Maurice **Grevisse** et André **Goosse**

le bon usage

Grevisse
langue française

14e édition

de boeck duculot

Maurice **Grevisse** et André **Goosse**

le bon usage

Grevisse
langue française

14e édition

Grammaire française

de boeck duculot

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboeck.com

Couverture : LAGALERIEgraphic
Mise en page : DBiT s.a.

Éditions De Boeck Université
rue des Minimes 39, B-1000 Bruxelles

14e édition

Imprimé en Italie

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : septembre 2007
Bibliothèque royale de Belgique : 2007/0035/015

ISBN 978-2-8011-1404-9

AVANT-PROPOS

14e édition
(2007)

Le *bon usage* a été publié pour la première fois en 1936. Il fut épuisé assez rapidement, ayant été bien accueilli, non comme manuel scolaire, ce qui était le but initial, mais comme référence pour des adultes attentifs à leur langue ou à la langue. La 2e édition est sortie en 1939, puis, avec un délai allongé par la guerre, la 3e en 1946. L'audience s'est élargie à ce moment, d'une part grâce à un article très élogieux d'André Gide dans le supplément littéraire du *Figaro*, d'autre part grâce à des comptes rendus favorables dans des revues spécialisées de France et d'ailleurs, donc parmi les linguistes (quoique Maurice Grevisse ne se soit jamais présenté comme l'un d'eux, revendiquant seulement le titre de grammairien). Les éditions se sont alors succédé régulièrement jusqu'à la 11e (1980), jamais de simples tirages, mais toujours enrichies grâce aux lectures de l'auteur et prenant en compte l'évolution de la langue, et l'évolution de la linguistique dans une certaine mesure.

Après la mort de Maurice Grevisse (en 1980), qui m'avait désigné, selon ses propres termes, comme son dauphin, j'ai publié en 1986 une version refondue, fidèle aux buts et aux principes de mon prédécesseur, mais, notamment, en tâchant de rendre plus rigoureux un plan que les ajouts successifs avaient parfois empâté et en accentuant la modernisation linguistique (sans oublier que le livre ne s'adresse pas en priorité à un public de linguistes). Pour plus de précisions, je renvoie le lecteur à l'avant-propos de 1986, qui est reproduit à la suite de celui-ci.

Pour la présente édition (la 14e), l'éditeur a souhaité une refonte d'une nature toute différente, afin que l'ouvrage soit consultable sous d'autres formes que celle qu'il avait eue jusqu'ici. Cela ne concerne ni la doctrine, héritée du premier auteur, ni le contenu[1], mais la présentation du contenu. Dorénavant, les *historiques* et les *remarques* prennent place dans la marge. Un avantage évident, c'est que le lecteur trouvera les uns et les autres juste en face de ce qu'ils sont destinés à compléter. Mais les dimensions de la marge conditionnent la longueur des remarques et donc leur contenu. Elles se limitent nécessairement à de brèves indications complémentaires, par exemple sur des faits régionaux (d'ailleurs plus systématiquement mentionnés, la vocation du *Bon usage* n'étant pas seulement de décrire les régularités et les écarts du français de Paris).

Il n'était pas question de faire disparaître[2] les anciennes remarques (parfois présentées par Maurice Grevisse sous le titre *N. B.* ou sous la forme de notes en bas de pages). Non seulement elles occupaient plus que la moitié de l'espace, mais quels que soient l'importance, l'intérêt, la nécessité des considérations plus générales, c'est dans ces remarques que se trouvent l'originalité du livre et sa richesse, c'est par elles que se justifient le succès rencontré et en fin de compte le titre même : c'était une remise à jour et à neuf du concept éculé ou galvaudé de *bon usage* ; il ne s'agissait pas de substituer

1. Il va sans dire que, selon la tradition de cet ouvrage, de nombreux passages ont été revus (parfois refaits, comme celui qui concerne le féminin des noms de personnes) et que plus d'un sujet nouveau est traité.

2. Ou disparaitre : voir § 104, *b*, 2°.

d'autres jugements péremptoires aux jugements de la tradition puriste, mais de montrer, par l'observation de l'usage réel, combien sont précaires ou arbitraires ou simplistes ou même vains beaucoup de ces jugements.

Pour trouver une place nouvelle à tout cela, il a fallu une réorganisation radicale, comme peu d'ouvrages analogues en ont subi de semblables. Elle m'a demandé beaucoup d'effort et de temps. La collaboration d'un expert dans les techniques modernes était indispensable. J'ai pu compter sur la compétence de Jacques Pinpin, dont j'ai apprécié et admiré aussi la compréhension et la patience. La multiplicité et la complexité des changements font que les épreuves ont mérité doublement leur nom. Je remercie, outre Jacques Pinpin, les deux correctrices, Isabelle Piette et Bénédicte Van Gysel, qui ont contribué, avec un soin poussé jusqu'au scrupule, à éviter les écueils menaçant une réfection qui touche à la quasi-totalité des pages, notamment aux renvois internes et à l'index.

Il me reste à souhaiter que les lecteurs fidèles (dont plusieurs sont à l'occasion des collaborateurs en apportant des attestations ou des objections dignes d'intérêt et en posant des questions imprévues) et les lecteurs nouveaux trouvent dans cette version neuve la réponse qu'ils désirent avoir[3], la solution de leur problème, et enfin (à lire certains correspondants, ce n'est pas un rêve) que quelques-uns partagent l'intérêt passionné – une passion exclusive et précoce – que j'ai mis à rédiger les pages neuves comme à revoir les plus anciennes.

André GOOSSE

3. Pour ceux qui consultent le livre rapidement, j'emploie un signe de mise en garde (°) qui a parfois été mal interprété. On a cru que c'est la dénonciation d'une faute (terme dont je me sers peu pourtant). Il veut simplement éviter qu'on ne croie que toutes les formes et tours mentionnés sont nécessairement utilisables dans n'importe quelle circonstance, – ce que montre le commentaire ; mais encore faut-il qu'on le lise, ainsi que les considérations du § 14.

AVANT-PROPOS

12ᵉ édition
(1986)

Le bon usage, dont nous fêtons cette année (1986) le cinquantième anniversaire, a réussi la gageure (ou la gageüre) d'être accueilli favorablement par le grand public et par les spécialistes, grammairiens et même linguistes. C'est la meilleure grammaire française, a écrit Robert Le Bidois.

L'ouvrage doit sa renommée à la nouveauté de ses principes (observer d'abord); à la solidité de son information sur la langue réelle, information enrichie et précisée d'une édition à l'autre ; à la modération de ses jugements normatifs; à la clarté de la rédaction (et aussi de la présentation typographique, — car, à tous égards, la maison Duculot est associée à la réussite du *Bon usage*). Le succès ne s'étant pas démenti depuis cinquante ans, à quoi bon une refonte[1]?

Depuis la première édition, le volume du *Bon usage* a doublé. Maurice Grevisse a introduit quantité d'additions, souvent sous la forme de remarques, de *nota bene,* de notes. Les unes portent sur des faits non encore décrits ; les autres se font l'écho des conceptions nouvelles en matière de linguistique. Mais le plan primitif était resté tel quel, et sa simplicité initiale se trouvait plus ou moins empâtée par ces ajouts multiples, qui se rattachaient d'une manière ingénieuse, mais non toujours parfaitement logique, aux développements où ils étaient insérés.

Ma première tâche a donc été de regrouper tous les faits grammaticaux éparpillés. Certains passages résistaient à mes efforts, je dirais par nature, parce qu'il s'agissait purement de vocabulaire et de sémantique ; il a bien fallu les sacrifier. Ces problèmes sont d'ailleurs traités par Grevisse dans *Le français correct.*

La théorie linguistique de 1936 ne pouvait pas rester telle quelle. Grevisse, je l'ai dit, y a apporté de nombreuses rectifications dans ses remarques, mais sans aller jusqu'à revoir le plan qu'il mettait ainsi en cause. Cette nouvelle édition applique effectivement les changements dont la nécessité était démontrée par Grevisse lui-même : par exemple, l'article va avec les déterminants, et le conditionnel avec les temps de l'indicatif. D'autres changements étaient nécessaires pour la cohérence des concepts : *donc* rejoint les adverbes ; *oui* les quitte pour le chapitre des mots-phrases ; les degrés de comparaison, qui ne se rattachent à la morphologie de l'adjectif que par révérence envers la grammaire latine, sont traités aussi avec les adverbes ; la place de l'épithète concerne la fonction épithète et non l'adjectif comme tel. Ces regroupements permettent de donner à la phrase interrogative, à la coordination, etc. les exposés d'ensemble qu'elles requièrent.

Le renouvellement paraîtra trop timide à certains linguistes, mais ce n'est pas à eux que *Le bon usage* s'adresse d'abord. Il s'agit de moderniser sans que le livre cesse d'être accessible au lecteur cultivé mais non spécialiste et sans que celui-ci soit privé des réponses qu'il attend. Cela entraîne le corollaire

1. Pour plus de détails, voir A. GOOSSE, *Réflexions d'un réviseur,* dans le *Bulletin de l'Acad. royale de langue et de littér. franç.* [de Belgique], 1983, pp. 151-161; *Le point de vue d'un réviseur,* dans *Enjeux,* été 1985, pp. 98-103; *« Le bon usage » de 1936 à 1986,* dans *Travaux de linguistique* (Gand), 12-13, 1985-1986, pp. 13-19.

que la terminologie ne sera pas bouleversée. Mais les définitions seront rendues plus rigoureuses.

C'est en pensant au lecteur moins intéressé par la théorie que par l'aspect pratique des choses que j'ai utilisé un signe spécial (°) pour les faits qui paraissent ne pas appartenir à l'usage régulier, au bon usage. Mais qu'est-ce que le bon usage? Les éditions antérieures ne répondaient pas nettement. Dans celle-ci, des préliminaires plus fournis explicitent nos principes (voir particulièrement les §§ 12-14); je dis *nos*, convaincu d'être fidèle à la pensée de Grevisse.

Je me suis efforcé de tenir compte plus systématiquement des niveaux et des registres. L'oral, quoiqu'il ne soit pas le premier objet d'un ouvrage comme celui-ci, a une place accrue. Les faits régionaux aussi, sans que l'on prétende à l'exhaustivité : non seulement ceux de Belgique (déjà bien représentés antérieurement), ceux du Canada ou de Suisse, mais aussi les régionalismes de France, souvent ignorés ou négligés par nos collègues du Sud, à moins que, s'il s'agit de Chateaubriand ou de Flaubert, ils ne rangent cela parmi les originalités stylistiques.

Les exemples ont été en partie renouvelés. Il est peu utile d'illustrer une règle générale par des auteurs tombés dans l'oubli depuis 1936. La douzième édition emprunte notamment des textes à des écrivains que Grevisse ne citait pas, comme Tocqueville, Gobineau, Lautréamont, Jules Verne pour le XIXe siècle ; comme André Breton, Éluard pour le XXe, ainsi que des auteurs plus récents comme René Char, Claude Simon, Jean Genet, Barthes, Foucault, Lacouture, Edgar Faure, François Mitterrand, J.-P. Chevènement, J.-Fr. Revel, — voire San-Antonio ou Cavanna (là où leur témoignage est utile).

Certains de ces noms montrent que la langue écrite non littéraire (dans l'acception la plus étroite de cet adjectif) aura une place accrue, ce à quoi contribuent aussi un musicien comme Berlioz, un peintre comme Cézanne, un folkloriste comme van Gennep, des historiens comme Le Roy Ladurie et Duby, de nombreux linguistes (cités comme *écriveurs* et non comme *penseurs*), etc. Quelques exemples oraux ont été introduits. Sur la place des classiques, voir plus loin au § 10, N.B.

Le nombre des références n'a pas été sensiblement réduit. C'est peut-être un encombrement pour le lecteur pressé (quoique, presque toujours dans cette édition, les exemples soient imprimés dans un corps différant du reste). Mais cela a une double utilité : que de fois n'a-t-on pas reproché à Grevisse de prendre pour l'usage une faute isolée commise par un auteur distrait ! que de fois aussi des linguistes déclarent inexistants des tours très répandus dans la langue écrite ou risquent une explication pour une phrase d'un auteur sans s'aviser que celui-ci ne fait que suivre une tradition !

On trouvera, enfin, dans cette édition, un assez grand nombre d'additions de tout genre. Parmi celles qui ont une portée pratique, j'attirerai l'attention sur le chapitre consacré à l'écriture et à l'orthographe. Un exemple : quand emploie-t-on l'italique ?

La tâche n'est jamais finie, comme le montrent les éditions successives du *Bon usage*. Celle-ci ne fait pas exception : je suis bien conscient que la rénovation n'a pas été menée aussi loin pour toutes les pages.

J'ai une dette toute particulière envers ma femme, née Grevisse, ma collaboratrice de chaque instant : nous avons discuté ensemble bien des points ; elle m'a fourni beaucoup d'exemples ; elle a relu et en partie dactylographié le texte. Cette édition refondue est notre œuvre commune (dont, malheureusement, ma femme n'a pas vu l'achèvement).

J'ai pu bénéficier de l'aide de Nathalie Dubois pour l'établissement de l'index. Je lui en suis fort reconnaissant. En conclusion, j'espère que cet ouvrage sous sa forme nouvelle rendra mieux encore les services qu'on en attend : fournir une description du français moderne aussi complète que possible ; apporter des jugements normatifs fondés sur l'observation de l'usage, des usages ; permettre aux locuteurs et aux scripteurs de choisir le tour qui convient le mieux à l'expression de leur pensée et à la situation de communication dans laquelle ils se trouvent.

André GOOSSE

AVERTISSEMENT

13e édition
(1993)

Je dois attirer l'attention sur le fait qu'ont été signalées, chaque fois que cela convenait, les rectifications orthographiques préconisées par le Conseil supérieur de la langue française et publiées dans le *Journal officiel de la République française* le 6 décembre 1990, après avoir été approuvées à l'unanimité par l'Académie française le 3 mai 1990. Je rappelle que les usagers ont le choix entre les nouvelles graphies et les anciennes, ni les unes ni les autres ne pouvant être considérées comme des incorrections ou des fautes. Un astérisque et une ligne ondulée placés dans la marge attirent l'attention sur ces passages.

A. G.

ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

Abréviations

adj. = adjectif
adv. = adverbe
allem. = allemand
anc. = ancien
angl. = anglais
art. = article
Bull. = *Bulletin*
cf. = *confer*, voyez
cit. = citation de
class. = classique
col. = colonne
commun. = communication de
comp. = comparez
dict. = dictionnaire(s)
EAD. = EADEM, la même [d'un auteur féminin]
éd. = édition(s)
esp. = espagnol
ex. = exemple(s)
expr. = expression
fam. = familier
fasc. = fascicule
fém. = féminin
fr. ou franç. = français
hist. = histoire ou historique
ib. = *ibidem*, au même endroit, dans la même œuvre
ID. = IDEM, le même auteur
id. = la même chose
impér. = impératif
indic. = indicatif
infin. = infinitif
it. ou ital. = italien
lat. = latin
l.c. = *loco citato*, à l'endroit cité
loc. = locution
masc. = masculin
Mém. = *Mémoires*
mod. = moderne
ms. = manuscrit
op. cit. = *opus citatum*, ouvrage cité
p. = page
P. = Paris (dans les références bibliogr.)
part. = participe
pers. = personne
plur. = pluriel
pop. = populaire
port. = portugais
pp. = pages
pr. ou prés. = présent
prépos. = préposition
propos. = proposition
prov. = proverbe ou provençal
qq. ch. = quelque chose
qqn = quelqu'un
rem. = remarque
s. = siècle ou saint
sing. = singulier
subj. = subjonctif
suiv. = et suivant(e)s
s.v. = *sub verbo*, au mot
t. = tome
trad. = traduction
var. = variante
vol. = volume
Voy. = Voyage(s)
vulg. = vulgaire

Pour les abréviations concernant les références, voir Bibliographie.

Symboles

↓ : mot faisant l'objet d'une information complémentaire dans la suite du paragraphe.
§ : paragraphe.
§§ : paragraphes.
° : mot, tour, etc. n'appartenant pas au français commun ou régulier.
+ : édition modernisant l'orthographe ou ex. cité d'après une telle édition.
* : soit étymon reconstitué, soit mot ou tour inexistants.
✱ (dans la marge) : rectifications orthographiques de 1990 (voir § 89, e).
[ ] : prononciation en écriture phonétique ; — dans une citation, élément introduit par nous ; — parfois, indication historique (notamment ex. ou références antérieurs à 1800).
/ : dans une citation, changement d'alinéa ou de vers.
« » : citation ou signification.
= : traduction ou équivalence.
> : évolution phonétique (inversement : <).
→ : transformation (cf. § 4, R4).

Alphabet phonétique

VOYELLES

[A]	cf. § 24.	[i]	*cr*I	[y]	*p*U*r*
[a]	*d*A*te*	[o]	*r*O*se*	[ɑ̃]	*m*AN*ger*
[ɑ]	*p*Â*te*	[ɔ]	*n*O*te*	[ɛ̃]	*mat*IN
[e]	*pr*É	[ø]	*li*EU	[ɔ̃]	*sais*ON
[ɛ]	*m*È*re*	[œ]	*p*EU*r*	[œ̃]	*l*UN*di*
[ə]	*gr*E*din*	[u]	*tr*OU		

SEMI-VOYELLES

[j]	Y*eux*	[w]	OU*i*	[ɥ]	*c*U*ir*

CONSONNES

[b]	B*on*	[m]	M*ain*	[v]	V*er*
[d]	D*éjà*	[n]	N*on*	[z]	Z*éro*
[f]	F*ier*	[p]	P*ar*	[ʃ]	CH*at*
[g]	G*are*	[ʀ]	R*ose*	[ʒ]	J*ardin*
[k]	C*ar*	[s]	S*ol*	[ɲ]	*a*GN*eau*
[l]	L*oup*	[t]	T*as*	[ŋ]	*smoki*NG

Le double point après une voyelle montre qu'elle est longue : *alors* [alɔ:ʀ].
Si une letre est placée entre parenthèses, c'est que le son ainsi désigné peut disparaître ; c'est surtout le cas de l'e dit muet [ə] : fenêtre [f(ə)nɛtʀ].

PRÉLIMINAIRES

I. LE LANGAGE ET SON ÉTUDE

1 Le langage : notions générales.

a) Parmi les divers moyens dont l'homme se sert pour communiquer avec ses semblables (les gestes, les jeux de physionomie, le tam-tam, les feux des Indiens, le sémaphore, les panneaux de signalisation, etc.), le principal est le **langage**. R1

R1 1 REMARQUE

C'est par extension que l'on parle du langage des animaux, d'une part, et, d'autre part, du langage des peintres, des musiciens, etc. lorsqu'on envisage ce que la peinture, la musique veulent communiquer et les moyens qu'elles emploient.

On appelle **sémiologie** l'étude des divers systèmes de signes, des divers codes par lesquels se fait la communication. L'étude du langage est donc une partie de la sémiologie. Certains, cependant, inverseraient les termes, considérant la sémiologie comme une partie de la linguistique. D'autres encore excluraient le langage de la sémiologie.

Sémiotique, venu de l'anglais, est tantôt un synonyme de *sémiologie* et tantôt en est distingué, mais de diverses façons. Souvent il concerne la théorie générale de la signification, telle que celle-ci se manifeste, non seulement dans le langage proprement dit, mais aussi dans les œuvres d'art, dans les rites religieux, dans le droit, etc.

b) Le langage a d'autres fonctions que la communication entre les hommes : notamment, il sert d'expression, de support à la pensée. D'autre part, dans les réalisations concrètes, le contenu du message, le **signifié**, est d'habitude prépondérant. Mais parfois c'est la forme, le **signifiant**, spécialement dans l'expression littéraire et surtout poétique ; de là l'hermétisme de certains poètes, dont les textes exigent une exégèse et se prêtent à plusieurs interprétations (surtout si la ponctuation est absente) :

A la nue accablante tu / Basse de basalte et de laves / A même les échos esclaves / Par une trompe sans vertu / Quel sépulcral naufrage (tu / Le sais, écume, mais y baves) / Suprême une entre les épaves / Abolit le mât dévêtu / [...] (MALLARMÉ, *Poés.*, Autres poëmes et sonnets, III).

Dans la communication orale, le jeu de mots donne lui aussi plus d'importance au signifiant qu'au signifié.

Parfois aussi, c'est le fait même de communiquer qui justifie la communication R2, par exemple dans les échanges quotidiens sur la pluie et le beau temps.

R2 1 REMARQUE

À la suite de Jakobson, on appelle souvent cette fonction la fonction **phatique**.

Selon la politesse courante, on ne rencontre pas une personne que l'on connaît, sans lui adresser la parole, fût-ce seulement pour exprimer une banalité ou une évidence : *Alors, on fait du feu ?* à quelqu'un qui manifestement fait du feu. — Un mot-phrase comme *allô* a pour fonction spécifique d'établir la communication.

On constate aussi que, selon les circonstances, le rôle du locuteur et celui de l'interlocuteur varient :

Par la phrase injonctive et par la phrase interrogative, on requiert l'intervention de l'interlocuteur. Dans la phrase exclamative, les sentiments du locuteur prennent une importance particulière, l'interlocuteur ayant un rôle qui peut devenir secondaire, ou même négligeable dans certains mots-phrases, et notamment dans l'interjection, laquelle, à la limite, n'est qu'une sorte de cri involontaire.

2 Constituants essentiels du langage.

Le langage est constitué essentiellement de **sons** émis par le *locuteur* ou *sujet parlant* à l'intention d'un auditeur ou d'un interlocuteur.

Les sons font partie d'unités chargées de signification, que la tradition identifie avec les **mots**, mais qu'une description plus rigoureuse identifie avec les **monèmes** (appelés aussi, sous l'influence américaine, *morphèmes* R).

Aux quatre mots que montre l'écriture dans *On punira le menteur*, correspondent six monèmes : [ɔ̃ pyni ʀa l mɑ̃t œʀ].

Les mots ou les monèmes ne se réalisent concrètement que dans un contexte, dans une suite que l'on peut identifier avec la **phrase**.

La phrase, dans la plupart des cas, s'intègre elle-même à un ensemble plus vaste (cf. § 211, *b*).

Si l'on envisage l'acte de communication, la phrase, unité de communication, est composée de monèmes (première articulation), lesquels sont formés de sons (deuxième articulation). Entre la phrase et le monème prend place le **syntagme** : voir § 5, *a*, 4°.

R 2 REMARQUE
Ce qui n'est pas sans inconvénient, vu que *morphème* a déjà, dans la terminologie linguistique, un autre sens : cf. § 5, a, 3°.

3 L'oral et l'écrit.

Le langage parlé peut être traduit par l'**écriture**, au moyen de signes ou caractères appelés **lettres**.

Il faut éviter de confondre les lettres avec les sons, auxquels elles correspondent en français de façon fort approximative.

Par ex., dans *eaux* il y a quatre lettres, mais un seul son, [o]. Les six lettres du mot *oiseau* ne correspondent que d'une manière tout à fait conventionnelle aux quatre sons qu'elles sont chargées de représenter : [wazo]. R1

C'est l'aspect oral qui définit avant tout le langage : certaines langues n'ont pas d'expression écrite ; pour les langues qui connaissent les deux formes, l'oral précède l'écrit, que l'on envisage l'histoire de ces langues ou l'apprentissage de la langue maternelle par un individu. Mais antériorité ne veut pas dire supériorité.

Le parallélisme entre les deux expressions n'est pas complet : outre le fait que la phonétique et l'orthographe ne se recouvrent pas exactement, il faut remarquer que le locuteur et l'auditeur participent le plus souvent à la même **situation** concrète (lieu et temps), ce qui n'est pas le cas d'ordinaire pour le **scripteur**, qui écrit pour un **lecteur** que souvent il ne connaît pas et qui se trouve en général dans un autre lieu et dans un autre temps.

Mettez ça là est un message qui dans l'oral est complet, mais qui dans l'écrit est dépourvu de pertinence s'il n'est pas accompagné d'un **contexte**, s'il n'est pas précédé (ou suivi) d'une ou de plusieurs phrases, montrant à qui l'on s'adresse, quels sont l'objet et le lieu dont il est question. R2

On appelle *embrayeurs* les éléments dont le signifié est déterminé par la situation (*je*, *tu*, *ici*, etc.).

R1 3 REMARQUE
La confusion est pourtant extrêmement fréquente : « Lorsque Ponge par exemple prétend que le mot *oiseau* est en français le seul qui contienne toutes les voyelles françaises, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, le seul par conséquent qui rassemble en soi toute la légèreté de ces sonorités censément légères que sont les voyelles, il commet une erreur singulière de la part d'un poète qui a beaucoup réfléchi au langage. » (Étiemble, *Poètes ou faiseurs ?* p. 394.)

R2 3 REMARQUE
Équivalent plus explicite : *Le professeur demande à Jean de déposer le livre sur la table.* Mais il reste des imprécisions : qui est le professeur ? qui est Jean ? etc.

Le message oral n'est pas seulement une suite de sons organisée en phrase — ce que la langue écrite reproduit d'une manière somme toute satisfaisante —, il comporte aussi des éléments que l'écrit ne peut rendre que par un commentaire qu'il ajoute : par ex., *dit-il avec force, soupira-t-il, s'écria-t-il*, etc.

Inversement, tandis que l'écrit isole par des guillemets une citation, un orateur indiquera le début de celle-ci par *Je cite* et la clora par *Fin de citation*.

Chacun des deux modes de communication a donc ses besoins et ses procédés propres. Ils s'adressent d'ailleurs à des sens différents : l'ouïe d'une part, la vue de l'autre. [L'écriture Braille, qui s'adresse aux aveugles, est lue par le toucher.]

Le français oral connaît de grandes diversités sociales et régionales, par ex. en matière de prononciation. L'écrit, diffusé par l'école surtout, présente une plus grande uniformité, grâce à l'orthographe notamment.

N. B. S'il est vrai que le langage écrit a l'oral pour fondement, il n'est pas rare que celui-ci soit influencé par l'écrit. **R3**

Des lettres introduites ou maintenues dans l'écriture passent ou rentrent dans la prononciation. L'ancien verbe *avenir* a été, d'après le latin, écrit *advenir*, le *d* étant muet jusqu'au XVIIe s. (cf. Vaugelas, p. 441), puis finissant par se prononcer (cf. § 842, *c*). — *Mœurs* doit se prononcer [mœʀ] comme *murs* se prononce [myʀ], mais on entend souvent [mœʀs]. — Voir aussi § 492, R.

Il y a aussi des accidents dont l'origine est dans l'écrit : le mot arabe *semt* a été lu *senit*, d'où le fr. *zénith*.

Des mots empruntés au latin par des lettrés ou créés par des écrivains pénètrent dans le lexique général : *imbécile*, emprunté au latin *imbecillus* ; *gavroche*, nom d'un personnage de Victor Hugo dans *Les misérables*.

R3 3 REMARQUE

Il arrive même que la langue parlée soit influencée par certains des procédés spécifiques de l'écriture : *Permettez-moi,* ENTRE PARENTHÈSES, *de vous faire part d'un souvenir personnel* (IONESCO, *Leçon*, p. 79). — *C'est une révolution* ENTRE GUILLEMETS, *une prétendue révolution* (*Rob.*, s. v. *guillemet*). — *J'ai à vous raconter celle de la comtesse de...* TROIS ÉTOILES. *C'est ainsi, je crois, que vous dites en français quand vous ne voulez pas nommer les gens* (SAND, *Elle et lui*, cit. *Rob.*, s. v. *étoile*). [Allusion aux astérisques : cf. § 114.] — *Un frère* TROIS-POINTS = un franc-maçon (cf. § 112, R2).

L'épellation est utilisée parfois pour porter remède à des ambiguïtés provenant de l'homophonie ou de la paronymie : *Ensuite ce sera la fin... / Vous n'aurez plus rien, / Plus rien que la faim. F.. A.. I.. M..., faim !* (RAMUZ, *Histoire du soldat*, dans *l'Avant-scène, théâtre*, 1er nov. 1975, p. 41.) — *Monsieur Chanegrand, n'est-ce pas ? / - Non, permettez : Chavegrand. C.h.a.v.e.ve...* (DUHAMEL, *Tel qu'en lui-même...*, I). — *M'autorisez-vous donc à de nouveau formuler la proposition interrogative qu'il y a quelques instants j'énonça devant vous ? / - J'énonçai, dit l'obscur. / - J'énonçais, dit Trouscaillon. / - J'énonçai sans esse. / - J'énonçai, dit enfin Trouscaillon* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XVI).

L'épellation peut aussi avoir une fonction euphémique : *Ils me prennent vraiment pour un* CÉOÈNE (A. SARRAZIN, *Cavale*, p. 184). [Pour éviter le mot trivial *con*.] — Cas analogue : *Vous, répondit-il, je vous dis* CINQ LETTRES (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 122). [Euphémisme pour *merde*.]

Dans l'argot des écoles, on prononce parfois un mot en isolant les lettres d'un digramme (cf. § 91, *b*, 3°) pour donner à celles-ci leur valeur ordinaire : le verbe *crapahuter* « progresser en terrain difficile » est un dérivé de *crapaud* prononcé à Saint-Cyr, non pas [kʀapo], mais [kʀapay] en dissociant le digramme *au*.

4 La linguistique ou grammaire.

a) La **linguistique**[1] ou **grammaire** est l'étude systématique des éléments constitutifs et du fonctionnement : soit de la langue en général (**linguistique générale**) ; — soit de plusieurs langues, apparentées (**grammaire comparée**) ou non (**linguistique contrastive**) ; — soit d'une langue en particulier. **R1**

Elle a pour objet principal, non pas ce qu'on appelle depuis Ferdinand de Saussure la **parole**, c'est-à-dire les variations individuelles **R2** (on distingue aussi le **discours**, c'est-à-dire l'acte de parole, la réalisation concrète), mais la **langue**, c'est-à-dire, dans ce cas-ci, ce qu'il y a de commun aux diverses « paroles » des individus formant un groupe social.

Le mot *grammaire* est parfois pris dans un sens plus restreint, comme recouvrant la morphologie et la syntaxe, ce qu'on désigne souvent aujourd'hui par *morphosyntaxe*.

Il est fréquent que *grammaire*, terme plus ancien que *linguistique*, s'applique plus spécialement à la **grammaire normative**, qui veut enseigner comment on s'exprime correctement. La grammaire normative a été souvent fondée, dans le passé, sur des règles *a priori*. On a essayé, dans ce livre, de la fonder sur l'observation de l'usage, plus spécialement du « bon usage », celui des personnes soucieuses de bien

R1 4 REMARQUE

On appelle *gallicisme, anglicisme, germanisme, hispanisme, italianisme, latinisme*, etc., un fait caractéristique, respectivement du français, de l'anglais, de l'allemand (ou, parfois, des langues du groupe germanique, cf. § 6), de l'espagnol, de l'italien, du latin, etc., mais aussi un emprunt fait à ces langues.

R2 4 REMARQUE

On apelle *idiolecte* l'ensemble des usages linguistiques d'un individu.

1. L'adjectif *linguistique* signifie, soit « qui concerne la langue » : *L'activité* LINGUISTIQUE *étant fonction de l'instinct d'imitation* (M. LEROY, *Grands courants de la ling. moderne*, p. 117), — soit « qui concerne la linguistique » : *Sans qu'il y ait une école* LINGUISTIQUE *française* (VENDRYES, cit. Leroy, p. 116). Pour remédier à cette ambiguïté, certains, surtout depuis le milieu du XXe s., emploient *langagier* dans le premier sens : *Il appartient aux signes* LANGAGIERS *de s'adapter d'abord aux besoins communs de tous les usagers* (ÉTIEMBLE, dans les *Temps modernes*, mai 1949, p. 882).

écrire et de bien parler. Dans la mesure où elle est le fruit de l'observation, la grammaire normative peut contribuer à la grammaire *descriptive*, laquelle est indépendante de toute vue normative.

b) La **linguistique historique** ou **diachronique** étudie la langue dans son développement chronologique, tandis que la linguistique **descriptive** ou **synchronique** décrit un état de langue à un moment donné, notamment pour en découvrir l'organisation.

En effet, un état de langue est généralement considéré aujourd'hui comme constituant un système, une **structure**, c'est-à-dire un ensemble organisé où chaque élément tient sa valeur de ses relations (d'opposition surtout) avec les autres éléments. C'est ce dont s'occupe la **linguistique structurale.** Celle-ci applique la méthode **distributionnelle**, laquelle classe et caractérise les éléments de la langue d'après leur aptitude à entrer dans des contextes déterminés (c'est ce que l'on appelle la *distribution* R3) et à se substituer les uns aux autres (ce que l'on appelle *commutation*).

Par ex., une des caractéristiques essentielles de *mon* est qu'il se place devant un nom (éventuellement précédé en outre d'un adjectif épithète) ; d'autre part, dans *Mon crayon est vert*, *mon* peut être remplacé par *ce*, *le*, *chaque*, ce qui montre que *mon*, *ce*, *le*, *chaque* appartiennent à la même catégorie, celle des déterminants.

On dit que la distribution se fait sur l'*axe syntagmatique*, c'est-à-dire selon la chaîne parlée, le déroulement du discours, tandis que la commutation concerne l'*axe paradigmatique*.

Inspirée de la méthode distributionnelle, mais voulant dépasser celle-ci, la grammaire **générative** (dont Noam Chomsky est le fondateur) cherche à établir les règles permettant d'engendrer (ou de « générer ») toutes les phrases grammaticales (c'est-à-dire acceptables par les usagers) d'une langue, et rien que celles-ci. On l'appelle aussi grammaire *transformationnelle* parce que ces règles permettraient de passer des structures profondes ou fondamentales aux structures de surface telles qu'elles se présentent dans le discours. R4

Il faut aussi faire sa place à l'école issue des travaux de Gustave Guillaume : la **psychomécanique** distingue la *langue*, où chaque morphème est porteur d'un seul sens, du *discours*, où le système se réalise dans des emplois (ou *effets de sens*) variés ; elle a pour objet la langue, dont elle s'efforce de déterminer les mécanismes psychologiques.

R3 4 REMARQUE
Dans le présent ouvrage, nous employons *distribution* dans un autre sens : voir notamment § 261.

R4 4 REMARQUE
Nous utilisons le signe → pour marquer, soit des transformations qui correspondent au développement historique de la langue (autres que les évolutions phonétiques), par ex. la dérivation : *porter* → *porteur* ; — soit des relations actuelles entre des constructions, relations dont les locuteurs sont eux-mêmes conscients : *Jeanne est bonne* → *La bonté de Jeanne. La rivière traverse le parc* → *Le parc est traversé par la rivière. Cette place est libre* → *Cette place est-elle libre ?* — Cela ne peut être identifié aux transformations de la grammaire générative.

5 Domaines de la linguistique. R1

À l'intérieur de la linguistique, on distingue plusieurs domaines selon la nature des faits étudiés.

a) Traditionnellement, on envisageait quatre domaines.

1° La **phonétique** étudie les *sons* du langage. Elle se double aujourd'hui de la **phonologie**, qui étudie les *phonèmes*, c'est-à-dire les sons en tant que distinctifs (cf. § 17).

L'**orthoépie** donne les règles de la bonne prononciation. On dit aussi *orthophonie*, mais ce mot tend à se spécialiser en médecine, pour la rééducation des malades souffrant de troubles d'élocution.

Pour les procédés graphiques, il n'y a qu'un mot, **orthographe**, à la fois pour la façon d'écrire considérée comme correcte et pour n'importe quelle façon d'écrire : *Apprendre l'orthographe. Avoir une mauvaise orthographe.* — *Chaque clerc* [en anc. fr.] *a sa façon propre d'*ORTHOGRAPHIER*, qui varie souvent dans l'intérieur d'un même texte* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 491).

R1 5 REMARQUE
Selon une tradition encore vivante à Strasbourg, en Suisse et en Belgique, on réunit sous le nom de **philologie** les études portant sur la linguistique et sur la littérature : c'est le sens qu'il faut voir dans le titre de la *Revue belge de philologie et d'histoire*. Mais très souvent en France le mot est pris dans des sens plus restreints, mis en rapport surtout avec l'Antiquité et le Moyen Âge : étude des civilisations anciennes, fondée sur les témoignages écrits, surtout littéraires ; étude des documents écrits du passé, pour les dater, les expliquer, pour établir une édition critique, etc. (Cette dernière étude est parfois appelée, depuis peu, **textologie**.)

2° La **lexicologie** est la science des mots (ou des *lexèmes* : cf. § 138). Elle les étudie notamment dans leur origine (**étymologie**) et dans leur histoire, ainsi que dans leurs relations.
La sémantique (cf. *b*, 1°) a d'abord été rattachée à la lexicologie.

On a parfois considéré **lexicographie** comme un synonyme de *lexicologie*. Mais aujourd'hui la lexicographie est la rédaction de répertoires de mots (dict., lexiques, etc.). Cf. § 139, R2.

Plus récemment, Bernard Quemada a créé *dictionnairique* pour l'étude des dictionnaires.

3° La **morphologie** étudie les *morphèmes* R2 ou éléments variables dans les mots.

On distingue les morphèmes *grammaticaux*, qui sont les désinences ou flexions : marques du genre et du nombre dans les adjectifs ; marques du temps, du mode, de la personne, du nombre, dans les verbes, etc., — et les morphèmes *lexicaux* : préfixes, suffixes, etc.

L'utilisation des morphèmes lexicaux étant fort peu automatique en français R3, certains considèrent que les morphèmes lexicaux sont d'une autre nature que les morphèmes grammaticaux, auxquels conviendrait seulement l'appellation de *morphèmes*. Dans ce cas, les morphèmes lexicaux sont du ressort de la lexicologie.

Certaines marques grammaticales sont exprimées en français, non par des *désinences* (c'est-à-dire des variations dans la finale), mais par d'autres procédés : le radical peut subir des modifications (*suis, es, est, sommes, êtes, sont* ; *je, me, moi* ; etc.). Le pronom personnel oppose *je mange* à *il mange* et joue donc le rôle de morphème ; de même l'article dans *le page* et *la page*. R4

La morphologie orale est différente de la morphologie écrite : *mange, manges, mangent* sont homophones [mɑ̃ʒ] ; de même, bien des pluriels et des singuliers : *femme, femmes* ; des masculins et des féminins : *fier, fière* (et *fiers, fières*).

La phonétique syntactique (cf. §§ 41-43) réduit ces différences : *Mangent-ils* [mɑ̃ʒtil], etc.

4° La **syntaxe** étudie les relations entre les mots dans la phrase : l'ordre des mots, l'accord sont des phénomènes de syntaxe.

Une phrase se divise en groupes de mots, les **syntagmes**, composés d'un élément principal ou *noyau* et d'un ou de plusieurs éléments subordonnés, lesquels peuvent être aussi des syntagmes.

Dans la phrase *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, on distingue un syntagme *nominal*, dont le noyau est un nom (*les petits* RUISSEAUX), et un syntagme *verbal*, dont le noyau est un verbe (FONT *les grandes rivières*) ; ce syntagme verbal comprend un verbe (*font*) et un syntagme nominal (*les grandes* RIVIÈRES). — *Bleu vif* est un syntagme *adjectival* dans *Une robe bleu vif*.

Syntagme prépositionnel désigne un syntagme introduit par une préposition : *Jean est resté* À LA MAISON.

Nous avons défini *syntagme* par groupe, mais, dans certains cas, ce groupe se réduit à un seul mot, comme *Jean* dans l'ex. qui précède.

b) Selon des tendances plus récentes, on distingue trois domaines qui envisagent la réalité linguistique selon d'autres critères que ci-dessus.

1° La **sémantique** étudie la signification, le contenu du message, le *signifié*. R5

On distingue parfois la *sémasiologie*, qui part des mots, du signifiant, pour en étudier la signification, — et l'*onomasiologie*, qui part des concepts, des signifiés, pour voir comment la langue les exprime.

Comment désigne-t-on la tête en français ? Cette question ressortit à l'onomasiologie. — Quelle est la signification du mot *tête* ? Cette question ressortit à la sémasiologie.

R2 5 REMARQUE
Morphème est, comme on l'a vu au § 2, pris par certains dans un autre sens.

R3 5 REMARQUE
Comp., par ex., *Parisien, Arrageois, Briviste, Tourangeau, Bordelais, Vitryat, Vitriot* par rapport à *Paris, Arras, Brive, Tours, Bordeaux, Vitry*[*-le-François*], *Vitry*[*-sur-Seine*].

R4 5 REMARQUE
Dans *Pierre aime le chien*, la fonction de *Pierre* et celle de *le chien* sont exprimées par leur place, alors que, si l'on traduisait en latin, des désinences exprimeraient les fonctions (CanEM *amat* PetrUS). Autrement dit, un procédé syntaxique correspond en français à un procédé morphologique latin. Des linguistes considèrent l'ordre des mots comme un morphème.
À cause des liens étroits entre les formes et les fonctions, on réunit souvent les deux domaines sous le nom de *morphosyntaxe*.

R5 5 REMARQUE
La sémantique a d'abord été considérée surtout à propos des mots et faisait donc partie de la lexicologie.

N. B. Ne pas confondre *onomasiologie* et **onomastique**, science des noms propres, qui se subdivise en **toponymie**, étude des noms de lieux ou *toponymes*, et **anthroponymie**, étude des noms de personnes ou *anthroponymes*.

2° La **stylistique** étudie les faits de langue du point de vue de leur expressivité.

Le locuteur a souvent le choix, pour exprimer une idée, entre plusieurs mots ou procédés qui appartiennent à des registres ou à des niveaux différents (littéraire, courant, familier ; populaire, etc.) ou qui expriment cette pensée avec des modalités variables (de façon neutre, péjorative, favorable, etc.).

La stylistique linguistique, qui a pour objet la langue commune, est à distinguer de la stylistique littéraire, qui s'occupe des choix faits par les écrivains.

Par opposition à la **dénotation**, contenu objectif, neutre, du message, on appelle **connotation** ce que l'expression ajoute à ce contenu objectif : des mots comme *Nègre* et *Noir* (pour désigner un homme de race noire), *gifle* et *soufflet* (pour désigner un coup sur la joue), ont la même dénotation, mais diffèrent par la connotation.

3° La **pragmatique** étudie les rapports entre l'usage fait de la langue et la situation (y compris le rôle de ceux qui participent à la communication).

En disant : *C'est Jean qui a cassé le carreau*, je présuppose qu'un carreau a été cassé et que mon interlocuteur le sait. En prononçant la phrase : *Voudriez-vous fermer la porte ?* je n'attends pas de mon interlocuteur une réponse (quoique la phrase soit de forme interrogative), mais un acte.

c) La langue peut aussi être étudiée

- Par rapport à la société : c'est la **sociolinguistique** ;
- Par rapport à la psychologie des individus : c'est la **psycholinguistique** ;
- Par rapport à d'autres langues : cf. ci-dessus, § 4 ;
- Dans ses variations géographiques : français régionaux et dialectes R6 ; c'est la **géographie linguistique**, fondée par J. Gilliéron. R7

R6 5 REMARQUE

Les **dialectes** sont des parlers qui ne servent pas de langue commune et officielle et qui n'ont pas de forme unifiée : ils varient de village à village. Le mot *patois* est à peu près synonyme ; il peut désigner le parler d'une localité particulière (« le *dialecte* lorrain » / « le *patois* de Cumières ») ; il se charge facilement d'une nuance péjorative. — C'est un préjugé sans fondement que de considérer les dialectes et les patois comme des altérations de la langue. Ce sont les continuateurs spontanés du latin, pour ce qui concerne le français. — Les dialectes ne doivent pas être confondus avec les français régionaux ; cf. § 12.

Quand on parle du *domaine français* ou du *domaine d'oïl*, on envisage la langue française et les dialectes qui s'y rattachent (sans tenir compte de la frontière politique). On utilise d'une façon analogue *domaine occitan, domaine espagnol*, etc. Cf. § 11, a.

La **dialectologie** est l'étude des dialectes.

R7 5 REMARQUE

Jules Gilliéron et Edmond Edmont ont publié l'*Atlas linguistique de la France* (1902-1910). En reportant les faits linguistiques sur des cartes, on peut décrire ces faits avec plus de précision et aussi tirer de là des indications intéressantes sur leur histoire, que l'on restitue un peu comme la géologie permet de refaire l'histoire de la Terre.

Ensuite, on a fait des atlas par régions : Champagne et Brie, Bretagne romane, Île-de-France + Orléanais + Touraine, Centre, Ouest, Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, Normandie, Picardie. Ces régions correspondent grosso modo aux divisions dialectales (cf. § 11, a). — Il y a aussi un *Atlas linguistique de la Wallonie* (partie romane de la Belgique).

II. HISTOIRE DU FRANÇAIS

6 Les familles de langues.

La grammaire comparée permet de grouper les langues en familles. Les langues de l'Europe (mis à part le basque, dont l'origine est discutée, et le turc) se répartissent en deux familles : la famille **finno-ougrienne** (qui comprend en Europe le finnois — auquel se rattache l'estonien —, le hongrois, le lapon) et la famille **indo-européenne**, à laquelle appartient le français.

La famille indo-européenne réunit un grand nombre de langues d'Asie et d'Europe. À l'indo-européen d'Asie se rattache le tsigane. Dans l'indo-européen d'Europe, on distingue notamment le groupe hellénique (le grec), le groupe germanique R (l'anglais, l'allemand, le néerlandais, le suédois, etc.), le groupe balto-slave (le russe, le polonais, etc.) et le groupe italo-celtique.

Le groupe *italo-celtique* se subdivise en branche celtique et en branche italique. Dans la première se trouvent le gaulois, qui régnait en Gaule avant la conquête romaine, le breton, encore vivant dans l'ouest de la Bretagne, ainsi que des dialectes parlés dans les îles Britanniques (gaélique, gallois, irlandais). La langue la plus importante de la branche italique est le *latin*, d'où sont issues les *langues romanes*, notamment le **français**.

R 6 REMARQUE

L'adjectif *germanique* est parfois synonyme d'*allemand*. Nous évitons cet usage. Comp. § 4, R2.

7 Les origines du français.

a) Le français est une langue **romane**, c'est-à-dire que, comme l'italien, l'espagnol, le portugais, le catalan, le roumain, l'occitan (ou provençal), le franco-provençal, le rhéto-roman, le sarde, il est issu de l'évolution du **latin**. Celui-ci, à l'origine langue de Rome, s'est répandu dans tout l'empire romain, — du moins dans sa partie occidentale, car, dans la plupart des provinces orientales, le latin n'a pas évincé le grec.

Cette diffusion s'est faite, non pas tellement par les écoles, mais par les relations de personnes, notamment avec les commerçants, les soldats, les fonctionnaires romains. Ce que ceux-ci ont répandu, ce n'était donc pas le latin littéraire, mais ce qu'on appelle le **latin vulgaire** R1, autrement dit la langue parlée, quotidienne, populaire ou familière.

Le latin vulgaire se distinguait du latin classique, d'une façon générale, par sa liberté et son expressivité.

Traits phonétiques principaux : chute de *h*, de *m* final ; *i* et *u* brefs devenus respectivement *é* et *o* fermés ; tendance à l'amuïssement des voyelles non accentuées. — En morphologie : disparition de certaines formes rares (comme le vocatif R2 et comme la 4ᵉ et la 5ᵉ déclinaison) ou irrégulières (les verbes déponents ; *esse* devenu **essere* ; etc.) ; simplification de la déclinaison (accusatif employé pour le datif et l'ablatif), préférence pour les formes analytiques (degrés des adjectifs : *plus fortis* au lieu de *fortior* ; futur des verbes : *cantare habeo* au lieu de *cantabo* ; etc.). — Tendances lexicales : cf. § 151.

b) Le latin vulgaire a pris, selon les régions, des formes différentes, qui se sont développées de plus en plus librement au fur et à mesure que diminuait la force centralisatrice de Rome.

Ces différences régionales sont dues notamment au **substrat**, c'est-à-dire aux langues indigènes que le latin a supplantées, mais qui ont laissé sur lui des traces durables. En Gaule, le substrat est constitué surtout par le **gaulois**, qui appartenait à la famille des langues celtiques (cf. § 6).

On attribue au substrat gaulois l'altération de certains sons du latin ([u] devenu [y] : *murum* > *mur*), quelques mots, surtout du vocabulaire des réalités quotidiennes (§ 152, *a*), le suffixe *-et* et la numération par *vingt* (*quatre-vingts*), ainsi que beaucoup de noms de lieux.

Dans les noms de lieux et dans le vocabulaire, on trouve aussi quelques restes de langues antérieures au gaulois ou *pré-indo-européennes* (auxquelles se rattache sans doute le basque).

c) Les **invasions germaniques** ont eu d'importantes conséquences linguistiques.

Elles ont détruit l'unité romaine. Elles ont fait disparaître le latin là où les Germains se sont établis en plus grand nombre (notamment dans la Belgique flamande, en Alsace, dans le Nord de la Suisse, en Grande-Bretagne). Dans d'autres régions, les Germains ont été assimilés, mais leur langue a subsisté assez longtemps pour servir de **superstrat**, c'est-à-dire pour influencer le latin qu'on parlait à ces endroits et, par conséquent, les langues romanes qui en sont issues.

En Gaule du Nord, les Francs ont constitué une classe dirigeante, et leur langue, le **francique**, a donné au français un assez grand nombre de mots (§ 152, *b*), des noms de lieux, beaucoup de noms de personnes ; il a

R1 7 REMARQUE

Le latin vulgaire n'est pas tiré du latin classique ou littéraire, mais il l'a, au contraire, précédé. Les langues romanes découlent, naturellement, du latin vulgaire tel qu'il était parlé à l'époque tardive.

R2 7 REMARQUE

À l'exception de *domine*, que l'on retrouve dans la première partie de l'anc. fr. *damedeu* « le seigneur Dieu », Celui-ci serait, selon Littré et selon Wartburg, t. III, p. 131, à l'origine du mot-phrase ***Dame !*** (§ 1104, *b*.) Mais plusieurs siècles séparent la disparition de *Damedeu* et l'apparition (1649, cf. Rézeau, p. 340) de *Dame !* Il est préférable de rattacher le mot-phrase à la locution *Notre Dame*, comme invocation à la Vierge. Une autre altération, *Tredame !* se trouve notamment chez MOL. (voir aussi Huguet), qui est d'ailleurs un des premiers témoins de *Dame !* TREDAME, *Monsieur, est-ce que Madame Jourdain est décrépite* [...] ? [dit Mᵐᵉ Jourdain] (*Bourg.*, III, 5.) — *Ce poumon, ce cœur, ce foye, et tous ces autres ingrediens qui sont là et qui... oh* DAME, *interrompez-moy donc si vous voulez, je ne sçaurois disputer si l'on ne m'interrompt* [dit le valet Sganarelle] (*D. Juan*, III, 1).

réintroduit l'*h* dit aspiré. D'autres particularités, phonétiques, morphologiques et syntaxiques, lui ont été attribuées, mais ceci est plus contestable.

R1 8 REMARQUE

On appelle souvent *roman* « la langue vulgaire parlée en France du VIIIe au XIe s. et qui a précédé l'ancien français » (*Trésor*). Qu'est-ce que *la France* au IXe s. ? Il faut exclure du domaine considéré la région occitane et y inclure des régions qui n'ont été rattachées qu'ensuite à la France (la Lorraine) ou qui ne l'ont pas été (la Wallonie). Il vaudrait mieux parler de *région d'oïl* (cf. § 5, R6).

Protofrançais est une désignation plus satisfaisante et permet d'éviter la confusion avec d'autres emplois du mot *roman* en linguistique.

8

L'ancien français. R1

Vers l'an 800, le latin du Nord de la Gaule avait pris des caractères assez particuliers pour qu'il ne puisse plus se confondre avec le latin véritable, que la réforme des études à l'époque de Charlemagne avait d'ailleurs restitué comme langue de culture.

En 813, le concile de Tours prescrivit aux prédicateurs de faire leurs homélies « in rusticam romanam linguam », en langue romane populaire, et non plus en latin. Les *Serments de Strasbourg* (842) sont le plus ancien témoignage de cette nouvelle langue : Charles le Chauve et Louis le Germanique confirmèrent leur alliance par des serments, prononcés en « français » par Louis et par les soldats de Charles et en germanique par Charles et par les soldats de Louis.

Ce document est suivi de divers textes ; ils se multiplient à partir de 1100.

D'importantes évolutions phonétiques se produisent encore en ancien français. Elles achèvent de séparer le français des autres langues romanes.

Du point de vue morphologique, l'ancien français se caractérisait notamment par une déclinaison à deux cas, le **cas sujet** (pour le sujet et l'attribut), continuant le nominatif latin, et le **cas régime** (pour tous les compléments), continuant l'accusatif latin. La plupart des noms masculins étaient déclinés comme suit :

	Sing.	Plur.
Cas sujet	*li murs* (lat. *murus*)	*li mur* (lat. *muri*)
Cas régime	*le mur* (lat. *murum*)	*les murs* (lat. *muros*)

Les noms féminins terminés par *e* avaient la même forme au cas sujet et au cas régime :

	Sing.	Plur.
Cas sujet et régime	*la fille*	*les filles*

Quelques noms avaient des alternances dans le radical, à la suite de l'évolution phonétique :

	Sing.	Plur.
Cas sujet	*li enfes*	*li enfant*
Cas régime	*l'enfant*	*les enfanz*

De même : *l'on(s)* (fr. mod. [*l'*] *on*), *l'ome* (fr. mod. *homme*) ; *li cuens, le conte* (fr. mod. *comte*) ; *la suer* (fr. mod. *sœur*), *la serour* ; etc.

De même, les verbes présentaient plus souvent qu'aujourd'hui des radicaux variables, à cause de l'évolution phonétique : voir § 789. Le système des possessifs (§ 615, H1), des démonstratifs (§ 695, *b*), etc. était différent de ce qu'il est aujourd'hui.

L'ancien français avait gardé dans sa syntaxe une liberté assez proche de celle de la langue parlée : il préférait la coordination (parataxe) à la subordination ; il ne craignait pas les anacoluthes, les pléonasmes, etc.

Le vocabulaire pouvait, lui aussi, s'enrichir sans entraves, par la dérivation notamment.

Les textes contenaient souvent des particularités de la région où ils étaient écrits (des picardismes, des wallonismes, etc.). Mais on n'a pas de texte écrit en dialecte R2 avant le XVIe siècle.

La graphie du XIIe siècle était assez proche de la prononciation. Elle ne s'est plus guère adaptée par la suite aux évolutions de la phonétique.

R2 8 REMARQUE

Sur les rapports entre le français et les dialectes, voir aussi le § 11.

Le rayonnement du français était déjà grand à cette époque : il était utilisé par des auteurs dont il n'était pas la langue maternelle (par ex., l'Italien Brunet Latin). Il s'est implanté en Grande-Bretagne, à la suite de l'expédition de Guillaume de Normandie (1066) et y a donné naissance à une littérature importante, dite *anglo-normande*. Quand il a disparu, il a laissé beaucoup de mots dans l'anglais, ordinairement sous la forme normande (*car* = *char*).

9 Le moyen français.

Selon l'opinion traditionnelle, il va du milieu du XIVe s. à la fin du XVIe. Certains choisissent des dates politiques : de 1328, avènement des Valois, à 1589, celui des Bourbons. D'autres linguistes excluent le XVIe siècle.

La disparition de la déclinaison, plus précisément la disparition du cas sujet, est le phénomène le plus caractéristique du moyen français. On met cela en rapport avec le fait que l'ordre des mots perd progressivement la liberté qu'il avait en ancien français : la place du sujet est de plus en plus devant le verbe.

Les radicaux variables de l'ancien français sont souvent réunifiés, dans les noms, dans les verbes, dans les possessifs, et aussi dans les ordinaux, qui sont refaits sur les cardinaux : *troisième*, *quatrième*, etc. au lieu de *tiers*, *quart*...

Autres phénomènes : le pronom personnel sujet devient obligatoire ; l'article aussi ; l'article partitif apparaît ; le système moderne du démonstratif s'établit. Il y a aussi des changements phonétiques (l'orthographe restant telle quelle) : amuïssement de [ə], des voyelles en hiatus et des consonnes finales ; réduction des groupes à un seul son (*eau*, *an*, etc.).

Un autre fait important de cette période est que le français sert à des usages réservés d'abord au latin :

Dans des écrits scientifiques (traductions d'Aristote au XIVe s.), mais surtout comme langue administrative ; la première charte datée en langue vulgaire remonte à 1194 R, mais le latin n'a reculé que lentement ; en 1539, l'*ordonnance de Villers-Cotterêts* prescrit que tous les actes de justice soient « prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langaige maternel françois et non autrement ». Les protestants introduisent le français dans le culte, mais l'Église catholique est restée fidèle au latin jusqu'au XXe siècle.

R 9 REMARQUE

Charte-loi de Chièvres (Hainaut belge) publiée par M. A. Arnould, dans *Hommage au professeur Paul Bonenfant* (1965). — La chancellerie du roi de France n'a employé le français qu'à partir de 1254.

Cette introduction du français dans des domaines nouveaux exigeait un enrichissement du vocabulaire : de nombreux mots sont empruntés au latin. Mais on croyait aussi que l'on donnait plus de lustre au français en le rapprochant le plus possible du latin.

On emprunte des mots latins doublant des mots français (*estimer* pour *esmer* ; *incendie* pour *arsure*) ; on refait l'orthographe en introduisant des lettres prises aux mots latins (*adjoindre* pour *ajoindre* ; *corps* pour *cors*). Dans le même ordre d'idées, la langue littéraire subit l'influence de la période latine, et la parataxe est en recul. Plus généralement, le développement spontané de l'usage est contrecarré.

Pour le vocabulaire, notons aussi l'influence de l'italien et du grec, surtout au XVIe siècle.

10 Le français moderne (XVIIe-XXe s.).

a) La phonétique et la morphologie n'auront plus dorénavant d'évolution notable, à part le triomphe de la prononciation [wa] dans *roi*, etc. (§ 60), le remplacement de *l* mouillé par yod (§ 33, H) et quelques faits qui ne concernent pas le français dans son ensemble, comme la distinction de [ɑ] et de [a] (§ 24).

b) Le lexique, lui, connaîtra des enrichissements sensibles, notamment à cause de deux mouvements qui naissent au XVIII[e] siècle et qui s'accélèrent de façon continue jusqu'à notre époque.

Le premier est le développement des sciences et des techniques, lequel exigera beaucoup de mots nouveaux ; une partie de ces néologismes ne se confineront pas dans le langage des spécialistes, mais pénètreront dans l'usage commun par l'enseignement, peu à peu généralisé, et aussi grâce aux moyens de communication modernes.

Le deuxième est l'influence des pays anglo-saxons : le nombre d'emprunts ira croissant.

L'école romantique ouvrira aussi la langue littéraire aux mots étrangers. Les relations internationales et les moyens de communication contemporains permettront aux mots de voyager très rapidement : des évènements politiques comme la révolution russe, comme la création de l'État d'Israël ou comme l'évolution en Iran ou en Afghanistan ont pour conséquence la pénétration dans nos journaux de mots russes, hébreux, iraniens ou afghans.

À la suite de la Révolution française de 1789, les institutions sont profondément changées, et, par contrecoup, le vocabulaire (par ex., le système métrique).

c) Le français moderne achève de conquérir les derniers bastions du latin : la philosophie (Descartes), le droit, la science, la théologie. R1

R1 10 **REMARQUE**

En 1893 encore, J. Bédier présente sur le trouvère Colin Muset une thèse intitulée *De Nicolao Museto, francogallico carminum scriptore*. Au milieu du XX[e] s., la liturgie catholique abandonne le latin.

D'autre part, le français, langue d'une minorité, devient à partir du XIX[e] s. la langue de la majorité, grâce à l'enseignement, aux moyens de communication (presse, etc.), aux brassages sociaux (conscription, guerre de 1914-1918, exode des campagnes vers les villes). Cela entraîne le recul et parfois la disparition des dialectes et des langues locales.

Au XVIII[e] s., le prestige international du français est particulièrement grand : c'est la langue des cours, de la diplomatie, de la haute culture.

d) Au XVII[e] s., on prend conscience que le français vaut le latin, et l'on croit qu'il est arrivé à un état de perfection qu'il faut maintenir.

L'Académie française est fondée en 1635 pour « travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue, et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ». Les grammairiens obtiennent le droit de régenter la langue, de distinguer ce qui est bien et ce qui est mal. À cela s'ajoute le prestige des grands écrivains classiques : ils sont reconnus comme modèles dans l'art d'écrire. R2

R2 10 **REMARQUE**

N'exagérons pas toutefois. Cette autorité ne s'exerce au XVII[e] s. que sur les écrivains, et sur les classes en contact avec la cour ; en province, elle n'a que des effets affaiblis, même sur la bourgeoisie ; le peuple, lui, garde son langage. C'est au XIX[e] s. que l'école va répandre un français vraiment commun, au moins pour l'écrit.

N. B. De grands dictionnaires comme celui de Littré et beaucoup de grammaires décrivent cette langue du XVII[e] au XIX[e] ou au XX[e] s. comme une sorte de bloc uniforme. Cela ne correspond pas à la réalité : comme nous venons de le voir, le vocabulaire a connu après le XVII[e] s. un véritable renouvellement ; les efforts des grammairiens ont réussi, plus ou moins, à faire triompher des exigences logiques ou à établir des règles qui n'avaient pas encore été acceptées au XVII[e] s. ; l'orthographe a fini par entériner au XVIII[e] et au XIX[e] s. des changements phonétiques bien antérieurs (cf. § 90, *d*), et, pour pouvoir citer côte à côte les classiques et les écrivains du XIX[e] et du XX[e] s., on est obligé de rendre les premiers semblables aux autres en modernisant l'orthographe de manière artificielle.

Pour toutes ces raisons, nous avons cru devoir, depuis la 12[e] édition du *Bon usage*, fonder notre description du **français contemporain** uniquement sur des écrits postérieurs à 1800. Cependant, l'importance de la langue classique et des écrivains de cette époque est telle que l'on ne peut passer sous silence leurs particularités ; elles seront mentionnées dans les *Historiques*.

III. DIFFUSION ET VARIÉTÉS DU FRANÇAIS

11 Lieu de naissance et diffusion.

a) Le français, langue commune, d'abord écrite, s'est superposé aux dialectes, langages parlés variant selon les régions, continuateurs directs du latin vulgaire.

Ces dialectes, qui ne sont pas des altérations du français (comme on le croit trop souvent) [cf. § 5, R6], sont, dans le Nord de la Gaule restée romane, le wallon [wal5] (surtout en Belgique), le lorrain, le champenois, le picard, le normand, le bourguignon, le franc-comtois, le bourbonnais, le berrichon, le tourangeau, l'angevin, le gallo (dans la Bretagne romane ou haute Bretagne), le poitevin et le saintongeais. Ils forment avec le français la **langue d'oïl** R1, qui s'oppose à la *langue d'oc*, parlée dans le Sud de la France, au groupe italien, au groupe espagnol, etc.

Le français a d'abord été une langue écrite, élaborée dès les *Serments de Strasbourg* (842) par des clercs sur le modèle du latin (cf. B. Cerquiglini, *Naissance du fr.*, Q. S. 1991). Au XIIe s., il sert de langue écrite dans toute la zone d'oïl, c'est-à-dire aussi au-delà des frontières actuelles de la France. R2

Pour répandre largement la doctrine et la morale chrétiennes, pour donner des conseils pratiques concernant la vie de tous les jours, pour régler des affaires mettant en cause les bourgeois d'une petite ville ou des particuliers, pour divertir les gens, il était nécessaire d'utiliser un langage que le public moyen comprenait plus aisément que le latin (qui continuait à servir dans les documents officiels et comme langue savante).

Mais cette langue écrite présentait souvent, selon les lieux, en proportion variable, des particularités dues notamment à l'influence des dialectes. En quelque sorte, le lecteur pouvait lire dans son dialecte ce qui était écrit en français ; il pouvait considérer que le français était la forme écrite de son dialecte.

b) Par la suite, le français n'a fait qu'accroître son rôle, servant depuis la période du moyen français à des œuvres plus nobles, s'épurant de ses traits régionaux, de plus en plus parlé et non seulement écrit.

Surtout depuis la Révolution française, et notamment à cause de la conscription et de l'enseignement obligatoire, il a évincé les dialectes, même dans l'usage parlé familial et quotidien : certains d'entre eux ont quasi disparu ; d'autres restent vivants, comme le wallon en Belgique francophone (avec une importante littérature). Mais partout en France (ainsi qu'en Belgique francophone) le français est la langue officielle et aussi la langue commune, nécessaire pour les échanges entre gens venant des différentes provinces ou régions.

c) Le français est aussi la langue officielle et la langue commune dans des régions, en France et en Suisse, dont les parlers naturels ne sont pas des dialectes d'oïl :

Parlers *occitans* ou provençaux (la *langue d'oc* a été une langue littéraire importante au Moyen Âge), dans le Sud de la France ; — parlers *franco-provençaux* dans l'Est (région de Grenoble et de Lyon, Suisse romande) ; — parlers *italiens* en Corse ; — parlers *catalans* dans le Roussillon.

De même dans des régions où le parler local n'est pas roman : parlers *allemands* en Alsace, *flamands* dans le Nord-Ouest de la France (région de Dunkerque) R3, *bretons* dans l'Ouest de la Bretagne (basse Bretagne), *basques* dans le Sud-Ouest de la France (Pyrénées-Atlantiques).

Dans l'ensemble de la France (sauf en Alsace), le français tend à devenir même la langue parlée usuelle.

R1 11 REMARQUE

Ce mot doit se prononcer : [ɔil]. *Oïl* est la forme de *oui* en anc. fr. ; on disait aussi *o je* (etc.) ou simplement o, qui correspond à *oc* du provençal (latin *hoc*) : cf. § 1106, H1. Certains linguistes parlent de la *langue d'oui* : cf. § 49, *b*, 2°.

R2 11 REMARQUE

Depuis le XIXe siècle, on considérait généralement que le français serait issu du *francien*, dialecte de l'Île-de-France, et qu'il se serait diffusé à mesure que le roi de France augmentait son pouvoir. Cette opinion est fortement contestée aujourd'hui, notamment pour deux raisons : 1° on n'a pas de preuve réelle de l'existence de ce francien ; 2° le français comme langue écrite est attesté d'abord en dehors de l'Île-de-France (où il n'apparaît qu'au milieu du XIIIe siècle), notamment dans des régions qui ne dépendaient pas du roi de France, mais de l'Empire germanique, en particulier la partie romane de la Belgique actuelle.

R3 11 REMARQUE

En Belgique, Bruxelles, officiellement bilingue, est devenu francophone à 85%.

d) En Europe, il faut mentionner encore le Val d'Aoste, qui dépend politiquement de l'Italie, mais qui fait partie linguistiquement de la zone franco-provençale, et les îles Anglo-Normandes (Jersey, etc.), qui sont rattachées à la Grande-Bretagne, mais dont le dialecte était normand. Dans ces deux régions, le français comme les parlers locaux reculent au profit de l'italien ou de l'anglais.

Le grand-duché de Luxembourg présente une situation particulière : le parler local est germanique, mais le français, qui est connu de presque tous les habitants, sert de langue officielle, notamment pour les indications routières et pour le droit.

e) La **colonisation** a exporté le français en dehors de l'Europe, dans les anciennes colonies françaises et belges.

Dans certaines, il est langue maternelle de la majorité. C'est le cas au Québec (bloc francophone le plus important après la France), auquel il faut joindre, dans le Canada, l'Acadie (Nouveau-Brunswick), la frange orientale de l'Ontario et des îlots moins importants. Dans d'autres régions (Louisiane, Haïti, Martinique, Maurice, Réunion...), le parler populaire est un **créole**, français que les anciens esclaves noirs ont fortement modifié dans sa phonétique et simplifié dans sa syntaxe.

Ailleurs, notamment en Afrique du Nord, en Afrique noire, à Madagascar, le français est pratiqué seulement par une minorité de la population, mais il sert dans l'administration, dans l'enseignement secondaire et supérieur, etc.

f) Le français joue en outre un **rôle international** important : en tant que langue officielle dans la plupart des organismes internationaux, en tant que langue reconnue dans la recherche scientifique, il est utilisé par les ressortissants d'autres pays que ceux qui ont été mentionnés ci-dessus. Mais l'anglais lui fait une forte concurrence.

R 12 REMARQUE

Elles sont parfois appelées *diatopiques*. — Certains linguistes, sous l'influence américaine, désignent par le même mot *dialecte* aussi bien les parlers populaires continuant directement le latin (comme le wallon, le picard, etc.) que les formes que prend le français dans les diverses régions (français régional). Cette confusion est regrettable, surtout là où les deux réalités coexistent. Le Wallon est conscient d'avoir deux langages, dont il ne mêle pas les morphologies : le dialecte et le français, qui pour lui n'est pas le français régional, mais le français tout court.

12 Variétés géographiques. R

Beaucoup de faits du français régional, surtout dans le domaine de la prononciation, trouvent leur origine dans les parlers locaux : dialectes dans le domaine d'oïl (§ 11, *b*), dialectes ou langues ailleurs (§ 11, *c-e*). Les innovations nées à Paris ne se répandent pas nécessairement dans toute la francophonie ; il y a donc dans les français régionaux de nombreux archaïsmes : *souper*, par ex., garde le sens de repas du soir dans bien des provinces françaises, en Suisse, en Belgique, au Québec, etc. D'autres particularités sont dues au fait que l'organisation administrative, politique et juridique est, ou a été, différente ; l'établissement d'enseignement secondaire qui s'appelle *lycée* en France est un *athénée* en Belgique, un *gymnase* en Suisse, un *collège* au Québec. Il y a aussi les influences exercées par des langues du voisinage : le néerlandais en Belgique ; l'allemand au Luxembourg, en Alsace, en Suisse ; l'italien au Val d'Aoste ; l'anglais au Canada, en Louisiane, à l'île Maurice.

Le français canadien présente des traits particulièrement accusés : la domination sociale de l'anglais y contribue notablement, et aussi le fait que le Canada a été coupé des évolutions qui se sont produites sur le vieux continent ; il faut tenir compte également de la provenance géographique et sociale des colons, venus d'abord surtout de l'Ouest de la France et appartenant surtout aux couches populaires. Sur le *joual*, voir § 36, R2.

13 Autres variations.

a) **Il y a l'opposition entre langue parlée et langue écrite, que nous avons déjà signalée ci-dessus (§ 3).**

Elle doit d'ailleurs être nuancée : un discours de réception à l'Académie a été soigneusement écrit avant d'être lu ; les pièces de théâtre et les dialogues des romans transcrivent en principe un langage parlé, certains auteurs cherchant à garder des traits propres à celui-ci, selon le statut social des personnages et la situation où ils se trouvent. R1

D'autre part, ni la langue parlée ni la langue écrite ne sont des monolithes. La langue parlée comprend divers registres qui seront décrits ci-dessous (*b*). Sous le concept *langue écrite*, on peut distinguer : la langue *écrite* courante, que l'on trouve dans les écrits scientifiques, dans les journaux R2 ; — la langue *littéraire*, dont l'expression est plus étudiée, qui cherche à être originale ; — la langue *poétique*.

La langue poétique se réalise surtout dans la poésie de tradition classique. La forme est particulière : c'est le vers mesuré et rimé ; on autorise des graphies spéciales dites *licences poétiques* (*je voi* ; *encor*) ; le poète tutoie Dieu et le roi, ce qui serait inconvenant en prose ; beaucoup de mots de la langue courante sont exclus. Les romantiques se libèreront de certaines de ces contraintes :

> *Plus de mot sénateur ! plus de mot roturier ! /* [...] */ Je nommai le* COCHON *par son nom ;* [...] / [...] *dans l'herbe, à l'ombre du hallier, / Je fis fraterniser la* VACHE *et la génisse /* [...] */ J'ai dit à la narine : Eh mais ! tu n'es qu'un* NEZ ! */ J'ai dit au long fruit d'or : Mais tu n'es qu'une* POIRE ! [etc.] (HUGO, *Contempl.*, I, 7).

b) **Il y a ce que l'on appelle les *registres* et les *niveaux*, mots parfois confondus, mais qu'il peut être utile de distinguer.**

Beaucoup de faits (notamment une grande partie de la morphologie) sont communs à l'ensemble des usagers et à l'ensemble des situations ; il serait assez vain de leur chercher une étiquette autre que « langue générale » ou « langue commune ».

1° Les **niveaux** de langue correspondent à la connaissance que les locuteurs ont du français commun, à leur instruction plus ou moins poussée.

On pourrait distinguer le niveau intellectuel, le niveau moyen et le niveau populaire.

Nous appliquons le terme *populaire* aux façons de parler propres aux gens qui ont fait des études peu poussées : °*Je m'ai blessé* ; °*colidor* pour *corridor* ; °*Vous disez* pour *vous dites* ; °*les chevals.* R3

La langue des petits enfants présente des analogies avec la langue populaire ; eux non plus n'ont pas assimilé le fait que l'on dit : *Je me suis blessé.*

2° Les **registres** sont en rapport avec les circonstances de la communication, un même individu pouvant utiliser les divers registres, selon la situation où il se trouve.

Le registre **familier** est celui de la vie courante. Il est surtout fréquent dans la langue parlée, dans la conversation même des gens les plus distingués. La correspondance familiale ou amicale appartient aussi au registre familier. R4

Il y a des faits propres à la langue parlée : l'omission de *ne* dans *Tu sais pas*, quoique courante dans le registre familier, est pour ainsi dire exclue dans l'écrit.

Le registre **très familier** suppose la communauté d'âge, de condition sociale, d'intérêt, réalisée particulièrement à l'école, à l'université, à la caserne.

Il inclut notamment un certain nombre de mots jugés **vulgaires** ou **triviaux** (ou *bas*), épithètes qui font intervenir la notion de grossièreté : ils sont

R1 13 REMARQUE

Dans la comédie classique (Molière, Marivaux), les paysans ont un langage spécial, surtout du point de vue phonétique et morphologique. Dans les romans champêtres de George Sand, c'est la syntaxe et surtout le vocabulaire qui se différencient de la langue commune.

R2 13 REMARQUE

Certains écrivains (notamment au Québec et en Acadie), certains journaux (surtout à Paris) recourent plus ou moins systématiquement aux procédés de l'oral.

R3 13 REMARQUE

Les dict. abusent du mot *populaire* à propos de faits lexicaux : ils taxent de cette façon des mots qu'on entend aussi dans la bouche de grands bourgeois ou d'aristocrates.

Les personnages mis en scène par M. DE SAINT PIERRE dans *Les aristocrates* disent : *en avoir* MARRE (VII) [« pop. », *Dict. contemp.*], *cette* FOUTUE *Jeep* (VIII) [« pop. », *Petit Robert* 1988], *bagnole* « automobile » (X) [« pop. », *Grand Lar. langue*]. Cf. aussi : *Il s'imaginait que j'étais tombé dans la* « DÈCHE » *(comme eût dit le duc de Guermantes)* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 826). [*Dèche* est encore « pop. » pour l'Ac. 2001.] — *C'est très sain et très suffisant pour ce qu'on appelle un vulgaire* PEDZOUILLE *comme moi, reprit le duc* [parlant des repas chez sa sœur] (*ib.*, p. 487) [Encore ignoré de l'Ac. 1935 ; « argot. », *Lar. XXe s.* ; « pop. », *Trésor.*] — Cf. aussi § 348, R5.

Cela ne date pas d'aujourd'hui ; Hugo rapporte ce dialogue : *Où en sommes-nous, Lamartine ? – Nous sommes f... !* [= FOUTUS] (*Choses vues*, 24 juin 1848.)

R4 13 REMARQUE

Le dict. de l'Acad. emploie *familier*, non seulement pour ce qui est usité comme nous venons de le dire, mais aussi pour des mots ou des emplois souvent critiqués et qu'elle se voit obligée d'admettre, tout en tâchant de limiter leur utilisation. Voir *se disputer* au § 781, c, 4°, *se rendre compte que* § 1123, c, 4°, etc.

souvent en relation avec les parties du corps que la décence ordonne de couvrir et avec leurs fonctions R5 ; ou bien ils rabaissent l'homme au rang des animaux (*crever* pour *mourir* ; *charogne*).

À l'opposé, on distingue un registre **soigné** ou **soutenu.** Il se réalise surtout dans la langue écrite, mais il convient aussi à un cours, à une homélie, à un discours.

Par ex., *courtisane* appartient à ce registre. Le *Dict. contemp.* le dit « littéraire », ce qui est conciliable avec l'étiquette « soutenu ».

Le registre **très soutenu** ou *recherché* implique un souci de se distinguer de l'usage ordinaire. Il concerne surtout la langue littéraire (voir *a* ci-dessus).

Affecté ou *précieux* indiquent un excès, soit que la recherche aille jusqu'au mot ou jusqu'à la construction rares, soit qu'elle intervienne dans des circonstances où elle n'est pas de mise, dans la conversation par exemple.

N. B. Les notions que nous venons de décrire ne se réalisent pas, concrètement, avec une parfaite netteté. Il faut tenir compte des sentiments individuels. Le mot *cul*, « populaire » (étiquette discutable, cf. R3) pour la plupart des dict. actuels, était « très bas » pour l'*Acad.* en 1932. *Je m'en fiche* est considéré par celle-ci comme « populaire », et, vers le même temps, comme « familier » par le *Lar. XX[e] s.* R6

c) On distingue aussi des variétés professionnelles.

Un médecin ne parle pas à un confrère comme à un patient. Cela concerne surtout le lexique. Mais une langue comme celle du droit, pour laquelle les documents du passé continuent à servir de référence, a des particularités de syntaxe et même de morphologie (*icelui* pour *celui*).

L'**argot** pourrait être mentionné ici. C'est le moyen linguistique par lequel un groupe social, les étudiants, les militaires, les hommes de certains métiers, etc., se différencie des autres usagers. R7 Quand on parle de l'argot, sans autre précision, il s'agit ordinairement de celui des malfaiteurs.

L'argot est avant tout un lexique (mots et expressions). Il emprunte sa syntaxe et sa morphologie à la langue commune, surtout populaire.

Il ne faut pas confondre l'argot avec la langue populaire, quoique celle-ci soit fortement influencée par celui-là.

L'argot peut être considéré comme régional, en ce sens que l'argot de France est peu utilisé en dehors de ce pays, sauf par quelques intellectuels : un ouvrier de Belgique ne parlera pas de son *falzar*, etc. Les élèves comme les étudiants ont un argot différent en Belgique et en France.

R5 13 REMARQUE

Ces réalités ont aussi des désignations non grossières : euphémiques ou scientifiques. — Les mots triviaux perdent parfois tout ou partie de leur caractère choquant lorsqu'ils sont employés au figuré : *cul* n'est pas trivial dans *cul de bouteille*, etc. Ils le perdent complètement dans les dérivés qui ne sont plus sentis comme tels : *culotte, reculer*, etc. — *Chiure*, qui ne se dit guère que des insectes, est beaucoup moins censuré que le verbe : *Les chromos aux cadres couverts de* CHIURES (MAURIAC, *Galigaï*, p. 18).

R6 13 REMARQUE

Il y a aussi des fluctuations selon les époques et selon les régions. *Cul* était seulement familier dans l'usage classique. — *Marier quelqu'un* pour *épouser* est « populaire » à Paris (Bauche, p. 204) ; en Belgique, il s'entend chez les bourgeois, et un romancier normand le met dans la bouche d'un marquis (LA VARENDE, cité au § 287, c, 2°). — Tel tour, disparu de la langue commune, est chez tel écrivain un archaïsme très littéraire, chez tel autre, un reflet de l'usage régional (par ex., *avant que de* : cf. § 1039, a, 2°).

R7 13 REMARQUE

Cette façon de voir n'est pas partagée par tout le monde : le *Dict. de l'argot* de J.-P. Colin et J.-P. Mevel fait place à des mots comme *pisser* ou *sexy* qui ne sont pas (ou, dans le cas du premier par ex., n'ont jamais été) propres à un groupe particulier.

14 La norme. R1

Les variations que nous venons de décrire posent le problème de la **norme : quel français faut-il enseigner ?**

Un ouvrage comme celui-ci, dans ses intentions normatives, n'a pas la prétention de régenter la langue de la conversation amicale ou de la lettre familière. Les jugements qu'il donne s'appliquent quand les circonstances demandent que l'on surveille son langage : ils sont donc portés surtout en fonction du registre soutenu. Ils concernent plus la langue écrite que la langue parlée, quoique nous nous soyons efforcés de faire à celle-ci la place qui lui revient.

Précisons encore qu'il s'agit du langage dans sa fonction principale, qui est de communiquer un message à autrui. Les recherches littéraires et surtout poétiques, où la forme importe éventuellement plus que le contenu, où il est légitime de chercher à être original (au lecteur d'apprécier la réussite !), ont d'autres sources d'inspiration que les grammaires...

Ces limites étant posées, quelles sont les qualités attendues d'une **bonne langue écrite ?**

R1 14 REMARQUE

Nous n'employons pas l'expression *français standard*. Telle qu'elle est définie par le *Dict. ling.*, cette forme de langue est « généralement normalisée et soumise à des institutions qui la régentent ». Le présent ouvrage montre que les décisions de ces *régents* contredisent non rarement l'usage réel, qui est l'objet de notre description.

a) La **clarté** nous paraît être la qualité principale, puisque c'est la condition même pour que le but de la communication soit atteint, pour que le message soit compris du destinataire.

On appelle souvent **jargon** un langage jugé incompréhensible : on parlera du jargon des philosophes, des théologiens. Il ne faut pas oublier les circonstances de la communication : il est normal qu'un théologien s'adressant à un autre théologien ait besoin de mots techniques inconnus des non-spécialistes ; ces mots sont moins justifiés dans une homélie adressée aux fidèles.

Un passage **amphibologique** est un passage qui peut être interprété de deux façons.

b) La **correction** est fondée sur des critères variables. R2

Les grammairiens du passé ont souvent décidé en fonction de la logique, ou d'après l'usage des écrivains classiques, ou *a priori*.

Est illogique l'emploi de la préposition *à* dans *De deux* À *trois personnes* parce que cette formulation suppose un nombre intermédiaire entre deux et trois. — *Malgré que* dans *Il est sorti* MALGRÉ QUE *la nuit fût tombée* n'est pas attesté chez les écrivains du XVIIe s. — Une décision *a priori* est celle qui exclut *deuxième* quand il y a seulement deux êtres ou objets, et *second* quand il y en a plus de deux. — Comme on le verra, le bon usage contemporain désavoue ces condamnations : cf. §§ 602, *b* ; 1148 ; 599, *b*, 2°.

On appelle **puristes** ceux qui défendent la pureté de la langue R3 avec une rigueur faisant fi de l'évolution.

Certains linguistes décident d'après leur propre sentiment de locuteurs natifs. Il leur arrive de déclarer ainsi *agrammaticaux* — c'est-à-dire d'une « inacceptabilité irréductible » (Wilmet, § 49), ou (plus diplomatiquement) contraires aux « règles de la grammaire que [chaque sujet parlant] a en commun avec *tous*[2] les autres sujets parlant cette langue » (*Dict. ling.*, s. v. *grammaticalité*) — des emplois dont on peut prouver, textes à l'appui, qu'ils existent bel et bien dans l'usage. Il leur arrive même parfois de déclarer agrammatical ce que les grammairiens puristes dont nous avons parlé condamnent abusivement.

Le présent livre a préféré partir de l'observation. R4

Telle construction, quoique blâmée par l'Académie ou par d'autres, se trouve *fréquemment* chez les écrivains les plus soigneux, et même chez les académiciens ; tel autre tour est rare dans la langue écrite et n'apparaît que dans les dialogues des romans ; tel autre est propre à des auteurs dont la langue est archaïsante ou fort recherchée ; tel autre est un fait régional ; etc.

Ces appréciations exigent que l'observateur tienne compte de l'origine des écrivains et de leurs intentions ; par ex. du badinage et de la plaisanterie ou encore des effets stylistiques obtenus par le mélange de tours appartenant à des registres différents.

Cherchant à décrire ainsi l'usage dans sa totalité (idéal vers lequel on tend, mais qu'on ne réalisera jamais), le grammairien peut ambitionner de distinguer dans cet usage ce qui est général et ce qui semble individuel (lapsus, marque d'ignorance, hardiesse) ou ce qui est rare ; ce qui est néologique, vieilli, archaïque R5 ; ce qui est régional ; ce qui appartient à la langue écrite ou, au contraire, à la langue parlée ; ce qui est littéraire, recherché ; ce qui est familier, très familier, vulgaire, populaire (dans le sens décrit au § 13, *b*, 1°). Il suffit sans doute de le signaler comme tel pour que le scripteur (plus rarement le locuteur) fasse ses choix en connaissance de cause. À bon entendeur salut !

Cependant, à l'intention du lecteur pressé (ou de celui qui croit que tout ce qui est enregistré dans une grammaire ou un dictionnaire est par

2. Nous avons mis *tous* en italique parce qu'il exprime une ambition utopique, et souvent contredite, par ex. dans les reproches que les linguistes s'adressent les uns aux autres.

R2 14 REMARQUE

On parle d'**hypercorrectisme** ou d'**hypercorrection** quand, dans le souci de remédier aux « fautes », des usagers considèrent comme incorrect un emploi qui, en fait, est irréprochable.
Par ex., au Québec, la crainte des anglicismes fait que l'on prend pour tels des tours qui ont sans doute leur équivalent en anglais, mais qui sont tout à fait normaux en français.

R3 14 REMARQUE

Parmi les organismes qui se sont donné pour tâche de promouvoir la langue française sans céder au purisme ni se limiter à la rhétorique, on doit citer le *Conseil international de la langue française*, créé en 1967 (siège : 11, rue de Navarin, 75009 Paris). Il comprend 75 membres titulaires (qui représentent la France, le Canada, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, Haïti, divers États africains, le Cambodge, le Laos, l'île Maurice, le Vietnam, c'est-à-dire toute la francophonie) — et 16 membres à vie (notamment les membres de la Commission du dictionnaire de l'Académie française). Sous les auspices du Conseil et sous la direction éclairée du professeur Charles Muller fonctionne un service de renseignements par internet, *Orthonet* : il se distingue par la rapidité, la clarté et la pertinence de ses réponses. Adresse : www.cilf.org.

R4 14 REMARQUE

Il ne néglige pas le témoignage des grammairiens et des lexicographes, surtout ceux qui privilégient l'observation. Parmi ces derniers, Littré (dict. publié en 1863-1872, avec un supplément en 1877, plus ouvert aux nouveautés) décrit un usage qui s'éloigne du nôtre, mais il reste une source irremplaçable pour l'histoire de la langue. Nous avons heureusement des répertoires plus récents et de grande qualité : le *Robert* (3e éd., 2001) et *le Trésor de la langue française* (1971-1994). Nous citons souvent le *Dictionnaire de l'Académie française*, surtout dans son édition en cours (dernier fascicule paru au moment où nous revoyons ces lignes : jusqu'au mot *périodiquement*, avril 2007 ; dernière édition complète en 1932-1935) ; il donne une certaine image de la langue soignée, et la caution de ce juge sévère suffit à rendre légitimes des tours que l'on avait critiqués. En revanche, ses mises en garde sont plus d'une fois discutables, parfois même oubliées par les académiciens, aussitôt quitté le quai de Conti.

R5 14 REMARQUE

Ce qui est vieilli, ou même archaïque, ne mérite pas, évidemment, d'être traité de fautif. Pourtant l'usager ordinaire, a fortiori l'étranger, ont avantage à ne pas user de telles façons d'écrire et surtout de parler. Il en va de même pour les constructions rares (dont certaines peuvent être d'ailleurs franchement incorrectes).

là légitimé, quelles que soient les circonstances), nous avons cru utile de signaler par un signe spécial (°) les mots ou les tours qui risqueraient de ne pas être compris par le destinataire de la communication ou d'être mal reçus par lui pour des raisons objectives. Il s'agit avant tout du type de communication tel qu'il a été précisé au début de ce § 14. Ce symbole n'est donc pas une marque d'infamie (comme disait Abel Hermant de la croix utilisée par Littré pour les mots absents du dict. de l'Acad.) ni même une sorte d'interdiction comme les panneaux routiers, mais une simple mise en garde, par ex. pour telle façon de parler, jugée tout à fait légitime par les Québécois, mais inconnue des autres francophones.

Il n'y a pas d'ailleurs un bon français dont les limites sont tracées au cordeau. Bien parler, c'est savoir s'adapter aux circonstances R6 : il y en a où le langage familier est le seul adéquat, et d'autres où il faut un style soutenu.

R6 14 REMARQUE

Pour prendre un cas extrême, qui n'appartient pas à la matière de ce livre, un collègue soucieux d'éviter les formules banales avait envoyé *un compliment de condoléance* à une personne en deuil. Le fait que c'était l'usage classique n'est pas une justification pertinente.

c) Des qualités supplémentaires, la *variété*, l'*harmonie* et la *concision*, concernent moins la langue et la grammaire que l'art d'écrire et le style. Elles font partie de l'élégance, idéal fort subjectif et fluctuant.

1° Préceptes en rapport avec la **variété** : ne pas construire sur un moule uniforme une suite de phrases ; ne pas répéter le même mot à un bref intervalle.

Les auteurs les plus rigoureux laissent échapper de ces répétitions : *Il écoutait parler* [...], *observait* MÊME *du* MÊME *coup d'œil les raisins noirs de sa capote et les baies des genévriers* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1).

Lorsqu'il s'agit d'un même mot dans un même sens, le remède est de recourir aux synonymes, à l'ellipse (§§ 217-218) et à la suppléance (§§ 220-221).

Faut-il ranger ici ou dans l'harmonie le désir d'éviter que dans une même phrase plusieurs mots se terminent par le même son (c'est la rime, qui, au contraire, est ou fut recherchée en poésie), — ou qu'il y ait une suite de *de* ou de *que* introduisant des éléments qui dépendent les uns des autres ?

2° L'**harmonie** concerne notamment le rythme et les sonorités.

— Le **rythme**, c'est l'équilibre des parties d'une phrase, tel qu'il se réalise notamment dans la *période* (§ 213, R).

Une des règles les plus générales est de ne pas terminer une phrase sur un membre beaucoup plus court que les précédents, sauf si le scripteur vise un effet particulier de mise en évidence.

On considère souvent comme un défaut que la prose ait le rythme des vers.

— Les **sonorités**, domaine particulièrement subjectif. R7

L'**hiatus**, ou rencontre de voyelles, était jadis pourchassé, surtout en poésie.

On trouve pourtant des hiatus dans certains mots réputés poétiques : *méandre, idéal, aérien, Héloïse, poésie...*

Pour éviter la succession de voyelles identiques, des auteurs choisissent, pour introduire l'infinitif, une préposition moins usitée : *Elle l'obligea* D'*admettre qu'elle l'avait compris* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XI). Cf. § 904.

La langue parlée se préoccupe assez peu de l'hiatus. Il est vrai que dans *Il va à Arras*, l'hiatus se résout, par haplologie (§ 19), en voyelle longue : [VA:RAS].

R7 14 REMARQUE

Claudel reprochait à Flaubert le début de *Salammbô* : « On ne me fera jamais admettre qu'il soit beau dans une phrase d'avoir trois homophonies aussi dures et aussi peu agréables que c'était *à Mégara, faubourg de Carthage... dans les jardins d'Hamilcar*. Les trois a sont exactement pareils, et ça produit une impression blessante, n'est-ce pas, contondante » (*Mémoires improvisés*, V). Or on ne peut nier que Flaubert n'ait été sensible et attentif à l'harmonie ; mais peut-être plus au rythme qu'aux sonorités.

3° La **concision**. Le défaut le plus généralement condamné de ce point de vue est le pléonasme : voir le § 15.

15 Le pléonasme.

Le pléonasme est le fait d'exprimer plusieurs fois, volontairement ou non, la même information dans la phrase. On dit aussi *tautologie* dans un sens voisin.

Les exemples donnés ci-dessous concernent le pléonasme *lexical* : la même idée est exprimée par des termes dont la fonction grammaticale est différente. Si les termes ont la même fonction (en dehors de la coordination, envisagée dans *e*), le pléonasme est *grammatical* ; nous en traitons plus loin (§§ 370-374) sous le nom de **redondance**.

a) Le pléonasme est tout à fait admissible quand il sert à donner à l'expression une force particulière.

Je l'ai vu de mes propres yeux. **H1** *Il* RÉPÈTE *dix fois la* MÊME *chose* (Ac. depuis 1694).

b) Le pléonasme critiquable est le pléonasme *vicieux*, qui n'ajoute rien à la force de l'expression. **H2**

°*Un petit nain.* °*Reculer en arrière.* °*Sortir dehors* (cf. § 1064, *b*). °*Une* ADJONCTION *d'eau* SUPPLÉMENTAIRE. °*J'ai mal à* MON *ventre.* — °*Né natif* (cf. H7) : *Je suis bretonne,* NÉE NATIVE *de Josselin, Morbihan* (P.-H. SIMON, *Elsinfor*, p. 236). [Parfois employé par plaisanterie.]

Des pléonasmes ont échappé à des auteurs de renom : *Je descendais dans la vallée, je m'élevais sur la montagne, appelant de toute la force de mes désirs l'idéal objet d'une flamme* [= amour] *future ; je l'embrassais dans les vents ; je croyais l'entendre dans les gémissements du fleuve : tout était ce* FANTÔME IMAGINAIRE (CHAT., *René*, Pl., p. 129). — *C'est ce que je demande, s'écria-t-elle, en* SE LEVANT DEBOUT (STENDHAL, *Rouge*, I, 19). — *L'une des* SOMMITÉS LES PLUS IMPORTANTES *du monde aristocratique* (BALZAC, *Goriot*, texte des premières éd., corrigé ensuite : cf. éd. A., p. 339). — *Ouverture du puits de l'*INFINI SANS BORNE (HUGO, *Lég.*, XXII, 1). — *Un* PETIT NAIN *difforme* (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 52). **H3** — *Tant de grains* PAR CHAQUE *plat* (ZOLA, *Dr Pascal*, X). — *Il* S'ASSEYAIT SUR SON SÉANT (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. II, p. 182). — *C'est pour nous la* POSSIBILITÉ *si désirée de* POUVOIR *mettre nos lecteurs au courant* (M. ROQUES, dans *Romania*, 1948-1949, p. 252).

Par imitation consciente de la langue populaire : *Ce serait tout à fait* PAREIL LA MÊME CHOSE (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 7 août 1948).

Marcher (ou *marche*) ***à pied*** a des répondants tellement célèbres qu'il est fort difficile de traiter sévèrement ce pléonasme (qui n'en est peut-être plus tout à fait un puisqu'on dit : *marcher sur les mains, sur les genoux*) : *Au milieu d'une horde de tout âge et de tout sexe,* MARCHAIENT À PIED *les gardes-du-corps* (CHAT., *Mém.*, I, V, 10). — *Il faisait volontiers de longues* MARCHES À PIED (HUGO, *Misér.*, I, I, 13). **A1**

De temps joint à un nom exprimant la durée (*heure, mois*, etc.) forme un « pléonasme du style familier, mais [...] fort usité » (Bescherelle, s. v. *heure*) : *Jamais je ne vous ai fait une infidélité, et cela en cinq* ANNÉES DE TEMPS [dit la duchesse] (STENDHAL, *Chartr.*, XVI). — *En une demi*-HEURE DE TEMPS, *à peine si le caporal et Fabrice avaient avancé de cinq cents pas* (*ib.*, IV). — *En deux* MOIS DE TEMPS *la duchesse ne lui répondit qu'une fois* (*ib.*, XXIII). — *En deux* HEURES DE TEMPS, *il dépensa trois ou quatre francs* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 605). — *Je suis d'avis, moi, qu'en quelques* MOIS DE TEMPS, *l'on pourra racheter les créances* (ID., *E. Grandet*, G.-F., p. 99). **H4** – Quoiqu'ils ne citent pas d'ex. du XXe s. (sauf un : voir ci-dessous), le *Trésor*, s. v. *temps*, et le *Rob.* 2001, s. v. *heure* (mais comme vieux s. v. *temps*) signalent le tour sans réserves. Selon Rézeau, pp. 963-964, il a pris un caractère régional et il est surtout en usage dans l'Ouest et dans la région lyonnaise (ainsi qu'en Wallonie et au Québec). Voir cependant Bauche, p. 150, ainsi que ces ex. : *V'là une demi*-HEURE DE TEMPS *que j'y ai fichu la barbaque* [= viande médiocre] (BARBUSSE, cit. *Trésor*). — *Elle avait réussi* [...] *à écrire sur le tard trois livres en trois* ANS DE TEMPS (Anne PONS, dans le *Point*, 21 juin 1982, p. 106). — *De temps* n'est pas toujours pléonastique : *En cette journée bien arrosée* [par la pluie], *il y avait eu* [dans une partie de tennis] *2 heures 29 minutes de jeu en 6* HEURES *16* DE TEMPS (dans la *Libre Belgique*, 1er juillet 2003, p. 14).

Pour *au jour d'aujourd'hui*, voir § 1005, *c*. — Pour *se suicider*, § 781, *b*, 2°.

c) Il n'y a pas un pléonasme véritable quand la valeur primitive d'un mot s'est tout à fait estompée.

Comparer pour l'étymologiste contient le latin *cum* « avec » ; *comparer avec* est pourtant admis par le meilleur usage (§ 288, *b*). De même *saupoudrer de sel*, quoique *sau-* représente *sel*. — Sur *prévenir d'avance*, etc., voir § 173, 7, *b*.

Des grammairiens ont prétendu que c'était une faute de mettre le verbe ***pouvoir*** avec ***peut-être***. Or le locuteur n'a plus conscience depuis longtemps que l'adverbe est formé d'un temps du verbe *pouvoir* (cf. § 1104, H4) ; l'un et l'autre ont des sens bien distincts (cf. lat. *posse* et *fortasse* ; allem. *können* et *vielleicht* ; etc.). L'usage admet en tout cas cette association : *Il* POURRAIT PEUT-ÊTRE *rentrer dans*

H1 15 HISTORIQUE

Cf. déjà, chez MOL. : *Je l'ay veu, dis-je, veu, de mes propres yeux veu, / Ce qu'on appelle veu* (*Tart.*, V, 3).

H2 15 HISTORIQUE

Le pléonasme était tout à fait courant dans la littérature médiévale, encore proche de la langue parlée, et même au XVIe s. : *Phelippes* [...] ISSI [= SORTIT] HORS *de son pavillon* (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 41). — *Aprochés pres* (J. MICHEL, *Passion*, 5214). — JOIGNONS *doncques ces fleurs de liz* ENSEMBLE (LEMAIRE DE BELGES, *Concorde des deux langages*, p. 45). — *Ilz* [= des présents] *ne feurent repceuz par* TROP *estre* EXCESSIFZ (RAB., *Garg.*, éd. princeps, XLVIII). — *Voulant* [...] ACCROISTRE *voz passetemps* DAVANTAIGE (ID., *Pant.*, Prol.).

H3 15 HISTORIQUE

Pour *petit nain*, voir déjà PERRAULT, Contes, Belle au bois dormant ; J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 141.

A1 15 AUTRES EXEMPLES

De *marcher à pied* : [BOSS., *Polit.*, X, II, 5 ; MOL., *D. Juan*, III, 4 ; LA BR., *Disc. sur Théophr.* ; VOLT., *Précis du siècle de Louis XV*, XXV ; J.-J. ROUSS., *Conf.*, VIII] ; STENDHAL, *Corresp.*, t. IV, p. 77 ; GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI ; PSICHARI, *Appel des armes*, II, 8 ; TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 824 ; DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 128 ; CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 214 ; CESBRON, *Une sentinelle attend l'aurore*, p. 100 ; BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 278 ; etc. — De *marche à pied* : DANIEL-ROPS, *Péguy*, p. 55 ; G. FRIEDMANN, dans le *Monde*, 9 mai 1973 ; GUILLOUX, *Batailles perdues*, p. 290 ; DUTOURD, *Horreurs de l'amour*, p. 235 ; *Grand Lar. enc.*, 2e suppl., s. v. *piétonnier*.

H4 15 HISTORIQUE

Ex. antérieurs : *Les chiens et les gens / Firent plus de dégât en une* HEURE DE TEMPS / *Que n'en auroient fait en cent ans / Tous les Lievres de la Province* (LA F., *F.*, IV, 4). — *Ceux qui* [...] *amusent une conversation pendant deux* HEURES DE TEMPS (MONTESQ., *L. pers.*, cit. *Rob.*, s. v. *amuser*). — *En une demie* HEURE DE TEMS *on lui prêta cinquante millions* (VOLT., *Lettres phil.*, X). — *L'Amour médecin est un impromptu fait pour le roi en cinq* JOURS DE TEMPS (ID., cit. Littré, s. v. *impromptu*).

l'usage (LITTRÉ, s. v. *adens*). — PEUT-ÊTRE *alors* POURRONS-*nous essayer* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 19). — PEUT-ÊTRE POURRIONS-*nous faire le tour du parc* (MAURIAC, *Asmodée*, V, 6). — *Vous* POURRIEZ PEUT-ÊTRE *aussi le convoquer lui-même* (DANIEL-ROPS, *Maladie des sentiments*, p. 51). — *On aurait* PU, PEUT-ÊTRE, *installer un prélart, pour se garantir de la chaleur* (AUDIBERTI, *Maître de Milan*, I). — Littré, s. v. *peut-être*, tout en parlant de « négligence de style », reconnaît qu'une telle condamnation n'est pas absolue ; il trouve des justifications à cette phrase de BOSSUET : +*Mais* PEUT-ÊTRE [...] *les vastes pensées* POURRONT *nous distinguer du reste des hommes*, ajoutant : « Des cas de ce genre abondent dans les auteurs. »

Sans doute certains répugnent-ils à écrire : *Je* (ou *tu*) *peux peut-être*, *il* (ou *on*) *peut peut-être*, à cause de la rencontre des syllabes identiques (cf. § 14, *c*, 2°), mais tout le monde n'a pas une oreille aussi délicate : *Une femme* PEUT PEUT-ÊTRE *être surveillée ainsi par une autre femme, jamais par un homme* [dit un personnage] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 706) [il y a en plus la succession des deux *être*]. A2

A2 15 AUTRES EXEMPLES
DRUON, *Grandes familles*, III, 4 ; MALLET-JORIS, *Mensonges*, p. 344 ; R. KANTERS, dans le *Figaro litt.*, 18 sept. 1967, p. 20.

Recru de fatigue ne doit pas, dans l'usage littéraire du XXe siècle, être rangé parmi les pléonasmes, puisque *recru* signifie « excédé », comme le note justement l'*Ac.* 1935, et qu'il accepte d'autres noms compléments que *fatigue*.

De souffrance : ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 469 ; DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 76. — *De souffrance et de tyrannie* : DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 73. — *De cauchemars* : DUHAMEL, *Lieu d'asile*, XVIII. — *De bruit* : ID., *Souv. de la vie du paradis*, p. 117. — *De tristesse* : MAURIAC, *Anges noirs*, p. 74. — *De honte* : ID., dans le *Figaro litt.*, 10 mars 1962. — *De dégoût* : M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 90. — *De dégoût et de désespoir* : GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 27 déc. 1952. — *De sommeil* : BERNANOS, *Imposture*, p. 212.

En tout cas, *recru de fatigue* a été accueilli par l'*Ac.* en 1935 – à juste titre, puisque la formule se trouve chez les meilleurs écrivains H5 :

H5 15 HISTORIQUE
Recru de fatigue est déjà chez LA BR. (XI, 35). On aurait pu alors parler de pléonasme, puisque *recru* n'avait plus gardé que le sens « épuisé de fatigue ». Ce sens date du XIIIe siècle, époque où le verbe *recroire* était dans toute sa vigueur et ne concernait pas seulement la lassitude ; il signifiait « s'avouer vaincu ».

FLAUB., *Tr. contes*, Julien l'Hosp., II ; BARRÈS, *Colline insp.*, VII ; COLETTE, *Blé en herbe*, V ; GIDE, *Caves du Vat.*, IV, 2 ; MAURIAC, *Vie de Jésus*, XXIII ; MONTHERL., *Démon du bien*, p. 231 ; BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 165 ; CAMUS, *Théâtre, récits, nouvelles*, Pl., p. 2069 ; etc.

Recru « épuisé, las de corps », se trouve aussi, mais peu souvent : *Simon rentra chez lui* RECRU *comme par un long voyage* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 73).

Les usagers ont oublié que dans ***satisfait*** et ***satisfaisant***, il y avait le latin *satis*, c'est-à-dire « assez », et ils n'ont aucun scrupule à y joindre ***assez*** : voir *Trésor*, s. v. *satisfaisant*.

Ces deux adjectifs acceptent d'ailleurs d'autres adverbes de degré que refuse *assez* : *Il est* FORT SATISFAIT *de sa personne* (*Ac.* 1935). — *Ce discours n'est* GUÈRE SATISFAISANT (*ib.*). — *L'être* LE PLUS SATISFAISANT *que j'aie rencontré* (VALÉRY, *M. Teste*, Pl., p. 59). — *Mme Verdurin* [...] *fut* SI SATISFAITE *de lui, qu'elle me le recommanda chaleureusement* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1031). — Comp., pour le verbe : *Ce que lui avait dit M. de Norpois ne l'ayant pas* COMPLÈTEMENT *satisfait* (*ib.*, p. 248). H6

H6 15 HISTORIQUE
Avec *mieux* : CORN., dans Littré.

d) Certaines associations de mots peuvent être senties comme pléonastiques, alors que cela n'est pas justifié du point de vue historique.

Canoniser saint (employé par HUGO, *N.-D. de Paris*, VI, 2, et par GUITTON, *Journal de ma vie*, 28 mars 1951) nous paraît aujourd'hui pléonastique parce que *canoniser* a pris le sens de « mettre au nombre des saints » alors qu'il signifiait « inscrire dans le canon (= liste) », et il y avait plusieurs sortes de canons.

Applaudir des deux mains (enregistré dans *Ac.* 2001) correspond au latin *applaudere manibus*, où *applaudere* signifiait simplement « battre ».

Recru de fatigue (cf. *c*) aurait pu être traité ici.

e) La coordination de synonymes. H7

H7 15 HISTORIQUE
Le procédé était très courant dans l'ancienne langue, notamment dans les documents juridiques. Nous avons conservé des locutions dont les mots ou la construction montrent bien l'ancienneté : *au fur et à mesure, au lieu et place* (cf. § 577, *b*), *tant et si bien, certificat de bonne vie et mœurs* (cf. § 447, *b*), *sain et sauf, les us et coutumes*, etc. — *Né natif* (cf. *b*), qui est déjà chez SCARRON en 1647 (*Poés. div.*, t. I, p. 280), est une altération de *né et natif*.

Ce procédé, courant dans l'usage familier, est rangé avec indulgence parmi les pléonasmes expressifs (comp. *a*) : ***sûr et certain***, ***être tout feu tout flamme***, ***à tous et à chacun***, etc.

N. B. Du pléonasme il faut distinguer le phénomène apparemment récent qui consiste à joindre à un mot des éléments complémentaires qui n'apportent, eux non plus, aucune information, mais qui, en soi, contredisent les situations dans lesquelles ils sont employés. *La maison Robert* [interrogée par écrit] *est demeurée muette* [...]. *Là aussi*, SILENCE RADIO (CLÉANTE, dans *Francophonie vivante*, janv. 1996, pp. 78-79). Au sens propre, dans la langue militaire : « Interrompez les émissions par radio (pour éviter d'être repérés). » — *Les partenaires féminines* [dans le coma] *sont* AUX ABONNÉS ABSENTS (J. LEIRENS, dans la *Revue*

générale, juillet-août 2002, p. 109 [résumé d'un film]). Au sens propre : « service téléphonique aujourd'hui disparu ». — *Résultat des courses* pour *Résultat*, voir § 958, *b*. — Ces clichés se démoderont sans doute.

La valeur expressive est différente dans une expression familière comme *Ne t'occupe pas du chapeau de la gamine* : on substitue à *de cela* une application plaisante rendant dérisoire ce qu'a dit ou fait l'interlocuteur ; beaucoup de proverbes ou de locutions proverbiales ont une justification analogue.

Dans un autre registre, *cas de figure*, d'abord « situation envisagée à titre d'hypothèse » (*Rob.* 2001, s. v. *cas*, II, 4), tend à s'appliquer aussi à une situation constatée et donc à équivaloir à *cas* tout court : C' [= le constat que l'Irak a violé ses engagements] *est précisément le* CAS DE FIGURE *aujourd'hui* (dans le *Monde*, 13 nov. 1998, p. 2).

PREMIÈRE PARTIE

LES SONS, LES SIGNES GRAPHIQUES, LES MOTS

CHAPITRE I

LES SONS

Section I

Généralités

16 **Production et catégories des sons.**

Les sons du langage sont produits par l'expiration de l'air venant des poumons. **R** L'ensemble des mouvements qui règlent la disposition des organes pour la production de chaque son est l'**articulation**.

Le souffle ou courant d'air expiratoire est chassé des *poumons*, traverse la *trachée-artère* et arrive dans le *larynx*, où se trouvent les *cordes vocales*, qui sont deux paires de replis membraneux bordant une fente appelée *glotte*. Si la glotte est fermée, le souffle force le passage et fait vibrer les cordes vocales : il produit alors un son *sonore* (*b, d, g*, etc.) ; si la glotte est ouverte, il passe librement, sans faire vibrer les cordes vocales : dans ce cas, il produit un son *sourd* (*p, t, k*, etc.). La glotte franchie, le souffle débouche dans le *pharynx*, d'où il s'échappe, soit par la *bouche*, soit par le *nez*, soit par la bouche et par le nez à la fois, suivant que le *voile du palais* est relevé, abaissé ou maintenu dans une position intermédiaire. La *langue*, les *dents*, les *lèvres* et le *palais* jouent aussi leur rôle dans la formation des sons.

Les sons se divisent en deux catégories : les **voyelles** (§ 22) et les **consonnes** (§ 30), auxquelles se rattachent les *semi-voyelles* (§ 35).

On appelle **amuïssement** d'un son le fait qu'il n'est plus prononcé, qu'il devient *muet* : le [f] de *bœuf* **s'amuït** au pluriel.

R 16 REMARQUE

Il existe aussi des sons *inspirés* (ou *clics*) : ils correspondent à un mouvement de succion. « Le français a un *t* inspiré pour exprimer le doute ou attirer l'attention ; en inspirant un *t* alvéolaire on marque l'admiration, la surprise ; l'inspiration de *f* exprime tantôt la satisfaction du gourmet, tantôt la sensation d'un effort ou d'une douleur vive et légère ; le mot *oui*, quand il s'agit d'un « oui » douteux ou complaisant, est souvent prononcé par inspiration, et de même le mot *non*, quand il est dit à voix basse et négligemment. » (Vendryes, *Langage*, p. 39.) — Voir aussi § 31, à propos de *h*.

17 **Phonétique et phonologie.**

a) La **phonétique** étudie les sons du langage tels qu'ils sont produits.

On distingue notamment la phonétique **articulatoire** ou physiologique, qui considère la production des sons par les organes, — et la phonétique **acoustique** ou physique, qui étudie la transmission et la réception des sons. — La phonétique **expérimentale** utilise des appareils, ce qui permet d'analyser les phénomènes avec plus de précision que si l'on se fonde sur le témoignage de l'oreille.

Sur la phonétique syntactique, voir § 37. — Sur la phonétique historique, § 51.

b) La **phonologie** étudie les sons du point de vue de leur fonction dans une langue : les sons minimaux qui permettent de distinguer les mots les uns des autres s'appellent **phonèmes.** R1 On considère généralement qu'il y a en français 34 phonèmes : 16 voyelles et 18 consonnes, sans compter [ŋ], qui se trouve surtout dans des mots étrangers comme *parking* (cf. § 32, *b*), ni les semi-voyelles [ɥ] et [w], qu'on ne considère pas, ordinairement, comme des *phonèmes* distincts des voyelles correspondantes (§ 35). R2

Pour comprendre la différence entre le son et le phonème, prenons comme exemple la lettre *r*. Celle-ci se prononce de plusieurs façons, selon les régions : on distingue notamment l'*r* parisien et l'*r* roulé (§ 33, *b*) ; mais ces variations ne jouent aucun rôle distinctif : il n'y a pas un mot *rien* prononcé avec *r* roulé et un autre prononcé avec *r* parisien. Ces deux sons correspondent à un seul phonème. Au contraire, *rien* s'oppose à *bien, lien, chien, tien, sien, mien, viens*, lesquels s'opposent aussi entre eux ; chacune des consonnes initiales de ces huit mots est donc un phonème.

De même, il y a un seul phonème à l'initiale de *car, corps, qui*, bien que l'influence des voyelles qui suivent modifie la réalisation du [k].

Qu'un locuteur prononce l'initiale de *sien* en appuyant la langue contre les dents, comme pour le *th* anglais, ne facilite peut-être pas la réception du message, mais ne donne pas naissance à un mot nouveau distinct de *sien*. Ce son n'est pas un phonème en français, alors qu'il fait partie de la phonologie de l'anglais.

Dans certaines de leurs réalisations certains phonèmes peuvent se substituer l'un à l'autre sans modifier le message : par ex. [e] et [ɛ] dans l'article pluriel (LES *femmes*). Il y a dans ce cas un **archiphonème** [ᴇ], qui représente les traits communs à [e] et à [ɛ].

Comme l'opposition [ɑ]/[a] n'est pertinente que dans une partie du domaine français (§ 24), nous avons, dans nos représentations phonétiques (sauf raison particulière), utilisé [ᴀ] à la fois pour [ɑ] et [a].

R1 17 REMARQUE

Phonème s'est employé avec le sens général de « son du langage ». De même, *phonologie* a été synonyme de *phonétique*.

R2 17 REMARQUE

Si le français possède une orthographe en principe identique pour tous, il n'en va pas ainsi pour la phonétique, ni même pour la phonologie : voir, par ex., ce qui est dit plus loin de [ɑ] et de [a] (§ 24), de [œ̃] et de [ɛ̃] (§ 25, *a*). Le nombre des phonèmes n'est donc pas le même pour tous les locuteurs.

Par conséquent, la prononciation que donnent les dictionnaires et les ouvrages d'orthoépie (ainsi que celle que nous donnons dans ce livre) est, dans certains cas, pratiquée seulement par une partie des locuteurs. Elle se présente généralement comme fondée sur l'observation de la bourgeoisie cultivée de la région parisienne.

Il serait naïf de croire qu'il est possible, ou utile, d'imposer la phonologie parisienne à tous les francophones. Tout au plus peut-on souhaiter que les particularités locales soient atténuées pour que la communication se fasse aisément entre gens de régions différentes.

18 Alphabet phonétique.

L'écriture du français, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, est souvent ambiguë : soit qu'elle représente un phonème par une combinaison de lettres (*ch* = [ʃ] dans *char*), soit qu'elle utilise une seule notation pour des phonèmes distincts (*g* dans *gare, givre* ; *ch* dans *char, chronique* ; etc.), soit qu'elle représente un même phonème par des notations différentes ([ɛ] dans *peine, tête, fait*).

Aussi est-il nécessaire, pour décrire la langue d'une façon scientifique et même pour indiquer clairement la prononciation, de recourir à une écriture phonétique, dans laquelle chaque signe correspond à un seul phonème et chaque phonème à un seul signe. R

Nous avons adopté dans ce livre l'alphabet phonétique le plus répandu aujourd'hui, celui de l'**Association phonétique internationale**, où les sons du français sont notés comme suit.

R 18 REMARQUE

Dans l'écriture phonétique, on encadre les sons de crochets. Dans l'écriture phonologique, on encadre les phonèmes de barres obliques (voir un ex. § 25, B) ; il ne nous a pas paru nécessaire de recourir à ce procédé dans le présent ouvrage.

1° Consonnes					
[p]	*père*	[f]	*feu*	[l]	*lame*
[t]	*table*	[v]	*vite*	[ʀ]	*règle*
[k]	*canard*	[s]	*sol*	[m]	*mère*
[b]	*bal*	[z]	*zèbre*	[n]	*nid*
[d]	*dormir*	[ʃ]	*chèvre*	[ɲ]	*agneau*
[g]	*gomme*	[ʒ]	*jour*	[ŋ]	*smoking*
2° Semi-voyelles					
[j]	*lieu*	[ɥ]	*huile*	[w]	*ouate*
3° Voyelles					
[i]	i *image*		[y]	u	*mur*
[e]	é fermé *église*		[ø]	eu fermé	*peu*
[ɛ]	è ouvert *père*		[œ]	eu ouvert	*peur*
[a]	a antérieur *bac*		[ə]	e « muet »	*fermeté*
[ɑ]	a postérieur *base*		[ɛ̃]	in	*fin*
[ɔ]	o ouvert *col*		[ɑ̃]	an	*élan*
[o]	o fermé *repos*		[ɔ̃]	on	*monde*
[u]	ou *cou*		[œ̃]	un	*brun*

Les deux points après une voyelle signifient que cette voyelle est longue : *gémir* [ʒemiːʀ], *alors* [alɔːʀ], *monseigneur* [mɔ̃sɛɲœːʀ].

Un autre système assez répandu, notamment dans les travaux de dialectologie, est l'alphabet Rousselot-Gilliéron. Il est plus proche de l'orthographe ordinaire du français et des signes figurant sur le clavier d'un ordinateur ; il marque mieux la parenté des voyelles ne différant que par l'aperture (cf. § 26) : comparez [é] - [è] à [e] - [ɛ], [ó] - [ò] à [o] - [ɔ].

19 La syllabe.

La **syllabe** est un groupe de sons que l'on prononce par une seule émission de souffle. R1

Elle peut être formée, soit d'un seul son, qui est alors nécessairement une voyelle : A-*mi*, É-*tang*, OU-*bli*, EN-*fant* ; — soit de la combinaison d'une voyelle avec une ou plusieurs consonnes, avec une ou plusieurs semi-voyelles : *traduire* [tʀA-dɥiʀ], *hiatus* [jA-tys], *strict* [stʀikt].

Une syllabe est **ouverte** quand elle se termine par une voyelle : BA-*nal*, SEN-*tir* [sɑ̃-tiʀ]. — Elle est **fermée** quand elle se termine par une consonne : FER-*mer*, PIS-*ton*.

Une syllabe est *brève* ou *longue* selon que la voyelle qu'elle contient est brève ou longue (§ 27).

Un mot a autant de syllabes que de voyelles prononcées : il peut être constitué d'une seule syllabe ; c'est un **monosyllabe** : *feu, mer*. — Sinon, c'est un **polysyllabe** : *dissyllabe* (deux syllabes), *trisyllabe* (trois), etc. R2

Dans la phrase, la limite de la syllabe ne coïncide pas nécessairement avec celle du mot tel qu'il est écrit. En effet, une consonne finale prononcée forme syllabe avec le mot suivant quand celui-ci commence par une voyelle (sauf s'il y a une pause) : *Il aime* [i-lɛm] ; c'est le phénomène de l'*enchaînement*. — Il en est de même pour la consonne finale qui n'apparaît que devant voyelle : *Deux hommes* [dø-zɔm] ; c'est le phénomène de la *liaison*. — Il en est de même encore pour la consonne devenue finale à cause de l'amuïssement de l'*e* « muet » : *Quatre hommes* [kA-tʀɔm] ; c'est le phénomène de l'*élision*.

R1 19 REMARQUE

La mesure des vers réguliers est fondée sur le nombre de syllabes ou **pieds**. Les types les plus courants sont l'*octosyllabe* (vers de huit pieds), le *décasyllabe* (de dix) et l'*alexandrin* (de douze).

Cet emploi de *pied* est présenté comme « abusif » par les théoriciens et même par le *Trésor*. Faut-il comprendre « fautif » ? Sans doute le latin *pes* désignait-il, en métrique, une unité rythmique formée de plusieurs syllabes, mais le latin est le latin et le français est le français. Un usage installé depuis six siècles en français est-il encore un abus et, à plus forte raison, une faute ?

R2 19 REMARQUE

Le nombre de syllabes d'un mot n'est pas nécessairement constant, soit selon les règles de la phonétique, soit à cause de variations régionales, soit à cause des différences de registre. Voir §§ 29, *b* (e muet) et 35, *b* et R2, R3 (semi-voyelles).

On appelle **hiatus** la succession de deux syllabes dont la première se termine par une voyelle et la seconde commence par une voyelle : *po-ète, ma-ïs.* — Sur les jugements portés sur les hiatus, voir § 14, *c*, 2°.

L'**haplologie** est le fait que deux syllabes identiques ou ressemblantes se réduisent à une seule. Elle se réalise fréquemment dans le discours oral, surtout familier : [pA] pour *papa* ; autre ex. au § 14, *c*, 2°. Mais elle est parfois enregistrée dans le lexique (§ 167, *b*, 3°) et la syntaxe (§ 219). R3

R3 19 **REMARQUE**

Par un mouvement contraire, peu explicable, *féerie* et *féerique* sont souvent prononcés [fee-] au lieu de [fe-] : cf. § 168, 34.

20 Syllabation graphique.

a) On doit parfois couper un mot dans l'écriture, notamment quand il n'y a pas assez de place au bout d'une ligne pour écrire le mot entier.

Cette division se fait en tenant compte des syllabes. Mais tantôt cela est conforme à la syllabation phonétique, et tantôt non, notamment à cause de l'e muet, qui disparaît souvent dans l'oral, alors qu'il constitue une syllabe dans l'écrit : *dé-te-nir* [det-niR] ; — à cause de certaines lettres redoublées, qui ne font qu'un son unique et qui sont pourtant réparties en deux syllabes dans l'écrit : *ap-pel* [A-pɛl] ; — et aussi parce que la syllabe phonétique peut chevaucher sur deux mots graphiques (§ 19).

b) **Règles principales de la syllabation graphique.** R

1° On ne sépare pas deux voyelles : *oa-sis*, et non °*o-asis* ; *théâ-tre* et non °*thé-âtre.*

Ceci s'impose particulièrement quand une des voyelles représente une semi-voyelle : *es-pion* [ɛs-pjɔ̃] et non °*espi-on* ; — quand une des voyelles est un *e* purement graphique : °*asse-oir*, °*fé-erie* ; — et plus encore quand la voyelle fait partie d'un groupe représentant un son unique : il serait absurde de scinder *ou* dans *bout*, *eu* dans *neuf*, *eau* dans *beauté*. De même, aucune coupure n'est possible dans *Caen*, *paon*, etc.

2° Quand il y a une seule consonne entre deux voyelles, la coupure se place avant la consonne : *cha-peau*, *cou-teau*, *cha-ri-té.*

S'il faut aller à la ligne à l'intérieur de *aime-t-il*, *aime-t-on*, etc., le *t*, faisant syllabe avec *il* ou *on*, est rattaché à la deuxième ligne : *aime-/t-on.*

Quand *x* et *y* représentent dans cette position une suite de deux sons au milieu desquels passe la limite des syllabes phonétiques, on ne peut couper un mot dans l'écriture ni avant ni après ces lettres.

Aucune coupure n'est donc possible dans des mots comme *taxer* [tAk-se] ou *tuyau* [tɥi-jo], ni non plus dans *payer* [pɛ-je] (§ 96).

On peut couper un mot avant *x* ou *y* quand ces lettres représentent un seul son : *deu-xième* [dø-zjɛm], *ba-yer* [bA-je]. — On peut couper un mot après *x* ou *y* quand ces lettres précèdent une consonne : *tex-tuel*, *pay-san.*

3° Quand il y a deux consonnes entre les voyelles, la coupure se fait entre les deux consonnes, même si elles sont semblables : *fer-mer*, *es-poir*, *tes-son*, *al-ler*, *er-rer* et même dans *tail-leur* [tA-jœR].

Cependant, la coupure se place devant les deux consonnes :

1) Si elles représentent un seul son (*digrammes* : § 91, *b*, 3°) : *ra-chat*, *pa-thos*, *gra-phie*, *mi-gnon* (mais *stag-nant* [stAg-nɑ̃]). [Voir cependant *tailleur* ci-dessus.]
2) Si la deuxième consonne est *r* ou *l* et la première autre que *r* ou *l* : *sa-ble*, *pro-pre*, sauf pour la suite *tl* : *at-las.*

4° Quand il y a trois consonnes, on coupe après la deuxième consonne : *obs-tiné*, *comp-ter.*

Cependant, on coupe après la première consonne :

1) Pour ne pas séparer un digramme : *mar-cher*, *mor-phine* ;
2) Quand la dernière consonne est *r* ou *l* : *ar-bre*, *ap-plaudir* (mais *ath-lète*).

R 20 **REMARQUES**

1. On ne va pas à la ligne après une apostrophe : *de / l'avertir*, mais non °*de l'/avertir* ; — *aujour-/d'hui*, mais non °*aujourd'/hui.*
2. La typographie soignée évite de rejeter au début d'une ligne une syllabe formée par une consonne + e muet ou d'isoler à la fin d'une ligne une syllabe constituée par une seule voyelle : °*rapi-/de* ; °*a-/ménité.* Mais il n'est pas toujours possible de respecter cet usage, surtout dans les journaux.
3. Quand on coupe un mot à la fin d'une ligne, la séparation se marque par un trait d'union à cet endroit (cf. § 108, a). On ne met pas de trait d'union au début de la ligne suivante.
4. Certains blâment le fait de couper un mot là où il y a un trait d'union. Cela est difficile à éviter, et moins gênant que d'avoir à la suite deux traits d'union de fonction différente : °*porte-pa-/role*, par ex.
Quand les deux fonctions se superposent, le *Trésor* met un second trait d'union au début de la ligne suivante : *porte-/-glaives* (t. 13, p. 814), etc. Mais cet usage n'est pas généralisé, même dans le *Trésor* : *au-/dessus* (*ib.*), *porte-/parole* (p. 816), etc. Il serait pourtant commode dans les descriptions linguistiques.

5° Quand il y a quatre consonnes, on coupe après la deuxième, à condition de ne pas séparer les digrammes : *ins-truit.* (Mais : *cam-phré.*)

6° On admet aussi les coupures qui sont fondées sur l'origine du mot, même quand elles contredisent les règles qui viennent d'être exposées :

Ré-adapter, in-stable, re-structurer, atmo-sphère. — La coupure se place toujours après les préfixes *dé-, dés-* et *pré-* : *dé-stabiliser, dés-agréger, pré-scolaire.*

21 Phénomènes divers.

L'**assimilation** est le phénomène par lequel un son communique une ou plusieurs de ses caractéristiques à un son du voisinage : *cheval* prononcé °[ʒvᴀl] ; cf. § 36, *b*.

La **dissimilation** est la différenciation de deux sons qui voisinent : le premier [ʀ] de *corridor* changé en [l] dans °*colidor*.

La **métathèse** est une permutation de sons : °*infractus* au lieu d'*infarctus*.

Une terminologie plus rigoureuse utilise des termes différents, selon que les phénomènes signalés ci-dessus se produisent entre des sons contigus ou non contigus : *dilation*, assimilation à distance : *différenciation*, dissimilation de sons contigus : *interversion*, permutation de sons contigus.

Section 2

Les sons du français

I. LES VOYELLES

22 Définition.

On appelle **voyelles** des sons produits par les vibrations des cordes vocales, l'air s'échappant sans avoir été arrêté ou freiné nulle part. R

Cette définition ne distingue pas absolument les voyelles de certaines consonnes que l'on prononce avec vibration des cordes vocales et sans arrêt de l'air expiré (par ex., [l]). Certains linguistes préfèrent définir la voyelle en disant qu'elle peut à elle seule constituer une syllabe : *oser* [o-ze]. Cf. § 30.

Les voyelles peuvent aussi constituer à elles seules un mot : *a, à, hait, es, y, ou, œufs* [ø], *on, an, hein*, etc. — Ceci explique pourquoi on désigne les voyelles par un nom qui reproduit leur prononciation : *Un* a *mal écrit*, tandis que l'on désigne les consonnes par un nom contenant la consonne et une voyelle : *b* [be], *f* [ɛf]. Cf. § 86.

Le fait que la limite entre voyelles et consonnes ne soit pas absolument nette a pour conséquence qu'une voyelle a pu se transformer en consonne, et inversement, dans le développement phonétique du français. Cela explique aussi les alternances [i]-[j], [y]-[ɥ], [u]-[w] ; cf. § 35.

Le **timbre** d'une voyelle est sa qualité spécifique, déterminée surtout par le point d'articulation (§ 24) et le degré d'ouverture de la bouche (§ 26).

R 22 REMARQUE

Le *vocalisme* du français est le système formé par ses voyelles. – *Vocalique* signifie « qui concerne les voyelles ».

23 Tableau des voyelles françaises.

	ANTÉRIEURES			POSTÉRIEURES		
	Fermées	Ouvertes		Fermées	Ouvertes	
		Orales	Nasales		Orales	Nasales
Non labiales	[i] *si* [e] *dé*	[ɛ] *mer* [a] *date*	[ɛ̃] *pin*			
Labiales	[y] *vu* [ø] *feu* [ə] *gredin*	[œ] *leur*	[œ̃] *un*	[u] *ou* [o] *ose*	[ɔ] *note* [ɑ] *bas*	[ɔ̃] *on* [ɑ̃] *an*

24 Voyelles antérieures ou postérieures.

Les voyelles sont **antérieures** ou **postérieures** selon leur point d'articulation, c'est-à-dire la région du palais vers laquelle la langue se soulève.

Les voyelles antérieures sont appelées aussi *palatales* parce que la langue se soulève vers la partie dure du palais (ou *palais* proprement dit, lat. *palatum*), et les postérieures sont appelées *vélaires* parce que la langue se soulève vers la partie molle du palais (ou *voile*, lat. *velum*).

L'opposition entre [a] antérieur (*là*) et [ɑ] postérieur (*las*), qu'on appelle parfois abusivement *a* ouvert et *a* fermé **R**, est relativement récente. **H** Elle est généralement ignorée dans le Sud, le Nord et l'Est de la France, ainsi qu'en Belgique ; on n'y utilise qu'une variété de *a*, soit [a], soit [ɑ], soit un son intermédiaire entre [a] et [ɛ], selon les régions. À Paris même, l'opposition est en recul au profit de *a* antérieur ou d'un *a* moyen. Il y a en outre des différences selon les classes sociales. Les mots avec *a* postérieur ne sont pas les mêmes pour tous les sujets qui connaissent les deux variétés. On peut donc estimer qu'il n'est pas indispensable d'enseigner cette distinction à ceux qui ne la pratiquent pas naturellement. C'est pourquoi nous n'en avons pas tenu compte dans ce livre et nous avons représenté [a] et [ɑ] par un signe unique, [ᴀ] : cf. § 17, *b*.

R 24 REMARQUE

Ou inversement : cf. Martinet, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 71, note.

H 24 HISTORIQUE

L'opposition entre [a] et [ɑ] a été notée par les grammairiens au XVIII[e] s. ; elle est sans doute plus ancienne mais elle se combinait avec une différence dans la longueur de la voyelle. Cette différence de longueur subsiste dans certaines des régions qui ignorent l'opposition de timbre : *patte* [pat] - *pâte* [pa:t] et non [pɑt].

25 Voyelles nasales, orales, labiales.

a) Les voyelles sont dites **nasales** quand le souffle s'échappe à la fois par la bouche et par le nez. Les autres voyelles, pour lesquelles l'air s'échappe seulement par la bouche, sont des voyelles **orales**.

Dans une partie importante de la France, notamment dans la région parisienne et dans l'Ouest, [œ̃] tend à disparaître, absorbé par [ɛ̃]. **B**

Maurice. *J'ai toujours été* UN DOUX... / Claude. INDOU *?* / Maurice. *Non, un doux !* (S. GUITRY, *Tour au paradis*, I.) — Cela apparaît dans les rimes de certains poètes : P. FORT associe *républicain* et *quelqu'un* (*Ballades franç., Choix*, Chanson du hanneton) ; A. SALMON *faim, lointain* et *parfums* (dans les *Lettres modernes*, mai 1905, p. 13) ; H. LAVEDAN faisait rimer *lapin* et *un* dès 1892 (cf. Nyrop, t. I, § 227), mais pour imiter le langage populaire.

La confusion ne se confine pas au niveau populaire, puisqu'on l'a observée chez Ch. DE GAULLE et V. GISCARD D'ESTAING (mais non chez G. POMPIDOU et Fr. MITTERRAND). **R**

Il serait abusif de critiquer comme régionale la prononciation [œ̃], qui est celle de la plus grande partie de la France ainsi que de la Belgique et de la Suisse, et de vouloir imposer un appauvrissement phonologique à ceux qui continuent à pratiquer la distinction.

b) Les voyelles sont dites **labiales** ou *labialisées* ou *arrondies* quand on les prononce en arrondissant les lèvres projetées en avant.

B 25 BIBLIOGRAPHIE

Fr.-X. NÈVE DE MÉVERGNIES, *La disparition du phonème /œ̃/ en français contemporain*, dans le *Fr. mod.*, oct. 1984, pp. 198-219.

R 25 REMARQUE

La confusion se traduit parfois dans l'écrit : °*Le ton de la lettre de M. Chirac* [...] *est* EMPRUNT *d'une grande gravité* (dans le *Monde*, 23 avril 2004, p. 8). Autre ex., du même mot : Cl. BRAMI, *Garçon sur la colline*, p. 133 (commun. J. Germain).

26 Voyelles fermées ou ouvertes.

Pour la prononciation des voyelles, les mâchoires peuvent être plus ou moins écartées, et la langue plus ou moins éloignée du palais. On appelle cela l'*aperture* et on distingue quatre degrés : [i], [y], [u] ; — [e], [ø], [o] ; — [ɛ], [œ], [ɔ] ; — [ɑ], [a]. Les voyelles appartenant aux deux premiers degrés sont dites **fermées**, et celles des deux autres **ouvertes.** R

Les voyelles fermées en position finale s'ouvrent, dans bien des cas, si elles viennent à être suivies d'une consonne ; par ex. quand un adjectif ou un nom sont mis au féminin, dans la conjugaison des verbes, etc. : *Sot* [so], *sotte* [sɔt] ; *berger* [-e], *bergère* [-ɛʀ] ; *je peux* [pø], *ils peuvent* [pœv] ; *j'ai* [ʒe], *ai-je* [ɛʒ]. — Inversement : *un œuf* [œf], *des œufs* [ø].

27 Voyelles longues ou brèves.

Selon l'opinion qui domine chez les linguistes, en français central (à Paris notamment), la longueur des voyelles n'a guère de rôle distinctif et n'est donc pas phonologique. Elle est déterminée par la nature de la consonne qui suit ; en particulier les voyelles toniques sont longues devant les consonnes continues sonores [v], [z], [ʒ] et [ʀ] non suivies d'une autre consonne : *sève* [sɛːv], *vise* [viːz], *rouge* [ʀuːʒ], *corps* [kɔːʀ], mais *morte* [mɔʀt]. R1 — Les oppositions [a]/[ɑ], [ɔ]/[o], [œ]/[ø] sont des oppositions de timbre, qui peuvent être accompagnées d'une différence de longueur, la deuxième voyelle étant généralement plus longue que la première : *jeune* [ʒœn], *jeûne* [ʒøːn] ; *panne* [pan], *Jeanne* [ʒɑːn]. — L'opposition [ɛ]/[ɛː] resterait cependant pertinente pour certains locuteurs parisiens dans des paires comme *mettre/maître*, *faite/fête*.

L. Remacle (*Orthoépie*, pp. 45-110) montre que la situation est plus complexe : les voyelles longues sont plus fréquentes dans le fr. central qu'on ne le dit et cette longueur peut donc y avoir une portée phonologique, mais moins systématiquement que dans certaines régions.

Cela s'applique à la voyelle finale suivie d'un *e* muet (lequel, dans ce cas, mérite son nom : § 29, *a*). Dans beaucoup de régions (Wallonie, Lorraine, Bourgogne, Normandie, ainsi que, mais surtout après *i* ou *é*, dans les pays de la Loire et en Berry), elle se prononce longue : *ami* [ᴀmi], *amie* [ᴀmiː] ; de même *bout* [bu], *boue* [buː] ; *bu* [by], *bue* [byː] ; *armé* [ᴀʀme], *armée* [ᴀʀmeː]. Ce qui est plus ou moins constant dans ces régions est sporadique à Paris, où souvent la voyelle est brève. R2 Voir aussi § 492.

N. B. Nous n'avons, dans le cours de cet ouvrage, précisé la longueur des voyelles que s'il y avait à cela un intérêt particulier.

LE E MUET

28 Caractéristiques. H

Le [ə], traditionnellement appelé ***e* muet**, a deux caractéristiques, son timbre (voir ci-dessous) et le fait qu'un certain nombre de *e* muets sont sujets à amuïssement (§ 29). R1

La qualification de *muet* est peu exacte, puisque cet *e* ne tombe jamais dans des mots comme *grEdin*, *brEbis*, *fermEté*. En insistant tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre de ses caractéristiques, on a proposé de l'appeler *e caduc* ou *instable*, *e arrondi*, *e féminin* (pour son rôle dans la morphologie), *e sourd*, *e inaccentué*, etc. Aucune de ces désignations n'est pleinement satisfaisante. Aucune n'est entrée dans l'usage général. La plus employée reste *e muet*. Certains linguistes reprennent à la terminologie de l'hébreu le terme *chva* (parfois *chwa*).

Notons que la lettre *e* est absolument muette dans des mots comme *eut* [y], *eusse* [ys], *asseoir* [ᴀswᴀʀ], *seau* [so], *geai* [ʒɛ], *mangeant* [mɑ̃ʒɑ̃], *geôle* [ʒoːl], *gageure* [gᴀʒyːʀ], *douceâtre*, *Jean*, *Caen*, etc. R2

Quand *e* muet se prononce, il n'a pas toujours le même timbre, soit que l'on considère les différentes positions de cette voyelle, soit, surtout, lorsqu'on tient compte des diverses régions.

On considère généralement qu'il est intermédiaire entre [œ] et [ø]. À Paris, [ə] se rapproche plutôt de [ø], mais avec une articulation moins nette : *moi-le* rime avec *moelleux* dans une chanson de M. CHEVALIER (*Là-haut*), *que* avec *qu'eux* dans une chanson de G. BRASSENS (*La mauvaise réputation*).

R 26 REMARQUE

L'opposition entre *o* ouvert [ɔ] et *o* fermé [o] n'existe pas dans le Midi, où l'on ne connaît que [ɔ]. Elle n'existe pas non plus dans le français central (notamment à Paris) pour les voyelles finales : *mots* rime avec *rameaux* chez HUGO (*Dieu*, II, 8), — tandis que l'Est et le Nord (Suisse et Belgique incluses) et une partie de l'Ouest gardent l'ancienne opposition : *peau* [po] et *pot* [pɔ].

En dehors de la syllabe tonique, l'opposition [e]/[ɛ], [o]/[ɔ] n'est pas phonologique ; elle ne permet pas de distinguer des mots. Le fr. central favorise [e] dans les syllabes ouvertes atones, par ex. dans l'article (LES gens). Le Nord et l'Est (Suisse et Belgique incluses) favorisent [ɛ] ; on y prononce même parfois [ɛ] dans des mots où l'on a é dans l'orthographe (*école*), ce qui est critiquable.

Dans le Midi, on confond aussi, au profit du premier, *levé* et *levait*. On observe la même confusion dans d'autres régions, notamment pour la finale -*et*. Pour l'inverse, [ɛ] au lieu de [e] dans les futurs, voir § 794, *b*.

R1 27 REMARQUE

Le français du Midi prononce brèves des voyelles qui ailleurs sont longues, particulièrement devant *r* dans *voir*, *corps*, etc.

R2 27 REMARQUE

Est-ce à l'allongement que Jean GENET fait allusion ? *Tu diras ce que tu voudras, mon pote*... ([...] *Parler tendrement à une femme, lui parler même au féminin, l'eût à ses yeux ridiculisé)* [...] *mais t'es compliquée (il fléchissait pourtant sur l'*« e »* des adjectifs et ce fléchissement l'avertissait de la présence de la femme dans le langage)* (*Querelle de Brest*, p. 158).

H 28 HISTORIQUE

En anc. fr., *e* était toujours prononcé et, semble-t-il, avec un timbre assez proche de [e] ou de [ɛ]. C'est en moyen fr. qu'il s'amuït après voyelle, et au XVII[e] s. après consonne. — Les linguistes discutent sur le point de savoir si c'est encore un phonème ou non.

R1 28 REMARQUE

Dans les formes et les dérivés de *faire*, *ai* de *fais*- se prononce [ə] (cf. § 860), lequel est susceptible de s'amuïr, mais « se maintient souvent » (WARNANT, *Dict. de la prononc. fr.*). Le nom *faisan*, par analogie avec *faisant*, a adopté la prononciation [ə], critiquée encore par Littré ; l'amuïssement semble rare. — Des [œ] ou des [ø] s'amuïssent dans la langue négligée : *MONsieur* prononcé °[msjø] (voir § 607, *d*) ; *déjEUner* °[deʒne] ; *peut-être* [ptɛt]. — Parfois aussi [ɛ] ou [e] : dans *déjà* ; dans *lessive* (Auvergne, Bourgogne, Wallonie, etc.) ; dans *cet*, etc., § 615, a ; dans *c'est arrivé* [stᴀʀive].

R2 28 REMARQUE

Les rectifications du Conseil supérieur de la langue française (cf. § 90, *e*) proposent d'écrire *assoir* et *douçâtre* sans *e* et d'ajouter un tréma dans *gageüre*.

29 **Quand se prononce e muet** (devant consonne).

Nous n'envisageons ici que le *e* muet devant consonne ; devant voyelle il s'élide normalement, selon des modalités étudiées au § 44, *a*.

a) Derrière voyelle, *e* **est toujours muet.** R1

Ce n'est guère que dans la poésie chantée que *e* est prononcé à la fin du vers quand il porte une note : *Chagrin d'amour dure toute la viE.*

À l'intérieur des vers, la prosodie stricte n'autorisait pas qu'un groupe voyelle + *e* muet soit suivi d'une consonne. Manière étrange de concilier la règle prosodique selon laquelle les *e* muets comptaient pour la mesure du vers (*b*, 2°) et la réalité phonétique, selon laquelle *e* ne se prononce pas après une voyelle ! R2

Le plus sage est de suivre la prononciation et de tenir pour non fondée l'interdiction traditionnelle : *Il ne m'*OUBLIERA *point pour la Chambre des lords* (HUGO, *Cromw.*, III, 3). — *Mes rêveuses* PENSÉES *pieds nus vont en soirée* (APOLLIN., *Alc.*, Palais). — [...] / *De la* JOIE *d'exister, plus fraîche que la mer* (ÉLUARD, *Choix de poèmes*, L. P., p. 404).

b) Derrière consonne.

1° Lorsque la chute de l'[ə] aurait pour résultat une suite de consonnes difficilement prononçable, il se maintient. Ces consonnes peuvent appartenir à un seul mot ou bien à un syntagme : *mercrEdi, autrEfois* R3, *quelquEfois, entrEprise ; un risquE grave, vers lE but.*

Les linguistes ont essayé d'exprimer cela sous forme de loi, la « loi des trois consonnes » : *e* serait nécessaire pour éviter la succession de trois consonnes. Mais les exceptions sont nombreuses ; dans *pas de scrupules*, on a même quatre consonnes : [padskʀypyl]. Fouché propose ceci : [ə] « se conserve lorsqu'il est précédé de deux ou trois consonnes prononcées » (*Traité*, p. 97). Mais ici encore il y a des exceptions : l'*e* peut s'amuïr dans *parcE que, gardErie, portEmanteau* ; inversement, il se maintient dans *un chEvron, un dEgré.* R4

[ə] se conserve ordinairement devant *r, l, n* ou *m* suivis de yod : *chantErions, atElier, soutEnions, nous sEmions.*

Sur le maintien du [ə] quand il y a disjonction, notamment devant l'*h* dit aspiré (*devant* LE *hangar*), voir § 47, N. B.

2° À la finale et à l'intérieur des mots, [ə] tombe (sauf application du 1° ci-dessus) : *Tous meurEnt, charrEtier.* R5

Dans la poésie traditionnelle, à l'intérieur du vers (mais non à la fin), tous les *e* muets se prononcent derrière consonne (sauf naturellement lorsqu'ils s'élident devant voyelle) : *CE toit tranquille, où marchEnt des colombes, / EntrE les pins palpite, entrE les tombes ; / Midi lE juste y composE dE feux / La mer, la mer, toujours rEcommencée* (VALÉRY, *Poés.*, Cimetière marin). R6

3° Le [ə] qui se trouve dans la première syllabe d'une phrase ou d'un syntagme se maintient plus facilement : *TE souviens-tu de lui ?*

Cependant, [ə] s'amuït souvent quand il est précédé d'une fricative : *Je t'ai vu* [ʒtevy], *Ce n'est pas vrai* [snɛpavʀɛ].

Dans les noms de lieux et de personnes, le *e* de la syllabe initiale est généralement articulé, même à l'intérieur d'un syntagme : *J'ai lu cela chez REnan. Un des LEfèvre est absent. J'ai logé à SEdan.* — Mais [ə] s'amuït souvent dans *GEnève.* — Sur le *de* nobiliaire, voir § 1052, *c*, R4.

4° Quand plusieurs syllabes contenant des *e* muets se suivent, on ne garde qu'un *e* muet sur deux : *Je te le recommande* [ʒtəlʀəkɔmɑ̃d] ou [ʒətləʀkɔmɑ̃d].

N. B. 1. Les règles données ci-dessus concernent la conversation courante. Le registre soutenu garde plus de [ə] : par ex., un cours, une homélie, un discours solennel.

R1 29 REMARQUE

Sur l'allongement qu'entraîne l'amuïssement de e, voir § 27. — En Belgique et en Suisse, la langue spontanée introduit une semi-voyelle : *aimée* [eme:j], *Lucie* [lysi:j]. Dans un de ses poèmes ardennais (*Alc.*, Marie), Apollinaire fait rimer *Marie* avec *fille* et *sautille*.

R2 29 REMARQUE

Certains poètes se tiraient d'affaire en modifiant l'orthographe (licence poétique) : *Un vieux pirate grec l'avait* TROUVÉ *gentille* (MUSSET, *Prem. poés.*, Namouna, III, 6). — *Qu'on* VOYE *sur leur sein tout gonflé de douleurs* / [...] (ID., *Poés. posth.*, À Madame X***). — *Tu m'*OUBLÎRAS *dans les plaisirs* (HUGO, *Odes et ball.*, Odes, V, 1). — *Et tu le* SUPPLÎRAS, *et tes pleurs seront vains* (LEC. DE LISLE, *Poèmes ant.*, Glaucé, III). — BRASSENS se croit encore obligé d'écrire *lié's* pour faire rimer *liées* avec *bacheliers* (cité dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1999, p. 145). — Cf. aussi § 1006, R15.

Il n'est pas moins artificiel de faire compter cet e : *Faites en sorte / Qu'on vous* VOIE. — *Merci, dit l'étranger. La porte / Retomba lentement derrière lui* (MUSSET, *Prem. poés.*, Portia, II). — *Nulle des nymphes, nulle* AMIE, *ne m'attire* (VALÉRY, *Poés.*, Fragm. du Narcisse, I).

R3 29 REMARQUE

La prononciation [otʀfwa] donnée par le *Trésor* doit être une simple faute d'impression.

R4 29 REMARQUE

Il arrive que la langue familière ou populaire introduise un [ə] de soutien qui ne correspond pas à un e dans la graphie : *bourgmestre* prononcé [buʀgəmɛstʀ], *arc-boutant* [aʀkəbutɑ̃], *ours brun* [uʀsəbʀœ̃], *un tact très délicat* [taktə]. Ces prononciations peuvent être évitées si l'on ménage une légère pause à l'intérieur du mot ou du syntagme.

R5 29 REMARQUE

Il y a des différences selon les régions pour le traitement de l'e muet. En Belgique, par ex., on se dispense d'habitude de prononcer un [ə] de soutien dans les ex. cités dans R4, ainsi que dans *chanterions, soutenions.* — Dans le Midi, on articule généralement presque tous les e muets derrière consonne : *CharrEtier. BonnE mèrE ! — Alors, mon Raimu : « Ta* MERR' ! *ta* MERR' *qu'es aco, ta* MERR'. *Tu ne peux pas dire ta* MERREU ! *comme tout le monde ! »* (J.-P. CHABROL, *Rebelles*, p. 342.)

R6 29 REMARQUE

Dans la poésie chantée, e muet à la fin du vers porte souvent une note et se prononce alors nécessairement : *Malbrough s'en va-t-en guerrE.*

Même dans l'usage quotidien, [ə] se maintient si l'on insiste, ce que QUENEAU rend de façon plaisante : *Que ça te plaise ou que ça* NEU TEU PLAISEU *pas, tu entends ? je m'en fous* (*Zazie dans le métro*, II) ; — si l'on crie : *Revenez !* — si l'on répète un mot que l'interlocuteur a mal compris ; — ou encore si l'on utilise un mot plus ou moins rare.

Inversement, un langage rapide ou relâché escamote des *e* muets qui se maintiennent d'habitude.

La langue populaire ou très familière réduit parfois le nombre des consonnes groupées à la suite de l'amuïssement de [ə] : *parce que* prononcé °[pᴀskə] ; *sur le banc* °[sylbɑ̃] ; *quelquefois* [kekwᴀ] ; *autrefois* [otfwᴀ].

2. Pour une cause inconnue, depuis le dernier quart du XXe s., un *e* tend à se réintroduire ou à s'introduire à la fin des mots, surtout avant une pause : dans *Au revoir* [ɔʀvwᴀʀə] aussi bien que dans *Je me fâche* [fᴀʃə]. Les locuteurs ont d'abord été des jeunes et surtout des femmes. Cela était senti comme une affectation. Mais le mouvement gagne. Comp. aussi en verlan (§ 192, *d*) [se ʀlu] pour *C'est lourd*. Voir F. Carton, dans *Hist. de la langue fr. 1945-2000*, pp. 52-55.

II. LES CONSONNES

30 Définition.

Les **consonnes** sont des bruits de frottement ou d'explosion produits par le souffle qui, portant ou non les vibrations des cordes vocales, rencontre dans la bouche divers obstacles résultant de la fermeture ou du resserrement des organes.

Certains linguistes préfèrent définir la consonne en disant qu'elle ne peut constituer une syllabe à elle seule, au contraire de la voyelle (§ 22).

Une consonne seule ne peut constituer un mot d'habitude ; c'est pourquoi on désigne les consonnes par un nom qui contient une voyelle : *Un c* [se], *un f* [ɛf].

Certains mots-phrases sont des suites de consonnes sans voyelle : *Pft ! Cht ! Brrr !*

31 Tableau des consonnes françaises.

			Labiales	Dentales	Palatales	Vélaires
Orales	*Occlusives*	*sonores*	[b] *Bal*	[d] *Dur*		[g] *Gare*
		sourdes	[p] *Pot*	[t] *Tir*		[k] *Col*
	Fricatives	*sonores*	[v] *Vol*	[z] *Zut*	[ʒ] *Jour*	
		sourdes	[f] *Fer*	[s] *Sol*	[ʃ] *CHar*	
	Liquides			[l] *Lac*		[ʀ] *Rat*
	Semi-voyelles	*postér.*	[w] *OUi*			
		antér.	[ɥ] *nUi*		[j] *Yeux*	
Nasales			[m] *Mer*	[n] *Non*	[ɲ] *diGNe*	[ŋ] *riNG*

On ne trouve pas dans ce tableau de son qui corresponde à la lettre *h*, dont les diverses valeurs sont décrites au § 95. Il n'y a un son réel, mais non pas un phonème, que dans certains emplois expressifs.

Des mots comme *Hop !* (pour inviter à sauter) ou comme *Ha !* (répété, exprimant le rire) peuvent être prononcés avec une « aspiration » (c'est plutôt une expiration) ; de même des mots comme *honte* ou *hideux* si le locuteur veut mettre une insistance particulière : *C'est une* HONTE *! Il est* HIDEUX *!* Cet effet se produit même parfois quand il n'y a pas d'*h* dans l'écriture ; c'est ce que FLAUBERT voulait marquer quand il écrivait, dans sa correspondance, *hénaurme* pour *énorme* (t. II, p. 362) ou *Je suis* HHHINDIGNÉ (*Lettres à Caroline*, p. 450).

Le français de certaines régions (Est de la Wallonie, Lorraine, Alsace, Québec, Normandie, Bretagne, Gascogne) connaît encore l'*h* aspiré comme phonème (que l'alphabet phonétique représente par [h]). À Liège, par ex., *haine* et *aine* sont nettement distincts.

32 Consonnes sonores ou sourdes, nasales ou orales.

a) Les consonnes sont **sonores** (ou *voisées*) quand le souffle qui les produit comporte des vibrations des cordes vocales. Dans le cas contraire, elles sont **sourdes** (ou *non voisées*). R1

Dans le tableau du § 31, nous n'avons indiqué ce caractère que pour les consonnes qui s'opposent deux à deux : par ex., [b] et [p]. Les autres consonnes, pour lesquelles l'indication manque, sont sonores.

Les consonnes sourdes sont dites aussi *fortes*, parce qu'elles exigent un effort plus considérable que les consonnes sonores, dites aussi *faibles* ou *douces*.

b) Les consonnes sont dites **nasales** quand le souffle s'échappe par le nez ; quand il ne s'échappe que par la bouche, les consonnes sont **orales**.

La consonne [ɲ] est appelée *n mouillé*. Une prononciation soigneuse ne la confond pas avec [nj] : *panier* [pᴀnje] et non °[pᴀɲe] ; *ignorer* [iɲɔʀe] et non °[injɔʀe].

Parmi les consonnes nasales, nous avons retenu [ŋ], quoiqu'on l'entende surtout dans des mots d'origine étrangère : *smoki*NG, *Raci*NG *Club*, *La*NG, *Nuci*NG*en*, *pi*NG-*po*NG, etc. On l'observe aussi dans certaines onomatopées : *di*NG-*ding-dong*, et dans le français du Midi après des voyelles nasales finales : *cabanon* °[kabanɔ̃ŋ], *malin* °[malɛ̃ŋ]. R2

R1 32 REMARQUE

Les sonores finales ont tendance à s'assourdir dans le Nord et en Belgique, dans l'Est (jusqu'en Lyonnais), ainsi qu'en Normandie : on y prononce *trombe* comme *trompe*, *mage* comme *mâche*. Cela supprime fâcheusement des distinctions utiles.

R2 32 REMARQUE

Dans des mots comme *smoking*, la prononciation populaire est °[-in] ou °[-iɲ] (ou encore, d'après l'écriture, °[-ɛ̃ʒ]). — *Shampooing* est tout à fait francisé : [ʃɑ̃pwɛ̃].

33 Distinctions selon le mode d'articulation.

a) Les consonnes **occlusives** (ou *explosives* ou *momentanées*), pour lesquelles il y a fermeture complète, puis ouverture.

Pour les nasales, il y a occlusion en ce qui concerne la bouche, mais le souffle s'échappe librement par le nez.

b) Les consonnes **continues**, pour lesquelles il n'y a pas fermeture, mais resserrement des organes.

- Les **fricatives** (ou *constrictives*) résultent d'un frottement dû au rétrécissement du canal.

  Parmi les fricatives, il y a des *sifflantes* : [s], [z], et des *chuintantes* : [ʃ], [ʒ], d'après la nature du bruit qu'elles produisent.

- On réunit traditionnellement sous le nom de **liquides**, à cause de l'impression qu'elles produisent sur l'oreille : la **latérale** [l], pour laquelle l'air s'échappe par les côtés de la langue H ; la **vibrante** [ʀ], qui se caractérise par des vibrations.

  Il y a plusieurs réalisations différentes de [ʀ] : pour l'*r* roulé, la pointe de la langue vibre contre les alvéoles des dents ; l'*r* grasseyé fait vibrer la luette ; pour l'*r* dit parisien, considéré aujourd'hui comme le plus normal, la vibration est très affaiblie et se réduit même à un simple frottement. L'*r* roulé, qui a été la prononciation normale jusqu'au XVII[e] s., subsiste dans diverses provinces, notamment en Wallonie, en Bourgogne et dans le Midi ; il est aussi utilisé par des chanteurs, parce qu'il est très sonore.

H 33 HISTORIQUE

Le français a connu, dans *travailler*, *sillon*, etc., un *l* mouillé, prononcé en appuyant le dos de la langue sur le palais. Il est devenu [j] en fr. moderne, malgré les efforts des grammairiens, et encore de Littré, pour maintenir l'ancienne prononciation. Celle-ci existe encore dans le Midi, en Lorraine et en Wallonie (où on a plutôt [lj] qu'un véritable *l* mouillé).

34 Distinctions selon l'obstacle rencontré.

a) Les consonnes **labiales**, que l'on peut diviser en *bilabiales*, pour lesquelles les deux lèvres se joignent : [b], [p], — et en *labiodentales*, pour lesquelles la lèvre **inférieure** s'appuie sur les incisives supérieures : [v], [f].

Les semi-voyelles [w] et [ɥ] ont deux points d'articulation : [w] est en même temps bilabial et vélaire ; [ɥ] bilabial et palatal.

b) Les consonnes **dentales**, qui se forment entre la langue et les incisives.

c) Les consonnes **palatales**, qui se produisent entre la langue et la partie dure du palais (ou *palais* proprement dit, lat. *palatum*).

La consonne [ɲ] est appelée *n mouillé*.

d) Les consonnes **vélaires**, qui se produisent entre la langue et la partie molle du palais (ou *voile*, lat. *velum*).

35 Les semi-voyelles.

a) Les trois **semi-voyelles** ou *semi-consonnes* (ou parfois *glides* R1), [j], que l'on appelle *yod* ou *i* consonne, [w] ou *ou* consonne et [ɥ] ou *u* consonne R2, sont en soi des consonnes, mais elles s'articulent au même endroit dans la bouche que, respectivement, les voyelles [i], [u] et [y], et elles alternent souvent avec celles-ci, dans une famille lexicale ou dans la conjugaison :

Il loue [lu], *il tue* [ty], *il lie* [li] ; *nous louons* [lwɔ̃], *nous tuons* [tɥɔ̃], *nous lions* [ljɔ̃].

On appelle souvent et improprement *l mouillé* le yod lorsqu'il est écrit *il, ill, ll* : *œil, veille, fille*. Cette dénomination correspond à une ancienne prononciation (cf. § 33, H).

On considère généralement que [y] et [ɥ] d'une part, [u] et [w] d'autre part sont des variantes phonétiques d'un seul phonème.

Si *ou, u, i* sont suivis d'une voyelle, il y a **diérèse** quand on les prononce par une voyelle, en dissociant les deux éléments du groupe, en distinguant deux syllabes, en créant un hiatus. Cette prononciation est générale quand *ou, u, i* sont précédés d'une consonne + *r* ou *l* : *trouer* [tʀu-e], *fluet* [fly-ɛ], *oublier* [ubli-e]. Il y a **synérèse** quand on prononce *ou, u, i* par une semi-voyelle, en réunissant les deux éléments en une syllabe : *allié* [a-lje]. R3

b) Le choix entre la voyelle et la semi-voyelle donne lieu à des variations régionales :

Alors qu'à Paris et dans l'Ouest, on prononce ordinairement [ljɔ̃], [bɥe], [lwe] pour *lion, buée, louer*, les prononciations [liɔ̃], et surtout [bye], [lue] sont fréquentes dans le Nord, l'Est, le Sud, et même générales en Belgique.

Même pour des régions où la semi-voyelle l'emporte, on a des témoignages contraires : *Pour Françoise la comparaison d'un homme à un lion, qu'elle prononçait li-on, n'avait rien de flatteur* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 89). — Voir Remacle, *Orthoépie*, pp. 111-122.

c) L'hiatus provoqué par la diérèse entraîne parfois l'introduction d'une semi-voyelle entre les deux voyelles.

Lorsque la diérèse est obligatoire, l'introduction d'un yod devant *i* est acceptée : [ublie] et [ublije] pour *oublier* ; [pɛi] et [pɛji] pour *pays*. La forme avec yod semble pourtant moins élégante ; FLAUBERT la relève avec ironie : *Mon père a acheté une* PROPRILLÉTÉ *aux environs de Rouen* (*Corresp.*, 7 juin 1844). R4

N. B. La plupart des linguistes réservent le nom de **diphtongue** au groupe formé de deux voyelles réunies en une seule syllabe, comme dans l'allemand *Baum* [baum] et dans l'anglais *boy* [bɔi]. Dans ce sens, il n'y a pas de diphtongues en français.

Il vaut donc mieux renoncer à parler de diphtongue à propos d'un groupe voyelle + semi-voyelle ou semi-voyelle + voyelle comme dans *œil* [œj] ou *yeux* [jø] ; — et aussi de **triphtongue** pour un groupe semi-voyelle + voyelle + semi-voyelle, comme dans *piaille* [pjaj].

Ce qui est tout à fait injustifié, car c'est confondre l'orthographe et la prononciation, c'est d'appeler *diphtongues* les groupes de deux lettres, ou *digrammes*, qui représentent un son unique, comme *au* pour [o] et *an* pour [ɑ̃] dans *autant*. R5

36 Suites consonantiques.

a) On parle de **géminées** quand il y a succession de deux consonnes identiques.

Dans la prononciation il n'y a pas véritablement deux consonnes : pour les deux *b* de *roBe Bleue*, il n'y a qu'une seule fermeture et qu'une seule ouverture du canal, mais le délai entre les deux opérations est plus long que pour une consonne ordinaire.

R1 35 REMARQUE

Le nom, emprunté à l'anglais, est prononcé [glajd] par les spécialistes. Il est ordinairement masc.

R2 35 REMARQUE

Dans le Nord de la France et en Belgique, la semi-voyelle [ɥ] est souvent ignorée : devant *i*, on la remplace par [w] et on confond *fuir* et *fouir* ; dans les autres cas (*tuer, tua, tuons*, etc.), on prononce [y] (cf. R1).

Les dict. admettent les deux graphies *cacahouète* (avec [w]) et *cacahuète* (avec [ɥ]).

R3 35 REMARQUE

Les poètes fidèles à la poésie régulière usent assez librement de la faculté de compter *i, u, ou* comme une syllabe (c'est-à-dire comme une voyelle) ou non, et pas seulement dans les cas où l'usage ordinaire connaît des hésitations.

L'*i* de *tiède* est un [j] pour BAUDELAIRE (*Fl. du m.*, Paysage) comme pour les locuteurs, mais un [i] pour VALÉRY (*Album de vers anciens*, Anne). De même, la finale *-ien*, monosyllabique dans la langue parlée, ne l'est pas toujours pour les poètes : *an-ciens* chez MUSSET (*Poés. nouv.*, À la Malibran, XV) et *an-ci-ens* chez BAUDEL., (*Fl. du m.*, J'aime le souvenir...) ou *bo-hé-mi-ens* chez RIMBAUD (*Premiers vers*, Sensation).

Inversement, l'*o* de *poète* [pɔɛt] ou de *poème* est parfois traité comme une semi-voyelle [w] à l'imitation de l'usage classique [cf. LA F., *F.*, VIII, 16] : voir CORBIÈRE, *Amours jaunes*, Paris.

R4 35 REMARQUE

Le yod a été entériné dans l'orthographe pour *bayer* [baje], variante de l'anc. fr. *baer* (qui survit aussi sous la forme *béer*). [À distinguer de *bailler* et *bâiller*.]

Par hypercorrectisme, *Nancéien* « habitant de Nancy » est souvent transcrit °*Nancéen* par les auteurs étrangers à la région, sur le modèle d'ethniques comme *Montmorencéen* (de Montmorency), *Neuilléen* (de Neuilly) : voir par ex. GIDE, *Journal*, 22 juin 1930 ; A. SARRAZIN, *Après-peine*, p. 389 ; G. ROQUES, dans la *Revue de ling. rom.*, 2002, p. 618.

Un autre accident concerne le nom de famille belge *Ruwet*, prononcé en Belgique [ʀywɛ] ou [ʀyɛ] et à Paris [ʀyvɛ], ce qui change un son facultatif en phonème.

R5 35 REMARQUE

Cet abus n'est pas rare : *C'est à la source de la voix, à l'enfance de la voix, à la naissance des voyelles qu'il faut placer le bonheur de parler, en ajoutant bientôt aux cinq voyelles les* DIPHTONGUES *qui, comme* ou, on, in..., *ont une marque de simplicité* (BACHELARD, *Droit de rêver*, p. 153). — *Malraux semble n'employer des mots comme « Trébizonde » ou « bronze » que pour la joie d'en faire sonner la* DIPHTONGUE *nasale* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 8 avril 1977).

La gémination est un fait général quand la rencontre de deux consonnes est due à la succession de deux mots, ou à la disparition d'un *e* muet ou à l'addition d'une désinence ou d'un suffixe : *me*R R*ouge, là*-D*e*D*ans, cou*RR*ai*.

La gémination est fréquente aussi, dans le niveau soutenu, avec le préfixe *in-* et ses variantes : *illégal, inné, irréel*. La prononciation par une consonne simple est correcte cependant.

Il est plus affecté de recourir à la gémination à l'intérieur de mots savants comme *addition, syllabe, collègue, grammaire, sommité, cannibale, littéraire*, etc.

Il n'y a pas de gémination dans les mots du fonds primitif (§ 151) comme *abbé, donner, classer, attendre*, etc. R1

Sur la gémination dans *Je* L'*ai vu*, voir § 659, *d*, 1° ; sur la gémination expressive (C'*est* D*égoûtant*), voir § 458.

R1 36 REMARQUE

Il est étonnant d'entendre si souvent en France un nom d'emprunt comme *Hollande* prononcé avec gémination.

b) Si deux consonnes qui se suivent sont l'une sourde et l'autre sonore, la première s'assimile à la seconde, mais du point de vue de la sonorité seulement ; elle garde sa force articulatoire.

Dans *mé*D*ecin* ou dans *vo*GU*e passagère*, le [d] et le [g] s'assourdissent, c'est-à-dire se prononcent sans vibration des cordes vocales, mais ils restent des consonnes douces (cf. § 32, *a*) ; dans *ane*C*dote* ou dans *rou*T*e droite*, le [k] et le [t] se sonorisent, c'est-à-dire se prononcent avec vibration des cordes vocales, mais ils restent des consonnes fortes.

Une assimilation complète, °[metsɛ̃], °[ᴀnɛgdɔt], etc., est généralement considérée comme incorrecte, sauf pour [b] et [d] quand ils sont suivis immédiatement (sans *e* muet) d'une sourde : *obtenir* [ɔptəniʀ]. R2

L'assimilation de la seconde consonne à la première, *cheval* prononcé °[ʃfᴀl], est tenue aussi pour fautive.

On critique le passage de [s] à [z] devant *m* dans *mécani*S*me*, etc. ; devant *r* dans *I*S*raël*.

R2 36 REMARQUE

Au Québec, *cheval* est prononcé dans le peuple °[ʒwal], ce qui a donné son nom au parler populaire local : *le joual*.

c) La langue populaire, à peu près partout, réduit au premier élément les groupes consonantiques finaux dont le deuxième élément est *r* ou *l* : *quatre* prononcé °[kᴀt] ; *souffle* prononcé °[suf].

À l'intérieur d'un syntagme, cela appartient simplement au registre familier : *Votre papa* [vɔt ᴘᴀᴘᴀ]. Dans le nom composé *quatre-quatre* (§ 597, *d*, 1°), la prononciation [kᴀt] pour le premier élément est à peu près générale.

Devant voyelle, le groupe reste intact : *Quatre amies*.

Autres réductions populaires : *-isme, -iste* prononcés °[is] dans *communisme, communiste*, par ex. ; — *ex-* prononcé °[ɛs] devant consonne : dans *exclure*, par ex.

Section 3

Phonétique syntactique

37 Définition.

La **phonétique syntactique** (ou *syntaxique*) étudie des faits phonétiques dus à l'environnement et, parfois, au rôle des mots dans la phrase.

Ce que nous avons dit de l'*e* muet (§ 29), des rencontres de consonnes (§ 36) concerne en grande partie la phonétique syntactique. — Certains mots ont des prononciations différentes selon leur place ou leur rôle dans la phrase : par ex., les numéraux cardinaux (§ 591, *c*), *tous* (§§ 637 et 766), *donc* (§ 1033, N. B.).

L'*s* de ***plus*** est prononcé quand il s'agit du terme de mathématiques : *Deux* PLUS *deux font quatre*. Il est amuï : 1) quand *plus* est l'auxiliaire de la négation (§ 1016) : *Je n'ai* PLUS *faim* ; 2) quand *plus* adverbe de degré est placé devant un adjectif ou un adverbe (§ 983, *a*) : *Il est* PLUS *grand. Elle s'est levée* PLUS *tôt.* Mais, dans ces deux cas, un [z] s'introduit devant une voyelle, c'est le phénomène de la liaison (§§ 41-43) : *Je n'ai* PLUS *envie de rire. Elle est* PLUS *habile*.

Dans les autres situations — devant *de* et *que* (*Il a* PLUS *de peine.* R1 *Il mange* PLUS *qu'il ne faut*) ; à la fin d'un groupe syntaxique (*C'est lui qui travaille le* PLUS) ; dans les locutions adverbiales *en* PLUS, *de* PLUS, *sans* PLUS, etc. —, l'usage est moins fixé : on constate une forte tendance à prononcer l's, contrairement à ce que souhaitait Littré. Cela correspond à un phénomène plus général (cf. § 78). En outre, la fréquence de l'effacement du *ne* dans la langue parlée (§ 1022) rendrait une phrase comme *Je l'aime plus* [ply] (= davantage) tout à fait ambiguë.

Les faits les plus complexes concernent les variations que divers mots connaissent selon qu'ils sont suivis d'une voyelle ou d'une consonne : voir §§ 41-50. R2

En dehors de l'accent d'insistance (§ 39, *b*), nous traitons ailleurs des procédés phonétiques de la mise en relief : § 458.

R1 37 REMARQUE

Si *plus de* est suivi d'un numéral (*Plus de deux jours*), on prononce [ply]. — Inversement, on dit toujours [plys] dans *le plus-que-parfait*.

R2 37 REMARQUE

Dans un débit rapide ou relâché, les locuteurs réduisent parfois les mots ou les syntagmes de façon plus ou moins occasionnelle, et les éléments disparus font en quelque sorte partie de la communication ; si on faisait répéter, la phrase prendrait sa forme complète. Des haplologies (§ 19) favorisent ces réductions, qui peuvent entraîner des assimilations (§ 21).

Des beaux céleris, m'ame Cointreau ! [= madame] (FRANCE, *Crainquebille*, VI.) — Rosine. *...moi une cigarette allumée...* [= Donne-moi...] (H. BATAILLE, *Poliche*, III, 2.) — Villiers. *Bonsoir, madame. /* Fanny. *...soir* (J. SARMENT, *Couronne de carton*, II). — *'tais avec des copains* [= J'étais...] (IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 50). — *Chais bien* [= Je sais bien] (Cl. BRÉTECHER, *Frustrés*, t. IV, p. 5). — Voir aussi § 234, *d*. — Sur les réductions d'*est-ce que*, voir § 398, *b*. — L'incidente *n'est-ce pas ?* à peu près vidée de sa signification, est souvent réduite elle aussi : *Grouille-toi pour la musique et tout, s'pas ?* (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1095.) — *Aussi Marie recevait-elle toujours gentiment Angélique. Un être humain,* PAS (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 17). Cf. § 1031, *b*.

LA PAUSE

38 Les pauses, arrêts dans le débit.

Les pauses importantes coïncident avec la fin d'une phrase ; elles sont d'ordinaire indiquées par un point dans l'écriture. — Les pauses moyennes marquent les principales articulations d'une phrase un peu longue, détachent certains éléments secondaires, purement explicatifs (par ex. l'épithète détachée, cf. § 332), isolent les éléments incidents ou autres éléments en quelque sorte extérieurs à la phrase (cf. §§ 376-380) ; elles sont exprimées généralement par une virgule dans l'écriture. — Les pauses légères séparent les syntagmes ; elles ne sont pas traduites d'ordinaire dans l'écriture.

Fumer la cigarette, || *se mettre de l'eau sucrée* | *sur les cheveux* | *pour qu'ils frisent,* || *embrasser les filles du Cours Complémentaire* | *dans les chemins* || *et crier* | *« À la cornette ! »* | *derrière la haie* | *pour narguer la religieuse qui passe,* || *c'était la joie de tous les mauvais drôles du pays.* ||| *À vingt ans,* || *d'ailleurs,* || *les mauvais drôles de cette espèce* | *peuvent très bien s'amender* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, III, 1).

Les pauses sont plus ou moins nombreuses selon la rapidité du débit, selon les intentions du locuteur, selon les circonstances de la communication. Elles jouent un rôle très important dans la compréhension du message.

L'ACCENT

39 Les diverses applications du mot *accent*.

a) Par l'**accent tonique** ou *accent d'intensité*, on articule la voyelle R1 de la dernière syllabe d'un syntagme (appelé aussi *mot phonétique*) avec plus de force que les autres : *Il laissa tom*BER *son cha*PEAU.

Lorsque le sujet est un pronom personnel conjoint ou *on*, il forme un groupe avec le verbe : *Il vien*DRA. *Viendra-t-*IL *?*

Si l'on prend un mot isolément, on met l'accent tonique sur la dernière syllabe : *ques*TION, *calami*TÉ.

En français, l'accent tonique n'est pas un phénomène conscient, et il ne joue pas un rôle distinctif. — Dans beaucoup d'autres langues, l'accent est plus nettement marqué (comp. *sabre, symbole, précision* avec les mots allem. correspondants **Säbel**, *Symbol*, *Präzision*), et, comme il n'y occupe pas une place fixe, il joue souvent un rôle distinctif (comp. ital. *àncora* « ancre » et *ancóra* « encore »). R2

Les syllabes marquées de l'accent tonique sont *toniques* ou *accentuées* ; les autres sont *atones*.

Les **proclitiques** sont des mots qui, s'appuyant sur le mot suivant, sont dépourvus d'accent. Tels sont les articles, les déterminants, certaines formes du pronom personnel, les auxiliaires, les prépositions, la plupart des conjonctions : LA *vertu*, MON *livre*, CE *jour*, JE *dis*, *j'*AI *vu*, VERS *lui*, *toi* ET *moi*. Les **enclitiques** sont des mots qui, s'appuyant sur le mot précédent, en font, pour la prononciation, réellement partie, et n'ont pas d'accent : *Que vois-*JE *? Qu'est-*CE *?*

R1 39 REMARQUE

L'e muet ne porte pas d'accent tonique même quand il est prononcé, sauf dans des mots grammaticaux (monosyllabes ou polysyllabes contenant *que*) terminant le syntagme : *Prends-*LE. *Sur* CE *je suis sorti. Vous employez trop de* JE, *...trop de* LORSQUE, *...trop de bien* QUE. De même : *Ajoutez un* E. — Avant une pause : *Je dis* QUE, *si vous acceptez, vous ne le regretterez pas.* C'est le cas de *parce que* employé sans proposition pour éluder une explication : § 1140, *c*.

R2 39 REMARQUE

Comme l'accent français porte toujours sur la dernière syllabe à voyelle prononcée, il ne garde pas, dans les dérivés, la place qu'il avait dans le mot primitif. Pour la même raison, la flexion aussi amène souvent un déplacement de l'accent.

*Va*LET, *vale*TAILL*(e)* ; *cour*TOIS, *courtoi*SIE ; *numé*RO, *numéro*TER ; *tor*RENT, *torren*TUEUX ; *je* PARI *(e), nous par*LONS ; *j'ap*PELL*(e), j'appelle*RAI.

Le déplacement de l'accent résultant de la flexion ou de la dérivation entraîne souvent des alternances de voyelles dans les différentes formes dérivées d'un même radical ; ce phénomène porte le nom d'**alternance vocalique** ou d'**apophonie**.

*Cl*AI*r, cl*A*rté ; sav*A*te, sav*E*tier ; c*È*de, c*É*dons ; m*OI, *m*E ; *acqu*IE*rs, acqu*É*rons ;* Œ*uvre,* OU*vrage ; rigu*EU*r, rig*OU*reux ; m*EU*rs, m*OU*rons ; gl*OI*re, gl*O*rieux.*

HISTORIQUE. — L'analogie a rétabli l'identité des voyelles dans un grand nombre de cas où se produisait jadis une apophonie : *il trouve* (au lieu de *il treuve*) comme dans *nous trouvons* ; *poirier* (au lieu de *perier*) comme dans *poire*. Cf. §§ 789 et 167, H1.

Les proclitiques reçoivent l'accent lorsqu'ils ne sont plus employés comme tels, mais comme noms par autonymie : *Le* t *de* ET *ne se prononce jamais* ; — ou quand l'élément sur lequel ils s'appuient est laissé implicite : *Cent et* DES (§ 581, R1). — *Gabriel a des fiancées. Pas* UNE *mais* DES (Y. NAVARRE, *Je vis où je m'attache*, p. 105) ; — ou quand ils sont marqués d'un accent d'insistance : ex. de DUHAMEL ci-dessous dans le *b*).

La versification française traditionnelle est fondée sur la **rime**, c'est-à-dire sur le fait que les voyelles toniques et leur suite éventuelle sont identiques à la fin de deux vers ou plus R3 :

La chair est triste, hélas ! et j'ai lu tous les LIVRES. / *Fuir ! là-bas fuir ! Je sens que des oiseaux sont* IVRES (MALLARMÉ, *Poés.*, Brise marine).

C'est un exemple de rime *suffisante*. La rime est *pauvre* si l'identité ne porte que sur des voyelles toniques terminant le mot : *déjà* et *voilà*. Elle est *riche* s'il y a aussi identité d'un ou de plusieurs sons qui précèdent la voyelle tonique : *sortir* et *mentir*. — Si ce qui suit la voyelle tonique est différent, on a une **assonance** et non une rime : *trace* et *frappe*.

R3 39 **REMARQUE**

En prose, les rimes sont souvent considérées comme des maladresses. — Les slogans publicitaires les utilisent pour frapper l'attention : *Un meuble signé Lévitan est garanti pour longtemps. Qui a bu boira... chicorée Pacha. Giscard à la barre !*

b) L'**accent d'insistance** (ou *emphatique*) consiste à augmenter la force de la voix, la hauteur et la durée d'une syllabe d'un mot, parce qu'on parle avec émotion ou parce qu'on veut attirer l'attention de l'interlocuteur. Il ne supprime pas l'accent tonique.

- Lorsqu'il s'agit d'émotion, l'accent d'insistance se place sur la première syllabe si le mot commence par une consonne, souvent sur la deuxième si le mot commence par une voyelle : *Ah ! le* MI*sérable ! — Tu es a*DO*rable.*
  Il se combine souvent avec une gémination de consonnes : cf. § 458.
- Lorsqu'il s'agit simplement d'attirer l'attention, l'accent d'insistance frappe la première syllabe, ou éventuellement la syllabe jugée importante, ou même toutes les syllabes d'un mot :

  Ce que nous voulons, c'est la LÉ*galité. —* IN*former n'est pas* DÉ*former. — Vous avez confondu con*JEC*ture avec con*JONC*ture. — Comment dire ? Soulagé et en même temps... (il cherche) ... épouvanté. (Avec emphase)* É-POU-VAN-TÉ [en capitales dans le texte] (BECKETT, *En attendant Godot*, dans *Théâtre*, t. I, p. 12).
  Il peut porter sur un mot normalement atone : *Un poète ne poursuit pas la vérité : il poursuit* SA [imprimé en italique] *vérité* (DUHAMEL, *P. Claudel*, p. 15).

c) Pour la description du langage, le mot *accent* a d'autres sens encore :

- L'accent de hauteur est le fait que certaines syllabes sont, dans la prononciation, plus aiguës, plus élevées que les autres.
- Les accents sont aussi des signes graphiques : l'accent aigu, l'accent grave, l'accent circonflexe. Voir §§ 103-104.
- Dans l'usage courant, *accent* désigne les divers faits de prononciation qui caractérisent les habitants d'une région, d'un pays, etc. ; il se dit parfois aussi d'une particularité individuelle : *L'accent parisien, l'accent bourguignon, l'accent liégeois. L'accent faubourien. Un accent étranger. L'accent allemand. Parler avec un accent nasillard.*

L'INTONATION

40 Les variations de hauteur dans la phrase.

Cela permet de distinguer les différentes espèces de phrases, plus exactement les espèces de messages qu'expriment ces phrases : *Il vient* et *Il vient ?* s'opposent par l'intonation. Voir IIe partie, chap. VI.

L'intonation permet aussi d'isoler dans la phrase les éléments incidents : *Je partirai,* DIT-ELLE, *demain matin.* Voir §§ 377-380.

LA LIAISON

41 Définition. B R1

a) La **liaison**, c'est le fait qu'une consonne finale, muette dans un mot pris isolément, s'articule dans un syntagme quand le mot qui suit commence par une voyelle :

Les‿enfants sont‿arrivés sans‿encombre. — Cette consonne forme syllabe avec le mot qui suit : [le-zɑ̃-fɑ̃].

Il s'agit d'un phénomène *phonétique* ; par conséquent l'*h* muet, qui n'a aucune existence phonétique, n'empêche pas la liaison : *Les‿hommes. Trois‿habitants.*
Pour l'*h* aspiré et les autres cas où la liaison ne se fait pas, où il y a *disjonction* : *Les* | *Hollandais. Les* | *onze enfants*, voir §§ 47-50.

La consonne qui apparaît ainsi devant voyelle n'est parfois pas représentée dans l'écriture du mot pris isolément. Elle résulte alors de l'analogie. Cette action analogique a été entérinée, phonétiquement et graphiquement, par la grammaire la plus sévère dans les impératifs précédant *y* et *en* : *Vas-y. Donnes-en* (§ 795, N. B.) ; — dans les troisièmes personnes du singulier suivies des pronoms *il, elle, on* : *Dira-t-il* (§ 796, *e*, N. B.).

L'Acad. accepte aussi cette analogie phonétiquement, par plaisanterie, dans ***entre quatre yeux*** [kaTRə-zjø]. R2

b) Il faut distinguer la liaison de l'**enchaînement.**

C'est le phénomène par lequel une consonne finale qui est toujours articulée forme syllabe avec le mot suivant qui commence par une voyelle (sauf s'il y a une pause) : *À cor et à cri* [A-kɔ-Re-A-kRi]. — Cela se produit aussi si la consonne finale est suivie dans l'écriture par un *e* muet (élision) : *Une belle affaire* [bɛ-lA-fɛR].

N. B. On constate que des hommes politiques français et des présentateurs de la radio prononcent certaines consonnes finales, comme en prévision d'une liaison, qui ne se réalise pas si le mot suivant commence par une consonne : *Les électeurs ont* [ɔ̃t] *répondu à notre appel* (il y a une pause très légère après *ont*). — *Quand* prononcé [kɑ̃t] : § 1075. — Le même phénomène se manifeste devant voyelle : *ont entendu* prononcé [ɔ̃t ɑ̃tɑ̃dy] au lieu de [ɔ̃-tɑ̃-tɑ̃-dy] ; P. Encrevé appelle cela *liaison sans enchaînement.* — Voir aussi § 796, *e*.

B 41 BIBLIOGRAPHIE

P. Delattre, *Studies in French and Comparative Phonetics*, The Hague, Mouton, 1966, pp. 39-62. — P. Encrevé, *Liaison avec ou sans enchaînement*, P., Le Seuil, 1988.

R1 41 REMARQUE

Certains linguistes réuniraient la liaison et l'élision, considérant que la forme normale du mot est sa forme longue : [lez] pour *les*, par ex. (comme *le* au singulier). On dirait alors que la consonne disparaît devant consonne : *Les gens* [le ʒɑ̃], comme *e* disparaît devant voyelle : *L'enfant.* Cf. S. A. Schane, dans *Langages*, déc. 1967, pp. 37-59.

R2 41 REMARQUE

Certains auteurs reproduisent la consonne dans la graphie : *Oh ! que de choses affectueuses, intimes, il m'a dites* ENTRE QUATRE-Z-YEUX [imprimé en italique] *et les portes closes !* (S.-Beuve, *Mes poisons*, p. 155.) — *Je te dirai quelque chose tout à l'heure* ENTRE QUATRE Z'YEUX (H. Bazin, *Cri de la chouette*, p. 106). — *Il souhaita une nouvelle rencontre* « ENTRE QUAT' ZYEUX » (Vercors, *Moi, Arist. Briand*, p. 276). — Mais on écrit normalement *entre quatre yeux* : L. Nucera, *Chemin de la Lanterne*, p. 207 ; etc.
Dans les autres cas, ces consonnes analogiques sont des fautes, appelées familièrement *cuirs* (quand la consonne introduite est un [t]) et *velours* (quand c'est un [z]). Queneau s'en amuse : *Elle commanda-*T*-une camomille* (*Chiendent*, F°, p. 41). — *Bientôt, on frappa-*Z*-à la porte* (*ib.*, p. 166). — *Ils vont à la foire aux puces, dit le type, ou plutôt c'est la foire aux puces qui va-*T*-à-*Z*-eux* (*Zazie dans le métro*, p. 60). Voir aussi § 796, e, N. B.

42 Comment fait-on la liaison ?

a) La consonne de liaison est généralement celle qui est représentée dans l'écriture à la fin du premier mot : *trop‿aimable, petit‿homme.* H

Toutefois il faut noter les faits suivants :

- Les mots qui se terminent par *s* ou *x* dans l'écriture se lient par [z] : *pas à pas* [PA-ZAPA], *aux hommes* [o-zɔm].
- Ceux qui se terminent par *d* dans l'écriture se lient par [t] : *grand effort* [gRɑ̃-tefɔR], *quand on voit* [kɑ̃-tɔ̃].
- Les mots qui se terminent par *g* dans l'écriture se lient par [k] dans la langue soignée :

  Un long effort [lɔ̃-kefɔR], *Suer sang et eau* [sɑ̃-keo] ; — dans la *Marseillaise*, *sang impur* [sɑ̃-kɛ̃pyR]. — L'usage ordinaire préfère [g] : [lɔ̃-gefɔR], ou ne fait pas la liaison : [sɑ̃eo], [sɑ̃ɛ̃pyR].

- Dans *respect humain*, la liaison se fait par la première des deux consonnes : [Rɛspɛ-kymɛ̃]. R

  Dans l'enchaînement, on garde la consonne du mot isolé : *grande amie, longue aventure, os à moelle, grosse affaire.* — Les numéraux cardinaux sont un cas à part : cf. § 591, *c*.

H 42 HISTORIQUE

La liaison est le reste d'un usage ancien, selon lequel les consonnes finales se prononçaient toutes. Elle n'est donc que la persistance d'un ancien enchaînement. Des adjectifs comme *grand* et *long* s'écrivaient *grant* et *lonc* conformément à leur prononciation, laquelle s'est donc maintenue dans la liaison. — C'est une erreur fort répandue que de croire que la liaison est due à une crainte de l'hiatus.

R 42 REMARQUE

Quand un mot se termine par un *r* prononcé suivi d'une consonne muette, on préfère l'enchaînement à la liaison : *vers elle* [vɛ-Rɛl] plutôt que [vɛR-zɛl] ; *fort aimable* [fɔ-RɛmAbl] plutôt que [fɔR-tɛmAbl] ; *nord-est* [nɔ-Rɛst] plutôt que [nɔR-dɛst]. L'enchaînement s'impose même dans *corps à corps* [kɔ-RA-kɔR], *à tort et à travers* [A-tɔ-Re].
Mais si l'*s* est la marque du pluriel, il détermine la liaison : *leurs enfants* [lœR-zɑ̃fɑ̃] ; voir cependant § 43, c, 2°. — Autre exception : *porc-épic* [pɔR-kepik].

b) Les mots terminés par une voyelle nasale posent des problèmes particuliers :

- Après les adjectifs terminés par *-ain, -ein, -en, -on, -in*, la liaison s'accompagne d'une dénasalisation de la voyelle : *Certain espoir* [sɛʀtɛ-nɛspwᴀʀ], *plein air* [plɛ-nɛʀ], *Moyen Âge* [mwᴀjɛ-nᴀʒ], *bon auteur* [bɔ-notœʀ], *divin enfant* [divi-nɑ̃fɑ̃]. — Exception, *le malin esprit* « le diable » (vieilli) [mᴀlɛ̃-nɛspʀi].
- Après *un, aucun, commun, on, rien, bien, en*, la liaison se fait sans dénasalisation de la voyelle : *un ami* [œ̃-nᴀmi], *aucun homme* [okœ̃-nɔm], *d'un commun accord* [kɔmœ̃-nᴀkɔʀ], *on a* [ɔ̃-nᴀ], *en avril* [ɑ̃-nᴀvʀil].
- Avec *non* et avec les déterminants possessifs l'usage n'est pas bien fixé. Les orthoépistes recommandent généralement de ne pas lier *non* avec le mot suivant : *non | avenu*. Pour les possessifs, on a le choix entre deux prononciations : *mon ami* [mɔ̃-nᴀmi] ou [mɔ-nᴀmi].

43 Quand fait-on la liaison ?

La liaison implique un lien grammatical étroit, et elle ne se fait donc pas s'il y a une pause entre les mots ni, dans la lecture, après un signe de ponctuation. Elle se fait à l'intérieur d'un *mot phonétique*, c'est-à-dire d'un ensemble contenant un seul accent tonique.

On entend beaucoup moins de liaisons dans la conversation ordinaire que dans le discours soigné et dans la lecture à voix haute (surtout celle de la poésie). Les Parisiens ont tendance à abandonner des liaisons qui se maintiennent mieux en province et en Belgique. Les orthoépistes ne sont pas toujours d'accord entre eux sur les cas particuliers, selon le milieu qu'ils observent et qu'ils prennent comme modèle.

a) Liaisons généralement considérées comme **obligatoires.**

1° Entre le déterminant ou l'adjectif d'une part, et le nom ou l'adjectif d'autre part : *Les‿années, aux‿armes, les‿autres mots, deux‿ans, ces‿arbres, tout‿âge, certains‿élèves, grand‿enfant, grands‿enfants, deux‿anciens soldats.*

Pour *deux, trois* suivis du nom du mois, cf. § 591, *c*.

2° Entre le pronom personnel conjoint ou *on* d'une part, et le verbe ou les pronoms *en, y* d'autre part, et inversement : *Nous‿avons, ils‿ont, elles‿arrivent, à vous‿en croire, ils‿y sont, elle nous‿entend, on‿ira* ; — *dit‿il, prend‿elle, courons‿y, cueilles‿en, dirait‿on, allez-vous‿en.*

3° Après *c'est* et *il est* impersonnel : *C'est‿évident, c'est‿à voir, il est‿impossible, il est‿à penser que…*

4° Après les adverbes, surtout monosyllabiques, unis étroitement au mot suivant (adverbes de négation ou de degré) : *Pas‿aujourd'hui, plus‿ici, ne jamais‿oublier, tout‿entier, plus‿important, moins‿ardent, bien‿aise, assez‿ouvert, trop‿heureux.*

Pour *non*, voir § 42, *b*.

5° Entre les prépositions monosyllabiques et leur régime : *Dans‿un cas, sans‿atout, sous‿un arbre, en‿Asie.*

Avant et *devant* se lient souvent avec *eux, elle(s)* : *Devant‿eux.* — De même on dit : *Avant‿hier.*

6° Dans la plupart des mots composés et des locutions : *De mieux‿en mieux, de temps‿en temps, vis‿à-vis, mot‿à mot, Champs‿Élysées, États‿Unis, Lot‿et-Garonne.*

Dans certains des cas envisagés dans *a*), même la langue populaire fait la liaison : *Les‿années, il nous‿entend, dit‿il, nous‿avons, vis‿à-vis, en‿Asie.*

b) Liaisons généralement **recommandées.**

1° Entre le verbe et le nom ou l'adjectif attributs : *Je suis‿homme, il est‿élève, nous sommes‿heureux.*

2° Entre les auxiliaires à la 3e personne et le participe passé : *Il est‿allé, elle avait‿oublié, ils auront‿enlevé, qu'ils soient‿entrés.*

3° Après *quand* et *dont* : *Quand‿on voit, dont‿il est.*

c) Liaisons **inusitées** (outre les cas où il y a pause ou disjonction).

1° Après la consonne finale d'un nom au singulier : *Loup | affamé, sujet | intéressant, nez | épaté, poing | énorme, collier | admirable, Paris | est grand, Vincent | ira.*

On distingue *Un savant‿aveugle* (où *aveugle* est nom : *a*, 1°) et *Un savant | aveugle* (où *aveugle* est adjectif). — Exceptions : quelques formules figées comme *respect humain* [rɛspɛkymɛ̃], *sang impur* [sɑ̃kɛ̃pyr] dans la *Marseillaise* (prononciation vieillie).

2° Après l's intérieur dans le pluriel des locutions nominales (cf. § 182) : *Des moulins | à vent, des pots | à tabac.*

Pour *pot à eau*, ceux qui prononcent [pɔtᴀo] au sing. ont la même prononciation au plur. ; de même pour *pot au lait.*

Il y a enchaînement et non liaison dans *des chars à bancs* [ʃᴀ-ʀᴀ], *des arcs-en-ciel* [ᴀʀ-kɑ̃], *des vers à soie* [vɛ-ʀᴀ]. — Il y a liaison, mais par le *t* et non par l's dans : *Des guets-apens* [gɛ-tᴀpɑ̃]. De même : *des crocs-en-jambe* [kʀɔ-kɑ̃ʒɑ̃b]. R

3° Après la finale *-es* de la 2e personne du singulier de l'indicatif présent et du subjonctif présent (mais il y a enchaînement) : *Tu portes un fardeau* [pɔʀ-tœ̃], *si tu continues ainsi, tu chantes agréablement, que tu restes ici.*

4° Après *et* : *Une pomme et | un abricot.*

N. B. Rappelons que la lecture des vers suit d'autres règles : dans les ex. du 3° la liaison est obligatoire et l'*e* est prononcé.

R 43 REMARQUE
Il y a donc contradiction entre la prononciation et la règle traditionnelle du pluriel des noms composés. Cf. § 527, a.

L'ÉLISION

44 L'élision comme phénomène phonétique.

L'élision est l'amuïssement d'une voyelle R1 finale devant un mot commençant par une voyelle, la consonne qui précède la voyelle élidée formant syllabe avec le début du mot qui suit :

L'ami D'*Agnès* [lᴀ-mi-dᴀ-ɲɛs]. — Le mot qui subit l'élision peut être un élément constitutif de mot composé : PRESQU'*île*, CONTRE-*amiral, aujour*D'*hui.*

Un mot qui commence dans l'écriture par un *h* dit muet commence par une voyelle du point de vue phonétique : *De* L'*homme* [lɔm], *J'honore* [ʒɔ-nɔʀ]. — Même devant voyelle, l'élision ne se fait pas quand il y a disjonction (*h* aspiré, etc.) : LA *hernie* [lᴀ ɛʀni], LE *onzième* [lə ɔ̃zjɛm]. Voir §§ 47-50.

R1 44 REMARQUE
Contrairement à la définition qu'il donne s. v. *élider*, le *Trésor* emploie à plusieurs reprises *élision* pour l'amuïssement du c final de *donc*.

a) La voyelle élidée est un **e** [ə] dans la plupart des cas ; et cette élision est constante, sauf les exceptions envisagées ci-dessous.

Tantôt elle est marquée dans l'écriture par une apostrophe : *De* L'*or. Parlez* D'*abord. Je* M'*aperçois* QU'*il est venu* ; — et tantôt non : *Un honnêt*E *homme* [ɔnɛ-tɔm]. *Je pass*E *avant vous* [pᴀ-sᴀvɑ̃]. Voir dans le § 45 les règles graphiques.

Les **exceptions** (en dehors des cas de disjonction) concernent certains emplois de mots grammaticaux (monosyllabes ; polysyllabes contenant *que*).

1) Quand ils sont pris comme noms par autonymie (§ 460) :

DE *est extrêmement à la mode de nos jours* (BRUNOT, *Pensée*, p. 655). — *Un* QUE *irrégulier.* LORSQUE *est plus rare que* quand. BIEN QUE *appartient surtout à la langue écrite.*

2) Quand il y a une pause (marquée dans l'écriture par une virgule ou un autre signe de ponctuation) :

Il fallait partir, parce QUE, *a-t-il dit, l'ennemi était proche.* R2

Les poètes considèrent qu'il y a élision pour n'importe quel mot même s'il y a un signe de ponctuation, même si cela correspond à une pause importante : *Ô vase de tristess*E, *ô grande taciturne* (BAUDEL., *Fl. du m.*,

R2 44 REMARQUE
Dans cet ex. de GIDE, on peut penser qu'il y a après *que* une pause équivalant à un double point, quoique l'auteur ne l'ait pas indiqué : *Depuis mon retour je n'ai pu guère* QUE *écrire des lettres, des lettres, des lettres* (*Journal*, 23 sept. 1917).

Je t'adore...). — *Mais cette fêt*E, *amis, n'est pas une pensée* (HUGO, *Chants du crép.*, VI). — *Et c'était le clairon de l'abîm*E. *Une voix / Un jour en sortira qu'on entendra sept fois* (ID., *Lég.*, LX). — *Le vent se lèv*E *!... il faut tenter de vivre !* (VALÉRY, *Charmes*, Cimet. marin.)

3) Le pronom personnel *le* qui suit un impératif, sauf s'il précède *en* et *y* :

*Prends-*LE *aussi.* — Mais : *Mets-l'y, retire-l'en.* Voir §§ 659, *b* ; 683, *b*, 2°.

4) Le pronom démonstratif *ce* devant une proposition relative ou quand il n'est pas sujet :

CE *à quoi je pense ne saurait vous concerner* (*Ac.* 1932). — *Et sur* CE il *m'a tourné le dos* (Al. DUMAS, *Reine Margot*, VI). — *Il m'a répondu, et* CE *à tout hasard.* — *À* CE *autorisés* (STENDHAL, *Abb. de Castro*, V).

N. B. Dans la langue courante, il peut y avoir une élision, même quand *e* muet est suivi de *-s* ou de *-nt* : *Tu chant*ES *encore* [ʃɑ̃-tɑ̃-kɔʀ], *des pomm*ES *et des poires* [pɔ-me], *les homm*ES *aim*ENT *à rire* [le-ʒɔ-mɛ-mᴀ-ʀiʀ]. Mais on pourrait considérer qu'il y a ici simplement un enchaînement (§ 41, *b*). Une langue plus soutenue dirait, en amuïssant *e*, mais en faisant, là où elle est possible, la liaison par [z] ou [t] : [pɔm-ze], [le-zɔ-mɛm-tᴀ-ʀiʀ]. — Dans la lecture des vers réguliers, on prononcerait ces *e* muets : [ʃɑ̃-tə-zɑ̃-kɔʀ], [pɔ-mə-ze], [le-zɔ-mə-zɛ-mə-tᴀ-ʀiʀ]. **R3**

R3 44 REMARQUE

Jusques (qui existe aussi en prose) et parfois *guères*, *naguères* sont utilisés par les poètes pour éviter l'élision, au lieu de *jusque*, *guère*, *naguère* (comp. § 960) : *Vous qui dans les mortels plongez* JUSQUES *aux larmes* (VALÉRY, *Poés.*, Jeune Parque).

À l'inverse, les poètes suppriment parfois des *s* finaux pour obtenir une élision : *Que tu ne* PUISSE *encor sur ton levier terrible / Soulever l'univers* (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, II, 1). — *Et pour* CHARLE *implorant merci* (NERVAL, *Élégies et sat.*, Nos adieux à la Chambre de 1830). — *Oh ! que* VERSAILLE *était superbe / [...] !* (HUGO, *Voix int.*, II, 4.) — *Le temps,* CERTE, *obscurcit les yeux de ta beauté* (VERHAEREN, *Heures d'après-midi*, XIV). [Certaines éd. portent *certes*.] Autre ex. au § 960. Le mélange de pluriels et de singuliers pourrait avoir la même justification dans ce passage : *On verrait, comme un tas d'oiseaux d'une forêt, /Toutes les âmes,* CYGNE, AIGLE, *éperviers, colombes, / Frémissantes, sortir du tremblement des tombes* (HUGO, *Lég.*, LX).

b) La voyelle élidée est un *a* dans *la* article et pronom personnel. **H1**

Cette élision est constante (sauf exceptions notées ci-dessous) et se marque toujours dans l'écriture :

À L'*école. J'ai vu* L'*autre personne. Cette femme, je* L'*aime. Cette femme, je* L'*ai vue souvent.* — L'*encore belle sénatrice du Morbihan* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, II).

Exceptions (en dehors des cas de disjonction) :

1) *La* pronom personnel qui suit un impératif, sauf s'il précède *en* et *y* :

*Prends-*LA *avec toi.* — Mais : *Cette pomme, mets-*L'*y, tire-*L'*en* (tours rares d'ailleurs : § 683, *b*, 2°).

2) *La* pris comme nom par autonymie (§ 460) : LA *est mis par erreur au lieu de* le.

N. B. D'ordinaire, *ça* ne subit pas l'élision : ÇA *arrive.*

Pourtant, on trouve des formes élidées (surtout devant la voyelle *a*), que l'on peut expliquer par l'analogie avec *ce* ou par une haplologie (§ 19) : *Ça ira bien, répondit seulement Napoléon III.* – *Ç'alla bien en effet* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 10 mars 1969). [L'élision a été faite devant *alla*, mais non devant *ira*.] — Cf. § 695, *c*.

H1 44 HISTORIQUE

Les déterminants possessifs *ma*, *ta*, *sa* s'élidaient en anc. fr. : *m'espee*. C'est ainsi que s'expliquent *ma mie* et *mamour*. Cf. § 607, *c*.

c) À considérer seulement la structure du français moderne, d'autres voyelles que *e* et *a* subissent l'élision :

1° Le *i* de la conjonction de subordination *si* s'élide devant le pronom personnel *il* ou *ils*. **H2**

Je ne sais S'*il viendra.* S'*ils viennent, ils trouveront à qui parler.* (Mais : SI *elle vient*, SI *on vient*, SI *une femme vient.*)

Dans *si* adverbe, *i* ne s'élide jamais : *Il est* SI *adroit !*

La langue populaire connaît la forme °*si il*(*s*), que l'on trouve dans des textes où les auteurs veulent rendre l'usage du peuple :

Tant qu'on ne voit pas les trous c'est comme SI *ils n'y étaient pas* (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 153). — SI *il en avait eu, on les aurait vus. Parce que* SI *il en avait eu, ils se seraient montrés* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 123). — *Ils se relevaient* SI *ils voulaient* (CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 431). — *Y demande* SI *y doit commencer par l'évier ou les vatères du couloir* (B. et Fl. GROULT, *Il était deux fois...*, p. 44). — SI *ils sont deux ils ne sont pas solitaires* (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 118). — SI *il était dans la barque, [...] ça ferait pas de question non plus* (DUTOURD, trad. de : Hemingway, *Le vieil homme et la mer*, L. P., p. 139).

Parfois, cette justification n'est pas présente : *Comme* SI *il ne savait pas dicter un acte* (STENDHAL, *Corresp.*, 15 mai 1811). — SI *il venait à casser les disques* (VIAN, *Écume des jours*, LIV).

H2 44 HISTORIQUE

La conjonction *si* était ordinairement représentée par *se*, forme qui se fait plus rare au XVI[e] s. Il arrivait qu'elle ne s'élidât pas : SE *il vous failloit aller d'icy à Cahusac* (RAB., *Garg.*, éd. princeps, XI). Mais le plus souvent elle s'élidait devant voyelle, et ces formes élidées se sont maintenues plus longtemps que *se* devant consonne, spécialement *s'on*, *s'elle* (et évidemment *s'il*) : *Priez à Dieu qu'à elle soit propice, / Luy pardonnant s'en riens oultrepassa* [= si elle pécha en quelque chose] (RAB., *Pant.*, 1532, III). — *O moy deux fois, voire trois bien-heureux, / S'amour me tue* (RONS., éd. V., t. I, p. 81). — *S'elle entreprend le me faire quitter, / Je le tiendray* (DU BELLAY, *Regrets*, LVI). — *S'on luy fait au Palais quelque signe de teste, / S'elle rit à quelqu'un* (M. RÉGNIER, *Elegie zelotipique*).

Au XVII[e] s., on a hésité entre *s'il* et *si il* : *Je lui ai demandé* SI *il avoit prétendu vous donner la juridiction criminelle* (MAINTENON, *Lettres*, août 1700 [autographe]). — Vaugelas avait déjà condamné *si il*, tout en reconnaissant qu'on trouvait cette forme chez des auteurs « qui ont la reputation de bien escrire » (p. 372).

2° Le *i* du pronom relatif sujet *qui* s'élide dans la langue populaire et, parfois, chez des auteurs qui veulent rendre celle-ci. H3

M. Vautrin, QU'*est un bon homme tout de même* (BALZAC, *Goriot*, p. 41). — *La petite,* QU'*était à poil aussi* (MALRAUX, *Espoir*, p. 100). — *Et toi* QU'*avais toujours la trouille* (SALACROU, *Nuits de la colère*, III). — *Tu connais pas des gens* QU'*auraient besoin d'un chauffeur, par hasard ?* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 377.) — *Et Margot* QU'*était simple et très sage* (G. BRASSENS, dans L. Hantrais, *Vocab. de Brassens*, t. II, p. 255).

3° Le *u* du pronom personnel *tu* est élidé dans la conversation familière, ce que les auteurs reproduisent à l'occasion dans leurs dialogues. H4

T'*es pas fâchée ?...* T'*as pas été trop triste ?...* (MAETERLINCK, *Oiseau bleu*, VI, 12.) — T'*as pas besoin d'avoir peur* (SARTRE, *Sursis*, p. 34).

4° Si l'on compare *Donne-le-*MOI à *Donne-*M'*en*, on pourrait penser que l'on a un amuïssement de [wa] dans la deuxième phrase ; de même, dans *Va-*T'*en, mène-*M'*y*, etc. (cf. § 683, *b*, 2°). Mais on a en réalité la forme atone du pronom (*me, te*) puisque l'accent tombe sur *en* et *y*. H5

45 L'élision dans l'écriture.

L'élision peut être marquée **dans l'écriture** au moyen de l'**apostrophe**, qui prend la place de la voyelle amuïe. Mais cela ne se fait que pour une partie des élisions.

Cette répartition n'est pas due au hasard. Il est indispensable d'indiquer quand *a* et *i* disparaissent ; sinon, l'écriture induirait en erreur sur la prononciation. Dans le cas de *e*, son élision graphique se fait surtout dans des monosyllabes formés d'une consonne + *e*, c'est-à-dire dans des mots où, si on les prend isolément, on articule nécessairement la voyelle, car on ne les identifierait pas sans cela : *le* [lə]. La plupart des autres mots terminés par *e* dans l'écriture sont prononcés d'ordinaire avec amuïssement de cet *e* : *une* [yn], et il est superflu de marquer plus spécialement l'amuïssement quand il se produit devant voyelle.

N. B. Suivis d'une virgule ou d'un autre signe de ponctuation, les mots s'écrivent nécessairement en entier (même si *e* est élidé dans la prononciation : cf. § 44, *a*) : [...] *parce* QUE, *aussi bien, j'étais curieux de le voir* (CAMUS, *Peste*, p. 271).
Mais la virgule attendue d'un point de vue logique disparaît souvent parce qu'il n'y a pas de pause et que le groupe phonétique ne correspond pas à cette logique (cf. § 126, *c*) : *On voit* QU'*ici, même la différence s'inscrit dans un système de ressemblance par contagion* (G. GENETTE, *Figures III*, p. 44).

a) L'élision est **toujours** marquée dans l'écriture :

1° Lorsqu'elle concerne les voyelles *a* et *i* (*la* et *si*) :

L'*église*. L'*ancienne église. Cette femme, je* L'*estime.* S'*il pleut, je ne sors pas. Je ne sais* s'*ils partent.* — Pour °*si il(s)*, voir § 44, *c*, 1°.

2° Lorsqu'elle concerne **e** dans les monosyllabes ***me, te, se, le, que, de, ne***, et dans ***jusque*** :

*Donne-*M'*en* (cf. § 44, *c*, 4°). *Tu* T'*es trompé. Elle* S'*aperçoit de son erreur.* L'*or. Je* L'*ai rencontré hier. La personne* QU'*il a vue. Il dit* QU'*il reviendra.* QU'*il est beau ! Un verre* D'*eau. Je* N'*ai pas fini.* — JUSQU'*à l'aube.* JUSQU'*ici.* (Sur la variante *jusques*, voir §§ 44, R3 ; 1065, *a*.)

b) L'élision n'est **pas toujours** marquée dans *ce, je, quelque, presque, quoique, lorsque* et *puisque*. R1

1° Les pronoms sujets ***je*** et ***ce*** s'écrivent *j'* et *c'* quand ils précèdent le verbe, mais en entier quand ils le suivent :

J'aime. C'est vrai. — *Suis-*JE *arrivé ?* [sɥi-ʒA-Ri-ve] — *Est-*CE *achevé ?* [ɛ-sA-ʃve].

2° On écrit ***quelqu'un*** (et *quelqu'une*), ***presqu'île***, mais *quelque* et *presque* restent tels quels dans les autres circonstances :

H3 44 HISTORIQUE

Qu' comme pronom relatif sujet masculin et féminin est ancien : *L'apostre en jure* QU'*a Rome est beneïz* (*Couronn. de Louis*, 2538). — *Toute autre* QU'*a moy s'apareille* [= s'égale] (J. MICHEL, *Passion*, 8505). — *Ce sont esté eux* QU'*à la guerre sont estez les premiers aux assautz* (BRANTÔME, cit. Huguet, s. v. *que*). — Au XVIIe s., comme un trait de la langue paysanne : *Il y en a un* QU'*est bien pû* [= plus] *mieux fait que les autres* (MOL., *D. Juan*, II, 1).
La forme pleine est sans doute *que*, qui n'était pas rare dans l'ancienne langue, jusqu'au XVIe s. : voir les ex. au § 718, H1. Notons ce *que* sans élision, du moins graphique : *Toutes les adventures* QUE *advenues nous sont* (*Perceforest*, texte de 1528, cité dans *Romania*, 1953, p. 99).

H4 44 HISTORIQUE

Cette élision est pratiquée par les paysans de MOLIÈRE ; au XVIe s., quoique rare dans les textes, elle ne paraît pas avoir un caractère populaire ; on la trouve déjà en anc. fr. : *Se* T'*as letre* (ADAM LE BOSSU, *Feuillée*, 704). — *T'es trop bon* (*Farce du pasté*, cit. Brunot, *Hist.*, t. I, p. 420). — *Ne combats point, afin que n'estant le plus fort, / T'achètes une honte aux despens de la mort* (RONS., *ib.*). — *Est-ce donc comme ça que* T'*escoutes ce qu'il te dit ?* (MOL., *D. Juan*, II, 3.)
L'influence de *je* est possible. — A. Henry (dans *Romania*, 1959, pp. 413-418) estime que l'usage moderne est indépendant de l'usage du XIIIe s., qui est surtout picard, comme la forme pleine *te*. En tout cas, celle-ci, qui se trouve aussi dans des textes wallons, existe encore au XIVe et au XVe s. : *Ta part en as* TE *dans ton musel* (FROISS., *Poés.*, t. II, p. 217). — *Se* TE *vuels renoieir* [= veux renier] *ton Dieu* (JEAN D'OUTREMEUSE, *Myreur des histors*, ms. Bruxelles, Bibl. roy. 19304, f° 95 v°). — *Quant* TE *seras mort* (*Nativités et moralités liégeoises*, III, 1765). — TE *nous as bien cy refardés* [= trompés] (*Mist. de saint Adrien*, cit. Nyrop, t. II, § 526).

H5 44 HISTORIQUE

Quand les pronoms personnels compléments de la 1re et de la 2e personne suivaient le verbe, ils prenaient devant voyelle la forme faible et s'élidaient : *Dunez* M'*un feu* [= donnez-moi un fief] (*Rol.*, 866). — *Laisse* M'*en paix !* (VILLON, *Débat*.) — *Baise* M'*encor* (L. LABÉ, cit. Huguet, s. v. *me*). — Cela disparaît au XVIe s., sauf devant *en* et *y*.

R1 45 REMARQUE

La préposition ***entre*** ne s'élide pas : ENTRE *eux*, ENTRE *amis*, ENTRE *autres*, etc. — Comme élément de composition, *entre* s'agglutine à l'élément qui suit, avec disparition du e final devant voyelle : ENTR*acte*, ENTR*ouvrir*, *s'*ENTR*aider*, etc. — Pour cinq verbes (*s'*ENTR*aimer*, ENTR*apercevoir*, *s'*ENTR*appeler*, *s'*ENTR*avertir*, *s'*ENTR*égorger*), l'*Ac.* 2001 accepte aussi la graphie avec apostrophe (*s'*ENTR'*aimer*, etc.). [Ces cinq verbes avaient échappé quand l'*Ac.* 1932 avait supprimé, dans les composés en *entre-*, l'apostrophe qui était générale en 1878 (ENTR'*acte*, etc.).]

R2 45 REMARQUE

Pour *presque*, il y a de l'hésitation dans l'usage, même chez les spécialistes du français ; on constate des variations d'une édition à l'autre, et cela paraît dépendre surtout de l'attention des typographes et des correcteurs : PRESQU'*immédiatement* (BRUNOT, *Hist.*, t. VI, p. 1217). – *C'était déjà* PRESQU'*un sourire* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 396) [*presque* : L. P., p. 390]. – *Projet* PRESQU'*irréalisable* (MARTIN DU G., *Thib.*, IV, p. 114) [*presque* : Pl., t. I, p. 1094]. – PRESQU'*un enfant* (MAURIAC, *Désert de l'amour*, p. 116) [*presque* : Œuvres compl., t. II, p. 75]. – PRESQU'*exclusivement* (*Trésor*, t. 15, p. 588). – Relevons aussi : QUELQU'*opposés* [...] *que fussent leurs tempéraments* (DAUZAT, *Génie de la langue fr.*, p. 343).

Un ouvrage PRESQUE *achevé* (*Ac.* 1935). — *Un habit* PRESQUE *usé* (*ib.*). — *Adressez-vous à* QUELQUE *autre* (*ib.*). — *Il y a* QUELQUE *apparence à cela* (*ib.*). R2

3° Dans **lorsque, puisque, quoique,** on peut marquer l'élision dans tous les cas :

LORSQU'*en 1637* (*Ac.* 1932, Préf.). — QUOIQU'*en octobre* (MICHELET, *Mer*, I, 7). — PUISQU'*en elle* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Tout entière). — LORSQU'*Henriette* (ZOLA, *Bonheur des D.*, III). — PUISQU'*à Jules Tellier* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 19). — LORSQU'*après une longue absence* (GIDE, *Retour de l'enfant prod.*, p. 198). — LORSQU'*en 1863* (BAINVILLE, *Hist. de deux peuples*, p. 163). — PUISQU'*aucune règle* (BRUNOT, *Pensée*, p. 303). — PUISQU'*eux-mêmes* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 22 août 1940). — PUISQU'*aucune dénonciation* (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, avril-juillet 1944, p. 81). — QUOIQU'*issu* (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 58). — PUISQU'*ainsi* (TROYAT, *Éléphant blanc*, p. 231). — PUISQU'*eux aussi* (CAMUS, *Été*, p. 51). — PUISQU'*afin d'aider* (G. ANTOINE, dans *Travaux de ling. et de litt.*, 1973, p. 445). — QUOIQU'*infime* (BARTHES, *Éléments de sémiologie*, III, 3. 3). — LORSQU'*au printemps 1964* (M. BOEGNER, *Exigence œcuménique*, p. 317).

Nous venons de donner la règle formulée dans la *Grammaire de l'Acad.*, p. 7. D'autres grammairiens n'acceptent l'apostrophe que devant *il(s), elle(s), un(e), on* ; certains ajoutent *ainsi, en*. Ces restrictions ne sont pas justifiées : pourquoi *puisque, lorsque* et *quoique* devraient-ils se distinguer d'*après que, bien que, quoi que*, etc. ? Mais il faut reconnaître qu'elles sont observées par beaucoup d'écrivains (ou d'imprimeurs), au moins sporadiquement :

LORSQUE *avec ses enfants* (HUGO, *Lég.*, II, 2). — QUOIQUE *indirectes* (HERMANT, *Grands bourgeois*, XIII). — PUISQUE *à ce moment* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 2). — LORSQUE *à la limite* (BERNANOS, *Imposture*, p. 239). — QUOIQUE *austère* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 77). — LORSQUE *aucune impatience* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, II, 2). — LORSQUE *a paru l'essai* (N. SARRAUTE, *Ère du soupçon*, Préf.).

c) Dans les autres mots que ceux qui viennent d'être cités, l'élision n'est **jamais** marquée dans l'écriture :

*Un*E *autr*E *épreuve. Prendr*E *à sa charge. Ell*E *arriv*E *à temps. Mêm*E *alors. À tout*E *heure.*

AUTRES PHÉNOMÈNES SE PRODUISANT DEVANT VOYELLE

46 N. B. 1. Les mots commençant par *h* muet dans l'écriture commencent par une voyelle du point de vue phonétique.

2. Un *h* aspiré et d'autres *disjonctions* empêchent les phénomènes ici considérés de se produire. Cf. §§ 47-50.

a) Les articles contractés masculins singuliers ***au*** et ***du*** (ainsi que l'article partitif *du*) sont remplacés par *à l'* et *de l'* devant un mot commençant par une voyelle :

À L'*homme*, DE L'*homme*. *La porte* DE L'*ancien théâtre* (mais : *La porte* DU *théâtre*). *Boire* DE *l'alcool*.

b) Les déterminants possessifs féminins singuliers ***ma, ta, sa*** sont remplacés par *mon, ton, son* devant un mot commençant par une voyelle. (Cf. § 608, H).

MON *écharpe*. TON *aimable sœur* (mais : TA *sœur*. MA *nouvelle écharpe*).

c) Le déterminant démonstratif masculin singulier ***ce*** devient *cet* devant un mot commençant par une voyelle. H1

CET *arbre*. CET *honnête commerçant* (mais : CE *commerçant*).

H1 46 HISTORIQUE

Si l'on envisage les choses du point de vue historique, c'est le *t* qui s'est amuï devant consonne. Cf. § 616, *a*.

d) ***Toute*** adverbe devant un adjectif féminin prend la forme *tout* si cet adjectif commence par une voyelle :

La vérité TOUT *entière* (mais : *La vérité* TOUTE *nue*).

Ce phénomène est purement graphique au singulier, puisqu'on prononce [tut] aussi bien devant voyelle que devant consonne. — Au pluriel il est aussi phonétique : si l'on écrivait *toutes entières (comme *toutes nues*), cela impliquerait une prononciation *[tut-zɑ̃tjɛʀ]. — Cf. § 994.

e) Les adjectifs **beau, nouveau, fou, mou, vieux.**

1° La règle est que ces adjectifs prennent devant un nom masculin singulier commençant par une voyelle les formes *bel, nouvel, fol, mol* (surtout littéraire), *vieil.* H2

Un BEL *homme. Le* NOUVEL *an. Un* VIEIL *ami. — Ce* MOL *attendrissement* (CAMUS, *Essais*, Pl., p. 1023). — *Un* MOL *effort* (M. OLIVIER-LACAMP, *Chemins de Montvézy*, p. 116). — *Son* FOL *acharnement d'apôtre* (G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 10).

2° **Devant** *et*, l'usage ordinaire n'admet *bel* que dans les expressions figées *bel et bien*, locution adverbiale, et *Tout cela est bel et bon*, équivalant plus ou moins à *quoi qu'il en soit* : *Tout cela est* BEL *et bon, mais c'est enfantin* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 120). — En dehors de ces locutions, on dit ordinairement :

Un VIEUX *et honnête fermier* (MUSSET, *Nouvelles*, Margot, II). — *Un* BEAU *et grand souvenir* (DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 29). — *Ce qui a été* BEAU *et bon* (ARLAND, *L'eau et le feu*, p. 82). — *Il était plutôt* MOU *et flou* (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 120).

Alors que l'usage ordinaire dirait : *Un* NOUVEAU *et fâcheux événement*, l'*Ac.* 1935, s. v. *nouveau*, donne cet ex. : *Un* NOUVEL *et fâcheux événement*. Il est vrai que la règle y est formulée de façon fort générale (« devant les *mots* » et non « devant les *noms* » R), mais *nouvel* doit peut-être sa forme, comme par anticipation, au fait qu'il se rapporte à un nom commençant par une voyelle. La langue littéraire suit parfois cet usage, et pas seulement avec *nouveau* :

BEL *et grand homme* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, LIII). — VIEIL *et magnifique hôtel* (COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., p. 8). — *Quel plus* BEL *et juste éloge* (ÉTIEMBLE, dans le *Monde*, 10 sept. 1976). — NOUVEL *et terrible orage* (P. LAINÉ, *Si on partait...*, p. 51). A1

Cas analogue : *C'était un* VIEIL, *un très vieil Indien* (P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 297).

Des écrivains emploient *bel*, etc. devant *et* même quand la condition qui vient d'être décrite n'est pas remplie. H3

Gazon MOL *et vert* (CHAT., *Mém.*, I, XII, 4). — VIEIL *et monumental régulateur* (E. DE GONC., *Faustin*, XIX). — BEL *et grave* [...], *il* [= l'été] *a* [...] *ses zones terribles* (COLETTE, *Journal à rebours*, p. 109). — *Mon or, si* BEL *et si clair* (MONTHERL., *Malatesta*, IV, 9). — *Flux* MOL *et désordonné* (BOSCO, *Malicroix*, p. 198). — NOUVEL *et dernier faux-semblant* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. III, p. 528). — NOUVEL *et immense problème* (M. CLAVEL, *Nous l'avons tous tué*, p. 135). — *L'œil* BEL *et sans malice* (M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 96). — *Un* BEL *et bon sommeil* (B.-H. LÉVY, *Dern. jours de Baudelaire*, p. 101). A2

Cas semblable avec *ou* : *Leur amour* MOL *ou violent de la République* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 200). [Voir pourtant N. B. ci-dessous.]

Vieil malgré une virgule, mais dans un roman qui recherche l'archaïsme : *L'autre est par trop* VIEIL, *et la force trahirait son courage* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, IX).

3° Les cas envisagés ci-dessus mis à part, il est tout à fait rare de trouver *bel* devant voyelle :

Ce qui reste si BEL *à voir* (GIDE, *Journal*, 15 juillet 1905). — *M. Follot a le sens du meuble*, BEL *à voir et confortable à la fois* (APOLLIN., *Chron. d'art*, 1er oct. 1910). — *Il entra, très* BEL *à voir* (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 227). — *Il est beau, son nom est plus* BEL *encore* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 2 avril 1959). — Archaïsme de la langue juridique : *Contraint à fournir* [...] *un titre* NOUVEL *à son créancier* (*Code civil*, art. 2263).

On dit : *Il est* FOU *à lier. Il est* FOU *amoureux* (cf. § 963, c, 8°).

N. B. 1. La langue littéraire emploie *mol* et *fol* ailleurs que devant voyelle, *fol* étant parfois, du point de vue sémantique, une forme atténuée de *fou*. H4

Fol : *Le malheureux n'était pas* FOL, *mais victime d'une nécessité affreuse* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, t. I, p. 72). — *Je serais aussi* FOL *qu'un vieillard qui veut nier son âge* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 27). — *Le plus* FOL *bonheur est d'être fous de confiance* (VERHAEREN, *Heures*

H2 46 HISTORIQUE

Le maintien de *bel*, etc. est justifié par la phonétique historique ; *l* se vocalise (§ 68) devant consonne et subsiste autrement : lat. *bellum* > *bel* ; lat. *bellos* > *bels* > anc. fr. *beaus* (aujourd'hui *beaux*). Il y a eu naturellement beaucoup de confusions. Voir la suite de e, ainsi que les N. B., et comp. § 517, H.
Pour *beau* et *nouveau*, Vaugelas a donné la règle moderne : *Un* BEL *homme*, mais *Il est* BEAU *en tout temps* (p. 329).

R 46 REMARQUE

S. v. *mou*, l'*Ac.* 1935 parle aussi de *mot* (sans autre ex. que *Un* MOL *abandon*), mais cette éd. disait « devant un nom » pour expliquer *bel, fol* et *vieil*. — L'*Ac.* 2004, s. v. *nouveau*, garde son ancienne formule, mais elle a renoncé à l'ex. commenté ci-contre.

A1 46 AUTRES EXEMPLES

GOBINEAU, *Nouvelles asiat.*, p. 96 ; BORDEAUX, *Robe de laine*, p. 222 ; LA VARENDE, *Heureux les humbles*, 1947, p. 240 ; DUHAMEL, *Mémorial de la guerre blanche*, p. 76 ; HENRIOT, dans le *Monde*, 18 avril 1951 ; CAMUS, *Peste*, p. 286.

H3 46 HISTORIQUE

On trouve *mol* et *vieil* au XVIIe s. devant une voyelle qui n'est pas l'initiale d'un nom : *Cet usage* MOL *et paisible* (PASCAL, *Pens.*, p. 207). — +*Cœur lâche,* MOL, *abattu* (CORN., *Cinna*, II, 1). — +*Un air* VIEIL *et bizarre* (LA F., *Florentin*, I).

A2 46 AUTRES EXEMPLES

DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 42 ; P. BENOIT, *Toison d'or*, p. 179 ; THÉRIVE, *Opinions litt.*, p. 17 ; KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 7 nov. 1957 ; DRUON, dans les *Annales*, nov. 1951, p. 52 ; J. PIATIER, dans le *Monde*, 30 sept. 1977.

H4 46 HISTORIQUE

Fol (sans la nuance sémantique d'aujourd'hui) et *mol* étaient encore assez courants ailleurs que devant voyelle au XVIIe et au XVIIIe s., ou même au pluriel ; il est vrai que Vaugelas, p. 13, disait qu'ils se prononçaient *fou, mou*. Au XVIIe s., on trouvait aussi *vieil* devant consonne. +*Êtes-vous* FOL ? (CORN., *Ment.*, II, 3.) — *Le roy vieux et* FOL *qui* [...] (PASCAL, *Pens.*, p. 270). — +*De* FOL *tu devins furieux* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 80). — *Vostre st Évesque* [...] *n'est ni* MOL, *ni relasché* (MAINTENON, *Lettres*, 18 oct. 1700). — *Ne pourroient-ils pas être aussi sçavants sans être aussi* FOLS ? (MONTESQ., *L. pers.*, éd. B., p. 317.) — *Lache,* MOL, *sans énergie* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 126). — *Peuples* MOLS (BUFFON, cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1424). — VIEIL *poil* (CYR. DE BERGERAC, *Autre monde*, p. 37). — VIEIL *Testament* (PASCAL, *Pens.*, p. 262). — *Tout* VIEIL *qu'il est* (CORN., *Suivante*, III, 1). — +VIEIL *meuble* (LA BR., *Car.*, XI, 125).
Nous avons gardé *bel* et *vieil* à l'état figé dans des noms propres : *Philippe le Bel* et *Charles le Bel*, personnages du passé ; *Le Vieil-Dampierre*, village de la Marne, *Ainay-le-Vieil*, village du Cher, etc., auxquels il faut ajouter *Cromedeyre-le-Vieil*, village imaginé par J. ROMAINS dans la pièce qui porte ce titre. Par archaïsme : *Un* VIEIL *savorados* [= os à moelle] (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 72).

claires, XXVII). — FOL *reniement* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 639). — *En avait-il fait, des détours de chien* FOL ! (LA VARENDE, *Souverain seigneur*, p. 111.) — *La vieille Périne* [...] *le tenait pour un peu* FOL. *Il était doux, silencieux, poli, même timide* (L. MARTIN-CHAUFFIER, *Épervier*, pp. 38-39). A3

Fols : *Dressoirs d'ébène et flacons* FOLS / *D'où luit l'alcool* (VERHAEREN, *Villes tentacul.*, Usines).

Fol(s) comme nom : *Elle a erré longtemps entre les enfants et les simples, entre les poètes et les* FOLS (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, t. I, p. 40). — *Une espèce d'héroïne, (...) condamnée à traîner dans son sillage des* FOLS *et des monomanes* (BERNANOS, *Joie*, p. 227). — *Nous vivons* [...] *au milieu d'originaux et de* FOLS *des plus amusants* (HENRIOT, dans le *Monde*, 6 avril 1949). — *Enivré par l'air violent qui volait comme un* FOL *sur la rivière* (BOSCO, *L'enfant et la rivière*, p. 165).

Mol : *La miséricorde n'est pas un don* MOL *de la chose qu'on a en trop* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, V). — *Cet affreux mélange* [...] *du dur avec le* MOL (VALÉRY, *Eupalinos*, p. 121). — MOL *plissement* (GIDE, *Retour du Tchad*, 28 févr. 1926). — *Quand le fruit est un peu* MOL (MONTHERL., *Reine morte*, II, 5). — MOL *balancement* (GENEVOIX, *Jeanne Robelin*, p. 119). — *Visage un peu* MOL, *candide et si doux* (G. BAUËR, dans le *Littéraire*, 29 mars 1947). — *Sur le fond* MOL *des eaux* (DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 39).

Mols : *Un des plus* MOLS *oreillers du monde* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 54). — *De* MOLS *bouquets de graminées* (BEDEL, *Tropiques noirs*, p. 143). — *De* MOLS *éphémères* (J. LAURENT, *Dimanches de M*[lle] *Beaunon*, p. 44). — *De* MOLS *oreillers* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 293).

2. On trouve dans la langue écrite H5 des ex. assez fréquents de *vieux* devant voyelle, soit reflet de la langue familière, soit intention de donner à l'adjectif plus de relief, *vieil* formant souvent avec le nom une espèce de locution : *Les degrés du* VIEUX *archevêché* (VIGNY, *Cinq-Mars*, VII). — *Le* VIEUX *André sarclait des plates-bandes* (FROMENTIN, *Dom.*, III). [Voir cependant § 50, *f*.] — *Je vous regarderai boire de l'eau qui sent le* VIEUX *œuf* (WILLY et COLETTE, *Claud. s'en va*, p. 72). — *Un* VIEUX *appareil* (GIDE, *Paludes*, p. 152). — *Un* VIEUX *olivier* (LE CLÉZIO, *Voyages de l'autre côté*, p. 104). — *Un* VIEUX *Allemand* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 134). A4

En particulier, *vieux homme* : SAND, *Nanon*, XXII ; BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, XXXV ; MAUPASS., *Pierre et Jean*, II ; C. LEMONNIER, *Petit homme de Dieu*, III ; CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, I, 3 ; R. ROLLAND, *Vie de Tolstoï*, p. 54 ; D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 100.

A3 46 AUTRES EXEMPLES

CONSTANT, lettre citée dans Ch. Du Bos, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 42 ; E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XVII ; DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 216.

H5 46 HISTORIQUE

Vaugelas (pp. 377-378) reconnaissait que l'on disait aussi *un vieux homme*, etc. « mais *vieil*, y est beaucoup meilleur ». On trouve fréquemment *vieux* au XVII[e] et au XVIII[e] s. : devant *usurier* (MOL., *Mal. im.*, I, 8), *évêque* (FÉN., lettre citée dans P. Hazard, *Crise de la conscience europ.*, p. 211), *archimage* (VOLT., *Contes et rom.*, Zadig, p. 26), *homme* (MARIV., *Paysan parv.*, p. 190), *eunuque* (MONTESQ., *L. pers.*, CL), *ami* (J.-J. ROUSS., *Rêveries*, I), *amant* (CHÉNIER, *Élég.*, LXXIX). — Brunot, *Hist.*, t. III, p. 281, cite aussi des ex. de *nouveau* devant voyelle.

A4 46 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Corresp.*, t. V, p. 134 ; HUGO, *Lég.*, LIII ; BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 126 ; VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, Demoiselles de Bienfilâtre ; LOTI, *Désenchantées*, II ; BÉRAUD, *Au Capucin gourmand*, p. 52.

LA DISJONCTION

47 Définition.

Nous appelons **disjonction** le fait qu'un mot commençant phonétiquement par une voyelle se comporte par rapport aux mots qui précèdent comme s'il commençait par une consonne. Cela veut dire que ni l'élision ni la liaison ne peuvent se faire, et que les phénomènes décrits dans le § 46 n'ont pas lieu.

C'est, disent Damourette et Pichon, une « assurance d'hiatus » (§ 198) ; on pourrait parler de consonne fictive, de consonne implicite. — La disjonction permet de distinguer certains homonymes dans la chaîne parlée :

Le haut, l'eau ; *le hêtre, l'être* ; *de haler, d'aller* ; *je le hais, je l'ai* ; — de même, *les un* (chiffre), *les uns* ; etc.

Le cas le plus fréquent est celui de l'*h* dit aspiré (§ 48) ; en outre, la semi-voyelle joue ou non le rôle de consonne de ce point de vue (§ 49) ; d'autres faits sont à signaler (§ 50). Rappelons que la pause dans l'oral et un signe de ponctuation dans l'écrit forment aussi disjonction : cf. § 44, *a*.

La disjonction se réalise moins nettement quand il s'agit d'enchaînement (§ 41, *b*) que pour la liaison ou l'élision. Par ex., bien des locuteurs qui disent *le hasard* et *les* | *hasards* prononcent *par hasard* en rattachant l'*r* de *par* à la syllabe suivante : [PA-RA-ZAR]. — *Exhausser* se prononce comme *exaucer*.

N. B. Les règles concernant l'amuïssement de *e* muet devant consonne ne s'appliquent pas lorsqu'il y a disjonction. Comparez *devant* LE *mur* [d(ə)vɑ̃ l myʀ] à *devant* LE *hangar* [d(ə)vɑ̃ lə ɑ̃gaʀ] ou *avant* LE *oui* [avɑ̃ lə wi]. — À Liège, où l'*h* est un phonème, *e* s'amuït comme devant une autre consonne : °[d(ə)vɑ̃ l hɑ̃gaʀ]. De même, *une hulotte* [ynə ylɔt] ; on entend aussi [yn ylɔt], avec une légère coupure entre les deux mots, prononciation moins soignée, que l'on ne confondra cependant pas avec °[y-nylɔt].

48 L'*h* aspiré.

L'*h* aspiré, qui n'est pas un son en français moderne dans l'usage ordinaire (§ 31), forme disjonction :

Les | harengs [le aʀɑ̃]. LE *hamac* DU *Hollandais. Un* BEAU *héros.* SA *hernie* LE *handicape.* — Parfois à l'intérieur du mot : *Dehors.*

a) **En dehors des noms propres** (*b*), **les principaux mots commençant par *h* aspiré sont les suivants, ainsi que leur famille** (sauf celle de *héros* et de *héraut* H1) :

habanera	happer	héler	horion
hâbleur	haquenée	henné	hors
hache	haquet	hennir	hotte
haddock	hara-kiri	héraut	houblon
hagard	harangue	hercher	houe
haie	haras [ara]	hère	houille
haïk	harasser	hérisser	houle
haillon	harceler	hernie	houlette
haine	harde	héron	houppe
haïr	hardes	héros	houppelande
haire	hardi	herse	hourd
halbran	harem	hêtre	houri
hâle	hareng	heutter	hourque
haler	hargne	hibou	hourvari
haleter	haricot	hic	houseaux
hall	haridelle	hideux	houspiller
halle	harnais	hie	housse
hallebarde	harpe	hile	houx
hallier	harpie	hippie	hovercraft
halo	harpon	hisser	hoyau
halte	hart	hobby	hublot
hamac [amak]	hasard	hobereau	huche
hameau	haschich	hocher	hucher
hampe	hase	hockey	huer
hamster	hâte	holding	huguenot
hanap	hauban	hold-up	hulotte
hanche	haubert	homard	humer
hand-ball [-al]	haut	home	hune
handicap	havane	hongre	huppe
hangar	hâve	honnir	hure
hanneton	havre	honte	hurler
hanse	havresac	hoquet	hussard
hanter	hayon (§ 96, *a*, 2°)	hoqueton	hutte
happening	heaume	horde	

La langue populaire ne respecte guère la disjonction devant *h* aspiré, ce que les romanciers relèvent parfois dans leurs dialogues : *Prends tes* ZARDES [= hardes] *et va-t'en* (HUGO, *Misér.*, III, I, 8). — *J'ai fait réchauffer* L'*haricot de mouton* [dit une concierge] (BERNANOS, *Imposture*, p. 252). — *Le comptable avait l'air de dire que le père P. M. commençait à lui courir sur* L'*haricot* (GIONO, *Iris de Suse*, p. 59). — On notera pourtant que, plus le mot est court, mieux la disjonction se défend, car la liaison et l'élision le rendraient peu identifiable : *les_houx, l'houx, les_huttes, l'hutte.*

D'autres fois, des lapsus ont échappé aux auteurs, même parfois pour des mots qui sont trop sentis comme étrangers pour figurer dans la liste ci-dessus. H2 Nous ne donnons pas ces ex. comme modèles :

Sentiment plus pitoyable QU'*haïssable* (DECAUX, *L'Empire, l'amour et l'argent*, 1982, p. 232). — *D'haïssables vieilles dames* (Cl. SIMON, *Géorgiques*, p. 315). — *Il vaut mieux risquer le faux pas* [...] QU'*haleter ici* (COLETTE, *Heures longues*, p. 138). — *Rien ne subsiste du* VIEIL *hameau* (ARLAND, *L'eau et le feu*, p. 93). — *D'harassantes jérémiades* (G. PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 339). — *Le lac est en forme* D'*haricot* (M. BERNARD, dans le *Figaro litt.*, 21 juillet 1956). — *L'haridelle du chiffonnier* (J. PERRET, *Ernest le rebelle*, L. P., p. 209). — *En train de* S'*harnacher* (H. BAZIN, *Chapeau bas*, L. P., p. 23). — *Des doigts*

H1 48 HISTORIQUE

La plupart de ces mots viennent des langues germaniques : francique, allemand, néerlandais, anglais ; quelques-uns d'autres langues connaissant un *h* aspiré comme son : arabe (*harem, henné*...), espagnol (*habanera, hâbleur*...) [Ont cependant un *h* muet : *hombre* ; *hidalgo* : voir à la fin de a], japonais (*hara-kiri*), etc.

Les mots d'origine latine ou grecque n'ont pas d'*h* aspiré normalement.

L'*h* aspiré n'est pas étymologique et s'explique par des raisons diverses dans *halo, hasard, haut, hernie, herse, hic, hile, hors* (cf. § 1064, H1), *huguenot, huppe*, etc. — Dans ***héros***, on attribue souvent (voir déjà Vaugelas, p. 3) la disjonction à la crainte d'une homonymie gênante de °*les_héros* avec *les zéros* ; en tout cas, les autres mots de la famille ont un *h* purement graphique : L'*héroïne*, L'*héroïsme*, L'*héroïque résistance*, etc. ; Ch. Muller (*Langue franç. et linguistique quantitative*, p. 88) croit à l'influence de ***héraut***.

Ce dernier a, comme mot d'origine germanique, un *h* aspiré, mais non *héraldique, héraldiste* : ceux-ci ne dérivent pas directement de *héraut*, et le latin médiéval *heraldus* a servi d'intermédiaire. — ***Hanséatique*** est emprunté aussi du lat. médiéval (*hanseaticus*) et il avait donc un *h* muet ; pourtant, la plupart des orthoépistes actuels considèrent que l'*h* est maintenant traité comme aspiré sous l'influence de *hanse*.

H2 48 HISTORIQUE

Des hésitations se sont évidemment produites aussi dans le passé, surtout depuis que l'*h* aspiré a cessé d'être un phonème en fr. parisien (à la fin du Moyen Âge).

Le mot ***hallali*** (anc. fr. *hale a li* « cours à lui », cri adressé aux chiens poursuivant le cerf aux abois) avait un *h* aspiré selon la tradition, encore défendue par Littré et par le *Dict. gén.* et parfois attestée jusqu'au XXe s. ; mais l'*Ac.* écrit explicitement *l'hallali* depuis 1878, entérinant l'évolution qui s'était produite au cours du XIXe s.

LE *hallali* : E. BLAZE, *Chasseur au chien courant*, 1838, cit. Tilander, *Nouveaux essais d'étymol. cynégétique*, p. 144 ; MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Ch. IX*, X ; CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, p. 91 ; BECKETT, *Mercier et Camier*, p. 137.

L'*hallaly* : prince DE LIGNE, *Contes immoraux*, VIII [1801]. — L'*hallali* : E. BLAZE, *op. cit.*, dans Tilander, *op. cit.*, p. 145 ; BALZAC, *Birotteau*, VIII ; MAURIAC, *Pascal et sa sœur Jacqueline*, XIV ; LA VARENDE, *Nez de Cuir*, IV, 3 ; ARAGON, *Mise à mort*, p. 331 ; etc.

Malgré quelques orthoépistes (encore Fouché, *Traité*, p. 261), l'*h* muet s'est imposé dans ***hévéa***, forme latinisée d'un mot emprunté à une ancienne langue de l'Amérique du Sud. — ***Humour***, mot anglais, a été assimilé à *humeur*.

D'*hasard* (M. THIRY, *Toi qui pâlis au nom de Vancouver*, 1975, p. 285). — *Ce qu'il y a* D'*hasardeux* (F. MARCEAU, *Roman en liberté*, p. 96). — NOUVEL *haut-allemand* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *allemand*). — *Le* VIEIL *heaume conique* (R. PERNOUD, *Hommes de la Croisade*, 1977, p. 151). — D'*hideuses étroites ouvertures* (LE CLÉZIO, *Livre des fuites*, L. P., p. 36). — *On peut dire* QU'*hors la Cour* [...] (LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 30). — *C'est ce qui ne sera réalisable* QU'*hors de ce monde* (A. ROUSSEAUX, *Monde classique*, t. I, p. 66). — VIEIL *huguenot* (Al. DUMAS, *Reine Margot*, VII ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 481). — J'*hume* (P. GRAINVILLE, *Abîme*, p. 35).

CET *happy end* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 9 sept. 1977). [Lapsus pour *cette* ?] — *Une Fraternité* D'happy few (CURTIS, *Saint au néon*, F°, p. 196).

Handicap [mot anglais] et sa famille sont particulièrement menacés ; il suffit d'écouter la radio ou la télévision ou de voir des ex. comme les suivants.

CET *handicapé* : P. VIANSSON-PONTÉ dans L. Schwartzenberg et Viansson-Ponté, *Changer la mort*, p. 246 ; GUTH, *Notre drôle d'époque comme si vous y étiez*, p. 267. — D'*handicapés* : dans le *Monde*, 25 févr. 1977, p. 24 ; MALLET-JORIS, *Allegra*, p. 71 (dans la bouche d'un personnage). — L'*handicapé* : J.-E. HALLIER, *Évangile du fou*, p. 163.

Ex. réguliers. CE *handicap* : Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 394 ; VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 23. — LE *handicap* : LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 182.

Hinterland [mot allem.] aurait dû avoir un *h* aspiré, ce que savent des spécialistes de l'étymologie, mais ce qu'ignorent la plupart des usagers, et les orthoépistes ont donné raison à ces derniers. LE *hinterland* : A. THOMAS, *Essais de philologie franç.*, p. VII ; J. FELLER, *Toponymie de la commune de Jalhay*, p. 9. — L'*hinterland* : CENDRARS, *Or*, XVII. — D'*hinterland* : P. GASCAR, *Présage*, p. 33.

Hidalgo [mot esp.] n'a pas un *h* aspiré non plus, selon l'usage ordinaire et l'avis des orthoépistes. On trouve pourtant parfois la disjonction : *Si* QUELQUE *hidalgo montrait sa mine altière* (E. ROSTAND, *Cyr.*, IV, 5). — LE *hidalgo* (J. PERRET, *Ernest le rebelle*, L. P., p. 185). [Mais : CET *hidalgo*, p. 135.] **R1**

b) Dans les **noms propres**.

1° L'*h* aspiré se trouve aussi dans les noms de lieux et de personnes des pays de langue germanique (allemand, anglais, néerlandais, scandinave) et espagnole, des pays arabes et orientaux et d'autres régions encore.

Les habitants DE *Hambourg*, DE *Hanovre*, DE *Harlem*, DE *Hasselt*. LA *Hollande*. LE *Hollandais*. *La philosophie* DE *Heidegger*, DE *Hobbes*. — *La logique* DE *Hegel* (MERLEAU-PONTY, *Aventures de la dialectique*, Id., p. 95). — *Les films* DE *Hitchcock*. *Les tableaux* DE *Hals*. *Les romans* DE *Hamsun*. *Les* | *Habsbourg*. — CE *Hohenzollern* [...] DU *Hohenzollern* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 947). — LA *Havane*. LE *Honduras*. — *La mort* DE *Ho Chi Minh*. *Le règne* DE *Hiro-Hito*. — *La bombe* DE *Hiroshima* (P.-H. SIMON, *Hist. de la litt. fr. au XX*^e^ *s.*, t. II, p. 145). — LE *Hottentot*. LE *Huron*. LA *Hongrie*. *Les* | *Huns*.

Mais, s'il y a des hésitations pour les mots ordinaires, comme nous l'avons vu, il y en a bien davantage encore pour ces noms étrangers. En dehors des plus connus, et même pour ceux-là, la disjonction a du mal à s'imposer. **H3**

La maison D'*Habsbourg* (P. CHAMPION, *Le roi Louis XI*, 1978, p. 211). — *Un chœur* D'*Haendel* (M. NOËL, *Cru d'Auxerre*, p. 120). — *La ville* D'*Hambourg* (A. HENRY, *Études de lexicologie fr.*, p. 252). — *Le port* D'*Hambourg* (R. POMEAU, *Europe des lumières*, p. 139). — D'*Hambourg à Venise* (J.-P. CHEVÈNEMENT, *Les socialistes, les commun. et les autres*, p. 336). — CET *Hans Krüdner* (VERCORS, *Chevaux du temps*, p. 89). — *Aux environs* D'*Hasselt* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 15). — *Une symphonie* D'*Haydn* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 3). — *L'Université* D'*Heidelberg* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, II). — *Étudiants* D'*Heidelberg* (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 251). — *C'est* QU'*Heine est un artiste* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXVIII). — *Le* VIEIL *Hertling* (DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi*, p. 159). — *Le prestige* D'*Hindenburg* (*ib.*, p. 53). — *L'élection* D'*Hindenburg* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 152). — *Tandis* QU'*Hollandais et Anglais* [...] (P. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de la Fr.*, p. 74). — *Quelque chose* D'*hottentot* (J. PERRY, *Mouton noir*, p. 99).

R1 48 REMARQUE

Certains *h* muets sont pris abusivement pour des *h* aspirés.

C'est assez fréquent pour *hameçon* : *Cette espèce* DE *hameçon* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, t. I, p. 982). — *C'est l'appât sous lequel se dissimule* LE *hameçon du pêcheur* (G. THIBON, dans la *Libre Belgique*, 29 juillet 1976). — *Des pochettes* DE *hameçons* (Th. OWEN, *Les maisons suspectes et autres contes fantast.*, p. 66). — [Déjà chez S.-SIMON, Pl., t. I, p. 215.]

Autres cas : *En dehors* DE *hapax sans portée* (P. IMBS, *Emploi des temps verbaux en fr. mod.*, p. VI). — LE *hapax* (J. HERBILLON, dans les *Dialectes de Wallonie*, 1985, p. 28). — *Il parvint jusqu'*AU *Hoplite* (LA VARENDE, *Souverain seigneur*, p. 110).

Holisme, mot du XXe s. fondé sur un adjectif grec qui présente un *h* muet dans les composés fr. (*holocauste*, etc.), devrait les suivre ; il les suit d'ailleurs dans le *Trésor* et dans ses ex. Le *Rob.* 2001 présente l'*h* comme aspiré (parce que le mot a d'abord été employé en angl. ?), mais il ne cite pas d'ex. Le *Grand dict. enc. Lar.*, partisan en principe de l'*h* muet, se contredit en pratique : *du holisme* dans l'article même ; *de l'holisme* s. v. *holiste* et *holistique*.

Sur les mots où *h* est suivi d'une semi-voyelle (*hiérarchie*, *huis clos*, *hiatus*, *hyène*, etc.), cf. § 49. — Pour les interjections (*ho*, *hélas*, *hosanna*), cf. § 50, *c*, 1° et R3.

H3 48 HISTORIQUE

Les hésitations que nous décrivons sont anciennes ; elles concernaient aussi *Henriette* : *L'anneau* D'*Hans Carvel* (LA F., C., titre). — ⁺*À la portée* D'*Heidelberg* (MME DE LA FAYETTE, *Mém. de la cour de Fr.*, Class. Flammarion, p. 329). — *Il faut* QU'*Hervé* [= Harvey] *soit fou* (FONTENELLE, *Nouv. dialogues des morts*, p. 445). — ⁺*Du ministre* DE *Hollande* [...]. *Ce ministre* D'*Hollande* [...]. *L'Hollandois* (S.-SIMON, Pl., t. I, p. 1197). — *L'électorat* D'*Hanovre* (prince DE LIGNE, *Mém.*, p. 147). — DE *Henri VIII* (VOLT., *Lettres phil.*, XII). — D'*Henri III* (*ib.*, VIII).

⁺*Malheurs* DE *Henriette* (BOSS., *Or. fun.*, Reine d'Angl.). [De là : *Dans l'oraison* DE *Henriette de France* (Faguet, *XVII*^e^ *s.*, p. 431).] — *Et son cœur est épris des graces* D'*Henriette* (MOL., *F. sav.*, II, 3).

L'AC. a admis jusqu'en 1798 *eau de la reine* D'*Hongrie* (s. v. *eau*) et même, jusqu'en 1878, *toile de Hollande* ou D'*Hollande* (s. v. *toile*). Quand Proust met dans la bouche de M. de Charlus : *La reine* D'*Hongrie* (*Rech.*, t. II, p. 952), c'est pour prêter à son personnage, non un vulgarisme, mais un archaïsme.

Nous avons noté plus souvent DE **Hitler** que D'*Hitler*, mais l'inverse avec *que* : DE *Hitler* : GIDE, *Journal*, 5 avril 1933 ; BAINVILLE, *Allemagne*, t. II, p. 191 ; BERNANOS, *France contre les robots*, p. 165 ; CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 84 ; A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 23 août 1947 ; DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 179 ; J. BOREL, *Retour*, p. 392. — D'*Hitler* : DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 191 ; ROMAINS, *Lettre ouverte contre une vaste conspiration*, p. 14. — QUE *Hitler* : GIDE, *Journal*, 14 juin 1940. — QU'*Hitler* : MALRAUX, *Espoir*, p. 81 ; TROYAT, *Rencontre*, p. 120 ; CABANIS, *Profondes années*, p. 178 ; G. PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 178.

L'*hitlérisme* est la forme prédominante (Gide a dû s'y résigner, avouait-il dans le *Littéraire* du 29 mars 1947) : BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Bibl. Plon, p. 89 [mais *le* : *France contre les robots*, p. 203] ; GIDE, *Journal*, 30 oct. 1939 [mais *le* : 5 avril 1933] ; DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 109 ; A. ARNOUX, dans le *Figaro litt.*, 15 janv. 1949 ; A. ROUSSEAUX, *ib.*, 31 mars 1951 ; GARAUDY, *Marxisme du XXe s.*, 10/18, p. 13 ; J. MISTLER, *Bout du monde*, p. 129 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, sélection hebdom., 19-25 janv. 1967 ; QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 215.

On dit : *Les contes* D'*Hoffmann* (par ex., MALRAUX, *Antimémoires*, p. 184), *la baie* D'*Hudson*. *Les‿Hébrides*.

Pour **Hamlet**, les orthoépistes sont partagés, mais l'*h* est souvent traité comme muet. D'*Hamlet* : [VOLT., *Lettres phil.*, XVIII ;] FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. X, p. 186 ; MAETERLINCK, *La sagesse et la destinée*, XVII ; APOLLIN., *Anecdotiques*, 1er juin 1913 ; R. KANTERS, *Des écrivains et des hommes*, p. 52. — QU'*Hamlet* : J. STAROBINSKI, *Relation critique*, p. 303. — DE *Hamlet* : GIDE, *Journal*, nov. 1943 ; TROYAT, *Étrange destin de Lermontov*, p. 1.

Dans **Haïti**, *h* est ordinairement considéré comme muet ; c'est l'usage local, notamment dans les documents officiels : *République d'Haïti*.

2° L'*h* aspiré existe aussi dans des noms propres d'origine germanique, mais appartenant au domaine linguistiquement français. R2

- En Wallonie, on respecte ordinairement la disjonction, sauf pour des localités peu importantes :

  LA *Hesbaye*. *Les* | *Hesbignons*. LE *Hainaut*. LE *Hennuyer*. R3 LA *Haine* (mais : *Bois*-D'*Haine*, village du Hainaut). *La ville* DE *Herve*. *Le marché* DE *Hannut*. *Les usines* DE *Herstal*. *Les grottes* DE *Han*.

  Mais les Français ignorent souvent cet usage :

  D'*Hesbaye* : *Grand Lar. encycl.*, s. v. *Krains*. — L'*Haine* : *Lar. XXe s.* — *Pépin* DE *Herstal*, pour lequel les Belges n'hésitent pas, est souvent, pour les historiens français, *Pépin* D'*Herstal* : L. BERR, dans L. Halphen, *Charlemagne et l'empire carol.*, p. VIII [HALPHEN lui-même écrit : *de Herstal*, p. 9], ou, surtout, D'*Héristal* : BERTHELOT, dans Lavisse et Rambaud, *Hist. génér.*, t. I, p. 278 ; *Lar. XXe s.*, s. v. *Alpaïde* ; BAINVILLE, *Hist. de Fr.*, II ; DAUZAT, *Noms de famille de Fr.*, p. 35.

- Pour les noms de lieux de France, *h* est souvent donné comme muet par les orthoépistes, par ex. dans *Harfleur, Hazebrouck, Hesdin, Honfleur*, etc. Mais la disjonction ne serait pas fautive : DE *Honfleur* (HUGO, *Choses vues*, 26 févr. 1848 ; CAYROL, *Froid du soleil*, F°, p. 47). — La disjonction est générale dans : *La Hague, Le Havre, le Hurepoix*.

- Les noms de personnes tout à fait intégrés au système français, comme ***Henri, Hubert, Hugues, Hugo***, admettent les deux traitements. On fait la liaison, en Belgique comme en France, dans *saint‿Hubert, Saint‿Hubert* (ville). Pour *Henriette*, l'*h* est presque toujours muet aujourd'hui (cf. H3) ; il est toujours aspiré dans *La Henriade*, œuvre de Voltaire.

  DE *Henri* : STENDHAL, *Rouge*, II, 11 ; HUGO, *Odes et ball.*, Odes, I, 6 ; GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XI ; BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 37 ; COPPÉE, *Souvenirs d'un Paris.*, p. 164 ; FRANCE, *Génie latin*, p. 135 ; GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 141. — QUE *Henri* : GIDE, *Journal*, 7 mai 1912 ; LACRETELLE, *Sabine*, II.

  D'*Henri* : E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LI ; ZOLA, *Bête hum.*, IX ; BARRÈS, *Leurs figures*, p. 220 ; FRANCE, *op. cit.*, p. 38 ; GIDE, *Retour du Tchad*, 6 mars 1926 ; LACRETELLE, *l. c.* ; BAINVILLE, *Hist. de Fr.*, p. 182 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 107 ; J. LE GOFF, Préf. de : M. Bloch, *Rois thaumaturges*, p. XXI ; etc.

R2 48 REMARQUE

Il ne s'agit pas de la France comme État : cf. § 5, R6.

R3 48 REMARQUE

Il est surprenant de lire chez des auteurs belges : *L'Hennuyer Froissart* (L. DUMONT-WILDEN, dans le *Lar. XXe s.*, s. v. *Belgique*). — *Il y a autant d'espèces* D'*Hennuyers qu'il existe de régions hennuyères* (P. VANDROMME, *Hainaut*, p. 5) [mais : LE *Hennuyer*, p. 8].

De *Hubert* : GIDE, *Paludes*, L. P., p. 28. — QUE *Hubert* : SAND, *Mauprat*, I. D'*Hubert* : M. WILMOTTE, *Wallon*, p. 15 ; GIDE, *Paludes*, L. P., p. 38 ; MAURIAC, *Nœud de vip.*, p. 127 ; DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 197 ; CURTIS, *Roseau pensant*, p. 137. — CET *Hubert* : ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 15.

DE *Hugues* : Ch. BRUNEAU, *Petite hist. de la langue fr.*, t. I, p. 37 ; *Grand Lar. encycl.*, s. v. *Hugues Capet*. — *L'inertie* DE *Hugues et de Manfred* (L. HALPHEN, *Charlemagne et l'empire carol.*, p. 262). — *Dans le cas* D'*Hugues et de Manfred* (*ib.*, p. 263). — D'*Hugues* : R. BOSSUAT, *Moyen Âge*, p. 190.

DE *Hugo* : LANSON, *Hist. de la litt. fr.*, p. 945 ; MAUROIS, *Rouen*, p. 125 ; GUILLEMIN, Préf. de : Hugo, *Pierres* ; BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, II, 1 ; etc. — QUE *Hugo* : THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 278. — LE *Hugo que nous lisons aujourd'hui* (H. JUIN, *V. Hugo*, t. I, p. 9).

D'*Hugo* : FLAUB., *Corresp.*, t. III, p. 324 ; HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 85 ; BRUNETIÈRE, *Évol. de la poésie lyr.*, t. II, p. 76 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 549 ; LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, t. II, p. 277 ; LÉAUTAUD, *Petit ami*, V ; A. BRETON, *Point du jour*, Id., p. 42 ; ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, III, 23 ; etc. — *Du* VIEIL *Hugo* (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 298). — CET *Hugo que lisait André Gide* (H. JUIN, *op. cit.*, t. I, p. 9).

DE *Henriette* : D. ROLIN, *Gâteau des morts*, p. 173.

Pour ***Hernani***, il n'est pas étonnant que l'usage soit flottant, puisque HUGO lui-même avait donné dans sa pièce l'exemple de l'incohérence, quoique l'*h* soit toujours traité comme muet dans les indications en prose : *Le chef*, LE *Hernani* (III, 2). — CE *Hernani* (*ib.*). — QUE *Hernani* (IV, 4). — *La tête* D'*Hernani vaut mille écus du roi* (III, 1). — *Vous vouliez savoir si je me nomme / Perez ou Diego ? – Non, je me* NOMME *Hernani* (III, 3). — *Dans les bras* D'*Hernani* (IV, 4, indication scénique).

Il y a aussi hésitation pour divers noms de familles, la tendance générale étant de considérer l'*h* comme muet.

Comte D'*Hauteville*, d'où la *rue* D'*Hauteville* à Paris. *Comte* D'*Haussonville*. *Les comptes fantastiques* D'*Haussmann* (titre d'un pamphlet de J. FERRY). Et même, sporadiquement, D'*Heredia* (ou D'*Hérédia* : LALOU, *Hist. de la litt. fr. contemp.*, p. 179) et QU'*Heredia* (J. RENARD, *Journal*, 3 janv. 1907), alors que l'écrivain s'appelait *José Maria de Heredia*. R4

R4 48 REMARQUE

Les noms propres latins ou grecs ont un *h* muet en français :

Les ruines D'*Herculanum. La grammaire* D'*Horace. Est-il sûr* QU'*Homère ait existé ? — Elles venaient, ces difficultés, du héros turbulent* D'*Hellade* (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 171).

Pourtant on trouve parfois la disjonction (comp. R1, et aussi § 50, *f*) : *L'humide demeure* DE *Hadès* (FRANCE, *Pierre Nozière*, III, 5). — LE *Hadès et les Champs Élyséens* (MALRAUX, *Musée imaginaire*, Id., p. 198). — *Ô collines de* LA *Hellas !* (LEC. DE LISLE, *Derniers poèmes*, Apollonide, III, 1.) — LA *Hellade* [= la Grèce antique] (HERRIOT, *Sanctuaires*, p. 93 ; R. SINDOU, dans *Revue intern. d'onomastique*, 1963, p. 67). — *Montaigne raconte* QUE *Héraclite* [...] (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 721).

49 Les semi-voyelles et la disjonction.

La disjonction se produit souvent devant un mot commençant par une semi-voyelle.

Certains locuteurs, dans certains mots, prononcent une semi-voyelle quand il y a disjonction, et une voyelle quand il n'y a pas disjonction : *La ouate* [lA-wAt], *l'ouate* [lu-At] ; cf. § 35. — Mais les semi-voyelles peuvent être prononcées sans disjonction : *L'yeuse* [ljøz], *l'huile* [lɥil] ; on a dans ce cas, au début de la syllabe, un groupe consonne + semi-voyelle.

a) Parmi les mots commençant par [j],

1° **Il y a disjonction** dans : *hiérarchie* et ses dérivés ; — les noms communs (sauf *yeux* et *yeuse*) et les noms propres étrangers (sauf *York*) commençant par *y*, ainsi que *Yourcenar* ; R1 — les noms étrangers commençant par *j* prononcé [j] R2 : *Jahvé* (plus souvent écrit *Yahvé*, etc.) [jAve], *Jung* [juŋ], *Jungfrau* [juŋfRAW] H1, ainsi que dans le verbe *jodler* ↓.

LA *hiérarchie*. — *De Gaulle était, désormais, sorti de l'échelle des grades et investi d'un devoir qui ne* SE *hiérarchisait pas* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 144). — LE *yacht*. DU *yaourt*. *La hausse* DU *yen*. *En | yiddish*. *Un | yod*. — LE *yogi et le commissaire*, titre d'un livre d'A. KOESTLER. — *Dans* LA *yole de son navire* (LOTI, *Pêcheur d'Isl.*, V, 2). — MA *yole* (A. DAUDET, *Trente ans de Paris*, p. 288). — LE *Yémen*. LA *Yougoslavie*. *La conférence* DE *Yalta*. — *C'est* QUE *Yahvé a fini par se lasser* (M. TOURNIER, *Gilles et Jeanne*, p. 100). — *La bonté* DE *Yahweh* (*Bible*, Psaumes, XXVII, trad. CRAMPON). — *Les scènes de Rousseau et* DE *Young* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. IV, p. 79). — *J'ai lu des poésies* DE *Yeats* (GREEN, *Journal*, 2 mai 1944). — *C'était le sourire* DE *Yorick* (VERCORS, *Le silence de la mer et autres récits*, p. 112). — *Deux cygnes se rencontrant sur* LA *Jungfrau* (HUGO, *Misér.*, IV, VIII, 1). [Hugo écrit *la Yungfrau*, I, III, 2.]

Qu'on écrive *jodler* R3 ou *yodler* (ou, plus rare, *iodler* ; *iouler* est sorti de l'usage), il y a disjonction devant ce verbe et les mots de sa famille, ce que n'indiquent pas les orthoépistes : LE *jodleur*, LA *jodleuse*, *je* LA *yodlerai* dans les ex. de Thibault, p. 469.

R1 49 REMARQUE

Dans *Yvetot*, *Les Yvelines*, *Ypres*, *ypérite*, *Ysaÿe*, *y* est une voyelle.

R2 49 REMARQUE

S'ils sont prononcés par [ʒ] ou [dʒ], *j* est une consonne ordinaire : *Jenny* [ʒeni], *John* [dʒɔn].

H1 49 HISTORIQUE

Les noms donnés ci-contre comme ayant aujourd'hui la disjonction ont souvent connu un autre usage, notamment au XIX[e] s., parfois avec des orthographes différentes de celle qui l'a emporté : *Ennemi /* D'*Iahvèh* (LEC. DE LISLE, *Poèmes barb.*, Qain). — *L'Iahveh cruel et jaloux de la Bible* (BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...*, Bibl. Plon, t. I, p. 210). — *Des coursiers* D'*Yémen* (CHÉNIER, *Élég.*, LXXXIX). — *Dans* L'*Iémen* (GAUTIER, dans Nerval, *Œuvres complètes*, t. I, p. XXIII). — *Du côté de* L'*Yémen* (FLAUB., *Tr. contes*, Hér., I). — *Ceux* D'*Yémen* (LEC. DE LISLE, *Poèmes tr.*, Apothéose de Mouça-al-Kébyr). — *L'iod* (TURGOT, *Étymologie*, p. 42). — *L'yole* : HUGO, *Orient.*, V, 6 ; ZOLA, *Bonheur des D.*, V. — *Le test* D'*Yorick* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). — *À la manière* D'*Yorick* (M. DE GUÉRIN, *Corresp.*, 18 juin 1837). — *Les Nuits* D'*Young* (BALZAC, *Ferragus*, Pl., p. 33). — *Ce n'est pas* L'*Iung-Frau* (S.-BEUVE, *Chat. et son groupe litt.*, 1861, t. I, p. 396).

On trouve aussi quelques ex. analogues au XX[e] s. : *La présence* D'*Iaveh* (J. BLANZAT, dans le *Figaro litt.*, 14 avril 1951). — *Le crâne* D'*Yorick* : F. DESONAY, *Villon*, p. 141 ; M. LOBET, dans *Bull. Ac. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1981, p. 234 (mais : DE *Yorick*, p. 229).

R3 49 REMARQUE

La prononciation [ʒ], donnée par le *Trésor* et le *Rob.* pour la graphie *jodler*, contredit l'usage suisse, déterminant pour un tel mot et conforme à l'étymon (all. de Suisse *jodeln*).

Il y a, il y en, prononcés [jA], [jɑ̃] dans la langue populaire, voire familière, donnent parfois lieu à une disjonction : [...] *disait à la mère* QUE *y en avait qui voulaient manger de la merde dans ces moments-là* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, I, 6). — *Je vous disais* QUE *y avait de l'homme là-dessous* (A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 444).

2° **Il n'y a pas de disjonction** devant *yeuse, yeux,* et devant les noms propres français commençant par *y,* ainsi que devant *York* ; — devant les mots commençant par *i,* sauf *iodler* (voir 1°) et *Ionesco* ↓ ; — devant les mots commençant par *h,* sauf *hiérarchie* et *hyène.*

La chrysoprase et L'*hyacinthe* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 198). — *L'hiérarque.* — *L'hiérophante* (P. LOUŸS, *Aphrodite*, II, 4). — *Les îles* D'*Hyères.* — *L'air* D'*Iago* (*Grand Lar. encycl.*, s. v. *Othello*). — *L'ïambe* (*ib.*, s. v. *ïambique*). R4 — *L'Université* D'*Iéna* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 105). — *L'Ienissei* (*Grand Lar. encycl.*, s. v. *Sibérie*). — *La teinture* D'*iode.* — *L'iota.* — *L'yeuse bronze les rocs* (BOSCO, *Le roseau et la source*, p. 29). — *Les couleurs* D'*yeux ne nous apprennent rien* (J. PERRY, *Rue du Dragon*, p. 74). — *L'île* D'*Yeu. L'Yerres,* L'*Yon,* L'*Yonne.* — *Du regard dédaigneux* QU'*Yolande avait autrefois laissé tomber sur elle* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XXII). — *Les gens* D'*Yonville* (FLAUB., *M*me *Bov.*, III, 9). — *L'Université* D'*York* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 45). — *Du jambon* D'*York.*

Des auteurs emploient avec disjonction certains de ces mots, notamment *Yolande,* pour lequel cela correspond à l'usage oral familier :

Thomas Cromwell fut [...] LE *Iago de cet Othello* (MAUROIS, *Hist. d'Angl.*, p. 315). — *On a parlé* [...] *de* LA *ionosphère* (BACHELARD, *Droit de rêver*, p. 216). — *Le regard* DE *Yolande* (G. BEAUMONT, *Longue nuit*, p. 203). — SA *Yolande* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 55).

Pour *Ionesco,* à l'imitation de l'écrivain lui-même, la disjonction prédomine :

Avez-vous vu les pièces DE *Ionesco ?* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 29.) A — *L'on donne* DU *Ionesco* (D. BOULANGER, *Enfant de bohème*, p. 152).

Défaut majeur D'*Ionesco* (G. PORTAL, cité dans Ionesco, *Le roi se meurt*, éd. B. Gros, p. 67). — *Ménage* D'*Ionesco* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 24 janv. 1969).

3° Les confusions sont particulièrement fréquentes pour des mots commençant par un *h,* sans doute parce qu'on l'a pris pour l'*h* aspiré.

Le **hiatus** et autres syntagmes avec disjonction, favorisés sans doute par le sens (la rupture impliquée dans le sens est réalisée phonétiquement), se sont tellement répandus, notamment parmi les linguistes, que l'*Ac.* depuis 1997 a rendu les armes.

Elle garde des ex. de 1935, mais en remplaçant *cet* par *ce* et *l'* par *le* : CE *hiatus blesse l'oreille.* LE *hiatus d'un mot à un autre a été proscrit de notre poésie par Malherbe.* Elle relègue *l'hiatus* dans une parenthèse finale : « On dit aussi... » ; cette présentation est un peu injuste R5, plus hardie en tout cas que le *Trésor* (« initiale généralement non aspirée ») et divers orthoépistes.

Pour l'adverbe ***hier,*** la disjonction, fréquente dans la langue parlée familière, apparaît parfois par écrit, notamment dans la correspondance :

Une parvenue DE *hier* (B. CONSTANT, lettre citée dans Ch. Du Bos, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 226). — *Je n'ai su* QUE *hier* [...] (STENDHAL, *Corresp.*, t. VIII, p. 283). — *Votre lettre ne m'est arrivée* QUE *hier au soir* (S.-BEUVE, *Corresp.*, 20 juillet 1866). — *Je n'ai eu votre volume* QUE *hier au soir* (FLAUB., *Corresp.*, t. III, p. 284). — *Pas plus demain* QUE *hier* (BARRÈS, dans la *Cocarde*, 10 févr. 1895). — *Une description exacte* DE *hier* (VALÉRY, lettre à Gide, dans *Œuvres*, Pl., t. I, p. 1726). — Voir aussi § 50, R5.

°*Le* ***hiéroglyphe*** et les autres formes avec disjonction restent rares. LE *hiéroglyphe* : BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 33 ; YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 40. — AU *hiéroglyphe* : A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 23 juin 1950. — DE *hiéroglyphes* : NERVAL, *Corresp.*, 2 mai 1843 ; CHAMSON, *Suite pathétique*, p. 32.

Devant ***hiératisme,*** la disjonction, recommandée par Littré (Suppl.), avec un ex. de VOGÜÉ, est exceptionnelle : DU *hiératisme* (HUYGHE, cit. *Trésor*). — CE *hiératisme* (P. MERTENS, *Éblouissements*, p. 159).

R4 49 REMARQUE

Sur ce tréma, voir § 105, H.

A 49 AUTRES EXEMPLES

De *de Ionesco* : J. LEMARCHAND, dans le *Figaro litt.*, 26 janv. 1970 ; P. DE BOISDEFFRE, *Écrivains fr. d'aujourd'hui*, p. 115 ; P. ROBERT, *Dict. universel des noms propres*, s. v. *Barrault* ; R. KANTERS, dans l'*Express*, 7 oct. 1983, p. 30.

R5 49 REMARQUE

Non seulement par rapport à la tradition (que l'*Ac.* respecte parfois exagérément), mais aussi par rapport à l'usage. Ex. récents de *l'hiatus* : CATACH, *Dict. hist. de l'orth. fr.*, 1995, s. v. *ébahir, haïr, taon* ; WILMET, 2003, § 33 ; — de *de l'hiatus* : CATACH, *op. cit.*, s. v. *haïr* (*du hiatus*, s. v. *traîneau*) ; — de *d'hiatus* : CATACH, *op. cit.*, s. v. *choir* ; S. LUSIGNAN, dans *Nouvelle hist. de la langue fr.* sous la direction de J. Chaurand, 1999, p. 105 ; F. CARTON, dans *Hist. de la langue fr. 1945-2000*, p. 40.

L'usage est tout à fait partagé pour **hyène** ; *l'hyène* paraît plus distingué, mais *la hyène* est aussi fréquent et difficile à rejeter.

L'hyène : HUGO, *Orient.*, XXVII ; MAUPASS., *Au soleil*, p. 32 ; VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 237. — *D'hyène(s)* : VIGNY, *Stello*, XXVIII ; FLAUB., *Sal.*, VI ; BLOY, *Femme pauvre*, p. 159 ; MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 87 ; N. SARRAUTE, *Portrait d'un inconnu*, F°, p. 32 ; S. SCHWARZ-BART, *Ti Jean L'horizon*, p. 210 ; P. GRAINVILLE, *Forteresses noires*, p. 30.

LA *hyène* : FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 308 ; J. et J. THARAUD, *Randonnée de Samba Diouf*, p. 278 ; R. BENJAMIN, *Valentine*, p. 210 ; GIRAUDOUX, *Menteuse*, p. 40 ; DAUZAT, *Argots*, p. 164 ; CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 160 ; AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 104 ; P. GRAINVILLE, *Lisière*, p. 296. — LA *hyène enragée* (titre d'un livre de LOTI, qui se justifiait ainsi : « *L'hyène* est un animal moins féroce que *la* hyène » [cit. Deharveng, t. II, p. 100]). — *Les cris* DE *hyène* (BALZAC, *Muse du départ.*, p. 170).

BOSCO hésite, comme la langue parlée elle-même, entre *de Hyacinthe* et *d'Hyacinthe*, qui est préférable : *L'arrivée* D'*Hyacinthe* (*Hyacinthe*, p. 112). — *L'âne* DE *Hyacinthe* (*L'enfant et la rivière*, p. 123).

b) Parmi les mots commençant par [w],

1° Ceux qui commencent par *w* dans l'écriture R6 entraînent toujours la disjonction :

Les | waters. Un BEAU *week-end. Les amateurs* DE *whist.* LA *Wallonie.* LE *wallon est le plus vivant des dialectes.*

R6 49 REMARQUE

D'autres mots commençant par *w* se prononcent par [v], qui est une consonne ordinaire : *wagon* [vagɔ̃], *Watteau*, *Wagner* et les noms allemands. — Certains Français ignorent que les noms du Nord et de Belgique ont un [w] : *Wattignies*, *Wattrelos* [watʀəlo], *Wavrin*, *Wallon*, *Wallonie*, *Waremme*, *Waterloo*, *Wavre*, *Woluwe* (qu'on devrait écrire *Woluwé*), etc.

2° Parmi les mots commençant par ***ou-***, la disjonction se fait ordinairement devant *oui, ouistiti*, et parfois devant *ouate*.

La disjonction est de règle devant ***oui***. Pourtant *que* s'élide parfois, comme dans la langue parlée familière H2, et quelques érudits parlent de *la langue d'oui* au lieu de *langue d'oïl* [ɔil], qui est bien plus courant.

Un | oui énergique. LE *oui décisif. — Il suffit* DE *oui, de non* (HUGO, *Lég.*, III, 14). — *Il lui semblait* QUE *oui* (STENDHAL, *Chartr.*, IV). — *Je crois bien* QUE *oui* (RAMUZ, *Grande peur dans la montagne*, p. 182). — *Je crois* QUE *oui* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, III, 5).

Mais c'est QU'*oui !* (VERL., *Jadis et nag.*, Les uns et les autres, VII.) — *Ayant répondu* QU'*oui* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, X). — *La langue* D'*oui* : G. PARIS, *Littér. fr. au Moyen Âge*, 5e éd., p. 79 ; BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 179 ; BÉDIER, *Chanson de Rol. commentée*, p. 243 ; THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 74.

H2 49 HISTORIQUE

QU'*oui* était courant au XVIIe et au XVIIIe s. : +*Je pense* QU'*oui* (LA BR., XI, 7). Autres ex. : SÉV., 3 juillet 1672 ; MARIV., *Paysan parv.*, p. 158 ; DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 45.

On dit ordinairement *le* ***ouistiti***, mais des ex. sans disjonction se rencontrent encore au XXe s. H3

Minois DE *ouistiti* (LOTI, *Mme Chrys.*, III). — *Gambades* DE *ouistitis* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 223). — *Couple* DE *ouistitis* (MARTIN DU G., *Taciturne*, II, 5). — *Sortes* DE *ouistitis* (LACRETELLE, *Les maîtres et les amis*, p. 142). — *Pourquoi descendrait-elle* [= notre espèce] DU *ouistiti plutôt que de l'orang* [...] *?* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 9 oct. 1958.) — LE *ouistiti* (QUENEAU, *Saint Glinglin*, 1981, p. 38).

Un regret D'*ouistiti en cage* (LOTI, *Roman d'un enfant*, XIV). — *Masque noir* D'*ouistiti* (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1092). — *Sept espèces* D'*ouistitis* [...] *; la plus commune est* L'*ouistiti à pinceaux* (*Lar. XXe s.*). [*Grand dict. enc. Lar.* : *8 espèces* DE *ouistitis* [...]. L'*ouistiti à pinceaux.*]

H3 49 HISTORIQUE

BUFFON, qui a introduit le mot, écrivait L'*ouistiti* : cf. *Robert*.

*L'****ouate***, naguère considéré comme vieilli (cf. *Dict. gén.*, etc.), est aujourd'hui plus courant, mais LA *ouate* et surtout DE *ouate* se disent et s'écrivent encore. H4

LA *ouate* : BALZAC, *Goriot*, p. 8 ; FLAUB., *Éduc.*, I, 5 ; BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 49 ; ZOLA, *Œuvre*, IX ; LEMONNIER, *Maison qui dort*, III ; A. GLUCKSMANN, *Cynisme et passion*, p. 148. — *La terre, si timide en* SA *ouate d'azur* (LAFORGUE, *Poésies posthumes*, Fantaisie). — *La brume d'une journée d'octobre étouffait dans* SA *ouate la grande maison claire* (MAURIAC, *Préséances*, I, 8). — DE *ouate* : S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 2 ; LOTI, *Mme Chrys.*, III ; J. RENARD, *Journal*, 5 sept. 1889 ; CLAUDEL, *La rose et le rosaire*, p. 124 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 191 ; VERCEL, *Capitaine Conan*, p. 110 ; VAN DER MEERSCH, *Corps et âmes*, t. I, p. 35 ; ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 63 ; PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 91 ; N. SARRAUTE, *Enfance*, p. 27.

L'ouate : CHAT., *Mém.*, I, VI, 5 ; BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 193 ; CLAUDEL, *Visages radieux*, p. 78 ; MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 15 ; BEDEL, *Jérôme 60 °lat. nord*, VIII ; TROYAT, *Étrangers sur la terre*, p. 551 ; H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, X. — *D'ouate* : FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 148 ; BERNANOS, *Journal*

H4 49 HISTORIQUE

Ouate [mot d'origine inconnue] n'entraînait pas la disjonction à l'époque classique : *Sur* L'*oüate molle* (BOIL., *Lutrin*, IV). — *Robe* D'*houatte* (MAINTENON, *Lettres*, 12 avril 1688).

d'un curé de camp., Pl., p. 1142 ; GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 90 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 618 ; POURRAT, *Tour du Levant*, p. 225 ; VAILLAND, *Mauvais coups*, L. P., p. 141. — SON *ouate* : HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XXI.

Les dérivés suivent le même usage : L'*ouatine*, D'*ouatine* ; plus rarement : DE *ouatine* ; etc.

Il n'y a pas de disjonction devant les autres mots en *ou-* :

Les‿ouailles. L'oued, l'ouest, l'ouïe. — Je suis malade D'*ouïr les paroles bienheureuses* (APOLLIN., *Alc.*, Zone).

Ouï-dire, qui s'emploie d'ordinaire dans la locution figée *par ouï-dire*, sort parfois de son figement ; dans les ex. que nous avons notés, on trouve la disjonction (exigée par Littré) : *Sur la foi* DU *ouï-dire* (BALZAC, *Paix du ménage*, Pl., p. 994). — *Il faut renoncer à connaître* [...] *par* LE *ouï-dire* (M. FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 145). — *Qui magnifient* LE *ouï-dire* (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 11).

Avec les noms propres étrangers en *Ou-*, on fait ordinairement la disjonction :

Les jardins DE *Ouardi* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 75). — *Des Arabes* DU *Ouadaï* (ID., *Voy. au Congo*, 25 août 1925). — *Le cercle* DE *Ouagadougou* (*Grand Lar. encycl.*). — *La préfecture* DU *Ouaddaï* (*ib.*) [mais : L'*Ouaddaï* (*ib.*)].

3° Il n'y a pas de disjonction devant les mots en ***oi-, oin-*** :

L'*oie*, L'*oiseau*. *Les‿oisifs*. L'*Oise*. — *Jésus-Christ est appelé* [...] L'*Oint du Seigneur* (*Ac.* 2004). — *Elle se lava le corps*, S'*oignit de la myrrhe la plus fine* (*Bible*, trad. CRAMPON, Judith, X, 3). R7

De même : L'*hoir* « l'héritier » (vieux). *Avance* D'*hoirie*.

c) Parmi les mots commençant par [ɥ], seuls connaissent la disjonction la locution *huis clos* et *huit* (qui sera étudié plus loin : § 50, *b*, 1°) :

Le président du tribunal a ordonné LE *huis clos*.

Les autres mots ne connaissent pas la disjonction, et notamment *huis* (vieilli en dehors de l'expression *huis clos*), *huissier*, *huisserie* : *Étant venue coller son oreille contre* L'*huis* (MAUPASS., C., Prisonniers). — *Il se tourna vers* L'*huis* (SIMENON, *Fiançailles de M. Hire*, V). — *Une portion de plinthe, un bas* D'*huisserie* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XV). — *Envoyer* L'*huissier*. — L'*huile*, L'*huître*. — *N'oubliez pas* D'*huiler votre pédalier*. R8

50 Divers cas de disjonction.

a) Devant ***uhlan*** H1 et souvent ***ululer*** H2 et sa famille.

Les | uhlans. — *Un détachement* DE *uhlans* (*Ac.* 1935). — *Il monte à* LA *uhlane* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 112). — LE *ululement de la bouée sonore* (DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 282). — *Un* NOUVEAU *ululement* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, VIII).

On écrit aussi *hululer*, etc. : *Une sorte* DE *hululement* (MAURIAC, *Province*, Œuvres compl., p. 465).

Ex. de (*h*)*ululer*, etc., sans disjonction : *Une espèce* D'*ululement* (GONC., *Journal*, cit. *Rob.*). — *L'ululement de la chouette* (BEDEL, dans les *Nouv. litt.*, 26 déc. 1946). — CET *ululement* (APOLLIN., *Poète assassiné*, p. 243 ; R.-V. PILHES, *Imprécateur*, p. 160). — *Vibration* [...] *soulignée* [...] D'*hululations* (BUTOR, *Modification*, I).

b) Devant les numéraux, dans certains cas.

1° Devant ***huit*** et ses dérivés (qui ressortissent aussi au § 49, *c*). H3

La messe DE *huit heures. Il n'en faut* QUE *huit*. LA *huitième heure. Un* BEAU *huitain. Il paiera dans* LA *huitaine*.

Exceptions : *Dix‿huit* [di-zɥit], *dix‿huitième*, *vingt‿huit*, *vingt‿huitième*. *Trente-huit* [tʀɑ̃tɥit], *quarante-huit*, etc. — Mais : *cent | huit*.

2° Devant ***onze*** et ***onzième***, il y a généralement disjonction. H4

Il reviendra LE *onze. Le rendez-vous* DU *onze*. LE *onze de France* [= l'équipe nationale de football]. AU *onzième siècle*. — *Pour* LA *onzième fois* (HUGO, *Choses vues*, 4 janv. 1847).

Pour *onze*, on admet la liaison dans *Il est‿onze heures* et l'élision de *que* et de *de* (un même auteur ayant souvent un usage qui varie).

R7 49 REMARQUE

Ex. irrégulier : °VIEUX *oing* (Huysmans, *Sœurs Vatard*, III).

R8 49 REMARQUE

Ex. non conformes : *La machine à laver, qu'elle oublie* DE *huiler, se grippe* (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 167). — °*De portes craquantes*, DE *huisseries en bougeotte* (P. GRAINVILLE, *Lisière*, p. 300). — En Belgique, on entend souvent °LE *huissier* ; °AU *huissier*.

H1 50 HISTORIQUE

Uhlan (qui est absent du *Trésor* et qui est traité trop sommairement par Wartburg, t. XIX, p. 214) a d'abord été écrit en fr. *houlan*, *hulan* (var. données par l'*Ac.*1835 et 1878, abandonnées en 1935 ; *Sabre du* HULAN chez HUGO, *Lég.*, XXXI, 2) ; comp. wallon liégeois *houlan* (avec *h* prononcé aspiré : cf. § 31). Mais l'allemand, auquel le fr. a pris le mot, a connu d'abord la forme *huhlan* (en 1742). Cf. P. Aalto, dans *Neuphilologische Mitteilungen*, t. LIII, 1952, pp. 3-8.

H2 50 HISTORIQUE

Ululer est un emprunt au lat. *ululare*. Celui-ci a donné par voie populaire *hurler*, qui a reçu un *h* expressif avec disjonction. *Hulotte* se rattache aussi à cette famille.

H3 50 HISTORIQUE

Au XVI[e] s., l'usage n'avait pas encore tranché : *À* L'*huytiesme jour* (COMMYNES, t. I, p. 153). — *Nostre vers* D'*huict* (VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Art poét.*, cit. Huguet).

H4 50 HISTORIQUE

Au XVII[e] et au XVIII[e] s., on écrivait LE *onzième* (blâmé par Vaugelas, p. 77) et L'*onzième* : ⁺LA *onzième lettre* (SÉV., 12 sept. 1656). — LE *onzième jour* (MAINTENON, *Lettres*, 27 sept. 1691). — ⁺L'*onzième* [entreprise] *est prête d'éclater* (CORN., *Cinna*, II, 1). — *Dès* L'*onzième ou douzième proposition* (VOIT., *Lettres phil.*, t. II, p. 67). « Quelques-uns disent encore, *l'onzième* », écrivait l'*Ac.* en 1878 comme en 1835. Voici des ex. postérieurs, mais ce sont des coquetteries : L'*onzième livre* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 287). — L'*onzième volume* (THÉRIVE, dans le *Temps*, 15 avril 1937). — L'*onzième provinciale* (GÉRARD-GAILLY, dans Sév., t. I, p. 966). — *Natif de Bezons, électeur dans* L'*onzième* [arrondissement] (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, I).

Qu' : *Est-ce* QU'*onze heures ne vont pas bientôt sonner ?* (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 127.) — *Il n'était* QU'*onze heures* (THÉRIVE, *Sans âme*, p. 107 ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, III, 1). — *Il n'est* QU'*onze heures* (VIAN, *Écume des jours*, IV).

D' : *La jouissance de dix tableaux de David et* D'*onze de Ingres* (BAUDEL., *Curios. esth.*, II). — *Il est près* D'*onze heures* (ZOLA, *Conq. de Plassans*, VII). — *Dès l'âge* D'*onze ans* (FRANCE, *Île des Pingouins*, III, 4). — *Le soleil* D'*onze heures* (MAURIAC, *Préséances*, I, 3). — *La demie* D'*onze heures* (GREEN, *Autre*, p. 109). — *La durée normale de sa vie est* D'*onze jours* (MONTHERL., *Coups de soleil*, p. 160). — *Ils avaient loupé le car* D'*onze heures vingt* (B. PINGET, *Quelqu'un*, p. 208).

Que : *Encore qu'il ne soit* QUE *onze heures* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 97).

De : *Il devait être près* DE *onze heures* (ZOLA, *Bête hum.*, II). — *Il n'était guère plus* DE *onze heures* (FRANCE, *Crainquebille*, VIII). — *Petite fille* DE *onze ans* (MAURIAC, *Robe prétexte*, I). — *La demie* DE *onze heures* (MONTHERL., *op. cit.*, p. 59). — *Président* DE *onze compagnies* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 17). — *Celle* [= la messe] DE *onze heures* (BOSCO, *Oubli moins profond*, p. 329). — *La messe* DE *onze heures* (J. BOREL, *Retour*, p. 418). — *La mort* DE *onze heures* (CABANIS, *Profondes années*, p. 77).

L'élision est habituelle dans les composés *belle* (ou *dame*)-D'*onze-heures* (plante) et dans la locution *bouillon* D'*onze heures* (breuvage empoisonné). Cependant, *bouillon* DE *onze heures* se trouve : B. BECK, *Contes à l'enfant né coiffé*, p. 205 ; J. ANGLADE, *Tilleul du soir*, p. 15.

3° La disjonction se produit devant ***un*** quand il est **numéral** : nécessairement s'il est nominalisé ; facultativement et surtout pour insister sur la quantité, s'il est déterminant.

Un nominalisé : LE *un de telle rue* (*Ac.* 1935). — LE *un de ce nombre est mal fait.* — *La clé* DU *un* (= de la chambre n° 1). — *En scène pour* LE *un* (= premier acte) ! — *Sa photo a paru à* LA *une* [= première page] *des journaux.* — *Vos titres sont le Premier, l'Unique,* LE *Un* [à un empereur] (CLAUDEL, *Repos du septième jour*, p. 9).

Un déterminant : *Des enfants* DE *un à douze ans* (LITTRÉ, s. v. *un*, 1°). — *Un retard* DE *une heure 1/2* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IX, p. 160). — *Le gouvernement avait décidé qu'une somme* DE *un ou deux millions serait employée* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 200). — *La pension n'était même pas* DE *un franc, mais* DE *une drachme par jour* (LARBAUD, *A. O. Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 220). — *Des bonds* DE *un mètre* (JOUHANDEAU, dans le *Figaro litt.*, 13 sept. 1951). — *Quatorze pièces* DE *un franc* (DANINOS, *ib.*, 6 oct. 1951). — DE *un mètre soixante-quatre* (P. GUTH, *ib.*, 19 déc. 1953). — *Monsieur le Censeur recevait dans son cabinet à partir* DE *une heure* (PAGNOL, *Temps des amours*, p. 265).

Sans disjonction : *Intention de ne rester* QU'*une heure, mais la soirée s'est prolongée jusqu'à plus* D'*une heure du matin* (GIDE, *Journal*, 5 févr. 1931). — *L'échelle des salaires allant* D'*un à cinq* (MAULNIER, *Sens des mots*, p. 187). — *Large* D'*un à deux centimètres* (ROBBE-GRILLET, *Dans le labyrinthe*, p. 85).

Il n'y a pas de disjonction quand *un* est article ou pronom et dans les locutions *ne faire qu'un, c'est tout‿un.*

L'achat D'*une voiture. Ce* QU'*une voiture consomme. L'un‿après l'autre, les‿uns et les autres, il n'y en a* (ou *n'en reste*) QU'*un.*

On dit *livre un, chapitre un*, sans élider e : [livʀə-œ̃]. — On détache *un* dans la formule de l'Évangile : *Qu'ils soient* | *un comme nous sommes* | *un* (*Jean*, XVII, 22).

Dans la phrase : *Ils me donnaient des nouvelles* DE *Untel* (J. HOUGRON, *Anti-jeu*, p. 119), et dans *Les* | *Untel*, on a en outre la tendance signalée plus loin (*f*).

c) Noms occasionnels.

1° La disjonction est facultative devant les noms **autonymes** (mots qui se désignent eux-mêmes : § 460).

• Avec disjonction : *L'on ne dit plus guère* QUE *entretien* (LITTRÉ, s. v. *entretènement*). — *La langue moderne n'a guère formé* QUE amerrir (BRUNOT, *Pensée*, p. 214). — *Le remplacement* DE employer (FOUCHÉ, *Morphologie, Verbe*, pp. 52-53). — *La flexion* DE esse (ERNOUT, *Morphologie hist. du latin*, § 108). — *Cette croyance* QUE avant *est devenu un adverbe* (POTTIER, *Systématique des éléments de relation*, p. 196). — *L'opposition* DE avoir *et* DE être (J. DUBOIS, *Gramm. struct.*

du fr., Verbe, p. 127). — *Vous avez mis deux* | aussi *et deux* | être *dans cette phrase* [liaisons paraissant impossibles]. *Dans* | apercevoir, *il ne faut qu'un* p.

• Sans disjonction : *Le genre* D'ongle *a été longtemps incertain* (LITTRÉ, s. v. *ongle*). — *Un bizarre dédain pour le* c D'« *avec* » (J. RENARD, *Journal*, 11 déc. 1901). — *Au sujet* D'amour, hymne, orgue (BRUNOT, *Pensée*, p. 92). — Esteie *et* estant *seraient refaits à partir* D'estre (DAMOURETTE et PICHON, § 810, note). — *Citons* DALIDOU *(Provence)*, D'Adélaïde (DAUZAT, *Noms de famille de Fr.*, p. 114). — *Ce ne pourrait plus être* QU'avoir (LE BIDOIS, § 709, note). — *La construction* DE être *est prédicative ; celle* D'avoir, *transitive* (BENVENISTE, *Problèmes de ling. gén.*, p. 194). [Remarquer l'inconséquence.] — *Le* Larousse du XX[e] siècle *croit* QU'avoir affaire avec quelqu'un *suppose toujours un différend* (HANSE, 1949, p. 71).

Lorsque les mots employés par autonymie sont des mots grammaticaux monosyllabiques ou des morphèmes (préfixes, suffixes, désinences), la disjonction se fait presque toujours. R1 Oralement, la suite phonique serait incompréhensible avec élision.

La part DE y *et celle de* lui (BRUNOT, *Pensée*, p. 384). — *La déclinaison* DE is (ERNOUT, *Morphol. hist. du latin*, § 108). — *La substitution* DE -ot *à* -aud (DAUZAT, *Noms de famille de Fr.*, p. 114). — *À côté* DE -ons (FOUCHÉ, *Morphologie, Verbe*, p. 191). — *L'emploi* DE est (LE BIDOIS, § 706). — *Le nom précédé* DE en (HANSE, 1949, p. 280).

Cela s'applique aussi aux **interjections**, qui sont d'ailleurs souvent écrites avec des *h* expressifs. R2

Le dialogue se poursuit ainsi DE ah ! *en* ah ! (DANINOS, *Carnets du major Thompson*, p. 179). — *Pousser un* | *ouf de soulagement.* — *Pousser* LE « *ouf !* » *de l'écolier studieux* (A. ANGLÈS, dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, sept.-oct. 1978, p. 811). — *Une nouvelle salve* DE *hurrahs* [aujourd'hui, *hourras*] *monta vers les habiles aéronautes* (VERNE, *Robur le conquérant*, XVIII). — *Les* | *ollé ! retentissent dans l'arène.* Comp. *mettre* LE *hola.*

Pour ***hélas !*** la disjonction n'est pas obligatoire, même comme nom.

Avec disjonction : *Que* DE *hélas ! faisait la pauvre fille* (MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 246). — *Qui, de la même encre, avait biffé* LE hélas (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 151) [mot autonyme].

Sans disjonction : CET *hélas m'effraie* (Al. DUMAS, *Reine Margot*, XXVIII). — *Non ! plus* D'*hélas !* (E. ROSTAND, *Aiglon*, II, 9.) R3

Pour ***hosanna***, la disjonction n'est pas indiquée d'ordinaire par les orthoépistes. Elle se trouve pourtant : CE *hosanna* (PÉGUY, *Ève*, p. 135) et le *Trésor* exclut la liaison au pluriel : *Des* | *hosannas.*

2° On observe aussi de l'indécision quand il s'agit d'une suite de mots formant primitivement une phrase, d'une citation intégrée à la phrase avec nominalisation. R4

Le goût est une maladie mortelle. C'est LE « *À quoi bon !* » *littéraire* (J. RENARD, *Journal*, 1[er] juin 1902). — *C'était,* CE après tout on s'en fiche, *un exemplaire entre mille de ce magnifique langage* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 822). — LE « *On vient trop tard* » *et* « *Tout est dit* » *de La Bruyère* (GIDE, *Journal*, 28 oct. 1935).

CET « *il faut parce qu'il faut* » *ne serait que la conscience momentanément prise d'une traction subie* (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 20). — *Bravo pour le* Et voilà ! [...] *Il y a des abîmes dans* CET Et voilà ! (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 82). [Remarquer l'inconséquence.] — *Ce sont les champions de* L'après vous, je n'en ferai rien (DANINOS, *Carnets du major Thompson*, p. 83). — [...] *avant un* NOUVEL « *en avant, marche !* » (M. COURNOT, dans le *Monde*, 2 juillet 1976).

3° Les noms accidentels (autres que les noms autonymes et les citations) sont traités comme des noms ordinaires ; à plus forte raison, quand la nominalisation appartient à l'usage général.

Le vierge, le vivace et le BEL *aujourd'hui* (MALLARMÉ, *Poés.*, Plusieurs sonnets, II). — *L'assouvissement de* L'*après justifiait les inappétences de* L'*avant* (HUYSMANS, *Là-bas*, cit. *Trésor*, s. v. *avant*). — *Aujourd'hui, j'ai erré dans* CET *autrefois qui m'attire d'autant plus qu'il ne reviendra jamais* (GREEN, *Journal*, 7 janv. 1942). — *Témoigner de ce que* L'*auparavant surclassait* L'*ensuite* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 196).

Un‿au revoir. L'avant, L'arrière d'une voiture. CET *aparté me déplaît.* — *Un long sanglot, tout chargé* D'*adieux* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Mort des amants).

Mais les monosyllabes demandent souvent la disjonction : *Qui ? on ?* [...] LE *On qui est dans les ténèbres* (HUGO, *Misér.*, V, VI, 4). R5

R1 50 REMARQUE

Sans disjonction cependant : *En prononçant* CET on, *Marat regarda Danton* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, II, II, 2).

R2 50 REMARQUE

Ahan n'est pas une interjection ou une onomatopée et n'entraîne pas la disjonction d'habitude : *Nageurs morts suivrons-nous* D'*ahan / Ton cours vers d'autres nébuleuses* (APOLLIN., *Alc.*, Chanson du mal-aimé). — *Chaque fois qu'il montait sur un trottoir, il avait une sorte* D'*ahan* (MONTHERL., *Célibat.*, Pl., p. 844). — Il devient une onomatopée dans ces ex., ce qui justifie la disjonction : *Hélène a décrit* [...] CE *grognement, pas même :* CE *ahan comme venu des entrailles, qui accompagnait chaque souffle de la folle* (G.-E. CLANCIER, *Éternité plus un jour*, p. 293). — *À chaque tour de vis* [du pressoir à huile], *on entendait un déclic et* LE *ahan des hommes* (J. ORIEUX, *Figues de Berbérie*, p. 87).

R3 50 REMARQUE

Comme mot-phrase, *hélas* n'entraîne pas la disjonction : *C'est* QU'*hélas ! le hideux cauchemar qui me hante / N'a pas de trêve* (VERL., *Poèmes sat.*, Melancholia, VIII). — *Ma jeune personne* QU'*hélas, sa famille* [...] *attendait* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 611). — *La chair est triste, hélas ! et j'ai lu tous les livres* (MALLARMÉ, *Poés.*, Brise marine). [*Triste* ne compte que pour une syllabe.] — Mais il serait possible de ménager une pause et donc d'établir une disjonction dans la prose.

R4 50 REMARQUE

La nominalisation est complète dans *hallali* : cf. § 48, H2.

R5 50 REMARQUE

Hier, à cause du son initial [j] (cf. § 49, *a*, 3°), est un cas particulier : Ce *demain et* CET *hier* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, III, 1). — *Notre usage est sorti de l'usage antérieur* [...]. *Mais il faut se garder de croire* QUE *hier se confond avec aujourd'hui* (BRUNOT, *Pensée*, p. XIII). — *C'est un peu l'opposition* DU *hier et du demain* (V.-L. SAULNIER, introd. de : Rab., *Pant.*, p. XXXVIII).

4° *Ut*, nom de note, malgré sa brièveté, n'entraîne pas la disjonction : *La clef* D'*ut* (*Ac.* 1935). — CET *ut* (*ib.*).

d) Les **lettres** (les voyelles, ainsi que les consonnes dont le nom commence par une voyelle).

1° Qu'elles soient prises comme éléments de l'écriture ou comme représentant des sons, l'usage est particulièrement hésitant. R6

Avec disjonction : *Prononcez-vous* LE e *avec le timbre* DU eu *de* feu ? (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 66.) — *Qui ne voit* QUE i *est grammaticalement nécessaire ?* (BÉDIER, dans Colin Muset, *Chansons*, p. 54.) — *Suivi* DE i (ERNOUT, *Morphologie hist. du latin*, § 303, A). — *Ce hachis* DE a *et* DE o (BEDEL, *Traité du plaisir*, p. 164). — LE x *est une consonne complexe* (BOURCIEZ, *Précis de phonét. fr.*, § 112). — *Doublement* DE s (N. CATACH, *Orthogr. fr.*, p. 170). — *Puis elle ajoutait, en faisant rouler* LE r *d'une façon distinguée, entre* LE r *et* LE l, *et en prolongeant* LE a *aux limites des vibrations possibles : Je l'adore* (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 124). — *Ma femme,* [...] *qui n'oublie jamais de prononcer* LE h *aspiré* (CURTIS, *Miroir le long du chemin*, p. 142). — *La distribution* DU h *initial* (Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 62). — *Chevalets en forme* DE X (CAMUS, *Étranger*, p. 13). R7

Sans disjonction : *Un baiser, mais à tout prendre, qu'est-ce ?* [...] *Un point rose qu'on met sur* L'i *du verbe aimer* (E. ROSTAND, *Cyr.*, III, 10). — *Si* L'e *caduc se prononce comme* L'eu *de* feu (A. MARTINET, *op. cit.*, p. 64). — *Deux variétés* D'a *accentué* (Ch. BRUNEAU, *Manuel de phonét. prat.*, p. 79). — CET ē (ERNOUT, *op. cit.*, § 221). — L'[é] *de* *recévre (FOUCHÉ, *Morphologie. Verbe*, p. 55). — L'h *cessa même d'être écrit* (H. BONNARD, dans *Grand Lar. langue*, p. 271). — *Des avalanches* D'« *R* » *énormes* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 360). — CET s (N. CATACH, *op. cit.*, p. 165). — [En wallon,] L'sc, *ou la double* ss, *se rend régulièrement aussi, par une* h *aspirée* (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 134). — *En forme* D'X (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 208). — *En forme* D'L (Cl. SIMON, *Géorgiques*, p. 285). R8

BRUNOT distingue L'*s* pour la lettre, à lire [ɛs], et LE *s* pour le son, à lire sans doute [sə] ou [s] : *Écrire* L'*s* (*Pensée*, p. 102). — LE *s final s'assourdit* (p. 100).

Il semble que les auteurs qui donnent aux noms des consonnes *f*, *h*, etc. le genre féminin n'écrivent jamais LA *f*, LA *h*.

On notera que la liaison se fait sans doute plus facilement que l'élision : *Deux‿a. Un‿f* [œ̃-nɛf] ; — et que l'article défini s'élide plus facilement que *de* ou *que* (et *que* moins facilement que *de*).

2° Employées comme **symboles** en mathématiques, les lettres demandent la disjonction, de même que les dérivés ordinaux de *n* et de *x* :

La puissance m DE a [...] *est le produit* DE m *facteurs égaux à* a (*Grand Lar. encycl.*, s. v. *puissance*). — *Pour* LA *énième fois* (PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 212). — *Pour* LA *ennième fois* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 174).

Ex. isolés : L'X *du problème* (DANIEL-ROPS, cit. *Rob.*). — *À* L'*ennième coup de la partie d'échecs* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1199).

On ne fait pas la liaison dans des locutions comme *les rayons* | *X*, *les vitamines* | *A*. — Mais on dit toujours *l'X* pour l'École polytechnique.

Pour *X*, *Y* et *N* employés, sous l'influence des mathématiques, comme des espèces d'indéfinis, la disjonction paraît l'emporter :

La femme du jeune notaire D'X... (COLETTE, *Maison de Claud.*, XVII). — *Les bons avis du notaire* DE *X* (*ib.*). — *De jolis visages, après les trognes* DE *X*... (MONTHERL., *Coups de soleil*, p. 313). — *Selon qu'elles sont la femme* DE *X ou* DE *Y* (M. CARDINAL, *Autrement dit*, p. 44). — *Au bout* DE *X années de guerre* (Rob. ARON, *Léopold III ou le choix impossible*, p. 26).

3° Pour les **sigles**, si leur première lettre est une voyelle, il n'y a pas de disjonction : L'*ONU*, L'*URSS* [lyʀs] ou L'*U. R. S. S.* [lyɛʀɛsɛs]. Les‿*OVNI*. Mais, quand leur première lettre est une consonne dont le nom commence par une voyelle, la disjonction paraît l'emporter, pour *H. L. M.* par ex. :

LE *H. L. M.* (MALLET-JORIS, *Les signes et les prodiges*, p. 231). — AU *H. L. M.* (REZVANI, *Canard du doute*, p. 278). — *Cité* DE *H. L. M.* (M. CARDINAL, *Autrement dit*, p. 169). — *Affaire* D'*H. L. M.* (HÉRIAT, *Temps d'aimer*, p. 262). — Autre ex. : *Revue du mouvement* : LA S. I. M., *ou pour l'écrire comme fait Colette*, L'S. I. M. (M. MERCIER, dans *Cahiers Colette*, n° 24, p. 9) [Titre du bulletin de la *Société internationale de musique*. L'ex. de COLETTE se trouve p. 38.]. R9

R6 50 REMARQUE

Les noms des lettres grecques sont traités comme des mots ordinaires : *L'alpha* et L'*oméga*. *L'iota souscrit*.

R7 50 REMARQUE

Pour les consonnes, certains des ex. où nous avons vu une disjonction pourraient s'expliquer par l'épellation dite moderne : [fə] pour *f*, [lə] pour *l*, etc. Mais cela est peu vraisemblable, car cette épellation n'a pas eu un grand succès, en dehors de l'enseignement élémentaire.

R8 50 REMARQUE

Employés comme noms au figuré pour désigner des objets, les noms de lettres rejettent la disjonction : *Sur* L'*X de hêtre* [pour scier des bûches] (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXVI). — À plus forte raison, si le nom est écrit en entier : *À* L'*esse pendait un quartier de bœuf*.

R9 50 REMARQUE

Un sigle comme *F. E. W.* (= *Französisches etymologisches Wörterbuch*, de W. von Wartburg) peut se lire en épelant : [ɛfəve] ; ou comme un mot ordinaire [fɛw] ou [fɛv] (on entend même °[fju] !). En tout cas, on écrit plus souvent LE *F. E. W.* (ou *FEW*) que L'*F. E. W.*

L' : P. GARDETTE, dans la *Revue de ling. rom.*, 1964, p. 448. — *Le* : G. MATORÉ, *Hist. des dict. fr.*, p. 174 ; A. LEROND, *Habitation en Wallonie malmédienne*, p. 84 ; L. REMACLE, dans les *Dialectes de Wallonie*, 1982, p. 113. — *Du* : P. GARDETTE, dans la *Revue de ling. rom.*, 1964, p. 449 ; G. ROQUES, *ib.*, 1983, p. 188 ; R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 54 ; J. PICOCHE, *Vocabul. picard d'autrefois*, p. XVII.

e) La disjonction est possible devant les **titres** d'ouvrages, de films, mais le plus souvent elle ne se fait pas.

Avec disjonction : *Celle* [= une taverne] [...] *du voyage à Londres* DE À rebours (GIDE, *Journal*, 19 janv. 1912). — *Certains morceaux* DE Un grand homme de province à Paris (LANSON, *Hist. de la litt. fr.*, p. 1004). — *C'est sans doute* QUE À la recherche du temps perdu *n'est pas achevé* (MADAULE, *Reconnaissances*, p. 142). — *Le très* BEAU Homme du Sud *de Jean Renoir, au Cinéma d'Essai* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 27 mai 1950). — *La lecture* DE En route (BILLY, *ib.*, 3 févr. 1951). — *Les grandes beautés* DE Un royaume de Dieu, DE À [*sic*] l'ombre de la Croix (Fr. MAURIAC, *ib.*, 7 févr. 1953).

Sans disjonction : *Un admirateur* D'À rebours (HUYSMANS, *Lettres inédites à Jules Destrée*, p. 67). — *Mon exemplaire* D'En route (J. RENARD, *Journal*, 2 avril 1895). — L'En route *de Huysmans est chrétien* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 337). — *L'auteur* D'En route (Fr. MAURIAC, *D'autres et moi*, p. 180). — *Les premières pages* D'À la recherche du temps perdu (MADAULE, *op. cit.*, p. 84). — *Plongée dans la lecture* D'Elle (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 80). — *Les deux jeunes motocyclistes* D'Easy Rider [c'est un film] (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 206). — *Le n° 9* D'Action (LACOUTURE, *André Malraux*, p. 26). — *À partir* D'Un amour de Swann (GENETTE, *Figures III*, p. 249).

f) Il y a une certaine tendance **H5** à faire la disjonction devant les **noms propres** de personnes **R10**, surtout après *que*, notamment lorsqu'ils sont courts, lorsqu'ils sont homophones d'autres mots, et aussi lorsqu'ils ont des consonances étrangères :

Il y aurait demain dans un journal QUE *Octave de T... a tué sa maîtresse* (MUSSET, *Conf.*, V, 6). — *La porte* [...] QUE *Ulph n'avait pas manqué de refermer* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 58). — *De David et* [...] DE *Ingres* (BAUDEL., *Curios. esth.*, II). — *Il s'agit des brebis* QUE *Aignelet assommait pour les vendre* (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 38). — *Une assez gentille Vierge* DE *Ottin* (FLAUB., *Voy.*, t. I, p. 290). — *Les lettres* DE *Aziyadé* (LOTI, *Aziyadé*, IV, 12). — *Le livre* DE *Unamuno* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 549). — *La somme* QUE *Eugène* [...] *a reçue* (*ib.*, p. 375). — *Aussi pure* QUE *Ève avant le premier péché* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deux. vertu*, p. 88). — *L'abbé Corneille disait* [...] QUE *Aubert lui rappelait des paysans français* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, VII, p. 174). — *Mon piano, – mon* VIEUX *Érard mélodieux* (CLAUDEL, lettre publiée dans *Europe*, mars 1982, p. 155). — *Tandis* QUE *Arsène, hors de lui* [...] (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 58). — *Vous connaissez bien le vieux dicton : Lorsque Adam* [cf. § 45, *b*, 3°] *labourait et* QUE *Ève filait, où était le gentilhomme ?* (ID., *Dialogues des carmél.*, III, 6.) — *Le moins qu'on puisse dire est* QUE *Ève de Balzac nous y est présentée sans sympathie excessive* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 21 juillet 1966). — *La compagnie* DE *Ange* (F. DESONAY, *Ange*, p. 106). — *Le descendant de François Arago, et le fils* DU *Arago qui a été le chef du « Bloc national »* (E. BERL, *Interrogatoire par P. Modiano*, p. 101). — *Le sérieux* DE *Ada et l'obstination* [...] DE *Ellie May* (M. E. COINDREAU, trad. de : Caldwell, *Route au tabac*, IV). — *Le père* DE *Ilse* (CABANIS, *Bonheur du jour*, XV). — *Un analyste plus important* QUE *Althusser* (Emm. TODD, *Le fou et le prolétaire*, p. 140). — *La veuve* DU *Yves Le Quellec* [dit un personnage] (J. CHAMPION, *Passion selon Martial Montaurian*, p. 105). — *Ex.* DE *Arnoux* (*Trésor*, s. v. *comme*) — *De telles personnalités* QUE *André Malraux, Jacques Rueff* [...] (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 123). [Il s'agit d'une énumération, et on peut supposer qu'elle est précédée d'une pause légère.]

Assez souvent lorsqu'un prénom est réduit à l'initiale (comp. *d* ci-dessus) : *On peut ajouter* [...] QUE *A. Meillet disait* [...] (M. COHEN, dans le *Bull. de la Soc. de ling. de Paris*, 1936, p. 15). — *Le chapitre* DE *A. Pézard* (L. BINET, dans le *Figaro litt.*, 21 avril 1951). — DE *A. Artaud* (*Petit Robert*, s. v. *ombilic*).

g) On observe aussi une tendance à isoler par la disjonction (comme le feraient des guillemets) un mot et surtout un groupe sentis comme étrangers :

Dans LE *off* [= théâtre amateur], *comme ailleurs, chacun veut vivre de son métier* (C. GODARD, dans le *Monde*, 8 août 1983). [C'est, en outre, un monosyllabe.] — LA *upa-upa* (LOTI, *Mariage de Loti*, II, 3). [Danse tahitienne.] **R11** — *L'éléphant représente* [pour le Siam] *quelque chose comme* LE *Union Jack* [= drapeau de la Grande-Bretagne] (GIDE, trad. de : Conrad, *Typhon*, p. 28). — *Cette moustache est l'emblème de* LA *Air-Force* [= de l'aviation britannique] (CHARDONNE, *Vivre à Madère*, p. 22). — *Vous nous parlez* [...] DU *irish coffee* (MARCEAU, *Réponse au disc. de réc. de Déon à l'Ac.*).

H5 50 HISTORIQUE

Cette tendance n'est pas récente : *À la place* DE *Antoine Godeau* [...] *à la place* DE *Amable de Bourzeis* (Ac. 1694, *Liste de l'Acad. françoise*).

R10 50 REMARQUE

La disjonction est plus rare devant un nom de lieu : *Il a annoncé* QUE *Arras et Amiens étaient prises* (CABANIS, *Profondes années*, p. 157).

R11 50 REMARQUE

Certains écrivent *huppa-huppa* (BOURGET, *Danseur mondain*, I).

Section 4

Notions de phonétique historique

51 Généralités.

Le français, dans son fonds essentiel, est issu du latin populaire, accru de quelques survivances gauloises et de mots germaniques, surtout franciques. Les sons de ces mots dits *populaires* (par opposition aux mots empruntés par la suite : cf. § 154) ont subi des changements successifs qui se sont opérés de façon inconsciente et selon des lois constantes (sauf accidents), c'est-à-dire qu'un même son, les conditions (accentuation, voisinage) étant les mêmes, a subi, quel que fût le mot, des modifications identiques. R1

Par ex., [k] initial (écrit *c* en latin) suivi de *a* aboutit à [ʃ] en fr., écrit *ch* : *caballu(m)* > cheval ; *cantare* > chanter ; *camisia(m)* (mot sans doute gaulois attesté en latin au IVᵉ s. après J.-C.) > chemise ; germanique **kampjo* → lat. tardif *campione(m)* > champion. R2

Les étapes successives de l'évolution phonétique ont parfois été nombreuses ; nous ne mentionnons, en général, que les deux étapes extrêmes.

R1 51 REMARQUE

Les mots **empruntés** au latin ou à d'autres langues connaissent aussi des modifications phonétiques, mais celles-ci ne peuvent être exprimées sous forme de lois.

R2 51 REMARQUE

Les noms, les adjectifs, les déterminants et les pronoms (les pronoms personnels mis à part) du fr. moderne viennent, en général, du cas régime (cf. §§ 8-9) de l'anc. fr., et ce cas régime de l'accusatif latin, nous donnons d'ordinaire l'étymon de ces mots sous la forme de l'accusatif, en mettant entre parenthèses certaines lettres qui ne se prononçaient plus dès l'époque latine, et notamment m final. — L'astérisque distingue les formes non attestées, mais reconstituées.

I. LES VOYELLES

52 Rôle de l'accent tonique.

L'accent tonique (que nous indiquons par un accent aigu, lorsque c'est utile) joue un rôle très important dans l'évolution phonétique du latin au français : l'accent affecte en français la même syllabe qu'en latin, et la voyelle frappée de cet accent, ou *voyelle tonique*, persiste toujours (telle quelle ou modifiée) dans le mot français : *fábula(m)* > fable ; *placére* > plaisir ; *redemptióne(m)* > rançon.

En latin, les mots de deux syllabes avaient l'accent sur l'avant-dernière syllabe (= la *pénultième*) : *spína*. Les mots de plus de deux syllabes l'avaient sur la pénultième si elle était longue : *amáre* ; — sur l'antépénultième si la pénultième était brève : *gubernácŭlum*.

Certains mots latins faisaient corps phonétiquement avec le mot voisin et n'avaient pas d'accent : *aut, nec, et, si, ubi, de, sine, in*, etc. Les uns, dits *proclitiques*, s'appuyaient sur le mot suivant ; d'autres, dits *enclitiques*, s'appuyaient sur le mot précédent.

Il existe aussi en latin un accent secondaire qui frappe la syllabe *initiale* des polysyllabes. La voyelle de cette syllabe, ou *voyelle initiale*, a souvent subsisté en français.

Les autres voyelles sont dites *atones*. On les appelle *protoniques* si elles précèdent la voyelle tonique et *posttoniques* si elles la suivent. Les voyelles atones du latin ont disparu en français ou se sont affaiblies.

Une voyelle est **libre** quand elle termine la syllabe (*syllabe ouverte*) : *m*E, *m*A-*re, in*-*t*E-*gru(m)*. Une voyelle est **entravée** quand elle ne termine pas la syllabe (*syllabe fermée*) : *m*O*r-te(m), cr*E*s-ce-re* ; l'entrave peut remonter au latin ou s'être produite ensuite.

Dans certains monosyllabes accentués, *cór, mél, trés*, etc., la voyelle suivie d'une seule consonne terminant le mot a été traitée comme libre, parce que cette consonne était rattachée à l'initiale vocalique du mot suivant et faisait syllabe avec celle-ci. Comp. § 41.

Dans la transcription du latin, nous opposons, lorsque cela est utile, *ē, ī, ō, ū*, qui sont longs, à *ĕ, ĭ, ŏ, ŭ*, qui sont brefs.

VOYELLES ATONES

53 Dans la syllabe finale.

A devient [ə], souvent amuï en fr. moderne (§ 29) : *tábula(m)* > table ; *rósa(m)* > rose. Les voyelles autres que *a* tombent dans les mots accentués sur la pénultième : *náue(m)* > nef ; *púros* > purs ; *dónu(m)* > don.

Toutefois les voyelles finales autres que *a* se retrouvent sous forme de *e* dit muet : 1° dans les mots accentués sur la pénultième, après certaines suites de consonnes : *fébre(m)* > fièvre ; *sómniu(m)* > songe ; *símiu(m)* > singe ; *(h)órdeu(m)* > [ɔRdjə] > orge ; — 2° dans les mots accentués sur l'antépénultième : *téndĕre* > tendre ; *púlice(m)* > puce.

54 Dans l'avant-dernière syllabe.

La voyelle atone qui suit la syllabe accentuée disparaît toujours : *uéndĕre* > vendre ; *ásinu(m)* > âne ; *árbore(m)* > arbre.

55 Dans la syllabe protonique non initiale.

A s'affaiblit en [ə] : *ornaméntu(m)* > ornement ; *cantar(e)-hábeo* > chanterai ; *lenta-ménte* > lentement.

Cet [ə] a souvent disparu dans l'orthographe moderne : *armatúra(m)* > armeüre > armure ; *paradísu(m)* > parevis > parvis.

Mais les voyelles protoniques autres que *a* tombent : *claritáte(m)* > clarté ; *uerecúndia(m)* > vergogne ; *simuláre* > sembler.

Toutefois elles se sont conservées (sous la forme d'un [ə] quand elles étaient libres) devant ou après certains groupes de consonnes : *merc(u)ridíe(m)* > mercredi ; *gubernáculu(m)* > gouvernail ; — ou encore devant *l* ou *n* mouillés : *papilióne(m)* > pavillon ; *quaternióne(m)* > **quadrinióne(m)* > carignon, altéré en *carillon*.

VOYELLES INITIALES

56 Tendance générale.

Dans une syllabe initiale, régulièrement la voyelle subsiste (telle quelle ou modifiée) : *nepóte(m)* > neveu ; *ciuitáte(m)* > cité ; *iudicáre* > juger.

Cependant, les voyelles en hiatus ont généralement disparu après l'anc. fr. : *uĭdére* > veoir > voir ; *pauóre(m)* > peeur > peur ; *batáta(m)* > baee > bée. Elles sont parfois maintenues dans l'écriture : **(h)abútu(m)* > eu [y] ; *a(u)gústu(m)* > aost > aoust > [u] (voir cependant § 91, *b*, 5°, N. B. 2)
* écrit *août* (ou *aout* : § 104, *b*). R

R 56 REMARQUE

Cas particuliers : a s'est combiné avec *i* pour former [ɛ] écrit *ai* dans **fagína* > faîne > [fɛn] écrit *faine* ; de même *gaine, haine* (comp. *haïr*) ; — introduction d'un yod dans **batáre* > baër > bayer [bʌje] ; — la voyelle initiale a imposé son timbre dans *pauóne(m)* > paon [pɑ̃].

57 Les diverses voyelles.

A, libre ou entravé, reste généralement intact : *latróne(m)* > larron ; *partíre* > partir.

S'il est libre et précédé d'un *c*, il s'affaiblit en [ə] : *cabállu(m)* > cheval ; *camísia(m)* > chemise.

E fermé (*ĕ*, *ē*, *ĭ* du lat. class.) libre s'affaiblit en [ə] : *tĕnére* > tenir ; *dēbére* > devoir ; *pĭláre* > peler.

S'il est entravé, il devient [ɛ] : *uĕstíre* > vêtir ; *uĭrtúte(m)* > vertu.

Toutefois *e* fermé libre ou entravé devient souvent *a* : *mĕrcátu(m)* > marché ; *pĭgrítia(m)* > paresse ; *zēlósu(m)* > jaloux.

I (*ī* du lat. classique), libre ou entravé, reste généralement intact : *rīpária(m)* > rivière.

O fermé (*ŏ*, *ō* et *ŭ* du lat. class.), libre ou entravé, aboutit à [u], écrit *ou* : *dōlóre(m)* > douleur ; *tōrnáre* > tourner ; *cŭbáre* > couver.

U (*ū* du lat. class., [u]), libre ou entravé, devient [y], écrit *u* : *dūráre* > durer.

Au devient *o* généralement ouvert : *auricula(m)* > oreille ; en hiatus, *o* passe à [u] écrit *ou* : *audíre* > oïr > ouïr.

VOYELLES TONIQUES

58

A latin.

a) *A* tonique *libre* devient [ɛ] devant une consonne articulée : *fába(m)* > fève ; — il devient [e] à la finale : *claritáte(m)* > clarté ; *cláue(m)* > [kle] écrit souvent *clef* ; *fáta(m)* > [fe] écrit *fée*.

Toutefois *a* tonique s'est maintenu dans la désinence des troisièmes personnes du singulier au passé simple des verbes en *-er* : *cantáuit* > chanta ; — dans *(h)ábes* > as ; *(h)ábet* > a ; *uáde* > va ; *uádis* > vas ; *uádit* > va ; — dans *illac* > là ; *quáre* > car ; *mále* > mal.

b) *A* tonique *entravé* persiste en français : *árbŏre(m)* > arbre.

59

E ouvert latin.

a) ***E* ouvert** (*ĕ* du lat. class.) tonique *libre* devient [jɛ] devant une consonne articulée : *pĕtra(m)* > pierre ; — il devient [je] à la finale : *pĕde(m)* > [pje] écrit *pied*.

L'ancienne graphie *pié*, qu'on trouve encore en prose au XVIIIe s. (DID., *Neveu de Rameau*, p. 21), est utilisée plus tard comme licence poétique pour que la rime soit satisfaisante à l'œil : *pié* est associé à *envoyé* par MUSSET (*Prem. poés.*, Namouna, II, 48).

b) *E* ouvert *devant une entrave* latine persiste : *(h)ĕrba(m)* > [ɛʀb(ə)] écrit *herbe*.

60

E fermé latin.

a) ***E* fermé** (*ē*, *ĭ* du lat. class.) tonique *libre* devient [ei], puis, par une évolution complexe, [wɛ]. De là, généralement, il aboutit à [wa] écrit *oi* : *(h)abére* > aveir > avoir [avwaʀ]. Dans certains cas, [wɛ] s'est réduit à [ɛ], que l'*Ac.* écrit *ai* depuis 1835 ; *crēta(m)* > creie > croie > [kʀɛ] écrit *craie* ; *(h)abēbat* >aveit > avoit > [avɛ] écrit *avait*.

L'histoire de *oi*, qui concerne aussi d'autres situations (§ 65, *a*), est complexe. La prononciation [wa] est attestée dès le XIVe s., mais elle était encore tenue pour populaire au XVIIe s. : *par fouas* pour *parfois* est mis dans la bouche d'un paysan (MOL., *D. Juan*, II, 1). Elle a triomphé à la Révolution : « En 1814, le Roi, en rentrant, se rendra ridicule, en disant à l'ancienne mode : *Moe, le Roe* » (Brunot, *Hist.*, t. X, p. 96). **R1** — L'évolution [wɛ] > [wa] a entraîné certains mots où [wɛ] avait une autre origine : *medulla(m)* > moelle prononcé [mwal] (la prononciation [mwɛl], encore attestée par la rime avec *elle* chez BAUDEL., *Fl. du m.*, Métamorph. du vampire, passe aujourd'hui pour vieillie et provinciale) ; *sud-ouest* altéré en *suroît* prononcé [syʀwa] dans les sens « vent du sud-ouest » et « vêtement de marin ». D'autre part, *boîte* s'est écrit *boëte* (par ex., MONTESQ., *L. pers.*, XXV), etc.

La réduction de [wɛ] à [ɛ] date aussi du XIVe s. Elle est admise par Vaugelas « comme plus douce et plus delicate » (p. 98) dans *je faisois, je connois, Anglois*, etc., mais aussi dans des mots où nous avons [wa] aujourd'hui : *froid, croire*, etc. De là les rimes *estre / paroistre* (MOL., *D. Garcie*, I, 1), *laide / frede* (var. : *froide*) (VOITURE, *Poés.*, XCVI). Mais CORN. fait rimer *connoi* (= *connais*) et *toi* (*Ment.*, II, 3), *parlois* (= *parlais*) et *lois* (*Illus.*, II, 2). — La répartition actuelle n'était pas encore assurée au XIXe s. : Louis-Philippe disait *les Hongrais*, rapporte HUGO (texte publié par H. Guillemin, dans le *Figaro litt.*, 20 déc. 1952) ; un personnage de BALZAC disait « *frait* pour *froid* », mais « son langage était celui de la vieille cour » (*Lys dans la v.*, p. 96). — Il nous reste des doublets : *roide* et *raide*, *harnois* et *harnais*, *François* et *Français*, *Langlois* et *Anglais* ; cf. aussi § 169, 4 (*-aie*). **R2**

b) *E* fermé tonique *entravé* devient [ɛ] : *lĭttera(m)* > lettre ; *crĭsta(m)* > crête.

R1 60 REMARQUE

Cependant, [wɛ] subsiste jusqu'à nos jours dans le fr. pop. de certaines provinces du Centre et de l'Est, ainsi qu'au Canada fr.

R2 60 REMARQUE

Le fr. pop. dit encore [fʀɛ] pour *froid* dans l'Ouest et [fʀɛt] au Canada : *Quand il fait ben* FRET (HÉMON, *M. Chapdelaine*, X).

61

I latin.

I (*ī* du lat. class.) tonique, libre ou entravé, se maintient intact : *uīta(m)* > vie ; *scrīptu(m)* > écrit.

62 O latin.

a) *O* ouvert (*ŏ* du lat. class.) et *o* fermé (*ō*, *ŭ* du lat. class.) *libres* deviennent [œ] devant une consonne articulée : *filiŏlu(m)* > filleul ; *flōre(m)* > fleur ; *gŭla(m)* > gueule ; — ils deviennent [ø] à la finale : **pŏtet* > peut ; *nōdu(m)* > nœud.

Pour les deux sons du fr. moderne, on écrit ordinairement *eu*, parfois *œu* (*bœuf, nœud*), parfois aussi *ue* (*cueille, orgueil*) et même *œ* (*œil*). Cf. §§ 93, *b*, 2° ; 94, *b*, 2°.

b) *O* ouvert *entravé* reste généralement intact : *mŏrte(m)* > mort ; — mais *o* fermé entravé devient [u] écrit *ou* : *cō(n)stat* > coûte (ou *coute* : § 104, *b*, 2°) ; *bŭcca(m)* > bouche.

63 U latin.

U long [u] tonique, libre ou entravé, devient [y] (écrit *u*) : *mūru(m)* > mur ; *lūna(m)* > lune ; *fūste(m)* > fût. R

R 63 REMARQUE
U devant voyelle était une semi-voyelle et il est devenu une consonne : cf. § 69, 5°.

64 AU latin.

Au tonique, libre ou entravé, devient généralement [ɔ] : *áuru(m)* > or ; *fábrica(m)* > lat. vulg. **fáurga(m)* > forge.

INFLUENCES PARTICULIÈRES

65 Influence du yod. R

Ce yod peut 1) être un [j] du latin class., écrit *i* selon l'ancienne tradition ressuscitée de nos jours, tandis que, pendant plusieurs siècles (et souvent encore aujourd'hui), on l'a écrit *j* sous l'influence du français : *máior* ; — 2) être un [j] du latin vulgaire, issu d'un *ĭ* ou d'un *ĕ* en hiatus : *córiu(m)*, *naúsea(m)* ; — 3) provenir d'un *c* ou d'un *g* qui se sont transformés en [j] ou qui ont dégagé un [j] : *nócte(m)*, *déce(m)*.

L'action du yod peut se faire sur la voyelle qui le précède immédiatement ou sur la voyelle dont il est séparé par certaines consonnes : dans *naúsea(m)*, il y a eu interversion de *s* et de yod.

a) Devant un yod pouvant se combiner avec la voyelle.

A devient [ɛ] (écrit *ai*) : *máior* > maire ; *mansióne(m)* > maison.

Dans les suffixes *-ariu(m)*, *-aria(m)*, il devient *-ier* [je], *-ière* : *panáriu(m)* > panier ; *ripária(m)* > rivière. — Entre deux yods, il devient *i* : *iácet* > gît (ou
* *git* : § 104, *b*, 2°).

E ouvert devient *i* : *dĕce(m)* > [dis] écrit *dix*.

E fermé et **o fermé** toniques, ***au***, ***e*** et ***o*** initiaux deviennent [wa] (écrit *oi*) : *fēria(m)* > foire ; *rasōriu(m)* > rasoir ; *naúsea(m)* > noise ; *messióne(m)* > moisson ; *otiósu(m)* > oiseux ; **clausióne(m)* > cloison. Pour d'autres précisions, voir § 60, *a*.

O ouvert tonique et ***u*** deviennent *ui* : *cŏriu(m)* > cuir ; *nŏcte(m)* > nuit ; *frūctu(m)* > fruit ; *lucénte(m)* > luisant.

b) Devant un yod qui se combine avec une autre consonne pour produire une entrave, ***a*** reste intact : *áliu(m)* > ail ; — ***e* fermé** devient [ɛ] : *consĭliu(m)* > conseil ; *pigrĭtia(m)* > paresse ; — ***o* fermé** devant *l* devient [u] (écrit *ou*) : *fenŭc(u)lu(m)* > fenouil.

c) Après un yod ou après une consonne sur laquelle agit un yod : ***a*** tonique devient [je] (généralement réduit plus tard à [e]) : *basiáre* > baisier > baiser ; *cler(i)cátu(m)* > clergiet > clergé ; *purgáre* > purgier > purger ; *adiutáre* > aidier > aider ; *coag(u)láre* > caillier > cailler ; — ***e* fermé** devient *i* : *cēra(m)* > cire ; *licēre* > loisir ; *pagē(n)se(m)* > pays.

La réduction de *-ier* à *-er* s'est faite par analogie dans des mots où on avait le suffixe *-ier* : *berger*, *boucher*, etc. ; cf. § 169, 37.

R 65 REMARQUE
Le yod moderne, issu de *l* mouillé (§ 33, H), n'a pas eu d'influence sur les voyelles.

66 Influence des consonnes nasales *m* et *n*.

a) Si la voyelle nasale s'articule (devant voyelle ou devant e muet),

1° La voyelle initiale n'en est pas influencée : *amánte(m)* > amant ; *uenı́re* > venir ; *sonáre* > sonner (*o* ne passe pas à [u]).

2° Les voyelles toniques subsistent (à la réserve que *u* [u] devient [y] et *au* devient *o*, selon des lois plus générales) sous la forme ouverte : *farīna(m)* > farine ; *plēna(m)* > pleine ; *lūna(m)* > lune ; *persōna(m)* > personne ; *ságma* > lat. vulg. **sáuma* > somme.

Seul *a* fait exception ; il devient [ɛ] écrit *ai* : *lána(m)* > laine.

Tel est l'aboutissement en fr. moderne, mais antérieurement les voyelles suivies d'une consonne nasale étaient elles-mêmes nasalisées : on prononçait *bone* [bɔ̃n], d'où la graphie *bonne*, que nous avons conservée. Encore au XVIIe s., la servante Martine confondait *grammaire* et *grand-mère* (MOL., *F. sav.*, II, 6). R — D'autre part, dans *femme* et dans les adverbes en *-emment* (*ardemment*, etc., cf. § 968, *d*), *e* s'était nasalisé en [ɑ̃] conformément au *c* ci-dessous, puis [ɑ̃] s'est dénasalisé en [ʌ], malgré la graphie.

R 66 REMARQUE

Des nasalisations de ce genre s'entendent encore en fr. de Belgique, surtout pour [ɛ] : *laine* prononcé °[lɛ̃n].

b) Si la consonne nasale est devenue finale, la voyelle se combine avec cette consonne nasale et se nasalise.

***A*, *e* fermé, *i* long** aboutissent à [ɛ̃] (écrit respectivement *ain, aim* ; *ein, eim* ; *in*) : *gránu(m)* > grain ; *dámu(m)* > daim ; *plénu(m)* > plein ; *Rēmis* > Reims ; *crīne(m)* > crin.

Si *a* est sous l'influence d'un yod (cf. § 65, *c*), il devient [jɛ̃] écrit *ien* : *cane(m)* > chien.

***E* ouvert** aboutit à [jɛ̃] (écrit *ien*) : *bĕne* > bien.

O (ouvert ou fermé) aboutit à [ɔ̃] (écrit *on, om*) : *dōnu(m)* > don ; *nōmen* > nom ; *bŏnu(m)* > bon.

U long aboutit à [œ̃] écrit *un* : *commūne(m)* > commun. Voir cependant § 25.

c) Si la voyelle est entravée par une nasale suivie d'une consonne, elle se combine avec cette consonne nasale et se nasalise.

A*, *e ouvert ou fermé aboutissent à [ɑ̃] : *cantáre* > chanter ; *cámpu(m)* > champ ; *uĕntu(m)* > vent ; *tĕmpus* > temps ; *uĕndĕre* > vendre ; *sĭm(u)lat* > semble.

[ɑ̃] est, en principe, écrit *an, am* ou *en, em* selon que l'étymon avait un *a* ou un *e*, mais la première série a plus d'une fois influencé la seconde : *langue, sans, dans*, etc.

***I* long** aboutit à [ɛ̃] (écrit *in*) : *prīncipe(m)* > prince.

O (ouvert ou fermé) et ***au*** aboutissent à [ɔ̃] (écrit *on, om*) : *pŏnte(m)* > pont ; *cóm(i)te(m)* > comte ; **montáre* > monter ; *a(u)únc(u)lu(m)* > oncle.

67 Influence de *n* mouillé par yod.

a) Si *n* mouillé subsiste,

***A* et *i* long** restent intacts : *(H)ispánia(m)* > Espagne ; *līnea(m)* > ligne.

***E* ouvert** devient [jɛ] (écrit *ie, iè*) : *uĕnia(m)* > viegne, refait en *vienne* ; *Compĕn(d)ia* > Compiègne.

***E* fermé** devient [ɛ] : *tĭnea(m)* > teigne.

O (ouvert ou fermé) reste ou devient [ɔ] : *carōnea(m)* > charogne.

Pour le son [ɲ] on a la graphie *ign* dans *teigne, oignon* (que le Conseil supé- * rieur de la langue fr. propose d'écrire *ognon* : § 92, *b*), et aussi dans *Montaigne* (qu'on devrait prononcer comme *montagne*, mais cette prononciation a pour ainsi dire disparu).

b) Si *n* mouillé devient final ou est suivi d'une consonne, ces différentes voyelles se combinent avec cet *n* et aboutissent à la voyelle nasale [ɛ̃] (diversement orthographiée) : *bálneu(m)* > bain ; *pláng(e)re* > plaindre ; *ingĕniu(m)* > engin ; *sĭgnu(m)* > seing ; *pĭng(e)re* > peindre ; *scrīniu(m)* > écrin.

Toutefois ***o***, se combinant avec *n* mouillé, produit [wɛ̃] (écrit *oin*) : *testimōniu(m)* > témoin ; *lŏnge* > loin.

68 Influence de *l* vocalisé.

La consonne *l* suivie d'une autre consonne s'est vocalisée en [u] après *a*, *e*, *o* ; cet [u] s'est combiné avec la voyelle qui le précède, ce qui a donné les résultats suivants.

A + *l* > [aw] > [o] (écrit *au*) : *álba(m)* > aube ; *pálma(m)* > paume ;
E ouvert + *l* > [eaw] > [o] (écrit *eau*) : *castéllos* > châteaux ; *pélles* > peaux ;
E fermé + *l* > [ø] (écrit *eu*) : *capi̧llos* > cheveux R1 ;
O (ouvert ou fermé) + *l* > [u] (écrit *ou*) : *pŏll(i)ce(m)* > pouce ; *sŏl(i)dáre* > souder ; *púluere(m)* > **púl(ue)ra(m)* > poudre.

L vocalisé après *u*, *i*, s'est fondu avec ces voyelles : *púl(i)ce(m)* > puce ; *fil(i)célla(m)* > ficelle. R2

Beaucoup de singuliers ont été refaits sur le plur. : *chastel* → *château*, etc.

R1 68 REMARQUE
L'*x* final est une pure graphie : cf. § 515, N. B.

R2 68 REMARQUE
Le picard a vocalisé *l* aussi après *i*, par ex. dans *fieus*, ailleurs *fiz* (aujourd'hui *fils* [fis]) : *A !* FIEUS *a putain* (J. BODEL, *Jeu de s. Nic.*, 134). Cette forme picarde a souvent été écrite *fieux* par la suite. Cf. § 91, H3.

II. LES CONSONNES

CONSONNES INITIALES DE MOTS OU DE SYLLABES

69 Consonnes initiales et consonnes intérieures après consonne et avant voyelle.

Ces consonnes restent intactes, sauf dans les cas suivants.

1° [k] (écrit *c*) devant *e*, *i* devient [s] (écrit *c*) : *céra(m)* > cire ; *cínere(m)* > cendre ; *rúmice(m)* > ronce ; *rad(i)cína(m)* > racine.

Devant *a*, il devient [ʃ] (écrit *ch*) : *cabállu(m)* > cheval ; *fúrca(m)* > fourche.

2° [g] (écrit *g*) devant *a*, *e*, *i* devient [ʒ] (écrit *j*, *g*) : *gálbinu(m)* > jaune ; *geláre* > geler ; *purgáre* > purger ; *argéntu(m)* > argent ; *argílla(m)* > argile.

3° [j] (écrit *i* ou, abusivement, *j* : cf. § 65) et [dj] (lat. class. *de*, *di* + voyelle) deviennent [ʒ], écrit *j*, *g* : *iúgu(m)* > joug ; *iácet* > gît ; *(h)órdeu(m)* > orge ; *diúrnu(m)* > jour.

Dans le groupe *n* + *d* + [j], le yod mouille l'*n* : *uerecúndia(m)* > vergogne.

4° Précédé d'une consonne, le groupe *t* + yod devient [s] (écrit *s*, *ss*, *c*) : *máttea(m)* > masse ; *infántia(m)* > enfance.

5° [w] (écrit *u*, selon l'ancienne tradition ressuscitée de nos jours par les érudits ; ordinairement *v* depuis le XVIe s.) est devenu [v] : *uidére* > voir.

[w] se trouvait aussi dans des mots germaniques du fonds primitif ; il est devenu [g] : francique **wáfel* > gaufre. Cette évolution a entraîné des mots latins : *uagína* > gaine. R1

6° L'*h* latin avait cessé de se prononcer dès l'époque classique : *(h)ómo* > on ; *(h)abére* > avoir.

On a souvent réintroduit *h* dans l'écriture pour imiter l'orthographe latine : *(h)óminem* > anc. fr. ome, écrit ensuite *homme*.

Mais l'aspirée *h* a été connue dans le Nord de la Gaule par l'introduction de mots germaniques : francique **háppja* > hache ; francique **hágja* > haie, ce qui a entraîné certains mots d'origine latine : *hinníre* > hennir. Cette aspiration a cessé de se faire sentir en français central R2 vers la fin du Moyen Âge, mais l'*h* continue à entraîner la disjonction : *le hareng* ; cf. § 48.

R1 69 REMARQUE
Le [w] d'origine germanique s'est maintenu dans les dialectes du Nord et de l'Est et, par conséquent, dans des noms de lieux et de personnes : *Warneton*, *Wallon*, etc. ; cf. § 49, R3.

R2 69 REMARQUE
L'aspiration subsiste dans certaines régions : cf. § 31.

70 *S* initial suivi d'une consonne.

Dans les mots latins où *s* initial était suivi d'une consonne s'est développé un e *prosthétique* (ou *prothétique*), qui facilitait la prononciation ; l'*s* s'est ensuite effacé (§ 73, *b*) : *spína(m)* > espine > épine ; *stélla(m)* > **stéla(m)* > estoile > étoile ; *scála(m)* > eschiele > échelle.

Toutefois, dans un certain nombre de mots d'emprunt ou qui ont subi une influence savante, l'*s* après *e* prosthétique a été maintenu : *esprit, espace, espèce, espérer*, etc.

D'autre part, dans certains mots savants, l'*e* prosthétique ajouté anciennement ne s'est pas maintenu ; ainsi on a dit autrefois : *escorpion, especial, espatule, esperme, espirituel, estile*, etc. : *Dieu a ce royaume en* ESPECIALLE *recommendation* (COMMYNES, t. II, p. 45). R — L'*e* prosthétique a été ajouté aussi à des mots empruntés à des langues modernes : *escale, escadron* de l'ital. ; *étape*, du néerl. ; *estaminet*, du wallon *staminê*, etc.

R 70 REMARQUE
Ce même *e* prosthétique, le langage populaire le fait encore entendre volontiers dans des mots savants et dit, par exemple : °*espécial*, °*estatue*, °*estation*, °*esquelette*, °*escaphandre* (PAGNOL, *Fanny*, II, 7), etc. En dehors de la langue populaire : ESPÉCIALE *volonté de Dieu* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, III). Claudel se justifie ainsi : « Je préfère cette forme très française à la forme « spéciale » qui est sèche et scolastique et n'insiste pas assez. L'*e* initial écrase comme un pouce. » (Dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 132.)

CONSONNES INTÉRIEURES APRÈS UNE VOYELLE

71 C (prononcé [k]) et G (prononcé [g]) latins.

a) **Voyelle + *c*, *g* + voyelle.**

1° C et *g* devant *o* et *u* tombent : *lucóre(m)* > lueur ; *secúru(m)* > sûr ; *a(u)gústu(m)* > août ; ils tombent aussi quand ils sont précédés de *o*, *u* et suivis de *a* : *locáre* > louer ; *lactúca(m)* > laitue ; *sanguisúga(m)* > sangsue.

2° Dans le cas de *a*, *e*, *i* + *c*, *g* + *a*, les consonnes *c*, *g* se résolvent en un yod qui se combine (ou se fond) avec la voyelle précédente : *báca(m)* > baie ; *necáre* > noyer ; *amíca(m)* > amie ; *plága(m)* > plaie ; *regále(m)* > royal ; *castígat* > châtie.

3° Devant *e*, *i*, la consonne *c*, tout en dégageant un yod vers l'avant, devient [z] (écrit *s*) et s'amuït à la finale (où il s'écrit parfois *x*) : *placére* > plaisir ; *uóce(m)* > voix ; — *g* aboutit le plus souvent à un yod, qui se combine ou se fond avec les sons voisins : **fagína(m)* > faine (cf. § 56) ; *rége(m)* > roi.

b) **Voyelle + *c*, *g* + consonne** : *c* et *g* se résolvent en un yod.

1° Devant *l*, le yod mouille celui-ci, *l* mouillé devenant ensuite [j] (§ 33, H) : *mácula(m)* > maille ; *coag(u)láre* > cailler.

2° Le groupe *gn* [ŋ] aboutit à *n* mouillé [ɲ], qui disparaît à la finale en nasalisant la voyelle précédente : *agnéllu(m)* > agneau ; *púgnum* > [pwɛ̃] écrit *poing*.

3° Devant une consonne autre que *l* et *n*, le yod se combine avec la voyelle précédente : *nócte(m)* > nuit ; *légit* > lit ; cf. § 65.

72 *T* et *D* latins.

a) ***T*** et ***d*** devant une voyelle ou une consonne disparaissent : *natíuu(m)* > naïf ; *sudáre* > suer ; *test(i)móniu(m)* > témoin ; *mand(u)cáre* > manger.

Les groupes *tr*, *dr* entre voyelles, se réduisent à [ʀ] (écrit *rr*, *r*) : *pétra(m)* > pierre ; *claúdere* > clore.

b) Dans le groupe *t* + yod, le *t* devient [z] (écrit *s*) et le yod se combine avec la voyelle précédente : *potióne(m)* > poison ; cf. § 65, *a*.

c) Dans le groupe *d* + yod, le *d* tombe et le yod se combine avec la voyelle précédente : *gaúdia* > joie.

73 *S* latin.

a) *S* [s] entre voyelles devient [z] (écrit *s*) : *ausáre* > oser.

b) Devant une consonne, il tombe : *ásperu(m)* > aspre > âpre ; *tésta(m)* > teste > tête ; *respónsa(m)* > response > réponse.

L'*s* des mots comme *aspre*, *teste*, etc., qui ne se prononçait plus depuis la fin du XIIe s., n'a été supprimé dans l'écriture par l'*Acad.* qu'en 1740. La chute de l'*s* a allongé la voyelle précédente ; cet allongement est souvent marqué dans l'orthographe moderne par un accent circonflexe (§ 104). — L'orthographe a maintenu l'*s* dans la forme verbale *est*, dans le nom *esche* et dans beaucoup de noms propres : *Dufresnoy*, *Leconte de Lisle*, *Asnières*, *Suresnes*. — L'*s* se prononce dans les mots d'emprunt : comp. *bâton* et *bastonnade* (empr. à l'ital.) ; *hôtel* et *hostellerie* (repris à l'anc. fr.).

74 Labiales latines.

a) ***P***, ***b***, devant une voyelle ou devant *r*, deviennent *v* : *lúpa(m)* > louve ; *tabérna(m)* > taverne ; *cápra(m)* > chèvre ; *fébre(m)* > fièvre ; — [w] (écrit *u* ou *v* : cf. § 69, 5°) devient *v* : *leuáre* > lever.

Toutefois *b* et [w] tombent devant *o*, *u* : *tabóne(m)* > taon [tɑ̃] ; *pauóne(m)* > paon [pɑ̃].

b) ***P*** devant *l* devient *b* : *dúplu(m)* > double ; quant à ***b***, devant *l*, il reste intact : *tábula(m)* > table.

c) Dans le groupe *p* + yod, le yod se transforme en [ʃ] (écrit *ch*) et *p* tombe : *sápia(m)* > sache. — Dans les groupes *b* + yod, [w] + yod, le yod se transforme en [ʒ] (écrit *j*, *g*) et *b*, [w] tombent : *rábia(m)* > rage ; *cáuea(m)* > cage.

d) *P*, *b*, et [w] devant une consonne autre que *r*, *l* tombent : *cápsa(m)* > châsse ; *cúb(i)tu(m)* > coude ; *nau(i)gáre* > nager.

75 **R, L, M, N latins.**

a) *R*, *l*, *m*, *n*, entre voyelles, restent intacts : *cúra(m)* > cure ; *dolóre(m)* > douleur ; *plúma(m)* > plume ; *lána(m)* > laine.

Si *l* est en contact avec un yod, il subit une mouillure, puis devient [j] : *fília(m)* > fille ; *melióre(m)* > meilleur. — Si *n* est en contact avec un yod, il devient [ɲ] écrit *gn*, parfois *ign* : cf. § 67, *a*.

b) Devant une consonne, *r* reste intact : *pérdĕre* > perdre ; — *l* se vocalise : cf. § 68 ; — *m* et *n* disparaissent après avoir nasalisé la voyelle précédente : *rúmpĕre* > rompre ; *sentíre* > sentir ; cf. § 66.

76 **Intercalation de consonnes.**

a) Lorsque la chute d'une voyelle met en contact phonétique [z] (écrit *s*) + *r*, *l* + *r*, *n* + *r*, un *d* s'intercale : *cónsuĕre* > **cós(e)re* > cosdre > coudre ; *mól(e)re* > moldre > moudre ; *pón(e)re* > pondre.

b) Dans les groupes [s] (écrit *ss*) + *r*, c'est un *t* qui s'intercale : *antecéss(o)r* > ancestre > ancêtre.

c) Dans les groupes *m* + *r*, *m* + *l*, c'est un *b* qui s'intercale : *núm(e)ru(m)* > nombre ; *sim(u)láre* > sembler.

CONSONNE ENTRE CONSONNES

77 a) En général, les consonnes placées entre consonnes disparaissent : *uénd(i)ta(m)* > vente ; *mast(i)cáre* > mâcher ; *gálb(i)nu(m)* > jaune ; *(h)osp(i)tále(m)* > ostel > [otɛl] écrit *hôtel* ; *dórm(i)t* > dort ; *diúrn(o)s* > jours.

b) Devant *r* ou *l*, la consonne persiste : *circ(u)lum* > cercle ; *úng(u)la(m)* > ongle ; *ásp(e)ru(m)* > âpre ; *mémbru(m)* > membre ; *óstrea(m)* > huître ; *mórd(e)re* > mordre.

Dans le groupe *scl*, le *c* disparaît : *másc(u)lu(m)* > masle > mâle. — Dans les groupes *ngr*, *rgr*, *rcr*, *lgr*, le *c* et le *g* sont remplacés par une dentale : *pláng(e)re* > plaindre ; *súrg(e)re* > sourdre ; *cárc(e)re(m)* > chartre ; *fúlg(e)re(m)* > foldre > foudre.

CONSONNES FINALES (OU DEVENUES FINALES)

78 **Tendance générale.**

Les consonnes finales en latin ou devenues finales par la disparition de la syllabe finale se sont généralement maintenues en anc. fr., puis se sont souvent amuïes par la suite.

Les exceptions sont nombreuses. En particulier, des consonnes qui n'étaient plus que graphiques s'articulent de nouveau dans des monosyllabes, soumis plus que les autres mots à des homophonies gênantes : *cric* [kʀi], *but* [by] et même *mœurs* [mœʀ] par ex. sont concurrencés aujourd'hui par [kʀik], [byt] et [mœʀs]. Pour *août*, cf. § 91, *b*, 5°, N. B. 2 ; pour *quand*, § 1075.

Les consonnes finales muettes reparaissent dans les liaisons : cf. §§ 41-43.

N. B. Nous parlons ci-dessus des consonnes devenues finales avant l'amuïssement de [ə]. En effet, les consonnes devenues finales par cet amuïssement se maintiennent : *grande* [gʀɑ̃d], *perte* [pɛʀt].

Sur *quatre* prononcé familièrement [kat], voir § 36, *c*. — Sur l'assourdissement des consonnes sonores finales, dans le fr. régional, °[gʀɑ̃t] pour *grande*, voir § 32, R1.

79 Consonnes sonores devenues finales.

G, d, ainsi que *v* issu de [w] (§ 69, 5°), s'assourdissent en anc. fr. et deviennent respectivement [k] (écrit *c*), [t], [f], puis disparaissent généralement ; dans l'écriture, on a souvent restitué *g* et *d* : *lóngu(m)* > lonc > [lɔ̃] écrit *long* ; *cál(i)du(m)* > chaut > [ʃo] écrit *chaud* ; *cláue(m)* > clé (aussi écrit *clef*). — Mais *uiuu(m)* > vif [vif], *séruu(m)* > serf, souvent prononcé [sɛʀf].

B est tombé dès l'anc. fr. : *plúmbu(m)* > plon (réécrit *plomb*).

80 Consonnes sourdes après consonnes.

Après consonne, les consonnes finales *c* [k], *t, s, p* subsistent en anc. fr., puis disparaissent généralement, en se maintenant dans l'écriture : *trúncu(m)* > tronc > [tʀɔ̃] ; *léctu(m)* > lit > [li] ; *cúrsu(m)* > cours > [kuʀ] ; *cámpu(m)* > champ > [ʃɑ̃]. — Mais : *arc* [aʀk], *rut*[ʀyt], *ours* [uʀs], etc.

Après *r*, les consonnes *m* et *n* disparaissent assez tôt : **uérmem* > verm > ver ; *(h)ibérnu(m)* > ivern > iver (réécrit *hiver*).

81 Consonnes sourdes après voyelles.

a) *T* disparaît très tôt et n'est pas maintenu dans l'écriture R : *ciuitáte(m)* > cité.

b) *S* disparaît ordinairement, mais subsiste dans l'écriture, parfois écrit *x* ou *z* : *ámas* > aimes > [ɛm] ; *násu(m)* > nés > [ne] écrit *nez* ; *cabállos* > chevaus > [ʃvo] écrit *chevaux*. — Mais : *óssu(m)* > os [ɔs], etc.

c) C [k] disparaît s'il était déjà final en latin, ou, sinon, se résout en un yod, qui se combine avec la voyelle (§ 65) : *ĭllac* > là ; *uerácem* > lat. vulg. **uerácu(m)* > vrai > [vʀɛ].

Exception : *avec* (§ 1036, H1) [avɛk] ; la prononc. °[ave], blâmée par Vaugelas (p. 315), subsiste dans le Midi.

d) *M* et *n* disparaissent après avoir nasalisé la voyelle (§ 66), mais restent dans l'écriture pour marquer cette nasalisation : *fáme(m)* > *fain* > [fɛ̃] écrit *faim* ; *uínu(m)* > vin > [vɛ̃].

e) *L* se maintient d'ordinaire : *sólu(m)* > seul ; *mílle* > mil. Mais : *cúlu(m)* > cul > [ky], et divers mots en *-il* (*fusil*, etc.).

R 81 REMARQUE

Le *t* de et a été maintenu dans l'écriture, sans être jamais prononcé ; réduit à une seule lettre, ce mot aurait été peu distinct. — Le *t* a été réintroduit dans les passés simples comme *il fut, il dormit* par analogie avec d'autres temps et d'autres verbes. Il se prononce devant les pronoms sujets *il, elle, on* : *fut-il*. — Sur le *t*, graphique et phonétique, de *aime-t-il, va-t-il*, etc., voir §§ 41, a et 796, N. B.

82 R latin.

R se maintient toujours en anc. fr., et souvent en fr. moderne : *cárru(m)* > char ; *púru(m)* > pur. — Mais *r* est muet aujourd'hui dans les infinitifs en *-er* (lat. *-are*) et dans la plupart des adjectifs ou noms en *-ier* ou *-er* [lat. *-ariu(m)*] : *chanter, panier, léger* ainsi que dans *monsieur* (mais non dans *sieur*).

Il est muet aussi dans **gars** [ga], qui, appartenant surtout à la langue parlée, est parfois écrit °*gas* (FARRÈRE, *Petites alliées*, XIX), °*gâs* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 99 ; etc.), voire °*gât* (P. DUBUISSON et M. BONIN, *Dict. du fr. rég. du Berry-Bourbonnais*) d'après le fém. *gâte* (§ 503, R6).

En moyen fr., *r* s'est amuï, non seulement dans les finales en *-er* et *-ier* qui viennent d'être citées, mais aussi dans les infinitifs en *-ir* (lat. *-ire*), dans les noms en *-oir* [lat. *-atoriu(m)*] et dans les noms en *-eur* [lat. *-atore(m)*]. Ce dernier suffixe devenait donc homophone du suffixe *-eux* [lat. *-osu(m)*], ce qui a entraîné des confusions (cf. § 169, 31) et aussi le féminin *menteur/menteuse* (§ 502, H2). C'est au XVIIIe s. que *r* a été rétabli dans ces trois finales. BALZAC notait encore qu'une femme dont le « langage était celui de la vieille cour » prononçait « *porteux* au lieu de *porteurs* » (*Lys dans la v.*, p. 96). Ces finales se prononcent encore aujourd'hui sans *r* dans le fr. pop. de diverses provinces et du Canada, ce que les romanciers régionalistes ne manquent pas d'observer : *Je vas la* QU'RI [= *quérir*] (GENEVOIX, *Raboliot*, II, 4).

D'autre part, au XVIIe s., dans les infinitifs en *-er*, on prononçait l'*r* « en certaines Provinces, particulièrement en Normandie », mais parfois aussi à Paris, à la fois chez les dames et chez les orateurs de la chaire ou du barreau (cf. Vaugelas, pp. 437-438). Dans une lettre dictée par Mme de Maintenon en 1676, on lit *cererent* au lieu de *serrer* (t. II, p. 158). Le recours aux rimes dites *normandes* (Malherbe préférait « rimes de Chartres ») était une licence poétique dont il a été fait usage jusqu'au XIXe s., *mer* rimant avec *blasphémer* (HUGO, *Contempl.*, IV, 15) ou avec *aimer* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Phares).

CHAPITRE II

LES SIGNES GRAPHIQUES

Section I

L'écriture

83 **Généralités.**

Beaucoup de langues connaissent, à côté de leur forme orale, qui est la forme primitive, une forme écrite. La communication entre un locuteur et un auditeur se double dans ce cas d'une communication entre un scripteur et un lecteur.

Ordinairement le lecteur déchiffre le message par la vue, mais l'écriture Braille, destinée aux aveugles, se lit par le toucher.

Certaines langues, comme le chinois ou l'ancien égyptien, ont des écritures **idéographiques**, c'est-à-dire totalement ou partiellement composées de signes qui représentent des objets et, de façon indirecte, des concepts ; ces écritures sont à peu près indépendantes de la prononciation réelle. Comp. § 113.

Le français, comme toutes les langues européennes, a une écriture **alphabétique** ou *phonétique*, dans laquelle chaque son est, en principe, représenté par un signe graphique, appelé **lettre**. L'ensemble des lettres forme l'**alphabet**. **H**

Écriture phonétique est pris dans un sens un peu différent au § 18 : on envisage là une écriture fondée sur un parallélisme rigoureux entre les signes graphiques et les sons. En français, comme nous le verrons ci-dessous, l'écriture ordinaire est loin de cet idéal.

H 83 HISTORIQUE

Le mot *alphabet* est emprunté du latin tardif *alphabetum*, composé de *alpha* et de *bêta*, noms des deux premières lettres de l'alphabet grec.

84 **L'alphabet.**

Le français utilise l'alphabet dit **latin**. **H1**

Les lettres en français sont au nombre de vingt-six : a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z. **H2**

Les unes sont appelées **voyelles**, parce qu'elles servent en principe à représenter les sons-voyelles : *a, e, i, o, u, y*. Les autres sont appelées **consonnes** parce qu'elles représentent en principe les sons-consonnes.

Les lettres-voyelles servent aussi pour les semi-voyelles (§ 35) ; toutefois, *w* correspond souvent à la semi-voyelle [w] ; *j*, parfois à la semi-voyelle [j] (§ 49, *a*, 1°).

H1 84 HISTORIQUE

L'alphabet français, commun à toutes les langues romanes, aux langues germaniques, etc., procède de l'alphabet latin, lequel est inspiré de l'alphabet grec, lui-même dérivant de l'alphabet phénicien ; les Grecs auraient introduit les lettres-voyelles.

Si notre alphabet remonte au latin, les lettres n'ont pas nécessairement les mêmes valeurs dans les deux systèmes : le *c*, [k] en latin, représente [k] et [s] en fr. ; le *u*, [u] en latin, [y] en fr., etc. — Pour *h*, voir § 95.

H2 84 HISTORIQUE

Voir § 85.

La lettre-consonne *h* n'équivaut plus à un son : cf. § 31 ; voir aussi § 95. — La lettre-consonne *x* représente souvent une suite de sons : [ks] dans *Alexandre* ; [gz] dans *examen*. C'est aussi le cas de *y* (§ 96, *b*). — D'autre part, certains sons sont représentés par une suite de lettres, et un grand nombre de mots contiennent des lettres qui ne correspondent pas à un son : voir § 91, *b*, 5°.

Il faut ajouter à ces lettres : les **ligatures** R Œ et Æ, qui combinent *e* et *o*, *e* et *a* (§ 91, *b*, 3°) ; — des **signes auxiliaires**, comme les accents mis sur les voyelles, le tréma, la cédille, l'apostrophe, le trait d'union (cf. §§ 102-110) ; — des **symboles**, comme & (ancienne ligature) pour *et*, § pour *paragraphe*, etc. (cf. § 113) ; — les **signes de ponctuation** (§§ 116-136).

Notons aussi que les mots ne sont pas toujours écrits en entier : *M.* pour *Monsieur* ; voir §§ 111-112.

R 84 REMARQUE

On appelle *ligature* en typographie la réunion de deux ou plusieurs lettres en un seul bloc. Dans d'autres cas que Œ et Æ, cela laisse aux lettres leur valeur ordinaire.

85 **Historique.**

Notre alphabet n'a compté d'abord que vingt-trois lettres.

Ce n'est que dans la 4e éd. de son dict. (1762) que l'Acad. a séparé *j* (considéré alors comme la 10e lettre de l'alphabet) de *i* (9e), et *v* (devenu la 22e lettre de l'alphabet) de *u* (21e). Jusqu'alors les mots commençant par *j* et par *i* formaient une seule suite, ainsi que ceux en *u* et *v*, quoique, à l'intérieur des deux suites, les *j* consonnes et les *v* consonnes d'une part, les *i* voyelles et les *u* voyelles d'autre part fussent distingués par des dessins particuliers, selon un usage qui s'est introduit dans l'imprimé au XVIe s. Avant cette date, *i* et *j*, comme *u* et *v*, étaient employés indistinctement (*iure* correspondait à *ivre* ou *jure* d'aujourd'hui) ; seule la place de la lettre dans le mot avait un certain rôle. L'écriture manuscrite au XVIIe s. suivait encore l'ancien usage. R1

La dernière venue est le *w*. Cette lettre (ou plutôt cette combinaison, que montrent encore les dessins actuels de la lettre) servait au Moyen Âge dans les manuscrits picards, wallons et lorrains, ainsi que dans les manuscrits anglo-normands (écrits en Grande-Bretagne), pour rendre le son [w] fréquent dans ces régions. Les premières éditions du dict. de l'Acad. ne citaient aucun mot en *w-*, quoique dans l'usage on eût déjà un double *v* (imprimé souvent au XVIIe s. *Uv* R2) au début de noms propres, notamment germaniques. En 1798 et en 1835, les quelques mots en *w-* prenaient place à la fin de la section consacrée à *V*. En 1878, les mots en *w-* furent isolés, mais la lettre était définie ainsi : « Lettre consonne qui appartient à l'alphabet de plusieurs peuples du Nord, et qu'on emploie en français pour écrire un certain nombre de mots empruntés aux langues de ces peuples, mais sans en faire une lettre de plus dans notre alphabet. » Le texte de 1935 est à peu près semblable, sauf que l'on a supprimé le dernier membre de phrase (« mais sans en faire… ») tout en continuant à ne pas considérer le *w* comme une lettre de l'alphabet fr. Ces formules négligent le fait que le *w* sert aussi à transcrire des noms propres appartenant au domaine linguistique fr. : noms de personnes comme *Watteau*, *Wace*, *Wilmotte*, noms de lieux comme *Wavre*, *Woëvre*, de même que des ethniques comme *Wallon*. — Le dict. de Robert (1964) est le premier grand dict. à déclarer que le *w* est la 23e lettre de l'alphabet français.

R1 85 REMARQUE

Mme DE SÉVIGNÉ, par ex., écrit *v* à l'initiale aussi bien dans *vn* (= *un*) que dans *vous* et *u* à l'intérieur du mot aussi bien dans *auoir* (= *avoir*) que dans *fut*.

R2 85 REMARQUE

Ce qui explique certains noms néerlandais apparemment imprononçables comme *Wtterwulghe* où le *w* initial est en réalité un double *u*, représentant [y:].

86 **Désignation des lettres.** B

a) Les lettres sont désignées **oralement** dans l'usage ordinaire H

- Soit par le son (ou un des sons) qu'elles représentent :

  [ᴀ], [ə] ou parfois [e], [i], [o], [y], pour les voyelles *a, e, i, o, u*.

- Soit par le son (ou un des sons) qu'elles représentent suivi ou précédé d'une voyelle :

  [be], [se], [de], [ʒe], [pe], [te], [ve] pour *b, c, d, g, p, t, v* ; — [ʒi] pour *j* ; — [kᴀ] pour *k* ; — [ky] pour *q*.

  [ɛf], [ɛl], [ɛm], [ɛn], [ɛʀ], [ɛs] pour *f, l, m, n, r, s* ; — [ᴀʃ] pour *h* ; — [iks] pour *x* (qui représente d'habitude une suite de sons).

- Soit par un nom plus particulier :

  [zɛd] pour *z* ; [dubləve] pour *w* ; [igʀɛk] pour *y*.

L'alphabet est parfois appelé *l'ABC* (ou *abc*) [ᴀbese].

Une autre épellation des consonnes, dite parfois « épellation moderne », a été proposée par la *Grammaire générale et raisonnée*, dite de Port-Royal (1660) ; elle est mentionnée par Littré et par la plupart des dictionnaires : [bə], [kə] ou [sə], [də], [fə], [gə] ou [ʒə], [hə], [ʒə], [kə], [lə], [mə], [nə], [pə], [ke], [ʀə], [sə], [tə], [və], [wə], [ksə], [zə]. — Cette épellation n'est pas entrée dans la pratique,

B 86 BIBLIOGRAPHIE

A. DOPPAGNE, *L'ABC*, dans *Mélanges M. Grevisse*, pp. 105-116.

H 86 HISTORIQUE

L'épellation traditionnelle existait déjà au Moyen Âge (elle remonte même au latin) : dans *Li abecés par ekivoche* de Huon le Roi (XIIIe s.), *B* rime avec *bé*, du verbe *beer* (35-36), *K* avec *k'a* [= *qu'a*, c'est-à-dire « qu'a-t-elle »] (131-132), *M* avec *gemme* (169-170), *Q* avec *vesqu* [= *vécu*] (229-230), etc. Pour *H*, il y avait deux désignations : *Li uns dist* ACHE, *l'autre* HA (*ib.*, 99). — Cf. : *Une femme, en Smyrne, de son premier mary eut un enfant nommé* ABECÉ […] *et, de son second mary, eut un filz nommé* EFFEGÉ (RAB., III, 44).

sauf dans l'enseignement élémentaire. Elle a l'inconvénient de désigner trois lettres (*c, k, q*) de la même façon ; pour les lettres qui ont deux prononciations, on prévoit deux noms, eux-mêmes homophones avec les noms d'autres lettres.

Les lettres dont le nom commence par une voyelle sont souvent prononcées avec une disjonction : *Un* BEAU *A* ; voir § 50, *d*. — Certaines posent un problème de genre : cf. § 480.

L'épellation est quelquefois utilisée pour distinguer des homophones ou des paronymes, — et aussi par euphémisme : voir § 3, R3.

b) **Par écrit,** les lettres sont désignées au moyen de leur dessin : *Un* I, *un* L, *un* Z. — Toutefois, pour les lettres qui ont un nom particulier, on écrit parfois *zed* ou *zède*, *double v* et surtout *i grec* :

La carapace blanchâtre dessinait une sorte d'i grec (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 177). R — Voir au § 3, R3, un ex. où, par badinage, Queneau emploie *esse* pour *s*. — *Esse, té* et *zède* s'emploient au figuré pour désigner des objets en forme d'*S*, de *T* ou de *Z*.

R 86 REMARQUE

On trouve °*y grec* (qui paraît peu logique), par ex. chez MARTINON, *Comment on prononce le fr.*, p. 190.

FORMES DES LETTRES

87 Variété des formes.

Chaque lettre n'a pas un **dessin** unique.

a) Dans l'écriture **manuscrite,** il y a de grandes variétés selon les personnes, sans répercussion sur le contenu du message.

On distingue par ex. une écriture droite, dans laquelle les lettres sont perpendiculaires à la ligne, et l'écriture penchée de droite en haut à gauche en bas ou écriture *anglaise*.

En revanche, l'opposition entre **majuscules,** lettres plus grandes placées au début de certains mots (voir les règles aux §§ 97-101), et **minuscules** permet de distinguer des messages : *Un français élégant* s'oppose à *Un Français élégant.* R1

Pour des raisons de clarté, on recommande parfois d'écrire certains mots, spécialement des noms propres, au moyen de capitales empruntées à l'écriture imprimée.

R1 87 REMARQUE

Au lieu de *majuscule* et de *minuscule*, on dit parfois dans la langue courante *grand* et *petit* : *Un grand F, une petite f* (Ac. 1932, s. v. *F*). [La différence de genre, dans ce passage, est étrange : cf. § 480, *b*.]

b) Dans l'écriture **imprimée,** on distingue aussi plusieurs sortes de caractères :

1° D'après leur **grandeur,** c'est le **corps** : ce § 87 utilise quatre corps différents.

La variation d'un corps dans un texte s'explique par des raisons logiques : titres plus ou moins importants dans un livre ou un journal, différentes parties d'une affiche, etc. Dans la bande dessinée, la grandeur des caractères est proportionnelle à la force avec laquelle les mots sont censés être dits.

Dans un corps donné, on distingue la **minuscule** (ou *lettre du bas de casse* ou simplement *bas de casse*) et les **capitales** (qui ont un dessin différent, opposé à *pensée*), qui se subdivisent en **grande capitale** : PENSÉE, et **petite capitale** : PENSÉE. R2

Les inscriptions, les affiches sont souvent en capitales. Dans un livre, les grandes capitales servent de majuscules ; les petites capitales sont utilisées pour les titres (de chapitre, etc.), mais aussi pour les noms de familles quand on veut les distinguer du reste du texte : *Jacques* DUBOIS.

On met parfois en capitales des mots qui ont été prononcés avec force (cela est fréquent dans la bande dessinée) ou sur lesquels on veut attirer l'attention :

Un écrivain qui reçoit un prix, à mes yeux, est déshonoré, DÉSHONORÉ (LÉAUTAUD, *Entretiens avec Robert Mallet*, p. 151). — *Vous tous, Saints et Martyrs de la religion de l'*HONNEUR *!* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, Concl.) [Dernière phrase du livre.]

R2 87 REMARQUE

Dans la langue courante, on appelle souvent les capitales *majuscules d'imprimerie* ou *majuscules* tout court : *En écrivant* [...], *à l'encre rouge, le titre de l'œuvre, en* MAJUSCULES *soulignées deux fois* (G. PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 301).

Dans l'usage de ce livre, *majuscule* désigne toujours une initiale plus grande que le reste du mot.

Les accents sur les capitales ne devraient pas être négligés.

Souvent dans l'écriture manuscrite, parfois aussi dans l'imprimé, on néglige les accents et le tréma sur les majuscules, ou même sur les capitales qui ne servent pas de majuscules, ce qui est particulièrement fâcheux : *HERVÉ* doit être distingué de *HERVE*. — Souvent on ne met pas d'accent dans les sigles. C'est normal si *E* se prononce [ə], comme dans *E. D. F.* (= Électricité de France), *C. G. E.* (= Compagnie générale d'électricité), etc. Mais, si le sigle se prononce comme un mot ordinaire, on devrait suivre les règles générales : *le* CÉRES ou *le Céres*. R3 — Il n'y a jamais de point sur *i* et *j* majuscules ou capitales.

R3 87 REMARQUE
Pour l'utilisation des capitales dans les sigles, voir § 190.

2° Dans un corps donné, on distingue aussi, selon le dessin, les caractères **romains** (c'est le caractère ordinaire) et les caractères **italiques**, dans lesquels les lettres sont inclinées : *pensées*. Voir § 88.

On dit aussi *le romain*, plus rarement *les romains* ; *l'italique, les italiques* (ordinairement masc. : § 477, *c*), parfois *la cursive* (comme en allemand). R4

R4 87 REMARQUE
Le verbe *italiquer* est rare (depuis le Suppl. de Littré, quelques dict. mentionnent l'adj. *italiqué*) : *Écrivant sans les* ITALIQUER *ces beaux noms* (F. DESONAY, *Air de Venise*, p. 11). — On trouve aussi *cursiver* : M. GLATIGNY, dans *Travaux de ling.*, 1985-1986, p. 142 ; A. CHERVEL, *ib.*, p. 197.

3° Selon l'épaisseur des traits : les caractères **gras** s'opposent aux caractères ordinaires ou **maigres**. Les caractères gras servent à mettre en évidence, surtout dans des textes didactiques :

On dit : *se promener **dans** l'avenue*, ou ***sur** l'avenue*, mais non ***dans** les boulevards*, ni ***sur** la rue* (BRUNOT, *Pensée*, p. 414). [Nous avons aussi respecté les italiques du texte.]

4° Selon la distance entre les caractères : les caractères e s p a c é s s'opposent aux caractères ordinaires ; ils servent eux aussi à attirer l'attention du lecteur.

88 Emploi de l'italique. R1

R1 88 REMARQUE
Dans un texte manuscrit ou dactylographié, l'équivalent normal de l'italique est le soulignement. On utilise parfois des guillemets, et cela se trouve même dans des textes imprimés (§ 134, *b*, 1°), surtout dans les journaux depuis le dernier tiers du XX[e] s. Depuis, les journaux ont aussi adopté l'usage des citations en italique, avec ou sans guillemets. Tout cela rompt avec la tradition typographique enseignée dans les manuels.

Les caractères italiques servent : soit à indiquer que les mots sont employés avec une valeur différente de leur valeur ordinaire ; — soit à marquer que le scripteur ne les reprend pas à son compte ; — soit à attirer l'attention sur leur importance. R2

R2 88 REMARQUE
Dans un ensemble en italique, on imprime en caractères romains les mots qui seraient en italique dans un texte ordinaire. — Alors que les ex. cités dans le présent livre sont d'habitude en italique, ils sont en romain dans ce paragraphe consacré à l'italique, afin que soit gardé l'italique des textes originaux.

a) Mots employés par **autonymie**, c'est-à-dire pour se désigner eux-mêmes (§ 460) :

Ça n'est pas ancien (BRUNOT, *Pensée*, p. 146). — Deux types d'*a* (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 71). — Si *avoir l'air* est pris comme un simple synonyme de *sembler, paraître* (WAGNER et PINCHON, § 143). — Faut-il un *S* à *trouvés*, dans la seconde phrase ? (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 153.)

Quand les lettres sont représentées par la grande capitale, on ne met pas toujours l'italique :

La première S (*Ac.* 1932, s. v. *cosinus*). — Que signifie cette initiale ? Un V, qui peut aussi bien être un N (GIDE, *Faux-monn.*, I, 1).

b) Noms des **notes** de musique ; **lettres** minuscules employées comme lettres d'ordre ou bien comme symboles dans un exposé de mathématiques :

Je me souviens de ma surprise en retrouvant, écrite en *ut* dièse, celle [= une fugue] que je croyais jouer en *ré* bémol (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 9). — Pour exprimer l'aspect, le système verbal offre au parleur : – *a*) Des formes grammaticales [...] ; – *b*) Des formes périphrastiques (*Gramm. Lar. contemp.*, § 464). — Une série s'écrit $a_1 + a_2 + a_3 + a_4 + \ldots + a_n + \ldots$ (*Grand Lar. enc.*, s. v. *série*).

Mais les majuscules ne se mettent pas en italique :

P est le symétrique de M par rapport à la droite $_1$ (J. HADAMARD, *Leçons de géométrie élémentaire*, Géom. plane, 13[e] éd., p. 266).

Pour les lettres employées comme symboles de mesures (§ 113), on ne met pas non plus l'italique : 3 m = trois mètres.

c) **Titres** d'œuvres littéraires, musicales, artistiques, titres de journaux, de revues, de films, etc. :

La deuxième des *Méditations* [de Lamartine], l'*Épître à lord Byron* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 125). — Henri Rouart se

permit de reprocher à l'*Apothéose d'Homère* [d'Ingres] sa froideur (VALÉRY, *Degas danse dessin*, Pl., p. 1185). — Vous avez écrit un article dans *le Figaro ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 583.) — Ayant vu Jouvet jouer dans *Au grand large* un rôle d'ivrogne (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 275).

On n'imprime pas en italique généralement : le Coran, la Bible (ou l'Écriture) et les noms de ses parties (l'Apocalypse, l'Évangile, etc.), le Code civil, ainsi que les noms de prières très connues, comme le Pater, l'Ave, surtout si on les écrit avec une minuscule, si on leur donne le pluriel français et, pour *ave*, si on met un accent. R3

La Bible m'était mise entre les mains (GREEN, *Partir avant le jour*, p. 122). — L'Écriture fournit Bossuet de textes impitoyables pour l'accablement des pécheurs (MAURIAC, *Souffrances et bonheur du chrét.*, Œuvres compl., p. 241). — Dans le chapitre IV de la Genèse (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 27). — Ayant dit ses avés (MUSSET, *Prem. poés.*, Portia, I).

d) Nom propre donné à un **bateau**, à une **maison**, enseigne. R4

Le *Duncan* est un véritable yacht de course (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 8). — Le canot l'*Agnès* [...] donna tout ce qu'on pouvait attendre de lui (HÉRIAT, *Temps d'aimer*, p. 44). — Nous nous sommes installés, en 1910, dans la propriété que mes parents avaient dans le Berry [...]. C'est là, au *Verger d'Augy* [...] que j'ai travaillé trois ans de suite (MARTIN DU G., *Souvenirs*, Pl., p. LVI). — La reine s'avança sur le balcon, ce long balcon de l'*Hôtel des Pyramides* (A. DAUDET, *Rois en exil*, I). — Il devait déjeuner, en tête à tête avec son ami Gontran, au *Café du Casino* (MAUPASS., *Mont-Oriol*, II, 1). — J'entrai au *Rêve*, café de peu de façade (AYMÉ, *Belle image*, L. P., p. 51). — *L'Art industriel* était un établissement hybride, comprenant un journal de peinture et un magasin de tableaux (FLAUB., *Éduc.*, I, 1).

Cet usage n'est pas toujours respecté, surtout pour les enseignes : La salle du Petit-Passe-Temps était vide (DUHAMEL, *Deux hommes*, V). — La clientèle de la Boule d'Or est bourgeoise et dévote (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 188). — Mais je préfère les draps minces du Cheval-Blanc (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 41).

Lorsque l'enseigne contient un nom commun (comme dans les ex. de Daudet et de Maupassant ci-dessus), on peut aussi mettre la minuscule à ce nom commun, l'élément qui suit pouvant être en italique ou (le plus souvent) en romain :

Pour acheter l'hôtel des *Deux Chamois* (TROYAT, *Tendre et violente Élisabeth*, p. 10). — À côté du café de Flore (J. DUCHÉ, *Elle et lui*, I). — Elle s'en alla commander un vol-au-vent à l'hôtel de la Poste (COLETTE, *Maison de Claud.*, XVII). — Il était descendu à l'hôtel de la Boule d'Or (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 17). R5

e) Mots que celui qui écrit considère comme **n'appartenant pas à l'usage ordinaire**, notamment mots empruntés à d'autres langues (en particulier, la terminologie scientifique de la botanique, de l'entomologie, etc.), néologismes, mots populaires ou argotiques, mots régionaux ou dialectaux :

Mon gendre Saint-Loup connaît maintenant l'argot de tous les braves *tommies*, il sait se faire entendre de ceux des plus lointains *dominions* et [...] fraternise avec le plus humble *private* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 789). — Allait-on s'asseoir [...] sous le grand chêne du Puits-Philippe ? Nous apprenions immédiatement que cet arbre n'était pas de la variété *Quercus robur*, mais bien le *Quercus americana* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XI). — Belle fonction à assumer : celle d'*inquiéteur* (GIDE, *Journal*, 28 mars 1935). — Minette recevait de belles *tripotées* (PEISSON, *Hans le marin*, VII). — Je suis homme à vous donner, *tant seulement* avec mon *pied de frêne* [= bâton], un bon coup de main (BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, I).

Les mots étrangers vraiment entrés dans l'usage français s'écrivent sans italique. Mais il y a de l'hésitation pour plus d'un cas, car les usagers ne réagissent pas tous de la même façon.

f) Mot sur lequel on veut **attirer l'attention** à cause de son importance pour le scripteur ou pour rendre dans l'écrit diverses particularités de l'oral :

Il n'y a pas de comique en dehors de ce qui est proprement *humain* (BERGSON, *Rire*, I, 1). — Elle [= une gardienne de musée] m'a répondu avec conviction : « C'est vrai qu'il [= un clocher] n'est pas beau. Mais d'en haut on a

R3 88 REMARQUE

Cet usage n'est pas toujours respecté, surtout pour les noms de prières : Il en est qui ont pris le *livre d'Énoch* ou l'*Apocalypse* pour modèles (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 595). — Je ne sais pas le *Pater* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXII). — Une interminable série de *Pater* et d'*Ave* (J. BOREL, *Adoration*, p. 24). — Le Moyen Âge était un immense édifice dont les assises étaient le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et le *Confiteor* (GREEN, *Journal*, 30 juillet 1940).

R4 88 REMARQUE

Les marques (de voitures, etc.), les types (de voitures, d'avions, etc.) s'écrivent par une majuscule (§ 99, e), mais non en italique (parfois entre guillemets : § 134, *b*, 1°) :

Une longue file de Renault rouge et or (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 56). — Les Leica [= appareils photographiques] allaient bon train autour de lui (GARY, *Tête coupable*, p. 35). — Le Concorde a été arrêté au seizième appareil (dans le *Monde* du 10 juin 1977, p. 16).

R5 88 REMARQUE

Dans certains cas, le nom commun ne fait pas partie de l'enseigne : À hauteur du café *La Cigogne* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 86). Cela est particulièrement net pour les enseignes commençant par la préposition à : *Au Cheval blanc*.

une vue *é-pou-van-table* » (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 266). [L'italique se justifie par le ton convaincu, qui explique également le détachement des syllabes, mais aussi par le fait que l'adj. est pris ici dans un sens favorable.] — Je ne crois pas beaucoup à la « *hiérarchie !* » des arts [dit Swann] ; [...] quand il parlait de choses sérieuses, quand il employait une expression qui semblait impliquer une opinion sur un sujet important, il avait soin de l'isoler dans une intonation spéciale, machinale et ironique, comme s'il l'avait mise entre guillemets, semblant ne pas vouloir la prendre à son compte, et dire : « la *hiérarchie*, vous savez, comme disent les gens ridicules » (PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 97-98). — Les hommes avaient besoin de moi : *pour quoi faire ?* (SARTRE, *Mots*, p. 145.)

g) Pour différencier des éléments, considérés comme **extérieurs au texte** proprement dit, par exemple pour la préface d'un livre, pour les indications scéniques dans une pièce de théâtre, etc. :

LENGLUMÉ, *qui se réveille, dans l'alcôve.*
Qui est-ce qui sonne du cor ?...
JUSTIN
Oh ! j'ai réveillé Monsieur.
Il se sauve vivement par la droite, troisième plan.
(LABICHE, *Affaire de la rue de Lourcine*, I.)

Section 2

L'orthographe

89 Définitions.

L'**orthographe** est l'ensemble des fonctions que les scripteurs donnent aux lettres et aux signes écrits ou graphiques. On dit aussi, en insistant sur la possibilité de la faute, que c'est la manière d'écrire correctement les mots d'une langue.

La nuance entre les deux définitions est concrétisée par un ex. comme celui-ci : *Il serait plus juste d'opposer à notre orthographe unique, fixée, des orthographes médiévales dont la multiplicité tient à divers facteurs : traditions d'écoles et d'ateliers, nature des ouvrages et du public* (J. CHAURAND, *Hist. de la langue fr.*, p. 30).

Le mot **graphie** désigne une façon d'écrire particulière :

Faulx (§ 91, H3) et *poëte* (§ 105, H) sont des graphies archaïques ; °*ortographe* est une graphie fautive. Dans les écrits du Moyen Âge, on discerne des graphies lorraines, picardes, etc. : *vielhe* était une graphie wallonne pour *vieille*.

Les spécialistes se servent aussi du mot **graphème** : c'est, dans une suite graphique, la plus petite unité pourvue d'une valeur phonétique ou morphologique.

Cette unité peut être réalisée par une seule lettre (il y a trois graphèmes dans *ami*), par une lettre pourvue d'un signe auxiliaire (*é*, *ç*), par un digramme (*au*) ou un trigramme (*eau*). Le nom *sens* est formé de trois graphèmes : *s-en-s* ; le verbe *sens* (indic. présent, 1re pers. du sing.) aussi, l'*s* final étant phonétique dans le nom et morphologique dans le verbe.

On distingue l'orthographe **d'usage**, qui a pour objet les mots pris en eux-mêmes, tels que les donne le dictionnaire, sans égard à leur rôle dans la phrase, — et l'orthographe **de règle**, qui concerne les modifications grammaticales des mots, celles qu'ils subissent pour jouer leur rôle dans la phrase.

L'orthographe de règle est exposée dans les grammaires.

Pour l'orthographe d'usage, la norme est traditionnellement fournie par le dictionnaire de l'Académie ; voir cependant ci-dessous, § 90, *c* et *e*.

L'orthographe est une convention nécessaire pour la communication écrite. Comme on le verra dans la suite de ce chapitre, l'orthographe française est souvent compliquée. Il est permis d'espérer certaines simplifications et, surtout, la suppression des disparates.

90 Bref historique de l'orthographe.

a) Quand les clercs commencèrent à écrire la langue vulgaire, ils appliquèrent à celle-ci les lettres latines sans se préoccuper du fait que l'évolution phonétique avait changé la valeur de ces lettres :

u = [y] ou [v], et non plus [u] ou [w] ; *c* = [s] ou [k], seulement [k] en latin ; *qu* = [k], et non plus [kw] ; *gn* = [ɲ] et non [ŋ], etc. — Il est vrai que le latin lui-même était au Moyen Âge prononcé à la française : un mot comme *dicton* n'est que le latin *dictum* tel qu'il était prononcé alors.

Pour le son nouveau [ʃ] (d'abord [tʃ]), on utilisa un digramme nouveau, *ch*.

Au XIIe s., malgré la polyvalence de certains signes (voir ci-dessus), l'écriture était assez proche de la prononciation. Mais par la suite elle ne suivit plus guère l'évolution phonétique.

C'est ainsi que nous avons gardé de nombreux digrammes (*au, ai, ou, eu, an, en, in, un, on*) ou trigrammes (*eau, ain, ein*) qui représentaient au XIIe s. une suite de deux ou trois sons (*au* [au], etc.), laquelle s'est réduite à un son unique. De même *oi*, qui se prononce [wɑ] aujourd'hui, était pour [oi] au XIIe s. Nous avons conservé aussi à la finale des mots un grand nombre de consonnes devenues muettes depuis : *porc, gant, les, léger, coup*.

b) Très tôt, il y a eu une tendance à introduire dans les mots français des lettres parasites du point de vue de la prononciation, mais qui se trouvaient dans les mots latins correspondants :

Home (d'après le latin *homo*), déjà dans *Alexis*, au lieu de *ome* ; *sept, baptoier* (d'après le latin *septem, baptizare*) au lieu de *set, batoier*, etc.

Les mots d'origine grecque empruntés par le fr. au latin hésitent depuis le début entre une graphie francisée (*fisique, filosofe, batiser*) et une graphie plus proche du latin (*phisique, philosophe, baptiser*).

La relatinisation des mots devient systématique au XIVe, au XVe et au XVIe s., en même temps que l'on emprunte force mots au latin (§ 154).

Introduction de consonnes parasites, soit des consonnes que les lois phonétiques avaient fait disparaître : *aBsoudre, aDvenir, corPs, douBter, tHresor, sePmaine*, etc., au lieu de *assoudre, avenir, cors, douter, tresor, semaine* ; soit des consonnes que les lois phonétiques avaient transformées, et qui se trouvent donc en quelque sorte deux fois : *faiCt* (*i* < *c*), *fauLx* et *couLpe* (*u* < *l*), *nePveu* (*v* < *p*), etc., au lieu de *fait, faux, coupe* (lat. *culpa*), *neveu*. — Remplacement de *o* par *au* dans *pAUvre*, de *e* par *ai* dans *AIle*, de *t* par *d* dans *prenD* et *granD*, de *c* par *g* dans *lonG*, de *ss* par *x* dans *soiXante*, etc. — Redoublement des consonnes : *elle, attendre* au lieu de *ele, atendre*. — Réfections diverses : *meneur* → *mineur* ; *uitovre* → *octobre*.

Certains rapprochements avec le latin sont faux : *poids* doit son *d* à *pondus*, alors qu'il vient de *pensum* ; *scavoir* est écrit d'après *scire* (son étymon réel est *sapere*) ; *lais* (qui dérive de *laissier*) est écrit *legs* comme s'il appartenait à la famille du latin *legare* et du fr. *léguer*. Il y a même des rapprochements abusifs avec le grec : *disner* (du latin *disjejunare*) devient parfois *dipner* au XVIe s., parce qu'on le croit issu du grec δεῖπνον.

Il ne faut pas assimiler ces erreurs aux lettres introduites pour éviter de mauvaises lectures : *unG* pour *un* afin de distinguer le mot de uii [= VII], *nu, vu* (surtout dans des écritures confondant *n* et *u* et ne mettant pas de point sur l'*i*) ; *Huile* (lat. *oleum*) afin d'éviter la confusion avec *vile* (cf. § 85) ; *esbahir* pour *esbair* de peur que *ai* ne fût lu [ɛ]. Le *p* de *dompter* (pour *donter*, lat. *domitare*) s'explique peut-être par le souci d'empêcher la confusion avec *douter*.

Un certain nombre de ces additions ou modifications graphiques sont passées plus tard dans la prononciation : *adjoindre, absoudre, septembre* [sɛptɑ̃bʀ] (en Belgique [sɛtɑ̃bʀ]) à côté de *sept* [sɛt] ; ou tendent à y passer : *dompter, legs, cheptel*, etc., prononcés [dɔ̃pte], [lɛg], [ʃɛptɛl] au lieu de [dɔ̃te], [lɛ], [ʃtɛl].

Remarquer aussi que ces introductions de lettres étymologiques ont créé des doublets (§ 146) : *compter* est devenu distinct de *conter*, alors qu'ils ont un seul étymon latin, *computare* ; *ome*, refait en *homme*, s'est séparé de *on*, qui était son cas sujet (cf. § 8).

c) Au Moyen Âge, la plus grande variété régnait, parfois à l'intérieur d'un même manuscrit. Au XVIe et au XVIIe s., dans l'usage particulier et même dans l'usage typographique, on admet souvent plusieurs manières d'écrire R1 ; cela permet d'ailleurs à certains imprimeurs du XVIe s.

R1 90 REMARQUE

Au XVIIe s., un certain nombre de personnes, même du plus haut rang, avaient peu de souci de l'orthographe. Alain Decaux donne, dans son *Histoire des Françaises*, t. I, p. 642, ces quelques échantillons : *J'ai cru que Votre Altesse serèt bien èse de savoir sete istoire* (La Grande Mademoiselle, à son père). — *Il lia sy lontant que je n'ay antandu parler de vous* (Mme de Lauzun). — *Il auroit perdu le sans sil avoit pence à faire reusir les brui qui ont couru... faitte moi lhonneur de me mander quel conduitte vous voulez que jy tienne* (marquise d'Huxelles, à Fouquet). — Voir aussi Brunot, *Hist.*, t. IV, pp. 150 et suiv.

d'apporter des modifications très heureuses, comme la distinction de *i* et de *j*, de *u* et de *v* (cf. § 85) ou comme l'introduction des signes auxiliaires (§ 102). On voit aussi des grammairiens, des lexicographes et des imprimeurs préférer une orthographe proche de la prononciation tandis que d'autres (comme R. Estienne) adoptent l'orthographe la plus fortement marquée par l'influence du latin. Même débat encore au XVII[e] s. : des auteurs comme Corneille, des grammairiens comme Ménage, des lexicographes comme Richelet (1680) d'un côté ; l'Académie de l'autre, dont le dictionnaire (1694) opte délibérément pour « l'ancienne Orthographe receuë parmi tous les gens de lettres, parce qu'elle ayde à faire connoistre l'Origine des mots ».

Pour montrer les différences considérables qui pouvaient exister à cette époque, voici la forme que divers mots ont reçue dans Richelet : *metode, métonimie, mile, nape, noce, ocasion, pâte, tems* (il signale aussi *temps*, mais ne l'emploie pas) — et la forme adoptée par l'Acad. : *methode, metonymie, mille, nappe, nopce, occasion, paste, temps.*

On est en droit de regretter que les principes de Richelet n'aient pas triomphé à une époque où la coexistence de divers usages aurait permis de choisir le plus simple. Cela aurait rendu inutiles les très nombreux essais de réforme qui se sont succédé jusqu'à nos jours (et qui ont toujours avorté). — Mais, depuis le XVIII[e] s., c'est le dictionnaire de l'Académie qui donne la norme orthographique aux autres dictionnaires, aux imprimeurs et, finalement, aux usagers. **R2**

R2 90 REMARQUE
Il faut attendre le XIX[e] s. pour que la norme académique s'impose auprès de ces derniers. Par ex., *temps* est encore écrit *tems* à la manière de Richelet par Sainte-Beuve (cf. *Corresp.*, t. II, p. 29) et par Sand (cf. *Corresp.*, t. I, p. XIII).

L'influence de l'Acad. est réduite aujourd'hui. Entre la fin de la 8[e] édition (1935) et le début de la 9[e] (1986) un intervalle considérable s'est écoulé. Or le vocabulaire se renouvelle à un rythme qui s'est accéléré. L'usager a pris l'habitude de chercher la norme dans d'autres dict., plus récents, plus répandus et qui suivent de plus près l'évolution du lexique.

d) Il faut signaler que, dans les éditions successives de son dictionnaire, l'Académie a admis un certain nombre de modifications. Voici les principales.

Dans la 3[e] édition (1740), sous l'impulsion de l'abbé d'Olivet, elle a modifié l'orthographe de plus de six mille mots, remplaçant *s* devant consonne par un accent circonflexe (*feste, maistre,* etc.), *y* par *ï* dans *ayeul*, etc., supprimant les voyelles en hiatus (l'*e* de *deu, creu, beuveur*) et diverses consonnes dont on avait encombré les mots par souci étymologique (*sçavoir, faict*). On peut dire que cette édition « instaure en France l'orthographe moderne qui est devenue la nôtre, avec ses défauts et ses qualités » (N. Catach, *Orthographe*, p. 37).

Dans la 4[e] édition (1762), les simplifications et les régularisations continuent : beaucoup de lettres grecques sont écartées (*déthrôner, paschal, phanion, phlegmatique*) ; l'accent grave remplace l'accent aigu dans *mére, fiévre*, etc. ; le *z* final, marque du pluriel des noms et des participes passés en *-é*, est remplacé par *s* (*amitiez, aimez* → *amitiés, aimés*).

Dans la 6[e] édition (1835), qui marque parfois un retour en arrière, on notera surtout l'introduction du *t* dans les pluriels comme *enfans* et *parens* et, réforme que Voltaire avait tant réclamée, le remplacement de *oi* par *ai* dans *paroître, anglois, françois...*, dans les indicatifs imparfaits et conditionnels (cf. § 60, *a*).

Dans la 7[e] édition (1878), l'Acad. retrancha quelques lettres doubles : *consonance* au lieu de *consonnance* ; supprima un des deux *h* dans *phthisie* et *rhythme*, remplaça l'accent aigu par l'accent grave dans *piége*, etc., mit l'accent grave au lieu du tréma dans *poëme, poëte*, etc., supprima le trait d'union après *très* et dans nombre de noms composés : *contre-fort, clair-semé*, etc.

Dans la 8[e] édition (1932-1935), elle a remplacé l'apostrophe par un trait d'union dans les composés du type *grand'mère* (cf. § 107, H) et soudé un certain nombre de composés (*chienlit, toutou* ; mots formés avec *entre-* et *contre-* : *entracte*, etc.), mais de façon peu systématique. D'une manière générale, elle se montre attachée à la tradition, la préface le déclare sans ambages : « La tradition orthographique s'est établie et, en dépit de ses imperfections, s'est imposée à l'usage. C'est d'après elle qu'ont été imprimés des milliers de livres, qui ont répandu dans l'univers entier l'admiration pour les chefs-d'œuvre de notre littérature. La bouleverser serait, pour un bien mince profit, troubler des habitudes séculaires, jeter le désarroi dans les esprits. L'Académie se serait fait un scrupule de substituer à

un usage, qui a donné des preuves si éclatantes de sa vitalité, un usage nouveau, qui mécontenterait la plus grande partie du public et ne satisferait certainement pas ceux qui en proclament le pressant besoin. »

Dans le 1er volume (paru en 1992, nouvelle édition en 2001) et dans le 2e (2000) de la 9e édition ainsi que dans les fascicules publiés ensuite, l'Acad. a tenu compte des rectifications proposées par le Conseil supérieur de la langue française en 1990 (voir *e* ci-dessous), mais non d'une manière uniforme. — Les unes, considérées comme permises, et même recommandées, selon le titre qu'elles reçoivent (*Recommandations*), font l'objet de listes séparées auxquelles les articles renvoient par un signe conventionnel ; cela est signalé systématiquement dans le *Bon usage*, pour les faits qui concernent notre livre. — Les autres, en quelque sorte imposées, sont enregistrées « à titre définitif », dit l'Acad., dans les articles eux-mêmes, soit comme forme unique ; soit comme variante ; nous les présentons comme la norme à enseigner (non sans signaler l'usage antérieur, qu'il serait peu logique de traiter déjà comme fautif). Cette deuxième catégorie concerne les faits suivants : 1) généralisation de *è* devant une syllabe contenant un *e* muet (*allègrement*, etc., cf. § 103, *a*, 2°), notamment dans les futurs et conditionnels du type *régner* (*il règnera*, etc., § 791, *b*) ; 2) remplacement de *e* par *é* quand la prononciation est [e] (*asséner*, etc., § 103, *a*, 4°) ; 3) régularisation du *s* à la fin des noms formés d'un verbe ou d'une préposition suivis d'un nom (*un essuie-main, des essuie-mains ; un à-pic, des à-pics*, etc., §§ 530-531) ; 4) pluriel à la française pour les noms d'origine étrangère (*un graffiti, des graffitis*, etc., §§ 534-538) ; 5) agglutination des mots composés dont le premier élément est *entre* (*entrapercevoir*, etc., § 45, R1 ; *entretemps*, etc.) ou *contre* (§ 179, *b*, 2°). Pour les points 2, 3 et 4, une partie des mots sont cités parmi les *Recommandations*.

e) L'intervention de l'État, qui s'est manifestée dans la lutte contre les anglicismes (cf. § 157), n'avait guère joué jusqu'à présent pour l'orthographe.

L'arrêté du ministre Leygues (26 févr. 1901) est simplement une liste de « tolérances » : ce sont des cas pour lesquels « il ne sera pas compté de faute aux candidats » dans les divers examens dépendant du ministère de l'Instruction publique. Ce document n'a pas eu, semble-t-il, un très grand succès. Une nouvelle mouture, signée par le ministre René Haby (28 déc. 1976), a été sévèrement critiquée par Joseph Hanse, dans le *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises* [de Belgique], 1977, pp. 42-72 : la rédaction comme l'information de cette liste sont peu satisfaisantes, en effet.

* Le Premier ministre Michel Rocard a créé en 1989 un **Conseil supérieur de la langue française**, chargé de veiller, dans divers domaines, sur le destin et la qualité du français, et aussi de préparer, non pas une réforme de l'orthographe, ce que M. Rocard excluait explicitement, mais des rectifications portant sur cinq points. Ceci a été réalisé, en grande partie, dans un rapport publié le 6 décembre 1990 dans le *Journal officiel de la République française*.

Ce document, préparé par un comité d'experts formé majoritairement de linguistes et de lexicographes, avait été approuvé à l'unanimité par l'Acad. le 3 mai 1990 (cf. *d* ci-dessus). Dans cette 14e édition du *Bon usage*, un astérisque ou un trait ondulé placés dans la marge indiquent les passages que concernent les modifications.

Celles-ci portent sur : 1) l'usage de l'accent aigu et de l'accent grave (§ 103) — notamment pour le futur et le conditionnel des verbes comme *céder* (§ 791, *b*) et pour la conjugaison des verbes dont l'infinitif est en *-eler* ou *-eter* (§ 791, *a*) —, de l'accent circonflexe (§ 104) et du tréma (§ 105) ; — 2) le traitement des noms composés, pour ce qui concerne tant l'agglutination (§ 109, N. B.) que les marques du nombre, au singulier et au pluriel (§§ 530-531) ; — 3) l'usage du trait d'union dans les numéraux complexes (§ 110, *c*) ; — 4) la transcription des mots étrangers, notamment pour le pluriel (§ 534) ; — 5) l'invariabilité du participe passé *laissé* suivi d'un infinitif (§ 951, *b*) ; — 6) un certain nombre d'anomalies plus particulières ; élimination de procédés graphiques anciens, peu justifiés ou ambigus (*ce* au lieu de *ç* : § 93, *c* ; *ign* au lieu de *gn* : § 92, *b*) ; uniformisation de certaines finales (*joailler* comme *conseiller*, *relai* R3 comme *délai*, etc.) ou de certains radicaux (*charriot* comme *charrette* ; *imbécilité* comme *imbécile* ; etc.) ; élimination de suites graphiques exceptionnelles (*eczéma* → *exéma* ; *sorgho* → *sorgo*) ; correction de deux erreurs d'étymologie (*nénuphar* → *nénufar*, comme dans l'*Ac.* jusqu'en 1878 ; *dessiller* → *déciller*). *

R3 90 REMARQUE

Relai est déjà, sous la plume de G. Picon, dans *Hist. des litt.*, t. III, p. 1355.

91 Phonologie et orthographe.

a) Si l'on compare le système phonologique et l'orthographe, on constate qu'il y a peu de mots dont l'orthographe reproduise la prononciation avec précision et économie (une lettre par son, et inversement) : *ami, pur, macaroni.*

Si l'on considère les lettres, il n'y a que le *j*, le *v* et le *k* qui correspondent de façon constante à une prononciation, et à une prononciation unique R1 (mais sans avoir l'exclusivité de cette représentation : *genou, wagon* et *car*...). — Le *b*, s'il n'a qu'une seule prononciation, est muet dans *plomb*, et un double *b* correspond à un seul [b] dans *abbé*, etc. R2

Cette discordance entre le phonologique et le graphique est en partie inévitable, puisque le nombre de lettres (26) est inférieur au nombre de phonèmes (34 ; 36 si l'on inclut [w] et [ɥ]). Mais d'autres facteurs compliquent la situation.

b) Le système graphique s'écarte d'une notation rigoureusement phonologique par les points suivants.

1° Une lettre représente des sons différents selon les mots :

Dans *rations*, le *t* vaut [t] s'il s'agit d'une forme du verbe *rater* et [s] s'il s'agit du pluriel du nom *ration*.

Pour certaines lettres, on peut donner des règles. Par ex., *s* vaut [z] entre voyelles et [s] dans les autres cas : *rose* ; *servir, astre* ; mais il y a des exceptions : *s* se prononce [s] dans *désuet* R3, *parasol, dysenterie, susurrer, présupposer*, etc., et il est presque toujours muet à la finale.

Pour les valeurs de *c* et de *g*, voir §§ 93-94.

2° Une lettre représente une suite de sons (ou plusieurs suites, selon les mots) :

x = [ks] dans *taxer* ; [gz] dans *examen* ; — outre [z] dans *dixième*, [s] dans *soixante, Bruxelles, Auxerre*...

y = [ij] dans *ennuyer*.

3° Un son est exprimé par une suite de lettres, groupe de deux lettres ou **digramme** R4 (ou *digraphe*), groupe de trois lettres ou **trigramme**.

Tantôt le son indiqué par le digramme ne peut être exprimé en fr. par une lettre unique : *ch* [ʃ] ; *gn* [ɲ] ; *ou* [u] ; *eu* [œ] ou [ø] ; *on* [ɔ̃] ; *in* [ɛ̃] ; *an* [ɑ̃] ; *un* [œ̃]. R5 Ex. : *char, agneau, bout, peur, peu, bon, pin, banc, un.*

Tantôt le son peut aussi être exprimé par une lettre unique. C'est le cas des digrammes *qu* R6 [k] (*quand*), qui a comme concurrents *c* et *k* ; — *ph* [f] (*phobie*), qui a comme concurrent *f* ; — *au* [o] (*chaud*) ou parfois [ɔ] (*Paul*), qui a comme concurrent *o* ; — *ai* [ɛ] (*laid*) ou parfois [e] (*quai* R7), qui a comme concurrents *è, é* ; etc. — De même, les trigrammes *eau* [o] (*beau*), qui a comme concurrent *o* ; — *ill* [j] (*tailler*), qui a comme concurrents *y* (*bayer*), *ï* (*païen*).

Des digrammes se font aussi concurrence entre eux : *en* peut valoir [ɛ̃] comme *in* (*examen*) ou [ɑ̃] comme *an* (*lent*). Des trigrammes font concurrence à des digrammes : *œu* (*cœur*) à *eu* ; *ain* (*bain*) et *ein* (*sein*) à *in*. — Certains digrammes ont plusieurs valeurs : *ch*, [ʃ] dans *chaud*, [k] dans *orchestre, Maastricht* (*fuchsia* devrait se prononcer [fyksjᴀ] et non [fyʃjᴀ]). Certaines suites de lettres tantôt sont des digrammes et tantôt ont une autre valeur : *gn* = [ɲ] (*agneau*) ou [gn] (*igné*) ; *ce* = [s] dans *douceâtre* (*douçâtre* est admis : § 93, *c*) et [sə] dans le mot *ce* ; — pour *gu, ge*, voir § 94, *b* et *c*.

Mentionnons particulièrement deux digrammes dont les éléments sont soudés (*ligatures* : § 84) : Æ et Œ. H1

- Æ (que nous écrivons en capitales parce que, dans la minuscule italique, cette ligature est presque identique à Œ) apparaît dans des mots empruntés au latin, avec la valeur de [e] : *cÆcum* [sekɔm], *et cÆtera* (nous préférons *et cEtera*) [ɛtseterᴀ]. — L'*Ac.* écrit *Égipan*.

R1 91 REMARQUE

Il faudrait dire une prononciation unique consciente : *b* s'assourdit en [p] par assimilation devant une consonne sourde (*absoudre, obtenir*, etc.), cf. § 36, *b*. — D'autre part, le *j* peut être prononcé avec le son qu'il a dans la langue d'origine : *la Jungfrau* [juŋfʀaw].

R2 91 REMARQUE

Il y a un double *k* dans des mots exotiques (*Akkad*, d'où *akkadien*) ou empruntés récemment (*trekker, trekking*).

R3 91 REMARQUE

Prononc. indiquée dans *Ac.* 2001. Warnant (*Dict. de la prononc. fr.*) et d'autres orthoépistes admettent [desɥɛ] et [dezɥɛ]. Dans *désuétude*, mot d'une langue plus recherchée, [s] est attesté par plus de témoins (cf. Martinet-Walter, *Dict. de la pron. fr.*).

R4 91 REMARQUE

Sur la dissociation des digrammes dans l'argot scolaire, cf. § 3, R3.

R5 91 REMARQUE

Son menacé : cf. § 25, a.

R6 91 REMARQUE

Dans son usage ordinaire, la lettre *q* est associée à *u* dans le digramme *qu* : *moquer*. Toutefois, on trouve le simple *q* à la finale dans *cinq, coq* (aussi dans le pluriel *coqs*). *Qu* n'est pas digramme dans *piqûre* [ky] (ou *piqure* : § 104, *b*, 3°) et dans divers mots d'emprunt : il se prononce [kw] devant a, o (*aquarium, quaker, quartz, quorum*), [kɥ] devant e, *i* (*questeur, quidam*, qu'on prononce aussi [kɛstœʀ], [kidᴀm]).

Les érudits se servent de *q* seul pour des noms empruntés aux langues orientales : *Habaquq*, prophète juif (*Bible de Jérus.*), traditionnellement *Habacuc* (*Grand Lar. enc.*) ; Qatar, État d'Arabie (*ib.*) ; l'*Iraq* (*ib.*), traditionnellement *Irak* ; Mme *Jiang Qing*, femme de Mao Zedong (dans le *Monde*, 31 déc. 1980), antérieurement *Kiang Ching*.

R7 91 REMARQUE

Parfois [kɛ], dit Warnant.

H1 91 HISTORIQUE

En latin, *ae* et *oe* ne sont pas des digrammes, mais représentent l'un et l'autre une suite de deux sons. Les pages roses du *Petit Lar.* écrivent à juste titre : *Potius mori quam fOEdari ; Nascuntur poetAE, fiunt oratores* ; etc. (Dans *poetae*, o et e sont restés séparés phonétiquement et graphiquement.)

- Œ a deux fonctions distinctes. 1) Il fait concurrence au digramme *eu* : soit seul, dans *œil* [œj], soit dans le trigramme *œu*, qui se prononce [œ] en syllabe fermée, [ø] en syllabe ouverte : *bœuf* [bœf], *bœufs* [bø]. — 2) Dans des mots d'origine grecque (venus souvent par l'intermédiaire du latin) se prononce [e] : *fŒtus, Œcuménique, Œdème, Œnologie, Œsophage, Œdipe.* — [e] s'ouvre en [ɛ] dans *Œstre*, parce que la syllabe est fermée.

  Des prononciations comme °[ødip], °[œstʀ], quoique fréquentes, ne sont pas à encourager.

  On écrit souvent sans ligature *oe* dans des mots d'origine allemande, avec la prononciation [ø] : *Goethe* ou *Gœthe, Goebbels* ou *Gœbbels, foehn* ou *fœhn* (ou *föhn*).

  Sans ligature dans : *moelle, moellon* (*oe* [wa] dans ces deux mots : cf. § 60, *a*) ; — *a fortiori*, s'il y a un accent ou un tréma : *poète, poêle, goéland, Noël.* — Sans ligature non plus dans les noms anglais : *D. Defoe* [fo], *E. Poe* [po] ; les noms néerlandais : *les Boers* [buʀ], en France souvent [bɔɛʀ], *van der Goes* [gus].

4° Un son est représenté par divers procédés.

[s] : *aSSez, Soir, Céder, diX, SCience, opéraTion* ;

[ɛ] : *mEt, mÈtre, lAIsse, ChimAY, pEIne, aimÉ-je* (*aimè-je* est admis : § 794, *b*), *chÊne* ;

[ə] : *prEmier, fAIsant, mONsieur* ;

[ɛ̃] : *sEIN, sAIN, lIN, examEN.*

5° Beaucoup de lettres restent muettes. H2

s : *Schéma* ;

h : *Homme, tHéorie, gHetto, arrHes, daHlia, cHœur* [sur l'*h* dit aspiré, voir § 48] ;

u : *coqUe, gUerre* ;

c : *sCeau, sCience* ;

e : *sEau, gEai, Eu, étaiEnt, soiE, aboiEment* [sur l'*e* qui tantôt se prononce et tantôt ne se prononce pas, cf. §§ 28-29] ;

o : *taOn, bOeuf* ;

a : *sAoul* (qu'on écrit aussi *soûl*, ou *soul* [§ 104, H1]), *août* (voir N. B. 2 ci-dessous) ;

i : *oIgnon* (*ognon* est admis : § 92, *b*).

C'est le cas de très nombreuses consonnes finales (certaines pouvant reparaître dans les liaisons : §§ 41-43) : *plomB, croC, laiD, cleF, lonG, fusiL, louP, mangeR, hommeS, plaT, deuX* H3, *neZ* ; — et de consonnes précédant d'autres consonnes (lesquelles peuvent aussi être muettes à la finale) : *aCquérir, fiLs* [fis], *daMner, baPtême, corPs, mangeNt.*

En particulier, beaucoup de consonnes doublées dans l'écriture correspondent à un seul son (§ 36, *a*) : *hoMMe, aTTendre.*

Les lettres muettes peuvent être considérées comme faisant partie de digrammes ou de trigrammes : dans *théorie*, on dira soit que l'*h* est muet, soit qu'on a un digramme *th* ; dans *seau*, on dira que l'*e* est muet ou qu'on a le trigramme *eau*.

N. B. 1. Il y a une certaine tendance à calquer la prononciation sur l'orthographe. Dans *admirer*, le *d* a cessé d'être muet ; pour *dompter*, la prononciation [dɔ̃te] reste plus soignée que [dɔ̃pte]. En particulier, les consonnes finales des monosyllabes sont souvent prononcées : § 78. La prononciation [lɛ] pour *legs* devient rare, quoique la prononciation [lɛg] soit d'autant plus déplacée que le *g* résulte d'une étymologie fausse (§ 90, *b*).

2. Pour *août*, nous avons donné la prononciation habituelle [u] : voir la graphie *oust* chez LA FONTAINE (*F.*, I, 1), *oût* dans les éd. modernisant l'orthographe (aussi chez PÉGUY, *Ève*, p. 317). « Quelques personnes prononcent a-ou », notait Littré, et les poètes faisaient la diérèse (HUGO, *Rayons*, II ; MUSSET, *Prem. poés.*, À quoi rêvent les jeunes filles, I, 2) ou, plus souvent, non (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Lied ; VERL., *Jadis et nag.*, Loups ; E. ROSTAND, *Aiglon*, II, 3 ; JAMMES, *Géorgiques chrét.*, III ; M. NOËL, *Œuvre poét.*, p. 143 ; etc.). Pour Fouché, *Traité*, p. 9, [au] est archaïque ou dialectal, et il en est de même de [ut] et à plus forte raison de [aut]. Jugement sévère : nous avons entendu les présidents POMPIDOU et MITTERRAND, des acteurs (comme Paul MEURISSE), des professeurs

H2 91 HISTORIQUE

Ces lettres muettes peuvent être les restes d'anciennes prononciations (cf. § 90, *a*) ; c'est le cas souvent des lettres finales, de e devant voyelle. D'autres lettres muettes ont été réintroduites, surtout en moyen fr., pour rapprocher le français du latin, parfois de manière erronée : § 90, *b*. Certains mots d'emprunt présentent des graphies s'expliquant par la langue donneuse : *dahlia*, de *Dahl*, nom d'un Suédois.

H3 91 HISTORIQUE

L'*x* final, lorsqu'il n'a pas été introduit pour marquer l'étymologie (*voix, six, paix*, etc.) ou par analogie (*dix*, d'après *six*) ou pour des raisons obscures (*choix, faix, prix*), s'explique souvent par une confusion qui s'est produite en anc. fr. Au Moyen Âge, le groupe final *-us* se notait souvent par un signe abréviatif qui ressemblait à la lettre *x* et qui finit par se confondre avec celle-ci. Un mot comme *faus* (nom ou adjectif) s'écrivait donc *fax*. Lorsqu'on eut oublié la fonction du signe *x*, on rétablit l'*u* exigé par la prononciation, tout en maintenant l'*x* : *faux*. Cela explique des mots comme *deux, roux, doux, heureux*, etc., des formes verbales comme *veux, peux*..., des pluriels comme *manteaux, choux, chevaux, soupiraux, aïeux*...

En moyen fr., on introduisit souvent en outre un *l* étymologique qui ne se prononçait pas : *doulx, veulx, chevaulx*, etc., Cet *l* a été abandonné au XVIIe s., sauf dans *pouls*, dans *aulx*, qui continue à servir de pluriel à *ail* (§ 518, *a*), et dans le nom fém. *faulx*, encore donné par l'*Ac.* en 1878 et que l'on trouve parfois ensuite : *Fantassins armés d'arcs, d'épées, de piques, parfois de* FAULX, *de frondes, d'épieux* [au Moyen Âge] (DE GAULLE, *La France et son armée*, p. 10). — Citons aussi *poult-de-soie* à côté de *pout-de-soie*, mais ce mot, d'origine inconnue, s'écrit aussi *pou-de-soie*. Il y a en outre des noms de lieux et de personnes : *Sault, Renault*... — Dans *coulpe, moult, poulpe, soulte*, *l* a fini par être prononcé.

On écrivait traditionnellement *fieux* pour [fjø], forme picarde (§ 68, R2) et normande de *fils*, qui a été empruntée par le peuple d'autres régions, notamment à Paris (Bauche, p. 194), surtout dans l'expr. *bon fieu*(*x*) « brave garçon ». Cf. : *Et ce dicton Picard à l'entour fut écrit : / Biaux chires leups, n'escoutez mie / Mere tenchent* [= tançant] *chen* FIEUX *qui crie* (LA F., *F.*, IV, 16). C'est la graphie de la plupart des dict., mais le *Rob.* écrit *fieu* au sing., forme plus fréquente en effet que *fieux* dans l'usage. *Fieu* : MAUPASSANT, *C.*, Père Milon ; C. LEMONNIER, *Mâle*, XXVI ; DORGELÈS, *Croix de bois*, L. P., p. 371 ; CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 140. — *Fieux* : BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1393.

d'université (comme Jean FRAPPIER) prononcer [ut]. Les deux autres, [AU] et [Aut], restent plus rares. L'*Ac.* 2001 préconise la prononc. [u] dans *août*, mais [AU-] dans les dérivés *aoûtat, aoûtien.* [Pour l'accent circonflexe, voir § 104, *b*, 2°.]

6° Un groupe de sons est exprimé par un groupe de lettres sans qu'il y ait correspondance de lettre à son.

oi et *oe* valent [wA] dans *toit, moelle* ; *oin* représente [wɛ̃] dans *coin.*

7° L'introduction de mots étrangers complique encore le système.

Signes graphiques avec des valeurs variables : *w* = [w] dans *watt*, [v] dans *wagon.* R8

Signes graphiques avec des valeurs différentes de celles qu'ils ont en fr. : *ea* et *ee* = [i] dans *leader, spleen* (mais *pedigree* se prononce [-gRe], et le Conseil supérieur de la langue fr. [cf. § 90, *e*] propose de l'écrire *pédigrée*).

Pour beaucoup de ces mots étrangers, plusieurs prononciations sont souvent en concurrence. Même francisé du point de vue phonétique, le mot peut garder une graphie tout à fait étrangère : *shampooing* [ʃɑ̃pwɛ̃].

R8 91 REMARQUE
Prononcé souvent [wAgɔ̃] en Belgique.

92 Spécificités de l'orthographe française.

L'orthographe française n'est pas purement phonologique. Elle est à la fois phonologique, historique, étymologique, morphologique et discriminative.

Le système graphique du français, parce qu'il n'est pas rigoureusement phonologique, a l'avantage de s'accommoder de phonologies différentes : voir un certain nombre de ces différences aux §§ 24-27 et 31. Une orthographe vraiment phonologique ne le serait que pour ceux dont la phonologie aurait l'honneur d'être prise pour base.

a) Elle est **phonologique**, puisqu'elle donne un grand nombre de renseignements sur la prononciation.

Elle est phonologique et non pas phonétique, puisque, par exemple, elle n'a qu'un seul signe graphique, *r*, pour des réalisations différentes (cf. § 33, *b*).

b) Elle est **historique**, puisqu'elle garde beaucoup de graphies correspondant à des états antérieurs de l'évolution.

Soit à l'état du latin : maintien de *qu* (*quand*) ; choix entre *c* et *s* : *céder, sévère* ; etc. — Soit à l'état de l'ancien français : les digrammes *ai, au, an* reflètent des prononciations d'alors. — Dans d'autres cas, il s'agit de procédés graphiques du Moyen Âge. Par ex., pour exprimer le son [ɲ], l'anc. fr. hésitait entre quatre graphies : *montangne, montaingne, montaigne* et *montagne.* Les deux premières ont disparu. La troisième a laissé des traces : *seigneur, oignon.* Après *e*, cela n'avait pas d'influence sur la prononciation. Mais celle-ci a été altérée dans *châtaigne, Montaigne* (pourtant de même origine que *montagne*), *araignée, poignet, poignard.* Pour éviter cette altération, le Conseil supérieur de la langue fr. a proposé en 1990 (cf. § 90, *e*) d'écrire *ognon* (graphie que l'*Ac.* mentionnait encore en 1878).

c) Elle est **étymologique**, puisqu'elle contient un grand nombre de lettres qui ont été réintroduites à l'imitation du mot latin : *corPs, temPs, Homme, comPter*, etc. (cf. § 90, *b*).

d) Elle est **morphologique**, car elle donne des indications sur le nombre, le genre, la personne, le mode, le temps :

Dur, dure, durs, dures ; — *cours, court, courent, coure, coures* ; *aima, aimas, aimât.*

Elle assure aussi l'unité du mot dans ses diverses réalisations :

Prend, prendre ; *œuf, œufs* ; *petit, petite* ; *berger, bergère* ; *un petit garçon, un petit‿homme* ; *tient, tient‿on.* — De même, on retrouve le *t* d'*enfant* et de *petit* dans *enfantin* et *petitesse.* Comparez aussi *pain-paner* et *pin-pinède*, alors que *pain* et *pin* sont homophones.

e) Elle est **discriminative**, car elle assure la distinction graphique des homophones :

Ceint, cinq, sain, saint, sein, seing (outre les variantes morphologiques *ceins, ceints, sains, saints, seins, seings*) ; — *poêle, poil* ; — *vair, ver, verre, vers, vert.*

Comme les informations morphologiques, les informations permettant de distinguer les homonymes sont parfois jugées inutiles, puisqu'elles manquent dans l'oral. C'est tenir *a priori* les procédés de l'oral comme supérieurs à ceux de l'écrit. Il n'en est pas toujours ainsi : la vaine discussion portant sur le fait de savoir si Cendrillon avait des pantoufles de *verre* ou de *vair* n'aurait pas eu lieu s'il n'y avait pas eu homophonie ; nous avons vu (§ 3, R3) que l'écrit fournit parfois à l'oral le moyen de remédier à des confusions gênantes.

Il ne faut pas non plus refuser de reconnaître à la communication écrite, et son importance sociale et intellectuelle, et ses besoins spécifiques : le scripteur et le lecteur ne sont pas en présence l'un de l'autre ; ils ne participent pas à une situation commune qui résoudrait déjà par elle-même certaines ambiguïtés ; le destinataire n'a pas souvent la possibilité de demander au scripteur des compléments d'information.

93 La lettre c.

a) Cette lettre a deux valeurs principales.

- [k] devant *a, o, u* ou une consonne, ainsi qu'à la finale : CA*nif*, CO*uleur*, CU*ré*, CR*avate*, *be*C.
- [s] devant e, *i, y*, ainsi que devant les ligatures Æ et Œ, toutes deux prononcées [e] : CE*la*, CI*terne*, CY*gne* ; et CÆ*tera* (*et cetera* étant préférable), CŒ*lacanthe*.

Elle se prononce [g] dans *zinc* (d'où le dérivé *zingueur*), dans *second* et dans ses dérivés.

En outre, il est assez souvent muet à la finale : *franc, croc, un broc*, etc., ainsi que dans certaines suites de consonnes : *sceau, fasciner*.

b) Pour indiquer la valeur [k] devant *e, i*,

1° On utilise le digramme *qu* :

Comp. *queue* ; *Turquie, turque* ; *bibliothèque* ; *communiquer* ; — et *caudal, Turc, bibliothécaire, communication*. R

N. B. 1. Le digramme *qu* est maintenu dans toute la conjugaison des verbes en *-quer* : *Nous communi*QU*ons. En le provo*QU*ant.*
Mais les adjectifs ou les noms en *-ant* (§ 922, *b*) et *-able* s'écrivent par un *c* quand il existe un dérivé en *-ation*. — D'une part : *Les vases communi*C*ants. Une attitude provo*C*ante. Un fabri*C*ant de chaussettes. Une réaction expli*C*able, inexpli*C*able.* (Cf. *communication, provocation*, etc.) — D'autre part : *remar*QU*able, imman*QU*able, une élève man*QU*ante, un prati*QU*ant, des mots pi*QU*ants, une attitude cho*QU*ante, des biscuits cro*QU*ants. Un atta*QU*ant. Les pi*QU*ants du chardon*, etc. (puisque **remarcation*, etc. n'existent pas). — Exception : (*im*)*prati*C*able* (quoique **pratication* n'existe pas).
Remarquez aussi la conjugaison de *vaincre, convaincre* : *Nous vain*QU*ons. En convain*QU*ant.* — Mais l'adjectif est en *-cant* : *Un argument convain*C*ant.*

2. *Qu* ne pouvant se redoubler, on a la suite *cqu* dans divers mots : *acquérir, becquée, becqueter, grecque, Jacques, socque*, etc. — Certaines familles manquent de cohérence : *jaquette* à côté de *Jacques* ; *béquille* à côté de *becquée*.

2° On intervertit *e* et *u* du digramme *eu* [œ] dans *cercueil, cueillir* et sa famille, *écueil*. H1

c) Pour indiquer la valeur [s] devant *a, o, u*, on met une cédille sous le *c*.

Comp. Ç*a* ; *un cri per*Ç*ant* ; *nous per*Ç*ons* ; *aper*Ç*u* ; — et C*ela, per*C*er, aper*C*evoir.* — Voir aussi § 106.

L'*Ac.* a maintenu une ancienne graphie dans *dou*CE*âtre*, mais *douçâtre* est admis (cf. § 90, *e*). H2

94 La lettre g.

a) Cette lettre a deux valeurs principales.

- [g] devant *a, o, u* ou une consonne, ainsi qu'à la finale : GA*min*, GO*ûter*, *ai*GU, *mai*GR*e*, *ai*GL*e*, *gro*G.
- [ʒ] devant e, *i, y* : GE*ndre*, GI*let*, GY*mnastique*.

R 93 REMARQUE

Le digramme *qu* est fréquemment usité devant a et o sous l'influence des étymons latins : *antiquaire, qualité, quand, quoi, quotient, reliquaire, reliquat*, etc. On le trouve aussi dans des mots d'autre origine : *carquois, laquais, quai, narquois*, etc.

Il y a d'autres mots où on attendrait un c : *disquaire* (*Ac.* 2001), *marquoir, moustiquaire, piqûre* (ou *pique* : § 104, *b*, 3°), etc. Pour le premier, quelques-uns écrivent *discaire*, qui serait meilleur (cf. *bibliothécaire*) : É. GILSON, *Société de masse et sa culture*, p. 58 ; SAN-ANTONIO, cit. Gilbert. — Le *Robert* laisse le choix entre *truquage* (forme de l'*Ac.* 1935) et *trucage*, entre *toquade* (*Ac.*) et *tocade* (préconisé par le Conseil supérieur de la langue fr. [§ 90, e], entre *toquard* et *tocard, toquante* et *tocante* (mots ignorés de l'*Ac.* 1935). — Sur *q* sans *u*, voir § 91, R6.

H1 93 HISTORIQUE

En fait, on a conservé jusqu'à nos jours, dans ce cas particulier, ainsi que dans *orgueil* (§ 94, *b*, 2°), une graphie justifiée par la prononciation en anc. fr. et maintenue en moyen fr. notamment quand l'*u* de *eu* risquait d'être lu [v] (cf. § 85), par ex. dans *fueille* (pour *feuille*) ; encore aujourd'hui dans un nom de lieu comme *Rueil*. — Dans *œil*, le remplacement de *u* par un *o* pris au lat. *oculus* évitait aussi cette confusion. — Dans *cœur*, un o de même origine (lat. *cor*) permet de garder au c sa valeur [k].

H2 93 HISTORIQUE

Jadis, on a utilisé e pour garder au c le son [s], comme pour garder au *g* le son [ʒ] (§ 94, *c*) : *exerceant* (MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, LXXII) ; *commencea* (AUBIGNÉ, *Sa vie à ses enfants*, p. 71). L'invention de la cédille a fait disparaître le digramme ce (sauf dans *douceâtre*), alors que ge continue d'être employé. Toutefois J.-J. ROUSS. écrivait encore *exerceais* (*Conf.*, Pl., p. 31). — On a aussi utilisé cz, par ex. dans l'éd. princeps du Garg. de RAB. : *enfonczoit, faczon* (XXI), etc.

Elle est souvent muette à la finale : *long, poing, rang*... ; pour la liaison, cf. § 42, *a*.

Le digramme *gn* représente d'ordinaire le son [ɲ] : *baigner, éloigner.* — Exceptions : [gn] dans *igné, stagner, diagnostic, gnose, gnome, gnomon,* outre quelques mots pour lesquels l'usage est moins net ; — [n] dans *signet*, mais cette prononciation est devenue archaïque.

b) Pour la valeur [g] devant *e, i, y,*

1° On utilise le digramme *gu* :

*Lon*GUE, *lon*GUE*ur. Navi*GUE*r à côté de navigation. Du* GUI. GUY *de Maupassant.*

N. B. 1. Le digramme *gu* est maintenu dans toute la conjugaison des verbes en *-guer*, mais les adjectifs (ou les noms) en *-ant* (§ 922, *b*) et *-able* s'écrivent par *g*.

*Nous navi*GU*ons. En navi*GU*ant. — Le personnel navi*G*ant. Un voyage fati*G*ant. Un intri*G*ant. Un homme infati*G*able. Un cours d'eau navi*G*able.* R1

On trouve aussi *gu* [g] devant *a* dans quelques autres cas : *baguage* « action de baguer », qui se distingue ainsi de *bagage* « ce que l'on emporte en voyage » ; — *aiguade* « lieu où les navires s'approvisionnent en eau » ; — *aiguayer* « tremper dans l'eau » ; — *aiguail* « rosée », mot poitevin adopté par les chasseurs et certains écrivains : C. LEMONNIER, *Mâle*, 1904, p. 6 ; MONTHERLANT, *Songe*, V ; GENEVOIX, *Dernière harde*, II, 5 ; PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 157. — D'autres écrivent *aigail* : VERHAEREN, *À la vie qui s'éloigne*, p. 189.

2. Il y a plusieurs cas où on peut se demander si *gu* doit se lire [g] ou bien [gy] ou [gɥ].

Un tréma indique la prononciation correcte dans *aiguë, ambiguë, ambiguïté, ciguë*, etc., que l'on peut écrire aussi *aigüe*, etc. : cf. § 105. — Parmi les dérivés d'*aigu*, on prononce logiquement [egɥij] dans *aiguille* (de même pour *aiguillon*) ; mais presque plus personne ne dit [egɥize] pour *aiguiser* : [egize] l'a emporté. — On prononce aussi [gɥ] dans *linguiste* et *linguistique*, dans *lapsus linguae*, dans le nom de localité *Guise* ; [gw] dans *guano, iguane, iguanodon.* — *Arguer* doit se prononcer [aʀgɥe], d'où l'intérêt de la graphie *argüer*, que l'*Ac.* avait admise en 1986 dans sa nomenclature, mais que, en 1992, trop prudemment, elle met dans la liste des *Recommandations* (cf. § 90, *d* et *e*).

2° Dans *orgueil* et sa famille, les voyelles du digramme *eu* [œ] sont interverties . Cf. § 93, H1.

c) Pour la valeur [ʒ] devant *a, o, u,* on utilise le digramme *ge.* H

*Ven*GEA*nce*, GEÔ*le* [ʒol], *nous na*GEO*ns, une ga*GEU*re* [gaʒyʀ].

Pour ce dernier mot, ainsi que pour les mots plus rares *mangeure, rongeure, vergeure*, le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*) propose d'empêcher la mauvaise lecture [ʒœʀ] par un tréma sur *u* : *gageüre*, etc.

d) G dans les mots d'origine étrangère.

G = [g], quoique devant *e, i,* dans *geisha, girl, yogi, Hegel* et autres noms propres allemands.

Gh = [g] dans *ghetto, ghilde* (préférer *guilde*), *Enghien* [ɑ̃gɛ̃] R2 ; et dans des noms propres italiens, ainsi que dans *sorgho* (*sorgo* est admis : § 90, *e*) *yoghourt* (préférer *yogourt*), *Birmingham, Afghan.*

G = [dʒ] dans *gentleman, gentry, gin, a giorno* et dans les noms propres italiens *Giotto*, etc., mais on entend souvent des prononciations selon l'écriture.

Gl est en italien un *l* mouillé, auquel [lj] correspond en fr. dans la prononciation soutenue, mais l'usage ordinaire suit la graphie ; par ex., pour *imbroglio*, [ɛ̃bʀɔglijo] est plus fréquent que [ɛ̃bʀɔljo]. — Le nom de famille *Broglie* [de l'ital. *Broglio*] se prononce traditionnellement [bʀɔj]. R3

95 La lettre *h*.

a) L'*h* dit aspiré assure la disjonction :

LE *handicap. La peau* DU *hareng. Les | héros.* Cf. § 48.

Ancien phonème (§ 69, 6°), resté comme tel dans certaines régions et comme son dans certaines circonstances (§ 31).

R1 94 REMARQUE

Ainsi que *conjugable, irréfragable, irrigable*. Exception : l'adj. ***distinguable*** dans le *Rob.*, mais ignoré de l'*Ac.*, récupéré par Littré (dans une lettre de Mme DE LA FAYETTE) et P. Lar., abandonné par les grands *Lar.* après le *Lar. XXe s.*, relégué par le *Trésor* dans une Rem. de l'art. *distinguer* (avec un ex. tiré d'une lettre fam. de FLAUB.). *Indistinguable* n'a pour lui que le *Rob.* (avec un ex. de C. SAINT-LAURENT), et on ne peut dire qu'il a évincé *indistinguible*, qui ne doit sa présence dans quelques dict. qu'à l'ex. de B. PALISSY (XVIe s.) noté par Littré.

H 94 HISTORIQUE

Cette utilisation de *ge* remonte au Moyen Âge : cf. § 93, H2. — Pour le son [ʒ], *ge* est en concurrence avec *j*. *Enjôler* a perdu le contact, sémantiquement et graphiquement, avec *geôle*.

R2 94 REMARQUE

Pour la localité belge qui est à l'origine du nom fr. on prononce sur place [ɑ̃gjɛ̃]. (Les ducs d'Enghien ont appliqué leur nom à une localité qui s'appelait jusqu'alors Montmorency : comp. R3.)

R3 94 REMARQUE

Phénomène assez rare, comparable au cas d'*Enghien* (R2) : le nom de famille a été donné à une localité (départ. de l'Eure) ; dans cette application, la prononc. est souvent [bʀɔgli].

b) L'*h* marque dans certains mots qu'une suite de voyelles n'est pas un digramme :

Ahuri, cahier, cahute (ou *cahutte* : § 90, *e*), *cohue, ébahir, envahir, prohiber, tohu-bohu* (ou *tohubohu* : § 109, N. B.), *trahir.* **H1**

c) Joint à *c, p,* parfois à *s, h* forme les digrammes *ch* [ʃ], *ph* [f], *sh* [ʃ] : *château, phrase, shoot* [ʃut].

Quand il a la valeur de [k], *ch* fonctionne aussi comme un digramme devant *e, i, y* : *orchidée, scherzo, tachycardie.* [Pour les autres positions, *Roch, Christ, chaos,* etc., voir *f* ci-dessous.] — En occitan, *lh* représente *l* mouillé, qu'on prononce [j] en fr. : *Graulhet* [gʀojɛ], *Milhaud* [mijo], *Paulhan* [pojɑ̃], souvent [polɑ̃], *Teilhard* [tɛjaʀ] *de Chardin.* — Dans la région liégeoise, surtout dans les noms de lieux ou de personnes, *xh* représente un son particulier du wallon (comme *ch* dans l'allem. *ich, Bach*) : *Xhoris,* sur place [hɔʀis], ailleurs [ɔʀis]. Souvent la graphie a altéré la prononciation : *Fexhe* [fɛks].

d) La lettre *h* étoffe et individualise les interjections monosyllabiques, souvent constituées d'un son unique :

Ah ! Ha ! Oh ! Ho ! Hein ! Hé ! Eh ! — Elles se réalisent parfois avec une « aspiration » : cf. § 31. — Les grammairiens et les lexicographes essaient d'établir des différences, selon que *h* précède ou suit la voyelle.

e) Dans quelques mots, *h* indique que la consonne qui précède n'est pas muette :

Zénith, bath, Ath, bizuth (ou *bizut,* recommandé par le Conseil supérieur de la langue fr., cf. § 90, *e*).

f) Dans beaucoup de mots, la lettre *h* n'a aucune fonction, sinon étymologique ou historique. **H2**

Habit, herbe, hiver, hôte... ; hiatus, hippodrome... ; — huit, huile... ; — arrhes, rhinocéros, chaos, théorie... ; — krach, aurochs, dahlia, forsythia, uhlan, whisky...

H1 95 HISTORIQUE

Cette fonction de *h* remonte à l'anc. fr. : on écrivait par ex. *trahir* (lat. *tradere*) et *trahitre* (lat. *traditor*) ; dans ce dernier, *ai* est pourtant devenu digramme : *traître,* séparé ainsi de *trahir,* malgré leur parenté étymologique. — Ce rôle de *h* a été rendu inutile par l'invention du tréma. — Dans certains mots énumérés dans le *b, h* avait à l'origine une autre explication : il est, par ex., dû à l'étymologie dans *prohiber,* emprunté du lat. *prohibere.*

H2 95 HISTORIQUE

À l'initiale, *h* a été réintroduit souvent à l'imitation du latin (§ 90, *b*) : *hôte* d'après le lat. *hospes,* etc. Il a été réintroduit aussi dans des mots empruntés au latin ou au grec : *hôpital, hippodrome...* Certains ont toujours été écrits avec *h* : *hésiter, hiatus, hygiène...* — Pour *huit* (lat. *octo*) etc., *h* a eu une fonction graphique au Moyen Âge : § 90, *b.* — Les groupes *ph* (cf. *c*), *ch* [k] (cf. *c* et *f*), *rh* et *th* (cf. *f*) représentent souvent les lettres grecques φ, χ, ρ, θ. — La dernière série de *f* est constituée de mots empruntés avec leur graphie à des langues modernes. En particulier, *dahlia* et *forsythia* contiennent les noms de personnes *Dahl, Forsyth. Scherzo* est italien. — Certains *h* sont moins faciles à expliquer : *hermine,* lat. *armenia* ; *heur,* lat. *augurium* (confusion avec *heure,* lat. *hora* ?) ; °*hermite,* fréquent jadis pour *ermite,* emprunté du lat. *eremita* (d'origine grecque).

96 La lettre y. H

a) Tantôt *y* représente un son.

1° La voyelle [i], notamment dans des mots d'origine grecque : *cycle, psychologie...* et dans des mots empruntés à l'anglais : *dandy...* ; — à la finale de nombreux noms de localités : *Bercy, Noisy...* ; — dans quelques autres mots : le pronom *y, ysopet* (cf. H) *Ypres, pyjama...*

Les théoriciens de la littérature (imités par ceux du cinéma et des beaux-arts) ont ressuscité la vieille graphie *abyme* dans la formule *en abyme* servant à désigner un procédé évoquant le jeu des miroirs. La source revendiquée est un passage de 1893 dans le *Journal* de GIDE (t. I, p. 41), où, après avoir parlé des tableaux dans lesquels un miroir *reflète* [...] *l'intérieur de la pièce où se joue la scène peinte,* il applique cela à certaines de ses œuvres, par *comparaison avec ce procédé du blason qui consiste, dans le premier* [blason], *à en mettre un second « en abyme ».* Littré mentionne l'emploi d'*abîme* en héraldique, mais sans lui conférer une graphie particulière. Certains estiment, non sans raison, que, même dans ce sens, la graphie ordinaire peut convenir : *L'objet de notre émotion placé d'abord en* ABÎME (PONGE, cité *Grand dict. enc. Lar.,* p. 8319). — *Il s'agit de ces singuliers* Mémoires de Maigret, *où l'écrivain* [= Simenon] *cède la plume à son personnage majeur et lui permet de raconter comment son créateur a fait de lui une figure de fiction. Inversion savoureuse, mise en* ABÎME *imprévue, où l'auteur* [...] *se donne à voir et se trahit à travers sa création* (Jacques DUBOIS, *Romanciers du réel de Balzac à Simenon,* p. 318). — *Qui sait si le but d'un tel jeu de miroirs n'est pas de nous donner, par cette réflexion* EN ABÎME *de Hegel sur Genet, de Genet sur Hegel, le vertige de l'indéfini ?* (Chr. DELACAMPAGNE, dans le *Monde,* 3 janv. 1975.)

2° La semi-voyelle [j] : *grasseyer, Lyon* (cf. § 35, *b*), *yeux, Yonne, Yougoslavie...*

N. B. L'*y* représente le son [j] après *a, o, u* dans certains mots **R1** : *bayer* (§ 35, R4), *bayadère, cipaye, cobaye, copayer, fayard* (mot régional pour « hêtre »), *mayonnaise, papayer* ; *boy, boycotter, boyard, cacaoyer, goyave, oyat, soya* (qu'on écrit aussi *soja,* à quoi correspond la prononc. [sɔʒa]) ;

H 96 HISTORIQUE

L'upsilon grec, qui était prononcé [y] et dont Y était un des dessins, était remplacé par [i] en latin ; de là le nom d'*i grec.* Y est passé en fr. avec cette valeur. Il y a servi en outre à remédier à des ambiguïtés : *y* permettait de distinguer *yeux* de *jeux, yvre* (encore dans Ac. 1694 et 1718) de *jure* (cf. § 85). Il a remplacé aussi le groupe *ii* ou *ij* qu'on avait par ex. en anc. fr. dans *paiier.* — Raison purement graphique : *y* remplaçait *i,* moins distinct pour le lecteur de l'écriture manuscrite : non seulement comme mot (c'est le pronom *y,* que nous avons conservé), mais notamment aussi comme première ou dernière lettre d'un mot : ce que nous avons conservé dans *ysopet* (réalité médiévale d'ailleurs), encore dans les dict. comme var. d'*isopet,* et dans les noms de lieux cités dans *a,* 1°. Dans les mots comme *may* ou *roy,* l'Ac. a remplacé *y* par *i* seulement en 1740.

R1 96 REMARQUE

L'Ac. a renoncé dans la 8e éd. (1932-1935) à °*payen,* °*bayonnette* au profit de *païen, baïonnette* (malgré *Bayonne,* qui est à l'origine du mot) et privilégié *taïaut.*

bruyère, gruyère, thuya. R2 — Cela entraîne souvent de mauvaises prononciations : par ex. °[kɔbɛ] pour *cobaye* au lieu de [kɔbᴀj]. — Pour *hayon* (dérivé de *haie*), le *Rob.* 2001 indique la prononciation [ɛjɔ̃], conforme à l'étymologie, mais [ᴀjɔ̃] est fréquent.

R2 96 REMARQUE
Pour ces trois derniers mots, la prononc. [ɥi] n'est pas rare.

b) Tantôt *y* a une fonction complexe. R3

1° Il représente la suite phonétique [ij] : *essuyer...* ;

2° Il représente à la fois la voyelle *i* comme élément de digramme ou de groupe [§ 91, *b*, 6°] (comme *i* dans *paix, bois*) et le son [j] : *payer* [pɛje] ; *noyer* [nwᴀje] ;

3° Il représente à la fois la voyelle *i* comme élément de digramme et le son [i] : *pays* [pei], *abbaye* [ᴀbei].

Quelques-uns lui donnent une triple valeur en prononçant les deux mots précédents : [peji], [ᴀbeji].

R3 96 REMARQUE
À l'intérieur d'une famille lexicale, des alternances phonétiques entraînent des alternances graphiques. On a *y* ou *i* selon que la prononciation contient un [j] ou non : *raie, rayure* ; *roi, royal* ; *soie, soyeux* ; *ennui, ennuyeux* ; dans la conjugaison, voir § 791, c. — Pour un même mot, on peut avoir deux prononciations et, en corollaire, deux orthographes : *paie* [pɛ] ou *paye* [pɛj], à la fois comme nom et comme forme verbale (cf. § 791, c, 2°).

c) L'*y* est parfois l'équivalent de *i* comme élément de digramme :

Saynète, Chimay, lyncher ; dans des mots d'origine grecque : *lynx*. — Comme équivalent de *i* dans un groupe : *Godefroy*.

LA MAJUSCULE

97 Généralités. B H

B 97 BIBLIOGRAPHIE
De l'emploi des majuscules, Berne, Fichier français de Berne, 2e éd., 1973. — A. DOPPAGNE, *Majuscules, abréviations, symboles et sigles*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991.

H 97 HISTORIQUE
La majuscule existait déjà au Moyen Âge. Elle marquait, souvent avec ornementation, le début d'un ouvrage, d'un chapitre, d'un vers. Avec l'imprimerie, la majuscule prendra progressivement le rôle qu'elle a aujourd'hui. Voir aussi § 99, H.

La **majuscule** est une lettre plus grande que les autres (appelées *minuscules*) et qui est placée au début (voir cependant N. B.) de certains mots.

Elle apporte des informations très utiles : ou bien sur l'articulation du texte, quels que soient la nature et le sens du mot (§ 98) ; — ou bien sur la catégorie ou le sens du mot ; nous traiterons successivement du nom (§ 99), de l'adjectif (§ 100), puis des autres catégories (§ 101).

Sur l'utilité des majuscules : une dépêche d'agence annonçait que la National Gallery de Londres « venait d'acquérir un onzième poussin » (cité dans la *Libre Belgique* du 28 sept. 1982, p. 1) ; il fallait lire *Poussin*.

N. B. Selon la tradition française, c'est une anomalie de placer une majuscule à l'intérieur d'un mot.

Cela se trouve pourtant dans des marques déposées : *CinémaScope* (*Grand dict. enc. Lar.*), *PetroFina* mais cette façon d'écrire est heureusement peu suivie.

Notons aussi certains symboles d'unités (§ 113) : *kW* = *kilowatt* ; — certains usages dans la désignation des langues bantoues : *Le KiSwaheli de la côte orientale* (G. VAN BULCK, dans *Langues du monde*, 1952, p. 849) ; — les noms de familles écossais ou irlandais commençant par *mac* (« fils ») et les noms anglais commençant par *fitz* (de l'anc. fr. *fiz* « fils ») : *MacDonald* (écrit souvent *McDonald*), *FitzGerald* (par ex., dans le *Monde*, 24 nov. 1984, p. 3) ; — les noms de familles flamands du type *t'Serstevens* [*t's* = flam. *des* « du »]. R

R 97 REMARQUE
Certaines familles gardent précieusement dans leur nom d'autres particularités (*le Maire*, etc.), même si elles résultent de purs accidents.

98 Majuscule quelle que soit la nature du mot.

a) **Au début d'un texte :**

Longtemps, je me suis couché de bonne heure (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 3). — *Qui suis-je ?* (A. BRETON, *Nadja*, p. 9.) — *Avec la mer du Nord pour dernier terrain vague / Et des vagues de dunes pour arrêter les vagues* / [...] (J. BREL, *Plat pays*).

b) **Au début d'un alinéa,** notamment R1

R1 98 REMARQUE
Outre le cas où l'alinéa est précédé d'un point : cf. *b*, 1°.

1° Lorsqu'une phrase est subdivisée en alinéas :

On pourrait réunir, pour les examiner d'ensemble, sous le titre commun de Influence de l'esprit de politesse : / 1° Les changements de nombre et de personne : vous *et la 3e personne ; / 2° L'ordre dans l'énumération des personnes :* Vous et moi ; */ 3°* [...] (BRUNOT, *Pensée*, p. 504). — [...] ; */ Mais, attendu que l'ouvrage dont Flaubert est l'auteur est une œuvre qui paraît avoir été longuement et sérieusement travaillée* [...] ; */ Attendu que Gustave Flaubert proteste de son respect pour les bonnes mœurs et tout ce qui se rattache à la morale religieuse ;* [...] */ Qu'il a eu le tort seulement de perdre parfois de vue les règles que tout écrivain qui se respecte ne doit jamais*

franchir [...] *; / Dans ces circonstances, attendu qu'il n'est pas suffisamment établi que Pichat, Gustave Flaubert et Pillet se soient rendus coupables des délits qui leur sont imputés ; / Le tribunal les acquitte de la prévention portée contre eux* (jugement du Tribunal correctionnel de Paris, dans Flaub., *Mme Bov.*, éd. M., p. 443). **A**

Il est fréquent aujourd'hui que cet usage ne soit pas appliqué dans les travaux d'érudition ou en littérature. Voir par ex. : SAUSSURE, *Cours de ling. gén.*, p. 20 ; A. MARTINET, *Fr. sans fard*, p. 126 ; J. DUBOIS, *Gramm. struct. du fr.*, Verbe, pp. 136, 210 ; WAGNER-PINCHON, p. 226 ; HANSE, 1994, pp. 39-40 ; etc. ; — BUTOR, *Modification*, II.

2° Au début d'une lettre, après la formule en apostrophe :

Mon cher Général, / Dans la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous avant mon départ du Caire, je vous ai dit [...] (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 396).

3° Au début d'une note en bas de page, même si elle continue du point de vue syntaxique la phrase où est placé l'appel de note :

Grammont(1) *note qu'en passant de o fermé à o ouvert « on avance un peu le point d'articulation »* [...] / (1) *Dans* La prononciation française, *Paris, 1930, p. 20* (A. MARTINET, *Fr. sans fard*, p. 192).

4° Traditionnellement, en poésie, au début de chaque vers ou de chaque verset :

Les ans ont fui sous mes yeux / Comme à tire d'ailes [sic] */ D'un bout à l'autre des cieux / Fuient les hirondelles* (M. NOËL, *Les chansons et les heures*, Attente). — *Et toi / Comme une algue doucement caressée par le vent / Dans les sables du lit tu remues en rêvant* (PRÉVERT, *Paroles*, Sables mouvants). — *Soyez béni, mon Dieu, qui m'avez introduit dans cette terre de mon après-midi, / Comme Vous avez fait passer les Rois Mages à travers l'embûche des tyrans et comme Vous avez introduit Israël dans le désert, / Et comme après la longue et sévère montée un homme ayant trouvé le col redescend par l'autre versant* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, III).

Depuis la fin du XIXe s., cet usage n'est plus systématique, surtout dans les vers libres :

Par la nuit qui s'en va et nous fait voir encore / l'églantine qui rit sur le cœur de l'aurore (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, Église habillée de feuilles, XXXV). — *Alors vous arrachez tout doucement / une des plumes de l'oiseau / et vous écrivez votre nom dans un coin du tableau* (PRÉVERT, *Paroles*, Pour faire le portrait d'un oiseau). **R2**

c) **Après un point R3 :**

La nuit était noire. Quelques gouttes de pluie tombaient. Elle aspira le vent humide qui lui rafraîchissait les paupières. La musique du bal bourdonnait encore à ses oreilles. (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 8.) — *La guerre est une maladie. Comme le typhus.* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 76.) — *Le cabinet d'un homme de lettres. Une porte au fond, une autre à droite. À gauche en pan coupé, une fenêtre praticable. Tableaux, estampes, etc.* (COURTELINE, *Paix chez soi*, Décor.)

Quand une parenthèse est précédée d'un point, elle commence par une majuscule et elle se termine par un point ou par un signe de ponctuation équivalent. Cf. § 132, *a*.

Le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension peuvent équivaloir à un point et ils sont alors suivis d'une majuscule :

Depuis deux semaines qu'on se trouvait là, pourquoi ne marchait-on pas en avant ? Il sentait bien que chaque jour de retard était une irréparable faute (ZOLA, *Débâcle*, I). — *Ce sont des villes ! C'est un peuple pour qui se sont montés ces Alleghanys et ces Libans de rêve ! Des chalets de cristal et de bois se meuvent sur des rails et des poulies invisibles* (RIMBAUD, *Illum.*, Villes I). — *Avidement, Meaulnes lui posait des questions... Il nous semblait à tous deux qu'en insistant ardemment auprès de notre nouvel ami, nous lui ferions dire cela même qu'il prétendait ne pas savoir* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, II, 4).

Mais le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension ne sont pas suivis d'une majuscule lorsque ces signes sont utilisés à l'intérieur d'une phrase :

Un soir, t'en souvient-il ? nous voguions en silence (LAMART., *Médit.*, XIII). — *Pourquoi pas ? aboyait Droctuft* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 371). — *Il opposa un « On ne passe pas ! » péremptoire à l'Empereur* (Grand

A 98 AUTRES EXEMPLES

TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 126 ; Jean DUBOIS, *Gramm. struct. du fr.*, Verbe, p. 62 ; R. ESCARPIT, *Sociologie de la litt.*, p. 81 ; BENVENISTE, *Problèmes de ling. gén.*, p. 103.

R2 98 REMARQUE

Beaucoup d'éditeurs de textes médiévaux ne mettent pas non plus de majuscule au début des vers : *Le signe est : defaictes ce temple / et par puissance je feray / qu'en troys jours le reedifiray / plus parfaict que jamais ne fut* (J. MICHEL, *Passion*, 5562-5565).

R3 98 REMARQUE

Il s'agit du point comme signe de ponctuation. Le point abréviatif (§ 112, *a*) a une autre fonction et peut être suivi d'un mot commençant par une minuscule : *Un C. R. S. secoua Bernard* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 98).

dict. enc. Lar., s. v. *Coluche*). — *Et quand tu t'es levé, une main sur la poitrine, et que tu t'es précipité vers la maison… je n'avais qu'une pensée* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, pp. 243-244).

Il arrive aussi que le point d'interrogation, le point d'exclamation ou parfois les points de suspension soient suivis d'une minuscule alors qu'ils paraissent marquer la fin d'une phrase. C'est que l'auteur leur donne la valeur d'un point-virgule (ou d'un double point), ou même d'une virgule.

Qui vient ? QUI *m'appelle ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai.) — *Qu'était cela ?* DE *l'amour ?* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 1.) — *C'est affreux !* OUI, *je suis né pour être domestique !* JE *le vois !* JE *le sens !* (VALLÈS, *Enfant*, VI.) — *Il y avait, posé sur le banc entre nous ou sur les genoux de l'un d'eux, un gros livre relié…* IL *me semble que c'étaient les* Contes *d'Andersen* (N. SARRAUTE, *Enfance*, p. 64).

d) **Au début d'une phrase** (ou d'une suite de phrases) **citée** ou reproduite après un double point, qu'il y ait ou non des guillemets :

Je lus : « Ci-gît un adolescent qui mourut poitrinaire : vous savez pourquoi. Ne priez pas pour lui. » (LAUTRÉAMONT, *Maldoror*, p. 51.) — *Là elle me dit : Laisse-moi regarder ta tête* (N. SARRAUTE, *Enfance*, p. 222).

Si la citation est intégrée dans une autre phrase, et surtout si cette citation ne forme pas grammaticalement une phrase, on ne met pas de majuscule :

Il nous emmenait au triste Café de Flore « afin de jouer un bon tour aux Deux Magots », disait-il en rongeant malignement ses ongles (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 335). — *Il* [= O. Pirmez] *eût été touché par cet hommage de ce qu'il appelait « la jeunesse heureuse »* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 207). — *Un vicaire rédige le télégramme pour Rome : « Cardinal X. décédé. » Un autre vicaire voit le texte, le trouve trop bref et met : « pieusement décédé. »* (GREEN, *Journal*, 18 févr. 1962.)

En dehors du cas de la citation, on ne met pas de majuscule après un double point. R4

Le singe : un homme qui n'a pas réussi (J. RENARD, *Journal*, 18 août 1905). — *À ce moment la porte s'ouvre : c'est un jeune homme avec un long manteau* (BUTOR, *Passage de Milan*, p. 62). — *C'est un roman qui développe la thèse même de Robinson : l'homme sans autrui sur son île* (G. DELEUZE, Postface de : M. Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 259).

R4 98 REMARQUE

A. THÉRIVE ne suit pas cet usage, quand ce qui vient après le double point constitue grammaticalement une phrase : *On est presque tenté de s'excuser quand on rappelle des vérités si évidentes : Elles ruinent pourtant des préjugés obscurs* (*Libre hist. de la langue fr.*, p. 61).

Jusqu'en 1935, selon un vieil usage, les définitions commençaient par une majuscule dans le dict. de l'Acad., même quand la définition fait partie d'une phrase : *Il se dit, par extension et au figuré, de Ce qui a un caractère prosaïque* (s. v. *prosaïsme*).

99 Nom et majuscule. H

H 99 HISTORIQUE

Au XVII[e] s., la majuscule était souvent mise aux noms communs (un peu comme en allemand aujourd'hui) : *A-t-elle* […] */ Cassé quelque Miroir, ou quelque Porcelaine ?* (MOL., *F. sav.*, II, 6.) — *Un tel Himen à des Amours ressemble ; / On est Epoux et Galand tout ensemble* (LA F., C., Courtisanne amoureuse). — *Qu'on les fasse passer dans les longues et tenebreuses Galeries qui sont adossées à ce Sallon* (BOIL., *Héros de roman*, p. 18).

Comme on le verra ci-dessous, il y a quelques règles strictes, mais bien des cas mal fixés. D'une façon générale, les majuscules obligatoires sont respectées, mais certains scripteurs ont tendance à mettre des majuscules superflues.

La majuscule apporte une véritable information et est donc nécessaire quand il s'agit d'un vrai nom propre (*a*, 1° et 2°), d'un nom dérivé d'un nom de lieu pour désigner les habitants de ce lieu (*a*, 3°), quand elle joue un rôle nettement distinctif (*b*).

a) La majuscule est la marque du **nom propre**.

Pour le sens que nous donnons à *nom propre*, voir § 461.

1° **Noms de lieux** : villes, villages, régions, pays, îles, montagnes, cours d'eau, mers, — et aussi étoiles, astres (sauf *lune*, *soleil* et *terre* ; comp. *d*, ci-dessous), etc. R1

R1 99 REMARQUE

Les noms des **vents** s'écrivent sans majuscule : *le mistral, le zéphyr, le sirocco.*

J'habite à Lourdes, non loin des Pyrénées. La source du Rhône est en Suisse. Visiter les Baléares. Y a-t-il des habitants sur Mars ? (On écrit d'ordinaire aussi *la Voie lactée.*)

Le nom propre peut suivre (immédiatement ou après une préposition) un nom commun qui exprime aussi le lieu et qui ne prend pas la majuscule : *L'île Maurice. Le mont Carmel. La ville de Montréal. Le département de l'Oise. Le comté de Flandre. Le grand-duché de Luxembourg* (cf. Ac. 2001). R2 *La principauté de Monaco. Le diocèse de Cambrai. Le pays de Galles. La rue de Rivoli* (pour l'emploi métonymique, voir *b*).

R2 99 REMARQUE

En Belgique et à l'endroit même, on écrit souvent *Le Grand-Duché de Luxembourg* : É. LEGROS, *Frontière des dialectes romans en Belg.*, p. 20 ; W. BAL, *Introd. aux études de linguist. romane*, p. 235 ; etc. On y dit même *le Grand-Duché* tout court et, pour ses habitants, *les Grands-Ducaux*. (Tout cela permet de distinguer du Luxembourg province belge.)

Parfois ce nom commun fait partie intégrante du nom propre : *Val-d'Isère*, commune de la Savoie. Le *Mont-Saint-Michel*, île et commune. On écrit ordinairement *Le Val d'Aoste*, région administrative qui ne se limite pas à la vallée proprement dite : DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II,

p. 236 ; M. PIRON, *Aspects et profil de la culture romane en Belg.*, p. 29 ; HANSE, s. v. *valdôtain* ; *Grand dict. enc. Lar.* ; etc.

Le déterminant peut être un nom de personne : *le détroit de Magellan, la tour Eiffel, la rue Littré.*

Selon Hanse, s. v. *côte*, « on écrit : *la côte d'Azur, d'Émeraude, d'Argent, d'Or*. Mais *la Côte-d'Ivoire* et, pour le département, la *Côte d'Or*. » Cela est judicieux. L'usage est pourtant mal fixé, l'*Ac.* elle-même écrivant *la Côte d'Azur*, etc. (2001, s. v. *côte*).

On peut y joindre les noms des **points cardinaux** quand ils désignent une région (d'un pays, du globe) ou, par métonymie, leurs habitants :

*Être né dans l'*EST. *Avoir une maison dans le* MIDI. *Les peuples du* SUD. — *Vers l'*ORIENT *compliqué, je volais avec des idées simples* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 181). — *Les plus belles fourrures viennent du* NORD (*Ac.* 1935, s. v. *nord*). — *Je ne pense pas que Notre Saint-Père le Pape soit plus rassuré que moi sur l'avenir de l'*OCCIDENT *chrétien* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 462).

Il y a de l'hésitation quand ils sont employés avec un complément qui est lui-même un nom de lieu. Cela est visible dans la 8e éd. du dict. de l'Acad. : *Dans l'*OUEST *de la France* (s. v. *ouest*), *Dans le* MIDI, *dans le* MIDI *de la France* (s. v. *midi*), etc. Dans la 9e éd., elle semble avoir opté pour la majusc. ce qui paraît judicieux et que nous appliquons dans cette édition : *Le* MIDI *de la France* (s. v. *borie*), *Le* NORD *de la France* (s. v. *brader, kermesse* [NORD en 1935]), *L'*EST *de la France* (s. v. *est*), etc. R3

Quand ces mots ont leur valeur normale de points cardinaux, ils ne prennent pas la majusc. : *Vent sec et froid soufflant du* NORD *ou du* NORD-EST (*Ac.* 2001, s. v. *bise*). Dans ce cas aussi, il y a des hésitations R4, par ex. dans *Ac.* 2001 : *De l'extrême* SUD *de la Terre* (s. v. *antarctique*). *Qui est du côté du* NORD (s. v. *boréal*) [NORD en 1932]. *Situé au* SUD (s. v. *austral*). — En 1932-1935, l'*Ac.* écrivait *Le pôle* NORD *ou* SUD (s. v. *nord, sud*). Dans l'éd. en cours, elle semble s'être décidée pour la majusc. (s. v. *arctique, boréal* ; elle écrit pourtant *pôle* ARCTIQUE).

2° **Noms de personnes**, c'est-à-dire *noms de familles* et *prénoms* dans notre société occidentale, auxquels il faut adjoindre les *surnoms* (quoique ceux-ci ne participent pas entièrement du caractère particulier du nom propre : cf. § 461) et les *pseudonymes*, — ou bien noms organisés selon d'autres systèmes, jadis ou ailleurs :

De cette union, rendue indispensable par la pauvreté des Rezeau, devaient naître successivement Ferdinand, que vous nommerez Frédie ou Chiffe, Jean, c'est-à-dire moi-même, que vous appellerez comme vous voudrez, mais qui vous cassera la gueule si vous ressuscitez pour lui le sobriquet de Brasse-Bouillon, enfin Marcel, alias *Cropette* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, II). — *Bossuet a été surnommé l'Aigle de Meaux.* — *Caton, en lat. Marcus Porcius Cato, surnommé l'Ancien ou le Censeur* (*Grand dict. enc. Lar.*).

Lorsqu'un nom, et notamment un sobriquet, est formé de plusieurs mots, ils prennent ordinairement tous la majuscule, sauf les prépositions (et les articles) : *Brasse-Bouillon* (H. BAZIN, cité plus haut) ; *Poil de Carotte* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 661) ; *Bougie-Rose* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, 1891, p. 135). — *Richard Cœur de Lion. Jean sans Terre. Louis le Hutin, Charles le Téméraire.* R5

Il faut considérer comme des noms de personnes les noms propres des **êtres surnaturels** des religions et des mythologies :

Dieu (dans les religions monothéistes), *Allah, Yahvé, la Divinité* (comme synonyme de *Dieu*), *le Tout-Puissant, la Trinité, Jupiter, Vénus, Osiris, Vichnou, l'archange Gabriel, Satan, les fées Carabosse et Mélusine, le nain vert Obéron* (cf. VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor), *les Parques, les Muses, la nymphe Égérie.*

Ne prennent pas la majuscule parce que ce sont des noms désignant des catégories : *Les dieux* (dans les religions polythéistes), *les anges, les archanges, les démons, les faunes, les naïades, les satyres, les fées, les lutins, les elfes...*

Pour *Dieu*, on observe de l'hésitation dans des proverbes où le mot est employé avec déterminant : *Il y a un Dieu* (ou *un dieu*) *pour les ivrognes.*

On traite les **animaux** comme des personnes et on leur donne un nom propre dans les fables et aussi dans la vie courante pour les animaux familiers :

Dans le Roman de Renart, le lion s'appelle Noble, le loup Ysengrin, le goupil Renart, la poule Pinte, etc. — *Parmi les chevaux célèbres, il y a celui d'Alexandre,*

R3 99 REMARQUE

Malheureusement, l'*Ac.* semble avoir changé d'avis en 2004, s. v. *nord*, un peu dans la formulation, devenue moins nette (« avec une majuscule », s. v. *est* en 2000 › « généralement avec une maj. »), mais surtout dans l'ex. qui suit : *Les routes pavées du nord de la France* « ou, ellipt. », *les pavés du Nord*, changement que confirme l'art. *nubien* : *Dans le sud de l'Égypte et dans l'est du Soudan.*

R4 99 REMARQUE

La majusc. est favorisée par le fait que les points cardinaux sont abrégés sous la forme de l'initiale majusc.

R5 99 REMARQUE

Mais Maupassant écrit *Boule de suif* (*C.*, Boule de suif). La chatte de Barrès (*Mes cahiers*, cités plus bas dans a, 2°) porte un nom qui justifie un traitement graphique particulier.
Pour *de* et l'article dans les noms de familles, voir § 101, c.

Bucéphale, celui de Persée, Pégase, celui de Don Quichotte, Rossinante. — *Rose-qui-a-des-épines-aux-pattes* [une chatte angora] [...] *va se mettre sous le lit* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. I, p. 99).

On traite même comme des personnes certains **objets**, les épées dans les chansons de geste (*Durendal*), les bateaux (le *Nautilus* de Jules Verne), aujourd'hui parfois les voitures. — Pour les maisons, les hôtels, les restaurants, les cafés, cela ressortit plutôt aux noms de lieux : cf. § 101, *f*.

Par **allégorie**, les choses et les idées sont présentées comme des personnes, notamment chez les poètes :

Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille (BAUDEL., *Fl. du m.*, Recueillement). — *Soyez béni, mon Dieu, qui m'avez délivré des idoles, / Et qui faites que je n'adore que Vous seul, et non point Isis et Osiris, / Ou la Justice, ou le Progrès, ou la Vérité, ou la Divinité, ou l'Humanité, ou les Lois de la Nature, ou l'Art, ou la Beauté* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, III).

Dans les pièces de théâtre, le nom des personnages est souvent écrit par une majusc. même quand c'est un nom commun : *La Nourrice, Le Veilleur, Le Chœur* dans *Pasiphaé* de MONTHERL. ; *L'Interrogateur* dans *L'amante anglaise* de DURAS, etc.

3° Alors que pour les vrais noms propres, de lieux ou de personnes, la majuscule est respectée par les usagers, il n'en est pas de même pour les **noms associés aux noms propres** (cf. § 461, *b*) ; il faut distinguer plusieurs catégories et constater des hésitations dans l'usage.

- Les noms **dérivés** de noms propres de **lieux** pour désigner les **habitants** (*gentilés* ou *ethniques*) prennent la majuscule :

Un Lyonnais « chante » autrement son énoncé qu'un Parisien (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 15). — *Si les Anglais avaient trouvé un moyen de mettre des enfants au monde sans avoir affaire aux femmes, ils seraient les gens les plus heureux de la terre* (DANINOS, *Carnets du major Thompson*, pp. 120-121). R6

Cela vaut aussi pour les ethniques ne dérivant pas (ou ne paraissant pas dériver) d'un nom de lieu : *Les Ménapiens. Les Sioux.* — Quand l'ethnique est formé de deux éléments non soudés, tous les deux prennent la majusc. : *Un Néo-Zélandais. Les Anglo-Saxons.*

Si le mot est attribut, on a le choix, selon qu'on le prend pour un adjectif ou pour un nom : *Son mari était anglais* ou *Anglais.*

La majuscule dans les gentilés est importante parce qu'elle permet de les distinguer des noms de langues, lesquels s'écrivent par la minuscule :

L'orthographe de l'anglais est encore plus difficile que celle du français. La musicalité de l'italien. Le wallon est encore bien vivant.

Par analogie avec les gentilés dérivés de noms propres, on met souvent la majuscule à des noms qui désignent des groupes humains, par ex. d'après la couleur de leur peau ou d'après l'endroit où ils résident (lequel n'est pas désigné par un vrai nom propre). R7

Des Noirs en file indienne (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 163). — *Les femmes ne sont pas comme les Noirs d'Amérique, comme les Juifs, une minorité* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 17). — *L'Asie rassemble la plus grande partie des Jaunes de la planète* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Asie*). — *Ce brassage incessant de Provinciaux et de Parisiens* (H. WALTER, *Phonologie du fr.*, p. 16). — *Un d'entre eux, qui se déclare simplement Auvergnat, a été rangé* [...] *parmi les Méridionaux* (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 29).

Avec minusc. : *Les deux catégories de méridionaux* (MARTINET, *op. cit.*, p. 27). — *Ce furent plutôt des transalpins* (THÉRIVE, *Procès de littérature*, 1978, p. 127). — *C'est une dame, dit-il au noir* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 47). — *La traite des blanches* (*Ac.* 1932 [*des Blanches*, 2001]).

L'usage est partagé pour le nom ***Juif***.

Avec majusc. : *Nous étions des étrangers* [...], *mais l'étions-nous parce qu'Allemands ou parce que Juifs ?* (Cl. MALRAUX, *Apprendre à vivre*, p. 189). — *Nous visitâmes la synagogue où viennent en pèlerinage des*

R6 99 REMARQUE

On constate avec surprise que des auteurs, même parfois grammairiens ou linguistes, laissent échapper des manquements à cette règle : *Ces bons flamands, dit Charle* [§ 44, R3], *il faut que cela mange* (HUGO, *Lég.*, X, 3). — [...] *qui a suivi naguère une américaine chez elle* (G. BAUËR, dans le *Lar. mensuel*, avril 1930, p. 388). — [...] *fait dire A. France à une parisienne* (LE BIDOIS, § 1698). — *Pour les romains,* [...] *le chemin aurait été essentiellement un pont* (P. GUIRAUD, *Étymologie*, p. 91). — *L'auteur met parfois sous la même entrée des exemples qu'un français aurait séparés* (Cl. RÉGNIER, dans le *Fr. mod.*, oct. 1975, p. 367). — *Le français des « parisiens cultivés »* (D. FRANÇOIS, p. 38). — *Jean de Stavelot, un wallon* (G. ROQUES, dans la *Revue de ling. romane*, 2002, p. 621).

On écrit ordinairement sans majusc. *européen* dans le sens « partisan de l'union de l'Europe ».

R7 99 REMARQUE

Nègre, considéré aujourd'hui ordinairement comme dépréciatif et donc évité dans un contexte neutre, a une minuscule dans tous les ex. de l'*Ac.* 2004. Mais la majusc. n'est pas exclue, surtout pour ceux qui veulent réhabiliter ce mot (comme dans le dérivé *négritude*).

Juifs du monde entier (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 201). Etc. — La majusc. est constante pour le peuple de l'Antiquité, par ex. dans les trad. de l'Évangile.

Avec minusc. : *Trois agents français gardaient des juifs prisonniers* (Cl. MAURIAC, *Espaces imaginaires*, p. 237). — *Une juive antisémite* (ÉTIEMBLE, *C'est le bouquet !* p. 282). — *On ne peut définir un juif que par sa religion, ou par celle de ses ancêtres* (A. LWOFF, *Jeux et combats*, p. 151). Etc.

- Les **dérivés** des noms propres de **personnes** pour désigner la **descendance**, la dynastie prennent la majuscule :

  Les Mérovingiens, les Carolingiens, les Capétiens, les Atrides, les Séleucides, les Omeyyades. — Pour *les Néréides*, on met parfois la minuscule si on les considère comme nymphes de la mer et non comme filles de Nérée.

- Pour les noms désignant les membres d'**ordres religieux**, l'usage n'est pas bien fixé, quoique la minuscule soit préférable.

  Avec minusc. : *Un couvent de dominicains* (GREEN, *Journal*, 14 janv. 1946). — *Est-ce que les jésuites n'avaient pas raison ?* (MONTHERL., *Garçons*, p. 257.) — *Un cistercien de l'abbaye de Clairvaux* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 75). — *Nom que prend la Société des jésuites* (*Ac.* 1932, s. v. *compagnie*). — *Supérieur général des dominicains* (LACOUTURE, *Fr. Mauriac*, p. 330). — *L'expulsion des chartreux* (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 81).

  Avec majusc. : *Les Franciscains, les Jésuites* (LITTRÉ, s. v. *enfant*). — *J'ai dû affronter un Jésuite* (BOSCO, *Jardin des Trinitaires*, p. 154). — *Il se déshabille, revêt l'habit blanc des Carmes* (M. TOURNIER, *Gilles et Jeanne*, p. 109). — *Il discutait avec des Jésuites sur les mystères de la virginité mariale* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 405). — *Les Clarisses comptaient cinquante-quatre maisons en France en 1955* (*Grand Lar. encycl.*). — *Les reliques vénérées chez les Carmes* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 37). — *Couvent de Carmélites. Couvent de Dominicains* (*Ac.* 1932, s. v. *couvent* [avec minusc., 2001]). R8

- Les noms désignant les **adeptes** d'une religion, les partisans d'une doctrine ou d'une personne, prennent la minuscule :

  Un chrétien convaincu. — *Ses travaux rédigés en sanskrit ne sont pas reconnus par les bouddhistes du Sud* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *bouddhisme*). — *Les luthériens et les calvinistes*. — *Les marxistes*. *Les gaullistes*. *Un kantien*.

  Il en va de même pour la religion et la doctrine : *le bouddhisme, le christianisme, le shintô, l'islam* (mais *l'Islam*, ensemble des peuples professant cette religion), *le protestantisme* (mais *la Réforme* : cf. *b*), *le marxisme*, etc.

4° Les noms propres devenus noms communs perdent en principe la majuscule.

Lorsqu'un nom de lieu désigne un **objet** en rapport avec ce lieu, il perd la majuscule. Mais l'usage est flottant si les scripteurs continuent de sentir le rapport de l'objet et du lieu.

Avec minusc. : *Manger un morceau de* BRIE *avec un verre de* BORDEAUX. *Fumer du* MARYLAND, *du* SEMOIS. *Une robe de* CACHEMIRE. — *Lustre en vieux* SAXE (FLAUB., *Éduc.*, I, 3). — *Elle fit un exemple avec les services de table. Aux aînés de choisir d'abord ! L'oncle Théodore prit le* SÈVRES, *elle-même prit le* CHINE *et Papa le* LIMOGES ; *Louise, la dernière née, se contenta d'un abominable faux* COPENHAGUE (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, VII, 3).

Avec majusc. : *Au milieu de cette collection de* SAXES (GREEN, *Journal*, 3 déc. 1949). — *Un beau* SAINT-NECTAIRE, *grand comme une roue de brouette, onctueux sous sa croûte terreuse* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 93). — *Fromage du Doubs, voisin du* MUNSTER (*Rob.*, s. v. *mont-d'or*). [Avec minusc., s. v. *munster*.] — Voir d'autres ex. aux §§ 474 et 525.

Les noms de personnes sont parfois employés **comme des noms communs**, pour désigner, soit des objets en rapport avec ces personnes, soit d'autres personnes ayant les caractéristiques de ces personnes. Ils perdent la majuscule dans la mesure où le rapport avec la valeur primitive s'est estompée et la gardent dans le cas contraire (par ex. pour les tableaux désignés par le nom du peintre) :

Avec minusc. : *Quel* GAVROCHE ! *Il se promenait avec sa* DULCINÉE. *Une lampe de cent* WATTS. *Jeter dans une* POUBELLE.

R8 99 REMARQUE

De même, on écrit souvent *les Bollandistes* (érudits d'abord choisis parmi les jésuites ; un des premiers était le père Jean de Bolland) : FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 8 ; HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 125 ; *Ac.* 1932, s. v. *hagiographe* ; J. HERBILLON, dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, 1953, p. 110. L'entrée du mot a la minusc. dans les dict. (l'*Ac.* 2001 ignore le mot), d'autant plus défendable qu'il y a aujourd'hui des bollandistes laïcs. Le *Rob.* a pourtant cet ex. (inspiré d'un texte de FLAUB. cité par le *Trésor*) : *Consulter la vie d'un saint dans les Bollandistes*, mais il s'agit d'une application métonymique : les publications des bollandistes.

Avec majusc. : *On a volé un* RENOIR *au musée d'Aix.* — *L'affaire Lyssenko : des journalistes ou écrivains* [...] *prirent le parti d'une Église cléricale et réactionnaire, celle de Moscou, contre les* GALILÉE *de la biologie génétique* (LE ROY LADURIE, dans le *Point*, 22 août 1983, p. 86).

Il y a de l'hésitation pour certains mots : *Un don juan* ou *un Don Juan* ou *un don Juan* (adopté par l'*Ac.* 2001) ; voir aussi § 525, *a*.

Christ a souvent la minuscule quand il désigne une représentation du Christ en croix ; il en est de même pour *madone*, représentation de la Vierge Marie, plus rarement pour *Vierge*.

Il a dans son oratoire de beaux christs d'ivoire. Une belle tête de christ (*Ac.* 2001) [dans le dernier mot, la majusc. serait assez logique]. — *Le gouvernement fait enlever les madones des coins des rues* (TAINE, *Voy. en It.*, 1965, t. I, p. 89). — *Une vierge de pierre qui tient dans sa main l'alérion de Lorraine* (BARRÈS, *Colline insp.*, I, 1). — *Une vierge de procession* (J. CHAMPION, *Passion selon Martial Montaurian*, p. 193).

b) La majuscule permet de distinguer une **acception particulière** d'un nom, notamment :

La Bourse, comme marché financier ou commercial (lieu ou opérations). — *Chambre*, assemblée législative. — *L'Église*, comme institution, par opposition à *église*, édifice du culte. — *État*, pour un pays particulier, pour son gouvernement, etc. : *Un État indépendant. Aux frais de l'État.* R9 — *Les Lumières*, le mouvement philosophique dominant au XVIIIe s. R10 — *La Passion* (du Christ). — *Les Pères de l'Église* ou *les Pères*, auteurs anciens faisant autorité dans l'Église catholique. — *Les Quarante*, les membres de l'Académie française. — *La Réforme*, le protestantisme. — *La Résistance*, mouvement qui s'opposait aux occupants allemands pendant la guerre de 1940-1945. — *La Révolution*, la révolution française de 1789. — *Le Tour*, course cycliste organisée : *Le Tour de France.* — *Le Trésor*, l'administration chargée des finances de l'État. — *L'Université de France* ou *l'Université*, ensemble des écoles publiques de France. — *L'Océan*, la vaste étendue d'eau qui baigne les continents ou, en Europe, pour l'océan Atlantique, mais, au pluriel, *les océans* et, au singulier, *océan*, pour une partie de l'Océan :

Une île perdue dans l'immensité de l'Océan (*Ac.* 1935). — *Vous êtes, de l'autre côté de l'Océan, au point symétrique de Nantucket* (Ph. SOLLERS, dans l'*Express*, 26 août 1983, p. 66). — *L'étude et la description des océans et des mers* (*Ac.* 2004, s. v. *océanographie*). — *L'océan Pacifique, l'océan Atlantique, l'océan Indien* (cf. § 100, *a*).

En 1986, l'*Ac.* écrivait les ***Anciens*** « les gens de l'Antiquité » ; elle est revenue à la minusc. en 2001, mais en ajoutant : « parfois avec une majuscule » ; *souvent* conviendrait mieux, à voir l'usage et la plupart des dict.

Pour ***ciel*** comme désignation de la Divinité, l'usage est hésitant. L'*Ac.* 2001 écrit le mot par une minusc. à l'article *ciel*, mais par la majusc. à d'autres endroits : *Aide-toi, le* CIEL *t'aidera* (s. v. *aider*). *Que le* CIEL *vous accorde, vous donne sa bénédiction* (s. v. *bénédiction*, dont la définition elle-même use de la majusc. : *Faveur particulière du* CIEL).

Pour ***cour*** « tribunal », l'*Ac.* 2001 ne prévoit la majusc. que dans *la Cour de cassation* (en 1932, *Cassation*, peu justifié), *la Haute Cour de justice* et *la Cour des comptes*, qui concernent des juridictions uniques pour la France entière ; cela peut s'appliquer aux institutions analogues des autres pays.

L'*Ac.* en 2000 ne garde plus la majusc. à ***faculté*** que quand le mot construit sans complément désigne la faculté de médecine d'une université, ou le corps médical, ou encore, plaisamment, le médecin traitant : *La* FACULTÉ *voulait m'envoyer à Vichy* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 965).

Employé sans complément, *l'**Histoire*** au sens « l'évolution de l'humanité prise dans son ensemble » « s'écrit parfois et assez librement avec une majuscule » (*Ac.* 2000). Suivent des ex. tantôt avec minusc., tantôt avec majusc., notamment : *Le rôle des grands hommes dans l'*HISTOIRE. *Philosophie de l'*HISTOIRE. *Le sens de* L'HISTOIRE. *Le cours de l'*HISTOIRE. *Un tournant de l'*HISTOIRE. L'usage des auteurs est partagé lui aussi.

L'*Ac.* 1935 met une majusc. à ***ministère*** quand il désigne le département géré par un membre du gouvernement ou les locaux occupés par ce département : *Il passa devant le Ministère de la Guerre.* Elle y a renoncé en

R9 99 **REMARQUE**

Pour les circonscriptions formant les États-Unis, on met d'habitude une majusc. à *État* : voir par ex. *Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *état, Ohio*, etc. ; ROBERT, *Dict. univ. des noms propres*, s. v. *Alaska, Ontario*, etc. — Avec minusc. pourtant chez un expert : *Élèves venus d'ailleurs que des états du Sud* (GREEN, *Journal*, 7 janv. 1972).

R10 99 **REMARQUE**

Ex. ambigu : *Sévère pour les lumières*, dit de Faguet le *Grand dict. enc. Lar.*

2002 : *Le ministère de la Justice. La cour d'honneur du ministère.* Etc. En fait, l'usage est pour la minusc. : *Le ministère de la justice a saisi l'inspection générale* (dans le *Monde*, 10 avril 1991, p. 13). A1

On met d'ordinaire la majuscule aux noms désignant le domaine traité par un ministre, un ministère, etc. :

Sous la direction du ministre de l'Éducation nationale (*Ac.* 1935, s. v. *université*). (De même, *Ac.* 2001, s. v. *éducation*, etc.) — *René Pleven commissaire aux Colonies, Emmanuel d'Astier à l'Intérieur, René Capitant à l'Éducation nationale* [...] (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 184). — *Le président de la République italienne et son ministre des Affaires étrangères* (M. JOBERT, *Mém. d'avenir*, L. P., p. 290). — *Nombre de questions étaient encore du ressort du ministère de la Guerre* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 119). — *Je me voyais confier le portefeuille des Finances et des Affaires économiques* (Edgar FAURE, *Mém.*, t. I, p. 592).

Avec minusc. : *Le ministre de l'éducation* (arrêté du 28 déc. 1976). — *Du ministère de l'éducation* (*ib.*). — C'est l'usage constant du *Monde* (ex. ci-dessus).

Quand les noms de rues sont employés par métonymie pour désigner une institution qui y siège, la majuscule s'impose :

Ribbentrop et son ambassadeur en France [...] *sont reçus au Quai d'Orsay* [= ministère des Affaires étrangères à Paris] (SEGHERS, *La Résistance et ses poètes*, p. 23). — *Nous ne savions pas le Quai des Orfèvres* [= police judiciaire, à Paris] *soucieux à ce point de beau langage* (J. CELLARD, dans le *Monde*, 17 juillet 1972). R11

Pour les périodes de l'histoire, l'*Ac.* écrit *la Renaissance, l'Empire* R12, et, depuis 1986, *l'Antiquité, le Moyen Âge* (en 1932, *l'antiquité, le moyen âge*), mais, évidemment, *le vingtième siècle*.

Certains mettent la majuscule dans des formules comme *les Alliés*, dans une guerre déterminée, *le Parti*, lorsqu'il s'agit d'un parti politique précis, souvent le parti communiste, ainsi que pour des personnalités en vue R13, *le Roi* pour le roi régnant, *le Général* du vivant de de Gaulle, ou même après, etc. Mais la minuscule est préférable puisque l'article défini a déjà pour fonction d'identifier l'être ou la chose désignés par le nom. R14

Ce chaos serait désastreux pour les opérations et pour la politique des ALLIÉS (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 269). — *Louis Aragon* [...] *sut en tant qu'écrivain* officiel *du* PARTI *s'assurer un public et même une renommée posthume* (LE ROY LADURIE, dans le *Point*, 22 août 1983, p. 85). — *Ce sont des leçons particulières d'histoire de l'art données au* GÉNÉRAL [= de Gaulle] (P. VIANSSON-PONTÉ, dans le *Monde*, 24 nov. 1976).

Les noms de sociétés, d'associations, etc. prennent la majuscule au premier mot important :

Le président du Conseil international de la langue française, de la Société de linguistique romane. — Le Comité de la libération adopte une solution moyenne (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 222). Dans un numéro du *Monde* (28 janv. 2000), on parle du *Conseil représentatif des institutions juives de France*, de *l'Union pour l'Europe des nations*, du *Syndicat international des travailleurs des transports*, de *l'Office de justification de la diffusion*, du *Centre national d'enseignement à distance* (alias *le CNED*), etc. (mais du *Racing Club de Lens*, parce que le noyau du composé est *club*).

Les majusc. aux autres noms que le premier n'apportent en effet aucune information complémentaire. Certains usagers pourtant multiplient les majusc., soit qu'ils imitent l'anglais, soit que les sigles (où les majusc. sont fréquentes : cf. § 190) influencent la dénomination complète, soit que l'on croie augmenter, grâce aux majusc., le prestige de la société ou du parti.

On écrit avec minusc. *traité, concile, guerre* dans les désignations de traités, etc. particuliers : *le traité de Versailles, le concile du Vatican, la guerre de Cent Ans*. [Mais : *la Grande Guerre* (de 1914-1918) et, moins impérativement R15, *la Première* (ou Seconde, de 1939-1945) *Guerre mondiale*.] R16

On met la majuscule aussi aux noms désignant des œuvres d'art, des livres, des maisons, etc. :

Le Discobole de Myron, les Glaneuses de Millet. L'Écriture [= la Bible], *le Code civil. — Voltaire a séjourné aux Délices.*

Mais les noms de livres, de certaines œuvres d'art, comme aussi les noms de certaines maisons, les enseignes, posent parfois des problèmes particuliers : cf. § 101, *d*.

A1 99 AUTRES EXEMPLES

MALRAUX, cité ci-contre ; arrêté du 28 déc. 1976, cité *ib.* ; CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Grand frère*, p. 74 ; PFISTER, *Dans les coulisses du pouvoir*, p. 52 ; LACOUTURE, *De Gaulle*, t. II, p. 14 ; etc.

R11 99 REMARQUE

Cas analogue (trait d'union en plus) : *Il est interné au Mont-Valérien* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 5227, 2e col.), forteresse située sur le *mont Valérien*

R12 99 REMARQUE

Littré mettait la minusc., et l'*Ac.* 1878 ne prévoyait pas encore explicitement le cas. D'où la minusc. dans l'ex. de HUGO (1874) cité § 132, a, N. B.

R13 99 REMARQUE

Joue en outre le critère signalé dans c, 4°.

R14 99 REMARQUE

Emplois occasionnels de la majusc. pour isoler un sens particulier : *De constants déplacements de la Province vers Paris* (H. WALTER, *Enquête phonologique et variétés régionales du fr.*, p. 54). — *J'ai fini par recueillir l'adresse incertaine d'une « Maison », d'un bobinard clandestin* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 289) [= maison de prostitution ; la majuscule a la même fonction que les guillemets].

R15 99 REMARQUE

La première guerre mondiale, dans le *Monde*, 17 déc. 2004, p. 36 ; 12 juillet 2005, p. 15.

R16 99 REMARQUE

Dans un autre domaine : *À l'ombre des jeunes filles en fleurs (1918) reçoit le* PRIX *Goncourt en 1919* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 8628).

c) La majuscule comme **marque de déférence.**

1° Quand on s'adresse à une personne par écrit, on met ordinairement la majuscule à *Monsieur, Madame, Mademoiselle, Monseigneur, Maître, Docteur, Sire* et aux noms des dignités, titres, fonctions :

L'auteur était bien jeune lorsqu'il a écrit ce livre ; il le met à vos pieds, Madame, en vous demandant beaucoup, beaucoup d'indulgence (LOTI, *Mariage de Loti*, Dédicace). — *Cher Monsieur, / Si séduisant qu'il puisse paraître, il m'est difficile de partager votre point de vue sur* la Peste (CAMUS, lettre à R. Barthes, dans *Théâtre, récits, nouvelles*, Pl., p. 1965). — *Ma lettre précédente, mon cher Monsieur l'Abbé, n'était pas longue* (BERNANOS, lettre à l'abbé Lagrange, dans *Œuvres roman.*, Pl., p. 1731). — *C'est ce que j'ai osé venir vous demander, cher Maître* (VALÉRY, lettre à Mallarmé, dans *Œuvres*, Pl., t. I, p. 1722). — *Mon cher Général, / Les informations que je reçois aujourd'hui de Paris me font penser* [...] (DE GAULLE, lettre à Eisenhower, dans *Mém. de guerre*, t. II, p. 497).

Avec minusc. : *Je vous prie de croire, monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments distingués* (Fr. MITTERRAND, lettre au président d'une chaîne de télévision, dans le *Monde*, 6-7 févr. 1977).

On ne met pas souvent la majusc. aux noms de parenté : *Mon cher papa, / Un mot à la hâte pour t'expliquer ma dernière lettre* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 722). — *Je t'expliquerai tout, maman chérie* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 672). — *Ma chère tante, j'aurais dû vous écrire à l'occasion des fiançailles d'Hélène* (BERNANOS, *Mauvais rêve*, I, 1).

Lorsqu'on reproduit par écrit des paroles prononcées, l'usage est assez flottant, mais la minuscule l'emporte.

Avec majusc. : *Il est tard, Monsieur Coûture* (MAURIAC, *Asmodée*, V, 2). — *Merci, Monsieur* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 72). — *Madame la Comtesse, cachez vos bras* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 228). — *Comment vas-tu, Père ?* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1272.) — *Vous n'êtes pas de trop du tout, monsieur l'Abbé* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 434).

Avec minusc. : *Aucune sorte de marchandise, monsieur, dit Rébecca* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 47). — *Je ne le pense pas, monsieur le chanoine* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1172). — *Il y a un autre amour, monsieur de Pradts* (MONTHERL., *Ville dont le prince est un enfant*, III, 7). — *Je désirerais, monsieur le directeur, vous demander un conseil* (PAGNOL, *Topaze*, I, 15). — *Très inattendu, monsieur le ministre* (CURTIS, *Saint au néon*, F°, p. 195). — *Vous serez satisfait, monsieur Grégoire* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 55). — *Mais comment la connaissez-vous, duchesse ? dit M. d'Argencourt* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 223). — *Oui, oncle, fit Lucien* (AYMÉ, *Gustalin*, VIII). — *Non, papa* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIX). — *Ici même, mon général, vous êtes loin d'être toujours obéi* (BEUVE-MÉRY, dans le *Monde*, 5 févr. 1974). — *Regardez, docteur, comme le point de vue est ravissant* (ROMAINS, *Knock*, I).

Monsieur, Madame, Mademoiselle, Monseigneur, Maître s'écrivent souvent avec une majuscule à propos de personnes dont on parle, surtout si on croit leur devoir de la déférence et quand ces mots ne sont pas suivis du nom propre :

La directrice des classes élémentaires, Mademoiselle Fayet (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 25). — *Il est entendu que Monsieur et Madame de C. ont des « inférieurs »* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 31). — *Prenons toujours les hardes de Monsieur pour les brosser* [dit un domestique] (LABICHE, *Affaire de la rue de Lourcine*, I). — *Il m'a conduit chez Monseigneur* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1043). — *Les deux parents* [...] *regardent Maître Darrier* (CESBRON, *Chiens perdus sans collier*, p. 379).

Ex. avec minusc. : *L'étude de maître Belhomme* (MAUPASS., C., Héritage, III). — *M. Sucre et madame Prune, mon propriétaire et sa femme* (LOTI, *M*me *Chrysanth.*, XIV). — *Entre madame Rémy, portant des assiettes* (ROMAINS, *Knock*, III, 7).

Mêmes hésitations pour les titres étrangers.

Avec majusc. : *L'esprit de Lord Halifax se peint dans cette lettre* (GUITTON, *L'Église et l'Évangile*, p. 17). — *Il envoya prévenir Lady Helena* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 1). — *Une cliente de l'hôtel, Miss Beryl de Zoebe* (GIDE, *Carnets d'Égypte*, 13 févr. 1939). — *De Miss Mildred K. Pope* (BÉDIER, *Chanson de Rol. commentée*, p. III). — *Sa femme Doña Catalina Valesco* (BARRÈS, *Greco*, 1912, p. 34).

Avec minusc. : *Elle s'appelait miss Harriet* (MAUPASS., C., Miss Harriet). — *Nous entrons dans le parc de sir John*... [...]. *J'ai vu celui de lord Marlborough à Blenheim* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 188). — *Le mercredi 19 décembre 1787, sir, répondit-il* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 235). — *Pedro est marié à doña Inès* (MONTHERL., *Reine morte*, I, 6).

L'*Acad.* écrivait en 1932, au figuré : *Faire le Don Quichotte*, mais elle écrit en 2001 *Faire le don Quichotte* et *Un don Juan de village*.

2° Certains titres honorifiques ont toujours la majuscule : *Sa Sainteté, Sa Majesté, Son Excellence, etc.*

Sans doute, Leurs Excellences espagnoles vont trouver que j'argumente bien lentement (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 476).

3° C'est sans doute par révérence qu'on donnait la majuscule aux fêtes chrétiennes.

Le jour de Pâques. R17 *L'Épiphanie. La Pentecôte. La Toussaint.* etc., ainsi que les fêtes des saints : *la Saint-Nicolas.* L'*Ac.* 1932 et 2001 écrit *l'avent* et *le carême* (ainsi que *le ramadan*, 1935 ; en 2000 s. v. *jeûne*), qui sont des périodes, mais *les Quatre-Temps* (autrefois périodes de jeûne pour les catholiques).

La minuscule l'emporte pour les fêtes païennes de l'Antiquité : *Les saturnales se célébraient à Rome au mois de décembre* (*Ac.* 1935). — *Tout le pays célébra dès lors en commun le sacrifice des panathénées* (FUSTEL DE COULANGES, cit. *Trésor*).

Une certaine tradition distinguait *la pâque* juive de la fête chrétienne homonyme (dont, en outre, le nom se passe d'article : cf. § 587, *a*, 4°) : *Notre-Seigneur célébra la pâque avec ses disciples* (*Ac.* 1935). — Mais l'usage tend à généraliser la majusc. : P. LAR., t. XII, p. 34 (s. v. *pain*) ; LACRETELLE, *Retour de Silbermann*, I ; MAETERLINCK, *Marie-Magdeleine*, I, 1 ; MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 210 ; *Bible de Maredsous*, Év. s. Jean, VI, 4 ; MAUROIS, *Byron*, XXV ; J. et J. THARAUD, *Ombre de la croix*, p. 175.

Beaucoup d'incohérence pour les fêtes non religieuses : en 1932-1935, l'*Ac.* écrivait *le Jour de l'An* s. v. *an*, mais *le jour de l'an*, s. v. *jour*, graphie adoptée en 2000-2001 dans les deux articles. *Le Mardi gras* en 1932, *le mardi gras* en 1935. R18 Ces contradictions ne sont pas propres à l'*Ac.* : dans le *Robert* 2001, *les fêtes du Carnaval* sous *fête*, *les fêtes du carnaval* sous *carnaval*.

Les noms des jours, des mois ne prennent pas la majusc. : *Le deuxième vendredi de décembre, le mercredi des Cendres, le 8 germinal an IV,* — sauf quand ils désignent, sans le millésime, des évènements historiques : *La monarchie de Juillet. Le coup d'État du 18 Brumaire* (*Trésor*, s. v. *état*, mais avec minusc. *Ac.* 2001, s. v. *brumaire*). R19 — On écrit souvent *le Quatorze Juillet* (par ex. *Petit Robert*) ou *14 Juillet* (*Ac.* 2000) pour la fête nationale française.

4° Certains auteurs emploient des majuscules quand ils parlent du pape, des évêques ou des ecclésiastiques, du chef de l'État, roi ou président, des nobles, etc., mais ce n'est pas l'usage le plus fréquent ni celui des dict.

Avec minusc. : *Napoléon, empereur des Français* (*Ac.* 2001). — *Le roi est mort, vive le roi* (*Ac.* 1935). — *Il accuse ainsi avec violence le président américain* [Roosevelt] (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Grand frère*, p. 52). — *Le cardinal archevêque de Paris, Mgr Suhard* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 835). — *Le pape est mort il y a trois jours* (GREEN, *Journal*, 29 sept. 1958). — *Le pape s'élève avec violence contre l'art moderne* (CLAUDEL, *Journal*, 19 oct. 1932). — *L'intransigeance du comte de Chambord* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 4481). — Autres ex. ci-dessus, 1°.

Avec majusc. : *Le Pape semblait aspirer à la domination universelle. Les Rois ne pouvaient que résister* (MAUROIS, *Hist. d'Angl.*, p. 120). — *J'aime relire une page de mon vieil ami le Cardinal Saliège* (GUITTON, *L'Église et l'Évangile*, p. 442). — *Le Curé de R. a bien soixante-dix ans* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 225). — *Benjamin écrit à sa tante la Comtesse de Nassau* (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 91). — *Le Colonel-Baron Charles Fabvier* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, p. 81).

En particulier, *père, mère* R20 , *frère, sœur*, ainsi que *dom*, titres donnés à des religieux ou à des religieuses, s'écrivent assez souvent par la majuscule.

Avec majusc. : *C'était le Père Paneloux, un jésuite érudit et militant* (CAMUS, *Peste*, p. 28). — *Il en est fait une montagne par la Sœur Angélique de*

R17 99 REMARQUE

On écrit d'ordinaire *faire ses pâques* (= communier à Pâques), mais la majusc., graphie de Littré, se rencontre : GIDE, *Caves du Vat.*, I, 4 ; LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 18 ; CABANIS, *Profondes années*, p. 127.

R18 99 REMARQUE

Dans l'éd. en cours, la présentation ne permet pas de voir l'opinion de l'*Ac.*

R19 99 REMARQUE

Massacres de Septembre [1792] (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Terreur* [première]), mais *de septembre* (*Trésor, Rob.*, s. v. *septembre* [ainsi que d'autres locutions]). — On dit dans le *Monde* : *Avoir vibré en Mai 68* (24 sept. 2004, p. I) à propos de la révolte étudiante qui eut lieu alors ; — *Ouvrage sur le 11-Septembre* (22 oct. 2004, p. VII) – avec un trait d'union inhabituel –, à propos des attentats aux États-Unis ce jour-là en 2001.

R20 99 REMARQUE

Père ou *mère*, pour des laïcs, dans les désignations familières de la langue courante, ne prennent pas la majusc. : *La mère Trépardoux est chez la mère Eugène qui recevra le père Eugène à coups de bâton* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 201). — *J'avais retrouvé* [...] *le père Janneau et son fils* (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 62).

A2 99 AUTRES EXEMPLES

De Père suivi du nom : S.-BEUVE, *Portr. contemp.*, t. II, p. 287 ; A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 245 ; BARRÈS, *Maîtres*, p. 127 ; GREEN, *Journal*, 8 mai 1957 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 20 ; etc.

A3 99 AUTRES EXEMPLES

De père suivi du nom : STENDHAL, *Chartr.*, VI ; FRANCE, *Île des Pingouins*, VI, 9 ; GIDE, *Caves du Vat.*, I, 7 ; MALRAUX, *Espoir*, p. 223 ; MAUROIS, *Journal*, États-Unis 1946, p. 155 ; LACOUTURE, *Fr. Mauriac*, p. 471 ; GUITTON, *Écrire comme on se souvient*, p. 290 ; etc.

Saint-Jean (MONTHERL., *P.-Royal*, Préf.). — *Il reproche à Dom Rivet* [...] (B. CERQUIGLINI, *Naissance du fr.*, p. 17). **A2**

Avec minusc. : *Le père de la Brière était à la Société des Nations l'observateur de la Compagnie* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 494). — *La vieille dame consulte en cachette les supérieures de sœur Pathou* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 236). — *Ce que je dois à la liturgie de dom Guéranger* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. IX, p. 273). **A3**

La majuscule de révérence est assez fréquente aussi pour les choses de la religion :

L'ordre des prières qui précèdent et qui suivent la Consécration et la Communion (MAURIAC, *Jeudi-Saint*, II). Certains auteurs multiplient leurs marques de respect. — En 1932, l'*Ac.* mettait la majusc. à *eucharistie* dans tous les emplois. En 2000, elle distingue plus subtilement le sacrement (« souvent avec la majuscule ») : *Les principales Églises issues de la Réforme admettent la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, mais rejettent la doctrine de la transsubstantiation*, et, d'autre part, aussi bien le pain et le vin consacrés que l'office où se fait cette consécration (ce que les catholiques appelaient traditionnellement *messe*) : *Recevoir l'eucharistie. Célébrer l'eucharistie.*

5° Occasionnellement, la majuscule sert à marquer, souvent avec ironie, l'importance attribuée à certaines choses, comme si leur nom était prononcé avec emphase ; cela peut aller jusqu'à la personnification.

La Haine est un carcan, mais c'est une auréole (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 8). — *Ils habitaient un bel appartement* [...] *; il était éclairé au Gaz, la tante faisait la cuisine au Gaz, et elle avait une femme de ménage* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 69). — *C'était le quartier précieux,* [...] *le quartier pour l'or : Manhattan. On n'y entre qu'à pied, comme à l'église. C'est le beau cœur en Banque du monde d'aujourd'hui.* [...] */ C'est un quartier qu'en est rempli d'or, un vrai miracle, et même qu'on peut l'entendre le miracle à travers les portes avec son bruit de dollars qu'on froisse, lui toujours trop léger le Dollar, un vrai Saint-Esprit, plus précieux que du sang* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 247).

d) Dans la **terminologie scientifique**, on met souvent la majuscule aux noms des objets étudiés.

Par ex., en cosmographie à *Lune, Soleil, Terre* ; en botanique et en zoologie aux noms d'ordres, de classes, de genres.

Il annonça qu'en 1631 la planète Mercure passerait exactement entre la Terre et le Soleil (*Grand Lar. encycl.*, s. v. *Kepler*). — *On n'hésite pas à classer parmi les végétaux le Drosera, la Dionée, le Pinguicula, qui sont des plantes insectivores. D'autre part, les Champignons* [...] *s'alimentent comme des animaux* (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 108). — *Le plus grand souci du jeune homme était la production des salades.* [...] *Il élevait avec un soin extrême Laitues, Romaines, Chicorées, Barbes de capucin, Royales, toutes les espèces connues de ces feuilles comestibles* (MAUPASS., *Vie*, XI). — *Les Catarrhiniens se subdivisent en Singes à queue (Cercopithèques), et en Singes sans queue (Anthropomorphes, Simiidés) représentés aujourd'hui par quatre genres seulement : le Gorille et le Chimpanzé, d'Afrique, l'Orang et le Gibbon, de Malaisie* (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 61). — Cela s'observe plus rarement dans les sciences humaines : *La séparation de la Langue et de la Parole constituait l'essentiel de l'analyse linguistique* (BARTHES, *Éléments de sémiologie*, I, 2, 2).

Avec minusc. : *La famille des canidés compte, outre le chien domestique, un certain nombre d'espèces, qui ont reçu le nom de chiens, comme le* chien viverrin *d'Extrême-Orient* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *chien*).

Dans la terminologie savante de la botanique et de la zoologie, la désignation latine (qu'on imprime en italique) de chaque plante ou animal comprend le genre, avec majusc., et l'espèce, avec minusc. (quelle que soit la nature grammaticale primitive) : *Nom commun d'une airelle,* Vaccinium myrtillus (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *myrtille*). — *En français standard* [...] airelle [...] *nomme plus souvent la variété* Vaccinium vitis-idaea (RÉZEAU, p. 38). [Équivalent en fr. : *airelle du Mont-Ida.*] — Il y a parfois du flottement : *Vaccinium Myrtillus* (*Rob.* 2001, s. v. *myrtille*).

e) Lorsqu'il s'agit de **marques déposées**, la majuscule est légalement obligatoire, même s'il ne s'agit pas d'un nom propre à l'origine. Mais l'usage ordinaire traite certains de ces mots tout à fait comme des noms communs.

Avec majusc. : Ce PERNOD-*là serait plein de miséricorde* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 65). — *Trois* FORDS *et 21* CHEVROLETS (FRISON-ROCHE, dans le *Figaro litt.*, 28 août 1948). — *Les* LEICA [appareils photographiques] *allaient bon train* (GARY, *Tête coupable*, p. 35). — *Grand sac de toile, de* NYLON, *de coton* (*Dict. contemp.*, s. v. *sac*).

Avec minusc. : *Il faut aller boire un* PERNOD (MAURIAC, *op. cit.*, p. 159). — *Le* KLAXON *de quelque auto perdue* (MALRAUX, *Voie royale*, I, 2). — *Il y a du jambon dans le* FRIGIDAIRE (SARTRE, *Mur*, L. P., p. 126). — *Il laissa, pour les* CAMPARI, *un pourboire démesuré* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 105).

f) La majuscule permet de distinguer des **unités lexicales constituées d'une seule lettre.**

M., P. (ou *R. P.*), *N., E., S., O.*, abréviations de *Monsieur, Père* (*Révérend Père*), *nord, est, sud, ouest* R21, outre d'autres moins courantes comme *S.* = *saint.* R22

Quand revint M. Res (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 127). — *Ce mot est du P. Eudes* (GUITTON, *Vierge Marie*, p. 13). — *Au N. du sillon, des plateaux se succèdent d'E. en O.* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Belgique*). — *Je lisais avec passion* [...] *la* Vie des Saints *de Butler : S. François, S. Thérèse, S. Philippe de Neri* (CLAUDEL, *Journal*, 27 nov. 1932). — Pour *saint*, on écrit aussi *St* (féminin *Ste*) ou *s.* — Pour le pluriel, voir § 521.

On met la majuscule aussi à *Mme, Mlle, Mgr, D^r^, M^e^*, abréviations de *Madame, Mademoiselle, Monseigneur, Docteur, Maître* :

Ils se dirigent tous vers la fenêtre, sauf Mme Bœuf (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 59). — *Quand Mlle Hélène était au piano* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, II, 4). — *Il expose deux portraits, celui de M. Isidore Leroy et celui du Dr Pozzi* (APOLLIN., *Chron. d'art*, 28 févr. 1909). — *Et de voir le pouce de Me Boniface pousser la poudre de tabac dans les narines d'où sortaient des poils sombres lui donnait le haut-le-cœur* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 203). — *Elle s'appelait Mme Haeberlin* (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 273).

Majuscules aussi dans l'abréviation de certaines formules latines : *N. B.* = *nota bene*, notez bien ; *P. S.* = *post scriptum*, écrit après (comme nom : *un P.-S.*).

Les lettres de l'alphabet considérées en elles-mêmes ou comme représentant les sons peuvent être sous la forme de la majuscule si elles ne sont pas en italique :

Sa langue roulait les R *comme un ruisseau roule des graviers* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 62). — *Le grand chevalet en forme d'*H (BUTOR, *Passage de Milan*, 10/18, p. 105). — *La voyelle la plus ouverte est l'*A (GRAMMONT, *Traité de phonét.*, p. 85). — Voir aussi § 88, *a*.

Certaines lettres à valeur de symboles (§ 113) sont aussi en capitales, notamment lorsque le point de départ est un nom propre :

100 F (= francs). *6 A* (= ampères). *230 V* (= volts). *70 J* (= joules). *Une force de 50 N* (= newtons). — Comp. : *10 g* (= grammes). *10 kW* (= kilowatts).

Sont souvent aussi en majusc. les lettres utilisées comme symboles en mathématiques ou ailleurs, comme désignation des manuscrits anciens, etc. : *Si une langue A s'étend sur un domaine où était parlée une langue B* (J. PERROT, *Linguistique*, p. 89). — *À lui seul, le témoignage d'* O *a autant de valeur que celui de tous les autres textes* (BÉDIER, *Chanson de Rol. commentée*, p. 86). R23

100 Adjectif et majuscule.

a) L'adjectif **suit** le nom.

1° L'adjectif prend la majuscule quand il accompagne, comme terme caractéristique, un nom commun géographique. R1

Le mont Blanc R2, *les montagnes Rocheuses, le lac Majeur, le fleuve Jaune, la mer Rouge, la mer Méditerranée, l'océan Pacifique, le golfe Persique, les îles Fortunées, les îles Anglo-Normandes, le cap Bon, la roche Tarpéienne, l'étoile Polaire* (*Ac.* 2000). R3 — Mais *la péninsule scandinave, la péninsule ibérique* (*Ac.* 1935), qui ne sont pas de vrais noms propres.

On écrit : *le Pays basque, le Massif central, le Quartier latin* (à Paris ; *Ac.* 2000), *la Voie lactée* (*ib.*), — et, d'autre part, *l'Asie Mineure, l'Arabie Pétrée*, etc., désignations traditionnelles où l'adjectif ne peut plus

R21 99 **REMARQUE**

Pour *ouest*, au lieu de *O.*, on écrit parfois *W.*, ce qui est l'abréviation du mot anglais correspondant. Cette façon de faire n'est pas justifiable quand on s'exprime en français.

R22 99 **REMARQUE**

Ces abréviations concernent des mots qui, entiers, peuvent être écrits par une majusc. En revanche, dans les indications bibliographiques, il n'y a aucune raison d'écrire avec une majusc. *p.* et *t.* employés pour *page* et *tome*.

R23 99 **REMARQUE**

Pour les sigles, voir § 191.

R1 100 **REMARQUE**

Par omission du nom commun, certains de ces adjectifs peuvent être nominalisés : *la Méditerranée, le Pacifique, la Polaire* (plus rare ; ex. de VERNE dans le *Trésor*), etc. — mais cela ne se fait pas si la forme réduite est ambiguë : **la Rouge*, etc.

R2 100 **REMARQUE**

L'*Ac.* 2003, s. v. *mont*, après avoir donné comme ex. *Le mont Blanc*, ajoute : « En position de complément, *Mont* prend la majuscule et se lie au mot suivant. » Il faudrait donc écrire : °*Je regarde vers le Mont-Blanc* ou °*La beauté du Mont-Blanc* ! Cela n'est vrai que pour certaines loc. nominales, comme celle qui est citée ensuite : *Le massif du Mont-Blanc*.

HISTORIQUE. — La signification première et l'étymol. de *blanc* dans *mont Blanc* n'est pas incontestée.

R3 100 **REMARQUE**

Même graphie dans les grands *Lar.* récents. Mais, aux deux entrées, on a *l'étoile polaire* dans l'*Ac.* 1932-1935, dans le *Trésor* et dans le *Rob.* 2001. L'usage des spécialistes semble avoir changé au cours du XXe s. (le *Lar. XXe s.* écrivait *l'Étoile polaire*).

guère être compris comme un véritable adjectif ; comp. : *l'Asie antérieure, l'Amérique latine*. On distingue aussi *le Nil Bleu* et *le Nil Blanc*.

2° Dans les désignations géographiques, les noms d'associations, etc., l'adjectif prend la majuscule s'il forme avec le nom une unité qui n'est plus analysée.

Cela se fait lorsqu'il y a un trait d'union : *les États-Unis, la Croix-Rouge, la Comédie-Française, les Pays-Bas, les Provinces-Unies, le Royaume-Uni, le Pont-Neuf* (à Paris), *le Palais-Royal* (à Paris, mais le *Palais royal* à Bruxelles), *les îles du Cap-Vert, la Charente-Maritime* (département), *la Forêt-Noire* (massif montagneux). R4

Mais on ne met pas de majuscule à l'adjectif dans : *les Nations unies, l'Académie française, l'Académie royale de Belgique, l'École militaire, l'École normale supérieure, l'École polytechnique, la République fédérale d'Allemagne, les Émirats arabes unis, la Chambre basse, l'Assemblée nationale, l'Université catholique de Louvain, l'Assistance publique, la Banque mondiale, le Crédit lyonnais* (par ex. dans le *Monde*, 24 sept. 1994, p. 17 ; mais le *Grand dict. enc. Lar.* écrit *le Crédit Lyonnais*), *les Jeux olympiques* (*Ac.* 2000, s. v. *jeu*), *les Jeux floraux* (*ib.* et s. v. *floral*), etc.

3° Il faut une majuscule aux adjectifs qui servent de surnoms :

Charles Quint. À plus forte raison, si l'adjectif est nominalisé par l'article : *Charles le Téméraire*.

4° Majuscule de déférence dans : *Son Altesse Royale* (en abrégé, *S. A. R.*), *Votre Altesse Sérénissime*.

b) L'adjectif **précède** le nom.

On met la majuscule à l'adjectif dans quelques formules.

Le Premier ministre (chef du gouvernement), *la Sublime Porte* (la cour de l'empereur des Turcs), *l'Invincible Armada* (flotte de Philippe II), *la Grande Armée* (l'armée de Napoléon), *le Moyen Âge* (§ 99, *b*), *la Haute Cour de justice* (*ib.*), *la Première* (et *la Seconde*) *Guerre mondiale* (*ib.*), *le Premier Empire, le Second Empire, l'Ancien* (et *le Nouveau*) *Continent*. — Voir aussi § 101, *d*.

Avec trait d'union : *Le Bas-Empire, les départements du Bas-Rhin et de la Haute-Loire. Le Sacré-Cœur. L'Extrême-Orient, le Moyen-Orient, le Proche-Orient.* R5

« *Le bas Languedoc, la basse Normandie, la basse Bretagne, la basse Égypte*, la partie de ces régions qui est la plus proche de la mer », mais « *la Basse-Égypte*, considérée du point de vue historique, culturel, etc. » (*Ac.* 2001) ; voir aussi l'art. *haut*, quoique moins précis. Le *Grand dict. enc. Lar.* écrit de même s. v. *bas*, en justifiant l'adjectif par d'autres raisons (la dernière convenant mieux à la Normandie) : « régions de moindre altitude ou plus éloignées de la capitale » ; mais à l'article *Normandie*, il écrit *Basse-Normandie* et *Haute-Normandie*, ce qui est une tradition dans les *Lar.* : voir notamment le *Lar. XXe s.* (avec un autre critère encore pour le choix de l'adjectif : « la richesse du pays sous l'ancien régime »). — En revanche, il y a plus de cohérence pour *la basse Loire, le bas Rhin* (partie des fleuves plus éloignée de la source), qui s'opposent à *la haute Loire*, etc., mais le *département du Bas-Rhin*. — On écrit traditionnellement *le tiers état*, sauf (exception peu justifiée), selon l'*Ac.* 2000, en parlant de 1789 : *Les cahiers de doléances du* TIERS-ÉTAT. Ni des majusc. ni un trait d'union ne s'imposent dans *tiers monde, quart monde* (§ 599, *c*), mais toutes les combinaisons possibles se rencontrent dans l'usage actuel. R6

c) Le mot ***saint*** doit être traité à part.

1° Comme adjectif, il ne prend la majuscule que quand il est suivi d'un trait d'union ; sinon, la minuscule est préférable, mais l'usage est désordonné.

Majuscule et trait d'union dans : *La Sainte-Alliance, le Saint-Empire romain germanique* ou *le Saint-Empire, le Saint-Esprit* (ou *l'Esprit-Saint* : cf. § 109, *b*, 3°), *le Saint-Office, le Saint-Père, le Saint-Siège, la Sainte-Trinité*.

L'*Ac.* 1935 met aussi une majusc. de révérence dans : *Le Saint Sépulcre, la Sainte Vierge*, mais l'usage est moins net : *La sainte Vierge* (LITTRÉ). — Elle ne met pas de majusc. dans d'autres syntagmes comme *les lieux saints, la sainte messe, le saint sacrifice, la sainte table* ; mais des auteurs catholiques usent de la

R4 100 REMARQUE

La Flandre occidentale, la Flandre orientale, désignant des provinces belges, sont des groupes parfaitement analysables, et il n'y a aucune raison de suivre les dict. fr. qui, sur le modèle des départements fr., écrivent *la Flandre-Occidentale*, etc., contrairement à l'usage officiel de Belgique (Constitution, etc.).

R5 100 REMARQUE

Selon l'usage traditionnel du fr., le *Proche-Orient*, ce sont les États de l'Asie de l'Ouest (auxquels on joint l'Égypte) ; *l'Extrême-Orient* va de l'Indochine au Japon et à l'Insulinde ; le *Moyen-Orient* concerne en principe l'entredeux. Mais sous l'influence de l'anglais (qui part d'un point de vue plus occidental), *Moyen-Orient* concurrence parfois *Proche-Orient*, et, dans ce cas, cette dernière expr. s'applique au Sud-Est de l'Europe, ce qui est plus rare dans l'usage fr.

R6 100 REMARQUE

L'*Ac.* 2003, s. v. *monde*, a opté pour *tiers-monde, quart-monde*. Le *Rob.* 2001 pour *tiers monde, quart monde*, mais en ajoutant, s. v. *monde* : ou *tiers-monde*, ou *Tiers-Monde* (qui était la graphie du créateur de l'expr., A. SAUVY en 1952, cit. *Rob.*, s. v. *tiers*). Ajoutons : ou *Tiers Monde* (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Ni paix ni guerre*, p. 25).

majusc. : *Le prêtre* [...] *se recueille et s'habille pour le Saint Sacrifice* (CLAUDEL, *Corona benignitatis anni Dei*, Pl., p. 378). — *Nous baissons la tête* [...] *lorsque nous nous approchons de la Sainte Table* (MAURIAC, *Jeudi-Saint* [sic], II). — L'*Ac.* elle-même écrivait en 1935 *la Semaine Sainte* (s. v. *vendredi*) et *la semaine sainte* (s. v. *jeudi*) ; de même, *la Terre Sainte* (s. v. *saint*), *la terre sainte* (s. v. *lieu*). R7

2° *Saint* placé devant un nom propre de personne ne prend pas la majuscule quand on désigne le saint lui-même :

Le supplice de saint Pierre. Prier saint Antoine. — *L'hôpital fondé par saint Louis* (*Ac.* 1935, s. v. *quinze*). A

Quelques grammairiens (par ex. Thomas) mettent à part *Saint Louis* (= Louis IX, roi de France). R8 C'est un fait que divers auteurs mettent la majusc. à *saint* dans ce cas particulier : MALRAUX, *Antimémoires*, p. 15 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 397 ; *Grand Lar. enc.*, s. v. *Joinville* ; etc.

Mais il faut une majuscule et un trait d'union quand cette dénomination est appliquée à une église, à une abbaye, à une rue, à une localité, à une fête, etc. :

L'église Saint-Pierre. Aller à la messe à Saint-Sulpice. Habiter rue Saint-Étienne à Saint-Étienne. On payait les loyers à la Saint-Remy.

On ne met pas de majusc. à *saint-glinglin, sainte-paye, sainte-touche*, fêtes de fantaisie, ni non plus aux noms communs *saint-bernard* (chien), *saint-émilion* (vin), *saint-honoré* (gâteau), *saint-nectaire* (fromage), *saint-pierre* (poisson), etc. Voir cependant § 99, *a*, 4°. — On écrit : *une sainte nitouche* (« un ou une hypocrite »).

101 Autres catégories et majuscule.

a) La majuscule de majesté ou de **déférence** se met parfois aux **possessifs et aux pronoms personnels** (parfois à d'autres pronoms) :

1° Chez certains auteurs, quand ils s'adressent ou se réfèrent à Dieu, au Christ, à la Vierge, rarement à d'autres saints ou à l'Église :

Les affections légitimes, celles que Dieu a bénies et voulues, elles ne sont rien sans LUI (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 241). — *Agneau de Dieu qui avez promis* VOTRE *royaume aux violents, / Recueillez* VOTRE *serviteur Paul qui* VOUS *apporte dix talents* (CLAUDEL, *Corona benignitatis anni Dei*, S. Paul). — *À La Salette où* ELLE [= la Vierge] *s'est révélée* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 22). — *En agissant ainsi,* ELLE [= l'Église] *témoignait de sa résolution d'aguerrir ses enfants* (*ib.*, p. 308). — *Je trouve quelque satisfaction* [...] *à imaginer cette tourbe pourrissant pour produire le Christ... encore que je préférerais autre chose, car tout l'enseignement de* CELUI-CI *n'a servi qu'à enfoncer l'humanité un peu plus avant dans le gâchis* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 11). R1

2° Dans les documents officiels, quand les hautes autorités civiles ou religieuses se désignent elles-mêmes (ou quand on s'adresse à elles) :

Le dépôt de la vérité qui NOUS *est confié d'En-Haut et la très grave obligation qui* NOUS *incombe* [...] *soumettent également à* NOTRE *autorité suprême* [...] (encyclique *Quadragesimo anno*, dans la *Nouv. revue théologique*, t. 58, p. 622). — *En cas de dissentiment, il sera statué par* NOUS (arrêté royal du 19 août 1920, dans l'*Annuaire de l'Acad. roy. de langue et de littér. fr.* [de Belgique], 1991, p. 102). — *Les qualités qui le distinguent* ME *sont garantes du soin qu'il mettra à s'acquitter de la haute mission qui lui est confiée de façon à obtenir Votre* [cf. 3°] *confiance et mériter ainsi* MON *approbation* (lettre de créance d'un ambassadeur donnée par le président de la République française, dans P. Reuter et A. Gros, *Traités et documents diplomatiques*, 1976, p. 484).

3° *Sa, son, votre*, etc. prennent la majuscule dans les titres *Sa Majesté, Votre Majesté, Son Excellence, Votre Éminence*, etc. :

Quelles sont les intentions de VOTRE *Honneur ?* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 2.) — *Ma présence auprès de* SA *Grandeur* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 57).

Écrivant aux personnes portant ces titres (plus rarement lorsqu'on ne s'adresse pas à elles), on met aussi la majuscule, spécialement dans les documents officiels, aux possessifs et aux pronoms personnels se rapportant auxdites personnes :

Je prie VOTRE *Altesse Royale de me permettre de* LUI *écrire une fois encore. Si* ELLE *pense que j'ai déjà trop abusé de* SA *bienveillance,* ELLE *n'aura qu'à laisser*

R7 100 REMARQUE

En 2000, *la Semaine sainte* (s. v. *jeudi*), *la Terre sainte* (s. v. *lieu*). Notons aussi *les lieux Saints, les Saints lieux* (*ib.*).

A 100 AUTRES EXEMPLES

De *saint Louis* : PROUST, *Rech.*, t. II, p. 529 ; LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 240; R. BOSSUAT, *Moyen Âge*, p. 149 ; FARAL, *Vie quotid. au temps de s. Louis*, p. 6 ; J. MONFRIN, dans son éd. de Joinville, *passim* ; etc.

R8 100 REMARQUE

Sans doute traitent-ils ce cas comme *Charles Quint* ou *Louis le Pieux* (cf. *a*, 3°), malgré la place différente de l'élément complémentaire.

R1 101 REMARQUE

L'*Ac.* 1935 écrit, selon la tradition, *Notre-Seigneur*, avec majusc. au possessif et trait d'union, pour la périphrase désignant Jésus. Certains auteurs religieux préfèrent écrire *notre Seigneur* pour rendre à l'expression sa pleine valeur : *Pourquoi celui-là qui fait la volonté du Père des cieux est-il proclamé par notre Seigneur son frère, et sa sœur et sa mère ?* (B.-M. CHEVIGNARD, cité dans *Missel dominical de l'assemblée*, p. 765.) [Mais la source, *Doctrine spirituelle de l'Évangile*, 1965, p. 61, écrivait *Notre-Seigneur*.]

cette lettre sans réponse (BERNANOS, *Corresp.*, juillet 1939, lettre à la comtesse de Paris). — *Il* VOUS *incombera, Sire, de désigner les premiers membres de la future Académie* (J. DESTRÉE, rapport au roi, dans l'*Annuaire de l'Acad. roy. de langue et de littér. fr.* [de Belgique], 1991, p. 96). — *C'est dans cette conviction que Je* [cf. 2°] VOUS *prie, cher et grand ami, de l'accueillir avec* VOTRE *bienveillance accoutumée* (lettre de créance d'un ambassadeur donnée par le président de la République française, dans Reuter et Gros, *l. c.*).

b) **L'article** fait partie du nom dans les **noms de localités** comme *Le Havre, La Haye, La Rochelle, Les Andelys* (mais il se contracte avec la préposition, sans majusc. : *Je vais au Havre* ; cf. § 580, *b*, 2°).

Il ne fait pas partie du nom pour les cours d'eau, les montagnes, les îles : *Pêcher dans l'Oise. Observer le Vésuve. Aimer les Baléares.*

Les **numéraux** font partie du nom dans les noms de localités : *Deux-Chaises* (Allier), *Les Deux-Fays* (Jura), *Trois-Rivières* (Québec), etc. De même, *les Quinze-Vingts*, hôpital à Paris (cf. § 592, H).

c) Dans les **patronymes.** R2

1° ***De***, qui n'est qu'une préposition marquant l'origine, n'est pas considéré comme faisant partie du nom (comp. § 1052, *b*) et il s'écrit sans majuscule :

Henry de Montherlant, le duc d'Albe (comme *l'évêque de Tarbes*), *Mme de Ségur, Un livre sur de Gaulle.*

Dans l'usage actuel, on établit parfois une distinction entre le *de* avec minuscule, qui serait réservé aux familles nobles, et le *De* avec majuscule pour les autres (mais, dans le second cas, *de* est presque toujours agglutiné au nom, et la majuscule dans ce cas va de soi : *Claude Debussy, Frédéric Deloffre*). R3

Pour les équivalents étrangers du *de*, comme le *van* néerlandais et le *von* allemand, l'usage de France est plutôt pour la minuscule, alors qu'en Belgique la majuscule l'emporte pour le *van*, qui n'est qu'exceptionnellement particule nobiliaire.

Théo Van Rysselberghe (VERHAEREN, *Pages belges*, p. 122). — *Son contemporain Van Lerberghe* (Fr. HELLENS, *Émile Verhaeren*, p. 20).

Mme Théo van Rysselberghe (SCHLUMBERGER, *Mad. et A. Gide*, p. 139) [mais *Van* dans le *Journal* de Gide, 20 janv. 1902, etc.]. — *Charles van Lerberghe* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 497) [mais *Van* p. 491]. — *L'assaut donné par von Paulus* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 5037). R4

Dans les noms néerlandais, *de* est un article et devrait recevoir la majuscule ; mais, en France, le mot est souvent confondu avec la préposition française.

Charles De Coster (G. DOUTREPONT, *Hist. illustrée de la littér. fr. de Belg.*, p. 137). — *Louis De Potter* (L. DE LICHTERVELDE, *Congrès national*, p. 10).

Edgar de Bruyne (J. FRAPPIER, dans les *Cahiers de l'Assoc. internat. des études fr.*, mars 1963, p. 11). — *À l'extérieur, de Witt envoya une flotte* (*Grand Lar. encycl.*, s. v. *Witt*). — *Charles de Coster* (A. VIATTE, dans *Hist. des littér.*, t. III, p. 1381). — *Pieter de Hoogh et le pouvoir magique d'un rayon de soleil sur un mur* (GREEN, *Journal*, 4 févr. 1965).

L'article néerlandais *de* et ses variantes *der, den* ne prennent pas la majuscule après *van* (ou *Van*) : *Henry Van de Velde, Maxence van der Meersch, Joost Van den Vondel.*

2° Dans les noms de familles contenant **l'article**, si celui-ci suit la préposition *de*, il prend souvent la majuscule, mais l'usage est hésitant.

Avec majusc. : *Du chancelier de L'Hospital* (CHAT., *Mém.*, I, XI, 3). — *La famille de M. de La Mole* (STENDHAL, *Rouge*, II, 1). — *La douceur séduisante de M. de La Rochefoucauld* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. I, p. 250). — *Le marquis Amélien Hordon de La Bare* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 9). — *Mme de La Fayette* (MORÉAS, *Variations sur la vie et les livres*, p. 19). — *Nivelle de La Chaussée* (J. FABRE, dans *Hist. des littér.*, t. III, p. 806).

Avec minusc. : *Madame de la Fayette* (TAINE, *Philos. de l'art*, t. II, p. 226). — *M. le comte de la Guithardière* (HERMANT, *Grands bourgeois*, IV). — *M. de la Rochefoucauld* (HERRIOT, *Dans la forêt normande*, p. 212). — *Nivelle de la Chaussée* (J. FABRE, *op. cit.*, p. 808). — *L'abbé de l'Épée* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 3812).

La minuscule est fréquente à propos de gens du Moyen Âge ; par ex., *Adam*

R2 101 REMARQUE

Les règles données au § 98 sont, évidemment, d'application, et on ne peut approuver les auteurs qui croient devoir garder la minusc. après un point : °*von Wartburg a la parole* (F. DESONAY, dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, 1931, p. 138).

R3 101 REMARQUE

Assez curieusement, certains auteurs mettent une majusc. à *de Gaulle* quand le nom suit un autre *de* : *La nouvelle évasion de* DE *Gaulle* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 88), mais *De telle façon que* DE *Gaulle se rebiffa* (*ib.*). De même, avec un autre nom, P. CHEVALLIER, *Louis XIII*, p. 155, commun. P. Grodos.

R4 101 REMARQUE

Pour *van*, même des Français hésitent, on le voit. Mais, s'il s'agit d'un Néerlandais, quel serait l'usage à suivre ? Non seulement des néerlandophones, mais un Français écrivent *Joost Van den Vondel* : J.-C. BRANDT-CORSTIUS, dans *Hist. des litt.*, t. II, p. 1121 [à l'index : *van*] ; Ph. VAN TIEGHEM, *Dict. des litt.*, p. 4115.

de la Halle : FOULET, § 456 ; R. PERNOUD, dans *Hist. des littér.*, t. III, p. 38 ; A. HENRY, *Chrestomathie de la littér. en anc. fr.*, t. I, p. 233 ; etc.

Si ces noms sont employés sans *de*, il y a presque toujours une majuscule : *Personnalités* [...] *aussi nulles qu'un La Guithardière* (HERMANT, *l. c.*). — *Dix ans avant La Chaussée* (J. FABRE, *op. cit.*, p. 688).

Avec minusc. : *Tandis que la Faloise* [= Hector de la Faloise] *restait avec son compliment étranglé dans la gorge* (ZOLA, *Nana*, I).

Si le nom n'a pas de *de* et, *a fortiori*, si l'article est agglutiné, la majuscule est de règle : *Charles Le Bargy, Mme Le Prince de Beaumont, Raymond Lebègue.* R5

3° Dans les noms de familles contenant l'**article contracté**, celui-ci prend ordinairement la minuscule, surtout si la famille est noble ; mais on trouve assez souvent la majuscule quand il s'agit de personnes du passé (même si elles sont nobles) :

Avec majusc. : *Manon revenait à Des Grieux* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 452). — *Guillaume Du Vair* (THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 135). — *Noël Du Fail* (A.-M. SCHMIDT, dans *Hist. des littér.*, t. III, p. 204). — *Mme Du Châtelet* (ÉTIEMBLE, *ib.*, p. 819). — *Le premier libelle de Des Autels* (BRUNOT, *Hist.*, t. II, p. 106).

Avec minusc. : *Mme des Laumes* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 329). — *Bonjour, monsieur des Rillettes* (COURTELINE, *Boulingrin*, I, 3). — *Noël du Fail* (THÉRIVE, *op. cit.*, p. 124). — *Pernette du Guillet* (A.-M. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 205). — *Guillaume des Autels* (BRUNOT, *Hist.*, t. II, p. 107). — *Mme du Châtelet* (*ib.*, t. VI, p. 553). — *La terre de des Lourdines* (CHÂTEAUBRIANT, *Les pas ont chanté*, p. 124). — *Rien ne fut changé aux relations entre les du Maine et leur imprimeur-libraire* (J. DELAY, *Avant mémoire*, t. II, p. 251).

On met nécessairement la minuscule quand le nom géographique conserve toute sa valeur : *Le duc du Maine.*

d) Dans les **titres de livres**, de revues, de journaux, de films, etc., qui sont normalement imprimés en italique R6, on met d'habitude une majuscule au premier mot, de quelque nature qu'il soit. R7

Le plus retentissant de ses manifestes, *De l'Allemagne* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 48). — Je me consacrai [...] à *Tous les hommes sont mortels* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 24). — Un pastiche scandaleux des « romans noirs » américains, *J'irai cracher sur vos tombes* (ROBERT, *Dict. universel des noms propres*, s. v. *Vian*). R8

Beaucoup d'auteurs (ou imprimeurs) mettent en outre la majuscule au premier nom, ainsi qu'à l'adjectif qui le précède immédiatement :

L'autre [livre] s'appelait *L'Intuition de l'instant* (GUITTON, *Écrire comme on se souvient*, p. 177). — *Au Cœur des ténèbres*, c'est le titre d'un livre de Conrad (GREEN, *Journal*, 1er juillet 1969). — Toute *La Petite Infante de Castille* (H. CLOUARD, *Hist. de la litt. fr. du symbolisme à nos jours*, 1962, t. II, p. 273).

D'autres mettent des majuscules à tous les mots jugés importants :

Dans *Un Singe en Hiver* (NADEAU, *Roman fr. depuis la guerre*, p. 146). — Les nombreux recueils actuels comme : *Scènes et Doctrines du Nationalisme*, *Les diverses Familles spirituelles de la France* (DOMENACH, *Barrès par lui-même*, p. 36). — [...] déclare Montherlant dans *Aux Fontaines du Désir* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 322).

D'autres encore ne mettent pas la majuscule à l'article défini qui commence le titre :

Les pages qu'il a consacrées à Miro dans *le Surréalisme et la Peinture* (QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 309). — C'est un surprenant récit que *la Gaffe* (Cl. MAURIAC, *Alittérature contemporaine*, p. 255). — Son livre sur *le Style dans le roman français* (G. GENETTE, *Figures III*, p. 41).

Pour éviter l'arbitraire (pourquoi l'article défini est-il traité autrement que l'article indéfini ?) et les discordances, l'usage le plus simple et le plus clair est de mettre la majuscule au premier mot seulement, quel qu'il soit R9 :

BARRÈS, *La grande pitié des égl. de France* (BRUNOT, *Pensée*, p. 634). — Depuis le début de 1939, *Le français moderne* a publié [...] (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, avril 1940, p. 97). — J'ai donné un croche-pied à Ferdinand, qui ne voulait pas me rendre *Le capitaine de quinze ans* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, VII). — La

R5 101 REMARQUE

Dans quelques familles, on se transmet fidèlement des graphies qui résultent sans doute d'erreurs de l'état civil : *le Maire*, par ex.

R6 101 REMARQUE

Dans les ex. du § 101, à partir de *d*, nos citations respectent les caractères romains et les caractères italiques de nos sources, alors qu'ailleurs nos citations sont mises en italique.

R7 101 REMARQUE

L'article qui fait partie du titre est contracté avec les prépositions *à* et *de* qui précèdent :

Dans ma préface aux *Fleurs du Mal* (GIDE, *Journal*, 1er févr. 1917). Cf. § 580, *b*, 2°. — Cet article contracté ne se met pas en italique.

R8 101 REMARQUE

Dans les titres que l'on n'écrit pas en italique (cf. § 88, c), on ne considère pas l'article comme faisant partie du titre : Je lis la Bible. Cela est indiqué par le Code civil. Réciter un Pater et un Ave.

Ces deux noms de prières sont parfois écrits par une minuscule : Ayant dit ses avés (MUSSET, *Prem. poés.*, Portia, I). — Savoir une chose comme son pater (*Lar. XXe s.*).

R9 101 REMARQUE

C'est l'usage suivi dans ce livre : voir notamment la bibliographie, et aussi celui qui est suivi par Hanse (s. v. *majuscules*) depuis 1983, mais en mettant à part les titres de journaux. Dans les références qui suivent les ex., nous avons ordinairement, pour gagner de la place, supprimé les articles (définis et indéfinis) qui commencent les titres.

formule [= le roman rustique] est reprise dans tout l'Occident : *La petite Fadette* de George Sand [...] (M.-Fr. GUYARD, *Littér. comparée*, p. 47). — (1) *Les nouvelles littéraires*, 31 janvier 1957 (R. ESCARPIT, *Sociologie de la littér.*, p. 81, note). R10

e) Pour les **titres de tableaux**, de sculptures, etc., l'article défini (que l'on remplace éventuellement par un autre déterminant) n'est pas d'ordinaire intégré au titre, et on met la majuscule au nom, ainsi qu'à l'adjectif qui le précède s'il y en a un :

Son chef-d'œuvre est le *Discobole* (*Grand Lar. encycl.*, s. v. *Myron*). — L'*Embarquement pour Cythère* ne me semble pas du meilleur Watteau (VALÉRY, *Pièces sur l'art*, Pl., p. 1318). — Elle peint avec amour [...] une *Jeune Fille à côté d'un piano-forte* (APOLLIN., *Chron. d'art*, 5 mars 1910).

Quand le titre lui-même commence par un autre mot qu'un article, on met la majuscule à ce mot ; quand le titre inclut nécessairement un article, par ex. s'il s'agit d'une phrase, on met aussi la majuscule à l'article :

Théo Van Rysselberghe est très fatigué et énervé par son tableau (*Trois petites filles sur un canapé*) (GIDE, *Journal*, 20 janv. 1902). — Une toile exaltée et incompréhensible de M. Van Dongen, *Aux marins, aux voyageurs et aux saltimbanques* (APOLLIN., *op. cit.*, 1er oct. 1912). — M. Arthur Chaplin intitule *Le Mystère c'est la lumière* un cadre représentant [...] (*ib.*, 3 mai 1910).

Pietà [mot ital.] (ou *piéta* : § 103, *a*, 4° et *b*, 1°) est souvent pris comme nom commun plutôt que comme titre : Une *pietà* d'Annibal Carrache (TAINE, *Voy. en It.*, 1965, t. I, p. 236). — Mais : Sa tranquille *Pieta* (*ib.*, t. II, p. 153).

f) Pour les **enseignes** des magasins, des hôtels, des restaurants, et autres cas analogues, on suit des usages semblables, les majuscules évitant la confusion avec les mots pris dans leur sens ordinaire (surtout si l'on n'use pas de l'italique).

Denise était devant le Bonheur des Dames (ZOLA, *Bonheur des D.*, II). — Où est-ce que je t'emmène déjeuner ? / Aux Îles Borromées, dit-elle avec décision (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 291). — Des queues de quarante personnes piétinaient quotidiennement devant le *Bon Beurre* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 39).

La plupart des dict. (*Grand dict. enc. Lar.*, *Ac.* 2000, *Rob.* 2001) écrivent *la Maison-Blanche* pour la résidence du président des États-Unis. Cette expression est souvent employée par métonymie : La Maison Blanche a fait savoir que les États-Unis attendaient une ultime assurance de Moscou (J.-Cl. POMONTI, dans le *Monde*, 11 avril 1988). Cette var. (sans trait d'union), que nous avons observée d'autres fois dans le *Monde* et qui n'est pas déraisonnable, a seulement le *Trésor* comme garant.

R10 101 REMARQUE

On imprime : Un article paru dans le *Monde* ; ou : Un article paru dans *Le monde* (ou :...dans *Le Monde* ; cf. ci-contre), selon que l'on considère *le* comme appartenant à la formule syntaxique introduisant le titre ou comme appartenant au titre même.

La première solution paraît préférable, comme le montre l'usage appliqué pour des titres en langue étrangère : Un ami [...] me tendit le *Times* (MAURIAC, *Cahier noir*, Œuvres compl., p. 382). — Il est tout à fait illogique de joindre l'article français à l'article étranger : °Interrogé par le *The World* de New York (J. BRUHAT, *Karl Marx, Friedrich Engels*, 10/18, p. 237).

On supprime l'article du titre quand le titre est introduit dans la phrase par un déterminant : J'ai acheté une *Énéide*, une *Éducation sentimentale*. Il me reste quelques *Saison en enfer*.

Section 3

Les signes auxiliaires

102 Généralités. H

Les **signes auxiliaires** ont pour fonction principale de préciser le son que représentent certaines lettres : c'est le cas des *accents*, du *tréma*, de la *cédille* ; l'*apostrophe* concerne l'absence d'un son. Certains servent de signes *diacritiques*, c'est-à-dire qu'ils permettent de distinguer des homographes (§§ 103, *b*, et 104, *b*, 1°). Le *trait d'union* marque des unités lexicales ou syntaxiques.

Des ouvrages spécialisés et même des dictionnaires empruntent aux langues étrangères d'autres signes typographiques, surtout pour les noms propres.

Le *Grand dict. enc. Lar.* écrit par ex. : *Afghānistān*, *Ångström* (physicien suédois), *Čapek* (écrivain tchèque), *Moldova Nouă* (ville de Roumanie, s. v. *Banat*), *Muḥamad*, *Sa'ūd* (s. v. *Arabie*). — Ces procédés ésotériques sont ignorés de l'usage commun.

Par contre, le **tilde** (en forme de *s* couché) est d'un emploi plus courant.

H 102 HISTORIQUE

Les signes auxiliaires étaient pour ainsi dire absents dans les manuscrits du Moyen Âge. C'est avec l'imprimerie, à l'époque de la Renaissance, qu'ils ont commencé à être utilisés de manière régulière. Ils furent souvent empruntés au grec, mais on leur attribua une valeur différente de celles qu'ils avaient dans cette langue.

Surtout pour des mots espagnols, où il est mis au-dessus de *n* pour indiquer le son [ɲ] : *cañon* « gorge profonde », prononcé [kaɲõ] ou [kaɲɔn] en fr., *doña Sol*, héroïne de Hugo dans *Hernani*, [dɔɲa]. — Parfois aussi pour des mots portugais pour indiquer que la voyelle est nasalisée : *sertão* « zone semi-aride, au Brésil », [sɛRtãw]. — Le tilde a été repris par les alphabets phonétiques, notamment pout les voyelles nasales : *bon* [bõ]. — En outre, le tilde sert de symbole : cf. § 113.

N. B. Les accents, ainsi que la cédille, se mettent aussi aux majuscules et aux capitales : cf. § 87, *b*, 1°.

LES ACCENTS

103 L'accent aigu et l'accent grave. H1

a) L'accent aigu et l'accent grave se mettent sur la lettre *e* pour indiquer la prononciation : *é* pour [e], *è* pour [ɛ].

1° Pour les voyelles *toniques*, l'opposition entre *é* et *è* est nette :

Blé, allée, prés ; — *père, sème, près.*

Il n'y a plus d'exception (cf. H1) que pour certaines formes verbales suivies de *je* : *aimé-je, puissé-je*, etc. ; cf. § 794, *b* — Aussi, le Conseil supérieur de la langue française (§ 90, *e*) recommande-t-il d'écrire *aimè-je*, etc.

È n'est utilisé que devant un *s* final ou devant une syllabe contenant un e muet : *exprès, aloès, manière.* — On écrit *poignée, aimée*, etc., car e, ne se prononçant pas dans cette position, ne constitue pas une syllabe.

2° Pour les voyelles *atones*, où l'opposition phonétique est moins nette, on a en principe *è* quand la syllabe suivante est formée d'une consonne et d'un *e* muet, et *é* dans le cas contraire R1 : *enlèvement, discrètement, il sèmera* ; — *témoin, léser, téléphone.*

* L'*Ac.*, entérinant une proposition du Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*), a généralisé cet emploi de l'accent grave : 1) dans les mots suivants : *abrègement, affèterie, allègement, allègrement, assèchement, cèleri* (« on écrit aussi *céleri* », dit l'*Ac.*), *complètement* (comme nom ; l'adverbe s'écrivait déjà ainsi), *crèmerie* (« on écrit aussi *crémerie* », *Ac.*), *crènelage, crèneler, crènelure* (pour ces trois mots, l'*Ac.* fait la même remarque que pour *crèmerie*), *dérèglementation, empiètement, évènement, évènementiel* (ou *événement, événementiel, Ac.* [mais *évènement* est choisi dans les autres articles où intervient le mot : *action, affecter*[2], *affliction*, etc.]), *fèverole, vènerie* (*Ac.*, t. I, p. X), auxquels il faut ajouter (articles non encore parus) *pècheresse, règlementer* et autres dérivés de *règlement, sècheresse, sècherie, sènevé*, ainsi que *sèneçon*, jusqu'ici sans accent ; — 2) dans les futurs et les conditionnels des verbes qui ont un *é* à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif (§ 791, *b*) : *lèserai, cèderait*, etc.

Exceptions. 1) les préfixes *dé-* et *pré-* : *démesuré, prélever*, etc. ; — 2) les *é* initiaux : *échelon, écheveau, édredon, élever, émeraude, épeler, éperon*, etc. ; — 3) *médecin* et *médecine.* *

N. B. Il faut prendre garde aux alternances qu'on observe dans une famille lexicale et dans la conjugaison à la suite des règles données ci-dessus : *siège, siéger* ; *je siège, nous siégeons* ; etc.

3° Sauf devant *s* final, on ne met pas d'accent aigu ou d'accent grave sur un *e* qui ne termine pas la syllabe graphique (§ 20) :

ChEr, fErmer, dEscendre, tErrible, pEste, pErdre, gEmme, Effroi. R2

Selon une tendance récente, on laisse l'accent aux préfixes *dé-* et *pré-* placés devant un mot commençant par *s* + consonne : *déstructurer, déstalinisation* (comp. *desceller*, etc.), *préscolaire* (comp. *prescience*), etc. De même, dans *télé-* : *téléspectateur* (comp. *télescope*). — Comme dans *interaction* (cf. 4° ci-dessous), l'analyse morphologique l'emporte sur la coupe syllabique habituelle. Comp. § 20, *b*, 6°.

On écrit *cèdre, écrire, régner* parce que les voyelles terminent une syllabe : cf. § 20, *b*, 3°.

On ne met pas d'accent sur l'*e* qui précède *x*, car phonétiquement la syllabe se termine par une consonne (§ 20, *b*, 2°) : *texte, examen, expert.*

Il n'y a pas d'accent sur les déterminants *ces, des, les* (aussi pronom personnel), *mes, ses, tes*, qui, étant des proclitiques (§ 39, *a*), sont traités comme atones. — Pour la préposition *lès*, cf. § 1036, *c* ; pour l'ancien article contracté *ès* [ɛs], § 580, *b*, 3°. — Pour la finale *-ée*, voir 1°.

H1 103 HISTORIQUE

L'accent aigu, introduit par l'imprimeur Robert Estienne (1530), fut placé d'abord sur [e] final : *severité*, etc. ; au XVII[e] s., on s'en servait souvent pour représenter [ɛ] final : *aprés, dés*, etc. — L'accent grave, introduit au XVI[e] s., fut d'abord d'un emploi restreint et incertain. Jacobus Sylvius [= Jacques Dubois] (*In linguam gallicam Isagωge*, 1532) le plaçait sur les e sourds : *gracè, vestèment*. C'est P. Corneille qui, le premier, eut l'idée de distinguer par les accents [e] de [ɛ] : *verité, aprės*, etc.

Devant une syllabe contenant un e muet, è s'est généralisé très lentement à la tonique : c'est seulement depuis 1878 que l'*Ac.* écrit *sève, piège, siège*. À la protonique, l'unification a été plus lente encore et plus incohérente : par ex., depuis 1878, l'*Ac.* écrit *avènement*, mais elle gardait *événement*. — On écrit officiellement *Liège* et non plus *Liége*, à la suite d'un arrêté du Régent (17 sept. 1946) approuvant une délibération du conseil communal de la ville (3 juin 1946). Quelques Liégeois restent attachés à l'accent aigu ; voir aussi THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 23 ; YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 79.

R1 103 REMARQUE

Certains croient devoir écrire °*seizièmiste* pour désigner celui qui s'occupe du *seizième* siècle. Cet accent grave contredit la règle générale. La bonne forme est *seiziémiste* : cf. *Robert, Grand Lar. langue*, etc. ; de même, *quinziémiste*, etc.

°*Ècher* est une graphie aberrante du *Robert* ; elle contredit la prononciation donnée : [eʃe]. Les autres dict. qui mentionnent ce verbe l'écrivent *écher* (ou *escher*, graphie la plus fréquente, ou encore *aicher*, formes qui sont aussi dans le *Robert* 2001).

Dans les régions où on prononce [ɛ] dans la syllabe initiale même quand il n'y a pas de e muet dans la syllabe suivante, on transpose parfois cette prononciation dans l'écriture : °*pèter* au lieu de *péter*, par ex. en Belgique francophone.

R2 103 REMARQUE

L'Acad. a proposé de rendre par °*mél* l'anglais *e-mail* (elle ne signale d'ailleurs pas dans son dict. cette proposition malheureuse). Cela contredit la règle graphique qui vient d'être rappelée, ainsi que la phonétique, le son [e] étant exclu en fr. normal dans cette position. L'analogie avec *tél.* est sans pertinence, puisque *tél.* n'est pas un mot, mais une façon d'écrire (cf. § 111) le mot *téléphone*. Le substitut *courriel* est plus satisfaisant ; il est tiré par télescopage (§ 178, *d*) de *courrier électronique*.

4° Dans une syllabe ouverte (c'est-à-dire qui se termine par une voyelle), le son [e] s'écrit *é* et non *e* : *rÉvÉler.*

Contrairement à cette règle, les mots récents *interaction, peracide,* etc. isolent en quelque sorte l'élément préfixé au détriment de la syllabation phonétique. Comp. *préscolaire,* etc. ci-dessus, 3°.

Le dict. de l'Acad., dans la 9e édition (en cours de publication), a ajouté un accent H2 dans les mots suivants, dont la prononciation a changé : *assèner, bélître, bésicles, gélinotte* ; dans *démiurge* (*demiurge* était une faute d'impression des éditions précédentes) R3 ; dans des mots empruntés, qui gardaient leur graphie d'origine : *allégro, allégretto* (on trouve aussi *allegro, allegretto,* dit l'*Ac.*), *artéfact, chéchia, cicérone* (var. de *cicerone* pour l'*Ac.*), *critérium* (on trouve aussi *criterium,* dit l'*Ac.*), *décrescendo, imprésario* (on rencontre aussi *impresario,* dit l'*Ac.*), *kakémono, média.* Ces décisions s'inspirent des rectifications proposées par le Conseil supérieur de la langue fr. D'autres propositions du Conseil sont données par l'*Ac.* comme *Recommandations* (cf. § 90, *d*) : *braséro, candéla, chébec, diésel, édelweiss.* D'autres encore concernent des lettres non encore parues (en août 2005) : *québécois, recéler, recéper* et sa famille, *réclusionnaire, réfréner, sénescence, sénestre,* ainsi que des mots de graphie latine : *placébo, proscénium, référendum* (généralisé dans les dict. et dans l'usage), *satisfécit, sénior, sérapéum, tépidarium, vadémécum, vélarium, véto,* ou de graphie étrangère : *pédigrée, pénalty, pérestroïka, péséta, péso, piéta, révolver, séquoia, sombréro, téocalli, trémolo, zarzuéla.*

L'*Ac.* met aussi *condottière* parmi les *Recommandations,* tout en acceptant dans l'article le pluriel à la française *condottieres,* ce qui n'est pas très cohérent. Le Conseil supérieur prévoit en outre *sèneçon* pour *seneçon* (*Ac.* 1935), ce qui ressortit aussi au 2°.

b) L'accent grave s'emploie aussi comme signe diacritique, c'est-à-dire pour distinguer des homonymes. H3

1° Sur *a* : dans *à* préposition, distingué de *a* forme verbale ; — *là* adverbe, distingué de *la* article ou pronom personnel ; — *çà* adverbe, distingué de *ça* pronom démonstratif.

Les composés *deçà, delà, holà, voilà* prennent aussi l'accent, mais non *cela.* Contradiction fâcheuse. — L'accent n'a pas de justification dans *déjà* (ni dans *jà,* relique encore mentionnée dans *Ac.* 2000). — En écrivant *piéta,* le Conseil supérieur de la langue française (cf. *a*, 4°) corrige aussi la finale, qui gardait souvent l'accent grave de l'italien : *piétà* (ou *Pietà* : § 101, *e*). R4

2° Sur *u* dans *où* marquant le lieu, pour le distinguer de *ou* conjonction de coordination.

104 **L'accent circonflexe.** H1

L'accent circonflexe a parfois été appelé *chevron,* usage encore attesté par Littré.

a) L'accent circonflexe se met sur les voyelles *a, e, i, o, u.* C'est une des grosses difficultés de l'orthographe française, parce qu'il a surtout une justification historique, d'ailleurs complexe et capricieuse.

N. B. **1.** Dans un certain nombre de dérivés, l'accent circonflexe du mot simple disparaît ou se change en accent aigu parce que la voyelle atone est prononcée autrement que la voyelle tonique (mais il n'y a pas de règle nette) : *arôme, aromate ; Bohême, bohémien ; cône, conique, conifère ; diplôme, diplomatie ; drôle, drolatique ; extrême, extrémité ; fantôme, fantomatique ; grâce, gracier, gracieux ; infâme, infamie ; pôle, polaire ; symptôme, symptomatique* ; etc. Autres ex. dans H1.

C'est par étymologie populaire (§ 145, *b*) que sont sentis comme dérivés l'un de l'autre *râteau* et *ratisser, bêler* et *bélier.*

2. On ne met pas le circonflexe sur un *e* qui ne termine pas la syllabe graphique (comp. § 103, *a*, 3°), sauf dans quelques mots ayant la finale *-êt* : *arrêt, forêt, intérêt,* etc. — De même, pour les autres voyelles, l'accent disparaît quand elles ne terminent pas la syllabe graphique : *jeûner,* mais *à jeun* ; *traîner,* mais *train.*

Exceptions : *nous vînmes, vous vîntes, qu'il vînt* (de même pour *tenir*) ; — devant *ss,* dans *châsse* et dans *que je crûsse* et autres formes du verbe *croître.*

H2 103 HISTORIQUE

Des *e* muets sont devenus [e] au cours du temps, et l'orthographe a entériné cette évolution phonétique : c'est ainsi que l'*Ac.* a ajouté un accent dans *péter* et *prévôt* en 1835, dans *pépie* et *pétiller* en 1878, dans *bréchet* et *quérir* (ou *querir*) en 1932-1935. — D'autre part, bien des mots empruntés s'écrivent déjà avec un accent conforme à leur prononciation : *aléa, alinéa, aparté, déficit, épicéa, fémur, intérim, mémento, récépissé, utérus,* etc. ; *autodafé, boléro, guérilla, numéro, scénario,* etc.

R3 103 REMARQUE

Certains noms donnent lieu à des hésitations : *secrétaire, Fénelon, Georges Clemenceau, Grevisse,* etc. — Comme prénoms, *Remy* et *Rémy* sont tous deux admis. Le *Grand dict. enc. Lar.* laisse le choix entre *Luberon* et *Lubéron,* mais il ne cite que *Malmédy* (ville wallonne) ; pour ces toponymes, la prononciation locale est à préférer et donc *Luberon* et *Malmedy* (d'ailleurs reconnu comme graphie officielle en 1988).

H3 103 HISTORIQUE

On a distingué *à, là, où* dès le XVIe s. — *Çà* est dû d'abord à l'influence de *là* (Nicot en 1621 écrit *ça* sauf dans *çà et là*) ; le pronom *ça* n'était pas encore dans l'usage à cette époque (cf. § 698, H1). — L'*Ac.* a d'abord écrit *ja* et *desja,* puis *jà* (cf. § 1004, *b*, 2°) et *déjà* en 1762.

R4 103 REMARQUE

L'*Ac.* a renoncé depuis 1986 à mettre un accent grave sur la préposition latine *a* dans les expr. empruntées du latin *a priori, a posteriori, a minima.* Les autres dict. du XXe s., comme la plupart des auteurs, avaient déjà abandonné cet accent. (Dans *à quia,* on a la préposition fr.)

HISTORIQUE. — En écrivant *à priori* avec accent, l'*Ac.* ne faisait que perpétuer le procédé suivi jadis dans les textes latins (jusqu'au XIXe s.) : *Urbem Romam À principio Reges habuere* (Tacite, cité par Vaugelas, p. 104). — Dès 1935, l'*Ac.* avait remplacé *à latere* par *a latere.*

On a écrit aussi en latin *suprà* et *infrà* jusqu'au XIXe s. Il est exceptionnel de trouver ces graphies dans des textes de notre époque : *Cf. suprà* (A.-M. Schmidt, *Poés. scientif. en Fr. au XVIe s.,* p. 262). — *Cf. infrà* (*ib.*, p. 371).

H1 104 HISTORIQUE

L'accent circonflexe a été introduit en 1532 par Sylvius (cf. § 103, H1), qui s'en servit pour noter les « diphtongues », comme dans *boîs.* Un certain Montflory (1533), puis l'imprimeur Étienne Dolet (qui publia en 1540 *De la punctuation de la langue françoyse, plus des accents d'ycelle*) l'employèrent notamment pour marquer la chute d'un e à l'intérieur d'un mot : *vrai^ment, pai^ra,* etc. Sebillet l'utilisa le premier (1549) pour indiquer une voyelle longue, notamment à cause de la suppression d'un *s* : *tôt, plaît,* etc. Cet emploi, quoique suivi par Ronsard (qui écrit aussi *âge, pâle, voûte, ô,* etc.), par l'imprimeur Plantin et par d'autres (comme Richelet en 1680), n'a été adopté par l'*Ac.* qu'en 1740.

Il s'en faut de beaucoup que tous les *s* amuïs soient représentés par des circonflexes. Souvent, dans les syllabes protoniques, on a préféré é à ê : *étions, été* (participe ou nom), *étendre, épier, mélange, dépendre, tempétueux,* etc. (mais *bêtise, fêtard, mêler, têtu,* etc.). Après les autres voyelles, bien des *s* ont disparu sans laisser de trace : dans *chacun, racler, tatillon, brouter, coudre, couture, coutume, joute, ajouter, louche, mouche, moutarde* (malgré *moût*), *soupirer, débucher, futaie* (malgré *fût*), *boiter, moite, notre, votre, otage, coteau,* etc. Notons aussi une création récente : *francilien* « de l'Île-de-France ».

Le circonflexe ne représente pas seulement des *s,* mais aussi des voyelles amuïes : *âge,* de *eage, aage* ; *dû,* de *deü* ; *sûr,* de *seür* ; *soûl,* de *saoul* ;

b) Rôles de l'accent circonflexe.

1° Il permet aujourd'hui de distinguer des mots qui sans cela seraient homographes.

Bohême, nom propre, et *bohème*, nom commun et adj. ; — *châsse*, « reliquaire », et *chasse*, « action de chasser » ; — *côte*, « os, pente, etc. », et *cote*, « cotisation, valeur, etc. » ; — *dû*, partic. passé de *devoir*, et *du*, article contracté ; — *hâler*, « brunir », et *haler*, « tirer » ; — *jeûne*, « action de jeûner », et *jeune*, adj. et nom ; — *mâtin*, « chien », et *matin*, « début du jour » ; — *mûr*, adj., et *mur*, nom ; — *pêcher*, « aller à la pêche », et *pécher*, « commettre une faute » ; — *rôder*, « errer », et *roder*, « user » ; — *sûr*, « certain », et *sur*, « aigre », ainsi que *sur*, prépos. ; — *tâche*, « travail », et *tache*, « souillure, marque » (même opposition pour les verbes).

En outre, *crû*, partic. passé de *croître*, et *cru*, partic. passé de *croire* [mais aussi *cru*, nom masc., « vignoble », malgré l'étymologie], ainsi que d'autres formes de ces verbes (§ 793, *d*) ; — dans les verbes dont l'infinitif n'est pas en *-er*, la 3e pers. du subjonctif imparfait, *fît*, *fût*, etc., et la 3e pers. du passé simple, *fit*, *fut*, etc. ; — les pronoms possessifs *le nôtre*, *le vôtre*, et les déterminants possessifs *notre*, *votre* ; — sans parler des homonymes que distinguent d'autres faits graphiques : *ô*, *oh*, etc.

2° Il donne certaines indications sur la prononciation.

ô = [o] dans *rôle*, qu'on peut opposer à *sole* [sɔl] ; — *â* = [ɑ] (là où le son existe) dans *pâle*, qu'on peut opposer à *sale* [sal] ; — *ê* = [ɛ] dans *fête*. — Dans les régions où la longueur des voyelles a une portée phonologique (cf. § 27), l'accent circonflexe coïncide assez souvent avec une voyelle longue, surtout sur *e*, *o*, *a*.

Ces justifications sont loin d'être constantes. Par ex., le *o* de *atome* ou de *zone* ne se prononce pas autrement que le *ô* de *diplôme* ou de *cône* ; *ê* et *è* correspondent souvent au même son là où, comme à Paris, la longueur n'a plus une fonction bien nette.

En particulier, sur les lettres *i* et *u*, l'accent circonflexe ne joue pour ainsi dire aucun rôle dans la prononciation (comp. *coup* et *coût*, *coupe* et *coûte*, *goutte* et *goûte*, *ruche* et *bûche*, *cime* et *abîme*, *chapitre* et *épître*, *nait* et *plaît*, etc.). * Aussi le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*) a-t-il proposé en 1990 que l'accent circonflexe soit supprimé sur ces deux lettres, sauf pour remédier aux homographies signalées ci-dessus dans *a*, et sauf dans les passés simples, 1re et 2e personne du pluriel, pour ne pas séparer *vîmes*, *vîtes*, *sûmes*, *sûtes*, *vînmes*, *vîntes* de *aimâmes*, *aimâtes*. *

3° Dans *piqûre*, l'accent était destiné à montrer que l'on n'a pas le digramme *qu* = [k], mais deux sons, [ky].

Cette indication n'est pas nécessaire, puisqu'on n'a jamais ce digramme devant une consonne. Aussi le Conseil supérieur applique-t-il la proposition générale décrite ci-dessus et conseille-t-il d'écrire *piqure*. * H2

LE TRÉMA, LA CÉDILLE, L'APOSTROPHE

105 Le tréma. H

Le tréma se met sur les voyelles *e*, *i*, *u*, le plus souvent pour indiquer qu'on n'a pas affaire à un digramme.

Maïs [mais], à comparer à *mais* [mɛ] ; *Saül* [sayl], à comparer à *Saul* [sol] ; *ciguë* [sigy], à comparer à *digue* [dig].

Parfois, pour distinguer [ɔi] de [wa], [ɔɛ̃] de [wɛ̃] : *héroïsme*, à comparer à *roi* ; *coïncidence*, à comparer à *coin*.

On écrit *amuïr*, quoique *ui* ne se prononce pas autrement que dans *fuir*.

* Le tréma se place sur la deuxième des voyelles qui se suivent ; toutefois, reprenant une décision de l'Académie, le Conseil supérieur de la langue française (cf. § 90, *e*) a proposé en 1990 de placer le tréma sur la voyelle *u* qui doit être prononcée (comme voyelle ou comme semi-voyelle) après un *g* : *aigÜE*, *ambigÜE*, *ambigÜIté*, *cigÜE*, *exigÜE*, etc., au lieu de *aigUË*, *ambigUÏté*, etc. Comp. le nom de lieu et de famille *Vogüé* (l'accent aigu obligeait à mettre le tréma sur *u*).

D'autre part, il a proposé d'ajouter un tréma dans les mots suivants pour écarter une mauvaise prononciation : *argÜEr* [aʀgɥe] ainsi que dans les diverses formes de ce verbe ; *gagEÜre*, *mangEÜre*, *rongEÜre*, *vergEÜre* [-ʒyʀ]. *

bâiller, de *baailler* ; *crûment*, de *cruement*. Mais il y a des inconséquences : *dessouler*, qui dérive de *soûl* ; *assurer*, de *sûr* ; *dû* et *mû* (anc. fr. *deü*, *meü*) s'opposent à la fois à *eu* (anc. fr. *eü*) et à *su*, *vu* (anc. fr. *seü*, *veü*), etc. ; *crûment*, de *cruement*, s'oppose à *absolument*, de *absoluement*, *e* subsistant dans *gaiement* (cf. § 968, *b*).

Le souvenir d'autres diérèses anciennes est indiqué dans *jeûner*, *traîner*, *traître* (anc. fr. *jeüner*, *traïner*, *traïtre* [comp. *trahir*]), mais l'*Ac.* n'a jamais mis le tréma dans *haine* (comp. *haïr*) et elle l'a supprimé, à des dates diverses, dans *déjeuner*, *gaine* et *faine* (anc. fr. *gaïne*, *faïne*).

Dans d'autres cas, il n'y a eu aucune disparition, mais on a voulu indiquer le timbre et/ou la longueur de la voyelle : dans *âme*, *châsse*, *grâce*, *infâme*, *pâle*, *suprême*, *drôle*, *ô*, *allô* (dans lequel c'est particulièrement inutile), etc. ; dans des mots empruntés du grec, pour représenter ω : *cône*, *diplôme*, etc. Ici encore, rien de systématique : [ɑ] et [o] ne correspondent pas toujours à *â* et *ô* ; les étymons d'*axiome* et de *zone* avaient aussi un ω, tandis que celui de *pôle* avait un ο.

En outre, des analogies ont joué : au pluriel du passé simple, la 1re personne a été influencée par la 2e ; on écrit *poêle* aussi bien pour l'ustensile de cuisine (anc. fr. *paele*), pour l'étoffe qui recouvre le cercueil (anc. fr. *paile*) que pour l'ustensile de chauffage (anc. fr. *poisle*). — L'explication est difficile pour *voûte*, *envoûter*, *bélître*, *reître*, *mûre* (le fruit), *rôder*, *trêve*.

H2 104 HISTORIQUE

Jusqu'en 1935, l'*Ac.* a mis des accents circonflexes sur *a* final dans à *minimâ*, *meâ-culpâ* (pour le trait d'union, voir § 109, R3), *sine quâ non* (s. v. *condition*, mais *sine qua non* à sa place alphabétique). Cette graphie, abandonnée par les autres dict. du XXe s., était devenue rare : *Et je fais, pour ma part, mon* meâ culpâ (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, oct. 1943, p. 249).

Jusqu'au XIXe s., on a distingué, en latin même, le *â* de l'ablatif du *a* du nominatif : *Amicitiâ et fœdere conjuncti* (*Trévoux*, 1752, s. v. *confédérer*). On faisait de même dans des contextes français. En 1835, l'*Ac.* écrivait aussi *vice versâ* (*vice versa* depuis 1878).

H 105 HISTORIQUE

L'usage du tréma a été introduit en 1532 par Sylvius (§ 103, H1). Ce signe a servi notamment sur *i* et *u* voyelles pour les distinguer de *i* et de *u* consonnes, c'est-à-dire ce que nous écrivons aujourd'hui *j* et *v* (cf. § 85) : *On les loüe* (LA F., C., Remois). — *Sur l'oüate molle* (BOIL., *Lutrin*, IV). — *L'ïod* [= *yod*] (TURGOT, *Étymologie*, p. 42). — De là *ïambe*, avec un tréma conservé par l'*Ac.* jusqu'en 1935, mais abandonné depuis 1998, à la suite des autres dict., ainsi que certains noms de familles, comme celui de l'ingénieur *Bienvenüe*, que l'on retrouve dans *Montparnasse-Bienvenüe*, station de métro à Paris, et celui du minéralogiste *Haüy*, d'où dérive le nom commun *haüyne* [ɔin]. Parfois la fonction du tréma n'a plus été comprise et le signe a été mal placé comme dans le nom *Gérard Bauër*.

En 1878, l'*Ac.* a remplacé par l'accent grave l'ancien tréma dans *poème*, *poète* (comp. *Noël*). Certains auteurs restent fidèles au tréma : CLAUDEL a intitulé un livre *Un poëte regarde la croix*, et un autre *Petits poëmes d'après le chinois*.

Jadis on mettait parfois un tréma sur *y* ; il permettait d'éviter une mauvaise lecture, comme [ɛ] dans le nom du musicien liégeois Eugène Ysaÿe (1858-1931) [izai], souvent écrit *Ysaye* ; dans d'autres cas, l'explication n'apparaît pas. L'écrivain Pierre Louis a voulu donner un air original à son patronyme en l'écrivant *Louÿs*, prononcé [lwis].

Dans certains noms propres, le tréma se met sur un *e* que la prononciation ne fait pas entendre : *Saint-Saëns, M*me *de Staël, Maëstricht* (on préfère aujourd'hui *Maastricht,* selon l'usage néerlandais). — Dans certains mots étrangers, on a un tréma sur *o* (= [ø]) : *maelström* (tourbillon de la côte norvégienne) [var. *maelstrom,* à préférer, prononciation comprise], *Björnson.* — L'*Ac.* 2001 entérine la graphie aberrante *canoë,* qui contredit la prononciation [kanɔe] ; les Québécois préfèrent avec raison *canoé.*

106 La cédille. H1

La cédille se place sous le *c* devant *a, o, u,* pour indiquer que *c* doit être prononcé [s] : *perÇu, leÇon, avanÇa, gerÇure.*

La lettre *c* ainsi pourvue s'appelle un *c cédille.*

Il ne faut donc jamais de cédille devant *e* et *i* : *merci.* — Il n'en faut pas non plus devant les ligatures Œ et Æ, lorsqu'elles valent [e] (§ 93, *a*) : *cÆcum* [sekɔm], *et cÆtera* (ou, mieux, *et cetera*) [ɛt seteRA], *cŒlacanthe* [selAkɑ̃t].

N. B. Pour reproduire certains amuïssements de la langue parlée, on est amené à utiliser la cédille devant consonne : ÇTE *femme* (BAUCHE, p. 89).

Beaucoup d'auteurs négligent cette cédille, fâcheusement : *À* CT'*eure* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 6). — Autres ex. au § 615, *a.*

Café-concert a une réduction pop. que l'*Ac.* écrit *caf'conce,* mais qui a ordinairement, même dans le *Robert* et le *Trésor,* la forme *caf'conc* ; celle-ci, dans les conventions graphiques du fr., indiquerait une prononciation [kɔ̃k] (cf. *donc*) et non [kɔ̃s]). Une graphie *caf'conç* éviterait cet inconvénient, mais ce serait le seul ex. de *ç* final en fr. moderne. H2

H1 106 HISTORIQUE

Empruntée aux Espagnols (chez qui le mot signifie « petit *z* », et non « petit *c* » comme on dit parfois) par l'imprimeur Geofroy Tory (1531), la cédille, qui n'était autre chose qu'un *z* souscrit, ne s'est répandue que très lentement. — Pour donner au *c* la prononciation de l'*s* sourd, on écrivait autrefois *cz* ou *ce* : *faCZon, il reCEoit,* etc. ; cf. § 93, H2. — Le *ç* se trouvait parfois devant *e* et *i* : *noviÇe* et *forÇée,* par ex., chez LA F., C., Diable en enfer.

H2 106 HISTORIQUE

Dans certaines formes de la conjugaison et dans certains dérivés régressifs (§ 174), on avait en anc. fr. un *c* final qui se prononçait [s]. Les philologues le transcrivent par *ç* : par ex. *renonç* dans Tobler-Lommatzsch ; ce dérivé de *renoncer* est à l'origine du belgicisme °*renon* (souvent écrit °*renom*) « congé de bail ».

107 L'apostrophe. H

L'apostrophe (') sert à marquer l'élision, c'est-à-dire qu'elle remplace la voyelle amuïe devant une autre voyelle.

LE *mari,* mais : L'*époux.* — *Il* ME *bat,* mais : *il* M'*a battu.* — LA *femme,* mais : L'*aimable femme.* — SI *tu viens,* mais : *s'il vient.*

Il y a un certain nombre d'élisions qui ne sont pas rendues par l'écriture : *Un*E *autr*E *explication. Presqu*E *entier. Ell*E *ira.* — Voir aux §§ 44-45 les règles concernant le phénomène phonétique de l'élision et sa traduction graphique.

Les auteurs utilisent parfois l'apostrophe afin de rendre le langage populaire (ou jugé tel) pour d'autres amuïssements de *e* que l'élision ou pour des amuïssements d'autres sons :

Mais j'vais me revenger (J. GENET, *Notre-Dame-des-Fleurs,* p. 169). — *I' s'soule et laisse ses enfants crever d'faim* (GIDE, *Souvenirs de la cour d'ass.,* V). — *Des beaux céleris, m'ame* [= madame] *Cointreau* (FRANCE, *Crainquebille,* VI). — *Pardon, m'dame* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe,* p. 67). — *'tais* [= J'étais] *avec des copains* (IKOR, *Tourniquet des innocents,* p. 50). — *La jeunesse d'asteur sait pas ça. A'* [= elle] *regimbe* (A. MAILLET, *Sagouine,* p. 59).

Parfois dans la poésie et souvent dans la chanson, l'apostrophe indique que l'*e* muet ne forme pas un pied — et ne reçoit pas de note :

Si tous les gars du monde voulaient bien êtr' marins, ils f'raient avec leurs barques un joli pont sur l'onde (P. FORT, *Ballades franç.,* Ronde autour du monde). — *Et dans mon âme il brûle encore / À la manièr' d'un feu de joie* (G. BRASSENS, *Chanson pour l'Auvergnat*).

Certains utilisent l'apostrophe pour le phénomène *lexical* de la réduction (§ 188) : *La Maub'* [= la place Maubert] (SANDRY et CARRÈRE, *Dict. de l'argot moderne,* s. v. *Maub'*). — *Tous les profs* (Cl. SIMON, *Sacre du printemps,* L. P., p. 23). — Cela est peu utile.

L'apostrophe sert parfois aussi à indiquer que la consonne finale se prononce : *Il est rien culottman'* [= *culotté,* hardi] *ce mec-là* (SANDRY et CARRÈRE, *op. cit.,* s. v. *culottman'*). — Dans les noms bretons, elle évite que *ch* soit pris pour le digramme représentant [ʃ] : *Falc'hun.*

On met parfois l'apostrophe dans des emprunts à l'anglais, pour faire exotique : *un pin's,* où l'*s* est mal justifié (ce n'est pas un génitif, ni même un pluriel), sauf crainte de l'homophonie avec un mot trivial ; substitut généralement recommandé : *épinglette.* Au Québec, *une pin* [pin] ; comp. § 478, *a,* 1°.

Sur les apostrophes comme substitut des guillemets, voir § 134, R7 et R9

N. B. Selon le bon usage typographique, on ne termine pas une ligne sur une apostrophe : *Un défaut / d'attention,* et non °*Un défaut d' / attention.*

H 107 HISTORIQUE

L'apostrophe a été empruntée en 1532 par Sylvius (§ 103, H1) aux grammairiens grecs. Auparavant, on agglutinait généralement les éléments que nous séparons par l'apostrophe : NAUONS [= nous n'avons] *point* DACCENT (G. TORY, dans Beaulieux, *Hist. de l'orth. fr.,* t. II, p. 22), comme encore dans *gendarme, davantage,* des noms de lieux (*Lille*) et de personnes (*Lévêque, Lhéritier*). — L'écriture manuscrite a ignoré généralement l'apostrophe jusqu'à la fin du XVIIe s. : c'est le cas de PASCAL et de SÉVIGNÉ (ex. § 803, H).

Au XVIe s., et même au XVIIe, l'apostrophe servait pour marquer la chute, réelle ou non, de divers sons : *R'allume* (RONS., éd. V., t. I, p. 193). — *Ce tu'-géant* (*ib.,* p. 242). — *Or' plein de doute, ore plein d'espérance* (*ib.,* p. 259). — *A'* [= avez, cf. § 659, H3] *vous point veu / Cette beauté qui tant me fait la guerre ?* (*ib.,* p. 36.) — *R'appelée* (VOITURE, *Poés.,* II). — Pour *r'* var. de *re-*, voir des ex. modernes § 173, 8, *b,* 1°.

Jusqu'en 1878, l'*Ac.* a écrit *grand'mère, grand'chose,* etc., parce qu'elle y voyait, à tort, des formes de *grande* avec amuïssement de *e* ; en 1932, l'apostrophe a été remplacée par un trait d'union ; en 1997, l'*Ac.* a fait marche arrière en choisissant l'anarchie. Voir § 543, H2.

L'*Ac.* écrit *prud'homme, prud'homie,* sans doute parce qu'elle y reconnaît une élision de *prude* ; en réalité *d'* est la préposition (cf. § 342, H2), et on aurait dû agglutiner les éléments comme dans *gendarme.* L'*Ac.* 1935 écrit même *prud'hommesque,* alors que cet adj. dérive du nom propre *Prudhomme,* exactement du nom d'un personnage créé par Henri Monnier, Joseph Prudhomme. — En 1990, le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*) a recommandé d'écrire *prudhomme* et *prudhommie* (avec deux *m*) ; cela s'applique *a fortiori* à *prudhommesque.*

LE TRAIT D'UNION

108 Généralités. B H

Le **trait d'union**, comme son nom l'indique, est un signe d'unité.

Il ne faut pas le confondre avec le *tiret*, qui est plus long et qui a d'autres fonctions (§ 135).

a) Le trait d'union rétablit l'unité d'un mot que le scripteur a scindé, soit parce que la place lui manque pour écrire ce mot entièrement sur une ligne, soit parce qu'il veut reproduire un débit haché :

[...] *en vociférant : « C'est for-mi-dable ! »* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 95.)

Le trait d'union pour un mot coupé au bout d'une ligne est appelé *division* par les imprimeurs. Les coupures doivent respecter les règles de la syllabation graphique ; elles sont données au § 20. — Selon l'usage ordinaire, le trait d'union n'est pas répété au début de la ligne où se place la deuxième partie du mot.

b) La fonction principale du trait d'union est de constituer une suite de mots en unité R, surtout pour la distinguer d'autres suites. Nous distinguons les unités lexicales (§ 109) et les unités grammaticales (§ 110).

On peut trouver gênant que le trait d'union avec cette valeur se trouve à la fin d'une ligne : il s'y distingue mal de la *division* signalée dans *a*. Dans la pratique, il est parfois difficile d'éviter cet inconvénient (sinon en répétant le signe au début de la ligne suivante, procédé rarement appliqué : § 20, R, 4), qui, du reste, choque moins que la succession de deux traits d'union ayant des fonctions différentes.

c) Dans une description linguistique, le trait d'union se met avant ou après (selon leur destination) les éléments de formation des mots afin de les distinguer des mots ordinaires :

Le suffixe -ment, *le préfixe* pré-. — Emploi analogue dans la coordination : *État de pré- ou infravie* (§ 264, *c*).

B 108 BIBLIOGRAPHIE

M. MATHIEU-COLAS, *Les mots à trait d'union. Problèmes de lexicographie informatique*. P., Didier, 1994.

H 108 HISTORIQUE

Le trait d'union tel qu'il était employé d'abord dans les textes latins imprimés avait la forme d'un oméga majuscule renversé. On le trouve dès 1530 dans un texte français imprimé par Robert Estienne. C'est Olivétan, dans sa traduction de la Bible (1535), qui donna au signe sa forme définitive en s'inspirant de l'hébreu.

R 108 REMARQUE

Des auteurs se plaisent parfois à lier par des traits d'union certains mots dont l'ensemble est présenté comme une espèce de formule : *Et c'est ainsi que le bonheur-satisfaction-de-la-vanité entre dans le bonheur-qui-s'obtient-sans-qu'on-y-pense* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 140). — *La petite-femme-qui-aime-bien-les-bêtes* (COLETTE, *Paix chez les bêtes*, p. 33).

109 Le trait d'union signe d'unité lexicale.

N. B. Le trait d'union n'a pas avant tout pour fonction d'indiquer qu'il s'agit de mots composés (notion d'ailleurs difficile : cf. § 182), ceux-ci pouvant ne pas contenir de trait d'union, mais de marquer la différence entre *certains* composés et des groupes syntaxiques libres.

Quand les usagers ne perçoivent plus la valeur des éléments qui sont à la base du composé, la solution normale est l'agglutination.

Ex. : *gendarme, passeport, pivert, clairsemé, davantage, nonobstant, puisque.* Soudés par l'*Ac.* en 1932-1935 : *chienlit, passerose, primesautier, toutou,* ainsi que, mais de façon peu systématique, divers mots dont le premier élément est *entre* ou *contre*. * Le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*) préconise l'agglutination des noms d'origine onomatopéique ou expressive (*blabla, grigri, pêlemêle, pingpong, tohubohu, troutrou,* etc.), des noms empruntés (*statuquo, fairplay, pipeline,* etc.), ainsi que de divers noms devenus inanalysables pour l'usager (*chaussetrappe, croquemitaine, croquemort, piquenique, sagefemme, tapecul, tournedos, chauvesouris,* etc.). R1 Le Conseil recommande aussi l'agglutination des composés modernes formés d'éléments grecs ou latins : *céphalorachidien*, etc. C'est la tendance actuelle dans les dict. et dans l'usage, malgré de nombreuses hésitations. R2 — Toutefois, si la soudure produit une suite vocalique de nature à provoquer de mauvaises lectures, le trait d'union est préférable : *intra-utérin, bio-industrie,* etc. *

a) À la suite d'un changement de catégorie (cf. § 180), surtout nominalisation.

- Nominalisation d'un syntagme prépositionnel : *l'après-midi, l'entre-voie, le sans-gêne, un sous-main.*

R1 109 REMARQUE

On pourrait allonger la liste, spécialement pour les formations françaises, et souhaiter l'agglutination d'adverbes ou de prépositions comme *peut-être, vis-à-vis* et surtout de noms comme *colin-tampon, colin-maillard, potron-minet*, etc. Un mot comme *pou-de-soie* (var. graphiques diverses : cf. § 91, H3) est même d'origine inconnue.

R2 109 REMARQUE

Dans les adjectifs composés de deux ethniques, le premier recevant la finale *-o* (et un radical parfois différent de l'ethnique en fr. : cf. § 179, H5), le trait d'union est la règle : *les relations belgo-congolaises, le pacte germano-soviétique, l'empire austro-hongrois, les langues indo-européennes*. S'il y a un nom correspondant qui désigne un pays, il s'agglutine, ainsi que l'adjectif : *Indochine* et *indochinois, Tchécoslovaquie* et *tchécoslovaque* (d'abord *tchéco-slovaque*, dans le *Lar. mensuel*, déc. 1918, p. 650).

Les usagers voient d'ordinaire le nom *après-midi* dans des formules comme les suivantes, où *matin* pourrait être substitué à *après-midi* : *Hier après-midi* (GREEN, *Journal*, 3 sept. 1956). *Le lendemain après-midi* (DHÔTEL, *Plateau de Mazagran*, Guilde du Livre, p. 144). *Un mardi après-midi* (SARTRE, *Mur*, L. P., p. 188). — [Mais : *Le lendemain après midi, nous nous mîmes en route* (Cl. SAINTE-SOLINE, *Dimanche des Rameaux*, Guilde du Livre, p. 107).]
Si la substitution de *matin* n'est pas possible, le trait d'union a moins de justification : *À trois heures après-midi* (LITTRÉ, s. v. *none*). — *Après-midi, arrivée de Valentine* (GIDE, *Journal*, 11 mars 1916). [Mais : *Jusqu'à quatre heures après midi* (*ib.*, 3 mai 1916).]

L'*Ac.* 2001 prévoit, non seulement l'emploi d'*avant-guerre* comme nom (avec une restriction qui semble dépassée : « plus particulièrement la guerre mondiale de 1914-1918 »), mais écrit aussi *Les années d'avant-guerre, L'architecture d'avant-guerre* et même *Avant-guerre, la vie semblait plus facile.* (*Avant la guerre* serait aussi clair.) Il s'agit de la dernière guerre, c'est-à-dire, selon le moment où l'on parle ou dont on parle, celle de 1914 ou de 1939 (ou 1940), voire celle de 1870. Le syntagme n'a pas la portée générale que l'on a dans d'autres cas où le régime d'*avant* est construit sans article (*avant terme, avant décès*, etc.). De même, *après-guerre* (seulement comme nom dans l'*Ac.*) : *Le mouvement gastronomique régionaliste ne s'est vraiment développé qu'après-guerre* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. IV, 1938, p. 925). — *Le mouvement artistique et littéraire d'*APRÈS-GUERRE [= depuis 1945] *a déroulé des fastes brillants* (NADEAU, *Le roman fr. depuis la guerre*, p. 11). — *Ce qui, alors* [après 1918], *nous manquait le plus, c'était un homme d'*AVANT-GUERRE *et qui fut* [ou fût ?] *aussi d'*APRÈS-GUERRE, *capable de voir les deux faces du miroir. Jacques Rivière* [...] *fut celui-là* (MORAND, 1971, cité par Nourissier, *Un siècle nrf*, p. 111). — Ex. sans trait d'union : *En Russie, avant guerre* (A. ARNOUX, dans la *Revue de Paris*, 15 mars 1937, p. 440). — *J'ai acheté un nouveau service : du Saxe comme avant guerre* (Al. BOSQUET, *Bonnes intentions*, 1975, p. 137).

- Nominalisation d'un syntagme fait d'un élément verbal et de son complément : *le pousse-café, un tire-botte, un porte-drapeau.*

  L'*Ac.* 1935 a soudé *porteballe* « mercier ambulant », *portefaix, portefeuille, portemanteau.* Sur ce modèle, le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*) recommande *porteclé, portecrayon, portemine* (déjà dans le *Rob.*), *portemonnaie, portevoix* (ainsi que, pour d'autres raisons, *tirebouchon, couvrepied* et les composés dont le second élément est *tout* ou *partout* : *faitout* [admis *Ac.* depuis 1994], *mangetout, passepartout*).
- Nominalisation d'autres types de syntagmes : *un tête-à-tête, un trois-mâts* (cf. aussi *b*, 1°).
- Transformation de phrases : *laissez-passer* et *qu'en-dira-t-on* devenus noms R3 : *peut-être* devenu adverbe ; *c'est-à-dire*, devenu conjonction de coordination.

R3 109 REMARQUE
C'est sans doute pour cette raison que l'Ac. (suivie par le *Rob.*) continue en 2001 à mettre un trait d'union dans *mea-culpa*, nominalisation de la phrase *Mea culpa* « C'est ma faute » du *confiteor* de la messe en latin. * Mais elle a ajouté en 2001 : « On trouve aussi Mea culpa. » En réalité, on ne trouve guère que cette forme, qui est celle du seul ex. que donne le *Rob.* : * *Vous pouvez faire comme moi votre* MEA CULPA [en italique] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 808) et de tous les ex. que donne le *Trésor* (S.-BEUVE, HUGO, MALLARMÉ, les GONC., GIDE). En outre : DAUZAT, cit. § 104, H2 ; SCHLUMBERGER, *Madel. et André Gide*, p. 16 ; R. GEORGIN, *Comment s'exprimer en fr. ?* p. 78 ; etc.

b) À la suite d'un changement de signification.

1° Métonymie : *un cul-blanc* (oiseau), *un pied-bot* (la personne affectée d'un *pied bot*), les départements des *Côtes-d'Armor*, de la *Haute-Loire* (mais *la haute Loire*, le cours supérieur du fleuve ; voir d'autres cas au § 100, *b*] et des *Alpes-Maritimes* [mais *la Flandre orientale* (province belge) parce qu'il n'y a pas changement de sens : cf. § 100, *a*, 2°]. — De même, *le Mont-Valérien* est une forteresse située sur *le mont Valérien.*

Il serait logique d'écrire *la Côte-d'Ivoire* (pays) comme l'*Ac.* 2001 et de l'opposer à *la côte d'Azur* (cf. § 99, *a*, 1°), mais *la Côte d'Ivoire* sans trait d'union est très fréquent dans l'usage. — L'*Ac.* 1935 écrit *un pur sang, un sang mêlé*, mais d'autres dict. mettent un trait d'union justifié.

On sent aujourd'hui une sorte de métonymie dans *l'église Saint-Pierre* R4 et, à plus forte raison, dans *la rue Saint-Pierre, la ville de Saint-Étienne* R5 et dans *le duc de Saint-Simon.* De même, *Mère Marie de Saint-Augustin* ou *Mère Saint-Augustin* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, III, 1).

Certaines familles maintiennent des graphies sans trait d'union : *Michel de Saint Pierre. Philippe de Saint Robert.* — *Antoine de Saint Exupéry* : c'est

R4 109 REMARQUE
Si l'église a deux patrons, on met aussi des traits d'union avant et après *et* :
Saints-Serge-et-Bacchus (église des) (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 5266). — *St-Luc-et-Ste-Martine* (*ib.*, p. 9087). — *Saints-Cosme-et-Damien* (GREEN, *Ce qu'il faut d'amour à l'homme*, p. 119).
De même, pour la fête :
Saint-Pierre-et-Saint-Paul (*Grand Lar. enc.*, t. VIII, p. 482). — *La Saint-Pierre-et-Paul* (VAN GENNEP, cité § 444, R).

R5 109 REMARQUE
On écrit ordinairement sans trait d'union *Saint Louis*, ville des États-Unis ; de même, *San Francisco* (États-Unis), *Santa Barbara* (*ib.*), *San Salvador* (Salvador), *Sankt Wolfgang* (Autriche), etc.

ainsi que l'auteur est inscrit à l'état civil (commun. P. Fohr), qu'il se désignait lui-même (*Pilote de guerre*, p. 11, etc.) et qu'il signait ; mais sur la page de titre de ses livres, le trait d'union a fini par l'emporter. **R6** Dans ce livre, nous avons préféré la forme authentique.

N. B. Il ne faut pas de trait d'union (ni de majuscule à *saint* : § 100, *c*, 2°) quand il s'agit du saint lui-même : *Il aimait l'humour de saint François de Sales.* **R7**

2° Métaphore portant sur l'ensemble du syntagme ou du composé : *eau-de-vie, œil-de-bœuf, pied-de-biche, pot-de-vin.*

Les dict. ne sont pas toujours cohérents : par ex. l'*Ac.* écrit *barbe-de-capucin* (chicorée sauvage), mais *pet de nonne* (beignet soufflé), que le *Rob.* écrit *pet-de-nonne.*

On ne met pas de trait d'union quand la métaphore ne porte que sur un des deux termes du syntagme : *une* LANGUE *de terre, une taille de* GUÊPE ; — ni non plus quand il y a passage du concret à l'abstrait (il n'y a pas alors de confusion possible) : *Le christianisme est la* CLEF DE VOÛTE *et le fondement de l'édifice nouveau* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1).

3° Spécialisation de sens.

Adverbes : *avant-hier, après-demain, sur-le-champ.* Conjonction : *c'est-à-dire.* Noms : *fer-blanc, amour-propre, eau-forte, Notre-Seigneur* (voir pourtant § 101, R1).

On ne met pas de trait d'union s'il n'y a pas de syntagme homonyme : par ex., dans les locutions adverbiales commençant par *tout* : *tout à l'heure, tout à coup, tout à fait*, et dans *Moyen Âge.* **R8**

Il faut reconnaître que les justifications ne sont pas toujours très nettes : pourquoi l'*Ac.* écrit-elle *coffre-fort* mais *château fort ?*

L'*Ac.* écrit : *la Sainte-Alliance, le Saint-Empire, le Saint-Esprit, l'Esprit-Saint, le Saint-Office, le Saint-Père, le Saint-Siège, la Sainte-Trinité.* Mais l'usage n'est pas toujours bien fixé ; par ex., *Esprit Saint* et *Sainte Trinité* sont assez fréquents ; inversement, certains mettent le trait d'union là où l'*Ac.* ne le met pas, par ex., dans *Saint-Sacrement.*

Esprit Saint : HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 131 ; MAURIAC, *Souffrances et bonheur du chrétien*, Œuvres compl., p. 260 ; *Bible*, trad. OSTY-TRINQUET, Ép. aux Rom., V, 5. — *Esprit saint* : PÉGUY, *Mystère de la char. de J. d'Arc*, p. 57. — *Sainte Trinité* : GREEN, *Journal*, 4 févr. 1969. — *Saint-Sacrement* : HUYSMANS, *op. cit.*, p. 85 ; MAURIAC, *Pèlerins de Lourdes*, II ; GREEN, *op. cit.*, 13 août 1971.

4° Dérivation sur un syntagme ou un composé : *de la fausse monnaie* → *un faux-monnayeur* ; *long cours* → *long-courrier.* Autres ex. au § 556, *a.*

Bas-allemand, bas-breton résultent aussi d'une dérivation (de *basse Allemagne*, etc.), et le trait d'union, qu'exigeait Littré (s. v. *bas*), serait préférable. Mais l'usage n'est pas bien fixé, comme en témoignent les contradictions des dict. : par ex., dans le *Rob.*, *bas-breton* s. v. *bas* et *bas breton* s. v. *breton.* — Même chose pour les noms de langues : dans *Le langage (Encycl. de la Pléiade)*, le trait d'union est systématique : *bas-allemand, bas-navarrais*, etc. ; en revanche, dans le *Dict. hist. de la langue fr.*, le trait d'union que l'on observe dans l'encadré consacré à *La langue allemande* disparaît ailleurs (art. *garnir, gâteau*, etc.). Il semble pourtant que les formes sans trait d'union l'emportent : dans l'éd. en cours, l'*Ac.* écrit *bas breton* et *bas latin* s. v. *bas*, *haut allemand* s. v. *haut* et dans les notes étymologiques (*bretelle*, etc.) ; voir aussi *Trésor*, s. v. *allemand* et aussi dans la liste des abréviations (*ancien bas francique, ancien haut allemand, bas allemand*, etc.) — On écrit toujours *l'ancien français, le moyen français* (pourtant, on lit *moyen-haut-allemand* dans *Le langage, op. cit.*, p. 579), *le français moderne.*

Non et *quasi*, normalement adverbes, s'emploient devant des noms, soit par un phénomène de dérivation : *non solvable* → *non-solvabilité* ; *quasi total* → *quasi-totalité* ; soit comme calques (*quasi-délit*) [cf. 6°]. Dans cet emploi, ils sont suivis d'un trait d'union. Mais s'ils sont utilisés comme adverbes devant un adjectif **R9** ou un adverbe, le trait d'union n'a pas de raison d'être : *non avenu, non seulement, quasi mort, quasi jamais.* L'*Ac.* 2004 écrit *pays non-alignés, soldat non-combattant, troupe non-combattante, doctrine non-conformiste, partie non-comparante*, etc. sans doute pour la raison, assez faible, que ces syntagmes s'emploient aussi comme noms. — *Presque* + nom doit s'expliquer de la même façon, et pourtant le trait d'union est absent d'ordinaire. Cf. § 179, *b*, 2°.

5° Le sens ancien n'est plus perceptible : *belle-fille, grand-père, petits-enfants.* Comp. 3°. **R10**

R6 109 REMARQUE

Les éd. ordinaires portent encore en 1946 *Saint Exupéry* : par ex., *Terre des hommes* et *Vol de nuit.* Le trait d'union est donc posthume.

R7 109 REMARQUE

Voir un autre emploi de *saint* dans le 3° ci-contre.

R8 109 REMARQUE

Le trait d'union se rencontre pourtant dans ce dernier mot : R. DE GOURMONT, *Belgique littér.*, p. 12 ; BRUNOT, *Pensée*, p. 104 ; R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 120 ; etc.

R9 109 REMARQUE

Il y a eu agglutination dans *nonchalant* (§ 878, 8), *nonobstant* (§ 258, H), qui ne sont plus analysables pour le locuteur d'aujourd'hui. — En outre, dans l'*Ac.* 2004, ***nonpareil***, comme litt. et vieilli. C'est une élégance : *La reine de mon cœur, au regard* NONPAREIL (BAUDEL., *Fl. du m.*, Béatrice). — *Tous ces mets criaient des choses* NONPAREILLES (APOLLIN., *Alc.*, Palais). — *Petites merises d'une saveur* NONPAREILLE (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, p. 119). — *Avec une vélocité* NONPAREILLE (QUENEAU, *Chiendent*, L. P., p. 42). — L'*Ac.* ajoute : « On écrit aussi *Non-pareil* ou *Non pareil.* » *Non pareil* est rejeté par Hanse, Colin et d'autres ; cela est bien sévère : voir des ex. de M. DE GUÉRIN et de CAMUS dans le *Trésor*, de FRANCE dans le *Rob.* Le trait d'union apparaît surtout dans le nom (ruban, dragée oiseau, etc.), qu'on écrit d'ailleurs plus souvent en un mot : *Arabesques de* NONPAREILLE (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 4) [= très petite dragée, sur une crème].

R10 109 REMARQUE

Dans un mouvement inverse de la tendance habituelle, un trait d'union est introduit par certains auteurs pour marquer un retour au sens étymologique (ou pseudo-étymologique) des éléments : *Traité de la* CO-NAISSANCE *au monde et de soi-même* (titre d'un essai de CLAUDEL). — *Ainsi cernée [...] entre l'engagement et l'*A-THÉISME, *l'écriture sera exposée à la clarté de l'enquête scientifique* (J. KRISTEVA, dans *Tel quel*, automne 1971, p. 37). — *La souveraineté fonde l'État parce qu'elle commande son commencement. Elle le régit de part en part, il* RE-COMMENCE *sans cesse* (A. GLUCKSMANN, *Cynisme et passion*, p. 55). [Voir aussi § 173, 8, *a*.]

6° Adaptation de mots étrangers : *franc-maçon, social-démocrate*, ainsi que *tout-puissant*, calque du latin. R11

N. B. 1. En France (mais non en Belgique), l'administration des postes met le trait d'union, dans les **noms de rues**, entre le prénom ou le titre et le nom de famille.

Le but est de maintenir à ces noms une forme constante et de leur donner une place fixe dans l'ordre alphabétique. Cet usage est rarement suivi sur les plaques indicatrices des rues. Mais, quoiqu'il soit « fautif » pour Dauzat (*Gramm. raisonnée*, p. 43), il est devenu fréquent dans les livres et les journaux de France, aussi bien pour des rues que pour des écoles, des fondations, etc. : *Place Adolphe-Max* (J. HILLAIRET, *Connaissance du vieux Paris*, 1963, t. I, p. 308). — *L'avenue Henri-Martin* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 142). — *Rue Louis-Blanc* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 59). — *La rue Guy-de-Maupassant* (MODIANO, *Voy. de noces*, p. 75). — *Rue du Général-Foy* (MARTIN DU G., *Souvenirs*, Pl., p. XLIII). — *Rue de l'Aumônier-Hilaire* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 77). — *Impasse du Docteur-Barthès* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 32). — *Professeur au lycée Blaise-Pascal* (BARRÈS, *Union sacrée*, p. 200). — *Au théâtre Sarah-Bernhardt* (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, II). — *Le prix Hugues-Capet* (dans le *Monde*, 4 févr. 2000, p. VIII). Sans trait d'union : *Rue Julien Lacroix* (TROYAT, *Amélie*, p. 273). — *Le 12e prix Simone Genevoix* (dans le *Monde*, 28 janv. 2000, p. X). [Avec *prix*, usage fréquent dans le *Monde*.]

Le trait d'union s'est introduit en dehors du cas envisagé ci-dessus et en dehors des noms propres de personnes : *Avenue Van-Dyck* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, II, 1). — *Rue François-Ier* (MORAND, *Ouvert la nuit*, F°, p. 7). — *Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève*. — *Rue du 14-Juillet*.

2. On met ordinairement un trait d'union entre les éléments des **prénoms doubles** considérés comme la désignation usuelle de la personne : *Jean-Jacques Rousseau, l'impératrice Marie-Louise, le roi Louis-Philippe, le pape Jean-Paul II*.

L'usage anglo-saxon et parfois l'usage canadien sont différents : *Pierre Elliott Trudeau*. Cela est parfois imité par des francophones de l'Ancien Continent : *Jean François Deniau*.

Le trait d'union permet de distinguer le prénom double de la suite de prénoms qui figurent à l'état civil, mais qui ne sont pas usités ordinairement pour désigner la personne. Pour ceux-ci on laisse un blanc entre eux selon l'usage actuel : *Louis Philippe Joseph duc d'Orléans* (*Grand Lar. enc.*, t. VII, p. 1010). R12

On peut avoir aussi, pour diverses raisons, des noms de familles constitués de plusieurs noms unis par un trait d'union : *Irène Joliot-Curie* (fille de Pierre Curie et femme de Frédéric Joliot), *Jeanne Émile-Zola* (fille d'Émile Zola), *Claude Lévi-Strauss*. Le trait d'union peut manquer : *Pierre Mendès France*. Il manque nécessairement si le second nom commence par *de* ou *du* : *Martin du Gard, Carton de Wiart*.

3. Lorsque le prénom est suivi d'un élément subordonné (épithète, apposition, etc.), on ne met pas de trait d'union : *Charles Quint* (= cinquième : § 599, H4), *Sixte Quint, Philippe Égalité, Charles Martel, saint Jean Chrysostome, Frédéric Barberousse, Alexandre le Grand, Charles le Téméraire*. R13

c) À cause d'irrégularités morphologiques ou syntaxiques (parfois combinées avec des faits sémantiques).

1° Noms.

- Nom précédé d'un adjectif ne respectant pas les règles ordinaires de l'accord : *nu-tête* (§ 259, *a*, 1°), *demi-bouteille* (§ 561, *a*), *grand-rue* (§ 543).
- Nom formé d'un nom + nom complément sans préposition : *chef-lieu* (§ 179, *d*), *timbre-poste*.

  La relation entre les éléments peut être complexe, l'élément juxtaposé équivalant à toute une périphrase : *laurier-cerise* (dont le fruit a la couleur de la cerise), *laurier-sauce* (dont les feuilles servent en cuisine), *chou-fleur* (qui ressemble à une fleur), etc.

  Quand le nom est suivi d'une apposition non figée, le trait d'union n'est pas utile. C'est le cas des désignations des sciences naturelles : *l'araignée épeire, l'airelle myrtille*. C'est aussi le cas de *clé, modèle, pilote, limite* et de bien d'autres noms qui, dans le fr. actuel, se joignent librement à des

R11 109 REMARQUE

Pour les noms de lieux empruntés, beaucoup les écrivent sans trait d'union, par ex. *New York*, mais on ne voit pas pourquoi il est nécessaire de garder sur ce point l'usage de l'anglais. Ex. de *New York* : MARTIN DU G., *Souvenirs*, Pl., p. LXXVII ; GREEN, *Journal*, 8 juillet 1967 (mais *new-yorkais*) ; Ét. GILSON, *La société de masse et sa culture*, p. 44 ; etc. — De *New-York* : *Maigret à New-York*, titre d'un roman de SIMENON ; TROYAT, *Case de l'oncle Sam*, I, 4 ; fréquemment dans le *Monde* (par ex., 18 juillet 1991, p. 20) ; etc.

R12 109 REMARQUE

Naguère, on mettait souvent des traits d'union : *Orléans (Louis-Philippe-Joseph, duc d'), dit Philippe-Égalité* [cf. 3] (*Lar. XXe s.*).

R13 109 REMARQUE

C'est, en dehors du type avec un article, un usage récent. On a longtemps écrit *Charles-Quint* (encore dans l'*Ac.* 1935), ce qui n'est pas plus défendable que de mettre un trait d'union dans *Charles V*, ce que l'on ne fait jamais.

La tradition faisait aussi écrire *Jésus-Christ* ([kri], tandis qu'on prononçait [krist] dans *le Christ*), *saint Jean-Baptiste, sainte Marie-Madeleine*, alors que le deuxième élément est une sorte de surnom. Pour essayer de rendre à ces désignations leur valeur première, des auteurs catholiques récents préfèrent *Jésus Christ* (en prononçant parfois [krist] comme dans l'Église réformée), *Jean Baptiste, Marie Madeleine*.

noms divers : *région pilote, secteur clé*, etc. ; il faut reconnaître que le trait d'union est loin d'être rare dans l'usage.

Il y a pas mal d'autres hésitations : par ex., *rave*, soudé dans *betterave*, est écrit avec (*Ac.* 2001) ou sans (*Petit Rob.*) trait d'union dans *cèleri-rave*.

- Nom formé d'un adjectif (normalement postposé) suivi d'un nom : *rond-point, basse-cour, sage-femme*. Cf. § 330, *a*.
- Les composés au moyen des éléments empruntés *ex-, extra-* (« très »), *néo-, pseudo-, self-, vice-* et d'un mot français : *Son ex-mari. Voyante extra-lucide. Le néo-colonialisme. Une pseudo-constitution.* — *Cette mathématique dont la self-fécondité ne cesse de provoquer notre émerveillement* (J. ONIMUS, *Connaissance poétique*, p. 26). — *Le vice-roi.* — Comp. : *son ancien mari, le nouveau colonialisme*, etc.

Pour les composés avec *anti-, archi-* (« très »), *auto-* (« de soi-même »), *co-, extra-* (« à l'extérieur de »), *inter-, intra-, para-* (« à côté de »), *sub-, super-, ultra-* (« extrêmement »), la tendance est nettement à l'agglutination ; le *Petit Robert*, par ex., écrit *antimissile, archiplein, autocensure, cogestion, extragalactique, intermariage, intraveineux, paramilitaire, subatomique, superchampion, ultramoderne*, mais *ultra-royaliste, ultra-son* ou *ultrason*, etc.

Le trait d'union s'impose quand il y a un risque de confusion avec un digramme : *intra-utérin*.

2° Adjectifs.

- Adjectif formé d'un pronom personnel normalement disjoint et d'un participe présent : *soi-disant* (§ 665).
- Locution adjective composée d'un adjectif à valeur adverbiale suivi d'un adjectif ou d'un participe : *court-vêtu, long-jointé, demi-nu* ; mais, caprices de l'usage (qui portent aussi sur l'accord : § 963, *b*), *grand ouvert, large ouvert, frais cueilli*. Pour *nouveau*, § 963, *c*, 7°.

On peut citer ici, à des titres divers, des expressions dont *né* est le second élément : *aveugle-né, mort-né, nouveau-né, premier-né, dernier-né*. — De même au figuré : *Il est le protecteur-né des sciences et des arts* (*Ac.* 1935). — *Une artiste-née* (MAUROIS, *Lélia*, p. 34).

3° Numéraux.

- *Quatre-vingts*, puisqu'on ne dit plus *trois vingts, six vingts*, etc. (§ 592, H). R14

On ne met pas de trait d'union dans les fractions : *Un mètre trois quarts. Portrait de trois quarts* (*Ac.* 1935). *Les cinq douzièmes de la population* (*Ac.* 2001). *Les trois centièmes* (*ib.*). — Mais un problème se pose quand le dénominateur est un multiple *de cent, de mille*, etc. L'*Ac.* met un trait d'union dans les emplois nominaux : *Un trois-centième, deux trois-centième. Un trois-millième.* Pour les emplois adjectivaux (qui ne sont pas ambigus), elle est moins constante : *La deux centième, la trois centième partie* (ainsi que la *deux centième année*) s. v. *centième*, mais *La dix-millionième partie* (s. v. *mètre*, 1935-2002).

4° Adverbes. R15

Ici-bas, là-bas, là-haut. On a aussi un trait d'union quand *là* est suivi d'un adverbe : *là-dedans, là-dessus, là-dessous, là-devant*, mais dans d'autres associations moins répandues (ce qui est particulièrement le cas après *ici*), l'usage est fort hésitant. Cf. § 1008, *b*.

Là, encore analysable comme adverbe, ne demande pas de trait d'union dans les syntagmes *par là* ou *de là*, etc. (l'*Ac.*, qui écrivait *jusque-là* en 1935, accepte aussi *jusque là* en 2000). En revanche, *ci*, ayant cessé de s'employer librement, est accompagné d'un trait d'union dans les locutions dont il fait partie : non seulement *ci-dessous*, etc., mais aussi *ci-joint, ci-inclus, ci-présent* ; *ci-gît* ; *de-ci, de-là* ; *par-ci, par-là*.

Il n'est pas facile d'expliquer pourquoi les locutions adverbiales ou prépositives formées avec *au* ou avec *par* ont le trait d'union, alors que celles dont le premier élément est *en* s'en passent : *au-dessus, au-dedans, au-dehors, au-delà, au-devant* ; *par-dedans, par-derrière, par-dessus, par-devant, par-delà*, etc. ; mais : *en dedans, en dehors, en deçà, en delà, en dessous*. Telle est la façon de faire de l'*Ac.* (1932 et 2001). Mais le *Robert* d'une part écrit *au-dessus, au-devant, par-dessous, par-dessus, par-devant*, et d'autre part prône *au dedans, au dehors, au delà, par delà, par derrière*. Les usagers sont eux aussi divisés.

De devant, de dessous, etc. n'ont pas le trait d'union, parce que *de* y garde toute sa valeur (§ 1036, *c*).

R14 109 REMARQUE

Afin de simplifier les choses (voir aussi § 110, *c*), le Conseil supérieur de la langue fr. (§ 90, *e*) a proposé d'aligner sur ce point l'usage de *cent* et de *mille* sur celui de *vingt*. Cf. § 594, *a*.

R15 109 REMARQUE

Dans les locutions empruntées qui jouent le rôle d'un adverbe, il n'est pas d'usage de mettre des traits d'union : *a giorno, con fuoco, up to date, ad patres, motu proprio, ex cathedra, ipso facto*, etc. Toutefois l'*Ac.* 2000 continue à écrire *extra-muros, intra-muros*, contrairement à la plupart des autres dict., auxquels elle s'est ralliée pour *grosso modo*.

110 Le trait d'union signe d'unité grammaticale.

a) Entre le verbe et les pronoms conjoints qui le suivent et qui forment avec lui un seul groupe phonétique.

1° Pronom personnel conjoint sujet, ainsi que *ce* et *on* :

Dit-il. Dit-on. Est-ce vrai ? Peut-être irai-je le voir.

S'il y a un *t* final analogique (§ 796, *e*, N. B.), il se place lui-même entre traits d'union : *Répliqua-t-il. Chante-t-elle ? Peut-être va-t-on le voir. Vainc-t-il ? Convainc-t-elle ?* — S'il faut aller à la ligne à cet endroit, il convient de respecter la syllabe et de couper *ira- / t-il.*

2° Pronom personnel conjoint complément d'un impératif non négatif :

Crois-moi. Dites-lui de venir me voir. Prends-le avec précaution. Prends-en deux. Soyez-en sûr. Allons-y. — De même avec plusieurs pronoms : *Dites-le-moi. Allez-vous-en.* — *Rends-nous-les* (HUGO, *Lég.*, LII). [Cf. § 681, *b*, 1°.] — *Tiens-le-toi pour dit* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 463).

Lorsque l'impératif est suivi d'un infinitif, il faut prendre garde au fait que le pronom peut être rattaché à l'infinitif, ce que l'on voit en comparant avec le tour non impératif :

Il LE *fait faire* → *Fais*-LE *faire.* — Mais : *Il veut* ME *suivre* → *Veuille* ME *suivre.* — *Il ose* LE *dire* → *Ose* LE *dire.*

Il ME LE *fait lire* → *Fais*-LE-MOI *lire.* — Mais : *Il vient* ME LE *raconter* → *Viens* | ME LE *raconter.*

On oppose *Laisse-le-moi lire* à *Laisse-moi le lire.* Cf. § 684, *b*, 1°.

N. B. Dans *Va-t'en*, le *t* n'est pas un *t* analogique (cf. 1°), mais le pronom personnel élidé : § 44, *c*, 4°.

b) On considère aussi comme un seul mot phonétique **H**

1° Le pronom personnel et l'adjectif *même* :

Moi-même, lui-même, eux-mêmes. — Mais : *Ceux mêmes qui… Ici même. Par là même.*

2° Le pronom démonstratif ou un nom précédé du déterminant démonstr. et les adverbes *ci* et *là* :

Celui-ci, celle-là, cet homme-ci, ces choses-là. — *Cette maudite somme-là* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — On a même agglutiné *ceci* et *cela.*

Selon Littré (s. v. *là*, 8°), on ne met pas de trait d'union quand un complément s'intercale entre l'adverbe et le nom auquel se rapporte le déterminant démonstratif. *Ce marchand de vin là. Ces preuves de bonté là.*

Cette règle est logique, puisque *là* n'est pas uni étroitement avec le dernier mot. Elle n'est pas toujours respectée cependant : *Ce quart d'heure-là* (VERNE, *Drame en Livonie*, III). — *Ce genre de réalité-là* (THÉRIVE, dans le *Temps*, 17 févr. 1938). — De même : *À ce suffrage universel-là* (HUGO, *Nap.-le-Petit*, VI, 9). — Comp. § 561, *a*.

c) Le trait d'union est la marque de la coordination sans pause :

Le nord-est. Un enfant sourd-muet. Un sourd-muet. Une porte-fenêtre. Une jupe-culotte. Les romans d'Erckmann-Chatrian [= Émile Erckmann et Alexandre Chatrian]. *Les années 1941-1942.*

En particulier, dans les **numéraux** composés par addition, entre les éléments qui sont l'un et l'autre inférieurs à cent : *vingt-deux, trente-neuf, soixante-dix-huit. Trente-neuvième.* **R1**

Telle est la règle traditionnelle, selon laquelle il ne faut donc pas de trait d'union 1) s'il y a *et* : *vingt et un, vingt et unième* ; 2) si l'un des composés par addition est *cent* ou *mille* : *cent un, mille deux, trois mille cent.* — Le Conseil supérieur de la langue française (cf. § 90, *e*) a proposé la suppression de ces deux exceptions. On peut donc écrire : *vingt-et-un, vingt-et-unième, cent-un, mille-deux*, etc. — *Million* et *milliard*, qui sont des noms, échappent à cette rectification : *trois millions cent.* Cf. § 594, *b*.

On met souvent un trait d'union entre deux adjectifs de couleur désignant une teinte qui participe des deux couleurs :

Yeux gris-bleu (*Ac.* 2000, s. v. *gris*). — *Chartreuse vert-dorée* (GIDE, *Paludes*, L. P., p. 66). — *Moustaches gris-blond* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, III). — *Yeux gris-jaunes* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 224). **R2** — *Ardoises gris-bleu*

H 110 HISTORIQUE

Jusqu'en 1835, l'*Ac.* faisait suivre *très* d'un trait d'union, qu'elle a supprimé en 1878. Littré (1863-1872) appliquait la règle de 1835 : °*Une campagne très-agréable.* °*Cela lui arrive très-rarement.* L'écriture manuscrite a conservé un certain temps l'agglutination qui avait été le procédé utilisé avant l'usage du trait d'union. Cf. § 993, H2.

R1 110 REMARQUE

Autre cas : *Jusqu'à dix-onze heures* (WILLY et COLETTE) = jusqu'à dix ou onze heures ; mais le trait d'union n'est pas la seule présentation de ces formules : cf. § 602, *b*.

R2 110 REMARQUE

Les ex. de Cl. SIMON et de GIDE ne respectent pas l'invariabilité qui est de règle dans ce cas : cf. § 555, *a*, 1°.

(M. PONS, dans les *Temps modernes*, févr. 1973, p. 1356). — *Quelque chose de plus en plus friable, diaphane, gris-blanc* (SOLLERS, *Femmes*, F°, p. 146). A

Mais cela n'a rien de contraignant : *Jument bai brun* (*Ac.* 1932, s. v. *bai*). — *Chevaux bai châtain* (*Ac.* 2001, *ib.*) — *Cheveux châtain roux* (*Petit Rob.*, s. v. *auburn*). — *Yeux bleu vert* (*Rob.*, s. v. *bleu*). — *Carreaux vert jaune* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 211). — *De couleur violet pourpre* (*Grand Lar. langue*, s. v. *violine*).

Dans les autres adjectifs de couleur composés, *rouge vif, bleu nuit, gris de lin*, etc., le trait d'union est superflu. Pourtant, l'*Ac.* 1932-1935 écrit *étoffe gris-de-lin* s. v. *gris*, mais *ruban gris de lin* s. v. *lin* ; *étoffe gris de lin* (2000, *ib.*).

A 110 AUTRES EXEMPLES

BEAUVOIR, *Belles images*, I ; VAILLAND, *Beau Masque*, I, 1 ; CAYROL, *Froid du soleil*, p. 123 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 9 ; J. ROY, *Saison des za*, p. 107.

d) On trouve aussi le trait d'union à la place de *et* ou d'une préposition. R3

Il explora en 1887-1889 la boucle du Niger (BARTHES, dans *Tel quel*, automne 1971, p. 89) [= pendant les années allant de 1887 à 1889]. — En particulier, au lieu de *par* ou de la barre oblique : *À huit cents* KILOMÈTRES-HEURE *et à trois mille cinq cent trente* TOURS-MINUTE, *je perds mon altitude* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 107). — *Les voitures passent à près de cent* KILOMÈTRES-HEURE (DUHAMEL, *Problèmes de civilisation*, p. 173). — *Il aborda le sol à une vitesse de 14* MÈTRES-SECONDES [*sic*] (KESSEL, *Mermoz*, p. 229). — Cet usage est critiqué par l'Association française de normalisation (dans le *Journal officiel de la République fr.*, 10 oct. 1951). Mais les écrits non techniques sont peu sensibles à cette critique.

D'une manière générale, dans les constructions nom + nom complément juxtaposé, il y a beaucoup d'hésitation et aussi d'arbitraire : cf. § 179, *c*.

R3 110 REMARQUE

Dans cet emploi, le trait d'union est aujourd'hui concurrencé par la barre oblique (§ 136).

Section 4

L'abréviation et le symbole B

B BIBLIOGRAPHIE

A. DOPPAGNE, cité § 97, B.

111 L'abréviation : généralités. H

H 111 HISTORIQUE

Les manuscrits du Moyen Âge utilisaient un grand nombre d'abréviations, dont certaines ont été conservées par l'imprimerie à ses débuts : voir encore *cõtribue* pour *contribue* dans VAUGELAS, Préf., sommaire de II, 5). — C'est une abréviation qui est à l'origine de l'*x* final de *troupeaux*, etc. : cf. § 91, H3.

a) L'abréviation est un procédé *graphique* consistant à écrire un mot en n'utilisant qu'une partie de ses lettres : *M.* pour *Monsieur* ; *n°* pour *numéro*.

Il n'y a pas de prononciation particulière pour la forme abrégée : *M.* et *n°* se prononcent comme *Monsieur* et *numéro*. Il est donc tout à fait gênant d'employer *abréviation* pour un autre phénomène, que nous appelons **réduction** (§ 188), phénomène *lexical*, qui donne naissance à un mot nouveau, ou du moins à un *signifiant* nouveau, aussi bien pour le langage écrit que pour le langage parlé : *métro* [metʀo] tiré de *métropolitain* ; le sens, le *signifié*, est le même dans la forme pleine et dans la forme réduite. R1

Dans le cas des sigles (§ 190), l'abréviation s'est transformée en réduction : *J. O. C.*, prononcé d'abord comme *Jeunesse ouvrière chrétienne*, puis [ʒiose] ou [ʒɔk] et écrit *JOC*. — Pour *mons* = *monsieur*, cf. § 188, H1.

R1 111 REMARQUE

L'abréviation est à distinguer aussi du *diminutif*, mot nouveau, distinct, à la fois comme signifiant et comme signifié, du mot de base : *fillette*, tiré de *fille*. Cf. § 165, *b*.

b) Le but principal est de gagner du temps et de la place, mais on a aussi des abréviations euphémiques et des abréviations de discrétion.

Abréviations euphémiques, pour représenter des mots jugés grossiers ou inconvenants : *Le vulgaire* [à l'époque de la Révolution] *avait toujours le mot de f...* [= *foutre*] *à la bouche ou sous la plume* (BRUNOT, *Hist.*, t. X, p. 228). R2

Abréviations de discrétion, pour les noms propres et parfois pour les dates : *J'ai achevé avant-hier, avec l'aide de M., l'article sur les Grandes Compagnies* (GIDE, *Journal*, 18 août 1927). — *Les officiers du régiment en passage à V... les connaissaient presque tous* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 89). — *Pendant le cours de l'année 186., le monde entier fut singulièrement ému par une tentative scientifique sans précédent* (VERNE, *Autour de la lune*, Chap. prélim.).

R2 111 REMARQUE

Avec un procédé graphique exceptionnel : *Je puis certifier* [...] / [...] *que sa femme / (En ne le faisant pas c—) n'eût pas été / Plus fort ni plus souvent battue* (MUSSET, *Prem. poés.*, Mardoche, IV) [*c—* = *cocu*].

Dans l'abréviation euphémique, le lecteur devine ce qu'il y a sous la graphie. Dans l'abréviation de discrétion, il en est souvent incapable. Chez les romanciers, cette discrétion, ordinairement feinte, veut donner l'illusion du réalisme.

c) Dans les notes que l'on prend pour soi, les abréviations ressortissent à des choix personnels. Mais il y a un certain nombre de formes conventionnelles, que l'on trouve dans l'usage général. Les unes sont employées pour ainsi dire sans réserves dans toutes sortes de situations :

Etc. = *et cetera*, que l'on écrit rarement en entier ; *n°* = *numéro*. — Devant le nom ou le titre R3 : *M.* = *monsieur* ; *M*^me^ = *madame* ; *M*^lle^ = *mademoiselle* ; *Mgr* = *monseigneur* ; *P.* = *père* ou *R. P.* = *révérend père* (religieux) ; *S*^r^ = *sœur* (religieuse) ; *D*^r^ = *docteur* (en médecine) ; *M*^e^ = *maître* (avocat ou notaire) ; *S. S.* = *Sa Sainteté* (le pape) ; *S. M.* = *Sa Majesté* (le roi) ; *S. A.* = *Son Altesse* (un prince de sang royal) ; *S. E.* ou *S. Exc.* = *Son Excellence* (cf. § 112, *a*, 1°). — Les prénoms sont souvent réduits à l'initiale devant les noms : *Un exemple d'A. Daudet* (G. GOUGENHEIM, dans le *Fr. mod.*, janv. 1950, p. 6). — Moins courant : *Les 10 p.* [= *pour*] *cent de gaullistes* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 155). [On préfère souvent le symbole % : § 113.]

D'autres abréviations n'apparaissent pas d'ordinaire dans un texte suivi, dans de véritables phrases.

Dans des références bibliographiques, entre parenthèses ou en note ou dans des listes : *p.* = *page* ; *s. l. n. d.* = *sans lieu ni date* ; *ms.* = *manuscrit* ; *f°* = *folio* ; *v°* = *verso* ; *s. v.* = *sub verbo* (« au mot ») ; *op. cit.* = *opus citatum* (« ouvrage cité ») ; *l. c.* = *loco citato* (« à l'endroit cité ») ; *id.* = *idem* (« le même ») ; *ibid.* ou *ib.* = *ibidem* (« au même endroit ») ; etc. — Dans les dates : *Avant* ou *après J.-C.* = *Jésus-Christ*. — Dans des références géographiques : *N.* = *nord* ; *E.* = *est* ; *S.* = *sud* ; *O.* = *ouest*. — Dans des adresses, *tél.* = *téléphone* ; *boul.* ou *bd* = boulevard.

d) Sur le problème des majuscules, voir § 99, *e*. — Sur le pluriel, voir § 521.

R3 111 REMARQUE

Monsieur, Madame et les autres désignations énumérés ci-contre ne s'abrègent que devant le nom ou le titre des personnes : *M. Dupont, M*^me^ *la directrice, M*^e^ *Garçon*, etc. On ne les abrège pas pour les personnes à qui on s'adresse par écrit : *À monsieur Henri Bremond / de l'Académie française / hommage respectueux* (M. NOËL, *Rosaire des joies*, Dédicace). — *Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments de très haute considération et de très sincère dévouement* (DE GAULLE, lettre à Churchill, dans *Mém. de guerre*, t. II, p. 493).

Lorsqu'on reproduit des paroles par écrit, on n'abrège pas non plus d'ordinaire les titres des personnes auxquelles les paroles s'adressent : *J'ai aussi oublié de dire à* MADAME *la duchesse que M*^me^ *la comtesse Molé avait laissé ce matin une carte pour* MADAME *la duchesse* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 589). [Remarquez l'abréviation de *Madame* lorsque le valet parle d'une autre personne que celle à qui on s'adresse.]

112 Procédés d'abréviation.

a) Le mot est réduit à son début et se termine par un point, celui-ci suivi d'un blanc, sauf s'il y a un trait d'union.

N. B. Au lieu du point, on a souvent des points de suspension (§ 131, *d*) dans les abréviations euphémiques ou de discrétion ; un ou des astérisques (§ 114, *a*) dans les abréviations de discrétion. R1

1° Le mot est réduit à sa lettre initiale :

M. = *monsieur* ; *p.* = *page* ; *J. Dupont* = *Jean Dupont*. — *Le XIX*^e^ *s.* [= siècle] *est une période de crises* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Antilles*). R2

Pour une locution, on abrège chacun des mots avec autant de points qu'il y a de mots abrégés :

P. S. = *post scriptum* (comme nom, *un P.-S.*) ; *N. B.* = *nota bene* ; *w.-c.* (ou *W.-C.*) = *water-closet* ; *c.-à-d.* = *c'est-à-dire* (pas de point après *à* puisque celui-ci n'est pas abrégé).

Dans *etc.* = *et cetera*, *et* a été considéré comme trop bref pour être abrégé et on l'a agglutiné. — *Son Excellence* s'abrège en *S. Exc.* (cf. 2°) pour un évêque et en *S. E.* pour un ministre ou un ambassadeur.

2° Le mot conserve plusieurs lettres du début.

- Soit pour ne pas couper un digramme consonantique. R3

  Ch. = *Charles* ; *Ph.* = *Philippe*. — Exception : *J.-C.* = *Jésus-Christ*.

  Les digrammes vocaliques sont régulièrement réduits au premier élément : *A.* = *André* ; *O.* = *ouest*.
- Soit pour des abréviations moins courantes : *chap.* = *chapitre* ; *hab.* = *habitants* ; *lat.* = *latin*.
- Souvent quand l'initiale est une voyelle : *ib.* = *ibidem*.

  Pour les prénoms, on a le choix: *É.* ou *Ém. Zola*.

L'usage est de terminer le mot abrégé par une consonne (et avant une voyelle) : *gramm.* = *grammaire* ; *fr.* ou *franç.* = *français* (et non °*fra.* ou °*fran.*).

R1 112 REMARQUE

Comme nous l'avons dit, le tiret dans l'ex. de Musset cité au § 111, R2 est un procédé tout à fait exceptionnel. — Sur la barre oblique dans les abréviations commerciales, cf. § 136.

Les francs-maçons utilisent trois points groupés en triangle : *Il* [= un conseiller] *est à ton entière disposition et à celle des F.·.* [= frères] *de ta R.·. L.·.* [= respectable loge] [...]. *Nous te prions de recevoir, Vén.·. M.·. et T.·. C.·. F.·.* [= vénérable maître et très cher frère], *l'assurance de nos sentiments les plus frat.·.* [= fraternels] (lettre des responsables du Grand Orient de France, dans le *Monde*, 18 nov. 1983, p. 14). — Ce signe est devenu le symbole de la franc-maçonnerie : cf. § 3, R3.

R2 112 REMARQUE

Quand un nom propre que l'on ne peut ou ne veut pas reproduire est représenté par *X, Y, Z, N*, c'est un symbole et non une abréviation. La lettre ne devrait pas être suivie d'un point, mais plus d'un auteur met ce point.

Elles-mêmes [= les femmes] *peuvent avoir plusieurs identités, changer selon qu'elles sont la femme de X ou de Y* (M. CARDINAL, *Autrement dit*, p. 44). — *Émerge du tas X, fagotée comme une poupée de chiffon* (H. CIXOUS, dans *Samuel Beckett*, 1976, p. 335).

L'excellent Père X., par exemple (GIDE, *Journal*, 1er juillet 1942). — *La lettre de X. que je t'ai montrée* (GREEN, *Journal*, 17 juin 1960).

R3 112 REMARQUE

Quand le prénom commence par deux consonnes qui ne forment pas un digramme, on les conserve souvent toutes les deux : *Fr.* = *François* ; *Cl.* = *Claude*. — Mais cet usage n'est pas général : *C.* [= Claude] *Lancelot* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 4902 ; DUCROT et TODOROV, *Dict. encycl. des sciences du langage*, p. 18). — *F.* [= Franz] *Bopp* (*ib.*, p. 26). Etc.

b) Le mot est réduit à son début et à sa fin, celle-ci placée au-dessus de la ligne dans un caractère plus petit (et sans point). R4

*M*e = *maître* ; *M*me = *madame* ; *M*lle = *mademoiselle* ; *D*r = *docteur* ; *n*° = *numéro* ; *C*ie = *Compagnie* ; *v*° = *verso* ; *r*° = *recto* ; *f*° = *folio* (de même *in-f*°). R5

Souvent dans l'écriture manuscrite et parfois dans les imprimés, on écrit la fin de l'abréviation sur la même ligne (sans point) :

Mlle, Dr, Mme. Cela est sans inconvénient quand la suite des lettres est un mot imprononçable. Dans le cas contraire, il faut écrire la fin au-dessus de la ligne : *n*°, *M*e, *C*ie, et non °*no*, °*Me*, °*Cie*. — Même dans l'imprimé, on écrit *vs* = *versus* et, malgré ce qui vient d'être dit, *ca* = *circa* (§ 1036), peu courant d'ailleurs.

c) Dans quelques abréviations d'origine latine, on ajoute à la lettre initiale une lettre intérieure :

Cf. (ou *cfr*, avec la lettre finale, comp. *b*) = *confer* « comparez » ; *sq.* = *sequiturque* (ou *sequensque*) « et suivant(e) ». — C'est ainsi que s'explique *ms.* = *manuscrit*, ainsi que *Mgr* (avec la lettre finale) = *monseigneur*. R6

R4 112 REMARQUE

L'usage anglais est assez différent puisqu'il met un point même lorsque l'abréviation reprend la dernière lettre du mot. S'il est assez logique de suivre cet usage lorsqu'il s'agit d'un mot anglais : *Mr.* = *Mister* ; *Mrs.* = *Mistress*, — il n'y a aucune raison d'écrire °*Mr.* = *Monsieur*.

HISTORIQUE. — C'est depuis 1762 que l'*Ac.*, s. v. *abréviation*, donne comme ex. *M.* pour *Monsieur*. En 1694, elle donnait *Mr* et, assez curieusement, en 1718 et en 1740, *Mr.* avec un point. Littré donne encore *M*r s. v. *abréviation*, mais *M*r ou *M.* s. v. *monsieur*, Rem. 2.

R5 112 REMARQUE

Dans *1*°, *2*° = *primo*, *secundo*, etc., on combine symbole et lettre finale de la désignation complète. Certains usagers croient que le ° est la marque d'abréviation des ordinaux fr. et écrivent absurdement, par ex., *XI° siècle* pour *XI*e *siècle*.

R6 112 REMARQUE

Le *Trésor* remplace *francique* par *frq.*, parce qu'une autre abréviation aurait amené des confusions avec *français*.

113 **Le symbole.**

Au lieu d'écrire un mot au moyen de lettres, on le représente parfois par un symbole, qui est le même quelle que soit la langue :

& est mis pour *et* dans un texte français, pour *and* dans un texte anglais, pour *und* dans un texte allemand, etc.

Certains symboles concernent la langue courante.

&, en italique *&* = *et* H1 ; § = *paragraphe* ; l'astérisque : cf. § 114 ; les chiffres, romains et arabes : cf. § 115. — Le tilde (§ 102) et le tiret (§ 135, *d*) s'emploient dans un dictionnaire ou dans un index pour représenter le mot qui introduit l'article : voir notre index à la fin du volume. — Une croix peut accompagner un nom de personne pour indiquer qu'elle est décédée ou une date pour indiquer que c'est la date du décès : *P. Imbs* (†) dans le comité de rédaction du *Fr. mod.* (avril 1990, 2e page de couverture). — *Leroux (Gaston), romancier, 1868 †1927* (*Hist. des litt.*, t. III, index des noms).

D'autres symboles concernent des langues spéciales ou techniques, mais certains peuvent pénétrer dans un usage plus général.

En linguistique, > = a évolué en ; < = vient de ; la flèche (→) indique une transformation.

En mathématiques : ×, +, -, :, =, π, √, etc. Le signe = (en parlant, on dit : *égale*) s'emploie en dehors des mathématiques, surtout dans des notes schématiques ou familières, pour indiquer une équivalence : *Le christianisme = l'opération intérieure* (GIDE, *Journal*, 28 févr. 1912). — Le signe – (en parlant, on dit : *moins*) sert pour la soustraction ou bien pour une quantité négative ; de là aussi pour des températures inférieures à zéro degré, ce qui pénètre dans la langue commune, où le même signe marque parfois, en outre, les dates antérieures à l'ère chrétienne R1 : *Il faisait très froid, – 15°* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 187). — *Si mal que nous connaissions l'histoire des Tcheou, nous savons que dès – 771 leur pouvoir s'effondra* (ÉTIEMBLE, *Confucius*, I, 1). — Les symboles des inconnues, *N*, *X*, etc., s'emploient aussi dans la langue commune : cf. § 221, *b*, 3°.

En économie : £ = *livre sterling* ; $ = *dollar* ; € = *euro*.

En statistique : % = *pour cent* ; ‰ = *pour mille*.

Dans le courrier électronique, on met le symbole @ entre le destinataire et son adresse : *andre.goosse@duculot.be.* H2

° = *degré* s'emploie dans des sciences diverses : *10° de latit. N.* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Antilles*). — *Situées autour de 25°* C [= centigrades ou Celsius] *en moyenne, les températures varient peu* (*ib.*).

Le signe appelé *minute* (′) désigne l'unité équivalant à la soixantième partie d'un degré comme mesure d'angle (mais *mn* est le symbole reconnu pour l'unité de temps). R2

En métrologie, comme en chimie, les symboles d'unités sont, à l'origine, des abréviations, mais ils ont perdu cette valeur et s'écrivent sans être suivis d'un point : *200 F* = *deux cents francs* ; *28 mm* = *28 millimètres*.

H1 113 HISTORIQUE

&, parfois dit *et commercial* (il sert souvent dans les noms de firmes), est une ligature (§ 84) de l'époque mérovingienne, qui servait d'abréviation au Moyen Âge : *faz&* = *fazet* « fasse » dans le texte écrit des Serments de Strasbourg. Il a parfois été considéré comme une lettre de l'alphabet, appelée *ète* ; on l'appelle aussi *esperluette* (enregistré par l'*Ac.* depuis 1993, absent du *Trésor* 1980), sans doute altération de *pirouette*, comme les var. *pirlouète*, *perluète* (cf. J. Herbillon, dans les *Dialectes de Wallonie*, 1984, pp. 45-46). — On l'a aussi appelé *e tranché* : voir p. ex. *Trévoux*, s. v. *et caetera*.

R1 113 REMARQUE

Ce signe est apparenté au tiret (§ 135), mais moins long, et plus long que le trait d'union (§ 108). Dans l'usage littéraire (comme dans les ex. cités), il se confond souvent avec l'un ou avec l'autre.

H2 113 HISTORIQUE

Le symbole @ est aussi primitivement une ligature : pour la préposition *ad*. Aux États-Unis et au Canada, il sert en comptabilité comme équivalent de la préposition anglaise *at* « à » devant l'indication d'un prix unitaire ; d'où la désignation de *a commercial*. En fr., après beaucoup de tâtonnements (*arobas*, *arobe*, etc.), le signe semble avoir reçu son nom définitif : *arobase* (fém.). Il n'est pas encore dans l'*Ac.* 2001.

R2 113 REMARQUE

La minute a d'autres rôles : § 134, R7 et R9.

Principaux symboles en métrologie.

Longueur : *m* = *mètre* ; *km* = *kilomètre* ; *dm* = *décimètre* ; *cm* = *centimètre* ; *mm* = *millimètre*. — Superficie : *a* = *are* ; *ha* = *hectare* ; *ca* = *centiare*. — Volume : *l* = *litre* ; *hl* = *hectolitre* ; *dl* = *décilitre* ; etc. — Poids : *g* = *gramme* ; *kg* = *kilogramme* ; *cg* = *centigramme*, etc. ; *t* = *tonne*. — Temps : *h* = *heure* ; *mn* = *minute* (cf. ci-dessus) ; *s* = *seconde*. — Puissance : *W* = *watt* ; *kW* = *kilowatt* ; *ch* (*CV* dans la terminologie fiscale) = *cheval-vapeur*. — Monnaies : *F* = *franc* ; *c* = *centime*. R3

R3 113 REMARQUE

Les graphies *gr.* = gramme, *m.* = mètre sont devenues désuètes. En même temps est devenue désuète l'habitude de mettre l'indication de l'unité avant les décimales.

Comp. le *Lar. XX*e *s.* (1929) : *Pépin le Bref frappe les deniers d'argent presque pur du poids de* $1^{gr},10$ *à* $1^{gr},30$ (s. v. *denier*). *Chez les Arabes, la coudée valait de* $0^{m},592$ *à* $0^{m},444$ (s. v. *coudée*), — au *Grand dict. enc. Lar.* (1982) : *Le premier denier d'argent au poids de 1,3g apparaît sous Pépin le Bref. Chez les Arabes, la coudée valait de 0,444 m à 0,592 m.*

Il est plus rare que la langue courante suive cet ordre quand l'unité est écrite en toutes lettres : *Tu mesurais 1,80 mètre.* (Al. BOSQUET, *Enfant que tu étais*, p. 148.)

114 L'astérisque.

L'astérisque (*), en forme de petite étoile, remplit certaines fonctions symboliques (*a* et *b*) ou typographiques (*c*). R

a) Il remplace un nom propre qu'on ne veut pas ou qu'on ne peut pas faire connaître ; souvent l'initiale du nom est donnée ; généralement l'astérisque est triple, rarement simple :

À la sœur Louise au couvent de *** (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, III, 2). — *Le docteur* *** *qui me soigne m'a dit de ne jamais me laisser ponctionner* (JARRY, *Les jours et les nuits*, IV, 11). — *Son amie, la comtesse V**** (FRANCE, *Crainquebille*, Pierre gravée). — *Les trains ne vont pas plus loin que S** (LACRETELLE, *Bonifas*, XI).

Cet usage est en recul ; on préfère aujourd'hui les points de suspension : § 131, *d*.

Les astérisques se trouvent même parfois quand les noms propres sont représentés par les symboles *X, Y, Z, N*, qui ne sont pas des initiales : *M*me *X****, *elle est mariée ?* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXVIII.) — *Académie des beaux-arts / [...] / Cinéma et audiovisuel, 6 membres / Gérard Oury, Roman Polansky, Pierre Schoendoerffer, X***, X***, X**** [trois sièges vacants] (*Petit Larousse illustré*, 2001, p. 1770).

b) Dans les ouvrages philologiques ou linguistiques, l'astérisque placé devant un mot indique qu'il s'agit d'une forme non attestée, soit hypothétique, soit inexistante ; devant une phrase, il indique qu'elle est *agrammaticale*, c'est-à-dire inacceptable pour les usagers.

Il représente prob. l'a. b. fcq. [= ancien bas francique] *hukila « *tas, monceau, motte* » (*Trésor*, s. v. *houille*). — *Ce n'est pas par une simple évolution phonétique que* upupa *est devenu* huppe *en français ; il n'aurait pu aboutir qu'à* *oupe (GRAMMONT, *Traité de phonét.*, p. 401). — **Je ferai Jean lire ce livre* [voir cependant § 903, *b*, 1°] (N. RUWET, *Théorie syntaxique et syntaxe du fr.*, p. 255).

c) Placé après un mot, l'astérisque indique un renvoi (à une note, etc.) :

On lui apporta du lanfois* [...] / [...] * *Le chanvre qu'on met sur la quenouille* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, Pl., p. 1006).

Un astérisque (ou plusieurs) est utilisé aussi pour marquer les divisions d'un texte, par ex. pour séparer les strophes d'un poème.

R 114 REMARQUE

Le mot *astérisque* est masculin, comme le latin *asteriscus* et le grec ἀστερίσκος (proprement, « petite étoile »). À cause de la finale, quelques-uns le font féminin, abusivement : MÉRIMÉE, *Corresp.*, 28 juillet 1840 ; TROYAT, *Dostoïewsky*, p. 627 ; *Vocabulaire de l'environnement*, 1976, Avis au lecteur ; dans le *Fr. mod.*, 2004, p. 205 (*Les ouvrages affectés d'*UNE *astérisque*).

L'astérisque est parfois appelé *étoile*. C'est pourquoi l'on dit plaisamment *Monsieur* (etc.) *trois étoiles* pour ce qui est écrit *M.**** : cf. § 3, R3.

115 Chiffres arabes et chiffres romains.

a) Les chiffres **arabes** R1 appartiennent au langage mathématique. Lorsqu'il s'agit d'un texte ordinaire destiné à autrui, on ne les utilise que dans des cas particuliers, notamment pour indiquer les dates, les heures (sauf midi et minuit), les numéros de pages, d'immeubles, et aussi pour transcrire des nombres très complexes :

Il est mort le **21** *janvier* **1936**, *à* **9** *heures.* — *J'habite rue de l'Observatoire, au numéro* **42**. — *Page* **232**. — *La ville de Montréal compte* **2 900 000** *habitants.*

b) Les chiffres **romains** ont été abandonnés par les mathématiciens. Ils sont fondés sur sept signes :

I = 1 ; V = 5 ; X = 10 ; L = 50 ; C = 100 ; D = 500 ; M = 1000.

Les autres nombres sont formés par addition et/ou soustraction ; un chiffre placé à la droite d'un chiffre qui lui est égal ou supérieur indique l'addition ; un chiffre placé à la gauche d'un chiffre qui lui est supérieur indique la soustraction :

III = 3 (I + I + I) ; LX = 60 (L + X) ; XL = 40 (L-X) ; XCII = 92 (C-X + I + I).

R1 115 REMARQUE

On a critiqué l'appellation *chiffres arabes* parce que l'arabe donne à certains de ces signes une autre valeur, mais l'usage est bien établi en fr. (depuis le XVIIe siècle), ainsi que dans les autres langues européennes. — Sur la présentation typographique des nombres, voir § 118, *a*, 3°.

Les chiffres que l'on soustrait appartiennent à la catégorie juste inférieure à celle du chiffre dont on soustrait :

1999 s'écrit donc MCMXCIX = 1000 + (1000 - 100) + (100 -10) + (10 -1), et non *MIM.

Les chiffres romains s'emploient notamment pour les divisions des livres, pour la numérotation des siècles, des souverains portant le même nom :

*L'acte III de Phèdre. Le chapitre X. Au XXe siècle. Napoléon III. Louis XIV. — François Ier, Élisabeth Ire* (voir *c* ci-dessous).

c) Les numéraux **ordinaux** s'écrivent de la même manière que les cardinaux, la finale qui les caractérise étant mise en abrégé au-dessus de la ligne (ou parfois sur la ligne), de la façon suivante :

*1er* ou *Ier = premier* ; *1re* ou *Ire = première* ; *1ers* ou *I^ers^ = premiers* ; *1res* ou *I^res^ = premières* ; *2e* ou *IIe = deuxième* ; *2es* ou *IIes = deuxièmes* ; etc. — *1er, Ier...*

On écrit donc *XIXe siècle* et non °*XIXième* ou °*XIXème* ou °*XIXme siècle*. — Mais pour les ordinaux indéfinis, on écrit : *xième* et *n^ième^*.

Écrire le suffixe sur la ligne, comme on le fait parfois, est un procédé peu satisfaisant parce qu'il représente mal la prononciation : °*Pour la nième fois* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 172). — °*Une Nème mutation* (R. TROUSSON, *Voyages aux pays de nulle part*, 2e éd., p. 237). R2

Dans les symboles des fractions, qu'ils s'écrivent avec une barre horizontale ($\frac{1}{2}$) ou avec une barre oblique (1/5), le dénominateur, quoiqu'il soit un ordinal, est représenté par le symbole du cardinal : *Agrandissements au 1/50000* [ce qui se lit : *au cinquante millième*] (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *carte*, p. 1826). — Ex. non conforme : *1/48e de seconde* (*ib.*, s. v. *cinéma*).

N. B. Ne pas confondre les ordinaux avec les mots latins *primo, secundo, tertio*, etc., qu'on écrit *1°, 2°, 3°* (° est le *o* final : cf. § 112, *b*) ; de même pour les formats de livres : *in-4° = in-quarto, in-8° = in-octavo* ; — mais *in-12 = in-douze, in-16 = in-seize*, et les formats plus rares *in-32*, etc.

R2 115 REMARQUE

Autre transcription dans la langue courante : *énième* (parfois *ennième*) : cf. § 221, *b*, 3°.

Section 5

La ponctuation

116 Définition. B

La **ponctuation** est l'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l'écrit, des faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques. C'est un élément essentiel de la communication écrite.

Le texte suivant illustre le rôle de la ponctuation dans ses rapports avec l'intonation, et par là avec le contenu même du message et les intentions du locuteur : « Les adultes, qu'ils [= les adolescents] dérangent constamment dans leurs compromissions, ne savent que leur dire « à ton âge... » ou « à ton âge ! », l'expression étant à prendre tantôt dans le sens du rabaissement vers l'enfance, ou au contraire pour indiquer que, parvenus à cette étape, tout en n'ayant pas leurs droits, ils ont déjà tous leurs devoirs et devraient s'en souvenir » (Alain MALRAUX, *Marronniers de Boulogne*, p. 125).

L'usage laisse une certaine latitude dans l'emploi des signes de ponctuation. Tel écrivain n'use jamais du point-virgule. Une relation peut être marquée au moyen d'une virgule par celui-ci, au moyen d'un point-virgule par un autre, au moyen d'un double point par un troisième. L'abondance des virgules peut s'expliquer tantôt par des raisons purement logiques, tantôt par référence à un rythme oral qui multiplie les pauses.

N. B. À partir de novembre 1912, Apollinaire a renoncé à ponctuer ses poèmes, peut-être sous l'influence de Marinetti, qui, dans le *Manifeste technique de la poésie futuriste* (daté du 11 mai 1912), écrivait : « Les adjectifs, les adverbes et les locutions conjonctives étant supprimés, la ponctuation s'annule naturellement, dans la continuité variée d'un style vivant qui se crée lui-même, sans les arrêts absurdes des virgules et des points. »

B 116 BIBLIOGRAPHIE

N. CATACH, *La ponctuation*, P., P. U. F., 1994. — J.-P. COLIGNON, *La ponctuation. Art et finesse*, P., chez l'auteur, 1975. — DAMOURETTE, *Traité moderne de ponctuation*, P., Larousse, 1939. — A. DOPPAGNE, *La bonne ponctuation*, Gembloux, Duculot, 1978. — J. DRILLON, *Traité de la ponctuation française*, P., Gallimard, 1991. — B. TANGUAY, *L'art de ponctuer*, 2e éd., Montréal, Éditions Québec Amérique, 2000. — *Langue française*, févr. 1980.

Mais déjà Mallarmé avait réduit à peu de chose, parfois au point final, la ponctuation de certaines de ses *Poésies*. En tout cas, l'exemple d'Apollinaire a été suivi par un grand nombre de poètes, même par des chansonniers. **R**

La suppression de la ponctuation dans les textes en prose est plus tardive et moins fréquente. Elle s'observe surtout chez des adeptes du *nouveau roman* (à partir de 1955). L'exemple de Joyce (*Ulysses*, 1922 ; trad. fr., 1929) a sans doute joué un rôle.

D'autres auteurs, sans supprimer la ponctuation, ont pris avec elle de grandes libertés : par ex., Céline néglige beaucoup de virgules et multiplie les points de suspension.

Il n'est pas souhaitable que les recherches littéraires soient imitées dans les écrits qui veulent avant tout communiquer une information.

R 116 REMARQUE

Aragon se justifie ainsi dans une interview publiée dans les *Nouvelles littéraires*, le 7 mai 1959 : « Je déteste la diction habituelle du vers : on n'entend plus le vers comme unité. Je veux qu'on s'arrête là où il y a une rime ; le poème est d'un seul tenant et il n'y a pas d'autre ponctuation que celle de la rime. »

117 Les signes de ponctuation.

Ce sont : le point (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), les points de suspension (…), les parenthèses (), les crochets [], les guillemets (« »), le tiret (—) et la barre oblique (/). **H**

Avant d'étudier leurs emplois, nous parlerons des blancs (§ 118).

D'autres signes typographiques pourraient être mentionnés : le *pied-de-mouche* (¶), qui servait à marquer les paragraphes d'un texte ; l'*accolade* ({), qui réunit certaines lignes d'un tableau.

N. B. 1. Alcanter de Brahm (1868-1942) a imaginé un *point d'ironie*, qui n'a pas eu de succès. Il ressemblait à un point d'interrogation, mais ouvert vers la droite.

2. Dans la typographie traditionnelle, les appels de notes se mettent avant les signes de ponctuation.

H 117 HISTORIQUE

Chez les Grecs, la ponctuation n'était pas usitée à l'époque classique ; souvent même les mots n'étaient pas séparés les uns des autres. C'est Aristophane de Byzance (III-IIe s. av. J.-C.) qui imagina la première ponctuation précise ; ce grammairien employait trois signes : le point parfait, en haut (·), le point moyen, au milieu (·), et le sous-point, au bas (.). Ces trois signes correspondaient respectivement à notre point, à notre point-virgule et à nos deux points. — Les signes de ponctuation enseignés par les pédagogues de l'Antiquité n'étaient d'ailleurs pas employés dans la pratique, si ce n'est que le point se plaçait souvent après chaque mot pour le séparer du suivant, comme cela peut se voir dans les inscriptions latines. — C'est au IXe s. que l'on commença de faire usage de la ponctuation ; encore est-elle mise fort irrégulièrement jusqu'au XVIe s. C'est, en effet, après l'invention de l'imprimerie que notre système moderne s'est fixé et développé. À la fin du XVIe s., il comprenait la plupart de nos signes. S'y ajoutèrent, au cours du XVIIe s., le tiret et les points de suspension ; plus tard, les crochets et la barre oblique.

Nous sommes habitués à lire les auteurs du XVIIe s. dans des versions modernisées. En réalité, les signes étaient souvent utilisés autrement qu'aujourd'hui.

118 Blancs et alinéas.

On doit tenir compte, non seulement des signes écrits ou imprimés, mais aussi des espaces laissés **en blanc**.

a) Les **blancs**.

1° Les blancs séparent les mots. **R1**

Il n'y a pas de blanc avant et après l'apostrophe, avant et après le trait d'union. On peut cependant aller à la ligne après un trait d'union, mais non après une apostrophe. — Pour les espaces avant et après les signes de ponctuation, voir § 117, *a*.

2° On ne ménage **pas d'espace** *avant* le point, la virgule, les points de suspension (voir N. B. ci-dessous), la parenthèse fermante, le crochet fermant ; — *après* la parenthèse ouvrante, le crochet ouvrant.

Il y a une **espace** **R2** *avant* les guillemets ouvrants, la parenthèse ouvrante, le crochet ouvrant, le tiret ; — *après* le point, la virgule, le point-virgule, le double point, les points d'interrogation et d'exclamation, les points de suspension, les guillemets fermants, la parenthèse fermante, le crochet fermant, le tiret.

Il y a une **espace**, mais **non sécable** (c'est-à-dire que cette espace ne peut coïncider avec le passage à la ligne) *avant* le point-virgule, le double point, les points d'interrogation et d'exclamation, les guillemets fermants, — *après* les guillemets ouvrants. — Autrement dit : une ligne ne peut commencer par un point-virgule, un double point, un point d'interrogation ou d'exclamation, des guillemets fermants, une parenthèse fermante, — ni se terminer par des guillemets ouvrants.

(Nous parlons ci-dessus des guillemets dits *français*. Pour les guillemets anglais, voir § 134, *c*.)

N. B. Nous laissons une espace avant les points de suspension quand ils représentent des mots non exprimés entre les deux termes séparés d'une locution : *La négation absolue est exprimée par les deux mot* ne … pas. — Ces points de suspension sont entre crochets pour les mots supprimés dans une citation. Nous n'y recourons pas, ordinairement, si la suppression concerne ce qui précède ou suit le texte cité.

3° Les métrologistes recommandent de séparer, dans l'écriture des nombres, non par un point, mais par un blanc, les tranches de trois chiffres, tant dans la partie décimale que dans la partie entière, mais il n'y a pas d'espace après la virgule qui sépare ces deux parties : *396 147 habitants ; 3 125 428 francs ; 2 743,127 4 ; 0,031 487 5*. — Toutefois, on ne sépare pas en tranches de trois

R1 118 REMARQUE

CLAUDEL a préconisé (et employé dans certains de ses ouvrages) une disposition typographique qu'il appelle *pause* et qui consiste à laisser dans certaines phrases de petits intervalles en blanc. « Les points et les virgules, déclarait-il, ne donnent en effet qu'une articulation de la phrase grossière et purement logique. Sans nécessité grammaticale, il y a dans le discours des pauses et des arrêts qui sont absolument indispensables au sens. » (Dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 71.) Peu de lecteurs paraissent sensibles à ce procédé.

R2 118 REMARQUE

Espace est fém. comme terme de typographie.

chiffres l'indication des années, du code postal, des pages ou paragraphes d'un livre : *En 1914 ; en l'an 2000. — 84200 Carpentras. — § 1080.*

b) L'**alinéa** est la séparation que l'on établit *en allant à la ligne*, c'est-à-dire en laissant incomplète la ligne en cours, et en commençant la nouvelle par un retrait. On appelle aussi *alinéas* les passages ainsi délimités dans un texte.

Selon une mode typographique récente, des imprimeurs suppriment le retrait, ce qui a l'inconvénient de rendre l'alinéa peu visible — ou même invisible si la ligne précédente est remplie en entier et s'il n'y a pas un interligne spécial.

L'alinéa, qui correspond à une pause très marquée, s'emploie surtout quand on passe d'un groupe d'idées à un autre. Il marque aussi, dans les dialogues, les diverses répliques R3 :

Elle me dit :
— *C'est ma faute.*
— *Qu'est-ce qui est de ta faute ?*
— *Ça, dit-elle.* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, II, 6.)

Pour rendre claire une énumération complexe, on divise parfois une phrase en alinéas. R4

Ne peuvent se rendre adjudicataires, sous peine de nullité, ni par eux-mêmes, ni par personnes interposées,
Les tuteurs, des biens de ceux dont ils ont la tutelle ;
Les mandataires, des biens qu'ils sont chargés de vendre ;
Les administrateurs, de ceux des communes ou des établissements publics confiés à leurs soins ;
Les officiers publics, des biens nationaux dont les ventes se font par leur ministère. (*Code civil*, art. 1596.)

On donne aussi le nom d'*alinéa* à chaque passage après lequel on va à la ligne. Dans l'usage courant, on dit parfois *paragraphe*, mais il est préférable de garder ce nom pour les divisions marquées par une numérotation explicite.

Dans la poésie, on va aussi à la ligne après chaque vers, que celui-ci forme une phrase ou non. Ce procédé est appliqué dans le vers régulier classique, dans le vers libre aussi bien que dans le verset (comme chez Claudel) :

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ? (LAMART., *Médit.*, XIII.)

À jeun perdue glacée
Toute seule sans un sou
Une fille de seize ans
Immobile debout
Place de la Concorde
À midi le Quinze Août (PRÉVERT, *Paroles*, Belle saison).

Le pain et le vin sont ces choses que le prêtre avec une profonde gravité
Présente l'une après l'autre à Dieu en lui disant : Accipe (CLAUDEL, *Messe là-bas*, Offertoire, II).

c) On peut ménager aussi des blancs plus considérables. R5

Interlignes correspondant à une ou plusieurs lignes, entre les strophes d'un poème ou les paragraphes d'un texte didactique, comme dans le présent ouvrage ; — blancs correspondant au reste de la page, à la fin d'un chapitre, d'un acte (dans une pièce de théâtre), d'un poème, etc. (les typographes appellent cela *commencer en page* le chapitre suivant, etc.) ; — blancs correspondant à une page entière, lorsqu'on veut commencer le chapitre, etc. sur une page de droite (*commencer en belle page*).

R3 118 REMARQUE
Dans ce § 117, nous respectons les alinéas des auteurs. Ailleurs, pour gagner de la place, nous les indiquons par une barre oblique.

R4 118 REMARQUE
Sur le rapport entre alinéas et majuscules, voir § 98, *b*.

R5 118 REMARQUE
Ces blancs peuvent être occupés par des signes divers : astérisques en triangle (⁂) dans le cours d'un chapitre ; culs-de-lampe (vignettes) à la fin d'un chapitre ; etc.

LE POINT

119 Fonctions du point.

a) Le point a pour fonction normale d'indiquer la fin de la phrase. R1

En Jeanne d'Arc se reflète un village lorrain. Il est possible qu'elle soit celtique. Elle est sûrement catholique. Inutile après tout de songer à la femme celtique, il y a

R1 119 REMARQUE
Dans les télégrammes, où il n'y a pas de ponctuation, c'est le mot *stop* qui indique la fin d'une phrase.

la vierge Marie. (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 161.) — *Officiers français, soldats français, marins français, aviateurs français, ingénieurs français, où que vous soyez, efforcez-vous de rejoindre ceux qui veulent combattre encore. Un jour, je vous le promets, nous ferons, ensemble, l'armée française de l'élite, l'armée mécanique terrestre, navale, aérienne, qui, en commun avec nos Alliés, rendra la liberté au monde et la grandeur à la Patrie.* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 24 juin 1940.)

Si la phrase se termine par un point d'interrogation, ou par un point d'exclamation, ou par des points de suspension, ces signes tiennent lieu d'un point ordinaire. — Le point-virgule et le double point peuvent aussi coïncider avec la fin d'une phrase grammaticale, mais en marquant un lien logique avec la phrase suivante. R2

b) Les écrivains contemporains emploient parfois le point (au lieu de la virgule) pour détacher de la phrase un membre auquel ils veulent donner un relief particulier. R3

On avait donné dans le Nord un grand coup de pied dans la fourmilière, et les fourmis s'en allaient. Laborieusement. Sans panique. Sans espoir. Sans désespoir. Comme par devoir. (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 111.) — *Elle reste muette devant ce monde de l'inutile qu'il lui découvre. Dont la beauté l'humilie. La trouble.* (BENDA, *Songe d'Éleuthère*, p. 65.) — *Montélimar et surtout Romans ont aussi quelques mots à dire. Et lourds de sens.* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 94.)

Péguy use de ce procédé systématiquement dans ses écrits poétiques, et souvent en prose : *Elle pleurait, elle pleurait, elle était devenue si laide. / En trois jours. / Elle était devenue affreuse. / Affreuse à voir. / Si laide, si affreuse. / Qu'on se serait moqué d'elle. / Sûrement. / Si elle n'avait pas été la mère du condamné.* (*Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 127.) — *Tout le monde a une métaphysique. Patente, latente. Je l'ai assez dit. Ou alors on n'existe pas.* (*Argent*, Pl., p. 1121.)

Dans l'usage ordinaire, il vaut mieux recourir à ce procédé avec parcimonie. R4

Le phénomène qui vient d'être décrit est à distinguer de la phrase averbale, laquelle n'a aucune fonction à l'intérieur de la phrase qui précède (au contraire des syntagmes ci-dessus) :

Angers. Cinq minutes d'arrêt. Sa cathédrale Plantagenet. Sa maison d'Adam. (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIV.) — *Je vais m'allonger et me laisser glisser dans les ténèbres pour toujours. Étrange aliénation.* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 128.)

Sur le point devant une conjonction de coordination, voir § 1084, *b*.

c) Autres utilisations du point.

- On indique par un point qu'un mot est abrégé (si l'abréviation ne reprend pas la dernière lettre du mot) : § 112, *a*.
  Lorsqu'une phrase se termine par un mot abrégé accompagné d'un point, celui-ci se confond avec le point qui indique la fin de la phrase : *Les communistes se sont nécessairement rangés dans le même camp que l'U. R. S. S.* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 447.) Mais le point d'abréviation peut être suivi de certains autres signes de ponctuation : *Il accuse René Dumont et Karol d'être des agents de la C. I. A. !* (*Ib.*, p. 454.)

  Il ne convient pas de mettre un point à la suite des symboles : cf. § 113.
- Les métrologistes recommandent de séparer par un point les nombres indiquant le jour, le mois, l'année, quand on emploie, dans l'indication des dates, les chiffres arabes : *Le 28. 5. 1999.* En revanche, on ne met plus de point, dans l'écriture des nombres, entre les tranches de trois chiffres, mais on laisse un blanc : cf. § 118, *a*, 3°.
- On appelle *points de conduite*, ou *points conducteurs*, ou *points carrés* les points espacés servant à prolonger une ligne pour la mettre en rapport, soit avec des chiffres en colonne (dans les comptes), soit avec des indications de pages (dans une table des matières), etc.

R2 119 REMARQUE

Le titre des livres, des chapitres et autres subdivisions, celui des articles dans les journaux, ne se terminent pas par un point, même quand ces titres sont des phrases verbales.

Mais les titres interrogatifs exigent le point d'interrogation soit dans leur rôle normal, soit quand on les cite : *Aimez-vous Brahms ?* de SAGAN (voir cependant § 1162, *b*, 1°). On peut avoir aussi un point d'exclamation : *Quel amour d'enfant !* de M[me] DE SÉGUR, *Corrigeons-nous !* de DEHARVENG, ou des points de suspension : *Ces plaisirs...* de COLETTE.

Si les titres des subdivisions sont alignés sur le texte même, il est fréquent de les faire suivre d'un point. (C'est l'usage suivi dans le présent ouvrage, par ex. sur la ligne indiquant le titre de ce § 119.) Cela s'impose quand le texte suit immédiatement sur la même ligne.

R3 119 REMARQUE

Ce qu'on pourrait faire aussi efficacement, en général, par un tiret isolant ce passage : cf. § 135, *b*.

R4 119 REMARQUE

Il est regrettable que, dans des écrits destinés à informer, on coupe par un point les membres d'une phrase (ou, si l'on estime qu'il y a réellement plusieurs phrases, qu'on les joigne par des conjonctions de subordination) : °*Il paraît qu'aux Caravelles* [une maison de retraite] *c'était les cadences infernales pour le personnel. Qu'il y avait toujours plus de pensionnaires mais que les moyens n'augmentaient pas, dans un souci de rentabilité. Si bien que, faute de temps et de main-d'œuvre, seuls les plus valides pouvaient résister...* (Dans le *Monde*, 1[er] oct. 2004, p. 35.)

Une ligne de points peut aussi marquer une suppression importante à l'intérieur d'un texte, par ex. un ou plusieurs vers dans un poème cité.

- Le point fait partie des lettres *i* et *j* quand elles sont en minuscule.

LES POINTS D'INTERROGATION ET D'EXCLAMATION

120 Emploi principal du point d'interrogation.

a) Le point d'interrogation s'emploie à la fin d'une phrase interrogative. R1

Cette jeune fille [...] *m'avait-elle vu au moment où le rayon noir émané de ses yeux m'avait rencontré ? Si elle m'avait vu, qu'avais-je pu lui représenter ? Du sein de quel univers me distinguait-elle ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 794.)

b) Précisions.

1° L'interrogation **indirecte**, n'étant pas une phrase interrogative (cf. § 389), n'appelle pas de point d'interrogation. La phrase a la ponctuation correspondant à sa nature (énonciative, injonctive, exclamative, ou éventuellement interrogative) : *Je me demande s'il reviendra. — Demande-lui s'il reviendra. — Que de fois je me suis demandé s'il reviendrait ! — Lui as-tu demandé s'il reviendrait ?*

Il n'est pas rare pourtant que des auteurs, parfois éminents, mettent un point d'interrogation, que l'on doit attribuer à l'inadvertance : *Dites-moi où sont maintenant ces maîtres et ces docteurs que vous avez connus lorsqu'ils vivaient encore et qu'ils fleurissaient dans leur science ?* (*Imitation de Jésus-Christ*, trad. DE LAMENNAIS, I, 3.) — *On se demandait : « Qu'y a-t-il ? » et pourquoi le suffète ne distribuait pas l'argent ?* (FLAUB., *Sal.*, II.) — *Ce serait une grande et haute tâche que de démêler* [...] *comment notre langue* [...] *en était arrivée à partager avec le latin la monarchie universelle, et pour quelles causes elle l'a peu à peu perdue ?* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. XVI.) — *Je voudrais savoir quand peuvent bien dormir les hippopotames ?* (GIDE, *Retour du Tchad*, 7 mars 1926.) R2

C'est à savoir si (ou *comment*, etc.) est bien une phrase énonciative contenant une interrogation indirecte (= il faut savoir..., il reste à savoir...) : *Vous me dites qu'ils contribueront tous également à cette affaire, c'est à savoir s'ils le pourront* (*Ac.* 1935). Mais lorsque l'expression se réduit, dans la langue familière, à ***Savoir** si* (ou *comment*), les usagers ne semblent plus conscients de se trouver en présence d'une interrogation indirecte et mettent souvent un point d'interrogation à la fin de la phrase : *C'est très remarquable, comme la diction de M[lle] Sagan à son premier livre. Savoir d'ailleurs si Bertrand Poirot-Delpech n'a pas voulu faire du Sagan au masculin ?* (HENRIOT, dans le *Monde*, 15 oct. 1958.) Cf. § 1098, *c*.

2° Si la phrase interrogative est une sous-phrase insérée à l'intérieur d'une autre phrase, le point d'interrogation se trouve à l'intérieur de celle-ci :

Un soir, t'en souvient-il ? nous voguions en silence (LAMART., *Médit.*, XIII).

Si la phrase interrogative est suivie d'une incise (*dit-il*, etc.), on met le point d'interrogation immédiatement après la phrase interrogative R3 : *Sors-tu ce soir ? demanda-t-elle* (FLAUB., *M[me] Bov.*, II, 9). — *Vous iriez voir mon fils ? me demanda-t-elle d'une voix presque indistincte* (AMBRIÈRE, *Solitaire de la Cervara*, p. 31). — Dans les deux ex. ci-dessus, le point d'interrogation est suivi d'une minuscule, parce qu'il équivaut à une virgule. Voir aussi § 124. R4

3° Lorsqu'il y a plusieurs interrogations coordonnées avec conjonction, on place d'ordinaire le point d'interrogation à la fin de la dernière ; cela se produit parfois aussi avec des interrogations coordonnées sans conjonction.

M. de Closmesnil a-t-il donné sa démission ou sa révocation lui a-t-elle été notifiée et en a-t-il accepté le motif ? (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 125.) — *En quoi ressemble-t-elle à la langue moderne, en quoi en diffère-t-elle ?* (LITTRÉ, Préf., p. XXX.)

Mais on peut aussi considérer chacune des phrases interrogatives comme tout à fait autonome (surtout s'il n'y a pas de conjonction de coordination) et terminer chacune par un point d'interrogation :

Qu'est-ce qu'une physionomie comique ? D'où vient une expression ridicule du visage ? Et qu'est-ce qui distingue ici le comique du laid ? (BERGSON, *Rire*, I, 3.) —

R1 120 REMARQUE

Quand la phrase interrogative est particulièrement longue, J. Damourette (pp. 77-79) recommanderait de mettre le point d'interrogation à l'intérieur de la phrase, après la partie sur laquelle porte effectivement l'interrogation. Cette façon de faire poserait, semble-t-il, des problèmes extrêmement complexes aux usagers. Elle est rarement suivie par les auteurs : *Que serait-il allé faire sur ce sentier incommode et dépourvu de maisons, qui ne menait à rien ? — excepté à la mer, à des rochers abrupts, une étroite dépression abritée du vent et cinq moutons broutant au piquet, sous la surveillance superflue d'une enfant de treize ans* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 147). [On notera que l'information apportée par la fin de la phrase est importante pour la suite du récit.]

R2 120 REMARQUE

Voir au § 389, c, 2° et 3° des cas où le point d'interrogation est régulier parce que le verbe dont dépend l'interrog. indirecte est laissé implicite.

R3 120 REMARQUE

Les ex. suivants ne sont pas conformes à ces règles de bon sens et résultent sans doute de distractions : *Où tu vas, qu'il fait ?* (GIONO, *Un de Baumugnes*, IV.) — *Qui a pris le bâton de réglisse, a questionné ma mère ?* (C. DETREZ, *Ludo*, p. 88.) — *Dora, ai-je rêvé, il m'a semblé que les cloches sonnaient à ce moment-là ?* (CAMUS, *Justes*, Pl., p. 333.) [Dans cet ex., le doute exprimé par le verbe principal a peut-être eu une influence ; comp. § 122, *b*.]

R4 120 REMARQUE

Dans un ex. comme le suivant, la minuscule se justifie peut-être par le fait que le point d'interrogation équivaut à un point-virgule (cf. § 98, c) : « [...] *Pourquoi irais-je là-bas ? je n'ai rien à y faire* », *disait la duchesse* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 476). — Voir aussi l'ex. d'ARAGON dans *b*, 3°.

Cette langue à la défense de laquelle on nous convie, est-ce celle des soldats devant qui Louis le Germanique prononça son serment à Strasbourg en l'an 842 ? Est-ce celle des tourneurs de Saint-Denis, celle des mineurs de Lens, celle des paysans du Québec ? Est-ce celle des Précieuses ou celle de Marie-Chantal ? (A. MARTINET, *Fr. sans fard*, p. 26.) — *Où était-ce ? à quel âge ?* (ARAGON, *Mise à mort*, F°, p. 40.)

121 Omission du point d'interrogation.

a) Régulièrement, quand la phrase interrogative contient une sous-phrase constituée par une citation ou un discours direct introduits par un double point, surtout si la sous-phrase demande elle-même un point d'exclamation ou un point d'interrogation :

Ne m'arrivait-il pas, dans mes discours mondains, de m'écrier avec conviction : « La propriété, messieurs, c'est le meurtre ! » (CAMUS, *Chute*, pp. 148-149.) — *Ai-je seulement commis* [...] *un de ces rapides chasse-mouches qui m'attiraient toujours cette remarque indignée : / – Mais c'est un* singe de croix *que vous faites là, Brasse-Bouillon !* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, II.) — *Comment ai-je pu écrire, hier, cette phrase absurde et pompeuse : / « J'étais seul, mais je marchais comme une troupe qui descend sur une ville. »* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., pp. 83-84.)

Si la sous-phrase n'exige pas un point d'exclamation ou un point d'interrogation, on peut aussi, surtout si elle n'est pas trop longue, mettre le point d'interrogation après les guillemets qui terminent la citation ou le discours direct. R1

Comment ne pas souscrire au jugement de ma grand-mère : « L'Alsace ne lui vaut rien ; il ne devrait pas y retourner si souvent » ? (SARTRE, *Mots*, p. 26.) — *Trouveriez-vous décent qu'une femme vous dise : « Oui, mon frère et mon mari sont revenus saufs de la guerre ;* en revanche, *j'y ai perdu mes deux fils » ?* (GIDE, *Attendu que...*, p. 89.)

R1 121 REMARQUE

Il est rare de trouver juxtaposés un signe concluant la sous-phrase citée et un signe concluant la phrase qui englobe la sous-phrase : *Une femme qui souffre depuis longtemps ne peut-elle pas s'écrier :* J'ai bien souffert, va !? (BRUNOT, *Observ. sur la gramm. de l'Ac. fr.*, p. 119). – *Quels mots restituerait-on pour ramener à un modèle plus organisé l'exclamation suivante : /* La belle robe !? (H. BONNARD, dans le *Grand Lar. langue*, p. 1535.) – *Quel homme célèbre est mort en soupirant : « Hé bien, je m'en souviendrai de cette planète ! » ?* (Fr. LALANDE, *Noir*, p. 191.)

b) Après des locutions qui perdent leur valeur interrogative. R2

- Régulièrement, après *à bouche que veux-tu*, *le qu'en-dira-t-on*, *le qui-vive* :

  En sacrant à bouche que veux-tu (MAUPASS., C., Mal d'André). — *Ils s'embrassèrent à bouche-que-veux-tu* (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, p. 79). R3 — *Son affection pour Mariolle et sa vive prédilection, elle les lui témoignait presque ouvertement, sans souci du qu'en dira-t-on* (MAUPASS., *Notre cœur*, II, 5). — *Nous étions toujours sur le qui-vive et prêts à nous cacher dans les taillis à la première alerte* (LARBAUD, *Fermina Márquez*, III).

- Fréquemment, après des sous-phrases incidentes comme *n'est-ce pas*, *voyez-vous*, *(que) voulez-vous*, *que dis-je*, *comment dirais-je*, etc., surtout si ces incidentes sont prononcées sans la modulation caractéristique de l'interrogation (parfois elles sont prononcées comme des exclamatives).

  Ce dont on ne se lasse jamais, n'est-ce pas, c'est de la culture intensive de la petite fleur bleue (QUENEAU, *Voyage en Grèce*, p. 44). — *Voyez-vous, je ne peux supporter de m'ennuyer* (CAMUS, *Chute*, p. 70). — *Alors, que voulez-vous, on tire les paniers de dessous les banquettes et on mange* (GIONO, *Regain*, I, 1). — *Venez chez moi, voulez-vous, vous sonnerez trois fois* (CAMUS, *op. cit.*, p. 136). — *Je suis peiné d'avoir déçu cet homme – que dis-je ! ce duc –* [...] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 581). — *J'ai l'impression – comment vous dire – que quelqu'un nous l'a déjà prise* (MAURIAC, *Asmodée*, III, 10). — *Je le sépare, est-il besoin de le dire, de tous les empiriques du roman* (A. BRETON, *Nadja*, p. 17).

  Avec point d'interr. : *Ah ! c'est bon, n'est-ce pas ? d'être fourbe* (MONTHERL., *Reine morte*, II, 2). — *Personne ne peut nous empêcher d'être heureux, n'est-ce pas ?* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 108.) — *Plus un mot là-dessus, voulez-vous ?* (MAURIAC, *Asmodée*, II, 4.) — *Sortons ensemble, voulez-vous ?* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 40.)

  En particulier, on peut considérer le point d'interrogation comme facultatif dans les incidentes *savez-vous*, *sais-tu* (qui ne sont pas du tout propres aux Belges, comme on le dit souvent, mais ils en abusent).

R2 121 REMARQUE

L'omission du point d'interrogation est plus rare et plus contestable quand l'incidente n'est pas du tout figée : *Dans notre petite ville, est-ce l'effet du climat, tout cela se fait ensemble* (CAMUS, *Peste*, p. 14).

R3 121 REMARQUE

JOUHANDEAU fait sortir la formule de son figement : *Ainsi* [...] *purent-ils boire, à « gorge que veux-tu ? » des meilleurs crus* (*Chaminadour*, p. 85).

Sans point d'interr. : *Je chanterai dans les chœurs, savez-vous !* (MUSSET, *Contes*, Secret de Javotte, IV.) — *Je me sens toute mouillée, sais-tu...* (VALLÈS, *Enfant*, XXI.) — *Ce n'est pas prudent, savez-vous...* (VALÉRY, « *Mon Faust* », p. 100.) — *Ma mère se remarie, savez-vous.* (Cl. SIMON, *Sacre du printemps*, L. P., p. 24.) A1
Avec point d'interr. : *Il est plus de midi, savez-vous ?* (MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Charles IX*, XXIII.) — *Tu as l'air sérieux aussi, sais-tu ?* (VALLÈS, *op. cit.*, XXIII.) — *Vous devriez bien m'écrire, savez-vous ?* (SAINT EXUPÉRY, *Lettres à l'amie inventée*, p. 62.) — *Elle a arrangé son petit intérieur avec un goût délicieux, savez-vous, Gilbert ?* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 422.) A2

c) Après des interrogations fictives (cf. § 387, *c*, 2°).

- Assez régulièrement quand l'interrogation fictive exprime une hypothèse, une éventualité (cf. § 1159, *d*, 1°), et même constamment dans l'expression figée *en veux-tu en voilà*.

Un chef veut-il éloigner les importuns de sa maison, il la taboue (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, III, 12). — *Essaie-t-on d'atteindre les cadres propres de la pensée, on ne ressaisit que les catégories de la langue* (BENVENISTE, *Problèmes de ling. gén.*, p. 73). — *Des consoles en veux-tu en voilà* (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 59).
Le point d'interrogation disparaît nécessairement quand un *que* transforme la seconde sous-phrase en proposition : *Partait-il seul pour Paris qu'elle s'empressait de prévenir Mme Marliani* (MAUROIS, *Lélia*, p. 321).
Avec point d'interr. : *Transpose-t-on en familier le solennel ? On a la parodie* (BERGSON, *Rire*, II, II, 2). — *Faisait-il beau ? Notre père, excité par les étoiles, se lançait dans la cosmographie* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XI).
Dans un cas comme le suivant, on n'a pas une interrogation fictive, et le point d'interrogation est nécessaire : [À Lise, qui le soupçonne de mensonge] *Mon nez remuerait-il ? / Il faudrait que ce fût pour un mensonge énorme !* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 3.)

- D'une façon assez fréquente, quand l'interrogation fictive équivaut à une phrase exclamative ou à une phrase injonctive, en particulier si l'on termine la phrase par un point d'exclamation. R4

Qu'importe à Dieu le prestige, la dignité, la science, si tout cela n'est qu'un suaire de soie sur un cadavre pourri. (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1154.) — *Or quoi de pire au monde que de perdre son père.* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. I, p. 234.) — *À quoi bon dans ces conditions être moins royaliste que le roi.* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 136.) — *Quoi d'étonnant à ce que les esprits soient troublés* [...] ! (CAMUS, *Chute*, p. 156.) — *À quoi bon danser !* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 25.) — Le point d'interr. manque très souvent dans le tour (*Ne*) voilà-t-il pas que... : voir les ex. au § 395.
Voulez-vous ouvrir ce placard, s'il vous plaît. (CAMUS, *op. cit.*, p. 149.) — *Voulez-vous lâcher cela tout de suite !* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, I.) — *Voudriez-vous jeter un coup d'œil, ce n'est pas tapé mais son écriture est très lisible...* (DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 105.)

- Parfois, après une interrogation délibérative, à laquelle l'auteur répond lui-même :

Me laisser prendre et fouetter, jamais de la vie ! (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XVIII.) [Comp. : *La prendre sur le fait ? C'est encore le plus simple* (*ib.*, XXIII).]

122 Emplois particuliers du point d'interrogation.

a) Il peut tenir lieu d'une phrase où seraient exprimés le doute, la perplexité. R1

- Le point d'interrogation est mis entre parenthèses à la suite du mot sur lequel porte le doute :

Ma femme et moi prenions d'ordinaire nos repas au petit restaurant Ranieri (?), près de la place d'Espagne (GIDE, *Ainsi soit-il*, Pl., p. 1179). — *N'y a-t-il pas* [...] *un grand nombre de chrétiens (?) qui servent les « deux maîtres », non pas à la fois, mais successivement ?* (pasteur

A1 121 AUTRES EXEMPLES

GIDE, *Caves du Vat.*, V, 5 ; Ch.-L. PHILIPPE, *Marie Donadieu*, III, 1 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 896 ; RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 3 ; P. BENOIT, *Villeperdue*, p. 52 ; H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, XXXVII ; Rob. ANDRÉ, *Séducteur*, p. 78.

A2 121 AUTRES EXEMPLES

HUGO, *M. Tudor*, III, II, 1 ; SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 283 ; FLAUB., *Éduc.*, III, 5 ; E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, VII ; DUHAMEL, *Club des Lyonnais*, V.

R4 121 REMARQUE

La suppression est plus contestable quand l'interrogation équivaut à une phrase simplement énonciative : *Chez la pauvre fille de cuisine,* [...] *l'attention n'était-elle pas sans cesse ramenée à son ventre par le poids qui la tirait ;* [...]. (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 82.) — *Est-il besoin d'ajouter que la plupart des idées exprimées dans ces articles constituent certaines bases essentielles de ce qu'on nomme aujourd'hui le « Nouveau Roman ».* (N. SARRAUTE, *Ère du soupçon*, Préf.) — Ce sont là plutôt des inadvertances, qui ne sont pas rares quand la phrase est particulièrement longue, comme si l'auteur avait oublié qu'il s'agit d'une interrogation ; voir au § 120, R1, l'avis de Damourette sur la place du point d'interrogation.

R1 122 REMARQUE

Pour ces diverses valeurs, on utilise parfois plusieurs points d'interrogation, ou on combine ce signe avec le point d'exclamation, qui exprime un autre type de sentiment (la bande dessinée fait grand usage de ces procédés) : *C'est moi, dans cette nuit, ce monde rouge de ferveur contenue ?!* (H. CIXOUS, *Souffles*, p. 44.) — *J'entendis un hurlement de joie : / Ce n'est pas vrai ?! / Si* (A. ROUSSIN, *Rideau rouge*, p. 118).

BOEGNER, *Pour mieux connaître Jésus*, p. 78.) — *Ainsi reviendrait en honneur une démocratie bourgadière qui fut peut-être (?) en usage aux temps médiévaux* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 321). [Le point d'interr. fait double emploi avec *peut-être*.]

- Dans un dialogue, le point d'interrogation tient lieu d'une réplique ; l'interlocuteur garde le silence, mais un jeu de physionomie exprime un étonnement interrogateur :

En tout cas, c'est un esprit bien placé. / – ?... / – Bien placé dans le monde des esprits (COLETTE, *Sido*, L. P., p. 53).

- Parfois le point d'interrogation est placé à la fin de la phrase sur laquelle porte le doute (cela est assez ambigu) :

Mesdemoiselles, on m'assure que vous êtes au courant de tout ce qui se dit ou se passe dans l'arrondissement ? (GIRAUDOUX, *Intermezzo*, I, 5.) R2

- Dans des indications schématiques (notices, tableaux, etc.), le point d'interrogation peut tenir la place d'une donnée inconnue ou accompagner une donnée jugée douteuse :

Jean de Liège (Hennequin de la Croix, dit), sculpteur flamand [*sic !*] *(Liège ? – † 1383)* (*Grand Lar. enc.*, t. VI, p. 342) [= né à une date inconnue]. — *Nicole Oresme (1320 ?–1378)* (R. BOSSUAT, *Manuel bibliogr. de la littér. fr. du Moyen Âge*, p. 530) [= né à une date qui n'est pas certaine].

R2 122 REMARQUE

Peut-être le locuteur attend-il une confirmation de son interlocuteur : la phrase telle quelle se doublerait en quelque sorte d'une phrase demandant cette confirmation.

b) Le point d'interrogation tend à s'introduire dans des phrases énonciatives contenant des mots exprimant un doute, comme *peut-être, sans doute, je crois, je suppose*, etc., phrases souvent prononcées avec une modulation semblable à celle de l'interrogation (quand *peut-être* et *sans doute* sont en tête, l'inversion [§ 383] et la reprise [§ 384] rapprochent encore davantage ces phrases des interrogatives R3).

Peut-être qu'il a sommeil ? (MAUPASS., C., Sœurs Rondoli.) — *Peut-être pourrions-nous faire le tour du parc en nous couvrant bien ?* (MAURIAC, *Asmodée*, V, 6.) — *Peut-être suivait-il un cours plus avancé ?* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 163.) — *Ils sont peut-être tous morts à l'heure actuelle ? que je me demandais* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 29). — *Je crois que vous mentez ?* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 3.) — *Et je suppose* [...] *que vous avez imaginé* [...] *un second personnage malin et invisible, celui qui* [...] *amène un vieux monsieur à s'asseoir dans la tarte aux prunes posée par négligence sur une chaise ?* (GIRAUDOUX, *Intermezzo*, I, 6.) — *J'espère que tu ne doutes pas de l'affection que j'ai pour mes enfants ?* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIX.) — *Mais je croyais que vous aviez de très mauvais rapports ?* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 135.)

R3 122 REMARQUE

La ressemblance avec l'interrogation amène certains locuteurs à mettre après *peut-être* l'introducteur d'interrogation EST-CE QUE : *Peut-être* EST-CE QUE *cela a franchi les frontières...* (un chansonnier français à la radio belge, 1963, cité par H. Renchon, *Études de synt. descriptive*, t. II, p. 184).

c) On trouve parfois des points d'interrogation à la fin de phrases injonctives, notamment quand le verbe à l'impératif est *dire* ou un verbe de même sens, c'est-à-dire lorsque l'interlocuteur serait amené à répondre par *oui* ou par *non* comme à une interrogation globale.

Dis-le donc que ça me va mal ? Dis-le donc que je suis laid ? (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 7.) — *Promets-moi que tu me feras enterrer de première classe ?* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 204.) — *Avouez cependant que vous vous sentez, aujourd'hui, moins content de vous-même que vous ne l'étiez il y a cinq jours ?* (CAMUS, *Chute*, p. 163.) R4

R4 122 REMARQUE

Autre cas : *« Allons, Edmée ? » ordonna Marie-Laure avec nonchalance* (COLETTE, *Chéri*, M.L.F., p. 23). Le point d'interr. rend sans doute la mollesse de l'injonction, qui équivaut à une interrogation de sens injonctif : *Partons-nous ? Si nous partions ?*

d) Le fait que l'exclamation utilise souvent les mêmes moyens que l'interrogation amène parfois des points d'interrogation à la fin de phrases que l'on rangerait plutôt dans les exclamatives :

Maître Moreau n'en revenait pas : « Quelle drôle de chose ? [...] » (MAUPASS., C., Mal d'André).

e) On met parfois un point d'interrogation quand on reproduit par écrit une phrase averbale interpellative, par ex. après *allô* au début d'une conversation téléphonique :

(Il décroche l'appareil.) Allô ? (Pour toute réponse, des barrissements se font entendre venant de l'écouteur.) (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 109.)

123 Le point d'exclamation.

a) Le point d'exclamation se met à la fin d'une phrase exclamative R1 ; il est aussi employé à la fin d'une phrase optative, — ainsi qu'à la fin d'une phrase injonctive ou même d'une phrase énonciative prononcées avec une force particulière.

Je l'entendais dire tout bas en sanglotant : « Oh ! la canaille ! la canaille ! » (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 165.) — *Ah ! arrêtez ma bête, Grand Dieu, je vais tomber et être mort !!!* (JARRY, *Ubu roi*, III, 8.) — *Que ma route soit libre enfin, que je puisse enfin être heureux !* (MAURIAC, *Anges noirs*, Prologue.) — *Elle cria : « Entrez ! »* (MAUPASS., *Mont-Oriol*, I, 7.) — *Je vais à la pêche avec toi ! cria-t-il* (COLETTE, *Blé en herbe*, I). R2

La phrase exclamative peut ne comporter qu'un mot (comme interjection ou mot-phrase : § 1102) : *Bravo !*

Les interrogations oratoires équivalant à des exclamatives sont souvent suivies d'un point d'exclamation :

À quoi bon danser ! (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 25.) — Cf. § 121, *c*.

b) Précisions.

1° L'**exclamation indirecte**, n'étant pas une phrase exclamative (cf. § 400, R1), n'appelle pas de point d'exclamation.

La phrase a la ponctuation correspondant à sa nature (énonciative, injonctive, interrogative, ou éventuellement exclamative) : *Tu sais combien je l'aime.* — *Dis-moi combien tu l'aimes.* — *Sais-tu combien je l'aime ?* — *Que de fois je t'ai dit combien je l'aimais !*

2° Si la phrase exclamative est une sous-phrase insérée à l'intérieur d'une autre phrase, le point d'exclamation se trouve à l'intérieur de celle-ci :

Oh ! je ne fais aucun reproche à qui que ce soit (BERNANOS, *Joie*, p. 90). — *Tu gueules toujours contre elle, mais, ma parole ! on dirait que tu ne peux pas t'en passer* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIV). — *Eh bien ! que faites-vous donc ?* (*Ac.* 2001, s. v. *eh*.)

Quand une interjection est à l'intérieur d'une phrase, on la fait parfois suivre d'une virgule (mais le point d'exclamation paraît préférable) : *Eh bien, que faites-vous donc ?* (*Ac.* 1932, *ib.*). — *Eh bien, soit* (*ib.*). — *Eh bien, soit !* (*Ac.* 2001.) — *Merde, si j'étais mort !* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 17.) — *Hélas, Ferdinand Brunot représente* [...] *une étape dès longtemps dépassée* (H. BONNARD, dans le *Fr. mod.*, avril 1960, p. 147). — *L'effronterie et la faconde andalouses à quoi se réduisent fréquemment, hélas, les propos de Picasso* [...] (CAILLOIS, dans le *Monde*, 28 nov. 1975). — *« Bah, la chose est faite », pensa-t-il* (H. MICHAUX, *Plume*, 1967, p. 137).

Si la phrase exclamative est suivie d'une incise (*dit-il*, etc.), on met le point d'exclamation immédiatement après la phrase exclamative : *Allons, bon ! ça va recommencer ! cria Fauchery en jetant les bras en l'air* (ZOLA, *Nana*, I). R3

Comme on le constate par les ex. ci-dessus, le point d'exclamation peut être suivi par une minuscule : il équivaut alors à une virgule. Voir aussi § 124.

3° Les mots mis en apostrophe ne sont pas d'ordinaire suivis d'un point d'exclamation, quoique cela se trouve parfois, les mots mis en apostrophe étant alors considérés comme une sous-phrase ou même comme une phrase interpellatives.

Mais ce que j'ai, mon Dieu, je vous le donne (VERL., *Sag.*, II, 1). — *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* (*Bible*, trad. CRAMPON, Marc, XV, 34.) — *Je lui criai tout bas : / « Meaulnes ! tu repars ? »* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 7.)

Lorsque le mot en apostrophe est précédé de *ô*, qui introduit surtout des invocations religieuses ou poétiques, le point d'exclamation est fréquent, sans être obligatoire : *Ô Muse ! que m'importe ou la mort ou la vie ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit d'août.) — *Vous avez repoussé Ducretot, ô mes frères ! et vous avez bien fait* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Ô mon maître ! donnez-moi de ce pain à manger !* (CLAUDEL, *Corona benignitatis anni Dei*, p. 61.) — *Ô véritable ami, Votre nom est comme un parfum répandu !* (*Ib.*, p. 54.) — *Mais avec mes périls, je suis d'intelligence, / Plus versatile, ô Thyrse, et plus perfide qu'eux* (VALÉRY, *Poés.*, p. 77).

R1 123 REMARQUE

Quand la phrase exclamative est particulièrement longue, certains auteurs mettent le point d'exclamation après la partie sur laquelle porte effectivement l'exclam., mais ce n'est pas l'usage ordinaire (comp. § 120, *b*, 2°, pour le point d'interrog.) : *Que ces bandes de pélicans sont belles ! qui, chaque soir, dans le ciel pur, regagnent le banc de sable où ils vont passer la nuit* (GIDE, *Retour du Tchad*, 14 mars 1926).

R2 123 REMARQUE

Dans les locutions interjectives *eh bien ! eh quoi ! hé bien ! hé quoi !* le point d'exclam. se met après la locution complète, non après le premier élément : *Eh quoi ! n'est-ce donc que cela !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Rêve d'un curieux.) — *Eh bien ! qu'attendez-vous pour me donner votre nom ?* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 87.)

R3 123 REMARQUE

Ex. d'inadvertance : °*Comme je suis bien, s'écria-t-elle !* (M.-Cl. BLAIS, *Exilé*, Biblioth. québéc. p. 164.)

Quand ô introduit une exclamation, le point d'exclamation se met, non après ô, mais à la fin de l'exclamation : *Madame a une idée ! s'écria la Provençale, l'index pointé. Ô malheur !* (HÉRIAT, *Grilles d'or*, II.) — *Ô le malheureux d'avoir fait une si méchante action !* (Ac. 1935.) R4

R4 123 REMARQUE

Ponctuation anormale : *Et prenant son chapeau melon, il le tient tout droit au-dessus de sa tête. Ô, Shakespeare !* (GREEN, *Journal*, 21-22 juillet 1951.)

4° Le point d'exclamation peut tenir lieu d'une phrase où seraient exprimés la stupéfaction, la désapprobation ou un autre sentiment. (Comp. ce qui est dit § 122, *a* du point d'interrogation.)

- Dans un dialogue, à la place d'une réplique. L'interlocuteur garde le silence, mais un jeu de physionomie exprime son sentiment : *Qu'est-ce que le système métrique, Lebrac ? / – !...* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, I, 3.) — *Je ne peux pas m'habituer aux questions qu'on pose à cet enfant. / – !!!* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXII.)
- Le point d'exclamation est mis entre parenthèses : *Ce serait un moyen de dire quelques réflexions piquantes (!) sur tel ou tel* (BARRÈS, *Départ pour la vie*, 13 déc. 1882).
- Le point d'exclamation termine la phrase, qui, en soi, n'est pas exclamative : *Le même jour, à la suite d'une courte enquête, Violone reçoit son congé !* [Sentiment de triomphe.] (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 711.)

5° Comme on le voit dans certains des ex. cités, le point d'exclamation est parfois doublé ou triplé. Il peut aussi être joint au point d'interrogation pour exprimer des sentiments complexes : cf. § 122, R1.

LA VIRGULE

124 Valeur générale.

La virgule marque une pause de peu de durée à l'intérieur de la phrase.

Nous distinguons trois cas : termes coordonnés (§ 125), termes subordonnés (§ 126) et termes libres (§ 127). Nous verrons aussi (§ 128) un cas où la virgule s'introduit malgré les liens syntaxiques.

Lorsqu'une sous-phrase insérée dans une phrase exige un point d'interrogation ou d'exclamation, ces signes remplacent la virgule que l'on aurait si la sous-phrase était énonciative : voir §§ 120, *b*, 2°, et 123, *b*, 1°.

Selon une tendance apparue au XXe s., certains auteurs (ou imprimeurs) doublent d'une virgule ce point d'exclamation et ce point d'interrogation : *Il me fit « Chut ! », tandis qu'il lançait ses regards partout* (LA VARENDE, *Sorcier vert*, p. 19). — *La course au bonheur qui nous mène tous, n'est-il pas vrai ?, dépendrait de cette superstition de base* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 6 août 1976). — *Sartre avait choisi Flaubert, dont il avait dit grand mal dans* Qu'est-ce que la littérature ?, *mais qui l'avait séduit quand il avait lu sa correspondance* (BEAUVOIR, *Cérémonie des adieux*, p. 18). — *Ce fut, hélas !, le mari qui prit les devants* (A. LWOFF, *Jeux et combats*, p. 229).

Sur la virgule accompagnant le tiret, cf. § 135, *c*. — Avec la parenthèse, cela est beaucoup plus rare : cf. § 132, R2.

125 La virgule dans la coordination.

a) La virgule s'emploie obligatoirement entre les termes coordonnés sans conjonction (mots, syntagmes, propositions) :

Il reprit sa pirogue, s'éloigna, revint, aborda, recommença, énervé, épuisé, sans pouvoir trancher (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 83). — *Des hommes dont c'était le devoir, l'honneur, la raison d'être, de servir et d'obéir* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 23 avril 1961). — *Mais si je me laisse distraire, si je rêve, si je te parle, l'auto fait ce qui lui plaît* (DUHAMEL, *Querelles de famille*, p. 238). R1

R1 125 REMARQUE

Une coordination particulière est celle qui unit des mots répétés pour marquer l'insistance (ce qu'on pourrait mentionner au § 127, avec les termes redondants) : *Rien n'arrête leur course, ils vont, ils vont, ils vont !* (HUGO, *Lég.*, XVII, 4.) — *Voyez-le, voyez-le notre Boileau avec sa perruque dessinée par Braque* [aurait dit Léautaud à propos de Paulhan] (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 336). — *Son perpétuel, perpétuel mouvement de tête pour rejeter une mèche en arrière, comme un cheval qui encense* (MONTHERL., *Ville dont le prince est un enfant*, Personnages).

Il arrive que des *phrases* doivent être considérées comme coordonnées sans conjonction et deviennent ainsi des sous-phrases englobées dans une phrase. Cela se marque dans l'intonation, qui ne retombe pas après la sous-phrase comme elle retomberait à la fin d'une phrase. La virgule sert à marquer dans l'écrit cette association. Le phénomène apparaît notamment quand des actions sont présentées comme se succédant rapidement.

Il est constant si les sous-phrases s'appellent l'une l'autre par des termes corrélatifs ou si la coordination est seulement formelle et que la sous-phrase joue le rôle d'une proposition (de condition, etc.) [cf. § 263, *b*, 3°].

On monte, on descend, on débarque les marchandises (Éd. PEISSON, *Écumeurs*, p. 103). — *Plus on est de fous, plus on rit.* — *Pierre Louis m'eût-il encouragé dans ce sens* [= si P. L. m'avait encouragé], *j'étais perdu* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 8).

Certains auteurs mettent des virgules alors que les conditions décrites ne semblent pas réalisées ; une ponctuation plus forte, point-virgule ou double point par ex., servirait mieux la clarté de l'expression :

Le concept de propriété privée ne tient pas devant les anonymes, demain on rentrera [sic] *sans frapper dans votre chambre, on couchera dans votre lit* (TRIOLET, *Luna-park*, L. P., p. 147). — *Mon grand-père maternel, issu d'une famille alsacienne de maîtres-verriers, le capitaine Binger, fut explorateur, il explora en 1887-1889 la boucle du Niger* (BARTHES, dans *Tel quel*, automne 1971, p. 89).

N. B. On ne sépare pas par la virgule les parties d'une somme : *Une dépense de vingt francs cinquante centimes. L'espace parcouru en deux heures dix minutes trente secondes.* — *Il s'arrêtera à Dijon et en repartira à onze heures dix-huit* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 33). — Il en va de même pour les dates : *Le dix mai mil neuf cent dix. Le neuf thermidor an II.*
Dans les nombres écrits en chiffres, la virgule s'emploie uniquement pour séparer de la partie entière la partie décimale (sans espace) : 2 623,25 ; — 0, 275 42.

b) La virgule se met généralement entre les éléments coordonnés par une autre conjonction que *et, ou, ni* :

Je me suis arrêté de souhaiter franchement cette vie, CAR *j'ai soupçonné qu'elle deviendrait vite une habitude* (BARRÈS, *Homme libre*, p. 12). — *Il est riche,* MAIS *avare* (*Ac.* 1935). — *Je le connais,* MAIS *peu* (*Ac.* 2000). — *Les gens, selon leur standing* [...], *désirent une voiture plus moderne ou une seconde,* VOIRE *une troisième voiture* (G. FRIEDMANN, *La puissance et la sagesse*, p. 100). — *Ce sont bien là deux systèmes de notation différents,* C'EST-À-DIRE *deux manières différentes de comprendre l'analyse du réel* (BERGSON, *Énergie spirit.*, p. 194).

Lorsque les éléments unis par *mais* sont brefs, la virgule peut manquer :

Il a conçu pour elle un sentiment ardent MAIS *honorable* (LABICHE, *Grammaire*, VIII). — *Sa faiblesse était immense* MAIS *douce* (MAURIAC, *Genitrix*, p. 28).

Même parfois avec des éléments assez longs, mais ce n'est pas à recommander : *Il verse des redevances non négligeables* MAIS *moins lourdes que celles qui frappent les catégories précédentes* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 45).

Or a un statut particulier (§ 1091). Comme il sert à articuler un discours et donc plusieurs phrases, d'une part, il est généralement précédé d'une ponctuation plus forte qu'une virgule ; d'autre part, il peut porter un accent dans l'oral et être suivi d'une virgule dans l'écrit.

Et on ne fait pas ça pour n'importe qui. OR *Tremblet aurait pu s'appeler Monsieur N'Importe-Qui !* (SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 151.) — *Cet ordre sacral des signes écrits pose la Littérature comme une institution et tend* [...] *à l'abstraire de l'Histoire* [...] ; OR *c'est là où l'Histoire est refusée qu'elle agit le plus clairement* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, Introd.). — *Il avait réclamé d'elle mille écus.* OR, *la Maréchale s'était peu souciée de savoir qui payerait* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). **R2**

R2 **125** REMARQUE
D'autres conjonctions que *or* peuvent avoir une ponctuation plus forte qu'une virgule, lorsqu'elles unissent des phrases : cf. § 1084, *b*. — Il y a aussi les dislocations que pratiquent certains écrivains : cf. § 119, *b*.

c) La conjonction est *et, ou, ni.*

1° La virgule sépare d'habitude les éléments coordonnés quand ils sont au nombre de trois au moins et que la conjonction *et, ou, ni* est utilisée devant plusieurs éléments :

La terre était belle, et riche, et féconde (LAMENNAIS, *Paroles d'un croyant*, III). — *Il arrivait que* [...] *l'un de ces chiffonniers* [...] *aperçût une commode, ou une potiche, ou un secrétaire de bois de rose* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 182). — *Ces choses seules sont à soi que l'on a faites, ou prises, ou gagnées* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, II, 2). — *Enfin ni toi, ni ton oncle, ni Alissa n'aurez à vous sentir gênés* (GIDE, *Porte étroite*, II).

Règle non absolue : *Une seule et obstinée et rayonnante pensée* (A. DE NOAILLES, *Exactitudes*, p. 153). — *Et tout ton corps, à mon côté, se fait lourd et souple et répandu* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 7). — *Que Duhamel ou Benda ou Alain aient employé* de (HANSE, dans *Mélanges Grevisse*, p. 201).

2° Quand *et* et *ou* ne se trouvent que devant le dernier terme (ce qui est le tour ordinaire), on ne met pas de virgule habituellement devant la conjonction, quel que soit le nombre des termes :

Une manière commode de faire la connaissance d'une ville est de chercher comment on y travaille, comment on y aime et comment on y meurt (CAMUS, *Peste*, p. 14).

Cependant, la virgule est utilisée si le dernier terme est précédé d'une pause, ce qui arrive notamment : quand on veut le mettre en évidence ; — pour la clarté, quand les termes coordonnés sont longs et complexes ; — quand leur construction est fort dissemblable (par ex. si ce sont des phrases à sujets différents ou à modes différents) ; — quand le dernier élément contient un terme qui lui est propre (et qui, sans la virgule, serait rapporté aussi aux autres éléments) ; — quand il y a plusieurs coordinations distinctes.

C'était [une barque et des filets] *ce que sur terre / J'avais pour tout trésor, ou pour toute misère* (MUSSET, *Prem. poés.*, Portia, III). — *Elle avait transformé le bas de ce vieil et magnifique hôtel de la rive gauche, et laissé le reste aux malades civils* (COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., p. 8). — *La tempête s'éloigne, et les vents sont calmés* (MUSSET, *op. cit.*, Saule, II). — *Dans le petit bois de chênes verts il y a des oiseaux, des violettes, et des sources sous l'herbe fine* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 153). — *Il a de vilaines dents parce qu'il est mal nourri et que son estomac souffre, et de beaux yeux parce qu'il a de l'esprit* (HUGO, *Misér.*, III, I, 9).

On met ordinairement une virgule devant etc. (*et cetera*) : *Il a visité l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, etc.*

3° Quand il y a seulement deux termes et que *et*, ou bien *ou*, sont répétés devant chacun, généralement on ne les sépare pas par une virgule :

Nomme-moi donc encore ou ta Sœur ou ton Dieu ! (VIGNY, *Poés.*, Éloa, III.) — *La Révolution a été aussi féconde pour la langue que pour la nation elle-même, et par ses résultats immédiats et par ses lointaines conséquences* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. XVI).

4° Quand il y a seulement deux termes et que la conjonction *ni* est (selon l'usage ordinaire) répétée devant chacun, ils ne sont pas séparés par une virgule :

Ni Corneille ni Racine n'ont encore été surpassés (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. IX, p. 318). — *Son regard ne marquait ni colère ni haine* (MUSSET, *Prem. poés.*, Portia, II).

Mais la règle n'est pas absolue, surtout quand les termes sont longs (voir aussi 1°) : *Ni Alibert, ni moi, n'avions jugé utile de la mettre au fait de cette parenté* (BOSCO, *Mas Théotime*, p. 73). — *Car ni l'Allemagne ne triomphera de nous, ni nous ne triompherons de l'Allemagne* (GIDE, *Journal*, 3 mai 1917). — *Il monte d'un pas ni trop rapide, ni trop ralenti, se demandant comment finira tout ça* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 286).

Il arrive aussi, surtout dans la langue littéraire, que *ni* ne soit utilisé que devant le dernier terme ; dans ce cas aussi, on se passe généralement de virgule :

Le temps ni les soins médicaux n'apportèrent aucun soulagement (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 437). — *Ne reculant devant fourrés ni marécages* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6). — *Avec le roi ni avec le peuple l'artiste ne songeait, autrefois, à jouer au plus fin* (SARTRE, dans le *Monde*, 27 avril 1979). A1

Avec une virgule : *La possession, ni même la certitude de la réciprocité ne l'affaiblissent* (MALRAUX, *Tentation de l'Occident*, p. 55). — *Le conflit n'avait rien d'inexpiable, ni d'irréductible* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 68).

d) Quand les termes coordonnés ne se suivent pas immédiatement (coordination différée), la virgule est presque toujours présente devant le terme ainsi séparé. R3

Bernard s'attendrit, et Blum, et Coolus, et ses anciens amis (J. RENARD, *Journal*, 3 déc. 1902). — *Les cassolettes ne doivent pas coûter cher, ni les parfums qu'on y chauffe* (ÉTIEMBLE, dans la *Nouv. revue fr.*, 1er avril 1969, p. 523). A2

A1 125 AUTRES EXEMPLES

Voir § 1085, *b*, 3°.

R3 125 REMARQUE

Sans virgule : *La brutalité lui plaît et aussi certaines formes puériles de la singularité* (APOLLIN., *Anecdotiques*, 1er avril 1911). [Cela contredit le rythme de la phrase.]

A2 125 AUTRES EXEMPLES

Voir § 270.

126 La virgule dans la subordination.

a) On sépare par une virgule tout élément ayant une valeur purement explicative. C'est le cas notamment

- De l'apposition et de l'épithète détachées :

  Saint-Malo, riche cité de pierre, ramassée sur son île entre ses nobles remparts, était vers 1740 une ville prospère, vigoureuse et hardie (MAUROIS, *Chateaubriand*, p. 14).

  Mais l'épithète et l'apposition détachées sont parfois intégrées au syntagme verbal sans ponctuation : voir §§ 333, *c* et 343, *c*.

  A fortiori, si l'apposition et l'épithète détachées précèdent le nom :

  Tranquilles cependant, Charlemagne et ses preux / Descendaient la montagne et se parlaient entre eux. / À l'horizon déjà, par leurs eaux signalées, / De Luz et d'Argelès se montraient les vallées (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). — *Derrière chaque croisée, écluse de velours, des triples rideaux pesaient sur leurs embrasses* (CESBRON, *Souveraine*, p. 11).

- De la relative non déterminative (cf. § 1113, *a*, 1°) :

  Bérénice, qui attendait son amie de Nîmes, ne tarda pas à nous quitter (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 77). — *Le Conseil constitutionnel comprend neuf membres, dont le mandat dure neuf ans et n'est pas renouvelable* (*Constitution fr.* du 4 oct. 1958, art. 56).

- De certaines propositions adverbiales. R1

  Je le veux bien, puisque vous le voulez (*Ac.* 1935, s. v. *puisque*).

  Mais, dans des phrases telles que les suivantes, on ne met pas la virgule, parce que la proposition est intimement liée au verbe principal et qu'aucune pause n'est demandée : *Il est tombé parce que le chemin est glissant. J'irai le voir avant qu'il parte. J'irai vous voir quand je pourrai. Je ne puis parler sans qu'il m'interrompe* (*Ac.* 1932-1935, s. v. *parce que, avant, quand, sans*).

  Pourtant, la virgule s'introduit facilement devant la proposition adverbiale non essentielle, même lorsque le lien paraît étroit :

  Je vous aurais parlé, si je vous eusse trouvé (LITTRÉ, s. v. *avoir*, Rem. 5).

  Certains mettent une virgule devant la proposition corrélative (cf. § 1129), mais cet usage paraît vieilli aujourd'hui :

  Et elle fut prise d'une nausée si soudaine, qu'elle eut à peine le temps de saisir son mouchoir (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 8). — *Le luxe de l'habillement se développa même à ce point, que des lois somptuaires furent édictées* (VERNE, *Pays des fourrures*, I, 2).

b) Pour des raisons de clarté, la virgule indique qu'un terme ne doit pas être rattaché à celui qui le précède immédiatement :

C'est le symbole unique de l'interrogation, dont la langue française avait besoin (VENDRYES, *Langage*, p. 203). [*Dont* a pour antécédent *le symbole unique* et non *l'interrogation*.] R2

c) Lorsque le complément adverbial est placé en tête de la phrase ou de la proposition, il est souvent suivi d'une virgule, surtout s'il a la forme d'une proposition :

Dans les champs, c'était une terrible fusillade. À chaque coup, je fermais les yeux (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 221). — *S'il pensait me mortifier par cette pratique, il y a pleinement réussi* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 31).

Mais cet usage n'est pas toujours suivi :

Au bout de trois mois il avait reconquis son épaulette de lieutenant (GOBINEAU, *Nouvelles asiat.*, Danseuse de Shamakha). — *Dans le petit bois de chênes verts il y a des oiseaux, des violettes* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 153). — *Il m'a dit que s'il réussissait dans son affaire il prenait un commerce plus important* (*Dict. contemp.*, s. v. *si*). — *Quand on emploie* son *on le fait rapporter à* chacun (LITTRÉ, s. v. *chacun*, Rem. 1). [Certains tirages ont la virg.]

Comp. ces deux phrases successives et parallèles : *Sur les questions bien connues, j'ai été très bref* [...]. *Sur les questions de détail j'ai fait de même* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. XIX).

R1 126 REMARQUE

Quand il y a plusieurs compléments adverbiaux non coordonnés, ils ne sont pas séparés ordinairement par des virgules : *Le capitaine Pieter Van Deyssel se pencha par-dessus son ventre pour poser le jeu de tarot devant Robinson* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 7).

La virgule est utilisée, dans une lettre ou dans des documents analogues, pour séparer l'indication de la date de l'indication du lieu : *Paris, le 18 janvier...*

R2 126 REMARQUE

Dans l'ex. qui suit, l'absence de la virgule devant *à raison de* est fâcheuse (la place du complément introduit par cette locution est critiquable aussi) : °*L'insistance est mise en classe terminale sur l'amour, la fidélité, les questions de morale conjugale, la transmission de la vie à raison de dix à quinze heures par an* (dans la *Libre Belgique*, 29 janv. 1974, p. 1).

En particulier, la virgule n'est pas nécessaire si le complément est très court ou s'il y a inversion du sujet (et surtout si ces deux conditions sont réalisées simultanément) :

Alors nous réentendrions la voix qui ne se confond avec aucune autre voix (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. X). — *Sur une des chaises traînait une robe de chambre usagée* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VII, p. 285). — *Là s'étalait jadis une ménagerie* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cygne).

Avec virgule malgré l'inversion : *Devant l'entrée, gisaient des amas de débris monstrueux* (LOTI, *Galilée*, p. 191). — *Par la fenêtre, entrait un rayon de soleil* (TROYAT, *Étrangers sur la terre*, p. 511).

Le complément adverbial précédé d'un pronom relatif, d'une conjonction de subordination ou d'une conjonction de coordination est généralement séparé de ces mots par une virgule :

C'est un grand regret que de ne pouvoir [...] *pleinement saisir tout ce qui, dans un tel univers, va contre l'ordre prévu* (A. BRETON, *Nadja*, p. 14). — *Et si, pour la première fois, elle partait avec son fiancé, tous deux n'étaient pas seuls* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 84). [Logiquement, on devrait avoir aussi une virgule entre *et* et *si*.] — *J'étais très contrarié, et, pour la première fois, la solitude à l'Amirauté m'apparut pesante* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 75).

Cette virgule disparaît en cas d'élision (§ 45, N. B. ; comp. § 127) :

Le danger, c'est qu'à travers cette capricieuse profusion, le lecteur ne distingue aucune image claire (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 523).

En principe, on ne met pas de virgule après le complément d'objet indirect ou après le complément du nom lorsqu'ils précèdent le mot auquel ils se rapportent :

À un tel homme comment se fier ? — D'un pareil adversaire les attaques sont redoutables.

d) La proposition absolue (§ 253) est généralement encadrée de virgules (sauf s'il faut un autre signe de ponctuation, par ex. un point) :

Puis le commissaire faisait quelques pas, les mains dans les poches, entrait dans le bureau des inspecteurs (SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 27). — *Meaulnes s'assit à sa place, le haut de ses manches décousu et défroncé.* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 6.) — *La pêche finie, on aborda parmi les hautes roches grises* (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 209).

Cependant, quand la proposition absolue est attribut, elle se rattache directement au verbe copule : *Il était pieds nus.*

127 La virgule et les termes libres.

Les termes libres (§§ 376-380) sont généralement encadrés de virgules (sauf s'il y a une autre ponctuation). C'est le cas des mots mis en apostrophe, des éléments incidents (cf. cependant § 377) et des incises, ainsi que des termes redondants (§§ 370-374) :

Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille (BAUDEL., *Fl. du m.*, Recueillement). — *Cela n'est pas général, bien entendu, mais cela se produit fréquemment* (H. MALOT, *Sans famille*, II, 2). — *Allons, soupira le cochon, je vois bien qu'il n'y a pas moyen d'échapper au saloir* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, La buse et le cochon). — *C'était lui, Jasmin, le coq de la classe* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 6). — *Vos paupières, vous avez du mal à les tenir ouvertes* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 14). — *Trop, c'est trop.*

Si le terme libre commence par une voyelle et s'il est précédé de *que*, l'élision de celui-ci entraîne la disparition de la virgule :

J'avais annoncé qu'évidemment, si quelque jour les Yanquis croyaient avoir rattrapé leur retard [...] (ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* 1973, p. 232). [Comp. § 126, *c*.]

128 Le cas des syntagmes étroitement associés.

a) On ne met pas de virgule, en principe (car il n'y a pas de pause), entre le sujet et le prédicat, entre le verbe et ses compléments essentiels, entre la copule et l'attribut, entre le nom ou le pronom et leurs compléments nominaux.

Si on intercale un élément qui est séparé de ce qui précède par une virgule (par ex., après le sujet, une relative non déterminative, un complément adverbial), cet élément doit être suivi aussi d'une virgule de façon qu'il soit tout à fait isolé, qu'il constitue une espèce de parenthèse par-delà laquelle le sujet peut être rattaché au verbe, etc. :

Cette lettre montre que mon grand-père, dès 1854 ou 1855, n'était pas insensible à l'enlaidissement du monde (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 247). — Voir aussi au § 126, *a*, les ex. de MAUROIS et de BARRÈS.

b) Toutefois, on peut mettre une virgule entre le sujet et le prédicat

1) Après le dernier terme d'un sujet formé de plusieurs termes coordonnés sans conjonction :

La pluie, la neige, la gelée, le soleil, devinrent ses ennemis ou ses complices (MAURIAC, *Destins*, XII). — *Cette échelle des valeurs, cette culture, cette forme d'activité, sont la vérité de l'homme* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, VIII, 1). **A1**
Sans virgule : *Les montagnes, le ciel, la mer sont comme des visages* (CAMUS, *Noces*, p. 25). — *Ces paroles, cette menace me déchiraient* (ARLAND, *Terre natale*, p. 21). **A2**

Si le dernier sujet remplace en quelque sorte les autres, ce qui est le cas lorsqu'ils forment une gradation ou lorsqu'ils sont résumés par un mot comme *tout* ou *rien*, ce dernier sujet n'est pas séparé du verbe par la virgule.

Un souffle, une ombre, un rien le faisait trembler. — Et tout de suite, sac, couverture, chassepot, tout disparut (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 36).

2) Lorsque le sujet a une certaine longueur, la pause nécessaire dans l'oral est parfois rendue par une virgule dans l'écrit (mais on préfère aujourd'hui **H** une ponctuation plus logique, qui ne sépare pas le sujet et le verbe) :

La foudre que le ciel eût lancée contre moi, m'aurait causé moins d'épouvante (CHAT., *Mém.*, I, II, 8). — *Quand la personne dont nous sommes accompagnés, nous est supérieure par le rang et la qualité* (LITTRÉ, s. v. *accompagné*). — *Les soins à donner aux deux nourrissons qui lui sont confiés par l'Assistance, l'empêchent de garder le lit* (GIDE, *Journal*, 27 janv. 1931). — *Le passé simple et la troisième personne du Roman, ne sont rien d'autre que ce geste fatal par lequel l'écrivain montre du doigt le masque qu'il porte* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 3). — *La réponse que je donnai à l'enquête par* Voyage en Grèce *(revue touristique de propagande) et que l'on trouvera en tête de la seconde partie de ce recueil, sert donc* [...] *de charnière entre les deux parties* (QUENEAU, *Voyage en Grèce*, p. 11). **A3**

3) Après le pronom personnel sujet disjoint (ou tonique) de la 3e personne, il y a une légère pause, qui est parfois marquée par une virgule :

Lui, était tout pâle et tout tremblant (ZOLA, *Assomm.*, XII). — *Elle fit un pas vers la porte. Lui, bondit* (COURTELINE, cit. Damourette, p. 40).
Ordinairement, sans virgule : *Lui pouvait parler et juger autrui* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, VI, 4). — *Lui approuvait* (CAMUS, *Peste*, p. 25). — *Si vous acceptez, eux refuseront* (*Robert*, s. v. *eux*).

Moi et *toi* doivent être nécessairement repris par *je*, *tu*, sauf s'ils sont suivis de *seul*, *même* ; ces groupes, ainsi que *lui-même*, etc. ne sont pas suivis de la virgule :

Toi seule sais parler, oses parler de bonheur (DUHAMEL, *Vie des martyrs*, p. 238). — *Lui-même avoue quelque part que* [...] (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 29 nov. 1973).

Elle, elles, nous, vous peuvent être traités comme atones ou comme toniques ; la virgule permet de distinguer la forme tonique.

Il tourne lentement vers elle son œil vague ; / ELLE, laisse traîner sa pâle joue en fleur / Au front de Zeus (RIMBAUD, *Pièces documentaires*, Soleil et chair, III). — *Le prince était ensorcelé. ELLE, voyait à travers lui la France et sa capitale* (COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., p. 15).

A1 128 AUTRES EXEMPLES
R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 213 ; MARTIN DU G., *Thib.*, III, 2, p. 138 ; BOSCO, *Rameau de la nuit*, pp. 63-64 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 40.

A2 128 AUTRES EXEMPLES
DUMAS fils, *Père prodigue*, Préf. ; ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. V, p. 16 ; VERCORS, *Les yeux et la lumière*, p. 231.

H 128 HISTORIQUE
Jadis on privilégiait le rythme. L'évolution est manifestée par le fait que l'*Ac.* a supprimé en 1935 la virgule présente de 1762 à 1878 dans cet ex. : *Quiconque rapporte tout à soi, n'a pas beaucoup d'amis.* Cf. § 1112, H1.

A3 128 AUTRES EXEMPLES
Voir deux ex. dans la lettre de J. ROMAINS citée § 134, a, N. B. 3.

R 128 REMARQUE

Les deux virgules sont de trop dans : °*Tu ne te rends pas compte parce que, tes sœurs et toi, avez été très gâtées* (MAUROIS, *Cercle de famille*, III, 7).

La virgule est superflue quand les formes disjointes sont coordonnées :

J'espère que ni moi ni mes enfants ne verrons ces temps-là (VIGNY, *Cinq-Mars*, I). — *Maman, mon frère et moi étions assis l'un près de l'autre* (ARLAND, *Terre natale*, p. 168). R

S'il y a coordination sans conjonction, la virgule pourrait se trouver, par application du 1) ci-dessus.

4) La légère pause qui marque la non-répétition du verbe dans des phrases (ou des sous-phrases, ou des propositions) successives est parfois rendue par une virgule, surtout si les phrases sont séparées par un point-virgule (si les sous-phrases sont séparées par une virgule, cela fait beaucoup de virgules à fonctions diverses, ce qui obscurcit les relations entre les termes).

Avec virgule : *J'avais vingt-trois ans ; toi, dix-huit* [cf. 3 ci-dessus] (MAURIAC, *Nœud de vip.*, 1). — *La voix était bien timbrée ; l'élocution, racée ; la robe, impeccablement simple, sans un bijou* (VOLKOFF, *Humeurs de la mer*, Intersection, p. 353). — *Les grands yeux étaient éteints et mornes, les paupières, striées de rides, les commissures des narines, marquées de plis profonds* (JALOUX, *Branche morte*, p. 112).

Ordinairement sans virgule : *Son sourire est tranquille et ses yeux assurés* (BAUDEL., *Fl. du m.*, À une dame créole). — *On ne distinguait qu'un large amas où les chairs humaines faisaient des taches blanches, les morceaux d'airain des plaques grises, le sang des fusées rouges* (FLAUB., *Sal.*, XIV). — *Cet essor peut être excessif, l'espèce se développer démesurément* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 603). — *Si on aime Vienne comme Balzac aimait Paris, ou Dickens Londres* (KANTERS, dans le *Figaro litt.*, 24 juin 1963).

LE POINT-VIRGULE, LES DEUX POINTS, LES POINTS DE SUSPENSION

129 Le point-virgule.

R 129 REMARQUE

Le point-virgule est considéré par certains auteurs comme un signe superflu : voir par ex. M. Tournier, cité dans *Langue fr.*, févr. 1980, p. 90. Il semble pourtant qu'en se limitant au point et à la virgule, on se prive de moyens aptes à exprimer sa pensée avec plus de nuances.

Le point-virgule (ou *point et virgule*) marque une pause de moyenne durée. R

a) Tantôt, dans une phrase, il joue le rôle d'une virgule, pour séparer des éléments coordonnés d'une certaine étendue, surtout lorsqu'un de ces éléments au moins est déjà subdivisé par une ou des virgules :

L'acte de décès contiendra les prénoms, nom, âge, profession et domicile de la personne décédée ; les prénoms et nom de l'autre époux, si la personne décédée était mariée ou veuve ; les prénoms, noms, âge, profession et domicile des déclarants ; et, s'ils sont parents, leur degré de parenté (*Code civil*, art. 79).

b) Tantôt il unit des phrases grammaticalement complètes, mais logiquement associées :

Il n'y a pas de comique en dehors de ce qui est proprement humain. *Un paysage pourra être beau, gracieux, sublime, insignifiant ou laid ; il ne sera jamais risible* (BERGSON, *Rire*, I, 1).

Les phrases unies par un adverbe de liaison sont séparées par un point-virgule plutôt que par une virgule : *La rue Saint-Jacques n'est pas une île déserte ; pourtant je me sentis cruellement seul, en revenant chez moi, le soir de ce jour-là* (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, XI). — Avec la conjonction de coordination *mais*, on pourrait avoir une virgule plutôt qu'un point-virgule (§ 125, *b*).

Il arrive que la voix ne retombe pas devant le point-virgule comme elle retomberait devant un point.

130 Les deux points. R1

R1 130 REMARQUE

Le deux-points en termes d'imprimerie ; on dit aussi *le double point*.

Pour l'usage de la majuscule après les deux points : § 98, *d*.

a) Ils annoncent la citation d'un texte, la reproduction des paroles ou des pensées de quelqu'un :

Montaigne dit quelque part dans ses Essais : « *N'est rien où la force d'un cheval se connaisse mieux qu'à faire un arrêt rond et net.* » (SIEGFRIED, *Savoir parler en public*, p. 183.) — *Hubert suppliait sa sœur : « Mais fais-le taire ! fais-le taire !*

On va l'entendre... » *d'une voix entrecoupée* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVII). — *Tout le monde aussitôt se demandait : « Une visite, qui cela peut-il être ? »* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 14.)

Quand la citation est intégrée à la phrase du point de vue grammatical, est un des termes de celle-ci, généralement on ne met pas les deux points : *Louis VI s'était réservé de tenir « dans la main de la couronne de France les forteresses, châteaux et remparts »* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 94). — *Viens m'aider à mettre ma cape, au moins... / Il fut choqué de ce que sous-entendait cet « au moins »* (COLETTE, *Chatte*, p. 11).

Usage différent : *Rien ne me subjugue tant que la disparition totale de Lautréamont derrière son œuvre et j'ai toujours présent à l'esprit son inexorable : « Tics, tics et tics. »* (A. BRETON, *Nadja*, p. 19.)

Le style indirect lié (§ 418) exclut le double point : *Il m'a dit qu'il viendrait ce soir.* — Pour *dire oui, dire merci*, etc., cf. § 1105, *c*.

N. B. La présence dans une même phrase de plusieurs doubles points est gênante, car elle disloque cette phrase et rend peu visibles les rapports logiques.

Il prononce surtout ce mot célèbre : La science enfle, mais la charité édifie : *mot admirable et d'une vérité frappante : car la science réduite à elle-même divise au lieu d'unir* (J. DE MAISTRE, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, X).

b) Ils annoncent l'analyse, l'explication, la cause, la conséquence, la synthèse de ce qui précède (c'est un moyen précieux pour suggérer certains rapports logiques) :

Je finis cependant par découvrir trois documents : deux imprimés, un manuscrit (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 112). — *La signification de ce verset est large et profonde : la restriction* ne doit pas être dictée par la loi, mais par l'amour (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 120). — *Moi, j'étais ravi : ma triste condition imposait le respect, fondait mon importance* (SARTRE, *Mots*, p. 11). — *J'eus soudain envie de voyager : je sollicitai de la Seigneurie un emploi dans une province éloignée* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 9). — *C'était un mari dépensier, coureur, grincheux, jaloux : bref, un être insupportable.* R2

R2 130 REMARQUE
Autres usages du double point : en mathématiques, comme symbole de la division (16 : 4 = 4) ; en philologie, pour indiquer que deux mots riment ensemble (*père* : *opère*).

131 Les points de suspension.

Les points de suspension R1 vont par trois. Quand ils terminent la phrase, le point final de celle-ci disparaît.

R1 131 REMARQUE
On les appelle parfois *points suspensifs* : voir, par ex., COURTELINE, *Paix chez soi*, I.

a) Ils indiquent qu'une phrase (ou une de ses parties) est laissée inachevée, volontairement ou à la suite d'une cause extérieure :

Mon bracelet-montre, qui étincelle, répond pour moi. Mme *Colu me happe le poignet, reste sidérée. / – Il est fou, dit-elle. Ça vaut au moins... / Le chiffre est trop gros pour lui sortir de la bouche* (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 313). — *Nous parlions de toi justement... quand on parle du loup... !* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, XI.) [Proverbe connu, que le locuteur trouve superflu de donner en entier.] — « [...] *J'ai au contraire tout à fait évolué ces temps-ci et, au fond, je...* » / « *Oh, dit-elle avec un mépris écrasant, des changements intellectuels !* [...] » (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., pp. 202-203).

Ils équivalent à *etc.* dans une énumération : *J'insistai d'abord sur les qualités des objets plutôt que sur la variété de ceux-ci : le chaud, le froid, le tiède, le doux, l'amer, le rude, le souple, le léger... puis les mouvements : écarter* [...] (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 43).

Les points de suspension sont superflus après *etc.*, qui indique déjà par lui-même que la phrase ou l'énumération sont incomplètes. R2

Quant au service à découper, c'est Z... qui, etc. (GIDE, *Souvenirs de la cour d'assises*, IX). — *Le principal pour un notaire, c'est le capital de la dette, pour un professeur de collège, le chef de l'établissement, pour un soldat d'administration, l'officier à quatre galons, etc.* (BRUNOT, *Pensée*, p. 54).

R2 131 REMARQUE
On constate pourtant que des auteurs ordinairement attentifs introduisent, plus ou moins occasionnellement, ces points de suspension superflus : par ex., BRUNOT, *Pensée*, p. 783 ; THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 35 ; GIDE, *Journal*, 1er juillet 1910 ; MALRAUX, *Antimémoires*, p. 116 ; G. ANTOINE, dans le *Fr. mod.*, janv. 1958, p. 67 ; etc.

Lorsqu'il s'agit d'une citation qu'on ne veut pas donner en entier, les coupures et, par conséquent, les points de suspension peuvent se trouver à des endroits variés, par ex. au début du texte reproduit :

Il se décide pour une chanson grivoise. Là les vocalises ne sont pas nécessaires. / « ... Et c'est à dessein / Que sur tes deux seins / Vient mourir mon regard assassin... » (L. NUCERA, *Chemin de la Lanterne*, pp. 239-240.)

À l'intérieur d'une citation, il est préférable d'indiquer les coupures en mettant les points de suspension entre parenthèses ou entre crochets pour éviter la confusion avec les points de suspension dus à l'auteur lui-même : voir dans *b* ci-dessous notre citation de N. Sarraute.

b) Les points de suspension marquent aussi des pauses non grammaticales, par exemple quand on veut reproduire l'hésitation d'un locuteur ou quand on veut détacher un terme et le mettre en valeur. **R3**

Je tiens quand même à vous dire que je regrette d'avoir soutenu… avec acharnement, avec entêtement… avec colère… oui, bref, bref… j'ai été stupide (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 68). — *L'abbé Martin était curé… de Cucugnan* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 125).

C'est parfois entre les phrases qu'il y a, dans le débit, des arrêts particuliers :

J'ai reçu ce matin une lettre de Bertrand… Je voulais vous la montrer ; il est follement heureux chez vous… Il me parle de votre mère… Cela ne m'étonne pas qu'elle soit bonne et charmante… Tenez, il faut que vous lisiez… Il a déjà monté votre poney… Il est émerveillé ! (MAURIAC, *Asmodée*, III, 10.)

Les points de suspension sont utilisés aussi pour rendre le cheminement capricieux du monologue intérieur :

C'est parfait… une vraie surprise, une chance… une harmonie exquise, ce rideau de velours, un velours très épais, […] *d'un vert profond, sobre et discret… et d'un ton chaud, en même temps, lumineux… Une merveille contre ce mur beige aux reflets dorés… Et ce mur… Quelle réussite… On dirait une peau… Il a la douceur d'une peau de chamois…* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 7.)

R3 131 REMARQUE

Les points de suspension sont parfois à mettre en rapport avec le déroulement d'un récit : *On musarde. Rue du Marché… Place du Palais… Rue de la Préfecture…* (L. NUCERA, *Chemin de la Lanterne*, p. 216.)

c) Les points de suspension indiquent parfois une sorte de prolongement inexprimé de la pensée. **R4**

J'ai rêvé dans la Grotte où nage la Sirène… (NERVAL, *Chimères*, Desdichado.) — *Le regret de tout ce que j'aurais pu voir, dû voir, tourne au remords. Wadi-Halfa, point terminus de ce voyage, devrait être un point de départ. C'est à partir de Khartoum que je voudrais remonter le Nil…* (GIDE, *Journal*, 31 janv. 1946.)

Cela se produit notamment quand les points de suspension suivent un point d'interrogation ou un point d'exclamation : *Et, sous domination italienne, sur quel restant de liberté peut-on compter ?…* (GIDE, *Journal*, 20 mars 1943.) — *Oh ! s'écria-t-elle, tu n'es pas prêt !…* (COLETTE, *Chatte*, p. 43.) **R5**

R4 131 REMARQUE

La fréquence des points de suspension varie selon les auteurs : CÉLINE ou N. SARRAUTE y recourent d'une manière systématique. CLAUDEL avait, dit-il, « hérité de Mallarmé son horreur pour cette figure typographique. Un point, c'est tout, et trois points, ce n'est pas tout » (*Lettres à Albert Chapon*, 24 nov. 1906).

R5 131 REMARQUE

Dans un dialogue, on indique par des points de suspension que l'interlocuteur ne répond pas : *Je m'en irai, moi. / – … / – Ici, j'ai peur. / – … / – Je vais habiter Paris* (QUENEAU, *Chiendent*, F°, p. 405).

d) Les points de suspension s'emploient à la place d'un mot omis ou réduit à l'initiale **R6** parce qu'on ne veut pas le donner en entier, par décence (pour les mots jugés triviaux) ou par discrétion, vraie ou feinte (pour les noms propres) :

Il faut apprendre à ce …-là [= *bougre* sans doute] *à ne pas faire d'accroc à l'honneur d'un gentilhomme* (MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Charles IX*, XVII). — *Marceau* […] *retournait à …, lorsqu'il avisa un morceau de fer à cheval sur la route* (GIDE, *Souvenirs de la cour d'ass.*, II). — *J'étais avec R…* (GREEN, *Journal*, 27 nov. 1945). — *Je viens de P… en Normandie* (MAUPASS., C., Main d'écorché). — *Il* [= un dirigeant polonais] […] *dit qu'il serait « injuste » de les envoyer seulement « d'un coup de pied au c…* [= *cul*] *dans les poubelles de l'histoire »* (dans le *Monde*, 27 juin 1981, p. 6). **R7**

Points de suspension pour une partie de millésime (aussi par discrétion) : *Il arriva chez nous un dimanche de novembre 189…* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 1).

On préfère aujourd'hui les points de suspension aux astérisques (§ 114, *a*).

Les points de suspension peuvent aussi tenir la place de lettres ou d'autres éléments qu'on ne peut lire :

Celui qui est à côté de la fenêtre s'appelle Andrea, mais vous n'avez pas le temps de déchiffrer plus loin [sur les passeports] ; *le patronyme de l'autre se termine par …etti* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 160).

R6 131 REMARQUE

Réduit à son initiale, le mot (vulgaire) *connerie* serait peu identifiable. DORGELÈS garde donc plus d'une lettre : *Allez faire vos co… ailleurs* (*Croix de bois*, IX). *Tous les mecs qui ont écrit des conn… là-dessus dans les journaux* (*ib.*, I). Dans le 2ᵉ ex., il met en évidence ce qu'il voulait escamoter !

R7 131 REMARQUE

X, Y, Z, N, choisis comme lettres arbitraires pour représenter un nom propre, sont parfois suivis de points de suspension, comme les initiales abrégeant un mot réel : *La troupe nous quittait pour planter ses tentes à X…, petite ville voisine* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XVII). Cela manque de justification.

LES PARENTHÈSES ET LES CROCHETS

132 Les parenthèses.

a) Les parenthèses H1 vont par deux. La première est dite *ouvrante*, et la seconde *fermante*. Ce qui est mis entre les deux parenthèses s'appelle aussi *parenthèse*.

N. B. L'élément incident ***par parenthèse*** H2 signale que l'on interrompt le fil de ce que l'on dit, pour introduire quelque chose qui est présenté comme adventice, complémentaire :

C'est de l'empire [cf. § 99, R12] *que date*, PAR PARENTHÈSE, *l'obligation imposée aux tribunaux militaires de ne recueillir les votes qu'en commençant par le grade inférieur* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, VII, 2). — *Nous sommes remontés vite dans notre compartiment, où*, PAR PARENTHÈSE, *nous n'avons retrouvé personne* (ZOLA, *Bête hum.*, III). — *Elle allait jusque-là* [= accuser qqn de *frasques*], *elle qui*, PAR PARENTHÈSE, *ne fait que tourner autour des jeunes gens* (BUTOR, *Passage de Milan*, p. 21).

Depuis le XIX[e] s., *par parenthèse* subit la concurrence de *soit dit entre parenthèses*, puis de ***entre parenthèses*** tout court. R1 Certains grammairiens ont protesté, estimant que cette dernière formule n'était justifiée qu'à propos de ce qui est écrit réellement entre les signes appelés parenthèses. Mais l'*Ac.* elle-même a entériné en 1935 le nouvel emploi, qui appartient au bon usage.

• *Enfin, dis-je en m'approchant du feu qu'il y avait malgré l'été (bonne coutume à la campagne, soit dit entre parenthèses), enfin, dis-je, à quoi puis-je être bon au Roi ?* (VIGNY, *Stello*, IX.) [1832] [Il s'agit d'une phrase prononcée, mais la transcription utilise réellement des parenthèses.] — *C'est ainsi*, SOIT DIT ENTRE PARENTHÈSES, *que pour ne rien trahir et surtout pour ne pas se trahir lui-même, le narrateur a tendu à l'objectivité* (CAMUS, *Peste*, p. 200).

• *On eût deviné le gentilhomme, même sans savoir son nom, – un des plus anciens du Roussillon*, ENTRE PARENTHÈSES (BOURGET, *Voyageuses*, 1897, p. 215). — *Jeu de scène*, ENTRE PARENTHÈSES, *dont Molière a bien tort de rire* (HERMANT, *Xavier*, p. 17). — *Les deux amis se réunissaient souvent chez Luc* [...]. ENTRE PARENTHÈSES, *le jeune Manuel était parti* (JOUVE, *Monde désert*, VIII). — *Je me sentais en exil et boudais l'Amérique tout entière, ce qui me priva*, ENTRE PARENTHÈSES, *d'une année de bonheur que je ne retrouvai jamais* (GREEN, dans *Revue de Paris*, sept. 1951, p. 19). A

Une application encore élargie se trouve dans la formule *mettre entre parenthèses* « oublier, écarter, négliger (dans sa pensée, dans sa vie) » : *Elle commençait* [...] *à ne plus penser à vous* [...], *car si elle parvenait à vous* METTRE ENTRE PARENTHÈSES [...], *à faire comme si vous aviez été absent* [...], *alors ce voyage* [...] *lui apparaîtrait comme une réussite* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 224). — *La préparation de l'examen m'avait fait* METTRE *tout le reste, et même Dieu*, ENTRE PARENTHÈSES (MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 155). — Aussi sous forme nominale : *La* MISE ENTRE PARENTHÈSES *d'idées philosophiques et politiques affirmées à longueur d'années atteint ici* [dans le discours de réception à l'Acad.] *l'escamotage* (A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 169). — Comp. déjà, avec une parenthèse typographique : *Nous, peuple civilisé, doux, humain (le bagne et la guillotine* ENTRE PARENTHÈSES) (HUGO, *N.-D. de Paris*, VI, 4).

b) Rôles des parenthèses.

1° Les parenthèses s'emploient surtout pour intercaler dans un texte une indication accessoire. Celle-ci peut, soit être grammaticalement indépendante et même avoir sa propre ponctuation, soit avoir une fonction dans la phrase, mais sans influencer les accords en dehors de la parenthèse.

Waldeck, qui est un peu artiste (il peint à l'aquarelle), un peu rêveur (il pêche à la ligne), affiche dans toutes ses occupations la nonchalance et, envers tous les hommes, le mépris (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 237). — *Je n'aurais même pas eu* [...] *celle* [= la présence d'esprit] *de fuir. (Ceux qui rient de cette dernière phrase sont des porcs.)* (A. BRETON, *Nadja*, p. 44.) — *Mais il découvre (lentement) que c'est plutôt autrui qui troublait le monde* (G. DELEUZE, dans M. Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 269). — *Mon frère (et ma belle-sœur) est venu me voir* [comp. avec la coordination différée : § 270].

Si, à l'endroit où se place la parenthèse, la phrase demande un signe de ponctuation, ce signe se met après que l'on a fermé la parenthèse : voir l'ex. de BARRÈS ci-dessus. R2 Mais la parenthèse peut être précédée d'un point

H1 132 HISTORIQUE

Les parenthèses apparaissent déjà au Moyen Âge, mais se généralisent vers 1530. Dans ses *Vrais principes de la langue françoise* (1747), l'abbé Girard estimait que ces signes n'étaient plus en usage, « parceque la virgule suffit pour les courtes parentheses ; et que les longues [...] ne sont plus soufertes dans le stile » (t. II, p. 432). Ce n'était qu'une désaffection passagère.

H2 132 HISTORIQUE

Le grec παρένθεσις et le latin *parenthesis*, emprunté du grec, ont été des termes de rhétorique désignant une phrase insérée dans une autre phrase et restant indépendante de celle-ci. C'est d'abord avec ce sens que *parenthèse* a été emprunté par le français. De là vient l'expr. *par parenthèse* : ⁺*Je vous souhaite une santé durable et meilleure que la mienne, car*, PAR PARENTHÈSE, *je me meurs* (VOLT., *Corresp.*, 15 févr. 1752).

R1 132 REMARQUE

On trouve parfois °*entre parenthèse*, mais cette graphie injustifiée est une pure négligence : *J'appris* [...] *que les Coigny* [...] *avaient prié Valmorel et le bellâtre anarchiste Cyprien Costeau, qui*, ENTRE PARENTHÈSE, *ne vont pas du tout ensemble* (HERMANT, *Discorde*, p. 134). Comme on l'a vu plus haut, on trouve l's dans d'autres livres d'Abel Hermant.

A 132 AUTRES EXEMPLES

COPPÉE, *Souvenirs d'un Paris.*, p. 89 ; GIDE, *Porte étr.*, p. 114 ; DUHAMEL, *Nuit de la Saint-Jean*, p. 38 ; CLAUDEL, *Présence et prophétie*, p. 19 ; etc.

R2 132 REMARQUE

Au contraire des tirets (§ 135, c) les parenthèses ne sont pas renforcées par des virgules. L'usage des LE BIDOIS, sur ce point, est très peu répandu : *Aussi donne-t-on le nom de personnel au morphème, (pronom, ou représentant, ou nominal), qui le désigne* (§ 221). — Cela se trouve aussi chez J. ROMAINS, par ex. *Hommes de b. vol.*, t. V, p. 71.

(notamment quand elle constitue une phrase ou une suite de phrases). Dans ce cas, le texte inclus commence par une majuscule et se termine par un point, ou un signe de ponctuation équivalent R3 : A rumè, *disait-on, en sicilien. (Aujourd'hui encore, à Calataporto, les habitants ne parlent entre eux que le dialecte.)* (D. FERNANDEZ, *Radeau de la Gorgone*, p. 208.) Même quand elle n'est pas précédée d'un point, le texte entre parenthèses peut requérir un point d'interrogation ou d'exclamation ou des points de suspension : *On a édifié un théâtre* [...], *où* [...] *se déroule chaque été une sorte de festival (mais que le mot, à connotations hédonistes et mondaines, sonne mal ici !), plutôt cérémonie expiatoire* (*ib.*, p. 364).

R3 132 REMARQUE
Dans ce cas, il ne faut évidemment pas de point après la parenthèse. (Cela n'est pas évident pour tout le monde, nous l'avons constaté.)

2° Dans des tableaux schématiques, dans des dictionnaires, mais parfois aussi dans un texte suivi, les parenthèses indiquent la coexistence de deux formes, laissent le choix entre deux formes :

Melon n. m(ə)lɔ̃ (WARNANT, *Dict. de la prononc. fr.*) [le mot a deux prononciations]. — *Et le mari se félicite d'avoir une (ou des) femme(s) qui lui rapporte(nt)* (GIDE, *Journal*, 11 févr. 1938). — *Conjugaison ? Forme de phrase ? Tour(nure) ? Voix ?* (RIEGEL, PELLAT et RIOUL, *Gramm. méthod. du fr.*, p. 261.) — Ce procédé, qui est assez à la mode, est plutôt artificiel dans un texte suivi : un passage comme le dernier ne pourrait être lu à voix haute tel qu'il est écrit.

133 Les crochets.

Les crochets (appelés aussi *crochets droits*), qui vont aussi par deux, servent au même usage que les parenthèses, mais seulement dans des situations particulières.

a) Lorsqu'il y a déjà des parenthèses :

Chateaubriand s'est fait l'apologiste du christianisme (*cf.* Génie du christianisme [*1802*]) ou ... *l'apologiste du christianisme* [*cf.* Génie du christianisme (*1802*)].

b) Pour marquer que l'on intervient dans le texte d'autrui, soit pour quelque suppression ou explication, soit, dans une édition critique, pour distinguer les mots rétablis par conjecture.

Pour les suppressions et les explications, voir un ex. au § 132, *b*, 1° (BRETON). — Dans une édition : $^+$*Il a adopté nos péchés, et nous a* [admis à son] *alliance ; car les vertus lui sont* [propres et les] *péchés étrangers* (PASCAL, *Pens.*, 668, éd. Brunschvicg).

En outre, dans les ouvrages de linguistique, la prononciation est souvent donnée entre crochets. — Pour d'autres utilisations dans le présent livre, voir *Abréviations et symboles* avant les Préliminaires.

AUTRES SIGNES

134 Les guillemets. H

H 134 HISTORIQUE
Les guillemets apparaissent au XVIe s. Leur nom est sans doute un dérivé de *Guillaume*, sans qu'on puisse préciser davantage.

R1 134 REMARQUE
Voir cependant N. B. 3 (cas des longues citations).

Les guillemets vont, normalement R1, par doubles paires. La première paire, ce sont les guillemets *ouvrants* (parfois *le guillemet ouvrant*, § 511, *a*) ; la deuxième paire, à la fin du passage isolé par ces signes, ce sont les guillemets *fermants*.

a) Les guillemets s'emploient principalement au début et à la fin d'une citation, d'un discours direct (représentant des paroles, des pensées). R2

R2 134 REMARQUE
Oralement, si l'on cite un texte, souvent on en marque le début par *Je cite*, et on le clôt par *Fin de citation*. La première formule correspond à des guillemets ouvrants, la seconde à des guillemets fermants.

On pense involontairement à la chanson de la tante Boisteilleul : « Un épervier aimait une fauvette... » (MAUROIS, *Chateaubriand*, p. 137.) — *Un agent s'approchait : « Allez mon commandant, rentrez », dit-il gentiment au cavalier* (NOURISSIER, *Allemande*, p. 127). — *« Pourvu qu'elle ne me téléphone pas », se dit-il* (J. ROY, *Désert de Retz*, p. 62).

Parfois aussi pour encadrer un discours indirect libre, plus rarement pour un discours indirect lié :

Alors Trochut levait au ciel ses mains dodues, et larmoyait : « Il était un pauvre homme. Il avait eu si peur, quand Bourrel avait découvert les lapins, que la tête lui avait tourné [...] » (GENEVOIX, *Raboliot*, II, 2). [= Je suis...] — *Elle me répondit, d'un air de contentement, que « ça lui avait sans doute porté un coup... »* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVII.) R3

R3 134 REMARQUE
Le *que*, évidemment, ne fait pas partie du discours rapporté, et c'est par inadvertance et sans intention que, à un autre endroit, MAURIAC a laissé passer cette présentation : *La pauvre femme bougonna « QUE peut-être elle finirait par en avoir assez »* (*Mystère Frontenac*, VII). Dans le même livre, dix pages plus loin (X), le *que* est à la bonne place ; de même ailleurs.

Dans l'ex. suivant, les guillemets encadrent une partie seulement du discours indirect, sans doute pour marquer le caractère textuel de la citation : *Elle répondit avec douceur qu'elle ne comprenait goutte à des « ragots pareils »* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1).

Dans les dialogues, on peut, soit placer les guillemets ouvrants au début de la première réplique et les guillemets fermants à la fin de la dernière réplique (ce qui est le procédé le plus clair) ; — soit se passer de guillemets et n'utiliser que des tirets : voir les ex. au § 135, *a*.

N. B. **1.** Si, dans le texte guillemeté, est inséré un passage de l'auteur qui cite, les guillemets se ferment avant ce passage et se rouvrent après ; on renonce ordinairement à isoler ce passage quand il s'agit d'une brève incise comme *dit-il*.

« Ce n'est pas par les résultats mais par les sentiments du cœur », écrit saint Bernard, curieusement d'accord avec Abélard et son effort pour distinguer l'intention de l'acte, « qu'un chrétien juge du péril qu'il a couru dans une guerre et de la victoire qu'il y remporte. [...] » (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 146). — *« C'est une combe, murmura-t-il, une combe rose... »* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 127.) — [Dans le texte cité au § 135, *a*, DE GAULLE utilise successivement les deux présentations.] R4

2. Si le passage guillemeté, considéré isolément, demande après lui un signe de ponctuation (point d'interrogation, point d'exclamation, points de suspension), celui-ci se place avant les derniers guillemets ; si le passage guillemeté ne demande pas de signe propre, la ponctuation éventuelle se place après les guillemets.

Mais quand le bois ne contenait pas de nœuds, il opinait : « On les aura ! » (DUHAMEL, *Civilisation*, p. 33.) — *« Mission accomplie ? » a-t-il demandé. « Mission accomplie ! » a répondu Ben Saïd* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 167).
M. Fellaire se donna beaucoup de mal pour échauffer « son cher insulaire, son très honorable gendre ». (FRANCE, *Jocaste*, p. 53.) — *« Rébecca », prononce-t-elle, prenant plaisir à se nommer* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 178).
Comme on le voit par l'ex. de ROBBE-GRILLET, le point d'interrogation ou le point d'exclamation rendent superflue la virgule qui précède d'ordinaire l'incise. Cf. cependant § 124. — Dans l'ex. de DUHAMEL, le point d'exclamation dispense de mettre un point final à la phrase entière. Si la citation (qui forme une phrase) demande simplement un point, on le met aussi devant les guillemets : *L'auteur note : « Ève Francis admirable, Hervé assez bon. »* (G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 184.) R5

3. Lorsque le passage guillemeté compte plusieurs alinéas, on répète souvent les guillemets ouvrants au commencement de chaque alinéa. On les répète parfois aussi au début de chaque ligne ou de chaque vers. R6

« J'ai toujours attaché pour ma part la plus grande importance à la ponctuation [...].
« En particulier, l'usage du tiret ouvrant un paragraphe de dialogue et celui du guillemet interrompant la phrase de dialogue pour laisser introduire une remarque de l'auteur, me sont apparus comme les plus propres à éviter les confusions. [...]
« Votre argument, que des guillemets ne peuvent se fermer s'ils n'ont d'abord été ouverts, est certes de nature à faire impression. [...] *J'estime être au contraire un de ceux qui, par la constance et la précision avec lesquelles ils la* [= la ponctuation] *manient, mériteraient d'être félicités. »* (BILLY, citant une lettre de J. Romains, dans le *Figaro litt.*, 9 mars 1957.)

[...] *ce psaume dont les versets 6, 7 et 8 s'ac-*
complissaient en lui, à la lettre, en ce moment
même : « Et moi je suis un ver et non un
« homme, l'opprobre des hommes et le rebut du
« peuple. Tous ceux qui me voient se moquent
« de moi ; ils ouvrent les lèvres et branlent la
« tête en disant : Il a mis sa confiance dans le
« Seigneur, que le Seigneur le sauve puisqu'il
« l'aime ! Ils ont percé mes pieds et mes mains.
« Ils se partagent mes vêtements et tirent au sort
« Ma tunique. »
(MAURIAC, *Vie de Jésus*, pp. 269-270.) [La mise en page du texte original a été respectée.]

R4 134 REMARQUE
Certains auteurs isolent davantage ce qu'ils insèrent, en utilisant des parenthèses ou des tirets, même pour des incises (ou encore des crochets : § 133, *b*) : « *Vous pourrez mettre votre cheval en face, — expliqua le commandant, — il y a là un maréchal-ferrant* [...]. » (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. II, p. 255.)

R5 134 REMARQUE
Il est plus rare que l'on mette le point après les guillemets, en faisant prévaloir le point final de la phrase englobante.

R6 134 REMARQUE
On utilise parfois des guillemets *fermants* pour les guillemets chargés de montrer, au début des alinéas ou des lignes, que la citation continue.

b) Autres rôles des guillemets.

1° Les guillemets s'emploient parfois au lieu de l'italique (cf. § 88).

Pour un mot se désignant lui-même (*autonymie* : § 460), pour des mots ou tours considérés comme ne faisant pas partie du langage régulier (néologismes, régionalismes, mots étrangers, mots ou tours populaires, voire simplement familiers), pour des mots que l'on veut mettre en évidence, pour des enseignes, ou même pour un titre de livre, de revue, d'œuvre artistique.

En ce sens « avec » signifie « au moyen de » (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, II, 6). — *Les « quoique » sont toujours des « parce que » méconnus* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 438). — *Je suis descendue du haut en bas de la colline en empruntant les « traboules »* [= ruelles, à Lyon] (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 263). — *Les autres grosses villes* [...] *vont être, à leur tour, « mises dans le bain »* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 100). — *Je voulais dire qu'elle ne me semblait pas « éminente », ajouta-t-il en détachant cet adjectif* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 204). — *Après avoir déjeuné au restaurant de la Cité, ou « chez Chablin »* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 334). — *Il prend un bock au « Rendez-vous des Cheminots »* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 12). — *Il y termine « la Nouvelle Héloïse », publie « Émile » et « le Contrat social »* (*Environs de Paris*, Michelin, 1966, p. 140).

Cet usage des guillemets, notamment pour les titres, se trouve surtout dans les écritures où l'italique n'existe pas : écriture manuscrite, dactylographie, mais il est devenu fréquent aussi dans les journaux (parfois combiné avec l'italique). Dans un texte imprimé, il est pourtant préférable de réserver les guillemets pour l'usage qui leur est propre : encadrer les citations. Même dans un manuscrit ou dans un document dactylographié, on recourra plutôt au soulignement pour rendre l'italique.

Les guillemets sont parfois employés dans des cas où l'usage ordinaire s'en passe, par ex. pour des types de voitures ou d'avions (comp. § 88, R4) : *L'avion-fusée français Sud-Aviation « Trident »* (*Gr. Lar. enc.*, s. v. *aviation*).

D'une façon générale, il semble que les usagers, les journalistes en particulier, aient tendance à abuser des guillemets, sans doute par crainte qu'on leur reproche des emplois trop familiers : *N'était la vanité des* distinguo *terminologiques trop « subtils »* (E. LANDOWSKI, *Pour une approche sémiotique et narrative du droit*, p. 13).

2° Dans les ouvrages de linguistique, les guillemets sont employés pour les significations. R7

Oreillon [...] *existe depuis le XIII*[e] *s. au sens de « coup sur l'oreille »* (BLOCH-WARTBURG).

3° Les guillemets s'emploient assez souvent sous chacun des mots d'une ligne qui précède, pour marquer que ces mots sont virtuellement répétés ; ces guillemets peuvent être appelés *guillemets itératifs*.

On ne veut rien faire pour vous.
» » » » » *contre* » .

c) Présentation des guillemets.

Il y a des guillemets de deux sortes : les guillemets français, formés de chevrons (« ») R8, et les guillemets anglais, formés de paires d'apostrophes (ou de virgules), dont l'une présente souvent les apostrophes à l'envers (" "). — Notons que ces derniers se placent sans blanc par rapport au texte qu'ils encadrent (contrairement à l'usage français : cf. § 117, N. B. 1.).

On n'a pas de raison de renoncer aux guillemets français. Cependant, quand une citation ou un discours direct sont insérés dans une autre citation, il est utile que ces textes insérés aient leurs propres marques, comme les guillemets anglais, ou encore des apostrophes simples (ou des minutes : cf. § 113) : « [...] *Les juifs d'Occident* [...] *dirent aussi : "Nous ne connaissons pas ces hommes-là."* » (J.-D. BREDIN, *Bernard Lazare*, p 304.) — « [...] *Comment peux-tu dire : 'Montre-nous le père'* [...]. » (*Bible de Jérus.*, Évang. Jean, XIV, 9.) — *Guiraud a fort bien caractérisé les deux chercheurs* [...] : « *M. Trier étudie avant tout la vie spirituelle et morale en vue de ressaisir 'l'esprit' d'une nation et d'une époque* [...] ». (M. LEROY, *Grands courants de la ling. moderne*, p. 172.) R9

R7 134 REMARQUE

Certains utilisent les apostrophes, l'une ouvrante, l'autre fermante : *Il ne faut pas confondre* amnistie *'mesure de clémence'* et armistice *'interruption des hostilités'*. Les minutes (cf. § 113) ont parfois aussi cet emploi ; certains les appellent des *demi-guillemets*.

R8 134 REMARQUE

Les **chevrons** simples (> <), V ou lambda majuscules renversés, indiquent, dans les ouvrages de linguistique, les évolutions phonétiques : *cantare* > *chanter* ou *chanter* < *cantare*. — Dans certaines éditions critiques, les chevrons servent là où d'autres mettent les crochets (§ 133, *b*).

R9 134 REMARQUE

Dans une situation semblable, le recours à une seule espèce de guillemets est peu satisfaisant : *Et voici l'épisode sublime,* [...] *que Luc seul rapporte : « L'un des malfaiteurs pendus à la croix, l'injuriait, disant : « N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi toi-même et sauve-nous. » Mais l'autre le reprenait, en disant : « Ne crains-tu pas Dieu, toi qui es condamné au même supplice ? Pour nous, c'est justice, car nous recevons ce qu'ont mérité nos crimes ; mais lui, il n'a rien fait de mal. »* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 268.) [C'est un enchevêtrement de guillemets, avec la complication supplémentaire que les derniers guillemets concluent à la fois les paroles du larron et la citation de saint Luc.]

135 Le tiret.

Le tiret (que les typographes appellent le *moins*) doit être distingué du *trait d'union*, qui est plus court : cf. § 108. R1

a) Le tiret marque le changement d'interlocuteur dans les dialogues, en combinaison ou non avec les guillemets (§ 134) et avec l'alinéa ; cela fait trois procédés principaux, dont le premier est le plus courant aujourd'hui dans le roman :

Marceau lui dit d'une voix aux intonations lasses :
— *Tu ne penses pas, toi ?*
— *Si. Des fois.*
— *Qu'est-ce que tu penses ?*
— *Des trucs.* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, pp. 159-160.) R2

J'ai ajouté [...] :
« *Il y a des tas d'installations bizarres, dans cette maison.*
— *Oui, dit-elle.*
— *J'ai remarqué beaucoup d'autres détails incompréhensibles.*
— *Incompréhensibles n'est pas le mot* », *a-t-elle répondu après un instant de réflexion.* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 169.)

Comme nous évoquions les multiples affaires que le Gouvernement britannique avait traitées avec moi : « *Savez-vous, me dit M. Eden avec bonne humeur, que vous nous avez causé plus de difficultés que tous nos alliés d'Europe ?* » — « *Je n'en doute pas* », *répondis-je, en souriant, moi aussi.* « *La France est une grande puissance.* » (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 125.)

b) Comme les parenthèses (§ 132, *a*), deux tirets servent à isoler de la phrase certains éléments ; mais à la différence des parenthèses, les tirets peuvent mettre en valeur ce qu'ils isolent (par ex. dans le texte de ROBBE-GRILLET cité plus bas).

Nous montions tout en haut de la — relativement — luxueuse rue du Stade (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 312). — *Tous les États qui font la guerre — l'Amérique, par exemple — remettent à des généraux le commandement de leurs troupes en campagne* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 141). — *Il me fallut plusieurs jours de travail — et de travail soigné, utile — pour me faire une raison* (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 106). — *Parce que c'était mardi — ainsi le voulait son emploi du temps —, Robinson ce matin-là glanait* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 55).

Devant le signe qui termine la phrase (point, etc.) ou la sous-phrase (double point), le second tiret disparaît :

Si vous restez sourds aux avertissements des saints, nous écopons avec vous, comme vous, plus que vous— s'il est permis d'employer cette expression familière. (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 518.) — *Un autre homme est debout devant la bibliothèque, un peu à l'écart, les mains dans les poches — une espèce de voyou.* (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, IV, 3.) — *D'une voix un peu rauque, et avec une rudesse inaccoutumée — la rudesse de quelqu'un qui revient du combat :* / « *Oui, mais on me l'a abîmée* », *dit-elle en souriant* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, III, 12).

Si, à l'endroit où se place la parenthèse encadrée de tirets, la phrase demande une virgule, celle-ci se met, logiquement, après le second tiret : voir ci-dessus l'ex. de TOURNIER. — Mais il est assez fréquent que la virgule soit mise avant le second tiret ; il est rare qu'elle soit devant le premier tiret.

Mon Dieu — mon Dieu que je n'implore jamais que pour des fins incongrues, — faites que je ne devienne pas aveugle avant d'avoir eu cette bouche large [de contentement] (MONTHERL., *Marée du soir*, p. 31). — *En tout cas, parlant d'une époque où le Bascot était capitaine du château de Trigalet, — c'était en 1373, 17 ans après Poitiers — Espan du Leu le décrit à Froissart en 1388 comme étant alors* « *ung escuier gascon* » (L. FOULET, dans *Romania*, 1951, p. 481).

Utiliser plus de deux tirets dans une phrase la rend peu claire, car, au contraire des parenthèses, rien ne distingue un tiret ouvrant d'un tiret fermant.

R1 135 REMARQUE

Dans le présent ouvrage, en dehors de ce § 135 (où l'inconvénient sautera aux yeux), pour éviter la confusion entre les tirets séparant les ex. que nous citons et les tirets qui se trouvent à l'intérieur d'un ex. (soit entre les répliques d'un dialogue, soit comme équivalents de parenthèses, soit en renfort d'un autre signe), les tirets de la seconde espèce sont plus courts que dans l'usage typographique habituel et se rapprochent du signe symbolique signalé § 113.

R2 135 REMARQUE

Ce procédé est moins clair quand la narration continue immédiatement après la réplique sans passage à la ligne.

c) Le tiret peut suivre n'importe quel signe de ponctuation quand le scripteur veut, pour des raisons de clarté ou d'expressivité, rendre la pause plus nette.

Je suis le ténébreux, — le veuf, — l'inconsolé (NERVAL, *Chimères*, Desdichado). — *Rien de ce qui est beau n'est indispensable à la vie. — On supprimerait les fleurs, le monde n'en souffrirait pas matériellement ; qui voudrait cependant qu'il n'y eût plus de fleurs ? Je renoncerais plutôt aux pommes de terre qu'aux roses* (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, Préf.). — *Pourtant son bras s'engourdissait sous le poids de cette tête lourde ; — mais elle était la mère qui, dans les nuits d'hiver, veillait parce que l'enfant ne pouvait dormir qu'en lui tenant la main* (MAURIAC, *Genitrix*, X).

On constate aussi une certaine tendance à remplacer la virgule ou d'autres signes par un tiret, sans raison particulière, surtout dans les notes rapides que l'on écrit pour soi et dans les lettres familières : *Autres retours lassés — retours trop tard — soleil déjà couché — tristesses* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 103). — Souvent, au lieu du point, dans la *Corresp.* de BALZAC : cf. éd. Pierrot, t. I, p. XVI, note 2.

d) Dans les index, dictionnaires et autres répertoires, le tiret tient parfois la place du mot servant d'entrée. — Dans les tableaux, il remplace les mots situés juste au-dessus pour qu'on ne doive pas les répéter ; comp. § 134, *b*, 3° (guillemets). R3

R3 135 REMARQUE

Sur le signe (apparenté au tiret) servant en mathématiques pour indiquer la soustraction (en parlant, on dit *moins*) et ailleurs, voir § 113.

136 La barre oblique.

a) La barre oblique R1, proche du symbole, s'est introduite au XXe siècle pour remplacer une conjonction de coordination, en particulier dans des expressions elliptiques (comp. avec le trait d'union : § 110, *c*).

La répartition de bu/bue *rappelle beaucoup celle de* roux/roue (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 99). — *Voilà pour la différence artisan/bourgeois. Quant aux contrastes paysan/citadin* [...] (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 403) [= entre l'artisan et le bourgeois]. — Autre ex. au § 262, *b*, 2°. — Cet usage a parfois pour résultat un texte à la fois difficile à interpréter et impossible à lire à voix haute : *Une réflexion épistémologique qui sera le garant d'un discours « construit » sur/à propos de l'enseignement/apprentissage des langues* (S. MOIRAND, *Hist. du discours...*, p. 717). — Vers 1980, le procédé est devenu à la mode dans certains milieux érudits ; il confine souvent au jeu de mots.

La formule *et/ou* indique que ces conjonctions sont justifiées toutes deux (formule traduite de l'anglais et critiquée à ce titre : cf. § 1081, *c*) : *Il y a des phrases pour la compréhension desquelles tout recours au contexte* ET/OU *à la situation est inutile* (G. MOUNIN, *Clefs pour la sémantique*, p. 166).

La barre oblique est l'équivalent de *par* dans des contextes techniques : *Si l'on projette cette copie à 24 images/seconde* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *cinéma*). — *Un débit total de 700 m³/s* [= seconde] (*ib.*, s. v. *Colorado*). — *La région d'Abidjan est densément peuplée (100 hab./km²)* (*ib.*, s. v. *Côte-d'Ivoire*). — Dans la langue courante, on se sert souvent du trait d'union (§ 110, *d*).

R1 136 REMARQUE

La barre oblique est parfois désignée par le mot anglais *slash*, proprement « balafre »

b) Nous utilisons la barre oblique dans les citations pour indiquer les endroits où l'auteur va à la ligne, notamment dans les vers. La barre oblique sert aussi dans les fractions :

1/4 de mm (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *corps*). Dans les livres de mathématiques, on sépare les deux nombres par une barre horizontale : $\frac{1}{4}$. — Les symboles de *pour cent* et de *pour mille* sont % et ‰. R2

R2 136 REMARQUE

s/ ou */s* comme symboles de *sur* ou de *sous* conviennent aux notes que l'on prend pour soi-même, mais non à un livre. En voici pourtant un ex. imprimé, qui n'est pas à imiter : °*Han s/ Lesse* (Th. BRAUN, *Passion de l'Ardenne*, 1949, p. 55). Dans la langue commerciale, la barre oblique a servi dans des expressions abrégées : *c/c* ou *C/C* = *compte courant* ; *v/c* ou *V/C* = *votre compte*, etc., cf. Bescherelle, t. I, p. 502 ; *Nouveau Lar. illustré*, t. II, p. 358. Le catalogue de Manufrance utilisait encore, concurremment, pour *centimètre* et *millimètre*, *c/m* et *cm*, *m/m* et *mm* (par ex. 1962, p. 532).

CHAPITRE III

LES MOTS

Section I

Définitions et classifications

DÉFINITIONS

137 **Le mot.**

a) On définit le **mot** comme une suite R1 de sons (ou de lettres, si on envisage la langue écrite) qui a une fonction R2 dans une phrase donnée, et qui ne peut se diviser en unités plus petites répondant à la même définition.

Mon frère est plus âgé que moi est une phrase composée de sept mots. — Le syntagme *mon frère* a lui aussi une fonction dans la phrase citée, mais on peut le diviser en deux unités qui ont une fonction : *mon* est subordonné à *frère*, et *frère* est le noyau du syntagme sujet. R3

La fonction de certains mots n'est pas *dans* la phrase ; elle est de constituer une phrase : *Merci*.

En dehors de la langue en action, le mot est une suite de sons (ou de lettres) qui *peut* avoir une fonction dans une phrase.

Il fait, ou pourrait faire, l'objet d'un article dans un dictionnaire. *Tête* est un mot parce qu'il est susceptible de jouer, dans une phrase, le rôle de sujet, de complément d'objet, etc.

Dans ce cas, on regarde souvent comme un seul mot les formes considérées comme de simples variantes d'un même mot, que l'on désigne par une forme choisie comme représentant.

Le singulier pour les noms : *tête* représente *tête* et *têtes* ; — le masculin singulier pour les adjectifs : *vert* représente *vert, verte, verts* et *vertes* ; — l'infinitif présent pour les verbes : *avoir* représente *ai, as, a, avons, avez, ont, avais, eus, ai eu, aie, eusse, aurai, avoir*, etc.

Dans la définition du mot, certains feraient intervenir la notion de signification, mais cela entraîne une double difficulté.

D'une part, on distingue dans un mot comme *philanthrope* deux éléments dotés de signification (*phil-* et *-anthrope*) et qui ne sont pas des mots. D'autre part, il est difficile de parler de signification à propos de certains mots : par ex. pour *de* dans *Il essaie de dormir*.

R1 137 REMARQUE

Suite qui peut se réduire à un seul son (ou à une seule lettre) : *a, à, y, ô*.

R2 137 REMARQUE

L'inventaire des fonctions dans la phrase est donné dans la deuxième partie de cet ouvrage. Voir aussi § 140, 2°.

R3 137 REMARQUE

Terme est souvent synonyme de *mot*, mais il s'emploie plus spécialement pour désigner, soit chacune des unités lexicales d'une terminologie particulière : *cotylédon* est un terme de botanique ; — soit un mot, ou un groupe de mots, en tant qu'exerçant dans une phrase une fonction déterminée (ce qui est assez proche de *syntagme*) :

Pierre dort ou *Pierre se lève* ou *Le chat dort* sont des phrases à deux termes ; *Pierre regarde sa sœur, Le chat regarde Paul* sont des phrases à trois termes.

On établit d'ailleurs souvent une distinction entre les mots **pleins**, dont le rôle est surtout de porter une signification : c'est le cas des noms, des adjectifs, de la plupart des verbes, — et les mots **vides**, dont le rôle est plutôt grammatical : c'est le cas des prépositions, des conjonctions, des verbes auxiliaires.

Mais il faudrait préciser que, dans une même catégorie, comme les prépositions, il y a des mots plus ou moins vides : si *de* n'a pas de signification précise dans *Il essaie de dormir*, on ne dira pas la même chose pour *devant* dans *Il s'assied devant la porte*.

b) Observations particulières.

1° Il n'est pas toujours facile d'identifier le mot à l'intérieur d'une phrase.

- Si on prend la langue écrite, on considère généralement le mot comme caractérisé par la présence d'un blanc (ou par un signe de ponctuation : § 118, *a*) avant et après. Mais la réalité n'est pas toujours aussi simple.

  D'une part, à cause de l'apostrophe et du trait d'union.

  L'apostrophe doit être considérée comme équivalant à un blanc, sauf dans *presqu'île, quelqu'un, s'entr'aimer*, etc. (§ 45, *b*) : *L'espoir* comprend deux mots ; *Il m'attend* trois mots. — Le trait d'union équivaut à un blanc quand il est marque d'unité grammaticale : *Dis-le, mangeait-il, moi-même*, etc. (cf. § 110), mais non lorsqu'il est marque d'unité lexicale : *pêle-mêle, presse-papier* R4 (§ 109).

  D'autre part, à cause des mots composés et des locutions et à cause des formes composées des verbes.

  Dans *tout à fait*, les blancs permettent d'isoler trois mots, mais on serait bien en peine d'attribuer une fonction à *tout* ; dans *chemin de fer*, l'analyse grammaticale de *fer* est possible, mais elle ne s'accorderait pas avec la constatation que *fer* n'est plus guère analysable du point de vue sémantique. — Dans *Pierre* A VENDU *sa voiture, a vendu* est considéré comme une forme de *vendre* au même titre que *vendrait* ou *vendit*.

  Enfin, les articles contractés, sous leur apparence de mots uniques, exercent deux fonctions, celle des éléments qui les constituent (préposition et article) : *du* = *de* + *le* dans *Le chien du jardinier*.

- Si on prend la langue parlée, on n'y trouve pas les équivalents des blancs que l'on observe dans l'écrit. Dans une phrase, les sons s'assemblent, non en mots, mais en groupes unifiés par l'accent tonique ainsi que par la liaison, l'enchaînement et l'élision : *J'ai rencontré mon voisin* [ʒeʀɑ̃kɔ̃tʀe mɔ̃vwazɛ̃].

2° Indépendamment de la difficulté d'identifier le mot, il n'est pas possible de préciser le nombre des mots français.

Le lexique se renouvelle sans cesse ; il varie dans l'espace (le français régional est aussi du français) ; d'autre part, les vocabulaires scientifiques et techniques ont leurs propres nomenclatures, qui ne pénètrent que partiellement dans les dictionnaires généraux, même à but encyclopédique. R5

On appelle **hapax** H l'attestation unique d'un mot (ou d'une forme ou d'une construction) :

Le féminin *goinfresse* n'a été relevé que chez SCARRON (§ 487, H3) ; dans l'état actuel de notre information, c'est un hapax en fr.

R4 137 REMARQUE

Presse-papier est l'orthographe de Littré (*Suppl.*). C'est aussi celle que préconise le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 530, *a*, 1°).

R5 137 REMARQUE

Littré notait déjà que ce champ est « pour ainsi dire sans limite » et il précisait : « Pour ne citer que la botanique et la zoologie, les espèces y sont, dans chacune, au nombre de bien plus de cent mille, toutes pourvues d'un nom spécifique » (Préface, p. VIII). Depuis, la science n'a fait que se développer : le *Dict. fr. de médecine et de biologie*, de A. et L. Manuila, M. Nicole et H. Lambert (4 vol., 1970-1974) définit 150 000 mots. Or le nombre de mots dans le dict. de l'Acad. est d'environ 35 000 ; de 74 000 dans le *Grand Lar. langue*.

Sur le fait que le vocabulaire d'un auteur est riche ou pauvre, il règne bien des idées fausses : on continue à dire que Racine a écrit ses tragédies avec « mille mots triés pour plaire au Roi » (J.-P. Chabrol, dans le *Monde*, 10 janv. 1980). Ch. Muller a rappelé, à ce sujet (dans le *Monde* du 16 juillet 1980), qu'il y a dans les tragédies de Racine 3 263 mots différents, que le vocabulaire du *Cid* était plus pauvre que celui de *Phèdre* et surtout que celui d'*Esther*, pièce commandée par le roi.

H 137 HISTORIQUE

Réduction de *hapax legomenon* [legɔmenɔn], locution empruntée au grec « dit une seule fois ».

138 Autres terminologies.

Quoique peu de linguistes renoncent tout à fait à se servir de *mot*, la linguistique structurale a tenté des analyses plus rigoureuses, en distinguant une unité entre le phonème et le syntagme, la plus petite unité porteuse d'information.

Dans l'école d'A. Martinet, cette unité est appelée **monème**. Il y a des monèmes grammaticaux ou **morphèmes**, dont le rôle est plus grammatical

que sémantique, et des monèmes lexicaux ou **lexèmes**, dont le rôle est plus sémantique que grammatical. **R**

Nous travaillons comprend trois monèmes : [nu], [travaj] et [ɔ̃], le premier et le troisième étant des morphèmes et le deuxième étant un lexème. Dans *adorable*, on aurait deux lexèmes : [adɔr] et [abl].

Ces catégories ne sont pas hermétiques, et les mots passent souvent de l'une à l'autre (§§ 194-199). En particulier, il est fréquent qu'un lexème devienne morphème : lexème proprement dit comme *moyennant*, syntagme comme *malgré* ; on appelle ce phénomène *grammaticalisation*. Les deux statuts coexistent souvent : *pas* comme nom et *pas* adverbe de négation ; le verbe *aller* (*Marie va au bureau*) et *aller* comme semi-auxiliaire (*Le bébé va s'endormir*) ; etc.

Sous l'influence de la linguistique américaine, **morphème** est souvent pris aujourd'hui dans un autre sens, précisément pour désigner cette unité minimale qu'A. Martinet appelle *monème*. Mais, pour répondre à certaines des difficultés signalées dans le § 137, on considère le morphème comme une notion abstraite, et le **morphe** comme sa réalisation concrète.

« Aller » (ou « all- ») est un morphème qui se manifeste dans les morphes *all-*, *ir-*, *v-*. Le morphème « pluriel », dans les noms, ne se concrétise pas, d'ordinaire, par des morphes particuliers si on envisage le français parlé ; dans le français écrit, il se réalise dans les morphes *-s* et *-x*.

Des linguistes ressentent le besoin de dénommer l'unité supérieure au morphème et distincte du syntagme. Ils appellent cette unité **lexie** : la lexie simple correspond plus ou moins à ce que la tradition appelle *mot* (*terre*), et la lexie composée à ce qu'elle appelle *mot composé* (*couvre-lit*) ou *locution* (*en avoir marre*).

La linguistique quantitative ou statistique, exploitant surtout les documents écrits, reprend *mot* pour désigner l'unité séparée par deux blancs, tandis que *vocable* désigne une unité plus abstraite, regroupant les attestations d'un mot sous ses diverses formes :

L'article 146 du Code civil *Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement* a 15 mots, mais seulement 10 vocables (*il, ne, y, avoir, pas, de, mariage, lorsque, point, consentement*).

Dans un ouvrage comme celui-ci, qui ne s'adresse pas seulement aux spécialistes, il ne nous a pas paru nécessaire d'introduire une terminologie aussi complexe et, comme on l'a vu, aussi mal fixée. Nous gardons *mot*, en lui donnant la définition signalée au § 137, malgré les difficultés auxquelles il est fait allusion à cet endroit ; les inconvénients sont d'ailleurs réduits par le fait que nous envisageons surtout la langue écrite. Nous donnons à *morphème* le même sens que Martinet, mais nous nous en servons assez peu, à cause de son ambiguïté. Nous n'employons pas ou guère *monème, morphe, lexème, lexie*, même *vocable*. Nous distinguons, d'après l'écriture, les *mots composés*, qui sont soit agglutinés, soit unis par le trait d'union marquant l'unité lexicale (§ 109), et les *locutions*, dont les éléments sont séparés dans l'écriture, mais qui forment une unité syntaxique et/ou lexicale (cf. § 182). Nous parlons aussi des *formes composées* des verbes (*ai mangé*).

R 138 REMARQUE

Plus anciennement, on appelait *sémantème* le monème lexical, mais généralement en ne considérant pas comme tels les suffixes et les préfixes, qui étaient rangés parmi les morphèmes (par ex. *-able*). Cf. § 5, *a*, 3°.

139 Lexique et vocabulaire.

L'ensemble des mots d'une langue est le **lexique**. **R1** — Les linguistes distinguent souvent le lexique du **vocabulaire**, considéré comme l'ensemble des mots utilisés dans une réalisation orale ou écrite : *Le vocabulaire de Corneille, du Code civil.*

La **lexicologie** est l'étude du lexique. Elle inclut notamment l'*étymologie*, qui s'intéresse à l'origine des mots (voir la section 2 de ce chapitre). La lexicologie s'intéresse aussi à leur disparition. Elle les étudie quant à leur fréquence, quant à leur signification.

Ces diverses recherches ne peuvent guère être menées sur des mots pris isolément. En particulier, la signification d'un mot n'apparaît clairement que par la comparaison avec ceux qui appartiennent au même domaine de la pensée. C'est ainsi qu'on a publié des études intéressantes sur le vocabulaire politique de diverses périodes. On peut prendre aussi comme point de départ le vocabulaire d'un auteur.

R1 139 REMARQUE

Lexicalisation : voir § 181.

CLASSEMENT DES MOTS

140 Critères de classement.

On divise les mots en catégories ou classes, qu'on appelle traditionnellement **parties du discours.** R1

Elles concernent la *nature* du mot (1°), laquelle se distingue de sa *fonction* (2°) : *chien* appartient à la classe des noms ; il a la fonction du sujet dans *Le chien dort.*

Un même mot appartient parfois à plusieurs catégories : pris hors contexte, *rire* est tantôt verbe, tantôt nom. Cf. §§ 194-199.

Les listes de parties du discours ont beaucoup varié. La tradition utilisait, selon les catégories, des critères sémantiques R2 (pour le nom, l'adjectif et le verbe) ou des critères syntaxiques (pour la préposition et la conjonction notamment). Le procédé le plus sûr et le plus cohérent est de se fonder sur les critères morphologiques et les critères syntaxiques.

1° Le **critère morphologique** est essentiellement la variabilité ou l'invariabilité. Autrement dit, il y a des mots qui ont plusieurs formes et des mots à forme unique.

Cette variabilité concerne la catégorie dans son ensemble. Il y a des mots qui appartiennent à une catégorie de mots variables et qui pourtant ne varient pas, ou ne varient que partiellement. R3

Confus ne varie pas en nombre, mais c'est un adjectif comme *bon*, qui varie en genre et en nombre. *Nous* ne varie pas d'après la fonction ; il appartient pourtant à la même catégorie que *je* (*me, moi*). *Qui* ne varie ni en genre ni en nombre, mais c'est un pronom relatif comme *lequel* (*laquelle, lesquels, lesquelles*). — On observera d'ailleurs que, s'il ne porte pas extérieurement les marques du genre et du nombre, *qui* les contient implicitement, puisqu'il peut transmettre un genre, un nombre et aussi une personne aux mots qui s'accordent avec lui : *Les femmes qui* SONT VENUES *le voir.* — *Toi qui* PÂLIS *au nom de Vancouver* (titre d'un recueil de poèmes de M. THIRY). — Voir aussi 767, R2.

2° Le **critère syntaxique** est la **fonction** (ou les fonctions), c'est-à-dire le rôle que le mot joue ou est susceptible de jouer dans la phrase.

Selon ces deux critères, nous avons distingué onze espèces de mots : cinq espèces de mots *variables* (§ 141) et six espèces de mots *invariables* (§ 142).

R1 140 REMARQUE

En latin, *partes orationis*. – *Discours* veut dire ici : « assemblage de mots qu'on emploie pour communiquer avec autrui ».

R2 140 REMARQUE

Nous mentionnerons dans la troisième partie ces définitions sémantiques. Quoiqu'elles ne soient pas assez pertinentes, elles ne sont pas dépourvues d'intérêt.

R3 140 REMARQUE

La variabilité se manifeste ordinairement dans la finale des mots. Cette finale variable est appelée **désinence** et s'oppose au **radical** : par exemple, le verbe *chanter* a le radical *chant-* [ʃɑ̃t] et prend diverses désinences ; certaines sont purement graphiques comme *-ent* ; d'autres, à la fois graphiques et phonétiques, comme *-ons* [ɔ̃].
Dans un certain nombre de mots, que l'on appelle irréguliers, il est difficile de distinguer le radical et la désinence : par exemple, dans *œil* [œj] et *yeux* [jø] ; dans *ai* [e], *a* [ᴀ], *avons* [ᴀvɔ̃], *ont* [ɔ̃], *eu* [y], etc.
Souvent dans l'oral, parfois dans l'écrit, les indications morphologiques ne sont pas portées par le nom, mais par le déterminant : *la femme* [lᴀ fᴀm], *les femmes* [le fᴀm] ; *le prix, les prix*. Celles du verbe sont portées éventuellement par le pronom sujet : *j'aime* [ʒ ɛm], *il aime* [il ɛm].

141 Les mots variables.

a) Le **nom** ou **substantif** est porteur d'un genre, varie en nombre (parfois en genre), est susceptible d'être accompagné d'un déterminant ; — il est apte à servir de sujet, de complément d'objet direct ou indirect, d'attribut, etc.

On réunit parfois sous l'appellation de *nom* à la fois le substantif et l'adjectif.

b) L'**adjectif** varie en genre et en nombre (genre et nombre qu'il reçoit du nom ou du pronom auxquels il se rapporte) ; — il est apte à servir d'épithète et d'attribut.

La 11ᵉ édition rangeait le déterminant (*c*, ci-dessous) sous l'adjectif, en distinguant l'*adjectif qualificatif* (que nous appelons seulement *adjectif*) et l'adjectif *non qualificatif* ou *déterminatif* (c'est notre *déterminant*). On notera aussi que certains adjectifs présentés comme déterminatifs, ou rangés avec eux, ne sont pas en réalité des déterminants : c'est le cas des numéraux ordinaux (§ 599), de *mien, tien*, etc. (§§ 612-613) et de *autre, même, quelconque* (§§ 644-648), que nous traitons dans le chapitre du déterminant (mais dans des annexes) parce qu'ils ont des rapports avec le déterminant.

c) Le **déterminant** varie en genre et en nombre (genre et nombre qu'il reçoit du nom auquel il se rapporte ; voir cependant § 424) ; — il se joint à un nom pour lui permettre de se réaliser dans une phrase.

Le déterminant possessif varie aussi en personne.

Par rapport à la 11e édition, on notera, outre ce qui est dit ci-dessus (*b*), que l'article est rangé parmi les déterminants, conformément aux observations qui étaient déjà faites dans cette édition (n° 850).

d) Le **pronom** varie en genre et en nombre (les pronoms personnels et possessifs varient aussi en personne ; les pronoms personnels, les relatifs et les interrogatifs varient aussi d'après leur fonction) ; — il est susceptible d'avoir les diverses fonctions du nom.

Par rapport aux noms, les pronoms constituent une catégorie finie, c'est-à-dire que le nombre des pronoms est limité, alors que la catégorie des noms s'accroît sans cesse. D'autre part, les noms ont une véritable définition, ce qui n'est pas le cas des pronoms.

Sur la distinction des pronoms en *nominaux* et en *représentants*, cf. 650-651.

e) Le **verbe** varie en personne, en nombre, en temps, en mode et en voix (au participe, il varie parfois en genre) ; — il est susceptible de servir de prédicat.

Sous la forme du participe, le verbe est susceptible d'avoir les fonctions de l'adjectif. Sous la forme de l'infinitif, d'avoir les fonctions du nom.

142 Les mots invariables.

a) L'**adverbe** est apte à servir de complément à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe.

b) La **préposition** établit un rapport de subordination entre des mots ou des syntagmes.

c) La **conjonction de subordination** établit un rapport de subordination entre un mot (ou un groupe de mots) et une proposition (où elle n'a pas de fonction).

d) La **conjonction de coordination** unit des mots ou d'autres éléments de même fonction.

La 11e édition (n° 2470) notait déjà — mais sans en tirer toutes les conséquences — qu'il était arbitraire de réunir dans une seule catégorie la conjonction de coordination et la conjonction de subordination. Elle proposait même d'appeler *conjonction* tout court la conjonction de coordination et *subjonction* la conjonction de subordination, ce qu'elle appliquait à divers endroits. Il nous a paru préférable d'utiliser les formules *conjonction de coordination* et *conjonction de subordination*, malgré leur longueur incommode.

La préposition et les deux espèces de conjonction sont des **mots de liaison.**

e) L'**introducteur** sert à introduire un mot, un syntagme ou une phrase. R1

Cette catégorie est une innovation de la 12e édition.

On peut réunir la préposition, les deux espèces de conjonction et l'introducteur sous le nom de **mots-outils.** — L'appellation **mots grammaticaux** rassemble ces mots-outils, les déterminants et les pronoms ou, d'une façon plus générale, tous les mots dont le rôle est plutôt grammatical que lexical (il en va ainsi des verbes auxiliaires et de certains adverbes).

Particules est parfois employé pour l'ensemble des mots invariables. Mais on trouve aussi des applications plus restreintes : pour les mots invariables de peu de volume et non pourvus d'un accent tonique (*ne, très, et*) ; pour certains éléments difficiles à analyser dans des mots composés (*ci* dans *celui-ci* ; *da* dans *oui-da*), etc.

f) Le **mot-phrase** est apte à former une phrase à lui tout seul.

Cette catégorie est aussi une innovation de la 12e édition. Elle ne peut être identifiée que partiellement avec l'interjection, puisqu'elle inclut des mots qui

R1 142 REMARQUE

Certains introducteurs sont invariables. D'autres tendent seulement à l'invariabilité. Voir §§ 1096-1101.

R2 142 REMARQUE

Oui, par ex., n'a jamais la fonction d'un adverbe. On l'a sans doute rangé parmi les adverbes parce que son antonyme *non* est tantôt adverbe, tantôt mot-phrase.

étaient traités parmi les adverbes R2, quoiqu'ils ne répondent pas à la définition de ceux-ci.

Parmi les parties du discours, le mot-phrase a une place à part, puisqu'il ne se définit pas par sa fonction dans la phrase, mais par le fait qu'il tient lieu d'une phrase.

Section 2

Origine des mots

Article I

Généralités

H 143 HISTORIQUE

Le mot *étymologie* est emprunté au lat. *etymologia*, du gr. ἐτυμολογία, qui se rattache lui-même à l'adjectif ἔτυμος « vrai ». C'était, dans l'Antiquité, une recherche destinée à connaître le vrai sens des mots, parce que l'on croyait que celui-ci était nécessairement reflété par la forme. On se contentait de simples rapprochements ou de découpages du genre : *cadaver* « cadavre » = CA*ro* DA*ta* VER*mibus* « chair donnée aux vers ». — Les rapprochements non fondés historiquement sont encore aujourd'hui à la base de ce qu'on appelle l'*étymologie populaire* : cf. § 145, *b*.

L'étymologie comme recherche historique apparaît dès le Moyen Âge, mais elle est d'abord faussée par la méconnaissance des faits historiques et par le désir de rattacher les langues modernes à une langue jugée supérieure, comme l'hébreu ou le grec. Elle n'est devenue une science qu'au début du XIX[e] s., quand on a reconnu l'importance des faits historiques (notamment, pour le français, le fait qu'il est issu du latin vulgaire apporté par la conquête romaine) et quand on a dégagé les lois de l'évolution phonétique.

143 L'étymologie. H

L'étymologie est la partie de la linguistique qui étudie l'origine des mots.

Étymologie se dit aussi de l'origine d'un mot particulier : *On ignore l'*ÉTYMOLOGIE *de* camion. — L'**étymon** est le mot qui est à l'origine du mot que l'on étudie : *Le fr.* partir *a comme* ÉTYMON *le latin vulgaire* *partire, *latin classique* partiri. — On distingue par l'astérisque les formes non attestées, reconstituées.

Dans les recherches concernant l'histoire du français, l'étymon est généralement un mot, mais il peut parfois être une **racine**, c'est-à-dire une suite de sons que l'on considère comme l'élément de base qui est commun à tous les mots d'une famille : par ex., *chatouiller* est rattaché à une racine *k-t-l* qui expliquerait aussi l'anglais *kittle*, le néerlandais *kittelen*, etc. (cf. Wartburg, t. II, p. 512).

Les racines jouent un rôle beaucoup plus important dans les recherches étymologiques mettant en œuvre les diverses langues indo-européennes. Voir un ex. au § 145, *a*.

On appelle **base** le mot (tel quel ou dans une forme particulière) que l'on retrouve dans les dérivés qui en sont issus : au mot *bœuf* correspond la base *bouv-* dans *bouvier*. — C'est l'équivalent du mot *radical*, mais celui-ci concerne surtout la morphologie grammaticale (§ 140, R3).

L'étymologie doit tenir compte de la phonétique, de la sémantique et des conditions historiques.

Le fr. *poids*, anc. fr. *pois*, ne peut venir du latin *pondus* parce que cela serait contraire aux lois de la phonétique. — L'étymologiste doit expliquer comment *tuer* a pu sortir du lat. *tutari* (lat. vulg. **tutare*), qui signifiait « protéger ». — Parmi les faits historiques, citons par ex. l'implantation des Normands ou Vikings en Normandie ; cet évènement explique que le parler de cette région contient des mots (parfois passés en français commun) et des noms de lieux d'origine scandinave.

L'étymologie ne sert pas seulement à connaître le passé de la langue. Elle fonde les relations existant à un moment donné entre les mots d'une même famille ; mais nous verrons au § 145 que ces relations contredisent parfois la véritable étymologie. D'autre part, l'origine des mots détermine assez souvent leur graphie, leur prononciation et leur morphologie, ainsi que, naturellement, leur signification.

144 Les diverses origines.

Du point de vue de l'origine, les mots français peuvent être rangés en trois grandes catégories : le fonds essentiel, appelé **fonds primitif**, est constitué par le latin, auquel il faut joindre quelques survivances de langues antérieures et des mots pris aux Germains à la suite des invasions (voir ci-dessous, Art. 2) ; — les mots **empruntés** à des langues étrangères depuis le moment où le français est devenu une langue distincte du latin (Art. 3) ; — les **formations indigènes**, c'est-à-dire les mots fabriqués en français même, la plupart du temps à partir des mots appartenant aux deux catégories précédentes (Art. 4).

Il faut ajouter que des mots existants peuvent aussi recevoir des sens nouveaux, ce qui a été traité à part (Section 3, §§ 208-210).

Des spécialistes ont estimé que, chaque année, au moins 4000 expressions ou termes nouveaux viennent s'agréger au lexique français. Mais d'autres se raréfient, puis disparaissent (§ 149).

145 Les familles de mots.

a) Les **familles historiques** sont celles qui sont fondées sur l'étymologie réelle, sur le fait qu'elles remontent à un ancêtre commun, mais par des chemins différents :

Du latin *aqua*, étymon ou base (§ 143), sont issus notamment : *eau, évier, aiguière, aig(u)ail* (§ 94, *b*, 1°, N. B. 1), *eau-forte, eau-de-vie, aquatique, aqueux, aquifère, aqueduc, aquarium, aquarelle, aigue-marine, gouache*.

Si l'on remonte au-delà du latin et si l'on prend en considération les relations du mot latin avec les autres langues indo-européennes, on élargit très fort la famille :

Le latin *deus* remonte à une racine indo-européenne à laquelle se rattachent non seulement *dieu, déesse, déifier, Te Deum*, et aussi *divin, devin*, JU*piter*, JOV*ial*, JEU*di*, JOU*barbe* ; mais encore les mots remontant au lat. *dies* : *lun*DI, DI*manche*, *mi*DI, *aujourd'*HUI, *diane* (nom commun féminin), *quotidien, méridien, méridional, diète* (« assemblée politique »), *jour, bonjour, toujours, ajourner, ajourer, séjourner, journée, diurne*, etc.

b) Les **familles synchroniques** sont celles dont les relations restent perceptibles pour les usagers d'aujourd'hui. R

Parmi les exemples donnés ci-dessus, on voit que *eau* et *aquatique* ou *aqueux*, que *dieu* et *déesse, déifier* ou *divin* continuent d'être sentis comme apparentés ainsi que le montrent les définitions : *aquatique* « qui vit dans l'*eau* » ; — ou les transformations opérées pour des besoins morphologiques ou syntaxiques : *déesse* est le féminin de *dieu* ; *la bonté de* DIEU → *la bonté* DIVINE.

Mais beaucoup d'autres relations ont cessé d'intervenir dans le fonctionnement des mots : par ex., personne ne met spontanément *salade* en rapport avec *sel*, *panier* avec *pain*.

En revanche, des mots qui n'ont pas une origine commune sont sentis comme apparentés à cause de leur ressemblance formelle et sémantique ; c'est ce qu'on appelle l'**étymologie populaire.**

Échec fonctionne comme le nom correspondant au verbe *échouer* (*Le projet échoue, l'échec du projet*) ; les *forains* fréquentent les *foires* ; les *habits* servent à *habiller* ; le *péage* implique un *paiement*. — Autres ex. au § 164, R3.

146 Les doublets.

Les doublets sont des couples de mots issus du même étymon, mais qui ont une forme différente.

a) La catégorie principale est constituée par des couples d'origine latine, mais un des deux est un mot dit *populaire*, qui fait partie du fonds primitif et a subi, par conséquent, une évolution phonétique et sémantique qui l'a écarté de son étymon, — tandis que l'autre est un mot dit *savant*, emprunté par la suite et plus proche de l'étymon quant au sens et quant à la forme. Il y a plus de 800 doublets de cette espèce. R1

Latin	Formation populaire	Formation savante	Latin	Formation populaire	Formation savante
auscultáre	écouter	ausculter	*navigáre*	nager	naviguer
delicátum	délié	délicat	*officinam*	usine	officine
exámen	essaim	examen	*potiónem*	poison	potion
factiónem	façon	faction	*praedicatórem*	prêcheur	prédicateur
masticáre	mâcher	mastiquer	*prehensiónem*	prison	préhension
nativum	naïf	natif	*redemptiónem*	rançon	rédemption

R 145 REMARQUE

Sans que l'on puisse parler de *famille*, puisqu'il n'y a pas de parenté formelle ni historiquement ni synchroniquement, il faut mentionner le fait, très important dans le fonctionnement du français, qu'un même concept est exprimé par des mots ou par des bases d'origines différentes, ces mots étant malgré cela mis par le locuteur en rapport les uns avec les autres :
Une course de CHEVAUX → *une course* HIPPIQUE ; *une statue représentant un homme à* CHEVAL → *une statue* ÉQUESTRE ; *un* AVEUGLE *est atteint de* CÉCITÉ ; *celui qui habite une* VILLE → *un* CITADIN ; *un collectionneur de* TIMBRES-POSTE → *un* PHILATÉLISTE.

R1 146 REMARQUE

Nous donnons les noms et adjectifs latins à l'accusatif, parce que c'est de là que viennent les formes populaires conservées [comp. c, ci-dessous], mais les formes savantes sont tirées soit de l'accusatif, soit du nominatif latins.

Certains mots latins, selon qu'ils étaient accentués ou non, ont donné deux formes populaires distinctes :

Me tonique > MOI ; atone > ME ; — *meum* tonique > MIEN ; atone > MON.

Des participes présents formés sur des verbes français ont un doublet emprunté au latin :

CONCOURANT et CONCURRENT ; DIFFÉRANT et DIFFÉRENT, etc. (§ 922, *b*) ; plus rarement un doublet venant du fonds primitif : SERVANT et SERGENT < *serviéntem*.

b) D'autres doublets résultent de l'introduction de mots étrangers ou dialectaux à côté de leurs congénères français :

Lat. *cápsam* > fr. CHÂSSE, occitan *caissa* → CAISSE. — Lat. *cáput*, lat. vulg. **cápum* > fr. CHEF, prov. *cap* → CAP. — Lat. *nígrum* > fr. NOIR, esp. ou portugais *negro* → NÈGRE. — Lat. *scálam* > fr. ÉCHELLE, it. *scala* → ESCALE. — Lat. *dóminam* > fr. DAME, esp. *dueña* → DUÈGNE, it. *donna* (→ *madonna* → MADONE). — Lat. vulg. **exquádra* > fr. ÉQUERRE, it. *squadra* et esp. *escuadra* → ESCADRE. — Lat. vulg. **excappáre* > fr. *échapper* (→ RÉCHAPPER), picard *escaper* → *rescaper* → RESCAPÉ.

Un bon nombre de mots de l'anc. fr. (exactement, de l'ancien normand) introduits en anglais sont rentrés dans notre vocabulaire avec une forme et un sens différents :

Tonel, ancienne forme de *tonneau*, → *tunnel* ; — *bougette* « petit sac » → *budget* ; — *entrevue* → *interview* ; — *tenez* → *tennis* ; — *char*, ou plutôt normand *car* → angl. *car* ; — *esquarre*, variante d'*esquerre*, → *square*. R2

R2 146 REMARQUE
Équerre, *square* et *escadre* sont donc des triplets.

Certains doublets sont constitués de deux mots d'emprunt :

Lat. *canna* > it. *canna* (→ *cannone* → CANON), esp. *caña* (→ *cañon* → fr. CAÑON). — Le persan *diwan* a donné le turc *dīwān* (→ DIVAN) et l'arabe *diouân* (→ anc. it. *doana* → DOUANE). — L'arabe *sifr* a donné *cifra* en lat. du Moyen Âge (→ it. *cifra* → CHIFFRE) et *zefiro* en ital. (devenu *zero* → ZÉRO).

c) On range aussi parmi les doublets des mots issus de deux formes d'un même mot latin.

- L'une est le nominatif latin et le cas sujet de l'anc. fr. (§ 8), l'autre est l'accusatif latin et le cas régime de l'anc. fr. : *hómo* > ON ; *hóminem* > *ome*, aujourd'hui HOMME ; — *pástor* > PÂTRE ; *pastórem* > PASTEUR. R3
- L'une est le singulier d'un nom neutre latin, l'autre son pluriel, devenu nom féminin singulier en lat. vulg. : *gránum* > GRAIN ; *grána* > GRAINE ; — *uascéllum* > VAISSEAU ; *uascélla* > VAISSELLE. Cf. § 591, H2 (*mil*, *mille*).

R3 146 REMARQUE
Le maintien de l'*s* s'explique par une influence savante du mot latin ; développement régulier dans *pâtour* en fr. régional : par ex. chez SAND, cf. § 502, H6.

d) Quelques doublets résultent d'évolutions concurrentes en fr. même.

L'anc. fr. hésitait entre *beer* et *baer*, aujourd'hui BÉER et BAYER. — L'anc. fr. *col* (cas régime sing. ; *cous* au cas régime plur.) a donné à la fois COL et COU. De même MARTEL (*se mettre martel en tête*) coexiste avec MARTEAU ; APPEL avec APPEAU. Pour VIEUX-VIEIL, BEAU-BEL, etc., cf. § 46, *e*. — ROIDE est devenu RAIDE (§ 60, *a*), mais l'ancienne forme a subsisté à côté de la nouvelle. — L'anc. participe présent AMANT est resté comme nom ; comme participe, il est devenu AIMANT. De même SAVANT et SACHANT, SÉANT et SEYANT, PUISSANT et POUVANT, avec la réserve que *puissant* avait cessé, dès les plus anciens textes fr., de s'employer comme participe. — PLAISIR devenu nom a été remplacé à l'infinitif par PLAIRE. — Il y a aussi des doublets graphiques : *conter* et *compter* (§ 90, *b*).

147 Le néologisme.

Depuis que le français existe, il n'a cessé d'intégrer à son lexique de nouvelles unités ou de donner des sens nouveaux aux mots déjà en usage. Ces innovations sont des **néologismes**. La tendance elle-même est appelée *néologie*.

Mais le mot *néologisme* fait d'ordinaire appel au sentiment des usagers, qui reconnaissent le mot comme non intégré au lexique. Cela veut dire que des mots même assez récents peuvent cesser d'être ressentis comme tels, lorsqu'ils sont entrés dans l'usage commun. Inversement, un mot relativement ancien, mais peu usité, sera taxé de néologisme.

Par ex., *automobilisable*, employé par GIDE en 1927 (*Journal*, t. I, p. 866), est resté sans lendemain et garde sans difficulté l'étiquette de néologisme. — Dans *La résistible*

ascension d'Arturo Ui, titre français d'une pièce de B. Brecht, l'adjectif a fait l'effet (et fait encore l'effet) d'un néologisme, alors qu'il est déjà chez BOSSUET et dans divers dict. Il est d'ailleurs vraisemblable que l'auteur de ce titre a recréé le mot d'après *irrésistible* (à moins qu'il n'ait été influencé par l'anglais) et n'a pas consulté les dict. — *Album* « pochette réunissant plusieurs disques » était encore ignoré par le *Petit Robert* en 1977. Les locuteurs qui ont appris à parler vers cette date ne sentent sans doute plus l'emploi comme nouveau, au contraire des gens appartenant aux générations précédentes.

La néologie rencontre souvent de la résistance parmi les usagers, et non seulement parmi les grammairiens. En particulier, la dérivation française n'est pas automatique (cf. § 162, N. B. 1), et les usagers préfèrent souvent à une dérivation française un emprunt ou une formation sur une base étrangère : par ex., *kitchenette* (de l'anglais) à *cuisinette*, *liftier* à *ascensoriste* (à peu près inusité).

148 Pourquoi des néologismes ?

a) Un grand nombre de néologismes, surtout les noms, sont dus à la nécessité de désigner une réalité ou un concept nouveaux : *hélicoptère, télégraphier, ferroviaire.*

b) Beaucoup d'autres ne concernent pas une réalité ou un concept nouveaux, mais répondent au besoin de désigner des choses déjà connues par un nom jugé plus efficace, et dans ceci il y a des degrés fort divers, comme le montrent les ex. suivants.

La terminologie scientifique ne peut s'accommoder des désignations populaires et leur a substitué des termes formés d'après le latin ou le grec ; cela est assez compréhensible quand la désignation populaire passait pour grossière (*anus, pénis*), tandis que d'autres substituts n'ont guère comme justification que de donner plus de prestige à la chose et aux personnes qui en parlent (*pédiluve* pour *bain de pieds*).

Voulant construire une grammaire sur des principes nouveaux, Damourette et Pichon ont estimé qu'ils devaient imaginer pour cela presque toute une terminologie, remplaçant *mode* par *mœuf*, *temps* (du verbe) par *tiroir*, distinguant la *diaschète* (attribut à valeur nominale) de la *diathète* (attribut à valeur adjectivale), etc.

Le souci de l'euphémisme amène à remplacer les mots jugés déplaisants : *cabinet*(*s*) a perdu sa valeur euphémique et on préfère *toilette*(*s*), etc. — *Œuvres de charité* paraissant aujourd'hui ressortir à un paternalisme désuet, on lui préfère *œuvres caritatives.*

Le domaine de la mode abonde en néologismes : une désignation nouvelle est de nature à convaincre mieux les acheteurs que la chose est nouvelle.

Les utilisateurs de l'argot ont parfois comme but de ne pas être compris des non-initiés, mais il est tout aussi important de se distinguer des usagers ordinaires : l'argot étudiant a sûrement cette fonction, qu'on trouverait également dans d'autres milieux.

c) Il y a des néologismes involontaires ou inconscients.

Les uns sont dus au bilinguisme : un locuteur fait passer un mot ou un sens de l'une à l'autre des langues qui lui sont familières.

D'autres s'expliquent par la tendance à la régularité, à la simplicité :

°*Solutionner* est tiré de *solution*, au lieu de *résoudre* (§ 170, *a*, 1). *Quasiment* (de *quasi*) a reçu la finale qui caractérise la plupart des adverbes de manière (§ 967). Des adjectifs en *-able, -ent, -ant* qui ne proviennent pas de verbes fr. donnent naissance aux verbes qui paraissaient manquer : *urgent* → °*urger* (§ 175, *a*). *Boni* reçoit en Belgique un antonyme °*mali*, de formation tout à fait parallèle.

Les néologismes involontaires sont particulièrement fréquents dans le domaine sémantique : cf. § 210.

149 Disparitions de mots.

Si des mots nouveaux apparaissent, des mots sont sortis de l'usage tout au long de l'histoire du français.

Il y a là-dessus, dans les *Caractères* de La Bruyère (XIV, 73), un développement célèbre, d'où nous tirons ce passage : « +L'usage a préféré [...] dans les verbes, *travailler* à *ouvrer*, *être accoutumé* à *souloir*, *convenir* à *duire*, *faire du bruit* à *bruire*, *injurier* à *vilainer*, *piquer* à *poindre*, *faire ressouvenir* à *ramentevoir*... ; et dans les noms,

pensées à *pensers*, un si beau mot, et dont le vers se trouvait si bien ! *grandes actions* à *prouesses*, *louanges* à *los*, *méchanceté* à *mauvaistié*, *porte* à *huis*, *navire* à *nef*, *armée* à *ost*, *monastère* à *monstier*, *prairies* à *prées*. »

Comme le notait déjà La Bruyère, il est souvent difficile de savoir pourquoi tel mot a disparu. On invoque le besoin de mettre fin à une homonymie gênante, à une brièveté excessive, à une surcharge sémantique, la préférence pour un verbe régulier ou pour un mot plus expressif.

Ouvrer « travailler » avait une conjugaison en partie semblable à celle d'*ouvrir*. — *Aé* « âge » devait aboutir à **é*. — La surcharge sémantique entraîne moins la disparition totale que la réduction de sens : ce fut le cas pour *traire* « tirer ». — *Choir*, verbe irrégulier, a cédé la place à *tomber*. — *Goupil* a été remplacé par *renard*, d'abord nom propre répandu par le *Roman de Renart*, œuvre à succès.

Mais ces raisons ne sont pas des lois. *Louer* résiste à l'homonymie avec *louer* « vanter » et à une polysémie qui devrait être gênante : « donner en location » et « prendre en location ». — Les mots très brefs ne manquent pas en fr. : *eau*, *haut*, *haie*, *hait*, *août*, *hie*, *an*... — Un verbe comme *tirer* a hérité de la polysémie de *traire*. Etc.

La raison qui reste la plus sûre est la disparition de la réalité désignée : par ex., *bièvre* ; son synonyme *castor*, empr. du latin, est un mot livresque, un terme de zoologie. Cette raison est particulièrement efficace dans le domaine de la civilisation : par ex., l'adoption du système métrique a rendu progressivement désuètes les anciennes mesures.

Une disparition peut ne pas être définitive, mais il est souvent difficile d'expliquer certaines résurgences.

Des mots employés par des auteurs beaucoup lus, Rabelais et les classiques par ex., ont retrouvé leur vitalité : *farfelu* a été repris par MALRAUX (*Lunes en papier*, p. 170) à Rabelais. L'intérêt pour le Moyen Âge depuis l'époque romantique a remis en usage *prouesse*, *hostellerie*, *courtois*, *chevaucher*, etc. Mais pourquoi a-t-on ressuscité *clamer* au XIXe s. (VERL., *Fêtes gal.*, Fantoches) ? Et pourquoi *idoine*, archaïsme littéraire ou plaisant, est-il rentré au XXe s. dans le lexique général (un délégué des mineurs parlait à la télévision française le 1er avril 1975 de *mesures* IDOINES) ?

La disparition peut aussi ne pas être totale : c'est le cas des archaïsmes traités dans le § 150.

B 150 BIBLIOGRAPHIE
Cahiers de l'Association internationale des études fr., n° 19, 1967.

150 L'archaïsme. B

On appelle *archaïsme* le fait d'utiliser un mot, une forme, un sens, une construction, etc. qui ont cessé d'appartenir à la langue commune.

a) L'archaïsme proprement dit consiste à ressusciter de façon plus ou moins occasionnelle un mot ou un emploi que l'on peut considérer comme disparus :

PREMIER QUE DE [= avant de] *partir, nous entendrons encore / Tes dix doigts asservir à l'*AVÈNE [= pipeau, latinisme autant qu'archaïsme] *sonore / Une sylvestre muse* (MUSELLI, trad. de la 1re églogue de Virgile, cité dans le *Figaro litt.*, 15 janv. 1955). — *La bombe qui l'a frappé a, du même coup, tué sa mère, tué sa femme et sa fille,* NAVRÉ [= blessé] *deux de ses garçons* (DUHAMEL, *Lieu d'asile*, XV). — *Au moment même qu'il naissait, le feu prit à la maison. Dans le remue-ménage, on renversa sur l'*ENFANÇON [= petit enfant] *un pot de crème* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 48). — Archaïsmes graphiques : *faulx* (§ 91, H3), *poëte* (§ 105, H), *abyme* (§ 96, *a*, 1°).

Souvent l'intention est ironique, badine ; c'est le cas de mots restés assez connus comme *occire* et *moult*. — Lorsque les archaïsmes sont particulièrement nombreux, on aboutit au pastiche : ainsi, dans les *Contes drolatiques* de Balzac, où même l'orthographe imite celle du XVIe s.

On mettra à part les *archaïsmes historiques*, c'est-à-dire les mots désignant des réalités de jadis et dont on doit presque nécessairement se servir pour décrire ces époques : par ex. les noms des monnaies (*écu*), des armes (*tromblon*), des vêtements (*haut-de-chausses*), des institutions (*plaid*), etc.

b) On parle aussi d'archaïsmes à propos d'emplois qui, après avoir appartenu à la langue commune, ne sont plus utilisés que par une partie des usagers.

Tantôt il s'agit de façons de parler devenues régionales : *horloge* masculin à Rouen (§ 468, H) ; *aller à messe* (pour *à la messe*) en Wallonie et ailleurs (§ 587, *a*, 5°). — Tantôt il s'agit de survivances dans les vocabulaires techniques : comme *espace* féminin chez les imprimeurs (§ 466, *b*), les féminins en *-eresse* (§ 502, *c*) ou le démonstratif *icelui* (§ 695, *e*) chez les juristes. On y joindra les emplois qui subsistent sporadiquement dans la langue littéraire.

Le nom ***penser***, que regrettait La Bruyère (cité au § 149), est resté une tradition des poètes : CHÉNIER, *Poèmes*, Invention ; HUGO, *Odes et ball.*, Odes, III, 1 ; NERVAL, *Élégies et sat.*, Fontainebleau ; BAUDEL., *Fl. du m.*, Élévation ; VERL., *Jadis et nag.*, Pucelle ; JAMMES, *Géorgiques chrét.*, V ; M. NOËL, *Œuvre poét.*, p. 139. — On le trouve d'ailleurs parfois en prose : BARRÈS, *Du sang...*, p. 292 ; BERNANOS, *Imposture*, p. 91 ; R. KANTERS, *Des écrivains et des hommes*, p. 203.

c) On parle aussi d'archaïsmes pour des mots, des formes, des constructions, etc. qui s'employaient librement dans une époque antérieure et qui ne subsistent plus que dans des emplois isolés, figés :

Férir dans *sans coup férir* (§ 878, 14) ; *ce* tonique dans *sur ce*, etc. (§ 703, *c*). Autres ex. § 182, *a*, N. B.

Certains emplois appartiennent en même temps à plusieurs catégories : *avant que de* reste vivant dans la langue parlée par les campagnards de l'Île-de-France et de l'Orléanais, tandis que des écrivains y recourent à l'imitation des classiques (§ 1039, *a*, 2°) ; les féminins en *-eresse* auraient pu être cités ici.

Article 2
Le fonds primitif

151 Le fonds latin.

Le fonds essentiel du français est constitué par le **latin** importé en Gaule à la suite de la conquête romaine (cf. § 7, *a*).

C'est le fonds essentiel parce que ce sont les mots qui existent en français depuis que celui-ci existe, qui n'ont d'autre date de naissance que celle du français même (alors que les mots d'emprunt et les formations indigènes sont apparus dans l'histoire du français à un moment donné). R1

C'est aussi le fonds essentiel parce que c'est de là que proviennent les mots les plus fréquents, presque tous les mots-outils indispensables et aussi les mots qui désignent les réalités fondamentales de la vie : *naître, vivre, aimer, mourir, manger, dormir, boire...*

Les vingt mots les plus fréquents du lexique français actuel sont tous venus du fonds primitif latin. C'est aussi le cas de 82 des cent mots les plus fréquents, les autres étant pour la plupart (14) formés en français de mots venus du latin (*oui, alors, dans*, articles contractés, etc.) ; restent les trois onomatopées *ah, oh, hein* (§ 200), et le cas complexe de *petit*.

Dans un théorème de géométrie comme LE CARRÉ *construit* SUR *L'hypoténuse* D'UN *triangle rectangle* EST *équivalent* À LA *somme* DES CARRÉS *construits* SUR LES DEUX AUTRES CÔTÉS, les mots appartenant au fonds primitif sont la majorité.

Le latin importé en Gaule est un latin *parlé*, qu'on appelle traditionnellement **latin vulgaire**. R2

Du point de vue lexical, ce latin avait abandonné un certain nombre de mots de la langue classique et littéraire et il connaissait d'autre part des mots et des sens qu'ignorait le latin littéraire. Ceux-ci se retrouvent en français et dans les autres langues romanes, tandis que les premiers ont disparu.

Mots disparus : *equus*, remplacé par *caballus*, d'où vient *cheval* R3 ; *puer*, remplacé par *infans*, qui en lat. class. signifiait « petit enfant », d'où vient *enfant* ; *crus*

R1 151 REMARQUE

Le fait que les dict. donnent une date pour les mots du fonds primitif ne doit pas induire en erreur : c'est la première attestation dans un texte et non une date de naissance (il en est d'ailleurs souvent de même pour les emprunts et pour les formations indigènes).

R2 151 REMARQUE

Il ne faut pas confondre le latin vulgaire avec le bas latin ou latin postclassique.

R3 151 REMARQUE

Le lexique latin passé en français par voie populaire n'était pas constitué seulement de mots proprement latins.

Les Latins avaient conservé certains mots des langues existant en Italie avant leur arrivée, notamment de l'étrusque : on a expliqué ainsi les étymons de *fenêtre, personne, puits, taverne*, etc. — Les Latins ont aussi emprunté des mots à diverses langues, parfois difficiles à déterminer (c'est le cas pour *caballus*). Il faut mentionner spécialement les mots grecs intégrés au latin parlé et par suite transmis au fr. par voie orale : *beurre, chère* (d'abord « visage »), *corde, encre, jambe, moine, perdrix, prêtre*, etc. — Sur les mots gaulois et germaniques, voir le § 152.

remplacé par *gamba* « patte », d'où vient *jambe* ; *pulcher*, remplacé par les synonymes *formosus* et *bellus*, en lat. class. « joli », d'où vient *beau* ; etc.

Mots propres au lat. vulg. : **amicitas* (d'où *amitié*), lat. class. *amicitia* ; *pausare* (d'où *poser*) ; *culus* (d'où *cul*) ; **cloppicare* (d'où le verbe, *clocher*), dér. de l'adj. *cloppus* « boiteux », lui-même populaire ; etc. — Sens propres au lat. vulg. : *collocare* « placer » a pris le sens de *coucher* ; *coxa* « hanche » désigne la *cuisse* ; *spatula* « cuiller » est appliqué par métaphore à l'*épaule* ; etc.

Le lat. vulg. a aussi réduit le nombre des formes irrégulières, substituant par ex. **potére* (d'où *pouvoir*) à *posse* ; **éssere* (d'où *être*) à *esse* ; **usáre* (d'où *user*) à *uti*.

Ce latin parlé a subi de profondes modifications par l'application des lois phonétiques (§§ 51-82) :

Augústum > lat. vulg. **agosto* (c'est encore la forme de l'ital. et de l'espagnol) > anc. fr. *aost* > fr. moderne [u] écrit *août* (§ 91, *b*, 5°, N. B. 2).

152 Le substrat et le superstrat (cf. § 7, *b*, *c*).

a) Tout en adoptant le latin, les habitants de la Gaule ont gardé un certain nombre de mots de leur langue propre, le **gaulois**.

Voici quelques-unes de ces survivances passées dans le fr. : *bassin, bouc, cervoise, dru, jante, lie, marne, tan*...

Quelques mots gaulois avaient été empruntés par le latin commun, ce qui explique leur présence dans l'ensemble des langues romanes : lat. *cambiare*, fr. *changer* ; lat. *carrus*, fr. *char*. — En mettant ensemble tous les restes (directs ou indirects) du gaulois dans le fr. actuel, on n'arrive pas à cent mots.

À travers le gaulois et le latin de Gaule, nous avons aussi conservé quelques mots de la langue qui y était parlée avant celles-là : *ajonc, motte, pot, roche*...

b) Les mots que le français a gardés du **francique**, langue des Francs, attestent l'importance de ce peuple en Gaule à la suite des invasions. Ils concernent des domaines très variés :

Baron, blé, blesser, danser, épeler, étrier, gage, gant, gaufre, gravir, haie, haïr, hareng, hêtre, laid, maint, moue...

Un certain nombre de mots d'origine francique ont disparu avec le recul des institutions que les Francs avaient introduites et avec le retour du droit romain notamment.

Il est souvent difficile de distinguer l'apport francique et l'influence germanique que le latin avait subie avant les invasions et qui résultait notamment de la présence de guerriers germains dans l'armée romaine. Du fait que les mots suivants ont leur équivalent dans les autres langues romanes, on les considère comme appartenant à cette première couche : *banc, blanc, braise, épeautre, frais* (adj.), *garder, guerre, harpe, rôtir*...

Si l'on met ensemble tous les restes du germanique ancien (mots d'origine francique ou emprunts antérieurs aux invasions) dans le français actuel, on arrive à près de 400 mots.

Article 3
Les emprunts

153 Généralités.

On appelle **emprunts** les éléments qu'une langue, au cours de son histoire, a pris à d'autres langues.

a) Ce que l'on emprunte le plus facilement, ce sont des mots, spécialement des noms, des verbes et des adjectifs. Un mot déjà existant en fr. peut aussi recevoir le sens que possède le mot équivalent dans une langue étrangère. Des langues dont le prestige est grand et auxquelles on prend beaucoup de mots donnent en outre d'autres éléments : mots grammaticaux, suffixes et procédés de formation, tours syntaxiques, graphies, plus rarement des sons.

L'italien a fourni au français plusieurs suffixes : § 163, *b*, 2°. — Dans l'état de bilinguisme régnant après les invasions, plusieurs mots grammaticaux ont été intégrés au latin de Gaule (par ex. *maint*, *guère*). C'est alors aussi que l'*h* aspiré a été réintroduit.

Un type particulier d'emprunt est le calque ou traduction littérale : *surhomme*, de l'allemand *Übermensch* ; *gratte-ciel* de l'angl. d'Amérique *skyscraper*.

Le prestige de certaines langues est tel que l'on fabrique parfois des mots ayant l'apparence de mots empruntés à ces langues : c'est le cas du latin (§ 154, R1) et de l'anglais (§ 157).

b) On distingue les emprunts **savants**, par voie écrite, et les emprunts **populaires**, par voie orale.

Les emprunts savants sont le plus souvent faits au latin et au grec. Les emprunts populaires aux langues modernes.

Mais il y a des emprunts populaires au latin de la liturgie : *lavabo*. Et certains mots ont été empruntés à des langues vivantes par l'écrit : par ex. dans un domaine comme la philosophie.

c) **Adaptation** des mots d'emprunt.

- Du point de vue sémantique, on emprunte ordinairement un seul des sens de la langue donneuse, et, si le mot y a un sens très général, il est particularisé dans la langue emprunteuse :
  Building en anglais désigne un bâtiment quelconque ; en fr., un bâtiment à nombreux étages.
- Du point de vue phonétique et graphique, on respecte davantage aujourd'hui la forme étrangère, surtout écrite, mais les sons étrangers sont remplacés par les équivalents français, et l'accent tonique frappe nécessairement la dernière syllabe. Il y a souvent parmi les usagers des différences de prononciation ou d'orthographe.
  L'it. *macarone*, plur. *macaroni*, a été emprunté deux fois : sous la forme *macaron* au XVI[e] s., plus tard sous la forme *macaroni*. — L'anglais *shampooing*, dont l'orthographe est respectée, est tout à fait francisé dans la prononciation [ʃɑ̃pwɛ̃]. — *Bifteck*, dont l'orthographe a été simplifiée, a connu un grand nombre de graphies : à côté de la graphie anglaise *beefsteak*, on trouve *beefstake* (SAND, *Corresp.*, mai 1831), *beefsteck* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 87), *beefteak* (BALZAC, *Physiologie du mariage*, XXIX), etc.
- Du point de vue morphologique, certains mots empruntés gardent des particularités de la langue d'origine, surtout s'ils ne sont pas intégrés à l'usage général : notamment le pluriel (cf. §§ 534-538). — Les verbes adoptent nécessairement la conjugaison française.

d) Certaines langues ont été particulièrement à la mode et ont par conséquent donné beaucoup de mots, notamment des mots dont le besoin n'était pas impérieux.

C'est le cas du latin (§ 154), de l'italien (§ 156), de l'anglais (§ 157). Sans qu'on puisse parler de mode, le grec mérite une place à part (§ 155). Les langues voisines du domaine fr. ont eu une influence non négligeable et régulière (§ 158). Quant aux autres langues, les emprunts sont passés ordinairement par l'intermédiaire des langues en contact direct avec le français (§ 159).

154 Le latin.

On trouve en français un très grand nombre de mots (dits **savants**) d'origine latine, mais qui n'ont pas suivi l'évolution phonétique des mots (dits **populaires**) qui constituent le fonds primitif (§ 151). R1

Dans les mots savants, en général seule la terminaison est adaptée. Quand un même mot latin est représenté par deux formes, l'une populaire et l'autre savante, on parle de *doublets* : cf. § 146, *a*.

R1 154 REMARQUE

On a même fait du faux latin, souvent par plaisanterie d'étudiants : *motus* [mɔtys] (§ 1030, H1), *rasibus* [RAzibys].

°***Vulgum pecus*** paraît plutôt une maladresse, peut-être par imitation des expressions d'Horace *servum pecus* (= troupe servile) et *profanum vulgus* (= foule ignorante). Ce barbarisme associe deux noms neutres *pecus* et *vulgus*, en donnant à ce dernier la forme d'un adjectif neutre. On peut regretter qu'il se soit fait une place même dans la langue littéraire : *Assis sur les barres de l'amphithéâtre avec le* VULGUM PECUS (VERCORS, *Bataille du silence*, p. 33). — Autres ex. : COURTELINE, *Linottes*, VII ; CRITICUS, *Style au microscope*, t. IV, p. 43 ; M. DE SAINT PIERRE, *Nouveaux prêtres*, p. 133 ; GIONO, *Déserteur*, p. 141 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 208.

Ces emprunts au latin apparaissent très tôt. Ils étaient d'autant plus faciles que les ressemblances entre le français et le latin restaient très sensibles et que les premiers textes français s'inspirent de sources latines. D'ailleurs, en anc. fr. les emprunts se font au latin médiéval plutôt qu'au latin classique.

Dans la *Vie de saint Alexis* (XIe s.), on a compté une quarantaine de mots savants : *afflictiun, celeste, chancelier, creature, deces, decliner...*

En moyen français (XIVe-XVIe s.), au moment où notre langue concurrence le latin dans des domaines réservés jusqu'alors à celui-ci, les emprunts se font particulièrement nombreux. Ils servent à compléter certaines lacunes du lexique, notamment du côté de l'expression abstraite. Cependant bien des latinismes s'expliquent, non par un besoin objectif, mais par le souci de donner au français les qualités mêmes que l'on attribuait au latin : ces emprunts-ci concurrencent des mots du fonds primitif. **R2** Ils pouvaient eux-mêmes avoir été empruntés au grec.

R2 154 REMARQUE

Rabelais se moque des *latiniseurs* quand il fait parler l'*eschollier* limousin (*Pant.*, VI) : *Nous transfrétons la Séquane au dilucule et crépuscule ; nous déambulons par les compites et quadriviez de l'urbe*, etc. = Nous traversons la Seine à l'aube et au *crépuscule* ; nous *déambulons* par les carrefours de la ville. (Comme on voit, deux des mots dont Rabelais se moque sont entrés dans la langue commune.)

C'est pour les mêmes raisons que l'orthographe des mots français est refaite d'après la forme des mots latins : cf. § 90, *b*.

Cette mode passera, mais le latin continuera d'être jusqu'à nos jours un réservoir où l'on puise largement, en particulier pour constituer le vocabulaire moderne des sciences et des techniques.

Par l'intermédiaire des mots d'emprunt, des suffixes et des préfixes sont intégrés au système traditionnel de la dérivation : *-al, -ation, -ateur, in-*, etc. concurrencent et parfois remplacent les formes populaires *-el, -aison, -eur, en-*. — On a aussi fabriqué des dérivés français sur des radicaux latins.

Par ex., *gallicisme* « construction propre au français » est fait sur le latin *gallicus* « gaulois » pris dans le sens de « français ». — Voir aussi § 167, *b*, 2° ; pour la composition, §§ 183, 185-186.

155 Le grec.

Avant le XVIe s., le grec n'a donné des mots au fr. que de manière indirecte, par l'intermédiaire du latin, que ce soient des mots du fonds primitif (§ 151, R3) ou des emprunts savants (§ 154) ; cet apport est important.

À partir du XVIe s., on puisera directement dans le grec. On en tirera des mots : *enthousiasme, phénomène...* au XVIe s. ; plus tard, *dynamique, graphique, hippique...* Mais surtout le grec va fournir des éléments de composition fort nombreux, qui jouent un rôle considérable dans le lexique moderne des sciences et des techniques : voir §§ 184-186.

Les éléments répertoriés à cet endroit servent aussi de base à beaucoup de dérivés : *gastrique, graphie, hippisme, thermique...* — Il y a bien d'autres bases, parfois avec des sens éloignés de leur sens originel : *margarine* de μάργαρον « perle » ; *pyélite* « inflammation du bassinet du rein » de πύελος « baignoire ».

156 L'italien.

Dès le Moyen Âge, le français a emprunté à l'italien des mots concernant les finances (*banque, million*), le commerce (*trafic*), la diplomatie (*ambassade*), l'armée (*alarme, canon*), etc.

Mais c'est au XVIe s. que l'italien a eu la plus forte influence, dans les domaines déjà signalés, mais aussi pour tout ce qui concerne la façon de vivre : *caleçon, appartement, parasol, sorbet, carnaval, moustache*, etc. **R**

Soit plus de 450 mots, d'après T.E. Hope, *Lexical Borrowing in the Romance Languages*, t. I, 1971, p. 148 (91 mots au XVe s.), et les trois quarts auraient subsisté. Cela a entraîné l'emprunt de suffixes (§ 163, *b*, 2°).

Par la suite, le français a continué à emprunter à l'italien, en particulier pour la musique : *opéra, piano, solfège, maestro...*

On évalue à plus de 800 les mots français d'origine italienne.

R 156 REMARQUE

Henri Estienne s'est moqué des snobs du temps qui farcissaient leurs discours de mots italiens : *J'ay bonnes jambes (de quoy Dieu soit* RINGRATIÉ [= remercié]*), mais j'ay batu la* STRADE [= rue] *desja tout ce matin, et n'estoit cela, il me* BASTERET L'ANIME [= il serait en mon pouvoir] *d'accompagner vostre seignourie* (*Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, cit. Brunot, *Hist.*, t. II, p. 202).

157 L'anglais. R1

À date très ancienne, le français a pris quelques mots à l'anglo-saxon (ancêtre de l'anglais), surtout en rapport avec la mer : *bateau, mouette,* noms des points cardinaux. Peu d'emprunts au Moyen Âge. Au XVIIe s., le développement de la marine et du commerce anglais explique l'introduction de *paquebot, tonnage, flanelle, importer,* etc.

Mais c'est à partir du XVIIIe s. que l'admiration pour le régime politique anglais va provoquer une véritable anglophilie. On imite les façons de vivre des Anglais et on leur emprunte leurs mots : *redingote, whisky, rosbif, whist, magazine, spleen, partenaire, sentimental,* etc.

Ce mouvement continuera jusqu'à nos jours en s'amplifiant. Il trouve des justifications nouvelles dans la prospérité économique de l'Angleterre, relayée au XXe s. par les États-Unis. Il trouve aussi un appui considérable dans le fait que l'anglais sert de langue de communication même pour des gens dont ce n'est pas la langue maternelle.

Tous les domaines sont touchés : la marine, le chemin de fer, le commerce, l'industrie, la finance, la politique, la mode, les sports (à partir du XIXe s.), l'armée, l'aviation, la science, etc. Le *Dictionnaire des anglicismes* de J. Rey-Debove et G. Gagnon (1980) compte plus de 2620 anglicismes, dont 1500 considérés comme vivants. Pourtant, ce répertoire n'était pas sans lacunes, et, depuis, les importations ne se sont pas ralenties.

Une telle invasion ne favorise pas la communication, d'autant que, pour l'usager moyen, beaucoup de mots anglais présentent des difficultés de prononciation et d'orthographe. Beaucoup de ces mots sont aussi d'une utilité contestable, surtout lorsqu'ils concurrencent des mots bien français (*O. K.*).

On comprend que cela rencontre des adversaires énergiques, parmi lesquels Étiemble, à la suite de qui on appelle souvent *franglais* ce français mâtiné d'anglais. L'opposition est devenue officielle, d'abord au Québec, puis en France. Des listes de substituts recommandés par des commissions ministérielles et faisant l'objet d'arrêtés impératifs paraissent depuis 1973 dans le *Journal officiel de la République française.* Voir le *Dictionnaire des termes officiels de la langue française,* 1994. Ex. : grande *classe* [grand *standing*], *salle de séjour* [*living-room*], *bouldozeur* ou *bouteur* [*bulldozer*], *conteneur* [*container*], *surjeu* [*play-back*], *palmarès* [*hit-parade*], voix *hors champ* [voix *off*], *aéroglisseur* [*hovercraft*], etc.

Certaines substitutions ont réussi, dans les sports notamment, parfois dans des domaines où la technique américaine est en pointe, comme *ordinateur, logiciel, disquette* (qui ont évincé *computer, software, floppy disc*). Remplacer les anglicismes n'est pas toujours facile, surtout si les substituts proposés sont ambigus, polysémiques. R2

Le voisinage des États-Unis rend le Québec particulièrement perméable à l'introduction de mots anglais, lesquels y sont prononcés ordinairement d'une manière plus fidèle à la prononciation anglaise que sur le Vieux Continent. On observe en même temps une résistance plus organisée, même contre certains anglicismes bien introduits en Europe (*week-end*).

Le goût de l'anglicisme va jusqu'à faire naître en France des mots qui n'existent pas en Angleterre ou qui n'y ont pas le sens qu'ils ont en fr. : *autocoat, footing, shake-hand, wattman...* ; cf. aussi § 187, *b.* R3

Des mots français ont reçu des sens nouveaux sous l'influence des équivalents anglais :

Pertes SÉVÈRES, CONTRÔLER *le ballon, armes* CONVENTIONNELLES, *la* PLATE-FORME *électorale d'un parti, l'*ADMINISTRATION (= gouvernement) *Bush,* DISPOSER *d'un adversaire* (= le vaincre), COUVRIR *un évènement* (= s'en occuper, en parlant d'un journaliste), etc.

Ces significations nouvelles sont surtout regrettables lorsqu'elles rompent avec la sémantique du mot français et de sa famille.

°*Montre* DIGITALE (= à affichage numérique), °*un vendeur* AGRESSIF (= entreprenant), °*négocier* « réussir, venir à bout de » : *Tu t'exerces d'abord à l'échelle horizontale, puis à la barre fixe. La corde à nœuds est moins aisée à* NÉGOCIER (Al. BOSQUET, *Enfant que tu étais,* p. 240).

R1 157 REMARQUE

Beaucoup de mots empruntés à l'anglais avaient été pris par celui-ci au français ou au normand : cf. § 146, *b.*

R2 157 REMARQUE

Cf. : *Elle se lancerait dans une idée de tours-*PARKINGS. *Subitement soucieux de langage noble, il rectifia : / « Tours-*GARAGES. */ – Personne ne comprendra. Les garages existent surtout pour les réparations* [...] » (J. ROY, *Saison des za,* p. 172).

R3 157 REMARQUE

Ceci est à distinguer des mots qui, après avoir été empruntés en français, y ont subi des réductions qui les ont éloignés de l'emploi anglais : *smoking-jacket,* réduit à *smoking,* donne à ce dernier un sens bien différent du sens anglais (« action de fumer »).

D'autres innovations, même si elles se produisent sous l'influence de l'anglais, auraient pu se faire sans cette influence.

Ainsi, ***réaliser*** doit à l'anglais (le premier ex. est traduit de cette langue) le sens « prendre conscience (de) », mais ce n'est en somme qu'une application particulière (« dans son esprit ») du sens fondamental « rendre réel, donner la réalité ». L'usage littéraire a, en tout cas, pleinement admis le nouvel emploi **R4**, aussi bien avec une proposition qu'avec un syntagme nominal comme objet : *Il me semblait* [...] *impossible de* RÉALISER *le total de misères que j'avais endurées* [...]. *On se rappelle bien les incidents, mais non plus les sensations* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Aventures d'A. G. Pym*, XIV, dans le *Moniteur universel*, 21 mars 1857). — *Ce fut seulement en me retrouvant hors de la chambre où j'avais reçu cette tragique confession que j'en* RÉALISAI *la conséquence immédiate* (BOURGET, *Drames de famille*, p. 55). — *Quant à la perte que j'avais faite, comment l'eussé-je* RÉALISÉE ? (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 3.) — *Elle fit effort pour* RÉALISER *que* [...] *rien ne serait différent dans ce décor* (MONTHERL., *Songe*, XVII). — *Edward* RÉALISA [...] *son désastre* (MAURIAC, *La chair et le sang*, VIII). — *Nous* RÉALISONS *que ce monde extérieur et notre monde intérieur, ils correspondent* (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 192). — *Je n'ai aucune envie. Sauf peut-être* [...] *de* RÉALISER *en silence toute l'importance de cet événement extraordinaire* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 195). — *Bea B.* RÉALISA *que la question s'adressait à elle* (LE CLÉZIO, *Guerre*, p. 208). **A**

Opportunité dans le sens d'« occasion favorable » est enregistré par Littré et l'*Ac.* (depuis 1718), mais a sans doute été revivifié par l'anglais : *Paul VI avait aussi la vertu d'espérance, et* [...] *il accueillait* [...] *toute* OPPORTUNITÉ *d'en témoigner* (DRUON, dans le *Monde*, 27 août 1978). — *C'eût été d'abord une* OPPORTUNITÉ *pour visiter la maison* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 292).

R4 157 REMARQUE

Gide a plaidé plusieurs fois pour cet emploi : « Nous en avons besoin » (*Incidences*, p. 75). Il faut, naturellement, éviter les ambiguïtés. Il paraît que la phrase *L'état-major français a pleinement* RÉALISÉ *les intentions ennemies*, imprimée pendant la guerre de 1914, a causé un scandale : cf. Nyrop, dans les *Mélanges A. Thomas*, 1927, pp. 319-322.

A 157 AUTRES EXEMPLES

BLOY, *Femme pauvre*, p. 136 ; BOYLESVE, *Élise*, p. 186 ; SÉGALEN, *René Leys*, 1962, p. 252 ; BORDEAUX, *Déclassés*, p. 48 ; BREMOND, *Âmes religieuses*, p. 101 ; JALOUX, *Alcyone*, IX ; ESTAUNIÉ, *Labyrinthe*, p. 276 ; J. et J. THARAUD, *Marrakech*, p. 63 ; VAUDOYER, *Reine évanouie*, p. 25 ; GREGH, *Âge de fer*, p. 155 ; ROMAINS, *Copains*, L. P., p. 141 ; BERNANOS, *Joie*, p. 51 ; CENDRARS, *Or*, XXXVIII ; DAUZAT, *Noms de famille de Fr.*, p. 279 ; ARAGON, *Cloches de Bâle*, II, 6 ; CHAMSON, *Héritages*, I, 2 ; SCHLUMBERGER, *Mad. et A. Gide*, p. 106 ; SIEGFRIED, dans le *Figaro litt.*, 9 févr. 1952 ; A. FRANÇOIS-PONCET, *ib.*, 22 oct. 1960 ; VAILLAND, *Drôle de jeu*, IV, 6 ; BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 498 ; etc.

158 Les autres langues voisines.

a) L'**allemand** prend immédiatement le relais du francique (§ 152, *b*). En effet, l'influence exercée par l'allemand s'étend sur toute la durée de l'histoire du français, sans qu'il y ait de période vraiment favorisée. Beaucoup de mots ont rapport avec les choses militaires : *hallebarde, bivouac, halte, havresac, képi*... D'autres concernent la vie courante : *choucroute, quenelle, trinquer, blottir, hase, valse*...

Il faut mentionner aussi le rôle important joué par l'Allemagne, surtout au XIXe s., dans la technologie moderne : *gangue, zinc, potasse*..., — ainsi qu'en philosophie et dans les sciences humaines : *statistique, subjectivité*... Au total, environ 150 mots.

b) Jusqu'au XVIe s., c'est par le comté de Flandre, fief bilingue du roi de France, que s'exerce surtout l'influence du **néerlandais** ou plus exactement du *flamand* (néerlandais du Sud).

Ces mots concernent notamment la mer : *amarrer, cabillaud, dune*... ; la draperie : *nope*... ; les métiers et la vie quotidienne : *brodequin, bière, vilebrequin*...

À partir du XVIIe s., le fournisseur est plutôt le néerlandais du Nord et il introduit souvent des mots plus techniques, concernant notamment la marine : *accore, affaler*... ; la diamanterie : *cliver*... ; etc.

Le total de ces mots dépasserait 200, même si on néglige le fait que le fr. du Nord et de Wallonie connaissent des emprunts qui ne se sont pas répandus dans le fr. commun : *drève* « allée plantée d'arbres », etc.

c) L'**espagnol** a donné un assez grand nombre de mots (environ 300), répartis sur l'histoire du français et qui concernent des domaines variés : *abricot, anchois, caramel, cigare, embarrasser, disparate, fanfaron, romance, sieste*... Il a surtout servi d'intermédiaire pour les mots provenant des régions colonisées par l'Espagne, en Amérique principalement.

d) L'**occitan** (ou *provençal*) a donné des mots assez régulièrement au français. Au Moyen Âge, la poésie des troubadours explique l'emprunt d'un mot comme *ballade*. Après le déclin de la littérature occitane, les emprunts concernent la vie quotidienne (comme ceux que l'on fait aux dialectes d'oïl) : *abeille, auberge, badaud, cadastre, cadenas*...

Au *franco-provençal*, le fr. doit notamment des mots en rapport avec les Alpes et souvent d'origine pré-indo-européenne : *avalanche, chalet, mélèze*...

e) Les **dialectes** ont fourni un petit contingent de mots, ordinairement par l'entremise des français régionaux. **R**

R 158 REMARQUE

C'est souvent pour des raisons phonétiques que l'on attribue tel ou tel mot à un dialecte : par ex. le maintien de c devant a dans *bercail, câble, caillou*...

Par ex., le normand : *s'égailler* [egaje], *pieuvre, enliser...*, ainsi que des mots scandinaves apportés par les Vikings installés en Normandie : *agrès, cingler, flâner, varech...* ;

Le picard : *caboche, badine, rescapé* ;

Le wallon [walɔ̃] : *estaminet, faille, grisou, houille...*

Au breton (dialecte celtique) le français doit une quinzaine de mots : *bijou, cohue, darne, goéland, mine* (« apparence »)...

f) L'**argot** (cf.§ 13, *c*), fournit surtout des mots à la langue populaire (ou familière) de Paris, parfois de France, mais plus rarement au français populaire au-delà de la frontière politique (le service militaire est sans doute l'agent principal de diffusion). Certains mots pénètrent cependant dans la langue commune, soit avec des sens en rapport avec l'origine : *cambrioleur, pègre* ; — soit sans rapport sensible avec cette origine : *abasourdir, loufoque, maquiller, mégot, narquois, polisson...*

159 Autres langues.

Les autres langues, puisqu'elles ne touchent pas au territoire français, ont d'ordinaire exercé leur influence par des intermédiaires.

a) Le **portugais** a donné au français des mots par voie écrite. Certains désignent des réalités exotiques (Afrique, Asie, Brésil) ou d'abord exotiques : *caste, fétiche, pintade*. Cela résulte du rôle important joué par le Portugal dans la colonisation. De là aussi la transmission par le portugais de mots eux-mêmes d'origine exotique : *acajou, ananas, cobaye, tapioca...*

b) L'**arabe**, auquel on attribue plus de 250 mots, nous les a fournis le plus souvent par l'espagnol, l'italien, le provençal ou le latin du Moyen Âge.

Beaucoup de ces mots sont importants pour l'histoire de la civilisation : *azur, chiffre, coton, douane, hasard, luth, sucre, zénith...* — Les mots arabes passés par l'espagnol ont souvent gardé l'article arabe : *ALchimie, ALcool, ALgèbre, ÉLixir...*

Avec la conquête de l'Algérie, le français est entré directement en contact avec l'arabe. L'argot militaire servant d'intermédiaire, ces mots appartiennent souvent à un registre familier, parfois très familier : *barda, bled, kif-kif, maboul, matraque, nouba...*

c) L'**hébreu** a surtout une influence par les traductions de la Bible, c'est-à-dire par l'intermédiaire du grec et du latin. Ces mots sont souvent restés dans le domaine religieux : *abbé, alléluia, pâque(s)...* Quelques-uns sont entrés dans la langue tout à fait commune : *chérubin, jubilé, samedi, zizanie...*

D'autres influences sont moins visibles, parce qu'elles ont la forme de calques : *parabole, le démon de midi...* ; un tour superlatif comme *le roi des rois* « le plus grand des rois » (§ 1001, *b*) [il n'était pourtant pas inconnu de la tradition latine] ; *Dieu de majesté* (§ 348, *c*).

d) La **colonisation** a mis les pays occidentaux en contact avec le monde entier, mais la France et la Belgique n'y ont joué qu'un rôle tardif et assez limité. C'est pourquoi les mots exotiques sont venus d'ordinaire par l'espagnol, par le portugais, plus tard par l'anglais, parfois par le néerlandais. En particulier, la découverte de l'Amérique a révélé beaucoup de produits qui se sont vulgarisés sur le Vieux Continent sous des noms dont la forme est due à l'intermédiaire espagnol (parfois portugais : cf. *a*) : *cacao, caoutchouc, chocolat, patate, tabac, tomate...*

e) Pour être complet, il faudrait mentionner bien d'autres langues encore, comme les langues slaves et le hongrois, pour lesquels l'allemand a souvent servi d'intermédiaire.

À l'époque toute moderne, les voies de pénétration sont multiples : relations commerciales et politiques entre pays éloignés ; traductions d'ouvrages en toutes langues ; transmission rapide des informations ; etc. Les intermédiaires ne sont plus indispensables.

Le renversement du shah en Iran (1979) a eu pour conséquence de diffuser aussitôt dans le monde entier des mots pour ainsi dire inconnus jusqu'alors, comme *ayatollah*.

Article 4

Les formations françaises

160 **Généralités.** B

Les **formations françaises**, ce sont des innovations dues aux locuteurs français eux-mêmes, ordinairement à partir des mots préexistants (ou d'une base préexistante : § 167, *b*, 2°), ceux-ci pouvant appartenir au fonds primitif, être des emprunts ou être eux-mêmes des formations françaises. R

Ces formations peuvent résulter : soit de l'*addition d'un élément non autonome*, d'un *affixe*, à un mot ou à une base préexistants ; c'est la **dérivation** (§§ 161-176) ; — soit de la *combinaison de mots* préexistants ; c'est la **composition**, à laquelle nous rattachons la composition au moyen de mots étrangers (§§ 177-187) ; — soit de la *modification* d'un mot préexistant, dans sa forme (§§ 188-193) ou dans sa nature (§§ 194-199).

Il faut y joindre les mots tirés d'onomatopées (§ 200) et les rares mots créés d'une manière tout à fait arbitraire (§ 201).

Le phénomène de l'évolution sémantique est traité dans une autre section : §§ 208-210.

B 160 BIBLIOGRAPHIE

J. THIELE, *La formation des mots en français moderne*, trad. A. Clas., Montréal, Presses de l'Université, 1987. — G. HAENSCH et A. LALLEMAND-RIETKÖTTER, *Wortbildungslehre des modernen Französisch*, München, Hueber, 1972.

R 160 REMARQUE

Lorsqu'il s'agit de mots formés sur des éléments d'origine latine ou grecque, il est souvent difficile de savoir dans quelle langue occidentale ils sont nés. Seules la chronologie et/ou l'histoire des choses ainsi désignées permettent de dire que *stylistique* (1872, en fr. ; 1800, en allem.) et *dynamite* (1870, en fr. ; 1867, en angl. [brevet pris en Angleterre par le Suédois Nobel]) sont des emprunts.

On pourrait aussi ranger parmi les formations françaises les faux latinismes et les faux anglicismes dont il a été question aux §§ 154, R1, et 157.

I. LES DÉRIVÉS

161 **Définitions.** B

La **dérivation** est l'opération par laquelle on crée une nouvelle unité lexicale en ajoutant à un mot existant un élément non autonome ou **affixe**.

Si cet élément est placé après le mot existant R (ou la *base* : § 143), il s'appelle *suffixe*, et l'opération *suffixation* (A, ci-dessous). Si cet élément est placé avant le mot préexistant, il s'appelle *préfixe*, et l'opération *préfixation* (B, ci-dessous).

À cela s'ajoutent deux formes particulières (C) ; la **dérivation parasynthétique**, par laquelle on ajoute simultanément un préfixe et un suffixe ; — la **dérivation régressive**, par laquelle on supprime un suffixe ou, plus rarement, un préfixe.

En revanche, nous avons cru devoir écarter de la dérivation ce qu'on appelle souvent **dérivation impropre**, c'est-à-dire l'opération par laquelle un mot change de nature, de catégorie grammaticale : par ex., l'infinitif *rire* devenu nom dans *Un rire éclatant*. Il n'y a pas ici de modification dans la forme du mot, et il nous semble nécessaire de prévoir pour cela une catégorie **tout à fait** particulière (§§ 194-199). Cela ne ressortit pas non plus à l'évolution sémantique, car souvent le sens n'est pas modifié, pour *rire* par ex. : *Pierre* RIT *bruyamment* → *le* RIRE *bruyant de Pierre*.

B 161 BIBLIOGRAPHIE

D. CORBIN, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique français*, Tübingen, Niemeyer, 1988, 2 vol.

R 161 REMARQUE

Le mot préexistant est d'ordinaire un mot français. Mais il y a des dérivés français faits sur des mots latins ou grecs : cf. § 167, *b*, 2°.

A. *Dérivation suffixale*

GÉNÉRALITÉS

162 **Définition.** B R1

Un **suffixe** est une suite de sons (ou de lettres, si on envisage la langue écrite) qui n'a pas d'existence autonome (voir cependant R2) et qui s'ajoute à la fin d'un mot existant pour former un mot nouveau.

N. B. 1. Comme on le verra plus loin, la suffixation n'est pas en français quelque chose de libre et d'automatique : d'une part, beaucoup de suffixes ont des valeurs très diverses et sont en concurrence pour une même valeur (§ 165) ; d'autre part, la suffixation entraîne souvent une modification plus ou moins grande de la base (§ 167).

B 162 BIBLIOGRAPHIE

J. DUBOIS, *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*, P., Larousse, 1962. — É. PICHON, *Les principes de la suffixation en français*, P., d'Artrey, 1942. — Th. DEBATY, *Théorie fonctionnelle de la suffixation*, P., Les Belles Lettres, 1986.

R1 162 REMARQUE

Nous ne traitons pas parmi les suffixes : des finales détachées arbitrairement de certains mots (sauf *-ol* : § 169, R1) : *quatuor*, « quatre » en latin, → *septuor*, *octuor* et même l'étrange *dixtuor* ; *-bus* (§ 178, *d*), *-rama* (§ 184, R1) ; — des finales ajoutées par latinisation plaisante : *motus* (§ 154, R1) ; — les finales arbitraires des altérations argotiques : *ciné* → *cinoche* (§ 192, *d*).

R2 162 REMARQUE

Si les suffixes ne sont pas des mots au départ, il arrive qu'ils soient détachés des dérivés et servent de mots. Comme tout élément linguistique, ils peuvent être nominalisés par autonymie (§ 460) : -ERIE *est préféré à* -IE. — Un cas assez voisin est celui de *-isme*, occasionnellement nominalisé pour désigner des doctrines dont le nom est en *-isme* ; il reçoit dans ces ex. la marque du pluriel (au contraire des mots autonymes). Voir § 520, a.

Une autre nominalisation est celle du suffixe ***-ana***, qui ne sera pas étudié ici, car il forme des noms *latins* servant de titres à des ouvrages recueillant les conversations, bons mots, etc. des personnages dont le nom sert de base au dérivé : *Scaligerana* (1666), *Menagiana* (1693), *Voltairiana*, etc. de *Scaliger*, *Ménage*, *Voltaire*. Voir aussi § 520, a.

La langue scientifique, influencée par l'anglais, fournit des ex. de suffixes nominalisés : *les ases*, *les oses*.

Par ces limitations, le français s'oppose à beaucoup d'autres langues. Cela oppose aussi, en français, la morphologie lexicale à la morphologie grammaticale. — En outre, il est fréquent que le dérivé ne reprenne pas la totalité des acceptions du mot de base (comp., par ex., *lever* et *levure*) et il n'est pas rare qu'il finisse par s'émanciper sémantiquement du mot de base (par ex., *chapelet* par rapport à *chapeau*).

Dans le domaine des flexions grammaticales, il est exceptionnel qu'une flexion soit liée à un sens particulier (voir pourtant des ex. au § 518, *a*). Si *sergent* s'est émancipé sémantiquement de *servir*, il a en même temps cessé d'appartenir à sa conjugaison (où il a été remplacé par *servant*).

2. On peut classer les suffixes selon leur étymologie (cf. § 163, *b*), mais il est préférable, dans une grammaire décrivant la langue actuelle, de les inventorier en rapport avec leur fonctionnement, c'est-à-dire d'après la nature des mots qu'ils servent à former : suffixes formant des noms et/ou des adjectifs (dérivation appelée souvent *nominale*) [§ 169] ; suffixes formant des verbes (dérivation *verbale*) [§ 170] ; suffixes formant des adverbes (dérivation *adverbiale*) [§ 171].

Il serait apparemment intéressant de grouper les suffixes selon leurs valeurs sémantiques, mais, comme on le verra plus loin (§ 165), cela est assez difficile. — À l'intérieur de la dérivation nominale, on pourrait subdiviser les suffixes d'après la nature de la base (verbe, adjectif, nom), mais cela obligerait à mentionner certains suffixes à plusieurs endroits, sans que cela soit justifié par des différences d'emploi.

163 Origine des suffixes. R

a) L'origine des suffixes implique un processus qui diffère de celui que l'on observe pour l'origine des mots. On n'emprunte pas un suffixe, à proprement parler : on le détache d'un ou, ordinairement, de plusieurs mots empruntés.

Ayant emprunté à l'italien et au provençal des mots comme *aubade*, *cavalcade*, etc., le français, reconnaissant dans ces mots une base et un suffixe, a pu détacher ce suffixe et l'appliquer à des bases françaises : *ruade*, *œillade*.

Certains suffixes résultent d'une analyse inexacte :

-mente, nom à l'ablatif en latin, a été pris pour un suffixe en lat. vulg. ; *-ard* et *-aud* ont leur origine dans des éléments lexicaux du francique ; *-ol* a été détaché arbitrairement de *alcool* (arabe *kuhul* avec son article).

b) Origines des suffixes français.

1° La majeure partie des suffixes est d'origine **latine** ; ils ont été tirés de mots appartenant soit au fonds primitif (suffixes populaires), soit aux emprunts (suffixes savants).

Cette opposition apparaît clairement dans les doublets *-aison* (pop.) et *-ation* (sav.), *-ier* et *-aire*, *-el* et *-al*. Mais certains suffixes sont attestés à la fois dans des mots populaires et dans des mots empruntés : *-er* et *-if* notamment.

Le latin devait lui-même plusieurs de ses suffixes au **grec**, qu'il s'agisse du latin classique ou du latin médiéval. Peu de suffixes ont été tirés de mots venus directement du grec.

Le **latin vulgaire** a connu un suffixe propre (*-mente* formant des adverbes), des suffixes d'origine gauloise (*-ittus*, *-ottus*). En outre, en Gaule, des suffixes ont été empruntés au francique (anc. fr. *-enc*, *-ois* ; fr. *-ard*, *-aud*).

2° Les suffixes tirés de mots empruntés aux langues modernes sont peu nombreux.

À l'italien, le français doit *-ade* (aussi dans des mots d'origine provençale) et *-esque* ; à l'arabe, *-ol* ; à l'anglais, *-ing* et *-er*, mais ceux-ci ne sont pas vraiment productifs (cf. § 164, *b*).

Doublets : *-esque* et *-ois* mentionné dans le *a* ; *-ade* et *-ée* (< lat. *-ata*).

3° Certains **suffixes combinés** peuvent être considérés comme des formations françaises.

De *drap*, on a tiré un dérivé *drapel* (aujourd'hui *-eau*), d'où on a tiré un second dérivé *drapelet*, qui a pu être interprété comme formé directement sur *drap* avec un suffixe *-elet*. D'où *gant* → *gantelet*. — On peut appeler *-elet* une forme élargie de *-et*. — Voir d'autres ex. au § 169, 4, 19, 28, 34, etc. — Sur *-eresse*, cf. § 502, H10.

R 163 REMARQUE

Dans l'histoire des mots particuliers, un suffixe s'est parfois substitué à un autre, par confusion. *Friant* → *friand* ; *pécuniaire* → °*pécunière* (fém.) → °*pécunier* (§ 169, 6) ; *portal* → *portail* (parce que *-al* et *-ail* avaient le même pluriel *-aux*) ; *jésuiste* → *jésuite* ; *plurel* → *plurier* → *pluriel* ; anc. fr. *nuitantre* (lat. *noctanter*) → *nuitamment*.

Parmi les confusions assez générales, on a celle de *-eur* et de *-eux* (§ 169, 31). — Les suffixes *-enc*, *-erez* (fém. *-erece*) de l'anc. fr. ont été totalement absorbés (§ 164, H). — Les féminins *sacristine*, *copine* (§ 495, *b*, 3°) sont dus au fait que *-ain* a la même prononciation que *-in*.

164 **Vitalité des suffixes.** H

a) La vitalité des suffixes est fondée sur deux caractères : la *productivité*, c'est-à-dire l'aptitude à produire des dérivés, et la *motivation*, c'est-à-dire le fait que les usagers perçoivent les dérivés comme contenant une base et un suffixe.

Généralement, productivité et motivation vont ensemble R1 ; c'est le cas des suffixes étudiés dans les §§ 169-171.

Si productif qu'il soit, aucun suffixe français ne peut être considéré comme automatique : voir, par ex., pour le suffixe adverbial *-ment* au § 967 ; pour le suffixe diminutif *-et*, § 169, 28. Cela ne résulte pas d'un interdit d'origine puriste, mais c'est une réaction spontanée des usagers. Voir aussi §§ 147 et 162, N. B. 1. — Les suffixes *-eur* (§ 169, 30) et *-able* (*ib.*, 1) sont sans doute les plus spontanés. R2

b) Il arrive que des suffixes non productifs continuent à être sentis comme suffixes, au moins dans certains mots.

-ail [du lat. *-aculum*], très vivant en anc. fr., a donné des noms désignant des instruments : *épouvantail, éventail, fermail, gouvernail.*

-ain [lat. *-anum*] a donné des noms désignant des personnes, notamment des habitants, et aussi des adjectifs : *Américain, diocésain.*

-ain [du lat. *-eni*, avec influence du suffixe précédent] et son féminin *-aine* (§ 598, *c*) ont donné des noms collectifs tirés de numéraux : *quatrain, dizaine.*

-ange [d'origine obscure] a donné des noms d'action dérivés de verbes : *louange, mélange, vidange.*

-é [du lat. *-atum*] a donné des noms désignant une dignité et le territoire sur lequel elle s'exerce : *comté, duché, évêché* [mais ces noms avaient aussi leur équivalent en latin tardif].

-il [du lat. *-ile*] a donné des noms désignant un endroit : *chenil, fournil, chartil.*

-oyer [du lat. *-izare*, empr. au grec -ίζειν ; forme savante *-iser*, § 170, *a*, 3] a donné des verbes tirés de noms et d'adjectifs : *guerroyer, rougeoyer.* — Sur *tutoyer, vouvoyer*, etc., voir § 167, *b*, 3°.

Parmi les suffixes peu productifs, on peut citer aussi ***-aste*** tiré de mots empr. du grec comme *gymnaste* : *cinéaste, téléaste* (qui reste rare).

-ing [empr. à l'anglais] (pour la prononciation, voir § 32, *b*) est compris comme suffixe dans *parking, forcing, doping, camping*, mais ne semble guère encore s'appliquer à des radicaux purement français. — À plus forte raison, ***-er*** [empr. aussi à l'angl.], comme équivalent de *-eur* dans les noms *footballer, interviewer*, d'ailleurs concurrencés (plus systématiquement au Québec) par *footballeur, intervieweur.* Voir aussi *reporter* et *supporter* au § 502, *b*, 3°.

N. B. Les locuteurs peuvent même être conscients de la dérivation dans des cas où le suffixe n'a jamais été productif en français, mais où le français a emprunté le dérivé, alors qu'il possédait aussi le mot simple, soit comme appartenant au fonds primitif, soit comme emprunté : *juste, justice* ; *avare, avarice* ; *offrir, offrande* ; *terre, terrestre* ; *alpe, alpestre* (de l'ital.). R3

165 **Rôle des suffixes.**

a) Ou bien le suffixe est destiné à changer la catégorie syntaxique du mot de base.

Nom ou adjectif → verbe : *zigzag* → *zigzaguer* ; *égal* → *égaler* et *égaliser* ; *rouge* → *rougeoyer* et *rougir*.

Adjectif → adverbe : *étrange* → *étrangement.*

Adjectif → nom : *ample* → *ampleur* ; *robuste* → *robustesse* ; *gourmand* → *gourmandise.*

Verbe → nom d'action : *renverser* → *renversement* ; voir ci-dessous.

Verbe → nom d'agent : *chercher* → *chercheur.*

Nom → adjectif : *volcan* → *volcanique* ; *crasse* → *crasseux* ; *moustache* → *moustachu.*

Pour la transformation d'un adjectif en adverbe, il n'y a pas de concurrence : *-ment* accapare cette fonction, non qu'elle soit pour cela automatique ; cf. § 967. Pour la transformation en verbe, *-er* est le suffixe le plus important ; voir cependant § 170, *a*. — Mais pour les suffixes transformant en nom ou en adjectif, on observe une concurrence très vive, par ex. dans les noms d'action :

H 164 HISTORIQUE

Suffixes appartenant au passé :

-as [du lat. *-aceum*] a donné peu de mots ; il est seulement motivé aujourd'hui dans *plâtras* (de *plâtre*) ;

-enc de l'anc. fr. [du francique *-ing*] ne se trouve plus que sous des formes altérées : *paysan* (de *pays*), *tisserand* (de *tisser*) ;

-erez [du lat. *-aricium*], féminin *-erece*, a produit en anc. fr. des adjectifs et des noms dont la finale a été réécrite en *-eret* et *-eresse* et confondue avec des suffixes homonymes : *couperet, forteresse, sècheresse.*

R1 164 REMARQUE

Un suffixe vivant peut ne pas être motivé, lorsque la base a cessé d'exister comme mot : *corbeau*, anc. fr. *corp* ; ou lorsque l'évolution sémantique a fortement écarté le simple et le dérivé : *chapeau, chapelet.* — Le dérivé est alors senti comme mot simple.

R2 164 REMARQUE

Dépouilleur est « rare », constate le *Rob.* 2001. Mais le lecteur de l'ex. n'a pas conscience de se trouver devant un mot étrange : *Les esclaves en fuite, les* DÉPOUILLEURS *de cadavres, les brigands de la voie Salaria, les éclopés du pont Sublicius* (FLAUB., *Tent.*, éd. M., p. 221). — Même jugement du *Rob.* pour *tortureur*, que l'on trouve par ex. chez DRUON (*Circonstances*, t. III, p. 580 : TORTUREURS *de la Gestapo*), que son tempérament n'incline pas aux aventures langagières.

R3 164 REMARQUE

Il arrive aussi que les locuteurs sentent comme apparentés des mots qui ne dérivent pas l'un de l'autre : *chien, chiot* ; *râteau, ratisser* ; *flamme, flammèche* ; *panneau, panonceau.* Cf. § 145, *b*.

Ruer → *ruade* ; *fesser* → *fessée* ; *ramoner* → *ramonage* ; *assassiner* → *assassinat* ; *venger* → *vengeance* ; *aérer* → *aération* ; *crever* → *crevaison* ; *encourager* → *encouragement* ; *doper* → *doping*.

Le même mot peut avoir deux dérivés synonymes : *dédouaner* → *dédouanage* et *dédouanement* ; — ou deux dérivés spécialisés : *laver* → *lavage* et *lavement*.

Il y a eu, à propos de la politique consistant à laisser varier librement le cours d'une monnaie, beaucoup d'hésitations et de discussions, au sujet de ***flottement***, *flottage, flottaison, flottation, fluctuation*. *Flottaison* a eu des répondants sérieux : *La* FLOTTAISON *du yen devient une défaite japonaise* (Raym. ARON, dans le *Figaro*, 3 sept. 1971 [article où on trouve aussi *fluctuation*].) **A** — Pourtant, *flottement* l'a emporté. Le *Petit Lar.*, qui en 1993 donnait encore la définition complète à *flottaison* et se contentait de définir *flottement* par *flottaison*, a interverti la présentation en 2000. Dès 1995, l'*Ac.* ne connaît que *flottement*.

Pour désigner une machine à fabriquer le béton, on a d'abord dit une ***bétonnière***, puis, sous l'influence de nombreux autres noms de machines (qui, eux, correspondent à un verbe **R1** ; comp. § 169, 30), *bétonneuse*. Celui-ci a résisté aux critiques, et l'*Ac.* depuis 1992 admet les deux mots.

b) Ou bien le suffixe ne change pas la catégorie grammaticale du mot de base, mais y ajoute une nuance sémantique ou stylistique. **R2**

Féminin : *comte* → *comtesse*.
Diminution : *fille* → *fillette* ; *veine* → *veinule* ; *dindon* → *dindonneau*.
Fréquence et diminution : *tousser* → *toussoter*.
Collection : *pierre* → *pierraille* ; *hêtre* → *hêtraie*.
Approximation : *jaune* → *jaunâtre*.
Péjoration : *riche* → *richard* ; *rouge* → *rougeaud* ; *blond* → *blondasse* ; *rêver* → *rêvasser*.

Beaucoup de suffixes ont des valeurs sémantiques très variables.

Par ex., *-ier* : *banane* → *bananier* ; *pigeon* → *pigeonnier* ; *serrure* → *serrurier* ; *préface* → *préfacier* (outre *prince* → *princier*).

Les suffixes diminutifs servent de façon affective, soit favorablement : *sœur* → *sœurette* ; *Jeanne* → *Jeannette* ; *Louise* → *Louison* ; — soit péjorativement : *nonne* → *nonnette* ; *laid* → *laideron*.

D'autre part, les suffixes sont souvent en concurrence.

Par ex., pour les noms d'habitants : *Paris* → *Parisien* ; *Liège* → *Liégeois* ; *Montréal* → *Montréalais* ; *Tulle* → *Tulliste* ; *Vevey* → *Veveysan* ; *Vitry-le-François* → *Vitryat* ; *Bastogne* → *Bastognard* ; *Pierrelatte* → *Pierrelattin* ; *Toulouse* → *Toulousain* ; *Saulxures-sur-Moselotte* → *Saulxuron* ; *Tende* → *Tendasque* ; etc.

A **165** AUTRES EXEMPLES

J.-J. SERVAN-SCHREIBER, dans le *Monde*, 24 sept. 1971 ; R. ESCARPIT, *ib.*, sélect. hebdom. 22-28 juin 1972 ; GISCARD D'ESTAING, cit. *ib.*

R1 **165** REMARQUE

Bétonner existe, mais la machine ne sert pas à *bétonner*.

R2 **165** REMARQUE

Certaines suffixations sont pléonastiques, c'est-à-dire qu'elles ne changent pas la catégorie, et n'apportent rien non plus du point de vue sémantique. Par analogie, elles intègrent un mot à une catégorie à laquelle il appartient déjà, mais sans en présenter l'apparence ordinaire : *Quasi* → *quasiment* ; *presque* → °*presquement* (au Québec : cf. Seutin-Clas) ; *souvent* → anc. fr. *souventement* ; de même *prématurément* (§ 174, R1). — Anc. fr. *peuple* → *peuplier* ; anc. fr. *ferron* → *ferronnier*.
Autres cas : *honte* → anc. fr. *hontage* ; anc. fr. *aé, eé* (cf. § 149) → *aage, eage* > *âge*.

LA BASE

166 Nature de la base.

a) La base est dans la majorité des cas un nom, un adjectif ou un verbe.

Le nom est parfois un sigle : *JOC* [ʒɔk] (= Jeunesse ouvrière chrétienne) → *jociste*, avec adaptation phonétique ; *C. G. T.* [seʒete] (= Confédération générale du travail) → *cégétiste*, où les deux premières lettres sont remplacées par leur nom ; *B. D.* (qu'on écrit souvent *bédé*, § 191, *a*) → *bédéiste* « auteur de bédés » (cf. *Rob.*). **R**

Certains suffixes s'emploient surtout avec des bases d'une catégorie déterminée : par ex., *-oir*, *-age*, *-able*, *-eur* et *-euse* s'attachent d'ordinaire à un verbe ; mais il y a des exceptions : *bougeoir, pourcentage*, etc. (§ 169, 3), *charitable*, etc. (§ 169, 1), *footballeur*, etc. (§ 169, 30), *bétonneuse* (§ 165, *a*).

b) Autres cas.

Il y a quelques dérivés d'adverbes ou de mots appartenant à d'autres catégories : *quasi* → *quasiment* (§ 968, *f*) ; *tu* → *tutoyer* (§ 167, *b*, 3°) ; *fichtre* → *fichtrement* (§ 968, *f*) ; *bis* → *bisser* ; etc.

Le suffixe *-ième* transforme le déterminant cardinal en adjectif ordinal : *un* → *unième*, etc. — Il s'applique aussi à des lettres servant de numéraux indéfinis comme *n*, *x*, et, dans une langue considérée comme peu correcte, à l'interrogatif *combien* : $n^{ième}$ ou *énième*, $x^{ième}$ ou *ixième*, °*combientième* (§ 599, *a*, N. B.). — Autres suffixes s'appliquant aux déterminants cardinaux : *-ain*, *-aine* (§ 164, *b*).

Nous traitons à part (§ 168) du cas où la dérivation se fait sur un nom composé, une locution ou un syntagme.

R **166** REMARQUE

De *U. L. B.* (= *Université libre de Bruxelles*), on a tiré *ULBiste*, dont la prononc. [ylbist] — et non * [ylbist] — ne peut être devinée par les non-initiés.

167 **Forme de la base.**

a) Il est assez rare que la base s'identifie au mot simple : *poli* → POLI*ment* ; *test* → TEST*er*.

Souvent cette identité existe seulement du point de vue graphique : *fruit* → FRUIT*ier* ; *courtois* → COURTOIS*ie* ; *vin* → VIN*asse* ; — ou seulement du point de vue phonétique : *banane* → BANAN*ier*.

En réalité, la dérivation se fait sur le radical et non sur le mot, ou sur un des radicaux lorsqu'il s'agit de mots à radical variable :

Manger → MANG*eur*. — *Vernir* → VERNISS*age* ; *boire* → BU*veur* ; *sec* → SÉCH*eresse* ; *veuf* → VEUV*age*. — On a parfois des dérivés sur deux radicaux : *blanchir* → BLANCHISS*ement* et BLANCHI*ment*.

La dérivation se fait parfois en négligeant la ou les consonnes muettes finales : *faubourg* → *faubourien* ; *printemps* → *printanier*.

b) Souvent la base n'est pas le radical ou un des radicaux du mot simple actuel. R1

R1 167 REMARQUE

La différence entre le simple et le dérivé est parfois arbitraire : *Hainaut, hennuyer.* (Le *Petit Robert* mentionne seulement °*hannuyer*, qui est pourtant hors d'usage, et *hainuyer*, qui était assez rare, mais qui progresse en Belgique.)

1° Soit pour des raisons de phonétique historique.

Bœuf → BOUV*ier* ; *poil* → PEL*age* ; *pain* → PAN*ier* ; *sel* → SAL*er* ; *vassal* → VASSEL*age* ; *peau* → PELL*etier* (mais *peaussier* : cf. 3°) ; *jonc* → JONCH*er*. H1

H1 167 HISTORIQUE

L'analogie a supprimé beaucoup des anciennes alternances : *poil* → anc. fr. *pelu* → *poilu* ; *pierre* → anc. fr. *perreries* → *pierreries*.

2° Soit parce que la base prend la forme de l'étymon latin.

Nu, NUD*isme* ; *moteur*, MOTOR*iser* ; *salaire*, SALARI*al* ; *répertoire*, RÉPERTOR*ier* ; *bœuf*, BOV*idé* ; *sœur*, SROR*al*.

La cause de cela est que le français a pris au latin une partie de son vocabulaire abstrait, notamment des dérivés : *mensuel, céleste, pileux*, empruntés au lat. *mensualis, caelestis, pilosus*, servent d'adjectifs à *mois, ciel, poil* ; *viduité*, du lat. *viduitas*, sert de nom abstrait à *veuf*.

Ces mots empruntés peuvent être d'une autre famille que les mots fr. auxquels ils sont associés par la sémantique et le fonctionnement : mots latins comme *nuptial*, adjectif correspondant au nom *mariage* ; mots grecs comme *hippique*, correspondant à *cheval*.

Sur ce modèle, des dérivés ont été fabriqués en français sur des radicaux latins ou grecs : *ovin*, d'après le lat. *ovis*, « brebis » est un adjectif correspondant à *mouton* (autre ex. § 154) ; *thermique*, d'après le gr. θερμός « chaleur », est un adjectif correspondant à *chaleur*.

3° Lorsque la base se termine par une voyelle prononcée et que le suffixe commence par une voyelle, il y a plusieurs possibilités.

- L'hiatus est maintenu : *thé* → THÉ*ière* ; *Ubu* → UBU*esque*.
- La voyelle finale de la base disparaît : *Canada* → CANAD*ien* ; *moto* → MOT*ard*. — Avec haplologie (§ 19) : *dandy* > DANDY*sme* ; cf. aussi §§ 169, 36 et 47 ; 170, *a*, 3.
- D'anciennes alternances (cf. 1°) sont appliquées : *cerveau* → CERVE-L*et*. — Alternance erronée : *bureau* → BURAL*iste*.
- On introduit une consonne de liaison. Ordinairement *t* : *bijou* → *bijouTier* ; *abri* → *abriTer* H2 ; *chapeau* → *chapeauTer* ; *tuyau* → *tuyauTerie* ; *numéro* → *numéroTer*. — Autres consonnes : *banlieue* → *banlieuSard* ; *peau* → *peaussier* (cf. 1°) ; *faisan* → *faisanDer* ; *Congo* → *CongoLais*.
  La consonne de liaison s'introduit même parfois si le mot simple se termine par une consonne muette : *tabac* → *tabaTière* ; *Marivaux* → *marivauDage* ; *chaux* → *chauLer*.

H2 167 HISTORIQUE

Abriter, tiré d'*abri*, lui-même dérivé régressif d'*abrier* (du lat. *apricare*), a éliminé *abrier* au XVIII[e] s. Mais celui-ci subsiste dans beaucoup de patois ainsi que dans le fr. du Canada (où on l'écrit parfois °*abriller*).

Cas spécial : ***tutoyer***. Le pronom *tu* paraît fournir une base trop réduite, **tuer* serait d'ailleurs quasi impossible puisqu'il existe déjà un homonyme. Cette base a donc été étoffée, soit par le début : °*atuer*, verbe wallon et picard attesté dans des dict. fr. du XVII[e] s. (cf. dans le *Fr. mod.*, avril 1940, p. 136) ; soit par la fin : *tutoyer*, que l'on peut considérer comme formé sur *tu* + *toi* + *-er* ou sur *tu* + *t* consonne de liaison + *-oyer*.

Sur *vous*, on a formé dès le Moyen Âge ***vousoyer*** (*vous* + *-oyer*, ce qui plaide pour la seconde explication de *tutoyer*). Ce verbe vieillit (sauf en Suisse romande : cf. Thibault), concurrencé depuis près de deux siècles par ***voussoyer*** et par

vouvoyer, le plus vivant de tous. Aucun des trois n'est dans le dict. de l'Acad. 1935, tandis que Littré, partisan de *voussoyer*, considère *vouvoyer* comme mal formé. R2

Vousoyer, vousoiement : BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 236 ; GIDE, *Symphonie past.*, p. 110 ; Al. FRANÇOIS, dans Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1733 ; PLISNIER, *Beauté des laides*, p. 151 ; J. HAUST, dans le *Bulletin de la Commiss. roy. de dialectologie et de toponymie*, 1938, p. 428 ; L. REMACLE, *Parler de La Gleize*, p. 44 ; P.-H. SIMON, *Somnambule*, p. 147.

Vouss- : GYP, *Petit Bob*, M. L. F., p. 85 (entre guillemets) ; GIDE, *École des femmes*, p. 200 ; JALOUX, *Le reste est silence*, VII ; P.-H. SIMON, *Hist. d'un bonheur*, p. 147 ; HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XXVII ; J. BOREL, *Adoration*, p. 328 ; NOURISSIER, *Hist. française*, VII ; A. SARRAZIN, *Astragale*, XII ; KANTERS, dans le *Figaro litt.*, 20 mai 1968 ; Y. NAVARRE, *Je vis où je m'attache*, p. 139 ; CONCHON, *État sauvage*, p. 35.

Vouv- : RESTIF DE LA BRETONNE, *M. Nicolas*, cité par R. Arveiller, dans *Verba et vocabula*, 1968, p. 33 ; AICARD, *Benjamine*, I, 7 ; SCHLUMBERGER, dans la *Nouvelle revue fr.*, 1er avril 1912, p. 699 ; BERNANOS, *Crime*, I, 4 ; ARAGON, *Mise à mort*, p. 99 ; DAUZAT, *Noms de famille de Fr.*, p. 362 ; SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 105 ; HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XI ; GUTH, dans le *Figaro litt.*, 16 juin 1951 ; DORGELÈS, *Marquis de la Dèche*, p. 76 ; VAILLAND, *Bon pied bon œil*, II, 2 ; TROYAT, *Grive*, p. 115 ; CAYROL, *Corps étrangers*, p. 58 ; DRUON, *Bonheur des uns…*, p. 73 ; J.-P. CHABROL, *Bout-Galeux*, p. 60 ; D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 41 ; CESBRON, *Traduit du vent*, p. 162 ; BARTHES, dans *Tel quel*, automne 1971, p. 11 ; H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XII ; REMACLE, t. I, p. 242 ; M. DE SAINT PIERRE, *Écrivains*, V ; IKOR, *Semeur de vent*, p. 161 ; LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 11 ; E. CHARLES-ROUX, *Oublier Palerme*, p. 307 ; etc. R3

R2 167 REMARQUE

Comme nom dérivé de *vous*, *vousement* est tout à fait exceptionnel : J.-M. MEUNIER, édition de la *Vie de saint Alexis*, pp. 239 et 259.

R3 167 REMARQUE

On emploie aussi les périphrases *dire tu, dire vous* : *Si vous me dites encore vous, je me fâcherai* (HUGO, *Angelo*, I, 2). — *Je vous interdis de me dire tu* (MAURIAC, *Asmodée*, I, 3).

168 La base est un mot composé, une locution ou un syntagme.

a) Dérivation simple.

1° Si le composé est agglutiné, il est assimilable à un mot simple, et d'ordinaire la dérivation ne fait pas de difficulté :

* *Gendarme* → *gendarmerie, gendarmer* ; *vinaigre* → *vinaigrier, vinaigrer*, etc. ; *bonhomme* → *bonhomie* ou *bonhommie* (§ 90, *e*) ; *affaire* → *affairé* ; *Montmartre* → *Montmartrois*. — Voir cependant *e*, 3°, ci-dessous.

2° Quelques mots composés et quelques locutions reçoivent un dérivé conforme à la règle ordinaire de la dérivation.

* Sont entrés dans l'usage général, par ex. : *court-circuit* → *court-circuiter* ; *Moyen Âge* → *moyenâgeux* ; *auto-stop* → *auto-stoppeur* R1 ; *libre-échange* → *libre-échangiste* ; *tire-bouchon* → *tire-bouchonner* (on admet aussi *tirebouchon, tirebouchonner* : § 109, *a*) ; *pour cent* → *pourcentage* ; *Terre-Neuve* → *Terre-Neuvien*.

Mais d'autres dérivés n'ont pas de succès : *États-Unis* → *États-Unien*, malgré sa présence dans la liste des gentilés du *Robert* 2001 (t. VI, p. XVI) et comme article (s. v. *étatsunien*, adj. et nom) dans le *Grand Lar. enc.* R2

Cette dérivation est plus facile quand le second élément a déjà donné un dérivé avec ce suffixe : *grand-duc* → *grand-ducal* ; *Extrême-Orient* → *extrême-oriental* ; *franc-maçon* → *franc-maçonnerie*.

Avec modification de la base : *pot d'étain* → *potstainier* [pɔstenje] (à Huy, en Wallonie), forme contractée de *pot-de-stainier*. R3

Les deux éléments de la locution adjectivale *tel quel* ont reçu le suffixe *-ment* pour former la locution adverbiale *tellement quellement* (§ 968, *f*).

La dérivation sur des phrases ne se fait que dans le registre plaisant : *Je m'en fiche* → *je m'en fichisme* ; *Je m'en fous* → *je m'en foutisme*. — Plaisant aussi : *jusqu'au bout* → *jusqu'au-boutiste*. — Formation individuelle : *J'ai trouvé un Jammes très épaissi, très* COQEMPÂTÉ *par le mariage* (GIDE, *Journal*, 25 avril 1909).

On range souvent dans la composition (ou dans la dérivation parasynthétique) des formations comme *enterrer, atterrer, atterrir, souterrain*, parce qu'elles contiennent les prépositions *en, à, sous*. Il s'agit en fait d'une dérivation opérée sur les syntagmes *en terre, à terre, sous terre*. Le procédé est resté vivant :

Mon page ENSABOTTÉ [*sic* ; lire : *ensaboté*] (SAND, *Mauprat*, V). H — *Il* [= un mort] *est là, sur une natte, […] complètement enveloppé,* ENLINCEULÉ *d'un boubou bleu* (GIDE, *Retour du Tchad*, 12 mars 1926). [Ce verbe est déjà employé en 1895 par E. ROSTAND, *Princesse loint.*, III, 2 ; en 1900 par WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 217.] — *Je me suis* ENSAUVAGI (BOSCO, *Âne Culotte*, M. L. F., p. 179). [*Ensauvager* est plus répandu : TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 323 ; GENEVOIX, *Raboliot*, II, 3 ; etc.] R4

De même, sur des syntagmes *à* + adjectif : *avilir, assouplir*. Comp. § 306, *b*, 1°.

R1 168 REMARQUE

Auto-stop et *auto-stoppeur* : graphies de l'*Ac.* 2001 ; du *Rob.* 2001 aussi, mais il ajoute : ou *autostop, autostoppeur*.

R2 168 REMARQUE

Le *Grand dict. enc. Lar.* y a renoncé et, s. v. *États-Unis*, ne mentionne que *Américains* (cf. *b* ci-contre), qui est infiniment plus fréquent, malgré son ambiguïté. Les trois ex. de l'adj. dans Gilbert, deux par leur graphie (*étazunien, étasunien*) et le troisième par l'étonnement qui s'y manifeste, sont des indices de non-vitalité, ce que montrait déjà une note d'Éd. Pichon (dans le *Fr. mod.*, janv. 1940, p. 24), avec ces trois attestations : *étatsunien* en 1931, *étatsunisien* en 1935, *étatsuniois* en 1924.

R3 168 REMARQUE

Pour *potier d'étain*, voir *c*.

H 168 HISTORIQUE

Ensaboté a d'ailleurs déjà été risqué par RACINE, avec ce commentaire : ⁺*Ce mot doit bien passer puisque* encapuchonné *a passé* (lettre du 15 nov. 1661, cit. *Fr. mod.*, juillet 1951, p. 210).

R4 168 REMARQUE

En conserve sa prononciation dans les dérivés issus des syntagmes commençant par cette préposition ; [ɑ̃] devant consonne : *entasser* [ɑ̃tᴀse] comme *en tas* ; [ɑ̃n] devant voyelle : *enherber* [ɑ̃nɛʀbe] comme *en herbe*. Par confusion avec le préfixe *é-* (§ 173, 4) de *énerver*, etc., *en-* est parfois prononcé [en] devant voyelle. L'*Ac.* accepte même l'orthographe ***énamourer***, mais elle y a ajouté depuis 1992 la variante *enamourer* [ɑ̃n-], qui, plus régulière, garde ses partisans. Voir par ex. MAURIAC, *Province*, Œuvres compl., t. IV, p. 463 ; IKOR, *Pluie sur la mer*, p. 65 ; LACAN, *Écrits II*, p. 96 ; Ph. LABRO, *Été dans l'Ouest*, I, 6 ; Am. NOTHOMB, *Biographie de la faim*, p. 141.

A 168 AUTRES EXEMPLES
COPEAU, dans Copeau et Martin du G., *Corresp.*, p. 850 ; ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. II, p. 263.

R5 168 REMARQUE
Cf. cependant, en dehors de toute dérivation, *petit jour* « commencement du jour » ; en outre, *petit printemps, petite jeunesse* qui ne sont pas dans les dict. : *À la fin de l'hiver 1347-1348 ou au cours du* PETIT PRINTEMPS *suivant* (CHAUNU, *Temps des Réformes*, p. 182). — *Ma première* PETITE JEUNESSE *a été folle* (SAND, *Pet. Fadette*, XXIX). — *J'y retrouve l'atmosphère de ma* PETITE JEUNESSE (J. FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 97).

R6 168 REMARQUE
Dans les formations décrites dans e, l'élément suffixé tantôt existe aussi comme mot indépendant (*nuptial, conjugal*, etc.) et tantôt non (*centrique, *éval, *folier, *gestatif, *paginal, *patrier, *statal).
Ces procédés, qui ont leur origine dans le latin, se sont développés au XXe s., accentuant, parfois sans nécessité, le caractère abstrait du français.

Sur *tout jeune*, on a formé *toute jeunesse* : *Dans la* TOUTE JEUNESSE *il y a quelque chose d'enivrant* (G. D'HOUVILLE, *Temps d'aimer*, p. 173). **A**

N. B. Un phénomène analogue se produit, sans qu'on puisse parler de dérivation au sens strict, lorsqu'il s'agit de mots que l'usager considère comme unis par un lien semblable à celui de la dérivation, tels *enfant* et *enfance* : de *petit enfant* on a tiré le nom féminin *petite enfance* **R5** ; des formations occasionnelles comme *toute enfance* et *bonne enfance* s'expliquent par *tout enfant* et *bon enfant*.

• *Petite enfance* : *Ac.* 1935, s. v. *tendre* ; BARRÈS, *Dérac.*, p. 116 ; LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXXII ; HERMANT, *Discorde*, p. 175 ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 880 ; MAURIAC, *Trois grands hommes devant Dieu*, p. 95.
• *Un ton de* BONNE ENFANCE (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXXX). — *Depuis sa* TOUTE ENFANCE (LACRETELLE, *Années d'espérance*, p. 20).

Le même phénomène explique des formules comme *blessé grave, grand blessé*, tirées de *blessure grave, grande blessure*, par substitution de suffixe. Il explique même, sans qu'on puisse parler de dérivation, des formations comme *école primaire* → *instituteur primaire* ; *Flandre française* → °*flamand-français* (non reçu par l'usage régulier) : *Émile van Heurck m'a dit qu'il y avait vu pas mal de femmes* FLAMANDES-FRANÇAISES (VAN GENNEP, *Folklore de la Flandre et du Hainaut fr.*, t. I, p. 49).

Dans les divers cas envisagés dans *a* et dans *c*, l'adjectif devient une épithète par transfert, laquelle est logique seulement dans la locution ou le composé de base (§ 323, *b*, 2°). — D'autre part, l'accord des adjectifs pose des problèmes : *La* FRANC-*maçonnerie* (§ 556, *b*, 2°).

Des syntagmes *presque total, quasi total, non belligérant*, on a tiré aussi par dérivation des locutions nominales : *presque totalité, quasi-totalité, non-belligérance*. Mais ces adverbes s'emploient avec un nom en dehors des cas où il y a eu dérivation : cf. § 179, *b*, 2°.

b) La dérivation peut se faire sur la base réduite à un seul de ses éléments.

Volley-ball → *volleyeur* ; *ping-pong* → *pongiste* ; *seizième siècle* → *seiziémiste* ; *Saint-Malo* → *Malouin* ; *Saint-Jean-de-Losne* → *Losnais* ; *États-Unis d'Amérique* → *Américain*.

c) La dérivation se fait parfois sur le premier élément de l'ensemble, surtout si ce premier élément a déjà donné un dérivé avec ce suffixe.

Conseil municipal → *conseiller municipal* ; *pot d'étain* → *potier d'étain* ; *jardin d'enfants* → *jardinière d'enfants* ; *résidence secondaire* → *résidencier secondaire*.

Cette dérivation fait perdre à l'adjectif sa justification première : cf. ci-dessus, *a*, 2°, N. B.

d) La base subit une inversion, le déterminant étant placé avant le déterminé.

Afrique du Nord → *Nord-Africain* ; *Corée du Sud* → *Sud-Coréen* ; *Allemagne de l'Est* → *est-allemand* comme adj. (*le gouvernement est-allemand*) ; *Amérique latine* → *Latino-Américain* (pour *-o*, voir § 178, *a*).

Formation ancienne : *valoir plus* → *la plus-value*.

e) Ce qui est très fréquent, surtout au XXe siècle, c'est que la dérivation se fasse sur la forme latine de la base, — parfois même sur une forme latine ou grecque (voire étrangère) qui n'est pas à l'origine des éléments constituant le syntagme ou le composé. **R6**

1° Le second élément (ordinairement nominal) reçoit une forme latine :

Sous l'abdomen → *sous-abdominal* ; *sous la mâchoire* → *sous-maxillaire* ; *grand-père* → *grand-paternel* (admis dans *Ac.* 2000) : *Sur un ton d'amitié presque* GRAND-PATERNELLE (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 347).

Il y a trois éléments : *le bas Moyen Âge* → *bas-médiéval* : *Sur leur lancée* BAS-MÉDIÉVALE *et renaissante* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 60).

2° Le premier élément reçoit une forme latine ou grecque.

Après de Gaulle → *le* POST-*gaullisme* ; *plusieurs disciplines* → PLURI*disciplinaire* ; *de nombreux pays* → MULTI*national* ; *contre les pellicules* → ANTI*pelliculaire* ; *le Nouveau Testament* → NÉO-*testamentaire* ; *la Nouvelle-Zélande* → NÉO-*Zélandais* ; *la Gaule romaine* → GALLO-*Romain* (sur *-o*, voir § 178, *a*) ; *autour du pôle* → CIRCUM*polaire* [siʀkɔ̃-] ; *hors de la patrie* → EX*patrier* ; *au-dessus de la terre* → SUPRA*terrestre*.

Les ex. sont innombrables : *Politique pro-américaine* R7 ou *anti-américaine. Parti polycentrique* (Robert 2001). *Une commission extraparlementaire.* R8 — Ex. individuel : *L'homélie postamoureuse* [= après l'amour] (LA VARENDE, *Nez-de-Cuir*, II, 2). — Voir aussi § 186, *b* (*auto-*).

3° Les deux éléments reçoivent une forme non française.

- Tous deux ont une forme latine : *sourd-muet* → *surdi-mutité* R9 ; *mort-né* → *mortinatalité* (sur le *-i-*, voir § 178, *a*) ; *deux fois par mois* → *bimensuel* (§ 600, *b*) ; *Moyen Âge* → *médiéval* ; *avant le déluge* → *antédiluvien* ; *avant le mariage* → *prénuptial* ou *préconjugal* ; *entre les feuillets* → *interfolier* ; *pour la grossesse* → *progestatif* ; *en deçà du Rhin* → *cisrhénan* ; *lignes se faisant face* → *juxtalinéaire* ; *Charleroi* → *Carolorégien* ; *Trois-Rivières* (Québec) → *Trifluvien.* — En outre, des mots techniques absents des dict. ordinaires : *par la bouche* → *peroral* (lat. *per os* « par la bouche ») ; *en bas de page* → *infrapaginal* (*note infrapaginale*).
  Avec interversion des éléments : *Pont-à-Mousson* → *Mussipontain* ; *mots croisés* → *cruciverbiste.* — Latinisation erronée : *Fontainebleau* → *Bellifontain* (*-bleau* n'est pas *bellus* !).
- Un élément a une forme latine et l'autre une forme grecque : *Charleville* → *Carolopolitain* ; *autour de la naissance* → *périnatal* ; *à côté de l'État* → °*parastatal* (en Belgique ; en France : *paraétatique*) ; *toute l'Allemagne* → *pangermanisme* ; *deux fois par semaine* → *bihebdomadaire* (§ 600, *b*).
- Les deux éléments sont empruntés à une langue moderne : *Pays-Bas* → *Néerlandais* (du néerlandais *Neerland* ou *Nederland* « Pays-Bas ») ; *six-jours* → *sixdaysman* « coureur de six-jours » (de l'angl.). R10 — Comp. *chemin de fer* → *ferroviaire* (de l'it. *ferroviario*).
- La base peut être en même temps réduite et latinisée : *Saint-Étienne* → *Stéphanois* ; *Saint-Dié* → *Déodatien.*

N. B. Quand ces dérivés sont des adjectifs, ils varient comme des adjectifs : *Politique* PRO-ALLEMANDE. — *Billevesées* ANTIGAULLISTES (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 114). — Voir aussi LA VARENDE cité *e*, 2°, etc. — Cette observation oppose *antipelliculaire* à *antipellicules*, § 186, *c*, 2°.

R7 168 REMARQUE
À l'art. *pro-*, le *Rob.* 2001 mentionne *pro-allemand, pro-anglais.* La suite *-oa-* (ou *-oan-*) paraît le gêner, mais il cite des ex. avec *proarabe* et *proaméricain.* Le *Trésor*, s. v. *pro-*, met un trait d'union à tous les composés dont le second élément est un ethnique à initiale vocalique.

R8 168 REMARQUE
Le *Trésor* (s. v. extra-) donne de ce mot seulement des ex. avec trait d'union ; le plus récent est de 1906 (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. V [et non VI], p. 66), mais *extra-* est en haut de ligne.

R9 168 REMARQUE
Avec trait d'union : Ac. 1935, *Grand dict. enc. Lar.*, *Rob.* 2001. Agglutiné : *Petit Rob.* 1998.

R10 168 REMARQUE
Le *x* est prononcé [ks].

PRINCIPAUX SUFFIXES

169 Suffixes formant des noms et/ou des adjectifs. R1

1. ***-able*** [du lat. *-abilem*, qui a souvent remplacé *-ibilem* en lat. vulg. ; comp. *-ible*, 33], suffixe très fécond, sert surtout aujourd'hui à faire des adjectifs exprimant une possibilité passive (« qui peut être... ») à partir de verbes : *discutable, faisable.*

   Le verbe est d'ordinaire transitif ; *remédiable* (moins employé que l'antonyme *irrémédiable*) est emprunté du latin. Le suffixe a pu avoir jadis un sens actif : *convenable, périssable, secourable, valable.* — Ces dérivés formés avec *-able* sur des verbes sont parfois appelés *adjectifs verbaux.* — Il est plus rare que *-able* se joigne à un nom : *corvéable, cyclable, ministrable.* — Sur la concurrence avec *-ible*, voir ci-dessous, 33.

2. ***-ade*** [du provençal et de l'italien ; forme pop. fr. *-ée*] forme des noms indiquant une action (à partir de verbes), un produit, parfois une collection (à partir de noms) : *bousculade, engueulade* (très fam.), *lapalissade, palissade.*

3. ***-age*** [du lat. *-aticum* ; forme savante *-atique*, rare en dehors des mots d'emprunt] est resté très vivant pour former des noms indiquant l'action à partir de verbes : *limogeage, parcage.* R2

   Il a servi aussi à indiquer un état ou une collection et il a pu avoir comme base un nom : *veuvage, rouage.* En outre, *pourcentage.*

4. ***-aie*** [ɛ] [du lat. *-eta*, plur. de *-etum*] forme des noms désignant une collection, une plantation des végétaux désignés par la base : *chênaie, hêtraie, roseraie.*

R1 169 REMARQUE
Les suffixes énumérés dans le § 169 appartiennent à la langue commune. Les vocabulaires scientifiques et techniques donnent à certains d'entre eux des valeurs particulières : par ex., la nomenclature de la chimie à *-eux, -ique, -ure.* Ces vocabulaires scientifiques et techniques ont aussi leurs suffixes propres, lesquels résultent de l'emprunt et s'ajoutent souvent à des radicaux eux-mêmes empruntés. Par ex. :
-acée en botanique [lat. *-acea* ; forme pop. *-asse*] : *cucurbitacée.*
-ème en linguistique [gr. -ημα] : *lexème.*
-ia en botanique [lat. *-ia* ; cf. *-ie*, 34], souvent ajouté à des noms de personnes : *fuchsia* [de *Fuchs*] ; c'est un suffixe latin plutôt que fr., la terminologie savante de la botanique étant latine.
-idé en zoologie [d'abord *-ide*, lat. *-ida*, du gr. -ίδης] : *équidé.*
-ite en médecine [lat. *-itis*, du gr. -ῖτις] : *névrite* ; — en minéralogie [lat. *-ites*, du gr. -ίτης] : *lignite.* Cf. § 481, *a* (genre).
-ol en chimie [tiré d'*alcool*, empr. à l'arabe *al kuhul*] : *phénol.*
-ose [oz] en chimie [lat. *-osus* ; forme pop. *-eux*, 31] : *cellulose* (cf. § 481, *a*, à propos de *glucose*) ; — en médecine [lat. *-osis*, du gr. -ωσις] : *tuberculose.*

R2 169 REMARQUE
Sauvetage a été formé d'après *sauveté* [encore chez CHAT., cit. *Trésor* ; empr. du lat. médiéval *salvitas*], *sauvage* dans ce sens ayant été éliminé à cause de l'homonymie.

Forme élargie *-eraie* : *pineraie*. — La variante *-oie* [wa] (§ 60, *a*) subsiste dans *charmoie* (vieilli ; cf. cependant J. BOREL, *Retour*, p. 389) et *ormoie* (rare ; var. *ormaie*, rare aussi). R3

R3 169 REMARQUE
La variante -ée [e] est régionale.
°*Hêtrée* : GIDE, dans Gide et Mockel, *Corresp.*, 12 oct. 1897 ; FLAUB., *Mme Bov.*, I, 1 et 7, etc. ; Th. BRAUN, *Passion de l'Ardenne*, p. 16. — °*Saulée* : SAND, *Meunier d'Angibault*, III ; E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XVII ; PÉROCHON, cité *Rev. de ling. rom.*, 1978, p. 119.

5. ***-aille*** [aj] [du lat. *-alia*, neutre plur. de *-alis* (voir *-el*)] forme, sur des bases variées, des noms indiquant une action ou une collection ; il est souvent péjoratif : *trouvaille, ferraille, grisaille, rocaille, tripaille, valetaille*.

6. ***-aire*** [empr. au lat. *-aris, -arius* ; forme pop. *-ier*] forme des noms et des adjectifs qui ont avec la base des rapports variés : *moustiquaire, humanitaire, milliardaire, moscoutaire*.

Var. *-ataire*, correspondant à des noms en *-ation* : *protestataire, contestataire*. — Dans la langue du droit, s'oppose parfois à *-ateur* : le *donateur* donne au *donataire*.

L'adj. ***pécuniaire*** [empr. du lat. *pecuniaris*] est parfois écrit °*pécunière*, avec un nom féminin, par confusion avec le suffixe pop. *-ier*, et a reçu un masc. °*pécunier*. Ces formes analogiques, attestées dès le XVe s., restent exclues de la plupart des dict. (*Ac., Dict. contemp., Grand dict. enc. Lar., Rob.* 2001, etc.). R4 — Ex. : *Indemnités* PÉCUNIÈRES (STENDHAL, *Corresp.*, t. IX, p. 194). — *Avantage* PÉCUNIER (RAMUZ, lettre citée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, janv.-févr. 1970, p. 156). — *Dommage* PÉCUNIER (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 183). — *Difficultés* PÉCUNIÈRES (LÉVIS-MIREPOIX, *Aventures d'une famille fr.*, p. 84).

R4 169 REMARQUE
Littré notait cet usage sans le blâmer : « On dit quelquefois pécunier ».

7. ***-ais*** [ɛ] et sa variante *-ois* [wa] (cf. § 60, *a*) [du lat. *-ensem*] se joignent à des noms de villes ou de pays pour former des noms désignant les habitants ou leur langue, ainsi que des adjectifs : *Marseillais, Namurois*. H1

H1 169 HISTORIQUE
Ce suffixe a absorbé l'anc. fr. *-ois*, fém. *-esche* [du francique **-isk*, cf. *-esque*, 25] : *anglois, anglesche* ; *griois* (« grec »), *griesche* (resté dans *pie-grièche*).

-ois a donné aussi quelques autres mots : *villageois, tapinois, putois*.

8. ***-aison*** [du lat. *-ationem* ; forme savante *-ation*, voir *-tion*, 54] a donné des noms marquant ordinairement l'action, à partir de verbes : *pendaison, inclinaison, crevaison*. Il ne produit plus guère de mots nouveaux, car on préfère aujourd'hui la forme savante :

Pâmoison conserve une variante ancienne. Une autre var. *-ison* [du lat. *-itionem*] a servi pour faire des dérivés à des verbes en *-ir* : *garnison, guérison*.

Pendant un certain temps, l'usage a distingué ***inclinaison*** « état de ce qui est incliné » : *L'inclinaison de ce mur est inquiétante* ; — ***inclination*** « action d'incliner » : *Une inclination de tête* (encore chez CESBRON, *Souveraine*, p. 111) ; au figuré, *avoir une inclination pour qqn ou qqch*. — Cette distinction (encore dans *Ac.* 2000) est périmée, *inclination* étant réservé de plus en plus au sens figuré et *inclinaison* désignant couramment l'action d'incliner, autant que l'état : *L'hôtelier avait répondu à ces questions par de respectueuses* INCLINAISONS *de tête* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XIII). — *Faire* [...] *de grandes* INCLINAISONS *de tête et de corps* (BARRÈS, *Colline insp.*, 1913, p. 237). A1

A1 169 AUTRES EXEMPLES
VIGNY, *Cinq-Mars*, VII ; E. ROSTAND, *Aiglon*, I, 8 ; VALLÈS, *Enfant*, XXI ; FRANCE, *Orme du mail*, XVI ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 952 ; MARTIN DU G., *Jean Barois*, p. 241 ; MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 243 ; ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VIII, p. 218 ; BILLY, *Madame*, p. 85 ; DORGELÈS, *Tout est à vendre*, p. 41 ; AYMÉ, *Chemin des écoliers*, p. 55 ; BOSCO, *Balesta*, p. 193 ; DANIEL-ROPS, *Mort, où est ta victoire ?* p. 154 ; VERCORS, *Silence de la mer*, p. 65 ; AMBRIÈRE, *Solitaire de la Cervara*, p. 179 ; H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, p. 63 ; P.-H. SIMON, *Hist. d'un bonheur*, p. 282 ; CURTIS, *Roseau pensant*, p. 100 ; VAILLAND, *Drôle de jeu*, III, 2 ; ROBBE-GRILLET, *Souvenirs du Triangle d'or*, p. 188 ; PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 166 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 44 ; etc.

-al : voir ci-dessous, 21.

9. ***-an*** [empr. au lat. *-anum* R5 ; forme pop. *-ain*, § 164, *b*, et *-ien*, ci-dessous, 36] se trouve dans quelques dérivés de noms propres : *mosan, mosellan, formosan*.

R5 169 REMARQUE
Sur *-ana*, voir § 162, R2.

10. ***-ance*** [du lat. *-antia*, qui a souvent remplacé *-entia* en lat. vulg. ; comp. *-ence*, 23] s'ajoute à des verbes pour former des noms marquant l'action ou son résultat : *souffrance, vengeance, attirance, rouspétance* (fam.).

Ce suffixe a eu un grand succès dans la langue littéraire, spécialement à l'époque symboliste. On trouve par ex. chez GIDE : *avisance, bruyance, remémorance, vagabondance*, etc. B

B 169 BIBLIOGRAPHIE
A. FRANÇOIS, *La désinence « ance » dans le vocabulaire français*, Genève-Lille, Droz, 1950.

11. ***-ant*** [du lat. *-antem*] n'est pas seulement la désinence des participes présents, éventuellement employés comme adjectifs (§ 199, *a*) ou comme noms, mais est aussi un suffixe français formant

des adjectifs (parfois des noms) qui ne viennent pas d'une forme verbale (comp. *-isant*, 44) : *abracadabrant, itinérant, migrant.*

12. ***-ard*** [détaché de noms propres d'origine francique, comme *Bernard, Évrard,* etc.] forme des noms et des adjectifs, souvent avec une nuance péjorative : *montagnard, richard, vantard, chauffard, maquisard.*

13. ***-asse*** [du lat. *-acea* ; forme savante *-acée*, voir R1 ; d'abord *-ace*, conservé dans *rosace*] a eu une valeur augmentative : *milliasse* (§ 598, *a*) ; il a pris surtout une valeur péjorative, dans des noms et des adjectifs tirés de bases variées : *lavasse, paperasse, hommasse, fadasse.*

14. ***-at*** [A] [empr. au lat. *-atum* ; forme pop. *-é*] forme des noms, parfois dérivés de verbes pour indiquer une action ou un produit : *assassinat, crachat* ; mais le plus souvent dérivés de noms pour désigner des fonctions (au sens large), parfois le territoire sur lequel elles s'exercent : *marquisat, syndicat, paysannat, artisanat.*

Très souvent la base se présente sous une forme savante : *professorat, secrétariat.* R6

-atoire : voir *-toire*, 55.

15. ***-âtre*** [du lat. *-asterum*] a donné surtout des adjectifs exprimant la diminution et l'approximation, souvent avec une nuance
* péjorative : *verdâtre, douceâtre* ou *douçâtre* (§ 93, *c*), *folâtre* — et aussi *acariâtre*, de *Acaire*, nom d'un saint invoqué contre la folie.

16. ***-aud*** [o] [tiré de noms propres d'origine germanique comme *Guiraud, Arnaud* (aussi dans le nom commun *héraut*, venu du francique)] se trouve dans des noms et adjectifs péjoratifs : *lourdaud, noiraud.* Il n'est plus guère productif. R7

17. ***-e*** [du lat. *-am*, qui est la désinence habituelle du féminin (§§ 492 et 541)] : *géant, géante ; artisan, artisane.* Il sert aussi à former des noms communs tirés de noms propres : *berline, micheline, vespasienne* (de *Berlin, Michelin, Vespasien*).

Il sert aussi à former des dérivés faisant partie de locutions adverbiales introduites par *à la* : *Faire l'amour à la hussarde* (Ac. 2000). — *Il monte à la uhlane* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 112). Cf. § 965, *g*, 1°.

Le suffixe *-e*, en tant que tel, est purement graphique, mais il entraîne souvent des changements phonétiques en ce qui concerne la finale de la base. Cf. §§ 495-498 ; 544-547.

18. ***-é*** [du lat. *-atum* ; forme sav. *-at*], qui se trouve dans des participes passés, éventuellement employés comme adjectifs (*effaré*) ou comme noms (*croisé*), forme aussi des adjectifs qui ne viennent pas d'une base verbale : *âgé, ailé, aisé, râblé, vanillé.* Cf. aussi § 164, *b*.

19. ***-eau*** [o] [du lat. *-ellum* ; autrefois *-el*] se joint à des bases nominales ou verbales. La signification diminutive qu'avait le suffixe latin a donné de nombreux dérivés dans l'ancienne langue, mais elle ne s'est guère conservée dans le vocabulaire actuel, où ce suffixe n'est d'ailleurs plus très productif : *chevreau, drapeau, taureau, traîneau, chemineau.*

-iau est une forme dialectale (difficile à séparer de *-iot*) : *fabliau, nobliau, Morvandiau.* — *-elle* est la forme féminine : *dentelle, tourelle, ruelle.* — *-ereau* et *-erelle* sont des formes élargies : *lapereau, tombereau, sauterelle.* — Voir aussi *-elet* ci-dessous, à *-et*.

20. ***-ée*** [du lat. *-atam* ; *-ade* est une variante d'origine méridionale, cf. 2] a produit un grand nombre de noms sur des bases verbales et nominales. Il exprime une action ou son résultat ou le lieu

R6 169 REMARQUE

Par analogie avec des mots comme le dernier cité, on a fabriqué au XXe s. *vedettariat*, de *vedette*.

R7 169 REMARQUE

Dans *levraut*, il n'est pas sûr que l'on ait ce suffixe dans sa graphie ancienne : cette valeur diminutive serait exceptionnelle, et la première mention présentait le suffixe *-ot* (cf. *Trésor*). Le
* Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*) préconise la graphie *levreau* (déjà utilisée par Littré, s. v. *briquet*[2]), comme *chevreau, lapereau*, etc.

où elle se produit, un collectif, un contenu, etc. : *poussée, fessée, couvée, allée, feuillée, bouchée, soirée.*

-ée pour *-aie* : voir R3.

-éen : voir ci-dessous, 36.

21. ***-el*** [du lat. *-alem*] et ***-al*** [sa forme savante] sont tous deux très vivants pour former des adjectifs dérivés de noms : *accidentel, professionnel, culturel ; gouvernemental, pyramidal, caricatural.*

La base peut se présenter sous sa forme savante : *différentiel, doctoral.* — *-iel* et *-uel* se sont détachés de mots où ils étaient justifiés par l'étymologie (comme *ministériel, rituel*) : *vectoriel, caractériel, gestuel.* — *-el* et *-al* ont été souvent en concurrence. Parfois les deux formes subsistent, avec une spécialisation de sens : *originel, original ; partiel, partial ; structurel, structural.*

22. ***-ement*** [du lat. *-amentum* ; en lat. class., il ne correspondait qu'à des verbes en *-are*] a servi à tirer des verbes de toutes les conjugaisons un nombre considérable de noms exprimant l'action ou son résultat ; il est encore bien vivant : *abaissement, embourgeoisement, avilissement, consentement, abattement, dénigrement.* Quelques mots ont pris un sens concret : *logement, vêtement.*

23. ***-ence*** [ɑ̃s] [empr. au lat. *-entia,* lequel a été évincé par *-antia* en lat. vulg., voir *-ance,* 10] forme des noms qui correspondent tantôt à la fois à un verbe et à un adjectif en *-ent* : *adhérence* ; — tantôt à un verbe seulement : *ingérence* ; — plus souvent à un adjectif seulement : *intermittence, truculence, immanence.*

-escence correspond généralement à un adjectif en *-escent,* comme *-ence* à un adjectif en *-ent* : *arborescence.* Mais des noms en *-escence* ont été tirés directement de verbes latins en *-escere* : *effervescence.* Dans d'autres cas, on a vraiment un suffixe autonome ajouté à un verbe français : *dégénérescence, régénérescence, phosphorescence* ; ou à un radical latin : *luminescence, somnescence* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 961).

24. ***-ent*** [empr. au lat. *-entem* ; cette désinence du participe présent a été évincée par *-antem* en lat. vulg., voir *-ant,* 11] sert parfois à former des adjectifs sur des noms en *-ence,* par substitution de suffixe : *réticent.*

De même, *-escent* semble parfois substitué à *-escence* : *effervescent, luminescent, recrudescent.* C'est dans d'autres cas un suffixe autonome appliqué à des radicaux latins : *frutescent, iridescent* ; ou à des mots français : *azurescent, alcalescent, opalescent.*

-erie : voir ci-dessous, 34.

25. ***-esque*** [empr. à l'ital. *-esco,* d'origine germ. ; comp. *-ois* ci-dessus, 7] sert à former des adjectifs tirés de noms communs et surtout de noms propres, souvent dans le domaine de la littérature et du spectacle, et souvent avec une nuance dépréciative : *simiesque* [sur le radical latin], *funambulesque, titanesque, rocambolesque, moliéresque.*

26. ***-esse*** [du lat. vulg. *-issa,* d'origine grecque] et ***-eresse,*** comme marques du féminin, voir §§ 499 et 502, *c.*

27. ***-esse*** et ***-ise*** [tous deux du lat. *-itiam,* semble-t-il], dont la vitalité est faible en fr. contemporain, ont surtout donné des noms féminins abstraits, tirés d'adjectifs : *richesse, robustesse* ; *franchise, roublardise* (fam.).

28. ***-et*** [du lat. vulg. *-ittum,* probablement d'origine celtique], fém. *-ette,* est le suffixe diminutif par excellence **R8** : *ballonnet, garçonnet, jardinet ; fillette, mallette, courette.* Il peut être affectueux : *sœurette* ; ou péjoratif : *amourette.* Cf. aussi § 500.

R8 169 REMARQUE

Pourtant la dérivation diminutive, apparemment si naturelle, est moins ouverte, moins automatique que dans d'autres langues, malgré la richesse des matériaux réunis par B. Hasselrot, *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes,* Uppsala, 1957. Le fr. recourt plus volontiers à un adjectif comme *petit,* sauf dans le Midi (cf. Rézeau, pp. 423-426) : une association comme *Les granges et les* GRANGETTES (GIONO, *Naissance de l'Odyssée,* II, 2) surprend les locuteurs des autres régions.

Les dérivés des verbes signifient « instrument servant à... » : *jouet, sifflet, soufflet*. — Notons aussi les locutions adverbiales : *à l'aveuglette, à la bonne franquette, depuis belle lurette*. Cf. § 965, *g*, 3°. — Forme élargie *-elet* : *bracelet, vaguelette*. Cf. encore *-eton* ci-dessous, 51.

29. ***-eur*** [du lat. *-orem*], presque éteint aujourd'hui, a produit un grand nombre de noms féminins abstraits dérivés d'adjectifs : *ampleur, blancheur, maigreur*.

30. ***-eur*** [du lat. *-atorem*], fém. *-euse* (§ 502, *a*), est le suffixe ordinaire des noms d'agent : *chercheur, logeur*. Il sert aussi pour des appareils ; au féminin, plutôt pour des machines : *batteur, batteuse*. Il s'applique ordinairement à des verbes, parfois à des noms : *footballeur* (cf. § 164, *b*), *strip-teaseuse, bétonneuse* (§ 165, *a*).

La forme savante *-ateur* (fém. *-atrice*, § 502, *b*), très productive, est ajoutée à des verbes fr. empruntés au latin : *animateur, condensateur* ; souvent, il existe déjà un dérivé en *-ation*. Parfois ce suffixe se joint à des radicaux purement latins : *sécateur* ; pour *aviateur*, voir *aviation* ci-dessous, 54. *Sauveteur* a été fait d'après *sauvetage* (cf. R2). — *-eur* et *-ateur* sont parfois en concurrence : *programmeur, programmateur*. — Pour la confusion de *-eur* et de *-eux*, voir 31. — Beaucoup de noms en *-eur* et en *-ateur* s'emploient aussi comme adjectifs. Quelques dérivés en *-ateur* sont seulement adjectifs : *évocateur*.

31. ***-eux*** [lat. *-osum* ; forme savante *-ose*, voir R1], fém. *-euse*, a fourni, surtout à partir de noms, de nombreux adjectifs et des noms indiquant une qualité, parfois l'abondance : *courageux, boiteux, miséreux, boueux, moyenâgeux*.

Ce suffixe est très vivant au Québec, avec nuance péjorative : °*niaiseux* pour *niais*, etc.

La variante *-ueux* a été détachée de mots comme *défectueux, voluptueux* (empruntés du latin) : *respectueux, délictueux, torrentueux, talentueux* (qui a évincé *talenteux*).

Des confusions entre *-eux* et *-eur* se produisent, favorisées par le fait que *r* final était amuï jadis (cf. § 82) et l'est encore dans certains parlers régionaux : *faucheux* (sorte d'araignée), *violoneux*. **R9**

32. ***-(i)aque*** [empr. du lat. *-iacus* ou du grec -ιακός] a formé quelques adjectifs, surtout dérivés de noms en *-ie* : *insomniaque, bosniaque*.

33. ***-ible*** [empr. au lat. *-ibilis*, qui avait été évincé en latin vulg. par *-abilis*, voir *-able*] forme des adjectifs exprimant une possibilité passive (« qui peut être... ») à partir de verbes latins, soit sur leur infinitif : *amovible, compatible* ; soit sur le radical du participe passé : *répressible, extractible, conductible, transmissible* ; souvent, il existe déjà en français un nom en *-ion*, et en réalité le dérivé en *-ible* est tiré de ce nom par substitution de suffixe.

-ible s'est parfois attaché à des verbes français, rarement à des noms : *lisible, traduisible, nuisible* (le sens est actif : « qui peut nuire »), *pénible*. Il a parfois éliminé des formes en *-able* : *nuisable, lisable*. Inversement, *négligeable* a évincé *négligible* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, cit. Littré, Suppl.). On constate encore des concurrences aujourd'hui : au lieu d'*inaccessible* « qui ne peut être atteint », on trouve parfois *inatteignable*, plus rarement °*inattingible*. **R10**

Inatteignable : STENDHAL, *Journal*, 18 mars 1813 ; BOURGET, *Voyageuses*, 1897, p. 238 ; GIDE, *Voy. au Congo*, Pl., p. 832 ; HENRIOT, dans Fromentin, *Dominique*, Garnier, p. XVI ; ARAGON, *Aurélien*, p. 364 ; VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 491.

°*Inattingible* : JANKÉLÉVITCH, *Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien*, cit. *Trésor* ; J. ONIMUS, *Connaissance poétique*, p. 163.

Susceptible est emprunté du latin ; sur le sens et la construction, voir § 363, *f*. **R11**

R9 169 REMARQUE

Ex. récents : *Le Saint-Père n'a pas été très* LOUANGEUX *à mon égard* [aurait dit un prélat fr. en marge] (dans le *Monde*, 17 sept. 1976). — *En urinant sur un rail électrique, le courant remonte le jet et foudroie le* PISSEUX (M. TOURNIER, *Vagabond immobile*, p. 93).

R10 169 REMARQUE

Pour *indistinguible*, voir § 94, R1.

R11 169 REMARQUE

Soluble est aussi emprunté du latin.

34. ***-ie*** [du lat. *-iam,* accentué sur le *i,* venu du grec -ία ; le suffixe proprement latin était atone] a formé de nombreux noms : *maladie, mairie.* Il est en recul aujourd'hui comme suffixe populaire, mais il est bien vivant comme suffixe savant : *synchronie* [tiré de *synchronique*], *épigraphie.* On l'emploie aussi pour des noms de pays et de régions : *Wallonie, Yougoslavie.*

-erie, forme élargie de *-ie,* l'a supplanté dans la langue courante. Il donne, en s'ajoutant à des adjectifs, à des noms et à des verbes, un grand nombre de noms indiquant une qualité, une action, le résultat de cette action, le lieu où elle s'exerce, une collection, une industrie : *fourberie, causerie, brasserie, argenterie, biscuiterie.*

La concurrence de *-ie* et de *-erie* est ancienne : *diablerie, orfèvrerie, factorerie, secrétairerie* ont éliminé *diablie, orfévrie, factorie* (encore dans CÉLINE pourtant : *Voy. au bout de la nuit,* F°, p. 222), *secrétairie.* Le peuple dit aussi °*pharmacerie* pour *pharmacie.* °*Idolâtrerie* apparaît même dans la langue écrite : A. DAUDET, *Petite paroisse,* cit. *Trésor* ; TEILHARD DE CHARDIN, lettre du 16 mai 1925 publiée dans le *Figaro,* 18 févr. 1972 ; Fr. CHALAIS, dans le *Figaro,* 30 mars 1974. **R12** — *Ingénierie* [ɛ̃ʒeniʀi] a été tiré d'*ingénieur* pour traduire l'angl. *engineering,* mais la formation n'est pas particulièrement heureuse.

R12 169 REMARQUE

-erie est souvent méconnu dans *féerie* (de *fée*) ; l'*Ac.,* tout en maintenant l'orthographe normale, indique depuis 1994 : « La prononciation *fé-é-ri* est d'usage » (= d'usage général, prédominant, fréquent, recommandé ?) ; le *Petit Rob.* 1998 (mais non le *Robert* 2001) donne même deux graphies, *féerie* et *féérie.* Il est difficile d'encourager l'innovation, contraire à la tendance générale à l'haplologie (§ 19, R3).

Pour les noms de plantes, la forme savante *-ia* (cf. R1) est souvent préférée à *-ie* : *forsythie, gardénie* ont à peu près disparu devant *forsythia* (la prononc. [-tjA] est préférable à [-sjA]), *gardénia.* Cf. § 469, *a,* 1°, N. B.

35. ***-ième*** [d'origine discutée] sert à former les adjectifs ordinaux : voir § 599, *a.*

36. ***-ien*** [jɛ̃] [du lat. *-anum* précédé d'une palatale : cf. § 66, *b* ; comp. *-ain* au § 164, *b* ; *-an* forme savante] est devenu un suffixe autonome marquant l'appartenance. Il se joint à des noms communs et à des noms propres pour former des noms et des adjectifs : *collégien, musicien, faubourien* ; *cartésien, gaullien* ; *autrichien, norvégien.*

-éen [eɛ̃] [sans doute croisement entre *-ien* et le lat. *-aeus, -eus*] a servi d'abord à traduire des mots latins en *-aeus, -eus* : *herculéen, européen, cyclopéen.* Il s'est ensuite employé dans d'autres cas : *goethéen* (on trouve aussi *goethien*), *nietzschéen,* de *Goethe, Nietzsche* ; *échiquéen* « qui concerne le jeu d'échecs ». — Lorsque la base se termine par *-é(e), -éen* se réduit par haplologie à *-en* [ɛ̃] : *pyrénéen, lycéen, vendéen.* — *Nancéien* : § 35, R4.

37. ***-ier*** [du lat. *-arium* ; forme savante *-aire*], fém. *-ière,* a fourni un grand nombre de dérivés sur des adjectifs et surtout sur des noms. Il forme des adjectifs exprimant une qualité, un rapport : *fruitier, minier, rancunier* ; et des noms désignant des personnes (qui ont une activité en rapport avec la réalité désignée par le mot de base), des contenants, des arbres, des ustensiles divers : *cabaretier, prisonnier, cuirassier, barbier, vacancier, poudrier, poudrière, sapinière, bananier, gaufrier, jarretière, souricière.*

-ier s'est réduit à *-er* après *ch, g* (§ 65, *c*) : *pêcher, archer, lingère.* Après *l* dit mouillé, l'usage est assez contradictoire : *houiller, bétaillère, cornouiller, oreiller, conseiller, poulailler* ; *quincaillier, joaillier, marguillier, ouillière* « intervalle entre les ceps », *serpillière* (que le Conseil supérieur
* de la langue fr. [§ 90, *e*] propose d'écrire *quincailler, joailler, marguiller, ouillère, serpillère*), *groseillier, médaillier, aiguillier, quillier, vanillier.* Notons aussi *imagier, langagier, pistachier, fichier,* ainsi que *châtaignier.*

Inversement, *-ier* a absorbé le suffixe *-er* de l'anc. fr. [du lat. *-are* et *-arem*] : *écolier, chandelier, régulier,* anc. fr. *escoler, chandeler, reguler.*

38. ***-if*** [du lat. *-ivum* ; aussi dans des mots savants] forme des adjectifs sur des bases verbales ou nominales : *tardif, maladif, sportif.*

Aujourd'hui, il sert surtout dans des formations savantes, *-if* correspondant à des noms en *-ion* (*-tion, -sion*) : *expansif, créatif, compétitif, attractif.*

39. ***-ille*** [ij] [du lat. *-iculam* ; *-icule* est savant, voir ci-dessous, 57] a formé des diminutifs : *béquille, brindille* (outre des mots venus du latin ou empruntés comme *faucille, cédille, flottille*). Sa vitalité est quasi nulle en fr. contemporain.

40. ***-in, -ine*** [du lat. *-inum, -inam* ; aussi dans des mots savants] forment des adjectifs et des noms sur des bases nominales et verbales. Dans les adjectifs, le suffixe marque un rapport (ressemblance, matière, origine) : *enfantin, argentin, alpin.* Les noms désignent des objets ou des personnes, parfois avec une nuance diminutive, affectueuse ou péjorative : *rondin, tétine, Colin* (de *Nicolas*), *Jacqueline, blondin, calotin, trottin.*

-ine est fort employé dans la langue de la technique et du commerce : *glycérine, brillantine.*

41. ***-ique*** [empr. au lat. *-icus* (qui vient lui-même du grec) et au grec -ικός] est le suffixe le plus employé aujourd'hui pour former des adjectifs, notamment dans la terminologie scientifique et technique. La base est souvent latine ou grecque, mais il y a aussi des dérivés de mots français, de mots empruntés aux langues vivantes et de noms propres : *vocalique, anesthésique, féerique* (de *féerie*, cf. R12), *chimique, volcanique, touristique, marotique, islamique, jurassique, soviétique.*

La variante composée *-istique* s'est détachée de mots comme *caractéristique* (emprunté au grec) ou *touristique* : *footballistique.* — Autre variante *-atique*, tirée de *problématique*, etc. : *emblématique, initiatique.*

42. ***-ique*** [empr. au lat. *-ica* et au grec -ική] et ses variantes servent à former des noms féminins désignant des sciences, des arts, des techniques : *linguistique, casuistique, patristique, stylistique* (d'abord en allem.), *informatique, bureautique* (d'après le précédent).

43. ***-is*** [i] [du lat. *-icium*], ajouté à des noms et surtout à des verbes, sert à former des noms indiquant l'action ou son résultat, ainsi que des collectifs ; la langue littéraire moderne y recourt volontiers : *roulis, éboulis, cailloutis, chuchotis.*

Il a servi aussi à former des adjectifs : *vent coulis, pont-levis.* Le féminin se retrouve dans *coulisse.* Ce suffixe a été souvent altéré : *couvi, champi* (§ 497, H1 et R1), *massif, apprenti* (§ 497, H1).

44. ***-isant*** [terminaison des participes présents des verbes en *-iser*] est devenu un suffixe autonome. Il forme des noms désignant celui qui étudie une langue ou celui qui est proche d'une doctrine sans y adhérer totalement : *hébraïsant, communisant* (distinct de *communiste*).

-ise : voir ci-dessus, 27.

45. ***-isme*** [ism] [empr. au lat. *-ismus* (qui vient lui-même du grec) et au grec -ισμός] est un des suffixes les plus importants de la langue actuelle. Il sert à former sur les bases les plus diverses (rarement des verbes cependant) des noms masculins, indiquant soit une notion abstraite, soit une doctrine, une activité, une attitude morale ou politique, soit une tournure propre à (ou empruntée à) une langue ou à un parler : *héroïsme, chauvinisme, favoritisme, journalisme, communisme, romantisme, défaitisme, féminisme, nudisme, gauchisme, scoutisme, cannibalisme, belgicisme* (parfois *belgisme* **R13**), *anglicisme.*

Lorsque la base se termine par *-y*, il y a superposition de *y* et de *i* ; on écrit généralement *-ysme* : *dandysme* ; cf. *-iste.*

R13 **169** **REMARQUE**

Quelques Français utilisent *belgisme* : BRUNOT, *Pensée*, p. 191 ; DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 171 ; R. MARTIN, *Temps et aspect*, p. 102, note. Mais la plupart emploient *belgicisme*, comme les Belges. Notons qu'au moment où celui-ci a été créé, *belgique* servait aussi d'adjectif.

46. ***-issime*** [empr. au lat. *-issimus*, mais surtout par l'intermédiaire de l'ital.] forme des adjectifs indiquant un haut degré : § 570.

47. ***-iste*** [empr. au lat. *-ista* (qui vient lui-même du grec) et au grec -ιστής] est plus productif encore que *-isme*, auquel il est souvent lié : *journaliste, communiste, défaitiste, féministe, nudiste, gauchiste*. Ne correspondent pas à des noms en *-isme* : *congressiste, dentiste, généraliste, gréviste, chimiste, séminariste*. Tous ces noms (féminins lorsqu'ils s'appliquent à des femmes) désignent des personnes qui ont une activité, une attitude ou une doctrine en rapport avec la réalité désignée par la base. *-iste* sert aussi à former des adjectifs indiquant simplement une relation : *déflationniste* « qui concerne la déflation ».

Il y a quelques dérivés de noms propres de lieux : *Louvaniste* (de *Louvain*), *Briviste* (de *Brive*-la-Gaillarde). — Dans *analyste* et *psychanalyste*, la finale de la base et l'initiale du suffixe se superposent (haplologie). On écrit parfois °*psychanaliste*. *Hautboïste* est empr. de l'allem. *Hautboist* (aujourd'hui *oboist*).

48. ***-itude*** [empr. au lat. *-itudo*] a donné quelques noms abstraits tirés d'adjectifs ou de noms : *décrépitude, platitude, négritude*.

49. ***-o*** s'ajoutant au premier élément d'un nom ou adjectif composés (*anglo-américain*), voir § 178, *a*.

50. ***-oir*** [du lat. *-orium* ; forme savante *-toire*], fém. *-oire*, s'attache à des verbes, rarement à des noms, et forme des noms désignant des endroits et des instruments : *abreuvoir, mouchoir, présentoir, bougeoir* ; *baignoire, balançoire, pataugeoire*.

51. ***-on*** [du lat. *-onem*] forme surtout des noms de personnes, d'animaux ou de choses, auxquels il donne souvent une valeur diminutive (parfois affective ou péjorative) : *ânon, chaînon, mollasson, souillon, Madelon*. R14

-on a aussi une valeur augmentative, surtout dans des noms empruntés de l'italien ou influencés par l'italien : *ballon, million, médaillon* ; mais on avait déjà *perron* en anc. fr. — Formes élargies, *-illon, -eron, -eton, -aillon, -ichon* [d'origine obscure] : *négrillon, aileron, gueuleton, moussaillon, folichon*.

52. ***-ot*** [o] [du lat. vulg. *-ottum*, de même origine que *-ittum*, voir *-et*], fém. *-otte*, forme des diminutifs, parfois de nuance affective : *billot, pâlot, Pierrot*. Il indique seulement une relation dans *culotte, Solognot*. R15

53. ***-té*** [du lat. *-itatem*] a cessé d'être productif sous cette forme, à laquelle nous devons *fierté* et *cherté*. Il subsiste sous la forme élargie *-eté*, qui s'ajoute aux bases françaises, et surtout sous la forme savante *-ité*, la seule vraiment vivante, qui s'ajoute à des mots empruntés ou à des radicaux savants. Les dérivés sont des noms abstraits tirés d'adjectifs : *brièveté, gaieté, mocheté* (très fam.) ; *totalité, authenticité, actualité, inviolabilité, mondanité, créativité*.

-ité a plus d'une fois remplacé *-eté*. L'*Ac.*, en 1878, donnait encore *passiveté* et *passivité* ; en 1935, elle ne garde que le second. En 1935, elle ne connaissait que *lasciveté* ; en 2000, elle accepte en même temps *lascivité* (qui est d'ailleurs aussi ancien).

Lasciveté : [MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, III ; MONTAIGNE, III, 5 ; VOLT., *Lettres phil.*, XI] ; DE COSTER, *Ulenspiegel*, I, 25 ; FLAUB., *Sal.*, XV ; *Lar. XX*e *s.*, s. v. *danse* ; F. DESONAY, *Ronsard poète de l'amour*, t. I, p. 59 ; J. POMMIER, *Spectacle intérieur*, p. 247 ; PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 227 ; S. LILAR, *Confession anonyme*, 1980, p. 20.

Lascivité (hapax du XVe s. pour Wartburg, t. V, p. 195) : [LEMAIRE DE BELGES, *Concorde des deux langages*, p. 19 ; DU BELLAY, *Deffence*, cit. Huguet] ; FLAUB., 1re *Éduc.*,

R14 169 REMARQUE

Le fr. du Midi a ses formations particulières. °*Charreton* « petite charrette » : A. DAUDET, *Immortel*, II ; CHAMSON, *Héritages*, I, 1 ; P. REVERDY, interviewé dans le *Figaro litt.*, 5 mai 1956 ; Cl. SEIGNOLLE, *Folklore de la Provence*, p. 127. — °*Chambron* « petite pièce » : GIONO, *Un de Baumugnes*, IX. — °*Grangeon* « petite grange » : VAILLAND, *Beau Masque*, II, 3 (en Savoie). — Fenestron « lucarne » dans Rézeau. Etc.

R15 169 REMARQUE

-ot est la forme du suffixe *-et* en Lorraine et en Franche-Comté. On y trouve aussi, ainsi que dans les régions voisines, des dérivés inconnus ailleurs. Cf. Rézeau, pp. 712-716.

p. 279 ; MORAND, *Hécate et ses chiens*, XLVII ; JOUHANDEAU, dans le *Figaro litt.*, 10 oct. 1953 ; Rob. ANDRÉ, *L'amour et la vie d'une femme*, p. 242 ; S. PROU, *Ville sur la mer*, p. 195 ; CURTIS, dans l'*Express*, 24 juin 1983, p. 4 ; YOURCENAR, *Anna, soror...*, p. 59.

Au contraire, l'*Ac.*, qui donnait en 1878 *vilité* et *vileté*, ne garde en 1935 que le second, qu'elle reconnaît d'ailleurs peu usité.

54. ***-tion*** [sjɔ̃]. Sous la forme *-ation* [empr. au lat. *-ationem* ; elle a presque complètement évincé la forme pop. *-aison*, voir ci-dessus, 8], c'est le suffixe nominal le plus productif en français contemporain. Il sert surtout à faire des noms d'action à partir de verbes (notamment de verbes en *-iser*) : ***adaptation, recommandation, admonestation, bifurcation, vaccination, unification, dégoûtation*** (très fam.), ***colonisation, climatisation, uniformisation.***

Aviation a été tiré d'un verbe *avier* « voler » (fait sur le lat. *avis* « oiseau »), dont la vie a été éphémère. *Régulation* [tiré de *régulateur*] et *automation* [empr. à l'angl.] sont de types particuliers. — La variante *-ition* [empr. au lat. *-itionem*], fréquente dans des mots empruntés, n'apparaît que dans peu de mots considérés comme de formation française : *ignition* [dérivé sur le lat. *ignis* « feu »], *déglutition.* — *-ission* n'est pas fréquent non plus : *compromission*, dérivé de *compromis* selon Wartburg, est un empr. au lat. médiéval *compromissio* (cf. *Trésor*). — Deux mots en *-ution*, formés sur le participe passé du verbe de base (contrairement à *apparition*) : *comparution* est ancien, et personne ne le conteste ; ***parution***, au contraire, rarement attesté avant le XX[e] s. **H2**, a été vivement critiqué.

Il est pourtant entré dans l'usage, même littéraire, comme l'admettent les bons observateurs (Bruneau, Hanse, etc.) et les dict. récents (*Rob.*, *Grand Lar. langue*, etc.) : *La* PARUTION *en librairie du premier volume de ses œuvres* (Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 152). — *Un livre qui apparaît au lieu de paraître ; au lieu d'une* PARUTION, *une apparition* (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 211). — *Un abbé* [...] *à qui j'avais envoyé* La Ville *à sa* PARUTION (MONTHERL., *Tragédie sans masque*, p. 125). **A2**

55. ***-toire*** [empr. au lat. *-torius* ; forme pop. *-oir*] sert à former des adjectifs tirés de verbes, le plus souvent de verbes savants auxquels correspondent des substantifs en *-tion*. La forme la plus fréquente est ***-atoire***, sur des verbes en ***-er*** : ***blasphématoire, diffamatoire, épilatoire, dînatoire.***

-itoire se trouve dans le néologisme *définitoire*, tiré de *définir* : *Les premiers lexicographes eurent la lourde tâche d'élaborer des énoncés* DÉFINITOIRES (R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 135). **R16**

56. ***-u*** [du lat. *-utum*] forme des adjectifs tirés de noms : ***barbu, bossu, ventru.***

57. ***-ule*** [empr. au lat. *-ulus, -ula*] a donné des diminutifs masculins ou féminins, surtout dans la langue scientifique : ***ovule, lobule, ridule.***

-cule, -icule, -uscule sont des formes élargies déjà attestées en latin : *animalcule, canalicule, groupuscule.* — Ces divers suffixes se trouvent aussi dans des dérivés plaisants ou occasionnels : *Des* ARBRICULES *poussiéreux* (HUYSMANS, *Sœurs Vatard*, XI). — *Le* MINISTRICULE (titre d'un livre de R. ESCARPIT).

58. ***-ure*** [du lat. *-aturam*] forme des noms tirés de bases nominales ou verbales. Ils indiquent soit une action subie, soit le résultat concret de l'action, ou un collectif : ***brûlure, froidure, chevelure, denture.***

La forme savante *-ature* se trouve surtout dans des mots empruntés. On considère pourtant comme de formation française *arcature, filature, ossature, signature.*

* Pour éviter de mauvaises prononciations, le Conseil supérieur de la langue fr. (§ 90, *e*) propose de mettre un tréma sur *gageüre, mangeüre, rongeüre, vergeüre* — et aussi de supprimer le circonflexe sur *piqure.*

H2 169 HISTORIQUE

Comparution date du XV[e] s. — *Parution* est attesté de façon isolée chez RESTIF DE LA BRETONNE en 1770 : cf. *Studia neophilologica*, 1964, p. 326. — *Disparution* a concurrencé *disparition*, surtout au XVIII[e] s. : il est notamment chez SAINT-SIMON. Cf. Wartburg, t. VII, p. 646 ; Girault-Duvivier, p. 395.

A2 169 AUTRES EXEMPLES

BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 364 ; R. ROLLAND, *Journal*, dans la *Table ronde*, déc. 1952, p. 75 ; VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. III, p. 96 ; DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, oct. 1942, p. 319 ; AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 120 ; CAMUS, *Homme révolté*, p. 84 ; BENDA, dans le *Soir* (Bruxelles), 8 oct. 1948 ; R. MALLET, dans la *Corresp. Claudel-Gide*, Introd. ; MARTIN DU G., *Souvenirs*, Pl., p. LIX ; ARLAND, dans le *Figaro litt.*, 24 mai 1952 ; TRIOLET, *Luna-park*, L. P., p. 99 ; QUENEAU, *Présentation de l'Encyclop. de la Pléiade*, p. 18 ; LA VARENDE, *Don Bosco*, XV ; F. LECOY, dans la *Romania*, 1956, p. 114 ; BILLY, dans le *Figaro litt.*, 9 nov. 1957 ; MAUROIS, *Prométhée*, p. 84 ; A. MARTINET, *Langue et fonction*, Préf. ; BUTOR, *Essais sur le roman*, Id., p. 168 ; MADAULE, dans le *Monde*, 27 déc. 1969 ; J. CELLARD, *ib.*, 31 juillet 1972 ; POIROT-DELPECH, *ib.*, 8 mars 1973 ; BARTHES, dans *Tel quel*, automne 1971, p. 98 ; CAILLOIS, dans *Europe*, janv. 1973, p. 83 ; JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 350 ; etc.

R16 169 REMARQUE

Résolutoire est présenté par Wartburg (t. X, p. 304) comme un dérivé fr., mais ce doit être un emprunt.

170 Suffixes formant des verbes.

a) Suffixes transformant des noms ou des adjectifs en verbes.

On notera que *-er* et *-ir* ne sont pas exactement des suffixes comme les autres : ce sont les désinences de l'infinitif, d'après lequel il est convenu de désigner l'ensemble des formes d'un verbe. R1

1. ***-er*** [du lat. *-are*, mais aussi du lat. *-ere* par l'intermédiaire de mots d'emprunt] a formé et continue de former de nombreux verbes, sur des mots du fonds primitif, sur des mots empruntés, sur des mots déjà dérivés ou composés, sur des syntagmes (§ 168), sur des radicaux latins : *draper, griser, boxer, interviewer, sprinter, voyager, vinaigrer, entasser, majorer, relater.*

Variante *-ier* [du lat. *-iare*, dans des mots d'emprunt] dans des verbes dérivés de noms fr. remontant au lat. *-ium*, *-ia* : *réfugier, répertorier, salarier, gracier.* — Formation du XX[e] s. (ignorée de l'*Ac.* 2001), *distancier*, de *distance* (lat. *distantia*), cherche à se faire une place à côté de *distancer* : *Il adopte une attitude respectueuse et* DISTANCIÉE (QUENEAU, *Dimanche de la vie*, II) [1952]. — *Le parti socialiste* S'EST *nettement* DISTANCIÉ *des communistes* (dans la *Libre Belgique*, 1[er] avril 1969, p. 1). — *Un regard critique qui nous* DISTANCIE *de la situation* (*Petit Lar.* 2001). Il ne s'emploie qu'au figuré. Il semble antérieur à *distanciation* (daté de 1959 dans le *Trésor*), que l'*Ac.* 2001 enregistre comme terme de technique théâtrale, mais auquel d'autres dict. reconnaissent des applications plus larges. R2

Il y a une forte tendance à substituer des verbes en *-er* dérivés de noms à des verbes d'autre origine. On attribue cela au désir de simplifier la morphologie : cf. § 831, H. Cette raison est vraisemblable, par ex. quand °*solutionner* concurrence *résoudre.* Mais il faut aussi tenir compte du souci de reconstituer les familles lexicales. C'est pourquoi un verbe tout à fait régulier comme *tomber* trouve en *chuter* un rival (voir ci-dessous). *Griller* « munir d'une grille », qui présentait une homonymie gênante, a été évincé par *grillager*, admis par l'*Ac.* Pour les verbes tirés de noms en *-tion*, *-(s)sion*, on peut faire les observations suivantes.

Contondre (§ 878, 12) a disparu devant *contusionner*, admis par l'*Ac.* ainsi que *démissionner* à côté de *se démettre.* — *Réceptionner* « vérifier au moment d'une réception » et *auditionner* « faire subir une séance d'essai à (un artiste) » ou « subir cette séance » se sont fait une place distincte à côté de *recevoir* et d'*écouter.* — *Émotionner* trouvait une justification là où il exprimait un sentiment plus superficiel qu'*émouvoir* (ce que notait déjà Littré [avis opposé dans l'*Ac.* 2001 : « troubler très vivement », familier]), mais il n'a pas toujours cette nuance et il est nettement en recul aujourd'hui dans la langue soignée, comme le montre le *Dict. des fréquences.* — °*Solutionner* reste très rare dans la langue soignée : une seule attestation dans le *Dict. des fréquences.* H

• *Réceptionner* : *Je* RÉCEPTIONNE *des avions neufs* (SAINT EXUPÉRY, *Lettres à l'amie inventée*, p. 64) [ce qui est explicité un peu plus bas : *J'ai fait cette après-midi les essais d'une heure d'un avion neuf dans une pluie de déluge*].

• *Émotionner* : *Au lieu d'une horreur sérieuse et profonde, il* [= Lamartine] *n'a produit par ses descriptions, comme dans un roman, qu'un genre d'impression presque nerveuse. Je me demandais, en voyant cet effet de la lecture des* Girondins *surtout chez les femmes, si c'est là l'effet que doit produire l'histoire. Je ne dirai pas que cet ouvrage des* Girondins *émeut, mais il* ÉMOTIONNE [en italique] *: mauvais mot, mauvaise chose* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. IV, 3[e] éd., pp. 391-392). — *Alors elle tâcha de l'émouvoir, et, s'*ÉMOTIONNANT *elle-même, elle vint à lui conter l'étroitesse de son ménage* (FLAUB., *M[me] Bov.*, III, 7). — *Elle resta si* ÉMOTIONNÉE *d'entendre ce garçon inconnu lui adresser la parole, qu'elle ne répondit pas d'abord* (ZOLA, *Bonheur des D.*, II). — *À ce cri toujours* ÉMOTIONNANT [= Terre !], *le pont du yacht se peupla subitement* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 2). — *Il leur* [= aux riches] *faut donc des pauvres pour s'attester à eux-mêmes, au meilleur marché possible, la sensibilité de leurs tendres cœurs,* [...] *pour s'*ÉMOTIONNER *au champagne sur les agonisants par la faim* (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 241). — *La perspective* ÉMOTIONNANTE *de déjeuner chez M[me] Swann* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 526). Etc.

R1 170 REMARQUE

On pourrait appliquer ici la distinction (signalée au § 138) entre *morphe* et *morphème*. La transformation de *film* en verbe a pour résultat qu'il acquiert des morphes variés (toutes les désinences d'un verbe de la 1[re] conjugaison) ; mais on convient de choisir la finale de l'infinitif comme la représentation du morphème coiffant tous les morphes. Comp. *-al* représentant *-al, -ale, -aux, -ales*.

R2 170 REMARQUE

Var. en Belgique : °*distanciement*, °*distancement*.

H 170 HISTORIQUE

« On a dit » (Littré et Robin, *Dict. de médecine*, s. v. *occlure*) °*occlusionner* pour *occlure* (§ 854) ; le dérivé a en effet disparu des dict. récents. – °*Réfectionner* (un toit, une route, etc.) concurrence en Belgique, depuis des siècles, *refaire* et *réparer*.

• °*Solutionner* : *Nous* SOLUTIONNONS *la question des noms* (E. ROSTAND, *Aiglon*, III, 3). — *Le problème qui fut* SOLUTIONNÉ (BARRÈS, *Amori et dolori sacrum*, 1903, p. 240) [remplacé par *résolu* dans les éd. de 1916, p. 221, et de 1921, p. 230]. — *Il sentit peser sur lui tous les problèmes de l'existence, et pour les* SOLUTIONNER [...] *commença par se dissimuler* (PERGAUD, *De Goupil à Margot*, L. P., p. 48). — *Cette génération* [...] SOLUTIONNERA *ce qu'on est convenu d'appeler le symbolisme* (SAINT-POL-ROUX, cité par M. Décaudin, *Crise des valeurs symbolistes*, p. 501). **A1**

A1 **170** **AUTRES EXEMPLES**
TZARA, *Œuvres compl.*, t. I, p. 557 ; H. PARMELIN, *Perroquet manchot*, p. 50 ; TEILHARD DE CHARDIN, lettre à sa cousine, dans le *Figaro litt.*, 23 sept. 1961.

L'*Ac.* 2001 admet ***chuter*** sans la moindre réserve comme équivalent de *faire une chute, tomber* : *Il* A CHUTÉ *dans l'escalier*, ainsi que dans le sens « échouer » : *La pièce* [de théâtre] A CHUTÉ, et « baisser, diminuer » : *On s'efforce de faire* CHUTER *les prix*. — Déjà au XIXe s., certaines attestations n'avaient pas le caractère très familier dont parlait Littré : *Si cette sensibilité vient à* CHUTER *ou à se détendre* (MAINE DE BIRAN, *Journal*, cit. *Trésor*). — *Car on* CHUTE *plus bas des cimes les plus hautes* (LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, Hiéronymus).

Clôturer, rival de *clore* (devenu rare et défectif : § 878, 10), est accepté par l'*Ac.* 2001 au sens d'« entourer d'une clôture, enclore », mais rejeté explicitement au sens de « terminer » (un débat, une séance, un congrès). Plus libéral, Littré acceptait *clôturer un compte, un inventaire* et *clôturer les débats*. Ces emplois paraissent solidement installés dans l'usage, même littéraire : *La première partie* [du spectacle] *fut* CLÔTURÉE *par une fort belle passe d'armes entre Jacques Rival et le fameux professeur belge Lebègue* (MAUPASS., cit. *Grand Lar. langue*). — *Eussent-ils* [...] *suivi la retraite pascale qui fut* CLÔTURÉE *par leur archevêque ?* (MAURIAC, *Journal*, t. V, p. 122.) — *Il* [= un concerto] CLÔTURAIT *sur une note funèbre une manifestation qui* [...] (P.-H. SIMON, *Hist. d'un bonheur*, p. 209). — *L'instruction a été* CLÔTURÉE (M. THIRY, *Nouvelles du Grand Possible*, p. 144).
Mais il n'est pas recommandé de se servir de *clôturer* simplement au sens de *fermer* : °*Il s'aperçut que je le voyais et aussitôt* CLÔTURA *hermétiquement le grillage qu'il avait laissé entr'ouvert* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 339).

Courser, verbe transitif, « courir après, poursuivre », était admis par l'*Ac.* 1992 si le complément est un nom d'animal, mais elle l'estimait vulgaire si le complément est une personne. Elle a supprimé cette réserve en 2001. Les écrivains mettent le plus souvent *courser* dans la bouche de leurs personnages : GENEVOIX, *Raboliot*, III, 6 ; BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1428 ; etc. — Mais ce n'est pas toujours le cas : *Dans la rue des polissons excités en se* COURSANT *se jettent aux jambes des passants* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. IV, p. 92). — *Museau* [un chien] *se sentait débordant d'allégresse et tellement qu'il* COURSA *les poules de chez Michelet* (AYMÉ, *Gustalin*, p. 92). — *Ô héros de Maupassant qui viviez avec 3.000 francs de rente en vous tournant les pouces et en* COURSANT *de fiacre en fiacre les bourgeoises portées à l'adultère* (QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 197). — Autte ex., à propos d'un chien : RINALDI, *Roses de Pline*, p. 40.

Courbatu (§ 848) est aujourd'hui moins fréquent que ***courbaturé***, que l'*Ac.* 2001 admet, ainsi que le verbe *courbaturer* (plus rare) : *Se* COURBATURANT *l'esprit pour trouver les paroles* [...] *qu'il fallait* (MAUPASS., C., Yvette, II). — *Ceux que les autres* [hommes] [...] *lassent, ennuient, gênent*, COURBATURENT (*ib.*, Qui sait ?). — *Trotte et sue, papa, éreinte le chien*, COURBATURE-*moi* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 743). — *Le choc en retour de ses dépenses nerveuses, et son affaiblissement d'amour, aussi, lui* COURBATURAIENT *tout le corps* (MONTHERL., *Songe*, XVII).

2. ***-ir*** [du lat. *-ire*], très fécond au Moyen Âge, n'a donné, à l'époque moderne, que de rares dérivés (voir § 822, *b*, 2°) : *maigrir, garantir, surir.*

3. ***-iser*** [empr. du lat. *-izare*, lui-même empr. du grec -ίζειν ; forme popul. *-oyer*, cf. § 164, *b*] a connu un développement considérable en français moderne, sur des noms ou des adjectifs de diverses origines et aussi sur des radicaux empruntés au latin ou au grec : *monopoliser, scolariser, utiliser, américaniser, marginaliser, pasteuriser, neutraliser.* (Cf. *-isant* au § 169, 44.)

-iser remplace parfois *-er*. BALZAC corrigea *harmonier* en ***harmoniser*** [qui présente une haplologie : cf. § 167, *b*, 3°] (*Lys dans la v.*, pp. 193 et 359), qui a, en effet, évincé l'autre, que l'on trouve pourtant encore chez J. LAURENT, *Dimanches de M*[lle] *Beaunon*, p. 181. — Au sens de « rendre concret », *concréter* a pour ainsi dire disparu devant ***concrétiser***, malgré les efforts de certains puristes ; l'*Ac.*, qui signale le premier seulement comme terme de chimie « très vieilli », a accepté le second depuis 1988. *Concréter : La courbe inouïe* [des hanches de la femme] *où se* CONCRÈTE *et se symbolise le sens de la vie* (C. LEMONNIER, *Homme en amour*, XXIII). **A2**
Concrétiser : La théorie préformationniste, qui CONCRÉTISAIT *de façon naïve l'idée de continuité spécifique* (J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 35). **A3**

4. ***-fier*** [empr. au lat. *-ficare*] s'est surtout développé à l'époque moderne : *cocufier* (fam.), *personnifier, russifier, vitrifier, statufier.*

A2 170 AUTRES EXEMPLES
HUGO, *Trav. de la mer*, II, iv, 2 ; BARRÈS, *Dérac.*, p. 392 ; HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 241 ; FRANCE, *Crainquebille*, II ; BOURGET, *Divorce*, VII.

A3 170 AUTRES EXEMPLES
PROUST, *Rech.*, t. I, p. 77 ; A. LOISY, dans le *Larousse mensuel*, avril 1913, p. 690 ; MARTIN DU G., cit. *Robert* ; etc. — *Concrétisation* : GIDE, *Journal*, 8 mars 1936 ; LA VARENDE, dans les *Nouv. litt.*, 29 mai 1952.

b) **Suffixes ajoutés à un verbe pour marquer une nuance diminutive, fréquentative, péjorative, dans la langue familière.**

Ce sont plutôt des affixes (ou des *infixes*) s'introduisant entre le radical et le suffixe verbal : *voler* → *vol-et-er*. Ces affixes correspondent généralement à des suffixes nominaux (§ 169), mais l'origine de certains est difficile à expliquer.

-ailler : *criailler, écrivailler, traînailler.*
-asser : *rêvasser, dormasser* (MONTHERL., *Le chaos et la nuit*, L. P., p. 263).
-iller : *mordiller, sautiller.* (Aussi sur des noms : *nasiller.*)
-ocher : *effilocher, flânocher.* **R3**
-onner : *chantonner, mâchonner.*
-oter : *neigeoter, siffloter, suçoter, toussoter.*
-ouiller : *mâchouiller, pendouiller.*

R3 170 REMARQUE
La var. *effiloquer* semble avoir été assez répandue au XIX[e] s. : l'*Ac.* l'a mentionnée de 1798 à 1878. Ex. récent d'un dérivé, chez un auteur d'origine normande (comme peut-être cette var. verbale elle-même) : *Il voyait les tanks ténébreux et muets dans l'*EFFILOQUEMENT *des minces flocons de brumes* (GRAINVILLE, cit. *Rob.*).

171 Suffixes formant des adverbes.

-ment [du lat. *-mente*, ablatif du nom *mens* « esprit »] s'ajoute à des adjectifs, parfois à d'autres mots, pour former des adverbes : *lentement.* — Voir, pour les détails, § 968.

Il faut mentionner aussi que l'on a des locutions adverbiales, formées avec la préposition *à*, l'article défini féminin et un nom auquel on ajoute souvent le suffixe graphique *-e* (ce qui entraîne souvent à l'oral l'apparition d'une consonne) : *à la hussarde.* — Voir § 965, *g*, 1°. **H**

H 171 HISTORIQUE
Des locutions adverbiales ont été formées avec le suffixe *-on* ou *-ons* et avec la préposition *à* : *à tâtons*, etc. Voir § 965, *g*, 2°. — En outre, type *à l'aveuglette* : § 169, 28.

B. *Dérivation préfixale*

172 Définition. B

Un **préfixe** est une suite de sons (ou de lettres, si on envisage la langue écrite) qui n'a pas d'existence autonome et qui s'ajoute devant un mot existant pour former un mot nouveau. **H**

Au contraire de ce qui se passe souvent pour la suffixation, 1) les préfixes ne changent pas la nature des mots auxquels ils sont joints, mais seulement leur signification ; — 2) la préfixation n'entraîne aucune modification formelle de la base.

Certains préfixes présentent des variantes phonétiques et/ou graphiques, soit à cause de la coexistence de la forme savante et de la forme populaire (*ré-, re-*), soit à cause du son qui se trouve à l'initiale de la base (*re-, r-* ; *in-, im-*, etc. : cf. § 173).

Des formations verbales comme *abaisser, attirer, amener* contiennent, historiquement, la préposition *à* et sont donc des composés, comme *surestimer* et *sous-estimer* (§ 179, *b*). Mais, si l'on considère que *a-* n'est plus perçu comme identique à la préposition, on aurait affaire à un préfixe. — Sur *atterrer*, cf. § 168, *a*, 2°.

B 172 BIBLIOGRAPHIE
J. PEYTARD, *Recherches sur la préfixation en français contemporain*, Lille, Atelier de diffusion des thèses, 1975, 3 vol.

H 172 HISTORIQUE
La plupart des préfixes fr. sont d'origine latine, soit qu'ils aient suivi la voie populaire, soit qu'ils résultent de l'emprunt. Aux préfixes cités au § 173, ajoutons *bé-* (ou *bes-*), qui a cessé d'être productif. Il remonte au lat. *bis* « deux fois » et il a souvent pris une valeur péjorative, « mal » : *bévue* ; sous des formes altérées, dans *balourd, barlong* ; *berlue* vient peut-être d'un lat. vulg. **bisluca*.
Pour *a-* négatif (§ 173, 1), le modèle peut être latin : *anormal*, empr. au lat. scolastique *anormalis* ; mais le grec a dû aussi avoir une influence directe : c'est ce qu'on appelle l'α (alpha) *privatif*.
On a attribué à une origine francique *mé-* (§ 173, 6) et *for-* (ou *four-*), qu'on a dans *forfaire, fourbu* (§ 850) et qui n'est plus productif. Mais cela n'est pas incontestable : le rapprochement de *mépriser* et de *méprendre* avec l'espagnol *menospreciar* et l'anc. provençal *mensprendre* est plutôt en faveur de *minus* ; pour *for-*, la préposition *fors* suffit à l'expliquer.
Le préfixe péjoratif *ca-*, qui a cessé d'être productif, a fait l'objet de plusieurs hypothèses ; il pourrait avoir été détaché de mots comme *cahute* (ou *cahutte* : § 90, *e*), lequel résulte d'un croisement (§ 193, *b*) entre *hutte* et *cabane*.

Des éléments comme ceux que l'on observe dans ARCHI*fou*, HYPER*sensible*, EXTRA-*fort*, SUPER*marché*, ULTRA-*chic* sont assez proches des préfixes, puisqu'ils ne changent pas la nature du mot auquel ils sont joints et qu'ils en renforcent seulement le sens. Mais certains sont aussi des mots en français (*extra, super, ultra*) et tous le sont dans la langue d'origine ; *super* a même servi de base au dérivé *supérette*. — Voir § 186, *b* (ainsi que pour *vice-roi, ex-empereur*, etc.).

173 Principaux préfixes.

1. *A-* [cf. § 172, H], qui appartient surtout à la langue écrite, notamment scientifique, indique la privation, la négation, avec des adjectifs et des noms : *amoral, areligieux, apesanteur.* — Variante *an-* devant voyelle : *anorganique.*

2. **Co-** [empr. au lat. *co-*] se combine avec des noms, des verbes et parfois à des adjectifs : *codirecteur, coefficient, coexister, colinéaire.*

   La var. *con-, com-* [empr. au lat. *con-, com-*] n'a guère donné de dérivés fr. : *concitoyen, consœur*, etc. sont faits sur le modèle du lat. *concivis, consoror*, etc.

3. Il y a deux préfixes *dé-*.

   a. ***Dé-, dis-*** [du lat. *dis-*, le premier par voie populaire, le second par emprunt], marquent la séparation, la privation, la négation, avec des verbes, des noms, des adjectifs : *décharger, dénatalité, déraisonnable ; disparaître, disparité, dissemblable.*

   Dé- a une variante *dés-* devant voyelle (et devant *h* muet), *des-* devant *s* + voyelle : *désagréable, désordre, déshabiller ; dessaler.* R1

   Dans des créations modernes, pour marquer de façon plus nette le rapport avec le mot de base, on écrit *dé-* devant *s* (prononcé [s] et non [z]) : *désacraliser, déségrégation, désensibiliser, désolidariser, désynchroniser*, introduits par l'*Ac.* en 1992 ; voir déjà °*désouffrir* chez FLAUB. (cité plus bas). — En revanche, l'*Ac.* 2001 continue à rejeter l'anglicisme *déodorant* et prône *désodorant* ; le combat reste douteux. Pourtant °*déodoriser* (employé par B. PIVOT dans le *Figaro litt.*, 29 déc. 1969) et *déodorisation* (signalé dans le *Lar. XXe s.*) n'ont pas résisté devant les var. en *dés-*.

   Certains auteurs créent des verbes où *dé-* exprime la notion de « cesser de », surtout dans des constructions négatives (trait régional ?) :

   Je ne DÉFUME *pas, j'en ai même l'intérieur du bec avarié* (FLAUB., *Corresp.*, cit. *Trésor*, t. VI, p. 740). — *Une* [figure] *des plus comiques est celle de Maxime qui ne croyait pas être malade* [...] *et m'avait très* [*sic*] *recommandé au médecin, tandis que je n'ai rien et que lui ne* DÉSOUFFRE *presque pas* (*ib.*, 7-8 nov. 1849). — *Si j'eusse été seul aujourd'hui, il me semble que je n'eusse pas* DÉSÉCRIT *de tout le jour* (GIDE, *Journal*, 22 avril 1905). R2

   Déparler « cesser de parler » est encore mentionné par l'*Ac.* en 2001, mais comme vieilli. Le fr. pop. ou fam. « au sud d'une ligne allant de la Charente-Maritime au Jura, et dans de petites aires excentrées » (Rézeau) : Nord (pronominalement), Morbihan, ainsi qu'au Québec, l'emploie pour « mal parler, déraisonner ».

   « cesser de parler » : *Durant tout le trajet* [...], *le voyageur n'avait pas* DÉPARLÉ (HÉRIAT, *Temps d'aimer*, p. 216).
   « déraisonner » : *Tu* DÉPARLES, *tu dis des bêtises !* (PAGNOL, *Fanny*, II, 8.) — *Allait-il devenir fou ? Allait-il se mettre à* DÉPARLER *tout seul, au beau milieu du bois, en pleine nuit ?* (B. CLAVEL, *Voy. du père*, XXIV.) A1

   Le préfixe d'origine grecque ***dys-***, qui exprime l'idée de privation, de difficulté, s'emploie surtout en médecine, avec des bases elles aussi empruntées : *dyslexie.*

   Il y a parfois concurrence entre *dis-* et *dys-*, parfois même entre *dés-, dis-, dys-* :

   Dyssymétrie (Bescherelle, Littré, etc.) a cédé devant *dissymétrie* (*Ac.* depuis 1932). *Désharmonie* : *La* DÉSHARMONIE *fondamentale de la France révolutionnaire et du reste du monde* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. II,

R1 173 REMARQUE

Sur °*désagrafer* pour *dégrafer*, etc., voir § 175, N. B.

R2 173 REMARQUE

°***Décauser*** *qqn* « en dire du mal » est du fr. de Belgique : *Notre frère le loup, tant* DÉCAUSÉ (dans la *Libre Belgique*, 10 sept. 1973, p. 1).

Le fr. québécois a de nombreux dérivés qui lui sont propres : °*se désâmer* « s'exténuer » (de *âme*), °*dégêner* « faire perdre la gêne à », °*dévirer* « tourner », °*ne pas dérougir* « ne pas cesser », °*déviarger* « dépuceler » (de *vierge* prononcé *viarge*), etc. Cf. Seutin-Clas.

A1 173 AUTRES EXEMPLES

« Cesser de parler » : FLAUB., *Corresp.*, 13 févr. 1880 ; LÉAUTAUD, *Amours*, F°, p. 51. — « Déraisonner » : GIONO, *Colline*, Pl., p. 138 ; MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 212.

p. 336). — Cette DÉSHARMONIE *entre absence et présence* (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 233). [Serait déjà chez NAPOLÉON, d'après Bescherelle.] — *Disharmonie* : DISHARMONIES *picturales* (GIDE, *Journal*, 28 févr. 1928). — *Dysharmonie* : *Style* [...] *riche en dissonances, en* DYSHARMONIES (dans la *Libre Belgique*, 15 nov. 1976, p. 15). — Selon le *Trésor*, *dysharmonie* s'emploie surtout dans un contexte scientifique. R3 Il semble pourtant se généraliser. L'*Ac.*, qui en 1932 ne donnait ni l'un ni l'autre, réduit depuis 1992 *disharmonie* au rang de variante.

R3 173 REMARQUE
Le *Trésor* distingue aussi les variantes phonétiquement : *dis-* avec [z], *dys-* avec [s] ; cela est difficile à vérifier.

b. ***Dé-*** [du latin *de-*] ne change pas le sens du verbe auquel il se joint ; il ajoute seulement une nuance d'intensité : *découler, découper, dégoutter, délaisser, délaver, déverser*, etc. R4

R4 173 REMARQUE
Wartburg, t. I, p. 618, relève *débouger* à deux endroits éloignés l'un de l'autre : « bouger » en Bourgogne ; « quitter un lieu » dans l'aire picarde, à Boulogne-sur-Mer. C'est précisément dans cette ville qu'est né S.-BEUVE, chez qui on trouve la seule attestation connue en fr. : *L'archevêque, dans ces premiers temps, ne* DEBOUGEAIT *pas de Port-Royal* (*P.-Royal*, Pl., t. II, p. 697).

Il existe souvent un modèle latin : *denegare* pour *dénier* ; de même pour *déchoir, délimiter, démontrer, dénombrer, desservir* « assurer le service de » (d'une paroisse, par ex.) H1, *détenir*, etc.

H1 173 HISTORIQUE
Du latin *deservire*. *Desservir* « débarrasser une table après le repas » et « nuire à » est dérivé de *servir*.

Décesser appartient au fr. de diverses régions ; *dé-* est pléonastique, puisque le dérivé a le même sens que le simple : *Depuis onze heures jusqu'à neuf heures, sans* DÉCESSER (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 116). — *Il n'a pas* DÉCESSÉ [en italique] *de pleuvoir, répète-t-elle* [= la vieille Céline] (GIDE, *Journal*, 21 nov. 1927). — *La pluie n'avait pas* DÉCESSÉ (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 16). — *À la maison de la rue des Réservoirs, la foule ne* DÉCESSE (LA VARENDE, *Objet aimé*, p. 19). — Dans la région de Lyon : J.-P Chambon, *Études sur les régional. du fr.*, p. 245.

4. ***É-*** [du lat. *ex-*] se trouve dans quelques verbes de formation française : *ébahir, ébattre, ébranler, éprouver*, où il a plutôt une valeur de renforcement. — Ordinairement, il sert, dans des formations parasynthétiques, à exprimer l'idée d'extraction : cf. § 176.

5. ***In-*** [empr. du lat. *in-* et var.] et ses variantes s'ajoutent à des noms et à des adjectifs pour exprimer la négation : *insuccès, inégal*. — On le trouve aussi dans des formations parasynthétiques : § 176.

Ce préfixe se prononce [in] devant voyelle, [ɛ̃] devant consonne, sauf devant *l, m, n, r*, où la prononciation est [i], parfois avec redoublement de la consonne : *illisible* [ili-] ou [illi-], *immodéré* [imɔ-] ou [immɔ-], *innombrable* [inɔ̃-] ou [innɔ̃-], *irréel* [iʀeɛl] ou [iʀʀeɛl]. On voit que cela entraîne une modification graphique devant *l, m, r*. La modification est seulement graphique devant *b* et *p* : *imbattable, imperméable*.

Il y a une certaine tendance à garder [ɛ̃] devant *l, m, r*. Pour *m*, cela ne concerne que la prononciation : *immangeable, immanquable, immariable* et *immettable* sont ordinairement prononcés [ɛ̃mɑ̃-], [ɛ̃mᴀ-], [ɛ̃mɛ-]. — Devant *l* et *r*, cette tendance détermine aussi la graphie. Mais c'est seulement dans ***inlassable*** (et *inlassablement*) que *in-* et [ɛ̃-] se sont vraiment imposés.

« Dire *inlassable* est très *inlogique* », déclarait Faguet ; « *inlassable* n'est pas français, je serai *illassable* à le dire » (dans les *Annales polit. et litt.*, 27 avril et 11 mai 1913). L'*Ac.* a rendu les armes sans restriction depuis 1998. En effet, *illassable* est très rare et *inlassable* est partout depuis la fin du XIXe s. H2

H2 173 HISTORIQUE
Inlassable est attesté isolément en 1624 (Wartburg, t. V, p. 196).

Illassable : PROUST, *Rech.*, t. III, p. 226. — *Illassablement* : A. DORCHAIN, dans Vigny, *Théâtre complet*, Garnier, t. II, p. 337.

Inlassable : E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, LXVII ; J. RENARD, *Lanterne sourde*, Pl., p. 621 ; BARRÈS, *Du sang...*, p. 56 ; BOYLESVE, *Becquée*, VII ; GIDE, *Prétextes*, p. 220 ; CLEMENCEAU, *Grandeurs et misères d'une victoire*, p. 32 ; BRUNOT, *Hist.*, t. IV, fasc. 1, p. XI ; LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, t. I, p. LIII ; COLETTE, *Mes apprentissages*, p. 87 ; MARTIN DU G., *In memoriam*, Pl., p. 567 ; MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 90 ; DUHAMEL, *Possession du monde*, III, 10 ; BERNANOS, *Joie*, p. 169 ; MALRAUX, *Espoir*, p. 92 ; J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 200 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. 1, p. 265 ; GREEN, *Mont-Cinère*, XXII ; CAMUS, *Peste*, p. 337 ; DUTOURD, dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, janv.-févr. 1971, p. 8 ; etc. — *Inlassablement* : PÉGUY, *Clio*, Pl., p. 190 ; APOLLIN., *Chron. d'art*, 1er mai 1914 ; LARBAUD, *Jaune bleu blanc*, Pl., p. 904 ; SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, p. 116 ; ARLAND, *Terre natale*, III ; SARTRE, *Qu'est-ce que la littér. ?* Id., p. 133 ; etc. — Plus rare, *inlassé* : E. DE GONC., *Journal*, 1891, cit. *Trésor* ; THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 528.

Autres cas (ignorés de l'*Ac.* 2000). ***Inracontable*** : A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 233 ; MAURIAC, cit. *Trésor* [qui cite aussi RESTIF DE LA BRETONNE]. — *Irracontable* : GIDE, *Journal*, 8 mai 1912 ; THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*,

p. 40 ; PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 169. — ***Inretrouvable*** : CHAT., *Mém.*, I, VIII, 6 ; HENRIOT, dans Fromentin, *Dominique*, Garnier, p. XIII ; MALÈGUE, cit. *Trésor*. — *Irretrouvable* : GIDE, *Journal*, nov. 1904 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 936 ; J. RIVIÈRE, cit. *Trésor*. — ***Inratable*** : BERNANOS, *Imposture*, p. 185. — Mots plus rares. *Inlabouré* : PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 192. — *Inrenvoyable* : CHAT., *Mém.*, III, II, I, 4. **H3**

6. ***Mé-*** [cf. § 172, H], ***més-*** devant voyelle, a une valeur négative ou péjorative, avec des noms, des adjectifs, des verbes : ***mésintelligence, mécontent, mésestimer.***

La vitalité de ce préfixe est attestée par des néologismes, comme *mécomprendre* (1957, dans le *Trésor*), *mélecture* « mauvaise lecture » chez les philologues (par ex. A. BURGER, *Lexique de la langue de Villon*, 1957, p. 21), etc. — °***Se méconduire***, « se conduire mal », et *méconduite*, tout à fait courants en Belgique, sont rares en France : *Elle n'avait pas le droit de se* MÉCONDUIRE *comme ça, Mariette. C'était mal se conduire !* (P. LAINÉ, *Si on partait…*, p. 85.) — Autres ex. : GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 48 (*mé* est en italique) **R5** ; *Bible de Maredsous*, Apocal., XVIII, 9. — *Méconduite* : CURTIS, *Quarantaine*, p. 204 ; DRUON, cit. *Trésor*.

Littré et l'*Ac.* 1878 donnaient encore ***mécroire*** « refuser de croire » dans le proverbe *Il est dangereux de croire et de* MÉCROIRE ; mais le proverbe est aussi désuet que le verbe (d'où vient *mécréant*), déjà archaïque au XVII[e] s. et très rare au XX[e] : *On doit jamais* MÉCROIRE *les vieux refrains* (A. ARNOUX, cit. *Trésor*).

7. ***Pré-*** [empr. du lat. *prae*].

a. *Pré-* ajoute à des verbes le sens « d'avance », parfois à des noms le sens « anticipé » : *préétablir, préretraite* (°*prépension* en Belgique).

Prae étant une préposition en latin, il se trouve comme premier élément, sous la forme *pré-*, dans des syntagmes latins qui servent de base à des dérivés français : *préconjugal, préconciliaire*. Cf. § 168, *e*, 3°. — On pourrait le ranger dans les éléments de composition comme *post-* (§ 186, *b*).

b. *Prédire, préparer, pressentir, prévenir, prévoir* sont des emprunts au latin. La valeur originelle de *pré-* y est inégalement sensible. **H4** Dans le cas de *préparer* et de *prévenir*, il faut ajouter que leur sens et leur construction sont fort éloignés de ceux de *parer* et de *venir*. *Prévenir* est devenu synonyme d'*informer*, et s'emploie couramment pour des faits présents ou passés :

Je vous entends dire Buonaparte en accentuant l'u comme des royalistes. Je vous préviens que mon grand-père fait mieux encore : il dit Buonaparté (HUGO, *Misér.*, III, IV, 5). — *Elle le prévint que la succession appartenait à sa nièce* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). — *Dès que Rose s'aperçut du larcin, elle courut prévenir Madame* (MAUPASS., C., Pierrot). — *C'est là que la police, aussitôt prévenue par le marin, les arrêta* (GIDE, *Souvenirs de la Cour d'ass.*, VIII). **A2**

Il est donc difficile de considérer que *prévenir d'avance* est un pléonasme patent. — On observera aussi que *préparer le repas* (ou *une potion*, etc.) *d'avance* n'est pas synonyme de *préparer le repas*, la première formule impliquant que la préparation ne se fait pas juste avant le repas, etc.

Alors que presque tous les grammairiens (même M. Cohen, *Nouv. regards sur la langue fr.*, p. 55) critiquent *préparer d'avance*, etc., à peu près aucun (sauf Cohen) ne s'en prend à *annoncer d'avance* (NERVAL, *Voy. en Or.*, Pl., p. 203) ou à *commander à l'avance* (MUSSET, *Contes*, Pierre et Camille, IV), qui présentent une situation analogue ; c'est comme si les grammairiens étaient seulement attentifs au pléonasme formel et étymologique (*pré-* et *avance*).

Dans l'usage, *préparer d'avance* (ou *par avance, à l'avance*) est extrêmement fréquent, et sous les meilleures plumes ; *prévoir d'avance* et *prévenir d'avance* ne sont pas rares ; *prédire d'avance* et *pressentir d'avance* sont plus exceptionnels dans l'écrit. **H5**

H3 173 HISTORIQUE

Inlisible, déjà chez SÉV., 24 avril 1671, était encore donné comme vivant par l'*Ac.* en 1835. Il a été éliminé par *illisible*, qui est déjà chez VOLT. — On a dit aussi *inlisable* : RESTIF DE LA BRETONNE, *Nuits de Paris*, CLXXXXIX, cit. dans le *Figaro litt.*, 21 juin 1962, p. 4 ; S. MERCIER, 1801, dans Wartburg, t. V, p. 243. Encore employé par M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 3 août 1970. — Littré relève aussi *inracinable* (Ol. DE SERRES), *inruinable* (VOLT.).

R5 173 REMARQUE

J. Gracq nous a dit avoir emprunté le mot à des amis belges.

H4 173 HISTORIQUE

Le latin *praedicere* signifiait d'ailleurs aussi « notifier, enjoindre ».

A2 173 AUTRES EXEMPLES

WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 39 ; ROMAINS, *6 oct.*, p. 237 ; VILL. DE L'ISLE-A., CAMUS, GREEN, cit. *Rob.*

H5 173 HISTORIQUE

Préparer d'avance, prévoir par avance sont déjà attestés au XVIII[e] s. : *Les tendres mères se plaisoient à* PRÉVOIR PAR AVANCE *une union douce et fidèle* (MONTESQ., *L. pers.*, XII). [*Par avance* a été remplacé par *de loin* en 1758.] — *Je consacre mes derniers jours* […] *à* PRÉPARER D'AVANCE *le compte que je ne tarderai pas à rendre de moi* (J.-J. ROUSS., *Rêver.*, I).

Avec *préparer* : *Et puis ce paquet d'habits* PRÉPARÉS D'AVANCE *pour la petite, tout cela était singulier* (HUGO, *Misér.*, II, III, 10). — *Je ne pense pas que don Andrès eût fait* PRÉPARER D'AVANCE *les habits dont il se serait revêtu plus tard* (GAUTIER, *Militona*, VI). — *Tous les jeudis, des habitués venaient faire une partie de boston. Félicité* PRÉPARAIT D'AVANCE *les cartes et les chaufferettes. Ils arrivaient à huit heures bien juste* (FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, II). — *Coup monté, se dit d'une chose* PRÉPARÉE À L'AVANCE (LITTRÉ, s. v. *monté*, 8°). — Coup monté, *Coup* PRÉPARÉ À L'AVANCE, *prémédité* (*Ac.*, 1878 et 1932, s. v. *coup*). [Autre traduction depuis 1989.] — *Il a été fait justice de cette accusation d'un coup* PRÉPARÉ D'AVANCE (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 30 avril 1955).

Avec *prévoir* : *Comment* PRÉVOIR À L'AVANCE *que telle découverte ou trouvaille sera importante ou capitale ?* (S.-BEUVE, *Nouv. lundis*, cit. Deharveng, p. 35.) — *André Chénier se proposait probablement de développer ce point, comme s'il* PRÉVOYAIT À L'AVANCE *les théories qu'Ernest Havet allait exposer dans son ouvrage* [1872] *sur l'hellénisme* (FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. X, p. 134).

Avec *prévenir* : *Je vous* PRÉVIENS D'AVANCE *que...* (*Ac.* 1835, s. v. *avance*). — *Dans combien de temps va-t-on annoncer ton retour ?* [...] *Fais-moi* PRÉVENIR D'AVANCE, *parce qu'il faut que je prépare mon mari* (PAGNOL et NIVOIX, *Marchands de gloire*, 1964, IV, 4).

Avec *prédire* : *La bulle* Unigenitus, PRÉDITE À L'AVANCE, *avec tous ses accidents* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 401, note). — *Si les badauds de Paris avaient plus de culture scientifique, ils auraient pu* PRÉDIRE D'AVANCE *(ce n'est pas un pléonasme) ce qui allait arriver* (HERMANT, dans le *Temps*, 21 oct. 1921, cit. d'Harvé, *Parlons bien !* 1923, p. 13). [Remarquez la parenthèse.]

Avec *pressentir* : PRESSENTANT PAR AVANCE *l'issue avec une entière lucidité* (GRACQ, *Au château d'Argol*, Pl., p. 90). — Il PRESSENTAIT PAR AVANCE *le démenti que celles-ci* [= les contrées du socialisme réel] *apporteraient à ses rêves* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 57). **A3**

Si *d'avance* (*à l'avance, par avance*) est accompagné d'une indication de temps (*deux jours d'avance*), la locution adverbiale est non seulement admise, mais souvent obligatoire :

J'obéis à des idées qui me viennent tout à coup, et que je ne puis prévoir UNE MINUTE *à l'avance* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XX). — *Elle est l'histoire abrégée de la Rédemption préparée* SI LONGTEMPS *à l'avance* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 336). — *Prévenez-nous* DEUX OU TROIS JOURS *à l'avance* (J. MISTLER, *Route des étangs*, p. 222).

A3 173 AUTRES EXEMPLES

Avec *préparer* : STENDHAL, *Lamiel*, I ; BALZAC, *Duch. de Langeais*, Pl., p. 250 ; SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 244 ; TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, Introd. ; BAUDEL., trad. de : Poe, *Œuvres en pr.*, Pl., p. 883 ; TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, 1890, p. 96 ; MAUPASS., C., Horla ; ZOLA, *Madel. Férat*, II ; LOTI, *Roman d'un enfant*, XXIX ; BARRÈS, *Mes cahiers*, t. VI, p. 117 ; BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 92 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, L. P., t. I, p. 154 ; BOURGET, *Eau profonde*, IV ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 112 ; BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1147 ; LARBAUD, *A.O. Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 87 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 215 ; ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 25 ; VENDRYES, *Langage*, p. 13 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 209 ; VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 3050 ; H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XII ; DAUZAT, dans *Vie et langage*, août 1954, p. 359 ; PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 153 ; BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 136 ; Cl. SIMON, *Bataille de Pharsale*, p. 96 ; M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 119 ; Raym. ARON, *Spectateur engagé*, p. 154 ; etc. — Avec *prévoir* : VIGNY, cit. d'Harvé ; TOCQUEVILLE, *op. cit.*, I, I, 8 ; FLAUB., *Mme Bov.*, I, 7 ; A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 4 ; MARTIN DU G., *Journal*, 11 févr. 1920, cité dans Copeau et Martin du G., *Corresp.*, p. 861 ; G. MATORÉ, *Hist. des dict. fr.*, p. 144 ; CAYROL, *Froid du soleil*, p. 95 ; etc. — Avec *prévenir* : BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, Pl., p. 275 ; WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 38 ; DUHAMEL, dans le *Mercure de Fr.*, 16 juillet 1912, cité par M. Décaudin, *Crise des valeurs symbolistes*, p. 447 ; GRACQ, *Au château d'Argol*, p. 5 ; etc.

8. ***Re-*** **et ses variantes (cf. a) [du lat.** ***re-*****] et** ***ré-*** **[empr. du lat.** ***re-*****] :** ***retrouver, réélire.*** **R6**

a. La forme populaire *re-* [R(ə)] se réduit à *r-* devant voyelle : *rassurer* **H6** ; de même devant *h* muet : *rhabiller*. — L'*h* aspiré impose la disjonction (§ 48) : *rehausser*. — Tout en gardant sa prononciation [R(ə)], le préfixe est écrit *res-* traditionnellement devant *s* pour éviter une prononciation [Rəz] : *ressortir, ressuer*, etc. Dans d'autres dérivés, dont certains sont cependant anciens, l'*s* n'est pas redoublé : *resaler, resalir, resonner*, etc. Pour d'autres verbes, l'usage est hésitant. Par ex., *resurgir* l'emporte sur *ressurgir*, quoiqu'on trouve parfois l'un et l'autre chez un même auteur :

Ressurgir : BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 439 ; R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 502 ; R. LALOU, *Maurice Barrès*, p. 167 ; GREEN, *Mille chemins ouverts*, p. 161 ; BUTOR, *Modification*, III ; Cl. SIMON, *Histoire*, p. 182.
Resurgir : PROUST, *Rech.*, t. I, p. 642 ; MONTHERL., *Bestiaires*, L. P., p. 166 ; MAURIAC, *Orages*, Œuvres compl., t. VI, p. 458 ; AYMÉ, *Gustalin*, VI ; POMPIDOU, *Anthologie de la poésie franç.*, L. P., p. 13 ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, I, 2 ; SCHLUMBERGER, *Mad. et A. Gide*, p. 238 ; MALRAUX, *Antimémoires*, p. 217 ; VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 108 ; P.-A. LESORT, *Vie de Guillaume Périer*, p. 92 ; BARTHES, *Mythologies*, Points, p. 7 ; Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, p. 120 ; GREEN, *Ce qui reste de jour*, 11 févr. 1971 ; J. DUBOIS, *Vocabul. polit. et social en Fr. de 1869 à 1872*, p. 107 ; P. GUIRAUD, *Argot*, p. 65 ; NOURISSIER, *Histoire franç.*, XIV ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 100 ; A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 96 ; DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 213 ; etc.

R6 173 REMARQUE

Sur °*je me rentourne*, °*je me renvais*, voir § 681, R2.

H6 173 HISTORIQUE

Comme *afraischir*, *ajovenir* sont rares en anc. fr., *rafraîchir*, *rajeunir* sont peut-être des parasynthétiques formés avec un préfixe *ra-* tiré de verbes comme *ramoindrir*, qui dérive régulièrement d'*amoindrir*.

Pour les verbes qui ne sont pas dans l'usage général, les auteurs séparent parfois le préfixe par un trait d'union, ou par une apostrophe devant voyelle :

Et la poste arrêtée hier remarche, jusqu'au moment où on la RE-ARRÊTERA (FLAUB., *Corresp.*, 18 févr. 1871). — *Il faut* RE-PENSER *cela d'un bout à l'autre* (*ib.*, 10 janv. 1854). [*Repenser* était néologique dans cet emploi : § 299, *c*, 1°.] — *Elle se* RÉ-ALLONGEA *sur le divan* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 176). — Voir d'autres ex. dans le b, 1°, ci-dessous. — Le trait d'union sert parfois aussi pour rendre au mot sa valeur première (cf. § 109, R10) : *Je viens de* RE-ÉCRIRE *à Guy* (FLAUB., *Corresp.*, 11 mai 1879).

La langue familière répète parfois le préfixe *re-* pour indiquer une action qui se répète plusieurs fois :

On grimpe, on descend, on regrimpe, on redescend, on REREGRIMPE (HUGO, *Dernière gerbe*, cit. Nyrop, t. III, § 486). — *Il faut bien compter trois mois pour relire, faire copier,* RERECORRIGER *la copie et faire imprimer* (FLAUB., *Corresp.*, *ib.*).

Ré- se trouve devant consonne dans des mots empruntés au latin : *réduplication, régénérer*, etc. Comp. *recevoir* (pop.) et *réception* (savant). Mais *re-* se trouve pourtant dans des mots savants : *recrudescence, refluer*. Pour d'autres mots, il y a de l'hésitation encore aujourd'hui : l'*Ac.* 1935 écrit *refréner* et *reviser*, mais *réfréner* et *réviser* (seule forme dans le *Petit Robert*) sont plus fréquents.
* Le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*) recommande *réfréner*. — Sur la prononciation de *repartie*, voir § 841, R4.

Devant voyelle, *ré-* s'est introduit même avec des bases qui ne sont pas savantes : *réouverture* s'oppose ainsi à *rouvrir*. Cela donne lieu à des hésitations.

Hanse admet *rapprendre* et *réapprendre*, *rassortir* et *réassortir*, *récrire* et *réécrire*, *rajuster* et *réajuster*, *ranimer* et *réanimer* (en réservant celui-ci à la langue médicale), *remballer* et *réemballer*, *remployer* et *réemployer*, *ressayer* et *réessayer*, etc., mais seulement *réattaquer*, *rélargir*, *rétablir*, *rouvrir*, blâmant °*rattaquer*, °*réélargir*, °*réétablir*, °*réouvrir*.

b. *Re-* (et ses variantes) s'emploie surtout avec des verbes (1°), plus rarement avec d'autres mots (2°).

1° Avec des verbes, c'est le préfixe le plus disponible, surtout avec la valeur de répétition : ces dérivés, écrit Guilbert (avec un peu d'exagération : voir ci-dessous) « sont aussi nombreux que les verbes » (dans *Grand Lar. langue*, p. 4818) et ne font l'objet d'un article distinct dans le dictionnaire que s'ils « ont acquis un statut lexical propre ».

Pourtant, certains verbes courts à initiale vocalique répugnent à recevoir le préfixe, en grande partie pour des raisons d'homonymie. On ne dit pas *rôter, *roser, *ruser, *renter. °*Raimer*, °*raller*, °*rêtre* ne sont pas inconnus dans l'usage populaire de diverses régions ; dans la langue écrite, où ils sont rares et plutôt plaisants, ou régionaux, ou archaïques **H7**, leur caractère anormal est souvent dénoncé par la graphie (cf. *a* ci-dessus).

Depuis que papa vous R'AIME, *maman* (M. PRÉVOST, cit. Nyrop, t. III, § 487, 4°). — *Les Français, qui s'étaient* R'AIMÉS [en italique], *et même réestimés aux années épiques de 1914-1918, se sont remis ensuite à se haïr* (MAURRAS, *Essais politiques*, p. 358). **R7** — *Si j'y* REVAIS *jamais* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XXIV). — *Puis ils s'en* REVONT *à la maison du Parc* (DE COSTER, *Ulenspiegel*, I, 58). — *Ne t'en* REVA pas (*ib.*, IV, 3). — *Je* RE-SUIS *dans* Saint Antoine (FLAUB., *Corresp.*, 7 juillet 1856). — *Puis je* RE-SERAI *d'aplomb !* (*Ib.*, 20 juillet 1867.) — *D'abord tu voulais faire un roman, puis ç'a été un voyage. Puis ce* R'EST *un roman* (*ib.*, cit. Nyrop).

Le dict. de Littré est le seul grand dict. à faire place à *raller* (avec un ex. de 1719), mais il a essayé plus d'une fois de rendre la vie à des mots anciens.

Ravoir n'est admis par l'*Ac.* 1935 qu'à l'infinitif ; la graphie *r'avoir* (J. RIVIÈRE, *Allemand*, p. 116) montre que certains écrivains ont pourtant

H7 173 HISTORIQUE

Le préfixe *re-* s'ajoutait jusqu'au XVIe s. à n'importe quelle forme verbale : RALA *en son païs* (*Aucassin et Nic.*, XI). — *Ils* REFURENT *l'assaut à l'endemain* (FROISS., *Chron.*, cit. dans *Romania*, 1946, p. 148). — *Il* RA *dessoubz la langue un ver* (GACE DE LA BUIGNE, 6158). — *Je m'en* REVOIS [= revais] (MONTAIGNE, II, 33). Jusqu'au XVIe s., *re-* pouvait s'attacher à l'auxiliaire : *Des le jour que j'en* REFU *blessé* (RONS., éd. L., t. IV, p. 127).

R7 173 REMARQUE

STENDHAL a employé plusieurs fois *réaimer* ; par ex. : *Elle se met à le* RÉAIMER (lettre, citée dans *Rouge*, éd. M., p. 525).

des scrupules. Selon le *Robert*, le futur et le conditionnel « se rencontrent parfois dans la langue familière par plaisanterie ». Le verbe a une conjugaison complète (comme *avoir*) dans le fr. pop. de diverses régions. Beaucoup d'ex. écrits (même à l'infinitif) reflètent, non l'usage des auteurs, mais celui de leurs personnages : *Tu les* RAURAS [en italique] *tes hommes* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 34). — *Une voyante me l'a annoncé, que nous* R'AURIONS *la guerre* (COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 96). — *Il les* RAVAIT *bien toutes les deux* (J. RENARD, *Lanterne sourde*, Pl., p. 595). R8

R8 173 REMARQUE
Cette forme en *ré-* paraît propre à CÉLINE : *On* RÉAURA *son plein d'essence* (*Beaux draps*, p. 41).

2° Les noms de la langue courante qui contiennent *re-* correspondent ordinairement à des verbes : *remariage, reconstruction*. Exception : *recoin*.

À la langue courante appartiennent aussi *revoici, revoilà, rebonjour, rebonsoir* (MUSSET, *Caprice*, VI). — Dans la langue des jeux : *repic* ; au jeu de belote, celui qui a à la fois le roi et la dame d'atout annonce *Belote !* en posant le roi (ou la dame) et *Rebelote !* en posant la dame (ou le roi). R9

R9 173 REMARQUE
La langue parlée fam. emploie ***rebelote*** comme mot-phrase (§ 1104, *a*) au sens « de nouveau, on recommence » : *Sur toute la surface du bois on passe donc une couche de campêche* [...]. *Puis on ponce à nouveau* [...]. *Sur ce,* REBELOTE : *encore une couche de campêche* (S. KOSTER, *Homme suivi*, p. 221). — Cela détonne dans un écrit sérieux, dans un exposé grammatical par ex.

La langue familière forge de façon occasionnelle des dérivés de toute nature :

Aujourd'hui je suis REMALADE [en italique] *et renfiévrée* (SAND, *Corresp.*, t. IV, p. 644). — *Un an de blé, un an de betteraves. Blé, betteraves.* REBLÉ, REBETTERAVES (CLAUDEL, *Pain dur*, II, 1). — *C'est* REMOI, *tante Josette* (GYP, cit. Nyrop, t. III, § 491). — *Une sorte de* RE-GOETHE *ou de* RE-LÉONARD DE VINCI (L. DAUDET, *Mes idées esthétiques*, p. 148).

c. Le rôle principal de *re-* est de marquer la répétition d'une action ; il indique aussi un mouvement rétrograde, le retour à un ancien état.

RÉÉLIRE *un député.* — *Il est* REVENU *dans son village natal.* — *N'oubliez pas de* REBOUCHER *la bouteille.*

Re- peut servir de simple renforcement. Tantôt le verbe simple a disparu : *rapetisser, remercier, renforcer,* — ou presque disparu : *raccourcir, ralentir, rétrécir.*

Alentir, qui n'est plus dans l'*Ac.* depuis le XVIIIe s., survit dans certaines régions (notamment au Canada) et reste assez fréquent dans la langue littéraire : *Un rythme qui s'*ALENTISSAIT (MALRAUX, *Temps du mépris*, p. 62). — *Ça qui fait que le cœur tremble de joie, ou s'*ALENTIT, *adoloré* [dit un personnage] (GIONO, *Un de Baumugnes*, II). — *Ces gestes de danse* ALENTIS *par l'étreinte de l'eau* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 228). A4

A4 173 AUTRES EXEMPLES
WILLY et COLETTE, *Claud. s'en va*, p. 226 ; VERHAEREN, *Toute la Flandre*, III, Amours ; JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, I ; G. ASCOLI, dans *Hist. de la litt. fr.*, sous la dir. de Bédier et Hazard, t. II, p. 59 ; GENEVOIX, *Raboliot*, I, 4 ; BOSCO, *Malicroix*, p. 83. — Voir aussi *Trésor* (PROUST, MAETERLINCK, GIDE, Ch. DU BOS, SARTRE).

Tantôt les deux formes sont en concurrence : *remplir, emplir ; rallonger, allonger ; redoubler, doubler.*

Doubler *une classe*, resté vivant en Belgique R10, en Suisse, au Canada et en Afrique noire (cf. Thibault), est presque évincé en France par *redoubler*. Notons cependant : *Le collège est très fort, je serai peut-être forcé de* DOUBLER *ma troisième* (RENAN, *Fragments intimes et romanesques*, p. 139). — *M. le Procureur* [...] *l'envoya à Paris pour qu'il* DOUBLÂT *sa rhétorique au collège d'Harcourt* (FRANCE, *Génie latin*, p. 218). — *On se demande* [...] *s'il ne lui serait pas bénéfique de* DOUBLER *une classe* (M. BARLOW, *Enseigner le fr. aujourd'hui*, p. 100). — *Il n'apprend pas à lire. Il* DOUBLE. *À la fin de l'année suivante, il ne sait toujours pas lire. Il triple* (dans *Femme pratique*, mai 1984, p. 63).

R10 173 REMARQUE
Il y est concurrencé par °*bisser*.

Peu de dict. signalent ***tripler*** (*une classe*) et son concurrent *retripler* : *Elle avait raté l'oral, en juillet comme en octobre et, refusant catégoriquement de* TRIPLER [...] (H. BAZIN, *Au nom du fils*, XI). [L'année d'avant, elle avait *redoublé* (X).] — *Il reste impossible de* « TRIPLER » *une classe de mathématiques spéciales* (dans le *Monde*, sélection hebdom., 3-9 déc. 1970, p. 12). A5 — *Piqué à l'idée qu'il pourrait* RETRIPLER *cette année en échouant à nouveau* (Alain MALRAUX, *Marronniers de Boulogne*, p. 131).

A5 173 AUTRES EXEMPLES
Ex. de 1906, dans *Matériaux*, t. XXX, p. 246. ; ex. de 1984, ci-contre, à prop. de *doubler*.

Le langage soigné évitera de substituer ***rentrer*** *dans* à *entrer dans* lorsque le sujet désigne une personne et que le sens est simplement « pénétrer dans » ou « devenir membre de ». Cet

emploi, fréquent dans la langue de tous les jours, s'introduit pourtant dans la littérature :

Nous RENTRÂMES *dans une salle terreuse* (GIDE, *Immor.*, I, 1). — *Est-il permis de* RENTRER *dans la police et de jouer sur deux tableaux* [...] ? (CAMUS, *Justes*, II.) — *Josette* RENTRE *dans une boutique* (IONESCO, *Présent passé, passé présent*, p. 48). — *Demain on* RENTRERA *sans frapper dans votre chambre, on couchera dans votre lit* (TRIOLET, *Luna-park*, L. P., p. 147). — *Il* [= Paulhan] *est ému par la proposition de Mauriac de rentrer à l'Académie* (SOLLERS, dans le *Monde*, 21 déc. 2001, p. I). A6

Mais on dit très bien : *rentrer dans ses droits, rentrer en soi-même, rentrer sous terre.* — Il est tout à fait correct d'employer *rentrer* à propos de choses qui s'emboîtent : *Les tubes de cette lunette d'approche* RENTRENT *les uns dans les autres* (*Ac.* 1935) ; de même, par exagération : *Les jambes me* RENTRENT *dans le corps* (*ib.*) ; au figuré : *Le second article de la loi* RENTRE *dans le premier* (*ib.*). — L'*Ac.* ne prévoit pas *rentrer dans* « heurter violemment ». Cet emploi, que le *Trésor* considère comme pop. (« fam. » serait plus juste), surprend dans une définition de ce dict. (s. v. *casse-cou*) : *Interjection visant à prévenir un joueur qui a les yeux bandés qu'il risque de* RENTRER DANS *un obstacle.*

Rechercher implique une idée d'insistance, d'effort, de difficulté (RECHERCHER *un malfaiteur*, parce qu'il se cache, etc.), ce qui n'est pas présent dans °*Cette école* RECHERCHE *un instituteur.*

Se ***rechanger*** « changer de vêtements » est fam. pour le *Lar. XX*e s. et pop. pour le *Trésor* R11. Dans Rézeau, cet emploi (qu'on a signalé aussi en Belgique, en Suisse, au Québec, en Louisiane) serait « aujourd'hui caractéristique d'une aire nord-est de la France (Ardennes, Champagne, Franche-Comté, avec quelques traces dans la Loire) ». Ce repli est étonnant pour une formation aussi naturelle. — Le dérivé masc. ***rechange*** « vêtement de rechange » est, lui, localisé par Rézeau dans le pays de Caux, en Lorraine et dans le Sud-Est du domaine occitan. Un auteur normand fait ainsi parler la célèbre comtesse de Ségur (en reproduisant sa prononciation de l'*r*) : *M*me *la Comtesse de Ségur prie Monsieur* [qui vient de sauver un enfant près de se noyer] *de bien vouloir déjeuner avec elle* [dit un domestique]. / – *Et aussi pour le* RRRECHANGE ! *crie la dame* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 204). — Ex. extérieurs à la zone décrite : *Tu es tout « trempe »* [cf. § 174, *a*, 1°]. *Va te changer.* [...] *Je t'ai préparé un* « RECHANGE » *sur ton lit* (MAURIAC, *Genitrix*, p. 94). — *Habillez tous les enfants chaudement, que chacun d'eux ait un* RECHANGE, *je ne sais le temps que nous serons sans revenir* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XV). R12

A6 173 AUTRES EXEMPLES

OLDENBOURG, *Pierre angulaire*, L. P., p. 101 ; D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 25 ; PEREC, *Homme qui dort*, p. 86 ; ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. II, p. 350 ; VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 782.

R11 173 REMARQUE

Dans la définition du *Trésor*, « changer ses habits de nouveau », la présence de *de nouveau* amène la question : qu'y a-t-il de pop. dans l'emploi ainsi décrit ?

R12 173 REMARQUE

Dans le Nord (Belgique comprise) et dans l'Est (Suisse comprise : cf. Thibault), le parler populaire dit °***relaver*** *la vaisselle* pour *laver* : *Je sais lire et écrire.* [...] *Je peux* RELAVER *la vaisselle* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, IV, 11). — Dans le Hainaut, la °*relaverie* est une arrière-cuisine ou une buanderie.

C. Autres types de dérivation

174 Dérivation régressive.

La dérivation régressive consiste dans la formation d'un mot nouveau par suppression d'un suffixe ou d'un préfixe.

a) Suppression de suffixes. R1

1° Elle donne surtout naissance à des **déverbaux**, à des noms ou à des adjectifs constitués par le radical du verbe, radical tel quel pour les noms masculins, radicaux allongés d'un *e* dans l'écriture pour les noms féminins et les adjectifs. Ce procédé, extrêmement fécond en anc. fr., s'est beaucoup restreint, sauf pour les noms féminins.

- Noms masc. : *accorder* → *accord* ; *galoper* → *galop* ; *labourer* → *labour* ; *plier* → *pli* ; *reporter* → *report* ; *choisir* → *chois*, écrit plus tard *choix* H1 ; *combattre* → *combat* ; etc.
- Noms fém. : *adresser* → *adresse* ; *attaquer* → *attaque* ; *nager* → *nage* ; *neiger* → *neige* ; *transir* → *transe* ; *déprimer* → *déprime* (néologisme fam. [pop. pour l'*Ac.* 2001]) ; etc.
- Adjectifs (peu nombreux) : *combler* → *comble* ; *gauchir* → *gauche* ; etc.

R1 174 REMARQUE

Cas isolé : l'adj. *prématuré* est tiré de *prématurément*, lui-même dérivé (avec suffixe pléonastique : § 165, R2) de l'adverbe *prématuré*, qui avait été emprunté du latin *praemature*.

H1 174 HISTORIQUE

Pour une raison peu visible : cf. § 91, H3.

°*Trempe* « trempé » est usité dans bien des régions (Suisse et Québec compris) : *Tu es tout* « TREMPE ». *Va te changer* (MAURIAC, *Genitrix*, p. 94). Cf. Wartburg, t. XIII, 1re partie, pp. 169-170, et Rézeau. — Les adjectifs déverbaux sont particulièrement nombreux dans la zone franco-provençale : cf. J.-P. Chambon, dans Rézeau, s. v. *enfle, gâte, use*. — *Pattemouille*, avec *patte* « chiffon » et *mouille* « mouillé », vient de cette région.

Dans la formation des noms déverbaux masculins, l'élimination de la terminaison peut amener des changements phonétiques dans le radical.

La voyelle devenue tonique est traitée comme telle : *avouer* → *aveu*. — La consonne sonore devenue finale s'assourdit : *relever* → *relief* ; *ch* devient *c* : *accrocher* → *accroc* [akro] ; *n* tombe après *r* : *retourner* → *retour*. — Les consonnes deviennent généralement muettes, les consonnes nasales nasalisant la voyelle : *refuser* → *refus* ; *maintenir* → *maintien* ; *gagner* → *gain*.

2° Elle élimine parfois un suffixe nominal :

Aristocratie → *aristocrate* (de même *démocrate, bureaucrate*) ; *diplomatique* → *diplomate* ; *litron* → *litre*. H2

H2 174 HISTORIQUE

Immature peut être senti comme dérivé régressif d'*immaturité*. Il est attesté quelques fois au XVIe s. comme emprunt au latin *immaturus*. Sous l'influence de l'anglais, il reparaît à la fin du XIXe s. chez les biologistes pour entrer dans un usage plus général après 1950 ; l'*Ac.* l'a admis depuis 1998.

3° Elle élimine parfois un *e* muet final (avec des transformations phonétiques en corollaire) :

Médecine → *médecin* ; *châtaigne* → *châtain* ; *violette* → *violet*.

b) L'élimination d'un préfixe est un phénomène peu fréquent.

Alphabète (d'abord en fr. d'Afrique) a été tiré d'*analphabète*, pour lui servir d'antonyme. R2 — *Intendant* a été tiré de *surintendant*.

R2 174 REMARQUE

De même, *transigeance*, d'*intransigeance*, chez GIDE, *Corydon*, III, 6 ; *Journal*, 11 août 1929 et 30 oct. 1935.

Dépouiller [du lat. *despoliare*] a donné dans les dialectes de l'Ouest et du Centre un verbe °***pouiller*** « revêtir », parfois attesté dans le fr. régional : [...] *dit à sa femme de lui apprêter ses habits de noces, en lui commandant de* POUILLER *les siens* (BALZAC, *Drame au bord de la mer*, Pl., t. IX, p. 892). — POUILLE-*moi ce tricot de laine, / Chausse-moi ces sabots* (Th. BOTREL, cité par A. Thomas, *Nouv. essais de philologie fr.*, p. 367). — *Un marchand de bœufs, complètement traversé, se changeait dans une petite pièce de l'auberge* [...], POUILLANT [en italique] *des habits secs* (LA VARENDE, *Heureux les humbles*, 1947, p. 122) R3 — PÉGUY emploie °*repouiller* : *Ce n'est pas ces grimauds et ces parfaits valets / Qui nous* REPOUILLERONT *notre dépouille morte* (*Ève*, p. 252).

R3 174 REMARQUE

Ces ex. de LA VARENDE et de BALZAC sont cités dans le *Trésor*, avec le sens « débarrasser des poux (un vêtement) » !

175 Substitution de suffixes ou de préfixes.

C'est un phénomène voisin de la dérivation régressive.

a) Substitution de suffixes. R1

R1 175 REMARQUE

Il ne s'agit pas ici de la *confusion* de suffixes : cf. § 163, R.

1° À partir de noms.

Noms tirés de noms : *marmot* → *marmaille* ; *chauffeur* → *chauffard*.

Adjectifs tirés de noms : *réticence* → *réticent* ; *émotion* → *émotif*.

Verbes tirés de noms : *profession* → *professer* ; *invention* ou *inventeur* → *inventer* (autres ex. : § 502, H3) ; *traction* → *tracter* ; *tourniquet* → *tourniquer*.

En Belgique, *péréquation* → °*péréquater*. En France, parfois °*péréquer* [empr. au lat. *peraequare*], qui est dans peu de dict. : *Solon* [...] PÉRÉQUAIT *sur l'ensemble de la communauté les dettes dont souffrait le peuple* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 83).

Agresser a été tiré à plusieurs reprises d'*agression* H1 : au XXe s. (sans doute avec influence de l'anglais), malgré les critiques, le verbe est en passe d'entrer dans l'usage le plus général. L'*Ac.* 1986 l'a accepté comme familier, ce qui est trop restrictif, à voir des ex. comme : R. ROLLAND, *Péguy*, t. I, p. 258 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 156 ; Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 25 juin 1971 ; J. RICARDOU, *Problèmes du nouveau roman*, p. 34 ; DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 289 ; J.-Fr. REVEL, dans le *Point*, 7 mai 1984, p. 34 ; etc. L'*Ac.* a donc eu raison de supprimer cette réserve depuis 1992.

H1 175 HISTORIQUE

Au XIIIe s. (jusqu'au XVIe ; en Wallonie jusqu'au XVIIIe : cf. *Revue belge de philologie et d'hist.*, 1966, p. 985) ; au XIXe, chez BARBEY D'AUR., qui parle d'une épaule *agressée* par la maladie (*Vieille maîtr.*, II, 1).

L'*Ac.* a accueilli *progresser* (en 1935), mais non *digresser* et *régresser*. ***Digresser*** (encore absent en 2001), noté par Littré comme néologisme, reste rare : *Je* DIGRESSE *moins qu'on ne pourrait le croire* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 73). A1 — ***Régresser*** (et non °*regresser*), fort répandu dans les écrits scientifiques (1re attestation : en 1878, chez Cl. BERNARD, cit. *Trésor*), pénètre dans la

A1 175 AUTRES EXEMPLES

VERL., ARNOUX, cit. *Trésor* ; A. GARRÉTA, *Pas un jour*, p. 16, commun. J. Pinpin.

langue générale : *On peut se demander si l'homme ne* RÉGRESSE *pas à mesure que la civilisation progresse* (É. GILSON, *La société de masse et sa culture*, p. 148). — *Il* RÉGRESSAIT [...] *au stade de l'enfant qui fait un caprice* (Rob. ANDRÉ, *Séducteur*, p. 222). — *La faculté de parler* RÉGRESSE *dans tous les milieux* (P. EMMANUEL, cité dans F. Mansuet, *Enseignement rénové de la langue maternelle*, p. 85). — *Reculer*, à cause de son sens concret, ne paraît pas de taille à lui barrer la route.

Au contraire d'*expulser*, *impulser* **H2**, quoique ancien lui aussi, n'est rentré dans l'usage que vers le milieu du XX[e] s. : *Les chefs du personnel rabâchent le même refrain : « J'ai besoin d'un jeune qui puisse* IMPULSER *(sic) mon service* [...] » (dans le *Monde*, 23 oct. 1966, cit. Gilbert). — *Ce Comité dirige et* IMPULSE *la mise en œuvre de la politique du Parti* (*Statuts du Parti communiste fr.*, art. 27 [1964, mis à jour 1972], dans Duverger, *Constitutions et docum. polit.*). — *Les diverses micro-histoires qui* IMPULSENT *le roman* (RICARDOU, *Problèmes du nouveau roman*, 1967, p. 183). — Certains grammairiens (comme Hanse) et plus d'un locuteur (voir le *sic* dans le 1[er] ex.) gardent des préventions, peut-être parce qu'ils sentent une influence de l'anglais. L'*Ac.* 2000 s'est résignée sans façons.

H2 175 HISTORIQUE

Dans leurs emplois modernes, ils ont été tirés d'*expulsion* et d'*impulsion*, ou de l'anglais, plutôt que du latin médiéval *expulsare*, *impulsare*.

2° Comme les adjectifs en *-ant*, *-ent*, *-able* correspondent le plus souvent à des verbes, on constate une tendance à créer le verbe là où il manque.

Verbes admis par l'Acad. : *somnolent* → *somnoler* ; *équivalent* → *équivaloir* ; *arc-boutant* (nom) → *arc-bouter* ; etc.

Des verbes donnés ci-dessous, il est préférable de s'abstenir dans un texte soigné, bien que des ex. comme les suivants montrent que ces verbes sont en train de perdre la nuance familière ou plaisante qu'on leur attribue d'ordinaire.

°***Indifférer*** « être indifférent à » : *Je n'aimais pas l'amour,* [...] *mon corps m'*INDIFFÉRAIT (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 133). — *Questions dont la réponse l'*INDIFFÈRE (HENRIOT, *Occasions perdues*, p. 22). — *L'art dit chrétien l'* [= Teilhard de Chardin] INDIFFÉRAIT (J. MADAULE, cité dans le *Figaro litt.*, 17 sept. 1960). **A1** — Le verbe est « transitif indirect », dit le *Trésor*, sans ex. probant. La construction indirecte se trouve, mais bien plus rarement que l'autre : *Tous sujets* LEUR *indifféraient* (WYZEWA, *Nos maîtres*, 1895, cit. Nyrop, t. III, § 537). — *Violette* [...] *indifférait totalement* AU *ménage Bringuet* (C. MARBO, *Violette et son cœur*, p. 159). — Le sujet est un nom de chose, dit aussi le *Trésor* ; généralisation abusive. Ce verbe est familier, dit l'*Ac.* 2000, qui trouve plus correct de l'éviter.

A1 175 AUTRES EXEMPLES

PROUST, *Rech.*, t. III, p. 705 (faisant parler un personnage) ; A. BRETON, *Manif. du surréal.*, Pl., p. 345 ; Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 3 mai 1952 ; BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 144 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 7 déc. 1979 ; LEYS, *Essais sur la Chine*, p. 761 ; KEMP, H. JUIN, Ph. DE SAINT ROBERT, cit. Le Bidois, *Mots trompeurs*, p. 54 ; etc. Comme emploi plaisant, déjà chez VERL., *Odes en son honneur*, XIII.

°***Insupporter*** « être insupportable à » (plus rare) : *Je crois qu'Albertine eût* INSUPPORTÉ *maman* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 14). — *Le pape hait dans l'Académie* [...] *les littérateurs, race qui l'*INSUPPORTE (MONTHERL., *Malatesta*, III, 3). — *Ces formalités* INSUPPORTAIENT *Stendhal* (WL. D'ORMESSON, dans le *Figaro litt.*, 29 déc. 1951). **A2** — Déjà en 1864 chez les GONC. : *Germinie l'assommait.* [...] *Il en était las, dégoûté, insupporté* (*Germ. Lacerteux*, XV). — L'*Ac.* 2000 a le même avis que sur *indifférer*.

A2 175 AUTRES EXEMPLES

TRIOLET, *Manigances*, L. P., p. 17 ; R. MALLET, dans Léautaud, *Entretiens avec R. Mallet*, p. 298 (Léautaud critique son interlocuteur) ; Fr. VERNY, *Dieu n'a pas fait la mort*, p. 204.

°***Urger*** « être urgent » : *La présence du matou n'*URGE *point* (COLETTE, *Chats*, p. 58). — *Lorsqu'il y a doute de droit ou de fait, les pénalités canoniques n'*URGENT *pas* (M. RIQUET, dans le *Figaro litt.*, 7 juillet 1969). — *Rien n'*URGEAIT (HENRIOT, *Vie de mon père*, cit. Le Bidois, *Mots trompeurs*, p. 53). — *Il* URGE *(non, voyons), il est urgent que je rompe avec Isabelle* (LARBAUD, *Mon plus secret conseil*, Pl., p. 709). [Le narrateur est entrain d'écrire une lettre et il cherche ses mots.] **R2**

R2 175 REMARQUE

Au sens de « insister », c'est un latinisme indépendant d'*urgent* : *L'on ne doit pas* URGER [...] *sur le symbolisme de l'illumination de la grotte* (F.-M. ABEL, *Bethléem*, p. 10). Autre ex. du même auteur dans H. Vincent et F.-M. Abel, *Jérusalem*, t. II, fasc. 3, p. 574.

°***Imminer*** (ignoré de l'*Ac.* 2000). Avec l'idée de menace : *Mon existence se corse. La cheminée* IMMINE. *Elle va choir sur mon crâne* (COLETTE et WILLY, *Claud. à Paris*, Pl., p. 346). — *Les deux adversaires, face à face, se poussaient jusqu'à l'âme les lances violentes de leurs regards, tous deux fascinateurs et féroces. La lutte* IMMINAIT, *poignante, indécise encore* (PERGAUD, *De Goupil à Margot*, L. P., p. 82). — *C'est horrible, un pays où* [...] *on sent les fantômes, les tués en demi-sommeil,* [...] *où* IMMINENT *toujours le revenant et le vengeur* (GIRAUDOUX, *Électre*, I, 3). — Simplement, proximité dans le temps **R3** : *D'autres numéros sont venus prendre leur place* [...], *car la revue* [spectacle] IMMINE (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1117). — *Il ne s'agit* [...] *que d'une simple activité métaphysique ; mais la tentation* IMMINE *déjà de la convertir en une suite d'œuvres pleinement terrestres* (A.-M. SCHMIDT, *Poés. scientif. en Fr. au XVI[e] s.*, 1970, p. 143).

R3 175 REMARQUE

L'évolution concerne aussi *imminent* et *imminence*, qui ont impliqué longtemps l'idée d'un évènement malheureux. L'*Ac.* 2000 accepte que ces deux mots s'emploient sans cette nuance.

3° Des phénomènes analogues s'observent avec des pseudo-participes passés :

Désemparé « qui ne sait plus que faire ni que dire » → *désemparer qqn* « le mettre dans cet état ». R4 — De *vermoulu* a été tiré au début du XVIIe s. l'infinitif *vermouler* : *Du bois qui commence à* SE VERMOULER (LITTRÉ). R5 — Autres cas § 877, *f*. Voir aussi § 360, *c*, ainsi que § 179, R1 (*léser*).

b) Substitution de préfixes ou de pseudo-préfixes.

Atteler [du lat. vulg. **attelare*, lui-même tiré de *protelare*, par substitution de l'élément initial] → *dételer* ; *amarrer* [du néerl. *aanmarren*] → *démarrer* (cf. § 287, *a*, 6°) ; *approprier* [empr. du lat. *appropriare*] → *exproprier* ; *empêcher* [du lat. *impedicare*] → *dépêcher* ; *empêtrer* [du lat. **impastoriare*] → *dépêtrer* R6 ; *interpolation* [empr. du lat. *interpolatio*] → *extrapolation*.

N. B. À la substitution de préfixe, certains usagers préfèrent la préfixation ordinaire.

°*Désagrafer* concurrence *dégrafer* : *La ceinture* DÉSAGRAFÉE *d'un cran* (CENDRARS, *Bourlinguer*, L. P., p. 290). — Le *Trésor* cite aussi la correspondance de MÉRIMÉE et les carnets de BARBEY D'AUR.

GIDE recourt plus d'une fois à des verbes de ce type : *désembroussailler*, dans *Si le grain ne meurt*, I, 9 ; *désembrouiller* : *Journal*, 4 nov. 1927 (aussi chez A. DAUDET et A. ARNOUX, dans le *Trésor*) ; *se déséprendre* : *ib.*, 30 mai 1930 ; *désemmêler* : *ib.*, 5 févr. 1902 ; *désembarrasser* : *Immor.*, III (aussi chez D'ESPARBÈS, dans le *Trésor*, s. v. *débarrasser*). *Désempêtrer* (qui est ancien) est mentionné par peu de dict. Ex. : MÉRIMÉE, *Corresp.*, 10 août 1832 ; HERMANT, *Discorde*, p. 19. R7

R4 175 REMARQUE

Le verbe, dans ce sens, n'a pas de rapport direct avec *désemparer un bateau* ou *un avion* ni avec *sans désemparer*.

R5 175 REMARQUE

Enclin, pur adjectif, a été confondu par R. VAILLAND avec des participes passés en *-eint* et a donné un verbe °*encleindre* (!) : °*Leurs injures* [...] ENCLEIGNENT *davantage à la pitié qu'à la rigueur* (*Bon pied bon œil*, I, 4).

R6 175 REMARQUE

Pour le *Trésor*, *déterrer* vient d'*enterrer*, mais *déballer* de *balle* et *débarquer* de *barque* (selon le procédé décrit dans le § 176). Mais pourquoi séparer ces trois cas ? On peut, soit rattacher aussi *déterrer* à *terre*, soit (ce qui semble plus vraisemblable) considérer que dans les trois cas *dé-* a été substitué à *en-*. Voir aussi R7.

R7 175 REMARQUE

Selon le *Trésor*, on aurait l'évolution inverse pour *débarrasser*, qui serait issu de *désembarrasser* ; sans doute cela se fonde-t-il sur la date des attestations, mais, les écarts étant faibles et nos relevés aléatoires, partir d'*embarrasser* ne semble pas exclu.

176 Formation parasynthétique.

La **formation parasynthétique** consiste à créer un mot nouveau, surtout un verbe ou un adjectif en *-é*, en ajoutant à un mot primitif simultanément un préfixe et un suffixe.

Éborgner de *borgne* ; *effronté* de *front* ; *égrener* de *grain* ; *épurer* de *pur* ; *éreinter* de *rein* (comp. § 167, *b*, 3°) ; — *imparable* de *parer* ; *inusable* d'*user* ; — *reculer* de *cul*.

Nous ne considérons pas comme de véritables parasynthétiques : 1) les dérivés faits sur un syntagme (§ 168, *a*) : *en terre* → *enterrer* ; *à rive* → *arriver* ; *sous terre* → *souterrain* ; — 2) les dérivés faits sur un syntagme latinisé ou partiellement latinisé (§ 168, *e*) : *hors mariage* → *extraconjugal*. — Pour *déterrer*, *débarquer*, etc., voir § 174, *b*.

II. LES COMPOSÉS

177 Définition. B

On appelle **composition** le procédé par lequel on forme une nouvelle unité lexicale en unissant deux mots existants.

Cette définition s'applique à la composition proprement dite (§ 179). Mais il y a des composés qui résultent de la nominalisation (§ 180) ou du figement (§ 181) d'un syntagme, outre ceux qui résultent de la dérivation sur un syntagme ou un composé (§ 168). Une catégorie particulière est constituée par les mots composés au moyen d'un ou de plusieurs mots étrangers (§§ 183-187) [*composition savante*].

Les composés sont à distinguer des syntagmes. Les premiers (comme les locutions : § 182) sont des unités de lexique, des associations permanentes appartenant à la langue. Le syntagme est une unité dans la phrase, une association occasionnelle, libre.

Dans le cas d'un composé savant comme *philatélie*, les mots préexistants n'appartiennent pas au fr. Mais il est fréquent : 1) qu'un des deux éléments soit un mot fr. (§ 186) : DISCO*thèque*, COCAÏNO*mane* ; — 2) que ces éléments d'origine latine ou grecque deviennent des mots en fr., soit par réduction (§ 188), soit à la suite d'un emprunt plus ou moins indépendant : *gramme*, *graphe*, etc. — Dans le cas de la dérivation aussi, le mot préexistant peut être un mot n'appartenant pas au fr. (§ 167, *b*, 2°).

B 177 BIBLIOGRAPHIE

A. DARMESTETER, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française*, 2e éd., P., Bouillon, 1894. — MAROUZEAU, *Notre langue*, P., Delagrave, 1955, pp. 75-93. — J. PEYTARD, cité au § 172, B. — M. BIERBACH, *Die Verbindung von Verbal- und Nominalelement im Französischen*, Tübingen, Narr, 1982.

178 Observations générales.

a) Quand le premier élément d'un composé revêt une forme savante, il reçoit ordinairement, sur le modèle de composés empruntés au grec, la finale *-o*, sorte de marque de la composition. R1

LatinO-américain (§ 168, *d*), *GallO-Romains* (§ 168, *e*, 2°), *francO-suisse* (§ 179, *d*), *aérOlithe* (§ 184, *a*), *cocaïnOmane* (§ 186, *a*).

On trouve aussi *-i* avec des éléments latins : *surdI-mutité* (§ 168, *e*, 3° et R6), *insectIcide* (§ 183).

L'usage hésite entre *cancérigène* et *cancérogène*, que les scientifiques attentifs à la pureté de la langue considèrent comme meilleur (puisque les éléments sont d'origine grecque), mais le premier est plus fréquent ; il est d'ailleurs privilégié dans *Ac.* 2001, où les deux formes sont introduites. — *Taximètre* (d'où *taxi*) a triomphé de °*taxamètre*.

b) On peut distinguer les composés **endocentriques**, dans lesquels les termes sont dans la même relation qu'un sujet et un prédicat dans la phrase (cf. § 227), et les composés **exocentriques**, qui correspondent au prédicat d'un sujet extérieur au composé. Distinction importante pour le genre des noms composés : § 476.

Une autoroute = une *route* qui est pour les autos ; *un oiseau-mouche* = un *oiseau* qui est comme une mouche ; *un arc-en-ciel* = un *arc* qui est dans le ciel. Ce sont des composés *endocentriques*. — Mais *une entrecôte* = un *morceau* qui est entre les côtes R2 ; *un rouge-gorge* = un *oiseau* qui a la gorge rouge ; *un porte-plume* ou *porteplume* (§ 109, N. B.) = un *objet* qui porte la plume. Ce sont des composés *exocentriques*.

c) Les formations ressortissant à la composition proprement dite contiennent ordinairement un trait d'union (si les éléments ne sont pas coagulés). Les composés résultant d'une nominalisation s'écrivent souvent aussi par un trait d'union. Pour les syntagmes figés, la question est plus complexe : cf. § 109, *b*.

d) Les composés **par télescopage** (qu'on appelle aussi *mots-valises* ou *mots-portemanteaux*) réunissent la tête d'un mot et la queue d'un autre.

Étiemble appelle *franglais* le FRAN*çais* mâtiné d'*an*GLAIS. — *Phalanstère* a été fait par FOURIER sur PHALAN*ge* et *mona*STÈRE ; il est entré dans l'usage commun. De même, *autobus* ← AUTO*mobile* + *omni*BUS ; ce n'est qu'ultérieurement que *bus* est devenu un nom (§ 188, *a*), qui a pu servir à d'autres composés : *trolleybus*, *bibliobus*… — Formation plaisante : *foultitude* ← FOULE + *mul*TITUDE. — Ces formations sont devenues plus nombreuses depuis le milieu du XXe s., sous l'influence de l'anglais : *bionique* ← BIO*logie* + *électro*NIQUE ; *motel* ← angl. MO*tor* + *ho*TEL ; *transistor* ← angl. TRANS*fer* + *res*ISTOR. — Autre ex. : *courriel* § 103, R2.

À distinguer de l'*haplologie*, qui réduit à une seule les syllabes identiques ou ressemblantes : *sorbonagre* (← *Sorbonne* + *onagre*), mot plaisant de RAB. (*Garg.*, éd. princeps, XX) ; *Clermont-Ferrand* ← *Clermont* + *Montferrand*, les deux villes étant réunies au XVIIIe s. — Autres haplologies : *tragi-comédie* pour *tragico-comédie* ; *contrôle* pour *contrerôle* ; *idolâtrie*, empr. du lat. ecclésiastique *idololatria*. Comp. § 167, *b*, 3°.

Voir aussi au § 193, *b* le phénomène du croisement.

e) Sur la coordination d'éléments de composition : *Les bi-, tri- et quadricycles* (QUENEAU, *Chiendent*, F°, p. 42), voir § 264, *c*.

R1 178 REMARQUE

Sur le problème du trait d'union, voir § 109, N. B.

R2 178 REMARQUE

On a dit d'abord *un entrecôte* (§ 476, *b*, 2°).

A. Éléments français

179 La composition proprement dite.

a) Noms formés d'un **verbe + élément nominal** (nom sans déterminant, parfois pronom).

1° **Verbe + objet direct**, procédé extrêmement fécond. H1

Abat-jour, cache-sexe, coupe-circuit, coupe-gorge, cure-dent, fait-tout, lave-vaisselle, porte-bagage, pousse-café, prie-Dieu, remonte-pente, tord-boyaux (ou
* *tord-boyau* : § 530, *a*), etc. — Dans des locutions adverbiales : § 965, *e*.

H1 179 HISTORIQUE

Les poètes du XVIe s. employaient volontiers comme épithètes les composés de ce type : *L'*OSTE-SOIE *échanson* (RONS., éd. V., t. IV, p. 68). — *Son troupeau* PORTE-LAINE (*ib.*, t. V, p. 268).

Selon Darmesteter, dont l'interprétation a été acceptée par beaucoup de linguistes, l'élément verbal, dans les composés de l'espèce, serait à l'origine un impératif, alors que le sentiment actuel des locuteurs est qu'on a un indicatif présent à la troisième personne du singulier. J. Marouzeau a combattu avec d'excellents arguments la thèse de Darmesteter et conclut que nous sommes « en présence d'un élément verbal extérieur au paradigme, étranger aux notions de personne, de temps, de mode, ayant pour base la forme la plus réduite du verbe » (ce que sont l'impératif à la 2e pers. du singulier et l'indicatif présent à la 3e pers. du singulier).

Si la forme verbale est homonyme d'un nom, on l'interprète souvent comme un nom : de là les graphies *soutien-gorge, appui-tête*, et la règle compliquée du pluriel des mots en *garde-* et en *aide-* (§ 530, *a*, 1°). — °*Soutient-gorge*, préconisé par Dauzat (dans le *Monde*, 5 mai 1948) et par Bruneau (dans le *Figaro litt.*, 26 janv. 1952), n'est pas entré dans l'usage. — L'*Ac.* a opté franchement en 1988 pour *appuie-tête, appuie-main*, etc., mais, en 2001, elle admet de nouveau aussi *appui-tête*, etc. R1

2° **Verbe + sujet**, procédé plus rare :

Croque-monsieur, pense-bête, saute-mouton. Assez fréquent dans les noms de lieux : *Chantemerle, Hurlevent, Pissevache* (nom de ruisseau), etc.

Dans l'interprétation de Darmesteter, laquelle paraît plus défendable que pour les ex. du 1°, on aurait un impératif suivi d'un nom en apostrophe : *Croque, monsieur.*

b) **Préposition** (ou adverbe) + **nom ou verbe.**

1° Verbes formés d'une préposition (ou d'un adverbe) et d'un verbe.

À : *apercevoir, attirer.* Cf. § 172.

Contre : *contrebalancer, contremander.*

Entre « à demi, un peu » : *entrouvrir, entrevoir* ; avec les verbes réfléchis, marque la réciprocité : *s'entraider, s'entredévorer* ou *s'entre-dévorer*, etc., selon le choix laissé par l'*Ac.* 2001 (mais en marquant sa préférence, dans l'entrée et dans les ex., pour la forme agglutinée)..

Sous (*sou* devant consonne dans les formations anciennes) : *soumettre, sous-estimer, sous-louer.*

Sur : *surcharger, surexciter, surnager.*

Outre, par, pour, tré [*très* était une préposition en anc. fr. ; lat. *trans*] ont cessé d'être productifs : *outrepasser* ; *parachever, parfaire, parsemer* ; *pourchasser, pourlécher* ; *trépasser, tressaillir.*

2° Noms formés d'une préposition (ou d'un adverbe) et d'un nom.

Arrière : *arrière-boutique, arrière-pensée.* — Pour le fils du petit-fils, pour le père du grand-père, etc., on dit *arrière-petit-fils, arrière-grand-père*, etc. La langue familière (ce que les dict. ne paraissent pas signaler) dit *arrière-arrière-...* pour la quatrième génération et *arrière-arrière-arrière-...* pour la cinquième : *On lui a appris comme on a appris à son père comme on a appris à son grand-père comme on a appris à son arrière-grand-père et à son* ARRIÈRE-ARRIÈRE-*grand-père que* [...] (Cl. SIMON, *Histoire*, p. 174). — *Je dois avoir l'air d'une* ARRIÈRE, ARRIÈRE, ARRIÈRE [*sic*] *grand-mère ?* (SUPERVIELLE, *Belle au bois*, 1953, p. 147.) — *Pedigree, généalogie, ascendance complète d'un cheval, jusqu'aux trente-deux* ARRIÈRE-ARRIÈRE-ARRIÈRE-*grands-parents* (L. ZITRONE, *Vie d'un cheval de course*, p. 15).

Avant : *avant-scène, avant-veille.* — + adj. : *avant-dernier.* (Sur *avant-avant-dernier*, voir § 599, *d*, 5°.)

Contre : *contre-allée, contrordre, contre-courant, contrecoup.* — L'*Ac.* 2001, tout en gardant dans sa nomenclature les inconséquences de 1932, accepte les recommandations du Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *d*) selon lesquelles les composés de ce type sont agglutinés, sauf *contre-amiral* et *contre-ut.* *

Sous : *sous-bail, sous-lieutenant, sous-vêtement.* Avec l'idée d'insuffisance : *sous-équipement.*

Sur : *survêtement.* Avec l'idée d'excès : *surproduction.*

Sous et *sur* s'ajoutent aussi à des adjectifs ou des participes, *sous* marquant l'insuffisance et *sur* le haut degré ou l'excès :

Sous-développé, pays sous-peuplé (dans l'*Express*, 1971, cit. Gilbert) ; *suraigu, surfin, surdéveloppé.*

Dans certains cas, le groupe prépos. + nom pourrait être considéré comme un syntagme nominalisé (§ 180, *a*), n'était l'omission de l'article : *contrepoison, contrevent, soucoupe.* R2 — Avec *entre*, le fait que le nom soit au singulier

R1 179 REMARQUE

Du latin *crimen laesae maiestatis*, littéralement « crime de majesté blessée », a été décalqué le fr. *crime de* **lèse**-*majesté*. Cette expression a été interprétée comme contenant un verbe et son objet : d'une part, on en a tiré le verbe *léser* ; d'autre part, dès le XVIIe s., on a fabriqué des composés, souvent occasionnels et plaisants, sur ce modèle, sans qu'on se préoccupe du genre du nom (éventuellement du pronom).

Avec des féminins : [*Crime de* LEZE-*Faculté* (MOL., *Mal. imag.*, III, 5). — *Crime de* LEZE-*société* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 157). — *Crime de* LÈSE-*nation* (BEAUMARCHAIS, dans G. von Proschwitz, *Introd. à l'étude du vocab. de Beaum.*, p. 141 ; formule officielle en 1789-1790 : cf. Brunot, *Hist.*, t. IX, p. 637).] — *Crime de* LÈSE-*religion* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. I, p. 328 ; passage traduit d'un pamphlet latin de 1635).

Avec des masculins : [*Dussé-je être coupable de lèse-majesté ou de* LÈSE-*cavagnole* [= sorte de jeu] (VOLT., *Corresp.*, t. II, p. 1048).] — *Crime de* LÈSE-*tabac* [à propos d'un fumeur qui jette sa pipe à terre] (BALZAC, *Chabert*, p. 72). — *Crime de* LÈSE-*budgétivore* (H. DE ROCHEFORT, dans J. Dubois, *Vocabul. polit. et social en Fr. de 1869 à 1872*, p. 331). — *Le moindre délit de* LÈSE-*Moi* (LARBAUD, *A.O. Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 223). — *Crime de* LÈSE-*tourisme, c'est-à-dire de* LÈSE-*obscurantisme* (BARTHES, *Mythologies*, p. 131).

R2 179 REMARQUE

Pour ce dernier, la graphie et le sens l'ont écarté du syntagme correspondant.

montre aussi que le composé est distinct du syntagme : *entracte, entrecôte, entrecuisse, entrejambe* (*Ac.* 2001 [*Robert* 2001 *entre-jambe* ou *entre-jambes*]), *entrepont, entrevoie* (ou *entre-voie*, précise l'*Ac.* 2001), etc. R3

Non, presque et ***quasi***, qui sont d'abord et surtout des adverbes, s'ajoutent à des noms, à l'origine soit par un phénomène de dérivation (§ 168, *a*, 2°, N. B.), soit dans des calques. Ces emplois se sont ensuite développés à partir du XIXe s. Pour *quasi*, qui est aussi un mot latin, il pourrait y avoir eu une influence savante.

Non, suivi d'un trait d'union, est d'une grande vitalité (soutenue par l'influence anglaise), malgré la résistance de grammairiens qui trouvent, non sans raison, que ces tours nominaux, parfois « lourds, abstraits, ambigus » (R. Le Bidois, dans le *Monde*, sélect. hebdom., 5-11 mars 1970), concurrencent indûment des tours verbaux plus concrets : *Le* NON-*être* [calque de l'allem.]. *Le* NON-*moi* [*id.*]. NON-*sens* [calque de l'anglais H2]. *Point de* NON-*retour* [calque de l'anglais]. NON-*violence* [calque du sanscrit, par l'intermédiaire de l'angl.]. — *Il y a marque de* NON-*mitoyenneté lorsque la sommité du mur* [...] (*Code civil*, art. 654). — *Cela est clairement déduit* [...] *de la* NON-*apparition de certains résultats* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Hist. extraord.*, Lettre volée). — *Tous ont bu des bouillons par ces temps de* NON*vente* [sic] (HUYSMANS, *Lettres inédites à J. Destrée*, p. 142). — *Le* NON-*Amour est un des noms du Père de l'orgueil* [= Satan] (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 178). — *Revenu de la Biennale de Venise blessé par la* NON-*reconnaissance de son espace par les critiques, les amateurs, la mode* (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 777). — *Dans le secteur du livre broché de* NON-*fiction* (Cl. ROY, dans le *Monde*, sélect. hebdom., 27 nov.-3 déc. 1969). — *Il faut des recommandations, des appuis, du piston, bref toutes les formes du* NON-*droit* (F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 101). — *Ma messe quotidienne contredisait la* NON-*pratique de mon père* (*ib.*, p. 108).

Presque, ordinairement sans trait d'union (comme s'il était pris pour un adjectif, mais il aurait été souhaitable qu'on le traitât comme *quasi*) : PRESQU'*île* [calque ancien du lat. *paeninsula*]. R4 — *La* PRESQUE *unanimité* : ex. de 1791 dans Brunot, *Hist.*, t. IX, p. 781 ; MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, t. I, p. 565 ; etc. — *Astres,* [...] / [...] *écrasez mon âme par votre* PRESQUE *éternité* (LAMART., *Harm.*, IV, 9 [cité par Littré, s. v. *presque*, avec la mention « par néologie »]). — *Henri Dauvergne répéta* [...] *la* PRESQUE *certitude où il était d'avoir* [...] *entendu les voix sourdes des deux accusés* (ZOLA, *Bête hum.*, V). — *Vivre dans une* PRESQUE-*intimité* (LOTI, *Vers Ispahan*, p. 250). — *Dans la* PRESQUE *nuit* (M. DONNAY, *Torrent*, III, 8). — *Ces* PRESQUE *hommes* [= les préhominiens] (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 86). — *Il en était arrivé déjà à la* PRESQUE *fin du deuxième tiers du volume* (R. ROLLAND, *Péguy*, t. II, p. 123). — *À ses* PRESQUE *débuts* [d'un acteur] (Cl. ROY, *Somme toute*, p. 328). — *Cette comédie badine, ce* PRESQUE *vaudeville* (J. LEMARCHAND, dans le *Figaro litt.*, 16 juin 1962).

Quasi, suivi d'un trait d'union : *Un moment de* QUASI-*silence* (HUGO, *N.-D. de Paris*, X, 3). — *M. Jean Reynaud ne se doutait pas* [...] *qu'il serait le surlendemain un* QUASI-*ministre au département de l'Instruction publique* (S.-BEUVE, *Chat. et son groupe litt.*, 1861, t. I, p. 2). — *La* QUASI-*totalité des épîtres* (DANIEL-ROPS, *Saint Paul*, p. 107). — *Dans une* QUASI-*ignorance* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 58). — *Une* QUASI-*certitude* (VIAN, *Écume des jours*, I). — Dans l'ex. suivant, par la forme de l'article (§ 584, *a*), *quasi* est traité en adjectif : *Ils n'étaient plus* DE *quasi-souverains* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 1re partie, p. 71).

c) Nom formé d'un **nom et d'un nom complément.**

1° Le complément suit (sans préposition). H3

Ce tour, jadis conforme à la syntaxe (*fête-Dieu* : cf. § 528, *b*), était devenu peu productif. Il a retrouvé de la vitalité au XIXe et surtout au XXe s.

Parmi les formations modernes, on trouve : 1) des calques de l'anglais : *timbre-poste, malle-poste, wagon-lit* ; 2) des locutions réduites par la suppression d'une préposition, surtout dans la langue commerciale : *épingle de nourrice* → *épingle nourrice* (AUDIBERTI, *Maître de Milan*, V) ; *culotte de golf* → *culotte golf* (catalogue de Manufrance, 1956, p. 168) ; 3) des expressions comme *pause café, une télé couleur*, où il ne s'agit pas d'un complément d'appartenance et où la préposition omise est autre que *de*.

R3 179 REMARQUE

En outre l'*entr'œil* « espace entre les yeux », joli mot ressuscité par M. THIRY, *Œuvres poét. complètes*, t. III, p. 83.

H2 179 HISTORIQUE

Nonsens a existé en anc. fr. avec la signification « manque de bon sens ».

R4 179 REMARQUE

Seul cas où l'*e* de *presque* est remplacé par une apostrophe, selon l'usage régulier. Cf. § 45, R2.

H3 179 HISTORIQUE

Pour *garde-meuble*, etc., *appuie-tête*, etc., *soutien-gorge*, traités comme s'ils appartenaient à cette catégorie, voir *a*, 1°. — En revanche, *chef-lieu* aurait pu être mentionné ici : cf. *Rume* [= Rome] *est chief de crestienté* (*Vie de s. Gilles*, cit. Tobler-Lommatzsch). Mais on considère plutôt que « *chef* a eu ici à l'origine la fonction d'un adj., au sens de « principal », comp. *chieve rente* à côté de *chief rente* » (Bloch-Wartburg).

L'absence de trait d'union montre que l'on n'a pas un véritable composé, mais une locution et même, dans la dernière série, une construction syntaxique par juxtaposition (cf. § 354, *b*). — Le trait d'union s'est imposé dans *bébé-éprouvette*, qui est à la fois figé, seul de son espèce et de formation compliquée (= *bébé conçu dans une éprouvette*). — Dans d'autres circonstances, il y a de l'hésitation dans l'usage, ce que les lexicographes transposent parfois dans leur analyse : pour le *Robert*, *radar* juxtaposé à un nom est tantôt « en apposition » et tantôt « en deuxième élément de mots composés », avec un trait d'union dans le second cas. En quoi se distingue, trait d'union mis à part, *couverture radar d'une région* et *contrôle-radar* ? Ce trait d'union traduit un sentiment d'anomalie syntaxique. — *Centre-ville* (qui n'est pas mentionné dans le *Rob.* 2001) est assez fréquent (dans le *Monde*, 24 nov. 2000, p. 2, etc.) ; le composé n'a plus la nuance purement topographique de *centre de la ville*, mais désigne le quartier le plus commerçant et le plus animé.

2° Le complément précède. R5

Cet ordre, qui a été productif très anciennement (*chaufour, chiendent*), se manifeste à notre époque dans deux cas : 1) dans des calques de l'anglais : *le Nord-Vietnam* ; — 2) dans des composés français (que l'on peut considérer comme tels, mais souvent l'anglais est la source) dont le premier élément est un mot résultant d'une apocope (*auto* ← *automobile*, etc. : § 188, *a*) :

Auto-école, autoroute, radio-reporter, ciné-roman, photocopie, télédistribution.

Ce mot fr. résultant d'une apocope est antéposé dans la composition fr. (*auto-école*) comme l'élément latin ou grec qui est son homonyme est antéposé dans la composition latine ou grecque (*automobile* = mobile par lui-même, etc. : §§ 183-184). R6

Selon des tendances récentes, qui s'inspirent, directement ou indirectement, de l'anglais d'Amérique, certains éléments, rares en fr. comme mots autonomes, sont plutôt des réductions en vue de la composition : *cybercafé, cyberculture*, etc. (cf. *Rob.* 2001) de *cybernétique* ; *infogérance* (cf. *ib.*), *inforoute* (qui n'est pas dans *Rob.*) R7, d'*informatique* ; *internaute* (cf. *Rob.* 2001) d'*internet*. Cela est à rapprocher des mots-valises (§ 178, *d*).

Le cas extrême, qui se rapproche des préfixes et des sigles, et qui ne peut dissimuler son origine anglo-saxonne, est *e-*, tiré d'*electronic* et concurrent de *cyber-* et d'*info-*. Il se prononce généralement [i] à l'anglaise, parfois [ø] ou [œ] R8, toujours avec disjonction. Il apparaît d'abord dans *e-mail*, mot emprunté R9 ; puis il se joint à des noms français : *e-commerce, e-médecine, e-pharmacie* (ces deux-ci dans le *Monde*, 22 sept. 2000, p. 1), etc., pour désigner des choses qui se font grâce à l'internet. B — On écrit parfois *i-* (1re lettre d'*internet*) : *L'I-génération* (dans le *Monde*, 14 oct. 2005, p. 15) pour désigner les gens dont l'internet a transformé les activités.

d) Mots coordonnés sans pause ni conjonction.

- Noms formés de deux noms : *Un sourd-muet. Un bracelet-montre. Une montre-bracelet. Une porte-fenêtre. Un bar-tabac* (cf. § 189). *Un wagon-restaurant. Une canne-parapluie. L'Alsace-Lorraine. Erckmann-Chatrian* (deux auteurs écrivant en collaboration).

  Comme le montre le genre de *bracelet-montre* et *montre-bracelet*, il y a toujours un des deux noms qui l'emporte sur l'autre. — Il est souvent difficile de distinguer ce cas de la construction nom + nom apposé, solution qui s'impose lorsque le second nom est une métaphore : *chou-fleur, oiseau-mouche*. Comp. § 109, *c*, 1°.

- Noms formés de deux verbes ou d'un verbe répété (les verbes sont à la même forme que dans les composés du type *couvre-lit* : cf. *a*, 1°, ci-dessus) :

  Chantepleure, chausse-trape H4, *virevolte, cache-cache, passe-passe, pousse-pousse.* — Cf. aussi *prêchi-prêcha*, avec un jeu de sons *i-a* fréquent dans les onomatopées (§ 200).

  * Le Conseil supérieur de la langue fr. [cf. § 109, N. B.] recommande d'écrire en un mot *chaussetrappe, passepasse, poussepousse, prêchiprêcha*.

- Adjectifs formés de deux adjectifs : *aigre-doux, sourd-muet*.

  Le premier adjectif reçoit souvent une finale en *-o* et un radical parfois éloigné des mots français habituels H5 (cf. § 178, *a*).

R5 179 REMARQUE

Certains composés sont constitués par un verbe, un participe ou un adjectif précédés d'un complément : *bouleverser, culbuter, saupoudrer* (de *sel*) ; *lieutenant* ; *clairsemé, court-vêtu, nouveau-né* ; *terre-plein* (empr. de l'ital.), * que le Conseil supérieur de la langue fr. propose d'écrire *terreplein* (cf. § 109, N. B.).

R6 179 REMARQUE

Dans *autorail*, *auto* est le mot complété (= auto sur rails) ; cela fait une fâcheuse exception.

R7 179 REMARQUE

Inforoute a été précédé d'*infoduc* (dans le titre d'un livre de L. DE BRABANDÈRE, 1985), fait d'après *oléoduc*, etc.

R8 179 REMARQUE

Cf. *Rob.* 2001 : « Non motivé et de prononciation aberrante en français, cet élément pourrait être remplacé (parfois par *cyber-*). »

R9 179 REMARQUE

Sur les concurrents de *e-mail*, voir § 103, R2.

B 179 BIBLIOGRAPHIE

M. TOURNIER, *Préfixes « branchés » de la communication*, dans *Liaisons-AIROE*, févr. 2002, pp. 183-188.

H4 179 HISTORIQUE

Altération de l'anc. fr. *chauchetrepe*, formé des verbes *chauchier* « fouler aux pieds » et *treper* « frapper du pied ».

H5 179 HISTORIQUE

Franco = *français* ; *germano* = *allemand* ; *sino* = *chinois* ; *austro* = *autrichien*. *Labio* est emprunté du latin *labium* « lèvre ».

L'alliance franco-russe, le pacte germano-soviétique, la guerre sino-japonaise, l'empire austro-hongrois. — *Combat politico-culturel* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 401). *Consonne labiodentale.* R10

- Verbes formés de deux verbes synonymes (le premier à la même forme que dans les composés du type *couvre-lit* : cf. *a*, 1°, ci-dessus) : *tournevirer, virevolter.*

R10 179 REMARQUE

La tendance actuelle est de remplacer le trait d'union par la soudure (mais l'usage reste mal fixé), sauf 1) s'il y a un danger de mauvaise lecture (*appareil génito-urinaire*) ; 2) si les deux éléments coordonnés sont des ethniques. Cf. § 109, R2.

180 Nominalisation d'un syntagme ou d'une phrase.

a) Syntagmes.

- Préposition + nom : *l'après-midi, l'avant-guerre, un en-cas, un enjeu, un sans-cœur, un sans-culotte, le sous-bois.* Le nom est précédé d'un déterminant : *l'entre-deux-guerres, un hors-la-loi* — Préposition + infinitif : *une affaire.* — Syntagmes empruntés
* du latin : *un aparté, un a priori* (ou *un apriori*, § 109, N. B.).

  Pour *contrepoison, entracte*, etc., voir 179, *b*, 2°.

- Syntagmes compléments nominalisés par effacement du mot complété (§ 189) et de la préposition : *un rouge-gorge, un terre-neuve, un trois-mâts, une deux-chevaux* (§ 513, *b*).
- Verbe + complément : *un faire-part* ; *un faire-valoir, le savoir-faire, le savoir-vivre.*

  On pourrait placer ici les ex. traités dans le § 179, *a*, 1°, mais l'absence d'article empêche de les identifier avec des syntagmes purs et simples. — Cette réserve n'existe pas pour : *un boute-en-train, un gagne-petit, un meurt-de-faim, un réveille-matin, un touche-à-tout, un vol-au-vent* (d'abord *vole*). Voir aussi § 530, *b*.

- Cas divers : *le plus-que-parfait* (adapté du lat.), *un va-et-vient.*

b) Phrases.

À l'impératif : *un laissez-passer, un rendez-vous* ; *un suivez-moi-jeune-homme* (ruban flottant sur la nuque), *une marie-couche-toi-là.* Comp. § 179, *a*, 2°. — Phrase injonctive au subjonctif : *Ordonnance de* SOIT-COMMUNIQUÉ (juridique).

Sujet + verbe + compléments éventuels : *un on-dit* R, *un je ne sais quoi* ou *un je-ne-sais-quoi* (cf. Ac. 2000), *le sot-l'y-laisse, le qui-vive* (§ 392, *a*). — Avec inversion du sujet : *le sauve*-QUI-PEUT, *le qu'en-dira-t*-ON (phrase interrogative). — On explique *vasistas* par la phrase allemande *Was ist das ?* littéralement « Qu'est cela ? »

R 180 REMARQUE

Ce *dit-on* chez LA VARENDE n'est pas la nominalisation de l'incise, comme le croit le *Trésor* (t. VII, p. 244), qui a coupé trop tôt la citation : *Ces grands seigneurs qui, tellement aimés, faisaient mentir ce* DIT-ON [en italique] : / *Terre de duché, / Terre de curés, / Saute bordier* [= métayer] (*Manants du roi*, p. 9) ; La Varende le croyait sans doute aussi. C'est une forme régionale de *dicton* : cf. Wartburg, t. III, p. 71.

181 Composés résultant du figement d'un syntagme.

- Syntagmes nominaux : *main-forte, mainmorte, vinaigre* ; *verjus, rond-point, malchance* H ; — *arc-en-ciel, croc-en-jambe, pot-de-vin* ; — *monsieur, madame.*
- Syntagmes adjectivaux : *bien-aimé, bienveillant, malveillant.* R
- Syntagmes verbaux : *s'enfuir* (cf. § 681, *a*). — En outre, *voici, voilà*, dont la valeur verbale s'est estompée (cf. §§ 1100-1101).
- Syntagmes adverbiaux : *aujourd'hui, avant-hier, cependant* (cf. § 258, H), *dorénavant, pourquoi, toujours.*
- Prépositions composées : *devers, hormis, malgré, parmi.* Certaines remontent au latin : *derrière*, lat. vulg. *de retro.*
- Conjonctions composées : *lorsque, puisque.*
- Mots-phrases : *adieu, bonsoir.*

C'est le phénomène de la *lexicalisation* : un groupe grammatical ou syntagme devient une unité lexicale. Mais, dans certains des ex. cités, le résultat est un morphème grammatical (préposition, conjonction, etc.) et on peut parler, dans ce cas, de *grammaticalisation* (§ 138). Dans le cas des locutions, cette lexicalisation est en cours, mais selon des degrés très variables : voir le § 182. — Sur le trait d'union, voir § 109, *b*.

H 181 HISTORIQUE

Malechance est un mot du XIIIe s. ressuscité au XIXe : il est encore attesté chez R. ROLLAND en 1908 (cf. *Rob.*) et même en 1955 par L. FOULET (*Contin. de Perceval*, glossaire de la 1re contin., p. 186) pour traduire l'anc. fr. *mescheance* ; on écrivait aussi *male chance* (cf. § 554, *a*) : *À supposer qu'il ne survînt aucune de ces* MALES CHANCES *sans lesquelles les choses humaines ne vont guère* (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 410). Le mot a été refait en *malchance* (Littré 1867), qui l'a emporté rapidement.

R 181 REMARQUE

L'*Ac.* signale depuis longtemps (encore en 2001), aussi bien comme noms que comme adjectifs, *malbâti* et *mal bâti*. Le second l'emporte dans l'usage, surtout dans l'emploi adjectival. *Bien bâti*, uniquement adjectif, n'est jamais agglutiné.

182 Les locutions.

a) Une **locution** est une suite de mots qui sont séparés par des blancs dans l'écriture et qui forment pourtant une unité lexicale.

Selon la nature des mots simples avec lesquels la locution peut commuter, on parlera de locution nominale (*chemin de fer, bande dessinée*), adjectivale (*comme il faut*), pronominale (*quelque chose*), verbale (*avoir lieu*), adverbiale (*tout à fait*), prépositionnelle (*quant à*), conjonctive (*bien que*), interjective (ou locution-phrase : *Par exemple !*). D'autres locutions servent de déterminants (*n'importe quel*).

Le sentiment d'unité est fondé : 1) sur des critères paradigmatiques (§ 4, *b*) : une locution peut commuter avec un mot simple : *Il voyage en chemin de fer / ... en voiture* ; — 2) sur des critères syntaxiques, c'est-à-dire le fait que la locution ne respecte pas les règles ordinaires de la syntaxe : la règle de la détermination des noms (*avoir lieu*), de l'accord (*Quelque chose est* ARRIVÉ ; *Elle a l'air* FATIGUÉE), de la concordance des temps (*Il rencontra une dame comme il* FAUT), de la construction du gérondif (*À son corps défendant* : cf. § 926, H2), de l'ordre des mots (*à* SON CORPS *défendant, sans* COUP *férir*), de la pronominalisation (*il a raison* → **qu'a-t-il ?*) ; — 3) sur des critères sémantiques, c'est-à-dire sur le fait que le sens de la locution n'équivaut pas à l'addition des sens des constituants : *bande dessinée, Moyen Âge* (comp. *âge moyen*), ou le fait que la locution représente une réalité unique (elle équivaut à un mot simple [cf. 1]) : *avoir lieu = arriver ; machine à laver = lessiveuse* ; — 4) sur le fait que le locuteur moyen est incapable d'analyser les composantes : *Il y a belle* LURETTE (altération d'*heurette*) ; *le pot* AUX ROSES (dont l'origine est fort discutée) ; *d'*ORES *et déjà* (*ores* « maintenant » dans l'ancienne langue : cf. § 1004, *b*, 2°) ; *fier comme* ARTABAN (personnage de *Cléopâtre* [1647], roman oublié de La Calprenède). Voir N. B. ci-dessous.

Mais ces critères sont rarement réunis, et cela différencie les locutions des composés qui résultent d'un figement (§ 181). Dans beaucoup de locutions, le figement n'est pas total : 1) du point de vue syntagmatique : au lieu de *fier comme Artaban*, on peut dire *aussi fier qu'Artaban* ; lorsque la situation est claire, *pomme de terre* se réduit souvent à *pomme* : *Des* POMMES *frites* ; *avoir peur* ne doit pas être disjoint de *avoir une peur bleue, avoir une peur irraisonnée* ; beaucoup de locutions peuvent être séparées par d'autres mots R1 : *Elle a* TOUJOURS *l'air... A-*T-ELLE *l'air... ? Il a* TRÈS *faim. Avant* MÊME *de partir* ; — 2) du point de vue morphologique : dans les locutions verbales, le verbe varie comme un verbe ordinaire : *J'ai l'air, elles* ONT *l'air* ; *maréchal des logis* fait au pluriel MARÉCHAUX *des logis* (mais cela est vrai aussi de *maréchal-ferrant*) ; *un manteau bon marché, un manteau* MEILLEUR *marché* ; — 3) du point de vue du fonctionnement, les locuteurs sont capables d'analyser les composantes : *avant que* s'oppose, d'une part à *après que*, d'autre part à *avant* et à *avant de* (*avant mon départ, avant de partir, avant qu'il parte*) ; *avoir faim* s'oppose à *avoir soif* ; *machine à laver* s'oppose à *machine à coudre* ; *moulin à café* peut-il être séparé de *moudre le café ?* — 4) du point de vue syntaxique, on écrit *Ses instincts se sont* DONNÉ *libre cours, Ils se sont* RENDU *compte*, etc. (§ 953, *a*).

On peut conclure que les locutions méritent leur titre de façons très diverses. Il paraît donc utile de les maintenir distinctes des composés, même si on doit reconnaître qu'elles en sont assez proches et que le critère de l'écriture n'est pas toujours pertinent.

N. B. Les locutions contenant des mots sortis de l'usage en dehors de cet emploi ou faisant référence à des situations qui ne sont plus connues de tous sont souvent sujettes à de mauvaises interprétations. R2

Dans ***Il y a péril en la demeure*** (« dans le retard »), on voit abusivement *demeure* « habitation ». — ***Le vivre et le couvert***, c'est la nourriture et le logement (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. IV, p. 892 ; A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 41), mais le deuxième nom a été interprété de travers, et l'on dit souvent *le gîte et le couvert*, « le logement et la nourriture », en intervertissant les concepts. — Voir aussi §§ 878, 14 (*sans coup férir*), 196, *a*, 2° (*battre son plein*).

Le sens premier de ***reprendre du poil de la bête*** était « chercher son remède dans la chose même qui a causé le mal » (c'est encore le seul sens donné par l'*Ac.* en 1878) ; on croyait en effet que l'on guérissait une morsure en mettant dessus des poils de la bête qui avait mordu ; cette

R1 182 REMARQUE

Pour les locutions nom + préposition + nom, il est difficile d'intercaler une épithète après le premier nom, mais cela vaut aussi pour bien des syntagmes ordinaires présentant la même configuration : cf. § 328, *b*.

R2 182 REMARQUE

Parfois même un syntagme (du *Credo*, dans ce cas-ci) peut être pris pour une locution. On interrogeait une vieille Brabançonne sur les derniers moments de son mari : *Est-ce qu'il a beaucoup souffert ?* Elle a répondu : *Ah ! monsieur le Curé, il* a SOUFFERT SOUS PONCE PILATE !

croyance disparue, l'expression a été comprise « se ressaisir, reprendre le dessus » (seul sens donné par l'*Ac.* en 1935).

Lever un lièvre, c'est proprement le faire sortir de son gîte, le faire partir ; au figuré, être le premier à proposer, à révéler quelque chose : *Ce fut au début de novembre que l'histoire commença à circuler* [...]. *On aurait sans doute à bon droit soupçonné la vieille Mado d'avoir* LEVÉ CE LIÈVRE (DHÔTEL, *Plateau de Mazagran*, Guilde du livre, p. 31). **A1** — Il vaut mieux ne pas dire °*soulever un lièvre*, quoique cette formulation, venue par confusion avec *soulever une question*, soit assez fréquente : *Sartre a* SOULEVÉ *là* UN *gros* LIÈVRE (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 116). **A2** Autre altération : °*Je vous* SERAIS GRÉ... pour *Je vous saurais gré*... Nous avons même lu : °*Je vous* SUIS *gré*...

b) Les **proverbes** sont des espèces de locutions, mais qui constituent une phrase. Ils présentent souvent des constructions anciennes et contiennent parfois des mots rares ou disparus : A BEAU *mentir qui vient de loin* (cf. § 305, 1°). *À bon* ENTENDEUR *salut*. OIGNEZ *vilain, il vous* POINDRA.

Cela ne gêne pas le locuteur, car le sens est en quelque sorte global et ne dépend pas des mots pris en particulier.

A1 182 AUTRES EXEMPLES

GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 93 ; LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 228 ; etc.

A2 182 AUTRES EXEMPLES

J.-J. GAUTIER, *Hist. d'un fait divers*, p. 101 ; R. ESCARPIT, *Ministricule*, p. 206 ; M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 17 mars 1951 ; CRITICUS, *Style au microscope*, t. III, p. 125 ; M. DROIT, *Clartés du jour*, p. 82.

B. Éléments étrangers B

B BIBLIOGRAPHIE

H. COTTEZ, *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant*, P., Robert, 4ᵉ éd., 1988.

183 Éléments latins.

Les **éléments latins** servant en composition sont moins abondants que les éléments grecs.

Notons surtout des formations nominales ou adjectivales dans lesquelles le complément précède le mot complété. Le premier élément (souvent emprunté lui aussi) se termine ordinairement par *-i* (cf. § 178, *a*). Servent notamment de second élément :

-cide (lat. *-cida*, de *caedere*, tuer) : *insecti*CIDE.

-cole (lat. *-cola*, de *colere*, cultiver, adorer, habiter) : *viti*COLE, *démoni*COLE, *caverni*COLE.

-culteur, -culture (lat. *cultor*, *cultura*) : *api*CULTEUR, *ostréi*CULTURE.

-fère (lat. *-fer*, de *ferre*, porter) : *calori*FÈRE, *auri*FÈRE, *pétroli*FÈRE, *carboni*FÈRE, *cruci*FÈRE.

-fique (lat. *-ficus*, de *facere*, faire) : *frigori*FIQUE, *sopori*FIQUE.

-fuge (lat. *-fuga*, de *fugare*, mettre en fuite, et de *fugere*, fuir) : *vermi*FUGE, *centri*FUGE.

-vore (lat. *uorare*, manger, dévorer) : *grani*VORE, *fumi*VORE.

Sont à mentionner en outre des adjectifs formés d'un adjectif et d'un nom : *longiligne*, *longicorne*, etc. ; — des adjectifs formés d'un nom auquel se joint l'élément *-forme* : *piriforme*, *cunéiforme*, *vermiforme*, etc.

Les composés formés d'un élément latin suivi d'un mot français sont plus nombreux : voir § 186. — Sur les syntagmes latins servant de base à la dérivation française, voir § 168, *e* (*expatrier*, *cisrhénan*, etc.).

184 Éléments grecs.

Les **éléments grecs** sont extrêmement nombreux, surtout dans le domaine des sciences et des techniques ; ils représentent la part la plus importante du grec dans les langues modernes.

Les mots énumérés ci-dessous ne sont pas tous nés en français : le vocabulaire des sciences et des techniques a un caractère international ; cf. § 160, R. — Nous nous bornons à citer des éléments parmi les plus communs. Il y en a beaucoup d'autres. On a calculé que l'édition 1960 du *Petit Larousse* contenait 971 mots composés dont le premier élément est d'origine grecque (cf. *Fr. mod.*, avril 1960, p. 101). Cela contribue à donner au langage scientifique et technique un caractère ésotérique et parfois pesant : voir

Étiemble, *Le jargon des sciences*. — Les mots entrés dans l'usage courant sont souvent allégés par la réduction : cf. § 188, *a*.

Ces éléments grecs sont parfois pris dans des applications éloignées de leur sens d'origine (comp. § 155) : dans *philatélie*, on a le grec ἀτέλεια « exemption d'impôt » (le timbre-poste dispense le destinataire de payer le port). [On a d'abord essayé *timbrophilie*.]

Certains de ces éléments peuvent aussi servir de radical : *graphisme*, — voire constituer un mot à eux seuls : *gramme*.

a) Éléments nominaux.

La plupart peuvent être soit antéposés, soit postposés ; dans le premier cas, ils reçoivent d'ordinaire la finale *-o* (§ 178, *a*) ; dans le second cas, ils reçoivent un *e* muet ou un suffixe (*-ie*, *-iste*, *-isme*...). L'ordre habituel est mot complément + mot complété. Cf. cependant *philatélie* à côté de *xénophilie*.

Aér- (air) : AÉRO*lithe*, AÉRO*phagie*.
Alg- (douleur) : *gastr*ALGIE.
Anthrop- (homme) : ANTHROPO*logie*, ANTHROPO*métrie*, *pithéc*ANTHROPE.
Bar(y-) (pesanteur) : BARO*mètre*, BARY*métrie*.
Bibli- (livre) : BIBLIO*phile*.
Bi- (vie) : BIO*logie*, BIO*graphie*, *aéro*BIE.
Carp- (fruit) : *gymno*CARPE.
Céphal- (tête) : CÉPHALO*pode*, *dolicho*CÉPHALE.
Chrom- (couleur) : CHROMO*lithographie*, CHROMO*sphère*, *hélio*CHROM*ie*.
Chron- (temps) : CHRONO*mètre*, *dia*CHRONI*e*.
Chrys- (or) : CHRYSO*cale*.
Ciném(at)-, cinés-, kinés(i)- (mouvement) : CINÉMATO*graphe*, CINÉMO*mètre*, *caryo*CINÈSE, KINÉSI*thérapie* (empr. de l'angl.).
Cosm- (monde) : COSMO*naute*, *macro*COSME.
Crat- (pouvoir) : *plouto*CRAT*ie*.
Cycl- (cercle) : CYCLO*stome*.
Dactyl- (doigt) : DACTYLO*graphie*, *ptéro*DACTYLE.
Dém- (peuple) : DÉMO*graphie*.
Drom- (course) : *cyno*DROME.
Dynam- (force) : DYNAMO*mètre*.
Gam- (mariage) : *crypto*GAME.
Gast(é)r- (estomac) : GASTR*algie*, GASTÉRO*pode*.
Gé- (terre) : GÉO*logie*.
Gramm- (lettre) : *télé*GRAMME.
Graph- (écriture) : GRAPHO*logie*, *télé*GRAPHE.
Gyn(éc)- (femme) : GYNÉCO*logie*, *épi*GYNE.
Héli- (soleil) : HÉLIO*thérapie*, *péri*HÉLIE.
Hém(at)- (sang) : HÉMO*philie*, HÉMATO*logie*.
Hipp- (cheval) : HIPPO*phagie*.
Hydr- (eau) : HYDR*avion*, HYDRO*thérapie*, *chlor*HYDR*ique*.
Iatr- (médecin) : IATRO*gène* (cf. *c*), *psychi*ATRE.
Id- (aspect) : *odonto*ÏDE.
Lâtr- (culte) : *zoo*LÂTR*ie*.
Lith- (pierre) : LITHO*graphie*, *aéro*LITHE.
Log- (discours) : LOGO*pédie*, *égypto*LOGUE. R4
Man- (folie) : *clepto*MANE (ou *klepto-*).
Manci- (divination) : *oniro*MANCIE.
Més- (milieu) : MÉSO*carpe*.
Métr- (mesure) : MÉTRO*nome*, *baro*MÈTRE.
Morph- (forme) : MORPHO*logie*, *anthropo*MORPHE.
Nécr- (mort) : NÉCRO*logie*.
Neur-, névr- (nerf) : NEURO*logie*, NÉVRO*tomie*, NÉVR*algie*.
Nom- (règle) : *métro*NOME.
Odont- (dent) : ODONTO*ïde*, ODONTO*logie*, *ortho*DONT*ie*.
Onym- (nom) : *top*ONYM*ie*.
Ophtalm- (œil) : OPHTALMO*logie*.
Or- (montagne) : ORO*graphie*.
Orama (vue) : *pan*ORAMA. R1
Path- (douleur, maladie) : PATHO*gène*, *névro*PATH*ie*. R2
Péd- (enfant) : PÉD*iatrie*, PÉDO*logie* R3, *ortho*PÉD*ie*.
Phil- (ami) : PHIL*harmonique*, PHILO*technique*, *xéno*PHILE.
Phob- (crainte) : *xéno*PHOBE.
Phon- (son, voix) : PHONO*graphe*, *télé*PHONE.
Phot- (lumière) : PHOTO*mètre*, PHOTO*graphie*, *cata*PHOTE.
Pneum(at)- (souffle) : PNEUMO*graphe*, PNEUMATO*logie*.
Pod- (pied) : PODO*logie*, *gastéro*PODE.
Psych- (âme) : PSYCH*iatre*, PSYCHO*logie*.
Ptér- (aile) : PTÉRO*dactyle*, *hélico*PTÈRE.
Pyr- (feu) : PYRO*mane*.
Rhin- (nez) : RHINO*scopie*.
Spher- (sphère) : SPHÉRO*mètre*, *strato*SPHÈRE.
Stomat- (bouche) : STOMATO*logie*.
Techn- (science, art) : TECHNO*crate*, *pyro*TECHN*ie*.
Thanas-, thanat- (mort) : THANATO*logie*, *eu*THANAS*ie*.
Thé- (dieu) : THÉO*dicée*, *mono*THÉ*isme*.
Thèqu- (armoire) : *disco*THÈQUE.
Thérap- (soin) : *hydro*THÉRAP*ie*.
Therm- (chaleur) : THERMO*mètre*, *iso*THERME.
Tom- (coupe) : TOMO*graphie*, *gastro*TOM*ie*.
Top- (lieu) : TOP*onymie*, TOPO*logie*.
Typ- (caractère) : TYPO*graphie*, *photo*TYP*ie*.
Xén- (étranger) : XÉNO*phobe*.
Xyl- (bois) : XYLO*phone*.
Zo- (animal) : ZOO*lâtrie*, *proto*ZO*aire*.

R1 184 REMARQUE

Panorama, mot dû au peintre écossais Robert Baker (1789), qui inventa de vastes tableaux circulaires représentant des villes, des champs de bataille, etc. Des perfectionnements suivirent : il y eut en 1807 un *cosmorama*, puis, en 1822, un *diorama*. De *-orama* est venu par réduction (on a pris *o* pour la finale du premier élément) l'élément *-rama*, qu'on a par ex. dans *Cinérama*, mot anglais, marque déposée pour un procédé consistant à projeter un film sur plusieurs écrans juxtaposés (variante disparue : *Cinéorama*).

Chez BALZAC, des pensionnaires de M[me] Vauquer se font un jeu de « parler en *rama* », accolant la finale à toutes sortes de noms : *Comment va cette petite* SANTÉRAMA ? [...] *Il fait un fameux* FROITORAMA ! (*Goriot*, pp. 55-56.) — Vers 1960, sous l'influence de l'anglais, *-rama* a eu un grand succès dans la langue commerciale pour désigner des magasins, des expositions, des émissions de radio, etc. : *Discorama*, *musicorama*, etc. Cette mode est aujourd'hui retombée.

R2 184 REMARQUE

Par une confusion regrettable, *-pathe* s'emploie dans certains mots (venus de l'allemand) pour désigner celui qui soigne : *allopathe*, *homéopathe*.

R3 184 REMARQUE

Pédologie « science de la conduite et de l'évolution de l'enfant », formé à la fin du XIX[e] s. sur le grec παῖς, παιδός, enfant, entre en collision homonymique avec *pédologie* (gr. πέδον, sol) « science du sol », qui date, lui aussi, de la fin du XIX[e] s.

Certains, pour éviter la confusion, ont préconisé d'adopter, quand il s'agit de la science de l'enfant, la graphie °*paidologie* ; mais cette graphie fait avec *pédagogie*, au point de vue orthographique, une disparate fâcheuse. L'homographie, au demeurant, est moins gênante : on s'accommode bien du fait que, selon les contextes, un *romaniste* est un spécialiste des langues romanes ou de l'art roman ou du droit romain.

R4 184 REMARQUE

Aux noms de sciences en *-logie* répondent des noms de personnes spécialisées dont les uns sont en *-logue*, les autres en *-logiste* :
Cardiologie, *cardio*LOGUE ;
psychologie, *psycho*LOGUE ;
philologie, *philo*LOGUE ; —
minéralogie, *minéra*LOGISTE ;
zoologie, *zoo*LOGISTE.
Parfois les deux formes s'emploient concurremment : *onco*LOGUE/*onco*LOGISTE ;
*dermato*LOGUE/*dermato*LOGISTE ;
*météoro*LOGUE/*météoro*LOGISTE ;
*radio*LOGUE/*radio*LOGISTE ; etc.
*Gynéco*LOGUE l'emporte sur *gynéco*LOGISTE.
À part : *théologie*, *théologien*.

b) Sont ordinairement antéposés

- Les éléments adjectivaux.

Archéo- (ancien) : ARCHÉO*ptéryx.*
Auto- (même, soi-même) : AUTO*gène.*
Caco- (mauvais) : CACO*graphie.*
Crypto- (caché) : CRYPTO*game.*
Hémi- (demi) : HÉMI*ptère.*
Hom(é)o- (semblable) : HOMÉO*pathie,* HOMO*thétie.*
Iso- (égal) : ISO*therme.*
Macro- (grand, long) : MACRO*pode.*
Méga(lo)- (grand) : MÉGA*lithe,* MÉGALO*manie.*
Micro- (petit) : MICRO*scope.*
Mono- (seul) : MONO*théisme.*
Néo- (nouveau) : NÉO*logisme.*
Ortho- (droit) : ORTHO*pédie.*
Paléo- (ancien) : PALÉO*graphie,* PALÉO*lithique.*
Pan(to)- (tout) : PAN*ophtalmie,* PANTO*graphe.*
Poly- (plusieurs) : POLY*pétale.*
Proto- (premier) : PROTO*ptère.*
Pseudo- (faux) : PSEUDO*pode.*

- Les éléments adverbiaux.

Di(s)- (deux fois) : DI*pode,* DIS*syllabe.*
Eu- (bien) : EU*génisme,* EU*thanasie.*
Télé- (loin) : TÉLÉ*phone,* TÉLÉ*pathie.*

- Les éléments prépositionnels.

Ana- (à rebours) : ANA*chronisme.*
Cata- (en dessous, contre) : CATA*tonie,* CATA*phote.*
Dia- (à travers) : DIA*chronie.*
Endo- (à l'intérieur) : ENDO*gène.*
Épi- (sur) : ÉPI*gyne.*
Hyper- (au-dessus) : HYPER*trophie.*
Hypo- (sous) : HYPO*gyne.*
Méta- (au-delà) : MÉTA*phase.*
Para- (à côté) : PARA*chronisme.*
Péri- (autour) : PÉRI*hélie.*
Pro- (en avant) : PRO*gnathisme.*

c) Les éléments verbaux sont ordinairement postposés.

-gène (engendrer) : *hydro*GÈNE (« qui produit de l'eau »). Formation irrégulière : *iatro*GÈNE (« qui est produit *par le médecin* »). R5
-phage (manger), parfois antéposé : PHAGO*cyte, hippo*PHAG*ie.*
-scope (regarder) : *spectro*SCOPE.

R5 184 REMARQUE
On a proposé de lui substituer *iatrique*.

185 Formations mixtes gréco-latines.

Il est fréquent que l'on forge des composés en mêlant des éléments **latins** et des éléments **grecs**, malgré les objections que l'on a exprimées au sujet de ces hybridations :

Autoclave, automobile, bicéphale, bicyclette, hippomobile, homosexuel, hydravion, monocle, monoplan, ovoïde, planisphère, pluviomètre, polyvalence, radiographie, télévision, etc.

186 Formations hybrides dont un élément est français.

N. B. Nous suivons d'ordinaire, pour l'orthographe, l'usage de nos sources, et notamment de l'*Ac.* Mais il serait bien utile d'uniformiser tout cela, en favorisant l'agglutination le plus possible ; c'est d'ailleurs le souhait
* du Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*). Voir aussi § 109, *c*.

a) Noms formés d'un nom complément + mot complété.

- Le premier élément est français ; il reçoit généralement la finale *-o* : *boulodrome, cocaïnomane, gazomètre*… — Formations plaisantes comme *soûlographie* « ivrognerie », de *soûlaud, -aud* étant assimilé à *-o,* comme *-eau* dans *bureaucratie,* où la graphie n'a pas été modifiée. — *Francophone* « qui parle français », *anglophone,* etc., dans lesquels le premier élément a été usité en latin, ont servi de modèles pour *néerlandophone,* etc. ; on a critiqué, non sans raison, la valeur donnée à *-phone* dans ces mots, mais ils sont entrés dans l'usage.
- Le second élément est français : *héliogravure, pyrogravure.*

Il faut mettre à part des éléments comme *auto, ciné, photo, radio, télé* (= télévision), qui sont, par réduction (§ 188), des mots français. De là *autoroute, radio-reporter,* etc. Cf. § 179, *c*.

Cyclo-, aéro- (d'après *cycle* « vélo » et *aéro* « aéroplane » ?) s'emploient de même pour *bicyclette* (ou *vélo*), *avion* : *cyclotourisme, aérogare.* R1

R1 186 REMARQUE
En outre, *bédéphile* (*Rob.* 2001) « amateur de *bédés* ou B. D., bandes dessinées ».

b) Un élément grec ou latin fonctionnant comme adverbe ou comme adjectif (selon la nature du mot auquel il s'ajoute) est joint à un mot français sans en changer la nature. Ces éléments sont fort proches des préfixes.

Anti- [var. lat. de *ante*, avant] : *antidater*.

Archi- [du grec] s'emploie librement avec des adjectifs pour marquer un haut degré :

Espérance ARCHI*folle* (STENDHAL, *Chartr.*, XIX). — *Au coucher du soleil, la verdure devient* ARCHI*verte* (FLAUB., *Voy.*, t. II, p. 82). — *Mots* ARCHI*saints* (GIRAUDOUX, *Bella*, I). — *Quel monde, c'est* ARCHI*plein* (CHAMSON, *Héritages*, II, 2).

Auto- [du grec] indique que l'action est réfléchie. Il est assez rare avec des verbes, car ils ont pour cela leurs moyens propres (§ 777) :

La plupart des automobilistes [...] *prétendent être capables de s'*AUTO*contrôler en buvant et en conduisant* (dans le *Monde*, 15 août 1974, cit. Gilbert).

D'ordinaire il s'ajoute à des noms dérivés, qui n'ont pas les moyens des verbes pour exprimer la réflexivité :

C'est un AUTO-*confesseur qui s'absout* (BAUDEL., *Art romant.*, XXIII). — *Assia* [...] *pratiquait l'*AUTO-*analyse, avec cette âpre volupté qui soulève les derniers voiles* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 485). — Nous retrouvons ici la dérivation à partir de syntagmes (cf. *e*, ci-dessous) : *s'analyser* → *auto-analyse*.

Certains noms ne correspondent pas à des verbes : AUTO*biographie*, AUTO*portrait*. — AUTO-*ironie* (BOURGET, *Monique*, cit. *Trésor*). — *Il oublia d'être* AUTO-*psychologue* [...] : *il vécut sans se regarder vivre* (FARRÈRE, *Civilisés*, XVI).

Parfois avec des adjectifs :

Étiquettes AUTO*collantes* (ou AUTO*adhésives*). **R2**

R2 186 REMARQUE

Agglutiné dans le *Rob.* 2001 et dans le *Grand dict. enc. Lar.* ; avec trait d'union dans le *Trésor* (d'après sa source, de 1965).

Crypto- [du grec] (caché) :

CRYPTO*calviniste* (employé au XVI[e] s., selon Littré). — *On accusait Dubreuilh* [...] *d'être un* CRYPTO *communiste* [imprimé en deux mots] (BEAUVOIR, *Mandarins*, pp. 469-470).

Ex- [lat. *ex*, hors de] se place devant n'importe quel nom de profession ou d'état pour indiquer que la personne dont il s'agit a quitté cette profession, cet état ; plus rarement, devant un adjectif.

EX-*député*, EX-*ministre*, EX-*mari*. — *Ces* EX-*merciers* (BALZAC, *Pierrette*, V). — *Les greniers de l'édifice* EX-*jésuitique* [= de l'ancien collège des jésuites] (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 195). — *Les écrivains* EX-*engagés* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 30 déc. 1983).

Extra- [lat. *extra*, en dehors] sert à marquer un haut degré (comme réduction d'*extraordinaire*) :

EXTRA*fin*, EXTRA-*rapide*. — *Un sourire* EXTRA-*gracieux* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1).

Hyper- [du grec] (au-dessus) marque un haut degré, ou un degré excessif, avec des noms, surtout dans les vocabulaires techniques, et avec des adjectifs :

HYPER*acidité*, HYPER*marché*, HYPER*sensible*. — *Il pouvait enfin contempler un parfait modèle d'édition* critique. *Les jaloux et les sceptiques qualifièrent même cette édition d'*HYPERcritique [en italique] (Ant. THOMAS, *Essais de philologie fr.*, p. 199).

Hypo- [du grec] (au-dessous) marque un degré faible avec des noms et parfois des adjectifs. Il est propre à la langue scientifique : HYPO*tension*.

Dans l'argot scolaire de France, l'HYPO*khâgne* est la classe qui précède la *khâgne* (ou *cagne*), laquelle est l'année préparatoire à l'École normale supérieure.

Inter- [lat. *inter*, entre], avec des verbes : INTER*classer*.

Juxta- [lat. *juxta*, à côté de], avec des verbes : JUXTA*poser*.

Macro- (grand) et surtout **micro-** (petit) [tous deux du grec], avec des noms :

MACRO*économie* et MICRO*économie* ; MICRO*onde* « ou MICRO-*onde* » (*Ac.* 2002), MICRO*fiche*.

Mini- [forme réduite du lat. *minimus*, très petit], avec des noms :

MINI*jupe*, MINI*cassette*. — *Mini* sert aussi d'adjectif invariable et d'adverbe : *Une robe très* MINI. *S'habiller* MINI.

Mini- a entraîné l'antonyme **maxi-** [du lat. *maximus*, très grand], surtout employé en corrélation avec *mini-* : MAXI*jupe*, MAXI*manteau*.

Néo- [du grec] (nouveau), avec des noms et des adjectifs :

Un mouvement NÉO*nazi*. *Le* NÉO*colonialisme*. — *Ces* NÉO-*féodaux* (BARRÈS, *Appel au soldat*, 1900, p. 314).

Poly- [du grec] (nombreux), avec des noms : POLY*copie*. (Comp. ci-dessous, *d*.)

Post- [lat. *post*, après], avec des verbes : POST*dater*.

Pseudo- [du grec] (faux) s'emploie librement avec des noms et avec des adjectifs :

Une PSEUDO*membrane*. — *Cela a encombré ma vie de* PSEUDO-*amitiés* (GIDE, *Journal*, 25 nov. 1905). — *Une théorie* PSEUDO-*scientifique*. **R3**

Semi- [lat. *semi-*, à demi], avec de nombreux adjectifs ou noms :

SEMI-*précieux*, SEMI-*rigide* ; SEMI-*conserve*, SEMI-*consonne*.

Simil(i)- [lat. *similis*, semblable], qu'on pourrait assimiler à *pseudo-*, s'emploie avec des noms :

SIMIL*or*, SIMILI-*marbre*, SIMILI*gravure*. — *Ce* SIMILI-*parlement* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 314). **R4**

Super- [lat. *super*, au-dessus] marque un haut degré avec des noms et des adjectifs :

SUPER*marché*, SUPER*fin*. — *Les survérités et les* SUPER*mensonges* (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 292).

Télé- [du grec] (loin), avec des verbes et des noms :

TÉLÉ*guider*, TÉLÉ*pointage*.

Ultra- [lat. *ultra*, outre] marque un haut degré avec des noms et surtout des adjectifs :

ULTRA*son*, ULTRA*violet*, ULTRA*chic*, ULTRA*moderne*. — *Cet* ULTRA-*voleur* (BALZAC, *Birotteau*, XIV). — *Tableaux* ULTRA-*célèbres* (FROMENTIN, *Maîtres d'autrefois*, p. 608).

Vice- [lat. *vice*, à la place de] : VICE-*président*, VICE-*recteur*.

c) L'élément latin ou grec joue le rôle d'une préposition suivie de son régime.

1° Ce syntagme prépositionnel est nominalisé (comp. *après-midi*, etc. au § 180, *a*) et forme donc un composé *exocentrique* (§ 178, *b*).

Ce type apparaît déjà dans des mots anciens tirés du latin : POST*communion*, INTER*règne*, INTER*ligne*. Les ex. fabriqués sur ce modèle se multiplient au XXe s. : INTER*classe*, PRÉ*combustion*, POST*cure*. — *Un état de* PRÉ-*guerre mondiale* (dans l'*Express*, 15 mai 1967, cit. Gilbert). — *Un* ANTI*héros* (« qui est le contraire d'un héros »). — *L'*ANTI*paradis*. *Le mal, la mort* (BOSCO, *Âne Culotte*, M. L. F., p. 228). — *La* PARA*littérature*. *La* PARA*sexualité*.

Ces formations sont parfois ambiguës : la *paralittérature* est soit ce qui n'est pas considéré comme de la littérature, soit une littérature inférieure, parallèle, hors des normes ordinaires.

2° Ce syntagme prépositionnel joue le rôle d'un adjectif, mais il peut être nominalisé ensuite. Ce procédé, qui s'est introduit récemment, donne au latin ou au grec le rôle normalement dévolu aux prépositions françaises.

État-major INTER*armes*. — *Rencontre* INTER*clubs*. — *Lotion* PRÉ-*rasage* (dans le *Monde*, 21 mars 1967, cit. Gilbert). — *Les années* POST-*baccalauréat* (*ib.*, 7 mars 1974, *ib.*). — *Un meeting* PRO-*Marché commun* (dans le *Figaro*, 28 janv. 1967, *ib.*).

Cela est très fréquent avec *anti-* (contre) : *Leurs jérémiades* « ANTI*robot* » *n'atteindront le public qu'à travers l'imprimatur des « machines » détestées* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 24). — *Batteries* ANTI*chars* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 49). — *Brigade* ANTI*cambriolages* (dans le *Monde*, 9 juillet 1974, cit. Gilbert).

Comme on le voit, le nom qui fait partie de ce syntagme prépositionnel jouant le rôle d'un adjectif prend souvent la marque du pluriel

R3 186 REMARQUE

Le fait que l'on coordonne parfois un adjectif à *pseudo* montre combien celui-ci est proche de l'épithète : °*Pourquoi proposer à ce qui est inexplicable* [...] *ces* PSEUDO *et dérisoires justifications anthropomorphiques ?* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 13 janv. 1951). — De même, le fait que parfois l'article indéfini pluriel reçoit devant *pseudo-* la forme que cet article a devant un adjectif (§ 584, a, 1°) : °DE *pseudo-résistants* (P. RUELLE, dans la *Revue générale*, mai 1990, p. 79). — Voici même *pseudo* traité comme un adjectif nominalisé ou du moins employé sans nom explicite : °*Tu ne peux pas toucher les vrais, ils sont hors d'atteinte,* [...] *et les autres, les* PSEUDOS, *les faux, les professionnels de la souffrance des autres, c'est trop triste* (GARY, *Chien blanc*, IV). — Comp. aussi *mini* ci-contre et *simili* dans R4.

Pour ces raisons et pour le fait que *pseudo* sert librement pour des formations individuelles, le trait d'union résiste mieux (sauf dans les composés entrés dans l'usage général). Comp. la liste des mots dans le *Rob.* 2001 et dans le *Grand dict. enc. Lar.*, qui agglutine plus souvent. Le trait d'union est obligatoire devant un nom propre de personne : *le* PSEUDO-*Plutarque* (œuvre faussement attribuée à Plutarque).

R4 186 REMARQUE

Comme *pseudo* (cf. R3), *simili* est parfois traité comme un adjectif (quoique laissé invariable) : DE *simili uhlans à pied, et des cosaques avec de fausses barbes en étoupe* (J. VARDRUNEN, *En pays wallon*, 1903, p. 186).

comme s'il était le régime d'une préposition fr. ; on traite donc ce composé comme un *syntagme* bilingue, malgré l'agglutination (voir aussi § 561, *b*). Lorsqu'il y a nominalisation, le composé varie en nombre comme un nom ordinaire : *Un antimite, des antimites.*

d) L'élément latin (*bi-, tri-, quadri-, multi-, omni-*) ou grec (*mono-, poly-*) joue le rôle d'un adjectif ou d'un déterminant exprimant la quantité ; le syntagme, originairement adjectival, se nominalise facilement.

Un MONO*place, un* MONO*plan.* — *Un* BI*place. Un pont* BI*poutre.* — *Un* TRI*plan. Locomotives* TRI*courant. Hélice* TRI*pale.* — *Un* QUADRI*moteur.* — *Une assurance* MULTI*risque. Un canon* MULTI*tube.* — *Il est difficile de prévoir un retour au système* MULTI*parti* (Ch. VANHECKE, dans le *Monde*, 13 nov. 1981). — *Une charrue* POLY*soc.* — *Parapluie-*POLY*branches* [sic] (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 148). — *Une chapelle* POLY*culte* (dans le *Monde*, 12 janv. 1969, cit. Gilbert). — *Un club* OMNI*sports.* — Sauf mention contraire, tous ces ex. viennent du *Petit Robert.*

On observera que le nom est parfois mis au pluriel comme s'il était accompagné d'un déterminant français. Parfois le syntagme s'accorde comme un adjectif : *Des polices* MULTIRISQUES (*Ac.* 2003, qui donne *multirisque* comme entrée). Il est difficile d'intégrer dans la syntaxe française ces formations hybrides.

e) Rappelons les syntagmes grecs ou latins servant de base à la dérivation française :

Contre les pellicules → *antipelliculaire* (concurrencé aujourd'hui par *antipellicules* : cf. *c*) ; — *aux environs de la naissance* → *périnatal* ; — *hors de la patrie* → *expatrier.* Cf. § 168, *e*, 2°.

187 Éléments empruntés à d'autres langues.

Comme nous l'avons dit, certains composés décrits dans les §§ 183-184 ont été formés ailleurs qu'en français. Voir par ex. § 184, R2. — Nous signalons ici des éléments plus visiblement empruntés à des langues vivantes.

a) De l'italien ont été empruntés *parasol* et *paravent.* Sur ce modèle, le français a formé *parapluie, paragrêle, parachute*, etc.

b) De l'anglais viennent les éléments *self-* et *-man.*

Self (soi-même) est un concurrent d'*auto-* (§ 186, *b*). Outre des mots empruntés tels quels comme *self-service*, on trouve sporadiquement des ex. comme les suivants : *Cette mathématique dont la* SELF-*fécondité ne cesse de provoquer notre émerveillement* (J. ONIMUS, *Connaissance poétique*, p. 26). — SELF-*étreinte* [= amour de soi] (BENDA, *Régulier dans le siècle*, p. 208, cit. L. Deroy, *Emprunt linguistique*, p. 74).

Man (homme) forme la deuxième partie de mots composés empruntés à l'anglais : *policeman*, — ou de mots dont le premier élément est emprunté à l'anglais : *tennisman*, °*tramwayman* (en Belgique), *wattman*, qui sont donc de faux anglicismes (§ 157). On trouve parfois *-man* accolé à des mots plus nettement français : *bagageman* « régisseur préposé aux bagages dans les tournées théâtrales » (cf. Sandry et Carrère, *Dict. de l'argot moderne*) ; °*taximan* « chauffeur de taxi », courant en Belgique (cf. *taximane* dans QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XIV). — Dans QUENEAU, *op. cit.*, XII, on a aussi °*flicmane* « agent de police », qui n'est pas un mot suffixé, mais une altération argotique (§ 192, *d*), comme °*culottman* « culotté, hardi » (Sandry et Carrère, *op. cit.*).

III. AUTRES PROCÉDÉS

RÉDUCTIONS

188 Réductions de mots ou troncations.

N. B. Ne pas confondre avec le phénomène *graphique* de l'**abréviation** : cf. § 111 et aussi § 190.

a) Dans le **vocabulaire usuel**, la langue parlée réduit par la suppression des syllabes finales (**apocope**) les noms d'une longueur excessive, en particulier des noms composés au moyen d'éléments grecs.

Certaines de ces réductions sont entrées dans l'usage général, au point d'éliminer parfois la forme complète : *accu(mulateur)*, *auto(mobile)*, *chromo(lithographie)*, *cinéma(tographe)*, *dactylo(graphe)*, *kilo(gramme)*, *métro(politain)*, *micro(phone)*, *moto(cyclette)*, *photo(graphie)*, *pneu(matique)*, *radio(graphie)* et *radio(phonie)*, *stylo(graphe)*, *taxi(mètre)*, *vélo(cipède)*. H1

On observera que les composés d'origine savante sont généralement réduits à leur premier élément. Font exception : *vélo* et *diapo(sitive)*, où l'on a terminé la forme réduite sur la voyelle *-o*, prise pour la marque du premier élément des composés. En Belgique, on dit *dia*, qui respecte mieux la structure lexicale. — En revanche, dans *cinéma*, on n'a tenu compte ni de l'*o* ni de cette structure. — D'autre part, *pneumatique* est un dérivé et non un composé ; de même *accumulateur*. — *Ultra* comme nom a été tiré à la fois de *ultraroyaliste* et de *ultrarévolutionnaire*, à l'époque de la Révolution.

Pour les mots empruntés à l'anglais, la réduction est une vraie simplification phonétique et graphique : *smoking(jacket)*, *water(-closed)* et même *tram(way)*, dont la forme complète n'avait pourtant que deux syllabes.

Il y a peu d'ex., dans la langue commune, de l'ablation des syllabes initiales (**aphérèse**) : *(auto)bus*, *(auto)car*. H2

b) Dans les **argots**, le phénomène est en partie différent.

Les réductions sont plus nombreuses ; elles n'affectent uniquement ni des noms ni des mots d'une longueur particulière ; elles recourent à l'aphérèse comme à l'apocope ; elles ne respectent pas la structure du mot composé et terminent souvent la forme réduite sur une consonne ; il ne s'agit pas vraiment d'économie (comme dans *a*) : comp. § 192, *d*.

Apocopes : *bac(calauréat)*, *ciné(ma)*, *fac(ulté)*, *manif(estation)*, *math(ématiques)*, *occase* ← *occa(sion)*, *prof(esseur)*, *récré(ation)*, *sous-off(icier)* ; *sympa(thique)*, *sensas* [sɑ̃sɑs] de *sensationnel*. — Avec modification de la prononciation : *bénef* [benɛf] de *bénéfice* ; *colon* [kɔlɔ̃] de *colonel*.

Aphérèses : *(ca)piston*, *(mas)troquet*, *(garde muni)cipal*.

Apocope et aphérèse à la fois : *margis* de *maréchal des logis*.

Emprunts à l'anglais : *fan* [fɑn] de *fanatic* ; *pop* de *popular*.

Les verbes sont très rarement l'objet d'apocopes : *Pas touche !* ← *Ne pas toucher !* Cf. § 806. — *C'est astap* est la réduction de la phrase *C'est à se taper le derrière par terre*. Comp. aussi *T'occupe* pour *Ne t'occupe pas de ça* au § 1022, R10. R

Certaines de ces formes réduites pénètrent dans la langue commune : *bac*, etc.

189 Réductions de locutions et de syntagmes.

Locutions nominales ou syntagmes nominaux réduits à l'élément subordonné : *une ondulation permanente* → *une permanente* ; *un bureau de tabac* → *un tabac* ; *un bouton à pression* → *une* ou *un pression* (§ 477, *c*) ; *un bateau à trois mâts* → *un trois-mâts*. — Cela aboutit à des changements de catégorie (§§ 196-198).

Locutions nominales ou syntagmes nominaux réduits au noyau nominal (plus rarement) : *une voiture à traction avant* → *une traction avant* → *une traction* ; *la pilule anticonceptionnelle* → *la pilule*.

Locutions verbales ou syntagmes verbaux réduits au verbe : *fixer les yeux sur (quelqu'un)* → *fixer (quelqu'un)* (cf. § 286, *e*) ; *encaisser les coups* → *encaisser* : *Un boxeur qui* ENCAISSE *bien*.

Du point de vue historique, on peut parler d'*ellipse* : cf. § 217, *b*.

190 Les sigles.

a) Les sigles sont des abréviations qui sont constituées d'initiales R1, mais qui sont traitées comme des mots, soit qu'on donne aux lettres leur nom R2 : *une H. L. M.* [ɑʃɛlɛm], — soit qu'on leur donne leur valeur habituelle : *l'OTAN* [ɔtɑ̃]. R3

Dans le second cas, on parle d'**acronymes**. Une espèce particulière d'acronymes consiste à garder non seulement l'initiale,

H1 188 HISTORIQUE

Ces réductions de mots se sont développées surtout depuis le XIXe s. — En dehors du langage de la tendresse et de l'euphémisme, où les réductions ressortissent plutôt à l'altération (§ 192), on cite peu d'ex. antérieurs : *clavecin* (1611) de *clavicymbale* ; *chic* (XVIIe s.) de *chicane* (Wartburg, t. XIII, 2e partie, pp. 366 et 369) [ce n'est pas le mot *chic* actuellement en usage] ; *salmis* (1718) de *salmigondis* ; *piano* (1786) de *piano-forte*.

On explique souvent le nom commun *franc* (1360) comme issu de l'inscription *Francorum rex* figurant sur les monnaies. Ce serait une lecture erronée plutôt qu'une réduction véritable. — De même, *aval* « garantie » serait issu d'une abréviation graphique de à *valoir* (cf. *Trésor*).

Mons [mɔ̃s], forme généralement familière et méprisante de *monsieur* (mais les rois s'en servaient en s'adressant aux évêques et aux archevêques), est la transformation en mot (XVIIe s.) d'une abréviation graphique. Cette désignation a été usitée jusqu'au début du XIXe s. : *+Eh bien ! me dit-il* [= un maître à un domestique], MONS *Jacob, comment se comporte votre jeune maître ?* (MARIV., *Paysan parv.*, p. 25.) — *On n'appelait le Roi* [en 1792] *que* monsieur Veto *ou* MONS Capet (CHAT., *Mém.*, I, IX, 1). — MONS *Philippe* [= Philippe Bridau] [...] *fut donc présenté* [...] *au dauphin* [de Charles X] (BALZAC, *Rabouill.*, III, 4).

H2 188 HISTORIQUE

Faits anciens, ressortissant plutôt à l'accident (cf. § 193) : *mâche* de *pomache* ; *jusque* de *enjusque* (§ 1065, H1). Voir aussi *moniale* § 503, H3.

R 188 REMARQUE

Mentionnons ici le nom masculin *abacos* [abakɔs], qui désignait au Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo) une veste destinée à remplacer le costume européen : c'était la réduction de la phrase : *À bas (le) cos(tume)*.

R1 190 REMARQUE

Les consonnes de *P. C. V.* [peseve] sont des initiales, non pas de mots, mais des syllabes de (à) *percevoir* ; en outre, il y a eu nominalisation : *Refuser un P. C. V.*, une communication téléphonique payée par le destinataire. — Autres cas : *la T. V.* (= *télévision*), *le P. V. C.* (= *polyvinyl chloride*), ce sont les initiales des éléments du mot composé. — *D. D. T.* remplace un mot de trente lettres !

R2 190 REMARQUE

Le sigle *w.-c.* est prononcé en France [vese], alors qu'en Belgique, on dit surtout [dublǝvese] ou [wese]. — *E* se prononce [ǝ] en France ordinairement : *Les P. M. E.* [peɛmǝ] = les petites et moyennes entreprises ; souvent [e] en Belgique : [peeme].

R3 190 REMARQUE

Quoiqu'il s'agisse d'une désignation française (cf. *b*, 2°) [on dit *NATO* en anglais], certains, le président CHIRAC notamment, prononcent [an] pour la finale d'*OTAN*.

mais une ou deux autres lettres, de façon à obtenir une suite prononçable comme un mot ordinaire :

Un radar = angl. R*Adio* D*etecting* A*nd* R*anging*; *le Benelux* (qu'on devrait écrire *Bénélux* : cf. § 87, *b*, 1°) = BE*lgique*, NE*derland*, LUX*embourg*.

b) Caractéristiques.

1° Le sigle ne tient pas compte, ordinairement, des mots grammaticaux :

Le CÉRES [seʀɛs] = Centre (d')études, (de) recherches (et d')éducation socialistes ; *la T. V. A.* = taxe (à la) valeur ajoutée. — Il y a des exceptions, souvent pour éviter un sigle trop court : *la S. D. N.* = Société *des* nations ; *le R. P. R.* = Rassemblement *pour* (la) République. Voir *radar* dans *a*, *fivète* dans 2°, etc.

2° Les sigles servent notamment à désigner des sociétés, des partis, des organismes, etc., parfois des pays, — dont la dénomination complète serait trop longue :

U. R. S. S. = Union des républiques socialistes soviétiques ; *OTAN* = Organisation du traité de l'Atlantique nord.

Mais les sigles peuvent aussi équivaloir à des noms communs :

Un P.-D. G. = président-directeur général ; *une H. L. M.* = habitation à loyer modéré R4 ; *le SIDA* ou *sida* = syndrome immuno-déficitaire acquis ; *le Q. I.* = quotient intellectuel ; *la fivète* [fivɛt] = fécondation in vitro et transfert d'embryon. — Ils correspondent parfois à des adjectifs : voir *K.-O.*, *vtol* dans 4° ; — parfois à des phrases : *C. Q. F. D.* = ce qu'il fallait démontrer ; *O. K.* — *I. V. G.* (= interruption volontaire de grossesse) sert d'euphémisme à *avortement*. Autre euphémisme : *w.-c.*, voir 4°.

3° D'ordinaire, les sigles sont constitués de plusieurs lettres, ont comme fondement plusieurs mots. — Mais on a parfois une seule lettre :

Il savait se tirer de tous les pas difficiles grâce au système D (HERMANT, *Xavier*, p. 132) [de *débrouiller* ou *débrouillard*]. — *Monsieur K* à propos de Khrouchtchev.

4° Les sigles se sont répandus à l'imitation de l'anglais. Plusieurs sont d'ailleurs empruntés à cette langue ou formés sur des mots empruntés à cette langue :

K.-O. = *knock-out* ; *laser* = *light amplification by stimulated emission of radiations* ; *w.-c.* = *water-closet*. — *Le soutien des U. S. A.* [= *United States of America*] *était acquis à la France* (Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 465). — *L'UNESCO* = *United nations educational, scientific and cultural organization*. — *La hi-fi* [ifi] = *high fidelity*, haute fidélité.

L'épellation à l'anglaise explique des prononciations comme : *Une jeep* [dʒip] = *G. P.* = *general purpose* ; *O. K.* [ɔke] = sans doute *oll korrect*, altération de *all correct*. — *La C. B.* [sibi] = *citizen band*, d'où le dérivé *cibiste*.

Acronymes : *Un radar*, voir *a* ci-dessus ; *vtol* = *vertical take off and landing* donne une suite graphique étrange en fr. L'organisme économique qui groupait l'U. R. S. S. et ses alliés portait en Occident le nom de *Comecon* [kɔmekɔn] = CO*uncil for* M*utual* ECON*omic assistance*. R5

Des sigles sont empruntés à d'autres langues : *S. S.* = allem. *Schutzstaffel*.

5° La réduction ordinaire (§ 188) et la siglaison sont parfois en concurrence : *la télé* ou *la T. V.* ; *les water(s)* ou *les w.-c.* R6

N. B. La prolifération des sigles dans la langue contemporaine et leur succession rapide dans certains domaines (notamment dans l'administration française R7) ne sont pas sans poser des problèmes aux usagers. Comme la valeur de ces formations ne peut pas être devinée, le déchiffrement de sigles inconnus du lecteur ou de l'auditeur est impossible. C'est peut-être payer cher l'avantage de la brièveté. R8

Duhamel ironisait déjà à ce sujet en 1920 : *Ce n'est pas seulement l'appui du P. D. M. que je vous apporte ; c'est encore celui du J. D. J. et de la M. M. A. Je peux à peu près compter sur la Société des R. C. D. Q.* (*Œuvre des athlètes*, II, 11). — Il n'y a d'ailleurs pas toujours une brièveté bien sensible ; par ex. quand on dit aujourd'hui à Bruxelles : *Je vais au T. R. M.* [= théâtre royal de la Monnaie], alors qu'on disait naguère : *Je vais à la Monnaie*. — De même, *la Croix-Rouge* est concurrencé aujourd'hui par *le C. I. C. R.* (= Comité international de la Croix-Rouge).

Les rédacteurs du *Monde* reçoivent cette sage directive : les sigles doivent être expliqués au moment où ils apparaissent dans un article.

R4 190 REMARQUE
Sur le genre des sigles et, notamment, d'H. L. M., voir § 477, *b*.

R5 190 REMARQUE
La *Nouvelle revue internationale*, publiée à Prague en fr., appelait cet organisme le *C. A. E. M.* = Conseil d'aide économique mutuelle.

R6 190 REMARQUE
En Belgique, on préfère souvent le sigle ; la réduction y est tenue pour un procédé plutôt populaire. *T. V.* est aussi plus fréquent en Suisse romande (cf. Thibault) et au Québec (cf. Poirier).

R7 190 REMARQUE
Ex. : *igame*, qui a eu une vie brève : § 191, *b*.

R8 190 REMARQUE
Un autre défaut est la polysémie : dans le *Quid* 2005, *P. I. B.* = produit intérieur brut ou plantes issues de la biotechnologie ; etc.

191 Formes écrites des sigles.

a) Lorsqu'on donne aux lettres leur nom, on les écrit, traditionnellement, en grandes capitales et on les fait suivre d'un point. R1

Une H. L. M. — *Le pacte germano-soviétique avait ébranlé* [...] *la sympathie que nous avions pour l'U. R. S. S. et n'incitait pas à faire confiance au P. C.* [= parti communiste] (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 481). — *À la T. V., une fille dit à un garçon* [...] (GREEN, *Journal*, 14 oct. 1969). — *Les brutalités des S. S. pendant la dernière guerre.* R2

Certains mettent la majuscule seulement à la première lettre : *Le choix du printemps 1983 s'oppose aux doctrines du P. c.* [= parti communiste] *et de la gauche du P. s.* [= parti socialiste] (Raym. ARON, dans l'*Express*, 2 sept. 1983, p. 23).

On écrit parfois aussi en minuscules, s'il s'agit d'un nom commun : *Un Américain, aux w.-c., la porte mal poussée* (HÉRIAT, *Innocent*, 1954, p. 67). — Ex. où il s'agit d'une phrase : *C. q. f. d., comme disent les géomètres* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 244).

Parfois le nom des lettres est transcrit comme il est prononcé : *La tévé* (QUENEAU, *Fleurs bleues*, V ; GRAINVILLE, *Abîme*, p. 278). — *La bédé française* (*Rob.* 2001). — Cela donne l'apparence de mots ordinaires, aussi pour la morphologie, tant grammaticale (*les vécés, des bédés* : § 522, *b*) que lexicale (*bédéiste, bédéphile ; téléaste* [§ 164, *b*], *téléphile*).

b) Lorsqu'il s'agit d'acronymes, on supprime d'ordinaire les points.

- Si le sigle équivaut à un nom propre, l'usage le plus fréquent est de garder la capitale seulement à la première lettre, mais on trouve aussi le sigle imprimé entièrement en grandes capitales.

  Quelques grognards du Céres râlent (dans l'*Express*, 14 févr. 1981, p. 35). — *Pour la solidité de l'Otan* (J.-Fr. REVEL, *Comment les démocraties finissent*, p. 282). — *La bureaucratie du Comecon* (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Grand frère*, p. 304). R3

  La longueur joue un rôle : dans le *Monde*, *l'Unesco* (20 mai 2005, p. 3 ; etc.) a évincé *l'UNESCO* (30 déc. 1983, p. 5), mais *l'ONU* se maintient (14 janv. 2005, p. 30 ; etc.) ; d'autres sources impriment *l'Onu* : *Quid* 2005, p. 1042.
  On trouve aussi le mot imprimé en petites capitales avec l'initiale en grande capitale : *l'UNESCO*. Cette présentation est rare, quoique plus élégante que les mots en grandes capitales.

- Si le sigle équivaut à un nom commun, on constate une assez forte tendance à le traiter comme tel, c'est-à-dire à user de minuscules, initiale comprise. Cela est à encourager. R4

  Le président de la République s'était entretenu avec les six igames [= inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire ; on dit aujourd'hui *préfet de région*] *ayant compétence dans ces départements* (dans le *Monde*, 8 mai 1963). — *Étude des ovnis* (*Rob.* 2001, s. v. *ovnilogie*) [*ovni* = objet volant non identifié] ; — *L'agent du sida* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *sida*). — De même *vtol* (qui est plutôt une sorte d'adjectif) : *Les avions « vtol » sont ceux qui peuvent décoller sans roulement* (*Grand Lar. enc.*).

N. B. La description des usages donnée ci-dessus (*a* et *b*), fondée surtout sur les dict., n'est pas complète. Par ex., des auteurs (ou des imprimeurs) mettent systématiquement des points dans les sigles (même dans les acronymes), tandis que beaucoup les suppriment systématiquement, notamment les journaux et une encyclopédie comme le *Quid* :

Comme I. G. A. M. E. et préfet de son département (Edgar FAURE, *Mém.*, t. I, p. 357).
La radio, la TV (J. FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 28). — *Une hausse de la contribution sociale généralisée (CSG)* (dans le *Monde*, 2 sept. 2005, p. 7). — Particulièrement gênant : *les NU* = les Nations unies.

Il paraît utile que la présence ou l'absence des points informe immédiatement le lecteur sur la prononciation, et, d'une façon générale, que l'on tâche de mettre un peu d'ordre dans l'anarchie actuelle. R5

R1 191 REMARQUE
Dans les sigles (et dans les abréviations) dont les éléments sont séparés par des points, les dict. laissent généralement un blanc après les points, sauf s'il y a un trait d'union.

R2 191 REMARQUE
De même, *un S. O. S.*, quoique ce ne soit pas un sigle (cf. § 201).

R3 191 REMARQUE
Cela devrait impliquer la présence d'accents : ex. de *Céres* ci-contre, mais *Ceres* dans le *Quid* 2005, p. 900 ; dans le système graphique fr., *fivète* (*Rob.* 2001) devrait s'imposer, mais on trouve aussi *fivete* (*Petit Lar.* 2000 ; etc.). — *Le Benelux* est général, hélas !

R4 191 REMARQUE
Usage différent : *Le virus du SIDA* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *rétrovirus*). — *Un vaccin contre le SIDA* (dans le *Monde*, 31 oct. 1986, p. 12). — Par la suite, le quotidien a opté pour *le sida* (14 janv. 2005, p. 4 ; etc.). Pour des désignations moins généralisées ou moins proches des noms communs, il applique l'autre procédé : *la PAC* (26 août 2005, p. 10), qu'il écrit en toutes lettres *la politique agricole commune*. On lit dans le *Quid* 2005, p. 1765 : *La production intensive favorisée par la Pac*, avec majuscule. Estime-t-on que la brièveté du sigle le rendrait indistinct sans marque ?

R5 191 REMARQUE
Lorsqu'il s'agit d'acronymes qui ne sont pas composés seulement d'initiales, les points sont exclus : on peut écrire *radar* (ou *RADAR*), mais non °*RA. DAR* ni, a fortiori, °*R. A. D. A. R.*

ALTÉRATIONS

192 Altérations volontaires.

Les altérations volontaires ressortissent à quatre domaines principaux.

a) La **plaisanterie** est individuelle et ne concerne pas (sauf exception) la langue commune :

C'est le cas de *ridicoculiser* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 4), *ridiculiser* un mari en le rendant *cocu*.

b) L'**euphémisme** peut rendre un mot moins choquant en modifiant sa forme de façon plus ou moins arbitraire. (Voir aussi § 1104, *b*.)

- En lui substituant un autre mot existant ou non : *Mince !* au lieu de °*Merde !* — *s'emmieller* au lieu de °*s'emmerder* ; — *fiche* ou *ficher* (§ 806) au lieu de °*foutre* ; — *Nom d'un chien !* au lieu de *Nom de Dieu !* — *Sacrebleu !* au lieu de *Sacré Dieu !* — *Diantre !* au lieu de *Diable !* — *Bigre* au lieu de *bougre*.
- En lui donnant une forme réduite : *Jarni !* au lieu de *Je renie Dieu !* — *Tudieu !* au lieu de *Par la vertu de Dieu !*
- En intervertissant les lettres, pour les mots courts : *luc, noc* (APOLLIN., *Poèmes à Lou*, LXI).
- En donnant aux lettres leur forme d'épellation : *Un céoène*, cf. § 3, R3.

c) Le **langage** dit **enfantin** est utilisé par les adultes quand ils parlent aux petits enfants. R1 Il se caractérise notamment par le recours aux mots constitués de syllabes doublées soit onomatopées (*teuf-teuf*), soit altérations de mots existants.

Dans le cas de *dodo*, on voit clairement l'origine : le verbe *dormir*. — Mais certaines de ces formations sont très anciennes et ne s'expliquent pas directement par des mots français : *papa, maman* se retrouvent dans beaucoup d'autres langues ; *caca* doit être mis en rapport avec le latin *cacare* (d'où vient le verbe trivial °*chier*).

Le langage enfantin est en partie commun avec celui des relations affectueuses et amoureuses, notamment dans le domaine des désignations **hypocoristiques**, c'est-à-dire de tendresse. R2

Cela explique les altérations si variées des prénoms : *Paul* → *Popol* ; *Émile* → *Mimile* ; *Alexandrine* → *Sandrine* ; *Marie-Louise* → *Marilou* ; etc.

Beaucoup de noms de familles proviennent des formes hypocoristiques des prénoms : dérivations comme *Thomasson* ; apocopes comme *Masson* (de *Thomas*) ; substitutions de finales comme *Michard, Michot* (de *Michel*) ; etc.

N. B. Le redoublement sert aussi dans le langage familier : *foufou*, fém. *fofolle*, *sosot* [soso], fém. *sosotte* [sɔsɔt], *bébête*, s'emploient comme atténuatifs de *fou, sot, bête*. Il en est de même pour *cucu*, parfois *cucul*, atténuatif et euphémique de *cul*, qui s'emploie aussi comme adjectif, mais trivialement : *Elle a prétendu au jardinier que le massif de silènes et de myosotis faisait* CUCU (COLETTE, *Chatte*, p. 70). — *Vinicius ne cesse d'être un peu* CUCUL, *et Lygie est vraiment très inintéressante* [à propos de *Quo vadis ?*] (MONTHERL., *Treizième César*, p. 148). [Autre ex. : § 560.] — Autres cas : *chouchou, zozo* [de *Joseph* ?], *zinzin* [onomat. ?]. H

d) Les **argots**, qui permettent à un groupe de se différencier du reste des locuteurs, et parfois d'éviter d'être compris par ceux-ci, usent abondamment des altérations les plus variées.

Aphérèses et apocopes : cf. § 188, *b*.

Substitution de finales arbitraires : *Allemand* → *Alboche* (→ *Boche* par aphérèse) ; *Paris* → *Paname* ; *fromage* → *frometon* ou *fromeji*.

En particulier, une finale *-o* (qui a pour origine le suffixe diminutif *-ot* : § 169, 52) s'introduit, souvent combinée avec des apocopes : *propriétaire* → *proprio* ; *apéritif* → *apéro* ; *garni* → *garno* ; *dictionnaire* → *dico* ; etc.

Antéposition d'un son, combinée souvent avec des apocopes ou des substitutions de finales : *Italien* → *Rital*.

Procédés particuliers : le **largonji** (ou *loucherbem*) remplace la première consonne par *l* et met la consonne remplacée à la fin du mot en la faisant suivre éventuellement de sons arbitraires : *jargon* → *largonji* ; *boucher* → *loucherbem* [luʃebɛm] ; *fou* → *louf, loufoque* et *louftingue* ; — le **verlan** intervertit les

R1 192 REMARQUE

Des mots enfantins servent d'euphémismes pour les adultes entre eux : *À Saint-Malo, le* PIPI [de Sartre] *sur la tombe marine de Chateaubriand* (S. LEYS, dans le *Magazine littér.*, juillet-août 2005, p. 25). — *Zizi* se dit même à propos de femmes : JAPRISOT, *Été meurtrier*, p. 194. — *Kiki* [un chien] *se lèche sans cesse le* TUTU (B. GROULT, cit. *Trésor*) [de *cul*]. Le mot se dit par métonymie du costume des danseuses.

Dans un tout autre registre, *mère*, jugé trop distant, est concurrencé par *maman*, même en dehors d'un contexte familier : *La maman de saint François de Sales*, titre d'une étude de Mgr Fr. TROCHU, 1960.

R2 192 REMARQUE

Comme les diminutifs servent souvent d'*hypocoristiques* (*Jeannette, Pierrot* : cf. § 165, *b*), on appelle parfois abusivement *diminutifs* tous les hypocoristiques.

H 192 HISTORIQUE

Cf. § 200, H.

syllabes : *l'envers* → *verlan* ; *laisse tomber* → *laisse béton* (popularisé par le chanteur RENAUD) ; *pourri* → *ripou* (§ 515, *c*), et, pour les monosyllabes, les lettres (plutôt que les sons) : *femme* → *meuf* (et non **maf*) ; — le **javanais** insère dans le mot une suite de sons convenue, souvent [av] : *gros* → *gravos* [gravɔs].

193 Altérations accidentelles.

a) Certaines sont dues aux mauvaises coupures des mots.

Elles se présentent souvent sous la forme de l'agglutination : *s'enfuir*, à côté de *s'en aller* (cf. § 681, *a*) ; *le lendemain* au lieu de l'anc. fr. *l'endemain*. — Cf. aussi §§ 180-181.

Il y a parfois des déglutinations : *la griotte* au lieu de l'anc. fr. *l'agriotte* ; *ma mie* au lieu de *m'amie* (§ 607, *c*). Voir aussi § 607, *c*.

b) Par l'*attraction paronymique* ou *étymologie populaire*, un mot est altéré sous l'influence d'un autre mot avec lequel il a une ressemblance phonétique et ordinairement certaine analogie de sens.

L'allemand d'Alsace *sûrkrût* (allem. *Sauerkraut*) est devenu *choucroute* sous l'influence de *chou* ; — *cordouanier*, qui était de la famille de *Cordoue*, a été refait en *cordonnier* sous l'influence de *cordon* ; etc. — L'attraction a parfois des motifs peu perceptibles : pour *poireau*, par ex., quel rapport autre qu'une certaine ressemblance phonétique entre l'ancien *porreau* (la base est le lat. *porrus*) et *poire* ? R

* On peut ranger ici certains croisements (qui paraissent accidentels, au contraire des faits examinés dans le § 178, *d*) : *cahute* (ou *cahutte* : § 90, *e*) ← *hutte* + CA*bane*.

c) Quelques altérations sont dues à de mauvaises lectures : *cougouar* a perdu la cédille qu'il aurait dû avoir sous le *c* ; autre ex. : *zénith*, § 3, N. B.

R 193 REMARQUE

L'altération s'est produite dans la région parisienne. D'ailleurs, dans son inventaire des formes dialectales modernes, Wartburg (t. IX, p. 195) n'a relevé les formes altérées que dans cinq départements : Oise, Seine-et-Oise, Seine-Maritime, Calvados, Aube. Dans le fr. régional actuel, la prononciation [pɔro] est encore assez répandue : non seulement en Belgique, en Suisse, mais dans beaucoup de provinces fr. : cf. Thibault, pp. 582-583. Le linguiste Ch. Bruneau a raconté (dans le *Figaro litt.*, 11 août 1951) comment, venu de Givet, il a bien dû s'adapter à l'usage parisien. L'*Ac.* laisse le choix jusqu'en 1878 : *poireau* ou *porreau* en 1694, *porreau* ou *poireau* ensuite. En 1935, elle ne garde plus que *poireau*, graphie qui s'était déjà imposée dans l'usage écrit, quelle que soit la prononciation. Pour le dérivé *poireauter*, on prononce partout [pwa].

LES CHANGEMENTS DE CATÉGORIE

194 Généralités.

Les changements de catégorie sont souvent appelés *dérivation impropre* ou *implicite* ; on dit aussi *translation*. Ils consistent à faire changer les mots de catégorie, de classe grammaticale sans que leur forme soit modifiée. Cela n'implique pas nécessairement un changement de signification, par ex. quand l'infinitif *sourire* devient un nom.

Le changement est parfois total quand la valeur primitive a disparu de l'usage ou quand, dans sa valeur nouvelle, le mot est senti comme tout à fait distinct de ce qu'il était dans sa valeur ancienne.

Loisir, manoir, plaisir sont des noms et non plus des infinitifs. — *Cependant* est normalement aujourd'hui un adverbe, et non plus une proposition absolue (§ 258, H).

Pendant comme préposition : *Il travaille* PENDANT *la nuit* ; *pendant* comme participe présent : *Jambon* PENDANT *à un crochet*.

Le changement peut aussi être total du point de vue morphologique et syntaxique.

Loisir, manoir, mais aussi *rire, sourire*... varient en nombre comme des noms. — *Pourpre, rose* s'accordent avec le nom dans *Des fleurs* POURPRES, *des rubans* ROSES ; ils sont devenus des mots distincts des noms *pourpre* et *rose*. — Comme préposition, *pendant* est invariable et occupe une place précise. (Mais *durant* garde de son ancienne valeur la faculté de suivre le nom : *Deux heures* DURANT.) — *Tiens !* comme mot-phrase s'emploie même si l'on s'adresse à une personne que l'on vouvoie : cf. § 1103, *b*, 2°.

Mais il est fréquent aussi que la valeur ancienne et la valeur nouvelle coexistent sans que le lien entre les deux soit coupé ou entièrement coupé.

Les noms propres employés comme noms communs gardent souvent la majuscule et restent souvent invariables : *Il y a au moins trois* RENOIR *dans ce musée*. Cf. § 525, *b*. — La plupart des noms employés comme adjectifs de couleur restent invariables : *Une robe* MARRON *ou* BORDEAUX. Cf. § 555, *b*. — *Tout* adverbe continue à varier dans certains cas : *Elle est* TOUTE *honteuse*. Cf. § 994, *b*, 1°. — *Vive* et *soit* sont traités, tantôt comme des verbes, selon leur nature primitive (VIVENT *les vacances !* SOIENT *deux triangles rectangles*) : tantôt comme des introducteurs (VIVE *les vacances !* SOIT *deux triangles rectangles*). § 936, *d*, 2° et *f*. — *Debout* employé adjectivement reste invariable : *Une femme* DEBOUT.

Même lorsque le lien est coupé, certaines caractéristiques du mot ne s'expliquent que par la valeur primitive.

On ne s'emploie que comme sujet et peut être précédé de l'article, parce que c'est l'ancien cas sujet d'un nom, dont le cas régime était *ome*, aujourd'hui *homme*.

195 Nominalisation par autonymie.

La nominalisation (ou *substantivation*) par autonymie est tout à fait libre. Pour désigner n'importe quel élément de la langue (de la lettre ou du son à la phrase), on le nominalise, c'est-à-dire qu'on lui donne les fonctions grammaticales du nom et qu'on l'accompagne éventuellement d'un déterminant (voir § 460).

Il ne faut pas de trait d'union dans TOUT À FAIT. — *Le* RE- *de* REVENIR *n'a pas la même valeur que le* RE- *de* REDIRE. — *Vos* A *sont illisibles.*

196 Nominalisation des adjectifs et des participes.

a) Les **adjectifs** se nominalisent souvent, car la catégorie de l'adjectif et celle du substantif sont très proches (certains linguistes les réunissent même dans une catégorie unique qu'ils appellent *nom*). R1

1° Pour des êtres ou des choses ayant la caractéristique désignée par l'adjectif.

- Très couramment, pour des êtres humain, le genre étant conforme au sexe des êtres désignés, le masc. servant aussi quand le sexe n'est pas précisé.

  Un (ou *une*) AVEUGLE, *un* (ou une) MALADE. *Un* VIEUX, *une* VIEILLE. — *L'*INCONNU *du Nord-Express* (titre fr. d'un film de Hitchcock). — *Les* JEUNES, *les* VIEUX. *Les* BLONDS, *les* ROUX. — *Ne faites pas le* DIFFICILE. — *Il y a des* BONS *et des* MAUVAIS *partout !* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 184.) — *Auprès de ma* BLONDE *qu'il fait bon dormir !* (Chanson populaire).

- Parfois pour des animaux : *Cette chienne a fait des* PETITS (*Ac.* 1935). — *La mère apprend aux* JEUNES *à chasser* (*Ac.* 2000). R2 — *Un* FAUVE (aujourd'hui l'adj. est perçu comme tiré du nom). *Une* BELETTE [littéral. *petite belle*, motivation disparue].

- Pour des choses : *Un* CREUX. *Un* VIDE. Mais d'ordinaire on a le processus décrit dans le 3°.

  Les adjectifs de couleur se prêtent particulièrement à la nominalisation : *Il y a plusieurs sortes de* ROUGES. *Elle choisit un* ROUGE *à lèvres très pâle. Le* BLEU *te va bien en général.* — *Le* ROUGE, *le* JAUNE, *le* VERT *et l'*INDIGO *s'y* [= sur un portrait] *heurtaient par taches violentes* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). — *Un* BLEU « ecchymose », etc. Certains de ces emplois sont proches du 2°.

2° Au masculin (au neutre dans les langues qui le possèdent), pour désigner la qualité elle-même :

Le CHAUD, *le* FROID. *Faire son* POSSIBLE, *garder son* SÉRIEUX. *Faire le* PLEIN *d'essence. Faire le* VIDE *autour de soi. Faire du* NEUF *avec du* VIEUX. — Dans la langue assez intellectuelle, assez librement : *Le* RÉEL *est étroit, le* POSSIBLE *est immense* (LAMART., *Médit.*, II). — *Nous voulons* [...] / *Plonger* [...] / *Au fond de l'*INCONNU *pour trouver du* NOUVEAU ! (BAUDEL., *Fl. du m.*, Voyage, VIII.) — *Le* PUR *et l'*IMPUR (titre d'un livre de COLETTE).

D'un + adjectif comme équivalent d'un adjectif au superlatif : *La tente-abri était d'un* LOURD ! (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, II, 7.) — *Ces photos jaunies sont d'un* TRISTE ! (DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 280.) — Autre ex. § 993, *h*. R3

Le *plein* de la mer est le « moment où la marée est arrivée à sa plus grande hauteur », et ***battre son plein*** « se dit de la marée qui, arrivée à son plus haut point, reste stationnaire quelque temps avant de redescendre » (Littré). L'expression a passé dans l'usage général avec le sens figuré « être au plus haut point, être complet, entier ». R4

Ex. au sens propre ou avec référence explicite au sens propre : *La dernière dune que nous montâmes avec lui nous permit de découvrir la mer*, BATTANT SON PLEIN, *brillante et calme, sur une ligne immense* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, IX). — *À cinquante pieds d'élévation, Pécuchet voulut descendre. La mer* BATTAIT SON PLEIN. *Il se remit à grimper* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 152). — *Il semble que chaque minute soit une vague toujours montante de cet océan d'amertume qui* [...] BAT SON PLEIN *vers le soir, qui déchire sa rive et ne l'emporte même pas !* (BARBEY D'AUR., *Œuvres roman. compl.*, Pl., t. II, p. 1461.) [Fragment daté du « 28 ou 29 avril 1835 ».] — Comp. : *Quand Marigny* [...] *regardait dans son âme, il était*

R1 196 REMARQUE

Ceci est à distinguer du fait qu'une épithète est employée sans nom dans *La première année et* LA DEUXIÈME ; le mot *année* est sous-entendu : on ne le répète pas par économie. Cf. § 218, *d*.

R2 196 REMARQUE

En fr. régulier, *les jeunes* concerne l'âge (par opposition aux adultes). *Les petits* s'emploie par rapport aux parents, à la mère notamment. Dans le Nord et l'Est de la France, ainsi qu'en Belgique, *jeune* se dit couramment pour *petit*.

R3 196 REMARQUE

Damourette et Pichon, § 565, citent un ex. oral dans lequel *un* est joint à un fém.: °*Elle a été d'*UN GENTILLE *dont tu ne peux te faire une idée*. Emploi occasionnel.

R4 196 REMARQUE

Certains croient à tort que dans *battre son plein*, *son* est un nom : °*Les festivités* [...] BATTENT SON PLEIN (DECAUX, *L'Empire, l'amour et l'argent*, 1982, pp. 73-74).

sûr que son amour n'avait pas baissé ; qu'il y BATTAIT LE PLEIN [en italique] *comme cette mer qu'il voyait à ses pieds* BATTRE LE SIEN *sur la grève sonore, dans la face calme de sa toute-puissance* (ID., *Vieille maîtr.*, Pl., p. 417) [var. : *battait* SON *plein*]. — *Le bonheur, comme la mer, arrive à* FAIRE SON PLEIN. *Ce qui est inquiétant pour les parfaitement heureux, c'est que la mer redescend* (HUGO, *Homme qui rit*, II, III, 9).

Ex. au figuré : *Seins éblouissants* BATTANT LEUR PLEIN *majestueux au bord découvert des corsages* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 63). — *La frénésie californienne, la prostitution et le jobardisme civilisateur* BATTAIENT LEUR PLEIN (BLOY, *Désespéré*, p. 42). — *Ces dimanches de Mme Laudet* BATTAIENT LEUR PLEIN (PROUST, *Jean Santeuil*, t. I, p. 233). — *Les grèves russes* BATTENT LEUR PLEIN (TROYAT, *Tant que la terre durera…*, p. 825). A1 — Très rarement avec le possessif de la 1re personne : *En état de transe, je* BATS MON PLEIN (GIDE, *Journal*, 17 janv. 1943).

3° Réduction d'un syntagme nominal par l'effacement du nom :

Une ligne diagonale → *une diagonale ; un costume complet* → *un complet. Il habite au premier étage* → *Il habite au premier.* Autres ex. au § 477, *c*.

Au fém. sing. ou plur. dans des locutions familières, pour lesquelles le souvenir du nom est à peu près oblitéré R5 : *coucher sur la dure* (sous-entendu *terre*) ; *rendre la pareille* (sous-entendu *balle*, au jeu de paume) ; *boire de la fine* (sous-entendu *eau-de-vie*). — *Je ne sais même si Molière, dans ses* BONNES, *n'aurait pas dit* […] : *Ceci est à moi* (BALZAC, *Prince de la bohème*, Pl., p. 831). Autre ex. : POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, p. 85. Quel mot faut-il sous-entendre ? *dispositions* ? – *À la dérobée*, etc. : cf. § 965, *g*, 1°.

L'oubli est total si l'adj. n'existe plus en tant que tel : *ramage* « chant des oiseaux » de *chant ramage* « dans les branches » ; *grisou* de *feu grégeois* (avec la forme wallonne de l'adj.).

4° Sans qu'on parle vraiment de nominalisation, on trouve non rarement des adjectifs régimes d'une préposition, ce qui est en principe l'apanage du nom, notamment (voir aussi § 1039, *e*) :

- Locutions adverbiales figées : *pour de bon* (§ 966, *b*), *d'ordinaire*, etc. ; éventuellement avec article : *à l'ordinaire*, etc. Cf. § 965, *c*.
- Préposition *en*, suivie d'adj. variés :

  Peindre la porte en BLEU. *Voir tout en* BEAU, *en* LAID, *en* NOIR. *Reproduire une gravure en* GRAND, *en* PETIT. L'adj. peut être au comparatif : *Elles* [= des montagnes] *ne présentaient, en* PLUS GRAND, *que le même aspect stérile et dépouillé des montagnes de la Judée* (LAMART., *Voy. en Or.*, cit. *Trésor*, s. v. *plus*). — *Voilà bien mes enthousiasmes, en* MOINS LONG [à propos d'un camelot] (J. RENARD, *Journal*, 21 nov. 1900). — *Elle* [= une pièce] *ressemble, en* PLUS LUXUEUX *et en* PLUS TRISTE, *à ma chambre de Bouville* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 193). R6

b) Les **participes présents et passés** (qui s'adjectivent facilement : § 199, *a*) se nominalisent assez souvent.

Un habitant, un écrit. — Dans la langue écrite, *le donné* : *En réfléchissant sur ce* DONNÉ, *il l'interprète à faux* (DANIÉLOU, *Pourquoi l'Église ?* p. 87).

Le participe passé féminin a donné des noms signifiant « action de… » : *Les allées et venues* ; — avec concrétisation : *Une allée ombragée.*

Peu de dict. mentionnent la locution ***au reçu de*** « à la réception de ». Elle est pourtant tout à fait courante : AU REÇU DE *mon rapport, le directeur devait prendre les mesures qu'il jugerait nécessaires* (MAUPASS., C., Épave). — AU REÇU DU *manuscrit,* […] *Grasset m'écrivit une lettre amicale et sévère* (MARTIN DU G., *Souvenirs*, Pl., p. LVI). A2 — L'expression est rare quand il ne s'agit pas d'un envoi : *La fumée qui monte des toits, grise d'abord, se dore* AU REÇU DU *soleil* (GIDE, *Journal*, 31 déc. 1895).

197 Nominalisation des infinitifs. R1

Malgré le fait que l'infinitif est la forme nominale du verbe et est apte à exercer les fonctions du nom (§§ 904-917), la langue commune n'a aujourd'hui H qu'un nombre limité d'infinitifs substantivés, c'est-à-dire construits avec un déterminant et variant en nombre.

Un aller et retour. Tout son avoir. Le boire et le manger. Un baiser. Le déjeuner, le dîner, le goûter, le souper. Faire son devoir. Au dire des témoins (cf. § 511, *f*). *Un être cher. Le lâcher d'un ballon. Le lever et le coucher du soleil. Un parler archaïque. Tous les pouvoirs. Le repentir. Au revoir* (§ 1105, *d*, 1°). *Le rire, le sourire. Un savoir étendu. Les souvenirs. Le toucher. Le*

A1 196 AUTRES EXEMPLES

De leur plein : A. FRANÇOIS-PONCET, dans le *Figaro litt.*, 15 oct. 1960 ; A. PEYREFITTE, *Mal franç.*, p. 230 ; B.-H. LÉVY, *Derniers jours de Baudelaire*, p. 190 ; etc.

R5 196 REMARQUE

Dans des expressions comme *en dire de belles*, le nom sous-jacent est représenté par le pronom *en*, et l'article indéfini a la forme qu'il a devant un adjectif. La nominalisation est donc incomplète. Cf. § 676, *a*. L'origine n'en est pas rendue plus visible.

R6 196 REMARQUE

D'habitude, l'adj. ainsi construit reste invariable. Ex. avec variation (accord avec le nom considéré comme ellipsé, cf. R1) : °*Ses* [= un sanglier] *gros poils gris et rêches, assez semblables* […], *en plus* TOUFFUS, *aux sourcils drus et saillants* […] *de mon oncle Desvergnes* (J. BOREL, *Adoration*, p. 430). — °*Il voulait la même machine, mais en plus* GRANDE *et en plus* BELLE (à la radio belge, 17 juillet 1998). – Comp. : Ça [= une femme] *te met la vie en* BELLE (GIONO, *Grand troupeau*, Pl., p. 597).

A2 196 AUTRES EXEMPLES

Avec *lettre, dépêche* et régimes analogues : MAURRAS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 152 ; HERMANT, *Serge*, XV ; TOULET, *Mon amie Nane*, XIII ; ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 185 ; BILLY, *Approbaniste*, X ; MONTHERL., *Treizième César*, p. 135 ; SCHLUMBERGER, *Mad. et A. Gide*, p. 153 ; HÉRIAT, *Grilles d'or*, L. P., p. 83 ; DRUON, *Bonheur des uns…*, p. 220 ; J.-J. GAUTIER, *Homme fait…*, p. 184.

R1 197 REMARQUE

Une autre possibilité de nominalisation est fournie par la formule *le fait de* : § 371, *b*, 3°.

H 197 HISTORIQUE

En anc. et moyen fr., la nominalisation de l'infinitif était un phénomène syntaxique et non lexical, car tous les infinitifs pouvaient être traités de cette façon, en conservant leur construction de verbes, et notamment leurs compléments d'objet, leur négation, et aussi en prenant la marque de la déclinaison : *Li* REBOIVRES *tout la soit* [= Reboire ôte la soif] (*Proverbes*, éd. Morawski, 1110). — *Au* PRENDRE *congiet* (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 46). — *Le* SEJOURNER *ycy ne nous est point licite* (J. MICHEL, *Passion*, 9604). Au XVIe s., Du Bellay recommandait au poète : « Uses donques hardiment de l'infinitif pour le nom, comme *l'aller, le chanter, le vivre, le mourir* » (*Défense et illustr.*, II, 9). Le procédé est encore fréquent chez MONTAIGNE : *J'estime le* BAIGNER *salubre* (II, 37). — *L'*ESTRE MORT *ne les fache pas, mais ouy bien le* MOURIR (II, 13). — *Le n'*AVOIR *point de mal, c'est le plus* AVOIR *de bien que l'homme puisse esperer* (II, 12, p. 474). — Il est en recul au XVIIe s., où l'on trouve pourtant encore des ex. comme ceux-ci, auxquels nous ajoutons des ex. du XVIIIe s., ce qui montre une continuité avec les ex. littéraires plus modernes donnés ci-contre : ⁺*Le* VIVRE *et le* VIEILLIR *sont choses* […] *conjointes* (MALHERBE, t. IV, p. 206). — *Ton* TEMPORISER / *Me fait agoniser* (SCARRON, *Poés.*, t. I, p. 443). — *La diversité est si* [= aussi § 985, *b*, 3°] *ample que tous les tons de voix, tous les* MARCHERS, TOUSSERS, MOUCHERS, *esternuements* (PASCAL, *Pens.*, p. 77). — *Le long* DORMIR *est exclus de ce lieu* (LA F., C., Diable de Papefiguière). — *Cette minaudiere de Dangeville* […] *prend* […] *son petit* TROTTER *pour de la grace* (DID., *Neveu de Rameau*, p. 54). — *Averti par le* BAISSER *du soleil de l'heure de la retraite* (J.-J. ROUSS., *Rêveries*, V).

Brunot (*Pensée*, p. 205) explique le recul de l'infinitif substantivé par l'amuïssement de *r* final et par l'homophonie avec le participe passé. Des confusions se sont produites en tout cas : *par ouï-dire* est l'altération de *par ouïr dire* ; les classiques écrivaient souvent *dîné* pour *dîner*, et BÉRANGER fait encore rimer *dînés* et *donnés* (*Ventru*) ; en termes de chasse, *le laisser-courre* a été concurrencé par *le laissé-courre* et aussi par *le laissez-courre* (cf. G. Tilander, *Mélanges d'étymologie cynégét.*, pp. 294-303). Voir aussi à la fin du § 197.

R2 197 REMARQUE
Orthographe de l'*Ac.* 1935, s. v. *pis*. Le *Rob.* 2001 a un article *pis-aller* (où il mentionne aussi l'autre façon d'écrire).

R3 197 REMARQUE
En Suisse romande, on entend et on lit même la formule °***à l'emporter*** comme complément de nom. Elle a peut-être son origine dans l'expression bien connue ailleurs *à emporter*, à laquelle on aurait ajouté une consonne entre les voyelles en hiatus. Mais, alors que dans l'expression habituelle le nom qui précède sert d'objet direct à l'infinitif, les relations syntaxiques sont plus complexes en Suisse : *Réductions à l'emporter* = si l'on emporte (la marchandise) ; *Stand à l'emporter* = d'où l'on peut emporter (ce qu'on y vend). Cf. Thibault, pp. 354-355.

vivre et le couvert (§ 182, *a*, N. B.). *Avoir des vivres en suffisance. Le bon, le mauvais vouloir.* — En outre, des infinitifs anciens qui n'existent plus que comme noms : *loisir, manoir, plaisir.*

L'infinitif est accompagné d'un complément : *le pis aller* R2 ; *le laisser-aller, le savoir-faire, le savoir-vivre ; un faire-part.*

Sortir ne s'emploie plus comme nom que dans la formule *au sortir de...* servant de complément adverbial : AU SORTIR DE *l'école des Arts et Métiers,* [...] *il avait choisi ce métier de mécanicien* (ZOLA, *Bête hum.*, II). — La langue littéraire construit d'autres infin. sur ce modèle : *Au* TINTER *de l'*Ave Maria (CHAT., *Mém.*, IV, II, 16). — *Au* TOUCHER *de mon aile* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai). — *Au* CROISER *d'un enterrement* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 11). — *Au* TOMBER *du jour* (A. SUARÈS, *Livre de l'émeraude*, LIV). — *Jusqu'au* VENIR *de l'artillerie* (HERRIOT, *Dans la forêt normande*, p. 177). — Sur *au débarquer*, voir ci-dessous.

Autres infinitifs nominalisés de la langue littéraire : *Des tableaux d'un sentiment brutal et d'un* FAIRE *obstiné* (FRANCE, *Pierre Nozière*, I, 10). — *Un monde en perpétuel* DEVENIR (POMPIDOU, *Nœud gordien*, p. 84). — *Le* BAISSER *du rideau* est un tour fréquent à propos du théâtre : voir, par ex., ZOLA, *Nana*, 1 ; HERMANT, dans la *Revue de Paris*, 1er mai 1937, p. 87 ; J. SARMENT, *Mme Quinze*, V ; TROYAT, *Grandeur nature*, Nouv. biblioth. Plon, p. 173 ; MONTHERL., *P.-Royal*, Notes de théâtre, p. 213 ; J. ROY, *Saison des za*, p. 125. — Archaïsmes : *penser* (§ 150, *b*), *nonchaloir*, disparu comme verbe (§ 878, 8).

Au fait et au prendre « à l'exécution » est vieilli : *Il en était arrivé* AU FAIT ET AU PRENDRE (BOURGET, *Divorce*, VIII). — L'expr. a été altérée parfois en *au* FAIRE *et au prendre* : AU FAIRE ET AU PRENDRE, *elle* [= la première version du *Dict.*] *ne fut qu'un canevas* (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 402). — *Quand il se trouvait* AU FAIRE ET AU PRENDRE *avec les réalités* (L. WEISS, *Sacrifice du chevalier*, pp. 40-41). R3

Certains vocabulaires techniques ont leurs infin. nominalisés. L'hippisme par ex. : *le cabrer, le ramener, le rassembler*, etc. La langue cynégétique : *Il ferait temps de beau* CHASSER (GENEVOIX, *Dernière harde*, p. 201). — *Le* RAIRE *assourdi d'un dix cors* (*ib.*, p. 105). — Les médecins emploient *moucher* : cf. G. LAURENS, *Oto-rhino-laryngologie du médecin praticien*, 8e éd., p. 181.

Certaines nominalisations semblent purement individuelles, quoique des usages régionaux ne soient pas exclus :

Le PASSER *sur les flots, le* DORMIR *sur la mousse* (CHAT., *Mém.*, I, VII, 8). — *Nous étions occupés du* VIVRE *et du* MOURIR (*ib.*, II, II, 4). — *Ce* FLAIRER [en italique] *qui fait ressentir aux cœurs encore jeunes et généreux la portée de ces actions indifférentes aux yeux de la masse* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 263). — *Les affections* [...] *qui ne résistent pas au* LAISSER VOIR *de toutes les heures* (*ib.*, p. 202). — *Une glace dépolie par l'*USER (ID., *Fille aux yeux d'or*, Pl., p. 276). — *Quand l'inévitable* VIEILLIR *ne les a pas trop atteints* (LITTRÉ, cité par J.-Fr. Six, *Littré devant Dieu*, p. 52). — *Pour qu'il ait* [...] / *Le* MOURIR *le plus doux* (E. ROSTAND, *Princesse loint.*, II, 7). — *Sa figure* [...], *son* MARCHER, *toute sa contenance avaient une dignité naturelle et noble* (BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...*, Bibl. Plon, t. I, p. 105). — *Un* REVENIR *en de certains lieux* (HENRIOT, dans Fromentin, *Domin.*, Garnier, p. XIV). — *Il y a une joie dans le* VIEILLIR (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, II, 14). — *Le* GÉMIR *des innocents* (GIONO, *Un de Baumugnes*, X). — *Un processus qui n'est rien de moins que le rythme même de son* SENTIR (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 286). — *Et il serait au* MOURIR, *que je filerais encore* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 35). — *Ils maigrissaient à force de fièvre soutenue par le* MANGER *peu, le* VOMIR *beaucoup, l'énormément de vin, et le* TRAVAILLER *quand même* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 422).

Dormir se lit chez des auteurs variés, outre CHAT., cité plus haut : *Elle se plongeait en l'immense et total vertige du* DORMIR (C. LEMONNIER, *Maison qui dort*, I). — *Je heurte d'un pied mince et froid le* DORMIR *léger de mon ami* (WILLY et COLETTE, *Claud. en ménage*, p. 171). — *C'en était fait du* DORMIR (GIDE, *Retour du Tchad*, 1er mars 1926). — *Entre ces éveils délicats et ce faible* DORMIR (BOSCO, *Hyacinthe*, p. 156). [Voir aussi H.]

Il y a parfois des confusions avec le participe passé (cf. H, à la fin). Au lieu de *au débarquer* (par ex., BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XI, p. 81), on trouve *au débarqué* : PÉGUY, *Ève*, p. 322 ; CHARDONNE, *Vivre à Madère*, p. 44.

198 Autres nominalisations.

Les autres nominalisations sont moins fréquentes.

- Déterminants numéraux, soit par ellipse (notamment quand ils se substituent aux ordinaux), soit autrement : *Retourne vite dans la salle. Sinon, tu vas manquer le début du* DEUX [= deuxième acte] (TROYAT, *Cahier*, p. 184). — *Le* SIX *mars* ← *Le sixième (jour) de mars.* — *Faire du* CENT *à l'heure. Le* NEUF *de pique.* Cf. §§ 597, *d* ; 685, *b*. — Autres déterminants : § 597, *d*.

- Pronoms : *Le* MOI. *Je le considère comme un autre* MOI-MÊME. *Un* RIEN. *Un petit* QUELQUE CHOSE. — Emplois littéraires occasionnels, comme : *Ils* [= les autres] *sont des* MOI-MÊME *assez proches pour me montrer ce que j'aurais pu être* (J. FOURASTIÉ, *Long chemin des hommes*, p. 95).
- Adverbes, prépositions, conjonctions : *Le* POURQUOI *et le* COMMENT. *Le* MIEUX. *Le* POUR *et le* CONTRE. *Prendre les* DEVANTS. *L'*ARRIÈRE, *l'*AVANT. — *Avec un* SI *on mettrait Paris en bouteille* (prov.). — *La représentation n'ajoute rien à l'image ; elle ne lui communique aucun caractère nouveau, aucun* PLUS (SARTRE, cité *Grand Lar. langue*, s. v. *plus*[3]). [*Un plus* « un avantage » a été répandu par le langage de la publicité. R1 À distinguer de l'emploi autonymique, § 195.] — Nominalisations occasionnelles : *Entre le* TROP *et le* PASSEZ (GIDE, cité ci-dessous) ; autres ex., § 520, *b*.
- Mots-phrases : *Un* OUI, *un* NON. *Les* BRAVOS. *Un* MERCI *chaleureux. Le moment des* ADIEUX. — *Ce n'est qu'un* AU REVOIR.
- Syntagmes (§ 180, *a*) : *Un* TÊTE-À-TÊTE. *L'*APRÈS-MIDI. *Une* DEUX-CHEVAUX. — Cas particulier, *gardénal* : quelqu'un aurait dit qu'il fallait « garder *nal* de *véronal* ».
- Phrases R2 : voir § 180, *b*. En outre : *Un* TIENS *vaut mieux que deux* TU L'AURAS (prov.). — *Prière d'insérer*, cf. § 479, *b*.
- Suffixes et éléments de composition : *-isme*, cf. § 520, *a* ; *-ana* : *La table est couverte de brochures, de livres et d'*ANA *de toutes sortes d'auteurs* (GAUTIER, cité *ib.*). — Emploi occasionnel : *Tous les degrés entre la haine et l'amour, entre l'*HYPO *et l'*HYPER, *entre n'importe quel sentiment et son contraire, comme en physiologie entre le trop et le passez* (GIDE, *Journal*, 6 févr. 1932). — De *névralgie, odontalgie*, la langue médicale a tiré le nom *algie* « douleur ». — À distinguer de la réduction : *les ultras ; une auto*, etc. Cf. § 188, *a*.

R1 198 REMARQUE

Sans doute influencé par l'anglais : cf. Boulanger pour le Québec.

R2 198 REMARQUE

La formule *le fait que* permet aussi de nominaliser une phrase : § 371, *b*, 4°

199 Autres changements de catégorie.

a) Les participes présents et passés, qui ont dans leur nature de pouvoir s'employer comme épithètes, se confondent souvent avec l'adjectif (cf. § 921, *b*, 1°) : *Une femme* CHARMANTE. *Un appartement* GARNI.

b) Cas divers. H

- Noms ou expressions nominales employés adjectivement :

  Des rubans ROSES, MARRON, TÊTE-DE-NÈGRE. R1 *Un air* BON ENFANT. Cf. aussi § 1002.
- Le nom *matin* s'emploie comme adverbe au sens de « tôt », surtout avec *se lever* :

  Il s'est levé MATIN, *fort* MATIN, *très* MATIN. [...] *Il faut se lever* MATIN *pour l'attraper* (*Ac.* 2001). Ex. de LOTI et de GIDE § 1001, *b*. R2

  Il conserve son sens premier dans les expressions *matin et soir, soir et matin* employées comme compléments adverbiaux sans préposition : *Un médicament à prendre* MATIN ET SOIR (*ib.*).
- Les adjectifs et les participes prédicats antéposés d'une proposition absolue ont tendance à devenir invariables et à se rapprocher des prépositions (cf. § 255, *b*) :

  Rien n'existait pour elle, HORMIS *l'affirmation et la perpétuelle contemplation de soi* (CHARDONNE, cit. *Rob.* 2001, s. v. *extérieur*). — DURANT *la nuit.*
- Noms devenus pronoms :

  On, ancien cas sujet de *homme* ; PERSONNE *ne le sait* ; *rien*, nom fém. en anc. fr. — Syntagmes nominaux devenus locutions pronominales : QUELQUE CHOSE *s'est produit.*
- Adjectifs employés adverbialement : *Parler* BAS (§ 963).

  Vite, adjectif en anc. fr., est devenu adverbe au XVI[e] s. et a fini par évincer *vitement* (§ 968, R2). L'adjectif, courant chez les classiques, se dit encore, pour l'*Ac.* 1935, « des animaux et de certaines choses dont le mouvement est rapide. *Cheval vite, fort vite, vite comme le vent. Il a le pouls fort vite* ». La langue des sports lui a rendu une certaine vitalité. Ex. littéraires : *Vous est-il défendu de la* [= une embarcation de

H 199 HISTORIQUE

L'*Ac.* signale encore en 2001, mais comme vieillie, la curieuse expression ***paix et aise*** employée comme attribut ou comme épithète détachée auprès du verbe (adverbialement, dit l'*Ac.*) : *Il vit chez lui* PAIX ET AISE (*Ac.*). — °*Je suis honteux d'être chez moi* PAIX ET AISE (VOLT., *Corresp.*, cit. Littré, s. v. *paix*). — *Dormirent* PAIX ET AISES *jusques à heure de none* (*Perceforest*, *ib.*). — Comme *aise* était tantôt nom, tantôt adjectif, on a donné à son synonyme *paix* la même dualité. Comp., avec *paix* comme nom : *Ses cuers* [= son cœur] *ne seroit* AISE NE [= ni] A PAIS (MÉNESTREL DE REIMS, *ib.*).

R1 199 REMARQUE

Orthographe de l'*Ac.* 2004, s. v. *nègre*. (En 1935, sans traits d'union.)

R2 199 REMARQUE

Ni l'*Ac.* 2001 ni le *Trésor* ni le *Robert* 2001 ne font de réserve sur la vitalité de *matin* comme adverbe. Mais le *Petit Rob.* 1993 le trouvait vieux. Rézeau estime que cet emploi est « un archaïsme qui n'est resté dans l'usage courant que dans quelques aires périphériques (région champenoise, Loire [département], Wallonie) ». — Comp. aussi *Il était* MATIN (DUHAMEL, *Civilisation*, Discipline) « C'était tôt dans la journée ».

fortune] *rendre plus* VITE ? (FRANCE, *Île des Pingouins*, I, 3.) — *Son parler est de plus en plus* VITE *et indistinct* (GIDE, *Journal*, 2 janv. 1923). — *La seconde balle* [de tennis], *quoique plus* VITE *que la première* [...] (FARRÈRE, *Civilisés*, XV). — *Il* [= un aviateur] *réclame sans cesse des appareils plus* VITES *et plus puissants* (BORDEAUX, *Vie héroïque de Guynemer*, III, 5). — *Le plus* VITE *des diablotins ne l'eût pas rattrapé à la course* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 73). — *L'Amérique est le pays le plus* VITE *du monde* (MORAND, *Papiers d'identité*, p. 291). — *Il ne faudrait pas* [...] *décréter que tous les Yankees sont* [...] *congénitalement* VITES (A. ARNOUX, *Poésie du hasard*, p. 129). — *J'ai accepté des fatigues inutiles, comme de poursuivre un homme plus* VITE *que moi* (MONTHERL., cit. *Grand Lar. langue*). A

A 199 AUTRES EXEMPLES

Appliqués aux chevaux : AL. DUMAS, *Reine Margot*, III ; H. HOUSSAYE, *1815*, t. II, p. 263 ; PESQUIDOUX, *Sur la glèbe*, p. 43 ; — aux chiens : VIALAR, *Grande meute*, I, 7.

- Adverbes employés adjectivement :

  Le giletier était l'homme le plus distingué, le MIEUX *qu'elle eût jamais vu* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 20). — Comme pseudo-prépositions : AUSSITÔT *le jour* (dans Littré), cf. § 255, *b*.

- Sur les prépositions employées adverbialement ou plutôt sans régime explicite, voir § 1040.

- Syntagmes devenus adverbes :

  Cependant (§ 258, H) ; *maintenant*, du lat. *manu tenendo* « en tenant par la main ». — Cf. § 964.

- Des verbes conjugués se vident de leur sens et deviennent des introducteurs, des conjonctions, des mots-phrases :

  VOICI *votre manteau*. — *Elle prendra* SOIT *le train* SOIT *l'avion*. — SOIT ! *j'accepte votre proposition*.

- Noms, adjectifs, adverbes employés comme mots-phrases : *Attention ! Bon ! Non.*

ONOMATOPÉES ET CRÉATIONS PURES

200 Onomatopées.

Les onomatopées sont des mots censés reproduire des bruits. R

R 200 REMARQUE

L'*Ac.* a introduit en 2002 le synonyme *mimologisme*. Cela est inattendu : le mot n'est ni dans le *Trésor* ni dans le *Robert* 2001.

Le caractère approximatif apparaît quand on compare les onomatopées dans diverses langues. Ainsi le cri du canard, comme le note Nyrop (t. III, § 14), est rendu en français par *couin couin* (*couan couan, cancan*), en danois par *rap rap*, en allemand par *gack gack* (*gick gack, pack pack, quack quack*), en roumain par *mac mac*, en italien par *qua qua*, en russe par *kriak*, en anglais par *quack*, en catalan par *mech mech*.

On observera que pas mal d'onomatopées sont construites avec l'alternance *i / a* : *tic-tac ; trictrac ; pif ! paf !*

Les onomatopées servent de mots-phrases :

CHUT ! — *Le coq lance* « COCORICO » (APOLLIN., *Poèmes à Lou*, XV). — *Un grand bel ange* [...] *écrivait*, CRACRA, *dans un grand livre* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 128).

Mais elles peuvent aussi être nominalisées pour désigner, soit le bruit lui-même, soit l'animal ou l'objet qui le produisent :

Le TIC-TAC *de l'horloge. Le* GLOUGLOU *de la bouteille.* — *Un* CRICRI. *Un*
* CRINCRIN. *Le ping-pong* (ou *pingpong*, § 109, N. B.). — *Coq, ouistiti, matou, cochon, canard* sont d'origine onomatopéique. — *Coucou* (du lat. *cuculus*) a été soustrait à son évolution phonétique normale afin que soit maintenu le rapport avec le cri de l'oiseau.

Certaines onomatopées peuvent aussi s'employer comme adverbes : *Aller* CAHIN-CAHA. — D'autres donnent naissance à des verbes : *caqueter, chuchoter, claquer, craquer, croasser, miauler, ronronner, roucouler...* H

H 200 HISTORIQUE

Les poètes du XVIe s. ont voulu donner un caractère plus suggestif aux verbes en redoublant la première syllabe : *La bien heureuse Seine / En* FLOFLOTANT *une joie demeine* [= montre] (RONS., éd. V., t. III, p. 411). — *Des ailes il* BA-BAT (DU BARTAS, *Semaine*, V).

À côté des onomatopées proprement dites, il y a des mots expressifs, qui représentent, non plus des sons, mais des mouvements, des formes, etc. :

Bobine, bouder, boudin, chatouiller (cf. § 143), *dandiner, dondon, tomber, vite* (?), *zigzag*. — *Petit* remonterait à « un radical *pitt-*, du langage enfantin, exprimant la petitesse » (Bloch-Wartburg). — Les interjections sont aussi parfois des sortes de cris traduisant des sensations, des sentiments : *Ah ! Oh ! Hein ! Ouille !*

201 Créations pures.

Les créations pures, *ex nihilo*, sont très rares.

Kodak (marque déposée), *perlimpinpin* résulteraient de combinaisons arbitraires de sons. Les lettres de *S. O. S.* ont été choisies parce qu'elles formaient en morse un signal aisé à émettre et à interpréter. R — Au moment où les juifs ont dû prendre un nom de famille en France (1808), certains, paraît-il, auraient choisi leur nom en tirant des lettres au hasard.

On peut citer ici certains refrains vides de sens : *Tra deri dera* ; *Lon lon laire* ; *La faridondaine, la faridondon*, etc. — Le verbe *dorloter* dérive du nom *dorelot* « boucle de cheveux, ruban » en anc. fr. ; ce nom « paraît être un emploi plaisant de l'ancien refrain *dorelo* » (Bloch-Wartburg).

R 201 REMARQUE

L'explication selon laquelle on aurait un sigle à partir des mots anglais *Save our souls* est sans fondement. Cf. *Trésor*, etc.

Section 3

Le sens des mots

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

202 Définition.

Le **sens** R1 ou la **signification** d'un mot n'est pas la réalité qu'il désigne, mais la représentation mentale que l'on se fait de cette réalité, elle-même appelée *référent* par les linguistes.

Peu de mots sont **monosémiques**, c'est-à-dire pourvus d'un seul sens. La plupart sont **polysémiques**, c'est-à-dire pourvus de plusieurs sens. Chacun de ces sens s'appelle **acception.** R2

Le langage, ne pouvant avoir autant de mots qu'il y a d'objets à désigner ou d'idées à exprimer, doit suppléer à cette insuffisance en donnant à un même mot plusieurs sens. Sur le nombre des mots, voir § 137, *b*, 2°.

Littré distingue 24 sens ou emplois différents de *coup*, 67 de *main*, 82 de *faire*. — Mais les lexicographes, depuis le *Dict. général*, ont renoncé à grouper les sens en une chaîne continue. L'article *coup*, dans le *Petit Robert*, est divisé en trois parties (I, II, III) : le I contient quatre sections (de 1° à 4°) ; le II cinq sections ; le III quatre sections. Cela fait mieux apparaître les relations historiques et logiques entre les acceptions et cela décrit plus exactement le développement sémantique, lequel se fait selon la forme d'un arbre et non d'une ligne.

R1 202 REMARQUE

Le *signifié* peut être distingué du sens. Les mots grammaticaux, un suffixe comme *-ment*, les noms propres, ont un signifié, mais ils n'ont pas proprement un sens, ne peuvent pas faire l'objet d'une définition : par ex., le signifié de *-ment* est l'appartenance à une classe grammaticale, la classe de l'adverbe, ce qui différencie *Elle a gagné* FACILEMENT de *Elle a eu une victoire* FACILE.

R2 202 REMARQUE

Ne pas confondre avec *acceptation*.

203 Sèmes.

Les linguistes ont essayé d'établir les composantes d'un sens ou **sèmes** (ou *traits sémantiques*).

L'ex. classique est celui de *chaise*, qui, dans son acception ordinaire, contient les sèmes « avec dossier » + « sur pieds » + « pour une seule personne » + « pour s'asseoir ». — Mais on observera : 1) que certains emplois de *chaise* ne coïncident pas avec cet inventaire (voir *dans une chaise* au § 1049, *c*, 1°) ; — 2) qu'il est plus difficile d'établir la liste des sèmes lorsqu'il s'agit d'un mot qui ne désigne pas une réalité concrète.

On rapprochera de cette analyse la distinction plus ancienne entre **compréhension** (ou *intension*) « ensemble des éléments qui constituent le sens » et **extension** « ensemble des êtres ou des choses (ou des évènements, pour un verbe) auxquels il s'applique ».

La compréhension et l'extension sont en raison inverse. Plus la compréhension est grande, plus l'extension est restreinte, et vice versa : *passereau* a plus de compréhension et moins d'extension que le mot *oiseau*. — Les linguistes appliquent *extension*, non seulement au mot en soi, hors d'un contexte, mais aussi à ses réalisations particulières : ils disent que le déterminant (*cet oiseau*), l'épithète (*un oiseau bleu*) et les autres éléments subordonnés (*l'oiseau du clocher, l'oiseau qui passe*) restreignent l'extension du nom.

La **définition** idéale est celle qui fournit une liste complète des sèmes de l'acception. Mais, pour des raisons pratiques, les dict. se contentent souvent de donner un ou des équivalents, un ou des synonymes : *Fier-à-bras*, fanfaron ; — ou de renvoyer à un mot de la même famille : *Incapable*, qui n'est pas capable.

RELATIONS LEXICALES

204 Homonymes, homographes et homophones.

On appelle *homonymes* deux mots de même prononciation, mais différant par le sens. Ils sont *homographes* s'ils ont la même forme écrite : *page* nom masculin et *page* nom féminin ; ils sont *homophones* s'ils ont seulement la même prononciation : *maire, mer* et *mère* ; *censé* et *sensé*.

Certains homographes ne sont pas homophones, et on ne parle pas d'homonymie dans ce cas : l'adjectif *fier* [fjɛʀ] et le verbe *fier* [fje] ; *rations* nom pluriel [ʀasjɔ̃] et *rations* forme verbale [ʀatjɔ̃].

Généralement, on réserve la notion d'homonymie aux cas où les mots sont d'origine différente (comme les ex. donnés ci-dessus) ; — ou appartiennent à des catégories grammaticales différentes : *sourire* nom et *sourire* verbe ; — ou ont reçu des orthographes différentes : *conter* et *compter* [tous deux du lat. *computare*]. Mais l'évolution sémantique a pu écarter si fort les sens d'un même mot que le locuteur est incapable de ressentir la parenté originelle, et l'on est fondé dans ce cas à parler d'homonymie : par ex. *voler* « se déplacer dans l'air » et *voler* « dérober » ; *grève* « bord de la mer » et « arrêt de travail ». Les dict. font dans ce cas deux entrées distinctes. — On pourrait aller plus loin et considérer qu'il y a homonymie dès que les acceptions n'ont plus aucun sème commun.

Ex. de confusions homonymiques : *Si Martine Chapuis n'avait pas rougi, M*[me] *Maigret, elle, piqua un* PHARE [= *fard*] (SIMENON, *Maigret s'amuse*, p. 95). — *Pour les cheveux, ils étaient* [...] *d'un noir bleu comme des ailes de* GEAI [confusion avec *jais*] (GAUTIER, *M*[lle] *de Maupin*, II). — *On entend le grincement des roues, le bruit de clapotis des comportes* [sortes de cuves] *pleines de fruits, qui sursautent au* CHAOS [= *cahot*] *du chemin* (PESQUIDOUX, cit. *Trésor*). — [...] *s'en alla dans la grange pleurer tout son* COMPTANT [= *content*] (SAND, *Fr. le champi*, XV). [Autre ex. : VALLÈS, *Insurgé*, XIV.] — *Les gens du monde* [...] *mettaient à mille* PICS [= *piques*] *au-dessus de M. de Charlus des hommes qui lui étaient infiniment inférieurs* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 766). — *En* TEMPS [= *tant*] *qu'ancien instituteur, j'aime la chose précise, scientifiquement prouvée* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 46). — *Réclamant à* CORPS [= *cor*] *et à cri* (A. GARRÉTA, *Sphinx*, p. 31). — *Les membres de l'association* [...] *s'étaient réunis pour faire bonne* CHAIR [= *chère*] (dans le *Monde*, 27 oct. 2002) [le journal s'est corrigé le 1[er] nov., p. 18.]

L'*Ac.* écrivait en 1878 *Poser* DE CHAMP *des briques* (c'est-à-dire sur leur côté étroit). Elle s'est corrigée en 1932 : *Mettre* DE CHANT *des pierres*, en ajoutant : « On écrit abusivement *champ*. » En effet, l'étymon est le latin *canthus*, auquel sont apparentés aussi *chanteau, canton*.

Plan « dessin d'une contrée, etc. » est une altération de *plant* sous l'influence de *plan* « surface plane ». De même, *laisser qqn* ***en plan*** (XIX[e] s.), tiré de *planter là qqn*, devrait s'écrire [...] *en plant*, comme le note Littré ; quelques auteurs ont suivi son conseil : MARITAIN, *Carnet de notes*, p. 267 ; M. BLANCPAIN, *Fiancés d'Olomouc*, p. 183. Mais l'usage s'est établi d'écrire *laisser en plan, rester en plan*, comme le fait l'*Ac.*

Dans l'expression ***monter le coup*** *à qqn* « lui en faire accroire, donner des illusions », *coup* est parfois R remplacé par *cou*, surtout dans la construction pronominale (sans doute sous l'influence de *se monter la tête*, etc.) : *Jean-Louis le supplia* [...] *de ne pas se monter le* COU [après avoir envoyé des poèmes à une revue] (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, p. 74). [Corrigé en *coup*, dans les *Œuvres compl.*, t. IV, p. 30.] — L'*Ac.*, avec une hardiesse qui surprend, donne seulement *se monter le cou* (2001, s. v. *cou* ; 2003, s. v. *monter*). — MONTHERLANT écrit même *col* : *Vous vous installez* [...] *sur des sommets si sublimes, que je doute de vous y pouvoir suivre. Je vous traitais* [...] *comme une camarade intelligente, avec naturel. Maintenant il va falloir se monter le col* (*Jeunes filles*, pp. 40-41). [Le sens est ici « prendre un air important, se prendre au sérieux ».]

R 204 REMARQUE

Les attestations de *monter le coup* sont nombreuses dans la littérature : HUYSMANS, *Là-bas*, VII ; LÉAUTAUD, *Amours*, F°, p. 67 ; H. BATAILLE, *Poliche*, II, 4 ; PERGAUD, *Guerre des boutons*, III, 8 ; GIDE, trad. de : Conrad, *Typhon*, 1976, p. 17 ; ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 33 ; HERMANT, dans le *Figaro*, 15 nov. 1930 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 162 ; TROYAT, *Tête sur les épaules*, X ; HÉRIAT, *Innocent*, 1954, p. 301 ; M. NOËL, *Notes intimes*, p. 151 ; B. CLAVEL, *Voy. du père*, III ; SARTRE, *Idiot de la famille*, t. III, p. 77 ; etc. — 1[re] attestation selon Wartburg, t. VI, 3[e] partie, p. 115 : 1867, Delvau, *Dict. de la langue verte*. Mais la locution est déjà (sous une forme qui semble un hapax) en 1846 dans des *Maximes sur l'amour* publiées en revue par BAUDEL. : *Le tort le plus grave de la jeunesse moderne est de* SE MONTER DES COUPS [en italique]. *Bon nombre d'amoureux sont des malades imaginaires* (Pl., p. 1270).

205 **Paronymes.**

Les paronymes sont des mots proches l'un de l'autre par la forme.

Il est sans intérêt de considérer comme des paronymes des mots comme *poire* et *foire*. En réalité, on ne parle de paronymie que s'il s'agit de mots que les usagers risquent de confondre, comme :

Acception, acceptation ; allocation, allocution ; armistice, amnistie ; allusion, illusion ; anoblir, ennoblir ; collision, collusion ; conjecture, conjoncture ; criant, criard ; dénoter, détonner ; éminent, imminent ; impassible, impavide ; justesse, justice ; luxure, luxation ; précepteur, percepteur ; prodige, prodigue ; recouvrer, recouvrir (cf. § 822, H1) ; etc.

Ex. de confusions paronymiques : °*Il lui faut fermer les yeux pour oublier le jardin* LUXURIEUX [= *luxuriant*] *et surtout un parterre d'agapanthes, la lisière de la forêt* [en Afrique du Nord] (DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 258). — °*Le saurait-il par hasard qu'il ne lui* ÉCHOUERAIT [= *échoirait*] *aucune fonction particulière* (ÉL. BADINTER, *Amour en plus*, pp. 158-159). — °*Cette douceur* PUERPÉRALE [= *purpurine*] *du teint* (ALMIRA, *Fuite à Constantinople*, p. 133). — °*Circonvolution* CERVICALE [= *cérébrale*] (DUTOURD, *Printemps de la vie*, p. 217). — °*Paul Claudel avait inscrit, en sous-titre d'une de ses pièces les plus célèbres, l'*ÉPIGRAMME [= *épigraphe*] : « *Le pire n'est pas toujours sûr* » (GISCARD D'ESTAING, dans le *Monde*, 19 févr. 1999, p. 15).

°*Il* FAUT *mieux* pour ***Il vaut mieux*** est une confusion assez répandue et très fâcheuse, malgré quelques répondants illustres : *Dans* malgré que, *il* FAUDRAIT *mieux écrire en deux mots* mal gré que (LITTRÉ, s. v. *malgré*, Rem. 2). — *Il* FALLAIT *mieux le laisser ici* (DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 226). — *Il aurait mieux* FALLU *tuer dès le début le fou furieux* [Hitler] (GRAINVILLE, *Abîme*, p. 112). — Autre ex. : FLAUB., *Sal.*, I, éd. origin. (mais *valait* remplace *fallait* dans les éd. suivantes : voir éd. M., pp. 9 et 380). **H**

H 205 HISTORIQUE

Déjà au XVIIe s. : ⁺*Il* FAUT *mieux les laisser dormir éternellement* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 524). — MOL., cité au § 912, H1.

206 **Synonymes.**

Les synonymes sont des mots qui, appartenant à la même classe grammaticale, ont à peu près la même signification.

Dénué, dépourvu, dépouillé et *privé* expriment, dans leur sens général, l'idée de *manque*, mais chacun d'eux se prend avec une nuance particulière : *dénué* marque un manque absolu de ce qui, en général, est bon ou commode ; — *dépourvu* marque l'insuffisance des choses qui seraient nécessaires pour agir, de telle sorte que celui qui est dépourvu est faible ou impuissant ; — *dépouillé* indique que la chose manquante a été possédée, et se dit en parlant d'un être auquel on a enlevé ce qui l'ornait ou ce qui était sa propriété ; — *privé* présente le sujet comme ne jouissant pas de ce qu'il devait normalement posséder.

Ordinairement, ce n'est que pour une partie de leurs acceptions que les mots sont synonymes : selon les sens, *large* a comme synonymes *ample, généreux*, etc.

207 **Antonymes.**

Les antonymes ou *contraires* sont des mots qui, appartenant à la même classe grammaticale, sont considérés comme s'opposant l'un à l'autre par le sens :

Chacun des deux mots implique la négation de l'autre : *riche, pauvre ; grand, petit ; beaucoup, peu ; mâle, femelle ; marié, célibataire ; loin, près.* — Mots impliquant la réciprocité : *acheter, vendre.* — Autres cas : *entrer, sortir ; naître, mourir ; mariage, divorce ; longueur, largeur.*

Comme pour la synonymie (§ 206), l'antonymie ne concerne souvent qu'une partie des acceptions des mots :

Si l'on considère que *blanc* a ordinairement *noir* comme antonyme, *vin blanc* s'oppose à *vin rouge, arme blanche* à *arme à feu.* — *Femme* a pour antonymes (si on peut parler d'antonymie dans ces cas) soit *mari*, soit *homme*, soit *jeune fille* ou *petite fille.*

N. B. Ne pas confondre *antonyme* et *autonyme* (§ 460).

L'ÉVOLUTION SÉMANTIQUE

208 **Généralités.**

Le vocabulaire français s'enrichit non seulement de mots nouveaux (par emprunts, par dérivation, par composition), de formes nouvelles (par réduction ou altération), d'emplois nouveaux (changements de catégorie) **R**, mais aussi de **sens nouveaux.**

Les causes de l'évolution sémantique rejoignent celles du néologisme en général : voir § 148.

R 208 REMARQUE

Sur tout cela, voir la section 2 de ce chapitre (§§ 143-201).

209 **Procédés logiques.**

a) **Spécialisation** (ou *restriction*), par l'introduction d'un sème (§ 203) supplémentaire :

Lat. *ponere*, « poser, déposer » → fr. *pondre* « déposer *ses œufs* ». — *Braire* « crier » → « crier, *en parlant de l'âne* ».

b) **Généralisation** (ou *extension*), par la suppression d'un sème :

Panier [lat. *panarium*, dér. de *panis*, pain] « corbeille *à pain* » → « corbeille ». — *Panier* a tout à fait perdu le contact avec *pain*. Dans des ex. comme ceux-ci, le lecteur peut être surpris, si pour lui le sens premier n'a pas disparu de l'usage : *Un* PAILLASSON, *en fer* (MODIANO, *Rue des Boutiques obscures*, p. 113). — *Pain de mie*, BEURRÉ *de margarine* (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, II, 3).

c) **Métonymie,** lorsque la première acception devient un sème de la nouvelle acception :

Bras « partie du corps » → « partie du vêtement qui recouvre *cette partie du corps* » : *En bras de chemise* (discuté par certains, mais admis par l'*Ac.*). — *Salle* « endroit de réunion » → « les personnes qui se trouvent *à cet endroit* » : *Toute la salle applaudit*. Cf. : *effacer le tableau*, § 286, *d*.

La métonymie a ordinairement pour résultat qu'on applique à un objet le nom d'un autre objet uni au premier par un rapport constant comme la cause et l'effet, le contenant et le contenu, etc.

Les glissements sémantiques dans lesquels la partie sert à désigner le tout ou inversement sont souvent appelés *synecdoques* (mais ce mot a d'autres sens).

Par métonymie, un nom désignant une personne est appliqué à un lieu. **R1**

- Nom de profession : *mastroquet* « cabaretier » → « cabaret ». — Emplois plus occasionnels : *Tout cela* [...] *se bouscule à la porte de deux* ÉPICIERS *restés ouverts* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Aux avant-postes). — *Des gravures, qui revenaient de* L'ENCADREUR (ZOLA, *Pot-bouille*, IX). — *Les* COIFFEURS *sont fermés le lundi* (COCTEAU, *Parents terribles*, II, 1). — Cet emploi est senti comme peu distingué.
  Il est particulièrement fréquent dans la langue parlée avec la préposition *à* : °*aller* ***au coiffeur*** **R2** pour *chez le coiffeur* est généralement condamné. Dans la littérature, on le trouve surtout quand les auteurs font parler des personnages : *Elle ne voulait jamais aller* AU *médecin* [dit la servante Françoise] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 26). — *Où est-ce qu'elle va ? Mais elle va* AU *crémier, aux croissants chauds,* AU *coiffeur, comme tout le monde !* (COLETTE, *Gigi*, L. P., p. 113.) — *Maman allait le moins possible* « AU *boucher* » (MAURIAC, *Nœud de vip.*, II). — *Ils m'ont conduit* AU *pharmacien* (VERCORS, *Silence de la mer et autres récits*, p. 179). — *Madame est* « AU » *coiffeur* [dit une cuisinière] (M. GOUDEKET, dans le *Figaro litt.*, 19 mai 1956). — Ex. engageant l'auteur : *On décida de me mener* AU *médecin* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 3). [Mais *mener qqn* À QQN n'est pas un tour inconnu : cf. *Trésor*.] — *Les indigènes aisés allaient eux aussi* AU *photographe* (DURAS, *Amant*, p. 118). — Notons aussi le proverbe *Il vaut mieux aller* AU *boulanger qu'*AU *médecin* (var. avec *chez* dans Littré). **H1**
  Mais on admet *aller au ministre* « aller trouver le ministre, s'adresser à lui » : *Il vous faudra aller* À *l'évêque,* AU *ministre* (*Ac.* 2001, s. v. *aller*, I, A, 6). — *Il alla* AU *roi même, se jeta à ses genoux* (MICHELET, *Sorcière*, t. II, p. 80). — Cela est vieilli, comme le montre le fait que l'*Ac.* avait rayé cet emploi dans sa version de 1986. On dirait plutôt *aller jusqu'au ministre*.
- Nom d'ordre religieux **H2** : *L'abbé Antoine* [...] *fut arrêté, mis* AUX CARMES, *et massacré le 2 septembre* (CHAT., *Rancé*, Pl., p. 988). [Couvent désaffecté et transformé en prison à la Révolution.] — *Son fils unique qui étudiait* AUX JÉSUITES (MÉRIMÉE, cit. *Trésor*, t. I, p. 10). — *Elle alla* AUX SŒURS *de la Présentation* [pour ses études] *comme à une fête* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 98). — Cet emploi est plus rare et moins soigné que jadis. On préfère aujourd'hui recourir à la préposition *chez*. **R3**

d) **Analogie,** lorsqu'il y a remplacement d'un sème :

Gare « endroit où les *bateaux* peuvent se croiser, se garer » → « endroit où les *trains* peuvent se croiser, se garer ».

R1 209 REMARQUE

A-t-on un phénomène comparable, par analogie avec *au combat, au front,* dans l'expression *(être tué)* ***à l'ennemi,*** qui est propre à ce seul nom ?

R2 209 REMARQUE

Notez qu'on ne dit pas **Je vais dîner* AU *coiffeur,* car il ne s'agit pas alors du salon de coiffure. On ne dit pas non plus : **Je vais* À *un coiffeur,* À *mon coiffeur.*

H1 209 HISTORIQUE

Dans l'ex. suivant, *à* introduit un objet indirect : *Prenez soin d'envoyer* AU *Notaire* [pour le faire venir afin d'établir un contrat de mariage] (MOL., *F. sav.*, IV, 4).

H2 209 HISTORIQUE

Avec un nom d'ordre religieux, *à* est ancien et se trouvait au XVII[e] s., et même au-delà, sous des plumes distinguées : *Et fut le corps de l'enfant porté* [...] AUX FRERES MINEURS *a Ortais, et la fut enseveli* (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. XII, p. 88). — ⁺*Le roi d'Angleterre alla aussi* AUX FILLES DE LA VISITATION *de Chaillot* (M[me] DE LA FAYETTE, *Mém. de la cour de France*, Classiques Flammarion, p. 336). — *Je suis venue dîner* [...] À NOS SŒURS SAINTE-MARIE *du faubourg* (SÉV., 21 oct. 1676).

R3 209 REMARQUE

Autre métonymie régionale (et pop.) : la profession désignée par celui qui l'exerce, avec le verbe *apprendre*. En Belgique : °*Apprendre le menuisier, la couturière.* En Suisse : °*Apprendre architecte* (cf. Thibault). Dans le Midi de la France : *Si tu apprenais la musique ? dit-il.* [...] *Si mon père m'avait dit : « Tu vas* APPRENDRE LE SORCIER... *» je n'aurais pas eu plus de peur dans la gorge* (GIONO, *Jean le Bleu*, IV). Nous avons relevé *apprendre pasteur* chez CHAMSON, mais nous avons égaré la référence. — On dit en outre en Belgique °*apprendre pour docteur* (aussi en Suisse), °*étudier pour docteur.*

Par méconnaissance du sens exact : ***mappemonde*** [empr. du lat. médiéval *mappa mundi*, littéralement « nappe du monde »] « représentation *plane* du globe terrestre » → « représentation *sphérique* du globe terrestre ». Cette altération, regrettable sans doute, et condamnée par l'*Ac.* 2001, est vraiment fort ancienne et fort courante, aussi au figuré : *La pendule dorée, de style Empire, une* MAPPEMONDE *portée par Atlas agenouillé, semblait mûrir comme un melon d'appartement* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, VIII). — *Cette bonne dame* [...] *étale bravement deux hémisphères* [= les seins] *qui, s'ils étaient réunis, formeraient une* MAPPEMONDE *d'une grandeur naturelle* [*sic !*] (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, II). A

e) **Métaphore,** lorsqu'il y a passage d'un sens à un autre (qu'on appelle *figuré*) simplement par la présence d'un sème commun :

Tête « partie supérieure *du corps humain* » → « partie supérieure *d'une chose quelconque* » (d'une épingle, etc.). — *Lion* « *animal* courageux » → « *homme* courageux ».

Dans plus d'un cas, le sème commun n'est pas de ceux que les dictionnaires explicitent dans leurs définitions. On pourrait dire que les lexicographes sont plus attentifs à donner une définition exacte du point de vue scientifique qu'une définition qui concorde avec le sentiment linguistique de l'usager moyen. Mais il semble que la métaphore parte souvent d'une qualité secondaire, ressortissant plus à la *connotation* qu'à la *dénotation* (cf. § 5, *b*, 2°). Il y a au départ une simple comparaison. Tout cela différencie la métaphore de l'analogie qui est décrite dans le *d*).

On appelle parfois **catachrèse** une métaphore si bien entrée dans l'usage qu'elle n'est plus sentie comme telle : *Les ailes d'un moulin.* — Mais le mot a d'autres définitions.

A 209 **AUTRES EXEMPLES**

A. BRETON, *Nadja*, p. 153 ; BERNANOS, *Crépuscule des vieux*, p. 34 ; GENEVOIX, *Jeux de glaces*, p. 23 ; BILLY, dans le *Figaro*, 16 juin 1965 ; MALRAUX, *Chênes qu'on abat*, p. 92 ; CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 46 ; H. BAZIN, *Tête contre les murs*, p. 246 ; etc.

210 Changements arbitraires. R

a) L'**étymologie populaire** ou *attraction paronymique* a pour résultat qu'un mot est influencé par le sens d'un autre mot qui lui ressemble par la forme.

Pylône « portail monumental des temples égyptiens » → « poteau en ciment ou support métallique », sous l'influence de *pilier*. — *Errements* [dér. d'*errer*, du lat. *iterare*, voyager] « manière d'agir » → « habitude blâmable », sous l'influence d'*erreur* [qui appartient à la famille du lat. *errare*], glissement accepté par l'*Ac.* 2000, mais non l'assimilation complète à *erreurs*. — *Mièvre* « vif, espiègle » au XVIIe s. → « d'une gentillesse affectée, exagérément délicat », sans doute sous l'influence de *mignon, mignard*. — *Souffreteux* « indigent, nécessiteux » [dérivé de l'anc. fr. *soufraite* « disette »] → « maladif, malingre », sous l'infl. de *souffrir*. — *Tabagie* « festin » [d'un mot algonquin] → « lieu où l'on a beaucoup fumé », au Canada « débit de tabac », sous l'infl. de *tabac*.

b) L'**affectivité** amène à employer les mots dans des sens qui ne découlent pas naturellement des sens existants.

- Termes de tendresse (ou *hypocoristiques*) : *chou, rat* ; ou d'injure : *chameau*, °*couillon*. Cf. *e*, ci-dessous.
- Termes employés par hyperbole ou par antiphrase.

  Hyperbole. *Formidable* « qui inspire la terreur » → « étonnant, remarquable, considérable » : *Perte de temps* FORMIDABLE (GIDE, *Journal*, 15 sept. 1926). — Autres ex. au § 1001, *a*.
  Antiphrase : *C'est du* PROPRE ! Cf. 458 *c*.
- Substituts euphémiques : le mot-phrase *Mince !* pour °*Merde !* cf. § 192, *b*.

c) Le **contexte** dans lequel ils figurent ordinairement transforme le sens de certains mots.

Rien « chose » [du lat. *rem*] a pris un sens négatif parce qu'il accompagnait souvent la négation *ne* : voir § 1016, *a*. — *Pourtant* « à cause de cela » → « malgré cela » par l'intermédiaire des phrases négatives : nier qu'une cause ait agi revient à dire que le fait s'est déroulé malgré la cause. Comp. § 1032, 2° (*pour autant*).

R 210 **REMARQUE**

Parmi les emplois arbitraires, il y a notamment des désignations d'après le nom d'un personnage ou d'un lieu qui sont d'actualité et avec lesquels l'objet n'a pas de lien objectif : *bourdaloue* « vase de nuit de forme oblongue » (de *Bourdaloue*, prédicateur célèbre) ; *bikini* (absent d'*Ac.* 2001) « maillot de bain de dimensions réduites » (de *Bikini*, atoll où avaient lieu les expériences atomiques américaines). — Les étymologistes amateurs s'évertuent à reconstituer ce lien logique, particulièrement aléatoire s'il s'agit d'un passé éloigné ; autre ex. : *pain à la grecque*, nom d'une pâtisserie belge.

d) Les **réductions de syntagmes** (§ 189) font transférer à la forme réduite ce qui était exprimé par le syntagme global.

Lettre capitale ou *ville capitale* → *capitale.*

e) La **forme** des mots, leur sonorité, semble jouer un certain rôle.

C'est le cas des termes d'affection ou d'injure. Ainsi, *apothicaire* et *catachrèse* comme injures en Belgique : *Mais je ne vous insulte pas, espèce de* CATACHRÈSE ! [dit le capitaine Haddock] (HERGÉ, *Bijoux de la Castafiore*, p. 19.) — C'est à sa sonorité sans doute que doit son évolution et son succès un mot comme *tarabiscoter*, dérivé de *tarabiscot*, espèce de moulure. — À rapprocher des onomatopées et des mots expressifs : § 200.

L'adverbe ***compendieusement*** (vieilli) signifie « en résumé » conformément à son origine [lat. *compendium* « abréviation, résumé »]. Il a été pris parfois dans le sens contraire depuis le XIXe s. : °*Argamasilla raconta minutieusement et* COMPENDIEUSEMENT *le résultat de ses recherches* (GAUTIER, *Militona*, VI). — La longueur et la lourdeur du mot auraient amené le contresens. Certains linguistes croient que l'on a mal interprété le passage des *Plaideurs* (III, 3) où Racine tire un effet comique du fait qu'un avocat prolixe annonce qu'il va parler *compendieusement.*

DEUXIÈME PARTIE

LA PHRASE

CHAPITRE I
Généralités

CHAPITRE II
Les éléments fondamentaux de la phrase verbale

CHAPITRE III
La proposition absolue

CHAPITRE IV
La coordination

CHAPITRE V
La subordination

CHAPITRE VI
Autres éléments dans la phrase

CHAPITRE VII
Particularités des divers types de phrases

CHAPITRE VIII
Le discours rapporté

CHAPITRE IX
L'accord

CHAPITRE X
La mise en relief

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS

Section I

Définition et classifications

211 **Définition.**

a) La **phrase** est l'unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phoniques ou graphiques) constituant chacune un acte de communication linguistique.

Le plus souvent, la communication comprend plusieurs phrases. Chacune d'elles a son intonation propre et est suivie d'une pause importante. R1 Dans le langage écrit, cette pause importante est généralement représentée par un point.

D'autres signes de ponctuation peuvent marquer la fin d'une phrase : les points de suspension, le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point-virgule, le double point, mais ces divers signes peuvent aussi se trouver à l'intérieur d'une phrase : voir ci-dessus les développements consacrés à la ponctuation (§§ 116 et suiv.). La virgule peut même séparer des phrases, que nous appelons *sous-phrases* dans ce cas : cf. § 213, *b*, 2°. — Il arrive aussi que le point ne coïncide pas avec la fin d'une phrase, certains auteurs mettant un terme en relief en le séparant par un point de la phrase dont il fait partie R2 (§ 119, *b*) :

La guerre est une maladie. Comme le typhus (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, X).

b) Il y a de très nombreuses définitions de la phrase.

L'une des plus souvent citées est celle de Bloomfield : « Chaque phrase [d'un énoncé R3] est une forme linguistique indépendante, qui n'est pas incluse dans une forme linguistique plus large en vertu d'une construction grammaticale quelconque » (*Langage*, pp. 161-162). La nôtre en paraît assez proche.

Certains linguistes réservent le nom de phrase à ce que nous appelons (§ 213, *b*) phrase complexe. D'autres considèrent qu'une phrase se caractérise par son autonomie ou par le fait qu'elle présente un sens complet. Cela est vrai pour des phrases comme :

L'eau bout à 100 °. — Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. — Napoléon est mort à Sainte-Hélène. — Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse ? (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, Dédic.)

R1 211 REMARQUE

Dans la conversation courante, le débit et les pauses dépendent aussi d'autres facteurs, parfois d'une logique peu perceptible. Cela peut rendre la notion de phrase difficile à concrétiser.

R2 211 REMARQUE

Encore faut-il que ce terme puisse se rattacher à un élément de la phrase. L'ex. suivant manque de cohérence syntaxique : °*S'il est des vérités qui vont sans dire, il en est d'autres qui vont mieux en les disant. Surtout* PAR LE PAPE (H. FESQUET, dans le *Monde*, 30 oct. 1963). [= surtout si elles sont dites...]

R3 211 REMARQUE

On appelle d'ordinaire **énoncé** une suite de phrases prononcées par un même locuteur : par ex., le discours d'un orateur, ou, simplement, une réplique dans une conversation. — Certains donnent à *énoncé* le sens que nous donnons à *phrase*.

Mais le plus souvent la communication se fait par une suite de phrases, qui sont en relation les unes avec les autres.

Soit ce début d'un conte de Marcel Aymé : *Un jour, Delphine et Marinette dirent à leurs parents qu'elles ne voulaient plus mettre de sabots. Voilà ce qui s'était passé. Leur grande cousine Flora, qui avait presque quatorze ans et qui habitait le chef-lieu, venait de faire un séjour d'une semaine à la ferme. Comme elle avait été reçue un mois plus tôt à son certificat d'études, son père et sa mère lui avaient acheté un bracelet-montre, une bague en argent et une paire de souliers à talons hauts. Enfin, elle n'avait pas moins de trois robes rien que pour le dimanche. La première était rose avec une ceinture dorée* [...] (*Contes du chat p.*, Paon). — Chacune de ces phrases, à l'exception de la première, contient des éléments qui trouvent leur justification dans le contexte : *voilà* annonce ce qui va suivre (§ 1101) ; *leur, elle, plus tôt, enfin, la première* se réfèrent à ce qui précède.

Oui a pour fonction ordinaire de reprendre une phrase qui précède, souvent prononcée par l'interlocuteur.

En outre, dans la communication orale, la phrase se réfère souvent à des données qui ne sont pas explicitées par le langage, mais font partie de la situation :

Je renvoie à la personne qui parle, *tu* à celle à qui l'on parle, *ici* et *maintenant* au lieu et au moment où se déroule la communication. On appelle ces éléments des *embrayeurs* (cf. § 3). — L'impératif a comme sujet implicite la ou les personnes à qui l'on parle. Pour les phrases formées d'un seul mot, voir *c* ci-dessous.

La présente grammaire est surtout fondée sur la phrase. Mais nous tâchons de ne pas négliger les divers phénomènes dont l'explication résulte du contexte et de la situation.

Cela s'applique notamment à l'ordre des mots : les éléments qui se réfèrent à ce qui précède la phrase sont souvent placés en tête de celle-ci ; cf. par ex. §§ 301, *d* ; 350, *a*, 2°. — Voir aussi plus loin la notion de thème (§ 229), ainsi que la suppléance (§ 220) et l'anaphore (§ 222).

N. B. Une phrase est une phrase, même si ce qu'elle dit est faux, ou absurde, ou incompréhensible (parce qu'elle contient des mots propres à l'auteur par ex.), du moment qu'elle respecte les règles essentielles de la syntaxe et de la morphologie françaises. **R4**

La Suisse et la Belgique ont une frontière commune. — *Le couloir de la cuisine était clair, vitré des deux côtés, et* UN SOLEIL BRILLAIT DE CHAQUE CÔTÉ, *car Colin aimait la lumière* (VIAN, *Écume des jours*, I). — *D'incolores idées vertes dorment furieusement* (phrase donnée par Chomsky comme contraire aux lois de la grammaire, ce qui a été contredit par Jakobson, *Essais de linguist. génér.*, pp. 204-205). — *Il l'emparouille et l'endosque contre terre ; / Il le rague et le roupète jusqu'à son drâle ; / Il le pratèle et le libucque et lui barufle les ouillais ; / Il le tocarde et le marmine, / Le manage rape à ri et ripe à ra. / Enfin il l'écorcobalisse. / L'autre hésite, s'espudrine, se défaisse, se torse et se ruine. / C'en sera bientôt fini de lui* (H. MICHAUX, *Qui je fus*, Grand combat). — *Toute ptérosynaptique qu'elle est, la subordonnée, qui est une percontative, est substantiveuse, et repère du verbe* (DAMOURETTE-PICHON, § 3046).

R4 211 REMARQUE

Une phrase reste une phrase, même si elle contient des incorrections, à condition que celles-ci ne touchent pas aux structures syntaxiques fondamentales :

*C'était moi qui m'*ÉTAIT *allongée nue sur la table* (M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 126). — *Si vous m'*AURIEZ *ennuyée, je vous l'aurais dit* [dit une prostituée] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 373).

c) La phrase est le plus souvent constituée de plusieurs mots, et notamment de deux éléments fondamentaux, le sujet et le prédicat (qui est ou qui contient ordinairement un verbe conjugué : cf. § 227) : *Pierre accourt.* Pour qu'une suite de mots constitue une phrase, ceux-ci doivent être organisés d'une certaine façon : **Terre la du autour soleil tourne* n'est pas une phrase française.

Il y a des phrases constituées d'un seul mot :

Entrez. — *Sauvé !* — *Imbécile !* — *Oui.* — *Adieu.* — *Bravo !* — *Zut !*

Certains de ces mots ont justement la particularité de former une phrase à eux seuls (*oui, adieu, bravo, zut*). — Dans d'autres cas, ce n'est que de façon occasionnelle que tel mot (*sauvé, imbécile*) constitue une phrase ; il ne le devient que s'il est prononcé d'une certaine manière, avec une modulation qui est représentée dans l'écrit par le point d'exclamation **R5**, et, d'autre part, s'il est dans une situation précise par laquelle on sait qui est sauvé et qui est imbécile.

R5 211 REMARQUE

Il y a, en effet, un rapport étroit entre l'expression grammaticale de la phrase et l'expressivité (tension émotionnelle quelconque). Si, dans la formule (donnée par G. Guillaume, dans le *Fr. mod.*, juillet 1943, p. 232) « expression grammaticale + expressivité = 1 », on fait tendre l'expressivité vers zéro, l'expression grammaticale tend vers l'entier, c'est-à-dire que la structure de la phrase tend vers la parfaite régularité selon les lois de l'analyse. Mais plus on fait croître l'expressivité, plus l'expression grammaticale se libère de la régularité : à la limite, cette expression grammaticale se réduit à la simple interjection.

ESPÈCES DE PHRASES

212 Principes de classement.

D'après les éléments qu'elles contiennent, on peut distinguer les phrases *simples* et les phrases *complexes* (§ 213), les phrases *verbales* et les phrases *averbales* (§ 214). — D'après la nature de la communication, on distingue notamment les phrases *énonciatives*, les phrases *interrogatives* et les phrases *injonctives*, ainsi que les phrases *exclamatives* (§ 215). — Nous rappelons aussi les distinctions faites par certains grammairiens et que nous ne croyons pas devoir développer ici (§ 216).

213 Phrases simples et phrases complexes.

a) La phrase **simple** est celle qui contient un seul prédicat (§ 227). — D'ordinaire le noyau du prédicat est un verbe à un mode dit personnel (§ 768, *a*) :

Il PLEUT. — SORTEZ. — *On* A BOULEVERSÉ *la terre avec des mots* (MUSSET, *Prem. poés.*, À quoi rêvent les j. filles, I, 4). — *À la maison, par exemple, tout le monde ne* PRIT *pas notre débâcle aussi gaiement* (A. DAUDET, *Petit Chose*, I, 1).

— L'infinitif sert parfois de noyau au prédicat (cf. § 901) :

Pourquoi DÉPENSER *tant d'argent en armements ?* (BEAUVOIR, *Belles images*, I.)

— On a aussi des phrases simples sans verbe : § 214 ; — plus exceptionnellement, des phrases simples sans prédicat (§ 412, *b*).

b) Les phrases qui contiennent plusieurs prédicats, c'est-à-dire ordinairement plusieurs verbes conjugués, peuvent être considérées comme résultant de la réunion de plusieurs phrases simples. R

1° **La fusion est complète**, et il n'y a plus qu'une seule phrase.

Ainsi, les deux phrases simples *Jeanne est absente* et *Pierre se plaint* ne forment plus qu'une seule phrase dans *Pierre se plaint que Jeanne soit absente*.

Que Jeanne soit absente fait partie de la phrase *Pierre se plaint que Jeanne soit absente* de la même façon que *de l'absence de Jeanne* fait partie de la phrase *Pierre se plaint de l'absence de Jeanne*. Les deux éléments (*que Jeanne soit absente* et *de l'absence de Jeanne*) ont la même fonction, celle de complément, par rapport à *se plaint*. Mais ils diffèrent quant à la nature : *de l'absence de Jeanne* est un syntagme nominal, tandis que *que Jeanne soit absente* est une *proposition*.

Nous appelons **proposition** un membre de phrase ayant la fonction de sujet ou de complément et constituée d'un sujet et d'un prédicat.

- La proposition *proprement dite* est celle qui contient un verbe conjugué et qui commence par une conjonction de subordination, par un pronom relatif ou par un pronom interrogatif.

  Qui DONNE *au pauvre prête à Dieu* (HUGO, *Feuilles d'aut.*, XXXII). — *Juger, c'est de toute évidence ne pas comprendre, puisque, si l'on* COMPRENAIT, *on ne* POURRAIT *plus juger* (MALRAUX, *Conquérants*, p. 90). — *France demande qui m'accompagnera.*

  Dans l'ex. de Hugo, *qui donne au pauvre* est une proposition sujet. Dans l'ex. de Malraux, *puisque, si l'on comprenait, on ne pourrait plus juger* est une proposition complément, laquelle inclut une autre proposition complément (*si l'on comprenait*). Dans le 3e ex., *qui m'accompagnera* est une proposition complément (qui est en même temps une proposition d'interrogation indirecte, commençant par un pronom interrogatif).

  Ce que nous appelons *proposition* correspond à ce que l'on appelle traditionnellement *proposition subordonnée*. Cette formule nous a paru peu utile parce que nous avons renoncé à la notion de *proposition principale*. En effet dans *Qui dort dîne*, il y a une phrase qui a une proposition comme sujet, mais il n'y a pas une proposition principale et une proposition subordonnée. En revanche, *dîne* est le *verbe principal*, prédicat de la phrase, *dort* étant le prédicat de la proposition.

R 213 REMARQUE

On appelle **période** une phrase particulièrement complexe et qui forme un ensemble logiquement et harmonieusement articulé. Les discours de Bossuet en fournissent des exemples classiques. On trouve aussi des périodes chez des auteurs du XXe s. :

Ce campement brusquement poussé au flanc de la ruine ainsi qu'une plante folle était comme une montée de sève inattendue dans ces steppes ; ce qu'il avait de provisoire appelait un avenir, et quand, le dîner fini, nos pas nous portaient malgré nous vers la lande où les fumées rabattues des feux de camp qui rougeoyaient dans le noir se mêlaient au brouillard tôt retombé de la lagune, le bruit des voix joyeuses et fortes qui s'interpellaient autour des tentes invisibles mettait dans l'air une note d'imprévu, de liberté et de sauvagerie, comme celle qui flotte sur une troupe rassemblée ou un navire en partance, et nous sentions tout à coup monter en nous comme une légère griserie d'aventure. (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 123.)

Un jugement de tribunal est aussi constitué d'une phrase très complexe, dont les articulations sont manifestées par des alinéas, ainsi que par des conjonctions de subordination répétées (*attendu que*) : voir un ex. au § 98, *b*, 1°.

La notion de *proposition indépendante* n'est pas utile non plus : c'est notre phrase simple. Quant à la *proposition incise* et à la *proposition incidente*, nous les appelons *sous-phrase incise* et *sous-phrase incidente*. Voir 2°.

Nous réservons la dénomination de **phrase complexe** aux phrases contenant une ou plusieurs propositions proprement dites.

- On appelle aussi *proposition* des membres de phrases qui contiennent un sujet et un prédicat, mais dont le prédicat n'est pas un verbe conjugué et qui ne commencent ni par une conjonction de subordination ni par un pronom relatif ou interrogatif :

La *proposition absolue* (§ 253) : L'ENNEMI DEHORS, *nous respirâmes.* La *proposition participe* en est une forme particulière: LE SOIR VENU, *nous rentrâmes.*
La *proposition infinitive* (§ 902, *b*) : *Je vois* SORTIR MA VOISINE.

N. B. On peut avoir une phrase complexe avec un seul verbe conjugué : tantôt il figure dans la proposition, laquelle fait partie d'une phrase *averbale* (cf. § 214), tantôt la proposition est elle-même averbale (et doit pourtant être reconnue comme proposition parce qu'il y a une conjonction de subordination) : HEUREUX *ceux qui sont doux : ils posséderont la terre !* (*Bible de Maredsous*, Math., V, 4.) — QUOIQUE MALADE, *Lucie a voulu nous accompagner.*

2° **La fusion n'est pas complète** et les phrases jointes ou insérées ne changent pas de nature. Ce sont des **sous-phrases** et non pas des propositions au sens donné ci-dessus.

— Phrases, ou plutôt sous-phrases, rattachées simplement l'une à l'autre. C'est le phénomène de la **coordination** (Chap. IV).

Jeanne est absente et Pierre se plaint : la coordination est explicite, à cause de la présence d'une conjonction de coordination.

Il serait possible aussi de considérer comme sous-phrases des phrases unies par un double point ou par un point-virgule : *La gloire des grands hommes est comme les ombres : elle s'allonge avec leur couchant* (MONTHERL., *Reine morte*, III, 1). — Cela s'impose pour les phrases séparées par des virgules : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. — Plus on est de fous, plus on rit.*

— Phrase ou plutôt sous-phrase insérée à l'intérieur d'une autre phrase sans y jouer le rôle de sujet ou de complément. C'est le phénomène de l'**incidence** (§ 378, *a*).

Dans *Un soir,* T'EN SOUVIENT-IL ? *nous voguions en silence* (LAMART., *Méd.*, XIII), *t'en souvient-il ?* n'est ni sujet ni complément ; ce n'est pas non plus une sous-phrase coordonnée, mais une *sous-phrase incidente.*

Une réalisation particulière est la **sous-phrase incise** (§ 380) : *dit-elle* dans *Je reviendrai,* DIT-ELLE, *dès ce soir.*

214 Phrases averbales et phrases verbales.

Les phrases **averbales** R1 sont, soit des phrases simples qui ne contiennent pas de verbe prédicatif, soit des phrases complexes qui ont un verbe prédicatif (ou des verbes prédicatifs) uniquement dans la proposition (ou les propositions) :

Attention ! — Ah ! les femmes !… — À chacun son métier. — Entrée interdite. — Oui.

Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse / S'élancer vers les champs lumineux et sereins ! (BAUDEL., *Fl. du m.*, Élévation.) — *À droite, la porte d'entrée et une fenêtre dont les volets sont clos* (SARTRE, *Mains sales*, I, Décor).

On appelle phrase **verbale** une phrase dont le prédicat comporte un verbe, qu'elle soit simple ou complexe. R2

N. B. On peut coordonner une phrase averbale et une phrase verbale (ou plutôt des sous-phrases) :

Deux mots de plus, duègne, || vous êtes morte ! (HUGO, *Hern.*, I, 1.) — *Répondras-tu ou non ?*

R1 214 **REMARQUE**

La phrase averbale est souvent appelée phrase *incomplète*. Cette dénomination est acceptable si l'on considère que la forme ordinaire est la phrase contenant un verbe à un mode personnel. Cela ne veut pas dire que ces phrases soient nécessairement elliptiques, c'est-à-dire qu'il y manque un élément que l'esprit doit suppléer ou encore que la forme actuelle résulte de la disparition d'un élément qui était présent à l'origine. Cf. §§ 410-412.

R2 214 **REMARQUE**

Si l'on considère *voici, soit, vive* comme de nature verbale dans *Voici votre chapeau* ou *Soit un triangle rectangle* ou *Vive le roi !* on a des phrases verbales. Mais il n'est pas interdit de penser que cette nature verbale est fort oblitérée et de considérer ces phrases comme averbales (sur la nature du premier élément, dans cette conception, voir §§ 1096-1101).

215 Distinctions selon la nature de la communication

a) Par la phrase **énonciative** ou *déclarative* ou *assertive*, le locuteur (ou le scripteur) communique simplement une information à autrui.

J'étais en rhétorique en 1887 (VALÉRY, *Œuvres*, t. I, p. 1134). — *Il n'y a pas de dignité qui ne se fonde sur la douleur* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 399).

b) La phrase **exclamative** ou *interjective* est, quant au contenu du message, une phrase énonciative, mais le locuteur (ou le scripteur) exprime ses sentiments avec une force particulière.

Comme il fait noir dans la vallée ! (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai.) — *Quel courage ! Quel esprit indomptable !* (LAUTRÉAMONT, *Maldoror*, p. 121.) — *Eh bien !... je suis ruinée, Rodolphe !* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, III, 8.)

c) Par la phrase **interrogative**, on demande une information à l'interlocuteur.

Quand viendrez-vous nous voir ? — *Vous savez la géographie ?* (VALLÈS, *Enfant*, XIV.) — *Qu'est-ce que Dieu fait donc de ce flot d'anathèmes / Qui monte tous les jours vers ses chers Séraphins ?* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Reniement de s. Pierre.)

Information est pris au sens large : *Puis-je entrer ?*

d) Par la phrase **injonctive** ou *impérative*, on demande ou on interdit un acte à autrui, ou à un animal, voire aux choses dans un contexte surnaturel ou avec personnification.

Taisez-vous. — *Ah ! ne me parlez pas de ma gloire* (MONTHERL., *Reine morte*, III, 1). — *Dieu dit :* « QUE LA LUMIÈRE SOIT ! » *Et la lumière fut* (*Bible de Maredsous*, Genèse, I, 3). — *Qui m'aime me suive !*

On y joindra la phrase **optative**, dans laquelle la réalisation de l'acte ne dépend pas de la volonté de l'interlocuteur (ni de la volonté humaine en général).

Soyez heureux. — *Portez-vous bien.* — *Qu'ils reposent en paix !* — *Puissent se réaliser les espérances que je vous ai laissées* [sic] *concevoir !* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 3.)

On y joindra aussi la phrase **interpellative**, par laquelle on établit la communication avec autrui.

Allô ! — PSITT ! *Venez ici.* — *Hep !* — Le mot en apostrophe (§ 376) équivaut à une phrase ou plutôt à une sous-phrase interpellative.

N. B. 1. Les phrases sont réparties entre ces types d'après un point de vue *formel, syntaxique*, d'après des particularités concernant l'intonation et la ponctuation, l'ordre des mots, l'absence de sujet, le mode du verbe, etc., particularités étudiées plus loin dans le Chapitre VII. — Le point de vue *n'est pas sémantique.*

Un ordre, par ex., peut s'exprimer par une phrase interrogative : *Voulez-vous sortir ?* — De même, une interrogation indirecte (*Je me demande qui est venu*) n'est pas une phrase interrogative, mais une phrase contenant un verbe de sens interrogatif, verbe qui est suivi d'une *proposition* interrogative. Même chose pour l'exclamation indirecte : *Je sais combien vous êtes susceptible* ; pour l'injonction indirecte : *Je vous dis de sortir.* Cf. Chap. VIII.

2. Ces types de phrases sont exclusifs l'un de l'autre : une phrase ne peut être simultanément interrogative et énonciative (toutefois, la phrase exclamative est une sorte de variante de la phrase énonciative). La coordination laissant chacune des phrases autonome, il est possible de coordonner des phrases (ou plutôt des sous-phrases) de types différents (§ 266, *b*) :

Demandez et l'on vous donnera (*Bible de Jérus.*, Matth., VII, 7).

De même, une sous-phrase incidente peut être d'un autre type que la phrase dans laquelle elle s'insère :

La poésie produit parfois des nuages inouïs, sanglants, QUI SAIT ? *heureux* (R. CHAR, *Bâton de rosier*, II). R

R 215 REMARQUE

Il arrive que, par anacoluthe (§ 226), le locuteur rompe le mouvement commencé et passe, en cours de phrase, de l'énonciation à l'interrogation, par ex. :

Ne plus attendre, c'est contribuer à frapper de stérilité l'être dont on n'attend plus rien, c'est donc en quelque manière le priver, lui retirer par avance — quoi exactement, sinon une certaine possibilité d'inventer ou de créer ? (G. MARCEL, *Homo viator*, pp. 66-67.)

216 **Autres distinctions.**

Selon la forme de la phrase, certains grammairiens distinguent encore

a) La phrase **affirmative** ou **positive** et la phrase **négative** :

La chienne a aboyé. — La chienne n'a pas aboyé.

Nous considérons que cette distinction concerne, non la phrase, mais le verbe, quels que soient son mode et son rôle :

Un employé SACHANT *l'anglais me conviendrait. — Un employé* NE SACHANT PAS *l'anglais me conviendrait. —* PARLER *est dangereux,* NE PAS PARLER *est lâche.*

Nous avons étudié la négation dans le chapitre de l'adverbe : §§ 1010-1030. — Elle peut aussi porter sur un adjectif, sur un syntagme prépositionnel, etc.

b) La phrase **active** et la phrase **passive** :

Marie a interrogé le facteur. — Le facteur a été interrogé par Marie.

Cette distinction concerne, non seulement la phrase, mais n'importe quel verbe susceptible d'être employé au passif (cf. §§ 771-772) :

AYANT INTERROGÉ *le facteur, Marie a constaté que la lettre avait disparu.* — AYANT ÉTÉ INTERROGÉ *par Marie, le facteur a reconnu qu'il n'avait pas retrouvé la lettre.*

c) La phrase **neutre** et la phrase **emphatique**, dans laquelle on met un élément en évidence (cf. Chap. X) :

Luc travaille. Luc travaille, lui. — Marie a perdu son sac. C'est Marie qui a perdu son sac.

Section 2

L'ellipse et la suppléance

L'ELLIPSE

217 **Définitions et distinctions.**

D'une manière générale, on appelle *ellipse* l'absence d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour la construction régulière de la phrase ou pour l'expression complète de la pensée. **R1**

Nous distinguerons la fausse ellipse, l'ellipse étymologique et l'ellipse proprement dite.

a) Dans la **fausse ellipse**, le message est clair et complet : ni le locuteur ni l'interlocuteur n'ont le sentiment qu'il manque quelque chose dans la communication. Ce n'est que par comparaison avec la phrase considérée comme normale, c'est-à-dire la phrase verbale énonciative, que l'on constate l'absence de certains éléments. Et, d'autre part, la forme complète n'a jamais existé.

C'est le cas de bien des proverbes : *Loin des yeux, loin du cœur. À père avare, fils prodigue.* — Dans la phrase injonctive, introduire le sujet serait contraire à l'usage : *Venez,* phrase injonctive, est autre chose que *Vous venez,* phrase énonciative ; en outre, la première formule n'est pas, historiquement, issue de la deuxième. — Les grammairiens ont souvent abusé de l'explication par l'ellipse.

On pourrait dire que le sujet dans la phrase injonctive reste **implicite**. De même, nous parlons de coordination implicite (§ 262, *b*) lorsque les termes coordonnés ne sont pas joints par une conjonction : cela ne veut pas dire que celle-ci manque ou qu'elle se soit effacée. De même encore, nous voyons un élément implicite pour expliquer des coordinations comme *Il est parti, mais sans regret* (§ 268, *d*, 2°).

En dehors des cas traités dans le § 218, voir les §§ 233-235 pour les phrases ou propositions sans sujet ; les §§ 410-412 pour les phrases averbales ; le § 1109 pour les propositions averbales.

R1 217 REMARQUE

Le mot **brachylogie** a un sens plus général qu'*ellipse* et désigne le fait d'employer une formulation plus courte qu'une autre sans que le sens soit modifié :

Je pense partir demain par rapport à *Je pense que je partirai demain.* — Mais certains linguistes désignent par *brachylogie* des espèces particulières d'ellipses. Pour d'autres, c'est une expression trop brève et, par là, obscure ou irrégulière.

b) Dans l'**ellipse étymologique,** il y a eu effectivement une réduction, un effacement : par économie, on a fait disparaître des éléments qui ne paraissaient pas indispensables à la communication. R2

Le 16 janvier est issu de *Le 16e jour du mois de janvier.* — *Adieu* est sorti d'expressions comme *Va à Dieu, Soyez à Dieu,* etc. : *Je m'en vois* [= vais], A DIEU DEMOURÉS (J. BODEL, *Jeu de s. Nic.*, 435).

Mais le locuteur d'aujourd'hui ne sent plus *adieu* ou *le 16 janvier* comme incomplets ; il serait difficile pour lui ou tout à fait artificiel de rétablir la formule complète. — Voir aussi §§ 188-189 (réductions lexicales).

Si la formule complète et la formule réduite continuent à coexister, les locuteurs peuvent prendre conscience de l'effacement. R3

Ex. : *Faut* pour *il faut* dans la langue parlée familière : § 235, *c.* — Diverses omissions de la préposition : §§ 1045-1047. — La construction sans verbe de certaines propositions : *comme convenu* (§ 1142, *b,* 2°) ; propositions de cause, etc. (§ 1133). — La réduction de *ne ... pas* à *pas* (§ 1026) peut aussi être mentionnée ici.

c) Nous considérons comme **ellipse proprement dite** celle qui oblige l'auditeur ou le lecteur à chercher dans le contexte ou la situation les éléments qui manquent et sans lesquels le message serait incompréhensible. Il y a effectivement quelque chose de sous-entendu.

1° On renvoie implicitement à la situation.

Enchanté (= *Je suis* enchanté *de faire votre connaissance*), lorsqu'on est présenté à quelqu'un ; le mot varie en genre selon le sexe du locuteur. — L'omission du sujet et parfois d'autres éléments dans les télégrammes, les petites annonces, les journaux intimes : § 234, *a* et *b.* — *Deux dont un !* (= Deux *cafés* dont un *café crème*), formule que les garçons de café parisiens utilisent pour transmettre des commandes à la personne qui doit les exécuter : « *Un café noir et un crème* », *commanda Victor* [...]. *Le garçon hurla en élevant son plateau :* « *Versez* DEUX DONT UN ! » (ARAGON, *Cloches de Bâle,* III, 16.)

On pourrait ranger ici, quoique le phénomène appartienne à la langue écrite, le fait qu'un discours direct soit annoncé seulement par le nom du locuteur, sans verbe ou avec un verbe non déclaratif, ou même qu'il ne soit pas annoncé du tout.

La présentation typographique permet normalement de reconnaître le discours direct (cf. § 416) : *J'ai le malheur de dire* [...] : / – *Tu ne trouves pas que les autres sont insignifiantes ? Céline les domine, les mène.* / MARIE IMPLACABLE : / – *Voilà une enfant qui sera laide* (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain,* p. 304). — *Vous avez vu le médecin, demanda Max, que dit-il ?* / MADAME DE PIENNES SECOUA LA TÊTE : / – *Elle n'a plus que bien peu de jours à passer dans ce monde* (MÉRIMÉE, *Ars. Guillot,* II). — *Le chef de rayon eut un bon rire.* / – *Oh ! moi, je ne demande pas mieux... Ça va tripler la vente* (ZOLA, *Bonheur des D.,* II).

2° Une espèce particulière d'ellipse est la **suspension,** par laquelle le locuteur interrompt volontairement une phrase, par ex. pour laisser dans le vague une menace, un souhait, une éventualité, la conséquence d'une hypothèse, etc., ou encore parce qu'il s'agit d'une formule bien connue (notamment un proverbe) que l'auditeur ou le lecteur peuvent compléter. R4

Si tu continues à m'agacer... ! — *Si je ne me retenais pas... !* — Autres ex. au § 1153, R2. *Prenez un parapluie pour le cas où* : § 1133, *d.* — *Madame Léa, après vous, ce chapeau-là, quand vous le jetterez ? mendia la vieille Aldonza* (COLETTE, *Chéri,* M. L. F., p. 69). [Sous-entendu : *vous me le donnerez ?*] — Dans la langue parlée, on emploie *parce que* sans faire suivre la locution d'une proposition ; c'est une manière désinvolte de faire entendre que l'on refuse de donner ses raisons (§ 1140, *c*) : *Pourquoi ne veut-il pas ?* / – *Je le lui ai demandé, et il m'a répondu :* « *Parce que.* » (J. RENARD, *Journal,* 26 mai 1894.)

Le titre du premier article de Jean Elleinstein [...] *est aussi celui d'un livre de Henri Lefebvre et Catherine Régulier récemment paru* [...]. *Les grands esprits...* (dans le *Monde,* sélection hebdom., 20-26 avril 1978, p. 7) [= ... *se rencontrent*]. — *Il ne faut pas dire : Fontaine...* [= ... *je ne boirai pas de ton eau*]. — *À bon entendeur...* (E. ROSTAND, *Cyr.,* II, 4) [= ... *salut !*]. — *Nous parlions de toi justement... quand on parle du loup... !* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière,* XI.) [= ... *on en voit la queue.*]

R2 217 REMARQUE
Pour Nyrop (t. V, § 20), l'ellipse étymologique est l'ellipse proprement dite ; c'est un point de vue d'historien.

R3 217 REMARQUE
Il y a aussi des réductions occasionnelles dans un débit rapide ou négligé : *Trez* pour *Entrez.* Cf. § 37, R2.

R4 217 REMARQUE
Il y a des suspensions qui ne se traduisent pas par une phrase grammaticalement incomplète : cf. § 131, c.

Dans l'ex. suivant, le « personnage » parle pour lui-même et n'a donc pas besoin d'expliciter sa pensée : *Elle* [= la vache] *ne pouvait détacher son regard d'un fromage et d'un pot de lait, qui lui firent murmurer à plusieurs reprises : « Je comprends maintenant, je comprends... »* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Éléphant.)

3° Pour les cas où l'ellipse consiste à ne pas exprimer des éléments déjà présents dans le contexte, voir le § 218.

218 Les principaux cas d'ellipse.

L'ellipse se réalise surtout en vertu d'un principe d'économie consistant à ne pas répéter des éléments qui se trouvent dans le contexte, généralement avant, mais parfois après. Cela apparaît notamment dans les cas suivants. R1

a) Dans les **dialogues**, on n'exprime souvent que les indications nouvelles par rapport à ce que vient de dire l'interlocuteur.

Où est-il ? – Chez sa mère (= *Il est* chez sa mère). — *Il partira demain. – Par le train ?* (= *Partira-t-il* par le train ?)

L'élément omis peut ne pas être à la même personne, au même nombre, au même genre que l'élément exprimé auparavant :

Où es-tu ? – Ici (= *Je suis* ici). — *Je suis mécontent. – Ta mère aussi* (= *Ta mère est mécontente* aussi).

b) Dans les **coordinations**, on supprime d'ordinaire ce qui est commun aux deux éléments coordonnés (cf. § 269).

Je partirai avec ou sans votre permission (= ... avec *votre permission* ou sans votre permission), ou, plus fam. : ... *avec votre permission ou sans.* — *Nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 18 juin 1940). — *L'autre ne retira pas son feutre, ne dit pas un mot, fit seulement une inclination de tête* (MONTHERL., *Bestiaires*, L. P., p. 146).

Certains cas particuliers doivent être signalés :

1° Lorsque des phrases ou des propositions coordonnées ont le même verbe, celui-ci n'est pas répété. R2

La plus âgée AVAIT PEUT-ÊTRE *huit ans, la plus jeune six ans* (MAUPASS., C., Châli). — *Le soleil* ÉTAIT *un peu sirupeux, l'herbe crépitante de sauterelles* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, I). — *Cet essor* PEUT *être excessif, l'espèce se développer démesurément* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 603). — *Pour comprendre le monde,* IL FAUT PARFOIS *se détourner ; pour mieux servir les hommes, les tenir un moment à distance* (CAMUS, *Été*, p. 13).

Des grammairiens exigent que le verbe non exprimé ait la même personne et le même nombre que le verbe exprimé. Mais, pas plus que dans le passé H1, les auteurs, même scrupuleux, ne tiennent compte de cette restriction.

Tu SERAS *dame, et moi comte* (HUGO, *Lég.*, XV, III, 11). — *La petite* RETOURNERA *chez elle, nous à Paris* (MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, III, 3). — *On ne distinguait qu'un large amas où les chairs humaines* FAISAIENT *des taches blanches, [...] le sang des fusées rouges* (FLAUB., *Sal.*, XIV). — *Son sourire* EST *tranquille et ses yeux assurés* (BAUDEL., *Fl. du m.*, À une dame créole). — *Les boutiques* ÉTAIENT *closes, la rue muette* (MAUPASS., C., Boule de suif). — *La nuit* ÉTAIT *claire, les étoiles avivées de froid* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 192). — *Il était déjà singulier que je ne l'*EUSSE *pas cherché, ni lui* [= ni lui moi] (HERMANT, *Discorde*, p. 280). — *J'*AVAIS *vingt-trois ans ; toi, dix-huit* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, I).

Le verbe non exprimé peut être affirmatif alors que le verbe exprimé est négatif : *Je* N'AI PAS *assez d'invention pour imaginer les embûches et trop peu de prudence pour les déceler à temps* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 104). — *L'esprit* N'Y EST *pour rien et la matière pour beaucoup* (CAMUS, *Été*, p. 49). — Ceci est tout à fait courant (et plus clair) avec *mais* : *Sa puissance* N'EST PAS *diminuée, mais accrue* (*Ac.* 1935, s. v. *mais*). Voir aussi § 220, *h*, 2°.

L'attribut non répété peut avoir un autre genre (ou un autre nombre) que l'attribut exprimé : *Aucune femme n'est* MÉCONTENTE *d'être regardée, ni aucun*

R1 218 REMARQUE

Dans la plupart des cas envisagés dans ce § 218, il est permis de répéter l'élément commun, notamment si l'on veut s'exprimer avec une force ou une clarté particulières (on peut aussi recourir, si cela s'y prête, à la suppléance : § 220).

En agissant pour LUI *ou contre lui* (AL. DUMAS, *Tr. mousq.*, LI). — *Le ciel est noir, la terre* EST *blanche* (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Noël). — *Il suivait du regard le travail de Hutin, qui s'attardait à mettre des soies bleues à côté de* SOIES *grises et de* SOIES *jaunes* (ZOLA, *Bonheur des D.*, II). — *Passent les jours et* PASSENT *les semaines* (APOLLIN., *Alc.*, Pont Mirabeau). — *Devant la confusion des âmes françaises,* DEVANT *la liquéfaction d'un gouvernement tombé sous la servitude ennemie,* DEVANT *l'impossibilité de faire jouer nos institutions, [...] j'ai conscience de parler au nom de la France* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 19 juin 1940). — *Sa langue roulait les R comme un ruisseau* ROULE *des graviers* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 62). — *Que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta* MAIN *droite* (*Bible*, trad. CRAMPON, Matth., VI, 3) [trad. SEGOND : ...*ce que fait* TA DROITE].

R2 218 REMARQUE

Cette ellipse particulière est parfois appelée zeugma (ou zeugme). Mais ce terme reçoit des acceptions différant selon les grammairiens et nous préférons ne pas nous en servir.

H1 218 HISTORIQUE

Les classiques s'accommodaient fort bien de ces discordances : *La coupable* EST *punie, et vos mains innocentes* (CORN., *Rodog.*, V, 4). — *Nos amis* ONT *grand tort, et tort qui se repose / Sur de tels paresseux* (LA F., *F.*, IV, 22). — *Le cœur* EST *pour Pyrrhus, et les vœux pour Oreste* (RAC., *Andr.*, II, 2.) — De même : *Tes cieux* ONT *plus d'éclat, ton sol plus de chaleurs, / Ton soleil* EST *plus pur, plus suaves tes fleurs* (CHÉNIER, *Élég.*, LI).

homme d'être écouté (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 21). — *Tu as été* CHOQUÉ, *murmure-t-elle, par les pilules de Salomé. Moi aussi* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 105). — *Je suis* VEUF. *Bertille* [une femme] *aussi* (*ib.*, p. 92).

2° Si deux syntagmes nominaux ne diffèrent que par le déterminant, le nom peut n'être exprimé que dans le second syntagme R3 :

Mouvement à deux ou à trois TEMPS (*Ac.* 1935, s. v. *valse*). — *Laisser sur la branche que l'on coupe deux, trois* BOUTONS À FRUIT (*ib.*, s. v. *œil*). — *Espace resserré entre deux ou plusieurs* MONTAGNES (*ib.*, s. v. *vallée*). — *Trente et quelques* COLLÈGES *donnaient à ce quartier sa physionomie particulière* (BARRÈS, dans *Paris illustré*, 27 juillet 1889, p. 539). — *C'était un homme de cinquante et des* ANNÉES (ARAGON, *Aurélien*, XXVIII) [cf. § 581, *a*]. — *Nous inviterons mes et tes* AMIES.

Cela se fait même si le nombre des noms est différent et même si le pluriel et le singulier se prononcent différemment ; le pluriel vient ordinairement en dernier lieu :

Répétition continue d'une ou deux NOTES (*Ac.* 1935, s. v. *tremolo*). — *Sur un ou plusieurs* REGISTRES *tenus doubles* (*Code civil*, art. 40). — *Sur un ou plusieurs* PIEDS (LITTRÉ, s. v. *table*, 2° ; *Ac.* 1935, *ib.*). — *Il prendra son ou ses* PERSONNAGES *à une certaine période de leur existence* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, Introd.). — *Louise ne se dévoua plus qu'à son, puis ses* ENFANTS (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1631). — *Quelles différences* [...] *y a-t-il entre ces langues de départ et la ou les* LANGUES *d'arrivée* [...] ? (G. MOUNIN, *Langue franç.*, pp. 132-133.)

Traînée par un ou plusieurs CHEVAUX (LITTRÉ, s. v. *chaise*, 3°).

Cela se trouve même parfois, alors que le genre des noms est différent : *Par son ou sa* CONCIERGE (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 42). — Cette construction est moins acceptable si le masculin et le féminin ne sont pas homographes : °*Elle avait peine à frapper de langueur un ou une* RIVALE (MALLET-JORIS, *Trois âges de la nuit*, L. P., p. 274). — Elle serait impossible si le masculin et le féminin n'étaient pas homophones.

Quand le nom est à initiale vocalique, le déterminant employé sans nom prend la forme qu'il a quand il y a disjonction (§ 47) : *Ne nous cherchons plus d'autre nid / Que* MA, *que ton étreinte* (VERL., *Chans. pour elle*, III) [et non **mon*]. — *Je cherche* LE *ou les auteurs de cette farce* (et non : **l'*).

3° Non-répétition du nom accompagné d'une épithète : cf. *d* ci-dessous.

c) Propositions concernant la comparaison (§§ 1129 et 1142, *b*). R4

1° On supprime d'ordinaire ce qui a déjà été exprimé.

Faisons plutôt des vers [...] *! Il y a plus de gloire à en attendre que de nos malheureuses toiles* [dit un peintre] (BALZAC, *Maison du Chat-qui-pel.*, Pl., p. 32) [= qu'*il n'y a de gloire à attendre* de nos malheureuses toiles]. — *M. de Norpois n'estimait pas moins le tact du prince que le prince le sien* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 261) [= ... que le prince *n'estimait* le tact de Norpois]. R5 — *Étienne réussit mieux que sa sœur* [= ... que sa sœur *ne réussit*]. — *Le malade allait moins bien que la veille* [= que *le malade n'allait* la veille]. R6 — Voir un cas particulier ci-dessous, *e*, 4°.

Quand l'ellipse porte seulement sur l'attribut, on peut aussi le représenter par le pronom neutre *le* : *Sa vie fut plus dissipée qu'elle ne* L'*avait été jusqu'alors* (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, p. 208). [Comp. : *Yves parut plus amer qu'il n'avait jamais été* (*ib.*, p. 226).] — *Riche comme il* L'*est* (ou ... *comme il est*), *il devrait être plus généreux.*

Phénomène analogue pour un infinitif ou une proposition qui servent d'objet direct : cf. *f*.

Le verbe non exprimé peut, dans la meilleure langue, être à une autre personne, à un autre nombre, à un autre mode, à un autre temps que le verbe exprimé ; de même, les participes passés ou les adjectifs peuvent être à un autre nombre et à un autre genre que les participes ou adjectifs exprimés.

Vous ÊTES *ici chez vous plus que moi-même* (HUGO, *Misér.*, I, II, 3). — *J'*AI *plus de souvenirs que si j'avais mille ans* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Spleen). — *Au lieu de* S'EN RETOURNER *en même temps qu'eux, il avait été s'adjoindre à la garde nationale* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Mon âme* ATTEND *le Seigneur plus que les veilleurs l'aurore* (*Bible*, trad. Crampon, Ps., CXXX). — *Des baisers* [...]

R3 218 REMARQUE

À côté de *cent et quelques* (ou ... *et des*) *francs*, on entend dans la langue familière, avec le nom exprimé dans le premier syntagme : *Deux cents francs* ET QUELQUES (dans le *Rob.*, s. v. *quelque*). — *Cette femme qui fait la jeune a cinquante ans* ET DES (ex. forgé par M. ROQUES, cité dans Nyrop, *Études de gramm. fr.*, n° 29). Cf. §§ 581, R1 ; 632, *b*.

D'autre part, le cardinal (peut-être parce qu'il sert aussi de pronom) se prête à des ellipses qui ne sont pas permises avec les autres déterminants, par ex. en dehors de la coordination : *Depuis deux* HEURES *jusqu'à trois* (APOLLIN., *Anecdotiques*, 1er mai 1918). — *De quatorze à dix-sept* ANS (ID., *Flâneur des deux rives*, p. 55).

R4 218 REMARQUE

Pour d'autres propositions elliptiques que des propositions de comparaison, voir § 1132, *a*.

R5 218 REMARQUE

Dans ces propositions elliptiques, l'objet direct est parfois remplacé par un syntagme prépositionnel : *On se mit à parler allemand, avec la même aisance que tout à l'heure* POUR *le français* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, II). — Cf. § 775, a, 3°.

R6 218 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, un élément commun, l'épithète *inconsolables*, est exprimé seulement dans la proposition : °*Il y a* [...] *plus d'amants que de maris inconsolables* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 507). Il eût été plus régulier et plus clair d'exprimer deux fois l'adjectif.

ENVOLÉS *des lèvres comme des bulles de savon d'un fétu de paille* (J. RENARD, *Sourires pincés*, Ciel de lit, I). — *Mon père, que j'*APPELAIS *M. Seurel, comme les autres élèves* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 1). — *Pour que je la* CONSOLE [subjonctif] *comme un frère aîné une petite sœur sans amant* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, IV). — *Elle croyait citer textuellement les paroles, tout en ne les* DÉFORMANT *pas moins que Platon celles de Socrate ou saint Jean celles de Jésus* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 697). — *Des passereaux* CRIBLAIENT *le ciel, comme les merlettes un blason* (MORAND, *Flèche d'Orient*, p. 126). — *Dieu sait pourtant si je les* CONNAISSAIS, *aussi bien qu'un curé son bréviaire !* (GENEVOIX, *Derrière les collines*, p. 112.) — *Nous* CONNAISSONS *nos signaux mieux qu'un prêtre son bréviaire* (CHAMSON, *Superbe*, p. 27). — *Je n'ignore pas que tout cela est* [...] RONGÉ *par ce qui entre temps s'est amassé en nous comme une pierre* [= ... comme une pierre est *rongée*] *par le lichen ou du métal par la rouille* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 12).

2° Applications particulières.

- ***Ressembler à ... comme deux gouttes d'eau*** = ... comme deux gouttes d'eau *se ressemblent*. La formule est ancienne **H2**, et elle a résisté à toutes les critiques (voir notamment Littré), mais elle appartient plutôt au langage familier :

  J'en ai trouvé une [= une pomme de terre] *gonflée, violette,* [...] *qui ressemble à grand'tante Agnès comme deux gouttes d'eau* (VALLÈS, *Enfant*, II). **A**

  Forme plus rare, non moins illogique : *Tu me ressembles* COMME LA GOUTTE D'EAU (DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 236). **H3**
  Les formules régulières continuent d'être utilisables : *Il arrive que deux mots se ressemblent comme deux gouttes d'eau et n'aient aucune parenté* (HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. I, p. 10). — *Une démocratie imposée par la force* [...] *ressemble à la dictature comme une goutte d'eau à une goutte d'eau* (Th. MAULNIER, *Sens des mots*, p. 61).

  On ne dit pas, avec d'autres noms : **Il me ressemble comme deux frères*, etc.

- La langue familière emploie ***comme si*** sans proposition :

  Elle ne s'est aperçue de rien ; je ne puis croire qu'elle ait fait COMME SI [en italique] (P.-H. SIMON, *Raisins verts*, p. 184) [= comme si *elle ne s'était aperçue de rien*].

  De *faire comme si* on rapprochera l'expression synonyme et plus rare *faire* ***celui qui***, où *c'est* un pronom relatif qui est construit sans proposition : *Dort-il vraiment, ou ne ferait-il pas* CELUI QUI ? (MONTHERL., *Théâtre*, Notes de 1948 sur *Fils de personne*, Pl., p. 380.) — Comp. aussi *à tant faire que*, § 736, *a*, 2°.

- ***Tout comme*** s'emploie avec cette valeur de *comme si*, surtout après *c'est*, mais parfois après d'autres verbes, parfois aussi sans que la formule dépende d'un verbe.

  Il ne s'est pas tué, mais c'est TOUT COMME : *il s'est laissé mourir* (GIDE, *Journal*, 21 nov. 1923). — *Nous n'avons pas d'amant.* [...] *Nous avons des maris successifs. / – C'est* TOUT COMME ; *vous légalisez l'adultère* (BEDEL, *Jérôme 60 °lat. nord*, VII). — *Il l'avait vu de ses yeux ou c'était* TOUT COMME (MAURIAC, *Pharisienne*, VI). **H4**
  Je doute que beaucoup de gens s'y laissent prendre ; mais ils font TOUT COMME (GIDE, *École des femmes*, II). — *Les deux charlatans venus d'Arabie sans diplômes,* [...] *qui ne portaient* [...] *ni le bonnet carré, ni la robe garnie d'hermine, mais agissaient* TOUT COMME *et usurpaient le sacerdoce médical* (H. GHÉON, *Jambe noire*, p. 106).
  Christian. *Ciel ! / Vous, son frère ?* – Cyrano. *Ou* TOUT COMME : *un cousin fraternel* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 10). — *Les agitateurs, religieux ou politiques* TOUT COMME (G. BELMONT et H. CHABRIER, trad. de : A. Burgess, *Homme de Nazareth*, p. 15).

d) Épithète sans nom.

1° Un nom accompagné d'une épithète peut ne pas être exprimé s'il a déjà été mentionné antérieurement. L'épithète sans nom est accompagnée du déterminant **R7** que le nom aurait eu. Ce tour appartient surtout à la langue écrite lorsqu'il s'agit d'épithètes de relation (§ 323, *b*, 1°). **R8**

H2 218 HISTORIQUE
Ex. classiques : *Il luy falut élargir sa ceinture ; / Puis mettre au jour petite creature, / Qui ressembloit comme deux goutes d'eau /* [...] *à la sœur Jouvenceau* (LA F., C., Lunettes). — De même : MOL., *Mar. forcé*, I (1668), et *Mal. im.*, III, 7 ; SÉV., 5 août 1676 ; MAINTENON, *Corresp.*, dans Littré ; S.-SIMON, Pl., t. I, p. 538 ; MARIV., *Paysan parv.*, p. 49 ; VOLT., *Corresp.*, 31 déc. 1740 ; DID., *Est-il bon ? Est-il méchant ?* IV, 7.

A 218 AUTRES EXEMPLES
STENDHAL, *Chartr.*, VII ; BALZAC, *Goriot*, p. 55 ; RENAN, *Fragments intimes et romanesques*, p. 203 ; BAINVILLE, *Chroniques*, p. 215 ; ROMAINS, *6 oct.*, p. 270 ; L. GOLDMANN, *Pour une sociologie du roman*, Id., p. 65 ; DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 350 ; etc.

H3 218 HISTORIQUE
On a déjà une formule analogue au XV[e] s. : *Vous luy* [= à votre père] *resemblez mieulx que goute / D'eaue* (*Pathelin*, 169-170) [= mieux qu'une goutte *ne ressemble* à *une* autre goutte].

H4 218 HISTORIQUE
MOL. faisait déjà dire au paysan Alain : *C'est justement* TOUT COMME (*Éc. des f.*, II, 3).

R7 218 REMARQUE
Certains grammairiens considèrent qu'il ne s'agit plus d'un déterminant, mais d'un pronom. Notons pourtant que l'épithète sans nom peut aussi être sans déterminant : cf. *e*, 3°, N. B.

R8 218 REMARQUE
Le nom sous-entendu peut être d'un autre nombre que le nom exprimé : *Le XIV*[e] SIÈCLE et LES SUIVANTS.
En particulier, c'est le cas quand un superlatif relatif (ainsi que *premier, dernier, seul*) est employé sans nom parce que ce nom est exprimé dans le complément qui suit :
Le plus BEAU *de tous les tangos du monde* [= le plus beau tango]. — *Vous êtes la* MEILLEURE *des femmes*. — *Le* DERNIER *des justes* (titre d'un livre d'A. SCHWARZ-BART). — *La* PREMIÈRE (ou *Une* SEULE) *de mes pensées a été pour vous*. — Pour le genre, voir § 335, *b*.

— Le syntagme complet et le syntagme elliptique sont coordonnés : *Le Cardinal* [...] *faisait le distrait pendant le premier* ACTE *et* LE SECOND (VIGNY, *Cinq-Mars*, XXVI). — *Un second* COUP DE SONNETTE, *puis* UN TROISIÈME, *puis* UN QUATRIÈME *emplirent de vacarme le petit logement* (MAUPASS., C., Surprise). — *Je ne considère ni la* RÉPUBLIQUE *romaine, ni* LA BATAVE, *ni* L'HELVÉTIQUE, *mais seulement* LA FRANÇAISE (FRANCE, *Orme du mail*, XIII). — *Les juifs, exclus de la* SOCIÉTÉ *féodale et de* LA LÉGISTE *qui ont précédé notre temps* (BARRÈS, *Ennemi des lois*, 1927, p. 146). — *Entre les* LIGNES *allemandes et* LES FRANÇAISES (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XV, p. 83). — *Les mérites respectifs de la* VIANDE *bouillie et de* LA RÔTIE (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 7 janv. 1950). — *Après le huitième* VERS *et après* LE DERNIER (*Ac.* 1935, s. v. *rondeau*). R9

— Le syntagme complet et le syntagme elliptique ne sont pas coordonnés : *Waterloo est une bataille du premier* ORDRE *gagnée par un capitaine* DU SECOND (HUGO, *Misér.*, II, I, 16). — *Mon premier* SOUVENIR *date donc d'une fessée.* MON SECOND *est plein d'étonnement et de larmes* (VALLÈS, *Enfant*, I). — *Certaines* CHOSES *que je comprenais, je ne les comprends plus, et à chaque instant* DE NOUVELLES *m'émeuvent* (J. RENARD, *Journal*, 28 oct. 1896). — *Il faudra* [...] *inventer un nouveau* CANCAN, L'ANCIEN *ayant été amené* [...] *au rang des danses hiératiques* (APOLLIN., *Anecdotiques*, 1er avril 1914). — *Ce n'était pas mon premier* DOUTE *relatif à la vertu d'Albertine que les paroles de M. de Charlus venaient d'éveiller en moi.* BEAUCOUP D'AUTRES *y avaient déjà pénétré ; à* CHAQUE NOUVEAU *on croit que la mesure est comble* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 223). — *Madame Léa, après vous ce* CHAPEAU-*là, quand vous le jetterez ?* [...] *Madame Charlotte, vous vous souvenez,* VOTRE BLEU *? Il m'a fait deux ans* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 69). — *Une hypothèse plus sérieuse* [...] *fut celle qui rattachait notre* LANGUE *à* LA GRECQUE (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 2). — *Sprat* [...] *voulait aussi l'établissement d'une* ACADÉMIE *Anglaise sur le modèle de* LA FRANÇAISE (LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, S. T. F. M., t. II, p. 178). — *La grande* LITTÉRATURE *antique* [...], *c'est* LA GRECQUE (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, janv. 1946, p. 2). — *Remarques générales sur la* SOCIÉTÉ – LA RELIGIEUSE *surtout, mais aussi* LA CIVILE (L. HALPHEN, *Charlemagne et l'empire carol.*, 1949, p. 264). — L'HYMNE NATIONAL *serbe fut suivi de* L'ITALIEN (QUENEAU, *Rude hiver*, IV). — *Quand tu fais l'aumône, ta* MAIN *gauche ne doit pas savoir ce que fait* TA DROITE (*Bible de Maredsous*, Matth., VI, 3). [Voir aussi trad. SEGOND.] — *Créer une* LITTÉRATURE *nationale, égale en dignité à* LA FRANÇAISE (R. POMEAU, *Europe des Lumières*, p. 140). — *Elle allait déserter le* RÈGNE *minéral et sauter par-dessus* LE VÉGÉTAL (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 20). — *On avait les* YEUX *presque les uns sur les autres,* SES VERTS *sur* MES NOIRS (M. MOREAU, *Moreaumachie*, p. 130). R10

Dans les ex. ci-dessus, le nom exprimé était accompagné d'une épithète. Cette condition n'est pas impérative : *Le livre est divisé en trois* CHAPITRES ; LE PREMIER *s'intitule* [...]. — *J'ai vu vos* TABLEAUX ; LE PLUS BEAU *est le portrait de votre sœur.* H5

2° **Le nom qui n'est pas répété peut n'être exprimé qu'avec la seconde épithète, s'il s'agit d'adjectifs dont la place ordinaire est devant le nom.**

— Le syntagme complet et le syntagme elliptique sont coordonnés : LES BONS *et les mauvais* ANGES (CHAT., *Mém.*, II, VII, 2). — *Il définit* LA VRAIE *et la fausse* DÉVOTION (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 16). — *Quand un complément est joint au sujet de* LA Ie *ou de la* IIe PERSONNE (BRUNOT, *Pensée*, p. 281). — *Entre* LE QUINZIÈME *et le seizième* SIÈCLE (COCTEAU, *Maalesh*, p. 187). — *Quand* LE BON *et le mauvais* PARTI *étaient si difficilement discernables* (Th. MAULNIER, *Jeanne et les juges*, IV). — *Qui comprend* [...] L'ANCIEN *et le Nouveau* TESTAMENT (*Dict. contemp.*, s. v. *bible*).

D'autres constructions sont possibles : le déterminant n'est pas repris (§ 576, *b* : *La sixième et septième leçon*) ; — le nom et le déterminant sont au pluriel, et les adjectifs s'accordent d'une manière distributive (§ 337 : *Les sixième et septième* LEÇONS).

— Le syntagme complet et le syntagme elliptique ne sont pas coordonnés : *Qui développa* MES BONNES *et dessécha mes mauvaises* QUALITÉS (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 39) [les deux syntagmes se trouvent dans des propositions coordonnées]. — DU Ier *au IVe* SIÈCLE (THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 36). — *De* MA SEIZIÈME *à ma vingtième* ANNÉE (GREEN, *Journal*, 25 mai 1949).

Certains auteurs mettent abusivement le nom au pluriel lorsque les déterminants sont au singulier : cf. § 512, *d*.

R9 218 REMARQUE

Il est assez rare que l'ellipse du nom se produise alors que l'épithète est suivie d'un complément :

C'est Virieu qui fit le tri pour les MÉDITATIONS. *Quand il lui* [= à Lamartine] *fallut un second volume, il le fit* [...] *avec* LES DÉDAIGNÉES PAR VIRIEU (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. X, p. 56). — *Ces deux classes de* PRODUITS : LE FAIT À LA MAIN, *qui est en principe plus solide* [...], *et le produit fait en série par la machine* (ÉT. GILSON, *La société de masse et sa culture*, p. 21). — Malgré l'opposition des puristes, on préfère reprendre le nom par le pronom démonstratif : ... *avec* CELLES *dédaignées par Virieu.* Cf. § 700, *b*.

R10 218 REMARQUE

Dans les ex. suivants, au lieu d'une épithète, on a un nom complément sans préposition, ce qui est plus rare et senti comme fam., voire peu régulier : *M. Léon Daudet* [...] *s'étonnait de le voir prendre au sérieux l'*ACADÉMIE *Française.* [...] *La province* [...] *finira peut-être par avoir la même considération pour* LA GONCOURT (THIBAUDET, *Vie de M. Barrès*, p. 244). — *Des* CHAMBRES *d'amis : la verte,* LA LOUIS XIV (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 32).

H5 218 HISTORIQUE

Ex. classique : ⁺*Je ne vous conseille pas désormais* [...] *de m'adresser des* LETTRES *pour les autres* [...]. *J'ai écrit au Chevalier en lui envoyant* VOTRE DERNIÈRE (SÉV., 26 août 1675).

R11 218 REMARQUE

Tours figés : *de temps à autre, de part et d'autre* (§ 741, *b*, N. B.). *Dans une heure et demie* (§ 561, *a*), où le déterminant n'est pas repris devant l'épithète sans nom, on a aussi une construction figée.

H6 218 HISTORIQUE

Les constructions décrites dans *e* remontent aux origines de la langue : *Cist colp est* DE BARUN (*Rol.*, 1280) [= Ce coup est de baron] ; etc.

Les cas où le nom déjà exprimé n'était pas repris devant un complément nominal étaient beaucoup plus nombreux jadis : *Si* OIL *resamblent* DE FAUCON (fabliau, dans Tobler, *Mél.*, p. 140). [= Ses yeux ressemblent à des yeux de faucon.] – *Desdaignant tout autre* JOUG *que* DE LA VERTU (MONTAIGNE, I, 25). – Au XVIIe s. encore, on trouve des ex. comme ceux-ci : *Mon pere* [...] / *Quitta tous autres* SOINS *que* DE SA SEPULTURE (CORN., *Médée*, III, 3). – *Prenons* [...] / *Vous* LA PLACE *d'Helene, et moy* D'AGAMEMNON (RAC., *Andr.*, IV, 3). – ⁺LA GLOIRE *ou* LE MÉRITE *de certains hommes est de bien écrire ; et* DE QUELQUES AUTRES, *c'est de n'écrire point* (LA BR., I, 59). – On pourrait sans doute relever des tours analogues chez certains auteurs d'aujourd'hui.

En particulier, on écrivait : *En mon nom et de mon père.* Les grammairiens (par ex., Vaugelas, pp. 209-210) ont critiqué cette coordination, qu'on trouve encore au XVIIIe s. : ⁺*Donnez-moi* [...] *de vos nouvelles* [...] ET DE TOUTE VOTRE FAMILLE (J.-J. ROUSS., lettre, cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1641). [Comp. § 270, *b*.]

H7 218 HISTORIQUE

Le nom qui n'était pas répété pouvait en anc. fr. être représenté par l'article défini : *L'*AME *Uterpandragon son pere et* LA *son fil* [= celle de son fils] *et* LA *sa mere* (CHRÉT. DE TR., cit. Tobler-Lommatzsch, t. V, col. 276). – On trouve déjà, mais assez rarement, le pronom démonstratif : *L'une est la contesse de Blois / Et l'autre est* CELLE *de Soissons* (GAUTIER DE COINCI, *ib.*, t. II, col. 90). – On pouvait aussi, naturellement, répéter le nom : *Sun mesfait e* LE MESFAIT *de sun pople* (*Livres des Rois*, cit. Nyrop, t. V, § 264).

R12 218 REMARQUE

Dans la langue littéraire, on répète d'ailleurs parfois le nom, alors que la réalité désignée est unique : *Et ce fleuve de sable et ce fleuve de gloire* [= la Loire] / *N'est là que pour baiser votre auguste manteau* (PÉGUY, *Morceaux choisis*, Poésie, p. 94).

Les ellipses décrites ci-dessus peuvent se produire aussi alors que le nom n'a pas de déterminant :

Trente ans de VIE *privée et trois ans de* PUBLIQUE (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 155). — *La confusion entre* RADICAUX *toniques et* ATONES (BRUNOT, *Hist.*, t. II, p. 351). — *Des bribes de souvenirs reçus de* SECONDE *ou de dixième* MAIN (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 12). **R11**

e) **Devant un complément prépositionnel, un nom déjà exprimé peut ne pas être répété, ni remplacé par un pronom démonstratif.** **H6**

1° **Dans la langue littéraire, lorsque le nom (ou le pronom démonstratif) omis aurait été attribut :**

Son sourire semblait D'UN ANGE (MUSSET, *Poés. nouv.*, Lucie) [= ... semblait *le sourire* d'un ange, ou : ... semblait *celui* d'un ange]. — *Mes premiers vers sont* D'UN ENFANT, / *Les seconds* D'UN ADOLESCENT, / *Les derniers à peine* D'UN HOMME (ID., *Prem. poés.*, Au lecteur). — *Sa maigreur était* D'UN ASCÈTE (BORDEAUX, *Pays sans ombre*, p. 41).

Selon Nyrop (t. V, § 264), la langue contemporaine verrait ici un complément d'origine.

2° **Dans les phrases averbales (cf. *a*, ci-dessus) de la conversation familière :**

Et mes bottines ? / – Lesquelles ? / – DE DAIM ! (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., pp. 12-13.)

3° **Lorsque les deux noms [ou plus] (l'un exprimé, l'autre omis, chacun accompagné d'un complément) sont coordonnés.** **H7**

Pécuchet [...] *fit sauter* LE COUVERCLE *de la première, puis* DE LA SECONDE, DE LA TROISIÈME (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 115). — *L'invasion allemande bouleversa* LA FACE *de la France et* DU MONDE (DUHAMEL, *Civilisation*, L. D., p. 34). — *En ayant soin de créer pour chaque sorte de valeur un journal distinct ; c'est ainsi qu'on peut rencontrer dans une comptabilité : un* JOURNAL ORIGINAIRE *des achats*, DES VENTES, [...] D'EFFETS À RECEVOIR, D'EFFETS À PAYER, DE CAISSE, D'OPÉRATIONS DIVERSES (*Grand Lar. enc.*, s. v. *journal*). — *Oran et Alger se rejoignent, luttent et s'injurient sur le* TERRAIN *du sport*, DES STATISTIQUES *et* DES GRANDS TRAVAUX (CAMUS, *Été*, p. 38). — *Selon qu'elles sont la* FEMME *de X ou* DE Y (M. CARDINAL, *Autrement dit*, p. 44). — *Une autre partie était gâtée par l'*EAU *de pluie ou* DE MER (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 46). — *Sans doute l'échec n'est-il pas seulement au* NIVEAU *de la forme mais aussi* DE LA THÉORIE (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, II, 3) [comp. § 1043, *b*, 5°].

De même avec des pronoms démonstratifs (l'un exprimé, l'autre omis) : *Le Comité national français ne sépare en rien l'intérêt supérieur de la France de* CELUI *de la guerre et* DES NATIONS-UNIES (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, cit. *Trésor*, t. 5, p. 370). — *L'amateur de masques a pu porter de temps à autre* CELUI *du joyeux drille*, DU ROUÉ DÉSINVOLTE, *ou, tout simplement*, DU BON BELGE, *faux nez plus factices encore que son loup de jeune prince romantique* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 192).

Sur les problèmes que pose l'accord du verbe, voir § 445, *a*. — Dans l'ex. de M. Yourcenar, *faux nez factices* renvoie en fait à trois *celui*, dont deux ne sont pas exprimés. Pluriel analogue dans cet ex. de COLETTE : *Cette fixité qui rend* REDOUTABLES *l'attention de l'enfant perplexe et du chien incrédule* (*Chéri*, M. L. F., p. 170).

Le tour décrit ci-dessus est parfois ambigu, puisqu'il pourrait se confondre avec le cas où un nom (désignant un seul être ou objet) est accompagné de plusieurs compléments : *J'ai rencontré l'ami de Pierre et de Gaston.* **R12**

Dans l'ex. du *Grand Lar. enc.*, si le contexte ne l'excluait pas explicitement, on pourrait comprendre que les commerçants tiennent un journal concernant à la fois les achats, les ventes, etc.

Certains auteurs mettent le nom au pluriel (un pluriel constitué par la somme des singuliers auxquels correspond chacun des compléments) ; mais l'ambiguïté peut subsister. D'autres ajoutent un numéral cardinal ou un multiplicatif :

LES ROIS *de Naples et de Hollande, Joachim et Louis, doivent également refuser lesdits cierges* (CHAT., *Mém.*, II, I, II, 8). — LES GARES *d'Austerlitz et d'Orsay étaient menacées par l'eau* (dans Brunot, *Pensée*, p. 165).

LES TROIS AVIONS POSTAUX *de la Patagonie, du Chili et du Paraguay revenaient du Sud, de l'Ouest et du Nord vers Buenos-Ayres* (SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, II). — *Jeune marié, j'ai enduré* LE DOUBLE CAPRICE *de la mode et de ma femme* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 143).

N. B. Contrairement à ce qui se passe avec des épithètes (voir *d*, ci-dessus), il n'est pas correct d'exprimer le déterminant devant le complément ou la relative quand le nom est omis : ° *Les robes en soie et* LES *en laine.*

Cependant, cette construction est permise avec les numéraux : *Deux robes en soie et* DEUX *en laine*. Cf. § 571, *b*. — Sur le tour avec le démonstratif critiqué, mais d'emploi très général (... *et* CELLES *en laine*), voir § 700, *b*.

4° Dans une proposition concernant la comparaison (§§ 1129 et 1142, *b*), mais ce tour est parfois ambigu.

Ordinairement, le nom exprimé a son propre complément : *Un souverain fera plutôt épouser à son fils* LA FILLE *d'un roi détrôné que* D'UN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN FONCTIONS (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 704). — *Les séminaires contiennent* [...] *plus de* FILS *de fermiers que* DE GRANDS PROPRIÉTAIRES (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 105) [= ... que *de fils* de grands propriétaires].

C'est un pronom démonstratif qui n'est pas répété : *La mutation intellectuelle marxiste est donc, dans tous les domaines, dans* CELUI *de l'économie politique comme* DU SOCIALISME RÉVOLUTIONNAIRE [...], *un refoulement* (Emm. TODD, *Le fou et le prolétaire*, p. 158).

Cette ellipse se trouve parfois après *comme* alors que le nom exprimé n'a pas son propre complément prépositionnel : *Un cri rauque et aigu comme* D'UN PETIT OISEAU *qu'on étrangle* (PERGAUD, *De Goupil à Margot*, Viol souterrain). — *Un bruit comme* D'UNE SOIE *qu'on déchire* (H. JUIN, *Repas chez Marguerite*, 1983, p. 13). R13

On ne dirait plus H8 : **Je n'ai d'autre souci que* DE *votre bonheur*. On a le choix entre *Je n'ai d'autre souci que celui de votre bonheur* (suppléance pour :... *que le souci de votre bonheur*) ou *Je n'ai d'autre souci que votre bonheur*, où il y a en même temps absence du nom (ou du pronom) et absence du *de* introduisant le complément. Mais est-ce encore un complément ? La dernière expression doit être rapprochée de *Je n'ai d'autre ami que Gaston* : *Votre bonheur est mon souci* comme *Gaston est mon ami*. Là où ce rapprochement est impossible, l'ellipse du nom est impossible aussi et il faut recourir à la suppléance : *Il n'avait d'autre voiture que* CELLE *de son père*.

Le *de* reparaît devant un infinitif : *Tu n'as* [...] *d'autre rôle que* DE *prendre soin d'Andrès* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 169). — *Si nul ne croit plus que l'autoportrait* [...] *n'eut d'autre souci que* D'*imiter son modèle* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 15). — Mais il s'agit du *de* qui introduit ordinairement les infinitifs : § 1098, *a*, 2°.

Après *même ... que...*, on a parfois l'ellipse d'un nom accompagné d'une proposition relative, mais cela entraîne aussi la disparition de ce *que* :

On vous fera LE MÊME *traitement* QU'*on lui a fait* (dans Littré, s. v. *même*, 6°, comme normal) [= ... le même traitement *que le traitement* qu'on...]. — *On posa devant les brocanteurs un petit coffret,* [...] LE MÊME QU'*il avait vu au premier dîner dans la rue de Choiseul,* QUI *ensuite avait été chez Rosanette* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). — *On sent que la sève coule dans les arbres, et que les herbes poussent avec* LA MÊME *force et* LE MÊME *rythme* QUE *les pierres s'écaillent et* QUE *les murailles s'affaissent* (ID., *Par les champs et par les grèves*, cit. Brunot, *Pensée*, p. 732). — *Les conditions d'aujourd'hui sont* LES MÊMES QUI *furent toujours proposées,* QUE *le Pape a toujours refusées* (VEUILLOT, *Parfum de Rome*, V, 6). — *Les choses se conservent par* LES MÊMES *conditions* QUI *ont présidé à leur naissance* (BAINVILLE, *Hist. de deux peuples*, p. 231). — *Elle portait* LE MÊME *costume d'azur* QU'*elle avait le jour de notre seconde rencontre* (JALOUX, *Branche morte*, p. 162). — *Un bon déjeuner l'a précédée, et* LA MÊME *sortie* QUE *font les gens bien portants* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 315). — *Je m'en retournai chez moi, par* LE MÊME *chemin* QUE *j'étais venu* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VI). H9 — Comp. l'ex. de R. ROLLAND au § 244, R4.

f) Après *devoir, pouvoir, vouloir, dire, croire* et autres verbes analogues, on a souvent l'ellipse d'un infinitif ou d'une proposition.

— Dans des propositions relatives : *Je fais tous les efforts que je peux* (= ... que je peux *faire*). — *Il m'a donné tous les renseignements que j'ai voulu* (= ... que j'ai voulu *qu'il me donnât*).

— Dans les propositions concernant la comparaison (§§ 1129 et 1142, *b*) : *Il est avare, comme chacun sait, ... comme vous dites.* — *Il m'a aidé autant*

R13 218 REMARQUE

Très hardiment, certains auteurs en déduisent que *comme de* est une variante littéraire de *comme* (+nom) et l'emploient alors qu'on ne peut suppléer un nom ou un démonstratif entre *comme* et *de* : ° *Une sèche détonation de pistolet* [...] COMME D'*une pétarade d'automobile* (J. DARRAS, trad. de : M. Lowry, *Sous le volcan*, p. 364). — Comp. *On dirait (d')un fou*, § 303, c.

H8 218 HISTORIQUE

Voir les ex. de MONTAIGNE et de CORN. dans H6.

H9 218 HISTORIQUE

Ex. classiques dans Littré, *l. c.*

qu'il a pu. — *Il réussira mieux que vous ne pensez.* — *Il a vécu moins longtemps qu'on n'aurait cru.* — *Il est autre que je ne croyais.* — *On n'accepte pas de se trouver moins pur qu'on n'espérait* (P. MOINOT, *Chasse royale*, L. P., p. 144).

— Dans les propositions temporelles ou conditionnelles, surtout après *pouvoir, vouloir* : *Viens quand tu veux, ... quand tu peux, ... si tu veux.* — En outre, *si j'ose dire.*

— Dans les réponses (comp. *a* ci-dessus) : *Ça serait mieux que tu le voies avant le spectacle.* / – TU CROIS ? *dit Pierre* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 137). — *On ne peut pas dire qu'il vous en veuille.* / – JE SAIS (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, Épilogue). — *Vous nous mènerez au vernissage, Annette et moi ?* – JE CROIS BIEN (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 1). —Le pompier. [...] *Est-ce qu'il y a le feu chez vous ?* / [...] / M[me] Smith, confuse. JE NE SAIS PAS... JE NE CROIS PAS (IONESCO, *Cantatrice chauve*, VIII).

— Autre cas : *Elle m'a écrit que j'étais adorable. Elle* PEUT *bien. Ce sont de beaux cadeaux* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 275).

Avec certains verbes, cela se dit surtout quand ils sont accompagnés d'une négation : *Je ne dis pas. Je ne peux pas. Je n'ose.*

Sauf dans les propositions relatives, l'infinitif et la proposition omis pourraient être représentés par le pronom personnel neutre *le* ou par *cela*. — On notera que l'infinitif omis correspond à un verbe exprimé généralement à un autre mode.

N. B. Dans les sous-phrases incidentes, il serait impossible d'exprimer une seconde fois la proposition, puisqu'elle fait partie de l'entourage immédiat, mais on pourrait la représenter par *le* ou parfois par *cela*.

Elle est, JE CROIS, *incapable de mentir.* — *Ainsi, pas de danger,* VOUS COMPRENEZ ? (FLAUB., *Éduc.*, II, 3.) — *C'est un sujet qui m'est pénible,* TU SAIS BIEN (*ib.*, I, 5). — *Ce qui me divertissait le plus,* JE DOIS RECONNAÎTRE, *c'était de parler d'égal à égal avec des capitaines et des commandants, moi qui étais caporal* (VOLKOFF, *Rumeurs de la mer*, Intersection, p. 272). — *Vous voyagerez dans le couloir,* JE CRAINS, *dit Élisabeth* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 479). — *Vous me faites bien plaisir,* SAVEZ-VOUS, *si vous croyez m'atteindre !* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, XXXVII.) — Autres ex. au § 121, *b*. *Semble-t-il* est beaucoup plus fréquent que *ce semble* (§ 703, *a*). — Dans les incises comme *dit-il*, le discours direct ne peut être représenté par un pronom personnel ou démonstratif, mais *ce dit-il* a existé : § 380, H1.

219 L'haplologie.

L'haplologie est un phénomène qui ressortit à la phonétique (et qui n'est pas sans ressemblance avec l'élision) : elle consiste à n'exprimer qu'une fois des sons ou des groupes de sons identiques (ou partiellement identiques) qui se suivent immédiatement.

Voir §§ 19 (manifestations occasionnelles) ; 167, *b*, 3° (dans la dérivation) ; 178, *d* (dans la composition). — Applications syntaxiques :

Il écrit dans LE Monde, pour *... *dans* LE LE monde : § 588, *c*, 2°. **R** — *J'*IRAI, pour °*J'*Y IRAI ; *Il* Y *a*, pour **Il* Y Y *a* : § 659, *e*, 3°. — *Il* EN *remplit un*, pour °*Il* EN EN *remplit un* : § 659, *e*, 4°. — °*Il n'*ENTRE *pas moins*, pour *Il n'*EN ENTRE *pas moins* : § 676, R3. — °*Je* LUI *dirai*, pour *Je* LE LUI *dirai* : § 659, *e*, 1°. — °Y *a* [ja], pour IL Y *a* : § 235, *c*. **H1** — *La victoire* D'*ennemis si dangereux*, pour °*La victoire* DE DES *ennemis si dangereux* : § 583, N. B. 2 — *Une troupe* DE *vingt à trente personnes*, pour... DE DE *vingt...* : § 602, R3. — *Quant* À *présent*, pour **Quant* À À *présent* : § 1097, *d*, 1°. — *Jusqu'*À *présent*, pour **Jusqu'*À À *présent* : § 1065, *b*. — *Je ne demande pas mieux* QU'*il reste*, pour °QUE QU'*il reste* : § 1079, *c*. — Archaïque ou régional : *Il* ME *faut lever*, pour **Il* ME ME *faut lever*. On dit plutôt : *Il* ME *faut* ME *lever*. Cf. § 781, *b*, 3°.

Phénomène analogue, mais qui concerne une suite de mots **H2** : *Plus tôt que plus tard*, pour **Plutôt plus tôt que plus tard*, cf. § 964, *b*.

C'était sans doute au début une plaisanterie que la formule *savoir jusqu'où on peut aller trop loin*, pour *savoir jusqu'où on peut aller (en allant loin) sans aller trop loin* : *Il faut donc que, d'incartade en incartade, M. Garaudy ait simplement mal calculé, faute d'un mentor bienveillant,* JUSQU'OÙ IL POUVAIT ALLER TROP LOIN (Fr. GIROUD, dans l'*Express*, 16 févr. 1970, cité par Le Bidois dans le *Monde* du 1[er] juillet). On emploie aussi une formule négative. La voici dans un contexte sérieux, dans un article inspiré par la mort du président Mitterrand : *Sentant d'instinct* JUSQU'OÙ NE PAS ALLER TROP LOIN (R. DEBRAY, dans le *Monde*, 12 janv. 1996).

R 219 REMARQUE

Dans le parler pop. québécois, à cause de la faible articulation du son [l], à *la* se réduit souvent à à : °*J'étais encore* À *crèche* (M.-CL. BLAIS, *Un joualonais sa joualonie*, I). — °*J'aime mieux marcher jusqu'*À*'station Papineau* (M. TREMBLAY, cit. Klinkenberg, *Des langues romanes*, p. 242). [L'apostrophe après à montre que l'auteur a conscience de l'ellipse.]

H1 219 HISTORIQUE

Av'ous s'est dit pour *Avez-vous* : cf. § 659, H3.

H2 219 HISTORIQUE

L'ancienne langue présentait un phénomène curieux dont Tobler (*Mél.*, pp. 174-177) a donné trop d'ex. pour qu'on y voie de simples fautes de copie. L'haplologie y porte sur un syntagme, qui a une double fonction : *Mes si vus plest que jeo vus die / M'*AVENTURE *vus cunterai* (MARIE DE FRANCE) [= Mais s'il vous plaît que je vous dise *mon aventure* vous conterai, où *mon aventure* est à la fois complément de *dise* et de *conterai*]. — Cela *n*'est possible aujourd'hui que par jeu, ainsi quand Jacques CELLARD pastiche un livre sans ponctuation ni majuscule (*Paradis* de Ph. Sollers) : [...] *dans le sens des aiguilles d'une* MONTRE-*moi ta plume* (dans le *Monde* du 30 janv. 1981). — Tobler appelle cette construction ἀπὸ κοινοῦ, dénomination que d'autres grammairiens utilisent pour des coordinations comme *Il aime le vin et à rire* (ce qui est assez différent).

LA SUPPLÉANCE

220 La suppléance proprement dite.

La suppléance (qu'on appelle aussi *remplacement* ou *représentation* ou *substitution*) est une autre application de l'économie linguistique : plutôt que de répéter un élément déjà présent dans le contexte, on le remplace par un autre élément. (D'autres types de suppléance sont présentés dans le § 221).

Nous distinguons la suppléance de l'*anaphore* (§ 222).

N. B. Les substituts ne remplacent pas nécessairement tel quel l'élément exprimé, mais parfois l'idée qui y est incluse.

Cela est fréquent pour les pronoms (§ 653, *b* et *c*) : *Ça ne m'arrive pas souvent à moi de faire encadrer un tableau ; je ne* LES [= les tableaux] *aime pas* (R. BAZIN). — *Elle demeura tout interdite ; je* L' [= interdit] *étais beaucoup moi-même* [dit Adolphe] (B. CONSTANT). — Autres cas. *Je vous ordonne de sortir.* – NON [= je ne sortirai pas]. Cf. § 1106, R2. — *Il court moins vite que je ne* FAISAIS [= courais] *à cet âge.* Cf. § 775. — *Leur acceptation m'oblige à en faire autant* [= accepter].

a) Le principal suppléant est le **pronom**, qui fait l'objet du chapitre IV dans la IIIe partie de cet ouvrage. Nous signalerons ici seulement deux faits.

1° Le pronom peut suppléer autre chose que des noms :

Vous ne considérez pas cette femme comme intelligente ; elle L'*est pourtant* (*l'* = *intelligente*). — *J'ai confiance en vous, vous* LE *savez* ou … *vous savez* CELA (*le* et *cela* = *que j'ai confiance en vous*).

2° Les pronoms personnels *en* et *y* représentent un syntagme prépositionnel, la préposition étant *de* pour *en*, *à* ou une préposition de lieu pour *y*, ces prépositions n'étant pas toujours présentes avec l'antécédent :

*Pense à ton avenir ; tu n'*Y *penses pas assez.* — *Votre affaire est compliquée ; parlez-*EN *à un avocat* (*en* = *de* votre affaire). — *Le vase où meurt cette verveine / D'un coup d'éventail fut fêlé ; /* […] */ N'*Y *touchez pas, il est brisé* (SULLY PRUDHOMME, *Stances et poèmes*, Vase brisé) [*y* = *à* ce vase]. — *La table est assez poussiéreuse pour qu'on puisse* Y *écrire son nom avec le doigt* (*y* = *sur* la table).

Pour *dont* et *où*, voir §§ 722, *b* et 725.

b) Le **déterminant possessif** a aussi une fonction de suppléance par rapport à un nom ou à un pronom :

Une chatte et SES *petits* (= … *et les petits* DE LA CHATTE). *Elle et* SON *mari nous accompagnent.*

c) Les **adjectifs ordinaux**, surtout *premier, second* (ou *autre*, mais celui-ci peut être rangé parmi les pronoms ; rarement *deuxième*), parfois *troisième*, etc., accompagnés de l'article défini, et *dernier*, accompagné du déterminant démonstratif (rarement de l'article défini), sont employés pour représenter un ou des éléments qui précèdent et qui sont ainsi identifiés d'après la place qu'ils occupent dans le contexte qui précède (le genre et le nombre sont ceux du ou des noms représentés). R1

Madame Roland avait eu du caractère plutôt que du génie : LE PREMIER *peut donner* LE SECOND, LE SECOND *ne peut donner* LE PREMIER (CHAT., *Mém.*, I, IX, 6). — *Il se permettait* […] *d'avoir des sympathies et des antipathies* (LES DEUXIÈMES *plus nombreuses que* LES PREMIÈRES) (L. DAUDET, *Vie d'Alphonse Daudet*, p. 246). — *L'œil qui crée la lumière invente aussi l'obscurité, mais celui qui n'a pas d'yeux ignore l'une et l'autre, et ne souffre pas de l'absence de* LA PREMIÈRE (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 103). — *Il voulut lui-même porter le paletot de son ami jusqu'à la grille du notaire, qui emmenait Léon à Rouen dans sa voiture.* CE DERNIER *avait juste le temps de faire ses adieux à M. Bovary* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 6).

R1 220 REMARQUE

Le même rôle est dévolu au pronom démonstratif : §§ 696 et 697, *b*.

d) L'adjectif ***tel***, surtout comme attribut du sujet ou de l'objet, peut représenter un adjectif, un nom (ou un syntagme nominal), parfois un infinitif :

Pour être malheureux (ou ... *une victime*), *il suffit de se croire* TEL. *L'action, en tant que* TELLE... *Instruire,* TEL *est mon but.* Cf. § 642, *d*, 1°. — Autres procédés, voir *i*) ci-dessous.

Cette valeur de suppléance a pour résultat que *tel* tend à perdre sa valeur d'adjectif et à prendre, comme un pronom, le genre et le nombre du nom suppléé (et non ceux du pronom ou du nom avec lesquels il s'accorde comme adjectif), ce qui reste contraire à l'usage régulier :

La femme du monde (ou ce qu'il jugeait TELLE*) éblouissait l'avocat* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5). — *Elle s'installait dans ses visions. Celles-ci devenaient alors articles de foi et, comme* TELS, *bonnes à colporter* (P. GADENNE, *Hauts-quartiers*, p. 176). — *Elles vivent alors comme des hommes. Et on les respecte comme* TELS (J.-P. CLÉBERT, *Vivre en Provence*, p. 167). — *Elle* [= une idéologie] *se tapit* [...] *même dans l'histoire ou ce qu'on avait pris pour* TELLE (LÉVI-STRAUSS, *Réponse au disc. de réc. de G. Dumézil à l'Ac.*). — *Un wagon-lit puis un palace,* TELS *étaient mes conquêtes* (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 127).

e) ***Faire*** sert de substitut aux autres verbes ; on l'appelle parfois *verbum vicarium*, verbe vicaire, ou *pro-verbe* (comme *il* est un *pronom*).

Il travaille plus que je ne FAIS. — Voir les conditions d'emploi et certains équivalents occasionnels au § 775.

f) ***Que*** peut remplacer les conjonctions de subordination *comme*, *quand*, *si*, *comme si* quand il y a coordination de propositions :

Quand il reviendra et QU'*il ne trouvera plus sa voiture...* — Cf. § 1078, *b*, 2°.

Si la conjonction de coordination suppléée par *que* contient *que* (*Avant qu'il rentre et* QU'*il se couche*), on a un phénomène d'ellipse, comme dans *Au-dessus du mur et du toit*.

g) ***Oui, si, non*** servent à approuver ou à désapprouver une phrase qui précède. Ils équivalent à la reprise de la phrase précédente, en y ajoutant, dans le cas de *non* (après une affirmative) et de *si* (après une négative), une indication négative.

1° Mots-phrases (notamment dans le discours direct).

Jean se trompe-t-il ? – OUI (ou NON). — *Jean se trompe.* – OUI (ou NON). — *Jean ne se trompe pas ?* – SI. — *Jean ne se trompe-t-il pas ?* – SI ou OUI. Voir § 1106 et, pour les synonymes, § 1108.

Pareillement, également servent aussi de mots-phrases, pour répondre à une phrase optative, par ex. à *Bonne nuit !* R2 On pourrait considérer qu'il s'agit plutôt d'une ellipse.

Inversement, vice versa [viseVERSA] et *réciproquement* tiennent lieu plutôt d'une sous-phrase, car ils sont ordinairement précédés d'une conjonction de coordination :

Il les frappe sur chaque épaule [...], *touche leur épaule gauche de son épaule droite et* INVERSEMENT (CAMUS, *Carnets*, dans *Théâtre, récits, nouvelles*, p. 2063) [= ... et il touche leur épaule droite de son épaule gauche]. — *Il a un caractère si généreux qu'il est bon avec tout le monde, et* VICE VERSA (*Dict. contemp.*). — *Plus le collaborateur crachait sur le gaulliste et plus il lui ressemblait et* RÉCIPROQUEMENT (DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 39).

2° Dans des propositions objets directs dans le style indirect :

Il dit que oui, ... que si, ... que non, respectivement pour approuver une phrase affirmative, pour contester une phrase négative, pour contester une phrase affirmative. (Pour *ne dire ni oui ni non*, voir § 1105, *c*.)

3° Après un *si* conditionnel : *si oui* ; *sinon* (agglutiné), concurrencé par *si pas*. Cf. § 1154, *b*, 2°.

h) Il s'agit de contredire ou de confirmer une partie seulement d'une phrase qui précède.

1° ***Non* contredit une affirmation :**

Je resterai. Toi, NON. — *Non* est concurrencé par *pas*. Voir § 1030, *c*, 1°.

On trouve aussi, au lieu d'un infinitif, *pas* (rarement *non*) : *Aller en pension ? J'aimerais mieux* PAS. Cf. § 1031, *a*, 2°.

R2 220 REMARQUE

Pour *pareillement*, cet emploi, courant en Belgique, en Suisse romande et au Québec, serait « quasiment inusité » dans certaines régions de France (Rézeau). — Autres emplois dans *h*, 3°.

2° **Si contredit une formule négative :**

« [...] *Nous ne nous déroberions pas.* » / *Jacques ouvrait la bouche pour crier : « Moi,* SI ! » (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 524.) —*Antoine Nicodel* [...] *ne nous apparaîtra pas comme propriétaire. Sa veuve,* SI (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 30). — Seul manque le verbe de la phrase précédente : L'archiduchesse. [...] *Je n'aime pas vos yeux, ce soir.* / Le duc. *Moi* SI, *les vôtres* (E. ROSTAND, *Aiglon*, IV, 5).

Oui est possible aussi : *Je ne crois pas, Françoise, que notre grand'mère ait été très malheureuse. Notre mère,* OUI, *parce qu'elle était Parisienne* (MAUROIS, *Bernard Quesnay*, p. 103). — *Elle* [= la soupe] *n'était pas bonne ; mais le lait,* OUI (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 109). — *Tu ne te damnerais pas pour moi. Moi* OUI *pour toi* (J. ROY, *Saison des za*, p. 68).

Oui bien est vieilli ou régional R3 : *Un peintre, un sculpteur, un compositeur de musique n'est pas tenu de « dire son mot », à tout bout de champ, sur tout et sur rien* [...]. *Mais un écrivain,* OUI BIEN (MONTHERL., *Solstice de juin*, pp. 160-161). — *La politique ne l'intéresse pas plus que la métaphysique. Les questions d'argent,* OUI BIEN (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 8 sept. 1955). — Il est plus archaïque encore de mettre le sujet ensuite : *Vous en étonneriez-vous, monsieur ?* OUI BIEN *moi* (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, III). H1

On emploie aussi *mais* dans la langue commune : *Je saurai te tailler un Manteau,* [...] / *Non de perles brodé,* MAIS *de toutes mes Larmes* (BAUDEL., *Fl. du m.*, À une Madone). — La conjonction peut être renforcée par *bien, plutôt* ou les deux à la fois : *La* Puerta del Sol *n'est pas une porte, comme on pourrait se l'imaginer,* MAIS BIEN *une façade d'église* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 100). — *Protéger les récoltes* [...] *contre les rats au moyen de ratières* [...] *ne nous concerne pas,* MAIS BIEN, *les protéger au moyen d'une incantation magique* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2141). — *La guerre n'est point stratégique,* MAIS PLUTÔT *médicale* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 983). — *Elle se sentait soudain libre de manière affreuse, non pas délivrée,* MAIS BIEN PLUTÔT *désertée, vide* (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, VII). — *Mais oui, mais oui bien* sont des formules vieillies : *Je ne sache pas* [...] *qu'une flûte pût être fabriquée avec du jonc,* MAIS OUI BIEN *avec un roseau* (ARISTIDE [= M. CHAPELAN], dans le *Figaro*, 17 sept. 1971). — *Mais oui* : L. ESTANG, dans le *Figaro litt.*, 10 nov. 1969.

3° **S'il s'agit de confirmer,** on doit recourir à d'autres mots.

- Si l'on passe de la négative à la négative, on emploie *non plus* : *Jean n'est pas pressé ; moi* NON PLUS [jadis *aussi* : § 1034, H2.]. — On trouve rarement *non plus* à l'intérieur d'une proposition : *Depuis Ludovico n'ayant jamais revu Sani en a trop vite déduit que Sebastiano Lavia* NON PLUS (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 39). [On ne comprend pas tout de suite que le sens est : ... que Sebastiano n'avait jamais revu Sani.]
- Si l'on passe de l'affirmative à l'affirmative, le terme le plus courant est *aussi*, mais ses concurrents sont nombreux. R4
De même. — *Également* (cf. § 1034, *b*, 3°) : *Cette formule était du gros reporter ; la profession de foi* ÉGALEMENT (DORGELÈS, *Tout est à vendre*, p. 353). — *Itou*, surtout employé par plaisanterie aujourd'hui (§ 1034, *b*, 4°) : *Quant aux espèces minuscules, ah ! la la, ce que je m'en fiche ! Et des espèces majuscules* ITOU ! (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 29.) — *Pareillement* : *La santé est bonne et l'appétit* PAREILLEMENT (*Petit Robert*). — *Pareil*, très familier et sans doute régional (§ 963, *e*) : *Emma, pour ses amis remuait Ciel et Terre, contre ses ennemis* PAREIL (JOUHANDEAU, *Essai sur moi-même*, p. 33). — *Idem* : voir *j*, 1°, ci-dessous. — *Avec* (§ 1040, *b*, 2°) : °*Ma sœur s'est bien amusée, et moi* AVEC [qu'on ne doit pas comprendre « avec elle »] (dans Dory, p. 111, comme un « grossier wallonisme »). [Pourtant, certains ex. de France, même écrits, ne sont pas tellement différents : *Le voici nu, misérable. Et nous* AVEC (Fr. BOTT, dans le *Monde*, 14 juillet 1978).] — *Item* dans les comptes, les états, etc. : *Je vends au nom dudit Taroo, à M. Benoît* [...] *trente-deux nègres* [...] ITEM : *dix-neuf négresses* [...] ITEM : *onze négrillons et négrillonnes* (E. SUE, cit. *Trésor*).

i) Les adverbes ***ainsi, itou*** et la locution adverbiale ***de même*** tendent à sortir de leur domaine propre (*h*, 3°, ci-dessus) pour acquérir une fonction d'adjectif (invariable) et suppléer des adjectifs, mais cela reste peu courant.

R3 220 REMARQUE

En Belgique, on dit couramment °*bien* au lieu de *si* (et cela a souvent été considéré comme un calque du néerlandais, mais les expressions indiquées ci-contre suffisent à expliquer l'emploi) : *Mais pas d'or monnayé... Des ciboires d'or, des châsses, des reliquaires, cela* BIEN (GHELDERODE, *Magie rouge*, Théâtre, t. I, 1973, p. 161). — Comp. aussi, après *si* conditionnel, avec lequel le *si* de suppléance est impossible : *Il y joua beaucoup plus le rôle d'un observateur que d'un négociateur ou, si* BIEN [= s'il fut négociateur], *ce fut dans la coulisse* (A. PIERHAL, *Antimachiavel*, p. 65). Cet ex., quoique d'un auteur fr., semble appartenir à un usage restreint.

H1 220 HISTORIQUE

Littré cite des ex. du XVII[e] s. (avec la formule « se dit et surtout se disait »), notamment : ⁺*Je n'ai point encore vu M. Fagon,* [...] OUI BIEN *M. Daquin* (RAC., lettre, 1687). Voir aussi Huguet. — Autre sens : § 1108, *a*.

R4 220 REMARQUE

Certains adverbes de cette seconde série sont employés occasionnellement pour confirmer du négatif : *Je ne l'aime plus.* - *Moi* DE MÊME (ou PAREILLEMENT ou PAREIL). Cela vaut surtout pour l'adverbe archaïque mêmement (§ 1034, e) : *Vendredi chair ne mangeras, / Ni le samedi* MÊMEMENT (Commandements de l'Église catholique, version d'avant 1940).

On notera d'ailleurs que si l'emploi de *non plus* ressortit à l'ellipse : ... *Et moi* (je ne suis pas fatigué) *non plus*, cela est exclu pour *idem, de même*, etc., qui ne seraient pas utilisés dans une reprise complète : **Jean est fatigué ; moi je suis fatigué* IDEM.

Que ces enfants sont beaux, Madame !... AINSI *nous fûmes* (J. SARMENT, *Mme Quinze*, II). — *Comme il était bref, il demandait qu'on fût* DE MÊME (R. BAZIN, *Charles de Foucauld*, dans : M.-Th. Goosse-Grevisse, *Textes fr.*, 1960, p. 338). — *Âge incertain, aspect* ITOU (GYP, cit. *Grand Lar. langue*). — *Neuf comédiens, gentils comme tout, et deux musiciens* ITOU (dans le *Point*, 4 juin 1984, p. 8). Pour *de même*, voir aussi § 647, *c*.

Pour représenter un adjectif, on a d'autres adjectifs, *pareil, semblable, identique*, mais cela ne concerne pas la suppléance. Pour *tel*, voir *d* ci-dessus.

Pour représenter des adjectifs, on peut avoir des syntagmes prépositionnels :

Cette invite pesait un poids immense pour quiconque était capable de déchiffrer ce que le langage d'entreprise recouvrait de pensées et d'arrière-pensées. Et nous tous, [...] *vieux routiers des intrigues, étions* DANS CE CAS [= capables de déchiffrer, etc.] (PILHES, *Imprécateur*, p. 75).

j) **Suppléants universels invariables.**

1° ***Idem*** H2, qu'on écrit parfois *id.*, a les rôles les plus variés ; en dehors de la langue commerciale, il est plutôt familier. R5

Remplaçant un nom ou un syntagme nominal : *Cinq manteaux, drap, garnis fourrure, troisième grandeur, à deux cent quarante ! criait Marguerite. Quatre* IDEM, *première grandeur, à deux cent vingt !* (ZOLA, *Bonheur des D.*, X.) — *C'est ainsi qu'on peut rencontrer dans une comptabilité : un journal originaire* des achats ; ID. des ventes ; ID. des matières premières (*Lar. XX*[e] *s.*, s. v. *journal*). — *Il avait droit* [...] *à une identité, ou du moins à des papiers d'*IDEM (SEMPRUN, *Algarabie*, p. 67) [emploi plaisant].

Un syntagme prépositionnel complément de nom : *Des yeux de fouine, un nez* IDEM (J. RENARD, *Journal*, 19 oct. 1890).

Une épithète : *Des coffres méticuleux conservaient cinquante ou soixante ans de revues littéraires et de lettres* IDEM (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 134).

Des appositions : *On trouve parmi ces riches* [...] *le sire Jean de Villiers (futur consul, et, semble-t-il, futur converti au catholicisme), Jean Guigou (idem)* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 296).

Un infinitif complément, l'auteur lui-même donnant l'équivalent entre parenthèses : *Je voudrais être amoureux, dit Colin. Tu voudrais être amoureux. Il voudrait* IDEM [en italique] (*être amoureux*) (VIAN, *Écume des jours*, X).

Un adverbe ou un complément adverbial : *Pars tout de suite, et reviens* IDEM (HUGO, *Misér.*, III, VIII, 20). — *Je me purgeai sans résultat. Je pris de l'ipécacuana* : IDEM [en italique] (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 228).

Un prédicat : *Je tiens le mien, dit d'Artagnan. / – Et moi le mien, dit Porthos. / – Et moi* IDEM, *dit Aramis* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XLVII). — *Les villages du comté d'Albon ont eux aussi de gros problèmes, à cause de ces acquisitions. La ville de Valence,* IDEM [en italique] (LE ROY LADURIE, *op. cit.*, p. 380).

Un sujet et un verbe : *Tout est fermé à la Mairie /* IDEM *à la gendarmerie* (CLAUDEL, *Œuvre poét.*, 1967, p. 875).

Une phrase : *Comment s'exprime-t-il, Marchais ? Presque mot pour mot comme Maurice Thorez au mois d'avril 1947. « Il y a un grand mécontentement dans la classe ouvrière », disait Thorez.* IDEM, *explique Marchais* (Chr. FAUVET, dans l'*Express*, 4 mai 1984, p. 45).

Idem s'emploie surtout, dans les indications bibliographiques, pour ne pas répéter le nom d'un auteur. S'il s'agit d'une femme, on se sert du féminin *eadem* ; s'il s'agit de plusieurs auteurs, du pluriel *eidem* (ou *idem*).

2° ***Dito*** H3, qu'on écrit parfois *d°*, est surtout de la langue commerciale ; on le trouve moins souvent et dans des emplois moins variés qu'*idem*. R6

Remplaçant un nom : *Quatre livres reliés et douze* DITO *brochés* (dans le *Grand Lar. langue*) ; — un syntagme nominal complément sans préposition : *Le nouvel arrêté royal* [...] *datant du 1*[er] *février 1977* (Moniteur *du 8* DITO) (dans *Journal Touring-secours*, Bruxelles, 15 févr. 1983, p. 19) ; — un adjectif : *Un écrivain sans femme légitime et sans enfants* DITO (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 579).

k) ***Homologue***, précédé du déterminant possessif, joue un rôle de substitut par rapport à un syntagme nominal exprimé antérieurement :

La ménagère allemande, l'écolier allemand, le ramoneur allemand, l'homme d'affaires allemand étaient plus ménagère, plus écolier, plus ramoneur, plus homme

H2 220 HISTORIQUE

Idem est un pronom latin, signifiant « le même », féminin *eadem*, neutre *idem* ; plur. masc. *idem* ou *eidem*, fém. *eaedem*.

R5 220 REMARQUE

Le *Trésor* et beaucoup de dict. étiquettent *idem* « adverbe ». Cela n'est pas très satisfaisant, le mot n'ayant guère les fonctions d'un adverbe. Malgré son rôle de suppléant, il ne rentre pas bien non plus dans la catégorie du pronom.

H3 220 HISTORIQUE

Emprunt à l'italien *ditto*, variante de *detto*, participe passé de *dire*, « dire ».

R6 220 REMARQUE

Pour le *Trésor*, c'est aussi un adverbe. — Pour d'autres (*Grand Lar. langue*, etc.), c'est un « mot invariable ».

d'affaires que LEURS HOMOLOGUES *français* (M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 192). — *Le classement* [...] *qui situait l'enseignement supérieur français très au-dessus de* SON HOMOLOGUE *allemand* (G. BERGOUNIOUX, dans *Langue fr.*, sept. 1984, p. 15) [= ... de l'enseignement supérieur allemand. On pourrait dire aussi : ... de *son équivalent* allemand].

l) L'adverbe ***là***, qui concerne proprement le lieu, est parfois un substitut fort proche du pronom démonstratif neutre *cela*. R7

Son mari [...] *entretenait une ouvrière.* [...] *Mme Arnoux l'apprit elle-même à Frédéric. Il voulait tirer de* LÀ *un argument* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *Qu'entendez-vous par* LÀ ? demande-t-on pour avoir une explication à propos de ce qui vient d'être dit. — Autre cas au § 698, *e*, 4°.

221 Autres types de suppléance.

D'autres types de suppléance ne portent pas sur un terme précédemment exprimé ou ne ressortissent pas à l'économie.

a) Suppléants tenant lieu d'éléments que le locuteur ou le scripteur jugent impossible ou inutile de donner en entier, spécialement dans les énumérations. R1

1° ***Et cetera***, qui s'écrit ordinairement sous la forme abrégée *etc.* (sans points de suspension : § 131, *a*), s'emploie pour indiquer qu'une énumération ou une phrase quelconque sont incomplètes. H1

- Énumération de noms : *Il y a dans son laboratoire toutes sortes d'ustensiles, des fourneaux, des cornues, des creusets,* ETC. (*Ac.* 1932) ; — d'adjectifs : *Ce sont incontestablement d'excellents soldats, courageux, disciplinés,* ET CÆTERA (QUENEAU, *Rude hiver*, XII) ; — d'infinitifs compléments : *Mais ils sont obligés de vivre honorablement, d'exercer l'hospitalité, de contribuer dans toutes sortes de souscriptions,* ETC. (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 154) ; — de propositions : *Il écrivit au pharmacien de l'endroit pour savoir quel était le chiffre de la population, la distance où se trouvait le confrère le plus voisin, combien par année gagnait son prédécesseur,* ETC. (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 9). — Etc.

  Cetera étant en latin un neutre signifiant « les autres choses », on a contesté que *et cetera* puisse s'employer à propos de personnes. L'usage ne tient pas compte de cette restriction : *Il y a eu tous ces benêts, Turgot, Quesnay, Malesherbes, les physiocrates,* ET CÆTERA (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, VII, 1). A1
- En dehors de l'énumération : *Vous connaissez le proverbe : « Tant va la cruche à l'eau »,* ETC. (*Ac.* 2000). — *Quant au service à découper, c'est Z... qui,* ETC. (GIDE, *Souvenirs de la cour d'ass.*, IX).

  La bonne prononciation est [etseteRA]. À rejeter : °[ekʃeteRA] °[etsetRA], °[ekseteRA], °[eksetRA]. Cf. *exétéra* dans QUENEAU, *Zazie dans le métro*, III.

Pour indiquer que les éléments non exprimés sont nombreux, on répète éventuellement *etc.* deux fois, ou même trois fois. R2

Jamais ces mots [= *père, tel, mer*] *ne riment ou n'assonent avec* elle *(de* illa*),* vert *(de* viridem*),* belle *(de* bella*),* ETC., ETC. (SAUSSURE, *Cours de ling. gén.*, p. 60). — *Bijoux anciens, pierres précieuses, meubles d'époque,* ETC., ETC. (*Ac.* 2000). — *C'est une œuvre satirico-poétique* [...] *sur les méfaits du colonialisme, l'outrecuidance des opportunistes de tout poil, le cynisme de ceux qui exploitent et la pauvre candeur de ceux qui sont exploités, la profonde misère morale des civilisés et, en particulier, des Occidentaux, la navrante mentalité de la bourgeoisie,* ETC., ETC., ETC. (J.-J. GAUTIER, dans le *Figaro*, 24 févr. 1973). A2

Comme équivalent fr. d'*et cetera*, on peut mentionner la locution *et ainsi de suite*. H2

N. B. Pour *et cetera*, le *Trésor* et d'autres dict. parlent de *locution adverbiale* (alors qu'il est très rare qu'on puisse y substituer un adverbe indiscutable). Le *Robert* dit simplement *locution*.

2° ***Et consorts*** H3 tient lieu d'une énumération de personnes dans la langue juridique et de là dans la langue commune.

Dans la langue juridique (où l'on dit aussi *les consorts x = x et consorts* : cf. Mimin, *Style des jugements*, § 29), cela concerne les « plaideurs qui se trouvent

R7 220 REMARQUE

Un mot comme *là* (et d'autres suppléants) est assez imprécis. Des commentateurs ont cru que, dans les vers de LA F. : *La Fourmy n'est pas presteuse ; / c'est là son moindre défaut* (*F.*, I, 1), *là* représentait *n'être pas prêteuse* alors qu'il représente seulement *être prêteuse* (avec ironie).

R1 221 REMARQUE

Ce rôle est joué aussi par les points de suspension (§ 131, *a*), ainsi que par la formule *J'en passe, et des meilleurs* (parfois *meilleures*, si le contexte suggère le fém.) : *Échinocoque,* [...] *oxyure vermiculaire*[...] / J'EN PASSE ET DES MEILLEURS. *Tels sont* [...], / *Entre mille autres, qui vivent à nos dépens, / Les vers intestinaux* (PONCHON, *Muse au cabaret*, cit. *Trésor*, s. v. *meilleur*). Certains lexicographes ne présentent que *meilleures* au fém., par ex. Rey-Chantreau.

HISTORIQUE. — C'est un souvenir de HUGO, *Hern.*, III, 6, où don Ruy Gomez de Silva interrompt ainsi la présentation des portraits de ses ancêtres.

H1 221 HISTORIQUE

Cette locution remonte au Moyen Âge : *Adont* [= alors] *dist Dieu : la lumière soit faite ! et elle fu faite tantost* [= aussitôt], ET CETERA (JEAN D'OUTREMEUSE, *Trésorier de philos. naturelle des pierres précieuses*, 1 v°) [1390, mais le ms. date du XVIe s.]. — Elle est empruntée du latin, où elle servait, dès l'époque classique, pour interrompre une énumération ou une phrase quelconque. *Cetera* est le neutre pluriel de l'adjectif *ceterus* (rare au sing.) « qui reste ». — Cet adjectif présentait une variante, beaucoup plus rare et mal justifiée, *cAEterus*. Il est fâcheux que cette forme plus compliquée soit si fréquente en français. On doit recommander, pour toutes ces raisons, *et cetera*. — Quant à la variante *et cœtera* adoptée par l'*Ac.* en 1932, mais abandonnée depuis, elle n'a aucune justification, ni dans l'histoire ni dans l'usage ; sans doute vient-elle du fait que, dans le caractère italique minuscule, *Æ* et *Œ* sont peu distincts.

A1 221 AUTRES EXEMPLES

[RAC., *Ath.*, V, 6 ; VOLT., *Lettres phil.*, VII et XII] ; CHAT., *Mém.*, Préf. testamentaire ; S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 69 ; MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Ch. IX*, Préf. ; NERVAL, *Marquis de Fayolle*, I, 5 ; GIDE, *Journal*, 6 janv. 1892 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 442 ; etc.

R2 221 REMARQUE

On entend parfois °*et ceteri et cetera*, avec une alternance de voyelles fréquente dans les onomatopées (§ 200) ; cf. *et patati, et patata*, 5°.

A2 221 AUTRES EXEMPLES

De *etc.* répété : [DID., *Neveu de Rameau*, p. 102] ; STENDHAL, *Rouge*, I, 29 ; GIDE, *Journal*, 13 févr. 1908 ; etc.

H2 221 HISTORIQUE

On a dit ***et haïe au bout*** « et quelque chose de plus » : *Ce corps adorable / Pour qui tout le monde a par tout / Tant de respect* ET HAYE AU BOUT : */ Haye au bout n'est que pour la rime, / Mais, si vous trouvez qu'il exprime / Ce qu'on n'a pas le droit de penser, / Il est aisé de l'effacer* (SCARRON, *Poés.*, t. II, p. 101). [Autre ex. : p. 19.] — *Son emploi lui vaut par an mille francs,* ET HAÏE AU BOUT (*Ac.* 1878, comme « vieilli »).

H3 221 HISTORIQUE

Ce mot fr. est emprunté du latin *consors*, qui signifiait notamment « cohéritier, associé, complice ». *Consort* a eu divers sens en fr., notamment « complice », « époux ». Il s'est cristallisé dans deux expressions : *et consorts*, étudié ci-contre, et *prince consort*, repris à l'anglais (cf. § 344, H).

du même côté de la barre » (Cornu, *Vocab. jurid.*), et pas seulement les accusés. Dans la langue commune, la formule est presque toujours dépréciative : *Je sais que le parti socialiste réclame sa tête à cor et à cri* [...]. *Mais je pense que nous n'en sommes pas encore réduits à passer sous les fourches caudines de MM. Gérault-Richard* ET CONSORTS (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 245). R3

R3 221 REMARQUE
Le singulier est irrégulier : °*En dépit des Zola* ET CONSORT *je crois que la femme qui n'a pas été mère conserve une robustesse dont la plupart des autres sont privées* (Al. DAVID-NÉEL, *Journal de voy.*, 21 mai 1918).

3° Selon un usage récent, d'origine anglo-saxonne, les érudits emploient le syntagme latin ***et alii*** [ɛtAlii] (écrit souvent *et al.*) « et autres » dans les indications bibliographiques pour les ouvrages écrits en collaboration :

Deux [...] *de ces livres, celui de Van de Velde et celui de Chiss* ET AL. [en italique] (Cl. HAGÈGE, dans le *Fr. mod.*, oct. 1978, p. 361). — *Ducrot (O.),* ET ALII / *1980* Les mots du discours, *Éd. de Minuit, coll.* Le sens commun, *Paris* (dans *Langue fr.*, déc. 1981, p. 22). — Plus rarement, alors qu'il ne s'agit pas d'auteurs collaborant à un même ouvrage, au lieu de *etc.* : *Il semble bien que Dujardin, Joyce* ET AL. [en italique] [...] *aient choisi d'ignorer quelques œuvres considérables* (J. PARIS, dans *Europe*, janv.-févr. 1984, p. 56).

4° ***Tutti quanti*** H4 [tutikwɑ̃ti] se rapproche davantage des pronoms, car la conjonction de coordination qui l'introduit se prononce [e] à la française. Il prolonge une énumération de noms de personnes, plus rarement de noms de choses, plus rarement encore d'adjectifs :

H4 221 HISTORIQUE
Locution italienne signifiant « tous tant qu'ils sont », avec le pluriel de *tutto* « tout » et de *quanto* « combien grand, combien nombreux ».

On voyait reparaître la cohorte, Jean Amrouche, Denoël, Herbart, le chauffeur et TUTTI QUANTI [en italique] (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 321). — *Ils promettent que Babrak Karmal* [...] *va restaurer la démocratie, la religion, la liberté, la propriété et* TUTTI QUANTI (A. FONTAINE, dans le *Monde*, 8 janv. 1980). — *Avec influences étrusques, celtes, africaines et* TUTTI QUANTI (dans *Femme pratique*, mai 1984, p. 98).

5° ***Et patati, et patata*** indique que l'on interrompt une citation, un discours souvent présentés, au contraire d'*et cetera*, comme fastidieux. Les auteurs usent de ponctuations variées. H5

H5 221 HISTORIQUE
Formation onomatopéique. Cela tient lieu de tout un discours bavard chez BÉRANGER : *Il entre et soudain dit :* Prechi ! precha ! / Et patati, et patata, / *Prêtons bien l'oreille à ce discours-là* (*Juge de Charenton*) [1816]. — Comp. : *Toujours là à causer !* PATAPI, PATAPA ! (CLAUDEL, *Partage de midi*, 1re version manuscr., éd. G. Antoine, p. 183.) Comp. aussi °*faire* PATIAPATIA « bavarder » chez WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 85. — Il y a eu d'autres var. : +[...] *qu'elle allait travailler pour cela ; que je verrai,* PATI, PATA ; *que sais-je, moi* (MARIV., *Double inconst.*, II, 11). Etc.

L'interrogatoire commence : / – Comment va-t-il ? Qu'est-ce qu'il fait ? Pourquoi ne vient-il pas ? Est-ce qu'il est content ?... / ET PATATI ! ET PATATA ! *Comme cela pendant des heures* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Vieux). — *Vous vous faites de la vie de famille, vous autres prêtres, une idée naïve, absurde. Il suffit de vous entendre* [...] *aux obsèques. Famille unie, père respecté, mère incomparable, spectacle consolant, cellule sociale, notre chère France,* ET PATATI, ET PATATA... (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1149.) — *Accompagnent tous leurs actes de commentaires : « Alors, j'ai fait ceci, j'ai fait cela. Je me suis dit que ceci et que cela. Et maintenant je vais faire ceci et cela.* ET PATATI. ET PATATA... » (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 75.)

Variantes régionales : *Elle* [= la cuisinière] *dit que monsieur le fait à la pose ; qu'il lui faut à chaque repas un plat chaud* [...] ; *qu'il se plaint toujours qu'il n'y a pas assez de sel* ; ET PATINE, ET PATAINE... (TOULET, *Mon amie Nane*, VI.) — *La photographie ne saurait rendre la peau blanche, les cheveux noirs. Et c'est une âme si charmante...* / ET PATIA-PATIA ! (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, pp. 55-56.) — *Elle a toujours quelque chose à dire, que je ferme mal les portes, et* PATATATIPALA (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 749). — *Il* [= le curé] *a dit que ceux de Crespin, c'étaient nos frères, aimez-vous les uns les autres, et* PATIN-COUFFIN (PAGNOL, cit. Rézeau, p. 738).

6° Pour des énumérations interrompues, on emploie aussi des **syntagmes nominaux** variés, surtout dans la langue familière, par ex. :

Il appelle son critique voleur, parricide, incestueux ET LE RESTE (MÉRIMÉE, cit. *Grand Lar. langue*). — *Il ne l'avait jamais vu* [...] *enfreindre ses propres consignes de silence, recueillement, méditation* ET TOUT LE TRALALA (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 105). — *Quand ils viennent nous causer honneur, loyauté* ET TOUT LE TREMBLEMENT (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 235). — *Vous connaissez les femmes : fragiles, changeantes,* ET TOUT LE TREMBLEMENT (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 83). R4

R4 221 REMARQUE
En Wallonie : *et tout le saint tremblement.* — (*Tout*) *le diable et son train*, signalé comme helvétisme dans la *Revue de ling. romane*, 1983, p. 485, est synonyme d'*etc.* : *L'Élysée, l'UMP, Juppé, Raffarin, le diable et son train* (D. DHOMBRES, dans le *Monde*, 13 févr. 2004, p. 30).

Dans la langue commerciale : *Agence Dupont, Durand* ET COMPAGNIE (souvent abrégé en *et Cie* [*Ac.* 2001] ou Cie). D'où, par dérision, dans la langue commune : *Saleté en bas, saleté en haut, c'est toujours saleté* ET COMPAGNIE (ZOLA, *Nana*, XI). — *Tous les curés, ça se vaut, c'est hypocrite* ET COMPAGNIE... (ID., *Conq. de Plassans*, XXI.)

7° La langue parlée familière recourt aussi à ***et tout***, éventuellement répété, et à *ni rien* dans un contexte négatif.

• *Il y avait* [...] *un professeur de droit canon qui se croyait poète. Il te fabriquait des machines étonnantes avec les pieds qu'il fallait, les rimes, les césures,* ET TOUT (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1040). — *Mais à quoi ça sert d'être célèbre* ET TOUT *si on ne prend pas le temps de vivre ?* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 124.) — *On l'a fait baigner* ET TOUT (VIAN, *Écume des jours*, XI). — *C'est ce que je lui ai dit,* [...] *que tu l'aimes,* ET TOUT (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, p. 75). R5 — *Me lever tard ?* [...] *Et la maison ? Et les ordres à donner ? Et les comptes des fournisseurs ?* ET TOUT ET TOUT *?* (COLETTE, *Vrilles de la vigne*, L. P., p. 184.) — Var. argotique : *et tout le toutime* (§ 570, H).

• *Elle a obéi sans souffler* NI RIEN (JAPRISOT, *Été meurtrier*, p. 250).

b) La nécessité d'une suppléance peut être due, non au souci d'économie, mais à l'ignorance.

1° C'est la justification des **interrogatifs** ; déterminants, ou adjectifs, pronoms, adverbes. R6

À côté des fonctions ordinaires qu'il exerce comme un autre pronom, ***quoi***, dans la langue parlée, pour faire achever ou compléter la phrase de l'interlocuteur ou pour le faire répéter, est substitué au mot ou au syntagme, parfois même à une partie de mot, non exprimés ou non compris. Il peut ainsi tenir la place d'une proposition, d'un verbe, d'un nom (avec les déterminants et les épithètes du nom), d'un adjectif.

Même si... / – Même QUOI *?* [...] *Il y eut un silence, au bout duquel* [...] *elle répéta : Même si* QUOI *?* (P. BENOIT, *Dame de l'Ouest*, p. 222.) — *Le bouquet, dit-il, c'est que je broute ! / Tu* QUOI, *chéri ?* (DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 190.) — « *Il doit y en avoir un troisième, je veux le voir.* » / *Son mari, surpris, demanda : /* « *Comment, un troisième, un troisième* QUOI *?* » (MAUPASS., *Mont-Oriol*, I, 1.) — *Mon autre bon élève est la fille d'un lavadaire. / – Lava* QUOI *? / – Lavadaire, le boy préposé à l'entretien du linge* [au Congo] (Fr. BASTIA, *Herbe naïve*, I, 2). — Cf. aussi §§ 399, *b*, 1° ; 731, *d*, 1°. — Comp. aussi *tout* ci-dessous, 3°. R7

2° Pour pallier l'ignorance d'un nom (propre ou commun), la langue familière recourt à divers **noms de sens vague.**

Machin, masculin tiré tout exprès du féminin *machine*, et *chose*, pris comme masculin dans cet emploi : *Quand j'ai défait le papier pour avoir la lanterne,* LE MACHIN *m'est resté dans une main,* LE CHOSE *dans l'autre* (COURTELINE, *Paix chez soi*, IV). — *Dès ce moment, Messieurs* MACHIN *et* CHOSE*... – ils m'agacent avec leurs noms impossibles* (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, p. 60). — Pour éviter une réponse précise : *Je l'ai prêté à ...* CHOSE [en italique]... *de là-bas...* (SAND, *Meunier d'Angibault*, XXV.)

Truc : *Ça* [= un grand magasin] *ressemble aux* TRUCS *en papier mâché qu'on voyait à l'Exposition, sauf que c'est en fer* (ROMAINS, cit. *Rob.*, s. v. *ferraille*).

°*Bazar*, en Belgique : *Le* BAZAR *a pris feu... Non... pas l'aspirateur d'humidité, mais mon pantalon* (bande dessinée, dans *Vers l'avenir*, Namur, 23 janv. 1973).

Affaire, bidule, histoire ne s'emploient que comme substituts de noms communs, et leur valeur supplétive reste liée à leurs significations ordinaires.

Par un phénomène analogue, *chose* s'emploie adjectivement pour « mal à son aise (d'une manière non précise) » : *Se sentir un peu* CHOSE. *Elle m'a paru toute* CHOSE (*Ac.* 2001).

Choser joue le rôle de suppléant pour un verbe qu'on ne se rappelle pas :

Si je m'en vas ce n'est pas pour l'amour [= afin] *de ne pas être avec toi, c'est que j'ai mon fait à* CHOSER (HUGO, *Trav. de la mer*, I, VII, 2). Cf. Dory, p. 142 ; Wartburg, t. II, p. 542.

3° Il y a aussi l'ignorance où on veut laisser le lecteur ou l'auditeur. R8

— ***Tel*** déterminant ou pronom, *un tel* comme pronom servent traditionnellement à désigner un être ou une chose qu'on ne veut ou ne peut désigner nettement : UN TEL *a dit ...* ; UN TEL *a répondu ...* Cf. §§ 641 et 765. — De même, *celui-ci ..., celui-là ... ; ceci ..., cela ... ; ci ... ça ...* (ou *là ...*) : cf. § 696 ; 698, *e*, 4°.

On emprunte aux mathématiques des **lettres** arbitraires, spécialement *N, X, Y, Z*, pour des noms propres qu'on ne peut ou ne veut donner en entier.

R5 221 REMARQUE

Et tout sert parfois simplement à souligner le haut degré : *Moi qu'étais si heureuse, si contente* ET TOUT (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, I).

R6 221 REMARQUE

Le fait que parmi les adverbes, il y ait *où*, qui sert aussi de pronom, et *pourquoi*, qui est l'agglutination d'une préposition et d'un pronom, montre bien le caractère de suppléance de ces mots.

R7 221 REMARQUE

Rien, lorsqu'on refuse de répondre, dans la langue familière, a aussi des fonctions éloignées des fonctions habituelles des pronoms. On pourrait prolonger l'exemple de P. Benoit ci-contre par la réponse : *Même si* RIEN.

R8 221 REMARQUE

Parmi les moyens typographiques, les astérisques peuvent avoir ce rôle (§ 114, *a*) et la langue parlée s'y réfère parfois : *La comtesse... de* TROIS ÉTOILES (SAND, citée au § 3, R3).

Ce sont aussi des variables, tenant la place d'un nom quelconque : *Elles-mêmes* [= les femmes] *peuvent avoir plusieurs identités, changer selon qu'elles sont la femme de* X *ou de* Y (M. CARDINAL, *Autrement dit*, p. 44). R9 — Voir aussi §§ 112, R2 ; 114, *a* ; 131, *d*.

— Comme en mathématiques, ***x*** et ***n***, minuscules ou majuscules, peuvent représenter un nombre qu'il paraît inutile ou difficile d'expliciter, ou un nombre quelconque.

Si 1940 avait été la reprise de 1914, [...] la Belgique, au bout de X *années de guerre, eût terminé le conflit avec un gouvernement unanime derrière un nouveau Roi Chevalier* (Rob. ARON, *Léopold III ou le choix impossible*, p. 26). — *Un récit [...] peut raconter [...]* n [en italique] *fois ce qui s'est passé une fois, une fois ce qui s'est passé* n [id.] *fois* (G. GENETTE, *Figures III*, p. 146).

Traditionnellement, cette fonction est assumée par *tant* (*de*), concurrencé en Belgique par °*autant* (*de*) : cf. §§ 626, *b*, 2° ; 736, *a*, 2° et R8.

Tant s'employait aussi lorsque, dans un nombre complexe, on ne voulait pas préciser le chiffre des unités : *Quant aux soixante et* TANT DE *coquins que j'ai fait tuer à coups de balle [...]* (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — L'usage actuel préfère, dans cette circonstance-là, *quelques* (§ 632, *b*) ou, dans un registre plus familier, *des* (§ 581, *a*).

— À *x* et *n* cardinaux indéfinis correspondent les ordinaux *x*ième et *n*ième, dont les transcriptions dans la langue courante sont diverses, tandis que *tantième* a vieilli.

Une seconde, troisième, IXIÈME *édition* (P. ORECCHIONI, dans *Europe*, nov.-déc. 1982, p. 159).

Différentielle nième *de* u (Ch.-J. DE LA VALLÉE-POUSSIN, *Cours d'analyse infinitésimale*, t. I, 10e éd., p. 133). —*La* ÉNIÈME *armée blindée de la Wehrmacht* (FRISON-ROCHE, *Versant du soleil*, p. 406). — *À l'*ENNIÈME *coup de la partie d'échecs* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1199). R10 — *La première, deuxième, troisième, quatrième,* NIÈME *appropriation du monde et du savoir* (M. SERRES, *Jouvences sur Jules Verne*, p. 148). — Ce dernier procédé est le plus discutable : cf. § 115, *c*. — La graphie la plus fréquente est *énième* : M. DROIT, *Clartés du jour*, p. 181 ; PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 212 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 7 juin 1983 ; etc.

L'an TANTIÈME *de la création du monde* (GHELDERODE, *Théâtre*, t. II, 1971, p. 30).

— C'est aussi une espèce de variable que ***tout*** peut exprimer, non seulement dans le rôle régulier d'un déterminant ou d'un pronom, mais encore, dans la langue familière, comme substitut d'un nom dont il reçoit les déterminants (comp. *quoi*, 1° ; pour *tout*, voir aussi *a*, 6°-7°) :

Il avait été un bon ouvrier. Comme il avait été un bon TOUT (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 107). — *N'importe quoi* se construit aussi de cette façon.

c) Les substituts nominaux des pronoms personnels n'entraînent aucune économie. S'ils sont sujets, le verbe est à la 3e personne du singulier. R11

1° Avec le déterminant possessif. H6

Personne : « *Je croyais même que vous vous intéressiez suffisamment à* SA PERSONNE *pour apprendre avec plaisir...* » / [...] *L'ancien clerc ajouta : / « Il va se marier »* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5). — *Pensez aux autres plutôt qu'à* VOTRE PERSONNE. — *Être content de* SA PERSONNE.

Esprit : *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous. – Et avec* VOTRE ESPRIT (liturgie catholique de la messe).

Majesté, Excellence, Éminence, etc., dans des formules protocolaires : VOTRE ÉMINENCE *est trop bonne* (COCTEAU, *Bacchus*, I, 8).

Poire et ***pomme***, dans le langage populaire, d'après le sens « figure » : *Ces tapins* [= racolages] *-là, c'est pas pour* MA POIRE [dit une prostituée] (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 237). — *Tu ferais mieux de ne pas trop attirer l'attention sur* TA POMME (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XVI). — *Ma tante est drôlement mieux que* VOTT' POMME (*ib.*, XII). — *Qui est-ce qui trinquerait là-dedans ?* MA POMME (DANINOS, *Certain M. Blot*, p. 135).

Os (plur.) en argot : *Je travaille pour* MES OS (ESNAULT, *Dict. hist. des argots fr.*).

Il semble que l'on doive rattacher à ce phénomène des formations argotiques dont le second élément est un nom difficile à identifier et le premier le

R9 221 REMARQUE

Sur les formules juridiques *accoucher sous X*, *né sous X*, voir § 1070, *a*.

R10 221 REMARQUE

Pour l'élision, voir § 50, *d*.

R11 221 REMARQUE

Sur le problème, plus général, de l'emploi de la 3e personne au lieu de la 1re et de la 2e, voir § 655, *c*.

H6 221 HISTORIQUE

Divers noms servaient en anc. fr. dans cet emploi : *chair, chief, nom*, etc. : cf. Tobler, *Mél.*, pp. 39-45. Le plus fréquent était *corps* : *Se* VOSTRE CORPS *bonne excusance* [= excuse] *n'at, morir vos covient* [= faut] *incontinent* (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. G., p. 61). Il nous en reste la locution *à son corps défendant*, dont le sens premier est « en se défendant » ; voir § 926, H2. Comp. en anglais *everybody* « chacun », littéralement « chaque corps », etc. — On employait aussi *corps* d'une manière redondante avec un complément : *Le cors Dieu* = Dieu. — *Damedieu en gracient* et LE CORS SAINT DENISE [= ils en remercient Dieu et saint Denis] (ADENET LE ROI, *Buevon de Conmarchis*, 2834). — *Personne* se construit encore de cette façon : LA PERSONNE DU ROI *est inviolable* (*Constitution belge*, art. 63).

Locution fam. de la langue classique : *Je veux apprendre à vivre à vostre Mere ; / Et pour la mieux braver, voila,* MALGRÉ SES DENTS, */ Martine que j'amene, et rétablis ceans* (MOL., *F. sav.*, V, 2). — *Nous l'*[= une femme] *aurons, dis-je,* EN DÉPIT DE VOS DENTS (ID., *Sicilien*, VIII). [Juste avant, le même personnage a dit : *Nous l'aurons, malgré vous.*] — Pour Littré (s. v. *dent*, 4°), l'application première aurait été « sans craindre les dents menaçantes d'un animal ». Pure supposition ?

possessif singulier ou pluriel : *mon orgue, mon gnasse, mézigue, mézigo, mécol,* etc. (avec diverses variantes, phonétiques et graphiques), « moi ». Ex. : *D'mandez-y aux feignants d'la Roquette qui c'est que c'est que* MÉZIGUE (CARCO, *Jésus-la-Caille,* III, 3).

Certaines connaissent des formes correspondant à toutes les personnes, par ex. : *tézigue* « toi », *cézigue* « lui », *noszigues* « nous », *voszigues* « vous », *leurszigues* « eux ». — *Cézigue* s'emploie parfois pour *moi* : *Je voyais bien que le seul homme là-dedans capable de les sortir c'était encore* CÉZIGUE, *finalement* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit,* p. 341).

2° ***Bibi*** « moi » (familier), ordinairement écrit par une majuscule. H7

*Pendant qu'*BIBI *y fout son camp* (RICTUS, *Soliloques du pauvre,* Impressions de promenade). — *Notre premier rôle sera* BIBI... *(Quand Delobelle parlait de lui-même, il s'appelait volontiers,* BIBI...) (A. DAUDET, *Fromont jeune et Risler aîné,* cit. *Trésor.*) — *Qui vous a renseigné, dit-elle épouvantée. Il porta un doigt vers sa poitrine. / –* BIBI (J. DE LACRETELLE, *Le pour et le contre,* t. II, p. 165).

H7 221 HISTORIQUE

Mot d'origine enfantine, dont le caractère nominal n'est pas certain. Pour J. Cellard et A. Rey (*Dict. du fr. non conventionnel*), c'est une altération de *bébé* « dans le langage des nourrices et des enfants ».

d) Substitution d'un mot vague ou d'une locution à un mot précis, dans des intentions euphémiques :

Noms comme *affaire, chose* (souvent masc. : § 470, *a*), *machin, bazar,* pour les parties génitales ou le derrière : *Je ne souris pas ? Mais je n'en ai pas envie. Il faut essayer tout de même, et je fais la bouche en* CHOSE [en italique] *de poule* (VALLÈS, *Enfant,* XVIII). — Verbe *choser,* pour les relations sexuelles. — Locution adverbiale : *Elle vous flanquerait* QUELQUE PART [= dans le derrière] *son cothurne* (E. ROSTAND, *Cyr.,* I, 4). — Propositions : *Il lui a flanqué un coup de pied* OÙ VOUS PENSEZ [même sens] (dans le *Rob.,* s. v. *penser,* III, B, 1). — *Où vous savez* a des applications semblables.

e) Par un mouvement inverse, sorte de provocation, des termes évités par les personnes délicates sont utilisés en dehors de leur signification première.

Le verbe *foutre* pour *faire, mettre, envoyer, donner* ; les noms *cul, con, couille* (ainsi que certains de leurs dérivés et composés) comme termes injurieux. Certains de ces mots donnent naissance à leur tour à des substituts euphémiques : pour *cul, cucu,* que son utilisation dans le langage dit enfantin rend quasi anodin ; *foutre* passe ses emplois seconds et certaines de ses finales (infinitif *fiche,* participe passé *fichu* : § 806), au verbe *ficher,* pourtant fort éloigné à tous points de vue du mot qu'il remplace.

Section 3

Phénomènes divers

222 L'anaphore.

Nous distinguons de la suppléance l'anaphore, qui consiste à renvoyer à un élément déjà présent dans le contexte, mais sans qu'il y ait nécessairement une substitution et une économie. R1

C'est un des rôles du déterminant démonstratif : *J'ai rencontré un homme qui avait l'air de chercher son chemin ;* CET *homme m'a dit...* — *Ledit* (ou *susdit,* etc.) a une fonction proprement anaphorique, mais il devient parfois suppléant : cf. § 697, *b,* 2°, N. B. *Ledit* appartient à la langue écrite et surtout juridique. — *En question* (fam., pour l'*Ac.* 1835-1935) est d'un emploi plus général et peut renvoyer à qq. ch. de plus éloigné R2 : *Voici* [...] *deux chambres* [...] *qui donnent sur le carré de monsieur Bernard. C'est le vieux monsieur* EN QUESTION, *un homme bien comme il faut* [dit une concierge, qui a parlé un peu auparavant de ce locataire] (BALZAC, *Envers de l'hist. cont.,* Pl., p. 344).

Divers adverbes ont un rôle anaphorique : *ensuite, auparavant, pourtant, donc,* etc. Cf. § 958. — L'article défini est souvent anaphorique lui aussi.

On parle de **cataphore** quand il s'agit d'annoncer ce qui vient après dans le contexte : *Le datif* mihi *est ancien, à* CECI *près que l'i de mi- est issu de* e (ERNOUT et MEILLET, *Dict. étym. de la langue lat.,* s. v. *me*). — *Considérons la phrase* SUIVANTE : Je ferai ce qui me passera par la tête, sans que personne en souffre ou s'en inquiète (BRUNOT, *Pensée,* p. 830).

R1 222 REMARQUE

Le déplacement du complément d'objet, ainsi que celui d'autres syntagmes, comme aussi la transformation passive, etc., peut entraîner des modifications en ce qui concerne les mots anaphoriques et les suppléants :

À chaque jour suffit SA *peine* → UNE *peine suffit à chaque jour.* (SA *peine suffit...* serait ambigu.)

R2 222 REMARQUE

La proposition relative équivalant à cet emploi de *en question* est *dont il est question* plutôt que *qui est en question,* celle-ci signifiant « qui est contesté, menacé » : *Nos fortunes sont* EN QUESTION, *songez-vous à l'étendue de ce malheur ?* (BALZAC, *Goriot,* p. 272.)

N. B. Par le mot *anaphore*, certains désignent simplement la répétition d'un mot ou d'un groupe de mots.

L'anaphore, dans ce sens, est un procédé fort exploité par PÉGUY : HEUREUX CEUX QUI SONT MORTS *pour la terre charnelle, / Mais pourvu que ce fût dans une juste guerre. /* HEUREUX CEUX QUI SONT MORTS *pour quatre coins de terre. /* HEUREUX CEUX QUI SONT MORTS *d'une mort solennelle* [etc.] (*Ève*, p. 113).

223 Le pléonasme et la redondance.

Nous avons distingué le *pléonasme*, phénomène concernant le sens des mots (§ 15), et la *redondance*, phénomène syntaxique étudié dans les §§ 370-374.

224 L'hypallage.

L'hypallage consiste à attribuer à un mot de la phrase ce qui s'applique logiquement à un autre mot de cette phrase. H1

Leuwen [...] *se promenait à pas* INQUIETS *sur un bout de rempart* SOLITAIRE (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXIX). — *Dolorida n'a plus que ce voile incertain, / Le premier que revêt le* PUDIQUE *matin* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Dolorida). — *Ce marchand accoudé sur son comptoir* AVIDE (HUGO, *Ch. du crép.*, XII). — *Les hommes ont construit,* CHÉTIVEMENT, *des maisons que le temps fit branlantes* (F. DESONAY, *Images et visages de Meuse*, p. 103).

L'hypallage est ordinairement une recherche littéraire. Cependant, on dit dans la langue courante *Une place* ASSISE, qui a été critiqué, mais que l'*Ac.* a admis depuis 1986. — *Rendre quelqu'un à la vie, à la liberté, rendre un bâtiment à sa destination*, etc. sont des expressions reçues dans la langue soignée. — Comp. aussi §§ 286 ; 276, R3.

N. B. On peut voir une espèce d'hypallage dans des tours comme les suivants, qui ressortissent à la langue spontanée et que l'on critique souvent au nom de la logique. R

Je traînais de méchants souliers éculés qui SORTAIENT *à chaque pas de mes pieds* (CHAT., *Mém.*, I, I, 7). H2 — *La feuille détachée du cahier fut* EMBROCHÉE DANS *une pique de fer* (ZOLA, *Bonheur des D.*, IV). — Cas plus personnel : *Les oreilles lui tintaient comme si des pièces d'or,* S'ÉVENTRANT DE *leurs sacs, eussent sonné tout autour d'elle sur le parquet* (FLAUB, *Mme Bov.*, III, 5).

H1 224 HISTORIQUE

L'expression ***de guerre lasse*** (attestée depuis SAINT-SIMON : Wartburg, t. XVII, p. 567) pourrait s'expliquer par une sorte d'hypallage : *De guerre* LASSE [après une attente vaine], *je quitte l'endroit* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 338). — Mais il est plus vraisemblable que la graphie *lasse* représente une survivance de la prononciation [lɑs] de l'adjectif masc., prononciation encore attestée dans de nombreux patois en dehors de cette expression, ainsi que dans *hélas* (§ 1104, H6). La survivance a été facilitée par l'inversion du nom complément et par son voisinage avec l'adjectif, ainsi que par l'oblitération du sens primitif. — Écrire °*de guerre las*, c'est s'écarter de l'usage : *En 1880, de guerre* LAS, *Henri Brun partit pour Paris* (HENRIOT, *Aricie Brun*, III, 2).

R 224 REMARQUE

Le locuteur ordinaire verrait aussi un hypallage dans une phrase comme *Elle en revint avec un lourd paquet dans les bras* [...]. *C'était la petite Claire* PLIÉE DANS *une couverture* (BORDEAUX, *Honnête femme*, I). Mais, si hypallage il y a eu, il est intégré à l'usage dans les régions provençale et franco-provençale, où *plier* s'emploie couramment pour *emballer* (cf. Rézeau).

H2 224 HISTORIQUE

On trouve des ex. dès l'anc. fr. : *A esperons d'or* EN *ses piés* (1re contin. de *Perceval*, L 8414). — Littré considère que *enfoncer son chapeau dans la tête* est une « métonymie que l'usage a consacrée » (s. v. *enfoncer*). — S. v. *hypallage*, l'*Ac.* 1935 note qu'« on dit parfois » (ce qui n'est pas un blâme très appuyé) *Il n'avait point de souliers dans ses pieds ; Enfoncer son chapeau dans sa tête.*

225 L'inversion et le chiasme.

a) On appelle **inversion** (parfois *anastrophe*) le fait qu'un terme de la phrase n'occupe pas la place qu'il occupe le plus souvent.

On dira par ex. qu'il y a souvent inversion du sujet dans l'interrogation : IL *part* → *Part*-IL ? — L'inversion peut être obligatoire pour certaines catégories de mots : par ex., le complément d'objet direct, qui suit d'ordinaire le verbe, le précède nécessairement (sauf avec un impératif non négatif) quand il a la forme d'un pronom personnel : *Je sais* MON RÔLE → *Je* LE *sais*.

b) On appelle **chiasme** le fait que les termes soient inversés dans deux phrases ou dans deux syntagmes qui devraient se présenter de façon symétrique :

Leur origine est très diverse, divers aussi leurs buts et leur financement (SARTRE, *Situations*, t. VII, p. 172). — *Se justifier* [...] *de son origine et de son passé par une conduite irréprochable, une irréprochable tenue* (BERNANOS, *Imposture*, p. 79).

On parle aussi de chiasme à propos d'une simple interversion de mots : *Il faut* MANGER *pour* VIVRE *et non* VIVRE *pour* MANGER.

226 L'anacoluthe.

L'anacoluthe est une rupture dans la construction d'une phrase.

Cela se produit notamment quand la phrase (ou la sous-phrase) commence par un élément qui fait figure de sujet, mais en perd par la suite la qualité : *Ce monde est un grand rêve, / Et le peu de bonheur qui nous vient en chemin, / Nous n'avons pas plus tôt ce roseau dans la main / Que le vent nous l'enlève* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Souvenir). — Cf. § 229.

Autre type, passage de l'énonciation à l'interrogation : § 215, R2. — Autre type encore : *Qui a pris une épouse, ils ne sont plus qu'une âme en une seule chair* (CLAUDEL) : § 1112, *b*, 1°.

CHAPITRE II

LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA PHRASE VERBALE

227 Le sujet et le prédicat. R1

Notre étude de la phrase partira du type de phrase qui est le plus fréquent et le plus dépourvu d'affectivité, c'est-à-dire de la **phrase verbale énonciative.**

La phrase verbale énonciative comprend au minimum deux mots : *Jean rougit.* Nous appelons la fonction du premier (*Jean*) **sujet** et la fonction du second (*rougit*) **prédicat.** R2

Dans la phrase citée, les deux termes s'opposent l'un à l'autre par quatre caractères. 1) Leur ordre d'abord, puisqu'ils ne peuvent pas être intervertis librement : **Rougit Jean* ne serait pas une phrase française régulière. — 2) Le premier terme appartient à la classe du nom et le second à la classe du verbe. — 3) Le premier terme donne au second ses marques de personne et de nombre : en l'occurrence, la troisième personne du singulier. — 4) Quant au contenu, le premier terme représente ce dont je dis quelque chose (ce que j'affirme ou nie) et le second ce que j'en dis.

Mais ces quatre caractères ne sont pas constants.

Dans d'autres exemples de phrases énonciatives, 1) le sujet peut suivre le prédicat : *Ainsi parle Jean* (cf. §§ 383, 385) ; — 2) certains sujets n'appartiennent pas à la classe du nom : IL *rougit.* PARLER *est dangereux* (§ 232), et il y a des phrases énonciatives averbales, dans lesquelles le prédicat n'est donc pas un verbe : *À chacun son métier* (§§ 410-412) ; — 3) il arrive que le sujet ne donne pas au verbe ses marques de personne et de nombre : *Et les enfants de rire* (§ 230) ; — 4) dans *Il pleut,* il paraît difficile de considérer que *il* représente ce dont je dis quelque chose (§ 231). Voir aussi la notion de thème au § 229.

Par conséquent, il est impossible de donner du sujet et du prédicat des définitions qui satisfassent entièrement. Les caractères que nous avons mentionnés sont réciproques, et les définitions qui se fondent sur eux ont le défaut d'être circulaires : le sujet est défini par ses rapports avec le prédicat, et le prédicat par ses rapports avec le sujet, par ex. si nous disons que le sujet est ce qui donne au prédicat ses marques de personne et de nombre et que le prédicat est ce qui reçoit du sujet lesdites marques.

La relation qui unit les deux termes, relation qu'on peut appeler **prédication** (Jespersen dit : un *nexus,* c'est-à-dire un nœud), est

R1 227 REMARQUE

Si le mot *sujet* appartient à la nomenclature grammaticale la plus courante, le mot *prédicat* est moins régulièrement utilisé. Il nous a paru nécessaire, 1) parce qu'il est peu satisfaisant de désigner par un seul mot (*verbe*) à la fois une classe et une fonction ; — 2) parce que la fonction prédicative apparaît aussi dans des phrases (ou des propositions) sans verbe.
La grammaire générative, pour laquelle la phrase est constituée de deux termes, appelle l'un *syntagme nominal* et l'autre *syntagme verbal.* Cela n'est pertinent que si l'on considère les phrases où le sujet n'est pas nominal comme des transformations de phrases où le sujet est nominal.

R2 227 REMARQUE

Nous avons adopté le point de vue selon lequel la phrase est constituée de deux termes. Certains linguistes considèrent que le verbe est la base de la phrase et que les autres éléments s'articulent sur le verbe : par ex. L. Tesnière, qui présente le sujet aussi bien que les compléments essentiels du verbe comme des *actants* par rapport au verbe.

une solidarité réciproque, qui est différente des deux autres relations syntaxiques : la *coordination* (JEAN ET MARIE *rougissent*) et la *subordination* (LA SŒUR DE JEAN *rougit*) R3, qui seront étudiées, respectivement, dans le chap. IV et dans le chap. V.

N. B. 1. La relation de prédication se réalise aussi dans les autres types de phrases que la phrase énonciative (avec, pour la phrase injonctive, une particularité : l'absence du sujet quand le verbe est à l'impératif). Elle se réalise aussi dans les propositions (propositions proprement dites, propositions absolues, propositions infinitives : cf. § 213, *b*) et dans les sous-phrases incidentes (*Pierre est,* J'EN SUIS SÛR, *tout à fait innocent* : § 378, *a*).

2. Le prédicat peut ne pas avoir la forme d'un verbe conjugué ou même ne pas inclure un verbe : voir ci-dessus pour la phrase énonciative ; il en est de même pour les autres types de phrases et pour les propositions. En particulier, dans les propositions absolues (auxquelles le chapitre III est consacré, vu la variété de ses formes et de ses fonctions), le prédicat peut être un participe, un adjectif, un adverbe, un syntagme prépositionnel : cf. § 254.

3. La relation prédicative existe aussi dans les groupes formés par le complément d'objet et son attribut (§§ 303 et suiv.), ainsi que (langue littéraire) dans certains syntagmes prépositionnels formés d'un nom et d'un participe passé (*après ces mesures prises* = *après que ces mesures eurent été prises* : §§ 924, *c* ; 1039, *a*, 1°).

R3 227 **REMARQUE**

Certains linguistes considèrent que le prédicat est subordonné au sujet parce que celui-ci impose à celui-là sa personne et son nombre, mais le phénomène de l'accord grammatical n'est pas lié nécessairement à la subordination : dira-t-on que le participe passé conjugué avec *avoir* est subordonné à l'objet direct avec lequel il s'accorde ? Il faudrait aussitôt ajouter que cette subordination disparaît si l'objet direct suit le participe.

228 Sujets et prédicats complexes.

Nous avons considéré dans le § 227 des phrases très courtes et très élémentaires, mais dans la réalité on s'exprime ordinairement par des phrases plus compliquées, où la fonction sujet et la fonction prédicat sont réalisées, non par un mot, mais par un groupe de mots, un syntagme :

Le frère de Paule | possède une auto rouge.

Ces syntagmes sont constitués d'un **noyau**, *frère, possède,* — et d'éléments dépendants, *subordonnés* : *Le, de Paule ; une auto rouge.* La **subordination** sera étudiée dans le chapitre V.

Selon un usage traditionnel et qui n'est pas sans inconvénient, *sujet, attribut,* etc. servent à désigner soit le syntagme entier, soit son noyau (par ex. quand on dit que le verbe s'accorde avec le sujet, c'est-à-dire *possède* avec *frère*, dans l'ex. cité).

On peut avoir comme sujet (ou comme prédicat) une suite de mots qui ne sont pas dépendants l'un de l'autre, mais qui exercent en commun la fonction : *Pierre et Paul possèdent une auto rouge,* il y a un double sujet (*Pierre, Paul*). La relation entre ces deux termes de même fonction est la **coordination**, qui fera l'objet du chapitre IV.

Chaque terme coordonné ou subordonné peut être accompagné à son tour d'éléments subordonnés ou coordonnés : dans le syntagme prédicat *possède une auto rouge*, le syntagme subordonné *une auto rouge* comporte à son tour un noyau : *auto,* — et des éléments subordonnés : *une, rouge.* La phrase est ainsi constituée d'emboîtements successifs.

Certains termes de la phrase peuvent avoir la forme d'une *proposition* (cf. § 213, *b*, 1°), c'est-à-dire être constitués, comme la phrase elle-même, d'un sujet et d'un prédicat : *Jean pleure parce que* PAUL L'A BATTU. *Paul* est le sujet, *l'a battu* est le prédicat. R

R 228 **REMARQUE**

La phrase ne contient pas seulement le sujet, le prédicat, des termes coordonnés et des termes subordonnés ; elle contient aussi des mots-outils servant les uns à relier (*parce que* dans l'ex. cité), les autres à introduire : voir § 369. — Il y a aussi des mots qui se trouvent dans la phrase, mais sans y avoir une fonction : PAPA, *je suis content.* Voir §§ 376-380.

229 Thème et propos.

Du point de vue de la communication, le **thème** (on dit parfois : *sujet psychologique*) est ce dont on parle — et qui est généralement connu de l'interlocuteur —, ce dont on affirme (ou nie) quelque chose, tandis que le **propos** (ou le *rhème*) est la chose qu'on en dit — c'est souvent l'information nouvelle apportée à l'interlocuteur. R

R 229 **REMARQUE**

Le thème ne s'identifie pas nécessairement avec le début de la phrase :

Longtemps, je me suis couché de bonne heure (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 3). Dans ce cas-ci, ce qui est au début n'est pas le thème. — La mise en relief par *c'est... que* et l'interrogation transforment souvent le propos en thème : *C'est* LE MATIN *que je travaille le mieux.* QUAND *travailles-tu ?*

Au lieu de *thème* et de *propos*, on dit aussi *topique* et *commentaire*. Mais, pour d'autres linguistes, ce ne sont pas des synonymes.

Dans la phrase *Ève dort*, *Ève* est à la fois le sujet et le thème, *dort* le prédicat et le propos. Mais ces identifications ne sont pas toujours possibles. Si un locuteur dit : *Dans cette maison naquit Victor Hugo*, le thème est *dans cette maison*, le reste étant le propos.

L'ordre des mots est souvent déterminé par la répartition entre thème et propos ; de même le choix de la voix passive : *Le policier a arrêté le voleur* → *Le voleur a été arrêté par le policier*. La construction impersonnelle transforme le thème en propos : *Une aventure m'est arrivée* → *Il m'est arrivé une aventure*.

Pour un certain nombre de fonctions, la *thématisation* entraîne une redondance, le terme mis en tête de la phrase étant représenté par un pronom à sa place ordinaire : CETTE LOI SAINTE, *il faut s'*Y *conformer* (HUGO, *Contempl.*, I, 1). Voir § 373, *b*.

Le thème peut être un pronom personnel, surtout *moi*, qui n'a pas de fonction véritable dans la phrase, soit qu'il forme une sorte de redondance avec un possessif, soit qu'il ne soit repris sous aucune forme ; on pourrait parler d'*anacoluthe* : cf. § 226. Ces tours sont surtout fréquents dans la langue parlée. H

MOI, MON *âme est fêlée* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cloche fêlée). — MOI, *en général, c'est comme ça que ça se passe* (entendu à la télévision et cité par Sauvageot, *Analyse du fr. parlé*, p. 155). — *Mais* MOI, *la barre du bourreau s'était* [...] *brisée comme un verre, les torches des pénitents noirs s'étaient éteintes* [...], *la foule s'était écoulée* [...], *– et je poursuivais d'autres songes vers le réveil* (Al. BERTRAND, *Gaspard de la nuit*, Rêve).

Thème nominal : LE POÈTE, *l'Amour du Beau, voilà* SA *foi, / L'Azur,* SON *étendard, et l'Idéal,* SA *loi !* (VERL., *Poèmes sat.*, Prol.)

Ne pas confondre ce phénomène avec le mot en apostrophe : § 376.

H 229 HISTORIQUE

Ces constructions disloquées étaient assez courantes dans l'ancienne langue écrite, moins soucieuse de logique et plus proche du style parlé : L'ESCARE [un poisson], *quand il a avalé l'ameçon du pescheur, ses compagnons s'assemblent en foule autour de luy et rongent la ligne* (MONTAIGNE, II, 12). — Comp., avec une proposition relative, § 1112, *b*, 1°.

Section I

Le sujet

230 Caractéristiques.

Nous avons vu au § 227 les difficultés que l'on a à définir le sujet, quoique ce soit une notion fondamentale et admise à peu près par tous les linguistes. R1

On retient le plus souvent deux traits.

- Le sujet donne au prédicat ses marques de personne, de nombre et, dans certains cas, de genre : NOUS *dormons*. LA TROUPE *défilera*. LES MARCHANDISES *sont arrivées*.

  Il faut ajouter trois réserves. 1) Cela ne peut s'appliquer ni à l'infinitif ni au participe présent, puisqu'ils sont invariables. — 2) Il arrive que le verbe s'accorde avec l'attribut et non avec le sujet : *Le reste* SONT *des horreurs* (PROUST), à côté de *Tout le reste* ÉTAIT *des bêtises* (MONTHERLANT). *Ce* SONT *eux* à côté de C'EST *eux*. Cf. §§ 932 et 933. — 3) Avec un impératif, le sujet n'est pas exprimé, mais il est suggéré par la situation. — 4) Dans l'ancienne langue, le verbe impersonnel pouvait s'accorder avec le sujet « réel » (ou logique) : cf. § 231, H1.

- Le sujet est ce dont on dit quelque chose, ce quelque chose étant le prédicat ; mais cette définition convient au *thème*, qui est parfois distinct du sujet ; cf. § 229.

  Certains linguistes considèrent que le trait le plus pertinent est le caractère nécessaire du sujet ; mais on peut dire cela de l'attribut et de certains compléments du verbe (§ 276, *a*), et d'autre part on observe que le verbe est parfois employé sans sujet (§§ 233-235). R2

R1 230 REMARQUE

Selon une définition tout à fait sémantique, le sujet est celui qui fait ou subit l'action exprimée par le verbe. Mais elle s'applique difficilement à certaines phrases. Qui fait ou subit l'action dans *Francine est jolie ?* Dans *Ce chêne a été planté par mon père*, c'est *mon père* qui fait l'action, qui est l'**agent**, et il n'est pas sujet ; on appelle sa fonction *complément d'agent* (§ 317 ; comp. aussi § 903).

R2 230 REMARQUE

Sur l'identification du sujet et de l'attribut dans *Paris est la capitale de la France*, *La capitale de la France est Paris*, voir § 242.

Le plus sage est sans doute de considérer la notion de sujet comme une espèce de postulat, et de fournir seulement des moyens de l'identifier. Pour cela, on transforme la phrase en phrase interrogative, en plaçant avant le verbe les formules interrogatives *Qui est-ce qui ?* et *Qu'est-ce qui ?* La première convient pour des personnes, la seconde pour ce qui n'est pas une personne. La réponse fournit le sujet :

Le professeur écrit au tableau. Qui est-ce qui écrit ? LE PROFESSEUR. — *La neige tombe à gros flocons.* Qu'est-ce qui tombe ? LA NEIGE.

Si la phrase est interrogative, on peut aussi la transformer en introduisant *Qui est-ce qui ? Qu'est-ce qui ?* sauf si une de ces formules est déjà présente, laquelle est, naturellement, le sujet.

On peut aussi considérer comme le sujet ce qu'on met en évidence en l'encadrant de l'introducteur *C'est ... qui* : *C'est* LE PROFESSEUR *qui écrit au tableau. C'est* LA NEIGE *qui tombe à gros flocons.*

Aucun de ces deux procédés n'est utilisable pour les verbes impersonnels : cf. § 231. — En outre, l'application de ces procédés oblige à modifier certains termes de la phrase (ou de la proposition) qu'on examine.

1) Si le terme à identifier est un pronom personnel, il se présente dans la réponse sous la forme disjointe : *Je travaille.* Qui est-ce qui travaille ? *Moi.* — De même, *ce* est remplacé par *cela* dans la réponse. — 2) Si le terme à identifier est un pronom relatif, la réponse naturelle est plutôt l'antécédent du pronom relatif sujet : *Mon père, qui venait de Lausanne, en avait gardé un très bon souvenir.* Qui est-ce qui venait de Lausanne ? *Mon père.* — 3) Si la phrase est averbale, il faut réintroduire un verbe dans la question : *Un génie ce Dupont !* Qui *est* un génie ? — 4) Si le prédicat est un infinitif ou un participe (cf. § 227, N. B.), ils doivent être mis à un mode conjugué : *Le soir tombé, nous avons fermé les volets.* Qu'est-ce qui *est* tombé ? — *Et lui de se récrier.* Qui est-ce qui se *récrie ?* — 5) Si le verbe est à l'impératif, on doit transformer la phrase en énonciative, puis en interrogative (le sujet ainsi obtenu étant à suppléer). — Les deux procédés ne s'appliquent pas bien à *on*, mais, comme celui-ci est toujours sujet, ils ne sont pas très utiles.

Le sujet peut être un mot ou un groupe de mots : cf. § 232.

B 231 BIBLIOGRAPHIE

Voir § 782, B.

231 Le sujet des verbes impersonnels. B

a) Dans des phrases où le verbe exprime un phénomène météorologique, le pronom *il* ne représente rien de précis : *Il pleut.* C'est simplement un indicateur de la troisième personne, puisque tout verbe conjugué (sauf à l'impératif) doit normalement être introduit par un pronom personnel à défaut d'autre sujet. On appelle ces verbes des verbes **impersonnels.**

Certains grammairiens contestent que *il* soit purement formel. Voir surtout L. Spitzer, *Stilstudien*, I, pp. 160-222, pour qui *il* a une valeur mythique ; c'est « le grand neutre de la nature », « une périphrase pour *Dieu* », « un euphémisme » ; *il pleut* doit être rapproché de *Juppiter tonat* « Jupiter tonne » des Latins. — D'autres parlent d'un agent indéterminé. — Comp. *Ça pleut* (§ 783).

b) Mais il y a d'autres verbes impersonnels ou employés impersonnellement. Ils sont accompagnés d'une séquence que l'on appelle traditionnellement *sujet* **réel** (ou **logique**), par opposition à *il*, appelé *sujet* **apparent** (ou **grammatical**) R1 :

Il est arrivé UN MALHEUR. *Il convient* DE PARTIR. *Il faut* QUE VOUS PARTIEZ.

On en rapprochera certaines constructions où les pronoms personnels ou démonstratifs sont redondants par rapport au sujet nominal (cf. § 237, *a*, 2°), notamment : *C'est un crime de trahir. C'est une belle fleur que la rose.* Certains grammairiens voient dans *c'* aussi un sujet apparent qu'ils opposent à un sujet réel (*de trahir, la rose*).

Cette question est controversée. Pour certains, la séquence qui suit le verbe impersonnel est un prédicat (De Boer) [ou propos : § 229] ; pour d'autres, « un véritable complément d'objet » (Brunot, *Pensée*, p. 289), même dans *Il est utile* QUE VOUS LE FASSIEZ LE PLUS TÔT POSSIBLE. G. et

R1 231 REMARQUE

Les verbes exprimant des phénomènes météorologiques sont parfois accompagnés d'un « sujet réel » : *Il pleut* DE GROSSES GOUTTES. Cela est plus fréquent quand le verbe impersonnel est pris figurément : *Il pleut* DES BALLES. — Voir § 784, *a*, 2°.

R. Le Bidois considèrent que le pronom *il* est le sujet tout court et que ce qui suit le verbe est un terme complétif du sujet. Cette théorie ne paraît pas tellement éloignée de la distinction traditionnelle entre sujet apparent et sujet réel, à laquelle sont revenus, avec des nuances diverses, beaucoup de linguistes, certains par résignation, d'autres de manière plus décidée (notamment les partisans de la grammaire générative). H1

Plusieurs grammairiens accepteraient la notion de sujet réel quand on peut transformer la séquence en véritable sujet (*Il est arrivé une catastrophe* → *Une catastrophe est arrivée*), mais non quand cela est impossible (*Il y a du bruit, Il faut de l'argent*). Pour *falloir*, K. Togeby (*Mélanges A. Lombard*, pp. 220-226) discute cette façon de voir avec des arguments divers, notamment historiques : *falloir* était un verbe intransitif en anc. fr., et il pouvait avoir un sujet personnel. Cela n'a jamais été vrai pour *il y a*, mais on pourrait invoquer la similitude avec *être* (cf. § 786, *a*).

En faveur de l'interprétation de Brunot, il y a le fait que le pronom substitué à la séquence se met à la forme qu'il a comme complément d'objet :

QUE *lui faut-il ? Il ne sait pas ce* QU'*il lui faut. Il* LE *faut. Il me* LES *faut.* — Lucie. *Il n'est pas loin de 11 heures.* / Mme Pruneau. *Il* LES *est* (Tr. BERNARD, *École du piston*, II). — QUE *reste-t-il ? Ce* QU'*il en reste.* R2

D'autres observations contredisent l'interprétation de Brunot.

La plupart des verbes impersonnels sont des verbes manifestement intransitifs : *S'il naît un enfant pendant un voyage en mer* (*Code civil*, art. 59). — Certaines constructions impersonnelles sont au passif, ce qui est incompatible avec la notion d'objet direct : *Il a été décidé que la réunion serait remise.* — Si le verbe est transitif, il peut parfois avoir un objet direct distinct de la séquence envisagée ici : *Quand il ne* M'*amusera plus de me déguiser en groom ou en toréador* (Fr. PARTURIER, cit. dans le *Fr. mod.*, oct. 1970, p. 396). — Le participe passé ne s'accorde pas avec ce qui est censé être un objet direct : *Les efforts qu'il a* FALLU. *Les intempéries qu'il y a* EU.

En conclusion, nous garderons l'appellation *sujet réel* (ou *logique*), à cause de la similitude avec des phrases où la séquence en question est sujet tout court et parce que l'on peut considérer que les tours impersonnels sont souvent des transformations desdites phrases. Mais nous reconnaissons que le « sujet réel » n'a pas tous les caractères du sujet tout court et qu'il se rapproche à plusieurs titres des compléments du verbe. R3

N. B. On n'a pas un sujet réel si le verbe se construit impersonnellement comme il se construit personnellement :

Il sent LE BRÛLÉ *dans la cuisine* (dans Littré, s. v. SENTIR, 10° [cf. § 785, *b*, 3°]). Comp. : *Cette bouillie sent le brûlé* (*Ac.* 1932, s. v. *brûler*). [Le sujet est remplacé par *cela* dans *Ac.* 2001.] — On peut d'ailleurs reconnaître ici *il* mis pour *cela* ; cf. § 668, *c*.

c) Observations particulières.

1° Le sujet réel (ou logique) d'un verbe impersonnel suit le verbe, sauf s'il a la forme d'un pronom personnel conjoint, d'un pronom relatif, d'un pronom interrogatif ou s'il est accompagné d'un déterminant interrogatif :

Il faut MILLE FRANCS. — *Il me* LES *faut. Prenez le vêtement* QU'*il vous faut.* QUE *faut-il ?* QUEL VÊTEMENT *vous faut-il ?*

Rien se place entre l'auxiliaire et le participe passé dans les temps composés : *Il n'y a* RIEN *eu.* Comp. § 300, *d*.

Le nom accompagnant *il y a* le précède parfois dans des propositions introduites par *si* ou par *puisque*.

D'ordinaire, le nom lui-même a déjà été exprimé : [...] *ne dépassent en immoralité, puisque* IMMORALITÉ *il y a, les productions les plus échevelées* [...] (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, Préf.). — *Le danger – si* DANGER *il y avait – devenait, par ce jeu, cent fois pire* (BOYLESVE, *Meilleur ami*, II). — *Le néo-français, si* NÉO-FRANÇAIS *il y a, doit s'entendre de variétés très diverses de l'idiome* (H. MITTERAND, *Mots fr.*, p. 99). — *J'espère que tu n'as rien fait pour aggraver ma gaffe. – Si* GAFFE *il y a, elle est complète* (BUTOR, *Emploi du temps*, II, 2).

Le nom n'a pas été exprimé auparavant : *L'historien de métier, ou, plus*

H1 231 HISTORIQUE

Pour *Il pleut du sang*, on disait en latin *Pluit* SANGUINEM, avec l'accusatif, ce qui appuierait l'interprétation de Brunot, — ou *Pluit* SANGUINE, avec l'ablatif. — En anc. fr., la séquence nominale se mettait soit au cas sujet, soit au cas régime (cf. § 8).

Cas sujet : *Ainz qu'il i muire* TANT GENTILL OME SAGE [= Avant qu'il y meure tant de gentilshommes sages] (*Couronn. de Louis*, 444). — *Après si nommerons les vesques* [= évêques] *qui y furent. Il y fu* LI VESQUES NEVELONS *de Sessons* [...] (ROBERT DE CLARI, I). — *Il ne fust* UNS SEUX JORS AJORNÉS [= il ne se serait pas passé un jour] *qu'il ne fust as* [= aux] *portes* (*Aucassin et Nic.*, II).

Cas régime : *Il n'a* [= y a] *si* RICE [= riche] HOME *en France, se tu vix* [= veux] *sa fille avoir, que tu ne l'aies* (*Aucassin et Nic.*, II). — *Et lui sambloit que il i euist* [= eût] UN GRANT TOURNOIEMENT (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 42).

Il arrivait même que le verbe s'accordât avec le sujet réel : *En paradis ne vont fors* [= que] *tex* [= tels] *gens con* [= comme] *je vous dirai. Il i* VONT *cil* [= ces] *viel prestre* et *cil viel clop* [= boiteux] (*Aucassin et Nic.*, VI). — *Il* SONT *III choses, senz mentir* (*Contes dévots*, cit. Brunot, *Hist.* t. I, p. 346). — Encore au XVIe s. : *Il* SONT *neuf heures passées* (M. CORDIER, cit. *ib.*, t. II, p. 441).

On pourrait soutenir que dans cet ex. d'*Aucassin et Nic.*, comme dans celui de Robert de Clari cité plus haut, *il* n'est pas un pronom impersonnel, mais un pronom personnel redondant (cf. § 373, *b*). Le phénomène ne serait pas essentiellement différent : ce serait le besoin de faire précéder le verbe d'un pronom sujet.

R2 231 REMARQUE

On notera qu'il y a d'autres circonstances où le sujet est représenté par la forme régime du pronom personnel : le sujet de la proposition infinitive (*Il* M'*a fait perdre mon calme* : § 903), les sujets ayant la forme d'un pronom personnel disjoint (LUI *n'a pas oublié* : § 660).

R3 231 REMARQUE

On fait souvent remarquer que le sujet « réel » répond à la question *Qu'est-ce qui ? Il manque une vis.* Qu'est-ce qui manque ? UNE VIS. — Cela est vrai dans la plupart des cas, même à propos de *Il suffit de...* (c, 2°). Mais, en réalité, on remplace ainsi la construction impersonnelle par la construction personnelle correspondante, comme le montre le fait que la question ne peut être posée de cette façon pour les verbes purement impersonnels : *Il faut du temps.* Qu'est-ce *qu'il* faut ? et non *Qu'est-ce *qui* faut ?

généralement, le lecteur désireux d'aller au fond des choses, a moins lieu d'être satisfait [d'un livre de H. Guillemin] *que l'habitué des cours d'assises. Puisque* PROCÈS *il y a, et réquisitoire, qui sont les accusés ?* (Dans le *Monde*, 29 nov. 1974, p. 17.)

Plus rarement, il ne s'agit pas d'une proposition introduite par *si* ou *puisque* : *Il va sans dire qu'une telle perspective entraîne une nouvelle conception de la discipline, car* DISCIPLINE *il y aura* (M. BARLOW, *Enseigner le fr. aujourd'hui*, p. 130).

2° La séquence nominale (ou pronominale) est introduite par *de* après certains verbes impersonnels H2 :

Il suffit D'*un instant de distraction. — Il ne s'agit pas* DE *cela. — Il lui souvenait* DES MOTS *un peu ridicules et presque touchants qu'il lui avait dits* (FRANCE, *Lys rouge*, IV). — La séquence peut être représentée par *dont, en* : Ce DONT *il s'agit. — Il doit m'*EN *souvenir* (MÉRIMÉE, *Colomba*, II).

Dans *Il en va de qq. ch., Il y va de qq. ch., Il en est de qq. ch., de qq. ch.* est un complément de même type que *au sujet de qq. ch.* : *Il s'en trouve plus libre. Ainsi en va-t-il* DE *ces sensations électives dont j'ai parlé* (A. BRETON, *Nadja*, p. 22). — *Il y va* DE *son honneur. — Il en est* DES *organes linguistiques comme* DES *organes corporels : ils ne peuvent fournir qu'une somme déterminée de travail* (Ch. BALLY, cit. Sandfeld, t. I, p. 164). — On peut d'ailleurs avoir une autre préposition que *de* : *Il en va de même ensuite* POUR *le troisième volet* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 40). — Comp. aussi *il = cela* : § 668, *c*.

Dans d'autres cas, la séquence est celle que le verbe aurait s'il n'était pas construit impersonnellement : *Il n'était parlé* DE LA FRANC-MAÇONNERIE *qu'avec une extrême prudence* (ROMAINS, cit. *Rob.*, s. v. *fréquenter*).

Le fait que l'infinitif soit assez souvent introduit par *de* (*Il convient* DE *corriger cela*) n'est pas particulier à la construction impersonnelle. Cf. § 1098, *a*, 2°.

H2 231 HISTORIQUE

Il s'agit de est un calque (XVII[e] s.) de la construction passive du verbe latin *agere* : *Agitur* DE *fama*, il est discuté, il y va de la réputation. — La construction *Il suffit de qq. ch.*, rare avant le XVI[e] s. (on disait surtout *Qq. ch. suffit*), paraît due à une analogie (avec *il est besoin de ?*). — En revanche, *Il me souvient* DE *qq. ch.* existe depuis les plus anciens textes : DE *grant dulor li poüst suvenir* (*Rol.*, 3488) [trad. de BÉDIER : *Il lui souviendrait* D'*une grande douleur*]. Pour Wartburg (t. XII, p. 378), la préposition aurait sans doute représenté à l'origine le surgissement du souvenir hors de l'inconscient. En anc. fr., *membrer, remembrer* (du latin *memorare, rememorari*), synonymes de *se souvenir*, se construisaient de la même façon.

232 Nature du sujet.

a) Le sujet est exprimé le plus souvent par un **nom** ou un **pronom** (nominal ou représentant : §§ 650-651) :

Le CHIEN *est l'ami de l'homme.* JÉSUS *a été crucifié.* NOUS *mourrons tous.* ON *ne peut être et avoir été.* TOUT *est perdu.* QUI *a raison ? — L'absurde dépend autant de l'homme que du monde.* IL *est pour le moment leur seul lien* (CAMUS, *Mythe de Sisyphe*, Pl., p. 113). R1

Il faut ranger parmi les noms les éléments nominalisés (§§ 195-198).

- Mots, syntagmes et même phrases construits avec un déterminant : *Le* MOI *qui l'avait aimée* [...] *resurgissait* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 642). — *Votre* AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES [en italique] *est une bêtise* (HUGO, *Misér.*, I, I, 14).
- Les éléments de la langue (sons, lettres, suffixes, mots, etc.) envisagés en eux-mêmes (phénomène de l'autonymie : § 460) ; ils sont d'ordinaire imprimés en italique : *En ancien français,* s *ne distinguait les nombres que dans les féminins* (BRUNOT, *Pensée*, p. 100). — *Ainsi* AGE [le suffixe] *s'ajoute en général à des verbes* (*ib.*, p. 62).
- Les numéraux cardinaux exprimant la quantité d'une manière absolue, sans aucune désignation d'êtres ou d'objets : SEIZE *est un multiple de quatre.* SEPT *était un nombre sacré.*
- Certains adverbes ont des emplois où ils équivalent à des noms (§ 955, *d*) : TROP *est trop.* — DEMAIN *est un jour de fête* (*Ac.* 2001).

  La langue ordinaire préfère reprendre le sujet par un pronom démonstratif neutre : *Trop,* C'*est trop.*

On considère comme des pronoms les expressions *n'importe qui, je ne sais quoi*, etc. (§ 737, *b*) : N'IMPORTE QUI *peut répondre. — Aussitôt émanait de la personne de Saniette* JE NE SAIS QUOI *qui faisait qu'on lui répondait de l'air le plus tendre du monde* (PROUST, *Rech.*, t. II, pp. 1023-1024).

R1 232 REMARQUE

Sur les phrases averbales du type *Pauvre de moi !* cf. § 412, *a*.

N. B. 1. Le sujet est un mot, si on considère que le sujet est ce qui donne au verbe son nombre, sa personne et parfois son genre : *Une* FEMME *habillée de noir est venue ce matin.*

Mais, si l'on considère la phrase comme composée d'un sujet et d'un prédicat, le sujet est un syntagme, c'est-à-dire un groupe dont le nom (ou le pronom) est le *noyau*, le reste du sujet étant constitué d'éléments subordonnés : LA SEULE VUE D'UNE FEUILLE DE PAPIER BLANC *me*

harasse l'âme (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Préf.). — DES GAMINS QUI VOLAIENT DES PÊCHES DANS LE JARDIN *s'étaient enfuis silencieusement par les trous de la haie* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 1).

À plus forte raison doit-on regarder comme le sujet l'ensemble formé par le pronom démonsttatif *ce, celui*, etc. et par la proposition relative qui en dépend : CE QUI EST BON À PRENDRE *est bon à rendre* (prov.).

2. *N'importe quel, on ne sait quel*, etc. (§ 627, *c*, 1°) jouent le rôle de déterminants auprès du nom qu'ils accompagnent : N'IMPORTE QUEL *blasphème vaudrait mieux qu'un tel propos* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1160). — ON NE SAIT QUEL *rayon de Dieu semble visible* (HUGO, *Lég.*, X, 1).

Des adverbes comme *assez, bien, trop*, etc. suivis de *de* ou de *des* ont aussi la valeur de déterminants (§ 626, *a*) : TROP DE *gens* ou BIEN DES *gens sont superstitieux.*

On peut aussi considérer que le sujet est un syntagme nominal dans ces phrases, quoique le nom y soit introduit par des éléments qui d'ordinaire marquent la subordination : JUSQU'À CES VOLUPTUEUX CRAQUEMENTS DU MAROQUIN BLEU [...] *me faisaient tressaillir d'épouvante* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 46). — *De ses prunelles irradiaient* COMME DEUX POINTES D'AIGUILLES ROUGIES AU FEU (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, III).

b) L'**infinitif** (qui n'est d'ailleurs que la forme nominale du verbe) peut, sans être précédé d'un déterminant, servir de sujet :

1° Verbes personnels. R2

AIMER SANS ESPOIR *est encore un bonheur* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 85). — BRACONNER *n'est pas voler* (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 1). — ÉCRIRE *est demeuré la grande affaire de ma vie* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 131).

Cet infinitif est souvent introduit par *de*, surtout lorsqu'il s'agit d'un fait particulier :

Ah ! DE *t'avoir parlé m'a fait du bien* (GIDE, *Porte étr.*, IV). — *D'être réputé habile, ambitieux, profond calculateur de ses chances, ami douteux, prudent ennemi, n'était pas pour l'offenser* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 323). — *Et* DE *voir le pouce de Mᵉ Boniface pousser la poudre de tabac dans les narines d'où sortaient les poils sombres lui donnait le haut-le-cœur* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 203).

Mais on trouve parfois des infinitifs qui sont introduits par *de* alors que la phrase a une portée générale, et souvent des infinitifs sans *de* pour un fait particulier :

- *Ces propos bouleversent Judas qui n'est pas grossier. D'abord* DE *manier la monnaie affine d'une certaine manière* (DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 144).
- *Se voir ainsi arrêté désespérait Glanarvan* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 22). — *Passer la nuit dans cet obscur wagon n'avait rien d'enchanteur* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, II, 2). — *Mais la* [= une culotte] *garder compliquait les choses* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, I). — *Aller à la fontaine faisait partie de ses minces plaisirs* (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 80). — *Bousculer ses voisins n'avançait à rien* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 43).

Dans la langue courante, cet infinitif sujet est souvent repris devant le verbe par *ce* ou *cela* ; parfois par un nom de sens vague (*la chose*, etc.) ; parfois par *tel* devant le verbe copule :

PARTIR *sur le champ* [*sic*], *C'eût été compromettre sa réputation de voyageuse intrépide* (MÉRIMÉE, *Colomba*, IV). — SE TROMPER *dans de telles conditions*, LA CHOSE *est pardonnable.* — REMONTER *à l'origine de cette méthode*, DÉFINIR *la direction qu'elle imprime à la recherche*, TEL *est plus particulièrement l'objet des deux essais composant l'introduction* (BERGSON, *La pensée et le mouvant*, Avant-propos).

L'infinitif, précédé de *de* ou de *que de*, peut aussi être postposé, et annoncé par *ce* si le verbe est *être* : *C'est un plaisir (que) de* BAVARDER *avec vous.*

2° L'infinitif s'emploie souvent comme sujet réel (ou logique) des verbes impersonnels, ce que la langue courante préfère aussi à l'infinitif sujet quand le verbe n'est pas essentiellement impersonnel.

Il ne faut pas uniquement INTÉGRER. *Il faut aussi* DÉSINTÉGRER. *C'est ça la vie* (IONESCO, *Leçon*, p. 69). — *Il est doux, à travers les brumes, de* VOIR *naître* /

R2 232 REMARQUE

Au lieu de *Faire cela est facile. Écrire cette réponse m'assommait*, on peut dire : *Cela est facile* À FAIRE. — *Cette réponse m'assommait* À ÉCRIRE (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 40). L'infinitif sujet est transformé formellement en complément de l'adjectif ou du verbe tout en gardant logiquement son objet direct. — De même avec un attribut de l'objet : *Je la trouvais assommante* À ÉCRIRE. Cf. § 915, a, 2°.

L'étoile dans l'azur, la lampe à la fenêtre (BAUDEL., *Fl. du m.*, Paysage). Pour la construction, voir § 912.

N. B. On peut rapprocher de la construction impersonnelle certaines phrases commençant par *c'est* : *C'est un plaisir (que) de* BAVARDER *avec vous.* Cf. § 702, *c*, 2°.

On dit sans distinction de sens **R3** ***C'est à moi** à parler* ou… *de parler*, mais la seconde formule est plus fréquente dans la langue écrite.

C'est à vous À *parler, ce n'est pas à moi. Je n'ai pas, moi, d'explications à vous donner* (FRANCE, *Lys rouge*, XXII). — *Vous pensez, n'est-ce pas, plombier, que c'est bien au propriétaire* À *payer les dégâts ?* (Tr. BERNARD, cit. *Trésor*, t. V, p. 338.) — *Ce n'était pas à lui* À *aller ainsi quémander en quelque sorte une récompense. C'était à eux* DE *venir* (VAN DER MEERSCH, *ib.*, t. VIII, p. 290). — *À vous* DE *jouer, capitaine* (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 18). — *La généralisation, c'est au lecteur, au critique* DE *la faire* (GIDE, *Paludes*, p. 101). — *Que voulez-vous donc que je fasse ? dit-elle* […]. / – *Vous, rien, ma bien-aimée, dit Gwinett. C'est à moi* D'*agir* (P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 167). **H1**

L'infinitif qui suit ***C'est à mon tour*** ou *C'est mon tour* (§ 245, *e*) est le plus souvent construit avec *de* ; *à* est vieilli.

C'était le tour à Juancho DE *tuer* (GAUTIER, *Militona*, II). — *C'était au tour de Jean* DE *l'écouter* (A. DAUDET, *Sapho*, p. 310). — *Ce fut son tour* D'*avoir le trac* (SIMENON, *Maigret s'amuse*, p. 160). — *C'est à mon tour* DE *poser cette question* (IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 174). — *Quand ce fut au tour de l'abbé* À *parler* (SAND, *Mauprat*, XXV). — *Ce fut le tour du noir* À *trouver folles et extravagantes les propositions du blanc* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango, Pl., p. 224).

R3 232 REMARQUE

L'Ac. (1932, s. v. *à*, I°) estime que *à* s'emploie quand le sens est « Votre tour de parler est venu », et *de* quand le sens est « C'est à vous qu'il convient de parler ». Cette distinction n'est pas fondée, Littré le disait déjà, s. v. *à*, Rem. 6. Mais, s'il reconnaissait que les deux tournures sont « autorisées par l'usage », il voyait dans *C'est à vous à parler* « une incorrection causée par l'oreille, que le premier *à* décida à en vouloir un second ».

H1 232 HISTORIQUE

L'hésitation entre *à* et *de* après *C'est à moi* n'est pas récente : ⁺*Il a quatre laquais, et je n'en ai qu'un,* […] *c'est à moi* À *céder* (PASCAL, *Pens.*, 302, Pl.). — ⁺*C'est aux rois* À *agir* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. IV, p. 215). — *C'estoit à vous* DE *suivre, au vieillard* DE *monter* (LA F., *F.*, III, 1). — ⁺*C'est au temps* À *aguerrir les troupes* (VOLT., *Ch. XII*, II).

c) Parfois une **proposition** remplit la fonction de sujet.

1° Proposition relative.

QUI A BU *boira.* — QUICONQUE A LA PRÉTENTION DE FAIRE SIMPLE *est condamné à faire faux* (BRUNOT, *Observ. sur la gramm. de l'Ac. fr.*, p. 123). **H2**

2° Proposition conjonctive essentielle.

QUE LES DIRIGEANTS SOVIÉTIQUES AIENT AINSI ÉVITÉ DE FAIRE DE SOLJENITSYNE UN MARTYR *n'est pas en soi un sujet d'indignation* (P. EMMANUEL, dans le *Figaro*, 20 mars 1974). **H3**

Dans la langue courante, la proposition sujet introduite par *que* est souvent reprise devant le verbe par *ce* ou *cela* ou par un nom de sens vague comme *la chose, le fait* : *Que je dusse partir le premier,* CELA *ne faisait question ni pour moi, ni pour personne* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVII). — *Que ce fût Pierre Fabre l'objet de cet amour,* LA CHOSE *n'avait rien de très extraordinaire* (ROMAINS, cit. Sandfeld, t. II, § 5).

Elle peut être annoncée par un pronom placé devant le verbe : *Ce* [corrigé en *ça* par l'éditeur : cf. § 703, *a*] *me fait une peine infinie qu'il soit malade* (PROUST, *Rech.*, t. II, pp. 680 et 1181).

La proposition conjonctive peut être « sujet réel » d'un verbe impersonnel (ce que la langue courante préfère aussi à la proposition sujet pour les verbes qui ne sont pas essentiellement impersonnels) : *Moi, il a fallu* QUE J'ATTENDE L'ÂGE DE TRENTE-DEUX ANS *pour que mon père me donne son dernier coup de pied au derrière. Voilà ce que c'était que la famille, de mon temps* (PAGNOL, *Marius*, I, 3). — *Il est exact* […] QUE L'ÉCOLE NORMALE SOIT UNE ÉCOLE SPIRITUELLE (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 163).

3° Proposition d'interrogation indirecte (§ 1162, *b*, 1°).

Après *peu importe* : *Peu importe* QUI A FAIT CELA *et* QUAND ON L'A FAIT. — Avec un autre verbe, cela est rare ; les grammairiens citent tous le même ex. : SI LE COUP D'ÉTAT […] FINIRA PAR FAIRE DE HITLER LE VÉRITABLE MAÎTRE DE L'ALLEMAGNE, *cela dépendra du chef raciste lui-même* (cf. Sandfeld, t. II, p. 62) ; la proposition interrogative y est représentée devant le verbe par le pronom neutre *cela.* — Plus fréquente, l'exclamation indirecte, elle aussi représentée par *cela* ou *ce* ou *il* : *Il est* ou *C'est étonnant* COMME IL VOUS RESSEMBLE.

4° Une proposition adverbiale (§ 1123, *g*) quand l'attribut est en tête de la phrase (cf. § 242) :

Leur grand succès fut QUAND ILS BRISÈRENT LES PALISSADES (BARRÈS, *Colline insp.*, X). — Avec un pronom neutre redondant devant le verbe : *Le moment solennel, ce fut* QUAND LES PÈRES OBLATS SOULEVÈRENT LA STATUE MIRACULEUSE

H2 232 HISTORIQUE

La proposition relative sujet était jadis reprise par un pronom personnel devant le verbe principal ; elle l'est encore parfois aujourd'hui. Cf. § 237, *b*, 1° et H2.

H3 232 HISTORIQUE

La proposition sujet aujourd'hui introduite par *que* pouvait être introduite par *ce que* dans l'ancienne langue jusqu'au XVIIe siècle (cf. § 371, H) : *Mais avoir me fait pacience / Ce que ge suis trop debonaire* (*Barlaam et Josaphat*, 5343). — *Ce qu'ilz sont III lupars* [= léopards] *signifie la sainte Triniteit* [sur un écu] (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. G., p. 40). — CE QUE *je te le dis est un signe que je te veux gairir* (PASCAL, *Pens.*, p. 23).
Confusion avec *de ce que* introduisant une proposition exprimant la cause (§ 1123, *c*, 1°) : °DE CE QUE *les habitants du grand château n'allassent plus au petit, rendait Ghauville triste* (LA VARENDE, *Manants du roi*, pp. 106-107).

(*ib.*, XVII). — En dehors de ces phrases avec attribut antéposé, le pronom neutre devant le verbe est indispensable, que la proposition adverbiale soit détachée en tête ou en queue de la phrase : SI VOUS AVEZ FAIT DES FOLIES, *ça coûte toujours cher* (MAUPASS., C., Dimanches d'un bourgeois de Paris, VII). — *Ce serait une solution* S'IL POUVAIT S'EMBARQUER COMME MÉDECIN SUR CE PAQUEBOT (ID., *Pierre et Jean*, VIII). — *Ça le blesse* QUAND ON NE L'ATTEND PAS (*ib.*).

233 Omission du sujet : considérations générales.

Toutes les phrases et propositions ont normalement un sujet. Seuls manquent parfois des sujets qui n'apportent pas une information essentielle : comme les *pronoms personnels* (§ 234), surtout ceux de la 1re et de la 2e personne, quand la situation précise clairement quel est le sujet ; — ou comme le *pronom impersonnel* (§ 235), qui n'apporte aucune information et qui n'est donc pas indispensable au sens.

En outre, divers cas particuliers seront étudiés plus loin : lorsque deux phrases ou deux propositions coordonnées ont le même sujet, celui-ci est généralement exprimé une seule fois (§ 269) ; le verbe à l'impératif n'a pas de sujet exprimé (§ 407, *a*) ; dans certaines formules optatives manquent à la fois le sujet et le *que* introducteur (§ 408). — Il y a aussi des cas où manquent à la fois le sujet et le verbe : voir §§ 412, *b* (phrase averbale), 1115, *c* (proposition relative), 1120 (proposition conjonctive).

234 Omission du pronom personnel sujet. H

a) Le pronom personnel de la 1re personne est omis assez fréquemment dans les journaux intimes et dans les écrits similaires.

Ce sont, dans leur principe, des notes rapides que l'on écrit seulement pour soi-même et où l'on supprime divers éléments non indispensables.

AI RENCONTRÉ *Camille* (BARBEY D'AUR., *Memoranda*, 3 sept. 1838). — *Ne* PARVIENS *pas à prendre sur moi de ne plus fumer* (GIDE, *Journal*, 29 févr. 1928).

Ce qui arrive plus souvent encore, c'est l'omission du pronom sujet et de l'auxiliaire des verbes à un passé composé : VU *avec elle la première représentation du ballet de* Prométhée (STENDHAL, *Journal*, oct. 1813). — ACHEVÉ *de lire la* Physiologie végétale, *par Candolle* (M. DE GUÉRIN, *Cahier vert*, 24 avril 1833). — *Hier* PASSÉ *la journée dans la belle grange* (GREEN, *Journal*, 17 oct. 1942).

b) Le pronom personnel de la 1re personne est souvent omis (parfois aussi celui de la 2e) dans la rédaction des télégrammes, parce que la taxe est proportionnelle au nombre de mots employés : *Arriverons demain.*

Pour une raison similaire, les petites annonces présentent le même phénomène, avec, en outre, des abréviations :

RECH. *urgent 100 à 120m² / Paris.* PRÉFÈRE *5e, 6e, 7e, 14e* [...] (dans le *Monde*, 22 oct. 1991, p. 27).

c) Le pronom personnel de la 3e personne manque dans des documents (citations militaires, bulletins scolaires, signalements, notices, inscriptions, etc.) où le sujet est explicité par le contexte :

A DONNÉ *en toutes circonstances l'exemple du sang-froid et du courage.* A ÉTÉ *grièvement* BLESSÉ *à la tête le 17 mars 1916 au cours d'un violent bombardement* (citation d'Apollinaire, dans M. Adéma, G. *Apollinaire le mal-aimé*, p. 225). — *Il relit les bulletins trimestriels de ses fils, surtout les notes écrites par M. le proviseur lui-même : celle de grand frère Félix : / « Étourdi, mais intelligent.* ARRIVERA. *» / et celle de Poil de Carotte : / «* SE DISTINGUE *dès qu'il veut, mais ne* VEUT *pas toujours. »* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 713.) — PRATIQUE *la navigation à voile* (A. MARTINET et H. WALTER, *Dict. de la prononc. fr. dans son usage réel*, Fiches signalétiques [des témoins], p. 44).

H 234 HISTORIQUE

Comme on le verra au § 667, le pronom personnel sujet ne s'est établi que progressivement en fr. Au XVIIe s. encore, le pronom manque souvent dans la poésie badine ; par ex., dans un seul conte de LA FONTAINE (*Oraison de s. Julien*), on lit : *Bien vous* DIRAY. *Pourveu qu'*ALLIEZ *en quelque Hostellerie. Si l'*AVEZ *agreable.* Mais La Fontaine omet aussi le pronom dans ses lettres : *+Adieu, mon cher ami ; t'en* DIRAIS *beaucoup davantage si j'avais l'esprit tranquille* (Pl., t. II, p. 528). — *+Depuis qu'*AVEZ ENCHAÎNÉ *le bonheur près de vous.* [...] *C'est chose impossible, et que ne* TENTERAI *de ma vie* (*ib.*, p. 625). Par l'usage ancien s'expliquent divers proverbes : *Fais ce que* DOIS, etc. ; — la version catholique traditionnelle du décalogue : *Tes père et mère* HONORERAS, etc. ; — la chanson de Malbrough : *Quelles nouvelles* APPORTEZ ? — des formules de la langue cynégétique : S'EN VA *chiens. C'est ainsi qu'on parle aux chiens lorsqu'on chasse* (*Manuel du chasseur*, 1808, cité par G. Tilander, *Nouveaux essais d'étymol. cynég.*, p. 170) [= *Il* s'en va, le cerf s'en va] ; — et la plupart des faits signalés dans ce § 234.

Littré, s. v. *mieux*, 6°, donne encore comme normal cet ex. : *Écrivez-moi si mieux n'*AIMEZ *venir.* Cf. § 972, *d*.

d) Dans la langue parlée, surtout populaire, le pronom sujet est assez souvent négligé.

Dans plus d'un cas, il s'agit d'une prononciation rapide : si l'interlocuteur n'avait pas compris, le locuteur reprendrait la phrase en introduisant sans doute le pronom. Comp. § 37, R2. Les écrivains reproduisent parfois ces traits oraux.

1re pers. du sing. : *L'amour,* CONNAIS *pas...* (DELTEIL, *Alphabet*, p. 76.) — *Ah ! vous* DEMANDE *pardon, que je dis* (DUHAMEL, *Vie des martyrs*, p. 216). — Léonida, PASSE ! / Colladan. PASSE ! / Cordenbois. *Je tiens* [ils jouent à la bouillotte] (LABICHE, *Cagnotte*, I, 1). — *Brusquement son index frappait la brochure :* « COMPRENDS *pas !* » (SARTRE, *Mots*, p. 31.) — *Vos lettres, Monsieur de Réville ? / — ... m'en* FICHE (LA VARENDE, *Souverain seigneur*, p. 25). — *Pourquoi,* SAIS *pas* (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 13).

3e pers. (le sujet étant précisé par la situation concrète) : *Alors, Servigny déclara : « [...] Je vais grimper sur le balcon. » [...] Tous les autres, qui croyaient à une farce de la jeune fille, s'écriaient : « Nous protestons. [...]* MONTERA *pas,* MONTERA *pas. »* (MAUPASS., C., Yvette, IV.) — OUVRIRA... OUVRIRA *pas...* OUVRIRA... *La clé tourne* (N. SARRAUTE, *Portrait d'un inconnu*, F°, p. 187). **R1** — *Ne* CONNAISSENT *pas de patron !* (BOURDET, *Sexe faible*, cité dans *Lar. mensuel*, avril 1920, p. 388.)

À la 2e pers. du plur., l'usage populaire de plusieurs régions supprime le pronom dans la phrase interrogative (la forme verbale de cette personne est identifiable même sans pronom) : *Je me décide à regarder mon soulier de droite.* CROIRIEZ ? *Tout le devant de la semelle déferré, il restait juste deux rangées de clous vers le milieu* (AYMÉ, *Jument verte*, XVI). — *Valenciennes, « l'Athènes du Nord »,* SAVEZ ? (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 33.) [Signalé aussi dans des recueils de belgicismes.]

Les petits enfants omettent souvent les pronoms personnels sujets, et les adultes leur parlent parfois sur le même mode. Cf. : *Rosanette lui prit le menton. [...] Et, zézayant à la manière des nourrices : / «* AVONS *pas toujours* ÉTÉ *bien sage !* AVONS FAIT *dodo avec sa femme ! »* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1.)

R1 234 REMARQUE

Cette répétition à valeur alternative, sans sujet, est fréquente : VALLÈS, *Enfant*, XXIII ; H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, XXXVII ; etc.

e) Dans la langue littéraire, sporadiquement et pour des raisons diverses. **R2**

Parfois, l'omission du pronom est due à des analogies particulières : avec *point n'est besoin* (§ 235, *a*) dans l'ex. de H. Bazin. Plus souvent, elle s'explique par l'imitation de la langue ancienne [cf. H] (ex. de Hugo, de De Coster, qui se souviennent sans doute de la chanson de Malbrough) ou de la poésie populaire (ex. de Verlaine, de Norge). On trouve aussi, surtout chez les poètes, des exemples moins facilement explicables.

*Quant à Marcel [...], point n'*AI *besoin de l'abîmer* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, V). — *Sur mon âme / De corbeau, /* VOUDRAIS *être / Clerc ou prêtre / Pour y mettre / Mon tombeau* (HUGO, *Odes et ball.*, Pas d'armes du roi Jean). — *Va plus vite, / Car au gîte / Qui t'invite, /* TROUVERONS, */ Toi l'avoine / Du matin, / Moi, le moine / Augustin* (*ib.*). — *Commères, quelles nouvelles* APPORTEZ *du pays des cinglantes lanières ?* (DE COSTER, *Ulenspiegel*, III, 28.) — *Que ton âme soit blanche ou noire, / Que* FAIT ? (VERL., *Chans. pour elle*, VIII.) — *Aime-moi, / Car, sans toi, / Rien ne* PUIS, */ Rien ne* SUIS (*ib.*, II). — S'AIMÈRENT *dur sous la lune* (NORGE, *Râpes*, début du poème *Fers, aciers*). — *Sirènes [...]* TIRIEZ *aux mers la langue / En dansant devant leurs chevaux / Puis* BATTIEZ *de vos ailes d'anges* (APOLLIN., *Alc.*, Lul de Faltenin). — *Chanterez-vous quand* SEREZ *vaporeuse ?* (VALÉRY, *Poés.*, Cimetière marin.) — *Que vaux-tu ? Ne* SAIS (*ib.*, Chanson à part).

R2 234 REMARQUE

Dans une phrase comme *Tous deux* AVEZ *tort* (VERL., *Jadis et nag.*, Les uns et les autres, VIII), il faut sans doute considérer que *tous deux* joue le rôle de sujet comme il le fait régulièrement à la 3e personne. Cf. § 929, N. B.
Le même phénomène s'observe avec *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre* : *L'un et l'autre* AVIONS *payé les quinze cents que coûtait cette boisson* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 300). — Cf. § 937, *b*, 3°.

f) Dans les propositions comparatives (introduites par *comme* ou par un *que* corrélatif), où l'on supprime souvent ce qui a déjà été exprimé plus haut (§ 218, *c*), cette suppression porte parfois sur le sujet seul :

Peinant dessus comme jamais ne PEINA *sur une page de ses livres* (MONTHERL., *Lépreuses*, p. 110). — *Je sortis de l'ermitage plus triste que n'y* ÉTAIS ENTRÉ (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 180). — *Aramine ne dit pas : « Mon sauveur ! » comme ne l'*EÛT MANQUÉ *en 1850* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 189). — *Des sons qui bruissaient plutôt que ne* PARLAIENT (ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 54).

235 Omission du pronom impersonnel. H1

a) Le pronom impersonnel *il* (parfois avec la valeur de *cela* : § 668, *c*) est omis dans diverses constructions figées :

Dieu sait s'il faisait bon passer par leurs langues ! [...] TANT Y A *que la Dorothée ne laissait pas la sienne sous le traversin en se levant* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, p. 163). — M'EST AVIS *qu'il va faire de l'orage* (ARLAND, *Ordre*, t. I, p. 91). — *Pour les calmer* POINT N'EST BESOIN *de verser le sang* (SARTRE, *Mots*, p. 95). — PEU NOUS *en* CHAUT (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 18). — N'EMPÊCHE *que ce pur-sang n'ait été la plus belle bête que j'aie jamais eue dans mes écuries* (OLDENBOURG, *Pierre angulaire*, L. P., p. 280). — PEU S'EN FALLUT *qu'il s'y laissât prendre* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Mouton). — *Non que mon avenir matériel soit assuré*, TANT S'EN FAUT (ABELLIO, *Dans une âme et un corps*, p. 41). R1 — FORCE EST *de constater que l'histoire s'en est tenue au programme modeste et lucide qui lui était proposé* (LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, p. 3). — *Il ne croyait certes pas offenser Dieu par ce blasphème* [...] ... N'IMPORTE, *j'étais glacé* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1183). — *Ça s'est passé comme ça. Comme ça ou autrement, mais* PEU IMPORTE (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 248). — *Le ton enjoué adoucissait un peu l'injure ; mais* QU'IMPORTAIT *à Daniel ?* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, I.) — *Un homme comme lui se laisser abattre, quelle sottise !* PASSE ENCORE *dans la jeunesse, mais plus tard, c'est perdre son temps* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *J'ai gardé plusieurs jours cette lettre avant de l'envoyer, et* BIEN M'EN A PRIS (MARTIN DU G., dans Copeau et Martin du G., *Corresp.*, 2 août 1922). — *Je m'attendais aux remerciements d'usage.* MAL M'EN PRIT [...]. *Je subis une leçon de catéchisme islamique* (G. SORMAN, *Enfants de Rifaa*, cit. le *Monde*, 14 févr. 2003, p. VII). — QUE TE SEMBLE *de cette nouvelle acquisition, dit M. de Rênal à sa femme ?* [*sic*] (STENDHAL, *Rouge*, I, 6.) — *Et* QUE SERVIRA *à l'homme de gagner le monde entier s'il le paie de sa vie ?* (*Bible*, trad. OSTY et TRINQUET, Matth., XVI, 26.) — À QUOI SERT (littér. : QUE SERT) *d'amasser tant de richesses ?* (*Dict. contemp.*) — RIEN NE SERT *de récriminer* (GIDE, *Journal*, 12 mai 1927). — AUTANT VAUDRAIT *dire que* [...] (BRUNOT, *Observ. sur la gramm. de l'Ac. fr.*, p. 24). — MIEUX VALAIT *perdre connaissance* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 242). — DE LÀ VIENT *que, parent pauvre, il ait conquis la première place* (ARLAND, dans les *Nouv. litt.*, 18 sept. 1947). — D'OÙ VIENT *qu'on ne s'en soit pas aperçu ?* (*Dict. contemp.*)

L'*Ac.* signale aussi ce type de phrase où *tant* adverbe est suivi d'un passé simple passif, mais cela est désuet : TANT FUT PLAIDÉ *qu'ils se ruinèrent de part et d'autre* (*Ac.* 1935, s. v. *tant*).

Outre diverses phrases optatives citées dans le § 408, il faut mentionner des propositions et des sous-phrases incidentes : *Il m'a offert de me seconder* SI BESOIN ÉTAIT (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 67). — *Comme si de rien n'était* : § 245, *g*. — *L'incident a dû se produire comme il le rapporte*, SI TANT EST *qu'il dise la vérité* (*Dict. contemp.*). — *Il travaille* SI (COMME, QUAND) BON LUI SEMBLE (*ib.*). — *Nous allons procéder* COMME SUIT : *d'abord une enquête, puis une discussion* (*Grand Lar. langue*, s. v. *suivre*). — *Vous pouvez bénéficier de cet avantage, moyennant un léger supplément de prix* S'ENTEND (*Dict. contemp.*). — *Quant à l'organisation typographique, nous l'avons respectée* AUTANT QUE FAIRE SE POUVAIT (M. DÉCAUDIN, dans Cocteau, *Œuvres poét. complètes*, p. LVI). [*Autant que faire se pourrait* (NERVAL, cit. *Rob.*, s. v. *matineux*).]

Dans certaines des expressions énumérées plus haut, il est possible d'exprimer le pronom sujet :

Je ne sais pas bien ce qui donna lieu à leur querelle, TANT IL Y A *qu'ils se battirent* (*Ac.* 1935, s. v. *tant*). [Admis déjà par Littré, s. v. *tant*, 22°.] A — IL M'EST AVIS *que j'aurais peine à changer d'avis* (NODIER, *Contes*, p. 168). — IL N'EMPÊCHE *qu'à cause de vous, mes petits auront plus de peine à se faire une place dans la maison* (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, p. 22). — *Que* SERVIRAIT-IL *à un homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre sa vie ?* (*Bible de Maredsous*, Matth., XVI, 26.) Etc.

Plus rarement : *Le voici qui parle comme* IL SUIT : *Seigneur, je vous remercie de m'avoir ainsi attaché* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, cit. *Trésor*, s. v. *comme*). — *Un pays apte à produire des corps aussi audacieux* [...] *devait offrir bien d'autres révélations capitales au sens biologique* IL S'ENTEND (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 74).

Dans d'autres expressions, il serait difficile ou impossible d'introduire le pronom sujet, par ex. dans *Force est de* H2, parce qu'elles sont

H1 235 HISTORIQUE

Il impersonnel est très ancien : *Quant* [...] IL *fut anuitet* (*Alexis*, 51) [= Quand il fut nuit]. Mais il était ordinairement omis : TONE *et* PLUET, *molt* FET *oscur* (*Eneas*, 1509). — De là viennent les expressions mentionnées ci-contre, surtout dans le a, ainsi que des locutions plus figées encore : *Advienne que pourra* (= *Qu'il* advienne ce *qu'il* pourra), *vaille que vaille*, etc. — *Il* se généralise progressivement au Moyen Âge. Au XVIe s., il manque encore assez souvent. Au XVIIe s. même, certaines omissions propres aujourd'hui à la langue parlée (cf. c) apparaissaient dans l'écrit : ⁺FAUT *traiter le second point* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 141). — FAUT *deviner et prédire* (LA F., *F.*, VII, 14).

R1 235 REMARQUE

Par analogie avec *Tant s'en faut* : °*Loin s'en faut*, cf. § 972, *d*. — Régional (Midi) : °PEU S'EN MANQUE (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 268). Cf. § 315, R9.

A 235 AUTRES EXEMPLES

MÉRIMÉE, *Colomba*, VI ; SAND, *Fr. le champi*, XVI ; etc.

H2 235 HISTORIQUE

Il est force de s'est dit jusqu'au XVIIIe s. : ⁺IL *me sera bien force de la laisser là* (MARIV., *Paysan parv.*, p. 130).

figées, voire inanalysables pour le locuteur moyen, d'autant plus qu'elles présentent souvent d'autres archaïsmes, syntaxiques, morphologiques ou lexicaux.

Si l'on fait disparaître ces autres archaïsmes, les pronoms *il* ou *cela* reparaissent ordinairement :

IL *n'était pas besoin* [...] *de nous en dire si long* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, I, 1). — IL *s'en fallut de peu que tout échouât* (GAXOTTE, *Révol. franç.*, L. P., p. 496). — IL *ne sert à rien de récriminer.* — IL *valait mieux perdre connaissance.* — *Si (comme, quand)* CELA *lui semble bon.* — Plus rare : IL LUI PRENDRA MAL *un jour d'avoir montré tant d'insouciance. S'il ne se corrige,* IL LUI EN PRENDRA MAL (*Ac.* 1935, s. v. *prendre*).

Dans d'autres cas, la séquence qui suit le verbe peut être sentie comme sujet pur et simple. Cela est confirmé par le fait que, si le verbe *servir* n'est pas accompagné d'une séquence, il se passe difficilement d'un pronom sujet. Un ex. comme celui-ci n'appartient pas à l'usage normal : *Si tu n'es pas riche, ne fais pas avec moi semblant d'être riche. À quoi* SERT ? (SAND, *Homme de neige*, t. III, p. 82.) — On en rapprochera aussi le fait que le verbe *importer*, lorsqu'il précède son sujet, s'accorde ou non avec celui-ci (§ 936, *b*), c'est-à-dire, dans la seconde éventualité, comme s'il était impersonnel.

b) Le pronom impersonnel peut manquer avec les verbes ***rester*** et ***suffire***. H3

Qui de six ôte deux, RESTE *quatre* (*Ac.* 1935, s. v. ôter). — *Je ne serai jamais bourru.* RESTE *à me rendre bienfaisant* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, Journal de Sal., p. 22). — RESTE *qu'il y a aujourd'hui* [...] *des milliers de malades jadis condamnés par les médecins, et qui sont en train de devenir plus ou moins centenaires* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1241). — RESTE *que notre époque a rendu impossible* [...] *la consommation égoïste des arts* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 4 juin 1976).

Nous l'avons saisi des plus tard [...]. SUFFIT *enfin que nous croyons comprendre* (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, II). — *Ce n'est pas pendant les époques révolutionnaires que l'art se renouvelle.* SUFFIT, *pour s'en persuader, de jeter un coup d'œil sur l'histoire* (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 17). — *Le détail de ces travaux n'apprend rien de nouveau.* SUFFIT *de porter sur eux un jugement d'ensemble* (A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 297). — *Suffit* s'emploie même seul, comme mot-phrase.

Ici encore, la construction n'est pas sentie nécessairement comme impersonnelle. On peut penser, du moins pour *rester*, qu'il s'agit d'un déplacement du verbe (cf. § 385, *b*, 4°). On constate d'ailleurs que *rester* s'accorde ou non avec la séquence nominale qui le suit (cf. § 936, *c*).

c) Dans la langue parlée, et surtout dans la langue populaire, le pronom impersonnel est souvent omis, particulièrement avec *y avoir* (haplologie : cf. § 219) et *falloir*, mais aussi avec d'autres verbes. Les écrivains attentifs à la langue parlée n'ont pas manqué de l'observer :

Y A *bien des gens qui sont débarqués de cette façon-là* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 238). — Y A [JA] *d'la joie* (chanson de Ch. TRENET). — FAUT *d'abord courir après* [les alouettes], *puis les prendre, enfin* FAUT *avoir de quoi les accommoder* (BALZAC, *Birotteau*, II). — *Pour s'y retrouver,* FAUT *surtout pas chercher à comprendre* (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 19). R2 — PARAÎT *que nous sommes de l'arrière-garde* (ZOLA, *Débâcle*, I). — PARAÎT *qu'il est mort sans reprendre connaissance* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 447). — *S'il ne voulait pas s'endormir dans ce fauteuil pour de bon,* VALAIT *mieux qu'il se couche* (TRIOLET, *Luna-park*, L. P., p. 115).

En dehors de tout contexte populaire : *Il n'y avait pas une ambulance,* – Y *en* AVAIT *quatre* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 141).

Comment va ? est particulièrement fréquent, et les romanciers ne le mettent pas exclusivement dans la bouche des gens du peuple : voir A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 6 ; FRANCE, *Pierre Nozière*, I, 2 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 883 ; LARBAUD, *Enfantines*, Pl., p. 529 ; TRIOLET, *Manigances*, L. P., p. 153. — Selon Brunot, *Pensée*, p. 285, « On dit encore quelquefois : *comment vous va ?* » Cette expression est mise par MUSSET dans la bouche d'une comtesse (*L'âne et le ruisseau*, V). Elle paraît peu fréquente aujourd'hui. H4

H3 235 HISTORIQUE

Le phénomène s'observe aussi au XVIIe s. : ⁺RESTE *donc de conclure que* [...] (BOURDALOUE, cit. Littré). — SUFFIT *qu'entre mes mains vos affaires soient mises* (MOL., *Éc. des f.*, IV, 2).

R2 235 REMARQUE

L'omission de *il* avec *falloir* paraît plus rare lorsqu'il y a un pronom personnel régime conjoint : *Il me faut regagner Paris* (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 27).

H4 235 HISTORIQUE

Comment va ? et *Comment vous* (ou *lui*, etc.) *va ?* remontent à l'anc. fr. : *Dous amis,* COMMENT VAIT ? (ADAM LE BOSSU, *Robin et Marion*, 401.) — *De sa mamele* COM LI VAIT ? (1re contin. de *Perceval*, t. I, 8380.) [= Comment va son sein ?] — Cf. aussi *Comment vous en va ?* dans MOL., *Impr. de Vers.*, II.

Pour Sandfeld, t. I, p. 20, il n'y a pas ici omission de *il*, et ce serait à l'origine une interrogation indirecte. Cela est douteux. En tout cas les tours avec *il* ont été usités (et ils le sont encore en Wallonie : § 785, *b*, 3°) : *Va t'*IL *bien à nostre Antoinette ?* (BELLEAU, cit. Huguet.) — *Comment va* IL *de ta santé ?* (GREVIN, cit. Godefroy, Compl.) — *Il s'abordat audit sieur Deforge qui etoit assis sur son lict* [...] *et lui dit : « Comment va-t-*IL *? »* (Texte de 1748 dans L. Remacle, *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers, Documents lexicaux*, p. 36.)

d) Dans la langue littéraire, on trouve sporadiquement d'autres cas que ceux qui ont été traités ci-dessus :

Aussi compte-t-il [l'auteur] *bien mener de front désormais la lutte politique,* TANT QUE BESOIN SERA, *et l'œuvre littéraire* (HUGO, *L. Borgia*, Préf.). — *Au demeurant,* POINT NE FAUT *se décourager trop vite* (J. DELAY, *Avant mémoire*, t. I, p. 27). — *Il veut que* SOIT MIS FIN *à la « tyrannie du capital sur le travail »* (DECAUX, *Blanqui l'insurgé*, p. 293). — *C'est ce que vous faites, dont bien me* FÂCHE (VIGNY, *Stello*, XVI). — Comp. aussi § 936, *g*.

Certains auteurs affectent ce procédé, notamment SAINT EXUPÉRY, dans *Citadelle* : *Pour ainsi valablement pérorer sur l'homme,* CONVIENDRAIT *d'abord de me dire ce qui est important de l'homme et pour l'homme* (CCXVI). — *Et me* SEMBLAIT *que point n'était besoin pour croire aux opérations magiques de les chercher dans les balivernes des mages* (CXXXVII). Etc.

Les juristes ont leurs propres tours : °*dont s'agit*, par ex., mentionné encore par le *Robert* 2001 (mais critiqué par Bescherelle et Littré). — Parodie : *Le plus grand coiffeur de Nangicourt lui faisait chaque semaine un champoing* [*sic*] *et une mise en plis qui revenaient ensemble à dix-sept francs, sans compter la friction ni la coupe, ni l'indéfrisable* QUAND ÉCHÉAIT (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 148).

236 Place du sujet. B

Le sujet précède ordinairement le verbe, aussi bien dans les phrases que dans les propositions. Cela est plus net encore dans la langue parlée que dans la langue écrite, par ex. dans les cas où celle-ci place le plus souvent le verbe avant le sujet : notamment dans l'interrogation (§§ 394 et 399) et dans les sous-phrases incises (§ 380 ; cf. aussi § 378). H

Divers cas où le sujet suit le verbe (ou le prédicat), soit de façon normale, soit par expressivité (surtout dans la langue littéraire), sont traités aux §§ 383, 385 (phrase énonciative), 404 (phrase exclamative), 408, *b* (phrase optative), 412, *a* (phrase averbale), 1115, *a* (proposition relative), 903 (proposition infinitive), 258 (proposition absolue), 420, *d* (interrogation indirecte). — Voir aussi § 270 (coordination différée). — Pour le sujet réel, voir § 231.

Notons ici que l'inversion du sujet donne des effets assez peu naturels quand il est court et que le syntagme prédicatif est particulièrement long :

[...] *de sorte que, sans l'immigration, resterait à peu près à l'abandon* LA TERRE (GIDE, *Journal*, 9 mai 1914). — *J'ai vu le mal que pouvait faire à la masse des hommes* LA VÉRITÉ (R. ROLLAND, dans le *Figaro litt.*, 7 févr. 1948).

L'inversion du sujet peut aussi amener des amphibologies.

La phrase *Que pense de nos démocrates la propagande ?* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 44) aurait été ambiguë si l'auteur avait écrit *Que pense la propagande de nos démocrates ?* — Voir pour d'autres cas les §§ 385, *b*, N. B., et 396, *c*, 1°.

B 236 BIBLIOGRAPHIE

R. LE BIDOIS, *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*, P., d'Artrey, 1952.

H 236 HISTORIQUE

Voir § 386.

237 Reprise du sujet.

Le sujet peut se trouver exprimé deux fois, par redondance (§§ 370-373), dans la même phrase ou la même proposition. Ordinairement, une des deux fois il prend la forme d'un pronom ou d'un nom de sens vague.

a) Pour des **raisons grammaticales.**

1° Sous la forme du pronom personnel.

— Le sujet autre que *il, ce, on* est repris par un pronom personnel immédiatement après le verbe dans les phrases interrogatives (§ 396) : *La vérité est-*ELLE *toujours bonne à dire ?* — dans les phrases énonciatives commençant par *peut-être, sans doute*, etc. (§ 384) : *Peut-être votre sœur vous accompagnera-t-*ELLE.

— Le *il* impersonnel forme une redondance avec le « sujet réel » (§ 231) : IL *manque mille francs.*

— Le sujet formé d'un pronom personnel coordonné à un autre mot est ordinairement repris par un pronom personnel devant le verbe (§ 660, *c*) : *Ma femme et moi,* NOUS *sommes heureux de vous féliciter.*

2° Sous la forme des pronoms démonstratifs neutres *ce* ou *cela*.

— Le sujet qui n'est pas de la forme la plus habituelle, c'est-à-dire qui n'est pas un nom ou un pronom (cf. § 232), est souvent repris devant le verbe par *ce* ou *cela* (parfois par un nom de sens vague : *la chose*, etc.) : *Se tromper,* CE *n'est pas un crime. Qu'il ait reconnu sa faute,* CELA (ou : *la chose*) *mérite un compliment. Trop,* C*'est trop.*

De même quand une indication numérique est considérée comme un tout, comme une unité : *Soixante ans,* CELA *compte !*

Sujet repris par *tel* : § 232, *b*, 1°.

— Le sujet postposé est annoncé par *ce* (parfois *cela*) devant *être* + attribut lorsque le sujet est un infinitif ou une proposition (§ 702, *c*, 2°) : *C'est un plaisir (que) de le voir. C'est dommage qu'il se soit trompé* ; — lorsque le sujet nominal est précédé de *que*, construction mettant l'attribut en évidence : *C'est un trésor que la santé.*

Si l'attribut est un adjectif, la langue soignée préfère *il* : IL *est évident qu'il a raison* ; cf. § 702, *c*, N. B. — Elle emploie aussi IL *est dommage* (§ 786, *b*, 2°) : IL *est dommage qu'il se soit trompé.*

R 237 REMARQUE

Ces raisons d'expressivité ne sont pas propres à la fonction sujet. En outre, il y a encore d'autres types de redondance. Voir §§ 371-374.

H1 237 HISTORIQUE

L'ancienne langue, jusqu'au XVIIe et au XVIIIe s., rappelait souvent par un pronom personnel un sujet ayant une certaine longueur et donc éloigné de son verbe :

⁺*Ceux qui les* [= les pauvres] *regardent des yeux corporels,* ILS *n'y voient rien que de bas* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 135). — *Mais heureusement Josabet sœur d'Okosias, et fille de Joram, mais d'une autre mere qu'Athalie, estant arrivée lorsqu'on égorgeoit les Princes ses Neveux,* ELLE *trouva moyen de dérober du milieu des morts le petit Joas encore à la mammelle* (RAC., *Ath.*, Préf.). — ⁺*Un noble, s'il vit chez lui dans sa province,* IL *est libre* (LA BR., VIII, 67). — ⁺*Quelque temps après, la famille Tavora et surtout le duc d'Aveiro, oncle de la jeune comtesse ; Ataïde d'Adougia ; le vieux marquis et la marquise de Tavora, père et mère de la jeune comtesse ; enfin le comte Ataïde, son époux, et un des frères de cette comtesse infortunée, croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable,* ILS *résolurent de s'en venger* (VOLT., *Précis du règne de Louis XV*, XXXVIII).

H2 237 HISTORIQUE

Ce rappel était fréquent même quand la proposition relative était assez brève : *Qui delasse hors de propos,* IL *lasse* (PASCAL, *Pens.*, p. 107). — ⁺*Quiconque ne résiste pas à ses volontés,* IL *est injuste au prochain* (BOSS., cit. Littré). — *Quiconque en pareil cas se croit hai des Cieux, / Qu'*IL *considere Hecube* (LA F., *F.*, X, 12). — Malgré la condamnation de Vaugelas (p. 328), Littré, s. v. *quiconque*, recommande la reprise, si la phrase est longue ou, surtout, si le verbe principal est au subjonctif (comme dans l'ex. de La F.).

b) Pour des raisons d'**expressivité** R ou de **clarté**.

1° Le sujet séparé très nettement du verbe (voir aussi § 372, *a*) ou détaché pour être en évidence et que soit renforcé son rôle de thème (cf. § 229) est repris devant le verbe par un pronom personnel ou parfois par le pronom démonstratif (surtout s'il s'agit de choses ou devant *être*). H1

Tel jeune prêtre, à peine ordonné depuis un an, ayant offert un lapin privé [= domestique] *à la servante d'un vieux curé,* IL *avait obtenu d'être demandé pour vicaire* (STENDHAL, *Rouge*, I, 27). — *Cette sainte montagne, au milieu de nos pays de l'Est,* ELLE *brille comme un buisson ardent* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 102). — *Celui-ci, avec quelle détresse* IL *écoutait ce long texte qui cachait sous chaque formule le reniement de sa vie !* (ID., *Colline insp.*, XIX.) — *Celui qui se marie tard, comme voilà toi,* IL *a des chances d'aller longtemps* (AYMÉ, *Gustalin*, III). — *Leur joie, toute en bourrades et en éclats,* ELLE *n'a pas changé depuis Breughel* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 24). — *Le « journal », dès qu'il dépasse les limites ménagères et cuisinières du livre de comptes pour se prétendre livre, livre secret couvé par l'attente publique,* IL *a du mal à correspondre au calendrier* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 13). — *Le volcan,* C'*est le feu chez lui, tyran et maître* (HUGO, *Lég.*, XIII). — *Une voiture,* ÇA *s'entretient !*

Ce rôle de thème apparaît particulièrement quand le sujet est extrait d'une proposition et placé en tête de la phrase :

L'ADMINISTRATION PRÉFECTORALE, *elle-même, je constate qu'*ELLE *a réparé* [...] *une partie des scandales que j'ai dénoncés* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 202).

La langue littéraire, suivant l'usage classique H2, reprend parfois par un pronom personnel la proposition relative sujet commençant par *qui* :

Oh ! qui eût suivi la courageuse inspiration qui dicta la France libre *à Camille Desmoulins, en 1789,* IL *aurait sauvé la France !...* (MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, V, 1.) — *Qui voudrait peindre en vrai le caractère de la nature, d'après les traits que l'on rencontre ainsi,* IL *en ferait une figure extraordinaire* (MAETERLINCK, *Morceaux choisis*, p. 48). — *Qui vous trouve,* IL *n'a plus tolérance de la mort* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, III). — *Qui descend jusque-là,* IL *touche le roc* (ALAIN, *Propos*, Pl., p. 560). — *Qui ne se trouve à l'aise nulle part,* IL *préférera l'endroit où, du moins, il puisse exhaler son malaise* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 242). — *Qui veut apprécier non plus la beauté d'une fleur, d'un volcan, d'un cristal de neige, mais celle d'un regard ou d'un visage,* IL *doit faire à l'anormal une place moins exiguë* (ÉTIEMBLE, *Trois femmes de race*, p. 84).

Dans la langue parlée, surtout populaire, le pronom est considéré comme faisant partie nécessairement de la forme verbale même si elle a un autre sujet. Dans ce cas, il n'y a plus aucune mise en évidence, et on ne fait aucune pause entre le sujet nominal et le pronom :

Lucienne, tu es indiscrète ! Je suis sûr que Monsieur Barnett IL *sait le chiffre, mais qu'il ne te le dira pas !* (ANOUILH, *Monsieur Barnett*, p. 21.)

2° Le sujet détaché à la fin de la phrase est annoncé devant le verbe par un pronom personnel (parfois par le pronom démonstratif) :

ELLE *me fit peur, cette lettre* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, I, 5). — ILS *approchaient de la rive, les contrebandiers* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 27). — ELLE *était donc rentrée avec un panier au bras, ma mère* (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 76). — *Est-*CE *bête, les convenances !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5.) — *Combien de temps* ÇA *a duré, le voyage de papa ?* (HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 5.) — Tour figé, quoique récent, de la langue très familière : ÇA *(ne) va pas la tête ?* « Es-tu devenu fou ? »

Ce détachement est soit une mise en évidence, soit une explicitation évitant que la valeur du pronom soit mal perçue.

3° Pour insister sur le sujet, notamment pour marquer une opposition, on le reprend sous la forme d'un pronom personnel disjoint :

Le ministère, LUI, *ne faillira pas à sa tâche* (Edgar FAURE, dans le *Monde,* 31 mai 1969). — *Votre père le sait,* LUI. — MOI, *je le sais.* — *Je le sais,* MOI. — NOUS, *nous ne l'étions pas, peut-être, fatigués ?* (E. ROSTAND, *Aiglon,* II, 9.) — De même, *Nous, on* dans la langue parlée familière et parfois même dans la langue écrite, ce qui est le cas de cet ex. : NOUS, *on regardait avec envie leur pitance* (D. ROUSSET, dans le *Figaro litt.,* 12 nov. 1949). En même temps, ce procédé permet d'identifier, parmi les diverses valeurs de *on,* celle qui convient à la circonstance. Cf. § 753.

N. B. L'accord du verbe est déterminé par le mot qui occupe la place ordinaire du sujet : voir, par ex., la citation de FLAUBERT dans *b,* 2°.

Section 2

Le prédicat

I. GÉNÉRALITÉS

238 Définition.

Nous avons, au § 227, considéré que les deux termes constituant la phrase minimale *Jean rougit* sont l'un le sujet et l'autre le **prédicat.** R Nous avons en même temps montré que sujet et prédicat ne sont pas aisés à définir, sinon l'un par l'autre, et réciproquement.

On peut retenir pour le prédicat trois caractères, mais chacun des trois a ses limites : 1) le prédicat (ou du moins son noyau : voir ci-dessous) reçoit du sujet ses marques de personne, de nombre et parfois de genre : *Vous* RÊVEZ. *L'armée* DÉFILERA. *Les hirondelles* SONT PARTIES ; voir cependant § 230 ; — 2) le prédicat est ce qu'on dit du sujet ; mais cette définition convient au *propos,* qui est parfois distinct du prédicat ; cf. § 229 ; — 3) dans la phrase verbale, le prédicat est un verbe (ou en contient un) ; mais il y a des prédicats sans verbe dans la phrase (ou la proposition) averbale ; cf. §§ 412 et 1109.

En utilisant la notion de prédicat, on fait disparaître l'inconvénient qui consiste à prendre le mot *verbe* tantôt comme une catégorie de mots, tantôt comme une fonction dans la phrase. On donnait d'ailleurs la même définition pour les deux applications, une définition partiellement sémantique et partiellement fonctionnelle : le verbe est le mot qui exprime l'action, l'existence ou l'état du sujet, ou encore l'union de l'attribut au sujet. Jankélévitch dit que les verbes « désignent les opérations, relations et changements du sujet » (*Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien,* Points, t. I, p. 28).

Le plus souvent, le prédicat n'est pas un mot, mais un groupe de mots, un syntagme : *Socrate* A BU LA CIGUË. — *Le policier* SAIT QUI A FAIT LE COUP.

Dans ces syntagmes prédicatifs, on distingue un *noyau,* qui est le verbe (*a bu, sait*) et des éléments subordonnés (voir chap. V).

N. B. Ce ne sont pas seulement les phrases qui contiennent un sujet et un prédicat, mais aussi les sous-phrases, ainsi que la ou les propositions d'une phrase complexe et ainsi que la proposition infinitive et que la proposition absolue. Cf. § 227, N. B.

R 238 REMARQUE

Certains grammairiens emploient *prédicat* dans le sens que nous donnons à *attribut.*

239 Formes du prédicat.

a) Le prédicat minimal peut se présenter sous deux formes. H

1° Le prédicat est un verbe : *Le moineau* PÉPIE.

2° Le prédicat est un élément nominal ou adjectival (cf. § 246) uni au sujet par l'intermédiaire d'un élément verbal : *Mon mari est* MÉDECIN. *L'enfant paraît* MALADE.

H 239 HISTORIQUE

Les grammairiens logiciens du XVIIe et du XVIIIe s. ramenaient le type sujet + verbe au type sujet + copule + attribut : *il écrit* = *il est écrivant.* Cette analyse a été contredite par la linguistique historique, qui montre que le type sujet + copule + attribut n'est pas du tout le type primitif. Voir par ex. Brunot, *Pensée,* p. 10 ; Le Bidois, §§ 663-666.
Ces grammairiens de l'époque classique appelaient le verbe être « verbe substantif » et les autres verbes « verbes attributifs » (c'est-à-dire contenant l'attribut combiné avec être).

R 239 REMARQUE

De l'attribut du sujet dont il est question dans cette section, il convient de distinguer l'attribut du complément d'objet : §§ 304-309. — Il y a aussi l'attribut du complément de *voici, voilà* (§ 1100, a, 1°). — L'attribut de la proposition absolue (§§ 253 et suiv.) peut être considéré comme un attribut du sujet.

On appelle cet élément nominal (*médecin*) ou adjectival (*malade*) **attribut** R, et cet élément verbal (*est, paraît*) **copule.**

Selon la définition sémantique traditionnelle, l'attribut exprime la manière d'être que l'on affirme du sujet par le moyen d'un verbe exprimé ou sous-entendu.

N. B. L'attribut se distingue du complément d'objet direct (lequel d'ordinaire suit aussi le verbe et s'y joint sans préposition) : 1) l'attribut peut être un adjectif ; — 2) l'attribut a avec son sujet un rapport de consubstantialité, c'est-à-dire qu'il représente une qualité qui fait partie intégrante du sujet (voir cependant § 243, *a*, 1°, N. B.) ; dans certains cas, la consubstantialité est totale ou présentée comme totale : *Benoît XVI est le pape actuel* ; de là les interversions signalées dans le § 242 ; — 3) il y a souvent une identité de genre et de nombre entre le sujet et l'attribut ; mais si cette identité est de règle quand l'attribut est un adjectif, elle est moins constante quand l'attribut est un nom ; cf. §§ 248-251 ; — 4) la phrase avec attribut du sujet ne peut être mise au passif.

b) Le verbe, dans les deux cas distingués ci-dessus, reçoit généralement du sujet ses marques de nombre et de personne, parfois de genre. Voir les règles aux §§ 928-938. — Pour l'accord de l'attribut, voir §§ 248-252.

H 240 HISTORIQUE

En latin, la place de prédilection du verbe était à la fin de la phrase : *Humani nihil* a *me alienum* PUTO (TÉRENCE, *Heautontimoroumenos*, 77) [= Je considère que rien d'humain ne m'est étranger]. — Mais il pouvait venir aussi en tête : MAGNIFICAT *anima mea Dominum* (*Bible*, Luc, I, 46) [= Mon âme magnifie le Seigneur], — ou ailleurs.

En anc. fr., le verbe venait souvent en second lieu, soit après le sujet, soit avant le sujet quand la phrase commençait par un adverbe ou un complément (cf. § 386). — Les premiers textes fr. plaçaient parfois le verbe en tête de la phrase, et les chansons de geste ont gardé cette construction : VOLDRENT *la veintre li Deo inimi* (*Eulalie*) [= Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre]. — ARDENT *cez hanstes de fraisne* e *de pumer* (*Roland*, 2537) [= Les lances de frêne et de pommier s'embrasent]. — Elle apparaît aussi dans des phrases introduisant un discours direct (comp. nos incises : § 380) : DIST *li empereres : Et je comment porroie entrer en grant joie ?* (*Laurin*, p. 1.) — On retrouve la construction au XVI[e] s., sans doute à l'imitation du latin : Y SEJOURNE *la Foi* (RONS., t. XVIII, p. 120). — DURA *ce carnage jusques a la derniere goute de sang qui se trouva espandable* (MONTAIGNE, I, 1). — Pour des faits de ce genre en fr. moderne, voir §§ 385, *b* et 386.

240 Place du prédicat. H

Dans la phrase énonciative, le prédicat est généralement placé à la suite du sujet. Voir les exceptions aux §§ 383, 385, qui sont consacrés à la place du sujet dans ce type de phrase. Pour les autres types de phrases et les autres cas remarquables, voir les renvois donnés au § 236.

Quant au verbe lui-même, il est généralement placé au début du prédicat, où il est précédé cependant par les pronoms personnels régimes conjoints et par la négation *ne* : *Ma sœur* NE LE *sait pas.* — Voir aux §§ 972-973 certains problèmes particuliers posés par la place de l'adverbe. — Lorsqu'il y a inversion du sujet, celui-ci est d'ordinaire placé immédiatement après le verbe : *Trouvera-t-*IL *seul la solution ?*

N. B. Lorsque le verbe précède son sujet, il a une certaine tendance à rester invariable et, parfois, à perdre sa qualité de verbe : c'est le cas de *soit* et de *vive*. Cf. § 936, *d* et *f*.

241 Omission du verbe.

Puisque ce chapitre est consacré à la phrase verbale, l'omission du verbe ne peut y être traitée. Voir l'étude de la phrase averbale au chap. VII (§§ 410-412).

Pour l'omission du verbe dans la proposition, voir § 1109.

II. L'ATTRIBUT DU SUJET

242 Le type *La capitale de la France est Paris.*

Quand l'extension (§ 203) du syntagme sujet et celle du syntagme attribut sont identiques ou présentées comme telles, ces deux termes peuvent permuter sans que le sens de la phrase soit transformé : *Paris est la capitale de la France* → *La capitale de la France est Paris.*

Les grammairiens se sont demandé si le premier syntagme est sujet ou attribut dans la seconde phrase et dans des phrases comme les suivantes :

SON SEUL ATTRAIT *était une chevelure blonde, épaisse et crêpelée, qui lui tombait jusqu'aux talons* (VIDALIE, *Bijoutiers du clair de lune*, I). — LA PIRE DE TOUTES LES DUPERIES OÙ PUISSE MENER LA CONNAISSANCE DES FEMMES *est de n'aimer jamais, de peur d'être trompé* (STENDHAL, *Journal*, 11 févr. 1805). — LA VÉRITÉ *est que je m'en félicitais trop longuement* (BOYLESVE, *Meilleur ami*, p. 191).

Ceux qui définissent le sujet comme le point de départ de l'énoncé considèrent que le premier syntagme est toujours le sujet : voir notamment Warnant, dans le *Fr. mod.*, janv. 1963, pp. 1-12. — Mais d'autres grammairiens estiment que *Paris, une chevelure blonde…, n'aimer jamais, que je m'en félicitais trop longuement* sont sujets, quel

que soit l'ordre des éléments. G. et R. Le Bidois (§§ 1280, 1280bis) ont mis en avant des raisons logiques d'une application malaisée, comme le montre N. Ruwet (*Introd. à la gramm. générative*, pp. 327-329), lequel se fonde plutôt sur la transformation au moyen de la formule de mise en relief *C'est… qui* (mettant en évidence le sujet, tandis que *C'est… que* met en évidence d'autres termes) : C'EST PARIS QUI *est la capitale de la France* (et non *C'EST LA CAPITALE DE LA FRANCE QUI *est Paris*). On pourrait aussi poser les questions *Qu'est-ce qui ? Qui est-ce qui ?* conformément à ce qui a été dit au § 230 : *Qu'est-ce qui est la capitale de la France ? C'est Paris* (et non **Qu'est-ce qui est Paris ?*). — De même, dans *Benoît XVI est le pape actuellement régnant*, il est possible de remplacer *Benoît XVI* par le pronom personnel sujet *il* : *Il est le pape actuellement régnant* ; si les termes sont inversés (*Le pape actuellement régnant est Benoît XVI*), le remplacement du premier terme par *il* est irréalisable : **Il est Benoît XVI*. Comp. aussi, avec un attribut du complément d'objet direct : *On considère Paris comme la capitale de la France*, et non **On considère la capitale de la France comme Paris*.

Ces observations montrent que les syntagmes comme *la capitale de la France* sont mis en tête de la phrase, non en tant que sujets, mais en tant que thèmes (§ 229), et qu'ils restent alors des attributs.

Lorsque l'élément en tête est un adjectif (GRANDE *fut ma surprise…*), personne n'y voit, naturellement, un sujet.

Sur les problèmes d'accord concernant les phrases présentées ci-dessus, voir § 932, *a*.

La permutation des deux termes entraîne des transformations pour certains éléments anaphoriques : *La chevelure* DE JEANNE *est* SON *seul attrait* → *SON *seul attrait est la chevelure* DE JEANNE, mais *Le seul attrait* DE JEANNE *est* SA *chevelure*. **H**

H 242 HISTORIQUE

Là où nous disons *C'est moi, C'est toi*, etc., l'ancienne langue disait *Ce sui(s) je, Ce es tu, Ce est il, Ce som(m)es nous, Ce estes vous, Ce sont il(s)* : *Ce sui je* (CHRÉT. DE TR., *Erec*, éd. F., 668). — *C'estes vous en propre personne* (*Pathelin*, 1514). — *Ce suis je moy qui fay toutes ces choses* (CALVIN, *Inst.*, I, XVII, 8). — De même sans inversion : *S'il est ce* (1re contin. de *Perceval*, t. I, 10166) [= si c'est bien lui].

Ce était donc traité comme attribut ; *je, tu, il*, etc. comme sujets. Un accord comme *Ce sont les enfants* perpétue l'usage médiéval. — Le remplacement de *Ce suis-je* par *C'est moi* s'est fait au cours du moyen fr. On l'a expliqué de diverses façons : voir notamment A. G. Hatcher, dans *Publications of the Modern Language Association of America*, 1948, pp. 1053-1100. Les usagers d'aujourd'hui ont le sentiment que *ce* est le sujet, d'où l'accord du verbe dans *C'est moi*. Mais les accords sont parfois hésitants : voir § 933.

243 Verbes unissant l'attribut au sujet.

Le verbe qui unit l'attribut au sujet est la **copule**, qu'on appelle aussi *verbe attributif*.

Certains grammairiens ne donnent le nom de copule qu'au verbe *être*, qu'ils opposent aux autres verbes introduisant un attribut du sujet, lesquels sont les verbes attributifs. **R1**

R1 243 REMARQUE

Voir au § 239, H, un autre sens donné à *verbe attributif*.

a) ***Être*** est le verbe copule par excellence. Il est un pur lien, sans contenu sémantique. **R2**

R2 243 REMARQUE

En raison de cette absence de contenu sémantique, la copule est facilement omise (il y a même des langues où elle n'existe pas) [cf. § 412, a] : *Barrès, un génie charmant dans trop de papier de soie* (J. RENARD, *Journal*, 2 nov. 1901).

1° Construction personnelle.

Tout désir EST *une illusion* (RENAN, *Dialogues et fragments philos.*, p. 27). — *Le ciel* EST, *par-dessus le toit, / Si bleu, si calme !* (VERL., *Sag.*, III, 6.)

Cet emploi de *être* n'est pas très différent de ceux qu'il a comme auxiliaire : voir par ex. les coordinations signalées au § 246, *b*, 2°. — En revanche, *être* a un contenu sémantique précis dans d'autres circonstances : *Dieu* EST. — *Dieu dit : « Que la lumière* SOIT *! » et la lumière* FUT (*Bible*, trad. CRAMPON, Genèse, I, 3). — Voir aussi § 812, R1.

N. B. Certains verbes ont ceci de commun avec la copule (cf. § 239, *a*, 2°, N. B.) qu'ils établissent une sorte de consubstantialité entre le sujet et l'objet direct, celui-ci étant le résultat de la transformation du sujet, telle qu'elle est indiquée par le verbe. C'est le cas de *composer, former, constituer* : *Les individus* CONSTITUENT *la société par leur assemblage* (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 209). Le fait que des phrases comme celle-là puissent être mises au passif les distingue des phrases avec attribut du sujet : *La société est constituée par les individus*. ***Constituer***, s'éloignant de sa valeur normale, tend à s'employer comme un simple équivalent de *être*, avec une sorte d'attribut, mais celui-ci est toujours un nom non animé :

Détourner un seul centime CONSTITUE *un vol* (MAUPASS., C., Confession de Th. Sabot). — *La demande d'une telle autorisation* CONSTITUAIT *une basse concession au pouvoir civil* (RENAN, cit. *Grand Lar. langue*). — *Il* [= un juge] *venait de Chartres, ce qui* CONSTITUAIT *tout le contraire d'un avancement* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 83). — *Le détachement de l'adjectif* CONSTITUE *un mode original de construction* (M. GLATIGNY, dans le *Fr. mod.*, oct. 1966, p. 279). — *Ces deux formes* [...] CONSTITUENT [...] *de grossiers barbarismes* (R. THIMONNIER, *Code orthogr. et gramm.*, p. 155).

Ces phrases se mettent difficilement au passif, mais, pour l'accord du participe passé, on traite *que* comme objet direct : *Les violations qu'ont constituées ces incidents…*

Pour *former* et *représenter*, l'évolution paraît moins avancée. Voir cependant cet ex. : *L'étude de l'écriture* REPRÉSENTE *une discipline distincte de la linguistique* (A. MARTINET, *Éléments de ling. génér.*, 1-2).

Relevons cet emploi de *faire*, à propos de chevaux de course : *Athos a encore* FAIT DEUXIÈME *à Paris, la semaine dernière* (SAGAN, *Yeux de soie*, p. 112). — Voir aussi, dans la langue populaire : *Brusquement, plus personne veut* FAIRE PRÉSIDENT (Cl. SARRAUTE, dans le *Monde*, 9 sept. 1986, commun. P. Fohr). — En revanche, *faire* paraît proche de ses valeurs habituelles dans des phrases comme *Deux et deux* FONT *quatre. Il* FERA *un bon mari.* R3

R3 243 REMARQUE

H. Bonnard (*Grand Lar. langue*, s. v. *attribut*) voit aussi un attribut dans la phrase *Le régiment* SERVAIT DE CIBLE *à toute l'armée prussienne.*

2° Construction impersonnelle.

Quand l'attribut fait partie d'une construction impersonnelle, on peut le considérer comme attribut du sujet réel (ou logique) (§ 231) :

Il n'est pas BON *que l'homme soit seul* (*Bible*, trad. CRAMPON, Genèse, II, 18). — *Il est* BON *de suivre sa pente, pourvu que ce soit en montant* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 14).

N. B. D'autres verbes que *être* sont employés avec un attribut du sujet réel (voir aussi dans le *b*) :

Il faut : *Pour que les jeunes filles valussent qu'on s'y arrêtât, il les fallait* PATHÉTIQUES *comme Hermione,* TOUCHANTES *comme Junie,* FATALES *comme Juliette, en un mot* THÉÂTRALES (BEDEL, *Jérôme 60° lat. nord*, II).
Il y a : *Il n'y a d'*UNIVERSEL *que ce qui est suffisamment grossier pour l'être* (VALÉRY, *Mauvaises pensées et autres*, Pl., p. 881). — *Il y a* ÉCRIT : *tendresses* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, X). — *Il n'y avait pas une chaise de* LIBRE (HERMANT, *Serge*, VII). — Sur la construction avec *de*, voir § 244, *d*. — Sur le problème de l'accord, § 249, *b*.
Difficilement analysable est la construction de *faire* impersonnel + adjectif + infinitif (cf. § 787, *b*, 4°) : *Il fait* BON *vivre en Touraine. Il fait* CHER *vivre à Paris.*

b) D'autres verbes ajoutent à la notion d'état une nuance, un aspect. R4

R4 243 REMARQUE

Plusieurs des verbes pronominaux énumérés dans le *b* ont été à l'origine, et quelques-uns sont encore dans certains de leurs emplois, des verbes où l'on peut analyser le pronom comme complément d'objet direct, et l'attribut comme attribut de ce complément : *Il se regarde dans la glace et* SE TROUVE *maigri.* — *Elle* SE FAIT *belle pour lui plaire.* Dans *se sentir*, *se* est toujours objet direct : *Elle se sent malade.* — On peut hésiter pour *se tenir* : *Sois sage, ô ma Douleur, et* TIENS-TOI *plus tranquille* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Recueillement).

H1 243 HISTORIQUE

Se rendre pour *devenir*, notamment avec un nom non animé comme sujet, s'est dit jusqu'au XVIIe s. : *La fièvre* [...] SE RENDANT *la plus forte* (BOIL., *Ép.*, III). — Aujourd'hui, *se rendre* ne s'emploie plus que pour des personnes, et le pronom est analysable comme un complément d'objet direct, l'adjectif qui suit étant un attribut de ce complément : *Elle s'est rendue* MALADE, comme *Le voyage* L'*a rendue* MALADE.

1° Entrée dans un état : *devenir* et *redevenir*, *se faire*, *tomber* et *retomber*, *passer* (qui implique une amélioration et ne se dit que des personnes). H1

Je SUIS DEVENU *un grand avocat d'assises* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, I). — *Les bonnes occasions* SE FONT *rares* (*Dict. contemp.*). — *Énorme* SE FIT *sa peur de lui déplaire* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 37). — *Il* EST PASSÉ *sous-chef* (*Ac.* 1935). — *Cet avocat* EST PASSÉ *maître dans l'art d'émouvoir les foules* (*ib.*).

Tomber (et *retomber*), qui implique soit une action brusque soit l'effet d'un coup du sort, s'emploie dans la langue courante avec *malade* et *amoureux*, plus récemment avec *paralysé*, *aveugle*, *enceinte*, — ainsi qu'avec *d'accord*. Avec d'autres adjectifs, cela ressortit plutôt à des usages régionaux ou populaires.

Mme Éléonore tomba MALADE *dangereusement* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — *Il paraît que j'en tombai* AMOUREUX *fou* (VALLÈS, *Enfant*, II). — *Je ne conteste point ce que vous dites, j'en tombe* D'ACCORD (*Ac.* 1935).

Tomber PARALYSÉ (*Dict. contemp.*). — *Il y a cinq ans au moins* [...] *que le professeur Chalgrin est tombé* PARALYTIQUE (DUHAMEL, *Combat contre les ombres*, I). — *Celui-ci tomba* AVEUGLE *dès son avènement* (R. POMEAU, *Europe des lumières*, p. 41). — *Quand elle tombe* ENCEINTE, *elle cache son état à l'aide de corsets* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 21 déc. 1979). — *La fille déflorée tombe* ENCEINTE (LE ROY LADURIE, *L'argent, l'amour et la mort en pays d'oc*, p. 131). — Autre ex. de *tomber enceinte* : A. ERNAUX, *Place*, p. 107.

Cheval qui tombe BOITEUX (*Rob.* 2001, s. v. *tomber*, I, C, 3 [sans réserves]). — *En lui ôtant sa force et en le faisant souffrir, Dieu se montre à lui qui tient uniquement à sa vie et à ses aises. Toujours partout,* [...] *il a été le plus fort et il tombe* FAIBLE (JOUHANDEAU, *Lettres d'une mère à son fils*, p. 257). [Voir un autre sens ci-dessous.] — *T'es pas tombé* FOU *? dit Hamel* (DORGELÈS, *Croix de bois*, X). — *Bon ! on tire encore derrière… Ils sont tombés* FOUS ! (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 274.) — *Vous êtes considéré comme tombé subitement* FOU (ALMIRA, *Voyage à Naucratis*, p. 111). — *Vous devez penser que je suis tombé* GÂTEUX (L. BODARD, *Anne Marie*, p. 369). — *Tombée* VEUVE [...], *elle avait trouvé à se placer au presbytère de Bornekerque* (C. DETREZ, *Dragueur de Dieu*, p. 33). —

Voilà qu'il est tombé « BÊTE » [= follement amoureux] *de vous, pour dire comme lui* (FARRÈRE, *Petites alliées*, XV). — Sur °*tomber à court*, voir § 245, R2.

Dans *tomber mort* « mourir subitement », *tomber évanoui, inanimé, pâmé*, ainsi que dans *tomber faible* « défaillir » **R5**, qui est du fr. régional (surtout Nord et Est), *tomber* garde plus ou moins son sens habituel. Dans la mesure où ces syntagmes sont analysables pour les locuteurs, ils se rattachent plutôt au *d)* ci-dessous : *Je ne voulais pas tomber* ÉVANOUI (HUGO, *Lég.*, XLIX, 6). — *Je tombais* FAIBLE *le matin, à la leçon de danse, parce que je ne mangeais pas assez* (COLETTE, *Envers du music-hall*, Sel., p. 10). **A1**

Tomber, suivi d'un nom sans article, dans la langue littéraire, a aussi un sens assez proche du sens ordinaire (comp. *tomber entre les mains de, tomber au rang de*, etc.) : *Elle ne peut courir le risque de tomber* PRISONNIÈRE (TROYAT, *Catherine la Grande*, p. 410). [Autre ex. de ce syntagme : J. LAURENT, *Dimanches de Mlle Beaunon*, p. 129.] — *La jeune fille va tomber* CAPTIVE *de ce miroir* (J. BAUDRILLARD, *De la séduction*, coll. Médiations, p. 143). — *Quand un peuple tombe* ESCLAVE (A. DAUDET, *C. du lundi*, Dernière classe). — *L'un deviendra peut-être ermite, mais j'ai bien peur que l'autre ne tombe* FINANCIER (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, II, 10). — *Un premier ténor de l'Opéra qui était tombé* PROFESSEUR *justement parce qu'il ne pouvait plus chanter* (ID., *Combat contre les ombres*, III).

°***Tourner*** et °*retourner* sont synonymes de *devenir, redevenir*, dans des usages régionaux ou populaires (le nom attribut est sans article) : *Voici la France épuisée de gloire, et j'ai grand-peur que, malgré M. de Chateaubriand, ce siècle ne* TOURNE LAID (Aimée DE COIGNY, *Journal*, éd. Grangé, p. 43). — *Je ne me soutins qu'à force de boire de la bière* [...] *Je* TOURNAI IVROGNE (VERL., *Confessions*, II, 3). — *Il est bouleversé, il n'y comprend rien, tu le fais* TOURNER BOURRIQUE *depuis deux ans* (Fl. DELAY, *Aïe aïe de la corne de brume*, p. 134). — *Tu* TOURNES MASOCHISTE. *Tu t'en veux à tort et à travers* (J. HOUGRON, *Anti-jeu*, p. 108). — *Son bonheur d'amour a vite* TOURNÉ MISÈRE (L. NUCERA, *Chemin de la Lanterne*, p. 183). — *Et je chialais. Je tombais en enfance. Je* RETOURNAIS BÉBÉ (Chr. ROCHEFORT, *Printemps au parking*, p. 82). — *Je l'* [= un homme] *ai connu quand il a* TOURNÉ ORDURE (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 125).

On pourrait aussi regarder comme une sorte d'attribut le nom qui suit *tourner à, tourner en*, dans des phrases comme les suivantes, qui appartiennent au fr. commun : *Connaître un homme me* TOURNERA-*t-il toujours* À *malheur ?* (STENDHAL, *Rouge*, II, 21.) — *Dès le potage naissait le débat imbécile qui* TOURNAIT *vite* À *l'aigre* (MAURIAC, *Th. Desqueyroux*, VI). — *Ma bonne humeur* TOURNAIT À *l'aigre* (GIDE, *Isabelle*, I). — *Albrecht* [...] *que cette pieuse garce a fait* TOURNER EN *chèvre* (J. AMSLER, trad. de : G. Grass, *Turbot*, p. 163). — *Cela* TOURNERA EN *eau de boudin* (CLAUDEL, *Tête d'or*, 1re version, p. 111). — *Faire tourner quelqu'un en bourrique* (*Ac.* 2001, s. v. *bourrique*). — °*Tourner à rien* : § 245, *i*, N. B.

°***Virer***, qui connaît aussi dans le fr. commun un emploi prépositionnel comme le précédent (*virer au rouge, à l'aigre*), se construit sans préposition avec le sens « devenir », dans le fr. fam. à la mode en France : *Avec un flambeur et un bluffeur du type Francesco un ange aurait* VIRÉ ASSASSIN (NUCERA, *op. cit.*, p. 65). — *Les rapports entre l'exécutif, le judiciaire et les écrans publics* VIRENT DÉTONANTS, *voire* EXPLOSIFS (D. DHOMBRES, dans le *Monde*, 13 févr. 2004, p. 30). **R6**

°***Venir*** « devenir » est encore courant **H2** dans l'Est et en Suisse, dans le Midi et dans les fr. d'Amérique (cf. Rézeau) : *C'est en* VENANT VIEUX *que vous* ÊTES VENU COUILLON *ou c'est de naissance ?* (PAGNOL, *César*, p. 117.) — *Tu me ferais* VENIR CHÈVRE [= tourner en bourrique] (formule fréquente dans le Midi : cf. Séguy, *Fr. parlé à Toulouse*, § 99). **R7** — *Son œil* EST VENU TOUT ROUGE (dans Boulanger). — Au Québec on dit aussi °*s'en venir*. *Les filles de la Romaine* [...] *qui* S'EN VENAIENT GRANDETTES (J. FERRON, cit. Seutin-Clas).

°***Arriver*** « devenir » en Bretagne : *Toi tu n'*ES *pas* ARRIVÉ VIEUX *comme moi, toi tu as des bons yeux* (GUILLOUX, cit. Rézeau).

2° Continuité : *rester, demeurer, passer* (dans *passer inaperçu*).

Rodolphe ÉTAIT RESTÉ *muet* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 11). — *Cette surface* DEMEURE *impénétrable à la vue* (CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, Pl., p. 51). — *Au milieu de tant de morts, ces deux exécutions* PASSÈRENT *inaperçues* (CAMUS, *Peste*, p. 192).

3° Apparence : *sembler, paraître, avoir l'air* (cf. § 249, *c*), *faire* (cf. § 249, *f*), *s'annoncer* (pour des faits futurs).

R5 243 REMARQUE

Dans le fr. commun, on dit (ou on a dit : l'*Ac.* 2000 tient cette expr. pour vieillie) *tomber en faiblesse*.

A1 243 AUTRES EXEMPLES

De *tomber faible* : ERCKMANN-CHATRIAN, cf. L. Schoumacker, *Erckmann-Chatrian*, p. 392 ; BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 19 ; DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 242 ; F. BALDENSPERGER, *La vie et l'œuvre de Shakespeare*, 1945, p. 51 ; A. DE KERCHOVE, *Benjamin Constant*, p. 225 ; ex. oral dans Damourette-Pichon, § 945.

R6 243 REMARQUE

Le *Trésor* donne comme 1re attestation un ex. de MORAND (1935) : *Les premières pentes des montagnes* VIRENT ROSE. Mais l'invariabilité de l'adjectif semble montrer qu'il n'est pas vraiment perçu comme attribut.

H2 243 HISTORIQUE

Venir pour *devenir* appartenait au fr. écrit au XVIe s. ; il s'est fait rare au XVIIe. Cf. Wartburg, t. XIV, pp. 240-241.

R7 243 REMARQUE

Comp. *tourner en chèvre*, ci-contre ; — *devenir chèvre* : PAGNOL, *Fanny*, I, II, 7 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 77.

Sa voix affaiblie / SEMBLE *le râle épais d'un blessé qu'on oublie* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cloche fêlée). — *Tout ce qui est triste me* PARAÎT *suspect* (GREEN, *Journal*, 14 nov. 1929). — *Ces propositions* ONT L'AIR *sérieuses* (*Ac.* 1932-2001) [La réserve « ou mieux, *d'être sérieuses* » a disparu en 2001. Voir aussi § 249, *c*.] — *Vue d'en haut, la place* [du village] FAISAIT *encore plus étriquée* (H. BAZIN, *Chapeau bas*, L. P., p. 38). — *Encore une de tes lubies. Quel petit animal tu* FAIS (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 742). — *Les documents* S'ANNONCÈRENT *plus nombreux que ne l'avait d'abord fait espérer son maître* (GIDE, *Isabelle*, I).

Un emploi venu en usage au XXe s. donne à ***poser** à* le sens de « se donner l'air, jouer le rôle de » : *Pour faire une blague, pour faire rigoler, pour* POSER AU *malin* (VAN DER MEERSCH, cit. *Trésor*). — *Poser pour* semble plus rare : *Le bruit court que vous* POSEZ POUR *tolérant* (GIDE, *Corydon*, I, 1). — Comp. *poser* transitif, rare aussi : *Il ne* POSE *jamais l'érudit* [...] ; *il* POSERAIT *plus volontiers l'homme du monde qui n'a besoin de rien savoir* (MARTIN DU G., *Devenir !* Pl., p. 33). — Ces emplois viennent sans doute de la langue des beaux-arts et sont indépendants de *se poser*, construit depuis plus longtemps avec un attribut du complément d'objet : § 306, *b*, 3°, et *c*. — On pourrait mentionner ici certains emplois de *jouer*.

4° Réputation : *passer pour.*

La fille PASSAIT POUR *coquette* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Arlésienne). — *J'écris dans les cafés au risque de* PASSER POUR *un ivrogne* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Préf.).

5° Prise de conscience : *apparaître (comme), se montrer, s'avérer* ↓, *s'affirmer (comme)* ↓, *se révéler* ↓, *s'attester* (rare), *se trouver* (qui se rapproche souvent de la valeur de *être*). R8

*Les faits qu'elle cite m'*APPARAISSENT *insignifiants* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVII). — *La médecine* S'ÉTAIT MONTRÉE *impuissante* (Rob.). — *Sa* [= de la grâce] *victoire ne* S'ATTESTE DÉCISIVE *que dans la persévérance de l'homme qu'elle a subjugué* (MAURIAC, *Vie de J. Racine*, XIV). [Comp. l'ex. de HUYSMANS cité à la fin de H3.] — *Les rues* SE TROUVÈRENT *trop étroites pour les éléphants* (FLAUB., *Sal.*, VI). — *Pour des causes diverses, l'accord* SE TROUVE *troublé* (BRUNOT, *Pensée*, p. 644). — Comp. aussi *se voir* (§ 821, *p*), qui ne se construit qu'avec un participe passé.

S'avérer construit avec un attribut est une tournure du XXe s. Elle a rencontré un tel succès que l'*Ac.* l'a entérinée depuis 1986. H3

Il y allait de la carrière des jeunes agrégés, admis à vérifier la branlante certitude, et des médecins des hôpitaux, qui auraient eu la velléité de la contredire, en S'AVÉRANT *ainsi* calotins (L. DAUDET, *Stupide XIXe s.*, p. 267) [1922]. — *Plus elles* [= des affaires] S'AVÉRAIENT *absurdes et plus elles le séduisaient* (MORAND, *Lewis et Irène*, I, 4). — *Le marché* S'AVÉRA *fructueux* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 380). — *La soif* S'AVÉRAIT *redoutable* (GENEVOIX, *Rroû*, p. 192). — *Faire relâcher celui qui est libre de tout* [...] S'AVÉRAIT *une entreprise vaine* (GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, X). — *On n'a pas assez dit combien leur valeur intellectuelle et morale* S'AVÉRAIT *inférieure à la moyenne de la Nation* (MAURRAS, *Écrits politiques*, p. 257). — *Cette hypothèse devait* S'AVÉRER *insuffisante* (Cl. LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, p. 134). — *Il* S'EST AVÉRÉ *excellent homme d'affaires. L'entreprise* S'AVÉRA *vaine. L'entreprise* S'EST AVÉRÉE *difficile* (*Ac.* 1992 et 2001). — Voir aussi § 244, *b*, 2°.

Toutefois, la définition de l'*Ac.* en 1986, « être reconnu pour *vrai*, se révéler comme tel », ne correspond pas exactement aux ex. chargés de l'illustrer ; elle est maintenue artificiellement assez près du sens étymologique pour justifier que l'*Ac.* blâme « le non-sens » consistant à employer le verbe avec l'attribut *faux*. En 1992, la définition, confirmée en 2001, s'améliore par rapport aux ex. : « se révéler en réalité », mais cela fait disparaître le « non-sens » que l'*Ac.* s'obstine à dénoncer. D'ailleurs, des auteurs du premier rang, notamment des académiciens, ne suivent pas cette exclusion, justifiable seulement au nom de l'étymologie : *Bien que ses calculs* S'AVÉRASSENT FAUX *sans jamais d'exception* (MONTHERL., *Hist. d'amour de la Rose des sables*, p. 107). A2

S'affirmer construit avec un attribut dans le sens « apparaître » (en dehors de toute affirmation, mais toujours à propos d'êtres humains) est contesté par certains grammairiens ; il reste rare dans la langue soignée. — Pour ***se révéler***, la contestation porte sur le cas où il n'y a pas une véritable révélation, où ce n'est pas un caractère favorable qui se manifeste, mais un défaut ; toutefois, cette distinction est négligée par des auteurs très sérieux.

R8 243 REMARQUE

Pour *s'avérer*, etc. + infinitif, voir § 246, *a*, 3°, N. B.

H3 243 HISTORIQUE

L'ancien verbe *avérer*, dérivé de l'ancien adjectif *voir* « vrai » (du lat. *verus*), signifiait notamment « prouver, vérifier, certifier ». Au XIXe s., il n'était plus guère en usage qu'au participe passé : *Un fait avéré.* — La forme pronominale, qu'ignore Littré, n'était pas inconnue à l'époque classique, au sens de « se vérifier, apparaître comme vrai ». Elle ressurgit vers la fin du XIXe s. dans la langue littéraire, simplement au sens de « se manifester, apparaître » (c'est alors que le contact avec le sens étymologique disparaît, la dernière étape étant la construction avec attribut).

⁺*Te conter en détail comment il s'est pu faire / Demanderait peut-être un peu plus de loisir : / C'est assez que la chose* [...] */* S'EST *naguère entre nous pleinement* AVÉRÉE (LA F., *Eunuque*, V, 3). — ⁺*Le récit de Pasquin se confirme et* S'AVÈRE (A. PIRON, cit. Poitevin).

L'eau ne veut pas que quelqu'un la révèle, / [...] */ Et la voilà, pour que rien d'elle ne* S'AVÈRE, */ Qui s'est enfuie au fond de sa maison de verre* (RODENBACH, cit. *Trésor*) [1891]. — *Un quart d'heure se passa* [au lever du jour] *sans que rien se définît ; puis les formes vraies* S'AVÉRÈRENT (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 33).

Il est curieux de voir que HUYSMANS emploie de même *s'attester* : *Voilà où vraiment le mystère d'une vocation tardive* S'ATTESTE (dans le *Trésor*, qui présente cela comme rare, ce qu'il ne dit pas pour l'ex. de MAURIAC que nous citons ci-contre).

A2 243 AUTRES EXEMPLES

MAURIAC, cit. Georgin, *Code du bon lang.*, p. 74 ; A. BRETON, *Point du jour*, Id., p. 174 ; QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 227 ; YOURCENAR, *Mém. d'Hadrien*, p. 44 ; DÉON, *Taxi mauve*, p. 168 ; etc.

— *Classique français, il n'a pas besoin de renier Voltaire pour* S'AFFIRMER *le très légitime héritier de Jean Racine* (R. LALOU, cit. Bottequin, *Fr. contemp.*, p. 40). — *Il* S'AFFIRME *grand comédien* (*Ac.* 2001). — *Ils* SE SONT AFFIRMÉS *plus travailleurs qu'intelligents* (dans Hanse).

— *Elles* [= des mansardes] [...] SE RÉVÉLÈRENT *brûlantes en été, sibériennes dès novembre* (DUHAMEL, *Vue de la terre promise*, VI). — *Le règlement de ces importations* SE RÉVÈLE *difficile ou impossible* (SIEGFRIED, dans le *Figaro*, 9 nov. 1947). — *Mais les précautions* [...] SE SONT RÉVÉLÉES *finalement insuffisantes* (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, 1971, p. 16). — L'*Ac.* 1935 admet *se révéler* + attribut dans un sens favorable : *Devant le danger, il* SE RÉVÉLA *courageux et hardi*. Avec *comme*, voir § 244, *b*, 2°.

c) Si l'on met au passif les verbes qui ont à la voix active un attribut du complément d'objet (§ 298, *f*), cet attribut devient attribut du sujet :

On l'a nommé président → *Il a été nommé président.* — De même : *L'accusé* EST PRÉSUMÉ *innocent. Elle* EST CONSIDÉRÉE COMME *incapable d'une telle action. Il* FUT CHOISI *pour chef. Il* FUT PRIS *pour juge. Bossuet* FUT SURNOMMÉ *l'Aigle de Meaux*. Etc.

Quoique *censer* n'existe plus à l'actif, ***être censé*** se comporte comme ces verbes passifs :

Les bestiaux et ustensiles servant à faire valoir les terres, SERONT CENSÉS *compris dans les donations entre vifs ou testamentaires desdites terres* (*Code civil*, art. 1064). — *Il* ÉTAIT CENSÉ *le lien entre le comité directeur de Provins et le comité directeur de Paris* (BALZAC, *Pierrette*, VII). — *Celui qui est trouvé avec les coupables* EST CENSÉ *complice* (*Ac.* 1932). R9

On peut joindre à ces verbes les verbes pronominaux à sens passif (§ 780) :

Cette rivière S'APPELLE *le Loir.* — *Ce pays jadis prospère* S'EST CHANGÉ *en désert.*

d) Les grammairiens voient souvent un attribut dans des phrases comme les suivantes :

Il part FURIEUX. — *Il plane* CYGNE *après s'être envolé* CORBEAU (HUGO, *Châtim.*, VI, XIII, 2). — *Il mourut* EN BRAVE.

Cette façon de voir nous paraît discutable. Le verbe a ici un sens précis, qui est son sens ordinaire et qui reste pareil si l'on supprime ce qui le suit. Cela montre que l'on n'a pas ici un élément essentiel comme est d'habitude l'attribut : si on le supprimait dans les cas étudiés en *a*, *b*, *c*, on obtiendrait des phrases non acceptables ou on modifierait profondément le sens.

Il est possible de reconnaître dans *furieux* une épithète détachée et dans *cygne* et *corbeau* des appositions détachées (§ 333, *c* et § 343, *c*) du sujet et jointes au prédicat. Ce sont des sortes de prédications secondaires : *Il part furieux* se décomposant en *Il part* et *Il est furieux*.

La fusion dans le prédicat peut être plus ou moins marquée.

Lorsque l'adjectif ou le nom sont séparés du verbe par une virgule, plus d'un grammairien renonce à y voir un attribut (alors qu'il avait cette opinion lorsque la virgule était absente) : *Il marchait,* SEUL, RÊVEUR, CAPTIF *des vagues sombres* (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 3). — Notons, avec un verbe qui introduit souvent un attribut incontestable : *Sous la couche épaisse de nos actes, notre âme d'enfant demeure,* INCHANGÉE (MAURIAC, *Fin de la nuit*, II).

L'intégration peut être si forte : 1) que l'adjectif devient « épithète » du verbe, c'est-à-dire adverbe, et ne s'accorde plus avec le sujet (cf. § 963, *b*) : *La soupe au fromage est cuite à point, bien mijotée et servie* CHAUD (A. DAUDET, *C. du lundi*, Soupe au fromage) ; ou que le nom est laissé lui aussi invariable ou qu'il perd son support, devenant ici complément du verbe ou même locution adverbiale : *Ils m'ont pris* EN TRAÎTRE. *Ils ont été pris* EN TRAÎTRE (dans la deuxième phrase, le ou les traîtres ne sont pas explicités) [voir § 345, *b*] ; — 2) que du point de vue logique, l'adjectif ou le nom détachés peuvent être considérés comme l'élément le plus important du prédicat : *Il vit* HEUREUX. — *Ceux du N.* [= Nord] *vont* NUS *en toutes saisons* (*Lar. XXe s.*, s. v. *Australie*). Cela n'empêche pas que *vivre* et même *aller* ont ici leur sens ordinaire (*Vivre* DANS LA MISÈRE contient-il aussi un attribut ?). Mais de tels ex. expliquent comment certains verbes ont pu se vider de leur sens propre et s'intégrer aux verbes énumérés dans le *b* ci-dessus. R10

R9 243 REMARQUE

En 2001, l'*Ac.* ne donne plus que des ex. où *censé* est suivi d'un infinitif. Pourquoi a-t-elle écarté une construction qu'elle mentionnait depuis 1694 et qui est restée en usage ?

R10 243 REMARQUE

Une phrase comme la suivante montre que, dans *Il mourut lieutenant*, l'auteur interprète *lieutenant* comme un attribut, puisqu'il le représente par le pronom relatif *que* comme il le ferait si la phrase était *Il* ÉTAIT *lieutenant* (cf. § 717, *c*) : °*Il avait,* [...] *l'état d'âme du lieutenant chef de section* QU'*il mourut* (DANIEL-ROPS, *Péguy*, p. 25). Mais cette phrase n'appartient pas au fr. normal, qui n'admet pas non plus **Il* LE *mourut* (mais bien *Il le fut, Il le resta, Il le devint*). — Autre ex. de hardiesse : °*De jeune garçon rêveur* QU'*il y entra, comment devint-il le grand désabusé qu'il apparaît à quinze ans* [...] ? (A. BRETON, *Pas perdus*, Jarry.)

CONSTRUCTION DE L'ATTRIBUT

244 Règles générales.

a) Les attributs du sujet sont le plus souvent joints directement à *être* et aux verbes analogues :

Un père est UN BANQUIER DONNÉ PAR LA NATURE (*Ac.* 2001, s. v. *banquier*). — *Il est devenu* UN HOMME CÉLÈBRE. *Il est resté* CÉLIBATAIRE. *Il paraît* MALADE.

b) Cependant, l'attribut est uni par un mot de liaison à certains verbes. R1

1° On a régulièrement une préposition dans ***passer pour*** « avoir la réputation de ».

Il PASSE POUR *bon médecin,* POUR *grand géomètre* (*Ac.* 1935). R2

2° Certains verbes sont suivis de ***comme.***

- ***Apparaître*** se construit avec ou sans *comme,* sans différence de sens ; *comme* semble plus fréquent devant un nom.

Devant un adjectif : *La mort lui* APPARAISSAIT *glorieuse* (LITTRÉ). — *La France, en 91,* APPARAISSAIT *jeune et pure* (MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.,* VI, 1). — *Hélas ! la Gestapo a cessé d'*APPARAÎTRE *exceptionnelle* (Raym. ARON, dans *l'Express,* 18 févr. 1983, p. 36). — *Son innocence lui* APPARAISSAIT *confusément* COMME *impossible à prouver* (MAUPASS., C., Ficelle). — *Elle m'*APPARAÎT COMME *noble et généreuse* (dans Brunot, *Pensée,* p. 621).

Devant un nom : *Aucun de ces grains de sable* [...] *ne m'*APPARAÎTRA *plus une petite chose* (PONGE, *Parti pris des choses,* Notes pour un coquillage). — *L'acte créateur, comme l'acte libre,* APPARAISSAIT *une conquête de l'esprit sur le déterminisme de la vie* (P.-H. SIMON, *Questions aux savants,* p. 145). — *La dénonciation des assassins* AURAIT APPARU, *même à un idiot,* COMME *le plus sûr,* COMME *le seul moyen d'échapper lui-même aux soupçons* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Œuvres en pr.,* Pl., p. 877). — *Cette grâce, cet air pur* APPARAISSENT COMME *un air raréfié, difficile à respirer* (MALLET-JORIS, *Trois âges de la nuit,* L. P., p. 40).

- *S'affirmer, se révéler, s'avérer* (sur ces verbes, voir § 243, *b,* 5°), *paraître* sont parfois construits avec *comme,* surtout devant un nom. R3

Il S'EST AFFIRMÉ COMME *un grand défenseur des libertés* (*Ac.* 2001). — *Il* S'AFFIRME (COMME) *le maître de la peinture contemporaine* (dans Colin). — *Il les avait dorées lui-même, avec son amie, qui* S'ÉTAIT RÉVÉLÉE COMME *une doreuse très maladroite* (ZOLA, *Œuvre,* V). — *Les gens du commerce* [...] S'AVÈRENT *le plus souvent dans la pratique* COMME *d'insurpassables gaffeurs* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit,* F°, p. 222). — *Cette mort* S'EST AVÉRÉE COMME *définitive* (BUTOR, *Essais sur le roman,* Id., p. 34). — *Les ouadi mis à sec lui* PARAISSAIENT COMME *autant de routes d'invasion vers le cœur du continent noir* (F. DESONAY, *Léopold II, ce géant,* p. 29).

c) Les attributs du complément d'objet direct, qui deviennent dans la construction passive des attributs du sujet (§ 243, *c*), sont assez souvent introduits par une préposition ou par *comme.* Voir §§ 306-307.

Il A ÉTÉ PRIS POUR *arbitre. Il* A ÉTÉ TRAITÉ DE *fou.* — *Les peuples* ÉTAIENT [...] PRIS *officiellement* À *témoin dans une langue intelligible à tous* (L. HALPHEN, *Charlemagne et l'empire carol.,* 1949, p. 311). — *La terre* EST CHANGÉE EN *un cachot humide* (BAUDEL., *Fl. du m.,* Spleen). — *Jusqu'alors, le verbe suivi du nom sans article ne pouvait* ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME *une locution verbale composée véritable* (BRUNOT, *Pensée,* p. 163). R4

Pour *considérer* sans *comme,* voir § 307, *a.*

d) L'adjectif et surtout le participe passé qui accompagnent, comme attributs du « sujet réel », *il y a, il est* H1, *il reste, il se trouve,* peuvent être introduits par *de,* notamment quand le nom sujet réel est

R1 244 REMARQUE

Il s'agit, dans ce § 244, des prépositions qui unissent l'attribut au verbe et non des prépositions qui font partie de certains syntagmes assimilables à des adjectifs et jouant le rôle d'attributs (§ 246, *b,* 5°).

R2 244 REMARQUE

°*Passer* construit directement dans ce sens est exceptionnel : *Le marquis était riche et pouvait* PASSER SAGE (VERL., *Jadis et nag.,* Impénitence finale).

R3 244 REMARQUE

Il ne convient pas, dans ce rôle, de substituer à *comme* les équivalents qu'il a dans ses autres valeurs : °*En groupe, le vers libre de M. Kahn apparaît surtout* TEL QUE *libéré de la tyrannie du nombre symétrique* (R. DE GOURMONT, cité dans *Revue de ling. rom.,* juillet-déc. 1991, p. 349). — Cf. §§ 306, R7 ; 642, a, 2°.

R4 244 REMARQUE

Dans cette phrase : °*Prenons-les pour* ce QU'*ils veulent être pris* (R. ROLLAND, *Péguy,* t. II, p. 156), *pour* ce *qu'* semble mis par erreur au lieu de *pour* ce *pour quoi.* C'est une sorte d'haplologie (§ 219). — Comp. § 218, *e,* 4°.

H1 244 HISTORIQUE

Au XVII[e] et au XVIII[e] s., la préposition *de* précédait souvent l'adjectif attribut du sujet dans une proposition relative introduite par *ce qui* (comp., en fr. moderne, *Ce qu'il y a* DE *meilleur*) : *Voila ce qui est* DE *bon* (MOL., *G. Dandin,* I, 2). — ⁺*Ce qui lui paraissait* DE *plus charmant, c'est mon absence* (SÉV., cit. Haase, § 107, B). — ⁺*Ce qui est* DE *vrai, c'est que* [...] (MARIV., *Vie de Mar.,* I, Avertiss.).

accompagné d'une indication de quantité (article indéfini, numéral, déterminant indéfini). Ce tour est fréquent dans la langue parlée ; il n'a rien d'incorrect, et se trouve d'ailleurs parfois dans l'écrit.

Il y eut cent hommes DE *tués* (dans Littré, s. v. *de*, 7°). — *Il y eut encore quelques mots* D'*échangés* (STENDHAL, *Chartr.*, XIV). — *Il n'y aurait pas un couteau* DE *levé sur moi* (MUSSET, *Lorenz.*, III, 3). — *Il y avait eu six mille Barbares* DE *tués* (FLAUB., *Sal.*, IX). — *Il y eut* [...] *je ne sais combien de moutons* DE *tués* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Décoré du 15 août). — *Il faut qu'il y ait quelque enfant* DE *malade* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 55). — *Il y a eu des fautes* DE *commises* (*ib.*, t. III, p. 227). — *Il y a un pari* D'*engagé* (ROMAINS, *Copains*, p. 8).

On peut aussi considérer que le *de* accompagne un attribut du sujet (le nom, que le démonstratif ne fait qu'annoncer) dans *C'était déjà un bon pas* DE *fait* (HUGO, *Misér.*, IV, XV, 1).

Cette construction apparaît aussi avec l'attribut du complément d'objet direct notamment des verbes *avoir, posséder, voir, rencontrer, connaître, remarquer, trouver*, etc., — avec l'attribut des compléments de *voici* et *voilà*, — avec des attributs de phrases averbales : *Nous n'avons plus que la langue* DE *libre* (CHAT., *Mém.*, III, II, IX, 11). — *Il a un cheval qui n'a que les pattes de devant* DE *mauvaises* (J. RENARD, *Journal*, 6 sept. 1899). — *Voilà une classe* DE *passée* (FROMENTIN, *Domin.*, IV). — Palforio. [...] *Qu'est-ce ?* / Un matelot. *Un bateau* D'*échoué sur la côte* (MUSSET, *Prem. poés.*, Marrons du feu, I). — *Encore une journée* DE *perdue pour le travail !* (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 130.) H2

Dans les cas examinés ci-dessus, le *de* n'est pas obligatoire :

Il y eut cent hommes tués (dans Littré, s. v. *avoir*, Rem. 1). — *Il n'y a eu que trois élèves admis sur dix* (*Ac.* 1932, s. v. *admettre*). [Ex. disparu en 2001.] — *Les Suisses eurent trois ou quatre soldats tués ou blessés* (CHAT., *Mém.*, III, II, XI, 5). — *Avez-vous encore une place libre dans la malle ?* (VERNE, *Drame en Livonie*, IV.) — *Aussitôt qu'il avait un jour libre* (GIDE, *Feuillets d'automne*, Pl., p. 1093).

Le *de* est très fréquent quand l'expression comporte le pronom *en* :

Sur cent habitants, il y en a deux DE *riches* (dans Littré, s. v. *de*, Rem. 5). — *Sur dix, il n'y en avait pas un* DE *bon* (*Ac.* 1935, s. v. *sur*). — *C'est incroyable où est allé ce peloton. Je n'en ai qu'un* DE *jaune, et il faut qu'il s'envole* (MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, II, 1). — *On en* [= des ladies] *voyait* D'*étalées dans des voitures* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 6). — *En voilà encore une* [= une nuit] DE *passée !* (SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 250.)

Assez rarement avec un nom : *Des membres de cette assemblée, il y en a trois* DE *ministres* (dans Martinon, pp. 192-193).

Sans *de* : *Sur quatre femmes, il y en a toujours trois frisées* (TAINE, *Voy. en It.*, t. II, p. 188). — *Sur neuf prises, il m'en reste deux bonnes* (COCTEAU, *La belle et la bête*, p. 90).

Le *de* est obligatoire : 1) quand l'adjectif attribut précède son sujet et que le verbe est construit avec *ne ... que* ; — 2) quand l'adjectif se rapporte à *quelqu'un, quelque chose, personne, rien*, à *que* relatif, à *que* et *quoi* interrogatifs, à *ceci* et *cela*.

Il n'y a D'*universel que ce qui est suffisamment grossier pour l'être* (VALÉRY, *Mauvaises pensées et autres*, Pl., p. 881). — *Il n'est sans doute* DE *purs que les solitaires* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 338). — Majorien. *Cimber vous a battus.* / L'homme. *Nous n'avons* DE *battu que le fer de nos casques* (HUGO, *Lég.*, V, 8). — *Je ne sais* DE *reçu par elle que notre ami Thureau-Dangin* [...], *et aussi Gaston Boissier* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1056). — Sur l'accord de l'adjectif, voir §§ 249, *b*, 1°, et 308, *a*, 5°.

Il y a quelqu'un DE *malade.* — *Un des traits que le paysage avait* DE *remarquable* (ROMAINS, cit. Le Bidois, § 1831). — *Qu'a-t-il* DE *remarquable ?* — *Il y avait ceci* D'*étrange dans ces négociations que les concessions successives ne rapprochaient pas de l'état de paix* (MAUROIS, *Bernard Quesnay*, p. 81).

Cependant, avec un verbe comme *trouver*, le *de* sert à introduire l'épithète, tandis que l'attribut du complément d'objet se construit sans préposition : *Il a trouvé ceci* DE *remarquable. Il a trouvé ceci remarquable.*

H2 244 HISTORIQUE

Selon Blinkenberg (*Accord*, p. 116), le *de* dans *Cent hommes de tués* a eu à l'origine une valeur partitive (donc : *Un homme de* TUÉS, suivant le sens primitif) ; Littré, s. v. *de*, 7°, avait déjà une opinion analogue. Voir aussi Togeby, § 1540. Autre explication dans Nyrop, t. V, § 36, 1°. On s'accorde généralement à reconnaître que le *de* est un *de* « inverseur » (§ 1052, *a*) indiquant que l'adjectif n'est pas épithète, mais attribut. — Le tour est bien attesté déjà chez les auteurs du XVIIe et du XVIIIe s. ; mais le *de* n'était pas obligatoire : *Il y a déjà deux mailles* DE *rompuës* (MOL., *Bourg.*, II, 5). — ⁺*Il lui reste encore un bras* DE *libre* (LA BR., XI, 95). — *Je conte les jours de nostre séparation ; en voilà dix* DE *passés* (MAINTENON, *Lettres*, 28 sept. 1697). — ⁺*Il y a encore une place* DE *vide à la portière* (MARIV., *Vie de Mar.*, p. 541). — *Il n'y eut pas dix mille hommes* DE *tués* (VOLT., *Lettres phil.*, XXV, 50). — ⁺*Si la mer bouillait, il y aurait* [...] *bien des poissons* DE *cuits* (DID., *Jacques le fat.*, Pl., p. 511).

Sans de : ⁺*Les heures qu'il avait libres* (BOSS., *Or. fun.*, Le Tellier).

Quand il y avait *en*, Vaugelas (p. 172) préconisait le *de*. Mais son absence n'était pas rare : *Il y en a plusieurs attrapées à ce piege* (FURETIÈRE, *Roman bourg.*, cit. Brunot, *Hist.*, t. IV, pp. 849-850).

245 **Expressions particulières.** H1

a) L'attribut est introduit par *de* dans la formule familière ***Si j'étais de*** « si j'étais à la place de » (selon Littré, aussi dans *Quand je serais de*). La variante *Si j'étais* QUE DE est devenue rare. On trouve parfois aussi *Si j'étais* QUE.

Si j'étais DE *vous, j'enlèverais plutôt la reine de Portugal* (MUSSET, *Conf.*, I, 8). — *Si j'étais* DE *votre président, je ferais comme Bridoie* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 121). — *Si j'étais* DE *toi, je ferais un roman de ta vie* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, VII). — *Si j'avais été* D'*elle, j'aurais été la nuit mettre le feu à la maison du vieux cabot* (THÉRIVE, *Sans âme*, p. 92). — *Si j'étais* DE *Philippe, je montrerais moins de patience* (AMBRIÈRE, *Galerie dramatique*, p. 199). A1

Si j'étais QUE DE *sa mère, [...] je te l'enverrais se coucher, moi !* (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 239.) — *Si j'étais* QUE DE *toi, je chasserais le rat d'eau, ce printemps* (G. GUÈVREMONT, *Survenant*, cit. *Trésor*, t. VI, p. 733). — *Si j'étais* QUE DE *vous, je m'y prendrais de cette manière* (*Ac.* 1935, s. v. *que*). [Avec cette remarque : « On dit plus ordinairement : *Si j'étais* DE *vous.* »]

Si j'étais QUE *vous, je me déferais de ça* [une tumeur] (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, XXXII). — *Si j'étais* QUE *vous, je recevrais le Bon Dieu* (R. BAZIN, *Mémoires d'une vieille fille*, cit. Deharveng, p. 263). — *Si j'eusse été* QUE *lui, je n'aurais pas soufflé mot* (FRANCE, *Vie littéraire*, *ib.*). H2

Confusions de ce *que* avec *ne ... que* : °*Si je* N'*étais* QUE *toi* (dans Bauche, p. 138). — °*Pour ce qui vous concerne, vous, maintenant, je* NE *serais* QUE *vous, que je commencerais ma confession* (G. BELMONT et H. CHABRIER, trad. de : A. Burgess, *Puissances des ténèbres*, p. 704).

On dit également, en donnant à l'attribut sa forme ordinaire : *Si j'étais vous, [...] je ne sourirais pas* (GREEN, *Chaque homme dans sa nuit*, p. 103). — Mais cette expression signifie proprement « Si j'étais la personne que vous êtes » : *Si j'étais Dieu, j'aurais pitié du cœur des hommes* (MAETERLINCK, *Pelléas et Mélisande*, IV, 2).

b) On entend, dans le Nord et l'Est de la France ainsi qu'en Belgique, des phrases comme °***Nous étions à huit à table***, °***À combien êtes-vous ?*** — L'usage régulier ne met pas la préposition dans ce cas :

Vous serez au moins quarante à table (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 190). — *Nous étions quatre avec Clemenceau* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 3). — *Nous étions dix ou douze autour de la longue table* (GREEN, *Journal*, 26 août 1944). — *Nous étions, des fois, une dizaine* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 4). R1

Notez l'expression vieillie (où la préposition a une autre valeur) *Être à deux de jeu*, être à égalité.

c) Quelques auteurs du XXe s. écrivent encore, selon l'usage classique, *être* (ou *se trouver*) ***court de*** pour *manquer de* :

Il était un peu COURT DE *sujets de conversation* (HERMANT, *Caravansérail*, X). — *Il sait que vous êtes* COURT D'*argent* (H. DUVERNOIS, *Bête rouge*, p. 243). — *Alain n'était jamais [...]* COURT DE *sujets* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 7 juillet 1956). — *Un vicomte de Limoges, ayant à recevoir son suzerain, [...] se trouva* COURT DE *poivre* (E. FARAL, *Vie quotid. au temps de s. Louis*, p. 172). — *Tu n'es jamais* COURT D'*arguments* (HÉRIAT, *Innocent*, 1954, p. 53). — En dehors de la fonction attribut : *Modeste et* COURT D'*imagination, Justin ne connaissait le mal que par ouï-dire* (AYMÉ, *Aller retour*, II). — Voir d'autres ex. au § 249, *d* (accord).

L'*Ac.* a supprimé en 1932 *être court d'argent*, mais gardait *être court de mémoire* « manquer de mémoire », supprimé à son tour depuis 1989. Elle signale en 2000 (à la suite des autres dict.), s. v. *haleine*, *être court d'haleine* (notamment d'un cheval). — En dehors de ce dernier cas, on dit et on écrit le plus souvent, malgré Littré, *être à court* (*d'argent*, etc.) [par analogie avec *à quia*, etc.], tour admis par l'*Ac.* comme familier en 1932, sans réserve depuis 1989.

Ils étaient À COURT DE *vivres* (MÉRIMÉE, *Cosaques d'autrefois*, p. 321). — *J'avoue que je me trouve* À COURT D'*épithètes pour louer* (HERMANT, *Théâtre (1912-1913)*, p. 260). — *Il n'est jamais* À COURT D'*arguments* (GIDE, *Journal*, 12 mars 1938). — *Tu n'es donc jamais* À COURT DE *sujets de romans ?* (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 126.) — En dehors de la fonction attribut : *C'était un bon jeune homme, [...] mais très* À COURT D'*idées* (SAND, *Hist. de ma vie*, Pl., t. II, p. 233). — *Égarée,* À COURT DE *vivres ou désemparée par un accident, elle risquait le pire* (GRACQ, *Presqu'île*, p. 25). R2

H1 245 HISTORIQUE

On disait au XVIIe s. *Il est* DE *besoin de* : *J'auray soin / De vous encourager, s'il en est* DE *besoin* (MOL., *F. sav.*, V, 2). Cet usage subsiste régionalement : *Ça serait bien* DE *besoin que M. Cardonnet fît un chemin* (SAND, cit. *Trésor*, s. v. *besoin*). — On en rapprochera la locution *en tant que* DE *besoin* dont les juristes, et parfois d'autres, usent encore : EN TANT QUE DE BESOIN, *le ministère, lui, ne faillira pas à sa tâche* (Edgar FAURE, dans le *Monde*, 31 mai 1969). — *On trouvera donc ici le texte de l'édition originale, corrigé* EN TANT QUE DE BESOIN *par l'Appendice* (R. GARAPON, dans Sedaine, *Philos. sans le savoir*, S. T. F. M., p. XXXIX). — Var. en Belgique : *Ai-je été absent ? Je m'en excuse, à tout hasard et* POUR AUTANT QUE DE BESOIN (GHELDERODE, *Corresp.*, t. VII, p. 926).

A1 245 AUTRES EXEMPLES

De *Si j'étais* DE *vous* : FLAUB., *Mme Bov.*, II, 7 ; R. BAZIN, *Terre qui meurt*, I.

H2 245 HISTORIQUE

Pour Tobler (*Mél.*, p. 17), le tour primitif était le tour avec *que* (= [ce] que vous [êtes]) : *Se je fusse que le roy* (*Manière de langage*) [XIVe s.], et le *de* se serait introduit abusivement. Pour R. Martin (ouvr. cité au § 761, B, p. 92), *de* aurait justement pour fonction de distinguer l'expression examinée de celle qui signifie « si nous pouvions en tout échanger nos personnes ». — À l'époque classique, on employait *de* et *que de*. On les trouve tous deux chez MOL., par ex. : *Tart.*, I, 1, et *F. sav.*, IV, 2.

De *si j'étais de vous*, Damourette et Pichon, § 3033, rapprochent *On dirait d'un fou* (§ 303, c) et l'expression *faire du muet*, qui a concurrencé jusqu'au XVIIe s. (et encore aujourd'hui en wallon) *faire le muet* (§ 489, c, 3°) : *Il fait* DE *l'insensible, afin de mieux surprendre* (CORN., *Rodog.*, IV, 6). — *J'ay oüy dire [...] que vous faisiez* DE *vostre drôle* [= gaillard] *avec les plus galantes de ce temps-là* (MOL., *Fourb.*, I, 4). — D'autres expressions, où il est plus difficile de voir un attribut, ont peut-être été faites par analogie avec les précédentes : *faire* DE *la petite bouche* (LA F., C., Calendrier des vieillards) ; °*faire* DE *son nez* « faire des embarras », °*faire de ses embarras* en fr. familier de Belgique.

R1 245 REMARQUE

Avec d'autres verbes, *se mettre, dormir, vivre, tenir*, etc., la préposition *à* est facultative devant le numéral, qui n'est d'ailleurs pas un attribut : *Nous* NOUS SOMMES MIS À *plusieurs pour pondre ce chef-d'œuvre* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 470). — *Ils* SE METTENT *trois pour payer* (BALZAC, *Paysans*, Conard, p. 21). — *Vous* VOUS METTEZ *deux contre moi* (OBALDIA, *Théâtre*, t. V, p. 129). — *Imagine de très pauvres gens qui* VIVENT À *six dans un logement de deux pièces* (DUHAMEL, *Maîtres*, p. 304). — *On* VIVAIT À *trois ou quatre dans une turne* (SARTRE, dans Beauvoir, *Entretiens avec Sartre*, p. 450). — *Il nous a expliqué qu'ils* VIVAIENT *trois dans cette pièce, lui et deux camarades* (R. JEAN, *Ligne 12*, p. 66). — *On peut* TENIR À *douze à cette table* (*Dict. contemp.*). — *Nous y* TIENDRONS *aisément deux* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 156).

R2 245 REMARQUE

Gide (*Attendu que...*, pp. 44-45) croit que l'on distingue *être court de tabac*, lorsqu'on n'en a plus que très peu, et *être à court de*, lorsqu'on n'en a plus du tout. Cette subtilité ne paraît pas fort répandue.

En Belgique, on dit °TOMBER *à court (de)* « être tout à coup dépourvu (de) », ainsi que °*Il était* À COURT *d'haleine* (Fr. EMMANUEL, *Bleu de fuite*, p. 91).

À court sans complément, dans le sens de « sans argent » : *Impossible de faire cette dépense en ce moment ; je suis un peu* À COURT (*Ac.* 2001). — Au figuré : *La providence en est aux expédients. Une révolution, qu'est-ce que cela prouve ? Que Dieu est* À COURT (HUGO, *Misér.*, IV, XII, 2).

En revanche, *rester court, demeurer court* « ne savoir que dire (faute de mémoire, d'idées, etc.) » sont encore usités dans la langue écrite ; mais, dans le même sens, avec d'autres verbes, on emploie plutôt *à court*, ce que l'*Ac.* 2001 ne signale pas.

Je DEMEURAIS COURT, *balbutiant à tout moment une phrase ridicule* (MUSSET, *Conf.*, II, 1). — *Il a l'esprit lourd ; mais il ne* RESTE *jamais* COURT, *vu qu'il a le don de pouvoir parler sans rien dire* (SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 29). — *Amélie* [...] *l'amenait* [...] *peu à peu aux confidences, et il ne* RESTAIT *jamais* COURT (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 419). — Autres ex. au § 249, *d* (accord).

*Suarès continue encore de parler. Il n'*EST *jamais* À COURT (GIDE, *Journal*, t. I, p. 350). — *Leurs imaginations* SE TROUVAIENT À COURT, *ils ne savaient plus que se dire* (HERMANT, *Serge*, IX). — *Il essaya de lui dire le bien qu'il pensait des hommes* [...]. *Il* ÉTAIT *un peu* À COURT *sur ce chapitre* (GIRAUDOUX, *Bella*, V). — Villiers. *Je ne sais pas d'histoires* [à raconter]. / Mary. *Mais si ; je ne vous ai jamais* VU À COURT (J. SARMENT, *Couronne de carton*, II). — *Bédier n'*ÉTAIT *jamais* À COURT (Jér. THARAUD, *Disc. de récept. à l'Acad.*).

d) On continue **H3** à dire ***C'est ma faute***, comme *C'est mon erreur* ou *C'est mon défaut*. Mais il y a une tendance très forte à utiliser *C'est de ma faute*, construction ignorée de Littré et que l'*Ac.* a reçue seulement depuis 1994 ; cela modifie la valeur de la formule, *de ma faute* exprimant la cause, comme dans *C'est par ma faute*.

Sans *de* : *Ce n'est pas sa faute* (CLAUDEL, dans le *Littéraire*, 14 déc. 1946). — *C'est en partie ma faute* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 134). — *S'ils ont changé, ce doit être en partie ma faute* (CABANIS, *Profondes années*, p. 33).

Avec *de* : *C'est* DE *sa faute* (RENAN, *Prêtre de Nemi*, I, 3). — *Est-ce* DE *sa faute, s'il pleut toujours ?* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, II, 1.) — *Ce n'était pas* DE *notre faute* (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 126). — *Que ce soit ou non* DE *sa faute, la thèse est plus agaçante à l'écran que dans le livre* (ROMAINS, *Lettre ouverte contre une vaste conspir.*, p. 109). — *Ce n'est ni* DE *votre faute, ni* DE *la mienne* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 475). **A2**

Certains grammairiens condamnent particulièrement *C'est de la faute de ta mère*. Il est préférable, dans l'écrit, d'éviter ces *de* successifs.

Inversement, TOUT *est* DE *ma faute* (ainsi que d'autres tours où l'on n'a pas *c'est*) est concurrencé par ... *est ma faute* ; on introduit un attribut là où il y avait un complément.

Avec *de* : TOUT *est* DE *ma faute !* (HUGO, *Le roi s'amuse*, V, 4.) — *Voilà pourquoi j'ai l'air triste, mon ami, et non pour* RIEN QUI *soit* DE *votre faute* (GAUTIER, *M*[lle] *de Maupin*, XVI). — CEUX-CI [= des incidents] [...] *furent à peu près tous* DE *la faute de Valentine* (P. BENOIT, *Toison d'or*, p. 148).

Sans *de* : L'UN ET L'AUTRE [= que je sois votre fils et votre colonel] *ne sont pas ma faute* (prince DE LIGNE, *Mém.*, p. 37). — TOUT *est ma faute* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1069). — CES ANOMALIES *ne sont la faute de personne* (SARTRE, *Mots*, p. 23). **R3**

e) On a le choix entre ***C'est mon tour*** ou *C'est le tour de* (ou *à*, moins distingué : § 352, *b*, 2°) *Jeanne*, — et *C'est **à** mon tour* ou *C'est* AU *tour de Jeanne* :

Aujourd'hui c'était LEUR TOUR (MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, V, 10). — *Ce fut* SON TOUR *d'avoir le trac* (SIMENON, *Maigret s'amuse*, p. 160). — *C'est* AU TOUR *de Christophe* (R. ROLLAND, *Jean-Christ.*, t. I, p. 209). — *Quand ce fut* AU TOUR *d'Anatole France de triompher* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 10 oct. 1959). **A3**

Pour *chacun (à) son tour*, voir §§ 748, *d*, et 749.

f) L'*Ac.* 1935 (ainsi que divers grammairiens) distingue *Cet homme **ne m'est rien*** « Il n'est point mon parent » et *Cet homme* (ou *Cela*) *ne m'est **de** rien* (familier) « Je n'y prends aucun intérêt ». **H4** On trouve pourtant dans la langue soignée *n'être de rien à* aussi bien dans le sens « être sans lien (de parenté, etc.) avec » que dans le sens « ne pas compter pour » ou, plus rarement, « être inutile à ».

H3 245 HISTORIQUE

C'est ma faute est l'usage traditionnel et classique. Mais *de* apparaît déjà au XVIII[e] s. : *Ce ne sera pas* DE *ma faute* (DID., *Corresp.*, 10 mai 1759). Voir aussi ID., *Est-il bon ? Est-il méchant ?* I, 4 ; *Jacques le fat.*, Pl., p. 616.

A2 245 AUTRES EXEMPLES

NERVAL, *Marquis de Fayolle*, I, 10 ; FLAUB., *Corresp.*, 18 oct. 1850 ; VEUILLOT, *Corresp.*, t. IV, p. 132 ; MAUPASS., *C.*, Marquis de Fumerol ; E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXX ; J. RENARD, *Écornifleur*, XXVI ; FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, p. 209 ; BARRÈS, *Dérac.*, p. 375 ; LARBAUD, *Fermina Márquez*, XVIII ; CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, I, 5 ; MAURRAS, cit. Deharveng, p. 136 ; MAURIAC, *Fin de la nuit*, p. 171 ; GIRAUDOUX, *Électre*, I, 2 ; ARLAND, *Ordre*, t. II, p. 221 ; MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, p. 125 ; BILLY, dans le *Figaro litt.*, 17 janv. 1948 ; BOSCO, *Oubli moins profond*, p. 135 ; CAMUS, *Justes*, p. 98 ; R.-L. WAGNER, *Grammaire fr.*, t. II, p. 175 ; CABANIS, *Profondes années*, p. 166 ; etc.

R3 245 REMARQUE

Tour franchement incorrect : °*C'est toi la faute de tout cela* (M. ALEXANDRE, trad. de : Hoffmann, *Vase d'or*, dans *Romantiques allem.*, Pl., t. I, p. 850).

Dans *Il y a de votre faute* « vous êtes en partie responsable », le *de* a une tout autre justification et ne peut être supprimé.

A3 245 AUTRES EXEMPLES

Sans à : MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango, Pl., p. 224 ; GAUTIER, *Militona*, II ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 817 ; CAYROL, *Corps étrangers*, p. 71 ; IONESCO, *Amédée*, p. 282. — Avec à : SAND, *Mauprat*, XXV ; A. DAUDET, *Sapho*, p. 310 ; DORGELÈS, *Marquis de la Dèche*, p. 115 ; IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 174.

H4 245 HISTORIQUE

L'*Ac.* est plus rigoureuse qu'elle ne l'était en 1694, car elle admettait alors que *n'être de rien* indique l'absence de parenté. Les deux locutions étaient vraiment confondues à l'époque classique.

— *Celui-ci répondit* [...] *qu'une de ses locataires était morte* [...], *n'ayant ni parents ni amis* [...] *et que, par pure bonté d'âme, lui, concierge, allait à l'enterrement d'une personne qui ne lui était* DE RIEN (MÉRIMÉE, *Ars. Guillot*, I). — *Hippolyte ne m'*ÉTAIT DE RIEN. *Il était le fils de l'autre, de l'étrangère, de cette inavouable première épouse* (HERMANT, *Confidences d'une aïeule*, XVII). — *J'ai vu les Assomptionnistes, les Capucins, les Lazaristes,* [...] *soigner des enfants qui ne leur sont* DE RIEN (BARRÈS, *Enquête aux pays du Levant*, t. II, p. 159).

— *Ta, ta, ta, ta, dit le tonnelier* [...], *le fils de mon frère par-ci, mon neveu par-là. Charles ne nous est* DE RIEN, *il n'a ni sou ni maille* (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 80). — *Je crois au monde spirituel, et tout le reste ne m'est* DE RIEN (GIDE, *Journal*, 15 mai 1949). — Voir Martin, ouvr. cité au § 761, pp. 102-103 (FRANCE, CLAUDEL).

— [...] *le pays obscur où il doit chercher et où tout son bagage ne lui sera* DE RIEN (PROUST, *Rech.* t. I, p. 45).

D'autre part, *ne m'est rien* est surtout employé dans le sens « ne compte pas pour moi », comme antonyme de *est tout pour moi* :

Une seule personne [...] *paraissait regretter encore la rue des Carmélites* [...]. *Quant à moi, les lieux ne m'étaient plus* RIEN (FROMENTIN, *Dom.*, IX). — *Il est toute ma vie, tout le reste ne m'est* RIEN (R. ROLLAND, cit. Colin). — *Vous ne m'êtes* RIEN. *Depuis le jour où vous vîntes ici pour la première fois, sachez que vous m'avez déplu* (GREEN, *Varouna*, II, 7).

g) L'expression figée ***comme si de rien n'était*** « comme si rien ne s'était passé » date du XVIIe s. ; plus d'un auteur la met en italique, la sentant comme familière.

Le Pape [...] *excommunia les bourgeois de Londres. Ceux-ci* [...] *firent sonner les cloches et célébrer la messe* COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT (MAUROIS, *Hist. d'Angl.*, p. 161). — En italique : BALZAC, *Urs. Mirouët*, IV ; GIDE, *Journal*, 25 oct. 1938.

Certains grammairiens voient dans *de rien* un sujet, d'autres un attribut. En faveur de la première analyse, la variante, d'ailleurs exceptionnelle et critiquée, °*comme si rien n'était* : *J'ai rendu mes comptes comme si* RIEN *n'était* (CÉLINE, lettre à ses parents, 1909, dans F. Gibault, *Céline*, t. I, p. 97). — Autre ex. : P. BENOIT, cit. Le Bidois, § 1160. — R. Martin (ouvr. cité au § 761, B, p. 92) considère que le *de* sert à indiquer que l'expression doit être prise comme décrivant une situation particulière et non dans le sens « comme si rien n'existait ». Cf. § 1052, *a*.

Dans les phrases comme : *Je puis partir, rester... Personne ne m'attend. Et si ce n'était* D'ALAIN... [je resterais] (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 137), où le *de* est facultatif, le syntagme qui suit le verbe *être* sera considéré plutôt comme un sujet, car on pourrait dire : ... *s'il n'y avait Alain*. Le *de* sert à distinguer notre formule de *Si ce n'était (pas) Alain* « si c'était un autre qu'Alain », à éviter que l'on prenne *Alain* pour un attribut (cf. § 1052, *a*).

h) Il est difficile d'analyser les tours littéraires ***La peste soit de...***, ***Peste soit de...*** :

LA PESTE SOIT DE *cette tempête qui nous jeta sur la côte d'Afrique* (CLAUDEL, cit. *Grand Lar. langue*). — *Mais* PESTE SOIT, *dans la vie,* DE *ces colosses manqués* [...] ! (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 143.) H5

i) On peut voir aussi un attribut dans l'expression ***être à charge*** « être une charge » (comp. *à* devant l'attribut du complément d'objet : § 306, *b*, 1°) ; on trouve rarement d'autres noms.

Le désœuvrement m'est À CHARGE (GIDE, *Ainsi soit-il*, Pl., p. 1177). — *Il serait* À HONTE *de refuser l'entrée du pressoir, du moins aux hommes, honteux aussi de se refuser à y goûter* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2661). [Ceci semble peu naturel à la plupart des locuteurs consultés.]

À preuve, figé dans des phrases (ou sous-phrases) averbales, y joue le rôle d'un prédicat. Ce tour, taxé de populaire par des grammairiens, a perdu ce caractère : *La mule du Pape en avait mené plus d'un à la fortune,* À PREUVE *Tistet Védène et sa prodigieuse aventure* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Mule du pape). — *Rappelez-vous donc ! c'était à la foire de Cluis,* À PREUVE *que M. Grouard, le maire, était là* (SAND, *Meunier d'Angibault*, XX). — *Si* fruste *a passé de l'acception « usé » à sa valeur actuelle, c'est à la suite d'un accrochage avec* rustre, À PREUVE *la prononciation* frustre *qu'on entend souvent* (DAUZAT, *Génie de la langue fr.*, p. 73). — Cet emploi ne provient-il pas d'un tour avec attribut d'objet ? Cf. § 306, *b*, 1°.

N. B. Faut-il mentionner ici ***devenir à rien*** « se réduire considérablement (d'une chose), maigrir excessivement (d'une personne) » ? Ex. : *Un chemin de fer, faisant une courbe, diminuant les derniers jardins* [des corons]

H5 245 HISTORIQUE

À l'époque classique, on construisait aussi ces expressions sans *de* : PESTE SOIT *le Coquin, de battre ainsi sa Femme* (MOL., *Méd. malgré lui*, I, 2).

qui DEVIENNENT A RIEN (ZOLA, *Carnets d'enquêtes*, p. 450). — Cette expr. semble tombée en désuétude. H6 — L' *Ac.*, qui la donnait comme pop. en 1932, n'en parle plus en 2001. Wartburg, t. III, p. 60, l'a relevée dans des parlers de l'Ouest de la France.
L'*Ac.* 1935 signale avec des sens analogues (et sans réserve, mais l'expr. n'est guère plus courante) *venir à rien*, où la préposition est plus naturelle, comme dans *tourner à rien* (ex. de POURRAT dans le *Trésor*, t. 14, p. 1147), etc.

H6 245 HISTORIQUE
L'*Ac.* a signalé l'expr. de 1694 à 1878 sans la réserve de 1932. Ex classiques : *Toutes ces galeres qui ont fait partir Mr de Grignan sont* DEVENUES A RIEN (SÉV., 12 juillet 1690). — *°L'or* DEVIENT À RIEN [dans les mains du joueur] (REGNARD, cit. Haase, § 123, B).
Devenir de serait un gasconisme, chez MONTESQUIEU : *Sans cela,* DE QUOI *serions-nous devenus ?* (*Hist. véritable*, p. 33.)

NATURE ET PLACE DE L'ATTRIBUT

246 Nature de l'attribut.

N. B. 1. Certains verbes énumérés au § 243 se construisent surtout avec des adjectifs (*tomber amoureux*) ; d'autres seulement avec des noms (*constituer*).

2. L'attribut est souvent un syntagme, dont le noyau est un nom, un adjectif, etc. :

Le poëte est UN MONDE ENFERMÉ DANS UN HOMME (HUGO, *Lég.*, XLVII). — L'attribut peut être aussi un pronom démonstratif accompagné d'une proposition relative : *Vous êtes* CE QUE J'ÉTAIS AUTREFOIS.

a) L'attribut (ou son noyau) est un nom ou un équivalent de nom. R1

1° Un **nom** :

Toute espérance, enfant, est un ROSEAU (HUGO, *Rayons*, XXXIX). R2

Le nom attribut sans déterminant (§ 586, *b*, 1°) se rapproche de l'adjectif :

Il est DÉPUTÉ ou AVOCAT. *Il était encore* BÉBÉ *quand son père a quitté la maison. Elle a été* TÉMOIN (ou VICTIME) *d'un accident.* — Il est d'ailleurs parfois coordonné à un adjectif normal : § 267, *c*.

La parenté avec l'adjectif est sensible quand l'attribut exprime un trait jugé caractéristique de l'appartenance à une catégorie de personnes : *Eugénie était sublime, elle était* FEMME (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 83). — *Le génie est* ENFANT ; *le génie est* PEUPLE, *le génie est « simple »* (RENAN, *Avenir de la science*, cit. *Trésor*, t. 8, p. 280). — L'attribut est d'ailleurs éventuellement accompagné d'un adverbe de degré : *Cette personne est* TRÈS *enfant* (*Ac.* 2001). Cf. § 1002.

Emplois figurés dans lesquels la valeur et le sens premier sont peu visibles : *Vous allez être tout à fait* CHOU, *vous allez dédicacer quelques livres* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 266). — Autres ex. au § 559, *c*.

Sur les problèmes de variation posés par ces divers emplois, cf. § 559, *c*.

Il y a ellipse d'une préposition : cf. *b*, 6°.

2° Un **pronom** :

Si j'étais VOUS (cf. § 245, *a*). *Il deviendra* QUELQU'UN. *Qui es-tu ? Vous êtes* CE QUE *je voudrais être.*

Le pronom peut remplacer un adjectif, avec les verbes *être, devenir, redevenir, rester, paraître* : *Je ne me crois pas coupable* [...] ; *mais si je* LE *parais aux yeux du comte, n'est-ce pas comme si je* L'*étais ?* (BALZAC, *Enfant maudit*, Pl., p. 666.) — *Si surpris qu'il pût être, les gens de l'hôtel* LE *paraissaient bien davantage* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, I). — *Une femme compatissante et qui ose* LE *paraître* (R. ROLLAND, *Précurseurs*, p. 24). — Autres ex. : § 673, *b* et *d*. — Sur *y*, cf. ci-dessous, *b*, 5°, 4.

3° Un **infinitif** (souvent quand le sujet est, lui aussi, un infinitif) :

Ne rien faire est mal FAIRE (H. MURGER, *Pays latin*, X). — *La* [= la tradition orthographique] *bouleverser serait, pour un bien mince profit,* TROUBLER *des habitudes séculaires,* JETER *le désarroi dans les esprits* (*Ac.* 1932, Préf.). — *Il y a des amitiés plus belles que celle de Bloch pour moi.* [...] *Amitiés plus belles que celle de Bloch ne serait pas, du reste, beaucoup* DIRE. *Il avait tous les défauts qui me déplaisaient le plus* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1102).

N. B. *Sembler, paraître*, ainsi que *s'avérer*, etc., se construisant aussi avec un infinitif (§ 821, *h*), *être* peut toujours être introduit entre *sembler*, etc. et le nom ou l'adjectif : *Elle semble* GÉNÉREUSE → *Elle semble* ÊTRE GÉNÉREUSE. Le remplacement de l'attribut par un pronom est possible seulement dans le second cas : *Elle semble* L'*être*, mais non **Elle* LE *semble* ; *L'érudit* QU'*il semblait être*, mais non *... QU'*il semblait* (voir pourtant les

R1 246 REMARQUE
Dans *Sa maigreur était d'un ascète*, on considère généralement qu'il y a ellipse du nom déjà exprimé (ou du pronom démonstratif qui en tiendrait lieu) : *Sa maigreur était* LA MAIGREUR *d'un ascète, était* CELLE *d'un ascète.* Cf. § 218, e, 1°.

R2 246 REMARQUE
Dans ***paraître*** + indication d'âge, ce qui suit *paraître* peut être remplacé par un pronom personnel. Mais *paraître* n'équivaut pas ici à *sembler* ni à *être*, et le syntagme nominal ne sera pas considéré comme un attribut.
Elle PARAISSAIT VINGT-DEUX ANS. *Elle devait en avoir dix-huit* (LOUŸS, *La femme et le pantin*, I). — *Tu ne* PARAIS *pas* TON ÂGE, *même à beaucoup près* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XI). — *Un homme* PARAISSANT LA SOIXANTAINE *bien sonnée* (MONTHERL., cit. *Trésor*). — *Il ne* PARAISSAIT *pas* SES CINQUANTE ANS (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 387). Etc. — Littré explique la construction par l'ellipse du verbe *avoir* ; de même Togeby, § 1358, 5. Cet emploi, contesté par des puristes, est admis par Littré.
HISTORIQUE. — Ex. cités par Littré : *°Elle* PARAISSAIT SOIXANTE ANS (SÉV.). — *°La fille unique du prince de Monaco avait trente-quatre ou trente-cinq ans, et* LES PARAISSAIT (S.-SIMON).

ex. avec *paraître* dans 2°). R3 Certains grammairiens en concluent : *être* est sous-entendu quand il n'est pas présent et c'est lui la copule. Cf. notamment Togeby, § 1356. H1

On observe en tout cas que l'infinitif peut être coordonné à un adjectif : *Jamais Charles ne lui paraissait aussi* DÉSAGRÉABLE, AVOIR *les doigts aussi carrés, l'esprit aussi lourd,* [...] *qu'après ses rendez-vous avec Rodolphe* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 12). — *Tout cela paraît* MORT *et n'*AVOIR *d'autres mouvements que* [...] (MAETERLINCK, *Morceaux choisis*, p. 65). — *Sa beauté* [...] *semblait* EXTÉRIEURE *et se* LIVRER *à tous d'un seul coup* (GIDE, *Porte étr.*, 1). — *La moindre parcelle de chacun d'eux me semblait* PRÉCIEUSE *et* MANIFESTER *leur excellence particulière* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 134).

R3 246 REMARQUE

Dans *Cette liberté ne lui serait donc donnée que pour se ronger le foie ? Il* LE *semblait* (L. FABRE, cit. Sandfeld, t. I, § 38, 3°), *il* est impersonnel et *le*, qui représente la phrase qui précède, est un sujet logique (ou réel).

H1 246 HISTORIQUE

D'après les dict., *sembler* + attribut est attesté avant *sembler* + *être* + attribut : *Cel* [= ce] *Sarrazin me semblet mult* HERITE [= fort hérétique] (*Rol.*, 1484).

b) L'attribut (ou son noyau) est un adjectif ou un équivalent d'adjectif.

1° Un **adjectif** :

Le Poète est SEMBLABLE *au prince des nuées* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Albatros).

L'adjectif ***aise*** (langue soignée) ne s'emploie que comme attribut : *Nous sommes bien* AISES *de vous rencontrer* (*Rob. méthod.*). [De même *se sentir bien aise* chez PROUST, *Rech.*, t. III, p. 12.] Cf. § 565, R1.

Pour QUELLE *est cette femme ?* QUEL *fut mon étonnement quand il fut élu !* voir §§ 621-622.

2° Un **participe** : *Je suis* HÉSITANT. *Le marché paraissait* CONCLU. R4 H2

Quand le participe présent garde sa valeur verbale, il ne s'emploie plus guère H3 comme attribut dans la langue commune. Le *Trésor* ne le mentionne plus s. v. *être*, et Wilmet 2003, p. 340, accompagne *Pierre est marchant, jouant, mangeant* de l'astérisque de l'« inacceptabilité irréductible ». Cela se rencontre pourtant encore dans la langue littéraire au XIXe et parfois au XXe s. Le tour reste assez naturel quand le participe est séparé de *être*, soit par la coordination avec un attribut appartenant à une autre classe : *Nous étions fatigués et* MOURANT *de sommeil à la prière* (CHAT., cit. *Grand Lar. langue*, p. 307), soit par l'intercalation d'un complément de temps : *Il fut d'abord quelques minutes* FLOTTANT *dans une espèce de rêverie* (HUGO, cit. Wagner-Pinchon, 1991, § 371). — La construction nous paraît plus recherchée quand le participe suit immédiatement la copule : *J'étais* RÊVANT *au beau paysage, à l'amour* [...] *quand le renard vint à moi* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XXXIII). — *Son luth à terre était* GISANT (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de déc.). — *Il faut être* MANGEANT *ou mangé. Je mange* (HUGO, cit. Wilmet 2003, p. 313, comme du fr. normal). R5 — *Et cette paix des paysages / Sur qui le désir est* RÊVANT (A. DE NOAILLES, cit. avec d'autres ex. dans Damourette-Pichon, § 1192). R6

R4 246 REMARQUE

On peut considérer le tour passif *être* + participe passé (*Il est* BATTU *par son frère*) comme un emploi d'*être* copule.

H2 246 HISTORIQUE

Devenir ne se construit plus avec un participe passé, comme il le faisait chez les classiques : ⁺*À quel point ma vertu devient-elle* RÉDUITE ! / *Rien ne la saurait plus garantir que la fuite* (CORN., *Hor.*, IV, 7). Encore chez CHAT. : *Tous ces jeunes aides de camp devenus* MORTS *ou vieux, ce qui est la même chose* (*Mém.*, III, I, VI, 4).

H3 246 HISTORIQUE

Être se construisait souvent avec un participe présent en anc. fr., là où nous recourons à des périphrases comme *être en train de* + infinitif. On en trouve des ex. jusqu'au XVIIe s. : *Quatre mois soit en ung vivier* CHANTANS (VILLON, *Poèmes variés*, VIII, éd. R.-H.). — *Soyons bien* BEUVANS, *bien* MANGÉANS (LA F., *F.*, VI, 19). — ⁺*Vous êtes éternellement* CRÉANT *tout ce qu'il vous plaît de créer* (FÉN., *Exist. de Dieu*, cit. Haase, § 69, A).

R5 246 REMARQUE

Misér., I, I, 8. Il s'agit d'un emploi métaphorique : un matérialiste exprime ainsi sa conception de la vie. Hugo aurait pu écrire *manger ou être mangé*, mais l'opposition aurait été moins forte.

R6 246 REMARQUE

Lorsque *être* est mis pour *aller*, il ne sert pas de copule et il peut être suivi d'un participe présent ou, plus exactement, d'un gérondif (cf. § 820, e) : *La plupart de ces difficultés ont été* S'AGGRAVANT (DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 130).

3° Un **adverbe** employé adjectivement :

Tu es très BIEN, *ma petite Julie, dit-il avant même d'avoir examiné sa toilette* (FROMENTIN, *Domin.*, XII). — *C'est* MAL *à moi de ne pas encore être allé le visiter* (BALZAC, cf. § 911, *b*). — *Elle leur avait dit : « Je suis bien* BAS, [...] *c'est la fin* [...]. » (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 69.) — *J'avais besoin du sensible, de ce qui se voit, de ce qui se respire. Ma religion était* AINSI (GREEN, *Mille chemins ouverts*, p. 161). — COMMENT *est-il, leur intérieur, à ces jeunes gens ? / – Sinistre, piaula Mme Peloux* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 145). — *Tous les jours, il est* DEBOUT, *dès six heures* (*Ac.* 2001). — *Voilà vingt ans qu'ils* [= des amants] *sont* ENSEMBLE (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — Voir aussi §§ 646, *a*, 2° (*de même*) ; 980, *b* (*pis*).

Dans COMMENT *t'appelles-tu ? comment* tient la place d'un nom. — De même, *ainsi* dans cet ex. : *Il n'y eut plus de « principal ministre », même si Choiseul put être considéré* AINSI [= comme principal ministre] (P. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de la Fr.*, pp. 218-219). R7

R7 246 REMARQUE

L'adverbe *loin*, que l'on peut assimiler aux compléments de lieu, est parfois commutable avec *absent* : voir notamment Thibault, pp. 489-490, pour la Suisse. Dans le fr. populaire du Midi, on le fait varier en genre : °*La maison était encore lointe et j'étais déjà fatiguée* (entendu dans l'Ardèche).

4° Une **proposition absolue** :

Elle était PIEDS NUS. cf. § 256, *b*.

5° Des **syntagmes introduits par une préposition** et assimilables à un adjectif :

Je suis EN RETARD. *Il est* EN COLÈRE. *Le jardin est* À L'ABANDON. *Ce manteau est encore* À LA MODE. *La porte est* DE TRAVERS, DE GUINGOIS. *Nous sommes* AUX PRISES *avec un adversaire tenace. Il est* DE BONNE HUMEUR *ce matin.* — *L'astre était* SANS ORGUEIL *et le ver* SANS ENVIE (HUGO, *Lég.*, II, I, 1). —

Il [= un fumoir] *était* DE STYLE TRÈS RICHE (ZOLA, *Curée*, I). — *Pour la lutte en montagne* [...] *ils se sont montrés* HORS DE PAIR *dans le camp des alliés* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 327).

On range parmi les attributs les syntagmes :

1) que l'on peut remplacer par le pronom personnel *le* (cf. § 673, *b*) :

Pour EN RETARD, *ils* LE *sont* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, IV). — *Le voyage de noces peut être* DE RIGUEUR *pour les gens qui se marient dans les conditions normales, mais ne* L'*est pas pour les mariés dont la nuit de noces date déjà de plusieurs semaines* (HERMANT, cit. Sandfeld, t. I, p. 62). — *Cette critique ne consiste qu'à se demander si ceci ou cela est* « DANS LA LIGNE », *ou ne* L'*est pas* (GIDE, *Retour de l'U. R. S. S.*, p. 52). — *Cécile était* EN VACANCES *alors que vous ne* L'*étiez pas* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 175). — *Quand nous sommes* DE SANG-FROID *et que l'autre ne* L'*est pas* (MONTHERL., *Textes sous une occupation*, Pl., p. 1587).

2) qui peuvent servir de complément de nom :

Un homme EN COLÈRE, *un élève* EN RETARD, *un jardin* À L'ABANDON, *un manteau* À LA MODE, *un homme* SANS AVEU. — *Caen est un lieu* HORS DE PAIR (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 183).

3) que l'on peut coordonner à un adjectif :

Il me semble que je suis si bien à ton bras, si libre, si À L'AISE (NERVAL, *Faust*, p. 135). — *La grande plaine est blanche, immobile et* SANS VOIX (MAUPASS., cit. *Grand Lar. langue*, p. 308).

4) qui acceptent les degrés (§ 981, N. B.) :

Il était même TRÈS À SOUHAITER *qu'ils en eussent de telles* [= des croyances] (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, II, I, 5). — *Nous sommes* SI EN RETARD (SAND, *Homme de neige*, t. III, p. 163). — *On est* TRÈS EN COLÈRE (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXX). — *Rien n'est* PLUS SANS DÉFENSE *que l'œuf* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, VII, 5).

Ces conditions s'appliquent aussi aux syntagmes introduits par *à* marquant la possession : *Ce livre est* À MOI ; — ou par *à* suivi d'un infinitif : *Cela est* À PROUVER ; — ou par *de* partitif : *Le substitut Fachot était* DE LEURS AMIS (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 59). De même, pour des locutions servant de semi-auxiliaires d'aspect (§ 821, *d*) : *Il est toujours* EN TRAIN DE BOIRE. *Elle est* SUR LE POINT DE SE FÂCHER.

Des syntagmes comme les suivants n'obéissent pas à ces conditions : *Je suis* À PARIS (ou *Je suis* ICI). *Nous sommes* LE 24 AOÛT (cf. § 315, *a*, 1°). On a affaire à des prédicats qui ne sont pas des attributs. Pourtant, certains linguistes voient ici des attributs : par ex. J. Dubois et Fr. Dubois-Charlier, *Éléments de ling. fr.*, pp. 75-83 ; Eriksson, pp. 31-33. Celui-ci constate que le critère n° 3 ci-dessus est d'une pertinence relative ; il cite notamment : *L'appartement était* AU CINQUIÈME *et pourvu d'un balcon* (DUHAMEL), ainsi que, pour l'attribut du compl. d'objet : *Je le croyais mort depuis longtemps ou* EN PRISON (SIMENON). — Comp. aussi : *La lampe au plafond était trop* HAUT *et trop faible* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 112).

De toute façon, la frontière entre l'une et l'autre catégorie n'est pas absolue. **R8** Ainsi, le pronom *y* remplace parfois des syntagmes que nous avons acceptés comme attributs : *Oh ! si elle* [= une pièce de théâtre] *était* EN VERS ! / – *Mais elle* Y *est, dit Barbier* (J. RENARD, *Journal*, 9 janv. 1898). — Il est vrai que même des adjectifs sont parfois remplacés par *y*, mais cette façon de s'exprimer appartient au fr. régional : cf. § 677, *d*.

6° Syntagmes figés dans lesquels la préposition s'est effacée :

Ses cravates lilas étaient MAUVAIS TEINT (SAND, *Pet. Fadette*, II). — *Qu'est-ce qui est* BON MARCHÉ *à présent ?* (HUGO, *Pierres*, p. 137.) [Cf. §§ 559, *c* ; 1045, *b*]. — *Ils* [= des mouvements de contestation] *peuvent être* « TOUS AZIMUTS » *quant à leurs objectifs et à leurs ennemis* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 361).

Être suivi immédiatement d'un nom désignant ce qu'une personne aime n'est pas mentionné dans les dict. C'est un emploi familier de la fin du XXe s. Sous l'influence de slogans publicitaires (comp. § 354, *b*) : °*Moi, je suis* CAFÉ. *Vous êtes* THÉ ? [Question au petit déjeuner.] (Dans le film *Masques* de Cl. CHABROL, 1987.) — Autres ex. dans J. Goes, *L'adjectif entre nom et verbe*, p. 162, qui cite notamment : °*Je suis très* FAMILLE **R9** (à la télévision fr., 1995), c'est-à-dire très attaché à la famille. — Goes donne *être pour* comme

R8 246 REMARQUE

« Il n'est pas facile de distinguer attributs et compléments, chose assez inutile, du reste. C'est au sens de l'expression qu'il s'en faut rapporter le plus souvent. Quand il devient figuré, il y a des chances pour que le sentiment de la valeur originelle soit perdu. Le complément s'est alors transformé en attribut » (Brunot, *Pensée*, p. 620).

R9 246 REMARQUE

Autre ellipse dans le fr. pop. de Bruxelles : *Tous ceux qui étaient un peu* « FAMII » (COUROUBLE, *Famille Kaekebroeck*, 1901, p. 13), c'est-à-dire apparentés.

équivalent. L'ellipse est rude. Peut-on reconnaître ici des attributs ? il n'y a pas *consubstantialité* (§ 239, *a*, 2°, N. B.). — Faut-il ranger ici °*Je suis un peu* DÉSORDRE (un journaliste sportif à la télévision fr., 22 juillet 2000), où une qualité est exprimée sous la forme nominale plutôt qu'adjectivale ? **R10**

R10 246 REMARQUE

On n'a pas un attribut, évidemment, dans une phrase comme *Nous sommes* LUNDI (§ 315, *a*, 1°).

7° Avec certains verbes impersonnels, une relative peut être attribut du sujet logique (ou réel) :

Il n'y a que votre mari QUI SACHE CELA. (On trouve aussi : ... *à savoir cela* ; cf. § 914, *b*, 2°.)

247 Place de l'attribut. **B**

B 247 BIBLIOGRAPHIE

H. NORDAHL, *L'antéposition de l'adjectif attribut en français moderne*, dans *Studia neophilologica*, 1973, pp. 115-123.

a) La place ordinaire de l'attribut est à la suite du verbe, dont il est séparé seulement par certains adverbes :

Lucie est CONTENTE. *Lucie n'est pas* CONTENTE. *Lucie n'est pourtant pas* CONTENTE. *Lucie est toujours* CONTENTE.

b) Si l'attribut est un pronom personnel conjoint, un pronom relatif, un interrogatif, un nom accompagné d'un déterminant interrogatif ou exclamatif, sa place est imposée par les règles propres à ces catégories :

S'il est malade, il L'*est depuis un an. Le malade* QU'*était Gaston.* QUE *deviendrai-je ?* QUELLES GENS *êtes-vous ?*

c) L'attribut peut être placé en tête de la phrase, sans pause, avec inversion du sujet autre qu'un pronom personnel, *ce*, *on* (§ 385, *a*).

1° L'attribut à un rôle anaphorique, c'est-à-dire de liaison avec ce qui précède (§ 222).

- C'est l'usage ordinaire pour *tel* **R1** : *Il s'agit d'un langage dont la violence d'autonomie détruit toute portée éthique* [...]. TEL *est du moins le langage des poètes-modernes* [*sic*] *qui vont jusqu'au bout de leur dessein* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 4). — Avec omission de la copule, dans la langue littéraire : *Minuit* [...] *réveille au fond du parc aulique /* [...] *un sourd, lent et doux air / De chasse :* TEL, *doux, lent, sourd et mélancolique, / L'air de chasse de* Tannhäuser (VERL., *Poèmes sat.*, Paysages tristes, IV). Cf. § 259, *a*, 2°.
- Cela est fréquent avec *autre chose*, *tout autre* (plus rare avec *autre* seul), et avec des adjectifs de sens analogue ou opposé (*semblable*) : AUTRE CHOSE *est de jeter bas d'un seul coup* [...] *tout l'espoir d'un homme* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1238). — TOUT AUTRES *sont les rapports entre langues sur territoire continu* (SAUSSURE, *Cours de ling. gén.*, p. 289). — DIFFÉRENT *est le cas d'une œuvre comme le* Roman de la Rose (R.-L. WAGNER, *Anc. fr.*, p. 50).
- Cela est fréquent quand l'attribut est un adjectif au comparatif ou un nom accompagné d'un adjectif au comparatif, si le terme avec lequel on compare doit être recherché dans la phrase précédente ; souvent le comparatif est renforcé par un adverbe : AUTREMENT GRAVES *sont les faits sur lesquels il nous reste à appeler l'attention* (BRUNOT, *Pensée*, p. 521). — *Le conflit n'avait rien d'inexpiable* [...]. BEAUCOUP PLUS RUDE *au contraire sera bientôt la lutte* [...] *entre les roturiers* [...] *et les privilégiés* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 68). — MEILLEURS PHONOLOGUES *ont été les praticiens* (Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 76).
- Cela se produit aussi lorsque l'attribut est accompagné d'un adverbe anaphorique : AGRÉABLES POURTANT *me parurent les petits pains* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 25).

R1 247 REMARQUE

Littré, s. v. *tel*, 1°, réserve l'antéposition de *tel* au cas où le mot renvoie à ce qui précède. Il n'est pas incorrect pourtant de placer *tel* en tête de la phrase même quand il renvoie à ce qui suit : [TELLE *est la loy de l'Univers : / Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres* (LA F., F., VI, 15).] — *Et Dieu ?* – TEL *est le siècle, ils n'y pensèrent pas* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Amants de Montmorency). — TEL *est le prestige de Sienne : grave et voluptueuse dans ses parties les plus modestes aussi bien que dans les promenoirs fameux que lui font sa cathédrale et sa place de la Seigneurie* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 235). — TELLE *est la mission du prolétariat : faire surgir la suprême dignité de la suprême humiliation* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 610). — Car TELLE *est l'évidence* [...] *: une grande partie de ceux qui ont été vaincus aux élections du Front populaire se sont reconnus dans l'itinéraire et les convictions de Rebatet* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 2 juillet 1976). — Autre ex. : CHAT., *Mém.*, III, II, v, 19. Inversement, *tel* attribut placé après le verbe renvoie parfois à ce qui précède : *Or l'Espérance est* TELLE (VERL., *Amour*, Drapeau vrai [fin du poème]).

2° L'attribut est en tête de sous-phrases coordonnées et corrélatives (la copule, souvent, n'est pas répétée).

Tour habituel avec *Autre ...*, *autre ...*, avec *Autre chose ...*, *autre chose ...* : AUTRE *est le point de vue de l'auteur*, AUTRE *celui du lecteur* (MAUROIS, *Prométhée*, p. 243). — AUTRE CHOSE (ou *Une chose*) *est de faire des projets et* AUTRE CHOSE *de les exécuter* (*Dict. contemp.*).

Parfois avec des adjectifs au comparatif : PLUS GRANDE *est la faute*, PLUS JOYEUX *sera le pardon*, PLUS SOLIDE *sera la réconciliation* (J.-M. DOMENACH, dans *Esprit*, janv. 1976, p. 135).

Plus rarement et dans une langue plus recherchée, avec des adjectifs qui ne sont pas au comparatif : FIÈRE *est cette forêt dans sa beauté tranquille, / Et* FIER *aussi mon cœur* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Souvenir). — Avec chiasme : VERTE *est la terre, le ciel bleu* (MICHELET, *Bible de l'humanité*, p. 177).

Avec le même nom répété : SAUCISSON *vous devez être,* SAUCISSON *vous serez* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 160).

3° L'adjectif attribut est mis en évidence.

Le tour est très fréquent avec *rare, nombreux,* assez fréquent avec *grand* (notamment dans des formules comme *Grande fut ma surprise*), ces tours étant assez proches de la phrase exclamative, quoique les auteurs ne mettent pas de point d'exclamation : *Très* RARES *sont les femmes qui travaillent hors du foyer* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 418). — *Il est réconfortant de s'apercevoir que* NOMBREUX *sont ceux,* NOMBREUSES *sont les consciences qui n'abandonnent pas l'Intérêt de l'esprit au profit de leurs intérêts* (IONESCO, dans le *Figaro*, 27 oct. 1973). — PEU NOMBREUX *sont dans le langage les faits de grammaire générale satisfaisant pleinement à la condition d'universalité* (G. GUILLAUME, dans le *Fr. mod.*, avril 1953, p. 127). — GRANDE *fut ma surprise lorsque je vis entrer* [...] *ma compagne de voyage* (MORAND, *Ouvert la nuit*, F°, p. 22).

Il se trouve aussi avec un adjectif marquant l'intensité (*tel*) ou accompagné d'un adverbe de degré, adjectif et adverbe appelant une proposition corrélative : TELLE *était la fatigue de son long voyage qu'il s'endormit* (BARRÈS, *Colline insp.*, IV). — SI SATISFAITE *est mon âme qu'elle est pleine de découragement* (J. RIVIÈRE, cit. Blinkenberg, *Ordre des mots*, t. I, p. 61).

Dans la phrase exclamative, ce tour n'est pas tellement fréquent, car on supprime d'habitude la copule quand le sujet est nominal : cf. § 405, *a*. — Ex. avec un pronom personnel comme sujet : HEUREUX *es-tu, Simon Bar-Iona !* (*Bible*, trad. Osty-Trinquet, Matth., XVI, 17.)

La langue littéraire pratique la construction dans d'autres cas, l'antéposition paraissant plus naturelle quand l'adjectif est accompagné d'un adverbe et surtout quand le syntagme sujet est assez long (présence d'une relative, etc.).

MAIGRE *devait être la cuisine qui se préparait à ce foyer* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, I). — MISÉRABLE *est l'épopée* [au XVII[e] s.] (LANSON, dans *Nouv. Lar. ill.*, t. IV, p. 652). — ANORMAUX *sont les êtres qui ont un peu moins d'avenir que les normaux* (VALÉRY, *M. Teste*, Préf.). — INCAPABLE *est Mauriac de retenir sur ses lèvres une seule parole quelle qu'elle soit* (GUITTON, *Journal de ma vie*, 28 juin 1951). — AMÈRES *sont les larmes qu'on verse à vingt ans* (GREEN, *Journal*, 7 juillet 1957). — LOINTAINE ET DÉGOÛTANTE *me paraissait toute sensualité* (ID., *Partir avant le jour*, p. 312). — BRUN *est le ciel au-dessus de leur sombre chemin* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 183). — NON NÉGLIGEABLE *est l'apport de certaines mutualités* (P. EMMANUEL, dans le *Figaro*, 15 avril 1974). — *Car* INSTRUCTIF *autant que la drogue est l'anti-drogue* (H. MICHAUX, *Grandes aventures de l'esprit*, p. 19). — *Mais* PEU SAGE (*ou* SUSPECTE) *me paraît la hâte mise par certains partisans du régime présidentiel à offrir au général de Gaulle* [...] *l'ultime moyen qu'il réclame* (Fr. MITTERRAND, dans l'*Express*, 6 sept. 1962).

Lorsque deux propositions ou deux sous-phrases sont coordonnées avec copule identique, celle-ci n'est pas répétée et dans le second élément la langue écrite met assez souvent l'attribut en tête (chiasme) :

Bien que toutes les sociétés lui paraissent « ratées », CRIMINELS *tous les pouvoirs, et* SUSPECTE *toute idéologie* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 21 oct. 1977). — *Mais l'enrichissement national était dur aux humbles, et* MISÉRABLE *la condition ouvrière* (J. CHIRAC, *ib.*, 4 nov. 1977).

4° L'attribut est un syntagme nominal jouant le rôle de thème.

LA CAPITALE DU CANADA *est Ottawa.* — LE PLUS BEAU DE TOUS LES TANGOS DU MONDE *est celui que j'ai dansé dans vos bras.* — Cf. § 242.

d) L'attribut peut être détaché en tête de la phrase, avec pause. Il n'y a pas alors inversion du sujet, et l'attribut est, dans la langue soignée, représenté par un pronom personnel conjoint devant le verbe.

ÉLÉGANTES, *certes, elles* L'*étaient toujours, attifées à la mode nouvelle* [...] ; *mais si fanées, fardées, retapées !* (A. DAUDET, *Sapho*, VII.) — DRÔLES, *tous les enfants* LE *sont* (MORAND, *Tais-toi*, p. 66). — DES AMIS, *nous* LE *fûmes bientôt en effet* (AMBRIÈRE, *Solitaire de la Cervara*, p. 75).

La langue parlée, surtout familière, se dispense parfois du pronom reprenant l'adjectif détaché en tête de la phrase (le sujet est souvent un pronom personnel ou *ce*) :

RAVISSANTE, *vous êtes, ma chérie* (AYMÉ, *Gustalin*, VII). — GRAS ET JAUNE *il était cet homme* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 243). — FOLLE, *je deviens* (A. SARRAZIN, *Passe-peine*, p. 94). — *Le type à moustache, lui, ne s'endort pas*. INCAPABLE *il est* (P. LAINÉ, *Si on partait*, p. 19). — DINGUES, MALADES DANS LEUR TÊTE *ils étaient devenus* (Fr. GIROUD, *Bon plaisir*, p. 39). — UN HOMME DE TERRAIN *j'étais déjà* (HAGÈGE, à la télévision, déc. 1986). R2 —

Dans certains cas, la reprise par un pronom personnel conjoint est impossible : CINQ, SIX, *ils pouvaient être* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 37). — UN VISAGE UN PEU PÂLE, *c'était* (Z. OLDENBOURG, *Pierre angulaire*, L. P., p. 489). — BALTHAZAR MUGNIER, *il s'appelle* (B. CLAVEL, *Femme de guerre*, p. 103). — DES AÏEULES, *ça s'appelle* (A. ERNAUX, *Femme gelée*, p. 10). — Dans ces derniers ex., la langue soignée reprendrait l'attribut par un adverbe : [...] *il s'appelle* AINSI. Comp. : BELLES ET SYMPATHIQUES, *toutes les Parisiennes lui semblent* AINSI (A. DAUDET, *Immortel*, V).

R2 247 REMARQUE

Comp. § 301, *d*, 1° (place de l'objet direct).

e) Surtout dans la langue parlée, l'attribut peut être détaché à la fin de la phrase.

L'attribut est représenté par un pronom personnel conjoint devant le verbe : *Nous, nous ne L'étions pas, peut-être,* FATIGUÉS ? (E. ROSTAND, *Aiglon*, II, 9.)

f) L'attribut précède le verbe dans certaines expressions figées :

Quand (ou *Si*) BON *vous semble*. *Qui* MIEUX (ou PIS) *est*. *Comme si* DE RIEN *n'était* (§ 245, *g*).

g) Place de l'attribut dans la proposition absolue (*Luc* EXCEPTÉ, EXCEPTÉ *Luc*, etc.) : § 258.

ACCORD DE L'ATTRIBUT

248 Accord de l'adjectif (et du participe) attribut.

a) L'adjectif attribut (comme l'adjectif épithète), auquel on peut assimiler le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte, c'est-à-dire le sujet :

Plaie d'argent n'est pas MORTELLE (prov.). — *Les enfants sont* PARTIS. R1

Pour les détails, voir §§ 424-454, notamment § 428 pour l'accord distributif (*Pierre et moi sommes l'un* PREMIER, *l'autre* DEUXIÈME). — Certains cas particuliers sont traités dans le § 249.

N. B. On prendra garde au fait que, selon la situation, *nous* et *vous* représentent un pluriel ou un singulier, un masculin ou un féminin (cf. § 655, *a*, 2° et *b*, 2°), le verbe étant toujours au pluriel. Un auteur écrira, selon que c'est un homme ou une femme : *Nous sommes* PERSUADÉ ou PERSUADÉE *que*... Cf. §§ 437, *a*, et 438, *a*, 1°.

Il en est de même, quant au genre, pour certains noms (§§ 493-494), pour *je* et *tu* (§ 437, *a*), *quiconque* (§ 437, *b*), *personne* (§ 755) ; quant au nombre et au genre, pour *on* (§ 438, *b*, 1°) et *qui* (§§ 708, *b*, et 730, *a*), le verbe étant toujours au singulier avec *on*.

R1 248 REMARQUE

Notons une certaine tendance à laisser invariables l'adjectif et le participe qui précèdent le sujet (cf. § 429).

On considérera les cas suivants comme des inadvertances, souvent favorisées par l'éloignement du sujet : °*Et c'est ainsi que se trouvait* RÉALISÉ *au grand scandale des boursiers de New York et de Philadelphie, la prophétie de Joseph Smith* (P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 54). — °*Il y a quelques années, j'eus l'honneur que fût* DONNÉ *comme sujet de composition à l'entrée à l'École normale supérieure cette mienne proposition* (BENDA, dans le *Soir* [Brux.], 29 juillet 1949). — °*Au roi était* DONNÉ *la nomination effective à tous les évêchés et toutes les abbayes* (P. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de Fr.*, p. 117).

Cette tendance se réalise d'une manière correcte dans certaines propositions absolues : *Nu-tête*, etc. Cf. § 259. — Dans le cas de la phrase averbale : voir § 249, *a*.

b) Dans les verbes impersonnels, l'accord se fait avec *il* sujet grammatical (ou apparent) et non avec le sujet logique (ou réel) :

Il est VENU *deux enfants*. — Dans *Il y a* ÉCRIT : tendresses (MAURIAC, *Nœud de vip.*, X), *tendresses* ne peut déterminer l'accord, à la fois parce qu'il constitue une phrase et parce que nous avons une autonymie (§ 460) comme le montre l'italique de l'auteur. R2

R2 248 REMARQUE

Ex. aberrant : °*Il se trouve* RÉALISÉE *une contraction musculaire* (dans la *Presse Médicale*, 1931, cit. Damourette-Pichon, § 1491, avec deux ex. de °*Il est morte*... dus à une locutrice de la région parisienne).

c) Quand le sujet n'est pas exprimé, l'adjectif ou le participe passé s'accordent avec le sujet implicite, d'après le contexte ou la situation :

- *Soyons* JUSTES (si l'on s'adresse à plusieurs personnes). — *Soyons* JUSTE (si l'on s'adresse à soi-même). — *Soyez* GENTILLE (si l'on s'adresse à une femme). — *Soyez* GENTILLES (si l'on s'adresse à plusieurs femmes). — *Le plus fol bonheur est d'être* FOUS *de confiance* [il s'agit d'un couple]

(VERHAEREN, *Heures claires*, XXVII). R3 — *Ma tante m'a appris qu'il fallait être* POLIE *avant tout* [dit Albertine] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 799). — *La récompense de ceux qui savent aimer est d'être* AIMÉS (MAUROIS, dans les *Nouv. litt.*, 15 déc. 1966). — *Elle se sent anxieuse, n'étant pas* ACCOUTUMÉE *à diriger une maison* (PÉROCHON, cit. Høybye, § 141).

+ *La soirée s'est passée comme* CONVENU (= *comme il était convenu*). *L'attente a été plus longue que* PRÉVU. *Les réunions auront lieu dès que* POSSIBLE (= *dès que ce sera possible*). Cf. §§ 1131, *c*, 3° ; 1133, *b*.

d) Si le sujet est un infinitif ou une proposition conjonctive (éléments qui, en soi, n'ont pas de genre), l'attribut est au masculin, qui tient lieu du neutre que l'on a dans d'autres langues :

Être roi est IDIOT ; *ce qui compte, c'est de faire un royaume* (MALRAUX, *Voie royale*, I, 4). — *Que vous vous soyez trompés est* CERTAIN *à mes yeux*.

Pour le cas où il y a coordination, voir § 446.

R3 248 REMARQUE
Le sujet implicite pourrait être *on*, et le sing. serait alors possible : cf. § 438, *b*, 1°.

249 Accord de l'adjectif attribut : cas particuliers.

a) Tendance à l'invariabilité des attributs précédant le sujet dans des phrases ou propositions averbales.

1° *Bon* est invariable dans la locution ***À quoi bon... ?*** qui équivaut à *Pourquoi ?* ou *Qu'importe ?*

À quoi BON *ta splendeur, ô sereine nature* / [...] ? (HUGO, *Lég.*, XXI, II, 2.) — *À quoi* BON *des paroles ?* (VOGÜÉ, *Jean d'Agrève*, p. 114.)

2° Les participes passés restent invariables dans les expressions figées ***ci-joint, ci-inclus, ci-annexé*** précédant le sujet dans des phrases averbales. R1

CI-JOINT *également deux notes qui y sont relatives* (NAPOLÉON, *Lettres inédites*, 22 mars 1804). — CI-INCLUS *la note sur la botanique* (FLAUB., *Corresp.*, t. IV, p. 385). — CI-JOINT *les formules éventuelles* (PÉGUY, lettre à J. Isaac, dans le *Figaro litt.*, 28 mars 1959). — CI-JOINT *deux coupures de journaux me concernant* (Al. DAVID-NÉEL, *Journal de voy.*, 4 mai 1927). — CI-JOINT *la liste des personnes et journaux à qui je voudrais que l'on fit le service de* l'Otage (CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 175).

Accord exceptionnel : CI-JOINTE *une lettre de M*lle *Mammoth* (MÉRIMÉE, *Corresp.*, 25 mai 1831). — CI-JOINTES *deux photos prises par* Match (COCTEAU, *Passé défini*, 1er juin 1952).

R1 249 REMARQUE
Sur l'accord de ces expressions lorsqu'elles sont à l'intérieur de la phrase, voir § 941.

3° Le participe passé ***fini*** placé en tête dans une phrase averbale s'accorde le plus souvent. Certains auteurs le laissent invariable, peut-être parce qu'ils voient ici la réduction de *C'est fini*.

Avec accord : FINIES, *les revendications sociales !* (BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, p. 110.) — FINIE *la vie glorieuse, mais* FINIS *aussi la rage et les soubresauts* (CAMUS, *Chute*, p. 126). — FINIES, *nos rencontres à la Nationale* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 328). A1

Sans accord : FINI, *les cavalcades, n'est-ce pas ?* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 248.) — FINI *les triomphes* (A. PEYREFITTE, *Quand la rose se fanera*, p. 250). — FINI *la rigolade* (J. ROY, *La saison des za*, p. 18). A2

Fini s'accorde quand il suit le nom : *L'époque du patriotisme*, FINIE ! (DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 111.) — Il reste invariable dans *Fini de*, qui est pour *C'en est fini de* : FINI *des sombres salles de concerts* [...] ! (R. ROLLAND, *Jean-Christ.*, t. IV, p. 152.)

A1 249 AUTRES EXEMPLES
LOTI, *Désenchantées*, III ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 94 ; DANIEL-ROPS, *Deux hommes en moi*, p. 191 ; MORAND, *Tais-toi*, p. 70 ; MALRAUX, *Voix du silence*, p. 95 ; VOLKOFF, *Humeurs de la mer*, Intersection, p. 272 ; etc.

A2 249 AUTRES EXEMPLES
J.-J. BROUSSON, cit. Høybye, § 145 ; MIOMANDRE, *Aventure de Thér. Beauchamp*, p. 86 ; G. BEAUMONT, dans les *Nouv. litt.*, 8 nov. 1951 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 12 ; A. ERNAUX, *Femme gelée*, p. 96 ; etc.

4° *Pauvre(s) de nous*, voir § 412, *a*.

5° Sur l'accord de l'attribut dans la proposition absolue (*nu-tête, telle une aiguille*, etc., voir § 259, *a*.

b) Adjectif attribut du sujet logique (ou réel) (cf. §§ 243, *a*, 2° ; 244, *d*).

1° L'adjectif attribut dans ***il n'y a de... que..., il n'y a pas plus... que...*** se met d'ordinaire au masculin singulier, comme si l'on avait *il n'y a rien de..., il n'y a personne de...*, le nom suivant *que* étant plutôt une correction au sujet réel qu'un véritable sujet réel. R2

+ *Il n'y a d'*IMPORTANT *que la vérité* (STENDHAL, *Corresp.*, t. V, p. 90). — *Il n'y a de* RIANT *que l'apparence* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 3). — *Il n'y a de* VRAI *que la richesse* (MUSSET, *Conf.*, I, 2). — *Il n'y a de* DIVIN *que la pitié* (BLOY, *Désespéré*, p. 28). — *Il n'y a d'*OBSCUR *ici que la merveilleuse rencontre du corps et de l'idée* (ALAIN, *Propos de littér.*,

R2 249 REMARQUE
Comp. *Il n'a de ...* au § 308, a, 5° ; *Il n'y a que moi qui* au § 931, a.

IV). — *Il n'y a de tendre que la violence, et de* VIOLENT *que la tendresse* (Y. NAVARRE, *Je vis où je m'attache*, p. 248). H1

- *Il n'y a pas plus* PURITAIN *que certains de leurs libres-penseurs* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 81). — *Il n'y a pas plus* DOUILLET *que les hommes* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 127).

Quelquefois l'adjectif s'accorde avec le sujet logique (du moins dans l'écriture) :

- *Brieux, un brave homme qui dit qu'il n'y a d'*HONNÊTES *que les auteurs dramatiques* (J. RENARD, *Journal*, 16 févr. 1909). — *Il n'y a de* PURS *que l'ange et la bête* (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, III, 1). — *Il n'y avait d'*UTILES *que les formules des sorcières* (FUNCK-BRENTANO, *Drame des poisons*, p. 75). — De même avec *il n'est* : *Il n'est sans doute de* PURS *que les solitaires* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 338).
- *Sara disait qu'il n'y a pas* MEILLEURE *que madame Parmentier* (GIDE, *Geneviève*, I) [= pas meilleure femme].

L'adjectif s'accorde régulièrement avec le sujet réel quand celui-ci précède l'attribut : *Il n'y avait que deux personnes de suspectes.*

2° L'adjectif qui suit ***tout ce qu'il y a de ...*** s'accorde logiquement avec *que*, antécédent *ce*, c'est-à-dire se met au masculin singulier, représentant du neutre en français : *Il choisit tout ce qu'il y a de* BON. — Cette expression s'emploie dans la langue familière pour indiquer un haut degré de l'adjectif ou de l'adverbe, comme substitut de *très* ou de *beaucoup*. À la suite de ce glissement, l'adjectif s'accorde souvent, non plus avec *que* et *ce*, mais avec le nom auquel l'adjectif est ainsi rapporté, accord plus d'une fois phonétique aussi bien que graphique :

Viande noire... tout ce qu'il y a de plus NOIRE (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LVI). — *C'est une femme mariée, tout ce qu'il y a de* SÉRIEUSE (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 813). — *M*[me] *de Guermantes va être tout ce qu'il y a de plus* HEUREUSE (*ib.*, t. II, p. 416). — *L'occasion te viendra dans les doigts* [...], *tout ce qu'il y a de* MIGNONNE (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, V). — *Une petite partie carrée* [...] *qui serait alors tout ce qu'il y aurait de* DISTRAYANTE (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 596). — *C'est une mort tout ce qu'il y a de plus* NATURELLE (VIALAR, *M. Dupont est mort*, p. 361). — *C'étaient des embuscades tout ce qu'il y a de plus* CLASSIQUES (J. PERRET, *Bande à part*, p. 238).

Mais le masculin singulier reste très correct : *Ces missions-là ne sont pas précisément tout ce qu'il y a de plus* HONORABLE (STENDHAL, *L. Leuwen*, XLIX). — *Des gens tout ce qu'il y a de plus* HONORABLE (ROMAINS, cit. *Rob.* 2001, t. VI, p. 1343).

c) **Quand *avoir l'air* signifie « paraître », l'adjectif qui suit ce syntagme est un attribut, et il s'accorde avec le sujet.** H2

À propos de personnes : *Rosanette eut l'air* SURPRISE *de cette demande* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Ils n'ont point l'air* INDIGENTS (TAINE, *Voy. en It.*, t. II, p. 425). — *Ils m'avaient l'air terriblement* HARDIS (FRANCE, *Étui de nacre*, p. 184). — *Tu as l'air bien* SÉRIEUSE (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 22). — *Elle n'avait pas l'air trop* FÂCHÉE (MAUROIS, *Bernard Quesnay*, p. 166). — *Elle aura l'air vaguement* PARALYSÉE (IONESCO, *Leçon*, p. 60). Etc.

À propos de choses : *La ville a l'air* ILLUMINÉE (STENDHAL, *Corresp.*, t. VII, p. 15). — *La lumière a l'air* NOIRE *et la salle a l'air* MORTE (HUGO, *Lég.*, XV, III, 7). — *L'église avait l'air* TOUTE NEUVE (JAMMES, *Antigyde*, p. 110). — *La croyance de Françoise avait l'air* FONDÉE *sur autre chose* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 467). Etc. R3

Mais *air* peut signifier « mine, apparence » ; dans ce cas, l'adjectif s'accorde avec *air*, comme si l'on avait *avoir* UN *air*.

Cela est fréquent à propos de personnes : *La reine d'Espagne a l'air* BON *et* BIENVEILLANT (STENDHAL, *Corresp.*, t. X, p. 311). — *Elle avait l'air* HARDI *et* CONTENT *d'elle-même* (SAND, *Mare au d.*, XII). — *Elle avait l'air très* FÂCHÉ (HUGO, *Choses vues*, p. 175). — *Tous ont l'air* TRISTE (FLAUB., *Tentat.*, p. 108). — *C'est drôle, comme les gens ont l'air* CONTENT (R. ROLLAND, *Pierre et Luce*, p. 50). — *Laure n'avait pas du tout l'air* VIEUX (VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 89). — *Comme ils avaient l'air* TRISTE ! (CAMUS, *Justes*, p. 63.) — On peut assimiler ce cas-ci à celui de personnes : *Leurs statues* [= de seigneurs de Moyen Âge] *avaient l'air* FÉROCE (STENDHAL, *Chron. ital.*, Vanina Vanini). — À propos d'animaux : *Les brebis elles-mêmes ont l'air* TRISTE (HENRIOT, *Fils de la louve*, p. 101).

H1 249 HISTORIQUE

Déjà chez VOLT. : *Elle n'est pas si belle, il n'y a de* BEAU *que les teints basanés* (*Contes et rom.*, Princesse de Babyl., XI).

H2 249 HISTORIQUE

Cet accord de l'adjectif avec le sujet date du XVIII[e] s. : +*Cette proposition* [...] *n'a pas l'air* SÉRIEUSE (VOLT., cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1606). — *Ces cygnes ont l'air* FIERS, BÊTES et MÉCHANTS (DID., *Corresp.*, 30 sept. 1760). — Il a suscité de l'opposition à l'époque chez des grammairiens logiciens. L'*Ac.*, tout en admettant *Elle a l'air mal faite, Ces propositions ont l'air sérieuses*, pensait encore en 1932 qu'il est mieux de dire *d'être mal faite, d'être sérieuses* ; elle a renoncé à cette restriction depuis 1986.

R3 249 REMARQUE

Avoir l'air se réduit parfois à *l'air*, qui à lui seul signifie « semblant », l'adjectif qui suit ne s'accordant pas avec *air* :

Elle se retranchait dans son apparente indifférence, l'air DISTRAITE (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 274). — *Elle s'en va, pour revenir encore, indifférente à la boue, l'air* ÉGARÉE (SCHLUMBERGER, *Camarade infidèle*, I, 6). — Hardiment, PROUST traite *l'air* suivi de son adjectif comme un attribut du complément d'objet direct : °*Je trouvai Albertine* L'AIR assez INTIMIDÉE *à la place d'implacable* (*Rech.*, t. I, p. 874).

Plus hardiment encore, dans l'ex. suivant, l'adjectif qui suit *se donner l'air* est accordé comme un attribut du sujet : °*Ce genre de mauvaise humeur n'est peut-être qu'un état de défense désespérée d'une place qui se sent faible et ne peut que* SE DONNER L'AIR FORTE (JOUHANDEAU, *Carnets du professeur*, p. 193). — Cela est contre l'usage.

D'autres expressions encore sont considérées, non moins hardiment, comme des copules par certains auteurs, qui accordent ce qui suit avec le sujet : °*Ils ont une tournure fort* ÉTRANGES (MÉRIMÉE, *Corresp.*, 27 mai 1829) [simple lapsus ?]. — °*Le fascisme et l'anti-fascisme, dont la lutte, elle, n'avait rien d'*ABUSIVE (IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 248).

À propos de choses, cela est plus rare (sauf s'il y a personnification) : *Ces clochers même ont l'air* GAUCHE *et* PROVINCIAL ! (HUGO, *M. de Lorme*, II, 1.) — *L'affaire a l'air encore passablement* SÉRIEUX (BAUDEL., trad. de : Poe, *Hist. extraord.*, Scarabée d'or). — *Les petites maisons* [...] *avaient l'air* ÉTONNÉ, *derrière leurs vitres* (C. LEMONNIER, *Vent dans les moulins*, XI). — *Sur ces fines pelouses qui n'ont pas l'air* RÉEL (LOTI, *Désenchantées*, XLI). — *Si la vue de ces mains m'avait à ce point saisie* [...], *c'était parce qu'elles avaient l'air tellement* SAIN (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, I, 4). — Ex. paraissant peu naturels : *Au bas de l'armoire, une paire de gants, une ombrelle avaient l'air* MORT (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVIII). — *Une malle énorme et qui* [...] *avait l'air* BLINDÉ (MIOMANDRE, *Olympe et ses amis*, p. 85). — *Cette paix n'avait pas l'air* VRAI (MORAND, *Hécate et ses chiens*, XIII). — *Les habituelles références à la guerre du Vietnam* [...] *comme toujours ont l'air* PLAQUÉ (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 2 déc. 1968).

L'accord de l'adjectif avec *air* est obligatoire : 1) quand ce nom est accompagné d'un complément : *La ville a l'air tout à la fois* ANIMÉ et DÉSŒUVRÉ *d'un dimanche* (J. et J. THARAUD, *Quand Israël n'est plus roi*, p. 12). — *Aucune* [rose] *n'a l'air* SUSPECT *de l'orchidée* (HERRIOT, *Dans la forêt normande*, p. 32). — 2) quand *air* est opposé à un autre nom : *Elle a l'air* HAUTAIN, *mais le cœur compatissant.* — 3) après *avoir un air*, comme dans cet ex., où les deux formes de la locution se suivent et ont le même sens et le même accord avec *air* : *Les unes* [= des fées] *avaient* L'AIR *sombre et rechigné, les autres,* UN AIR *folâtre et malin* (BAUDEL., *Spleen de Paris*, XX). R4

d) Dans *demeurer* ou *rester* ***court***, « ne savoir que dire, faute d'idées ou de mémoire », *court* reste invariable selon la tradition :

Elle est demeurée COURT *après les premiers mots de son compliment* (*Ac.* 2001). — *Mademoiselle resta* COURT (CHAT., *Mém.*, IV, IV, 12). — *Je tremblais de les voir rester* COURT (HERMANT, *Platon*, p. 195). — *Je restais* COURT *et préférais jouer « à la maison »* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 214).

En revanche, *court* varie dans *être* ***court de*** « manquer de ». H3

Chez mon père, nous étions COURTS *d'ameublement* (GIDE, *Thésée*, p. 37). — *Nous sommes toujours* COURTS *de quibus* (GHELDERODE, *Ménage de Caroline*, Gallimard, p. 198). — *La coquetterie féminine n'est pas* COURTE *d'invention* (FARAL, *Vie quotid. au temps de s. Louis*, p. 135). — *Catherine l'Italienne, si douée pourtant quant aux finasseries florentines, s'est montrée sur ce point* COURTE *de vue* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 87). R5

Mais on dit d'ordinaire aujourd'hui *à court de* (cf. § 245, *c*), où, naturellement, *court* est invariable : *La duchesse est* À COURT *d'argent* (SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 164). R6

e) Dans la formule *être* ***égal*** prise dans le sens de « être indifférent, laisser indifférent », l'usage ancien était d'accorder *égal* avec le sujet. Mais, sous l'influence de *ça m'est égal* et pour éviter la confusion avec *égal* signifiant « de même valeur », des auteurs modernes laissent *égal* invariable.

Ex. avec accord graphique : *Toutes femmes nous sont* ÉGALES, / *Que leurs cheveux soient bruns ou blonds* (HUGO, *Lég.*, VI, II, 7). — *Leur ignorance m'était bien* ÉGALE (M. ARNAUD, trad. de : C. Pavese, *Bel été*, L. P., p. 177). — Autre ex. : PROUST, *Rech.*, t. I, p. 586.

Ex. où *égal* est invariable : *Moi tout m'est égal. Mais il y a une chose qui ne m'est pas* ÉGAL (QUENEAU, *Derniers jours*, XXXVI). — *Les autres me sont* ÉGAL (R. NIMIER, *Épées*, L. P., p. 93). [Le masc. plur. serait particulièrement déroutant.] R7

f) L'adjectif qui suit ***faire*** « avoir l'air » dans la langue familière, tantôt est laissé invariable et tantôt s'accorde avec le sujet.

L'adjectif ne varie pas : *Elle faisait si drôle, si* AFFREUX *à voir* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 129). — *Elle ne fait pas* VIEUX ! *Quel âge a-t-elle ?* (TROYAT, *Eygletière*, p. 119.)

L'adjectif varie : *La maison faisait* GRANDE : *il y avait assez de place pour* [...] (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 395). — *Vue d'en haut, la place* [du village] *faisait encore plus* ÉTRIQUÉE (H. BAZIN, *Chapeau bas*, L. P., p. 38). — *Elle avait toujours l'air de sortir d'une boîte, alors que Josée faisait* ÉTRIQUÉE, GUINDÉE, *dans ses faux tailleurs Chanel* (MALLET-JORIS, *Allegra*, p. 221). — *Après de si fabuleux récits,* [...] *mes aventures faisaient* PÂLOTTES (J. HOUGRON, *Anti-jeu*, p. 219). — *Elle fait* LOYALE, DÉVOUÉE, *elle respire l'honnêteté* (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 169).

R4 249 REMARQUE

Inversement, il est impossible de dire : *Cette poire a l'air* BON. *Cette femme a l'air* ENCEINT. *Cette femme à l'air* BOSSU. — Le fém. s'impose dans ces cas. On pourrait aussi introduire *être* : *Cette femme a l'air d'être enceinte.*

H3 249 HISTORIQUE

Ce cas a été fortement discuté au XVII[e] s. : Marguerite Buffet voulait qu'on dît *Je suis demeurée* COURTE aussi bien que *Je suis* COURTE *d'argent* ; les autres grammairiens l'ont suivie dans le second cas, mais non dans le premier, où ils ont vu un adverbe. Cf. Littré ; Brunot, *Hist.*, t. IV, p. 836.

R5 249 REMARQUE

En dehors de la fonction attribut : *Une voix un peu* COURTE *de vent, comme celle d'un asthmatique* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. II, p. 108).

R6 249 REMARQUE

Cette substitution semble impossible pour l'ex. de LE ROY LADURIE, ex. d'ailleurs peu naturel : la formule normale est *à courte vue.*

R7 249 REMARQUE

Notons l'accord dans : *L'une ou l'autre devait lui être* INDIFFÉRENTE [...]. *Tout ce qu'il devait chercher, c'était d'en avoir une* (LÉAUTAUD, *Amours*, F°, p. 42), alors que le sens est « le choix entre l'une et l'autre... », « que ce soit l'une ou l'autre... » ; on attendrait donc, logiquement, que l'attribut soit au masc., genre indifférencié.

250 « Accord » en genre du nom attribut. B

Le genre étant inhérent au nom en soi, il ne peut être question d'accord en genre à propos du nom attribut, mais tout au plus d'une certaine coïncidence entre le genre du sujet et le genre de l'attribut.

a) Quand le sujet et l'attribut sont l'un et l'autre des noms inanimés, la coïncidence des genres est purement fortuite, et la discordance fréquente ; en effet, il n'y a aucune relation logique entre le genre de l'un et le genre de l'autre.

Ex. avec discordance : *Erreur n'est pas compte* (prov.). *Pauvreté n'est pas vice* (id.). — *La vieillesse est un naufrage* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 79). — *Une langue est un instrument de communication* (A. MARTINET, *Éléments de ling. génér.*, 1-14). — *Le nominalisme est une doctrine un peu courte* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 12).

b) Quand le sujet et l'attribut sont l'un et l'autre des noms animés (§ 462, *b*), il n'y a de véritable coïncidence que si l'un et l'autre des noms appartiennent à la catégorie des noms ayant ou prenant un genre en liaison avec le sexe de l'être désigné :

Les femmes sont les égales de l'homme (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, pp. 27-28). — *Votre sœur est une menteuse.* — S'il y a plusieurs sujets de genres différents, l'attribut se met au masc. (comp. § 442, *a*) : *Jean et Luce sont mes* MEILLEURS AMIS.

Même dans ce cas, il n'y a pas coïncidence : 1) lorsque le nom attribut (ou le pronom) ne se réfère pas au sexe de l'être désigné par le sujet ; — 2) lorsque le nom attribut est un emploi figé dans un genre particulier. R1

*Les femmes sont d'*EXCELLENTS APPRÉCIATEURS *des choses délicates* (SAND, *Mauprat*, XXV). — *La femme est, dans les choses de ce monde, l'*ENNEMI *de la raison* (RENAN, *Eau de jouvence*, I, 6). — *Anna de Noailles était* UN GRAND POÈTE [on la range dans un ensemble formé d'hommes et de femmes]. *Jeanne est* UN GARÇON MANQUÉ. *Jean est* UNE VRAIE FILLE. R2

Ma voisine est UN CHAMEAU (fam.). *Ce professeur est* UNE VACHE (très fam.). — *Il me trouverait indiscrète et je tiens beaucoup à son estime, je suis très* « HONNÊTE HOMME », *vous savez* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 271). — *Sa mère* [= de Louis XIV] *fut, à cet égard,* SON MAÎTRE, *son exemple* (Ph. ERLANGER, *Louis XIV*, p. 58). — *Madame Lysiane regretta cette époque où la femme était* ROI (J. GENET, *Querelle de Brest*, p. 161).

Lorsque le sujet et l'attribut ne sont pas l'un et l'autre des noms ayant ou prenant un genre selon le sexe de l'être désigné, la coïncidence est fortuite, et la discordance fréquente.

Ex. de discordance : *Perken était l'*INCARNATION [...] *du héros négatif* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 380). — *Tout* ÊTRE *humain femelle n'est donc pas nécessairement une femme* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 11). — *L'écrivain a cessé d'être un témoin de l'universel pour devenir une* CONSCIENCE *malheureuse* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, Introd.).

c) Quand le nom attribut est un nom animé ayant ou prenant un genre dépendant du sexe de l'être désigné et qu'il est appliqué par analogie ou par métaphore à un sujet non animé, on considère généralement qu'il est préférable que cet attribut ait le genre du nom sujet. Mais cela n'est pas nécessairement respecté, pour des raisons diverses.

Il y a concordance : *L'oisiveté est* LA MÈRE *de tous les vices* (prov.). *La colère est* MAUVAISE CONSEILLÈRE (prov.). — *J'ai bien peur que la vérité ne soit* UNE DÉMAGOGUE, *que la logique ne soit* UNE ROUGE (HUGO, *Avant l'exil*, Nelson, p. 346). — *L'espérance est* BONNE FILLE (GHELDERODE, *Hop signor !* Gallimard, p. 25). — *Si l'expression était facile, elle demeurait toujours* LA SERVANTE *de la pensée* (SIEGFRIED, *Savoir parler en public*, p. 84). — *La langue humaine est* UNE INFIRME (GREEN, *Journal*, 29 déc. 1950). — *Toutes ces cultures étaient* VOISINES *et* COUSINES *de la civilisation dauphinoise du XVI*[e] *siècle* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 337).

Il y a discordance : *Toutes les gloires sont* FRÈRES (BALZAC, *Bourse*, Pl., p. 344). — *La mer fut là* UN GRAND ARTISTE (MICHELET, *Mer*, II, 11). — *La solitude* [...] *est* LE MEILLEUR DES CONSEILLERS (FROMENTIN, *Domin.*, IX). — *Elle était* BON PRINCE, *la science moderne* (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 241). — *L'oreille est* UN TRAÎTRE (Cl. BLANCHE-BENVENISTE et C. JEANJEAN, *Fr. parlé*, p. 102). — Pour *maître*, cf. § 499, *a* ; *avant-coureur*, § 501, *b*.

B 250 BIBLIOGRAPHIE

B. HASSELROT, *Les vertus devraient être sœurs, ainsi que les vices sont frères*, dans *Revue romane*, 1967, pp. 35-44.

R1 250 REMARQUE

Que le nom attribut, au contraire de l'adjectif, ne s'accorde pas grammaticalement avec son sujet est montré par des oppositions comme celle-ci : *Sa Majesté est satisfaite.* – *Sa Majesté est* LE PROTECTEUR *des faibles.* Cf. § 438, c, 1°.

R2 250 REMARQUE

On peut considérer que, dans un ex. comme le suivant, le fém. fait un contresens (cf. § 489, *a*) : *Julia Kristeva* [...] *est actuellement* LA *philosophe* LA *plus* RIGOUREUSE *et* LA *plus* REPRÉSENTATIVE *du groupe* Tel quel (M. QUAGHEBEUR, dans les *Lettres romanes*, nov. 1972, p. 360).

251 « Accord » en nombre du nom attribut.

a) Le nombre du nom étant déterminé par le contexte, par les besoins de la communication, le nom attribut est souvent au même nombre que le nom sujet, pour des raisons logiques plus que par un véritable accord : *Les conseilleurs ne sont pas* LES PAYEURS.

Quand le sujet est formé de plusieurs noms coordonnés, le nom attribut est souvent au pluriel. Dans la mesure où les règles données au § 250 peuvent s'appliquer, l'attribut est au féminin pluriel si les sujets sont tous féminins et au masculin pluriel si l'un au moins des sujets est masculin :

Léon Blum et moi étions SES INVITÉS *dans sa villa de Neuilly* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 137). — *Marie-Thérèse et Lucienne sont* DEUX COUSINES. — *Elle savait bien que l'ennui et la solitude étaient de* MAUVAIS CONSEILLERS (FROMENTIN, *Domin.*, XIII).

b) La discordance n'est pas rare, notamment quand le nom sujet n'est pas un véritable pluriel du point de vue sémantique, quand il est considéré comme un ensemble, quand le nom attribut a un sens collectif ou quand il désigne une réalité non nombrable ou non nombrée.

Les Pays-Bas sont L'ÉTAT EUROPÉEN *le plus densément* PEUPLÉ (*Grand Lar. enc.*, s. v. *Pays-Bas*). — *Les yeux sont* LE MIROIR *de l'âme* (prov.). — *Les collections de poche ont été* LE SEUL ARTISAN *de cette victoire* (B. DE FALLOIS, dans le *Figaro*, 10 juin 1972). — *Les d'Orléans étaient* UNE BELLE FAMILLE (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Nous autres qui sommes* L'EUROPE (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 25 mars 1959). — *Les femmes ne sont pas* [...] UNE MINORITÉ (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 17). — *Ceux qui ressemblaient à Le Rantec étaient* LÉGION (PILHES, *Imprécateur*, p. 81). — *Les textes qui composaient ce premier ouvrage étaient* L'EXPRESSION SPONTANÉE *d'impressions très vives* (N. SARRAUTE, *Ère du soupçon*, Préf.).

c) Lorsque l'attribut d'un nom ou d'un pronom pluriels est formé de plusieurs noms coordonnés, chacun de ceux-ci est au singulier, par distribution (§ 428), lorsque le sens le demande : *Nous sommes* MARI *et* FEMME. — Le cas se présente aussi quand le sujet est lui-même formé de plusieurs noms coordonnés (cf. § 261) :

La ménagère allemande, l'écolier allemand, le ramoneur allemand, l'homme d'affaires allemand étaient plus MÉNAGÈRE, *plus* ÉCOLIER, *plus* RAMONEUR, *plus* HOMME *d'affaires que leurs homologues français* (M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 192).

Cet accord par distribution peut même se faire quand l'attribut est constitué par un seul nom, qui est au singulier parce qu'il est rapporté séparément à chacun des êtres (ou à chacune des choses) désignés par le sujet pluriel. D'habitude, un mot spécial comme *chacun* sert à disloquer le sujet, à isoler chacun des ces êtres : *Vous êtes chacun le responsable d'une section.* Mais on trouve des exemples de distribution, même en l'absence de *chacun.*

Les quatre évêques français qui ont là leur statue, Bossuet, Fénelon, Fléchier et Massillon, n'ont pas été CARDINAL (GUITTON, *Journal de ma vie*, 6 sept. 1966). — *Les deux livres récemment publiés par Jean-Louis Curtis* [...] *ne sont ni l'un ni l'autre* ROMAN (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 16 juin 1972). [*Ni l'un ni l'autre* joue le rôle de *chacun*.] — *Sont promus :* GÉNÉRAL *de division, les généraux de brigade Raymond Boissau, Jean Gilard,* [...] ; GÉNÉRAL *de brigade, les colonels Léopold Basteau, Jean Barrat,* [...] (dans le *Monde*, 21 août 1981, p. 7).

d) **Cas particuliers.**

1° Dans *être* ***cause*** *de* ou *que* (§ 1124, *d*), l'attribut reste invariable :

Ces évènements sont CAUSE *de tous les désordres qui sont survenus* (Ac. 2001). H1

2° ***Dupe*** se rapportant à un sujet pluriel reste au singulier, selon Littré, « quand il s'agit d'un seul et même moyen employé pour tromper » : *Nous fûmes* LA DUPE *de son stratagème*, — mais se met au pluriel « quand il s'agit de tromperies successives » : *Nous fûmes* LES DUPES *de ses stratagèmes.*

Le *Trésor* note à juste titre que « cette règle, d'ailleurs difficile à vérifier, ne paraît pas toujours respectée », et il cite VALÉRY : *Les auteurs de confessions ou de souvenirs ou de journaux intimes sont invariablement* LES DUPES *de leur espoir de choquer, et nous dupes de ces dupes.* — Ex. plus nets : *Ni Thuillier, ni*

H1 251 HISTORIQUE

Voir déjà MOL., *D. Juan*, I, 3 : *Les Conquerants, Alexandre, et les autres Mondes sont* CAUSE *de nostre départ.* (Le *Rob.* cite cet ex. avec *causes*.)

sa sœur, ni Théodose, n'étaient LES DUPES *de cette comédie* [= un prétexte pour justifier une visite] (BALZAC, *Petits bourgeois*, Pl., p. 176). — *Être* LES DUPES *ou les complices d'une semblable erreur est une position trop fausse pour que de vrais amis veuillent y rester* (ID., *Contrat de mar.*, p. 105). — *Ayant reçu d'elle une invitation, nous crûmes prudents, chacun de notre côté, de nous assurer que nous n'étions pas* LES DUPES *de quelque poisson d'avril* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 571).

Le *Trésor* considère qu'*être la dupe* est une locution stéréotypée invariable, tandis qu'on met le pluriel quand « *dupe* reprend la vigueur d'un substantif à sens plein ». Cette distinction est mal fondée : avec un sujet pluriel, l' « expr. stéréotypée » *la dupe* est aussi rare que *sa dupe* ou *dupe* sans déterminant. R1

3° ***Partie***, en termes de droit, est un collectif virtuel : la partie plaignante comprend, éventuellement, plusieurs personnes ; de même, la partie adverse. Le singulier est donc parfaitement normal dans ces ex., le second présentant un sens élargi :

Les plaignants ne seront réputés PARTIE CIVILE *s'ils ne le déclarent formellement* (*Code d'instruction crim.*, art. 66). — *Je voulais* [...] *que notre armée entrât en territoire ennemi,* [...] *c'était pour nous le seul moyen assuré d'être* PARTIE *à la capitulation, à l'occupation et à l'administration du Reich* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 178). R2

4° Quand ***témoin*** est employé comme attribut dans les phrases (ou les sous-phrases) averbales du genre *Témoin les philosophes*, il reste invariable, selon la tradition. H2 Cependant, des auteurs sont tentés, depuis longtemps, de voir ici *témoin* au sens ordinaire (« personne qui témoigne ») et de le faire varier.

Témoin invariable : *Les hommes qui m'avaient été d'abord les plus adverses sont devenus mes amis ;* TÉMOIN *MM. Benjamin Constant, Béranger et Carrel* (CHAT., *Mém.*, III, II, V, 10). — *Suivant le diplomate, il n'était pas difficile d'affronter la mort,* TÉMOIN *ceux qui se battent en duel* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — *Les puristes eux-mêmes figurent au tableau,* TÉMOIN *Paul Bourget et Abel Hermant* (DAUZAT, *Précis d'hist. de la langue et du vocab. fr.*, p. 133). — *Ce mot n'existait pas au XVIIe siècle,* TÉMOIN *les dictionnaires de l'époque* (*Dict. contemp.*).

Témoin varie : *L'histoire de France et d'Angleterre* (TÉMOINS *Essex, Biron, Strafford, Montmorency, Charles 1er, Louis XVI) est remplie de ces exécutions* (CHAT., *Mém.*, II, IV, 9). — *On peut lui* [au droit rationnel] *faire dire tout ce qu'on veut.* TÉMOINS *les codes les plus cruels* (A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 73). — *Beaucoup de lecteurs tiennent encore plus à ce qu'ils s'imaginent qu'à la vérité.* TÉMOINS *ces cimetières d'éléphants* (A. DEMAISON, *Vie privée des bêtes sauvages*, p. 76).

252 Accord du pronom attribut.

a) Sur l'accord du pronom personnel attribut, voir § 673.

b) Les autres pronoms sont rarement employés comme attributs. Si le pronom a des formes qui s'y prêtent, il a le genre et le nombre du sujet, son antécédent : *Cette voiture est* LA MIENNE.

Selon les critères définis au § 242, le pronom est sujet dans des phrases comme *Ma voiture est* CELLE-CI. *Le coupable est* CHACUN *d'entre nous.*

c) Remarquer l'invariabilité de l'attribut dans les cas suivants. R

1° *Elle deviendra* QUELQU'UN. *Ils deviendront* QUELQU'UN. Cf. § 758, *b*, 1°.

2° *Que tous soient* UN, [...] *qu'eux aussi soient* UN *en nous.* [...] *pour qu'ils soient* UN *comme nous sommes* UN. [...] *pour qu'ils soient parfaitement* UN (*Bible de Jérusalem*, Év. selon s. Jean, XVII, 21-23). H — *Le passé, le présent, l'avenir, ne sont qu'*UN *pour Dieu* (LAMART., cit. *Rob.*).

Un est traité comme adjectif dans cet ex., d'ailleurs exceptionnel : *Les mondes, monstrueux et beaux,* UNS *et divers* (HUGO, *Dieu*, I, II, 22). [Chacun des mondes forme une unité.]

3° Hardiesse de la langue parlée : *Je voudrai être toujours* NOUS DEUX (E. DE GONC., *Fille Élisa*, XLIV).

R1 251 REMARQUE

Dans cet ex., le pluriel doit résulter d'un lapsus : °*Soyons* DUPES [se dit Julien] (STENDHAL, *Rouge*, II, 15). [Des cinq éd. consultées, une seule (Pl., p. 537) présente le sing. *dupe*, conforme à la « règle » (comp. § 248).]

R2 251 REMARQUE

Dans être *juge et partie*, *juge* est parfois traité comme *partie* : *Les hommes sont* JUGE *et* PARTIE (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 29).

H2 251 HISTORIQUE

L'invariabilité pourrait s'expliquer par une tendance générale : l'accord se fait plus difficilement quand le mot qui le détermine suit le mot qui le subit (cf. § 429). Mais ordinairement les observateurs considèrent que *témoin* a ici le sens « preuve, témoignage » et est construit elliptiquement (= à preuve) : cf. par ex. Wartburg, t. XIII, 1, p. 284. L'invariabilité du nom dans *prendre à témoin* (§ 308, *b*, 2°) appuie cette explication. — Pour E. Lerch (dans les *Neuphilologische Mitteilungen*, 1944, pp. 105-111), la construction serait plutôt un calque du latin, notamment de l'ablatif absolu *Teste David cum Sibylla* (« *Témoin* David avec la Sibylle ») du *Dies irae*. En fr. aussi, on pourrait penser à une proposition absolue (§ 253), quoiqu'il ne soit pas habituel que le prédicat d'une proposition absolue soit un nom. Les auteurs isolent souvent le syntagme de ce qui précède par une ponctuation plus forte qu'une virgule ou par une parenthèse et montrent ainsi que ce sont plutôt des phrases ou des sous-phrases que des compléments. — Quoi qu'il en soit, la tendance à mettre *témoin* au plur. si le nom qui suit est au plur. n'est pas récente, mais l'usage classique était plutôt pour l'invariabilité.

Témoin invariable : *Les bestes mesmes se voyent comme nous subjectes à la force de l'imagination.* TESMOING *les chiens, qui se laissent mourir de dueil de la perte de leurs maistres* (MONTAIGNE, I, 21). — *Quand avons-nous manqué d'aboïer au larron. / * TÉMOIN *trois Procureurs dont iceluy Citron* [= le chien que défend l'avocat] */ A déchiré la robbe* (RAC., *Plaid.*, III, 3). — Autres ex. : LA F., *F.*, VIII, 25 ; BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 370.

Témoin varie : *Je loue jusques es haulx cieulx l'antique institution des Germains, les quelz* [...] *reveroient le conseil des vieilles* [...]. TESMOINGS *la vieille Aurinie et la bonne mere Vellede* (RAB., III, 16). — *Personne n'a autant d'humeur* [...] *qu'un auteur menacé de survivre a sa reputation :* TEMOINS *Marivaux et Crebillon le fils* (DID., *Neveu de Rameau*, p. 6).

R 252 REMARQUE

°*Tous ces noms que j'additionne ne sont jamais* LE SIEN (DURAS, *Douleur*, p. 24). [Elle ne trouve pas le nom de son mari sur la liste des rescapés des camps de concentration.] Hardiesse individuelle. On attendrait plutôt : *Aucun de ces noms que j'additionne n'est le sien.*

H 252 HISTORIQUE

Dans la Vulgate, un est représenté par le neutre singulier *unum*.

CHAPITRE III

LA PROPOSITION ABSOLUE

253 **Définition.** B

La proposition absolue se caractérise par le fait qu'elle est constituée d'un sujet et d'un prédicat, mais sans mot introducteur et sans verbe conjugué, et qu'elle a une fonction dans la phrase R :

DIEU AIDANT, *je vaincrai.*

Cette dénomination s'inspire de la grammaire latine, dans laquelle on appelle *ablatif absolu* la formule équivalant à la formule française donnée ci-dessus : DEO IUUANTE, *uincam.* (En grec, il y a un génitif absolu.) — *Absolu* a ici le sens « qui n'a pas de liaison explicite avec le support du complément », mais cela ne rend pas bien compte de la spécificité de cette construction. *Complément absolu*, que nous employions dans la 12e éd., couvre mal l'étendue des fonctions (§ 256). — On parle souvent de *participe absolu* ou de *proposition participe*, mais cela convient seulement à un certain type : voir § 254.

N. B. D'ordinaire, le sujet du verbe principal n'est pas le même que celui de la proposition absolue. H Plutôt que *La ville prise, elle fut incendiée par les soldats*, on dira, avec une épithète détachée : *Une fois prise, la ville fut incendiée...* — Voir pourtant certains ex. du § 254, *b*, et celui de DUTOURD, § 257, *a*. — Quand il y a une coordination dans la proposition absolue, il est possible qu'un de ses deux sujets coïncide avec celui du verbe principal : *Quand je trouvais une difficulté je la lui exposais*, MOI ÉTANT AU TABLEAU [...] *et M. Dupuy dans son immense fauteuil* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XXXII).

Mais il n'est pas anormal que le sujet de la proposition absolue soit représenté auprès du verbe principal par un pronom complément, ou qu'un pronom complément du prédicat de la proposition absolue représente le sujet du verbe principal : *Les oies saignées, on* LES *ouvre* (J. DE PESQUIDOUX, *Chez nous*, t. I, p. 49). — *L'ennemi* LA *menaçant, la ville fut incendiée par les habitants.*

254 **Nature du prédicat.**

a) Participe présent (actif ou passif) ou participe passé composé :

Aussi espère-t-il bien, Dieu AIDANT, *ne développer jamais sur la scène* [...] *que des choses pleines de leçons et de conseils* (HUGO, *L. Borgia*, Préf.). — *Les parts* ÉTANT FAITES, *on se mit à manger.* — *Ma mère* AYANT ACHEVÉ *sa lecture, la conversation s'engagea.* — *La nuit* ÉTANT VENUE, *il fallut allumer les phares.* — *Les dossiers* AYANT ÉTÉ COMPLÉTÉS, *la décision fut prise.* R1 — Le prédicat peut être plus complexe, notamment être constitué d'un participe suivi d'un attribut ou accompagné de compléments : *En 63, Cicéron* ÉTANT CONSUL, *Catilina brigue le consulat pour l'an 62* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Catilina*). — *Le sénat* LES AYANT CONDAMNÉS À MORT, *Cicéron fait sur-le-champ exécuter la sentence* (*ib.*). — *Les hommes, en ciré, le visage et les mains* DÉGOULINANT DE PLUIE, *s'immobiliseraient un moment* (SIMENON, *Chat*, I).

B 253 BIBLIOGRAPHIE

5. HANON, *Les constructions absolues en français moderne*, Louvain-Paris, Peeters, 1989.

R 253 REMARQUE

Certaines propositions absolues ont le rôle d'éléments incidents (§ 378, *h*).

H 253 HISTORIQUE

Le sujet du verbe principal pouvait autrefois être le même que celui de la proposition absolue : *Un d'eux voyant la terre* [...], / [...] IL *eut la mesme envie* (LA F., *F.*, IX, 12). — +*Monsieur le Prince aidant à se tromper lui-même,* IL *recevait l'empressement du Cardinal comme une marque de son amitié* (LA ROCHEF., t. II, p. 157). — *Le corps législatif ayant la confiance du peuple, et étant plus éclairé que lui,* IL *pourroit le faire revenir des mauvaises impressions qu'on lui auroit données* (MONTESQ., *Espr.*, XIX, 27). — Cela est aujourd'hui archaïque : *Jésus, prenant l'infirme par la main,* IL *lui dit : Lève-toi et marche !* (CLAUDEL, *Seigneur, apprenez-nous à prier*, p. 122.) La ponctuation semble montrer qu'on a plutôt ici le phénomène de redondance décrit au § 373, *b*.

R1 254 REMARQUE

Expressions régionales : *En 1901, se fondera* – DIEU VOULANT – *à Lausanne, un Asile pour enfants infirmes et incurables* (dans *Encycl. illustrée du pays de Vaud*, t. V, p. 225). — TEMPS PERMETTANT, *il errait avec son rafiot en deçà d'Ouessant* (H. QUEFFÉLEC, *Enfants de la mer*, p. 294).

Lorsque l'auxiliaire est *étant, ayant été*, il se supprime souvent (cf. *b*), ce qui rend l'expression plus légère.

b) Participe passé ou adjectif (éventuellement accompagnés d'un complément) attributs sans copule. **R2**

Hier soir, ces lignes ÉCRITES, *je me suis mis à genoux* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1056). — *Elle mangeait délicatement, le petit doigt* ÉCARTÉ (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 18). — *Gil* [...] / *Parvint, la lance* HAUTE *et la visière* BASSE, / *Aux confins du pays* (HUGO, *Lég.*, VI, II, 1). — *J'étais étendu dans mon lit, les yeux* LEVÉS, *l'oreille* ANXIEUSE, *la narine* RÉTIVE, *le cœur* BATTANT (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 8). — *Les mains toujours* LIÉES, *le chèche* [= écharpe servant de coiffure] *maintenant* POUSSÉ *en arrière, il regardait vers la fenêtre.* [...] *Les mains* LIBRES, *il frotta l'un contre l'autre ses poignets gonflés* (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., pp. 1611-1612). **R3**

Avec les adjectifs, on a souvent des expressions figées : les unes tout à fait (*bouche bée* [d'ailleurs originairement participe]), d'autres avec variantes (*nu-tête, tête nue, la tête nue*).

Notons particulièrement l'emploi de l'adjectif **ordinal** comme **prédicat d'un pronom personnel**. Ce tour est aujourd'hui vieilli. **H**

L'aimable et belle frégate [...] *nous coula* [...], *laissant quelques canots pêcher les prisonniers, desquels je fus,* MOI DIXIÈME, *sur deux cents hommes que nous étions au départ* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, III, 6). — *M. le prince de Joinville était obligé de coucher,* LUI VINGTIÈME, *dans une chambre commune, sur une table* (HUGO, *Choses vues*, p. 32). — *Il joue le whist avec trois morts,* LUI QUATRIÈME (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 100). — *Monsieur le curé, d'ailleurs, s'en régala,* LUI, TROISIÈME (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, p. 186). — *Il admit immédiatement,* LUI TROISIÈME, *mon point de vue* (LA VARENDE, *Amour de M. de Bonneville*, p. 129). — *Il arriva* LUI TROISIÈME (*Ac.* 1935, s. v. *lui*). [Ex. supprimé ensuite.] — EUX PREMIERS *ils prennent le ciel de force* (PÉGUY, *Myst. des saints Innoc.*, p. 175). — *On m'excusera d'avoir,* MOI PREMIER *à Liège, peut-être, pris fugitivement la défense de ce Français* (A. SOREIL, dans la *Vie wallonne*, 1er trimestre 1966, p. 65). **A** — La virgule, dans l'ex. de Pourrat, montre que le tour n'est plus compris.

Le tour se rencontre aussi avec un nom comme sujet : *Je suis tombé sur Aragon et sur Tzara avec qui,* MONNEROT QUATRIÈME, *j'ai fondé la revue* Inquisitions (R. CAILLOIS, dans *Europe*, janv. 1973, p. 84). — *Ils se mirent en route,* GASPARD NEUVIÈME (POURRAT, cit. Damourette-Pichon, § 2586).

c) Adverbe (ou locution adverbiale) ou syntagme prépositionnel. **R4**

L'ennemi DEHORS, *on respira.* — *Il faut le saluer* CHAPEAU BAS (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 876). — *C'est le même homme, la barbe* EN MOINS (*Grand dict. enc. Lar.*). — *Elle ressemble à sa mère, l'intelligence* EN PLUS. — *Il reste seul debout, Olivier* PRÈS DE LUI (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor, II). — *L'âne riait si fort qu'il se roulait dans l'herbe, les quatre fers* EN L'AIR (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Mauvais jars). — *Je bénirai Yahvé en tout temps, / Sa louange sans cesse* EN MA BOUCHE (*Bible de Jérus.*, Ps., XXXIV, 1). — *Les ducs* HORS DE CAUSE, *il reste dans la noblesse trois catégories* (LA VARENDE, *Nez-de-Cuir*, III, 1). — On peut ranger ici des expressions « en écho » comme *coup sur coup, morceau par morceau, tête à tête* (§ 966, *i*), *seul à seul* (§ 557, *b*), *sens dessus dessous* (§ 694, *c*), etc. — *Inoffensives si on leur* [cf. § 288, *c*] *cause* YEUX DANS LES YEUX (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 181).

R2 254 REMARQUE

Mais non un nom, sauf peut-être *témoin* (§ 251, *d*, 4°).

R3 254 REMARQUE

Contamination entre *Une fois quitté Rancy* (cf. § 255, *a*) et *Robinson ayant quitté Rancy* (cf. a ci-contre), ce qui donne au participe passé un objet direct contrairement aux principes : °UNE FOIS ROBINSON QUITTÉ RANCY, *j'ai bien cru qu'elle allait démarrer la vie* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 437).

H 254 HISTORIQUE

Le tour *moi troisième* était fort fréquent en anc. et moyen fr. : *Et l'endemain quant jors apert / Monta ses oncles* LUI SEPTIME [= Et le lendemain quand le jour se leva, son oncle monta lui septième] (HUON LE ROI, *Vair Palefroi*, 506-7). — *Une nef en un port trouva, /* SEI [= soi] DOZIME *dedenz entra* (WACE, *Brut*, 2561-62). — *Et si y alai,* MOI DISIESME *de chevaliers* (JOINVILLE, § 112).

Le fait que le pronom personnel ne présentait pas la forme tonique ordinaire, *il* et *je*, montre que l'on a une proposition absolue et non une simple redondance (§ 373, *c*).

Le tour n'a pas disparu ensuite : l'*Ac.* 1718 cite sans commentaire *Il arriva luy troisieme* (s. v. *troisieme*), ce qu'elle gardera jusqu'en 1878 en changeant l'orthographe, ainsi que le temps du verbe. Et en 1878, s. v. *lui*, elle introduit l'ex. *Il arriva* LUI TROISIÈME, LUI QUATRIÈME.

A 254 AUTRES EXEMPLES

BERLIOZ, *Mémoires*, t. II, p. 195 ; Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, LI ; BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, V ; BOURGET, cit. Damourette-Pichon, § 2582.

R4 254 REMARQUE

Pour S. Hanon, le gérondif peut être le prédicat d'une propos. absolue : *Nous faisons tous de la philosophie à notre façon, Pierre à la Sorbonne, Paul* EN LABOURANT (p. 76). Nous considérons plutôt que l'on a ici une redondance par distribution : § 371, *c*.

255 Formes méconnues ou altérées de la proposition absolue.

a) Les adverbes ou locutions adverbiales *aussitôt, sitôt* (plus littéraire), *une fois, à peine* indiquent que le fait secondaire est de peu antérieur au fait exprimé par le verbe principal.

1° L'adverbe est en tête de la proposition absolue sujet + prédicat. **H1**

AUSSITÔT *votre lettre reçue, j'ai fait votre commission* (*Ac.* 1798-2001). — *Si cela vous est absolument impossible, j'irai* AUSSITÔT *votre réponse reçue terminer à Saint-Dizier* (LAMART., *Corresp.*, cit. *Trésor*). — *Bassesse* [...] *suivie, tout* AUSSITÔT *le service rendu, d'un dédain* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1032). — *Desbats lui jura de fixer,* AUSSITÔT *l'affaire faite, le jour de la noce* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 60). — SITÔT *le quadrille ou la polka terminés, tous s'abattaient sur les tables* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — SITÔT *le sombre pourparler qu'on vient d'entendre terminé, le premier soin de Gauvain fut d'appeler son lieutenant* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, II, 12). — SITÔT *le papier signé, il faudra qu'on s'exécute* (A. DAUDET,

H1 255 HISTORIQUE

L'Acad. ne signale pas le tour dans son dict. avant 1798. Elle a critiqué VAUGELAS en 1719-1720 d'avoir écrit : *La Phalange eut ordre d'environner la place,* et AUSSITÔT LE SIGNAL DONNÉ, *de saccager ce repaire de traîtres* (trad. de Quinte-Curce, VII, 5) [en latin, *dato signo* sans adverbe] au lieu de *Dès que le signal seroit donné.* Ce tour semble avoir été rare à cette époque. On le trouve pourtant aux XVe et XVIe s. avec d'autres adverbes ayant le sens « aussitôt » : INCONTINENT GRACES RENDUES [à Dieu après le repas], *appella son beau filz* (*Cent nouv. nouv.*, LIX). — *Lignes* [...] *qui contenoient* [...] *que,* TANTOST CES LETTRES VEUES, [...] *il venist* [= vînt] *vers elle* (*ib.*, LXXXI). — *Gargantua, qui estoit yssu de Paris* SOUBDAIN LES LETTRES *de son pere* LEUES [= lues] (RAB., *Garg.*, éd. princeps, XXXII). — Ex. avec *subitement* dans Lerch, t. I, p. 14.

Rois en exil, p. 332). — *Je savais qu'* [...] *on m'enverrait coucher* SITÔT *ma soupe prise* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 183). — SITÔT *le dîner fini, elle laissa son père* (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 17). — UNE FOIS *ce parti pris, la marquise fit le bonheur du Gonzo en lui disant* [...] (STENDHAL, *Chartr.*, XXVIII). — *Le monde marche vers une sorte d'américanisme* [...] *qui,* UNE FOIS *les crises de l'heure actuelle passées, pourra bien n'être pas plus mauvais que l'ancien régime* (RENAN, cit. *Rob.*, s. v. *américanisme*). — UNE FOIS *Jullauforie dans son département, le contact serait rompu* (CHÉRAU, *Enfant du pays*, XIII). — À PEINE *Gonzo parti pour le Corso, Clélia alla prendre l'air* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVIII). — *Parfois,* À PEINE *ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 3).

La plupart des grammairiens voient, dans *aussitôt* et *sitôt* (mais non dans *une fois* et *à peine*), ainsi employés des prépositions analogues à *après* ou *dès* (cf. §§ 924, *c* ; 1039, *a*), d'autant plus facilement que ces deux mots peuvent aussi se construire avec un nom sans participe passé (cf. 3°).

2° Autres ordres (rarement signalés).

Le fait que l'on puisse avoir l'ordre adverbe + participe + déterminant + nom (avec une place que le participe n'occupe pas lorsqu'il est épithète) montre que le tour décrit dans le 1° est analysé comme une proposition absolue ; à plus forte raison l'ordre nom + adverbe + participe (que nous n'avons relevé qu'avec *à peine* et *une fois*).

Adv. + partic. + nom : *Sa fuite,* AUSSITÔT *aperçu le témoin de sa lointaine faute, quel aveu !* (BOURGET, *Danseur mondain*, IV.) — AUSSITÔT *surmonté l'engourdissement du sommeil, dès que je pouvais fixer ma pensée, le calme revenait en moi* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1099). — *Mon équilibre n'est pas encore à ce point assuré que je puisse reprendre ma méditation* AUSSITÔT *passée la cause du désarroi* (GIDE, *Journal*, 11 févr. 1916). — SITÔT *quitté Sardou, Goncourt commence* [...] (*ib.*, 19 janv. 1902). — AUSSITÔT *achevé le défilé au cimetière, Antoine s'était fait conduire en auto à Compiègne* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1375). — SITÔT COMMENCÉ LE SÉISME, *tous les passagers sensés voulurent revenir* (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 87). — UNE FOIS *éclairée la nature politique du fachisme* [*sic*], UNE FOIS *dégagé le caractère proprement germanique de l'hitlérisme, il reste un certain système idéologique et pratique* (QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., pp. 214-215). — UNE FOIS *levés les interdits* [...], *tout parut plus clair* (G. ANTOINE, dans Claudel, *Partage de midi*, version de 1906, p. 7). — UNE FOIS *touchée la plage, il nous laissa ranger la pirogue* (ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 52). — À PEINE *institué cet ordre, elle descendit au bureau* (DUHAMEL, *Tel qu'en lui-même...*, XXIX).

Nom + adv. + partic. : *Madeleine* UNE FOIS *sortie, la présidente regarda le cousin Pons* (BALZAC, *Pons*, XI). — *Les lois* UNE FOIS *votées, il restait à les mettre à exécution* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité ant.*, IV, 13). — *Le meuble* UNE FOIS *forcé, il a bouleversé les papiers* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 43). — *La côte* UNE FOIS *rejointe, il nous eût fallu retrouver l'escale* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 27). — *La présentation à madame de Furonière* À PEINE *terminée, madame de Commercy envoya appeler Lucien* (STENDHAL, *L. Leuwen*, X). — *Le seuil* À PEINE *franchi, il regretta d'être venu* (BERNANOS, *Imposture*, p. 166).

3° L'adverbe, suivi d'un syntagme nominal, joue le rôle d'une préposition.

Ce tour, contesté par certains grammairiens **R1** et ignoré de façon constante par l'*Ac.*, est accepté par Littré, s. v. *aussitôt*, et par le *Trésor* (s. v. *aussitôt* « légèrement fam. » ; s. v. *sitôt*, « littér. », depuis 1895, FRANCE). [Ex. de 1885 ci-dessous.]

AUSSITÔT *le jour*, traduit *Aussitôt que le jour paraît* (LITTRÉ). — AUSSITÔT *la mort du prince,* [...] *M. le comte a donné l'ordre* [...] (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — *Presque* AUSSITÔT *son mariage,* [...] *la femme du monde galante descendait au métier de lorette* (E. DE GONC., *Chérie*, LXIV). — AUSSITÔT *le déjeuner, on partit en gondole* (LOTI, *Exilée*, p. 70). — SITÔT *le serrement de mains, elle se remit à marcher* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes* [1885], XI). — SITÔT *son dernier souffle, j'avais l'intention de lui boire le sang* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 322). — *Francis Jammes* [...] *m'a écrit,* SITÔT *mon retour* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 161). — SITÔT *la grand-route, il retrouva les bruits et les cris du siècle* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 41). **A1**

Cela est très rare avec *une fois* : °*Était-ce pour* [...] *avoir les coudées franches,* UNE FOIS *le départ des premiers convois à destination de l'Allemagne* (dans la *Revue bleue*, 1889, cit. Tobler, *Verm.*, t. III, p. 63).

R1 255 REMARQUE

Hanse, peu accueillant pour *aussitôt* ainsi construit (« On ne dit guère... »), l'est davantage pour *sitôt* (« On dit [...] tour plutôt littéraire »).

A1 255 AUTRES EXEMPLES

Avec *aussitôt* : [RESTIF DE LA BRETONNE, *Paysan perverti*, 1776, communic. A. Collet] ; SAND, *Corresp.*, 3 oct. 1838 ; M. DU CAMP, cit. Tobler, *Verm.*, t. III, p. 62 ; FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 156 ; E. et J. DE GONC., *Journal*, cit. *Trésor* ; P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, XVI ; BOYLESVE, *Meilleur ami*, p. 101 ; MONTHERL., *Olympiques*, p. 98 ; LA VARENDE, *Cœur pensif...*, p. 256. — Avec *sitôt* : GENEVOIX, *Raboliot*, p. 122 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 748 ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, VI, 1 ; J. DE LACRETELLE, *Les maîtres et les amis*, p. 40 ; VERCORS, *Animaux dénaturés*, p. 170 ; etc.

b) Spécialement quand la proposition absolue indique des inclusions et des exclusions (cf. § 256, *c*), le prédicat antéposé tend à perdre sa valeur primitive. H2 Il est souvent traité comme une préposition par l'usager et étiqueté de même par les grammairiens. On pourrait parler de *pseudo-prépositions*.

À cause de la forme même de *y compris, non compris, mis à part* ou *étant donné* ou même *à part* R2, il est difficile de leur appliquer l'étiquette de préposition. Les éléments dont la place n'est pas fixée (§ 258) ont aussi un caractère prédicatif plus patent. Voir d'autres réflexions plus loin.

1° Les adjectifs et participes antéposés deviennent souvent invariables.

Ma sœur exceptée et *Excepté ma sœur*, etc. ; cf. § 259, *b*, 1°. Si cette antéposition est constante, si elle se combine avec un figement sémantique et/ou syntaxique, la valeur première tend à s'oblitérer : par ex. pour *vu, étant donné* ; plus nettement encore pour *sauf* (cf. § 259, *a*, 1°) et surtout *hormis*, qui n'est plus analysable comme un participe passé, puisqu'il n'y a plus de verbe **hormettre* (ni **hors mettre*) [cf. § 259, H6].

2° Les éléments adverbiaux normalement antéposés aujourd'hui, en eux-mêmes proches des prépositions (d'ailleurs, *jusqu'à*, dont la nature prépositionnelle est acceptée, peut marquer l'inclusion : § 1065, *d*), s'en différencient pourtant. H3

D'une part, même si *fors* et *hors* n'ont été que prépos. en fr. en dehors de ce cas [mais leur étymon, direct ou, pour *hors*, indirect, le latin *foris*, était un adverbe], ils ont, dans l'emploi que nous étudions, une valeur prédicative étrangère à la fonction prépositive : dans la formule *Nul n'aura de l'esprit,* HORS *nos amis, nos amis* sont exclus du *nul* qui précède, ils sont *en dehors* ; comp. *Cet emploi est* HORS NORME, où ce n'est pas la norme qui est exclue. De même, dans l'ex. cité plus bas, c'est Goriot qui est exclu, qui est *en moins* (voir d'ailleurs *en moins* comme prédicat, § 254, *c*), etc. D'autre part, il n'est pas dans la nature ordinaire des prépositions de relier deux termes de fonction identique (et donc, éventuellement, de construction identique : voir ce qui est dit de la construction des éléments nominaux dans le 3° et du mode du verbe dans le § 257, *b*). Ce rôle appartient plutôt à la conjonction de coordination : *et* est substituable à *plus* dans *Deux* PLUS *deux font quatre*.

H. Bonnard (*Grand Lar. langue*, p. 4583) reproche à Damourette-Pichon de présenter comme prépositif l'emploi de *plus* et de *moins* indiquant l'addition et la soustraction : « En fait, ces deux signes appartiennent à un code particulier, le code mathématique, qui n'est pas le français commun » ; mais le langage mathématique échappe-t-il à la grammaire ?

Les emplois dont nous parlons ne sont pas propres d'ailleurs à la mathématique : *Les pensionnaires* [...] *étaient réunis,* MOINS *le père Goriot* (BALZAC, *Goriot*, p. 222). — *Tous,* MOINS *un, gisaient sur le sol* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 13). — *Vers de nature,* [...] *écrits* [...] *le ventre dans l'herbe, comme nous voilà* [ils sont dans une sorte de *jungle en plein Paris*], MOINS *cet horrible fracas de camions et de trompettes* [qui les interrompt et qui n'existe pas dans le cadre campagnard imaginé] (A. DAUDET, *Immortel*, IV). — *Les compagnons d'Ulysse* [...] *découvrirent* [...] *tous les fruits,* PLUS *une baie acidulée* (GIRAUDOUX, cit. *Rob.*, s. v. *plus*, I, D). — De même : *Il y avait bien là cinq à six personnes,* OUTRE *lui* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 1). — OUTRE *ses qualités sportives,* [...] *il figurait* [...] *parmi les hommes de métier les plus notables* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, pp. 118-119). — Emplois vieillis et littér. H4 : *Sur cette sauvagerie primitive, aucune culture ne prend,* HORS *la frivolité parisienne* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, VI). — *La jeune femme, à travers les vitres, ne distingue rien,* HORS *le reflet de sa figure morte* (MAURIAC, *Thér. Desqueyroux*, II). — *Il semble qu'ils aient tout,* FORS *une âme* (GIDE, *Faux-monn.*, II, 7). — *Rien ne lui appartient,* FORS *les apparences* (J. BAUDRILLARD, *De la séduction*, Bibl. Médiations, p. 20).

3° Ces éléments antéposés reçoivent parfois une forme explicite de préposition. R3

°***À part de*** est courant au Québec : *Il nous a rapporté proche de 115 piastres,* À PART DE *mon canot* (GUÈVREMONT, cit. Seutin-Clas).

Hors de, considéré comme vieux H5 par le *Trésor*, qui cite : *Un Turc ou deux* [...] *parcourent* [...] *ces villages pour recueillir les impôts* ; HORS DE *là et de*

H2 255 HISTORIQUE

Il faut noter que *fors*, lorsqu'il indiquait une exception par rapport à un sujet, était souvent suivi du cas sujet en anc. fr. : *Nuls nu sot / Fors* DEUS *et* IL (ROBERT DE BLOIS, cit. Tobler).

R2 255 REMARQUE

À part moi (etc.) « en mon (etc.) for intérieur » a une origine différente (cf. § 1039, *a*, 1°), mais il s'intègre sans difficulté à la proposition absolue.

H3 255 HISTORIQUE

Moins pouvait être postposé jadis : *Quarante ans un* MEINS [= 39 ans] *regna cil* [= celui-ci]. (WACE, cit. *Trésor*, s. v. *moins*). [*Meins* est traduit « étant soustrait, enlevé », ce qui montre bien l'équivalence avec une prop. absolue, et le rédacteur commente : « Tour à l'origine de l'emploi de *moins* considéré comme prép. : *cinq* MOINS *trois* (*Trévoux* 1771). »] — *Ce siege dura onze semaines trois jours* MOINS (FROISS., *Chron.*, cit. Littré, s. v. *moins*, Hist.) — On en trouve des traces, pour l'indication de l'heure, dans certains parlers régionaux : cf. § 604, *b*, 2°. Ex. anciens de *plus* antéposé : *Panurge* [...] *luy donna une vessie de porc* [...] *;* PLUS *une espée de boys bien dorée ;* PLUS *une petite gibbessiere* [...] *;* PLUS *une bouteille clissée pleine de vin Breton* (RAB., III, 45). — *De la punctuation de la langue françoyse,* PLUS *des accents d'ycelle* (titre d'un livre d'É. DOLET, 1540).

H4 255 HISTORIQUE

Fors doit notamment sa survie à la formule célèbre attribuée à François Ier, *Tout est perdu* FORS *l'honneur*. Voir trois autres ex. 4° ; l'un se réfère à cette formule comme le montre l'italique.

R3 255 REMARQUE

Comparez aussi l'altération de *sauf* en *sous* dans °*sous votre respect* : § 1070, *c*, 2°.

H5 255 HISTORIQUE

Hors de « excepté » est ancien, mais sans avoir été très courant. Outre BRUNET LATIN (p. 110), Moignet, *Signes de l'exception dans l'hist. du fr.*, cite p. 163 : HORS DE *vous tout est loin de moi* (SÉV.). Littré ne le signale que devant un infin. : cf. § 257, H3.

quelques corvées, ils vivent en paix (LAMART., *Voy. en Or.*) ; *Tout l'ennuyait* HORS DE *ses passions* (MONTHERL., *Bestiaires*). — Avec un infinitif, voir § 257, c. **R4**

En dehors de : *M. Swann, qui,* EN DEHORS DE *quelques étrangers de passage, était à peu près la seule personne qui vînt chez nous* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 13).

En sus ([sys] ou [sy]) ***de***, qui date de la fin du XVIIIe s., n'est pas critiqué (Littré l'enregistre sans réserve, à la suite de l'*Ac.* 1835) : *L'honoraire est ce que le client doit,* EN SUS DES *frais, à son avoué pour la conduite plus ou moins habile de son affaire* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 914). — *Il lui arrive d'en porter encore deux autres,* EN SUS DE *ces deux-là* (DURAS, *Douleur*, p. 114). — *Les langues ont souvent recours, pour se renouveler, à toute une gamme de procédés* EN SUS DE *l'emprunt* (HAGÈGE, *Le fr. et les siècles*, p. 76).

Au contraire, ***en outre de***, qui n'est guère plus récent, est qualifié de barbare par Littré, parce qu'il concurrence inutilement *outre* seul. Malgré ce défaut peu contestable, la locution a reçu un large accueil, même dans la langue littéraire. *Une trentaine de mille francs restait toujours à payer* EN OUTRE DE *mes vieilles dettes* (CHAT., *Mém.*, IV, II, 9). — EN OUTRE DU *bon vouloir, le savoir-faire n'y gâterait rien* (MUSSET, *Chandelier*, I, 6). — EN OUTRE DU *musicien, la direction imaginative du philosophe contentait ses plus secrets mouvements* (BARRÈS, *Ennemi des lois*, p. 178). **A2**

On trouve dans tous les styles ***en plus de***, attesté vers la fin du XIXe s. (et donc après *en outre de*) et que l'*Ac.* 1935 ne signale pas (quoiqu'elle l'emploie s. v. *outre*) : EN PLUS DE *Paul* [...] *et de mon oncle Charles, Tancrède Gide avait eu plusieurs enfants* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 2). — EN PLUS DES *fumoirs, des salons de jeu, des vestibules* [...], *il y a trois grands buffets fort bien servis* (LOTI, *Japoneries d'automne*, p. 97). — *L'envahisseur s'attribuerait quelques denrées* EN PLUS DE *celles qu'il prenait tous les jours* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 150). **A3**

En plus de avec un infinitif, rarement signalé, est de niveau pop. dans un ex. comme celui-ci : *On lui avait abîmé sa femme,* EN PLUS DE *l'avoir baisée avant, sauf vot' respect* (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, XVIII). Il surprend dans un écrit technique : EN PLUS DE *déclarer que le prédicat est vrai pour toute la classe, c'est précise que cette classe vérifie la relation avec le prédicat* (J.-M. LÉARD, *Gallicismes*, p. 85). — Cela est courant au Québec : *Je l'avais déçue, moi* [...] *qui,* EN PLUS DE *tourner le dos à la prêtrise, avais trouvé le moyen de me faire mettre à la porte du collège pour outrage à la religion* (A. MAJOR, dans *Les écrits*, août 2001, p. 55). — EN PLUS D'*enseigner, elle fait une émission à la radio* (BOULANGER).

On rencontre aussi *en surplus de* (avec le nom *surplus*) : *J'ai* EN SURPLUS DE *mes occupations ordinaires, dû corriger deux épreuves de mon prochain livre* (BLOY, lettre, dans le *Mercure de Fr.*, 1er juin 1951, p. 209).

Approchant *de* est blâmé par Littré : °*Nous partîmes* APPROCHANT DE *six heures* pour *approchant six heures. Approchant de* est attesté pourtant dans *Ac.* 1694-1878, mais dans d'autres fonctions : *Il est* APPROCHANT DE *huit heures. Il lui a donné* APPROCHANT DE *cent écus* (d'abord *pistoles*). — *Approchant* a servi aussi d'adverbe : cf. § 998. — Ex. où il est prédicat : *Jean Choinart* [...], APPROCHANT *l'août, va voir ses blés* (P.-L. COURIER, *Gazette du village*, p. 101). — APPROCHANT *deux heures, il sera chez moi* (BALZAC, *Chouans*, Pl., p. 1010). **H6**

4° L'élément qui suit *excepté, sauf, y compris*, etc. peut avoir des formes grammaticales assez différentes de celle qui caractérise le sujet.

— Syntagmes prépositionnels.

Tant qu'*excepté*, etc. ont été perçus comme des attributs de propositions absolues, leur sujet se construisait naturellement sans la préposition qui introduit le terme corrigé ou complété :

Carlotta fut blâmée PAR *tous,* Y COMPRIS *son propre mari* (MAUROIS, *Lélia*, p. 329). — *Son art ne devait rien* À *personne,* EXCEPTÉ *Rimbaud* (G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 59). — *Me désintéresser* DE *tout le reste,* Y COMPRIS *mon propre travail* (CABANIS, *Profondes années*, p. 100).

L'effacement de la valeur primitive fait que l'on reprend souvent la préposition du terme corrigé ou complété :

Un enfant [...] / *Abandonné* DE *tous,* Y COMPRIS DE *sa mère* (HUGO, *F. d'aut.*, Ce siècle avait deux ans). [Comp. : ... *sa mère comprise.*] — *La pierre de taille* [...] *ne peut manquer d'en imposer* À *tous,* Y COMPRIS AUX *jeunes fauves* (IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 194). — *Je n'ai assisté* À *aucune des représentations de* La Reine morte FORS À *celles de Paris* (MONTHERL., *Tragédie sans masque*, p. 32). — *Il* [= Mitterrand] *perd* SUR *tous les tableaux,* FORS [imprimé en italique] SUR *celui*

R4 255 REMARQUE

Hors que a le sens « excepté » dans cet ex. : *La rue ne présente guère d'animation,* HORS QU'*à la nuit, un peu, quand les bals musette* [...] *gémissent l'invitation à la java* (AYMÉ, *Aller retour*, I). S'agit-il d'un lapsus ?

HISTORIQUE. — *Fors que* s'est employé jadis de cette façon (il y en a des restes dans le dialecte picard) : *Qui le pratique ainsi* FORS QUE *les seuls Gregeois* [= Grecs] ? (MONTCHRESTIEN, cit. Brunot, *Hist.*, t. III, p. 381.) Est-ce une coïncidence ?

A2 255 AUTRES EXEMPLES

A.-M. AMPÈRE, lettre de 1818, dans A.-M. et J.-J. Ampère, *Corresp. et souvenirs*, t. I, p. 143 ; *Code rural*, 1837, p. 64 ; NERVAL, *Lettres des Flandres*, II, 1 ; BALZAC, *Birotteau*, Pl., p. 555 ; FROMENTIN, *Dom.*, VII ; VEUILLOT, cit. Deharveng ; GOBINEAU, *Nouvelles asiat.*, p. 36 ; FRANCE, *Sur la pierre blanche*, p. 228 ; MAURRAS, cit. Deharveng ; FAGUET, *ib.* ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 176 ; BLOY, *Mendiant ingrat*, t. I, p. 150 ; PÉGUY, *Esprit de système*, p. 123 ; BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 91 ; CLAUDEL, *Sous le signe du dragon*, p. 43 ; BORDEAUX, *Lac noir*, p. 10 ; DUHAMEL, *Combat contre les ombres*, III ; MONTHERL., *Reine morte*, I, 3 ; etc.

A3 255 AUTRES EXEMPLES

MIRBEAU, *Dingo*, I ; COURTELINE, *Conversion d'Alceste*, IV ; BARRÈS, *Mes cahiers*, t. II, p. 77 ; HERMANT, *Discorde*, p. 106 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 859 ; ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VI, p. 126 ; BAINVILLE, *Bismarck et la Fr.*, p. 134 ; GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 49 ; MAUROIS, *Bern. Quesnay*, p. 81 ; DUHAMEL, *Nuit de la Saint-Jean*, p. 191 ; DANIEL-ROPS, *Maladie des sentiments*, p. 9 ; MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 17 nov. 1966 ; TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 390 ; GREEN, *Partir avant le jour*, p. 299 ; J. ROY, *Amour fauve*, p. 48 ; etc.

H6 255 HISTORIQUE

Voir déjà : *On le* [= Ménandre] *tensat,* APPROCHANT *le jour auquel il avoit promis une comedie, de quoy* [= de ce que : cf. § 719, H6] *il n'y avoit encore mis la main* (MONTAIGNE, I, 26).

de l'honneur socialiste (A. PEYREFITTE, *Quand la rose se fanera*, p. 124). — *Quel livre contemporain autant que* Le roi des Aulnes *joue-t-il* DE *l'ambiguïté*, Y COMPRIS DE *celle que la guerre porte en son sein ?* (DEL CASTILLO, dans le *Figaro*, 17 nov. 1981.) — *Il se sent aujourd'hui tout disposé à présider la V*e [République], CONTRE *les institutions de laquelle il a toujours voté*, Y COMPRIS CONTRE *l'élection du chef de l'État au suffrage universel* (M. DROIT, *Clartés du jour*, p. 218).

Il faut reconnaître que la reprise de la prépos. permet d'éviter les ambiguïtés : *Des hommes libres* DE *tout*, SAUF DE *leurs femmes* (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 176). — *La liberté ne survivrait* POUR *personne dans le monde*, Y COMPRIS POUR *les États-Unis* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. II, p. 575). — La présence de la préposition va de soi quand elle n'a pas été exprimée auparavant : *Une belle tête d'homme n'a pas besoin de comporter*, EXCEPTÉ, *peut-être* AUX *yeux d'une femme*, [...] *cette idée de volupté* (BAUDEL., *Fusées*, XVI). — *Elle avait chaud partout*, EXCEPTÉ DANS *le dos* (J. RENARD, *Journal*, 28 sept. 1903). — *Je vous fais confiance, oui*, FORS SUR *sur ce point-ci* (MONTHERL., *Reine morte*, II, 2). H7

Le fait que la préposition soit la même pour les deux termes caractérise mieux la coordination que la subordination (cf. 2°, et § 257, *b*). Comp. *Je n'ai assisté* À *aucune des représentations*, MAIS BIEN À *celles de Paris*.

— Propositions conjonctives adverbiales :

Il était d'ailleurs fort poli, EXCEPTÉ LORSQU'ON PARLAIT D'ARGENT (STENDHAL, *Rouge*, I, 3). — *Le couplet sur « les petits » réussit souvent* [à la Chambre des députés], EXCEPTÉ SI L'ORATEUR EST MEMBRE D'UNE MINORITÉ PAR TROP FAIBLE (J. RENARD, *Journal*, 6 févr. 1903). — *Son apparence était des plus respectables*, SAUF [...] LORSQU'IL SE PROMENAIT [...] *vêtu d'un peplum noir* (MONTHERL., *Démon du bien*, pp. 78-79). — *À son sommet s'attachait le drapeau d'un grand pan d'azur, sauf, naturellement*, QUAND ARRIVAIT LA PLUIE (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 209).

— Autres cas.

- Épithètes, rarement : *La bourgeoisie viennoise, y compris* JURIDICTIONNELLE (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 108) [= y compris la bourgeoisie juridictionnelle, les gens de justice].
- Gérondifs : SAUF EN LUI DEMANDANT LA PETITE PHRASE DE VINTEUIL [...], *Swann ne cherchait pas à lui faire jouer les choses qu'il aimât* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 240).
- Propositions conjonctives introduites par *que* : voir § 257, *b*.

c) Il arrive que l'on coordonne à une proposition absolue un syntagme ou même un nom qui ne peuvent avoir la fonction qui est celle de la proposition absolue.

Un groupe de jeunes gens, la raie impeccable et LE COSTUME FLANELLE, *s'escrimaient à genoux avec les tisonniers* [devant une cheminée] (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 400). — *Figurez-vous un bambin de sept ans*, [...], *habillé à l'anglaise comme le voulait le* K *de son nom de Jack, les jambes à l'air*, UNE TOQUE À CHARDON D'ARGENT *et* UN PLAID (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 13). — *Une dame très bien*, [...], *mince, robe noire tout à fait comme il faut*, COLLIER DE PERLES, CHIGNON, *talons hauts* (CAVANNA, *Ritals*, Claque). Sans doute a-t-on traité la proposition absolue comme le syntagme avec lequel elle commute aisément : *avec la raie impeccable*, etc., ce qui permettait la coordination des termes suivants. C'est une sorte d'anacoluthe.

H7 255 **HISTORIQUE**

Voir déjà chez MONTESQ. : +*On régla qu'*EXCEPTÉ DANS *quelques cas particuliers, on suivrait, dans les suffrages, la division par tribus* (*Considér.*, VIII).

256 Fonctions de la proposition absolue.

a) Elle peut correspondre à un complément adverbial dépendant d'un verbe.

LA PIERRE ÔTÉE, *on vit le dedans de la tombe* (HUGO, *Lég.*, II, 8).

b) Elle peut être attribut du sujet ou du complément d'objet :

Elle était PIEDS NUS *et en haillons* (HUGO, *Misér.*, IV, II, 4). — *Ils sont tous les deux* NU-PIEDS, NU-TÊTE, *et poudreux comme des gens qui arrivent de voyage* (FLAUB., *Tent.*, IV). — *Être* BOUCHE BÉE *devant quelqu'un* (*Ac.* 2001, s. v. *bée*). — *Rester* BOUCHE OUVERTE *sous l'effet de certains sentiments* (*ib.*, s. v. *béer*). — *Rester les* BRAS CROISÉS, *refuser de travaillller* (*ib.*, s. v. *bras*). — *Ne restez pas* LES BRAS BALLANTS *quand il y a tant à faire* (*ib.*, s. v. *ballant*). — *Les gardiens se trouvèrent* PIEDS ET POINGS LIÉS (BAUDEL., cit. *Rob.*, s. v. *lier*). — *Je la croyais* PIEDS NUS.

Ce sont surtout des expressions plus ou moins figées qui s'emploient comme attributs. Mais, en coordination avec des attributs de type ordinaire (y compris ces expressions figées), on trouve des expressions non figées qu'on admettrait difficilement comme premier attribut : *Elle était toute confuse* et LES JOUES EN FEU. — *Ils sont* TÊTE NUE *dehors et dedans* CHAPEAU SUR LA TÊTE (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, Pl., p. 984). — *Il est* TÊTE NUE, LES CHEVEUX MAL PEIGNÉS, LES VÊTEMENTS CHIFFONNÉS (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 10).

Ex. exceptionnel avec *tel* : *Elle était* TEL *un pruneau* (R. BENJAMIN, *Aliborons et démagogues*, p. 107).

c) Elle peut jouer le rôle d'une épithète, ordinairement d'une épithète détachée :

Une gravure représentant un puissant navire, TOUTES VOILES DEHORS, *fendant une mer encombrée de dauphins* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 311). — *Les petits passaient,* LA DÉMARCHE VIVE (LARBAUD, *Fermina Márquez*, IX). — *Elle va* LA TÊTE HAUTE (A. BRETON, *Nadja*, p. 71). — Non détachée : *Les flonflons d'un défilé* MUSIQUE EN TÊTE (M. TOURNIER, cit. Hanon, p. 160).

La proposition absolue, employée comme une sorte d'épithète, sert notamment à préciser ou corriger l'extension du nom ou du pronom, en indiquant des inclusions, des exclusions. **R**

Le prédicat est un participe passé : *Il aurait à débourser prochainement une quarantaine de mille francs,* NON COMPRIS *les droits de succession* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *J'ai voulu que les autres personnages, Pompée* COMPRIS, *et Caton* EXCEPTÉ, *eussent aussi leurs bouffées de langage trivial* (MONTHERL., *Tragédie sans masque*, p. 275). — *Tout le monde était arrivé sur la plage,* Y COMPRIS *l'homme dont le bateau était là* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 64). — *Il n'y a de contribution qu'universelle, autrement dit payable par tous, privilégiés* INCLUS (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 397).

Le prédicat est adverbial : À PART *quelques-uns, l'ignorance religieuse de tous était si profonde que* [...] (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). [Autres ex. au § 258.] — *Les pensionnaires* [...] *étaient réunis,* MOINS *le père Goriot* (BALZAC, *Goriot*, p. 222). — *Les compagnons d'Ulysse* [...] *découvrirent* [...] *tous les fruits,* PLUS *une baie acidulée* (GIRAUDOUX, cit. *Robert*, s. v. *plus*, I, D). — *Il y avait bien là cinq à six personnes,* OUTRE *lui* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 1). — *Vous devrez payer cinquante francs, port* EN SUS.

R 256 REMARQUE

Les termes de cette espèce ont un statut grammatical instable. Cf. § 255, *b*.

257 Nature du sujet.

a) C'est souvent un nom ou un syntagme nominal, — ou un pronom. **R1**

LE CAFÉ *bu,* L'ÉPOUX *servi,* LES ENFANTS *à l'essor, maman m'habilla chaudement* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XII). — Éventuellement sans article, surtout dans des formules figées : *Se retirer* FORTUNE *faite* (*Ac.* 2000). Etc.

CELUI-CI *ayant soutenu que des armures dispensaient d'être brave, l'autre avait pris cela pour une injure* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — PERSONNE *ne s'étant présenté, l'élection n'a pas eu lieu.* — VOUS *partis, j'ai perdu le sommeil, la gaîté* (HUGO, *Voix int.*, XXII). — *J'ai dû l'entendre pour la première fois prononcé par mon père vers 1928,* MOI *ayant huit ans* (DUTOURD, *École des jocrisses*, p. 10). — LUI *troisième* : § 254, *b*. — Rarement avec un pronom relatif comme sujet (construction archaïque) : §§ 705, *c* et H3 (*lequel passé* et *passé lequel*), 719, *a* (*passé quoi*). **H1**

b) Parfois une proposition conjonctive introduite par *que*. **R2**

Étant admis QUE NOUS POURRONS TOUT, *qu'allons-nous faire de cette omnipotence ?* (J. ROSTAND, *Inquiétudes d'un biolog.*, p. 12.) — *Je ne peux pas arriver à faire mon article* [...]. *Ça n'est pas bien étonnant, étant donné* QUE JE N'AI JAMAIS ÉCRIT (MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 3). — *Étant donné* QUE LES THÉORIES [...] SONT DESTINÉES À ÉVOLUER, *on risquerait de voir* [...] *les théories emporter dans leur ruine la terminologie elle-même* (MAROUZEAU, *Lexique de la terminol. ling.*, Avant-propos). — *Il était fort dangereux de soutenir une vérité en astronomie, étant donné* QUE LE POUVOIR POLITIQUE IMPOSAIT UNE COSMOLOGIE D'ÉTAT (ROMAINS, *Lettre ouverte contre une vaste conspiration*, p. 143). — *Ces deux paquets sont exactement semblables, excepté* QUE CELUI-CI EST PLUS LOURD QUE L'AUTRE (*Dict. contemp.*). — *Supposé* QU'EN DEHORS DU RÉGIME DIRECT OU INDIRECT IL Y AIT DANS UNE PHRASE D'AUTRES RÉGIMES [...] *et supposé* QUE L'UN QUELCONQUE DE CES RÉGIMES SOIT PLACÉ EN TÊTE DE LA PHRASE, *l'inversion se produit* (FOULET, § 450). — *Il fallait l'excuser chez lui, supposé* QU'ELLE L'EÛT REMARQUÉ (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 61). — *Supposé*

R1 257 REMARQUE

Le pronom personnel n'étant pas possible avec un verbe impersonnel au participe, on a parfois des propositions absolues sans sujet, sinon avec le sujet logique (ou réel) : voir des ex. avec *s'agissant, y ayant* au § 782, *b*, 2°.

H1 257 HISTORIQUE

Le pronom *ce* était le sujet d'une proposition absolue dans *Ce dessus dessous*, altéré en *sens dessus dessous* (§ 694, *c*), ainsi que dans *ce nonobstant, cependant* (§ 258, H).

R2 257 REMARQUE

Sur *sauf à ce que*, voir § 1124, R4.

[...] QUE TOUT FÛT VRAI, *Théorème se trouvait dans la situation d'un homme qui peut témoigner d'une vérité absurde* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 42).

À part** que* ... est fam., voire pop., pour les dict., ce qui convient à cet ex. : À PART *qu'elle volait trop et qu'elle manquait un peu de décence, elle était tout de même une drôle de fille* (ZOLA, *Terre*, IV, 3). — ***Mis à part** que* ... n'est signalé que par le *Grand dict. enc. Lar.* (1984). — ***Joint** que* ... est littéraire : *Il est parfois moins admirable d'user de son pouvoir, que de se refuser d'un user.* JOINT QUE *la sensation d'un pouvoir dont on n'use pas est* [...] *une des plus fines qui soient au monde* (MONTHERL., *Reine morte*, II, 3). — *Leur réflexion se porte avec prédilection sur le domaine politique et social* [...] ; JOINT QUE *c'était le seul domaine qui fût resté fermé à l'esprit critique* (V.-L. SAULNIER, *Litt. fr. du siècle philos.*, p. 11). — *Il y avait aussi quelque chose de propice à un véritable retour à Dieu* [...], JOINT QUE *la France me manquait* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 60). — °Advenant** que* ... survit (voir H2) au Québec : ADVENANT QU'*il neige, nous serons immobilisés dans le chalet* (BOULANGER, comme fam.). **R3**

R3 257 REMARQUE

Pour *advenant* + *nom*, voir § 258.

La fonction de sujet reste perceptible dans les cas ci-dessus, spécialement pour les prédicats qui sont mobiles avec des sujets nominaux et, pour *étant donné*, prédicat non mobile, mais qui s'accorde souvent avec son sujet nominal (§ 259, *b*, 2°).

Cette fonction est moins perceptible quand les mots servant de prédicat n'y ont plus leur sens habituel et/ou ne sont pas susceptibles, avec le sens qu'on a ici, de servir d'attributs en dehors de la proposition absolue (cf. § 256, *b*).

C'est le cas de ***sauf, vu, attendu, hormis, outre***, qui s'emploient aussi avec une suite nominale ou un infinitif ; *loin* (et *bien loin*) [langue soignée] seulement avec *que* + subjonctif ou avec un infinitif (cf. *c*) : *De noirs Éthiopiens semblent, silencieux, / Des spectres de guerriers dont les âmes sont mortes, /* SAUF QU'*un éclair rapide illumine leurs yeux* (LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, Apothéose de Mouça-al-Kébyr). — *Il est bien remis de son accident,* SAUF QU'*il se fatigue rapidement à marcher* (*Ac.* 1935). [Absent des éd. précédentes.] — OUTRE QU'*il était très riche, il descendait en ligne directe de Jean sans Terre* (AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 38). — LOIN QUE *je conclue à l'exaltation du conformisme,* [...] *l'essentiel de mon effort est de démontrer que ce nihilisme* [...] *est générateur de conformisme* (CAMUS, *Actuelles*, Pl., p. 731). — LOIN QU'*elles nous eussent aidés, ce fut Serrail qui dut aller leur porter secours* (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 170). — BIEN LOIN QU'*ils* [= les chrétiens] *aient le droit de fuir les hommes en Dieu, il leur est enjoint de retrouver Dieu dans les hommes* (MAURIAC, *Cahier noir*, Œuvres compl., p. 366). — BIEN LOIN QUE *son entreprise soit prospère, il se trouve aujourd'hui au bord de la ruine* (*Ac.* 2000). **R4**

R4 257 REMARQUE

La proposition conjonctive est parfois averbale (comp. § 1133, *b*, 2°) selon une tendance récente et d'apparence négligée : *C'est une lettre ignoble,* OUTRE QUE DÉCOUSUE (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 128). — *Chacun pouvant être considéré comme un dialecte parmi d'autres* (SAUF QUE PLUS EXOTIQUE) (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *créole*).

***Attendu** que* ... est surtout de la langue écrite : ATTENDU *qu'il s'agit d'une affaire importante, je ne saurais décider seul* (*Ac.* 2001). — ***Vu** que* ... est déclaré vieux ou régional par le *Robert* 2001. Cette opinion n'est pas partagée par les autres dict., et des ex. comme les suivants ne la confirment pas : *Elle en a bien besoin la race française,* VU QU'*elle n'existe pas !* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 16.) — *J'ai pas pu les empêcher de l'emmener,* VU QU'*ils prétendaient que c'est elle qui a contaminé toute la classe* [dit un homme du peuple] (TRIOLET, *Roses à crédit*, I). — *C'est sur les vieux théâtres à l'italienne qu'ont lieu toutes les créations intéressantes* VU QUE *le talent n'a que faire des contingences matérielles* (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, pp. 23-24). — *Il faut bien dire oui,* VU *qu'il n'y a plus rien à faire* (*Grand dict. enc. Lar.*). **A**

A 257 AUTRES EXEMPLES

J.-É. HALLIER, *Évangile du fou*, p. 33 ; Cl. SARRAUTE, dans le *Monde*, 15 mars 1990 ; ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 62 ; etc.

En revanche, ***hormis** que* ... et ***hors** que*... sont devenus fort rares : *Des péchés, je ne m'en connais guère,* HORMIS QUE *je suis fait de chair* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 202). — *Ignorant tout du monde de l'argent,* HORS QUE *s'y brassaient d'obscures affaires* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, I, 4). **H2**

H2 257 HISTORIQUE

Excepté que..., sauf que... et *supposé que...* remontent au Moyen Âge : *La nostre cure autresi* [= aussi], EXCEPTÉ *seulement* QUE *ceste* [= celle-ci] *ne devee* [= interdit] *nule fois la pocion* (*Chirurgie de Henri de Mondeville* [1314], S. A. T. F., § 920). — Selon Warburg, t. XI, p. 135, *sauf que...* a connu une éclipse entre 1628 et 1870 (= Littré 1870, mais celui-ci mentionne seulement, pour le critiquer, le sens « à moins que », voir ci-dessous). — *Outre que...* date du XVIe s. De même *joint que...*, mais cet emploi est vieilli depuis le XVIIe. *Advenant que...* est attesté au XVIIe s. : ADVENANT QUE *Dieu de ce monde m'ostast* [Rem. le subj.], *j'entendois* [...] *que luy seul heritast* (MOL., *Étourdi*, IV, 1). — *Hors que..., hormis que...* et *loin que...* aussi. *À part que...* et *étant donné que...* ne sont pas antérieurs à la 2e moitié du XIXe s.

Comme *sauf que..., hors que...* et *hormis que...*, suivis du subjonctif, ont eu en outre le sens « à moins que » (exception hypothétique) : cf. § 1153, H2.

Quand la formule exceptive corrige un objet direct, son verbe prend le mode exigé par le verbe dont dépend l'objet direct, donc le subjonctif éventuellement : *J'accepte tout, sauf qu'il* PARTE, à côté de *Je sais tout, sauf qu'il* PART. Cela confirme que nous sommes logiquement dans le domaine de la coordination. Comp. *J'accepte tout,* MAIS *non qu'il parte.*

La valeur primitive est si bien effacée que nous rangeons simplement dans les conjonctions de subordination *durant que* et *pendant que* (temps), *nonobstant que* (concession), *moyennant que* et *pourvu que* (condition). Voir aussi § 258, H.

c) Un infinitif :

Je ne veux rien / Rien, EXCEPTÉ L'AIMER, L'ADORER EN SILENCE (S.-BEUVE, *Poés.*, cit. *Trésor*). — *Qui ne savaient rien,* HORS CULTIVER LES CHAMPS (J. BOULENGER, *Merlin l'enchanteur*, XXXIV). Dans ces deux ex., la construction

de l'infinitif peut s'expliquer par sa dépendance par rapport au verbe principal. — La présence d'un *de* n'empêche pas que l'infinitif ait la fonction d'un sujet (cf. § 911) : *Il n'avait cessé d'entretenir avec elle des intelligences secrètes, étant toujours bon* DE MAINTENIR UN ESPION DANS LA PLACE (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XIII). [Cf. § 782, *b*, 2°.] — HORS DE LE BATTRE, *il ne pouvait le traiter plus mal* (*Ac.* 1835-2000 [comme vieilli en 2000]). **H3** — Dans cet ex. de BALZAC, le *de* s'explique par le fait qu'il accompagne nécessairement l'infin. dépendant de *supporter* : *Je puis tout supporter,* HORS DE PLEURER LOIN DE TOI (*Peau de ch.*, Pl., p. 242). Comp. dans la coordination : *Je supporte tout,* MAIS *non* DE *pleurer*... — Après *loin* (et *bien loin*) [cf. *b* ci-dessus], *de* est constant : LOIN DE ME REMERCIER, *il s'est montré ingrat* (*Ac.* 2000). — BIEN LOIN D'APPROUVER SA THÈSE, *je la combats* (*ib.*). **R5**

N. B. D'autres constructions s'expliquent par la nature quasi prépositionnelle ou pseudo-prépositionnelle qu'ont prise certains prédicats antéposés : § 255, *b*.

d) Parfois, une proposition d'interrogation ou d'exclamation indirectes :

Je sais tout, SAUF SI ELLE COMPTE L'ÉPOUSER. — *On sait tout* [...], EXCEPTÉ COMBIEN LA CURIOSITÉ EST ENNUYEUSE (E. de GUÉRIN, *Corresp.*, cit. *Trésor*, s. v. *excepté*, B)

H3 257 HISTORIQUE

Comp. ces ex. cités par Littré (s. v. *hors*, 3°) : ⁺HORS DE *se trouver au conseil, il n'avait aucune fonction* (S.-SIMON) ; ⁺*Tout est crime* HORS D'*être musulman* (VOLT.).

R5 257 REMARQUE

Sur *sauf* à + infinitif, voir § 915, *b*, 3°.

258 Ordre des éléments. H

Ordinairement, le prédicat vient en deuxième lieu. Mais l'ordre inverse, normal quand le sujet est une proposition (§ 257, *b*), est loin d'être rare dans la langue écrite avec un nom comme sujet et un participe passé comme prédicat :

Elle trouve une tasse et l'emporte [...]. REFERMÉE *sa porte, papa* [...] *achève sa phrase* (J. RENARD, *Journal*, 22 mai 1892). — ÉTEINTE *la chaleur du combat, le cœur de Sélim avait répondu à l'invocation* (KESSEL, *Coup de grâce*, p. 25). — *À cette époque, l'usage voulait, rencontrant une dame dans une galerie,* ACHEVÉES *les présentations, que vous lui passiez la main sous la jupe* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 41). — *Ces chiffres sont à rabattre,* TENU *compte de l'entrecroisement des sangs* (YOURCENAR, *Archives du Nord*, p. 45). [*Compte tenu* est beaucoup plus courant.] — EXCLUS *les parents et les élèves, on peut passer aux choses sérieuses* (B. FRAPPAT, dans le *Monde*, 4 août 1978). — PRÉSENTÉS LES HOMMES DU PALÉOLITHIQUE INFÉRIEUR, [...] *nous aborderons l'espèce suivante* (SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 42). — Autres ex. au § 259, *b*.

L'*Ac.* 2001 mentionne encore sans réserve *le cas **advenant***, qu'elle traduit par *le cas échéant*, formule beaucoup plus courante. Mais elle a supprimé l'ex. qu'elle citait en 1932 avec la précision « dans les contrats et autres actes publics » : ADVENANT *le décès de l'un des deux. Advenant* antéposé reste usité au Québec : ADVENANT *la victoire du oui ils opteraient pour un accommodement* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 409).

À part est mis soit devant, soit, moins souvent, après : À PART *quelques bourgeois* [...], *c'étaient des ouvriers, des gens de boutique avec leurs femmes et leurs enfants* (FLAUB., *Éduc.*, I, 1). — *Dans chacune des rues rayonnantes,* À PART *celles qui mènent directement aux gares* (BUTOR, *Emploi du temps*, I, 2). [Dans cet ex., la longueur du sujet ne permet pas le choix.] — *Au XVIII*e *siècle, les patois d'oïl ne sont plus parlés que par les paysans, qui comprennent partout le français, Wallonie et Vosges* À PART (DAUZAT, dans *Où en sont les études de fr.*, p. 189). — Formule figée : *Blague à part.*

Mis à part placé en premier lieu n'est pas signalé dans les dict. avant le *Grand dict. enc. Lar.* 1984 ; ex. au § 259, *b*, 2°.

Tel est toujours en tête de la proposition absolue, que celle-ci soit ou non au début de la phrase : *Elle avançait majestueusement,* TELLE *une reine* (*Rob. méthod.*) ou TELLE *une reine, elle avançait majestueusement.* Autres ex. de ce tour littér. au § 259, *a*, 2°.

Eu égard est figé : EU ÉGARD *à l'amitié qui le liait à Fernand Gallien, Charles n'avait pas fait montre de beaucoup de vaillance* (AYMÉ, *Uranus*, XXII). **R**

Pour *excepté, étant donné*, etc., voir § 259, *b* ; pour *nu* et *sauf*, § 259, *a*, 1°.

H 258 HISTORIQUE

Durant est senti aujourd'hui comme une préposition ; ancien prédicat d'un complément absolu, il a gardé de son origine la faculté de suivre son régime (§ 1060) : *Longue amitié* [...] *nourrie, des années* DURANT, *par les plaisirs de la chasse et de la guerre* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 36).

Pendant, qui a la même origine, n'est plus que préposition. Il se réalisait notamment dans le complément absolu *ce pendant*, que nous avons gardé comme adverbe, avec agglutination, *cependant*. Quelques auteurs ressuscitent l'ancienne graphie (et l'ancien sens temporel : cf. § 1005, *d*) : CE PENDANT, *le char des pauvres* [...] *s'engagea sur la pente des Champs-Élysées* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 445). — Autres ex. : L. MADELIN, *Foch*, p. 196 ; FR. DE MIOMANDRE, *Mon caméléon*, p. 42 ; FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 178 ; R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 1er août 1957. — Sur ce modèle, BARRÈS a construit *ce durant* : *Ils sentent* [...] *que vos années,* CE DURANT, *leur feront une terrible retraite* (*Union sacrée*, p. 137).

La préposition *nonobstant* était aussi à l'origine le prédicat d'une proposition absolue : *non obstant* « ne faisant pas obstacle ». TOULET l'emploie encore, par archaïsme, comme second terme avec un nom : *Le proverbe* NONOBSTANT, *mon amie Nane professait pour les amis de ses « amis » une haine opiniâtre et sournoise* (*Mon amie Nane*, IV). — La formule *ce nonobstant* (parfois *nonobstant ce*) subsiste dans la langue juridique et dans la langue littéraire comme synonyme de « néanmoins, malgré cela ». Elle a donné par réduction l'adverbe *nonobstant* : cf. § 1032, 1°.

R 258 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, la suite de cette expression a été traitée abusivement comme un sujet : °*Il nous parut trop technique* EU ÉGARD *le but que nous nous proposions* (L. WEISS, *Combats pour l'Europe*, 1979, p. 279).

259 Accord de l'attribut de la proposition absolue.

L'accord se fait d'ordinaire selon les règles qui président à l'accord en général (§§ 424-454) et à l'accord de l'attribut en particulier (§ 248). Cependant, si l'**attribut** du complément absolu est **antéposé**, on observe une tendance assez nette à l'invariabilité (sur cette tendance en général, voir § 429).

a) Adjectifs.

1° ***Haut, nu, plein, sauf.***

- ***Haut*** dans *haut la main* : *Cette championne l'a emporté* HAUT *la main* (*Ac.* 2000, s. v. *haut*, II, 3). — [Remarquer aussi la locution *haut le pied* : *Chevaux* HAUT *le pied, locomotive* HAUT *le pied*. — Pour *haut les mains !* etc., voir § 412, *a*.]
- ***Nu*** **H1** dans *nu-tête, nu-pieds* et devant d'autres noms moins couramment employés avec *nu* antéposé (et trait d'union) : *Elle s'était levée* NU-*jambes,* NU-*pieds* (MAUPASS., C., Première neige). — *Ils se mirent à travailler* NU-*bras* (FLAUB., *Sal.*, VIII). — *Ça vaut mieux que d'aller* NU-*pattes* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, IV, 1). — NU-*seins* (JAMMES, cit. dans R. Mallet, *Jammisme*, p. 66).
  Quand *nu* suit le nom, il s'accorde avec celui-ci : *Il marche tête* NUE, *pieds* NUS ; à plus forte raison, quand le nom est accompagné d'un déterminant : *Il la voyait entrer, les bras* NUS, *l'éventail à la main* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). **R1**
- ***Plein*** **H2**, qui précède un nom accompagné d'un déterminant : *J'avais des fleurs* PLEIN *mes corbeilles* (HUGO, *Ch. du crép.*, XXVI). — *Il y en* [= des idoles] *a* PLEIN *l'Acropole* (DANIEL-ROPS, *Saint Paul*, pp. 90-91). — *Jean vient de débarquer à La Rochelle, avec des deniers* PLEIN *les mains* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 48).
- ***Sauf*** **H3**, devant un nom précédé ou non d'un déterminant : *La mère,* SAUF *erreur, est née Grandin* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 231). — *Après plus de vingt ans passés,* SAUF *de courts séjours annuels, hors de ma province,* [...] *j'use en parlant de plus de deux cents lotharingismes* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 32).
  La formule un peu vieillie *sauf votre respect* garde un sens qui ne subsiste que dans des emplois figés, comme *Son honneur est sauf.*

2° ***Tel***, qui est toujours en tête de la proposition absolue (§ 258), s'accorde normalement avec le nom qui suit.

- *Tel* marque la comparaison : *Brillant, vif et fort,* TELLE *une aiguille* (VERL., *Amour*, Lucien Létinois, X). — *La lune sur un paratonnerre,* TEL *un clown* (J. RENARD, *Journal*, 17 juillet 1894). — *Certaines existences sont si anormales qu'elles doivent engendrer fatalement certaines tares,* TELLE *celle que le Roi menait à Versailles entre ses courtisans* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 64). — *Les boules entassées* [...] TELS *des pavés* (BARBUSSE, *Feu*, p. 171). — *Les temps* [d'un verbe] *défilaient dans l'ordre,* TELLE *une garde d'honneur* (ESTAUNIÉ, *Empreinte*, p. 79). — *Oncle Rat,* TELLE *une fumée, avait disparu* (BOSCO, *Malicroix*, p. 97). — *Le dos de Kouzma résonne sous le choc,* TELLE *une barrique vide* (TROYAT, *Cahier*, p. 160). — *Ses yeux globuleux dont on a toujours l'impression qu'ils vont se détacher et rouler,* TELLES *deux grosses larmes bêtes* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 26 juillet 1947). **A1**
- *Tel* équivaut à *par exemple* : *Des hommes qui,* TEL *André Gide,* [...] *n'avaient pas trouvé le temps* [...] (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 305). — *Les peintres de la Renaissance,* TEL *Véronèse* (R. HUYGHE, dans les *Nouv. litt.*, 15 février 1962). — *Des hommes fiers, indépendants,* TEL *mon beau-frère* (M. RHEIMS, *Haute curiosité*, p. 46). — *On peut craindre qu'ils soient voués,* TELLE *Pénélope, à retisser le jour la toile qu'a défaite la nuit* (A. PEYREFITTE, *Mal franç.*, p. 381).

Sous l'influence de *tel que...*, on trouve assez souvent l'accord, non avec le terme qui suit *tel*, mais avec celui qui fait l'objet de la comparaison **R2**, notamment chez des auteurs qui suivent ailleurs l'autre principe, ce qui semble montrer qu'ils sont peu attentifs à cet accord purement graphique, qui varie d'ailleurs souvent d'une édition à l'autre.

Une auberge où l'on entretenait, pieusement, TELLE *un musée, une certaine chambre de Goethe* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 240). — *Sous ses énormes sourcils noirs,* [...] TELS *des bogues de noisettes* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 247). — *Un visage coupait les pénombres, de profil,* TEL *une hache dressée* (TROYAT, *Jugement de Dieu*, p. 181). — TEL *une bête, il semblait vivre* (BOSCO, *Balesta*, p. 289). **A2**

H1 259 HISTORIQUE

Nu pouvait varier devant le nom jusqu'au XVIII[e] s., quoique Vaugelas eût déjà exigé *nu-pieds* en 1647 (p. 66) : *Elle accourt* NUE *teste* (CALVIN, *Inst.*, IV, x, 31). — [+]*Madame de Guitaut était* NUE-*jambe* (SÉV., 20 févr. 1671). — *Il faut paroître* NUE *tête devant Monsieur le Juge* (VOLT., *Lettres phil.*, III). — *Si nul d'eux n'avoit sû marcher* NUDS-*pieds* [...] (J.-J. ROUSS., *Ém.*, Pl., p. 390).

R1 259 REMARQUE

Accord fantaisiste : °*Je me tiens, pieds*-NUE, *sur cette plage* [dit Marthe] (CLAUDEL, *Échange*, p. 242).

Pour d'autres emplois de *nu* (*nue propriété*, etc.), voir § 561, *d*.

H2 259 HISTORIQUE

Plein a varié lui aussi : *Trait ses crignels,* PLEINES *ses mains amsdous* (*Rol.*, 2906). [Trad. de Bédier : À pleines mains il arrache ses cheveux.] — Mais l'invariabilité s'est imposée assez vite.

H3 259 HISTORIQUE

Sauf varie encore parfois au XVI[e] s. : SAULVE *l'honneur de toute la compaignie* (RAB., IV, 7). Mais dans un texte du XIV[e] s. on trouve à la fois l'usage ancien et l'usage moderne : *Ren toi, Folie ! / – Volentiers, Sire,* SAUF *ma vie* (GACE DE LA BUIGNE, 4394). — *Je li respont tout maintenant /* SAUVE *la grace du disant* (ID., 7206). [Formule analogue à *sauf votre respect.*] — Il y eut, parallèlement, un glissement de sens : « intact » → « excepté », et le mot est devenu une sorte de préposition. — Curieusement, un érudit du XIX[e] s. fait encore varier *sauf* : *Tout ce qu'on y trouve est bon,* SAUVE *peut-être l'étymologie* (P. MEYER, dans la *Revue critique d'hist. et de litt.*, 13 juillet 1867, p. 19). — C'est aussi une coquetterie de placer *sauf* « excepté » après le nom : *Promeneurs, enfants magnifiques, femmes oisives, marchands de fruits et d'eau citronnée, sont si ressemblants, le costume* SAUF, *aux promeneurs d'autrefois* (COLETTE, *Heures longues*, p. 117).

A1 259 AUTRES EXEMPLES

VOGÜÉ, *Jean d'Agrève*, p. 211 ; JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 105 ; BOYLESVE, *Becquée*, p. 222 ; ALAIN, *Propos de littér.*, LXXV ; DUHAMEL, *Nuit de la Saint-Jean*, p. 104 ; LACRETELLE, *Silbermann*, I ; JOUHANDEAU, dans le *Figaro litt.*, 15 sept. 1951 ; etc.

R2 259 REMARQUE

Selon Nyrop, t. V, § 419, ce serait l'accord régulier. Cette opinion est critiquée par la plupart des autres grammairiens : cf. P. Laurent, cité par Nyrop, t. V, p. 437 ; Lerch, t. II, p. 410 ; Høybye, § 146 ; etc. — On rapprochera le phénomène ici traité d'un autre : au lieu d'accorder avec le sujet *tel* attribut suivi de la copule, certains le traitent comme un pronom et lui donnent le genre et le nombre du pseudo-antécédent ; voir l'ex. de J. LAURENT § 220, *d*.

A2 259 AUTRES EXEMPLES

ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 35 ; LACRETELLE, *Silbermann*, VI ; ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 155 ; CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 51 ; MALRAUX, *Voie royale*, I, 2 ; J. et J. THARAUD, *Rabat*, p. 70 ; MONTHERL., *Bestiaires*, Épilogue ; SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, p. 37 ; MAC ORLAN, *Aux lumières de Paris*, p. 75. — Avec le sens « par exemple » ; DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 245 ; E. HOEPFFNER, *Troubadours*, p. 165 ; VIALAR, *Ligne de vie*, p. 174.

Il est beaucoup plus rare que *tel* soit laissé invariable, comme si c'était l'adverbe *ainsi* ou *comme* (plutôt que par application de la tendance à laisser invariables les attributs antéposés : *Ma race ne se souleva jamais que pour piller :* TEL *les loups* (RIMBAUD, *Saison,* Mauvais sang). — *Dignes seulement d'être tués à coups de pierres,* TEL *jadis les hermaphrodites* (MONTHERL., *Songe,* IV).

Inversement, il arrive que, dans *tel que, tel* soit accordé avec ce qui suit, mais cet usage n'est pas à recommander **H4** : *Un mot intermédiaire,* TELS *que* à, pour, de, avec, dans, *etc.* (BESCHERELLE, *Gramm. nat.,* § CCCCLIII). — *Quelque chose d'un peu plus léger que tout le reste,* TELS *que des petits pots de crème ou des poires cuites* (FLAUB., *Mme Bov.,* I, 3). — *Des écrivains accomplis* TEL *que Guy de Maupassant* (DUHAMEL, *Chron. des saisons amères,* p. 31). — *Un serpent d'une grosseur prodigieuse,* TELS *qu'on en voit en Amérique* (GREEN, *Terre lointaine,* p. 269).

H4 259 HISTORIQUE

Déjà chez Racine : *À mes yeux se presente / Un jeune Enfant couvert d'une robbe éclatante, /* TELS *qu'on voit des Hebreux les Prestres revêtus* (*Ath.,* II, 5).

b) Divers **participes.** **H5**

N. B. S'ils ne font pas partie d'une proposition absolue, ces participes s'accordent comme des épithètes : *Déjà* COMPRISES *au compte précédent, ces sommes n'ont pas dû figurer ici* (Littré).
Dans l'expr. *jusques et y compris, compris* reste invariable comme s'il faisait partie d'une proposition absolue : [...] *dont les dires ont été repris inlassablement jusques et y* COMPRIS *notre époque* (R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc,* Q. S., p. 14). — *Jusques et y* COMPRIS *la page vingt* (*Rob.*). — Autres ex. : DRUON, cité § 1065, *c,* 1° ; QUENEAU, cit. *Rob.* **R3**

H5 259 HISTORIQUE

Les participes laissés invariables aujourd'hui ne l'ont pas toujours été, quoique la tendance à l'invariabilité soit ancienne : VEUE *la deposicion d'aucuns tesmoins* [...] et VEU [cas sujet plur.] *les us et coutumes* (ordonnance de 1298, cit. Brunot, *Hist.,* t. I, p. 451). — EXCEPTÉ *les fortereces* (FROISS., *Chron.,* S. H. F., t. I, p. 190). — VEUES *les offres qui luy avoyent esté faictes* (COMMYNES, t. II, p. 105). — EXCEPTÉE *la nacelle* (AMYOT, *Romulus,* I). — VEU *la corruption des hommes* (RAB., *Pant.,* éd. princ., X).

R3 259 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, *compris* aurait pu rester au masc. comme se rapportant au syntagme *en Inde* : *C'est ici, et jusqu'en Inde* COMPRISE (SENGHOR, *Ce que je crois,* p. 203).

1° L'invariabilité est de règle pour les participes ***vu, attendu, excepté, compris,*** qui se comportent plus ou moins en prépositions.

— L'antéposition est seule possible pour ***vu, attendu*** (moins courant) : VU *sa charge énorme, la voiture marchait très lentement* (GAUTIER, *Partie carrée,* VII). — *Bousculer ses voisins n'avançait à rien,* VU *l'exiguïté et la complication du passage* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur,* p. 43). — *Jeanne était sans doute dans sa voiture d'enfant* [...], *bien attachée par des courroies,* VU *son habileté à ramper hors de l'endroit où on l'avait mise* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux,* p. 131). — [...] *qui n'aurait pas été condamné à la restitution des fruits,* ATTENDU *sa bonne foi* (*Code civil,* art. 555). — ATTENDU *ses mœurs solitaires, il était à peine connu d'elles* (MUSSET, *Contes,* Mimi Pinson, II). — ATTENDU *la situation internationale, le cabinet se réunira d'urgence* (*Dict. contemp.*).

On peut y joindre ***hormis,*** qui a cessé d'être senti comme un participe (cf. § 255, *b,* 1°) **H6** : *Les débris de l'armée allemande* [...] *menaient* [...] *un combat qui n'avait plus d'issue* HORMIS *la mort ou la captivité* (DE GAULLE, *Mém. de guerre,* t. III, pp. 183-184).

Revu invar. (= vu en outre) ne semble pas signalé par les dict. : *Nous, Ministres réunis en Conseil, / Vu les articles 26 et 82 de la Constitution ; /* [...] ; / REVU *la loi du 18 octobre 1908* [...] ; / [...] ; / *Avons arrêté et arrêtons* [...] (arrêté ministériel [belge], 18 juin 1940).

H6 259 HISTORIQUE

Ce figement ne s'est achevé qu'au cours du XVIe s. : *Il n'avoit jamais aymé femme,* HORS MISE *la sienne* (MARG. DE NAVARRE, cit. Nyrop, V, § 77). — On note déjà chez FROISSART : *Avoient laissiet en leur logis che* [= ce] *de harnas* [= équipement, bagages] *que il avoient* [...], HORS MIS *leurs armeures* (*Chron.,* S. H. F., t. IX, p. 43).

— L'antéposition n'est pas obligatoire pour ***excepté, compris*** (rarement antéposé, § 662, R9), *y compris, non compris* : *Rien ne remuait,* EXCEPTÉ *les flammes* (HUGO, *Quatrevingt-tr.,* I, IV, 7). — *Tout était gris et blanc* EXCEPTÉ *les sentiers* (B. CLAVEL, *Voy. du père,* J'ai lu, p. 6). — *Cent-soixante-seize lettres,* COMPRIS *quelques réponses de Ménage* (HENRIOT, *Livres et portraits,* t. III, p. 46). — *Elle réunit onze véhicules, y* COMPRIS *sa limousine et l'ambulance de l'hôpital* (COCTEAU, *Thomas l'imposteur,* L. P., p. 21). — *De Gaulle l'* [= responsable] *étant des autres* [forces], *y* COMPRIS *celles de la clandestinité* (DE GAULLE, *Mém. de guerre,* t. II, p. 146). — *Tous mes papiers dans ma poche, y* COMPRIS *cette carte jaune* (BUTOR, *Emploi du temps,* p. 98). — *Son appartement était composé de quatre pièces, non* COMPRIS *ses précieuses* anglaises [= water-closets] *situées à l'étage supérieur* (BALZAC, *Birotteau,* IV).

L'usage est un peu hésitant : *Personne,* EXCEPTÉE *toi, n'entend le coup de feu* (ARAGON, *Mise à mort,* p. 69). — *Depuis deux mille ans il n'est d'autre temps pour penser que celui des crises,* EXCEPTÉES *les années 1945-1975* (A. GLUCKSMANN, *Cynisme et passion,* p. 116). — *Toutes les tendances* [...], *y* COMPRISES *celles que prétend représenter la personne que nous visons* (A. BRETON, cité dans Tzara, *Œuvres compl.,* t. I, p. 589). — *Non* COMPRISE *la dépense des enfants* (J. BOULENGER, cit. Høybye, § 162). — *Dans des attitudes très héroïques y* COMPRISE *celle où il se casse la gueule* (GIONO, *Voy. en It.,* p. 42).

S'ils sont postposés, ces participes s'accordent habituellement : *Tout ce qui était sur le pont, nous* EXCEPTÉS, *avait été balayé par-dessus bord* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Hist. extraord.*, p. 291). — *La religion totale – foi* COMPRISE – *a toujours été pour moi toxique* (ROMAINS, cit. *Robert*). — *De toute la maisonnée, cuisinière y* COMPRISE, *c'est lui qui s'y reconnaît le mieux dans les tickets d'alimentation* (MONTHERLANT, *Fils de personne*, III, 3). — *Un terrain de 800 mètres carrés, maison non* COMPRISE (*Dict. contemp.*).

Ex. non conformes à l'usage habituel : *Tous les spectateurs, nous* [= Marc et moi] EXCEPTÉ (GIDE, *Voy. au Congo*, Pl., p. 837). — *Ce qui fit sursauter tout le monde, moi* COMPRIS (Al. DAVID-NÉEL, *Voy. d'une Paris. à Lhassa*, 1972, p. 235). — *Par tes deux belles-filles… mais oui, Jeannette, vous y* COMPRIS (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, IV, 3). — *Ils ont acheté les mannequins des vitrines, fourrures y* COMPRIS (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, Pl., p. 982). — *Dans l'ensemble gaulois, province romaine y* COMPRIS (BRAUDEL, *Identité de la Fr.*, Les hommes et les choses, t. I, p. 60). — *Ce composé* […] *jouit d'une très grande extension dans le nord-est (Belgique y* COMPRIS) (THIBAULT, p. 675).

Aux participes cités plus haut, beaucoup de grammairiens ajoutent ***supposé***, qui serait donc invariable quand il est antéposé : *Je constate que,* SUPPOSÉ *même ces conditions réunies, cela reste très difficile* (Hanse). Mais cette construction est devenue rare. **H7** D'ailleurs, dans l'ex. qui vient d'être donné, le sujet n'est pas, à proprement parler, un nom, mais une suite nom + attribut (cf. § 924, *c*) ; elle équivaut à une proposition : *supposé que ces conditions soient réunies.*

2° L'invariabilité n'est pas obligatoire pour ***étant donné*** (toujours antéposé), pour ***passé, mis à part*** (qui peuvent être postposés).

Étant donné invariable (seul usage enregistré par l'*Ac.* 2001) : *Étant* DONNÉ *sa sottise, on ne pouvait attendre autre chose de lui* (*Ac.*). — *Étant* DONNÉ *la constitution de ce territoire* (VERNE, *Maison à vapeur*, I, 13). — *Étant* DONNÉ *l'indolence de la race* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 3). — *Étant* DONNÉ *l'urgence* (ROMAINS, *Dictateur*, III, 5). — *Étant* DONNÉ *les circonstances* (DUHAMEL, *Voyageurs de « L'Espérance »*, p. 110 ; A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 7). — *Étant* DONNÉ *la hauteur du plafond* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 121). — *Étant* DONNÉ *mon allergie aux nourrices* (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 38). **A3**

Étant donné varie : *Une propreté touchante, étant* DONNÉS *les durs travaux et la rareté des loisirs* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 229). — *Étant* DONNÉE *la modestie de mon grade* (DUHAMEL, *Civilisation*, p. 199). — *Étant* DONNÉS *les usages locaux* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 138). — *Étant* DONNÉES *les conditions dans lesquelles s'est faite l'enquête* (MARTINET, *op. cit.*, p. 246). — *Étant* DONNÉES *les circonstances* (ROBBE-GRILLET, *Régicide*, p. 195). — *Étant* DONNÉE *votre exceptionnelle mémoire* (duc DE CASTRIES, *Réponse au disc. de réc. d'Edgar Faure à l'Ac.*). **A4**

Passé invariable : PASSÉ *la ferme de la Saudraie, l'enfant me fit prendre une route où jusqu'alors je ne m'étais jamais aventuré* (GIDE, *Symphonie past.*, p. 12). — *Quel sens cela pouvait-il avoir de s'attarder sur cette terre* PASSÉ *quarante ans ?* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 107.) — PASSÉ *la première stupeur, la première souffrance, il avait fallu commencer la classe* (ARLAND, *Grâce*, p. 111). — *De bons esprits,* PASSÉ *certaines limites de l'horreur, ne sont plus sensibles qu'à l'absurdité du monde* (SARTRE, *Saint Genet comédien et martyr*, p. 60). — PASSÉ *la cinquantaine, ils respiraient avec peine* (A. PEYREFITTE, *Mal franç.*, p. 233). **A5**

Passé variable : PASSÉE *la période d'hostilité contre « les travaux », il avait mis de bonne foi son espoir dans le retour à la maison natale* (COLETTE, *Chatte*, p. 106). — PASSÉES *les courses de feria, il me faudra revenir* (MONTHERL., *Bestiaires*, VIII). — PASSÉS *les lourds piliers corinthiens du portique, on se trouvait dans un vestibule* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 33). — PASSÉES *les premières minutes, elle ne pleurera pas* (CESBRON, *Souveraine*, p. 69). — PASSÉE *la maladie infantile du communisme chinois, Confucius reprendrait sans doute la place qui lui revient* (ÉTIEMBLE, *Confucius*, Id., p. 9). — *À la Libération et* PASSÉS *les règlements de comptes, nous nous sommes efforcés* […] *d'unir toutes les victimes de l'occupation* (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 589). **A6**

Quand il est après le sujet, *passé* s'accorde avec celui-ci : *La première stupéfaction* PASSÉE, *il y eut chez les bourgeois comme un étonnement de vivre encore* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). **H8**

Le syntagme *passé* (invariable) + nom se trouve parfois sans qu'il y ait proposition absolue : *Tous les jours, nous nous y mettons et travaillons jusqu'à* PASSÉ *onze heures* (GIDE, cit. *Grand Lar. langue*). — Ex. avec *jusque passé* au § 1065, *b*, 2°. Voir aussi § 963, *f*, 2°. **R4**

H7 259 HISTORIQUE

⁺SUPPOSÉ *même sa conversion, il désespère de sa persévérance* (BOURDALOUE, cit. Littré). — ⁺SUPPOSÉ *la gravitation un principe vrai, tous les phénomènes physiques s'expliquent* avec *la plus grande facilité* (BUFFON, cit. *Lar. XX*ᵉ s.).

A3 259 AUTRES EXEMPLES

J. RENARD, *Journal*, 5 déc. 1905 ; GIDE, *Paludes*, p. 107 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 449 ; BREMOND, *Apologie pour Fénelon*, p. 158 ; A. BRETON, *Nadja*, p. 163 ; GREEN, *Voyageur sur la terre*, L. P., p. 162 ; P. BENOIT, *Soleil de minuit*, p. 169 ; SCHLUMBERGER, *Plaisir à Corneille*, p. 68 ; BAINVILLE, *Napol.*, p. 294 ; BENDA, *Rapport d'Uriel*, p. 135 ; COCTEAU, *La belle et la bête*, p. 108 ; TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 135 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 82 ; ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* 1964, p. 121 ; G. ANTOINE, dans le *Fr. mod.*, janv. 1960, p. 64 ; etc.

A4 259 AUTRES EXEMPLES

TAINE, *De l'intellig.*, t. I, p. 65 ; LOTI, *Mon frère Yves*, XII ; VALÉRY, Pl., t. II, p. 1387 ; JALOUX, *Dernier acte*, p. 118 ; LACRETELLE, *Sabine*, IV ; BRUNOT, *Pensée*, p. XXII ; SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 15 ; BALLY, *Traité de stylist. fr.*, p. 72 ; MAROUZEAU, *Lexique de la terminol. ling.*, s. v. *sens* ; BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 119 ; J. PIATIER, dans le *Monde*, 23 août 1974 ; etc.

A5 259 AUTRES EXEMPLES

R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 75 ; BOYLESVE, *Élise*, p. 150 ; J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 16 ; F. LOT, *Fin du monde antique*, 1968, p. 433 ; AYMÉ, *Gustalin*, X ; HÉRIAT, dans le *Figaro litt.*, 21 févr. 1948 ; N. SARRAUTE, *Enfance*, p. 24 ; ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 66 ; etc.

A6 259 AUTRES EXEMPLES

VOGÜÉ, *Jean d'Agrève*, p. 155 ; DOUMIC, *Misanthr. de Mol.*, p. 28 ; FARRÈRE, *Bataille*, XXIII ; ARLAND, *Vigie*, p. 108 ; DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 229 ; MAURIAC, *Préséances*, I, 2 ; LARBAUD, *Enfantines*, p. 82 ; ROMAINS, *Quand le navire…*, p. 104 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 753 ; ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. II, p. 301 ; J. FOLLAIN, *Pierre Albert-Birot*, p. 22 ; G. ROY, *Enfants de ma vie*, p. 16 ; etc.

H8 259 HISTORIQUE

Usage disparu : *Huit ans déja* PASSEZ, [= depuis huit ans] *une impie Etrangere / Du sceptre de David usurpe tous les droits, /* […] */ Et meme contre Dieu leve son bras perfide* (RAC., *Ath.*, I, 1).

R4 259 REMARQUE

En Wallonie, *passé* est traité en équivalent de *plus de* : °*Il y a* PASSÉ *deux mille ans que César a conquis la Gaule.* °*Il doit* PASSÉ *dix mille francs.* De même en Suisse : Wartburg, t. VII, p. 711. [Cet emploi a appartenu au fr. commun au XVIᵉ s. : *Et n'y a monastere qui n'ait* […] PASSÉ *deux cens religieux* (P. BELON, cit. Godefroy, Compl.).]

Mis à part invariable : *Lucien* [...] *était un vrai Jouquer,* MIS *à part* [...] *bien des choses* (AYMÉ, *Gustalin,* II). — MIS *à part une soixantaine de personnes* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans,* pp. 28-29). — MIS *à part la petite Juliette* (S. PROU, *Femmes de la pluie,* p. 10).

Mis à part varie : MISES *à part quelques « rencontres » et certaines chansons* (GIDE, *Journal,* 31 mars 1943). — MISES *à part les professionnelles et quelques folles* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux,* p. 268). — MISE *à part la sidérurgie lorraine* (J. FAUVET, dans le *Monde,* 20 avril 1979). — MISES *à part les réformes fiscales* (Raym. ARON, *Spectateur engagé,* p. 325).

Si *mis à part* suit le sujet, le participe s'accorde : *Toute question d'argent* MISE *à part, l'homme qui se marie fait toujours un cadeau à la femme* (MONTHERL., *Jeunes filles,* p. 146).

Pour *ôté, entendu* et *ouï,* on doit faire des réserves sur la vitalité de leur emploi comme attributs antéposés et invariables.

Ôté antéposé est invariable, selon les grammairiens et les lexicographes, mais ils ne produisent que des ex. fabriqués pour la circonstance et d'ailleurs stéréotypés : ÔTÉ *deux ou trois chapitres, cet ouvrage est excellent* (Littré). [Comp. *Ac.* 1935, *Lar. XX*e *s., Robert, Grand Lar. langue, Trésor,* etc.]

On ne saurait blâmer les auteurs qui s'émancipent d'une règle si peu assurée : ÔTÉE *la verve qui était exceptionnelle, il ne reste pas grand-chose* (GREEN, *Vers l'invisible,* 8 juillet 1959). **H9**

Il faut ajouter que c'est seulement dans le sens « excepté » qu'on laisserait *ôté* invariable, et non dans un ex. comme celui-ci : ÔTÉE *la casserole, la chevelure du patient apparut curieusement crénelée* (PAGNOL, *Temps des secrets,* p. 23). **R5**

Entendu et ***ouï*** sont propres à la langue juridique : ENTENDU *toutes les parties* (Littré). — OUÏ *les témoins* (Littré, *Ac.* 1935, *Trésor,* etc.). — *Vu les conclusions des parties et* OUÏ *leurs conseils* (jugement du tribunal de commerce de Bruxelles, 7e chambre, 19 mars 1997).

Pour *entendu,* cela n'est même plus mentionné dans le *Robert* et dans le *Trésor.* Pour *ouï,* le *Lar. XX*e *s.* rédige la règle au passé (« a été longtemps... ») et ajoute : « Aujourd'hui l'accord est admis dans ce cas. »

3° D'autres participes sont occasionnellement laissés invariables quand ils précèdent le sujet de la proposition absolue. **H10**

Sitôt QUITTÉ *les États du prince,* [...] *nous ne campâmes plus dans les villes* (GIDE, *Retour de l'enfant prod.,* p. 73). — QUITTÉ *l'enceinte, nous venions de regagner la voiture* (ARLAND, *Mais enfin qui êtes-vous ?* p. 246). — *Il n'était séant de trotter qu'une fois* DÉPASSÉ *la limite rituelle* (FARRÈRE, *Seconde porte,* p. 252). — VENU *la fin de l'hiver, la troupe tout entière partit pour l'Angleterre* (DUHAMEL, *Temps de la recherche,* XVI). — *Quand elles se prenaient par la main pour tourner sous le tilleul, sitôt* MANGÉ *le pain et les noisettes* (POURRAT, *Sous le pommier,* p. 124). — *Enfin,* SONNÉ *trois heures, j'entendis le bruit de moteur que je guettais* (P.-H. SIMON, *Raisins verts,* p. 118). — *Sitôt* DOUBLÉ [= dépassé] *les digues,* [...] *tous les passagers sensés voulurent revenir* (ORSENNA, *Exposition coloniale,* p. 87). — Il est possible que certains de ces auteurs aient pensé à une ellipse (comp. § 234, *a*).

H9 259 HISTORIQUE

Déjà au XVIIe s. : +ÔTÉS *ceux qui sont intéressés par les sentiments de la nature, il n'y a point de chrétien qui ne s'en doive réjouir* (PASCAL, cit. Littré).

R5 259 REMARQUE

Dans le langage de l'arithmétique, *ôté* reste ordinairement invariable même quand il est postposé : *Sept* ÔTÉ *de dix, reste trois.* Cf. § 440, a. (De même, *multiplié, divisé,* etc.)

H10 259 HISTORIQUE

D'autres participes antéposés étaient laissés jadis invariables, par ex. *compté, considéré, réservé.* On peut y joindre *supposé* (cf. 1° ci-dessus).

CHAPITRE IV

LA COORDINATION

260 Définition. B R1

La **coordination** est la relation, explicite ou implicite (§ 262), qui unit des éléments R2 de même statut : soit des phrases, soit, à l'intérieur d'une phrase, des termes qui ont la même fonction par rapport au même mot.

— **Phrases coordonnées** : *Je trouve mon habillement aussi barbare que le leur* [= celui des Gaulois]. *Mais je ne beurre pas ma chevelure* (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Mauvais sang).

L'hiver est fini et les hirondelles sont revenues. Dans cet ex., nous avons aussi deux phrases : *L'hiver est fini* et *Les hirondelles sont revenues*, qui ne sont pas subordonnées l'une à l'autre, que l'on peut intervertir, dont chacune peut être supprimée. Mais elles sont réunies dans un seul ensemble du point de vue de la modulation (la voix redescend seulement sur *revenues*) et de la ponctuation (un seul point à la fin). C'est pourquoi nous les appelons des *sous-phrases* (§ 213, *b*, 2°).

— **Termes coordonnés** à l'intérieur d'une phrase : *Jean est* GRAND *et* BLOND. Les adjectifs *grand* et *blond* sont tous deux attributs du sujet *Jean* ; ils n'ont l'un par rapport à l'autre aucun lien de dépendance ; il est possible de les intervertir ou de supprimer n'importe lequel des deux (et leur lien *et*) sans que la phrase soit modifiée dans sa structure. R3

Dans la redondance (§ 370) et dans l'apposition (§ 340), on a aussi deux termes qui sont dans une certaine mesure interchangeables, dont l'un peut être supprimé et que l'on peut considérer comme ayant la même fonction par rapport au même mot. Mais, dans le premier cas, les deux termes apportent la même information ; dans le second cas, il y a entre les termes un lien de dépendance et un lien de solidarité, de consubstantialité, analogue à celui qui unit l'attribut au sujet (§ 239, *a*, 2°, N. B.).

La frontière n'est pas infranchissable : il y a parfois consubstantialité entre les termes coordonnés ; par ex., lorsqu'ils sont joints par *c'est-à-dire*.

261 Phrases contenant plusieurs coordinations.

a) Tantôt ces coordinations sont dans une relation multilatérale, c'est-à-dire que les phrases gardent leur sens si l'on intervertit les éléments dans chacune des coordinations ou si l'on supprime un des éléments, soit dans l'une, soit dans chacune des coordinations.

Ainsi le proverbe *En moisson et en vendange, il n'y a ni fête ni dimanche* (dans Littré, s. v. *moisson*) → *En vendange, il n'y a ni fête ni dimanche* ou *En moisson, il n'y a pas de dimanche*, etc.

b) Tantôt ces coordinations sont dans une relation unilatérale, c'est-à-dire que chacun des éléments d'une des coordinations est en relation logique seulement avec un des éléments de l'autre coordination. C'est ce qu'on appelle **distribution**.

B 260 BIBLIOGRAPHIE

G. ANTOINE, *La coordination en français*, P., d'Artrey, s. d., 2 vol.

R1 260 REMARQUE

La coordination occupe souvent peu de place dans les grammaires, qui parlent surtout, pour des raisons logiques, de la coordination entre phrases. Or, il s'agit d'un phénomène important, notamment à cause de sa fréquence (*et*, par ex., se classe dixième parmi les mots les plus fréquents du fr.) et de ses répercussions dans le domaine de l'accord.

R2 260 REMARQUE

Le nombre des éléments coordonnés est égal ou supérieur à deux : *Déjà il entrevoyait une explication* PLATE ET ENNUYEUSE ET FREUDIENNE ET PSYCHOLOGIQUE *de sa pièce* (SAGAN, *Yeux de soie*, p. 199).

R3 260 REMARQUE

La suppression d'un élément coordonné (ou de plusieurs éléments s'il y a plus de deux éléments coordonnés) ne modifie pas la structure de la phrase, avons-nous dit ci-contre. Mais elle change le sens. En outre, elle entraîne parfois des modifications du point de vue de l'accord.

Par ex., si on supprime un des deux termes coordonnés de *Jean et Pierre sont partis*, le verbe doit être mis au singulier : *Jean* (ou *Pierre*) EST PARTI.

La suppression d'un des deux sujets singuliers est impossible si le prédicat exige un sujet pluriel : *Jean et Jeanne forment un couple uni. Jules et Julie se sont embrassés.*

Du point de vue logique, les éléments introduits par *mais, car, ou* ne peuvent permuter librement avec les éléments auxquels ils sont coordonnés.

— Celle-ci peut être indiquée par des termes dits *distributifs*. Ce sont, soit des mots spécifiques (*respectif, respectivement* R), — soit des termes corrélatifs (c'est-à-dire qui fonctionnent en liaison l'un avec l'autre) : ordinaux ou bien pronoms (*le premier ..., le second ... ; celui-ci ..., celui-là ... ; l'un ..., l'autre ... ; qui ..., qui ...*), qui du point de vue syntaxique sont redondants par rapport au sujet ou à un autre terme, ou bien mots-outils (*soit ..., soit ... ; selon que ... ou que ...*).

Pierre, Jeanne et Louis ont RESPECTIVEMENT *15, 12 et 8 ans.* — *La moustache et la culotte, quoique représentées par des substantifs féminins, ont été le symbole,* L'UNE *de la virilité,* L'AUTRE *de l'autorité maritale.* — *La pluie, la neige, la gelée, le soleil, devinrent ses ennemis ou ses complices,* SELON QU'*ils nuisaient* OU QU'*ils aidaient à sa fortune* (MAURIAC, *Destins*, XII).

— Mais il n'est pas rare que les auteurs ne donnent aucune marque de la distribution et la laissent déduire par le lecteur :

Les bonnets empesés, les croix d'or et les fichus de couleur paraissaient plus blancs que neige, miroitaient au soleil clair, et relevaient de leur bigarrure éparpillée la sombre monotonie des redingotes et des bourgerons bleus (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 8). — *Elle demandait la permission d'envoyer* [...] *chercher la recette ou regarder l'espèce par son cuisinier ou son jardinier en chef* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 437). — *Tout le monde sait et attend qu'il* [= le Premier ministre] *procède de mon choix et n'agisse que moyennant ma confiance* (DE GAULLE, *Mém. d'espoir*, L. P., t. I, p. 342). [*Savoir* entraîne l'indicatif et *attendre* le subj.] — *La bande de galets que recouvre et découvre chaque vague en se brisant puis en se retirant* (Cl. SIMON, *Leçon de choses*, p. 108). — Avec chiasme : *Et Mme de Staël et lui* [= B. Constant] *sont le père et la mère du libéralisme politique* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 57).

Sur le problème de l'accord, voir § 428.

R 261 REMARQUE

Dans le fr. du grand-duché de Luxembourg, *respectivement* (souvent abrégé en *resp.*) équivaut plus ou moins à *et, ainsi que* : °*La Chine* RESP. *l'Inde sont des pays séduisants.* Cf. M. Noppeney, *Complexe d'Ésope*, pp. 60-63. — Cet emploi n'est pas inconnu en Belgique : °*Les réglementations suivantes du statut du personnel,* RESPECTIVEMENT *du statut syndical,* [...] *sont fixées conformément à la procédure visée à l'article 35* (*Documents parlementaires*, Chambre, 1287/1, 89-90, p. 216). Dans cet ex., il suffirait de déplacer *respectivement* pour rendre l'expression correcte : *Les réglementations suivantes, respectivement du statut du personnel et du statut syndical...*

262 Coordination explicite et coordination implicite.

a) La coordination **explicite** est marquée au sens strict par les **conjonctions de coordination**, qui sont placées, soit entre les éléments coordonnés, soit devant chacun d'eux. Voir § 1085.

Nous y distinguons les conjonctions de coordination essentielles ou proprement dites : *et, ou, ni, mais, car, or* ; — et les conjonctions occasionnelles : *voire, c'est-à-dire, soit, savoir* et *à savoir*. R1

La conjonction de coordination se combine parfois avec un signe de ponctuation : voir §§ 125, *b* et *c* (virgule) ; 129, *a* (point-virgule) ; 1084, *b* (point).

Les conjonctions de subordination *comme, ainsi que, autant que*, etc. peuvent perdre leur valeur de comparaison pour servir d'équivalents à *et*, ce que montrent certains accords (cf. § 454, *a*) :

Son intérêt COMME *sa dignité lui* COMMANDAIENT *d'y conformer* [...] *sa vie* (BERNANOS, *Imposture*, p. 218).

De même, *avec* cesse parfois d'indiquer l'accompagnement ; le syntagme où intervient cette préposition n'est plus senti alors comme un complément adverbial de manière, mais comme un syntagme coordonné, ce que montre aussi l'accord (cf. § 454, *b*) :

Le murmure des sources AVEC *le hennissement des licornes se* MÊLENT *à leurs voix* (FLAUB., *Tent.*, III). R2

R1 262 REMARQUE

Nous ne rangeons pas parmi les conjonctions de coordination explicite les adverbes anaphoriques *donc, pourtant, en effet*, etc., car ils peuvent aussi marquer une relation en dehors de toute coordination : *S'il est laid,* PAR CONTRE *il est intelligent* (*Dict. gén.*). — Voir d'autres arguments au § 958.

R2 262 REMARQUE

Un problème particulier se pose pour l'addition, l'inclusion, la soustraction, l'exception, etc., quand ces notions ne sont pas exprimées par des mots que l'on reconnaît manifestement comme des conjonctions de coordination. L'analyse proposée par les dict. paraît souvent peu convaincante, voire incohérente. Dans un certain nombre de cas, ces expressions ont la forme de propositions absolues ; voir § 255, *b*. — Voir aussi § 273.

b) La coordination est **implicite** quand elle n'est pas marquée par des conjonctions de coordination.

1° Les éléments coordonnés sont ordinairement séparés par des virgules dans l'écrit :

Sous les sabres prussiens, ces vétérans [...] / *Tremblaient, hurlaient, pleuraient, couraient* (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 2). — *Dans quel philtre, dans quel vin, dans quelle tisane, / Noierons-nous ce vieil ennemi* [...] ? (BAUDEL., *Fl. du m.*, Irréparable.) — *L'opinion, la religion, la conscience ne sont pas de trop pour les brider* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 132). — *Je me mêlai de bonne foi à leurs plaisirs fiévreux, à leurs enthousiasmes d'un jour, à leurs passions d'une semaine* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 8).

C'est ce qu'on appelle souvent *juxtaposition* ou *asyndète*, mais il peut y avoir aussi juxtaposition ou asyndète dans la subordination.

Lorsqu'il y a plus que deux éléments coordonnés, on combine ordinairement la coordination implicite et la coordination explicite, les conjonctions *et*, *ou* n'étant exprimées que devant le dernier élément :

Voici des fruits, des fleurs, des feuilles ET *des branches* (VERL., *Rom. sans par.*, Green). — *D'un blanc si pur que toute comparaison avec la neige, la craie* OU *le lait resterait bien au-dessous de la vérité* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, p. 117).

Sur la répétition de *et*, de *ou*, voir § 1085, *a*.

La coordination implicite est pratiquée régulièrement, mais non obligatoirement (voir aussi §§ 447-448)

- Si les divers termes sont annoncés ou repris par un terme redondant qui en est une sorte de résumé (*n'importe quoi, tout*, etc.) :

  Tout, trottoirs mouillés, chaussées fangeuses, plaques d'égout luisantes, rails resplendissants, reflétait la couleur chaude du ciel (JALOUX, *Le reste est silence*, II). — *Causant d'eux-mêmes, des autres, de n'importe quoi* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6).

- Si le terme qui s'ajoute remplace en quelque sorte le précédent, soit qu'il en soit un synonyme, soit qu'il y ait une gradation :

  Toute sa prudence, toute sa lâcheté frissonnait (ZOLA, *Th. Raquin*, XVI). — *Une confidence, un souvenir, une simple allusion, ouvrait des perspectives insoupçonnées* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 996).

- Si les divers termes désignent le même être ou objet :

  Ce paresseux, ce pleutre, ce parasite se fait passer pour un « connaisseur » (N. SARRAUTE, *Vous les entendez ?* p. 27).

2° Une coordination implicite sans pause et sans virgule fait des éléments ainsi joints une unité lexicale, un mot composé, et l'on utilise généralement dans ce cas un trait d'union, parfois une barre oblique (§ 136).

Un SOURD-MUET. L'ALSACE-LORRAINE. *Les romans d'*ERCKMANN-CHATRIAN. *Le dictionnaire de* TOBLER-LOMMATZSCH. *L'alliance* FRANCO-RUSSE (§ 179, *d*). — 1830-1831 *montrent à nouveau la même ambition triple, avec* Hernani, Notre-Dame de Paris *et les* Feuilles d'automne (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 146). — *Cf. Englebert/Thérive*, Ne dites pas..., Dites..., *p.* 59 (GREVISSE, *Fr. correct*, 1979, § 77).

Notons en particulier *papa-maman* : *Ils le sentent plus averti d'eux que* PAPA-MAMAN (MONTHERL., *Relève du matin*, Pl., p. 23). — *L'indissoluble cellule* PAPA-MAMAN (Cl. MAURIAC, *Espaces imaginaires*, p. 422).

N. B. En dehors de ce cas, une coordination sans pause ni conjonction s'observe parfois dans la langue populaire, que cherche à rendre l'ex. suivant : °*Dans les semaines qui viennent, les Français* [...] *en siffleront chacun au moins une bouteille* [de beaujolais nouveau]. MOI MES COPINES, *c'est déjà fait* (Cl. SARRAUTE, dans le *Monde*, 17 nov. 1984).

Ce qui est particulièrement fréquent dans la langue parlée (pas seulement populaire), c'est que l'on juxtapose à *nous* (ou *vous*) *deux* **R3** un nom explicitant celui des deux partenaires dont l'intervention n'est pas manifeste. Ces tours apparaissent, par écrit, dans la reproduction des dialogues, dans la correspondance familière ou même chez des auteurs qui pratiquent un style proche de l'oral.

À NOUS DEUX KOUSKI, *nous déferons toutes ces toiles* (BALZAC, *Rabouill.*, II, 8). — *Nous allions lentement* NOUS DEUX MA BONNE MAMAN (MICHELET, *Écrits de jeunesse*, Mémorial, cit. *Trésor*, s. v. *deux*). — *Il serait possible qu'à* NOUS DEUX CHOPIN, *nous n'eussions que deux domestiques* (SAND, *Corresp.*, t. V, p. 669). — *Nous l'avons fait à* NOUS DEUX LE ROI (HUGO, *Homme qui rit*, II, V, 1). — *Quel voyage d'artistes vous allez faire*, VOUS DEUX GUERARD (FLAUB., *Corresp.*, t. III, p. 3). — *Ma femme nous avait envoyés*, NOUS DEUX L'ENFANT, *faire un tour* [dit un menuisier] (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 67). — *Vial, accoté à la grille, criait de loin : / C'est* NOUS DEUX LUC-ALBERT MOREAU ! / [...] / – *Tu as donc besoin de références ? criai-je à Vial. Entrez*, VOUS-DEUX-LUC-ALBERT ! (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 39.) — *On ne s'ennuie pas* NOUS DEUX MON MARI, *comme Claudel prétend qu'il faut dire* (P.-H. SIMON, *Hist. d'un bonheur*, p. 172). — NOUS DEUX LE

R3 262 REMARQUE

Variantes plus rares : *Dès que maman sera sortie, venez ici,* TOUS DEUX CÉCILE (DUHAMEL, *Vue de la terre promise*, XVII). — *Ils eurent une discussion,* TOUS DEUX ARMAND (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 12). — *Nous venons de rentrer,* TOUS DEUX LUCIEN, *d'un séjour en Savoie* (lettre d'une dessinatrice parisienne, milieu bourgeois, cit. Damourette-Pichon, § 2544). — *Je vois d'ici votre tête,* à TOUS LES DEUX JACQUES (ID., *Aurélien*, p. 136). — *On est communistes,* à DEUX MA FEMME (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 62) [fr. régional du Nord]. — Plus rarement aussi avec *trois* : NOUS TROIS PHILIPPE GEORGES *on aurait été heureux* (B. BECK, cit. Rézeau). Damourette-Pichon citent cet ex. oral : *Nous allons voir cette cardiaque,* TOUS LES DEUX PICHON, ...TOUS LES TROIS MARQUÉZY [= moi, Pichon et Marquézy].

Dans un autre ex. oral cité par Damourette-Pichon, le deuxième intervenant est désigné par un pronom personnel, précision tout à fait inutile : °*Y avait juste une sœur entre* NOUS DEUX LUI.

POISSON *on navigue en frères* [dit le pêcheur] (DUTOURD, trad. de : Hemingway, *Le vieil homme et la mer*, L. P., p. 139). **A**
Le tour est très courant dans beaucoup de langues : cf. L. Spitzer, dans *Romania*, 1952, p. 62, note. Pour Rézeau, pp. 360-361, il est régional en fr. et attesté de façon clairsemée du Nord jusqu'à l'Allier et au Jura (voir aussi L. Tesnière, dans le *Bull. de la Soc. de ling. de Paris*, 1951, pp. 57-63), ainsi qu'en Belgique et en Suisse. Certains de nos ex. semblent concerner d'autres endroits : y a-t-il eu un rétrécissement de l'aire ? — On dit aussi nous deux avec Gaston ou simplement avec Gaston (cf. § 270, *a*, N. B.). Tour irréprochable : *Nous étions*, NOUS DEUX HYACINTHE ET MOI, *sur le bord de la route* (BALZAC, *Chabert*, p. 144).

263 Comment reconnaître une coordination, en l'absence de conjonction ?

a) **À l'intérieur d'une phrase**, la coordination, même implicite, est souvent facile à reconnaître. Elle s'impose notamment pour les fonctions qui, dans la phrase ou la proposition, ne peuvent être exercées que par un seul terme ou par des termes coordonnés : c'est le cas du sujet, du prédicat, du verbe, de l'attribut du sujet ou de l'objet, de l'objet direct. Pour les autres fonctions, notamment les autres compléments du verbe et les éléments subordonnés au nom, il peut y avoir coordination ou non, celle-ci pouvant même être interdite (§ 267).

À l'intérieur d'une phrase, la coordination est souvent mise en évidence par les termes corrélatifs **R1** à fonction distributive : *celui-ci ..., celui-là ... ; l'un ..., l'autre ... ; qui ..., qui ... ; le premier ..., le deuxième* (ou *le second*) ... (etc.) ; par les adverbes numéraux *premièrement ..., deuxièmement* (ou *secondement*) ... (etc.) ; *primo ..., secundo* ... (etc.) ; — par des corrélatifs comme *tantôt* répété ; *sinon ..., du moins ... ; d'abord ..., ensuite ...* ; etc.

> *Aussi les immigrants arrivent-ils*, QUI *en chariots traînés par des bœufs*, QUI *en voiture*, QUI *à cheval*, QUI *même à pied* (J. CHASTENET, *En avant vers l'Ouest*, p. 218). — *Je compte* D'ABORD *faire ma déclaration*. SECONDEMENT, *écrire plusieurs billets*. TROISIÈMEMENT, *gagner la fille de chambre* (MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, II, 5). — *Leur chair* [= des cactus] *était* TANTÔT *une pulpe molle et aqueuse*, TANTÔT *un caoutchouc coriace*, TANTÔT *encore des muqueuses verdâtres dégageant des remugles de viande pourrie* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 159). — *La notion de droit naturel, qui assure à chacun* SINON *l'égalité totale*, DU MOINS *la franchise ou la non-servitude* [...] (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 194).

b) On peut considérer que **des phrases** (qui sont donc des *sous-phrases*) sont coordonnées

1° Quand il y a des termes **corrélatifs**, termes de même nature qui se répondent au début de chacune des sous-phrases :

> AUTRE CHOSE *est une simple affirmation*, AUTRE CHOSE *est une affirmation avec serment* (*Ac.* 1932, s. v. *autre*). **R2** — TELLE *je vous imaginais*, TELLE *vous m'apparaissez* (L. DESCAVES, *Hirondelle sur le toit*, XIV). — DE MÊME *une grande lassitude m'incline à rallier mes forces*, DE MÊME *un désespoir profond fait refleurir dans ma mémoire les strophes de l'hymne à la joie* (DUHAMEL, *Lettres au Patagon*, p. 174).

En particulier, des comparatifs en corrélation indiquent un rapport proportionnel ou inversement proportionnel :

> PLUS *on est puissant*, PLUS *on est tenu d'être juste* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. III, p. 262). — PLUS *tu veux*, MOINS *tu peux* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. I, p. 190). — AUTANT *la Normandie progresse*, AUTANT *la Bretagne est en décadence* (MICHELET, *Mer*, I, 3). — PLUS *l'armagnac est vieux*, MEILLEUR *il est*. — Autres ex. et diverses variantes : § 986, *e*.

Les sous-phrases sont averbales : TEL *père*, TEL *fils* (prov.). — AUTANT *d'hommes*, AUTANT *de cochons* (ZOLA, *Terre*, IV, 2). — AUTRES *temps*, AUTRES *mœurs* (prov.).

Selon un usage ancien et injustement critiqué **H1**, la conjonction *et* est possible devant le second terme corrélatif, notamment devant un comparatif (rarement devant *autant*) :

> *Plus on lit*, ET *moins on imite* (J. RENARD, *Journal*, 26 avril 1893). — *Plus j'y songe* ET *plus je me persuade que Pyrot a volé ces quatre-vingt mille bottes de*

A 262 AUTRES EXEMPLES
De *nous deux* dans la bouche de personnages. Suivi du nom propre de personne : LAVEDAN et GYP, cit. Sandfeld, t. I, p. 104 ; COLETTE et WILLY, *Claud. s'en va*, Pl., p. 547 ; FARRÈRE, *Petites alliées*, VI ; PAULHAN, *Guerrier appliqué*, cit. Damourette-Pichon, § 2544 ; QUENEAU, *Pierrot mon ami*, L. P., p. 128. — *Nous deux ma femme* (SUE, *Myst. de Paris*, cit. *Trésor*, s. v. *nous*). *Nous deux le copain* (MONTHERL., *Célibataires*, cit. Damourette-Pichon).
Historique. — Dans Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1617, ex. du XVIIIe s., à la fois chez VADÉ, qui observe le langage parisien de la Halle (*J'ai dansé* NOUS DEUX VOTE MÈRE), et chez l'aristocrate neuchâteloise Mme DE CHARRIÈRE (*Nous pourrions bien*, NOUS DEUX LA COUSINE JEANNE-AIMÉE, *aller danser à ses noces*). — Déjà dans l'Ardenne liégeoise en 1619 : *Comme il estoit convenu d'entre* NOUS DEUX LED. [= ledit] LAMBERT (L. Remacle, *Documents lexicaux extraits des archives de Stoumont*, p. 140), et même en 1551 pour la var. *leur deux* (= eux deux, cf. § 659, *h*) : *Touchant de la marchandise* [= concernant le marché] [...] *entre* LEUR DEUX LORENS (id., *Synt.*, t. I, p. 236).

R1 263 REMARQUE
Les termes corrélatifs, logiquement, prennent place devant chacun des éléments coordonnés. Mais les auteurs placent parfois le premier terme corrélatif en tête de la phrase, ou de la proposition :
TANTÔT *je portais mes regards amont* [...] ; TANTÔT *aval* (CHAT.). Cf. § 268, *d*, 1°.

R2 263 REMARQUE
En 2001, l'*Ac.* ne signale plus que *Une chose ... autre chose ...*, qu'elle estime littéraire : UNE CHOSE est *de promettre*, AUTRE CHOSE *de tenir*.

H1 263 HISTORIQUE
Cet emploi de et était courant chez les classiques. *Plus ... et plus ...* : CORN., *Cid*, I, 6 ; LA F., *F.*, IX, 15. — *Plus ... et moins ...* : RAC., *Brit.*, I, 2 ; MOL., *Sgan.*, XXII ; etc.

foin (FRANCE, *Île des Pingouins*, VI, 1). — *Plus je le vois* ET *plus je l'apprécie* (*Ac.* 1935). A

2° L'ellipse d'un verbe qui est le même dans les deux phrases (ou sous-phrases) est aussi l'indice d'une relation assez étroite entre elles :

Les boutiques étaient closes, la rue muette (MAUPASS., C., Boule de suif). — Avec chiasme : *Leur origine est très* DIVERSE, DIVERS *aussi leurs buts et leur financement* (SARTRE, *Situations*, t. VII, p. 172). — Autres ex. au § 128, *b*, 4.

3° Parfois, un lien purement logique montre que les phrases, ou plutôt les sous-phrases, sont coordonnées, l'une d'entre elles équivalant à une proposition, temporelle, causale, concessive, conditionnelle :

On s'en allait, la solitude lui devenait odieuse ; revenait-on près d'elle, c'était pour la voir mourir, sans doute (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 1). — *Vienne l'été, le rossignol s'arrête* (DUHAMEL, *Musique consolatrice*, p. 21). — *Il lui en parla, le premier, tant il avait le désir qu'elle souffrît* (MAURIAC, *Destins*, XII). — *Nous voulons d'autres miracles, fussent-ils moins beaux que celui-là* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 109). — *Vous m'offririez des fleurs, je les refuserais !* (MONTHERL., *Celles qu'on prend dans ses bras*, I, 2.) — *Il a beau faire, il n'y parviendra pas* (*Dict. contemp.*). — Voir aussi § 1134, *c*, 4°.

Les usagers ont tellement la sensation d'un lien logique qu'ils transforment parfois la seconde sous-phrase en proposition par l'introduction d'un *que*, en renversant la hiérarchie primitive (cf. § 1121, *a*) : *Le diable entrerait dans la maison* QU'*on le laisserait faire* (HUGO, *Misér.*, I, I, 9).

Dans certains des ex. donnés plus haut, la conjonction *et* pourrait expliciter la coordination :

Vous m'offririez des fleurs, ET *je les refuserais !* — *Vienne l'été,* ET *le rossignol s'arrête.* H2

Dans d'autres cas, cela est exclu, comme si on était dans une zone neutre, ni subordination ni coordination, seulement asyndète (§ 275, *b*). Noter que les sous-phrases avec *avoir beau* peuvent être en incidente ou suivre l'autre sous-phrase : *Les lois de septembre,* ON A BEAU DIRE, *sont infiniment trop douces !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2.) — *C'est que je sais aussi pleurer,* ON A BEAU DIRE... (<E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XLV).

4° En l'absence d'autre indice, on peut considérer que, dans l'oral, le fait que la voix ne retombe pas à la fin de la première phrase est un indice de coordination ; de même, la présence d'une virgule dans l'écrit :

Le ciel est noir, la terre est blanche (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Noël). — *L'hélice battit plus faiblement, la sirène du* Redoutable *éclata au-dessus de moi* [...] *; le navire obliqua doucement, les lumières de Maremma basculèrent sur la droite, de plus en plus vite* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 197).

Cependant, des auteurs peu attentifs à la ponctuation mettent parfois des virgules entre des phrases qu'il est difficile de considérer comme coordonnées : cf. § 125, *a*. — On pourrait soutenir que le point-virgule ou le double point manifestent un souci de coordination.

N. B. Il ne serait pas absurde (mais cela serait peu utile) de considérer que toutes les phrases d'un discours, d'un récit, d'un exposé sont dans un rapport de coordination implicite.

On constate d'ailleurs que certains récits populaires H3 multiplient la conjonction *et*, simplement pour marquer la succession des faits, par ex. dans un récit, *et* étant éventuellement accompagné de *puis*, *d'ensuite* (voire des deux), *d'alors*, qui est aussi employé seul ou avec (*et*) *puis* : *J'marche, j'marche, j'marche.* ET PIS, *v'là que j'me retourne, n'y avait personne sus l'chemin. J'me dis : « C'est drôle ! où donc qu'ils sont passés ? »* ET *je r'viens sus mes pas : « C'est ben long, que j'dis.* [...] *»* ET *j'arrive à l'endroit où Roussiau avait monté l'talus* (MIRBEAU, *Contes de la chaumière*, Justice de paix). — ET ALORS *dans ce rêve que j'ai fait du poids du soleil, il me semble que je descends l'échelle. /* ET *je vois devant moi le fil blanc du chemin* ET *je marche sur lui comme sur une corde tendue* (GIONO, *Un de Baumugnes*, II).

La succession de phrases commençant par *et* caractérise aussi le style biblique et ses imitations : *Dieu dit : « Que la lumière soit ! »* ET *la lumière fut. /* ET *Dieu vit que la lumière était bonne ;* ET *Dieu sépara la lumière et les ténèbres. / Dieu appela la lumière Jour, et les ténèbres Nuit.* ET *il y eut un soir,* ET *il y eut un matin ; ce fut le premier jour* (*Bible*, trad. Crampon, Genèse, I, 3-5). — ET *je fus transporté en esprit dans les temps anciens,* ET

A 263 AUTRES EXEMPLES

De *Plus ... et moins ...* : LOTI, *Reflets sur la sombre route*, p. 31. — De *Plus ... et plus ...* : MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVI ; MORAND, *Lewis et Irène*, I, 4 ; CHAMSON, *Suite cévenole*, p. 545 ; DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 39 ; SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 158 ; etc.

H2 263 HISTORIQUE

Dans la langue classique, *et* pouvait introduire la sous-phrase équivalant à une proposition de condition : *Il faut les combattre,* ET *fussent-ils trois contre un* (Littré) [= et même s'ils étaient...]. Cf. § 1159, H2.

H3 263 HISTORIQUE

En anc. et moyen fr., les *et* pullulaient, et souvent dans des phrases successives : ET *li rois et Aucassins cevaucierent tant qu'il vinrent la u la roïne estoit,* ET *troverent la bataille* [...] *;* ET *Aucassins les commença a regarder* (*Aucassin et Nic.*, XXX). — ET *se leva incontinant et alla en leur chambre, qui estoit tout auprès de la sienne.* ET*, quand il ne les trouva poinct, se print à cryer à l'ayde si fort, qu'il assembla tous ses amys, lesquels, après avoir entendu le faict, lui ayderent* [...] *à chercher ces Cordeliers.* ET *quant ilz ne les trouverent poinct en leur maison, feirent si bonne dilligence qu'ils les attraperent dedans les vignes.* ET *là furent traictez comme il leur appartenoit* (MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, XLVIII).

Ce style est parfois imité à l'époque moderne : ET *Katheline ne put se réchauffer.* ET *elle mourut le troisième jour.* ET *elle fut enterrée dans le jardin de l'église. /* ET *Nele, orpheline, s'en fut au pays de Hollande* (DE COSTER, *Ulenspiegel*, IV, 6).

la terre était belle, et riche, et féconde ; ET *ses habitants vivaient heureux parce qu'ils vivaient en frères. /* ET *je vis le Serpent qui se glissait au milieu d'eux : il fixa sur plusieurs son regard puissant,* ET *leur âme se troubla,* ET *ils s'approchèrent,* ET *le Serpent leur parla à l'oreille. /* ET *après avoir écouté la parole du Serpent, ils se levèrent* (LAMENNAIS, *Paroles d'un croyant*, III). — ET *Thomas, appelé Didyme, était présent. /* ET *le Seigneur, dont Jean et Pierre suivaient l'ombre, / Dit aux juifs* [...] (HUGO, *Lég.*, II, 8).

264 Nature des éléments coordonnés.

a) Des phrases ou des sous-phrases (cf. § 260). R1

Je sentis qu'il m'en voudrait demain d'un épanchement chez lui si extraordinaire. Mais ce soir rapprochait en nous deux ennemis très intimes (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 58). — *Prends l'éloquence et tords-lui son cou* (VERL., *Jadis et nag.*, Art poét.).

Les conjonctions de coordination qui jouent un rôle logique important, comme *mais* et *or*, peuvent joindre une phrase, non pas à proprement parler avec la phrase qui précède, mais avec un ensemble de phrases :

MAIS *nous avons assez parlé de la répétition et de l'inversion. Nous arrivons à l'*interférence des séries (BERGSON, *Rire*, p. 73). [Début d'un développement introduit par le chiffre III ; la section I était consacrée à la répétition, et II à l'inversion.] R2

b) Des propositions, des syntagmes, des mots.

Les petits enfants imaginent avec facilité les choses qu'ils désirent ET *qu'ils n'ont pas* (FRANCE, *Pierre Nozière*, 1899, pp. 56-57). — *Ô Seigneur ! ouvrez-moi les portes de la nuit, / Afin que je m'en aille* ET *que je disparaisse !* (HUGO, *Contempl.*, IV, 13.) — *La fenêtre, en province, remplace les théâtres* ET *la promenade* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, II, 7). — *Il trouve moyen de payer les dettes de Laure* ET *de donner des diamants à sa femme* (ZOLA, *Curée*, I). — *Elle le regarda au fond des yeux d'une façon profonde* ET *singulière* (MAUPASS., C., Legs). — *Et je me couche, fier d'avoir vécu* ET *souffert dans d'autres que moi-même* (BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, XXXV). — *Je partirai avec* OU *sans toi. Prends deux* OU *trois feuilles.*

c) Des éléments de mots. H

Si deux composés ne diffèrent que par le premier élément, on se dispense, dans la coordination, de répéter le second élément, souvent remplacé, dans l'écriture, par un trait d'union. Ce procédé, courant en allemand, est plus récent en français, du moins dans la langue littéraire, et il est parfois critiqué.

- Avec trait d'union : *Que la convoitise soit* HOMO- *ou* HÉTÉROSEXUELLE (GIDE, *Corydon*, p. 173). — *Ces propriétés existaient déjà à l'état de* PRÉ- *ou* INFRA-VIE (J. ROSTAND, *Ce que je crois*, p. 43). — *La particule humaine, considérée dans ses déterminations* PHYSIO- *et* PSYCHOLOGIQUE (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 350). — *Par vagues, les* BI-, TRI- *et* QUADRICYCLES *défilaient* (QUENEAU, *Chiendent*, F°, p. 42). — *Il est difficile d'arriver à savoir si c'est de l'*ANTI- *ou du* SUPERSCIENTISME (H. CLOUARD, *Hist. de la litt. fr. du symbolisme à nos jours*, 1962, t. II, p. 388). — The Review, *d'abord hebdomadaire, puis* BI- *et* TRIHEBDOMADAIRE (*Grand Lar. enc.*, s. v. *presse*). — *Je ne suis ni* AGORA- *ni* CLAUSTROPHOBE (G. GENNARI, *Mois d'août à Paris*, p. 29).
- Sans trait d'union : *Le* MARTIN *ou* MARTINET-PÊCHEUR *est une espèce d'alcyon* (*Ac.* 1935, s. v. *martin-pêcheur*). R3 — *Les clefs des tuyaux des gaz* PROTO *et* BIOXYDE *d'azote* (VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, Machine à gloire). — *Si l'on supprime les vides* INTER *et* INTRA ATOMIQUES (VALÉRY, *Idée fixe*, Pl., p. 243). — *Son pouvoir* BIEN *ou* MALFAISANT *sur celui qui l'aime* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 207). — *Recours envers la* MICRO *et la* MACROCÉPHALIE (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 179). — *Dans le* NÉO *ou le* PSEUDOCLASSICISME (J. HYTIER, *Arts de littér.*, p. 155). — *J'adore l'*HEPTA *et l'*OCTOSYLLABE (SUPERVIELLE, dans le *Figaro litt.*, 18 août 1956). — *Des fleurs* BI *ou* TRICENTENAIRES (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIV). — Voici un ex. particulier, où la coordination concerne tantôt la fin, tantôt le début des composés (l'auteur ironise sur l'orthographe pratiquée par un réformateur) : *Je vois* [...] *que M. Léon Clédat n'est pas seulement* PHILO *ou* FILOLOGUE, *mais qu'il est aussi* BIBLIOPHILE *ou* FILE (HERMANT, *Nouv. remarques de M. Lancelot*, p. 138).

Pour la TROIS *ou* QUATRIÈME *fois*, voir § 599, *a*.

R1 264 REMARQUE

On pourrait soutenir que toutes les coordinations sont en réalité des coordinations de phrases, mais que, par économie (cf. § 269), on fait l'ellipse de tout ce qui est commun aux deux phrases.

R2 264 REMARQUE

Certains considèrent comme une faute le fait de mettre une conjonction de coordination après un point. Ce jugement est simpliste. Voir § 1084, *b*.

H 264 HISTORIQUE

On trouve parfois coordonnés en anc. fr. un adverbe en *-ment* et un adjectif féminin, c'est-à-dire un adverbe réduit à sa base : *Si te contien si* BIELE *et si* HAUTEMENT (*Merlin*, cit. Tobler, *Mél.*, p. 129) [= Comporte-toi si *belle* et si *hautement*, dit-on à un homme]. — *Tenroient* FERMEMENT *et* ESTAVLE (charte, *ib.*) [= tiendraient *fermement* et *stable*]. — En fr. mod., seulement dans des intentions plaisantes : *Un jeune homme d'abord* VISIBLE- *et ensuite* AUDIBLEMENT *sud-américain* (SEMPRUN, *Algarabie*, p. 224) [par imitation volontaire de l'espagnol, où ce tour est normal].

R3 264 REMARQUE

La phrase a disparu dans l'*Ac.* 2001, où *martinet-pêcheur* ne figure plus que dans la notice historique, comme forme primitive du composé.

265 Coordination d'éléments de natures différentes. B

Les éléments coordonnés sont le plus souvent de même nature et de même fonction. Cependant, il est loin d'être rare, dans la langue parlée et dans la langue littéraire, que l'on coordonne des éléments de natures différentes, mais de fonction identique, notamment dans les cas suivants. H

a) Un nom et un pronom, tout à fait couramment, dans diverses fonctions.

Son père, sa mère ET *moi l'avons décidé ainsi* (*Ac.* 2003, s. v. *moi*). — *Il a renvoyé son frère* ET *moi* (*Ac.* 1935, *ib.*). — *C'est l'opinion de mon père* ET *de moi que je vous exprime* (*ib.*). — *Causant de vous avec Desplaces* ET *des choses littéraires d'ici* [...] (S.-BEUVE, lettre publiée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, juillet-août 1978, p. 625). — *Ses amis* ET *les miens* (*Ac.* 2002, s. v. *mien*). — *Il faut voir* [...] *le visage biais de l'Empereur* ET *celui, si triste, de la Castiglione* (CABANIS, *Bonheur du jour*, I). — *Je veux être Chateaubriand* OU *rien* (HUGO, sur un cahier d'écolier, 1816, dans Dupré, *Encycl. des citations*). — *Elle* [...] *m'a renfermé alors un billet de mille francs dans la main* ET *puis encore un autre en plus* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, pp. 434-435). R1

b) Très couramment, des éléments (adverbe, syntagme nominal, infinitif prépositionnel, gérondif, proposition) servant de compléments adverbiaux (§ 276, *c*).

S'il était mort naturellement ET *sans testament* (*Code civil*, art. 25). — *Il parvint à rentrer dans sa chambre sans être aperçu* ET *sans bruit* (HUGO, *Misér.*, III, VIII, 15). — *Après avoir frappé* ET *qu'elle fut venue m'ouvrir* [...], *j'entrai dans la chambre* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, III). — *Il lui apprit à réciter des fables en les détaillant* ET *avec des effets* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 109). — *Tout en marchant* ET *sans cesser de répéter Écoutez* [...], *il scande ses paroles en frappant* (Cl. SIMON, *Leçon de choses*, p. 29). — *Parlez-vous sérieusement* OU *pour plaisanter ?* — *Il répondit calmement* ET *en pesant ses mots.* — *Il est mort brusquement* ET *sans que ses amis eussent été prévenus.* — Voir aussi § 908, R17.

L'épithète détachée se prête aussi à des coordinations semblables : *La mère du pasteur vieillissait dans l'aisance* ET *entourée de considération* (MAURIAC, *Destins*, I). — *Apprenant* [...] *qu'un scandale éclate,* OU *seulement que je redoute* [= si je redoute : § 895, *b*] *qu'il n'éclate, et je me prépare à la fuite* (J. GENET, *Querelle de Brest*, p. 12).

c) Très couramment, des éléments subordonnés au nom (adjectif ou participe, apposition, complément nominal, infinitif prépositionnel, proposition relative, proposition absolue R2).

Leur exécution, SOIT *réelle,* SOIT *par effigie* (*Code civil*, art. 26). — *On ne peut avoir des vues par côté* OU *obliques sur le même héritage* [...] (*ib.*, art. 680). — *Poch s'arrêta en jetant un regard méfiant sur son compagnon de route, toujours immobile* ET *qui semblait dormir* (VERNE, *Drame en Livonie*, IV). — *Augmentation successive* ET *par degrés* (*Ac.* 1932, s. v. *gradation*). — *Petit appareil se composant d'un tube en verre surmonté d'une poire en caoutchouc,* ET *qui sert à compter les gouttes* (*ib.*, s. v. *compte-gouttes*). — *Action, parole de gamin ou de gamine* OU *qui, chez une grande personne, fait penser à des gestes ou à des mots d'enfants espiègles ou mal élevés* (*ib.*, s. v. *gaminerie*). — *Elle condamne* [...] *toute spéculation entreprise en dehors du dogme* OU *qui aboutirait à en ruiner une pièce essentielle* (R.-L. WAGNER, *Grammaire fr.*, t. II, p. XII). — *Que ce soit si isolé* ET *sans espoir d'être jamais agrandi à cause de la montagne trop à pic* ET *trop proche du fleuve* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 9). — *Cet homme grand et mince, pas très beau, large d'épaules* MAIS *la poitrine creuse, avait été réformé* (Rob. ARON, *Hist. de l'épuration*, t. I, p. 359). — *C'est un livre original* ET *qui vous plaira certainement* (*Dict. contemp.*, s. v. *et*). — *Cet enfant d'Aubagne devait être l'abbé Barthélemy, auteur illustre du* Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, ET *qui fut élu à l'Académie française le 5 mars 1789* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 36). — *En 1904* [...], *officier de marine* ET *déjà rongé par les fièvres de Cochinchine, il fit la connaissance d'Anne-Marie Schweitzer* (SARTRE, *Mots*, p. 8).

On coordonne de même des attributs de natures différentes R3 : *Les Russes* [...] *demeurèrent silencieux* ET *sans tirer* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Enlèvement de la redoute). — *Il vit que le magasin était ouvert* ET *d'aspect normal* (DUHAMEL, *Tel qu'en lui-même...*, XXV). — *La clôture de ce langage était sociale* ET *non de nature* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, Introd.).

B 265 BIBLIOGRAPHIE

DEHARVENG, *Scrupules de grammairien*, pp. 5-24. — A. LORIAN, *La relative « attelée »*, dans le *Fr. mod.*, juillet 1976, pp. 254-273 ; *La substantive attelée*, dans la *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 1978, pp. 324-354.

H 265 HISTORIQUE

La coordination d'éléments de natures différentes est contestée depuis la fin du XVIIe s. par des grammairiens trop logiciens, « grammairiens de second ordre », selon Brunot, *Pensée*, p. 358. Elle n'a pourtant jamais cessé d'être dans la langue depuis les origines (et même avant, puisqu'elle existait déjà en latin). Nous nous bornerons à donner quelques ex. du XVIe au XVIIIe s., pour montrer qu'il n'y a pas de rupture avant ceux du XIXe qui sont cités dans ce § 265.

Affermant cestuy [= ce] *lieu estre le plus sceur* [= sûr], ET *que l'archier plus toust feriroit* [= frapperait] *tout aultre lieu* (RAB., IV, 52). — *Contez luy ma douleur /* ET *qu'Amour me transforme en un rocher sans ame* (RONS., éd. V., t. II, p. 278). — *Quand on sçaura mon crime* ET *que ta flame dure* (CORN., *Cid*, III, 4). — *Sçavez-vous le crime,* ET *qui vous a trahie, / Madame ?* (RAC., *Iphig.*, V, 4.) — *Mais je veux r'avoir mon affaire,* ET *que tu me confesses en quel endroit tu me l'as enlevée* (MOL., *Av.*, V, 3). — *Ils furent quelquefois persécutés sous Charles II, non pour leur Religion,* MAIS *pour ne vouloir pas païer les dixmes au Clergé* (VOLT., *Lettres phil.*, III). — ⁺*Je montre le clavecin à madame, à chanter à ses femmes, la mandoline aux pages* (BEAUMARCHAIS, *Mar.*, II, 22). — *J'étois desolé de ma lourdise,* ET *de ne pouvoir justifier aux yeux de Mad*^{e} *de Broglie ce qu'elle avoit fait en ma faveur* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 290). — *Aimant la bonne chere* ET *a se rejouir* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 39).

R1 265 REMARQUE

Lorsque le pronom est un pronom personnel conjoint, des problèmes particuliers se posent (*Je l'ai vu et sa sœur*) : voir § 270, *b*, 1°.

R2 265 REMARQUE

Pour certaines coordinations en rapport avec la proposition absolue, voir § 255, *c*.

R3 265 REMARQUE

Sur la coordination d'un adjectif et d'un infinitif après *sembler*, etc., § 246, a, 3°, N. B.

d) Dans une langue plus recherchée, surtout littéraire, des éléments (syntagme nominal, infinitif prépositionnel ou non, proposition, souvent d'interrogation indirecte) servant de compléments essentiels des verbes.

- Objets directs : *J'espérais refermer le passage,* ET *que les bleus, quand ils entreraient, ne trouveraient plus personne, et n'y comprendraient rien* (HUGO, *Quatrevingt-tr.,* IV, IV, 12). — *Prouve-moi tes talents, dit-elle,* ET *que je ne me suis pas trompée* (MICHELET, *Oiseau,* p. 249). — *Elle aimait les voyages, le bruit du vent dans les bois,* ET *à se promener tête nue sous la pluie* (FLAUB., *Éduc.,* II, 2). — *Elle m'a aidé à vivre, à sentir que je suis* ET *ce que je suis* (BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.,* XXXV). — *Il sentait non pas le remords, mais la méfiance,* ET *qu'une dissimulation si facile pouvait cacher un piège, n'était peut-être qu'une trêve* (BERNANOS, *Imposture,* p. 199). — *Je veux bien mourir,* MAIS *pas qu'ils me touchent !* (ANOUILH, *Antigone,* p. 60.) — *Il avait cru s'être empoisonné* ET *qu'il allait mourir* (VAILLAND, *Drôle de jeu,* III, 1). — *Au collège N..., les prêtres* [...] *semblent* [...] *craindre le silence* ET *de se retrouver seuls avec eux-mêmes* (G. FRIEDMANN, *La puissance et la sagesse,* p. 201). — *N'attendez donc pas de lui des discours qui bannissent les emprunts à l'anglais,* NI *qu'il prenne part au combat pour la promotion du français* (HAGÈGE, *Le fr. et les siècles,* p. 11). — Coordin. d'un discours direct et d'un discours indirect : ex. de FLAUB. au § 415.
- Autres cas : *Aussi Fabrice passait-il toutes ses journées à la chasse* OU *à courir le lac sur une barque* (STENDHAL, *Chartr.,* I). — *Je m'étonnai de trouver tout si dissemblable,* ET *qu'une seule influence eût pu changer la physionomie des choses* (FROMENTIN, *Domin.,* VI). — *Je ne manquerai pas à mes devoirs de catholique,* NI *de faire ce qui est écrit dans mon règlement* (E. DE GONC., *Chérie,* XI). — *Alain se souvenait du souffle accéléré de Camille* ET *qu'elle avait fait preuve d'une chaude docilité* (COLETTE, *Chatte,* p. 55). — *Il jouait avec ses deux enfants au loup, à la flèche, aux osselets,* OU *à les soulever l'un après l'autre au-dessus de sa tête* (AYMÉ, *Maison basse,* p. 207). — Etc.

N. B. Dans les coordinations qui viennent d'être décrites, l'élément le plus court est généralement en tête, et c'est le cas, habituellement, pour l'adjectif et le syntagme nominal par rapport aux autres éléments, et pour l'infinitif par rapport à la proposition. Cet ordre n'est pas respecté si l'auteur veut mettre en évidence un des éléments ou reproduire la succession des faits :

Elle se condamne à trouver dans leur destruction l'élément de sa renaissance, OU *à l'anéantissement* (MALRAUX, *Tentation de l'Occident,* p. 87). — *Voulez-vous, madame, que je loue une loge* ET *m'accompagner au spectacle ?* (STENDHAL, *Lamiel,* XI.) — *J'aurais voulu qu'il me présentât à ces femmes, pouvoir leur demander un rendez-vous* ET *qu'elles me l'accordassent* (PROUST, *Rech.,* t. I, p. 818). — *Maintenant que mon père m'avait perdu, il demandait que je lui sois conservé,* ET *de me revoir* (CABANIS, *Bonheur du temps,* F°, p. 241).

Il arrive aussi, ou bien que les éléments soient de longueur sensiblement égale et dès lors que l'ordre soit indifférent, ou bien que l'infinitif fasse partie d'un syntagme moins long que la proposition et qu'il prenne donc place en tête régulièrement ; cela vaut aussi pour certains syntagmes nominaux.

Son érudition se bornait à savoir qu'il fait chaud en été, froid en hiver, ET *le prix des grains au dernier marché* (MUSSET, *Nouvelles,* Margot, II). — *Ils apprirent comment on clarifie le sucre,* ET *les différentes sortes de cuite* (FLAUB., *Bouv. et Péc.,* p. 112). — *À peine entendions-nous remuer la paille des étables* OU *le souffle haletant des chiens sous les portes* (A. DAUDET, *C. du lundi,* Alsace ! Alsace !). — *Il fut heureux de ce qu'elle était faible* ET *de se sentir assez fort pour la défendre* (FLAUB., *Éduc.,* III, 1). — *Il aurait voulu qu'elle ne vînt pas, que personne ne vînt,* ET *rester là, seul, toute la nuit, rêvant à son amour, comme on veille près d'un mort* (MAUPASS., *Notre cœur,* II, 7). — *Je voudrais que le mur soit transparent,* ET *suivre, autrement que par bribes, cette cérémonie si savante, qu'on dirait liée à des croyances primitives* (BUTOR, *Passage de Milan,* p. 96). — *Pour se faire valoir,* OU *par une imitation naïve de cette mélancolie qui provoquait la sienne* (FLAUB., *Mme Bov.,* III, 1). — *Il s'irrita de ne pouvoir placer un mot,* ET *de la façon, quoique flatteuse, dont Anne lui coupait la parole* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel,* p. 63).

266 Divers cas d'asymétrie.

Des grammairiens obsédés par la symétrie ont multiplié les exigences. Voici des cas où la coordination ne fait aucune difficulté.

a) Phrases dont les verbes sont à des modes différents :

CONSERVONS-*les, dit Sénécal, mais qu'ils* SOIENT CONFÉRÉS *par le suffrage universel* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Il* VOULAIT *faire entendre qu'il était* [...] *un ami des enfants, mais le petit Lorrain de* RÉPONDRE [...] (BARRÈS, *Col. Baudoche*, Plon, p. 50). — *Tu me* VOUDRAIS *là, mais comment* FAIRE ? (A. DAUDET, *Immortel*, VII.)

b) Phrases d'espèces différentes :

Veillez donc, CAR *vous ne savez ni le jour, ni l'heure* (*Bible de Jérus.*, Matth., XXV, 13). — *Souffrir et remuer la souffrance en soi et dans les autres a pour elle de la vertu,* CAR *n'est-ce pas par ce mauvais chemin que l'on va vers une purification ?* (JOUVE, *Hécate*, F°, p. 10.) — *Qu'Hélène nous soit rendue dans l'heure même.* OU *c'est la guerre* (GIRAUDOUX, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, II, 11). — *Je passerai l'inspection régulièrement,* ET *gare à vous si je trouve une toile d'araignée !* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, VI.) — *Je pense qu'il s'agit d'hallucinations* ET *que peut faire un malheureux chrétien contre les hallucinations du diable ?* (GREEN, *Journal*, 28 déc. 1966.) — *Un regard à peine,* ET *nous revenons, les yeux pleins d'une belle vision* (J. RENARD, *Journal*, 22 août 1902).

c) Propositions dont les verbes sont à des modes différents.

1° Dans la proposition conditionnelle, cela est tout ce qu'il y a de plus classique :

Si le film INTÉRESSE *et qu'on le* SUIVE *avec attention, on n'entend pas la musique* (Ét. GILSON, *Société de masse et sa culture*, p. 62). Cf. § 1157. R1

2° Après des verbes déclaratifs, il arrive, dans la langue parlée (cf. Remacle, t. III, pp. 187-188) et dans la langue écrite, que l'on coordonne une proposition à l'indicatif et une proposition au subjonctif (la première équivalant à une phrase énonciative et la seconde à une injonctive ; comp. ci-dessus, *b*, pour les phrases) :

Donne de notre part six piastres à ce drôle. / [...] Et dis-lui [...] / Qu'il les BOIVE *bien vite et qu'il en* AURA *d'autres* (HUGO, *Ruy Blas*, IV, 3). — *Madame de Chaverny rassembla toutes ses forces pour dire d'un air naturel à sa femme de chambre qu'elle n'*AVAIT *pas besoin d'elle, et qu'elle la* LAISSÂT *seule* (MÉRIMÉE, *Double méprise*, XIV). — *J'ai répondu que c'*EST *incommode, en effet, mais que je n'*ÉTAIS *pas dans le secret* [...] *et qu'il* VOULÛT *bien s'adresser à qui-de-droit* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 29 déc. 1966). — *Elle s'assit* [...] *pour écrire* [...] *un billet avertissant qu'elle* ALLAIT *faire une randonnée en moto et qu'on ne l'*ATTENDÎT *pour déjeuner ni pour dîner* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 39). A

3° Après *sembler que*, qui admet les deux modes, ceux-ci sont parfois réunis, pour distinguer des degrés dans la vraisemblance ou pour d'autres raisons :

Il semblait que cette masse ÉTAIT DEVENUE *monstre et n'*EÛT *qu'une âme* (HUGO, *Misér.*, II, I, 9). — *Jamais je ne saurai dire combien ma grand'mère était vieille.* [...] *Il semblait qu'elle n'*EÛT *jamais* ÉTÉ *jeune, qu'elle ne* POUVAIT *pas l'avoir été* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 2). — *Il semble bien* [...] *que dans ces jours-là,* [...] *le siècle, la nation se* BRISÈRENT *et qu'ils* SOIENT *à l'origine de nos malheurs* (GUÉHENNO, cit. Antoine, p. 504). R2

d) Phrases ou propositions ayant des verbes à des temps différents :

Un homme qui FUT *mon guide dans les lettres, et de qui l'amitié* A ÉTÉ *un des honneurs comme une des consolations de ma vie* (CHAT., *Mém.*, I, XI, 4). — *Nous* AVONS QUITTÉ *le pays depuis bientôt quinze ans et nous n'y* REVIENDRONS *certainement jamais* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 1). — Ac. citée dans *f* ci-dessous.

e) Compléments adverbiaux concernant des domaines sémantiques différents :

Sous ton domino noir, ET *d'un pied clandestin, / Vas-tu* [...] */ Baiser d'Endymion les grâces surannées ?* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Lune offensée.) — *Ce personnage* [...] *agenouillé dans la boue, au même lieu, à la même heure* ET *pour la même raison durant tant d'années* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 27).

R1 266 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, qui ressortit à une syntaxe plus populaire, la seconde proposition n'est pas introduite par une conjonction de subordination et est mise au conditionnel : *Si vous* AVIEZ EU *deux nez, et je vous en* AURAIS ARRACHÉ *un... combien vous en resterait-il maintenant ?* (IONESCO, *Leçon*, p. 70.)

A 266 AUTRE EXEMPLE

APOLLIN., *Enchanteur pourrissant*, p. 55 (l'auteur suit exactement, sur ce point, un texte du XVIe s. : cf. M.-J. Durry, *Guillaume Apollinaire, Alcools*, t. I, p. 303).

R2 266 REMARQUE

Les articles suivants signalent encore d'autres cas : L. C. Harmer, *La variété grammaticale en français*, dans *Mélanges P. Imbs*, pp. 343-362 ; A. Lorian, *L'attelage modal*, dans *Hommages à J. Pohl*, pp. 131-144.

f) Syntagmes prépositionnels introduits par des prépositions différentes, propositions introduites par des conjonctions ou pronoms relatifs différents, etc. :

Au printemps ET *en été. J'irai à Paris* OU *en Suisse. — Sorte de bureau ou de table longue et étroite sur laquelle le marchand comptait autrefois l'argent* ET *où maintenant le vendeur étale sa marchandise* (*Ac.* 1932, s. v. *comptoir*). — *John Mangles ne savait plus comment évoluer, dans quelle direction fuir* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, III, 16).

267 Éléments non susceptibles de coordination.

Certains éléments, quoique apparemment de même fonction, ne sont pas susceptibles de coordination.

a) Parmi les éléments subordonnés au nom, un élément qui marque l'appartenance, la relation, et un élément qui marque la caractérisation :

**Une grammaire grecque* ET *systématique.* **La boîte aux lettres* ET *de notre maison est peinte en vert.* **La maison de mes parents* ET *où j'ai passé mon enfance a été détruite par les bombes.*

Dans l'expression normale, *Une grammaire grecque systématique*, il y a un emboîtement, une hiérarchie :

[[Une grammaire grecque] systématique]

b) Deux compléments liés au verbe de façon inégalement étroite :

°*Où* ET *que lui avait-il dit ?* (DURAS, cit. § 383bis, *e*.) — **Il fut blessé à la jambe droite* ET *à la bataille de Waterloo.*

[[Il fut blessé à la jambe droite] à la bataille de Waterloo]

c) Un nom attribut avec déterminant et un adjectif attribut :

**Il est triste* ET *un imbécile* (dans *Grand Lar. langue*, p. 974).

Si le nom est construit sans déterminant, la coordination est possible : *Je suis instituteur* ET *fier de l'être. — Mais d'autres parmi nos concitoyens, et qui n'étaient pas toujours concierges* NI *pauvres* [...] (CAMUS, *Peste*, p. 34).

268 Coordination entre éléments qui sont ou qui paraissent de fonctions différentes. H1

a) Sous-phrase incidente coordonnée à un élément de phrase (proposition, syntagme, etc.) :

Comme elle n'avait que dix-neuf ans – ET *elle les eut toute sa vie – elle conçut de graves inquiétudes* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 31). — *Sa mère, qui ne voulait plus le voir -* MAIS *en était-elle sûre ? - lui écrivit d'Amérique. — Il remontait, au hasard, le quartier latin, si tumultueux d'habitude, mais désert à cette époque,* CAR *les étudiants étaient partis dans leurs familles* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Il* [...] *tira de sa poche – à mon grand étonnement,* CAR *cela nous était formellement interdit – une boîte d'allumettes* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 1). — *Avec un mélange de bonheur* (CAR *depuis son retour elle n'avait cessé de penser à lui*) *et de consternation* (CAR *elle allait épouser Raymond au début du prochain mois*), *Rébecca regardait l'homme* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 126).

En réalité, la coordination se fait non pas avec l'élément en tant que subordonné, mais avec cet élément considéré en soi, érigé en phrase, phrase que l'on pourrait expliciter : *Le Quartier latin était désert à cette époque, car...* Dans les ex. ci-dessus, on ne fait pas cette explicitation, puisqu'elle serait purement redondante.

b) Phrase coordonnée à une incise.

1° C'est apparemment le cas 1) quand il n'y a aucune ponctuation entre les deux : ° *– Je le croirais ! murmura-t-il* ET *il se mit à rire* (CESBRON, *Traduit du vent*, p. 176), mais cela ne correspond pas au rythme réel d'un tel énoncé ; 2) quand le sujet de la phrase n'est pas repris parce qu'il est identique à celui de l'incise : °*– Te voilà tout de même, toi ! dit-elle à Théo,* ET *lui donna le baiser le plus froid qu'on puisse*

H1 268 HISTORIQUE

En anc. et moyen fr. il n'était pas rare que l'on mette et (parfois mais) après une proposition placée en tête de la phrase : *Quant li rois en vet el bois* [= s'en va au bois], / ET *Tristran dit : « Sire, g'en vois* [= je m'en vais] » (BÉROUL, *Tristan*, 596). – *Cil qui de glaive fait morir, /* ET *il doit de glaive perir* (GACE DE LA BUIGNE, 1532). – *Quant veu* [= vu] *ont desconfire / Orgueil et sa bataille fuire, /* ET *regardent a eulz venir / Uns homs* [= un homme] (ID., 4465). – *Quant Perchevaus le voit venir /* [...], / MAIS *molt li prent a anuier* [= il se préoccupe fort] (GERBERT DE MONTREUIL, dans Tobler-Lommatzsch, V, 875). – Les éditeurs modernes ont plus d'une fois cru devoir corriger cette particularité.

On employait de même *si*, qui était en anc. fr. plus ou moins un équivalent de *et* (cf. § 1083) : *Quant le dut prendre,* SI *li caït* [= tomba] *a tere* (*Rol.*, 333).

imaginer (MALLET-JORIS, *Sept démons dans la ville*, p. 378), mais cette omission semble peu acceptable. H2

2° Autres ex., plus satisfaisants, avec des ponctuations diverses (virgule, point-virgule, point, point et alinéa) :

« *Ouragan* » [un cheval] *voulut se baisser pour y boire. / – Non, dit son compagnon*, ET *il le conduisit à la source même* (CESBRON, *op. cit.*, p. 14). — *– Non, monsieur le directeur, je vous en supplie, dis-je vivement*, ET *je me surpris en train de joindre les mains* (D. ROLIN, *Moi qui ne suis qu'amour*, L. P., p. 44). — *– Allons, embrassez-le, dit le médecin ;* ET *il sort pour ne pas entendre leurs cris* (CESBRON, *op. cit.*, p. 127). — « *C'est beau ?* » / « *Oui* », *a dit Esther*. MAIS *elle n'aimait pas cette couleur sombre* (LE CLÉZIO, *Étoile errante*, p. 41). — *– Il y a bien longtemps…, dit-il. /* ET *il se tut* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 113).

Quel que soit le signe de ponctuation, la coordination se fait, non avec l'incise, mais avec l'ensemble de la phrase qui précède (parfois même avec un contexte plus large). D'ailleurs le phénomène se produit aussi quand l'incise se trouve au milieu de la réplique : *– Tiens ! dit-il, je viens encore de retrouver ça dans le fond de ma poche. /* ET *il tira de l'imperméable un billet de mille lires* (D'ORMESSON, *l. c.*), et, même, après une réplique ne contenant pas d'incise : *– Je t'obtiendrai une dérogation. /* ET *Marguerite retournait faire le siège du ministère* (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 45).

c) Conjonction de subordination explétive après une conjonction de coordination.

1° À une phrase interrogative se trouve parfois coordonnée par *ou* une proposition interrogative commençant par *si* (qui est normalement la marque de l'interrogation indirecte) :

Prendras-tu ton épée, OU *s'il faut qu'on t'en prie ?* (MUSSET, *Prem. poés.*, Don Paez, II.) — Ce tour ne peut être considéré comme incorrect : voir § 389.

2° À une sous-phrase introduite par *car* se trouve parfois coordonnée par *et* une autre causale introduite par *que* (qui est normalement une marque de subordination). H3

Que je serais très heureuse de revoir car elle m'a beaucoup plu et QUE *c'est pour moi une vraie fête de pouvoir parler de choses sérieuses avec quelqu'un qui a l'air de les comprendre* (G. BEAUMONT, *Harpe irlandaise*, II, 5). — *Le maître de cérémonies qui parlait fortement du nez car il était enrhumé depuis trois jours et* QUE *cette église* […] *était glaciale en ce mois de novembre* (VIALAR, *M. Dupont est mort*, p. 7). — *Elle ne lui en voulait pas d'avoir les yeux bleus de son père, car il avait son teint mat à elle*, QU'*il serait brun comme elle et* QU'*il aurait la forme allongée de son visage* (Fr. PARTURIER, *Calamité, mon amour*, p. 56). A

Dans ces ex., *car*, assez proche, quant au sens, de *parce que*, *puisque*, reçoit la même construction que ceux-ci (§ 1078, *b*, 2°) : PARCE QUE *vos lèvres s'étaient entr'ouvertes*, ET QU'*un vain son en était sorti*, […] *j'avais fait un rêve* (MUSSET, *Chandelier*, III, 4). — Il est préférable d'éviter la construction *car … et que*, qui est critiquée par les grammairiens : voir, notamment, R. Georgin. On ne peut pourtant pas la considérer comme d'origine populaire, *car* appartenant surtout à la langue écrite.

D'habitude, si la sous-phrase commençant par *car* a besoin d'avoir une sous-phrase coordonnée, celle-ci est jointe à l'autre sans mot de liaison particulier ou par *et*, *ni*, *ou* : *Car j'ignore où tu fuis, tu ne sais où je vais* (BAUDEL., *Fl. du m.*, À une passante). — *Car il croyait l'* [= vertueux] *avoir été*, OU *plutôt il aurait voulu se le faire accroire* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Car* NI *l'Allemagne ne triomphera de nous*, NI *nous ne triompherons de l'Allemagne* (GIDE, *Journal*, 3 mai 1917). — On peut aussi répéter *car* (sans autre conjonction) : *Grenade est seule aujourd'hui*, CAR *les autres villes du royaume sont déjà perdues*, CAR *les musulmans des autres contrées restent sourds à nos appels* (MAALOUF, *Léon l'Africain*, p. 54). R1

d) Éléments paraissant coordonnés au mot auquel ils sont subordonnés.

1° Cela est dû à la place des mots corrélatifs coordonnants.

Tantôt je portais mes regards amont, sur le rivage ; tantôt AVAL, *sur l'île qui partageait les eaux* (CHAT., *Mém.*, I, VII, 8). — *Tantôt elle souffrait au cœur, puis* DANS LA POITRINE, DANS LE CERVEAU, DANS LES MEMBRES (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 13). — *J'aime le son du Cor* […] */ Soit qu'il chante les pleurs de la biche aux abois, / Ou* L'ADIEU DU CHASSEUR (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). H4 — *Tomber dans ce défaut de proportion est non seulement une faute contre l'art*, […] *mais* CONTRE LA MÉTHODE (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. XIX). — Voir aussi § 975, *e* et l'ex. de HUGO au § 759.

H2 268 HISTORIQUE

Ex. du XVIIIe s. : +*Vous m'avez enchanté, me disait l'un* [...], ET *puis s'en tenait là, mystérieusement* (MARIV., *Journaux et œuvres diverses*, p. 297). — +*Doucement, Monsieur, répondit Dupuis* [...] *et là-dessus je vous donne le bon soir*, ET *sortit sans attendre la réponse* (R. CHALLES, *Illustres Françaises*, cit. *ib.* p. 799).

H3 268 HISTORIQUE

Un phénomène analogue se produisait dans la langue classique avec des adverbes interrogatifs. Littré (s. v. *que*, 17°) cite, sans aucune réserve, des exemples comme : +POURQUOI *avez-vous tous conspiré contre moi*, ET QUE *personne ne m'avertit où est le fils d'Isaïe ?* (BOSS., *Polit.*) — +*Jusques à* QUAND *jugerez-vous avec injustice*, ET QUE *vous regarderez, en jugeant, non le droit, mais les personnes ?* (*Ib.*) — +POURQUOI *dit-on prêter l'oreille*, ET QUE *prêter les yeux n'est pas français ?* (VOLT., *Comment. sur Corn.*)

On ne signale ce phénomène en fr. moderne qu'avec *c'est pourquoi* et *voilà pourquoi* : cf. § 1079, *a*, 3°.

Est-ce que... et que... ? Cf. § 397, H3.

A 268 AUTRES EXEMPLES

KESSEL, cit. Le Bidois, t. II, p. 754 ; JALOUX, LA VARENDE, J.-J. GAUTIER, M. PONS, cit. R. Georgin, *Prose d'aujourd'hui*, p. 101, et *Pour un meilleur fr.*, pp. 151-152.

R1 268 REMARQUE

Georgin (*Jeux de mots*, p. 91) a relevé *que* comme substitut de *tant*, qui marque aussi la cause : °*J'aurais volontiers surnommé cette femme* [...] *la reine des mouches vertes* [...] TANT *sa présence m'horripilait* ET QUE *tout se flétrissait dans son sillage* (CENDRARS, *Trop, c'est trop*).

H4 268 HISTORIQUE

Ex. de SÉV. § 1093, H3.

En réalité, on a, dans le second terme, l'ellipse des éléments communs aux deux termes : ... *tantôt* JE PORTAIS MES REGARDS *aval*... ; etc. — Il est préférable de placer ces mots corrélatifs devant les termes effectivement coordonnés : ... *tantôt amont* ... *tantôt aval*...

2° Autres cas. H5

Par rapport à un nom : *Vous n'êtes plus qu'un homme aujourd'hui,* ET *combien laid !* (GHELDERODE, *Théâtre*, 1943, p. 66.) — *La Casamance est un fleuve-lac, un Niagara,* ET *tout bordé de courtes vagues marines* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 76). — *Certains esprits,* ET *même qui admettent la réalité de l'évolution organique, voient dans l'espèce humaine un chef-d'œuvre prémédité et de longue haleine* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 87). — *Il y a toujours eu des querelles des Anciens et des Modernes, des Classiques et des Romantiques depuis qu'il y a des hommes,* ET *qui peignent, chantent ou écrivent* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 24 déc. 1960). — *En haut sur le pont, au frais, il y a les maîtres* ET *qui ne s'en font pas* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 18). — *Des flocons de neige,* MAIS *qui brillaient d'un feu éblouissant et qui brûlaient comme des bouffées de vapeur, passaient devant ses yeux* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 100). R2

Par rapport à un verbe R3 : *Il aime les femmes distantes,* MAIS *de près* (GIRAUDOUX, *Guerre de Troie*, I, 4). — *J'ai demandé,* MAIS *si bas qu'ils n'ont pas entendu : « Et le bonheur ? »* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, VI, 16.) — *Il va humilier Julien,* ET *par ma faute !* (STENDHAL, *Rouge*, I, 7.) — *Il marchait cependant,* MAIS *sans rien voir, au hasard* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Le Tancrède de M. Léon-Paul Fargue a paru cette année,* ET *en cachette de l'écrivain* (APOLLIN., *Anecdotiques*, 16 juillet 1911). — *Mais voilà-t-y pas que* [...] *un régiment se met à passer,* ET *avec le colonel par-devant sur son cheval* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 18). — *Depuis lors se tenait à l'ombre,* MAIS *s'exaltant de plus en plus* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *J'irai vous voir,* MAIS *quand il fera beau.* — Autres ex. au § 391, *e*.

Par rapport à un adjectif : *Je m'en suis rendue malade,* OU *presque* (BEAUVOIR, *Belles images*, F°, p. 30).

Le phénomène est particulièrement fréquent quand l'élément coordonné est la négation de l'élément auquel il est rattaché :

Romanesque OU *non, elle était le soir consternée* (A. DAUDET, *Sapho*, VIII). — *Civile* OU *pas, mon œuvre prétend ne concurrencer rien* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 237). — *Le capitaine Sturtmeyer devait se moquer que sa cause fût juste* OU *pas* (J. ROY, *Métier des armes*, p. 243). — *Le charretier avait été tué,* MAIS *pas exprès* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, IV, 4). — *On peut ensuite agir,* OU *non, mais en connaissance de cause* (CAMUS, *Été*, p. 54). — *Stupide, je sais que je le suis,* MAIS *pas quand je parle de lui* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 35). — Autres ex. § 1030, *b*, 1°.

Dans ces constructions, qui existent aussi dans la langue parlée (notamment dans les dialectes : voir par ex. Remacle, t. III, p. 15), on a un phénomène d'ellipse.

Au lieu d'écrire : *L'économie n'est qu'une partie, et une partie subalterne, de la politique* (Chr. PERROUX, dans la *Pensée nationale*, n° 11, 1976, p. 61), on peut écrire, comme dans les ex. cités plus haut : *L'économie n'est qu'une partie, et subalterne, de la politique*, en supprimant les termes identiques (cf. §§ 218, *b*, et 269), qui sont justement les mots auxquels les éléments conservés sont subordonnés. Cette suppression met d'autant mieux en évidence l'élément coordonné. Si on rétablit la phrase dans son intégralité, la coordination se fait, selon la règle générale, entre éléments de même fonction (et de même nature).

Dans les formules réduites, l'épithète peut être précédée d'un mot, article ou préposition, qui est demandé par le nom implicite : *La lutte s'engage. J'ai des alliés, heureusement, et* DE *bons* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, V, 2). — *C'est la main d'un homme et* D'*un vrai* (ID., *Œuvre des athlètes*, III, 7).

Dans la langue tout à fait générale, *Un litre et demi, De part et d'autre*, sont des restes de l'époque où *demi* et *autre* pouvaient se construire sans déterminant (§ 585). R4

e) Pronom coordonné à une phrase.

1° *Ce, ceci* R5, *cela, ça* sont régulièrement coordonnés à une phrase qu'ils sont justement chargés de représenter, — soit pour que puisse s'y ajouter une précision supplémentaire, éventuellement mise ainsi en évidence, — soit pour montrer que la précision concerne la fin de la phrase et non la phrase entière, ou l'inverse dans le cas de la formule *tout cela*.

H5 268 HISTORIQUE

Les faits décrits dans *d*, 2° sont anciens dans la langue ; voir Tobler-Lommatzsch, III, 1511, qui citent notamment : *Je ai enfans,* ET *de grant pris* (*Renart*). *Repentés vous,* ET *tost* (GILLES LI MUISIS). Ils étaient connus au XVIIe s. On a souvent imité (voir dans ce 2° l'ex. de Mauriac) la phrase célèbre qui ouvre les Caractères de LA BR. : ⁺*Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes,* ET *qui pensent.* On explique parfois cet ex. par la prononciation [ki] de *qu'ils*, mais cela ne s'impose pas.

En anc. fr., on trouve des coordinations qui nous paraissent particulièrement hardies, comme : *La puchielle en ont aresnie, /* ET *qui au cuer en fu mout lie* (*Sone de Nansai*, cit. Tobler-Lommatzsch) [= Ils ont adressé la parole à la jeune fille, *et qui* en fut très joyeuse dans son cœur]. – Comp. pourtant cet ex. de FLAUB. : °*Ils avaient fait trois pas dehors, quand un peloton de gardes municipaux en capotes s'avança vers eux,* ET *qui, retirant leurs bonnets de police, et découvrant à la fois leurs crânes un peu chauves, saluèrent le peuple très bas* (*Éduc.*, III, 1). La conjonction paraît tout à fait superflue.

R2 268 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, l'épithète détachée se rapporte à un sujet implicite : *Lors même qu'on n'est pas le chêne ou le tilleul, / Ne pas monter bien haut, peut-être,* MAIS *tout seul !* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 8.)

R3 268 REMARQUE

Cela ne se fait pas, normalement, pour les compléments essentiels du verbe : voir § 276, a, N. B.

R4 268 REMARQUE

Car introduit normalement une phrase (ou une sous-phrase). Un usage un peu aventureux le fait suivre d'un adjectif ou d'un participe :

Adieu beaux yeux, quand même inviolés, CAR *inapprivoisables d'Ophélie !* (LAFORGUE, *Moralités légendaires*, cit. Damourette-Pichon, § 3156.) – *À peine poèmes* CAR *trop peu articulés, ces brefs textes* [...] (M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 135).

Cette construction n'est pas due à l'influence de *mais, ou, et* ; c'est un autre cas (cf. *b*, 2°) où *car* a subi l'analogie avec *parce que*, pour lequel cette façon de s'exprimer est tout à fait courante : § 1133, *b*.

R5 268 REMARQUE

Ceci ne renvoie pas, dans ce cas, à qq. ch. qui va suivre, mais à qq. ch. qui précède immédiatement. Cf. § 697, *b*, 2°.

Il nous fallait utiliser les water-closets de la tourelle de droite, contigus à la chambre des maîtres. ET CE, *en pleine nuit, à la lueur d'une lampe Pigeon* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, VII). — *Les Allemands comme les Français avaient considéré comme irréalisable l'idée de fabriquer en quelques années une bombe atomique et y avaient renoncé,* ET CECI *non par des scrupules moraux, comme on a depuis parfois cherché à le faire croire* (B. GOLDSCHMIDT, cit. *Trésor*, t. 5, p. 345). — *Avec quelle joie Henriette se prêtait à me laisser jouer le rôle de son mari, à me laisser occuper sa place à table, à m'envoyer parler au garde ;* ET TOUT CELA *dans une complète innocence* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 202).

Sans conjonction de coordination : *En plusieurs fois, sans le vouloir, elle lui apprit des détails sur elle-même. Elle avait été « demoiselle dans un magasin », avait fait un voyage en Angleterre, commencé des études pour être actrice ;* TOUT CELA *sans transitions, et il ne pouvait reconstruire un ensemble* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Je n'usais de mes médailles que pour rester en poste dans cette ville.* CE, *pour la petite histoire, qui n'a apparemment rien à voir avec le fait et le sentiment de ce jour* (Y. NAVARRE, *Portrait de Julien devant la fenêtre*, p. 11).

2° Dans le langage familier, *et tout* et divers équivalents, souvent difficiles à classer (*et cetera, et patati et patata*), certains étant plus nettement nominaux (*et le reste*), se joignent, non seulement à des noms, mais aussi à des syntagmes prépositionnels, à des adjectifs, et même à des verbes, à des propositions, pour tenir lieu d'une énumération que l'on estime superflue ou même de la suite d'une phrase que l'on juge à propos d'interrompre. Voir § 221, *a*.

269 Coordination et économie.

Quand, dans les termes coordonnés, il y a des éléments identiques, la tendance naturelle est de ne pas répéter ces éléments communs.

Par ex., *J'enlace et je berce son âme* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Pipe) est pour *J'enlace* SON ÂME *et je berce son âme*. — *Philippe revient des champs, et le Paul, son fils, du chemin de fer* (J. RENARD, *Journal*, 2 sept. 1902) est pour… *et le Paul, son fils,* REVIENT *du chemin de fer*. — Cf. § 218, surtout *b*.

On doit faire à ce sujet certaines observations.

a) On peut presque toujours répéter les éléments communs, si l'on veut ou insister ou éviter une ambiguïté (cf. § 218, R1), cette reprise étant surtout fréquente dans les coordinations implicites.

Il marcha trente jours, IL MARCHA *trente nuits* (HUGO, *Lég.*, II, 2). — *Votre monde est superbe, et votre homme* EST *parfait* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Rolla, IV). — *Un critique, qui mériterait absolument ce nom, ne devrait être qu'un analyste sans tendances,* SANS *préférences,* SANS *passions* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, Préf.). — *Le III*^e^ *corps et le X*^e^ CORPS *vont se heurter à l'armée française* (DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi*, p. 20). — *L'auto avait traversé la ville,* TRAVERSÉ *le fleuve et gagné la rive gauche* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 110). R

b) Il y a des cas où la suppression est moins courante qu'elle ne l'a été dans le passé. C'est le cas surtout de mots très courts à fonction plus grammaticale que sémantique.

Les déterminants : § 576. Les pronoms personnels conjoints sujets (spécialement *il* impersonnel) ou compléments : §§ 669 et 674. Les pronoms relatifs : § 711. *On* : § 754, *c*. Les adverbes de degré : § 986, *d*. Les prépositions *à, de, en* : § 1043, *a*. Les conjonctions *que* et *si* (de l'interrogation indirecte) : § 1078, *b*, 1°. Voir aussi § 1013, H1 (*ne*).

c) Lorsque l'élément commun à deux syntagmes (ou plus) coordonnés est l'élément final des syntagmes complets, il est exprimé d'habitude dans le dernier syntagme :

Je lis et je parle L'ANGLAIS. *Je suis et je serai toujours* DÉMOCRATE. *La porte et les fenêtres* DE LA MAISON. *Je prendrai la ou les* PLACES RESTANTES. — *C'est le monde libre qui* […] *dictera la paix, avec ou sans* LA GUERRE (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 10 juillet 1950).

Cependant peuvent être exprimés avec le premier syntagme :

- Le régime d'une préposition susceptible d'être employée sans régime (§ 1040) : *Pendant* LE REPAS *ou après*, aussi bien que : *Pendant ou après* LE REPAS. — [Mais : *De et à* PARIS, et non : **De* PARIS *et à*.]

R 269 REMARQUE

Une autre possibilité, dans certains cas, est de reprendre l'élément commun par un pronom ou par un autre substitut (voir § 220) : *La rive allait se courbant et* ELLE *était bordée de toute une rangée de hauts peupliers droits* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 3). — *Vous ne voulez pas, mais moi* SI.

- La proposition d'interrogation indirecte introduite par un interrogatif susceptible d'être employé seul (§ 1160, N. B.) : *Il m'a demandé où* J'IRAIS *et avec qui,* ou : *... et quand,* aussi bien que : *... où et avec qui* J'IRAIS, *où et quand* J'IRAIS.
- Le nom précédé d'un déterminant numéral : *Un* JOUR *ou deux,* aussi bien que : *Un ou deux* JOURS. (Remarquez le changement de nombre.) — *Pour cent* FRANCS *et quelques* ou *... et des,* voir § 218, R3.
- Le nom précédé d'une épithète et d'un déterminant : *L'ancien* TESTAMENT *et le nouveau,* aussi bien que : *L'ancien et le nouveau* TESTAMENT.

Lorsque l'élément commun n'est pas l'élément final du syntagme, il est exprimé dans le premier syntagme :

JE LE *crois et espère* (cf. *b*). APRÈS *ma sœur et mon frère. Paule* EST *veuve et Jeanne célibataire. Il n'*A *ni tué ni volé.* LE ROI *règne et ne gouverne pas.* NOS *parents et amis.*

d) Il n'est pas toujours facile de délimiter la partie commune. Cela dépend du contexte, de la situation et aussi de la construction ordinaire des mots. Dans les ex. suivants, le syntagme final est tantôt commun aux deux membres coordonnés, tantôt propre au dernier.

Il montait à cheval et faisait des armes DANS LA PERFECTION (Al. DUMAS, *Tr. mousq.,* XXVII). — *Ne nous suffit-il pas de savoir que nous sommes et que nous resterons* L'UN À L'AUTRE [...] *?* (GIDE, *Porte étr.,* II.)

Dans le petit bois de chênes verts il y a des oiseaux, des violettes, et des sources SOUS L'HERBE FINE (A. DAUDET, *Lettres de m. m.,* p. 153). — *Des piles de draps et de nappes immaculées et parfumées* PAR DES SACHETS DE LAVANDE (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.,* F°, p. 8). — *Il prétexterait d'affaires pour voyager ou rentrer* EN FRANCE (YOURCENAR, *Souvenirs pieux,* p. 21).

Le lecteur est souvent un peu surpris quand un élément subordonné est commun non pas à des mots coordonnés, mais à des mots qui dépendent eux-mêmes de mots coordonnés :

Je ne sais d'où cela venait, n'était peut-être de ma facilité à entrer dans L'ESPRIT *et à prendre* LES MŒURS DES AUTRES (CHAT., *Mém.,* I, II, 3). — *Ceux-ci s'engagent à fournir des denrées déterminées à l'État, qui répond de les prendre moyennant des* PRIX *et de les payer dans des* DÉLAIS FIXÉS D'AVANCE (DE GAULLE, *Trois études,* p. 158).

Le même problème peut se poser pour un terme subordonné au premier élément ; seul le contexte permet de dire qu'il se rapporte aussi au second :

Le mépris des hommes est fréquent CHEZ LES POLITIQUES, *mais confidentiel* (MALRAUX, *Temps du mépris,* Préf.). **H1**

H1 269 HISTORIQUE

Ex. d'ambiguïté fâcheuse : + *Ces Pères* [= les jésuites], *peu accoutumés à trouver de la résistance nulle part et à dominer les prélats les plus considérables* (S.-SIMON, *Mém.,* Pl., t. I, p. 457). – Il faut comprendre : ... et accoutumés à dominer ...

e) L'élément non répété devrait être logiquement le même que celui qui a été exprimé. Nous avons vu, à propos de l'ellipse, qu'en réalité le verbe omis pouvait ne pas avoir le mode, le temps, la personne, le nombre du verbe exprimé, et que l'on pouvait passer du négatif au positif (§ 218, *b,* 1°), que le nom omis pouvait ne pas avoir le même nombre que le nom exprimé (*ib.,* 2°).

Moi je ne SUIS *qu'une ombre, et vous qu'une clarté !* (E. ROSTAND, *Cyr.,* III, 7.) — NE PAS MONTER *bien haut, peut-être, mais tout seul !* (*Ib.,* II, 8.) — *À une ou plusieurs* ASSEMBLÉES *issues de la nation* (*Ac.* 1935, s. v. *parlementarisme*).

Il est moins acceptable que, la forme du mot omis étant identique à celle du mot exprimé, en réalité cette forme unique recouvre des fonctions ou des sens différents. De telles irrégularités n'arrêtaient pas les auteurs du Moyen Âge, ni même les classiques (cf. H1 et H2) et se retrouvent au XIXe et au XXe s., parfois chez d'excellents écrivains. Mais il est légitime de juger ces jeux de mots involontaires plus gênants que les asymétries dont nous avons parlé plus haut (§§ 265-266) et de les éviter par écrit.

1° Le mot non répété a une forme (orale et écrite) unique, mais représente deux fonctions différentes. Malgré sa fréquence, cette façon de faire est difficile à approuver.

Ils faisaient dactylographier et circuler LEURS TEXTES (BEAUVOIR, *Tout compte fait,* p. 356). — *Un ruisseau où* SE *lavaient le linge et les habitants* (FROSSARD, *Dieu en questions,* p. 19, commun. M. Van Overbeke).

Ce phénomène se produit surtout, même chez des auteurs excellents, avec des pronoms personnels objets à la fois directs et indirects **H2** : *Est-ce parce que* [...] *je ne* ME *suis ni asphyxié, ni brûlé la cervelle, ni jeté à l'eau ?* (BALZAC, *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 504.) — *Elle le trouva dans sa cuisine, où il s'était introduit, et accommodé une vinaigrette* (FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, III). — *Personne ne* M'*avait regardée ou marché sur le pied* (GAUTIER, *M*[lle] *de Maupin*, X). — *Leverdet, qui* S'*est éveillé, frotté les yeux et levé* (DUMAS fils, *Ami des femmes*, I, 5). — *Il songe amèrement qu'il ne* S'*est jamais amusé, jamais donné un beau soir comme celui-là* (A. DAUDET, *Immortel*, XVI). — *Nous* NOUS *sommes roulés dans les champs, arraché les cheveux* (VALLÈS, *Enfant*, VI). — *Ces dames* NOUS *ont reçus et donné toutes les clartés possibles sur leurs activités* (DUHAMEL, *Turquie nouvelle*, p. 78). — *Je* T'*eusse donné la main et conduit merveilleusement* (HENRIOT, *Temps innocents*, p. 304). — *Quels sont aussi les livres qui* M'*ont le plus touché ou plu* (LÉAUTAUD, *Journal*, 22 mai 1904). — *Ces quelques lignes d'un inconnu* M'*ont à la fois agréablement surpris et donné honte de ma feintise* (GIDE, *Journal*, 18 déc. 1946). **A1**

Cette double valeur du pronom exprimé entraîne des accords de participe passé différents : voir plusieurs ex. ci-dessus.

2° Le mot non répété a une forme (orale et écrite) unique, mais des sens différents :

*J'*AI *une nuée de Français à dîner et à trimballer* (LAMARTINE, lettre à sa mère, dans L. Bertrand, *Lamartine*, p. 174) [en outre, *dîner* est un nom]. — *Je* MONTE *ma valise et choisir ma chambre* (H. BATAILLE, cit. Sandfeld, t. III, p. 151).

3° Les éléments coordonnés ont des constructions incompatibles. **H3**

L'esprit qui l'anime [...] *fera triompher le pays* AUX CÔTÉS *et sur* LE MÊME RANG *que ses vaillants et chers alliés* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 6 juin 1943). — *Le maître d'hôtel* [...] *n'aurait pas* OSÉ [...] *et* N'AURAIT *même* PAS EU ASSEZ D'IMAGINATION *pour prédire une guerre longue et indécise* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 748). — *J'appellerai* [...] *hypothèse scientifique, toute proposition* [...] *non démentie par le savoir scientifique, mais non (encore)* INCLUE [*sic*] *ou exclue* DE CE SAVOIR (J. FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 19). — Autres ex. : §§ 1042 ; 746, N. B.

En particulier, °*entrer et sortir de* est un tour fréquent : [...] *pour recevoir ceux qui* ENTRENT *et ceux qui sortent* DE CE ROYAUME *des douleurs* (CHAT., *Génie*, IV, I, 8). — *On le voyait au passage* ENTRER *ou sortir* DE SON CABINET (PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 360). **A2**

4° Le mot non répété a une forme orale unique, mais deux formes écrites distinctes (ce qui est particulièrement critiquable) :

°*Il ironisait sur des chefs* [= cuisiniers] *du pays qui ont ou vont* ŒUVRER *en Helvétie et servir là-bas un feuilleté de homard sauce papale et des filets de mérou !!!* (LA REYNIÈRE, dans le *Monde*, 23 août 1975.)

5° Le mot à suppléer n'a pas été exprimé (ce qui est vraiment peu recommandable) :

°*N'empêche que le* Voyage [de Céline] *est le premier livre important où l'usage du français parlé ne soit pas limité au dialogue, mais aussi au narré* (QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 55) [= ... mais *soit utilisé* aussi dans le narré]. — °*Cet ancien ministre que nul ne vit jamais à la prière du vendredi, et bien rarement à celle du dimanche* (G. PERRAULT, *Notre ami le roi*, p. 362) [= ... et qu'*on vit* bien rarement ...]. — C'est souvent le passage du négatif au positif qui entraîne ces incohérences.

270 Coordination différée.

Dans la coordination différée, les éléments coordonnés, au lieu de se suivre immédiatement comme c'est l'usage ordinaire, sont séparés par d'autres termes étrangers à la coordination.

a) Cette séparation est déterminée généralement par le mouvement même de la pensée : l'élément postposé est une addition après coup, une précision supplémentaire, et cela se produit dans la langue parlée (comp. Remacle, t. III, p. 16) comme dans la langue écrite. Celle-ci peut, en outre, avoir le souci de mettre en évidence l'élément postposé ou le souci d'équilibrer les membres de phrase, quand l'élément postposé est beaucoup plus long que l'autre. **H1**

La pluie venait les interrompre, OU *une connaissance qui passait* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, I, 1). — *Mais une fatigue l'envahissait,* ET *une impuissance de se tromper*

H2 269 HISTORIQUE

Cette double valeur du pronom personnel exprimé s'observait dans la meilleure langue avant le XIX[e] s. : Arnolphe. *Nous ne* NOUS *sommes veus depuis quatre ans ensemble.* / Horace. *Ny, qui plus est, écrit l'un à l'autre* (MOL., *Éc. des f.*, I, 4). — ⁺*Toute cette tristesse* M'*a réveillée, et représenté l'horreur des séparations* (SÉV., 17 mars 1680). — *Nous ne* NOUS *sommes jamais écrit ni revus* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 43). — Autres ex. : Haase, § 148, A.

En anc. fr., le pronom omis pouvait même être d'une autre forme que le pronom exprimé. Cela apparaît plus rarement dans la langue écrite à partir du XVII[e] s. : *Nus* [= nul] *ne* LE *puet conforter / ne* [= ni] *nul bon consel doner* (*Aucassin et Nic.*, VII). — ⁺*Je* L'*en ai remercié et recommandé de continuer* (MAINTENON, *Lettres*, cit. Haase). — *Il se felicitoit d'avoir tousjours renvoyé à ses ennemis le trait franc, c'est a dire de ne* L'*avoir point empoisonné, ni nui en secret* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 125) [= ...ni de *leur* avoir nui...].

A1 269 AUTRES EXEMPLES

A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 293 ; BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 307 ; A. BRETON, *Nadja*, pp. 15 et 102 ; P. BENOIT, *Villeperdue*, p. 160 ; BOURNIQUEL, *Tempo*, p. 63 ; etc.

H3 269 HISTORIQUE

Un complément pouvait autrefois être commun à des verbes de constructions différentes : ⁺*Les vers qui ont été inventés à Thèbes bien du temps après, c'est-à-dire les vers lyriques,* ACCOMPAGNENT, *ou répondent à la flûte* (RAC., t. VI, p. 46). — *La dignité de l'homme consistoit dans son innocence a* USER *et dominer* SUR *les creatures* (PASC., *Pens.*, p. 125). — ⁺*Le bon abbé a pensé périr en* ALLANT *et revenant* DE *la Trousse* (SÉV., 1[er] mai 1680). — ⁺*Cet esprit inquiet et immonde, qui* SORT *et rentre* DANS *l'homme d'où il est sorti* (MASSILLON, cit. Littré). — Vaugelas exige pourtant (pp. 79-81 et 585) que « les deux verbes ayent *mesme regime* », mais en reconnaissant : « Il y a fort peu [de temps] que l'on commence à practiquer cette reigle ».

A2 269 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Corresp.*, t. VIII, p. 159 ; SAND, *Corresp.*, t. IV, p. 840 ; DORGELÈS, *Réveil des morts*, p. 42 ; MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 4 avril 1959 ; MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, p. 68 ; etc.

H1 270 HISTORIQUE

La coordination différée (notamment des sujets) était courante dans l'ancienne langue jusqu'à la fin du XVIII[e] s. C'est alors qu'on a commencé à critiquer cette construction : voir Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1959.

Le sujet ainsi postposé n'était pas nécessairement introduit par une conjonction : *L'empereur est mort, Doon de Nantuelh, Nalme et tous les aultrez princes* (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. G., p. 37). — ⁺*Son devoir m'a trahi, mon malheur et son père* (CORN., *Pol.*, II, 1). — ⁺*Presque tous les jours, les enfants de France dînaient chez le maréchal de Boufflers, quelquefois M*[me] *la duchesse de Bourgogne, les Princesses et les dames* (S.-SIMON, Pl., t. I, p. 553). — Cela est devenu fort rare par la suite : *M. des Aulnays tâcha de l'adoucir, le cousin Joseph, le précepteur, Forchambeaux lui-même* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Le lit de chêne était là, l'armoire à glace, le lavabo* (PLISNIER, *Meurtres*, t. I, p. 86).

et de le tromper plus longtemps (MAUPASS., *Notre cœur*, II, 6). — *Bernard s'attendrit,* ET *Blum,* ET *Coolus,* ET *ses anciens amis* (J. RENARD, *Journal*, 3 déc. 1902). — *Dans ces points de rencontre du génie latin et du génie germanique, les légendes fourmillent,* ET *la sorcellerie* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 260). — *Un bon déjeuner l'* [= la mort] *a précédée,* ET *la même sortie que font les gens bien portants* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 315). — *Mais la logique le veut,* ET *la nécessité* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 315). — *La nuit lui donnait du courage,* ET *de ne pas le regarder* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 85). — *Enfin !... Puisque sa famille l'avait toujours appelée ainsi,* ET *ses amies,* ET *tout le monde !...* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 13.) — *Gras et jaune il était cet homme* ET *myope tant qu'il pouvait* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 243). — *Les profondeurs varient,* ET *les filets,* ET *les proies* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 151). — *Elle avait aussi de minuscules trous de nez, ma vipère,* ET *une gueule étonnante* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, I). — *Les enterrements ne m'inquiétaient pas* NI *les tombes* (SARTRE, *Mots*, p. 77). — *Que les soirées me semblaient longues,* ET *les dimanches !* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 224.) — *Les cassolettes ne doivent pas coûter cher,* NI *les parfums qu'on y chauffe* (ÉTIEMBLE, dans la *Nouvelle revue fr.*, 1er avril 1969, p. 523). — *Les vertiges vont cesser* ET *cette envie de dormir* (DURAS, *Douleur*, p. 39). R1

Pour cause « pour une bonne raison, souvent évidente » ne s'emploie qu'en coordination différée, avec la conjonction *et* (le *Trésor* y voit une locution interjective) : *Même dans* les Contemplations, *ajouta la duchesse, que ses interlocuteurs n'osèrent pas contredire* ET POUR CAUSE, *il y a encore de jolies choses* (PROUST, *Rech.*, t. II, pp. 493-494). R2 — *Ils se méfient,* ET POUR CAUSE (GIDE, *Voy. au Congo*, 30 nov. 1925). H2

La dislocation peut aussi être une de ces libertés que se permettent les poètes : *Tes ris sont maintenant* ET *tes pleurs superflus* (MUSSET, *Prem. poés.*, Quand je t'aimais). — *Un Manteau* [...] */ Non de Perles brodé,* MAIS *de toutes mes Larmes !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, À une madone.)

En général, la langue courante préfère, soit utiliser une conjonction de subordination comme *ainsi que* ou la préposition *avec* (cf. N. B.) — soit transformer la partie postposée en sous-phrase averbale, par ex., lorsqu'il s'agit d'un sujet, en rappelant le prédicat par *aussi* ou d'autres formules :

Les petites se mirent à rire et les vaches et le chien AUSSI (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Vaches). — *Les pyramides égyptiennes semblent chez elles ici ; et* PLUS ENCORE *les perspectives géométriques de Monte Alban, les petits temples anguleux de la place de la Lune* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 68). — Dans *ou bien, mais bien, bien* a souvent cette justification.

N. B. Qu'un syntagme introduit par *avec* soit parfois considéré comme une annexe du sujet est montré par les faits suivants.

1) Le verbe se met parfois au pluriel quand le sujet est un nom singulier suivi de *avec* et d'un autre nom : voir § 262, *a*.

2) Un verbe pronominal réciproque, lequel exige nécessairement plusieurs agents, peut trouver ceux-ci, l'un sous la forme d'un sujet singulier, l'autre sous la forme d'un syntagme nominal postposé introduit par *avec* : *Ma lettre s'est croisée* AVEC *la vôtre* (*Ac.* 1932-2001, s. v. *croiser*). Cf. § 778, N. B.

3) La construction ***Nous l'avons fait avec mon frère*** = ... mon frère et moi, connue dans beaucoup de langues, consiste à expliciter après coup (parfois, avant) un pronom sujet pluriel, en indiquant celui des agents qui n'est pas déjà connu par le contexte. Ce tour spontané est venu de la langue de tous les jours, mais il n'est pas si rare qu'on croirait dans des écrits qui n'ont rien de populaire :

Nous sommes toujours bons amis AVEC *monsieur Mouret, bien qu'on le dise furieux, depuis que je me suis intéressée à cette maison rivale* (ZOLA, *Bonheur des D.*, XIV). — *Hier,* AVEC *Léon Daudet, nous nous demandions si, de nos jours, un pamphlet avait quelque chance de réussir* (J. RENARD, *Journal*, 18 déc. 1894). — *Nous remontions l'avenue des Champs-Élysées* AVEC *le docteur V...* (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 38). — *Nous marchons côte à côte* AVEC *Norette, la main dans la main* (P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, XXIX). — *Nous avions, je l'ai dit, parlé de ce grave problème* AVEC *mon ami Georges Rebière* (DUHAMEL, *Temps de la recherche*, XI). — *Elle* [= Thyde Monnier] *a un tempérament de romancière ardent et juteux. Nous en parlions* AVEC *André Billy, qui est de mon avis* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 20 déc. 1956). — *Nous sommes déjà d'accord* AVEC *Solange qu'il n'y aura pas de bagues dans notre affaire* (MONTHERL., *Démon du*

R1 270 REMARQUE

Voir aussi §§ 1085, *b*, 4° (*ni*), et 444, a (accord). En effet, le sujet ainsi séparé ne participe pas à l'accord du verbe, comme le montrent les ex. ci-contre que cela concerne.

R2 270 REMARQUE

Dans l'ex. de Proust, la virgule attendue devant *et* risquait de brouiller les rapports logiques.

H2 270 HISTORIQUE

Déjà au XVIIe s. : *Parler le premier,* ET POUR CAUSE (LA F., *F.*, I, 7). Mais *et* n'était pas obligatoire à cette époque : *Tirons-nous un peu plus loin,* POUR CAUSE (MOL., *Bourg.*, III, 6).

bien, p. 107). — AVEC MARIE, *nous nous sommes éloignés* (CAMUS, *Étranger*, I, 6). — *C'est là que j'ai lu la* Vie de Jésus, *« sous l'œil des dieux », comme nous disions* AVEC *J.J. Frappa* (J. POMMIER, *Spectacle intérieur*, p. 336). — *Nous ne nous quittions plus* AVEC *Fernand* (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 35). — Moins souvent à la 3ᵉ personne : AVEC *sa première femme, ils battaient les enfants* (DUHAMEL, *Vue de la terre promise*, XVI). — *Elle allait à Saint-Mouezy.* [...] AVEC *Madame Trévins, elles allumaient un feu dans la cheminée* (PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 132).

b) La coordination immédiate n'est pas possible quand on coordonne un premier élément qui, par sa nature, occupe une place déterminée et un autre élément dont la nature exclut qu'il occupe la même place. **H3**

1° Quelques auteurs, renouant avec l'usage classique, pratiquent encore la coordination différée entre un pronom personnel conjoint (sujet ou complément) et un autre élément (syntagme nominal, infinitif, proposition, etc.) :

Crois-tu honnête ce que tu fais là ET *Victor ?* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 401.)

Je ne passerais d'ailleurs à Paris que pour mon plaisir, c'est-à-dire que pour vous voir ET *deux ou trois amis* (LACORDAIRE, lettre, cit. Damourette-Pichon, § 3139). — *Était-ce pour les trahir* OU *bien la République ?* (FLAUB., *Sal.*, II.) — *Rachel l'avait compris,* ET *que son amabilité condescendante donnerait* [...] *la réputation* [...] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1014). — *Ce que j'en dis,* ET *de l'absence de liberté laissée à l'homme, reste fort au-dessous de la vérité* (GIDE, *Ainsi soit-il*, Pl., p. 1212). — *Blaise le savait peut-être* ET *qu'elle n'aspirait qu'à ce refuge* (MAURIAC, *Pascal et sa sœur Jacqueline*, VI). — *Elle le dit à Marcel* ET *qu'on pouvait laisser la malle à l'hôtel* (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1566). — *Du triomphe* [...] *qui m'était offert* ET *à mes troupes à chaque retour de nos campagnes* (M. THIRY, *Romans, nouvelles, contes, récits*, p. 416).

La langue ordinaire évite ces coordinations : soit en transformant le pronom conjoint en pronom disjoint (éventuellement avec maintien du pronom conjoint à sa place) ; — soit en transformant le second élément en proposition averbale (le plus souvent introduite par *ainsi que*) ou en complément introduit par *avec* (cf. *a*, N. B.) ; — soit en intégrant le second élément à une sous-phrase coordonnée elliptique où le prédicat est un substitut comme *aussi, de même* (cf. § 220, *h*, 3°).

Je rends ces lettres À VOUS *ou à lui* (VIGNY, *Maréch. d'Ancre*, III, 3). — *Je veux conserver la liberté de peindre sans flatterie et* MOI *et eux-mêmes* (TOCQUEVILLE, cf. § 1085, *a*). — *Elle pourrait en ce moment* LUI *téléphoner,* À LUI *ou à quelque autre* (A. BRETON, *Nadja*, p. 106). — *Il est parti,* LUI *et son père.* — *Je le déteste,* LUI *et ses théories.* — *Je le déteste,* AINSI QUE *ses théories.* — *Il est parti* AVEC *son père.* — *Il est parti et son père* AUSSI. — *Il fut troublé, et tout Jérusalem* AVEC LUI (*Bible*, trad. CRAMPON, Matth., II, 3).

Lorsque le pronom conjoint complément est accompagné d'un attribut, la coordination avec une proposition n'est plus sentie comme surprenante :

Moi, je l' [= le Rhône] *aurais voulu encore plus large* ET *qu'il fût appelé : la mer !* (A. DAUDET, *Petit Chose*, II.) — *Je la savais heureuse* ET *que ce bonheur seul la rendait aveugle à mes peines* (BOURGET, cit. Sandfeld, t. II, p. 22).

2° La coordination entre une épithète antéposée et un élément subordonné qui suit le nom est un tour littéraire assez recherché qui, lui aussi, peut se réclamer de l'usage classique.

L'on offrit à son avidité de savoir le plus vaste champ ET *le plus varié qui pût tenter la curiosité d'un jeune homme né pour la gloire* (L. BERTRAND, cit. Blinkenberg, *Ordre des mots*, t. II, p. 132). — *Il y a de légers changements dans les mœurs* ET *que je n'aurais pas aperçus sans l'aide d'Harrow* (CHARDONNE, *Vivre à Madère*, p. 21). — *C'était une jolie robe,* ET *qui lui allait bien* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 89). — *C'étaient* [...] *de jeunes artistes* ET *peu connus* (SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 221). Ce cas est parfois difficile à distinguer de celui qui a été traité dans le § 268, *d*, 2°.

H3 270 HISTORIQUE

Les coordinations différées décrites dans *b*, et de plus hardies encore, n'étaient pas rares dans l'usage classique, malgré les blâmes de Vaugelas (pp. 156-157 et 358) : *Vous perirez peut-estre,* ET *toute vostre Race* (RAC., *Esther*, I, 3). — *Puisse-t-il te confondre,* ET *celuy qui t'envoye !* (MOL., *Tart.*, V, 4.) — *Jesus est dans un jardin non de delices comme le premier Adam ou il se perdit* ET *tout le genre humain mais dans un de supplices ou il s'est sauvé* ET *tout le genre humain* (PASCAL, *Pens.*, p. 21). — ⁺*J'eusse pu le faire, et même sans pécher contre la discrétion, non plus que de savants hommes* ET *très Catholiques* [...] *qui l'ont fait autrefois* (ID., *Prov.*, XI). — ⁺*Ceux qui passent le voient,* ET *qu'il semble toujours prendre un parti* (LA BR., II, 40).
Le tour *En vostre absence,* ET *de Madame vostre mere* n'était guère apprécié non plus par Vaugelas (pp. 209-210). [Cf. § 218, H6.]

271 Coordination anticipée.

La coordination est anticipée quand une sous-phrase, au lieu de suivre la phrase à laquelle elle est coordonnée, est insérée dans celle-ci, comme sous-phrase incidente.

Nous avons perdu – ET *c'est peut-être un grand malheur – le sens de l'indignation et du dégoût* (MAURIAC, *Roman*, V). — *Je regrette,* MAIS *je n'y puis rien, que ceci passe peut-être les limites de la crédibilité* (A. BRETON, *Nadja*, p. 95).

272 Distinctions diverses.

a) Du point de vue sémantique, on distingue traditionnellement quatre espèces principales.

1° La coordination **copulative** marque la simultanéité, l'addition : *Mon frère* ET *ma sœur sont absents. Deux* ET *deux font quatre.* — NI *mon frère* NI *ma sœur ne sont absents.*

2° La coordination **disjonctive** marque un choix : *Il veut être avocat* OU *médecin.*

3° La coordination **adversative** marque l'opposition : *Elle est petite,* MAIS *vigoureuse.*

4° La coordination **causale** : *Partons,* CAR *il se fait tard.*

On ajoute la coordination **consécutive** : *Je pense,* DONC *je suis* ; — la coordination **transitive** : *Tout homme est mortel ;* OR *je suis un homme ; donc je suis mortel ;* — la coordination **comparative** : MOINS *il travaille,* PLUS *il est fatigué.*

Ces distinctions logiques ne recouvrent pas tous les cas.

b) Cas particuliers.

1° Le second des termes coordonnés, surtout par *ou* ou sans conjonction, peut parfois être considéré comme remplaçant le premier, jugé insatisfaisant, trop faible par ex. Cela est montré par le fait que le second terme seul intervient dans l'accord (§ 448, *a*) :

Dans son ménage, le malaise, même la mésentente sexuelle avec une femme qui lui a déjà donné ses quatre enfants, EST *une des causes de sa liaison* [...] *avec* [...] *Juliette Drouet* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 147).

Certaines coordinations sont très proches de la redondance (§ 373, *a*) : *Pierrotte m'envoya un grand coup de coude et se mit à rire,* MAIS *à rire...* (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 9.) Cf. § 1089, *b*.

Sur la coordination pléonastique (*les us et coutumes*), cf. § 15, *e*.

2° Le point de vue que nous avons adopté dans ce chapitre est fondé sur la forme. Mais il faut reconnaître que certaines sous-phrases coordonnées ne sont pas de même niveau du point de vue logique, et que l'une d'entre elles peut équivaloir à une proposition. Cf. § 263, *b*, 3°.

De même, par la figure littéraire appelée **hendiadys**, on coordonne deux noms, alors que l'expression normale ferait de l'un d'eux un complément ou une épithète :

Comme un temple rempli de voix ET *de prières* (LAMART., *Harm.*, I, 1) [= de voix *qui prient*]. — Voir d'autres ex. au § 448, *b*.

Un autre hendiadys consiste à coordonner deux impératifs, le second tenant lieu d'un infinitif complément. Cela se produit surtout avec ***aller*** :

Mais ALLEZ, DITES *à mes disciples, et spécialement à Pierre, qu'il vous précède en Galilée* (*Bible*, Marc, XVI, 7, trad. OSTY-TRINQUET). [Trad. SEGOND : *Mais* ALLEZ DIRE...] — VA *et* FAIS *un tour à la cuisine* (E. BRIEUX, cit. Sandfeld, t. III, p. 153).

273 Coordinations logiques et coordinations grammaticales.

Les termes unis par les relations d'explicitation, d'addition, de soustraction, d'inclusion, d'exclusion, de substitution peuvent être considérés comme ayant la même fonction par rapport à un même mot, ce qui est la définition de la coordination.

1° Tantôt la coordination est réalisée aussi du point de vue formel, par la présence d'une conjonction :

Deux ET *deux font quatre. La girolle* OU *chanterelle est un champignon comestible. Vous pouvez compter sur son approbation,* VOIRE *sur sa collaboration* (... ou *même sur* ...). — *J'ai refait l'histoire de cette femme,* OU *plutôt sa légende* (BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, XXXV). — *Ce sont bien là deux systèmes de notation différents,* C'EST-À-DIRE *deux manières différentes de comprendre l'analyse du réel* (BERGSON, *Énergie spirit.*, p. 194). [... OU *deux manières* ...]

2° Tantôt le terme ajouté se présente sous la forme d'une proposition absolue (§ 255, *b*) :

La famille, PAUL COMPRIS (ou PAUL EXCEPTÉ, etc.), *est partie en vacances.* [Comp., avec coordination manifeste : *Plusieurs routes le desservaient,* ET *en particulier une très grande route nationale* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 64).]

Nous avons cru pouvoir considérer comme des adverbes servant de prédicats antéposés dans des propositions absolues *plus, moins, outre,* etc. : *Tous étaient là,* MOINS *ma sœur.* Cf. § 255, *b*, 2°.

3° Tantôt la liaison entre les termes se fait au moyen de ce que l'on considère ordinairement comme des prépositions. **R1**

Sauf n'est plus guère analysable comme adjectif, et *hormis* a perdu son caractère de forme verbale, alors qu'ils ont été des attributs de propositions absolues (§ 255, *b*, 1°) : HORMIS *le bureau de tabac, il n'y avait pas une seule boutique* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 53).

En sus de, en plus de, en outre de ont été tirés d'adverbes (§ 255, *b*, 3°), et peut-être aussi *en dehors de* « excepté » : *Une union où M. de Nièvres apportait,* EN OUTRE DE *tant de convenances, des qualités sérieuses et attachantes* (FROMENTIN, *Dom.*, VII).

***Au lieu de* ...**, s'écartant de sa fonction première de complément adverbial répondant à la question *où ?* (*Il habite au lieu même de sa naissance*), établit un rapport de substitution entre le terme qui suit et un autre terme, l'un et l'autre ayant la même fonction par rapport au même mot (tout cela étant du domaine logique de la coordination) : *J'entendais* [...] *le chant du coq, le bruissement des feuilles, le gémissement alternatif de la mer,* AU LIEU DE *ces roulements de voitures, de ces cris aigus du peuple* (LAMART., *Graz.*, cit. *Rob.*, s. v. *bruit*). — *Il n'a su réchauffer ce cadavre hébété / Où coule* AU LIEU DE *sang l'eau verte du Léthé* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Spleen). — *J'ai pris le premier tome* AU LIEU DU *second* (*Ac.* 2000). — *Il partira lundi* AU LIEU DE *samedi.* Comp. : ... *et non samedi.* — Il arrive pourtant que la substitution porte sur des termes d'une nature différente : AU LIEU DE *la rupture qu'il attendait, voilà que l'autre, au contraire, se mettait à le chérir* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). Mais ce phénomène n'est pas inconnu à la coordination (§ 265). — Dans tous les niveaux de langue **R2**, *au lieu de* peut être suivi d'un infinitif, qui est en corrélation logique avec le verbe principal et qui a le même sujet (non exprimé avec l'infinitif) : *Il est resté* AU LIEU DE PARTIR *comme il l'avait promis* (GOUGENHEIM, *Dict. fondamental*). — AU LIEU D'APAISER *les luttes de classes, le drapier* [...] *ne fit qu'exciter celles-ci* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 132). — *Que* est rarement inséré avant *de* : *Pourquoi ne voulez-vous pas venir à la maison* [...] AU LIEU QUE DE RESTER *dans cette mauvaise cabane !* (CLAUDEL, *Échange*, p. 206.) Comp. § 1079, *e*. — Voir aussi *au lieu que* + proposition ci-dessous (4°).

Le même mouvement s'est produit avec le nom *place*. Il a un de ses sens concrets ordinaires dans : *Il s'assit à la place du conducteur.* — *L'empereur est pareil à l'aigle, sa compagne /* À LA PLACE [= endroit] DU *cœur il n'a qu'un écusson* (HUGO, *Hern.*, IV, 4). **R3** — *Elle* [= une lampe] *était suspendue* À LA PLACE [= emplacement] DE *l'actuelle abside* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 62). — Les formules qui concurrencent *au lieu de* ont un statut particulier : ***à la place de***, dans cet emploi, n'est pas encore mentionné par l'*Ac.* 1935 (quoiqu'elle s'en serve [depuis 1798 et jusqu'en 2000] pour traduire *au lieu de*) ; il est illustré de peu de références (certaines concernant plutôt les sens concrets dont nous avons parlé) dans Wartburg (t. IX, p. 38), le *Rob.*, le *Trésor.* — Ex. : *Dénigrant* [...] *tout, jusqu'au char de l'Agriculture, traîné par des chevaux* À LA PLACE DE *bœufs* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — *Je m'habituai à l'hallucination simple : je voyais très franchement une mosquée* À LA PLACE D'*une usine* (RIMBAUD, *Saison*, Délires II). — *L'image de Gilberte* [...] *surmontée d'un chapeau de visite* À LA PLACE D'*un béret de jeu* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 406). — *Ces tristes enfants que j'ai recueillis,* À LA PLACE DE *ceux que Dieu ne m'a pas donnés* (CLAUDEL, *Soul. de*

R1 273 REMARQUE
Pour certains emplois d'*avec*, voir § 262, *a* ; de *jusqu'à*, 1065, *d*.

R2 273 REMARQUE
C'est par imitation de la langue populaire que, dans l'ex. suivant, *au lieu de* est suivi d'un syntagme prépositionnel : °AU LIEU D'À MOI, *c'est à sa bonne femme qu'il cause* (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 15).

R3 273 REMARQUE
Aigle comme symbole héraldique (domaine auquel se réfère aussi *écusson*) est fém. : § 493, *b*, 1°.

satin, cit. *Trésor*). [Le sens est plutôt « pour remplacer, compenser ».] — *À la place de* semble plus vivant dans l'oral que dans l'écrit, plus vivant aussi dans certaines régions (comp. § 512, R5). R4

Dans l'usage général, *à la place de* est moins figé qu'*au lieu de* : il a des applications proches des sens habituels du mot (voir ci-dessus) ; il entre dans des formules verbales qui n'existent pas pour *lieu* : *se mettre à la place de qqn* ; le régime nominal peut être remplacé par un possessif, surtout lorsqu'il s'agit de personnes : *Il s'est engagé* À SA PLACE, pour ... *à la place de son frère* ; ce régime peut être implicite, surtout s'il s'agit de choses : *Françoise faisait infuser son thé ; ou, si ma tante se sentait agitée, elle demandait* À LA PLACE *sa tisane* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 51) ; la préposition introductive n'est pas tout à fait fixée : cf. *en (la) place (de)*, § 1051, *d*, 4°.

Pour ***lieu et place de*** (sur cette coordination de synonymes, voir § 15, *e*), le régime est toujours un nom (mais il peut être remplacé par un possessif) et la préposition introductive varie, *en* ou, avec l'article, *au* ou *aux* : cf. §§ 577, *b* ; 1051, *d*, 4°. Contrairement à ce que l'on dit parfois, cette expression redondante n'est pas réservée aux juristes et le complément n'est pas toujours un nom de personne : EN LIEU ET PLACE DE *toute inquisition utile, je n'ouvris la bouche que pour une banalité* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 42). — AU LIEU ET PLACE DE *cette leçon*, [...] *plusieurs autres textes* [...] *s'accordent pour nous en proposer une autre* (BÉDIER, *Chanson de Rol. commentée*, p. 82). — *Terme* [...] *adopté* [...] AU LIEU ET PLACE DE *sémantème* (MAROUZEAU, *Lexique de la terminol. ling.*, s. v. *sème*).

4° Nous avons dit ci-dessus (§ 262, *a*) que des conjonctions de subordination (*comme*, etc.) se rapprochent des conjonctions de coordination. Il en est de même, à plus forte raison, de formules figées dans lesquelles il est difficile de restituer les éléments ellipsés, comme *tant ... que ...*

TANT *le sol boueux* QUE *l'eau m'étaient présents* (BOSCO, *Malicroix*, p. 107). — Voir aussi § 454, *a*.

Quand les éléments décrits dans le 3° sont suivis d'une proposition commençant par *que*, on considère souvent qu'on a affaire à des locutions conjonctives de subordination : cf. § 257, *b*. De l'emploi où *lieu*, perdant le contact avec le sens premier, est suivi d'un infinitif (3°), le parallélisme entre *de* + infinitif et les propositions conjonctives (comp. *avant de* / *avant que*, etc. : § 1076, H) a fait naître la construction ***au lieu que*** + proposition. Le verbe de celle-ci est à l'indicatif si on marque la différence entre deux faits sans nier l'existence d'aucun d'eux, mais en insistant sur cette différence, comme ferait *mais* ; il est au subjonctif s'il s'agit de deux faits incompatibles et dont on rejette ou même nie, comme ferait *mais non* (ou *mais non plus*), celui qui est exprimé dans la proposition introduite par *au lieu que*.

Ex. de l'indic. : *Voilà encore un exemple de cet élan des pensées qui semble dépasser le but, au lieu qu'il l'*ATTEINT *à peine* (ALAIN, *Hist. de mes pensées*, p. 104). — *Cette main toute froide, cette main comme de la pierre, au lieu qu'elles* ÉTAIENT *si bonnes chaudes, si douces à tenir avant...* (RAMUZ, *Grande peur dans la montagne*, p. 218.) — *Une paix injuste peut, momentanément du moins, produire des fruits utiles, au lieu qu'une paix honteuse* RESTERA *toujours par définition une paix stérile* (BERNANOS, *France contre les robots*, pp. 16-17). — *Au lieu qu'un langage idéalement libre ne* POURRAIT *jamais signaler ma personne* [...], *l'écriture à laquelle je me confie* [...] *découvre mon passé* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 2).

Ex. du subj. : *En voyant Gilberte, au lieu qu'elle* VÎNT *aux Champs-Élysées, aller à une matinée* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 411). — *La véritable extase, au lieu qu'elle* SOIT *une rupture de la raison, en est, au contraire, l'extrême pointe* (L. DAUDET, *Jour d'orage*, p. 58). — *Joseph a seulement haussé les épaules*, [...] *au lieu qu'il* AIT EU *peur comme l'autre fois* (RAMUZ, *op. cit.*, p. 180). — *Au lieu que Dieu* SOIT *connu à travers ses symboles visibles, il l'est à travers son image invisible qu'est l'âme humaine* (DANIÉLOU, *Dieu et nous*, p. 39). — *Le fait que vous soyez séparé de sa mère ne vous empêchera pas de le* [= votre fils] *voir* [...] *au lieu que ce* SOIT *cette pesante obligation chaque soir à table* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 156). H

°***À la place que*** ... se dit en Wallonie : °À LA PLACE QUE *vous preniez le train, je vous conduirai en voiture.*

R4 273 REMARQUE

Avec un infinitif comme régime, °*à la place de* n'a été relevé qu'en Belgique ; voir pourtant § 1051, *d*, 4° un ex. fr. de *en place de* + infin.

H 273 HISTORIQUE

Au lieu que ... apparaît en moyen fr. (chez COMMYNES). Lerch, t. II, p. 60, y verrait à l'origine un *que* relatif plutôt que conjonctif. La formule s'est d'abord construite avec l'indicatif, ce que l'*Ac.* 2000 semble présenter comme vieilli. C'est alors qu'elle mentionne pour la première fois la construction avec le subjonctif. Celle-ci s'être introduite subrepticement : personne ne propose une date de première attestation. La plus ancienne que nous connaissions est chez l'érudit Fr. GENIN (mort en 1856) : AU LIEU QUE *la* frime, *dans son acception propre et primitive*, SOIT *du verglas, c'est au contraire le verglas qui est une* frime *au sens figuré* (cit. Plattner, t. II, fasc. 3, p. 55).

CHAPITRE V

LA SUBORDINATION

274 **Définition.**

Nous sommes partis, au chapitre II, de la phrase verbale énonciative et nous avons constaté que, sous sa forme la plus réduite, elle est constituée de deux éléments, que nous avons appelés le sujet et le prédicat : *Lucie réfléchit.*

Mais cette phrase réduite se réalise rarement. Nous parlons et nous écrivons au moyen de phrases qui sont généralement plus compliquées. Les éléments qui s'ajoutent à la phrase élémentaire et les éléments qui s'ajoutent à ces éléments (et ainsi de suite) ressortissent à deux procédés : la *coordination*, qui a fait l'objet du chapitre précédent, et la *subordination*, à laquelle est consacré ce chapitre V.

Rappelons que la coordination joint des éléments de même statut, et, particulièrement, dans la phrase, des éléments de même fonction ; la coordination est une relation réciproque.

Marie aime la pluie et le vent : *pluie* et *vent* sont des objets directs, et ils sont coordonnés l'un à l'autre ; cela implique la possibilité de les intervertir sans que soient changés la structure et le sens de la phrase : *Marie aime le vent et la pluie.*

La **subordination** est la relation qui unit, à l'intérieur de la phrase, des éléments qui ne sont pas de même niveau, qui ont des fonctions différentes, dont l'un dépend de l'autre. Ils forment un groupe, un *syntagme*, dans lequel il y a un élément syntaxiquement plus important, le *noyau*, qui est comme le *support* des éléments dépendants, subordonnés, appelés généralement **compléments.** R1

Dans *Le mur du voisin est couvert de lierre*, *mur* est le noyau du syntagme *le mur du voisin* ; il est aussi le support (le mot complété) de *du voisin*, élément subordonné ou complément.

Un mot est construit **absolument** R2 quand le complément ou la suite qu'il appelle d'ordinaire ne sont pas exprimés, soit que cette indication soit jugée inutile, soit qu'elle ait déjà été donnée (ce qui s'apparente à l'ellipse) :

Nous MANGEONS *à cinq heures* (peu importe ce que nous mangeons). Cf. § 276, *a*. — *Quand on fit cette proposition, tout le monde s'éleva* CONTRE (*Ac.* 1932, s. v. *contre*) [= contre cette proposition]. Cf. § 1040, *a*.

R1 274 **REMARQUE**

Dans beaucoup de cas, la suppression des éléments subordonnés ne change rien à la régularité de la phrase : *La chanson du berger retentit dans la vallée* → *La chanson retentit.* Mais il y a, évidemment, perte sémantique. Dans d'autres cas, en supprimant l'élément subordonné, on produit une phrase agrammaticale : **Chanson retentit.* Mais elle aurait encore un sens, tandis que **La retentit* ne peut en aucune façon être considéré comme un message.

On pourrait dire que le sujet et le prédicat sont des éléments essentiels de la phrase (et de la proposition), tandis que le déterminant (*la* dans cet ex.) est un élément essentiel du syntagme nominal. Voir aussi §§ 276, *a* (complément essentiel du verbe) et 360 (complément de l'adjectif).

R2 274 **REMARQUE**

Absolu a un sens différent dans *proposition absolue* : § 253.

275 Observations générales.

a) Les éléments subordonnés sont étudiés, dans ce chapitre, suivant la nature du **support**, du mot complété : éléments subordonnés au verbe, au nom, au pronom, à l'adjectif, à l'adverbe, aux mots-outils, au mot-phrase.

b) Le lien de subordination est généralement **explicite**, c'est-à-dire marqué par un mot dont c'est le rôle (préposition ; conjonction de subordination) ou un des rôles (pronom relatif ; déterminant relatif).

Je constate QUE *le mur* DE *la maison* QUE *j'ai achetée est fendillé.*

Mais le lien peut être **implicite**, notamment pour certaines fonctions : le complément d'objet direct et d'autres compléments essentiels du verbe ; l'épithète et l'apposition du nom ; — ou pour certaines natures : l'adjectif, le déterminant, l'adverbe, des pronoms (pronoms personnels, *dont*), parmi les mots ; la proposition absolue et l'interrogation indirecte partielle.

UN *homme* AVERTI *en vaut* DEUX (prov.). *Il reviendra* BIENTÔT. *Je* VOUS *parle.* LE SOIR VENU, *il rentra. Je ne sais* QUAND IL VIENDRA. — C'est ce qu'on appelle *juxtaposition* ou *asyndète* ; comp. § 262, *b*. (Sur la *parataxe*, voir § 1109, R.)

Cependant, pour certaines de ces catégories, une préposition peut apparaître : *Il craint* DE *se tromper. La ville* DE *Rome.*

Inversement, des subordinations requérant en général un lien explicite s'en passent dans certains cas : par ex., les pronoms personnels, soit qu'ils revêtent une forme particulière héritée du latin (*lui, leur*), soit qu'ils aient une forme à double fonction (*Elle* ME *regarde et* ME *sourit*) ; pour les compléments du nom (§ 354), on observe des survivances d'une syntaxe ancienne et des ellipses modernes ; dans la coordination, souvent les mots subordonnants ne sont pas répétés (§ 269).

Section I

Les éléments subordonnés au verbe

276 Critères de classement. B

a) Compléments **essentiels** et compléments **non essentiels**.

Les compléments sont essentiels : 1) quand leur construction (présence ou non d'une préposition, choix de la préposition) dépend du verbe lui-même ; — 2) quand le verbe ne peut constituer sans eux le prédicat. R1

Le verbe *résulter* appelle un complément introduit par la préposition *de* : *L'accident résulte* DE VOTRE IMPRÉVOYANCE ; on pourrait dire que la préposition se rattache au verbe et non au complément. La suppression du complément rend la phrase agrammaticale : **L'accident résulte.*

Pour la plupart des compléments adverbiaux essentiels (§ 312, *a*), le premier critère ne joue pas, mais bien le second :

Je vais DANS *le jardin,* DERRIÈRE *la haie,* VERS *le fond du jardin,* etc., mais **Je vais* tout court est inusité (ou aurait un tout autre sens).

En revanche, pour beaucoup de compléments d'objet (§ 278), il est assez fréquent que la seconde condition ne soit pas remplie parce que la situation ou le contexte rendent superflue l'expression de ces compléments, qui restent implicites, sous-entendus :

J'ai essayé de l'empêcher de BOIRE = (selon la situation) ... de boire n'importe quoi, ou de boire la chose précise qu'il était sur le point de boire, ou de boire des boissons alcoolisées. — *Je comprends* ou *J'accepte* peuvent avoir pour complément implicite ce qui vient d'être dit par l'interlocuteur. Ou bien la situation suffit : *J'arrive !* – *Elle* [= la vache que les enfants ont fait entrer dans la cuisine] *ne pouvait détacher son regard d'un fromage et d'un pot de lait, qui lui firent murmurer à plusieurs reprises : « Je comprends maintenant, je comprends... »* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Éléphant.)

Pour d'autres verbes, le complément dit essentiel est exprimé seulement quand le verbe a une application qui n'est pas l'application ordinaire : *Pisser du*

B 276 BIBLIOGRAPHIE

BLINKENBERG, *Le problème de la transitivité en français moderne*, Copenhague, Munksgaard, 1960. — J.-P. BOONS, A. GUILLET et Chr. LECLÈRE, *La structure des phrases simples. Constructions intransitives*, Genève-P., Droz, 1976. — W. BUSSE et J.-P. DUBOST, *Französisches Verblexicon. Die Konstruktion der Verben im Französischen*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1977. — H. HAPP, *Théorie de la valence et enseignement du français*, dans le *Fr. mod.*, avril 1978, pp. 97-134. — D. WILLEMS, *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*, Gent, Rijksuniversiteit, 1981. — J. POHL, *Le « C. O. D. »*, dans *Romanica gandensia*, 1983, pp. 135-145. — M. HERSLUND, *Le datif en français*, Louvain-Paris, Peeters, 1988. — M. LARJAVAARA, *Présence ou absence de l'objet*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 2000.

R1 276 REMARQUE

Les verbes ayant des compléments essentiels peuvent avoir en même temps des compléments non essentiels : *Je vais à Genève* TOUS LES ANS. — Un verbe dont le complément essentiel est resté implicite peut, naturellement, avoir des compléments non essentiels : *Je l'ai empêché de boire* ENTRE LES REPAS.

sang (*Ac.* 1935) ; spécialement quand le verbe n'a pas le sens habituel, comme *pleurer* « regretter » : *Pleurer ses fautes.*

Le besoin qui est réalisé le plus souvent par un complément essentiel est parfois satisfait autrement : *J'habite seul.* — *Qui aime bien châtie bien* (prov.). — *Il aime ailleurs* (= une autre femme). — *Le professeur allait et venait.* Cf. § 312, *a.*

La construction absolue ne se réalise pas ou se réalise rarement pour certains verbes : *avoir, posséder, battre, comporter, concerner, contenir, détester, entourer, déchirer, ébranler, rencontrer, persécuter, alléguer, féliciter, redouter* ; *appartenir, raffoler, attenter* ; *provenir, habiter*, etc. — Pour d'autres, au contraire, elle est très fréquente : *fumer* (*Défense de fumer*), *lire, coudre, tricoter*, etc.

L'emploi absolu peut être dû à l'euphémisme : *faire* et *aller* pour « déféquer ».

Parmi les emplois absolus venus à la mode à la fin du XXe s. dans une langue très familière, on cite souvent *Ça craint* « il y a du danger » R2 et *assurer* « être à la hauteur de la situation » : *P. Desgaupes n'est pas tombé de la dernière pluie : il* ASSURE, *comme on dit aujourd'hui* (dans le *Nouvel Observateur*, 1982, cit. Colin et Mével, *Dict. de l'argot*).

N. B. **1.** Un moyen assez commode de distinguer les compléments essentiels est la dislocation : *Je vais à Paris toutes les semaines* → *Je vais à Paris, et cela toutes les semaines*, mais non **Je vais, et cela à Paris.*

En règle générale, les compléments qui n'admettent pas la dislocation sont des compléments essentiels, à l'exception, toutefois, de la négation, qui ne peut pas faire l'objet d'une dislocation : **Je mange, et cela non.* — Quant à ceux qui l'admettent, beaucoup sont malgré cela essentiels ; il s'agit de verbes qui, s'accommodant d'une construction absolue, peuvent ne recevoir qu'après coup leur complément : *L'enfant s'était attablé et buvait. Du cognac* (cit. Pohl). — *Les femmes fidèles rêvent parfois, et qu'elles ne sont pas dans les bras de leurs maris* (GIRAUDOUX, *Amphitryon* 38, II, 5). — *Toute œuvre d'art est amputée, et d'abord de son temps* (MALRAUX, cit. *Lar. des citations*).

En particulier, le lien de l'objet indirect avec le verbe est moins étroit que le lien de l'objet direct : cf. § 276, *a.*

2. Des compléments non essentiels selon les critères syntaxiques donnés ci-dessus peuvent être très importants pour le destinataire du message : *Vous serez interrogés* DEMAIN À 9 HEURES.

R2 276 REMARQUE

Comp. § 783, *b*, 2°. Dans un ex. comme le suivant, la proposition pourrait être considérée comme le sujet logique : *Le Ponosse* [c'est le curé] *peut bien dire tant que ça lui plaît dans son église*, ÇA CRAINT *pas que tu le déranges !* (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, IX.) = Il n'y a pas de danger que tu ailles à l'église.

b) Compléments **directs** et compléments **indirects.**

La construction est **indirecte** lorsque le complément est introduit par une préposition, et **directe** dans le cas contraire :

Je ne m'attendais pas À SA RÉUSSITE. *Je doute* DE SON HONNÊTETÉ. — *J'attends* MON FRÈRE. R3

Cette opposition est établie en fonction des syntagmes nominaux.

En effet, l'infinitif est souvent construit avec préposition même si le complément nominal correspondant est construit de façon directe : *Il craint* LA MORT. *Il craint* DE MOURIR.

De même, le pronom personnel placé devant le verbe est construit sans préposition, même quand il correspond à un complément nominal construit avec préposition : *Il parle* À SON FRÈRE. *Il* LUI *parle.* — Le relatif *dont* correspond aussi à un syntagme prépositionnel : *La chose* DONT *je me souviens.*

D'autre part, lorsque le complément est une proposition, il a ses propres mots de liaison, les conjonctions. Comp. : *Je crains* QU'IL NE PARTE. *Je crains* SON DÉPART. — *Je doute* QU'IL PARTE. *Je doute* DE SON DÉPART.

N. B. **1.** L'opposition *direct / indirect* est surtout utile pour les compléments d'objet : § 278.

2. Il ne faut pas prendre pour des syntagmes prépositionnels les syntagmes nominaux contenant des articles partitifs ou indéfinis : *Je bois* DU VIN, DE LA BIÈRE, DE L'EAU. *Je mange* DES ÉPINARDS, DES NOIX. *Il n'a pas* DE PAIN. — Cf. aussi § 583, *b*, N. B. 1.

R3 276 REMARQUE

Les verbes exprimant l'idée d'**abondance** se construisent sans objet quand le sujet énonce ce qui abonde et avec un objet indirect quand le sujet énonce le lieu (sorte d'hypallage : § 224).

Ce qui m'étonne [...], *c'est le nombre infini des gens qui* PULLULENT *et* GROUILLENT *en ces rues* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XI). — *Cet antre où ne* FOURMILLAIENT *que des Noirs* (M.-Cl. BLAIS, *Exilé*, Biblioth. québéc., p. 59). — *Les champignons* ABONDENT *cette année* (*Ac.* 1992). — *Les vers* GROUILLENT *dans ce fromage* (*Ac.* 2000).

Ce pays ABONDE EN *vestiges romains* (*Ac.* 2001). [*Abonder de* est vieilli : ABONDER DE *biens* (*Ac.* 1932).] — *Les maisons nobles* FOISONNAIENT DE *pages* (TAINE, *Philos. de l'art*, t. II, p. 25). — *Cette province* FOISONNE EN *blés et* EN *vins*, FOISONNE DE *lieux chargés d'histoire* (*Ac.* 2000). [En 1932, elle ne prévoyait que *en*.] — *Cette traduction* FOURMILLE D'*inexactitudes* (*Ac.* 2000). — *Cette fourmilière* GROUILLE DE *larves* (*ib.*).

Pour ***pulluler***, on condamne généralement la seconde construction (on ne voit pas bien pour quelle raison) : *Ici ça* PULLULE DE *gigolos* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 879). — *La ville* PULLULE D'*espions* (*Grand dict. enc. Lar.*).

c) Compléments **adverbiaux** et compléments **non adverbiaux.**

Certains compléments sont des adverbes ou peuvent être remplacés par des adverbes :

Je vais À UN AUTRE ENDROIT → *Je vais* AILLEURS. — *Il partira* DANS QUELQUES MINUTES → *Il partira* BIENTÔT. — *Je la vois* MALGRÉ CELA → *Je la vois* CEPENDANT.

Nous les appelons *compléments adverbiaux*, tandis que les *compléments non adverbiaux* ne présentent pas cette équivalence.

Sur l'appellation *compléments circonstanciels*, voir § 312, *a*.

d) D'autres critères ont été proposés.

1° La *pronominalisation*, c'est-à-dire la commutation avec un pronom personnel conjoint, caractériserait les compléments essentiels non adverbiaux :

Je regarde LE PAYSAGE → *Je* LE *regarde*. — *Elle parle* À SA VOISINE → *Elle* LUI *parle*.

On doit faire diverses réserves à ce sujet.

- Cette pronominalisation se réalise aussi pour les attributs et pour les sujets « réels » (ou logiques) : *Elle est* MALADE → *Elle* L'*est*. *Il faut* PARTIR → *Il* LE *faut*.
- Le procédé ne fonctionne pas pour certains compléments d'objet indirects introduits par *à* : *Je pense à ma sœur* → **Je lui pense*. (Cf. § 662, *b*, 3°.)
- Il ne va pas du tout pour les compléments d'objet indirects introduits par une autre préposition que *à* ou *de* : *Elle déblatérait contre son mari*. Si l'on veut remplacer ces compléments par un pronom, on doit garder la préposition et la faire suivre d'un pronom personnel disjoint : *Elle déblatérait contre lui* ; c'est-à-dire que l'on procède comme pour les compléments non essentiels : *Il a pleuré* DEVANT SON PÈRE → *Il a pleuré* DEVANT LUI.
- Les pronoms *en* et *y* correspondent tantôt à un complément essentiel non adverbial, soit indirect : *J'*EN *doute*. *J'*Y *pense* ; soit direct : *J'*EN *mange* ; — tantôt à un complément adverbial, essentiel : *J'*Y *vais*. *J'*EN *viens* ; ou non : *La mésentente* Y *régnait* ; — tantôt à un complément qui n'est ni essentiel ni adverbial (cf. § 317) : *Rodrigue aime Chimène et* EN *est aimé* (*Ac.* 2001, s. v. *en*).

2° La transformation *passive* et la transformation *interrogative* seront utilisées au § 279.

3° Le *sens* est peu pertinent.

Paris est un lieu, mais les compléments sont différents dans : *Je visite* PARIS, *Je vais* À PARIS et *Les maisons sont hautes* À PARIS.

Il est utile de prendre le sens en considération pour certaines subdivisions à l'intérieur d'une catégorie elle-même fondée sur des critères syntaxiques : cf. § 311.

4° La *mobilité*.

Certains grammairiens distinguent les compléments de phrase, qui peuvent se déplacer assez librement à l'intérieur de la phrase et, notamment, venir en tête : À PARIS, *les maisons sont hautes* ; — et les compléments de verbe, auxquels cette position serait refusée (à moins qu'un pronom conjoint ne tienne leur place devant le verbe). Mais les besoins de la communication et de l'expressivité amènent en tête de la phrase des compléments qui dépendent incontestablement du verbe et qui pourtant ne sont pas repris par un pronom personnel conjoint : MA CHEMISE *j'aurais donnée pour en* [= des surprises-parties] *être* (M. CERF, *Les rois et les voleurs*, p. 168). Cf. § 301, *d*. Avec des compléments d'objet indirects, cela appartient même à la langue soignée.

Inversement, des compléments non essentiels antéposés sont parfois repris par le pronom personnel *y* : LÀ, *il* Y *faisait moins chaud* (QUENEAU, *Derniers jours*, XV). Cf. § 316, R.

Voir aussi au § 312, *b*, d'autres considérations sur la notion de complément de phrase.

277 Espèces de compléments du verbe.

En nous fondant sur les critères exposés ci-dessus, nous distinguons trois espèces de compléments du verbe : les compléments *d'objet* (I) ; les compléments *adverbiaux* (II) ; le complément *d'agent* du verbe passif (III). R

R 277 REMARQUE

Le participe présent et le participe passé employés comme épithètes peuvent avoir les compléments que le verbe a aux autres temps. Voir cependant § 321, *b*, 1°.

I. LE COMPLÉMENT D'OBJET

DÉFINITION ET TYPES

278 Définition.

Le **complément d'objet** est un complément essentiel (§ 276, *a*), non adverbial (§ 276, *c*). Selon qu'il est introduit ou non par une préposition, il est appelé **direct** ou **indirect.** R

On disait autrefois *régime direct, régime indirect,* termes qui peuvent être, à l'occasion, fort commodes à employer parce qu'ils se réfèrent à la forme grammaticale. La définition traditionnelle se fondait sur le sens : le complément d'objet énonce la personne ou la chose sur lesquelles passe l'action du sujet ; cette personne ou cette chose sont présentées comme supportant l'action, comme étant l'*objet* de l'action, comme marquant l'aboutissement, l'achèvement du procès.

On ne peut nier que cette définition ne convienne à des ex. comme *J'éteins* LE FEU. *Le menteur nuit* À SA RÉPUTATION. — Mais elle s'applique assez mal à d'autres cas : *J'ai reçu* UNE GIFLE. *Berthe a* LA ROUGEOLE. — D'autre part, on pourrait parler d'aboutissement du procès à propos d'un ex. comme *Je vais* À MONTRÉAL, où la tradition ne voyait pas un complément d'objet (et où nous reconnaissons un complément adverbial essentiel).

On appelle **patient** l'être ou la chose qui subissent l'action, et qui sont souvent (mais non toujours) exprimés par le complément d'objet. — À la voix passive, le sujet représente souvent le patient.

R 278 REMARQUE

Sur l'emploi absolu des verbes appelant d'ordinaire un complément d'objet, voir § 276, a.

279 Le complément d'objet direct.

Le complément d'objet direct (on dit aussi simplement *objet direct*) est rattaché au verbe directement, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'une préposition : *Ce manteau craint* LA PLUIE.

Rappelons que le mot *direct* est employé en fonction des syntagmes nominaux : cf. § 276, *b*. L'infinitif et la proposition sont souvent introduits par des mots-outils, préposition dans un cas, conjonction dans l'autre : *Il craint* DE *perdre sa place.* — *Je crains* QU'*il ne perde sa place.*

Les verbes qui demandent un complément d'objet direct sont appelés **transitifs** ; sinon, ils sont **intransitifs.**

On appelle parfois *transitifs indirects* les verbes construits avec un objet indirect. Nous n'utilisons pas cette désignation.

Il y a deux moyens principaux pour identifier l'objet direct.

1) L'objet direct devient le sujet quand la phrase est mise au passif au moyen de l'auxiliaire *être* :

   La grève paralyse LES TRANSPORTS EN COMMUN → LES TRANSPORTS EN COMMUN *sont paralysés par la grève.*

   La transformation passive n'est pas toujours possible, notamment pour les verbes *avoir* et *pouvoir* et pour beaucoup d'expressions figurées : *prendre la fuite, perdre la tête, Cette affaire me regarde,* etc. Cf. § 772, *b*.

   D'autre part, les verbes *obéir, désobéir* (§ 283, *a*) et *pardonner* (§ 286, *b*) se sont construits jadis avec un nom de personne comme complément d'objet direct et admettent pour cette raison la transformation passive :

   On a pardonné À L'ENFANT → L'ENFANT *a été pardonné.*

2) On peut aussi reconnaître le complément d'objet direct par la transformation interrogative. Il commute avec *Qui est-ce que... ?* (si le complément représente une ou des personnes) ou *Qu'est-ce que... ?* (s'il ne s'agit pas de personnes) :

   J'aime ma sœur. — Qui est-ce que j'aime ? *ma sœur.*
   J'aime la musique. — Qu'est-ce que j'aime ? *la musique.*

Il faut prendre garde au fait que la même transformation se fait pour le sujet réel (ou logique) des verbes impersonnels, pour certains attributs du sujet R1 et pour certains compléments essentiels qui ne sont pas des objets directs :

Il manque CENT FRANCS → Qu'est-ce qu'il manque ? — *Il est* AVOCAT → Qu'est-ce qu'il est ? — *Cela coûte* MILLE FRANCS → Qu'est-ce que cela coûte ?

N. B. Certaines expressions qui, du point de vue historique, contiennent un verbe et un objet direct, sont devenues difficiles à analyser, soit que cet objet soit construit autrement que les syntagmes nominaux habituels : *avoir faim, faire peur* ; — soit que, à plus forte raison, cet objet soit un nom plus ou moins sorti de l'usage en dehors de cet emploi : *faire montre, savoir gré.* Il est sans doute préférable de les considérer comme des locutions verbales. Voir cependant certains ex. du § 953, *a* et *b*, 2°.
La langue populaire et le français négligé ont tendance à traiter certaines locutions comme des verbes simples et à leur donner un autre objet direct R2, spécialement *avoir besoin.*

°*Le calcul est de savoir ce* QUE *lui et sa mère ont besoin pour vivre* [dit un personnage] (ZOLA, *Terre*, I, 2). — °*Nous lui* [= à la Vierge] *demanderons ce* QUE *nous avons besoin* (prospectus pour un pèlerinage à Liberneuil [Char.-Marit.]). — °*Pour vivre dans l'immédiat, tu n'as* RIEN *besoin* (une Parisienne, 1er févr. 1973).
Avec d'autres expressions : °*Pour ce* QUE *tu as envie de plus* (ANOUILH, *Monsieur Barnett*, p. 60). Etc. R3

R1 279 REMARQUE
Sur les différences entre le complément d'objet direct et l'attribut, voir § 239, *a*, 2°, N. B.

R2 279 REMARQUE
Il faut aussi tenir compte du fait que la langue populaire tend à faire de *que* le substitut des divers pronoms relatifs (cf. § 717, *d*, 4°, N. B.).

R3 279 REMARQUE
Quoique moins figée, l'expression ***ouvrir la bouche*** reçoit souvent les mêmes compléments que *parler* : *L'enfant* [...] *savait qu'il avait un père, mais rien de plus. Personne ne* LUI EN *ouvrait la bouche* (HUGO, *Misér.*, III, III, 2). — D'habitude, les auteurs font parler ainsi leurs personnages : *Nous ne* LUI EN *ouvrirons pas la bouche* (LABICHE, *Célimare le bien-aimé*, II, 10). — *Elle ne* T'EN *ouvrait pas la bouche ?* (COCTEAU, *Enfants terribles*, Sel., p. 52.) — *Je ne vous parle plus, répliqua Alphonse. Vous pouvez dire ce qu'il vous plaira. Je n'ouvre plus la bouche* À DE MÉCHANTES GENS *comme vous* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Patte du chat). — [Déjà chez MOL. : *Vous n'en ouvrirez la bouche* À PERSONNE *du monde* (*Am. magn.*, II, 2).]

280 Le complément d'objet interne.

a) Certains verbes qui se construisent normalement sans complément d'objet direct reçoivent parfois un complément d'objet direct qui représente la même idée que le verbe. On appelle souvent ce complément **objet interne**.

Tantôt on trouve dans le complément la forme même du verbe : *Je veux* VIVRE *ma* VIE (cf. § 297, *b*, 13°). JOUER *gros* JEU. Tantôt la parenté du verbe et du complément est sémantique, mais non formelle : PLEURER *toutes les* LARMES *de son corps.* DORMIR *son dernier* SOMMEIL. R — Le nom objet interne n'est pas accompagné de l'article seulement : **Pleurer des larmes*, **Dormir un sommeil* seraient des banalités, de pures tautologies. Il a besoin d'un élément subordonné (épithète, complément nominal, etc.), — ou bien d'un autre déterminant que l'article.

Ex. littéraires : *Quel* RÊVE, *grand Dieu ! je* RÊVAI ! (LAMART., *Œuvres poét.*, Pl., p. 562.) — *Bien !* AIMEZ *vos* AMOURS *et* GUERROYEZ *vos* GUERRES ! (HUGO, *Odes*, II, 10.) — *Quand nous aurons* TREMBLÉ *nos derniers* TREMBLEMENTS (PÉGUY, *Tapisseries*, p. 179). — *Faut-il* MOURIR *une* MORT *qui n'est plus utile à personne ?* (MAULNIER, *Jeanne et les juges*, VII.) — *S'il peut arriver à* SUER *sept* SUEURS, *il sera guéri* (TROYAT, *Cahier*, p. 86).
Certains grammairiens rattachent au même phénomène des constructions comme *parler le français, sentir la rose* (cf. § 312, *a*). Ces compléments sont remplaçables, en effet, par des pronoms objets directs : *Il* LE *parle parfaitement.* QU'EST-CE QUE *ça sent ?*

b) On considère aussi comme objets internes des compléments indiquant la cause de l'action intransitive comme dans *trembler la fièvre* (tour populaire, selon l'*Ac.* 1935, s. v. *trembler* ; plus exactement, vieilli et devenu littéraire), *grelotter la fièvre* :

Je les laisse TREMBLER *leurs* FIÈVRES (HUGO, *Châtim.*, VI, 6). — *Ils* [= des prisonniers] *étaient là, neuf cents hommes, entassés dans l'ordure, pêle-mêle,* [...] GRELOTTANT *la* FIÈVRE, *criant de rage* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — [...] *qui dans sa robe de chambre* GRELOTTAIT *la* FIÈVRE (FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 82). Comp. aussi *crever la faim, péter la santé* au § 297, *b*, 14°.

R 280 REMARQUE
Voir aussi l'ex. de CLAUDEL, § 283, R.

281 Le complément d'objet indirect.

a) Le complément d'objet indirect (ou simplement *objet indirect*) est rattaché au verbe indirectement, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une préposition :

Nuire À SON PROCHAIN. *Se souvenir* DE SON ENFANCE. *Les cambrioleurs ont profité* DE MON ABSENCE.

Rappelons que le mot *indirect* est employé en fonction des syntagmes nominaux.

Il n'y a pas de préposition quand le complément d'objet indirect se présente sous la forme d'un pronom personnel conjoint : *Cette habitude* VOUS *nuira. Votre patron est de bonne humeur : profitez*-EN *pour* LUI *demander une augmentation.* R — L'infinitif peut se construire sans préposition : *Je ne me souviens pas* AVOIR *fréquemment* TOURNÉ *les pages de ces volumes* (GREEN, *Partir avant le jour*, p. 147). — La proposition est jointe au verbe par une conjonction de subordination : *Je me souviens* QU'IL ÉTAIT RENTRÉ FORT TARD.

R 281 REMARQUE

En Suisse romande, ***profiter*** s'emploie sans objet indirect (le fr. régulier dirait *profiter de l'occasion*), soit sans aucun complément : *Profitez !* – soit avec un infinitif introduit par *de* ou *pour* : *Si « Alba » n'est pas sur la photo, c'est qu'elle* PROFITAIT *justement de se reposer un peu. Il faut* PROFITER *quand on a un chef sous la main pour lui poser la question.* (Ex. empruntés à Thibault, pp. 600-601.)

Le complément d'objet indirect peut être le seul complément essentiel, comme dans les ex. donnés ci-dessus. Mais il peut aussi accompagner un complément d'objet direct, que l'on appelle alors **objet premier**, tandis que l'objet indirect est dit **objet second** (ou *secondaire*) :

Donner quelque chose À QUELQU'UN. — *Séparer le bon grain* DE L'IVRAIE.

La préposition introduisant l'objet indirect est le plus souvent *à* ou *de*. Autres prépositions :

Croire EN *Dieu. Je compte* SUR *vous. Le travail consiste* DANS *un simple relevé. Causer* AVEC *un ami. Se fâcher* CONTRE *son fils. Je n'attends pas* APRÈS *cette somme. Discerner le bien* D'AVEC *le mal.* — Comp. aussi § 1073, *b*, 5 (*auprès de, près de*).

Il est rare (en dehors de la coordination) qu'un verbe soit accompagné de deux objets indirects : *Un secret* DONT *j'ai hérité* DE MON GRAND-PÈRE (§ 285, *b*, 5°). Voir aussi : *Il s'excusa* DE SA FAUTE SUR SA DISTRACTION (§ 293, *c*).

N. B. **1.** La frontière entre le complément d'objet indirect et le complément adverbial n'est pas toujours très nette. Il n'est d'ailleurs pas indispensable de trancher dans les cas douteux. Cf. § 297.

Le procédé que l'on donne traditionnellement pour reconnaître l'objet indirect est peu pertinent. Il consiste à poser après le verbe l'une des questions : ... *à qui ?* ... *à quoi ?* ... *de qui ?* ... *de quoi ?* etc. On ne fait ainsi que reprendre la préposition qui est déjà présente dans la phrase et que remplacer le nom par un pronom interrogatif. Des compléments que la tradition rangeait parmi les compléments circonstanciels (et que nous appelons compléments adverbiaux) acceptent la même substitution : *Il travaille pour ses enfants.* Il travaille pour qui ? — *Carreler avec de la brique.* Carreler avec quoi ? Etc.

On constate d'ailleurs que l'objet indirect est souvent lié au verbe d'une façon moins étroite que l'objet direct. Il est plus facilement déplacé (cf. § 301, *d*) ; la dislocation dont nous avons parlé au § 276, *a*, N. B. 1, est possible. — Le caractère essentiel de certains objets indirects est même contestable : comp. *Jean sourit* et *Jean sourit* À LUCIE.

2. Un même verbe peut, selon les sens, appeler, soit un objet direct, soit un objet indirect :

Abuser QQN, *abuser* DE QQN. *Compter* DE L'ARGENT (*de l'* est l'article partitif), *compter* SUR DE L'ARGENT.

3. Lorsque deux verbes coordonnés ont le même complément, celui-ci est d'habitude exprimé une seule fois. Il convient que les deux verbes aient la même construction : °*Cet enfant aime et obéit* À *ses parents.* Cf. § 269, *e*.

4. La tradition grammaticale de France (mais non de Belgique) connaît la notion de **complément d'attribution**, que H. Bonnard définit ainsi : « le complément du verbe pouvant être remplacé par un pronom conjoint au datif » (*Code du fr. courant*, § 218), c'est-à-dire, à la troisième personne, par *lui* ou *leur*.

Cela regroupe en une seule catégorie des emplois qui sont assez différents : des compléments essentiels uniques comme dans *Cela* M'*appartient* ; — des objets seconds comme dans *donner une pomme* À UN ENFANT ; — des compléments non essentiels comme dans *J'ai cueilli des fleurs* POUR VOUS ; — etc.

b) Un cas particulier.

Des verbes comme *trouver, voir, connaître, supposer,* peuvent se construire avec un objet direct et avec un objet indirect introduit par *à* et marquant l'appartenance, ce qui équivaut à une proposition conjonctive dont le verbe serait *avoir* et où l'objet indirect deviendrait sujet.

Je ne TROUVE *qu'un défaut* À CET OUVRAGE (*Ac.* 1935) → *Je trouve que cet ouvrage n'a qu'un défaut.* — *Il imagina l'ami sur le modèle de ceux qu'il* AVAIT *déjà* CONNUS À SA SŒUR (HOUGRON, cit. Togeby, § 1598). — *Ne* DÉCOUVRANT *point de raison* À LEUR CONDUITE (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Jamais notre vanité ne* RECONNAÎTRA À UN HOMME, *même de génie, deux aptitudes* (CHAT., *Mém.*, III, II, IX, 12). — *Un véritable chagrin pour elle était de* SAVOIR À SON MARI *des opinions peu chrétiennes* (BALZAC, *Double famille*, Pl., p. 975). — *On* SUPPOSE *toujours trop de pensée* AUX BÊTES, *et même* AUX HOMMES (ALAIN, cit. *Rob.*, s. v. *royal*). — *On n'*AVAIT *jamais* VU À MARGUERITE *d'autres fleurs que des camélias* (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, II). — *On* VOYAIT À VERMILLON *des attitudes paresseuses* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XLVII). — *Il gardait cet air de jeunesse prolongée que j'*AVAIS VU À TANT DE SCANDINAVES SUR LE RETOUR (GREEN, *Autre*, p. 74).

Cette construction est surtout fréquente quand l'objet indirect est un pronom personnel conjoint : *On ne* LUI CONNAÎT *pas de famille* (*Ac.* 2001). — IL *s'*EST DÉCOUVERT *un soudain intérêt pour l'astronomie, une passion pour la musique* (*ib.*). — *Vous* ME SUPPOSEZ *un crédit, un mérite, des talents que je n'ai pas* (*Ac.* 1935). — *Je* LUI AI TROUVÉ *un peu de fièvre* (*ib.*). — Comme le pronom personnel objet indirect tient assez facilement la place de compléments nominaux introduits par d'autres prépositions que *à* (§ 672, *b*), ici surtout *chez* ou *dans*, c'est peut-être le point de départ de la construction.

CONCURRENCES ET SUBSTITUTIONS

282 Observations générales.

La distinction établie entre le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect est surtout formelle ; elle est fondée sur les habitudes de la langue, lesquelles ont connu un certain nombre de changements (cf. § 283).

De nos jours encore, on observe que plus d'un verbe a simultanément les deux constructions (§ 284), éventuellement avec des nuances de sens. Il y a aussi des concurrences et des substitutions (§§ 285-287). — Voyez de même la construction des verbes synonymes : *Je me* LE *rappelle. Je m'*EN *souviens.* — *Je raffole* DES ÉPINARDS. *J'adore* LES ÉPINARDS. Etc.

En outre, on constate des hésitations concernant le choix de la préposition (§§ 288-295). R

N. B. Dans tous ces commentaires, il s'agit du complément de nature nominale ou de nature pronominale. Pour la construction de l'infinitif, voir §§ 904-910.

R 282 REMARQUE

Il y a aussi des choix qui s'imposent. Par ex., **compter** avec, c'est tenir compte de ; *compter sur*, c'est espérer que qqn fera ce qu'on attend de lui, que qq. ch. se réalisera : *Il compte* SUR *l'intelligence de ses collaborateurs*, mais AVEC *celle de ses adversaires*. — *Compte dessus* ou *là-dessus !* se dit ironiquement quand on juge l'espérance peu fondée.

283 Historique.

a) Nombre de verbes ont changé de construction au cours de leur histoire.

Verbes ayant eu un objet indirect :

+*J'*ESPÈRE *fort* [...] À *la présence des Grignans* (SÉV., 27 sept. 1671). — *Pour* EVITER A *tout soupçon* (LARIVEY, cit. Huguet). — *Les Bœotiens* FAVORISOIENT À *ceux de Lesbos* (AMYOT, *Alcib.*, XIV). — *Or ne voldrai pas* OUBLIER [...] DE *tous mes pekiés* [= péchés] (GILLES LI MUISIS, cit. Tobler-Lommatzsch). — *Amour, qui veut toujous* [cf. § 82] SECOURIR A *ses vrais servans* [= ceux qui le servent] (*Cent nouvelles nouv.*, LIX).

Verbes ayant eu un objet direct :

L'enfant [...] *ne s'avise / Qu'il* MARCHE *la beste surprise, / Qui le mordit par le talon* (BAÏF, cit. Huguet). — *Vous m'avez* MORT *par le veu que vos avez fet* (*Queste del Graal*, p. 17). — *Il ameroit miex que li Sarrazin les eussent touz* MORS (JOINVILLE, § 302). — +*L'Infante lui dit que la plus grande beauté d'une*

*femme était d'*OBÉIR *son mari* (MALHERBE, cit. Haase). — *Vous le* [= le roi] *verrez demain, d'une force nouvelle, / (...) / Faire* OBEÏR *les loix* (MOL., *Fâch.*, Prol.). — +*Vous pouvez* PROFITER *les bons exemples que vous avez remarqués* (GUEZ DE BALZAC, cit. Littré). — +*On a puni autrefois un Grec à Athènes pour avoir* SERVI *les Perses de truchement* (ID., cit. Haase). — *La grossesse qu'a alleguée cette femme condamnée, a fait* SURSEOIR *son execution* (FURETIÈRE, 1690). — +*Ce que je trouve de surprenant, c'est que Canaples* [...] SURVIVE *ses frères* (SÉV., G. E. F., t. VIII, p. 22). [Vaugelas admet aussi la construction avec *à*, p. 162 ; cela « depend [...] de l'oreille ».] — Pour *ressembler*, voir § 285, *a*, 17°.

Les dict. modernes signalent encore en termes de marine : ÉVITER *au vent, à la marée.* — Ex. apparemment isolé : *Le gendre* [...] *reprenait une importance* À *laquelle peut-être il n'*ESPÉRAIT *plus* (PILHES, *Imprécateur*, p. 75).

Le verbe *obéir* continue à s'employer au passif : § 772, *d*. Ex. étonnant : *Quelqu'un* QU'*on* OBÉIT *au doigt et à l'œil* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 302).

On dit encore dans le Midi : °***marcher*** *le chat*, c'est-à-dire sur sa patte. **R**

Surseoir *qq. ch.* se rencontre encore aussi : *S. me demande de* SURSEOIR MA DÉMISSION *de quelques mois* (E. MORIN, *Vif du sujet*, Points, p. 135).

Rézeau a relevé ***profiter*** *qq. ch.* « en tirer profit » (*Une bonne ménagère sait* PROFITER *les restes*) dans une zone compacte, du Languedoc au Lyonnais. Application différente : °*Il y a tant de mauvais usuriers à Toulon, qui seraient trop contents de vous* « PROFITER » (FARRÈRE, *Petites alliées*, XIV). — On dit aussi dans la langue du commerce : °*Occasion à* PROFITER.

b) En anc. fr., l'objet second était souvent construit sans préposition ; c'est une survivance du datif latin :

TERVAGAN *tolent sun escarbuncle* (*Rol.*, 2589). [= À Tervagan, ils enlèvent son escarboucle.]

R 283 REMARQUE

Plutôt avec une sorte d'objet interne (§ 280) : *Nous n'avons pas trop de toutes nos forces* [...] *pour* MARCHER LE CHEMIN *que Dieu veut de nous* (CLAUDEL, lettre, 7 janv. 1945, dans Claudel et R. Rolland, *Amitié perdue et retrouvée*).

284 Verbes ayant la construction directe et la construction indirecte.

Certains verbes connaissent la construction directe et la construction indirecte, ordinairement avec des nuances de sens.

1. ***Aider***, dans la langue commune, a un nom de personne (ou son équivalent) comme objet direct ou un nom abstrait comme objet indirect introduit par *à* :

Il aide SA FEMME *dans les travaux du ménage.* — *Après avoir présenté la main à Feliciana et à son amie pour* LES *aider à monter, il prit place sur le devant de la calèche* (GAUTIER, *Militona*, III). — *Aider* À *un accouchement.* — *Ces mesures pourront aider* AU *rétablissement de l'économie* (*Petit Robert*). — *Il aidait* À *ma recherche* (MAURIAC, *Mal*, p. 60). — *Au Parlement européen, tous les postes ne sont-ils pas répartis à la proportionnelle ? Cela aide* À *un fonctionnement plus démocratique* (S. VEIL, interviewée dans l'*Express*, 14 sept. 1984, p. 43).

On a dit aussi *aider* À *qqn* **H1**. Quand il y a en outre un infinitif introduit par *à*, ce tour reste encore assez employé, conformément aux usages provinciaux ou par fidélité à la tradition.

*Aidez-*LUI *à soulever ce fardeau* (*Ac.* 1932). — *À moins qu'ils n'aient besoin d'une ménagère pour* LEUR *aider à tenir leur terre* (SÉBILLOT, *Coutumes popul. de la Haute-Bret.*, cité par van Gennep, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 257). — *Il* LUI *aide à se vêtir* (CLAUDEL, *Ville*, 1re version, p. 117). — *C'est pour de telles créatures, pour* LEUR *aider à supporter la souffrance, à supporter la vie que sont faits les chapelets, les prières* (GIDE, *Journal*, 15 août 1926). — *Je* LEUR *ai même aidé à suivre le soleil* (JOUHANDEAU, *Lettres d'une mère à son fils*, p. 392). — *C'est madame Érard qui* LUI *aidait à coudre et qui faisait les essayages* (R. PINGET, *Quelqu'un*, p. 92). **A1**

Quand il n'y a pas d'infinitif, cela est plus nettement régional ou archaïque (« tend à vieillir », disait l'*Ac.* en 1932).

Que le monde extérieur n'intervienne plus dans l'expression de l'idée que pour LUI *aider, pour doubler le sentiment de la sensation* (BARRÈS, dans la *Jeune France*, 1er févr. 1883, p. 592). — *À qui Dieu n'aide pas, repartit le médecin, c'est vainement que le monde* LUI *aide* (BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...*, Biblioth. Plon, t. II, p. 88). — *Et à quoi, dis-je, pensez-vous*

H1 284 HISTORIQUE

Le tour *aider à qqn*, surtout quand on a en outre à et un infinitif, était très fréquent au XVIIe et au XVIIIe s. : *Aucun n'aide* AUX *chevaux à se tirer d'affaire* (LA F., *F.*, VII, 8). — *Le long discours que je luy fais pour* LUY *ayder à réussir* (MAINTENON, *Lettres*, 20 oct. 1685). — +*Sa femme* LUI *aida fort en cela* (S.-SIMON, *Mém.*, G. E. F., t. III, p. 203). — *Il veut que les eunuques* LUI *aident à tuer cet imposteur* (MONTESQ., *L. pers.*, CXLI). — *Il s'agit* [...] *d'aider* À *ma femme quand elle nous fait un morceau à manger* (SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 65). — Voir aussi Littré (CORN., LA BR., MOL., FÉN., J.-J. ROUSS., etc.).

A1 284 AUTRES EXEMPLES

A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 79 ; MALÈGUE, *Augustin*, t. I, p. 111 ; THÉRIVE, *Voy. de M. Renan*, p. 67 ; R. PEYREFITTE, *Mlle de Murville*, dans le *Figaro litt.*, 19 avril 1947 ; VAILLAND, *Beau Masque*, F°, p. 30 ; SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 30 ; B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 81.

donc que je LUI *aide ?* (TOULET, *Mon amie Nane*, VI.) — […] *ne se lassait pas de contempler les formes de son ancien cheval de course, occupation à quoi sans doute* LUI *aidaient ses souvenirs* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, II, 1). — *Le docteur* LUI *aida* (LA VARENDE, *Heureux les humbles*, 1947, p. 299). A2 — *Aider à* est bien vivant en Suisse (voir G. Ludi, dans *Vox romanica*, 1981, pp. 85-97) et au Québec.

Des grammairiens ont voulu établir une distinction entre *aider qqn* et *aider à qqn* : l'*Ac.*, par ex., disait en 1932 qu'*aider à qqn* marque une aide momentanée et le plus souvent des efforts physiques. Cela n'a pas de fondement véritable dans l'usage, même ancien. — L'*Ac.* a supprimé en 1986 toute mention de *aider à qqn*, ce qui est sans doute trop radical.

2. ***Applaudir***, au sens propre, a un objet direct ; quand il signifie « approuver », sens qui appartient surtout à la langue soignée, il se construit avec un nom abstrait introduit par *à*.

Applaudir un acteur, une chanteuse, un orateur, un champion, une pièce de théâtre, un discours, une chanson, etc. — *Applaudir* À *une initiative,* À *un projet,* À *des efforts.* — *J'ai* […] *applaudi de grand cœur* À *la construction des cités universitaires* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 222).

On trouve des ex. non conformes. *Applaudir à* au sens propre : *Le public applaudissait* AUX *excentricités du rouquin qui ne perdait jamais l'équilibre de sa bouteille de gin* (CENDRARS, cit. *Trésor*). — *Applaudir qq. ch.* « l'approuver » : *J'ai envie d'applaudir tout ce que vous m'apprenez d'elle* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 51). [Ex. de P. ADAM dans le *Trésor*.] — *Applaudir à qqn*, comme dans l'usage classique H2 : *Ils* [= les hommes] *ne le* [= le chef imprudent ou le hardi novateur] *combattent point avec énergie, ils* LUI *applaudissent même quelquefois, mais ils ne le suivent point* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, II, III, 21). — *On ne peut demander au mari d'applaudir* AU *séducteur* (GIRAUDOUX, *Pour Lucrèce*, I, 1).

3. ***Atteindre*** est suivi ordinairement d'un objet direct ; *atteindre à* s'emploie dans la langue soignée lorsqu'il s'agit de difficultés à surmonter, d'efforts à faire, de circonstances sortant de l'ordinaire.

Atteindre un fuyard, un but, la cote d'alerte, un grand âge, la cible, une limite, etc. — *Vous ne pourrez pas atteindre* AU *dernier rayon de cette bibliothèque* (LITTRÉ). — *Le sentiment d'atteindre* À *quelque chose qui est le produit unique de circonstances qui ne se renouvelleront pas* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. II, p. 319).

Ex. où *atteindre à* présente un sens qui diffère peu de celui de la construction directe : *Le jeune Perdican* […] *vient d'atteindre* À *sa majorité* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, I, 1). — *Obstinés, les disciples imaginaient une autre exaltation que celle du gibet. Quel était ce royaume* AUQUEL *ils allaient atteindre ?* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, XVII.) — *Le comportement humain est soumis à la loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre* AUX *buts qu'il s'est fixés* (A. MARTINET, *Éléments de ling. génér.*, 6-5). — *Il n'est pas possible en ce domaine d'atteindre* À *la perfection* (ou *d'atteindre la perfection*) (*Dict. contemp.*, qui donne donc les deux formules comme équivalentes).

On considère comme peu logique de dire d'un fonctionnaire : °*Il est atteint par la limite d'âge*, alors que c'est celle-ci qui est atteinte.

4. ***Connaître*** se construit d'ordinaire avec un objet direct. *Connaître de qq. ch.* (souvent dans l'expression *avoir à connaître*), c'est s'en occuper, en vertu d'une compétence particulière, surtout juridique. H3

Benoni Debrun voulant revenir à ce sujet [= la réforme de l'orthographe], *Sicard se réfugia derrière le Comité d'Instruction publique, chargé d'*EN *connaître* (BRUNOT, *Hist.*, t. X, p. 612). — *J'ai toujours trouvé dans le Comité national* […] *une aide précieuse* […]. *Sans doute, demeurais-je obligé de connaître personnellement* DE *tout ce qui valait la peine* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 279). — *Le général de Gaulle, alors président de la République, avait eu à connaître* DE *votre situation civique* (A. ROUSSIN, *Réponse au disc. de réc. de F. Marceau à l'Ac.*)

Dans l'ex. suivant, on est assez près de la construction transitive : *L'auteur de ces trois traités admet que l'esprit est impuissant à connaître* DES *causes et* DES *substances, et qu'il doit seulement coordonner des phénomènes* (BOURGET, *Disciple*, I).

A2 284 AUTRES EXEMPLES

Les auteurs font parler des personnages : PROUST, *Rech.*, t. III, p. 701 (la servante Françoise) ; CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 207 ; J. LAURENT, *Bêtises*, p. 167 (deux jeunes Marseillaises).

H2 284 HISTORIQUE

Applaudir à qqn était régulier à l'époque classique : ⁺*On ne manque jamais à* LEUR [= aux rois] *applaudir quand on entre dans leurs sentiments* (CORN., *Cid*, Examen). — ⁺*Voici donc François de Paule* […] *honoré par trois de nos rois, et après cela vous ne doutez pas que toute la cour ne* LUI *applaudisse* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 463). — ⁺*S'il lui arrive de faire à quelqu'un une raillerie froide, il* [= le flatteur] *ne manque pas de* LUI *applaudir* (LA BR., *Car. de Théophr.*, II).

H3 284 HISTORIQUE

Le tour *connaître de* apparaît en moyen fr. : *Un legat du pape envoyé pour* […] *congnoistre* DU *different de l'evesque et du peuple* (COMMYNES, t. I, p. 147). — Il est dû à l'influence du latin juridique *cognoscere de*.

5. **Croire** *qq. ch. ou qqn*, c'est considérer comme vrai ce qui est dit (par cette personne). *Croire à qqn, à qq. ch.*, c'est être persuadé de leur existence. *Croire en qqn*, c'est avoir confiance en lui ; cela peut se réaliser aussi avec un nom de chose comme complément. R1

- Sans prépos. : *Il croit tout ce qu'on lui raconte.* — *Tout beau qu'il est, ce portrait ne vaut pas / (Crois-m'en sur ma parole) un baiser du modèle* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Sonnet).
- *Croire à* : *Il ne croit plus* AU *Père Noël.* — *Il croyait, je n'ose dire* À *la providence, mais bien du moins* À *son étoile* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 233). — *Je ne crois pas pas* À *la médecine. Je ne crois pas* À *l'astrologie* (HUGO, *N.-D. de Paris*, V, 1). [Cf. plus haut : *La médecine est fille des songes.*] — *Il croit* À *la possibilité de réussir* (MAUROIS, *Art de vivre*, p. 97).

  À s'impose notamment dans les formules qui terminent les lettres : *Croyez* À *ma gratitude bien vive et bien vraie* (SAND, *Corresp.*, t. V, p. 640). — *Croyez, mon cher Général,* À *mes sentiments cordialement dévoués* (DE GAULLE, dans *Mém. de guerre*, t. I, p. 377).

  À (là où on attendrait la construction directe) dans un tour figé : *Chacun tire à soi dans son récit.* [...] AUQUEL *croire ?* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 875, note.) Comp. 6 ci-dessous.
- *Croire en* : *Je crois* EN *moi, parce que je sens au fond de mon cœur une puissance secrète* [répond Stello à la question *Êtes-vous Poète ?*] (VIGNY, *Stello*, VII). — *Il faut lutter contre les tentations du pessimisme, il faut arriver à croire* EN *l'homme* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 372). — *Il croit* EN *l'avenir* (R. ROLLAND, *Vie de Tolstoï*, p. 177).

  Dans la tradition catholique, *croire en Dieu*, c'est aussi être sûr de son existence : *Credo in unum Deum..., Je crois* EN *un seul Dieu...* — Si *Dieu* est coordonné à un terme pour lequel *en* n'est pas imposé par la tradition, on retrouve *à* : *Il ne croit ni* À *Dieu ni* À *diable.* — Le *Credo*, plus loin, disait, sans préposition : *... et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam*, où il ne s'agit pas de l'existence (c'est un fait historique). On a pourtant traduit : *... et* EN *l'Église...* De là aussi des ex. comme : *Elle croyait en Dieu et* EN *la vie éternelle* (MAUROIS, *Lélia ou la vie de G. Sand*, p. 43). — *Tu ne crois pas* EN *la résurrection de la chair ?* (CURTIS, *Roseau pensant*, p. 229.) Il faut aussi tenir compte du fait que *en* ne peut être, normalement, suivi de *le* ou de *les* (§ 1050, *b*) ; on doit recourir à *au* ou à *aux* : *Credo... in Spiritum Sanctum* est traduit tantôt *Je crois* AU *Saint-Esprit*, tantôt *Je crois* EN *l'Esprit Saint.* — De même : *Il ne croyait pas* AUX *dieux de Rome.* — En dehors de la religion : *Mon père, qui ne croyait point* AUX *médecins, croyait* AUX *charlatans* (CHAT., *Mém.*, I, II, 6). — *Je ne crois pas* AUX *médicaments* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 243).
- *Croire dans*, autre moyen d'éviter *en le, en les*, est rare : *Je crois* DANS *le Grand Berger !... et* DANS *le Diable aussi !...* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, XIV.) — *Nous ne croyons guère* DANS *les raisonnements abstraits* (H. QUEFFÉLEC, *Enfants de la mer*, p. 7).

6. **Entendre**, à côté des divers sens où il se construit avec un objet direct, présente un complément introduit par *à* dans l'expression familière *ne savoir auquel* (ou *à qui*) *entendre* « ne savoir à qui prêter attention » (comp. 5 ci-dessus) :

C'était Lestiboudois, le fossoyeur, qui charriait dans la multitude les chaises de l'église [...] ; *et son idée lui réussissait, car il ne savait plus* AUQUEL *entendre. En effet, les villageois* [...] *se disputaient ces sièges* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 8). — *Nous* [= des montreurs de marionnettes] *ne sûmes* À QUI *entendre. Tout le monde voulait nous avoir* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 285). — *On ne sait* AUQUEL *entendre. C'est un tumulte effroyable* (BORDEAUX, *Lac noir*, p. 256). — *Il produit des extraits des chroniques,* [...] *des œuvres iconographiques* [...] *et* [...] *de ces témoins inertes que sont contrats, documents comptables, statuts royaux ou corporatifs. Rassemblement un peu déconcertant pour le lecteur qui ne sait plus toujours* AUQUEL *entendre* (A. LATREILLE, dans le *Monde*, 30 août 1971). En interrogation directe : *Le plus beau jour de la vie.* [...] *Le second*

R1 284 REMARQUE

Les trois constructions sont assez proches pour que parfois les distinctions qu'on a cherché à établir s'effacent. Comp. : *Je crois* EN *l'humanité et j'ai foi en mon siècle* (HUGO, *Disc. de récept. à l'Ac.*) et *Ayez une foi religieuse, une foi patriotique, une foi littéraire. Croyez* À *l'humanité,* AU *génie,* À *l'avenir et* À *vous-mêmes* (ID., *Réponse au disc. de réc. de Sainte-Beuve à l'Ac.*). — Voir aussi : *Je crois* EN *vous, comme je n'ai jamais cru* À *personne au monde. Je* VOUS *crois* (BERNANOS, *Dialogue d'ombres*, p. 105). — *Il* [= Réaumur] *n'était pas seul, parmi les spécialistes de l'histoire naturelle, à croire* EN *l'existence des « jumarts »* (J. ROSTAND, *Aux sources de la biol.*, p. 157).

vicaire de la paroisse affirme que c'est le jour de la première communion et M. Prudhomme dit [...] *que c'est un sabre. « Ce sabre fut le plus beau jour de ma vie. »* À QUI *entendre ?* (BLOY, *Exégèse des lieux communs*, Nouv. série, CXXIV.) H4

7. ***Insulter*** a un objet direct, généralement un nom de personne, dans la langue ordinaire : *Insulter un adversaire.* La langue soignée l'emploie en outre dans un sens plus faible et plus abstrait, « être comme un défi à », avec un objet indirect introduit par *à* et qui est souvent un nom abstrait :

   Je ne capitule pas devant un enfant qui insulte À *mon autorité* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XVII). — *Le luxe des riches insulte* À *la misère des déshérités* (*Petit Robert*).

   Insulter à, au sens ordinaire, est un archaïsme : *Je ne laisserai jamais* [...] *personne insulter en ma présence* À *l'adorable Isabelle* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, IX). — *Pas un seul n'osa insulter* À *la misère de celui qui avait causé la leur* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango).

8. Le complément de ***satisfaire***, d'ordinaire construit directement, prend la préposition *à* quand il s'agit d'une obligation :

   Satisfaire À *ses devoirs*, À *ses engagements.* — L'usage littéraire emploie *à* dans d'autres occasions : *Ravi* [...] *de lui voir un désir et de pouvoir* Y *satisfaire* (HERMANT, *Serge*, X).

9. ***Servir à*** « être utile », à propos de choses, est la construction ordinaire R2, notamment dans les formules *Cela ne sert* À RIEN et À *quoi cela sert-il ?* La langue littéraire garde H5 des variantes où le pronom a la forme de l'objet direct : QUE *vous sert* [...] */ De n'avoir pas connu ce que pleurent les morts ?* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Remords posthume.) — QUE *me sert de reprendre ce journal, si je n'ose y être sincère* [...] *?* (GIDE, *Journal*, 20 sept. 1917.) — RIEN *ne sert de récriminer* (*ib.*, 12 mai 1927).

H4 284 HISTORIQUE

Entendre s'est construit avec la préposition à dans des sens variés jusqu'au XVII[e] s. L'*Ac.* 2001 signale encore *entendre* à « consentir à » : *Il ne veut entendre* À *aucun arrangement.* Ce tour paraît aujourd'hui sorti de l'usage. Ex. du début du XIX[e] s. : *L'ambassade de Londres avait enfin été accordée à M. de Polignac : Louis XVIII ne voulait pas* Y *entendre* (CHAT., *Mém.*, III, II, V, 18). — On relève aussi au XIX[e] s. *n'entendre à rien* « ne rien entendre, ne rien écouter » : *Elle dit tout ce qu'elle put imaginer pour le consoler. Il ne voulait entendre* À *rien* (SAND, *Pet. Fadette*, IV). — *En vain, il harangua le peuple ;* [...] *ceux-là n'entendaient* À *rien* (MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, II, 9).

R2 284 REMARQUE

Pour *servir de*, voir § 290, *g*.

H5 284 HISTORIQUE

Ce sont des calques du latin *Quid prodest... ?* et *Nihil prodest...* La survivance des constructions a été favorisée en fr. par leur présence chez LA F. (*F.*, VI, 10 : RIEN *ne sert de courir*) et dans les traductions de la Bible.

285 Concurrences entre construction directe et construction indirecte.

a) La préposition est *à*.

1° Des verbes dont l'objet est souvent un pronom personnel ont tendance à se construire avec un objet direct au lieu d'un objet indirect, sans doute parce qu'aux 1[re] et 2[e] personnes le pronom a la même forme pour les deux fonctions.

Avec ***élancer*** « causer des élancements », la construction avec objet direct reste de la langue négligée : °*Son abcès si douloureux qui* L'*élançait de plus en plus* (CÉLINE, *Mort à crédit*, cit. *Trésor*). — Ex. correct : *La jambe droite* LUI *élançait* (H. QUEFFÉLEC, *Recteur de l'île de Sein*, *ib.*).

Avec ***démanger***, la construction directe est assez répandue, même dans la langue écrite : *Gratter quelqu'un où cela* LE *démange* (*Ac.* 2001). — *Toute la journée du lendemain ses boutons de la nuit* LE *démangèrent* (GIDE, *Caves du Vat.*, IV, 1). — *L'envie de la tuer démangeait* AUGUSTIN (MALÈGUE, cit. *Trésor*). — *Il suffit d'acheter un makhilàs* [= canne basque] *neuf pour que l'on* SOIT *aussitôt* DÉMANGÉ *du désir d'en éprouver l'élasticité en rompant l'échine à son meilleur ami* (JAMMES, *ib.*). — L'*Ac.* 2001 réserve cette construction au sens figuré, mais non les autres dict. récents. R1

Avec ***agréer*** « convenir, plaire » : °*Cette explication semble avoir* AGRÉÉ *Herbillon* (J. GERMAIN, dans le *Bull. de la Commiss. royale de toponymie et dialectologie*, 1997, p. 267). — *Agréer qq. ch.* ou *qqn* = l'accepter (*Je l'ai agréé pour époux*).

Les dict. sont unanimes H1, on dit ***battre froid à*** *qqn* « lui manifester de la froideur » : *Ce directeur, qui rencontra M. de Rênal dans le monde,* LUI *battit froid* [en italique] (STENDHAL, *Rouge*, I, 22). — *L'ambassadeur disgracié, le chef de bureau mis à la retraite, le mondain* À QUI *on bat froid, l'amoureux éconduit* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 318). — Pourtant, le *Rob.* cite cet ex. isolé : °*Ceux-ci* [= les critiques] LE *battent froid* (GIDE, *Faux monn.*, I, 8, Pl., p. 963). D'autres éd. portent *lui* (L. P., p. 84).

Voir aussi *répugner* (16°).

2° *Aider* (*à*) : § 284, 1.

R1 285 REMARQUE

Dans les ex. ci-contre, l'objet direct désigne une personne (ce pourrait être un animal). Il est inhabituel que ce soit une partie du corps : °*Ils marchaient* [...], *batailleurs, avec cette insolence de joie qui démange* LES MAINS, *et cette envie de vaillance qui appelle les coups* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, IX). Normalement, la partie du corps intervient comme sujet, notamment dans la situation que décrivent les Gonc. : LE POING, LA MAIN *lui démangent*, il a envie de battre, de gifler (*Ac.* 2001).

H1 285 HISTORIQUE

Depuis le dict. de Furetière (1690). Les *Curiositez françoises* d'Antoine Oudin (1649) ne précisent pas la construction du verbe. Les dict. rangent la loc. parmi les emplois de *froid* adjectif, ce qui n'éclaire guère sur les relations syntaxiques entre les mots. — On a dit dans le même sens *faire froid à qqn* : ⁺*J'ai* [...] *peine à comprendre que, quand on aime une personne et qu'on la regrette, il faille, à cause de cela,* LUI FAIRE FROID *au dernier point, les dernières fois que l'on la voit* (SÉV., t. I, p. 98). [Avant 1644.]

3° *Chasser*, selon le *Robert* et le *Trésor*, se construit avec ou sans *à*, quand le complément est un nom désignant un véritable gibier. En réalité, *chasser à* est vieilli.

On le trouve plus rarement encore quand il ne s'agit pas d'un vrai gibier : *Nous courons par les prés / [...] / Et chassons* AUX *papillons* (VERL., *Poèmes sat.*, Caprices, III). A1 — Avec le nom *chasse*, on dit *la chasse au lion, aux papillons*, etc. : cf. § 353, *a*, 2°.

4° *Consentir*, dans la langue courante, se construit ordinairement avec *à* et n'accepte comme objet direct que quelques noms. R2

Consentir une REMISE *à un acheteur, un* DÉLAI *de paiement* (*Dict. contemp.*). — *Il leur demanda une hypothèque pour sûreté du* PRÊT *qu'il leur consentait* (*Ac.* 1935, s. v. *prêt*). — *Joseph et Ferdinand* [...] *nous ont demandé* [...] *de leur consentir, sur cet argent de la tante Mathilde, une* AVANCE *assez considérable* (DUHAMEL, *Vue de la terre promise*, I). — *Aucun peuple occidental* [...] *n'acceptera de consentir les* SACRIFICES *qui furent imposés à la classe ouvrière dans les deux premiers tiers du XIX*e *siècle* (POMPIDOU, *Nœud gordien*, p. 132).

La langue juridique et la langue littéraire, conformément à l'usage ancien, utilisent plus librement cette construction :

Il est défendu à tous juges de prononcer la contrainte par corps ; à tous notaires et greffiers de recevoir des actes dans lesquels elle serait stipulée, et à tous Français de consentir pareils actes (*Code civil*, art. 2063). — *Ce qu'il proposait était toujours consenti* (FLAUB., *M*me *Bov.*, II, 5). — *Elle ne les* [= ses souffrances] *comprend ni ne les consent* (FRANCE, *Orme du mail*, p. 219). — *Consentir une explication* (M. PRÉVOST, *Mon cher Tommy*, p. 208). — *N'ayant consenti qu'une sorte d'exercice d'assouplissement* (BOYLESVE, *Souvenirs du jardin détruit*, p. 19). — *Ces salaires* [...] *que les autres ne pouvaient consentir* (MAUROIS, *Bernard Quesnay*, p. 117). — *Il en consentira le prix* (GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 96).

5° Pour l'*Ac.* 2001, ***contredire*** *à qq. ch.* est vieilli, sauf dans la formule *Je n'y contredis pas*. Des écrivains restent fidèles à l'ancienne construction H2, du moins avec un nom de chose :

On prend [...] *pour affectation tout ce qui contredit* AU *monstre qu'on leur a persuadé que j'étais* (GIDE, *Journal*, 3 déc. 1924). — *Le mot terrible de Pascal prête à des réflexions un peu lugubres ; il en appelle aussi de consolantes,* AUXQUELLES *l'auteur ne contredirait pas* (SERTILLANGES, *Recueillement*, p. 209). — *Je ne contredirai jamais* À *cette formule* (A. BRETON, *Nadja*, p. 184). — *Il demeure aveugle au fait découvert, parce que ce fait contredit* À *ses préjugés théoriques* (J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 93). — *Rien ne contredit plus puissamment* À *cette restriction péjorative que le livre où Malraux* [...] (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 18 sept. 1948). — Ex. de *ne pas* Y *contredire* : BERNANOS, *Nouv. hist. de Mouchette*, Pl., p. 1281 ; CAMUS, *Peste*, p. 258 ; CESBRON, dans le *Monde*, 5 déc. 1975.

6° Au lieu de la construction habituelle ***empêcher*** *qqn de faire qq. ch.*, on trouve parfois dans la littérature *empêcher **à** qqn de faire qq. ch.* ou même, avec un complément nominal, *empêcher qq. ch. **à** qqn*. C'est un archaïsme H3, mais aussi un régionalisme.

Les douceurs de son tempérament LUI *empêchaient de sentir trop rudement les souffrances du mutisme et de l'immobilité* (ZOLA, *Th. Raquin*, XXVI). — *Cette pensée* [...] *que personne ne pouvait plus* LUI *empêcher de dire* (PROUST, *Jean Santeuil*, dans le *Figaro litt.*, 3 nov. 1951). — *Le travail de chaque jour* LUI *empêchait de s'abandonner aux soucis du lendemain* (CHAMSON, *Hommes de la route*, p. 167). — *Ils* LUI *empêchaient de voir le mendiant* (G.-E. CLANCIER, *Fabrique du roi*, p. 131).

Tu M'*empêches des affaires* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 133). — *Des scrupules suffisent à* NOUS *empêcher le bonheur* (GIDE, *Journal*, 13 sept. 1893).

7° On dit correctement ***enjoindre*** *à qqn de faire qq. ch.* et non °*enjoindre qqn de*.

°*Il écrivit à sa sœur pour l'avertir de ses dispositions testamentaires,* L'*enjoignant d'avoir à les faire exécuter* (M. GALLO, *Les hommes naissent tous le même jour*, t. I, p. 43). [Phrase négligée.] — °*La narratrice remonte* [...] *le chemin des sécrétions que la censure mâle* L'*a* ENJOINTE *de taire* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 27 mai 1977). — Autre ex. : Th. MALINIAK, *ib.*, 16 août 1985.

8° ***Équivaloir*** se construit avec *à* :

La jalousie, qui en amour équivaut À *la perte de tout bonheur* [...] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 460). — *Votre silence équivaudrait* À *un aveu de culpabilité* (*Dict. contemp.*).

A1 285 AUTRE EXEMPLE

Avec le même complément : HUGO, *Misér.*, I, III, 4.

R2 285 REMARQUE

Pour *consentir à* (parfois *de*) + infinitif, voir § 907 ; pour *consentir que* ou *à ce que*, § 1123, *b*, 2°.

H2 285 HISTORIQUE

Les classiques faisaient aussi suivre *contredire à* d'un nom (ou d'un pronom) désignant une personne, ce qui ne se pratique plus aujourd'hui : +*Quand les rois parlent,* [...] *le seul moyen de* LEUR *contredire avec le respect qui leur est dû, c'est de se taire* (CORN., *Cid*, Examen). — *Les Dieux ont prononcé. Loin de* LEUR *contredire* / [...] (RAC., *Brit.*, II, 3).

H3 285 HISTORIQUE

Empêcher qq. ch. à qqn, qui remonte au Moyen Âge, a été blâmé par Voltaire chez Corneille et admis par Littré, qui cite : +*Cet orgueilleux esprit* [...] / *Pense bien de ton cœur nous empêcher l'accès* (CORN., *Nicom.*, II, 4). — +*La jeunesse à qui la violence de ses passions empêche de connaître ce qu'elle fait* (BOSS., *Serm. Quinq.*, 2). — *Philippe* [...] *s'écrie : tuez, tuez cette ribaudaille qui nous empêche le chemin* (CHAT., *Hist. de Fr.*). [Chat. s'inspire très vraisemblablement d'une de ses sources.] — Autres ex. dans Haase, § 125, A.

La construction °*Ceci équivaut cela*, venue par l'analogie de *Ceci vaut cela*, « est une grosse faute », selon Littré.

La mensualité qu'elle m'octroyait équivalait ou dépassait les revenus de mon avoir (GIDE, *Si le grain ne meurt*, II, 2). [On a plutôt, dans cet ex., une coordination irrégulière : § 269, e, 3°.] — *Une simple mention de lui équivaut son pesant d'or* (CRITICUS, *Style au microscope*, t. IV, p. 195). — *De telle sorte que la voix de l'Allemagne y équivale celle de la France* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. II, p. 189). [L'auteur s'est aussi écarté de l'usage régulier pour la conjugaison d'*équivaloir* : § 872.] H4

H4 285 HISTORIQUE
Déjà chez DIDEROT : *L'approbation de tout l'univers sur une chose aussi indifférente qu'une comédie, n'équivaut pas* [...] *un moment de votre peine* (*Corresp.*, t. II, p. 21).

9° ***Pallier*** s'emploie traditionnellement avec un objet direct. H5

Je n'aurais pas eu chaque matin à pallier des fautes (CHAT., *Mém.*, I, X, 9). — *Pauline apporte tous ses soins à pallier les insuffisances et les défaillances d'Oscar, à les cacher aux yeux de tous* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 351). — *Les deux grandes lois que je viens de citer, notamment, s'efforcent à pallier certaines infortunes* (DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 18). — *Avantages qui, dans les firmes importantes, pallient un peu la modicité des salaires* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 287). — *Parmi les expériences de communication locale, enrichissant les relations existantes ou palliant un manque de relation* (P. EMMANUEL, dans le *Monde*, 9 avril 1979).

H5 285 HISTORIQUE
Emprunté du bas lat. *palliare* « couvrir d'un manteau, d'un *pallium* », puis « cacher ». En fr., le verbe a d'abord eu ce dernier sens (que présentent encore certains des ex. donnés ci-dessus), puis, en médecine, il a signifié « guérir en apparence » ; de là le sens élargi « remédier à » et les analogies qui menacent la construction traditionnelle.

La construction °*pallier à*, due à l'analogie de *parer à*, *remédier à*, cherche à s'introduire, mais l'opposition des grammairiens (et celle de l'Acad. : mise en garde du 5 nov. 1964) freine sa diffusion dans la langue écrite :

Tout ce que l'homme a inventé pour essayer de pallier AUX *conséquences de ses fautes* (GIDE, *Isabelle*, p. 98). — *Dans toutes les armées du monde, on pallie généralement* AU *manque de matériel par des hommes* (CAMUS, *Peste*, p. 169). [Ce passage a été corrigé, gauchement : ... *on remplace* ... *le manque de matériel par des hommes* (Pl., p. 1339).] — *Les chefs de quartier* [...] *gueulaient de proche en proche pour pallier* À *toute défaillance du service* (H. BAZIN, *Tête contre les murs*, p. 60). — *S'étant aperçu de la mésestime dans laquelle je le tenais, il tentait d'*Y *pallier* (F. MARCEAU, *Années courtes*, pp. 112-113). — *Il faudrait au contraire pallier* À *la cherté des produits par une main-d'œuvre à bon marché* (M. FOUCAULT, *Hist. de la folie*, 10/18, p. 239). A2

A2 285 AUTRES EXEMPLES
BORDEAUX, *Croisée des chemins*, p. 235 ; MARTINEAU, Préf. de : Stendhal, *Rome, Naples et Florence*, p. XVI ; DANIEL-ROPS, *Vatican II*, p. 154 ; GARAUDY, *Alternative*, p. 68 ; DHÔTEL, *Je ne suis pas d'ici*, p. 255 ; A. SARRAZIN, *Traversière*, VI ; etc.

10° On dit le plus souvent ***persuader*** *qqn de qq. ch.* ou *de faire qq. ch.*, ou *que* ... ; la langue soignée connaît aussi *persuader* À *qqn de faire qq. ch.*, ou *que* ...

Il a persuadé les juges de sa bonne foi (*Dict. contemp.*). — *On avait chambré le ministre de l'Éducation Nationale, en le persuadant de ne tenir aucun compte de l'avis de son Conseil supérieur* (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, juillet 1950, p. 161). — *Il a persuadé Tamati que je voulais le faire mourir de peur* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 246).

Il persuada AU *Cabinet de l'Empereur d'envoyer à Tirpitz le télégramme suivant* (DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi*, pp. 37-38). — *Le difficile serait plutôt de persuader* À *mon ancien maître d'abandonner son mouton* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Mouton). — *On* LUI *a persuadé de prendre du repos pour ménager sa santé* (*Dict. contemp.*). — *J'ai eu du mal à* LEUR *persuader que ma solution était plus avantageuse* (*ib.*). — *Nous* LUI *persuaderons qu'on ne peut célébrer notre mariage avant le vôtre* (GIDE, *Porte étr.*, III).

Persuader qq. ch. À *qqn* est devenu archaïque : *On ne persuade* AUX *hommes que ce qu'ils veulent* (JOUBERT, cit. *Rob.*). — *C'est du moins ce qu'il parvint à persuader* À *son amie* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Siron* [...] *m'a affranchi des vaines terreurs et détourné des cruautés que la religion persuade* AUX *hommes ignorants* (FRANCE, *Île des Pingouins*, III, 6). — *Il se l'affirma : il ne* SE *le persuada pas* (HERMANT, cit. *Grand Lar. langue*). — *Persuader une vérité* À *quelqu'un* (*Ac.* 1935). — De même, sans objet indirect : *Il faut être bien maladroit* [...] *pour tant redouter de ne pouvoir persuader ce qui est si vrai !* (STENDHAL, *Chartr.*, VII.)

11° ***Prendre*** (et *reprendre*), ayant pour sujet un nom désignant une maladie, une sensation, un sentiment, se construit directement ou indirectement (tour plus littéraire). H6

H6 285 HISTORIQUE
Le tour direct ne date que du XVIIe s., alors que l'autre est beaucoup plus ancien : Wartburg, t. IX, p. 341. L'usage classique hésitait : *L'espouvante* LES *prend à demy descendus* (CORN., *Cid*, IV, 3). — *La faim* LE *prit* (LA F., *F.*, VII, 4). — ⁺*La fièvre de Monsieur le Dauphin, qui* LE *prend dans cette saison à Saint-Germain* (SÉV., 22 juillet 1671). — ⁺*Le frisson* LUI *prit à Versailles* (EAD., 18 sept. 1676). — ⁺*La fantaisie* LEUR *a pris d'aller à Genève* (EAD., 25 déc. 1675).

Les douleurs [de l'accouchement] LA *prirent l'après-midi* (ZOLA, *Assomm.*, IV). — *Une personne indifférente n'aurait pas eu l'espèce de syncope qui* L'*a prise* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — ELLE FUT PRISE *d'une nausée si soudaine, qu'elle eut à peine le temps de saisir son mouchoir* (ID., *Mme Bov.*, III, 8). — *Une sorte de panique* LES *prenait à la pensée qu'ils pouvaient, si près du but, mourir peut-être* (CAMUS, *Peste*, p. 297). — *La frayeur, la colère, l'ennui, l'enthousiasme, etc.* LE *prit* (*Ac.* 1935). — *La goutte, la fièvre, etc.* L'*a repris* (*ib.*).

Un soupçon LUI *prit* (GREEN, *Mauvais lieu*, p. 209). — *La fièvre, la goutte, etc.* LUI *a repris* (*Ac.* 1935). — *La fièvre, la goutte* LUI *a pris* (*ib.*).

Selon Littré, s. v. *prendre*, Rem. 3, *L'idée* LES *a pris d'aller à la campagne* n'est pas bon ; il faut dire : *L'idée* LEUR *a pris*... On ne voit pas pourquoi la présence de l'infinitif oblige à distinguer cet ex. des précédents (pour lesquels Littré admet la construction directe). On trouve en tout cas non rarement le pronom conjoint sous sa forme d'objet direct : *Il suffisait que Raboliot l'interrogeât pour que l'envie* LA *prît de se taire* (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 3). — *L'envie* LA *prit de se coucher* (S. GERMAIN, *Livre des nuits*, p. 249).

Dans l'interrogation directe ou indirecte, *Qu'est-ce qui* LUI *prend ?* et... *ce qui* LUI *prend* paraissent les tours les plus fréquents, et même les seuls possibles quand le complément est un nom.

Qu'est-ce qui LUI *prend,* À CETTE ENRAGÉE-LÀ ! (ZOLA, *Assomm.*, I.) — *Je ne sais pas ce qui prend* À MADAME AGATHE (MAURIAC, *Galigaï*, p. 84). — *Mais qu'est-ce qu'il a, hein ? qu'est-ce qui* LUI *prend ?* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Bœufs.) [Certaines éd. portent : LE *prend*.] — *Qu'est-ce qui* LUI *prenait de nous torturer ainsi ?* (ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 66). — Autre ex. : BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1410.

Qu'est-ce qui LES *prend ?* (TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 585.) R3

12° **Regarder** se construit ordinairement avec un objet direct, notamment au sens propre :

Regarder son voisin. Regarder un tableau. — *Regarder sa montre* (pour voir l'heure). *Regarder l'heure à sa montre* (*à l'horloge*, etc.). Parfois, avec l'objet direct non exprimé : *Vous regardez* À *votre montre : il n'est que trois heures et demie* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 156).

Au figuré, *regarder à qq. ch.*, être attentif à, tenir compte de : *Regarder* À *la dépense. Regarder* À *un franc. Ne regarder* À *rien*, être dépensier ou négligent. R4

Regarder se construit directement dans le sens « concerner, avoir rapport à » : *Mes affaires ne* LE *regardent pas*. — °*Cela ne* LUI ou LEUR *regarde pas* est du fr. populaire. — L'ex. suivant, qui n'a rien de populaire, est surprenant : °*J'ai donc cru pouvoir le* [= le mot *poétique*] *reprendre dans un sens qui regarde* À *l'étymologie* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1342).

13° On dit indifféremment **rembourser** *ses frais à qqn* ou *rembourser qqn de ses frais*.

14° **Renoncer**, dans l'usage ordinaire d'aujourd'hui, se construit avec la préposition *à*, et c'est la seule construction enregistrée par le *Dict. contemp*. Pourtant, les écrivains continuent à donner un objet direct à ce verbe, spécialement dans un contexte religieux. R5

L'objet direct est un nom de chose : *J'aspire à ne rien renoncer, à tout absorber pour faire avec tout de l'idéal* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 202). — *Quant à l'explication que j'en donne, je suis prêt à la renoncer, dès que vous m'en baillerez une meilleure* (GIDE, *Corydon*, p. 112). — *Renoncez cette pensée à jamais* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 228). — *Elle avait* [...] *renoncé toute pratique, et même toute croyance* (DUHAMEL, *Nuit d'orage*, II). — *Il semble que sa vie, orientée, soit plus facile : la vie d'un homme qui a tout renoncé* (DANIEL-ROPS, *Péguy*, p. 138). — *Comme si l'auteur, pris de vertige devant cette œuvre qui à travers lui s'invente, renonçait le pouvoir créateur de son écriture* (P. RICARDOU, *Problèmes du nouveau roman*, p. 118). — *Elle ne renonça rien de sa superbe* (NOURISSIER, *Histoire française*, II). — *On croit entendre une mélodie de Mozart, à la fois ample et délicate, sans rien renoncer pour cela de son charme coquet* (M. BRION, *Goethe*, p. 45).

L'objet direct est un nom de personne, et l'équivalent ne serait pas *renoncer à*, mais tantôt *désavouer, renier*, tantôt *abandonner, délaisser* : *Jamais saint Louis et même le sire de Joinville ne l'* [= Jésus] *auraient abandonné. Jamais nos Français ne l'auraient renoncé* [comme a fait Pierre] (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 175). — *Ce stupide succès de récitation, et la réputation de poseur qui s'ensuivit déchaînèrent l'hostilité de mes camarades ; ceux qui d'abord m'avaient entouré me renoncèrent* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 4). — [À une amie divorcée et remariée] *Il faut que tu t'en ailles.* [...] *Ce n'est pas à cause de moi que je te renonce* (MAURIAC, *Mal*, p. 45). — *Dieu nous délaisse ! Dieu nous renonce !* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 9.)

15° Alors que dans la langue commune on **renseigne** *qqn sur qq. ch.*, on dit et on écrit couramment en Belgique °*renseigner qq. ch.* (ou *qqn*) *à qqn* pour *indiquer, signaler* :

Il lia connaissance avec Cachaprès [...], *lui renseigna mystérieusement un endroit giboyeux* (C. LEMONNIER, *Mâle*, XXXI). — *Cinq ans plus tard, on me renseigna que notre peu banal aventurier avait revendu son fonds de commerce*

R3 285 REMARQUE

Si le verbe est impersonnel, il n'admet que la construction indirecte : *Il* LUI *a pris une fureur soudaine*.

R4 285 REMARQUE

Regarder à et *regarder après* « veiller sur, surveiller » sont du fr. pop. de Belgique : °*N'oublie pas de regarder à la maison, de regarder à* (ou *après*) *l'enfant* ; de même, °*Ne regarde pas* APRÈS *moi*, ne te soucie pas de moi.

R5 285 REMARQUE

En outre, on dit en Belgique °*renoncer un bail*, le résilier ; °*renoncer un locataire*, lui donner son congé ou, ce qui est belge aussi, son *renon* (qui correspond à *renonç* de l'anc. fr.).

(R. GOFFIN, *Souvenirs à bout portant*, p. 112). — Sans objet second : °*Aucun lexique* [...] *ne renseigne le mot* (J. MERCIER, dans la *Libre Belgique*, 24 juillet 2002, p. 39). Cela n'est pas inconnu dans certaines régions de France : cf. Pohl, pp. 158-159. Il semble qu'on doive expliquer de cette façon un ex. comme : *C'est des gros* [poux] *? / – « Des à la croix de fer », renseigne vaniteusement le camarade* (DORGELÈS, *Croix de bois*, IV). [Ex. analogue : LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 125.]

Enseigner avait ce sens chez les classiques, et il l'a encore dans la littérature, par archaïsme ou sous des influences régionales : *On nous enseigna la maison du consul* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 858). — *Un vieux chasseur* [...] *nous enseigne une caille pour nous détourner d'un lièvre* (J. RENARD, *Journal*, 30 août 1904). — *Il enseigne volontiers aux profanes des adresses de cafés-concerts et de tripots* (BAINVILLE, *Chroniques*, p. 48).

La langue administrative de France (d'abord à l'armée ?) emploie *renseigner* au sens de compléter, à propos d'une carte, d'une rubrique, d'un formulaire, etc. Cela a été critiqué par l'Acad. (mise en garde du 29 mai 1986). Le *Grand dict. enc. Lar.* signale le participe passé : *carte renseignée, croquis renseigné*, « où sont reportées les indications nécessaires au tir, au combat », définition trop étroite, car cela peut concerner aussi les points d'eau en Afrique, etc. — Le même dict. signale *clavier renseigné* (en informatique), qui peut être contrôlé immédiatement par impression sur papier ou affichage sur écran.

16° Sous l'influence de *dégoûter* et d'autant plus facilement que les pronoms de la 1re et de la 2e personne ont la même forme pour l'objet direct et pour l'objet indirect (*Cela me répugne*, etc.), °***répugner*** *qqn* fait concurrence à *répugner à qqn*, parfois même dans la langue littéraire :

Et il ne trouvait toujours rien à dire, RÉPUGNÉ PAR LES DÉTAILS *de cette mort qui lui semblait abominable* (ZOLA, *S. Exc. Eug. Rougon*, X) [1876]. — *Elle ne voulait même plus lui montrer ses bras nus, tant il* LA *répugnait* (ID., *Pot-bouille*, XVII). — *Il écoutait, intéressé,* RÉPUGNÉ (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. I, p. 352). — *Celui-ci,* QUE *cette besogne répugnait particulièrement* (SEGALEN, *Fils du ciel*, 1975, p. 161). — *Se traînant, le plus loin possible, comme physiquement* RÉPUGNÉ PAR LEUR VUE (MONTHERL., *Relève du matin*, Pl., p. 28). — *Bruno,* QUE *le travail manuel répugne* (M. BRAUDEAU, dans le *Monde*, 26 avril 1991). **A3** — Comp. 1°.

17° °***Ressembler*** *qqn*, jadis régulier, est aujourd'hui un régionalisme, parfois un archaïsme. **H7** On dit normalement : *ressembler à qqn*.

Ses mains ressemblent celles d'une philing (Al. DAVID-NÉEL, *Voy. d'une Paris. à Lhassa*, 1972, p. 99). — *Vous ressemblez mes filles, dit-il, surtout ma plus jeune* (AYMÉ, *Gustalin*, p. 222). — *Le vieillard et ses deux écuelles de haricots* [...] *ressemble* [*sic*] *« le Temps au sablier »* (JOUHANDEAU, *Prudence Hautechaume*, 1980, p. 87). — *Ces deux enfants dans les buissons de France / Ressemblent l'Ange et la Vierge Marie* (ARAGON, *Yeux d'Elsa*, p. 61). — *Il* [= un chapeau] *coumence à cobir* [= se bosseler] *pis* [= puis] *finit par ressembler une crêpe de boqouite* [= sarrasin] (A. MAILLET, *Sagouine*, p. 50).

18° ***Substituer*** *A à B*, c'est mettre A à la place de B.

°*Substituer B par A* est la construction de *remplacer* et aussi de l'anglais *to substitute*. À ne pas imiter : °*L'espace primitif était* SUBSTITUÉ *par un espace intelligible* (VALÉRY, *Eupalinos*, Pl., p. 102).

19° Emplois régionaux divers.

- °***Suivre*** *à* se dit en Suisse là où le fr. commun recourt à un objet direct : °*Suivre à une décision.*
- Inversement, on dit au Québec °***échouer*** *un examen, un travail* (cf. Boulanger).
- Dans le Sud-Ouest du domaine occitan, dans des phrases où l'on a deux objets directs — soit par redondance (§ 301, *d* et *e*), soit par la présence d'une proposition averbale de comparaison —, le second de ces objets directs est souvent introduit par *à* : °*Tu l'as vu,* À *ton père ?* (Dans Séguy, *Fr. parlé à Toulouse*, § 68.) — °*Je vous embrasse bien affectueusement, ainsi qu'*À *Tante Marie* (*ib.*).
  Le phénomène est attesté aussi dans le fr. négligé de Bruxelles et des environs : °*Le médecin qui m'a soigné,* À *moi* (un docteur en droit d'origine flamande, 8 sept. 1986). — °À *moi, elle ne m'écoute pas* (une femme de ménage du Brabant wallon, 5 janv. 1990).

20° Emplois occasionnels de ***commencer***.

°*Commencer à qq. ch.* : *J'ai commencé* À MA CONFÉRENCE *sur mon vieil ami R. R.* [= Rolland] *et peu à peu elle prend forme dans ma tête* (CLAUDEL, lettre,

A3 285 AUTRES EXEMPLES

De *le répugnait* : HUYSMANS, *Là-bas*, XIII ; LA VARENDE, *M. le duc*, p. 400 ; C. DETREZ, *Dragueur de Dieu*, p. 17.

H7 285 HISTORIQUE

Ressembler qqn a précédé *ressembler à qqn* (XVe s.), et il n'était pas encore éliminé de la langue régulière au XVIIe s. ; il reste fréquent chez BOSS. : +*Nous ne pouvons ressembler Dieu dans son indépendance* (*Œuvres orat.*, t. III, p. 666). [Voir aussi p. 443, etc.] – Pourtant, dès 1647, Vaugelas notait : « Il y a beaucoup d'autres Autheurs [il vient de citer Malherbe et Bertaut] qui luy donnent l'accusatif, mais ce sont les vieux, et non pas les modernes » (p. 481*). – La construction subsiste dans beaucoup de dialectes (cf. Wartburg, t. XI, pp. 624-625) et de là dans les fr. régionaux populaires. Rézeau (ou son collaborateur) conteste le cheminement que nous proposons et soutient le contraire : « archaïsme qui s'est conservé dans le français de ces régions et a pénétré les dialectes ».

6 juin 1948, dans Claudel et Rolland, *Amitié perdue et retrouvée*). Claudel a voulu éviter la confusion avec le cas où il s'agit d'exécution et non de préparation : *En se levant* [...] *quand un orateur nationaliste avait* COMMENCÉ UNE CONFÉRENCE (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 477).

°*Commencer qq. ch. à qqn* : *C'était le curé de son village qui* LUI AVAIT COMMENCÉ *le latin.* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 1). Tour présenté comme normal dans le *Trésor*, qui ne cite que cet ex. H8

b) La préposition est *de*.

1° ***Attester*** *qq. ch.* est parfois concurrencé par le tour °*attester* DE *qq. ch.*, sans doute par analogie avec le verbe synonyme *témoigner de* :

Sans que le nom d'aucun soit resté attaché à une œuvre qui pût attester DE *leur existence* (H. MURGER, cit. *Trésor*). — *Cinq portraits du Roi et les grandes œuvres qui emplissent les Musées de Gênes, de Munich, de Vienne et de Madrid, attestent* DE *cette fécondité* (H. DAVIGNON, *Tout le reste est littérature*, p. 33). — *Les ruines attestent* DE *la violence de l'incendie* (*Dict. contemp.*). H9

Attester qqn de qq. ch. « prendre qqn à témoin de qq. ch. » est un tour littéraire vieilli : *Ce reproche était immérité. J'en atteste tous les témoins de ma vie* (FRANCE, cit. *Trésor*).

2° ***Débattre*** « discuter avec vivacité » se construit avec un objet direct, pour l'*Ac.* 1932 et pour la plupart des dict. Seuls, quelques dict. récents signalent que, comme *discuter*, *débattre* peut aussi avoir un complément introduit par *de* ou *sur* (on pourrait ajouter *au sujet de*). Avec une hardiesse qui surprend, depuis 1992 l'*Ac.* « trouve préférable » la forme intransitive. (En tout cas, le passif reste bien vivant.) H10

Il y a longtemps que nous débattons DE *ces choses à l'Évêché* (TOULET, cit. *Trésor*).

3° Pour ***délibérer***, la construction directe est vieillie : H11

Nous le [= l'homme] *supposerons* [...] *libre* [...], *c'est-à-dire en état de délibérer* SES ACTES *avec la conscience de pouvoir les modifier et se modifier lui-même* (RENOUVIER, cit. *Trésor*). — *Mes impressions n'eussent point suffi à me commander ces pages ; je* LES *ai délibérées* (BARRÈS, *Scènes et doctrines du nationalisme*, t. I, p. 191). — *Délibéré* subsiste comme adjectif en fr. commun : *Une volonté délibérée.*

La construction directe reste vivante en Belgique : *C'est* UN PROBLÈME *à délibérer ensemble* (Fr. PERIN, à la radio belge, 24 nov. 1976). — ARRÊTÉ *délibéré en conseil des ministres* (formule officielle). — Dans les écoles belges, °*délibérer* UN ÉTUDIANT, se dit d'un jury qui examine si l'étudiant a réussi ou non.

4° Au XIXe s., on hésitait encore entre *se **donner garde*** et *se donner de garde* « se garder ». Les deux expressions sont encore dans le dict. de l'Acad. en 1932. Elles sont devenues fort rares, surtout la seconde. En 2000, l'*Ac.* a abandonné l'une et l'autre.

Je me suis donné garde de lui dire qu'un jour, devant moi, on l'avait sifflé outrageusement (CHAT., *Mém.*, III, II, III, 6). — *Mme Dash s'est bien donné garde de conduire ses héros jusqu'au moment fatal* (NERVAL, *Œuvres complém.*, t. I, p. 149). — *Donnez-vous garde de recevoir un mauvais coup* (VERCEL, cit. *Rob.*).

Je me donnai DE *garde d'effrayer une colombe voisine* (CHAT., *Atala*, Épil.). — *Elle se donnait bien* DE *garde d'attribuer ces caresses à une simple amitié* (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, XII).

5° ***Hériter*** construit avec *de* le complément indiquant de qui vient l'héritage : *Il a hérité* DE *son oncle* (*Ac.* 2000). — Quand *hériter* n'a que le complément exprimant l'objet de l'héritage, il admet les deux constructions *hériter de qq. ch.* et *hériter qq. ch.* (la seconde, qui n'est pas mentionnée par l'*Ac.*, étant plus littéraire). H12

Avec *de* : *Christian a hérité* DU *caractère de fer de son aïeul paternel* (CHAT., *Mém.*, III, II, IX, 15). — *Moi qui connaissais sa pudeur et qui* EN *avais hérité* (MAUROIS, *Climats*, p. 60). — *Émilie n'a pas hérité* DE *votre prudence* (MAURIAC, *Passage du Malin*, p. 104). — *Nous avons hérité* DES *croyances d'un autre siècle* (CHAMSON, *Héritages*, p. 125).

Sans *de* : *Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre* (*Bible*, trad. SEGOND, Matth., V, 57). — *Il est naturel que tu aies hérité leurs mœurs et leurs inclinations* (FRANCE, *Anneau d'améth.*, p. 179). — *Cet enfièvrement que Pascal hérita* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 79). — *Certains besoins mystiques qu'ils ont hérités* (MARTIN DU G., *Jean Barois*, p. 152). — *Le secret, c'est moi qui l'hérite* (GIDE,

H8 285 HISTORIQUE

Mieux attesté, mais aujourd'hui vieilli (pour le *Trésor* et pour le *Rob.* 2001 ; classique pour l'*Ac.* 2001), *commencer un enfant* (que l'on instruit) ou *un cheval* (que l'on dresse). Application particulière : LES FEMMES *ont été la plupart du temps si mal* COMMENCÉES *par leur mari, qu'elles n'ont pas le courage de recommencer tout de suite avec un autre* (FRANCE, *Île des Pingouins*, VII, 3). [Trad. du *Trésor* : « initier à la vie conjugale ».]

H9 285 HISTORIQUE

Littré cite cet ex. de CALVIN : *Pour attester* DE *nostre repentance.*

H10 285 HISTORIQUE

Débattre qq. ch. ou *de qq. ch.*, les deux constructions sont attestées en anc. fr. : voir *Trésor*. Mais la seconde a connu une longue éclipse.

H11 285 HISTORIQUE

Ex. classiques dans Haase, p. 131.

H12 285 HISTORIQUE

Le latin ecclésiastique *hereditare* se construisait avec l'accusatif (pour la chose dont on hérite). Voir notamment la Vulgate : *Semen ejus hereditabit* TERRAM (Ps., XXIV, 13), ce que le *Psautier de Cambridge* (XIIe s.) traduit par : *La semence de lui heritera la terre* (cit. Tobler-Lommatzsch). Cette construction reste rare jusqu'au XIXe s. ; voir cependant Huguet et Richelet, qui donne cet ex. : *Il a herité cinq cens livres de rente par la mort de son pére.*
Une autre construction directe a été courante jusqu'au XVIe s. : *hériter qqn de qq. ch.* « laisser qq. ch. en héritage à qqn ».

Caves du Vat., p. 250). — *Le Moyen Âge hérite cette tradition* (P. GUIRAUD, *Mots savants*, p. 27). — *Chez les Chang les frères du roi héritaient successivement le trône avant le fils aîné* (ÉTIEMBLE, *Confucius*, I, 1). A4

Quand *hériter* a à la fois le complément de la personne et celui de la chose, on dit *hériter qq. ch. de qqn* :

À sa mère il doit le goût des lettres qu'elle avait hérité de sa propre mère (MAUROIS, *Chateaubr.*, p. 55). — *Les terres qu'il avait héritées de M. Henriot* (ARLAND, *Ordre*, t. III, p. 144). — *Ils ont hérité ces maisons de leurs parents* (IONESCO, *La soif et la faim*, p. 80).

°*Hériter* DE *qq. ch.* DE *qqn* est rare et peu recommandable ; les deux régimes ne sont pas là différenciés, sans compter que le double *de* ne plaît pas aux oreilles délicates ; cela choque moins avec *dont* et surtout avec *en*.

Le maire de Verrières devait une réputation d'esprit [...] *à une demi-douzaine de plaisanteries* DONT *il avait hérité* D'*un oncle* (STENDHAL, *Rouge*, I, 3). — *Un secret* DONT *j'ai hérité* DE *mes pères* (NODIER, *Contes*, p. 731). — *Dans cette villa du Roc-Fleuri,* DONT *il avait hérité* DE *son frère* (J. et J. THARAUD, *La vie et la mort de Déroulède*, cit. Deharveng, p. 152). — *L'Italie n'a pas inventé la mosaïque : elle* EN *hérita* DES *Grecs* (Cl. ROGER-MARX, dans le *Figaro litt.*, 21 avr. 1951). H13

6° **Ignorer de** H14 n'était plus signalé par l'*Ac.* 1935. Pourtant, cela se trouve encore dans la langue juridique et même dans la langue littéraire, surtout avec le sujet *nul* et le complément *en*. En 2000, l'*Ac.* estime que *en ignorer* « ne s'emploie plus que dans la formule juridique *afin que, pour que nul n'en ignore* », dont elle prévoit en outre l'emploi ironique, nuance que ne présentent pas la plupart de nos exemples.

Quant aux facultés intellectuelles, la phrénologie EN *ignorera toujours* (CHAT., *Mém.*, II, II, 1). — *Pour que personne* [...] *n'*EN *ignore* (HUGO, *M. Tudor*, III, I, 9). — *De peur qu'on n'*EN *ignorât* (Cl. TILLIER, *Mon oncle Benjamin*, I). — *Il annonça ses intentions, afin que personne n'*EN *ignorât* (LITTRÉ). — *La musique m'embête. La peinture, j'*EN *ignore* (J. RENARD, *Journal*, 2 févr. 1890). — *Pour cette excellente raison que vous en* [= de la ville] *êtes le bienfaiteur, ainsi que personne n'*EN *ignore* (COURTELINE, *Le gendarme est sans pitié*, II). — *Et pour qu'on n'*EN *ignore point, le voici qui nous entretient de sa santé* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 304). — *Je voudrais que nul n'*EN *ignore* (GIDE, *Œdipe*, III). — *Les intuitions, nul n'*EN *ignore, sont beaucoup plus l'apanage des femmes que des hommes* (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 149). — *Pour que tu n'*EN *ignores* (DUHAMEL, *Voy. de Patrice Périot*, p. 248). — *Pour que nul n'*EN *ignore* (CAMUS, *Été*, pp. 19-20 ; H. BAZIN, *Tête contre les murs*, p. 177). — *De façon que nul n'*EN *ignore* (MAULNIER, dans *Hommes et mondes*, mars 1951, p. 432). — *Les pavillons de chasse sont vétustes, essentiellement, et nul n'*EN *ignore* (LA VARENDE, *Sorcière*, p. 259). — *Nul n'*EN *ignorait, l'hôte du 3 partait en promenade* (BOSCO, *Balesta*, p. 153).

7° **Préjuger**, traditionnellement, a un complément d'objet direct, façon de faire qui reste en usage. Ce n'est qu'à partir du *Robert* 1961 que les dict. ont enregistré la construction *préjuger de*, qui date pourtant au moins du XIXe s. et qui, se trouvant chez les auteurs les plus divers, ne peut être taxée d'incorrection ; *juger* a servi de modèle.

Préjuger sans préposition : *Parfois il pousse une sorte de grognement qui fait préjuger son opinion* (MAUPASS., C., Cas de Mme Luneau). — *Il courra les chances que l'historien même prudent peut préjuger* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 253). — *Solution toute temporaire puisqu'elle ne préjuge pas en théorie la souveraineté* (Raym. ARON, dans le *Figaro*, 29 août 1967). — *Ils déclaraient que l'armée considérerait tout abandon comme un outrage et qu'on ne saurait préjuger sa réaction de désespoir* (J. ROY, dans le *Figaro litt.*, 13 mai 1968). — *Celui-ci* [= le traité de Rome] [...] *ne préjuge en rien le régime de la propriété* (MITTERRAND, au cours d'un débat à la radio, d'après le *Figaro*, 17 févr. 1973). A5

Préjuger de : *Sans vouloir en rien préjuger* DES *intentions de monsieur* (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XVIII). — *Pourquoi préjuger* DE *l'avenir ?* (H. MURGER, *Pays latin*, X.) — *Comment préjuger à bon escient* DE *l'avenir d'un homme ?* (FLAUB., *Corresp.*, 12 sept. 1879.) — *Pour préjuger* DE *mon acquiescement* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 282). — *Rien ne pouvait vous faire préjuger* DE *son attitude profonde* (CAMUS, *Théâtre, récits, nouvelles*, p. 1925). — *Sans préjuger* DE *facteurs plus profonds* (TEILHARD DE CHARDIN, *Phénomène humain*, p. 112). — *Je ne préjuge pas* DE *ce que sera demain l'Algérie* (DE GAULLE, *Mém. d'espoir*, p. 75). — *L'inefficacité pratique des sciences humaines* [...] *ne nous permet pas* [...] *de*

A4 285 AUTRES EXEMPLES

BOURGET, *Divorce*, Biblioth. Plon, p. 82 ; HERMANT, *Ainsi parla M. Lancelot*, p. 55 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 632 ; THÉRIVE, *Revanche*, p. 88 ; HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 133 ; A. ARNOUX, *Poésie du hasard*, p. 203 ; CHARDONNE, *Romanesques*, p. 7 ; LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 227 ; J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 40 ; BENDA, *France byzantine*, p. 156 ; VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 346 ; CESBRON, dans le *Figaro litt.*, 1er janv. 1968 ; etc.

H13 285 HISTORIQUE

Déjà chez MARIVAUX : +*J'ai hérité* DE *lui* D'*un opéra qui était admirable* (*Journaux et œuvres div.*, p. 283).

H14 285 HISTORIQUE

Ex. anciens : +*Ceux-là même* [...] *n'ignorent point* DE *cette vérité* (GUEZ DE BALZAC, cit. Littré). — +*Elle me déclara ses sentiments en termes formels, afin que je n'*EN *ignorasse* (LESAGE, cit. Bescherelle). — L'*Ac.* a signalé jusqu'en 1878 la formule *C'est un homme qui n'ignore* DE *rien*, puis elle l'a reprise en 2000 comme « classique ».

A5 285 AUTRES EXEMPLES

BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 165 ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 776 ; Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 12 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 173 ; etc.

préjuger D'*une quelconque adéquation des symboles représentants aux symboles représentés* (Cl. LÉVI-STRAUSS, dans le *Figaro*, 24 sept. 1971). A6

8° On dit aujourd'hui ***protester*** DE *son innocence, de sa fidélité*, etc., « affirmer son innocence, etc. »

Dans une application assez personnelle : *Le monde soumet toute entreprise à une alternative ; celle de la réussite ou de l'échec, de la victoire ou de la défaite. Je proteste* D'*une autre logique : je suis à la fois et contradictoirement heureux et malheureux* (BARTHES, dans *27, rue Jacob*, avril 1977, p. 7).

La construction transitive est devenue archaïque : *C'est grâce à vous, je* LE *proteste* (MUSSET, *On ne saurait penser à tout*, IX). — *Renée ne lui avait* RIEN *protesté de ce qu'il avait craint : « Je t'aimerai toujours, tu dois m'aimer »* (THÉRIVE, *Le plus grand péché*, p. 211). — Sur *protester que...* voir § 416, *b*, 3°.

9° ***Se rappeler*** se construit, selon la règle, avec un objet direct : *Se rappeler son enfance, son instituteur. Je me le rappelle. La chose que je me rappelle.* — °*Se rappeler* DE, dû à l'action analogique de *se souvenir de* R6, est fréquent dans la langue parlée : il échappe à un écrivain qu'on interroge (E. BERL, *Interrogatoire par P. Modiano*, p. 126), à un Premier ministre qui improvise à la télévision (L. FABIUS, voir le *Monde*, 7 sept. 1984, p. 7). Par écrit, cela reste relativement exceptionnel, si l'on met à part la correspondance familière et les journaux intimes.

Ex. tirés de textes que les auteurs destinent à la publication et où ils ne font pas parler des personnages : *Peut-être un pochard qui ne s'*EN *rappelait plus le lendemain* (SÉVERINE, dans *le Journal*, 27 mai 1893). — *Les anciens habitants de Furnes se rappelaient* D'*un cercueil porté par des pèlerins* (C. LEMONNIER, *Petit homme de Dieu*, XXI). — *Elle se rappelait* DE *sa demande* (JAMMES, *Roman du lièvre*, p. 146). — *Un départ d'un quart d'heure, une parole sur sa mère, la firent se rappeler* DE *trois mois de mensonges* (Ch.-L. PHILIPPE, *Marie Donadieu*, II, 2). — *Il recommanda à sa fille* [...] *de se bien rappeler* DE *tout ce qu'elle aurait vu à Versailles* (P. DE NOLHAC, *Louis XV et Marie Leczinska*, p. 229). — *Quand il m'arrive de me rappeler* DE *mon âme* (CLAUDEL, *La rose et le rosaire*, p. 111). — *Se rappelle-t-on seulement* D'*un pauvre chemineau ?* (LA VARENDE, *Heureux les humbles*, 1942, p. 58.) — *Coutume* DONT *on ne se rappelait même plus* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2528). A7

L'emploi de *se rappeler* comme transitif direct n'est pas possible avec les compléments *me, te, nous, vous* (§ 682, *b*, 1°) : on ne peut pas dire : **Je me te rappelle*, **Tu te me rappelles*, **Il se nous rappelle*, **Je me vous rappelle*, etc., et cela favorise le progrès des tournures °*Je me rappelle* DE *toi*, °*Tu te rappelles* DE *moi*, etc. R7

Quand *se rappeler* est suivi d'un infinitif, la construction avec *de* est vieillie, mais nullement incorrecte : voir § 908, *b*, 1°.

10° L'*Ac.* 2001 distingue ***écoper*** *qq. ch.*, fam., « être frappé d'une peine pour une infraction, un délit » : *Le malfaiteur a écopé trois ans de prison*, – et *écoper de qq. ch.*, pop., « subir des reproches, endurer des épreuves, recevoir des coups sans pouvoir se défendre » : *Le malheureux a écopé* D'*un mois d'hôpital.* — Cette répartition paraît peu sûre.

Pour le niveau de langue, le *Trésor* se contente d'une seule étiquette, fam., et le *Robert* 2001 n'en met aucune. Quel que soit le sens, les deux constructions sont attestées. *Écoper qq. ch.*, usité d'abord H15, a dominé longtemps, à voir les ex. du *Trésor*. Ajoutons-y : *Ils* [= les prêtres suppléants dans les paroisses de villes] *écopent* LES CORVÉES : *moyennant cinq ou dix francs, ils remplacent* [...] *des collègues mieux appointés que leur service ennuie* (HUYSMANS, *Là-bas*, XIV). — *Il est sorti par la fenêtre* [...], *écopant dans le doigt* UNE ÉCHARDE (Fr. BASTIA, *Cri du hibou*, 5[e] éd., p. 28). — Plusieurs de nos témoins ne connaissent plus qu'*écoper de*, qui semble donc prédominer.

11° Certains auteurs modernes emploient ***jouir*** avec un objet direct ou au passif (archaïsme ou recréation H16 ?) :

QUE *jouissons-nous du texte ?* (BARTHES, *Plaisir du texte*, 4[e] p. de couverture.) — *Il ne s'agit point* [...] *de la liberté* JOUIE *sitôt sauté le mur de la caserne* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 101). — *Je veux parler de l'exemption particulière des tailles, qui* EST JOUIE *par les deux ordres privilégiés* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 59). — *Rhéa ! La sœur-déesse* JOUIE *par le frère* (S. GERMAIN, *Nuit-d'Ambre*, p. 178). — *Le français fait ce* QUE *l'anglais jouit*

A6 285 AUTRES EXEMPLES

A. THOMAS, *Nouveaux essais de philologie fr.*, p. 358 ; FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. X, p. 212 ; JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, III ; A. BRETON, *Nadja*, p. 63 ; VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. III, p. 338 ; DAUZAT, dans *Études de dialectologie romane dédiées à la mémoire de Grandgagnage*, p. 130 ; P. BENOIT, *Agriates*, pp. 41-42 ; LA VARENDE, *Amour de M. de Bonneville*, p. 45 ; HENRIOT, dans le *Monde*, 20 juin 1956 ; H. QUEFFÉLEC, *Un feu s'allume sur la mer*, I, 2 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, sélection hebdom., 21-27 nov. 1968 ; MAULNIER, dans le *Figaro*, 10 déc. 1971 ; J.-J. GAUTIER, *ib.*, 24 nov. 1973 ; BARTHES, *Éléments de sémiologie*, Concl. ; Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 133 ; etc.

R6 285 REMARQUE

Le verbe ***se remémorer***, qui appartient à la langue littéraire, échappe mieux à la contagion de *se souvenir*. Cependant °*se remémorer de* apparaît quelquefois : *Ce* DONT *elle se remémore* (Br. GAY-LUSSAC, *Chambre d'instance*, p. 128). — *Celle* DONT *il se remémore* (J. MOULIN, *Fernand Crommelynck*, p. 258).

Inversement, la langue parlée donne parfois à ***se souvenir*** la construction régulière de *se rappeler* : °QU'EST-CE QUE *tu te souviens en dernier, toi ?* (J. DEVAL, *Âge de Juliette*, Petite Illustration, p. 27.) — Avec une proposition d'interrogation indirecte, même averbale, cela n'a rien de remarquable : *Je commis un calembour, je ne me souviens plus* LEQUEL (J.-P. CHABROL, *Bouc du désert*, p. 140).

A7 285 AUTRES EXEMPLES

M. GARÇON, *Affaire Girard*, p. 322 (plaidoirie) ; SARTRE, dans le *Monde*, 25 août 1984 (reportage d'abord publié dans *Combat*, 1[er] sept. 1944) ; AUDIBERTI, *Maître de Milan*, L. P., p. 186 ; GRAINVILLE, *Lisière*, p. 302 ; P.-J. REMY, *Enfants du parc*, p. 259 ; J. LARTÉGUY, *Tambours de bronze*, p. 215. — Ex. tirés de correspondances : STENDHAL, 15 mai 1811 ; FLAUB., t. II, p. 136 ; SAND, t. I, p. 865 ; GOBINEAU, dans P.-L. Rey, *Univers romanesque de Gobineau*, p. 7. — VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 800.

R7 285 REMARQUE

Frei, p. 130, note que, dans une phrase comme *Je ne me le rappelle pas*, « la répétition de la même voyelle entraîne une bouillie imprononçable » ; « d'où, ajoute-t-il : *je ne m'*EN *rappelle pas* ». Raison bien spécieuse ! — Claudel s'est fait l'apologiste de la forme *se rappeler de*, « la seule vraiment correcte, et en même temps beaucoup plus élégante » (*Journal*, t. I, p. 903). C'est de la grammaire de poète !

H15 285 HISTORIQUE

Écoper s'emploie aussi de manière absolue : *Elle mériterait d'écoper sec, la sale petite garce* (FARRÈRE, *Petites alliées*, XVI). — Il a d'abord été et est encore un terme de marine : *écoper un bateau, écoper l'eau d'un bateau*, vider, particulièrement au moyen d'une *écope*, l'eau qui s'est accumulée au fond. Le verbe a pris en argot le sens figuré « boire », qui a peut-être servi d'intermédiaire pour les sens donnés ci-contre (comp. *trinquer*), qui datent de la 2[e] moitié du XIX[e] s.

H16 285 HISTORIQUE

Jouir s'est construit jadis avec un objet direct : *Ils* JOUYSSENT *les autres plaisirs* (MONTAIGNE, III, 13). — [+]*Fortune ne nous baille rien à* JOUIR *en propriété* (MALHERBE, cit. Haase, § 59).

(H. CIXOUS, dans le *Monde*, 11 juin 2004, p. X). — Ex. tout à fait bizarre : °*Sitôt* JOUIS, *sitôt endormis* (SOLLERS, *Femmes*, p. 561).

12° ***Grincer** les dents*, construction primitive, concurrencé par *grincer* DES *dents* (dans l'*Ac.* depuis 1798), est encore mentionné par l'*Ac.* 2000 (comme vieilli). Ex. de M. NOËL § 449, *b*, 2°.

13° Emplois régionaux.

***Abuser** d'une femme*, c'est, dit le *Robert* 2001, « la contraindre à des relations physiques qu'elle n'est pas en situation de pouvoir refuser ». Au Québec, le verbe, dans ce sens, se construit avec un objet direct : °*Mon père nous* ABUSAIT *sexuellement* (cit. Poirier). H17 Mais, depuis peu, *abuser* au passif se rencontre dans les journaux fr. et belges : *Lui-même* ABUSÉ *lorsqu'il avait treize ans, l'ecclésiastique ne réalise pas la gravité de ses actes* (dans le *Soir* [Brux.], 12 janv. 1998, p. 22). — *Il a été* ABUSÉ *par son père dès cinq ans* (dans le *Monde*, 13 févr. 2004, p. 9).

°*Ne **savoir** de rien* (au lieu de *ne rien savoir*, ou, avec insistance, *ne savoir rien de rien*), dans le parler des Flamands et des Bruxellois, est un calque du néerlandais *van niets weten*. Nous avons aussi entendu l'expression en Alsace.

H17 285 HISTORIQUE

Cette construction transitive serait-elle un archaïsme ? En effet, l'*Ac.* a enregistré de 1694 à 1878 *abuser une fille* « la séduire, la suborner », qu'elle distinguait de *abuser d'une fille* « en jouir sans l'avoir épousée » [ce qui n'équivaut pas à « violer »]. Pour le Québec, une influence de l'anglais n'est pas exclue, car on y connaît aussi *abuser qqn* « le maltraiter », ce qui est certainement un anglicisme.

c) La préposition est *contre*.

1° ***Déblatérer***, pour l'*Ac.*, est intransitif et appelle la préposition *contre*. H18

Il ne cesse de déblatérer CONTRE *vous* (*Ac.* 2001). — *Déblatérer* CONTRE *la religion* (*ib.*). — *Il ne faut pas que la misanthropie* [...] *déblatère* CONTRE *l'homme sans donner ses raisons* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. III, p. 417). Etc. — *À l'encontre de* n'est qu'une variante (cf. § 1073, *b*, 1), d'ailleurs exceptionnelle : *Ce valeureux soldat* [...] *s'est laissé aller à déblatérer* À L'ENCONTRE DE *ma politique* (DE GAULLE, *Mém. d'espoir*, p. 83).

Déblatérer sur est moins régulier et moins fréquent : *Il a déblatéré* SUR *l'impôt,* SUR *les pauvres* (HUGO, *H. qui rit*, II, VI, 1). — *Tout en déblatérant* SUR *ses confrères* (LAFORGUE, *Pages de la Guêpe*, p. 140). — *Une petite cour, où l'on entend continuellement les bonnes* [...] *déblatérer* SUR *leurs maîtres* (*Lar. XX*e *s.*, s. v. *Pot-Bouille*). — *Le brave Reyvil* [...] *déblatère à qui veut l'entendre* SUR *l'insondable muflerie des courtisanes* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 838). [°*Déblatérer à qqn* est une construction contraire à l'usage.] — *Nous déblatérons à l'envi* SUR *Pétain* (VERCORS, *Bataille du silence*, p. 195). — Autre ex. : HUYSMANS, cit. *Trésor*. — Comp. § 291, *e*.

En Belgique, on dit souvent °*déblatérer qqn* ou *qq. ch.*, comme *critiquer, dénigrer* : *Rien de ce* QUE *je déblatère n'est tout à fait inutile* [une énumération suit : *la beauté, la bêtise, etc.*] (Al. BOSQUET, *Un parc, une femme, quelques mensonges*, p. 165).

L'*Ac.* 2001 atteste *déblatérer qq. ch.* « débiter, dire avec violence ». Cela est rare : QU'*avait-il bien pu déblatérer ? Des injures pires que dans son* Journal ? (H. GUILLEMIN, *Regards sur Bernanos*, p. 234.)

H18 285 HISTORIQUE

Déblatérer est attesté pour la première fois en 1798 (*Dict. de l'Acad.*). C'est un emprunt au latin *deblaterare* « criailler ».

2° L'*Ac.* 2000, s. v. *gagner*, II, 2, considère comme vieilli ***gagner** qqn au jeu, à la course*. On dirait *gagner contre qqn* ou *battre, vaincre qqn*.

Ex. de *gagner qqn* : *Il m'a donné tant de leçons* [de trictrac], *que je suis en état de vous gagner* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, V). — *Vous le gagnez aux échecs* (SAND, *Mauprat*, XI). — *Je me laissai gagner* [au billard] (NERVAL, *Voy. en Or.*, Pl., p. 421). — *Elle me bat à tous les jeux, même aux échecs où je vous ai parfois gagné* (BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...*, Biblioth. Plon, t. I, p. 204). — *Pour avoir gagné Protos aux échecs* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 2). — Cette construction est courante en fr. d'Afrique.

Tours vivants : *Gagner qqn de vitesse*, être plus rapide que lui ; — *L'inquiétude le gagna*, s'empara de lui ; — *Gagner qqn à sa cause, à ses idées*, obtenir son assentiment.

3° ***Invectiver*** se construisait avec *contre* dans l'usage classique, et certains écrivains y restent fidèles. Mais *invectiver* avec un objet direct, condamné par Littré, accueilli par le *Dict. gén.* et par l'*Ac.* depuis 1935 (alors avec la réserve « quelquefois », disparue en 2000), est parfaitement reçu par le bon usage. H19

Invectiver contre : *Elle se mit à invectiver* CONTRE *son Dieu* (BLOY, *Désespéré*, p. 380). — *Je ne parle pas d'un Menken, qui invective chaque jour* CONTRE *l'Américain* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, p. 73). — *Chouettes et chevêches invectivent librement* CONTRE *la grande clarté incongrue* (COLETTE, *Journal à rebours*, p. 57). — *Dutilleul* [...] *ne se contentait plus d'invectiver* CONTRE *le sous-chef*

H19 285 HISTORIQUE

Invectiver, apparu au XVIe s., est un dérivé d'*invective*. Pour Vaugelas, il n'était pas « du bel usage » (p. 119). — La construction primitive paraît avoir été *invectiver contre*, quoique le verbe se rencontre parfois avec un objet direct au XVIe et au XVIIe s., selon Wartburg, t. IV, p. 787, et le *Trésor*. C'est dans la deuxième moitié du XVIIIe s. que ce tour devient plus fréquent : cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, pp. 1746-1747 (DID., MIRABEAU, etc.) ; ajoutons SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 113. — PASCAL a employé *invectiver* avec un objet interne : +*Il invective plusieurs malédictions contre leur fausse netteté intérieure* (dans Haase, p. 134).

(AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 9). — *La radio de Moscou n'avait pas cessé d'invectiver* CONTRE « *les impérialistes anglais* » (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 242).

Invectiver avec objet direct : *Le voilà qui invective* [...] *les nouvelles écoles d'art et de poésie* (HUGO, *Pierres*, p. 143). — *Quand je le verrai* [...] *invectivant les dieux* (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, X). — *Il invectivait Charles Ier* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Il invectivait volontiers les royalistes du département* (FRANCE, *Orme du mail*, p. 242). — *Tandis qu'il invectivait Versailles* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 158). — *Adeline Moreau invectiva ces sales socialistes* (HERMANT, *Grands bourgeois*, II). — *Je l'invective à bouche close* (COLETTE, *Entrave*, p. 102). A8

4° ***Vitupérer*** [empr. du lat. *vituperare*, blâmer] est, normalement, transitif :

Il vitupérait le Prince et la Monarchie (CHAMSON, *Suite pathétique*, p. 363). — *Il vitupérait les salauds qui exploitent les ouvriers* (P.-H. SIMON, *Somnambule*, p. 134). — *Tous ces messieurs de la mairie durent vitupérer la femme qui avait pris cette initiative inconcevable* (CURTIS, *Miroir le long du chemin*, p. 125).

La construction *vitupérer contre* (soutenue par l'analogie de *se fâcher contre*, *invectiver contre*, etc.) tend à pénétrer dans l'usage : *Des hommes de grande valeur ont vitupéré, par erreur*, CONTRE *la tradition du classicisme* (L. DAUDET, *Stupide XIXe s.*, p. 204). — *La presse universelle a beau vitupérer* CONTRE *elle* [= l'Allemagne] (<J. et J. THARAUD, *Quand Israël n'est plus roi*, p. 143). — *Un furieux en tout cas, qui vitupère* CONTRE *l'univers* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 29 août 1946). — [...] *vitupérait volontiers* CONTRE *les Jésuites* (PAGNOL, *Jean de Florette*, p. 11). A9

d) **La préposition est *après*, qui, en l'occurrence, sert surtout dans la langue parlée, familière ou populaire.**

1° ***Attendre*** *après* est ordinairement admis par les lexicographes et les grammairiens quand il s'agit de marquer le besoin qu'on a de la personne ou de la chose, ou l'impatience ; mais dans la littérature moderne cela se trouve seulement quand la situation justifie le registre familier. H20

Comme j'attends APRÈS *lui ! Je compte les heures quand il est sur le point de rentrer* (VALLÈS, *Enfant*, II). — *On ne pouvait pas s'empêcher d'aller chercher là* [= au Mont-de-Piété] *de la monnaie, lorsqu'on attendait* APRÈS *un pain de quatre livres* (ZOLA, *Assomm.*, IX). — *Si vous venez ici pour dire des choses aussi spirituelles, vous pouviez rester sur votre sable, on n'attendait pas* APRÈS *vous !* (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 219.) — *Et que je n'attende pas* APRÈS *vous, quand nous serons prêts* (SALACROU, *Frénétiques*, II). — *On attend* APRÈS *les décorateurs* (*ib.*). — *Aucun éditeur n'attend* APRÈS *mon manuscrit* (TROYAT, *Front dans les nuages*, p. 175). — *Faut que je redescende, mon père attend* APRÈS *moi pour la fournée* (Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, p. 39).

L'*Ac.*, qui mentionnait cet emploi sans réserve en 1932 (*Il y a longtemps qu'on attend* APRÈS *vous. C'est un argent* APRÈS *lequel il attend pour partir. Cette somme est une bagatelle, et je n'attends pas* APRÈS, s. v. *attendre*), le considère comme fam. en 2001, s. v. *après*.

Quand *attendre* signifie simplement « rester en un lieu où l'on compte qu'une personne viendra, qu'une chose sera apportée », *attendre après* est senti nettement comme relâché : °*J'attendrai après vous jusqu'à telle heure.* °*J'attends après le bateau.* Au lieu de : *Je vous attendrai... J'attends le bateau.* R8

2° °***Chercher*** *après* n'est pas, semble-t-il, dans les dict. On trouve rarement dans la littérature ce tour de la langue parlée, surtout populaire.

L'espérance, c'est Dieu, même au sein de l'orage ; / Je suis roseau, je tremble... et je cherche APRÈS *lui !* (DESBORDES-VALMORE, *Pleurs*, XVI.) — *Tout en cherchant* APRÈS *un torchon, un linge, n'importe quoi pour empoigner la cafetière brûlante* (DECOIN, *John l'Enfer*, p. 175). — Dans la langue soignée : *Je le cherche. Je cherche un torchon.* R9

3° ***Courir*** peut avoir un objet direct dans le langage des chasseurs : *Courir le cerf, le lièvre* R10 ; d'où l'expression proverbiale *Courir deux lièvres à la fois.* — Il a aussi un objet direct dans divers emplois figurés : *Courir les honneurs, les filles, les magasins, un danger*, etc. — *Courir après qqn* ou, surtout au figuré, *après qq. ch.* appartient à la langue commune, depuis longtemps H21 :

Les chiens courent APRÈS *le lièvre* (*Ac.* 2001, s. v. *après*, 2). — *Ce mauvais débiteur vous fera longtemps courir* APRÈS *votre argent* (*ib.*). — *Tous les jeunes gens courent* APRÈS *cette demoiselle* (*ib.*). — *Le second laquais* [...] *se mit à courir* APRÈS

A8 285 AUTRES EXEMPLES

S.-BEUVE, VEUILLOT et R. DE GOURMONT, cit. Deharveng, t. II, p. 56 ; J. LEMAITRE, *J. Racine*, p. 115 ; LOTI, *Mariage de Loti*, I, 46 ; R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 305 ; A. DAUDET, *Nabab*, p. 506 ; PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 38 ; CLEMENCEAU, *Démosthène*, p. 68 ; G. LANSON, *Essais de méthode, de critique et d'hist. littér.*, p. 429 ; etc.

A9 285 AUTRES EXEMPLES

MADELIN, cit. *Rob.* ; PÉROCHON, *Gardiennes*, p. 170 ; G.-E. CLANCIER, *Pain noir*, p. 233.

H20 285 HISTORIQUE

Attendre après a appartenu au style noble : +*Notre âme attend* APRÈS *le Seigneur, parce qu'il est notre protecteur et notre secours* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 19). [Bossuet se réfère explicitement au psaume XXXIII, 20, que CRAMPON traduit : *Notre âme attend Yahveh.* Vulgate : *Anima mea sustinet Dominum.*]

R8 285 REMARQUE

Dans l'Est de la France et en Suisse, sous l'influence de l'allemand, on dit : °*Voilà une heure que j'attends* SUR *toi !* Voir Thibault. Cela s'entend aussi au Canada.

R9 285 REMARQUE

En Belgique, on dit aussi °***voir*** après dans le même sens : *Où allais-tu ? / À la morgue, voir* APRÈS *vous* [à quelqu'un qu'on croyait mort] (GHELDERODE, *Trois acteurs un drame*, Gallimard, p. 147).

R10 285 REMARQUE

Courre le cerf dans la langue des initiés : cf. § 855.

H21 285 HISTORIQUE

Courir après qqn ou *qq. ch.* existait déjà dans la langue classique : +*Je ne cours point* APRÈS *de tels coquins que toi* (CORN., *Clit.*, I, 7). — *Tu crois que prest à l'excuser, / Mon cœur court* APRÈS *elle* (RAC., *Andr.*, II, 5). — *Qui ne court* APRÈS *la Fortune ?* (LA F., *F.*, VII, 11.) — *Le grand-veneur et tous les autres officiers couraient* APRÈS *lui* [= un cheval] *avec autant d'inquiétude que le premier eunuque* APRÈS *la chienne* (VOLT., *Contes et rom.*, Zadig, pp. 12-13).

lui (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 219). — *J'ai vu l'illustre Poincaré courir soudain* APRÈS *un tramway qu'il ne voulait point prendre* (ALAIN, *Propos de littér.*, V).

On peut aussi dire *Courir derrière qqn* ou *qq. ch.*

Sur *Je cours après* sans complément, voir § 1040 ; — sur *Je lui cours après*, § 672, *d* ; — sur *Courir sus à qqn.*, *ib.*

Le *Trésor* mentionne °*courir qqn* au sens d'« importuner » (pop.), mais les ex. donnés contiennent : *Tu me cours, Elle me court*, et d'autres observateurs reconnaissent dans ce *me* un objet indirect, comme dans l'expression complète *Elle me court sur le haricot* (ou *sur le système*, etc.). Ex. où l'on a manifestement un objet direct : *Ça* [= cuisiner] LA *court !* (Dans ESNAULT, *Dict. hist. des argots fr.*)

4° °***Demander*** *après*, que l'*Ac.* ne signale pas, n'appartient pas à l'usage distingué ; il est, selon le *Dict. contemp.*, « très familier ».

Il n'a pas demandé APRÈS *moi ?* (DUMAS fils, *Femme de Claude*, III, 4.) — *D'ici là, certainement personne ne demanderait* APRÈS *lui* (Tr. BERNARD, *Affaire Larcier*, p. 15). — *Il entre de nouveau et demande* APRÈS *Gallimard* (LÉAUTAUD, *Journal littér.*, 19 mai 1926). — *Je me rendis à sa librairie, demandai* APRÈS *lui* (VERCORS, *Bataille du silence*, p. 248).

On dit aussi, dans le même registre, °***réclamer*** *après* : *Elle* [= une moribonde] *ne réclame jamais* APRÈS *ma mère* (LÉAUTAUD, lettre citée par M. Dormoy, *Vie secrète de Léautaud*, p. 167) [= elle ne réclame jamais sa présence].

5° ***Languir*** « attendre avec impatience » se construit ordinairement avec *après* H22, parfois avec *de*. R11

L'âme païenne qui languit APRÈS *le baptême* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, III). — *Il y a des jours où je languis* APRÈS *Port-Royal* (GREEN, dans le *Figaro litt.*, 14 avril 1951). — *Vous craignez que la « Ville éternelle » vous semble désormais bien vide et que vous y languissiez* APRÈS *cette femme qui vous y attirait et vous y retenait* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 86). — *Elle languissait* APRÈS *une lettre de son ami* (*Ac.* 2001, s. v. *après*). — *Elle languit* DE *vous* (*Rob.*). — Comp. § 779, *c*, 2° (*se languir*).

H22 285 HISTORIQUE

Languir après est déjà chez SÉV. : +*Je languis* APRÈS *les jours de vous écrire* (23 mars 1671).

R11 285 REMARQUE

°*Languir qqn* est un méridionalisme (cf. Rézeau) : *Comment va Noël ?... et M. Masséglia ?... Je* VOUS *languis énormément* (L. NUCERA, *Chemin de la Lanterne*, p. 200).

e) **La préposition est *avec*.**

1° L'*Ac.*, qui mentionnait encore ***tricher*** *qqn* en 1878 (*Prenez garde, il vous triche*), y a renoncé en 1935. Le verbe se construit surtout absolument. S'il fallait préciser le nom de la victime, on dirait *tricher avec qqn* : *Si on ne peut plus tricher* AVEC *ses amis, ce n'est plus la peine de jouer aux cartes* (PAGNOL, *Marius*, III, 2). Pourtant, *tricher qqn* n'a pas tout à fait disparu, comme le montrent ces ex. postérieurs à 1865 :

À moins de tricher tout à fait le bon Dieu et de lui escamoter sa messe... (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Trois messes basses, II.) — *Deux toutes petites* [...] *qui* [...] *lui apprennent le « pigeon-vole » japonais, – et le trichent* (LOTI, *M*[me] *Chrysanth.*, XVIII). — *Je résiste quand Molière veut que j'applaudisse des valets qui trichent leurs maîtres* (BARRÈS, dans l'*Écho de Paris*, 30 nov. 1906). — *On le trichait. Depuis le début. Il ne se laissait pas faire* (SIMENON, *Déménagement*, p. 240). — *Cette brave dame qui s'accusait* [à confesse] *d'avoir triché l'épicière sur les DT des denrées diverses* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 194). — *On ne triche bien les méchants que si l'on a d'abord triché les gentils* (CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 54). [Le roman se passe au XVIII[e] s.]

2° Le *Robert* 1964 est le premier dict. moderne à enregistrer ***voisiner*** dans le sens de « être proche » R12, mais uniquement suivi de la préposition *avec*. C'est le tour le plus fréquent, avec l'emploi absolu, mais on trouve parfois la construction directe, qui est critiquée par Hanse.

Voisiner + objet direct : *Vue d'une falaise* [...], *elle* [= une rivière] *voisine les flèches de l'église* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 938). — *J'étais dans un bistro, non loin de la pointe Saint-Eustache, ou du moins me semblait-il,* [...], *accoudé au zinc, en raison de l'aspect des gens que j'y voisinais* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 532). H23

Voisiner avec : *Un dromadaire d'argent* [...] *qui voisinait sur la cheminée* AVEC *un crapaud de jade* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 221). — Ex. de MARTIN DU G., CÉLINE, DANIEL-ROPS dans le *Robert.*

Voisiner absolument : *Ensemble, merveilleux parce qu'y voisinaient les aspects les plus différents* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 790). — *À Corinthe, deux temples voisinaient, celui de la Violence et celui de la Nécessité* (CAMUS, cit. *Grand Lar. langue*).

Le sens dominant a longtemps été « fréquenter comme voisin ». Chez les GONC., le nouvel emploi est visiblement métaphorique : *Les mains* VOISINAIENT,

R12 285 REMARQUE

On employait dans ce sens *avoisiner*, encore usité. Il est normalement transitif. Ex. non conforme : °*La moitié de la terre, celle qui* AVOISINE AVEC *Chaource* (OLDENBOURG, *Pierre angulaire*, L. P., p. 267).

Avoisiner se dit ordinairement d'un rapport entre des choses. L'*Ac.* a signalé pourtant de 1835 à 1932 *être bien avoisiné* « avoir de bons voisins » ; il s'agit donc d'un rapport entre personnes. Le *Trésor* cite avec la mention « rare » deux ex. où des choses avoisinent des personnes : *Les images et les formes* [...] *du monde inconnu qui* NOUS AVOISINE (M. DE GUÉRIN, *Cahier vert*, 9 févr. 1835). — *J'arrive à ma maison d'Auteuil* [...]. *Auteuil* [...] *et les jardins qui* M'AVOISINENT [...] *m'apparaissent plus charmants que jamais* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 151).

H23 285 HISTORIQUE

La construction directe de *voisiner* a été fort en usage au XVI[e] s. dans le sens de « être près de » : voir Huguet. Wartburg, t. XIV, p. 415, relève un ex. de *voisiner qqn* « lui rendre visite » en 1672.

les bouches se rencontraient (*Germ. Lacerteux*, XLVIII). — [Dans un bal costumé :] *Un portrait historique* [...] *prenait la taille de la dernière des débardeuses.* [...] *La toge* [...] VOISINAIT AVEC *la tébula d'Océanie* (*Man. Salomon*, LXVIII.). [Voir de même *Ch. Demailly*, LXXVIII]. R13 — Plus tard, chez Edmond seul (1884), il s'émancipe plus franchement : *Les parfums et l'amour donnent des jouissances qui* VOISINENT *de bien près* (*Chérie*, LXXXV).

Hanse condamne aussi °*voisiner qqn* « le fréquenter comme voisin ». On dit *voisiner avec*, ou bien on construit le verbe absolument. D'une façon générale, *voisiner* vieillit dans ce sens.

Voisiner avec : *Ils évitaient de se trouver là lorsque M. Péqueur des Saulaies allait voisiner* AVEC *l'abbé Faujas* (ZOLA, *Conq. de Plassans*, XVI). — *La tristesse de la vie de M. de Crécy venait, tout autant que de ne plus avoir de chevaux et une table succulente, de ne voisiner qu'*AVEC *des gens qui pouvaient croire que Cambremer et Guermantes étaient tout un* [alors que la seconde famille était plus importante] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1085).

Voisiner abolument : *Le soir il voisinait* (VERL., *Jadis et nag.*, Soldat laboureur). — *On ne voisine pas toujours à la campagne. D'ailleurs je suis brouillé avec mon cousin Clodius* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 196). — *Mais ces gens sont de très bon ton ! Je voisinerai, ce sera charmant !* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XI.) — *Nous pourrons voisiner* (R. ROLLAND, lettre, 23 janv. 1944, dans Claudel et Rolland, *Amitié perdue et retrouvée*).

3° Emploi régional.

°***Commenter*** *avec qq. ch.* pour *commenter qq. ch.* au Québec.

f) La préposition est *sur*. R14

1° ***Dauber*** « railler, dénigrer » H24 est fortement concurrencé par *dauber sur*.

C'est un homme qui DAUBE SUR *tout le monde* (*Ac.* 2000) a remplacé *C'est un homme qui* DAUBE *tout le monde* (*Ac.* 1932). — Ex. sans prépos. : *L'auteur a d'abord pris au sérieux ce qu'il* DAUBE (J.-Fr. REVEL, dans J. Bersani, *Les critiques de notre temps et Proust*, p. 129).

°*Se dauber de* « se moquer de » est un accident individuel : *L'entrée dans le « cercle de la raison » de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal, « ces pays du Club Med » dont* SE DAUBAIENT *les hiérarques de la Bundesbank* (A. MINC, *www.capitalisme.fr.*, p. 24).

2° ***Primer*** *qq. ch.* « l'emporter sur qq. ch. » est concurrencé par *primer sur qq. ch.*

Le devoir de faire mon œuvre PRIMAIT *celui d'être poli ou même bon* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 986). — *Le renoncement* PRIME *peu à peu* SUR *les jouissances* (TEILHARD DE CHARDIN, cit. *Trésor*). — La construction avec *sur* est rare, selon le *Trésor*, jugement discutable pour l'usage actuel : voir le *Grand dict. enc. Lar.* Elle est critiquée par Hanse et par d'autres. Elle n'est pourtant pas récente H25 ; a-t-elle subi une éclipse ?

g) La préposition est *pour*.

On dit au Québec °***contribuer*** *mille dollars* et, par un mouvement inverse, °***compenser*** *pour qq. ch.*

h) La préposition est *dans*.

On dit ***fourrager*** *qq. ch.* (*des papiers*, etc.) ou *dans qq. ch.*, « manipuler sans soin, le mettre en désordre, y fouiller » :

J'y étais à l'abri des incursions de Séraphie qui [...] *venait, quand elle avait le diable au corps* [...], *visiter mes livres et* FOURRAGER *mes papiers* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XIX). — *Mme Amparat baissa les yeux,* FOURRAGEA *sa chevelure blanche frisée, essaya d'écarter la confidence* (COLETTE, *Chatte*, p. 112). — *Les trois copains* FOURRAGENT *les dessous des trois femmes* (ROMAINS, *Copains*, VI). — *Pour un oui ou pour un non, la police* FOURRAGE DANS *vos papiers* (DABIT, *Hôtel du Nord*, I). — *Il* FOURRAGEA DANS *sa chevelure* (CESBRON, *C'est Mozart qu'on assassine*, p. 77). — *Il* FOURRAGE DANS *sa toison aux boucles châtaines* (S. GROUSSARD, dans le *Figaro*, 30 déc. 1969).

R13 285 REMARQUE

Cet ex., comme le précédent, comme sans doute un autre de GIDE, ont été mal interprétés dans le *Trésor*.

R14 285 REMARQUE

Le québécisme °***fesser*** *sur un enfant* n'est pas un simple équivalent de *fesser un enfant*. En effet, au Québec (et dans certains dialectes de France : Wartburg, t. III, p. 425), *fesser* signifie « frapper, taper » de façon générale. De là le pléonasme apparent °*fesser sur les fesses*. Cf. Seutin-Clas, etc. Notons que Wartburg considère que *fesser* n'est pas un dérivé de *fesse* et que le verbe a d'abord signifié « frapper ».

H24 285 HISTORIQUE

Dauber (dont l'étymol. est très discutée) a eu d'abord le sens « battre à coups de poing », attesté aussi dans divers dialectes modernes (Wartburg, t. III, p. 168). L'Ac. 2001 le donne encore, mais comme « très vieilli », avec un ex. où le verbe est pronominal réciproque : *Ces écoliers* SE SONT *bien* DAUBÉS. Dans ce sens, *dauber sur* a existé aussi : *Judas qui a le sang chaud et la main prompte* DAUBE SUR *le maître du jardin et l'assomme d'un coup à la tête* (S.-BEUVE, *Nouv. lundis*, cit. *Trésor*).

H25 285 HISTORIQUE

⁺*J'entendais quelquefois sa voix* PRIMER SUR *celle des autres* [dans une discussion] (MARIV., *Paysan parv.*, p. 68). — ⁺*Si cet amour peut être assez vif par lui-même pour* PRIMER SUR *toutes nos passions* (J.-J. ROUSS., *Corresp.*, cit. Littré). — À propos de personnes : ⁺*Une belle femme se flatte de* PRIMER *aisément* SUR *celles qui n'ont que de l'esprit* (BELLEGARDE, cit. *Trévoux* 1752).

286 Cas particulier : effacement de l'objet premier. R

L'objet second devient objet premier à la suite de l'effacement de l'objet premier.

a) À l'art. *consigner*, l'*Ac.* écrivait en 1932 : « *Je l'ai consigné à ma porte*, J'ai donné ordre qu'on ne le laissât point entrer. On dit aussi par extension, *Consigner sa porte.* » Par une nouvelle extension, que l'*Ac.* signale depuis 1988 (tout en présentant comme vieilli *Je l'ai consigné à ma porte*), on dit aujourd'hui *consigner sa porte à qqn* : *Ma Mère, un jour, me fit* CONSIGNER SA PORTE (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 114).

Consigner qqn à la porte est vieilli, en effet : *Le valet de chambre du prince lui a dit de ne plus revenir et de dire à Mme Beausire qu'on* L'AVAIT CONSIGNÉE À LA PORTE *des Tuileries* (HUGO, *Choses vues*, 1847-1848, F°, p. 211). — *Le sénateur, fort assidu auprès d'elle, et qui venait assister presque chaque matin à son lever, s'était un beau jour fâché de* SE VOIR CONSIGNÉ À LA PORTE *de son cabinet, lorsqu'elle faisait sa toilette* (ZOLA, *S. Exc. Eug. Rougon*, XII).

De même *consigner qqn* : *Je me suis forcé de* LE *consigner, et je crois qu'il a fini par comprendre, car il a cessé de venir depuis deux ou trois mois* (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 27).

Autre extension (langue militaire et administrative), au XXe s., *consigner un lieu, un objet*, en interdire l'accès, l'utilisation : *La taule sera consignée aux légionnaires* (MAC ORLAN, cit. *Rob.*). — *Toute une série de coucous et de zincs étaient consignés aux élèves pilotes à cause de leur mauvaise navigabilité* (CENDRARS, cit. *Trésor*).

b) ***Couper*** *qqn* pour *couper la parole à qqn*, « l'interrompre » est, selon un communiqué de l'Acad. (13 nov. 1969), une « négligence de style trop fréquente chez les écrivains contemporains ». — Comme cela se trouve aussi chez des écrivains qui ne sont pas négligents, on peut penser que *couper qqn* est en passe d'entrer dans l'usage le plus général, malgré le silence de l'*Ac.* 2001.

Je réprouve les injures : la violence des polémiques parfois m'attrista. / – Je VOUS *coupe, s'écria Renan ; c'est les injures que je préfère dans le mouvement boulangiste* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, 1891, p. 11). — *Ça me paraît impossible puisque… / Mme Dubernet* LE *coupa* (MAURIAC, *Galigaï*, X). — *Il* [= Churchill] *s'écria avec fureur : « Vous dites que vous êtes la France ! Vous n'êtes pas la France !* […]. *» Je* LE *coupai : « Si, à vos yeux, je ne suis pas le représentant de la France, pourquoi* […] *traitez-vous avec moi de ses intérêts mondiaux ? »* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 44.) — *Ils détournent vite la conversation, à moins qu'ils ne* VOUS *coupent brutalement* (MONTHERL., *Le chaos et la nuit*, p. 123). A1

c) ***Éclairer*** *qqn* se dit abusivement, selon Littré, pour *éclairer* À *qqn*, quand il s'agit de lui donner de la lumière, de lui permettre de voir clair. Cet abus est devenu la norme, et dès 1835 l'*Ac.* déclarait vieillie la construction avec *à*. H1

Madame veut sortir, prends une torche, ÉCLAIRE *madame* (GAUTIER, *Albertus*, cit. *Trésor*). — *Elle se leva, bâilla, tendit la main à Paul* […]*, et je* l'ÉCLAIRAI *dans notre appartement* (MAUPASS., C., Sœurs Rondoli, II).

Par un phénomène analogue, on dit couramment (« extension abusive et familière », *Ac.* 1986, s. v. *allumer* ; simplement fam. en 2001 ; l'emploi n'est pas mentionné s. v. *éteindre*) ***allumer*** ou ***éteindre*** *un lieu* (pour … *dans un lieu*, où l'on a plutôt un complément adverbial) : *La chambre était allumée* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 536). — *Mariette mourait de peur chaque fois qu'elle entrait dans une pièce éteinte* (COCTEAU, *Enfants terribles*, Sel., p. 23). — *Quelqu'un, un valet sans doute, avait éteint tout le bas* [de l'hôtel] (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, IV, 3). — Autres ex. : BUTOR, ARAGON, MODIANO, cit. Hanse. H2

d) ***Effacer*** *le tableau* est admis par l'*Ac.* depuis 1992 (ainsi que, en 2001, *effacer une bande magnétique*), qui voit ici une métonymie plutôt qu'une réduction de *effacer le texte sur un tableau*.

De 1835 à 1932, l'*Ac.* signalait un cas analogue : *effacer l'empreinte d'une médaille*, ou, simplement, *effacer une médaille*.

e) ***Fixer*** *qqn ou qq. ch.* au lieu de *fixer les yeux* (ou *le regard*) *sur qqn* ou *sur qq. ch.* (où l'on a plutôt un complément adverbial qu'un objet indirect) est « certainement une grosse faute » pour Littré. H3 Aussi

R 286 REMARQUE

Par un phénomène inverse de celui qui est décrit dans ce § 286, la proposition conjonctive qui sert de complément d'objet direct à ***jurer*** (*Je jure que je suis innocent*) devient objet indirect quand on introduit un complément direct nominal indiquant ce que l'on prend à témoin ou en gage : *Je jure Dieu que je vous arracherai la peau avant que nous sortions de cette écurie* (BLOY, cit. *Trésor*). — *Frédéric jura sa parole d'honneur qu'il n'avait jamais pensé à Mme Arnoux* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Jurer ses grands dieux que…*
Lorsqu'on a ce type de construction, la proposition conjonctive est, en effet, suppléée par *en* : *J'affirme que tu te trompes ! Veux-tu que je* T'EN *jure ma parole ?* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2.) — *Je partirai dès demain. J'*EN *jure mon amour pour vous* (H. BERNSTEIN, *Après moi*, I, 14).

Dans *Je te* CROIS *qu'elle est belle*, *qu'elle est belle* est une pseudo-proposition, à laquelle il serait difficile de donner une fonction précise. Cf. § 1121, a.

A1 286 AUTRES EXEMPLES

PROUST, *Rech.*, t. II, p. 188 ; H. BAZIN, *Vipère au poing*, VI ; HÉRIAT, *Grilles d'or*, XI ; R. MALLET, GENEVOIX, ARAGON, cit. Hanse.

H1 286 HISTORIQUE

Éclairer à qqn était logique, puisqu'il s'agit de lui éclairer un endroit, mais l'expression s'est altérée parce qu'elle était très souvent employée sans l'indication du lieu.

H2 286 HISTORIQUE

Wartburg, t. XXIV, p. 343, relève *allumer un lieu* tout au long du Moyen Âge, puis à partir de Bescherelle (1845).

H3 286 HISTORIQUE

Voltaire a attaché le grelot et s'en est pris plusieurs fois (*Dict. phil.*, art. *langue françoise* ; etc.), à cet emploi, déjà fréquent dans la deuxième moitié du XVIIIe s. : *Je m'amusois à les parcourir* […]*, m'arrêtant quelques fois à* FIXER *des plantes dans la verdure* (J.-J. ROUSS., *Rêver.*, II). — +*Il la* FIXE *avec des yeux sévères* (SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 135). — *Ses yeux n'étoient pas moins continents que son goust. Jamais il ne* FIXOIT *une femme, quelque jolie qu'elle fut* [sic] (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 53).

l'*Ac.* 1932 n'a-t-elle pas accueilli cet emploi, du moins à l'article *fixer* (voir ci-dessous). Les dict. plus récents (*Robert*, etc.) n'ont pas eu ce scrupule, et c'est à juste titre, car l'emploi a la caution des meilleurs auteurs, surtout depuis la fin du XIX[e] s. L'*Ac.* 2000 conseille pourtant de l'éviter, ce qu'elle ne fait pourtant pas toujours elle-même (voir ci-dessous).

Il n'avait pas ce regard universel de l'aigle, qui peut tour à tour FIXER *le soleil ou marquer* [= apercevoir (arch.)] *de loin un insecte caché sous l'herbe* (NODIER, *Rêveries littér., morales et fantast.*, Bruxelles, 1832, p. 52). — *Je* FIXAI *mon homme avec un étonnement muet* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Hist. extraord.*, G.-F., p. 71). — *Elle* FIXAIT *longuement le carré noir* (E. DE GONC., *Faustin*, XXII). — *Elle me* FIXA *avec ses larges yeux étonnés* (MAUPASS., C., Marroca). — *Les bœufs seuls vous* FIXENT *d'un gros œil immobile* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Moisson au bord de la mer). — *Oh ! cette porte, je la* FIXAIS *maintenant de mes pleins yeux* (LOTI, *Roman d'un enf.*, II). — *Sans bouger, je* FIXE *le pleutre, en silence* (BLOY, *Mendiant ingrat*, t. I, p. 39). — *Ses yeux dilatés* FIXÈRENT *au plafond l'auréole vacillante* (MAURIAC, *Genitrix*, I). — *Elle* FIXAIT *la lumière des flambeaux* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 180). — *Il* FIXA *longuement un jeune homme placé en face de nous* (VALÉRY, *M. Teste*, p. 38). — Regarder dans les yeux, dans le blanc des yeux, entre les deux yeux, *Regarder en face*, FIXER (*Ac.* 1935, s. v. *œil*). — FIXER *quelqu'un dans le blanc des yeux* (*Ac.* 1987-2001, s. v. *blanc*). **A2**

f) À côté du tour habituel ***interdire*** *qq. ch. à qqn*, le droit connaît *interdire qqn* « lui interdire l'exercice de sa fonction ou l'usage de ses biens » :

Je fis interdire le père de Cécile, qui la ruinait (GIRAUDOUX, cit. *Rob.*).

Le droit connaît aussi *interdire qqn de qq. ch.* : *On l'a interdit* DE *sa charge pour deux ans* (*Ac.* 2000). — *Les étudiants en théologie qui ont interdit les femmes d'éducation* [en Afghanistan] (D. VERNET, dans le *Monde*, 13 oct. 1998, p. VIII). — Au passif : *Il a été pour cinq ans interdit de séjour à Paris* (*Ac.* 2000). D'autres formules sont plus récentes et sujettes à caution : °*Un journaliste interdit d'antenne* et surtout °*Le public est interdit d'accès.* °*Une route interdite de circulation.* °*Un produit interdit de vente.*

g) °***Livrer*** *un client* pour *livrer une marchandise à un client, à un détaillant*, etc., qui est de la langue commerciale, est « abusif » pour le *Rob.* 2001 et pour l'*Ac.* 2000.

*Nous n'*AVONS *pas* ÉTÉ LIVRÉS [dit un employé du Bon Marché] (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 455).

h) ***Pardonner*** *qqn* est très ancien, mais a toujours été beaucoup moins courant que *pardonner qq. ch.* À *qqn*, dont il semble être une formule réduite. **H4**

Le tour avec objet direct a réussi à imposer le passif *être pardonné* (§ 772, *d*) ; celui-ci est admis par tous, notamment par Littré et par l'*Ac.* 1935, qui, d'autre part, rejettent *pardonner qqn*, l'un explicitement, l'autre implicitement. Cependant, cette construction-ci, soutenue à son tour par *être pardonné*, n'est pas, dans la littérature, si rare que l'on croirait ; elle correspond aussi à des usages régionaux (du Midi, par ex.).

Vous m'avez pardonnée (DUMAS fils, *Femme de Claude*, II, 2). — *Tous l'avaient pardonnée* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 10). — *Je vous ai pardonnés* (P. BENOIT, *Soleil de minuit*, p. 291). — *Pardonnez un amant* (BAINVILLE, *Jaco et Lori*, p. 268). — *On pardonne un coupable* (FARRÈRE, *Civilisés*, XXX). — *À la seconde même, il la pardonna* (DORGELÈS, *Partir...*, p. 203). — *Sans m'avoir pardonnée* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, p. 262). — *Mon Dieu, pardonnez-la, elle ne sait pas ce qu'elle dit* (SUPERVIELLE, *Premiers pas de l'univers*, p. 169). — *Il les a tous pardonnés* (CHAMSON, *Superbe*, p. 231). — *Peut-être encore Charles l'aurait-il pardonnée* (ARAGON, *Beaux quartiers*, III, 9). — *Pardonner Cinna serait le fait d'un héros banal* (J. CALVET, *Polyeucte de Corn.*, p. 23).

i) Dans l'usage ordinaire, ***répondre*** construit directement le complément qui indique ce que l'on apporte en réponse et indirectement le complément qui indique la personne ou la chose auxquelles on apporte la réponse :

Il ne LUI *répondit* RIEN. — *Je vous envoie* [...] *un fragment de la lettre* QUE *j'ai répondue* À VOTRE MOT (ALAIN-FOURNIER, dans Péguy et Alain-Fournier, *Corresp.*, p. 132). — On dit aussi : *Répondre* À QUELQU'UN PAR DES INJURES, etc.

A2 286 AUTRES EXEMPLES

VALLÈS, *Insurgé*, XXXIV ; E. ROSTAND, *Aiglon*, III, 2 ; BARRÈS, *Dérac.*, p. 190 ; GIDE, trad. de : Conrad, *Typhon*, p. 73 ; JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 45 ; HERMANT, *Discorde*, p. 60 ; BERNANOS, *M. Ouine*, p. 86 ; HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 7 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 125 ; DUHAMEL, *Civilisation*, Enterrement ; MORAND, *Champions du monde*, p. 252 ; LACRETELLE, *Âme cachée*, p. 225 ; GIRAUDOUX, *Contes d'un matin*, p. 50 ; GENEVOIX, *Jeanne Robelin*, p. 34 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 669 ; AYMÉ, *Chemin des écoliers*, p. 241 ; KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 19 juill. 1956 ; CHAMSON, *Adeline Vénician*, p. 116 ; M. NOËL, *Petit-jour*, p. 25 ; MAUROIS, *Dialogues des vivants*, p. 37 ; GREEN, *Moïra*, p. 68 ; MONTHERL., *Démon du bien*, p. 45 ; ROMAINS, *6 oct.*, p. 155 ; CAMUS, *Peste*, p. 147 ; M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 277 ; etc.

H4 286 HISTORIQUE

Pour les attestations anciennes de *pardonner qqn*, voir Wartburg, t. VIII, p. 229, qui est à compléter, notamment avec Huguet et Haase, § 59 (MAINTENON).

On trouve des traces de la construction directe pour le complément du second type. 1) Dans la langue juridique, « *Répondre une requête* se dit du juge qui met son ordonnance au bas d'une requête » (*Ac.* 1935). — 2) Dans la langue religieuse, *répondre la messe*, prononcer les formules prévues en réponse à celles que dit le célébrant : *J'ai répondu* LA MESSE *comme un autre* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 291). — Par analogie, *Paul Claudel répond* LES PSAUMES (titre d'un livre de CLAUDEL, à la fois traduction et paraphrase). — 3) *Répondre une lettre* (pour *à une lettre*) est archaïque **H5** : *Des officiers qui passent leur vie à* [...] *accuser réception, apostiller en marge* LES LETTRES *à répondre et celles répondues* (P.-L. COURIER, *Lettres*, 8 mars 1805). — *Tiens ! me dit mon petit secrétaire bénévole en parcourant* LES LETTRES *à répondre du dernier courrier, voici deux personnes qui vous posent la même question* (HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. I, p. 195). — 4) Pour la construction passive, voir § 772, *d*.

j) L'*Ac.* 1935 signale sans réserves ***souffler*** *qqn* à la fois pour *lui souffler sa leçon, son rôle* et pour *lui souffler* (= prendre) *un pion* au jeu de dames.

Par extension du premier de ces emplois : *Il faut à la femme un léger parfum de servitude... C'est une femme qui l'a dit. / – On* L'A SOUFLÉE... *– reprit finement Lamperière* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXXVI).

H5 286 HISTORIQUE

Répondre une lettre, y faire réponse, se disait à l'époque classique : cf. Littré. De même : ⁺*Questions aussi vaines à proposer qu'inutiles à répondre* (BEAUMARCHAIS, cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1753). — Mais on disait aussi *répondre à une lettre* : SÉV., 26 juillet 1668 ; etc. — Quant à *répondre une lettre*, l'envoyer en réponse, que Wartburg (t. X, p. 310) ne relève que depuis 1935 (*Ac.*), il est bien plus ancien : *La lettre qu'Octave lui avait répondue était un trésor pour elle. Elle l'avait relue vingt fois* (STENDHAL, *Armance*, XXIX).

287 Verbes factitifs et non factitifs.

Variations dans la construction dues au fait qu'un verbe **non factitif** devient **factitif** (§ 774, *e*, 3°), ou inversement. Autrement dit, l'agent (sémantique) devient le patient (sémantique), ou inversement ; celui (ou ce) qui fait l'action devient celui (ou ce) qui la subit, ou inversement.

a) L'agent d'un verbe intransitif devient l'objet du verbe devenu transitif.

1° ***Alterner***, pour l'*Ac.* 1986, n'est transitif qu'en termes d'agriculture : ALTERNER *les cultures d'un champ*. Le sens « faire alterner » est plus large cependant, l'*Ac.* l'a reconnu en 2000 :

Alterner le loisir et le travail (*Ac.* 2001). — ALTERNER *l'effort et le repos* (*Grand Lar. langue*). — ALTERNER *les distractions* (*ib.*). — *Les deux Mogne ont eu beau* ALTERNER *leur faction* (BUTOR, *Passage de Milan*, X). **H1**

Alterner qq. ch. pour *alterner avec qq. ch.* est un emploi isolé : °*Les murs* [...] / [...] *sans autres ornements / Que quelques grils sculptés qu'*ALTERNENT *des couronnes* (VERL., *Poèmes sat.*, Mort de Philippe II).

2° °***Avorter*** *une femme* pour *faire avorter* est une construction néologique.

3° ***Bouger*** transitif **H2** a été accepté comme familier par l'*Ac.* depuis 1987 ; ses ex. concernent des parties du corps : BOUGER *la main, le pied* ; *Ne pas* BOUGER *le petit doigt*. Dans ce cas-là, on peut même se demander si la limitation au langage familier est justifiée ; elle l'est davantage avec d'autres types de compléments, qui sont plus rares dans la littérature :

Il [= un secrétaire] *était si lourd qu'on ne pouvait le* BOUGER *de place* (ZOLA, *Ventre de P.*, II). — *Par moments s'y promenaient çà et là de grandes ombres bleues que quelque dieu semblait s'amuser à déplacer en* BOUGEANT *un miroir dans le ciel* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 674). — *J'ai* BOUGÉ *mon cheval* [aux échecs] (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 467). — *Le docteur Abel* [...] *sait comment on* BOUGE *un malade impotent* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 20). — *Se bouger* : § 781, *c*, 2°.

Avec des parties du corps (ex. engageant les auteurs) : *un pied* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, LII) ; *la tête* (J. BOREL, *Adoration*, p. 524) ; *le bout des doigts* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XI). — Autres ex. : BILLY, HAZARD, MALRAUX, MARTIN DU G., cit. Ph. Baiwir, dans le *Soir* [Brux.], 5 févr. 1957 ; etc. **R1**

4° °***Débuter*** *qq. ch.* est fait sur le modèle de *commencer qq. ch.* Rare jusqu'en 1950 **H3** (sauf chez La Varende), cette construction s'est répandue depuis, malgré les critiques (mise en garde de l'Acad., 5 nov. 1964). Il est prématuré de la tenir pour intégrée au bon usage.

Humm ! – fit-il, interjection qui lui était familière, qui DÉBUTAIT *si souvent ses réponses* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 56) [1938]. — *Je* DÉBUTAI *la soirée en absorbant une dose d'alcool suffisante* (DECOIN, *Laurence*, p. 115). — *Voilà*

H1 287 HISTORIQUE

Le *Trésor* estime que l'on a déjà la construction transitive et le sens « faire succéder en alternance » dans cet ex. : *De Henry nostre Prince escrire les histoires, / Ses combas* ALTERNEZ *de pertes et victoires* (RONS., éd. L., t. IX, p. 51, var. de 1584). La traduction est inadéquate, puisque la construction active serait : *Pertes et victoires alternent ses combats.* — Autre emploi transitif, « avoir en alternance » : ⁺*Ils* [= les Rohan] *avaient* [...] *le second rang en Bretagne, et puis ils l'*ALTERNÈRENT *avec les barons de Vitré* (S.-SIMON, Pl., t. I, p. 510). — *Alterné* adj. « qui alterne » date du XVII[e] s.

H2 287 HISTORIQUE

Bouger qq. ch. est attesté au Moyen Âge, rarement au XVII[e] s. : *Et le* BOUGÉS *bien a verges de keuvre* [= cuivre] (JEAN D'OUTREMEUSE, *Trésorier de philos. natur. des pierres préc.*, 210 r°) [1390]. — ⁺*Vingt-deux chariots à quatre roues ne l'auraient jamais pu* BOUGER *de là* (RAC., cit. *Dict. gén.*). — Ex. de MALHERBE dans Haase, p. 128. — Issu du lat. *bullicare*, bouillonner, le verbe a d'abord été intransitif.

R1 287 REMARQUE

Emploi pop. en Belgique, sur le modèle de *toucher* : °*Ne* BOUGE *pas* À *mon vélo*.

H3 287 HISTORIQUE

La 1[re] attestation de *débuter* au sens de « commencer » lui donnait un objet direct : *Consterné de tant de miracles, que je ne sçay par lequel* DEBUTER *mes admirations* (CYR. DE BERGERAC, *Autre monde*, p. 37). — C'est un ex. isolé.

comment j'aimerais DÉBUTER *mon roman* (J.-L. BORY, *Peau des zèbres*, p. 27). — *Je ressentais la joie de* DÉBUTER *une entreprise désirée* (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 521). — *Nous avons* DÉBUTÉ *l'année avec une majorité et une politique* (MITTERRAND, allocution télévisée, 31 déc. 1986). — *Lebrun, qui a* DÉBUTÉ *la série des grands aventuriers de l'art* (M. RHEIMS, dans *Le vif/L'express*, 15-21 janv. 1988). A1

Innover a suivi un chemin inverse, puisque la construction avec objet direct, qui est la plus ancienne, est aujourd'hui vieillie et rare (*Rob.*) : *M. André Siegfried, l'éminent géographe, a innové la cartographie politique* (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, avril 1939, p. 98).

5° L'*Ac.* 2001 et le *Robert* ne connaissent ***déchoir*** que comme intransitif, alors qu'on le trouve assez souvent au XXe s. avec un objet direct, au sens de « faire déchoir » ou, ordinairement, de « déposséder officiellement » :

Comment échapperaient-elles [= les créatures sur qui pèsent de lourdes fatalités] *à cette alternative :* [...] *se consoler de leur déchéance avec ce qui* LES *a déchues, ou au contraire se haïr jusqu'à mériter de devenir autres ?* (MAURIAC, *Vie de J. Racine*, XIV.) — *Ni la Chancellerie, ni le gouvernement ne* L' [= Pétain] *ont déchu de ses grades* (ID., dans le *Figaro*, 2 juillet 1945, cit. *Fr. mod.*, avril 1948, p. 93). — Rarement à un temps non composé : *Un manifeste* [...] *déchéant* JOSEPH II *de sa souveraineté* (R. MASKENS, dans la *Revue générale*, déc. 1989, p. 73).

Le verbe s'employait surtout aux temps composés avec l'auxiliaire *être* : *Être déchu d'un droit, d'un privilège, de sa nationalité* (*Ac.* 2001), ce qu'on a pris pour un passif.

6° °***Démarrer*** *qq. ch.*, au sens d'« entreprendre, commencer, mettre en train », est signalé par le *Robert* 1954 comme familier, puis par d'autres dict. Cet usage, dû lui aussi à l'influence de *commencer*, appartient à un langage un peu négligé. L'*Ac.* 2001 le rejette.

C'est sur cette splendide remarque [...] *que José Cabanis* DÉMARRE *son court récit* (B. PIVOT, dans le *Figaro litt.*, 6 mai 1968). — *Cela veut dire qu'à ce moment-là l'on* DÉMARRERA *de nouvelles élections* (J. CHABAN-DELMAS, à Radio Luxembourg, 3 mai 1974). — *La période pâteuse* EST DÉMARRÉE (A. ERNAUX, *Femme gelée*, p. 79). — *Je me trouvais à New York, pour* DÉMARRER *le Fonds global contre le sida* (B. KOUCHNER, *Le premier qui dit la vérité...*, p. 46).

Démarrer est connu depuis longtemps comme transitif dans la langue de la marine au sens « détacher ce qui est amarré » : *John Mangels* DÉMARRA *le radeau, et d'une poussée il le lança à travers les eaux de la Snowy* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 22). — *Ayant* DÉMARRÉ *la barque, Eucher s'éloigne sur l'étang* (MAURRAS, cit. *Grand Lar. langue*). — Par analogie : *Et les Péninsules* DÉMARRÉES / *N'ont pas subi tohu-bohus plus triomphants* (RIMBAUD, *Premiers vers*, Bateau ivre). — De là, au fig., « détacher » : *Impossible de le* DÉMARRER *de ses habitudes* (DEHARVENG, t. II, p. 135). — *C'était un diagnostic profond du désarroi de l'âme moderne,* DÉMARRÉE *des croyances religieuses* (P.-H. SIMON, *Hist. de la litt. fr. au XXe s.*, t. I, p. 27).

Démarrer s'emploie parfois aussi au sens « mettre en mouvement, mettre en marche » (ce que l'*Ac.* 2001 rejette aussi) : *Il faut plusieurs chevaux pour* DÉMARRER *cette voiture* (*Dict. gén.*). — *Le mécanicien* [d'un train] *siffla encore, longuement, ouvrit son régulateur,* DÉMARRANT *la machine* (ZOLA, *Bête hum.*, I). — *Est-ce que l'ânesse de Balaam avait de l'esprit, qu'on avait beau rouer de coups, il n'y avait pas moyen de la* DÉMARRER ? (MONTHERL., *P.-Royal*, p. 134.)

7° ***Éclater*** « faire éclater » :

Sortons, mon âme, et d'un seul coup ÉCLATONS *cette détestable carcasse !* (CLAUDEL, *Partage de midi*, Cantique de Mesa.) — *Il* ÉCLATAIT *un tronc d'arbre, frappait à grands coups de masse sur son ébuard* (A. ARNOUX, cit. *Trésor*). — *Des hommes si forts ! dont les épaules* ÉCLATAIENT *les vestes noires* (LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 212). — *Des machines spéciales sont inventées* [vers 1860] *pour creuser la terre, éclater la roche* (M. ORANGE, dans le *Monde*, 21 juin 1997). — Comp. *s'éclater* « se donner du plaisir sans contrainte » dans le langage venu à la mode vers 1968 (cf. *Rob.*), surtout chez les jeunes. H4

Retours, par archaïsme, au sens premier, disparu au XVIe s. (Wartburg, t. XVII, p. 141), mais encore signalé comme vieux par le *Lar. du XXe s.* ? Ou formations spontanées, favorisées par l'emploi d'*éclaté* sans auxiliaire ?

Le *Grand dict. enc. Lar.* mentionne un emploi technique (*éclater une plante*, la diviser par éclats), un emploi familier (*éclater un pneu*), un emploi populaire (°*éclater qqn*, l'attaquer avec violence), qui est, en réalité, régional.

A1 287 AUTRES EXEMPLES

J. ANGLADE, *Garance*, p. 111 ; P. GRAINVILLE, *Abîme*, p. 109 ; H. JUIN, *V. Hugo*, t. I, p. 243 ; Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 201.

H4 287 HISTORIQUE

Pour *s'éclater de rire*, voir § 779, H1.

8° Certains écrivains du XXe s. H5 donnent à ***émaner*** un objet direct, sans doute parce qu'*émané* employé sans auxiliaire (§ 924, *b*) est pris pour un passif.

Odeurs. On ne sait si ce sont les jardins qui les ÉMANENT *ou les fabriques de parfums* (VALÉRY, *Mélange*, À Grasse). — *On m'avait prévenu que si j'*ÉMANAIS *des odeurs, je serais viré séance tenante* (CÉLINE, *Mort à crédit*, cit. *Trésor*). — *C'est lui tout seul* [...] *qui crée le drame, qui* ÉMANE *autour de lui tout, l'ambiance, les personnages, l'action, tous les épisodes l'un après l'autre* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 19 oct. 1947). — *Le torse du Christ* ÉMANAIT *une luminosité brouillée* (AUDIBERTI, *Abraxas*, p. 87). R2

9° ***Réussir*** *qq. ch.* se dit, selon Littré, en termes de peinture : *Réussir un tableau, une figure*. Le *Dict. gén.* et l'*Ac.* 1935 R3 mentionnent comme familier *réussi* pris adjectivement : *Un portrait réussi* (*Ac.*). — *Un plat bien réussi* (*Ac.*). — L'emploi transitif de *réussir* est, depuis le XIXe siècle, devenu très courant :

Les premières [roses au crochet] *qu'on avait eu tant de mal à réussir* (R. BAZIN, *Noellet*, p. 117). — *Il* [= Dante] *réussit cette gageure inouïe de vouloir rendre sensible le signe de la vie spirituelle* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 36). — *Il a réussi sa vie* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 233). — *Tant que la jeune reine n'aura pas accompli ou réussi son vol nuptial* (MAETERLINCK, *Vie des abeilles*, II, 28). — *Je me préparai à essayer de réussir, tout seul, une réparation difficile* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, II). — *C'est ainsi que nous vîmes Liane de Pougy* [...] *réussir la vie la plus calme et la plus heureuse* (COCTEAU, *Reines de la France*, p. 144). A2

Ces ex. de *réussir à* ne seraient plus guère possibles aujourd'hui : *En général, elle réussissait* À *tout ce qu'elle entreprenait* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Vous avez mille fois plus d'esprit qu'il n'en faut pour réussir* À *ce projet* (BALZAC, cit. *Trésor*). R4

Réussir un examen est critiqué pour une autre raison : c'est le professeur qui examine, et non le candidat. Il est plus logique de dire *réussir à un examen*. R5

Réussir À *un examen* : *Papa venait justement de passer des examens et d'*Y *réussir* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, p. 261). — *Il fallut* [...] *bien réussir* AUX *examens* (AYMÉ, *Gustalin*, p. 206). — *Je me rendis dans cette ville pour un examen. J'*Y *réussis assez brillamment* (BOSCO, *Mas Théotime*, p. 23). — *La nécessité de réussir* À *ses examens* (P.-H. SIMON, *Raisins verts*, p. 108). — *Il réussit* À *son premier examen, échoue au second* (Cl. GOTHOT-MERSCH, dans Flaub., *Éduc.*, G.-F., p. 565).

Réussir un examen : *Je le réussirai, cet examen* (BEAUVOIR, cit. Ph. Baiwir, dans le *Soir*, 23 avril 1958). — *Je réussis mes examens* (VIALAR, *Jeunesse du monde*, p. 238). — *Il avait réussi son examen* (MONTHERL., *Garçons*, p. 288).

10° L'emploi transitif de ***sortir***, encore discuté par certains puristes R6, est mentionné comme familier par l'*Ac.* (depuis 1718 !) et sans réserves par Littré.

Il ne fallait pas moins que ce devoir pour me sortir de mes habitudes pacifiques (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, Préf. de 1868). — *Sortez la voiture de la remise* (LITTRÉ). — *Sortez ce cheval de l'écurie* (*Ac.* 1935). — *Cela nous sort des pitoyables histoires de péronnelles qui veulent vivre leurs vies* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 158). — *Je vous ai sortis de ma bibliothèque, bouquins vénérables* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, p. 249). — *Cette lueur* [...] *qui* [...] *fait vibrer le sommet neigeux qu'elle désigne et sort de la nuit* (GIDE, *Symphonie past.*, p. 43). — *Il nous a sorti dès lors à peu près toute sa psychologie* (HERMANT, *Théâtre (1912-1913)*, p. 98). — *Pour sortir la France de l'abîme* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 342). H6

Pour *se sortir de, s'en sortir*, voir § 781, *c*, 8°.

11° ***Tomber*** *son adversaire*, à la lutte, « le renverser, le vaincre », déjà signalé par Littré, s. v. *tomber*, Rem. 2, est admis par l'usage, même distingué. H7

Punch prétendit que, dans la lutte à main plate, ce n'est pas la force qui triomphe, mais l'adresse et, en définitive, l'intelligence. « Personne ici ne serait capable de me TOMBER », *dit Philippe* (HERMANT, *Discorde*, p. 130). — *Je le cognai, le bousculai, le* TOMBAI *tout aussitôt* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 3). — Voir un ex. de 1853 dans J. R. Klein, *Vocab. des mœurs de la « vie parisienne » sous le Second Empire*, p. 229. — À propos de tauromachie, c'est peut-être un méridionalisme : *Les gens à cheval doivent* AVOIR TOMBÉ *le taureau avant d'arriver à cette limite* (CHAMSON, *Superbe*, p. 166). — Au figuré : *Il* TOMBAIT, *à la force de poumon, la candidature*

H5 287 HISTORIQUE
Attestation isolée chez un diplomate liégeois : *L'édit que Votre Excellence vient d'*ÉMANER (S. BASTIN, *Corresp.*, 17 avril 1793).

R2 287 REMARQUE
Les Québécois donnent aussi un objet direct à ce verbe, qu'ils emploient pour *émettre* (des billets de banque), *lancer* (un mandat d'amener), etc.

R3 287 REMARQUE
Dans la Préface de la 7e éd. de son *Dict.* (1878), l'Acad. déclarait : « Il n'est pas probable qu'un tableau *réussi* trouve jamais grâce devant une Académie française : la faute de français blesse trop la grammaire et l'oreille ; *réussir* n'a jamais été qu'un verbe neutre. »

A2 287 AUTRES EXEMPLES
BAINVILLE, *Jaco et Lori*, p. 147 ; M. PRÉVOST, *Mon cher Tommy*, p. 278 ; LACRETELLE, *Silbermann*, p. 69 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 461 ; GIDE, *Journal*, 25 oct. 1916 ; MAURIAC, *Roman*, Œuvres compl., p. 267 ; ROMAINS, *Lettre ouverte contre une vaste conspiration*, p. 73 ; PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 103 ; AMBRIÈRE, *Galerie dramatique*, p. 213 ; R. KANTERS, dans le *Figaro litt.*, 30 oct. 1967 ; etc.

R4 287 REMARQUE
Le *Trésor* cite aussi comme de Chat. un ex. qui est en fait de VOLT.

R5 287 REMARQUE
En fait, *examen* a relâché son lien avec le verbe. On dit couramment aussi *présenter un examen*, qui fait l'objet de réserves plus générales encore : *Les examens de fin d'études* SONT PRÉSENTÉS *en espagnol* (J. CAUDMONT, dans *Langage*, Encycl. de la Pléiade, p. 1193) ; *se présenter à un examen* est préférable. En revanche, le *Trésor*, s. v. *rater*, et Hanse, s. v. *examen*, mentionnent sans réserves *rater un examen*, mais sans exemples.

R6 287 REMARQUE
Comme Faguet, qui a ironiquement ramassé dans un distique une demi-douzaine d'incorrections (réelles ou prétendues) : *Malgré qu'il pleut, on part à Gif, nous deux mon chien ; / C'est pour sortir Azor, surtout qu'il n'est pas bien.*

H6 287 HISTORIQUE
L'emploi de *sortir* comme transitif était condamné par Vaugelas (pp. 38-39) : « *Sortez ce cheval*, pour dire, *faites sortir ce cheval*, ou, *tirez ce cheval*, est très-mal dit, encore que cette façon de parler se soit renduë fort commune à la Cour, et par toutes les Provinces. » Vaugelas signale qu'on dit bien cependant : *Sortez-moi de cette affaire*. — Voir un ex. de SÉV. dans Haase, p. 138 : ⁺*Je lui mande qu'elle* SORTE *des mains de P. les papiers qui lui sont nécessaires.*

H7 287 HISTORIQUE
Jusqu'au XVIe s., *tomber* était couramment employé pour *renverser, faire tomber*. — C'est encore l'usage populaire dans le fr. du Sud-Est (cf. Rézeau) : *Vous avez* TOMBÉ *les seaux dans le puits* (GIONO, *Naissance de l'Odyssée*, II, 2).

rivale (FRANCE, *Île des Pingouins*, VII, 3). — *Tomber une femme* (fam.), la séduire.

Tomber un vêtement « l'enlever » est du langage familier : *Et il* TOMBA *la veste, le gilet, la chemise* [...], *resta en gilet cellular. Et il* TOMBA *les souliers, resta en chaussettes* (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 236). — *Fille de rien* [...] TOMBE *ta robe pour moi* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 179). — *Nous étions revenus au smoking, mais sur une chemise de sport sans manches, afin de pouvoir, selon l'atmosphère de la réunion, garder les dehors du monde ou, rien qu'en* « TOMBANT *la veste* », *prendre ceux du Front populaire* (HERMANT, dans la *Revue de Paris*, 15 mai 1937, p. 396). — *Il imagine un livre* [...] *qui, loin de* TOMBER *le masque* [...] (B.-H. LÉVY, *Dern. jours de Baudelaire*, p. 110).

12° Emplois régionaux.

Au Québec. °***Mousser*** pour *faire mousser* « faire valoir, promouvoir » : *Il invoquait des arguments* « *québécistes* » *pour* MOUSSER *une norme* « *indigène* » *à base prolétarienne* (J. LECLERC, *Langue et société*, p. 373). — °***Partir*** *un moteur, un commerce, un débat*, etc.

b) L'agent d'un verbe transitif devient objet.

1° ***Éviter*** *qq. ch. à qqn* pour *faire éviter, épargner*. Cela se trouve, reconnaît Littré, « dans de bons auteurs » H8 ; néanmoins « il ne paraît pas, ajoute-t-il, qu'*éviter* puisse avoir un régime indirect ». Il n'est pas douteux que le tour ne soit pleinement reçu par le bon usage, ce que l'*Ac.* 2000 reconnaît sans réserves.

Par une coïncidence qui LUI *évita le désespoir* (STENDHAL, *Rouge*, II, 36). — *Il vint me prier d'éviter tout bruit* AU MALADE (LAMART., *Geneviève*, LIII). — *Une pente assez roide, au bas de laquelle quelques chaumines s'étaient accroupies, comme pour* S'*éviter la peine de la monter* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XV). — *Un nom* [...] *que Romain* LUI *évita la peine de prononcer* (A. DAUDET, *Évangéliste*, p. 302). — *La douceur des mœurs nous évite le danger* (TAINE, *Voy. aux Pyrén.*, p. 76). — *Il avait voulu éviter* À SA VIEILLE MÈRE *les fatigues d'une longue station* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 77). — *Pour* S'*éviter des tracas* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 415). — *Pour* S'*éviter* À *elles-mêmes un regret* (RENAN, dans la *Revue des deux mondes*, 15 mars 1876, p. 249). — *Le désir* [...] *d'éviter* À SA JUPE BRUNE *les taches de boue* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 11). — *Pour éviter* À LA FLEUR *le contact de la terre légère* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 153). — *Cette peine qu'il prenait d'éviter* AU PATIENT *toute souffrance inutile* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 272). — *Pour* LUI *éviter des angoisses* (SARTRE, *Mots*, p. 84). — *Pour* S'*éviter la torture* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 260). A3

2° ***Obtenir*** *qq. ch. à qqn, c'est le lui faire obtenir* R7, *c'est le lui procurer*. De même ***avoir*** *qq. ch. à qqn*, qui a peu retenu l'attention des dict. et des gramm. et qui se trouve surtout à l'infinitif et dans des écrits proches de l'oral.

Ce tour est surtout fréquent avec un pronom personnel *datif* (c'est-à-dire qui correspond ordinairement à un objet indirect : *Je* LUI *parle*, § 670, *b*), plus rare avec un autre complément.

Avec un pronom pers. : *Hulot* [...] LEUR AVAIT OBTENU *cette fourniture des fourrages en Alsace* (BALZAC, *Cous. Bette*, VII). — *En lâchant ce Fraisier dans l'arrondissement de Balbec, il* NOUS OBTIENDRA *la majorité* (ID., *Pons*, LIII). — *Tâchez de* M'OBTENIR *un rendez-vous* (VAILLAND, cit. *Trésor*). — *Tâchez de* M'AVOIR *de mon volume plus de 6 000 francs* (SAND, *Corresp.*, 29 avril 1847). — *Tâchez de* M'AVOIR *des détails* (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, I, 3). — *Tu ne pourrais pas* M'AVOIR *des bêtises rouges* [= dessins faits au crayon rouge dit *sanguine*] *comme ça ?... Est-ce cher ?* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXII.) — *Un beau-père tâche* [...] *de* LUI [= à son gendre] AVOIR *un petit fauteuil à côté de lui, sous la coupole* [= à l'Académie] (ID., *Man. Salomon*, CXI). — *Je pourrai* VOUS AVOIR *tous les renseignements que vous voudrez* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1114). — Avec un complément nominal : *Vous profiterez de votre influence auprès du prince de Wissembourg pour* OBTENIR À MA COUSINE *une place honorable* (BALZAC, *Cous. Bette*, XCI). H9

Dans ces ex., il est possible de considérer que la prépos. *à* (sous-jacente dans le cas du pronom personnel) est employée au lieu de *pour* (comme dans d'autres circonstances : § 672, *b*). C'est l'explication proposée au sujet d'*obtenir* par Togeby, § 1596, 9. On trouve *pour* en effet, surtout avec un complément nominal : [...] *qui* OBTINRENT *la pairie* POUR LEUR GENDRE (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 394). — *Le Capitaine* [...], AYANT OBTENU POUR CHARLES *une demi-bourse, le mit au collège de Sens* (FLAUB., *Éduc.*, I, 2). — *Le représentant* [...]

H8 287 HISTORIQUE

Les « bons auteurs » signalés par Littré sont S.-SIMON, MARIV., BUFFON et MARMONTEL. En outre : ⁺*Il est impossible de vous éviter toutes sortes de peines* (DID., *Religieuse*, Pl., p. 321). — *J'appris en route que Lyon faisoit un détour ; cela m'évita d'y passer* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 587). — ⁺*Quelles peines ne s'éviterait-on point en y réfléchissant davantage !* (LACLOS, *Liaisons dang.*, CLXXV.) — Le tour est déjà chez G. DU VAIR en 1606 : cf. Wartburg, t. III, p. 253.

On a dit dans le même sens ***sauver*** *qq. ch. à qqn* du XVII[e] au XIX[e] s. : *Quand j'ay prié M[me] vostre mère de ne plus s'adresser à vous, j'ay voulu vous sauver les demandes et les remerciements* (MAINTENON, *Lettres*, 4 nov. 1693). — *Il devint pour moi une espèce de gouverneur qui me sauva beaucoup de folies* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 177). — *Cette position lui sauva un ridicule* (STENDHAL, *Rouge*, II, 30). — *Ils sauvent à la société des exemples toujours funestes* (LAMENNAIS, *De la religion*, IX). — *C'était assez que de lui sauver le conseil de guerre* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 13). — Autres ex. : BALZAC, *Physiol. du mariage*, XXIV ; MÉRIMÉE, *Colomba*, XV ; SAND, *Mauprat*, XIX ; MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, Introd., I, 4.

Sur empêcher qq. ch. à qqn, voir § 285, a, 6°.

A3 287 AUTRES EXEMPLES

VEUILLOT, cit. Deharveng, p. 121 ; E. ROSTAND, *Aiglon*, I, 13 ; LOTI, *Livre de la pitié et de la mort*, p. 159 ; BOURGET, *Cruelle énigme*, p. 99 ; MAURRAS, cit. Deharveng ; HERMANT, *Serge*, V ; etc.

R7 287 REMARQUE

Faire obtenir et *faire avoir* sont des syntagmes fréquents (et souvent l'agent de l'infinitif régime est introduit par *à* ou reçoit la forme du *datif*) : *Le marquis eut le bonheur de* LUI FAIRE OBTENIR *un bel avancement* (STENDHAL, *Chartr.*, II). — *Chacune d'elles* [= des lorettes, par son élégance] *veut* FAIRE OBTENIR *le prix* À SON MILLIONNAIRE [qui l'entretient] (BALZAC, *Cous. Bette*, CXIII). — *La place que M. de Charlus* [...] *avait réussi* à LUI FAIRE OBTENIR (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 767). — *Depuis que le rayon* [d'un magasin] *s'était ligué pour* LUI FAIRE AVOIR *la place de Robineau* (ZOLA, *Bonheur des D.*, IX). Etc.

H9 287 HISTORIQUE

Voir déjà : ⁺*Le crédit de la reine* OBTINT AUX CATHOLIQUES *ce bonheur singulier* [...] *d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques* (BOSS., cit. Littré sous la définition « faire qu'il obtienne une chose »).

OBTIENT POUR LUI [= un jeune compatriote] *le commandement de l'artillerie* (VOX, cit. Togeby).

Cependant, la substitution de *pour* semble parfois moins naturelle, voire difficile, et il est préférable de voir dans la construction une sorte d'effacement de *faire* (comp. § 774, e, 3°) : *Ces six semaines de comédie si pénible* [...] M'OBTIENDRONT *un instant de réconciliation* (STENDHAL, *Rouge*, II, 28). — *Je puis* VOUS OBTENIR *la statue du maréchal Montcornet, que l'on veut ériger au Père-Lachaise* (BALZAC, *Cous. Bette*, XXIII). — *Cette vie aristocratique me semble* [...] *la seule qui* NOUS OBTIENNE *le respect, l'amitié d'une femme* (ID., *Contrat de mar.*, Pl., p. 87). — *Ce qui* LUI AVAIT OBTENU *la confiance de Louise* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — *Le Grand Pénitencier de France, qui* LUI AVAIT OBTENU *son audience* [au Vatican] (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CXI). — *Cette brave dame* [...] *eut la bonne idée de* M'OBTENIR [= *d'obtenir que je fasse*] *une copie du portrait de l'Empereur* (ID., *Mme Gervaisais*, CXXXVII). — *Pouvez-vous* M'AVOIR *cette communication ?* (HANSE.)

Quant à ***acquérir*** *qq. ch. à qqn* (que le *Trésor* est seul à considérer comme rare), *à* ne peut y être remplacé par *pour* : *Ses qualités* LUI ONT ACQUIS *l'estime de tous ses collègues* (*Ac.* 2001). H10

Dans ces ex. de ***conquérir*** (et de ***conserver***), *pour* conviendrait : *Il montrait une grande déférence pour l'abbé Faujas. Il* LUI CONQUÉRAIT *le groupe des jeunes gens studieux* (ZOLA, *Conq. de Plassans*, XIX). — *Quand elle* [= l'Angleterre] *trouve de splendides garçons comme moi qui* LUI CONQUIÈRENT *des empires et qui les* LUI CONSERVENT (MAUROIS, *Silences du col. Bramble*, XXIV). — Mais moins dans ceux-ci : *Ivan Fischer dirigera le Budapest Festival Orchestra,* AUQUEL *il* A CONQUIS *l'une des premières places dans le monde* (E. RADAR, dans la *Revue générale*, sept.-oct. 1995, p. 95). — *Pour* CONSERVER À UN ENFANT *l'égalité d'humeur et la rectitude de jugement* (BERN. DE SAINT-P., cit. *Trésor*). — *Il faut* LUI CONSERVER *des moyens d'existence* (*Ac.* 2001). — CONSERVER *sa souplesse* À UN CUIR (*Rob.*).

3° *Observer, remarquer,* voir § 416, *b*, 3°.

c) L'objet d'un verbe transitif devient l'agent, le verbe restant transitif.

1° ***Intégrer*** *une administration, une école* pour « y entrer » est un tour néologique peu usité hors de France.

En 1969, il INTÈGRE *cette dernière administration en qualité de sous-directeur des affaires économiques* (dans le *Monde*, 19 avril 1979, p. 36). — *Pour obtenir un emploi qualifié à l'issue de ces études, il faut* [...] *obtenir un doctorat* [...] *ou encore* INTÉGRER *sur titres une grande école* (B. GIROD DE L'AIN, *ib.*, 15 nov. 1978).

L'*Ac.* a accueilli cet emploi en 1999 d'une façon très restrictive : « Argot scolaire. *Intégrer une grande école,* être reçu à son concours d'entrée. » On a dit d'abord, avec préposition, °*Intégrer* À *Polytechnique,* À *Normale,* « être admis à... », puis, sans préposition, °*Intégrer Polytechnique.*

Réintégrer pour « rentrer dans » est mieux installé dans l'usage. L'*Ac.* 1935 ne prévoit encore que *réintégrer le domicile conjugal* (« se dit d'une femme »), que Wartburg, t. IV, p. 736, date de 1873. L'usage s'est élargi et admet d'autres compléments : *la maison paternelle* (BLOY, cit. *Grand Lar. langue*), *son appartement* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 1), *le domaine de ses ancêtres* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 8), *son décor,* c'est-à-dire son cadre habituel (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, II, 2), *son lit* (d'un cours d'eau : GIDE, *Journal*, août 1910), etc.

2° ***Marier***, dans l'usage régulier, a pour agent, soit le ministre du culte ou l'officier d'état civil : *C'est le curé de la paroisse qui les* A MARIÉS (*Ac.* 2001) [Comp. *unir*, cf. § 288, *a*] ; — soit « la personne qui décide du mariage, le suscite ou l'arrange » : *Son père l'*AVAIT MARIÉ *à la fille d'un de ses amis. Dans certaines sociétés, on* MARIE *les filles contre leur gré* (*Ac.* 2001). R8 — *Marier* pour « se marier à, s'unir à, épouser » (°*Il a* MARIÉ *la fille de son patron*) est surtout du français populaire, à Paris (Bauche, p. 204) et dans diverses régions de France, en Belgique, en Suisse, au Québec. H11

Ex. ne ressortissant pas au langage populaire : *Tu seras indépendante et à même de* MARIER *qui tu voudras* [paroles d'une dame de la noblesse rapportées par sa petite-fille] (BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, I). — *Tu as donc* MARIÉ *Alzina, Rémy : c'est bien !...* [dit un marquis, à un paysan, il est vrai] (LA VARENDE, *Cœur pensif...*, p. 13.) — *Antoine Linard eut également une fille, Jeanne, qui* MARIA *le marchand Léonard de Mollin* (R. JANS, dans le *Bulletin de la Société*

H10 287 HISTORIQUE
Ex. classiques dans Littré (traduits « procurer, faire avoir »), notamment : +*Il n'est point de climat où mon amour fatale / N'*AIT ACQUIS A MON NOM *la haine générale* (CORN.).

R8 287 REMARQUE
Pour *marier* absolument °« se marier », voir § 779, *c*, 2° et H6.

H11 287 HISTORIQUE
Fiancer a été employé aussi pour *se fiancer à* : *Il fut plus serf de Madelon / Qu'un cheval n'est à l'esperon. / Mais qu'il tourne ailleurs sa pensée ; / Encore qu'il l'ait* FIANCÉE, / [...] *ce n'est pas pour luy* (J. GRÉVIN, *Esbahis*, I, 2). — *Deux des principaux citoyens de Sparte avaient* FIANCÉ *ses deux filles* (Ch. ROLLIN, cit. Littré). — De là le proverbe *Tel* FIANCE *qui n'épouse pas,* utilisé encore par HUGO, *N.-D. de Paris*, X, 1 : *N'épouse pas toujours qui* FIANCE.

royale Le Vieux-Liège, janv.-juin 1972, p. 102). — *Une femme blanche qui* MARIE *un Indien* (un ethnologue québécois, à la télévision belge, 11 déc. 1974). A4

En outre, avec le pronom caractéristique du fr. du Midi (§ 779, *c*, 2°) : °*Il* S'EST MARIÉ *une parisienne* [sic] (PAGNOL, *Marius*, I, 3). — °*Je* ME *la* MARIERAIS *bien* (Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, F°, p. 59).

d) **Un objet indirect devient sujet,** le sujet primitif devenant objet indirect.

On dit : *Qq. ch.* ou *qqn* ***bénéficie*** *de qq. ch.* (*d'une aide, des circonstances,* etc.). H12 Au XXe s., sans doute sous l'influence de *profiter*, qui a les deux constructions depuis longtemps, on dit aussi : *Qq. ch. bénéficie* À *qqn* ou À *qq. ch.*, ce qui est ignoré de l'*Ac.* 2001, blâmé par Hanse, mais signalé par le *Trésor* (comme néologique) et par le *Robert* (sans observation) : *Encore, les progrès des économies dominantes sont-ils loin de* BÉNÉFICIER *automatiquement* [...] AUX *économies dominées* (PERROUX, *Économie au XXe s.*, cit. *Trésor*). — *Ils* [= les soins de santé en Belgique] BÉNÉFICIENT À *l'ensemble de la population* (ALBERT II, discours du 21 juillet 2000). — Cet usage ne semble pas encore bien installé. On peut le rapprocher de ces emplois absolus, plutôt exceptionnels, du participe présent, pris adjectivement : LA VARENDE (*Centaure de Dieu*, p. 40) parle de *l'eau* BÉNÉFICIANTE (pour *bienfaisante*) au sujet de la pluie ; ou nominalement, quand M. JACOB (*Cornet à dés*, Vie double) écrit à propos du prospectus d'une fête de charité : *J'avais plus de droit à être le vendu que le vendeur, l'acheté que l'acheteur et le bénéficiaire que le* BÉNÉFICIANT.

A4 287 AUTRES EXEMPLES

Ex. mis dans la bouche de gens du peuple : PROUST, *Rech.*, t. II, p. 22 ; ANOUILH, *Scénario*, p. 34 ; DECOIN, *Ceux qui vont s'aimer*, p. 51 ; VAN DER MEERSCH, *Invasion 14*, II, V, 2 ; AYMÉ, *Gustalin*, p. 169 ; G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, VIII ; BORDEAUX, *Le cœur et le sang*, p. 172 ; GIONO, *Colline*, Pl., p. 161 ; CHAMSON, *Tour de Constance*, p. 261 ; HÉMON, *Maria Chapdelaine*, L. P., p. 75 ; GENEVOIX, *Éva Charlebois*, p. 43 ; A. STIL, *Ami dans le miroir*, L. P., p. 76 ; RINALDI, *Roses de Pline*, p. 228 ; Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, F°, p. 107.

H12 287 HISTORIQUE

Bénéficier de qq. ch. n'est pas antérieur au milieu du XIXe s. : ex. de BAUDELAIRE, cit. P. Lar. L'*Ac.* l'a accepté en 1932, malgré les oppositions (comme celle d'A. HERMANT, *Remarques de M. Lancelot...*, p. 91). En 1878, elle donnait seulement *bénéficier sur* (*une marchandise, un marché*), qu'elle n'a écarté qu'en 1992. La construction première a été *bénéficier qqn* (ou une communauté) « lui accorder un bénéfice, un don, etc. » (jusqu'au XVIe s.).

288 Concurrences entre *à* et *avec*.

a) Les verbes exprimant l'**idée d'union** admettent les deux prépositions *à* et *avec* R1, bien que celle-ci fasse un certain pléonasme avec le sens du verbe ; elle est d'ailleurs nettement plus rare que la première après *unir, joindre, mêler.* H1

- ***Unir*** : *Le pâle hortensia s'unit* AU *myrte vert* (NERVAL, *Chimères*, Myrtho). — *La nature divine s'unit* AVEC *la nature humaine en Jésus-Christ* (*Dict. gén.*).
- ***Joindre*** : *Joindre la prudence et la valeur,* À *la valeur,* AVEC *la valeur* (*Ac.* 1935). — *Quand il a vu qu'il était trop faible, il s'est joint* À *un tel,* AVEC *un tel* (*ib.*). — En 2000, l'*Ac.* ne laisse plus le choix que pour une expression : *Joindre la clémence à la majesté* ou *avec la majesté*, ce qui semble témoigner du recul d'*avec*.
- ***Allier*** : *Le cuivre peut s'allier* À *de nombreux autres éléments métalliques* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *cuivre*). — *Il serait très avantageux à son ami d'allier sa cause* AVEC *celle du parti musical le plus avancé* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, cit. *Trésor*). — *Il sait allier la fermeté* AVEC *une bienveillance souriante* (*Dict. contemp.*).
- ***Mêler*** : *À ces chants cadencés* [...] *se mêle / L'harmonieux grelot du jeune agneau qui bêle* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). — *Il mêlait la sévérité* À *un souci extrême de la justice* (*Dict. contemp.*). — *Mêler le vrai* AVEC *le faux* (*Grand Lar. langue*). — *Des vapeurs qui se mêlaient* AVEC *des nuages* (J. LAURENT, *Dimanches de Mlle Beaunon*, p. 217).
  Mêler dans est vieilli : *D'horribles mégères, qui étaient mêlées* DANS *la foule* [...] (HERMANT, *Confidences d'une aïeule*, III).
  En outre *mêler de* : *Mêler* D'*eau un vin* (*Rob.*). — *Se mêler* « s'occuper » se construit avec *de* : *Mêlez-vous* DE *ce qui vous regarde !*
- Pour ***associer***, Littré distinguait *Il associait le courage avec la prudence* « il formait une union de ces deux qualités » et ... *à la prudence* « il avait l'une et l'autre de ces qualités » : subtilité qu'il est bien difficile de vérifier dans l'usage ! En revanche, quand le verbe a le sens « faire participer » ou, pronominalement, « participer », *à* s'impose : *Dioclétien associa Maximien* À *l'Empire* (*Ac.* 2001). *Je m'associe* À *votre douleur* (*ib.*).
- ***Marier*** : *Son père l'a marié* À *la fille,* AVEC *la fille d'un de ses amis* (*Ac.* 1935) [seulement *à* en 2001]. — *Marier la vigne* AVEC *l'ormeau,* À *l'ormeau* (*Ac.* 1935 [ex. disparu en 2001]). — *Je me demandais si me marier* AVEC *Albertine ne gâcherait pas ma vie* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 27). — *Son père qui l'avait empêchée de se marier* À *un soupirant trop bien peigné* (CAMUS, *Chute*, Pl., p. 1511). R2

R1 288 REMARQUE

Ces verbes ont en même temps un objet direct : *Joindre* L'UTILE *à l'agréable.* On peut aussi construire les deux compléments comme des objets directs en les coordonnant : *Joindre l'utile* ET *l'agréable.* On peut encore les coordonner comme sujets du verbe à la forme pronominale : *L'utile et l'agréable se sont joints.* — Des grammairiens ont proposé des distinctions sémantiques selon que l'on a *avec* ou *à*. Elles ont été rejetées par Littré au nom de l'usage : voir s. v. *allier, mêler.*

H1 288 HISTORIQUE

Avec était plus usité au XVIIe et au XVIIIe s. qu'aujourd'hui : ^+*La cour veut toujours* UNIR *les plaisirs* AVEC *les affaires* (BOSS., cit. Littré). — ^+*Que sur Aménaïde il ait levé les yeux, / Qu'il ait osé prétendre à s'*UNIR AVEC *elle ?* (VOLT., cit. *Rob.*, s. v. *lever* 1.) — ^+*Est-il rien de plus indigne de compassion qu'un misérable superbe, qui* JOINT *l'arrogance* AVEC *la faiblesse ?* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 671.) — ^+*Le bélier se* JOINT AVEC *la chèvre comme le cheval* AVEC *l'ânesse* (BUFFON, cit. Littré). — *Lors que la Dance sera* MESLÉE AVEC *la Musique, cela fera plus d'effet encore* (MOL., *Bourg. gent.*, II, 1). — *Les symptômes de l'admiration et du plaisir viennent se* MÊLER *sur mon visage* AVEC *ceux de la joye* (DID., *Corresp.*, 18 oct. 1760).
Se marier à n'est pas récent : *J'ay le cœur lié / Au vostre ainsi qu'une vigne se lie / Quand de ses bras* AUX *ormeaux se marie* (RONSARD, éd. V., t. V, p. 131). — ^+*Je crois qu'enfin M. de Lavardin se mariera* À *Mlle de Noailles* (SÉV., 21 mai 1680).

R2 288 REMARQUE

Selon La Varende (*Cœur pensif...*, p. 13), on dit aussi en Normandie °*se marier de* et °*se marier contre.* — Cet emploi de *contre* semble avoir été plus répandu : *À quinze ans, ses parents la marièrent* CONTRE *un colonel de vingt ans qui n'abandonna pas un instant la moindre de ses maîtresses en l'honneur de l'épousée* (VERL., *Œuvres en pr.*, p. 163). — Comp. : *Votre sœur veut vous marier, dit l'avocat à l'ex-mercier. / - À* L'ENCONTRE DE *qui ? fit Rogron. / - Avec cette vieille sibylle d'institutrice, s'écria le vieux colonel* (BALZAC, *Pierrette*, VI). [La scène est à Provins.]

- *Fiancer* : *Cette dernière était fiancée* AU *baron de Plane* (BOURGET, *Disciple*, p. 39). — *Louise se fiança* À *un couvreur* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 99). — *Il s'était fiancé* AVEC *la sœur d'un de ses camarades* (*ib.*, p. 309). — *Fiancé* AVEC *une jeune fille charmante* (E. JALOUX, *Chute d'Icare*, p. 90). — *Il passait* [...] *pour être fiancé* AVEC *une jeune fille de la ville* (MAUROIS, *Meïpe*, p. 14).

De même, ***identifier*** :

Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi il LEUR [= aux personnages de Dostoïevsky] *identifiait les Allemands* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 776). — *En s'identifiant* AU *héros du roman* (SARTRE, *Situations*, I, p. 133). — *Elle s'identifiait* À *Paris* (CHAMSON, *Rendez-vous des espérances*, p. 133). — *La définition doit s'identifier* AVEC *le défini* (LITTRÉ). — *Un auteur dramatique doit s'identifier* AVEC *les personnages qu'il fait agir et parler* (*Ac.* 1935). — *Cet acteur s'identifie* À *son personnage* (*Ac.* 2000). — *Identifier un passant* AVEC *un ancien camarade de collège* (*Rob.*).

En revanche, °***assimiler*** *avec* n'est pas admis dans le langage soigné.

Avec ***harmoniser, familiariser***, *à* est littéraire :

*Il montrait un front sagace dont la couleur jaune s'*HARMONISAIT AUX *filaments de sa maigre chevelure* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, III). — *Dans l'édifice, l'individuel* [...] *ne vaut que s'il s'*HARMONISE À *un ensemble d'efforts* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 5). — *Le jury achève d'*Y [= aux usages des légistes] FAMILIARISER *toutes les classes* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, II, 8). — *Pour peu qu'il* [= le lecteur] *soit* FAMILIARISÉ « À *ces vastes contemplations* » (BACHELARD, cit. *Trésor*).

b) Quoique le préfixe ***con-*** (et ses variantes) que l'on trouve dans des verbes empruntés au latin signifie « avec », il est admis dans la meilleure langue de les faire suivre de la préposition *avec*. H2

- ***Comparer*** *avec* : *Comparer la traduction* AVEC *l'original* (*Ac.* 2001). — *On est forcé d'être modeste quand on se compare* AVEC *lui* (*Ac.* 1932 ; ex. disparu en 2001). — *Il ne faut pas comparer les chagrins de la vie* AVEC *ceux de la mort* (MUSSET, *Conf.*, III, 2). — *Comparer une copie* AVEC *un tableau, c'est les étudier comparativement et prononcer sur leur mérite relatif* (*Lar. XX*^e^ *s.*).
  On dit aussi *comparer à* : *Rien ne peut se comparer* AU *bonheur d'une conscience tranquille* (LITTRÉ). — *On compare les conquérants* À *des torrents impétueux* (*Ac.* 1932). — *Qui oserait se comparer* À *un tel génie ?* (*Ac.* 2001). — *Comparer l'obéissance militaire* À *celle qu'exige l'Église* (GIDE, *Journal*, 26 juin 1943).
  Pour Littré, « *comparer à* se dit plutôt quand on veut trouver un rapport d'égalité. *Comparer avec* se dit plutôt quand on confronte, quand on recherche les dissemblances et les ressemblances ». L'ex. de MUSSET donné plus haut, celui de BOSSUET dans l'H2 montrent que la distinction n'est pas toujours bien nette.
- ***Confronter*** *avec* : *Confronter des témoins* AVEC *l'accusé* (*Ac.* 2000). — *Confronter de temps en temps les lois humaines* AVEC *la loi chrétienne* (HUGO, *Disc. de récept. à l'Acad.*). — *Le point de vue que j'ai adopté devrait être confronté* AVEC *celui d'autres lexicographes* (G. MATORÉ, *Hist. des dictionnaires fr.*, p. 179). — *Confronter les déclarations de quelqu'un* AVEC *ses écrits* (*Petit Robert*).
  On dit aussi *confronter à* : *Confronter des témoins* À *l'accusé* (*Ac.* 2001). — *Confronter la copie* À *l'original* (*Ac.* 1932). — *Je ne la* [= une impression] *confrontais plus* À *une idée préalable, abstraite et fausse, du génie dramatique* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 49).
  Les ex. donnés ci-dessus présentent les sens traditionnels : *confronter une personne avec* (*à*) *une autre*, c'est les mettre en présence, surtout pour vérifier leurs dires ; *confronter un texte avec* (*à*) *un autre*, c'est les comparer. Au XXe s. s'est introduit un sens nouveau (encore passé sous silence par l'Acad. en 2001) : *confronter qqn avec* (*à*) *une difficulté, un problème*, c'est les lui faire affronter. Cette innovation, où on voit une influence de l'anglais, s'est largement répandue, surtout dans le tour passif *être confronté avec* (*à*) : *L'homme qui* [...] *se trouve confronté* AVEC *les passions* (GAXOTTE, dans le *Figaro litt.*, 14 oct. 1961). — *Incapable de confronter mon héros* [...] AVEC *les problèmes qui avaient été les miens* (MAUROIS, *Œuvres compl.*, t. I, p. 388). — *Les problèmes* AVEC *lesquels ils se trouveraient, alors, confrontés seraient d'ordre économique* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 244). — *Je me trouvais soudain confronté* AVEC *l'image d'une brutalité première* (GARY, *Chien*

H2 288 HISTORIQUE

Ex. d'*avec* au XVIIe s. : ⁺*Comparant la pauvreté de ce dernier édifice* AVEC *la magnificence de l'autre* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, II, 4). — ⁺*Il faudrait vous confronter* AVEC *vos pareils* (LA BR., IX, 20).

blanc, p. 17). — *Confrontés toujours* AUX *mêmes questions* (CAMUS, *Chute*, Pl., p. 1549). — *Confronté* AUX *problèmes des jeunes mariés* (BUTOR, *Modification*, p. 86). — *Nous fûmes confrontés* À *de pressants problèmes d'embouteillage* (VERCORS, *Bataille du silence*, p. 280). — Autres ex. dans le *Trésor* : GUÉHENNO (1934), Al. CARREL (1935).

On écrit aussi, hardiment, °***affronté** à* : *Deux jeunes époux affrontés* À *la mise au point d'un nouveau style de l'amour* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 13 janv. 1965).

- ***Communiquer*** (intransitif) *avec* : *L'avocat demande à communiquer* AVEC *le prévenu* (*Ac.* 2001). — *Un souterrain faisait communiquer le donjon* AVEC *l'extérieur* (*ib.*).

Dans le second cas, qui concerne des lieux, la préposition *à* se trouve parfois encore **H3** dans la langue littéraire : *La salle à manger, qui communiquait* AU *salon par une porte à quatre vantaux* (HERMANT, *Grands bourgeois*, I). — *Un bureau communiquant* AU *salon* (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 80).

c) On dit, dans l'usage soigné, ***causer*** AVEC *quelqu'un*, comme *bavarder avec quelqu'un* :

Je causais longuement AVEC *les paysans et les ouvriers* (NERVAL, *Aurélia*, II, 5). — *J'en ai causé* AVEC *M. F. Picavet* (BARRÈS, *Génie du Rhin*, p. 232). — *Cause* AVEC *lui* (GIDE, *Retour de l'enf. prod.*, p. 142). — *J'ai causé* AVEC *des Allemands de bien des sortes* (BAINVILLE, *Chroniques*, p. 202). — *Je viens de causer sérieusement* AVEC *Dubreuilh* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 21).

La langue populaire, à Paris et dans certaines provinces, dit couramment °*causer* À *quelqu'un*, comme *parler à quelqu'un*. Dans l'écrit, cette construction est assez rare, sauf si les auteurs veulent rendre l'usage parlé. **H4**

C'est un gaillard qui en dégoise [...] ; *il* VOUS *cause du ciel et de l'enfer, de l'avenir et de la Providence, ni plus ni moins que s'il était conseiller privé du Père Éternel* (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, II). — *Ce Joseph d'Arimathie n'avait pas peur d'aller trouver les puissances. / De causer* AUX *puissances* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 103). — *Voyez-vous ça ? Ce qui m'étonne, c'est qu'ils trouvent encore des personnes qui consentent à* LEUR *causer !* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 259.) — *Il ne vous fait même pas réponse quand on* LUI *cause* (*ib.*, t. II, p. 23). — *Le monsieur veut te demander un renseignement ; cause-*LUI (H. BATAILLE, *Masque*, I, 4). — *Un copain* M'*avait causé d'une place en banlieue* (ROMAINS, *6 oct.*, XIX). — *On* SE *causera quand on se rencontrera* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 137).

Il arrive cependant que des auteurs emploient le tour pour leur compte. Cela s'observe dans des écrits (lettres, journaux intimes) où ils se surveillent moins, mais parfois aussi dans d'autres circonstances (chez CLAUDEL pour braver ostensiblement l'interdit jeté par les grammairiens **R3**) :

On trouve toujours dans cette ville-là des gens À *qui causer* (FLAUB., *Corresp.*, t. III, p. 193). — *Depuis que je* VOUS *en ai causé, j'ai repris* Chantefable (GIDE, dans Gide et A. Mockel, *Corresp.*, août-sept. 1891). — *Il* M'*a causé très familièrement* (R. ROLLAND, *Journal*, dans les *Nouv. litt.*, 6 déc. 1945).

On LEUR *cause familièrement de tout ou de presque tout* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 94). — *Il ne faut pas qu'on* ME *cause de choses positives* (ID., *Voy. aux Pyrén.*, p. 298). — *Tout en* SE *causant, il avait arpenté une longue allée qui conduisait au bout de la clôture* (HUYSMANS, *En route*, cit. *Trésor*). — *Ce n'est pas de Wagner que je voulais* VOUS *causer aujourd'hui* (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 99).

Le *Dict. contemp.* présente comme simplement familière la construction *causer* À *quelqu'un* (« surtout avec un pron. pers. »), ainsi que la formule *trouver* À *qui causer*, avoir affaire à une personne résolue. — Gide écrivait déjà dans son *Journal*, le 30 mai 1930 : « Quand [*sic !*] aux : « se rappeler de », « causer à quelqu'un », *volente nolente* l'on sera forcé d'y venir. » Les progrès de *causer à* ne paraissent pourtant pas décisifs. — Colin, assez favorable à *causer à*, rejette cependant comme pop. d'autres empiètements de *causer* sur *parler* : *causer français* (cf. § 297, *b*, 7°, N. B. 3) et *causer* absolument : *Il* CAUSE *beaucoup mais ne fait pas grand-chose* (*Ac.* 2001, aussi comme pop.).

d) L'*Ac.* 1935 mentionne, sans indiquer de nuance, ***parler*** *avec quelqu'un*, *parler à quelqu'un*.

À s'impose quand le verbe signifie « adresser la parole » : *C'est* À *vous que je parle et non* À *votre voisin*. — *Avec* s'emploie surtout lorsqu'il y a conversation

H3 288 HISTORIQUE

Communiquer à était en usage au XVIIe s. : °*Après avoir communiqué* À *son* [= de Jésus] *divin corps* [...], *ne communiquons point* À *Satan, ni* À *sa pompe ni* À *ses œuvres* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 411). — Cela était resté courant, à propos de lieux, au XIXe s. : *Le second étage* [...] *communiquait* À *une petite galerie* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, V, 8). — *Le couvent des Cordeliers* [...], *qui communiquait par un souterrain* AU *vieux couvent de Saint-Georges* (NERVAL, *Marquis de Fayolle*, I, 6). — Autres ex. : CHAT., *Mém.*, I, I, 7 ; BALZAC, *Goriot*, p. 5 ; etc. — En 1878, l'*Ac.* laissait encore le choix : *Ce canal communique* À *tel fleuve*, AVEC *tel fleuve*. Elle y a renoncé en 1932.

H4 288 HISTORIQUE

Causer a pris le sens « parler » au XVIe s. : cf. *Trésor*. Il s'est construit à cette époque avec *à* : par ex., chez BAÏF et AUBIGNÉ (cf. Huguet). Aux XVIIe et XVIIIe s., d'après les dict. du temps, *causer* s'employait ordinairement sans que l'interlocuteur soit indiqué. On trouve parfois *causer à* : *Lisis m'aborde, et tu* ME *veux causer ! /* [...] */ Quand je vois un Amant, un frere m'importune* (CORN., *Pl. Roy.*, II, 5). — *Elle* ME *causa longtems avec cette familiarité charmante qui lui est naturelle* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, VII). — Mais *causer avec* paraît plus fréquent : °*Il y a une heure que je cause* AVEC *Soleri* (SÉV., 26 nov. 1688). — °*Le duc d'Orléans régnant daigna un jour causer* AVEC *moi au bal de l'Opéra* (VOLT., *Corresp.*, 13 oct. 1759). — *Je cause librement de tout cela* AVEC *vous, mes amies* (DID., *Corresp.*, 15 août 1762).

R3 288 REMARQUE

Il a écrit, en effet : « *Parler à* est général et abstrait. *Causer à*, c'est le niveau de la conversation, quelque chose d'intime, de familier, de gentil. On peut parler à Dieu, à la nature, à une assemblée politique ; on cause à demi-voix à sa voisine... *Causer avec* est oblique et embarrassé. *Causer à* est prompt, direct, il s'adresse vivement à notre interlocuteur. En le proscrivant, on sacrifie une nuance charmante de notre langue. J'encourage donc notre population écolière, qui d'ailleurs a de la défense, à ne pas se laisser déposséder de ce terme excellent. » (Cité par Grevisse, *Problèmes de lang.*, t. IV, pp. 179-180.)

Dans le choix entre *parler* et *causer*, il y a aussi des différences selon les régions : *causer* paraît moins usité en Wallonie qu'en France.

ou pourparlers : *Pour en parler* AVEC *Jacques, il n'y fallait pas penser.* [...] *il évitait avec soin toute conversation à ce sujet* (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 14). — *Quand je parlais d'Albertine* AVEC *Andrée* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 927). — *Tante Cora consentit à parler* AVEC *mes parents,* [...] *parce qu'elle ressemblait à ces vieux ambassadeurs, qui ont le goût passionné de la négociation* (MAUROIS, *Climats*, I, 5).

e) ***Avoir affaire** avec qqn, à qqn.*

Avec : *Quoique Olivier eût souvent affaire* AVEC *lui, ils se voyaient très peu* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VII, p. 93). — *Les négociants le connaissaient mal, n'ayant point affaire* AVEC *eux* (BEDEL, *M. le prof. Jubier*, p. 42). — *J'ai affaire* AVEC *ces pauvres hommes de la terre* (DUHAMEL, *Souv. de la vie du paradis*, p. 32). — *Il en parlait, du Cap, avec respect, comme tous ceux qui ont eu affaire* AVEC *lui* (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 42). — *C'est l'état d'esprit de la plupart lorsqu'ils ont affaire* AVEC *vous : l'appréhension* (G. SION, *Conversation française*, p. 205). — *Avec celui-là* [= Froissart], *nous avons affaire* AVEC *un professionnel de la littérature* (R. BOSSUAT, *Moyen Âge*, 1955, p. 273).

À : *Bambucci savait bien qu'il n'avait pas affaire* À *des enfants* (SAND, *Lélia*, XXXIII). — *Il a eu affaire* À *moi pour une question de passeport* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XXIII, p. 255). — *Il décida de n'avoir affaire* À *aucun collège* (JAMMES, *Janot-poète*, p. 23). — *Je vous serais reconnaissant d'user de votre influence pour que les services* AUXQUELS *vous aurez affaire se montrent discrets* (DUHAMEL, *Voy. de Patrice Périot*, p. 185). — *Comment l'homme peut avoir affaire en son être* À *des choses qu'il connaît* (M. FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 365).

Il est difficile de distinguer nettement ces deux expressions. Ainsi on a, dans Littré : *J'ai affaire ce matin* AVEC *le ministre* (= j'ai à traiter d'affaires avec lui) — et dans l'*Ac.* 2001 : *J'ai affaire* AU *ministre* (= j'ai une question à traiter avec lui). Comme Littré le fait observer, la seule distinction réelle entre *avoir affaire à* et *avoir affaire avec*, c'est que *à* est plus général ; on a affaire *à* qqn pour toutes sortes de choses ; on a affaire *avec* qqn pour traiter avec lui, et en raison d'une certaine réciprocité, qui n'est pas impliquée par *à*. — Même cette nuance n'est pas toujours respectée.

Avoir affaire de est une locution littéraire signifiant « avoir besoin de », et usitée surtout dans des interrogations du type *Qu'ai-je affaire de ...* ?

Discernant que j'avais affaire DE *sa compétence de prêtre et point* DE *son caractère sacré, il en dépouillait les apparences autant que cela est possible* (HERMANT, *Discorde*, p. 189). — *Qu'ai-je affaire* DE *l'estime de gens que je ne puis estimer ?* (GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 237.) — *Qu'avons-nous affaire* DE *la chimie des parfumeurs quand la ville et les champs comblent nos désirs de bonnes senteurs ?* (BEDEL, *Traité du plaisir*, p. 142.) R4

N. B. Dans ces trois constructions (*avec, à, de*), l'usage est d'écrire *affaire* en un mot, mais cette orthographe se fonde sur des habitudes plutôt que sur des raisons de sens. Pour Littré, *avoir à faire de* « ne peut être considéré comme une faute ; car *à faire* convient mieux qu'*affaire* » : en particulier dans *Qu'ai-je à faire de cela ?* où *que* ne peut être que complément d'objet direct de *faire*. — En tout cas, dans les trois constructions, il n'est pas rare de rencontrer l'orthographe *à faire*. H5

Il faut qu'il ait À FAIRE *à quelque vainqueur* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 14). — *C'est ce que vit peut-être M. de Rebours, à qui il eut d'abord* À FAIRE (MAURIAC, *Bl. Pascal*, p. 76). — *Je voudrais n'avoir* À FAIRE *qu'à des éléments non adultérés* (Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 80). — *Des enfants pataugent, qui portent un collier pour tromper les démons et leur faire croire qu'ils ont* À FAIRE *à des chiens* (MORAND, *Rien que la terre*, p. 71). — *On a* À FAIRE *à des fonctionnaires* (DANIEL-ROPS, *Carte d'Europe*, p. 95). — *J'ai* À FAIRE *cette année à un élève le plus dissipé qui soit* (JOUHANDEAU, *Essai sur moi-même*, p. 163). — *Qu'ai-je* À FAIRE *avec le génie ? Il ne cherche en moi qu'un complice* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 64). — *Qu'avons-nous* À FAIRE *de l'art, si nous n'avons tout le reste, avec ?* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VIII, p. 233.) — *Qu'ai-je* À FAIRE *d'un ami qui me juge ?* (SAINT EXUPÉRY, *Lettre à un otage*, p. 69.)

R4 288 REMARQUE

Dans cet ex., *avoir affaire de* paraît synonyme de *avoir affaire à*, avec lequel il alterne : *Si l'accident pouvait être évité et qu'il ne l'a* [sic] *point été, nous avons affaire* À *un homicide. Il y en a de deux espèces : l'homicide par imprudence et l'homicide intentionnel. Nous devrons en ce cas décider* DUQUEL *de ces deux délits nous avons affaire* (SARTRE, *Situations*, VIII, p. 319).

H5 288 HISTORIQUE

L'orthographe *à faire* est souvent attestée au XVIIIe s. : *Ils ont* À FAIRE *à une nation qui se manifeste aisément* (VOLT., *Lettres phil.*, Suppl., II). — *J'ai* A FAIRE *a des gens qui s'ennuyent* (DID., *Neveu de Rameau*, p. 45). Etc. — D'ailleurs, *affaire*, même comme nom, n'est que l'agglutination de *à faire*.

289 Concurrences entre *de* et *d'avec*.

De et ***d'avec*** sont en concurrence pour les verbes exprimant l'idée de séparation, de différence. H1 Les observateurs estiment d'habitude que *d'avec* a plus de force. Il appartient plutôt à la langue soignée.

H1 289 HISTORIQUE

D'avec concurrençait *de* au XVIIe s. déjà. Furetière (1690) donne ces ex. : *Il faut bien distinguer les bons* D'AVEC *les meschans. Il est aisé de distinguer un cheval* D'*un asne. Le Sauveur a dit qu'il separera le bon grain* D'AVEC *le mauvais, les veaux gras* D'AVEC *les boucs, c'est-à-dire, les justes* D'AVEC *les pecheurs.*

- **Séparer** : *Séparer les mâles* D'AVEC *les femelles* (*Dict. contemp.*). — Faire divorce, *Se séparer volontairement* D'AVEC *les choses auxquelles on était fort attaché* (*Ac.* 1932, s. v. *divorce*). [Passage disparu en 2001.] — *Séparer une chose* D'*une autre*, D'AVEC *une autre* (*Rob.*).
- **Distinguer** : *Distinguer le blé* DE *l'orge* (*ou* D'AVEC *l'orge*) (*Dict. contemp.*).
- **Discerner** : *Discerner le vrai* DU *faux, le bien* D'AVEC *le mal. Discerner le flatteur* D'AVEC *l'ami* (*Ac.* 2001).
- **Désolidariser** : *Refuser, c'était se désolidariser* D'AVEC *ceux qui avaient continué à tourner sous les ordres de l'ennemi* (VAN DER MEERSCH, *Invasion 14*, II, I, 1). — *De* est plus fréquent : *Je ne me désolidariserai pas* D'*une défaite qui, souvent, m'humiliera* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 209). — *Désolidariser l'embrayage* DE *la boîte de vitesse* (*Ac.* 2001).
- **Divorcer** H2 : *Sa mère, qui avait divorcé* DE *mon oncle, se remaria* (LACRETELLE, *Silbermann*, p. 149). — *Des écrivains* [...] *ont exprimé publiquement leur désir de voir l'Amérique ibérique divorcer* DE *l'Europe et* DES *élites européennes* (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 209). — *Une science divorcée* DE *la morale* (MAUROIS, *Journal*, États-Unis 1946, p. 29). — *Elle divorce* DU *boulanger* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 12 avr. 1956). — *Encore qu'elle* [...] *soit divorcée* D'*un lieutenant de vaisseau* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, p. 126). — *Elle a divorcé* DE *mon père* (TROYAT, *Malandre*, p. 120). — *Elle a divorcé* DE *son mari*, D'AVEC *son mari* (*Ac.* 2001). — *Divorcée* D'AVEC *l'époux céleste* (FRANCE, *Étui de nacre*, p. 84). — *L'héroïne avait divorcé* D'AVEC *un mari indigne* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. V, p. 122). — *Mais divorcer* D'AVEC *quelqu'un à qui on n'a rien à reprocher ?* (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 60.) — *Il voudrait divorcer* D'AVEC *la grosse bête de princesse régnante* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 14 août 1947). — *Sa fille* [...] *vient de divorcer* D'AVEC *un avocat* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 3 juin 1983). On dit aussi *divorcer avec* (ce que l'*Ac.* ne signale ni en 1932 ni en 2001) : *Les Anges célèbrent incessamment les noces de ces femmes qui ont divorcé* AVEC *la terre pour s'unir au Ciel* (CHAT., *Natchez*, IV). — *Si Napoléon n'avait pas divorcé* AVEC *Joséphine, il serait encore sur le trône* (FLAUB., *Dict. des idées reçues*, s. v. *divorce*). — *Mélek* [...] *ayant enfin divorcé* AVEC *un mari atroce* (LOTI, *Désenchantées*, VIII). — *J'avais enfin divorcé* AVEC *ma guenille* (BARRÈS, *Homme libre*, p. 178). — *L'intelligence russe a, elle aussi, divorcé* AVEC *la civilisation occidentale* (GROUSSET, *Réveil de l'Asie*, p. 147). — *Il divorcera* AVEC *sa gourgandine. Il épousera Denise* (F. MARCEAU, *Élans du cœur*, XIII). — Comp. § 779, *b*, 2°.

H2 289 HISTORIQUE

Le verbe *divorcer* a connu une éclipse au XVIIe et au XVIIIe s., où l'on disait plutôt *faire divorce avec* ou *d'avec*, expression restant possible aujourd'hui, surtout au fig., dans une langue un peu recherchée (l'*Ac.* a renoncé à la mentionner depuis 1990) : °*Tous ses gens* D'AVEC *lui font un soudain divorce* (CORN., *Attila*, V, 6). — °*Pour elle* AVEC *Marie il avait fait divorce* (ID., *Tite et Bérén.*, I, 1). — °*Le landgrave, sans faire divorce* AVEC *sa femme* [...] (BOSS., *Avert.*, IV). — *Se dit du mari qui fait divorce* AVEC *sa femme* (BESCHERELLE, s. v. *répudier*). — *L'aile fit divorce* AVEC *la dent* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 75). — Pour la construction de *divorce*, voir aussi § 353, *b*.

290 Concurrences entre *de* et *à*.

a) On dit ***acheter*** *qq. ch. à qqn*, ce qqn étant le vendeur : *Acheter des livres* À *un libraire* (*Ac.* 2001), — bien que la même construction s'emploie quand *à* introduit le nom du bénéficiaire : *J'ai acheté une montre* À *mon fils* [*Ac.* 2001] (= pour mon fils), tour que Littré trouvait « vulgaire et négligé » quand il y avait amphibologie ; il recommandait *pour* dans ce cas.

Pour s'impose quand le vendeur est indiqué en même temps : *Il a acheté ce tableau* À *un brocanteur* POUR *Marie*. — Le pronom réfléchi n'est pas ambigu : *Elle s'est acheté une voiture* (*Ac.* 2001).

Littré avait observé déjà qu'*acheter à* (celui qui vend) « est plus usité dans le langage ordinaire » qu'*acheter de*. L'*Ac.* donnait encore cet ex. en 1932 : *J'ai acheté* DE *lui cette maison, cette montre, ce cheval.* Cela « ne se dit plus guère », selon le *Robert*. Aussi l'*Ac.* y a-t-elle renoncé depuis 1986. — Ex. avec *de* : *Voyez si la maison que j'ai achetée* DE *Talleyrand peut vous convenir* (NAPOLÉON, *Lettres inédites*, 25 mars 1815). — *Grâce à un passeport acheté* D'*une ambassade étrangère* (STENDHAL, *Chron. ital.*, Vanina Vanini). — *Barbara et lui étaient partis l'acheter* D'*un pêcheur à Lombartzyde* (C. LEMONNIER, *Petit homme de Dieu*, IV). — *Ils achetaient* D'*elle, des petits cornichons au vinaigre dont Azarius était friand* (G. ROY, *Bonheur d'occasion*, cit. *Trésor*).

Acheter de « acheter au prix de » (au figuré) s'emploie encore dans la langue littéraire : *Ma consolation, c'était qu'un jour le bonheur de mon enfant serait acheté* DE *ma fatigue et* DE *mes privations* (A. DAUDET, cit. *Grand Lar. langue*).

Si l'on s'est rendu au magasin, on emploie *chez* : *J'ai acheté ma montre* CHEZ *l'horloger de la rue Neuve*. — *Un bibelot acheté* AU *brocanteur* (*Ac.* 1986) [ex. disparu en 2001] prête à confusion : on pourrait y voir l'emploi discuté de

au pour *chez le* (§ 209, *c*). — Mais *à* s'impose dans *Acheter* À *un colporteur. Une voiture achetée d'occasion* À *un voisin.*

Emprunter *de* continue à s'écrire, surtout dans des emplois figurés :

Sa révolution empruntant sa force DU *mouvement ennemi n'est encore qu'une révolution parasitaire* (JAURÈS, cit. *Trésor*). — *Les mots empruntés* DU *grec* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 525). — *Mot anglo-américain, emprunté* DE *l'hispano-américain cafeteria* (*Ac.* 2001, s. v. *cafétéria*). — Mais on doit tenir pour périmée la règle de Littré selon laquelle *de* est obligatoire quand le complément est un nom de chose. R1

R1 290 REMARQUE
°***J'ai eu*** *cent francs* À *mon parrain* est un wallonisme. La langue commune emploie *de*. – En Bretagne, on dit : °*J'ai eu des sous* AVEC *mon père* (cf. *Revue de ling. rom.*, 1978, p. 157).

b) ***Échapper à*** *qq. ch.*, c'est l'éviter, en être préservé :

Échapper À *un danger,* À *la mort,* AU *naufrage.* — À *combien d'attentats, au juste, a-t-il échappé ?* (GARY, *Chien blanc*, p. 187.) — *Il aurait* [...] *peut-être échappé* À *la tentation fatale* (MONTHERL., *Treizième César*, p. 33). — *Afin d'échapper* À *la police de Rabat* (MAC ORLAN, *Bandera*, cit. *Rob.*).

De dans cet emploi est archaïque : *Échapper* DU *naufrage,* DU *feu* (*Ac.* 2001). — *Il apportait l'oracle du docteur. / – Ce n'est rien. Elle* EN *échappera, si elle ne meurt pas du... Je ne me rappelle plus de quoi il disait qu'elle mourrait bien, mais cela finissait en os. – Du tétanos ? s'écria madame de Piennes. / – Justement, madame* (MÉRIMÉE, *Ars. Guillot*, I). R2

R2 290 REMARQUE
Mérimée avait d'abord écrit : *en réchappera* (Pl., p. 816), ce qui serait la formule normale aujourd'hui.

En outre, *de* s'emploie avec des compléments adverbiaux : *S'échapper de prison, s'échapper des mains de...* (*échapper* non pronominal étant vieilli dans ces cas).

Échapper avec un objet direct est figé dans l'expression *l'échapper belle.*

Dans le sens de « laisser échapper », c'est autant qu'un archaïsme (« vieux », dit le *Trésor*) un régionalisme R3 : *Les « petits papiers » que ses mains tremblantes échappaient* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 153). — [...] *qui serait mort en scène en échappant sa pipe qui se brisa* (DAUZAT, *Argots*, p. 133). — *Jamais je ne casse rien ! Jamais je n'échappe un verre ou une bague* (GIRAUDOUX, *Électre*, I, 4). — *Il paraissait nerveux* [...]. *Il échappait un ustensile, renversait du café sur la nappe* (M. LA FRANCE, *Fils d'Ariane*, p. 36).

R3 290 REMARQUE
Est de la France ; de la Charente au Gard ; fr. d'Amérique (fréquent au Québec). Le caractère « fam. ou pop. » que note Rézeau n'est pas sensible dans nos ex.

Dans le sens « éviter », c'est un archaïsme H1 fréquent chez A. HERMANT : *Pour échapper les railleries* (*Bourgeois*, p. 79). — *Vous n'avez pas échappé le scrupule* (*Xavier*, 1923, p. 42). — Autre ex. : *Vous devez être excédé de mes lettres. Et encore vous en avez échappé une de remerciements* (PROUST, dans Cl. Mauriac, *Espaces imaginaires*, p. 116).

H1 290 HISTORIQUE
Cf. : ⁺*J'ai échappé la mort* (BOSS., cit. Littré, avec d'autres ex. du XVIIe s.).

Dans le sens « faire s'échapper » (comp. § 287), cela semble propre à GIDE : *Elle tenait pour poétique tout ce qui l'échappait de la vie* (*Caves du Vat.*, III, 2).

c) Dans l'usage général, on ne se soucie guère des distinctions que les lexicographes font entre ***goûter*** *à qq. ch., goûter de qq. ch., goûter qq. ch.*

Le chef goûte les sauces (*Ac.* 2000). — *J'ai goûté* À *la nourriture des élèves* (DUHAMEL, dans le *Figaro litt.*, 3 juillet 1954). — *Goûtez* DE *ces fruits,* DE *ces friandises* (*Ac.* 2000).

Dans le sens figuré « trouver plaisir à qq. ch. », *goûter* se construit avec un objet direct : *Je ne goûte pas vos plaisanteries.*

d) ***Participer à***, c'est « avoir part à, prendre part à ». *Participer de*, qui appartient à la langue soignée, signifie en principe « comporter une similitude de nature avec, relever de » (Hanse), « tenir certains caractères de » (*Dict. contemp.*).

Ex. conformes à cette distinction : *On l'accusa d'avoir participé* À *la conjuration* (*Ac.* 1935). — *Une affection participant* DE *l'habitude,* DE la *compassion et* D'*une indifférence bienveillante* (MAUPASS., C., Par un soir de printemps). — *Les choses, transfigurées par un violent éclairage, n'appartenaient plus à ce monde et participaient* D'*un univers inconnu à l'homme* (GREEN, cit. *Rob.*). — *Ils* [= les nobles] *avaient participé* DU *caractère sacré du roi et, quand ils* N'EN *participèrent plus, furent balayés* (MALRAUX, *ib*, s. v. *noble*).

On constate une tendance à élargir la signification de *participer de* : *Elle promena sur l'assistance un regard circulaire et la fit participer tout entière* DE *son remerciement* (HERMANT, *Grands bourgeois*, III). — *Je participais entièrement* DE *l'esprit qui les* [= les textes inspirés par Artaud] *animait* (A. BRETON, cité dans *Europe*, nov.-déc. 1984, p. 37). — *Il ne trouvait pas l'emploi de son énergie ; plus exactement, il ne savait pas vouloir* [...], *et il en accusait sa nature. Il ne savait pas qu'il participait* D'*un mal très répandu* (ARAGON, *Aurélien*, p. 20).

e) ***Ressortir*** « être du ressort de, relever de, concerner » est suivi de la préposition *à* : *Mon affaire ressortit* AU *juge de paix* (*Ac.* 1935). R4

R4 290 REMARQUE
Pour la conjugaison, voir § 841, *b*.

— Il subit parfois l'influence du verbe homonyme *ressortir* « sortir de nouveau » R5, qui se construit avec *de* : *Il ressort* DE *la maison.*

Ex. où l'on a *de* abusif : *M. de Corbière* [...] *requit d'être entendu le premier sur une loi ressortissant* DE *son ministère* (CHAT., *Mém.*, III, II, V, 22). — *Des conditions qui ne ressortissent pas* DU *programme de nos écoles spéciales militaires* (BARRÈS, *Ennemi des lois*, p. 2). — *Mais un tel sujet n'allait-il pas lui paraître ressortir* DU *roman plutôt que* DE *l'histoire naturelle ?* (GIDE, *Incidences*, p. 80.) — *Et l'*Art poétique *de Caillois ressortait* [*sic*] *plus* DE *l'essai et* DE *la théorie que* DE *la critique directe* (HENRIOT, dans le *Monde*, 25 nov. 1959). — *Il signifie, par extension, Être dans une sorte de dépendance de quelqu'un, ressortir* DE (*Ac.* 1935, s. v. *relever*). — *Ce tribunal ressortit* DE *telle cour* (*Gramm. de l'Ac. fr.*, dans Brunot, *Observ. sur la gramm. de l'Ac. fr.*, p. 73) [Corrigé dans un 2e tirage.] A1

Ex. corrects : *Son jeu correct, luisant, glacé, ressortissait plutôt* À *l'arithmétique qu'*À *l'art* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6). — *La doctrine repousse* [...] *tous les intelligibles, faciles ou non, du fait qu'ils ressortissent* À *la raison* (BENDA, *France byzantine*, p. 104). — *Dans tout ce qui ressortit* AU *music-hall* (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 197). — *Porthos ressortit* AU *parachutisme* (NIMIER, Introd. de : Al. Dumas, *Tr. mousq.*, L. P.). — *C'était bien* À *l'Ancien Testament et* À *sa justice sommaire qu'elle ressortissait* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 90). — *Le premier ministre feint de croire que les solutions à apporter au chômage relèvent de la politique sociale, alors qu'elles ressortissent* À *la politique économique* (P. FABRA, dans le *Monde*, 8 avril 1983).

f) ***Rêver***, pris au sens propre, « voir dans son sommeil », se construit d'ordinaire avec *de*, parfois sans préposition, rarement avec *à*. H2

Avec *de* : *J'ai rêvé* DE *mon diable d'oncle* (SAND, *Mauprat*, XVII). — *Elle a rêvé, durant ces quinze jours, quatre fois* DE *nous, surtout* DE *moi* (J. RENARD, *Journal*, 9 avril 1890). — *Il y a quelques jours, j'ai rêvé* D'*un incendie* (*Dict. contemp.*).

Sans préposition : *J'ai rêvé une chute, un incendie* (*Ac.* 1935). — *Ce diable de livre m'a fait rêver Alfred toute la nuit* [...]. *Il y a huit mois j'ai rêvé des lions* (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 165). — *La nuit dernière, j'ai rêvé cette visite et votre entrée* (MAUROIS, *Nouv. discours du Dr O'Grady*, p. 99). — *Nous avons rêvé la même chose.* — [Sur le tour *rêver voyage* : § 296, *a*.]

Avec *à* : *Cette nuit, j'ai rêvé* À *mon père* (GREEN, *Journal*, 5 janv. 1936). R6

Quand *rêver* est pris au figuré, dans le sens de « penser vaguement à, imaginer, désirer », il se construit avec *à* ou *de* ou sans préposition.

Avec *à* : *Toi, sans te déranger, tu rêves* À *ton Dieu !* (HUGO, *Voix int.*, XV.) — *On y* [= dans une chapelle] *était naturellement conduit à rêver* À *des choses auxquelles on n'aurait jamais songé dans une chapelle de chez nous* (J. et J. THARAUD, *Vieille Perse et jeune Iran*, p. 101). — *Il avait rêvé* À *la gloire* (LACRETELLE, *Silbermann*, p. 171). — *Nous savons que des millions et des millions de malheureux ont rêvé* AU *pain comme* AU *salut, comme* À *la vie* (DUHAMEL, *Tribulations de l'espérance*, p. 355).

Avec *de* : *J'ai passé une bonne partie de la journée à rêver* DE *toi* (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 204). — *Je me prenais à rêver* D'*une vie enfin délivrée d'artifices* (ARLAND, *Vigie*, p. 42). — *Un chapitre où l'on dirait tout ce qui vous passe par la tête, tout ce dont on se souvient, ou* DONT *on rêve* (J. et J. THARAUD, *op. cit.*, p. 131). — *Sais-tu que j'ai rêvé* DE *toi sans fin dans le désert ?* (HENRIOT, *Tout va recommencer sans nous*, p. 179.) — *L'amour* DONT *elle rêvait eût été profond et constant* (MAUROIS, *Lélia*, p. 187).

Sans préposition : *Toute sa vie, il* [= Lafayette] *rêva la république et servit la royauté* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, II, 7). — *En Afrique, on rêve l'Inde comme en Europe on rêve l'Afrique* (NERVAL, *Voy. en Orient*, Pl., p. 200). — *Nous traînâmes et perdîmes des années précieuses, rêvant le champ de bataille dans le Champ-de-Mars* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, I, 1). — *Ce bonheur-là, je ne le connais pas, moi ; ce n'est pourtant pas faute de l'avoir rêvé et de l'avoir voulu* (DUMAS fils, *Diane de Lys*, III, 2). — *Vaugelas* [...] *n'a malheureusement pas écrit le traité de grammaire que je rêve* (HERMANT, *Xavier*, pp. 27-28). — *J'ai rêvé d'abord la gloire militaire et les rudes combats* (HENRIOT, *Temps innocents*, p. 8). — *Il rêvait la tiare, un chapeau de cardinal* (*Ac.* 1935).

On trouve aussi *rêver sur* ; le complément ainsi introduit n'exprime pas nécessairement l'objet du rêve, mais éventuellement un point de départ : *Il en est qui rêvent* SUR *des images qui se forment dans leur esprit* [...]. *D'autres rêvent* SUR *des objets* (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 102). — *Dans le train, il rêva* SUR *cette rencontre* (HENRIOT, *Tout va recommencer sans nous*, p. 124).

R5 290 REMARQUE

Ou l'influence de *être du ressort de*, plus proche quant au sens.

A1 290 AUTRES EXEMPLES

GOBINEAU, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, 4e éd., p. 217 ; MADELIN, *Foch*, p. 104 ; AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 100 ; DANIEL-ROPS, *Années tournantes*, p. 14 ; M. COHEN, *Une fois de plus des regards sur la langue fr.*, p. 130 ; KANTERS, *Des écrivains et des hommes*, p. 273 ; J. PERRET, *Ernest le rebelle*, L. P., p. 35 ; GRACQ, *Préférences*, Pl., p. 920.

H2 290 HISTORIQUE

Les classiques donnaient souvent à *rêver* le sens de « méditer, penser » et le construisaient avec *sur* ou *à*, ou sans préposition : °*Ah ! qu'il y a peu de personnes vraies ! Rêvez un peu* SUR *ce mot, vous l'aimerez. Je lui trouve, de la façon que je l'entends, une force au-delà de la signification ordinaire* (SÉV., 19 juillet 1671). — *Allons* À *ce dessein resver ailleurs* (RAC., *Plaid.*, I, 5). — Dorante. *Je ne sçay point par où l'on pourroit faire finir la dispute.* / Uranie. *Il faudroit resver* QUELQUE INCIDENT *pour cela* (MOL., *Crit.*, VI).

R6 290 REMARQUE

Pour la construction de l'infinitif complément de *rêver*, voir § 906.

g) *Servir* « être utile » se construit avec *à*, notamment dans diverses expressions négatives ou interrogatives : *Cela ne sert* À *rien. Cela ne sert pas* À *grand-chose.* À *quoi sert cet instrument ?*

La langue écrite emploie encore assez souvent *Cela ne sert* DE *rien*, même dans les dialogues, alors que DE *quoi sert... ?* est devenu rare. H3

- *Tout cela ne servit* DE *rien* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Mort de Chauvin). — *Ça ne sert* DE *rien* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, V). — *Même si je vous donnais ce certificat, il ne vous servirait* DE *rien* (CAMUS, *Peste*, p. 101). — *L'expérience qu'ils ont vécue en commun ne leur servira malheureusement* DE *rien* (NADEAU, *G. Flaubert écrivain*, p. 102). — *L'apport du contexte est indispensable, mais il ne servirait* DE *rien sans l'aptitude de la forme à marquer l'éventualité ou l'irréalité* (J. STEFANINI, dans le *Fr. mod.*, janv. 1959, p. 41). A2
- DE QUOI *servent mes remontrances* [...] ? (MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, I, 1.) — DE QUOI *me sert ce peu de science ?* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, V, 1.)

Certains grammairiens recommandent : *ne servir à rien de...* et *ne servir de rien à...*, au nom de l'harmonie, au lieu de : *ne servir à rien à...* et *ne servir de rien de...* Les auteurs ne montrent pas toujours ce scrupule : *Il ne sert* DE *rien* DE *se mettre à rire* (GIDE, *Journal*, 26 déc. 1921). R7

291 **Concurrences entre *contre*, *après* et *sur*.**

Contre, *après* et *sur* sont en concurrence pour les verbes exprimant l'idée d'hostilité : *contre* est traditionnel ; *après*, plus familier, tend à se généraliser ; °*sur* est surtout usité en Belgique ; mais il y a d'autres constructions encore.

a) Pour ***aboyer***, aux trois constructions signalées ci-dessus, il faut ajouter *aboyer à* (vieilli, sauf dans *aboyer à la lune*, ainsi que dans *aboyer à la mort*, ou *à* est compris autrement) et *aboyer* avec un objet direct (archaïsme littéraire). H1

Aboyer après, admis sans réserve par l'*Ac.* 2001, avec ces ex. : *Une chienne qui aboie* APRÈS *tous les passants. Tous ses créanciers aboyaient* APRÈS *lui.* — Autres ex. : *Le gouvernement vous jettera mille francs d'appointements comme on jette une soupe à un dogue de boucher. Aboie* APRÈS *les voleurs, plaide pour le riche, fais guillotiner des gens de cœur* (BALZAC, *Goriot*, p. 119). — *Les chiens aboient* APRÈS *nos lanternes* (LOTI, *Aziyadé*, IV, 22). — *Le chien de chez Bellefond aboya* APRÈS *lui* [= un autre chien] (AYMÉ, *Gustalin*, IV).

Aboyer contre est prévu par la plupart des dict., mais ils en donnent peu d'ex. : *Un chien qui aboie* CONTRE *tous les passants* (*Ac.* 1835 [et avant, cf. H1] ; supprimé en 1878). — *Sa parole tudesque, comme étranglant de colère par moments, aboie* CONTRE *l'ineptie, les bourdes, l'ignorance de ses confrères* (E. et J. DE GONC., *Journal*, cit. *Trésor*).

Aboyer à : *Un chien qui aboie* AUX *voleurs* (*Ac.* 1932, ex. disparu depuis 1986). — *Les assistés font aux possédants une meute qui aboie* AUX *prolétaires* (FRANCE, *Crainquebille*, Edmée). — *Nous avons aboyé une heure durant* À *M. de Voltaire qui nous lisait une tragédie !* [dit un chien] (J. SARMENT, *Mme Quinze*, VII.) — *À qui les chiens aboyaient-ils là-bas ?* (R. PEYREFITTE, *Mlle de Murville*, dans le *Figaro litt.*, 7 juin 1947.) R1

Aboyer avec objet direct (ou au passif) : *Ce chien aboie tous les passants* (*Ac.* 1986, avec la mention « vieilli », ex. supprimé depuis 1992). — *J'ai vu des chiens* [...] *passer la nuit entière à ma barrière, aboyant amoureusement ma chienne* (GIDE, *Corydon*, II, 6). — *Nous fûmes aboyés, hurlés, vociférés, au passage de chaque barricade... la meute se donnait à pleine rage* (CÉLINE, *Mort à crédit*, cit. *Trésor*). — Autre ex. : H. DE RÉGNIER, dans Bruneau, *Petite hist. de la langue fr.*, t. II, p. 187.

En outre, *aboyer* peut se construire avec une sorte d'objet interne : *Aboyer des ordres* (*Ac.* 2001).

b) ***Crier*** comme manifestation de colère, de mécontentement, d'hostilité. H2

L'*Ac.*, qui, de 1835 à 1932, citait comme normal *Les prédicateurs crient* CONTRE *le vice*, dénonce en 1989 comme pop. et « très fautif » (seulement « pop. » en 2001) *crier* CONTRE *qqn*, s'en prendre à lui. Les autres dict. ne partagent pas cette sévérité : *Crier* CONTRE *des employés peu consciencieux* (*Rob.* 1953). — *Tes parents vont crier* CONTRE *toi* (fam., *Rob.* 2001). — Voir aussi Littré, 8°.

H3 290 HISTORIQUE

Les classiques connaissaient d'autres formules avec *de* : +*Il servirait* DE PEU *aux dominicains de s'écrier* [...] (PASCAL, *Prov.*, II). — *L'un fait beaucoup de bruit, qui ne luy sert* DE GUERES (MOL., *Éc. des f.*, I, 1). — BARRÈS écrit encore : *Les livres servent* DE BIEN PEU *pour nous donner la certitude morale* (dans l'*Écho de Paris*, 25 févr. 1909). — *Cela ne sert* DE GUÈRE se dit à Lyon.

La construction avec *à* existait déjà au XVIIe s. : *Mais sans un Mecenas,* À *quoi sert un Auguste ?* (BOIL., *Sat.*, I.)

A2 290 AUTRES EXEMPLES

COCTEAU, *Enfants terribles*, Sel., p. 61 ; BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 7 ; GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 239 ; ARAGON, *Aurélien*, p. 231 ; M. THIRY, *Nouvelles du Grand Possible*, Marabout, p. 250 ; A. GERBER, *Le jade et l'obsidienne*, p. 361 ; etc.

R7 290 REMARQUE

Sur QUE *sert de... ?* RIEN *ne sert de*, voir § 284, 9 et H5.

H1 291 HISTORIQUE

Aboyer avec un objet direct est bien attesté du XIIe au XVIIIe s. : *De bien pres l'ala abaier* (GACE DE LA BUIGNE, 5801). — *Mais coüars sans la mordre ils aboyoient la proye / A gueule ouverte, ainsi que de nuict en resvant / Ils mordent l'ombre aux dents, et abboyent le vent* (RONS., éd. V., t. IV, p. 427). — +*La plupart des chiens se contentent de l'* [= le hérisson] *aboyer et ne se soucient pas de le saisir* (BUFFON, cit. Littré).

Aboyer après est déjà attesté au XVIe s. : *Ung chien, lequel abayoit* APRÉS *le cheval* (N. DE TROYES, *Grand parangon des nouvelles nouvelles*, XL). — En 1694, l'*Ac.* cite : *Il* [= ce chien] *abboye* AUX *voleurs,* CONTRE *tous les passants,* APRÉS *tout le monde*, ainsi que « quelquefois » *abboye les passants* ; au figuré, *Tous ses creanciers abboyent* APRÉS *luy.* — Ex. d'*aboyer contre* au figuré : +*Il se mit à aboyer* CONTRE *Bracas, sur le jansénisme* (SÉV., 6 août 1677) ; notez que *sur* a ici le sens « au sujet de ».

R1 291 REMARQUE

En Suisse romande, on dit °*aboyer vers* : *Ils* [= des chiens] *aboient* VERS *nous par habitude* (BORGEAUD, cit. Thibault, p. 726). Cf. § 1072. — Comp. *hurler vers* dans *b*.

H2 291 HISTORIQUE

On a employé dans ce sens *crier qqn* : Amolphe. *Ah, Coquine, en venir à cette perfidie* [...]. / Agnés. *Pourquoy* ME *criez-vous ?* (MOL., *Éc. des f.*, V, 4.) — Littré constatait que cet emploi avait vieilli, sauf dans certaines provinces, comme en Normandie. Dans l'ex. suivant, c'est un archaïsme et non un régionalisme : *Allant d'un étage à l'autre et criant ses servantes* (GREEN, *Varouna*, II, 1).

Crier après H3, que l'*Ac.* ne signale plus depuis 1932, reste courant, quoique du registre familier : *Il ne se tenait pas d'aise à cette pensée* [...], *tout en criant* APRÈS *la femme de chambre, les domestiques, tous les gens de la maison* (MUSSET, *Contes*, Pierre et Camille, VI). — *Des chameaux en rut se battaient. Un gardien criait* APRÈS *eux* (GIDE, *Journal*, Pl., p. 74). — *Il fut si bouleversé qu'il oublia de dîner. Salomé* [une vieille bonne] *eut beau crier* APRÈS *lui : impossible d'avaler un morceau* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 236). — *Quand je parle de vous* [= Dieu], *l'un rit, l'autre blasphème. / On crie* APRÈS *moi* (M. NOËL, *Œuvre poét.*, p. 366). — *Toinette se rebellait, réclamait contre son père, criait* APRÈS *lui* (QUIGNARD, *Tous les matins du monde*, II). — Voir aussi Littré, 7°.

Crier sur est courant en Belgique : *Elle n'aimait pas les hommes qui sont des brutes ; mais, celui-ci, était-ce de sa faute ? Elle s'offrait. « Fâche-toi, crie* SUR *moi. »* (A. BAILLON, *Hist. d'une Marie*, 1929, p. 169.) — Mais cela se trouve en dehors de Belgique H4, et Dupré admet *sur* comme *après* « dans le langage plutôt familier » : *Jamais je ne vis mon père dans une colère pareille.* [...] *Il criait* SUR *moi, on eût dit que j'avais commis un crime* (Z. OLDENBOURG, *Visages d'un autoportrait*, p. 291). — Comp. *déblatérer sur*, § 285, *c*, 1°. R2

Les dict. ne signalent pas, semble-t-il, °*crier après* quand il s'agit seulement d'appeler qqn, de l'interpeller. C'est un emploi que l'on peut considérer comme très familier, voire populaire : *Le malheur voulut qu'*[...] *on vînt me chercher vite, vite, pour veiller une voisine qui était en mal d'enfant* [...]. *Ses petits enfants criaient* APRÈS *moi et me tiraient par mon tablier pour me mener assister leur mère* (LAMART., *Geneviève*, LIX). — *Quand je songe que mon pauvre petit Janet me cherche et crie* APRÈS *moi, à cette heure, je me sens si faible* (SAND, *Pet. Fadette*, XXIX). — *Elle cria* APRÈS *sa fille Bertine, laquelle ne répondit point* (THÉRIVE, *Le plus grand péché*, p. 2). — *Dudard ouvre la porte et s'enfuit ; on le voit descendre les escaliers à toute vitesse, suivi par Bérenger qui crie* APRÈS *Dudard, du haut du palier.* / Bérenger. *Revenez, Dudard* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 104). — *Il crie* APRÈS *moi : / – Parle donc !* (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 58). [Il ne s'agit pas de colère.] R3

Parmi les dict. modernes, seul le *Trésor* prévoit que ***hurler*** se construise avec l'indication du *destinataire* (mis à part l'objet second : *hurler qq. ch.* À *qqn*). Il donne trois ex., chacun avec une préposition différente : *Ce même siècle* [= le XVIIIe] *ne cesse de hurler* [...] CONTRE *tous les philosophes qui ont commencé par les principes abstraits* (J. DE MAISTRE, *Du pape*). — *Quand te verra-t-on tonner contre l'immoralité de la littérature moderne et hurler* APRÈS *ces bons et pacifiques républicains ?* (FLAUB., *Corresp.*) — *Il* [= un chien] *se remit à hurler* VERS *quelque chose d'invisible* (MAUPASS., C., Peur). [Comp. *aboyer vers* dans la R1]. — Ajoutons avec *après* : *Voilà l'homme qui va hurler* APRÈS *les jésuites* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 759). — Avec *sur* : *Le soldat américain regarde* [...] *le gouverneur de Kandahar hurler* SUR *les chefs tribaux* (dans le *Monde*, 14 déc. 2001, p. 5). — *Elle hurla* SUR *les gosses. / Pourquoi avez-vous fait ça ? leur demanda-t-elle en tremblant de colère* (Am. NOTHOMB, *Biographie de la faim*, p. 66).

c) ***Jurer.***

Il jure APRÈS, CONTRE *une serrure qu'il ne parvient pas à ouvrir* (*Dict. contemp.*). — *Honoré jurait* APRÈS *sa femme, parce qu'il ne trouvait pas son bouton de col* (AYMÉ, *Jument verte*, VII). — *Homès jurait toujours* APRÈS *lui parce qu'il était paresseux* (PEISSON, *Parti de Liverpool*, p. 40).

d) ***Se fâcher, s'emporter, s'irriter.***

Contre : *Écoutez-le jusqu'au bout sans vous emporter* CONTRE *lui* (*Dict. contemp.*). — *Je me suis fâché tout rouge* CONTRE *lui* (FLAUB., *Corresp.*, t. IV, pp. 240-241). — *Pour un verre mal rincé, il s'emporta* CONTRE *le garçon* (ID., *Éduc.*, II, 1). — *Il s'irritait peu à peu* CONTRE *la comtesse, n'admettant point qu'elle osât le soupçonner d'une pareille vilenie* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, II, 3).

°*Après* reste très rare dans la langue écrite et même dans les dict., Littré faisant une exception surprenante : *S'emporter* APRÈS *quelqu'un* (LITTRÉ, s. v. *après*, 4°, sans la moindre réserve).

°*Sur*, en Belgique, couramment : *Il se fâcha* SUR *son fils et lui cria d'aller courir sa chance ailleurs* (dans *Femmes d'aujourd'hui*, 18 avril 1978, p. 129). H5

Se fâcher avec qqn, c'est se brouiller avec lui : *Il faut rendre visite à ma tante Cœur, sinon, elle se fâchera* AVEC *nous* [...] *et je déteste les brouilles de famille* (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 38). — *Ma femme s'est fâchée* AVEC *moi et un jour elle est partie* (Ch. VILDRAC, *Île rose*, p. 92). — On dit de même *être fâché avec qqn* : *Si on devait se contenter d'être fâché deux jours* AVEC *lui*

H3 291 HISTORIQUE

Crier après, critiqué encore par certains grammairiens, quel que soit le sens (voir par ex., Martinon, p. 580), était déjà en usage au XVIIe s. : *Ciceron a-t-il esté moins estimé* [...] *pour n'avoir cessé de crier* APRES *son fils, qu'il s'estudiast sur tout à parler et à escrire purement* [...] ? (VAUGELAS, Préf., IX, 3). — *Ses plus celebres Philosophes* [...] *qui crioient sans cesse* APRES *les vices de leur Siecle* (MOL., *Tart.*, Préf.). — ⁺*Il s'est étouffé de crier* APRÈS *les chiens qui étaient en défaut* [= qui avaient perdu la piste du gibier] (LA BR., VII, 10).

H4 291 HISTORIQUE

Ex. anciens de *crier sur* : *Souviengne vous du samedi /* [...] *qu'on vous pilloria : / vous sçavez que chacun cria /* SUR *vous pour vostre tromperie* (*Pathelin*, 489). — ⁺*Dans les rues les petits enfants crient* SUR *lui* (SÉV., cit. Littré, s. v. *crier*, 1°).

R2 291 REMARQUE

Crier derrière qqn semble être un régionalisme : *Sans cesse il criait* DERRIÈRE *eux* (FLAUB., cit. *Grand Lar. enc.*).

R3 291 REMARQUE

Nous n'avons noté qu'en Belgique °***siffler*** après (un chien, etc.).

H5 291 HISTORIQUE

On voit souvent dans l'emploi de *sur* un calque du néerlandais ou de l'allemand. Mais le même phénomène apparaît en roumain, en italien, en anc. esp. et en anc. fr., et l'influence germanique n'est donc pas nécessaire. Cf. Remacle, t. II, p. 373.

(PROUST, *Rech.*, t. I, p. 35). — *Pour une raison inconnue les Mercadier étaient fâchés* AVEC *les Pailleron* (ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, I, 31).

On retrouve la même situation avec d'autres formules de sens analogue, *être fâché, enragé, furieux, se mettre en colère, être en colère*, etc.

Contre dans le français régulier : *Est-ce que la comtesse est fâchée* CONTRE *moi ?* (MUSSET, *L'âne et le ruisseau*, IX.) — *Je ne suis pas moins enragé que vous* CONTRE *ce ministre qui a le toupet de vouloir que je m'exprime comme mon concierge* (HERMANT, *Xavier*, 1923, p. 121). — *Peut-être qu'il est fâché* CONTRE *moi* (TROYAT, *Cahier*, p. 251). — *Olga était furieuse* CONTRE *moi* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 266).

°*Après* dans la langue populaire ou très familière : *Ils étaient enragés.* APRÈS *lui* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 122). — *Je suis furieux. / –* APRÈS *qui ? / –* APRÈS *toi, garnement* (H. LAVEDAN, *Vieux marcheur*, p. 22). — *Il faut que le bon Dieu soit bien en colère* APRÈS *nous* [dit la tante du narrateur] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 102). — *Il était furieux* APRÈS *la terre entière* (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 239). — *Sont-elles fâchées* APRÈS *Cathie ? s'inquiéta le père* (G.-E. CLANCIER, *Fabrique du roi*, p. 180).

°*Sur* en Belgique : *Un jeune Indien est furieux* SUR *Bessy* (dans la *Libre Belgique*, 13 oct. 1971, p. 20). — *J'étais folle de rage* SUR *ce mari brutal* (G. PURNÔDE, *Terre en plein soleil*, p. 17).

e) *Déblatérer sur* ou *contre* : § 285, *c*, 1°.

292 Concurrences entre *à* et *sur*.

a) On dit d'habitude *se fier à* : *Je me fie* À *vous. Je me fie* À *votre parole.* — Les tours où le complément est introduit par *en* ou *sur* sont vieillis et surtout littéraires. H1

Sentiment qui fait qu'on se fie EN *soi-même* (LITTRÉ, s. v. *confiance*, 3°). — *Ils se fieront* EN *mon autorité sans appel* (HERMANT, cit. *Grand Lar. langue*). — *Écoute, cousine, et fie-toi* EN *moi* (POURRAT, *Gaspard*, cit. *Trésor*). — *Le peuple se fia* SUR *la noblesse et les hommes d'armes* (BARANTE, *Hist. des ducs de Bourg.*, *ib.*). — *J'ai passé outre, me fiant* SUR *ma raison* (NERVAL, cit. *Grand Lar. langue*).

Se fier dans n'a été relevé que chez BARRÈS : *Il se fie* DANS *la valeur de ses arguments* (*Colline insp.*, XV). — Autre ex. du même auteur dans le *Grand Lar. langue*.

Se confier dans un sens analogue est lui-même vieilli ; il présentait la même variété de constructions : *Vous pouvez vous confier, Madame, /* À *mon bras comme reine,* À *mon cœur comme femme !* (HUGO, *Ruy Blas*, III, 4.) — *Homme, personne de confiance,* À *qui l'on se confie entièrement* (LITTRÉ, s. v. *confiance*). — *Je me confie* À *vous corps et âme !* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, Pl., p. 958.) — *Confiez-vous* EN *moi, mes paroles sont sûres* (LEC. DE LISLE, cit. *Grand Lar. langue*). — *Se confier* SUR *de faux calculs* (*Lar. XX*ᵉ *s.*) [tour particulièrement vieilli]. — Le sens vivant est « faire confidence », le complément étant introduit par *à*.

Après *avoir **confiance*** (ou ***foi***), *mettre sa confiance* (ainsi qu'après *prendre confiance*, plus rare), on a ordinairement *en*, qui s'impose devant un pronom personnel ; souvent *dans*, surtout quand le nom qui suit est accompagné d'un article ; parfois *à*, plutôt littéraire en général (voir cependant le deuxième ex. de PROUST). H2

Rosanette n'avait confiance EN *personne* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Il a toujours eu confiance* EN *son étoile* (*Dict. contemp.*, s. v. *étoile*). — *Nous avions l'un* DANS *l'autre une confiance sans bornes* (B. CONSTANT, *Ad.*, VIII). — *Avoir confiance* DANS *les médecins* (*Petit Robert*). — *Avoir confiance* DANS *une entreprise, une tentative, un remède* (*ib.*). — *En ayant eu foi* DANS *notre discrétion* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 947). — *Chacun possède une amulette* À *laquelle il a pleine confiance* (GAUTIER, *Militona*, II). — *M. de la Boulerie n'avait pas confiance* AUX *gendarmes* (H. DE RÉGNIER, *Vacances d'un jeune homme sage*, p. 174). — *Le fait est qu'on se défie de Taine* [...] *et qu'on a plus confiance* À *Sainte-Beuve* (A. SUARÈS, cit. dans R. Fayolle, *Critique*, p. 331). — *Il paraît qu'elle a bien confiance* À *des médailles* [dit la servante Françoise] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 416).

Faire confiance à, signalé par Littré, dans son Supplément, comme appartenant à la langue juridique, a trouvé dans l'usage courant, même littéraire, depuis le début du XXᵉ siècle (peut-être à la faveur de *faire crédit à*), une belle fortune, malgré la résistance des puristes. L'*Ac.* lui a fait bon accueil depuis 1988.

H1 292 HISTORIQUE

La construction de *se fier* avec *à* et *en* remonte au Moyen Âge, ainsi que la construction avec *de*, que Vaugelas n'avait « jamais entendu dire qu'à des gens fort vieux » (p. 534) et que COURIER (cit. Littré) a ressuscitée sans lendemain. – C'est chez Vaugelas qu'on trouve la première attestation de *se fier sur* (1647), qui se dit encore en Suisse.

H2 292 HISTORIQUE

On a aussi employé *sur* : *Tu mets ta confiance* SUR *quelques lettres mystérieuses* (MONTESQ., *L. pers.*, CXLIII).

Ils NOUS *font confiance* (PÉGUY, *Notre jeunesse*, p. 67). — *Faisons confiance* AU *choix des siècles* (MAUROIS, *Art de vivre*, p. 126). — *J'admire le Gouverneur Lamblin pour avoir fait confiance* AUX *indigènes* (GIDE, *Voy. au Congo*, p. 74). — *On pouvait* LUI *faire confiance* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 141). — *C'est une grande erreur, que faire une confiance illimitée* À *la méchanceté des hommes* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 307). — *Faites confiance* AU *sommeil* (ALAIN, *Propos sur le bonheur*, XX). — *Il fallait* [...] *faire confiance* À *la liberté et* À *la spontanéité ouvrières* (CAMUS, *Homme révolté*, p. 269). Etc.

b) On écrit *se* ***méprendre*** *sur* ou *se méprendre à* (plus littéraire) :

Il est impossible de se méprendre À *cette voix* (*Ac.* 2001). — *Bonaparte, lui, ne se méprendrait point* À *des lieux communs sur son fils, sa femme, sa gloire* (CHAT., *Mém.*, II, VII, 4). — *Je ne me méprends pas* À *vos semblants d'amour* (HUGO, *Lucr. Borgia*, II, I, 6). — *Qu'on ne se méprenne pas* AU *sens et* À *l'intention des mots dont je me sers* (DUMAS fils, *Ami des femmes*, Préf.). — *Elle ne devait pas se méprendre* À *ce silence* (MAUROIS, *Chateaubr.*, p. 379). — *Elle se méprit* À *cette colère* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 30).

Il ne se méprenait pas SUR *la tristesse de Margot* (MUSSET, *Nouvelles*, Margot, VII). — *Je me suis mépris* SUR *lui*, SUR *ses intentions* (*Ac.* 2001). — *Il portait à la main une bague ornée de la croix gammée,* SUR *le sens de laquelle je m'étais mépris* (GREEN, *Journal*, 5 oct. 1950). — *L'intelligent et pitoyable Étienne, étudiant les crimes de son père, ne saurait se méprendre un instant* SUR *leur nature crapuleuse* (HENRIOT, dans le *Monde*, 9 mai 1951). — *Ida se méprit* SUR *le caractère de ces paroles* (JALOUX, *Dernier acte*, p. 23). — *S'est-il mépris* SUR *ces paroles ?* (IKOR, *Frères humains*, p. 111.) — *Le moindre des risques* [...] *n'est pas celui de voir le président Assad se méprendre* SUR *M. Mitterrand* (dans le *Monde*, 30 nov. 1984, p. 1).

c) ***Réfléchir***, au sens de « penser longuement », est intransitif et construit son complément soit avec *à*, soit avec *sur*. **H3**

J'ai réfléchi À *ce que vous m'avez dit,* SUR *ce que vous m'avez dit* (*Ac.* 1935). — *Je vous prie de réfléchir* SUR *cette affaire* (*ib.*). — *Je réfléchis immédiatement* SUR *ce phénomène* (MAUPASS., C., Lui ?).

H3 292 HISTORIQUE

Sur a précédé *à*. Au XVIIIe s., on disait aussi *réfléchir qq. ch.* : ⁺*Vos efforts pour détruire l'un* [= l'honnête homme, en vous-même] *vous mettaient mal avec vous-même ; vous n'osiez* LES *réfléchir* (MARIV., *Journaux et œuvres diverses*, p. 132) [1722]. — Nous avons gardé de cet usage certains emplois du participe passé : *Une décision mûrement* RÉFLÉCHIE. *Tout bien* RÉFLÉCHI. C'est sans doute à partir de tels emplois que quelques auteurs du XXe s. ont ressuscité la construction transitive : *La manière dont on a réfléchi, dans la pensée grecque classique,* LA PRATIQUE SEXUELLE (M. FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. II, p. 105). — *Elle lui répondit par des mots* QUE *sa pensée n'avait pas réfléchis* (L. DE VILMORIN, citée et critiquée par Colin). — *Le choix n'est pas simple, il est utile qu'il* SOIT RÉFLÉCHI *et approfondi* (ROCARD, dans le *Monde*, 12 janv. 2001, p. 1). [Adjectif ou forme verbale ?] — Comp. aussi *réfléchir que*, § 416, *b*, 2°.

293 Concurrences entre *de* et *pour*.

Ces concurrences entre *de* et *pour* sont sans doute dues au fait que certains compléments peuvent être considérés comme des compléments d'objet ou comme des compléments adverbiaux marquant la cause.

a) ***Remercier de*** correspond à l'usage classique **H1** et traditionnel ; mais *remercier pour* (que l'*Ac.* ne signale pas en 1935) s'est assez récemment fort répandu.

Ex. avec *de* : *Je vous remercie* DE *vos bonnes intentions* (STENDHAL, *Corresp.*, t. V, p. 143). — *Frédéric la remercia* DU *cadeau* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *Je vous remercie* [...] D'*un intérêt qui ne s'est pas démenti pendant quatre années* (FROMENTIN, *Domin.*, IV). — *Pensez à le remercier intelligiblement* DE *son vin* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 23). — *Nous vous remercions* DE *votre aimable hospitalité* (SARTRE, *Sursis*, cit. *Rob.*, s. v. *glisser*). **R1**

Ex. avec *pour* : *Je vous remercie* POUR *la part que vous avez prise à la perte de mon incomparable mère* (LAMART., *Corresp.*, 8 déc. 1829). — *Je vous remercie du fond du cœur* POUR *votre splendide cadeau* (FLAUB., *Corresp.*, t. IV, p. 294). — *Vous ne l'avez pas remercié* POUR *l'asti* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 34). — *Dingley remercia le jeune homme* POUR *son hospitalité* (J. et J. THARAUD, *Dingley*, p. 141). — *Mme de Staël la remerciait* POUR *cette attention* (HERRIOT, *Mme Récamier et ses amis*, p. 129). — *Soyez remercié* POUR *cette nouvelle* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, IV, 11). — *Élisabeth remercia sa mère* POUR *cette attention* (TROYAT, *Tendre et violente Élisabeth*, p. 319). — *Je vous remercie vivement* POUR *votre cadeau,* POUR *votre envoi* (*Petit Robert*). **R2**

°*Remercier qq. ch.* n'est guère d'usage : *Les garçons remercient le pourboire* (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, XVII). — *En train de remercier les applaudissements de public* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, LVIII).

Le complément introduit par *de* peut aussi exprimer la façon dont on remercie : *Elle le remercia* D'*un sourire*. — *Par* est moins ambigu.

Dans les autres expressions, verbales ou nominales, par lesquelles on exprime sa reconnaissance, *pour* s'est imposé plus nettement en général :

Mille remerciements à Maisonnette POUR *l'article* (STENDHAL, *Corresp.*, t. V, p. 194). — *Je dois témoigner ma reconnaissance à leurs rédacteurs,* POUR

H1 293 HISTORIQUE

Remercier de était la formule habituelle au XVIIe et au XVIIIe s. On trouve parfois *pour* cependant : ⁺*Ne vous avisez point de me remercier* POUR *toutes mes bonnes intentions,* POUR *tous les riens que je vous donne* (SÉV., 11 mars 1672).

R1 293 REMARQUE

Avec un infinitif, un emploie presque toujours *de*.

R2 293 REMARQUE

Certains grammairiens estiment que *remercier pour* ne peut se dire quand on refuse la chose pour laquelle on remercie : *Je vous remercie* DES *recommandations que vous me proposez, mais que je ne puis accepter.* On ne voit pas pourquoi il faudrait rejeter : ... POUR *les recommandations* ...

l'appui qu'ils m'ont prêté (BÉRANGER, *Œuvres compl.*, p. XVI). — *Je vous fais mes remerciements* POUR *ce que vous nous avez accordé* (*Ac.* 1835-1935). — *Je suis pénétré de reconnaissance* POUR *toutes vos bontés* (*ib.*). — *Je tiens à vous exprimer mes très sincères remerciements* POUR *l'accueil qui m'a été réservé* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 492). R3

R3 293 REMARQUE
Pour *merci*, voir § 367, a, 3°.

Avec les formules plus recherchées *rendre grâce(s)* et surtout *savoir gré*, *de* semble rester le tour le plus fréquent :

Suzanne [...] *rendait grâce au Seigneur* DE *la mésalliance évitée* (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 3). — *Elle lui rendit grâces* DU *plaisir qu'il avait pris dans ses bras* (VAILLAND, *Mauvais coups*, IV). — DE *tout ce que le Concile a décrété et accompli je rends grâces* (MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 9). — *Sans savoir si j'avais à* [...] *savoir gré* DE *son changement d'attitude à quelque bienfaiteur involontaire* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 366).

Ex. avec *pour* : *Je vous rends grâce* POUR *le plaisir que vous me faites* (Al. DUMAS, *Comte de M.-Cristo*, cit. *Trésor*).

b) ***Féliciter*** et ***complimenter*** se construisent avec *de* ou *pour*, dans la langue littéraire parfois avec *sur*.

Ex. avec *de* : *Permettez-moi* [...] *de vous féliciter* DE *l'heureuse issue de cette grande affaire* (CHAT., *Mém.*, III, II, I, 13). — *Je l'ai félicité* DE *son discours* (HUGO, *Pierres*, p. 92). — *Il le félicitait* DE *son mariage par bienveillance* (CHARDONNE, cit. *Rob.*). — *Il commença par la complimenter* DE *ses enfants* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Il la complimenta* DE *son élégance* (CURTIS, *Étage noble*, p. 223).

Ex. avec *pour* : *Il convient de féliciter les Comédiens de Paris* POUR *la vaillance avec laquelle ils ont mis sur pied le spectacle* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 15 nov. 1951). — *J'ai raconté l'histoire et l'on m'a félicité* POUR *cette malice* (GIONO, *Voy. en It.*, p. 143). — *Nous le félicitâmes* POUR *son appétit* (CAYROL, *Corps étrangers*, p. 85). — *Valentine Ivanovna Zaïtseff l'avait complimentée* POUR *son travail* (TROYAT, *Front dans les nuages*, p. 10).

Ex. avec *sur* : *Une députation de la Chambre des représentants étant venue le féliciter* SUR *sa nouvelle abdication* (CHAT., *Mém.*, III, I, VI, 18). — *Je l'ai félicité* SUR *son mariage* (*Dict. gén.*). — *Après avoir félicité ses hôtes* SUR *l'excellence de leur café* (BILLY, *Madame*, p. 81). — *L'infirmière la félicita* SUR *sa bonne mine* (E. CHARLES-ROUX, *Oublier Palerme*, p. 46). — *Il se félicitait* SUR *cet élan autant que* SUR *la nécessité de le rentrer par décence* (VOLKOFF, *Humeurs de la mer*, Intersection, pp. 373-374). — *M. de Comaing le complimenta* SUR *sa bonne mine* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Il la complimenta* SUR *son installation* (ZOLA, *Nana*, XIII). — *La reine de Naples* [...] *la complimenta* SUR *sa maison* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 247). — *Complimenter qqn* SUR *son mariage* (*Petit Robert*).

c) ***Excuser*** *qqn* ou *s'excuser* (cf. § 781, *c*, 5°) peuvent avoir des compléments de diverses sortes. Celui qui exprime le fait qui demande justification ou pardon est introduit ordinairement par *de*, parfois par *pour* :

Il s'excusait DE *son silence à notre égard sur la nécessité où il se fût trouvé de demeurer pendant deux mois à la charge de sa mère* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, VII). — *Nous nous excusons, auprès de nos lecteurs,* DU *retard, certes bien involontaire, que nous avons mis à donner ce volume* (LE BIDOIS, t. II, p. V). — *Je m'excuse* DE *tant de paroles* (MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 36). — *Je m'excuse auprès du lecteur* DU *caractère ardu du développement qui va suivre* (GISCARD D'ESTAING, *Démocratie franç.*, p. 115). — [...] *n'eut pas même l'idée de s'excuser* POUR *son retour* (J. ANGLADE, *Front de marbre*, p. 44).

Le complément exprimant la raison qui diminue ou supprime la faute et justifie le pardon est ordinairement introduit par *sur*, exceptionnellement par *avec* :

S'excusant de lui offrir si peu SUR *ce qu'elle venait de payer un compte à son jardinier* (STENDHAL, *Chartr.*, XXI). — *Rœmerspacher* [...] *s'excusa* SUR *son travail pour refuser la rédaction en chef* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 280). — Autre ex. avec *sur*, voir MAURIAC ci-dessus. — *Tout ce qu'ils font de vil ou de médiocre, ils s'en excusent* AVEC *leurs familles. On dirait qu'ils ne se sont mariés que pour avoir ce prétexte* (MONTHERL., *Lépreuses*, III).

d) Quand ***soigner*** *qqn* est pris au sens de « s'occuper de le guérir », le complément désignant le mal ou la maladie s'introduit par *pour*, parfois par *de*. H2

H2 293 HISTORIQUE
Traiter *qqn* dans le même sens s'est aussi construit avec *de* : +*Pour se faire traiter* D'*un cancer* (BOSS., cit. Littré). — *Ces douces Ménades, / Qui* [...] *sans mal toûjours malades, / Se font* [...] */ Traiter* D'*une visible et parfaite santé* (BOIL., *Sat.*, X). — La langue moderne use de *pour* : [...] *où Angélique se fit traiter* POUR *sa blessure* (NERVAL, *Filles du feu*, VII).

On l'a soigné longtemps POUR *une névralgie opiniâtre* (LITTRÉ). — *Géraudin se rappelait comment ce marmot l'embrassait, la nuit, quand il l'avait soigné lui-même* POUR *le croup* (VAN DER MEERSCH, *Corps et âmes*, t. I, p. 102). — *Je soignais,* POUR *la même sorte de blessure, un jeune paysan* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 129). — *Il soigna sa femme* D'*une horrible petite vérole* (H. DE RÉGNIER, *Vacances d'un jeune homme sage*, p. 57). — *Je l'ai soigné, et guéri, ça m'arrive,* D'*une angine pas trop méchante* (A. ARNOUX, *Crimes innocents*, p. 273). R4

R4 293 REMARQUE

°*Soigner pour* se dit en Alsace, en Suisse et en Belgique pour *veiller à, avoir soin de, s'occuper de* : *Je soigne* POUR *leur tranquillité* (GHELDERODE, *Balade du Grand Macabre*, I).

HISTORIQUE — °*Soigner pour* tel qu'il est décrit ci-dessus est généralement attribué à l'influence de l'allemand et du néerlandais. Ce tour est chez François DE SALES : *Nostre Seigneur pensoit et soignoit* POUR *tous ses chers enfans en sorte qu'il pensoit à un chacun de nous, comme s'il n'eust point pensé à tout le reste* (*Introd. à la vie dév.*, V, 13). D'une façon plus générale, *soigner* au sens « veiller, s'occuper, avoir soin » faisait partie du fr. commun au XVI[e] et au XVII[e] s. Il se construisait parfois avec *de* (cf. Huguet), souvent avec *à*, ou bien avec une proposition conjonctive : *À cela j'ay* SOIGNÉ (LA F., C., Faiseur d'oreilles). — *SOIGNE, *avant que de l'offrir,* QU'*il soit mieux ajusté* (ID., *Eunuque*, I, 3). — Ces deux dernières constructions subsistent en Belgique : cf. Pohl, pp. 147-148. On trouve aussi *soigner à* chez un auteur volontiers archaïsant : *Elle* [= la mère] SOIGNE *aussi* À *notre gourmandise et elle nous achète des gâteaux en sortant de la messe* (HERMANT, *Discorde*, p. 30).

294 Concurrences entre prépositions. Cas divers.

a) Après ***blaser***, le complément indiquant la chose dont l'effet ne se marque plus sur le goût, sur la sensibilité, s'introduit par *sur* ou, plus souvent aujourd'hui R1, par *de* :

N'est-ce pas un plaisir SUR *lequel je suis blasée ?* (SAND, *Lélia*, LIV.) — *Blasé* SUR *tous les deuils* (MAURRAS, *Musique intérieure*, p. 71). — *Vous vous blasez tout de suite* SUR *les meilleures choses* (COURTELINE, *Paix chez soi*, II). — *Tous ces hommes, pour qui ces spectacles étaient familiers, n'étaient pas blasés* SUR *eux* (MONTHERL., *Bestiaires*, II). — *Il était un peu blasé* SUR *le plaisir de passer à travers les murs* (AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 18).

Un bonheur DONT *il ne se blase jamais* (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 182). — *Blasé* DES *danses viles* (VERL., *Sag.*, II, 5). — *Ne croyez pas que je me blasai* D'*elle* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 216). — *Quand elles sont blasées* DES *premiers succès mondains* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 73). — *Blasé* DE *la peine* (PÉGUY, *Souvenirs*, p. 104). — DE *rien facilement je ne me blase* (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 31). — *Cette histoire d'Algérie, le public commençait à s'*EN *blaser* (CESBRON, *Une sentinelle attend l'aurore*, p. 164). R2

R1 294 REMARQUE

L'*Ac.* a supprimé depuis 1987 l'ex. avec *sur* qu'elle donnait en 1932 et a introduit celui-ci : *Elle a été blasée* DE *tout par une vie trop luxueuse.*

R2 294 REMARQUE

La construction avec *contre* est rare : *Aussitôt le même bien-être élémentaire l'enveloppait, durable et délicieux,* CONTRE *lequel elle ne se blasait pas* (GENEVOIX, *Éva Charlebois*, p. 102).

b) Pour ***consister***, le tour normal est *consister en qq. ch.* ou *dans qq. ch.* : *en* est obligatoire devant un nom sans déterminant ; *dans* est préféré là où *en* ne se dit guère et là où *en* ne devrait pas se dire (devant *le, les*). Cf. § 1050, *b*.

Leur nourriture consiste EN *lait* (*Lar. XX[e] s.*). — *Des joies calmes, parce qu'elles consistent* EN *un apaisement* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 297). — *L'infériorité de cette dernière* [= la démocratie] *consiste* [...] DANS *l'existence des orateurs qui, s'adressant au peuple, « l'exaltent et le flattent* [...] *»* (J. DE ROMILLY, *Problèmes de la démocr. grecque*, p. 44). — Construction généralement critiquée : *D'un air froid, impassible,* EN LE*quel il se figurait* [...] *que consistait la distinction suprême* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 878). — Autre ex. : THIBAUDET, cité § 1050, *b*.

Consister à, usuel avec un infinitif, est très rare avec un nom ou un pronom : *Ses vêtements consistaient* À *des lanières de peau de mouton et* À *des paquets de mousse* (THÉRIVE, cit. Colin). — Sébastien. *Ça consiste* À *quoi, le hockey ?* / Florence. *À taper de toutes ses forces sur une balle avec un bâton de bois* (GIRAUDOUX, adaptation de : M. Kennedy et B. Dean, *Tessa*, I, II, 9). [La 2[e] phrase a sans doute influencé la 1[re].] H1

H1 294 HISTORIQUE

Avec la préposition *à* (plus précisément avec *au* et *aux*), Littré cite : *Nostre sanctification consiste* AU *renoncement de nostre propre volonté* (CALVIN). — *Son bonheur consistoit* AUX *beautez d'un Jardin* (LA F., F., XII, 20). — *Son unique compagnie / Consistoit* AUX *oyseaux* (ID., C., Oies de Frère Philippe).

c) ***Destiner*** *pour* se lit encore chez quelques écrivains férus de la langue classique :

Une profusion de fruits à la glace [...] *destinés* POUR *l'entrée du repas* (BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...*, Bibl. Plon, t. II, p. 63). — *Ces roses* POUR *moi destinées / Par le choix de sa main* (TOULET, *Contrerimes*, cit. *Trésor*). — Devant un infinitif : *Elles n'étaient pas destinées* POUR *l'être* (HERMANT, *Bourgeois*, p. 34). — L'*Ac.* 1878 citait : *Il a destiné l'argent aux pauvres ou* POUR *les pauvres. Cette flotte est destinée* POUR *l'Amérique.* Elle y a renoncé par la suite. — Autre cas : *Celui qu'on lui destinait* POUR *époux* (*Ac.* 2001), où *pour* introduit un attribut du complément d'objet direct (cf. § 306, *b*, 4°).

d) ***S'ennuyer*** *de qqn* se dit au sens de « éprouver de la contrariété à cause de son absence ». H2

Je m'ennuie [imprimé en italique] *beaucoup* DE *vous, pour me servir d'une ellipse que vous affectionnez* (MÉRIMÉE, *Corresp.*, sept. 1843, t. III, p. 434). — *Je m'ennuie* DE *vous* (FLAUB., *Corresp.*, 23 avril 1873). — *Elle écrivait encore : « Je m'ennuie* DE *toi. »* (MAURIAC, *Baiser au lépreux*, p. 86.) — *Je suis sûre qu'ils ne s'ennuient pas* DE *vous* (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 346). — *Il se portait bien,* [...] *s'ennuyait* DE *sa femme* (TROYAT, *Amélie*, p. 217). — *Revenez au plus vite : je m'ennuie* DE *vous* (*Ac.* 1932). — *Elle s'ennuyait* DE *sa fille au point qu'elle finit par la rejoindre* (*Ac.* 2001, comme vieilli). — *Pierre s'aperçut qu'il s'ennuyait* D'*Étienne, et il décida d'aller le chercher à la sortie de l'école* (CESBRON, *Les saints vont en enfer*, p. 99).

H2 294 HISTORIQUE

S'ennuyer de a signifié « se lasser, se dégoûter de » : *+N'allez pas vous ennuyer* DE *moi, au moins, je serais désespéré* (MARIV., *Dispute*, VII). — Le *Robert* cite encore : *Les cœurs profonds s'ennuient* DE *la facilité* (A. SUARÈS).

°*S'ennuyer après qqn*, blâmé par les grammairiens, n'apparaît pas souvent dans l'écrit : *Quant à vos parents et votre frère je ne peux pas vous dire à quel point je m'ennuie* APRÈS *eux* (PROUST, *Mon cher petit.* Lettres à Lucien Daudet, p. 115). — *Je m'ennuie* APRÈS *votre photographie* [dit une duchesse] (ID., *Rech.*, t. II, p. 591). — *Puis elle m'a dit comme ça de faire ses valises, au galop, parce qu'elle ne veut pas laisser tout seul M. Verrier qui trouve le temps long et qui s'ennuie* APRÈS *Madame* [dit une femme de chambre] (MAUROIS, *Terre promise*, p. 142).

e) °***S'intéresser*** *pour le sport, pour la politique*, etc. se dit en Alsace et en Suisse, sous l'influence de l'allemand. Dans le fr. commun, on emploie *à*. H3

H3 294 HISTORIQUE

S'intéresser se construisait au XVIIe et au XVIIIe s. avec des prépos. variées : *pour* ou *contre qqn* ou *qq. ch., dans une affaire*, etc. On disait aussi *s'intéresser de qqn* ou *de qq. ch. S'intéresser pour qqn*, avec le sens « intervenir », est encore chez CHAT. : *Le stoïque Brutus, ayant quelqu'affaire* [sic] *commune avec ce concussionnaire, s'intéresse* POUR *lui auprès de Cicéron, qui ne peut s'empêcher d'en être indigné* (*Génie*, cit. *Trésor*).

f) ***Parier.***

1° Le complément exprimant l'objet du pari est introduit par *pour* ou par *sur* :

Parier SUR *un cheval*, POUR *un cheval* (*Ac.* 1935). — *Je continue à parier* POUR *lui* [= le général Boulanger] (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 233). — *Chacun parierait un franc* POUR *le cheval de son choix* (GUÉHENNO, dans le *Figaro*, 16 juin 1965). — *J'ai eu raison de ne pas parier un sou* SUR *leurs chances* (BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, p. 130). — *Ils parient en somme* SUR *le hasard* (CAMUS, *Peste*, p. 214). — *Il ne faut donc jamais parier à coup sûr* SUR *la fortune d'un mot en vogue* (THÉRIVE, *Clinique du lang.*, p. 81). — Pour le cas où le compl. a la forme d'une propos., cf. § 1124, *c* et R1.

On peut aussi dans certains cas parier *contre* : *Mais je pense aussi à ceux qui ne croient pas en nous. Qui parient* CONTRE *nous*, CONTRE *la pensée et la force françaises et qui font la folie de parier au contraire* POUR *ce monde que je viens de dénoncer* (BERNANOS, *Liberté, pour quoi faire ?* p. 61).

Au figuré, *parier qq. ch.* se dit : *Elle est arrivée en retard ? Je l'aurais parié* (*Rob.*). — *Il m'a parié le déclin rapide de cette entreprise* (*Grand Lar. langue*). — *Je parie son succès* (THOMAS).

2° Le complément indiquant la personne à qui on propose le pari, ou qui l'accepte, s'introduit par *avec* ou, plus rarement, par *contre* :

Tenir le pari, *L'accepter, parier* CONTRE *la personne qui le propose* (*Ac.* 1935, s. v. *pari*). — *Mon oncle avait parié dix mille francs contre un sou* AVEC *sœur Marie-Henriette que l'innocence de cet officier serait reconnue* (MAURIAC, *Robe prétexte*, XII). — Si ce complément est un pronom personnel, il peut, dans la langue familière, s'exprimer selon le tour *je te parie* : *Je* VOUS *parie qu'il existe* [...] *une nouvelle maladie* (SALACROU, *Dieu le savait !* pp. 52-53). — *Je* TE *parie qu'elle va traverser en ligne droite* (DHÔTEL, *Homme de la scierie*, p. 159). — Voir aussi *Grand Lar. langue* cité dans le 1°.

3° Le complément exprimant l'enjeu se construit directement :

Je te parie une bouteille de champagne que c'est lui qui gagnera (*Rob.*). — Voir ci-dessus les ex. de GUÉHENNO, BERNANOS, MAURIAC. R3

R3 294 REMARQUE

En Belgique on entend : °*Parier* POUR *une bouteille de champagne*, POUR *cent francs.* Peut-être calque du néerlandais OM (flamand VOOR)... *wedden* ou de l'allem. UM ... *wetten.*

295 Concurrences dans les locutions verbales.

Il convient de traiter ce cas à part, puisque le nom peut avoir ses propres compléments.

a) On dit d'ordinaire *être* (*demeurer, se trouver, tomber, etc.*) ***d'accord*** *sur qq. ch.* Mais on trouve parfois d'autres prépositions : *de*, comme chez les classiques, *en*, *pour* et *avec*, cette dernière préposition étant d'une correction douteuse. R

R 295 REMARQUE

Avec est évidemment normal pour le complément concernant les personnes qui ont le même avis.

Ex. avec *sur* : *Après un échange d'idées* SUR *lesquelles ils étaient tombés d'accord* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1064). — *Et nous étions d'accord, entre amis* [...]. *D'accord* SUR *quoi ?* (SAINT EXUPÉRY, *Lettre à un otage*, p. 39.) — *Nous sommes tombés d'accord* SUR *un* Bourget critique (Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 35). — *Nous sommes d'accord* SUR *un point avec l'antisémite* (SARTRE, *Réflexions sur la question juive*, p. 75). — *Tous sont d'accord* SUR *l'espèce d'alliance que le médecin et le prêtre doivent observer en des cas tels* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 97). — *Permettez-moi de n'être pas d'accord avec vous* SUR *ce point* (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 27). — *Il était d'accord* SUR *tout* (TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 577). — *Tomber d'accord* SUR (*Ac.* 1932, s. v. *convenir*).

Ex. avec d'autres prépositions : *On croira* [...] *que vous êtes d'accord* DE *tout ce qui se passe* (CHAT., *Mém.*, IV, X, 6). — *Tout le monde* EN *est d'accord*

(A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 119). — *Ils sont d'accord sur ce point ou* EN *ce point* (*Ac.* 1935, s. v. *point*). — *Elle est d'accord avec moi* POUR *tout* (GIONO, *Lanceurs de graines*, I, 7). — *Nous n'étions pas tout à fait d'accord* POUR *des choses*, POUR *rien d'ailleurs* (ID., *Femme du boulanger*, III, 14). — °*Je ne sais si M. L. Dufour sera d'accord* AVEC *cette définition* (ARISTIDE [= M. CHAPELAN], dans le *Figaro litt.*, 6 mai 1966). [Le 20 mai, Aristide a fait amende honorable.]

Mais on dit très régulièrement : *Telle chose est en accord* AVEC *une autre.*

b) On continue à dire ***faire connaissance*** *avec*, mais on peut aussi, malgré l'opposition de certains puristes, dire *faire la connaissance de* (admis par l'*Ac.* dès 1798 et par Littré) et *faire sa connaissance*, ainsi que *faire connaissance de*, qu'ignore encore l'*Ac.* en 2001.

Faire connaissance avec : *Il avait fait connaissance* AVEC *quelques bons garçons* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 242). — *Il fit peu à peu connaissance* AVEC *certaines fleurs* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. I, p. 205). — *Ne serions-nous venus que pour faire connaissance* AVEC *l'ami de Monseigneur ?* (ESTAUNIÉ, *Tels qu'ils furent*, p. 119.) — *Je viens de faire connaissance* AVEC *Mrs Peterson* (HENRIOT, *Diable à l'hôtel*, XV). — *Je fis connaissance* AVEC *ce bruit que fait le bétail* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 147). — *Il a fait connaissance* AVEC *ses voisins* (*Ac.* 2001).

Faire la connaissance de : *Pour faire la connaissance* DE *Rosanette* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Il fit la connaissance* D'*un magicien* (TAINE, *Philos. de l'art*, t. I, p. 189). — *Je fis* [...] *la connaissance* DE *Daniel* (HERMANT, *Daniel*, p. 6). — *Une manière commode de faire la connaissance* D'*une ville* (CAMUS, *Peste*, p. 14). **A1**

Faire sa (etc.) *connaissance* : *Je perds à regret l'occasion de faire votre connaissance* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 1131). — *Mon père, qui ne s'était pas donné la peine de faire ma connaissance, ne faisait pas grand cas de moi* (prince DE LIGNE, *Mém.*, p. 19). — *Elle avait fait sa connaissance sur le navire* (MÉRIMÉE, *Colomba*, IV). — *J'avais entendu parler du Malin ; mais je n'avais pas fait sa connaissance* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 607). Etc.

Faire connaissance de : *Là il fit connaissance* DE *M. Pierre Lebrun* (BAUDEL., *Art romant.*, IX). — *Si on fait connaissance* DE *l'une d'elles* (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, p. 116). — *C'est là que je fis connaissance* D'*une équipe de jeunes journalistes qui devinrent bientôt mes amis* (PAGNOL, dans le *Figaro litt.*, 10 août 1963). — *Je faisais connaissance* D'*autres camarades* (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 72). **A2**

c) On dit ordinairement *être en* ***deuil de*** *qqn*, *porter le deuil de qqn* :

Je suis en deuil DE *ma mère* (CHAT., *Mém.*, I, X, 11). — *Les pauvres vieilles mères en deuil* DE *leurs fils* (MIRBEAU, *Calvaire*, II). — *Mais la reine est en deuil ;* DE *qui donc ?* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 551.) — *Une bonne fille qui portera par simple convenance le deuil* DU *second mari de sa mère* (*ib.*, t. III, p. 262). — *Il en revient seul, en 1861, en deuil* DE *sa sœur, emportée par les fièvres* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *E. Renan*). — Au figuré : *Je portais le deuil* DE *mon passé* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 106).

En Belgique, on emploie souvent, dans cette circonstance, la préposition °*pour*, c'est-à-dire que l'on remplace le complément du nom par un complément de verbe. Cela se trouve parfois en France **H** : *Elles étaient toutes deux en deuil, sans doute* POUR *George IV* (HUGO, *Pierres*, p. 127). — Quand le lien syntaxique se relâche, *pour* s'impose : *Les deuils ordinaires se portent* POUR *les princes du sang* (cérémonial à la cour de Napoléon III, dans P. Lar., t. III, p. 765, col. 4).

A1 295 AUTRES EXEMPLES

MAUPASS., *Pierre et Jean*, I ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 203 ; MAUROIS, *Ariel*, I, 7 ; DUHAMEL, *Musique consolatrice*, p. 47 ; COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 87 ; AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 121 ; ROMAINS, *Violation de frontières*, p. 169 ; etc.

A2 295 AUTRES EXEMPLES

TOULET, *Béhanzigue*, p. 22 ; HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VII ; GIDE, *Journal*, 7 juillet 1932 ; MAURIAC, *Journal d'un homme de trente ans*, p. 77 ; ESTAUNIÉ, *Tels qu'ils furent*, p. 2 ; MAUROIS, *Chateaubriand*, p. 159 ; DUHAMEL, *Compagnons de l'Apocalypse*, p. 63 ; CHAMSON, *Héritages*, L. M. I., p. 31 ; ROBLÈS, *Croisière*, p. 19 ; etc.

H 295 HISTORIQUE

Pour l'emploi belge, on met souvent en avant une influence flamande. L'ex. de HUGO et cet ex.-ci montrent que cette explication ne s'impose pas : ⁺*Elle craignait d'être bientôt obligée de prendre le deuil* POUR *sa sœur l'Électrice* (SÉV., 4 oct. 1684). — *On a pris le deüil à la Cour* POUR *un tel* [cf. § 641, H1] *Prince* (*Ac.* 1694-1798, avec var. graphiques). — Comp. : ⁺*On prend ici le deuil* DE *Monsieur le duc d'Anjou* (SÉV., 22 juillet 1671).

296 Constructions réduites.

Il est paradoxal de parler d'un objet indirect à propos de noms qui ne sont pas introduits par une préposition. Il semble pourtant que l'on soit contraint de le faire pour les cas envisagés ci-dessous.

a) Avec les verbes comme ***parler*** et ses synonymes (***causer***, ***discuter***, surtout), le complément indiquant l'objet de la conversation peut être introduit par *de* :

Nous parlions DE *houilles* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *On convint de ne pas causer* DE *politique* (*Dict. contemp.*).

Ce complément se construit aussi sans préposition, tour qui peut être senti comme plus familier par certains locuteurs, mais qui est reçu par les auteurs les plus exigeants. **H**

H 296 HISTORIQUE

Cette construction n'est pas récente. On disait déjà *parler pais* « parler de paix » en anc. fr. (*pacem loqui* en latin). Autres ex. : *Moy j'irois me charger d'une Spirituelle / Qui ne parleroit rien que Cercle et que Ruelle ?* (MOL., *Éc. des f.*, I, 1.) — *Celui-ci ne songeoit que Ducats et Pistoles* (LA F., *F.*, XII, 3).

Avec *parler* : *Nous parlâmes littérature, musique et presque politique* (MUSSET, *Conf.*, III, 5). — *Parlons politique* (HUGO, *Lég.*, XV, III, 14). — *Après avoir parlé vendange, récolte, chasse et campagne* (FROMENTIN, *Domin.*, I). — *Il entend deux femmes parler mariage* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, XX). — *Ma marraine parlait marine comme un loup de mer* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 49). — *Je me laisse aller à parler vin et vendanges à cause de septembre* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 163). — *Gisors ne parlait politique que sur le plan de la philosophie* (MALRAUX, *Condition hum.*, Pl., p. 346). — *Parler affaires* (*Ac.* 1935).

Avec *causer* : *Causer littérature* (LITTRÉ). — *Les deux hommes causèrent chasse et guerre* (MÉRIMÉE, *Colomba*, II). — *Homais jugea convenable de causer un peu horticulture* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 9). — *Il venait tous les soirs* [...] *pour causer chasse* (MAUPASS., *C.*, Rouille). — *Ce regard singulier* [...] *contribuait à lui donner, quand il causait idées, un air de surveiller sa pensée* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 185). — *On causait art, philosophie, politique et littérature* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 11). — *Ils causèrent choses militaires* (MONTHERL., *Équinoxe de septembre*, p. 16).

Avec *discuter* : *Je ne discuterai pas politique avec vous,* [...], *dit M. de Guermantes* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 677). — *Il n'avait* [...] *aucune envie de discuter métaphysique avec ce brave Paterson* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 14). — *Discuter littérature, politique avec quelqu'un* (*Ac.* 2001, comme fam.).

Occasionnellement, avec des verbes synonymes : *Il prétendait que les jeunes filles* [...] *ne savent que* [...] BAVARDER *flirt, toilette et potins* (A. LICHTENBERGER, *Portraits de jeunes filles*, p. 150). — *Rosenwald et Burrieu* DEVISÈRENT *porcelaines* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — On peut ranger ici cet emploi de *raisonner* : *Raisonnez politique dans un dîner de savants ou d'artistes ; à leurs yeux, c'est un bavardage d'intrigants graves* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, XXI).

Ces compléments, malgré leur construction, ne présentent aucun des caractères de l'objet direct. Il serait notamment impossible de les remplacer par les interrogatifs *qui*, *que* ou *qu'est-ce que*.

Dans le cas de ***rêver***, l'analyse n'est pas nécessairement identique puisque ce verbe peut avoir un objet direct (§ 290, *f*) : *Dors, pauvre enfant malade, / Qui rêves sérénade...* (NERVAL, *Odelettes*, Sérénade.) — *J'ai rêvé marionnettes toute la nuit* (SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 294). — *Il ne parlait que de chasse, rêvait chasse* (MAUPASS., *C.*, Rouille). — *Je dormais, et je rêvais voyage* (COLETTE, *Vagabonde*, II, 1). — *Cela sent son cinéaste et fait rêver cocktails et nuits de Californie* (AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 19).

Même remarque pour *penser* (cf. § 299, *c*, 1°) : *Moi qui pars en mission, je ne pense pas lutte de l'Occident contre le Nazisme. Je pense détails immédiats* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 31). — *Il* [= Delteil] *pensait vignes, et moi Tavel* (SEGHERS, dans les *Lettres franç.*, 13 juin 1947).

b) On dit d'habitude ***jouer à tel jeu***. **R1**

Jouer AUX *cartes*, AUX *billes*, AU *cerceau*. *Jouer* À *cache-cache*, À *colin-maillard*, À *la marelle*. *Jouer* AU *papa et* À *la maman*. *Jouer* AU *bridge*, AU *whist*, À *la manille*. — *Ils aiment beaucoup jouer* AU *billard* (A. DAUDET, *Rob. Helmont*, p. 108). — *Quand tu sauras dire « che... che... che... », tu pourras bien mieux jouer* AU *chemin de fer* [dit un père à son enfant] (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, III, 9).

Le *Trésor* et d'autres dict. prévoient la construction directe pour le sens « pratiquer, savoir jouer » :

Georges joue crânement bien l'écarté, pariez pour lui (BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., p. 731). — *Il sait jouer aussi le whist* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 673). — *Jouez-vous le mah-jong ?* (BEDEL, *Jérôme 60° lat. nord*, V.)

Dans les ex. suivants, la construction directe paraît être un simple équivalent de la construction avec *à* :

Nous jouons la bouillotte [jeu de cartes] *depuis vingt ans !...* (LABICHE, *Cagnotte*, IV, 11.) — *À gauche,* [...] *Boubouroche joue la manille avec Potasse, contre MM. Roth et Fouettard* (COURTELINE, *Boubouroche*, I, Indications scéniques). — *Vous joueriez le whist avec quelque hobereau* [...] *et monsieur le curé* (TOULET, *Mon amie Nane*, VII, 1). — La construction est un peu différente dans un ex. comme celui-ci : *Si bien, si mal aimé que les mots* M'*ont toujours joué cache-cache pour te le dire* (A. SARRAZIN, *Lettres et poèmes*, lettre à son mari,

R1 296 REMARQUE

La construction sans préposition et sans article est fréquente en Belgique, surtout à Bruxelles et dans la région flamande : °*Jouer belote*, °*Jouer soldats*. Ex. écrits : *Il jouait cache-cache avec ses petits-enfants* (E. PAUWELS, *Études et esquisses littéraires*, p. 56). — *Regardez-les* [= les enfants] *jouer boutique* (J. DESTRÉE, cit. Deharveng). — *Avisant la petite flamme rampante, il* [= Manneken-Pis] *trouva* [...] *beaucoup plus amusant de jouer pompier... avec le matériel simplifié dont il disposait* (dans *Femmes d'aujourd'hui*, 22 mai 1979, p. 77).
°*Jouer de* chez un auteur suisse : *Ils étaient trois qui jouaient* DU *football* (W. RENFER, dans *Littératures de langue fr. hors de Fr.*, 1976, p. 589). — On dit aussi en Suisse, sans article : °*Jouer à football*.

19 avril 1958). — *Jouer une charade* (cf. PROUST, *Rech.*, t. I, p. 189) est un cas particulier : on la représente comme on joue une pièce de théâtre.

On dit bien *jouer tel rôle* : *Elle joue les ingénues* (au théâtre, ou au figuré) ; — *jouer la surprise*, la simuler. — On dit aussi familièrement *jouer goal*, être le gardien de but au football : cf. SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 38 ; ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* 1964, p. 64.

Avec un instrument de musique, le tour enregistré par la plupart des dict. est *jouer de* : *Elle joue* DE *la harpe*. Cependant, le *Rob.* donne comme normal *jouer un instrument* « en jouer » avec ces ex. sans référence : *Un jeune virtuose qui* JOUE *le piano comme un dieu. Tu le* JOUES *souvent, ton violon ? Les instruments à cordes qui sont peu* JOUÉS *perdent de leur richesse de timbre.* **R2**

Dans le monde du tennis, on dit, sous l'influence de l'anglais, °*jouer qqn* pour *jouer contre qqn* : *Je connais bien Filip pour* L'*avoir déjà joué à deux reprises* (dans le *Soir* [Brux.], 6 juin 1997, p. 25). — *On* [= Hewit et moi] *ne* S'*est jamais joués depuis 2001* [dit un joueur de tennis] (dans le *Monde*, 2 juillet 2004, p. 27).

R2 296 REMARQUE

Ex. belge : *Jouant de la main droite l'harmonica à bouche et battant de la main gauche le tambour accroché à son flanc* (GHELDERODE, *Balade du Grand Macabre*, V) [c'est une indication scénique assez gauchement rédigée : = tenant à la bouche de la main droite...].

297 Échanges entre complément d'objet et complément adverbial.

a) Il n'y a pas, entre complément d'objet et complément adverbial (surtout essentiel), une différence radicale.

S'appuyer sur un mur et *s'appuyer sur un mauvais raisonnement* diffèrent surtout quant au sens du verbe : quand celui-ci est pris au propre, il implique un complément de lieu, ce qui n'est plus le cas quand il est pris au figuré. — *J'envoie un colis à Versailles* et *J'envoie un colis à ma sœur* : c'est la catégorie sémantique du nom complément qui change.

b) Pour cette raison, un certain nombre de verbes peuvent avoir en concurrence les deux types de compléments, avec des différences sémantiques plus ou moins grandes.

1° ***Attendre***. La langue commune a le choix entre *Attendez* JUSQU'À *lundi*, où le caractère adverbial du complément est net, et *Attendez lundi*. — *Attendez* À *lundi* est vieilli et littéraire (« quelquefois », disait l'Acad. en 1932, qui ne mentionne plus le tour en 2001) :

Je n'ai pas attendu [...] À *ce matin pour prendre des renseignements* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, VIII). — *Ce n'est pas mon goût de passer la nuit au bal et d'attendre* AU *lendemain le hasard d'une chambre* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 34). — *Il ne faut pas attendre* À *notre époque pour trouver des maîtres* (G. PARIS, préf. de : Diez, *Introd. à la gramm. des langues romanes*). — *Il serait préférable que vous attendiez* À *demain* (Ch. PLISNIER, *Mort d'Isabelle*, p. 130). — *La seule idée d'attendre* AU *lendemain pour voir Florence* (M. DURAS, cit. Hanse). — *Pour partir, attendez* AU *jour,* À *la belle saison* (*Ac.* 1932).

2° On dit ***dépasser*** *qq. ch.* dans le sens de « être plus long ou plus haut que qq. ch. », mais lorsqu'il s'agit d'une chose qui est incluse dans une autre, on dit de plus en plus *dépasser de qq. ch.*

Les pattes rouges des homards dépassaient LES *plats* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, I, 8) [La 1[re] éd. portait : ... DES *plats.*] — *Un collier* [...] *qui dépassait* DE *sa robe* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 709). — *Son jupon dépassait un peu sa robe* (*Ac.* 1989). [Devenu en 2001 : ... *dépassait* DE *sa robe.*] — *Un mouchoir, un journal dépassait* DE *sa poche* (*Ac.* 1989 et 2001).

3° Au lieu d'***enquêter*** *dans un lieu, auprès de certaines personnes*, le tour °*enquêter un lieu*, °*enquêter des personnes* cherche à s'introduire, depuis la fin du XIX[e] s. **H1**

Fort peu de dict. le signalent ; cela est « exceptionnel » pour le *Trésor* ; « rarissime » pour le *Robert* 2001, sauf au participe passé : *Les personnes enquêtées* (*Rob.*). Le *Grand dict. enc. Lar.* mentionne l'emploi au passif : *Être enquêté. Magasins enquêtés, populations enquêtées.* — Ex. : *Un reporter joyeux me dit son projet de m'interviewer et de « m'enquêter »* (BLOY, *Journal*, 1893, cit. *Trésor*). — *Les îles ont été enquêtées par Edmont* [pour l'*Atlas linguist. de la Fr.*] (F. LECHANTEUR, dans le *Fr. mod.*, juillet 1949, p. 211).

En outre, *enquêter qq. ch.* ou *qqn* équivaut parfois à *faire une enquête* (de type juridique) *sur* : *La Commission* [...] *voudrait se borner à enquêter les journaux* (BARRÈS, dans la *Cocarde*, 19 févr. 1895). — *Pour enquêter des misérables que l'on sait être d'intelligence avec l'ennemi, il n'est nullement nécessaire de posséder la preuve matérielle de leur vénalité* (ID., *Chron. de la Grande Guerre*, t. X, p. 138).

H1 297 HISTORIQUE

Enquêter a d'abord été un verbe transitif signifiant « chercher, demander » ou « interroger » et cela jusqu'au XVII[e] s. : voir Wartburg, t. IV, p. 707. — Au sens moderne de « faire une enquête » et comme intransitif, la 1[re] attestation est dans le *Nouveau Lar. illustré* (1900).

— Ex. de CLEMENCEAU dans le *Trésor*. — Chez PÉGUY, qui joue sur les mots, il est plus difficile de déterminer exactement le sens : *Et ce ne sera pas ces maîtres des enquêtes / Qui nous enquêteront dans nos états-civils* [*sic*] (*Ève*, p. 253).

4° Au lieu du tour habituel ***fréquenter*** *un lieu, une personne*, on trouve encore souvent, dans la langue écrite, *fréquenter dans un lieu* (les ex. de POURRAT et de RAMUZ paraissent plus régionaux que littéraires) et *chez qqn*.

Le petit groupe de fidèles OÙ *fréquentait assidûment Sturel* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 290). — *La société* OÙ *fréquentait Swann* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 191). — *Le milieu* OÙ *fréquentait ma mère* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6). — *Ce quelqu'un fréquente une maison* DANS *laquelle fréquente également une vieille fille sotte, cancanière et bavarde* (LÉAUTAUD, *Théâtre de Maurice Boissard*, cité dans les *Entretiens avec R. Mallet*, p. 224). — *Il fréquentait* LÀ *volontiers* (P. CAZIN, *Décadi*, p. 68). — *Une espèce de couloir* [...] *tellement rocheux et aride que seuls les moutons* Y *fréquentent* (RAMUZ, *Derborence*, cit. *Trésor*). — *L'archiprêtre de Baillœil* [...] *fréquente assidûment* CHEZ *les RR. PP. Chartreux de Verchocq* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1033). — *Je fréquentais* DANS *une petite institution libre* (DUHAMEL, *Club des Lyonnais*, IV). — *Fréquenter* DANS *les familles riches* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 166). — *Un salon* OÙ *fréquentèrent les hommes de lettres* (D. MORNET, dans le *Lar. XX*[e] *s.*, s. v. *Épinay*). — *Cette partie de la jeunesse catholique qui* Y [= dans un cercle] *fréquentait* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, II, 6). — *Ne plus fréquenter* CHEZ *les trois personnages qui représentaient le clan ennemi* (SIMENON, *Coup de lune*, VI). — *Les doux Allemands qui fréquentaient* CHEZ *mon grand-père* (SARTRE, *Mots*, p. 96). — *Ils passent devant « le Valet de Pique »* OÙ *fréquentent les hommes en casquette* (D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 45). — *Flaubert fréquente* CHEZ *la princesse Mathilde* (M. NADEAU, *G. Flaubert écrivain*, p. 332). **A1**

A1 297 AUTRES EXEMPLES

Avec *chez* : H. DE RÉGNIER, *Flambée*, XIX ; FRANCE, *Orme du mail*, III ; FARRÈRE, *Civilisés*, XII ; THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 432 ; MAURIAC, *La chair et le sang*, X ; H. MARTINEAU, dans Stendhal, *Rouge*, p. 542 ; E. HŒPFFNER, *Troubadours*, p. 151 ; etc.

Au lieu de *fréquenter une personne*, dans le sens particulier « avoir des relations amoureuses avec elle », on trouve parfois, dans la langue familière, *fréquenter avec* :

Un beau jour elles ont été enceintes toutes les deux. Il avait commencé à fréquenter AVEC *une, et après* AVEC *l'autre* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 130). **H2**

H2 297 HISTORIQUE

Fréquenter AVEC *qqn* était normal jadis dans d'autres applications, mais souvent avec une nuance péjorative : *Mais le moyen de sentir, de s'élever, de penser, de peindre fortement, en fréquentant* AVEC *des gens tels que ceux qu'il faut voir pour vivre* (DID., *Neveu de Rameau*, p. 98). — L'*Ac.* 1932 donne encore ces ex. : *Fréquenter* AVEC *les hérétiques. Il lui est défendu de fréquenter* AVEC *ces gens-là.* Ils ont disparu en 2000. — Comp. *frayer.*

La langue populaire construit aussi *fréquenter* de façon absolue, dans le sens qui vient d'être signalé : *M*[me] *Frontenac cédait à la fois à l'inquiétude et à l'orgueil, quand Berthe disait : « M. Jean-Louis fréquente... »* (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, V.) — *Tout le monde le savait, elle ne* fréquentait [imprimé en italique] *pas* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 461). — *Elle me dit un jour avec fierté : / – Moi, maintenant, je « fréquente »* (PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 88). — *Elle fréquente, vous voyez, je ne me suis pas trompée hier que je vous disais que y avait de l'homme là-dessous* (A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 444). — *Son corps offrait un modelé, une expression* [...] *qui n'était plus celle d'un adolescent, et la réflexion me vint qu'au village Peyrol devait déjà « fréquenter »* (HÉRIAT, *Temps d'aimer*, p. 41). — *Journées organisées pour la masse des jeunes* [...] *commençant à fréquenter ou ne fréquentant pas encore* (dans *Filles et garçons en face de la vie*, mai-juin 1957, p. 6). — *Avec deux ou trois francs d'argent de poche par jour, il est difficile de* fréquenter [imprimé en ital.], *comme on dit dans le Midi* (GARY, cit. *Rob.*). — Cela est courant aussi en Belgique.

La construction transitive elle-même, dans ce sens, a une allure assez familière, voire régionale selon les dict. : *Quand on veut se marier... on* SE *fréquente...* [...] *Lorsque j'ai voulu épouser madame Colladan, ma défunte... je* L'*ai fréquentée... et ferme !* (LABICHE, *Cagnotte*, I, 1.) — *Alors, vous êtes sage ?... / – Oui, Madame, mais j'ai fréquenté* QUELQU'UN (TOULOUSE-LAUTREC, légende d'un dessin représentant deux femmes, musée d'Albi). — *Je connais le garçon qu'aime Marie Duros, enfin* QU'*elle fréquente* (MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 12). — *Depuis dix-huit mois qu'ils* SE *fréquentaient, sans qu'elle lui eût cédé aussi complètement qu'il ne cessait de le demander* (VAILLAND, *325 000 francs*, p. 60). **R1**

R1 297 REMARQUE

Emploi euphémique : *Marivaux a pu transposer, avec sa délicatesse habituelle, l'idée des femmes qui refusent de fréquenter* LEUR MARI (F. DELOFFRE, dans Mariv., *Théâtre complet*, t. I, p. 767).

5° Pour presque tous les dict., ***lorgner*** et ***guigner*** appellent un objet direct. **R2** Sous l'influence de *loucher*, on commence à dire *guigner* (ou *lorgner*) *vers*, *sur*, ce que le *Grand dict. enc. Lar.* admet déjà pour les deux verbes et l'*Ac.* 2000 pour le premier :

Ils se mirent à guigner VERS *le trou du plafard* [= plafond] (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 12). — *Face aux journalistes qui lorgnent* VERS *les buffets* (Th. PFISTER, *Vie quotidienne à Matignon...*, p. 233). — *Pressé d'en finir, il lorgnait* VERS *la sortie* (*Ac.* 2000). — *Lorgner* SUR *un héritage* (*ib.*).

R2 297 REMARQUE

Ex. : *Son fils* LE *guignait du coin de l'œil* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 7).

6° ***Habiter*** se construit directement ou avec une préposition de lieu :

Habiter Paris, habiter la province (Ac. 2000). — *Habiter* EN *ville,* À *la campagne* (ib.). — *Habiter* DANS *un vieux quartier* (ib.). — *J'habite Paris ou* À *Paris* (*Dict. contemp.*). — *Il est venu habiter la Côte d'Azur ou* SUR *la Côte d'Azur* (ib.). — *Habiter le Quartier latin* ou AU *Quartier latin* (ib.). — *Il habite un immeuble neuf* ou DANS *un immeuble neuf* (ib.). — *Il habite la banlieue* ou EN *banlieue* (ib.). — *Il m'a demandé* [...] *si j'habitais toujours Paris* (CURTIS, *Cygne sauvage*, p. 53). — *Vous n'habitiez pas encore* DANS *cet appartement* (BUTOR, *Modification*, p. 190).

Sur *J'habite rue de la Paix*, voir § 314, *c*, 2°.

7° ***Parler** le français* exprime plutôt une virtualité ; c'est être capable d'utiliser cette langue : *Il parle aussi bien le français que l'anglais. Parler en français* concerne une réalisation précise : *Le président a parlé en anglais.* — On distingue de la même façon : *Il écrit le français. Il a écrit en français.* — Mais *parler* a une autre possibilité, qui est refusée à *écrire* : *parler français.* Cette dernière expression peut avoir les deux nuances distinguées ci-dessus :

Notre dynastie hanovrienne, étrangère, ne parlait même pas ANGLAIS (MAUROIS, *Choses nues*, p. 117). — *Un jeune Viennois de la « société » se devait de parler impeccablement* FRANÇAIS (A. CASTELOT, *Aiglon*, p. 285).

Aussitôt on se mit à parler ALLEMAND *avec la même aisance que tout à l'heure pour le français* (LOTI, *Désenchantées*, I, 2).

Voici pourtant des ex. de *parler l'anglais* à propos de circonstances précises : *Le soir, en mangeant, nous ne parlerons que* L'*anglais* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, VI). — *Je parle mal l'allemand* [...]. *Je parlerai donc* LE *français* (COCTEAU, *Passé défini*, 28 mai 1952).

N. B. **1.** La langue écrite emploie parfois *parler* transitivement dans des circonstances qui ne sont pas prévues par les dict. modernes : *Un illustre auteur* [BONALD, *Œuvres compl.*, t. III, p. 64, précise l'éditeur] *a eu raison d'écrire que l'homme est obligé de penser sa parole avant de parler* SA PENSÉE (BALZAC, *Urs. Mirouët*, I). — *Il doit être fou...,* – *dit froidement M. de Percy, parlant* SA PENSÉE *comme s'il avait été seul* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, II). — *Parler* SES CONVICTIONS *le soulageait* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 68). — *Ceux-là même qui sont chargés de « parler »* LES IDEES *de l'auteur* (HERMANT, *Théâtre (1912-1913)*, p. 124). — CES CENTAINES D'HEURES *de cours que j'ai parlées* [...], *c'est mon viatique d'honneur* (P.-H. SIMON, *Raisins verts*, p. 105). H3

2. Le tour *parler français* a donné naissance à des emplois (hérités des classiques H4) où le nom complément sans article ni préposition n'est pas proprement un nom de langue.

Parler raison = parler le langage de la raison : *Mon fils aîné a onze ans,* [...] *ce sera presque un camarade pour vous, vous lui parlerez raison* (STENDHAL, *Rouge*, I, 6). — *Parler chrétien* = parler un langage intelligible : *Quant à la tente* [...], *je l'ai bien regardée hier* [...] *eh bien ! je* PARLE CHRÉTIEN [*chrétien* en italique], *vraiment, je ne suis pas sûr qu'il y ait encore de la toile autour des trous* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XXII). R3

3. °*Causer français,* °*causer le français* sont des tours populaires ; on les trouve parfois dans la littérature, mais généralement avec intention :

Ainsi l'on peut demeurer dans ce magnifique hôtel, causer ANGLAIS *avec Madame votre épouse,* ALLEMAND *avec Monsieur votre fils,* FRANÇAIS *avec vous, moyennant sept francs par jour ?* (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 177.) [Cf. plus haut : *Madame sa femme parle anglais*, etc.] — *Un gentleman-rider* [...] *causait* ANGLAIS *avec elles* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XLI). — *C'est Mme Carola, qui cause* LE FRANÇAIS, *dit Baptistin* [un portefaix] (GIDE, *Caves du Vat.*, IV, 2). — *Je cause* FRANÇAIS *à la Vierge* (CLAUDEL, *La rose et le rosaire*, p. 7).

8° ***Pénétrer*** *dans qq. ch.* et *pénétrer qq. ch.* sont en concurrence, le second étant souvent plus littéraire :

Les principes de la Nouvelle-Angleterre se sont d'abord répandus dans les États voisins ; ils ont ensuite gagné de proche en proche les plus éloignés, et ont fini, si j'ose m'exprimer ainsi, par pénétrer [imprimé en italique] *la confédération entière* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, I, 2). — *Le français parlé crée ou emprunte à l'argot une foule de termes qui ne pénètrent pas le Dictionnaire de l'Académie* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 44). H5

H3 297 HISTORIQUE

Au XVIIe s. : ⁺CE QU'*il me donne l'autorité de parler, je le dirai aux autres* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 333). — Voir aussi § 416, H1 (*parler que...*).

H4 297 HISTORIQUE

Ces emplois de *parler* étaient fréquents au XVIIe s. Outre *parler raison, parler chrétien* (MOL., *Préc. rid.*, VI), on disait : *parler Vaugelas*, la langue de Vaugelas, correctement (ID., *F. sav.*, II, 7) ; — *parler phébus*, de façon obscure (M. RÉGNIER, *Sat.*, XI) ; — *parler proverbe*, un langage farci de proverbes (LA BR., V, 5) ; etc. — Le complément dans *révérence parler* (cf. § 900, R) s'explique peut-être de cette façon : « parler le langage du respect » ?

R3 297 REMARQUE

Le tour *parler français* a donné naissance aussi à des emplois où *parler* est remplacé par d'autres verbes :

Tout ce monde [...] *parlait anglais, buvait anglais, dansait anglais* (BOURGET, *Danseur mondain*, p. 32). — *L'idée qu'un Chinois voit chinois comme il parle chinois* (MALRAUX, *Voix du silence*, p. 272). — *Il mangeait russe, il buvait russe, il pensait russe, il rêvait russe* (TROYAT, *Malandre*, p. 237).

Par extension : *Nous connaissons beaucoup d'hommes de sang mêlé* [...]. *Ils pensent blanc, ils agissent blanc* (BEDEL, *Mariage des couleurs*, p. 101). — Cf. § 315, *d* (*voter socialiste*). — La publicité commerciale élargit démesurément ce genre de procédé : °*rouler français*, c'est-à-dire dans des voitures françaises ; °*dormir Épéda*, sur des matelas de cette marque, etc.

H5 297 HISTORIQUE

Pénétrer qq. ch. date du XVIe s., alors que l'emploi avec prépos. est du XIVe.

9° *Percuter* a traditionnellement un objet direct, mais dans le sens « heurter violemment », surtout en parlant d'un véhicule, cette construction est concurrencée par *percuter contre.*

Ils se mirent à la poursuite des deux enfants pour les percuter [il s'agit d'autos tamponneuses] (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, I). — *Il a percuté un arbre à cent-vingt* [*sic*] (LE CLÉZIO, *Géants*, p. 158). — *Comme il se rendait, sur sa moto, d'Avallon en Suisse* [...], *une voiture, à Montbéliard, percute son engin* (H. GUILLEMIN, *Regards sur Bernanos*, p. 277). — *La perche en aluminium percute le rebord de la corniche et éclate* (DECOIN, *John l'Enfer*, p. 52).

Une voiture qui venait de Lyon a percuté violemment CONTRE *la barrière de sécurité de l'autoroute* (dans le *Monde*, 17 août 1971, p. 15). — *Il m'arrivait de rêver que je m'envolais en 747* [type d'avion] *et qu'on percutait* CONTRE *l'Annapurna* (J. LANZMANN, *Baleine blanche*, p. 30). — Au figuré : *Le silence percuta* CONTRE *les parois de la pièce* (QUENEAU, *Saint Glinglin*, 1981, p. 164).

Cela est sans doute venu par analogie avec le sens « exploser (en parlant d'un obus) » ; le verbe dans ce cas est construit absolument ou avec la préposition *contre* : *Mon frère, mes sœurs et moi avions appris à reconnaître le sifflement de la bombe ou de l'obus qui percute à distance suffisamment lointaine pour n'être pas mortel* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 23). — *Obus qui vient percuter* CONTRE *le sol,* CONTRE *un mur* (*Rob.*).

10° Au lieu de ***perquisitionner*** *dans un endroit, chez qqn*, on dit « abusivement » (*Petit Robert*) °*perquisitionner un endroit* ou même °*perquisitionner qqn.*

Surtout au passif : *Des carabiniers encerclaient sa maison d'Isla-Negra, qui avait été perquisitionnée* (M. N[IEDERGANG], dans le *Monde*, 25 sept. 1973). — *J'ai été perquisitionné par la Police Française* [*sic*] (CLAUDEL, lettre citée dans G. Antoine, *P. Claudel*, p. 327). — *Il* [= le cardinal Baudrillart] *avait été, comme moi-même, perquisitionné par la police allemande* (DUHAMEL, *Livre de l'amertume*, p. 344).

11° ***Quêter*** se construit avec un objet direct indiquant la chose que l'on veut obtenir et/ou avec un complément prépositionnel de lieu :

L'ours et le singe [...] / *Quêtent des sous sur leur passage* (APOLLIN., *Alc.*, Saltimbanques). — Surtout au fig. : *Quêter des louanges*, etc. — *Quêter à la porte de l'église. Quêter chez qqn* ou *auprès de qqn.*

°*Quêter qqn* est rarement enregistré par les dict. : [Philippe d'Orléans] *mendiait la couronne en* QUÊTANT LE PEUPLE *avec son chapeau orné d'une aune de ruban tricolore, tendant la main à quiconque voulait en passant aumôner cette main* (CHAT., *Mém.*, III, II, XI, 15). — *Un malade* [...] *était là prêt* [...] *à* NOUS QUÊTER *en nous demandant des cigarettes* (GUITTON, *Journal de ma vie*, t. I, p. 133). **A2** — De même : *Je ne puis aller demain à l'hôpital que dans la soirée, tenant à relancer moi-même certaines des maisons* QUE *j'ai quêtées* [pour obtenir des médicaments] (MONTHERL., *Exil*, I, 1). **H6**

Cela est à distinguer d'un emploi comme celui-ci, qui s'inspire sans doute de la langue des chasseurs (*quêter un cerf*, etc.) : *Elle voulut* [...] *continuer de quêter ses invités du lendemain* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 700).

12° On dit d'un avare *Il **tondrait** un œuf* (fam.) : *Ils auraient tondu* UN ŒUF. *Des pingres, quoi ! des gens qui cachaient leur litre* [...] *pour ne pas offrir un verre de vin* (ZOLA, *Assomm.*, V). — *Gide, qui aurait tondu* UN ŒUF (R. PEYREFITTE, cit. *Rob.*, s. v. *œuf*). [Gide avait la réputation de regarder à la dépense.] — On disait auparavant *Il tondrait* SUR *un œuf* (seule formule dans *Ac.* 1935) ou *sur des œufs* : *Il y a toujours des obstinés, des gens avares.* [...] *le père Cochegrue, qui aurait bien tondu* SUR *un œuf, s'est laissé brûler les pieds* [par des brigands] (BALZAC, *Curé de vill.*, IV). **R4**

13° ***Vivre*** dans son emploi ordinaire a souvent un complément de temps construit ou non avec préposition : *Il a vécu* VINGT ANS *au Sénégal* ou... PENDANT *vingt ans*... Il arrive que ce ne soit pas sur la durée que l'on veut attirer l'attention, mais sur les particularités de cette durée : *Il a vécu vingt années* HEUREUSES *au Sénégal*, ce qui a des rapports avec l'objet interne (§ 280). Une autre étape est franchie au XXe s. quand le complément ne concerne plus le temps, le sens du verbe devenant « connaître par expérience », « traduire en actes dans sa vie ».

Il a vécu une existence bien dure (*Ac.* 1935). — *Après les nuits d'angoisse que je venais de vivre* (BOSCO, *Malicroix*, p. 245).

Pourquoi, dis-je, vous qui vivez votre sagesse, n'écrivez-vous pas vos mémoires ? (GIDE, *Immor.*, II, 2.) — *Il avait vécu à côté de Tarrou et celui-ci était*

A2 297 AUTRES EXEMPLES

VEUILLOT, BARRÈS, MAURIAC, cit. Deharveng, p. 225 ; FRANCE, cit. *Trésor.*

H6 297 HISTORIQUE

J.-J. ROUSS. a écrit : *La dignité épiscopale ne permettoit pas de faire le mendiant et de quêter* AUX *particuliers* (*Conf.*, Pl., p. 154). — Usage fort peu répandu.

R4 297 REMARQUE

Le *Lar. XX*^{e} *s.* citait aussi, dans le même sens, *Chercher des poils sur un œuf* (s. v. *œuf*). — Wartburg, t. VII, p. 448, relève déjà *tondre un œuf* en Suisse romande en 1861. — *Tondre sur un œuf* a signifié aussi « chicaner sur des vétilles ».

mort, ce soir, sans que leur amitié ait eu le temps d'être vraiment vécue (CAMUS, *Peste*, p. 317). — *Un apôtre, prêtre ou laïque, s'il vit vraiment sa foi* [...] (MAURIAC, *Pages cathol.*, p. 65). — Autres ex. au § 947, *b*, 1°.

14° De *crever de faim* « avoir très faim » ou « mener une vie de misère » a été tirée la formule ***crever la faim***, surtout usitée dans le deuxième sens :

Quand il s'éveilla de son sermon sur la fraternité, il CREVAIT LA FAIM *sur la dalle froide d'une casemate de Bicêtre* (ZOLA, *Ventre de P.*, I). — *Ces rosses de peintres, ça ne fichait rien de bon, ça* CREVAIT LA FAIM (ID., *Œuvre*, II). — *Le marmouset gitan* [...] *retourne à ses cochons, pour accomplir au milieu d'eux une vie que je respecte : cette vie où on* CRÈVE LA FAIM, *mais où on ne chante que quand ça vous chante* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 608). **R5**

De *crever de santé, péter de santé* ont été tirés *crever la santé, péter la santé* : *Il est vigoureux et sain avec des mouvements fermes ; il* CRÈVE LA SANTÉ, *si l'on veut bien me permettre cette locution* (VERNE, *Île à hélice*, I, 3). — *Westerlo* [un club sportif] PÈTE LA SANTÉ (dans le *Soir* [Brux.], 22 oct. 1998, p. 30).

Dans ces formules expressives de la langue familière, il est difficile de voir de vrais compléments d'objet directs. Pourtant on a aussi, dans le registre très familier, voire populaire, °*la crever*, °*la péter*, où le pronom fém. sans antécédent (cf. § 671, *b*) équivaut à *la faim* ou à *la soif* : *Je* LA CRÈVE [= j'ai soif]. *Il ne te reste rien dans ton bidon ?* (DORGELÈS, *Croix de bois*, XI.) — *J'aime mieux me faire descendre que de* LA PÉTER [= avoir soif] *comme ça* (*ib.*, XII). — *Je* LA CRÈVE [= j'ai faim], *moi* (M. ACHARD, *Pétrus*, II, 5). — *Les gros industriels ne viendront pas te demander si tu* LA CRÈVES [= tu es dans la misère] (CHAMSON, *Héritages*, I, 2).

R5 297 REMARQUE

De là le nom composé *un crève-la-faim*. — Sur ce modèle, *un meurt-la-faim*, plus rare : *Ils en arrivent à se tâter, avant de faire un enfant à leurs femmes. Merci ! une bouche de plus, un* MEURT-LA-FAIM *qui serait désespéré de naître !* (ZOLA, *Terre*, II, 5.)

NATURE DU COMPLÉMENT D'OBJET

298 Les diverses natures du complément d'objet. R1

N. B. Ainsi qu'on l'a vu au chapitre de la coordination (§ 265, *d*), dans le cas des objets comme pour d'autres fonctions, la langue littéraire coordonne assez souvent des éléments de natures différentes : *Tu veux partir* ET *que je te suive* (BARRÈS, *Jardin sur l'Oronte*, p. 195). — *Il croyait* [...] *à son étoile*, ET *qu'un certain bonheur lui était dû* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 233).

a) Nom ou syntagme nominal :

J'ai rencontré ANNETTE. — *Il a épousé* UNE JOLIE BLONDE. — *J'ai trouvé* LE LIVRE QUE VOUS CHERCHIEZ.

Il faut entendre par nom tout élément nominalisé, non seulement quand il est accompagné d'un déterminant : *Il prononce mal* LES S. *Je vois* VOTRE SOURIRE. *Il passe le ballon à* UN AVANT, — mais aussi quand il y a emploi autonymique (§ 460) sans déterminant : *Il faut laisser* DEBOUT *invariable.*

Certains adverbes de temps ont des emplois analogues à ceux des noms (§ 955, *d*) : *J'attends* DEMAIN *avec impatience.* — *Ne vous souvenez plus d'*AUTREFOIS (*Bible de Jérus.*, Isaïe, XLIII, 18).

b) Pronom :

*Vous aimez Marie : épousez-*LA. *Vous êtes émue, je m'*EN *aperçois. J'ai confiance en lui : dites-lui* CELA *de ma part. Choisissez la cravate* QUE *vous préférez. Vous voulez des renseignements ? je vous* EN *donnerai* ou, avec un adjectif précédé d'un article indéfini, *je vous* EN *donnerai un bon* (ou *de sûrs*).

Le pronom peut être sans antécédent. C'est le cas des nominaux (§ 651) : QUI *cherchez-vous ? Ne fais pas à* AUTRUI *ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.* — Cela s'applique aux adverbes de degré employés comme pronoms (§ 736) : *Vous avez fait* BEAUCOUP *pour moi.* — *Je vais me permettre de vous confier une façon de voir qui risque de déplaire à* BEAUCOUP (ROMAINS, *Lettre ouverte contre une vaste conspiration*, p. 142).

L'antécédent est absent aussi dans des expressions figées, ou plutôt il a disparu : *Vous* L'*avez échappé belle* (cf. § 671, *b*). *Votre fils* EN *a fait de belles* [= de belles sottises] (cf. § 676, *a*).

La situation n'est pas identique pour ***long*** au singulier et sans article employé comme équivalent de *beaucoup* avec *savoir*, *dire* et quelques autres verbes. Il est considéré comme un adverbe par les dict. Il a pourtant un rôle d'objet direct (après effacement d'un nom ?), et en pourrait signifier « à ce sujet » (malgré la redondance qu'on observe dans plusieurs ex.) : *Le bonhomme* EN SAIT LONG ! *Il en sait*

R1 298 REMARQUE

Les verbes introduisant ou accompagnant un discours direct reçoivent en quelque sorte ce discours comme objet direct, mais il ne peut être considéré comme une proposition, puisqu'il conserve une indépendance totale ; il n'y a aucune marque de subordination et les paroles restent telles qu'elles ont été prononcées : *Il m'a dit : « J'irai vous voir demain. »* — *« J'irai, dit-il, vous voir demain. »*

On emploie d'ailleurs pour introduire ou accompagner un discours direct des verbes normalement intransitifs, comme *s'écrier, repartir.* — Certains de ces verbes servent, par analogie avec *dire*, à introduire un discours indirect lié, c'est-à-dire un véritable objet direct, mais qui ne peut être d'une autre nature qu'une proposition (ou des propositions) de discours indirect : *Une vieille femme* [...] *s'écria même* QU'IL AVAIT VOLÉ UN PAIN (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — Sur tout cela, et sur d'autres cas encore, voir § 416.

trop pour les autres (BALZAC, *Ill. Gaudissart*, Pl., p. 43). [Rem. le parallélisme des deux phrases.] — *Il en* SAIT LONG *sur vous* (*Ac.* 2000, s. v. *long*). — *Les camarades vous* EN DIRONT *plus* LONG *que je ne vous en dis* (BALZAC, *Chouans*, Pl., p. 1020). — *Mon nom me dispense d'*EN DIRE *plus* LONG (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 669). — *En vieil homme qui* EN CONNAÎT LONG, *mais qui ne veut rien dire* (ZOLA, *Terre*, I, 5). — *Tu ne m'*EN *a jamais* APPRIS *aussi* LONG *là-dessus* (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 48). — *Je ne vous* EN ECRIS *pas plus* LONG *aujourd'hui* (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, IV). — *Elle* EN CONTA *plus* LONG *un jour* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — Comp. : *En connaître, en savoir un bout* (*Ac.* 2001, s. v. *bout*).

Autres formules : *Il n'*EN SAIT *pas* LOURD *sur la question* (*Ac.* 2000, qui cite aussi *ne pas en faire lourd*, avec la trad. « en faire très peu », autre parallélisme) ; — EN AVOIR GROS *sur la conscience, sur le cœur* (*Ac.* 2000). — Sans *en* : *ne pas gagner lourd, donner gros, rapporter gros* « beaucoup d'argent ».

c) Infinitif (voir §§ 904 et suiv.) :

Il sait LIRE. *Il aime à* LIRE. — *Je me souviens de l'*AVOIR *rencontré.* R2

On pourrait assimiler l'infinitif à une proposition infinitive (cf. *e*) dont le sujet n'est pas exprimé parce que le contexte rend cette expression superflue.

R2 298 **REMARQUE**

Un verbe comme ***trembler***, employé au lieu de *craindre*, reçoit comme complément un infinitif ou une proposition, alors qu'il s'agit d'un verbe intransitif : *Le faune Mallarmé* [...] *tremble d'être enfin compris* (J. RENARD, *Journal*, 6 nov. 1894). — *Julie* [...] *sentait ses larmes couler le long de ses joues. Elle tremblait que Darcy ne s'en aperçût* (MÉRIMÉE, *Double méprise*, XI).

Il y a aussi des hardiesses individuelles : °*Je hennissais aussi de faire au Maroc quelque action digne de moi* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 585). [Cf. *désirer*.]

d) Proposition.

1° Proposition conjonctive introduite par *que* (*à ce que, de ce que* : cf. § 1123) :

Je vois QUE *vous êtes au courant. Je m'aperçois* QUE *vous vous êtes trompé. Je tiens* À CE QUE *vous nous accompagniez.* — *Il se plaignait* DE CE QUE *toutes les formalités n'avaient pas été remplies* (SAND, *Mauprat*, XXV). Sur *trembler que...*, voir R2.

2° Proposition d'interrogation ou d'exclamation indirectes.

L'interrogation indirecte est introduite par *si* ou bien elle garde les mots interrogatifs de l'interrogation directe : *Je ne sais* SI *vous êtes au courant. Savez-vous* QUAND *il viendra ? Je vous demande* QUI *je dois inviter.* — *Vous souvenez-vous* QUAND JE VOUS EMMENAIS DANS LA CAMPAGNE ? (FLAUB., *Éduc.*, II, 5.) — Exclamation indirecte : *Je sais* COMBIEN *vous l'aimez.* — Pour les détails, voir §§ 420-421.

3° Proposition relative.

J'aime QUI *m'aime.* — *Mes yeux* [...] / *Savent vaincre* QUICONQUE *attaque mes vertus* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 4).

4° Proposition conjonctive temporelle (cf. § 1123, *g*), surtout après *aimer* et surtout quand le verbe principal est à la 1re personne :

J'aimais bien QUAND ELLES VENAIENT ME VOIR (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 5). — *J'aime aussi beaucoup* QUAND IL PARLE D'HISTOIRE NATURELLE (GIDE, *Faux-monn.*, I, 5). — *J'aime bien* LORSQUE LES PINS TE DISPENSENT DE SOUFFRIR [dit le double de l'auteur] (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, IV). — *J'aime mieux* QUAND VOUS PARLEZ (GIRAUDOUX, *Sodome et Gom.*, p. 32). — *J'adore aussi* QUAND VOUS VOUS PROMENEZ, *détaché soudain de tout* (ID., *Simon le pathétique*, cit. *Rob.*, s. v. *adorer*). — *Je déteste* QUAND ELLES S'EN VONT *et qu'elles reviennent à la nuit* (Tr. BERNARD, dans Sandfeld, t. II, p. 295). — *Rappelle-toi* QUAND TU M'AVAIS PRESQUE PROMIS DE NOUS FAIRE CONSTRUIRE UNE PETITE MAISON (ROMAINS, *ib.*). — Pour le *Trésor*, s. v. *quand*, III, A, 3, cette construction ressortit à « une langue parlée relâchée ». Parlée, soit ; mais pourquoi relâchée ?

La proposition peut être annoncée par un pronom neutre devant le verbe : *C'est qu'elle* [= sa femme] *n'aime pas* ÇA *quand je reviens dans la nuit boire un coup avec un ami* (MAUPASS., C., Colporteur).

e) Proposition infinitive, c'est-à-dire un infinitif avec son sujet :

Je vois RÊVER PLATON *et* PENSER ARISTOTE (MUSSET, *Poés. nouv.*, Espoir en Dieu). — *Je vois* PLATON RÊVER.

On observera : 1) que la forme que prend le sujet de l'infinitif n'est pas toujours celle que l'on attendrait d'un sujet (voir § 903) : *L'élève* QUE *j'ai entendu bavarder. La chanson que je* LUI *ai entendu chanter. J'ai entendu prononcer cette phrase* PAR *un orateur éminent* ; — 2) que l'accord du participe passé ne se fait pas d'ordinaire avec la proposition infinitive objet direct, mais avec son agent, s'il est exprimé avant le participe : *La cantatrice que j'ai* ENTENDUE *chanter* ; voir § 951.

f) Un syntagme contenant un prédicat non verbal.

C'est ce que Jespersen appelle un *nexus* (= nœud) *objet* et Damourette-Pichon un *about* (= objet direct) *dicéphale*. On pourrait considérer le groupe comme une proposition averbale, avec sujet et prédicat.

— Le plus souvent ce groupe est analysé en un complément d'objet accompagné d'un **attribut** : *Je trouve* VOTRE PLAISANTERIE | *stupide*. Voir ci-dessous §§ 303-309.

— On peut avoir aussi un complément d'objet accompagné d'un complément adverbial essentiel : *Je* TE *croyais* EN ITALIE.

L'attribut du complément d'objet ne doit pas être confondu avec ce que Damourette et Pichon appellent un *greffon*, c'est-à-dire un complément accessoire : *J'ai connu votre sœur* TOUTE PETITE. *Je l'ai connue* PETITE FILLE. *Toute petite* et *petite fille* équivalent à des compléments adverbiaux non essentiels : *quand elle était toute petite* (ou... *petite fille*). — Il y a des cas où la distinction est moins aisée : *On l'a élu président* reste une phrase normale si *président* est supprimé, mais *président* n'équivaut pas à un complément adverbial non essentiel.

Quand la transformation passive est possible, l'attribut du complément d'objet direct devient attribut du sujet :

Ses parents l'ont appelé PIERRE → *Il a été appelé* PIERRE *par ses parents.* — *Les critiques ont jugé* TRÈS SPIRITUEL *le dernier film de Woody Allen* → *Le dernier film de Woody Allen a été jugé* TRÈS SPIRITUEL *par les critiques.*

De cela, on peut déduire que la langue considère l'élément sujet de la « proposition averbale » comme le noyau de l'objet direct. — Dans le même sens, le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde avec cet élément s'il précède : *Je l'ai* CRUE *innocente*. Mais il faut reconnaître que la langue, même écrite, répugne souvent à cet accord (cf. § 950), justement parce qu'elle sent que le véritable objet direct est l'ensemble incluant l'attribut.

Notons que la langue familière représente parfois par un seul pronom personnel le groupe complément d'objet + attribut : *Ah ! tu n'as pas l'esprit très vif, à ce que je vois... / – Je* L'*ai plus que toi, repartait son compagnon* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Bœufs).

g) Un cas difficile : ***plaider coupable***.

Il était normal de dire *plaider l'innocence* R3 ou *la culpabilité* (plus rare), comme *les circonstances atténuantes, la force irrésistible, la folie, la bonne foi, l'incompétence du tribunal*, etc. Ces compléments répondent à la question : QUE *plaide l'avocat ?* avec *que* objet direct. À l'imitation de l'anglais *to plead guilty* ou *not guilty*, se sont introduites les formules *plaider coupable* ou *non coupable* R4, qui ne sont pas attestées dans les dict. avant l'*Ac.* 1935. Ex., déjà au figuré : *Je* PLAIDE COUPABLE... *C'est un simple barbarisme qui m'a échappé* [un indicatif après *encore que*] (FAGUET, dans les *Annales*, 12 janv. 1913, cit. Deharveng, t. IV, p. 134). Ces formules s'intègrent difficilement à la syntaxe : on ne peut voir ici une réduction de **plaider qqn* (ou *se plaider*) *non coupable* H, construction non attestée. — Comp. *Un indicateur de la Gestapo, je ne connais pas d'avocat qui puisse le sortir de là.* [...] *la seule solution, c'est que Mercier* [l'indicateur] *plaide* L'AGENT DOUBLE (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 472), ce qui ne reflète pas un usage aussi général.

On comprend que des usagers hésitent à accorder avec le sujet (qui d'ailleurs peut représenter le ou les accusés ou l'avocat) un adjectif qui n'est pas un véritable attribut ni, moins encore, une épithète détachée : *Ils plaident à demi* COUPABLE (NOURISSIER, dans le *Figaro dimanche*, 21-22 janv. 1978). — *Quinze Ougandais* [...] *qui auraient plaidé* COUPABLE (J.-C. POMONTI, dans le *Monde*, 26 janv. 1978). — Mais la plupart optent pour le pluriel quand le contexte ou la situation le veulent : *Les deux condamnés, qui n'ont pas plaidé* COUPABLES (J. AMALRIC, dans le *Monde*, 1er févr. 1973). — *Je crains bien que* [...] *nous ne soyons prêts d'avance à plaider* COUPABLES (MAULNIER, dans le *Figaro*, 22-23 févr. 1975). — *Nous plaiderons* COUPABLES (A. BRINCOURT, dans le *Figaro litt.*, 5-6 févr. 1977). — *Les Belges plaident* COUPABLES (M. WILMET, *Études de morpho-syntaxe verbale*, p. 108). — *Voter coupable* (§ 315, *d*) présente un cas comparable, mais peu attesté. Comp. aussi *jouer gagnant* § 306, *a*, 3°.

R3 298 REMARQUE

Le Figaro a plaidé L'INNOCENCE *du condamné* [Dreyfus] (CLEMENCEAU, 1899, cit. *Trésor*, s. v. *plaider*). — *Je regrettais presque d'avoir plaidé* L'INNOCENCE (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 841). [Proust emploie *plaider* COUPABLE, t. I, p. 597.]

R4 298 REMARQUE

Plaider innocent est plus rare : *Cela n'empêche pas* [...] *que le contrevenant* [en matière de langage] *ne puisse* [...] PLAIDER COUPABLE ; *disons mieux : il lui est permis parfois de* PLAIDER INNOCENT (GREVISSE, *Problèmes de langage*, t. IV, p. 97). Ce passage concerne justement l'indicatif pour lequel Faguet *plaide coupable*. Ce n'est pas une simple coïncidence : Grevisse reprend la formule de Faguet (*via* Deharveng), qui amène le *plaider innocent*.

H 298 HISTORIQUE

Plaider qqn a été usité (encore dans l'*Ac.* 1878), mais en concurrence avec *plaider contre*. Notons qu'on a parfois employé *avec* dans ce cas : *Savais-je, moi, qu'un jour* [...] *je plaiderais* AVEC *Charles de Vandenesse,* AVEC *mon frère* [...] ? (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 317.)

299 Verbes sélectifs.

La plupart des verbes peuvent être suivis de compléments affectant, selon les besoins, chacune des natures énumérées dans le § 298 :

J'aime LE MOUVEMENT. *Je* T'*aime. J'aime* VOIR DE L'ANIMATION. *J'aime* QUE LES GENS SOIENT SPONTANÉS.

Certains verbes sont sélectifs et n'admettent que certains types de compléments.

a) Verbes n'admettant comme objet direct qu'un nom ou un pronom. R1

1° ***Avoir*** : *J'ai* LES DOCUMENTS. *Je* LES *ai. Je n'ai* RIEN. *J'ai* CE *qu'il vous faut.*

Avoir peut être suivi d'un infinitif objet direct dans des cas particuliers.

- *Avoir à*, semi-auxiliaire : § 821, *b*.
- *Avoir*, suivi d'un attribut de l'objet (introduit par *comme* ou *pour*) peut recevoir comme objet direct un infinitif introduit par *de* ou une proposition [sans doute à la suite d'une ellipse ou d'une sorte d'haplologie (§ 219) : *Avoir pour mission de = avoir pour mission la mission de*] : *Il y a des hommes n'ayant pour mission* [...] *que* DE SERVIR D'INTERMÉDIAIRES (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *La chaleur a pour effet* D'ACCÉLER LA FERMENTATION DES MATIÈRES ORGANIQUES (*Ac.* 2001, s. v. *effet*). — On dit de même avec *recevoir* : *Il a reçu pour mission* D'ACCUEILLIR LES VISITEURS. R2

À une question du type *Qu'as-tu ?* on répond parfois dans la langue parlée familière en donnant à *avoir* une proposition comme objet direct :

Qu'avez-vous donc ? [...] / – *J'ai que je vous aime trop* (MAUPASS., *Notre cœur*, II, 5). — *Qu'est-ce que tu as ?* [...] – *J'ai que tout le monde est des salauds* (COLETTE, *Fin de Chéri*, p. 100). H1 — Comp. avec *faire*, § 1125, *b*, 1° ; avec *il y a*, § 784, *b*, 2°.

2° ***Connaître***, qui peut commuter avec *savoir* accompagné d'un nom ou d'un pronom comme objets directs, n'accepte pas dans la langue ordinaire d'être suivi d'un infinitif ou d'une proposition. R3 Comp. § 306, R1 (*connaître* + attribut d'un objet direct).

Je connais PLUSIEURS LANGUES. *Je* LES *connais.*

Connaître suivi d'une proposition est un archaïsme H2 qui n'a pas disparu de la langue littéraire, ni, semble-t-il, de certains usages régionaux :

— *Vous connaissez que j'ai pour mie / Une Andalouse à l'œil lutin* (MUSSET, *Prem. Poés.*, Mme la Marquise). — *Il connut qu'elle avait pleuré, et il en fut tracassé dans son esprit* (SAND, *Fr. le champi*, XV). — *Vous connaissez qu'il est le lieutenant favori et le ministre tout-puissant de Son Altesse* (GOBINEAU, *Nouvelles asiatiques*, p. 267). — *Alors leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus* (*Bible de Jérus.*, Genèse, III, 7). — *Catroux, d'Argenlieu, Palewski, Boislambert* [...] *connurent sans surprise, mais non sans chagrin, que l'entente ne se faisait pas* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 101).

Interrogation indirecte : *Comment s'y prendre* [...] *pour connaître si un diplôme intitulé au nom de Charlemagne avait bien été expédié par la chancellerie de ce souverain* [...] *?* (G. TESSIER, dans *L'histoire et ses méthodes*, p. 635.) — Avec proposition réduite : *Je vais dire mon caractère, / Pour qu'étant à la fin bien au courant de moi, / Si vous souffrez, du moins vous connaissiez pourquoi* (VERL., *Jadis et nag.*, Les uns et les autres, IV).

3° *Appeler, citer, désigner, nommer*, etc.

Mentionner *que...* est dans peu de dict. ; voir cependant *Trésor* (les GONC., CLAUDEL, JOFFRE, Ch. DU BOS). R4

4° Il est possible de pousser plus loin l'analyse et de distinguer les verbes n'admettant comme objet direct que des noms inanimés ou que des noms animés ou que des noms désignant des personnes.

Initier, par ex., applique nécessairement le dernier critère, selon le *Trésor* : *on initie qqn à une religion, à une science, à une méthode*, etc. Ex. : [Emma rêve] *Un homme, au contraire* [de son mari], *ne devait-il pas* [...] VOUS *initier aux énergies de la passion, aux raffinements de la vie, à tous les mystères ?* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 7.) — En rupture avec cet usage, et avec le sens qu'il implique, *initier qq. ch.*

R1 299 REMARQUE
C'est le cas d'*abandonner* en général ; Poirier note comme québécisme : °*J'ai abandonné* DE FUMER pour *J'ai cessé...*

R2 299 REMARQUE
Il est hardi de supprimer l'attribut (*comme triste privilège ?*) : °*Aucune mère* [...] *ne comprendra jamais la mort de son enfant.* [...] *Encore ai-je, moi,* DE SAVOIR *que mon fils choisissait de mourir* [dit la Vierge Marie] (Cl. GRIMM, dans la *Revue générale*, déc. 1988, p. 82).

H1 299 HISTORIQUE
Déjà chez MOL. : Chrisale. *Qu'avez-vous, Martine ?* / [...] / Martine. *J'ay que l'an* [= on] *me donne aujourd'huy mon congé* (*F. sav.*, II, 5).

R3 299 REMARQUE
Si l'on met *connaître* et *savoir* au passif impersonnel (la proposition en *que* devenant sujet réel), le rapport entre ces deux verbes s'inverse : *Il est su que...* est inusité, alors que le tour avec *connaître* est courant. Ex. : *Il est bien connu que les nôtres ont toujours été de l'avant à l'heure du danger* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 912).

H2 299 HISTORIQUE
Cela était courant chez les classiques : *Mais je connus bien-tost qu'elle avoit entrepris / De l'arrester au piege où son cœur étoit pris* (RAC., *Alexandre*, I, 3). – ⁺*Je connais que ces mages sont très-utiles* (VOLT., cit. Littré, s. v. *connaître*, 4°, avec d'autres ex.).

R4 299 REMARQUE
Personne ne signale la construction avec un objet indirect, fréquente au Québec : °*Mme Bary a mentionné* À DIANE *que nous pourrions dormir dans le lit de la chambre d'amis* (H.-D. PARATTE, trad. de : L. M. Montgomery, *Anne... La maison aux pignons verts*, p. 139).

(comme *commencer qq. ch.*) s'est introduit au milieu du XX[e] s. Nous l'avons noté pour la 1[re] fois dans la *Libre Belgique* le 19 juin 1967 : *Il a initié à cet égard* DES RECHERCHES *très importantes* (diplôme remis au lauréat du prix Francqui 1967). — Autres ex. : *Je sais d'illustres militantes du M. L. F. qui se sont aidées de Lacan pour initier* LEUR ACTION (C. CLEMENT, *Vies et légendes de Jacques Lacan*, p. 76). — *La vaste concertation* QUE *j'ai initiée* [...] *entre l'éducation nationale et les entreprises* (CHEVÈNEMENT, dans le *Monde*, 7 déc. 1984, p. 12). — *Parce que je ne lui* [= à une libraire de Montréal] *promettais pas sur-le-champ d'initier* MA PÉTITION (H. NYSSEN, *Lira bien qui lira le dernier*, p. 58). — D'où l'emploi au passif : *L'inventaire mondial* INITIÉ *à la Renaissance par les découvreurs de l'espace et du temps de l'humanité* (D. DE ROUGEMONT, *Lettre ouverte aux Européens*, p. 101). — *Ces recherches*, INITIÉES *dans les années 1955-1963* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 220). — *Ce mouvement* A ÉTÉ INITIÉ *par des jeunes très doués* (CURTIS, dans l'*Express*, 4 mars 1983). — *Le gouvernement, au regard de la politique* INITIÉE *par mes soins, a bien fait son travail* (MITTERRAND, interviewé à la radio, cité dans le *Monde*, 13 mars 1987, p. 4). — Avec une indulgence sélective, l'*Ac.* 2000 accepte la nouvelle application dans les sciences, mais la rebute « dans les textes politiques, administratifs, journalistiques ». **H3**

b) Verbes se construisant ordinairement avec un infinitif.

1° ***Enjoindre*** : *Il lui enjoignit* DE SE TAIRE.

Avec un autre type d'objet direct, cela est vieilli. L'*Ac.* 2001 ne le dit pas et cite : *Les formalités* QUE *la loi nous enjoint* ; mais elle a renoncé à cet ex., qu'elle donnait en 1932 : *L'Église enjoint* L'OBSERVATION DES FÊTES. Le *Trésor* cite, avec une analyse discutable : *Et ce que j'avais refusé, c'est votre époux qui me* L'*enjoint* (CLAUDEL, *Soul. de satin*). — Pour °*enjoindre qqn*, voir § 285, *a*, 7°.

2° ***Pouvoir*** ne se construit ordinairement qu'avec un infinitif ou avec un pronom neutre comme objets directs. **H4**

Je ne peux VOUS RÉPONDRE. *Il peut* TOUT. *Il ne peut* RIEN. *Il* LE *peut. Il fait ce* QU'*il peut.* **R5**

Par imitation de la langue classique (est-ce vrai pour BOSCO ?), *pouvoir* construit avec une négation est parfois suivi d'une proposition au lieu d'un infinitif :

L'orgueil parfois ne peut qu'il ne s'abaisse et ne se plie (VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 685). — *Chaque nouveau mort, en descendant dans notre souvenir, ne peut qu'il ne dérange ceux qui l'y ont précédé* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, pp. 198-199). — *Ainsi l'homme devant les tisons ne peut qu'il ne se pense homme* (ALAIN, *Propos*, 12 oct. 1935). — *Je ne peux qu'il ne m'en souvienne* (BOSCO, *Tante Martine*, p. 301). — *Si peu revendicative qu'elle* [= la littérature féminine] *soit, elle ne peut guère qu'elle n'irrite l'autre sexe* (Cl.-E. MAGNY, dans la *Gazette des lettres*, 10 déc. 1949). **H5**

La langue parlée négligée coordonne parfois une proposition à un infinitif dépendant de *pouvoir*, ce qui a pour conséquence de faire dépendre cette proposition de *pouvoir*. C'est une espèce d'anacoluthe, l'esprit ne gardant de *je ne peux* que le sens « il n'est pas possible » : °*Je peux tout de même pas faire coucher un Juif dans le lit de mon Pierre, et que ce Juif s'asseye dans son fauteuil et qu'il mette son costume et ses chemises* (A. SCHWARZ-BART, *Dernier des justes*, p. 274).

Dans la locution *on ne peut plus* (ou ... *mieux*), qui équivaut à un adverbe marquant le haut degré, *pouvoir* a pour complément un adjectif masculin ou féminin, singulier ou pluriel, concernant des personnes ou des choses : *La chose fut* ON NE PEUT PLUS *pathétique et pitoyable* (HUGO, *Dernier jour d'un cond.*, Préf.). — *Il l'imaginait* [...], *à cause de ses origines aristocratiques et de son éducation religieuse et militaire*, ON NE PEUT PLUS *différent* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 107). — *Si nous comprenons bien sa rédaction* ON NE PEUT PLUS *succincte* (P. FOUCHÉ, dans le *Fr. mod.*, janv. 1942, p. 13). **H6**

3° Pour ***oser***, l'*Ac.* 1935 signale seulement comme compléments soit un infinitif, soit un pronom neutre (*le, tout, rien*) ; il en était de même dans les éd. précédentes (depuis 1694), dans Bescherelle et dans Littré (Hist. exclu), et même dans le *Dict. contemp.* 1966. Pourtant, ce verbe se rencontre dans la littérature au XIX[e] s., plus fréquemment au XX[e], notamment dans la presse, avec un nom (ou un pronom représentant un nom). **H7**

Pour mériter toutes les étranges FOLIES *qu'elle avait osées pour lui* (STENDHAL, *Rouge*, II, 19). — *Ces pensées nous avaient fait oser l'humble* ROMAN *de Sœur Philomène* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, Préf.). — *Elle ose un* ACTE *hardi* (MAUPASS., C., Étrennes). — *Assiégés qui osent une* SORTIE (*Nouv. Lar. Illustré*,

H3 299 HISTORIQUE

Le bas-latin *initiare* a connu le sens « commencer » (par ex. chez saint JÉRÔME), sens attesté sporadiquement en fr. aux XVI[e] et XVII[e] s. (cf. Wartburg, t. IV, p. 695 ; Huguet). Voir aussi CHAT. : *Pierre, évêque de Rome, a initié* [= inauguré] *la papauté* (*Mém.*, III, II, IX, 3). — Mais l'emploi actuel est sûrement un calque de l'anglais.

H4 299 HISTORIQUE

Pouvoir s'est construit jadis avec un nom comme objet : *L'ardeur de vous revoir peut bien d'autres* MIRACLES (MOL., *Dom Garcie*, III, 2).

R5 299 REMARQUE

La langue familière, en Belgique et dans le Nord de la France, dit °*Je ne peux mal* pour « je ne cours aucun risque » ou « je n'ai garde (de faire telle chose) ».

Mal a dû primitivement être un nom (cf. Remacle, t. II, pp. 245-247), mais c'est aujourd'hui une locution figée : *Ne t'inquiète pas : l'enfant ne* PEUT MAL. — *Je ne* PEUX MAL *de recommencer.*

Il est très rare de trouver *pouvoir* suivi d'un pronom qui n'est pas neutre : °*Sengle remarqua que les mouvements de grande force* [à la gymnastique], *qu'il savait, n'étaient pas commandés par les caporaux, qui les ignoraient ou ne* LES *pouvaient* (JARRY, *Les jours et les nuits*, II, 2).

H5 299 HISTORIQUE

Ce tour n'est pas, comme on l'a dit parfois, un calque savant du latin *non possum quin*. Il est attesté dès le XIII[e] s. chez des auteurs qui n'appartiennent pas à des milieux spécialement cultivés : cf. Wartburg, t. IX, p. 232 et note 5. Il était fréquent à l'époque classique : *Je ne puis* [...] *qu'avec toy je ne rie* (CORN., *Suivante*, IV, 5). — *Vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison* (MOL., *Av.*, I, 5). — ⁺*Je ne puis* [...] *que je ne sois en peine de vous* (SÉV., 12 févr. 1672). — ⁺*Un ami* [...] *qui a pour moi tant d'affection, que je ne puis pas que je ne lui en sois très obligé* (A. ARNAULD, lettre à Racine, dans Rac., G. E. F., t. VI, p. 531).

H6 299 HISTORIQUE

Ce tour à l'origine devait concerner des personnes et présenter l'ellipse d'un verbe précédemment exprimé : ⁺*Les métaphysiciens plagiaires sont* ON NE PEUT PLUS *communs* (CONDILLAC, cit. Littré) [= ...on ne peut pas être plus commun]. — Voir aussi § 379, *b* et l'H2, qui signale l'expression synonyme *On ne saurait plus...*

H7 299 HISTORIQUE

Le *Trésor* date de 1561 (J. GREVIN) la 1[re] attestation de *oser* + nom. Littré cite dans l'Hist. : *Tous ces petits succez* [...] *lui firent ozer le* SIÈGE *de Brouage* (AUBIGNÉ, *Hist. univ.* [1616-1620]). — Ensuite, la construction se fait rare pendant deux siècles. Indice supplémentaire : le partic. passé adjectivé ne s'applique aux choses que depuis le début du XIX[e] s. (cf. *Trésor*).

1902). — [...] *cherchait* [...], *en osant cette* CONTRADICTION, *à se faire confirmer un fait qui l'enchantait* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 94). — *Qui donc osa le premier cet heureux* MARIAGE *de mots ?* [à propos de Stendhal] (GIDE, cit. *Rob.*, s. v. *esprit.*) — *J'ose ce* GESTE *de simulateur* (MONTHERL., *Olympiques*, cit. *Trésor*).

Togeby, § 1380, estime qu'on peut toujours sous-entendre *faire* ou un autre infinitif.

c) Verbes se construisant avec un infinitif ou une proposition.

1° L'objet direct de ***penser*** est, dans l'usage ordinaire, un pronom neutre, un infinitif ou une proposition :

QU'*en pensez-vous ? Dis-moi ce* QUE *tu penses. Je pense* CELA *comme vous. Je* L'*ai pensé avant vous. Je pense* RÉUSSIR. *Je pense* QU'IL REVIENDRA. — Dans *penser* DU BIEN (DU MAL) *de qqn ou de qq. ch.* **H8**, *ne pas penser* UN MOT *de ce que l'on dit, penser* LE CONTRAIRE ou LA MÊME CHOSE, les objets directs sont proches des pronoms neutres. Comp. 2°.

La langue littéraire ou philosophique emploie parfois *penser* avec un nom. **H9** Depuis le milieu du XXe s., cela se trouve aussi dans les journaux et dans la publicité (avec influence de *bien pensé, mal pensé*, où le participe était figé comme adjectif).

Les âmes des hommes que l'Éternel créa [...] *après avoir pensé* LES ANGES (CHAT., *Natchez*, IV). — *Il n'y a pas de créature humaine assez déshéritée pour ne pas penser plus ou moins* SON PLAISIR (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. V, p. 69). — *L'Église cherche à penser* LE MONDE *qui se fait et à trouver des solutions aux questions qui angoissent les hommes* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 151). [L'expression se trouve déjà chez TAINE, *Derniers essais de critique et d'hist.*, p. 358.] — *Les idéologies contemporaines* [...] *ont appris de Hegel à penser* L'HISTOIRE *en fonction de la dialectique maîtrise et servitude* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 544). — *Les transports urbains doivent* ÊTRE PENSÉS *et organisés pour la vie de demain* (dans la *Croix*, 19 janv. 1973, cit. Gilbert). — Sur *penser* + nom sans article, § 296, *a* ; *penser qqn malade*, voir § 306, *a*.

Repenser transitivement est fort à la mode. L'*Ac.* a entériné cet emploi en 1935, avec ces ex. :

La doctrine d'Héraclite A ÉTÉ REPENSÉE *par plusieurs philosophes modernes. Il ne suffit pas de corriger cet ouvrage, il faut* LE *repenser.* — Déjà chez FLAUB., avec une graphie particulière (cf. § 173, 8, a) : *Et je raccourcirais, je raccourcirais ! Songe donc à ce que c'est qu'un poème de deux mille vers ! Il faut re-penser* [imprimé en italique] CELA *d'un bout à l'autre* (*Corresp.*, 10 janv. 1854).

2° ***Prétendre*** au sens d'« affirmer », qui se construit le plus souvent avec une proposition conjonctive ou avec un infinitif, peut être suivi d'un nom ou d'un pronom si un attribut les accompagne ou s'il s'agit d'un pronom neutre.

Vous qui PRÉTENDEZ *que des bêtes poussent des sanglots de chagrin* (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Matin). — *Il* PRÉTEND *nous avoir créés à son image* (GIRAUDOUX, *Amphitryon 38*, III, 1). — *Il s'offrit comme domestique, se* PRÉTENDANT *capable de donner des assiettes, d'épousseter les meubles* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Il s'agit d'une princesse Bonaparte qu'on* PRÉTEND *la fiancée du fils au roi de Grèce* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 489). — *Le peuple est mineur, quoi qu'on* PRÉTENDE (FLAUB., *l. c.*). — *À ce qu'on* PRÉTEND. *Il est innocent ; il le* PRÉTEND *du moins.* — On dit aussi *prétendre le contraire* ou *la même chose* : ces objets directs sont proches des pronoms neutres (cf. 1°). **R6**

Dans le sens « réclamer, aspirer à », on dit aujourd'hui *prétendre à qq. ch. Prétendre qq. ch.*, encore bien attesté au XIXe s., ne survit que chez les juristes : *Enfants pour lesquels elles peuvent prétendre des allocations familiales* (arrêté ministériel belge, 4 juin 1964, art. 81).

3° ***Supplier***, dans la langue ordinaire, a deux constructions pour expliciter l'objet de la demande : *Je le supplie de m'écouter* ou *Je supplie que l'on m'écoute.*

Certains auteurs emploient la construction °*supplier qq. ch.*, que ne mentionne aucun dict. du fr. mod. : *Ils vont donc, l'un après l'autre, tendre la gorge, supplier* LE COUP DE GRÂCE (Ch. PLISNIER, *Faux passeports*, p. 359). — *Ils entendirent sa voix affolée* [...] *qui continuait* [...] *de supplier* UN SECOURS (P. MOINOT, *Chasse royale*, L. P., p. 250). **H10**

H8 299 HISTORIQUE
Penser du bien (ou *du mal*) semble issu de *penser bien* (ou *mal*), qui est attesté antérieurement : *Il ne faut pas* MAL PENSER *de son prochain* (FURETIÈRE, 1690). L'adverbe a été pris pour un nom.

H9 299 HISTORIQUE
Penser avec un nom comme objet direct était fréquent au XVIIe s. Littré cite notamment : ⁺*On vous en parle pour entendre vos raisons, qui se rapportent fort à celles* QU'*on a déjà pensées* (SÉV., 18 mai 1680).

R6 299 REMARQUE
Un ex. comme le suivant est exceptionnel : *J'ai songé à l'amour que tu* PRÉTENDS *pour moi* (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 300). — D'autre part, les dict. ne signalent pas que *prétendre* « affirmer » peut avoir un objet indirect : *Elle a prétendu* AU JARDINIER *que le massif de silènes et de myosotis était cucu* (COLETTE, *Chatte*, p. 70).

H10 299 HISTORIQUE
C'est un archaïsme, vraisemblablement involontaire : *Les Muses* [...] / *Vont suppliant* [...] / PALME ET COURONNE *pour leur fils* (CRETIN, cit. Huguet). On disait aussi *supplier à qqn que* : ⁺*Si j'ai oublié dans ma première lettre de faire mention du prélat, je* VOUS *supplie que je répare ce défaut dans celle-ci* (SÉV., 17 févr. 1679). — Littré donne encore comme normal : *Je* VOUS *supplie que cela se fasse.*

4° *Tâcher* a, normalement, comme complément un infinitif introduit par *de*, parfois par *à* (§ 906), ou une proposition introduite par *que* (§ 1123, *b*, 3°).

Cependant, on supplée parfois l'infinitif par le pronom *y* : *S'il n'a pas réussi à le déconcerter, au moins il* Y *a tâché* (*Ac.* 1935). Cela se trouve même chez un auteur qui refuse d'ordinaire tout archaïsme (même le passé simple) : *Peut-on trouver des explications à tout ça ? Il faut* Y *tâcher* (M. COHEN, *Hist. d'une langue : le fr.*, p. 9). — °*Tâcher à qq. ch.* « y travailler » est une hardiesse individuelle : [...] *s'étaient établis là pour tâcher* À DES MOSAÏQUES (MALRAUX, *Lunes en papier*, p. 160). H11

La langue populaire a forgé la locution °*tâcher moyen* (équivalent de *tâcher*), sans doute sur le modèle de *trouver moyen* : *Et, comme on dit au régiment,* TÂCHEZ MOYEN *de ne pas vous pocharder* (G. FEYDEAU, *Dame de chez Maxim's*, cit. *Trésor*). — *Faudra* TÂCHER MOYEN *qu'ils puissent pas le mettre en place* (SARTRE, *Mort dans l'âme*, *ib.*).

N. B. *Espérer* se construit ordinairement avec un nom de chose ou un pronom neutre ou représentant un nom de chose, avec un infinitif (§ 905), avec une proposition conjonctive (§§ 1125, *a*, et 1126, *b*). Cependant, l'*Ac.* a introduit en 2000 *espérer qqn* dans le sens « compter sur sa venue » : *On ne* VOUS *espérait plus !* on n'avait plus l'espoir de vous revoir. Voir aussi le *Rob.* Tel est sans doute le sens dans ce passage de DUHAMEL : *Je repartis aussitôt pour l'Est où Gabriel* NOUS *espérait* (*Biographie de mes fantômes*, p. 239). Le *Rob.* y reconnaît le sens plus large « attendre », qui reste vivant dans diverses régions (notamment Ouest, Midi, Canada, Louisiane) : *La tristesse de ceux qui, selon la jolie expression normande, « espèrent* LES MARINS PARTIS » (COPPÉE, *Souvenirs d'un Paris.*, p. 154). Voir Rézeau. R7

H11 299 HISTORIQUE

Tâcher s'est construit au XVIe s. avec un objet indirect nominal : *Tascher à l'empire*, l'avoir pour but (cf. Huguet). — Pour *y tâcher*, Littré cite des ex. du XVIIe et du XVIIIe s., *y* représentant un infinitif. Il était plus rare que l'infin. fût suppléé par un pronom personnel objet direct : *Quand j'ay voulu me taire, en vain je* L'*ay tasché* (CORN., *Rodog.*, III, 4).

R7 299 REMARQUE

Espérer qqn + attribut est courant en Belgique, notamment dans le style épistolaire : *Nous* T'*espérons* BIEN RENTRÉ (Th. BRAUN, dans Jammes et Braun, *Corresp.*, 18 sept. 1932). Cette construction est mentionnée seulement par le *Trésor*, mais comme rare, avec ces ex. : *Tant que je* VOUS *ai espéré* VIVANT (Al. DUMAS, *Monte-Cristo*). *En* VOUS *espérant* COMME LECTEUR (HUGO, *Corresp.*). *Mme Éterlin* S'*espérait encore* DÉSIRABLE ET DÉSIRÉE (DRUON, *Grandes familles*). — Ajoutons : *En* VOUS *espérant* EN PARFAITE SANTÉ (lettre d'un correcteur parisien, 23 déc. 1994).

PLACE DU COMPLÉMENT D'OBJET

300 Compléments précédant le verbe.

a) Le **pronom personnel conjoint** précède immédiatement le verbe, — sauf à l'impératif non négatif, que le pronom suit immédiatement :

Je LA *vois. Je* LUI *parle. J'*Y *pense. J'*EN *prends. Une affaire* LE *concernant.* — *Ne* LA *regarde pas. Ne* LUI *parle pas. N'*Y *pense pas. N'*EN *prends pas.* Voir cependant § 682, *a*. R1

Mais : *Regarde-*LA. *Parle-*LUI. *Penses-*Y. *Prends-*EN.

Sur les problèmes particuliers concernant les pronoms personnels objets indirects d'un participe passé ou présent (*meuble lui* ou *à lui appartenant*, etc.), voir § 662, *b*, 4°. — Sur la place du pronom personnel complément d'un infinitif lui-même complément essentiel (*Il* LE *peut faire*), cf. § 684, *b*.

R1 300 REMARQUE

Le pronom démonstratif **ça** est traité comme un pronom personnel dans le fr. pop. de la Suisse romande : °*Tu* ÇA *fous à la poubelle.* °*Je vous* ÇA *lis textuellement* (d'après un mémoire inédit d'Anne Bürgi, Sherbrooke, 1998). Devant un infinitif : *On va* ÇA *faire.* — Influence de l'allemand.

b) Le **pronom relatif** ou le complément d'objet contenant un déterminant relatif se mettent au début de la proposition :

La montre QUE *je t'ai donnée.* — *On vous donnera le n° de son domicile de la rue de Seine,* LEQUEL N° *j'ai oublié* (SAND, *Corresp.*, 30 août 1832).

Le pronom relatif objet indirect est précédé de la préposition :

La personne À QUI *j'ai donné la montre. La personne* DE LAQUELLE (ou *dont*) *tu parles.* Quand le pronom relatif est complément d'un objet indirect, celui-ci se met devant le pronom : *J'ai rencontré la personne* À LA MAISON DE QUI *tu penses, ... la personne* DE LA MAISON DE QUI *tu t'occupes.*

c) Le **pronom interrogatif** ou le complément d'objet contenant un déterminant interrogatif ou exclamatif se mettent en tête de la phrase R2, ou de la proposition (dans l'interrogation indirecte) :

QUI *as-tu rencontré ?* QU'*as-tu vu ?* QUEL LIVRE *as-tu choisi ?* QUEL BEAU LIVRE *tu m'as donné !* — *Je me demande* QUI *tu as rencontré.*

La préposition du complément d'objet indirect accompagne celui-ci : À QUI *as-tu donné* CE LIVRE ? DE QUEL LIVRE *parles-tu ?* Quand le pronom interrogatif est complément d'un objet direct, celui-ci peut se placer devant le syntagme préposition + pronom relatif : LA MAISON DE QUI *habites-tu ?* (ou DE QUI *habites-tu* LA MAISON ?). Cela est obligatoire si l'objet est indirect : À LA MAISON DE QUI *penses-tu ?* DE LA MAISON DE QUI *t'occupes-tu ?*

Dans la phrase interrogative, surtout dans la langue parlée, le pronom interrogatif et le syntagme contenant un déterminant interrogatif peuvent occuper la place habituelle de l'objet : cf. § 399, *b*, 1°.

R2 300 REMARQUE

Éventuellement précédés d'éléments détachés en tête de la phrase : *Hier,* QU'*as-tu fait ?*

d) Pronoms indéfinis.

1° ***Rien*** R3 objet direct se place devant un infinitif, et entre l'auxiliaire et le participe passé dans les temps composés :

Elle ne veut RIEN *accepter.* — *Ne va pas t'aviser de* RIEN *changer à ton costume* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, II, 7). — *La bonne vieille est loin de* RIEN *soupçonner* (GREEN, *Journal*, 14 août 1934). — *Il n'a* RIEN *oublié.* — *Il ne s'est* RIEN *refusé.* R4

La langue littéraire conserve l'ancienne possibilité de mettre *rien* après l'infinitif. H

Les Delahaye, les Andrieux [...] *en réalité savaient peu et ne pouvaient prouver* RIEN (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 217). — *La plus juste gloire consacre l'homme d'État qui sut s'y employer sans ménager* RIEN (DE GAULLE, *Fil de l'épée*, p. 152). — *Tante Emma entend* [...] *n'avoir* RIEN *à se reprocher* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, II, 3). — *Hugo a prescrit à ses exécuteurs testamentaires de publier tout, de ne dissimuler* RIEN (H. GUILLEMIN, dans le *Figaro litt.*, 23 févr. 1952). — *Un dispositif* [...] *complexe qui lui permettait de tout tenir sans céder* RIEN (NOURISSIER, *Siècle nrf*, p. 289).

Si *rien* a un complément, il est plus courant que cet ensemble suive l'infinitif et le participe. R5

La perspective d'une heure ou deux passées avec une novia [= fiancée, en espagnol] [...] *ne devait présenter* RIEN D'EFFRAYANT *à l'imagination* (GAUTIER, *Militona*, I). — *Désespérant de rencontrer* RIEN D'INCONNU (MÉRIMÉE, *Colomba*, I). — *Rieux ne pouvait espérer* RIEN D'AUTRE *qu'une longue suite de scènes pareilles* (CAMUS, *Peste*, p. 106).

Leur séparation n'avait eu RIEN DE PÉNIBLE (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Il n'a trouvé* RIEN AUTRE (MALRAUX, *Conquérants*, p. 232).

Cependant, même dans ce cas (non avec *rien autre*), on trouve souvent *rien* séparé de son complément et placé avant l'infinitif et le participe :

Je n'ai RIEN *trouvé* DE COUPABLE *en cet homme* (*Bible*, trad. CRAMPON, Luc, XXIII, 14). — *Elle plaît sans* RIEN *avoir* D'EXTRAORDINAIRE. R6

Il arrive même que des auteurs placent *rien* dans le syntagme verbal dont l'infinitif dépend : *Il n'aura* RIEN *besoin d'acquérir pour cela* (BERGSON, *Rire*, II, 2). — *Des cheveux* [...] *dont on n'arrivait* RIEN *à faire* (ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, III, 20). — *Parce qu'il avait vingt ans, il n'avait* RIEN *le droit de posséder en propre* (TROYAT, *Eygletière*, p. 189). R7

2° ***Tout*** objet direct prend place, au choix : soit avant l'infinitif ou entre l'auxiliaire et le participe, — soit (sauf dans les expressions figées *à tout prendre, une bonne à tout faire*) après l'infinitif et le participe. R8

Qu'on m'ouvre vite, ou je ferai TOUT *pendre là-haut* (Al. DUMAS, *Reine Margot*, XXV). — *Conserver les choses en l'état est la plus sûre recette pour* TOUT *perdre* [...] *: faut-il* [...] TOUT *miser sur un avenir neuf* [...] ? (MERLEAU-PONTY, *Aventures de la dialectique*, Id., p. 12.) — *Oh ! la science ! On a* TOUT *repris* (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Mauvais sang).

Des hommes voulaient monter aux étages supérieurs pour achever de détruire TOUT (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Faut-il miser* TOUT ? *On a repris* TOUT.

3° Les **adverbes de degré** (*assez, beaucoup*, etc.) employés comme nominaux (§ 736) objets directs peuvent se placer, soit avant l'infinitif ou entre l'auxiliaire et le participe, — soit après l'infinitif ou le participe :

Il avait BEAUCOUP *appris.* — *Vous croyez sans doute avoir fait* BEAUCOUP *pour moi* (B. CONSTANT, *Ad.*, III). — *C'est* BEAUCOUP *demander. C'est demander* BEAUCOUP.

Lorsque ces adverbes sont accompagnés d'une suite introduite par *de* (ils équivalent alors à des déterminants : § 626, *a*), leur place habituelle est après l'infinitif et le participe :

Ce livre a éveillé BEAUCOUP *de sympathie. Il avait bu* TROP *de vin. Il a subi* TANT *de défaites.* — *Pour avoir* MOINS *de souci.*

Mais parfois la suite seule est placée après (cf. § 626, *a*, 1°) :

Le livre de Jacques Vingtras avait BEAUCOUP *éveillé de sympathies en moi pour l'auteur* (CÉZANNE, *Corresp.*, 23 juin 1879). — [...] *m'aura* LE PLUS *donné de plaisir* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 222). — *J'avais* TROP *bu de vin* (CAMUS, *Étranger*, I, 3). — *Il avait* TANT *servi de messes* (MAURIAC, *Agneau*, p. 187). — *Il ne faut pas* TROP *boire de vin.*

R3 300 REMARQUE

°*J'ai* PERSONNE *vu* s'entend en Suisse, dans le Jura et en Savoie ainsi qu'en Ardèche : cf. F. MAZA-PUSHPAM, *Régionalismes de Mariac*, p. 204.

R4 300 REMARQUE

Après le participe passé : *Les enfants n'ont eu* RIEN ? (GAXOTTE, *Mon village et moi*, p. 22.) Usage lorrain ?

H 300 HISTORIQUE

À la période classique, *rien* se plaçait souvent après l'infinitif (de même que les auxiliaires de négation en général : § 1020, *b*, 1°), mais on le trouve aussi avant l'infinitif : *Et c'est n'estimer* RIEN, *qu'estimer tout le Monde* (MOL., *Mis.*, I, 1). — *Sa réponse fut, que le Sultan se gardast bien de prétendre* RIEN *sur moy qui n'estois plus son Esclave* (FONTENELLE, *Nouv. dialogues des morts*, p. 235). — *Tu n'as pas sujet de* RIEN *aprehender* (MOL., *Étourdi*, V, 5). — *Passer tranquillement* [...] / *La nuit à bien dormir, et le jour à* RIEN *faire* (BOIL., *Sat.*, II).

R5 300 REMARQUE

De même si l'ensemble *rien* suivi de *que* équivaut à *seulement* (le *ne* de la négation disparaissant souvent : cf. § 1022, a, 1°) : *Si je devais deviner* RIEN *que par un mot ou par un regard que* [...] (MAUPASS.)

R6 300 REMARQUE

La dissociation du syntagme *rien autre chose* (§ 358, *b*, 3°) est exceptionnelle : *Je n'ai* RIEN *vu* AUTRE CHOSE (COLETTE, *Envers du music-hall*, Sel., p. 13).

R7 300 REMARQUE

Sur la place de *rien* par rapport aux pronoms personnels conjoints (*ne* RIEN *y comprendre, n'y* RIEN *comprendre*), cf. § 684, a.

R8 300 REMARQUE

Placer *tout* avant un verbe qui n'est ni à un temps composé ni à l'infinitif est un archaïsme littéraire : *Le mouvement, qui* TOUT *explique chez Villon* (F. DESONAY, *Villon*, p. 193).

301 Place des autres compléments d'objet.

a) Ils **suivent** d'ordinaire le verbe :

Nous suivons LE CORTÈGE. *Je me rappelle* QUELQUE CHOSE. *Je pense* AVOIR FAIT MON DEVOIR. *Croyez-vous* QU'IL AIT RAISON ? — *Je pense* À VOUS. *Je me souviens* DE MON PÈRE.

b) Dans certaines locutions figées, le complément d'objet **précède** le verbe. H1

Avec infinitif : *Sans* COUP *férir. Sans* MOT *dire. Sans* BOURSE *délier.* RAISON *garder. Pour* CE *faire. Geler à* PIERRE *fendre. À* VRAI *dire* (on emploie aussi *À dire vrai*). RÉVÉRENCE *parler* (si le nom est bien objet : cf. § 297, H4).

Avec gérondif : *À* SON CORPS *défendant* (§ 926, H2). CHEMIN *faisant.* CE *disant.* CE *faisant* (§ 703, *b*).

Autres cas : À DIEU *ne plaise !* GRAND BIEN *vous fasse !* RIEN *ne sert de...* (§ 284, 9 et H5). *Qu'*À CELA *ne tienne.* — [...], *Président de la République française, à tous ceux qui* CES PRÉSENTES LETTRES *verront, salut* [...] (formule de ratification d'un traité, etc. : cf. P. Reuter et A. Gros, *Traités et documents diplomatiques*, 1976, p. 488 et *passim*).

Même lorsque les locutions sortent de leur figement, l'ordre ancien peut subsister : *France-Ville était* [...] *hors de danger, sans avoir eu à* COUP *férir* (VERNE, *500 millions de la Bégum*, XVI). — *À* RIEN *ne servirait d'honorer l'héroïsme qu'évoque cet anniversaire si nous n'étions pas capables d'y retremper notre foi* (CHIRAC, dans le *Monde*, 27 août 1978). R1

c) Le complément d'objet direct est placé **entre l'auxiliaire et le participe passé** dans l'expression figée *avoir toute honte bue*, et aussi parfois chez les poètes, ou même en prose, par analogie ou par archaïsme : H2

D'autres émotions, / Des biens, des maux, – des révolutions, – / Ont dans les cœurs SA MÉMOIRE *effacée* (NERVAL, *Odelettes*, Grand'mère). — *Mais la croix ne sera satisfaite que quand elle aura* TOUT CE QUI N'EST PAS LA VOLONTÉ DE DIEU *détruit* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, cit. Damourette-Pichon, § 1178). — *L'amour a* NOS ÂMES *en une âme mêlées* (R. ROLLAND, cit. Le Bidois, § 1063). — *J'ai* TOUTE AMBITION *résignée* (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, p. 96) [sur le modèle de *avoir toute honte bue*]. — *Ayant* PETITE FORTUNE *faite* (M. NOËL, *Cru d'Auxerre*, p. 92). [Influence de *fortune faite*, proposition absolue ?]

Au même phénomène ressortit l'expression *avoir ville gagnée* « avoir triomphé » H3 : *Grâce à la sémantique, nous* AVONS VILLE GAGNÉE, *et l'étymologie du mot français* belette *ne fait plus question pour nous* (Ant. THOMAS, *Nouv. essais de philologie fr.*, p. 29). — On dit aussi, sur ce modèle, *avoir course gagnée* : C. JULLIAN, cité par van Gennep, *Folklore*, p. 21 ; Y. GANDON, *Léone*, p. 258 ; — *avoir cause gagnée* : M. NOËL, *Cru d'Auxerre*, p. 131 ; — *avoir partie gagnée* : *Grand Lar. langue*, s. v. *gagner*.

d) Quand on place le complément d'objet **en tête** de la phrase (ou de la proposition), ou du moins devant le sujet, pour mettre ce complément en relief R2 ou pour établir une liaison avec ce qui précède,

1° Le complément d'objet **direct** est généralement repris par un pronom personnel placé devant le verbe :

Des yeux de statue, on EN *avait vu par milliers* (LOTI, *Mort de Philae*, p. 5). — *Et cette promesse, il* L'*accomplira* (BAINVILLE, *Dix-huit brumaire*, p. 39). — *L'objet véritable de son amour, vous* LE *connaîtrez si vous avez la force et le courage d'entendre cet homme* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, Épigraphe). — *Qui se fait brebis, le loup* LE *mange* (prov.).

C'est parfois le complément d'un verbe subordonné qui est ainsi déplacé en tête de la phrase et repris par un pronom personnel à sa place ordinaire : *Cet ennemi des siens, ce cœur dévoré par la haine et par l'avarice, je veux qu'en dépit de sa bassesse, vous* LE *preniez en pitié* (MAURIAC, *l. c.*).

Parfois, moins rarement que ne le disent certains grammairiens, des auteurs se dispensent de reprendre par un pronom l'objet direct placé en tête, et cela ne se produit pas seulement quand ils veulent imiter la langue parlée (où cette façon de faire est fréquente). Cela reste pourtant, en général, d'une langue assez relâchée. H4

H1 301 HISTORIQUE

Les poètes du XVII[e] s. avaient encore la possibilité de mettre l'objet direct entre le sujet et le verbe, ou devant l'infinitif complément : *Et, si quelque bonheur* NOS ARMES *accompagne* (RAC., *Théb.*, I, 3). — *On ne sçeut pas long-temps à Rome* / CETTE ÉLOQUENCE *entretenir* (LA F., *F.*, XI, 7).

R1 301 REMARQUE

On aura observé que dans les ex. ci-contre le verbe est souvent au participe présent ou à l'infinitif. De même, en dehors d'une expression figée : *On laissait périodiquement* DE BONNES TERRES *envahir par les ajoncs* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2745). [Peut-être influence de la construction : *...de bonnes terres* ENVAHIES *par les ajoncs*. Voir aussi H1.]

H2 301 HISTORIQUE

Les poètes classiques mettaient encore souvent l'objet direct entre l'auxiliaire et le participe : *Mon pere est mort, Elvire, et la premiere espée / Dont s'est armé Rodrigue a* SA TRAME *coupée* (CORN., *Cid*, III, 3). — *J'ay* MAINTS CHAPITRES *vûs* (LA F., *F.*, II, 2). — *Quelques soldats* [...] / *Qui s'étant querellez les uns avec les autres, / Ont insensiblement* TOUT LE CORPS *ébranlé* (RAC., *Théb.*, III, 4). — Cela était plus rare en prose : **Encore qu'il ait eu* CE DESSEIN *formé* (PASCAL, *Prov.*, V).

H3 301 HISTORIQUE

Cette expr. est ancienne : voir Huguet, s. v. *ville* (*gagner* = *conquérir*). Mais *gagnée* est sans doute compris comme un attribut de complément d'objet, d'où l'expression *croire ville gagnée* : *La nuit venuë ils vont au rendez-vous. / Eux introduits,* CROYANS VILLE GAGNÉE, / *Un bruit survint ; la feste fut troublée* (LA F., *C.*, Remois).

R2 301 REMARQUE

En dehors du cas où la mise en relief se fait au moyen de *C'est ... que* : *C'est votre sœur que je cherche.* Il n'y a pas alors reprise par un pronom.

H4 301 HISTORIQUE

La liberté que connaissait l'ancienne langue pour l'ordre des mots permettait de placer l'objet direct en tête de la phrase, sans qu'il soit repris par un pronom personnel devant le verbe (cela entraînait primitivement l'inversion du sujet) : CESTE PAROLE *dist il si tres haut que* [...] (*Laurin*, p. 2). — AUTRE IMAGINACION *n'avoit il* (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 39). — VOSTRE ARMEE *partirez* [= partagerez] *en deux* (RAB., *Garg.*, éd. princ., XXXI). — Sans inversion : NULE RIENS *je n'i donroie* [= Aucune chose je ne lui donnerais] (COLIN MUSET, X). — LA RONGNURE *en sa main soigneusement il serre* (RONS., éd. L., t. XVIII, p. 267).

Au XVII[e] s., cette antéposition de l'objet n'est guère attestée qu'en vers : *Puis en autant de parts* LE CERF *il dépeça* (LA F., *F.*, I, 6). — Comme reflet de la langue parlée, semble-t-il : *Oüy vrayment, nous avons fort envie de rire,* FORT ENVIE DE RIRE *nous avons* (MOL., *Bourg.*, III, 5). — PEU DE PRUDENCE *eurent les pauvres gens* (*ib.*, VII, 7). — Le Décalogue, dans sa version catholique traditionnelle, applique cette syntaxe : UN SEUL DIEU *tu adoreras*, etc.

Voir P. Ruelle, *L'ordre complément direct-sujet-verbe dans la proposition énonciative indépendante*, dans *Mélanges Grevisse*, pp. 307-322.

UN JOLI ATTRAPAGE *vous allez voir !* (ZOLA, *Nana*, I.) — ÉCRIRE UN TRAITÉ, *il n'osait*. CONSTRUIRE UN DRAME, *il ne savait* (LOUŸS, *Aphrodite*, II, 2). — UNE SEULE CHOSE *il voyait : la divine bonté de son sourire compatissant* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, L. P., t. III, p. 148). — TREIZE ANS, *elle avait* (GIONO, *Que ma joie demeure*, Pl., p. 454). — TOUTE UNE CEINTURE DE DOUROS *pour dépenser à la guerre, il avait* (PAULHAN, cit. Le Bidois, § 905). — SI JE VEUX BIEN EN ÊTRE, *elle me demande* (AYMÉ, *Gustalin*, XVIII). — UN GRAND TROUPEAU DE PLEURNICHEURS *ils formaient* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 87). — *Et* ÇA, *je ne veux pas* (TROYAT, *Grandeur nature*, Nouv. bibl. Plon, p. 57). — *Tu n'as pas faim, Renaud ? / – Faim non.* SOIF *j'ai* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 68). — LA DOUCHE, *il prend, trop froide* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 189). — BIEN DES MALHEURS, *il avait eus* (DURAS, *Vie tranquille*, F°, p. 150). — LÉNINE, *après tout, je n'aime pas tellement* (Cl. MAURIAC, *Certaine rage*, p. 171). — MARINE, *j'aime beaucoup* [comme prénom] (B. et Fl. GROULT, *Il était deux fois...*, p. 13). — LA POLITIQUE, *ils connaissent* (G. SUFFERT, *Lettre ouverte aux gens de vingt ans à qui l'on ment*, p. 92). — MA CHEMISE *j'aurais donnée pour en être* (M. CERF, *Les rois et les voleurs*, p. 168). — ÇA *il faut que je sache* (R. PINGET, *Quelqu'un*, p. 34). — LE GENRE VOYOU, *ils aiment, les corbeaux* (J.-Fr. DENIAU, *Secret du roi des serpents*, p. 17). — RACONTER SON HISTOIRE, FEUILLETER SES CARNETS DE BAL OU SES JOURNAUX INTIMES, *les historiens pouvaient* (J.-P. DROIT, dans le *Monde*, 23 oct. 1998, p. VI). Etc. R3

R3 301 REMARQUE

À l'intérieur d'une proposition, c'est plutôt du ressort de l'archaïsme : *C'est l'homme Baudelaire que* DESSINER *nous désirons* (Cl. PICHOIS, dans W.T. Brandy et Cl. Pichois, *Baudel. devant ses contemporains*, p. 8).

2° Pour le complément d'objet **indirect**, il y a trois possibilités.

- Dans l'usage ordinaire, on ne reprend pas le complément par un pronom personnel :

  AUX DAMES « BRÛLÉES » DE CETTE SOCIÉTÉ *Odette ressemblait trop* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 520). — À CHAQUE JOUR *suffit sa peine* (*Bible de Jérus.*, Matth., VI, 34). — D'UNE TELLE LACUNE, *faut-il nous plaindre ?* (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 366.) — AU PHILOSOPHE LUI AUSSI *cette lecture faisait l'effet d'une régurgitation amère* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 285). — À BREBIS TONDUE, *Dieu mesure le vent* (prov.).

- La reprise par un pronom personnel marque une insistance particulière :

  *Eh bien, à ce suffrage universel-là, soumettez-*LUI *la paix et la guerre* (HUGO, *Nap.-le-Petit*, VI, 9). — *De ceux-là, monsieur, nous n'*EN *parlerons pas* (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cot., II). — *De cette ivrognerie – [...] –, il faut cependant* EN *parler* (BAUDEL., notice sur Poe, dans : Poe, *Hist. extr.*, G.-F., p. 48). [Le passage que nous avons supprimé a près de trois lignes, ce qui justifie particulièrement la reprise.]

  La reprise est plus fréquente quand le pronom est *en* ou *y* ; elle est même ordinaire quand l'objet est une proposition : *Que la chose soit difficile, j'*EN *conviens.*

- La reprise est obligatoire quand on supprime la préposition devant le complément placé en tête :

  *Cette loi sainte, il faut s'*Y *conformer* (HUGO, *Contempl.*, I, 1). — *La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse, / [...] / Nous devrions pourtant* LUI *porter quelques fleurs* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Tableaux paris., XV). — *Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils* LEUR *seront remis* (*Bible*, trad. CRAMPON, Év. Jean, XX, 23). — *Elle voulait connaître le monde, alors que lui* [= son amant] *elle* LUI *suffisait* (J. ROY, *Saison des za*, p. 69).

e) Quand le complément d'objet est détaché **en fin** de phrase (ou de proposition), il est représenté par un pronom personnel devant le verbe :

On ne peut LE *nier, que mademoiselle Claudine Deniseau avait prédit que le ministère tomberait à brève échéance* (FRANCE, *Orme du mail*, XI). — *Tu* L'*as même perdue, pauvre frère, cette soif d'honnêteté dont tu me parlais* (LOTI, *Aziyadé*, II, 26). — *Et maintenant qu'allait-on* EN *faire de cet homme ?* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, VI, 2.)

302 Ordre des compléments.

Lorsque le verbe a **plusieurs compléments**, s'ils sont de longueur sensiblement égale, on préfère d'habitude l'ordre complément d'objet direct + complément d'objet indirect + complément adverbial

(ou compléments adverbiaux). Si le complément d'objet direct est nettement plus long, il suit de préférence les compléments plus courts.

Il donne la main à sa sœur durant tout le trajet. — *J'aime le son du Cor, le soir, au fond des bois* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor).

Il a rendu à ma sœur les livres qu'elle avait réclamés. — *Quand je regarde sur le sable, au bord de la mer, les innombrables enfants de juillet, d'août et de septembre* (BARRÈS, *Amitiés franç.*, p. 1).

Il y a des tours figés : *Faire d'une pierre deux coups* ; etc.

Mais le complément court peut être placé en dernier : 1) si on veut le mettre en évidence ou pour lier au sens le mouvement même de la phrase :

Je viens voir à la brune, / Sur le clocher jauni, / LA LUNE */ Comme un point sur un i* (MUSSET, *Prem. poés.*, Ballade à la lune). — *J'avais le vertige de voir au-dessous de moi, en moi pourtant, comme si j'avais des lieues de hauteur,* TANT D'ANNÉES (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1047) [c'est en outre une des dernières phrases du *Temps retrouvé*, qui clôt la *Rech.*] ; — 2) si on veut éviter des ambiguïtés :

Au lieu de : °*Préférez un ami dévoué à tous ces courtisans*, on dira : *Préférez à tous ces courtisans un ami dévoué.* — *Marino tira de sa poche une pipe et la frappa longuement contre le bouton de la culasse* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 21). [*Une pipe* est placé en dernier pour que ce soit clairement l'antécédent de *la*.] — Ex. prêtant à sourire : *Elle élevait deux enfants qu'elle avait eus du comte de P*** avec une austérité excessive* (B. CONSTANT, *Ad.*, II).

Certains auteurs mettent le complément court en dernier sans raison particulière, ce qui ne satisfait pas les oreilles délicates : *L'allégresse endimanchée de ce jour greffait sur ces laideurs transmises le ridicule* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 217).

L'attribut du complément d'objet B

B BIBLIOGRAPHIE

H. NILSSON-EHLE, *L'attribut de l'objet en français*, dans *Studia neophilologica*, 1952-1953, pp. 105-140. — R. LE BIDOIS, *La place de l'attribut d'objet*, dans *Mélanges Grevisse*, pp. 221-230. — M. RIEGEL, *L'adjectif attribut du complément d'objet direct*, dans *Travaux de ling. et de litt.*, 1974, pp. 229-248.

303 Nature et construction du complément.

N. B. Il ne faut pas confondre le complément et son attribut avec des syntagmes d'apparence identique, mais demandant une autre analyse : cf. § 298, *f*.

a) Le complément d'objet est normalement un objet direct.

Certains grammairiens considèrent que l'objet peut être indirect.

- Avec des verbes comme *se servir, user* : *L'épouser comme dans les comédies, d'une façon postiche, en se servant d'un de ses gens* COMME PRÊTRE *et d'un autre* COMME TÉMOIN (S.-BEUVE, cit. *Rob.*, s. v. *postiche*). — *Il use de cette plante* COMME REMÈDE. R1
- Avec *faire*. *Un roi* serait l'attribut de *un esclave* dans : *Milady laissa tomber sur lui un de ces regards qui d'un esclave font* UN ROI (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, LVII).

R1 303 REMARQUE

Il s'agit sûrement, dans l'ex. suivant, d'un attribut de l'objet indirect : *Il ramassa une branche pour s'en servir* DE CANNE (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 16). Mais cela n'est pas régulier (on ne dit pas **Il se sert d'une branche de canne*), et l'auteur a corrigé dans une autre version : ...*pour s'en faire une canne* (*Vendredi ou la vie sauvage*, F° junior, p. 13).

b) Pour la nature du complément d'objet en général, voir § 298. On notera ici quelques cas particuliers.

1° Le complément d'objet accompagné d'un attribut est souvent un infinitif introduit par la préposition *de* ou une proposition conjonctive.

- Infinitif : *Je crois inutile* (ou : *Je considère comme inutile*) DE VOUS RÉPONDRE. — *Des endroits où la chaleur des rayons du soleil eût rendu impossible* DE S'ARRÊTER (STENDHAL, *Rouge*, I, 10). — *Elle rendait impossible à Mahaut* DE SAISIR LE MÉCANISME QUI AMENAIT CETTE DOUCEUR (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 238). — *Nous trouvâmes donc avantageux* DE NOUS INSTALLER, POUR UN TEMPS, CHEZ MA MÈRE (MAURIAC, *Nœud de vip.*, IV).

  Si l'infinitif précède l'attribut (construction rare : § 309, *b*, 2°), cet infinitif est construit sans *de* : *Trouvant* MANGER SEUL *ennuyeux* (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Souper des armures).
- Proposition : *Je tiens pour un malheur public* QU'IL Y AIT DES GRAMMAIRES FRANÇAISES (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 146). — *Je vois en effet écrit dans les journaux* QUE JE SUIS UN SOLITAIRE (MONTHERL., dans le *Figaro*, 15 sept. 1973).

2° Le complément d'objet direct peut être un pronom personnel sans antécédent : LA *trouver mauvaise*, L'*avoir belle* (cf. § 305, 5°), etc.

3° Le pronom personnel objet direct peut être réfléchi : *Elle se croit intelligente,* parallèlement à *Je la crois intelligente.*

Avec *vouloir,* la construction non réfléchie n'est pas discutée : *Je vous veux raisonnable* (LITTRÉ s. v. *vouloir,* 2°). **H1** — *Se* **vouloir** avec un attribut est signalé seulement par quelques dict. récents. Pourtant, au XXe siècle, cela appartient à l'usage le plus général dans la langue écrite, même soignée. Ordinairement, *se vouloir* concerne une qualité à laquelle on tend ou une apparence que l'on cherche à donner de soi. Le sujet peut être un nom de personne ou un nom de chose supposant un acteur humain.

- Sujet humain : *Au moment où elle* SE VOULAIT *si différente de son père, ce qu'elle me rappelait, c'était les façons de penser, de dire, du vieux professeur de piano* (PROUST, *Rech.,* t. I, p. 164). — *Il ne s'agit là que de détails, aux yeux d'un historien qui* SE VOUDRAIT *détaché du fugitif présent* (DANIEL-ROPS, *Carte d'Europe,* p. XIII). — *Et l'on* SE VOULAIT *classique, dans l'entourage de Gide* (BILLY, dans le *Figaro,* 21 févr. 1962). — *Il est et il* SE VEUT [...] *moraliste et même philosophe* (P.-H. SIMON, dans le *Monde,* 25 oct. 1961). — *Le savant essaie de ne pas tenir compte des mondes que lui révèle son expérience intime. Il* SE VEUT *objectif* (MAUROIS, dans les *Nouv. litt.,* 3 mars 1966). — *Elle* SE VOUDRAIT *toute nue* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette,* F°, p. 35).
- Sujet non humain : *Une institution qui* SE VEUT *pacifiste* (BENDA, *Précision,* p. 203). — *Roman qui* SE VEUT *pervers et qui est en réalité assez innocent* (GREEN, *Journal,* 29 juillet 1956). — *Nous ne pouvons feuilleter les gazettes sans y trouver quelque renseignement, qui* SE VEUT *révélateur* (DUHAMEL, *Manuel du protestataire,* p. 105). — *Elle lui demanda d'une petite voix qui* SE VOULAIT *discrète* [...] (SAINT PIERRE, *Écrivains,* IV). — *Delacroix y a vu l'accomplissement indispensable de tout art qui* SE VEUT *complet* (HUYGHE, dans les *Nouv. litt.,* 9 mai 1963). — *Les cortèges processionnaires de l'élite* SE VEULENT, *eux, défilé guerrier* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans,* p. 356). — *Chacune* [= chaque écriture] [...] SE VEUT *l'acte initial par lequel l'écrivain assume ou abhorre sa condition bourgeoise* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture,* II, 1).
Plus rarement, et dans une langue que l'on peut sentir comme maniérée, *se vouloir* a pour sujet un nom de chose sous lequel on découvre difficilement, par métaphore ou par métonymie, l'intervention humaine : *Une nuée de vapeur qui* SE VOULAIT *fumée de cigarette* (cité par Georgin, *Consultations de grammaire...,* p. 219). Mais l'argument selon lequel une chose est incapable de volonté est assez faible ; en effet, *vouloir* dans d'autres sens admet depuis longtemps un sujet inanimé : *Ce verbe* VEUT *l'accusatif* ; voir Littré s. v. *vouloir,* 12° (ex. classiques). — Rappelons aussi l'existence des verbes pronominaux à sens passif (§ 780) : *Le français* S'EST PARLÉ *jadis en Angleterre. Se vouloir* tel qu'il est employé dans cet ex. de GIDE ressortit à cette catégorie : *Le bonheur ne* SE VEUT *pas tout fait, mais sur mesure* (*Immor.,* II, 2). **R2**

Dans certains verbes pronominaux (*se révéler, s'avérer,* etc.), le pronom est devenu inanalysable, et l'attribut, ne pouvant plus se rapporter à ce pronom, est senti comme un attribut du sujet : cf. § 243.

c) On trouve parfois des attributs construits sans objets directs explicites :

Il [= le duc de Bordeaux] *saura que les destinées / Font* ROI, *pour régner ou mourir* (LAMART., *Médit.,* XV). — *Nous lavions nos corps dans l'eau qui rend* PLUS BELLES (LECONTE DE LISLE, *Poèmes ant.,* Arc de Civa). — *Avec une persévérance et un courage qui laissent* CONFONDU (A. FERMIGIER, dans le *Monde,* 26 avril 1983). — *Les carottes, ça rend* AIMABLE (CAVANNA, *Ritals,* Pêcher).

Dire s'emploie au conditionnel (ou au subjonctif plus-que-parfait à valeur de conditionnel) avec une suite nominale directe qui ressemble à un attribut, mais sans objet direct : *On dirait un fou* est synonyme de *On le prendrait pour un fou.* Ce tour n'est admis par l'*Ac.* que depuis 1932 ; elle ne signalait auparavant que *On dirait* D'*un fou,* tour

H1 303 HISTORIQUE
Voir déjà CORN., *Cinna,* II, 2.

R2 303 REMARQUE
Se vouloir au sens de « vouloir devenir » est très rare ; chez LA VARENDE, le tour, qui est mis en italique, semble présenté comme régional : °*Encore un qui tourne mal,* [...] *le fils aîné des Fortier qui* SE VEUT prêtre ! (*Centaure de Dieu,* p. 17.)

que la langue littéraire emploie encore et qui reste vivant dans certaines régions (au Canada, notamment). H2

- Sans *de* : *On dirait* [...] *une de ces robes étranges de danseuses* (BAUDEL., *Spleen de Paris*, XXII). — *On dirait une belle vierge timide* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 166). — *Je regarde le ciel* [...]. *On dirait une grande blouse inondée de sang* (VALLÈS, *Insurgé*, XXXV). — *On dirait un marin* (GIDE, *Souvenirs de la cour d'assises*, VIII). — *Admirez la longueur du canon* [d'un fusil] *! On dirait une canne à pêche* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 89).
- Avec *de* : *Vous eussiez dit* D'*un taureau relevé sur ses deux jambes de derrière* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, I). — *Vous diriez* D'*une aquarelle pâle sur laquelle un enfant, avec le doigt, aurait promené des gouttes d'eau* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 2). — *On eût dit* D'*un fauve marchant sur sa proie* (VERNE, *Maison à vapeur*, II, 11). — *Cela n'a l'air de rien, comme qui dirait* D'*une insignifiante hausse de voltage* (SCHLUMBERGER, dans le *Littéraire*, 5 avril 1947). — *Le mâle ne dépasse pas trois millimètres de longueur ; on dirait* D'*un gros infusoire* (J. ROSTAND, dans le *Figaro litt.*, 25 mars 1950). — *On dirait* D'*une* [§ 478, *a*, 1°] *gang* [= bande] *de fous* (une Québécoise, 31 mars 1983). — *On dirait* D'*un film muet, populiste, poétique* (NOURISSIER, dans le *Point*, 21 avril 1986, p. 71). A

  Sur le modèle de *dire*, on trouve parfois des constructions semblables avec *jurer, croire, penser*. R3

  Sans *de* : *Vous* EUSSIEZ JURÉ *un ange du bon Dieu qui s'était échappé du paradis* (Al. DUMAS, cit. Plattner, t. IV, p. 196). — *À voir son visage de cire sous la haute coiffe blanche, on* JURERAIT *une riche bourgeoise* (FRANCE, cit. *Grand Lar. langue*). — *Regarde-le, on* CROIRAIT *son père, le même visage, les mêmes expressions* (*Grand dict. enc. Lar.*).

  Avec *de* : *Quelquefois le vent remue si doucement les feuilles qu'on* JURERAIT D'*un bruit de pas* (MAURIAC, *Genitrix*, p. 93).

H2 303 HISTORIQUE

On dirait de est attesté à l'époque classique : *Et l'on* DIROIT D'*un tas de mouches* [= abeilles] *reluisantes, / Qui suivent en tous lieux un doux rayon de miel* (MOL., *Mélicerte*, I, 3). — Son origine n'est pas claire : le *Dict. gén.* glose *On dirait d'un fou par...que cela est d'un fou*. — En 1845, Bescherelle essayait de trouver des sens différents selon que la préposition est présente ou non.

A 303 AUTRES EXEMPLES

SAND, *Lélia*, LXIII ; BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 244 ; LOTI, *Mme Chrys.*, XXV ; R. ROLLAND, *Péguy*, t. I, p. 192 ; LACRETELLE, *Silbermann*, III ; DORGELÈS, *Réveil des morts*, p. 145 ; ROMAINS, *Copains*, p. 29 ; J. CALVET, *Polyeucte de Corn.*, p. 14 ; etc.

R3 303 REMARQUE

En dehors du conditionnel, ces constructions paraissent très rares : *Elle* [une balle] *lui vient à côté de l'œil et s'arrête à moitié entrée. Il se retourne d'abord, et dit à Ferrar : toi, fous-moi la paix (il* CROYAIT *une boulette de pain)* (PAULHAN, *Guerrier appliqué*, cit. Damourette-Pichon, § 921).

304 Nature de l'attribut du complément d'objet.

a) L'attribut du complément d'objet est ordinairement un nom, ou un adjectif ou ses équivalents (cf. § 246, *b*) H1, plus rarement un infinitif (§ 913) :

On a surnommé Bossuet L'AIGLE DE MEAUX. *Je trouve Simone bien* PÂLE, BIEN AMAIGRIE. *Elle ne se sentait pas* MAL. R — *Germain avait un cœur de père aussi tendre et aussi faible que celui d'une femme. La mort de la sienne, les soins qu'il avait été forcé de rendre seul à ses petits* [...] *avaient contribué à le rendre* AINSI (SAND, *Mare au d.*, VI) [cf. § 322, 1°]. — *Il se disait* DE BONNE FAMILLE. *Je croyais le jardin* À L'ABANDON. *Vous appelez cela* VIVRE !

Parmi les équivalents des adjectifs, il faut mentionner la proposition relative, avec *avoir*, dans la langue parlée familière :

J'ai la rate QUI SE DILATE. — *J'ai ma voiture* QUI NE MARCHE PLUS (*Rob. méthod.*, s. v. *avoir*, I, 1°, comme « tour négligé »).

b) Cas particuliers.

1° Les grammairiens qui considèrent *à Paris* comme un attribut (cf. § 246, *b*, 5°) dans *Il est à Paris*, font de même dans *Je l'aurais cru* À PARIS. Dans ce cas particulier, on pourrait parler de prédicat plutôt que d'attribut. — Parallèlement à *Il est de mon devoir de vous avertir*, on dit : *Je crois* DE MON DEVOIR *de vous avertir.*

2° Les pronoms sont attributs de l'objet plus rarement qu'attributs du sujet (§ 246, *a*, 2°).

- Les pronoms personnels surtout : °*Tu m'accuses d'être brutal et tu fais tout ce que tu peux pour me* LE *rendre encore davantage* (FLAUB., *Corresp.*, 30 sept. 1846). H2 Pour *en* attribut en fr. régional, voir § 676, R4.

  La suppléance se fait par d'autres moyens : *Il est innocent ou du moins je le considère comme* TEL (ou *je le crois* TEL). *Médor, puisqu'on appelle* AINSI *votre chien.*
- Dans la langue littéraire on trouve des exemples de *que*, précédé d'un démonstratif, ou rappelant une épithète détachée (§ 1113, *b*) : *Gamelin voyait ces hommes différents de* CE QU'*il les avait vus jusque-là, plus beaux, plus graves* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 172). — *Je ne suis point tout*

H1 304 HISTORIQUE

Rendre a pu se construire avec un participe comme attribut : *rendre mort* « tuer » est déjà dans *Roland*, 2733. Ce tour a survécu jusque dans le XVIIe s., et même au-delà, malgré les critiques des grammairiens : *Pourquoy cette narration ? / C'est pour vous* RENDRE INSTRUIT *de ma précaution* (MOL., *Éc. des f.*, I, 1). — *L'écharpe d'Iris* [= l'arc-en-ciel] */ Rend ceux qui sortent* AVERTIS */ Qu'en ces mois le manteau leur est fort necessaire* (LA F., *F.*, VI, 3). — *+De votre esprit la naïve jeunesse / Me* REND SURPRIS (VOLT., *Nanine*, cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1487).

R 304 REMARQUE

Mal, étant aussi un nom, a reçu dans cet ex. le complément qu'il a comme nom : °*Elle se sentait* MAL *à la tête* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 272). — De même, sans doute sur ce patron : °*Emma* [...] *se sentait de plus en plus froid aux pieds* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 5).

H2 304 HISTORIQUE

Au XVIIe et au XVIIIe s., l'attribut du complément d'objet pouvait être un pronom personnel : *+Les louanges que vous me donnez vous rendent heureux, mais ne me* LE *rendent pas* (BOSS., *Élév. sur les myst.*, cit. Littré, s. v. *le*², 7°, avec d'autres ex.). — *N'étois-je pas assez infortunée, sans que vous travaillassiez à me* LE [variante : *la*] *rendre davantage ?* (MONTESQ., *L. pers.*, LXVII.)

On trouvait aussi *y*, qui existe encore dans la langue populaire (cf. § 246, *b*, 5°) : *+Mais l'on saura quelque jour si je m'appelle Ginésillo de Parapilla ou non. – Eh bien ! ne t'appelle-t-on pas ainsi* [...] *? dit le garde. – Oui, on m'*Y *appelle, répondit Ginès ; mais je ferai en sorte qu'on ne m'*Y *appelle plus* (C. OUDIN, trad. de : Cervantès, *Don Quichotte*, I, 22).

à fait pareil à CELUI QU'*ils me croyaient d'abord* (GIDE, *Journal*, 30 janv. 1931). — *Elles ne l'aiment point passionnément,* INCAPABLE QU'*elles le sentent de leur rendre la pareille* (BILLY, dans le *Figaro*, 24 déc. 1958).

La langue populaire dit : °*Médor,* QU'*on l'appelle*, au lieu de *Médor,* COMME *on l'appelle.*

- Le pronom interrogatif s'emploie dans certains cas : *Pour* QUI *me prenez-vous ?* QUI *me croyez-vous ?* — Mais on dit : COMMENT *l'appelez-vous ?* COMMENT *a-t-il les yeux, bleus ou noirs ?* COMMENT *vous le figurez-vous ?*

305 *Avoir beau, avoir facile*, etc. B

Certaines constructions comportant un adjectif comme attribut d'objet direct se sont figées, l'attribut formant avec le verbe *avoir* une locution verbale qui n'est plus guère analysable aujourd'hui. H

N. B. 1. Le *Trésor*, s. v. *accoutumer*, voit dans *avoir accoutumé de faire* un attribut du complément d'objet, ce qui est acceptable dans la structure actuelle du français, mais ne correspond pas aux faits historiques : § 814, *b*, 1°.

2. Dans ces ex. d'*avoir frais*, on n'a pas un attribut, mais une construction sur le modèle d'*avoir chaud, avoir froid* : *La grotte fera une salle où l'on* AURA FRAIS (BALZAC, *A. Savarus*, Pl., p. 773). — *Dans cinq jours, nous allons à la campagne pour* AVOIR *un peu plus* FRAIS (GOBINEAU, lettre du 8 juillet 1855 publiée dans la *Revue de littér. comparée*, 1952, p. 67). — *Je m'étais couchée pour* AVOIR *plus* FRAIS *dans le grand lit de mes parents* (R. BILLETDOUX, *Lettre d'excuse*, p. 51).

3. Pour *avoir fort à faire*, cf. § 821, *b*.

1° **Avoir beau** suivi d'un infinitif est une sorte de semi-auxiliaire comportant une idée de concession, comme si la phrase commençait par *quoique* :

M. Mitterrand et lui [le chancelier Schmidt] ONT BEAU *avoir peu d'atomes crochus, ils ont bien compris la nécessité de se donner la main* (A. FONTAINE, dans le *Monde*, 5 juin 1981) [= Quoique M. et S. aient peu d'atomes crochus...].

Avoir beau a signifié d'abord (cf. H) « avoir beau jeu pour, avoir toute facilité pour », ce que l'on trouve encore dans des usages régionaux (notamment au Canada), parfois sans objet direct : *Puisque l'homme ne l'avait pas tuée lorsqu'il* AVAIT *si* BEAU *faire, peut-être la laisserait-il désormais en repos* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, cit. Damourette-Pichon, § 1129). — *Vous* AVEZ BEAU *coucher encore icitte à soir tous les deux* (HÉMON, *Maria Chapdelaine*, I). — *Elle* A BEAU *partir : personne ne l'arrête* (une Québécoise, 29 mars 1983). — *Est-ce que je peux m'asseoir ? – T'*AS *bien* BEAU (EADEM).

Voir aussi les proverbes A BEAU *mentir qui vient de loin, Il* A BEAU *se taire de l'écot qui rien ne paie* (désuet). Sur ce modèle : A BEAU *crâner, qui se sent les muscles d'acier* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 1279).

2° **Avoir plus court** de « avoir plus de commodité à » est considéré par Dupré (p. 551) comme « une locution usuelle dans la langue familière mais à proscrire dans la langue soignée » ; *avoir plus court* « avoir un chemin plus court » se trouve chez des auteurs qui reflètent des usages régionaux :

1er sens : *Si je voulais continuer à le voir, j'*AURAIS PLUS COURT *de rester à Paris* (DUMAS fils, *Demi-monde*, IV, 1). — *Il* A PLUS COURT *d'agir ainsi* (*Dict. gén.*, s. v. *court*, I, 1°). — *Si vous voulez annoncer votre visite, vous* AUREZ PLUS COURT *d'envoyer un messager* (BOURGET, *Némésis*, cit. *Trésor*, s. v. *court*, B, 5).

2e sens : *Il pensa qu'il* AURAIT PLUS COURT *en ne prenant pas l'avenue de Chanteloube* (SAND, *Mare au d.*, VII). — *Elle* A PLUS COURT *d'y aller par la rue* (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 105).

3° °**Avoir facile** (ou **difficile**) de (ou *à*, ou parfois sans préposition) *faire*, courant en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France, ainsi qu'en Belgique, se trouve parfois ailleurs ; — en Belgique et dans le Nord-Ouest de la France, on dit aussi °**avoir dur** ; °**avoir aisé**, courant en Lorraine, est attesté parfois ailleurs.

Il A EU FACILE *de me reprendre les bibelots* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 63). — *Il* A *d'autant plus* DIFFICILE *à s'oublier qu'il trouve plus de satisfactions en soi* (J. LECLERCQ, *Grandes lignes de la philos. morale*, p. 354). — *On* A *trop* FACILE *à croire que dans le surréalisme le fonds* [*sic*] *et la forme sont indifférends*

B 305 BIBLIOGRAPHIE

A. GOOSSE, *Le dossier d'avoir facile*, dans *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*, pp. 324-350. Pour *avoir beau* : O. SOUTET, *La concession dans la phrase complexe en français des origines au XVIe siècle*, Genève, Droz, 1992.

H 305 HISTORIQUE

Il était assez courant en anc. fr. qu'*avoir* se construisît avec un objet direct et un attribut dans le sens de « trouver, considérer comme, tenir pour », particulièrement avec les adjectifs *cher, vil, agréable*, lesquels restaient parfois invariables : *La vengance* AVROIT *moult* CHIER (*Renart*, cit. Tobler-Lommatzsch, s. v. avoir, I, 1, *b*). — *Je n'*AI *pas ma fille si* VIL / *Que je par force la vos doingne* [= donne] (CHRÉT. DE TR., *ib.*). — *Ele* A *les gieuz* [= *jeux*] AGGREABLES / *Des dez, des eschés ou des tables* (*Clef d'amors, ib.*). — *Lesquelles lois, bonnes costumes,* [...] *et usages* [...] *nous* AVONS AGGREABLE, *approuvons, rattifions* (ordonnance de 1384, dans *Ordonnances de Philippe le Hardi* et *de Marguerite de Male*, éd. Bartier-Van Nieuwenhuysen, t. I, p. 25).

Cette construction s'est maintenue jusqu'au XVIIe s. avec *cher*, jusqu'au XVIIIe (cf. Wartburg, t. IV, p. 252) avec *agréable* (ou *désagréable*) : ⁺N'AYANT *rien si* CHER *que ton obéissance* (MALHERBE, dans Littré, s. v. *cher*). — *Nous mettrons donc cette clause au pari* [...] *si l'*AVEZ AGREABLE (LA F., *C.*, Oraison de s. Julien). — ⁺*La Reine* AURAIT *fort* AGRÉABLE *si le prédicateur quittait entièrement la chaire* (BOSS., *Corresp.*, 2 mars 1658). — *Je n'aurois jamais eu la pensée de vous l'offrir, si vous ne m'aviez fait l'honneur de me tesmoigner que vous ne l'*AURIEZ *pas* DESAGREABLE (VAUGELAS, Dédicace).

Avoir cher, dont on a encore des traces en wallon et en picard, est signalé en fr. de Wallonie au XIXe s. : *J'*AI cet enfant-là CHER (Dory, p. 113). — *Avoir pour agréable* (cf. § 306, *b*, 4°) a remplacé *avoir agréable* ; *avoir pour vil* est déjà chez CHRÉT. DE TR. : cf. Tobler-Lommatzsch, *l. c.*

Avoir beau s'employait avec le sens « avoir beau jeu » (survivances dans le 1°) : *Il* A BEAU *aller à pied, dit-on, qui meine son cheval par la bride* (MONTAIGNE, III, 3). — De cette expression, J. Orr (*Essais d'étym.* et *de philol. fr.*, pp. 101-113) donne une autre explication : *beau* serait à l'origine une épithète se rapportant à un infinitif substantivé.

Ex. antérieurs au XIXe s. d'*avoir plus court de, avoir aisé, l'avoir aisé, l'avoir beau* : ⁺*Le général* A *plus* COURT *de céder, mais d'éviter à les avoir dans son armée* (S.-SIMON, *Mém.*, cit. Littré, s. v. *court*). — ⁺*Vous trouverez toujours bien le moyen de me remettre une Lettre. Même pour la dernière, sans le malheur qui a voulu que vous vous retourniez tout de suite dans un certain moment, nous* AURIONS EU *bien* AISÉ (LACLOS, *Liais. danger.*, LXXXVIII). — ⁺*Osons du moins mépriser les faveurs du monde, puisque nous ne sommes plus obligés de passer par l'épreuve des tourments. / Saint Gorgon ne l'*A *pas* EU *si* AISÉ. *Ce n'a pas été tout de mépriser les grandeurs : l'empereur lui fit payer cher la grâce qu'il lui avait faite de le recevoir en son amitié* (BOSS., *Œuvres orat.*, Pl., p. 229). — ⁺*Elle fut desservie auprès du Roi, et Puysieulx* L'EUT BEAU *à la donner comme peu mesurée avec un prince de sang* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. II, p. 288).

Tout en maintenant l'ex. *Vous* L'AVEZ BEAU (encore donné en 1932), l'*Ac.* a remplacé en 1835 *Vous ne* L'AUREZ *jamais plus* BEAU par *Vous ne* L'AUREZ *jamais plus* BELLE (s. v. *avoir*). Tout cela a disparu depuis 1986 (sauf *avoir beau* concessif).

[*sic*] (ARAGON, *Traité du style*, cit. Damourette-Pichon, § 1128). — *J'*AURAI *plus* FACILE *si je ne sais pas votre nom* [dit un abbé du Nord] (DUHAMEL, *Cécile parmi nous*, XXIV). — *Avec l'instruction qu'a Hyacinthe, il* AURAIT FACILE *de trouver une place* (AYMÉ, *Gustalin*, p. 46). — *Un mari qui a une patte en moins n'*A *pas* FACILE *de vous surveiller* (ROMAINS, *Verdun*, cit. Pohl, p. 197). — *C'est dans l'emploi substantiveux qu'on* A *le moins* DIFFICILE *de dire « la une »* (DAMOURETTE et PICHON, § 2573). — *Demain j'*AURAI *plus* FACILE *de la repasser* (PAULHAN, *Progrès en amour assez lents*, p. 70, commun. J. Lechanteur).

On A *plus* AISÉ *de deviner ce qu'ils pourraient se dire* (VEUILLOT, *Mélanges*, cit. Deharveng, t. II, p. 38). — *On* AURAIT *trop* AISÉ, *après de telles paroles, de vous accuser* (BARRÈS, *Grands problèmes du Rhin*, p. 203).

°*Avoir facile, difficile, aisé*, se construisent aussi sans objet direct : *Les médecins* ONT *bien* FACILE ! (Gust. LENÔTRE, *Prussiens d'hier et d'aujourd'hui*, cit. Deharveng, t. II, p. 34). — *Vous* AUREZ *plus* FACILE : *la table est plus grande* (serveuse d'hôtel, Langres, 28 mars 1967). — *Les trams* ONT *plus* FACILE *que les autos* (dans *Vers l'avenir*, Namur, 20 sept. 1976, p. 14).

Comp. : *Tu commenceras ton service, à neuf heures du soir, jusqu'à une heure ou deux heures du matin. / – Si c'est comme pour le garçon de café, dans votre cabaret ! Je n'ai pas* EU LOURD (GIBEAU, *… Et la fête continue*, L. P., p. 81).

4° °***Avoir bon*** (ou *meilleur*) **R1**, ***mauvais*** (*de*) *faire* appartiennent à l'usage parlé, surtout régional ; ils s'emploient aussi sans infinitif.

De ce temps-là [quand il fait très chaud], *on* A MEILLEUR *de rester à l'abri sous une remise que de s'échiner en plein soleil* (AYMÉ, *Gustalin*, p. 229). — *Il* AVAIT MAUVAIS *marcher sur ces pentes de pierre* (POURRAT, *Pavillon des amourettes*, cit. Damourette-Pichon, § 1129).

*T'avais qu'à traverser le bois, une petite fois : tu serais partie après. J'*AURAIS EU BON *pour l'reste du temps* (C. LEMONNIER, *Mâle*, XXVII). — *Il essayait de me faire causer. Il* AVAIT *pas* BON… […] *J'étais pas docile* (CÉLINE, *Mort à crédit*, Pl., p. 708). **R2**

5° On a aussi, dans la langue parlée familière, des expressions où le complément d'objet est un pronom personnel sans antécédent : *l'avoir facile, l'avoir beau* (voir aussi H) ; ou, avec des adjectifs féminins, *l'avoir dure, l'avoir belle, l'avoir mauvaise* (on dit plus couramment *la trouver mauvaise*). Les écrivains n'usent de ces expressions que dans les dialogues.

Tu L'AS *pourtant* FACILE, *sur l'oreiller* [pour influencer l'amant] (CABANIS, *Bonheur du jour*, F°, p. 100). — Poil de Carotte : *Vraiment, je peux le tirer, celui-là, j'en suis sûr.* / Grand frère Félix : *Ôte-toi voir. Oui, en effet, tu* L'AS BEAU. *Vite, prête-moi ta carabine* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 674) [*l'* pourrait représenter le gibier].

Les jeunes filles sans parents L'ONT DURE, *allez !* (C. LEMONNIER, *Thérèse Monique*, II, 4.) — *Je mangeais du pain bouilli dans de l'eau, avec un peu de cassonade. Tu peux dire que tu* L'AS EU DURE *de bonne heure* [dit une mère à sa fille] (VAN DER MEERSCH, *Péché du monde*, cit. Pohl, p. 200). — [À la suite d'une perte financière] *Je* L'AVAIS DURE, *Monsieur Barnett !* (ANOUILH, *Monsieur Barnett*, p. 32.) — *Ils* [= les chiens de contrebandiers] *ne* L'ONT *pas toujours* BELLE *non plus, quand ils doivent courir avec deux ou trois cents paquets de cigarettes sur le dos* (VAN DER MEERSCH, *Maison dans la dune*, p. 27). — *Ils ne* L'ONT *pas* BELLE, *dans la cavalerie. Ce n'est pas un chemin pour traîner des chenilles dessus* (GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 50). — *Vous ne* L'AUREZ *jamais plus* BELLE (*Ac.* 1932, s. v. *beau*) [cf. H] — *C'est quand on est marié qu'on doit* L'AVOIR MAUVAISE [à la pensée qu'il va y avoir la guerre] (SARTRE, *Sursis*, cit. *Rob.*, s. v. *mauvais*).

Avec un infinitif, on trouve *l'avoir belle de* et *avoir belle de* (rarement *à*) :

S'ils avaient organisé la résistance à Paris […] *et forcé la main du Roi, ils* L'AVAIENT BELLE DE *boucler la sédition en cinq secs* (L. DAUDET, *Lys sanglants*, cit. *Trésor*, s. v. *beau*, IV, A, 2). — *Si vous l'aviez voulu, vous* L'AVIEZ BELLE DE *rappeler vos serpents et de me faire dévorer* (AYMÉ, *Vouivre*, IV). — *Mais, voilà, si cette trinité, ses dogmes et ses mystères, émanait de la tête des hommes ? Les bénitiers et les tableaux* […] *ne* L'AURAIENT *que trop* BELLE DE *répliquer que les hommes n'émanent pas eux-mêmes* […] *de la tête des hommes* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 202). — *Si l'on éditait le conte tel quel, les hommes* L'AURAIENT BELLE DE *dire* […] (J. AMSLER, trad. de : G. Grass, *Turbot*, p. 344).

Dépêchons-nous, car nous AURIONS BELLE D'*être trempés* (HUYSMANS, cit. *Grand Lar. langue*, s. v. *beau*, VI, 2, avec la mention « peu usité »). — *Ils* [= les lapins] *sont pris comme poissons dans la nasse : les chiens* ONT BELLE DE *s'occuper*

R1 305 REMARQUE

Avoir meilleur de est relevé en Suisse romande (depuis 1923), ainsi que dans le Jura fr. et dans le Doubs. Cf. Thibault, p. 307, qui y voit une réduction de la loc. synonyme *avoir meilleur temps* (attestée plus anciennement).

R2 305 REMARQUE

À distinguer de *avoir bon* (ou *avoir juste*), qui, dans le langage des écoliers, en France comme en Belgique, veut dire : « avoir la bonne réponse » ; le contraire est *avoir faux* (ou *avoir mauvais* [les adjectifs sont ordinairement précédés de *tout*]). Ex. : *Il n'y a rien que des jeux.* […] *des tests.* […] *Moi,* J'AI EU *tout* BON (Cl. SARRAUTE, dans le *Monde*, 1er avril 1988). – *Sur le plan économique, il* [= le gouvernement du Front populaire, en France, en 1936] A EU *presque tout* FAUX (G. MARTINET, *ib.*, 4 mai 1996, p. 14). [Emploi figuré.]

encore (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 1). — *Ce n'est pas le moment d'insister sur ce sujet-là et nous* AURONS BELLE DE *le traiter à fond après la guerre* (BAINVILLE, *Allemagne*, t. I, p. 112). — En outre, ex. oraux dans Damourette-Pichon, § 1128.

Avec l'argent de l'un d'eux [= du loyer d'un appartement] *on* AVAIT BELLE À *acquérir la pleine propriété d'un riant et frais domaine à Sora ou à Frosinone* (CARCOPINO, *Vie quotid. à Rome à l'apogée de l'Empire*, p. 62). R3

R3 305 REMARQUE

Autres régionalismes de Belgique : °*Avoir le temps long* pour *trouver le temps long*. — °*Avoir* (ou *ravoir*) *qq. ch. propre, blanc*, etc. pour *rendre*... — °*Avoir qq. ch.* (surtout de l'argent) *de bon* « avoir de réserve, de reste ». Mais l'expression se trouve en France, à propos du temps : *Ce n'est pas pour tout de suite... Nous* AVONS *dix ou vingt* ans DE BON (DRUON, *Rendez-vous aux enfers*, p. 163, commun. A. Doppagne).

306 Construction de l'attribut du complément d'objet.

a) Ordinairement l'attribut du complément d'objet est construit **directement**. H1

1° Dans la langue commune.

Tout condamné à mort aura la tête TRANCHÉE (*Code pénal*, art. 12). — *Avoir les yeux* BLEUS. *Avoir la langue* BIEN PENDUE. — *Avoir la larme* FACILE, formule courante, a donné naissance à *De Gaulle avait la larme* DIFFICILE (MAURIAC, *De Gaulle*, p. 89). — *Les petites se frottèrent les yeux pour les avoir* ROUGES (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Patte du chat). — *Certifier une copie* CONFORME. — *Je la crus* NAVARRAISE ; *ses yeux seuls et sa bouche et son teint la disaient* BOHÉMIENNE (MÉRIMÉE, *Carmen*, III). — *La princesse de Parme, qui n'aimait pas beaucoup Mme d'Épinay qu'elle trouvait* LAIDE, *savait* AVARE *et croyait* MÉCHANTE [...] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 466). R1 — *Je la souhaite* LOINTAINE (BERNANOS, *Nous autres Français*, Pl., p. 754). — *Rien ne nous rend si* GRANDS *qu'une grande douleur* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai). — *Voici des mois que je me prépare et que je me tiens* PRÊTE (GIDE, *Isabelle*, V). — *Il voit* ÉCRIT « *Roman* » (SARTRE, *Situations*, t. IX, p. 56).

J'appelle cela DE L'INCURIE. *Se constituer* PRISONNIER. *Je vous constitue* MON HÉRITIER. — *C'était l'ennemi politique, dont l'opinion publique le constituait* LE RIVAL (VERNE, *Drame en Livonie*, III). — *Il refuse d'épouser la jeune fille qu'il a rendue* MÈRE (*Rob.*, s. v. *mère*). — *On l'a nommé* PRÉSIDENT. *On l'a bombardé* PRÉSIDENT (fam.). *On l'a ordonné* PRÊTRE. Etc.

2° Il faut y ajouter des tours moins courants (outre ceux qui sont signalés plus bas et au § 307) : ***penser** quelqu'un* MALADE, peu usité selon le *Rob.* ; ***avoir nom***, qui subsiste dans la langue littéraire.

Il pensa le ressentiment de l'affaire AMORTI (GAUTIER, *Grotesques*, cit. *Rob.*, s. v. *hasarder*). — *Cette mort passagère qui a* NOM *volupté* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 133). R2

On trouve aussi chez les écrivains d'autres verbes construits directement avec un attribut d'une manière occasionnelle :

À la blancheur de leurs mains qui les ATTESTAIT OISIVES ET PARESSEUSES, *il était aisé de deviner de nobles et riches héritières* (HUGO, *N.-D. de Paris*, VII, 1). — *La jeune veuve qu'il* CRAIGNAIT BLESSÉE (MAUPASS., *Pierre et Jean*, V). — *Les ayant reconnus fripons, il les* CONSTATA *en outre* BÉBÊTES (BARRÈS, dans la *Cocarde*, 21 févr. 1895). — *Une confidente* [...] *que le prince lui avait* REPRÉSENTÉE COQUETTE, *et peut-être* LÉGÈRE (FRANCE, *Lys rouge*, XXIV). — *Cette étrange faculté de fermer les yeux et les oreilles et de* SE FEINDRE ABSENT *dans les moments d'épreuve* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 22). — *Les barmen et le populo* [...] *l'*INTERPELLAIENT « DOÑA CARLOTTA » (J. ORIEUX, *Figues de Berbérie*, p. 170).

3° Alors que ***donner** pour* est la construction ordinaire (*b*, 4°), on dit, à propos des paris sur les courses, *donner tel cheval gagnant*. — On dit aussi ***jouer** tel cheval gagnant* (ou *placé*), expression utilisée dans la langue courante sans objet direct et au figuré : *Les terroristes ont jusqu'ici* JOUÉ GAGNANT *sur toute la ligne* (dans le *Figaro*, 1er avril 1978, p. 10) [= ont obtenu les résultats qu'ils escomptaient]. — Comp. *plaider coupable* (§ 298, *g*).

4° ***Faire*** avec un adjectif est beaucoup plus rare que *rendre* H2 et surprend plus d'un lecteur (Mallet, notamment, croit voir dans l'ex. de GIDE un des « germanismes » observés par Claudel) : *Il y en a qui l'ont vu ; mais, moi, je n'ai pas de raison pour vous en faire* CERTAINS [dit un ancien soldat] (BALZAC, *Médecin de camp.*, III). — *Il travaille* [...] *non seulement à vous la faire* PLAISANTE *l'existence, mais à vous la faire* SEREINE (E. DE GONC., *Faustin*, XLV [lettre]). R3 — *La joie de tous fait le fils aîné* SOUCIEUX (GIDE, *Retour de l'enf. prod.*, cit. R. Mallet, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 278). — *Je ne veux point vous faire le cœur* DUR *à la*

H1 306 HISTORIQUE

Compter a construit son attribut directement au XVIIe s. : *Ne* CONTEZ-*vous* RIEN, *mon gendre, l'avantage d'estre allié à la maison de Sotenville ?* (MOL., *G. Dandin*, I, 4.) — ⁺*Il le* [= l'argent qu'il prête] COMPTE PERDU (LA BR., *Car. de Théophr.*, XV).

Pour *avoir agréable*, « trouver agréable », etc., voir ci-dessus § 305 et H.

R1 306 REMARQUE

Au contraire de *savoir*, ***connaître*** est très rare dans cette construction (comme il est rarement suivi d'une proposition : § 299, a, 2°) : *Il n'oppose plus de résistance à une volonté, même quand il la connaît* MAUVAISE (MONTHERL., cit. Eriksson, p. 117). — À distinguer de *Je l'ai connu* JEUNE « quand il était jeune » (ou, car le tour est ambigu, « quand j'étais jeune »).

R2 306 REMARQUE

Dans le langage des spécialistes du sport, on entend et on lit : °*On l'a* CONTRÔLÉ POSITIF et, au passif, °*Le champion olympique* [...] *a été* CONTRÔLÉ POSITIF *aux amphétamines lors d'un test antidopage* (dans le *Monde*, 5 juillet 2002, p. 25). Plutôt qu'une sorte d'écrasement d'une formule comme *On l'a contrôlé et reconnu positif*, c'est un transfert au verbe du tour nominal *un contrôle positif* ou *négatif* (c'est-à-dire qui a révélé, ou non, la présence de produits dopants).

H2 306 HISTORIQUE

En 1694, l'*Ac.* citait de nombreux ex. de *faire* comme rival de *rendre*. En subsistaient encore en 1878 : *Cela le fera bien* AISE. *Cela l'a fait plus* MALADE *qu'il n'était*. Ils ont disparu des éditions suivantes sans être remplacés.

R3 306 REMARQUE

Le premier *la* est peu justifié, surtout en l'absence d'une virgule après *plaisante* ; ne résulte-t-il pas d'un accident typographique ?

mort (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, CXXXII). — *Cette gosserie* [= enfantillage] *persistante qui, loin de rendre Alban inoffensif, était précisément ce qui le faisait* DANGEREUX (MONTHERL., *Songe*, XV). [Rem. l'alternance *rendre / faire*.]

La restriction n'existe pas pour *faire* pronominal : *Elle s'est faite* BELLE. *Il s'est fait tout* PETIT. *Il se fait* FORT *de* (§ 308, *a*, 4°). L'adjectif possessif (§ 613) est fréquent comme attribut dans la langue littéraire : *Je fais* MIEN *votre argument* (*Ac.* 2002, s. v. *mien*). Emplois figés : *faire la vie* DURE *à qqn* ; sans article, *faire place* NETTE, *faire table* RASE. — *Rendre* serait peu adéquat dans plusieurs de ces ex. ; il obligerait à faire sortir de leur figement les locutions sans article : *rendre la place nette*. Il est exclu notamment quand *faire* signifie « présenter comme » : *On le fait plus* RICHE *qu'il n'est* (*Ac.* 2000, s. v. *faire*, C, 4). — *Vous me faites* MEILLEUR *que je ne suis* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 10). — *Dans un des innombrables journaux qui font si* HIDEUSE *la figure de notre temps* (M. THIRY, *Lettres aux jeunes Wallons*, p. 146).

5° ***Voir*** avec un attribut doit logiquement avoir pour sujet un animé :

Voyant la nuit SI PURE *et vous voyant* SI BELLE, / *J'ai dit aux astres d'or : Versez le ciel sur elle !* (HUGO, *Contempl.*, II, 5.) — *Elle avait hâte de voir ce portrait* TERMINÉ (MUSSET, *Nouvelles*, Fils du Titien, VII).

Selon un usage récent et critiqué, cette logique est battue en brèche : *Sous les rafales du mistral* [...] *les autos voient leur marche* RALENTIE (dans le *Monde*, 7 nov. 1962, cit. Gilbert). — *La relation de C. Dellon* [...] *a vu son impression* TERMINÉE EN 1684 (R. ARVEILLER, dans le *Fr. mod.*, juillet 1968, p. 245). R4

6° La langue familière traite ***mettre*** comme *rendre* dans *mettre enceinte* :

*Il l'*A MISE ENCEINTE *et il a bien été obligé de l'épouser* (DURAS, *Vie tranquille*, F°, p. 15). — De même les sportifs disent : *mettre son adversaire knock-out*, mais ce n'est pas un adjectif incontestable. Au figuré : *Il y a huit jours, il* A MIS KNOCK-OUT *son vicaire* (FLERS et CAILLAVET, cit. *Grand Lar. langue*). — Pour *mettre à même de*, voir § 915, *b*, 1°. R5

R4 306 REMARQUE

D'ailleurs, même quand il s'agit de personnes, le sens de *voir* peut s'oblitérer : dans *Il est scandalisé de voir des enfants* MALTRAITÉS, ce n'est pas nécessairement le spectacle qui choque, mais la simple existence du fait (= il est scandalisé que des enfants soient maltraités). Dès lors, la voie est ouverte à une application aux choses. Comp. § 821, *p* (*voir* comme auxiliaire du passif).

R5 306 REMARQUE

Dans cette phrase de GIDE : *Ma mère, quand je commençai ma huitième, me* MIT PENSIONNAIRE (*Si le grain ne meurt*, I, 3), la construction paraît faite sur le modèle de ... *me mit pensionnaire dans tel collège*, où *pensionnaire*, élément non essentiel, n'est pas un attribut ; il a la même fonction que dans ... *en tant que pensionnaire* ; cf. § 343, c. Comp. : *Elle le suivit à Paris, où elle se* PLAÇA INSTITUTRICE (ZOLA, *Argent*, II).

b) L'attribut est introduit par une **préposition**.

N. B. On ne confondra pas cette construction avec le cas où l'attribut *contient* une préposition : *Je le savais* DE BONNE COMPOSITION. Comp. § 246, *b*, 5°.

1° **À** subsiste H3 dans *prendre à partie* ↓, *prendre à témoin* (cf. § 308, *b*, 2°), locutions figées et souvent mal interprétées ; — surtout dans la langue littéraire, avec *imputer* et parfois avec d'autres verbes.

*Ne m'*IMPUTEZ *pas* À *crime ma modération* (*Ac.* 2000). — *Je m'*IMPUTAIS À *honte, et presque* À *crime, le silence qui régnait* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XXXIX). — *Vous m'*IMPUTEZ À *erreur d'avoir avancé que vous n'auriez pris que sur le tard la détermination d'écrire vos mémoires* (Fr. PORCHÉ, lettre à A. Gide, dans Gide, *Corydon*, Appendice). — *Il s'*IMPUTE À *péché majeur* [...] *le manque de charité* (G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 8). — *J'accepte votre offre avec empressement, et je le* TIENS À *grand honneur* (MUSSET, *Barberine*, I, 2). — *Si vous venez me voir, je* TIENDRAI *cela* À *honneur* (*Ac.* 1935). — *Il* TIENT *ce propos* À *injure* (*ib.*). — *Il* [= Green] TENAIT À *souci de me marquer sa confiance* (GIDE, *Journal*, 12 juin 1928). [Autre ex. : ... TENIR À *grief le fait que*... (*ib.*, 8 mars 1931).] — *Je n'admets pas que rien me nuise ; je veux que tout me serve, au contraire. J'entends* TOURNER *tout* À *profit* (*ib.*, 24 mars 1906). — *Un gouvernement, qui s'est* DONNÉ À *tâche de relever la situation financière et économique de la nation* (ALBERT Ier DE BELGIQUE, lettre [manuscrite] au Premier ministre, 15 févr. 1933, dans *Vers l'avenir*, 17 nov. 1977).

Prendre à partie a signifié d'abord « attaquer en justice » H4, c'est-à-dire « prendre comme *partie* (*adverse*) dans un procès ». Aujourd'hui, c'est simplement « s'en prendre à, attaquer (en paroles) ». L'expression est concurrencée (depuis longtemps) par °*prendre à parti*, peut-être sous l'influence de *prendre parti* ou d'autres formules.

Prendre à partie : *Et ce fut une belle chose, alors, de voir le professeur* [...] *prendre à* PARTIE *en allemand son compatriote* (BARRÈS, *Col. Baudoche*, 1909, p. 131). — *De plus en plus nerveuse, Renée finit par me prendre à* PARTIE (AYMÉ, *Belle image*, X). — *Et un aide de camp qui me prend à* PARTIE (ARAGON, *Mise à mort*, p. 332). — *Ainsi* [...] *a-t-on vu un président de cour d'assises prendre à* PARTIE [...] *une personnalité politique* (Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 675).

°*Prendre à parti* : *Il vous a tout de même pris à* PARTI *d'une façon brutale* (R. MALLET, dans P. Léautaud, *Entretiens avec Robert Mallet*, p. 259). — *Dans la* Table ronde [...] *parut le 1er novembre 1948 un texte de François Mauriac, où*

H3 306 HISTORIQUE

Là où nous mettons *pour* ou *comme*, l'anc. fr. utilisait souvent à : *eslire* A *roi*, *prendre* A *feme* « épouser », *avoir* A *nom*, « s'appeler », *tenir* A *preudome*, etc. Les survivances étaient encore nombreuses au XVIIe s. : +PRENEZ *ce discours* À *bon présage* (PASCAL, *Prov.*, II). — *Je dois* INTERPRETER À *charitable soin*, / *Le desir d'embrasser ma Femme ?* (MOL., *Tart.*, V, 3.) — +*Depuis quand le retour d'un cœur comme le mien / Fait-il si peu d'honneur qu'on ne le* COMPTE À *rien ?* (CORN., *Suréna*, II, 3, cit. Littré.) — *Je* TIENDROIS À *bon-heur d'estre à l'un de vous deux* (ID., *Rodog.*, III, 4). — *Le Magistrat*, TENANT À *mépris et irreverence cette réponse, le fit mener en prison* (LA F., *F.*, Vie d'Esope). — *Elle* [= la Fortune] *est* PRISE À *garand de toutes avantures* (*ib.*, V, 11). — CHÂTEAUBRIANT fait dire à une Bretonne : *Sais-tu* [...] *que l'homme que ta fille aimait ne la veut plus prendre* À *femme ?* (*Brière*, XIV.) Survivance régionale ?

H4 306 HISTORIQUE

Le sens premier apparaît bien dans cet ex., où Harpagon s'adresse au père du voleur présumé : *Je vous* PRENS À PARTIE, *pour me payer dix mille écus qu'il m'a volez* (MOL., *Av.*, V, 5). — M. RÉGNIER écrit tantôt *partie* (*Sat.*, XIV [1613]), tantôt *party* (*Sat.*, XII [1609]), mais à la rime, et on y a vu une licence poétique. Littré (s. v. *parti*, Rem. 1) cite un ex. de *parti* en prose : chez HAMILTON, auteur d'origine irlandaise (1713).

il me prenait à PARTI [...] avec la dernière violence (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 268). — *Il ne craindra pas de prendre le gouvernement à* PARTI (M. AUCLAIR, *Vie de Jaurès*, p. 229). — *Des touristes allemands* [...] *regagnaient précipitamment leur pays par peur d'être pris à* PARTI, *sinon lynchés, par des manifestants italiens irrités* (MAULNIER, dans le *Figaro*, 27-28 août 1977). **A**

2° ***De*** introduit l'attribut après *traiter* et *qualifier*. **H5**

Traiter qqn DE *fou*. — Pour *qualifier*, voir § 307, *c*.

Sur le tour *Avoir deux places* DE *libres*, voir § 244, *d*. — Pour *Nous n'avons* DE *roi que César*, voir § 584, R15. — Sur le tour *On dirait* D'*un fou*, voir § 303, H2. — Sur *Je crois* DE *mon devoir de vous avertir*, voir § 304, *b*, 1°.

3° ***En*** s'emploie avec les verbes *changer, ériger, transformer, tourner, poser*. **H6**

À Cana, Jésus a CHANGÉ *l'eau* EN *vin*. ÉRIGER *une église* EN *cathédrale*. *On a* TRANSFORMÉ *l'écurie* EN *salle à manger*. — *Combien d'hommes dits « en vue » ont* TOURNÉ EN *habitude périlleuse leur qualité la plus française, la gourmandise, la connaissance des terroirs à vin, des produits du sol, des recettes vénérables ?* (COLETTE, cit. *Rob.*, s. v. *gourmandise*.) — *Se* POSER EN *réformateur*, EN *victime* (*Ac.* 1935).

Nous ne voyons pas un attribut dans *Son père lui a donné* (ou *Elle a reçu*) *un terrain* EN *dot*, ni dans *Elle l'a traité* EN *frère, elle l'a reçu* EN *ami*. Cf. § 343, *b*.

4° ***Pour*** avec *accepter, agréer, avoir, choisir, désigner* (§ 307, *b*), *destiner* (§ 294, *c*), *donner, laisser* (dans *laisser pour mort*), *prendre, reconnaître* (cf. *c*), *tenir* (§ 307, *e*).

ACCEPTER *quelque chose* POUR *argent comptant* (loc.). — ACCEPTER POUR *gendre un garçon sérieux* (*Grand Lar. langue*). — *L'enfant conçu pendant le mariage* A POUR *père le mari* (*Code civil*, art. 312). — *Le dispositif mis en place par le gouvernement de Tokyo* AURAIT POUR *effet d'établir un barrage* (Al. JACOB, dans le *Monde*, 12 avril 1983). — *Nous l'avons* CHOISI POUR *chef*. — *Tout le monde le* DONNE POUR *un imbécile* (*Ac.* 2001). — *Les voleurs l'ont* LAISSÉ POUR *mort* (loc.). — PRENDRE *des vessies* POUR *des lanternes* (loc. prov.). — *Il* [= l'officier de l'état civil] *recevra de chaque partie* [...] *la déclaration qu'elles veulent se* PRENDRE POUR *mari et femme* (*Code civil*, art. 75).

Avec *accepter, agréer, avoir, choisir, désigner, prendre, reconnaître*, l'usage ordinaire paraît préférer *comme* (cf. *c*). **R6**

Divers tours vieillis.

— ***Avouer pour*** « reconnaître comme » : *Le maître classique qui enseigna l'équitation française à Louis XIII n'aurait jamais avoué* POUR *son élève ce chevaucheur furieux* (FRANCE, *Vie littér.*, cit. *Trésor*). — *Balzac* [= Guez de Balzac] *l'* [= Malherbe] *avoue* POUR *son père intellectuel* (BRUNOT, *Hist.*, t. III, p. 15).

— ***Nommer pour*** : *prendre, nommer, choisir quelqu'un* POUR *arbitre* (*Ac.* 2001, s. v. *arbitre*). **H7**

— ***Réputer pour*** « considérer comme » : *La Fronde est réputée, non sans cause,* POUR *une des périodes les plus amusantes de l'histoire de France* (MICHELET, *Hist. de Fr.*, cit. *Rob.*, s. v. *fronde*). — *Il était son ennemi ou du moins* RÉPUTÉ POUR *tel* (*Ac.* 1935, s. v. *tel*). — On construit plutôt l'attribut directement : *S'il est chaste, on le répute pédéraste* (FLAUB., *Corresp.*, 1er sept. 1852). — Mais le verbe est devenu rare à l'actif.

— ***Avoir pour*** + adjectif ne se trouve que dans *avoir pour agréable* (« trouver bon ») **H8**, que l'*Ac.* 2001 considère d'ailleurs comme vieilli, avec ces ex. qu'elle cite depuis 1835 et qui sentent le vieux en effet : *Il ne fera cela qu'autant que vous l'*AUREZ POUR AGRÉABLE (s. v. *avoir*, III, 3). AYEZ POUR AGRÉABLE *que je vous amène cette personne* (s. v. *agréable*). Autres ex. : *Il* [= le croyant] A POUR AGRÉABLES *les injustices et les violences de ses ennemis* (FRANCE, cit. *Rob.*, s. v. *agréable*). — *On* AURAIT POUR AGRÉABLE, *au département* [au ministère des Affaires étrangères], *que j'y fisse parvenir* [...] *toutes les petites notes qu'un observateur comme moi ne pourrait manquer de prendre* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, V). — [Des pages parodiant le langage des courtisans :] *Que sa grandissime Majesté daigne* AVOIR POUR AGRÉABLE... *taratata taratata...* (MONTHERL., *Reine morte*, II, 2.)

— ***Désavouer, renier, renoncer pour*** : *S'il était capable d'une telle action, je le désavouerais* POUR *mon fils* (*Ac.* 2001). *Renier quelqu'un* POUR *son parent,* POUR *son ami* (*Ac.* 1935). *S'il fait telle chose, je le renonce* POUR *mon parent* (*ib.*).

— ***Se porter pour*** *héritier* est encore signalé par l'*Ac.* 1935, ... *pour arbitre, pour le répondant de qqn* par le *Trésor*, alors que le *Robert* ne donne plus que la

A 306 AUTRES EXEMPLES

CHÉRAU, *Enfant du pays*, V ; BEAUVOIR, *Amérique au jour le jour*, cit. Ph. Baiwir, dans le *Soir* [Brux.], 30 juillet 1958 ; R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 18 juin 1953 ; Cl. ROGER-MARX, dans le *Figaro litt.*, 10 nov. 1951 ; H. TORRÈS, *Accusés hors série*, p. 85.

H5 306 HISTORIQUE

L'adjectif attribut était parfois introduit par *de* avec des verbes comme *trouver* ou *juger* à l'époque classique : *Ce qu'il jugea* DE *plus facile, / Fut de gagner certains rochers* (LA F., C., Fiancée du roi de Garbe).

L'anc. fr. disait *avoir* A *costume de faire*, ou ...EN *costume*... ou ... DE *costume*... Cette dernière construction est restée courante jusqu'au XVIIe s. : *J'ay toûjours* DE *coutume de parler quand je peins* (MOL., *Sicilien*, XI).

H6 306 HISTORIQUE

En s'employait jadis avec d'autres verbes. Pour le XVIe s., Gougenheim (p. 176) cite : *Esleu* EN *chef de l'armée* (MAROT). *Vous m'avez* EN *compagnons prins* [= pris] (RAB.). — Au XVIIe s., avec *considérer, regarder* : § 307, H1.

R6 306 REMARQUE

Quand *prendre pour* signifie « considérer comme », « confondre avec », seul *pour* est possible ; la construction directe n'est pas conforme à l'usage : °*Qu'on le* PRENNE FOU *ou qu'on en fasse un saint* (M. ROBERT, *Roman des origines et origines du roman*, p. 204).

Dans cet ex. de BAUDELAIRE : *L'Érèbe les eût pris* POUR *ses coursiers funèbres* (*Fl. du m.*, Chats), *prendre pour* a le sens « choisir comme », mais le déterminant possessif est rare dans ce cas. — Dans cet ex. de GIDE, *pour* n'introduit pas un attribut : *Amédée acceptait le tutoiement* POUR *une coutume italienne* (*Caves du Vat.*, V, 2) [= en tant que].

H7 306 HISTORIQUE

Cf. : +*Celles qui avoient été nommées* POUR *dames d'honneur de cette princesse* (SÉV., 17 janv. 1680).

H8 306 HISTORIQUE

Avoir pour agréable, attesté depuis 1538 (Wartburg, t. IV, p. 252), a évincé *avoir agréable* (cf. § 305, H) : « On dit, *Avoir agréable*, & plus ordinairement, *Avoir plus agréable*, pour dire, *Agréer* » (*Ac.* 1740). Cf. § 305, H. — *Avoir pour* s'est construit jadis avec d'autres adj., quoique assez rarement, semble-t-il.

construction directe. — *Se porter pour* a eu aussi le sens « se faire passer pour » : *La duchesse fit acheter des plantes exotiques, et se porta* POUR *grand amateur de botanique* (STENDHAL, *Chartr.*, VI).

c) L'attribut est introduit par ***comme*** avec de nombreux verbes, dont certains acceptent aussi *pour* dans la langue écrite (cf. *b*, 4°). **H9**

La France avait l'Angleterre COMME *alliée. Considérer* (ou *regarder*) *un travail* COMME *inutile, ...* COMME *une corvée. Choisir* (ou *prendre*) COMME *époux un homme plus âgé. Accepter* (ou *prendre*) *des promesses* COMME *argent comptant. Je l'ai cité* COMME *témoin. Je l'ai désigné* (ou *proposé*) COMME *mon successeur.* — *À huit ans, je rêvais encore d'être agréé* COMME *plante* (H. MICHAUX, *Face aux verrous*, Pl., p. 450). — *Nous classerons encore beaucoup d'édifices religieux* COMME *monuments historiques* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. VIII, p. 33). — *Très rapidement s'est constitué autour de lui un groupe de fidèles qui n'hésitaient pas à l'instituer* COMME *maître* (Fr. CHÂTELET, *Chronique des idées perdues*, p. 33). Etc.

À côté de *poser en* (*b*, 3°), on a aussi *poser comme* : *Je pose cela* COMME *un fait accompli* (*Ac.* 1935). — *Se poser* COMME *expérimenté* (*Rob.*). — *Afin de se poser* COMME *le maître, il augmenta le train de la maison* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4).

Pour *reconnaître comme, tenir comme* (plus rare), cf. § 307 ; de même pour *considérer* construit directement. — Avec un objet indirect : cf. § 303, *a*. — *Se revendiquer comme*, § 779, *c*, 4°. **R7**

H9 306 HISTORIQUE
Cet emploi est issu de *comme* conjonction introduisant des propositions de comparaison, lesquelles sont souvent averbales (cf. § 1142, *b*, 2°).

R7 306 REMARQUE
Comme introduisant l'attribut ne peut être remplacé par les équivalents que cette conjonction a dans ses autres valeurs.
Ne dites pas : °*Il a été désigné* EN QUALITÉ DE *membre de cette commission* pour *Il a été désigné* COMME *membre de cette commission*. — °*J'entends m'arroger le privilège de considérer mon neveu* [...] TEL QUE *dépendant de mon autorité* (P. ADAM, cité dans la *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 1991, p. 349). Cf. §§ 244, *b*, 2° ; 642, *a*, 2°.

307 Hésitations dans la construction de l'attribut.

Il y a de l'**hésitation pour la construction de certains verbes** (outre les cas déjà mentionnés) :

a) Avec ***considérer*** signifiant « juger », l'attribut de l'objet direct est traditionnellement introduit par *comme*. **H1**

Elle avait [...] *une ignorance de sauvage, jusqu'à considérer* COMME *très célèbre le docteur Desrogis* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Je considère cette promesse* COMME *sacrée* (MAUROIS, *Meïpe*, p. 208). — *Celui que je considère* COMME *un mainteneur du langage* (DUHAMEL, *Temps de la recherche*, V). — *La bourgeoisie triomphante du siècle dernier a pu considérer ses propres valeurs* COMME *universelles* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 3).

Par analogie avec *croire* et d'autres verbes, peut-être aussi par imitation de l'anglais, la construction directe cherche à s'introduire (ce qui n'est indiqué ni dans le *Trésor*, ni dans l'*Ac.* 2001, ni dans le *Rob.* 2001) : °*Je le considère coupable.* Malgré le danger de la confusion avec le cas où l'adjectif est épithète (*Je considère cette affaire sérieuse* = J'examine...), malgré les condamnations répétées (notamment par l'Acad., le 24 février 1965), la construction a la caution de plus d'un excellent auteur, surtout quand l'attribut est un adjectif ou un participe :

Se considérer définitivement libérés du service (CHAT., cit. Littré, Suppl.). — *Quant à l'amour, il le dédaignait* [...], *le considérant négligeable* (BLOY, *Femme pauvre*, p. 10). — *Je ne m'en considérai pas moins tenu de soigner l'infirmité morale de ma femme* (HERMANT, *Daniel*, p. 80). — *Henriette Ruche, qui se croyait libre de préjugés (et elle considérait telle la vieille morale)* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*. L. P., t. II, p. 271). — *Celui qui écrit comme il prononce est, en France, considéré inférieur à celui qui écrit comme on ne prononce pas* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 183). — *Je ne le* [= un problème] *considérais déjà plus si terrible* (GIDE, cité par Ch. Du Bos, *Dialogue avec A. Gide*, p. 83). — *Valéry dont vous vous considérez le fils spirituel* (HUYGHE, *Réponse au disc. de réc. de Caillois à l'Ac.*). **A**

b) ***Désigner*** construit traditionnellement son attribut par l'intermédiaire de *comme* ou de *pour*. La construction directe cherche à s'introduire, mais n'appartient pas encore à l'usage normal et ne paraît pas signalée dans les dictionnaires.

°*Ce que l'on appelle à tort la sociologie américaine (l'on devrait la désigner recherche empirique)* (Raym. ARON, *Sociol. allem. contemp.*, 1981, p. XV). [Le sens est « nommer », ce qui n'est pas fréquent.] — °*Désigné, en 1977, président du Parti nationaliste basque* (J.-P. CLERC, dans le *Monde*, 11 sept. 1984).

H1 307 HISTORIQUE
Considérer a pu autrefois avoir un attribut introduit par *en* : *Touchez à Monsieur dans la main, / Et le considérez desormais dans vostre ame /* EN *Homme dont je veux que vous soyez la Femme* (MOL., *F. sav.*, III, 6).
Au lieu de ***regarder*** *comme*, on a dit aussi *regarder pour*, *regarder en* et simplement *regarder* : ⁺*Malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus* POUR *votre fils* (J.-J. ROUSS., *Corresp.*, cit. Littré, s. v. *regarder*, 7°). — *Et je puis sans rougir faire un aveu si doux / À celuy que desja je regarde* EN *espoux* (MOL., *Éc. des maris*, II, 9). — ⁺*Et je l'ai regardée, après votre alliance, / Bien moins Persane de naissance / Que Grecque par adoption* (CORN., *Agésilas*, cit. Littré, *l. c.*). — *Regarder pour* et *regarder* construit directement ont encore été relevés au XIXe s. : *Le cardinal ne se regarda point* POUR *battu* (Al. DUMAS, cit. Plattner, t. III, fasc. 1, p. 223). — *Je me regarde moi-même vengé par l'arrêt qui prononce leur innocence* (CHAT., cit. Littré, s. v. *regarder*, 16°).

A 307 AUTRES EXEMPLES
HENRIOT, *Temps innocents*, p. 45 ; DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 14 ; LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 209 ; SCHLUMBERGER, *Mad. et A. Gide*, p. 218 ; GUITTON, dans la *Table ronde*, mai 1955, p. 184 ; FISSON, dans le *Figaro litt.*, 11 août 1966 ; L. MARTIN-CHAUFFIER, *ib.*, 21 juillet 1966 ; DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 156 ; P. DAIX, *J'ai cru au matin*, p. 399 ; G. GUILLAUME, dans le *Fr. mod.*, juillet 1941, p. 176 ; P. GUIRAUD, *Locutions fr.*, p. 33 ; J. DUBOIS, *Gramm. struct. du fr.*, Verbe, p. 6 ; J. LAURENT, *Bêtises*, p. 111.

c) Avec ***qualifier***, l'usage ordinaire introduit l'attribut par *de*. Cependant, l'ancienne construction sans *de* subsiste dans la langue juridique et parfois dans la langue littéraire. H2

Avec *de* : *Dans le Code, l'homicide commis volontairement est qualifié* DE *meurtre* (*Ac.* 1935) [en 1878 : *qualifié meurtre*]. — *Cette innocence que j'ai qualifiée* [...] DE *fonctionnelle* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 917). — *On qualifie volontiers* D'*égoïstes ceux qui n'utilisent pas autrui à se faire valoir* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 251). — *Le secrétaire de mon oncle Charles l'avait qualifié* [...] DE *pisse-vinaigre* (GIRAUDOUX, *Bella*, VIII).

Sans *de* : *L'homicide commis volontairement est qualifié meurtre. Tout meurtre commis avec préméditation ou de guet-apens est qualifié assassinat* (*Code pénal*, art. 295 et 296). — *S'aperçoit-on en Europe qu'une littérature tout entière est sortie de la Grande-Bretagne depuis vingt années ? Je la qualifie une immense* enquête sur le globe, *par les Anglais* (MICHELET, *Insecte*, Note 3). — *Des froidures qu'il n'est pas exagéré de qualifier sibériennes* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 204). — *Il semblerait sacrilège de qualifier baroque* Les Pèlerins d'Emmaüs, *du Louvre* (GAXOTTE, dans le *Figaro litt.*, 7 sept. 1957). — *Les lettres du roi, l'arrêt le qualifient chevalier, prince, duc, etc.* (*Ac.* [1694-]1935) .

d) ***Reconnaître*** a trois constructions : avec *comme* ; avec *pour* dans la langue écrite ; construction directe, surtout quand l'attribut est un adjectif et/ou dans un contexte juridique.

Avec *comme* : *Je doute avec mon cœur de ce que mon esprit reconnaît* COMME *vrai* (BOURGET, *Disciple*, IV). — *Israël ne pourra accueillir le Messie, le reconnaître* COMME *l'envoyé de Dieu* [...] *que s'il se repent* (pasteur BOEGNER, *Pour mieux connaître Jésus*, p. 119). — *Miller* [...] *fut l'interlocuteur privilégié ; et reçut* [...] *l'intronisation qui le reconnaissait publiquement* COMME *tel* (C. CLÉMENT, *Vies et légendes de Jacques Lacan*, pp. 24-25).

Avec *pour* : *Que le père l'a traité comme son enfant* [...] ; / *Qu'il a été reconnu* POUR *tel par la famille* (*Code civil*, art. 321). — *Monsieur et madame Soudry reconnurent* POUR *légitime, par leur acte de mariage, un fils naturel du gendarme* (BALZAC, *Paysans*, I, 6). — *Arnoux le reconnut* POUR *un ancien modèle* (FLAUB., *Éduc.*, I, 1). — *M. Morissot* [...] *s'arrêta net devant un confrère qu'il reconnut* POUR *un ami* (MAUPASS., *C.*, Deux amis). — *Deux négociants lyonnais avaient cru la reconnaître* POUR *une certaine Mélanie Favrot, qui tenait jadis un établissement de « gants et parfumerie » place des Terreaux* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 25). — *Un assez ridicule personnage* [...] *que je ne reconnus qu'à ce moment* POUR *le prétendant dont m'avait parlé Juliette* (GIDE, *Porte étr.*, IV). — *Mon Dieu, préservez-moi des rides de l'esprit ! Et surtout gardez-moi de ne pas les reconnaître* POUR *des rides !* (ID., *Journal*, 19 mai 1919.)

Construction directe : *Des tables de mortalité reconnues fausses* (BALZAC, *Ill. Gaudissart*, p. 45). — *On avait reconnu M. Arnoux complice de toutes les fraudes* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — *Pouchkine y est acclamé comme un maître, reconnu chef par ses émules* (VOGÜÉ, *Roman russe*, p. 54). — *L'accusé était reconnu innocent du crime de haute trahison* (CLEMENCEAU, *Grandeurs et misères d'une victoire*, p. 320). — *Tout en reconnaissant l'individu coupable des actes reprochés* (GIDE, *Souvenirs de la cour d'ass.*, I).

e) ***Tenir*** est employé, dans la langue soutenue, dans le sens de « considérer », avec un attribut du complément d'objet direct, attribut introduit le plus souvent par *pour*, rarement par *comme* ; dans la langue littéraire, on construit parfois l'attribut directement, comme à l'époque classique. H3

Avec *pour* : *Je tiens* POUR *un malheur public qu'il y ait des grammaires françaises* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 146). — *Elle* [= la démocratie] *prend* [...] *pour matière un homme idéal,* [...] *s'insérant dans des obligations qu'il tient* POUR *absolues* (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 300). — *Je le tiens* POUR *un honnête homme* (*Dict. contemp.*). — *Je tiens cela* POUR *vrai* (*ib.*). — *Je me le tiens* POUR *dit.*

Avec *comme* : *Venez voir ceci que je tiens* COMME *une cinglante satire* (DUHAMEL, *Archange de l'aventure*, p. 77).

Construction directe : *Je vous tiens de ce jour sujet rebelle et traître* (HUGO, *Hern.*, II, 3). — *Des événements que nous tenons très importants leur paraissent négligeables* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 92). — *Il te tient criminelle* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, III, 3). — *Salavin pourrait tenir négligeables les fantaisies de l'adversité* (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 201). — *Il est injuste de tenir*

H2 307 HISTORIQUE

Au XVIIe s., on avait les deux constructions : *On a qualifié ce duel* D'*assassinat* (FURETIÈRE, 1690). — *On a qualifié cet ouvrage* D'*heretique* (ID.). — *Il qualifie cela vangeance* (RICHELET, 1680). — *Il se qualifie Amiral* (ABLANCOURT, cit. Richelet). — *Toute profession* [...] / *Traite les autres d'ignorantes, / Les qualifie impertinentes* (LA F., *F.*, XI, 5).

H3 307 HISTORIQUE

Les trois constructions remontent à l'anc. fr. La construction directe est courante chez les classiques (sur *tenir à*, cf. § 306, *b*, 1° et H3) : *Je tiens impossible de connoistre les parties sans connoistre le tout* (PASCAL, *Pens.*, p. 242). — *Je n'accuse personne, et vous tiens innocente* (CORN., *Rodog.*, V, 4). — *Quoy vous ne tenez pas veritable une chose établie par tout le monde* [...] ? (MOL., *Mal. im.*, III, 3). — ⁺*Je tiens* [...] *nos philosophes très gens de bien ; je crois les d'Alembert, les Diderot aussi vertueux qu'éclairés* (VOLT., *Corresp.*, 15 janv. 1761). — *Comme* n'a jamais été très fréquent : ⁺*Le second le dit, dès le soir même, à mon père, et je me le tins* COMME *dit à moi-même* (RETZ, *Mém.*, p. 11). — Ex. antérieurs : *Godefroid de Bouillon*, dans Tobler-Lommatzsch ; MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, X.

Botticelli responsable de Burne-Jones (GREEN, *Journal*, 2 juillet 1935). — *Les chefs sont tenus responsables des échecs* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, p. 220). — *Ils tenaient peut-être Chevrier responsable de la mort de Geoffroy* (J. ROY, *Vallée heureuse*, p. 79). — *Si morales que je tienne les grâces du maintien, plutôt pourtant y renoncer que de les acquérir au prix d'un corps souillé par l'idée de péché* (ÉTIEMBLE, *C'est le bouquet !* pp. 283-284).

Tenir quitte reste vivant (mais n'est peut-être plus analysé par les locuteurs), comme le montrent ces ex. du *Dict. contemp.* : *Vous êtes tenu quitte de ce que vous devez. On ne peut le tenir quitte de sa promesse. Je ne l'en tiens pas quitte pour cela.*

308 Accord de l'attribut du complément d'objet.

a) L'**adjectif** attribut du complément d'objet s'accorde en genre et en nombre avec ce complément :

Je la considère comme INNOCENTE. — *Je rendis* PUBLIQUES *ces promesses réciproques* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 47).

Cas particuliers.

1° Pour les modalités particulières (attribut se rapportant à plusieurs noms, etc.), cf. §§ 424-454. — Pour l'ordre des noms quand ils sont de genres différents, voir ce qui est dit de l'épithète au § 338, *b*.

2° Quand le complément n'est pas exprimé, l'adjectif s'accorde avec le complément implicite : voir les ex. du § 303, *c*. — Pour *avoir belle*, cf. § 305.

3° On constate une certaine tendance à laisser invariable l'adjectif attribut qui précède le complément d'objet (comp. § 429). Ces ex. restent isolés et ne seront pas pris pour modèles :

Le fer à repasser *(ce sera d'ailleurs le titre général de la revue) a pour but de rendre* BOUFFON *cette révérence* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 16). — *En gardant* PRÉSENT *à l'esprit* [...] *la mise en fonctionnement du langage* (G. ALLAIN-SOKOLSKY, dans *Langue française*, sept. 1975, p. 95). — *Un irréalisme qui rend plus que* HASARDEUX *toute tentative* [...] *de rapprochement* (M. NOBLECOURT, dans le *Monde*, 7 janv. 1984).

Cas particuliers : *Mme Nuñez, sa sœur,* [...] *portait* BEAU *sa ruine* (MALLET-JORIS, *Mensonges*, J'ai lu, p. 32). [*Porter beau* senti comme une locution inanalysable ou *beau* comme adverbe.] — *J'avais trouvé* CHARMANT *la fleur qui terminait certains noms, comme Fiquefleur, Honfleur* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1098). [Malgré l'article féminin, *fleur* est pris ici de façon autonymique (§ 460).] H1

4° *Fort* reste invariable selon la tradition grammaticale H2 dans les expressions ***se faire fort de*** et ***se porter fort pour*** (qui est plus rare).

Ainsi, l'*Ac.* 2000, s. v. *fort*, I, A, 6, écrit : *Elles s'étaient fait* FORT *de réussir* [pour l'accord du partic. passé, cf. § 953, *b*, 2°]. *Elles se portèrent* FORT *pour leur frère.* (Voir aussi s. v. *faire*, IV, 2, *c*.) Mais l'usage des auteurs est assez partagé : certains respectent la prescription traditionnelle ; d'autres, qui ont pour eux les encouragements de Littré, font varier *fort* non seulement en nombre mais aussi en genre, et il est difficile de les blâmer.

- *Fort* invar. en genre : *Elle se faisait* FORT *de les arracher* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 75). — *Elle se faisait* FORT *de l'éclairer* (MAURIAC, *Th. Desqueyroux*, IV). — *Dont elle se faisait* FORT *de remporter l'assentiment* (GIDE, *Faux-monn.*, II, 5). — *Une voyante extra-lucide se faisait* FORT [...] *de retrouver le lieu de sa cachette* (TROYAT, *Étrangers sur la terre*, p. 319). — Autre ex. : RINALDI, *Roses de Pline*, p. 238.
- *Fort* invar. en nombre : *Ils se firent* FORT *de sauver l'honneur du roi* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, t. I, p. 1210). — *Ils se faisaient* FORT [...] *de raser le Feu-Jouant avant la fin de l'été* (GENEVOIX, *Forêt voisine*, p. 207). — Dans *se porter fort* : *Tous les habitants notables de Greux et de Domremy se portèrent* FORT *les uns pour les autres* (HANOTAUX, *Jeanne d'Arc*, II, 1). — *Ces communautés naturelles et historiques dans lesquelles les hommes* [...] *se portent* FORT *les uns les autres* [cf. § 1041, *c*] (MAURRAS, *Essais politiques*, p. 179).
- *Fort* var. en genre : *La Libre Parole se fit* FORTE *de prouver* [...] (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 154). — *Je me fais* FORTE *d'avance de son acceptation* (ESTAUNIÉ, *Tels qu'ils furent*, p. 171). — *Sylvie se fit* FORTE *de le mettre d'aplomb avant trois mois* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 44). — *Catherine se faisait* FORTE *de convaincre peu à peu l'enfant* (G.-E. CLANCIER, *Dernière saison*, p. 254). — *Toute la jeunesse d'alors se faisait* FORTE *de remettre le bonheur à plus tard*

H1 308 HISTORIQUE

On lit chez MOLIÈRE : *Vous ne trouverez pas* MAUVAIS, *s'il vous plaist, la curiosité que j'ay euë de voir un illustre malade comme vous estes* (*Mal. im.*, III, 10). — Littré, s. v. *trouver*, Rem. 1, reconnaissait que l'on disait : *J'ai trouvé* BON *la liberté que vous avez prise* [= j'ai approuvé...], mais il ajoutait : « Toutefois cette construction est dure, et il faut l'éviter. » Elle semble avoir disparu.

H2 308 HISTORIQUE

L'invariabilité en genre et en nombre a été prescrite par Vaugelas, avec cet argument que *fort* dans *se faire fort* est « mis comme adverbialement » (p. 324). On pourrait aussi dire qu'il s'agit de locutions figées, où il est difficile aujourd'hui de donner à *fort* une fonction distincte. En réalité, *fort* a d'abord été invariable en genre dans tous ses emplois (cf. § 543, H1), et il l'est resté dans une construction figée comme celle-ci. Mais, dans l'ignorance de la véritable cause, les grammairiens ont exigé aussi l'invariabilité en nombre. Littré s'élève contre cela, en faisant remarquer en outre que l'analogie depuis longtemps tendait à faire varier *fort* en genre, comme il variait légitimement en nombre : *Je me faictz* FORTE *sur ma vie que* [...] (JEHAN D'ARRAS, *Mélusine*, cit. dans le *Fr. mod.*, janv. 1942, p. 56). — *Ainsi est-il, je m'en fais* FORTE, */ De ce drap* (*Pathelin*, 454). — *Nous nous en faisons* FORTES *pour luy* (A. DE LA SALE, *Jehan de Saintré*, éd. Ch.-D., p. 28). — *Je me feroys* FORTE *que le roy seroit obey* (MARG. DE NAVARRE, *Lettres*, cit. Littré). — Pourtant, au début du XVIIe s., cette analogie n'avait pas été victorieuse (ce qui a permis l'intervention des grammairiens) : *Je me fay* FORT *de vous y conduire* [dit Françoise] (TURNÈBE, *Contens*, I, 5) [1584].

(POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 11 janv. 1974). — *Vous vous faisiez* FORTE *de trouver un moyen* (GREEN, *Mauvais lieu*, p. 274).

- *Fort* var. en nombre : *Les gens bien informés qui* [...] *se font* FORTS *de n'ignorer rien des sentiments du prochain* (H. DE RÉGNIER, *Plateau de laque*, p. 257). — *Ils se font* FORTS *de pouvoir* [...] (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 94). — Dans *se porter fort* : *En se portant* FORTS *pour les enfants en bas âge* (LA VARENDE, *Amour de M. de Bonneville*, p. 40).

5° Lorsque le verbe est accompagné de ***ne ... que***, l'attribut s'accorde généralement avec le complément d'objet lorsque celui-ci précède l'attribut : *Elle n'a que la figure de* PLAISANTE R1 ; et reste invariable dans le cas contraire : *Elle n'a de* PLAISANT *que la figure* (*la figure* n'étant pas le véritable objet direct, mais une correction au complément d'objet direct non exprimé : *n'a* RIEN *de plaisant*) [comp. avec *il y a*, § 249, *b*, 1°].

Il a un cheval qui n'a que les pattes de devant de MAUVAISES (J. RENARD, *Journal*, 6 sept. 1899).

*Je ne trouve d'*ÉGAL *au brusque changement de la scène que les anciennes tristesses de mes premiers jours* (CHAT., *Mém.*, III, II, IX, 8). — *La médecine n'a de* CERTAIN *que les espoirs trompeurs qu'elle nous donne* (J. RENARD, *Journal*, 15 févr. 1901). — *Toute émotion n'a d'*EXQUIS *que sa surprise* (GIDE, *Roi Candaule*, II, 1).

Est-ce par analogie avec des ex. comme ceux-là que l'on dit aussi : *Elle a seulement de* BEAU *la chevelure ?*

Pour la locution ***n'avoir d'égal que***, la place de l'attribut est fixe. Il reste, logiquement, invariable, comme on l'a expliqué ci-dessus :

*Un homme dont la fermeté n'a d'*ÉGAL *que la sagesse et la hauteur des vues* (WL. D'ORMESSON, dans la *Croix*, 8-9 mai 1960). — *Leur hâte à se détacher de nous n'avait d'*ÉGAL *que leur fièvre à se retrouver deux* (CHAR, *Nu perdu*, p. 109). [Pl., p. 434 : *égale*] — *Une aventure qui n'a d'*ÉGAL *que la découverte des ruines de Troie* (J. D'ORMESSON, dans les *Nouv. litt.*, 7-13 févr. 1972). — *L'élégance du procédé n'a d'*ÉGAL *que la brutalité et l'éclat d'une palinodie qui* [...] (R. BARRILLON, dans le *Monde*, 27 nov. 1973). — *La complexité de ce changement n'a d'*ÉGAL *que son inertie* (Emm. TODD, *Le fou et le prolétaire*, p. 320). — *Ses bénéfices n'ont eu d'*ÉGAL *que ceux de son quatrième film* (dans *F magazine*, mai 1984, p. 44).

Cependant plus d'un auteur l'accorde R2 soit avec le complément d'objet direct qui suit *que*, soit parfois avec le sujet (comme si l'on avait *est égal à*).

- Accord avec l'objet R3 : *L'odieux de telles suppositions n'en a d'*ÉGALE *que l'absurdité* (DOUMIC, Le Misanthrope *de Molière*, p. 295). — *Un tact et une souplesse qui n'ont d'*ÉGALE *que sa superbe loyauté* (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 43). — *Le sérieux de l'événement n'avait d'*ÉGALE *que la forme légère, bénigne qu'il empruntait* (JOUHANDEAU, dans *Hommes et mondes*, juillet 1950, p. 377). — *La fièvre et la hardiesse des improvisations n'ont d'*ÉGALE *que la brièveté de leurs agonies* (A. ARNOUX, *Bilan provisoire*, p. 265).
- Accord avec le sujet : *Une estime qui n'a d'*ÉGALE *que mon amour* (SARDOU, *Rabagas*, I, 10, cit. Le Bidois, § 1033). — *Son incompréhension n'a d'*ÉGALE *que son zèle* (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 4 nov. 1950). — *François Coppée connut de son vivant une gloire dont la disproportion n'a d'*ÉGALE *que l'oubli où sa mémoire est tombée* (BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 91). — *Une Assemblée dont l'impuissance n'aura d'*ÉGALE *que les prétentions* (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 147). — *Il vouait au montreur une admiration sans bornes qui n'avait d'*ÉGALE *que le mépris qu'il professait pour le cuisinier* (A. CHEDID, *Sixième jour*, II, 5).
On observera que dans tous ces ex. il s'agit d'un phénomène purement graphique, ce qui leur enlève beaucoup de leur pertinence. En revanche, dans l'ex. suivant, l'accord est phonétique, mais *égaux* y est peut-être un nom : *Il* [= Molière] *n'a d'*ÉGAUX *en puissance sereine que Montaigne et Shakespeare* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 37). R4

b) Le **genre** étant inhérent au **nom** en soi, il ne peut être question d'un véritable accord en genre à propos du **nom** attribut. C'est seulement lorsque l'attribut est un nom animé prenant ou ayant un genre selon le sexe de l'être désigné qu'il a normalement le même

R1 308 REMARQUE

Ex. curieux : *Quand je me mets en colère, je montre la seule chose que j'ai de* PARFAIT, *mes dents* (GIRAUDOUX, *Apollon de Bellac*, III). Le masc. pourrait s'expliquer par le fait que l'auteur a considéré *la seule chose que* comme un neutre équivalant à *ce que*.

R2 308 REMARQUE

Dans l'un et l'autre cas, peut-être les auteurs considèrent-ils *égal* comme un nom (comp. *n'avoir pas d'égal, sans égal* au § 489, c, 2°) ; il ne s'agirait plus d'un véritable accord (cf. *b*).

R3 308 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, il semble qu'il y ait accord avec celui des deux objets qui est le plus proche : *L'imagination, le talent n'a d'*ÉGALE *que la richesse du vocabulaire et l'invention perpétuelle* (TAINE, lettre à Zola citée dans A. Dezalay, *Lectures de Zola*, p. 23).

R4 308 REMARQUE

On notera aussi que si *égal* est au masculin et si le sujet et/ou l'objet direct sont masculins, il est impossible de dire si *égal* est invariable ou s'il s'accorde avec le mot masculin : *Cette capacité d'invention n'avait d'*ÉGAL *que son mauvais caractère* (MALLET-JORIS, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1996, p. 342). — *Son étonnement n'a d'*ÉGAL *que sa conviction* (G. TABOUIS, *Albion, perfide ou loyale*, p. 118). — *Ces États jeunes dont l'inorganisation n'a d'*ÉGAL *que le supernationalisme* (*ib.*, p. 186). — Pour les deux derniers ex., tirés du même livre, le fait que le nom masculin soit tantôt le sujet et tantôt l'objet inclinerait à penser que l'auteur est pour l'invariabilité.

genre que l'objet direct si celui-ci est un pronom ou un nom animé prenant eux aussi un genre en fonction du sexe de l'être désigné :

Jean appelait Julie SA PROTECTRICE ; *il la nommait aussi* SA MÈRE.

Mais : *Nous considérons Pierre comme* UNE VICTIME *et sa sœur comme* UN TÉMOIN INSENSIBLE. — *Il appelait la Touraine* UN PARADIS.

Pour le **nombre**, il y a généralement concordance naturelle (par simple conformité avec la réalité décrite) entre l'objet direct et l'attribut : *Il les considérait comme ses* ALLIÉS. — Mais lorsque la réalité l'exige, il peut y avoir discordance : *On appelle les yeux* LE MIROIR *de l'âme.*

Cas particuliers.

Pour les détails, voir ce qui est dit de l'attribut du sujet, §§ 250-251.

1° Dans cet ex., l'ensemble, d'abord considéré comme tel, est, dans l'attribut, considéré dans chacun de ses constituants (*distribution* : cf. § 428) [il y a aussi dans cette phrase une syllepse] : *Il recevra de chaque partie, l'une après l'autre, la déclaration qu'*ELLES *veulent se prendre pour* MARI ET FEMME (*Code civil*, art. 75). [On pourrait dire : ... *l'une pour mari et l'autre pour femme.*] — Il y a aussi distribution dans cette phrase de TAINE, comme si on avait *chacune* devant *en homme* (à moins que Taine n'ait été influencé par *homme* au singulier qui précède) : *Comme elles* [= les femmes] *ont pris des façons et des hardiesses d'homme, on* LES *traite en* HOMME, *c'est-à-dire en* ADVERSAIRE *ou en* CAMARADE (*Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 225).

2° Dans ***prendre à témoin***, *témoin* est invariable, selon la tradition. Cependant certains auteurs (dans la mesure où ils sont conscients et attentifs) le font varier en nombre, parce qu'ils voient ici *témoin* dans son sens ordinaire de « personne qui témoigne ». H3

Témoin invar. : *Ô bois, je vous prends à* TÉMOIN (HUGO, *Lég.*, XXI, 3). — *Mes camarades, je vous prends à* TÉMOIN (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 213). — *Je le voyais regarder toutes choses comme pour les prendre à* TÉMOIN (DUHAMEL, *Vie des martyrs*, p. 167). — *Je vous prends tous à* TÉMOIN (VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 74). — *Je les prends à* TÉMOIN *de la violence* [...] *que cet homme vient de me faire* (*Ac.* 1935, s. v. *prendre*). A1

Témoin varie : *Vous vous lamentiez et vous preniez les passants à* TÉMOINS *de votre misère* (DUHAMEL, *Souv. de la vie du paradis*, p. 129). — *Perrine s'était mise* [...] *à les prendre tous à* TÉMOINS (POURRAT, *Tour du Levant*, p. 270). — *Je vous prends à* TÉMOINS, *Messieurs* (GENEVOIX, *Forêt voisine*, p. 235). A2

Mais on écrira : *Je les prends pour* TÉMOINS.

3° Pour *prendre à partie*, il n'y a pas d'hésitation quant au nombre, et *partie* est toujours au singulier, que *la* partie adverse soit constituée par une ou plusieurs personnes. R5

309 Place de l'attribut du complément d'objet.

a) Quand le complément d'objet est un pronom personnel ou un pronom relatif, sa place est fixe et l'attribut suit le verbe (sauf mise en relief : cf. *c*) :

Je la crois MALADE. *La femme que je croyais* MALADE.

b) Quand le complément d'objet et l'attribut suivent tous deux le verbe :

1° On préfère d'habitude l'ordre complément + attribut si les deux éléments sont à peu près de la même longueur :

Elle a les cheveux BLONDS. *Il a rendu sa femme* MALHEUREUSE. *Elle appelle son fiancé* MON CHOU. *Je considère ce livre* COMME UNE RÉUSSITE, ... COMME BÂCLÉ. — *J'ai gardé ma volonté* INTACTE (MAURIAC, *Nœud de vip.*, III). — Cet ordre est obligatoire après *faire*, cf. § 306, *a*, 4°.

Cependant, l'attribut peut aussi être placé en premier, surtout dans la langue écrite, et spécialement quand c'est un adjectif (ce qui a l'avantage de rendre la phrase plus nette et d'éviter qu'on ne prenne l'attribut pour une épithète) :

Elle avait entendu la marquise appeler BERTHE *une jeune femme* (FLAUB., *M*me *Bov.*, II, 3). — *Swann trouva* DÉLICIEUSE *sa simplicité* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 212).

Ex. ambigus : *J'ai trouvé ce chapeau* SÉDUISANT. — *J'étais disposé à juger cette sagesse* INCOMPLÈTE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 714). — *Il appelle Julie* SA TANTE. — *Je considère Pierre* MON AMI (cf. § 307, *a*).

H3 308 HISTORIQUE

L'invariabilité s'explique par le fait que *témoin* a ici son sens premier, celui de « témoignage », comme Vaugelas (p. 565) l'avait déjà vu. Chez les classiques, malgré certaines hésitations, *témoin* restait généralement invariable. Le sens premier étant tombé en désuétude dans la langue courante, les grammairiens (et l'*Ac.* encore aujourd'hui) ont justifié l'invariabilité en disant que à *témoin* est pris adverbialement, tandis que certains usagers interprétaient *témoin* comme « personne qui témoigne » et le faisaient varier : voir par ex. BERN. DE SAINT-P., *Paul et V.*, p. 156. — On observe les mêmes hésitations pour le tour *Témoin les philosophes* : cf. § 251, *d*, 4°. — Dans cet ex. de RACINE : *Je n'en veux pour* TÉMOIN *que vos plaintes* (*Baj.*, V, 4), le singulier se défend comme dans : *Vos plaintes sont* LE TÉMOIN.

A1 308 AUTRES EXEMPLES

Cl. TILLIER, *Mon oncle Benjamin*, XIX ; BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 275 ; AYMÉ, *Aller retour*, p. 211 ; L. HALPHEN, *Charlemagne et l'empire carol.*, p. 311 ; MAURIAC, *Sagouin*, p. 37 ; CESBRON, *Notre prison est un royaume*, p. 143 ; DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 210 ; etc.

A2 308 AUTRES EXEMPLES

J.-J. GAUTIER, *Hist. d'un fait divers*, p. 188 ; GUTH, *Naïf aux 40 enfants*, p. 110.

R5 308 REMARQUE

L'invariabilité de *garant* dans *L'immensité de la mer se portait* GARANT *de nos projets* (J. CAYROL, *Enfants pillards*, p. 68) concerne *garant* lui-même et non sa fonction d'attribut : cf. § 489, R5.

Des problèmes se posent aussi pour *maître* : cf. § 499, a.

R 309 REMARQUE
Pour *avoir beau, avoir facile*, cf. § 305.

2° Mais on place presque nécessairement en second l'élément qui forme un syntagme long et complexe, en particulier le complément constitué par un infinitif R et surtout par une proposition.

Le sentiment de l'absurde [...] *rend le meurtre* AU MOINS INDIFFÉRENT ET, PAR CONSÉQUENT, POSSIBLE (CAMUS, *Homme révolté*, Introd.).

Pour moi, j'appelle TERREUR *tout régime où les citoyens, soustraits à la protection de la loi, n'attendent plus la vie ou la mort que du bon plaisir de la police d'État* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, I, 4). — *Ces rencontres me faisaient trouver encore* PLUS BEAU *un monde qui fait ainsi croître sur toutes les routes campagnardes des fleurs à la fois singulières et communes* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 714). — *On avait cru* BON *d'avertir le public que l'artiste qui interprétait le rôle de l'enfant avait dix-sept ans révolus* (A. BRETON, *Nadja*, pp. 52-53). — *Je vois en effet* ÉCRIT DANS LES JOURNAUX *que je suis un solitaire* (MONTHERL., dans le *Figaro*, 15 sept. 1973).

Des écrivains placent parfois à la fin le terme court, afin de le mettre en relief ou simplement par souci d'originalité :

Le duc [...] *finit par laisser ce peuple, dont il ne peut venir à bout*, TRANQUILLE (HUYSMANS, *Ste Lydwine de Schiedam*, cité par M. Cressot, *La phrase et le vocab. de J.-K. Huysmans*, p. 101). — *Trouvant manger seul* ENNUYEUX, / *Biorn, caprice funéraire, / Invite à souper ses aïeux* (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Souper des armures).

c) La langue populaire ou très familière met parfois l'attribut devant le sujet (comp. § 301, *d*, 1°, pour l'objet direct) :

Elle cessa de me trouver pitoyable le moins du monde... MÉPRISABLE *elle me jugea, définitivement* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 89). — LA PETITE MUSYNE *on l'appelait dans ce milieu* (*ib.*, p. 101). — EXPIATOIRE *elle la* [= la vengeance] *voudrait* (SIMONIN, *Du mouron pour les petits oiseaux*, L. P., pp. 167-168).

Au contraire, l'antéposition de *tel* appartient à la langue soignée : *J'adorais les yeux noirs avec des cheveux blonds. /* TELS *les avait Rosine* (MUSSET, *Prem. poés.*, Mardoche, XI). — De même, *ainsi*.

II. LE COMPLÉMENT ADVERBIAL

B 310 BIBLIOGRAPHIE
L. MELIS, *Les circonstants et la phrase. Étude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en fr. moderne*, Louvain, Presses Universitaires, 1983. — D. LEEMAN, *Les circonstances en question(s)*, Paris, Kimé, 1998.

H 310 HISTORIQUE
La dénomination de *complément adverbial* ne veut pas dire que la catégorie de l'adverbe serait l'expression première de cette fonction. Beaucoup d'adverbes sont au contraire d'anciens syntagmes nominaux, soit du français (*quelquefois, enfin, aujourd'hui*, etc.), soit du latin (*hui* < lat. *hodie* = *hoc die* « ce jour-ci » ; etc.).

310 Définition. B

Le complément adverbial est un complément qui est un adverbe ou qui peut être remplacé par un adverbe.

Cela s'oppose à la fois aux compléments d'objet (présentés dans le I) et au complément d'agent (voir le III ci-dessous).

Le complément adverbial correspond à ce que l'on appelle traditionnellement *complément circonstanciel*, désignation que méritent une partie seulement des compléments auxquels on donnait ce nom : voir § 312, *b*. — Signalons ici qu'on rangeait parfois parmi les compléments circonstanciels des syntagmes prépositionnels que nous considérons comme des compléments d'objet indirect : *Séparer le bon grain* DE L'IVRAIE. H

311 Distinctions sémantiques.

Traditionnellement, on distinguait de nombreuses variétés dans les compléments dits circonstanciels. La 11e éd. de cet ouvrage en dénombrait vingt-neuf, ou davantage si l'on considère les quatre espèces de compléments de lieu. Ces raffinements trouvaient parfois leur justification dans les besoins de la grammaire latine. Dans d'autres cas, c'est en prenant en compte le sens du verbe qu'on était amené à multiplier les catégories. En réalité, on peut se limiter à celles qui sont utiles, notamment pour l'étude des adverbes (§ 956) et des propositions (§ 1135), c'est-à-dire :

Temps : *Il reviendra* LA SEMAINE PROCHAINE. (Quand ?)
Lieu : *Ils se sont rencontrés* AU QUÉBEC. (Où ?)
Manière : *Elle marche* À PAS PRESSÉS. (Comment ?)
Mesure : *Allonger une robe* DE DEUX CENTIMÈTRES.
Opposition : *Je l'ai reconnu* MALGRÉ L'OBSCURITÉ.
But : *Il s'écarta* POUR LE LAISSER PASSER.
Cause : *Il agit* PAR JALOUSIE. (Pourquoi ?)
Condition : *Appelez-moi* EN CAS DE BESOIN.

Divers compléments auxquels on donnait des noms distincts peuvent se ranger sous les étiquettes proposées ci-dessus. Par ex., les compléments de moyen ou d'instrument sont à rapprocher des compléments de manière ainsi que le montre une coordination comme : *Enfoncer une cheville manuellement ou* AVEC UN MARTEAU ; de même pour l'accompagnement : *Voyager solitairement ou* AVEC UN AMI. Voir aussi § 956. — Dans les compléments de mesure, nous plaçons le poids, le prix, etc. — Dans d'autres cas, il n'est pas utile de prévoir un nom particulier.

Un même verbe peut recevoir plusieurs compléments adverbiaux (alors qu'il n'a qu'un complément d'objet direct ou qu'un complément d'agent, sauf coordination) :

Ils se séparèrent au carrefour | quelques heures plus tard | pour qu'on ne les voie pas ensemble.

312 Compléments essentiels ou non essentiels.

Voir aussi § 276, *a*. Cette distinction est utile notamment pour la mobilité des compléments (§ 316).

a) Les compléments **essentiels** sont ceux : 1) dont la construction (et notamment le choix de la préposition) dépend du verbe lui-même : *Il revient* DE *Genève* ; — 2) sans lesquels le verbe ne peut constituer le prédicat : *il va* À LA CHASSE (**Il va*). R

Du point de vue sémantique, les compléments adverbiaux essentiels expriment surtout

Le lieu : *Je vais* À PARIS. *Je reviens* DE PARIS. *Il habite* À PARIS. *Il est* À LA CAMPAGNE. *Il passait ses journées* DANS LE SALON. *Il a séjourné* DANS LE JURA. *Je mets le livre* SUR LA TABLE.

Le temps : *Nous sommes* AU 18 AVRIL ou LE 18 AVRIL (cf. § 315, *a*, 1°). *Leur amitié a duré* TRENTE ANS.

La manière : *Il va* BIEN. *Il se porte* BIEN. *Il s'est comporté* (ou *conduit*) COURAGEUSEMENT. *La voiture allait* À TOUTE VITESSE. *Ce mot commence* PAR UNE CONSONNE. *Il passait ses journées* À BOIRE.

La mesure (au sens large) : *Ce vase coûte* CINQUANTE EUROS. *Ce meuble mesure* UN MÈTRE *et pèse* VINGT KILOS.

Le but : *Il alla* OUVRIR LA PORTE.

Le besoin d'un complément essentiel peut parfois être satisfait par un autre type de complément, par ex. par la négation : *Elle se disait bien que Marceau* N'*allait* PAS (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 272) [= n'allait pas bien]. — De même, un complément adverbial essentiel tient lieu d'un complément d'objet : *Un homme qui voudrait reprendre une femme, avec la secrète gêne d'aimer* AILLEURS (ZOLA, *Pot-bouille*, XIII). — *Debout à la porte, comme si elle n'appartenait plus* ICI *et ne faisait que passer* (B. et Fl. GROULT, *Il était deux fois...*, p. 302). — D'une manière générale, la présence d'un complément adverbial, même non essentiel, rend souvent moins nécessaire la présence d'un objet direct : *Il mange* GOULÛMENT. *Il voit* CLAIR.

Les compléments adverbiaux essentiels ne méritent pas d'être appelés *circonstanciels* : les compléments de *Je vais* À PARIS et *Cela pèse* VINGT KILOS sont liés aussi étroitement au verbe que des compléments d'objet.

Certains grammairiens rangeraient les compléments adverbiaux essentiels parmi les compléments d'objet. Ces deux catégories ont, en effet, des points communs : de là le passage d'une catégorie à l'autre (voir notamment au § 297 et aussi au § 947). Mais il y a aussi des différences. Par ex., les compléments de mesure 1) ne peuvent être transformés en sujets par la mise au passif : **Cinquante euros ont été coûtés par ce vase* ; — 2) commutent avec des adjectifs employés adverbialement : *Ce vase coûte* CHER ; — 3) ne servent pas de donneurs pour l'accord du participe passé conjugué avec *avoir* : *Les cent livres sterling que cela a* COÛTÉ ; — D'autre part, le même complément de mesure (mais moins essentiel) 1) existe aussi dans des cas où il y a déjà un objet direct incontestable : *J'ai payé* CE MEUBLE *mille euros*. — *J'apprécie* LES GOUVERNEMENTS *ce qu'ils valent* (CHAT., *Mém.*, III, II, VI, 17) ; — 2) subsiste avec des verbes au passif : *Ce meuble* A ÉTÉ PAYÉ *mille euros*. — On observera en outre la différence sémantique entre : *Je pèse mon paquet* et *Mon paquet pèse vingt kilos*.

R 312 REMARQUE

Aller s'emploie couramment en Suisse romande de manière absolue au lieu de *partir*, *s'en aller* : *Il faut que tu* AILLES, *tu vas être en retard* (dans Thibault, p. 71). Cela s'entend aussi en Belgique, ainsi que *Nous irons*, dit au moment où l'on s'apprête à quitter un lieu = Nous partons. Ces façons de parler, peu connues des dict. (le *Trésor* signale seulement *laisser aller*, laisser partir, relâcher), sont-elles purement régionales ? C'est douteux. Voir par ex. : « *Je vais* ALLER *à présent* », *dit Pierre* [qui, mobilisé, va quitter sa compagne]. / *Ils rentrèrent dans la gare* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 486).

Les joueurs de cartes disent en Belgique : °*Je vais* (ou *Je passe*) « J'accepte (ou non) l'atout ».

b) Les compléments **non essentiels** sont ceux qui ne remplissent pas les conditions énoncées dans le *a* ci-dessus.

C'est à ce type de complément que conviendrait l'appellation de complément *circonstanciel*. Celui-ci, selon la 11ᵉ éd. de cet ouvrage, « précise l'idée du verbe en marquant la connexion de l'action avec un repère (temps, lieu, etc.) situé *autour* d'elle dans le monde des phénomènes ». Mais cette formule n'est valable que pour les deux catégories explicitées dans la parenthèse. Il faudrait y ajouter les circonstances logiques comme la cause, le but, etc.

Étant donné la mobilité toute particulière (cf. § 316, *a*) de la plupart des compléments non essentiels, certains grammairiens refusent de les ranger parmi les compléments du verbe et parlent à ce sujet de *compléments de phrase*. Nous ne croyons pas pouvoir adopter cette façon de voir. Ce ne sont pas seulement les verbes prédicats de phrase qui sont ainsi accompagnés, mais aussi les verbes prédicats de proposition : *Ma mère, qui était restée veuve* PENDANT DIX ANS, *s'est remariée avec un cousin de son premier mari* ; — les infinitifs, quelle que soit leur fonction : *Après avoir obtenu son diplôme* À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE, *il s'est installé dans le canton de Vaud.* — *Vois se pencher les défuntes années* / SUR LES BALCONS DU CIEL, *en robes surannées* ; / [...] / *Le Soleil moribond s'endormir* SOUS UNE ARCHE (BAUDEL., *Fl. du m.*, Recueillement) ; — les participes : *Comme un long linceul traînant* À L'ORIENT (*ib.*) ; — les adjectifs : *L'enfant* [...] *contemplait les quais* MAINTENANT *silencieux* (DURAS, *Moderato cantabile*, 10/18, p. 34) ; — même les noms (§ 349, *a*) : *Au bruit d'un sabot* SUR LE GRAVIER DE LA COUR, [...] *Gustalin ferma son livre* (AYMÉ, *Gustalin*, I).

Une autre difficulté, c'est que le complément de phrase fait partie de la phrase, alors que le complément du verbe ne fait pas partie du verbe. On a proposé, pour remédier à cela, de parler de *complément ajouté à la phrase* ; mais cela ne résout pas les difficultés qui viennent d'être signalées ; *complément de la prédication* n'est pas entièrement satisfaisant non plus.

On observera aussi que le complément d'agent a plusieurs caractères desdits compléments de phrase sans que personne le range parmi ceux-ci.

Il serait plus légitime de parler de complément de phrase à propos de ce que nous considérons comme des éléments incidents (§ 378, *b*).

313 Nature du complément adverbial.

Le complément adverbial peut être un *adverbe* (parfois précédé d'une préposition) ; — un *nom*, un *pronom* ou un *infinitif* ordinairement introduits par une préposition ; — une *proposition*. R

Venez DEMAIN. *Hâte-toi* LENTEMENT. *Il souffre* BEAUCOUP. *Partons* D'ICI. — *Il pleure* DE RAGE. *Restez* CHEZ VOUS. *On commença* PAR L'INTERROGER. — *Nous partirons* QUAND VOUS VOUDREZ. — Parmi les adverbes, il faut ranger les adjectifs employés adverbialement : *Parler* BAS. Cf. § 963.

En, *y* et *dont* correspondent à des syntagmes prépositionnels.

— *En* et *dont* remplacent un syntagme construit avec la préposition *de* : *Il prit une pierre et l'*EN *frappa* (*Dict. contemp.*). — *Il est resté dans son bureau toute la journée et vient juste d'*EN *sortir* (*ib.*). — *Je connais le pays* DONT *il vient.* Cf. § 723, *c*.

— *Y* remplace un syntagme indiquant le lieu ; il peut suppléer un adverbe : *Il a un grand jardin, il* Y *cultive des légumes.* — *N'allez pas là, il* Y *fait trop chaud* (*Ac.* 1935).

R 313 REMARQUE

Le gérondif (§ 926) équivaut ordinairement à un complément adverbial ; il en est souvent de même de l'épithète détachée (§ 333, a) et de l'apposition détachée (§ 343, *b*) :

On s'instruit EN VOYAGEANT. — HONTEUX *de son échec, il se tut.* — GÉNÉRAL, *pour hochets il prit les pyramides* (HUGO, *Ch. du crép.*, II, 1).

314 Construction du complément adverbial.

a) Le nom, le pronom et l'infinitif qui servent de complément adverbial sont, la plupart du temps, introduits par une préposition :

Il loge DANS *une tente* AVEC *son frère.* — *Il conduit* AVEC *prudence* À CAUSE DU *verglas.*

Pour *y*, *en* et *dont* voir ci-dessus, § 313.

b) Se construisent sans préposition, notamment

- Les compléments de mesure : *Ce meuble mesure* DEUX MÈTRES, *pèse* CINQUANTE KILOS *et coûte* VINGT MILLE FRANCS. — QUE *coûte ce chapeau ?* — COMBIEN *coûte ce chapeau ?* — *Sais-tu ce que coûte ce livre ?* — *Sur la quinzaine de jours* QUE [...] *durera la fin de l'hiver* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 342). [La mesure de la différence s'introduit par *de* : ex. au § 311.]

- Divers compléments de temps : *Il reviendra* LA SEMAINE PROCHAINE. — UN JOUR, *Delphine et Marinette dirent à leurs parents qu'elles ne voulaient plus mettre de sabots* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Paon).
- Les infinitifs du but après les verbes de mouvement : *Il mène son cheval* BOIRE *à la* fontaine.
- Les propositions absolues (§ 253) : LA CHANCE AIDANT, *nous réussirons.*

c) Pour divers compléments, on a le choix entre la construction directe et la construction indirecte, notamment dans les cas suivants. (Voir aussi § 315.)

1° Les compléments indiquant la durée, la préposition possible étant *pendant.*

En traversant LA NUIT *ces champs de bataille* (CHAT., *Mém.*, IV, V, 1). — *Rousseau n'a séjourné que* PEU DE TEMPS *à Ermenonville* (NERVAL, *Filles du feu*, Angélique, XI). — *Il marcha* TRENTE JOURS, *il marcha* TRENTE NUITS (HUGO, *Lég.*, II, 2). — *Il se promenait* DES HEURES ENTIÈRES (FROMENTIN, *Domin.*, III). — *Votre image* [...] *a tôt fait d'envahir l'être qui,* DEUX SECONDES, *l'accueillit* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 169). — Voir aussi § 315, *a*, 2°.

2° Les noms de rues, boulevards, etc.

Sans préposition ni article : *Arrivé rue Neuve-Sainte-Geneviève* (BALZAC, *Goriot*, p. 91). — *Il alla dîner rue Saint-Jacques* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — *Courez rue du Ranelagh prévenir Madame Constance* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, Pl., p. 986). — *Je me trouvais justement avenue Hoche* (MODIANO, *Rue des Boutiques Obscures*, p. 176). — *Il est question de se montrer ou non cours de l'Intendance avec un apprenti en casquette* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 26 mai 1978). — *Dans un immeuble qui se construisait quai d'Orsay* (L. WEISS, *Combats pour l'Europe*, 1979, p. 282). — Avec *villa* désignant une sorte d'impasse : *Vous viendrez villa Andrea ensemble* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 222).

Avec préposition (tour primitif) : *Elle allait avec sa bonne* DANS *la rue Rumfort chercher un médecin* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — *Ses parents demeuraient* DANS *la rue Cortot* (APOLLIN., *Anecdotiques*, 1er sept. 1912). — *Les gens avaient l'air sympathiques,* SUR *l'avenue d'Orléans* (SARTRE, *Âge de raison*, L. P., p. 200). — *Pierre Landry habitait* DANS *la rue de l'Hirondelle* (J. DELAY, *Avant mémoire*, t. II, p. 163). — Pour le choix de la préposition, voir § 1049, *b*, 1°.

Sur *habiter* construit avec un objet direct, voir § 297, *b*, 6°.

315 Construction du complément adverbial. Observations diverses.

a) Constructions directes et indirectes. R1

1° Avec *jour* ou avec l'**indication du jour**, ces emplois de la préposition *à* n'appartiennent plus à l'usage général :

Saint-Phlin, qui À *certains jours était capable de se froisser* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 57). — *Mais,* À *d'autres jours, il arrivait que* [...] (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 32). — AU *25 novembre prochain, je mettrai ces feuilles au feu* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1035). — À *d'autres jours* [...], *l'hébétude fait place à l'exaltation* (Cl. GOTHOT-MERSCH, *Genèse de Mme Bovary*, p. 160). — *À tous les jours*, voir 6° ci-dessous.

Avec *être*, la préposition reste plus courante : *Nous sommes* AU *premier jour de mai* (FRANCE, *Lys rouge*, XXI). — *Il lui tardait presque d'être* À *dimanche* (MAURIAC, *Th. Desqueyroux*, p. 174). — *J'avais hâte d'être* À *demain* (D. ROLIN, *Gâteau des morts*, p. 188). — *En* est archaïque : EN *quel jour sommes-nous ?* (FRANCE, *Anneau d'améthyste*, p. 169.)

On a critiqué *Nous sommes lundi*, sous prétexte que *lundi* serait là traité comme un attribut. Cette façon de s'exprimer est autorisée par le bon usage :

Il ne pouvait jamais se rappeler QUEL QUANTIÈME *du mois on était* (HUGO, *Trav. de la mer*, I, IV, 3). — *Nous sommes aujourd'hui* LE TRENTE *du mois* (LITTRÉ, s. v. *trente*, 7°). — *Nous sommes* LE NEUF (ID., s. v. *neuf*, 2°). — *Nous étions* LE 6 MAI (FRANCE, *Vie en fleur*, p. 302). — *Nous sommes aujourd'hui* LE 14 MARS 1931 (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, p. 14). — *On était* UN DIMANCHE (TROYAT, *Les*

R1 315 REMARQUE

À Bruxelles et en pays flamand, sous l'influence du néerlandais, on supprime abusivement *depuis* et l'on dit : °*Ils sont trois ans mariés* (remarquer aussi la place du complément). °*Je la connais déjà vingt ans.* — Le même phénomène se produit en Alsace et en Suisse sous l'influence de l'allemand.

semailles et les moissons, p. 27). — *On est* DIMANCHE MATIN (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 118). — *Nous sommes* LA NUIT DE PÂQUES (CURTIS, *Roseau pensant*, p. 368). — *Nous sommes déjà au seize*, LE SEIZE (*Ac.* 1935, s. v. *seize*). — Cf. 3°.

2° On dit *en été, en hiver*, parfois *à l'été, à l'hiver, dans l'été, dans l'hiver* (§ 1050, *b*), — ou, sans préposition, *l'été, l'hiver* :

Il veut avoir Saint-Cloud plein de roses l'été (HUGO, *Châtim.*, II, 3). — *Ces champs qui, l'hiver même, ont d'austères appas, / Ne t'appartiennent point* (ID., *Voix int.*, XIX). — *Ces peuples-là dorment l'hiver, veillent l'été* (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 196).

Avec *printemps* et *automne*, le tour sans préposition est plus rare, sauf si le nom est accompagné d'une épithète ou d'un complément :

Le bruit des marteaux de forge [...], *l'automne, s'entend de très loin* (GIDE, *Nourrit. terr.*, V, 1). — *L'Automne, vos prières / Nous garderont de trébucher aux palombières* (JAMMES, *Géorgiques chrét.*, V).

Il pensait parfois au château où il avait été reçu le dernier printemps (J. ROY, *Vallée heureuse*, p. 266). — *J'ai, l'automne dernier, prêté l'oreille au beau discours que le professeur Grégoire a prononcé* (DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 183). R2

On dit, quand il s'agit de l'année où l'on est (parfois de l'année dont on parle), *cet été, cet hiver, cet automne*, mais plus rarement *ce printemps* : *Quelqu'un de très bien, affirme-t-elle, qui s'est épris de moi pour m'avoir rencontrée quelquefois dans le monde* CE PRINTEMPS (GIDE, *Porte étr.*, III).

3° Dans l'indication du mois ou de l'année, ***fin, début, courant*** s'emploient sans être précédés ni d'une préposition ni d'un article (et souvent sans être suivis d'une préposition : cf. § 354, *c*, 3°) dans la langue commerciale et, de là, dans la langue familière et même dans la langue écrite :

Il est arrivé à Naples FIN *de novembre 1811* (L. BERTRAND, *Lamartine*, p. 93). — *Quelques jours après*, FIN *juillet, à Lyon, Jaurès lançait la fameuse phrase* (BARRÈS, *Diverses familles spirit. de la Fr.*, 1917, p. 96). — *Deux mois plus tôt*, FIN *juillet, Madame de Staël avait écrit pour exprimer son admiration* (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 218). — FIN *mai elle était énorme* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 62). — *Vint un moment* [...], FIN 36, DÉBUT 37, [...] *où il se sentit excédé d'oisiveté et de philosophie* (DUTOURD, *Printemps de la vie*, p. 118). — *Elle partit pour Moulins* COURANT *novembre* (GUILLAUMIN, cit. *Grand Lar. langue*). — *Les propositions qui seront transmises aux gouvernements membres* COURANT *janvier* (Ph. LEMAITRE, dans le *Monde*, 11 déc. 1975). — De même : *Je vous ai manqué hier chez vous* FIN *de l'après-midi* (PÉGUY, dans Péguy et Alain-Fournier, *Corresp.*, 3 juin 1912). — *Je suis aux* Cahiers *aujourd'hui* COMMENCEMENT *de l'après-midi* (ID., *ib.*, 3 oct. 1913) [ceci est plus rare].

Après *être* (comp. 1°) : *Nous sommes* FIN *mai* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 12). — *Nous étions* FIN *décembre* (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 105).

4° On observe la même brachylogie (double ellipse : cf. § 354, R5) avec d'autres mots.

Avec *côté* : Elle est tout à fait reçue dans les expressions de théâtre *côté cour* et *côté jardin* : *Entrer, sortir* CÔTÉ COUR, CÔTÉ JARDIN (*Ac.* 2001). — Mais la langue familière et parfois la langue écrite y recourent dans d'autres occasions : *Qui se profile sur un fond de ciel plus clair*, CÔTÉ LUNE (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 177). — *Je garde* CÔTÉ CERVEAU *un honorable pourcentage de vie* (M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 96). — *Il prévoyait*, CÔTÉ BEAU-PÈRE, *des marchandages répugnants* (TOULET, *Mon amie Nane*, III). R3

Avec ***question***, qui joue le rôle d'un introducteur comme *quant à* (cf. § 1098, *f*), dans des écrits qui reproduisent ou adoptent le ton familier : *Du côté de Chesterton* [que Claudel avait traduit], *nous n'avons pas à nous inquiéter ? Avez-vous, avons-nous autorisation suffisante ?...* QUESTION DROITS D'AUTEUR (GIDE, 12 mars 1910, dans Claudel et Gide, *Corresp.*). — *Le Hollandais était un personnage très réservé* QUESTION FEMMES (ARAGON, *Cloches de Bâle*, III, 11). — QUESTION SPECTACLES, *on a vraiment le choix* (*Grand dict. enc. Lar.* 1984 [sans réserves]). — *On ne se refait pas* QUESTION PRINCIPES (Cl. JAVEAU, dans la *Libre Belgique*, 29 oct. 2005, 2e cahier, p. 23). R4

Avec ***façon***. D'abord dans la langue commerciale et en dépendance d'un nom (cf. § 354, *b*) : *Un gilet* FAÇON [= imitation] CACHEMIRE (BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., p. 632). — *Une robe en lainage* FAÇON SPORT (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 151). — Applications plus larges dans le même style fam. que ci-dessus : *Un homme d'une cinquantaine d'années*, [...], FAÇON

R2 315 REMARQUE
À chaque printemps ou *Chaque printemps*, voir 6°.

R3 315 REMARQUE
Sur la construction du complément de *côté*, voir § 354, *b*.

R4 315 REMARQUE
Le complém. de *question* se construit aussi avec la prépos. *de* : QUESTION DES ATTRAITS, *Hortense* [...] *demeurait assez croustillante* (CÉLINE, *Mort à crédit*, cit. Le Bidois, *Mots trompeurs*, p. 188). — Le *Grand Lar. enc.* 1963 considérait la construction avec *de* comme fam. et la construction sans *de* comme pop. ; le *Trésor*, égaré par l'ex. de SIMONIN qu'il cite pour la première, intervertit les étiquettes. — Le *de* est obligatoire devant un infin. (tour rarement cité par les dict.) : QUESTION DE LOUCHER, *la Vitruve, j'ai jamais vu pire* (CÉLINE, *l. c.*). — *Question de* + infinitif exprime parfois le but, comme *histoire de* : voir § 378, *c*. — *Question que* + proposition n'est signalé que chez CÉLINE : QUESTION QU'*il s'éloigne c'était guère possible* (*l. c.*).

GENTILHOMME CAMPAGNARD (*ib.*, p. 98). — *S'en amusant en l'air comme d'une canne à pommeau,* FAÇON GÉNÉRAL *en mal de batailles* [= à la manière d'un général...] (Ph. CLAUDEL, Âmes grises, p. 24). — *Je le verrais bien déguisé en bagnard américain,* FAÇON FRÈRES DALTON [personnages d'une bande dessinée] (JAVEAU, *l. c.*).

5° La langue littéraire connaît encore *à chaque fois, à la première fois,* plus rarement *à cette fois* et plus rarement encore *à toutes les fois que* (encore usuel pour Dupré, p. 1028). L'usage ordinaire construit ces expressions sans préposition.

Avec prépos. : *Et l'on oubliait* À CHAQUE FOIS *la bouteille auprès de la guérite* (STENDHAL, *Chartr.*, XXI). — À CHAQUE FOIS *que l'heure sonne* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 2). — À LA SEPTIÈME FOIS, *les murailles tombèrent* (ID., *Châtim.*, VII, 1). — À CHAQUE FOIS *que l'orateur lançait le bras* (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 78). — À CHAQUE FOIS *qu'on y revient* (GIDE, *Incidences*, p. 152). — À LA DEUXIÈME FOIS, *j'ai laissé mon chien courir sur lui* (ARLAND, *Étienne*, p. 89). — À CHAQUE FOIS *que nous nous sommes vus* (LÉAUTAUD, *Amours*, F°, p. 27). — À CHAQUE FOIS *que je prête ma voiture à une de mes amies* (M. PONS, *Mademoiselle B.*, dans les *Temps modernes*, févr. 1973, p. 1336). — *La lumière* [...] *se fit plus pâle* À CHAQUE FOIS (CAMUS, *Peste*, p. 315). — À CHAQUE FOIS, *je soulevais mon chapeau* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 81). — À CETTE FOIS, *Landry sentit comme un grand repentir dans son âme* (SAND, *Pet. Fadette*, VI). — *Et Jacqueline,* À CETTE FOIS, *fut prise de fou rire* (TOULET, *Demoiselles La Mortagne*, p. 175).

Sans prépos. : *Venez* CHAQUE FOIS *que vous en aurez envie* (*Ac.* 2000, s. v. *fois*). — CHAQUE FOIS [...] *il s'ingéniait à improviser des raisonnements trompeurs* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1060). — CHAQUE FOIS *que nous faisons le bien, Dieu opère en nous et avec nous* (MAURIAC, *Bl. Pascal*, p. 56). — CHAQUE FOIS *que je me casse une dent* (DUHAMEL, *Voy. de Patrice Périot*, p. 61). — *Mais le mari meurt à propos,* CETTE FOIS *pour de bon* (BOSCO, *Sites et mirages*, p. 102). — TOUTES LES FOIS *que ses hôtes tournaient la tête, il avalait furtivement une lampée d'eau-de-vie* (SAND, *Meunier d'Angibault*, XXXII). — *Il* [...] *aperçut le post-scriptum, qu'il n'avait point remarqué* LA PREMIÈRE FOIS (FLAUB., *Éduc.*, II, 4).

6° Les compléments où l'idée de périodicité est explicitée par *chaque* ou *tout* se construisent d'ordinaire sans préposition. **R5**

Il venait chaque jour, tous les jours, chaque mardi, tous les mardis, chaque mois, tous les mois, etc. ; *tous les deux jours* (*chaque deux jours*, § 636), etc.

Mais on emploie *à* : obligatoirement dans *à tout instant, à tout moment, à chaque instant, à chaque moment* ; — ordinairement, dans *à chaque seconde, à chaque minute* ; — assez souvent avec les noms de saisons : *à chaque automne* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 4) ; *à chaque printemps* (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, X).

Dans d'autres cas, la prépos. *à* semble due à des usages régionaux : °*Hippolyte, n'osant* À *tous les jours se servir de sa belle jambe* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, II, 12). — °*Il s'en revient deux fois* À *chaque année / Bénir cette famille* (JAMMES, *Géorgiques chrét.*, VII). — °*Une demande qui doublait* À *tous les dix ou quinze ans* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 231). — °*Cette rencontre a lieu* À *toutes les semaines* (*Manuel Richelieu*, Ottawa, 1987, p. B 7). **R6**

7° ***S'en falloir*** employé impersonnellement pour exprimer l'idée de manque se construisait jadis avec un sujet « réel » (ou logique). Littré signale encore : *Il s'en faut* CENT SOUS, et l'*Ac.* : *Il ne s'en est presque* RIEN *fallu* (1932). *Le compte n'y est pas, il s'en faut* DEUX ÉCUS (2000, comme « très vieilli » [le vocabulaire y contribuant]). — Puis on y a senti un complément de mesure, que l'on a construit avec *de.* **R7**

Il s'en faut DE *moitié que ce vase ne soit plein* (*Ac.* 1932). — *Il s'en faut* DE *cent francs* (*Ac.* 2000). — *Il s'en est fallu* DE *quelques points qu'il fût reçu* (*ib.*) — *Il s'en fallut* D'*un cheveu qu'on ne le passât par les armes* (POURRAT, cit. *Rob.*). — *Il s'en fallait toujours* D'*un fil !* (CÉLINE, *Mort à crédit*, cit. *Trésor.*) — *Il s'en faut* DE *cinq ans qu'elle ait roulé dans le panier* (SARTRE, *Mots*, p. 167).

Avec, comme sujet « réel », un pronom indéfini (cf. § 736, *a*), l'usage ancien subsiste dans des expressions figées, qui se caractérisent à la fois par la place du pronom indéfini et par l'omission du pronom impersonnel (§ 235, *a*) : *Tant s'en faut, Peu s'en faut. Beaucoup s'en faut.* Ces pronoms indéfinis sont sans doute sentis comme des adverbes (ce qu'ils sont dans d'autres situations). D'où, avec des adverbes

R5 315 REMARQUE

Sur les formules sans *chaque* ni *tout*, cf. § 1048, c.

R6 315 REMARQUE

Sur le pléonasme °*par chaque jour*, voir § 636, H2.

R7 315 REMARQUE

Il s'en faut s'emploie aussi absolument au sens de *Il s'en faut de beaucoup* ou de *Tant s'en faut* : *Je n'étais pas riche comme lui. Il s'en fallait !* (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, Pl., p. 279.) — *Il s'en faut d'ailleurs que le schéma reste immuable* (BERGSON, *Énergie spirit.*, p. 175). — *Il s'en faut cependant que cet état puisse passer pour définitif* (CAILLOIS, Préf. de : Montesq., *Hist. véritable*, p. XV). — Autres ex. : MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Ch. IX*, XXIII ; PÉGUY, *Myst. des saints Innoc.*, p. 176 ; COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 25 ; BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1151 ; AYMÉ, *Contes du chat p.*, Boîtes de peinture ; etc.

plus nets : BIEN *s'en faut* et, plus récent, °LOIN *s'en faut*, croisement de *Bien s'en faut* avec *Loin de là*. Cf. § 972, *d*.

Les ex. avec *de* sont rares : *L'insecte n'est pas mort,* DE *bien s'en faut ; on dirait même qu'il n'a rien éprouvé* (J.-H. FABRE, *Scènes de la vie des insectes*, p. 200). — °*Ces deux constructions* [...] *ne constituent pas,* DE *loin s'en faut, la seule protection* (A. TUNC, *Sécurité routière*, p. 16).

Avec le pronom impersonnel sujet « apparent » (ou grammatical) : *Il s'en faut bien* et *Il ne s'en faut guère*.

Il s'en faut BIEN *que tous les modes aient autant de valeur modale les uns que les autres* (BRUNOT, *Pensée*, p. 520). — *Il s'en faut* BIEN *que je m'intéresse à proportion que je me scrute* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 177). — *Il ne s'en fallut* GUÈRE *qu'un accident ne mît un terme à tous mes projets* (CHAT., *Voy. en Amér.*, Pl., p. 672). — *Il ne s'en faut* GUÈRE *qu'elle recueille* [...] *l'unanimité des suffrages* (R. DOUMIC, Misanthr. *de Mol.*, p. 75). — *Il ne s'en est* GUÈRE *fallu* (*Ac.* 1932, s. v. *guère*). [Supprimé en 2000.]

L'*Ac.* a supprimé dès 1932 *Il ne s'en faut* DE *guère*, qu'elle mentionnait encore en 1878 et qui est encore usité à Lyon et en Provence : *De véritables œufs, pareils,* DE GUÈRE *s'en faut, à ceux que l'anatomie extrait des ovaires* (J.-H. FABRE, *Souvenirs entomol.*, IX, 23). — *Il ne s'en est fallu* DE GUÈRE *que je ne vienne pas t'appeler !* [dit un jeune Provençal] (PAGNOL, *Château de ma mère*, p. 113.)

Mais on dit d'ordinaire *Il s'en faut de beaucoup* R8, *Il s'en faut de peu*.

- Avec *beaucoup* : *Il s'en faut* DE *beaucoup qu'il soit laid* (SAND, *Mauprat*, IX). — *Il s'en fallait* DE *beaucoup* [...] *que Bernard fût converti* (MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Ch. IX*, XVIII). — *Il s'en fallut* DE *beaucoup* [...] *qu'il* [= le principe de la souveraineté du peuple] *dominât alors le gouvernement de la société comme il le fait de nos jours* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, I, 4). — *Il s'en fallait* DE *beaucoup que l'éducation fût libre chez les Grecs* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, III, 18).
  Sans *de* : *Tous les hôtes d'Ibraïm n'étaient pas riches, il s'en fallait beaucoup ; plusieurs même étaient de véritables mendiants* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 809). — *Il s'en fallait encore beaucoup que tous les fonctionnaires publics fussent électifs et tous les citoyens électeurs* (TOCQUEVILLE, *op. cit.*, I, I, 4). — *Il s'en faut beaucoup que l'un ait le mérite de l'autre* (*Ac.* 1932). [Ex. disparu en 2000.]
- Avec *peu* : *Il s'en fallait* DE *peu* [...] *pour qu'un homme vive ou meure* (SIMENON, *Maigret à New-York*, IV). — *Il s'en fallut* DE *peu que tout échouât* (GAXOTTE, *Révol. fr.*, L. P., p. 496). — *Il s'en était* [...] *fallu* DE *peu que cette colonie ne fût ralliée* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 121). — *Il s'en fallut* DE *peu que je ne renonçasse à la littérature* (SARTRE, *Mots*, pp. 178-179).
  Sans *de* : *Il s'en est peu fallu que je donnasse quittance de quatre cent mille francs à monsieur* (BALZAC, *Birotteau*, Pl., p. 478). — *Il s'en fallut peu qu'elle ne l'obligeât* [...] *à se brûler la cervelle* (MÉRIMÉE, trad. de : Pouchkine, *Dame de pique*, I). — *Il s'en fallut peu qu'à force de remuer toute cette jalousie dans son cœur, la malheureuse ne s'aigrît* (GREEN, *Varouna*, II, 1). — *Il s'en fallut peu qu'il ne la vît* [= qu'il ne la vît pas !] : *tout dansait devant ses yeux* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 405).
- De même : *Notre père qui êtes aux cieux,* DE COMBIEN *il s'en faut que votre nom soit sanctifié* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 12). — °*Il s'en faut de loin* est rare : *Il s'en faut* DE LOIN *que les frontières du « public » actuel de la littérature soient aussi précises* (GRACQ, *Littérature à l'estomac*, Pl., p. 545). R9

8° En 1932, l'*Ac.* laissait le choix (s. v. *fois*) entre *Deux fois* PAR *semaine* et *deux fois* LA *semaine*. En 2000, elle ne mentionne plus que la première formule, mais elle ajoute *Une fois l'an*.

Sauf avec *an*, la seconde construction est devenue rare en effet : *Tous tes péchés confesseras / À tout le moins une fois* L'AN (version traditionnelle des *Commandements de l'Église* [catholique]). — *Comme les catholiques de nom qui ne s'approchent de la sainte Table qu'une fois* L'AN (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 676). [Texte sans doute influencé par le précédent.] — *Nous commençâmes de nous réunir une fois* LE MOIS *pour dîner ensemble* (DUHAMEL, cit. *Rob.* s. v. *fois*). — *Battez l'air avec une lame vibrante, dix fois* LA SECONDE (P. SCHAEFFER, *À la recherche d'une musique concrète*, cit. *Trésor*). — *Une fois* LA SEMAINE, *un homme descendait à Morgues* (B. CLAVEL, *Lumière du lac*, p. 406). [Survivance régionale ?] R10

R8 315 REMARQUE

La règle selon laquelle *Il s'en faut beaucoup* indique une différence de qualité et *Il s'en faut de beaucoup* une différence de quantité a peut-être été justifiée jadis, mais elle a cessé d'être pertinente, notamment à cause du recul de la construction directe.

R9 315 REMARQUE

°***Il s'en manque*** construit comme *Il s'en faut* n'a jamais appartenu vraiment à l'usage général (l'*Ac.* l'a toujours ignoré) ; il est bien vivant dans le Midi : *Il s'en manque encore de dix minutes que l'heure ne soit écoulée* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XLVII). — *La jeunesse d'aujourd'hui ne vaut pas le monde d'ancien temps, bien s'en manque* (ESCHOLIER, cit. *Grand Lar. langue*). — *Quatre-vingts berges, ou peu s'en manque* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 268). — *Elle n'est pas si jolie que sa sœur, il s'en manque* (dans J.-Cl. Potte, *Parler auvergnat*, p. 117).

HISTORIQUE. — Cet emploi est fréquent chez DIDEROT : *Il s'en manque beaucoup que* [...] (*Corresp.*, 27 nov. 1758 ; 31 juillet 1759, etc.). — On le relève aussi chez LA F. : *Tous viennent à la file, il ne s'en manque gueres* (*F.*, VIII, 25).

R10 315 REMARQUE

Sur *Il gagne tant l'heure, à l'heure, par heure, de l'heure*, voir § 1048, *c*.

9° Quand **estimer** concerne l'évaluation d'un prix, le complément exprimant ce prix hésite depuis longtemps entre deux constructions.

L'alternative *La statuette a été estimée vingt mille francs* ou *à vingt mille francs* (*Ac.* 2000) était déjà présente en 1712 avec d'autres mots. En revanche, a disparu l'ex. de 1932 *J'estime mon cheval 2000 francs* (modernisation d'un ex. de 1694), sans doute parce que la construction directe du complément est en recul surtout à la voix active. En tout cas, dans l'application (plus récente) à autre chose qu'un prix, l'emploi de *à* semble obligatoire : *J'estime* À DIX HEURES *la durée du trajet* (*Ac.* 2000).

10° La langue commerciale connaît des expressions réduites par la suppression de la préposition et de l'article, peut-être sous l'influence de l'anglais.

Un travail entièrement fait MAIN. *De la dentelle faite* MAIN. *Une veste cousue* MAIN. *Une pâtisserie faite* MAISON ou, par une réduction supplémentaire, *Une pâtisserie* MAISON. — *Fait main* est parfois traité comme un ensemble figé, le participe laissé invariable : °*Dentelle* FAIT *main.*

Cousu main et *maison* ont reçu des emplois figurés. — Le premier comme adjectif signifiant « fait avec grand soin » ou même comme nom, signifiant « travail fait avec grand soin » : *Il* [= Bourdet] *n'a donné que des pièces* [de théâtre] *bien faites et achevées. Toute son œuvre est du* COUSU-MAIN (Fr. DE ROUX, dans le *Figaro litt.*, 4 mars 1950). — *Maison* est pris familièrement comme une sorte d'adjectif invariable signifiant « particulièrement réussi, soigné » : *Un coup de poing* MAISON (CAYROL, cité par R. Georgin, *Prose d'aujourd'hui*, p. 43, avec d'autres ex.).

b) Se fondant sur le sens originaire de ***partir*** **H**, beaucoup de grammairiens, à la suite de Littré, n'admettent pas que le complément indiquant la destination se construise autrement qu'avec la préposition *pour*. Il est vrai que cette préposition est restée dans l'usage ; elle s'impose même quand on indique à la fois le point de départ et le point de destination (*partir de Paris pour Bordeaux*).

Son père partit POUR *l'Amérique* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 204). — *Il avait dû partir aussi* POUR *le front* (CHAMSON, *Adeline Vénician*, p. 134). — *Quand je partis* POUR *Lyon avec Louise et ma sœur* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 19). — *Un avion qui part* POUR *l'Amérique* (*Dict. contemp.*).

Ces grammairiens refusent, parfois en termes méprisants **R11**, la construction de *partir* avec les prépositions *à, en, dans, chez, vers, sur,* ou avec les adverbes *là, ailleurs*, etc., ou avec les pronoms *y, où*. Elle s'explique par le fait que le point de vue a changé : il n'est plus question du lieu que l'on quitte (comme avec *s'éloigner*), mais seulement du lieu vers lequel on se dirige ; c'est celui-ci qui est le complément essentiel. *Partir*, devenu synonyme de *s'en aller*, se construit comme celui-ci. **R12** — Ce tour a pénétré fortement dans l'usage littéraire.

- Avec une autre préposition que *pour* : *Hippolyte partit* À *Neufchâtel* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, III, 8). — *Gontran étant parti* AU *Casino* (MAUPASS., *Mont-Oriol*, I, 7). — *La princesse part* À *Saint-Mandé* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 106). — *Il partit* AU *Japon* (BARRÈS, dans l'*Auto*, 20 févr. 1907). — *Madame Hugo repartit* EN *Italie* (S.-BEUVE, *Critiques et portr. litt.*, t. II, p. 37). — *Rogier* [...] *partit* EN *Orient* (GAUTIER, dans Nerval, *Œuvres compl.*, Calmann-Lévy, t. I, p. X). — *Il partait* EN *Italie parce que Richelieu ne l'aimait pas* (FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. I, p. 376). — *J'étais à Tanger.* [...] *Je partis en caravane* DANS *l'intérieur* (LOUŸS, *La femme et le pantin*, XIV). — *Nous sommes partis* DANS *le Bois de Boulogne* (GIDE, *Journal*, 3 mai 1906). — *Antonine était, depuis deux mois déjà, repartie* DANS *sa province* (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 295). — VERS *toi mes désirs partent en caravane* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Sed non satiata). — *Le croiseur étant parti* VERS *les abris d'Islande* (LOTI, *Pêcheur d'Isl.*, II, 1). — *Les camions qui partaient aussitôt* VERS *les barricades* (MALRAUX, *Espoir*, Pl., p. 461). — *Swann partit* CHEZ *Prévost* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 228). — *Il partait* CHEZ *les ombres* (COCTEAU, *Enfants terribles*, p. 71). — *Gérard fut obligé de boire deux grands verres d'alcool, comme les pêcheurs qui partent* SUR *la mer* (CAYROL, *Vent de la mémoire*, p. 138). **A1**

H 315 HISTORIQUE

Quand *partir* « partager, séparer » (comp. § 878, 21) était construit avec un pronom réfléchi, il signifiait « se séparer (de quelqu'un) » : *Nicolete* [...] */ Des pastoriaus* SE PARTI (*Aucassin et Nic.*, XIX). — Dès le XII[e] s., *soi partir de* admet comme régime un nom de lieu ou un adverbe de lieu : *Atant* [= alors] SE PART *d'iluec* [= là] *li dus* [= le duc] (*Chastelaine de Vergi*, 550). — Dès le XII[e] s., aussi, le pronom réfléchi a pu être omis : *En infer aloient les ames / Quant eles* PARTOIENT *des cors* (CHRÉT. DE TR., *Perc.*, 587, éd. R.). — *Tu* PARTIRAS *de chi* [= ici] (*ib.*, 3958). — Cependant la forme pronominale subsistera longtemps. En 1621, le dict. de Nicot donne encore les deux constructions : *Elle* SE PARTIT *de là qu'elle estoit ja grandelette.* PARTEZ *d'ici.* — Cf. *s'en partir* au § 681, H1.

Depuis le XVII[e] s., on peut indiquer aussi la destination, qui est introduite par *pour* : ⁺*Je pars demain* POUR *la Bourgogne* (SÉV., 10 oct. 1673). — *Je pars demain* POUR *Londres qui est le lieu du monde où le peuple est le plus méchant* (RICHELET, 1680).

On trouve déjà un ex. de *partir en* au XVI[e] s., chez un auteur d'origine flamande : *L'abbé de Cisteaux donne sa benediction aux cigongnes qui luy viennent demander congé de partir* EN *leur païs* (MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, cit. Huguet). — C'est depuis le XVIII[e] s. que l'usage de construire *partir* avec d'autres prépositions que *pour* s'est vraiment répandu et que les grammairiens l'ont critiqué : cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1881.

R11 315 REMARQUE

Pour Faguet (qui pourtant emploie *partir en* : voir ci-contre), c'est « un affreux provincialisme de Paris » ; « il est l'illogisme même et il est très plébéien » (dans les *Annales polit.* et *litt.*, janv. 1914, p. 16). A. Hermant range cette construction parmi les « solécismes ignobles » (*Chron. de Lancelot*, t. II, p. 233). — Jugement tout opposé : « En vain la grammaire voudrait nous imposer comme correctes d'imprononçables bouillies, le bourbeux *Je pars pour Paris*, au lieu du direct et prompt *Je pars à...* » (Claudel, *Positions et propositions*, t. I, p. 83). [L'argument est faible : *Il partira à Arras* sera considéré par d'autres comme « imprononçable ».]

R12 315 REMARQUE

La même évolution explique *Nous partons le chercher* et *Il partit à rire* (cf. § 821, *i*), constructions que les puristes n'ont pas mises à l'index. Voir aussi *partir soldat* au § 343, c.

Thomas considère que *partir* POUR UNE SEMAINE est « du langage populaire ». Il faudrait dire *s'absenter pour une semaine*. Jugement non fondé. S'il y a en outre un complément de lieu introduit par *pour*, il est sans doute peu élégant d'écrire : *Il est parti* POUR *Paris* POUR *huit jours*. Sinon, *pour* indiquant le temps n'a rien de remarquable : *Les Verdurin* [...] *partent en croisière* POUR *un an sur un yacht* (GRACQ, *Proust considéré comme terminus*, p. 21).

A1 315 AUTRES EXEMPLES

ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 281 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VIII, p. 212 ; P. CHAMPION, *Hist. poétique du XV*[e] *s.*, t. II, p. 359 ; ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 349 ; MARTIN DU G., *Jean Barois*, p. 365 ; MAUROIS, *Bernard Quesnay*, p. 172 ; THÉRIVE, dans le *Temps*, 21 oct. 1937 ; M. NOËL, *Notes intimes*, p. 219 ; GIRAUDOUX, *Bella*, I ; MAC ORLAN, dans J. London, *Fils du loup*, 1926, p. III ; MONTHERL., *Songe*, XI ; Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 220 ; GIONO, *Voy. en It.*, p. 147 ; PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 10 ; LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 116 ; BOSCO, *Sanglier*, p. 114 ; CAMUS, *Été*, p. 82 ; H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXIV ; etc.

- Avec *où*, *y* ou un adverbe de lieu : *Il est donc prêt à partir* BIEN LOIN, *en province, à l'étranger, s'il le faut* (L. BERTRAND, *Lamartine*, p. 114). — *Mais quel plaisir si* [...] *elle avait eu la bonne idée de partir* JE NE SAIS OÙ [...] ! (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 121.) — *Plusieurs jeunes filles de Brière* [...] *étaient parties* LÀ-BAS (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 219). — *Nous partions* LÀ-BAS, *en troupe, avec enthousiasme et gaieté* (J. et J. THARAUD, *Notre cher Péguy*, t. I, p. 57). — *Et songeant* [...] *à ce parc, ils résolurent d'*Y *partir* (GIDE, *Retour de l'enfant prod.*, p. 50).

G. et R. Le Bidois (§ 1866), sans s'opposer absolument aux autres emplois, accepteraient plus facilement *partir à* « quand on veut exprimer, non le but du voyage, mais son résultat, c'est-à-dire la présence dans le lieu pour lequel on est parti », par exemple dans *Il est* PARTI À PARIS *(pour) faire des achats*. Il ne semble pas que *partir* exprime vraiment la présence dans un lieu. Comme nous l'avons dit, ce qui s'est produit, c'est que l'attention s'est portée non plus sur le lieu de départ, mais sur le lieu de destination, au point qu'il est difficile de remplacer *dans* par *pour* dans une phrase comme : *Le quartier latin,* [...] *désert à cette époque, car les étudiants étaient partis* DANS *leurs familles* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5).

L'Acad., dans une mise en garde (citée par Dupré, p. 1885) contre *partir à*, excepte de sa sévérité *partir en voyage*, que Littré condamnait pourtant. Il est vrai que ce complément ne marque pas le lieu (le lieu de destination pouvant être simultanément exprimé par un autre complément : voir l'ex. de FLAUBERT ci-dessous). En tout cas, *partir en voyage, en promenade*, etc. est sûrement reçu par le bon usage :

Il partit EN VACANCES, *après avoir été reçu bachelier ès lettres* (BALZAC, *Goriot*, p. 34). — *Arnoux, le lendemain, partait* EN VOYAGE *pour l'Allemagne* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Si elle n'y réussissait pas, M. Verdurin partait* EN CAMPAGNE, *trouvait un bureau de télégraphe ou un messager* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 292). — *Nous partions* EN PROMENADE *dans Paris* (LÉAUTAUD, *Journal litt.*, 29 nov. 1898, note). — *Une génération qui a à créer son habitat* [...] *doit partir* EN GUERRE *contre ceux qui exaltent cet esprit non uniquement pratique* (BENDA, dans la *Revue de Paris*, 15 mars 1937, p. 348). — *Parti* EN MISSION (KESSEL, *Mermoz*, p. 51). — *Je pars* EN VOYAGE *dans quelques jours* (DAUZAT, dans le *Monde*, 8 juin 1949). — *Partir* EN VACANCES, *c'est d'abord fuir ses soucis* (CAILLOIS, *L'homme et le sacré*, p. 162). A2

Si le nom est déterminé, on emploie la préposition *pour* : *Il est parti* POUR *un long voyage*. R13

c) Dans une phrase comme : *Je les ai invités ce matin pour demain soir*, les deux indications de temps sont nettement distinctes, l'une concerne le moment où se place l'action exprimée par le verbe, et l'autre indique le moment où doit se dérouler une autre action qui est prévue. Lorsque le premier complément n'est pas exprimé, on veillera à garder la préposition du second (*à*, *pour*, selon les cas) :

Nous nous sommes donné rendez-vous À *aujourd'hui* (A. LICHTENBERGER, *Le cœur est le même*, p. 201). — *Les rendez-vous que les jeunes gens se donnent* POUR *cinq ou six heures du soir* (GIRAUDOUX, *Bella*, II). — *Je les ai invités* POUR *demain soir* (BOURGET, *Voyageuses*, p. 21). — *Je vous promets du beau temps* POUR *demain* (*Ac.* 1935, s. v. *promettre*). — *Il faudrait sans doute reporter le feu d'artifice prévu* POUR *le samedi soir* (B. CLAVEL, *Tambour du bief*, p. 235).

Les ex. suivants sont ambigus et ne devraient pas être imités : *Et l'on nous promit un dîner* AU BOUT D'UNE HEURE. *Nous profitâmes de cette heure pour examiner la* fonda [= auberge] *plus en détail* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 140). — *Je me suis fait accoster par Jeannette, et je lui ai donné rendez-vous* LUNDI (CABANIS, *Profondes années*, p. 132). — *Helmut Kohl a du temps devant lui puisque les élections générales ne sont prévues qu'*EN 1987 (A. FONTAINE, dans le *Monde*, 5 juillet 1984).

Comparez avec l'emploi régulier : *Elle n'était pas rentrée, bien qu'elle lui eût donné rendez-vous par une dépêche bleue,* LE MATIN (MAUPASS., *Notre cœur*, II, 1).

d) *Voter socialiste* est un calque de l'anglais. On peut analyser l'expression en y voyant « un complément adverbial avec *pour* sous-entendu » (Togeby, § 1422).

Voter se construit avec un complément sans article : *Voter communiste, radical, U. M. P.*, etc. R14 — Avec un nom de personne, c'est surtout un

A2 315 AUTRES EXEMPLES

R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. X, p. 264 ; GIDE, *Paludes*, p. 72 ; ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 149 ; MAURIAC, *Nœud de vip.*, VII ; DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 242 ; GIRAUDOUX, *Bella*, IX ; ARLAND, *L'eau et le feu*, p. 66 ; BOSCO, *Balesta*, p. 153 ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, III, 3 ; etc.

R13 315 REMARQUE

Ce qui a été dit ci-dessus de *partir* s'applique aussi à *départ*, quoique la destination soit beaucoup plus rarement exprimée qu'avec le verbe. La construction avec *pour* reste usitée, mais on emploie aussi d'autres prépositions :

- *Départ des volontaires* POUR *le front* (*Rob.*).
- *Son départ* À *Pétersbourg* (A. DAUDET, *Immortel*, VI). — *Ce départ* DANS *un cloître* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 445). — *Départ* EN *voyage* (*Petit Robert*). — *Préparer son départ* EN VACANCES (*Grand Lar. langue*).

R14 315 REMARQUE

En Suisse, on dit même : °*Voter la liste X.*

slogan : *Votez Dupont.* — Dans la langue familière, on dit : *Tu as voté quoi ?* — Il est plus rare de lire : QUE *vote l'armée ?* (Dans le *Monde*, 4 mai 2002, p. 1.)

Par extension : *Voter* ROUGE, pour un parti de gauche. — *L'autre tendance* [...] *appelle les femmes à voter* NUL [= émettre un vote non valable], (dans le *Monde*, 23 déc. 1977, p. 2). — *Voter* BLANC, remettre un bulletin non rempli. **R15** — *Voter* UTILE, pour un candidat ou une liste qui ont des chances de l'emporter. — Emploi occasionnel : *Je défiais les défenseurs de la prohibition de nommer six États qui voteraient* HUMIDE [= contre la prohibition de l'alcool] (MAUROIS, *Chantiers américains*, p. 98).

Mais *voter* « décider, approuver par vote » peut avoir un objet direct : *Voter* UNE LOI. *Voter* LE BUDGET. *Ceux qui ont voté* LA MORT DE LOUIS XVI.

Autre cas, qui semble peu courant : *Si seulement on nous* [= les jurés] *avait laissés voter* COUPABLES [imprimé en italique] *tout simplement* (GIDE, *Souvenirs de la cour d'assises*, I). [Il y a deux accusés ; sorte de discours indirect.] — Comp. *plaider coupable* (§ 298, *g*), qui a peut-être servi de modèle pour l'ex. de GIDE. Comp. aussi §§ 297, R3 (*penser blanc*, etc.), et 963, *c* (*penser universel*).

R15 315 REMARQUE

Cette formule, comme la suivante, est jugée *familière* par le *Trésor*. Que signifie ici cet adjectif ?

316 Place du complément adverbial.

N. B. 1. Si le complément adverbial est le pronom *y* ou *en*, un pronom relatif, un interrogatif, un nom accompagné d'un déterminant relatif, interrogatif ou exclamatif, sa place est imposée par les règles propres à ces catégories :

Paul est allé à Genève, il Y *est resté quinze jours et il* EN *est revenu très fatigué.* — *La maison* DANS LAQUELLE *j'habite est à l'orée du bois.* — OÙ *cela s'est-il passé ?* — DANS QUEL GUÊPIER *je me suis fourré !*

2. Sur la place des adverbes, voir aussi §§ 972-973.

3. Sur la place du complément adverbial par rapport aux autres compléments du verbe, voir § 302.

a) Le complément adverbial **non essentiel** a une grande mobilité dans la phrase, quoiqu'il suive souvent le verbe. Les intentions du locuteur (mise en relief, ordre des faits dans la pensée) et, dans la langue écrite, le souci de l'harmonie interviennent beaucoup.

— Ce complément peut se trouver en tête de la phrase ou de la proposition dans tous les types de communication, même orale, notamment lorsqu'il y a un lien avec ce qui précède, mais cette condition n'est nullement nécessaire. **R**

LA NUIT, *tous les chats sont gris* (prov.). — DANS SON EXPLICATION, *il y a un détail qui me chagrine, c'est qu'il néglige un point essentiel* (*Dict. contemp.*, s. v. *chagriner*). — GRÂCE À SES NOMBREUSES FACETTES, *le tastevin permet d'apprécier la tonalité du vin et l'intensité de sa couleur* (*Bourgogne, Morvan*, Michelin, 1981, p. 33). — APRÈS LA PRISE DE VUE, *l'image qui s'est inscrite sur la surface sensible est invisible* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *photographie*). — PAR LES SOIRÉES ORAGEUSES DE L'ÉTÉ QUI FONT PESER SUR ORSENNA COMME UN MANTEAU DE PLOMB, *j'aimais à m'enfoncer dans les forêts qui cernent la ville* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 8).

— Entre le sujet et le verbe :

L'homme AVANT DIX-HUIT ANS RÉVOLUS, *la femme* AVANT QUINZE ANS RÉVOLUS, *ne peuvent contracter mariage* (*Code civil*, art. 144). — *Laura*, PENDANT CE TEMPS, [...] *commence à descendre d'étage en étage* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 200).

— Entre l'auxiliaire et le participe, c'est un effet littéraire marqué, surtout en prose :

Je l'ai / ENTRE MES BRAS *pressé* (VERL., *Poèmes sat.*, Nevermore). — *Il sentait la joie de sa bien-aimée* [...] *parce qu'il n'était plus* CONTRE ELLE *couché* (MAURIAC, *Baiser au lépreux*, X). — *Il avait* À LYON *fondé la première grande khâgne de province* (GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 30 mars 1957). — *L'émotion et le vertige avec lesquels il* [= Malraux] *les* [= les constellations] *contemple tiennent moins à elles qu'aux peuples qui les ont* DEPUIS LA NUIT DES TEMPS *contemplées* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro*, 11 juin 1971). — Cela s'observe aussi avec des compl. qu'on peut considérer comme essentiels : *Elle est* CONTRE LE PLACARD DE LA CUISINE *appuyée* (DURAS, *Douleur*, p. 48). — De leur côté, les juristes pratiquent volontiers ce style : *Pour être*, SUR CE RAPPORT, *conclu ce que de droit* (cit. Mimin, *Style des jugements*, § 29, note).

R 316 REMARQUE

Il est assez rare, dans la langue écrite, que le complément adverbial non essentiel placé en tête de la phrase soit repris par un pronom personnel (qui ne peut être que *en* et *y*) devant le verbe. Ce pléonasme est en général critiqué.

Là il Y *faisait moins chaud* (QUENEAU, *Derniers jours*, XV). — *Dans les discours les plus indifférents des hommes politiques, les amis où les ennemis de ces hommes croient toujours* Y *voir reluire* [...] *un rayon de leur pensée* (Al. DUMAS, *Tulipe noire*, XXXI).

b) Le complément adverbial **essentiel** est moins mobile. Il est plus souvent à la suite du verbe. Les déplacements ont besoin d'une raison particulière ; par ex., en tête de la phrase (ou de la proposition), cela correspond à une mise en évidence plus nette que pour les compléments non essentiels ou à un souci de marquer le lien avec ce qui précède.

DANS CERTAINS CREUX DES PIERRES DU MUR, *de vilaines bêtes d'araignées noires habitaient* (LOTI, *M*me *Chrysanth.*, XI). — VERS L'ORIENT COMPLIQUÉ, *je volais avec des idées simples* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 181). — À PARIS *j'allais tous les quinze jours, à Londres, une fois par an.* — Le détachement se fait plus naturellement quand il se combine avec l'inversion du sujet (autre qu'un pronom personnel, *ce, on* ; § 385, *c*) : DE LA GROSSE STATUE DE POIL QUI OBSTRUAIT LE SENTIER *sortit un ricanement de ventriloque* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 17).

Avec reprise par un pronom : *Partout où l'oiseau vole, la chèvre* Y *grimpe* (HUGO, *Lég.*, XXII, Prol.) — La reprise est obligatoire quand la préposition du compl. placé en tête est supprimée (comp. §§ 301, *d*, 2° ; 373, *b*) : *L'Espagne, André Malraux n'*Y *atterrit pas comme un météore stupéfait* (LACOUTURE, *A. Malraux*, p. 225).

Les compléments de mesure sont presque toujours placés après le verbe. Cependant la langue parlée familière les met parfois en tête de la phrase (comp. pour l'objet direct au § 301, *d*, 1°) : DOUZE MILLE FRANCS *ça m'a coûté* (ANOUILH, *Orchestre*, p. 152).

III. LE COMPLÉMENT D'AGENT DU VERBE PASSIF

R1 317 REMARQUE
Le complément d'agent peut toutefois se coordonner à un complément adverbial : *Cela a été fait par moi* ET *pour moi.*

R2 317 REMARQUE
Dans la langue des éleveurs, le participe passé *produit* (ou *engendré*) est souvent omis :
Frangipane, au baron Verdier, était PAR *The Truth et Lanore* (ZOLA, *Nana*, XI).
On dit même *né par* : *Noms de ses père et mère, qui, eux-mêmes, sont nés* PAR *un tel* (MOIRANT, *Dict. du cheval et du cavalier*, 1973, p. 158) ; — voire sans aucun élément verbal : *Zéphyr,* PAR *Bucéphale et Sylphide* (*Lar. XX*e *s.*, s. v. *par*) [comp. § 349, a].

317 Définition.

Le complément d'agent du verbe passif est un complément indirect (c'est-à-dire introduit par une préposition), non adverbial (§ 276, *d*, 1°) R1 et généralement non essentiel (voir § 318, *a*). C'est le terme qui, dans la construction passive, correspond au sujet du verbe de la construction active.

LE VENT *a renversé le vieux chêne* → *Le vieux chêne a été renversé* PAR LE VENT.

Le participe passé employé sans auxiliaire R2 peut avoir un complément d'agent : *Appelé* PAR MA MÈRE, *je suis accouru.*

318 Observations sur le complément d'agent.

a) Quelques verbes, dans le sens impliqué par le contexte, ne se prêtent pas à la suppression du complément d'agent.

L'assemblée est constituée DE MEMBRES ÉLUS. *Le cortège est précédé* (ou *suivi*) DE (ou PAR DES) POLICIERS. *Ces villas sont possédées* PAR DES ÉTRANGERS. *La propriété est surplombée* PAR UNE COLLINE, *est bordée* PAR LA LOIRE, *est entourée* DE (ou PAR DE) HAUTS MURS.

Certains de ces compléments pourraient répondre à la question *Comment ?* et être considérés comme des compléments de moyen. Dans le premier ex., la présence d'un complément adverbial rendrait moins nécessaire le complément d'agent : *L'assemblée est constituée bizarrement* (ou *selon une règle étrange*) : *les membres doivent avoir plus de soixante ans.*

b) On trouve des passifs accompagnés simultanément de deux compléments qui pourraient l'un et l'autre (mais non ensemble) servir de sujets au verbe à l'actif.

C'est assez rare dans la langue écrite si la préposition est *par* les deux fois : *Il rapporte même l'observation d'un enfant* [...] *guéri* PAR LUI PAR LE MERCURE (étude médicale, cit. Damourette et Pichon, t. V, p. 683). — Si la préposition

est une fois *de* et une fois *par*, cela ne se remarque même pas : *La fenêtre était ouverte, mais elle avait été garnie* DE GROS BARREAUX DE FER PAR LE MARI JALOUX (BALZAC, *Muse du départ.*, Pl., p. 109).

c) Il y a des cas où la construction passive ne correspond pas à une phrase active. On a plutôt affaire à un adjectif attribut (ou épithète), mais comme cet adjectif a été jadis un participe passé, il garde la possibilité d'être accompagné d'un complément d'agent.

- ***Bien*** ou ***mal vu*** : *Il n'était plus mal vu* DE SES COMPAGNONS (STENDHAL, *Chartr.*, III). — *Il était* [...] *très aimé et fort bien vu* DE TOUS (FROMENTIN, *Domin.*, I). — Comp. cette formulation non figée (avec autre préposition) : *Ce Boulatruelle était un homme* VU DE TRAVERS PAR *les gens de l'endroit, trop respectueux, trop humble* (HUGO, *Misér.*, II, II, 2).
- *Controuvé* : voir § 877, *f*, 2°.
- Pour H. Glättli (dans *Revue de ling. rom.*, 1958, pp. 317-323), cela s'applique aussi à ***usité*** ; voir cependant H1. Il n'en reste pas moins que la construction de ce mot avec un complément d'agent est acceptée, et depuis longtemps, par le bon usage : *Les intonations* USITÉES PAR *les acteurs de la Comédie-Française* (NERVAL, *Illuminés*, Confid. de Nicolas, VI). — De vrai *est* USITÉ PAR *les meilleurs auteurs* (LITTRÉ, Suppl., s. v. *juste*). — *C'est la manière* [...] USITÉE PAR *les médecins pour les plaies des hommes ou des bêtes* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, LII). — *Une langue savante, ou pure,* USITÉE PAR *les professeurs et les fonctionnaires* (MAUROIS, *Dialogues des vivants*, p. 146). A

d) On trouve encore H2 quelques traces d'un complément d'agent accompagnant un verbe pronominal à sens passif (§ 780) :

Le pouvoir législatif s'exerce collectivement PAR *le Roi, la Chambre des Représentants et le Sénat* (*Constitution belge*, 1831, art. 26). — *Les permissions de copier* [les tableaux] *s'accordent* PAR *le directeur* [du musée] (MÉRIMÉE, cit. Wagner-Pinchon, § 333). — *Tous ces sacrifices se faisaient* PAR *des riches et* PAR *des pauvres* (MICHELET, cit. Brunot, *Pensée*, p. 372). — *La mer par places s'est prise* DE VARECHS, *et bientôt nous avons navigué entre deux traînées de sargasses* (GIDE, cit. *Trésor*, t. 13, p. 1080). — *Tout ce qui touche à l'indépendance nationale et à l'intégrité du territoire ne se décide ni à Moscou, ni à Washington, ni à Genève. Cela ne se décide à Paris que* PAR *moi-même* (Fr. MITTERRAND, déclaration à la télévision, citée dans le *Monde*, 15 juillet 1983). — De même, avec la préposition *à* (§ 319, *a*, 3°) : *Les rideaux, les vêtements se mangent* AUX *mites* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 244).

319 Construction du complément d'agent.

a) Prépositions introduisant le complément d'agent. R1

1° D'ordinaire, ce complément est introduit par la préposition ***par***, notamment quand il s'agit d'un verbe concernant une opération matérielle et d'un agent véritable :

La charrue était tirée PAR *les bœufs.* — *La peinture m'était enseignée* PAR *ma sœur* (LOTI, *Roman d'un enf.*, XXVIII). R2

2° ***De*** est moins fréquent. Il s'emploie notamment

- Quand on indique le résultat de l'action et que le participe passé a une valeur voisine de celle des adjectifs : *La façade était ornée* DE *drapeaux.* (Ce complément est assez proche d'un complément adverbial indiquant la manière, le moyen.)
- Quand le verbe est pris au figuré : *Il était accablé* DE *honte* (mais : ... *accablé* PAR *la chaleur*).
- Quand le verbe exprime un sentiment : *Il était aimé* DE *tous.*

La langue littéraire s'en sert plus librement :

J'étais tourmenté DE *la Muse* (CHAT., *Mém.*, I, IX, 1). — *À ses débuts, Marcel Duchamp fut influencé* DE *Braque* (APOLLIN., *Peintres cubistes*, p. 49). — *Werther est la proposition de la mort, mais encore n'est-elle acceptée* DE *certains qu'à un certain instant* (MALRAUX, *Tentation de l'Occid.*, p. 100). — *Aussi la perspective du départ pour Leipzig fut-elle particulièrement bien accueillie* DE *ce garçon* (M. BRION, *Goethe*, 1982, p. 37). H1

H1 318 HISTORIQUE

Glättli légitime *usité par* en disant que ce n'est qu'une application du verbe *usiter*. Cependant, Wartburg, t. XIV, pp. 72 et 671, considère qu'*usiter*, rare en moyen fr., est tiré du participe passé. Quoi qu'il en soit, *usité* se construisait au XVIe et au XVIIe s. avec *par* ou *de* : *Maniere proverbiale de parler*, USITÉE PAR *le François* (NICOT, s. v. *aulne*). — *Cette façon de parler a esté fort* USITÉE *autrefois par les meilleurs Escrivains* (VAUGELAS, p. 348). — Autres ex. : CALVIN, cit. Littré ; DU BELLAY, cit. Glättli ; etc. THÉRIVE se sert, hardiment, de l'infinitif °*usiter* : *Quel mot on devrait créer et* USITER *pour désigner une copie à la machine* (*Querelles de lang.*, t. II, p. 201, cit. Glättli).

A 318 AUTRES EXEMPLES

FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. X, p. 49 ; H. MARTINEAU, dans Stendhal, *Chartr.*, éd. M., p. 653 ; P. ÆBISCHER, dans le *Bulletin du dict. wallon*, 1924, p. 120 ; THÉRIVE, *Querelles de lang.*, t. II, p. 186 ; DAUZAT, *Étapes de la langue fr.*, p. 24 ; Ch. BRUNEAU, *Petite hist. de la langue fr.*, t. I, p. 40 ; Y. GANDON, *Démon du style*, p. 193 ; etc.

H2 318 HISTORIQUE

Cette construction était courante dans le fr. classique : ⁺*L'élection s'en faisait* PAR *tout le peuple* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, III, 6). — *Le secret mesme encor se repeta /* PAR *le Pater* [= religieux] (LA F., C., Comment l'esprit vient aux filles).

R1 319 REMARQUE

Si le sens du verbe s'y prête, le complément d'agent peut être introduit au moyen de la périphrase ***par les soins de*** : *Une réclame beaucoup plus persuasive* [...] *que celles accrochées trop haut dans le wagon,* PAR LES SOINS DE *la Compagnie* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 652). — La var. *par mes* (etc.) *soins* correspond à un pronom personnel (*je*, etc.) sujet dans la construction active : *Le secret du trésor entassé* PAR VOS SOINS *ne doit être connu qu'à votre mort* (BALZAC, *Physiol. du mariage*, XX, 5).

R2 319 REMARQUE

L'agent d'un infinitif actif complément d'objet prend parfois la forme du complément d'agent, avec la préposition *par* :

Je ferai bâtir ma maison PAR *cet architecte*. Cf. § 903.

H1 319 HISTORIQUE

De était autrefois plus fréquent que *par*. Au XVIIe et au XVIIIe s., il restait plus commun qu'aujourd'hui : ⁺*Je suis vaincu* DU *temps* (MALHERBE, t. I, p. 283). — *Excité* D'*un desir curieux* (RAC., *Brit.*, II, 2). — ⁺*Cette égalité* [...] *réduit les hommes à se servir eux-mêmes, et à ne pouvoir être secourus les uns* DES *autres* (LA BR., XVI, 48). — ⁺*Le grand saint François de Paule a été choisi* DE *Dieu* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 470). — ⁺*L'esprit de curiosité donné* DE *Dieu à l'homme* (VOLT., *L. XIV*, XXXVII). — ⁺*Dompté* D'*Ajax, le guerrier sans secours / Tombe* (CHÉNIER, *Prem. poés.*, Imitation d'Homère). — Survivance figée en loc. nominale : *Un repris de justice* (cf. § 921, H4).

L'article indéfini pluriel et l'article partitif disparaissent après *de* par haplologie (§ 583, *b*, N. B. 2) :

DES *curieux encombraient la place* → *La place était encombrée* DE *curieux.* — DE LA *paille entourait le flacon* → *Le flacon était entouré* DE *paille.*

D'une manière générale, le nom complément d'agent est souvent construit sans déterminant quand la préposition est *de*.

Le complément d'agent construit avec *de* peut être représenté par le pronom conjoint *en* :

Pascal plaisait peut-être à quelques femmes, il EN *était admiré* (MAURIAC, *Pascal*, p. 121).

3° La préposition *à* sert dans quelques tours figés. **H2**

- *Mangé* (ou un synonyme) *aux mites, aux vers*, etc. : *Le châle* [...] *était mangé* AUX *mites* (MAURIAC, *Galigaï*, p. 74). [Voir aussi l'ex. de BEAUVOIR, au § 318, *d*.] — *Les crinolines mangées* AUX *vers* (QUENEAU, *Saint-Glinglin*, 1981, p. 141). — *Il vit* [...] *mangé* AUX *rats* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 299). — *Deux paillasses mangées* AUX *papillons* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 76). — *Une plume de coq rongée* AUX *mites* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XI). — *Comme s'ils étaient déjà morts et bouffés* AUX *vers* (C. RIHOIT, *Portrait de Gabriel*, p. 133). — *Un alphabet bouffé* AUX *mites* (CAVANNA, *Mignonne, allons voir si la rose...*, p. 96). **A1** — *Piqué aux vers* (donné comme normal par Arrivé, Gadet et Galmiche, *Grammaire d'aujourd'hui*, p. 57), qui est appliqué au bois, est plus rare.
- *Connu à*, dans la langue écrite : *Pour les causes* À *eux connues* (*Code civil*, art. 283). — *Quelque personne* À *elle connue* (FRANCE, *Lys rouge*, X). — *Pour des raisons* À *elle connues* (BREMOND, *Divertissements devant l'arche*, p. 178). — *Cette construction était déjà connue* À *l'ancien français* (FOULET, § 200). **A2** — Pour *inconnu*, voir § 360, *c*. Quand le complément est représenté par le pronom personnel à la forme conjointe, cela appartient à la langue commune : *Son nom* M'*est connu* (*Ac.* 2001).

La langue littéraire emploie occasionnellement *à* dans d'autres cas :

J'aime ma porte AUX *vents battue* (HUGO, *Châtim.*, II, 5). [Cf. H2]. — *Ayant* [...] *épousé la fille de son maître* [...], *séduit* AUX *qualités* [...] *du bon serviteur* (HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 92). [Peut-être d'après le tour classique *se laisser séduire* À *qqn* : § 903, H3.] — *Il ne pensait plus au petit monde de l'église, repris* À *sa condition de bourgeois aisé,* À *la joie humaine des sensualités de table après les mortifications* (C. LEMONNIER, *Petit homme de Dieu*, XI). — *Il n'est plus que votre avis qui* ME *soit ignoré* (GIRAUDOUX, *Intermezzo*, III, 1). [D'après *connu* : voir plus haut.] — *Un cercueil d'enfant, porté* À *deux hommes silencieux* (H. QUEFFÉLEC, *Enfants de la mer*, p. 111). **R3**

Certains grammairiens voient un complément d'agent dans *Ce papier jaunit* AU SOLEIL, parce qu'ils considèrent cette phrase comme la transformation de la phrase *Le soleil jaunit ce papier*.

b) En dehors des cas où la place est déterminée par la nature du complément (pronom *en*, pronom interrogatif, pronom relatif), le complément d'agent se met ordinairement à la suite du participe passé.

Voir divers ex. ci-dessus. — La langue littéraire, et surtout les poètes, en usent plus librement à l'occasion : *Nous sommes de fort près* PAR NÉMÉSIS *suivis* (HUGO, *Lég.*, VI, I, 4). — *À l'horizon déjà,* PAR LEURS EAUX *signalées, / De Luz et d'Argelès se montraient les vallées* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor).

Quand le complément d'agent est un pronom personnel disjoint dépendant d'un participe passé sans auxiliaire, l'antéposition n'est pas rare dans la langue écrite : *Les réquisitions* PAR LUI *faites à son tuteur* (*Code civil*, art. 369). — *N'y aurait-il pas là, l'explication,* PAR LUI *tant cherchée, de la formation des espèces ?* (J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 144.) — *C'était l'enchantement poignant de la solitude de Maria* PAR LUI *provoquée* (DURAS, cit. Le Bidois, dans le *Monde*, 12 sept. 1962). — À MOI *connu* : voir *a*, 3° ci-dessus. — Ex. avec *de* : § 662, *c*, 4°.

H2 319 HISTORIQUE

Voir déjà une vie de saint Alexis du XIIe s. : *Ja n'iert mais reconus* [...] / *A pere ne* A *mere ne* A *sergant privet* (cit. Tobler-Lommatzsch, t. I, col. 9). [= Jamais il ne sera reconnu ni par son père ni par sa mère ni par son serviteur.] — Mais des emplois comme celui-là paraissent trop rares dans l'ancienne langue pour qu'on pense à une continuation populaire du latin *ab*. Ce serait plutôt une influence savante. — Rapprocher l'ex. de Hugo de celui-ci : *Je présente a tous les homes la statue de Rousseau battue* AUX *vents de l'adversité* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 21). Pour les Le Bidois (§ 1816), il n'y a pas de compl. d'agent dans *mangé aux vers*, mais une construction tirée de ... *qu'on a laissé manger aux vers*, où ils ne voient pas non plus un agent (cf. R3).

A1 319 AUTRES EXEMPLES

De *mangé aux mites* : *Ac.* 2002, s. v. *mite* ; DUHAMEL, *Journal de Salavin*, p. 242 ; J. ROY, *Amour fauve*, p. 45 ; DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 53 ; RINALDI, dans l'*Express*, 25 mai 1984. — De *mangé aux vers* : *Ac.* 1935, s. v. *ver* ; HUGO, *Châtim.*, IV, 4 ; A. DAUDET, *Petite paroisse*, p. 203 ; etc.

A2 319 AUTRES EXEMPLES

De *à moi* (*lui*, etc.) *connu* : MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Ch. IX*, IX ; FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, III, 3 ; BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, XLII ; FLAUB., *Voy.*, t. II, p. 221 ; TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 313 ; *Ac.* 1935, s. v. *raison* ; etc.

R3 319 REMARQUE

L'agent d'un infinitif actif complément d'objet se construit souvent avec la préposition à : *Je fais réciter sa leçon* À *mon frère* (§ 903), ce que les grammairiens ont rapproché des constructions décrites ci-contre. Pour Brunot (*Pensée*, p. 389) et les Le Bidois (§ 1816), ce terme introduit par à est plutôt un objet secondaire. Certains linguistes verraient dans cette construction (qui est très ancienne) un reste du latin *ab* : comp. Wartburg, t. XXIV, p. 1.

Section 2

Les éléments subordonnés au nom

320 **Nature des éléments subordonnés au nom.** R1

a) Un **déterminant** (article, numéral, possessif, démonstratif, interrogatif, exclamatif, indéfini) placé avant le nom :

L'habitude est UNE *seconde nature* (prov.). *À* CHAQUE *jour suffit* SA *peine* (prov.).

Les déterminants font l'objet du chapitre III de la IIIe partie. Notons ici que certains déterminants peuvent se combiner : MES DEUX *sœurs*. TOUS LES *hommes*. Cf. § 573.

Parmi les éléments subordonnés au nom, le déterminant est un peu à part, puisque, au contraire de la plupart des autres, il ne peut pas s'effacer librement ; en effet, le nom se réalise rarement sans déterminant : **Habitude est seconde nature* est une phrase anormale. On pourrait dire que le déterminant est un élément essentiel du syntagme nominal.

Ce caractère nécessaire du déterminant n'empêche pas de le considérer comme subordonné : 1) dans le syntagme nominal, c'est le nom qui est le noyau sémantique important ; — 2) il arrive que le nom se réalise sans déterminant (§ 586), alors que le déterminant n'existe pas sans nom (au moins sous-jacent : *Le Xe siècle et le XIe* ; § 218, *d*) ; — 3) le déterminant reçoit du nom ses marques de genre et de nombre, et non l'inverse (mais ceci est un argument non décisif, car l'accord n'est pas nécessairement lié à la subordination).

On observera aussi qu'il y a une équivalence sémantique entre certains déterminants et d'autres éléments subordonnés au nom : *Le chien* DE JEAN → SON *chien*.

b) Une **épithète**, c'est-à-dire un adjectif ou un participe (éventuellement accompagnés de leurs éléments subordonnés) :

Les PETITS *ruisseaux font les* GRANDES *rivières* (prov.). *Une faute* AVOUÉE *est à moitié pardonnée* (prov.). Voir ci-dessous, §§ 321-339.

c) Une **apposition**, c'est-à-dire un élément nominal qui a avec le nom la relation qu'a un attribut avec son sujet, — mais sans copule :

Midi, ROI DES ÉTÉS, [...] / *Tombe en nappes d'argent des hauteurs du ciel bleu* (LECONTE DE LISLE, *Poèmes ant.*, Poés. div., II). — *Un enfant* PRODIGE. — Voir ci-dessous, §§ 340-345.

d) Un **syntagme nominal complément** :

La crainte DU SEIGNEUR *est le commencement* DE LA SAGESSE. Voir ci-dessous, §§ 346-356.

Au lieu d'un nom, le syntagme complément peut avoir comme noyau un pronom, un infinitif R2 :

Le souci D'AUTRUI. *Une envie* DE PARTIR.

e) Une **proposition.**

- Soit une proposition **relative**, c'est-à-dire introduite par un pronom relatif : *Le chien* QUI ABOIE *ne mord pas.* — Voir § 1113, *a.*
- Soit une proposition **conjonctive**, c'est-à-dire introduite par une conjonction de subordination : *L'espoir* QU'IL GUÉRIRA *me soutient.* — Voir § 1124, *d.*

R1 320 REMARQUE

Certains adverbes sont parfois subordonnés à des noms. Ces emplois ressortissent à des analyses qui diffèrent selon les cas : cf. §§ 322, 1° ; 348, *a* ; 349, *a*.

R2 320 REMARQUE

Cette variété de formes rend difficile le choix d'une dénomination commune. Nous avons adopté *complément déterminatif* faute de mieux.

I. L'ÉPITHÈTE

GÉNÉRALITÉS

321 **Définition.**

a) L'**épithète** est un adjectif ou un participe subordonnés à un nom (ou à un pronom : § 358). R1

La SEREINE *beauté des* TIÈDES *horizons* (HUGO, *Ch. du crép.*, VIII). — *Le moment* ATTENDU *était arrivé.* — *Le clair de lune* NAISSANT *tombait sur elle* SEULE (NERVAL, *Sylvie*, II).

R1 321 REMARQUE

L'épithète n'est pas unie au nom par un mot de liaison. Il y a quelques exceptions (§ 342, *b*) : *Une* DRÔLE *de réponse*, etc. — Voir aussi, pour le pronom, le § 358, *b*.

L'*adjectif épithète* s'oppose à l'*adjectif attribut*, lequel fait partie du prédicat et, dans la phrase verbale, se rattache, ou bien au sujet par l'entremise d'un verbe copule : *La table est ovale* ; — ou bien au complément d'objet direct par l'entremise d'un verbe transitif : *Je crois l'affaire terminée.* L'épithète peut être supprimée sans que la phrase cesse d'être une phrase française. Supprimer l'attribut a pour résultat, soit de rendre la phrase impossible : **La table est.* **Je crois l'affaire* ; — soit de donner au verbe un tout autre sens : comparer *Dieu est* à *Dieu est bon.*

L'épithète exprime une prédication secondaire ou acquise ne faisant pas l'objet principal de la phrase. R2

Nous opposons aussi l'*épithète* à l'*apposition*, la première étant un adjectif ou un participe, la seconde étant un nom : cf. § 340.

R2 321 REMARQUE

Sur le tour *Après la classe finie* = après la fin de la classe, voir § 924, *c*.

b) Réalisations particulières.

1° L'adjectif et le participe peuvent être accompagnés de leurs divers compléments :

On laisse souvent invariable l'adjectif EMPLOYÉ COMME ADVERBE. — *Un triangle* AYANT LES TROIS CÔTÉS ÉGAUX *est dit équilatéral.* — *Une brise* DÉLICIEUSE COMME UNE EAU TIÉDIE *coulait par-dessus le mur* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, II, 6).

Toutefois le participe passé n'admet pas devant lui les formes conjointes du pronom personnel : *Les reproches* À LUI *faits* et non, comme en Belgique, °*Les reproches* LUI *faits*. Mais on a le choix entre *La maison* LUI *appartenant* et *La maison* À LUI *appartenant*. Cf. § 662, *b*, 4°. — *En* est exclu de même : *Battu* PAR LUI et non *EN *battu*. Exception : EN *allé*, traité comme *enfui*, § 681, *b*. — Mais on trouve : *Dispositions* Y *contenues*.

2° À la suite d'un phénomène d'ellipse, l'épithète peut se rapporter à un nom laissé implicite, parce qu'il figure dans le contexte (§ 218, *d*) :

Il y a deux socialismes, un BON *et un* MAUVAIS (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — *L'œil droit là-dessous* [= sous un chapeau de femme], *un peu plus écrasé que le* GAUCHE, *porte la marque d'une séquestration arbitraire* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 151). — *Trente ans de vie privée et trois ans de* PUBLIQUE (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 155).

Parfois le nom n'est pas dans le contexte. Il faut suppléer un nom de sens large (*homme, femme*) ou un pronom indéfini (*quelqu'un, quelque chose*) ; les épithètes sont au comparatif : *Mieux* RENSEIGNÉ *que lui sur les dancings* [...] *il ne fallait pas chercher* (CHÉRAU, *Enfant du pays*, p. 177). — *Les chrétiens l'irritent* [...] *avec leur manie* [...] *de donner des leçons à plus* IMPORTANT *qu'eux* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 187). — *J'ai vu plus* REMARQUABLE *encore* (É. GILSON, *Société de masse et sa culture*, p. 63). — Voir au § 378, *e*.

L'épithète détachée, adjectif ou surtout participe, se présente parfois aussi sans support : voir § 334.

322 Épithètes occasionnelles.

N. B. Nous avons restreint l'application du mot *épithète*. Mais il n'est pas illégitime de considérer que la proposition relative et certains syntagmes prépositionnels jouent un rôle analogue, comme le montre la possibilité d'une coordination (cf. § 265, *c*).

On peut rapprocher des épithètes d'autres éléments qui ne sont pas des adjectifs, mais qui correspondent à des attributs (cf. § 246, *b*).

1° Certains adverbes :

Il me croit une femme BIEN, *mon cher* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XIV). — *C'est vrai qu'il y a quelques toilettes assez* BIEN – *constata Célia* (FARRÈRE, *Petites alliées*, IX). — *Je veux régner sur des hommes* DEBOUT, *non sur des hommes prosternés* (MONTHERL., *Reine morte*, II, 2). R1 — *Il y avait une race d'hommes* AINSI *que ces choses-là faisaient rire, ces grosses blagues* (SAGAN, *Femme fardée*, p. 83). R2 — Pour *de même*, cf. § 647, *c*. — *La note* CI-DESSOUS (comp. § 349, *a*). R3

Il y a aussi des adverbes qui se construisent comme des épithètes sans qu'ils correspondent à des attributs. ***Le temps jadis*** est une expression figée qui n'est pas récente. — ***Place debout*** (ignoré de l'*Ac.* 2001) est un raccourci peu logique, mais courant : *Ils prirent donc le tram de Sérianne, dans la baladeuse où il y avait encore deux places* DEBOUT (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 25).

R1 322 REMARQUE

Le *t* final de *debout* se prononçant au Québec dans l'usage pop., les écrivains qui veulent reproduire cet usage écrivent souvent *deboute* ou *deboutte* et, dans l'emploi adjectival, vont jusqu'à la variabilité : *Les bouteilles de bière* DEBOUTTES *comme des reines* (M.-Cl. BLAIS, *Un joualonais sa joualonie*, I).

R2 322 REMARQUE

Au Québec : °*Un homme tout* AINSI (= ordinaire).

R3 322 REMARQUE

Le caractère d'épithète est confirmé par une formule néologique (et pédante) comme *note infrapaginale* (§ 168, *e*, 3°).

Dans *le jour* AVANT (ou APRÈS), nous voyons une préposition à régime implicite : § 1040. — *La* CI-DEVANT *marquise de Z* a été tiré, à l'époque de la Révolution, de tours où *ci-devant* était employé avec une apposition, comme pourrait l'être n'importe quel adverbe de temps : *X,* CI-DEVANT *marquise de Z* ; comp. : *X,* JADIS *marquise de Z.* (Mais on ne dit pas : **La* JADIS *marquise de Z.*) — Sur PRESQUE *unanimité,* QUASI-*unanimité,* cf. § 179, *b,* 2°. — *La vitre* ARRIÈRE, *les roues* AVANT : § 354, *b.*

2° Certains noms comme *géant* ou les noms employés comme adjectifs de couleur : *Une ville* GÉANTE. *Un ruban* MARRON.

Géant et *rose* sont si bien adjectivés qu'ils s'accordent comme des adjectifs. — Mais d'autres restent invariables. Comment les distinguer des emplois comme *Le quartier nord* ou *Mon frère médecin ?* Dans le premier, *nord* ne correspond pas à un attribut : **Ce quartier est nord.* Dans le second, *médecin* correspond à un attribut : *Mon frère est médecin,* mais cet attribut reste nominal, car on peut lui adjoindre l'article, alors que **Ce ruban est un marron* est impossible. (Une phrase comme *Cette ville est une géante* ne l'est pas, mais on donnerait alors un autre sens à *géant.*)

3° Des syntagmes prépositionnels proches des épithètes (§ 348, *c*) : *Une table* EN CHÊNE.

4° Des propositions absolues (§ 256, *c*), souvent détachées et qu'il est possible de coordonner à un adjectif :

Une gravure représentant un puissant navire, TOUTES VOILES DEHORS, *fendant une mer encombrée de dauphins* (GREEN, *Terre lointaine,* p. 311). — *Pauvre et* PIEDS NUS, *la nuit, j'errais sous tes palais* (MUSSET, *Prem. poés.,* Portia, III). **R4**

5° Propositions introduites par *comme,* souvent de forme réduite :

De solides études, COMME ON N'EN FAIT PLUS MAINTENANT, [...] *lui ouvrirent toutes grandes les portes de l'École Normale supérieure* (A. DAUDET, *Immortel,* I). — *Il* [= le gouvernement] *ne serait pas si fort sans la complicité d'un tas de farceurs* COMME CELUI-LÀ (FLAUB., *Éduc.,* I, 5). — *Un homme* COMME ÇA [en italique] *songerait à ma fille !* (SAND, *Meunier d'Angibault,* XXIII.)

R4 322 REMARQUE

Les écrivains coordonnent parfois un nom sans prédicat à une proposition absolue : *Un bambin* [...] *habillé à l'anglaise* [...], *les jambes à l'air, une toque à chardon d'argent* et UN PLAID (A. DAUDET). Voir § 255, c.

323 Espèces d'épithètes. **H1**

a) On peut distinguer parmi les adjectifs épithètes ceux qui correspondent à un attribut :

J'ai acheté une table OVALE. (Cf. : *La table est ovale.*) **R1**

b) Ceux qui ne correspondent pas à un attribut sont, en général, soit des épithètes de relation, soit des épithètes par transfert.

1° Les **épithètes de relation** équivalent à des compléments nominaux :

Une grammaire grecque = une grammaire du grec. On ne dit pas : **Cette grammaire est grecque.* — Autres ex. : *La lumière* SOLAIRE. *L'histoire* ROMAINE. *Le tapage* NOCTURNE. *Le conseil* MUNICIPAL. *La mortalité* INFANTILE. *Revendications* FÉMININES. *L'autorité* PATERNELLE. — *On blâma la clémence* IMPÉRIALE (VERNE, *Drame en Livonie,* XIII). — *Il* [= le traité de Meaux, en 1229] *posa les bases du rattachement* MÉRIDIONAL [= du Midi] *à la France* (LE ROY LADURIE, dans le *Monde,* 28 janv. 1977). — *C'est là un des côtés de l'art* CHIRIQUIEN [= de Chirico] (APOLLIN., *Chron. d'art,* 14 juillet 1914).

Cette sorte d'épithète fait l'objet de critiques. À peu près ignorée de la langue parlée familière (comp. Remacle, t. I, p. 135), elle peut avoir quelque chose d'artificiel (notamment l'ex. de Le Roy Ladurie, qui a besoin d'un commentaire). Le rapport avec le nom est parfois complexe : *boucherie chevaline* (admis par l'*Ac.* seulement depuis 1987) n'a pas comme équivalent normal * *boucherie de cheval,* mais *boucherie où l'on ne vend que du cheval* ; et le synonyme *boucherie hippophagique* est bien pédant pout une réalité banale. Mais on ne peut contester que ce type d'épithète soit ancienne et qu'elle ait un grand succès, notamment dans la terminologie scientifique et dans la presse (écrite ou même parlée). **H2**

Il n'est pas possible de coordonner une épithète ordinaire et une épithète de relation : **Une grammaire grecque et déchirée.* — D'autre part, les épithètes de relation ne sont pas susceptibles des degrés : **Une grammaire* TRÈS *grecque.*

2° Les **épithètes par transfert.** **R2** Certaines épithètes sont transférées d'un nom à un autre nom de la même famille lexicale ou du même

H1 323 HISTORIQUE

Les grammairiens de jadis distinguaient le qualificatif (ou l'*adjectif*) de l'épithète. Le qualificatif est nécessaire au sens : *Un homme* AVERTI *en vaut deux.* — L'épithète n'est pas indispensable au sens ; elle met en relief tel ou tel caractère de l'être ou de l'objet dont on parle : *La* PÂLE *mort mêlait les* SOMBRES *bataillons* (HUGO, *Châtim.,* V, XIII, 2). — Cela est à rapprocher des diverses sortes de propositions relatives (§ 1113, *a*).

R1 323 REMARQUE

On distingue parfois, d'un point de vue sémantique, l'épithète **de nature**, qui exprime une qualité permanente, essentielle d'un être ou d'un objet, une propriété tenant à la nature de cet être ou de cet objet : *La lune* BLANCHE / *Luit dans les bois* (VERL., *Bonne chanson,* VI) [l'épithète de nature devient, en dehors de la poésie, un pléonasme banal : °*petit nain,* etc. ; cf. § 15] ; — l'épithète **de caractère**, qui exprime une qualité distinctive et vraiment individuelle : *Le* SAGE *Nestor, l'*ARTIFICIEUX *Ulysse* ; — l'épithète **de circonstance**, qui indique une qualité actuelle et transitoire de l'être ou de l'objet désignés : *Un pavement* HUMIDE.

H2 323 HISTORIQUE

Cet emploi de l'adjectif est courant en latin, et c'est en partie sous l'influence de celui-ci qu'il s'est répandu en fr. La plupart des adjectifs de relation sont d'ailleurs des mots empruntés au latin, parfois au grec. C'est surtout à partir du XVe s. que cette catégorie s'est développée.

R2 323 REMARQUE

Les épithètes par transfert posent parfois des problèmes d'accord : cf. § 556.

domaine sémantique (le passage se faisant le plus souvent de l'inanimé à l'animé). On peut voir ici un phénomène de dérivation : *maladie imaginaire* → *malade imaginaire*. Cf. § 168, *a*, 2°, N. B.

Certaines de ces expressions sont entrées dans l'usage : *petit bourgeois, petit commerçant, franc-comtois, bas-breton, un critique littéraire, instituteur primaire,* etc. Mais le transfert n'est pas toujours accepté ; par ex., quand on passe de *artillerie lourde, boucherie chevaline, cuisine bourgeoise, enseignement secondaire, indignité nationale* à °*artilleur lourd,* °*boucher chevalin* (Cl. ROY, *Temps variable avec éclaircie*, p. 110), °*chirurgien cardiaque,* °*cuisinier bourgeois,* °*professeur secondaire,* °*indigne national* (J. PAULHAN, dans le *Figaro litt.*, 15 mars 1951).

Paralytique général a rencontré une vive opposition. Il est courant dans le langage médical et même dans la littérature :

G. BOUDIN et J.-C. ARFOUILLOUX, dans *Encyclop. médico-chirurgicale*, Neurologie, t. II, 6-1970, 17055 A[10], p. 10 ; BARRÈS, *Mes cahiers*, t. II, p. 243 ; L. DAUDET, *Stupide XIXᵉ s.*, p. 257 ; V.-L. SAULNIER, *Littér. franç. du siècle romantique*, p. 97 ; Cl. ROY, dans les *Nouv. litt.*, 22 avril 1965 ; YOURCENAR, *Alexis*, suivi du *Coup de grâce*, p. 204.

On a critiqué de même *blessé grave* et *blessé léger*. L'*Ac.* 2000 ignore la première formule, mais mentionne la *seconde*, s. v. *léger* (« par métonymie »). Elles sont, elles aussi, devenues courantes dans la littérature :

Un mort, deux BLESSÉS GRAVES, *tous les autres* BLESSÉS LÉGERS, *avait dit l'officier de service au téléphone* (MALRAUX, *Espoir*, p. 336). **A** — De même, *mutilé grave* : BERNANOS, *Liberté, pour quoi faire ?* p. 18.

Ceux qui blâment ces expressions recommandent d'ordinaire *grand blessé, petit blessé*, mais ces formules ressortissent aussi au transfert. *Grand blessé* : DUHAMEL, *Problèmes de civilisation*, p. 97 ; P. MILLE, *Sous leur dictée*, p. 114 ; MAURIAC, *Journal 1932-1939*, p. 249 ; *Ac.* 2001, s. v. *blessé*. — DUHAMEL (*Civilisation*, L. D., p. 116) encadre *petits blessés* de guillemets prudents.

3° Quelques autres adjectifs ne s'emploient pas comme attributs.

- *Droit* et *gauche* **H3** (pour distinguer les parties du corps ou pour localiser des objets selon le point de vue d'un observateur) : On dit *la main gauche, le côté gauche de la maison* (par convention, *la rive gauche du Saint-Laurent*), non **La main est* GAUCHE, etc. **R3** On doit assimiler ce cas au 1°, quoiqu'on ne puisse substituer des compléments nominaux à ces adjectifs.
- Des adjectifs impliquant une idée superlative (« le plus ») ne peuvent pas s'employer comme attributs sans être précédés d'un déterminant : *Jacques est* L'AÎNÉ (comp. : *Jacques est le fils* AÎNÉ). — *Anne est* LA PRÉFÉRÉE (comp. *Anne est la fille* PRÉFÉRÉE), mais, avec une idée comparative (« plus »), *Anne est* PRÉFÉRÉE *à ses sœurs*. — *Cette raison est* LA PRINCIPALE (comp. *La raison* PRINCIPALE).

PLACE DE L'ÉPITHÈTE

324 Place de l'épithète par rapport au déterminant. B

a) Lorsque l'adjectif précède le nom, il se met après le déterminant :

Deux BELLES *voitures. Mon* NOUVEAU *manteau. Ces* VIEILLES *gens.*

Feu, défunt **H1** (ainsi que *tout*) peuvent précéder le déterminant.

Voici un autre exemple, tout à fait individuel : °*Ô seins de terrible présence,* FÉMININES *deux gloires* (A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 333). [Le numéral lui-même est anormal dans cette circonstance. On dirait plutôt : *Double gloire féminine.*]

- ***Feu*** « défunt ». On a le choix entre FEU *le roi* (seule possibilité pour le *Dict. contemp.*) et *le* FEU *roi*.

  FEU *mon père* (SARTRE, *Mots*, p. 99). — FEU *mon mari* (TROYAT, *Tête sur les épaules*, II). — *À la* FEUE *gare Montparnasse et à* FEU *le petit train d'Arpajon* (GAXOTTE, dans le *Figaro*, 26 janv. 1974). — *Le* FEU *comte d'Orgel* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 11). — *La* FEUE *reine Pomaré* (LOTI, *Mariage de Loti*, I, 1). — *Toute votre* FEUE *famille* (SARTRE, *Le diable et le bon Dieu*, V, 2). — Voir d'autres ex. au § 561, *b*, à propos de l'accord.

A 323 AUTRES EXEMPLES

De *blessé grave* : TROYAT, *Amélie*, p. 272 ; Y. GANDON, *Captain Lafortune*, p. 243.

H3 323 HISTORIQUE

Voir déjà en anc. fr. *destre* et *senestre*, du latin *dexter* et *sinister*.

R3 323 REMARQUE

Dans une phrase comme *La main blessée est* LA GAUCHE, *la gauche* est sujet et non attribut : *C'est la main gauche qui est la main blessée* et non **C'est la main blessée qui est la main gauche*. Cf. § 242.

B 324 BIBLIOGRAPHIE

De nombreuses études ont été consacrées à ce problème ; nous n'en citons que quelques-unes : D. DELOMIER, *La place de l'adjectif en fr. : bilan des points de vue et théories du XXᵉ siècle*, dans *Cahiers de lexicologie*, n° 37, 1980, pp. 5-24. — M. FORSGREN, *La place de l'adjectif épithète en fr. contemporain. Étude quantitative et sémantique*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1978. — E. REINER, *La place de l'adjectif épithète en fr. Théories traditionnelles et essai de solution*, Wien-Stuttgart, Braumüller, 1968. — ID., *Studie zur Stellung des attributiven Adjektivs im neueren Französischen*, Wien, Braumüller, 1976. — L. WAUGH, *A Semantic Analysis of Word Order. Position of the Adjective in French*, Leiden, Brill, 1977. — M. WILMET, *La détermination nominale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986. — L. CARLSSON, *Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst. en fr. contemporain, étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète*, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1966. — S. LEISCHNER, *Die Stellung des attributiven Adjektivs im Französischen*, Tübingen, Narr, 1990. — B. LARSSON, *La place et le sens des adjectifs épithètes de coloration positive*, Lund University Press, 1994 (et compte rendu de J. GOES, dans *Travaux de linguistique*, mai 1995, pp. 103-112).

H1 324 HISTORIQUE

Ces emplois de *feu* et de *défunt* sont anciens : FEU *mon pere* (*Ménagier de Paris*, cit. Tobler-Lommatzsch). — *À* DEFFUNCT *notre tres cher seigneur et pere* (*Privilèges et chartes de la Flandre*, éd. Espinas, Verlinden et Buntinx, t. I, p. 299) [1506].

On doit expliquer sans doute par le même phénomène *à même* + déterminant + nom : *Il saisit la bouteille et but,* À MÊME *le goulot* (MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 7) [= boire au goulot même]. — Mais cette expression n'est plus sentie de cette façon et fait aujourd'hui partie des locutions prépositives : cf. § 1073, *b*, 3.

Autre précédait parfois aussi le déterminant (comp. H2) : *Ung procureur* [...] *entre* AULTRES *ses clercs avoit ung tresbeau filz* (*Cent nouvelles nouv.*, XXIII). — *Salue Panurge, frere Jan, Epistemon, Xenomanes, Gymnaste, et* AUTRES *tes domestiques* (RAB., IV, 3).

Feu après le nom est une liberté de poète : *Aux premières heures bleues / Se détruira-t-elle comme les fleurs* FEUES... (RIMBAUD, *Illum.*, Est-elle almée ?) — Ex. de VERL. au § 552, *b*. — Voir aussi au § 561, *b*, un ex. de *feu* attribut.

Feu est un peu désuet. Il survit dans certaines provinces, ainsi que dans la langue juridique. Il se trouve aussi dans la langue littéraire, qui l'emploie parfois par badinage. — D'après Littré, « feu ne se dit que des personnes que nous avons vues ou que nous avons pu voir ; on ne dit pas feu Platon, feu Cicéron, si ce n'est en plaisantant ou en style burlesque ». Il semble plus exact de dire que *feu* signifie « récemment décédé », non seulement par rapport au moment *où* l'on parle, mais parfois par rapport au moment *dont* on parle (et qui peut être éloigné) : *Ils* [= le régent et le cardinal Dubois] *avaient perdu l'appui qu'auraient été pour eux la tradition du précédent règne et le prestige* DU FEU ROI [= Louis XIV] (GAXOTTE, *Siècle de Louis XV*, L. P., p. 27). Littré fait aussi cette distinction : « On dit feu la reine s'il n'y a pas de reine vivante, et la feue reine si une autre l'a remplacée. » Cela est vrai pour *feu la reine*. Mais *la feue reine* est possible, qu'il y ait une reine vivante ou non.

- ***Défunt.*** On dit d'ordinaire *mon* DÉFUNT *père* (ou *mon père* DÉFUNT). DÉFUNT *mon père*, quoique donné sans observation par l'*Ac.* 1932 (comme vieilli en 2001), est devenu un tour populaire ou provincial, que les écrivains reprennent quand ils font parler leurs personnages :

  DÉFUNT *mon homme* (BALZAC, *Médecin de camp.*, p. 15). — DÉFUNT *mon pauvre homme* (SAND, *Meunier d'Angibault*, V). — DÉFUNT *mon père* (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 70 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 523). — DÉFUNT *mon vieux* (J. RENARD, *Ragotte*, Veuve Laure). — Voir d'autres ex. au § 561, *b*, à propos de l'accord.
- ***Tout*** (*tout l'hiver, tous les hivers*) est étudié parmi les déterminants, mais comme prédéterminant : § 638.

b) Lorsque le syntagme nominal comporte un **double déterminant** (§ 573), le second étant un numéral, les adjectifs se placent d'ordinaire après le numéral :

Les trois GRANDES *maisons. Mes deux* NOUVELLES *robes.* — *Les quatre* PREMIERS *livres du Code de procédure* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *L'histoire des trente* DERNIÈRES *années* (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Grand frère*, p. 8). — *Les trois plus* JOLIES *filles* : § 988, *f*, N. B. — De même, avec un nom implicite : *Les onze* AUTRES *n'ont rien deviné* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 234).

Cependant, 1) Les adjectifs précèdent parfois le numéral quand celui-ci est envisagé comme une sorte d'unité : comp. *paire, dizaine, kilomètre*, etc. ; quand il s'agit d'argent, on pense sans doute aux billets. **H2**

Les PREMIERS *cinq cent mille francs* (ZOLA, *Bonheur des D.*, VIII). — *Leurs* PREMIERS *vingt pas* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 63). — *Les* AUTRES *cinq cents francs* [...] *les* DERNIERS *cinq cents francs* (DUHAMEL, *Vue de la terre promise*, VII). [Il s'agit, explicitement, d'un *billet* de 500 F.] — *Les* PREMIÈRES *cent vingt pages* (BERNANOS, *Corresp.*, 3 mai 1935). — *Les* MÊMES *cinq années* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. III, p. 136). — *Les* DERNIERS *trois cents mètres* (VIALAR, *Homme de chasse*, p. 18). — *Les* DERNIERS *cent mètres* (BOURNIQUEL, *Retour à Cirgue*, p. 313). — *Les* PREMIERS ou *les* DERNIERS *huit jours* (accepté par Martinon, p. 193, note 2, « *huit jours* signifiant une semaine »). — *Les* DERNIÈRES *vingt-quatre heures* (formule courante). — *Ces* PRÉCIEUX *mille francs.* — Cela est moins justifié et plus rare (sauf au Québec, sans doute sous l'influence de l'anglais) quand cette sorte d'unité n'est pas perceptible : °*Les* DERNIERS (ou PREMIERS ou PROCHAINS) *deux jours.* — L'effet est étrange quand il s'agit d'un adjectif ordinairement postposé : °*Une des* TRADITIONNELLES *cinq parties du monde* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Océanie*). [Comp. § 328, *b*.]

2) L'adjectif s'intercale parfois entre un numéral et *cent* ou surtout *mille* multipliés par le premier cardinal ; *cent* et *mille* sont considérés comme l'unité. **H3**

H2 324 HISTORIQUE

Étiemble (*Parlez-vous franglais ?* 1973, p. 185) considère ces faits comme des calques de l'anglais. — Indépendamment de cela, *autre* était jadis couramment placé avant le numéral cardinal. Encore au XVII[e] s. : ⁺*Un de mes beaux chevaux demeura dès Palaiseaux ; les* AUTRES *six ont tenu bon* (SÉV., 23 mai 1671). Autre ex. : VAUGELAS, p. 351, mais il se corrige dans un errata à la fin de la préface. — Plus tard, cette construction est signalée dans divers fr. régionaux (Midi, Centre de la France, Picardie).

H3 324 HISTORIQUE

Cette place de l'adjectif apparaît notamment dans l'expression traditionnelle, aujourd'hui vieillie, *bonnes mille livres* (*de rente*), où *bon*, malgré sa place, s'accorde avec *livres* : *Heureusement que la Providence nous a donné vingt-deux* BONNES *mille livres de rente* (LABICHE, *Poudre aux yeux*, I, 2). — *Cinquante* BONNES *mille livres de rente au soleil* (BOURGET, *Laurence Albani*, p. 66). — Autres ex. : [MARIV., *Épreuve*, II] ; BALZAC, *Goriot*, p. 215 ; MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, I, 1 ; HUGO, *Misér.*, I, I, 4.

Bon pouvait aussi être mis devant *livres* : *Qui a huit mille* BONNES *livres de rente* (MOL., *Mal. im.*, I, 5).

Ces dix PAUVRES *mille francs grossissaient* (ZOLA, *Germ.*, II, 1). — *De quoi équiper cent* AUTRES *mille hommes* (ID., *Débâcle*, I, 4). — *Avec cent* AUTRES *mille soldats* (L. DAUDET, cit. Damourette-Pichon, § 2877). — Avec le nom implicite : *Il vient réclamer ses dix mille francs. Plus dix* AUTRES *mille dont il a un pressant besoin* (CLAUDEL, *Pain dur*, I, 5). [Mais on pourrait considérer *mille* comme un nom.]

On dit familièrement non seulement : *Deux* BONS *cents grammes* (= un peu plus), mais avec *un* : UN BON *cent grammes* et même UN BON *deux cents grammes.* — *Il* [= un professeur de droit] *se targue, devant le tribunal d'Aix-en-Provence, d'avoir* « formé UN BON 35 % des magistrats de France » (dans le *Monde*, 14 déc. 2001, p. 12). — *Encore* UN PETIT *cinq minutes !* (Un boucher du Brabant wallon, 5 mars 1999.) — UN GROS *trente minutes* (au Québec, cf. G. Bertrand, *400 capsules linguist.*, p. 173). — Les attestations écrites sont plus rares : UN BON *450 communes travaillent désormais avec nous* (cité dans le *Soir* [Brux.], 20 août 1997, p. 26). — *Il y a* UN BON *trois quarts de siècle* (W. BAL, dans la *Revue générale*, mai 1998, p. 11).

c) Selon un usage très ancien, les noms propres de lieux et de personnes sont parfois suivis de l'article défini et d'une épithète de caractère (§ 323, R1). H4

Expressions figées : *Philippe le Bel, Charles le Téméraire, Ivan le Terrible... ;* — *Marne-la-Coquette, Brive-la-Gaillarde, Noisy-le-Grand...*

Imitations littéraires : *Grenade* LA JOLIE (HUGO, *Orient.*, XXXI). — *Babylone* LA DÉSERTE (MALRAUX, *Royaume farfelu*, p. 134). — *Ferdine* LA FAUSSE *ou Léa* L'ATTENTIVE (APOLLIN., *Alc.*, Zone).

Sobriquets : *Jean* LE BLEU, titre d'un roman de GIONO. — Avec des traits d'union exceptionnels : *François*-LE-BALAFRÉ (CARCO, *Brumes*, IV).

H4 324 HISTORIQUE

Cette construction de l'adjectif remonte aux origines de la langue : *Carles* LI MAGNES (*Rol.*, 703). — *Alde* LA BEL' (*ib.*, 3723). — Elle se trouvait aussi avec des noms communs : *S'arme* [= son âme] LA BELLE (*Alexis*, version en alexandrins, cit. Tobler-Lommatzsch, t. I, col. 904). — *Son cors* [= corps] LE GAI (*Motets wallons du manuscrit de Turin*, éd. Auda, t. II, p. 41). — Comp. la formation du superlatif relatif : § 987.

325 Place de l'épithète par rapport au nom.

L'épithète peut, soit précéder immédiatement le nom, soit le suivre immédiatement, soit en être séparée, détachée.

Nous traiterons de ce troisième cas plus loin (§ 332). Il s'agit ici de la proximité immédiate, soit *antéposition* soit *postposition*.

a) La postposition est l'ordre le plus fréquent.

Dans la documentation littéraire rassemblée par M. Wilmet et qui contient 29 016 épithètes, dont 3 835 adjectifs différents, 1) l'épithète est antéposée une fois sur trois ; — 2) un adjectif sur vingt préfère l'antéposition ; mais les adjectifs qui privilégient l'antéposition sont parmi les adjectifs les plus courants.

Si on envisageait des sources non littéraires et surtout des sources orales (de la région parisienne), la situation serait plus tranchée : quelques adjectifs presque toujours antéposés ; les autres presque toujours postposés. La langue littéraire, pour des raisons d'harmonie ou par tradition ou archaïsme (parfois par régionalisme), s'écarte souvent de l'usage ordinaire.

D'autre part, il y a des différences importantes entre le français central et les usages régionaux, tantôt à propos de cas particuliers, tantôt d'une façon plus générale : dans le Nord et l'Est, on antépose des adjectifs qu'ailleurs on met après le nom (§ 327, *a*, 2°) ; dans d'autres régions, notamment dans le Midi, on observe une tendance opposée (§ 326, *a*, 4).

b) Les linguistes ont essayé de trouver les principes généraux qui déterminent la place des épithètes.

L'épithète est objective quand elle suit ; subjective quand elle précède. La combinaison adjectif + nom est sentie comme une unité de pensée, ce qui n'est pas le cas lorsque l'adjectif suit. L'épithète postposée apporte une information nouvelle ; antéposée, elle n'est qu'une qualification banale, attendue. Les adjectifs ordinairement antéposés ont un sens assez large, par conséquent apportent une information peu précise et sont applicables à beaucoup de circonstances (*extension* : § 203).

Ces diverses remarques, si justifiées qu'elles soient, semblent ne pas couvrir tous les aspects de la question, où interviennent le poids de

l'histoire de la langue, la fréquence de certains adjectifs, les intentions stylistiques des auteurs, l'équilibre rythmique du groupe nominal, les variations géographiques...

Remarquons par ex. que *haut talon* et *talon haut* sont interchangeables, alors qu'il s'agit du vocabulaire de la vie quotidienne.

Talons hauts (seul donné par le *Grand Lar. langue*, le *Grand dict. enc. Lar.*, etc.) : AYMÉ, *Gustalin*, VII ; CAVANNA, *Ritals*, Claque ; S. GERMAIN, *Livre des nuits*, p. 205 ; ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 159.

Hauts talons : ZOLA, *Curée*, V ; LÉAUTAUD, *Petit ami*, VI ; COLETTE, *Vrilles de la vigne*, L. P., p. 176 ; GIDE, *Journal*, t. II, p. 1186 ; MAURIAC, *Nœud de vip.*, VIII ; GIONO, *Jean le Bleu*, II ; SIMENON, *Dossiers de l'agence O*, Vieillard au porte-mine, I ; SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 60 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 53 ; Cl. SIMON, *Triptyque*, p. 106 ; JAPRISOT, *Été meurtrier*, p. 51 ; J.-Fr. DENIAU, *Secret du roi des serpents*, p. 49 ; etc.

Remarquons aussi les syntagmes antonymes *belle femme* (ou *jolie femme*) et *femme laide*, *grand-messe* et *messe basse*. **R**

R 325 REMARQUE

°*Messe grande* s'entend dans le Midi, et °*basse messe* en Wallonie. Cette dernière expression se trouve chez certains auteurs français du XIXe s. : S.-BEUVE, *Vol.*, XXIV ; HUGO, *Misér.*, I, V, 2 ; BARBEY D'AUR., *Memoranda*, 27 nov. 1836 (en italique) ; É. LAMÉ, *Julien l'Apostat*, p. 140.

326 Adjectifs se plaçant ordinairement avant le nom.

a) Les adjectifs suivants, adjectifs très courants, souvent monosyllabiques : dans l'ordre décroissant de la fréquence d'antéposition, *petit* (et *moindre*), *vieux*, *bon* (et *meilleur*), *grand*, *joli*, *autre* (§ 645, *a*), *mauvais* (et *pire*), *jeune*, *gros* (cf. § 329) et *beau*, — ainsi que *demi* et *mi* (§ 561, *a*).

Un PETIT *effort. Un* VIEUX *noyer. Un* BON *remède. Une* GRANDE *maison. Sa* JOLIE *silhouette. Une* AUTRE *personne. Une* MAUVAISE *réponse. Le* GROS *arbre. Une* BELLE *cravate.* — *Un* JEUNE *curé fait les* MEILLEURS *sermons* (MUSSET, *Caprice*, VIII). — Pour *meilleur, moindre, pire*, voir aussi § 566.

Les adjectifs énumérés ci-dessus (sauf *demi* et *mi*) sont parfois placés **après** le nom, surtout pour les raisons suivantes.

1) Nécessairement, s'ils sont suivis d'un complément (cf. § 328, *a*, 2°) : *Un jardin* GRAND COMME UN MOUCHOIR. — *Une musique* BELLE À ENTENDRE (*Dict. contemp.*).

2) Dans certains sens particuliers : *Un sourire* JEUNE. *Une population* JEUNE. *Du vin* JEUNE. *Du vin* VIEUX. Etc.

3) Lorsque les écrivains veulent dissocier une locution :

Il n'était plus un jeune homme, bien qu'il fût encore un homme JEUNE (MAUPASS., C., Étrennes). — *L'homme* GRAND *n'est pas nécessairement l'orateur à sa tribune, mais plus souvent l'artiste à son établi* (L.-P. FARGUE, dans le *Figaro litt.*, 19 juillet 1949).

4) Dans des usages régionaux ou locaux :

Rue GRANDE, à Fontainebleau, à Orbec (Calvados), à Dinant (Wallonie), etc. — *Le clocher* VIEUX, à Chartres (cf. HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 239). — *Le palais* VIEUX à Avignon, par opposition au *palais neuf*. — *Le pont* VIEUX à Albi. — *Elle traversa la place du cimetière* VIEUX (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 150). — *Une demoiselle* VIEILLE (SAND, *Maîtres sonneurs*, XX). — *L'église* VIEILLE *est fermée provisoirement pour travaux. Les offices religieux seront célébrés dans l'église neuve* (inscription à Bonnieux, Vaucluse, avril 1981). — Pour *messe grande*, cf. § 325, R.

Mère-grand pour *grand-mère* a appartenu jusqu'au XVIIe s. à la langue commune (de là sa présence dans les contes de PERRAULT) [cf. § 330, *c*]. Certains auteurs continuent à employer cette forme par archaïsme ou par référence à Perrault, mais d'autres par conformité avec des usages locaux ou familiaux : *Elles ont repris le costume de leur mère-*GRAND (LOTI, *Désenchantées*, XVI). — *Les contes de nos mères-*GRAND (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 12 août 1964). — *La mère-*GRAND *t'a fait les gros yeux. Des ogres, toutes ces vieilles gens* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 145). — *Embrasse pour moi ta mère-*GRAND *et ton époux* [à une nièce] (FLAUB., *Corresp.*, 27 mai 1864). **R**

R 326 REMARQUE

Tante-grand pour *grand-tante* est beaucoup plus rare : *Tu l'appelleras tante-*GRAND. *Aux autres tu diras simplement ma tante* (HÉRIAT, *Grilles d'or*, L. P., p. 307).

5) Dans des écarts littéraires voulus :

Elle songe, et sa tête PETITE *s'incline* (VALÉRY, *Poés.*, Fileuse). — *Signe chez lui de préoccupation* GRANDE (HÉRIAT, *Temps d'aimer*, p. 10).

Il y a parfois une raison particulière, comme le souci de mettre en

évidence : *José voyait de profil la fille mariée, celle qui portait, sur un cou puissant, une tête* PETITE (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, XII) ; — la présence d'un autre adjectif : *Une fille* BELLE, *entièrement nue, leur sourit avec une extrême gentillesse* (J. LAURENT, *Dimanches de Mlle Beaunon*, p. 156). Cf. § 331, c, 2°.

H 326 HISTORIQUE

Vaugelas a exigé l'antéposition des ordinaux (p. 182). On trouve pourtant encore au XVIIe s. des ex. comme : *Ennemi du concile* SIXIÈME (BOSS., cit. Haase, p. 421).

b) Les adjectifs **ordinaux**. **H**

Le VINGTIÈME *siècle. Son* TROISIÈME *enfant. Au* PREMIER *étage.*

Pour indiquer les divisions d'un ouvrage, l'ordinal peut se mettre avant ou après les mots *tome, livre, chant, article, acte, scène*, etc. :

Le tome SECOND, *ou le* SECOND *tome* (LITTRÉ). — *Ce livre* QUATRIÈME (CHAT., *Mém.*, I, IV, 11). — *Acte* DEUXIÈME (MUSSET, *Louison*). — *Livre* SEPTIÈME [etc.] (Virgile, *Énéide*, éd. DURAND-BELLESSORT).

Premier se place après le nom : 1) pour désigner un souverain, un pape : *Albert* PREMIER (écrit ordinairement *Ier*) ; — 2) dans diverses expressions (*premier* y a souvent les sens de « originel, primitif, fondamental ») : *matières premières, cause première, vérité première, nombre premier* ; — 3) chez les sportifs dans l'expression *équipe première* (« principale ») : *L'équipe* PREMIÈRE *de la ville avait enlevé le championnat régional* (CHAMSON, *Héritages*, II, 1) ; — 4) parfois dans la langue littéraire, surtout dans les sens donnés dans le 2 :

Il ne devait plus jamais ressentir la ferveur PREMIÈRE (FRANCE, cit. *Rob.*). — *M. de Gravilliers replaçait les personnages dans les conditions* PREMIÈRES *de l'idylle* (HERMANT, *Serge*, XII). — *Mon enfance* PREMIÈRE *a vraiment pris fin ce jour où j'ai ainsi décidé mon avenir. / J'avais alors quatorze ans et demi* (LOTI, *Roman d'un enfant*, LXXXI). — *Je crois inutile de noter ici tous les échelons* PREMIERS *de cette instruction* (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 51).

Dernier précède ordinairement le nom, comme les ordinaux, auxquels il se rattache :

La DERNIÈRE *semaine de juin. Rendre le* DERNIER *soupir. Le* DERNIER *tableau de Renoir. La* DERNIÈRE *maison de la rue. Un* DERNIER *effort. Jusqu'au* DERNIER *centime.*

On met *dernier* après le nom : 1) avec des noms comme *jour, semaine, mois*, etc., lorsqu'il s'agit du jour, de la semaine, etc. qui précèdent le moment où l'on est : *C'était la femme entrevue, l'été* DERNIER, *au Palais-Royal* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4) ; — 2) dans certaines expressions : *les fins* DERNIÈRES et *le jugement* DERNIER dans la langue religieuse ; *l'heure* DERNIÈRE (ordinairement, *dernière heure*) « moment de la mort » : *L'invincible hémorragie continuait, précipitait son heure* DERNIÈRE (MAUPASS., C., Enfant).

On trouve *dernier siècle* au lieu de *siècle dernier* : *Gravures lestes du* DERNIER *siècle* (WILLY et COLETTE, *Claud. en ménage*, p. 151). — *Les jeunes femmes du* DERNIER *siècle* (*Dict. gén.*, s. v. *salade*). **A**

A 326 AUTRES EXEMPLES

HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, II, 9 ; TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, XIX, 2. ; MAURIAC, *Œuvres complètes*, t. IV, p. 146.

Les écrivains postposent parfois *dernier* pris dans son sens ordinaire, sans doute pour le souligner (comp. *premier* ci-dessus) : *Jouir avec modération* [...] *des saisons* DERNIÈRES *de la jeunesse* (S.-BEUVE, *Chat. et son groupe litt.*, 1861, t. I, p. 6). — *Et ce coup de coude* [...] *fut comme le cinglement, la poussée* DERNIÈRE *qui le décida* (ZOLA, *Argent*, I). — *Par une négligence ou une vanité* DERNIÈRE (YOURCENAR, *Anna, soror...*, p. 116).

327 Adjectifs se plaçant ordinairement après le nom.

a) Les adjectifs indiquant la forme ou la couleur :

1° La langue commune.

Un champ CARRÉ. *Une ligne* COURBE. *Le tapis* VERT. *Un vêtement* NOIR.

Lorsque l'adjectif de couleur est pris au figuré, il est souvent antéposé : *Faire* GRISE *mine à quelqu'un. Une* VERTE *vieillesse. Une* VERTE *réprimande. Un* NOIR *dessein.* (Mais : *Une colère* NOIRE, *une peur* BLEUE.)

2° Faits régionaux.

En Picardie et en Lorraine, ainsi qu'en Belgique, les locuteurs placent souvent devant le nom des adjectifs comme *fin, laid, propre, sale*, pris dans leur sens premier : °*Une* FINE *aiguille*, °*du* SALE *linge*, °*un* PROPRE *mouchoir*, °*une* LAIDE *femme*. **R** En Lorraine, *Une* NEUVE *clé*. — Avec les adjectifs désignant la

R 327 REMARQUE

Dans des emplois figurés, ***fin*** peut précéder le nom : *Une* FINE *mouche* « une personne astucieuse », *Une* FINE *gueule* « un gourmet ». Le *Grand Lar. enc.* 1960, ainsi que le *Trésor* et l'Ac. 2000, laissent le choix entre *fin bec* et *bec fin*. Le *Grand dict. enc. Lar.* 1982 ne signale plus que la 2e formule (seule citée par le *Rob.* 2001), ce qui semble correspondre à l'usage ordinaire en France (et au Québec : cf. Boulanger) : voir par ex. BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 292. En Belgique, on ne connaît que *fin bec*.

forme ou la couleur, l'antéposition apparaît seulement chez des locuteurs peu habitués à parler français (utilisant d'ordinaire le dialecte ou, à Bruxelles, le flamand). — Ex. montrant l'intention de reproduire l'oral régional : *Qu'est-ce que dirait ma femme, si je rentrais avec une* NOIRE *blouse et une* SALE *casquette !* (*Contes de Fraimbois*, transposition en fr. régional [de Lorraine] par Jean LANHER, n° 31.) — *Mettre une* PROPRE *nappe* (P. ÉMOND, *Plein la vue*, p. 113).

Ne faut-il pas aussi expliquer par des influences régionales des ex. comme les suivants ? *Le* VAGUE *terrain qui ondulait jusqu'aux baraques des étalagistes* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — *Une* CRASSE *avarice* (BALZAC, *Birotteau*, IV). — *Les* SALES *rues de Rome ou de Naples* (TAINE, *Voy. en It.*, Julliard, t. II, p. 223). — *Divans et fauteuils autour d'une* BASSE *table* (H. PARMELIN, *Perroquet manchot*, p. 81). — *En* COURTE *jupe* (M. CLÉMENT, *Nuit de l'Alléluia*, p. 35).

Dans d'autres cas, les usages locaux concernent des expressions particulières : par ex., *la* HAUTE *ville* (= la ville haute) à Vaison-la-Romaine.

3° La langue littéraire se distingue souvent en antéposant des adjectifs que l'usage ordinaire met après le nom :

Les autres [jeunes filles] [...] *remuaient leurs* BLANCS *visages, bordés de chevelures noires ou blondes* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Autour des* VERTS *tapis des visages sans lèvre / [...] / Sous de* SALES *plafonds un rang de* PÂLES *lustres* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Jeu). — *Il tomba dans un* OBSTINÉ *silence* (ZOLA, *Débâcle*, I, 7). — *C'est une* SPIRITUELLE *famine* (PÉGUY, *Myst. des saints Innoc.*, p. 160). — *Certains* SCEPTIQUES *esprits nient le fait* (GIDE, *Caves du Vat.*, III, 1). — *Suivant sa* COUTUMIÈRE *méthode* (MAUROIS, *Hist. d'Angl.*, I, XI, 11). — *Mes* ORIGINAUX *éloges* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 161). — *Avec sa* NOIRE *chevelure* (JALOUX, dans la *Gazette des lettres*, 17 mai 1947, p. 3). — *Un* NOIR *rougeoiement indiquait l'emplacement des boulevards et des places illuminées* (CAMUS, *Peste*, p. 336). — *Le sirocco et le libeccio poursuivaient leur* TITANESQUE *lutte* (VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 146). — *Ce* CHRONIQUE *danger ne cesse pas de grandir* (DE GAULLE, *Vers l'armée de métier*, p. 13).

On trouve même de ces écarts dans des textes didactiques ou scientifiques et dans la presse : *Par méconnaissance de sa* MATÉRIELLE *identité* (G. GUILLAUME, dans le *Fr. mod.*, janv. 1960, p. 47). — *Ce* CARACTÉRISTIQUE *exemple* (P. GUIRAUD, *Mots étrangers*, p. 114). — *Les soudards huguenots de Lesdiguières représentent l'*ESSENTIEL *danger* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 101). — Ce n'est peut-être pas sans raison qu'Étiemble (*Parlez-vous franglais ?* 1973, p. 183) voit dans certaines de ces antépositions une influence de l'anglais.

Lorsqu'un même adjectif ou deux adjectifs synonymes ou antonymes se trouvent dans des syntagmes nominaux coordonnés, le chiasme est assez fréquent chez les écrivains : *Au creux de ma main* GAUCHE *et de ma* DROITE *main* (PÉGUY, *Ève*, p. 57). — *Se justifier* [...] *de son origine et de son passé par une conduite* IRRÉPROCHABLE, *une* IRRÉPROCHABLE *tenue* (BERNANOS, *Imposture*, p. 79).

L'épithète de nature (§ 323, R1), qui ne fait qu'expliciter une caractéristique allant de soi, est très souvent antéposée : *La* PÂLE *mort* (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 2). — *La neige aux* BLANCS *flocons* (ID., *Odes et ball.*, Odes, IV, 4). — *Les* ROSES *vers de terre* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 25). — *De grands ormes et de* NOIRS *sapins* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 242). — Parfois aussi dans la langue commune : *Un* GAI *luron*.

De même, l'épithète de caractère (§ 323, R1), avec un nom propre : *Le* SAGE *Nestor, le* BOUILLANT *Achille, la* BLONDE *Iseut*. — Si elle est postposée, c'est avec l'article : *Iseut* LA BLONDE. Cf. § 324, *c*.

b) Les adjectifs dérivés d'un nom propre et ceux qui indiquent une catégorie objective, sociale, administrative, religieuse, technique, etc. (c'est le cas des épithètes de relation : § 323, *b*, 1°) :

Une tragédie CORNÉLIENNE. *Le peuple* JUIF. *Les prérogatives* ROYALES. *L'électricité* STATIQUE. *Le principe* MONARCHIQUE. *Les climats* FROIDS.

c) La plupart des participes :

Un homme ESTIMÉ. *Un monarque* REDOUTÉ. *Une musique* ÉCLATANTE. *Des sables* MOUVANTS.

Exceptions : *soi-disant* (§ 665) et, ordinairement, son synonyme *prétendu* ; *ledit* (§ 617, *b*, N. B. : avec article agglutiné) ; *damné* (fam.), *maudit* et *sacré* (fam.) pris au figuré (cf. § 329) ; *foutu* (vulg.) et *fichu* (fam.) au sens de « mauvais » ou comme renforcement (dans les deux cas comme

équivalents de *sale*) ; *regretté* au sens de « défunt » ; en outre, certaines formules habituelles comme *votre* DÉVOUÉ *serviteur, mon* ESTIMÉ (ou DISTINGUÉ) *collègue, mon* VÉNÉRÉ *maître*, formules où la postposition est possible ; plus nettement figés : *un* SIGNALÉ *service, en bonne et* DUE *forme*.

Un soi-DISANT *philosophe. Sa* PRÉTENDUE *culpabilité. Une* DAMNÉE *migraine. Une* SACRÉE *malchance. — Plus près donc,* FOUTU *capon, ou je tire !* (ZOLA, *Terre*, IV, 3.) — *Quel* FICHU *caractère ! — Notre* REGRETTÉ *directeur* (ou *Notre directeur* REGRETTÉ).

D'une manière générale, les participes présents employés comme adjectifs (cf. § 921, *b*, 1°) sont assez facilement antéposés dans la langue soignée, surtout littéraire. On écrit : *De* CINGLANTS *démentis* (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Grand frère*, p. 8) ou *Des démentis* CINGLANTS ; — *Une* CHARMANTE *enfant*, ou *Une enfant* CHARMANTE ; — *Une* ÉMOUVANTE *cérémonie* ou *Une cérémonie* ÉMOUVANTE ; etc.

R1 328 REMARQUE

On comprend que des rencontres comme *sec coup* soient jugées peu plaisantes. Il est plus difficile d'expliquer certaines répugnances, pourquoi on ne dit pas, par ex., **Un mou lit*, **un mou traversin*, **un mou matelas*, mais bien *un mol édredon, un mol oreiller* (ou *un beau traversin*). Peut-être parce que les deux syntagmes avec *mol* appartiennent à une langue distinguée et perpétuent un usage ancien. Il est possible aussi que la perception et l'identification d'un adjectif formé de trois sons (*mol*) soient plus aisées que celles d'un adjectif formé de deux sons (*mou*).

R2 328 REMARQUE

Lorsque l'adjectif est précédé d'un adverbe polysyllabique, l'antéposition appartient à une langue assez recherchée : *La lumière d'un* TOUJOURS CHAUD *soleil* (LOTI, *Mort de Philae*, p. 36). — *Un graphique éloquent qui témoigne du* DÉCIDÉMENT MAUVAIS *état de mon cœur* (GIDE, lettre à R. Martin du Gard, dans le *Figaro litt.*, 22 janv. 1968). — *Les* SOUVENT DÉCONCERTANTES *périphrases* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 299).

328 Place due aux particularités du syntagme nominal.

a) On constate une tendance soit à équilibrer les deux parties du syntagme, soit à mettre en dernier lieu la partie la plus longue. R1

1° On place de préférence après le nom monosyllabique l'adjectif polysyllabique : *Un vers* HARMONIEUX.

2° On place après le nom l'adjectif suivi de son complément : *Une blessure* LARGE *de deux doigts. Un jardin* GRAND *comme la main.* R2

Un ex. comme le suivant est tout à fait exceptionnel : *Selon les alternances de son humeur et les,* PRESQUE INSURMONTABLES POUR LUI, *difficultés de la vie urbaine* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 230). — Celui-ci vise au plaisant : *Je porte à Monsieur une* SINCÈRE, QUOIQUE DISSIMULÉE, *affection* (VIAN, *Écume des jours*, VI). — Il n'est pas plus normal de séparer l'adjectif de son complément : DIGNE *maison* D'ABRITER UNE TELLE INFORTUNE (MICHELET, cit. Brunot, *Pensée*, p. 643, avec ce commentaire : « Cela ne compte pas dans la langue »).

b) Quand le nom est suivi d'un complément, on préfère souvent, du moins dans la langue écrite, ne pas les séparer et, par conséquent, on antépose l'adjectif :

Aux FROIDS *plis de la nébuleuse* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, V). — *De* DÉMESURÉES *cuisses d'acrobate* (MAURIAC, *Mal*, p. 68). — *Cette* DÉSERTE *rue de Guise* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, VI). — *Il fut l'un des* PLUS ORIGINAUX *linguistes de son époque* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *Schuchardt*). — *C'est lui le* ROMANTIQUE *chef de brigands* (VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 351). — *Le* PRATIQUE *génie de l'Empereur* (DE GAULLE, *Fil de l'épée*, p. 42). — *Les* VALABLES *motifs de plaintes* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 57). — *Une* FONDAMENTALE *hostilité à l'égard de toute autre conscience* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 17). — *Le rôle de la peu* ÉVANGÉLIQUE *loi du profit* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 10 déc. 1976). — *L'*INDUE *expression de l'humanité d'aujourd'hui* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 129). — *Les* HOLLYWOODIENNES *villas des négociants en vins* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 41).

c) La place de l'épithète peut être différente selon les relations syntaxiques :

Un PLEIN *panier de prunes* (*de prunes* est complément de *panier*) s'oppose à *Un demi-panier de prunes* ; — *Un panier* PLEIN *de prunes* (*de prunes* est complément de *plein*) s'oppose à *Un panier plein de pêches*.

329 Adjectifs dont le sens varie selon leur place.

Un *ancien* moulin, un moulin *ancien* ↓
Un *brave* homme, un homme *brave*
Un *certain* mépris, un mépris *certain*
Ma *chère* voiture, une voiture *chère*
Un *chic* type, un type *chic*
Une *curieuse* femme, une femme *curieuse*
Un *fichu* récipient, un récipient *fichu*
Un *grand* homme, un homme *grand*
Une *grosse* femme, une femme *grosse* (« enceinte »)
Un *jeune* homme, un homme *jeune*
Le *même* jour, le jour *même* (§ 646, *a*)
Une *noble* femme, une femme *noble*
Un *pauvre* homme, un homme *pauvre*
Son *propre* linge, du linge *propre*
Une *pure* illusion, une eau *pure*
Un *sacré* culot, un devoir *sacré*
Un *sale* caractère, du linge *sale*
Une *seule* femme, une femme *seule*
Un *simple* soldat, un soldat *simple*
Un *triste* personnage, un personnage *triste*
Un *vrai* système, un système *vrai*
Une *verte* réprimande, un fruit *vert*.
Etc.

Les deux constructions sont parfois présentes dans un même contexte : *Charlemagne était* [...] *un de ces très rares* GRANDS *hommes qui sont aussi des hommes* GRANDS (HUGO, *Rhin*, IX). — *C'est une fille* BRAVE *et une* BRAVE *fille, ce qui vaut mille fois mieux* (COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., p. 164). — *Après avoir été un enfant des Batignolles, j'ai été un adolescent de la rue de Sèvres, un* JEUNE *homme de la rue Mayet, un homme* JEUNE *de la rue Racine* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 1er juillet 1950). — *Ce n'est plus la* PURE *petite garce dont le cinéma nous avait donné tant d'exemples, mais la petite garce* PURE (Cl. MAURIAC, *ib.*, 25 mars 1951). — *Le gouvernement de Londres a tenté de sortir de l'ornière irlandaise* [...] *avec une* CERTAINE *bonne volonté, sinon avec une volonté* CERTAINE (L. BOLLE, dans la *Revue générale*, mai 1988, p. 10).

Quand l'adjectif précède, le sens est souvent figuré. Dans d'autres cas (avec *vrai, simple, pur, propre, seul*), l'adjectif antéposé a une valeur renforçative, de soulignement.

On trouve des ex. non conformes à l'usage décrit ci-dessus. Formule figée : *Remettre qq. ch.* EN MAINS PROPRES *à son destinataire.* — Dans la littérature : [...] *corrigé et augmenté de la main* PROPRE *de Montaigne* (THIBAUDET, dans Montaigne, *Ess.*, p. 7). — *J'aborde un* GRAND *homme qui passe dans le couloir* (DURAS, *Douleur*, p. 89). — Voir l'ex. de Fargue au § 326, *a*, 3. — Pour *seul*, voir aussi § 332, *c*. **R**

Ancien « vieux » (des choses) peut être antéposé quand un adverbe de degré l'accompagne : *Une très* ANCIENNE *bibliothèque.* — *Ce voyage répondait à un de mes plus* ANCIENS *désirs* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 739).

330 Historique.

a) L'ancienne langue plaçait assez souvent devant le nom des épithètes qui sont aujourd'hui postposées, par ex. les adjectifs de couleur, les adjectifs ethniques, les adjectifs suivis d'un complément, les participes, etc. :

Unes chauces de BLANC *acier* (CHRÉT. DE TR., *Erec et Enide*, 2638). — *Ung* NOIR *lion* (*Perceforest*, dans Bartsch, *Chrest.*, 98, 74). — *Sa* BLEUE *cinture* (A. DE LA SALE, *Saintré*, éd. M.-K., p. 307). — *La* SAMARITAINE *femme* (J. MICHEL, *Passion*, 6637). — *En l'*ESCOSSOISE *terre* (RONSARD, éd. V., t. V, p. 160). — *Un grant, gros et* PUISSANT DE CORPS *moynne* (A. DE LA SALE, *op. cit.*, p. 303). — *En* COUVERT *lieu* (GACE DE LA BUIGNE, 7379). — *Vostre* DESORDONNEE *volunté* (*Cent nouvelles nouv.*, IX). — *A* JOINTES *mains* (B. DES PÉRIERS, *Récréations et joyeux devis*, XXXIV). — *De* TORTE *buche fait len* [= on] DROIT *feu* (*Proverbes*, éd. M., 564). — VUIDE [= vide] *chambre fait* FOLE *dame* (*ib.*, 2500).

Il reste des traces figées de cet usage dans les composés ou locutions : *bassecour, blanc-bec, folle avoine* (avoine sauvage), *rond-point, rouge-gorge, sage-femme, verjus*, etc. ; dans les noms de lieux : *Froidfond, Neufmoutiers, Noirétable, Ronchamp, rue des Blancs-Manteaux* (à Paris), etc. ; dans les noms de personnes : *Blancpain*, etc. — Les locutions *C'est bonnet blanc et blanc bonnet* (*Ac.* 2001) et *C'est jus vert et vert jus* (*Ac.* 1935) **R1**, attestées à partir du XVIIe s., montrent aussi ce libre choix.

On a souvent vu dans l'antéposition de l'épithète une influence germanique, d'autant plus que le phénomène subsiste particulièrement dans des régions, comme la Wallonie, où cette influence a été plus forte qu'ailleurs. Mais l'antéposition était bien attestée en latin et même en latin vulgaire : *aubépine* < *alba spina*, alors qu'on avait *spina alba* chez PLINE (*alba* = blanche). On doit tout au plus supposer que la présence des Germains, ou le voisinage des Germains, a favorisé la survivance d'une construction latine qui a été plus ou moins évincée dans d'autres régions que celle d'oïl.

b) Pour Vaugelas (pp. 182-185), *beau, bon, grand, mauvais, petit* et les ordinaux sont toujours antéposés (sauf *Henry quatriesme*, etc.), tandis que les adjectifs de couleur sont toujours postposés ; pour beaucoup d'adjectifs, il n'y a d'autre règle que de consulter l'oreille ; l'antéposition n'est pas obligatoire si le nom est suivi d'un complément.

Les classiques présentent assez souvent un usage qui diffère du nôtre, notamment en poésie. Certaines distinctions selon la place (§ 329) n'étaient pas encore acquises, notamment pour *brave, différent, sacré*.

+*Foi et beauté sont tous deux de* FÉMININ *genre* (MALHERBE, cit. Haase, § 155, B). — *La* GRECQUE *beauté* (LA F., *F.*, IX, 7). — *Ma* SANGLANTE *mort* (RAC., *Bajazet*, II, 1). — *Sa* NATALE *terre* (MOL., *Éc. des f.*, V, 9). — +*Ses plus* DÉCLARÉS *ennemis* (PASCAL, *Prov.*, III). — *Le fruit de vos* BÉNITES *entrailles* (BOSS., *Œuvres*

R 329 REMARQUE

La distinction traditionnelle entre ***le plat pays***, la campagne par rapport aux villes, et *pays plat*, plaine, se maintient difficilement. La première formule n'est pas fréquente dans son ancienne acception, sauf chez les historiens, et elle s'emploie souvent à la place de la seconde formule.

- « campagne » : *Il venait d'établir aux environs de Dranoutre, en plein* PLAT PAYS, *des ateliers ruraux où les ordonnances municipales de Bruges ne le brimaient plus* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 35). — Autres ex. : E. QUINET, *Hist. de mes idées*, I, 5 ; DE COSTER, *Ulenspiegel*, I, 17 (*plat-pays*) ; F.-L. GANSHOF, *Flandre sous les premiers comtes*, p. 70 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 66 ; J. DELUMEAU, *Peur en Occident*, p. 158.
- « plaine » : *On avait quitté le* PLAT PAYS. *C'était, maintenant, les lentes côtes, et les descentes saccadées au trot retenu de la jument* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, I, 6). — *Je me suis arrêté à la corne du bois, d'où l'on découvre le* PLAT PAYS, *les longues pentes à peine sensibles qui dévalent lentement vers la mer* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1164). — *Avec des cathédrales pour uniques montagnes / [...] Le* PLAT PAYS *qui est le mien* (J. BREL, *Plat pays*). — *On vous invite à venir voir quelque* PLAT PAYS *comme s'il était en altitude* (H. NYSSEN, *Lira bien qui lira le dernier*, p. 78).

R1 330 REMARQUE

La var. *C'est chou vert et vert chou* est très courante en Belgique (où le nom *verjus* est peu connu) ; chez YOURCENAR (*Œuvre au noir*, p. 287), est-elle due aux rapports de l'auteur avec la Belgique et le Nord de la France ?

orat., t. III, p. 447). — *Il se vange hautement en prenant le* CONTRAIRE *party* (MOL., *Crit. de l'Éc. des f.*, V). — *De ces deux* CONTRAIRES *sentimens* (VAUGELAS, p. 184). — +*Il* [= Cicéron] *mourut en fort* BRAVE *homme* (RAC., lettre à son fils, cit. Dubois-Lagane-Lerond). — +*Par des faits toujours nouveaux, par de* DIFFÉRENTS *événements* (LA BR., *Car.*, XV, 26). — +*Les* SACRÉS *transports* (BOSS., *op. cit.*, t. III, p. 10). — *En présence de sa* SACRÉE *Majesté* (VOLT., *Lettres phil.*, VII).

C'est au XVII[e] s. que s'est répandue chez les catholiques la dévotion au *Sacré-Cœur*. Autre expression ancienne, *le sacré collège*, l'ensemble des cardinaux. L'antéposition de *sacré* se rencontre parfois au XIX[e] et au XX[e] s., spécialement dans des textes qui veulent imiter l'ancien usage : *Devant tes* SACRÉS *ostensoirs* (HUGO, *Orient.*, XXVIII). — *Le même* SACRÉ *travail à la face de Dieu* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 42). — *Ceux-ci* [= les philologues] *les révèrent comme émanant de la* SACRÉE *loi de l'analogie* (THÉRIVE, *Querelles de lang.*, t. I, p. 85) [à cause du complément ? cf. § 328, *b*]. — *Il* [= l'archevêque] *me l'a promis* [...] *de sa très digne et* SACRÉE *bouche* (MONTHERL., *P.-Royal*, p. 51).

c) Des adjectifs qui sont régulièrement antéposés aujourd'hui pouvaient suivre le nom **R2** : *Noz peres* VIEULX (J. MICHEL, *Passion*, 1213). — *Sa mere* GRANT (*Cent nouvelles nouv.*, Table) [cf. § 326, *a*, 4]. — *J'ay affection* TRESGRANDE *de vous donner ayde* (RAB., *Pant.*, IX). — +*Il favorisait les Monothélites et se déclarait ennemi du concile* SIXIÈME (BOSS., *Disc. hist. univ.*, I, 11). — +*Ce sera une douleur* GRANDE (SÉV., cit. Haase, § 155, A).

Comp. aussi le cas du déterminant numéral (§ 574, H), des adjectifs possessifs *mien, tien, sien* (§ 613, *c*), et de *même* (§ 646, H2).

R2 330 REMARQUE
C'est vrai aussi pour des locutions : la première attestation de *fou rire* (Ac. 1718) est postérieure à celle de *rire fou* (Ac. 1694).

331 Plusieurs épithètes.

a) Une épithète de part et d'autre du nom. R1

Un PETIT *chat* NOIR. *Une* BELLE *maison* CAMPAGNARDE. *Une* GROSSE *boîte* RONDE. — *Ses yeux aux* LONGS *cils* COURBES (FLAUB., *M[me] Bov.*, II, 8). — *La* LARGE *écriture* ORNÉE *de son ami* (FRANCE, *Lys rouge*, XXV).

Cela est tout à fait banal quand l'épithète qui précède le nom figure parmi les adjectifs qui s'antéposent ordinairement (§ 326) et quand celle qui le suit figure parmi les adjectifs qui se postposent (§ 327).

Les possibilités décrites dans *b* et *c* peuvent se combiner avec celle-ci : *Une* VIEILLE PETITE *ruelle* LONGUE ET BASSE (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 330).

Comme lorsqu'il s'agit d'adjectifs uniques (§ 327, *a*, 3°), l'antéposition se produit, dans la langue littéraire, pour des adjectifs que l'usage ordinaire place après le nom :

Comme une JAUNE *tapisserie persane à dessins bleus* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 423). — *Une bourgade déserte aux* CUBIQUES *maisons blanches* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 28 oct. 1950). — *Son* VIF *œil noir impénétrable* (BRASILLACH, *Voleur d'étincelles*, p. 204).

R1 331 REMARQUE
Pour la coordination explicite entre l'épithète antéposée et l'épithète postposée (*Un* ÉTRANGE *animal* ET *tout à fait indomptable*), voir § 270, *b*, 2°.

b) Épithètes jointes mais non coordonnées.

On a ici une espèce d'emboîtement : dans *Une* AIMABLE VIEILLE *dame, aimable* sert d'épithète, non à *dame*, mais à l'ensemble *vieille dame* ; de même, dans *Des soins* MÉDICAUX GRATUITS, *gratuits* sert d'épithète à *soins médicaux*. **R2**

Dans ce dernier exemple, la coordination des épithètes serait impossible ; voir aussi § 267, *a*. — Ex. surprenant : °*Loc. conj.* ET *fam.* [= *locution conjonctive et familière*] (*Ac.* 1935, s. v. *tant*, à deux reprises).

R2 331 REMARQUE
Dans *Des yeux* BLEU CLAIR, *clair* est considéré comme subordonné à *bleu* (cf. § 555, a).

1° Devant le nom.

Cela se fait dans la langue courante lorsque les deux adjectifs sont l'un et l'autre de ceux qui s'antéposent ordinairement (§ 326), surtout quand le second est *jeune, vieux, petit, grand, gros* ; l'association *grand beau* est assez fréquente aussi.

Une BELLE JEUNE *femme*. — *Un* BRAVE JEUNE *prêtre* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1147). — *Vivre jusqu'à la mort, comme deux* ÉTERNELS JEUNES *époux* (FLAUB., *M[me] Bov.*, III, 5). — *Au* BON VIEUX *temps*. — *Une futaie de* GRANDS VIEUX *arbres* (HUGO, *Napoléon-le-Petit*, VIII, 3). — *Une* JOLIE VIEILLE *maison* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 267). — *Un* BON PETIT *vin*. *Une* VIEILLE PETITE *rue*. *Un* BRAVE PETIT *garçon*. *Une* BELLE GRANDE *maison*. *Un* BON GROS *chien*.

Un GRAND BEL *homme* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 3). — *Cette* GRANDE BELLE *femme* (ZOLA, *Argent*, II). — *Ses* GRANDS BEAUX *yeux de visionnaire* (GREEN, *Journal*, dans le *Figaro litt.*, 1er sept. 1951).

Si l'un des adjectifs, surtout le second, est de ceux que l'on n'antépose pas d'ordinaire et, *a fortiori*, si les deux adjectifs sont dans ce cas, le tour est propre à la langue littéraire, et à une langue littéraire assez recherchée quand les deux adjectifs ne sont pas dans le rapport d'emboîtement décrit ci-dessus. R3

Ces AFFREUSES BLANCHES *lèvres* (PÉGUY, *Myst. des saints Innoc.*, p. 78). — *Une* VIEILLE ABSURDE *querelle* (GIDE, *Attendu que...*, p. 63). — *Ma* BELLE RETORSE *phrase* (ID., *Journal*, 14 déc. 1931). — *Ses* LONGS CLAIRS *rameaux* (CHÂTEAUBRIANT, *Les pas ont chanté*, p. 14). — *La* PROCHAINE INÉVITABLE *guerre* (BERNANOS, *France contre les robots*, p. 137). — *Une* CLAIRE PETITE *brochure* (DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 94). — *Le* LOURD LUISANT *câble noir de queue suspendu à l'occiput* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 5 févr. 1949). — *Maniements de* LOURDES LONGUES *caisses effrayantes* (A. COHEN, *Carnets*, p. 10). — *Il imitait le flic qui griffonne des trucs sur un* VIEIL ÉCORNÉ *carnet* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, X).

S'il y a plus de deux épithètes antéposées, cela n'est courant que si elles font partie des épithètes ordinairement antéposées :

Une GRANDE BELLE JEUNE *fille élégante et bien faite* (L. FOULET, *Glossaire de la 1re continuation de* Perceval, p. 169) [*jeune fille* fonctionne d'ailleurs comme une véritable locution]. — *Un* BON GROS PETIT *garçon*.

Plus recherché : *Une de ces* CALMES PETITES VIEILLES *rues* (JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, II). — *Il a un* GROS BEAU LOURD *nez* (CAVANNA, *Ritals*, Pavillon). [Pourtant, l'auteur fait parler un enfant du milieu populaire.]

2° **Après le nom :**

Des soins MÉDICAUX GRATUITS. *Un chat* SAUVAGE AFFAMÉ. — *Corps* SIMPLE GAZEUX (*Ac.* 2000, s. v. *hélium*). — *Zone* CIRCULAIRE LUMINEUSE (*ib.*, s. v. *halo*).

Il est moins fréquent de trouver plus de deux adjectifs et cela donne une impression de lourdeur :

Le poids des pays AFRICAINS FRANCOPHONES MODÉRÉS (P. DE BEER, dans le *Monde*, 21 août 1976).

c) **Épithètes coordonnées.**

Chaque adjectif se rapporte au nom de façon indépendante. Il n'y a plus cet emboîtement qui a été décrit ci-dessus (*b*).

1° Les épithètes sont **antéposées.** Cela ne fait pas de difficulté si cette place correspond à l'usage ordinaire de ces épithètes prises séparément.

Ordinairement, une conjonction de coordination unit les deux épithètes ou les deux dernières épithètes : *Un* VIEUX ET HONNÊTE *fermier* (MUSSET, *Nouvelles*, Margot, II). — *Les deux phares* [...] *jetaient sur la mer leurs* LONGS ET PUISSANTS *regards* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, II). — *Ce* LONG ET BRILLANT *développement* (GREEN, *Journal*, 6 juillet 1951). — *La* BRUSQUE, VIOLENTE ET INEXPLICABLE *sortie du jeune homme* (A. DAUDET, *Immortel*, X).

La coordination sans conjonction est assez rare : *Dans toute leur* MORNE, INEXPRIMABLE *horreur* (CARCO, *Ténèbres*, L. M. I., p. 24). — *Ses* BEAUX, LONGS *yeux gris* (MALLET-JORIS, *Chagrin d'amour et d'ailleurs*, p. 35).

Parfois les écrivains répètent la conjonction quand il y a plus de deux épithètes : voir l'ex. d'A. DE NOAILLES ci-dessous.

Si une des épithètes antéposées, et surtout la dernière, est postposée dans l'usage ordinaire, on a un tour assez recherché, qui n'est pourtant pas propre aux écrivains :

Dans un ALCHIMIQUE ET DÉLABRÉ *château* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, XVII). — *Une* SEULE ET OBSTINÉE ET RAYONNANTE *pensée* (A. DE NOAILLES, *Exactitudes*, p. 153). — [...] *qui découvriront sous leurs* IDYLLIQUES, MAIS PEU PRODUCTIFS, *champs et pâturages la richesse houillère* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 70). — *Le* CHARMANT ET DÉVOUÉ *maître d'hôtel courant sous un parapluie multicolore* (SAGAN, *Yeux de soie*, p. 177).

En dehors de la littérature : *Une* LONGUE, PATIENTE ET EXHAUSTIVE *recherche* (P. GUIRAUD, *Étymologie*, p. 32). — *Une des* MEILLEURES ET *des* PLUS

R3 331 REMARQUE

La juxtaposition de deux adjectifs antonymes produit un effet de paradoxe voulu :

Il caressait de la langue et des lèvres cette jolie PETITE LONGUE *phrase comme un miel délicieux* (VIGNY, *Stello*, XXX). — *Ces* GRANDS PETITS *événements furent étudiés par le juge de paix* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, XVIII). — *Devenir un* PETIT GRAND *homme dans un rond, /* [...] *? / Non, merci* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 8). — *Pouvez-vous bien aimer une aussi* VIEILLE JEUNE *femme ?* (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1198.)

Dans le fr. populaire de Wallonie, de Picardie et du Midi, *jeune homme* et *jeune fille* s'emploient pour « célibataire » quel que soit l'âge, et on dit °*vieux jeune homme* pour « vieux garçon » et °*vieille jeune fille* pour « vieille fille ». Cela se trouve parfois dans la langue littéraire sans qu'il y ait, semble-t-il, nécessairement une intention plaisante :

Deux VIEILLES JEUNES FILLES *avec qui je ne voudrais pas coucher* (J. RENARD, *Journal*, 29 avril 1898). — *Un* VIEUX JEUNE HOMME *l'ayant demandée en mariage* (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 20). — *En moins de quinze jours, ma* VIEILLE JEUNE FILLE *était devenue une vieille fille* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 110). — Ce VIEUX JEUNE HOMME *de cinquante ans s'arrête un instant devant la porte d'un dancing* (HENRIOT, dans le *Monde*, 30 avril 1952). [Comp. dans le même article : *La solitude d'un* ANCIEN JEUNE HOMME.] — Pour le fr. pop. de Provence, voir Cl. SEIGNOLLE, *Folklore de la Provence*, p. 370.

FOUILLÉES *descriptions concrètes d'une langue* (N. RUWET, dans *Langue fr.*, févr. 1969, p. 115). — *La* MAGISTRALE MAIS OUTRANCIÈRE *thèse de Beaulieux* (Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 45). — *L'*ANCIEN ET FAVORABLE *tarif* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 189). — Notons que dans plusieurs de ces ex. le nom a un complément : cf. § 328, *b*.

2° Épithètes **postposées.** Leur nombre est pour ainsi dire illimité.

- Il y a une conjonction de coordination entre les deux épithètes ou entre les deux dernières : *La grandeur* ANXIEUSE ET TRAGIQUE *du sublime XIVe siècle* (CHAUNU, *Temps des Réformes*, p. 96). — *Zazie passe des considérations générales aux accusations* PARTICULIÈRES, PRÉCISES ET CIRCONSTANCIÉES (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, III).
  Deux conjonctions différentes : *Il a des manières* FRANCHES ET *un peu* RUDES, MAIS *non* DÉPLAISANTES (GREEN, *Journal*, 18 juillet 1951).
- Sans conjonction de coordination : *Un gaillard* EXUBÉRANT, SENSUEL, VIOLENT, SOULEVÉ PAR TOUS LES DÉSIRS (MAUPASS., *Pierre et Jean*, préf.). — *Nos erreurs* MILITAIRES, MORALES, NATIONALES (DE GAULLE, *Discours et messages*, 1er août 1940).
- Avec répétition de la conjonction : *Déjà il entrevoyait une explication* PLATE ET ENNUYEUSE ET FREUDIENNE ET PSYCHOLOGIQUE *de sa pièce* (SAGAN, *Yeux de soie*, p. 199).
  On observera que la coordination réunit souvent aux adjectifs normalement postposés un ou des adjectifs normalement antéposés : *Une maîtresse* JOLIE, *amoureuse* (BOURGET, *Mensonges*, cit. Blinkenberg, *Ordre des mots*, t. II, pp. 129-130). — *Des dents blanches et* PETITES (ID., *ib.*). — Autre ex. au § 326, *a*, 5.
  Un type particulier de coordination est celui qui fait des adjectifs un composé dont les éléments sont unis dans l'écriture par un trait d'union : *Un enfant* SOURD-MUET. Souvent le premier prend une finale appropriée, d'ordinaire en *-o* : *Rêve* POLITICO-CULTUREL (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Grand frère*, p. 7). Cf. § 178, *a*.

332 Épithète détachée. R1

R1 332 REMARQUE
L'épithète détachée est souvent appelée *adjectif en apposition* par les grammairiens français (cf. § 340, *a*, N. B. 1).

a) Quand l'épithète (adjectif et surtout participe) ne restreint pas l'extension (§ 203) du nom, mais apporte une indication complémentaire, descriptive ou explicative, elle est souvent séparée de ce nom. R2

R2 332 REMARQUE
L'épithète détachée existe aussi avec le pronom : § 358, *c*.

- Soit qu'elle le suive, mais après une pause dans l'oral et une virgule dans l'écrit :
  La solitude, VASTE, ÉPOUVANTABLE *à voir, / Partout apparaissait* (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 1). — *Le visage,* REJETÉ *en arrière, baigne dans les flots ondulés d'une abondante chevelure* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 8). R3

R3 332 REMARQUE
Voici un ex. où une virgule abusive dénature le sens : *L'huile de colza,* RESPONSABLE *du syndrome toxique (qui a provoqué la mort de plus de 500 personnes depuis 1981), est acheminée, depuis mercredi, au Danemark, où elle doit être brûlée en haute mer* (dans la *Libre Belgique*, 25 sept. 1986, p. 8). [Il s'agit d'une huile frelatée (et non de l'huile de colza en général, comme le texte ainsi ponctué le ferait croire).]

- Soit qu'elle s'en détache davantage et prenne place en tête de la phrase ou après le verbe (alors qu'elle se rapporte au sujet) :
  TRANQUILLES *cependant, Charlemagne et ses preux / Descendaient la montagne* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). — *Sa voix s'éleva, bizarrement* IMPERSONNELLE (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 165).
  À l'épithète détachée, on comparera l'apposition détachée (§ 343) et la proposition relative non déterminative (§ 1113, *a*, 1°). — On observera pourtant que des épithètes non détachées peuvent correspondre à des propositions relatives non déterminatives : *On marquait d'un fer chaud le sein* FUMANT *des femmes* (HUGO, *Lég.*, XXXI, 2) [... le sein des femmes, lequel se mit à fumer].

b) Le détachement est fréquent avec les noms propres, puisque l'extension de ceux-ci n'a pas ordinairement besoin d'être précisée et que l'épithète est normalement descriptive :

Saint Pierre, RAGEUR, *dut suspendre l'exécution de sa sentence* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 212).

Des épithètes, surtout de caractère (§ 323, R1), peuvent être placées immédiatement avant le nom propre à condition qu'il soit accompagné d'un déterminant, — ou le suivre, mais elles-mêmes précédées de l'article : *La* DOUCE *Irma, Ma* DOUCE *Irma ; Irma la* DOUCE.

c) Parmi les épithètes détachées en tête de phrase, il faut mettre ***seul*** à part ; cet adjectif occupe, en effet, très fréquemment cette position et souvent même sans pause, quand, se rapportant apparemment au sujet et s'accordant avec celui-ci, il a une valeur quasi adverbiale et pourrait être remplacé par *seulement, uniquement* (comp. *même* au § 647, *b*) ; il « marque que l'idée verbale s'applique exclusivement au mot auquel il se rapporte » (Le Bidois, § 951).

SEULE *une femme pourrait le consoler.* — SEUL *le silence est grand ; tout le reste est faiblesse* (VIGNY, *Dest.*, Mort du loup, III). — Dans un ex. comme le dernier, l'inversion du sujet est possible : *Seul est grand* LE SILENCE ; cf. § 385, *d*.

Seul, avec la valeur décrite ci-dessus, accepte d'autres places : 1) *Une femme pourrait* SEULE *le consoler* ; — 2) *Une femme* SEULE *pourrait le consoler* (ex. ambigu, surtout par écrit ; oralement, il faut détacher *seule* du syntagme nominal ; sinon, le sens serait « une femme sans compagnon »). Cf. *moi seul, cela seul* au § 358, *a*, 1° ; — 3) par survivance de la langue classique, malgré l'ambiguïté (*Une* SEULE *femme pourrait le consoler* signifie, dans l'usage ordinaire, « une seule parmi les femmes... » ; cf. § 329) : *Le* SEUL *comte Mosca aura le cœur de me tenir parole* (STENDHAL, *Chartr.*, XX). — *C'est pourquoi la* SEULE *danseuse peut le* [= le désir] *rendre visible par ses beaux actes* (VALÉRY, *L'âme et la danse*, Pl., p. 164). — *La* SEULE *vue de cette écriture sur une enveloppe me fait encore battre le cœur* (GREEN, *Journal*, 1er avril 1959).

Quand *seul* ne se rapporte pas au sujet, le détachement est impossible. Si on n'emploie pas l'adverbe *seulement*, on est réduit aux tours ambigus que nous venons de mentionner : *J'aime la vérité* SEULE ou... *la* SEULE *vérité*. Ex. : *Un cardinal jésuite* [...], *dans l'espoir de faire cesser la querelle, proposa un simple blâme pour le corps de l'ouvrage et une condamnation pour la* SEULE *préface* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 404). — *La nationalisation des* SEULS *holdings* [et non de leurs filiales] [...] *est de nature à accroître le poids de l'État* (Th. PFISTER, dans le *Monde*, 2 sept. 1977).

333 Relâchement du lien entre l'épithète détachée et le nom.

Ainsi détachée du nom, l'épithète (comme l'apposition détachée : § 343) a avec le nom un lien qui, progressivement, se relâche. Cela se manifeste de diverses façons. En particulier, l'épithète détachée du sujet tend à se lier au prédicat.

a) L'épithète détachée est employée dans des contextes où il y a, entre l'idée exprimée par cette épithète et l'idée exprimée par le verbe, une relation, selon les cas, de temps, de cause, de concession, de condition (ce que l'on pourrait rendre par une proposition conjonctive adverbiale de temps, de cause, etc.). R1

REFOULÉE *par le vent qui rase la côte, la sève s'est accumulée pendant des siècles en rameaux courts, énormes, entrelacés et tordus* (TAINE, *Voy. aux Pyrén.*, p. 89). — MOQUÉ *à l'envi par ses maîtres et ses camarades* [...], *Chazal gardait sa tranquillité* (FRANCE, *Vie en fleur*, p. 140). — HEUREUSE, *elle eût été ravissante* (BALZAC, *Goriot*, p. 14).

Les adverbes *aussitôt, sitôt, une fois, à peine* peuvent se joindre à ces épithètes détachées R2 pour indiquer que le fait qu'elles expriment est de peu antérieur au fait exprimé par le verbe (comp. § 255, *a*) :

Il l'avait abandonnée, AUSSITÔT ENCEINTE (BOURGET, *Divorce*, IV). R3 — SITÔT ÉTABLIE *dans sa maison* [...]. *Jeanne prit place dans un fauteuil* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 254). — UNE FOIS PRIS *dans l'événement, les hommes ne s'en effraient plus* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 54). — Autres ex., § 1138.

Le gérondif, qui se confond quant à la forme avec le participe présent, mais qui est normalement précédé de la préposition *en*, joue dans la phrase un rôle analogue à celui des propositions conjonctives adverbiales : EN ARRIVANT, *Pierre avait remarqué le trouble de Jeanne.* Cf. § 926. — Mais il a habituellement une relation privilégiée avec le sujet, qui est d'ordinaire l'agent du gérondif : cf. cependant § 334.

b) Le phénomène décrit ci-dessus (*a*) est illustré notamment par le fait que la coordination est possible entre l'épithète détachée et des compléments adverbiaux (§ 265, *b*) :

La mère du pasteur vieillissait dans l'aisance et ENTOURÉE *de considération* (MAURIAC, *Destins*, I). — *Préfères-tu voyager* SEULE *ou avec une amie ?*

R1 333 REMARQUE

Certains grammairiens vont jusqu'à interdire que l'on mette en tête de phrase une épithète détachée qui n'exprimerait pas la cause. De telles exigences n'ont aucun fondement dans l'usage, même le plus soigné.

ACCROUPIE *sur le seuil de l'auberge, la mère* [...] *balançait les deux enfants au moyen d'une longue ficelle* (HUGO, *Misér.*, I, IV, 1). — DÉBARRASSÉ *de son escorte indisciplinée, Orso continuait sa route* (MÉRIMÉE, *Colomba*, XVII). — ENTRÉ *alors dans sa cinquantième année, Mathieu Michel se mit aussitôt à l'œuvre* (FRANCE, *Anneau d'améthyste*, p. 14). — *Peu* LUS *du grand public, ses articles fournissaient des thèmes à la propagande* (BARRÈS, *Appel au soldat*, 1900, p. 81). — ÉPARS, *quelques beaux bouquets d'arbres* [...] *donnaient à la vallée entière l'aspect aimable et tempéré d'un parc* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 3). — INCONNU *de Littré et du Dictionnaire de l'Académie, le verbe grafigner* [...] *signifie égratigner* (M.-Fr. GUYARD, dans Hugo, *Misér.*, éd. G., t. I, p. 169).

R2 333 REMARQUE

Ce ne sont pas seulement des adjectifs ou des participes qui peuvent se construire de cette façon, mais des noms (§ 343, *b*), ainsi que d'autres mots ou syntagmes susceptibles d'accompagner le verbe *être* : AUSSITÔT *sur le quai, il ouvrit sa carte de l'état-major* (MAUPASS., C., Dimanches d'un bourg. de Paris, II). [Sur l'origine de cette construction, voir § 1133, H2.]

R3 333 REMARQUE

Dans *enceinte aussitôt*, le rapport serait établi avec ce qui précède, comme *aussitôt après leur rencontre*.

c) Quand l'épithète détachée du sujet est placée à la suite du groupe verbal, une pause dans l'oral et une virgule dans l'écrit séparent le sujet du prédicat et marquent le lien de l'épithète avec le sujet. Mais si cette pause et cette virgule manquent, l'épithète s'intègre davantage au prédicat, et certains grammairiens considèrent qu'on n'a plus ici une épithète, mais un attribut (§ 243, *d*). L'étape ultime est franchie quand l'adjectif cesse de s'accorder avec le nom et devient ainsi un complément du verbe, c'est-à-dire un adverbe, qui est invariable (§ 963).

- *Et la morte semblait leur obéir,* DOCILE (DANIEL-ROPS, *Mort, où est ta victoire ?* p. 206).
- *Le bras gauche d'Orso tomba* IMMOBILE *le long de sa cuisse* (MÉRIMÉE, *Colomba*, XVII). — *Ma barbe pousse* BLANCHE (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 37). — *La neige tombe* DENSE *et* AFFREUSE (HUGO, *H. qui rit*, I, III, 2). — *Cette grêle d'insectes tomba* DRUE *et* BRUYANTE (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 241).
- *Les amendes tombèrent* DRU *comme grêle* (ID., *Trente ans de Paris*, p. 216).

Une autre étape ultime est que le verbe se dépouille de sa signification et devient une simple copule, par ex. *tomber* : *Tomber enceinte*, etc. (cf. § 243, *b*, 1°).

d) C'est aussi à ce caractère de l'épithète détachée que l'on peut attribuer certaines constructions particulières (qui existent aussi lorsqu'il s'agit de l'apposition détachée : § 343, *d*).

1° L'épithète détachée peut être prolongée par une proposition relative dans laquelle le pronom relatif reprenant l'épithète est attribut :

L'obscurité devint complète, AUGMENTÉE QU'ELLE ÉTAIT *par l'ombre portée des arbres* (GAUTIER, *M*[lle] *de Maupin*, V). — *Les sermons de John Donne m'inspirent un grand éloignement par sa doctrine,* TOUTE PÉTRIE QU'ELLE EST *de mort et de damnation* (GREEN, *Journal*, 19 août 1943). — *Et le soleil ne brillait pas,* ÉTOUFFÉ QU'IL ÉTAIT *par l'épaisse brume qui enserrait le ciel dans un carcan de fer* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 18). — Autres ex. aux §§ 717, *c*, et 1113, *b*. **R4**

R4 333 REMARQUE
Cette construction est l'origine de diverses propositions de sens concessif : cf. § 1113, *b*, 7°.

2° Lorsque le groupe verbal exprime une transformation (notamment lorsqu'il est formé de *devenir* + attribut) et l'épithète détachée l'état antérieur, cette épithète détachée peut être introduite par la préposition *de* :

D'ILLICITE, *le plaisir dont elle* [= Fr. Sagan] *fut le symbole est devenu subitement obligatoire* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 30 mars 1984). Autres ex. au § 1039, *e*, 1°.

3° On trouve après certaines conjonctions de subordination des participes qui ne s'expliquent pas par l'ellipse, mais par un croisement avec l'épithète détachée :

Élisabeth, BIEN QU'AYANT *déjà* VU *la pièce avant-hier, m'accompagne* (GIDE, cité § 1133, *c*, avec d'autres ex.).

e) L'épithète détachée peut se rapporter à autre chose que le sujet.

1° Il n'est pas rare que, même dans ce cas, elle soit placée en tête de la phrase, bien que cette façon de faire soit critiquée, notamment pour le risque d'ambiguïté : voir § 334.

2° Elle suit le nom auquel elle se rapporte, mais en est séparée par d'autres mots, ou simplement par une virgule.

Il revit Cyprien dans la salle, OCCUPÉ *à laver le pied d'un enfant blessé* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 212). — *Il fallait des esprits d'une puissance hors du commun pour mettre un peu d'ordre, le plus souvent* ILLUSOIRE, *dans la diversité et le désordre de l'univers* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 20).

3° Parfois, il n'y a pas de séparation, même pas une virgule, entre l'adjectif et son support.

Pourtant, le fait que l'épithète équivaut à une proposition adverbiale montre la différence avec l'épithète ordinaire : *Mon père a connu votre sœur toute* PETITE (à distinguer de ... *votre petite sœur*). — *Presque toujours, il trouvait Mme Arnoux* MONTRANT *à lire à son bambin* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). Cf. § 298, *f*.

J'ai trouvé la bouteille vide (= *J'ai trouvé la bouteille, mais vide*). À distinguer de *J'ai trouvé une bouteille vide* (épithète ordinaire) comme de *Il a trouvé la bouteille trop petite* (où *trouver* a un autre sens, qui rend nécessaire la présence d'un attribut).

4° Cas particulier.

Dans *peindre* (ou *colorier, teindre*) *en vert* R5, *en vert* est un complément adverbial de manière. Dans le fr. régional du Nord et de l'Est ainsi qu'en Belgique, on rencontre la construction °*peindre vert* (que l'on considère souvent comme un calque des langues germaniques) : *Il* [= un fond d'étagères] *est peint* BRUN *à hauteur des étagères supérieures et* BLANC *au niveau de celle* [...] *qui accueille le récepteur* [de télévision] (dans *Femmes d'aujourd'hui*, 18 oct. 1983, p. 65). — *Il va peindre toute l'Angleterre* BLEU CIEL (CLAUDEL, *Soul. de satin*, version intégrale, IV, 10). — Faut-il considérer que l'on a ici une simple formulation elliptique ? ou une sorte d'épithète détachée exprimant le résultat ? Pour l'expression *couper court* (ou *ras*), l'invariabilité l'emporte (cf. § 963, *c*, 1°), ce qu'on explique par une adverbialisation ; mais cela est-il pensable pour nos adjectifs de couleur ? Comp. *partir soldat* au § 343, *c*.

R5 333 **REMARQUE**

D'autres prépositions sont utilisables : *Ce salon, entièrement peint* DE *ce bleu faux qu'affectionne le peuple italien* (E. et J. DE GONC., *M*me *Gervaisais*, LXXX). — *Figures historiques* [...] *peintes* AVEC *les couleurs refroidies par le temps* (E. DE GONC., *Chérie*, Préf.).

334 Épithète détachée et clarté de l'expression.

Pour la clarté de l'expression, il est souhaitable que l'épithète (notamment le participe, auquel on peut joindre le gérondif) placée au début de la phrase (ou de la proposition) se rapporte au **sujet** de cette phrase (ou de cette proposition). R1

On considère que sont mal construites des phrases comme celles-ci : °*Très* DISTRAIT, *le sens des réalités lui manque.* °CONNAISSANT *votre générosité, ma demande ne saurait être mal reçue.* °ÉTANT TOMBÉ *sur la tête, le médecin m'a donné un certificat.* — Avec le gérondif : °EN ATTENDANT *le plaisir de vous voir, veuillez agréer mes salutations distinguées.*

Il faudrait dire : *Très distrait,* IL *n'a pas le sens des réalités. Connaissant votre générosité,* JE *suis sûr que ma demande...* Etc. R2

Il faut cependant reconnaître que l'usage des auteurs, comme à l'époque classique H, prend beaucoup de liberté avec la règle qui vient d'être donnée. Dans les ex. suivants, l'épithète détachée et le gérondif se rapportent à un complément, voire à un nom (ou pronom) que l'on perçoit à travers un déterminant possessif, ou même encore à un nom (ou pronom) qui n'est pas exprimé, mais que l'on doit déduire du contexte.

L'épithète se rapporte à un complément : *Trop* OCCUPÉS *d'une nature de convention, la vraie nature* NOUS *échappe* (CHAT., *Génie*, III, III, 4). — *À peine* ARRIVÉ, *des mains de fer s'emparèrent de* MOI (HUGO, *Dern. jour d'un cond.*, V). — FAIBLE *ou* FORTE, *répétait Milady, cet homme a donc une* LUEUR *de pitié dans son âme* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, LII). — *Extrêmement* HAUTE, *un pignon denticulé* LA *terminait à la vieille mode* (GAUTIER, *Voy. en Russie*, p. 47). — EXILÉ *sur le sol au milieu des huées, ses ailes de géant* L'*empêchent de marcher* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Albatros). — *Et dans quel monde splendide j'entrais !* HABITÉ *par des chevaliers, des pages, des dames et des demoiselles, la vie* Y *était plus grande* (FRANCE, *Vie en fleur*, p. 128). — ARRIVÉ *au premier étage, un maître d'hôtel* ME *demanda d'entrer un instant dans un petit salon-bibliothèque* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 868). — *Très* FATIGUÉ *ces jours-ci, le beau temps d'aujourd'hui* M'*a remis* (GIDE, *Journal*, 15 mai 1924). — ATTEINTE *depuis douze ans d'une perte de sang, les médecins* L'*avaient ruinée* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, XII). — INDÉPENDANTES, *considérons notre frère* [l'âne] *qui* LES [= les oreilles] *projette, l'une ou l'autre, vers tout ce qui l'intéresse* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 3 juillet 1948). — *Même* ESCAMOTÉ, *la conscience du* SON *subsiste à travers les générations* (DAUZAT, *Génie de la langue fr.*, p. 16). — PASSIVE, *on* L'*eût accusée d'être une charge ;* ACTIVE, *on* LA *soupçonnait de vouloir régenter la maison* (SARTRE, *Mots*, p. 10). Etc.

L'épithète se rapporte à un nom impliqué par un possessif : *Puis,* RETOMBANT *dans ses pensées, on lisait sur* SON *front bruni toute une vie de labeur et de combat* (LAMENNAIS, *Voix de prison*, XVI). — PLONGÉ *dans une demi-somnolence, toute* MA *jeunesse repassait en* MES *souvenirs* (NERVAL, *Sylvie*, II). — *Ainsi* ÉCLOPÉ *et* BOITEUX, *le premier galop aplatira* TA *tête et* TA *poitrine* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, XX, 2). — VAINQUEURS *ou* VAINCUS, *la civilisation des Machines n'a nullement besoin de* NOTRE *langue* (BERNANOS, *France contre les robots*, p. 178). — SÈCHE *et* OSSEUSE, SON *ventre pointait en l'air comme un œuf* (AYMÉ, *Gustalin*, XV). — *Elle voulait s'enfuir à l'instant même où,* COUCHÉE *sur le lit d'hôtel, l'homme armé du fouet paralysait totalement* SES *bras sous* SES *jupes relevées* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 259). — PARVENUS *sur la terrasse,* LEUR *regard se perdit d'un coup au-delà de la palmeraie* (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1567). — CONSOMMANT, *un de ces matins, le café au lait traditionnel* [...], MES *esprits ont été subitement troublés* (Ch. BRUNEAU, dans le *Figaro litt.*, 12 juillet 1952). — MARIÉ *deux fois, aucune des deux reines qui se sont succédé dans* MON *lit n'ont été capables* [*sic*] *de donner un dauphin au royaume* (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, pp. 110-111).

R1 334 **REMARQUE**

La clarté est moins souvent menacée lorsque l'épithète placée après le verbe se rapporte à un complément de celui-ci, même s'il y a d'autres mots entre le complément et son épithète : cf. § 333, *e*, 2°.

HISTORIQUE. — D'une syntaxe hardie (le premier adjectif se rapportant à un pronom régime, le second à ce pronom ellipsé ; l'adjectif tenant lieu à lui seul d'une proposition conditionnelle) : *Je t'aimois* INCONSTANT, *qu'aurois-je fait* FIDELLE ? (RAC., *Andr.*, IV, 5). Mais quelle expressivité ! La transposition en fr. régulier est bien plate : *Je t'aimais quand tu étais inconstant, qu'aurais-je fait si tu avais été fidèle ?*

R2 334 **REMARQUE**

Ex. ambigu : °AYANT SOUHAITÉ *rencontrer Lamennais, Victor Hugo l'invita à venir dîner rue de Vaugirard* (H. JUIN, *V. Hugo*, t. I, p. 462). [Hugo invite Rabbe, qui avait souhaité rencontrer Lamennais.]

H 334 **HISTORIQUE**

Des ex. comme les suivants abondent chez les classiques :

+DEVENU *noble par une charge, il ne* LUI *manquait que d'être homme de bien* (LA BR., VI, 15). — ESTANT DEVENU *vieux, on* LE *mit au moulin* (LA F., *F.*, VI, 7). — *Vous* M'*estes* EN DORMANT *un peu triste apparu* (*ib.*, VIII, 11). — +EN DISANT *ces paroles, les larmes* LUI *vinrent aux yeux* (FÉN., *Télém.*, t. II, p. 60). — *Et quand de toutes parts* ASSEMBLEZ *en ces lieux, / L'honneur de vous venger brille seul à* NOS *yeux* (RAC., *Iphig.*, I, 3). — *Et* PLEUREZ *du Vieillard, il grava sur* LEUR *marbre / Ce que je viens de raconter* (LA F., *F.*, XI, 8). — *Je voy qu'*EN *m'*ÉCOUTANT VOS *yeux au ciel s'adressent* (RAC., *Esth.*, II, 7). — *Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui* EN OSTANT [= si l'on ôte] *le tronc s'emportent comme des branches* (PASCAL, *Pens.*, p. 72). — *Nous* FOULANT [= comme il nous foulera] *aux pieds* [...] / [...], *il faudra qu'on patisse* (LA F., *F.*, II, 4).

L'usage ancien se retrouve aussi dans des formules proverbiales : *L'appétit vient* EN MANGEANT, *La fortune vient* EN DORMANT.

L'épithète placée au début de la phrase se rapporte au sujet, non de la phrase, mais de la proposition conjonctive : RICHE, *nul ne pourrait prétendre que* JE *n'ai pas les moyens de ma politique* (FROSSARD, *Excusez-moi d'être Français*, p. 9).

L'épithète ne se rapporte à aucun élément explicite : *À peine* SORTIE, *Martinon eut l'air de chercher son mouchoir* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *À peine* DÉBARQUÉS [...], *le patron m'appela* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 106). — SUSPENDU *par les mains, les jambes ballantes cherchèrent la treille* (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 47). — ARRIVÉS *à l'époque des textes, d'autres difficultés se présentent* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. XI). — *Sitôt* SORTIS *de Sousse et de l'abri de ses collines, le vent commença de souffler* (GIDE, *Immor.*, I, 1). — SEUL *avec lui, la conversation est facile* (JOUHANDEAU, *Chroniques maritales*, II, 2). — Avec le gérondif : *Cette défense ne peut être levée qu'*EN OBSERVANT *les mêmes formalités* (*Code civil*, art. 514). — EN ENTRANT *dans l'église, le regard s'arrête sur un beau jubé de la Renaissance* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 256). — EN APPROCHANT *d'Alexandrie, l'air s'allège* (COCTEAU, *Maalesh*, p. 42). — *Le participe passé* EU, EUE, *s'emploie* EN *le* JOIGNANT *à quelque autre temps du verbe* Avoir (*Ac.* 1932, s. v. *avoir*). — *Elle* [= une gravure] *est dans une petite salle, à droite* EN ENTRANT (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., pp. 153-154). Etc. — Voir aussi § 378, *g*.

ACCORD DE L'ÉPITHÈTE

335 Règle générale.

a) L'épithète (adjectif ou participe) s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auxquels elle se rapporte :

Une BONNE *parole. De* BEAUX *discours. Les troupes,* FURIEUSES, *saccagèrent la ville. Notre marche se ralentissait,* CONTRARIÉE *par un vent violent.* — *Que de fois, seul dans l'ombre à minuit* DEMEURÉ, / *J'ai souri de l'entendre, et plus souvent pleuré !* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor.)

Le participe présent ne varie pas, lorsqu'il garde sa nature verbale (§ 922, *a*) : *L'hirondelle est harcelée par ses petits* RÉCLAMANT *leur part.*

b) L'épithète s'accorde parfois avec un nom sous-jacent (comp. § 436) :

— *Qui rattachait notre langue à la* GRECQUE (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 2). Autres ex. § 218, *d*.

— *Ô toi, le plus* SAVANT *et le plus* BEAU *des Anges* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Litanies de Satan). — *Vous êtes la* MEILLEURE *des mères.* — *Cette femme est le* MEILLEUR *des témoins.* — *Mon père a été la* PREMIÈRE *des victimes.* R

R 335 REMARQUE

Dans ce deuxième cas, quelques auteurs croient devoir accorder l'adjectif d'après le sexe de la personne ou de l'animal dont il s'agit : °*Jeanne Pottequin* [...] *est la* PREMIÈRE *des tapissiers tournaisiens connus comme fournisseurs des ducs de Bourgogne* (G. SOUCHAL, dans *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture*, t. I, p. 429). — °*La Vieille, la plus* ANCIENNE *des quatre chats de la maison,* [...] *me regarde* (Ol. TODD, *Année du crabe*, p. 324). — [Cf. déjà SCARRON : *La plus* CRUELLE *de mes Tyrans* (*Roman com.*, II, 14).]

c) Situations particulières.

1° L'épithète détachée et jointe au prédicat peut perdre sa relation avec le nom et s'accrocher au verbe au point de devenir un adverbe de manière (qu'on appelle parfois *épithète du verbe*) [cf. §§ 333, *c* ; 963, *b*] :

La neige tombe, DRUE → *La neige tombe* DRUE → *La neige tombe* DRU.

2° Pour divers cas particuliers, qui concernent aussi l'accord d'autres mots que l'épithète, voir Chap. IX (§§ 424-454). — Pour *feu*, voir § 561, *b* ; — *demi*, § 561, *a* ; — autres adjectifs invariables, §§ 555-561.

336 L'épithète suit un complément du nom.

Quand l'épithète suit un complément du nom, on prendra garde au fait qu'elle peut s'accorder avec ce complément ou avec le nom complété, selon le sens :

Une aune de velours BRODÉ (MUSSET, *Lorenz.*, I, 2). — *Du poisson de mer* FRAIS. — *Il faut donc* [...] *maintenir fermement la classification formelle des compléments d'objet en* compléments d'objet DIRECTS *et* compléments d'objet INDIRECTS (BRUNOT, *Pensée*, p. 300). [Accorder *direct* et *indirect* avec *objet* impliquerait une autre conception de ces compléments.]

L'épithète s'accorde avec le complément quand celui-ci est un pseudo-complément, le nom complété étant logiquement un élément subordonné (cf. §§ 348, *b*, 1°, et 431) :

Une sorte de nain, FURIEUX, *m'interpella.* — *Je souriais de m'exalter à ce point pour celle qui ne fut en somme qu'un petit animal de femme assez* TOUCHANTE (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, pp. 196-197).

337 **Accord distributif** (cf. § 428).

Plusieurs épithètes, toutes au singulier, peuvent se rapporter à un même nom qui ne se trouve exprimé qu'une fois, mais au pluriel. R

Ils remontent jusqu'aux ONZIÈME *et* TREIZIÈME *siècles* (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 2). — *Les deux cérémonies* CIVILE *et* RELIGIEUSE *s'accomplirent avec la pompe convenable* (MÉRIMÉE, *Vénus d'Ille*, Pl., p. 427). — *Ils donnent aux deux minorités* JUIVE *et* PROTESTANTE *un traitement de faveur* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 83). — *Il faudra bien de toute urgence organiser les* DEUXIÈME *et* TROISIÈME *positions* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XVI, p. 87). — *Les littératures* ESPAGNOLE *et* ITALIENNE (DUHAMEL, *Refuges de la lecture*, p. 241). — *Les statuaires* GRECQUE *et* CHINOISE (MALRAUX, *Voix du silence*, p. 412). — *Les États-majors* ALLEMAND *et* AUTRICHIEN *n'avaient arrêté* [...] *aucun projet commun* (DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi*, p. 69). — *Cette nécropole offrait l'image saisissante de la continuité monarchique, dans la succession des trois dynasties,* MÉROVINGIENNE, CAROLINGIENNE *et* CAPÉTIENNE (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 14). — *Je remonte le Nil, entre les* HUITIÈME *et* CINQUIÈME *cataractes* (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, p. 12).

R 337 REMARQUE

Il y a d'autres possibilités (cf. § 576, *b*) : *La littérature espagnole et la littérature italienne, La littérature espagnole et l'italienne, La littérature espagnole et italienne* (moins satisfaisant).

338 **Épithète se rapportant à des noms coordonnés.**

L'épithète se rapportant à plusieurs noms coordonnés (avec ou sans conjonction R) se met d'habitude (cf. § 339) au pluriel.

a) Si les noms sont de même genre, l'épithète prend ce genre :

Dans le pain et le vin DESTINÉS *à sa bouche* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Bénédiction). — *La charrue et la faux* PATERNELLES (FRANCE, *Génie latin*, p. 380). — *Une faim, une soif* INCONNUES *la ravagèrent* (GREEN, *Minuit*, p. 271).

b) Si les noms sont de genres différents, l'épithète se met au genre indifférencié, c'est-à-dire au masculin :

Une tête et un buste HUMAINS (FRANCE, *Île des Pingouins*, p. 39). — *Pris d'une paresse et d'un découragement* SOUDAINS (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 12).

La tradition grammaticale, qui correspond à un certain sentiment des usagers, estime choquant pour l'oreille que le nom féminin soit dans le voisinage immédiat de l'adjectif. En réalité, cela ne ressortit pas seulement à l'oreille (cette exigence est d'ailleurs exprimée à propos de textes qui ne sont pas destinés à la lecture à voix haute) ; cela correspond à la tendance très ancienne selon laquelle les mots s'accordent avec l'élément le plus proche (voir aussi le § 339).

La prescription est souvent respectée, mais on trouve sans peine, même chez des auteurs exigeants, des ex. où le nom féminin est placé juste avant l'adjectif :

À tous ses instincts naturels, ce penchant donne une forme, un caractère et une énergie PARTICULIERS (FAGUET, *Politiques et moralistes du XIXe s.*, t. III, p. 4). — *Des occupations qui ont leurs temps et leurs élégances* PARTICULIERS (VALÉRY, *Eupalinos*, pp. 192-193). — *Avec un savoir et une adresse* MERVEILLEUX (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 124). — *Le col et les manchettes* GRIS (MAURIAC, *Désert de l'amour*, IV). — *Gaspard* [...] *prenait un accent et presque une voix* PARTICULIERS (JALOUX, *Dernier acte*, p. 134). — *Les pèlerins* [...] *recevaient des mains de l'abbé le bâton et la panetière* BÉNITS (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 252). — *Il tomba soudain dans un mutisme et une immobilité* EFFRAYANTS (MAUROIS, *Mémoires*, t. I, p. 272). — *Les êtres et les choses* PASSAGERS (CLAUDEL, *Emmaüs*, p. 29). — *C'est une chance d'avoir eu un père et une mère* EXCELLENTS (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 9). — *Un relief et une solidité* ÉTONNANTS (ALAIN, *Propos*, Pl., p. 520). — *C'est une description concrète des maux dont souffrent* [...] *l'État et la société* FRANÇAIS (A. PEYREFITTE, dans le *Figaro dimanche*, 17-18 déc. 1977).

Ex. où il y a un ou plusieurs mots entre le nom fém. et l'épithète (ce qui passe pour moins offensant pour l'oreille) : *Un homme et une toute jeune fille presque toujours* ASSIS *côte à côte* (HUGO, *Misér.*, III, VI, 1). — *Les yeux, les oreilles, la bouche démesurément* OUVERTS (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 105). — *Une littérature qui les* [= les femmes] *parait d'un mystère et d'une profondeur aussi* AVANTAGEUX (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 132).

R 338 REMARQUE

Il s'agit de la conjonction de coordination. Mais certaines conjonctions de subordination marquant la comparaison sont parfois traitées comme des conjonctions de coordination : voir § 454, *a*.

Ex. où l'adjectif fém. ne se distingue pas, pour l'oreille, de la forme masc. : *Trois jeunes femmes d'un esprit et d'une beauté* EXCEPTIONNELS (VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 607). — *Ils m'offraient alors un sens, une émotion* INCONNUS (ARLAND, *Vigie*, p. 37). — *Trois ou quatre photographies d'hommes et de femmes* NUS (GREEN, *Partir avant le jour*, p. 183). — *Mes oncles et mes tantes* MATERNELS (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 128).

339 Accord avec un seul des noms coordonnés.

La règle générale donnée dans le § 338 n'est pas toujours respectée.

L'accord avec un seul donneur, souvent le donneur le plus proche, est une tendance très ancienne qui se manifeste, soit sans justification précise (§ 443), soit dans des cas particuliers : noms coordonnés par *ou* (§ 449) ou *ni* (§ 450) ou sans conjonction (§ 451) ; noms représentant un seul être ou objet (§ 447) ; le dernier nom l'emporte sur les autres, notamment dans les gradations (§ 448).

Pour la clarté de la communication, il est préférable, chaque fois que cela est possible, d'accorder avec l'ensemble des noms, afin de distinguer nettement du cas où l'épithète ne doit s'appliquer qu'au dernier nom, comme dans ces ex. :

On ne peut rien connaître avec précision si l'on n'a su, dans son examen, faire totalement abstraction de ses sentiments et de ses préférences SUBJECTIVES (A. MARTINET, *Français sans fard*, p. 5). — *Vingt-cinq ans de guerre et de paix* ARMÉE (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 128).

II. L'APPOSITION

340 Définition. B

a) **L'apposition est un élément nominal placé dans la dépendance d'un autre élément nominal R1 et qui a avec celui-ci la relation qu'a un attribut avec son sujet, mais sans copule.**

Paris, (LA) CAPITALE DE LA FRANCE, *est divisé en vingt arrondissements.* (Cf. *Paris* EST *la capitale de la France.*) — Il arrive que l'apposition soit de nature pronominale : *Je l'ai conduite dans le petit salon jaune,* CELUI *qu'elle aimait, où elle se tenait d'ordinaire* (P. BENOIT, *Villeperdue*, p. 37).

L'apposition est à l'attribut nominal ce que l'épithète est à l'attribut adjectival. R2 Elle exprime une prédication secondaire ou acquise ne faisant pas l'objet principal de la phrase.

N. B. Le mot *apposition* a, en grammaire, des significations assez variées.

1. Beaucoup de grammairiens français appliquent le mot à ce que nous dénommons *détachement* et parlent d'apposition à la fois pour ce que nous appelons *apposition détachée* (ci-dessous, § 343), *épithète détachée* (§ 332), pour la proposition relative non déterminative (§ 1113, *a*, 1°), voire pour d'autres éléments encore.

2. L'absence de préposition (voir cependant § 342) paraît à d'autres la caractéristique de l'apposition et ils donnent ce nom à des compléments comme *Eiffel, Dreyfus, Régence* dans les syntagmes *la tour Eiffel, l'affaire Dreyfus, un mobilier Régence*, pour lesquels des transformations comme **La tour est Eiffel* sont impossibles.

3. Comme il y a une sorte d'identité, de consubstantialité, — puisqu'ils désignent la même réalité — entre le nom et son apposition (comme entre le nom et l'attribut), des grammairiens parlent d'apposition chaque fois qu'il y a une identité. Mais une redondance (§ 373, *c*) comme celle que l'on observe dans *Moi, je le crois* ne peut pas être transposée en une phrase où l'un des deux termes serait l'attribut de l'autre. — On fera la même observation sur *Il ne désire qu'une chose,* RÉUSSIR, où nous voyons une espèce particulière de coordination. — Nous ne croyons pas non plus qu'il convienne de chercher des appositions dans *Des vagues énormes accourent,* SPECTACLE IMPRESSIONNANT ou dans *Cet homme ignorant et,* QUI PIS EST, *malhonnête a réussi à s'imposer.* Nous rangeons ces syntagmes parmi les éléments incidents (§ 378, *c* et *d*).

b) Réalisations particulières.

1° L'apposition peut être identique à son support.

Une femme-femme (on met souvent le trait d'union) est une femme vraiment femme, parce qu'elle a les caractéristiques que l'on considère comme celles de son sexe, ou parce qu'elle est sortie de l'enfance et de l'adolescence.

Ex. littéraires : *Dans les sociétés riches et oisives, comme la Cour de Versailles ou* [...] *dans le* MONDE-MONDE *peint par Proust, les loisirs ne manquaient jamais*

B 340 BIBLIOGRAPHIE

M. DESSAINTES, *L'apposition : une fonction ou un mode de construction asyndétique ?* dans *Mélanges Grevisse*, pp. 69-104. — Voir aussi la discussion entre divers grammairiens dans le *Fr. mod.*, d'oct. 1961 à juillet 1964.

R1 340 REMARQUE

Nous excluons, des supports de l'apposition, les éléments autres que nominaux, et notamment des phrases et des adjectifs. Mais le pronom peut avoir une apposition : § 359, *b*. Et l'infinitif, forme nominale du verbe, aussi : *Consoler,* ART DÉLICAT, *n'est pas à la portée de tous.*

R2 340 REMARQUE

On pourrait se demander pourquoi, dans le cas de l'attribut, on ne ressent pas le besoin d'avoir une désignation distincte selon que cet attribut est un nom ou un adjectif, alors que l'on sépare l'épithète de l'apposition. Certains parleraient simplement d'épithètes, soit adjectivales, soit nominales. Il nous semble pourtant que les particularités décrites plus loin justifient la distinction.

Notons que la coordination de l'épithète et de l'apposition est possible : *J'ai passionnément désiré être aimé d'une femme mélancolique, maigre et* ACTRICE (STENDHAL, *Journal*, 30 mars 1806). Mais cela donne plutôt un effet plaisant. Comp. § 267, c.

Une apposition peut perdre sa valeur nominale pour devenir une épithète.

C'est le cas de *géante* dans *ville géante*. La métaphore n'est plus sensible et *géant* n'est plus qu'un synonyme de *très grand*. Cf. § 559, c.

(MAUROIS, *Lettre à l'inconnue*, p. 189). — *Barrès, qui cultive au jardin infécond de Bérénice la mélancolie de n'être pas né* POÈTE POÈTE [= poète en vers] (F. DESONAY, dans le *Bull. de l'Ac. roy. langue et litt. fr.* [de Belgique], 1955, p. 160).

2° Dans le groupe formé par le prénom et le nom de famille, si l'on considère les faits du point de vue historique, le second a été l'élément secondaire, que ce soient un sobriquet, un nom de métier, un ethnique, etc. : *Jean Boulanger*, c'était *Jean le boulanger* (on trouve d'ailleurs l'article dans certains noms de familles). Mais, dans la société moderne, le nom de famille est senti comme l'élément principal, et le prénom jouerait le rôle d'une apposition.

En écrivant sans trait d'union *Jésus Christ, Jean Baptiste, Marie Madeleine*, des auteurs récents veulent rendre à *Christ*, à *Baptiste* et à *Madeleine* la valeur d'apposition qu'ils avaient perdue : cf. § 109, R13. R3

3° Dans les dénominations botaniques du type d'*airelle myrtille*, on verra une apposition dans le second élément. Les autres formations : *airelle ponctuée, airelle du Mont-Ida*, etc. montrent bien que le second élément est subordonné.

R3 340 REMARQUE

Dans les prénoms composés (*Jean-Pierre, Marie-Thérèse*, etc.) et même dans les prénoms multiples, on peut voir une coordination implicite, comme on a une coordination explicite pour les églises placées sous un double patronage : *Saints-Cosme-et-Damien* (GREEN, cit. § 109, R4) à Rome.

341 Ordre des éléments.

Lorsque l'apposition forme avec le nom un ensemble uni étroitement (ce qui s'oppose à l'apposition détachée : § 343), elle suit et parfois précède ce nom.

- L'apposition suit : *Une girafe* MÂLE. *Un professeur* FEMME. *Le Roi* SOLEIL ou *le Roi-Soleil* (= Louis XIV). *Un enfant* PRODIGE. — *Il y a des archiducs très âgés et des archiducs* ENFANTS (E. ROSTAND, *Aiglon*, VI, 2). — *Des êtres* CHAUVES-SOURIS, *mi-partis brigands et valets* (HUGO, *Misér.*, II, I, 19).
  On a sur ce patron de nombreux noms composés : *Oiseau*-MOUCHE, *chou*-FLEUR, etc., le second élément étant métaphorique. — Dans la langue d'aujourd'hui, certains noms sont employés très fréquemment comme appositions : *clé, éclair, limite, miracle, témoin, type*, etc.
- L'apposition précède : *Une* POULE *faisane. Une* FEMME *médecin. Le* PROFESSEUR *Nimbus. L'*ABBÉ *Prévost. La* NOTE *do.* — *Le* PÂTRE *promontoire* [= le promontoire qui paraît un pâtre aux yeux du poète] *au chapeau de nuées / [...] / Regarde se lever la lune triomphale* (HUGO, *Contempl.*, V, 23).
  On peut ranger ici les titres de politesse ou de respect : MADAME *Dupont, le* RÉVÉREND PÈRE *Dubois*, SA MAJESTÉ *le roi* ; — avec une double apposition : MADAME LA VICOMTESSE *Davignon*, SA MAJESTÉ LE ROI *Albert*.

Bien des grammairiens estiment que l'apposition est le second élément même dans la dernière liste donnée ci-dessus. *J'ai rencontré le poète Hugo* résulterait de la transformation de *J'ai rencontré un poète* et de *Ce poète était Hugo*. Il paraît plus vraisemblable de partir de *J'ai rencontré Hugo* et de *Hugo est un poète*. — Ces grammairiens tirent aussi argument du fait que, si le syntagme est donneur d'accord, c'est le premier élément qui intervient : *Cette femme professeur est* AIMÉE *de ses élèves* (cf. § 432, *b*).

Il semble pourtant qu'une apposition qui précède un nom n'est pas plus surprenante qu'un attribut nominal placé en tête de la phrase (§ 242). La démarche du locuteur et les besoins de la communication sont en partie indépendants de l'analyse grammaticale. Cette démarche explique notamment l'accord dont il vient d'être question.

C'est parce que l'apposition est en tête du syntagme qu'elle est précédée de l'article (ou d'un autre déterminant) qui est la marque de ce syntagme : *J'ai parlé* AU *roi Albert*. Il n'en va pas autrement de l'épithète antéposée : que l'on dise *Je pense* AU *doux Nerval* avec une préposition et un article devant *doux* empêche-t-il que ce mot ne soit une épithète ? Le parallélisme apparaît dans ces deux phrases : *Le* FAUNE *Mallarmé file avec douceur entre les couples et tremble d'être enfin compris. Le* BARBU *Georges Hugo porte sur sa large poitrine l'étendard d'un nom illustre* (J. RENARD, *Journal*, 6 nov. 1894). [← *Mallarmé est un faune* et *G. Hugo est barbu.*] — Dans *Mon idiot de voisin* (§ 342, *b*), le possessif concerne non pas *idiot*, mais le syntagme entier ou même plutôt le noyau *voisin*. R

Signalons en outre que la suppression de l'élément que nous considérons comme l'apposition n'entraîne pas de changement véritable dans le contenu de la phrase, ce qui s'accorde avec le caractère subalterne de cet élément.

R 341 REMARQUE

Voir aussi les observations du § 342.

B 342 BIBLIOGRAPHIE

J. THOMAS, *Syntagmes du type « ce fripon de valet », « le filet de sa mémoire », « l'ennui de la plaine »*, dans le *Fr. mod.*, juillet 1970, pp. 293-306, et oct. 1970, pp. 412-439.

R1 342 REMARQUE

Dans cet ex., le nom propre désignant aussi un État, le nom commun est indispensable.

H1 342 HISTORIQUE

En latin, après *urbs* « ville » et *flumen* « fleuve », on trouvait parfois le génitif, et on a souvent lié à cela les faits français.

R2 342 REMARQUE

Sur les tours comme *Ces sacré nom de Prussiens*, voir § 367, a, 4°.

342 Construction indirecte de l'apposition. B

Dans un certain nombre de cas, le terme que nous considérons comme l'apposition précède le nom support et y est joint par la préposition *de*.

a) Dans des **désignations objectives**.

- Obligatoirement : *La ville* DE *Paris. L'île* DE *Chypre. Le royaume* DE *Belgique. Le mois* DE *mai. La fête* DE *Pâques. La vertu* DE *patience.*
- Facultativement : *Le mot* DE *gueux est familier* (*Ac.* 1932, s. v. *de*) [Ex. disparu en 2001]. — *Ce n'est pas ce mot* DE *« voix » que j'écrirai* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 326). — À l'article *cri*, l'*Ac.* 1932 donne ces deux ex. : *Le cri* DE *« Sauve qui peut ! »* et *J'entendais les cris « Au meurtre ! à l'assassin ! »* (Le 1er subsiste en 2001.)

D'une façon générale, les emplois sans préposition sont préférés aujourd'hui :

Le mot gueux *est familier.* — *Le terme pudique serait sans doute plus juste* (A. FONTAINE, dans le *Monde*, 20 sept. 1979). [Expression ambiguë, parce que *pudique* n'est pas en italique.]

Le fleuve DU *Rhône* (*Ac.* 1932, s. v. *de* ; ex. supprimé en 2001), cela ne se dit plus guère : *Il se trouva sur les rives du fleuve* DE *Somme* (FRANCE, *Pierre Nozière*, III, 3). — *La propriété de la rivière* DE *Bièvre* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 1re partie, p. 185). [Repris sans doute à une source de l'époque.] — Sans *de* : *Le bassin du fleuve Amazone* (P. LAR., s. v. *Amazonie*). — *La cuvette plate et marécageuse du fleuve Congo (ou Zaïre)* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 2513). R1

On n'écrirait plus sans doute comme SAINTE-BEUVE : *Son roman* DES Misérables [imprimé en italique] *est tout ce qu'on voudra, en bien, en mal, en absurdités* (*Mes poisons*, p. 53).

Depuis que *région* désigne en France une division administrative, il est souvent construit sans préposition : *M. Gilbert Carrière, [...], préfet de la* RÉGION LIMOUSIN, *est nommé [...] préfet de la* RÉGION BRETAGNE (dans le *Monde*, 6 août 1981, p. 24).

Quand il ne s'agit pas de grammaire, *nom* est suivi de la préposition *de* : *Le doux nom* DE *mère* (*Ac.* 1935, s. v. *nom*). Mais *de* est exclu dans *Le nom* mère *vient du latin.*

N. B. Beaucoup de grammairiens proposent une autre analyse que celle qui a été donnée ci-dessus. Les uns, qui écartent l'idée d'une apposition antéposée, considèrent que l'apposition est le second terme. Nous avons discuté cette conception au § 341 ; voir aussi Damourette-Pichon, § 3032 ; L. Carlsson, ouvr. cité au § 324, B, pp. 122-130.

D'autres écartent toute idée d'apposition et considèrent le second terme comme un complément pur et simple (« complément déterminatif d'identification »). H1 On pourrait alléguer dans cette voie que des coordinations comme *La ville et la province d'Anvers, Les provinces de Liège et de Hainaut* sont possibles. Mais, si l'on argumente en se fondant sur la relation avec l'attribut, il reste que la transposition de *ville* en attribut est réalisable, mais que l'on ne dira pas : **Anvers est une province.* **Liège est une province.*

b) Dans des **désignations affectives**, très souvent péjoratives. Selon les cas, cela va du familier au trivial. R2

Contextes non péjoratifs : *Elle était toute fière de voir son chef-d'œuvre* DE *robe mouillée et transpercée* (GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, VII). — Les ex. suivants, apparemment non péjoratifs, sont ironiques : *Jean-Baptiste Charcot [...] repose à Paris dans la tombe familiale, [...] près de Jean-Martin Charcot son grand médecin* DE *père, qui avait contrecarré sa vocation marine* (H. QUEFFÉLEC, *Breton bien tranquille*, p. 316). — *L'abbé* DE *frère baptisait les chastes produits du* coitus non interruptus (P. LAINÉ, *Si on partait...*, p. 32). [L'article défini est assez rare dans ces emplois.]

Contextes péjoratifs : *Ce cochon* DE *Morin* (titre d'un conte de MAUPASS.). — *Une grande baraque* DE *maison* (ZOLA, *Bonheur des D.*, I). — *De vilaines bêtes* D'*araignées noires* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XI). — *C'te vache* DE *bois mouillé n'veut pas prendre* [= s'enflammer] (DORGELÈS, *Croix de bois*, I). — *Ce laideron* DE *mot* (HERMANT, *Chroniques de Lancelot*, t. I, p. 114). — *La putain* DE *pendule* (GIONO, *Colline*, Pl., p. 154). — *Chien* DE *métier ! Chienne* DE *vie !* (*Ac.* 2001, s. v. *chien.*) — *Un diable* DE *vent* (*ib.*, s. v. *diable*). — *Mon coquin* DE *fils* (*ib.*, s. v. *coquin*). — *Cette canaille* DE *Briand* (LÉAUTAUD, *Propos d'un jour*, p. 60). — *Cette saleté* DE *taxi* (J. ROY, *Vallée heureuse*, p. 25).

Il est plus difficile de refuser la qualité d'apposition au premier élément des syntagmes enregistrés dans le *b* ; comme nous l'avons dit au § 341, le déterminant est choisi en fonction du second élément : *Mon idiot de voisin,* — ce qui montre bien le caractère subordonné du premier. L'« accord » confirme cela : voir § 345, *a.*

Drôle ayant été un nom, l'emploi de *drôle de* (qui date du XVIIᵉ s.) pourrait s'expliquer sans doute de la même façon que les expressions données ci-dessus : *C'est un drôle* DE *garçon* (LOTI, *Aziyadé,* III, 8). — *Il y avait un drôle* DE *bruit dans mon moteur* (CAYROL, *Froid du soleil,* p. 16). — Mais divers faits montrent que les locuteurs interprètent *drôle* (et même *drôle de*) comme un adjectif : 1) On ne trouve pas le féminin *drôlesse*, qui est le féminin normal du nom : *Une drôle* DE *femme* (LITTRÉ). *Une drôle* D'*idée* (ID.) ; — 2) l'expression s'accommode des degrés : *Ils firent* LES PLUS *drôles de confusions* (STENDHAL, *Rouge,* I, 22) [comme … *les plus étranges confusions*] ; — 3) le fr. populaire du Nord de la France et de Belgique a tiré de *drôle de* un adverbe °*drôledement* : *Il était* DRÔLEDEMENT *habillé.*

D'ailleurs, on trouve parfois des **adjectifs** employés de cette façon H2 : *Dieu sait si leur* DAMNÉE DE *musique me donne envie de danser* (MUSSET, *Lorenz.,* I, 2). — *Cela ne valait plus rien pour un Français de se promener sur ces* CATALANS DE *chemins* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes,* t. I, 1931, p. 10). — *Sa* RÉACTIONNAIRE DE *famille* (dans le *Figaro litt.,* 13 août 1949, p. 5). — Convient-il de parler de nominalisation de l'adjectif ?

c) Dans des **tours littéraires** où l'élément antéposé a une valeur métaphorique :

Je ne puis, Mégère libertine, / […] / Dans l'enfer DE *ton lit devenir Proserpine* (BAUDEL., *Fl. du m.,* Sed non satiata). — *Elles fixent – les très souffreteuses bicoques –, / Avec les pauvres yeux* DE *leurs carreaux en loques, / Le vieux moulin qui tourne* (VERHAEREN, *Soirs,* Moulin). — *À nos pieds, comme un livre ouvert, incliné sur le pupitre* DE *la montagne, la grande prairie verte et diaprée* (GIDE, *Symphonie past.,* M. L. F., p. 100). R3

H2 342 **HISTORIQUE**

L'anc. fr. employait couramment le type adjectif + *de* + nom : *Les* LASSES DE *femes* (*Ver del juïse,* 32) [= les pauvres femmes]. — Le nom *prud'homme* (ou *prudhomme,* l'apostrophe venant de ce qu'on a vu dans le *prud* de *prudhomme* une forme élidée de *prude* : § 107, H) n'est que l'agglutination d'un syntagme de cette espèce.

R3 342 **REMARQUE**

Une autre construction indirecte (*agir* EN *traître*) est signalée ci-dessous, § 343, *c.*

343 Apposition détachée.

a) Comme l'apposition est souvent une indication complémentaire, descriptive ou explicative, elle est fréquemment séparée du nom support.

- Soit qu'elle le suive, mais après une pause dans l'oral et une virgule dans l'écrit :

  Souvent […] les hommes d'équipage / Prennent des albatros, VASTES OISEAUX DES MERS (BAUDEL., *Fl. du m.,* Albatros).

- Soit qu'elle s'en détache davantage et prenne place en tête de la phrase (ou de la proposition), ou après le verbe :

  PARENTE ÉLOIGNÉE DE LA MÈRE DE VICTORINE, *qui jadis était venue mourir de désespoir chez elle, Mme Couture prenait soin de l'orpheline comme de son enfant* (BALZAC, *Goriot,* p. 14). — *C'est l'heure où,* GAI DANSEUR, *minuit rit et folâtre* (HUGO, *Lég.,* LII). — *Tournant le dos au brasier, le charretier était debout,* UN VIEILLARD VÊTU D'UN TRICOT DE LAINE VIOLETTE (ZOLA, *Germ.,* I, 1). — *La foule / Le long des temples va hurlant,* VIVANTE HOULE (VERL., *Poèmes sat.,* Nocturne parisien).

  À l'apposition détachée, on comparera la proposition relative non déterminative (§ 1113, *a,* 1°) et surtout l'épithète détachée, à propos de laquelle ont été exprimées (§§ 332-333) des observations analogues à celles qui figurent ici.

b) Quand l'apposition (comme l'épithète : § 333) est ainsi détachée du nom, le lien avec ce nom se relâche progressivement. En particulier, quand elle est détachée du sujet, elle tend à se lier au prédicat.

Elle est employée dans des contextes où il y a, entre l'idée exprimée par cette apposition et l'idée exprimée par le verbe, une relation, selon les cas, de temps, de cause, de concession, de condition (ce que l'on pourrait rendre par une proposition conjonctive adverbiale de temps, de cause, etc.) :

SIMPLE COMPARSE, *Dupont ne fut pas inquiété par la police.*

Les adverbes *aussitôt, sitôt, une fois, à peine* peuvent se joindre à ces appositions détachées pour indiquer que le fait qu'elles expriment est de peu antérieur au fait exprimé par le verbe (comp. § 333, *a*) : *Les élèves de l'Université […]*

ignorent ce qu'est un gagne-pain et, SITÔT BACHELIERS, *s'étonneront qu'il faille cirer ses bottes soi-même* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 11). — UNE FOIS GÉNÉRAL, *Dupont agira.*

Quand l'apposition détachée se rapproche ainsi de la proposition adverbiale, elle peut être précédée de la préposition (ou de l'introducteur : § 1097, *d*, 3°) *en* **R1**, — comme le gérondif, qui, lui aussi, est une sorte de complément adverbial (§ 926) :

Le pharmacien, EN HOMME DISCRET, *lui adressa seulement quelques félicitations provisoires* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 3). — EN HOMME DISCRET, *le pharmacien...* — *Claude s'aperçut que j'étais seule et* EN BONNE MAÎTRESSE DE MAISON *me jeta quelqu'un dans les bras* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 182).

R1 343 REMARQUE

On dit aussi *en qualité de*, *à titre de*, mais ces expressions ne sont pas figées en locutions prépositives, puisqu'elles présentent les variantes *en sa qualité de*, *au titre de*. – Cf. ci-dessous *comme*, *en tant que*.

c) Quand l'apposition détachée du sujet est placée à la suite du groupe verbal, une pause dans l'oral et une virgule dans l'écrit séparent le sujet du prédicat et marquent le lien de l'apposition avec le sujet. Mais, si la pause et la virgule manquent, l'apposition s'intègre davantage au prédicat, et certains grammairiens estiment qu'on n'a plus ici une apposition, mais un attribut (cf. § 243, *d*).

Ex. littéraire : *Il plane* CYGNE *après s'être envolé* CORBEAU (HUGO, *Châtim.*, VI, XIII, 2). **R2**

Ex. reflétant la langue familière, surtout avec des verbes de mouvement : *Dumay* [...] *partit* SOLDAT *en 1799, à l'armée d'Italie* (BALZAC, *Mod. Mignon*, Pl., p. 372). — *Le moment était venu d'une éducation plus virile et plus moderne. Il irait donc* EXTERNE *à Louis-le-Grand* (H. DE RÉGNIER, *Flambée*, V). — *Un de mes amis est parti* MISSIONNAIRE *au Congo français* (GIDE, lettre publiée dans le *Figaro litt.*, 6 sept. 1952). — *J'irai* CHIFFONNIER *dans la Bourgogne* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 238). — *Elle avait fait ses études* PENSIONNAIRE *des Dames du Sacré-Cœur* (M. OLIVIER-LACAMP, *Chemins de Montvézy*, p. 57). — *Cette crainte panique des cadres supérieurs, à savoir* [...] *d'aller moisir* PETIT COMPTABLE *dans les bureaux de quelque filiale* (BOURNIQUEL, *Empire Sarkis*, p. 112).

R2 343 REMARQUE

Le sujet est un pronom, mais ce genre de mot connaît aussi l'apposition détachée, à peu près dans les mêmes conditions que le nom : cf. § 359, *b*. – On peut aussi avoir, comme pour l'épithète (§ 334), une apposition se rapportant à un nom (ou à un pronom) qui n'est pas présent dans la phrase, mais qui est impliqué par un possessif : CHRÉTIEN ENTÊTÉ, *les plus beaux génies de la terre n'ébranleraient pas* MA *foi* (CHAT., *Mém.*, IV, XII, 7).

La langue plus soignée emploierait *comme*. — *Partir soldat* « partir au service militaire » est traité de « grossier vulgarisme » par Dupré, p. 1885, et les autres grammairiens font chorus. — Comp. aussi § 306, R5.

Avec d'autres verbes, notamment avec *mourir*, cela appartient au bon usage : *Elle ne supportait pas l'idée de mourir* FILLE [= célibataire] (BALZAC, *Vieille fille*, Pl., p. 333). — On ne pourrait pas introduire *comme*, et dans de tels cas les noms sont vraiment proches de la fonction attribut.

Avec la préposition *en* : *Le Pédant et le Tyran buvaient* EN IVROGNES ÉMÉRITES (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, II). — Ce tour équivaut parfois à un complément essentiel : *Il m'a pris* EN TRAÎTRE.

À la différence d'un complément adverbial, l'apposition rattachée au prédicat présente, si les mots s'y prêtent, une concordance de genre et de nombre avec son support : § 344.

d) Cette parenté de l'apposition détachée avec le complément adverbial se retrouve dans certaines constructions particulières (que connaît aussi l'épithète détachée : § 333, *d*).

1° L'apposition détachée, surtout quand elle est introduite par *en*, peut être prolongée par une proposition relative dans laquelle le pronom relatif *que* reprenant l'apposition est attribut :

EN HOMME DISCRET QU'IL ÉTAIT, *le pharmacien resta sur le seuil.*

2° Lorsque le groupe verbal exprime une transformation (notamment lorsqu'il est formé de *devenir* + attribut) et l'apposition détachée l'état antérieur, cette apposition peut être introduite par la préposition *de* :

DE CONTREBANDIER *on devient voleur avant d'avoir réfléchi* (MÉRIMÉE, *Carmen*, III). [Apposition à un pronom (cf. § 359, *b*).] — DE PUISSANTES REINES *que nous étions, nous nous sommes trouvées de vieilles femmes, ridées, méchantes comme des fées qu'on oublie* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Fées de France). [C'est aussi une appos. à un pronom, et en même temps on a le phénomène signalé dans le 1°.]

3° À la suite d'un croisement entre l'apposition détachée et la proposition conjonctive du type *Quoiqu'il fût médecin* ou *Parce qu'il était médecin*, on a les propositions averbales où la conjonction est suivie seulement d'un prédicat :

BIEN QUE PHILOSOPHE, *M. Homais respectait les morts* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 9). — PARCE QUE PHILOSOPHE, *M. Homais...* — Cf. § 1133, *b*, 2°.

Quand la conjonction est *comme* ou *en tant que*, les formules sont ressenties plus comme des mises en valeur de l'apposition, avec nuance causale, que comme des propositions conjonctives averbales :

Hussonnet, COMME *poète, regrettait les bannières* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Puis-je dire que j'ai été totalement insensible,* COMME *enfant, à l'idéologie nazie* [...] ? (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 16.) [Dans cet ex., l'apposition paraît avoir une nuance temporelle, ce qui est rare.] — *L'individu,* EN TANT QUE *créature, ne peut s'opposer qu'au créateur* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 465). — *Mon père m'avait autorisée* [...] *à recevoir Max de temps en temps* « EN TANT QUE *professeur de dessin* » (MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., pp. 158-159).

344 « Accord » du nom en apposition. R1

(Comp. avec l'attribut : §§ 250-251.)

a) Le nom, ayant un **genre** en soi, ne s'accorde pas en genre avec un autre nom. Tout au plus, dans certains cas, une coïncidence s'établit entre le genre de l'apposition et celui du support.

1° Quand l'apposition et le support sont tous deux des noms inanimés, la coïncidence est purement fortuite.

Ex. de discordance : *L'amour,* CETTE PASSION *si visionnaire, exige dans son langage une exactitude mathématique* (STENDHAL, *Racine et Shakesp.*, éd. Martino, t. II, p. 219). — *L'amour,* SUPERFICIELLE ÉCUME (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 68).

2° Quand l'apposition et le support sont tous deux des noms animés H

— S'ils ne sont pas l'un et l'autre des noms ayant un genre selon le sexe de l'être désigné, la coïncidence est fortuite :

SA MAJESTÉ *le roi Albert II*. SA MAJESTÉ *la reine Paola*.

Ex. de non-coïncidence : *Voici plus de mille ans que la triste Ophélie / Passe,* FANTÔME BLANC, *sur le long fleuve noir* (RIMBAUD, *Œuvres*, Ophélie). — *Les officiers de finance, jadis, ne grouillaient pas comme ils font aujourd'hui, en 1600,* SANGSUES *suçant la misère du monde* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 375). R2

— S'ils sont l'un et l'autre des noms ayant un genre selon le sexe de l'être désigné, il y a généralement coïncidence :

Sa mère, FEMME *de grand mérite, avait élevé seule cinq enfants.* — Même dans ce cas, il n'y a pas toujours coïncidence : *M*[me] *de Noailles,* POÈTE *naguère fort* ADMIRÉ. Cf. § 489, *a*, 2°.

3° Quand l'apposition est un nom animé qui connaît la variation en genre et qui est appliqué par analogie ou métaphore à un support qui est un nom inanimé, ordinairement il y a coïncidence :

La Déroute, GÉANTE *à la face effarée* (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 2). — *Les colères,* FILLES *du désespoir* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, p. 14). — Le support est un pronom : *Je renie la patrie quand je la vois,* FAUTRICE *de tyrans, applaudir au parjure et à l'assassinat* (PROUDHON, lettre publiée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, mars-avril 1977, p. 256).

Sans coïncidence : *La nature* [...] *découpe, en artiste* INDUSTRIEUX, *les feuillages délicats de ses plantes* (TAINE, *Voy. aux Pyrén.*, p. 229). — *La Mort,* CE MARAUDEUR (GHELDERODE, *Escurial*, Théâtre, t. I, p. 75).

b) Le **nombre** étant déterminé par la réalité désignée, il est normal que l'apposition et son support aient le même nombre, puisque, par définition, ces termes désignent la même réalité. R3

Leurs cils [...] */ Palpitent,* AILES INQUIÈTES, *Sur leur azur indéfini* (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Cærulei oculi).

L'apposition commune à deux supports singuliers est ordinairement au pluriel : *L'hypocrisie et le vague,* MES DEUX BÊTES *d'aversion* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, X).

Ex. de non-coïncidence : LA RÉPUBLIQUE *des Provinces-Unies.* — *Derrière chaque croisée,* ÉCLUSE *de velours, des triples rideaux pesaient sur leurs embrasses* (CESBRON, *Souveraine*, p. 11). — *L'homme de guerre ne se privait pas d'adopter* [...] *l'air discrètement glorieux d'un amant satisfait,* MALADROITES GRIMACES *dont chacun sait ce qu'elles valent* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 129). — Le support

R1 344 REMARQUE

Sur l'accord des mots se rapportant à un nom accompagné d'une apposition, voir § 432.

H 344 HISTORIQUE

Consort « conjoint non régnant » (qui s'est dit d'abord à propos de l'Angleterre) ne s'emploie plus guère aujourd'hui que comme apposition de *prince* (sans trait d'union) ; certains (l'*Ac.*, *Robert*, etc.) y voient un adjectif. Il a pu servir d'apposition à *reine* : [en Angleterre] *La reine-*CONSORT (queen-consort) *est ainsi nommée pour la distinguer de la reine régnante* (queen-regnant) (*Nouv. Lar. ill.*). — C'est un emprunt à l'anglais, qui, lui-même, l'a pris au moyen fr., où l'on avait *consort* « époux » et surtout *consorte* « épouse ». — CLAUDEL a fait de *consort* un nom fém. : *Et que l'Église terrestre vers* SA *Consort* ROYALE [= l'Église triomphante, réunissant les élus au paradis] *lève sa tête couronnée de tours* (*Cinq gr. odes*, II). — Pour *et consorts*, voir § 221, *a*, 2°.

R2 344 REMARQUE

Le présent historique du verbe amène l'auteur à s'exprimer comme s'il vivait au XVII[e] s.

R3 344 REMARQUE

Certains noms en apposition sont tout à fait adjectivés et varient alors comme des adjectifs : § 559, *c*, 2°.

est un pronom : VIEUX PEUPLE *façonné par les leçons d'une dure Histoire, ils n'ignoraient pas combien il est pénible de remonter la pente de l'abîme* (DE GAULLE, *Discours et messages*, 18 juin 1944). — L'apposition est commune à deux supports : *Une table de chevet avec un bougeoir et des allumettes,* PETIT MATÉRIEL *destiné à servir d'éclairage de secours* (P. BENOIT, *Villeperdue*, p. 56). R4

Pour *mot clé*, etc., voir § 345, *c*.

R4 344 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, a-t-on un accord distributif (§ 428) ou un pur accident ? *Deux fils sont morts* TOUT ENFANT (R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc*, Q. S., p. 4).

345 « Accord » du nom en apposition. Cas particuliers.

a) Dans le type ***Ce coquin de Gaston*** décrit ci-dessus (§ 342, *b*), si l'apposition antéposée est un nom qui connaît la variation en genre, il a le même genre que le nom qui suit :

CHIENNE *de vie !* (*Ac.* 2001, s. v. *chien*.) — *Une* CHIENNE *de migraine* (LA VARENDE, *Troisième jour*, p. 148). — *Je ne la déteste pas non plus, moi, cette* COQUINE *de bouteille* (F. FABRE, cit. *Trésor*). — *Cette* GUEUSE *de presse* (ZOLA, *Œuvre*, VI).

Drôle, nous l'avons vu (§ 342, *b*), ignore le féminin *drôlesse*, parce qu'il est traité comme un adjectif dans ces expressions. — ***Diable*** hésite entre *diablesse* et *diable*. *Diablesse* s'emploie quand la métaphore reste sensible (= ... est une diablesse). *Diable*, qui est plus fréquent, a un sens plus faible ; il a la valeur d'un adjectif, et le déterminant prend, comme avec *drôle*, le genre demandé par le nom support.

Sa DIABLESSE *de femme* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, t. II, p. 17). — *Cette* DIABLESSE *d'île* (BAINVILLE, *Chroniques*, p. 38). — *Une grande* DIABLESSE *de jument* (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 224). — *Cette* DIABLESSE *de raison* (BREMOND, *Poésie pure*, p. 92).

Dans cette DIABLE *de Vendée* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, II, 3). — *Ces deux* DIABLES *de dents* (NODIER, *Contes*, p. 196). — *Quel emplâtre appliquer à cette* DIABLE *de blessure ?* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IX, p. 124.) — *À cause de ma* DIABLE *de figure* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 23). — *Ta* DIABLE *de nièce* (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, II). — *Cette* DIABLE *de femme a tout gâté* (*Ac.* 2001). — *Cette* DIABLE *d'habitude* (ARAGON, *Mise à mort*, p. 89). — *Quelle* DIABLE *de mouche a piqué M. Barrault* [...] ? (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 118.)

Si le nom servant d'apposition antéposée ne connaît pas la variation en genre, il garde ordinairement son genre : CETTE *canaille de Briand* (LÉAUTAUD, cité au § 342, *b*). — CE *chameau de Léonie* [*chameau*, comme terme d'injure, se dit aussi des femmes]. — Mais la langue populaire accorde parfois le déterminant avec le deuxième terme, support de l'apposition : *On dirait qu'il marche, à présent,* CE *putain de téléphone* (DECOIN, *John l'Enfer*, p. 269). — *La gueule dans la boue, avec* CE *putain de cambouis qui lui coulait dans les yeux,* CETTE *putain de ferraille de merde qui lui retournait les ongles* (CAVANNA, *Ritals*, Camion). — *Vous nous avez posé* UN *vache de lapin* (REZVANI, *Canard du doute*, p. 251). — On a un phénomène analogue avec *espèce* : cf. § 431, *a*, 2°. — Voir aussi l'ex. de CÉLINE au § 485, *c*, 1°. R1

Bête de est aussi, dans le style familier, précédé du déterminant qui convient au second terme : *P... avait fait* UN *bête de rapport* (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 157). — *Pouvant prétendre aux plus beaux partis, elle avait fait «* UN *bête de mariage »* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, IV, 1). — *Il y avait longtemps* [...] *qu'elle n'avait éprouvé* CE *bête de bonheur sans pensées* (TRIOLET, dans les *Lettres franç.*, 23 mai 1947). — Comp. : UNE *bête de migraine m'a empêché d'aller au lycée* (P.-H. SIMON, *Raisins verts*, p. 172). — Mais on observera : 1) que *bête* sert aussi d'adjectif ; — 2) que *bête* comme terme d'injure s'emploie parfois au masculin dans la langue parlée : *Gros bête !* (§ 488, *a*.)

R1 345 REMARQUE

Comp. aussi § 367, a, 4° (CETTE *bon sang de guerre*).

b) Littré va jusqu'à considérer ***en traître*** comme une locution adverbiale et jusqu'à blâmer J.-J. Rousseau d'avoir écrit *Ils le prirent en traîtres*. C'est pourtant l'usage habituel lorsque le sujet est au pluriel. Mais si le sujet est féminin, *traîtresse* semble rare, sans doute parce que l'on fait abstraction du sexe (§ 489, *a*, 2°), à moins que l'on ne prenne *traître* comme une forme féminine (§ 499).

Traîtres avec un sujet pluriel : *Qu'ils viennent donc me le dire en face, ce qu'ils vous ont insinué en* TRAÎTRES [...] ! (SAND, *Pet. Fadette*, XXVIII.) — *Ils ne nous auront pas pris en* TRAÎTRES (BAINVILLE, *Journal*, 11 janv. 1925). — *Nous sommes repartis à minuit,* [...] *heureux d'avoir surpris Dompierre en* TRAÎTRES (SAINT EXUPÉRY, *Lettres à l'amie inventée*, p. 22).

Traître avec un sujet féminin : *Tu ne diras pas que je t'ai pris en* TRAÎTRE [dit Célia] (FARRÈRE, *Petites alliées*, IX). — *Elle ne voulait pas prendre son pensionnaire en* TRAÎTRE (G. BEAUMONT, *Roue d'infortune*, Prol.). — *Tu me prends en* TRAÎTRE [dit Gala à sa sœur] (OLDENBOURG, *Joie-souffrance*, p. 414). — *Je sortis de mon lit en* TRAÎTRE (Violette LEDUC, *Bâtarde*, p. 95).

Quand le verbe est au passif et que le contexte ne précise pas s'il y a plusieurs traîtres, le mot devrait rester au singulier (et l'on se rapproche de la locution adverbiale) : *Ils n'ont pas été pris en* TRAÎTRE. — La phrase qui vient d'être citée est pourtant écrite avec *traîtres* dans le *Figaro litt.* du 3 août 1963 (art. de Cl. MAURIAC).

Pour *en maître*, le problème est plus complexe, parce qu'il y a une forte tendance à refuser le féminin *maîtresse* dans diverses expressions, sans doute à cause du sens particulier qu'a pris ce féminin : voir § 499.

c) Dans des **appositions attachées**, on observe certaines hésitations pour l'accord en nombre. (Voir aussi § 528, pluriel des noms composés.)

Hanse écrit : *mots* CLÉS, *cas* LIMITES, *idées* MÈRES, *remèdes* MIRACLES, *fermes* MODÈLES, *entreprises* PILOTES, *appartements* TÉMOINS, *cas* TYPES, — mais, d'autre part, des *prix* CHOC, *voyages* ÉCLAIR, peut-être parce que, dans ces derniers cas, le second élément n'est pas senti comme une apposition, mais comme dû à une réduction (comp. § 559, *c*). — Il y a parfois des hésitations pour la première série : *Les trois hommes* CLÉ *de la situation* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 240). [Cela correspondrait sans doute à un attribut au sing. : ... *étaient* LA CLÉ *de la situation*.] — Elles sont plus fréquentes pour la deuxième série : voir Gilbert, aux mots *choc* et *éclair*, et on ne blâmera pas des ex. comme : *Voyages* ÉCLAIRS (C. DETREZ, *Noms de la tribu*, p. 118).

Tout cela est purement graphique. Quand le pluriel normal serait audible, on donne au second élément, tantôt une forme invariable, tantôt un pluriel en *s* : *des crédits-bails* ou *bail* : cf. § 518, *a*. — Dans ***tuile canal*** R2 *canal* ne varie pas au pluriel dans la prononciation et on écrit presque toujours des *tuiles canal* (avec ou sans trait d'union) : ex. dans Rézeau, p. 1009 ; en outre *Grand Lar. enc.* et *Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *tuile*. Ceci est donc exceptionnel : *L'eau débordait des tuiles « canals »* (J. FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 105). — Dans une formation occasionnelle : *Leurs visages* [...] *étaient le reflet de vieux archétypes d'architecture animale* [...]. *Il y avait ainsi des hommes*-CHEVAL, *hommes-ours*, *hommes*-LION (P. MOINOT, *Guetteur d'ombre*, p. 40). R3

R2 345 REMARQUE

Var. rare : à *canal*, ex. de PESQUIDOUX dans le *Trésor*, s. v. *tuile*.

R3 345 REMARQUE

La graphie *hommes-lion* est amenée sans doute par *hommes-cheval* qui précède. Dans les formations *homme* + nom d'animal (croyances populaires ou métaphores), les pluriels inaudibles prennent *s* : *Faméliques attendant* [...] *qu'on leur distribue des restes de soupe* [...], *sordides, avec des cheveux, des barbes d'hommes*-CHIENS (A. DAUDET, *Immortel*, Pl., p. 730). [Terme médical du XIXe s. : individus ayant une pilosité anormale ; cf. *Matériaux*, t. 6 et 8.] — *Hommes-loups* dans *Matériaux*, t. 20 ; *hommes-grenouilles* et *hommes-oiseaux* dans le *Rob.* 2001. Etc.

III. LE COMPLÉMENT « DÉTERMINATIF »

DÉSIGNATION ET CLASSIFICATION

346 Remarque terminologique.

Alors que *complément* désigne normalement tout élément subordonné, quelle que soit sa nature (§ 274), nous prenons ici le mot dans un sens plus restreint, puisque nous l'opposons aux épithètes, aux appositions, aux propositions relatives ou conjonctives.

Parler de *syntagme nominal prépositionnel* recouvrirait la plus grande partie des faits que nous voulons décrire, mais non pas tous, puisque, d'une part, il y a, parmi les éléments subordonnés, des pronoms et des infinitifs (ce qu'il est assez facile d'assimiler aux éléments nominaux), mais aussi des adverbes (§§ 348, *a* ; 349, *a*) ; — puisque, d'autre part, la préposition peut manquer, même avec des noms (§ 354).

La dénomination traditionnelle *complément « déterminatif »* ne paraît pas non plus tout à fait satisfaisante. Certains des syntagmes envisagés ci-dessous ne méritent pas cette étiquette : voir notamment § 350, *b*.

347 Espèces de compléments du nom.

Il semble nécessaire, notamment pour ce qui concerne la place des compléments (§ 350) et la façon dont ils sont introduits (§§ 351-355), d'établir des subdivisions fondées sur d'autres critères que des critères purement sémantiques.

Nous distinguons les compléments selon que le support est un nom quelconque (§ 348) et selon qu'il est un nom correspondant à un verbe ou à un adjectif (§ 349).

N. B. Le pronom personnel *en* et le pronom relatif *dont* peuvent, dans certaines conditions (§§ 676, *c* et 724, *c*) représenter des compléments introduits par *de* :
*Donnez ces notes que j'*EN *paie le montant* (*Rob.*). — *Ce chanteur* DONT *les disques avaient il y a vingt ans un grand succès est presque oublié aujourd'hui.*
Cela implique une place particulière : pour *dont*, en tête de la proposition ; pour *en*, devant le verbe (ou immédiatement après s'il s'agit d'un impératif non négatif : *Prends*-EN *la moitié*).

348 Le support est un nom quelconque.

a) Le **complément de relation** concerne notamment la possession, l'appartenance, mais aussi des relations très diverses :

Le nez DE RACINE. *La maison* DE RACINE. *La mère* DE RACINE. *Les tragédies* DE RACINE. *Les sources* DE RACINE.

Dans ces divers ex., on peut remplacer le complément par un déterminant que l'on appelle traditionnellement possessif, mais qui indique souvent autre chose que la possession : cf. § 608. — Sur l'emploi d'une épithète au lieu d'un complément de relation, voir § 323, *b*.

Des esprits logiciens voudraient réserver ce complément à la possession pure et simple et critiquent, par ex., *la porte de ma sœur* ou *la porte de la rue* R1 (lorsqu'il s'agit de la porte qui, dans un bâtiment, donne sur la rue). L'usage n'a jamais eu le souci de ces restrictions :

Il arriva devant la porte de Mme Arnoux (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). A1 — *Il est inutile de passer par le jardin. Vous pourrez toujours entrer et sortir par* LA PORTE DE LA RUE (HUGO, *Misér.*, I, II, 12). A2

Ce ne sont pas seulement des noms qui peuvent servir de compléments de relation, mais aussi des adverbes ou des syntagmes prépositionnels, ou même des propositions conjonctives dans une langue très familière :

*Les gens d'*ALORS. *Les gens d'*ICI. — *La porte de* DEVANT [d'une maison] (*Rob.*, *Trésor*). — *Les gens d'*EN FACE. *Un homme de* CHEZ NOUS. — *Mon costume de* QUAND J'ÉTAIS EN PLACE [= servante], *dit-elle* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1018).

R1 348 REMARQUE
En Belgique, on dit souvent °*la porte de rue* : § 587, c, 4°.

A1 348 AUTRES EXEMPLES
Avec un nom de personne comme complément : BARRÈS, *Du sang...*, p. 52 ; GIDE, *Caves du Vat.*, V, 1 ; CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, II, 4 ; MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 205 ; etc. [Cf. déjà, avec le possessif : ⁺*Ménalque descend* SON *escalier, ouvre* SA *porte pour sortir* (LA BR., XI, 7).]

A2 348 AUTRES EXEMPLES
De *la porte de la rue* : BALZAC, *Goriot*, p. 71 ; NERVAL, *Lettres des Flandres*, II, 1 ; MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Ch. IX*, XII ; MAUPASS., *C.*, Ruse ; BANVILLE, *Gringoire*, IV ; LOTI, *Roman d'un enf.*, XXIII ; COLETTE, *Paix chez les bêtes*, p. 67 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 138 ; DUHAMEL, *Fables de mon jardin*, p. 88 ; MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 203 ; CESBRON, *Notre prison est un royaume*, p. 55 ; etc. [En outre : MARIV., *Paysan parv.*, p. 228 ; J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 123. — Au Moyen Âge, *l'uis de la voie* : cf. Tobler-Lommatzsch, t. II, col. 1221.]

b) Le **pseudo-complément** : la subordination grammaticale ne correspond pas à la subordination logique. Nous distinguons trois cas.

1° Dans la langue commune, le pseudo-complément qui suit un nom collectif, une indication de mesure, d'autres noms encore, est en réalité le noyau sémantique du syntagme, ce qui précède n'apportant qu'une information secondaire et jouant le rôle d'un déterminant, notamment d'un numéral :

Une bande de moineaux. Un million de francs. Un kilo de tomates. Boire un verre d'eau. Une espèce de monstre. — Parmi ces compléments, on distingue notamment des compléments dits *partitifs*, qui expriment le tout dont le support exprime la partie : *Boire la moitié* DU VERRE. Comp. *un demi-verre, un verre entier.*

Le phénomène n'est pas purement sémantique.

- L'accord, par ex. celui du verbe si les syntagmes dont nous parlons sont sujets, se fait, ordinairement, souvent ou parfois (selon les cas : § 431), avec le pseudo-complément : *Un million d'habitants* ONT ÉTÉ DÉPORTÉS. — *Une bande de scélérats* RÔDENT *autour de moi* (*Bible*, trad. SEGOND, Ps., XXII, 16). — Autre application : °*Un espèce de monstre* (§ 431, *a*, 2°). Même lorsqu'il n'est pas exprimé, le pseudo-complément est parfois assez puissant pour imposer son nombre et son genre : *Un million* ONT ÉTÉ TUÉS. Cf. § 438, *a*, 4°.
- De façons diverses, *beaucoup de, la plupart de, nombre de* et *force* ont à peu près perdu leur valeur nominale pour rejoindre les déterminants indéfinis : voir § 626, *a* et *b*.
- Les syntagmes dont nous parlons font exception à la règle selon laquelle *dont* (§ 724, *c*) et *en* (§ 676, *c*) ne peuvent représenter un syntagme qui lui-même dépend d'un nom introduit par une préposition : *Grande amie de Gide,* DONT *elle avait traduit en anglais une grande partie de l'œuvre* (SCHLUMBERGER, dans le *Figaro litt.*, 18 juin 1960).

- Souvent la suppression du pseudo-complément rendrait la phrase non ou peu acceptable : *Elle a épousé une espèce de monstre* → **Elle a épousé une espèce*, ou lui donnerait un autre sens : *J'ai vu une bande de moineaux* → *J'ai vu une bande.*

2° Au lieu de *La mer immense*, la langue littéraire écrit assez souvent *L'immensité de la mer* :

Au milieu de cette ombre, par endroits, brillaient DES BLANCHEURS *de baïonnettes* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *Dans* LE NU *de son glaive* (MALLARMÉ, *Poés.*, Guignon). — *Il semblait que l'ennemi se fût dispersé et comme fondu dans* L'IMMENSITÉ *des campagnes* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 158). R2

3° Au rang des pseudo-compléments, on mettra les infinitifs introduits par *le fait de*, ainsi que les propositions introduites par *le fait que*. On est en droit de considérer ces deux expressions comme de simples introducteurs (§ 1098, *d*) servant seulement à nominaliser l'infinitif ou la proposition.

LE FAIT DE *n'avoir rien répondu* (ou *qu'il n'a rien répondu*) *équivaut à un refus de sa part* (*Dict. contemp.*). R3

c) **Le complément de caractérisation.** R4

Un cor DE CHASSE. *Un portrait* D'APRÈS NATURE. *Un fruit* À NOYAU. *Un jardin* À L'ABANDON. *Une armoire* DE STYLE LOUIS XV. *Une table* EN CHÊNE. *Un verre* À EAU. *Un canon* CONTRE AVIONS. — Le compl. est un adverbe : *Un jour* DE PLUS, DE MOINS, DE TROP, ou *Un jour* EN PLUS, etc.

Un nom correspondant à un verbe peut aussi avoir un compl. de caractérisation qui correspond notamment à un compl. de manière du verbe : *Un travail* SANS SOIN.

La disparition du déterminant dans le complément transforme le complément de relation en complément de caractérisation : *La viande* DE CE CHEVAL. *La viande* DE CHEVAL. — *Le chien* DU BERGER. *Un chien* DE BERGER.

Les compléments de caractérisation correspondent souvent à des épithètes :

Un ton DE PÉDANT, *un ton* PÉDANTESQUE (ou *pédant*). — *Un train* D'ENFER, *un train* INFERNAL. — *Du gibier* D'EAU, *du gibier* AQUATIQUE. — *Un homme* D'ESPRIT, *un homme* SPIRITUEL.

Cette substitution n'est pas automatique, soit que l'adjectif n'existe pas : *Du poisson* DE RIVIÈRE ; soit que l'usage ait établi certaines restrictions dans l'emploi des adjectifs : on dit *Une algue* MARINE, mais non **Du poisson* MARIN.

La langue littéraire (sans doute par imitation du style biblique) emploie comme compléments des noms indiquant un état d'âme, une qualité morale, ce que la langue commune exprimerait plutôt sous la forme d'une épithète.

Voilà le roi de gloire ! (*Bible*, trad. SEGOND, Ps., XXIV, 10.) [Vulgate : *rex gloriae.*] — *Il eût fallu à Mme Fénigan un cœur* DE *pitié ou* DE *pardon* (A. DAUDET, *Petite paroisse*, p. 198). — *Ses yeux* DE *misère criaient la haine et l'épouvante* (R. ROLLAND, *Léonides*, II, 9). — *Qui me regardent avec des yeux* DE *pitié* (BLOY, *Désespéré*, p. 88). — *Jean-Paul évoqua, dans un visage creux, des yeux* D'*ardeur et* DE *passion* (MAURIAC, *Enfant chargé de chaînes*, IV).

Si le nom complément est accompagné lui-même d'une épithète ou d'un complément, le tour appartient à un usage plus général : *Une femme de* GRANDE *beauté. Une femme d'une élégance* DE MAGAZINE.

Même sans épithète ou complément, on a des emplois qui ne sont pas propres à la langue littéraire : *Un salaire de misère.* Tout à fait vulgaire : °*Le bougre d'âne bâté de vétérinaire* DE MERDE (AYMÉ, cit. *Trésor*). R5

349 Le support est un nom correspondant à un verbe ou à un adjectif.

a) Les **noms correspondant à des verbes** peuvent recevoir pour compléments les différents syntagmes en relation avec ces verbes.

- Syntagmes (parfois appelés compléments *subjectifs*) désignant l'agent et correspondant au sujet du verbe ou au complément d'agent du verbe passif : *Une mère entourée de l'amour* DE SES ENFANTS. — *Depuis sa condamnation* PAR LE PAPE, L'Action française *avait disparu de* La Belle Angerie (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XI).

R2 348 REMARQUE

Ce tour est parfois fort affecté, par ex. chez les Goncourt et leurs imitateurs. Maupassant ironise à ce sujet : « Ceux qui font aujourd'hui des images, sans prendre garde aux termes abstraits, ceux qui font tomber la grêle ou la pluie sur la propreté des vitres, peuvent aussi jeter des pierres à la simplicité de leurs confrères ! Elles frapperont peut-être les confrères qui ont un corps, mais n'atteindront jamais la simplicité qui n'en a pas. » (*Pierre et Jean*, Préf.)

R3 348 REMARQUE

Comp. avec le rôle du pronom démonstratif devant le pronom relatif, § 706.

R4 348 REMARQUE

Les syntagmes servant de compléments de caractérisation se trouvent aussi comme attributs : § 246, *b*, 5°. Ils ne peuvent être représentés par *en*, cf. § 676, *b*.

R5 348 REMARQUE

Ce qui est trivial n'est pas nécessairement populaire (cf. § 13, R3) : °*Monsieur* van *Zeeland, ce* Degrelle *est un gamin* DE MERDE, aurait dit le roi LÉOPOLD III (d'après Ch. d'Ydewalle, *Robert Poulet ou l'inestimable*, brochure non paginée). Cette formule est très courante en Belgique.

Sujet nominalisé avec son apposition détachée (§ 343) : *La survivance du latin classique* COMME LANGUE VIVANTE DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉCOLE *a eu pour résultat* [...] (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. XII).

- Syntagmes (parfois appelés compléments *objectifs*) correspondant à l'objet direct du verbe : *La perte* DE SON HÉRITAGE *l'avait considérablement changée* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — Éventuellement avec un attribut : *La nomination de Durand* COMME PRÉFET *avait surpris tout le monde.*
- Syntagmes correspondant à l'objet indirect : *Il démontra la liaison du théâtre* AUX MŒURS, *de la perfection littéraire* À LA CORRUPTION SOCIALE (G. LANSON, *Essais de méthode, de critique et d'hist. litt.*, p. 394).
- Syntagmes correspondant à des compléments adverbiaux du verbe, sous la forme de syntagmes nominaux ou d'adverbes : *L'infiltration* DANS L'USAGE COMMUN *de ces termes spéciaux, très lente d'abord, s'accélère* [...] *à partir du XVIII*ᵉ *siècle* (*Ac.* 1932, Préf.). — *Cette extermination suppose* [...] *la création et la libre disposition* EN THAÏLANDE *de bases aériennes* (SARTRE, *Situations VIII*, p. 118). — *On dirait que le passage* ICI *de consommateurs barbares vient de faire deux ou trois victimes parmi les pensionnaires* (ROBBE-GRILLET, *Souvenirs du Triangle d'or*, p. 113). — *Le départ de Luc* POUR LE TCHAD EN JANVIER 1990 *reste pour moi un souvenir pénible.*
- Proposition conjonctive (cf. § 1124, *d*) : *J'ai toujours l'espoir* QU'IL REVIENDRA (*Ac.* 2000).

On peut avoir un complément adverbial, par ex. de lieu ou de temps, sans que le nom support corresponde formellement à un verbe :

Telle femme PRÈS DE NOUS ABANDONNER DANS LA PROSPÉRITÉ *nous sacrifie tout dans le malheur* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 503). — *Ses articles fournissaient des thèmes à la propagande* DANS LA PRESSE *et* PRÈS DES BANQUIERS (BARRÈS, *Appel au soldat*, 1900, p. 81). — *La troupe* [...] *se rendit maîtresse de l'embrasement, ainsi que dans la maison* EN FACE *où logeait M. Michelet* (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 429). — *On descendit avec tante Agnès jusqu'au porche* SUR LA RUE (CABANIS, *Bonheur du temps*, F°, p. 32). — *La poésie française* AU XVIᵉ SIÈCLE *est un des champs qui ont été le plus fouillés* (S.-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. IV, p. 289). — *Malgré une soirée* AU THÉÂTRE LA VEILLE [...], *nous nous étions levés de bonne heure* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 273).

Cela est vrai aussi parfois de compléments d'agent : *Vous allez entendre la neuvième symphonie de Beethoven* PAR L'ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE. — *Il* [= un collier] *était dans le portrait d'une bisaïeule à elle*, PAR TITIEN (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 709). — Autre ex. au § 317, R2 (langue des éleveurs). — Dans ces divers cas, l'esprit rapporte les compléments d'agent à un participe passé sous-jacent.

N. B. 1. Les compléments différents ne peuvent pas être coordonnés :

**La conquête de Constantinople* ET *par les Turcs met fin au Moyen Âge.*

2. Les constructions envisagées ici semblent s'être fortement répandues à notre époque, notamment dans la langue des journaux. Il est préférable, pour la clarté de la communication, de ne pas joindre à un nom trop de compléments différents et de recourir à une formule utilisant un verbe.

Moscou a bloqué la vente, par la Syrie, de matériels militaires à destination de Téhéran (dans l'*Express*, 15 févr. 1985, p. 11). [*Moscou a empêché la Syrie de vendre du matériel militaire à Téhéran* aurait dit la même chose de façon moins compliquée.]

R 349 REMARQUE

Voir aussi § 179, *b*, 2° (*non, presque, quasi*).

b) Les noms correspondant à des adjectifs. R

La fidélité de Jean À SON IDÉAL. *La loyauté du vassal* ENVERS SON SUZERAIN. — *La plus profonde raison du divorce* [entre la gauche et les intellectuels] *réside* [...] *dans l'insensibilité de la grande politique* AU MOUVEMENT DES IDÉES *depuis une dizaine d'années* (REVEL, dans le *Point*, 5 sept. 1983). — *L'hostilité de Hegel* AUX MORALISTES (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 550). [Se construit aussi avec *contre* : *L'hostilité persévérante de cette nation* CONTRE LA FRANCE (*Ac.* 1935, ex. disparu en 2000).] — Le complément a la forme d'une proposition conjonctive : *J'ai la certitude* QU'IL VIENDRA (*Ac.* 2001).

CONSTRUCTION DU COMPLÉMENT DU NOM

350 Place du complément.

En règle générale, les compléments du nom prennent place après celui-ci : voir notamment les ex. donnés dans le § 349.

Cependant, on doit faire les observations suivantes.

a) Les **compléments de relation.**

1° Lorsque le complément de relation contient un mot interrogatif ou exclamatif, lorsqu'il a la forme du pronom *en*, lorsqu'il est un pronom relatif ou qu'il contient un pronom relatif, ce complément prend la place imposée par les règles propres à ces catégories.

DE QUI *avait-il lu les œuvres ?* — DE QUEL GÉNIE *il avait pris la place !* — *Avez-vous lu tout le roman ou n'*EN *avez-vous lu que le premier chapitre ?* — *La personne* DONT *j'ai pris la place était fatiguée d'attendre.* — Pour l'interrogation, voir cependant § 399, *b*, 1°.

Lorsque le support est un syntagme prépositionnel, on retrouve l'ordre normal parce que ce syntagme prépositionnel est lui-même transporté en tête de la phrase ou de la proposition :

- Avec un pronom relatif, plus d'un lecteur trouvera lourde cette construction : *Cherchez dans le dictionnaire les mots* DE L'ORTHOGRAPHE DESQUELS *vous ne serez pas sûr* (STENDHAL, *Rouge*, II, 2). — *En entendant* [...] *exprimer avec franchise des opinions avancées* [...] *par une de ces personnes* EN CONSIDÉRATION DE L'ESPRIT DESQUELLES *notre scrupuleuse et timide impartialité se refuse à condamner les idées des conservateurs* [...] (PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 709-710). — Autres ex. au § 710, 2°. — Dans ce cas, *dont* est exclu : cf. § 724, *c*.
- Avec un interrogatif : *À la rencontre* DE QUI *est-il allé ?*

2° Le complément de relation est en tête de la phrase pour être placé en évidence, pour établir un lien avec ce qui précède ou un parallélisme avec la suite du texte.

DU RELÈVEMENT, DE L'ÉDUCATION, DE LA CRÉATION D'UNE FEMME PAR L'AMOUR ET LE GÉNIE, *cette liaison* [...] *reste d'ailleurs un émouvant modèle et un magnifique monument* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 147). — DES TEXTES EN LANGUE GALLOISE, *quelle est la date ?* (E. FARAL, dans *Romania*, 1952, p. 265.) — DE GIOTTO, *les plus célèbres Cènes sont celles de l'Arena (Padoue) et une fresque du couvent de Santa Croce (Florence)* ; DE FRA ANGELICO, *celle du couvent de San Marco (Florence)* ; DE LÉONARD DE VINCI, *celle du couvent de Sainte-Marie des Grâces (Milan)* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *Cène*).

Le compl. de relation peut aussi être mis en tête de la phrase sans préposition, mais avec une reprise par un pronom *en* placé devant le verbe : TOUTE CETTE LUMIÈRE QUI EST EN LUI, *il n'a pas l'air d'en soupçonner l'extraordinaire présence* (GREEN, *Journal*, janv. 1958).

3° Dans la poésie, surtout quand elle est de forme classique, le complément de relation précède souvent le syntagme nominal qui lui sert de support.

Contre nous DE LA TYRANNIE / *L'étendard sanglant est levé !* (ROUGET DE LISLE, *Marseillaise*.) — DE L'ÉTERNEL AZUR *la sereine ironie / Accable* [...] / *Le poëte impuissant* (MALLARMÉ, *Poés.*, Azur). — *Si* DE TON MYSTÈRE / *je suis corps et biens / l'instant et le lieu* (J. TARDIEU, *Jours pétrifiés*, Regina terræ). — Parfois dans la prose littéraire : *Si* DE MON SEUL DÉSIR *j'étais l'effet* (H. CIXOUS, *Souffles*, p. 14). R1

4° Le complément de relation placé après le nom support peut ne pas suivre immédiatement celui-ci. Tantôt, il s'agit de recherches d'écrivains. Tantôt c'est la longueur du syntagme complément qui, dans des textes, littéraires ou non, justifie la séparation. Plus rarement, c'est le souci de maintenir une proposition relative près de son antécédent.

Ô Dieu, l'aiguillon pour nous tous est dur DE VOTRE VÉRITÉ (CLAUDEL, *Corona benignitatis anni Dei*, II, 2). — *Au cri du désir contenu et jugulé, un cri universel répond* D'ÉVASION ET D'ASSOUVISSEMENT (MAURIAC, *Mal*, p. 33)

R1 350 REMARQUE

C'est aussi la règle dans les formules finales (ou *courtoisies*) des lettres adressées à de grands personnages, par ex. au pape : *J'ai l'honneur d'être, / Très Saint Père, / De Votre Sainteté / Le très respectueux et très fidèle fils* (*Formules protocolaires*, Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères, 1968, p. 7).

[Mauriac aurait pu écrire : ... *répond un cri...*]. — *L'image est toujours aussi forte et précise* DE LA PETITE CLEF D'ACIER POLI, DEMEURÉE SUR LE MARBRE DE LA CONSOLE (ROBBE-GRILLET, *Projet d'une révolution à New York*, p. 12). — *On peut évoquer entre soi* [...] *le grand massacre qui n'a pas eu lieu* DU MARDI GRAS (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 280).

Tour particulièrement fréquent pour l'infinitif complément du sujet : *Que cette idée ne vous vienne jamais* DE PARAÎTRE DOUTER DE VOUS (MUSSET, *Barberine*, I, 4). — *L'envie me prend, pour dissiper cette gêne et retrouver mon aplomb*, DE MONTRER QUE JE CONNAIS SON HISTOIRE ET DE LA RACONTER (Alain-Fournier, *Gr. Meaulnes*, II, 11). — *Il suffisait que Raboliot l'interrogeât pour que l'envie la prît* DE SE TAIRE (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 3). — *Le danger était donc considérable* DE VOIR LES PROTESTATIONS DE L'AILE GAUCHE DU PARTI – RÉCEMMENT ILLUSTRÉ PAR UNE « GUERRE DES COMMUNIQUÉS » – DÉBOUCHER CETTE FOIS SUR UNE VÉRITABLE SCISSION (dans le *Monde*, sélection hebdom., 28 oct.-3 nov. 1976, p. 1). — *L'habitude est passée* DE LES TRADUIRE COMME ON FAISAIT AUTREFOIS (J. REY-DEBOVE et G. GAGNON, *Dict. des anglicismes*, s. v. *Gulf-Stream*). R2

R2 350 REMARQUE
Pour les propositions compléments du nom, voir §§ 1114 et 1124, *d*.

5° Sur le tour *Le Nord-Atlantique*, voir § 354, R3.

b) Les **compléments de caractérisation** peuvent, comme les épithètes (§ 332) et les appositions (§ 343), être détachés du nom, lorsqu'ils ont un rôle purement explicatif ou lorsqu'ils ont une nuance de temps, de cause, etc. qui les rapproche des compléments adverbiaux.

Une armoire contenait des manteaux, des imperméables, EN NOMBRE MOINS GRAND POUR L'HOMME QUE POUR LA FEMME (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 15). — *Son père*, DE NATIONALITÉ ITALIENNE, *n'avait pu obtenir un permis de travail. Ma mère*, EN ROBE D'ÉTÉ, *avait été trempée par l'averse*.

Ce détachement est obligatoire si le compl. se rapporte à un nom propre : *Bientôt, le petit Coffin*, EN CAPUCHON, [...] *sortit de chez lui* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 3).

Ce type de complément peut même s'écarter davantage du nom et, par ex., prendre place en tête de la phrase :

D'ORIGINE PAYSANNE, *Paumier est un maître-artisan qui a réussi* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, pp. 404-405).

Ce détachement particulier est obligatoire pour le complément des pronoms personnels sujets conjoints, car ceux-ci ne peuvent être séparés du verbe. Comp. § 358, *c*.

c) Lorsque le nom support est lui-même introduit par une préposition, il arrive que le complément de ce nom prenne place entre la préposition et le nom.

Il s'agit ordinairement de compléments adverbiaux dépendant d'un nom introduit par *avec* : *Une photographie plus tardive est celle d'une femme* [...], *d'apparence nerveuse et contrainte*, AVEC DANS L'ŒIL *cet éclat un peu vitreux qu'avaient parfois aussi celui de Jeanne et celui de Théobald* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 123). — *Une grande échelle linéaire dont les extrémités sont l'une très simple, l'autre très compliquée*, AVEC AU CENTRE *une étroite région médiane* (M. FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 162). — Voir aussi § 1041, *a*. — La clarté rend parfois cet ordre nécessaire, par ex. dans la première phrase (dans la mesure où l'on emploie ce type de construction, qu'il est permis de trouver assez lourd).

351 Les types de construction.

La variété des compléments du nom a pour corollaire la variété des prépositions servant à les introduire.

Nous nous arrêterons particulièrement aux compléments de relation (§ 352) et aux compléments des noms correspondant à des verbes (§ 353). Nous traiterons à part de la construction directe (§ 354) et de certains cas particuliers (§ 355).

Les pseudo-compléments sont introduits par *de* : voir les ex. du § 348, *b*. — Les compléments de caractérisation sont souvent introduits par *de* ou par *à*, mais beaucoup d'autres prépositions sont possibles, le choix étant déterminé par des raisons sémantiques : voir les ex. du § 348, *c*. — Les compléments des noms correspondant à des adjectifs gardent la préposition qu'ils ont lorsqu'ils dépendent de l'adjectif : voir les ex. au § 349, *b*.

N. B. Les scripteurs attentifs à l'harmonie évitent autant que possible la succession d'un grand nombre de compléments introduits par *de*. R

R 351 REMARQUE
Ex. de phrase où les *de* sont multiples : *Il n'entre pas dans mon dessein d'étudier les caractères distinctifs* DES *diverses éditions* DES Lettres philosophiques DU *point* DE *vue* DES *variations* DE *la pensée* DE *l'auteur* (LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, S. T. F. M., t. I, p. XXXIV).

352 Construction du complément de relation.

a) Les compléments de relation sont d'ordinaire introduits par *de* :

La moustache DE *Hitler. Les romans* DE *Zola.*

b) *À* marquant l'appartenance.

1° Dans l'usage régulier R1, cela ne se trouve que dans des situations particulières.

- *À* suivi d'un pronom personnel quand le déterminant possessif est exclu :

  Elle a un style À ELLE, *bien* À ELLE (*Ac.* 2001, s. v. *à*, IV, 1). — *Un ami* À MOI (*ib.*, comme fam.) — *Il* [= un collier] *était dans le portrait d'une bisaïeule* À ELLE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 709). — *Selon une thèse* À MOI (M. CLAVEL, *Nous l'avons tous tué*, p. 331). — [L'*adjectif* possessif (*mien, tien, sien*, etc.) serait possible dans certains de ces cas : cf.§ 613.]

- Pour renforcer ou expliciter un possessif qui précède :

  Notre devoir À *nous est de tenir bon* (*Ac.* 2001). — *Notre devoir* À *tous est de tenir bon* (*ib.*). — *Comment est-il leur intérieur,* À *ces jeunes gens ?* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 145.) — *Votre premier voyage* À *tous les deux* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 181).

  La préposition est supprimée si l'élément qui double le possessif est placé en tête de la phrase : *Moi, mon âme est fêlée* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cloche fêlée). — Elle est parfois supprimée aussi dans la langue parlée (et dans les textes qui veulent la reproduire) quand l'élément en question est en fin de phrase : *C'est un trait de son tempérament, Clément* (A. STIL, *Ami dans le miroir*, L. P., p. 33).

  Est-ce sous l'influence de *C'est notre maître à tous* (voir ci-dessus) que VERL. écrit : *Voici venir le maître* À *tous : le clown agile* (*Jadis et nag.*, Clown) ?

- Dans certaines expressions figées, les unes anciennes, d'autres plus récentes et encore senties comme familières :

  Une bête À *bon Dieu. Le denier* À *Dieu. La vache* À *Colas* « le protestantisme » (vieux). *L'herbe* À *Nicot* « le tabac » (vieux). *Le géranium herbe* À *Robert. La barbe* À *papa. Un fils* À *papa.* — *Être soûl comme la bourrique* À *Robespierre*, « être complètement ivre » (vieilli). R2 — *La bande* À *Bonnot* a désigné au début du XXe s. un groupe d'anarchistes ; depuis, on a eu, sur ce modèle, *La bande* À *Baader*. Plaisamment : *La bande* À *Gide* (BRENNER, *Martin du Gard*, cit. Togeby, § 1543, 1).

2° Les expressions signalées plus haut viennent, soit de la tradition H, soit du parler populaire, où *à* reste, à peu près partout, très vivant pour marquer l'appartenance. (La formule de l'*Ac.* 2001, s. v. *à*, IV, 1, « Cette expression n'est plus en usage », est inadéquate.) Mais ceci apparaît rarement dans la langue écrite, en dehors des cas où les auteurs veulent imiter l'usage ancien (ex. d'A. FRANCE cité dans H) ou reproduire les expressions populaires ou locales.

Le compl. concerne des personnes, parfois des animaux, jamais des choses : *La fille unique* À *M. le maire* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, VIII). — *Le manteau* À *M. Bernard* (SAND, *Mauprat*, XVII). — *Jeannette, la fille* À *Jacques d'Arc* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 10). — *La tante* À *Bébert* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 437). — *Il saisit la valoche* À *Zazie* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, I). R3 — *L'écurie* À *la vache* (COLETTE, *Maison de Claud.*, X). R4

Cependant, quand le nom support est accompagné d'un article ou d'un déterminant indéfinis (*un, des, quelques*), le tour est simplement familier, comme le montrent ces ex. : *Ce sont des fusils* AU *colonel* (MÉRIMÉE, *Colomba*, V). — *Il allait même* [...] *vendre une maison* À *sa femme* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Quelques anciens vêtements* À *Sarah* (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 29). — *C'étaient* [...] *des maîtresses d'amis* À *mon père, ou des amies* À *mon père* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, III). — *C'est Antoine de Solignac* [...] : *un homme* À *Guérin* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 32).

Même jugement pour les compléments qui seraient acceptés sans réserve s'ils étaient sous la forme d'un pronom personnel conjoint objet indirect (§ 672, *c*) : *Un de ces airs* [...] / [...] *qui font* [...] / *Vibrer l'âme* AUX *proscrits,* AUX *femmes,* AUX *artistes* (VERL., *Poèmes sat.*, Nocturne paris.). — *Il ne viendrait à l'idée* À *personne de dire* [...] (J. CELLARD, dans le *Monde*, 13 mars 1972).

R1 352 REMARQUE

Outre les cas ici envisagés, à marque la possession aussi après le verbe *être* : *Non, l'avenir n'est* À *personne ! / Sire, l'avenir est* À *Dieu* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 2).
Lorsqu'on parle de chevaux, on dit : *Frangipane,* AU *baron Verdier* (ZOLA, *Nana*, XI). C'est peut-être la réduction d'un tour comme ... *appartenant à*.

R2 352 REMARQUE

Il semble que MAURIAC s'inspire de cette expression : *Ce n'est donc pas de nous refuser la liberté d'enseignement que nous lui faisons grief : c'est d'avoir enfourché la bourrique* À *Combes pour ses exercices de haute école* (*Journal*, t. V, p. 99).

H 352 HISTORIQUE

Cet emploi de à appartenait à la langue commune jusqu'au XVIe s. : *Le filz* AL *rei Malcud* (*Rol.*, 1594). — *Fille* A *un duc d'Alemaigne* (*Floire et Blancheflor*, 2151). — *L'espouse* À *Jupiter* (RONS., éd. V., t. VI, p. 35). — Il est devenu rare au XVIIe s. (sauf chez SCARRON) ; LA F. fait parler un paysan : *La vache* À *nôtre femme / Nous a promis qu'elle feroit un veau* (C., Jument du compère Pierre). — A. FRANCE imite l'ancien langage : *Ardez le bel Olibrius qui mène aux champs l'âne d'autrui et la fille* À *tout le monde* (*Rôtisserie de la Reine Pédauque*, V).
Cette construction est attestée en latin tardif : *Hic requiscunt menbra ad duus fratres* [= Ici reposent les membres à deux frères] (inscription du VIIe s., dans *Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, 1, 2483). Certains ont pensé à une origine celtique, mais cette hypothèse a peu de partisans. Brunot, *Pensée*, p. 149, estime que dans *La tête lui fait mal* (§ 672, c), on a une autre survivance de l'emploi de à marquant l'appartenance.
En concurrence avec *(la) merci de* « grâce à » (comp. *Dieu merci*, § 354, H), on disait au XVIe s. dans le même sens *(la) merci à*. Survivance au Québec : °*Si on est sus le Canada, c'est* MERCI AUX *Français* (dans Seutin, p. 351).

R3 352 REMARQUE

Ex. surprenant : *Il s'agit d'une princesse Bonaparte qu'on prétend la fiancée du fils* AU *roi de Grèce* [dit une duchesse] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 489). Proust avait d'abord écrit : ... *prétendait fiancée au fils du roi* ... ; n'y a-t-il pas eu un accident lors de la correction ?

R4 352 REMARQUE

Cet emploi d'*écurie* est lui-même régional : cf. Rézeau.

Dans l'ex. suivant, l'auteur a peut-être voulu éviter la succession de deux *de* : *C'était le tour* À *Juancho de tuer* (GAUTIER, *Militona*, II). Il est vrai que l'on dit couramment : À *qui est-ce le tour ?*

Le refrain que Hugo met dans la bouche de Gavroche (*Misér.*, V, I, 15), *C'est la faute* À *Voltaire, / [...] / C'est la faute* À *Rousseau*, a sûrement contribué à répandre ***C'est la faute*** **R5** ***à*** (devenu simplement familier), mais les ex. qui suivent ne s'expliquent pas tous de cette façon :

C'est la faute À *l'Assemblée qui n'a pas su comprendre cela* (HUGO, *Nap.-le-Petit*, III, 7). — *N'y a-t-il pas aussi, dans cette lassitude qui m'accable, de la faute* À *l'abbé Gévresin ?* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 221.) — *C'est certainement la faute* À *votre vin* (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 5). — *Personne aujourd'hui ne songe à dire que si la Gaule fut vaincue, c'est la faute* À *César. Mais non ! ce fut d'abord la faute* AUX *Gaulois* (THÉRIVE, *Retour d'Amazan*, p. 135). — *C'est peut-être la faute* À *la guerre* (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 190). — *Le théâtre satirique a perdu sa gloire d'autrefois. Ce n'est pas la faute* AUX *auteurs* (G. SION, *Théâtre fr. d'entre-deux-guerres*, p. 57). — *Aux dernières nouvelles, ce serait de la faute* À *Platon* (Cl. ROY, dans le *Monde*, 25 nov. 1977). **R6**

c) Sur la **construction directe,** voir § 354.

R5 352 REMARQUE

Historiquement, *faute* correspond à un verbe (*faillir*). Mais cette relation n'est plus perçue.

R6 352 REMARQUE

De cette expression a été tirée une locution prépositive °*faute à* « à cause de » dans le fr. régional : « *Acoute* » [= attends] *que je baisse le store,* FAUTE AU *soleil* [dit une Bourguignonne] (COLETTE et WILLY, *Claud. à Paris*, Pl., p. 313). — FAUTE AUX *grandes gelées de l'hiver fou, les javelles étaient javelines* (PÉROCHON, cité dans *Revue de linguist. romane*, 1978, p. 107).

353 Construction du complément des noms correspondant à des verbes.

a) Transformations de l'agent et de l'objet direct du verbe. R1

1° S'il n'y a pas d'objet direct, l'agent de l'action exprimée par le verbe est le plus souvent transformé, avec un nom, en complément introduit par *de* :

Ô l'amour D'UNE MÈRE ! [...] / [...] / *Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier* (HUGO, *F. d'aut.*, I). — *Six mois après la disparition* DU PÈRE [...], *la surveillance des enfants sera déférée* [...] *aux ascendants les plus proches* (*Code civil*, art. 142).

S'il s'agit d'un verbe pronominal réciproque ou d'un verbe impliquant la réciprocité, l'agent peut être transformé en complément introduit par *entre* :

La dispute ENTRE LES DEUX FRÈRES *s'est envenimée.* — *La lutte* ENTRE LES RIVAUX *est devenue impitoyable.* — *Les haines* ENTRE CLASSIQUES ET ROMANTIQUES *étaient aussi vives que celles des guelfes et des gibelins* (GAUTIER, cit. *Rob.*, s. v. *haine*).

2° Si l'agent n'est pas exprimé, l'objet direct du verbe est le plus souvent transformé, avec un nom, en complément introduit par *de* :

Oublier les injures est recommandé par le Christ → *L'oubli* DES *injures...* — *Construire un pont est une entreprise délicate* → *La construction* D'*un pont...* — *Comme tous les chevaliers français, Roland a la haine et le mépris* DES *traîtres* (DUHAMEL, *Refuges de la lecture*, pp. 81-82).

Lorsque l'objet direct a une construction ou un sens partitifs, le complément du nom est introduit par *à* :

Moudre du café → *Un moulin* À *café.* — *Battre des œufs* → *Un batteur* À *œufs.* — *Chasser le lion* (malgré la présence de l'article défini, le sens est partitif) [cf. cependant § 285, *a*, 3°] → *La chasse* AU *lion.* — Dans d'autres cas, on a *de* (derrière lequel disparaît l'article partitif : § 583, *b*, N. B. 2) : *Produire* DU *café,* DES *oranges* → *La production* DE *café,* D'*oranges.*

3° Si l'agent et l'objet direct sont tous deux exprimés,

- L'agent des verbes de sentiment devient, avec un nom, un complément introduit par *de*, et l'on recourt à une autre préposition pour l'objet direct (*pour* ou *contre*, selon le sens ; *envers*, etc.) :

  Qu'une mère aime ses enfants est conforme à la nature → *L'amour* D'UNE MÈRE POUR SES ENFANTS... — *Exhalant le mépris de la patricienne* POUR *le plébéien, la haine de Jacob* CONTRE *Édom* (FLAUB., *Tr. contes*, Hérodias, I). — *Le respect des jeunes* ENVERS *les personnes âgées.*

- L'agent des autres verbes devient, avec un nom, un complément introduit par la préposition *par*, et l'objet direct est transformé en complément introduit par *de* :

  La conquête de l'Algérie PAR *la France a commencé en 1830* (*Dict. contemp.*, s. v. *conquête*). — *Il se distingua en 98, lors du passage du*

R1 353 REMARQUE

Ce sont les transformations les plus habituelles qui sont décrites ci-contre. On peut observer d'autres constructions.

- Il n'est pas rare, dans le fr. écrit d'aujourd'hui, que l'agent soit introduit par des locutions prépositives apparemment plus explicites (comp. § 355, a), mais assez lourdes : *Trop de tâtonnements et de perte de temps* DE LA PART DE *l'enfant peuvent lui être* [...] *préjudiciables* (N. CATACH, *Orthogr. fr.*, p. 6). — *C'est dans l'Allemagne de l'Est* [...] *que le rejet du gouvernement romain* AU NIVEAU DES *cadres, des princes territoriaux, du roi, a été particulièrement sensible* (CHAUNU, *Temps des Réformes*, p. 485). [Cf. § 1073, *b*, 4, et aussi 17.]
- L'objet direct est introduit par *pour, envers,* etc. en dehors des cas prévus dans le 3° : *Cela m'a semblé une sorte de trahison* VIS-À-VIS *de la patrie turque* (LOTI, *Exilée*, p. 115).
- Objet direct introduit par à, en dehors du cas prévu dans le 2° : *Cette interpellation de Gavroche* AU *boulanger* (HUGO, *Misér.*, IV, VI, 2). — *Le vouvoiement des enfants* AUX *parents restait de rigueur* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 11).

Danube PAR *Moreau* (SAND, *Hist. de ma vie*, Pl., pp. 199-200). — *Cet exemple du jugement des prêtres* PAR *Stendhal conduit immédiatement à une remarque générale* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 579). — Voir aussi l'ex. de H. BAZIN au § 349, *a* (dans cet ex., c'est un déterminant possessif qui correspond à l'objet direct).

b) **L'objet indirect et le complément adverbial** du verbe conservent d'ordinaire leur préposition en devenant compléments d'un nom :

Rostopchine a décliné toute participation À *l'incendie de Moscou* (CHAT., *Mém.*, III, I, III, 4). — *L'envoi* VERS *les Ardennes de toutes les réserves alliées était nécessaire sans délai* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 170). — *Le référendum impliquait l'entrée de nos départements d'outre-mer* DANS *la Communauté* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 161). — *Après son mariage* AVEC *un de mes camarades de collège* (BOYLESVE, *Dangereux jeune homme*, p. 17). [Avec le verbe, on a le choix entre *à* et *avec* : § 288, *a*.] — *La croyance* AUX *esprits est* [...] *restée le fond de la religion populaire* (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 197). — *La croyance* EN *Dieu* (cf. § 284, 5). — Pour *départ*, voir § 315, R13 (lieu de destination).

De n'est conservé que si le complément ne risque pas d'être confondu avec ceux qui sont présentés ci-dessus (*a*) : *Son départ* DE *la société est proche* (*Rob.*, s. v. *départ*). — Quand le verbe acceptait *de* ou *d'avec*, parfois *avec* (§ 289), *de* est exclu pour le nom : *Formalités pour le divorce* D'AVEC *la liberté* (H. BAZIN, *Tête contre les murs*, p. 150). — *Le divorce de la littérature* AVEC *la société* (THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 235). — *Le divorce* AVEC *Clara n'était toujours pas intervenu* (LACOUTURE, *André Malraux*, p. 282). — *Tous les écrivains soigneux d'aujourd'hui font la distinction de* rien moins AVEC rien de moins (HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. I, p. 561). — Dans d'autres cas, on recourt à *vis-à-vis de, à l'égard de*, etc. : *Il y voit une plus grande émancipation* À L'ÉGARD DES *idées toutes faites* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 560). R2

c) Les noms de rues correspondant aux compléments adverbiaux des verbes (cf. § 349, *a*) peuvent, comme ceux-ci (§ 314, *c*, 2°), être construits sans préposition ni article.

Je me souviens de mon arrivée RUE BERTHOLLET (NOURISSIER, cit. L. Palm, *« On va à la Mouff ? » Étude sur la syntaxe des noms de rues en fr. contempor.*, p. 106). — *Tu te souviens du bal*, PLACE GARIBALDI (GALLO, *ib.*, p. 107).

d) Les noms résultant de la nominalisation d'une forme verbale (infinitif, participe) se comportent selon les usages décrits plus haut. Ils perdent notamment la faculté d'avoir un objet direct.

Les habitants DE LA RUE. *Le lever* DU RIDEAU. — Font exception des archaïsmes H de la langue juridique : *un ayant cause, un ayant droit, un rendant compte, un oyant* [d'ouïr] *compte, un prétendant droit* et, en Belgique, *un ouvrant droit*, ainsi que le néologisme *un parlant français* [calque de l'anglais ou d'une autre langue germanique]. Sur le pluriel, voir § 530, *b*. — En outre, il y a des nominalisations de syntagmes infinitif + infinitif complément : *un faire-valoir, un laisser-aller, un savoir-faire*.

Pour d'autres compléments, la construction d'origine subsiste : *Un abonné* AU *journal* (mais *du* serait possible). *Les participants à la cérémonie*. Avec une nominalisation qui semble récente : *Ce texte prévoit la sécurisation des* ACCÉDANTS À *la propriété* (dans le *Monde*, 31 juillet 1998, p. 7).

354 Construction directe du complément du nom.

a) De l'usage ancien H, nous avons gardé, outre diverses expressions figées, certains procédés quand le complément est un nom de personne :

L'église NOTRE-DAME. *La cathédrale* SAINT-PAUL. *La tour* EIFFEL. *Le musée* RODIN. — *La rue* NOTRE-DAME. *La rue* PASTEUR. — *L'île* MAURICE (cf. *L'île du prince Édouard*). — *Le fils* DUPONT. — *L'affaire* DREYFUS. *Le ministère* UNTEL. *La loi* COMBES. *La méthode* MONTESSORI. R1

Indépendamment de cette tradition, dans certains milieux d'extrême gauche, ou à propos de ces milieux, on ne dit pas *La pensée de Mao Tsé-Toung* (ou *Zedong*, selon la nouvelle transcription du chinois), mais on supprime la préposition et souvent les majuscules : *Vive la Chine révolutionnaire ! / Vive la* PENSÉE-MAOTSÉTOUNG ! (Dans *Tel quel*, automne 1971, p. 135.) — *Les premiers rudiments de la* PENSÉE MAO-ZÉDONG (L. GREILSAMER, dans le *Monde*,

R2 353 REMARQUE

Alors que traditionnellement on parlait du ***rapport*** ou de la ***relation*** *de qqn avec qq. ch.* ou *avec qqn*, une langue écrite un peu précieuse emploie *à* au lieu d'*avec* :

L'expérience acquise au fur et à mesure qu'il inventait un monde peuplé de figures nombreuses l'avait accoutumé à voir l'être humain défini et constitué par ses rapports À *autrui* (A. BÉGUIN, *Balzac lu et relu*, p. 249). — *Je veux élucider le rapport de l'homme* À *l'œuvre* (SARTRE, *Situations*, t. X, p. 108). — *Bourbon Busset dit quelque part qu'il n'écrit pas pour se connaître et pour se définir, mais pour préciser sa relation particulière* AU *monde* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, sélection hebdom., 13-19 mars 1969). — *Autre différence fondamentale* [entre Roosevelt et de Gaulle] : *celle de leurs relations* À *l'histoire* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 526).

La langue courante dit aussi qu'*une chose a un rapport avec une autre* ou qu'*elle est sans rapport avec une autre*. *À*, dans ce cas, est une survivance littéraire de la langue classique : Le Cid *et* Candide *sont toujours là* [...], *non pas* [...] *à l'état fossile, morts et froids, sans rapport* À *la vie d'aujourd'hui* (LANSON, *Essais de méthode, de critique et d'hist. litt.*, p. 33).

Dans les mathématiques ou dans d'autres sciences, on parle du *rapport d'une grandeur à une autre*.

Dans l'usage ordinaire, *avoir rapport* a signifie simplement « concerner » : *Ce texte a rapport* À *ce que vous cherchez* (*Rob. méthod.*). — *Par rapport* a appartient à tous les niveaux de langue ; °*rapport à* « à cause de, etc. » est d'une langue relâchée (§ 1047, *a*).

H 353 HISTORIQUE

L'ancienne langue gardait aux formes verbales nominalisées leur construction d'origine : pour l'infinitif, voir § 197, H. — Comp. aussi, avec antéposition du complément, *lieutenant*.

H 354 HISTORIQUE

En anc. fr., le complément marquant la possession, surtout s'il désignait une personne, se rattachait fréquemment au nom support par simple juxtaposition. On disait : *Le cor Rollant, Le cheval le roi, Le temple Salomon* (*Rol.*, 1567), *Les quatre fils Aymon* (*Aymon* est le nom du père), etc. Cette construction est en recul depuis la fin du XIVe s. On en trouve pourtant encore maints ex. au XVe : *Qui diroit a vostre mere / que ne feussiez filz* VOSTRE PERE [...] (*Pathelin*, 148). Etc. — De l'ancien usage nous avons conservé des noms composés : *Hôtel-Dieu, Fête-Dieu, bain-marie* ; — de nombreux toponymes : *Nogent-le-Roi, Château-Thierry* ; — des jurons : *Ventrebleu !* (*bleu = Dieu*) ; — la préposition *malgré* de *mal gré* « mauvais gré ».

En anc. fr., ces compléments sans préposition pouvaient précéder le support : *Le* REI *gunfanuner* [= le gonfalonier du roi] (*Rol.*, 106). — *L'*AUTRUI *joie* (MARIE DE FRANCE, *Lanval*, 257). — Ce tour a disparu assez tôt, sauf dans certaines expressions : *Par la Dieu grace* (VILLEHARDOUIN, § 86). — *Ils sont*, DIEU *grace, Madame, en parfaite santé* (MOL., *Comt. d'Esc.*, VI). — Nous disons encore *Dieu merci*. Var. ancienne, conservée par LA F. : *J'ay*, LA DIEU MERCY, *De ton honneur encor quelque soucy* (*C.*, Cocu, battu et content).

R1 354 REMARQUE

Le fr. pop. du Hainaut dit encore, avec un prénom : °*La radio* [= radiographie] JEAN-PAUL. °*Les souliers* ROGER, etc.

30 nov. 1987). — Ce modèle est parfois imité avec d'autres noms propres : *Il* [= Deleuze] *donne à saisir la* PENSÉE-FOUCAULT [= de Michel Foucault] *dans sa cohérence totale* (R.-P. DROIT, *ib.*, 5 sept. 1966).

Pour les **noms de rues**, de places, etc., on observera que *de* est requis, 1) quand le nom de personne est précédé d'un titre : *Rue* DE *l'Abbé de l'Épée, avenue* DU *maréchal Foch, place* DU *Roi Albert*, etc. ; — 2) quand le complément n'est pas un nom de personne : *Avenue* DE *Versailles, boulevard* DE *Magenta, boulevard* DE *Sébastopol, boulevard* DU *Montparnasse*.

On constate une certaine tendance à supprimer *de* même dans ces cas.

Le nom est précédé d'un titre : *La route nationale prenait ici le nom, grammaticalement incorrect, d'Avenue-Général-de-Gaulle* (IKOR, *Ceinture du ciel*, p. 143).

Le complément est un nom de lieu : *Boulevard Sébastopol* est, par ex., chez ZOLA, *Ventre de P.*, I ; CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 260 ; ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, L. P., p. 472 ; TRIOLET, *Manigances*, L. P., p. 22 ; P. LAVEDAN, *Hist. de Paris*, Q. S., p. 99. — À Toulouse : *Ils se dirigèrent vers la rue Alsace-Lorraine* (P. GUTH, *Mémoires d'un naïf*, p. 84). — À Liège et à Évreux, on dit même, en supprimant l'article : *Place Cathédrale* (= de la Cathédrale). BALZAC met *Place Sorbonne* dans la bouche d'un personnage : *Goriot*, p. 230. **R2**

R2 354 REMARQUE
La référence primitive est parfois connue seulement des gens férus d'histoire, comme pour le *parc Monceau* (à Paris), ancien *parc de Monceaux*, jadis hameau à l'extérieur de la ville.

Quand le nom de la rue de Paris est tiré du nom d'un ancien hôtel, le *de* nobiliaire (§ 1052, *c*) est normalement conservé : *Quai de Conti, rue de Choiseul, rue de Condé*, etc. — Dans ce cas aussi, le *de* est assez souvent omis : *Quai Conti* dans le *Grand Lar. enc.*, s. v. *Institut* ; POIROT-DELPECH, *Disc. de réception d'Obaldia à l'Ac. fr.* ; etc.

N. B. Dans la plupart des ex. donnés dans le *a*, le complément d'appartenance n'est sans doute plus senti comme tel, mais la relation est assimilée à la relation entre nom et apposition. (Comp. § 342, *a*.)

Par ex., *le fils Dupont* est mis sur le même pied que *le père Dupont*. *Salle Roi Baudouin* (au palais des Académies, à Bruxelles) est une simple dénomination, tandis que *salle du roi Baudouin* ferait penser à une relation d'appartenance. — Dans l'ex. suivant, l'auteur a vraisemblablement considéré qu'il s'agit d'une apposition : *Nés sous le signe* SATURNE [en capitales dans le texte] (VERL., *Poèmes sat.*, Sages).

b) Notamment sous l'influence de la langue commerciale ou de certaines langues techniques, peut-être aussi à l'imitation d'usages étrangers **R3**, divers noms autres que des noms de personnes sont employés aujourd'hui comme compléments simplement juxtaposés :

R3 354 REMARQUE
Sous l'influence de l'anglais, la construction complément + support a été ressuscitée au XXe s. dans des noms géographiques (mais il s'agit plutôt de noms composés : § 179, c) : *Icebergs, dos du* NORD-*Atlantique* (H. MICHAUX, *La nuit remue*, Icebergs). — On a aussi des dérivés : *Les* SUD-*Américains* (§ 168, *d*).
Un autre calque s'entend dans le fr. pop. des Alsaciens (parfois des Lorrains) et des Flamands : °*Prends ça pour* PIERRE SON CHIEN, c'est-à-dire *pour le chien de Pierre*. [À ne pas confondre avec *Pierre, son chien obéit*, où *Pierre* est un thème : cf. § 229.] — Par badinage : *Tu ne perdras pas un sol* avec LE SIRE DE GHELDERODE SON LIVRE (GHELDERODE, *Corresp.*, 30 nov. 1937).

Le match France-Belgique, le franc or, un vélo modèle course, un pyjama taille 50, des boutons fantaisie, un lavage minute, du papier écolier, un costume pure laine, une poche revolver, une poche poitrine, des pneus neige, un chapeau haute forme, un gilet façon cachemire (§ 315, *a*, 4°), etc. — *À moins que vous ne soyez un fossile genre dugong ou lamentin* (GAUTIER, *Fusains et eaux-fortes*, cit. *Matériaux*, t. 42, p. 108). — *Son artillerie tous-azimuts et tous-terrains* (DE GAULLE, *Trois études*, p. 187). — *Moyens de transmissions « dernier cri »* (*ib.*, p. 185). — *Côté* COUR et *côté* JARDIN en matière de théâtre. — *La portière* AVANT (= *de l'avant* ou *d'avant*), *la vitre* ARRIÈRE, etc. dans le vocabulaire de l'automobile.

Parmi les noms employés de cette façon avec des noms divers : les noms des points cardinaux (*La jetée* SUD [MAUPASS., *Pierre et Jean*, IV]), *bon marché* (*une robe* BON MARCHÉ, § 1045, *a*). — Il y a aussi certains noms désignant des inventions contemporaines : *Des bas* NYLON (alors que *des bas soie* ou *des bas laine* ne se trouvent guère que dans des textes contraints à la concision, comme des catalogues). — *Des sacs* PLASTIQUE (§ 559, *c*, 3°). — *Nos appareils* PHOTO (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 72). — *Une force navale qui devra se tenir en contact* RADIO *avec moi* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 352). — *Autoguidage* RADAR [...] *altimètre* RADAR (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *missile*). — *Guidage* LASER (*ib.*).

Comme nous l'avons dit dans *a*, N. B., la relation impliquée dans ces constructions se rapproche de celle qu'indiquent l'épithète et l'apposition. **R4**

R4 354 REMARQUE
Le *Grand dict. enc. Lar.* voit un adjectif invariable dans *appareil photo*, une apposition variable dans cette construction de *radar*. Cf. § 559, c, 3°.

Le procédé a sans doute l'avantage de la rapidité, mais il arrive que la clarté en souffre. Certaines réductions portent d'ailleurs aussi sur d'autres mots (articles surtout). Le trait d'union (§ 110, *d*) ou la barre oblique (§ 136) représentent parfois ces ellipses. Voir aussi § 179, *c*.

c) Cas particuliers.

1° Après ***point de vue*** « manière de voir, de juger », la juxtaposition est fréquente dans la langue parlée et elle n'est pas tellement rare dans la langue écrite. Mais à peu près aucun grammairien ne s'y résigne, et il vaut mieux l'éviter dans le style soigné :

L'inconvénient au point de vue scandale (MÉRIMÉE, *Corresp.*, 6 sept. 1855). — *Au point de vue commerce et navigation* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 2). — *Du point de vue métier* (BREMOND, *Apologie pour Fénelon*, p. 342). A

Ex. avec *de* : *Du point de vue* DE *l'économie pure* (CAMUS, *Peste*, p. 297). — *Au point de vue* DE *la grandeur* (BERGSON, *Données imméd. de la consc.*, p. 2). Etc.

Point de vue suivi d'un adjectif est irréprochable : *Au point de vue chrétien* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, t. I, p. 413). — *Au point de vue moral* (FROMENTIN, *Domin.*, VI). — *Au point de vue industriel* (HUGO, *Avant l'exil*, Nelson, p. 523).

On observe la même construction directe, qui a suscité aussi des réserves, avec d'autres noms pris dans des sens assez proches de *point de vue* : *Nous ne voyons pas seulement la technique sous l'*ASPECT « CONQUÊTE » (THIBON, *Retour au réel*, p. XVII). [Rem. les guillemets.] — *La conversation, partie sur le* CHAPITRE FEMMES (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 3). — *Notre* CÔTÉ TÉNÈBRES *est insondable* (HUGO, *H. qui rit*, II, I, 9). — *Puis aussi le* CÔTÉ AFFAIRES (A. DAUDET, *Évangéliste*, p. 65). — *Du* CÔTÉ ACTEURS, *les trois grandes trouvailles de Copeau* (ROMAINS, dans les *Nouv. litt.*, 23 août 1951). [Autres ex. au § 315, *a*, 4°.] — *Je distingue bien* [dans *La dame aux camélias*] *le* FACTEUR RÉDEMPTION, *concurrent du* FACTEUR DISSOLUTION (COLETTE, cit. *Trésor*). — *Ce que je crois le plus nécessaire à organiser, ce n'est pas tant la* PARTIE ÉDITION, *c'est la publicité* (CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 135). — *Sur le* PLAN MÉDICAMENTS *ou* REMÈDES, *Olivier fut toujours assez tranquille* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 113). — *Marie Stuart, moins occupée de la* QUESTION ÉGLISE *et plus occupée de la* QUESTION FEMME (HUGO, *op. cit.*, II, I, III, 2). — *La* QUESTION CHAUSSURES *parut impossible à résoudre* (VERCORS, *Animaux dénaturés*, p. 157). R5

2° *Facteur* ***Rhésus*** (ou *rhésus*) fait partie de la terminologie scientifique. De là on a formé par ex. *groupe Rhésus, incompatibilité Rhésus* (*Grand Lar. enc.*), etc., où *Rhésus* entretient avec le support des rapports syntaxiques variés, mais de subordination. Tout cela s'intègre difficilement à une analyse grammaticale précise.

3° Les noms ***fin, début*** et ***courant*** sont souvent suivis directement du nom du mois ou de l'année, et non seulement dans la langue commerciale :

Vers la FIN *septembre* (ZOLA, *Madel. Férat*, I). — *De la fin d'août* [...] *à la* FIN *décembre* (A. BRETON, *Nadja*, p. 173). — *C'était la* FIN *février* (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 97). — *Nous sommes à la* FIN *septembre 1787* (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 83). — FIN *1971, les mouvements insurrectionnels fusionnent* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Oman*). — *Vint un moment* [...], FIN 36, DÉBUT 37, [...] *où il se sentit excédé d'oisiveté et de philosophie* (DUTOURD, *Printemps de la vie*, p. 118). — *Elle partit pour Moulins* COURANT *novembre* (GUILLAUMIN, cit. *Grand Lar. langue*). — Voir d'autres ex. au § 315, *a*, 3° (où il s'agit de l'absence de préposition devant *fin*, etc.).

355 Observations diverses sur la construction du complément du nom.

a) *De* introduit des compléments de sens très divers. On constate une certaine tendance à substituer à *de* des prépositions plus spécialisées. Comp. aussi § 353, R1.

1° Le complément indiquant **la matière** s'introduit par *de*, selon la tradition classique, ou par *en*, emploi plus récent, d'abord contesté, mais pleinement passé dans l'usage et accepté par l'*Ac.* depuis 1992, s. v. *en* (elle le passait sous silence en 1932). H1

A 354 AUTRES EXEMPLES

APOLLIN., *Chron. d'art*, 10 mai 1914 ; *Lar. XX*e *s.*, s. v. *vache* ; L. BERTRAND, *Lamartine*, p. 195 ; A. BRETON, *Point du jour*, Id., p. 15 ; Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 47 ; COCTEAU, *Rappel à l'ordre*, p. 102 ; G. GUILLAUME, dans le *Fr. mod.*, avril-juillet 1944, p. 211 ; Ch. BRUNEAU, *ib.*, avril 1947, p. 81 ; M. BOEGNER, *Pour mieux connaître Jésus*, p. 120 ; M. BRION, *Laurent le Magnifique*, p. 24 ; etc.

R5 354 REMARQUE

Question spectacles, façon général, avec une double ellipse (= SUR LA *question* DES *spectacles*, À LA *façon* D'UN *général*) : voir § 315, a, 4°.

H1 355 HISTORIQUE

En s'est d'abord employé avec des verbes : Littré, s. v. *en*, Rem. 1, cite VOLT. (+[...] *fondit* EN *métal un alphabet mobile*) et MONTAIGNE (*Veoir* EN *marbre leur morte contenance*). Puis *en* s'est étendu aux noms, et Littré s'y résignait déjà.

Avec *de* : *Une cheminée* DE *marbre remplaça l'ancienne* (BALZAC, *Curé de Tours*, p. 7). [EN *marbre* dans les premières éd. ; mais Balzac n'a pas corrigé *en* p. 8, etc.] — *Gros sac* DE *cuir noir* (ZOLA, *Joie de vivre*, I). — *Banquettes* DE *velours vert* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 1). — *Rideau* DE *velours* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 7). — *Petite culotte* DE *nylon crème* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 14). — *Canne à pommeau* D'*argent* (É. AJAR, *Angoisse du roi Salomon*, p. 10). — *Chemise* DE *toile fine*, DE *linon*. [...] *Une chemise* DE *coton*, DE *tissu synthétique*, DE *nylon*, DE *soie* (*Ac.* 2001, s. v. *chemise*).

Avec *en* : *Vêtement* EN *linge ou* EN *laine* (*Ac.* 1932, s. v. *chemise*) [Jusqu'en 1878 : *Vêtement* DE *linge*. En 2001 : *le plus souvent* EN *étoffe légère*.] — *Un magnifique buste* EN *marbre du cardinal de Richelieu* (STENDHAL, *Rouge*, II, 15). — *Armoire* EN *noyer* (HUGO, *Châtim.*, II, 3). — *Un méchant ameublement composé de rideaux* EN *calicot jaune, de fauteuils* EN *bois verni* (BALZAC, *Goriot*, p. 19). — *Plusieurs champs en culture, enclos* [...] *de murs* EN *pierres sèches* (MÉRIMÉE, *Colomba*, XVII). [*Murs* DE *pierres* dans les premières éd. ; l'auteur a peut-être voulu éviter l'accumulation des *de*.] — *Cheminée* EN *marbre de Coutances* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, I). — *Dalles* EN *marbre* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 8). — *Comète* EN *fer forgé* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 163). — *Petite roue* EN *bois noirci* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 1). — *Rideau* EN *velours vert* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 8). — *Une dent, une montre* EN *or*, EN *acier*. *Une table* EN *marbre*. *Une figure* EN *glaise*. *Un manteau* EN *laine* (*Ac.* 2001, s. v. *en*, III, B, 2). Etc.

Cette liberté de choix est illustrée par des ex. comme les suivants : *Il était une fois un homme qui avait une cervelle* D'*or ; oui, madame, une cervelle toute* EN *or*. [...] *une cervelle* EN *or* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Légende de l'homme à la cervelle d'or). — *Ma ceinture* DE *daim blanc* [...] *et sa boucle* EN *or mat*, [...] *ma chemisette* EN *linon bleu lavé à gros plis* (WILLY et COLETTE, *Claud. en ménage*, p. 40). — *Un manteau* DE *daim noir, des gants, un sac* EN *crocodile noir* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 23).

De est seul utilisé dans certains syntagmes figés : *chevaux de bois, pièces d'or* (réalité appartenant au passé), *soldats de plomb*, etc. ; *médaille d'or, d'argent, de bronze*, récompenses traditionnelles du vainqueur, du second, du troisième dans les compétitions.

De reste préféré dans les emplois figurés :

Mon âme DE *cristal* (HUGO, *F. d'aut.*, I). — *Elle eût attendri un cœur* DE *granit* (ID., *Misér.*, I, V, 13). — *Une santé* DE *fer*. *Des yeux* DE *velours*. *Une peau* DE *satin*. *Un visage* DE *marbre*. *Avoir la gueule* DE *bois*. *Trouver visage* DE *bois* « trouver porte close » ou « ne pas trouver la personne qu'on voulait voir ». **R1** *Le bas* DE *laine* (où les gens sont censés cacher leurs économies). *Un cœur* D'*or*. *L'âge* D'*or*. *Une règle* D'*or*. *Un sommeil* DE *plomb*. — *Vais-je me changer en statue* DE *sel ? Ce n'est pas bon de se retourner sur des ruines* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, I, 1). **R2**

Cependant *en or* est courant (sauf dans des formules tout à fait figées) : *Un public* EN *or* (COLETTE, cit. *Grand Lar. langue*). — *Un mari* EN *or*. *Un rôle* EN *or*. — *Autrefois le professorat était un métier* EN *or* (BEAUVOIR, cit. Togeby, § 1548, 2).

On dit aujourd'hui *Une montre* EN *or*, EN *argent*, plus souvent que D'*or*, D'*argent*, formules encore données comme normales par l'*Ac.* en 2003, s. v. *montre* (mais *montre en or* est donné s. v. *en*, cf. ci-dessus), et courantes au XIXe s. :

Montre EN *or* : MAUROIS, *Cercle de famille*, p. 21 ; ARAGON, *Beaux quartiers*, L. P., p. 391 ; AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 13 ; BILLY, *Approbaniste*, L. P., p. 38 ; etc. — *Montre* D'*or* : BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., t. I, p. 633. — *Montre* D'*argent* : FLAUB., *Éduc.*, II, 6 ; B. CLAVEL, *Lumière du lac*, p. 188.

En l'emporte quand le lien avec le nom se distend, notamment avec les compléments détachés et avec les syntagmes attributs :

EN *laine ou* EN *daim, un manteau est toujours un achat coûteux*. — *Ses épaulettes d'officier étaient* EN *laine* (STENDHAL, *Chartr.*, I). — *Cette malle était* EN *cuir fauve* (HUGO, *Trav. de la mer*, I, I, 3). — *Mon encrier* [...] *est* EN *jade* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXXVII).

Avec *de* : *Les coussins* [...] *sont tous* DE *brocart rude* (WILLY et COLETTE, *Claud. en ménage*, p. 196). — Sens figuré : *La parole est* D'*argent et le silence est* D'*or* (prov.).

2° ***Le train*** (ou *la diligence*, ou *l'avion*, etc.) ***de Paris*** désigne aussi bien celui qui vient de Paris que celui qui se dirige vers Paris. **H2**

« Venant de » : *Le train* DE *Calais, qui doit me ramener à Paris, ne passera que dans cinquante minutes* (COLETTE, *Vagabonde*, III, 3). — *Le train* DE *Paris vient d'arriver* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 11). **A1**

R1 355 REMARQUE

Var. moins logique (croisement avec *porte close*), souvent réputée régionale (elle est pourtant absente dans Rézeau et accueillie sans réserve dans l'*Ac.* 2001, s. v. *bois*, II, 4) : *C'est un plaisir* [= me voir] *que tu aurais eu plus tôt si je n'avais pas trouvé cinq ou six fois* PORTE DE BOIS... *Tes dactylos ont dû te dire... Elles me répondaient toujours : Monsieur le directeur n'est pas là* (PAGNOL, *Topaze*, IV, 4). — *Le jour où je suis allé chez lui pour faire mon service de presse, j'ai trouvé* PORTE DE BOIS : *il était en faillite depuis le matin* (MIOMANDRE, interviewé par H. Fouras, dans le *Figaro litt.*, 22 août 1953). — *Le peintre, en revenant, trouve* PORTE DE BOIS. *Ses deux amis étaient à l'hôpital* (VIAN, *Belle époque*, p. 107). — Autres ex. chez des Méridionaux : BOSCO, *M. Carre-Benoît à la campagne*, p. 64 ; YV. ESCOULA, *Sur la piste du mûrier*, p. 17. — Elle est courante aussi en Belgique (et dans le Nord de la France) ; par ex. : L.-Th. JURDANT, *L'assassin est un imbécile*, p. 96. Voir aussi Delcourt, *Dict. du fr. de Belg.* — Nous avons entendu *trouver porte debout* en 1946 dans la bouche d'une dame de famille angevine. Ce témoignage est confirmé par Wartburg, t. IX, p. 199. — La métaphore qu'on a dans cette réponse à la question *Où sommes-nous ?* est sans doute une rencontre fortuite : *Il nous montrait* DEBOUT *devant nous la petite* PORTE *de derrière de notre jardin qui était venue* [...] *nous attendre* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 115).

R2 355 REMARQUE

Allusion à un épisode de la Bible (Genèse, XIX, 26) : la femme de Lot fut changée en statue de sel parce qu'elle s'était retournée pour regarder Sodome et Gomorrhe détruites.

H2 355 HISTORIQUE

L'ambiguïté est ancienne. Ex. où *de* concerne le sens « allant à » : ^+^*Nous partîmes de Paris le 26 avril 1681, par le carrosse* DE *Bruxelles* (REGNARD, *Voy. de Flandre et de Holl.*, 1854, p. 9). — *Je vais mettre au coche* DE *Bar sur Aube le bijou de Ledoux* (VOLT., *Corresp.*, 4 déc. 1738).

A1 355 AUTRES EXEMPLES

FLAUB., *Corresp.*, 17 juillet 1871 ; MAUPASS., *C.*, *Mme Parisse* ; ZOLA, *Bête hum.*, V ; BORDEAUX, *Honnête femme*, VIII ; GIDE, *Journal*, 26 sept. 1926 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 944 ; etc.

« Allant à » : *Je les expédie* [de Paris] *par la diligence* DE *Bayonne après-demain* (MÉRIMÉE, *Corresp.*, 2 avril 1841). — *À la gare de l'Est* [à Paris], *le train* DE *Strasbourg partait dans une vingtaine de minutes* (SIMENON, *Enquêtes du commissaire Maigret*, p. 265). — *Juliette est partie* [de Paris] *par le train* DE *Charleville* (DHÔTEL, *Plateau de Mazagran*, Guilde du livre, p. 48). — *Courir à Dinan où il serait encore temps d'attraper le rapide* DE *Paris* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 20). **A2**

Le contexte ou la situation permettent le plus souvent une interprétation exacte. — En utilisant la préposition *pour*, on indique de façon claire que le sens est « en direction de », mais cette construction reste assez peu fréquente : *Gide* [...] *errait dans la gare, ne sachant plus* [...] *l'heure du départ du train* POUR *Le Havre* (MARTIN DU G., *Notes sur Gide*, Pl., p. 1381). [Peut-être l'auteur a-t-il voulu éviter un troisième *du*.] — *Que cherchez-vous ? – Le train* POUR *Lyon* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 23).

Si l'on veut exprimer sans ambiguïté l'autre sens, on doit recourir à des formules plus longues : *Le train* VENANT DE..., EN PROVENANCE DE..., etc.

3° On dit *une maison d'enfants, une école de filles, un home d'enfants* (*Rob.* 2001), *un asile de vieillards, un hospice d'invalides, une chambre de bonne*, etc.

C'est peut-être sous l'influence du néerlandais *voor* que l'on a tendance en Belgique à remplacer *de* par *pour* : °*École* POUR *filles.* — °*Homes* POUR *enfants* (dans le *Soir*, Bruxelles, 21 févr. 1979, p. 1). — Mais *pour* s'introduit, en France même, si le syntagme complément ou le syntagme support contiennent un complément : *Je m'occupe d'un home* POUR *enfants de déportés* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 250). — *Une maison de retraite* POUR *personnes âgées* (M. VÉRON, trad. de : D. Lessing, *Mémoires d'une survivante*, p. 115). — Le *Rob.* 1985 signale *école* POUR *handicapés*, POUR *enfants dyslexiques* ; ce sont des réalités récentes.

4° Quoique la formule la plus courante, surtout à Paris, soit *femme de ménage* **R3**, on appelle aussi ***femme de journée*** (parfois écrit °*journées*) la femme chargée de l'entretien d'une maison (parfois d'un bureau) ; au contraire d'une bonne ou servante, elle ne loge pas et elle n'est ordinairement pas payée au mois, mais à la journée ou, selon l'usage actuel, à l'heure.

Nous vivons dans une seule pièce, sans domestiques, nous n'avons plus que des femmes DE *journée pour les gros ouvrages* (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 25). — *J'ai cru comprendre que le château m'approuvait de me passer de servante. On trouverait néanmoins préférable que je fisse la dépense d'une femme* DE *journée,* [...] *une ou deux fois par semaine* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 31). — *Elle aida d'abord la femme* DE *journée à mettre de l'ordre dans la maison* (Raym. VINCENT, *Campagne*, L. P., p. 343). — *Nous n'avons plus qu'une femme* DE *journée. Impossible de trouver une bonne dans la région* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, p. 194). **A3**

Autres formules. *Fille de journée* : MAUPASS., C., Hist. d'une fille de ferme. — *Homme de journée* (pour d'autres travaux que le ménage, naturellement) : COLETTE, *Maison de Claud.*, XXVII ; BOYLESVE, *Becquée*, p. 242 ; ARLAND, *Terre natale*, I ; BACHELARD, *Droit de rêver*, p. 220. — *Gens de journée* : *Code civil*, art. 1326 ; BARRÈS, *Colline insp.*, p. 91 ; CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, Préf.

Femme EN *journée*, venu de formules verbales comme *travailler en journée, aller en journée*, etc., est rare : *Je vous ai rencontré sur le boulevard près des femmes* EN *journée* (HUGO, *Misér.*, IV, XIV, 6). [Il s'agit de laveuses de linge.] — *Une gamine de mon âge, la fille de notre femme* EN *journée* (SIMENON, *Faubourg*, p. 53).

Couturière en journée est plus répandu (mais la réalité elle-même disparaît) : BALZAC, *Cous. Bette*, I, 1 ; BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, Pl., p. 653 ; COLETTE, *Maison de Claud.*, IV (*journées*) ; A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 23 juillet 1949. — *Ouvrière en journée* : COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 40.

Un autre concurrent est À LA *journée* **R4**, dû aussi aux formules verbales : *Graslin avait une femme* À LA *journée, une vieille Auvergnate qui faisait la cuisine* (BALZAC, *Curé de vill.*, I). — JOUHANDEAU parle de *femme de ménage* À LA *journée* (*Chaminadour*, p. 438) et HÉRIAT de *servante* À LA *journée* (*Famille Boussardel*, XI). — On dit aussi *couturière à la journée* : MIOMANDRE, *Olympe et ses amis*, p. 87 ; GENEVOIX, dans *Livres de France*, févr. 1961, p. 7 ; GREEN, *Partir avant le jour*, p. 91 ; — *ouvrière à la journée* : BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, Pl., p. 610 ; VAILLAND, *Drôle de jeu*, II, 1.

5° *Être **ami** (camarade, parent, cousin, etc.) **avec** qqn* est souvent considéré comme un régionalisme et attribué à l'influence du néerlandais (en Belgique) ou de l'allemand (en Suisse, etc.). Mais, si *de* représente l'usage distingué, l'emploi d'*avec* se manifeste un peu partout dans le

A2 355 AUTRES EXEMPLES

GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 2 ; A. DAUDET, *C. du lundi*, Défense de Tarascon ; ZOLA, *Bête hum.*, XII ; MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 8 ; BARRÈS, *Homme libre*, 1889, p. 274 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 864 ; LARBAUD, *A.-O. Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 247 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1036 ; BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 77 ; MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 252 ; ARAGON, *Cloches de Bâle*, III, 13 ; GRACQ, *Lettrines*, Pl., p. 205 ; etc.

R3 355 REMARQUE

Il est concurrencé en Belgique par °*femme d'ouvrage*, qui passe pour un calque du néerl. *werkvrouw*. On trouve pourtant l'expression chez un auteur d'origine auvergnate : *La vaisselle attendait à la cuisine où la femme* D'OUVRAGE *ne la retrouverait que le lendemain* (J. MALÈGUE, *Augustin ou le maître est là*, t. II, p. 24). – Le *Trésor*, t. VIII, 1980, p. 742, cite un autre ex. de MALÈGUE, avec la mention aventurée « vieilli » ; le *Rob* 1985 a suivi s. v. *femme*, III, 1.

A3 355 AUTRES EXEMPLES

MAUPASS., *Vie*, XI ; PÉGUY, *Ève*, p. 37 ; R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. III, p. 8 ; GIDE, *Faux-monn.*, I, 18 ; CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, I ; ESTAUNIÉ, *Vie secrète*, p. 5 ; M. JACOB, *Dern. poèmes*, Mimi Pinson octogénaire (*Journées*) ; MAUROIS, *Silences du col. Bramble*, XIX (*journées*) ; G. BEAUMONT, *Enfant du lendemain*, p. 172 ; JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 386 ; HÉRIAT, *Grilles d'or*, II ; MAROUZEAU, *Enfance*, p. 92 (pour le travail des champs) ; BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 521. [Voir déjà MAINTENON : *Prenés plus de femmes de journée pour la lessive, plutost que d'oster les sœurs des classes* (*Lettres*, 18 avril 1696).]

R4 355 REMARQUE

En Belgique, °*femme* À *journée* (connu aussi dans le Nord de la France) est fréquent, plus même que *femme de journée* en fr. commun. Il vient des formules verbales °*travailler à journée*, °*aller à journée*, elles-mêmes régionales.

Puis vint la femme À *journée, personne regardée de très haut par les domestiques, qui avait pour fonctions de récurer les marches du seuil et le segment de trottoir, de polir la sonnette, la poignée de la porte et le couvercle de la boîte aux lettres* [à Bruxelles] (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 27). – *La jeune femme travaillait en qualité de femme* À *journées chez un médecin de Loverval* (dans le *Soir*, Bruxelles, 28 mars 1975, p. 4). Formules verbales chez un auteur originaire de la région de Langres : *Personne pour nous aider. Personne pour venir* À *journée* (ARLAND, dans la *Table ronde*, avril 1952, p. 26). – *On allait* À *journée pour pouvoir manger* (ID., *Terre natale*, VII).

registre familier, les auteurs n'y recourant pas seulement quand ils font parler des personnages.

Le peintre [...] *était devenu quasi-camarade* AVEC *l'officier* (BALZAC, *Rabouill.*, II, 8). — *Comment donc est-il si ami* AVEC *Madeleine ?* (SAND, *Fr. le champi*, dans le *Journal des débats*, 23 janv. 1848.) **R5** — *Nous serons toujours bons amis* AVEC *monsieur Mouret* (ZOLA, *Bonheur des D.*, XIV). — *Il était depuis longtemps camarade* AVEC *un de mes anciens camarades* [*sic*] *de classe* (LÉAUTAUD, dans M. Dormoy, *Vie secrète de Léautaud*, p. 59). — *Moi* [...] *qui suis même un peu cousin* AVEC *M. Lavérac* (CHAMSON, *Héritages*, II, 2). — *Elle est très copain* AVEC *tous les conducteurs de camions* (P. GADENNE, *Hauts-quartiers*, p. 62). **H3**

Ex. avec *de* : *C'était le couturier Charles Roussel, qu'on disait très ami* DE *la grande actrice* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 5).

R5 355 REMARQUE
Avec a été remplacé par *de* dans certaines éditions en volume.

H3 355 HISTORIQUE
Littré, s. v. *ami*, cite VOLT. : +*Claveret,* AVEC *qui il était ami*, et ajoute : « On peut dire avec, qui ne choque en rien la grammaire. »

b) Les compléments des noms **désignant des récipients** sont introduits par ***à*** s'il s'agit de la destination et par **de** quand on envisage le contenu (c'est alors un pseudo-complément : § 348, *b*).

Dans une pièce de LABICHE, Krampach entre *avec un pot* D'*eau*, puis *verse son pot* D'*eau sur la tête d'Ernest*, et, quand il repart, *il reprend son pot* À *eau* (*Le plus heureux des trois*, II, 14 et 15). — La langue courante oppose nettement *Un verre* À *vin* et *Un verre* DE *vin*, *Une tasse* À *thé* et *Une tasse* DE *thé* : *La femme de ménage a cassé un verre* À *vin. Il a bu coup sur coup trois verres* DE *vin.* **R6**

R6 355 REMARQUE
Il arrive que les deux prépositions soient présentes : *2 verres* À *liqueur* DE *rhum* (*Menus et recettes de Tante Léa*, 1966, p. 622).

La règle donnée ci-dessus doit être nuancée.

- S'il ne s'agit pas d'un pseudo-complément, on emploie *à*, que le récipient soit plein (comme dans les ex. suivants) ou non :

  J'ouvris ma boîte À *poudre de riz où baignait la houppe légère* (MAUPASS., *C., Sœurs Rondoli*, II). — *Les boîtes* À *clous paternelles subirent un terrible assaut* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, III, 1). [Les enfants prennent des clous.] — *Ils* [= des ouvriers] *soulèvent leur boîte* À *outils, passent la courroie à leur épaule* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 19). — *Il tient un carton* À *chapeau de femme* (LABICHE, *Chapeau de paille d'It.*, I, 2). — *Entre une demoiselle* [...] *qui porte de grands cartons* À *robes et* À *chapeaux* (E. ROSTAND, *Aiglon*, I, 9). — *Un homme passa, un étui* À *saxophone sous le bras* (SABATIER, *Allumettes suédoises*, p. 299). — *La serviette était restée pliée sur le pot* À *eau toujours plein* (MAUPASS., *l. c.*). — *L'hiver, pour se laver, il fallait briser la glace dans le pot* À *eau* (SARTRE, *Mots*, p. 24). — *Une blague* À *tabac. Un panier* À *papiers. Un seau* À *glace.* **R7**
  Sac à terre « sac plein de terre » est traditionnel (depuis le XVIIe s.) en matière de fortifications : *Gilbert* [...] *courut jusqu'à son trou* [dans les tranchées]. *Il se courba pour passer sous les* SACS À TERRE *et sauta* (DORGELÈS, *Croix de bois*, XIV). — *D'un seul coup, les sacs* À *terre qui aveuglaient l'embrasure s'éboulèrent, ouvrant une brèche qui balaya d'une blancheur sale, sinistre, toute la profondeur du béton* [dans un fortin, en 1940] (GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 193).

R7 355 REMARQUE
Sur les formules *pot à l'eau, boîte aux lettres*, voir § 586, *d*, 2°.

- S'il s'agit d'un récipient que l'on jette normalement lorsqu'il est vide, c'est *de* que l'on emploie d'habitude ; mais *à* reste possible, surtout si l'on veut éviter une confusion avec le récipient plein.

  Avec *de* : *Amoureux qui songez à vous asseoir côte à côte, à l'orée du boqueteau,* [...] *prenez garde aux boîtes* DE *sardines vides !* (DUHAMEL, dans le *Figaro litt.*, 8 sept. 1956.) — *Il* [= un coureur cycliste] *m'offrit une tasse de champagne, et, dans une boîte* DE *dissolution, des œufs à la neige* (MORAND, *Ouvert la nuit*, F°, p. 142). — *Pas grand-chose dans cette boîte* DE *biscuits. Un soldat de plomb* [...]. *Un trèfle à quatre feuilles collé au milieu d'une enveloppe blanche. Des photos* (MODIANO, *Rue des Boutiques obscures*, p. 85). — *Elle déchirait minutieusement un vieux paquet* DE *cigarettes* (ID., *Villa triste*, p. 97). — *Rigoles bouchées par des paquets vides* DE *Belga et* DE *Saint-Michel* [marques de cigarettes] (AL. BOSQUET, *Enfant que tu étais*, p. 307). Cela est particulièrement fréquent avec *boîte de conserve* (parfois écrit *conserves*) : *Il ne s'y trouve que décombres, papiers graisseux, boîtes* DE *conserves vidées* (JALOUX, *Sous les oliviers de Bohême*, p. 111). — *Une boîte* DE *conserve bossuée, qui servait à puiser l'eau* (DUHAMEL, *Tel qu'en lui-même...*, IV). — [...] *cherchent* [...] *la dernière boîte* DE *conserves vide ou le dernier réveil cassé* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 19). — *Une boîte* DE *conserve (ces boîtes en cylindre) pleine de sang* (MONTHERL., *Coups*

de soleil, p. 126). — *Il suffisait que traînât une boîte* DE *conserve vide pour qu'après un premier coup de pied, une partie de football s'organisât* (SABATIER, *Allumettes suédoises*, p. 33). — *Boîtes* DE *conserves servant de pots de fleurs* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 184).

On trouve même *de*, ce qui n'est sans doute pas à recommander, à propos d'un récipient qui a en quelque sorte une destination normale, permanente mais qui est utilisé pour une autre : *La Rouquine prit à son foyer un peu de cendres et quelques os rongés et les mit dans un vieux pot* DE *confitures* (FRANCE, *Île des Pingouins*, IV, 1). — *Verre de vin rouge que lui verse Fanch. Des pots* DE *confiture servent de récipients* (Cl. ETCHERELLI, *Arbre voyageur*, p. 187).

Avec *à* : *Toujours penché sur le sol, grattant, fouillant, empaquetant dans des poches* [= sachets] À *fruits, boutons, anneaux, vieilles brosses à dents* [...], *verres* À *moutarde, seringues hypodermiques* [...], *chiffons, etc.* (CAYROL, *Hist. d'une prairie*, p. 172).

On appelle ***verre d'eau*** le service (carafe, verre, etc.) posé sur les tables de chevet : *Une dame* [...] *qui s'en vient chercher, sur un marché de banlieue, une paire de chandeliers Restauration ou un* VERRE D'EAU *Napoléon III* (COLETTE, *Heures longues*, p. 161) [1917]. — *Ses parents l'avaient entendu* [...] *se retourner dans son lit toute la nuit,* [...], *faire tinter, en se servant à boire, les pièces de son* VERRE D'EAU [en italique] (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, IX).

c) On dit régulièrement *Une* ***confiture*** *de fraises, Une* ***compote*** *de pommes*, R8 etc., parce que les fraises et les pommes sont les composantes essentielles. Cela s'oppose à *Une tarte aux fraises, du boudin aux pommes*, expressions dans lesquelles *à* marque l'accompagnement. — Certains fabricants de conserves distinguent les *quenelles de volaille* des *quenelles au brochet* (parce que la proportion de brochet est plus faible que celle de volaille), conformément à la règlementation officielle.

R8 355 REMARQUE

En Belgique et en Suisse, on emploie abusivement °*aux* dans ces expressions : *J'ai 19 cuves en cuivre où bouillonnent les confitures* AUX *myrtilles,* AUX *airelles,* AUX *mûres* (dans *Femmes d'aujourd'hui*, 30 janv. 1979, p. 11). — *On mange* [...] *la compote* AUX *raves avec du saucisson, du jambon et des pommes de terre bouillies* (THIBAULT, p. 246, commentant l'expr. non pour la prépos., mais pour le sens du nom). — De même, en Belgique : °*crêpes à la farine de sarrasin*.

Inversement, on dit en France *Une* ***tartine*** *de confiture(s)* alors qu'en Belgique on emploie souvent *à la* dans cette circonstance : *Une pile de tartines* À LA *confiture* (J.-G. LINZE, *Au nord d'ailleurs*, p. 77).

356 Nombre du complément du nom : voir § 512, *a*.

Section 3

Les éléments subordonnés au pronom

357 Pronoms et déterminants.

a) Le pronom n'a pas besoin d'ordinaire d'un **déterminant** :

JE *suis malade.* TOUS *sont malades.*

b) Cependant, on peut observer les faits suivants.

1° L'article fait parfois partie intégrante du pronom (en supprimant l'article, le pronom perdrait sa nature de pronom, dans le fr. d'aujourd'hui). R

— Les possessifs : *Le mien, le sien*, etc.

— Certains indéfinis : *L'autre. Les autres. Un autre. D'autres.* — *Un tel.* — *Le même.* — *D'aucuns.* — *L'un, les uns.*

— Le pronom relatif interrogatif *lequel*, où il y a même soudure des éléments, qui varient tous les deux cependant.

2° Certains pronoms ont une variante de même sens précédée d'un article ou de *tout* :

L'on : § 754, *f*. — °*Les ceux qui...* : § 699, R. — *Un chacun*, °*tout chacun, tout un chacun* : § 750, *a*. — °*Tout qui* : § 715, R1. °*Tout quiconque* : § 726, N. B. 2. — *De tout quoi* : § 719, *d*, 4°. — °*Un quiconque* : § 760. °*Un quelqu'un* : § 758, R3.

L'emploi de *tout* avec un démonstratif appartient à la langue courante : TOUT *ceci n'est que comparaison* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 182). — TOUT *ce qui brille n'est pas or* (prov.). — TOUS *ceux qui...*

Les pronoms personnels disjoints pluriels peuvent être suivis de *tous, toutes* ou d'un numéral cardinal (*Vous deux*). Ceux-ci n'ont pas la place d'un déterminant ; faut-il les considérer comme des pronoms ?

R 357 REMARQUE

Le caractère de pronom des syntagmes énumérés dans *b*, 1° n'est pas indiscutable, au moins du point de vue historique.

On a, au départ, le phénomène décrit au § 218, *d* : un déterminant accompagnant un adjectif qui sert d'épithète à un nom implicite. *Autre* en particulier peut suivre ainsi d'autres déterminants que l'article : *Nul autre ne l'a dit. Tout autre que lui aurait cédé. Voyez cet autre ! Les trois autres sont partis. Quel autre l'aurait fait ?* Voir § 741, N. B.

3° Le pronom possessif peut être précédé de *tout* ou inclure un numéral cardinal entre ses deux éléments :

Avez-vous vos livres ? Jeanne a TOUS *les siens.* — *Les* DEUX *nôtres* [= des hirondelles] *vivaient perchées sur l'épaule, sur la tête* (COLETTE, *Maison de Claud.*, X).

358 Pronoms et épithètes.

Les pronoms peuvent être accompagnés d'**épithètes**, sous certaines conditions.

a) Épithètes suivant immédiatement le pronom.

1° *Autre* R1, *même, seul* comme épithètes.

- ***Même*** après un pronom personnel disjoint, après un pronom démonstratif : *Eux-*MÊMES *le reconnaissent.* — *Pour celles* MÊMES *qui oublieraient le devoir ou la religion, le simple bon sens peut suffire* [pour rester vertueuses] (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — Le déplacement de *même* modifierait le sens. — Pour le trait d'union, voir § 110, *b*, 1°.
- ***Seul*** après un pronom personnel disjoint, après un pronom démonstratif : *Toi* SEULE *peux répondre.* — *Cela* SEUL *lui importait que Paule ne rouvrît pas le débat* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 37). — *Celui-là* SEUL *pouvait être propriétaire du sol, qui avait un culte domestique* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, IV, 4). — *Seul* peut être déplacé et, par ex., être mis devant le pronom (cf. § 332, *c*).
  Seul après un pronom relatif, usage rare : *Les associations, au moyen desquelles* SEULES *les travailleurs peuvent obtenir le capital qui les affranchit, ne se formeront pas toutes ensemble* (LAMENNAIS, *Œuvres*, Éd. du Milieu du Monde, p. 577). Le déplacement de l'adjectif n'est pas possible.
- ***Autre*** peut s'ajouter aux pronoms *nous, vous*, quand on veut distinguer plus nettement ceux qui parlent ou ceux à qui l'on s'adresse :

  Nous n'avons pas lieu, NOUS AUTRES, *de faire une révolution de cette sorte* (DUHAMEL, *Turquie nouvelle*, p. 32). — *Peut-être bien que chez* VOUS AUTRES *les mots n'ont pas le même sens qu'ici* (BEDEL, *Mariage des couleurs*, p. 45). — Souvent avec un nom en apposition : NOUS AUTRES *Français* (titre d'un livre de BERNANOS).
  Dans la langue populaire, *nous autres, vous autres* s'emploient au lieu de *nous, vous*, sans qu'il y ait une véritable opposition. — Populaires aussi, ou régionales, les combinaisons de *nous* (ou *vous*) *autres* avec *mêmes, seuls, tous* ou un numéral : °VOUS AUTRES DEUX, *vous voyez ça de trop haut* (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 132). — °NOUS AUTRES DEUX [...] *Antibes nous regarda* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 97). A1 — °NOUS AUTRES QUATRE (GIONO, *Voy. en It.*, p. 110). — °*Le reniement de tout le monde* ; [...] de TOUT [*sic*] VOUS AUTRES, de TOUT NOUS AUTRES (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 193). — °*On est tous assis sur une grande galère* [...]... *Assis sur des clous même à tirer* TOUT [*sic*] NOUS AUTRES ! (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 17.) — °*Nous l'avons fait* NOUS AUTRES MÊMES (en Wallonie).
  °***Eux autres*** est de la langue courante dans diverses régions (notamment au Québec) et de la langue populaire ailleurs (notamment à Paris) : EUX AUTRES [...], *c'est tous des flics ?* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XVI.) A2

2° Autres épithètes.

- *Semblables* après *autres* (langue des érudits) : *Des verbes* valoir, salir [...] *et autres* SEMBLABLES (FOUCHÉ, *Verbe fr.*, p. 58) ; — *propre* après le pronom possessif : *Préoccupé du bien public autant ou plus que du sien* PROPRE (GIDE, *Thésée*, p. 92).
- On trouve occasionnellement d'autres épithètes employées avec un pronom. Ce sont des manières d'écrire personnelles : *Cette durée collective qui englobe et dépasse les nôtres* INDIVIDUELLES (P. EMMANUEL, *L'arbre et le vent*, p. 197).

3° Selon un usage contesté, mais extrêmement fréquent, même dans la littérature (voir § 700, *b*), *celui, celle, ceux, celles* sont suivis d'un

R1 358 REMARQUE
Pour *rien (d')autre, personne (d')autre, aucun autre, nul autre*, voir *b*, 1° et 2°.

A1 358 AUTRE EXEMPLE
De *nous-autres deux* [*sic*] : Raym. VINCENT, *Campagne*, cit. Damourette-Pichon, § 2878.]

A2 358 AUTRES EXEMPLES
PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 82 ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 740 ; POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 139 ; GIONO, *Lanceurs de graines*, II, 7 ; DUHAMEL, *Scènes de la vie du paradis*, p. 160 ; N. SARRAUTE, *Vous les entendez ?* p. 151 ; un curé d'Ille-et-Vilaine, août 1976. [Déjà chez MOL., *Étourdi*, IV, 9.]

participe présent ou passé, ou bien d'un adjectif (à condition que le participe et l'adjectif aient leur propre complément) :

Les immeubles, même ceux POSSÉDÉS PAR DES ÉTRANGERS, *sont régis par la loi française* (*Code civil*, art. 3).

4° La formule administrative *Je* ***soussigné*** ou *-ée* (ou *Nous soussignés* ou *-ées*, selon le sexe ou le nombre des signataires) est un résidu d'un ancien usage : cf. § 667.

b) L'épithète qui suit les démonstratifs *ceci* et *cela*, les interrogatifs *qui* et *quoi*, les indéfinis, *aucun, pas un, autre chose, quelque chose, grand-chose, quelqu'un, rien, personne*.

1° Selon l'usage habituel aujourd'hui, l'épithète est jointe à ces pronoms par la préposition *de*.

CECI D'*étonnant s'est alors produit*... — *Je vais vous dire* CECI DE *confidentiel*... — QUI DE *plus compétent pourriez-vous trouver ?* — *Sur* QUI D'*autre jetteriez-vous les yeux ?* (CESBRON, *Il est minuit, Dr Schweitzer*, II, 1.) — QUOI DE *nouveau allait apparaître dans leur vie ?* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 197.) — *Beaux yeux de mon enfant, par où filtre et s'enfuit / Je ne sais* QUOI DE *bon*, DE *doux comme la Nuit !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Yeux de Berthe.) — *Il faut faire une édition critique de ce roman, car* AUCUNE (ou PAS UNE) DE *sérieuse n'a paru jusqu'à présent.* R2 — *Comment avais-je pu imaginer* QUELQUE CHOSE D'*autre ?* (MONTHERL., *Malatesta*, I, 7.) — QUELQU'UN DE *grand va naître* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 1). — *Aimerais-tu* QUELQU'UN D'*autre ?* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 216.) — *Désespérant de rencontrer* RIEN D'*inconnu* (MÉRIMÉE, *Colomba*, I). — *Ta parole est un chant où* RIEN D'*humain ne reste* (HUGO, *Hern.*, V, 3). — *Il disait : « Voilà, madame ; ne vous faut-il* RIEN D'*autre ? »* (BALZAC, *Pierrette*, III.) R3 — *Ils se regardèrent, n'ayant* RIEN D'*autre à se dire* (HERMANT, *Serge*, VI). — *Est-ce que le Savant fait* RIEN D'*autre ?* (GIDE, *Retour de l'enf. prod.*, p. 23.) A3 — *Vous n'avez* PERSONNE DE *sérieux à me recommander ?* (ROMAINS, *Knock*, III, 4.) — *Je n'ose m'adresser à* PERSONNE D'*autre* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 40). — PERSONNE D'*autre que Frantz n'avait vu la jeune fille* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 14).

L'épithète (avec *de*) peut être séparée de certains pronoms :

QUI *trouver* DE PLUS HUMBLE *que lui et* DE PLUS PAUVRE ? (A. LICHTENBERGER, cit. Sandfeld, t. I, p. 307.) — RIEN *ne peut arriver* DE PIRE *que cette indifférence* (MAURIAC, *Th. Desqueyroux*, IX). — Voir d'autres ex. au § 300, *d*.

Pour *que* (ou *qu'est-ce que, qu'est-ce qui*) interrogatif, la séparation est même la condition pour qu'il reçoive une épithète R4 : *Qu'ai-je eu* DE MEILLEUR *en ce monde ?* (MICHELET, *Insecte*, Introd., I.) — *Que fais-je* D'AUTRE ? (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 237.) — *Qu'avaient ces déjeuners* DE SI CHARMANT ? (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 1.) — *Qu'entreprends-je* D'AUTRE ? (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 18.) — *Qu'est-ce que vous avez vu* DE BEAU ?

2° On trouve, dans la langue littéraire, des traces de la construction directe. H2

Ambition, appétit, tous ces mots signifient QUELQU'UN *sacrifié à* QUELQU'UN *satisfait* (HUGO, *H. qui rit*, II, I, 9). — *Si* [...] QUELQU'UN *malavisé cherchait dans ces compositions* [...] *l'occasion de satisfaire une malsaine curiosité* (BAUDEL., *Curios. esth.*, XVI, 12). — *Peut-être était-il un être d'élite*, QUELQU'UN *intelligent et bon et fidèle* (CURTIS, cit. Hanse). — Cela paraît moins artificiel quand l'épithète est suivie d'un complément : *Comme* QUELQU'UN *absorbé par une passion profonde* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, V). — *J'étais donc* QUELQU'UN *semblable aux autres* (H. DE RÉGNIER, cit. Sandfeld, t. I, p. 342). — *Il était un outil manœuvré par Lejeune, plutôt que* QUELQU'UN *décidé à me contrer* (A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 93). — *Il n'y a* PERSONNE *si peu instruit des affaires qui ne sache*... (*Ac.* 1935). — *Il n'est* RIEN *tel que ces doux et humbles* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, IV, 7). — *Il n'est* RIEN, *venant de soi, dont on ne se fasse gloire* (CHARDONNE, *Vivre à Madère*, p. 67). — *Il y a en vous* QUELQUE CHOSE *plus grand que vous* (MAUROIS, *Lettre ouverte à un jeune homme*, p. 9). — *La reconquérir par* QUELQUE CHOSE *digne d'elle* (J. ROY, *Saison des za*, p. 107).

La construction directe reste attestée surtout dans ***personne autre, rien autre*** (certains grammairiens du XXe s. allant jusqu'à taxer

R2 358 REMARQUE

Les ex. suivants ressortissent plutôt à la construction de l'attribut (§ 244, *d*) : *Ne dit-on pas* [...] *qu'il peut y avoir des mariages agréables, mais qu'il n'en est* AUCUN DE *délicieux ?* (STENDHAL, *Armance*, XIII.) — *Bonnébault, plein de qualités estimables aux yeux d'un cafetier, n'en avait* AUCUNE DE *bonne comme gendre d'un des notables* (BALZAC, *Paysans*, II, 3).

R3 358 REMARQUE

Dans cet ex. de Balzac, *rien d'autre* est en italique comme une anomalie. Voir les commentaires du 2°.

A3 358 AUTRES EXEMPLES

De *rien d'autre* : TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 89 ; BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, Avant-pr. ; LOTI, *Mort de Philae*, p. 4 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 674 ; CAMUS, *Peste*, p. 106 ; PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 120 ; etc.

R4 358 REMARQUE

°*Que d'autre* n'appartient pas à l'usage normal : °QUE D'AUTRE *à faire lui reste-t-il ?* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 72.) — *Quoi de* + adjectif est mieux accepté : ex. de BARRÈS dans le 1°. Voir surtout § 731, a, 2° et *b*, 3°.

H2 358 HISTORIQUE

La construction directe a été normale jadis, jusqu'à la période classique : *Dessous ce grand Tout* RIEN *ferme ne se fonde* (DU BELLAY, *Regrets*, CXI). — +*Réglez si bien ce violent courroux, / Qu'il n'en échappe* RIEN *trop indigne de vous* (CORN., cit. Littré). — +*Il n'y a* PERSONNE *raisonnable qui puisse parler de la sorte* (PASCAL, *Pens.*, 335, Pl.). [Mais *personne* est peut-être encore un nom : cf. § 755, H1.] — *Son avanture est cruelle. / Je crains fort, pour mon fait*, QUELQUE CHOSE *approchant* (MOL., *Amphitr.*, II, 3). — +*S'il y a* QUELQU'UN *si rebelle, si opiniâtre, qu'il n'ait pas encore accepté cette paix si avantageuse* [...] (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 430). — *Je subtiliserois* [...] / [...] / JE NE SÇAIS QUOY *plus vif et plus mobile encor / Que le feu* (LA F., *F.*, IX, Discours). — *Rien tel* était particulièrement fréquent, quoique Vaugelas (p. 323) le réservât plutôt pour l'oral.

le *de* d'incorrection dans ce cas), et non « exclusivement chez les écrivains portés sur les archaïsmes syntaxiques » (Dupré, p. 2295) :

Une grande volière pleine des espèces chanteuses de nos bois, que PERSONNE AUTRE *que lui ne soignait* (ZOLA, *Terre*, I, 3). — *N'y avait-il à la ferme* PERSONNE AUTRE *pour me rendre ce service ?* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, Prol.) — *Je ne fréquente* PERSONNE AUTRE (M. NOËL, *Notes intimes*, p. 338). — *Une fois parti dans les talus salut pour le* [= un chat] *rattraper, sauf Lili…* PERSONNE AUTRE (CÉLINE, *Rigodon*, p. 81). — *Elle seule* [...] ! PERSONNE AUTRE ! [dit un personnage] (JAPRISOT, *Passion des femmes*, p. 175.) A4

À l'intérieur, RIEN AUTRE *que les œufs* (J.-H. FABRE, *Scènes de la vie des insectes*, p. 169). — *La lecture ne lui suggérait* RIEN AUTRE (AYMÉ, *Aller retour*, p. 27). — *Il n'a trouvé* RIEN AUTRE (MALRAUX, *Conquérants*, p. 232). — *La Maison n'entendait* RIEN AUTRE (M. NOËL, *Petit-jour*, p. 23). — *Ce que raconte* Arturo Ui, *ce n'est* RIEN AUTRE *que l'ascension vers le pouvoir d'Adolf Hitler* (J. LEMARCHAND, dans le *Figaro litt.*, 26 nov. 1960). — *Une pièce idéologique n'est* RIEN AUTRE *que la vulgarisation d'une idéologie* (IONESCO, *Notes et contre-notes*, cit. Togeby, § 106, 5). A5

Quelqu'un autre est plus rare : *Quand un Provençal se raille, il n'est jamais long à railler* QUELQU'UN AUTRE (P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, IV). — *Tu aurais épousé* QUELQU'UN AUTRE (JALOUX, *Branche morte*, p. 71). — *Et si c'était* QUELQU'UN AUTRE ? (BREMOND, *Apologie pour Fénelon*, p. 264.)

En revanche, *aucun autre* et *nul autre* (même quand *nul* équivaut à *personne*) semblent sans concurrents : *Il se serait fait tuer pour ces trois ouvrages. Jamais il ne crut en* AUCUN AUTRE (STENDHAL, *Rouge*, I, 5). — *J'aime une femme contre laquelle* AUCUNE AUTRE *ne peut prévaloir* (BALZAC, *Cous. Bette*, XXXI). — *Je trouve en lui* [= Marc Aurèle] *ce que les anciens appelaient la vertu* [...] *avec des caractères que je ne trouve chez* NUL AUTRE (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXI). — *Étant eux-mêmes d'un rang auquel* NUL AUTRE *n'était supérieur* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 514). — *Une douceur et un feu à* NUL AUTRE *pareils* (Ph. CLAUDEL, cf. § 362, *c*). R5

3° ***Rien autre chose*** [croisement entre *rien autre* et *autre chose*], assez fréquent dans la langue écrite au XIXe s. et au début du XXe s., est devenu plus rare. Peu de dictionnaires le signalent. H3

Vous n'avez RIEN AUTRE CHOSE *à me proposer ?* (HUGO, *M. Tudor*, I, 6.) — *N'avoir qu'à, n'avoir* RIEN AUTRE CHOSE *à faire que de* (LITTRÉ, s. v. *avoir*, 6°). — *Il n'y eut* RIEN AUTRE CHOSE *entre elles* (ZOLA, *Terre*, IV, 5). — *L'unanimité des sources* [...] *ne prouve* RIEN AUTRE CHOSE *qu'une communauté d'origine* (L. THUASNE, dans Villon, *Œuvres*, éd. Thuasne, cit. Togeby, § 106, 5). — *Les Italiens n'étaient, à ses yeux,* RIEN AUTRE CHOSE *que des faux frères* (AYMÉ, *Rue sans nom*, p. 104). — *Qui s'aveugle volontairement sur le prochain* [...] *ne fait souvent* RIEN AUTRE CHOSE *que de briser le miroir afin de ne pas se voir dedans* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 1). — *Le temps est un ordre et n'est* RIEN AUTRE CHOSE (BACHELARD, *Droit de rêver*, p. 226). A6

Variante très rare : °*La femme qui n'a* RIEN D'AUTRE CHOSE *à reprocher à l'homme que d'exister* (THIBAUDET, *Flaubert*, p. 108). Rare aussi la dissociation des éléments : cf. § 300, R6.

Un autre croisement a donné ***Qu'est-ce autre chose que… ?*** qui est archaïque H4 : QU'*est-ce* AUTRE CHOSE *qu'un commencement de mythe quand nous disons* [...] *que* clou prend un s *au pluriel ?* (BRÉAL, *Essai de sémantique*, p. 3.) R6

c) L'épithète détachée s'emploie plus librement :

Comment se fait-il que lui, ÉPRIS DE MOI, *ne se trouble point de me si peu connaître ?* (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1122.) — *Votre exemple et celui,* SI GÉNÉREUX, *qu'a donné votre lettre* (dans Littré, s. v. *celui*, Rem. 2). [Cas à distinguer de celui que nous signalons plus haut, *a*, 3°.] — *Frédéric eut soin de se mettre entre Dussardier et Regimbart, qui,* À PEINE ASSIS, *posa ses deux mains sur sa canne* [...] *et ferma les paupières* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Chacun s'en retourna* SATISFAIT. — Pour les détails, voir §§ 332-334.

Les épithètes se rapportant aux pronoms personnels conjoints ne peuvent les suivre immédiatement : *Il marchait,* SEUL, RÊVEUR, CAPTIF DES VAGUES SOMBRES (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 3). — PLUS VIEILLE, *sans doute, elle aurait de la barbe au menton* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 77). — *Cette alternative les indigna,* PERSUADÉS QU'ON VOULAIT DÉTRUIRE LA RÉPUBLIQUE (FLAUB., *Éduc.*, III, 1).

A4 358 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Chron. ital.*, Le coffre et le revenant ; SAND, *Mauprat*, XXVIII ; S.-BEUVE, *Corresp.*, 5 déc. 1837 ; MAUPASS., C., Fermier ; BECQUE, *Michel Pauper*, II, 2 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 213 ; MAETERLINCK, *Morceaux choisis*, p. 149 ; FARRÈRE, *Civilisés*, XIV ; HENRIOT, *Temps innocents*, p. 137 ; M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 119 ; etc.

A5 358 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Corresp.*, t. III, p. 188 ; ZOLA, *Bonheur des D.*, I ; A. DAUDET, *Immortel*, XV ; BARRÈS, *Homme libre*, p. 219 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 209 ; GIDE, *Journal*, t. I, pp. 720-721 ; CLAUDEL, *Tête d'or*, 1re version, p. 132 ; ESTAUNIÉ, *Tels qu'ils furent*, p. 77 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 557 ; LA VARENDE, *Souverain seigneur*, p. 161 ; etc.

R5 358 REMARQUE

Le *Trésor* (s. v. *nul*, I, A, 1, d) voit dans *nul autre* (non suivi d'un nom) *nul* adjectif indéfini, « *autre* étant un adj., un pronom ou un nom. [= nominal] désignant une pers. ou une chose ». *Aucun autre* n'est pas mentionné s. v. *aucun*, ni aucun des deux syntagmes s. v. *autre*.

H3 358 HISTORIQUE

Rien autre chose date du XVe s. Pour Vaugelas (p. 321), il est « emphatique en certains endroits, mais pour l'ordinaire il est bas ». Les autres grammairiens du temps sont souvent plus sévères encore. Les ex. ne semblent pas abonder. MOL. le met dans la bouche d'une de ses précieuses ridicules (*Préc.*, IX). Mais, chez VOLT., le contexte est tout à fait sérieux : *Quelle est donc la cause des couleurs dans la nature ?* RIEN AUTRE CHOSE *que la disposition des corps à réfléchir les raions d'un certain ordre* (*Lettres phil.*, XVI). — Autre ex. : SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 122.

A6 358 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Rouge*, I, 11 ; BALZAC, *Curé de Tours*, p. 5 ; MUSSET, *Prem. poés.*, Mardoche, LV ; MÉRIMÉE, *Colomba*, XI ; GAUTIER, *Militona*, VI ; MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, X, 1 ; FLAUB., *Mme Bov.*, II, 3 ; MAUPASS., *Vie*, VII ; FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, XIX ; R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 291 ; HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, V ; COLETTE, *Envers du music-hall*, Sel., p. 13 ; LOTI, *Roman d'un enf.*, XX ; BERGSON, *Matière et mémoire*, p. 17 ; etc.

H4 358 HISTORIQUE

QUE *dis-je* AUTRE CHOSE ? (BOIL., *Sat.*, IX.) — QU'*est-ce* AUTRE CHOSE *qu'un pinson ?* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 24.)

R6 358 REMARQUE

Un autre croisement encore a donné °***rien grand-chose*** dans le Hainaut : *Plus* RIEN GRAND-CHOSE *ne le retenait* (M. MOREAU, *Quintes*, p. 206). — *Et si l'on s'amuse à faire sa propre radiographie / on ne trouve* RIEN GRAND-CHOSE *de fabuleux ni / d'étonnant au fond de soi* (J. BEAUCARNE, *Écrit pour vous*, p. 73).

359 Autres éléments subordonnés au pronom.

N. B. Lorsque le support est un pronom personnel conjoint, les contraintes sont les mêmes que pour les épithètes : cf. § 358, *c*.

a) Adverbes.

Les adverbes *plus, moins, bien, mieux, trop* sont joints aussi par *de* au pronom dans l'usage ordinaire :

Il attendait quelque chose DE *mieux* (ou ... de *plus*). — *Rien* DE *bien ne sortira de là.* — *Que savez-vous* DE *plus ?*

On trouve des ex. où l'adverbe est construit directement, soit par archaïsme H1, soit en rapport avec des usages régionaux (Midi) : « *Et si elle me hait,* QUOI PLUS *?* » *se dit-elle avec révolte. Est-ce qu'on ne pouvait pas contempler la haine de Xavière en face* [...] *?* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 302.) — *J'attendais « Et quoi encore ! », j'étais visité par la tournure dialectale de Françoise : « Et* QUOI PLUS *? » exacte traduction de* et quid plura [?], *et que Bossuet et Rabelais ont employée* (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 211) [région de Gap]. — *La route de Tuduc n'est* RIEN MIEUX *qu'un agréable chemin qui serpente parmi les rizières* (FARRÈRE, *Civilisés*, XII). — *Je n'en sais* RIEN PLUS *que vous* (MUSSET, *Prem. poés.*, Portia, I).

Rien davantage pour *rien de plus* appartient au fr. littéraire H2 : *Je ne veux* RIEN DAVANTAGE (A. LICHTENBERGER, *Portraits de jeunes filles*, p. 205). — *La langue française est une œuvre d'art, et la civilisation des machines n'a besoin* [...] *que d'un outil,* RIEN DAVANTAGE (BERNANOS, *France contre les robots*, p. 178). — *Tharaud, qui, dit Péguy, n'y avait rien compris, se retranchait derrière l'appréciation de sa mère, qui n'y comprenait* RIEN DAVANTAGE (R. ROLLAND, *Péguy*, t. I, p. 201). — Ex. de GIDE et de PROUST dans le *Trésor*, s. v. *davantage*. Ce dict. cite aussi : QUE *veux-tu faire de moi* DAVANTAGE *?* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*)

Littré (s. v. *rien*, Rem. 6), l'*Ac.* (en 1935) et divers grammairiens s'efforcent d'établir ou de maintenir une distinction subtile entre ***rien moins que*** et *rien de moins que* : *Il n'est rien moins qu'un héros* = il n'est aucune chose moins qu'un héros ; ce qu'il est le moins, c'est un héros ; il est tout plus qu'un héros ; il n'est nullement un héros ; — *Il n'est rien de moins qu'un héros* = il n'est aucune chose de moins qu'un héros ; il n'est pas moins qu'un héros ; il est bel et bien un héros. H3

Rien moins que « nullement » (surtout avec un attribut) : *Molière n'est* RIEN MOINS *qu'un peintre de portraits, c'est un peintre de tableaux* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 16). — *Les bancs du local n'étaient* RIEN MOINS *que commodes* (NERVAL, *Filles du feu*, Jemmy, I). — *Son jugement* [...] *m'a paru plus intelligent que ceux que j'ai coutume d'entendre, encore que son point de vue ne soit* RIEN MOINS *que littéraire* (GIDE, *Faux-monn.*, II, 2). — *Cette conversation n'était* RIEN MOINS *qu'intellectuelle* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, II, 3). — *Les groupes industriels qu'il voulait nationaliser ne constituaient* RIEN MOINS *que des monopoles ;* [...] *ils sont engagés dans une dure compétition pour survivre* (Raym. ARON, dans l'*Express*, 22 oct. 1982).

Rien de moins « bel et bien » : *Ces premières escarmouches n'annonçaient* RIEN DE MOINS QU'*une orientation nouvelle* (BREMOND, *Pour le Romantisme*, p. 106). — *Il ne s'agit de* RIEN DE MOINS *que de changer une égalité en inégalité* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 54). — *Ce fut un éblouissement ! il ne s'agissait de* RIEN DE MOINS *que du plus beau musée de Paris* (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 198). — *Au fond il n'y a qu'un caillou gris, qui pourrait bien n'être* RIEN DE MOINS *que la pierre philosophale* (ROCHEFORT, *l. c.*). — *La notion qu'il pourrait avoir de ladite lettre, ne mettrait en jeu* RIEN DE MOINS *pour la dame que son honneur et sa sécurité* (J. LACAN, *Écrits I*, p. 21).

« Tous les écrivains soigneux d'aujourd'hui font la distinction », décrète Abel Hermant (*Chron. de Lancelot*, t. I, p. 561). Il faudrait exclure des écrivains soigneux Hermant lui-même et bien d'autres, notamment Littré, qui, lui aussi, contredit la règle qu'il prône.

Rien moins que « bel et bien » : *Il n'a fallu* RIEN MOINS *que l'expédition des croisés* [...] *pour que le nom d'une localité étrangère s'introduisît dans notre langue* (LITTRÉ, Préf., p. XXXIV). — *Il exigeait que les gens qui lui parlaient sur le ton de la familiarité ne l'appelassent* RIEN MOINS *que Jean-François-Loup* (HERMANT, *Grands bourgeois*, XII). — *À moi qui n'attendais d'eux* RIEN MOINS *que la révélation de la vérité* (PROUST, *Du côté de chez Swann*, t. I, p. 134). R1 — *Sous le*

H1 359 HISTORIQUE

La construction était directe jadis (comp. § 358, *b*) : *Ma coingnée, ma coingnée :* RIEN PLUS, *ô Juppiter, que ma coingnée ou deniers pour en achapter une aultre !* (RAB., IV, Prol.) — *Est-ce pas un beau don ?* QUE *luy donroy-je* MIEUX *?* (RONS., éd. V., t. VI, p. 6.) — *Les preceptes de Dieu contiennent* QUELQUE CHOSE PLUS *que nous n'y voyons exprimé par parolles* (CALVIN, cit. Huguet, s. v. *plus*).

On disait jadis *si ... que rien plus* « ... que rien ne l'est davantage » : *Il plaida si confusément que* RIEN PLUS (TABOUROT, cit. Huguet). — *Un tel repentir est si rare que* RIEN PLUS (*Analyse raisonnée de Bayle* [1755], cit. Littré, s. v. *rien*, 2°). — Cette expression est reprise par POURRAT : *Une corbeille de fleurs et de mousse si jolie que* RIEN PLUS (*Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 181). — *Je t'accommoderai, en sauce ou autrement, si bien que* RIEN PLUS (*ib.*, p. 160).

H2 359 HISTORIQUE

Ex. plus anciens : †*Trois oboles, et* RIEN DAVANTAGE (LA BR., *Car. de Théophr.*, XXVIII). — *Je lui demandai s'ils ne lui avoient* RIEN *dit* DAVANTAGE (abbé PRÉVOST, *M. Lescaut*, p. 130). [Texte de 1731 ; *de plus* en 1753.]

H3 359 HISTORIQUE

C'est vers la fin du XVII[e] s. que, pour le sens « bel et bien », *de* s'est introduit comme dans d'autres cas (comp. § 358, *b*), mais sporadiquement : †*Il ne faut* RIEN DE MOINS *dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir* (LA BR., VIII, 41). Ex. de BOSS. dans Littré, s. v. *rien*, 13°.

R1 359 REMARQUE

L'éditeur de la Pl. s'est cru autorisé à corriger : *Rech.*, t. I, pp. 91 et 960.

rapport de la syntaxe, la transformation est incalculable : elle ne va à RIEN MOINS *qu'à effacer les limites de la phrase* (Ch. BALLY, *Traité de stylist. fr.*, § 285). **A**

En revanche, *rien de moins que* « nullement » est rarissime : *Cette sorte de mensonge en acte qui fait croire à tant de gens, et parfois à des chrétiens eux-mêmes, que le christianisme a partie liée avec des comportements sociaux qui ne sont* RIEN DE MOINS *que chrétiens* (MARITAIN, *Questions de conscience*, p. 175).

L'*Ac.* n'a adopté la règle qu'en 1935. Jusqu'en 1878, elle disait que *rien moins que* avait « le sens positif ou négatif, selon la circonstance ». En effet, plus d'un auteur emploie la locution dans les deux sens, parfois dans le même livre :

Ceci ne tend à RIEN MOINS *qu'à me faire mourir de faim une grande heure de plus* (STENDHAL, *Chartr.*, XII). — *Monsignor Catanzara n'était* RIEN MOINS *qu'un homme léger, et n'admettait dans sa maison que des gens de lui bien connus* (ID., *Chron. ital.*, Vanina Vanini). — *Sigognac, furieux, ne parlait de* RIEN MOINS *que de saccager la maison du duc de Vallombreuse* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, X). — *C'est au contraire un logis fort joyeux, car le marquis n'est* RIEN MOINS *que féroce* (*ib.*, VIII). — *Il ne fallut* RIEN MOINS *que la sauvegarde de Biassou pour empêcher que ce bruit sinistre ne sonnât ma dernière heure* (HUGO, *Bug-Jargal*, XXVIII). — *Je suis un homme très pauvre et* RIEN MOINS *qu'un millionnaire* (ID., *Misér.*, III, VIII, 20). — *Tu ne parles de* RIEN MOINS *que de mourir avant moi* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXIV). — *Mademoiselle Sergent, elle, ne paraît* RIEN MOINS *que bonne, et j'augure mal de cette rousse* (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 12). — RIEN MOINS *que l'univers est mis en cause* (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 191). — *Laide,* RIEN MOINS *que désirable, mais intelligente, cultivée, méritante* (ID., *Jeunes filles*, p. 30). — *Quels sont donc ces instincts qui, loin de servir l'espèce, ne vont à* RIEN MOINS *qu'à l'anéantir ?* (BERNANOS, *Crépuscule des vieux*, p. 43.) — *Ils auraient peut-être fait tout sauter, c'est entendu, mais ils n'étaient* RIEN MOINS *qu'anarchistes* (ID., *France contre les robots*, p. 113). — *La psychanalyse, méthode que j'estime et dont je pense qu'elle ne vise à* RIEN MOINS *qu'à expulser l'homme de lui-même* (A. BRETON, *Nadja*, p. 25). — *Peut-être n'a-t-elle* RIEN MOINS *voulu faire que l'apologie du travail* (*ib.*, p. 79). [Le narrateur avait d'abord cru que Nadja faisait l'apologie du travail : cf. p. 77.] — *Il ne s'agit de* RIEN MOINS *que de savoir si je suis partisan de la publication posthume de ma correspondance littéraire et privée* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 6 mars 1948). — *L'idée ne me serait pas venue d'identifier saint Ignace à Don Quichotte, car l'esprit jésuite est* RIEN MOINS *que donquichottesque* (ID., *ib.*, 24 juillet 1967). — *Il n'a fallu* RIEN MOINS *que la mort pour que le roi de Thulé laissât rouler sa coupe à la mer* (DE GAULLE, *Discours et messages*, t. I, p. 317). — *Il* [= Roosevelt] *est* RIEN MOINS *que sûr de la rénovation de notre régime* (ID., *Mém. de guerre*, t. II, p. 293).

D'une façon générale, les ex. de *rien moins que* « bel et bien » sont, dans la littérature, nettement plus nombreux que les ex. de *rien moins que* « nullement » et que ceux de *rien de moins que* « bel et bien ». Le plus sage n'est-il pas de suivre l'avis de l'*Ac.* en 1878, celui de Brunot, de Damourette-Pichon, de Dauzat, de Hanse, c'est-à-dire d'éviter une locution aussi ambiguë ?

L'équivoque disparaît si l'on recourt, pour le sens « bel et bien », à *rien de moindre que* (à vrai dire, fort vieilli) ou à *pas moins que* :

Je n'ai prétendu à RIEN DE MOINDRE QU'*à donner une monographie de chaque mot* (LITTRÉ, Préf., p. XXXVIII). — *Il ne fallait* RIEN DE MOINDRE QU'*un homme du nouveau monde* (HERMANT, *Aube ardente*, VIII).

Ce pays d'ennui et de brouillard où il ne faut PAS MOINS QUE *toutes les agitations de la vie sociale et les plus violents exercices pour faire oublier la monotonie d'un sol sans accident* (MICHELET, *Jeanne d'Arc*, p. 55). — *Il ne faut* PAS MOINS QU'*un miracle pour le convaincre de la science des augures* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, IV, 3). — *À ses yeux* [= de Fr. Coppée], *Huysmans et lui-même ne réalisent* PAS MOINS QU'*une « Renaissance chrétienne » !* (BLOY, *Mon journal*, t. I, p. 104.) — *Voilà un raisonnement qui ne vous a l'air de rien et qui pourtant ne représente* PAS MOINS QU'*une révolution dans les manières de penser du monde des lettrés* (BAINVILLE, *Chroniques*, p. 214). — *Tout ce pour quoi il affrontait un voyage hasardeux* […], *ce n'était* PAS MOINS QUE *le Pont des Arts !* (VERCORS, *Marche à l'étoile*, p. 25.) — *Cela même il ne faut* PAS MOINS QUE *les plus subtils discours pour nous conduire à le penser* (ALAIN, *Entretiens au bord de la mer*, p. 63).

A 359 AUTRES EXEMPLES

Outre ceux qui sont cités plus loin : CHAT., *Mém.*, III, I, I, 16 ; MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, III ; BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 246 ; MÉRIMÉE, *Cosaques d'autref.*, p. 96 ; MICHELET, *Insecte*, III ; A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 3 ; BRUNETIÈRE, *Évol. des genres*, t. I, p. 70 ; BARRÈS, *Dérac.*, p. 464 ; PÉGUY, *Souvenirs*, p. 39 ; BLOY, *Sang du pauvre*, p. 68 ; LÉAUTAUD, *Petit ami*, IV ; MARTIN DU G., *Thib.*, VII, 3, p. 125 (remplacé par *rien de moins* : Pl., t. II, p. 547) ; GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 104 ; AYMÉ, *Uranus*, V ; GIONO, *Moulin de Pologne*, pp. 31-32 ; LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 223 ; L. HALPHEN, *Charlemagne et l'empire carol.*, p. 398 ; SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, p. 327 ; etc.

— On trouve aussi *pas moins de* : *Il ne faudrait* PAS MOINS D'*un dieu, en effet, pour donner une réalité à des apparences* (BERNANOS, *Enfants humiliés*, p. 123).

Rien de moins que sans *ne* : voir § 1022, *a*, 1°. — À noter aussi que, si le verbe est à un temps composé, l'intercalation du participe passé n'est possible qu'avec *rien de moins que* : *Il n'avait rien* FALLU *de moins que la ruine du pays* (J. ROSTAND, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — *On n'a rien* EXIGÉ *de moins qu'une capitulation.* H4

b) Appositions (comp. §§ 340-345 R2) :

Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage / Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers, / Qui suivent, INDOLENTS COMPAGNONS DE VOYAGE, / *Le navire glissant sur les gouffres amers* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Albatros). — *Je vous aime,* FRANÇAIS, *et* ROI, *je vous respecte* (VERL., *Dédicaces*, XCIII) [Au roi des Belges.] — PETIT LILLOIS DE PARIS, *rien ne me frappait davantage que les symboles de nos gloires* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 6).

c) Propositions absolues (cf. § 322, 4°) :

J'errais donc, L'ŒIL RIVÉ SUR LE PAVÉ VIEILLI (MALLARMÉ, *Poés.*, Apparition).

d) Compléments prépositionnels (comp. §§ 346-355) :

Compl. partitifs (cf. § 348, *b*, 1°) *Quelqu'un* D'ENTRE VOUS *a-t-il la clef de son secrétaire ?* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 54.) — *Celui* DE TOUS LES SOLDATS *qui montra le plus de courage* (*Ac.* 2001, s. v. *celui*). — *Personne* DE VOUS *ne parlera-t-il ?* (CLAUDEL, *Tête d'or*, 1re version, p. 133.) — *Huit jours passèrent* [...] *sans que l'on vît au dehors personne* DES BAILLARD (BARRÈS, *Colline insp.*, XII). — *Qui* DE NOUS *n'a trouvé du charme à suivre des yeux les nuages du ciel ?* (VIGNY, *Cinq-Mars*, XXIII.)

Le complément est séparé de son support (comp. § 358, *b*, 1°) : *Laquelle préférez-vous* DE VOS BELLES-SŒURS ? (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 309.)

Autres compl. : *Ceux* DE TARASCON : § 699, *b*. *Celle* POUR LA CHASSE : § 700, *b*, 3°. — D'UN NATUREL PLACIDE, *elle s'entendait bien avec ses voisines* : § 348, *c*.

e) Propositions relatives (cf. §§ 1111-1117) :

J'ignore où tu fuis, tu ne sais où je vais, / Ô toi QUE J'EUSSE AIMÉE, *ô toi* QUI LE SAVAIS ! (BAUDEL., *Fl. du m.*, À une passante.) — *Ceux* QUI VIVENT, *ce sont ceux* QUI LUTTENT (HUGO, *Châtim.*, IV, 9). — *Il ne m'a rien dit* QUE JE NE SACHE DÉJÀ. *Il ne voit personne* QUI CONVIENNE.

La dislocation est obligatoire, non seulement avec un pronom personnel conjoint, mais aussi avec *tout*, avec un pronom interrogatif (littér.) : *Tout est bien* QUI FINIT BIEN. R3 — *Que faisait-il* QUI NE S'EST TOUJOURS FAIT ? (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 731.) — *On* et *chacun* (§ 750, *c*) n'acceptent pas la relative.

f) Propositions conjonctives.

Après un démonstratif, cf. § 700, *a*. — Après *Le même que*, la proposition est souvent averbale : *Comme voiture, je prendrai la même* QUE MON FRÈRE. R4

H4 359 HISTORIQUE

Les deux sens de *rien moins que* remontent au XVIe s. : *Tel est vestu d'habit monachal, qui au dedans n'est* RIEN MOINS *que moyne* (RAB., *Garg.*, Prol.). — *Il se trouva si surpris et esperdu, qu'il n'attendoit* RIEN MOINS *sinon qu'on le vinst assieger* (*Satire Mén.*, cit. Littré, s. v. *rien*, Hist.).

Autres ex. de *rien moins que* « bel et bien » : +*Ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus ; vêtements qui ne sont* RIEN MOINS *que Jésus-Christ même* (BOSS., cit. Littré). — +*Il ne s'agissait donc de* RIEN MOINS *que de lui assurer l'évêché de Strasbourg* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. I, p. 723). — +*Ce projet n'allait à* RIEN MOINS *qu'à éteindre le genre dramatique* (DID., *Parad. sur le coméd.*, Pl., p. 1071). — *L'entreprise* [...] *n'étoit pas légère : il ne s'agissoit de* RIEN MOINS *que de lire* [...] *vingt trois volumes diffus* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 408).

R2 359 REMARQUE

Où nous avons cité parfois des appositions à des pronoms, notamment § 343, *d*, 2°.

R3 359 REMARQUE

Sur le belgicisme °*tout qui* = quiconque, voir § 715, R1.

R4 359 REMARQUE

Idem, qui est une sorte de pronom (§ 220, *j*, 1°), connaît parfois cette construction, ignorée de tous les dict. : *Gruzale : s. f., idem* QUE GRUZAI (A.-Fr. VILLERS, *Dict. wallon-fr.*).

Section 4

Les éléments subordonnés à l'adjectif

360 Généralités.

a) Compléments essentiels et non essentiels.

On peut reprendre la distinction que nous avons suivie à propos des verbes (§ 276, *a*). Les compléments sont **essentiels**, 1) soit quand leur construction (c'est-à-dire le choix de la préposition) dépend de l'adjectif support des compléments ; 2) soit quand l'adjectif ne peut s'employer sans eux. — Les compléments sont **non essentiels** quand ils n'obéissent à aucune de ces deux conditions.

Ex. de compléments essentiels : *Le calembour est incompatible* AVEC L'ASSASSINAT (STENDHAL, *Chartr.*, XXIV). — *Les oreilles des poètes ne sont sensibles qu'*AUX CHUCHOTEMENTS (GIRAUDOUX, *Ondine*, II, 9).

Certains adjectifs ne s'emploient pas sans complément essentiel : *Natif* DE LAUSANNE. *Enclin* À JOUER. *Désireux* DE GLOIRE. — Mais beaucoup d'adjectifs peuvent se construire absolument, notamment quand le contexte et la situation rendent superflue l'expression du complément : *Je suis prêt. Elle est contente. Une âme sensible.* Etc. — Il y a aussi des différences de sens : *Un homme bon. Un homme bon pour le service.*

D'autres adjectifs (surtout les épithètes de relation : § 323, *b*, 1°) s'emploient toujours sans complément essentiel : *équestre, maritime, mortel, circulaire, prépositionnel,* etc.

b) Le participe employé comme épithète conserve souvent les compléments qu'il peut avoir en tant que verbe : cf. § 321, *b*, 1°.

c) Certains adjectifs dérivés de verbes peuvent avoir des compléments de verbes. En particulier, on donne parfois un complément d'agent à des adjectifs en *-ible* ou en *-able*, ainsi qu'à des adjectifs en *in-* dérivés de participes passés :

Inattaquable PAR L'ACIDE CHLORHYDRIQUE, *il* [= le kaolin] *est décomposé par l'acide sulfurique bouillant* (A. DE LAPPARENT, *Cours de minéral.*, cit. *Trésor*, s. v. *inattaquable*). R1 — *Les ultrasons ne sont pas perceptibles* PAR NOS SENS. — *Une forme nouvelle, originale, imprévue* PAR LES PHILOSOPHES CLASSIQUES (H. LEFEBVRE, cité dans le *Fr. mod.*, janv. 1960, p. 8). — *L'exercice* [...] *ne pourra* [...] *demeurer entièrement inaperçu* DE LA POPULATION (ROMAINS, *Copains*, V). — *Le père Dubarle* [...] *rendit un hommage, inattendu* DE CERTAINS, *à la science et à la raison* (L. MARTIN-CHAUFFIER, dans le *Figaro litt.*, 20 sept. 1958). — *Inconnu* a les constructions de *connu* (§ 319, *a*, 3°) : *Cette région, cette ville* LUI *étaient inconnues* (*Ac.* 2000). — *Cette langue* M'*est inconnue* (*ib.*). — *Il vit entrer dans sa chambre un homme* À LUI *inconnu* (STENDHAL, *Chartr.*, XXI). — *Tous les hasards d'une existence libre sont inconnus* À CES FORÇATS (MAUPASS., cit. *Trésor*).

Usité par... s'explique par un phénomène analogue : § 318, *c*. Comp. aussi *stupéfait* au § 877, *f*, 9°. R2

R1 360 REMARQUE

Il est plus difficile d'accepter °*Ce canal n'est pas navigable* PAR DES BATEAUX *de ce gabarit*, car *ce canal* ne peut être objet direct de *naviguer*. *Pour des bateaux* convient tout à fait.

R2 360 REMARQUE

La synonymie avec un participe passé est une justification moins pertinente : °GROGGY *par des expériences malheureuses* (cité § 558, *b*).

361 Nature des éléments subordonnés à l'adjectif.

a) Compléments prépositionnels.

Noms : *Un homme âpre* AU GAIN. — Pronoms : *Un individu prêt* À TOUT. — Infinitifs (cf. § 915) : *Il a été considéré comme apte* À CONDUIRE UNE VOITURE. *Une théorie facile* À COMPRENDRE. *Des efforts suffisants* POUR RÉUSSIR. R1 — Propositions relatives (langue littéraire) : *Il était généreux* ENVERS QUI LE SERVAIT FIDÈLEMENT.

L'adj. au superlatif, qui se construit avec l'article comme un nom, peut lui aussi avoir comme compl. un nom introduit par *de* : *Jamais il ne voulut consentir à laisser vendre le moindre* DES MEUBLES *qui* lui *avaient appartenu* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 11). On dit aussi *le moindre meuble*. Le nom complément peut être renforcé par *tous* : *C'est le plus honnête de* TOUS *les hommes* (*Ac.* 1935, s. v. *tout*). La construction avec *de* s'impose pour le pronom *tous* : *C'est le plus honnête* DE TOUS. — *Premier, dernier* et *seul* se construisent comme les superlatifs : cf. § 218, R8.

N. B. Des adjectifs coordonnés peuvent avoir un complément commun, à condition que la préposition convienne aux deux adjectifs :

Il était charitable et même généreux ENVERS LES PAUVRES. — Mais il n'est pas correct de dire : °*Il était désireux et prêt* À PARTIR parce que *désireux* demande la préposition *de*. Cf. § 269, *e*, 3°.

b) Compléments non prépositionnels.

1° Pronoms (si l'adjectif est attribut).

— *En* et *dont* tiennent la place d'un complément introduit par *de* : *Il est fier* DE SA RÉUSSITE → *Il* EN *est fier*. — *Il est jaloux* D'UN CAMARADE → *Le camarade* DONT *il est jaloux*.

— Les pronoms personnels conjoints objets indirects et *y* tiennent la place d'un complément introduit par *à* : *Ce sacrifice est agréable* AUX DIEUX → *Ce sacrifice* LEUR *est agréable*. — *Il est enclin* À LA PARESSE → *Il* Y *est enclin*. — Pour *y* précédant l'épithète, voir § 362, *a*.

Les pronoms personnels objets indirects correspondent assez souvent dans la langue littéraire à un complément que l'usage commun introduirait par *pour* : *La charge* M'*était moins lourde* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 279). — Cf. § 672, *b*, 1°.

R1 361 REMARQUE

En Belgique, l'infinitif dépendant de cet adjectif est souvent introduit par *que pour* : °*Vos efforts ne sont pas suffisants* QUE POUR *réussir*. Cf. § 364, *c*, 2°.

2° Adverbes.

Un homme TRÈS *actif. Un homme* TOUJOURS *actif.*

3° Propositions conjonctives.

Je ne suis pas digne QUE TU ENTRES SOUS MON TOIT (*Bible*, trad. SEGOND, Matth., VIII, 8). — *Le concierge, furieux* DE CE QU'UN LOCATAIRE AVAIT PU VOIR SON AUTORITÉ MÉCONNUE, *tombait sur la mère Pérou* (ZOLA, *Pot-bouille*, VI). [Quoique non agglutiné, *de ce que* peut être considéré comme figé en locution conjonctive comme *parce que*.] — *« Oui, qui le payera ? » reprit l'employé de commerce, furieux* COMME SI ON EÛT PUISÉ CET ARGENT DANS SA POCHE (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *Il est tout autre* (ou *meilleur*) QUE JE NE ME L'IMAGINAIS. (Cf. § 1130, *b*, aussi pour °*pareil que.* R2) — Les propositions corrélatives et les propos. de comparaison sont souvent averbales (cf. §§ 1131, *c* ; 1142, *b*, 2°) : *Ne serez-vous pas heureux* COMME UN PAPE ? (BALZAC, *Rabouill.*, III, 1.) — *Cet apéritif est meilleur* (ou *tout autre*) QUE VOTRE VIN. H

R2 361 REMARQUE

Voir aussi un curieux ex. avec *égal* au § 1130, R.

H 361 HISTORIQUE

Après les adjectifs comparatifs, le terme représentant l'être ou l'objet avec lesquels on compare pouvaient être introduits par *de* au lieu de *que* : *Meilleur* DE *moi.* Cf. § 986, H2. *Même* et *autre* connaissaient aussi cette construction dans l'ancienne langue : *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, t. XVIII, 2ᵉ partie, p. 26. Surtout avec *même*, cela se trouve jusqu'au XVIIIᵉ s. ; au-delà plus rarement : *Je ne suis plus le mesme* D'*hier au soir* (MOL., *D. Juan*, V, 1). — *Il est de la mesme escriture* DE *celuy que je vous ay doné* (MAINTENON, *Lettres*, 14 mars 1694). — ⁺*Il suit encore en cela les mêmes errements* DES *autres* (J.-J. ROUSS., cit. Littré, s. v. *même*, 8°). — *Les renseignements que je réclame sont de la même forme* DE *ceux qui furent donnés à M. Ginoux* (STENDHAL, *Corresp.*, t. II, p. 314). — *Que je cherchais à découvrir par des efforts du même genre* DE *ceux qu'on fait pour se rappeler quelque chose* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1134). [Corrigé par l'éditeur, p. 878.] — *Ils se possédèrent* [...] *dans la même volupté douloureuse* DES *bêtes qui s'éventrent pendant le rut* (ZOLA, *Bête hum.*, VIII). — Avec *autre* (pour lequel l'analogie avec *différent* a pu jouer) : *Toute cette figure* [...], *ce sourire, cette voix* [...] *si familière, lui paraissaient brusquement nouveaux* et *autres* DE CE QU'ILS AVAIENT ÉTÉ JUSQUE-LÀ (MAUPASS., *Pierre et Jean*, V).

362 Place des éléments subordonnés à l'adjectif.

a) Lorsque le complément de l'adjectif contient un mot interrogatif, un mot exclamatif, un pronom relatif, ou s'il est un pronom personnel ou relatif, le complément prend la place imposée par les règles propres à ces catégories :

DE QUOI *est-il satisfait ?* — DE QUEL RÉSULTAT *il est content !* — *Il* EN *est satisfait.* — *Cela* LUI *est facile.* — *L'affaire* DE LA RÉALISATION DE LAQUELLE *il est heureux.* — *L'affaire* DONT *il est satisfait.* — Pour l'interrogation, voir cependant § 399, *b*, 1°.

Les juristes et parfois les écrivains placent *y* devant certains adjectifs épithètes : *Circonstances* Y *relatives* (*Code civil*, art. 81), etc. Cf. § 662, *b*, 4°.

b) L'adverbe : voir § 974, *a*.

c) Les autres compléments subordonnés suivent d'habitude l'adjectif :

Un élève désireux DE BRILLER. — *Un roman digne* DU PRIX GONCOURT. — *Votre père, content* DE VOUS, *vous a offert une bicyclette.*

Le complément précède dans quelques formules figées. *De guerre lasse* : § 224, H1. — *À nul autre pareil* (littéraire) H1 : *Vous n'avez plus connu les flots tumultueux / Jaillis de la fontaine* À NULLE AUTRE *pareille* (PÉGUY, *Ève*, p. 26). [P. 27, il emploie avec le même sens et dans un contexte identique : ... À NULLE AUTRE *seconde*. Cf. § 599, *b*, 2° et H3.] — *Les vociférations funéraires des femmes de la Méditerranée sont* À NULLES AUTRES *pareilles* (CENDRARS, cit. *Trésor*, s. v. *nul*, qui cite aussi un ex. de MOUNIER avec *semblable*). — *Une âme qui avait donné aux chairs qu'elle avait revêtues* [...] *une douceur et un feu* À NUL AUTRE *pareils* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 272). — *Tout* DE BLEU *vêtu* (dans *Rob.*, s. v. *vêtu*, sans référence, comme formule usuelle). — *Le sévère Charlus tout* DE NOIR *habillé* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 212). H2 — Avec des compléments de mesure : *Une bouteille* À MOITIÉ *vide*, AUX TROIS QUARTS *vide.* — *L'allure est devenue* 100 P. CENT *américaine* (SIEGFRIED, *Tableau des États-Unis*, p. 41).

Le complément est mis en tête de la phrase pour marquer une relation avec ce qui précède : *Il faut situer vers le milieu du XIIᵉ siècle, un tournant décisif* [...], *sous le règne du roi Louis VII.* DE CETTE INFLEXION *le souverain lui-même ne fut pas responsable* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 94).

Les écrivains et surtout les poètes ont leurs libertés : *Feuillages jaunissants* SUR LES GAZONS *épars* (LAMART., *Médit.*, XXIX).

Par analogie avec les participes passés, *à* + pronom personnel disjoint précède parfois l'adjectif : *Les faits* À EUX *relatifs* (CHAT.). Cf. § 662, *b*, 4°.

H1 362 HISTORIQUE

Souvenir de l'époque classique, par ex. d'un poème qui est dans toutes les anthologies : *La mort a des rigueurs* À NULLE AUTRE *pareilles* (MALHERBE, t. I., p. 160). — Voir aussi MOL., *Tart.*, III, 3 (*dévotion* ...), et *Éc. des f.*, I, 1 (*innocence* ...).

H2 362 HISTORIQUE

Sans doute souvenirs de la chanson de Malbrough : *Elle aperçoit son page / Tout* DE NOIR *habillé.*

363 Observations particulières.

a) On doit dire selon la logique : *Être absent* D'*une réunion*, D'*un cours*, DE *la classe*, etc. Mais, sous l'influence de l'antonyme *présent*, on trouve les prépositions *à*, *en*, *dans*, *chez*, etc., ce que les grammairiens unanimes considèrent comme une faute. Toutefois, Dupré est pessimiste : « Il sera peut-être difficile de lutter longtemps contre elle. » Si faute il y a, elle est vénielle.

Le *Dict. contemp.* accepte sans réserves *Il est souvent absent* EN *classe* (= il manque), et le *Rob.* 2001 pour les choses, *être absent quelque part, dans un endroit*, ce que le *Petit Rob.* 1988 illustrait par *Un texte* OÙ *la ponctuation est absente* (ex. disparu ensuite). — *Il* [= Rimbaud] *dit à la fois son triomphe et son angoisse, la vie absente* AU *monde et le monde inévitable* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 497).

Absent à est irréprochable quand le régime est un complément de temps : *J'étais absent au moment de l'appel* (Ac. 1932) ou … *à l'appel* ; — et aussi quand l'adjectif signifie « distrait » ; dans ce cas, *Il est souvent absent en classe* serait régulier mais ambigu.

b) L'infinitif complément de ***prêt*** « préparé, disposé » se construit d'ordinaire avec *à*, comme dans ces ex. de l'*Ac.* 1935 :

Je suis prêt À *faire tout ce qu'il vous plaira. Il est prêt* À *partir. C'est un homme qui est toujours prêt* À *bien faire, qui est prêt* À *tout faire. Les armées étaient prêtes* À *en venir aux mains. Je suis prêt* À *vous entendre.* — Pour le tour *Dîner prêt à servir*, voir § 915, *a*, 2°.

L'*Ac.* signale aussi *prêt pour* dans cet ex. : *Tenez-vous prêt* POUR *partir dans deux heures.* Autres ex. : *Le bourgeois du XVIII*e *siècle vient d'achever son entraînement. Il est fin prêt, comme disent nos gens de sport. Il est prêt* POUR *jouer la partie de la Révolution et* POUR *la gagner* (HERMANT, *Bourgeois*, p. 40). — *Toutes les bonnes gens sont prêtes* [*sic*] POUR *aller à l'église* (Z. OLDENBOURG, *Pierre angulaire*, L. P., p. 418).

Prêt à est donc distingué de *près de*, locution prépositive qui, suivie d'un infinitif, exprime la proximité dans le temps et signifie « sur le point de » :

Au moment où la violence de ma passion était PRÈS D'*éclater* (SAND, *Mauprat*, XXI). — *Je la vis* PRÈS D'*expirer* (MUSSET, *Contes*, Hist. d'un merle blanc, I). — *Et la lune, hélas, n'est plus* PRÈS DE *se lever* (LOTI, *Vers Ispahan*, p. 20). — *L'univers n'est pas* PRÈS D'*être expliqué* (L. LEPRINCE-RINGUET, *Des atomes et des hommes*, p. 157).

Mais la langue littéraire (ou même la langue écrite) continue **H1** à employer *prêt à* avec le sens « sur le point de » et à construire *prêt* avec la préposition *de* aussi bien dans le sens « disposé à » que dans le sens « sur le point de ».

Prêt à « sur le point de » (sens qui, d'ailleurs, ne se distingue pas toujours nettement de « disposé à »), assez fréquemment : *L'astre du jour,* PRÊT À *se plonger dans la mer* (CHAT., *Mart.*, XV). — *Cosette,* PRÊTE À *défaillir, ne poussa pas un cri* (HUGO, *Misér.*, IV, V, 6). — *Ta blessure / Est encor* PRÊTE À *se rouvrir* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit d'oct.). — *Il ne vit pas qu'elle était* PRÊTE À *pleurer* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1030). — *La peau qui se forme sur le lait* PRÊT À *bouillir* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 96). — *La masse entière de l'Europe et de l'Asie* […] *est toujours* PRÊTE À *s'effondrer* (JALOUX, *Visages français*, p. 24). — *La nécessité de la spécialisation n'est pas* PRÊTE À *disparaître* (L. LEPRINCE-RINGUET, dans les *Nouv. litt.*, 20 janv. 1966). **A1**

Prêt de « disposé à » : *Il semblait déjà* PRÊT DE *demander raison à ce monsieur* (HERMANT, *Rival inconnu*, V). — *Mais de Mermoz, Thomas se montrait toujours* PRÊT DE *parler avec abondance* (KESSEL, *Mermoz*, p. 140). — *Les fidèles* […] *se trouvaient* […] PRÊTS DE *mourir pour leurs croyances* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, XIII).

Prêt de « sur le point de », plus souvent que ne le laissent entendre les dict. : *Je n'y ai jamais mis les pieds, et ne suis pas* PRÊT DE *commencer* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, I, 4). — *On sent, à chaque instant, qu'il* [= J.-J. Rousseau] *est* PRÊT D'*inventer le mot de « gaffe » tellement ce mot d'argot exprime exactement ses quotidiennes balourdises* (MAURIAC, *Mes grands hommes*, Œuvres compl., p. 366). — *Elle était* PRÊTE DE *pleurer* (LÉAUTAUD, *Journal litt.*, I, p. 105). — *Elle demeura tremblante,* PRÊTE DE *pleurer* (CARCO, *Homme de minuit*, XII). — *Les discussions sur la nature du subjonctif en français ne sont pas* PRÊTES DE *s'épuiser* (F. LECOY, dans *Romania*, 1961, p. 281). — *Le bordé* [= bord de la barque] *va toucher l'eau, nous sommes* PRÊTS D'*embarquer* [= de laisser entrer l'eau] (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 160). — *Se noue alors, avec la multiplicité des discours scientifiques, un rapport difficile et infini, que la justice pénale n'est pas* PRÊTE *aujourd'hui* DE *contrôler* (FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 100). **A2**

Près de pour *prêt à* est plus rare : *Elle se couchait à plat ventre comme une bête,* […], *le corps tordu,* PRÈS DE *bondir* (ZOLA, *Th. Raquin*, II). — *Alertes et disponibles et* PRÈS DE *s'armer au moindre bruit* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, XXXVIII).

c) ***Corrélatif*** se construit avec *de* ou avec *à* (que le *Trésor* et le *Rob.* estiment plus rare) :

Il [= le développement cérébral] *est certainement, sur le plan de l'évolution stricte, corrélatif* DE *la station verticale* (LEROI-GOURHAN, cit. *Rob.*). — *La question de savoir si les progrès de l'art sont corrélatifs* À *ceux de la science n'est pas douteuse* (Cl. BERNARD, cit. *Trésor*).

H1 363 HISTORIQUE

Les faits décrits ci-contre sont tout à fait courants au XVIIe et au XVIIIe s. :

Regarde quel orage est tout PREST À *tomber* (RAC., *Iphig.*, V, 1) — °*Rome,* PRÊTE À *succomber* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, III, 7). — °*Son armée* PRÊTE À *périr* (MONTESQ., *Consid.*, VI). — °*Je suis* PRÊTE À *me trouver mal* (DID., *Est-il bon ? Est-il méchant ?* II, 6). — *Aujourd'hui qu'au tombeau je suis* PRÊT À *descendre* (CHÉNIER, *Élég.*, VII).

Qu'il vienne me parler, je suis PREST DE *l'entendre* (RAC., *Phèdre*, V, 5). — °*Dites-le-nous franchement ; nous sommes* PRÊTS DE *vous entendre* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 317). — *Mr Joli est* PREST D'*envoyer un prestre a St Cir, pour la retraite des Demoiselles* (MAINTENON, *Lettres*, 22 oct. 1692). — °*Il n'y avait point de services que les peuples et les rois ne fussent* PRÊTS DE *rendre* (MONTESQ., *Consid.*, VI). — *Vous refuseriez un regard de pitié à celui qui seroit* PRÊT *à tout moment* DE *donner sa vie pour vous* (DID., *Corresp.*, t. III, p. 189).

Dans quel peril encore est-il PREST DE *rentrer !* (RAC., *Ath.*, I, 2.) — °*O mer je ne te verrai plus, ni tes flots, ni tes abîmes, ni tes écueils contre lesquels j'ai été* PRÊT D'*échouer* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 282). [Corrigé par les éditeurs.] — °*On était* PRÊT D'*aller se divertir à Fontainebleau* (SÉV., 31 juillet 1675). — *J'ai vû long-tems* […] *l'Autheur de Rhadamiste* PRÊT DE *mourir de faim* (VOLT., *Lettres phil.*, XXIII). — *Je fus* PRÊT […] DE *m'en tenir dans mes délibérations aux régles de la prudence commune* (J.-J. ROUSS., *Rêver.*, III).

A1 363 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Abb. de Castro*, II ; LAMART., FROMENTIN, MAUPASS., dans Robert ; E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XLV ; LOTI, *Matelot*, XLVII ; BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 280 ; etc.

A2 363 AUTRES EXEMPLES

CHAT., *Mém.*, III, I, II, B ; FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, III, 6 ; HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 300 ; ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, II, 7 ; SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, p. 279 ; G. FRIEDMANN, *La puissance et la sagesse*, p. 412 ; G.-E. CLANCIER, *Éternité plus un jour*, p. 573 ; etc.

d) Malgré leur parenté étymologique et leur proximité sémantique, *semblable* et *similaire* se construisent différemment.

On peut dire de deux choses qu'*elles sont semblables* ou *similaires* et que *l'une est semblable à l'autre*, mais non que °*l'une est similaire à l'autre*. C'est du moins ce que montrent les dict. et ce qu'enseignent les grammairiens. Mais l'usage va peut-être en décider autrement : *Ils étaient arrivés à imiter* [...] *sa* [= d'Oriane] *manière de s'exprimer* [...] *jusqu'à présenter dans leur conversation quelque chose qui* [...] *paraissait affreusement similaire* À L'ESPRIT *d'Oriane* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 462).

e) ***Solidaire*** se construit d'ordinaire avec *de* ; mais quand le complément est un pronom personnel disjoint, l'usage hésite entre *avec* et *de*.

— *Je me tiens solidaire* DE *celle que j'ai été* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 502). — *Tous unis, tous solidaires, solidaires* DU *nouvel Empire !* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, I, 4.) — *Une famille est un être dont chaque partie est solidaire* DES *autres* (BRASILLACH, *Voleur d'étincelles*, 1968, p. 93). — *Le Conseil se montra unanimement solidaire* DE *ce qui avait été fait et* DE *ce qui était prescrit* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 225). — *Je me sens solidaire* DE *tout ce qui arrive* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 87).

— *On est* [...] *dépendant de ses collaborateurs et solidaire* AVEC *eux* (S.-BEUVE, *Corresp.*, cit. *Rob.*, s. v. *coopération*). — *Considérez-moi comme solidaire* AVEC *vous dans cet engagement* (*Ac.* 1935). — *Ces maîtres-ouvriers, si souvent en révolte contre la grande fabrique, se sentent pourtant en quelque mesure solidaires* D'*elle* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, fasc. 1, p. 161). — *Je ne suis solidaire que* DE *moi-même* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXV). — *Solidaires* DE *lui dans la mort, nous le serons aussi dans la résurrection* (*Missel dominical de l'assemblée*, p. 696).

En dehors de cela, *avec* est rare : *La caution, soit du tireur, soit de l'endosseur, n'est solidaire qu'*AVEC *celui qu'elle a cautionné* (*Code de commerce*, art. 120). H2

f) L'*Ac.* 1935 ne donne ***susceptible*** qu'avec un nom comme complément. C'est la situation de l'époque classique. Depuis le milieu du XVIII[e] s., l'adjectif se construit aussi, dans la meilleure langue, avec un infinitif :

Ce même jugement n'est plus SUSCEPTIBLE D'ÊTRE RÉFORMÉ *par aucune voie légale* (*Code civil*, art. 261). — *Un enfant est donc* SUSCEPTIBLE DE CONCEVOIR *la divinité* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 152). — *Je ne voyais personne qui m'inspirât de l'amour, personne qui me parût* SUSCEPTIBLE D'*en* PRENDRE (B. CONSTANT, *Ad.*, II). — *Le romanticisme est l'art de présenter aux peuples les œuvres littéraires qui* [...] *sont* SUSCEPTIBLES DE *leur* DONNER *le plus de plaisir possible* (STENDHAL, *Racine et Shakesp.*, III). — *Elle* [= la chanson] *est* SUSCEPTIBLE DE PRENDRE *les tons les plus opposés* (BÉRANGER, *Œuvres*, Préf. de 1833). — *Ce chien et ce sergent* [...] *me semblent plutôt* SUSCEPTIBLES DE FAIRE *naître quelque intérêt* (HUGO, *Bug-Jargal*, III). — *La terre de Clochegourde* [...] *était* SUSCEPTIBLE DE RAPPORTER *seize mille francs* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 121). — *C'était le seul qui eût peut-être été* SUSCEPTIBLE D'EMBRASSER *une meilleure vie* (SAND, *Mauprat*, VIII). — *Dans le cas où je* [...] *serait* SUSCEPTIBLE DE PRODUIRE *un son dur ou désagréable* (GIRAULT-DUVIVIER, II, IV, I, 1). — *Caliban était* SUSCEPTIBLE DE FAIRE *des progrès* (RENAN, *Caliban*, V, 1). — SUSCEPTIBLES DE *beaucoup* AIMER (GOBINEAU, *Nouvelles asiat.*, p. 45). — *La couleur qui est* SUSCEPTIBLE D'EXHAUSSER *le ton d'une autre couleur* (LITTRÉ, s. v. *couleur*). Etc.

Aujourd'hui, *susceptible de* + nom a vieilli ; il apparaît surtout chez des écrivains de style relevé :

C'est ce que j'essaye de faire entendre avec toute LA CLARTÉ *de parole* DONT *je suis* SUSCEPTIBLE (P. LOUŸS, *Aphrodite*, IV, 3). — *Celui qui ne nous a créés que pour nous laisser* [...] SUSCEPTIBLES DES ASPIRATIONS *les plus élevées* (LOTI, *Aziyadé*, I, 18). — *La péripétie est* SUSCEPTIBLE *encore* DE *quelque* FOISONNEMENT (GIDE, *Journal*, 19 oct. 1918). — *Un mot* SUSCEPTIBLE DE VARIATION, *tel que l'adjectif* (VALÉRY, *Œuvres*, Pl., t. II, p. 1450). — *Le stupide garçon croyait que l'amour n'est* SUSCEPTIBLE D'*aucune* LUCIDITÉ (MAURIAC, *Mal*, p. 170). — *Un des grands seigneurs de la psychologie classique, un de ceux qui lui ont fait rendre le* MAXIMUM *de ce* DONT *elle est* SUSCEPTIBLE (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 73). — *L'importance de l'homme, la* PERFECTION DONT *il est* SUSCEPTIBLE [...] (MALRAUX, *Tentation de l'Occident*, p. 48).

« Il ne faut pas, dit Littré (s. v. *susceptible*, Rem. 1), confondre susceptible et capable. On est susceptible de recevoir, d'éprouver, de subir ; mais on est capable de donner ou de faire. » H3 — Règle à peu près inapplicable : comment classer les verbes français en deux catégories représentées, l'une par *recevoir*,

H2 363 HISTORIQUE

Solidaire s'est construit avec *pour* : *Nous sommes tous solidaires les uns* POUR *les autres* (BERN. DE SAINT-P., *Études de la nature*, 1825, t. I, p. 87). — *Déclarons-nous solidaires* POUR *nos contemporains* (BALLANCHE, *Le vieillard et le jeune homme*, éd. Mauduit, p. 117).

H3 363 HISTORIQUE

Susceptible de pouvait, chez les classiques, être suivi d'un nom à sens actif aussi bien que d'un nom à sens passif : *+Il* [= un homme d'esprit] *peut* [...] *être susceptible d'envie et même de jalousie contre un ministre* (LA BR., XI, 85) [= susceptible d'envier, de jalouser]. — Cela a conduit Littré à compléter *recevoir*, qui figurait seul dans la définition, en ajoutant dans la remarque *éprouver* et *subir*, ce qui était déjà une infidélité à la signification étymologique dont il se faisait le défenseur. — Sur l'emploi de *susceptible de* avec un infinitif au XVIII[e] s., voir Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1598.

éprouver et *subir*, l'autre par *donner* et *faire* ? LITTRÉ lui-même, pour illustrer la règle, donne l'ex. : « Ce colonel serait bien capable d'être général », alors que le verbe *être* se range malaisément avec *donner* et *faire*. — Aussi les grammairiens qui ont suivi ont-ils formulé la règle autrement : *capable* exprime une possibilité active et *susceptible* une possibilité passive, ce qui n'est pas beaucoup plus simple et qui contredit aussi l'ex. qui vient d'être cité. D'autres grammairiens ont cru que Littré faisait une distinction en se fondant sur la valeur des suffixes (*-able* actif et *-ible* passif), bien que cette distinction mal fondée (cf. § 169, 1 et 33) ne soit pas dans Litrré. — En fait, Littré s'était aperçu que l'usage classique s'était modifié, mais il a cru qu'il s'agissait de sémantique et que *susceptible* s'était éloigné de sa valeur étymologique, le latin *suscipere*, dont dérive *susceptibilis*, signifiant « recevoir », — alors qu'il s'agit de syntaxe comme nous l'avons vu.

Quelle que soit la forme donnée à la règle (qui a le soutien de l'Acad. : mise en garde du 24 févr. 1965), elle n'a pas le moindre fondement dans l'usage du XIXe et du XXe s., même pas dans celui de Littré : aux ex. ci-dessus on ajoutera ceux que donne Grevisse, *Problèmes de lang.*, t. III, pp. 292-294, et t. V, pp. 28-30 (LOTI, GIDE, HENRIOT, COCTEAU, BERNANOS, GAXOTTE, MARTIN DU G., SAINT EXUPÉRY, MALRAUX, GIRAUDOUX, DE GAULLE, etc.).

La distinction réelle entre *capable* et *susceptible* est que le premier suppose une capacité, une aptitude, alors que le second n'envisage qu'une simple possibilité : cf. Hanse.

g) Des observateurs québécois critiquent °***responsable** pour* (au lieu de *responsable de*). Cela s'entend aussi en Belgique.

Section 5

Les éléments subordonnés aux mots invariables

364 Éléments subordonnés à l'adverbe.

a) Un autre **adverbe.**

Spécialement un adverbe de degré : TRÈS *longtemps.* TROP *vite. Claude frappa* SI *fort qu'il enfonça la carrosserie.*

Autres cas : *Tu t'en aperçois* SEULEMENT *aujourd'hui ?* (DUHAMEL, *Deux hommes*, V.) [On dit aussi : ... *aujourd'hui* SEULEMENT.] — *Elle est* TOUJOURS *plus jolie.* — *J'irai* ENCORE *aujourd'hui* ou *aujourd'hui* ENCORE. — *J'irai* IMMÉDIATEMENT *après* : dans ce cas, on a plutôt une préposition à régime implicite (cf. §§ 365 et 1040).

b) Un **complément prépositionnel** (souvent avec la même préposition que pour l'adjectif correspondant).

N. B. Des adverbes coordonnés peuvent avoir un complément commun, à condition que leur construction soit identique : *Antérieurement ou postérieurement* À CETTE DATE. — Il est incorrect de dire : °*Conformément, mais indépendamment* DE CETTE OPINION, parce que *conformément* demande la préposition *à*. De même : °*Indépendamment et autrement* QUE NOUS. — Cf. § 269, *e*, 3°.

1° Complément introduit par *à* : *antérieurement, conformément, conséquemment, contrairement, convenablement* (rare), *inférieurement* (vieux), *parallèlement, pareillement, perpendiculairement, postérieurement, préalablement, préférablement, proportionnellement, relativement, supérieurement* (vieux).

L'Assemblée [...] *les* [= les pensions des religieux] *réduisit* [...] *à leur valeur actuelle,* CONVENABLEMENT À *l'ancien état des pensionnaires* (THIERS, cité par Jaurès, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, fasc. 2, p. 184). — *Deux auteurs ont écrit sur le sujet, mais l'un bien* INFÉRIEUREMENT À *l'autre* (*Ac.* 2000). — *Deux auteurs ont écrit sur la même matière, mais l'un bien* SUPÉRIEUREMENT À *l'autre* (*Ac.* 1935). —

Leur table était servie PAREILLEMENT À *celle du Père Abbé* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 288). — *La Ville et l'Université avaient chacune leur grande rue particulière, qui courait* [...] PARALLÈLEMENT À *la Seine* (HUGO, *N.-D. de Paris*, III, 2).

Certains grammairiens considèrent que ces adverbes forment avec *à* (ou avec une autre préposition : 2°, 3°) une locution prépositive. Mais est-il justifié de traiter d'une manière différente *Ses actions sont* CONFORMES À *ses principes* et *Il agit* CONFORMÉMENT À *ses principes*, etc. ?

2° Les adverbes impliquant une réciprocité (union, etc.), spécialement ceux qui contiennent le préfixe *con-* (ou ses variantes), hésitent parfois entre ***à*** et ***avec*** (comp. pour les verbes § 288, *a* et *b*).

Concurremment, conjointement, ordinairement suivis d'*avec*, sont parfois construits avec *à* : *La* Revue de Paris *était aussi*, CONCURREMMENT AUX Cahiers *et même avant eux, ma maison* (R. ROLLAND, *Péguy*, t. II, p. 120). — *Les Croisades apportent, d'Orient, des mots* CONJOINTEMENT À *des objets et* À *des produits* (DAUZAT, *Précis d'hist. de la langue et du vocab. fr.*, p. 12). — *Comparativement*, ordinairement construit avec *à*, est parfois suivi d'*avec* : *On ne parle correctement sa langue que lorsqu'on l'a étudiée* COMPARATIVEMENT AVEC *une autre* (PROUDHON, cit. *Lar. XX*ᵉ *s.*). Mais on a peut-être deux compléments du verbe : *comparativement* et *avec une autre*.

On dit *concomitamment avec* (cf. Littré, *Suppl.*) et *solidairement avec*.

On avait peut-être aussi deux compléments distincts dans ***ensemble avec*** (sans équivalent adjectival), association pléonastique assez rare aujourd'hui **H1** : *Qu'on voye* [§ 29, *a*, R2] *sur leur sein tout gonflé de douleurs / Ruisseler les cheveux* ENSEMBLE AVEC *les pleurs* (MUSSET, *Poés. posth.*, À Mᵐᵉ X***). — *Votre ami aussi le sait*, ENSEMBLE AVEC *vous, puisqu'il est votre ami* (PÉGUY, *Victor-Marie, comte Hugo*, Pl., p. 823). — *Ca va bien* ENSEMBLE AVEC *mes grandes jambes, ma petite bouche et mon pas de nez* (COLETTE, *Mitsou*, Pl., p. 681). — *Nous pouvons rappeler les efforts particuliers qu'ils accomplirent*, ENSEMBLE AVEC *la République fédérale* (P. HARMEL, dans la *Revue générale*, mai 1990, p. 21). — *Il signifie* « ENSEMBLE AVEC *un ou plusieurs objets de même espèce* » (*Trésor*, s. v. *co-*, I, B). — Le fr. d'Afrique a retrouvé, spontanément, ce pléonasme : *L'enfant travaille* ENSEMBLE AVEC *son père* (*Inventaire des particular. lexic. du fr. en Afr. noire*, s. v. *avec* et *ensemble*).

3° Complément introduit par ***de***. **R1**

L'âme agit souvent DÉPENDAMMENT DU *corps* (*Ac.* 1989, « vieilli » [En 2001, l'*Ac.* garde le jugement, mais supprime l'ex., rescapé de 1694]). **H2** — *Dieu pris dans sa réalité concrète ne se conçoit définitivement constitué que* DÉPENDAMMENT DE *l'opération par laquelle il se connaît* (*Dict. de théol. cath.*, cit. *Trésor*). — *Je le considère* DIFFÉREMMENT DES *autres hommes politiques* (M.-Fr. GARAUD, citée dans le *Monde*, 20 déc. 1985). — INDÉPENDAMMENT DE *ces deux rues principales* [...], *la Ville et l'Université avaient chacune leur grande rue particulière* (HUGO, *N.-D. de Paris*, III, 2). — *Il serait* [...] *impossible de concevoir l'histoire effective de l'humanité* ISOLÉMENT DE *l'histoire réelle du globe terrestre* (A. COMTE, cit. *Trésor*). — *Livres qui peuvent se lire* [...] SÉPARÉMENT *l'un* DE *l'autre* (*Rob.*).

Pour *loin de, près de*, il n'y a pas d'adjectif correspondant et on y voit souvent des locutions prépositives. Cf. 1° ci-dessus.

4° Complément introduit par ***pour***.

HEUREUSEMENT POUR *moi, cette vipère, elle dormait* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, I). — *Pourquoi l'Anglais émigre-t-il si aisément et si* UTILEMENT POUR *l'Angleterre même ?* (MICHELET, cit. Brunot, *Pensée*, p. 381.) — Etc.

Sur *assez, suffisamment, trop pour* + infinitif, voir *c*, 2° ; ... *pour que* + proposition, voir *d*.

5° Adverbes de degré suivis d'un complément introduit par *de* :

Beaucoup DE PERSONNES. Il est préférable de considérer *beaucoup de* comme un déterminant indéfini : § 626, *a*. — Dans *beaucoup d'entre eux, beaucoup parmi eux, beaucoup* peut être considéré comme un pronom indéfini : § 736, *b*.

Pour *Il n'a pas d'argent*, voir § 584, *c*.

c) Certains adverbes de degré peuvent avoir pour complément un infinitif corrélatif indiquant la conséquence.

1° Après ***si*** dans la langue littéraire **H3**, l'infinitif étant introduit par *que de*, parfois par *de* seul.

Je ne suis pas SI *cuistre* QUE DE *préférer des phrases à des êtres* (FLAUB., *Corresp.*, t. IV, pp. 98-99). — *Si le parti intellectuel avait été* SI *malin*, (SI *fort*), QUE DE *faire une aussi grande affaire que l'affaire Dreyfus* (PÉGUY, *Notre jeunesse*,

H1 364 HISTORIQUE

Wartburg (t. IV, p. 716) cite seulement l'anc. fr. *ensemble od* (*od* avait la même valeur qu'*avec*). — Pour *ensemble avec*, voir Martin-Wilmet, § 309 (ex. de CHASTELLAIN).

R1 364 REMARQUE

Nous n'avons observé qu'en Belgique l'emploi de l'épithète *autre* (précédée de *de*) avec un adverbe interrogatif (par analogie avec les pronoms interrogatifs *qui, que* : § 358, *b*) : °*Où irais-je* D'AUTRE ? Le fr. régulier dit : *Où irais-je ailleurs ?*

H2 364 HISTORIQUE

Dépendamment de n'était pas rare au XVIIᵉ s. : *Vostre maison doit estre gouvernée par la Supérieure et le Conseil, dépendamment des Supérieurs ecclésiastiques* (MAINTENON, *Lettres*, 1ᵉʳ nov. 1700). — Autres ex. : NICOLE, BOSS., BOURDALOUE dans Littré : RETZ, dans le *Grand Lar. langue*. Les contextes sont presque toujours en rapport avec la religion et la morale.

La formule, comme équivalent de *selon*, appartient à la langue courante au Québec, peut-être sous l'influence de l'anglais *depending on* : °DÉPENDAMMENT DE *la température, nous irons nous baigner* (cit. Boulanger). On y emploie aussi *dépendamment que* + proposition : § 1153, *d*.

H3 364 HISTORIQUE

Tel était l'usage classique : *S'il estoit* SI *hardy* QUE DE *me déclarer son amour* (MOL., *Amants magn.*, II, 2). — *Es-tu toi-mesme* SI *crédule*, / QUE DE *me soupçonner d'un couroux ridicule ?* (RAC., *Baj.*, IV, 7.) — ⁺*Pourquoi sommes-nous* SI *aveugles* QUE DE *mettre ailleurs notre béatitude ?* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. I, p. 340.) — *Qui te rend* SI *hardi* DE *troubler mon breuvage ?* (LA F., *F.*, I, 10.)

p. 169). — *Il n'était pas* SI *neuf* QUE D'*ignorer quel trafic se faisait du camp à la ville* (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 329). — *Nous ne sommes pas* SI *pharisiens* QUE DE *le prétendre !* (MAURIAC, *Cahier noir*, p. 12.) — *Il n'était pas* SI *sot* QUE DE *ne pas prévoir la lutte* (VERCORS, *Marche à l'étoile*, p. 25). — *Il se demandait pourquoi le sort était* SI *cruel* QUE DE *le laisser seul* (DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 46).

Les rieurs ne seront pas de mon côté si je me montre SI *naïf* DE *prendre au sérieux cette légende* (HERMANT, *Ainsi parla M. Lancelot*, p. 143). — *Es-tu* SI *méchante* DE *tourner en dérision mes voiles de veuve ?* (A. SUARÈS, *Cressida*, p. 27.) — *Nul ne fut jamais* SI *sot, ni* SI *chimérique* D'*espérer gagner l'amitié d'un tel homme* (BERNANOS, *Imposture*, p. 128).

2° Après ***assez, suffisamment, trop***, l'infinitif étant amené par la préposition *pour*. H4

Dieu sait que je vous estime assez POUR *ne pas mentir* (STENDHAL, *Rouge*, II, 31). — *C'est un enjeu trop cher* POUR *le jouer aux dés* (MUSSET, *Lorenz.*, III, 3). — *Je ne suis pas suffisamment intime dans la maison* POUR *recommander quelqu'un* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Je t'aime trop* POUR *être habile* (GIDE, *Porte étr.*, p. 145).

On trouve parfois encore dans la langue écrite le tour classique *assez ... de* ou ***que de*** + infinitif (comp. 1°) : *La lire sera* [...] *hors de ses atteintes* [= de la spéculation] *grâce au statut privilégié que les dirigeants de Rome ont été assez « sages »* DE *réclamer pour elle* (P. FABRA, dans le *Monde*, 19 déc. 1978). — *Je ne suis pas assez sotte* QUE DE *diminuer mes mérites aux yeux de Dieu* (BALZAC, *Secrets de la princ. de Cadignan*, Pl., p. 50). — *Je ne suis plus assez naïf* QUE DE *parler de l'année* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 260).

Une contamination des deux tours explique la construction, très courante en Belgique, °*assez* (ou *trop, suffisamment*) ***... que pour*** : *Nous aimons trop le surnaturel* QUE POUR *ne voir en ce minime incident qu'une simple coïncidence* (GHELDERODE, *Choses et gens de chez nous*, p. 12). — *Que* est parfois explétif devant *pour* en Belgique dans d'autres situations : *Il faut d'ailleurs être terriblement vivant* QUE POUR *aimer le macabre comme nous* (ID., *Corresp.*, 18 juillet 1953). H5

Autre contamination (avec *mieux ?* cf. *d*) : °*Elle ne s'en soucia. Et l'on avait* TROP *à faire* QU'*à surveiller ses pas* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. I, p. 494).

d) Les adverbes impliquant le degré ou la comparaison appellent souvent une proposition conjonctive corrélative (§ 1130, *a*).

- La proposition est introduite par *que* après *plus, davantage* (cf. § 986, *a*), *moins, autant, aussi, si, tellement, tant*, ainsi que *mieux* et *pis, autrement* et *ailleurs* : *Elle est moins jolie* QUE JE NE PENSAIS. *Elle est si jolie* QUE TOUT LE MONDE LUI FAIT LA COUR. — Ces propositions sont souvent averbales, voir § 1131, *c*. H6
- La proposition est introduite par *pour que* après *assez, suffisamment, trop* : *Il est* ASSEZ *de mes amis* POUR QUE *je puisse compter sur lui* (LITTRÉ, s. v. *pour*, 15°). — *Ma vie est* TROP *occupée* POUR QUE *je puisse entreprendre de vous guérir d'une grave passion* (SAND, *Valentine*, XXXIV). — *Je réussis* [...] *à m'éloigner* SUFFISAMMENT POUR QU'*elle ne puisse s'agripper au bastingage* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XVI). H7

Contaminations entre les deux séries : °*Lantier n'est pas* SI *gentil* POUR QU'*on souhaite d'être sa femme* [dit une blanchisseuse] (ZOLA, *Assomm.*, I). — °*Sa voix était un peu* TROP *forte* QU'*il n'aurait fallu* (GUITTON, *Journal de ma vie*, t. I, p. 89). [Avec le *ne* explétif qu'on trouve après *plus que* : § 1024, *d*.] — °*Elle* [= la vie d'un écrivain] *est* TROP *romanesque par elle-même* QUE *j'aurais scrupule à priver l'auditoire de son récit* (un académicien belge, manuscrit de 1999 ; sur nos conseils, *si* a été substitué à *trop*). R2

e) Certains adverbes de lieu et de temps admettent une **proposition relative** (§ 1113, *c*) :

Son œil ensorcelé [= du vagabond] *découvre une Capoue / Partout* OÙ LA CHANDELLE ILLUMINE UN TAUDIS (BAUDEL., *Fl. du m.*, Voyage, II). — *Maintenant* QU'IL S'ÉTAIT RAPPROCHÉ DE CLAPPIQUE, *il entendait sa voix de nouveau* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 35).

Maintenant que et les syntagmes analogues sont souvent considérés comme des locutions conjonctives.

f) *Demain, hier* et *aujourd'hui*, qui, d'une façon générale, sont susceptibles d'avoir les fonctions des noms (cf. § 955, *d*), peuvent être suivis d'une apposition ou d'une proposition relative introduite par *qui* :

Demain, JOUR DE L'ASCENSION (ou... QUI EST LE JOUR de l'Ascension), *la grand-messe sera chantée à l'église Saint-Vincent.*

H4 364 HISTORIQUE

Pour après *assez* ou *trop* ne serait pas antérieur au milieu du XVIe s., selon Wartburg (t. IX, p. 400). Voir pourtant un ex. de *suffisamment pour* dans Tobler-Lommatzsch (XIIIe s.) et un d'*assez pour* dans Littré (FROISS.). — *Assez ... que de*, déjà chez Froissart, reste courant au XVIIe s., où l'on a aussi *de* : *Il ne se sentirent mies* [= pas] *assez fort* QUE DES *Englés atendre* [= que d'attendre les Anglais] (FROISS., *Chron.*, cit. *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1881, p. 371). — ⁺*Il s'en trouvera qui seront assez malheureux* DE *le contredire ouvertement* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. II, p. 296). — ⁺*Il* [...] *dévorait ceux qui étaient assez téméraires* QUE D'*en approcher* (LA F., *Psyché*, cit. Haase, § 139, 2°).

H5 364 HISTORIQUE

Suffisamment que pour est attesté en 1553 dans un texte en fr. de la région liégeoise : Remacle, t. III, p. 148. — *Que* pouvait être explétif devant *pour* dans d'autres circonstances, surtout dans le Nord du domaine d'oïl : *Il s'en partirent* [...] *en entente* [= intention] QUE POUR *desconfire* [= vaincre] *le roy et toute sen host* [= son armée] (FROISS., *Chron.*, cit. Godefroy, t. III, p. 257). Autres ex. : Remacle, t. III, p. 147. — En particulier, on relève dans l'ancienne langue *si ... que pour* (comp. § 996, *a*) : *Qui contre moi osastes venir* SI *areés* [= préparé, armé] / QUE POUR *à moi combatre* (ADENET LE ROI, *Buevon de Conmarchis*, 2540). — *Or en diray je* [...] *deux mots en laissant la generalité, laquelle* [...] *ha esté* SI *bien elucidee* QUE POUR *suffire* (LEMAIRE DE BELGES, cit. Huguet, t. VI, p. 273). Autres ex. dans la *Zeitschrift*, *l. c.* dans H4. — Cela existe encore en wallon, et Dory (p. 248) relève en fr. régional : °*Il n'est pas* SI *bête* QUE POUR *se laisser tromper.*

H6 364 HISTORIQUE

Lorsque la proposition corrélative est réduite au nom ou au pronom désignant la personne ou la chose auxquelles on compare, ce nom ou ce pronom pouvaient anciennement être introduits par *de* (aujourd'hui *que*) : cf. § 986, H2.
La proposition corrélative dépendant d'un adv. d'égalité était oridinairement introduite par *comme* ; il en reste des traces. Cf. § 1129, H

H7 364 HISTORIQUE

L'emploi de *pour que* après *assez*, etc. est apparu seulement au XVIIe s. Tout en disant que cet emploi ne valait rien, Vaugelas (pp. 17-19) reconnaissait qu'il n'était pas toujours facile de l'éviter et il prévoyait même qu'il s'établirait tout à fait.

R2 364 REMARQUE

PÉGUY usait volontiers du tour °***ensemble que*** pour *en même temps que* : *Dieu lui-même juste ensemble qu'éternel* (*Ève*, p. 14). Etc. — Notre documentation ne nous permet pas de dire, avec le *Trésor*, que c'est un archaïsme.

365 **Éléments subordonnés à la préposition et à la conjonction de subordination.**

Les prépositions de lieu et de temps et les conjonctions de subordination qui marquent le temps peuvent être précédées d'un adverbe ou d'un syntagme nominal qui leur sont subordonnés :

Il s'est arrêté JUSTE *devant la porte,* TOUT *contre la porte. — La reine est* TRÈS *au-delà du médiocre et du petit* (MONTHERL., *Cardinal d'Espagne,* III, 2). — *Il rentrera* BIEN *avant midi. Elle est partie* LONGTEMPS *avant qu'il vienne, ...* DEUX HEURES *avant qu'il vienne.* R

Comme et *ainsi que* peuvent aussi être précédés d'un adverbe : *Cette aventure s'est terminée* EXACTEMENT *comme je vous l'avais annoncé. — Le germe destiné à la polyembryonie commence à évoluer* TOUT *ainsi qu'un germe normal* (J. ROSTAND, dans les *Nouv. litt.,* 31 oct. 1964). — De même, *malgré* : BIEN *malgré moi* (FLAUB., *Éduc.,* I, 5).

R 365 REMARQUE

Formule rare : *Je les ai vraiment bien regardées,* TOUT *durant qu'elles me bichonnaient* (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar,* p. 43).

366 **Éléments subordonnés à l'introducteur.**

Par définition, les **introducteurs** (cf. §§ 1096-1101) ont une suite. Mais nous considérons celle-ci comme le régime de l'introducteur plutôt que comme un élément subordonné à l'introducteur, puisque celui-ci est un mot-outil.

367 **Éléments subordonnés au mot-phrase.**

a) Mot-phrase + préposition + nom ou pronom :

1° Cas divers.

Bonjour À TOUS ! — *Bravo* POUR VOTRE RÉUSSITE ! — *Fi* DE VOUS, *ô chiches jours terrestres !* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes,* IV.) R1 — *Mais foin* DE CES RÉFLEXIONS CHAGRINES ! (VERCORS, *Moi, Arist. Briand,* p. 13.) [*Foin,* lui-même, est vieillot.] — *Hosanna* AU FILS DE DAVID ! (*Bible,* trad. Crampon, Matth., XXI, 9.) [Dans le style biblique ou par référence à ce style.] — *Et poussons dans le ciel trois sublimes hourra ! / Hourra* POUR L'ANGLETERRE ET SES FALAISES BLANCHES ! / *Hourra* POUR LA BRETAGNE AUX CÔTES DE GRANIT ! / *Hourra* POUR LE SEIGNEUR QUI RASSEMBLE LES BRANCHES / AU TRONC D'OÙ TOMBE LE VIEUX NID ! (LAMART., *Recueill. poét.,* XV.) — *Merci* À VOUS (BECKETT, *En attendant Godot,* Théâtre, t. I, p. 68). — *Merde* À CES CHIENS-LÀ ! (RIMBAUD, *Œuvres,* Forgeron.) [Trivial.] — *Mais* QUID [en italique] DU SOUTIEN PAYSAN, *pour un tel programme ?* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans,* p. 79.) R2 — *Tant pis* POUR VOUS. — *Zut* POUR LE CHAPEAU, *zut* POUR LA VOILETTE ! (LOTI, *Désenchantées,* II.)

2° L'*Ac.* laissait le choix en 1932 entre ***Gare** aux conséquences* (qu'elle ne citait pas en 1878) et *Gare les conséquences.* En 2000, elle considère le 2e tour comme vieilli, mais non *Gare la fessée !*

Ex. sans prépos. : *Gare tout à l'heure* LES COUPS DE TRIQUE (A. DAUDET, *C. du lundi,* Trois sommations).

Avec un pronom, une proposition relative ou un infinitif, on met toujours *à* : *Gare* À *toi ! — Gare* À *qui le scandalisera !* (MAUROIS, *Silences du colonel Bramble,* p. 88.) — *Gare* À *ne pas se salir !* (CLAUDEL, *Présence et prophétie,* p. 260.)

3° Comme *remercier* (§ 293, *a*), ***merci*** construit avec *de* ou avec *pour* le complément indiquant la chose dont on remercie ; l'*Ac.* 1935 et 2001 ne donne d'ex. qu'avec *de.*

Merci DES *bluets des champs et* DE *la giroflée des murailles* (KARR, *Voy. autour de mon jardin,* XXIII). — *Merci* DES *bonnes dispositions que nous avons prises* (BARRÈS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi,* p. 27). — *Merci* DE *l'article que vous m'avez envoyé* (MAURRAS, *ib.,* p. 153). — *Merci* DE *votre adhésion* (ROMAINS, *Knock,* II, 2).

Merci POUR *la lumière du jour naissant* (MICHELET, *Bible de l'humanité,* p. 26). — *Merci, cher ami,* POUR *vos deux livres* (CLAUDEL, dans Suarès et Claudel, *Corresp.,* p. 183). — *Merci* POUR *votre visite* (BILLY, dans le *Figaro litt.,* 2 janv. 1964). A1

Si le complément est un infinitif, la construction avec *de* est la seule possible : *Merci* DE *porter cette lettre* (DUHAMEL, *Nouvelles du sombre empire,* p. 170).

Sur *Dieu merci,* voir § 354, H.

R1 367 REMARQUE

Fi + complément sans *de* est rare : *J'aime l'histoire de Brévaille. À peine m'est-elle confiée* [...], FI LE DOSSIER ET LES RAPPORTS PRÉCÉDENTS (Y. NAVARRE, *Portrait de Julien devant la fenêtre,* p. 29) ; comp. *Je fais fi de ...,* § 1105, R2. Dans un énoncé comme *Fi, le vilain !* il ne semble pas y avoir de subordination.

R2 367 REMARQUE

Quid (cf. § 728, *d*) s'est construit avec *sur* : Quid SUR *les hommes, regardés dans le rapport de l'âge* [...] ? (BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût,* cit. *Trésor.*) [C'est la 1re attestation du mot en fr.]

A1 367 AUTRES EXEMPLES

DUMAS fils, *Fils naturel,* Prol., VI ; ESTAUNIÉ, *Appel de la route,* p. 32 ; ARLAND, *Ordre,* t. III, p. 216 ; MARTIN DU G., *Thib.,* Pl., t. I, p. 1323 ; GIRAUDOUX, *Sodome et Gomorrhe,* p. 161 ; etc.

4° Les jurons, sous leur forme originelle ou leur forme atténuée (cf. § 1104, *b*), sont susceptibles de se construire avec une suite commençant par la préposition *de*, l'ensemble constituant un jugement souvent péjoratif, assez rarement favorable. Selon la nature de ces jurons, on va du pop., voire du trivial, jusqu'au fam.

Un TONNERRE DE DIEU *de cambuse où il n'y avait pas de pain* [pense Nana] (ZOLA, *Assomm.*, XI). — *Quelle* NOM DE DIEU *de feignante !* (ID., *Germ.*, VII, 6.) — *Et je reste seul avec six* NOM DE DIEU *de propre-à-rien sur les bras* [dit un veuf] (RICHEPIN, cit. *Trésor*). R3 — *Cette* SACRÉE NOM DE DIEU *de pétaudière de merde de collège* (FLAUB., *Corresp.*, 1838 [il a 17 ans !], cit. *Trésor*, s. v. *merde*). — *Il gueulait : « Voilà ma* SACRÉ NOM DE DIEU *de mère, cette sale bête qui vient m'embêter ! »* (E. DE GONC., *Journal*, cité *Trésor*, s. v. *Dieu*.) — *Ces* SACRÉ NOM *de Prussiens* (MAUPASS., *C.*, Lit 29). — *Cette* BON SANG *de Calliope me fait engorger !* [= engouer, de rire] (COLETTE et WILLY, *Claud. s'en va*, Pl., p. 590.) — *Ah ! cette* BON SANG *de guerre, les Boches seront les seuls à s'en relever vite* [dit un maître d'hôtel] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 844). — *Ne restons pas trop dans la cour, il fait un* BON DIEU *de vent* [dit un ami du narrateur] (*ib.*, t. II, p. 73). — *Ce* BON DIEU *de vent, [...] l'infatigable, permanente tempête* (Cl. SIMON, Vent, p. 41). [C'est le narrateur lui-même qui s'exprime.]

Nuance favorable : *J'en donne ici ma* NOM DE DIEU *de parole d'honneur la plus sacrée, je voudrais avoir fait [...] ce qu'a fait mon commandant* [dit un sergent] (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, VII, 3). — *J'ai vendu hier une frimousse de femme au pastel [...] avec une* NOM D'UN PETIT BONHOMME *de nuque un peu grasse et dorée* [écrit un peintre] (BOYLESVE, *Becquée*, p. 163). R4

Cela fait penser aux appositions signalées dans le § 342, *b*, mais la transformation *Ce cochon de Morin* → *Morin est un cochon* n'est pas applicable ici, le juron n'ayant pas un sens précis et servant plutôt de renforcement ou de coloration. Plus encore que pour les appositions, l'élément pseudo-subordonné détermine le choix du déterminant de l'ensemble et par conséquent le genre et le nombre.

b) Mots-phrases accompagnés d'adverbes. R5

Gare LÀ-DESSOUS *!... crie qqn qui va lancer une charrette* (BALZAC, *Rabouill.*, II, 6). — *Halte-là*, locution figée comme le montre le trait d'union. — *Adieu* POUR JAMAIS (*Ac.* 2000, s. v. *jamais*, comme vieilli). *Adieu* À TOUT JAMAIS. *Adieu* POUR TOUJOURS. — Emplois occasionnels avec des adverbes de temps, par ex. : *Gare* TOUT À L'HEURE (A. DAUDET, cité plus haut dans *a*, 2°). — *Un jeune homme*, FI DONC *! Occupez-vous plutôt de votre voisine !* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2.)

Merci, qui a d'abord été un nom, avait comme forme superlative *Grand merci*, qui existe encore dans le style soigné. R6 Devenu mot-phrase, *merci* reçoit comme compléments les adverbes *bien* et *beaucoup* ; cela a été critiqué, mais l'usage a tranché, comme le reconnaissait déjà Martinon (p. 506, note : « familièrement ») et comme l'a reconnu enfin l'*Ac.* en 2001, sans réserve.

Ex. de *merci bien* : FLAUB., *Éduc.*, II, 3 ; ZOLA, *Œuvre*, I ; MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 1 ; H. DE RÉGNIER, *Vacances d'un jeune homme sage*, p. 51 ; COLETTE, *Chatte*, p. 131 ; PAGNOL, *Merlusse*, p. 5 ; etc. ; — de *merci beaucoup* : BOURDET, *Temps difficiles*, Petite Illustration, p. 27 ; R. ESCHOLIER, *Dansons la trompeuse*, p. 18 ; BUTOR, *Emploi du temps*, I, 4 ; CESBRON, *Briser la statue*, I, 5 ; etc.

Plus rarement avec d'autres adverbes : *Merci* TELLEMENT ! (MAURIAC, *Sagouin*, p. 79.) — *Merci* TANT (GREEN, *Mauvais lieu*, p. 60).

On dit, en français commun, ***Bien au contraire*** ou *Tout au contraire* : *Cette dépendance n'implique nullement*, BIEN *au contraire, la servilité politique* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 329). R7

Que non, *que oui* (qui n'est mentionné ni par l'*Ac.* 1935 ni par le *Trésor*), *que si* appartiennent au fr. commun H : *Je ne prétextai pas du voyage, ah !* QUE NON (BOYLESVE, *Meilleur ami*, p. 63). — *Un fou sadique, Landru ?* QUE NON (COLETTE, *Prisons et paradis*, Pl., p. 748). — *Il aime les gâteaux* – QUE OUI, *trop même !* (*Dict. contemp.*). — *Vous ne ferez donc pas cela ? Oh !* QUE SI (*Ac.* 1835-1878, s. v. *si*). — *Oh !* QUE SI ! (*Ac.* 1935, sans contexte.) — *Que non pas* est plus précieux : *Qui s'entr'écoute ? Les contradicteurs ?* QUE NON PAS (GIDE, *Journal*, t. I, p. 104). — *Une pensée claire, solide ?* QUE NON PAS : *du*

R3 367 REMARQUE

Le *Trésor* (s. v. *nom*), cite cet ex. de Richepin sous la définition précise « individu peu recommandable » alors que cette construction a des applications bien plus variées. Il donne à l'alinéa suivant un ex. où *nom de Dieu* sert de désignation pour des chiens « par analogie » : *Pourvu que ces nom de Dieu là soient à l'attache !* (COURTELINE.) Mais un tel ex. ne présente pas le moule syntaxique originel, mais est une réduction, occasionnelle, du tour normal avec *de*. Voir d'ailleurs la présentation du *Trésor*, s. v. *Dieu*, t. VII, p. 288.

R4 367 REMARQUE

La loc. courante *aller son petit bonhomme de chemin*, que le *Robert* trouve inexpliquée, doit-elle être mentionnée ici ou bien a-t-on un emploi métaphorique analogue aux ex. du § 342, *b* ?

R5 367 REMARQUE

Plutôt que des éléments subordonnés au mot-phrase, on a des locutions-phrases résultant de la jonction de deux mots-phrases dans *Oui-da*, *Oui vraiment*, *Ça non*, *Ça par exemple !* – à plus forte raison dans *Non merci* (§ 1108, a). – *Zut alors !* est aussi une locution-phrase.

R6 367 REMARQUE

On dit aussi, par hyperbole : *Merci mille fois* ou *Mille fois merci* ou *Mille mercis*. De même, *Mille pardons !* ainsi que *Mille excuses !* alors que *Excuse(s)* est plus rare comme mot-phrase.

R7 367 REMARQUE

En Belgique, on dit dans le même sens, °*Bien du contraire*, °*Que du contraire* : *Est-ce à dire que la vigilance ne soit plus de mise ?* QUE *du contraire !* (Dans *Femmes d'aujourd'hui*, 19 sept. 1978, p. 13.) Renforcements de *Du contraire*, var. de *Au contraire*, attestée en fr. commun au XVI[e] s.

H 367 HISTORIQUE

L'origine du *que* de *que non*, etc. est discutée : voir notamment Lerch, t. I, pp. 180-181 (qui relève déjà *que non* et *que si* au XV[e] s.). – Comp. *Que du contraire* dans R7.

replâtrage (NOURISSIER, *Siècle nrf*, p. 165). — *Que non point* plus encore : ex. de M. TINAYRE dans Sandfeld, t. II, p. 53. R8

Oui bien : voir § 1108, *a*, ainsi que pour d'autres renforcements de *oui* ; en outre, R5 ci-dessous.

°***Salut bien*** est du fr. provincial : SALUT BIEN ! *dit-elle en les invitant du geste à entrer* (R. FALLET, *Rouge à lèvres*, p. 155). A2

c) Propositions.

Chiche que (+ indicatif) « je parie que » (langue familière) : *Chiche !* QUE J'Y VAIS ! (GIDE, *Faux-monn.*, III, 5.) — *Chiche, dit-il soudain*, QUE JE COUCHE AVEC ELLE AVANT QUINZE JOURS (ABELLIO, cit. *Trésor*). — *Chiche* QUE JE LE FAIS ! (*Ac.* 2001, comme pop., étiquette discutable.)

Gare que (+ subjonctif et *ne* explétif, cf. § 1024, *b*) « il est à craindre que » (littéraire) : *Si l'inégalité vous plaît, gare* QUE DEMAIN ELLE NE SE RETOURNE CONTRE VOUS ! (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 63.) — *Jusqu'à présent il a résisté, mais gare* QU'IL NE CÈDE (*Ac.* 1878 ; supprimé depuis 1932).

Gare À QUI LE SCANDALISERA ! (MAUROIS, cité plus haut dans *a*, 2°.)

Les mots-phrases peuvent avoir dans leur dépendance des propositions conjonctives adverbiales : *Et puis, tant pis* S'ILS DESCENDENT ET QU'ILS LA TROUVENT PRISE ! (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 630.) — *Iras-tu à la soirée ? – Non*, PUISQUE TU N'Y VAS PAS.

Pour *oui que*, etc., voir § 1121, *b*.

R8 367 REMARQUE

Var. méridionale : °« *Mais, mon brave Combes, elles vont périr* », *disait-elle* [...]. « QUE DE NON, QUE DE NON », *répondait Combes* (CHAMSON, *Hommes de la route*, L. P., p. 77).

A2 367 AUTRES EXEMPLES

FROMENTIN, *Domin.*, II ; BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 149.

CHAPITRE VI

AUTRES ÉLÉMENTS DANS LA PHRASE

368 **Introduction.**

Ce chapitre réunit des faits hétérogènes.

a) Parmi les éléments **qui ont une fonction dans la phrase**, outre ceux qui ont été décrits dans les chapitres précédents, il y a des **mots-outils** (§ 369), mais aussi des **éléments redondants**, qui exercent une fonction assumée déjà par d'autres (§§ 370-374). Nous mentionnons aussi les éléments dits **explétifs** (§ 375).

b) Il y a des éléments qui sont localisés dans la phrase, mais **sans y avoir de fonction**, sans avoir de lien grammatical avec les autres mots de la phrase dans laquelle ils sont insérés. Ce sont des éléments **libres**, qui forment en fait une autre phrase ou, plus précisément, une sous-phrase. Nous distinguons le **mot mis en apostrophe** (§ 376) et les éléments **incidents** (§§ 377-379), dont l'**incise** est une forme particulière (§ 380).

Section I

Mots ayant une fonction dans la phrase

MOTS-OUTILS

369 **Rôles des mots-outils.**

a) Mots de **liaison** :

- La **préposition** établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes (voir §§ 1035-1073) :

  Je vais À *Bruxelles. Il luttait* CONTRE *le sommeil. Je cherche un travail facile* À *faire. La porte* DE *la maison est ouverte.*

- La **conjonction de subordination** établit un lien de subordination entre des mots (ou des syntagmes) et des propositions (voir §§ 1074-1079) :

  Je partirai QUAND *j'aurai fini de manger. — Je veux* QUE *vous m'accompagniez.*

Le pronom relatif établit aussi un lien de subordination, mais il a en même temps une fonction dans la proposition qu'il introduit : *La personne* QUE *vous cherchez n'est pas ici.* (*Que* est complément d'objet direct.)

- La **conjonction de coordination** établit un lien de coordination entre des éléments de même fonction (voir §§ 1080-1094) :

  Mon père ET *ma mère sont en voyage.* — *Mon verre n'est pas grand,* MAIS *je bois dans mon verre* (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, Dédic.).

b) Mots servant à **introduire,** comme *est-ce que* interrogatif, *c'est ... que* mettant en relief, etc. (voir §§ 1096-1101) :

EST-CE QUE *tu iras ?* — C'EST *demain* QUE *je partirai.*

REDONDANCES

B 370 BIBLIOGRAPHIE

M. DESSAINTES, *La notion de « relais syntaxique »*, dans les *Études classiques*, avril 1965, pp. 140-155.

R 370 REMARQUE

Dans le pléonasme (§ 15), on donne aussi deux fois la même information, mais les mots n'exercent pas la même fonction, par ex. dans *Un* PETIT NAIN, ou bien ils sont coordonnés, par ex. dans *Je suis* SÛR et CERTAIN (§ 15, e).

370 Définition. B

La **redondance** est le fait que la même fonction est exercée par deux termes non coordonnés et apportant la même information dans la même phrase. R Tantôt ces termes sont identiques, tantôt l'un d'eux est un pronom (surtout un personnel ou un démonstratif), ou un synonyme, ou encore un terme de sens vague comme *chose, procédé, fait,* etc.

Nous distinguons les redondances que l'on pourrait dire grammaticales ou imposées parce qu'elles sont habituelles (mais pas nécessairement obligatoires), dès que le locuteur ou le scripteur ont fait choix d'une manière de s'exprimer (§ 371) ; — les redondances dues au souci de clarté (§ 372) ; — les redondances expressives (§ 373) ; — des redondances diverses, ordinairement peu justifiées (§ 374).

Il y a des redondances qui ont cessé d'être senties comme telles, parce que la valeur primitive de l'élément s'est estompée : voir par ex. § 681, *a* (*s'*EN*fuir* DE prison).

Il y a aussi des redondances purement occasionnelles, par ex. quand un locuteur hésite en cours de phrase : *Je disais donc... Ah ! oui,* JE DISAIS *que, sur le coup d'une heure et demie, vous reprendriez le collier* (H. BAZIN, *Vipère au poing,* VI).

371 Redondances habituelles.

a) Sous la forme du pronom personnel conjoint.

1° Dans des cas où le pronom personnel sujet (ainsi que *ce* et *on*) connaît régulièrement l'inversion, les sujets d'une autre nature gardent leur place ordinaire, mais sont repris par un pronom personnel conjoint placé immédiatement après le verbe.

- Dans la phrase interrogative : *Votre père reviendra-t-*IL *lundi ?* (Parallèlement à : *Reviendra-t-il lundi ?*) — Cf. § 396.
- Dans la phrase énonciative commençant par *peut-être, sans doute,* etc. : *Peut-être votre père reviendra-t-*IL *lundi.* (Parallèlement à : *Peut-être reviendra-t-il lundi.*) — Cf. § 384.

2° *Il* impersonnel forme une redondance avec le sujet logique (ou réel) (§ 231) des verbes impersonnels :

IL *est tombé une averse.* IL *m'est arrivé une aventure étrange. Est-*IL *certain que ta mère sera d'accord ?*

3° Le sujet contenant un pronom personnel coordonné est ordinairement repris par un pronom personnel accompagnant le verbe (§ 660, *c*) :

Gérard et toi VOUS *entraînez cette petite* (COCTEAU, *Enfants terribles*, Sel., p. 40). — La redondance se produit aussi pour les compléments d'objet : *Cela* VOUS *rappellera à Pierre et à vous mon anniversaire.*

H 371 HISTORIQUE

Comme *ceci* aujourd'hui, *ce* permettait de transformer une préposition en conjonction (ou, si l'on veut, de faire jouer à une proposition le rôle d'un nom). Nous en avons gardé *parce que* (tout à fait figé), *pour ce que* (archaïque : § 1139, *b*, 8°), *sur ce que, en ce que, jusqu'à ce que, à ce que* et *de ce que* (§ 1123, *b-c*). On trouve encore au XVII[e] s. quelques autres survivances : À CAUSE DE CE QUE *la force regle tout* (PASCAL, cf. § 1139, H). — [+]AVEC CE QU'*il était frère, il était encore ami* (SÉV., 28 oct. 1685). — *C'est un mot tout-à-fait barbare et que je ne remarquerois pas* [...] SANS CE QUE *je l'ay trouvé dans un Autheur moderne* (VAUGELAS, éd. Ch., t. II, p. 408). — *Il a rapporté l'affaire différemment* DE CE QU'*elle s'est passée* (*Ac.* 1694 [mais encore en 1878, cf. § 1130, H]). — Cf. aussi *cependant que* § 1136, *b*.

Ce *que* servait en outre pour une proposition sujet, là où nous mettrions *le fait que* (*b*, 4°) : cf. § 232, H3 ; — ou pour une proposition corrélative (afin d'éviter la succession de deux *que*) : *Et nous sera li honneurs cent fois plus grande que* CE QUE *nous euissions le confort* [= aide] *des Anglois* (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 40) [cf. § 1079, H4].

b) Sous la forme d'un pronom démonstratif H ou d'un nom de sens vague, lorsqu'une fonction assumée d'habitude par un

nom ou un pronom est exercée par un terme d'une autre nature, par ex. un infinitif ou une proposition conjonctive.

N. B. 1. Le pronom démonstratif *ce* s'emploie surtout avec le verbe *être*. Sinon, on recourt d'ordinaire à *ceci*, *cela*. Cf. § 702-703.

2. La reprise peut être assurée par un syntagme qui n'est pas un simple équivalent nominal, mais qui émet un jugement : *Envier des êtres que l'on méprise, il y a dans* CETTE HONTEUSE PASSION *de quoi empoisonner toute une vie* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, II).

1° Sujets.

- Sujets placés en tête de la phrase ou de la proposition : *Partir,* C'*est mourir un peu* (E. HARAUCOURT, *Seul*, Rondel de l'adieu). — *Que nos alliés d'hier se réunissent encore en notre absence,* [...] LE PROCÉDÉ *ne pouvait que nous causer un renouveau d'irritation* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 236). — De même : *Trop,* C'*est trop. Soixante ans,* CELA *compte !* — Dans la langue écrite, la reprise n'est pas considérée comme nécessaire : cf. § 232.
- Sujets placés en fin de phrase ou de proposition (redondance obligatoire) : *C'est un plaisir de vous rencontrer ici. C'est dommage que vous vous soyez trompé.* — CELA *l'eût choqué qu'un officier à quatre galons parlât de déposer les armes* (DORGELÈS, *Cabaret de la Belle Femme*, p. 115). — De même avec un sujet nominal mis en évidence par *que* : *C'est une belle fille que votre nièce !*

2° Compléments.

- Compléments d'objet directs accompagnés d'un attribut : *La bêtise a* CECI *de terrible qu'elle peut ressembler à la plus profonde sagesse* (LARBAUD, *Fermina Márquez*, XIII). — On pourrait supprimer *ceci*.
- Compléments introduits par des prépositions auxquelles ne correspondent pas de conjonctions de subordination : *Cette préférence* [...] *ne se montrait que par une presque insensible différence dans la voix et le regard, et* EN CECI *encore qu'elle prenait quelquefois son avis* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, I). — *Chez Albertine, la sensation du mensonge était donnée par bien des particularités* [...], *mais principalement* PAR CECI *que, quand elle mentait, son récit péchait soit par* [...] *invraisemblance, soit par excès, au contraire, de petits faits destinés à le rendre vraisemblable* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 179). — On dirait aussi ... *par le fait que* ..., — ou, avec un infinitif, ... *par le fait de* ... ; cf. 4° — Redondances nécessaires.
- Compléments placés en tête de la phrase ou de la proposition : *Qu'on puisse agir sur lui par cette crainte, Napoléon* EN *est certain* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 444). — Cette reprise est à peu près obligatoire.

3° On peut aussi considérer comme redondant le pronom démonstratif nominal *celui* ou *ce* placés devant une proposition relative : cf. §§ 706 et 709, *e*.

CELUI *qui aime bien châtie bien* à côté de *Qui aime bien châtie bien* (forme habituelle de ce prov.). — CE *que femme veut, Dieu le veut* (prov.). — *Il est venu me voir,* CE *qui est mieux.* — De même, *là* dans *là où* : *Je vais* LÀ *où je veux.*

4° D'une façon générale, ***le fait de*** et ***le fait que*** n'ont d'autre rôle que de transformer, l'un un infinitif, l'autre une proposition, en syntagmes nominaux et de donner commodément à cet infinitif et à cette proposition n'importe quelle fonction des noms :

Encore qu'inversement le rouge fût [...] *redevable d'une bonne part de son pouvoir d'attraction* [...] AU FAIT D'*être, par excellence, la couleur du drame* (M. LEIRIS, *Ruban au cou d'Olympia*, p. 40). — LE SEUL FAIT DE *prendre contact avec ces fractions multiples et dispersées comportait, pour moi, de grandes difficultés* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, pp. 94-95).

LE FAIT QUE *Dauger aurait empoisonné son maître prouve* [...] *que ce n'était qu'un valet criminel* (PAGNOL, *Masque de fer*, p. 190). — *Les oppositions que j'ai pu susciter dans ma ville natale ne sont pas liées* AU FAIT QUE *je suis Bordelais* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 21 oct. 1965). — *Je n'écarte pas* LE FAIT QUE *ce décor assez inattendu ait éveillé en moi plus de curiosité que de soupçons* (BOURNIQUEL, *Sélinonte ou la chambre impériale*, p. 114). — *Dans* LE FAIT QUE *ces images* [...] *se multipliassent, dans* LE FAIT QU'*elles fussent de plus en plus ténues* [...], *je voyais* [...] *un phénomène de régression* (J. BOREL, *Retour*, p. 534).

c) On peut aussi considérer comme formant une redondance des pronoms (ou des noms) qui reprennent un terme, soit pour expliciter son extension R, soit pour marquer une distribution ou une réciprocité :

Les journées se passèrent TOUTES *ainsi* (*Ac.* 1935, s. v. *tout*). — *Ce jeune homme nous a* TOUS *trompés* (VIGNY, *Chatt.*, II, 5). — Avec *aucun*, cela est plus rare : *Vous n'osez* AUCUN *le prier de rester* (Fr. DE CUREL, cit. Sandfeld, t. I, p. 363). — *Logez ces voyageurs* CHACUN *à part* (*Ac.* 1932, s. v. *chacun*). — [Sur la plage d'Étretat] *Les deux portes* [...] *avançaient dans l'eau tranquille,* L'UNE *son pied de naine,* L'AUTRE *sa jambe de colosse* (MAUPASS., C., Modèle). — *La morale et le savoir ne sont pas nécessairement liés* L'UN *à* L'AUTRE (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 145). — *Mes frères sont âgés,* PIERRE *de vingt ans,* JEAN *de dix-huit.*

R 371 REMARQUE

Lorsqu'un terme synthétique (surtout *tout* et *rien*) annonce ou reprend une énumération, nous rattachons plutôt ce phénomène à la coordination : 262, *b*.

372 Redondances dues au souci de la clarté.

a) Reprise d'un terme trop éloigné.

Le terme est repris tel quel : *Les clients, noble terme alors appliqué par les détaillants à leurs pratiques et dont César se servait malgré sa femme, qui avait fini par lui dire : « Nomme-les comme tu voudras, pourvu qu'ils paient ! »* LES CLIENTS *donc étaient des personnes riches* [...] (BALZAC, *Birotteau*, Pl., p. 469). — *Chaque science, quelque créance qu'un savant en particulier puisse accorder au fait historique ou au dogme philosophique,* CHAQUE SCIENCE, *dis-je, se refuse à introduire, dans l'acheminement des lois et des théories qui lui sont propres, rien qui soit emprunté à la conception d'une causalité première* (LITTRÉ, discours, dans J.-Fr. Six, *Littré devant Dieu*, p. 47). — *Alors, dit Thérèse, en secouant la tête,* ALORS *vous ne viendrez jamais* (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 68).

Le terme n'est pas repris tel quel : *L'ami et le compagnon d'émigration du baron de Fierdrap, et* [*sic*] *que celui-ci regardait alors comme Morellet aurait regardé Voltaire, s'il l'eût tenu chez le baron d'Holbach dans une petite soirée intime,* CET ABBÉ, *qui complétait les trois siècles et demi rassemblés dans ce coin, était bien un homme de la même race que le baron* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, I). — *L'étudiante, sans qu'aucun trait ne bouge sur son visage* [...], *sans que le moindre sourire ne vienne déformer sa bouche* [...], *ou que les longs cils courbes ne battent seulement sur le vert clair de ses grands yeux,* LA FAUSSE ÉTUDIANTE *pose successivement son regard* [...] (ROBBE-GRILLET, *Souvenirs du Triangle d'or*, p. 50).

La reprise peut se faire aussi au moyen d'un pronom personnel conjoint ou d'un démonstratif : cf. § 237, *b* (et H1). Mais, dans ce cas surtout, cela a souvent pour but la mise en évidence de l'élément qui vient en tête : cf. § 373, *b*.

b) Reprise d'un terme auquel on veut ajouter un élément supplémentaire :

Son dos même, SON DOS *tranquille était irritant à voir* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 1). — *Je suis venue ici pour entendre la vérité,* CETTE VÉRITÉ *que nous n'avons jamais, nous autres, même en exil...* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 497.) — *Vous vous introduisez par l'étroite ouverture* [...], *puis, votre valise couverte de granuleux cuir sombre couleur d'épaisse bouteille,* VOTRE VALISE *assez petite d'homme habitué aux longs voyages, vous l'arrachez par sa poignée collante* (BUTOR, *Modification*, I). — *J'ai pensé au langage au-delà du langage humain qui est celui du Ciel,* LANGAGE *sans paroles et dont rien ne peut donner une idée* (GREEN, *Journal*, 2 mai 1967). — *François Mitterrand aura peine à réconcilier la diplomatie tiers-mondiste avec sa sympathie pour Israël –* SYMPATHIE *dont, moins que personne, je mets en doute la sincérité* (Raym. ARON, dans l'*Express*, 15 oct. 1982). — *Il avait été enfantinement glorieux de son chef-d'œuvre,* GLORIEUX *jusqu'à résister au désir de l'améliorer* (IKOR, cit. Dessaintes).

C'est aussi un procédé rhétorique, l'*anaphore* (§ 222) : *Chio, l'île des vins, n'est plus qu'un sombre écueil, /* CHIO, *qu'ombrageaient les charmilles, /* CHIO, *qui dans les flots reflétait ses grands bois* (HUGO, *Orient.*, XVIII).

c) Explicitation de l'antécédent d'un pronom.

Ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de voir dans cette interpellation de Gavroche au boulanger [= *Keksekça ?*] *un mot russe ou polonais, ou l'un de ces cris sauvages que les Yoways et les Botocudos se lancent du bord d'un fleuve à l'autre à travers les solitudes, sont prévenus que c'est un mot qu'ils disent tous les jours* (EUX NOS LECTEURS) (HUGO, *Misér.*, IV, VI, 2). [Comp. 373, *b*.]

373 Redondances expressives.

a) Répétition immédiate d'un mot ou d'un syntagme pour attirer l'attention, pour marquer la durée ou la répétition d'une action, un haut degré (§ 993, *b*), etc.

Voyez-le, VOYEZ-LE *notre Boileau avec sa perruque dessinée par Braque* [aurait dit Léautaud à propos de Paulhan] (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 336). — *Rien n'arrête leur course ; ils vont,* ILS VONT, ILS VONT ! (HUGO, *Lég.*, XVII, 4.) — *Crible,* CRIBLE. *Pourquoi cribles-tu ce sucre, Léonide ?* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 103.) [Voir sur cet impératif le § 892, *b*, 2°.] — *Le mensonge est partout,* PARTOUT ! (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXVIII.) — *Le vent ne gémit plus ; il est parti, là-bas,* LÀ-BAS, *poursuivant le soleil* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, VII, 7). — *Moi aussi, je suis un bourgeois. J'ai même eu une enfance très,* TRÈS *bourgeoise* (QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 55). — *Tu n'es pas fâché, au moins ? / – Si, dit Herbert. / – Fâché*-FÂCHÉ, *ou simplement fâché ?* (COLETTE, *Julie de Carneilhan*, pp. 117-118.) — *Une tête de poupée* [...] *avec de gros yeux bleus*-BLEUS (J. ORIEUX, *Figues de Berbérie*, p. 34). [Peut-être par opposition à *bleu gris*, etc. Comp. § 340, *b*, 1°.]

Ce phénomène pourrait être considéré comme une forme particulière de coordination. C'est en tout cas à la coordination que ressortit un ex. comme celui-ci : *La danseuse presque nue,* PLUS QUE NUE, ATROCEMENT NUE [...] (APOLLIN., *Anecdotiques*, p. 427). — Voir aussi § 272, *b*, 1°, ainsi que § 221, *a*, 1° (*etc., etc.*). — Dans le lexique : § 179, *d*.

b) Un terme est mis en évidence au début ou à la fin de la phrase, et un pronom personnel ou démonstratif occupe la place normale de ce terme :

- Sujets (§ 237, *b*) : *Hugo, toujours gigantesque, s'il vient à succéder à Lemercier dans l'Académie,* IL *a l'air de succéder à Napoléon, tant il en parle tout d'abord* (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 48). — *Par bonheur, une tête de vipère,* C'*est triangulaire* [...]. *Par bonheur, une peau de vipère,* C'*est rugueux* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, I). [C'est le pronom placé devant le verbe qui détermine l'accord.] — IL *avait beaucoup changé, Camus* (SARTRE, *Situation X*, p. 196). [Texte d'une interview.] — ÇA *ne va pas, la tête ?* formule très familière équivalant à *Vous déraisonnez.* — *Moi, je vous baptise avec l'eau ; mais* IL *vient, celui qui est plus puissant que moi* (*Bible*, trad. CRAMPON, Luc, III, 16). R1
- Attributs (§ 247, *d*) : *Libre, je ne* LE *suis à peu près jamais* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 867).
- Compléments du verbe (§ 301, *d* et *e*) : *Des yeux de statue, on* EN *avait vu par milliers* (LOTI, *Mort de Philae*, p. 5). — *Bien sûr, cela vous a fait plaisir de* LE *boire, ce café au lait qu'elle vous a fait chauffer* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 19). — Voir aussi §§ 680, 681 (notamment des cas où *en* et *y* ont perdu leur valeur). R2

  Les compléments adverbiaux non essentiels qui sont antéposés ne sont généralement pas repris par un pronom : cf. § 316, R. — Le pronom peut manquer aussi, surtout dans une langue parlée assez relâchée, avec l'attribut (§ 247, *d*) ou l'objet direct (§ 301, *d*, 1°). Pour l'objet indirect, cela est tout à fait reçu : 301, *d*, 2°.

On peut avoir deux redondances distinctes ; QUENEAU s'en amuse : *C'était pas qu'*ELLE LES *gênait, la famille les fossoyeurs, mais c'était l'heure d'aller déjeuner et* ILS *finiraient de* LE *remplir seulement après la soupe, les fossoyeurs le trou* (*Dimanche de la vie*, VII). [Quadruple redondance.] — Redondance d'après le *b* et redondance d'après le *c* ci-dessous : JE L'*aurais bien donné aux requins à bouffer moi, le commandant Pinçon* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 38).

Un même terme peut se trouver représenté trois fois, par application simultanée du *b* et du *c* : *Mais* MA GRAND'MÈRE, ELLE, *par tous les temps, même quand la pluie faisait rage* [...], *on* LA *voyait dans le jardin vide et fouetté par l'averse* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 11). — *T'es rien c... Ferdinand ! qu'*IL *me crie,* LUI ARTHUR (CÉLINE, *op. cit.*, p. 18). — Voir aussi l'ex. de HUGO au 372, *c*.

Certains syntagmes prépositionnels détachés en tête de phrase sont construits sans préposition parce qu'ils servent de thèmes (cf. § 229) ; en quelque

R1 373 REMARQUE

Sur le tour *Regarde* PIERRE *comme* IL *dort* = *Regarde comme Pierre dort*, cf. 1162, R1.

R2 373 REMARQUE

Le terme mis en évidence à la fin de la phrase prend la préposition *de* dans la langue parlée très familière quand le pronom placé devant le verbe est *en* (parce que ce pronom représente d'ordinaire un syntagme introduit par *de*) :

Que j'en trouve encore une, DE *montre !* (COURTELINE, *Le commissaire est bon enfant*, IV.) — *Tu n'en as pas une autre,* DE *main ?* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, IV, 11.)

Cette préposition se trouve aussi, dans la langue parlée très familière (sans qu'il y ait *en*), quand le syntagme nominal forme redondance avec un pronom possessif ou avec un pronom indéfini contenant le mot *autre* :

Je réserve mon opinion sur monsieur de Mons... / – La nôtre est faite, D'*opinion..., un voleur...* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 7.) — *Les clients c'étaient des indigènes assez délurés pour oser s'approcher* [...]. *Les autres* DE *nègres, moins dessalés, préféraient demeurer à distance* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 179).

sorte ils acquièrent leur véritable fonction seulement quand apparaît l'élément supplétif, lequel a la forme voulue :

*Ce manuel d'évasion, de délivrance, il est d'usage qu'on m'*Y *enferme* (GIDE, *Nourrit. terr.*, Préf. de 1927). — *L'espérance est la volonté des faibles. Elle aussi, comme l'éloquence, il faudrait* LUI *tordre le cou* (MONTHERLANT, *Service inutile*, Pl., p. 676). — *Apprendre que Céline pratiquait la sodomie, et parfois la délation, comme le révèlent aujourd'hui certaines lettres intimes, franchement on s'*EN *passerait* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 23 nov. 1979). — Autres ex. au 301, *d*, 2°.

Le terme détaché en tête peut être mis en relief par des prépositions jouant le rôle d'introducteurs (§ 1098) :

POUR *sauvage, vous l'êtes* (S.-BEUVE, *Vol.*, IV). — POUR *en retard, oui, ils le sont* (LOTI, *M*me *Chrysanth.*, IV). — *Nous retournions à Uzès* [...] *pour la retrouver d'année en année la même, à peine un peu plus sourde, car* POUR *plus ridée, depuis longtemps cela n'était plus possible* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 2). — QUANT AU *frère Gaucher, ce pauvre frère lai dont les rusticités égayaient tant le chapitre, il n'en fut plus question dans le couvent* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 250). — QUANT À *Pellerin, il saisit la proposition avidement* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2).

Il arrive que le terme soit exprimé deux fois et non représenté par un pronom : POUR *un physique avantageux, vous avez un physique avantageux* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 46).

Le verbe même peut être mis en évidence, dans la langue parlée familière, la préposition étant suivie de l'infinitif et le verbe conjugué occupant sa place habituelle dans la phrase : « *Eh bien ! ça va-t-il ?* » / *Toine répondait :* / « POUR *aller, ça va* » (MAUPASS., C., Toine, III). — Voir aussi § 1097, *d* et *e* (*quant à faire, tant qu'à faire*).

c) Un terme est repris sous la forme d'un pronom personnel disjoint, ce qui est une autre façon de mettre ce terme en évidence, souvent pour l'opposer à d'autres :

NOUS, *nous ne l'étions pas, peut-être, fatigués ?* (E. ROSTAND, *Aiglon*, II, 9.) — [...] *cherchait dans sa mémoire l'exemple de gens ayant aimé des personnes qui* À LUI *ne lui eussent pas plu* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 228). — *Je lui avais,* MOI-*même, donné des instructions* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 197). — *Vos parents,* EUX, *le savent.* — *Vos parents le savent,* EUX.

Le pronom disjoint, qu'il précède ou suive l'autre terme, peut être mis en relief par *pour*, *quant à*, etc. (comp. R3) :

Elle ne répondit pas ; POUR *lui, il pleurait amèrement* (STENDHAL, *Rouge*, I, 30). — *Vous revêtirez mes deux redingotes* [...]. POUR *moi, comme il sied à un ministre, je resterai en veston* (ROMAINS, *Copains*, L. P., p. 151). — *Mallarmé n'a pas été très satisfait de voir Claude Debussy écrire une partition de musique pour son poème. Il estimait,* QUANT À *lui, que sa musique à lui suffisait* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 670). — Sur *tant qu'à moi*, voir 1097, e. **R3**

R3 373 REMARQUE

Pour *à nous* au lieu de *nous* dans °*Il faut toujours nous écouter,* À NOUS, voir § 285, a, 19°.

d) À l'imitation des classiques **H**, la langue écrite reprend parfois par un adverbe de la même catégorie sémantique les propositions placées en tête de la phrase, surtout si elles sont longues :

De même que le culte du foyer domestique était secret et que la famille seule avait droit d'y prendre part, DE MÊME *le culte du foyer public était caché aux étrangers* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, III, 6). — *Comme l'ouvrier ne regarde point sa main, mais la pointe de l'outil,* TOUT DE MÊME *les ouvriers d'entendement ne font point réflexion sur les relations qui font paraître la chose en sa vérité* (ALAIN, *Entretiens au bord de la mer*, p. 34). — *De même que, dans l'état présent de l'Histoire, toute écriture politique ne peut que confirmer un universel policier,* DE MÊME *toute écriture intellectuelle ne peut qu'instituer une para-littérature, qui n'ose plus dire son nom* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 2). — *Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé, afin que, comme le péché a régné par la mort,* AINSI *la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle, par Jésus-Christ Notre-Seigneur* (*Bible*, trad. CRAMPON, Épître aux Rom., V, 21). — *Comme la lune, qui n'est qu'un petit nuage blanc* [...] *pendant le jour, prend toute sa puissance dès que celui-ci s'est éteint,* AINSI, *quand je fus rentré à l'hôtel, ce fut la seule image d'Albertine qui* [...] *se mit à briller* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 925). — *Comme le firent les deux chèvres de la fable,* AINSI *aucun d'eux ne voulut céder le passage* (*Ac.* 2001, s. v. *ainsi*, avec la mention « vieilli » [« littér. » conviendrait mieux]). — *Là où est votre trésor,* LÀ *aussi sera votre cœur* (*Bible*, trad. SEGOND, Luc, XII, 34).

H 373 HISTORIQUE

Jusqu'au XVIIe s., les auteurs reprenaient souvent par *autant* la proposition introduite par *autant que* : *Autant que de David la race est respectée, /* AUTANT *de Jezabel la fille est détestée* (RAC., *Ath.*, I, 2). — *Autant que le pouvoir du clergé est dangereux dans une république,* AUTANT *est-il convenable dans une monarchie* (MONTESQ., *Espr.*, II, 4). — Cela reste possible dans le style oratoire. Mais ordinairement, on se sert de sous-phrases coordonnées (§ 263, *b*, 1°) : AUTANT *l'une est respectée,* AUTANT *l'autre est détestée.*

Autre redondance : *Cette raison quoy qu'extravagante et insupportable a fait* NEANTMOINS *qu'on s'est abstenu de le dire* (VAUGELAS, Préf., IX, 3).

Si la proposition n'est pas en tête, l'effet est plus négligé : *Le régime végétarien, même s'il n'est pas réjouissant, même s'il fait perdre à l'homme son fier coup de mâchoire carnassier, n'est* QUAND MÊME *pas incompatible avec une existence laborieuse* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XIV).

374 **Redondances diverses.**

a) ***Puis après, puis ensuite*** sont des redondances peu justifiées. Elles sont pourtant depuis longtemps dans la langue H1 et, si elles sont surtout courantes dans la conversation, on les trouve à l'occasion sous des plumes respectées :

Fais énergiquement ta longue et lourde tâche, / [...] / PUIS APRÈS, *comme moi, souffre et meurs sans parler* (VIGNY, *Dest.*, Mort du loup, III). — *Ma fille, va prier ! – D'abord, surtout, pour celle / Qui berça tant de nuits ta couche qui chancelle, / [...] /* PUIS ENSUITE *pour moi !* (HUGO, *F. d'aut.*, XXXVII, 2.) — De même, *puis alors.*

b) °***Car en effet*** est généralement condamné comme pléonastique (par ex. dans une mise en garde de l'Acad., 13 nov. 1969). Ce tour, qui se trouvait déjà chez les classiques H2, appartient aujourd'hui surtout à la langue parlée, même des intellectuels.

CAR EN EFFET *il n'y a que deux états dans la vie : le célibat et le mariage* (CHAT., *Génie*, I, I, 8). — *Un jour il m'a été donné d'assister à une exécution, je ne peux pas dire de la voir* CAR EN EFFET *c'est un spectacle intolérable* (BARRÈS, discours à la Chambre sur la peine de mort, dans *Mes cahiers*, t. VII, p. 28).

Certains ex. peuvent être justifiés si l'on donne à *en effet* son sens premier « dans la réalité, dans l'acte », ce qui fait disparaître le pléonasme. Mais il est douteux que ceux qui emploient *car en effet* prêtent toujours à *en effet* ce sens archaïque.

c) Pronom relatif et pronom personnel (°*dont ... en*, °*où ... y*) : §§ 724, *e*, 3° ; 680, *b*.

MOT EXPLÉTIF

375 Le mot explétif est un terme qui ne joue pas le rôle qu'il a l'air de jouer ; il est, logiquement, inutile, quoiqu'on ne puisse pas toujours le supprimer dans certains emplois figés.

- Pronom personnel marquant l'intérêt (§ 672, *e*) : *Goûtez*-MOI *ce vin-là.*
- On peut y joindre certains pronoms réfléchis (§ 779) : *se moquer.*
- *Ne* non négatif (§ 1023) : *Je crains qu'il* NE *parte.*
- *De* avec une épithète (§ 358, *b*, 1°), une apposition (§ 342), etc. : *Quelqu'un* D'*honnête. La ville* DE *Paris.*
- L'article dans *l'on* (§ 754, *f*) : *Si* L'*on veut.*
- *En* et *y* dans diverses expressions : *Va-t-*'EN *d'ici* (§ 681, *b*). — *Elle s'*Y *connaît en peinture* (§ 680, *c*, 1°).

Section 2

Mots sans fonction dans la phrase

MOT EN APOSTROPHE

376 Le mot en apostrophe est un nom ou un pronom (ou un syntagme nominal ou pronominal) désignant l'être animé ou la chose personnifiée à qui on s'adresse. R1

Toute espérance, ENFANT, *est un roseau. / Dieu dans ses mains tient nos jours,* MA COLOMBE (HUGO, *Rayons*, XXXIX [poème adressé à sa fille]). — LUNE, *quel esprit sombre / Promène au bout d'un fil, / Dans l'ombre, / Ta face et ton profil ?* (MUSSET, *Prem. poés.*, Ballade à la lune.) — « *Bonjour,* TOUS CEUX QUI SONT LÀ ! » *dit l'aveugle* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 698). R2 — *Adieu,* MEUSE ENDORMEUSE ET DOUCE À MON ENFANCE, / QUI DEMEURES AUX PRÉS, OÙ TU COULES TOUT BAS (PÉGUY, *Morceaux choisis*, Poésie, p. 7). — TOI, *de quel bois est la guillotine ?* [demande l'inspecteur] (GIRAUDOUX, *Intermezzo*, II, 4.) — *Ça c'est mignon,* LÉON ! (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 514.)

H1 374 HISTORIQUE

Ces redondances, banales au Moyen Âge, ne gênaient pas les classiques : +*Elle* [= l'admiration] *est causée premièrement par l'impression qu'on a dans le cerveau* [...], PUIS ENSUITE *par le mouvement des esprits* (DESCARTES, cit. Haase, p. 232). — *Le Galand ne desire / Que de vous abuser,* et PUIS APRÉS *s'en rire* (MOL., *Éc. des f.*, II, 5). — *Un Paon muoit ; un Geay prit son plumage ; /* PUIS APRÉS *se l'accommoda* (LA F., *F.*, IV, 9). — Dans cet ex., la formule se justifie mieux parce qu'il s'agit de distinguer un second *puis* du premier : *Du bain interne elle le regala, / Puis dit adieu,* PUIS APRÉS *s'en alla* (ID., *C.*, Remède).

H2 374 HISTORIQUE

Ex. du XVII[e] s. : +CAR EN EFFET, *Chrétiens, la seule immensité de cette douleur lui aurait donné le coup de la mort* (BOSS., cit. Le Bidois, § 1144). — +*Il y a longtemps que considérant l'extrême respect qu'il a pour ce saint mystère, et avec quelle rigueur il en conçoit les préparations, dont il ne veut rien rabattre, je suis tentée de lui dire :* basta la metà [= la moitié suffit] ; CAR EN EFFET, *si tous les fidèles suivaient ses idées là-dessus, il ne faudrait plus penser à l'exercice extérieur de la religion* (SÉV., 17 avril 1682).

ALAIN se réfère explicitement à Descartes : [Descartes] *apercevait un bout du fil, et tirait dessus, faisant de hasard pensée.* CAR, EN EFFET, *comme il aimait à dire, je ne dois pas oublier que je suis un homme* (*Propos*, 18 févr. 1933).

R1 376 REMARQUE

La politesse traditionnelle interdit d'employer des mots-phrases comme *oui, bonjour*, etc. sans les faire suivre d'un mot en apostrophe. Cette règle est en recul.

Aux enfants qui négligent cet usage, on le rappelle par une phrase où le mot en apostrophe est représenté par un pronom interrogatif ou par *mon chien* (parce que la règle ne s'applique pas quand on parle aux animaux) : *Oui* QUI *donc ?* (ARLAND, *Terre natale*, I.) — *Oui* QUI ? *Oui* MON CHIEN ? (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 51.) — *Oui* QUI ? *Oui* QUOI ? *Oui,* MON CHIEN ? (CÉLINE, *Casse-pipe*, F°, p. 25.)

R2 376 REMARQUE

Le mot en apostrophe peut parfois être transformé en complément de mot-phrase, surtout quand il s'agit d'un pronom :

Au lieu de *Bonjour,* TOUS ! ou de *Bonjour,* VOUS ! on dit aussi *Bonjour* À TOUS ! *Bonjour* À VOUS !

Dans la langue littéraire, le mot mis en apostrophe a un introducteur particulier, *ô* : Ô MON MAÎTRE ! *donnez-moi de ce pain à manger !* (CLAUDEL, *Corona benignitatis anni Dei*, p. 61.)

Le mot en apostrophe appartient à la deuxième personne grammaticale, comme on le voit quand c'est un pronom personnel et, dans la relative, par les pronoms personnels et les possessifs et surtout par l'accord du verbe (ex. de PÉGUY ci-dessus) ; mais parfois la langue parlée ne fait pas cet accord (ex. de RENARD, avec le pronom *ceux*, qui semble peu compatible avec la conscience d'une 2e personne). Comp. § 931, *b*. — Le mot en apostrophe correspond au *vocatif* du latin.

On ne confondra pas l'apostrophe avec l'apposition. Dans THÉRÈSE, *vous vous trompez*, quoique *Thérèse* représente la même réalité que *vous*, les deux mots ne sont pas en rapport grammatical l'un avec l'autre. L'apostrophe est une sous-phrase interpellative (§ 409) insérée dans une autre phrase, mais qui, par la modulation et les pauses, peut y être fort peu intégrée. Au contraire de l'apposition, l'apostrophe ne peut être conservée dans le discours indirect : § 417, *d*.

On ne confondra pas non plus l'apostrophe avec des phrases exclamatives comme l'injure : IMBÉCILE ! *Regarde où tu marches !* R3

R3 376 REMARQUE
La différence est parfois subtile : Ô PLAISIR, *bélier qui te fêles le front* ET *qui recommences* (COLETTE, *Le pur et l'impur*, Pl., p. 748).

ÉLÉMENTS INCIDENTS

B 377 BIBLIOGRAPHIE
M. DESSAINTES, *La construction par insertion incidente*, P., d'Artrey, 1960.

377 Définition. B

L'**élément incident** est une espèce de parenthèse par laquelle celui qui parle ou écrit interrompt la phrase pour une intervention personnelle.

Du point de vue de l'intonation, il se prononce sur un ton plus bas que le reste de la phrase et, s'il a plusieurs syllabes, souvent sans variation de hauteur, *recto tono*. Il y a d'ordinaire, avant et après l'élément incident, une pause dans l'oral et une virgule dans l'écrit (sauf si une autre ponctuation est requise). Mais ces pauses et ces virgules sont souvent absentes quand ces éléments sont à la fois brefs et très courants, comme *peut-être*, *sans doute*, etc. — Au lieu de virgules, des parenthèses sont possibles ou des tirets (ceux-ci pouvant se combiner avec des virgules).

La phrase dans laquelle se trouve l'élément incident ou une partie de celle-ci peuvent être représentées par un pronom faisant partie de l'incidence :

Il est parti, C'est évident, contre la volonté de sa famille. — Voir d'autres ex. dans le 378.

Selon la définition donnée ci-dessus, l'élément incident se trouve à l'intérieur de la phrase. Mais il est possible d'y assimiler des mots ou des groupes de mots situés au début ou à la fin de la phrase :

SPECTACLE CHARMANT, *ce sont les deux gendarmes qui, pleins de bon sens, calment le magistrat* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 72). — *En ce moment, je suis trop triste*, SAVEZ-VOUS ? (DUHAMEL, *Club des Lyonnais*, V.)

378 Nature des éléments incidents.

Cette nature est extrêmement variable, et nous ne mentionnons ici que les types les plus fréquents.

a) **Phrases verbales** (ou plutôt sous-phrases), elles-mêmes de types divers :

Oh ! la vie d'aventures qui existe dans les livres des enfants, pour me récompenser, J'AI TANT SOUFFERT, *me la donneras-tu ?* (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Délires I.) — *Vainement j'attendis un mot d'Augustin le lundi de Pâques et durant tous les jours qui suivirent – jours où il semble,* TANT ILS SONT CALMES APRÈS LA GRANDE FIÈVRE DE PÂQUES, *qu'il n'y ait plus qu'à attendre l'été* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, III, 12). [Cf. § 996, *b*, 1°.] — *Un soir,* T'EN SOUVIENT-IL ? *nous voguions en silence* (LAMART., *Médit.*, XIII). — *Savez-vous ?* voir 121, *b*. — SOIT DIT ENTRE NOUS, *il n'est guère consciencieux dans son travail* (*Rob.* 2001, s. v. *entre*, II, 4). — *J'aime* [...] *l'excitation et le stimulant de la société, société d'intelligences, de remueurs d'idées* S'ENTEND (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXIX). — *Si j'avais* (À DIEU NE PLAISE !) *vingt ans de moins* (BERNANOS, *Dialogue d'ombres*, p. 111).

Disons était au départ une injonction suivie d'un discours direct elliptique : *Vous ne pouvez pas venir ce soir ? Eh bien* DISONS *demain* (*Ac.* 2001, avec la traduction « convenons de »). **R1** L'*Ac.* n'admet que cet emploi et déconseille en caractères gras d'utiliser *disons* « en dehors de cette définition précise ». L'élargissement que l'on observe n'est-il que sémantique ? *Disons* dans le courant d'une phrase marque l'hésitation sur le choix d'un terme (qui peut être de nature et de fonction fort diverses) : *Une raison un peu grosse,* DISONS, *révérences parler, une raison de chasseur de grosse bêtes* (GREVISSE, *Problèmes de langage,* t. IV, p. 223). — *On n'entre pas sans surprise dans cette* Part des anges [un roman] *à la langue...* DISONS : *peu classique* (Fr. BASTIA, dans la *Revue générale,* juin-juillet 2000, p. 108). — *Il voit dans le christianisme une des expressions de la Tradition primordiale ou,* DISONS *d'une manière générale, un des processus d'expression de la dimension métaphysique* (DANIÉLOU, cité *ib.,* sept. - oct. 2002, p. 35). La ponctuation montre souvent que *disons* est une simple formule de prudence, et c'est sans doute la notion d'élément incident qui rend le mieux ce nouveau rôle (négligé par la plupart des dict.). Parfois l'auteur veut présenter le terme qui suit comme un ex. choisi parmi d'autres possibles : *Que de peines pour parvenir aux résultats qu'obtient, sans contorsions et sans coupages de cheveux en quatre,* DISONS *Hemingway* (N. SARRAUTE, *Ère du soupçon,* pp. 101-102). — On ne voit pas bien en quoi tout cela mérite la sévérité de l'*Ac.* Comp. *disons mieux* employé pour corriger un terme, que l'on remplace par un mot plus fort : *Cette époque est vraiment douloureuse,* DISONS MIEUX, *sinistre, pour le vrai chasseur* (PROUST, *Rech.,* t. III, p. 572).

Mettons s'emploie comme *disons* pour présenter un terme de façon prudente, que celui-ci en corrige un autre ou non : *Il y a trois heures que vous vous acharnez à ce travail imbécile...* METTONS *inutile* (COLETTE, *Naissance du jour,* p. 41). — *C'était un,* METTONS *mardi* (GIONO, *Roi sans divertissement,* Pl., p. 511). — *Quand tu as le sentiment...* METTONS... *d'une injustice* (H. BAZIN, *Vipère au poing,* XIX). **R2**

Les phrases interrogatives ainsi insérées sont souvent des interrogations fictives, et le point d'interrogation est facilement omis ou remplacé : cf. 121, *b.* — C'est le cas de *n'est-ce pas,* qui connaît aussi des altérations dans l'oral : cf. §§ 37, R2 ; 1031, *b.* Var. °*n'est-il pas ?* § 668, *c.* — D'autres sous-phrases verbales sont devenues des mots-phrases, ayant perdu leur valeur syntaxique (cf. § 1103, *b,* 2°), comme *n'importe* **H** : *Qu'il pleuve, qu'il neige,* N'IMPORTE, *la cérémonie aura lieu* (*Ac.* 2000). **R3**

Certaines de ces sous-phrases incidentes sont tout à fait autonomes. D'autres appellent un objet direct ou un sujet réel dont les phrases où elles sont insérées tiennent lieu ; c'est particulièrement le cas des incises (§ 380), mais aussi de *je crois, semble-t-il,* etc. — L'inversion que l'on observe dans cette dernière expression est un phénomène qui est particulièrement fréquent dans les incises. — Certaines sous-phrases incidentes commencent par une conjonction de coordination : 268, *a.*

b) **Mots-phrases** ou locutions-phrases, auxquels on peut joindre des mots ou des locutions que l'on range traditionnellement parmi les adverbes (parfois en les appelant adverbes *de phrase*) [cf. § 1104, *a*] :

Cette histoire, qui est HÉLAS ! *celle de tant d'autres, est la vôtre* (COURTELINE, *Boubouroche,* I, 3). — *Il eût été,* PROBABLEMENT, *très fort de demander sa main* (FLAUB., *Éduc.,* III, 2). — *Ma mère et mon père étaient* HEUREUSEMENT *sortis* (CHAT., *Mém.,* I, I, 8). — *Telle est,* BIEN SÛR, *l'ambition secrète et démesurée de tout auteur d'anthologie* (POMPIDOU, *Anthologie de la poésie fr.,* L. P., p. 10). — *C'est en passant,* BIEN ENTENDU, *qu'ils signalent quelque particularité du parler commun* (BRUNOT, *Hist.,* t. I, p. 40).

Les mots de ce genre qui expriment la certitude ou le doute, s'ils sont placés en tête de la phrase, entraînent l'inversion ou la reprise du sujet : §§ 383 et 385. — Une autre construction consiste à introduire *que* après ces mots, c'est-à-dire un pseudo-lien de subordination : 1121, *b.*

c) **Syntagmes nominaux :**

Et là je vis, SPECTACLE ÉTRANGE, / [...] / *Passer des spectres en plein jour* (GAUTIER, *Ém. et cam.,* Vieux de la vieille). — *Je lui dis,* FAÇON DE PLAISANTER, *que je ne voulais plus le voir* (dans Littré, s. v. *façon,* 8°). — *Je m'en vais chez elle* – MANIÈRE DE FAIRE CONNAISSANCE *quoi !* (ARLAND, *Plus beaux de nos jours,* p. 115.) — Cf. aussi § 411, *e* (et *d* ci-dessous).

Histoire de + infinitif est devenu, dans la langue familière, une sorte de locution prépositive marquant le but : *On nous mènera à Bonifacio,* HISTOIRE DE

R1 378 REMARQUE

Sans aucune marque typographique : ni double point, ni guillemets, ni majuscule.

R2 378 REMARQUE

Cela n'est pas enregistré dans l'*Ac.* 2002.

H 378 HISTORIQUE

Le figement a été progressif. Au XIXe s., on faisait encore suivre *n'importe* d'un nom comme sujet (et ce n'était pas toujours un élément incident) : Mme de Moret. *Voici, je crois, ce gentilhomme italien. M. de... /* La Maréchale. N'IMPORTE *le nom* (VIGNY, *Maréch. d'Ancre,* III, 2). — N'IMPORTE *le motif pour lequel Henriot m'a sauvé la vie* (Al. DUMAS, *Reine Margot,* XXXVIII). — *Il ne faut jamais livrer la patrie à un homme,* N'IMPORTE *l'homme,* N'IMPORTENT *les circonstances* (THIERS, cit. P. Lar., s. v. *Napoléon*). — N'IMPORTE *le prix ! s'écria-t-elle* (FLAUB., *Mme Bov.,* III, 5). — Cela est présenté comme vivant par le *Trésor,* mais il ne cite que des ex. antérieurs à 1840. — Comp. à l'évolution *n'importe dans quelle circonstance* → *dans n'importe quelle circonstance,* § 379, *a.*

R3 378 REMARQUE

°***Paraît,*** qu'on entend en Wallonie, pour souligner une affirmation, une demande, etc., avait frappé APOLLINAIRE à Stavelot : *Demandez voire à une chaise : Qu'est-ce un homme ? – C'est un cul,* PARAÎT ! [en italique] (*Hérésiarque et Cie,* Que vlo-ve ?) — En France, comme équivalent de *paraît-il* (avec ce verbe, le pronom s'omet facilement : § 235, c) : *Monsieur le médecin-chef, c'est l'aumônier des Juifs,* PARAÎT, *qui demande à vous voir* [dit le planton] (DUHAMEL, *Civilisation,* p. 190).

manger des merles chez le patron Lionetti (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 113). — *Je vis une fois un garde national ivre et armé poursuivre*, HISTOIRE DE *rire, une bonne d'enfant qui ne riait pas* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, II). — *Et, redressant la tête, il* [= un maréchal] *nous disait*, HISTOIRE DE *souffler un peu : / « Eh bien, ça va, la jeunesse ? »* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 3.) — HISTOIRE DE *rire, si nous jouions au Parquet un tour pendable ?* (H. BAZIN, *Tête contre les murs*, p. 14.) — *Histoire de rire* est déjà dans BALZAC, *Goriot*, p. 45.

La langue familière emploie aussi *question de* dans les mêmes conditions : QUESTION DE *la surprendre*, [...] *j'entrais dans sa chambre pendant qu'elle dormait* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 594). — QUESTION DE *changer les idées on ne pourrait pas faire mieux* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 574). R4

R4 378 REMARQUE
Autre valeur de *question de*, § 315, R4.

d) **Propositions relatives** dans une langue littéraire assez recherchée, ainsi que dans des expressions figées.

- *Si par hasard vous obteniez un ticket*, DONT JE DOUTE, *un sourire compréhensif de l'employée vous renseignerait sur les limites du jargon de la R. A. T. P.* (Ch. BRUNEAU, dans le *Figaro litt.*, 23 févr. 1952). — Cf. § 709, *e*.
  Ordinairement, on fait précéder le relatif du pronom démonstratif *ce* ou d'un nom comme *chose* : *Il se leva et*, CHOSE *qu'il n'avait pas faite depuis longtemps, il alla l'embrasser* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, p. 142). — *Le vieillard*, CE *qui ne lui était jamais arrivé, leva les mains et fit mine de le chasser* (H. QUEFFÉLEC, *Recteur de l'île de Sein*, p. 191).
- Expressions figées : *qui plus est, qui mieux est, qui pis est* (§ 713, *b*) ; *que je sache* (§ 718, *b*, 2°). — Le relatif est précédé de *ce* : *ce qu'à Dieu ne plaise*, avec subjonctif optatif (§§ 701, *b*, N. B.).

e) **Épithètes sans support** (traitées comme neutres, § 465).

C'est des vers, clama-t-il, visiblement alarmé, AUTREMENT DIT, *celui qui te les envoie est un homme sans le sou. Un monsieur bien n'envoie pas de vers !* (HUYSMANS, cit. *Trésor*, s. v. *autrement*.)

Adjectifs au comparatif : *Ils me méprisaient* ; PIRE, *ils m'ignoraient* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 63). — PLUS PRÉCIS ENCORE [= ce qui est plus précis encore], *les petits enfants de la ville, à l'heure du massacre final* [...], *brandissent les brandons* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 343).

On emploie de même *pis* et *mieux* : PIS *encore, elle était heureuse* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 19).

f) **Syntagmes prépositionnels.**

- Avec un nom : *Je suis*, À LA VÉRITÉ, *fort loin de penser aujourd'hui à un établissement aussi grave que le mariage* (NODIER, *Contes*, p. 200). — *Entre parenthèses* et *par parenthèse* : voir 132, *a*, N. B.
- Avec un infinitif (l'agent de cet infinitif étant le locuteur, il est souvent différent du sujet de la phrase ou de la proposition : comp. § 917) : *Celui-ci* [= le flegmatique] *se trouve partout* [...] *et*, À DIRE VRAI, *presque toutes les figures rentrent dans ce type* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 304). — *Le citoyen ainsi défini est à la fois « législateur et sujet »*, POUR PARLER COMME KANT (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 300).
  Pour accompagner une formulation que le lecteur pourrait trouver critiquable : *Le temps* [...] *insaisissable s'était, pour que* POUR AINSI DIRE *je puisse le voir et le toucher, matérialisé en elle* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1031). [Autre application : § 990.] — Loc. synon. vieillie : *Toutes les parties de la nature* [...] *se rattachent entre elles par une foule d'harmonies secrètes* [...] *qui sont*, POUR AINSI PARLER, *les racines mêmes de l'être* (HUGO, cit. *Fr. mod.*, oct. 1951, p. 279). — *Haji est jeté en prison, où il retrouva Jawan, que le khalife y a fait mettre*, [...] POUR AINSI PARLER, *en retenue* (HERMANT, *Théâtre 1912-1913*, p. 144).
- Avec un adjectif, surtout dans des tours familiers : *De toutes les éventualités susdites*, POUR SÛR *il en adviendrait une* (GIDE, trad. de : Conrad, *Typhon*, p. 108). — *Il ne voyait rien dans ce déshabillage qui pût choquer la pudeur, et*, DE VRAI, *je crois qu'il condamnait la pudeur elle-même* (HERMANT, *Confidences d'une aïeule*, II).
- *À ce que...* : *Personne*, À CE QUE JE CROIS, *ne s'est montré aussi fier que lui* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 131). — À CE QU'IL ME

PARAÎT, *cette affaire est fort embrouillée* (*Ac.* 1935, s. v. *paraître*). — *La sérénade était,* À CE QU'IL PARAÎT, *charmante !* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, XVII.) — *Abd-ul-Hamid,* À CE QU'IL SEMBLE, *est pressé de s'entourer du prestige des khalifes* (LOTI, *Aziyadé*, II, 13). — *D'autant plus raffinés dans leur langage que leur origine sociale était modeste – du moins* À CE QU'IL M'AVAIT SEMBLÉ (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 145). — Autres ex. : §§ 380, N. B. ; 1117, *b*, 5° (*à ce que je sache*). — À rapprocher de *d'après* (ou *selon*) *ce qu'il me paraît*, etc.

g) **Infinitif non prépositionnel** dans *Révérence parler* (vieilli : cf. § 900, R) et **gérondif** sans *en* (cf. § 926, *b*, 1°) dans le tour adverbe + *parlant* (dans l'un et l'autre cas, l'agent est le locuteur et il est souvent différent du sujet de la phrase ou de la proposition) :

Les contemporains de Louis XIV nous ont tous l'air, RÉVÉRENCE PARLER, *de vieux tableaux* (HERMANT, *Bourgeois*, p. 40). — MÉDICALEMENT PARLANT, *un repos d'une journée au moins lui est nécessaire* (ROMAINS, *Knock*, III, 8). — *Il y avait,* GROSSIÈREMENT PARLANT [= en simplifiant] *deux tendances dans le personnel policier* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, III, 11).

h) **Propositions absolues :**

Il s'ensuit, RÉVÉRENCE GARDÉE, *que ces hommes admirables ressemblent à ces vins précieux, mais lents à se faire* [...] (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1082). — De même : *Sauf votre respect*, où *sauf* n'est plus senti comme un adjectif. Cf. § 259, *a*, 1°.

379 Sous-phrases incidentes s'intégrant à la phrase.

a) Les expressions *Dieu sait, je ne sais, on ne sait, n'importe,* sont souvent suivies d'une interrogation indirecte réduite au mot interrogatif ou au syntagme nominal dont fait partie le déterminant interrogatif. **H1** Les éléments verbaux sont souvent (pour les trois premiers) ou toujours (pour *n'importe* **R1**) figés au présent : 880, *b*, 4°. Les ensembles formés par ces expressions et leur suite équivalent à des pronoms ou à des adverbes ou à des déterminants et exercent les fonctions propres à ces catégories (par ex., les locutions pronominales peuvent avoir dans la phrase des fonctions essentielles, sujets, objets directs, attributs, etc.).

N'IMPORTE QUI *te l'aurait pris* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, IV). — *Pour entreprendre* N'IMPORTE QUOI, *il faut de l'argent !* (FLAUB., *Éduc.*, I, 2.) — *Il vous suivrait* N'IMPORTE OÙ (*Ac.* 2000).

JE NE SAIS QUOI *l'empêchait de venir* (FLAUB., *op. cit.*, III, 1). — ON NE SAIT QUEL *rayon de Dieu semble visible* (HUGO, *Lég.*, X, 1). — *J'ai peur du sommeil comme on a peur d'un grand trou, /* [...] *menant* ON NE SAIT OÙ (BAUDEL., *Fl. du m.*, Gouffre). — *Je suis tout* JE NE SAIS COMMENT (*Ac.* 1935, s. v. *savoir*, comme fam.).

Cette incorporation à la phrase est particulièrement manifeste quand le mot interrogatif est précédé d'une préposition. Dans l'usage ordinaire d'aujourd'hui, cette préposition se place devant l'expression prise en bloc, ce qui montre bien qu'*importer* et *savoir* ont abandonné leur nature verbale.

Adressez-vous À *n'importe qui* (*Ac.* 1935-2000). [Cet ex. ne se trouvait pas en 1878.] — *Professeur* ÈS [§ 580, *b*, 3°] *n'importe quoi* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 91). — *Il est difficile d'en obtenir tout de suite,* À *n'importe quel prix* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). — *Quelque part,* [...] PAR *n'importe quels êtres* [...], *une bataille, une lutte était livrée* (BAUDEL., *Par. artif.*, Mangeur d'opium, IV). — DANS *n'importe quel poème, inspiration, fabrication, cela ne fait qu'un* (BREMOND, *Poésie pure*, p. 77). **R2**

Les dames ont disparu DANS *je ne sais quel escalier sombre* (NERVAL, *Voy. en Or.*, Pl., p. 118). — *Des brises chaudes montaient* AVEC *je ne sais quelles odeurs confuses* (FROMENTIN, *Été dans le Sahara*, I). — *Il a entendu quelque chose de lui, récité* PAR *il ne sait plus qui de la Comédie Française* [*sic*] (J. RENARD, *Journal*, 29 mai 1898). — *Son caraco et sa jupe s'imprégnèrent* [...] D'*on ne sait quoi qui flottait* (Ch.-L. PHILIPPE, *Père Perdrix*, p. 65). — *Mais celle-là avait germé un jour, d'une graine apportée* D'*on ne sait où* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, VIII). — *Et l'on s'est tout de suite mis à parler* DE *je ne sais quoi* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 1er avril 1968). — *La France est-elle endormie ou ivre* D'*on ne sait quelles illusions ?* (DUHAMEL, *Turquie nouvelle*, pp. 113-114.) — *Ses cheveux passés* À *Dieu sait quel produit qui les rendait mauves* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 82).

H1 379 HISTORIQUE

Je ne sais quel a pu, comme *certain*, être précédé d'un déterminant : °UN JE NE SAIS QUEL *charme encor vers vous m'emporte* (CORN., *Pol.*, II, 2). — Au XIXe s. : *Il faut pour cela que je sente avoir affaire à la véritable puissance de l'esprit, et non à* UNE JE NE SAIS QUELLE *force purement robuste de santé et de tempérament* (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 50). — L'*Ac.* 1935, s. v. *savoir*, donne encore cet ex. : UN JE NE SAIS QUEL *homme est venu me trouver*.

Je ne sais quoi est couramment précédé d'un déterminant, et cela depuis le XVIe s. : *Ce qui vous fait ainsi admirer d'un chascun, / C'est ce qui est tout vostre* [...] : */ Ceste grace et doulceur* et CE JE NE SÇAY QUOY (DU BELLAY, *Regrets*, CLXXV). — L'*Ac.* 1935 enregistre encore *Un je ne sais qui*, un homme que personne ne connaît ou ne considère. — Le picard et le wallon, parfois aussi d'autres dialectes, ont poussé l'évolution jusqu'au bout. Cf. par ex. en liégeois *ine sakwè* « quelque chose », *ine sakî* « quelqu'un », *ine sawice* « quelque part » (*wice* = où), etc., littéral. « une sais quoi » altération de « ... (je) ne sais quoi », etc.

R1 379 REMARQUE

N'importe comment a, en outre, connu une évolution sémantique particulière ; il signifie aussi « de toute façon, nécessairement » : cf. § 965, *f*.

R2 379 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, *de n'importe quelle manière* est figé en locution adverbiale, « de toute façon, nécessairement » (sous l'influence de *n'importe comment*, cf. R1) : *Particulière par rapport au temps ou aux hommes,* DE N'IMPORTE QUELLE MANIÈRE *elle* [= la forme] *est solitude* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, Introd.). Cela n'est pas signalé dans les dict.

La préposition est même antéposée alors que l'expression n'est pas figée au présent : *Les maladies secrètes, l'alcool, les stupéfiants, avaient repétri* À *il ne savait quelle immonde ressemblance des milliers de figures qui toutes furent des figures d'enfant* (MAURIAC, *Baiser au lépreux*, p. 91). — *Les plafonds s'emplissaient d'un piétinement venu* D'*on ne savait quelle soupente* (GASCAR, *Présage*, p. 50). — *Il s'enfermait, des jours durant,* [...] POUR *on ne savait quels plaisirs* (GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 14 janv. 1961).

Dans les locutions formées avec *savoir*, la préposition peut encore être rattachée au mot interrogatif, selon la tournure primitive ; avec *n'importe*, c'est un usage archaïque, qui se raréfie après 1850.

N'importe PAR *quel moyen* (*Ac.*, 1835 et 1878). [Cet ex. a disparu en 1935.] — *Il ne sera jamais qu'un courtisan, n'importe* DE *qui, pourvu que ce soit un puissant du jour* (CHAT., cité par Montherlant, dans les *Nouv. litt.*, 26 janv. 1950). — *L'habitude qu'il avait prise de dormir n'importe* SUR *quelle planche* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 192). — *On ne l'y reprendrait plus, n'importe* À *quel prix* (FROMENTIN, *Été dans le Sahara*, p. 131). — *Elle rachèterait la maison n'importe* À *quel prix* (ZOLA, *Terre*, IV, 6). — *Le peuple* [...] *fonce en avant* [...] *n'importe* SUR *qui ou* SUR *quoi* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, cit. *Rob.*, s. v. *foncer*). — *Venir me trouver n'importe* À *quelle heure* (J. LEMAIRE, *Vieillesse d'Hélène* [1914], cit. Sandfeld, t. I, p. 391).

Cette effarante nouvelle, annoncée on ne sait PAR *qui, circule* (GIDE, *Attendu que...*, p. 97). — *Un hanneton qui était tombé Dieu sait* D'*où* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, XIII). — *Une voix venue on ne sait* D'*où, tombée d'on ne sait où* (BERNANOS, *Enfants humiliés*, p. 239) [les deux constructions sont employées l'une après l'autre]. — *Celui-ci* [...] *a passé trois ans en prison, à la suite on ne sait* DE *quelle escroquerie* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 26 févr. 1953). — *Voilà qu'il m'arrive je ne sais* D'*où un air de valse* (ARLAND, *Proche du silence*, V, 2). R3

R3 379 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, la préposition est exprimée deux fois : °*Un tohu-bohu d'usagers entraînés* DE *je ne sais* D'*où et je ne sais où par le tapis roulant* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 29 nov. 1947). — Comp. 456, *b*, 3°.

b) ***On ne peut plus*** (ou... ***mieux***) joue le rôle d'un adverbe (voir aussi § 299, *b*, 2°), par rapport à un verbe, à un adjectif, à un adverbe :

Il s'y conduisit ON NE PEUT MIEUX (*Ac.* 1935). — *Il est* ON NE PEUT PLUS *aimable* (*ib.*). H2

H2 379 HISTORIQUE

On ne saurait s'est employé dans la même construction : *Votre idée est* ON NE SAURAIT PLUS *juste* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 74).

c) L'ensemble ***Il y a*** + indication de temps B ne peut être considéré comme une incise quand il est précédé de *c'est*, quand il est mis en évidence au moyen de l'introducteur *c'est... que* et quand il est précédé d'une préposition. Dans ces cas, *il y a* a un rôle assez proche de celui d'une préposition.

C'était IL Y A *dix ans.* — *C'est* IL Y A *dix ans que l'évènement s'est produit pour la première fois.* — *Mon instinct d'*IL Y A *trente-six ans ne me trompait pas* (VALÉRY, *Corresp.*, cit. *Trésor*, s. v. *avoir*, IV, B). — *Jusqu'*IL Y A *cinq minutes* (MALRAUX, cité au § 1065, *b*, 2°, avec d'autres ex.).

B 379 BIBLIOGRAPHIE

A. HENRY, *C'était il y a des lunes. Étude de syntaxe française.* P., Klincksieck, 1968.

d) ***Tant soit peu***, sous-phrase concessive (§ 1152, H2), s'est figé en locution adverbiale de degré (§ 991, *b*, 1°) et, avec *de*, en déterminant indéfini (§ 627, *c*, 2°) :

La bête est TANT SOIT PEU *rétive* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, I, 1). — *L'Église, en Amérique, perd* TANT SOIT PEU *de sa latinité* [...]. *Le latin est peu à peu refoulé dans les limites de la messe dite par le prêtre* (GREEN, *Journal*, 5 mai 1942). R4

R4 379 REMARQUE

Var. régionale : °*tant si peu* (§ 991, *b*, 2°).

380 Incises.

Les incises sont des incidentes particulières indiquant qu'on rapporte les paroles ou les pensées de quelqu'un. R1

R1 380 REMARQUE

En dehors de l'incise, le discours rapporté est souvent identifié par un verbe déclaratif qui l'introduit : *Pierre dit : « .... »* ou *Pierre dit que...*, parfois par d'autres formules : cf. § 416, *b*. Il peut aussi être identifié par une phrase tout à fait indépendante placée ensuite, avec un pronom démonstratif renvoyant à ce discours : *« En amour, il n'y a pas d'obstacle. » Pierre avait dit cela jadis* (TROYAT, cit. § 416, R3).

a) Si la citation contient une seule phrase, l'incise se met à l'intérieur ou à la fin de celle-ci. Si la citation est formée de plusieurs phrases, l'incise est placée, comme il vient d'être dit, dans la première phrase :

Il va te le dire lui-même, reprit Marino sourdement indigné. Du diable si j'y comprends rien (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 112). — Voir aussi, dans *b*, l'ex. d'AYMÉ : quant au sens, le verbe de l'incise s'y applique seulement à la première phrase.

Il peut y avoir plusieurs incises à l'intérieur d'un discours. Si on rapporte le discours par écrit, il y a généralement une raison particulière. L'incise *continua la duchesse* est nécessaire, dans PROUST, *Rech.*, t. II, p. 230, parce que le

narrateur a jugé bon d'interrompre l'exposé de la duchesse pour faire part de sa propre réaction intérieure (« *Quelle buse !* » *pensais-je*, etc.). Ailleurs c'est le moyen d'indiquer une circonstance nouvelle : *ajouta-t-il d'un air fin et en levant le doigt* (*ib.*, p. 824). — Si le discours direct est rapporté oralement, donc sans le repère commode que sont les guillemets, il est très utile que le rapporteur rappelle qu'il est toujours en train de citer. **R2**

R2 380 REMARQUE
La langue pop. multiplie les *dit-il* ou autres incises, jusque dans une même phrase : voir un ex. dans c.

b) Dans l'usage soigné, le sujet est placé après le verbe :

« *Rends-toi donc,* RÉPOND-IL, *ou meurs* [...] » (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). — « *Donne-lui tout de même à boire* », DIT MON PÈRE (HUGO, *Lég.*, XLIX, 4). — *C'est vrai,* AVOUA-T-IL, *je l'ai mangé, le petit Chaperon Rouge. Mais je vous assure que j'en ai déjà eu bien du remords. Si c'était à refaire...* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Loup.) — *Il est très gentil, vous savez, Margot...,* RISQUÉ-JE TIMIDEMENT (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1166). — « *Le marquis de Saint-Loup-en-Bray ! Ah ! bougre !* » S'ÉTAIT-IL ÉCRIÉ (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 747).

On observera : 1) que lorsque le sujet est un pronom personnel ou *on*, il se met entre l'auxiliaire et le participe passé ; — 2) que lorsque le sujet est *je*, *e* final du verbe devient *é* (ou *è*) dans la langue littéraire (l'usage ordinaire étant obligé de tourner cela autrement) [cf. § 794, *e*, N. B.] ; — 3) que lorsque le sujet est *il* ou *elle* ou *on*, un *t* analogique (écrit entre traits d'union) sépare le verbe terminé par une voyelle et ces pronoms (cf. § 796, *e*, N. B.).

* Dans les ex. ci-dessus, le discours rapporté est en style direct. Mais l'incise est souvent présente aussi dans le style indirect libre, **R3** si l'écrivain a le souci d'être clair en distinguant ce qui revient à chacun : *Il fallait,* ME DIT-ELLE, *que je fusse assuré qu'en se mêlant de cette intrigue elle ne cherchait pas son intérêt* (MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 148). — Il en est de même si le discours rapporté n'est pas une phrase distincte et s'il est lié syntaxiquement à une phrase dont une partie n'appartient pas au discours rapporté : *Elle était lectrice* [...] *de la baronne de Goth, une personne qui n'était pas de notre monde, qui appartenait à une autre sphère,* DISAIT MAMAN (*ib.*, p. 32). **R4**

R3 380 REMARQUE
Sur cette distinction, voir le chapitre VIII.

R4 380 REMARQUE
Sur la coordination apparente d'une phrase avec une incise (« *Je le sais* », *dit-il,* ET *il se mit à rire*), voir § 268, *b*.

L'incise s'emploie aussi quand le locuteur reprend, notamment par souci d'être clair, une partie de sa phrase : voir l'ex. de LITTRÉ au § 372, *a*.

Le verbe de l'incise peut être un verbe ordinairement transitif ; le discours qu'elle sert à présenter tient lieu du complément d'objet direct. Mais on emploie aussi des verbes habituellement intransitifs. Voir § 416, *b*, 2°.

c) La langue populaire, qui répugne à l'inversion, laisse souvent le pronom devant le verbe de l'incise, mais en introduisant celle-ci par *que* : voir notamment Bauche, p. 134. C'est l'usage parlé que reproduisent les ex. suivants :

Pauvre bête, QUE *je lui dis, si on doit tuer tout ce qui est vilain, je n'aurais pas plus que toi le droit de vivre* (SAND, *Pet. Fadette*, XVIII). — *Mais,* QU'*on te dit, cela / Ne fait rien* (HUGO, *Théâtre en liberté*, Grand'mère, VI). — *Pas cette année, Aimé,* QU'*il m'a dit en me touchant l'épaule, ce n'est pas possible* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 807). — *Pas d'histoires* QUE *fait l'mien* [= son homme], *quand j'y* [= lui] *cause de c'qu'on voit* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 6). — *Siècle de vitesse !* QU'*ils disent* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 15).

Le procédé abonde chez Céline, qui utilise même *que* quand il y a un sujet nominal inversé : *Vous allez le voir !* QUE *me coupa la vieille* (*ib.*, p. 405).

Une autre façon de dire, populaire aussi, est de ne pas faire l'inversion, sans recourir à *que*.

Tu vois, IL A DIT À L'AMOUREUX, *ça c'est ma femme* (GIONO, *Regain*, II, 2). — *J'irai jusqu'au bout ! / – Quel bout ?* IL ME FAIT (PAGNOL, *Château de ma mère*, p. 293). — « *Ça va pas du tout !* » IL LUI FAIT (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, IV). — *J'étais toujours mal foutu,* IL DIT, *ça n'allait pas* (dans D. François, p. 798). **H1**

H1 380 HISTORIQUE
Dans l'ancienne langue, jusqu'au XVII[e] s., où cela se raréfie, l'incise incluait souvent le pronom *ce*, qui rappelait le discours dans lequel cette incise est insérée (d'où l'inversion actuelle) : *L'Antichrist est desja né,* CE *m'a lon dict* (RAB., III, 26). – *Sortons,* CE *m'a-t-il dit, le monde est écoulé* (MOL., *Fâch.*, I, 1). – *Je devois,* CE *dis-tu, te donner quelque avis* (LA F., *F.*, VIII, 1). Pour Vaugelas (p. 308), cela se dit tous les jours en parlant, mais cela ne doit pas s'écrire. À notre époque, c'est un archaïsme assez net : *Dans ces bois de Virennes vivait,* CE *dit-on, un ermite* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, pp. 210-211). – *Le magnolia à grandes fleurs, introduit,* CE *dit-on, dès 1734 en Caroline par des colons anglais* (F. DESONAY, *Air de Virginie*, p. 97).

N. B. Ne sont pas considérées comme des incises les propositions décrites ci-dessous, quoiqu'elles contiennent un verbe déclaratif ; l'inversion du sujet

y est exclue s'il s'agit d'un pronom personnel ou de *on* et elle est fréquente mais facultative s'il s'agit d'un autre sujet ; elles ne servent jamais à présenter un discours direct se prononçant, mais elles se réfèrent à une phrase dite ou écrite antérieurement ; elles peuvent se placer avant la citation, dont elles sont séparées ordinairement par une virgule (et non un double point) ; elles ne sont pas réservées à la présentation du discours rapporté : *La duchesse et moi nous disposons,* COMME VOUS LE SAVEZ, *de l'ancienne maison de Pétrarque* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVI) ; voir aussi § 378, *f.* R5

• Propositions introduites par *à ce que*, comme *selon ce que*, *d'après ce que* : *Sera-ce cet imbécile de Conti ? / – Mais,* À CE QU'ON DIT, *ce ne serait pas son coup d'essai* (*ib.*, XX). — *Paghidas n'avait jamais manqué à sa parole* – À CE QU'IL ASSURAIT *du moins* (Al. DUMAS, *Viva Garibaldi !* p. 37). — *Elle n'était pas gentille pour son père,* À CE QU'ON DIT (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 536). — *Margaritone,* À CE QUE RAPPORTE VASARI, *mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans* (FRANCE, *Île des Pingouins*, III, 5).

• Propositions conjonctives introduites par *comme*, *ainsi que* : *C'est,* COMME ON DISAIT AUTREFOIS, *aller au sabbat !* (BALZAC, *Pons*, XXXIII.) — *L'art, la science et l'amour (ces trois faces de Dieu,* COMME EÛT DIT PELLERIN) (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — COMME DIT BAZILE [dans Beaumarchais, *Barb.*, III, 11], *qui diable est-ce qu'on trompe ici ? (ib.*, II, 4.) — *Comme dit l'autre* : cf. § 741, *a*, 2°. – Ces propositions peuvent contenir le pronom neutre *le* renvoyant à cette citation (cf. § 671, *a*) : *Ledit Conseil se propose* [...], COMME L'ÉCRIT M. HANSE [...], *de lutter contre « l'invasion massive et anarchique de termes anglais* [...] *»* (ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* 1973, p. 347).

Avec la formule *comme dit Bazile*, la citation tient lieu de l'objet direct que demande le verbe *dire*. — Il est moins fréquent que l'on construise de cette façon un verbe intransitif : [...] *s'écria-t-il, « dilaté », comme* S'EXPRIMENT *les* Mille et une nuits, *« à la limite de la satisfaction »* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 406). — Des auteurs écrivent *Comme parle...* à l'imitation des classiques H2 : *Et « en plein XX*[e] *siècle », comme* PARLENT *les gazettes* (TOULET, *Mon amie Nane*, V). — *C'eût été, comme* EÛT PARLÉ *feu Villemain, un sale coup pour la fanfare* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 875) [mis avec intention dans la bouche d'un personnage]. — *M. Tarride en* [= d'un rôle] *avait davantage la carrure et les épaules, comme on* PARLE *en argot du théâtre* (HERMANT, *Théâtre 1912-1913*, p. 25). — *Cette chaîne n'est pas fée, comme on* EÛT PARLÉ *jadis* (GREEN, *Varouna*, préambule). R6

R5 380 REMARQUE

Ces propositions s'emploient aussi pour un membre de phrase ou même un mot : *Il y avait un modèle, un modèle comme toi, aussi bien,* À CE QUE JE ME SUIS LAISSÉ DIRE (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CIV). – *Il est,* COMME ON DIT AU QUÉBEC, *un peu niaiseux.*

H2 380 HISTORIQUE

Voir par ex. BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 577.

R6 380 REMARQUE

Comp. §§ 378, *f* (*pour ainsi parler*) ; 416, H1 (*parler que...*).

CHAPITRE VII

PARTICULARITÉS DES DIVERS TYPES DE PHRASES

Section I

La phrase énonciative

381 Définition.

Par **la phrase énonciative** (ou *déclarative* ou *assertive*), le locuteur (ou le scripteur) communique simplement une information à autrui. C'est le type de phrase le plus fréquent et le moins chargé d'affectivité.

Sara se leva tard. Il était un peu plus de dix heures. La chaleur était là, égale à elle-même (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 7). — *Les petits enfants imaginent avec facilité les choses qu'ils désirent et qu'ils n'ont pas. Quand ils gardent dans l'âge mûr cette faculté merveilleuse, on dit qu'ils sont des poètes ou des fous* (FRANCE, *Pierre Nozière*, 1899, pp. 56-57).

382 Caractéristiques de la phrase énonciative.

Étant donné ce qui a été dit dans le § 381, ce sont plutôt les autres types de phrases qui ont des caractères qui les opposent à la phrase énonciative.

a) La phrase énonciative est prononcée avec une intonation d'abord ascendante, puis descendante :

Nous par- tons cette nuit.

b) La phrase énonciative se termine ordinairement par un point dans l'écrit.

Le point-virgule (§ 129, *b*) et le double point (§ 130) peuvent aussi terminer des phrases énonciatives. Des sous-phrases énonciatives, lorsqu'elles sont coordonnées, sont suivies d'une virgule (§ 263, *b*, 4°) ou, souvent sans ponctuation, d'une conjonction de coordination.

c) Le verbe de la phrase énonciative est le plus souvent à l'indicatif (ou au conditionnel, qui fait partie de l'indicatif).

L'infinitif est possible dans certains tours littéraires (§ 901, *c*) : *Alors les ennemis de* S'ENFUIR *et de* JETER *leurs armes* (*Ac.* 2001, s. v. *de*, V, 1).

Le subjonctif plus-que-parfait s'emploie avec la valeur du conditionnel passé dans la langue littéraire : *Je* FUSSE TOMBÉE, *s'il ne m'eût tenue* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 163). Cf. § 895, *e*, 1°.

La phrase énonciative peut être averbale (§§ 410-412), mais cela est moins fréquent que dans d'autres types de phrases.

d) Le sujet de la phrase énonciative précède le plus souvent le verbe. Cela oppose ce type de phrase à la phrase interrogative (ainsi qu'à la phrase injonctive, qui d'ordinaire n'a pas de sujet).

L'ordre sujet + verbe est encore plus fréquent dans la langue parlée que dans la langue écrite. Celle-ci connaît, en effet, certaines inversions ; nous distinguons celles qui concernent le pronom personnel, ainsi que *ce* et *on* (§ 383) ; celles qui concernent d'autres mots que ceux-là (§ 385). En outre, nous traitons au § 384 d'une reprise du sujet qui peut être mise en rapport avec l'inversion présentée dans le § 383.

Sur la place du sujet logique ou réel, voir § 231.

383 Inversion du pronom personnel sujet, de ce et *on*.

Il y a parfois inversion du pronom personnel sujet, de *ce* (sans relative) et de *on* après certains adverbes ou locutions adverbiales (la plupart ne sont pas des compléments du verbe et sont à rapprocher plutôt des éléments incidents et des mots-phrases : cf. §§ 378, *b*, et 1104, *a*).

a) Les divers cas. R1

1° L'inversion est obligatoire dans *toujours est-il que* (= en tout cas) H et après *encore* à valeur restrictive (= malgré cela).

*Enfin, toujours est-*IL *que j'ai revu Robinson* [...] *ce même soir-là* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 396). — *Encore y aurait-*IL *lieu de fixer l'attention critique sur ces objets eux-mêmes* (A. BRETON, *Nadja*, p. 15). R2

2° L'inversion est très fréquente, surtout dans la langue littéraire, après *et encore* (= malgré cela), *tout au plus, à peine, peut-être, sans doute, encore moins*.

*Et encore y faut-*IL *méditer* (BARRÈS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 604). — *Tout au plus pouvions-*NOUS, *lorsqu'il reprenait le souffle, risquer une question respectueuse* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XI). — *À peine tolérait-*ON *qu'elle sortît seule* (SARTRE, *Mots*, p. 10). — *Peut-être est-*CE *mieux encore de finir par l'aimer un peu* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 439). — *Sans doute était-*IL *possédé sans le savoir de l'esprit des lieux* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, II, 2). — *Encore moins peut-*ON *supposer que les nouveautés nées en Gaule* [...] *se répandaient en Afrique* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 48).

Ex. sans inversion (ce que nos témoins ressentent souvent comme négligé) : *Voilà les types uniques des vieillards qui peuvent aimer sans ridicule. Et encore* ON *doit observer que ces types sont tous rejetés dans une époque antique* (S.-BEUVE, *Prem. lundis*, Pl., p. 364). — *L'Anglais ne met pas de côté* [...] ; *tout au plus* IL *s'assure* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 32). — *À peine* IL *peut se baisser, à peine pourra-t-il saluer demain* (VALLÈS, *Enfant*, VI). [Remarquer les deux façons de faire.] — *Peut-être* CE *sera le matin* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, p. 71). — *Peut-être* IL *redoute mon contact* (JOUHANDEAU, *Carnets du professeur*, p. 194). — *Sans doute* ELLE *m'attendait venir par l'autre allée* (GIDE, *Porte étr.*, VII). A1

3° L'inversion est assez fréquente après *ainsi, aussi* (§ 1033), *aussi bien, du moins, au moins, tout au moins, à tout le moins, pour le moins, à plus forte raison, a fortiori, en vain*.

*Ainsi demeura-t-*ELLE *un très long moment* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 117). — *Aussi faut-*IL *pour leur répondre une certaine habitude de leur monde* (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, VII). — *Aussi bien était-*CE *déjà le soir* (ARLAND, *Terre natale*, I). — *Du moins pouvions-*NOUS *mépriser l'espèce de sublime* [...] *que la publicité américaine achève aujourd'hui de révéler au monde* (BERNANOS, *Grande peur des bien-pensants*, Pl., p. 57). — *À plus forte raison le ferai-*JE *pour celui qui est devant vos yeux* (SAND, *Mauprat*, XXVIII). — *En vain est-*CE *de vos bons deniers que vous courez les chemins* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, I, 1). Etc.

Sans inversion : *Ainsi j'avais trois fois* [...] *franchi les steppes* [...] *de ma chambre* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 80). — *Aussi* JE *me levai* (DUMAS

R1 383 REMARQUE

Les adverbes énumérés ci-contre peuvent avoir divers emplois, dans lesquels la fréquence de l'inversion n'est pas nécessairement identique.

H 383 HISTORIQUE

Toujours mis en tête entraînait l'inversion dans d'autres formules : *Mais toûjours faut-*IL *demeurer d'accord, que sur cette matiere les Medecins en sçavent plus que les autres* (MOL., *Mal. im.*, III, 3). — *Quand le malheur ne seroit bon / Qu'à mettre un sot à la raison, / Toûjours seroit-*CE *à juste cause / Qu'on le dit bon à quelque chose* (LA F., *F.*, VI, 7). — Voir aussi § 1006, H9. — L'Ac. a conservé jusqu'en 1878 cette phrase : *Si je n'ai pas réussi, toujours ai-*JE *fait mon devoir.*

On faisait aussi l'inversion dans *Bien est-il vrai* : *Bien est-*IL *vray, qu'auprés d'une beauté / Paroles ont des vertus non pareilles* (LA F., *C.*, Oraison de s. Julien). — Encore chez STENDHAL : *Bien est-*IL *vrai que* [...] *quelques hommes* [...] *attribuèrent cette apparente insensibilité* [...] *à beaucoup de dissimulation* (*Chron. ital.*, Vittoria Accoramboni). — Après *or* : *Or est-*IL *qu'un corps grave tombe en effet de quinze pieds dans la premiere seconde* (VOLT., cité au § 786, H3).

Voir aussi § 386.

R2 383 REMARQUE

Voici pourtant un ex. sans inversion ; peut-être faut-il attribuer cette infraction à l'origine méridionale de l'auteur : °*Je n'ai pu obtenir que 100 francs de mon père, encore* JE *craignais qu'il ne me donne rien du tout* (CÉZANNE, *Corresp.*, 4 avril 1878).

A1 383 AUTRES EXEMPLES

Sans inversion après *peut-être* : STENDHAL, *Chartr.*, XIX ; MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, III, 1 ; HERMANT, *Confidences d'une aïeule*, XIII ; BERNANOS, *Grande peur des bien-pensants*, Pl., p. 45 ; NOURISSIER, dans le *Point*, 26 déc. 1983, p. 70. — Après *sans doute* : FRANCE, *Île des Pingouins*, VII, 6 ; etc. — Voir aussi *b*, 1°.

fils, *l. c.*). — *Aussi bien* IL *y a des noms* [...] *que je n'ai jamais pu prononcer de sang-froid* (FROMENTIN, *Domin.*, III). — *Du moins* IL *n'aurait pu être qu'un homme de bibliothèque* (BERNANOS, *op. cit.*, p. 49). — *En vain* IL *a des mers fouillé la profondeur* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai). Etc.

4° Après d'autres adverbes ou mots-phrases, l'inversion est moins fréquente ; elle paraît même, dans plus d'un cas, assez artificielle.

D'AILLEURS *jouait-il son rôle sans soupçonner qu'on le lui eût confié* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 588). — ALORS *se résigna-t-il à l'évêque d'Évreux* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 18). — CERTES *savons-nous l'importance des imprégnations imaginaires* (J. LACAN, *Écrits I*, p. 19). — DAVANTAGE *doit-il présenter* [...] *des difficultés presque insurmontables* (VALÉRY, *Soirée avec M. Teste*, Préf.). — *Sur la plus frêle chaloupe,* DÉJÀ *se heurtent-ils* (GIDE, *Nourritures terr.*, III). — DE MÊME *m'est-il arrivé de m'imaginer* [...] (GRACQ, *Beau ténébreux*, Pl., p. 100). — DIFFICILEMENT *trouvera-t-on des gens qui veuillent* (dans Littré, s. v. *difficilement*). — DONC, *faut-il trouver le traître* (DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 116). — VAINEMENT *lui disait-il :* [...] (MAURIAC, *Baiser au lépreux*, p. 132). Etc. — Voir aussi Le Bidois, *Inversion*, pp. 88-126.

5° Dans la langue littéraire, l'inversion du sujet est pratiquée quand l'attribut est mis en relief, sans pause, en tête de la phrase (comp. § 385, *a*) :

Heureux était-ON *quand ils* [= des douaniers] *ne profitaient pas de l'occasion pour glisser un foulard ou une paire de bas dans leur poche* (SAND, *Hist. de ma vie*, V, 3). — *Divers étaient*-ILS *par les mythes poétiques* (DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 126). — *Plus justes seraient*-ILS *s'ils suggéraient que des tentatives comme celles des générativistes sont à l'heure actuelle prématurées* (R.-L. WAGNER, *Grammaire fr.*, t. II, p. 133).

b) Observations générales.

1° Quand le verbe suit directement l'adverbe (sans qu'il y ait entre eux un complément : voir 2°), il n'y a, normalement, après l'adverbe, ni pause dans la parole ni virgule dans l'écriture.

Certains auteurs mettent pourtant une virgule : *Aussi, souhaitait-il qu'on gardât le catholicisme* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, XIV). — *Du moins, tâchions-nous que les débats fussent bien préparés* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, pp. 148-149). — *Sans doute, ne peut-elle pas facilement trouver mieux* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXIV).

Quand il n'y a pas inversion du pronom, il semble qu'il y ait une légère pause entre ce pronom et l'adverbe qui le précède. Pourtant, les textes écrits ont assez rarement une virgule : *Ainsi,* JE *puis vous annoncer* [...] (FRANCE, *Île des Pingouins*, I, 6). — *Sans doute,* ON *trouve souvent encore en m*[*oyen*] *fr*[*ançais*] *le sujet après le verbe* (BRUNOT, *Pensée*, p. 246). — *Peut-être,* IL *savait que ce ne serait pas facile* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 74). — *Sans doute,* IL *lui devait faire sa part* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 328).

2° L'inversion peut se produire même quand l'adverbe est suivi d'un complément ou d'un autre syntagme :

Aussi, la veille, avait-IL *osé parler de cette ligne unique de retraite à un général, rencontré par hasard dans un chemin* (ZOLA, *Débâcle*, II, 1). — *Encore pour que ce désenchantement soit possible, constamment possible, faut*-IL *que les chaînes ne nous écrasent pas* (A. BRETON, *Nadja*, p. 78). — *Ainsi dans mon enfance imaginais*-JE *les rois mérovingiens* (VAILLAND, *Beau Masque*, I, 1). — *Au moins, de cette façon, saurait*-IL *à quoi s'en tenir* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 112).

Mais, dans ce cas, le pronom garde plus facilement sa place devant le verbe : *Peut-être, si ce mot se rencontrait dans la pièce,* ON *le trouverait valant quatre syllabes* (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 17). — *Ainsi, quand je serai perdu dans la mémoire / Des hommes, dans le coin d'une sinistre armoire, / Quand on m'aura jeté, vieux flacon désolé, / Décrépit, poudreux, sale, abject, visqueux, fêlé, /* JE *serai ton cercueil, aimable pestilence* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Flacon).

3° L'inversion du pronom se produit parfois dans des propositions où *peut-être, du moins*, etc. suivent une conjonction de subordination ou un pronom relatif, par analogie avec le cas où ils sont placés en tête de la phrase. La présence de virgules dans plusieurs des ex. semble montrer que l'inversion n'est ici qu'un automatisme peu justifié.

Une aversion que rarement prennent-ILS *le soin de déguiser* (LAMENNAIS, *De la religion*, IV). — *L'autorité sacerdotale* [...] *a toujours les résultats les plus salutaires, parce que, du moins, est*-ELLE *toujours plus trempée d'intelligence* (GOBINEAU, *Essai*

sur l'inégalité des races hum., II, 5). — *On prétend que le mot* rivalité *est de la création de Molière, et qu'encore n'osa-t-*IL *le risquer que dans la bouche d'un valet* (LITTRÉ, s. v. *rivalité*). — *La circulation était si dense sur le pont Eminömü qu'à peine pouvait-*ON, *au péril de sa vie, le traverser* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 532). — *En remontant la colline où peut-être m'avait-*IL *vu souvent passer* (J. ROY, *Amour fauve*, p. 45). A2

4° L'inversion du pronom sujet entraîne certaines modifications dans la forme du verbe à la 1re et à la 3e personne du singulier :

Aussi TROUVÉ-*je* (ou *trouvè-je*)... : § 794, *b* — *Aussi trouva-*T-*il*... : § 796, *e*, N. B.

Il y a en outre certaines interdictions, portant sur l'inversion du pronom personnel à la 1re personne : **prends-je*, etc. (cf. § 794, *e*, N. B.) et de *ce* à la 3e personne : **furent-ce*, etc. (cf. § 702, *e*). Même les formes comme *trouvé-je* sont plus ou moins désuètes. Tout cela entrave l'inversion et favorise des ex. comme les suivants :

Sans doute JE *veux qu'elle soit un jour près de moi* (RENAN, *Ma sœur Henriette*, p. 91). — *Aussi* JE *pense que* [...] (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 36). — *Sans doute* JE *rêve* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 9). — *Ainsi* JE *me montre avec Régine depuis que je suis malade* (S. PROU, *Méchamment les oiseaux*, p. 167).

Les moyens indiqués dans le 5° trouvent aussi une justification supplémentaire.

5° La langue courante préfère souvent garder l'ordre normal en faisant suivre *peut-être* et *sans doute* de *que* (§ 1121, *b*) R3 ; cela n'est pas exclu de la langue littéraire, surtout pour *peut-être*.

PEUT-ÊTRE QUE *je m'intéresse trop à ma patrie pour m'intéresser plus longtemps à son art* (BARRÈS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 195). — SANS DOUTE QU'*il n'y a plus pensé* (dans Littré).

On dit d'autre part *À peine si*, *Tout au plus si* sans inversion du sujet : À PEINE SI *j'avais quitté sa chambre tout le temps qu'avait duré sa maladie* (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, VII). Cf. § 412, *c*.

A2 383 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, Pl., t. V, p. 26 ; JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, fasc. 1, p. 87 ; HERMANT, *Théâtre (1912-1913)*, p. 317 ; LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 13 ; S. DELESALLE, dans *Langue fr.*, mai 1974, p. 62.

R3 383 REMARQUE

Peut-être impliquant une idée de doute, il y a parfois un mélange avec des formes de l'interrogation : °*Peut-être* EST-CE *que*... Cf. § 122, R3.

384 Reprise du sujet autre qu'un pronom personnel, *ce* ou *on*.

Les adverbes et mots-phrases qui provoquent l'inversion du pronom personnel, de *ce* sans relative et de *on* (§ 383) ont aussi une influence lorsque le sujet est d'une autre nature. Ils amènent la reprise du sujet par un pronom personnel conjoint placé immédiatement après le verbe, le sujet ayant sa place ordinaire.

a) Les divers cas.

1° Adverbes et mots-phrases cités au § 383, *a*, 1° à 3° (excepté *toujours*) :

*Encore cela ne prit-*IL *pas ses plus grandes* [...] *proportions* (A. BRETON, *Nadja*, pp. 63-64). — *Tout au plus un nom de chose, sous lequel nous ne songeons pas à découvrir le nom d'hommes, survit-*IL *en quelque château, quelque village lointain* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 541). — *À peine le soleil est-*IL *levé* (*Ac.* 1935, s. v. *peine*). — *Peut-être ce que j'ai éprouvé de bizarre n'existe-t-*IL *que pour moi* (NERVAL, *Corresp.*, 15 juillet 1854). — *Ainsi Desbats s'assura-t-*IL *la neutralité de sa femme* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 58). — *Aussi le style est-*IL *toujours un secret* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 1). — *Du moins Agaric était-*IL *à même de former une conjuration redoutable* (FRANCE, *Île des Pingouins*, V, 1). — *À tout le moins la méthode employée peut-*ELLE *être appliquée à l'ensemble des langues* (J. REY-DEBOVE, dans le *Fr. mod.*, juillet 1972, p. 223). — *En vain le tableau noir, dressé sur le chevalet, l'invitait-*IL *à se replonger dans la sereine atmosphère des spéculations mathématiques* (BOURGET, *Divorce*, I).

La reprise est cependant moins automatique que l'inversion décrite dans le § 383 :

À peine le soleil était-il levé, à peine le soleil était levé qu'on aperçut l'ennemi (*Ac.* 1935, s. v. *peine*). — *Peut-être l'estimable traduction de M. Tissot les a trop fait disparaître* (S.-BEUVE, *Prem. lundis*, Pl., p. 166). — *Ainsi l'amant sur un corps adoré / Du souvenir cueille la fleur exquise* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Fantôme). — *Aussi le fonctionnaire se contente d'extraire de sa poche intérieure un petit carnet noir* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 114). — *Aussi bien la terminologie de l'édition de 1877* [...] *laissait à désirer en certaines de ses parties* (*Ac.* 1932, Préf.). — *Du moins une telle variation se voit pour* vraiement [*dans Pathelin*](LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 17). Etc. — Voir aussi *b*, 1°.

2° Avec d'autres adverbes (sauf avec *de même*), la reprise est plus rare et paraît souvent artificielle :

De même les multiples épisodes des Misérables *sont-*ILS *une succession de vagues toutes différentes l'une de l'autre* (L. DE VILMORIN, dans le *Figaro litt.*, 2 mars 1963). **A** — *Certes, sans la défaite et l'occupation de la moitié du pays par les Allemands, probablement les artisans de la Révolution nationale n'auraient-*ILS *jamais accédé au pouvoir* (Raym. ARON, dans l'*Express*, 14 févr. 1981). — *Simplement l'œuvre de Proust nous interdit-*ELLE *de repasser sur ses traces* (G. PICON, dans J. Bersani, *Critiques de notre temps et Proust*, p. 146).

b) Observations générales. **R**

1° Quand il y a reprise, il n'y a pas, normalement, de pause après l'adverbe. Certains auteurs mettent pourtant une virgule :

*Aussi, Mlle Gamard disait-*ELLE *que l'abbé Chapeloud était un homme très aimable* (BALZAC, *Curé de Tours*, p. 18). — *Sans doute, cette sculpture est-*ELLE *magique et non esthétique* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 65).

En revanche, quand il n'y a pas de reprise, la pause et la virgule sont assez naturelles (quoique cette virgule manque souvent : voir ci-dessus) :

Au moins, Chantilly porte noblement sa misère (NERVAL, *Promenades et souvenirs*, VII). — *Aussi, le paysan rend grâce à la roture / Qui le dispense, lui, d'audace et d'aventure* (HUGO, *Lég.*, XV, III, 3). — *Sans doute, la cuisinière était sortie* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *À plus forte raison, le moyen âge n'est pas un* (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 4).

2° La reprise du sujet par un pronom personnel placé après le verbe entraîne au singulier l'addition d'un *t* analogique écrit entre traits d'union, selon les conditions décrites § 796, *e*, N. B. :

*Peut-être votre frère viendra-*T*-il. — Sans doute votre sœur aime-*T*-elle l'auto.*

3° La langue courante fait assez souvent suivre *peut-être* et *sans doute* d'un *que*, ce qui exclut la reprise du sujet dans l'usage régulier :

PEUT-ÊTRE QU'*une rupture s'en suivrait ?* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 363.)

Ces ex. ne sont donc pas à imiter : °*Peut-être que ces sortes de vacances impromptues que vous vous disposez à prendre ne formeront-*ELLES *en définitive qu'un épisode un peu romanesque* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 551). — °*Peut-être que ses réticences à l'égard du P. C. étaient-*ELLES *aussi futiles* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 223). — °*Peut-être que son esprit, si frêle, si délicat, parviendra-t-*IL *tout seul à tirer une conclusion à son propre usage* (Al. BOSQUET, *Bonnes intentions*, p. 203).

385 Inversion du sujet autre qu'un pronom personnel, ce ou on.

N. B. Rappelons qu'en dehors de quelques formules figées (notamment les proverbes), l'inversion du sujet concerne surtout la langue écrite.

a) L'attribut est mis en relief, sans pause, en tête de la phrase (§ 247, *c*) :

Grande fut MA SURPRISE *quand j'appris que le docteur Babinsky avait eu part à l'élaboration des* Détraquées (A. BRETON, *Nadja*, p. 53). — *Lourdes sont* LES CONTRAINTES ÉCONOMIQUES, *mais plus lourdes encore les contraintes culturelles* (J.-M. DOMENACH, dans *Esprit*, nov. 1974, p. 626). — *Telle était du moins* MON OPINION (FROMENTIN, *Domin.*, II).

L'inversion ne se fait pas si l'attribut est repris par un pronom personnel ou par un autre mot : *Modéré,* JEAN MAILLEFER *le fut toujours* (BREMOND, *Âmes religieuses*, p. 82). — *Belles et sympathiques,* TOUTES LES PARISIENNES *lui semblent ainsi* (A. DAUDET, *Immortel*, V).

b) Le verbe (et les éléments qui le précèdent nécessairement : adverbe *ne* et pronoms personnels compléments conjoints) est immédiatement en tête de la phrase. **R1**

N. B. Lorsque le verbe a un nom comme objet direct, l'inversion rend la phrase peu nette. Plutôt que °*Alors ébranla l'air* UNE CLAMEUR, on dira *Alors* UNE CLAMEUR *ébranla l'air*.

L'interprétation n'est pas douteuse quand le verbe et le sujet sont des pluriels audibles et l'objet direct un singulier : *Seuls ont le droit d'être modestes* LES VOYAGEURS MUNIS DE BILLETS (SARTRE, *Mots*, p. 91). **R2**

A 384 AUTRES EXEMPLES

Avec *de même* : Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 6 mai 1965 ; A. FONTAINE, dans le *Monde*, sélection hebdomadaire, 22-28 nov. 1973 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 15 févr. 1974.

R 384 REMARQUE

Voir aussi § 383, *b*, 2° et 3°.

R1 385 REMARQUE

L'inversion est particulièrement fréquente si le verbe a un faible contenu sémantique. On peut alors la comparer avec la construction impersonnelle.

R2 385 REMARQUE

La longueur du groupe du sujet favorise aussi l'inversion. En dehors des cas énumérés ci-contre, elle explique sans doute des phrases comme celles-ci :

J'ai toujours eu pour Léautaud une affection presque trop vive ; aussi me peine CERTAINE PHRASE DE LUI, CITÉE PAR ROUVEYRE (GIDE, *Journal*, 25 nov. 1946). — *Plus encore que la vie, les avait séparés* L'OPPOSITION ENTRE CEUX D'ENTRE EUX QUI ACCEPTAIENT LA DOMINATION ALLEMANDE ET CEUX QUI LA REFUSAIENT (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 24).

R3 385 REMARQUE
On trouve aussi des tours nominaux : *Apparition d'Aurélie, la bonne des Marvejol* (COURTELINE, *Cruche*, I, 8). – *Entrée du cinquième et du sixième homme* (IONESCO, *Jeux de massacre*, p. 13).

R4 385 REMARQUE
Le *Trésor* cite pourtant un ex. de 1858 où le sujet précède.

R5 385 REMARQUE
Exit s'emploie parfois en dehors du théâtre : § 877, *g*.

1° Dans les indications concernant les déplacements des acteurs, au théâtre R3 :

Passe UN OFFICIER ALLEMAND (MUSSET, *Lorenz.*, I, 5). — *Sortent* SYLVANDRE ET CHLORIS (VERL., *Jadis et nag.*, Les uns et les autres, II). — *Entre* URSULE *portant la soupière* (COURTELINE, *Cruche*, I, 9). — *Entrent* LA TROISIÈME ET LA QUATRIÈME MÉNAGÈRE (IONESCO, *Jeux de massacre*, p. 9).

L'inversion n'est pas obligatoire : URSULE *entre avec des œufs sur le plat* (COURTELINE, *op. cit.*, I, 9). — LES SEPTIÈME ET HUITIÈME MÉNAGÈRES *entrent* (IONESCO, *l. c.*).

L'inversion est constante R4 lorsqu'on emploie, selon un usage peu fréquent, le verbe latin *exit* « sort » ou, moins fréquent encore, son pluriel *exeunt* : *Exit* LE FILS (APOLLIN., *Mamelles de Tirésias*, II, 5). — *Exeunt* ALEXANDRE ET CHANTAL (R. DE OBALDIA, *Bons bourgeois*, I, 15). R5

2° Surtout dans la langue juridique, administrative, didactique, quand le sujet est une sorte de définition ou une énumération. Il y a souvent une pause entre le verbe et son sujet, pause que l'écrit représente par une virgule, par un double point, par le passage à la ligne.

Sont meubles par leur nature, LES CORPS QUI PEUVENT SE TRANSPORTER D'UN LIEU À L'AUTRE, *soit qu'ils se meuvent par eux-mêmes, comme les animaux, soit qu'ils ne puissent changer de place que par l'effet d'une force étrangère, comme les choses inanimées* (*Code civil*, art. 528). — *Sont dispensés de la tutelle,* / LES PERSONNES DÉSIGNÉES DANS LES TITRES [...] ; / LES PRÉSIDENTS ET CONSEILLERS À LA COUR DE CASSATION, LE PROCUREUR GÉNÉRAL ET LES AVOCATS GÉNÉRAUX EN LA MÊME COUR ; / LES PRÉFETS ; / TOUS CITOYENS EXERÇANT UNE FONCTION PUBLIQUE DANS UN DÉPARTEMENT AUTRE QUE CELUI OÙ LA TUTELLE S'ÉTABLIT (*ib.*, art. 427). — *Sont « aliénés »* UN ADOLESCENT OPPRIMÉ, UNE FEMME MAL MARIÉE, UN OUVRIER ASTREINT À UN TRAVAIL INGRAT, UN HOMME EN PROIE À UNE VIVE SOUFFRANCE PHYSIQUE, ETC. (A. FABRE-LUCE, *Mots qui bougent*, p. 11).

3° Dans des tours figés :

Qu'est-ce qu'un amour qui fait bâiller ? autant vaudrait ÊTRE DÉVOTE (STENDHAL, *Rouge*, II, 11). — *Combien vous reste-t-il d'avions ?* [...] / – *Mieux vaut* NE PAS EN PARLER (MALRAUX, *Espoir*, p. 112). — Le sujet est la relative *qui veut* : *Ne se tue pas* QUI VEUT (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1160). — *N'est pas héros* QUI VEUT (SARTRE, *Mots*, p. 145). — Proverbes : *Tant va* LA CRUCHE *à l'eau qu'à la fin elle se brise. Rira bien* QUI RIRA LE DERNIER. *A beau mentir* QUI VIENT DE LOIN. — Cf. aussi § 386.

4° Lorsque le verbe est lié à la phrase précédente, soit par le sens que présente ce verbe, soit par l'adverbe ou le pronom qui l'accompagnent, soit parce qu'il reprend, sous forme de réponse, le verbe se trouvant dans une question :

Suivent DES SCÈNES ANALOGUES, À LA KEAN ET LA FRÉDÉRICK (BAUDEL., *Par. artif.*, Du vin et du hasch., II). — *Doivent enfin figurer dans ce tableau* DES GRAMMAIRES CONÇUES TOUT À FAIT EN DEHORS DE DOCTRINES RIGIDES (WAGNER-PINCHON, 1973, p. 15). — *Ah ! voilà le cimetière de Ziès. Y dorment* LE PETIT NICOLAS ET LE VIEUX JÉRÔME (DURAS, *Vie tranquille*, F°, p. 201). — *Quelles âmes vont en enfer ?* / *Vont en enfer,* LES ÂMES DE CEUX QUI MEURENT EN ÉTAT DE PÉCHÉ MORTEL (*Catéchisme* à l'usage des diocèses de Belgique, 1961, question 143).

Le phénomène est particulièrement fréquent avec le verbe *rester* (qui est parfois invariable [§ 936, *c*], les usagers le traitant sans doute comme un impersonnel) : *Restent à définir* L'ETHNOGRAPHIE ELLE-MÊME, ET L'ETHNOLOGIE (Cl. LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, p. 4). — *La lingerie et les robes de la défunte avaient été données aux Petites Sœurs des Pauvres* [...]. *Restaient* LES DÉBRIS DISPARATES QUI SUBSISTENT TOUJOURS (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 57).

5° Parfois avec les verbes qui expriment un mouvement : *entrer*, *passer*, etc. (comp. 1°) ; ils peuvent aussi concerner le temps.

Entrèrent UN OFFICIER, ET DEUX SOLDATS QUI EMPOIGNÈRENT LA CIVIÈRE (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 218). — *Passaient* LES JOURS, LES SEMAINES, LES MOIS (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 7). — *Passait* UNE RICHE VOITURE, CONTENANT TROIS FEMMES TURQUES INCONNUES (LOTI, *Aziyadé*, III, 42). — *Vient* UNE HEURE, *mon ami,* OÙ L'ON N'ASPIRE PLUS QU'AU REPOS (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1137). — *La conversation s'engage mal ; arrive* UNE ITALIENNE BLONDE, LOURDE, MAIS AVEC DE BEAUX YEUX PÂLES (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 442).

c) La phrase commence par un adverbe ou par un autre complément.

- Fréquemment avec *ainsi* : *Ainsi font, font, font* LES PETITES MARIONNETTES (chanson que l'on chante aux enfants, avec les gestes appropriés). — *Ainsi se précise* LA DIFFÉRENCE AVEC L'IMPARFAIT (BRUNOT, *Observ. sur la gramm. de l'Ac. fr.*, p. 105).
- Fréquemment, avec un adverbe de lieu ou un autre complément de lieu : *Ici ne peut planer* MÉPHISTOPHÉLÈS, L'ESPRIT QUI NIE (BARRÈS, *Colline insp.*, I, 3). — *Sur ce lac sublime où je suis née, m'attend enfin* UNE VIE HEUREUSE ET PAISIBLE (STENDHAL, *Chartr.*, II). — *À droite et à gauche, s'enfonçaient* DES VITRINES PROFONDES, TAPISSÉES DE PAPIER BLEU (ZOLA, *Th. Raquin*, I). — *De la poche ventrale de leurs tabliers, comme celle d'un kangourou, dépassent* DES BOUCLES DE CISEAUX, OU DES FORCEPS (Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, p. 8).
  Dans les épitaphes, cette construction est constante : *Ci-gît* JEAN DUPONT (tout à fait figé, comme le montrent le trait d'union et le double archaïsme lexical). — *Ici reposent* LES RESTES ET LA SEMENCE DE PAUL CLAUDEL (inscription sur la tombe de Claudel, à Brangues). Elle est fréquente aussi dans d'autres inscriptions : *Dans cette maison est né* LE POÈTE X. **R6**
- Fréquemment, après un adverbe de temps (ou d'aspect) ou un autre complément de temps : *Aussitôt s'établit* UN COMBAT DE GÉNÉROSITÉ (MÉRIMÉE, *Colomba*, V). — *Il y avait à peu près un an, était mort* JEAN DE TINAN, PLEIN DE GRÂCE ET QUI M'ÉTAIT SI CHER (LÉAUTAUD, *Petit ami*, p. 107). — *Au commencement était* LA PAROLE (*Bible*, trad. SEGOND, Évang. s. Jean, I, 1).
- Assez fréquemment, après un complément d'objet indirect : *À chaque jour suffit* SA PEINE (*Bible de Jérus.*, Matth., VI, 34). [Figé en proverbe.] — *À la lumière éblouissante de ma rue succédaient* DES ZONES D'OMBRE (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 7).
- Assez fréquemment, quand deux sous-phrases coordonnées commencent par des termes corrélatifs : *Tant vaut* L'HOMME, *tant vaut* LA TERRE (prov.). — *Tant valait* L'INSTITUTEUR PRIMAIRE, *tant vaudrait* L'ENSEIGNEMENT (ZOLA, *Vérité*, cit. *Rob.*, s. v. *tant*). — Avec chiasme : *Plus allait se vidant* LE FATAL SABLIER, / *Plus ma torture était âpre et délicieuse* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Rêve d'un curieux).
  Il n'est pas nécessaire d'ailleurs que *tant* soit répété pour qu'il entraîne l'inversion : *Tant va* LA CRUCHE *à l'eau qu'à la fin elle se brise* (prov.). — *Tant était pressant* MON APPÉTIT, *j'allais de préférence au plus scolaire, au plus compact, au plus ardu* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 7). — *Tant est grande* LA DISCIPLINE, LE RESPECT HUMAIN, *au Ministère de la Justice, que cette jolie fille ne supplia pas, ne se roula pas à terre* (GIRAUDOUX, *Bella*, VIII).

d) Après *seul*, épithète détachée :

Seules restaient LES DIFFICULTÉS PROFESSIONNELLES (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 872). — *Seule compte* L'APPROCHE DU MYSTÈRE DE L'ÉCRITURE (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 15 nov. 1973).

Parfois après d'autres épithètes détachées : *Ainsi annoncées comparurent* LES DEUX PRISONNIÈRES *au milieu de leur escorte armée* (MÉRIMÉE, *Colomba*, XIX). — *Si pâle à l'horizon lointain / Luisait* UN FAIBLE ESPOIR D'AURORE (VERL., *Bonne chanson*, XX).

R6 **385** **REMARQUE**

Cela n'est pourtant pas obligatoire : JULES ROMAINS / DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE / *a vécu dans cette maison* (inscription sur une façade, rue de Solférino, à Paris).

386 Place du sujet : historique.

En anc. fr., la place des mots avait une grande liberté, les désinences (§ 8) permettant de reconnaître les fonctions : dans *La damoiselle ne convoie* / NUS (HUON LE ROI, *Vair Palefroi*, cit. Foulet, § 56), *nus* ne peut être qu'un sujet (= *nul*). Le plus souvent, le sujet était devant le verbe. Mais il y avait une tendance assez nette à mettre le verbe en second lieu dans la phrase, si bien que, lorsque celle-ci commençait par un adverbe ou un complément (même un complément d'objet direct : cf. § 301, H4), le sujet était normalement postposé (on y a vu parfois une influence germanique) : *Mais en infer voil* JOU [= *veux-je*] *aler, car en infer vont* LI BEL CLERC ET LI BEL CEVALIER (*Aucassin et Nic.*, VI). — *Por che n'i pansoit mie tant* / LI CHEVALIERS *come il ot* [= avait] *fait* (CHRÉT. DE TR., *Perc.*, éd. R., 4430-4431). — Mais cela n'est pas toujours appliqué, comme le montre cet ex., où tantôt il y a inversion, et tantôt non : *Adont* LI MESSAGE *prisent* [= alors les messagers prirent] *congié* [...]. *Adont atira* LI MARCHIS *sen oirre* [= organisa son voyage] (ROBERT DE CLARI, III).

Avec la disparition de la déclinaison, l'ordre sujet-verbe devient de plus en plus fréquent. Mais la postposition du sujet subsiste jusqu'à nos jours dans certains cas (voir § 385). Au XVIIe s., on la trouve encore là où elle n'est plus possible aujourd'hui ; par ex., chez LA F. : *Or ay-*JE *esté prolixe sur ce cas* (C., Féronde). — *Féronde avoit un joli chaperon / Dans son logis, femme sienne, et dit-*ON */ Que Parantele* [= parenté] *estoit entre la Dame / Et nostre Abbé* (*ib.*). **R** — *Peu de prudence eurent* LES PAUVRES GENS (*F.*, VII, 7). — *De nul d'eux n'est souvent* LA PROVINCE *conquise* (*F.*, I, 13). — Voir aussi § 383, H.

D'autre part, l'inversion n'était pas obligatoire après *peut-être* ou *à peine* : *Peut-estre* IL *obtiendra la guerison commune* (*ib.*, VII, 1). — *Peut-estre* ON *t'a conté la fameuse disgrace / De l'altiere Vasthi* (RAC., *Esther*, I, 1).

Au XVIe s., le verbe était parfois en tête de la phrase. En dehors des survivances mentionnées au § 385, *b*, on en trouve dans la langue juridique : *Sera* LE PAPIER QUI CONTIENDRA CES DISPOSITIONS, OU LE PAPIER QUI SERVIRA D'ENVELOPPE, *s'il y en a une, clos et scellé* (*Code civil*, art. 796).

R 386 REMARQUE

Chaperon s'est dit, par métonymie, pour une femme de la bourgeoisie. Féronde, le mari, est un rustre.

Section 2

La phrase interrogative

B 387 BIBLIOGRAPHIE

H. RENCHON, *Études de syntaxe descriptive : II. La syntaxe de l'interrogation*, Bruxelles, Palais des Académies, nouveau tirage, 1969. — L. FOULET, *Comment ont évolué les formes de l'interrogation*, dans *Romania*, XLVII, 1921, pp. 243-348. — E. FROMAIGEAT, *Les formes de l'interrogation en fr. moderne*, dans *Vox romanica*, III, 1938, pp. 1-47. — R. M. TERRY, *Contemporary French Interrogative Structures*, Montréal-Sherbrooke, Cosmos, 1970. — A. GRUNDSTROM et P. R. LÉON, *Interrogation et intonation en franç. standard et en franç. canadien*, P.-Bruxelles, Didier, 1973. — P. BEHNSTEDT, *Viens-tu ? Est-ce que tu viens ? Tu viens ? Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*, Tübingen, Narr, 1973. — E. KAISER, *Strukturen der Frage im Französischen*, Tübingen, Narr, 1980.

387 Généralités. B

a) Définition.

Par la phrase interrogative, on demande une information à l'interlocuteur :

Gèle-t-il ? À quelle heure dînez-vous ? — Qui vient ? Qui m'appelle ? (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai.)

b) Caractéristiques.

La phrase interrogative n'est pas caractérisée par un mode spécial du verbe : § 392. Généralement, elle est marquée par l'intonation dans l'oral et par le point d'interrogation dans l'écrit : § 393. Ces traits peuvent être seuls présents, surtout l'intonation dans la langue parlée : § 399. Dans la langue écrite ou dans la langue soignée, la phrase interrogative se caractérise par l'inversion ou par la redondance du sujet : §§ 394 et 396. L'introducteur *est-ce que*, tout à fait courant dans l'oral, n'est pas inconnu à la langue écrite, même soignée : § 397. L'interrogation partielle use de mots interrogatifs, dont la place est souvent en tête de la phrase : § 390, *b* ; voir cependant § 399, *b*.

On a observé aussi que le débit est plus rapide dans les phrases interrogatives que dans les phrases énonciatives comparables. L'accélération est surtout fréquente quand il n'y a pas d'autre marque que l'intonation. Cf. P. Wunderli, dans *Travaux de linguist.*, mai 1988.

c) Distinctions.

1° L'interrogation est **disjonctive** quand elle énonce une alternative :

Puis-je compter sur vous ou dois-je m'adresser ailleurs ? (Sur la variante : ... *ou si je dois m'adresser ailleurs ?* cf. § 389, *b*.) — *Est-elle en marbre, ou non, la Vénus de Milo ?* (VERL., *Poèmes sat.*, Épilogue, III.) **R1**

On peut aussi expliciter davantage la disjonction par ***oui ou non*** : *Venez-vous,* OUI OU NON ? — *Faut-il,* OUI OU NON, *le* [= le Sinanthrope] *placer parmi les êtres réellement intelligents, c'est-à-dire pensants ?* (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 145.)

Dans la langue parlée très familière, la seconde interrogation est parfois exprimée par ***ou quoi***, ce qui donne à l'expression un ton plus véhément, *quoi* perdant sa valeur propre : *Votre diplôme de publicitaire, vous l'avez trouvé dans une pochette surprise ?* OU QUOI ? (J. FAIZANT, *Pouce !* p. 149.) — Autre ex. au 731, *d*, 2°.

2° L'interrogation peut être **fictive**, c'est-à-dire qu'elle n'appelle aucune réponse. Elle équivaut, quant au contenu du message, à une exclamation ou à une injonction : *Que ne m'a-t-il écouté ? Allez-vous bientôt vous taire ?* **R2**

R1 387 REMARQUE

Le fr. parlé en Suisse emploie comme seconde interrogation °***ou bien***, sans qu'il y ait nécessairement de la véhémence : °*Je vous dérange* OU BIEN ? (Question polie.) — °*Ça va* OU BIEN ? (= Tu perds la tête !) — On y voit une influence de l'allemand de Suisse, où les interrogations se présentent souvent comme des alternatives, le second terme réduit à *oder* (= ou).

R2 387 REMARQUE

On ne considèrera pas comme des interrogations vraiment fictives les questions qu'un locuteur ou un auteur posent pour donner de la vivacité à l'exposé et auxquelles ils répondent eux-mêmes : *Que va faire ce Moi de Descartes ? Comme il ne sent point ses limites, il va vouloir tout faire, ou tout refaire* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 841).

Simple périphrase annonçant ce qu'on va dire : VEUX-TU *que je te dise ce que j'en pense ?* [Et elle le dit immédiatement.] (COCTEAU, *Parents terribles*, I, 2.)

Formules avec ***savoir***. *Qui sait* introduisant une éventualité : QUI SAIT *si Albertine ne l'avait pas tout simplement appris de Mlle Vinteuil ?* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1117.) — En emploi absolu : QUI SAIT *? Il viendra peut-être te voir.* — *Que sais-je ?* tenant lieu d'éléments qu'on ne veut pas exprimer, notamment dans une énumération (comp. *etc.*, § 221, *a*, 1°) : *Tu as semé du linge sale, des cendres de cigarettes,* QUE SAIS-JE ? (COCTEAU, *Parents terribles*, I, 2.) — *Sais-tu, Savez-vous* introduisant une suggestion : SAIS-TU *ce que tu devrais faire, mon brave ?* [...] *Tu devrais prier ce vieux de t'introduire chez les Dambreuse* (FLAUB., *Éduc.*, I, 2). — *Sais-tu ? Savez-vous ?* etc., formules incidentes, § 121, *b*.

Interrogation fictive exprimant une hypothèse : *Voulez-vous des eaux ? Venez là* [au bord du lac suisse] (MICHELET, *Insecte*, Introd., II). — Sur la ponctuation de l'interrogation fictive, voir § 121, *c*.

3° L'interrogation **oratoire** est une interrogation fictive qui donne à entendre qu'il faut admettre comme évidente la réponse contredisant la question (l'interlocuteur ou le lecteur n'ayant généralement pas l'occasion de répondre) :

Est-il possible qu'il ait fait une telle faute ? [= Il n'est pas possible...] — *Ne vous avais-je pas averti ?* [= Je vous avais averti.] — *Jeanne d'Arc, Richelieu, Louis XIV, Carnot, Napoléon, Gambetta, Poincaré, Clemenceau, le Maréchal Foch, auraient-ils jamais consenti à livrer toutes les armes de la France à ses ennemis pour qu'ils puissent s'en servir contre ses alliés ?* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 2 juillet 1940.) — *Est-il besoin de dire qu'à l'intérieur de chacun d'eux, nous avons maintenu la subdivision en chapitres, auxquels Chateaubriand tenait tant ?* (M. LEVAILLANT, dans Chat., *Mém.*, Introd., p. LXXXVII.)

L'interrogation partielle (§ 390, *b*) peut aussi être oratoire, et la réponse supposée est négative (*Personne, Jamais*, etc.) si l'interrogation est positive, et inversement :

Quel grammairien d'aujourd'hui oserait recommander à son public de pratiquer la syntaxe de Racine ? (A. MARTINET, *Français sans fard*, p. 27.) [= Aucun grammairien n'oserait...] — *On a beau être brouillé, la mort est la mort : quand donc ferait-on la paix, si on ne la faisait pas avant de partir ?* (ZOLA, *Terre*, V, 4.) [= Jamais on ne ferait la paix... Cetre réflexion populaire est d'une évidence incontestable !] — *Quelle ne serait pas la valeur d'un musée où l'on pourrait se rendre compte de la culture latine, dans l'antiquité, au moyen âge et aux temps modernes ?* (APOLLIN., *Chron. d'art*, 13 déc. 1902.) [= Elle serait très grande.] — Tous ces exemples sont proches de l'exclamation.

4° On appelle interrogation **délibérative** celle que le locuteur s'adresse à lui-même, au moment où il devrait prendre une décision : *Que vais-je faire ? Que faire ? Où aller ?*

388 Phrases interrogatives unies à d'autres phrases.

a) Une phrase interrogative peut être coordonnée à une phrase non interrogative :

Je ne l'avais pas regardée avec attention tout à l'heure, mais était-il possible que je fusse passé sous ce portique ? (BUTOR, *Emploi du temps*, I, 1.)

Certaines phrases interrogatives commencent par une conjonction de coordination alors qu'elles ne paraissent pas liées à ce qui précède ou même alors qu'elles sont au début d'une conversation. R

Tiens, bonjour ! ET *qu'est-ce qui me vaut le plaisir de votre visite ?* — ET *votre livre ?* dit-on à quelqu'un qui part en oubliant son livre. — ET *ta sœur ?* locution populaire équivalant généralement à *Cela ne te regarde pas.* — ET *les chères petites filles ?* [dans une lettre] (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXIX.) — ET *ce café, est-ce pour aujourd'hui ?* (ZOLA, *Terre*, II, 5.) H

MAIS *comment allez-vous, cher collègue ?* — MAIS, *qu'ai-je fait ?* MAIS, *qu'ai-je dit ?* (*Ac.* 1935 [pas d'ex. semblable en 2000].)

Dans certains cas, il y a peut-être un lien avec ce qu'a dit l'interlocuteur ou avec des éléments restés implicites. Mais, dans d'autres cas, *et* a une fonction interpellative, tandis que *mais* a un rôle de soulignement (dans un des ex. ci-dessus, pour marquer l'intérêt affectueux). Remarquez les virgules dans la citation de l'*Ac.* : *mais* glisse vers le statut de mot-phrase.

R 388 REMARQUE

Cela n'est pas propre aux interrogatives : cf. § 1084.

H 388 HISTORIQUE

Et était très fréquent au début des interrogations en anc. fr. : *E ki serat devant mei en l'ansgarde ?* (*Rol.*, 748.) [Trad. de Bédier : *Et qui donc fera devant moi l'avant-garde ?*] — *Et dist Kallon : « Ogier,* ET *que dis-tu ? »* (*Chevalerie Ogier*, 12275.) — Il y a eu des confusions avec *eh !* — à moins que les deux mots n'aient la même origine.

b) Il arrive que l'interrogation soit incluse dans une phrase énonciative.

Tantôt l'élément inséré est une véritable phrase, qui joue le rôle d'une incidente, comme le montre la ponctuation (virgules, parenthèses, tirets) :

Le cœur défaille en présence du nombre des œuvres, QUE DIS-JE ? *du nombre des chefs-d'œuvre* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 730). — *Rien,* ENTENDS-TU ? *rien, ne peut te dépasser* (ÉLUARD, *Nécessités de la vie*, Grand jour). — *Ou bien cette Encyclopédie sera un « instrument de travail »* — ALORS QUI L'UTILISERA, ET COMMENT ? — *ou bien on croira avoir vraiment fait une synthèse* (QUENEAU, *Voyage en Grèce*, p. 100).

Tantôt il s'agit d'un syntagme — complément prépositionnel, épithète ou gérondif, proposition relative. Lorsque cela est inséré au milieu de la phrase, on doit bien y reconnaître un élément incident :

C'était là un sentiment qu'elle s'était habituée, À L'AIDE DE QUELS SOPHISMES ? *à faire taire en elle* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 162). — *Tout ce que je puis vous dire est qu'une substitution truquée* – POUR MYSTIFIER QUI ? DANS QUEL BUT ? – *serait encore plus incroyable* (VERCORS, cit. Renchon, p. 141).

Mais lorsque le syntagme interrogatif apparaît à la fin de la phrase énonciative, plusieurs interprétations sont possibles.

C'est la source perdue de cette morale qu'il faudrait bien pourtant que les hommes retrouvent, qu'ils finiront par retrouver, AU PRIX DE QUELLE SUPRÊME ÉPREUVE ? (MAURIAC, cit. Renchon, p. 141). — *Il tournait le coin de l'avenue Malakoff, accompagnant,* QUI ? *Sa bru elle-même* (BOURGET, cit. Le Bidois, t. I, § 646). — *Je restais aussi sensible que dans mon enfance à l'étrangeté de ma présence sur cette terre* QUI SORTAIT D'OÙ ? QUI ALLAIT OÙ ? *J'y pensais souvent, avec stupeur* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 220). — *Quelquefois, des trognes s'empourprent en se retournant sur une fille à l'air effronté, aux cuisses nues, à la taille cambrée comme on n'en voit plus et aux yeux peints,* QUI SORT DE QUELLE ROULOTTE ET QUI VA OÙ ? (J. ROY, *Amour fauve*, p. 150.)

Plutôt qu'une sorte d'anacoluthe, qui ferait qu'une phrase énonciative devient tout à coup interrogative, il est préférable de voir ici, même quand la ponctuation semble s'y opposer (ex. de Beauvoir), une interrogation incidente de forme elliptique. Cette interprétation s'impose dans cet exemple-ci, où l'auteur a mis une ponctuation forte avant la séquence interrogative : *Elles paraissaient plus perdues encore sur la terre, toutes seules, devant ce train qui emportait leurs amies et qui, en se déroulant, leur dérobait un peu plus longtemps le visage du Destin.* QUI ALLAIT TOUT D'UN COUP SE SAISIR D'ELLES ? (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 395.)

À ces interrogations incidentes on peut comparer les phrases elliptiques par lesquelles on demande des éclaircissements sur une phrase prononcée par l'interlocuteur (cf. § 392, *c*) :

Il y a six mois de ça, j'avais cherché à vendre des couverts d'argenterie... / – *Ah !* QUI VENAIENT D'OÙ ? (ROMAINS, cit. Gougenheim, dans *Où en sont les études de fr.*, p. 75.) — *Il est des mondes de contemplation – avec ou sans opium – où tout est vain...* / – OÙ L'ON CONTEMPLE QUOI ? – *Peut-être pas autre chose que cette vanité...* (MALRAUX, *Condition hum.*, pp. 398-399.)

Lorsqu'il y a une conjonction de coordination devant le syntagme interrogatif, celui-ci doit être considéré nécessairement comme une phrase interrogative averbale coordonnée à une phrase énonciative :

Lucile de Villeron ne doutait pas que Gisèle dût lui revenir – MAIS APRÈS QUELLES AUTRES MISÈRES ? (MAURIAC, *Fleuve de feu*, II.)

N. B. Tout cela doit être distingué des phrases entièrement interrogatives, mais où l'interrogatif n'est pas en tête : *Tu vas où ?* Cf. 399, *b*.

389 Interrogation directe et interrogation indirecte.

a) Ce chapitre concerne la *phrase* interrogative, c'est-à-dire la phrase de *forme* interrogative, que l'on appelle aussi **interrogation directe** pour l'opposer à l'**interrogation indirecte**, laquelle est une interrogation contenue dans une phrase qui peut être énonciative, injonctive ou interrogative (dans ce dernier cas il y a deux interrogations) :

Je vous demande SI VOUS NOUS ACCOMPAGNEZ. *Dites-moi* SI VOUS NOUS ACCOMPAGNEZ. *Vous ai-je demandé* SI VOUS NOUS ACCOMPAGNEZ ? — Dans les trois cas, l'interrogation directe correspondante est : *Nous accompagnez-vous ?* ou *Est-ce que vous nous accompagnez ?*

L'interrogation indirecte sera étudiée dans un autre chapitre (§ 420). On verra à cet endroit ce qu'elle a de commun avec l'interrogation directe et ce qu'elle a de particulier. Nous signalerons ici que l'interrogation indirecte n'a ni l'intonation ni la ponctuation (point d'interrogation) de l'interrogation directe (sauf, naturellement, si l'interrogation indirecte fait partie d'une phrase interrogative : voir ci-dessus). Pour l'interrogation dans le style indirect libre, voir § 423.

Nous verrons aussi (§ 420) que la langue parlée a tendance à faire passer dans l'interrogation indirecte certains procédés de l'interrogation directe. Mais nous devons signaler dans le *b* un phénomène inverse.

b) Dans des phrases exprimant l'alternative dans l'interrogation directe, le second membre prend parfois la forme d'une interrogation indirecte introduite par ***ou si***, sans les phénomènes d'inversion ou de reprise qui caractérisent l'interrogation directe (§§ 394 et 396). Cette construction, qui est ancienne **H**, subsiste dans l'usage parlé de certaines régions (Bourgogne, Franche-Comté, Suisse, Auvergne, Québec) et dans la langue littéraire :

Êtes-vous souffrant, OU SI *c'est un méchant caprice ?* (MUSSET, *Chandelier*, III, 4.) — *Y distingue-t-on une verrue au bout ? / [...]* OU SI *quelque mouche, à pas lents, s'y promène ?* (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 4.) — *Voudriez-vous qu'on vous serve à part ?* OU SI *vous mangerez dans la même salle que ces Messieurs ? demanda la servante* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 9). — *A-t-il la fièvre, cet homme si calme ?* OU SI *c'est cette lettre qui vient le torturer encore ?* (MONTHERL., *Équinoxe de septembre*, p. 170.) — *Est-ce que tu viens, Farinet,* OU SI *c'est non...* (RAMUZ, *Farinet ou La fausse monnaie*, XV.) — *Oui ou non, m'as-tu entendu ?* OU SI *tu veux une paire de claques pour t'apprendre que je suis ton père ?* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 119.) — *Est-ce que je continue à épierrer le champ aux Sardières ?* OU SI *je vais à Sagne-Rouge semer l'avoine ?* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, p. 128.) — *Est-ce que je dois parler* OU SI *je dois me taire ?* (ARLAND, *Terre natale*, VI.) — *Est-ce bien un concierge,* OU SI *c'est le gérant, ou même le propriétaire de l'hôtel ?* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 17.) — *Est-ce que vous viendrez,* OU SI *c'est lui ?* (*Ac.* 1935, s. v. *si*.) **A**

Avec *et*, le tour est très rare aujourd'hui (cf. H) : *Le fond de votre nature est-il bon,* ET SI *c'est une intelligence perverse qui le corrompt ?* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 202.)

c) Fausses interrogations indirectes.

1° La construction avec *ou si* qui vient d'être décrite ne doit pas être confondue avec les interrogations du type : SI *nous allions nous promener ?* qui appartiennent surtout à la langue parlée (cf. § 1153, *a*, N. B. 1) :

SI *je barricadais l'entrée ?* (HUGO, *Hern.*, I, 2.) — SI *nous commencions l'examen ?* (GIRAUDOUX, *Intermezzo*, I, 6.) — SI *vous retiriez votre chapeau* (GIDE, *Caves du Vat.*, I, 3).

Si l'on a bien une phrase de modulation interrogative, elle équivaut, pour le contenu, à une invitation plutôt qu'à une question, d'où l'absence du point d'interrogation dans certains ex. On observera que ci-dessus le verbe est toujours à l'indicatif imparfait **R1**. Nous avons sûrement, du point de vue de l'origine, une proposition conditionnelle à laquelle on a eu recours pour ne pas présenter l'invitation d'une manière tranchante ou impérieuse. Mais, du point de vue du fonctionnement, il est inutile de chercher des sous-entendus : la phrase est complète pour ce qui concerne la communication.

Le présent se trouve dans des formules déférentes, avec des verbes comme *vouloir* ou *daigner* :

Le tailleur [présentant des vêtements au duc]. SI *Monseigneur daigne jeter les yeux... / J'ai là des nouveautés charmantes !* (E. ROSTAND, *Aiglon*, I, 9.) — *Il ne va sans doute pas tarder.* SI *vous voulez l'attendre ?* (BOURDET, cit. Sandfeld, t. II, p. 369.) — SI *madame veut bien s'asseoir. Je vais prévenir madame* (ID., *ib.*, p. 368).

Mais on a l'impression d'une phrase suspendue plutôt que d'une interrogation (et la ponctuation montre que c'est aussi le sentiment de certains auteurs).

2° Autre cas encore, celui d'une phrase interrogative constituée seulement d'une proposition conditionnelle exprimant une hypothèse que l'on envisage sans expliciter le verbe principal (§ 1153, *a*, N. B. 1) :

SI *ces hiers allaient manger nos beaux demains ? /* SI *la vieille folie était encore en route ?* (VERL., *Sag.*, I, 7.) — *Il est mort peut-être déjà pour que les*

H 389 HISTORIQUE

Cette construction avec *ou si* est fort ancienne et n'a jamais subi de véritable éclipse : *les* [= es] *tu* [...] *crestiens de la malvaise geste* [= engeance] / U SE [forme primitive de *si* : § 1075, H] *crois Mahomet qui le siecle goveme ?* (*Elie de Saint-Gille* [XIII[e] s.], 385, S. A. T. F.) — *Songé je,* OU SI *vray est ce qu'on me dict ?* (RAB., *Garg.*, éd. pr., XXVI.) — *En vaux je mieux d'en avoir le goust* OU SI *j'en vaux moins ?* (MONTAIGNE, II, 8, var.) — *Mon cœur court-il au change,* OU SI *vous l'y poussez ?* (MOL., *F. sav.*, IV, 2.) — ⁺*Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime,* OU *s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables ?* (LA BR., *Car.*, I, 55.) — *Cette correspondance est-elle réelle,* OU SI *c'est une fiction ?* (J.-J. ROUSS., *Nouv. Hél.*, seconde préf.) — ⁺*Ô langue des Français ! est-il vrai que ton sort / Est de ramper toujours, et que toi seule as tort ? /* OU SI *d'un faible esprit l'indolente paresse / Veut rejeter sur toi sa honte et sa faiblesse ?* (CHÉNIER, *Poèmes*, Invention.) — Littré (s. v. *si*[1], 17°) a défendu sur ce point Corneille contre Voltaire.

La construction avec *et* existait aussi en anc. fr. : *Parla onques mes enfes a Loeys, /* ET S'*en la maistre court onques se mist ?* (*Aiol*, 3905.) [= Mon enfant parla-t-il à Louis et s'il se rendit à l'assemblée plénière des vassaux ?]

En anc. fr., on trouvait d'ailleurs parfois *se* au début d'une interrogation directe non alternative : *Dame, fet il, s'il vos remanbre* [souvient] / *Del nain qui hier vos correça* [courrouça] / *E vostre pucele bleça ?* (CHRÉT. DE TR., *Erec et Enide*, 1110, éd. R.)

Dans l'interrogation directe alternative, le second élément pouvait aussi se construire sans inversion, même en l'absence de *se* : *Vont il le pas* [= au pas] *ou* IL *s'en fuient ?* (CHRÉT. DE TR., *Perc.*, 294, éd. R.) Ce tour était plus fréquent que le tour avec *se*.

A 389 AUTRES EXEMPLES

VERL., *Bonheur*, XXI ; JARRY, *Ubu roi*, III, 8 ; MAETERLINCK, *Vie des ab.*, II, 17 ; A. MOCKEL, dans Gide et Mockel, *Corresp.*, p. 292 ; LANSON, *Essais de méthode, de critique et d'hist. litt.*, p. 466 ; HENRIOT, *Rose de Bratislava*, II ; J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 62 ; SCHLUMBERGER, *Camarade infidèle*, I, 4 ; PLISNIER, *Faux passeports*, p. 91 ; HÉRIAT, *Innocent*, 1954, p. 324 ; ÉTIEMBLE, dans la *Nouv. revue franç.*, 1[er] avril 1969, p. 517 ; A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 190 ; A. DOPPAGNE, *Trois aspects du fr. contempor.*, p. 149 ; GREVISSE, *Problèmes de langage*, t. IV, p. 177.

R1 389 REMARQUE

Dans un langage populaire, le conditionnel se trouve au lieu de l'imparfait, comme dans la proposition conditionnelle ordinaire (§ 1155) : °SI *qu'on irait croûter* (GYP, cit. Sandfeld, t. II, p. 368). [Le *que* caractérise aussi la proposition conditionnelle dans l'usage populaire : § 1153, *a*.]

Le conditionnel est plus surprenant dans cet ex., qu'il est difficile de taxer de populaire : *Si nous* DÎNERIONS *ici ? dis-je* (TOULET, *Mon amie Nane*, II, 1).

autres vivent. Ah ! Boria, et SI *les autres ne vivaient pas ? Et* S'*il mourait pour rien ?* (CAMUS, *Justes*, Pl., p. 383.)

Même phénomène avec d'autres conjonctions de subordination : Harry. [...] *La vraie raison, voulez-vous que je vous la dise ? Elle n'a pas voulu nous laisser seuls tous les deux.* / Emmanuèle. *Et* QUAND *cela serait ? Maman connaît sa responsabilité* (MAURIAC, *Asmodée*, IV, 3).

3° Des phrases comme les suivantes donnent l'impression d'interrogations directes introduites par les mots interrogatifs caractérisant l'interrogation indirecte : *Que fais-tu ?* – CE QUE JE FAIS ? *Je travaille.* — CE QU'ELLE LUI DIRAIT ? *Elle n'en savait rien* (BOURGET, cit. Sandfeld, t. II, p. 76). Ce sont en réalité des interrogations indirectes sans verbe introducteur : cf. § 1162, *c*, 2°. R2

R2 389 REMARQUE
Dans cet exemple-ci, on a une injonction indirecte dépendant d'un verbe interrogatif non exprimé : *Taisez-vous.* – *QUE JE ME TAISE ?* (= Vous demandez que je me taise ?) — Le *que* est conjonctif, et cette phrase, qui peut être prononcée sur des tons différents, rejoint la phrase exclamative.

390 Interrogation globale et interrogation partielle.

a) L'interrogation **globale** (ou *totale*) appelle une réponse par *oui* ou par *non* (ou *si*). Elle peut porter sur le verbe : *Pleut-il ?* — ou sur le verbe en relation avec un autre élément : *Pleut-il souvent ? Votre frère accepte-t-il ma proposition ?*

La portée exacte de l'interrogation peut dépendre de la situation : dans *Votre frère part-il demain avec vous ?* le doute porte selon les cas sur le verbe même, sur le sujet, sur un des compléments. En utilisant l'introducteur de mise en évidence, *c'est ... que* (éventuellement avec inversion : § 394), on précise l'élément qui est vraiment concerné : EST-CE DEMAIN QUE *votre frère part ?* C'EST DEMAIN QUE *votre frère part ? Est-ce que* C'EST DEMAIN QUE *votre frère part ?*

Quand on introduit *par hasard, peut-être*, ou des adverbes que la langue populaire emploie dans un sens analogue (°*quelquefois*, °*des fois*, °*parfois* [régional] ; comp. § 1153, *a*), on rend l'interrogation globale (directe ou indirecte) plus dubitative, plus prudente, le verbe étant lui-même souvent au conditionnel :

Est-ce que PAR HASARD *vous n'auriez pas un appartement à louer ?* — *Vous n'auriez pas vu*, QUELQUEFOIS, PAR HASARD, *mon perroquet ?* (FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, IV.) — *Auriez-vous* PARFOIS *fait cela ?* (Dans Hanse.) — *Est-ce que* DES FOIS *vous ne connaîtriez pas un bon avocat ?*

Mais l'interrogation peut être oratoire, souvent avec une nuance ironique, et les adverbes perdent leur valeur atténuante : *Vous imaginez-vous* PAR HASARD *que je vais aller au lion avec votre parapluie ?* (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, III, 2.) — *Nous, nous ne l'étions pas*, PEUT-ÊTRE, *fatigués ?* (E. ROSTAND, *Aiglon*, II, 9.) — *C'est-y* DES FOIS *que ces gaillards-là vont avoir le toupet de nous laisser ici et nous lâcher l'train sous le nez ?* (COURTELINE, *Train de 8 h 47*, II, 8, cit. *Trésor*, s. v. *fois*.)

L'interrogation globale R de forme négative suppose souvent que le locuteur attend une réponse affirmative : *Ne viendra-t-il pas me voir ?* C'est pourquoi elle convient particulièrement à l'interrogation oratoire (§ 387, *c*, 3°).

R 390 REMARQUE
L'interrogation partielle est plus rarement de forme négative ; quand c'est le cas, elle n'implique pas une réponse affirmative : *Pourquoi* N'*avez-vous* PAS *répondu à ma lettre ? Qui d'entre vous* N'A PAS *de quoi écrire ?* Réponses : *Je n'ai pas répondu parce que... Moi, je n'ai pas...*

Sur la variante sans *ne*, *Viendrez-vous pas avec nous ?* voir § 1021, 1°. Certains considèrent que c'est une interrogation atténuée comparable au tour avec *par hasard*, etc. (cf. ci-dessus).

b) L'interrogation **partielle** ne peut s'accommoder d'une réponse par *oui* ou par *non*. Elle porte sur un élément que le locuteur ignore :

Où allez-vous ? Avec qui partez-vous ? Combien de personnes vont avec vous ?

L'interrogation partielle a besoin d'ordinaire (cf. § 391, *a*) d'un **mot interrogatif**, qui représente l'élément sur lequel on interroge.

Pronom : *qui, que, quoi, lequel, combien* ;
Déterminant : *quel, combien de* ;
Adverbe : *comment, où, pourquoi, quand, que* (« pourquoi » : § 402, *d*), parfois *combien* (§ 997, *b*). H

H 390 HISTORIQUE
L'ancienne langue a connu *dont* comme adverbe interrogatif (« d'où » : § 722, H1) et *quant* comme adjectif interrogatif et exclamatif (« combien nombreux » : § 623, H).

Ce sont les mots interrogatifs qui appartiennent à la langue commune. Il y a en outre des emplois plus particuliers, déterminants interrogatifs (§§ 621-623) et pronoms interrogatifs (§§ 727-733), notamment la périphrase usitée

dans le Nord et l'Est °*Qu'est-ce que c'est* POUR *un ... ?* (§ 623, R1).

Pour l'adjectif ordinal interrogatif, *quantième* n'appartient plus à l'usage commun, *combien* est surtout oral, °*combientième* et °*combienième* sont populaires. Cf. 599, *a*, N. B.

Dans des phrases averbales, certains mots interrogatifs peuvent perdre leur valeur ordinaire :

Comment ? et *Quoi ?* employés pour faire répéter l'interlocuteur (cf. § 1105, *d*, 3°) ; — *Merci, qui ?* pour faire énoncer le mot en apostrophe (cf. § 376, R1) ; — *quoi*, comme seconde partie d'une interrogation d'apparence disjonctive (cf. § 387, *c*, 1°).

Les mots interrogatifs, qui tiennent la place d'une donnée inconnue du locuteur et supposée connue de l'interlocuteur, ont un caractère de substitut qui les apparente aux pronoms même quand ils ne sont pas des pronoms. On observera d'ailleurs : 1) que *où*, dans d'autres fonctions, peut être un pronom (§ 725) ; — 2) que *pourquoi* a été formé au moyen d'un pronom (sur certaines hésitations entre *pourquoi* et *pour quoi*, cf. §§ 719 et 731, *b*, 4°) ; — 3) que *comment* fonctionne aussi comme attribut (du sujet ou du complément d'objet), ce qui n'est pas le rôle habituel d'un adverbe : COMMENT *est ton fiancé ?* COMMENT *t'appelles-tu ?* COMMENT *appellerez-vous votre premier enfant ?*

391 Observations diverses sur l'interrogation partielle.

a) Dans la langue parlée, l'interrogatif peut être représenté par un vide, la phrase restant suspendue, comme pour être complétée par l'interlocuteur. H1

Roxane. ILS ÉTAIENT CONTRE VOUS ? [= Combien étaient-ils contre vous ?] / Cyrano. *Oh ! pas tout à fait cent* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 5). — Jean. *Vous pouvez passer vos moments disponibles d'une manière intelligente.* / Bérenger. C'EST-À-DIRE ?... / Jean. *Visitez les musées, lisez des revues littéraires, allez entendre des conférences* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 28).

Cela est fréquent dans *Parce que ?* employé comme équivalent de *pourquoi ?* et dans *Tu dis ? Vous dites ?* employés pour faire préciser ou répéter l'interlocuteur :

Mais vous ne ferez jamais un bon romancier. / – PARCE QUE ?... / – *Parce que vous ne savez pas écouter* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 5). — Le commissaire. *Il n'y sera donné aucune suite.* / La dame. PARCE QUE ? / Le commissaire. *Il n'y a que les femmes pour poser des questions pareilles ! Parce que l'Assistance Publique n'est pas ce qu'un vain peuple pense* (COURTELINE, *Le commissaire est bon enfant*, III).

Isabelle. *Cher Monsieur Robert !* / Le spectre. TU DIS, *Isabelle ?* / Isabelle. *Je ne dis rien* (GIRAUDOUX, *Intermezzo*, III, 4). — *Oh, fit tante Thérèse.* / – VOUS DITES, *ma chère amie ? s'enquit madame notre mère.* / *Nul ne broncha* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, IV).

b) Il n'y a pas de mot interrogatif se substituant au verbe pour interroger sur celui-ci. On recourt au verbe substitut *faire* (qu'on pourrait appeler un *pro-verbe* ; comp. § 775), accompagné du pronom interrogatif neutre *que* ou *quoi* (§ 731, *b*) :

Paul travaille pendant la nuit → QUE FAIT *Paul pendant la nuit ?* ou, familièrement, *Paul* FAIT QUOI *pendant la nuit ?* (Comp. QUI *travaille pendant la nuit ?* QUAND *travaille Paul ?*)

Dans la langue parlée, °*foutre* (vulgaire) et *fiche* (familier) concurrencent *faire*.

Lorsque le verbe *faire* ne peut convenir, on emploie les verbes impersonnels *se passer, y avoir* : *Un tremblement de terre a fait de nombreux morts en Yougoslavie* → QUE S'EST-IL PASSÉ *en Yougoslavie ?* ou QU'Y A-T-IL EU *en Yougoslavie ?*

Dans la langue familière, cependant, lorsque l'on veut faire répéter ce que l'on n'a pas bien entendu, on substitue *quoi* au verbe ou à n'importe quel élément (cf. § 731, *d*, 1°) :

Le bouquet, dit-il, c'est que je broute ! / – *Tu* QUOI, *chéri ?* / – *Je broute... Tu ne comprends pas le français, non ?* (DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 190.) R1

c) Les mots interrogatifs peuvent être suivis immédiatement de ***diable*** ou de son synonyme euphémique ***diantre*** (vieilli), mots-phrases qui deviennent ici de simples renforcements des mots interrogatifs,

H1 391 **HISTORIQUE**

Ce tour est ancien : *Mon seigneur vous prie sans dedire / Qu'a luy venez s'il n'y a ame* [= personne]. / – ET T'A RESPONDU ? [= Que t'a-t-il répondu ?] – *Par mon ame / Je iray voulentiers* (sottie, cit. E. Kaiser, p. 32). – +Clarice. *Pour me justifier vous demandez de moi, Alcippe ?* / Alcippe. *Deux baisers, et ta main, et ta foi* (CORN., *Ment.*, II, 3).

R1 391 **REMARQUE**

Brouter, qui se dit d'un moteur qui fonctionne par saccades, est ici appliqué par métonymie au conducteur.

avec lesquels ils forment un seul groupe phonétique. Dans la langue écrite, cela dénote un ton un peu familier :

QUE DIABLE *est-ce que cela vous fait ?* (MUSSET, *Lorenz.*, III, 6.) — *Par* OÙ DIABLE *avez-vous bien pu passer ?* (E. ROSTAND, *Cyr.*, IV, 5.) — OÙ DIABLE *la mère Peloux a-t-elle pêché…* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 42.) — *Je me dis :* « POURQUOI DIABLE *as-tu fait cela ?* » (GREEN, *Journal*, 26 mars 1957.) — POURQUOI DIANTRE *y allait-il* […] *?* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 11.) H2

Donc a le même usage, dans tous les styles :

QUI DONC *es-tu ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de déc.) — OÙ DONC *l'a-t-il trouvée, ce gros garçon-là ?* (FLAUB., *M*me *Bov.*, II, 7.) — POURQUOI DONC *l'humanisme ne trouverait-il jamais l'audace de survivre alors que, tout au long de l'histoire, il a toujours montré celle de revivre ?* (Edgar FAURE, *Discours de réc. à l'Ac. fr.*)

Donc peut aussi être séparé du mot interrogatif : *Qui es-tu* DONC *? Où l'a-t-il* DONC *trouvée ?* — Cette séparation est de règle lorsque l'interrogatif est *que* ou *quel* : *Que vous ai-je* DONC *fait pour être votre élu ?* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Moïse.) — *Pour toi, bizarre amant, quel est* DONC *mon mérite ?* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Sonnet d'automne.)

Bien, qui rend l'interrogation plus véhémente, est toujours séparé du mot interrogatif : *Où peut-il donc* BIEN *être ?* (Voir aussi l'ex. de ROSTAND ci-dessus.)

Déjà s'emploie quand l'interrogation concerne quelque chose que l'on ne se rappelle plus : *Comment donc s'appelle-t-il* DÉJÀ *?* (HUGO.) Cf. 957, *b*, 2°. R2

d) Les mots interrogatifs sont en tête de la phrase R3, soit dans l'interrogation de type soigné (§§ 394 et 396, *b*) : QUAND *pars-tu ?* — soit quand ils sont accompagnés de l'introducteur *est-ce que* ou de ses variantes (§§ 397 et 398) : QUAND *est-ce que tu pars ?* — soit dans le tour généralement tenu pour relâché (§ 399, *b*, 2°) °QUAND *tu pars ?*

Cependant, le mot interrogatif est à la place qu'occuperait dans une phrase énonciative l'élément dont il joue le rôle : 1) dans l'interrogation de type familier (§ 399, *b*, 1°) : *Tu pars* QUAND *?* — 2) lorsqu'il y a plus d'un interrogatif dans la même phrase (cf. *e*), un seul pouvant être en tête : QUI *trompe* QUI *dans cette affaire ?*

Si l'interrogatif fait partie d'un syntagme prépositionnel, il est évidemment précédé par la préposition : AVEC QUI *parlez-vous ?* DANS QUELLE INTENTION *as-tu écrit cela ?* D'OÙ *vient-elle ?*

Quand le pronom interrogatif dépend d'un complément prépositionnel, celui-ci prend place en tête de la phrase, devant le pronom interrogatif : DANS LA VOITURE DE QUI *êtes-vous rentrés ?* À LA RECHERCHE DE QUOI *est-il parti ?*

L'interrogatif est en tête de la phrase, même quand sa fonction est à l'intérieur d'une proposition conjonctive : QUAND *dis-tu que tu partiras ?* DE QUI *dis-tu que tu es le fils ?* Mais ces phrases sont souvent ambiguës.

e) On peut avoir besoin de poser plusieurs questions à propos du même fait. La solution ordinaire est de les poser successivement, dans des phrases successives, éventuellement coordonnées explicitement, souvent elliptiques, éventuellement avec un seul point d'interrogation :

Le fond de la grotte se trouverait-il éclairé ? Pour combien de temps ? (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 104.) — *Qui racontait ? quoi ? et à qui ?* (SARTRE, *Mots*, p. 34.) — *Combien longtemps dure ?… jusqu'où s'élève ?… et comment se termine ?… la vie d'une planète vivante ?* (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 338.) — *Qui l'utilisera, et comment ?* (QUENEAU, *Voyage en Grèce*, p. 100.) — *Dans quelle atmosphère, par quels moyens, au nom de quoi, voulez-vous qu'elle* [la France] *se relève sous la botte allemande et l'escarpin italien ?* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 26 juin 1940.) — *Dans quels jardins parfumés, à quels moments de la lune, comment vêtues, ces filles procèdent-elles à leurs cueillettes ?* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 198.)

Il arrive dans la langue familière, surtout de façon plaisante, que ces questions soient en quelque sorte simultanées, autrement dit, que

H2 391 HISTORIQUE

Que diable de servait de déterminant, dans des interrogations proches de l'exclamation : QUE DIABLE D'*adresse est-ce là ?* (DID., *Corresp.*, t. III, p. 242.)

R2 391 REMARQUE

Sur l'interrogation populaire *Comment que tu vas ?* voir § 398, *b*. — Sur *cela* (ou *ça*) accompagnant l'interrogatif (*Qui cela ?*), surtout dans les phrases interrogatives averbales, voir § 392, *c*.

R3 391 REMARQUE

Abstraction faite des éléments détachés : *Le matin,* QUAND *commencez-vous à travailler ? Ton père,* QUAND *revient-il ? Malade comme tu l'es,* COMMENT *pourrais-tu voyager ? Si tu oublies tes amis,* QUI *pensera à toi ?*

l'on trouve dans la même phrase deux ou plusieurs mots interrogatifs de fonctions différentes :

QUI *tyrannisait* QUI *ou se révoltait contre* QUI ? (J. ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XXV, p. 144.) — *Quatre jeunes couples : et* QUI *aime* QUI ? (BEAUVOIR, *Belles images*, p. 210.) — *Au premier rendez-vous* [...] QUI *pense à* QUOI ? (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 12.) — Claire. *La nuit, on bat des gens à mort dans les caves.* [...] / L'interrogateur. QUI *battait* QUI ? / Claire. *La police. La police battait des étrangers* (M. DURAS, *Amante anglaise*, pp. 87-88).

Il est moins normal que des interrogatifs de fonctions différentes soient coordonnés : °OÙ *et* QUE *lui avait-il dit ?* (M. DURAS, *Vie tranquille*, F°, p. 207.)

f) ***Le moyen*** joue le rôle d'un mot interrogatif équivalant plus ou moins à *comment* dans des phrases interrogatives oratoires ayant la même portée que *Il n'y a pas moyen...* Il est suivi de la préposition *de* et d'un infinitif ou bien de la conjonction *que* et d'une proposition dont le verbe est au subjonctif (tours littéraires). Il a pu aussi être employé comme locution-phrase.

Vous voulez que je fasse telle chose, LE MOYEN ? [ou :] LE MOYEN QUE *j'y parvienne ?* (Ac. 1935.) **R4** — *Il y a dans cette rue de l'oubli stagnant. Jean Valjean y respira.* LE MOYEN QU'*on pût le trouver là ?* (HUGO, *Misér.*, IV, XV, 1.) — *Si l'on me dit qu'elle était paralysée par la grâce,* LE MOYEN DE *répondre que cela n'est pas vrai ?* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 92.) — Sans point d'interrogation : *Les superstitions* [...] *leur sont étrangères.* LE MOYEN, *en effet,* QUE *des superstitions existent chez des gens qui vivent de la crédulité des autres.* (MÉRIMÉE, *Carmen*, IV.)

g) Dans le tour ***D'où vient que...*** ? le sens propre de *venir* n'est plus toujours perceptible, et c'est devenu une formule pour interroger sur la cause **H3** : D'OÙ VIENT, *reprit-il,* QUE *vous n'êtes pas venue chez moi ?* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 7.) — D'OÙ VIENT QU'*on ne s'en soit pas aperçu ?* (*Dict. contemp.*)

R4 391 REMARQUE

L'Ac. 2003 ne signale plus *Le moyen ?* comme locution-phrase.

H3 391 HISTORIQUE

À cause de cela, ***d'où vient*** a été employé au XVIIIe s. comme un synonyme de *pourquoi*, tantôt avec un infinitif, tantôt avec un verbe conjugué (sans conjonction), tantôt d'une façon absolue : °*Mais, que fais-je ?* D'OÙ VIENT *vous rendre compte de ce que je sens ?* (MARIV., *Journaux et œuvres div.*, p. 121.) — °D'OÙ VIENT *l'accabler encore quand ses reproches le déchirent ?* (SADE, *Nouvelles*, cit. Renchon, p. 182.) — °*Eh !* D'OÙ VIENT *ne me le dites-vous pas ? m'écriai-je* (MARIV., *op. cit.*, p. 431). — °*Je l'en remercie ;* D'OÙ VIENT ? *c'est qu'il a raison et qu'il parle juste* (ID., *Sincères*, XVI). — *Mais,* D'OÙ VIENT *donc, dis-moi ? Quelque part qu'on s'arrête, en Calabre ou ailleurs, tout le monde se met à faire la révérence* (P.-L. COURIER, lettre, 25 juin 1806).

Comme *pourquoi* (cf. § 397, *b*), *d'où vient* a pu être suivi de l'introducteur *est-ce que* : °D'OÙ VIENT EST-CE QUE *tu me le caches ?* (MARIV., *Joie imprévue*, II.)

Littré (s. v. *où*, 6°) estimait encore que « l'usage permet de dire *D'où vient faites-vous cela ?* » — *D'où vient* « pourquoi » est en tout cas attesté dans les patois : cf. Wartburg, t. XIV, p. 240 (wallon, normand, tourangeau, bourguignon).

392 Interrogation et mode du verbe.

La phrase interrogative n'a pas de mode spécifique.

a) On emploie d'ordinaire l'**indicatif** (dans lequel se place le conditionnel) :

ES-*tu contente ? Quand le soleil* REVIENDRA-*t-il ?* SERAIT-*ce trop tard ?*

Le subjonctif plus-que-parfait s'emploie avec la valeur du conditionnel passé dans la langue littéraire : EUSSÉ-*je autant* AIMÉ *l'enfant née d'un mariage heureux ?* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, IV.) — *Que m'*EÛT FAIT *cette aventure déjà oubliée de ceux qui en avaient été les spectateurs ?* (CAMUS, *Chute*, p. 65.)

Qui vive ? semble être l'équivalent de *Vive qui ?* « Pour qui utilisez-vous l'exclamation *Vive ...* ? De quel parti vous réclamez-vous ? »

b) L'interrogation délibérative (cf. § 387, *c*, 4°) est assez souvent à l'**infinitif** :

Que RÉPONDRE ? *Où* ALLER ? *Comment se* TIRER *de là ? À qui* DEMANDER *secours ?*

L'infinitif s'emploie aussi, en dehors de l'interrogation délibérative, notamment après *pourquoi, comment* ; cela appartient à la langue soignée :

*Pourquoi t'*ACHARNER [= t'acharnes-tu] *également, Folcoche, contre notre misérable trousseau ?* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXV.) — *Pourquoi* AVOIR ALLONGÉ *subrepticement les costumes neufs que notre père nous a offerts* [...] ? (*Ib.*, XIV.) — Croupir *vient de* croupe ; *comment* CONCILIER *cette étymologie certaine avec cette signification non moins certaine ?* (LITTRÉ, Préf., p. XI.) — *Comment* DÉCOUPER *le syntagme ?* (BARTHES, *Éléments de sémiologie*, III. 2. 2.) — *Qu'*ATTENDRE *de plus de l'amour ?* (MALRAUX, *Condition humaine*, p. 61.)

À quoi bon se construit souvent avec un infinitif : *Car* À QUOI BON CHERCHER *tes beautés langoureuses / Ailleurs qu'en ton cher corps et qu'en ton cœur si doux ?* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Balcon.)

On observera que la plupart de ces phrases ne sont pas susceptibles d'une autre construction (avec *est-ce que*, notamment). Tout au plus peut-on parfois mettre l'interrogatif à la place occupée normalement par l'élément qu'il représente (§ 399, *b*) : *Répondre* QUOI ? *Aller* OÙ ?

L'interrogation globale se rencontre aussi avec l'infinitif dans un style rapide.

Interrogation délibérative : *Comment éliminer cette menace* [...] *?* PRÉVENIR *papa ?* [...] RELATER *les événements sous pli cacheté que j'enverrai en poste restante ?* [...] *La* PRENDRE *sur le fait ? C'est encore le plus simple* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXIII).

Interrogation à valeur d'hypothèse (cf. § 387, *c*, 2°) : *Aussitôt l'auto s'élance. Enfin, nous pouvons aller vite.* S'ARRÊTER ? *Affaire de freins* (DUHAMEL, *Querelles de famille*, p. 59).

c) L'interrogation partielle est souvent **averbale** R1, surtout dans la langue parlée.

- Soit dans des formules traditionnelles : *Quoi de neuf ? À quoi bon ?* — QUELLES NOUVELLES ? *demanda Ferdinand à son vieux père* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XV).
- Soit parce que l'on demande une précision sur la phrase précédente, que l'on se dispense de répéter ; ce procédé, quoique surtout fréquent dans les dialogues, se rencontre dans tous les styles : *Il vient de partir. / – Et* POUR OÙ ? (GIONO, *Regain*, I, 2.) — Jessica. *Demain il sera trop tard.* / Hoederer. POURQUOI ? (SARTRE, *Mains sales*, V, 3.) — *L'avenir peut être sauvegardé, à condition qu'au terme du drame, la France soit belligérante et rassemblée autour d'un seul pouvoir. /* LEQUEL ? *Non, certainement, le régime de Vichy* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 6). — *Le français sera systématiquement comparé avec l'allemand.* DANS QUEL DESSEIN ? (Ch. BALLY, *Ling. gén. et ling. fr.*, § 23.) R2

Le mot interrogatif peut être accompagné de ***cela*** (ou de ***ça***, dans l'usage parlé quotidien), représentant la phrase précédente (cf. § 698, *e*, 1°) :

Cette histoire est [...] *très neuve, répondit-il. / – Comment* CELÀ *? je vous prie, de grâce, en quoi ?* (BALZAC, *Duch. de Langeais*, Pl., p. 207.) — *Mon avis est de leur ôter leur conseil* [...]. */ – Qui* ÇA *? – Hé ! c'est le damné curé, dit Tonsard* (ID., Paysans, I, 12). — Jean. *Les Anglais n'essayent jamais d'imaginer.* / Emmanuèle. *Pourquoi* CELA ? (MAURIAC, *Asmodée*, I, 1.) — *Siècle de vitesse ! qu'ils disent. Où* ÇA *? Grands changements ! qu'ils racontent. Comment* ÇA *?* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 15.) R3

Dans *Pourquoi non ?* (ou *Pourquoi pas ?*), la question porte sur la phrase précédente, mais niée. (Cf. 1108, *c*, 1°.)

Parfois aussi le verbe seul manque, et il ne doit pas être cherché dans la phrase précédente. Cela s'observe même dans la langue la plus soignée :

À quoi bon le souci d'être ou de n'être plus ? (LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, Si l'aurore.) — *Pourquoi, demandez-vous, l'étrange clause du secret ?* (H. GOUHIER, *Discours de réc. à l'Ac. fr.*) — *Quoi de plus simple, puisque le monde est bien fait ?* (SARTRE, *Mots*, p. 19.) — *On trouvera ces détails bien insignifiants et ces discussions oiseuses. Mais à qui la faute ?* (J. CALVET, dans les *Lettres romanes*, févr. 1948, p. 9.)

Notons aussi le tour : VOILÀ COMBIEN DE TEMPS, *Fine, que tu es chez nous ?* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 4.)

Mises à part quelques formules usuelles (*D'accord ? Alors ? Eh bien ? Hein ?* [cf. ci-dessous] etc.), l'interrogation globale est plus rarement averbale, puisque le verbe est normalement nécessaire à la clarté de la phrase, sauf si les éléments qui manquent figurent dans la phrase précédente :

Que cherchez-vous dans le monde ? LE BONHEUR *?* (*Imitation de J.-C.*, trad. de Lamennais, I, 20, Réflexion.)

Il arrive pourtant que la situation soit assez claire pour que l'on se passe du verbe R4, surtout dans la communication orale. Cela se produit notamment quand le locuteur propose quelque chose ou s'informe sur la santé :

Une cigarette ? — Un petit coup de main ? — Et la santé ? — Et les chères petites filles ? [dans une lettre] (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXIX.) — *Marius s'approcha du médecin. Il lui adressa ce seul mot : Monsieur ?... mais dans la manière de le prononcer, il y avait une question complète* [= Monsieur est-il condamné ?] (HUGO, *Misér.*, V, IX, 5).

Deux types particuliers sont à signaler.

R1 392 REMARQUE
Il est évident qu'aux interrogations averbales ne peuvent être appliquées les observations esposées plus loin dans cette étude : sur l'ordre des mots, l'introducteur *est-ce que*, etc.

R2 392 REMARQUE
Voir au § 731, *d*, divers cas particuliers au sujet de *quoi*.

R3 392 REMARQUE
Parfois *ça*, devenu un simple renforçatif, accompagne le mot interrogatif dans une phrase complète : *Vous m'enlèverez ? Quand* ÇA *m'enlèverez-vous ?* (MAUPASS., *Bel-Ami*, II, 9.) – Simple renforcement aussi dans cette phrase averbale : *Eh bien, quand* CELA, *la représentation ?* par laquelle une personne reprend une question qu'elle a déjà posée : *Et quand comptez-vous jouer ?* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XII.)

R4 392 REMARQUE
Pour les tours *(Ne) voilà-t-il pas que... ?* et *Est-ce que ne le voilà pas parti ?* voir §§ 395 et 397, *a*.

- L'interrogation proche de l'exclamation où l'on reprend avec étonnement un des termes de la phrase prononcée par l'interlocuteur :

  Isotta. *Je demande grâce pour Malatesta.* / Le pape. GRÂCE POUR MALATESTA ? / Isotta. *Votre Sainteté n'ignore pas ce que je veux dire.* / Le pape. *Je l'ignore* (MONTHERL., *Malatesta*, III, 5).

- L'interrogation portant sur la totalité de la phrase précédente, soit que l'on ait mal entendu, soit que l'on fasse comme si l'on avait mal entendu et qu'on manifeste ainsi sa surprise.

  Cela s'exprime par des mots-phrases ou des locutions-phrases. Mots interrogatifs qui perdent leur sens propre : *Comment ? Quoi ? De quoi ?* (agressif) — le substantif *Pardon ?* — formules verbales devenues plus ou moins inanalysables : *Plaît-il ?* °*S'il vous plaît ?* (ou °*S'il te plaît ?*) *Vous dites ?* [§ 391, *a*] — le mot expressif *Hein ?* — Sur tout cela, voir § 1105, *d*, 3°.

393 Intonation et point d'interrogation.

a) Dans la langue **parlée**, la phrase interrogative se caractérise ordinairement par une intonation montante :

Vous *par-* *tez* *demain ?*

Si la phrase est longue, la montée se produit de préférence sur la partie proprement interrogative : par exemple, sur *vous partez demain* dans *Vous partez demain si vous avez la voiture ?*

Le rôle de l'intonation est déterminant dans l'interrogation globale : 1) quand l'ordre des mots est celui de la phrase énonciative (§ 399) ; — 2) quand les phrases sont averbales (§ 392, *c*), ce qui exclut les autres procédés de l'interrogation : inversion ou reprise du sujet, emploi de *est-ce que*.

L'intonation n'est pas nécessairement montante quand il y a d'autres marques explicites de l'interrogation : mots interrogatifs dans l'interrogation partielle, inversion ou reprise du sujet (§§ 394 et 396), introducteur *est-ce que* (§ 397). En particulier, quand la phrase commence par un mot interrogatif, la note haute est souvent sur ce mot, et elle est plus haute que sur le début d'une phrase énonciative. La modulation est alors descendante :

Où *vas-* *tu ?*

D'autre part, l'intonation montante n'apparaît pas uniquement dans des phrases interrogatives. Les phrases suspendues se terminent aussi sur une note haute. Il est vrai que la phrase interrogative est en quelque sorte une phrase suspendue, puisque la réponse est censée la compléter. R

b) Dans la langue **écrite**, la phrase interrogative se termine par un point d'interrogation :

Depuis quand [...] *nos désirs seraient-ils devenus une mesure du Réel ? Et, du reste, comment ferait le Réel pour se plier à la multiplicité contradictoire de nos désirs ?* (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 359.) — *La rumeur chuchotait que pour eux (pour eux seulement ?) le Seigneur était tellement plus près des morts que des vivants...* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 74.)

Notons (cf. §§ 120-122) 1) que le point d'interrogation peut manquer notamment quand la valeur interrogative de l'expression s'est effacée ; — 2) que des points d'interrogation sont introduits par certains auteurs alors qu'il ne s'agit pas de phrases interrogatives ; — 3) que le point d'interrogation est placé par certains à un autre endroit qu'à la fin de la phrase interrogative.

Dans le cas de l'interrogation fictive à valeur d'hypothèse, l'effacement de la valeur interrogative peut être tel que le lien logique entre les phrases est transformé en lien grammatical et que la seconde phrase est transformée en proposition introduite par *que* (cf. § 1121, *a*) : *Partait-il seul pour Paris* QU'*elle s'empressait de prévenir M*[me] *Marliani* (MAUROIS, *Lélia*, p. 321).

R 393 REMARQUE

D'autres traits phonétiques peuvent jouer un rôle : la longueur des voyelles finales notamment. Mais c'est surtout la situation et le contexte qui éclairent l'auditeur sur les intentions du locuteur.

H 394 HISTORIQUE
Voir § 396, H1.

R1 394 REMARQUE
Certains verbes impersonnels se construisent sans *il* : *Que vous en semble ? Qu'importe ?* — *Que me sert de reprendre ce journal* [...] ? (GIDE, *Journal*, 20 sept. 1917.) — *Comment va ?* — *D'où vient que... ?* Voir 235, *a*.

R2 394 REMARQUE
Le *il* qui suit le verbe doit être répété dans les interrogations coordonnées : *Viendra-t-il et nous apportera*-T-IL *son cadeau ?*
Si l'interrogation coordonnée est introduite par *ou si* (§ 389, *b*), le pronom n'y subit pas l'inversion : *Viendra-t-il lui-même ou s'*IL *enverra son remplaçant ?*

R3 394 REMARQUE
Ces faits trouvent aussi leur application quand *il, ils, elle* et *elles* sont des pronoms de reprise (§ 396).

394 Inversion du pronom personnel sujet, de *ce*, *on*. H

Lorsque le sujet est un pronom personnel (y compris *il* impersonnel R1), *ce* ou *on*, la langue soignée, surtout écrite, marque l'interrogation par l'inversion du sujet R2 :

Comprenez-VOUS ? *Pleut*-IL ? *Est*-CE *possible ? Où vas*-TU ? *Quand part*-ON ? — *Et que suis*-JE *donc moi-même, si ce n'est un travailleur ? Qu'ai*-JE *eu de meilleur en ce monde ?* (MICHELET, *Insecte*, Introd., I.) — *Se souvient*-ON *d'un nuage ?* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, V.) — *À quelle heure avons*-NOUS *un train pour rentrer ?* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 512.) — *Peut*-ON *dire d'une langue qu'elle est belle ?* (A. MARTINET, *Français sans fard*, p. 46.) — *Y a-t*-IL *une écriture poétique ?* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 4.)

Si le verbe est à un temps composé ou au passif, le pronom se met après l'auxiliaire *être* ou *avoir* : *Avez*-VOUS *terminé votre lecture ? Serait*-IL *tombé de cheval ? Était*-ELLE *convaincue par votre raisonnement ?* Après le premier auxiliaire s'il y en a plus d'un : *Avait*-IL *été convaincu ? Avez*-VOUS *eu fini à temps ?*

Dans certaines formules, l'inversion appartient à la langue courante. C'est la construction normale pour : *Plaît*-IL ? (Pour faire répéter.) *N'est*-CE *pas ? Est*-CE *que ... ? En veux*-TU *en voilà* (cf. § 121, *c*), *Qu'est*-CE *à dire ?* Les autres tours sont impossibles avec ces expressions : **Il plaît ?* **Est-ce qu'il plaît ?* etc.

Restent fréquentes des formules comme : *Quelle heure est*-IL ? *Comment allez*-VOUS ? *Voulez*-VOUS... ? *Que dis*-JE ? *Que sais*-JE ? etc.

L'inversion appartient aussi à la langue ordinaire dans certaines régions : Wallonie (cf. Pohl, p. 185 ; comp. pour le wallon Remacle, t. I, pp. 260-261), Normandie (cf. Fr. Bar, dans le *Fr. mod.*, oct. 1958, p. 249), notamment, mais en concurrence avec les autres procédés.

La construction avec inversion n'est pas admise par l'usage

1. À la 1re personne du singulier des indicatifs présents qui ne se terminent pas par *e* : **Meurs-je ?* **Cours-je ?* **Finis-je ?* — à l'exception de certains verbes très courants : *Puis-je ? Vais-je ?* etc. Voir la liste au § 794, *e*, N. B.
2. À la plupart des temps composés de *être* quand le sujet est *ce* : **A-ce été... ?* **Ont-ce été... ?* etc., ainsi qu'au passé simple, 3e pers. du pluriel : **Furent-ce... ?* Cf. § 702, *e*.

Dans ces deux cas, on doit recourir à une autre construction, notamment à l'introducteur *Est-ce que... ?* (§ 397.)

L'inversion du pronom sujet entraîne certaines modifications dans la forme du verbe.

- À la 1re personne du singulier, dans les verbes terminés par e, cet e est remplacé par *é* avec accent aigu, malgré la prononciation [ɛ] (il est vrai que cette construction, très littéraire, est peu attestée dans le registre oral) : AIMÉ-*je ?* OUVRÉ-*je ?* (Ou *aimè-je ?* etc.). Voir § 794, *b*.

*

On trouve parfois cette désinence appliquée à des formes qui ne se terminent pas par *e* : °COUSÉ-*je ?* Mais cette façon de faire, quoique ancienne, n'est pas considérée comme régulière. Voir § 794, *e*, N. B.

- À la 3e personne R3, la consonne ordinairement muette reparaît sous la forme de [t] lorsque le pronom commence par une voyelle : *Que savait-il ?* [savɛtil] *Que voient-ils ?* [vwatil] *Que prend-on ?* [prɑ̃tɔ̃] *Que sait-elle ?* [setɛl]
Le *t* apparaît même, par analogie, lorsque le verbe est terminé dans l'écriture par une voyelle (ce *t* s'écrit entre deux traits d'union) : *Aime-t-il ?* [ɛmtil] *Qu'a-t-elle ?* [atɛl] *Où va-t-on ?* [vatɔ̃].
De même : *Vainc-t-il ?* [vɛ̃til] — Voir les détails au § 796, *e*, N. B.

395 [ti] dans l'interrogation.

Les faits décrits dans le § 394 (ainsi que dans le § 396) montrent que, dans un grand nombre de phrases interrogatives, la forme verbale est suivie de la syllabe *-t-il(s)*, souvent prononcée dans l'usage populaire [ti], comme *il* est prononcé [i] dans d'autres circonstances (§ 659, *c*) : *Ça va*-TI, *mon gars ?* [dit une servante charentaise] (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIV.)

À la suite de cela, °[ti] a été senti par le peuple de diverses régions (la Belgique presque entière ignore le phénomène) comme une sorte de marque de l'interrogation et a été ajouté même quand le pronom sujet était devant le verbe (§ 399, R1), à la 3e pers. ou à d'autres personnes, au masculin et au féminin. Les auteurs qui font parler des personnages du peuple ou qui imitent son langage attestent ce tour, avec des orthographes variées (*t'y, ty, t-y, t'i, t'il, t-il, ti, y*). **H1**

*Vous avez-*T-IL *déjà vu l'Diable ?* (MAUPASS., C., Diable.) — *T'es-*TI *point grosse ?* (*Ib.*, Sabots.) — *On travaille-*T-Y, *m'sieur Bernard ?* (MAUROIS, *Bernard Quesnay*, p. 86.) — *Tu joues ou tu n'joues-*T'I *pas, face de ver ?* (BARBUSSE, *Feu*, p. 240.) — *Vous êtes-*T-Y *prêts ?* (DORGELÈS, *Cabaret de la Belle Femme*, p. 85.) — *Pourquoi donc sa nièce fait-*Y *pas part ?* (LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 227.) — *Vous auriez-*T-IL *pas envie de ce bracelet de rien du tout ?* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 32.) — *Vous entrez-*T'Y, *Docteur ?* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 385.) — *J'savais-*TY, *moi, pauvre innocent ?* (GENEVOIX, *Tendre bestiaire*, p. 155.) — *Tu veux-*T-Y *que je le relâche, oui ou non ?...* (A. SCHWARZ-BART, *Dernier des justes*, p. 128.) — *T'apprends-*TI *toujours bien à l'école* (A. ERNAUX, *Femme gelée*, p. 10).

Plus rarement et sans doute artificiellement, quand le pronom personnel sujet est placé après le verbe : *M'aimez-vous* TI ? (Juliette DROUET, lettre [badine] à Hugo, 31 juillet 1838, citée par H. Juin, *Victor Hugo*, t. I, p. 788.) — *Voulez-vous-*T-Y *que je vous embrasse ?* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 218.) — Cf. H1 (ex. de ROUSSEAU).

Quoique encore bien vivant dans certaines régions (comme en Normandie et au Québec **R1**), le tour paraît aujourd'hui en recul, sans doute sous l'influence de l'école. Des linguistes l'avaient pourtant accueilli avec faveur : « C'est le symbole unique de l'interrogation, dont la langue avait besoin. On voit avec quelle ingéniosité souple et tenace elle se l'est créé » (Vendryes, *Langage*, p. 203).

Après *c'est*, le phénomène apparaît parfois en dehors de tout souci d'imiter la langue populaire (peut-être par analogie avec *cela est-il*), avec la graphie *c'est-il* :

C'EST-IL *que par instants les lingots des Rois-Mages / Apparaissent la nuit aux crèches des villages ?* (JAMMES, *Géorgiques chrét.*, VI.) — C'EST-IL *mer qui explique qu'*amarrer *est un verbe « ne se rencontrant qu'au bord de la mer » ?* (G. MILLARDET, dans la *Revue des langues romanes*, 1923, p. 157.) — CE *n'*EST-IL *pas plus gentil comme cela ?* (M. DROIT, *Clartés du jour*, p. 60.) **R2**

Cette espèce de particule s'ajoute même à ***voilà*** employé négativement, soit avec la négation complète, soit, ordinairement aujourd'hui, avec l'auxiliaire seul (§ 1021, 1°). **H2** Ceci n'est plus particulier à l'usage populaire ; il s'agit d'une interrogation oratoire, et l'on omet souvent le point d'interrogation (cf. § 121, *c*) :

*Ne voilà-*T-IL *pas un coup prodigieux, [...] qu'on pourrait attribuer à la Durandal de Roland [...] ?* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XIV.) — *Ne voilà-*T-IL *pas que je me pris à dire mon « sergent » de prier monsieur l'Aumônier de venir me parler* (VERL., *Mes prisons*, XII). — *À mon grand étonnement, ne voilà-*T-IL *pas qu'il se fâche !* (*Ac.* 1935, s. v. *voilà*.)

*Voilà-*T-IL *pas de quoi pousser des cris sinistres !* (HUGO, *Ruy Blas*, III, 5.) — *Voilà-*T-IL *pas une instructive histoire ?* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 270.) — *Et voilà-*T-IL *pas que la ville de Vienne refuse que ses propres habitants propriétaires de terre à Septème y paient les tailles [...]*. (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 366.).

N. B. 1. Assez curieusement, *ti* est parfois repris dans les réponses : *C'est-i-vrai ? ou ti-pas vrai ? / –* TI *vrai* (H. LAVEDAN, *Vieux marcheur*, p. 32, cit. Nyrop, t. II, § 225). — *C'est-ti oui ? c'est-ti non ? /* TI *oui, répondit Mado-Ptits-pieds en rougissant* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XIII).

2. La parenté entre l'exclamation et l'interrogation a eu pour résultat que la langue populaire a introduit aussi [ti] dans la phrase exclamative : *Ah ! j'en ai* T'Y *vu de ces tetons !* (FLAUB., *Corresp.*, cit. *Trésor*, s. v. *gorge*.) — *Que j'ai* T'Y *du goût ! dirait Luce* [amie d'école en Puisaye] (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 85). — *J'ai* T'Y *soif !* (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, XXXVI.)

396 Le sujet n'est pas un pronom personnel, *ce* ou *on*.

N. B. 1. Le sujet peut, comme dans la phrase énonciative, être placé en tête de la phrase (avant les mots interrogatifs) ou en queue, et dans ce cas la reprise du sujet par un pronom est un phénomène de redondance qui n'est pas caractéristique de l'interrogation (cf. § 373, *b*) : *Cet objet qu'elle va rapporter, de quelle nature est-*IL, *quel danger représente-t-*IL *pour moi ?* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXIII.) — *Où était-*IL, *le petit frère ?* (*Ib.*, IV.)

2. Les faits phonétiques et graphiques signalés dans le § 394 sont aussi d'application dans le § 396 pour le pronom de reprise : *Ceci est-il* [ɛtil] *vrai ? Votre mère va-*T*-elle mieux ?*

H1 395 HISTORIQUE

C'est-il ... est attesté dès le XVe s. : *Comment ce seroit-*IL *? (Cent nouv. nouv.*, XVI.) — *C'est* IL *sus celle anesse la ?* (*Passion* anonyme du XVe s., dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1924, p. 311.) — Cette construction a peut-être été amenée par le fait que *ceci* et *cela* entraînent la reprise (cf. § 396).

Ne voilà-t-il pas ... et *Voilà-t-il pas* ... sont attestés au XVIIe s. : cf. H2.

Dans les autres cas, [ti] n'est pas attesté avant le XVIIIe s., peut-être parce que le tour était senti comme trop vulgaire pour être mis par écrit même dans les genres reflétant l'oral : *Je me marie-*T-Y ? (VADÉ, dans Brunot-Bruneau, § 677.) — J.-J. Rousseau a pris la défense de *Irai-je-*T'Y ? où il voyait le même phénomène que dans *vas-y* (*Ém.*, I, Pl., p. 294).

R1 395 REMARQUE

Dans le fr. pop. du Québec, on prononce souvent [ty] : *Y* [= il] *t'a-*TU *faite mal, maman ?* (M. TREMBLAY, *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou*, p. 74.) — *Y as-*TU *quequ'un qui t'suit ?* [= Y a-t-il... ?] (M. LABERGE, *C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles*, p. 100.)

R2 395 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, on a plutôt un hypercorrectisme ; comme *il y a* est souvent prononcé [ja] dans la langue familière, un *y a* tout à fait régulier est remplacé par *il y a* : °IL *y a-t-il autour de nous un événement qui serait* [...] *démonstratif* [...] *d'un progrès permanent* [...] ? (M. FOUCAULT, dans le *Magazine litt.*, mai 1984, p. 37.)

H2 395 HISTORIQUE

Ne voilà-t-il pas ... et *Voilà-t-il pas* ... sont attestés au XVIIe s. : *Ne voylà-*T-IL *pas une belle objection ?* (TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, Pl., t. I, p. 110.) — *Voila-*T-IL *pas Monsieur qui ricane déja ?* (MOL., *Tart.*, I, 1.) — Des grammairiens ont protesté. Littré (qui cite des ex. de MOL. et de VOLT.) y voit « un barbarisme introduit par l'usage », et estime que « la seule construction correcte est : ne voilà pas ». Mais celle-ci, usitée au XVIIe s., ne l'est plus aujourd'hui : NE VOILA PAS *de mes mouchars, qui prennent garde à ce qu'on fait ?* (MOL., *Av.*, I, 3.) — VOILA PAS *le coup de langue.* (ID., *Bourg.*, III, 12.) — On dit encore, familièrement, avec *est-ce que* : *Est-ce que ne le voilà pas parti ?* Cf. § 397, *a*.

H1 396 HISTORIQUE

En anc. fr., que le sujet soit un pronom personnel (ou *ce*, *on*), ou un nom, que l'interrogation soit globale ou partielle, l'inversion est tout à fait courante : *Pur queit* [= Pourquoi te] *portat* TA MEDRE ? (*Alexis*, 131.) — *Que purrat ço estre ?* (*Rol.*, 334.) — *Que faites* VOS ? (*Ib.*, 1360.) — *Faites le* VOS *de gred ?* (*Ib.*, 2000.) — *Est morte* M'AMIE ? (*Chastel. de Vergi*, 872.)

Comme cette construction est de règle dans les langues germaniques, des linguistes considèrent que le fr. l'a empruntée à la suite des invasions. La comparaison avec les autres langues romanes rend cet emprunt peu vraisemblable.

On trouvait aussi, dès les plus anciens textes, l'interrogation sans inversion, avec reprise (ou sans reprise : cf. § 399, H2) du sujet par un pronom personnel : L'AVEIR CARLUN *est* IL *apareilliez ?* [= Le trésor de Charles est-il préparé ?] (*Rol.*, 643.) Certains éditeurs (par ex., Moignet) mettent une virgule après *Carlun* ; d'autres (par ex., Bédier), non. Cette redondance est expliquée généralement (d'où la virgule introduite par Moignet, comme il est dit ci-dessus) comme une mise en évidence comparable à celle que l'on peut observer dans l'énonciative (cf. § 373, *b*) et qui est d'ailleurs encore possible aujourd'hui dans l'interrogative : voir ci-contre, N. B. 1. Mais la pause qui, croit-on, caractérisait à l'origine cette mise en évidence n'est plus nécessaire, comme le montre notamment la liaison du sujet et du verbe dans *Tout‿est-il achevé ?*

L'interrogation avec reprise a peu à peu éliminé l'interrogation avec inversion du sujet autre qu'un pronom personnel, *ce*, *on*. Voir cependant dans *b* certains restes dans l'interrogation partielle. Dans l'interrogation globale, Brunot (*Hist.*, t. III, p. 670) relève encore cette phrase de DESPORTES censurée par Malherbe : ⁺*Viendra jamais* LE JOUR QUI DOIT FINIR MA PEINE ?

R1 396 REMARQUE

Le pronom interrogatif sujet ne peut pas être, normalement, celui qui concerne l'inanimé : *QU'*est vrai ?* °QUOI *est vrai ?*

On doit recourir à l'introducteur (§ 397, *b*) : QU'EST-CE QUI *est vrai ?* Voir cependant des ex. de *quoi* sujet au § 731, a, 2°.

Lorsque le sujet n'est ni un pronom personnel conjoint, ni *ce*, ni *on*, la langue soignée présente un usage assez complexe. H1

Si le sujet est composé d'éléments coordonnés dont un au moins est un pronom personnel disjoint (cf. § 660, *c*), les règles de ce § 396 sont d'application : *Ta sœur et toi viendrez-*VOUS *dîner ? Toi et moi sommes-*NOUS *infaillibles ?*

a) Dans l'**interrogation globale**, le sujet est placé devant le verbe, mais est repris après le verbe sous la forme des pronoms personnels *il*(*s*) ou *elle*(*s*) :

L'EUROPE *deviendra-t-*ELLE *ce qu'elle est en réalité, c'est-à-dire : un petit cap du continent asiatique ?* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 995.) — TOUT CECI *veut-*IL *dire qu'il n'est pas possible de décréter, dans l'absolu, si une langue est belle ou… moins belle ?* (A. MARTINET, *Français sans fard*, p. 60.) — PERSONNE DE VOUS *ne parlera-t-*IL ? (CLAUDEL, *Tête d'or*, 1re version, p. 133.) — « JOUER LE JEU » *veut-*IL *dire aider la majorité à réaliser son programme* […] ? (J.-Fr. REVEL, dans le *Point*, 6 sept. 1982, p. 34.) — ESPÉRER UN SECOURS DE CET HOMME […] *n'était-*IL *pas tout à fait inutile ?* (MALLET-JORIS, *Allegra*, p. 333.) — CE QU'IL DIT *est-*IL *invraisemblable ?* — QU'IL SE TROMPE *est-*IL *impossible ?*

Quand la forme verbale est constituée d'un auxiliaire et d'un participe passé, le pronom de reprise se met après l'auxiliaire (après le premier auxiliaire s'il y en a plus d'un) : *Pierre aurait-*IL *fini à temps ? Le mur a-t-*IL *été construit entre les deux jardins ?*

Dans les interrogations coordonnées où le sujet n'est pas répété, le pronom de reprise, lui, est répété après le second verbe :

*Pierre viendra-t-il et nous apportera-t-*IL *son cadeau ?* — Voir § 669, *b*, où nous avons noté des manquements à cette règle.

N. B. Dans l'interrogation coordonnée introduite par *ou si* (cf. § 389, *b*), le sujet n'est pas repris par un pronom personnel après le verbe :

Est-ce l'exercice du pouvoir qui corrompt les hommes, ou si LE TEMPÉRAMENT CORRUPTIBLE *préadapte à l'exercice du pouvoir ?* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, 1954, p. 220.)

Le sujet peut aussi être représenté par un pronom personnel précédant le verbe : *Pierre viendra-t-il ou s'*IL *enverra son remplaçant ?*

b) Dans l'**interrogation partielle**, divers cas sont à envisager.

1° Si l'interrogation commence par un pronom **interrogatif sujet** R1 ou par un déterminant interrogatif se rapportant au sujet, le sujet n'est pas, normalement, repris par un pronom personnel :

QUEL PEUPLE *habita cette île ?* (CHAT., *Mém.*, I, VIII, 5.) — QUEL *dieu me répondra que la position* […] *vivra plus de deux jours ?* (STENDHAL, *Rouge*, II, 30.) — LEQUEL *d'entre eux a l'idée de faire quelque chose d'extraordinaire ?* (*Ib.*, II, 11.) — COMBIEN DE *jeunes gens en feraient autant ?* (BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, XXIV.) — COMBIEN D'HOMMES *sont indifférents à ces événements ?* (*Ib.*) — QUI *vient ?* QUI *m'appelle ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai.) — LAQUELLE *dort le mieux ?* (HUGO, *F. d'aut.*, VI.) — QUI *donc le courbe ainsi ?* QUELLE SUEUR *l'inonde ?* (*Ib.*, X.) — QUELLE *dose exacte de principes nutritifs conviendra à un tempérament affaibli ?* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LVII.) — QUEL ENFANT SOURD OU QUEL NÈGRE FOU / *Nous a forgé ce bijou d'un sou / Qui sonne creux et faux sous la lime ?* (VERL., *Jadis et nag.*, Art poét.) — COMBIEN D'ACTIONS HUMAINES *résisteraient à une épreuve de ce genre ?* (BERGSON, *Rire*, p. 4.) — LEQUEL *lui était le moins cher ?* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. X, p. 226.) — LEQUEL *eût osé lui adresser la parole devant témoin ?* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 97.) — COMBIEN D'OUVRIERS, *malgré l'averse battante, réparaient des toits ?* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 28.) — COMBIEN D'HOMMES *ne sauront pas se servir de leurs armes à feu, dans ta section ?* (*Ib.*, p. 44.) — COMBIEN D'AUTRES ALLEMANDS *auront été faits prisonniers ?* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 52.) — QUEL GRAMMAIRIEN D'AUJOURD'HUI *oserait recommander à son public de pratiquer la syntaxe de Racine ?* (A. MARTINET, *Franç. sans fard*, p. 27.) — QUEL BON VENT *vous amène, monsieur Picoche ?* (DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 176.) — QUELLE HISTOIRE INVENTÉE *pourrait rivaliser avec celle de la séquestrée de Poitiers* […] ? (N. SARRAUTE, *Ère du soupçon*, p. 82.) — QUEL CHEF D'ÉTAT AFRICAIN *n'est pas aujourd'hui convaincu que les décisions se prennent à Matignon ?* (J.-M. COLOMBANI, dans le *Monde*, 24 avril 1986.) — QUI

vous a dit que ces deux rhinocéros étaient malheureux ? (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 67.) — *Même parmi les savants* [...] COMBIEN *sont engagés vers des sentiers battus ?* (M. DE SAINT PIERRE, cit. Togeby, § 550, 1.)

Il y a dans ce cas une tendance assez forte (et ancienne H2) à introduire un pronom de reprise, spécialement quand le sujet est précédé de *combien de* et de *quel*. Cela est dû à l'influence de la construction décrite dans *a* ci-dessus.

Après *combien de ...* : *Combien de mois seront*-ILS *nécessaires pour qu'un changement* [...] *s'opère* [...] ? (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LVII.) — *Combien de communes ont*-ELLES *procédé à ces dégrèvements ?* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 405.) — *Combien de gens en France ont*-ILS *le courage d'être corrects, d'être loués pour eux-mêmes ?* (MAURIAC, *Province*, p. 28.) — *Combien de grammaires donnent*-ELLES *le mot de l'énigme ?* (DAUZAT, dans le *Monde*, 13 juillet 1955.) — *Mais combien de nos soldats* [...] *avaient*-ILS *lu Gide* [...] ? (LACRETELLE, *Les maîtres et les amis*, p. 163.) — *Combien d'autres ecclésiastiques se trouvent*-ILS *captifs, ici et là ?* (WL. D'ORMESSON, dans le *Figaro*, 15 janv. 1958.)

Après *quel* : *Quels feux agitent*-ILS *mes crins ?* (VERHAEREN, *Flambeaux noirs*, Dame en noir.) — *Quel homme de prière a-t*-IL *pourtant jamais avoué que la prière l'ait déçu ?* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 131.) — *Mais quel féroce magicien a-t*-IL *enfermé ton secret dans cette incommunicabilité profonde* [...] ? (HENRIOT, *Tout va recommencer sans nous*, p. 170.) — *Mais quel roman, quelle intrigue lui permettront*-ILS *d'exprimer les sentiments forts qu'il vient d'éprouver ?* (MAUROIS, *Prométhée*, p. 218.) — *Quel être humain a-t*-IL *vraiment le courage de rire quand il est question de la mort ?* (CHAMSON, *Petite Odyssée*, p. 248.) — *Mais quelle journée peut*-ELLE *être considérée avec certitude comme le faîte de la vie ?* (DRUON, *Volupté d'être*, II, 6.) — *Quelle mort, ou quelle transformation, se cache-t*-ELLE *dans cet espace impénétrable ?* (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 228.) — *Quel livre contemporain autant que* Le Roi des Aulnes *joue-t*-IL *de l'ambiguïté* [...] ? (M. DEL CASTILLO, dans le *Figaro*, 17 nov. 1981.) A

Moins couramment, après *lequel* ou *combien* pronom : *Lequel allait*-IL *s'effondrer ?* (KESSEL, *Cavaliers*, p. 69.) — *Laquelle de ces deux Mathilde* [...] *emporte-t-elle la sympathie d'Aliénor ?* (R. PERNOUD, cit. Hanse.) — *Combien veulent*-ILS *de la croix* [...] ? (GREEN, *Ce qui reste de jour*, 28 août 1969.) — *Combien sont*-ILS *réellement en usage ?* (P. GUIRAUD, *Mots étrangers*, p. 117.)

Tout à fait exceptionnel, après *qui* : °*Qui donc habite-t*-IL *ainsi notre peau ?* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro*, 9 avril 1971.)

2° Si l'interrogation commence par ***quel*** interrogatif attribut ou se rapportant à l'attribut, il y a inversion du sujet. R2

Quels sont CES BRUITS SOURDS ? (HUGO, *Voix intér.*, XXIV.) — *Quelle est* CETTE LANGUEUR / QUI PÉNÈTRE MON CŒUR ? (VERL., *Rom. sans par.*, Ariettes oubliées, III.) — *Quel genre de femme est* LA PRINCESSE ? *demandai-je* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 584).

3° Si l'interrogation commence par *que*.

— Si *que* est attribut (**avec une autre copule que *être***) ou complément direct essentiel, il y a inversion du sujet.

Que deviennent LES LETTRES D'UN MOT LATIN OU ALLEMAND [...] *quand ce mot se change en mot français ?* (LITTRÉ, Préf., p. XXX.) — *Que signifie* LE RIRE ? (BERGSON, *Rire*, p. 1.) — *Que pèserait* LA MORT DE DEUX ENFANTS ? (CAMUS, *Justes*, Pl., p. 338.)

Plus d'un auteur, continuant un usage ancien H3, met le sujet immédiatement après *que*, en reprenant ce sujet par un pronom personnel R3 :

Que TOUT CELA *serait*-IL *devenu si mon absence se fût prolongée ?* (J.-J. AMPÈRE, lettre, dans A.-M. et J.-J. Ampère, *Corresp. et souvenirs*, t. I, p. 301.) — *Que* PELLERIN *devrait*-IL *dire à Ermance ?* (LA VARENDE, *Cœur pensif...*, p. 209.) — *Que* CELA *change-t*-IL ? (VIALAR, *Petit garçon de l'ascenseur*, p. 170.) — *Que* M. PIERRE SABBAGH *pourrait*-IL *demander de mieux ?* (LE CYCLOPE [= M. CHAPELAN], dans le *Figaro litt.*, 12 mai 1969.) — *Que* CELA *cache-t*-IL ? (M. DROIT, *Clartés du jour*, p. 178.) — *Que* FREUD *ici nous a-t*-IL *apporté ?* (J. LACAN, *Écrits II*, p. 54.)

Après *que diable*, l'antéposition avec reprise est acceptée par l'usage ordinaire : *Que diable* CET ABBÉ FRANÇAIS *peut*-IL *faire ici ?* (ROMAINS, *Mission à Rome*, cit. Le Bidois, *Inversion*, p. 40.)

H2 396 HISTORIQUE

Cette reprise n'est pas récente : *Combien, pour avoir mis leur honneur en sequestre, / Ont*-ELLES *aux atours eschangé le limestre* [= échangé la serge contre des atours] [...] ? (M. RÉGNIER, *Sat.*, XIII.) — *Combien de personnes en pourroient*-ELLES *profiter pendant ce temps-là ?* (VAUGELAS, Préf., X.) — *Combien de Gens font*-ILS *des Recits de Bataille, / Dont ils se sont tenus loin ?* (MOL., *Amph.*, I, 1.) [C'est plutôt une exclamative malgré le point d'interrog.] — Cette tendance semble avoir été assez peu courante avant le XXe s. On ne tiendra pas compte ici, malgré le point d'interrogation, d'un ex. comme celui-ci : *Combien de jeunes gens n'ont*-ILS *pas été sauvés de la débauche par des travaux opiniâtres unis aux renaissants obstacles d'un premier* [...] *amour ?* (BALZAC, *Physiol. du mariage*, IX). Cette phrase n'appelle pas de réponse ; elle suggère même que beaucoup de jeunes gens ont été sauvés de cette façon. La construction négative, elle-même rhétorique, fait partie des procédés de la phrase exclamative (cf. § 400, *b*).

A 396 AUTRES EXEMPLES

Avec *combien de* : DANIEL-ROPS, *Courtinaire*, p. 28 ; VERCORS, *Animaux dénaturés*, pp. 304-305 ; MAULNIER, *Jeanne et les juges*, p. 70. Avec *quel* : BEDEL, *Traité du plaisir*, p. 133 ; YOURCENAR, cit. Hanse, s. v. *Inversion du sujet*, II, A, 2.

R2 396 REMARQUE

Sur certains cas particuliers en rapport avec l'inversion, voir c plus loin.

H3 396 HISTORIQUE

Au XVIIe et au XVIIIe s., on trouve déjà des ex. où *que* est suivi du sujet : ⁺*Que* DIEU *doit*-IL *aux hommes ?* (SÉV., dans Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1657.) — *Que* CELA *veut*-IL *dire ?* (MONTESQ., *L. pers.*, LXXIV, texte des premières éd.) — *Car que* CET HOMME *contempleroit*-IL ? (VOLT., *Lettres phil.*, XXV, 23, texte des premières éd.) — *Mais que* CETTE IDÉE *a-t*-ELLE *d'effrayant ?* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 78.)

R3 396 REMARQUE

Sans reprise : voir § 399, *b*, 2°. — Comp. aussi le cas de *que* « pourquoi » au § 404, *b*, 3°.

— **Si la copule est *être*,** la langue littéraire emploie le tour *que* attribut + copule + sujet.

QU'*est ce bruit ?* (HUGO, *Hern.*, III, 5.) — QUE *sont ces petits des petits ? Rien moins que les constructeurs du globe où nous sommes* (MICHELET, *Insecte*, I, 3). — QU'*étaient, pour moi, quelques poignées de cheveux gris de plus ou de moins ?* (BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, VIII.) — QU'*est la vieille langue ? En quoi ressemble-t-elle à la langue moderne, en quoi en diffère-t-elle ?* (LITTRÉ, Préf., p. XXX.) — QU'*était cela ? de l'amour ?* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 1.) — QU'*est le plaisir ?* (COURTELINE, *Boulingrin*, I.) — *Au prix d'une si infâme récidive,* QU'*était sa première chute ?* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, III.) — QU'*est la difficulté de l'automobile* [...] *au prix de celle que l'on trouve à jouer, même modestement, de la flûte ou du violon ?* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, VI.) — *Mais* QU'*était leur condamnation misérable à côté de la mort qui se retirait de lui* [...] *?* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 14.)

Mais ce tour reste assez rare ; il est souvent senti comme peu clair, au point qu'on peut se demander si une phrase comme *Qu'est cela ?* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 322) ne doit pas être comprise plutôt comme *Qu'est-ce là ?*

On préfère, même dans la langue la plus châtiée, le tour *Qu'est-ce qu'un héros ?* avec redondance du sujet, lequel est mis en évidence au moyen de *que* :

QU'EST-CE QU'*un amour qui fait bâiller ?* (STENDHAL, *Rouge*, II, 11.) — QU'EST-CE QUE *tout cela, qui n'est pas éternel ?* (LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, Illusion suprême.) — Caligula. QU'EST-CE QU'*un tyran ?* / Scipion. *Une âme aveugle* (CAMUS, *Caligula*, III, 2.) — QU'EST-CE QUE *l'écriture ?* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 1.)

Cela est même obligatoire avec un infinitif sujet : QU'EST-CE *donc* QU'*oublier, si ce n'est pas mourir ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Lettre à Lamartine.) — QU'EST-CE QUE *dormir ?* (BERGSON, *Énergie spirit.*, p. 100.)

Qu'est-ce que l'amour ? est la forme interrogative correspondant à *C'est une passion dangereuse que l'amour* (cf. § 237, *a*, 2°). On ne confondra pas cela avec les interrogatives du type *Qu'est-ce que vous mangerez ce soir ?* où *est-ce que* joue le rôle de marque de l'interrogation : cf. ci-dessous, § 397, *b*. Au contraire, dans *Qu'est-ce que l'amour ?* le verbe *être*, seul verbe de la phrase, conserve sa valeur de copule. L'introducteur de l'interrogation apparaît dans *Qu'est-ce que c'est que l'amour ?* (§ 397, *c*, 3°.)

4° Si l'interrogation commence par ***pourquoi,*** presque toujours le sujet précède le verbe et est repris par un pronom personnel :

Pourquoi L'INTELLIGENCE DES FEMMES *veut*-ELLE *toujours choisir un autre objet que le sien ?* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 140.) — Ex. avec inversion : *Pourquoi de ces yeux humides, / Remplis des traits de l'amour, / Partent* CES ÉCLAIRS RAPIDES, */ Plus purs que les feux du jour ?* (LAMART., *Œuvres poét.*, Pl., pp. 1729-1730.) **H4**

5° Dans les **autres cas,** on a le choix entre deux constructions pour le sujet, soit devant le verbe avec reprise par un pronom, soit après le verbe :

Où CE CHEMIN *conduit*-IL ? *Où conduit* CE CHEMIN ? — *Comment* VOTRE MÈRE *va-t*-ELLE ? *Comment va* VOTRE MÈRE ? — *Combien* CET OBJET *a-t*-IL *coûté ? Combien a coûté* CET OBJET ? — *À qui* CE PRINCE *succède-t*-IL ? *À qui succède* CE PRINCE ? — *Comment* SA VOIX *était*-ELLE ? *Comment était* SA VOIX ? — *À quel étage* VOTRE ONCLE *habite-t*-IL ? *À quel étage habite* VOTRE ONCLE ?

L'inversion paraît préférée, en général, dans la langue courante ; elle se justifie particulièrement quand le syntagme sujet est long :

D'où viennent LES RILLETTES QUE MANGENT CES ENFANTS À LEUR GOÛTER ? (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIII.)

Cependant, la forme sans inversion et avec reprise l'emporte parfois :

- Dans l'expression figée *Comment* CELA (ou ÇA) *va-t*-IL ? par laquelle on interroge quelqu'un sur sa santé, sur ses affaires, etc. (et d'une façon générale, mais moins nettement, quand le sujet est *cela, ça* : *Où* CELA *me mènera-t*-IL ?).

  Pour *Comment ça va ?* voir § 399, *b*, 2°.

H4 396 HISTORIQUE

L'inversion restait usuelle après *pourquoi* au XVIIe s. : °*Pourquoi n'ont pas péri* CES TRISTES MONUMENTS ? (LA F., Pl., t. II, p. 17.) — °*Et pourquoi commandent* LES HOMMES [...] ? (BOSS., cit. Haase, § 153, C, Rem. 2.) — Sur les raisons pour lesquelles *pourquoi* a reçu un traitement particulier, cf. Renchon, pp. 50-51.

- Quand le verbe est accompagné d'un syntagme nominal attribut ou complément essentiel direct (autre qu'un nom accompagné d'un déterminant interrogatif : cf. *c*, 1°) :

Comment LA SINCÉRITÉ *serait*-ELLE *une condition de l'amitié ?* (CAMUS, *Chute*, p. 97.) — *Où* DANIEL *avait*-IL *déjà aimé d'autres regards ?* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, II.) H5

- Quand les sujets sont les pronoms indéfinis *quelqu'un* ou *quelque chose*, ils sont rarement placés après le verbe : à *Quand passe* QUELQU'UN *par ici ? Quand se passe* QUELQUE CHOSE *dans ce quartier ?* on préfère la construction avec reprise, et surtout la construction impersonnelle (*Quand passe-t-il quelqu'un par ici ?* etc.).

H5 396 HISTORIQUE
L'ancienne langue ne répugnait pas à postposer le sujet même quand il y avait un objet direct, cet objet direct pouvant précéder le sujet. On trouve encore cela au XVII[e] s. : *Où prend* MON ESPRIT *toutes ces gentillesses ?* (MOL., *Amph.*, I, 1.) — *En quoy blesse le Ciel* UNE VISITE HONNESTE [...] ? (ID., *Tart.*, I, 1.)

c) Observations générales sur l'inversion du sujet.

1° Des interrogations comme °*Quel patron préfère Durand ?* °*Qui aime Jean ?* sont ambiguës, car *Durand* et *Jean* comme *quel patron* et *qui* peuvent être objets directs ou sujets. Il est préférable de choisir des tours plus nets : *Qui Jean aime-t-il ? Qui est-ce qui aime Jean ?* etc.

Ex. plus ou moins ambigus : *Quel appui cherchait son front ?* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, IV.) — *Quelles alliances concluront nos entreprises avec des firmes étrangères ?* (Raym. ARON, dans l'*Express*, 27 août 1982.) — *Quels prêtres pourront bien faire ces romantiques en ébullition ?* (GREEN, *Vers l'invisible*, p. 388.) — *Quelle procédure d'observation permit la théorie de la grammaire comparée ?* (G. BERGOUNIOUX, dans *Langue fr.*, sept. 1984, p. 9.)

Il y a des cas où le sens de la phrase indique nettement quel est le sujet et quel est l'objet : *Quel âge a mon oncle ?* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 21.) — *Quel crime a commis sa mère ?* (ÉLUARD, *Nécessités de la vie*, Montre avec décors.)

2° En cas d'inversion (*b*, 2° et 4°), le sujet est placé après le participe passé, si le verbe est au passif ou à un temps composé ; après l'infinitif si le verbe conjugué est suivi d'un infinitif complément H6 :

D'où m'est venue L'ABSURDE IDÉE DE VOUS RAPPELER ? (MAURIAC, *Asmodée*, IV, 3.) — *Comment s'est effectué* CE PASSAGE *selon vous ?* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 63.) — *Que venait maintenant réclamer* CETTE INDIGENTE ? (H. BAZIN, *Vipère au poing*, IX.)

Il est exceptionnel que le sujet soit placé entre le verbe et l'infinitif : *Cependant qu'ont* LES FRANÇAIS *à craindre ?* (NERVAL, *Poés. compl.*, M. Deutscourt, I.)

H6 396 HISTORIQUE
Jusque dans le XVII[e] s., le sujet pouvait se mettre entre l'auxiliaire et le participe : cf. Brunot, *Hist.*, t. III, p. 670. — Quand le verbe est suivi d'un infinitif, le sujet pouvait jusqu'au XVII[e] s. se placer entre les deux : *Quand pourront* LES NEUF SŒURS [...] / *M'occuper tout entier* [...] ? (LA F., *F.*, XI, 4.) — Cf. Brunot, *l. c.*

3° L'inversion du sujet nominal (2° et 4°) est souvent considérée, par les usagers comme peu naturelle quand le syntagme verbal a une certaine longueur : copule + adj. attribut, verbe + objet indirect ou autre complément, locution verbale comme *aller à cheval*, verbe + infinitif, etc. On préfère le tour sans inversion et avec reprise, s'il est possible (*b*, 4°) :

Comment UN SI PETIT ÉVÉNEMENT *a-t*-IL *bien pu être capable de renouveler biologiquement la face de la Terre ?...* (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 195.) — *Comment* KYO *se fût*-IL *mépris au son de sa voix ?* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 60.) — *Par quel miracle* CES DEMI-FOUS, PRISONNIERS D'UN RÊVE, CES DORMEURS ÉVEILLÉS [les moines] *semblent*-ILS *entrer plus avant chaque jour dans l'intelligence des misères d'autrui ?* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1112.) — *Quel scandale* CE PETIT MENEUR *ne pourrait*-IL *point déclencher ?* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIV.) — *Pour quelle raison* VOTRE VOISIN *prétend*-IL *que ce terrain lui appartient ? Quand* PIERRE *a-t*-IL *appris que son père était mort ?*

Si le tour sujet + verbe + pronom de reprise est impossible, on recourt à l'introducteur *est-ce que* : cf. § 397.

Toutefois la langue littéraire ne rejette pas toujours la forme avec inversion, surtout quand le sujet a lui-même une certaine longueur :

Comment ne serait pas malheureux UN ENFANT SANS PÈRE ? (GIDE, *Geneviève*, II.) — *Comment peuvent peser* DES CHOSES QUI N'EXISTENT PAS ? (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 25.) — *Où donc ont eu lieu* VOS LIBATIONS *cette nuit ?* (*Ib.*, p. 13.) [Remarquer la place du sujet, après la locution verbale, et non juste après le verbe.] — *D'où avait pu me venir* CETTE PUISSANTE JOIE ? (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 45.) — *D'où peut venir* CETTE RÉPUGNANCE PROFONDE POUR TOUT CE QUI TIENT À L'HOMME ? (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 98.)

397 L'introducteur *est-ce que* (ou ... *qui*). H1

a) Dans l'interrogation **globale**, *est-ce que* se met en tête de la phrase, et le sujet précède le verbe, sans être repris par un pronom personnel :

EST-CE QUE *tu connais la nouvelle ?* EST-CE QUE *la séance est finie ?* — EST-CE QUE *la fille de M*me *Swann était à ce dîner ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 476.)

Dans la langue parlée courante, cette construction est beaucoup plus fréquente que l'inversion ou la reprise du sujet, mais elle est très fortement concurrencée par l'interrogation marquée par l'intonation seule (cf. § 399).

Est-ce que n'est pas utilisé avec les interrogations ne contenant pas un verbe conjugué. Une exception, avec *voilà* négatif (comp. § 395, H2), d'ailleurs peu attestée : EST-CE QUE *ne voilà pas de la pourpre ?* (HUGO, *H. qui rit*, II, II, 11.)

b) Dans l'interrogation **partielle**, *est-ce que* (ou ... *qui*) se place après l'interrogatif.

Il n'est pas accepté après *quoi* sujet et objet direct, après *qui* et *quel* attributs, ni non plus lorsque le verbe est à l'infinitif (*Où aller ?*).

1° Si l'interrogatif est sujet, on le fait suivre de *est-ce qui* :

*Qu'*EST-CE QUI *est préférable ? Qui* EST-CE QUI *partira le premier ?*

2° Si l'interrogatif n'est pas sujet (ou est sujet logique ou réel d'un verbe impersonnel), on le fait suivre de *est-ce que*.

- Quand le sujet est un pronom personnel ou *ce* ou *on*, le sujet est placé devant le verbe :

  Qu'est-ce que TU *as vu ? Qui est-ce qu'*ON *a élu ? Qu'est-ce qu'*IL *faut ? Avec qui est-ce que* NOUS *travaillerons ? Quand est-ce qu'*IL *pleuvra ? Où est-ce que* C'*est arrivé ? Quel bouton est-ce qu'*IL *manque ?* — *Pourquoi est-ce que* VOUS *ne vous fiancez pas tout de suite ?* (GIDE, *Porte étr.*, II.)

- Les autres sujets R1 peuvent être mis avant ou après le verbe :

  Qu'est-ce que pense VOTRE PÈRE ? ou *Qu'est-ce que* VOTRE PÈRE *pense ? Où est-ce que se trouve* LA SORTIE ? ou *Où est-ce que* LA SORTIE *se trouve ? Avec qui est-ce que travaille* NICOLE DUPONT ou *Avec qui est-ce que* NICOLE DUPONT *travaille ?*

La langue parlée ordinaire préfère l'ordre sujet + verbe. L'autre tour est plus distingué, comme le montrent ces ex. :

Mais qu'est-ce que prouve UNE CHANSON ? (MUSSET, *Barberine*, III, 2.) — *Qu'est-ce que m'apprendraient* CES FAMEUX JOURNAUX ? (FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 136.) — *Qu'est-ce que signifie* MENTALITÉ ? (HERMANT, *Samedis de M. Lancelot*, p. 143.) — *Qu'est-ce que préparent* LES ALLEMANDS ? (F. GREGH, *Âge de fer*, p. 178.) — *Qu'est-ce que fait* CET HOMME ? (*Ac.* 1932, s. v. *faire*.) H2

L'ordre sujet + verbe s'impose dans les cas signalés dans le § 396 (*b*, 4°, ainsi que *c*) : quand le sujet est *cela*, *ça* ; quand le verbe est accompagné d'un syntagme nominal attribut ou complément essentiel direct (autre qu'un nom accompagné d'un déterminant interrogatif, puisque alors il est en tête) ; d'une façon moins nette, quand le syntagme verbal a une certaine longueur. R2

Qu'est-ce que CELA *prouve ?* (CAMUS, *Chute*, p. 15.) — *Qu'est-ce que* ÇA *te prouve ?* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 36.)

Quand est-ce que VOTRE CLIENT *emportera la marchandise ? Pourquoi est-ce que* CE CONDUCTEUR *est un fou dangereux ?* — *Où est-ce que* Mme SWANN *a pu aller pêcher tout ce monde-là ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 483.)

Quand est-ce que LE CULTIVATEUR *va encore à cheval ? Comment est-ce que* VOTRE MÈRE *admettrait que vous rentriez si tard ?*

c) **Observations sur *est-ce que*.** H3

1° Ces tours avec *est-ce que* (interrogation globale et interrogation partielle) sont souvent considérés comme peu élégants et lourds. Ils sont très anciens pourtant, et les classiques ne les rebutaient pas. H4 Ils se rencontrent parfois dans la langue littéraire la plus élaborée,

H1 397 HISTORIQUE

Le renforcement des mots interrogatifs au moyen de est-ce *que* apparaît dès le XIIe s. : *Quei* EST ÇO [...] QUE *faire devum* [= devons] ? (*Livres des Rois*, dans Tobler-Lommatzsch, III, 1461.) Certains grammairiens refusent de considérer *qu'est-ce qui, qu'est-ce que* comme des locutions indécomposables en anc. fr. : « Le verbe estre y retient toute sa force, et le tour exprime toujours indignation, surprise, admiration, curiosité vive, etc. » (Foulet, § 267.) Cela ne nous paraît pas toujours évident.
Le latin vulgaire connaissait déjà des périphrases analogues, par ex. chez PLAUTE : QUIS EA EST QUAM *uis ducere mulierem ?* (*Aulularia*, 70.) [Qui est-ce que tu veux épouser ?] et dans la Vulgate : QUID EST QUOD *me quaerebatis ?* (Luc, II, 9.) [Pourquoi est-ce que vous me cherchiez ?] — QUID EST HOC QUOD *dicit nobis ?* (Jean, XVI, 17.) [Qu'est-ce qu'il nous dit ?]
Dans l'interrogation globale, est-ce *que* ne date que du XVIe s. (du XIVe, dit Gamillscheg, p. 557, mais sans ex. à l'appui) : EST-CE QUE *l'argument / De ceste fable encore n'avez sceu ?* (JODELLE, *Eugène* [1552], cit. Foulet, dans *Romania*, 1921, p. 265.)
Est-ce était souvent inanalysé, d'où l'orthographe esse, assez courante au Moyen Âge : *Qu'*ESSE *que devendray ?* (*Roman du chastelain de Coucy*, cit. Tobler-Lommatzsch, III, 1462.) — *Ou* ESSE *qu'il tient son mesnaige ?* (GRÉBAN, *Passion*, 11600.) — [Comparez : ESCE *qu'un coup d'œil de vous n'impose pas silence aux sots ?* (VOLT., *Corresp.*, 15 janv. 1737.)]
Toutefois le temps du verbe varie jusqu'au début du XVIIe s. : +*Mon Dieu, mon Dieu, quand* SERA-CE / *Que mes yeux verront ta face ?* (CONRART, cit. Renchon, p. 155.) — Notons déjà pourtant au Moyen Âge : *Ou* EST *ce que nous verrons Dieu ?* (*Cent nouv. nouv.*, LXIII.)

R1 397 REMARQUE

Le sujet réel suit le verbe : *Où est-ce qu'il manque* UN BOUTON ?

H2 397 HISTORIQUE

Voir un ex. de Pascal dans H4.

R2 397 REMARQUE

Si le sujet est placé avant le verbe, il n'est pas repris par un pronom personnel habituellement. Les ex. suivants semblent être de simples inadvertances : °*Qu'est-ce que le rédacteur de la rubrique des chats écrasés entend*-IL *par un pachyderme ?* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 47.) — °*Comment est-ce qu'un gendarme dont on nous dit que c'est un homme comme un autre, certes, peut*-IL *faire une vierge aussi frêle et tremblante ?* (D. BOULANGER, *Enfant de bohême*, p. 96.)

H3 397 HISTORIQUE

Quand deux interrogations sont jointes par une conjonction de coordination, si la première est introduite par est-ce *que*, la seconde pouvait l'être seulement par *que* : +*Est-ce que cette créance est peu importante et* QUE *vous abandonnez à la liberté des hommes de croire que la grâce efficace est nécessaire ou non ?* (PASCAL, *Prov.*, II.) — Cela est devenu rare : *Est-ce que c'est bien digne de vous ?* et QU'*il y a besoin avec une femme de quelque chose de si solennel et sérieux ?* (CLAUDEL, *Partage de midi*, p. 123.)

H4 397 HISTORIQUE

À l'époque classique, est-ce *que* se trouve dans les genres les plus nobles : +*Qu'*EST-CE QUE *demandent les simoniaques, sinon d'avoir de l'argent en donnant leurs bénéfices ?* (PASCAL, *Prov.*, XII.) — *Et qu'*EST-CE QUE *sa veuë a pour vous de funeste ?* (RAC., *Andr.*, II, 1.) — *Ah ! Qu'*EST-CE QUE *j'entens ?*

mais moins souvent aujourd'hui qu'hier, semble-t-il. Ex., outre ceux qui sont cités dans d'autres endroits de ce § 397 :

Interrog. globales : EST-CE QUE *le Mont-Blanc ne va pas se lever ?* (HUGO, *Lég.*, XXXI, 2.) — EST-CE QUE *toutes les femmes, toutes, n'ont pas cette faculté d'oubli prodigieuse* [...] ? (MAUPASS., *Pierre et Jean*, V.) — EST-CE QUE *cet homme voudrait être riche ? Voudrait-il être ministre ?* (J. RENARD, *Journal*, 1er déc. 1904.) [Comp. les deux interrogations.] — EST-CE QUE *M. Lancelot ne vous les dit pas ?* (HERMANT, *Xavier*, 1923, p. 82.) — EST-CE QUE *la littérature n'allait pas m'en détourner ?* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 249.) — EST-CE QUE *tout cela garde un sens, un charme, un mystère pour d'autres que pour moi-même ?* (MAURIAC, *Œuvres compl.*, t. IV, p. II.) — EST-CE QUE *nous devons supposer qu'elle* [= l'Église] *a erré pendant deux mille ans ?* (GREEN, *Journal*, 14 oct. 1969.) — EST-CE QU'*il ne conviendra pas* [...] *de les reconnaître* [...] ? (DRUON, *Circonstances*, t. II, p. 274.)

Interrog. partielles : *Qu'*EST-CE QUE *tout cela deviendra ?* (CHAT., *Mém.*, III, II, IX, 1.) — *À qui* EST-CE QUE *tout succède selon sa volonté ?* (*Imitation de J.-C.*, trad. de LAMENNAIS, I, 22.) — *Qu'*EST-CE QUE *nous allons devenir maintenant ?* / [...] / *Qu'*EST-CE QU'*on va penser de vous, chênes, mélèzes,* / [...] ? / *Qu'*EST-CE QU'*on va penser de toi, fauve aquilon ? Qu'*EST-CE QU'*on va penser de votre miel, abeilles ?* (HUGO, *Lég.*, XXXI, 2.) — *En vertu de quoi* EST-CE QU'*on nous en empêcherait ?* (MUSSET, *Lorenz.*, I, 2.) — *Et pourquoi* EST-CE QUE *tu te mêles à tout cela ?* (*Ib.*, II, 3.) — *Qu'*EST-CE QUE *Dieu fait donc de ce flot d'anathèmes / Qui monte tous les jours vers ses chers Séraphins ?* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Reniement de saint Pierre.) — *Qu'*EST-CE QUE *les jurisconsultes entendaient par l'*agnation, *par la* gens ? [...] *Qu'entendait-on par cette liberté dont on parlait sans cesse ?* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, Introd.) [Comp. les deux interrogations.] — *Qui* EST-CE QUE *l'esprit de notre législation désigne comme premier gardien et sauveur de ces monuments ?* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 213.) — *Qui* EST-CE QUI *construisait et entretenait les églises ?* (*Ib.*, p. 217.) — *Pourquoi* EST-CE QUE *je ne veux pas que ce soit un homme de plaisir ?* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 266.) — *Pourquoi* EST-CE QUE *tu fais encore celle qui ne répond pas* [...] ? (CLAUDEL, *Partage de midi*, version de 1906, p. 148.) — *Comment* EST-CE QUE *nous ferons quand nous aurons des enfants, y as-tu songé ?* (ID., *Échange*, p. 216.) — *Qu'*EST-CE QUE *cela veut dire ?* (DECAUX, *Tapis rouge*, p. 378.)

En 1932-1935, l'*Ac.* citait notamment, sans la moindre réserve, les ex. suivants, s. v. *ce* : *Quand* EST-CE QUE *vous partirez ?* EST-CE QUE *vous seriez malade ? À qui* EST-CE QUE *je dois m'adresser ?* — s. v. *que* : *Où* EST-CE QU'*on trouvera ce livre ? Qu'*EST-CE QUE *c'est ?* — s. v. *faire* : *Qu'*EST-CE QUE *fait cet homme ? Qu'*EST-CE QUE *cela lui fait ?* — s. v. *si* : EST-CE QUE *vous viendrez, ou si c'est lui ?* — En 1987, s. v. *ce*, rompant avec ce qu'elle avait écrit antérieurement, l'*Ac.* critique les ex. mêmes qu'elle donnait comme normaux en 1932 : « On évitera d'associer cette locution [= *est-ce que*] à l'adverbe, au pronom ou à l'adjectif interrogatif. On doit dire *Quand partirez-vous ?* et non *Quand est-ce que vous partirez ? À qui dois-je m'adresser ?* et non *À qui est-ce que je dois m'adresser ?* » Voir aussi s. v. *être* (« langue relâchée »). Cette présentation des choses (maintenue en 2000-2001), qui ne distingue même pas l'écrit et l'oral, est pour le moins sommaire.

Il faut reconnaître que *est-ce que* (*qui*) est particulièrement fréquent après les pronoms *qui* et surtout *que*, assez fréquent après *où*, *quand* ; il est plus rare dans la langue soignée après *comment* et *pourquoi*. R3

2° Le tour avec *est-ce que* permet de remédier aux interdits, aux ambiguïtés ou aux simples gênes qui ont été signalés plus haut.

- Interdictions de l'inversion de *je* (§ 394) :

  Est-ce que JE *perds la tête ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 753.) — *Pourquoi est-ce que* JE *peins mes enfants avec amour et gaieté* [...] [?] (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 177). Etc.

  On préfère même *est-ce que je* dans des cas où l'inversion est permise : *Que craignez-vous ? repris-je. Qu'est-ce que j'exige ?* (B. CONSTANT, *Ad.*, III.) [Comp. les deux interrogations.] — *Comment est-ce que j'agirais ?* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, introd.) — *Qu'est-ce que* JE *fais en ce monde ?* (VERL., *Sag.*, III, 4.) — *Est-ce que* JE *ne l'aime pas ?* (A. BRETON, *Nadja*, p. 102.) — *Pourquoi est-ce que* JE *la tue ?* (MONTHERLANT, *Reine morte*, III, 7.) — *Est-ce que* JE *cède au temps avare, aux arbres nus, à l'hiver du monde ?* (CAMUS, *Été*, p. 83.) — *Pourquoi*

(ID., *Mithr.*, IV, 6.) — °*De quoi* EST-CE QU'*il s'entretient avec Moïse et Élie ?* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 257.) — *De tant d'opinions differentes laquelle* EST-CE QUI *vous plaist le plus ?* (BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, I.) — *Qui* EST-CE QUI *payera tout cela ?* (MONTESQ., *L. pers.*, XLV.) — °EST-CE QUE *le mot est de l'Écriture ?* (PASCAL, *Prov.*, I.) — EST-CE QUE *de Baal le zele vous transporte ?* (RAC., *Ath.*, III, 3.) — EST-CE QUE *les François n'aiment point la vie ?* (VOIT., *Lettres phil.*, XI.) — Vaugelas (p. *458) trouvait *Quand est-ce qu'il viendra ?* une façon de parler « fort bonne », tout en reconnaissant que certains la condamnaient.
Le succès de *est-ce que* s'explique par le fait que cet introducteur permet d'indiquer dès le début de la phrase qu'elle est interrogative et par le fait qu'elle sauvegarde l'ordre sujet + verbe ; le français n'a cessé, en effet, depuis les origines, de réduire le nombre des inversions.

R3 397 REMARQUE
À cause du succès de *qu'est-ce que* au lieu de *que* pronom interrogatif, *que* adverbe de degré et *que* adverbe signifiant « pourquoi » sont eux-mêmes concurrencés par *qu'est-ce que* : cf. § 402, *a*, (et R1) ; § 402, *d*.

est-ce que JE *dis : le temps de la législature ?* (Fr. MITTERRAND, interview à la télévision, dans le *Monde*, 11 déc. 1981.) — *De quoi est-ce que* JE *m'éloigne* [...] ? (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 191.)

- Interdictions de l'inversion de *ce* (§ 394) : *Est-ce que* CE *furent ses dernières paroles ?*
- Interdiction du pronom interrogatif sujet neutre (§ 396, R1) :

  Qu'est-ce qui m'oblige à attendre [...] ? (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 338.) — *Qu'est-ce qui vaut d'être dit ?* (QUENEAU, *Voyage en Grèce*, p. 94.) — *Qu'est-ce qui a été le plus difficile ?* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 205.) — *Qu'est-ce qui définit l'Europe* [...] ? (DRUON, *Circonstances*, t. II, p. 285.)
- Difficulté d'identifier le sujet et l'objet direct (§ 396, *c*, 1°) : *Qui est-ce que Jean aime ?*
- Gênes provoquées par l'inversion du sujet nominal (§ 396, *c*, 3°), surtout si cela se combine avec des restrictions sur l'usage de l'interrogatif (§ 396, *b*, 2°) :

  Qu'est-ce que LE MONDE *a désormais à faire sous le ciel ?* (BAUDEL., *Journaux intimes*, Fusées, XXV.) — *Qu'est-ce que, de nos jours,* UNE FEMME *est en mesure et en droit d'espérer ?* (GIDE, *Geneviève*, lettre introductive.) — *Qu'est-ce que* SAUSSURE *a apporté à la linguistique de son temps* [...] ? (BENVENISTE, *Problèmes de ling. gén.*, p. 32.)

3° Le tour *Qu'est-ce que l'héroïsme ?* (cf. § 396, *b*, 4°) peut aussi se présenter avec l'introducteur de l'interrogation, ce qui entraîne l'absence d'inversion pour le *ce* accompagnant le verbe principal : QU'EST-CE QUE C'EST QUE *l'héroïsme ?* **R4** Cette construction, quoique surtout fréquente dans l'oral, n'est pas inconnue de l'écrit :

QU'EST-CE QUE C'EST QUE *ces petits boutons jaunes comme des têtes d'épingles, qui sont au milieu de la marguerite ? Ce sont des fleurons* (BERN. DE SAINT-P., cit. Bescherelle, *Gramm. nat.*, n° DVIII). — QU'EST-CE QUE C'EST QUE *cela ? demandai-je à Brigitte* (MUSSET, *Confess.*, IV, 6). — *Ô nuit,* QU'EST-CE QUE C'EST QUE *ces guerriers livides ?* (HUGO, *Lég.*, XV, III, 8.) — QU'EST-CE QUE C'EST QUE *ce bruit ?* (ID., *M. Tudor*, III, I, 7.) — QU'EST-CE QUE C'EST QUE *ce délice ?* / QU'EST-CE QUE C'EST QUE *ce supplice* [...] ? (VERL., *Sag.*, III, 8.) — QU'EST-CE QUE C'EST QU'*un bourgeois ?* (C. MAUCLAIR, *Servitude et grandeur littéraires*, p. 121.)

Beaucoup de grammairiens confondent le tour *Qu'est-ce que c'est que l'héroïsme ?* avec le double introducteur signalé dans le § 398, *a*. Dans le tour dont nous parlons ici, on a une seule fois l'introducteur d'interrogation, le second *est* étant le verbe de la phrase, avec sa valeur ordinaire de copule. D'autre part, le double introducteur que l'on a dans les ex. du § 398, *a* appartient à un usage plus nettement familier.

R4 397 REMARQUE

Dans la prononciation populaire, la formule fréquente *Qu'est-ce que c'est que ça ?* est souvent altérée. C'est le *Keksekça ?* de Gavroche, que Hugo commente ainsi : « Ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de voir dans cette interpellation de Gavroche au boulanger un mot russe ou polonais, ou l'un de ces cris sauvages que les Yoways et les Botocudos se lancent du bord d'un fleuve à l'autre à travers les solitudes, sont prévenus que c'est un mot qu'ils disent tous les jours (eux nos lecteurs) et qui tient lieu de cette phrase : qu'est-ce que c'est que cela ? » (*Misér.*, IV, VI, 2.)

4° L'introducteur *est-ce que* (ou *c'est que* du § 398, *b*) est aujourd'hui (cf. H1) figé : il ne varie pas en temps. Cf. § 880, *b*, 4°.

Cependant, malgré ce figement, il reste possible d'intercaler entre *est-ce* et *que* (ou *qui*) des adverbes courts comme *alors, donc, déjà*, voire, dans une langue assez recherchée, d'autres éléments. **R5**

Qui est-ce, DÉJÀ, *qui a eu* [...] ? (ROMAINS, cit. Renchon, p. 157.) — *Qu'est-ce* DONC *que j'attends encore d'un livre, aujourd'hui ?* (GIDE, cit. Le Bidois, *Inversion*, p. 59.) — *Mais qu'est-ce* AU MONDE *qu'il faudrait pour que ce miracle prît à vos yeux de l'importance ?* (ID., *ib.*) — *Et qu'est-ce,* JE VOUS LE DEMANDE, *qui s'oppose à ces tendances révolutionnaires ?* (BILLY, *ib.*)

R5 397 REMARQUE

Cela donne un argument à ceux qui pensent que le véritable introducteur est *est-ce* (et non *est-ce que*). Le fait que l'on ait *qui* dans certains cas, et non *que*, va dans le même sens.

5° L'introducteur de l'interrogation doit être distingué de l'introducteur de mise en évidence, qui existe aussi sous la forme interrogative : *Est-ce ... que ?* ou ... *qui ?* Dans celui-ci, l'élément en relief s'intercale entre *est-ce* et *que* ou *qui* :

Est-ce VOTRE FRÈRE *qui est venu hier ? Est-ce* HIER *que votre frère est venu ?* — *Est-ce* À LA FAIBLESSE DE MON CŒUR *que je dois ces brusques attendrissements devant la beauté de certaines fleurs* [...]. (GIDE, *Journal*, 30 oct. 1935.) [Le point d'interrogation a été oublié, vu la longueur de la phrase.]

Dans *est-ce ... que* mettant en relief, *est* peut varier en nombre et en temps (cf. §§ 933, *b* et 880, *b*, 4°) : SONT-*ce ses responsabilités d'interprète et l'amour de l'actrice qui l'ont transformé ?* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 22 févr. 1974.) — ÉTAIT-*ce par distraction qu'il partait sans parapluie ?*

On peut avoir dans la même phrase l'introducteur de l'interrogation et l'introducteur de mise en évidence : EST-CE QUE C'EST *le couteau* QUE *tu cherches, mon petit ?* (AYMÉ, *Gustalin*, VI.)

Les mots interrogatifs de l'interrogation partielle peuvent aussi être mis en évidence, dans la langue parlée très familière, par *c'est ... que* (ou *... qui*) construit sans inversion : C'EST *qui* QUI *est venu vous voir ?* C'EST *quand* QUE *vous partez ?* C'EST *pourquoi* QUE *cet enfant pleure ?* C'EST *combien* QUE *vous avez d'enfants ?* C'EST *quoi* QUE *vous cherchez ?*

N. B. Il faut aussi mettre à part *est-ce que* forme interrogative de *c'est que* à valeur causale (§ 1124, *f*) : *Pris dans un tourbillon de travail et d'obligations mondaines, nous n'avions plus guère le temps de nous voir, avec Jerzy* [= Jerzy et moi, § 270, *a*, N. B.], *ou bien* ÉTAIT-CE *que nous avions moins envie d'être seuls* [= à deux] *?* (Fr. GIROUD, *Mon très cher amour...*, pp. 127-128.) R6

R6 397 REMARQUE

L'ex. de ROLLAND cité par Le Bidois, *Inversion*, p. 58, doit s'expliquer de la même façon. — Dans la phrase de TRIOLET, citée *ib.*, *Où était-ce qu'Annabella avait dégoté cette perle ?* il semble qu'on ait simplement une redondance et qu'il y ait une pause après *ce*.

398 Concurrents de l'introducteur *est-ce que*.

a) Le double introducteur *Est-ce que c'est que* (ou... *qui*) appartient seulement à la langue parlée familière. Il est ancien pourtant. H1 Il semble plus fréquent dans l'interrogation partielle que dans l'interrogation globale. Dans la littérature, où il est peu attesté, il apparaît seulement quand les auteurs font parler leurs personnages :

Quand EST-CE QUE C'EST QUE *vous en aurez ?* (PAGNOL, *Schpountz*, cit. Renchon, p. 174.) — *Où donc que tu vas comme ça, ma Julia, et qu'*EST-CE QUE C'EST *donc* QUE *tu portes ?* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 369.)

b) D'autres introducteurs de l'interrogation partielle, franchement populaires, sont tenus pour incorrects par tous les grammairiens : °*c'est que* ou ... *qui*, sans inversion de *ce* ; °*c'est-il* [sɛti] *que* ou ... *qui* (cf. § 395) ; °*ce que* [skə] ou °*ce qui* [ski] ; °*est-ce* ; °*que* ou °*qui* ; °*ce que c'est que* ou ... *qui* ; °*que c'est que* ou ... *qui* ; °*que c'est-il* [sɛti] *que* ou ... *qui* ; etc. H2 Les auteurs les emploient pour rendre le parler du peuple (ou des enfants), avec des graphies parfois variées :

Quoi C'EST *donc* QU'*on me veut ?* (DUHAMEL, *Civilisation*, L. D., p. 11.) — *Où* C'EST QUE *vous êtes malades ?* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 113.) — *Qui* C'EST QUI *a fait la loi ?* (É. AJAR, *Angoisse du roi Salomon*, p. 142.)

Quand C'EST T'Y QUE *tu vas reprendre le fusil de toile de ton grand-père* [...] *?* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, I, 2.)

OÙSQUE *t'es ?* (MAUPASS., C., Sabots.) — OUSQU'*il court donc, l'Arthur ?* (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, L. P., p. 372.) — QUANCE QUI *vient, M. Renaud ?* (WILLY et COLETTE, *Claud. en ménage*, p. 217.)

*Qu'*EST-CE *tu fous dans le civil ?* (R. BENJAMIN, *Gaspard*, I.) — *Qu'*ES' *tu bois ?* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, III, 2.)

À qui QU'*t'en as donc, la Malgaigne ?* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, XVI.) — *Comment* QU'*y va ?* (MAUPASS., C., Vieux.) — *De quel régiment* QUE *vous êtes, vous autres ?* (DUHAMEL, *Civilisation*, L. D., p. 54.) — *Par qui donc* QUE *vous l'avez eu ?* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 47.) — *De quoi* QU'*on cause ?* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, VIII.) — *Pourquoi* QU'*elle n'écrit jamais ?* [dit un enfant] / – *On dit : pourquoi n'écrit-elle jamais ?* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, IV.)

Qui QUI *vous a éreintés comme ça ?* (R. BENJAMIN, *Gaspard*, III.)

Pourquoi QU'C'EST QU'*ils m'attendent ?* (*Ib.*, I.)

La langue parlée négligée réduit aussi *Est-ce que* à [skə] dans l'interrogation globale : CE QUE *c'est des métiers à se servir d'un couteau ?* (DORGELÈS, *Croix de bois*, X.)

Pour *C'est-il que* dans l'interrogation globale, voir § 395.

H1 398 HISTORIQUE

Ex. anciens : *Bien ! quant* ESSE QUE SERA / QUE *vous donrrez* [= donnerez] *à banqueter ?* (farce [début XVIe s. ?], dans Kaiser, p. 125.) — QU'EST-CE QUE C'EST *donc* QU'*il y a, mon petit fils ?* [dit Beline à son mari] (MOL., *Mal. im.*, I, 6.)

H2 398 HISTORIQUE

C'est que (sans inversion) avec interrogatif est attesté dès l'anc. fr. : *Que* C'EST QUE *vous avez vestu ?* (CHRÉT. DE TR., *Perc.*, éd. R., 861.) — *Que* C'EST QUE *tu dis ?* (*Chevalerie Ogier*, 10648.)

Ce texte du XVIe s. semble montrer la réduction de *est-ce que* à *ce que* : *Mais pourquoy* 'ST-CE QUE *ne m'avance / D'entrer leans* [= là-dedans] *moymesme ?* (BAIF, cit. Huguet, t. III, p. 734.)

Le renforcement des interrogatifs par *que* ne semble pas attesté avant le XVIIIe s. : *Quoi*QU' *tout ça veut dire ?* (VADÉ, cit. Renchon, p. 167.) — Cela appuie l'opinion de ceux qui voient dans *que* une réduction de *est-ce que* ou *c'est que*. On trouve bien *que* comme renforcement de l'interrogatif en anc. fr., mais seulement dans l'interrogation indirecte : *Savés comment* QUE *il advint* (*Ysopet*, cit. Tobler-Lommatzsch, VIII, 36). Ceci paraît se rattacher à un autre phénomène : le renforcement des conjonctions par *que* (cf. § 1079, a, 4°).

399 L'interrogation sans introducteur et sans inversion ou reprise.

a) Dans l'interrogation **globale**, la langue parlée se contente le plus souvent de marquer l'interrogation par l'intonation, en laissant le sujet à la place qu'il occupe dans la phrase énonciative et (quand le sujet n'est ni un pronom personnel, ni *ce*, ni *on*) sans le reprendre par un pronom personnel : H1 R1

H1 399 HISTORIQUE

L'interrogation sans autre marque que l'intonation est très ancienne. On peut même remonter jusqu'au latin : *Et interrogavit eum Pilatus* : TU *es rex Judaeorum ?* (*Vulgate*, Marc, XV, 2.) [*Pilate l'interroge : « Es-*TU *le roi des Juifs ? »* (Trad. CRAMPON.)] Mais le tour reste fort rare en ancien et moyen français. Il se manifeste surtout dans des phrases qui expriment l'étonnement plutôt qu'une véritable interrogation : *Et* TU *le veus faire de* [= de toi-même, spontanément] ? / *Che seroit grans abusions* [erreur] (ADAM LE BOSSU, *Jeu de la feuillée*, 14). — Question véritable : TU *es le prophete ? – Non suis* (Jean MICHEL, *Passion*, 1741) — Ex. classiques : TU *ne leur portes point à boire ?* (LA F., *F.*, III, 7.) — *Quoy, dit-il, sans mourir* JE *perdray cette somme ? / * JE *ne me pendray pas ?* (*Ib.*, IX, 16.) — ⁺VOUS *voulez, ajoute Démocède, voir mes estampes ?* (LA BR., XIII, 2.)

R1 399 REMARQUE

Dans la langue populaire, le maintien du pronom personnel sujet devant le verbe s'accompagne parfois d'une reprise de ce pronom par un pronom placé après le verbe :

°IL *viendra-t-*IL *te voir ?* (les deux *il* étant prononcés [i]). Avec *ce*, le phénomène apparaît parfois en dehors de la langue populaire. Sur tout cela et sur la particule [ti] usitée après le verbe alors que le sujet n'est pas de la 3e pers. ou n'est pas masculin, voir § 395.

TU *viens ?* ON *va au cinéma ? Un voyage de nuit,* CE *n'est pas trop fatigant ?* TON PÈRE *est déjà parti ?*

Ce procédé est devenu la forme ordinaire de l'interrogation dans l'oral quotidien. On l'observe aussi dans la langue écrite, quand elle veut rendre le style parlé, les personnages appartenant aux milieux les plus variés :

VOUS *avez vu que Swann a « les honneurs » du Figaro ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 22.) — VOUS *comptez rentrer en étude, quand vous aurez fini avec M. de Pradts ?* (MONTHERL., *Ville dont le prince est un enfant*, III, 3.) — PERSONNE *ne vous a averti ?* (*Ib.*) — *Et toi,* TU *as l'intention de faire quelque chose ?* (M. DE SAINT PIERRE, *Aristocrates*, XIX.) — ÇA *t'amuserait de venir avec nous ?* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 248.)

Dans les ex. ci-dessus, on peut recourir à une autre forme de l'interrogation : *Viens-tu ? Est-ce que tu viens ? Ton père est-il déjà parti ? Est-ce que ton père est déjà parti ?* etc. Mais il existe des cas où des phrases terminées par un point d'interrogation (sans inversion ni reprise) ne pourraient pas être remplacées par des phrases avec inversion (ou reprise) ou par des phrases avec *est-ce que*.

- Fausses interrogations. Il s'agit de manifester son étonnement, et l'on n'attend pas de réponse. Ceci appartient à tous les niveaux de langue, même les plus soignés : *Qu'entends-je dire ? Serait-il possible ?* VOUS *feriez vôtre l'amendement Landry-Honnorat-Bouffandeau ?* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 251.) [Comp. la 3e phrase aux deux précédentes.]
- L'interrogation porte sur la légitimité d'une déduction : *Alors, si vous aviez des domestiques,* VOUS *étiez riches ?* R2
- Quoiqu'il n'y ait pas de mot interrogatif, l'interrogation est en réalité une interrogation partielle, où le mot interrogatif est remplacé par un vide : *Vous êtes ici depuis... ?* pour *Depuis quand êtes-vous ici ?* Cf. § 391, *a*.

  Parmi les fausses interrogations, on notera aussi les phrases exprimant le doute (concrétisé par des mots comme *peut-être*) :

  MONSIEUR *a peut-être entendu quelqu'un qui entrait cette nuit ?* (HUGO, *Misér.*, II, IV, 5.) — Voir § 122, *b*.

R2 399 REMARQUE

Le doute porte, non sur la phrase, mais sur le fait exprimé par la proposition : *On dit qu'il est snob ? demanda M. de Bréauté d'un air malveillant* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 521). La réponse ne porte d'ailleurs pas sur la réputation, mais sur le fait : *Peut-être un tout petit peu snob d'apparence* [...], *mais cela m'étonnerait qu'il le fût en réalité.*

b) Dans l'interrogation **partielle**, il faut tenir compte aussi de la place du mot interrogatif (sauf s'il est sujet ou s'il se rapporte au sujet, car, dans ce cas, sa place est nécessairement en tête de la phrase).

1° Dans la langue parlée familière, il est courant que le mot interrogatif occupe la place que son équivalent aurait dans une phrase énonciative : *Tu pars à* QUELLE *heure ?* Comme *Tu pars à* CINQ *heures*. On trouve des exemples nombreux dans les dialogues des romans et dans les pièces de théâtre, quel que soit le milieu social représenté :

Elle craignait QUOI *? – Mais de vous gêner* [...], *tout simplement* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LX.) — *Votre place* [...] / *Vous a coûté* COMBIEN *?* (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 2.) — *Il t'a dit* QUOI *donc, mon fils ?* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 268.) — *Ils arrosent* QUELLES *fleurs pour toi ? Ils te fournissent* QUOI *?* (GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, V.) — *C'est* QUEL *dimanche après la Pentecôte ?* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, VII.) — *Et ça coûte* COMBIEN *?* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, IV.) — *Claire Lannes, vous habitez Viorne depuis* QUAND *?* (DURAS, *Amante anglaise*, p. 53.) — *Tu dépenses* COMBIEN *de litres aux cent kilomètres ? demanda M. de Maubrun* (M. DE SAINT PIERRE, *Aristocrates*, X). R3

R3 399 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, la ponctuation montre que *quoi* tient la place d'un mot que le locuteur cherche : *Kolb n'est pas un Alsacien. C'est...* QUOI *?... un vrai terre-neuvien !* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 947.)

Mais cela se présente parfois aussi ailleurs que dans des dialogues :

*Si l'on n'y veille, elle ira jusqu'*OÙ *?* (VERL., *Jadis et nag.*, Art poét.) — *Cet argent sera distribué* COMMENT *?* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 282.) — *Mais il allait chercher en elle, au-delà du désir,* QUELLE *source entendue autrefois,* QUEL *parfum respiré ailleurs ?* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, II.) — *Cette mauvaise pente nous eût conduits jusqu'*OÙ *?* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, X.)

Ce cas doit être distingué des phrases dont une partie seulement est interrogative : cf. § 388, *b*.

Lorsqu'il y a dans la même phrase plusieurs interrogatifs de fonctions différentes, seul l'interrogatif sujet est en tête : *Qui a tué* QUI *?* Cf. § 391, *e*.

Dans les phrases **interrogatives à l'infinitif** (dans lesquelles il n'y a pas de sujet), l'interrogatif est en tête dans la langue soignée : QUE

faire ? OÙ *aller ?* À QUI *s'adresser ?* POURQUOI *se tracasser ?* — Mais l'usage parlé met aussi l'interrogatif après l'infinitif : *Faire* QUOI ? *Aller* OÙ ? etc.

Il est normal que l'interrogatif suive l'infinitif, quand l'interrogation demande un supplément d'information sur une phrase antérieure :

Isabelle. [...] *Je désirerais tellement vous parler.* / Le spectre. *Me parler de* QUI ? (GIRAUDOUX, *Intermezzo*, I, 8.) — Blaise. *Vous auriez dû nous préparer un peu...* / Marcelle. *Vous préparer à* QUOI ? (MAURIAC, *Asmodée*, I, 7.) — *M. de Lubicz travaille sur les Nombres, mais avec une rigueur scientifique indéniable. Cependant c'est pour trouver* QUOI ? (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 8 avril 1950.)

Notons la formule figée *Pour quoi faire ?* qui n'est pas propre à la langue parlée et qu'on écrit parfois *Pourquoi faire ?* (Cf. § 731, *b*, 4°.) — *Pour faire quoi ?* est de la langue parlée familière.

Dans les **interrogations averbales**, l'interrogatif est à la place qu'occuperait le syntagme équivalent dans une énonciative. Cela est surtout courant dans la conversation :

Hé, qu'il dit, tu as compris ? / – Compris QUOI ? (GIONO, *Un de Baumugnes*, X.) — Bérenger. [...] *Je bois pour ne plus avoir peur.* / Jean. *Peur de* QUOI ? (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 23.) — *Le bouquet, dit-il, c'est que je broute ! – Tu* QUOI, *chéri ?* (DANINOS, cité § 391, *b*.) — *Mets-lui un corset orthopédique. / – Un* QUOI ? (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 166.)

L'interrogatif reste en tête dans la formule figée, appartenant à la meilleure langue, *À quoi bon ?*

Au lieu de *En faisant quoi ?* on trouve *En quoi faisant ?* tous deux étant également de niveau familier : Mme Laub. *Avez-vous du génie ?* / Thérésette. *J'en ai...* / Mme Laub. *Eh bien, alors, si vous en avez, montrez-le tout de suite.* / Thérésette. *En* QUOI *faisant ?* (H. BATAILLE, *Poliche*, I, 8.) — Lauriane. [...] *Tu as abusé de mon hospitalité.* / Lavernié. *En* QUOI *faisant ?* (COURTELINE, *Cruche*, II, 4.) — *Prouve-le. / – En* QUOI *faisant ?* (BOURDET, *Prisonnière*, p. 77.) — *En* QUOI *faisant ? demanda le singe* (SUPERVIELLE, *Premiers pas de l'univers*, p. 152).

Voir aussi l'ex. de PIEYRE DE MANDIARGUES cité au § 391, *e* : COMMENT *vêtues*, où l'on attendrait *vêtues* COMMENT.

2° Dans un usage de la langue parlée familière, généralement considéré comme incorrect, le mot interrogatif reste en tête. **R4** **H2**

- Si le sujet est un pronom personnel ou *ce* ou *on*, l'antéposition ne se trouve dans les livres que lorsque les auteurs font parler des personnages, surtout des gens du peuple ou des enfants :

  Avec qui donc VOUS *y étiez dans le bois, pour avoir si bien vu ?* (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, XIV.) — *Où* T'*as vu ça, toi ?* (GIONO, *Un de Baumugnes*, IV.) — *Où donc* JE *l'aurais prise ?* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 233.) — *Comment* VOUS *vous appelez ?* (CHAMSON, *Rendez-vous des espérances*, p. 72.) — *Pourquoi* TU *ris ?* (CURTIS, *Cygne sauvage*, p. 241.) — *Alors, pourquoi* ILS *t'ont battu ?* (BECKETT, *En attendant Godot*, II.) — *Comment* TU *t'appelles ?* [dit une petite fille] (ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 124.) [Mais son interlocuteur adulte dit, p. 125 : *Comment t'appelles*-TU ?]

  Dans la langue parlée, ces emplois ne sont pas exclus du registre simplement familier. Avec *quoi* objet direct, la construction est plus nettement populaire : *Quoi* VOUS *voulez ?* (Dans Bauche, p. 93.) — Avec reprise du sujet : *Quoi* J'*en ferais, moi, d'elle ?* (M. PRÉVOST, cit. Le Bidois, *Inversion*, p. 51.)

  Cela est plus étonnant dans une langue plus élaborée : *Pourquoi, toujours sur le qui-vive,* IL *nous observe comme s'il guettait l'apparition sur nous de signes, de stigmates, de symptômes révélateurs* [...] ? (N. SARRAUTE, *Qui sont-ils ?* pp. 75-76.) [Dans le voisinage d'interrogations tout à fait classiques.]

- Si le sujet n'est pas un pronom personnel, *ce* ou *on*, il arrive aussi que les auteurs, dans des dialogues populaires, le placent avant le verbe sans le reprendre par un pronom personnel :

  Une tête d'homme ? Où MONSIEUR *a vu ça ?* [dit la servante Françoise] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 463.) — *En quoi* CETTE AFFAIRE *te regarde, d'abord ?* (P. VÉRY, *Goupi Mains-Rouges*, cit. Renchon, p. 133.) — *Hé ! pourquoi* LE COMTE DE FLANDRE, *qui n'est pas si haut perché, ne*

R4 399 REMARQUE

On ne confondra pas le cas envisagé ici et les interrogations indirectes sans verbe introducteur (cf. § 1162, c).

- Titres de livres, d'articles, de chapitres, etc. – sans point d'interrogation : *Comment j'ai fait mon dictionnaire de la langue française* (LITTRÉ, *Études et glanures*, XV.) – *Ce que je crois* (essai de MAURIAC, etc. dans une collection portant ce titre).
- Reprise d'une question posée par l'interlocuteur, – avec point d'interrogation parce que cela équivaut à une interrogation indirecte incluse dans une interrogation directe (= Vous me demandez... ?) : Cyrano. [...] *J'aime.* / Le Bret. *Et peut-on savoir ? tu ne m'as jamais dit ?...* / Cyrano. QUI J'AIME ?... (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 5.) – *Comment je sais que je n'ai pas d'amis ?* (CAMUS, *Chute*, p. 87.) [La reprise de la question est nécessaire pour la clarté, car c'est un dialogue dont l'auteur ne reproduit qu'une voix.]

  Il arrive que dans la langue écrite la question de l'interlocuteur n'ait pas été exprimée au préalable et qu'elle soit seulement imaginée par le scripteur : *Pourquoi je note tout cela ? Uniquement par peur d'interrompre* (GIDE, *Journal*, 1er juillet 1914).

H2 399 HISTORIQUE

Les interrogations partielles construites avec l'interrogatif en tête et le pronom personnel sujet (ou *ce* ou *on*) devant le verbe n'étaient pas rares au Moyen Âge : *Que* CE *puet estre ?* (*Renart*, 6955, éd. R.) – *Par quel pris* [= prix] JE *les avray ?* (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. G., p. 226.)

On trouvait aussi le sujet nominal devant le verbe et sans reprise : *Pourquoy* LA TERRE *ne s'ouvrit pour engloutir ce faulseur de foy ?* (MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, LXX.) – MALHERBE écrit encore, bien qu'il ait blâmé le tour chez Desportes : ⁺*À quel propos* LE SOLEIL *chasse la nuit ?* (Dans Haase, § 153, C, Rem. 2.)

vient pas saisir vif ce vassal qui a forfait ?... (GHELDERODE, *Sire Halewijn*, IV.)

Les ex. suivants, qui ne viennent pas de dialogues, montrent que cette construction tend à s'étendre à l'écrit : *Mais que* CECI *pèse à côté de* [...] *ses tentatives en tout sens ?* (P. BARBÉRIS, *Lectures du réel*, p. 241). — *Ils se demandent et nous demandent tout simplement : « Pourquoi* L'EUROPE *n'est pas encore unie ? »* (D. DE ROUGEMONT, *Lettre ouverte aux Européens*, p. 202.) — *Depuis quand* LA MENACE DE PRISON ET MÊME LA PRISON TOUT COURT *ont empêché les ouvriers de se mettre en grève ?* (Henri PIERRE, dans le *Monde*, 26 juillet 1972.) — *Comment* LE POUVOIR *en augmentant ses forces pourra accroître celles de la société au lieu de les confisquer ou de les brider ?* (FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 209.) — *Comment* DIEU ET LES HOMMES *pourraient pardonner une si criminelle négligence ?* (CHAUNU, *Temps des Réformes*, p. 176.)

Avec *cela*, *ça*, le tour est plutôt familier que populaire : *Quel contentement* ÇA *vous donne, d'être méchant ?* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 46.) — *Mais à quoi* ÇA *t'avancerait de la faire payer ?* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 561.) — *Pourquoi* ÇA *n'est pas possible ?* (*Ib.*, p. 20.) — En dehors des dialogues : *À quoi* CELA *m'avait servi de regarder l'autre* [...] *?* (DURAS, *Marin de Gibraltar*, F°, p. 55.) — *Combien de temps* CELA *durerait ?* (DHÔTEL, *Je ne suis pas d'ici*, p. 274.)

En particulier, la formule *Comment ça va ?* est tout à fait courante dans la langue parlée de tous les milieux, comme le montrent les dialogues dans les romans et les pièces de théâtre : cf. VALLÈS, *Enfant*, VIII ; A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 102 (c'est un prince !) ; M. PAGNOL et P. NIVOIX, *Marchands de gloire*, Prol., III ; DUHAMEL, *Hommes abandonnés*, p. 25 ; BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 200 ; Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 235. R5

R5 399 REMARQUE
Sur *Comment va ?* cf. 235, c.

Section 3

La phrase exclamative

B 400 BIBLIOGRAPHIE
J.-Cl. MILNER, *De la syntaxe à l'interprétation*, P., Le Seuil, 1978. — J. GÉRARD, *L'exclamation en français*, Tübingen, Niemeyer, 1980. — A. HENRY, *Études de syntaxe expressive*, pp. 125-154. — LE BIDOIS, *Inversion*, pp. 73-84.

R1 400 REMARQUE
De la même façon qu'on distingue une interrogation indirecte, on doit parler d'une **exclamation indirecte**.

À *Quel beau spectacle tu as vu !* correspond *Je sais quel beau spectacle tu as vu*, comme à *Quel beau spectacle as-tu vu ?* correspond *Je demande quel beau spectacle tu as vu*.

R2 400 REMARQUE
Sur l'emploi de *ti* dans les exclamatives (*Que j'ai* T'Y *du goût !*), voir § 395, N. B. 2. Sur celui de *est-ce que ?* § 402, R1.

400 Généralités. B

a) La phrase exclamative (ou *interjective*) R1 est, pour son contenu, analogue à la phrase énonciative : elle apporte une information. Mais elle y ajoute une connotation affective. Elle n'est pas objective, *neutre*, car elle inclut les sentiments du locuteur, manifestés avec une force particulière. Elle est beaucoup plus fréquente dans l'oral que dans l'écrit.

Souvent la phrase exclamative indique un haut degré :

Qu'il fait froid ! — Il fait un de ces froids !

Mais elle peut exprimer aussi la surprise, la tristesse, la joie, etc. devant un fait qui n'est pas susceptible de degré :

Donc il est mort ! fit le Scapin, avec une intonation de surprise douloureuse (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). — *Monsieur ! Le grand Meaulnes est parti !* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 4.) — *Je suis papa !*

b) La phrase exclamative est parfois difficile à distinguer de la phrase interrogative. R2

D'ailleurs, l'interrogation fictive (§ 387, *c*, 2°), qui n'appelle aucune réponse, équivaut souvent à une exclamative, et il n'est pas rare qu'elle soit prononcée comme telle et écrite avec un point d'exclamation. Notamment dans des locutions figées : comparer À QUOI BON *danser !* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 25) et *Il faut pourtant* [...] *faire semblant au moins de travailler !... Au fait,* À QUOI BON ? (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 27.) — *Cette promiscuité me paraît odieuse, mais* LE MOYEN DE *faire autrement !* (*ib.*, p. 15) et *Si l'on me dit qu'elle* [= sa main] *était paralysée par la grâce,* LE MOYEN DE *répondre que cela n'est pas vrai ?* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 92.) — Mais aussi

quand il n'y a pas figement : comparer *Quel malheur est comparable au mien !* (STENDHAL, *Rouge*, I, 21) à *Quelle douleur* [...] *est comparable à celle-ci ?* (*Ib.*, II, 20.)

Quel peut être interrogatif ou exclamatif. L'ordre des mots permet de distinguer dans certains cas (§ 404, *b*, 3°) : comparer *Quelles bêtises* IL *a faites !* à *Quelles bêtises a-t-*IL *faites ?* Dans la construction négative, souvent l'opposition n'est pas nette. Ordinairement, une interrogation comme *Quelles bêtises n'a-t-*IL *pas faites ?* n'appelle pas de réponse et signifie « Il a fait toutes les bêtises possibles » ou, plus objectivement, « Il a fait beaucoup de bêtises ». Cette interrogation a une fonction purement rhétorique et équivaut à une exclamation, et la ponctuation le montre parfois : *Quels bienfaits la raison ne répandra-t-elle pas sur les hommes soumis à son empire !* (FRANCE, cit. Le Bidois, *Inversion*, p. 80.) Autre ex. § 404, *b*, 3°.

Quand ***combien de*** se rapporte au sujet, seules la modulation à l'oral et la ponctuation à l'écrit permettent de distinguer *Combien de personnes se sont trompées ?* **R3** de *Combien de personnes se sont trompées !* Dans la construction négative, l'interrogation véritable n'est pas exclue : *Combien d'élèves de cette classe ne vont pas* (plus rarement, *ne vont-ils pas* [§ 396, *b*, 1°]) *à la gymnastique ?* Mais, presque toujours, il s'agit d'une interrogation fictive qui se distingue mal de l'exclamation : *Combien de personnes ne se sont jamais trompées ? — Combien d'autres ennemis du pouvoir ne font-ils pas partie des commissions et comités de lecture* [...] *?* (IONESCO, dans le *Figaro*, 3 août 1974.) — Voir aussi § 396, H3. — Le point d'exclamation n'est d'ailleurs pas exclu : ex. § 404, *b*, 1°.

R3 400 REMARQUE

Pour *Combien de personnes se sont-*ELLES *trompées ?* voir § 396, *b*, 1°.

Que de est seulement exclamatif et, lui aussi, il connaît des tours négatifs : *Et que de traits caractéristiques n'offrent point ces nations nouvelles !* (CHAT., cit. Lerch, t. III, p. 411.) — QUE DE *fois* NE *désira-t-il* PAS *voir survenir à M*me *de Rênal quelque affaire qui l'obligeât* [...] *de quitter le jardin !* (STENDHAL, *Rouge*, I, 9.) — Autres ex. § 404, *b*, 3°. Le sens est le même que dans *Que de fois il désira que* ... La forme négative est absurde **R4** si on prend les choses littéralement, mais cela montre combien elle est devenue une sorte de marque rhétorique de l'exclamation.

R4 400 REMARQUE

BALZAC a-t-il senti la difficulté ? Il met tantôt un point d'interrogation : *Que de réflexions* NE *fit-il pas ?* (*Ferragus*, Pl., p. 33) tantôt un point ordinaire : *Que de charmes* NE *savait-il* PAS RÉPANDRE [...] *par ses manières douces et sa conversation spirituelle.* (*Physiol. du mariage*, XIII.) Autre ex ; § 404, *b*, 3°. — Ce sont des échappatoires ! Lerch cite aussi un ex. de CHAT. dans lequel *combien* est adverbe et la négation peu logique : *Et* COMBIEN *le christianisme* N'*a-t-il* POINT *encore augmenté les charmes de cette passion céleste !* Ex. de GIDE § 404, *b*, 3°.

c) Le plus souvent, c'est la phrase entière qui est exclamative, mais on peut avoir une sous-phrase exclamative insérée dans une phrase qui elle-même est énonciative ou interrogative, etc. :

Nous étions debout – Ô MERVEILLE ! *– sur la plateforme avant* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, pp. 104-105). [Le scripteur distingue l'observation objective et l'appréciation affective.]

Lorsque le syntagme exclamatif est en fin de phrase, plusieurs analyses sont possibles :

Les camarades, la vie peut-être nous en écarte, nous empêche d'y beaucoup penser, mais ils sont quelque part, on ne sait trop où, silencieux et oubliés, MAIS TELLEMENT FIDÈLES ! (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, II, 1.) — Plutôt qu'une sorte d'anacoluthe, qui ferait qu'une phrase énonciative deviendrait tout à coup exclamative, il est préférable de voir ici une phrase exclamative elliptique coordonnée à une phrase énonciative. **R5** Voir aussi § 403.

R5 400 REMARQUE

Il en est de même dans cet ex. (d'une langue peu naturelle et d'une ponctuation peu satisfaisante) : *L'article me stupéfie par les moyens employés pour y pouvoir librement vilipender –* ET SUR QUEL TON *qui a choqué nombre de non-guillaumiens – mes travaux, commencés il y a bientôt un demi-siècle* (G. GUILLAUME, dans le *Fr. mod.*, janv. 1960, p. 43).

401 Caractéristiques de la phrase exclamative.

a) Les phrases exclamatives se caractérisent par le **ton** et, dans l'écrit, par le **point d'exclamation** qui les termine. **R** L'intonation est souvent descendante :

Comme elle est pâle !

R 401 REMARQUE

Le point d'exclamation n'est pas seulement utilisé pour distinguer la phrase exclamative au sens où elle est définie ci-dessus : cf. § 123. Inversement, il arrive que des auteurs négligent de mettre un point d'exclamation alors que la phrase est nettement exclamative : voir plusieurs ex. ci-dessous (PEISSON, § 402, *c*, etc.).

Beaucoup de phrases exclamatives ne se distinguent des énonciatives que par des éléments phoniques et, dans l'écrit, par le point d'exclamation :

C'est une belle idée ! (ROMAINS, *Knock*, II, 1.) — *J'étais donc sûr de leur perte ! Ils ne pouvaient m'échapper !* (LAUTRÉAMONT, *Chants de Mald.*, p. 121.)

De même encore lorsque le jugement est laissé implicite : *Cette fille est d'une impudence !...* (A. DAUDET, *Immortel*, I.) — *Une figure ! disait-il* [= une figure extraordinaire ou très jolie] (CHAMSON, *Suite cévenole*, p. 551).

L'antiphrase a besoin aussi du ton exclamatif pour donner au lecteur l'impression qu'on souhaite : *Elle est propre, votre auge !* [= elle est sale] (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 728.)

Le mot sur lequel on désire attirer l'attention peut être marqué d'un accent d'insistance (§ 39, *b*) ; il frappe la première syllabe si le mot commence par une consonne et la deuxième s'il commence par une voyelle : *Une* FI*gure ! Elle est d'une im*PU*dence !* — Cela se combine souvent avec une gémination de consonnes (§ 458, *c*).

b) La phrase exclamative n'a pas un **mode** verbal qui lui soit propre : comme dit Brunot (*Pensée*, p. 541), « il n'y a pas un mode de l'amour et de la haine ». Le verbe est le plus souvent à l'indicatif (dont le conditionnel fait partie).

On trouve parfois l'infinitif : *À votre âge, Monsieur, m'eût-elle dit,* ÊTRE *si peu raisonnable !* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, II, 3.) — *Ô tourment ! doña Sol* SOUFFRIR, *et moi le* VOIR ! (HUGO, *Hern.*, V, 6.) — *Dire que…* : § 402, *e*. — Voir aussi 901, *b*.

En outre, on a dans la langue littéraire le subjonctif plus-que-parfait avec la valeur du conditionnel passé : *Qu'elle* EÛT ÉTÉ *heureuse de voir cela !*

D'une manière générale, la phrase exclamative est souvent averbale : cf. 405, *a*.

c) Sur les mots proprement exclamatifs, voir §§ 402 et 403.

Du point de vue lexical, on constate que certains mots conviennent particulièrement à l'expression exclamative, parce qu'ils sont hyperboliques et impliquent une connotation affective.

Verbes comme *adorer* (au figuré), *détester, abominer, embêter…* ; — adjectifs comme *épatant, formidable, magnifique, horrible, affreux…* ; — un adverbe comme *tout de même* (dans le sens renforçatif : § 1032, 3°) ; — noms injurieux ou admiratifs, comme *crétin, merveille…*

402 Mots exclamatifs.

a) Les adverbes de degré *comme, combien* (plus recherché), *que, ce que* (familier), *qu'est-ce que* (très familier) R1, °*comment que* (populaire) H1.

COMME *il aurait voulu connaître une femme, une vraie femme !* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, III.) — COMBIEN *il se sentait petit, débile, écrasé !* (BARRÈS, *Dérac.*, XIX.) — COMBIEN *j'ai douce souvenance / Du joli lieu de ma naissance !* (CHAT., *Av. du dernier Abenc.*, Pl., p. 1392.) — *Dieu !* QUE *le son du Cor est triste au fond des bois !* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor.) — CE QUE *cela* [= la pluie] *tombe !* [dit la tante Léonie] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 102.) — QU'EST-CE *qu'elle a dû pleurer quand elle a appris la mort de son garçon !* [dit la servante Françoise] (*Ib.*, t. III, p. 849.) — COMMENT QU'*ils nous ont eus !* (SARTRE, *Mort dans l'âme*, cit. Henry.)

Dans une langue assez recherchée, *combien* et, plus rarement, *que* peuvent être rapprochés de l'adjectif ou de l'adverbe auxquels ils se rapportent :

COMBIEN *facilement la vie se reforme, se referme !* (GIDE, *Journal*, 16 sept. 1914.) — COMBIEN *naïves et paysannes en comparaison sembleraient les églantines* […] ! (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 138.) — QUE *différente fut cette rentrée de celle de lundi !* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, I, 5.) — *Et* QUE *peu il y en a !* (GIONO, *Regain*, II, 3.)

Avec *comme, ce que, qu'est-ce que*, l'adjectif ou l'adverbe auxquels ils se rapportent occupent toujours la place qu'ils auraient eue dans une phrase énonciative et sont donc séparés de l'adverbe exclamatif : COMME *vous êtes* JOLIE ! CE QUE *vous êtes* JOLIE ! QU'EST-CE QUE *vous êtes* JOLIE !

b) *Quel* exprime le degré ou la qualité (il peut être déterminant ou attribut) et les locutions servant de déterminants *combien de, que de* expriment le nombre. R2

- QUEL *remords vous vous prépareriez !* (MONTHERL., *Reine morte*, III, 6.) — QUELS *ne furent pas mon horreur et mon étonnement quand* […] *le premier objet qui frappa mon regard fut mon petit bonhomme* […] *pendu au panneau de cette armoire !* (BAUDEL., *Spleen de Paris*, XXX.) — Parfois aussi *quel* (ou °*lequel*) s'emploie absolument, en coordination avec le nom auquel il se rapporte : *Seul un écrivain – mais* QUEL ! – *pouvait de la sorte explorer le monde secret d'un autre écrivain* (M. DEL CASTILLO, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1998, p. 57). Autres ex. au § 622.

R1 402 REMARQUE

Est-ce que introducteur de la phrase interrogative (§ 397) apparaît parfois aussi dans la phrase exclamative : *Quelle drôle de tête* EST-CE QUE *tu fais !* (SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, Œuvres compl., t. IV, p. 234.)

H1 402 HISTORIQUE

Comment s'est employé parfois dans l'exclamation indirecte : *Vous ne sçauriez croire* COMMENT *l'erreur s'est respanduë, et de quelle façon chacun est endiablé à me croire habile Homme* (MOL., *Méd. m. l.*, III, 1). — Il ne doit pas y avoir de rapport avec *Et comment !* qui, dans la langue familière d'aujourd'hui, marque l'intensité et porte sur la phrase précédente : *Il étale sa richesse,* ET COMMENT ! (Ac. 2001). D'ordinaire, l'interlocuteur change : cf. 1108, *b*.

R2 402 REMARQUE

Comme dans cet emploi est rarissime : °COMME *on perd* DE TRÉSORS *dans sa jeunesse !* (FLAUB., cit. Henry, p. 140.)

- *Oh !* COMBIEN DE *marins,* COMBIEN DE *capitaines / [...] / Dans ce morne horizon se sont évanouis !* (HUGO, *Rayons,* XLII.) — QUE DE *fois les petits bergers avaient fait cela* [...] ! (PERGAUD, *Guerre des boutons,* I, 8.)

  Combien de, qui est aussi un interrogatif, peut s'employer dans un syntagme introduit par une préposition : DE COMBIEN DE *dangers avez-vous été préservés !* (*Ac.* 2001.) — Cela ne se fait pas d'habitude pour *que de* (qui est propre à l'exclamation). Ex. non conforme : °EN QUE DE *choses ai-je été votre petite servante !* (MICHELET, *Sorcière,* t. I, p. 61.)

  Que et *combien* peuvent être séparés du nom auquel ils se rapportent, s'il est objet direct ou sujet réel : COMBIEN *n'ai-je pas écrit* DE RÉCITS *à cette époque !* (GREEN, *Terre lointaine,* p. 263.) — QUE *j'ai perdu* DE TEMPS ! — Cf. § 626, *a,* 1°.
- Dans le registre familier, *ce que* s'emploie aussi comme équivalent de *combien,* mais il est toujours séparé du nom : CE QUE *j'ai dépensé ainsi* DE FORCES, D'ÉLOQUENCE INUTILE ! (A. DAUDET, *Femmes d'artistes,* V.)

c) *Combien, ce que* (familier), *qu'est-ce que* s'emploient aussi comme pronoms nominaux :

COMBIEN *l'ont déjà regretté !* (*Ac.* 2001.) — QU'EST-CE QU'*il a bu comme cocktails* [sans point d'exclamation] (PEISSON, *Hans le marin,* XV). — CE QUE *tu as pu dire comme bêtises !*

Avec un singulier ou lorsqu'il s'agit de choses non nombrables, on emploie aussi *ce que* et *qu'est-ce que* : *Ah ! mon vieux,* CE QU'*ils nous ont passé* [comme correction] ! (PERGAUD, *Guerre des boutons,* III, 10.) — *Mais* QU'EST-CE QU'*ils allaient prendre, les Velrans !* (*Ib.,* I, 1.) — CE QUE *c'est que le destin !* CE QUE *c'est de nous !*

d) *Que* signifiant « pourquoi » introduit aujourd'hui presque toujours une interrogation purement oratoire et même une exclamation, comme le montre la ponctuation des auteurs.

La phrase est le plus souvent négative (avec *ne* seul : § 1013, *c*) et exprime un regret : QUE *ne suis-je à leur place !* (CAMUS, *Caligula,* IV, 14.) — QUE *ne puis-je me réentendre à distance !* (GIDE, *Journal,* 11 oct. 1929.) — Avec un nom comme sujet, voir ci-dessous, § 404, *b,* 3°.

Les phrases affirmatives, souvent plus proches de l'interrogation véritable, sont d'une langue assez recherchée **R3** : QUE *diable veux-tu* [...] *que l'homme soit gai avec un habit noir ?* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly,* XXVIII.) — QUE *me demande-t-on si je crois ?* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.,* p. 312.) — QU'*allons-nous visiter sa cellule ! Elle est vide* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes,* VI, 1). — QUE *m'en serais-je étonné ?* (M. THIRY, *Romans, nouvelles, contes, récits,* p. 386.) — QU'*étaient-ils venus se fourrer dans cette boue* [...] ! (PILHES, *Imprécateur,* p. 213.)

Cet emploi est plus fréquent avec *avoir besoin* : QUE *diable avez-vous tant besoin de voir Dardouillet ce soir ?* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin,* XXXV.) — QU'*avait-elle besoin d'une casserole aussi grande, elle qui vivait toute seule ?* (AYMÉ, *Gustalin,* VI.) — *Mais* QU'*avait-elle aussi besoin de se lever alors que vous auriez fort bien su vous débrouiller tout seul* [...] ... (BUTOR, *Modification,* 10/18, p. 18.) — *Qu'est-ce que* au lieu de *que* cf. R3 : QU'EST-CE QUE *tu avais besoin, aussi, d'aller chercher une fille aux bois* [pas de point d'interrog. ni d'exclam.] (AYMÉ, *op. cit.,* XV).

e) On peut aussi considérer comme des locutions servant à introduire une exclamation les formules suivantes, qui ont perdu leur sens originaire.

Dire que, *Et dire que,* parfois (*Et*) ***penser*** *que,* exprimant la tristesse, le regret, l'étonnement : DIRE QU'*elle s'était crue heureuse d'aller ainsi trente années devant elle* [...], *n'ayant pour combler le vide de son être, que son orgueil de femme honnête !* (ZOLA, *Page d'amour,* II, 5.) — DIRE QU'*il s'en est fallu d'un cheveu* [...] *qu'elle ne prenne le vert amande* (N. SARRAUTE, *Planétarium,* p. 7) [sans point d'exclam.]. — ET DIRE QUE *ce sont des divagations de ce bohant* [= niais] *qui comblent d'aise Amiel, Pressensé, et ce brave Agénor de Gasparin !* (P. BENOIT, *Lac Salé,* p. 79.) — ET PENSER QUE *c'est dans une salle pareille / Qu'on joua du Rotrou, mon fils !* (E. ROSTAND, *Cyr.,* I, 1.) — PENSER QU'*il nous est mort sept professes en trois ans !* (MONTHERL., *P.-Royal,* p. 96.)

Faut-il que : FAUT-IL QU'*un homme soit tombé bas pour se croire heureux !* (BAUDEL., *Art romant.,* XXIX, 2.) — Avec un infinitif : FAUT-IL *être bête tout de même !* (Dans le *Rob.*)

R3 402 REMARQUE

On trouve pourtant aussi la forme, en principe de registre plus familier, *qu'est-ce que.* Renchon, p. 195, cite ces ex., où d'ailleurs le sens « pourquoi » tend parfois à s'estomper : QU'EST-CE QUE *tu me regardes ?* (SALACROU.) — QU'EST-CE QUE *cela vous regarde ou vous intéresse ?* (CLAUDEL, *Partage de midi.*) — QU'EST-CE QUE *ça pourra lui servir, un prêtre ?* (VEUILLOT.)

HISTORIQUE. — Ex. plus ancien : QU'EST-CE QUE *tu parles de voler ?* (MOL., *Av.,* I, 3.) — Avec la double périphrase : *Qu'est-ce que c'est donc que vous me regardez toute effarée ?* (ID., *Comt. d'Esc.,* II.)

Avec cela (ou *ça*) *que* (familier) sert, par antiphrase, à nier ce qui suit : AVEC CELA QU'*il est facile de travailler en face de quelqu'un qui pleure tout le temps* (A. DAUDET, *Jack*, t. II, p. 138). — *La fille à M. Pupin ! Oh ! je vous crois bien, ma pauvre Françoise !* AVEC CELA QUE *je ne l'aurais pas reconnue !* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 56.) — *Mais c'est que cela est vrai.* AVEC ÇA QUE *vous ne le savez pas !* (CLAUDEL, *Partage de midi*, p. 19.) — AVEC ÇA QUE *tu n'en serais pas fier !* [...] *Je te connais !* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 131.) — Autre ex. : § 1121, *c*.

Plus souvent que (très familier ; pop. pour le *Rob.* 2001) sert aussi à nier ce qui suit et qui concerne un fait futur : *Ah !* PUS [sic] SOUVENT QUE *je mangerai de la fripe* [= ce qu'on met sur le pain] *quand la fille de la maison mange du pain sec* [dit la servante] (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 141). — *Vendre les bois !* PLUS SOUVENT QUE *maman vendra des bois qui doivent me revenir un jour* (G. BEAUMONT, *Perce-neige*, p. 30). H2 — Comp. *Plus souvent !* au § 1108, *c*, 2°.

Pour ce que (familier) marque un degré très faible, voire nul : *La petite villa est meublée de façon quelconque. Ça leur est bien égal, aux Bernhardt* : POUR CE QU'*ils l'habiteront longtemps !* (VOLKOFF, *Humeurs de la mer*, Intersection, p. 155.)

Sans que le figement soit aussi net que dans les locutions citées ci-dessus, ***Tu penses si***, *Vous pensez si*, *Pensez si* perdent leur signification primitive et servent surtout à introduire une exclamation : VOUS PENSEZ, SI *j'étais rouge et* SI *j'avais peur !* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Dernière classe.)

De même, ***Tu parles de***, *Tu parles que* ou *si* (ou *Vous parlez...*) dans un registre très familier : TU PARLES DE *fumiers ces cuistots-là...* (DORGELÈS, *Croix de bois*, V.) — TU PARLES QU'*en voilà un qui ne doit pas être malheureux !* [dit un militaire] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 94.) — TU PARLES, SI *ça a gueulé...* (DORGELÈS, *op. cit.*, VIII.) — VOUS PARLEZ SI *on me l'a expliqué en long et en large à la maison, qu'il faut attendre* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p.19).

De même encore, dans un tout autre registre : *Dieu sait si j'ai souffert !*

H2 402 HISTORIQUE

On a dit d'abord *Le plus souvent que* (cf. *Matériaux*, t. 19, p. 232) : LE PLUS SOUVENT QUE *j'irai chez le préfet par son ordre ! Et mon cadeau donc ! On dit ce préfet cancre* [= avare] (STENDHAL, *L. Leuwen*, LII). — Par croisement avec une loc. belge (§ 988, R5) : °AU PLUS SOUVENT QUE *je prendrais ces gosses ! remmenez-les* (P. HEUSY, *Coin de la vie de misère*, 1942, p. 162) [1878].

403 Place des mots exclamatifs.

Les mots exclamatifs énumérés dans le § 402 ou les syntagmes dont ces mots font partie sont d'ordinaire en tête de la phrase R :

QU'*il est beau !* COMME *je l'aime !* CE QUE *tu me plais !* COMBIEN *sont morts déjà !* QUE DE *fois je suis passé par là !*

Il arrive cependant que le mot exclamatif soit en tête d'un syntagme coordonné ou d'un complément non essentiel du verbe : *Vous n'êtes plus qu'un homme, et* COMBIEN *laid !...* (GHELDERODE, *Théâtre*, 1943, p. 66.) — *Il travaille, avec* QUELLE *ardeur !* — On peut considérer qu'il s'agit de sous-phrases exclamatives coordonnées à des énonciatives. — Voir aussi § 400, *c* et R5.

On mettra les ex. suivants au rang des fantaisies d'un poète : *Et tu m'as* QUELS *soins indulgents !* (VERL., *Chans. pour elle*, I.) — *Les femmes te verront grand jeune homme très fort, / [...] / Très désirable d'une indolence* QU'*osée !* (ID., *Dédicaces*, LVI.)

R 403 REMARQUE

Lorsque nous disons « en tête de la phrase », nous négligeons des éléments qui pourraient aussi précéder le sujet dans une phrase ordinaire : éléments détachés, comme complément circonstanciel, complément essentiel (ordinairement repris à sa place habituelle par un pronom personnel), sujet repris à sa place par un pronom personnel ; mot en apostrophe, etc.

QUAND NOTRE BONHEUR N'EST PLUS DANS LEURS MAINS, *de quel calme, de quelle aisance, de quelle hardiesse on jouit auprès d'eux !* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 319.) — *Et* CETTE CIGARETTE QUE L'ON VOUS A DONNÉE, / VOUS QUI NE FUMEZ PAS, *comme vous l'avez achevée avec dévotion !* (CLAUDEL, *Partage de midi*, p. 20.) — *Et* LA MER, *comme elle sautait sur nous, la païenne !* (*Ib.*, p. 28.) — *Ah !* MA SŒUR, *comme vous êtes humaine !* (MONTHERL., *P.-Royal*, p. 97.)

404 Place du sujet dans la phrase exclamative.

a) Il n'y a pas de mot exclamatif.

1° D'une façon générale, si le sujet est un pronom personnel, *ce* ou *on*, il peut être placé après le verbe R1.

*Est-*ELLE *gentille !* (LABICHE, *Deux timides*, XIII.) — *Est-*CE *bête, les convenances !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5.) — *Vous n'êtes pas mal encore, savez-*VOUS ! (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 5.) [Cf. § 121, *c*.] — *Hélas ! ai-*JE *été maladroit !* (BEDEL, *Jérôme 60° lat. nord*, VI.)

On pourrait aussi, avec le ton de l'exclamative, dire : ELLE *est gentille ! C'est bête, les convenances !*

Si le sujet n'est pas un pronom personnel, *ce* ou *on*, il se place devant le verbe :

TOUT *est perdu !* — LE PROGRÈS, *ma parole d'honneur, marche à pas de tortue !* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, III, 7.) — ÇA *te presse à ce point-là !* (COLETTE, *Blé en herbe*, XV.)

Il est parfois repris par un pronom personnel placé après le verbe (plus rarement que dans la phrase interrogative : § 396, *a*) : *Les hommes sont-*ILS *bêtes !* — *Jusqu'où l'imagination des femmes peut-*ELLE *les aveugler sur l'amour viril !* (LOUŸS, *La femme et le pantin*, XIV.)

R1 404 REMARQUE

Sur les modifications morphologiques qu'entraîne la postposition du pronom et sur certaines restrictions qui la frappent, voir § 383, *b*, 4°. — D'autre part, si le verbe a une forme composée, le pronom se place entre l'auxiliaire et le participe.

2° Lorsque l'adjectif attribut est en tête (tour de la langue écrite) [comp. § 385 et R1],

- Le sujet autre qu'un pronom personnel, *ce* ou *on* est placé après la copule : *Si lointaine était* MA RUE [sans point d'exclam.] (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 7).
- Le pronom personnel, *ce* et *on* sont placés après la copule dans le style biblique : *Heureux es-*TU, *Simon Bar-Iona !* (*Bible*, trad. OSTY-TRINQUET, Matth., XVI, 17.) — *Bienheureux serez-*VOUS *quand on vous haïra* [...] ! (*Bible de Maredsous*, Luc, VI, 22.)

b) Il y a un mot exclamatif.

1° Si le mot exclamatif est sujet ou se rapporte au sujet, le syntagme sujet est nécessairement en tête. R2

COMBIEN *en ont été écrasés !* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 243.) — COMBIEN DE GRANDES CATHÉDRALES *restent inachevées !* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1033.) — COMBIEN D'AFFIRMATEURS *doivent leur force à cette chance de n'avoir pas été compris à demi-mot !* (GIDE, *Immor.*, II, 2.) — *À son large festin* QUE D'AMIS *se récrient !* (HUGO, *F. d'aut.*, XXXII.) — QUELLE ANGOISSE *m'étreint !*

Il n'est pas rare que l'on reprenne ce sujet par un pronom personnel placé à la suite du verbe (comp. § 396, *b*, 1°), surtout si celui-ci est accompagné d'une négation : *Combien de Français ne doivent-*ILS *pas relire à plusieurs reprises certains vers elliptiques de Mallarmé* [...] ! (R. LE BIDOIS, dans *Mélanges Ch. Bruneau*, p. 21.) — *Quelles conséquences encore ne sont-*ELLES *pas tirées de l'affirmation que* [...] ! (M.-J. DURRY, *Apollinaire, Alcools*, t. III, p. 58.) — *Dans la succession de ces lieux, quels jeux, quels chants ne peuvent-*ILS *s'instaurer !* (BUTOR, *Essais sur le roman*, Id., p. 51.) — Sans négation : *Combien d'écrivains classiques donnent-*ILS *l'impression de dresser une barrière entre leur art et leur foi* [...] ! (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 293.)

2° La phrase commence par un mot exclamatif qui n'est pas sujet et qui ne se rapporte pas au sujet, et elle est **affirmative**.

- Si le sujet est un pronom personnel, *ce* ou *on*, l'usage ordinaire le met devant le verbe, contrairement à ce qui se passe dans la phrase interrogative.

  Que C'*est beau ! Comme* C'*est beau ! Que de fois* JE *l'ai rencontré ! Ce que* VOUS *êtes jolie ! Quelle femme intelligente* IL *a épousée !*

  Dans la langue littéraire, ces sujets sont parfois placés après le verbe, quand l'exclamatif est *quel* + nom, *que* + *de* + nom, *combien* + *de* + nom :

  *Et quelle tristesse est-*CE *donc de trancher celle-ci* [= la vie d'un insecte] *au moment où tout être a sa part de Dieu !* (MICHELET, *Insecte*, II.) — *Dans quel traquenard ai-*JE *été donner hier soir !* (GIDE, *Journal*, 19 avril 1917.) — *Quels beaux questionnaires ai-*JE *reçus !* (GAXOTTE, dans le *Figaro*, 6 janv. 1973.) — *Et quelle leçon de modestie nous donnez-*VOUS *là* [sans point d'exclam.] (Cl. LÉVI-STRAUSS, dans le *Monde*, 15 juin 1979). — *Que de fois ai-*JE *entendu le récit de sa mort !* (MAURIAC, *Commencements d'une vie*, II.) — *Que de choses se refusait-*IL *pour garder son déguisement pompeux, son* rôle [sans point d'exclam.] (LA VARENDE, *Sorcier vert*, p. 79). — *Que de fois ai-*JE *dû frotter, cirer, polir les carreaux rouges avant que se dissipât cette odeur de moisissure* [...] ! (BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1362.) — *Combien de fois* [...] *m'est-*IL *arrivé de pleurer de rage !* (LACRETELLE, *Retour de Silbermann*, M. L. F., p. 244.) — *Combien de fois l'ai-*JE *rêvé !* (MAURIAC, *Journal*, Œuvres compl., t. XI, p. 32.) — *De combien de dangers avez-*VOUS *été préservés !* (*Ac.* 2001.)
  Quand l'exclamatif est un adverbe, la postposition est devenue très rare H : *Combien étaient-*ILS *plus cruels pour la jeune femme, qui* [...] [sans point d'exclam.] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 220). — Autre ex. : STENDHAL, *Rouge*, I, 25, Épigraphe.

- Si le sujet est autre chose qu'un pronom personnel, *ce* ou *on*, l'usage ordinaire le met devant le verbe (sans le reprendre par

R2 404 REMARQUE

Avec la réserve exprimée dans le § 403, R.

H 404 HISTORIQUE

Même lorsque le mot exclamatif était un adverbe, les classiques procédaient comme dans la phrase interrogative, plaçant le pronom personnel sujet, *ce*, *on* après le verbe ou reprenant les sujets d'une autre nature par un pronom personnel placé après le verbe : *Des qu'il m'a veu, comme a-t-*IL *pris la fuite !* (CORN., *Illus.*, II, 4.) — *Combien Euripide a-t-*IL *esté plus hardi dans sa Tragedie d'Helene ? Il y choque ouvertement la creance commune de toute la Grece* (RAC., *Andr.*, Préf.). [Malgré le point d'interrog., on est fondé à voir ici une exclam.] — *Combien ce nombre prodigieux d'esclaves* [...] *devoit-*IL *s'accroître et s'augmenter !* (MONTESQ., *L. pers.*, CXV.) — *Combien trouve-t-*ON *peu d'hommes qui lisent !* (VOLT., *Lettres phil.*, XIII.)

un pronom personnel, contrairement à ce qui se passe dans la phrase interrogative) :

Que CE PAYS *est beau ! Comme* CETTE FEMME *est grande ! Que de fois* VOTRE PÈRE *me l'a dit ! Ce que* VOTRE FILS *est insupportable ! Quelle jolie femme* VOTRE FRÈRE *a épousée !*

Dans la langue littéraire, le sujet est parfois repris par un pronom personnel (plus rarement quand le mot exclamatif est un adverbe : cf. H) :

Pourtant en lui, avec quelles ruses [...] *la femme inconsciente et visible cherche-t-*ELLE *l'organe masculin !* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 621.) — *Quelle complication sentimentale ce nouvel hôte allait-*IL *apporter dans la vie courante !* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 91.) — *Que de fois les enfants Révolou entendaient-*ILS *leur père répondre d'un ton traînant : « Demandez à Landin...* [...] *» !* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, I.) *Mais combien la linguistique française s'était-*ELLE *enrichie depuis l'apparition de ce volume en 1887 !* (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, juin 1933, p. 71.) — *Combien cela vaudrait-*IL *mieux que les exigences territoriales* [...] ! (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 25 mars 1959.)
La langue littéraire met aussi parfois le sujet après le verbe : *Eh, que brillent* TES YEUX ! (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 316.) — Cela est plus courant quand l'attribut est placé en tête : voir les ex. de PROUST et de PERGAUD au § 402, *a*. R3

R3 404 REMARQUE
Quand l'exclamatif est objet direct ou se rapporte à l'objet direct, la construction avec inversion est souvent ambiguë : *Quel discrédit entraîne* PAREILLE VASSALISATION ! (GIDE, *Journal*, 1er sept. 1933.)

3° La phrase commence par un mot exclamatif (qui n'est pas sujet et qui ne se rapporte pas au sujet), et elle est **négative.**

- Quand la négation est une véritable négation, on a l'ordre normal (sujet devant le verbe et non repris par un pronom personnel après le verbe) :

Que de fois il n'a pas pris son médicament malgré le danger qu'il courait ainsi ! ou *Que de fois mon père n'a pas pris son médicament malgré... !* [= Il a négligé ou refusé de prendre son médicament.]

- Quand la négation est une négation oratoire (et la phrase a le sens d'une affirmation : cf. § 400, *b*), le sujet est placé après le verbe si c'est un pronom personnel, *ce, on* ; il est placé devant, s'il est d'une autre nature R4, mais il est souvent repris par un pronom personnel placé après le verbe :

*Que de fois n'a-t-*IL *pas couru des risques inutiles !* ou *Que de fois* CET AUTOMOBILISTE *n'a-t-*IL *pas couru des risques inutiles !* [= Que de fois il a couru des risques inutiles !]
Ex. littéraires : *Quel ne doit-*IL *pas paraître lorsque son âme est heureuse !* (STENDHAL, *Chartr.*, XV.) — *Quelles émotions n'éprouva-t-*IL *pas* [...] *quand l'instituteur regagna son estrade !* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, II, 7.) — *Que de projets ne fit-*IL *pas, tandis que* [...] [sans point d'exclam.] (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, II, 8). — *Combien l'aphasie de Baudelaire ne la dépasse-t-*ELLE *pas en horreur !* (GIDE, *Journal*, 4 sept. 1913.)

R4 404 REMARQUE
Il arrive que le sujet autre que le pronom personnel soit placé après le verbe, mais cette construction est ambiguë quand l'exclamatif est un objet direct ou se rapporte à un objet direct : *Quels miracles n'opère pas* LA CONVICTION, *aidée d'une éloquence sublime !* (SAND, *Mauprat*, X.)

Avec ***que* signifiant « pourquoi »** (§ 402, *d*), le pronom personnel sujet, *ce* et *on* sont placés après le verbe :

*Que ne l'a-t-*IL *fait plus tôt ! Que n'est-*CE *vrai !* — *Que n'ai-*JE *vu le monde à son premier soleil ? / Que n'ai-*JE *entendu l'homme à son premier réveil ?* (LAMART., *Médit.*, XXVIII.)

Si on a un autre sujet (ce qui est plus rare), il se place devant le verbe R5, mais il est repris par un pronom personnel après le verbe :

*Ah ! que l'Italie n'est-*ELLE *délivrée des barbares !* (STENDHAL, *Chron. ital.*, Vanina Vanini.) — *Oh ! que notre amour / N'est-*IL *là niché !* (VERL., *Rom. sans par.*, Bruxelles, II.) — *Que M. Mallarmé ne fait-*IL *comme eux !* (G. LANSON, *Essais de méthode, de critique et d'hist. littér.*, p. 472.) — *Ah ! que Stravinsky ne put-*IL *l'entendre !* (GIDE, *Retour du Tchad*, 3 mars 1926.) A

R5 404 REMARQUE
Il est très rare qu'il y ait inversion du sujet autre qu'un pronom personnel, *ce, on* : *Mais que ne la pourfend* M. CHARLES MAURRAS ! (GHÉON, *Nos directions*, p. 126.)

A 404 AUTRES EXEMPLES
APOLLIN., *Bestiaire*, Condor ; PROUST et CHÂTEAUBRIANT, dans Le Bidois, *Inversion*, p. 81 ; BOYLESVE, *Meilleur ami*, p. 86 ; THÉRIVE, *Opinions littér.*, p. 63 (seul ex. avec un point d'interrog.).
Voir déjà RACINE : *Que Phedre en ce moment n'avoit-*ELLE *mes yeux !* (*Phèdre*, III, 1.)

405 Formes particulières de la phrase exclamative.

La phrase exclamative, se caractérisant par son affectivité, se présente très souvent sous des formes qui ne sont pas celles de la phrase énonciative, c'est-à-dire neutre. D'autre part, elle abonde particulièrement dans la langue parlée, où on se dispense facilement d'exprimer des données connues des interlocuteurs. Nous signalons seulement quelques constructions.

a) Phrases averbales. Cf. § 412.

- Phrases à un seul terme, que l'on peut considérer comme un prédicat. Par exemple, on injurie ou on blâme ou on complimente l'interlocuteur : *Imbécile !* — ou une tierce personne : *Quelle idiote !* — On manifeste son admiration ou sa désapprobation devant une chose ou un acte : *Magnifique ! Raté ! Quelle erreur !*
  Beaucoup de mots-phrases s'emploient comme phrases exclamatives : *Bravo ! Hélas !* — Verbes ayant perdu leur valeur verbale : *Tiens ! Allons !*

- Phrases à un seul terme, que l'on peut considérer comme un sujet. Le jugement reste implicite : *Ah ! les femmes... !* — On attire l'attention sur une chose, par exemple un danger, sans préciser : *Les lions ! s'écria-t-il.*
  La désapprobation (ou un autre sentiment) est exprimée seulement par le nom de la personne à qui on s'adresse, nom prononcé sur un certain ton : Caligula. *Tu me suspectes. En quelque sorte, tu te défies de moi.* – Mereia. CAÏUS ! (CAMUS, *Caligula*, II, 10.)

- Noms suivis d'une relative : *Insensé que tu es ! Votre lait qui bout !* Cf. § 412, *b*. — Syntagme prépositionnel suivi d'une relative : *Si du moins il se passait des choses.* [...] *Depuis le temps qu'on est soi-disant en révolution ! et puis rien ne bouge* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 19). Cf. §§ 717, *d*, 2° ; 1059, *a*, 1°.

- Absence de copule, ce qui se produit tant dans la langue familière que dans le style oratoire : *Fortune, gloire, amour, tous les fruits défendus à ta bouche, Jean Péloueyre !* (MAURIAC, *Baiser au lépreux*, I.) — Le thème (§ 229) est détaché : *L'intelligence, quelle très petite chose à la surface de nous-mêmes !* (BARRÈS, *Appel au soldat*, Dédic.)
  Avec interversion du sujet et du prédicat (il y a généralement une pause entre les deux termes) : *Que peu de chose la vie humaine !* (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 1.) — *Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde !* (*Bible*, trad. CRAMPON, Matth., V, 7.) — *Un embêtant, ce Gaston !*
  Le sujet qui suit le prédicat est parfois introduit par *que* : *Grand délice* QUE *celui de noyer son regard dans l'immensité du ciel et de la mer !* (BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, Confiteor de l'artiste.)

- Phrases réduites à une proposition conjonctive : *Si, au moins, vous me faisiez une offre sérieuse !* (ROMAINS, *Knock*, I.) — *Si je la lui connais, cette toilette !* [= je la connais très bien] (BOURGET, *Mensonges*, cit. Sandfeld, t. II, § 45.) — *Si la police ne devrait pas débarrasser la voie publique !...* (ZOLA, *Bonheur des D.*, XIII.) — *Il faisait les discours du Préfet, je vous assure dans un sacré style ! Si il* [*sic*] *avait l'adjectif sûr !* (CÉLINE, *Guignol's band*, L. P., p. 382.) — *Quelle noce avez-vous donc faite, mon pauvre monsieur Méraut ?... Si c'est permis de s'abîmer le tempérament comme ça !...* (A. DAUDET, *Rois en exil*, XVII.) — *Un rationalisme indigne de son nom veut ignorer ces endroits souverains. Comme si la raison pouvait mépriser aucun fait d'expérience !* (BARRÈS, *Colline insp.*, I.) — *Quand je pense que... ! Quand je vous le disais !* etc. : § 1136, *d*, N. B. 2.

b) La phrase contient un adverbe d'intensité sans proposition corrélative :

Après tout, nous n'étions pas SI *intimes !* (MAURIAC, *Anges noirs*, Prologue.) — *Bêcher ça me paraît* TELLEMENT *beau ! On est* TELLEMENT *libre quand on bêche !* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, II, 2.) — *Il y a* TANT *à faire pour sortir la France de l'abîme et un homme et un chef comme vous peut jouer un* TEL *rôle dans le redressement !* (DE GAULLE, lettre au général Catroux, dans *Mém. de guerre*, t. I, p. 342.)

Section 4

La phrase injonctive

406 **Généralités.** B

Par la phrase injonctive R, on demande la réalisation ou la non-réalisation d'un acte à un être animé (ou à une chose que l'on personnifie). Elle concerne aussi bien l'ordre que la demande, le conseil, la prière.

Sortez. — Prête-moi ta plume. — Fuyez les flatteurs. — Veuillez me tenir la porte. — Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour (*Pater*). [Les croyants traitent Dieu comme une personne.] — *Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Recueillement).

Elle est marquée d'habitude par une intonation descendante :

On peut y joindre la phrase *optative* (§ 408) et la phrase *interpellative* (§ 409).

Pre- nez ce livre.

B 406 BIBLIOGRAPHIE

L. WAINSTEIN, *L'expression du commandement dans le français actuel*, Helsinki, Société néophilologique, 1949.

R 406 REMARQUE

L'injonction peut aussi être indirecte (cf. § 422) : *Je vous prie de vous taire. — Je demande que l'on ferme la porte. — Défense d'entrer. — Prière de s'adresser au concierge.*

On peut aussi recourir à des phrases interrogatives pour exprimer l'injonction : *Voulez-vous vous taire ?* — à des phrases énonciatives, notamment au futur : *Le bien d'autrui tu ne prendras* (version traditionnelle du Décalogue). Voir §§ 880, *b*, 1° ; 887, *b*, 1°.

407 **Formes de la phrase injonctive.**

a) La forme la plus ordinaire est l'**impératif sans sujet** R1 H1

1° L'impératif n'existe qu'à trois des six personnes verbales : La 2e personne du singulier, par laquelle on s'adresse à l'interlocuteur ; — la 1re personne du pluriel, par laquelle le locuteur s'associe (parfois fictivement : § 655, *a*, 2°) à un ou à des interlocuteurs ; — la 2e personne du pluriel, par laquelle on s'adresse à plusieurs interlocuteurs, ou à un interlocuteur qu'on vouvoie :

Pierre, va-t'en. — Je lui ai dit : « Partons tout de suite. » — Mesdemoiselles, asseyez-vous. — Entrez, Madame.

Le locuteur peut en quelque sorte se dédoubler et s'adresser à lui-même une injonction. Il a le choix entre les trois personnes :

N'écrire jamais rien qui de soi ne sortît, / Et modeste d'ailleurs, se dire, mon petit, / SOIS *satisfait des fleurs, des fruits, même des feuilles* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 8). — Justin, entrant à pas de loup. *Monsieur dort encore... ne le* RÉVEILLONS *pas* (LABICHE, *Affaire de la rue de Lourcine*, I.) — *Je me suis dit : Mon ami,* SOYEZ *prudent.* — Voir aussi *c*, ci-dessous.

2° L'impératif est fréquemment adouci par l'emploi d'une périphrase de politesse ou de déférence :

VEUILLEZ *vous asseoir.* FAITES-MOI LE PLAISIR DE *m'accompagner.* DAIGNEZ *recevoir mes hommages.*

3° Les phrases à l'impératif se terminent le plus souvent par un point dans l'écriture, comme dans les ex. donnés ci-dessus. On met un point d'exclamation pour indiquer qu'elles sont prononcées avec une force particulière :

Le brocanteur me retint par le bras en criant : « Attendez ! » (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 88.) R2

b) On emploie le **subjonctif introduit par *que*** quand l'être (ou la chose) à qui on demande ou interdit un acte est distinct de l'interlocuteur H2 :

Qu'il sorte ! Qu'ils entrent ! Que personne ne sorte ! — Dieu dit : « Que la lumière SOIT *! » et la lumière fut* [La Bible prête à Dieu un comportement d'humain.] (*Bible*, trad. CRAMPON, Genèse, I, 3). R3

Ces phrases au subjonctif se terminent souvent par un point d'exclamation dans l'écriture.

Que est supprimé lorsque le sujet est une proposition relative sans antécédent, dans des expressions figées : SAUVE *qui peut !* COMPRENNE *qui pourra !* — ou dans des emplois littéraires : *Qui veut venir avec moi voir à Ispahan la saison des roses* PRENNE *son parti de cheminer lentement à mes côtés* (LOTI, *Vers Ispahan*, Préf.).

Autres suppressions de *que* : SOIT DIT *entre nous* (§ 378, *a*). — *Grâce leur* SOIT RENDUE (J.-M. DOMENACH, dans *Esprit*, déc. 1974, p. 796). — Non figés : *Plus opiniâtre que moi se mette à l'œuvre* (facteur CHEVAL, inscription sur le Palais idéal à Hauterives [Drôme]). — *Le lecteur* SOIT *juge des inconvénients du métier*

R1 407 REMARQUE

Quand, avec un impératif, on veut désigner l'agent, on recourt au mot en apostrophe (§ 376) : POÈTE, *prends ton luth* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai).

H1 407 HISTORIQUE

Le pronom sujet est peu utile, puisque la situation comme les formes du verbe indiquent clairement à qui l'on s'adresse. Cependant, l'ancienne langue pouvait exprimer le pronom personnel : *E ! reis celeste,* TU *nus i fai venir* [= Eh, roi céleste, fais-nous-y (= au paradis) venir] (*Alexis*, 335). — *Jel te di et* TU *l'entens : / garde toi des souduians* [= traîtres] (*Aucassin et Nic.*, XV). — Ce pronom sujet s'est maintenu jusqu'au XVIIIe s. dans les formules de bienvenue, que l'on rattachera plutôt aux phrases optatives (§ 408) : VOUS *soyez le bien venu, sire* (*Pathelin*, 1217). — TU *sois le bien venu* (RONSARD, éd. L., t. X, p. 52). — ⁺*La reine lui dit : Monsieur de Sully,* VOUS *soyez le bienvenu* (MALHERBE, t. III, p. 466). — ⁺TU *sois la bienvenue, Lisette !* (LESAGE, *Turcaret*, II, 7.)

R2 407 REMARQUE

Suivie d'une autre phrase (souvent énonciative) qui est coordonnée, la phrase contenant un impératif (elle devient une sous-phrase) peut prendre la valeur d'une proposition conditionnelle. C'est un impératif fictif.

En voyage, PRENEZ LE TRAIN DE LUXE, *les wagons sont à tel point surchauffés* [...] *que vous n'y pouvez tenir* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, I, 1). — DÉTRUISEZ CE TEMPLE, *et en trois jours je le relèverai* (*Bible*, trad. SEGOND, Évang. s. Jean, II, 19).

Sur d'autres emplois particuliers de l'impératif, voir § 892, *b*.

H2 407 HISTORIQUE

Ce tour remonte aux origines de la langue, mais d'abord sans *que* (comp. § 408, H1) : VENGE *li reis, si nus purrat venger* (*Rol.* 1744). [= Vienne le roi (si le roi vient), il pourra nous venger.] Il existait d'ailleurs en latin.

R3 407 REMARQUE

Comme pour l'impératif (R2), on peut avoir une injonction fictive au subjonctif avec la valeur d'une proposition conditionnelle :

Que les chênes fatidiques SOIENT COUPÉS [...], *ces solitudes ne sont pas déchues de pouvoir* (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 2). — Voir §§ 895, *b* ; 1159, *d*, 2°.

d'écrire (HENRIOT, *Au bord du temps*, p. 227). — À la 1re pers. du singulier, cela est fort rare : *Je n'*AILLE *point me précipiter dans le piège de m'émerveiller de cette glycine* [...]. *Un diable s'y cache, qui sait !* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 154.) — Voir § 408, H1.

c) **L'infinitif** sans sujet s'emploie dans des inscriptions ou dans d'autres textes s'adressant à des lecteurs non précisés :

Ne pas DÉPASSER *la dose indiquée* (indication pour les médicaments). — *Ne pas se* PENCHER *au-dehors* (dans les trains). — METTRE *vingt grammes de beurre dans la poêle* (recette de cuisine). — EXTRAIRE *la racine carrée des nombres suivants* (manuel d'arithmétique). — *Bien* FAIRE *et* LAISSER *dire* (prov.).

On l'emploie parfois aussi pour un interlocuteur précis ou pour soi-même, surtout avec la négation :

Ne pas TOUCHER ! ou, couramment, *Pas* TOUCHER ! (à un enfant, par ex.) [Synon. : *Pas touche !* § 806.] — *Ne pas* PERDRE *la tête surtout* [monologue intérieur] (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 93). — Ex. de ROSTAND dans *a*, 1°.

d) Dans la communication orale et sur les inscriptions, on emploie souvent des **phrases averbales** et des mots-phrases :

Garçon, un bock ! Médor, ici ! (À un chien.) *Silence !* (Ce mot pouvant aussi servir d'inscription.) *Feu ! Chut ! Hue !* (À un cheval.) — *Pas un mot !* « Taisez-vous. » *Plus un mot !* « Ne parlez plus. » — *Plus de larmes, plus de soupirs, plus de chagrin* (*Ac.* 1935, s. v. *plus*) « Ne pleurez plus, ne soupirez plus, n'ayez plus de chagrin. » Voir aussi § 411, *a*.

Inscriptions : *Entrée interdite. Défense d'entrer. Usage externe.*

Trêve de... « Mettez (ou Mettons) fin à la (ou au ou aux)... » est du langage soigné : TRÊVE DE *cérémonie*, TRÊVE DE *compliments*, Ne faisons plus de cérémonie, plus de compliments. TRÊVE DE *raillerie*, Cessez de railler, parlez sérieusement (*Ac.* 1935). — L'expression a évincé *Trêve à*, assez fréquent au XIXe s. (mais qui a toujours été ignoré par l'*Ac.*) H3 : TRÊVE À *tout ceci, Monsieur* [pour couper court à des propositions jugées inacceptables] (BALZAC, *Cous. Bette*, V). Si le régime est un nom, il est accompagné d'un article : TRÊVE AUX *généralités. Je précise. Voici des faits* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I1, II, 2). — *N'y* [= à l'amour] *songeons plus, et* TRÊVE AUX *rêvasseries* (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 16). — Le *Trésor* et le *Rob.* présentent ces formules comme des locutions prépositives. C'est surprenant, car, si elles ont un régime, elles n'ont pas de support. Elles sont assez proches de *Plus de...* (cf. ci-dessus).

H3 407 **HISTORIQUE**

Trêve à... est une forme réduite de la construction verbale *faire trêve à* : *Tous, Montagnards et Girondins,* FAISANT *encore* TRÊVE À *leurs haines, se promirent union et fraternité* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, X, 1). — FAITES TRÊVE À *vos plaintes.* FAISONS TRÊVE À *nos railleries* (*Ac.* 1798-1935). L'*Ac.* ne mentionnait pas auparavant cette locution verbale, pourtant attestée dès le XVe s. (cf. *Trésor*). Avec *de*, c'est beaucoup plus rare : *J'y reserve la* [= chez moy], *et pour moy et pour les autres, une liberté inusitée. Il s'y* FAIT TREFVE DE *ceremonie* (MONTAIGNE, III, 3). — Et cependant la forme réduite avec *de* (datant du XVIIe s. et mentionnée par l'*Ac.* dès 1694) a évincé l'autre, attestée aussi au XVIIe s. : TRÊVE AUX *cérémonies* [= les révérences signalées par une indication scénique], *que voulez-vous ?* (MOL., *Sicilien*, VIII.) — Le rapport avec la phrase verbale s'est oblitéré et l'analogie avec *Plus de* a joué.

408 Phrase optative. R1

a) La notion d'injonction paraît peu adéquate quand le locuteur émet le désir que s'accomplisse une perspective, heureuse ou malheureuse, dont la réalisation ne dépend pas de la volonté de celui à qui l'on s'adresse ou, au subjonctif, de la volonté humaine. Ce sont de purs souhaits et nous préférons parler de phrases *optatives*. R2

b) On utilise les mêmes procédés que dans la phrase injonctive proprement dite :

Impératif : *Dormez bien. Soyez heureux.*

Subjonctif : *Qu'ils reposent en paix ! Que Dieu vous entende ! Que le diable l'emporte !*

Phrase averbale : *Bon appétit !* — *Paix aux hommes de bonne volonté !* (Trad. traditionnelle de l'*Évangile*, Luc, II, 14.)

Le subjonctif optatif s'emploie sans *que* dans un assez grand nombre de formules consacrées, surtout à la 3e personne. H1

Dieu vous GARDE ! — *Dieu* VEUILLE *me pardonner* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Avent. d'A. G. Pym*, X). — *Le ciel* L'ENTENDE ! (HERMANT, *Chroniques de Lancelot*, t. I1, p. 163.) — *Le diable m'*EMPORTE *si j'y comprends un mot* (*Rob.*, s. v. *diable*). — *Son saint Nom* SOIT BÉNI (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 26). — Dans *Plaise* (ou *Plût*) *à Dieu* (ou *au Ciel*) *que...* (cf. § 899, *a*), la proposition conjonctive est le sujet (ou le sujet logique ou réel si *il* est considéré comme sous-entendu).

Avec reprise du sujet par un pronom personnel placé après le verbe : *Dieu* PUISSE-*t-il me l'accorder le cas échéant !* (STENDHAL, *Rouge*, I, 25.)

Avec inversion du sujet : *Ainsi* SOIT-*il*. — VOGUE *la galère*. — ADVIENNE *que pourra*. — VIVE *la France !* (936, *f*.) — *Béni* SOIT *Dieu, le père de notre Seigneur Jésus-Christ* [...] ! (*Bible*, trad. CRAMPON, Ép. aux Éphés., I, 1.) — MEURENT *les Médicis !* (MUSSET, *Lorenz.*, III, 7.) — *Seigneur,* PUISSE *ma prière,*

R1 408 **REMARQUE**

Le souhait peut être indirect : *Je souhaite qu'il pleuve.*

R2 408 **REMARQUE**

Dans certaines langues, comme le grec, le verbe possède un mode optatif, dont les formes sont distinctes de celles de l'indicatif, du subjonctif et de l'impératif.

H1 408 **HISTORIQUE**

Jusqu'au XVIe s. on employait couramment le subjonctif injonctif et optatif non précédé de *que* : *Sire,* SOUVIENNE-*vous des Atheniens* (MONTAIGNE, I, 9). — Au XVIIe s., cet usage, quoique moins fréquent, n'était pas abandonné : °*Je* MEURE, *en vos discours si je puis rien comprendre !* (CORN., *Ment.*, II, 3.) — *Me* PRESERVE *le Ciel de soupçonner jamais / Que d'un prix si cruel vous payez mes bienfaits !* (RAC., *Mithr.*, III, 3.) — *Jupiter* CONFONDE *les Chats !* (LA F., *F.*, II, 5.) — *La volonté du Ciel* SOIT *faite en toute chose !* (MOL., *Tart.*, III, 7.)

comme celle des âmes très pures, n'être plus que le reflet de Vous qui Vous revienne (GIDE, *Numquid et tu...* ? 22 oct. 1916). — *Maudit* SOIT *l'importun qui me téléphone à une heure pareille !* (*Dict. contemp.*, s. v. *maudit.*)

Sans sujet (comp. § 235, *a*) : *L'histoire existe, ne vous en* DÉPLAISE, *chers jeunes philosophes* (J. ELLEINSTEIN, dans le *Monde*, 27 mai 1977). — *À Dieu ne plaise !* ex. au § 378, *a*. — *Grand bien vous* FASSE !

Le verbe *pouvoir* s'emploie aussi à la 1re et à la 2e personne (langue soignée) : PUISSÉ-*je* [cf. § 794, *b*], *en expiation,* [...] *souffrir de longues heures* [...] ! (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 902.) — PUISSES-*tu goûter un jour le doux rafraîchissement du Paradis* (FRANCE, *Thaïs*, p. 26). — PUISSIONS-*nous réussir !* PUISSIEZ-*vous réussir !*

Emploi archaïsant (cf. H1) : *J'obéis, ou je* MEURE ! (HUGO, *Ruy Blas*, II, 5.)

Emplois littéraires non figés : *Ah !* VIENNE *vite le Printemps* / [...] ! / REFLEURISSE *l'enchanteresse / Gloire des jardins et des champs* / [...] ! (VERL., *Poèmes sat.*, Sub urbe.) — *Pardonné* SOIT-*il* (MONTHERL., *Songe*, XV). — *Dieu* CHOISISSE ! (CESBRON, *Briser la statue*, I, 4.) — Comp. 407, *b*.

Avec *que*, mais sans sujet : *Qu'à cela ne tienne.* H2 Cette formule figée limite la portée d'un fait exprimé auparavant, la phrase qui suit indiquant comment remédier à ce fait (comp. avec les propositions concessives : § 1147) : *Mon terme est payé* [...]. – QU'À CELA NE TIENNE, *nous nous cotiserons pour vous le rendre* (BALZAC, *Goriot*, p. 229).

H2 408 HISTORIQUE

D'abord *À cela ne tienne* (début du XVIIe s. : Wartburg, t. XIII, 1re partie, p. 219), mais si rarement que la présence de cette formule sans *que* chez JOUHANDEAU (dans le *Figaro litt.*, 1er mars 1952) doit être une simple coïncidence. Voir aussi § 1013, 2°

c) Le souhait peut se présenter sous la forme de propositions conjonctives conditionnelles sans verbe principal :

POURVU QUE *ma lettre arrive à temps !* POURVU QU'*il ne se trompe pas de route !* — *S'il pouvait s'arrêter de pleuvoir !*

Sur les phrases du type *Que ne suis-je à votre place !* voir § 402, *d*.

409 Phrase interpellative.

On rapproche de la phrase impérative la phrase **interpellative**, par laquelle le locuteur établit le contact avec son interlocuteur.

Elle peut utiliser l'impératif : *Écoutez.*

Elle emploie aussi le mot en apostrophe, notamment le nom ou le titre de l'interlocuteur : *Garçon !* (Au café.)

Elle emploie aussi certains mots-phrases, par exemple *Allô !* dans les communications téléphoniques ; — *Hep ! Holà ! Pst !* (transcrit de diverses façons : § 1105, *b*) dans l'usage familier.

Section 5

La phrase averbale

410 Définition.

Une phrase **averbale** est une phrase simple qui ne contient pas de verbe conjugué ou une phrase complexe qui ne contient de verbe conjugué que dans les propositions sujets ou compléments :

À père avare fils prodigue (prov.). — *Tant pis s'il se trompe.*

On ne considère pas comme averbales les phrases dont le prédicat est un infinitif (§ 901) : *Pourquoi ne pas y aller ?*

Certaines phrases averbales sont des ellipses occasionnelles, on ne répète pas certains éléments qui se trouvent dans une phrase qui précède :

Iras-tu à la réunion ? – AVEC PLAISIR.

411 Quand recourt-on aux phrases averbales ?

a) La phrase averbale est surtout usuelle dans l'interrogation et l'exclamation, et cela n'est pas propre à la langue parlée, même si celle-ci y recourt très fréquemment.

À quoi bon le torrent, le lac, le vent, le flot ? (HUGO, *Lég.*, XXI, II, 2.) — *Bienheureuse la cloche au gosier vigoureux / Qui, malgré sa vieillesse, alerte et bien portante, / Jette fidèlement son cri religieux /* [...] ! (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cloche fêlée.) — *Arithmétique ! algèbre ! géométrie ! trinité grandiose !* (LAUTRÉAMONT, *Chants de Mald.*, p. 107.)

Les phrases injonctives sont souvent averbales, par souci d'efficacité.

Silence ! Pas un mot ! Hors d'ici ! — Le domaine militaire est riche et largement connu : *En joue... feu !* — *Quart de tour à gauche... gauche !* — *En place... repos !* etc. — Certaines formules sont devenues opaques, comme ***Au temps !*** (pour les exercices militaires ou gymniques qui se font en plusieurs *temps*), c'est-à-dire sans doute « Reprenez le mouvement au *temps* [initial] » : *Recommencez ce mouvement en le décomposant.* AU TEMPS ! AU TEMPS ! *Je vous dis que ce n'est pas ça. Nom de nom.* [...] *voulez-vous mettre plus d'écart entre le premier mouvement et le second !* (COURTELINE, cit. *Rob.*) — AU TEMPS ! *crie Brague. Tu* [= un jeune apprenti acrobate] *l'as encore raté, ton mouvement !* (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1112.) — *Au temps pour les crosses !* quand, dans le maniement des armes, « le bruit des crosses n'a pas été synchrone » (*Ac.* 2001, s. v. *crosse*). R

b) Beaucoup de proverbes, de sentences, de maximes sont dépourvus de verbes :

Autres temps, autres mœurs. — *Du cuir d'autrui large courroie.* — *À chacun son métier.* — *L'historien : pas de métaphores ! Des fiches* (J. RENARD, *Journal*, 30 mars 1903).

c) Dans certains types de communication : inscriptions, notices, titres d'articles dans les journaux, titres de chapitres dans les livres, indications scéniques des pièces de théâtre, etc.

Propriété privée. Chien méchant. — *Aux grands hommes, la patrie reconnaissante* (inscription sur le Panthéon à Paris). — *1907/14 juin : Naissance de René Émile Char* (*Chronologie* dans R. Char, *Œuvres compl.*, p. XLIV). — *Les adieux de minuit* (ARAGON, *Semaine sainte*, titre du chap. IV). — *Un coin du bureau du gouverneur de l'État, tard dans la nuit du 11 au 12 mars, vers deux heures du matin. Un bureau lourd, massif, plat et nu, exception faite pour un cendrier et un appareil téléphonique. Derrière le bureau, un fauteuil à haut dossier, lourd* (CAMUS, adaptation de : Faulkner, *Requiem pour une nonne*, IV, Décor).

d) Dans des descriptions littéraires, présentées comme des esquisses :

La nuit. La pluie. Un ciel blafard que déchiquette / De flèches et de tours à jour la silhouette / D'une ville gothique éteinte au lointain gris. / La plaine. Un gibet plein de pendus rabougris / [...] / Quelques buissons d'épine épars, et quelques houx / [...] (VERL., *Poèmes sat.*, Eaux-fortes, IV). [Poème intitulé *Effet de nuit.*]

e) Il est assez fréquent qu'une phrase dont le noyau est un nom sans déterminant (comme dans l'apposition : § 586, *a*) serve de commentaire à la phrase (ou aux phrases) qui précède :

Mais je les ai perdus [...]. *Voilà ma veine ! Preuve que je suis un honnête homme. Y a de la chance que pour la canaille* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 451). — *Ces qualités se sont développées, perfectionnées, affinées* [...]. *Labeur incessant, qui n'est jamais achevé, jamais parfait* (DAUZAT, *Génie de la langue fr.*, p. 354). — Une formulation complète contiendrait un élément démonstratif, plus précisément anaphorique (cf. § 617, *b*) : *C'est la preuve que...*

Vu la relation avec la phrase qui précède, le commentaire peut n'en être séparé que par une virgule (ou même y être inséré : § 378, *c*) : *Il finit par considérer sa femme comme une ennemie, point de vue qu'elle partagea bientôt elle-même* (GREEN, *Mont-Cinère*, II).

412 Formes des phrases averbales.

a) Elles peuvent contenir deux éléments. Dans ce cas, il ne manque que le verbe, souvent un verbe ayant un faible contenu sémantique, comme la copule :

Chose promise, chose due (prov.). — *L'expérience que la vie dément, celle que le poète préfère* (R. CHAR, *Œuvres compl.*, p. 757). R1

Souvent le prédicat précède le sujet (cf. A. Henry, *Études de synt. expressive*, pp. 155-169) :

Mais, essentiellement dissipatrices, les premières passions, de même que les jeunes gens coupent leurs forêts à blanc au lieu de les aménager (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 269). — *Étrange que, dans l'espace de ces vingt années, si peu de responsables se soient posé la question de la fragilité de ce progrès si spectaculaire* (P. EMMANUEL, dans le *Figaro*, 1er déc. 1973). — *Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux !* (*Bible*, trad. Segond, Matth., V, 3.) — *Finies les vacances !* (Ou : *Fini...* ; cf. § 249, *a*, 3°.) — *Délicieux, vos gâteaux !* — *Une fille intelligente, cette Françoise !*

Phrases exclamatives correspondant à des syntagmes de phrases verbales (§ 342, *b*) : *Cochon d'enfant ! Drôle de type !* — Ce n'est pas le cas de ***Pauvre de***

R 411 REMARQUE

Ces expr. reçoivent parfois des applications figurées : *À chaque nouvelle catastrophe, il constatait d'un air ravi :* AU TEMPS POUR LES CROSSES ! (DORGELÈS, *Réveil des morts*, p. 110.) — *La truite fit son entrée sur un plat d'argent* [...], *portée par une Brunehaut* [la bonne] *hiératique.* [...]. *Puis le plat prit un léger mouvement de roulis* [...]. */ La truite était sur le tapis. Brunehaut dit calmement* [...] *: / –* AU TEMPS POUR LES CROSSES ! (J. DUCHÉ, *Elle et lui*, p. 147.) — De là, *Au temps pour moi*, dit par qqn qui reconnaît sa responsabilité, son erreur : *Il* [= un jeune bourgeois] *avait fait une erreur dans un raisonnement délicat et il avait dit gaiement :* « AU TEMPS POUR MOI. » *C'était une expression qu'il tenait de M. Fleurier* [son père] *et qui l'amusait* (SARTRE, *Mur*, L. P., p. 176).

Au temps est souvent altéré en *autant* : cf. *Trésor*, t. 16, p. 45 ; Bernay et Rézeau, *Dict. du fr. parlé*, p. 29. — Damourette et Pichon, § 2690, se demandent si *autant* n'est pas la forme primitive.

R1 412 REMARQUE

Dans le fr. populaire de Wallonie, *vos* (forme wallonne de *vous*) et *vous*, selon les régions, suivis immédiatement de l'attribut, qui est presque toujours péjoratif : °*Vos (ou vous) gourmands !* « Gourmands que vous êtes ! » Cf. Remacle, t. I, pp. 236-240 ; W. Bal, dans *Mélanges Ch. Rostaing*, pp. 49-64.

R2 412 REMARQUE

Tout à fait exceptionnel : °INFÂME *et* MISÉRABLE *de moi* (Ch. MONTAGNE [Parisien †1899], cit. Plattner, t. III, fasc. 2, p. 43).

D'autre part, on trouve parfois *pauvre* + pronom sans *de* : *Pauvres,* PAUVRES NOUS – *bien pauvres,* [...] *ces âmes peureuses que toute réalité effraie* (HUYSMANS, *Là-bas*, VII). — *Et moi,* PAUVRE MOI, *je tremblais sous la table* (COLETTE, *Vrilles de la vigne*, Toby-Chien parle). — *Vous me faites de la peine.* / – PAUVRES VOUS. *Comme c'est pénible* (M.-A. REVELLAT, trad. de : R. Lehmann, *Arbre de mer*, p. 89). — En Savoie, Rézeau, p. 746.

Misère de + un pronom personnel constitue aussi des phrases averbales : *Ah !* MISÈRE DE MOI ! *Est-ce que ça ne finira pas !* (FLAUB., *Tent.*, I.) — *Ah !* MISÈRE DE NOUS ! (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, VII.) — Cette expr., quoique à peu près synonyme de *pauvre de...*, en diffère syntaxiquement, puisque *misère* est un nom et qu'un nom peut être substitué au pronom : *Je vais* [...] *recourir à la dissimulation.* MISÈRE DE L'HOMME ! *Il me faut* [...] *être un saint de manière sournoise* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. II, p. 22).

H1 412 HISTORIQUE

La formule existe aussi en italien (*Povero di me !*). — On peut en rapprocher certaines constructions de l'anc. fr. : cf. § 342, H2. — Du point de vue fonctionnel, dans *Pauvre de moi,* on a un *de* inverseur (§ 1052, *a*) indiquant que la relation n'est pas celle d'une épithète et de son support.

R3 412 REMARQUE

La ponctuation de l'auteur est, comme souvent, assez personnelle.

moi ! « Malheureux que je suis ! » Construction propre à *pauvre* R2, attestée aussi avec *nous*, beaucoup plus rarement avec d'autres pronoms personnels : *Pauvre de* MOI *et pauvre d'*ELLE ! (A. DAUDET, *Port-Tar.*, II, 3.) — *Pauvre d'*EUX *et pauvre de* NOUS TOUS ! (DUHAMEL, cit. *Rob.*) — Rarement aussi avec un nom coordonné : *Pauvres de* NOUS *et des saintes* VEUVES *du Prophète !* (A. DJEBAR, *Femme sans sépulture*, p. 79.) — Hanse exige l'accord de *pauvre* avec le pronom : PAUVRES *de nous*. Le singulier dans l'ex. de DUHAMEL, dans ceux que cite Rézeau, p. 746, et déjà chez MAIZEROY, cit. Plattner, montre que la construction n'est plus analysée. Elle est peut-être d'origine méridionale H1, et Rézeau considère que c'est aujourd'hui encore un méridionalisme. Pourtant elle fait partie de notre langue familière à nous, gens du Nord : voir par ex. G. FIGEYS, cité dans Ghelderode, *Corresp.*, t. VI, p. 703. Voir aussi Sandfeld, t. I, p. 86 ; Togeby, § 1537, *10*.

Adjectifs employés adverbialement et donc invariables : *Haut les mains ! Haut les cœurs !* — *Haut les fusils, camarades, et en avant !...* (BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, III.) — *Bas les pattes !* a été précédé de *À bas les pattes !* cf. § 963, R14.

b) Elles peuvent contenir un seul terme, parfois le sujet, plus souvent le prédicat.

Sujet seul : *Pierre !...* (Par ex., avec un blâme implicite.)

Prédicat seul. Attributs sans copule : *Magnifique ! Imbécile ! Sauvés !* — Le verbe omis n'est pas une copule : *La porte !* (= Fermez la porte.) — °*Ta gueule !* (vulg.) [= Tais-toi.] — *Pas de chance !* (= Nous n'avons pas de chance.) — *Pas moyen de bouger* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Mères).

Deux prédicats : *Aussitôt dit, aussitôt fait* = Aussitôt que cela a été dit, cela a été fait. Cf. § 1138, *b*.

Les mots-phrases sont des mots qui ont pour fonction ordinaire de servir de phrases à eux seuls (§§ 1102-1108) : *Bonjour. Merci. Bravo ! Zut !*

On peut avoir aussi un nom ou un pronom accompagnés d'une relative.

- La relative sert à identifier après coup le sujet de l'attribut : *Insensé que je suis !* (MUSSET, *Prem. poés.*, Namouna, II, 39.) — *Insensés que vous êtes !*
- La relative apporte une information comme celle d'un prédicat, mais ajouté après coup (cf. § 1115, *d*) ; on met l'accent sur l'agent, — soit par une sorte de hiérarchie des informations (comme si on introduisait la phrase par *Il y a* [cf. § 457] ou *Voilà*) : *Les canaris avaient l'air de se dire : Oh ! ce monsieur qui mange toute la* barquette ! (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 143.) — soit pour marquer une opposition (souvent explicitée par *et*) : *Et moi qui le ferais égorger par mon mari pour le remercier de m'avoir sauvée au péril de sa vie !* (SAND, *Mauprat*, XI.) [Dans ce cas-ci, hypothèse qui est refusée avec horreur.] — Le nom est introduit par *jusqu'à* jouant le rôle de *même* : § 1065, *d*.

La relative a pour antécédent un syntagme détaché du prédicat : *Au Paradis ! Oui garce que vous vouliez m'envoyer tous !* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 405.) R3 Analogie avec *C'est ... que*.

c) Beaucoup de réductions brouillent les relations syntaxiques primitives, et même les notions de sujet et de prédicat.

À vous la parole vient de la formule *La parole est à...* (utilisée notamment dans les assemblées délibérantes). *À vous de parler* de *C'est à vous de parler* (§ 901, *f*).

Chacun son tour : § 749. — *Au temps pour les crosses* : § 411, *a*.

C'est à peine si..., *C'est tout au plus si...* (cf. § 456, *c*) se réduisent par la suppression de *c'est* : *En une demi-heure de temps,* À PEINE SI *le caporal et Fabrice avaient avancé de cinq cents pas* (STENDHAL, *Chartr.*, IV). — *Pas d'enfants...* [...]. TOUT AU PLUS SI *nous pouvons nous permettre les perroquets...* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LI.) — On notera que les formules, complètes ou abrégées, ne veulent pas dire autre chose que *À peine le caporal et Fabrice avaient-ils avancé...* ou même *Le caporal et Fabrice avaient à peine avancé...*, etc.

Etc.

Section 6

La phrase complexe

413 Comme l'étude de ce problème exige des développements assez considérables, une partie spéciale, la quatrième, lui a été consacrée (§§ 1109-1163).

CHAPITRE VIII

LE DISCOURS RAPPORTÉ

414 **Généralités.** **B**

Il y a plusieurs **façons de rapporter les paroles** ou les pensées (ou un texte écrit) de quelqu'un. **R1**

a) Le rapporteur les reproduit censément telles quelles, sans les modifier. C'est le **discours** (ou **style**) **direct** :

Paul a dit : « JE SUIS CONTENT. » — « JE SUIS CONTENT », *a dit Paul.*

b) Le rapporteur présente les paroles selon son point de vue : dès lors, *je*, c'est le rapporteur ; *tu*, la personne à qui il s'adresse ; *ici*, le lieu où il se trouve ; *maintenant*, le moment où il parle ou écrit. C'est le **discours** (ou **style**) **indirect**.

Le discours indirect peut être **lié**, c'est-à-dire que les phrases reproduisant les paroles (ou les pensées) sont placées dans la dépendance grammaticale d'un verbe ordinairement déclaratif (ou d'un nom ou d'une locution) et sont transformées en propositions ou en infinitifs. **R2**

Paul a dit QU'IL ÉTAIT CONTENT. *Paul a dit* ÊTRE CONTENT. — *Elle le regardait avec la pensée* QUE, [...] SI LA GUERRE ÉTAIT DÉCLARÉE, ELLE NE LE VERRAIT PLUS (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 448).

Le discours indirect peut être **libre**, c'est-à-dire que les phrases reproduisant les paroles (ou les pensées) ne sont pas dans la dépendance grammaticale d'un verbe, etc. :

Brigitte ouvrit la porte du petit salon et nous appela : Ne voulions-nous pas un peu de thé ? Cela nous réchaufferait après cette course (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 213). [En discours direct : « *Ne voulez-vous pas un peu de thé ? Cela vous réchauffera après cette course.* »]

Le discours indirect libre est surtout fréquent dans l'usage littéraire, mais il n'est pas ignoré de la langue parlée. **H**

415 **Mélanges.**

Il arrive que, dans un même passage, un auteur utilise plusieurs types de discours. **H**

- Discours indirect lié, puis discours indirect libre : *Ils parlaient de ce qu'ils feraient plus tard, quand ils seraient sortis du collège. D'abord, ils entreprendraient un grand voyage* [...] (FLAUB., *Éduc.*, I, 2).

  On pourrait considérer que l'ensemble du discours indirect est implicitement dans la dépendance du verbe introducteur. On observe

B 414 BIBLIOGRAPHIE

M. LIPS, *Le style indirect libre*, P., Payot, 1926. — J.A. VERSCHOOR, *Étude de grammaire historique et de style sur le style direct et les styles indirects en français*, Groningen, V.R.B., 1959. — L. ROSIER, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris-Bruxelles, Duculot, 1999.

R1 414 REMARQUE

Dans la littérature narrative (ainsi que dans les monologues et les apartés au théâtre), les pensées des personnages sont souvent présentées comme un discours qu'ils s'adressent à eux-mêmes : « *Que faire, lorsqu'on est malheureux à ce point ?* » *se demandait-elle* (GREEN, *Léviathan*, II, 7). — Cf. G. Gougenheim, *Du discours solitaire au monologue intérieur*, dans *Études de gramm. et de vocab. fr.*, pp. 211-216.

R2 414 REMARQUE

Le discours peut être représenté par un syntagme nominal : *Il a déclaré* SA SATISFACTION ; il s'agit du contenu et le rapporteur ne prétend pas reproduire les termes exacts. De même dans *Il* S'*est déclaré* CONTENT, ou encore dans *Après huit jours, ils parlaient déjà de* SE MARIER (ou *de* MARIAGE). (A fortiori, si le verbe principal n'est pas apte à servir pour un discours direct : *Il l'a convaincu de partir.*)

Même une incise peut être là pour garantir l'authenticité du propos plutôt que sa reproduction textuelle : *Sa conversation roulait sur des ministres vendus, disait-il, aux Anglais* (CHAT., *Mém.*, III, I, III, 5). Si le rapporteur souhaite montrer qu'il cite les paroles plus textuellement, quoique en discours indirect, il met le passage entre guillemets, mais en indiquant les modifications que cela entraîne par rapport au discours direct : cf. § 417, N. B.

H 414 HISTORIQUE

Les trois types de discours sont attestés dès l'anc. fr. Mais c'est à partir de Flaubert que les écrivains font un usage intensif du discours indirect libre.

En anc. fr., il n'était pas rare qu'un discours direct fût introduit par *que* : *Aprés dist Agolanz* QUE, « *se ma gent est vaincue, je prendré baptesme* » (*Chron. de Turpin*, cit. Tobler, *Mél.*, p. 334). Cela n'est pas sans conséquence sur les mélanges signalés § 415, H. — *Quia* jouait le même rôle en latin tardif, par ex. dans la Vulgate de la Bible : *Dicis :* QUIA *dives sum* (*Apoc.*, III, 17). [Trad. CRAMPON : *Tu dis : Je suis riche.*]

H 415 HISTORIQUE

En anc. fr., on avait des mélanges très curieux : *Por ce li a dit* [...] / *En quel destrece* [...] / *Ses pere ot mis les crestienz* / [...] / *Car il avint, quant il fu nez,* / « *C'uns devins dist que distinez* / *Estoies tu a recevoir* / *Cele creance* [...] » (*Barlaam et Josaphat*, 805-816). [Traduisons en discours direct : Ton père persécute les chrétiens parce que, à ta naissance, un devin a dit que tu étais destiné à prendre cette religion.] — Autres ex. dans Tobler, *Mél.*, pp. 335-337.

aussi que, dans le discours direct, le verbe introducteur ou celui de l'incise ont, dans leur dépendance logique, d'autres phrases que celles qu'ils précèdent immédiatement ou qu'ils accompagnent : cf. § 380, *a*.

- Discours indirect lié, puis discours direct : *Il* [= le curé] *a dit que ceux de Crespin, c'étaient nos frères, aimez-vous les uns les autres, et patincouffin* (PAGNOL, cité § 221, *a*, 5°). — « Discours » indirect lié (supposé), puis « discours » direct (donné comme réel) : *Elle avait dû regretter* [...] *qu'Édouard, son mari, ne fût pas dans l'armée.* [...] *Enfin n'y songeons plus* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, I, 1).
- Discours indirect libre, puis discours direct : *Rieux* [...] *demanda à Grand si les rats avaient totalement disparu de son quartier. L'employé n'en savait rien. On lui avait parlé en effet de cette histoire, mais il ne prêtait pas beaucoup d'attention aux bruits du quartier. / – J'ai d'autres soucis, dit-il* (CAMUS, *Peste*, p. 31). [En outre, la question de Rieux est présentée en discours indirect lié.]
- Après un discours direct encadré de guillemets (le locuteur n'est indiqué qu'ensuite), passage du discours indirect lié (introduit par un nom) au discours direct (sans marque explicite) : « *Trois francs par personne* [...], *c'est tout ce que nous pouvons rêver consacrer à la pension.* » *Mme de Nettencourt soupirait et Diane savait à quoi s'en tenir pour la suite : regrets du temps* [...] *où son père et sa mère faisaient les châtelains en Touraine* [...], *le chic de ton père en habits de chasse !* (ARAGON, *l. c.*)
- Discours indirect libre ou discours direct, selon les personnages : *Tu rentres trop tard. Je n'ai pu fermer au verrou. Tu me feras assassiner. / Il soupira : « Pourquoi refuser de lui donner la clef ? » / – Ah ! bien oui, pour que tu la perdes encore !* (MAURIAC, *Galigaï*, IX.)
- Discours direct pour les paroles, puis « discours » indirect libre pour les pensées : *Ta mère n'est pas encore rentrée ? / – Non, pas encore. / C'est absurde. Elle allait rentrer si tard qu'il n'aurait pas le temps de lui parler avant le dîner* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 2).
- Discours indirect coordonné à un discours direct : *On se demandait* [l'un à l'autre] : « *Qu'y a-t-il ?* » *et pourquoi le suffète ne distribuait pas l'argent ?* (FLAUB., *Sal.*, II.) [Le 2ᵉ point d'interrog. montre que l'auteur n'était pas conscient du mélange.] **R**

R 415 REMARQUE

Dans l'ex. ci-dessous, le mélange de discours direct et de discours indirect est plus difficile à justifier et même à expliquer : °*Le prêtre lui demanda* MON ENFANT, *s'il croyait que Jésus fût mort en croix pour le salut des hommes* (AYMÉ, *Maison basse*, pp. 56-57).

416 Présentation du discours rapporté.

a) Un discours direct ou une citation sont rendus visibles **dans l'écrit** par des procédés typographiques : les guillemets (§ 134, *a*), l'alinéa (§ 118, *b*), le tiret (§ 135, *a*).

Sans autre marque : *À l'horizon lointain fuit l'étendard du More. / « Turpin, n'as-tu rien vu dans le fond du torrent ? / – J'y vois deux chevaliers : l'un mort, l'autre expirant. /* [...]. » (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor.) [Seule est indiquée l'identité du second locuteur, par le mot en apostrophe inclus dans la phrase interrogative.]

Les guillemets se rencontrent parfois aussi dans le discours indirect libre (ex. de MAURIAC, § 415), et même dans le discours indirect lié : cf. § 134, *a*.

Certains romanciers contemporains suppriment les marques typographiques :

Louis et Marguerite, les deux libraires, furetaient dans leur stock tentaculaire et TIENS, *disaient-ils en rentrant,* ÉCOUTE L'HISTOIRE QUE J'AI TROUVÉE POUR TOI (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 23). **R1**

R1 416 REMARQUE

Remarquer en outre le passage du pluriel au singulier (*disaient-ils, j'ai trouvée*), comme si chacun des deux acteurs était, à son tour, locuteur ou auditeur.

Certains suppriment même les formules introductives ou les incises (cf. *b*) :

Le visage d'Honoré s'empourpra de colère. SALAUD DE VÉTÉRINAIRE. LE NOM DE DIEU DE FRICOTEUR ! (AYMÉ, *Jument verte*, X.) — *Ce complot bonapartiste* [entre la mère du narrateur et le facteur] *ne durait jamais très longtemps. À cause des obligations du service* (À MIDI SONNANT, JE DOIS AVOIR TOUT DISTRIBUÉ) (ORSENNA, *op. cit.*, p. 30). Voir aussi l'ex. d'ARAGON au § 415. On laisse au lecteur le soin de démêler les choses.

Les marques typographiques sont supprimées ordinairement quand il s'agit de pensées, d'un monologue intérieur :

LAISSONS LES FOUS AVEC LES FOUS, *pensai-je* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, III, 3). Dans l'ex. suivant, le monologue intérieur suit un discours

direct : *Catherine m'a raconté un rêve, dit Laurence* [à son mari]. DEMAIN, ELLE [= Laurence] LUI [= à son mari] DIRA LA VÉRITÉ. PAS CE SOIR. POURQUOI ? IL S'INTÉRESSE [pourtant] AUX PETITES (BEAUVOIR, *Belles images*, F°, p. 25).

Certains mots-phrases qui servent de discours direct s'emploient aussi comme compléments de *dire* (parfois de *répondre*, ou d'autres verbes) sans pause dans l'oral, sans guillemets ni double point dans l'écrit : *oui, non, bonjour, bonsoir, adieu* (et *au revoir*), *merci* ; fam., *ouf, zut* ; vulg. *merde.*

On serait assassiné avant d'avoir le temps de dire OUF ! (HUGO, *Misér.*, IV, V, 3.) [Remarquer le point d'exclam.] — *Nous allons nous dire* ADIEU (MAURIAC, *Agneau*, p. 50). — Il s'agit souvent d'indiquer le contenu du message (comp. § 414, R2) plutôt que de reproduire sa formulation exacte. D'ailleurs le message peut ne pas être oral : *Elle essaie de* DIRE OUI AVEC SES YEUX (B. CLAVEL, *Marie Bon Pain*, p. 31). — *Rémonville n'est pas venu ? / Les deux joueurs lui* FONT NON DE LA TÊTE (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXIII). — Et même, métaphoriquement : *Penser* [...], *c'est toujours dans le premier moment* FAIRE NON DE LA TÊTE, *et même fermer les yeux à l'évidence* (ALAIN, cit. *Rob.*, s. v. *négateur*). — De là une locution comme *avoir un œil qui dit zut* (fam.) ou *merde* (vulg.) *à l'autre* « loucher ». De là aussi la synonymie avec des verbes simples : *dire oui* et *accepter, dire non* et *refuser* ou *nier, dire bonjour* et *saluer, dire merci* et *remercier.* R2

Dire que oui ou *que non* ou *que si* sont plus proches de la véritable citation. On notera que n'existent ni **dire si*, d'une part, ni **dire que bonjour* ou *que merci*, etc., d'autre part (cf. § 421, *b*). Voir aussi § 1105, *c*, notamment pour des expressions plus figées, comme *crier gare.*

b) Un discours direct R3 ou une citation sont souvent présentés par des **formules explicites**, soit introductives, soit incises R4. Ces dernières, qui offrent certaines particularités syntaxiques, sont placées ou bien à l'intérieur du discours ou de la citation, ou bien immédiatement à la suite de ceux-ci. Cf. § 380.

1° Tantôt le verbe de ces formules est un verbe **transitif** du type *dire* H1, *écrire, penser.*

Il DIT *à Lalix en souriant faiblement : / – Monsieur est un fin limier* (QUENEAU, *Fleurs bleues*, F°, p. 258). — *Tout amour vécu est une dégradation de l'amour,* DÉCLARA *Diana en riant. C'est bien connu* (M. DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 88). — *Mais ce journal sera d'une absurdité révoltante. / – J'y compte bien,* RÉPLIQUAIT *le comte* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — « *Servez-vous* », *lui* DIT *monsieur. /* « *Après vous* », RÉTORQUE-*t-il* (BUTOR, *Passage de Milan*, 10/18, p. 72). — *Tu fermes déjà ?* DEMANDA *Amélie* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 446). — « *Elle exagère* », PENSA *Henri avec humeur* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 84).

Ces verbes servent aussi pour introduire un discours indirect lié :

Diana DÉCLARA *que tout amour vécu est une dégradation de l'amour.* — *Le Numide* RÉPLIQUA *qu'il souhaitait ardemment cette mort* (FLAUB., *Sal.*, XIV).

Dans tous ces cas, ces verbes, qui sont des verbes transitifs, c'est-à-dire appelant un complément d'objet direct, ont leur besoin d'objet satisfait par la présence, soit du discours indirect lié qui est un véritable objet direct, soit du discours direct qui est un équivalent non syntaxique, parataxique (cf. § 1109, R) de cet objet. H2

Certains de ces verbes apportent des indications sur le type de phrase tel qu'il est dans le discours direct (interrogation : *demander* ; injonction : *ordonner*), sur la façon dont les paroles ont été prononcées (*affirmer, crier, hurler, murmurer, jurer*), sur les modalités du dialogue (*répondre, répliquer, ajouter*), sur les sentiments du locuteur ou du rapporteur (*avouer, prétendre*).

Il est assez naturel qu'un verbe comme ***conclure*** soit associé à un discours, soit direct, soit indirect : *On me paierait bien cher que je laisserais pas entrer ça chez moi,* CONCLUT *M*me *Verdurin* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 259). — *Il* CONCLUAIT *que si ces dames ne se trouvaient pas trop fatiguées, il serait peut-être plus agréable de retourner à pied* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXVI). — *Je* CONCLUS *de tout cela que vous avez raison* (*Ac.* 2001). — À propos d'un écrit : *Il* CONCLUAIT [dans une préface] *qu'il n'y a qu'un fait dans l'humanité : l'Idée* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LIV).

R2 416 REMARQUE

Comp. *dire tu* et *tutoyer*, *dire vous* et *vouvoyer* (cf. § 167, *b*, 3°), où le complément de *dire* n'est pas un mot-phrase.

R3 416 REMARQUE

Un discours indirect libre peut aussi être présenté par des formules explicites : *Il* POSA QUELQUES QUESTIONS *au sujet de Guillaume. Le petit écrivait et lisait couramment ? Il lui arrivait même de lire pour son plaisir ?* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 75.) — *Son trouble, que l'on voyait,* PENSAIT-IL, *allait confirmer les soupçons* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). [En style direct : *Mon trouble, que l'on voit, va confirmer les soupçons.*]

R4 416 REMARQUE

Nous ne présentons ici que les formules verbales. Le discours rapporté peut, en effet, être introduit par des formules nominales : UN HURLEMENT *soudain : Salaud ! Le salaud !* (BEAUVOIR, *Belles images*, F°, p. 50.)

D'autre part ne sont pas considérées comme des incises (cf. § 380, N. B.) les propositions comme *à ce que dit le témoin, comme disait mon père.*

Ne sont pas des incises les phrases syntaxiquement indépendantes, comme dans cet ex., où la citation est rappelée par un pronom démonstratif : « *En amour, il n'y a pas d'obstacles.* » *Pierre* AVAIT DIT CELA, *jadis* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 324).

H1 416 HISTORIQUE

Parler a pu se construire comme *dire* (comp. §§ 378, *f* ; 380, N. B.) et introduire un discours indirect lié. Wartburg, t. VII, p. 606, ne cite qu'un ex. isolé au XIIIe s. Ajouter MAROT (cit. Huguet) et surtout : **Vous me parlez, dans votre lettre,* [...] QU'*il faudra songer aux moyens de vous envoyer votre fille* (SÉV., 29 juillet 1671). — **Il fut surpris, comme s'il n'avait pas ouï parler* QU'*il y eût une armée en Flandre* (EAD., 25 août 1677). [Après *ouï parler* aussi dans MOL., *Pourc.*, II, 4.] — Littré, qui cite ces ex. (s. v. *parler*, 5°), ne présente pas l'emploi comme vieilli. Les dict. et les gramm. du XXe s. n'en font plus mention. Il subsiste sporadiquement dans le fr. parlé, surtout pop. Dans la région parisienne : *Il me parlait* QUE *cela allait, tout cela allait sauter* (dans D. François, p. 828). En Wallonie : °*On n'a jamais parlé* QU'*il était malade* (cf. Remacle, t. III, pp. 158-160). Cela est à distinguer de *Tu parles que* introduisant une phrase exclamative dans le langage très familier : cf. § 402, e.

H2 416 HISTORIQUE

D'ailleurs, l'ancienne langue explicitait cette relation en mettant dans l'incise un pronom *ce* renvoyant au discours direct : cf. § 380, H1.

Soit pour apporter des indications de ce type, soit par souci de varier l'expression, le français contemporain a fortement accru le nombre des verbes servant à présenter le discours rapporté. Cet emploi n'est pas mentionné par l'*Ac.* (2000 pour les quatre premiers, 1935 pour les autres) pour les verbes suivants.

Hasarder dans une incise : *Aristote nous a dit dans le chapitre II...,* HASARDA *M. Pierre* [...], *mais si timidement que personne n'y fit attention* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 193). — Comp. : *Je* HASARDAI *un conseil de transport immédiat dans un hôpital* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, L. P., p. 331).

Indiquer : *MM. Raymond Barre et Jacques Chirac* [...] *ont indiqué, dans une déclaration commune, qu'ils « s'opposeront ensemble à tout changement de la loi électorale actuelle »* (dans le *Monde*, 22 mars 1985, p. 8). — Voir le *Trésor*, qui cite notamment BARRÈS : *Il admirait la conception que les Grecs se font de la mort.* [...] *J'*INDIQUAIS *au jeune Arménien que moi aussi je croyais qu'il y a deux ou trois choses plus importantes que la vie* (*Voy. de Sparte*, 1906, p. 138).

Interjeter n'a été relevé que dans des incises : *Permettez, fit le capitaine, je suis peu au courant de l'affaire... / – Six mille arbres !!...* INTERJETA *madame Hennebault* (HERMANT, *Grands bourgeois*, XI). **A** — Cet emploi, qui date de la fin du XIXe s., semble se faire rare : voir cependant un ex. de R. LÉVESQUE au § 901, R2. — ***Jeter*** dans cet emploi est plus courant : *« On voit bien que vous ne le connaissez pas », me* JETTE *mélancolieusement la maîtresse de maison* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 712). Mais il introduit rarement un discours indirect : *Ludo* JETA *qu'il savait faire tous les nœuds* (Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, F°, p. 198).

Maugréer, très récemment (et rarement) enregistré comme transitif : *Le chauffeur* MAUGRÉA *quelques mots à l'adresse de ce mauvais conducteur* (*Dict. contemp.*), se prête donc à accompagner un discours direct dans une incise : *Quatre jours !* MAUGRÉA *le chevalier* (THEURIET, cit. *Trésor*). — *Paris est odieux,* MAUGRÉE-*t-il* (DUHAMEL, *Cécile parmi nous*, p. 139) ; — ou même à introduire un discours indirect subordonné.

Ricaner est dans une situation analogue, et pourtant son emploi transitif n'est pas récent : *La Vieuville, goguenard* [...], RICANA *cet adieu au canot :* [...] (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, II, 10), ni son emploi dans une incise : *Ah ! mon cher,* RICANA *Manette, tu as un ami qui est galant aujourd'hui* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CXIV). — *Huit cents francs !* RICANAIT *Buteau* (ZOLA, *Terre*, I, 2). Enfin, c'est à l'insu des dict. qu'il introduit un discours indirect lié : *Il a* RICANÉ *que sur ce point il ressemblait au curé* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 16).

Rétorquer : *Elle déclara d'un ton tranchant qu'une seule chose comptait aujourd'hui sur terre : la Révolution* [...]. *Je* RÉTORQUAI, *de façon non moins péremptoire, que le problème n'était pas de faire le bonheur des hommes, mais de trouver un sens à leur existence* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 237). — Ex. de BUTOR ci-dessus.

Souligner : *Je n'ai pas besoin de* SOULIGNER *que pour apprécier pleinement un orateur il faut l'entendre et le voir* (ROMAINS, cit. *Rob.*, s. v. *orateur*). **R5**

Le verbe ***faire*** **H3** remplace *dire* surtout dans des incises ; il introduit rarement un discours indirect libre, mais jamais un discours indirect lié.

Maestro, lui FIS-*je, je me repens de mes fautes* (STENDHAL, *Rouge*, I, 23). — *« Nom de Dieu ! »* FAIT *Arbaud, quand il a compris* (GIONO, *Colline*, Pl., p. 210). — *Il vous écoutait à peine, en* FAISANT *« oui, oui », « oui, oui »* (ROMAINS, *Knock*, II, 1). — *Puis, d'un coup, elle saisit* [= comprend]. [...] *Elle* FAIT : */ – C'est ça... La forge !* (B. CLAVEL, *Marie Bon Pain*, p. 31.) — Aussi dans des textes s'inspirant de l'usage parlé : *J'pense plus à rien, moi, qu'il* A FAIT (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 66).

2° Tantôt il s'agit d'un **verbe habituellement intransitif, mais qui, concernant la parole ou la pensée,** est employé dans les formules introduisant un discours direct, dans les incises et même dans les formules introduisant un discours indirect lié :

S'écrier, se récrier, s'exclamer connaissent les trois rôles : *Un masque conique* [...] *l'a fait* S'ÉCRIER : *« Tiens, Chimène ! »* (A. BRETON, *Nadja*, p. 147.) — *Des femmes* S'EXCLAMÈRENT : */ – Vous seriez un acteur merveilleux ! / – Comme il raconte bien !* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 451.) — *Qui m'appelle,* S'ÉCRIA *une voix sèche et furieuse, qui m'appelle ?* (BARRÈS, *Colline insp.*, XV.) — *Ça vous en bouche un coin, mes enfants,* S'EXCLAMA [...] *Saint-Loup* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 107). — *Une vieille femme, sur sa porte,* S'ÉCRIA *même qu'il avait volé un pain* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — *Les témoins* SE RÉCRIÈRENT *qu'un soufflet* [...] *était la plus cruelle des offenses* (*ib.*, II, 4).

A 416 AUTRES EXEMPLES

F. FABRE, BOURGET (chez qui l'emploi est fréquent), dans le *Trésor.*

R5 416 REMARQUE

Certains vont jusqu'à le construire avec un objet indirect, comme *dire* : °*Ce dernier* NOUS *avait souligné que pour établir la valeur des compagnies, il nous fallait obtenir des informations plus précises* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 234).

H3 416 HISTORIQUE

Faire s'employait, dès le XIIe s., aussi bien pour introduire un discours direct que dans les incises : *Ça* [= ici] *n'avez vos,* FET *il, que fere* (CHRÉT. DE TR., *Erec*, 172, éd. R.). – FET *la reïne : « Je le cuit* [= pense]. *»* (*Ib.*, 1165.)

L'accord du participe passé (§ 953, *c*, 2°) montre que même le discours indirect lié n'est pas senti comme un véritable objet direct. On pourrait parler de pseudo-objets directs.

Réfléchir, sous l'influence de *se dire*, *penser*, s'emploie pour introduire un «discours» indirect (cf. § 414, R1) lié. L'*Ac.* 1935 ne signale pas cet emploi, qui date du XIXe s. :

Ledoux RÉFLÉCHIT *que les enfants ne payent et n'occupent que demi-place dans les voitures publiques* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango) [1829]. — *Monsieur le maire* A-*t-il* RÉFLÉCHI *que nous sommes en hiver ?...* (HUGO, *Misér.*, I, VII, 2.) — *Madame Cornouiller* [...] RÉFLÉCHIT *que, puisque ma mère l'employait, elle qui n'était pas riche, c'était qu'elle se contentait de peu* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 83). — *Il* RÉFLÉCHIT *soudain que bien des choses allaient lui faire défaut* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 632). — *Il* AVAIT RÉFLÉCHI *que cette attitude repentante devait flatter la jeune femme* (TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 418). — *Il* RÉFLÉCHISSAIT *néanmoins qu'il convenait d'améliorer cette éducation* (R. TROUSSON, *Romans de femmes du XVIIIe s.*, p. II). R6

Songer, dans une incise, est synonyme de *penser* : « *Où est-elle à présent ?* » SONGEAIT-*il* (FLAUB., *Éduc.*, I, 1). — *Je ne désirais rien alors*, SONGE *Thérèse* (MAURIAC, *Thér. Desqueyroux*, VI). — Ce verbe introduit aussi un « discours » indirect, comme *se dire* (*penser* implique souvent qq. ch. que le rapporteur met en doute) : *Une extrême timidité qui la saisit, en* SONGEANT *que tout le monde les observait, la rendit immobile* (STENDHAL, *Armance*, XXV). — *Il* SONGEA *qu'il valait mieux écrire au mari* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — *Il* SONGE *que l'avènement au monde de cette petite chose* [= un enfant dans un berceau] *est pour elle* [= la mère] *une épreuve* (BENDA, cit. J. Orr, *Essais d'étymol. et de philologie fr.*, p. 77). Voir aussi § 1162, *b*, 4°. R7

3° **Souvent les narrateurs se dispensent de ces formules explicites, se contentant par ex. de décrire l'attitude des locuteurs ou leur sentiment :**

Vous avez vu le médecin, demanda Max ; que dit-il ? / Madame de Piennes secoua la tête : / – Elle n'a plus que bien peu de jours à passer dans ce monde (MÉRIMÉE, *Ars. Guillot*, II). — *Il eut la hardiesse de l'interrompre : –« Cependant... vous étiez très bien... tout à l'heure. »* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3.) — *Alors Trochut levait au ciel ses mains dodues, et larmoyait : « Il était un pauvre homme. Il avait eu si peur.* [...] » (GENEVOIX, *Raboliot*, II, 2). — *Je le frappai sur l'épaule, souriant déjà à demi. / – C'est bon, Fabrizio. Ne me garde pas rancune* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 40). — *Si je réussissais à donner le change et qu'elle soupirât avec satisfaction : « Ça va mieux ! » j'étais exaspérée* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 206).

Dans les ex. qui viennent d'être cités, il n'y a pas de rapport syntaxique entre les formules qui précèdent le discours direct et ce discours lui-même. Les écrivains ont été amenés à se servir de certaines de ces formules comme de sous-phrases incises. Or les incises normales ont un lien quasi syntaxique avec le discours qu'elles accompagnent et qui sert d'équivalent au complément d'objet direct dont elles ont besoin (cf. 1°). Mais les formules signalées dans le 2° ne peuvent logiquement jouer ce rôle, soit que leur verbe n'appelle pas d'objet direct (*mentir*, *sourire* par ex.), soit qu'il appelle un objet direct autre que le discours (*remercier*, *interrompre*, par ex.).

Tantôt le sens du verbe se prête à la superposition de l'idée de « dire », parce qu'il s'agit d'une façon de parler ou du contenu des paroles ; l'utilisation de ces formules comme incises est acceptée facilement :

Hein ? S'ÉTONNA *Vasco* (FARRÈRE, *Chef*, p. 16). — *Ma foi non, ma petite*, MENT-*il* (GIDE, *Caves du Vat.*, p. 27). — *Alors*, INSISTÈRENT *les disciples* [...] (J. et J. THARAUD, *Passant d'Éthiopie*, p. 8). — *Ô petite Cargèse, la* REMERCIAI-*je* (MAURRAS, *Anthinéa*, p. 126). — *Qu'est-ce que cela veut dire*, S'INTERROGENT *les trois vieilles amies* (BOYLESVE, *Mlle Cloque*, IV). — *Je vois ça*, COUPA *Marie* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 350). — *Je croyais pourtant*, PLAISANTE *Gilbert, que vous aviez une amie* (ARLAND, cit. *Trésor*). — *Je ne vous crois pas*, S'EMPORTA *enfin la femme* (DORGELÈS, *Saint Magloire*, p. 297). — « *Tu trouves tout le monde bête !* » *soupirait ma mère* (MAURIAC, *Nouv. mémoires intérieurs*, p. 147).

Certains verbes sont particulièrement fréquents (et anciens H4) dans cet emploi : *Ma première maîtresse...* – COMMENÇA *Boisroger. / – Tu as eu une pre-*

R6 416 REMARQUE

Sur *réfléchir à ce que* : § 1123, *b*, 2°.

R7 416 REMARQUE

Songer suivi d'une proposition exprime aussi d'autres nuances. À l'impératif, il sert à attirer l'attention sur un fait : SONGEZ *que du haut de ces monuments quarante siècles ont les yeux fixés sur vous* [a dit Napoléon à ses soldats devant les pyramides] (CHAT., *Mém.*, III, I, I, 14). – *Ce n'est point par de la hauteur que cette nouvelle fortune doit marquer chez vous.* SONGEZ *que ces deux millions sont une restitution et rien de plus* (STENDHAL, *Armance*, II). – Sous la forme négative, le locuteur constate l'ignorance d'un fait : *Nous ne* SONGEONS *pas combien la femme réelle y* [= dans les sentiments de l'amoureux] *tient peu de place* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 858).

H4 416 HISTORIQUE

Céres, COMMENÇA-*t-il*, *faisoit voyage un jour* (LA F., *F.*, VIII, 4). – « *Je suis donc un Sot ? Moi ? Vous en avez menti* », / REPREND *le Campagnard* (BOIL., *Sat.*, III). – *Mais vrayment*, INTERROMPIT *Catherine en faisant la rieuse, vous avez un mary bien desnaturé* (Ch. SOREL, *Hist. comique de Francion*, cit. *Matériaux*, t. 42).

mière maîtresse, toi ? INTERROMPIT *Franchemont* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXXVI). — « *Taisez-vous, Lucien...* » L'INTERROMPIT-*elle en marchant sur lui* (BOURGET, *Divorce*, IV). — *Il me serait agréable*, INTERROMPIT *M. de Courpière, de procurer quelques ressources aux colonies de vacances des petits faucons rouges* (HERMANT, dans *Revue de Paris*, 1er mai 1937, p. 76). — *Non, laissez-moi !* REPRENAIT *l'apothicaire* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 2).

Tantôt cette superposition de l'idée de « dire » est impossible et on peut être heurté par l'illogisme de telles incises, comme : °*C'est affreux, pâlit-il, s'enfuit-il, tomba-t-il*, etc. R8 Il faut reconnaître pourtant que beaucoup d'auteurs, et certains non médiocres, se servent sans gêne d'incises de cette espèce :

*Monsieur, m'*ABORDA-*t-il cérémonieusement...* (BORDEAUX, *Pays sans ombre*, p. 294). — *Ah !...* S'APAISA-*t-elle tout à coup* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, p. 81). — *Du secours !* SURSAUTA *la visiteuse* (BILLY, *Princesse folle*, p. 147). — « *Niera-t-on qu'il soit chasseur ?* » SE FÛT *alors* RETOURNÉ *notre homme, discernant dans un coin un fusil et une gibecière* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 19). — *On se moque de nous*, TREMBLENT-*ils* (BREMOND, *Poésie pure*, p. 86). — *Pardon !* S'ÉTRANGLA *le bonhomme* (DORGELÈS, *Tout est à vendre*, p. 14). — *Je voudrais bien la permission de minuit*, – SOURIT-*il* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 70). — *La maison, c'est évidemment considérable*, S'AGITAIT *le médecin* (MALLET-JORIS, *Mensonges*, p. 221).

Quelques verbes ont franchi l'étape ultérieure et se construisent, régulièrement ou à l'occasion, avec un discours indirect lié, c'est-à-dire avec un objet direct véritable.

- ***Repartir*** est devenu, au sens de « répondre », un verbe distinct de *repartir* « partir de nouveau » H5 : il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, et est parfois altéré dans sa forme et sa conjugaison sous l'influence de *répartir*. Il est d'ailleurs moins usité qu'autrefois. Il a pu avoir un nom commun comme objet direct. Voir § 841, *b*.
  Insinuer a d'abord eu un sens concret : *insinuer qq. ch. dans qq. ch.* « l'y introduire doucement, progressivement » (sens qui subsiste surtout dans la construction pronominale). Le verbe s'est appliqué ensuite à la parole : « dire de façon détournée, peu explicite ou, simplement, prudente ». Avec un discours direct : *Je voudrais avoir une chambre* [dans un hôtel] *et qu'on m'y monte à boire. — Attendez une minute, le patron est sorti. – Mais il y a le chef là-haut*, INSINUA *un des causeurs* (PROUST, t. III, p. 812). — *Bergotte* [parlant à un médecin, dont les prescriptions lui semblent contestables] INSINUAIT : *Il me semble pourtant que le Dr X... m'avait dit – autrefois bien entendu – que cela pouvait me congestionner le rein et le cerveau...* (*Ib.*, p. 185.) — Le discours indirect lié est plus fréquent, comme équivalent d'une phrase énonciative : *Il* INSINUA *qu'il trouverait naturel que M. Leuwen cherchât à voir encore une fois madame de Chasteller* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXVI) H6, ou d'une phrase injonctive : *Le curé de Guérande* INSINUA *au baron du Guéric d'aller à Paris et d'y réclamer sa récompense* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 335). Pour plus d'un ex., s'agit-il simplement de la transposition d'un discours direct ? Comp. *insinuer de* et *convaincre de* (cf. § 414, R2).
- ***Remarquer*** comme verbe déclaratif a des répondants illustres : *André Chénier* A REMARQUÉ *spirituellement qu'au théâtre on flagorne le peuple* (S.-BEUVE, cit. *Rob.*, s. v. *flagorner*).
  Mais °*remarquer à qqn que* comme °***observer*** *à qqn que* sont aujourd'hui H7 sentis comme régionaux ou populaires : *Notre maîtresse voulait lui* OBSERVER *qu'il ne convenait pas de conduire une fille de bien en compagnie de la Sévère* (SAND, *Fr. le champi*, XVIII).
- ***Gémir*** *que* et surtout ***geindre*** *que* (rares selon le *Trésor*) sont dans peu de dict. : *Les femmes commencèrent à* GÉMIR *qu'elles avaient mal aux pieds* (VAILLAND, cit. *Trésor*, qui cite aussi GIONO). — *Il ne le* [= son chapeau] *lâcha que contre deux pièces de cent sous, en* GEIGNANT *qu'il allait sûrement s'enrhumer* (ZOLA, *Débâcle*, III, 3). [Le *Trésor* cite aussi R. ROLLAND.] — Ces deux verbes ont d'ailleurs parfois un objet direct de nature nominale dans la langue littéraire : *Il* GÉMISSAIT *tout haut des bribes de phrases* (DUHAMEL, *Combat contre les ombres*, VII). — GEIGNANT *des imprécations* (AYMÉ, cit. *Trésor*).

R8 416 REMARQUE

Alphonse ALLAIS a tourné le procédé en ridicule, en employant les formules les plus étranges : *Arabella, vous êtes un ange !* LUI BAISA-T-IL LA MAIN (*Affaire Blaireau*, XXX). Etc.

H5 416 HISTORIQUE

« [...] mêlez-vous de boire, je vous prie », / A l'auteur sur-le-champ aigrement REPARTI. (BOIL., *Sat.*, III). — +*À ce discours plein de sagesse, / Le hérisson* REPART *qu'il sera trop heureux / De passer ses jours avec eux* (FLORIAN, cit. *Rob.*)

H6 416 HISTORIQUE

On luy a INSINUÉ *doucement que ce seroit une prudence à luy de le faire* (FURETIÈRE, 1690).

H7 416 HISTORIQUE

Observer *à qqn que* semble avoir été admis par le bon usage au XVIIIe s. : +*[...] et m'*OBSERVE *qu'il est d'un homme sensé de connaître celui dont il se charge de plaider la cause* (DID., *Parad. sur le coméd.*, Pl., p. 1054). — +*Permettez-moi d'abord de vous* OBSERVER *à ce sujet, qu'ici votre douleur vous abuse* (LACLOS, *Liaisons dang.*, CLXIX). — Voir Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1490 (L. RACINE, NECKER, TURGOT, RIVAROL, J.-J. ROUSS., etc.) — Au XIXe s., cela se trouve surtout dans des lettres : SAND, 18 nov. 1821 ; STENDHAL, *Corresp.*, t. I, p. 84 ; t. IV, p. 176.
Remarquer sans objet indirect mais avec le sens « dire » est dans RACINE : *Un Ancien Commentateur de Sophocle* REMARQUE *fort bien : qu'il ne faut point s'amuser à chicaner les Poëtes pour quelques changements qu'ils ont pû faire dans la Fable* (*Andr.*, Préf.). — Comp., avec un pronom comme objet direct : *C'est un mot tout-à-fait barbare et que je ne* REMARQUEROIS *pas [...] sans ce que je l'ay trouvé dans un Autheur moderne* (VAUGELAS, éd. Ch., t. II, p. 408). [= que je ne signalerais pas si je ne l'avais trouvé ....]

- ***Soupirer*** *que* lui aussi est dans peu de dict. : *Il* SOUPIRA *qu'il avait trop fait confiance* (*Grand dict. enc. Lar.*).
- Verbes employés occasionnellement avec un discours indirect lié.
  Verbe intransitif incluant la notion de parole : °*On* JASE *aussi que sur ce point les consuls grenoblois ont trahi leurs mandants roturiers* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 91).
  Verbes intransitifs n'incluant pas, en soi, la notion de parole : °*Paul* PLEURAIT *qu'il avait mal aux dents* (Cl. ETCHERELLI, *Arbre voyageur*, p. 240). — °*Il* S'INDIGNAIT [= disait en s'indignant] *qu'il était guéri à l'époque* (M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 140).
- ***Protester*** est un cas différent. Il a signifié d'abord « déclarer formellement », et dans ce sens il avait tout naturellement une proposition comme complément : *Il lui* PROTESTA *qu'il le servirait en toutes rencontres* [= circonstances] est un ex. donné encore sans réserves par l'*Ac.* 1935, quoique cet emploi ait vieilli. Autre ex. : *Valéry me paraît dans le vrai quand il* PROTESTAIT, *l'autre jour, que le plus important des ministères était celui de l'Instruction publique* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 668). — Voir aussi 285, *b*, 8°.
  Dans l'usage moderne, *protester* a pris une nuance d'opposition : on proteste *contre* qq. ch. Avec cette valeur, le verbe s'emploie avec un discours direct et parfois même avec un discours indirect lié : *Peut-être, mes enfants, le plus facile serait-il de lui écrire. / – Ah ! non ! pas de lettre, surtout !* PROTESTA *Hubert* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XII). — *Élisabeth* [...] *le* [= un fauteuil] *traîna jusqu'à Bob, qui s'y laissa choir en gémissant : il ne guérirait jamais ; il était un type fini. / Elle* PROTESTA *qu'on ne se relevait pas si vite d'une pleurésie* (ID., *Destins*, II).

417 Discours direct devenu indirect.

N. B. Même quand le rapporteur recourt au discours indirect lié, il n'est pas rare, surtout dans la presse, qu'il veuille montrer qu'il reproduit les termes exacts ; il encadre la citation de guillemets et met entre crochets (ou entre parenthèses) les éléments transformés selon les règles exposées dans ce § 417 : *Il a assuré que « Laurent Fabius* [N'IRAIT] *pas plus loin »* (dans le *Monde*, 5 mai 2000, p. 13). Cela se fait notamment quand le fragment reproduit tel quel s'intègre à la phrase autrement qu'une proposition complément d'un verbe comme *dire* : *Après avoir rappelé « l'estime et la confiance que* [IL] *éprouve pour les hommes de grande qualité » que sont les militaires* (*ib.*, 31 janv. 1991, p. 8). — *Les gendarmes ont indiqué* [...] *que les constats effectués « n'*AMEN[AIENT] *aucun élément probant démontrant que ces électeurs* [AVAIENT] *été faussement inscrits* [...] *»* (*ib.*, 12 juillet 2002, p. 10). — *Elle avait d'abord proposé* [comme titre de livre] *à Hélène Picard, en sollicitant un avis « du haut de* [S]A *très grande sagesse »*, Remous (F. DESONAY, *Notice sur Colette*, pp. 77-78). R1

a) Les **personnes grammaticales** (exprimées par les pronoms personnels, les déterminants et pronoms possessifs, les verbes) sont considérées du point de vue du rapporteur. R2

Les termes qui dans les paroles (ou pensées) reproduites concernent le rapporteur restent ou passent à la première personne :

Je t'ai dit : « JE *te rejoindrai. » → Je t'ai dit que* JE *te rejoindrais.*
Il m'a dit : « Je TE *rejoindrai. » → Il m'a dit qu'il* ME *rejoindrait.*

Ex. : *Je montrai à Sartre la première version de mon roman. Ce serait* MON *meilleur livre, me dit-il, mais* JE *devais encore beaucoup travailler* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 268). — *Ce fut Marie qui lui demanda* [...] *s'il voulait dîner avec* NOUS [= le rapporteur et son amie] (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 86).

Les termes qui concernent l'interlocuteur du rapporteur restent ou passent à la deuxième personne :

Je t'ai dit : « Je TE *rejoindrai. » → Je t'ai dit que je* TE *rejoindrais.*
Tu lui as dit : « JE *te rejoindrai. » → Tu lui as dit que* TU *le rejoindrais.*

Les termes qui ne concernent ni le rapporteur ni son interlocuteur restent ou passent à la troisième personne :

Je t'ai dit : « Je LE *rejoindrai. » → Je t'ai dit que je* LE *rejoindrais.*
Il lui a dit : « JE TE *rejoindrai. » → Il lui a dit qu'*IL LE *rejoindrait.*

R1 417 REMARQUE

Les manquements à cette pratique donnent à la phrase un aspect incohérent et ambigu : °*Il nous dit « vivre sous la menace constante d'une nouvelle arrestation, soumis à des tracasseries,* [...] *au contrôle et à la confiscation de* MON *courrier. »* (Dans le *Monde*, 10 oct. 1986, p. 2.) D'ordinaire, ce sont des éléments secondaires de la phrase qui échappent à l'attention. On n'imagine pas que l'on dise (même dans le langage spontané qu'est le dialecte : voir par ex. Remacle, t. III, pp. 169-170), comme on pouvait le faire en anc. fr. et en latin tardif (cf. § 414, H) : **Tu dis que* JE SUIS *riche*, si le *je* est le *tu* qui précède – ni même **On lui conseille de* ME [au lieu de *se*] *spécialiser dans le vêtement*, et pourtant cette dernière phrase se lit dans *Marie-Claire* (avril 1997, cit. Rosier, p. 219), mais avec *me spécialiser dans le vêtement* entre guillemets (alors que les guillemets auraient dû encadrer la phrase entière : « *On* ME *conseille de* ME *spécialiser...* »). Croyant que les guillemets transforment la citation en discours direct quel que soit l'environnement syntaxique, le (ou la) journaliste est amené à s'exprimer autrement qu'il ne ferait en parlant. Pour lui, ce n'est pas la langue parlée qui détermine la syntaxe : ce sont les signes typographiques !

R2 417 REMARQUE

Dans le style indirect, on peut avoir des termes à la troisième personne qui représentent des êtres différents :

*Il lui a dit qu'*IL LE *rejoindrait* signifie que A a dit à B, soit que A rejoindrait B, soit que B rejoindrait A, ou encore que C rejoindrait A, etc. Il faut prendre garde à ces ambiguïtés.

b) **Les indications de lieu et de temps** sont considérées du point de vue du rapporteur.

Si le lieu et le temps des paroles sont les mêmes que ceux du récit, il n'y a pas de changement :

Il m'a dit tout à l'heure : « Je partirai DEMAIN. » → *Il m'a dit tout à l'heure qu'il partirait* DEMAIN.

Si le lieu et le temps ne sont pas les mêmes, on a notamment les changements suivants :

Ici (et *ci* dans les démonstratifs) → *là* ; *venir* (qui implique *ici*) → *aller* ; *maintenant* → *alors* ; *aujourd'hui* → *ce jour-là* ; *hier* → *la veille* ; *avant-hier* → *l'avant-veille* ; *demain* → *le lendemain* ; *après-demain* → *le surlendemain* ; *il y a trois jours* → *trois jours avant* ; *dans trois jours* → *trois jours après* ; *passé* ou *dernier* → *précédent* ; *prochain* → *suivant* ; *cette nuit* → *cette nuit-là* (cf. § 617, *d*, 2°).

Il m'a dit (il y a quinze jours) : *« Je partirai* DEMAIN. » → *Il m'a dit qu'il partirait* LE LENDEMAIN. — *Il m'a dit en me montrant une vieille table : « Je travaille* ICI. » →*Il m'a dit ... qu'il travaillait* LÀ. R3

R3 417 REMARQUE

C'est l'usage ordinaire que nous avons décrit. Mais il n'est pas toujours respecté par les écrivains : *Mme Joseph Bonaparte lui en fit une scène* [...] *la* PROCHAINE *fois qu'elle le vit* (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, Pl. p. 1091). — Voir aussi §§ 1004, *b* (adverbes de temps) ; 599, *d*, 5° (*passé* au lieu de *précédent*).

c) **Les temps du verbe** sont considérés aussi du point de vue du rapporteur. R4

R4 417 REMARQUE

Lorsque les paroles représentent une chose vraie au moment où le rapporteur les mentionne, on garde les temps primitifs : *Nous disions que vous* ÊTES *l'orateur le plus éminent du diocèse* (FRANCE, *Orme du mail*, p. 6).

Si le verbe introducteur est au présent ou au futur, il n'y a pas de changement :

*Il déclare : « Je t'*AIDERAI. » → *Il déclare qu'il l'*AIDERA.

Ex. non conforme : *C'est le jour qui vient maintenant. Il* [= l'amant] *me dit que je me* SOUVIENDRAIS *toute ma vie de cet après-midi, même lorsque j'*AURAIS OUBLIÉ *jusqu'à son visage, son nom. Je demande si je me* SOUVIENDRAIS *de la maison* (DURAS, *Amant*, pp. 55-56). On a sans doute simplement une confusion des finales *-ai* et *-ais* : cf. § 794, *c*.

Si le verbe introducteur est au passé, le présent de l'indicatif devient un imparfait, le passé composé devient un plus-que-parfait, le futur devient un conditionnel :

Il déclara : « Je te VOIS. » → *Il déclara qu'il le* VOYAIT.
*Il déclara : « Je t'*AI VU. » → *Il déclara qu'il l'*AVAIT VU.
Il déclara : « Je te VERRAI. » → *Il déclara qu'il le* VERRAIT.

Ex. non conformes : *Elle calcula qu'elle* S'ENFUIRA, *dès que don Cesare* SERA *dans sa chambre, et qu'elle* PASSERA *la nuit dans la resserre d'un des jardins* (VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 109). — Dans un discours indirect libre : *Clément a sorti son portefeuille à tabac.* [...] *Il l'a tendu à Raymond, qui l'a refusé. Il ne* FUME *jamais* (A. STIL, *Ami dans le miroir*, L. P., p. 20). — Voir aussi le mélange des temps dans l'ex. de GIDE § 415.

Quand les propositions sont au subjonctif, le présent passe à l'imparfait et le passé au plus-que-parfait, du moins dans la langue soutenue (§§ 897-898) :

Il déclara : « J'irai avant que tu PARTES. » → *Il déclara qu'il irait avant qu'il* PARTÎT.
Il déclara : « J'irai avant que tu SOIS PARTI. » → *Il déclara qu'il irait avant qu'il* FÛT PARTI.

Lorsque les paroles sont mises à l'infinitif (ce qui n'est pas possible dans le style indirect libre), le présent s'emploie quand il y a eu simultanéité entre les deux faits et le passé quand le fait exprimé par l'infinitif est antérieur à l'autre.

Il déclara : « Je SUIS *malade. »* → *Il déclara* ÊTRE *malade.*
*Il déclara : « J'*AI ÉTÉ *malade. »* → *Il déclara* AVOIR ÉTÉ *malade.*
*Il déclara : « J'*ÉTAIS *malade hier. »* → *Il déclara* AVOIR ÉTÉ *malade la veille.*

d) **Le mot en apostrophe** sort de la citation et est rattaché comme complément au verbe introducteur. R5

R5 417 REMARQUE

Nous avons cité § 415, R un ex. de M. AYMÉ où un syntagme en apostrophe flotte étrangement à l'entrée d'un discours indirect lié.

J'ai dit : « JEAN, *je suis fatigué. »* → *J'ai dit* À JEAN *que j'étais fatigué.*

Tous les mots en apostrophe ne se prêtent pas à ce rattachement, par ex. : CHÉRI, *je suis fatiguée*, parce que *Chéri* dans ce cas est exclusivement de la 2e personne.

LE DISCOURS INDIRECT LIÉ

418 **Caractéristiques générales du discours indirect lié.**

Le style indirect lié se caractérise par la perte de l'intonation qu'avaient les paroles en style direct. L'intonation devient celle de la phrase dans laquelle est inséré le discours rapporté.

Phrase énonciative : *Je me demande si elle viendra.* Phrase interrogative : *A-t-il dit qu'il partait ?* Etc.

Nous devons considérer en outre les paroles rapportées d'après le type de phrase auquel elles appartiennent dans le discours direct : énonciation (§ 419), interrogation (§ 420), exclamation (§ 421), injonction (§ 422).

419 **L'énonciation indirecte liée.**

a) L'énonciation indirecte liée prend ordinairement la forme d'une proposition introduite par la conjonction ***que*** H1 :

Il a dit : « Je partirai demain. » → *Il a dit* QU'*il partirait le lendemain.*

b) Au lieu de *que*, on trouve la locution ***comme quoi***, surtout après les verbes *raconter* et *expliquer*. Cet usage, assez fréquent au XIXe s. dans la langue littéraire, paraît aujourd'hui très familier H2 :

Elle lui raconta tout bas COMME QUOI *Marguerite lui avait cédé ses droits* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 143). — *Madame Lebleu et Philomène racontaient partout* COMME QUOI *la Compagnie allait renvoyer Roubaud, jugé compromettant* (ZOLA, *Bête hum.*, V). — *Il expliqua* COMME QUOI *les variations de la Bourse ne signifient politiquement rien* (HERMANT, *Grands bourgeois*, V). — *Wilde m'exposa à demi-voix sa théorie sur les guides, et* COMME QUOI *il importait de choisir entre tous le plus ignoble, qui toujours était le meilleur* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, II, 2). — *On annonça* COMME QUOI *ça va être les informes* [= informations] (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 23). A

c) On peut avoir aussi un infinitif sans mot de liaison quand le sujet du verbe principal et celui du verbe subordonné sont identiques :

Il disait : « Je ne me rappelle rien. » → *Il disait ne rien* SE RAPPELER.

Cette transformation n'est pas possible quand l'énonciative directe est au futur ou au conditionnel.

420 **L'interrogation indirecte liée.**

N. B. Il n'est pas toujours aisé de distinguer une interrogation indirecte d'une proposition relative : *J'aime qui m'aime* et *Je me demande qui m'aime*, par ex., d'autant plus que l'interrogation indirecte est souvent amenée par des verbes dont la valeur interrogative ne saute pas aux yeux (cf. § 1161).

On considérera que l'on a une interrogation indirecte si le verbe introducteur accepte la construction avec *si* : *Je me demande s'il m'aime* est possible, mais non **J'aime s'il m'aime* (ou le sens serait autre) ; — ou la construction avec *quel* : *Je me demande quel homme m'aime*, mais non **J'aime quel homme m'aime* (§ 1161). R1

a) Les introducteurs *est-ce que, est-ce qui* disparaissent dans l'interrogation globale R2 et sont évités généralement par la langue soignée dans l'interrogation partielle H.

On ne trouve guère par écrit d'ex. comme les suivants, qu'il vaut mieux ne pas imiter : *J'ai osé regarder pour savoir qui* EST-CE QUI *osait vivre où elle avait vécu* (LAMART., *Raphaël*, LXXI). — *Il se demandait qu'*EST-CE QUI *remplacerait cela* (HUGO, *Misér.*, I, II, 13). — *Nous retrouvons intacte la question de savoir qu'*EST-CE QUI *compose et crée les titres vrais* (MAURRAS, *Essais politiques*, p. 490). — *Chaque personnage de cette grande page peinte serait bien embarrassé de dire qu'*EST-CE QU'*il y fait* (CLAUDEL, poème-préface au *Soul. de satin*). — *Nous aurions bien voulu deviner comment elle se déroulerait et aussi qu'*EST-CE QUI *arriverait après* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 390). A

On n'écrit guère non plus : *Il lui faudra chercher longuement qu'*EST-CE QUE *la pornographie, qu'*EST-CE QUE *l'obscénité en littérature* (R. KANTERS, dans le *Figaro litt.*, 17 août 1970). [Ce n'est pas l'introducteur : cf. § 397, *c*, 5°.]

H1 419 HISTORIQUE

En anc. fr., la conjonction pouvait manquer : cf. § 1123, R1.

H2 419 HISTORIQUE

Comme quoi, « terme nouveau, [...] qui est tellement usité, qu'on l'a à tous propos dans la bouche » (écrivait Vaugelas en 1647, p. 333), servait au XVIIe s. au lieu de *comment* dans l'interrogation directe, dans l'interrogation indirecte, dans l'exclamation indirecte : COMME QUOY *sans eux ferions-nous nos affaires ?* (Cl. DE L'ESTOILE, *Intrigue des filous*, I, 1.) — *Tous deux nous sçaurons* COMME QUOY / *Vous estes faite* (LA F., C., Jument de compère Pierre). — *Vous sçavez* COMME QUOY *je vous suis toute acquise* (CORN., *Rodog.*, I, 5).

C'est de là qu'on est passé à la valeur moderne. *De quelle façon* et *comment*, dans certaines circonstances, introduisent aussi des propositions fort proches de l'énonciation indirecte : *Et il me raconte* COMMENT *on avait mis le feu, dans la nuit, à la maison d'un de ses voisins* (VOGÜÉ, cit. Sandfeld, t. II, § 42).

Pour d'autres emplois de *comme quoi*, cf. § 719, *d*, 4°.

A 419 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Rouge*, II, 10 ; MUSSET, *Contes*, Pierre et Camille, VIII ; A. DAUDET, *Petit Chose*, I, 1.

R1 420 REMARQUE

On constate d'ailleurs une tendance à remplacer la proposition interrogative par une proposition relative jointe au nom qui serait sujet, attribut ou complément dans la relative :

Savez-vous l'heure qu'il est ? (MAURIAC, *Asmodée*, V, 7.) [= *Savez-vous quelle heure il est ?*] — *« Je voudrais bien savoir la tête que tu fais quand tu jouis, toi »*, *pensa-t-il* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 101). — *Vous ne savez pas la femme que je suis* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1342).

R2 420 REMARQUE

Dans cet ex. de MUSSET, on n'a pas l'introducteur de l'interrogation, mais *c'est que* = *c'est parce que* (§ 1124, *f*) : *Nous vieillissons, mon pauvre ami. La jeunesse ne veut plus guère de nous. Je ne sais si* C'EST QUE *le siècle est un nouveau-né, ou un vieillard tombé en enfance* (*André del Sarto*, I, 5).

H 420 HISTORIQUE

Jusqu'au XVIIIe s., *est-ce que* et *c'est que* dans l'interrogation indirecte ont appartenu au bon usage : ⁺*Disons en peu de mots qu'*EST-CE QUE *l'enfer* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 87). — ⁺*Je ne sais* [...] *comment* EST-CE QUE *je suis ensuite comme rapporté et rendu à moi-même* (FÉN., cit. Haase, p. 92). — ⁺*Je ne sais pas qui* EST-CE QUI *nous a trahis* (LACLOS, *Liaisons dang.*, LXIX). — *Ce sont les noms des mots, et l'on doit regarder / En quoy* C'EST QU'*il les faut faire ensemble accorder* (MOL., *F. sav.*, II, 6). — *Je voudrais bien scavoir qui* C'EST QUI *vous mande les nouvelles* (MAINTENON, *Lettres*, 10 sept. 1671).

A 420 AUTRES EXEMPLES

Dans Renchon, *Études de syntaxe descriptive*, II (voir la bibliogr. avant le § 381, pp. 218-219).

Les variantes de l'introducteur, que la langue soignée n'accepte pas dans l'interrogation directe (§ 398), ne sont pas mieux reçues dans l'interrogation indirecte. Elles appartiennent aujourd'hui (cf. H) à l'usage populaire, que reflètent volontairement les ex. suivants : *Tu raconteras une autre fois comment* C'EST QUE *je m'échine du matin au soir* (AYMÉ, *Gustalin*, I). — « *Mais enfin, lui demanda ma mère, comment expliquez-vous que personne ne fasse la gelée aussi bien que vous* [...] ? – *Je ne sais pas d'où* CE QUE *ça devient* », *répondit Françoise* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 485). — *Je ne sais plus qui* QUI *m'a dit qu'un de ceux-là avait marié une cousine au Duc* [dit encore Françoise] (*ib.*, t. II, p. 22). — *Quand tu auras un passé, Vouonne, tu t'apercevras quelle drôle de chose* QUE *c'est* (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, F°, p. 98).

b) L'interrogation globale indirecte est introduite par la conjonction *si* :

Irez-vous ? ou *Est-ce que vous irez ?* → *Elle me demande* SI *j'irai.*

L'interrogation peut perdre sa valeur et marquer seulement un haut degré (cf. § 402, *e*) : *Vous pensez si ça leur est facile !* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XVI, p. 149.) [Avec antiphrase.] — *Dieu sait si j'ai souffert !*

c) L'interrogation partielle indirecte garde la plupart des mots interrogatifs de l'interrogation directe :

Quel, qui, lequel, où, quand, comment sont maintenus. Toutefois, 1) *est-ce que, est-ce qui* disparaissent (cf. *a*) ; — 2) *que* (et *qu'est-ce que*) est remplacé par ***ce que*** ; — 3) *qu'est-ce qui* est remplacé par ***ce qui*** ; — 4) *Quoi* sujet et objet direct (emplois limités : § 731, *a*, 2°, et *b*, 3°) est remplacé, respectivement, par *ce qui* et *ce que*.

QUEL *est ton nom ?* → *Dis-moi* QUEL *est ton nom.* — QUI *vient ?* → *Dis-moi* QUI *vient.* — LEQUEL *veux-tu ?* → *Dis-moi* LEQUEL *tu veux.* — OÙ *vas-tu ?* → DIS-MOI OÙ *tu vas.* — QUAND *part-on ?* → *Dis-moi* QUAND *on part.* — QUE *voulez-vous ?* → *Dites-moi* CE QUE *vous voulez.* — QU'EST-CE QUI *se passe ?* → *Dites-moi* CE QUI *se passe.* — QUOI *de nouveau allait apparaître ?* → *Je demandais* CE QUI *allait apparaître de nouveau.* — QUOI *d'autre faut-il choisir ?* → *Je demande* CE QU'*il faut choisir d'autre.*

Cependant, quand il y a plusieurs interrogatifs dans la même phrase (§ 391, *e*), *quoi* objet direct se maintient : *Qui dira* QUOI ? → *Il s'agit* [...] *de déterminer qui dira* QUOI (Th. PFISTER, *Vie quotid. à Matignon...*, p. 202).

Sur *comme* dans l'interr. indir., voir § 977. — Pour le cas où le verbe principal demande une préposition, voir § 1162, *b*, 6°, N. B. R3

d) Place du sujet dans l'interrogation indirecte liée.

1° Le pronom personnel (y compris *il* impersonnel), *ce* et *on* sont placés devant le verbe (contrairement à ce qui se passe dans l'interrogation directe : § 394) :

Je vous demande si VOUS *partez, ... s'il faut du pain, ... quand* ON *part, ... comment* C'*est possible.*

Ex. irréguliers : °*Auriez-vous la bonté de me dire quelle heure est-*IL ? (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 90.) — °*On voit de suite par le ton, à qui s'adresse-t-*IL (VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 577). — °*Dieu seul sait combien de fois lui ai-je écrit* (ISABELLE, comtesse DE PARIS, *Moi, Marie-Antoinette*, p. 167). R4

2° Si le sujet n'est pas un pronom personnel, *ce* ou *on*, il est placé après le verbe :

- Nécessairement, quand l'interrogatif *quel* est attribut : *Je vous demande quelle est* VOTRE INTENTION ;
- Ordinairement, quand l'interrogatif *qui* est attribut : *J'ai demandé qui était* CE PERSONNAGE (ou ... *qui* CE PERSONNAGE *était*) ;
- Librement, dans les autres interrogations partielles : *Je demande quand* LE SPECTACLE *commence* ou ... *quand commence* LE SPECTACLE. *Dites-moi où* CE CHEMIN *conduit* ou ... *où conduit* CE CHEMIN. *Je ne sais à quoi* CECI *aboutira* ou ... *à quoi aboutira* CECI ;
- Rarement, dans l'interrogation globale : *Fenêtre à laquelle je devais ensuite me mettre chaque matin* [...] *pour voir si pendant la nuit s'est rapprochée ou éloignée* UNE CHAÎNE DÉSIRÉE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 673).

R3 420 REMARQUE

Sur les verbes qui introduisent l'interrogation indirecte, voir § 1161. — Sur les interrogations indirectes sans verbe introducteur, voir § 1162, c. — Quand le verbe introducteur est autre que *demander*, la transformation en style direct ne peut se faire en gardant le verbe comme introducteur :

Je ne sais où il va → **Je ne sais : Où va-t-il ?* — mais : *Où il va ? Je ne sais.*

R4 420 REMARQUE

*Je vous demande où voulez-*VOUS *en venir ?* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, Pl., p. 983.) Le point d'interrog. final montre que la 2[e] partie est bien une interrog. directe ; il faudrait un double point après *demande*. L'auteur n'est pas pleinement responsable du texte, publié après sa mort.

3° Quand le sujet autre qu'un pronom personnel, *ce* ou *on* est placé devant le verbe, il n'est pas repris par un pronom personnel après le verbe (contrairement à ce qui se passe dans l'interrogation directe : § 396) : voir les ex. ci-dessus.

Ex. non conformes : *Qui sait de combien d'âmes le salut dépend*-IL *du parti que vous allez prendre ?* (CLAUDEL, dans Claudel et Massignon, *Corresp.*, p. 81.) [Phrase assez mal bâtie.] — *Nous avons à chercher selon quelle modalité la philosophie politique de Spinoza* [...] *est*-ELLE *impliquée et enveloppée par le système de* L'Éthique (R. MISRAHI, dans Spinoza, *Traité de l'autorité politique*, F°, p. 15).

421 L'exclamation indirecte liée.

a) Les mots exclamatifs de l'exclamation directe sont maintenus (*comme, combien, quel*), à l'exception de *que*, remplacé par *combien* :

Il m'a dit : « QUE *tu es belle !* » → *Il m'a dit* COMBIEN *j'étais belle.* (*Il m'a dit que j'étais belle* correspond à une énonciative.)

La langue littér. garde parfois *que de* : *Tu sais* QUE DE *cravates, / Un jour de rendez-vous, chiffonne un amoureux !* (MUSSET, *Prem. poés.*, Mardoche, XLVIII.) — *Il observa combien cette réputation était commode et* QUE DE *liberté elle lui procurait* (HERMANT, *Serge*, V).

b) Ce tour est impossible avec les phrases averbales, et notamment avec les mots-phrases :

Il a crié : « *Imbécile !* » → **Il a crié que imbécile.* (On doit remplacer l'exclamative par une énonciative : *Il a crié qu'il était un imbécile.*) — *Il a crié* : « *Bravo !* » → **Il a crié que bravo.* **R**

Oui, non, si (qui ne sont pas des exclamatifs) peuvent se maintenir dans le discours indirect lié : *Il a répondu que oui.*

Sur les verbes introduisant l'exclamation indirecte, voir § 1161.

R 421 REMARQUE

Ces ex. de J. VAUTRIN, que cite Rosier, p. 225, paraissent en marge de tout usage, écrit ou oral : **Elle se dit qu'Hippo aurait mieux fait de l'étrangler pour de bon. Que* VIEILLE CONNE et **Les hommes du achélème pensaient que* SACRÉ EUGÈNE. — En revanche, cette citation est plus complexe : *Georges donc, la* [= Christiane] *taquinait très fort, disant qu'il ne savait pas qui choisir d'elle ou de sa fille, que* AH ! AH ! *Diane* [la fille] *n'était pas mal, mais Christiane a plus de chien* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, I, 2). *Ah ! ah !* ne constitue pas le discours indirect, mais est, dans la proposition, un élément incident dont la signification (rire ?) ou même l'équivalent phonique ne peuvent être précisés et qui s'accommoderait du rôle de « discours » direct incident. En outre, le temps du dernier verbe et la non-répétition de *que* feraient penser que la fin passe du discours indirect au direct (adressé à Christiane ? alors pourquoi la 3e personne ?).

422 L'injonction indirecte liée.

L'impératif devient un subjonctif introduit par la conjonction *que* ou **H** un infinitif introduit par la préposition *de* :

Il ordonna : « PRENEZ-*le.* » → *Il ordonna* QU'*on le* PRÎT (langue soutenue), ou *Il ordonna* QU'*on le* PRENNE (langue courante : cf. §§ 897-898), ou *Il ordonna* DE *le* PRENDRE.

Remarquez le déplacement du pronom personnel complément. Avec certains pronoms personnels, on aurait aussi un changement de forme : cf. § 670, *a*.

H 422 HISTORIQUE

L'anc. fr. acceptait l'impératif : *Li cuens* [= le comte] *vos mande que* FAITES *vo plaisir* (cit. Verschoor, p. 85).

LE DISCOURS INDIRECT LIBRE

423 Particularités du discours indirect libre.

Il ne connaît que les transformations décrites dans le § 417, et non celles qui résultent de la subordination (§§ 418-422).

- Il exclut les conjonctions de subordination, notamment *que* pour les énonciatives (§ 419, *a*) et *si* pour les interrogatives (§ 420, *b*), — ainsi que la préposition avec l'infinitif.
- Il exclut l'infinitif qu'on a dans l'énonciative indirecte liée.

  Mais l'infinitif de l'interrogation directe peut être conservé : « *Que* RÉPONDRE *à mon père ?* » → *Il s'interrogeait : que* RÉPONDRE *à son père ?* — Injonction indirecte (infin. sans *de* : cf. § 407, *c*) : *De temps en temps, son oncle se penchait vers lui pour chuchoter un conseil :* COUPER *sa viande au fur et à mesure qu'on la mange, ne pas* BOIRE *la bouche pleine, ne pas* TENIR *son couteau dressé* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 49).
- Dans l'interrogation, il garde de l'interrogation directe les interrogatifs, l'introducteur *est-ce que* et l'ordre des mots (comp. § 420).

  Aussi, en bas, l'émotion grandissait-elle. QUOI DONC ? EST-CE QU'*on allait le laisser en route, pendu dans le noir ?* (ZOLA, *Germ.*, I, 5.) — *Le récit d'Armand l'avait surpris* [...] QU'EST-CE QU'*il voulait, pratiquement, le petit ?* (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 21.) — *Tous les matins, c'était la même question* : QUELLE *cravate allait*-IL *mettre ?*

- Il garde de l'exclamation directe : les exclamatifs, les mots-phrases et les phrases averbales :

  Je me regardais avec satisfaction dans la glace : QUE *ma robe m'allait bien !*
- D'une façon générale, il garde le ton et la ponctuation du style direct.
- Pour les phrases injonctives, seul le subjonctif avec *que* est possible :

  Je lui ai envoyé un télégramme : QU'IL REVIENNE *tout de suite !* — *Aux inquiets, le nouveau personnel jeta ces quatre mots : « culte de la personnalité » :* QU'ILS SE CONTENTASSENT *de cette formule bureaucratique* (SARTRE, *Situations*, t. IX, p. 252). — Voir cependant l'ex. de SABATIER ci-dessus (où l'infinitif est construit sans *de*).

CHAPITRE IX

L'ACCORD

424 Définition. B

L'accord est le fait qu'un mot variable (que nous appelons **receveur**) reçoit d'un autre mot de la phrase (mot que nous appelons **donneur**) ses particularités morphologiques : son genre, son nombre et sa personne.

La terre EST RONDE. — *Les absents* ONT *toujours tort.* — *La fleur que tu m'*AVAIS JETÉE...

L'accord est un phénomène qui se marque plus dans l'écrit que dans l'oral. D'autre part, les grammairiens ont parfois inventé des subtilités peu utiles ; ils ont aussi freiné l'évolution. Mais on doit tenir pour excessive cette déclaration de P. Guiraud : « C'est un des traits fondamentaux du français que l'accord n'y est qu'une survivance, maintenue par l'action arbitraire des grammairiens. Il survit et sévit surtout dans l'orthographe et n'existe qu'à l'état de vestiges dans la langue parlée. » (*Syntaxe du fr.*, p. 64.) — Les dialectes, qui se sont développés spontanément, qui existent surtout sous la forme orale et qui ne sont pas soumis à l'autorité des grammairiens, ont leurs règles d'accord, même si elles sont plus simples que dans le français écrit.

N. B. La définition donnée ci-dessus n'est pas toujours satisfaisante. Il y a des cas où l'on constate l'identité nécessaire des particularités morphologiques, sans qu'il y ait vraiment un donneur : on peut considérer que le pronom personnel sujet est une flexion avancée du verbe, que le choix du nombre et de la personne résulte plutôt des circonstances de la communication et qu'ils sont conçus par le locuteur globalement, simultanément pour le verbe et pour le pronom. De même, pour le nombre du déterminant : est-il raisonnable de penser que le locuteur choisit *des pommes* et, a fortiori, *deux pommes* parce que le mot *pommes* est au pluriel ? C'est surtout pour la langue écrite que l'on doit analyser les relations quand elles ne sont pas perceptibles à l'oral. — Le phénomène de la syllepse (§§ 435-440) montre aussi que l'action des donneurs n'est pas mécanique.

B 424 BIBLIOGRAPHIE

BLINKENBERG, *Accord*, et HØYBYE : voir Bibliogr. générale.

425 Le donneur.

a) Le donneur est généralement un nom R1 ou un pronom, comme dans les ex. du § 424.

Mais le donneur est parfois un mot ou un syntagme qui n'ont ni genre, ni nombre, ni personne. C'est le cas de l'infinitif et de la proposition conjonctive. Le receveur se met au masculin singulier et à la troisième personne. R2

Mentir EST *trop* FATIGANT (CAMUS, *Peste*, p. 227). — *Qu'il y eût de par le monde des roses ou des tulipes, lui* ÉTAIT INDIFFÉRENT (ESTAUNIÉ, *Ascension de M. Baslèvre*, I, 2). — *Je n'ai jamais trouvé* FÂCHEUX *que les femmes eussent un peu de ventre* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, VII).

R1 425 REMARQUE

Par le phénomène de l'autonymie (§ 460), n'importe quel élément de la langue peut être considéré pour lui-même et traité comme un nom. Ces noms occasionnels sont d'ordinaire masculins, même s'il s'agit de noms qui dans leur valeur ordinaire sont féminins :

TROP *est issu d'une langue germanique.* — HIRONDELLE *n'est pas écrit correctement dans votre texte.* — Pour le cas particulier des noms de lettres, voir § 480.

Les mots peuvent être nominalisés pour d'autres causes : *Les* POURQUOI *des enfants sont lassants.* — *De quoi* DEMAIN *sera-t-il fait ?* Cf. § 198.

R2 425 REMARQUE

Sur le cas où le sujet est constitué de deux infinitifs ou de deux propositions, voir § 446.

b) Il peut y avoir un seul donneur ou plusieurs donneurs simultanés :

LA NUIT *était claire.* — LE JOUR ET LA NUIT *étaient également chauds.*

c) Un donneur peut ne pas porter lui-même explicitement les marques du genre, du nombre et de la personne qu'il communique au receveur :

JE *suis contente, dit Suzanne.* — *Dors, pauvre enfant malade. /* QUI *rêves sérénade...* (NERVAL, *Odelettes*, Sérénade.)

On peut considérer l'antécédent du pronom relatif comme un donneur (un donneur indirect), quoiqu'il n'appartienne pas à la proposition où se trouvent les receveurs : MON PÈRE ET MA MÈRE, *qui sont nés la même année.*

426 **Les receveurs.** R1

Les receveurs peuvent appartenir à différentes catégories grammaticales.

a) Les **déterminants** faisant partie du syntagme nominal. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom R2 :

LA *chèvre.* LES *chèvres.* CETTE *chèvre.* QUELLE *chèvre ?*

Les déterminants possessifs doivent leur personne soit au contexte, soit à la situation :

Les escargots se réfugient dans LEUR *coquille.* — MA *mère est née à Genève.*

b) Les **adjectifs,** qu'ils soient épithètes, épithètes détachées ou attributs. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom (ou le pronom) auquel ils se rapportent, dans le cas des épithètes ; avec le nom (ou le pronom) sujet, dans le cas des attributs du sujet ; avec le nom (ou pronom) complément d'objet, dans le cas des attributs du complément d'objet.

Une lumière VERTE. VERTE, *la lumière se distingue mieux. La lumière est* VERTE. *Je croyais la lumière* VERTE.

L'épithète détachée peut perdre toute dépendance à l'égard du nom et devenir un adverbe invariable : *La neige tombait* DRU. Cf. § 963, *b*.

c) Les **participes passés.** Le participe passé s'accorde comme un adjectif (*b* ci-dessus), s'il est employé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire *être* :

Une voiture CONDUITE *avec prudence. La voiture était* CONDUITE *avec prudence.*

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom compléments d'objet direct du verbe si ce complément précède le participe :

La personne que j'ai RENCONTRÉE. *Je la connaissais : je l'avais* RENCONTRÉE *en vacances.* Cf. §§ 942 et suiv.

Le **participe présent** en tant que forme verbale est invariable ; employé adjectivement, il s'accorde comme les adjectifs (*b* ci-dessus).

Une femme FAISANT *attention à sa ligne.* — *Une femme* DÉCEVANTE.

d) Le **verbe** (ou son *auxiliaire* quand le verbe est à un temps composé ou au passif). Il reçoit du nom (ou du pronom) sujet ses marques de nombre et de personne :

Je PARTIRAI. *Elles* PARTIRONT. *Elles* SONT *parties. Ils* AVAIENT *dormi. Ils* FURENT *repoussés.*

e) À propos du **pronom,** on ne peut parler, en toute rigueur, de l'accord que dans deux cas. R3

1° Le **pronom personnel redondant** a le genre et le nombre des noms qu'il reprend :

*Peut-être votre mère le sait-*ELLE. — *Votre mère le sait-*ELLE ? — *Juliette se lave* ELLE-*même les cheveux.* — Voir cependant § 653, *a*, 2°.

2° Le **pronom relatif représentant** reçoit de son antécédent les marques de genre et de nombre :

La fosse dans LAQUELLE *ils sont tombés.* — Voir cependant § 708, R.

Comme nous l'avons signalé dans le § 425, *c*, le pronom relatif qui est à la fois donneur et receveur transmet le genre, le nombre et la personne même s'il n'en porte pas les marques visibles : *Ma femme,* QUI *est* BLONDE...

R1 426 **REMARQUE**

Le nom a un genre en soi (*pomme* est féminin) ou un genre déterminé par la réalité désignée (ce qui commande le choix entre *instituteur* et *institutrice*) et un nombre déterminé par cette réalité (le choix entre *cheval* et *chevaux*). On ne peut dès lors pas parler d'accord à propos du nom, même quand il est attribut ou apposition : voir §§ 250-251 ; 308, *b* ; 344-345.

R2 426 **REMARQUE**

Pour les constructions où le déterminant n'a pas le nombre du nom qu'il accompagne, voir § 577, *a*.

R3 426 **REMARQUE**

Pour les autres pronoms représentants, on a aussi un phénomène qui ressemble à l'accord. Mais, s'ils doivent leur genre à leur antécédent, ils n'en gardent pas toujours le nombre : *Tes deux voitures sont plus rapides que* LA MIENNE. Cf. § 653, *b*, 2°.

D'autre part, le pronom représente souvent un nom qui ne fait pas partie de la phrase : *J'ai rencontré votre mère lundi soir.* ELLE (ou Celle-ci) *m'a rappelé son invitation.*

Quant aux pronoms nominaux, leur genre, leur nombre et leur personne sont déterminés par la situation, et non par un accord : *Je suis* BLOND ou BLONDE (selon que le locuteur est un homme ou une femme).

Certains n'ont d'ailleurs qu'un seul genre : *Rien n'est* SÛR. Voir aussi § 424, N. B.

427 Note préliminaire.

Les problèmes spécifiques à telle ou telle catégorie particulière sont traités avec cette catégorie.

Attribut du sujet : §§ 248-249 ; attribut du complément d'objet : § 308, *a* ; attribut de la proposition absolue : § 259 ; épithète : §§ 335-339 ; déterminant : § 577 ; verbe : §§ 928-938 ; participe passé : §§ 939-953.

Nous croyons utile, pour éviter les redites, de traiter ici des phénomènes concernant en réalité le donneur et par conséquent applicables à plusieurs catégories. Nous divisons cet exposé en deux sections, qui examinent successivement le cas du donneur unique (§§ 429-440) et celui du donneur multiple (§§ 441-454). L'accord distributif, qui se réalise dans les deux cas, sera étudié §§ 428 et 452. R

R 427 REMARQUE

Quand le verbe est *être*, l'attribut n'est pas sans exercer une certaine influence sur l'accord, dans des situations qui sont assez diverses. Voir notamment § 440, R1. Comp. § 932.

428 Accord distributif.

Il arrive que le donneur qui est un pluriel ou qui est formé de singuliers coordonnés (cf. § 261, *b*) ne soit pas considéré dans la phrase comme un ensemble pluriel, mais que l'on envisage séparément les divers êtres, choses ou concepts qui constituent ce pluriel.

a) Tantôt le lecteur est averti de cette *distribution* par des termes spéciaux.

1° Des ordinaux ou des pronoms fragmentent en quelque sorte un ensemble pour ajouter des particularités selon les éléments qui le constituent et cela implique souvent un accord avec ces distributifs :

J'y vois deux chevaliers : L'UN MORT, *l'autre expirant* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). — *Une haie de tableaux* [...] *posés les uns devant les autres,* [...], LE DERNIER APPUYÉ *contre le mur* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XXXII). — *Une grande échelle linéaire dont les extrémités sont* L'UNE *très* SIMPLE, L'AUTRE *très* COMPLIQUÉE (M. FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 162). — *Ils nageaient côte à côte,* LUI *plus* BLANC *de peau* [...], ELLE BRÛLÉE *comme une blonde,* COIFFÉE *d'un foulard bleu* (COLETTE, *Blé en herbe*, II). — *Les extrémités sont* LA PREMIÈRE *très* SIMPLE, LA SECONDE *très* COMPLIQUÉE.

2° ***Chacun*** comme représentant indique que le fait vaut pour tous les éléments d'un ensemble ; il est donc souvent redondant R1 par rapport à un nom ou un pronom pluriels. L'accord se fait dans la plupart des cas avec ce pluriel et non avec *chacun*.

Une ligne de sentinelles ambulantes SÉPARÉES CHACUNE *par un espace convenable* (BALZAC, *Chouans*, Pl., p. 1018). — *Vingt-deux pages,* ÉCRITES CHACUNE *sur deux colonnes* (M. BLOCH, *Rois thaumaturges*, p. 139). — *Ces deux hommes* [...] *sont,* CHACUN *dans leur genre, aussi* EXTRAORDINAIRES *l'un que l'autre* (BALZAC, *Ténébr. affaire*, Pl., p. 632). — *Chacun* explicite le relatif *qui* sujet dont l'antécédent est un pluriel R2 : *La querelle des Bourguignons et des Armagnacs, celle des Guise et des Valois, qui,* CHACUNE, TIENNENT *un siècle* (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 21). — *Comme si nous étions seulement des invités* [...] *qui devaient être* CHACUN *également* CONTENTS *de connaître l'autre* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 547). — *Au milieu des hommes qui* CHACUN, *l'un après l'autre, le* DÉVISAGEAIENT *au passage* (MONTHERL., *Songe*, XIII). — *On passe entre les mains de trois valets successifs* [...] *qui,* CHACUN, DONNENT *un coup de cloche* (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, III). — *La tige se partage en plusieurs rameaux qui* PORTENT CHACUN *une chandelle* (*Ac.* 1932, s. v. *branche*).

Chacun est prédominant pour l'accord seulement quand il a le rôle syntaxique de donneur, rôle que confère la fonction sujet.

Sujet d'un verbe conjugué : CHACUN *de vous* EST-IL CONTENT ? – *Petite maison de plusieurs étages dont* CHACUN *n'*A *qu'une chambre* (*Ac.* 1932, défin. de *bâton de perroquet*). [Autre ex. de *dont chacun*, s. v. *basse*.]

Sujet d'une proposition absolue (cf. chap. III) : *Mina* [...] *ne songeait pas au général qu'elle trouvait ridicule avec ses croix. «* CHACUNE, *se disait-elle,* OBTENUE *par une bassesse. »* (STENDHAL, *Le rose et le vert*, I.) — *Des millions de touches de tendresse, de passion* [...], CHACUNE *aussi* DIFFÉRENTE *des autres qu'un univers d'un autre univers* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 349). — *Fruit du grenadier, contenant quantité de grains rouges,* CHACUN RENFERMÉ *dans une petite cellule* (*Ac.* 1932, s. v. *grenade*).

R1 428 REMARQUE

Comp. la coordination redondante *tous et chacun*.

R2 428 REMARQUE

Chacun précédé immédiatement de *qui* sujet dont l'antécédent est au plur. est parfois suivi immédiatement d'un verbe au sing. (contrairement aux ex. donnés ci-contre) : *C'étaient des documents divers* [...] *réunis dans des chemises de fort papier bleu, qui* CHACUNE PORTAIT *un nom écrit en gros caractères* (ZOLA, *Dr Pascal*, I). — *Maints sentiers* [...] *menaient à des villages* [...] *qui* CHACUN OFFRAIT *quelque particularité surprenante* (GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 51). [*Journal*, Pl., t. II, p. 1108 : *offraient*.] — *Ils* [= des mots] *laissaient dans mon esprit une succession d'images qui,* CHACUNE, OFFRAIT *une suggestion* (G. BEAUMONT, dans les *Nouv. litt.*, 14 août 1947). — *Autour d'eux descendent douze autres parachutes qui,* CHACUN, PORTE *un container de la taille d'un cercueil* (*A. DECAUX raconte*, t. II, p. 209). — Ex. de DAUDET dans Sandfeld, t. I, p. 385. — Ce sont des inadvertances qui ne concernent que l'orthographe : *chacun* prédomine dans l'esprit du scripteur. Il n'est pas utile de penser à l'influence des phrases où *dont* est l'antécédent de *chacun* (cf. ci-contre).

N. B. Pour le déterminant possessif, la langue écrite n'a pas fait son choix entre l'unipossessif (*son, sa*), c'est-à-dire l'accord avec *chacun*, et le pluripossessif (*leur*), c'est-à-dire que l'accord se fait avec le donneur pluriel comme pour le verbe : *Elles sont parties* CHACUNE *de* LEUR (ou SON) *côté*. Voir § 748, *a*.

b) Tantôt seul l'accord montre le phénomène. R3

Quand cela porte sur le verbe, ce sont des jeux un peu subtils : *Je me demandais* QUEL ÉTAIT, *ou* QUELS ÉTAIENT *l'auteur ou les auteurs réels des ordonnances* (CHAT., *Mém.*, III, II, X, 8). — *Ces flots et ce soleil n'étaient pas ceux qui* BAIGNENT *et* ÉCLAIRE *le promontoire sur lequel Platon enseignait ses disciples* (*ib.*, III, II, III, 12). — *La position influente que notre père et toi* A EUE *et* AS *à Rouen* (FLAUB., *Corresp.*, 3 janv. 1857). — Moins surprenant : *Il consiste* [...] *à désigner deux chevaux qui seront classés* 1[er] *et* 2[e] (*Grand Lar. enc.*, s. v. *pari*). — *Les littératures* LATINE *et* GRECQUE, type très courant : § 337.

Avec un attribut nominal, on n'a pas exactement le phénomène d'accord (cf. § 251) : *Liseux avait à son service un commis et une bonne qui étaient* LE FRÈRE *et* LA SŒUR (APOLLIN., *Flâneur des deux rives*, p. 27). — Autres ex. au § 251, *c*. — Avec chiasme : *Et M*[me] *de Staël et lui* [= B. Constant] *sont* LE PÈRE *et* LA MÈRE *du libéralisme politique* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 57).

R3 428 REMARQUE

De nos jours, il est assez à la mode, même dans des textes continus, de remplacer les coordinations alternatives par des parenthèses : *quel(s) étai(en)t*, etc. Ces procédés purement écrits ne peuvent être rendus à l'oral.

Section I

Le donneur est unique

429 Le receveur précède le donneur.

Quand le receveur précède le donneur, on observe une tendance à laisser le receveur invariable. H

Ce phénomène s'explique par le fait que le locuteur n'a pas toujours présente à l'esprit la partie de la phrase qu'il n'a pas encore énoncée. Des causes particulières jouent dans certains cas.

Cette tendance est reçue par l'usage correct dans les cas suivants.

Certains attributs dans les propositions absolues : VU *son absence* (§ 259, *b*, 1°) ; — le participe passé conjugué avec *avoir* : *J'ai* REÇU *une lettre*, qui s'oppose à *La lettre que j'ai* REÇUE (§ 942) ; — certains verbes : VIVE *les vacances !* (§ 936, *f*) — certains attributs dans des phrases averbales : *À quoi* BON *une révolte ?* (§ 249, *a*, 1°) — l'adjectif *feu*, notamment quand il précède le déterminant : FEU *la reine* (§ 561, *b*) ; — *demi* : *Une* DEMI-*heure* (§ 561, *a*) ; — *ci-joint, ci-inclus*, etc. à l'intérieur de la phrase : *Vous trouverez ci-*JOINT *votre quittance* (§ 941) ; — l'adjectif attribut du complément d'objet direct ou du « sujet réel » dans *Il n'a de ... que ...*, *Il n'y a de ... que ...*, *Il n'y a pas plus ... que ...* : *Elle n'a de* PLAISANT *que sa figure* (§ 308, *a*, 5°). *Il n'y a pas plus* DOUILLET *que les hommes* (§ 249, *b*, 1°). — Comp. aussi § 251, *d*, 4° (*témoin*). R

Le phénomène se manifeste aussi de façon isolée et moins correcte pour l'adjectif attribut du sujet (§ 248, R1) ou du complément d'objet direct (§ 308, *a*, 3°) ; pour d'autres verbes que ceux auxquels on vient de faire allusion (§ 936, *g*).

H 429 HISTORIQUE

L'anc. fr., souvent proche de la langue parlée, fournit bien des ex. d'une discordance du verbe ou de l'attribut avec le sujet qui suit. Voir Tobler, *Mél.*, pp. 294-295, qui cite notamment : *Et n'y* HABITE *que Sarrasins* (ANGLURE). — FAIT *sera vostre volentés* (*Sone de Nausay*). — Dans le premier ex., on peut dire qu'il s'agit d'un verbe impersonnel sans *il*, comme il est naturel en anc. fr. ; mais, ainsi que le note Tobler, le fait qu'on n'accorde pas le verbe avec le sujet logique (ou réel) ressortit au même phénomène général.

R 429 REMARQUE

On peut invoquer cette tendance pour expliquer certains faits lorsque le donneur est multiple : l'accord avec le terme le plus proche est plus fréquent si le receveur précède le donneur (§ 444, *b*) ; l'accord ne se fait pas dans la coordination différée (§ 444, a).

LE DONNEUR EST UN SYNTAGME COMPLEXE

430 Adverbe + pseudo-complément.

Les adverbes de degré suivis de *de* (parfois de *des*) servent de déterminants au nom (§ 626, *a*). R1 Celui-ci est le véritable noyau du syntagme et c'est lui qui est le donneur d'accord :

Assez de malheureux ici-bas vous IMPLORENT (LAMART., *Médit.*, XIII). — *Toutes ces images* [...] *lui faisaient comme autant de fils qu'elle aurait* PERDUS, *– l'excès de la douleur multipliant sa maternité* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). — *Beaucoup de sa spontanéité était* PARTIE (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 289). — *Watteau, ce carnaval où bien des cœurs illustres, / Comme des papillons,* ERRENT *en flamboyant* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Phares). — *Oh ! combien de marins, combien de capitaines / Qui* SONT PARTIS *joyeux pour des courses lointaines, / Dans ce morne horizon se* SONT ÉVANOUIS ! (HUGO, *Rayons*, XLII.) — *Peu d'amis la* REGRETTÈRENT (FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, IV). — *Un peu de neige était encore* TOMBÉE (MALÈGUE, *Augustin*, t. II, p. 350). — *Un peu de*

R1 430 REMARQUE

Sur l'accord en personne avec des sujets comme *beaucoup d'entre nous*, voir § 934, *c*.

lumière est SUPÉRIEURE *à beaucoup de ténèbres* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, V). — *Tant d'années* ÉCOULÉES *depuis ce témoignage d'amour* DOIVENT *avoir guéri la blessure* (APOLLIN., *Flâneur des deux rives*, p. 18). — *Tant de vigilance est* PERDUE ! (MONTHERL., *Olympiques*, p. 284.) — *Jamais tant de vaisselle ne fut* CASSÉE (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 23). — *Tant de beauté est* EFFRAYANTE *à méditer aujourd'hui* (JAMMES, *Solitude peuplée*, p. 197). — *Tant de richesse est bien* BELLE (PROUST, *Jean Santeuil*, t. I, p. 350). — *Trop de bonté est* CRUELLE *à la vanité d'autrui* (VERCORS, *Marche à l'étoile*, p. 80). — *Trop d'allées et venues* FATIGUENT (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 185).

Il arrive pourtant que l'accord se fasse avec l'adverbe, lorsque celui-ci exprime l'idée prédominante. **R2**

Beaucoup de cierges VALAIT *mieux !* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4, G.-F., p. 457.) [*Valaient* : éd. M., p. 379.] — *Lorsqu'un peu de confiance se fut* ÉTABLI *entre nous* (B. CONSTANT, *Ad.*, IX). — *Un peu d'encre soigneusement* ÉCONOMISÉ (VERL., *Mes prisons*, VI). — *Un peu d'animation était* REVENU *au village* (MARTIN DU G., *Thib.*, VI, p. 241). [*Revenue* : Pl., t. I, p. 1367.] — *Dès qu'un peu plus d'obscurité serait* VENU *à son aide* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 325). — *Tant d'indifférence et de coquetterie ne* SEMBLAIT *pas* AISÉ *à comprendre* (MUSSET, *Nouvelles*, Croisilles). — *Ils étaient las des philosophes. Tant de systèmes vous* EMBROUILLE (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 309). [*Embrouillent*, éd. Lemerre, p. 349.] — *Tant de lieues le* TENAIT *séparé de sa ville* [...] ! (MAURRAS, *Anthinéa*, p. 94.) — *Tant de bravades* AVAIT *poussé l'homme à bout de résistance* (M. GARÇON, *Plaidoyers chimériques*, p. 107). — *Tant d'émotions* AVAIT *aggravé le tic de la tante Prascovie* (YOURCENAR, *Alexis*, suivi du *Coup de grâce*, p. 170). — *Tant de discrétion et d'honnêteté* MÊLÉ *à tant de hauteur* (BILLY, dans le *Figaro*, 23 déc. 1953). — *Trop de pudeur est bien plus* DANGEREUX *que pas assez* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 68). [L'opposition concerne les adverbes et non pas le nom, qui, commun aux deux syntagmes, n'est pas répété.] — *Trop d'essais* USE *le cerveau* (A. BESNARD, *Sous le ciel de Rome*, p. 38). **R3**

R2 430 REMARQUE

On notera que, dans les ex. ci-contre, l'accord est assez rarement audible et que les éditions ne sont pas toujours concordantes.

R3 430 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, *un peu* est pronom plutôt que déterminant : *Un peu de sa force venait de lui être* ENLEVÉ (ZOLA, *S. Exc. Eug. Rougon*, XIII). — Ce cas doit être rapproché de ceux qui sont examinés plus loin.

Quand l'adverbe est nominalisé par la présence d'un déterminant, ce qui est fréquent pour *peu* **R4**, l'accord se fait souvent avec l'adverbe nominalisé :

R4 430 REMARQUE

Un peu et *quelque peu* sont à part, puisqu'ils servent de locutions adverbiales.

Avec *peu* : *Le peu de confiance que vous m'avez* TÉMOIGNÉ *m'a ôté le courage* (LITTRÉ). — *Le peu de qualités dont il a fait preuve l'A fait éconduire* (*Ac.* 1935). — *Ce peu de mots* EUT *un effet décisif* (HUGO, *Bug-Jargal*, IX). — *Le peu d'officiers qui* RÉSISTE EST TUÉ (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, III, 9). — *Ce peu de mots* ÉTAIT *l'agonie d'une passion* (BALZAC, *Curé de vill.*, p. 153). — *Ce peu de mots* MIT *fin aux débats* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 228). — *Ce peu de mots me* SUFFISAIT (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, IX). — *Son peu de sensualité se trouvait* MANGÉ *par ses quatorze heures de travail par jour* (ZOLA, *S. Exc. Eug. Rougon*, XII). — *Il me restait je ne sais quelle saveur horriblement douce dont le peu de volonté que j'avais était* ENIVRÉ (FROMENTIN, *Domin.*, IX). [Le ms. porte *enivrée* : S. T. F. M., p. 422.] — *Ses doigts perdaient le peu d'assurance qu'ils auraient* EU (ROMAINS, *Lucienne*, p. 197). — *Ce peu d'entrailles qui* SUBSISTE *dans les femmes les plus insensibles* (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 174). — L'accord avec *peu* est obligatoire quand le complément est séparé de *peu* : *Le peu qui* FILTRE *de nouvelles du Tibet occupé* TEND *à montrer que le gouvernement communiste de Pékin tient le pays dans une main de fer* (SOUSTELLE, *Lettre ouverte aux victimes de la décolonisation*, p. 57). **H**

Avec *trop* : *Le trop de précautions ne* NUIT *jamais* (MÉRIMÉE, *Chron. de Charles IX*, XIV).

H 430 HISTORIQUE

Le trop d'expediens PEUT *gaster une affaire* (LA F., *F.*, IX, 14).

Cependant, même dans ce cas, l'accord avec le complément n'est pas exclu, du moins avec *le peu* :

Le peu de confiance que vous m'avez TÉMOIGNÉE *m'a rendu le courage* (LITTRÉ). — *Le peu de services qu'il a* RENDUS ONT *paru mériter une récompense* (*Ac.* 1935). — *Le peu de cheveux qu'il avait* ÉTAIENT *gris* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, II, I, 2). — *Le peu de renseignements que l'on possède sur son compte ne* PERMETTENT *pas de décider s'il était prêtre ou non* (APOLLIN., *Diables amoureux*, p. 169). — *Le peu de matelots qui* RESTAIENT ESSAYÈRENT *d'implorer la pitié des révoltés* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango). — *Le peu de livres espagnols qu'elle a* LUS *n'*ONT *rien pu lui enseigner* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 62). — *Le peu de noms qu'il avait* RETENUS *dans la fréquentation de Saint-Loup lui* PERMETTAIENT *de donner à son prestige actuel une sorte de recul indéfini* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 959). — *Le peu d'intimité qu'il avait* EUE *avec Bella ne le gênait pas moins* (GIRAUDOUX, *Bella*, IX).

Dans les ex. tirés des dict. et dans le premier ex. de MÉRIMÉE, l'accord avec l'adverbe nominalisé s'explique par le fait que *le peu* équivaut à « l'insuffisance, le manque » et *le trop* à « l'excès ». — Mais la plupart des ex. des écrivains ont des justifications moins visibles. En particulier, ils accordent avec *peu* même dans des cas où ce mot apporte une information secondaire et pourrait être supprimé sans que la phrase perde son sens.

431 Nom + pseudo-complément (cf. § 348, *b*).

a) Avec *espèce, façon, genre, manière, sorte, type,* suivis de *de* et d'un nom, c'est celui-ci qui détermine l'accord dans certaines circonstances.

1° Quand ce complément représente l'idée principale, l'expression qui précède fonctionne plus ou moins comme un adjectif, jusqu'à signifier seulement « qq. ch. comme », éventuellement avec une nuance péjorative, ou même jusqu'à servir simplement de renforcement (*Espèce d'imbécile !*).

Espèce de balcon [...] GARNI *d'un premier rang de spectateurs* (BESCHERELLE, s. v. *podium*). — *Il explora les bâtiments afin de pouvoir dire quelle espèce d'hôtes y* REVENAIENT (Al. DUMAS, cit. Plattner, II, 3, p. 25). — *En cette sorte de mémoires qu'il a* LAISSÉS, *nul souci de rappeler* [...] (DUBY, *Guillaume le Maréchal*, p. 83). — *Une espèce d'idiot qui n'a jamais pu être* REÇU *bachelier* (LABICHE, cit. *Rob.*, s. v. *espèce*). — *Un certain type de recherches* ONT *été entreprises* (dans Hanse, s. v. *verbe, accord*, A, 1). — *Ce genre d'amitiés* FINISSENT *autrement qu'on ne pense* (OLDENBOURG, *Pierre angulaire*, L. P., p. 295). — *Voilà bien le genre de questions qui ne* SERVENT *à rien* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 46). — *Ce n'était pas exactement le genre de vacances qu'il avait* RÊVÉES (*ib.*, p. 89). — *Ce genre de rapports amoureux n'étaient tout de même pas très* FRÉQUENTS (MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 107). — *Comment ce genre d'affaire n'apparaîtrait*-ELLE *pas* [...] *comme une juste sanction* [...] ? (BOURNIQUEL, *Empire Sarkis*, p. 267.) — *Ce genre de révélations* CONTRIBUENT *à la réputation de l'ex-refusé* (M. WILMET, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1999, p. 59).

Une manière de, une façon de pour « une espèce de » appartiennent à la langue littéraire : *Il n'a pas de groom,* [...] *il a une* MANIÈRE *de petit paysan qu'il a* AMENÉ de son endroit [en italique ; « de son village »] (BALZAC, *Cabinet des antiques*, Pl., p. 381). H1

Si *espèce, genre*, etc. ont leur signification ordinaire, si l'attention se porte sur eux, ce qui est particulièrement le cas quand ces mots sont précédés du déterminant démonstratif, le complément n'a pas d'effet sur l'accord :

[Emma] *réalisait la longue rêverie de sa jeunesse, en se considérant dans ce type d'amoureuse qu'elle avait tant* ENVIÉ (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 9). — *Elle était apparue à Swann* [...] *d'un genre de beauté qui lui était* INDIFFÉRENT (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 195). — *Le type de la sainte Nitouche est bien* CONNU (L. DAUDET, cit. *Rob.*, s. v. *nitouche*). — *Ce genre d'exercices vous* FERA *du bien* (*Dict. contemp.*). — *Ce genre de lunettes* FAIT *fureur* (*ib.*). — *Cette sorte de snobs* EST *assez* COURANTE *dans ce milieu* (dans Hanse, *l. c.*). — *Ce type de recherches* A *déjà été entrepris* (*ib.*). — *Ce n'est pas le genre de réponse qu'il aurait* FAIT *l'année dernière* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 258). R1

2° Le caractère adjectival du syntagme **espèce de** est tel qu'*espèce* lui-même prend fréquemment le genre du nom complément : °*Un espèce de prophète.* Ce tour, courant dans la langue parlée, pénètre dans l'écrit, et depuis longtemps. H2

Un écrivain montévidéen [...] *l'honorait d'*UN *espèce de culte romantique* (LARBAUD, dans la *Nouv. revue fr.*, 1er janv. 1926, p. 116). — *Crois-tu qu'elle s'est amourachée du fils Azévédo ? Oui, parfaitement :* CET *espèce de phtisique* (MAURIAC, *Th. Desqueyroux*, p. 65). [*Œuvres compl.*, p. 198 : *cette.*] — *Un espèce de murmure* (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 89). [Pl., p. 1424 : *une.*] — *Dans* CET *espèce de fourreau de soie* (*ib.*, p. 11). [Pl., p. 1357 : *cette.*] — *Et quant aux Arabes, à* TOUS *ces espèces de prophètes à la manque* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 5 févr. 1949). — TOUS *ces espèces d'Arabes* (J.-J. GAUTIER, *Hist. d'un fait divers*, p. 60). — CET *espèce de navet* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 10 nov. 1955). — UN *espèce de sorcier* (M. DE SAINT PIERRE, *ib.*, 18 déc. 1958). — UN *espèce de vallon* (PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 121). — *J'ai vu où serraient les mains de* CET *espèce d'oiseau* [= un homme] (Cl. SIMON, *Vent*, p. 38).

Ex. réguliers : UNE *espèce de maure* (HUGO, *Lég.*, XLIX, 4). — *Il avait à la main* UNE *espèce de vilain coutelas* (MÉRIMÉE, *Double méprise*, IX). — UNE *espèce de fantôme* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 467).

3° L'accord se fait avec le nom qui suit *toute espèce de, toute(s) sorte(s) de* :

*Toute sorte de propos s'*ENSUIVIRENT (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — *Toute sorte de livres ne* SONT *pas* BONS (LITTRÉ). — *Toute sorte de livres ne* SONT *pas également* BONS (*Ac.* [1762-] 1935). — VENAIENT *dans notre boutique* [...] *toute*

H1 431 HISTORIQUE

+*Une* FAÇON *de secrétaire que j'ai* AMENÉ *avec moi* (VOLT., *Corresp.*, cit. *Rob.*).

R1 431 REMARQUE

Vu les ex. de BEAUVOIR qui ont été cités plus haut, on peut se demander si dans celui-ci on n'a pas une faute contre la règle générale de l'accord du participe passé employé avec *avoir*. D'autre part, voici un ex. où on attendrait plutôt l'accord avec le complément d'*espèce* : *Je serai heureux de voir un ami des anciens jours rendre hommage à l'espèce de courage que nous avons, quelques-uns et moi,* DÉPLOYÉE (VALLÈS, lettre publiée dans *Europe*, août-sept. 1980, p. 180).

H2 431 HISTORIQUE

Espèce était déjà parfois traité comme masc. dans cette construction au XVIIIe s. : +*M. Maisne et moi le menâmes* [...] *dans* UN *espèce de cabinet* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. I, p. 341). — *Le Récipiendaire pouroit bien aussi être* UN *espece de grand homme* (VOLT., *Lettres phil.*, XXIV). — *Vous faites de l'entendement du philosophe* [...] UN *espece de musicien* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 23). — *Ils parlent de St Louis come d'*UN *espece d'imbecille* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 26).

sorte de vieilles bêtes immortelles (J.-J. BROUSSON, *A. France en pantoufles*, cit. Høybye, p. 289). — *Toute espèce de belles choses que je n'avais pas* SOUPÇONNÉES ONT *grandi dans mon âme* (LARBAUD, *A.-O. Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 260). — *Dans un de ces moments de mauvaise humeur, où toute espèce d'enthousiasme est* DÉFENDU *à l'âme humaine* (J. JANIN, Préf. de : Dumas fils, *Dame aux cam.*). — *Par toute la chambre* [...] *étaient* POSÉS, *pressés, mêlés toutes sortes de menus objets* (E. et J. DE GONC., *M*[me] *Gervaisais*, III).

b) Avec ***force*** suivi d'un nom sans préposition (littéraire), ***la plupart de*** R2, ***nombre de*** (ainsi que *bon nombre de*, et *grand nombre de*, qui est plus rare), ***quantité de***, c'est le nom qui suit ces mots ou syntagmes qui détermine l'accord. R3

Force mots, par Restaut PEIGNÉS *tous les matins, /* [...] / PORTAIENT *encor perruque* (HUGO, *Contempl.*, I, 7). — *Force députés* VINRENT *alors s'incliner devant lui* (FARRÈRE, *Chef*, p. 195). — *La plupart des désirs créateurs de croyances ne* FINISSENT [...] *qu'avec nous-même* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 609). — *La plupart de ses collègues et de ses inspecteurs* ÉTAIENT *en vacances* (SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 153). — *Nombre de ces locutions* SONT DÉFINIES *au nom complément* (*Dict. contemp.*, s. v. *faire*[1], V). — *Nombre de romanciers ou d'auteurs dramatiques ne* PARVIENNENT *jamais à faire rendre aux propos de leurs personnages un son authentique* (GIDE, *Ainsi soit-il*, Pl., p. 1170). — *La répétition même, où* ASSISTERONT *bon nombre de dames* (ROMAINS, cit. Høybye, p. 287). — *Grand nombre de capucins* MONTRAIENT *leur crâne rasé* (SAND, *Mauprat*, XXV). — *Grand nombre de vassaux* FURENT CHASSÉS (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 3). — *Grand nombre de rencontres étrangères et nationales* EURENT *lieu à l'ombre rosée de ces brise-bise* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 99). — *Quantité de bras se* LEVÈRENT (FLAUB., *Sal.*, XV). — *Quantité de lettrés s'*EMPLOIENT *à la défendre* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 178). — *Quantité de vieilles demoiselles qui n'*ONT *jamais fait l'amour* ONT *dépensé le désir qui était en elles sur des perroquets, des chiens, des neveux ou des parquets cirés* (S. WEIL, citée dans le *Monde*, 26 avril 2002, p. I). R4

Si *la plupart de* est suivi d'un nom singulier, ce qui devient rare (sauf dans *la plupart du temps*), celui-ci détermine l'accord en genre : *Le mal fait au théâtre l'est par une élite cultivée, sensible, honnête. Comme la plupart du mal* FAIT *à la France, d'ailleurs* (GIRAUDOUX, *Impromptu de Paris*, III).

Le fait que *force* se construit sans préposition ni article montre bien qu'il n'a pas ici le fonctionnement d'un nom et qu'il peut être assimilé aux déterminants. Pour *nombre* et *quantité*, on observe seulement l'absence d'article. *Plupart* est figé lui aussi ; il contient un adverbe (*plus*) qui s'est agglutiné d'autant plus facilement qu'il n'est pas dans l'usage que cet adverbe soit appliqué à un nom : il ne peut s'employer avec un autre déterminant que *la* et il ne s'accommode plus d'une épithète.

VALÉRY, par caprice, a rendu à *plupart* sa valeur de nom en lui adjoignant une épithète et a fait l'accord en conséquence : *L'immense* PLUPART *de nos perceptions et pensées* EST *sans conséquences* (*Mauvaises pensées et autres*, Pl., p. 793). — On trouve quelques autres ex. d'accord avec *plupart* nom féminin singulier ; ce sont des archaïsmes H3 ou des inadvertances (surtout quand l'accord se marque exclusivement dans l'écriture) : *La plupart des enfants n'*A *pas cette volonté* (SAND, *Corresp.*, 29 sept. 1841). — *La plupart d'entre eux ne s'en* DOUTE *même pas* (DERÈME, *Libellule violette*, p. 71). — *La plupart des gens s'*ARRÊTE *à ce dernier parti* (ALAIN, *Propos sur le bonheur*, LIX). — *La plupart des phénomènes surnaturels dont elle avait été gratifiée depuis plusieurs années*, ÉTAIT *d'origine douteuse* (BILLY, *Madame*, p. 236). — *La plupart des gens* VIT *des cultures* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 249). — Voir aussi § 438, *a*, 4°.

c) Avec les expressions nominales exprimant la quantité (évaluation globale ou fraction), ainsi qu'avec les expressions contenant *pour cent*, *pour mille*, l'accord peut et parfois doit se faire avec le complément lorsque celui-ci est un pseudo-complément, l'indication de quantité jouant le même rôle que des déterminants comme *dix* ou *plusieurs*.

1° Les noms du genre de ***douzaine, centaine, millier*** sont particulièrement proches des déterminants numéraux et ils entraînent rarement l'accord. Cela est plus net encore pour ***million, milliard, trillion***, etc., que les usagers assimilent spontanément aux déterminants numéraux.

R2 431 REMARQUE

Sur le problème de l'accord en personne quand le syntagme sujet est *la plupart de nous* ou ... *d'entre nous* (ou *vous*), voir § 934, c.

R3 431 REMARQUE

Sur l'accord quand ces mots ou syntagmes sont construits sans être suivis d'un nom, voir § 438, a, 4°.

R4 431 REMARQUE

Voici un ex. où l'accord est fait avec *quantité*, contrairement à l'usage général (mais on a peut-être une application de la tendance signalée au § 429) : *Une affirmation gratuite, de quoi se* DÉDUIRA *« rationnellement » quantité de conséquences* (J. FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 133).

H3 431 HISTORIQUE

La plupart, que Furetière écrivait encore *la plus part* en 1690 (de 1694 à 1798, *la pluspart* dans l'*Ac.*, mais elle ajoute dès 1762 : « On écrit communément *Plupart* », déterminait souvent l'accord jusqu'au XVII[e] s., quoique l'accord avec le complément soit exigé par Vaugelas (pp. 41-42) et soit attesté auparavant : *La plus part des hommes* [...] *ne* VOIT *goutte en un si beau theatre* (CALVIN, *Inst.*, I, V, 8). — *La plus part des personnes libres* ABANDONNENT [...] *leur vie et leur estre à la puissance d'autruy* (MONTAIGNE, II, 12, Pl. 1946, p. 441). — [...] *que* [...] *la plus part du visage des choses nous* SOIT CACHÉ (*ib.*, p. 577). — °*La plupart des hommes* SUIT *l'inclination nouvelle* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. I, p. 553). — °*La plupart du monde chrétien n'est-elle pas* PERSUADÉE *de la présence réelle* [...] ? (BAYLE, cité dans Volt., *Lettres phil.*, S. T. F. M., t. I, p. 204.)

- Accord avec le complément : *Une centaine de paons et de pintades* BECQUETAIENT *[...] les filtrées d'eau jaillissant des tuyaux d'arrosage* (E. DE GONC., *Chérie*, IV). R5 — *La cinquantaine d'ouvriers qui* TRAVAILLAIENT *dans la fabrique ne* CHÔMERONT *pas davantage* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, II, 13). — *La centaine de préfets* RESTÈRENT SONGEURS (Al. PEYREFITTE, *Quand la rose se fanera*, p. 93). — *[...] que* VIENNENT *grossir encore une cinquantaine de nobles philosophes* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. III, p. 184). — *Une dizaine de voix* RÉPONDIRENT (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 3). — *Une douzaine de bonnes se* SUCCÉDÈRENT (J. CHARDONNE, *Claire*, p. 173). — *[...] se* PRESSENT *une douzaine de personnages plus jeunes* (Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, p. 7). — *Un millier de personnes* SONT MORTES *aujourd'hui* (IONESCO, *Jeux de massacre*, p. 37). — *40 millions de personnes dans le monde seront* PORTEUSES *du virus* (dans le *Monde*, 29 nov. 2001, p. 12). H4
- Accord avec le nom complété : *Une douzaine d'exemplaires de cette grammaire vous* COÛTERA *quinze francs* (*Ac.* 1932). [*Douzaine* = douze, exactement, et non environ douze.] — *Une quinzaine de jours* FUT NÉCESSAIRE (MORAND, cit. Hanse, s. v. *verbe, accord*, A, II, 2). — *Une centaine de restaurants* FORME *le demi-cercle* (COCTEAU, *Passé défini*, 23 août 1951). — *Ils descellent des blocs énormes de pierre, si lourds que parfois un millier d'ouvriers ne* SUFFISAIT *pas pour les extraire de leurs lits* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 260). — Voir aussi § 440, *a*, ainsi que § 438, *b*, 3°.

2° Quand le nom support exprime une grande quantité, il n'est pas rare qu'il cède la primauté à son complément. R6

Le nom support exprime essentiellement la quantité : *Sous les arcades de la place [...] se* PROMÈNENT *une* INFINITÉ *d'ânes, de mulets et de paysans pittoresques* (GAUTIER, *Tra los montes*, cit. *Trésor*). — *Une* INFINITÉ *de gens* ONT *cru cette nouvelle* (*Ac.* 1935). [Cet ex., qui date de 1835 et même, avec une var. (*crû que etc.*), de 1694, a disparu en 2000. Pourquoi ?] — *Une* INFINITÉ *de gens* PRÉFÉRERAIENT *être à ta place* (*Grand dict. enc. Lar.*). — *Une multitude d'animaux placés dans ces retraites par la main du Créateur, y* RÉPANDENT *l'enchantement et la vie* (CHAT., *Atala*, Prologue). — *Une multitude d'oiseaux se* MIRENT *à chanter à plein gosier* (SARTRE, *Mort dans l'âme*, cit. *Rob.*, s. v. *gosier*).

De même, certains noms expressifs, parfois familiers, voire très familiers ou même vulgaires (°*chiée*) : *Une* RIBAMBELLE *d'enfants* JOUAIENT *dans la cour*.

Pour d'autres noms, ce sont des applications élargies : *Un* FLOT *de gens sortis des théâtres [...] se* TROUVÈRENT *en haut de la rue, et* ENTENDIRENT *le râle du mourant* (BALZAC, *Marana*, Pl., p. 842). — *Un* FLOT *de petits êtres [...] s'en* [= de l'école] ÉCHAPPÈRENT *et se* MIRENT *à jouer* (MAUPASS., C., Coup d'État). — *Un* TAS *de gens* SEMBLAIENT *avoir oublié jusqu'à l'usage du sommeil* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, p. 204). — *Une foule de noirs* INONDENT *le tillac* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango). [Les premières éd. portaient : *inonde* (Pl., p. 790).] — *Une foule de locutions verbales* SONT *ainsi* SUSCEPTIBLES *de recevoir un objet* (BRUNOT, *Pensée*, p. 309). H5

Pourtant, ces divers noms sont susceptibles de déterminer l'accord, tantôt par l'importance ou la nuance que leur donnent les auteurs, tantôt par respect de la règle générale. R7

Nous sommes tous comme des planches lithographiques dont une INFINITÉ *de copies se* TIRE *par la médisance* (BALZAC, *Mme Firmiani*, Pl., p. 1033). — *Une* MULTITUDE *de sauterelles* A *infesté ces campagnes* (dans Littré). [Il admet aussi *ont*.] — *Un* AMAS *de paperasses, fiches, carnets, articles découpés,* ENCOMBRAIT *la pièce* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 124). — *Un* FLOT *inaccoutumé de promeneurs* NOIRCISSAIT *encore les rues de Combray* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 89). — *Sous leur influence, une* FOULE *de malades* ACCOURAIT (MAUPASS., *Mont-Oriol*, I, 1). — *Notre* MASSE *de deux millions de célibataires n'*A *pas besoin de cinq sous de rente pour faire l'amour* (BALZAC, *Physiol. du mariage*, IV). — *Une* NUÉE *de balles* GICLE *autour de moi* (BARBUSSE, *Feu*, cit. *Trésor*). — *Une* NUÉE *d'oiseaux* S'ÉLEVAIT *des arbres* (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 196). — *Tu comprends la* KYRIELLE *d'embêtements qui* VA *nous tomber sur les reins* (E. DE GONC., *Faustin*, VIII). — *Rue de l'Exposition [...]* GROUILLAIT *autour de ce malheureux une* RIBAMBELLE *de malfichus* (COURTELINE, *Ronds-de-cuir*, cit. *Rob.*). — *Toute la* FLOPÉE *des mioches* SUIVAIT *en ordre* (ZOLA, *Assomm.*, V). — *Une* FLOPÉE *de gens* ATTENDAIT *l'ouverture de la salle* (*Ac.* 2000).

R5 431 REMARQUE

Mot que le *Trésor* présente comme un hapax (« mot dont on n'a pu relever qu'un exemple », ce qui n'est pas tout à fait le cas ici), dont il a noté deux ex. chez E. DE GONC., avec la trad. commune « petit rayon, petit trait » : *Des filtrées de bleu* dans un grès et *une filtrée de jour* dans une chambre [syntagme qui est aussi dans *Man. Salomon*, XXXV, signé des deux frères, etc.]. Dans l'ex. que nous citons, on a une autre application, fréquente pour le verbe.

H4 431 HISTORIQUE

Ex. classique : +*Un million de terres comme la nôtre ne* SERAIENT *toutes ensemble pas plus grosses que le soleil* (LA BR., XVI, 43).

R6 431 REMARQUE

Lorsque le sujet est *qui*, l'accord avec le complément qui précède immédiatement peut être automatique. Les ex. suivants sont donc moins pertinents : *Que me fait l'opinion de cette* LÉGION *de demi-fripons qui* REGARDENT *avec ébahissement ma croix et mon avancement rapide ?* (STENDHAL, *L. Leuwen*, LXIV.) — [*Il*] *regarda longuement cette* RIBAMBELLE *de maisons et d'arbres qui* SEMBLAIENT *se donner la main* (HUYSMANS, *Marthe*, cit. *Trésor*). — *Nous avions toujours à nos trousses une* NUÉE *de polissons qui* FAISAIENT *la roue* [= paradaient] *sur nos derrières,* APPELAIENT *Bamban par son nom, le* MONTRAIENT *du doigt, lui* JETAIENT *des peaux de châtaignes* (A. DAUDET, *Petit Chose*, I, 6). Etc.

H5 431 HISTORIQUE

Ces accords avec le complément se trouvent aussi chez les classiques. Vaugelas (p. 41) exigeait *Une* INFINITÉ *de personnes* ONT *pris la peine de me tesmoigner le desplaisir qu'ils* [autre syllepse] *en ont eu*. Ex. : +*Une* INFINITÉ *de petites pierres* S'ATTACHENT *à ses bras* (RAC., *Rem. sur l'Odyssée*, cit. *Rob.*, s. v. *bras*). — *Un fait singulier, qu'une* INFINITÉ *de gens instruits vous* ATTESTERONT *pour vrai* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 161). — *Ce long* AMAS *d'ayeux [...] /* SONT *autant de témoins qui parlent contre vous* (BOIL., *Sat.*, V). [Le plur. du nom attribut appuie en outre le plur. du verbe.]

R7 431 REMARQUE

Ou encore parce que le nom a son sens premier : c'est souvent le cas quand le sujet est *la foule* ; voir *d* plus loin. Voir aussi dans *d* un ex. où *nuée* semble correspondre à une image différente de celles qu'on a ici. — Dans l'ex. suivant, la présence de l'article défini et d'une épithète ainsi que la place du complément entraînent l'accord avec le nom complété : *Pendant que des mortels la multitude vile / [...] /* VA *cueillir des remords dans la fête servile* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Recueillement).

3° Quand il s'agit d'expressions où entrent les mots ***nombre*** et ***quantité*** (en dehors des expressions citées dans le *b* ci-dessus), les deux accords sont possibles.

- Accord avec le complément, qui semble préféré **A1** : *Un grand nombre de gens* MOURURENT ÉTOUFFÉS (BALZAC, *Adieu*, Pl., p. 775). — *Un assez grand nombre d'électeurs* [...] ONT *jeté les yeux sur vous et* VEULENT *vous honorer de leur confiance* (ID., *Petits bourgeois*, Pl., p. 153). — *Un grand nombre de personnes* [...] SONT ARRIVÉES *à la domestiquer* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XXIII). — *Le plus grand nombre des habitants* [...] *me* TRAITÈRENT *en ami* (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 281). — *Quand un assez grand nombre d'expériences m'*EURENT *appris que j'agissais toujours ainsi* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 85). — *Un petit nombre de ceux qui lui ressemblent* ONT *su s'arracher aux douceurs d'un spiritualisme nuancé* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 443). — *Un assez grand nombre de ces exemples* ONT *vieilli* (*Ac.* 1932, Préf.). — *Un grand nombre de soldats* PÉRIRENT *dans le combat* (*Ac.* 2004, s. v. *nombre*).
- Accord avec le nom complété **A2** : *Une quantité de choses faites par le père pour l'enfant* CAUSA *le plus profond attendrissement à Véronique* (BALZAC, *Curé de vill.*, IV). — *Un petit nombre de ces femmes ne* CONNAÎTRA *jamais la vie* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, II, 5). — *Dans ce monde, où le plus grand nombre des hommes et des femmes* EST *bien souvent* AMENÉ *ou* RETENU *par le goût de la vie errante* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, II). — *Le plus grand nombre des invités s'en* ALLA (J. et J. THARAUD, *Quand Israël n'est plus roi*, p. 122). — *Une espèce de malaise qu'un petit nombre seulement des lecteurs de* Mécène et ses suivantes FUT CAPABLE *de supporter* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 426). — *Dans lequel s'*ANNONCERA *certain nombre d'exigences de nature et de contraintes fonctionnelles* (M. FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 157). — *Un certain nombre d'entre eux* [...] RESTERA *au P. C. F.* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 45).

  Dans certaines circonstances, ***nombre*** reste le mot le plus important du syntagme et détermine nécessairement l'accord :

  Le nombre effroyable de marches qu'il fallait monter [...] ÉLOIGNAIT *les visites ennuyeuses* (STENDHAL, *Chartr.*, XV). — *Le nombre des amis qui connaissaient Féder* DÉCUPLAIT *tous les ans* (ID., *Féder*, I). — *Le grand nombre des aspirants* FORÇAIT *à se distinguer par un talent supérieur* (BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., p. 698). — *Le trop grand nombre d'acteurs vous* EMPÊCHE *de contempler face à face le démon du jeu* (ID., *Peau de ch.*, Pl., p. 13). — QUEL *que* SOIT *le nombre de représentations* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XXXVI).

N. B. On constate que les deux possibilités existent avec diverses expressions de quantité : *Quelques exaltés sans mandat* [...] *que* SUIVENT *une poignée de naïfs* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 312). — *De l'obscurité se* DÉGAGE *une poignée de personnages à peine* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 29). Etc.

4° Quand il s'agit de **fractions,** soit de fractions proprement dites (*la moitié, le tiers*...), soit d'expressions avec ***part, partie*** ou ***fraction,*** soit de ***la majorité, la minorité,*** soit encore de ***le reste,*** les deux accords sont aussi en concurrence. L'accord avec le mot complété est surtout fréquent quand il est purement orthographique.

- Accord avec le complément **A3** : *La moitié de ses ressources* SONT EMPLOYÉES *à rebours* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. III, p. 252). — *La moitié des caves de la section n'*ONT *pas encore été* FOUILLÉES (FRANCE, *Les dieux ont soif*, IX). — *Le quart de ses électeurs* SONT RESTÉS *chez eux* (Al. PEYREFITTE, *Quand la rose se fanera*, p. 18). — *Un bon tiers des « personnalités extérieures »* SONT DÉSIGNÉES *par les organisations figurant sur une liste type* (*ib.*, p. 182). — *Les trois quarts du mal des gens intelligents* VIENT *de leur intelligence* (PROUST, *Rech.*, texte de l'éd. orig., Pl., t. I, p. 970). [La 2e éd., suivie par la Pl., p. 570, porte *viennent*.] — *Les trois quarts des femmes sont* CONTENTES *de leur sort.* **R8**
  Une partie des vaisseaux SOMBRÈRENT *dans une tempête* (Fr. FUNCK-BRENTANO, *Régence*, p. 115). — *La plus grande partie de ses études historiques* ONT *paru dans le* Musée neuchâtelois (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, janv. 1951, p. 9). — *Une large fraction d'entre eux ne les* ONT *pas reniés* (Al. PEYREFITTE, *op. cit.*, p. 155).
  La majorité des demeures SONT CONSTRUITES *à l'image d'un modèle*

A1 431 AUTRES EXEMPLES

L'accord n'est pas audible. Après *le plus grand nombre* : TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. III, p. 283 ; — *le plus grand nombre* : BARRÈS, *Dérac.*, p. 134 ; VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 118 ; — *un petit nombre* : FROMENTIN, *Domin.*, VII ; — *un grand nombre* : BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 222 ; — *une quantité* : STENDHAL, *Chartr.*, IX ; FROMENTIN, *op. cit.*, VIII ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 238 ; MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 169.

A2 431 AUTRES EXEMPLES

L'accord n'est pas audible. Après *le plus grand nombre* : BALZAC, *Physiol. du mariage*, VI ; — *un très grand nombre* : L. GILLET, *Watteau*, p. 11 ; — *le petit nombre* : STENDHAL, *L. Leuwen*, LIV ; BILLY, dans le *Figaro litt.*, 2 août 1947 ; — *une quantité* : STENDHAL, *Le rose et le vert*, II ; — *une grande quantité* : GIDE, *Incidences*, p. 117.

A3 431 AUTRES EXEMPLES

L'accord n'est pas audible. Après *la moitié* : BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 430 ; CAMUS, *Chroniques algér.*, Pl., p. 919 ; REZVANI, *Canard du doute*, p. 251 ; — *plus de la moitié* : *Plus de la moitié du budget de la guerre est ainsi* DÉVORÉ *par la noblesse* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 1re partie, p. 82) ; — *une partie* : DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 222 ; — *la majorité* : SOUSTELLE, *Aztèques*, p. 72 ; — *la grande majorité* : DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 27 ; — *l'immense majorité* : BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 367 ; — *le reste* : VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 93.

R8 431 REMARQUE

Comp. : *Marqua-t-il de sa patte léonine les poètes de* SON *trois-quarts de siècle ?* (M. FOMBEURE, dans le *Figaro litt.*, 23 févr. 1952.) [Comp. R11.]

ancien (DUHAMEL, *Positions franç.*, p. 37). — *Seule une minorité de privilégiés en* REÇOIVENT (G. VIRATELLE, dans le *Monde*, 19 août 1975) [= une minorité constituée de privilégiés].

Le reste de l'aventure me fut CONTÉE *par mon père* (Fr. HELLENS, *Marées de l'Escaut*, p. 16). [Pour un belge comme Hellens, *contée* et *conté* sont distincts à l'oreille.] — Voir aussi l'ex. de CHAT. cité au § 448, *c*, 2°.

- Accord avec le nom complété **A4** : *La moitié des maux* PROVIENT *de nos remèdes* (DUHAMEL, *Lettres au Patagon*, p. 189). — *La moitié des femmes qui* A *remarqué quelque chose* COMMENCE *à en informer l'autre moitié* (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 140). [*La moitié*, s'opposant à *l'autre moitié*, détermine logiquement l'accord.] — *La moitié des Chinois* A *moins de vingt et un ans* (GARAUDY, *Alternative*, p. 16). — *Les trois quarts de la Kabylie* VIVENT *sous le régime de la commune mixte et du caïdat* (CAMUS, *Chroniques algér.*, Pl., p. 924). — *Un bon quart de nos contemporains* [...] VIT *dans la terreur des bacilles* (L. DAUDET, *Stupide XIXe s.*, p. 296).

  Le fait qu'une partie du moins de notre sol ne soit pas FOULÉE *par le vainqueur, qu'une partie du moins de nos biens ne* SOIT *pas* MISE *à sac* (MARITAIN, cit. Høybye, p. 288). — *Une bonne partie des lettres muettes* EST *alors* ÉVACUÉE *du mot* (Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 83).

  La majorité des hommes ne VIT *pas autrement* (R. ROLLAND, *Jean-Christ.*, t. V, p. 212). — *La majorité des élèves* EST CONTENTE *de l'intervention de Léniot* (LARBAUD, *Fermina Márquez*, IX). — *La majorité des Français s'*EST *toujours* MONTRÉE FLATTÉE *par l'alliance franco-russe* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 335). — *La majorité des Allemandes s'*EST PRONONCÉE *pour le parti de l'ordre* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 213). — *Si la majorité des Français* AIMAIT *ou simplement* RESPECTAIT *encore* SA *langue* (ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* 1964, p. 289). — *La grande majorité des élèves ne* SAIT *plus écrire en français* (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, janv. 1946, p. 1). — *La grande majorité des lecteurs ne s'en* APERÇOIT *même pas* (R. LE BIDOIS, dans le *Monde*, 2 oct. 1963).

  *Le reste de mes réflexions n'*EST *pas* MÛR (GIDE, *Faux-monn.*, p. 331).

  L'accord avec le nom complété est particulièrement fréquent lorsque les noms de fractions sont au pluriel et leur complément au singulier ; — lorsque les noms de fractions, *la majorité* et *la minorité* sont pris au sens strict, mathématique : *La majorité des députés* REJETA *le projet* ; — avec *le reste*.

N. B. *Le* **commun** *des* (*hommes*, etc.) « la majorité, le plus grand nombre » peut être considéré comme une locution figée. **H6** Quand elle est sujet, le verbe est au sing. : *Le commun des Français* FAIT [...] *ses délices de la crasse ignorance des plus illustres éléments de la géographie !* (MAURRAS, cit. *Rob.*) — *Le commun des lecteurs* AIME *ce genre de livres* (*Grand dict. enc. Lar.*). — Autres ex. dans Høybye, p. 284. — Ex. isolé, purement graphique, du plur. : *Mille richesses intimes que le commun des hommes* IGNORENT (SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, p. 336).

On peut en rapprocher la loc. synonyme *le* **gros** *de* ou *des*. *Gros* détermine aussi l'accord : *Le gros des marmots enfin se* DISPERSA (MAUPASS., C., Coup d'État). [Ce passage suit de peu celui qui est cité dans le 2° à propos de *flot*.] — *Le gros de la Maison du Roi n'avait guère été* RASSEMBLÉ *que vers trois heures et demie* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, p. 193). — *Le gros de la flotte avait été* DISPERSÉ *par la tempête* (*Ac.* 2000). — Ex. paraissant isolé : *Le gros des armes qu'il reçoit* SERAIENT SOVIÉTIQUES (A. FONTAINE, dans le *Monde*, 28 juillet 1983). **H7**

5° Il ne paraît pas déplacé de traiter ici des tours où entrent ***pour cent*** **R9** et ***pour mille***, ces expressions fonctionnant pour bien des locuteurs comme des espèces de noms **R10** suivis, comme les noms, par un complément introduit par *de* ; on peut aussi les rapprocher des fractions. Du point de vue de l'accord, on a le choix, généralement, entre les deux possibilités.

- Accord avec le complément : *Dix pour cent de la population* ASSISTE *à la messe* (GREEN, *Journal*, 13 août 1956). — *Plus de 10 % du soufre* EST *béarnais !* (P. DE LATIL, dans le *Figaro*, 2 nov. 1960.) — *95 % de notre vocabulaire* EST *d'origine latine* (M. COHEN, *Toujours des regards sur la*

A4 431 AUTRES EXEMPLES

L'accord n'est pas audible. Après *la moitié* : BRUNETIÈRE, *Évol. de la poésie lyr.*, t. II, p. 114 ; MONTHERL., *Garçons*, p. 287 ; MALRAUX, *Espoir*, p. 111 ; — *plus de la moitié* : TROYAT, *Dostoïevsky*, p. 277 ; — *une moitié* : TAINE, *Voy. en It.*, t. I, p. 170 ; — *un tiers* : MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango ; — *les deux tiers* : MARITAIN, cit. Høybye, p. 292 ; — *les trois quarts* : JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 1re partie, p. 89 ; — *un bon tiers* : PÉGUY, *Souvenirs*, p. 84 ; — *une part* : VAN DER MEERSCH, *Corps et âmes*, t. I, p. 248 ; — *une partie* : MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango ; HUGO, *Ruy Blas*, Préf. ; GARY, *Racines du ciel*, p. 256 ; A. GERBER, *Le jade et l'obsidienne*, p. 149 ; — *la plus grande partie* : TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. III, p. 254 ; — *la majorité* : GIRAUDOUX, *Siegfried et le Limousin*, p. 69 ; — *la grande majorité* : RENAN, *Dialogues et fragments philos.*, Préf. ; — *le reste* : PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 4-5 ; MAETERLINCK, *Vie des abeilles*, III, 1 ; ROMAINS, *Lucienne*, p. 7 ; MAUROIS, *Lyautey*, p. 239 ; — *tout le reste* : VILL. DE L'ISLE-A., *Hist. insolites*, Prol.

H6 431 HISTORIQUE

Elle est très ancienne (*le commun des gens* est déjà chez CHRÉT. DE TR.), et cet emploi de *commun* pourrait être lié au nom neutre latin *commune*. Le verbe qui dépend de ces expressions a toujours été au sing. : ⁺*Le commun des hommes* AIME *les phrases* (LA BR., cit. *Bescherelle*).

H7 431 HISTORIQUE

Littré cite pourtant cet ex. de BOSS. : ⁺*Bien que le gros des prélats, et surtout le cardinal de Tournon* [...], *qui les présidait* [...], *y* EUSSENT *une extrême répugnance*. Mais la coordination peut expliquer le plur. — On disait aussi *un gros de*, dont Littré cite deux ex. de CORN. dans lesquels l'accord se fait avec *gros* : ⁺*Un gros de courtisans en foule l'*ACCOMPAGNE et ⁺*Un chétif centenier* [...] / *Qu'un gros de mutinés* ÉLUT *par fantaisie*.

R9 431 REMARQUE

Quand on emploie *sur cent*, on met cette expression après le nom et elle est sans effet sur l'accord : *Soixante élèves sur cent ont été reçus à l'examen*.

R10 431 REMARQUE

Sur *pour-cent* comme nom, voir § 685, *b*.

langue fr., p. 221). — *12% de la population* A *plus de 65 ans* (BEAUVOIR, *Vieillesse*, p. 8). — *Dix pour cent seulement de leur cargaison* DÉCÉDAIT *en cours de traversée* (E. CHARLES-ROUX, *Oublier Palerme*, p. 115). — *70% de notre population* VIT *dans des centres urbains* (GARAUDY, *Alternative*, p. 63). — *1,5% des ouvriers de Saint-Marc* ONT *été* RECENSÉS *comme pratiquants !* (M. DE SAINT PIERRE, *Nouveaux prêtres*, p. 38.) — *80 p. 100 de la population de la ville* EST *d'origine chinoise* (*Grand Lar. enc.*, Suppl., p. 544). — *23,5% de la population adulte* LIT *trois* Sundays papers (R. ESCARPIT, *Sociologie de la litt.*, p. 124).

- Accord avec l'expression de pourcentage : *90% de notre production* PARTENT *pour l'étranger* (MAUROIS, dans les *Nouv. litt.*, 6 févr. 1947). — *61 pour 100 de la population française* SONT ACCAPARÉS *par l'industrie, le commerce* (BAINVILLE, dans le *Lar. mensuel*, nov. 1937, cit. Høybye, p. 297). — *10 p. 100 de la superficie cultivée* ÉTAIENT INONDÉS (*Lar. XX*e *s.*, Suppl., s. v. *Pays-Bas*). — *Quatre-vingts pour cent de la masse totale des engins* SONT OCCUPÉS *par le combustible* (Ch.-N. MARTIN, dans le *Figaro litt.*, 19 sept. 1959). — *Soixante pour cent de l'humanité* CREVAIENT *de faim* (GARY, *Racines du ciel*, p. 345). — *10% de sang frais* DEVIENDRAIENT NÉCESSAIRES *à chaque génération* (H. BAZIN, *Bienheureux de la Désolation*, p. 242). — *85 pour cent de la population* ONT *appris à lire* (A. PEYREFITTE, *Quand la Chine s'éveillera...*, p. 138). — *95% de l'approvisionnement de Moscou en légumes frais* PROVIENNENT *des terres dont l'exploitation est laissée à la libre disposition des paysans* (POMPIDOU, *Nœud gordien*, p. 113). — *Quatre-vingts pour cent de la fortune américaine* [...] APPARTIENNENT *à des veuves ou à des femmes qui ont divorcé* (SIMENON, *À l'abri de notre arbre*, pp. 16-17). **R11**

R11 431 REMARQUE

L'accord avec l'expression de pourcentage est obligatoire quand elle est précédée d'un déterminant pluriel (ce qui est d'ailleurs peu régulier : cf. § 573, H) : *Les 27% de notre sol* ÉTAIENT *jadis* BOISÉS (BILLY et PIOT, *Monde des journaux*, cit. Høybye, p. 297). — Un déterminant singulier (°LE *11%*) est plus irrégulier encore : § 577, a.

d) Avec d'**autres collectifs,** qui ne sont pas de simples indications de quantité, l'accord se fait ordinairement avec le nom complété. Toutefois, l'accord avec le nom complément se rencontre aussi, quand ce dernier est senti par le locuteur (ou le scripteur, car souvent il ne s'agit que de graphie) comme un pseudo-complément, comme le véritable noyau du syntagme. **R12**

R12 431 REMARQUE

Parfois, dans la même phrase, avec un collectif suivi de son complément, l'auteur considère les êtres ou les objets dont il s'agit, d'abord collectivement, puis individuellement : *Un long triangle de canards* VOLE *très bas, comme s'ils* VOULAIENT *prendre terre* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 267). [C'est le *triangle* qui *vole*, mais ce sont les *canards* qui *veulent*.] — *Une nuée de chulos* VINT *agiter devant ses yeux* LEURS *capas de couleurs éclatantes* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 80). — *Que ces bandes de pélicans sont* BELLES *! qui, chaque soir, dans le ciel pur, regagnent le banc de sable où* ILS *vont passer la nuit. C'est une très longue ligne ondulant par inflexions molles* (GIDE, *Retour du Tchad*, 14 mars 1926).

- Accord avec le complément : *Une troupe de canards sauvages, tous rangés à la file,* TRAVERSENT *en silence un ciel mélancolique* (CHAT., *Génie*, I, V, 7). [La plupart des éd. portent *traverse* : cf. *Fr. mod.*, avril 1950, p. 112.] — *Une compagnie d'oiseaux* TOURBILLONNAIENT *dans le ciel bleu* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 1). — *Quand une bande d'étourneaux* APERÇOIVENT *un geai* (CLAUDEL, *Présence et prophétie*, p. 91). — *Un troupeau de cerfs nous* CROISENT (CAMUS, *Été*, p. 177). — *Un couple de vieilles gens* HABITAIENT *là* (M. BRION, *De l'autre côté de la forêt*, p. 57). — *Un troupeau d'oies, indignées,* PIAILLAIENT *insolemment* (ARLAND, *Grâce*, p. 203). — *Une unité de rebelles se* SERAIENT INFILTRÉS *dans le quartier et* AURAIENT [...] *assassiné deux femmes* (B.-H. LEVY, dans le *Monde*, 1er juin 2001, p. 14). — *Une autre famille d'idées sombres* RÔDAIENT *autour de moi à la manière de guêpes qui attendent l'instant propice pour piquer* (ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 48).

  Cela paraît moins naturel quand le nom complété est accompagné de l'article défini : *La légion des Brissot* SAVENT *à temps retirer du jeu leur épingle* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 276). — *Le peuple des réfugiés* SONT VENUS *de là-bas l'avertir* (GIDE, *Journal*, 14 juillet 1940). [Pl. 1954, p. 39, et *Journal 1939-1942*, p. 61. Un tirage postérieur — et posthume —, Pl. 1966, porte *est venu*.] **R13**

R13 431 REMARQUE

En dehors des cas décrits ci-dessus, des auteurs accordent parfois avec le complément d'un nom (ou d'un pronom) au lieu d'accorder avec ce nom (ou ce pronom) lui-même. Ce sont de simples inadvertances.

°*Et jusqu'au chant des grenouilles dans les mares qui* VENAIENT *ici me rejoindre* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 75). [Phrase mal bâtie.] — °*La teinte jaune de leurs chaussures, aux dômes des cors et des œils-de-perdrix,* PRENAIENT *les moires vertes recherchées des élégants* (D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 59). — °*Aucune des deux reines qui se sont succédé dans mon lit n'*ONT *été capables de donner un dauphin au royaume* (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, pp. 110-111). — Voir aussi § 746, N. B. et H5.

- Accord avec le nom complété : *Un groupe de bannis se* FORME *au milieu d'un champ* (MUSSET, *Lorenz.*, I, 6). [Le sens du verbe impose cet accord.] — *Une troupe d'oies sauvages* TRAVERSA *le ciel de la prairie* (R. BAZIN, *Il était quatre petits enfants*, XI). — *Par l'échalier, une bande de gamins* SAUTE *dans le pré* (J. RENARD, *Bucoliques*, Pl., p. 216). — *Une rangée de dix ou douze volumes de grand format* ATTIRAIT *l'œil par une somptueuse reliure de cuirs multicolores* (GREEN, *Malfaiteur*, p. 157). — *Un paquet de gens s'*ACCROCHAIT *à la plate-forme* (ROMAINS, *Violation de frontières*, p. 15). — *Une obscure nuée d'images religieuses* FLOTTE *perpétuellement autour de ce poète* (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 304). — *Une série d'écrivains* PORTE *une part de cette responsabilité*

(GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 21). — *Une bande d'anarcho-révolutionnaires* DÉVALISE *une église*, ESTOURBIT *un moine et se* RÉFUGIE *dans une cave* (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, suivi de *Sept saisons*, p. 364).
Cet accord est ordinaire quand le collectif est précédé d'un article défini, d'un déterminant possessif ou démonstratif : *La foule des vivants* RIT *et* SUIT *sa folie* (HUGO, *Rayons*, XIV). — *La foule des disciples s'*EST RUÉE (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 326). — *Ma troupe de comédiens vous* AMUSERA. *Cette bande de moineaux s'*ENVOLERA.

432 Donneur contenant une apposition.

a) Si l'**apposition est détachée,** elle est normalement sans effet sur l'accord :

Indira Gandhi, médiateur-né, se savait CONTESTÉE (M.-Fr. GARAUD, dans le *Monde*, 2 nov. 1984). — À plus forte raison quand l'apposition est plus éloignée du verbe que le nom auquel elle se rapporte : *Le long du vieux faubourg, où* PENDENT *aux masures / Les persiennes, abri des secrètes luxures* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Soleil). — *Derrière chaque croisée, écluse de velours, des triples rideaux* PESAIENT *sur leurs embrasses* (CESBRON, *Souveraine*, p. 11).

L'accord avec l'apposition est moins satisfaisant : °*Le visage d'Odette paraissait plus maigre et plus proéminent parce que le front et le haut des joues, cette surface unie et plus plate était* RECOUVERTE *par la masse de cheveux qu'on portait alors prolongés en « devants »* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 197). [L'absence de virgule après *plate* semblerait montrer qu'on a ici une sorte d'anacoluthe.] — °*Le quatrième passager, M*^{me} *Abdy, était* ÂGÉE *de vingt-quatre ans* (dans le *Monde*, 3 oct. 1951, p. 12).

L'apposition peut, naturellement, avoir sa propre épithète attachée : *L'Irlande, pays verdoyant.* — Une épithète détachée qui suit l'apposition peut se rapporter à celle-ci ou non : *La victime, Nasser Hanoun Dababanch,* ÂGÉ *de vingt-cinq ans, a été atteinte à la poitrine* (dans le *Monde*, 28 juillet 1988, p. 3). — *Sa fille, son premier-né,* EMPORTÉE [...] *par une de ces maladies étranges* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 7). R1

R1 432 REMARQUE
L'apposition peut aussi avoir sa propre relative : *Terrible aventure, mais pour nous les enfants qui* RESTAIENT, *moins terrible que n'aurait été la présence des enfants de la nuit* (DURAS, *Amant*, p. 10). — *Qui restions* serait acceptable. On préfèrerait, dans les deux cas, une ponctuation plus fournie : *mais, pour nous, les enfants qui restaient, moins...* ou *mais, pour nous, les enfants, qui restions, moins...*

b) Si l'**apposition n'est pas détachée,** c'est le premier élément qui ordinairement détermine l'accord :

À voir mademoiselle le conservateur si dynamique et si ENJOUÉE (B. ALLIOT, dans le *Monde*, 2 nov. 1984). — *Les singes femelles* SUPÉRIEURS (Él. BADINTER, *Amour en plus*, p. 10). — *Le témoin Julie Dupont est* PRIÉ *de prêter serment. Madame le président est* HABILLÉE *d'un tailleur sombre. Une femme professeur est* VENUE *se présenter. La sentinelle Dupont a été* SURPRISE. *Le professeur Marie Lambert est* AIMÉ *de ses élèves. Le docteur Michelle Dumont a été* APPELÉ *d'urgence. La girafe mâle est* ATTENTIVE *à ses petits. La vedette Charlie Chaplin était* ATTENDUE *avec impatience.* Comp. § 504, *a*.

Il arrive pourtant que le second élément prédomine dans la pensée (surtout si le genre de cet élément coïncide avec le sexe de l'être désigné) :

Trois professeurs femmes ont été TUÉES (GIDE, *Journal*, 3 mars 1943). — *Le capitaine Dominique Prieur,* NÉE *le 21 juin 1949* (dans le *Monde*, sélection hebdom., 22-28 août 1985, p. 6). — Voir aussi l'ex. de J. BOREL cité au § 437, R3. R2

R2 432 REMARQUE
Presque tout le monde, ses camarades, ÉTAIENT PARTIS *à cette époque de vacances* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 3). Faut-il comprendre *et ses camarades notamment* ? L'accord resterait inattendu. Comp. certains ex. du § 448, c, 2°.

Cette prédominance du second élément est surtout fréquente quand le syntagme nominal commence par *Sa Majesté, Son Excellence* et autres titres honorifiques féminins appliqués à des hommes, mais l'usage est, sur ce point, moins rigide que ne le disent certains grammairiens.

- Accord avec le second élément : *S. A. R. le prince d'Axel,* CONVIÉ *à venir signer l'abdication* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 415). — *Madame oublie que l'ancienne favorite est la mère de LL. AA. RR. le duc du Maine, le comte de Toulouse, la duchesse de Bourbon, M*^{lle} *de Blois, tous quatre* LÉGITIMÉS (Fr. PORCHÉ, *Un roi, deux dames et un valet*, I, 6).
Il ne s'agit pas d'accord au sens strict (cf. § 426, *e* et R3) : *Sa Majesté Charles I*^{er} *n'a pas eu le courage de signer l'arrêt, mais* IL *a désigné quatre commissaires* (VIGNY, *Cinq-Mars*, VII). — *Je suis allé chez Sa Majesté le roi de Rome ; mais* IL *dormait* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IV, p. 54). — *J'ai eu l'honneur d'être reçu par Sa Sainteté le pape Léon XIII en audience particulière. Ce qu'*IL *a bien voulu me dire* [...] (BRUNETIÈRE, *La science et la religion*, p. 9).

- Accord avec le premier élément : *Sa Majesté l'empereur est* DÉCIDÉE *à faire des exemples* (ZOLA, *S. Exc. Eug. Rougon*, IX). — *Sa Sainteté Jean XXIII pouvait-*ELLE *tirer son autorité d'une autre source que de sa qualité de vicaire de Jésus-Christ ?* (dans Dupré, p. 918.) H

Il ne s'agit pas d'accord au sens strict : *Sa Majesté l'Empereur et Roi a décidé que ceux de ses sujets auxquels* ELLE *a accordé des dotations en Westphalie en toucheraient le revenu à partir du 1ᵉʳ janv. 1808* (STENDHAL, *Corresp.*, t. III, p. 136).

H 432 HISTORIQUE

Cet emploi est ironique et peut difficilement être pris en considération : °*On me mande que* Son Altesse mon père [imprimé en italique] *est* MORTE (SÉV., 29 sept. 1675).

433 Proposition relative introduite par *ce que, ce qui.*

a) Dans les expressions *ce qui reste de, ce qu'il y a de, ce que j'ai de,* et autres semblables, c'est normalement le pronom *ce* qui détermine l'accord du verbe principal et de l'attribut :

Il y a de ces années de désertion où tout ce qu'on a d'amis DISPARAÎT (MUSSET, *Nouvelles*, Deux maîtresses, II). — *Tout ce qu'il y a de grands hommes çà et là étouffés me* SEMBLE *composer* [...] *un chœur mystérieux* (S.-BEUVE, *Vol.*, XII). — *Tout ce qu'il y avait de paillons dans ce luxe* VENAIT *se réfugier là* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Arthur). R — *Tout ce que la paroisse pouvait fournir de prêtres et d'enfants de chœur*, PRÉCÉDAIT *le char* (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, p. 215). — *Tout ce qu'il y a de gorilles dans le monde* FAIT *des vœux, en secret, pour cette restauration* (A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 139). — *Ce qui reste d'instants* FOND *au feu de nos derniers soleils* (Mgr BAUNARD, *Vieillard*, 4ᵉ éd., p. 5). — *En attendant que ce qui a été conservé de ses lettres et de celles de ses correspondants nous* APPORTE *peut-être des précisions* (J. LE GOFF, Préf. de : M. Bloch, *Rois thaumaturges*, p. II).

Cependant, comme à la période classique H1, certains auteurs accordent avec le nom pluriel qui suit *ce qui reste de*, etc., comme si ces expressions équivalaient à des déterminants : *Autour de ce noyau* VIENNENT *se cristalliser tout ce que la vie nous fournit de sentiments analogues* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, 1891, p. 3). — *Ce que j'ai de gendarmes* OCCUPENT *deux boulangeries* (MIRBEAU, *Mauvais bergers*, III, 1). — *Ce qui reste d'hommes libres se* RÉSIGNERAIENT *à capituler* (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 28 juillet 1951). — *Ce qui restait d'élèves* BATTAIENT *la semelle dans la cour agrandie* (PAGNOL, *Château de ma mère*, p. 163). — *Tout ce que Port-Albert compte de dignitaires et d'affairistes* FERONT *queue pour lui présenter leurs hommages* (CESBRON, cit. Hanse, s. v. *verbe, accord*, A, II, 2). — *Tout ce que la France compte de bons poètes et de bons prosateurs ne* DEVRAIENT *pas demeurer* INDIFFÉRENTS (CAILLOIS, *Chroniques de Babel*, p. 21).

b) Lorsque le sujet est du type *ce que l'on appelle* + attribut du complément d'objet, il arrive que ce soit cet attribut qui détermine l'accord, mais cet usage n'est pas à recommander :

*Le profond découragement où m'*ONT *jeté ce que vous appelez « mes aventures »* (E. FEYDEAU, cit. Høybye, § 90). — *Charlie m'a dit que ce que nous appelons les deux demoiselles Vinteuil, absolument attendues, n'*ÉTAIENT *pas* VENUES (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 223). — *Dans lequel* ÉTAIENT *depuis peu* INSTALLÉS *ce qu'on appelle en Angleterre un lavabo et en France* [...] *des water-closets* (*ib.*, t. I, p. 492). [Accord avec le second des attributs coordonnés.] — *Ce qu'on appelle la vérité lui apparaît toujours* CADUQUE (G. PIROUÉ, *Comment lire Proust ?* 1971, p. 114). H2

R 433 REMARQUE

Il s'agit des marginaux qui vivent dans la *ruelle noire des Douze-Maisons*, en bordure de la luxueuse avenue des Champs-Élysées.

H1 433 HISTORIQUE

Au XVIIᵉ s., l'accord avec le nom pluriel était fréquent : *Tout ce qui reste encor de fidelles Hebreux / Luy* VIENDRONT *aujourd'huy renouveller leurs vœux* (RAC., *Ath.*, I, 2). — *Tout ce qu'il y avoit de Prestres et de Levites se retirerent auprés d'eux* (*ib.*, Préf.). — °*Tout ce que nous connaissons de courtisans nous* PARURENT *indignes de vous être* COMPARÉS (SÉV., 29 mai 1679).

H2 433 HISTORIQUE

Ex. ancien : *Ce que nous appelons monstres, ne le* SONT *pas à Dieu* (MONTAIGNE, II, 30).

434 Pronom relatif précédé de *un de(s)* + nom ou pronom pluriels.

Ordinairement, le pronom relatif a pour antécédent logique le nom ou le pronom pluriels, et, par conséquent, le verbe, l'attribut ou le participe passé qui s'accordent avec ce pronom relatif se mettent au pluriel :

Je vous présente [...] *l'un des hommes que votre départ inattendu a le plus* ÉTONNÉS (B. CONSTANT, *Ad.*, II). — *Un des premiers plaisirs que j'aie* GOÛTÉS *était de lutter contre les orages* (CHAT., *Mém.*, I, I, 7). — *Un de ceux qui* LIAIENT *Jésus-Christ au poteau, / Et qui, sur son dos nu,* JETAIENT *un vil manteau, / Arracha de ce front tranquille une poignée / De cheveux* (HUGO, *Contempl.*, I, 29). — *Il posait sur cet arc une de ces flèches qui* TRAVERSÈRENT *le monde* (MUSSET, *Conf.*, I, 2). — *La poésie française au XVIᵉ siècle est un des champs qui* ONT *été le plus* FOUILLÉS (S.-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. IV, p. 289). — *C'était un de ces tailleurs qui* VONT *dans les fermes raccommoder les habits* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 406). — *M. Carbon est un des hommes que j'ai le plus* AIMÉS (RENAN, *Souvenirs d'enf. et de jeun.*, V, 1). — *Il gravit l'un des sentiers qui* MÈNENT *aux parties les plus*

désertes du haut lieu (BARRÈS, *Colline insp.*, XVI). — *L'Astronomie est une des sciences qui* COÛTENT *le plus cher* (H. POINCARÉ, *Valeur de la science*, VI). — *C'est l'une des plus belles leçons qu'il nous ait* LAISSÉES (CLEMENCEAU, *Démosthène*, p. 124). — *C'était un de ces hommes qui se* SONT *toujours* PRIVÉS (Ch.-L. PHILIPPE, *Père Perdrix*, p. 47). — *Sous la fenêtre de ma chambre, un immense platane, qui est bien l'un des plus beaux arbres que j'aie* VUS (GIDE, *Journal*, 3 juillet 1940). — *M. Puybaraud* [...] *prit un des biscuits qu'avait* APPORTÉS *Brigitte* (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 192). — *Kant fut assurément une des plus fortes têtes que l'on ait* CONNUES (ALAIN, *Propos de littér.*, LIII). — *Une des choses qui m'*ONT *le plus profondément marqué dans mon enfance, c'est la découverte que j'appartenais à un peuple battu, le Sud* (GREEN, *Journal*, 1er juillet 1951). — *Maurois est un des hommes qui* ONT *fait honneur à la génération d'écrivains nés de la grande guerre* (MONTHERL., dans les *Nouv. litt.*, 12 oct. 1967).

Il arrive quelquefois que l'antécédent logique soit *un*, qu'on pourrait remplacer par *celui*. R1 Cela entraîne naturellement le singulier :

*Il répondit à un des consuls qui l'*INTERROGEAIT... [Un seul consul l'interroge.] — *Il y avait* [...] *des profondeurs de bleu tendre,* [...] *plus beau que l'azur des images de première communion, auxquelles cet azur faisait songer. / Joanny se souvenait particulièrement d'une de ces images qu'il avait* VUE *dans le livre de messe d'une petite fille* (LARBAUD, *Fermina Márquez*, Biblioth. Plon, p. 74) [*vues* (Pl., p. 344) paraît une moins bonne leçon]. — *J'allais justement chez une de ces femmes* [= les voyantes], *qui* HABITE *rue Pauquet* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XIV, p. 82). [Remarquez la virgule.]

Mais le singulier n'a pas toujours cette justification logique, et il faut reconnaître, avec Tobler (*Mél.*, pp. 299-301), qu'il s'agit souvent d'un phénomène mécanique, le locuteur ou le scripteur ayant dans l'esprit l'idée qu'ils s'expriment à propos d'un être ou d'une chose particuliers. H

M. de Séricourt fut un des premiers solitaires qui s'y [= à reproduire les écrits de Port-Royal] APPLIQUA (S.-BEUVE, *P.-Royal*, II, 3). — *Il m'a traité de Français ! C'est le dernier mot que j'ai entendu de cette caserne et l'un de ceux qui, de ma vie, m'*AURA *le plus donné de plaisir* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 222). — *Votre livre sur Dostoïevsky qui est un des meilleurs que vous ayez* ÉCRIT (CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 238). — *La France fut soulevée par un des mouvements les plus beaux que l'Europe ait* CONNU (GIRAUDOUX, *Sans pouvoirs*, p. 25). — *De toutes les choses de ce monde, la souffrance est certainement une de celles qui* RESSEMBLE *le moins à une illusion* (JALOUX, *Chute d'Icare*, p. 33). — *May Sinclair est une de celles qui* [...] SOLLICITE *et* RETIENT *l'attention* (Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 100). — *C'est une des choses qui* FAIT *le plus croire à leur fondamentale barbarie* (BENDA, *Rapport d'Uriel*, p. 58). — *Alain est un de ces artisans qui* A *ses tours de main et ses recettes* (MAUROIS, *Alain*, p. 125). — *Peut-être suis-je un des seuls hommes de ce pays qui* FASSE *ses livres « à la main »* (GREEN, *Journal*, 6 juillet 1942). — *J'appris à connaître ma tante qui était certainement une des meilleures femmes que la terre ait* PORTÉE (ID., *Terre lointaine*, p. 11). — *Une des choses qui m'*A *peut-être fait le plus de plaisir dans ma vie, c'est ce petit livre* (CHAMSON, dans les *Nouv. littér.*, 26 mai 1949). — *Je suis allé remercier un des laboureurs qui nous* AVAIT *envoyé des roses* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 22 oct. 1964). — *Une des choses qui me* RENDIT *odieux le séjour de la Sorbonne est l'esprit de dénigrement provincial qui y régnait* (DUTOURD, *École des jocrisses*, p. 15). — *Un des hommes qui* SOUFFRIT *le plus cruellement de la calomnie fut le Régent* (Ph. ERLANGER, dans le *Figaro*, 25 févr. 1972). — *L'astronomie est une des sciences qui* FAIT *le plus* ou *qui* FONT *le plus d'honneur à l'esprit humain* (*Ac.* 1935, s. v. *plus*, avec ce commentaire : « Le dernier est plus usité »). — *L'un des quelques poètes qui* A *marqué le XXe siècle* (M. PIRON, discours aux funérailles de Marcel Thiry, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1977, p. 172). R2

Cela s'applique aussi au pronom relatif lui-même, quand il a une forme qui varie : *Il y avait autour du Cirque d'été l'animation* [...] *d'une de ces représentations théâtrales dans* LAQUELLE *la fortune d'un avenir* [...] *est en jeu* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, LXVI).

Il est plus étonnant de voir l'épithète accordée avec *un* : *Dans un de ces colloques sans doute* ESTHÉTIQUE *où elle s'emportait jusqu'à la colère* (MAURIAC, *Mal*, p. 134). — Comp. : °*Un des plus grièvement* FRAPPÉ, *c'était le colonel Proctor* (VERNE, cité au § 988, *d*).

Dans cet ex., c'est le possessif contenu dans la relative qui est au singulier : *Un de ceux que la discussion ne fait qu'obstiner dans* SON *sens* (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 119).

R1 434 REMARQUE

Avec le pronom démonstratif suivi d'un complément pluriel, l'accord régulier se fait avec ce pronom : *Il répondit à celui des consuls qui l'*INTERROGEAIT... — Voir cependant au § 931, *d*, 2°, des ex. où des auteurs accordent avec *nous* quand la formule est *Ceux d'entre nous*.

H 434 HISTORIQUE

Dans cette construction, le singulier était courant dans l'ancienne langue et l'est resté jusqu'au XVIIIe siècle (et au-delà, comme on le voit ci-contre) : *Ce yert* [= était] *une des douloureuses journees qui onques* FUST (JOINVILLE, cit. Tobler). — *Ele anvoia querre un des çaus qui plus li* PLAISOIT (PHILIPPE DE NOVARRE, *ib.*). — +*Je suis assurément un de ceux qui* SAIS *le mieux reconnaître ces qualités-là* (PASCAL, lettre à Fermat, 10 août 1660). [Pour l'accord en personne, voir § 931, *d*, 2°.] — *Monsieur de Soubize* [...] *est un de ceux qui s'y* EST *le plus signalé* (BOIL., *Ép.*, IV, Au lecteur). — *Je laissois passer un des plus beaux traits qui* FUST *dans Esope* (LA F., *F.*, I, 15). — +*L'une des meilleures critiques qui* AIT *été* FAITE *sur aucun sujet est celle du Cid* (LA BR., I, 30). — *C'est un des meilleurs livres qui* SOIT *jamais* SORTI *de la main des hommes* (VOLT., *Lettres phil.*, I). — Autres ex. dans Haase, § 64, B.
Les grammairiens, sans grand succès, ont fait beaucoup d'efforts pour rétablir la logique ou ce qu'ils croient tel : voir par ex. Vaugelas, pp. 153-154 ; Littré, s. v. *un*, Rem. 1 à 4.

R2 434 REMARQUE

On notera que *un de*..., mis en relief par *c'est... que*, forme une tournure toute différente de celle dont il vient d'être question ; dans ce cas, c'est toujours *un* qui règle l'accord : *C'est un de nos généraux qu'on a* CHOISI. [Sans la mise en relief : *On a choisi un de nos généraux.*]

ACCORDS SYLLEPTIQUES

435 **Définition.**

La syllepse (accord avec le sens, *constructio ad sensum*, ou accord logique) consiste à faire l'accord d'un mot, non avec le mot auquel il se rapporte selon les règles grammaticales, mais avec le terme qu'on a dans l'idée ou, si l'on veut, avec la réalité sous-jacente.

Nous distinguons trois cas : il n'y a pas de donneur explicite (§ 436) ; le donneur ne peut suffire à lui seul à indiquer le genre et le nombre (§ 437) ; l'accord contredit le genre et/ou le nombre normaux du donneur (§ 438) ; ce dernier cas représente la syllepse proprement dite.

436 **Donneur implicite.**

Il n'y a pas de donneur explicite, et on doit chercher dans le contexte ou dans la situation le genre et le nombre du receveur ; c'est notamment le cas quand le verbe est à l'impératif.

Je dis qu'il faut être FOLLE *à lier pour repousser ses hommages* (STENDHAL, *Chartr.*, XIX). [Paroles adressées par un père à sa fille, qui refuse un beau parti.] — *Sois* GENTILLE [à une femme]. *À quatre heures quarante et* UNE (*minutes* sous-entendu) : cf. § 591, *a*. — Voir d'autres ex. aux §§ 248, *c* (attribut du sujet) ; 303, *c* (attribut du complément d'objet) ; 335, *b* (épithète).

437 **L'accord dépend du contexte ou de la situation.**

Le donneur peut, sans changer de forme, être masculin ou féminin, singulier ou pluriel. C'est donc le contexte ou la situation qui permettent de donner au receveur le genre et le nombre qui conviennent.

a) Les pronoms personnels, *je, tu, me, te, nous, vous*, peuvent être des masculins ou des féminins ; de même les pronoms numéraux :

Je suis CONTENT (dira un homme). *Je suis* CONTENTE (dira une femme). *Nous sommes* CONTENTS (si *nous* représente uniquement des hommes ou un ensemble d'hommes et de femmes). *Nous sommes* CONTENTES (si *nous* représente uniquement des femmes). — *De mes trois filles, deux sont* MARIÉES.

b) Le pronom relatif *qui* employé sans antécédent R1, le relatif *quiconque*, les nominaux indéfinis *plusieurs, d'autres, personne*, qui sont d'ordinaire des masculins, peuvent être des féminins quand la situation indique qu'il s'agit de femmes. Le pronom interrogatif *qui*, d'ordinaire masculin singulier, est féminin ou pluriel quand la situation l'exige.

Un fiancé volage est insupportable à qui est vraiment AMOUREUSE. — *Quiconque sera* PARESSEUSE *et* BABILLARDE *sera* PUNIE (LITTRÉ). — *Plusieurs sont* AMOUREUSES *de lui. Il y en a d'autres qui sont* AMOUREUSES *de lui*. — Pour *personne*, § 755. — *Et qui donc est* ALLÉE *à Chaumont dernièrement ?* [...] *Et qui donc est* RESTÉE *depuis deux mois* ENFERMÉE ? (ARLAND, *Terre natale*, V.) — *Je ne pourrais vous dire qui* SONT LES *plus* VILAINS (SARTRE, *Mouches*, III, 5).

c) Les prénoms comme *Claude, Camille, Dominique* R2 sont identifiés comme masculins ou comme féminins seulement si l'on connaît le sexe des personnes qu'ils désignent. Il en est de même des noms de familles quand ils ne sont pas accompagnés du prénom ou d'un titre :

Granier [= Jeanne Granier], RENTRÉE *tard du Bois de Boulogne, déjeune en chapeau* (J. RENARD, *Journal*, 18 févr. 1897). — *Remy* [= Jacqueline Remy] *s'est* DÉPOUILLÉE *de son regard d'Occidentale* (dans l'*Express*, 11 avril 1981, p. 5). — *Bovary* [= Mme Bovary] *est* IDIOTE (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 31 juillet 1981). R3

R1 437 REMARQUE

Pour *qui* pronom relatif avec antécédent, il n'y a pas syllepse puisqu'il a le genre, le nombre et la personne de cet antécédent.

R2 437 REMARQUE

D'autres prénoms ont plus rarement ou ont eu les deux genres : *Anne, Arsène, Nicole, Philippe*, etc.

R3 437 REMARQUE

C'est peut-être ici que l'on doit ranger cet ex. : *Le docteur E. est parti et le docteur M., que je ne connais pas, est* ABSENTE (J. BOREL, *Dépossession*, p. 403). [Cela contredit la règle générale donnée au § 432, *b*.]

d) Lorsque le déterminant ne le marque pas, le genre de certains noms communs (§§ 493-494) ne peut être identifié que si l'on connaît les êtres désignés :

Les pensionnaires [d'un couvent] *étaient* TOUTES *plus ou moins* AMOUREUSES *du musicien inconnu* (HUGO, *Misér.*, II, VI, 5).

438 **L'accord contredit le genre et/ou le nombre du donneur théorique.** R1

a) **Syllepses obligatoires.**

1° Quand les pronoms personnels ***nous*** et ***vous*** sont employés pour un seul être (§ 655), l'adjectif, attribut ou épithète, le participe passé qui s'accordent normalement avec ces pronoms, se mettent au singulier (et au genre correspondant au sexe de la personne) : R2

Êtes-vous CONTENT, *Monsieur ?* — *Êtes-vous* CONTENTE, *Madame ?* — [Au narrateur :] *Vous voici* TRANQUILLE (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 226). — [À Jacqueline :] *Comment vous y êtes-vous* PRISE ? (MUSSET, *Chandelier*, II, 1.) — *Il y a tout lieu de croire, et nous en sommes* CONVAINCU, *que Saurin n'était pas l'auteur des* Couplets infâmes (FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. VI, p. 289). — *Nous sommes* PERSUADÉ *que la révolution mexicaine aura été pour lui fertile en occasions de refaire sa fortune* (BAINVILLE, *Chroniques*, p. 197). — *C'est la musique qui vous met dans cet état-là ? murmurait-elle. Nous sommes donc si* SENSIBLE ? (GREEN, *Minuit*, p. 96.) — *Nous nous sommes* RÉSOLU *à publier les résultats de notre enquête* (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, Introd.) — *Nous nous sommes* TENUE *aux éditions parues du vivant de Flaubert* (Claudine GOTHOT-MERSCH, dans Flaub., *Mme Bov.*, p. 366).

La même syllepse se produit pour le nom, attribut ou apposition : *Monsieur, vous êtes* LE MAÎTRE. — *Madame, vous êtes* LA PATRONNE. — *Nous, Tartarin,* GOUVERNEUR *de Port-Tarascon et dépendances* [...] / *Recommandons le plus grand calme à la population* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, II, 4).

La syllepse est appliquée rigoureusement avec *vous* parce que le vouvoiement appartient à l'usage ordinaire, même parlé. Avec *nous*, qui est employé pour *je* seulement dans certains types d'écrits, il n'est pas rare de trouver des accords fautifs.

Accord fautif quant au nombre : *Nous sommes* OBLIGÉS *dans cette chronique de laisser vingt questions capitales en suspens* (R. KANTERS, *Des écrivains et des hommes*, p. 197). — *Nous nous sommes* INSPIRÉS *de la méthode proustienne* (H. QUEFFÉLEC, *Enfants de la mer*, Texte liminaire). — *Une copie fort satisfaisante et que nous pouvons être parfaitement* AUTORISÉS *à prendre comme base de notre édition* (M. ROQUES, dans *Romania*, 1959, p. 1). — Quant au genre et au nombre : *Mentionnons aussi, sans d'ailleurs essayer d'être* COMPLETS, *quelques détails glanés dans les* Vies *d'Antonin et de Marc-Aurèle* (YOURCENAR, *Mém. d'Hadrien*, p. 431 [note bibliographique]). — Quant au genre : *Nous nous sommes, ici,* LIMITÉ *à l'étude descriptive* (Denise FRANÇOIS, p. 19).

2° Les noms féminins ***personne*** et ***chose*** perdent leur genre originaire en devenant, l'un un pronom indéfini, l'autre, un élément des locutions pronominales indéfinies *quelque chose, autre chose, grand-chose, peu de chose.* Voir §§ 755 et 764. H1

Personne n'est VENU *ce matin.* — *Quelque chose de* SÉRIEUX *s'est* PRODUIT. — *Il n'a pas fait grand-chose de* BON *dans sa vie.*

3° Certains **adverbes de degré,** surtout *beaucoup, peu, combien, pas mal,* jouent le rôle de pronoms indéfinis pluriels, soit nominaux (généralement masculins), soit représentants (masculins ou féminins). Voir § 736, *b.* R3

En une seule année, il y eut soixante-six imitations [d'un cabaret artistique]. *Beaucoup* FIRENT *faillite* (APOLLIN., *Chroniques*, p. 561). — *J'ai pensé que beaucoup se* CHARGERAIENT *d'annoncer les biens nouveaux que l'égalité promet aux hommes, mais que peu* OSERAIENT *signaler de loin les périls dont elle les menace* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, II, Avertiss.). — *Beaucoup* [de femmes en couches] [...] *se* SONT SENTIES PASSIVES (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 319). — *Je te dédie ces vers* [...]. *Presque tous ont une allure triste. Très peu* SONT GAIS (J. RENARD, *Journal*, 2 nov. 1887). — *Oh ! combien de marins, combien de capitaines /* [...] */ Dans ce morne horizon se sont évanouis ! / Combien* ONT *disparu, dure et triste fortune !* (HUGO, *Rayons*, XLII.) — *Combien l'*ONT *déjà regretté !*

R1 438 REMARQUE
Sur les syllepses concernant le déterminant possessif et le pronom personnel, voir §§ 611, *d*, et 653, *b*, 1°.

R2 438 REMARQUE
Le verbe garde la forme du pluriel. De même, les possessifs sont ceux de la 1re et de la 2e personne du pluriel : *De* VOTRE *épaule droite vous* ESSAYEZ *en vain de pousser un peu plus le panneau coulissant* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 9). — Voir l'ex. de MARTINET ci-contre.

H1 438 HISTORIQUE
La même évolution s'est produite pour *rien*, jadis nom féminin, devenu pronom indéfini masculin (masc. à valeur de neutre) : *Rien ne s'est* PRODUIT. Cf. § 761, H1.

R3 438 REMARQUE
Comp. aussi au § 430 leur rôle comme déterminants indéfinis.

(*Ac.* 2001.) — *Les artilleurs portaient les trois couleurs, et ils avaient dû beaucoup s'arrêter en chemin. Pas mal* DORMAIENT *sur les caissons, parfaitement* IVRES (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, p. 192). — Voir d'autres ex. au § 736, *b*.

4° ***La plupart*** et parfois ***bon nombre, quantité,*** jouent aussi le rôle de pronoms indéfinis pluriels, ordinairement masculins, parfois féminins. (Comp. au § 431, *b*, leur rôle comme déterminants indéfinis.) Il en est de même pour ***un million, un milliard,*** etc. (comp. § 431, *c*, 1°), que les usagers rangent spontanément dans la même catégorie que des numéraux comme *cent* et *mille*.

*L'immensité et la complication du sujet effrayaient et fatiguaient d'avance les esprits : la plupart n'*AVAIENT *même pas essayé de l'étudier* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 261). — *Plus d'un / Ne viendra plus chercher la soupe parfumée, / Au coin du feu, le soir, auprès d'une âme aimée. / Encore la plupart n'*ONT-ILS *jamais connu / La douceur du foyer et n'*ONT *jamais vécu !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Crépuscule du soir.) — *Les écrivains d'aujourd'hui le sentent* [...] *; la plupart* COMPRENNENT *qu'il ne peut y avoir de langage universel en dehors d'une universalité concrète* [...] *du monde civil* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, II, 6). — *La plupart* [...], VAINCUES *et* INCAPABLES *d'une application plus longue, se* REJETAIENT *en arrière* (E. DE GONC., *Fille Élisa*, LXI). [Il s'agit de détenues occupées dans un atelier.] — *Si du moins ces pauvres femmes étaient parfaitement desséchées ; mais la plupart* SONT *très* GRASSES (DUHAMEL, *Lieu d'asile*, p. 74).

Les compagnons de Desgenais étaient des jeunes gens de distinction, bon nombre ÉTAIENT *artistes* (MUSSET, *Conf.*, II, 4). — *Dans la foule des romanciers* [...], *qui retenir ? Quantité* ONT *apparu, puis disparu* (M. NADEAU, *Roman fr. depuis la guerre*, Id., p. 130).

Sur 35 millions de Français, 1 million [...] CONSACRENT *leur journée à écrire* (M. BRÉAL, cit. Høybye, p. 293). — *Il y a* [...] *5 millions 570.000 paysans en Russie : plus d'un million* APPARTIENNENT *à l'État* (A. DE MONZIE, *ib.*). — Cela vaut aussi, quant au genre, pour *deux millions*, etc. : *5 millions de personnes ont été nouvellement infectées tandis que 3 millions sont* MORTES *de la maladie* (dans le *Monde*, 30 nov. 2001, p. 12).

Quelques auteurs pratiquent encore l'ancien usage **H2** et considèrent *la plupart* comme un singulier (comp. § 431, *b*) :

La plupart RÂLA *dans les défilés nocturnes* (MALLARMÉ, *Poés.*, Guignon). — *La plupart* VIT *et* MEURT *sans soupçonner l'histoire / Du globe* (LAFORGUE, *Poésies compl.*, p. 335). — *Chaque élève se hâtait si bien à se dévêtir, que la plupart n'*ENTENDAIT *point le coup lointain de l'horloge* (A. LAFON, *Élève Gilles*, p. 65). — *La plupart* SEMBLAIT *ne pas comprendre de quoi je parlais* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 249).

5° On pourrait mentionner ici les mots employés par autonymie : cf. § 425, R1.

Dans l'ex. suivant, l'auteur reprend pour la nuancer une formule nominale qu'il vient d'employer : *Il y a des amitiés plus belles que celle de Bloch pour moi, qui se sont trouvées détruites* [...]. *Amitiés plus belles que celle de Bloch ne* SERAIT *pas, du reste, beaucoup dire* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1102).

b) Syllepses facultatives.

1° Le pronom indéfini ***on*** désigne en principe un agent humain dont on ignore l'identité, c'est-à-dire le sexe et le nombre : *On est venu voler à la pharmacie cette nuit.* Le verbe est au singulier et l'attribut ou le participe sont au genre et au nombre indifférenciés, c'est-à-dire au masculin singulier. — Mais il n'est pas rare que le pronom représente en fait une ou des personnes bien identifiées et concurrence les pronoms personnels *je, tu, il, nous, vous, ils, elle, elles* : cf. § 753, *b*. Dans ce cas, si le verbe reste nécessairement au singulier **H3**, l'adjectif attribut, l'épithète détachée, le participe passé peuvent prendre le genre et le nombre correspondant au sexe et au nombre des êtres désignés. **H4**

Fém. sing. : *Avez-vous jamais vu figure plus avenante et plus égayée que votre accordée ? Est-on plus* BLANCHE *et plus* BLONDE *?* (HUGO, *N.-D. de Paris*, VII, 1.) — *Qui regrette-t-on quand on est si* BELLE *?* (MUSSET, *Conf.*, V, 6.) — *Eh bien ! petite, est-on toujours* FÂCHÉE *?* (MAUPASS., *Notre cœur*, III, 1.) — Vérité générale qui est appliquée seulement aux femmes : *On a toujours eu une enfance, quoi que l'on soit* DEVENUE [dit Marguerite] (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, XIII).

H2 438 HISTORIQUE

Comme on l'a vu au § 431, H3., *la plupart* a été un singulier : *La pluspart* MOUROIT *de male faim* (AMYOT, *Alexandre*, 17). — *La pluspart* A *plus suyvy les philosophes qu'il n'estoit mestier* [= nécessaire] (CALVIN, cit. Huguet).

H3 438 HISTORIQUE

Quand *on* signifiait « nous », le verbe se mettait parfois, au XVIe s., à la 1re personne du pluriel : *On ne l'*AVRONS *pas aysément* (sottie, cit. Huguet). — On trouvait aussi dans des textes lorrains la 3e personne du pluriel : voir Nyrop, t. V, § 61, 1°.

H4 438 HISTORIQUE

La syllepse du genre était fréquente au XVIIe s. ; celle du nombre s'y rencontrait aussi : *Quelque* SPIRITUELLE *qu'on puisse estre* (MOL., *Préc.*, IX). — *On se plaist /* TOUTE SEULE *en une forest* (LA F., *F.*, VIII, 13). — +*Votre sœur demande conseil à tous ses directeurs sur le parti qu'elle doit prendre, ou du monde ou de la religion ;* [...] *quand on demande de semblables conseils, c'est qu'on est déjà* DÉTERMINÉE (RAC., lettre à son fils, 1er août 1698). — *Je ne vous oublie pas, on ne peut en estre plus* ÉLOIGNÉE (SÉV., 27 août 1690). [Corrigé en *éloigné* dans la Pl.] — *Et l'on ne devient gueres si* RICHES *à estre honnestes Gens* (MOL., *Bourg.*, III, 12). — L'attribut est un nom pluriel : *De tous vos Façonniers on n'est point* LES ESCLAVES (ID., *Tart.*, I, 5).

R4 438 REMARQUE

Dans cet ex., le sens du participe impose le pluriel.

Masc. plur. : *À quoi bon se battre, puisqu'on n'était pas* LES *plus* FORTS *?* (ZOLA, *Débâcle*, II, 8.) — *On dort* ENTASSÉS *dans une niche* (LOTI, *Vers Ispahan*, Prélude). **R4** — *On était* PERDUS *dans une espèce de ville* (BARBUSSE, *Feu*, p. 90). — *On est* FATIGUÉS (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 90). — *On serait* LES PREMIERS FÂCHÉS, LES *plus surpris et* LES *plus* ENNUYÉS [...] *si la guerre* [...] *éclatait* (BAINVILLE, *Allemagne*, t. I, p. 56). — *Si je mets une signature à gauche, c'est qu'on aura été* BOMBARDÉS (MONTHERL., *Fils de personne*, IV, 1). — *On* [= R. Desnos et l'auteur] *n'a jamais été* FÂCHÉS (M. LEIRIS, dans le *Monde*, 10 janv. 1975). — *On est* TRANQUILLES (VIAN, *Écume des jours*, XI). — *À nos âges, on a besoin d'être* SOIGNÉS (DRUON, *Grandes familles*, III, 5). — *On n'est jamais* ALLÉS *passer nos vacances là-bas* (DURAS, *Amante anglaise*, p. 32).

Fém. plur. : *Quand on est* SEULES *comme nous* (J. LEMAITRE, *Révoltée*, I, 1). — *Je ne veux pas qu'ils se trouvent en compagnie de deux gamines mal élevées.* [...]. / – *Ce n'est pas vrai, protesta Delphine. On n'est pas mal* ÉLEVÉES (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Mauvais jars).

Le refus de la syllepse reste possible, même quand il s'agit manifestement d'un être féminin ou d'un pluriel :

Il se retourna vers moi, qui marchais en arrière : / – On [= nous] *est bientôt* RENDU, *dit-il* (GIDE, *Isabelle*, I). — *On* [= elle] *s'était* REMIS *de l'effet produit par le persiflage conjugal* (BALZAC, *Physiol. du mariage*, XXIV). — *On* [= tu] *est* FÂCHÉ *? Elle est fâchée* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 95). — *On* [= je] *ne s'est pas* DÉCIDÉ *sans une sorte de remords* (M.-J. DURRY, *Apollinaire, Alcools*, t. I, p. 5). — *Le lecteur trouvera plus loin une liste des principaux textes sur lesquels on* [= je] *s'est* APPUYÉ *pour établir ce livre* (YOURCENAR, *Mém. d'Hadrien*, p. 427).

Même le participe passé des verbes pronominaux réciproques, pour lesquels le pluriel est logique (§ 778, *b*, N. B.), se rencontre au singulier.

Ex. au sing. : *Oudry le garantissait, autrefois ; on s'est* FÂCHÉ [= ils se sont brouillés] (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *On s'était* SÉPARÉ *on ne peut plus* MÉCONTENT *de part et d'autre* (FROMENTIN, *Été dans le Sahara*, p. 33). — *On s'est* DISPUTÉ *à la séance* (LOTI, *Aziyadé*, III, 25). — *On s'est* ENTRE-REGARDÉ (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 32). — *On ne s'était pas* LIÉ. *On s'est* RETROUVÉ *ensuite* (M. LEIRIS, dans le *Monde*, 10 janv. 1975). — *On ne s'est jamais* AIMÉ (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 254). — *Mon camarade et moi on s'est* EMBRASSÉ (C. DETREZ, *Herbe à brûler*, p. 123). — *On* [= ils] *avait vécu comme mari et femme* [...]. *Et l'on s'était* AIMÉ (J.-M. THÉOLLEYRE, dans le *Monde*, 8 juillet 1983).

Ex. au plur. : *Et, s'étant* SALUÉS, *on se tourna le dos* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 8). — *Sept longues années qu'on ne s'était* VUS ! (R. ROLLAND, *Léonides*, II, 6.) — *On s'est* SÉPARÉS *à regret* (BOSCO, *Tante Martine*, p. 84). — *On ne se serait peut-être jamais* RENCONTRÉS (SARTRE, *Les jeux sont faits*, p. 89). — *On s'était* FÂCHÉS [= brouillés] (IONESCO, *Rhinocéros*, II, 1).

Le pluriel est logique aussi s'il y a dans le voisinage un autre pluriel en rapport avec *on* ; pourtant, là encore on trouve parfois le singulier.

Ex. au sing. : *On s'était si fort* AMUSÉ *tous les deux, pendant le temps qu'on est* RESTÉ *ensemble* (ALLAIS, *Affaire Blaireau*, XI). — *Tu crois qu'on est* MALIN, *tous les deux, à nous tortiller comme des vers* (SALACROU, *Nuits de la colère*, dans les *Lettres franç.*, 17 janv. 1947). — Voir aussi HUGO, cité plus bas.

Ex. au plur. : *On serait tous* FAUCHÉS *à cette heure* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 744). — *On s'est* QUITTÉS [...] *très bons amis* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 110). — *Dans le fond, on est* PAREILS *tous les deux* (G.-E. CLANCIER, *Drapeaux de la ville*, p. 97). — *On est* ALLÉES *au cimetière toutes les deux* (B. CLAVEL, *Espagnol*, p. 243).

L'accord sylleptique est admis sans réserves par l'*Ac.* 1935 quand il s'agit du genre : *On n'est pas toujours jeune et* BELLE. Pour le nombre, elle reconnaît seulement que *on* « s'emploie aussi, familièrement, avec le pluriel *des* et un nom » : *On n'est pas* DES ESCLAVES *pour endurer de si mauvais traitements*, c'est-à-dire quand l'accord est indéniable parce que phonétique (les subtilités sont réservées à l'orthographe). — La présence de *des* n'est sûrement pas obligatoire : *On était resté* BONS CAMARADES (HUGO, *Misér.*, III, V, 3). Voir aussi H4.

D'autre part, l'usage admet la syllepse du nombre avec d'autres mots que des noms : voir les ex. cités plus haut. Il faut noter que l'*Ac.* a maintenu en 1935 une distinction qu'elle donnait déjà en 1798 à peu près dans les mêmes termes. — QUENEAU suit respectueusement les prescriptions de l'*Ac.* : *On est* DES FOUS, *et on en est* FIER (*Voy. en Grèce*, p. 162).

2° Lorsqu'une femme porte un surnom ou un pseudonyme masculins, ou un homme un surnom ou un pseudonyme féminins, le sexe l'emporte d'ordinaire sur le genre grammatical :

G. Sand INFÉRIEURE *à de Sade* (BAUDEL., *Art romant.*, XVI, 2). — *George Sand a l'air très simple,* TOUTE NATURELLE, *mais* ELLE *est complexe,* ELLE *est même* MYSTÉRIEUSE (P. CLARAC, dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, juillet-août 1976, p. 531). R5 — *Barbe-Bleue a déjà épousé six femmes, qu'*IL *a égorgées* [...]. *Barbe-Bleue,* ARMÉ *d'un grand coutelas* [...] (*Grand Lar. enc.*). — CE *Barbe-Bleue débonnaire* (R. KANTERS, *À perte de vue*, p. 251). R6

Le genre grammatical subsiste mieux quand le nom contient l'article : *Le petit chaperon rouge était* SEUL, *vous êtes deux* (Fr. PORCHÉ, *Un roi, deux dames et un valet*, IV, 3). — *C'est vrai, avoua-t-il, je l'ai* MANGÉ, *le petit Chaperon Rouge* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Loup).

Même dans ce cas, l'attribut ou des mots plus éloignés (comp. § 653, *b*) prennent parfois le genre conforme au sexe de la personne : *La Barbe-bleue était constamment* MALHEUREUX *à ce jeu* (FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 34). — *La pauvre Barbe-bleue se doutait bien de quelque chose, mais* IL *ne savait pas de quoi* (*ib.*, p. 19). — *Le Castor* [= Simone de Beauvoir] *s'en est doucement* PLAINTE *dans son roman* (SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, p. 331). [Comp. : MON BON *Castor*, p. 333.]

3° Quand les noms comme *douzaine, centaine, millier, million* sont employés sans complément exprimé parce que celui-ci se trouve mentionné dans le contexte, l'accord peut se faire avec ce complément sous-jacent. De même, lorsqu'il s'agit d'expressions contenant les noms *nombre* et *quantité* et lorsqu'il s'agit de fractions. Comp. § 431, *c*.

Accord avec le complément sous-jacent : *Six chemises, pareilles à la demi-douzaine que Thérèse avait* ACHETÉES *le samedi* (ZOLA, *Bonheur des D.*, XIV). — *Les oiseaux commandés par la petite princesse m'avaient donné la plus grande peine en route* [...]. *Une vingtaine* SURVIVAIENT, *sur trente qu'ils avaient été d'abord* (LOTI, *Mariage de Loti*, III, 9). — *Il voyait* [...] *les garçons et les filles. Une douzaine* DANSAIENT (VIAN, *Écume des jours*, XI). — *Un grand nombre* [de députés chéquards] STATIONNAIENT *contre la porte soigneusement fermée de la Commission d'enquête* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 201). — *Mots dont l'origine même est absolument inéclaircie. Un certain nombre* PEUVENT *appartenir à l'argot* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 502). — *Le plus grand nombre* CROYAIENT *par hasard* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 67). — *Sauf un tout petit nombre qui* SONT, ELLES, *très* SPIRITUELLES, *les femmes l'ennuient* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 453). — *Trois professeurs femmes ont été tuées et un assez grand nombre* BLESSÉES (GIDE, *Journal*, 3 mars 1943). — *Toutes les lettres et tous les comptes rendus* [concernant le livre de Bloch] *ne sont pas aussi favorables. Il semble que le plus grand nombre, tout en étant* LOUANGEURS, *ne* SONT RASSURÉS [...] *que parce que Marc Bloch a fait preuve de beaucoup d'érudition* (J. LE GOFF, Préf. de : M. Bloch, *Rois thaumaturges*, p. XXXI). — *Vieux mot. Nos pères en avaient une quantité plus ou moins* IMAGÉS *et* SYMBOLIQUES *pour désigner le même objet* (H. FRANCE, *Dict. de la langue verte*, s. v. *écuelle*). R7 — *La catégorie à laquelle appartiennent les écrivains* [...]. *À peu près la moitié* APPARTIENNENT *à la catégorie « lettres et arts »* (R. ESCARPIT, *Sociologie de la litt.*, p. 45). — *Sur deux cent soixante-dix mille Européens, un bon tiers seulement* SONT NÉS *dans le pays. Près de la moitié* SONT NÉS *en Afrique du Sud ou en Grande-Bretagne* (J.-Cl. POMONTI, dans le *Monde*, 30 avril 1976). — *Sur la trentaine de bénéficiaires de cette manne inattendue, plus de la moitié* QUITTÈRENT *l'entreprise* (Th. PFISTER, *Vie quotidienne à Matignon...*, p. 178). Etc.

Accord avec le nom exprimant la quantité : *C'était l'avis de plus de quatre cents députés ; une centaine, au plus,* ÉTAIT *contre* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, I, 3). — *En un quart d'heure, un million* [de personnes] *y* [= à Paris] A *des dettes* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXI). — *Les hommes n'étaient point faits comme Luther et Calvin* [...] ; *le petit nombre ne* CROYAIT *à rien, le grand nombre* CROYAIT *à tout* (CHAT., *Mém.*, IV, II, 11). — *Le plus grand nombre* VOULAIT *partir* (MÉRIMÉE, *Portr. hist. et litt.*, p. 7). — *La route est barrée par un interminable défilé de camions et de chars, emplis de prisonniers allemands* [...]. *Je pensais qu'un plus grand nombre se* TUERAIT *ou se* FERAIT *tuer* (GIDE, *Journal*, 13 mai 1943). — *Le plus grand nombre lui* DONNE *raison* (J. DUFOURNET, *Phil. de Commynes*, p. 45). — *Parmi les personnes infectées, un tiers* A *entre 15 et 24 ans* (dans le *Monde*, 29 nov. 2001, p. 121).

R5 438 REMARQUE

Le cas de George Sand est un peu particulier : « Obsédée par l'esclavage des femmes, elle voulait s'y soustraire par le nom comme par la tenue. De ce jour [= 1832], elle mit au masculin tous [exagération !] les adjectifs qui se rapportaient à elle » (MAUROIS, *Lélia*, p. 147). Ses contemporains entraient dans ce jeu. *Mon âme, j'en suis* CERTAIN, *a servi de miroir à la plupart de ceux qui y ont jeté les yeux* (SAND, *Lettres d'un voyageur*, Préf. de la seconde éd.). — MON CHER *Georges* [*sic*] (BALZAC, *Corresp.*, 3 août 1839). — *Puisqu'*IL *voulait nous donner du Molière, George Sand ne pouvait pas mieux faire que de nous en donner du tout fait* (J. JANIN, dans le *Journal des débats*, 10 avril 1848).

R6 438 REMARQUE

Lorsqu'il y a agglutination, le genre primitif est tout à fait estompé : *Barberousse s'est* NOYÉ *dans le Cydnos.*

R7 438 REMARQUE

Dans cet ex., le complément n'est pas vraiment implicite : il est représenté par le pronom *en*.

4° On a aussi un accord sylleptique avec des noms de villes qui sont formellement des pluriels, comme *Aygues-Mortes* (§ 508, *b*, 2°), ou des féminins, comme *La Rochelle* (§ 472, *b*).

Sur les noms propres qui désignent des êtres masc. de la mythologie et qui deviennent fém. quand ils sont appliqués à des planètes ou des étoiles, voir § 472, *e*.

c) **Syllepses occasionnelles.**

1° Les mots qui devraient s'accorder avec des noms masculins désignant des femmes ou avec des noms féminins désignant des hommes prennent parfois le genre conforme au sexe des personnes désignées. Cet usage, naguère assez rare, a aujourd'hui ses partisans déclarés : cf. § 486, *b*.

Sa profession [= du mannequin] *ambiguë lui confère l'ambiguïté. Déjà son sexe, verbalement, est incertain. On dit « ce mannequin est* CHARMANTE » (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 70). — *L'auteur de* Lélia [= Sand], *qui a été* [...] ÉLEVÉE *dans un couvent* (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, Pl., p. 1035). — *L'auteur* [= Marianne Schaub] *s'est* APPLIQUÉE *à faire revivre* [...] *une pensée quelquefois méconnue* (M. DE GANDILLAC, dans *Critique*, déc. 1984, p. 1027).

Toutes les classes [...] *jusqu'à son altesse royale* LUI-*même, furent reçues et traitées à merveille* (prince DE LIGNE, *Mém.*, p. 82). — *Sa Majesté se montra si* GALANT *pour la jeune femme* (ZOLA, *S. Exc. Eug. Rougon*, XI).

Lorsqu'il s'agit d'un pronom personnel qui ne fait pas partie de la même phrase ou sous-phrase que le mot (cf. § 653, *b*), la syllepse passe quasi inaperçue : *Son Altesse se tenait dans le salon.* ADOSSÉ *à la cheminée,* IL *fumait en causant avec ses hôtes* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 155). — *Sa Majesté fut inquiète, et de nouveau* IL *envoya La Varenne à son ministre* (J. et J. THARAUD, *Tragédie de Ravaillac*, p. 143). — De même : *Votre Excellence devait songer qu'un jour* IL *serait le maître, et placer un homme d'esprit auprès de* LUI (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). [En outre, *la maîtresse* est difficilement acceptable !]

Ordinairement, les mots qui se rapportent à *Sa Majesté* et autres titres honorifiques employés seuls **R8** se mettent au fém. **R9** : *Loin de trouver Sa Majesté* DISPOSÉE *en ma faveur* (CHAT., *Mém.*, IV, V, 4). — *Milord, Votre Seigneurie est trop* BONNE (VIGNY, *Chatt.*, III, 6). — *Votre Excellence est* SAINE *et* SAUVE ? (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, I.) — *Votre Altesse sera* OBÉIE (STENDHAL, *Chartr.*, XX). — *Ces Excellences se rangeront*-ELLES *aux côtés de M. Mussolini* [...] ? (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, II, 1.)

2° La langue populaire met parfois au pluriel les mots se rapportant à des noms collectifs singuliers (autres que ceux qui ont été mentionnés ci-dessus : *b*, 3°), notamment à *monde*. On en trouve des ex. dans les dialogues des romans. **H5**

Il y a assez de monde qui SONT VENUS *me voir* (HUGO, *H. qui rit*, II, IV, 8). — *Vos gardes, tenez... Voilà du monde honnête, et qui ne* FONT *pas grand mal* (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 1). — *C'est du monde qui* ONT *eu des grands malheurs* (Raym. VINCENT, *Campagne*, L. P., p. 153). — *Il y a beaucoup de monde qui, comme nous,* VOIENT *l'océan pour la première fois* (J. ANGLADE, *Voleur de coloquintes*, p. 227). — [...] *qu'il n'eût pas de haine pour papa-maman, qu'il ne trouvât pas que tout le monde* SONT *des cons* (B. et Fl. GROULT, *Il était deux fois...*, p. 73).

Tout le reste de la maisonnée cet imbécile de Turandot compris IRONT *au Mont-de-Piété* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XV). — *Le Boston* [équipe sportive] ONT *bien joué* (dans Seutin, p. 285). **R10**

3° Dans le français populaire de diverses régions de France (sauf le Midi), en Suisse romande, en Belgique, au Québec (cf. Rézeau) [voir aussi § 1056], le syntagme formé par *chez* + un nom de famille ou un prénom peut être suivi d'un pluriel :

°*Chez Legrand* VENDENT *leur maison* (= Les Legrand...).

439 Accord avec un titre de livre, de tableau, etc. R1

a) Si le titre forme une **phrase ou** une **proposition,** il est logique que les receveurs se mettent au masculin singulier, genre et nombre indifférenciés (comme dans les emplois autonymiques : § 460), mais aussi genre et nombre qui conviennent à des noms génériques comme *livre, film, tableau,* etc. (voir cependant *d*), mots présents à l'esprit de celui qui parle ou écrit.

R8 438 REMARQUE

Sur l'accord avec des expressions comme *Sa Majesté le roi*, voir § 432, *b*.

R9 438 REMARQUE

Cela vaut aussi pour les pronoms personnels qui ne sont pas dans la même phrase ou sous-phrase que le titre : *Leurs Excellences* [...] *s'empressèrent autour de Delestang.* ELLES *le félicitaient discrètement* (ZOLA, *S. Exc. Eug. Rougon*, XI). – *Je regrette, Monseigneur, que votre Éminence ne puisse rencontrer plus souvent l'abbé Delmas,* ELLE *serait immédiatement édifiée* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 265).

H5 438 HISTORIQUE

Le plur. après des noms collectifs au sing., en particulier avec *gent*, était fréquent en anc. et moyen fr. : *Du moustier la gent* ISSOIENT / *Qui la messe escouté* AVOIENT (*Segretain moine*, 243-244). – *Se maisnie* [= sa domesticité] *le pleurent* (*Alexis*, version du XIIIe s., cit. Tobler, *Mél.*, p. 290). – *Ce peuple* GUAIGNOIENT *leur vie en façon bien estrange* (RAB., IV, 12).

R10 438 REMARQUE

Comme le nom doit son nombre, non à l'accord, mais à la réalité désignée (cf. § 426, R1), des ex. comme les suivants ne ressortissent pas strictement à l'accord :

Tout le monde est DES SALAUDS (COLETTE, *Fin de Chéri*, p. 100). – *Il va falloir cinquante années pour que la masse s'habitue à penser en* RÉVOLUTIONNAIRES, *c'est-à-dire en* INDIVIDUALISTES (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 11). – *Les garçons suffisaient à ce très curieux mélange de races et de sangs, qui rendait tout le monde* COUSINS (*ib.*, p. 101).

R1 439 REMARQUE

Pour les titres de journaux, voir aussi § 478, *b*. Les noms d'associations peuvent poser des problèmes analogues à ceux que posent les titres. Par ex., s'ils sont employés sans déterminant (ce qui n'est pas l'usage normal : comp. § 588, c, 2°) comme sujets, le verbe reste parfois au sing. : *Rencontres communistes* DEMANDE *que la date du prochain congrès du P. C. F. soit fixée dès maintenant* (dans le *Monde*, 27 juin 1981, p. 8). Comp. aussi §§ 472, c ; 475 ; 508, *b* (genre des noms de bateaux, d'églises, de localités, etc.).

Les Dieux ont soif EST *un livre d'une maîtrise absolue* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 433). — Les Oiseaux s'envolent et les fleurs tombent [...] EMPORTE *plus aisément notre adhésion* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 22 mars 1952). — Heureux les pacifiques EST *le long récit d'une éducation intellectuelle* (R. KANTERS, *Des écrivains et des hommes*, p. 192). — *Bien que* Les dieux ont soif [...] RÉVÈLE *que l'auteur* [...] (G. PICON, dans *Hist. des litt.*, t. III, p. 1260). — Tous les hommes sont mortels [...] ESQUISSE *la satire du rêve d'immortalité qui sommeille en chacun de nous* (BOISDEFFRE, *Écrivains fr. d'aujourd'hui*, p. 27). — Comment les dogmes finissent A *été* ÉCRIT *par Jouffroy en 1823*.

Pourtant, l'accord avec le sujet de la phrase-titre n'est pas si rare qu'on croirait : *Les* Affaires sont les Affaires [...] ONT *mérité de rester* [...] *une des grandes pièces du répertoire* (THIBAUDET, *op. cit.*, p. 504). — Les lions sont lâchés SONT *un roman par lettres* (HENRIOT, dans le *Monde*, 5 oct. 1955). — La Mort conduit l'Attelage *fut* [...] *très bien* REÇUE *par la critique* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 326). — Les Dieux ont soif SONT [...] *un ancien ouvrage de jeunesse retrouvé dans les tiroirs* (H. CLOUARD, *Hist. de la litt. fr. du symbolisme à nos jours*, t. I, p. 308). — *J'assistai à une projection des* Jeux sont faits TOURNÉS *par Delannoy sur un scénario de Sartre* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 147).

b) Si le titre est un **syntagme prépositionnel,** les receveurs se mettent d'ordinaire au masculin singulier (comp. *a*). R2

*L'*En route *de Huysmans est* CHRÉTIEN (THIBAUDET, *op. cit.*, p. 377). — LE Pour la couronne *de François Coppée* (LALOU, *Hist. de la litt. fr. contemp.*, p. 259). — À la recherche du temps perdu *n'est pas* ACHEVÉ (J. MADAULE, *Reconnaissances*, p. 142). — Sans famille *avait été* COMMANDÉ *par Hetzel* (A. BAY, dans *Hist. des litt.*, t. III, p. 1610). — Par les champs et par les grèves ÉTAIT *avant tout un exercice de description* (THIBAUDET, *Flaubert*, p. 81).

Il est exceptionnel que l'accord se fasse avec le nom inclus dans le syntagme : De l'Allemagne, *une fois* UTILISÉE, *a été de moins en moins* LUE (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 51).

c) Le titre est constitué par un **nom ou** un **syntagme nominal sans préposition.**

1° Si le syntagme nominal (ou son noyau) est construit **sans déterminant,** les receveurs se mettent presque toujours au masculin singulier (comp. *a*) :

Dernières Chansons A *failli me faire avoir un procès* (FLAUB., *Corresp.*, t. IV, p. 100). — Impressions d'Afrique LAISSE *une impression d'Afrique* (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 151). — Nuits de guerre SUIVIT *l'année d'après* (GENEVOIX, *Jeux de glaces*, p. 67). — Volupté *est* ÉCRIT *dans l'ombre de Lamennais* (THIBAUDET, *op. cit.*, p. 259). — Degrés [...] EST *une tentative plus ambitieuse encore* (M. NADEAU, *Roman fr. depuis la guerre*, Id., p. 172). — *Jacques-Émile Blanche trouvera* Préséances EMPOISONNÉ *par le « joli dire »* (LACOUTURE, *Fr. Mauriac*, p. 200). — Libération *était alors* PETIT, *misérable*, GALEUX (L. GREILSAMER, dans le *Monde*, 24 févr. 1981).

Ex. non conformes : Verts pâturages ONT *plus d'ambitions et les* RÉALISENT (A. ARNOUX, dans la *Revue de Paris*, 15 mars 1937, p. 444). — Jeunesse *resta* INACHEVÉE (R. ROLLAND, *Vie de Tolstoï*, p. 34). — Spiritualité hindoue [...] *est* ENIVRANTE (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 12 août 1948). — Histoire sainte *a donc été* ÉCRITE [...] *comme une réponse personnelle à des questions intérieures* (DANIEL-ROPS, dans les *Annales*, déc. 1950, p. 29).

2° Quand le noyau du syntagme est un **nom commun qui décrit le genre de l'ouvrage** (*histoire, comédie, mémoires*, etc.) et qui est accompagné d'un déterminant, ce nom communique presque toujours son genre et son nombre aux receveurs :

Les Lettres sur Jean-Jacques, COMPOSÉES *dès 1787*, SONT [...] *le premier ouvrage de M*[me] *de* Staël (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, Pl., p. 1068). — *Les* Scènes de la Vie future [...] *me* LAISSENT *bien insatisfait* (GIDE, *Journal*, 23 juin 1930). — *Peut-être cette* Histoire du Rêveur *a-t-*ELLE *été* ÉCRITE *avant le premier voyage en Italie* (BACHELARD, *Psychanalyse du feu*, Id., p. 35). — *Si les* Pensées philosophiques SERVAIENT *si fortement la cause du déisme* (ÉTIEMBLE, *C'est le bouquet !* p. 132). — *Les* Mémoires politiques [...] DÉÇOIVENT *un peu* (LACOUTURE, *op. cit.*, p. 578). — *Il entreprend des* Études historiques *(qui ne* PARAÎTRONT *qu'en 1831)* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Chateaubriand*).

R2 439 **REMARQUE**

Si l'on supprime la préposition, le titre tombe sous l'application du c, 4° : *La* Recherche [= *À la recherche du temps perdu*] *est* FAITE *d'éléments universels* (G. GENETTE, *Figures III*, p. 68).

Les ex. non conformes sont rares : *Sans remonter à Fontenelle et à ses* Entretiens sur la pluralité des Mondes, *qui* EST *un divertissement littéraire* [...] (MAETERLINCK, *Grande féerie*, p. 151). — L'Histoire de Tobie et de Sara [...] *n'en est pas moins typiquement* [...] CLAUDÉLIEN (J. LEMARCHAND, dans le *Figaro litt.*, 30 juillet 1955). — Les stances à Sophie *m'*A *fâchée avec une bonne proportion de la gent masculine* (Chr. ROCHEFORT, dans le *Magazine litt.*, janv. 1982, p. 41).

3° Si le titre est constitué de deux **noms singuliers coordonnés** par *et*, d'ordinaire (sauf application du 1° ci-dessus) les receveurs se mettent au masculin singulier (comp. *a*) :

Si Don Quichotte *est un roman*, le Rouge et le Noir *en* EST-IL *un autre ?* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, Introd.) — La Mère et l'Enfant (PARU *en 1900*, COMPLÉTÉ *sur manuscrit par les éditeurs en 1911*) (CLOUARD, *op. cit.*, t. I, p. 516). — TOUT Bouvard et Pécuchet *se* TROUVE *en germe dans* l'Éducation (GIDE, *Journal*, fin mars 1925). — Merlin et Viviane FUT JOUÉ *à l'Opéra-Comique* (MAUROIS, *Terre promise*, p. 261). — Préséances *a souligné, a accru le succès d'estime que m'*AVAIT *valu* la Chair et le Sang (MAURIAC, *Journal d'un homme de trente ans*, 11 oct. 1921). — L'Être et le Néant ÉTAIT PARU (SARTRE, *Situations*, t. IX, p. 10). — Racine et Shakespeare RETROUVE *cette idée simple* (J.-P. RICHARD, *Stendhal et Flaubert*, Points, p. 79). — *Dès* l'Envers et l'Endroit AUQUEL *il faut toujours revenir* (NADEAU, *op. cit.*, p. 106). — Troïlus et Cressida [...] JUSTIFIAIT, EXIGEAIT *presque, les explications de style brechtien auxquelles il renonce* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 26 févr. 1964). R3

Le pluriel est rare : Bouvard et Pécuchet ÉTAIENT *trop* DIFFICILES (FLAUB., *Corresp.*, t. IV, p. 216). — Paul et Virginie FIGURENT *déjà une œuvre de décadence* (THÉRIVE, *Retour d'Amazan*, p. 63).

Si les deux noms sont **au pluriel,** cela entraîne souvent le pluriel des receveurs ; mais le singulier se trouve aussi :

Les Rayons et les Ombres DONNENT *leur ouverture musicale à ces* Contemplations d'Olympio (THIBAUDET, *op. cit.*, p. 167). — Les Travaux et les Jours ÉVOQUENT *les activités quotidiennes* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Hésiode*). — Reflets et regards COMMENCENT *en fanfare* (FUMAROLI, Préface de : A. Chastel, *Reflets et regards*, p. 24).

Les Plaisirs et les Jours, *qui* GROUPE *des portraits, des tableaux de campagne, des nouvelles*, POUVAIT *faire deviner* [...] *la future idéologie des sentiments* (CLOUARD, *op. cit.*, t. II, p. 93).

Hésitation aussi si **l'un des deux noms** seulement est **au pluriel** : Vire et les Virois SONT *un petit chef-d'œuvre* (BAUDEL., *Art romant.*, XXII, 6). — Mécène et ses suivantes PARUT *deux ans plus tard* (BERNANOS, *Imposture*, p. 167). — Le singulier est préférable.

4° **Dans les autres cas,** l'usage n'est pas fixé. R4

Les receveurs s'accordent le plus souvent avec le nom contenu dans le titre : Athalie *est* BELLE *comme* l'Œdipe-roi (S.-BEUVE, *P.-Royal*, t. VI, p. 150). — *Les* Burgraves *de Victor Hugo* JOUISSENT *d'un fiasco* ma solenne (MÉRIMÉE, *Corresp.*, 25 mars 1843). — *Quand* Phèdre *aura été* JOUÉE (E. DE GONC., *Faustin*, V). — *Auprès des histoires d'amour de la Perse*, TA Nouvelle Héloïse *me paraît* BOURGEOISE *et* PÉDANTE (BARRÈS, *Dérac.*, p. 108). — *Le 11 mars 1672, les* Femmes savantes PARURENT *sur le Théâtre du Palais-Royal* (FRANCE, *Génie latin*, p. 158). — Les Infortunes de la vertu *ne* FONT *point partie de l'énumération* (APOLLIN., *Diables amoureux*, p. 235). — Les Employés SONT *d'une langue excellente* (GIDE, *Journal*, 26 nov. 1942). — *Ils prenaient le masque des personnages des mauvais romans du XVIII*e *siècle dont* les Liaisons dangereuses SONT *le chef-d'œuvre* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 77). — *Les* Bateleurs nègres [...] SONT *la toile la mieux rendue* [...] *de Fromentin* (*Lar. XX*e *s.*, s. v. *Fromentin*). — Les Martyrs *n'*ÉTAIENT *pas un livre ennuyeux* (MAUROIS, *Chateaubriand*, p. 234). — La Rose de sable *a été* ÉCRITE *dans ces sentiments-là* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 576). — La Dévotion à la croix, *plusieurs fois* TRADUITE, *n'attendait pas cette nouvelle version pour être* RÉVÉLÉE *au lecteur français* (CAMUS, Avant-propos de : Calderon de la Barca, *Dév. à la croix*, trad. de Camus). — La Nausée *venait d'être* REFUSÉE *par la* N. R. F. (SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, p. 102). — Les Caprices de Marianne SONT *un chef-d'œuvre de poésie* (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 55). — *Il* [= Rostand] *propose à la Comédie-Française, qui* LES *refuse*, Les Deux Pierrots – LESQUELS *sentaient un peu trop leur Banville* (R. TROUSSON, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1997, p. 356). R5

R3 439 REMARQUE

Déterminant accordé avec un seul des noms coordonnés qui désignent un ouvrage unique, mais dans lequel l'auteur distingue deux objets : *Voir* [...] MA Phonétique et gramm. hist. (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, juillet 1951, p. 217).

R4 439 REMARQUE

On dira sans doute qu'il serait utile de distinguer, par ex., un roman (Madame Bovary est AIMÉ *de beaucoup*) de son héroïne (*Madame Bovary est* AIMÉE *de beaucoup*). Mais les auteurs ne semblent pas y être vraiment attentifs ; parfois même ils confondent exprès les deux points de vue. Il est vrai qu'il s'agit surtout de la langue écrite et que les caractères italiques permettent une distinction parfaitement claire.

R5 439 REMARQUE

Avec deux titres fém. coordonnés : *Ce roman, postérieur à* Clarisse Harlowe *et à la* Nouvelle Héloïse, *et si visiblement influencé par* ELLES (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 75).

Les receveurs sont au sing. ou au masc. sing. : *Si* l'Ennemie des Rêves *eût été* MEILLEUR (GIDE, *Journal*, 23 juin 1931). — Quatre femmes A *été fort bien* JOUÉ (G. MARCEL, dans *Hommes et mondes*, mars 1947, p. 581). — *Mais* LE Fin de siècle [un hebdomadaire] *a laissé une mauvaise réputation* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 11 mai 1963). — Les Mandarins MET *en scène principalement des intellectuels de gauche* (NADEAU, *Roman fr. depuis la guerre*, p. 114). — IMPARFAIT, INÉGAL, *brusquement* INTERROMPU, Marianne *n'en reste pas moins l'une des œuvres les plus curieuses* [...] *de notre littérature romanesque* (ARLAND, Préf. de : MARIVAUX, *Vie de Mar.*, 1947). — *Du Romanée 1561 ! C'est ce qu'on boit dans* la Dame de Montsoreau [*sic*], *que j'ai* VU *hier soir* (GREEN, *Journal*, 3 juillet 1933). — Psyché *est* OFFERT *au public le 24 juillet* (P. BRISSON, *Molière*, p. 266). — Madeleine *est* JOUÉ *à ravir* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 20 oct. 1951). — *Il semblerait sacrilège de qualifier* BAROQUE Les Pèlerins d'Emmaüs (GAXOTTE, *ib.*, 7 sept. 1957). — Mes prisons EST ÉCRIT *à la hâte* (J. BOREL, dans Verl., *Œuvres en pr.*, p. 1210). R6

d) Il arrive que le receveur soit au féminin singulier parce que le scripteur pense à un terme générique féminin (accord sylleptique). R7

À *tragédie* : *On lui déclara que* Polyeucte *n'était pas* FAITE *pour la scène* (CHAT., *Rancé*, S. T. F. M., p. 30). [Texte de la 1re éd. ; la 2e porte *fait*.] — Tite et Bérénice *est* PRÉSENTÉE *dans l'édition originale* (P. CLARAC, cit. Hanse, s. v. *verbe, accord*, A, IV). — À *pastorale* : *Théophile de Viau, dans* SA Pyrame et Thisbé (FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. V, p. 133). — À *fable* : *Il ne jure point que* Le Coche et la Mouche *soit* NÉE *(le féminin parce que je pense « fable ») sur la route* G. C. *22ter* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 16 juillet 1953). — À *pièce* : Roméo et Jeannette *est médiocrement* JOUÉE *par d'excellents acteurs* (AMBRIÈRE, dans le *Mercure de Fr.*, févr. 1947, p. 329). — Celles qu'on prend dans ses bras *est exactement* JOUÉE *comme* ELLE *doit l'être* (Fr. DE ROUX, dans le *Figaro litt.*, 28 oct. 1950). R8

e) Cas particuliers.

On envisage un seul exemplaire d'un livre dont le titre est au plur. La discordance est inévitable (sauf à recourir à une périphrase : comp. § 510, *b*) : AUCUN Sourires pincés *n'*ÉTAIT *en montre* [= à l'étalage] (J. RENARD, *Journal*, 13 févr. 1891). [En outre, aucun ne s'emploie pas d'ordinaire avec un nom plur. : § 628, *c*]. — *Il me reste seulement* UN Exercices syntaxiques, *m'a dit le libraire.*

On envisage un des volumes d'une collection dont le titre est au plur. Le scripteur a mis ce titre au sing. : *André Marissel* [...] *a consacré* UN « POÈTE *d'aujourd'hui* » *à J. Rousselot* (A. LAUDE, dans le *Monde*, 6 mai 1977). — Cas voisin, une série d'émissions à la télévision, mais résolu autrement : *Bernard Pivot* [...] *organisa un somptueux plateau pour* UN APOSTROPHES [ce nom en italique] *qu'il avait avec bonheur* INTITULÉ *« La fête à Nina* [Berberova] » (H. NYSSEN, *Lira bien qui lira le dernier*, p. 66). Mais quel nom sous-entendu a donné son genre ?

440 Indications numériques.

a) Il arrive qu'une indication numérique entraîne le singulier parce qu'elle est pensée comme un ensemble, comme un total :

Seize cent mille francs de gain ÉTAIT *encore une jolie somme* (ZOLA, *Bonheur des D.*, VIII). — *Fallût-il pour cela donner cent francs (cent francs qui en somme n'est pas quelque chose à nous* [...]) (PROUST, *Jean Santeuil*, dans le *Figaro litt.*, 3 nov. 1951). — *Cinq minutes de paradis* ARRANGERA *tout* (BERNANOS, *Corresp.*, 24 oct. 1934). — *Quinze millions me* SEMBLE *une hypothèse très modérée* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 295). — *Cinquante coups de baguette* FUT *le tarif imposé – trente auraient suffi* (J. ORIEUX, *Figues de Berbérie*, p. 164). R1

Ex. avec le pluriel : *Quarante ans* SONT PASSÉS (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 2). — *Cinquante francs ne* SUFFISAIENT *pas pour acquitter la dette* (ID., *Misér.*, I, V, 8). — *Six mille écus ne* SONT *pas une bagatelle* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, I, 2). — *Les rafraîchissements que trente degrés de chaleur* RENDAIENT *nécessaires* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 18). — *Une montagne* [...] *dont me* SÉPARAIENT *cent mètres de prairies* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. III, p. 244). — *Vingt-cinq ans de guerre et de paix armée* AVAIENT *appris au capitaine en quoi consiste l'envers des cartes* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 128).

Le pluriel est obligatoire si l'indication numérique est précédée d'un déterminant : *Ces cent cinquante lignes* [...] SUFFIRENT (J. et J. THARAUD, cit. Høybye, § 95).

Dans l'expression d'une égalité dont le premier membre est une pluralité, si l'on écrit en toutes lettres le verbe ***égaler*** ou si l'on emploie

R6 439 **REMARQUE**

De même : *Je commençai* L'Invitée *en octobre 1938, je* LE *terminai au début de l'été 1941* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 381). – Elle [= titre de magazine] *n'a pas jugé nécessaire de lui accorder la couverture, comme* IL *le fit pour Florence Arthaud* (Él. BADINTER, *Fausse route*, p. 17).

R7 439 **REMARQUE**

Dans l'ex. suivant, c'est *émission* (de télévision) qui donne son genre et son nombre : *« Derrière les informations »,* ANIMMÉE *par Jorge Laneta,* ATTIRE *chaque jour 5 millions de spectateurs* (dans le *Monde*, 10 févr. 2001, p. 5).

R8 439 **REMARQUE**

Dans l'ex. suivant, on pourrait penser à un accord avec *Jeanne*, qui désigne le personnage le plus important de la pièce : Jeanne et les Juges *est* TIRÉE *du procès de Jeanne d'Arc* (BOISDEFFRE, *Écrivains fr. d'aujourd'hui*, p. 90).

R1 440 **REMARQUE**

Dans certains de ces ex., l'accord se fait peut-être avec l'attribut (comp. § 932, *b*) ; cela expliquerait le traitement différent des deux verbes, dans le texte d'ORIEUX. D'autre part, lorsqu'il y a un complément à la suite de l'indication numérique, il peut prédominer dans la pensée, notamment dans la phrase de BERNANOS.

faire ou *donner*, on peut laisser ces verbes au singulier ; l'accord est alors sylleptique et se fait avec *nombre* ou *cela*, qu'on a dans la pensée. Mais on peut aussi mettre le pluriel (surtout à *faire*).

Ex. du sing. : *Deux multiplié par cinq* ÉGALE *dix* (LITTRÉ, s. v. *égaler*, 2°). — *Quatre pris quatre fois* DONNE *seize* (ID., s. v. *fois*, 3°). — *Quatre plus quatre* ÉGALE *huit* (*Dict. gén.*, s. v. *plus*). — *Six moins quatre* ÉGALE *deux* (*ib.*, s. v. *moins*). — *Vingt-sept moins dix* ÉGALE *dix-sept* (IKOR, *Semeur de vent*, p. 15). — *Quatre multiplié par vingt* FAIT *quatre-vingts* (*Ac.* 1935, s. v. *quatre-vingts*). — De même : *18 soustrait de 54* LAISSE *pour reste 36* (*Dict. contemp.*, s. v. *reste*).

Ex. du plur. : *Trois plus trois* ÉGALENT *six* (*Dict. gén.*, s. v. *égaler*). — *Quarante* ÉGALENT, *suivant les cas, dix, soixante, vingt* (IKOR, *Ceinture de ciel*, p. 194). — *Deux fois deux* FONT *quatre* (*Ac.* 1835-2000, s. v. *fois*). — *Puis il compta : Dix-sept multiplié par deux* FONT *trente-quatre* (BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 95). — *Cinq cents francs 1878* ÉGALENT *au moins cent mille francs 1954* (MAUROIS, *Olympio*, p. 539). — *Deux fois vingt-cinq* ÉGALENT *cinquante* (MISTLER, *Route des étangs*, p. 58). — *1 + 1 + 4* ÉGALENT *6* (DÉON, *Rendez-vous de Patmos*, p. 318).

Si l'on a *et* dans le premier nombre, le pluriel paraît préférable : *Deux et deux* FONT *quatre* (*Ac.* 2000, s. v. *faire*, I, B, 2). **H1** — *En arithmétique, un et un* FONT *deux. En amour, un et un* DEVRAIENT *faire un* (MAUPASS., C., Yvette, II). **R2**

Multiplié, ôté, soustrait, retranché, divisé, dans les opérations arithmétiques, restent d'habitude au singulier :

100 DIVISÉ *par 10 donne 10* (LITTRÉ). — *65* ÔTÉ *de 50* (M. BOLL, *Étapes des mathém.*, cit. *Rob.*, s. v. *négatif*). — *65* ÔTÉ *de 60 donne un nombre négatif* (*Rob.*). — *Trois* ÔTÉ *de huit, il reste cinq* (*Grand Lar. langue*). — Autres ex. ci-dessus.

Le pluriel se trouve cependant : *Sept* ÔTÉS *de dix, reste trois* (LITTRÉ, s. v. *à*, Rem. 9). — *Vingt-sept* ÔTÉS *de soixante, reste trente-trois* (IKOR, *Semeur de vent*, p. 14). [Pour *reste*, voir aussi § 936, *c*.]

b) **L'âge et l'heure.**

1° Après le syntagme sujet cardinal + *ans*, la copule est au singulier quand l'attribut est un nom singulier :

Quarante ans EST *l'âge des folies* (BALZAC, *Employés*, Pl., p. 911). — *Et seize ans* EST *un âge où, certe* [§ 960], *on aurait droit / De repousser du pied le seuil du tombeau froid* (HUGO, *Lég.*, XVII, 4).

On a le pluriel dans *avoir trente ans* ACCOMPLIS, RÉVOLUS, *bien* COMPTÉS, *bien* SONNÉS **R3**, de même que dans *Depuis l'enfance jusqu'à* SES *vingt ans* (E. DE GONC., *Chérie*, Préf.) ; etc.

2° Quand le sujet est une indication plurielle contenant le mot *heures* et concernant un moment **H2** et non une durée, l'accord du verbe est hésitant.

Ex. du sing. : *Sept heures* S'EXHALAIT *comme un soupir qui soulage* (Ch.-L. PHILIPPE, *Père Perdrix*, p. 118). — *Cinq heures de l'après-midi* EST *un moment instable* (COLETTE, *Naissance du jour*, p. 67). — *Deux heures de l'après-midi* EST PROSAÏQUE, *presque* VULGAIRE (LARBAUD, *Fermina Márquez*, XVIII). — *Dix heures* SONNA (VAILLAND, *325 000 francs*, p. 65). — Comp. : *Par la fenêtre, un jour clair et doux d'*UN *4 heures d'avril* (J. DEVAL, *Âge de Juliette*, Petite Illustration, p. 15). **R4**

Mais le plur. est plus fréquent : *Onze heures* SONNÈRENT (STENDHAL, *Rouge*, II, 16). — *Deux heures* VENUES [= à 2 heures] (AL. DUMAS, *Viva Garibaldi !*, p. 45). — *Madame de Langeais* [...] *attendit que huit heures* SONNASSENT (BALZAC, *Duch. de Langeais*, Pl., p. 246). — *Cinq heures* ARRIVÈRENT ! (FLAUB., *Éduc.*, II, 6.) — *Est-ce qu'onze heures ne* VONT *pas bientôt sonner ?* (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 127.) — *Quatre heures* ARRIVÈRENT (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, II, 4). — *Quatre heures* APPROCHAIENT (ARLAND, *Vivants*, p. 35). — *Dix heures* VENAIENT *à peine de sonner* (SARTRE, *Âge de raison*, L. P., p. 118).

Inversement, quelques auteurs mettent le pluriel après ***midi, minuit***, quand il s'agit de sonnerie, parce qu'ils pensent aux douze coups (ou, simplement, par analogie avec les autres indications d'heure). Littré (s. v. *midi*) s'élève contre °*Midi* ONT *sonné*, et l'usage ordinaire lui donne raison.

Minuit VIENNENT *de sonner quatre fois autour de moi* (VIGNY, lettre, dans la *Revue des deux mondes*, 15 janv. 1956, p. 262). — *Comme minuit* ACHEVAIENT *de sonner* (STENDHAL, *Armance*, XXVI). — *Minuit* SONNÈRENT

H1 440 HISTORIQUE

Déjà en 1694.

R2 440 REMARQUE

Avec un emploi archaïque de *être* : *Deux et deux* SONT *quatre* (HERMANT, *Xavier*, p. 127).

R3 440 REMARQUE

Dans *Elle a vingt ans* JUSTE ou *tout* JUSTE, *juste* est invariable comme adverbe : cf. § 963, *f*, 2° ; de même, *ferme* dans *Il a été condamné à vingt ans* FERME : cf. *ib.*

H2 440 HISTORIQUE

On a d'ailleurs recouru d'abord à l'ordinal : cf. § 603, H1. De même pour le millésime : voir *d*.

R4 440 REMARQUE

À distinguer de l'emploi métonymique : *Le quatre heures* (goûter) [§ 513, *b*.]

(ZOLA, *Œuvre*, VIII ; GIRAUDOUX, cit. Høybye, § 91). — *Midi* VONT *sonner* (ESTAUNIÉ, *Mme Clapain*, p. 61).

Le sing. est beaucoup plus fréquent : *Quand minuit* EUT *achevé de sonner* (GIDE, *Paludes*, p. 150). — *Midi* SONNA *dans la ville* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 68). A1

Comp. l'accord avec *trois heures et demie* : ci-dessous, § 445, *c*.

Les adjectifs qui accompagnent le syntagme cardinal + *heures* s'accordent avec *heures* : *À onze heures* PRÉCISES (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). Cependant, il y a des hésitations pour les participes présents (*tapant, sonnant*, etc.) ayant ce rôle : *À deux heures* TAPANTES ou TAPANT. On trouve même °*À deux heures* PASSÉ. Voir § 963, *f*, 2°. Mais dans *Il est deux heures juste*, *juste* est un adverbe invariable.

On dit *sur les deux heures* pour marquer l'approximation et, par analogie, *vers les deux heures* ; de là, *sur* ou *vers les une heure, vers les midi*. Voir § 602, *d*.

c) **Plus d'un**, impliquant logiquement la pluralité lorsqu'il s'agit de choses non divisibles R5, entraîne *parfois* le pluriel, que *plus d'un* soit suivi ou non d'un nom (lequel, quand il est présent, est toujours au singulier). R6

Plus d'un + nom : *Plus d'un statuaire* [...], *et d'*ILLUSTRES, ONT *égaré* LEURS ESPRITS *dans de vaines ou absurdes théories* (VALÉRY, *Pièces sur l'art*, Pl., p. 1365). — *Ces cahiers contiennent plus d'une page* AUXQUELLES [...] *je me refuserais à renoncer* (Ch. DU BOS, *Dialogue avec A. Gide*, p. 66). — *Comme l'*ONT *fait remarquer plus d'un philologue* (THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 239).

Plus d'un employé pronominalement : *Plus d'un* [exemple d'amour] *(et des plus beaux)* ONT été CACHÉS (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, éd. Antoine, p. 580). — *Plus d'une parmi elles* SONT SORTIES *du monastère comme j'en sors aujourd'hui*, VIERGES et PLEINES *d'espérance* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, II, 5). — *J'en connais plus d'un qui* ONT *joliment arrondi leur fortune* (ZOLA, *Curée*, I). — *Beaucoup de Français étaient alors persuadés, et plus d'un le* SONT *encore* DEMEURÉS *jusqu'à une date récente, que les populations indigènes se laisseraient absorber* (ROMAINS, dans la *Nation belge*, 20 oct. 1947). A2

Le singulier est plus fréquent :

Plus d'un + nom : *La perte que plus d'un interlocuteur y* [= dans l'échec du système de Law] FAISAIT *avait animé le discours* (S.-BEUVE, *op. cit.*, p. 585). — *Jadis plus d'un brigand dans ce puits se* PERDIT (HUGO, *Théâtre en liberté*, Épée, I). — *Plus d'une lacune* SERA COMBLÉE (LITTRÉ, Préf., p. XXXVII). — *Plus d'un criminel s'*ÉTONNE *d'avoir commis son crime* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 55). — *Plus d'un sceptique* EÛT *été bien* EMBARRASSÉ *de convenir que l'interlocuteur invisible* [...], *c'était la croix nue pendue au mur* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 324). Etc.

Plus d'un pronominal : *J'en sais plus d'un qui l'*AURAIT *mérité, / Et qui* MOURRAIT *heureux sans s'en être* DOUTÉ (MUSSET, *Prem. poés.*, Namouna, I, 73). — *Plus d'un se* RAPPELA *des matinées pareilles* (FLAUB., *Sal.*, IX). — *Plus d'un / Ne* VIENDRA *plus chercher la soupe parfumée* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Crépuscule du soir).

Avec **moins de deux**, on a le phénomène inverse. Le sens implique le singulier, mais celui-ci se trouve rarement (et peut s'expliquer aussi par le *a* ci-dessus) :

Moins de deux minutes AVAIT *suffi* (A. PEYREFITTE, *Mal français*, p. 243).

Ex. du pluriel : *Moins de deux mois* ONT *suffi* (M. PRÉVOST, *Chonchette*, III, 8). — *Moins de deux ans lui* SUFFIRENT (J. D'ORMESSON, *Gloire de l'Empire*, p. 97). Etc.

d) Les millésimes en tant que donneurs sont souvent considérés comme des féminins singuliers, parce que le locuteur a dans l'esprit le mot *année*.

*Salut à 1838, quoi qu'*ELLE *nous apporte !* (BALZAC, *Corresp.*, 1er janv. 1838.) — *1976 n'a pas été* MAUVAISE (J. CHIRAC, dans le *Monde*, 4 févr. 1977). — *1984 s'annonce plus mal que 1983 qui a été* MAUVAISE (H. KRASUCKI, déclaration citée *ib.*, 24 août 1984, p. 18).

Le masculin singulier serait possible. Mais le pluriel est exclu (parce que du point de vue du sens on a un ordinal et non un cardinal : § 597, *a*). — Si le millésime est précédé d'un déterminant, celui-ci ne peut être que masculin : *Puisse* CE *1952 continuer le calme heureux des dix derniers mois* (COCTEAU, *Passé défini*, 1er janv. 1952).

e) Sur l'emploi de *chaque* avec une expression numérale (*chaque dix jours*), voir § 636, *c*.

A1 440 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Abb. de Castro*, II ; HUGO, *Choses vues*, p. 15 ; FLAUB., *Mme Bov.*, II, 12 ; A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 96 ; MAETERLINCK, *Oiseau bleu*, IV, 7 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 925 ; etc.

R5 440 REMARQUE

Plus d'un homme, cela fait au moins deux hommes, tandis que *plus d'une page*, cela peut être une page et demie. Voir par ex. : *Plus d'un mois* PASSA *sans encombre* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 254).

R6 440 REMARQUE

Le pluriel est obligatoire si *plus d'un* est répété devant plusieurs noms coordonnés, mais cela ressortit à une autre règle (celle des donneurs multiples : § 441) : *Plus d'une communication bienveillante, plus d'une rencontre heureuse me* SONT ADVENUES (LITTRÉ, Additions, p. 353).

A2 440 AUTRES EXEMPLES

Du pluriel : VERL., *Odes en son honneur*, XVII ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 27 ; MAURIAC, *Vie de Jésus*, XVI ; ARLAND, *Étienne*, p. 135 ; R. LE BIDOIS, *Mots trompeurs*, p. 11 ; A. PEYREFITTE, *Mal français*, p. 40.

Section 2

Les donneurs sont multiples

441 Règle générale.

Lorsque le donneur d'accord est constitué d'éléments coordonnés, la règle générale est d'accorder avec l'ensemble des donneurs, c'est-à-dire que le receveur se met au pluriel même si chacun des éléments coordonnés est au singulier.

- Les donneurs sont unis par ***et*** : INQUIETS, *Pierre et Paul* SONT VENUS *me trouver.* — *Avoir la chevelure et la barbe* BLANCHES. — *Jeanne et Marianne se* SONT TUES. — *Robert et Arthur se* SONT-ILS RÉCONCILIÉS ? — *Le livre et le film* AUXQUELS *vous pensez.* — *L'Académie royale de langue et de littérature* FRANÇAISES (de Belgique). — *Servitude et grandeur* MILITAIRES (titre d'un livre de VIGNY). — TES *père et mère honoreras* (décalogue, dans sa version catholique traditionnelle). — *Qu'il garde* PARFAITS [...] *votre esprit, votre âme et votre corps* (1re épître de s. Paul aux Thessal., V, 23, dans *Missel dominical de l'assemblée*, p. 56).

- Les donneurs sont unis par ***ou*** : *Si l'enfant, le frère ou la sœur* AUXQUELS *des biens auraient été donnés par acte entre-vifs* [*sic*] [...] ACCEPTENT *une nouvelle libéralité* (*Code civil*, art. 1052). — *Si* [...] *le locataire ou le fermier* ONT *été* TROUBLÉS *dans leur jouissance* (*ib.*, art. 1726). — *Un homme de génie ou un intrigant* SEULS *se* DISENT : « *J'ai eu tort.* » (BALZAC, *Curé de Tours*, p. 16.) — *On doit voir un rouge ou un violet plus* INTENSES *que ceux du spectre* (TAINE, *De l'intelligence*, t. I, p. 229). — *Je ne serais pas étonné que son père ou sa mère* FUSSENT ALCOOLIQUES (BARRÈS, *Dérac.*, p. 368). — *Comme un mot d'amour ou bien comme une insulte* TOMBÉS *dans une âme ardente* (ID., *Du sang...*, p. 169). — *Le doute eût été supprimé par une connaissance ou une ignorance également* COMPLÈTES (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 30). — *Un rêve né de la vue d'un visage ou d'un corps que Swann avait* [...] TROUVÉS CHARMANTS (*ib.*, t. I, p. 195). — *Jusqu'à la prochaine catastrophe* [...] *que* DÉCHAÎNERONT *un nouveau peintre ou un nouvel écrivain* ORIGINAUX (*ib.*, t. II, p. 327). — *Avec un* s *ou* t FLEXIONNELS (FOUCHÉ, *Verbe fr.*, p. 91). — *Ils n'en étaient pas moins, à l'occasion, justes et simples, mais d'un air si altier que simplicité ou justice ne leur* VALAIENT *la moindre sympathie* (BOSCO, *Malicroix*, p. 82). — *Cette désinvolture irritait le mari qui butait dans la chambre de sa femme sur un fringant chapeau ou un manchon* JETÉS *à terre* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 19). — *Se dit d'un terrain, ou d'un sable qui s'*EFFONDRENT *quand on veut les creuser* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *boulant*). — Voir cependant § 449.

- Les donneurs sont unis par ***et/ou*** : *Le président de la République et/ou le premier ministre* POURRAIENT *nommer une commission* (dans le *Monde*, 1er juin 2001, p. 7).

- Les donneurs sont unis par ***ni*** (ordinairement répété devant chaque terme : § 1085, *b*) : *Ni Corneille ni Racine n'*ONT *encore été* SURPASSÉS (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. IX, p. 318). — *Ni l'un ni l'autre n'*ONT *su ce qu'ils faisaient* (VIGNY, *Cinq-Mars*, XXVI). — *Jamais ni brune ni blonde* / N'ONT *valu le bout de son doigt* (MUSSET, *Prem. poés.*, Madrid). — *Tâchez que la honte ni le ridicule ne l'*ATTEIGNENT (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 122). — *La grâce ni la poésie apparente ne* SONT *pas ses objets* (VALÉRY, *Pièces sur l'art*, Pl., p. 1198). — *Ni l'un ni l'autre ne* DISAIENT *mot* (ARLAND, *Terre natale*, p. 76). — *Ni l'un ni l'autre des compagnons d'escapade n'*ONT *raisonnablement pu éprouver l'envie de mettre le mari au courant* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 482). — *L'autre moitié* [du territoire] [...] *ne produit ni revenu ni capital* ADÉQUATS *pour payer les dettes* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 364). — *Jamais ni les halliers, ni le taillis, ni la futaie n'*AVAIENT *pépié et sifflé de cette manière* (B. CLAVEL, *Marie Bon Pain*, p. 326). — Voir cependant § 450.

- Les donneurs sont unis par ***mais*** : *La figure* [...] *est d'une laideur, mais d'une intelligence* SATANIQUES (MARTIN DU G., *Jean Barois*, p. 170). — Autre ex. : FOUCAULT, cité au § 1089, *b*. — Voir cependant § 448, *a*, 2°.
- Les donneurs sont unis par ***voire*** : *Un prêtre, voire un simple laïc,* PEUVENT *accomplir cette tâche.* Voir cependant § 448, *a*, 2° (ex. de ROUSSEAUX). R1
- Les donneurs sont unis par ***soit*** répété : *On pourrait* [...] *imiter les auteurs, en des occasions où soit l'oreille, soit le caractère de l'expression y* PORTERAIENT (LITTRÉ, s. v. *ce*, 2°). — *Mais soit la poésie, soit l'ironie, soit quelque illuminisme à la Swedenborg* ONT *alors tout sauvé* (H. CLOUARD, dans les *Nouv. litt.*, 25 juin 1953). — *Soit l'Angleterre, soit la Hollande* FURENT *toujours assez fortes pour interdire aux Français l'accès d'Anvers* (Ph. ERLANGER, *Louis XIV*, p. 645). — Voir cependant § 449, R1.
- Les donneurs sont unis par ***puis***, qui n'a pas tous les caractères de la conjonction de coordin. (cf. § 1005, *g*) : *Au-delà du jardin assoupi s'*ÉTENDENT *la banlieue, puis la ville pierreuse* (MAURIAC, *Désert de l'amour*, IX).
- Il n'y a pas de conjonction de coordination. R2 D'habitude, il y a une pause dans l'oral et une virgule dans l'écriture : *La pierre où court un scarabée, / Une humble goutte d'eau de fleur en fleur tombée, / Un nuage, un roseau, m'*OCCUPENT *tout le jour* (HUGO, *Contempl.*, III, 24). — *La décence, même l'intérêt, vous* COMMANDENT *d'y rester fidèles* (ROMAINS, *6 oct.*, p. 152). — *Sa haute stature légèrement courbée, ses traits émaciés cachaient en réalité une santé, une force physique peu* COMMUNES (P. BENOIT, *Villeperdue*, p. 17). — *Sa confiance, son orgueil paternel* [...] ÉTAIENT [...] *plus* PUISSANTS *que les miens* (*ib.*, p. 103). — *Cette échelle de valeurs, cette culture, cette forme d'activité,* SONT *la vérité de l'homme* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 191). — *Une faim, une soif* INCONNUES *la* RAVAGÈRENT (GREEN, *Minuit*, p. 271). — *Quel cœur, quel dieu* AURAIENT *pour moi la profondeur d'un lac ?* (CAMUS, *Caligula*, IV, 14.) — *L'œuvre de Mannheim, plus encore celle de Max Weber,* REPRÉSENTENT *une étape de la pensée sociologique* (Raym. ARON, *Sociol. allem. contemp.*, 1981, p. XVI). — Voir cependant § 451.

  Parfois, il n'y a pas de pause, et l'on met un trait d'union dans l'écriture : *Erckmann-Chatrian* ONT *su nous dire ce qui avait été accumulé en eux par leurs pères* (BARRÈS, dans l'*Écho de Paris*, 2 sept. 1912). — *1830-1831* MONTRENT *à nouveau la même ambition triple* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 146). — *Erckmann-Chatrian* SONT *loin d'être* MÉCONNUS (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 29 sept. 1962). — *Devienne-Scoffier qui* COURAIENT *sur hydroaéroplane* (L. NUCERA, *Chemin de la Lanterne*, p. 171). — *Rey-Chantreau* [= A. Rey et S. Chantreau, *Dict. des expr. et locut.*] NOTENT *que* [...] (G. ROQUES, dans *Revue de ling. rom.*, janv.-juin 1989, p. 255). — Voir cependant § 447, *c*.

N. B. Normalement, un terme contenu dans une parenthèse n'est pas donneur d'accord pour un terme qui n'est pas dans la parenthèse.

L'isolement est marqué typographiquement par des parenthèses, des crochets, des tirets : *La religion de Jésus – et son climat affectif surtout –* FÛT-ELLE OUBLIÉE, *qu'on s'en ferait encore quelque idée* (GRACQ, *En lisant en écrivant*, Pl., p. 704). R3

R1 441 REMARQUE

Avec ***sinon***, qui, dans certaines de ses applications, se rapproche de *voire* (§ 1154, *b*, 2°), les deux termes interviennent parfois dans l'accord : *La pudeur sinon la honte me* POUSSENT *à minimiser la douleur que je ressens* (FR. LALANDE, *Noir*, p. 28). — Mais d'habitude *sinon* sert à écarter le terme qui le suit, et l'accord se fait avec l'autre terme : *Mon esprit, sinon ma personne, était* ENVELOPPÉ *d'un crespe long* [de deuil, citation de Rons., cf. éd. V., t. V, p. 145] (CHAT., *Mém.*, I, VIII, 8).

R2 441 REMARQUE

Dans toute cette section, nous ne considérons pas comme une coordination implicite le fait que les premiers termes ne sont pas joints par une conjonction dans un ensemble comportant plus de deux termes, si les derniers sont unis par *et* ou bien par *ou* : *Le père, la mère ou* (*ou et*) *la fille*.

R3 441 REMARQUE

Voir cependant : *Si le regret – donc l'imagination –* INTERVIENNENT *en cette minute de dénuement* (Cl. MAURIAC, *Malraux ou le mal du héros*, p. 116).

442 Donneurs différant par le genre ou la personne.

a) Si les donneurs ne sont pas du même genre, le receveur se met au genre indifférencié, c'est-à-dire au masculin :

Avec une gaîté et un accent GASCONS (STENDHAL, *Rouge*, II, 15). — *Ta tombe et ton berceau sont* COUVERTS *d'un nuage* (LAMART., *Nouv. médit.*, III). — *Lucien et Françoise se sont* APERÇUS *en même temps de leur erreur.*

Sur l'ordre des noms, voir § 338, *b*.

b) Si les donneurs ne sont pas de la même personne, la première personne (qui représente le locuteur) l'emporte sur les deux autres, et la deuxième (qui représente l'interlocuteur) l'emporte sur la troisième :

Toi et moi, NOUS SOMMES *blonds.* — *Lui et moi,* NOUS SOMMES *blonds.* — *Lui et toi,* VOUS ÊTES *blonds.* — *Maman, mon frère et moi* ÉTIONS *assis l'un près de l'autre* (ARLAND, *Terre natale*, p. 168).

Voir au § 937, *b*, 2°, certains ex. ne respectant pas cette règle.

443 Accords avec le donneur le plus proche.

En dehors des situations particulières qui seront décrites dans les paragraphes qui suivent, on trouve des accords avec le donneur le plus proche qui peuvent être considérés comme des survivances de l'usage classique H ou comme des inadvertances, à moins qu'ils ne correspondent à des intentions que le lecteur ne perçoit pas clairement.

a) Cela se rencontre surtout pour les **épithètes,** quoique cet accord permette la confusion avec le cas où l'épithète ne concerne qu'un seul des noms (cf. § 339). R1

- L'épithète reste au sing., ce qui presque toujours ne concerne que la graphie : *L'inquiétude et la souffrance* UNIVERSELLE *firent chercher un remède aux maux de la société* (LAMENNAIS, *De la religion*, VI). — *Ses moindres actions étaient d'une correction et d'une gravité* ADMIRABLE (TAINE, *Voy. aux Pyrén.*, p. 275). — *Il s'épanche sans réserve avec une abondance, une sensibilité* FÉMININE *qui fait sourire* (MICHELET, *Mer*, IV, 7). — *Le rythme de la pensée et de la sensibilité* BARRÉSIENNE (BREMOND, *Pour le Romantisme*, p. 152). — *L'Académie royale de langue et de littérature* FRANÇAISE *de Belgique* (VALÉRY, *Disc. sur Verhaeren*, Pl., t. I, p. 756). R2 — *L'être qui pouvait me jeter dans un désespoir et une agitation* PAREILLE (PROUST, *Albertine disparue*, t. I, p. 37) [*pareils* : *Rech.*, Pl., t. III, p. 437]. — *Il* [= Taine] *ne tombe jamais plus entièrement dans le cercle de l'esprit et de la culture* CLASSIQUE [...] *que lorsque il s'imagine les fuir* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 351). — *C'est l'influence, la volonté, le génie* NAPOLÉONIEN *qui se faisaient partout sentir* (BAINVILLE, *Bismarck et la Fr.*, p. 187). — *Se constituer une pensée et une conduite* PERSONNELLE (MAURIAC, *Paroles catholiques*, p. 26). — *Un poète contemporain de langue et de race* ANGLAISE (HERMANT, *Aube ardente*, III). — *Bien nette, en revanche, est l'opposition d'un é bref et d'un é long* FINAL (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, pp. 214-215). — *Par ce mouvement* [...] *d'une précision et d'une élégance* ABSOLUE (VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 256). — Voir aussi § 646, R1.
- Accord en genre avec le nom le plus proche, ce qui est assez rare : °*Dans les mouvements et les habitudes les plus* JOURNALIÈRES, *dans la façon de s'habiller, de manger les œufs à la coque, de plaisanter ou d'être triste aux enterrements* (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 310).
- Pour le cas où l'épithète précède les noms, voir § 444, *b*.

S'il n'y a pour les deux noms qu'un seul déterminant singulier (tour archaïque : voir § 577, *b*), l'épithète reste au singulier : *La naïveté et malice* GAULOISE (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. I, p. 257). R3

b) Cela est plus rare pour les **verbes** R4 et les **attributs** :

QUELLES *sont ces ruines antiques, / Ces vieux créneaux, ces vastes tours, / Et ces vitraux brisés* [...] ? (HUGO, *Œuvres poét.*, Pl., t. I, p. 87.) [Le 1er terme englobe plus ou moins les autres ; comp. § 448, *c*, 2°.] — *Leur sommeil et leur réveil en* FUT *tout* PARFUMÉ (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 161). — *Leur condition et l'état du monde les* FORÇA *d'être toujours en armes* (ID., *Sur la pierre blanche*, p. 14). — *La fatalité de nos caractères et la malchance de la vie* A *voulu que ma petite Albertine ne pût pas être ma femme* (PROUST, *Rech.*, t. III, pp. 469-470). — *La haine et le dégoût qu'il est impossible de ne pas ressentir à son endroit ne* VA *jamais sans une complicité* (MAURIAC, *Trois grands hommes devant Dieu*, p. 30). [Même texte dans les *Œuvres compl.*] — *L'angoisse et le doute* DEMEURERA *au cœur de la foi juive* (MARITAIN, *Questions de conscience*, p. 64). — *Le jour est venu de la seule explication qu'homme et femme* AIT *jamais eue* [entre eux] (GIRAUDOUX, *Sodome et Gom.*, I, 2).

Pour le verbe, il serait plus prudent de parler d'accord avec un seul sujet.

444 Les donneurs suivent les receveurs.

a) Si une partie seulement des donneurs suit le receveur (coordination différée : § 270), l'accord est réglé par la partie qui précède :

L'ennui REVENAIT, *et le désespoir* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 225). — *La pluie* VENAIT *les interrompre, ou une connaissance qui passait* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 1). — *Ni l'inspiration ne* SUFFIT, *ni la lime* (BREMOND, *Poésie pure*, p. 87).

H 443 HISTORIQUE

La langue du Moyen Âge pratiquait ordinairement l'accord avec le donneur le plus proche. Malherbe critiquait cette façon de faire, alors que Vaugelas l'admettait pour les adjectifs (p. 82), mais non pour les verbes (p. 219), peut-être parce que, pour les verbes, l'accord concerne plus souvent la prononciation. Les auteurs du XVIIe s. et même ceux du XVIIIe s. suivaient encore assez souvent l'ancien usage.

- Épithètes : *Le bras et le pied* NU (CORN., *Médée*, IV, 1). — *Consacrer ces trois jours et ces trois nuits* ENTIERES (RAC., *Ath.*, I, 2). — +*Cela commence à s'exécuter avec un bruit et un scandale* ÉPOUVANTABLE (SÉV., 30 oct. 1676). — *Elles étoient mortifiantes pour la vanité et la jalousie* PERSANE (MONTESQ., *L. pers.*, Introd.). — De même : +*Ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur* APPLIQUÉ (LA BR., VIII, 74).
- Verbes : *Par l'ordre* [...] *de qui ce lieu et ce temps* A IL esté DESTINÉ *à moy* (PASCAL, *Pens.*, p. 186). [Le point d'interrog. manque.] — *Asne, Cheval, et Mule aux forests* HABITOIT (LA F., *F.*, IV, 13). — *L'ordre, l'Esclave, et le Visir, me* PRESSE (RAC., *Baj.*, IV, 4). — *Le Duc et le Marquis se* RECONNUT *aux Pages* (BOIL., *Sat.*, V). — *Je me moquois de Copenhagen et des gasettes ; mais la campagne et l'interest qu'on prent aux affaires generales* FAIT *changer d'avis* (SÉV., 12 juillet 1690). — *Mon estime, mon amitié et la recognoissance* DURERA *autant que moi* (MAINTENON, *Lettres*, 17 mars 1700). — *Le bon sens et le bonheur des particuliers consiste beaucoup dans la médiocrité de leurs talens et de leurs fortunes* (MONTESQ., *Espr.*, V, 3). — *Le pour et le contre vous* AEFLIGE *également* (DID., *Neveu de Rameau*, p. 10).

R1 443 REMARQUE

Nous ne mentionnons ici que des ex. où les donneurs sont soit coordonnés par et, soit juxtaposés sans conjonction. Pour d'autres types de coordination, voir la suite du texte, notamment § 449 (*ou*).

R2 443 REMARQUE

La désignation officielle porte *françaises*.

R3 443 REMARQUE

Le pluriel se trouve pourtant parfois : *Dans le mal, la logique touche à la méchanceté et lâcheté* SUPRÊMES (A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 138).

R4 443 REMARQUE

Dans les ex. de LAMENNAIS et de BAINVILLE cités dans le *a*, les épithètes sont traitées autrement que le verbe. MICHELET est plus conséquent.

b) Si l'ensemble des donneurs suit le receveur, il arrive que l'accord n'ait lieu qu'avec le premier donneur.

En faisant précéder d'une virgule la conjonction de coordination, le scripteur indique lui-même que l'on a affaire à une coordination différée, les donneurs qui suivent le premier étant des additions après coup :

À quoi TENAIT *cette certitude, ou cette illusion ?* (H. LAVEDAN, *Irène Olette*, p. 285.) — *Du part. passé* agressus A *été* TIRÉ agressif *(1795), et dès le moyen âge le verbe* agresser, *attaquer* (DAUZAT, *Dict. étym.*, s. v. *agresseur*).

On peut interpréter de même les ex. suivants : QUEL *que* SOIT *le monde, et l'homme, et l'avenir* (HUGO, *F. d'aut.*, XV). [Mais la virgule a peut-être une autre justification : § 125, *c*.] — *Sous ses* [= d'une pianiste] *doigts,* [...] PASSERA *la rumeur du vent d'avril, puis celle des sources, le tourbillon de la jeunesse, l'allégresse de l'amour* (C. PAYSAN, *Feux de la Chandeleur*, p. 110). — *À l'angle du boulevard se* DRESSE *un grand immeuble en pierre, de très bonne mine, et en face, au numéro 2 de la rue, une sorte d'hôtel particulier* (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, Prol., II).

Dans les ex. suivants, peut-être a-t-on aussi une coordination différée. Mais il est plus vraisemblable que se conjuguent deux tendances : l'invariabilité des receveurs qui précèdent les donneurs (§ 429) ; l'accord avec le donneur le plus proche (voir **H** et le § 443 ; comp. aussi § 448, *b*).

- Il s'agit du verbe et, éventuellement, de l'attribut : *Une grande chose commençait ;* QUEL *en* SERAIT *le progrès, l'issue, les résultats, qui pouvait le dire ?* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, I, 2.) — *Ainsi se* PASSA *le reste du jour et toute la nuit* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango). — *Afin de lui répondre* QUELLE ÉTAIT *mon opinion et mon intention sur ces projets* (VIGNY, *Corresp.*, 11 juillet 1849). — *Dans la région où* CROÎT *le mélèze, l'arbousier et le noisetier* (FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 123). — *Vois quelle forme de ville claire et blanche / A reçue la pierre et le plâtre déposés dans ces champs antiques* (CLAUDEL, *Ville*, 2ᵉ version, p. 206). [Rem. le plur. masc. *déposés*.] — *Là se* MONTRE *l'hiver et l'honneur qui m'est dû* (COCTEAU, *Poésie 1916-1923*, Poète de trente ans). — *Tant* EST GRANDE *la discipline, le respect humain, au Ministère de la Justice, que cette jolie fille ne supplia pas, ne se roula pas par terre* (GIRAUDOUX, *Bella*, VIII). [Cf. § 447, *b*] — TEL ÉTAIT *le courage et le dévouement des marins* (J. et J. THARAUD, *Rayon vert*, p. 149). — PUISSE *l'estime et l'amitié, qu'il connaissait, de quelques Français lui avoir été au moins de quelque prix* (M. ROQUES, dans *Romania*, 1952, p. 283).
  Dans le cas de *Qu'importe* et *Peu importe*, le singulier n'est pas limité au cas où la suite est constituée par une coordination : cf. § 936, *b*.
- Il s'agit de l'attribut d'une proposition absolue : SOUS-ENTENDUE *la guerre, le Nord, la Somme* (COCTEAU, *Lettre à Maritain*, p. 14).
- Il s'agit d'épithètes **R** : *J'aime voir l'orgueilleux cochon qui entre à un bout de la machine en faisant mille difficultés* [...] *et qui en sort à l'autre bout en* BELLES *saucisses et jambons* (BARRÈS, *Voy. de Sparte*, 1906, p. 143). — *De* NOMBREUSES *décisions et échanges avaient été reportés dans l'attente du verdict des électeurs américains* (M. TATU, dans le *Monde*, 4 nov. 1976). [L'accord avec le donneur le plus proche aboutit à attribuer un genre différent à l'épithète et au participe.]
- Il s'agit de déterminants (qui précèdent nécessairement les donneurs) : *Les fraudes* [...] *sur* LA *quantité et qualité du travail achevé* (M. FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 279). — Voir § 577, *b*.

445 Un des donneurs est implicite.

a) Lorsqu'un des syntagmes nominaux coordonnés qui forment le sujet n'est constitué que par un déterminant et un adjectif parce qu'on n'exprime qu'une seule fois le nom singulier **R1** qui est commun aux termes coordonnés (§ 218, *d*), le verbe et l'attribut s'accordent d'ordinaire avec l'ensemble des noms, c'est-à-dire avec le nom exprimé et avec le nom sous-jacent :

Un second coup de sonnette, puis un troisième, puis un quatrième EMPLIRENT *de vacarme le petit logement* (MAUPASS., C., Surprise). — *Ma douzième, ma treizième année* ONT *été comme* ENDEUILLÉES *par les récits que me faisait ma mère de l'écrasante défaite du Sud* (GREEN, *Journal*, 3 juillet 1951). — *Le bon et le mauvais parti* ÉTAIENT *si difficilement* DISCERNABLES (MAULNIER, *Jeanne et les juges*, IV). — *Le cinquième et le sixième wagon* [...] ONT *des chances* [...] *de s'arrêter juste*

H 444 HISTORIQUE

Puisque l'accord avec le donneur le plus proche était encore courant au XVIIᵉ et au XVIIIᵉ s., cela se manifestait aussi quand les donneurs étaient postposés : *Cette partie du Temple interieur où* ESTOIT *le Chandelier d'or, l'Autel des parfums, et les Tables des pains de proposition* (RAC., *Ath.*, Préf.). — *À Paris* REGNE *la liberté et l'égalité* (MONTESQ., *L. pers.*, LXXXVIII). — *Voilà les raisonnements qu'*AMÈNE *le luxe et son petit goût* (DID., *Corresp.*, t. VIII, p. 139).

R 444 REMARQUE

Dans la liturgie catholique, le 29 juin est la fête simultanée de saint Pierre et de saint Paul, ou, plus brièvement, *la* SAINT-*Pierre-et-Paul* : voir par ex. C. MELLOY, *Offrande filiale*, 1934, p. 145 ; VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2103. On accorde donc *saint* avec le mot le plus proche (peut-être y a-t-il aussi influence du singulier *la*). — Troyat écrit : *La* SAINT-*Pierre* et SAINT-*Paul* (*Catherine la Grande*, pp. 176 et 183).

R1 445 REMARQUE

Dans les deux cas envisagés dans a et *b*, certains auteurs mettent le nom au pluriel malgré les déterminants et/ou les adjectifs au singulier (°*Le XVIIᵉ et le XVIIIᵉ* SIÈCLES ; °*Telle et telle* PERSONNES) ; cet usage est contestable (cf. § 512, *d*). Il entraîne en tout cas le pluriel des receveurs :

Le premier et le deuxième étages ÉTAIENT NÔTRES (JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, IV). — *L'une et l'autre doctrines* RÉPUGNENT *à voir* [...] (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 48). — *Tel et tel viveurs* AIMENT *à ne se coucher qu'après l'aube* (H. QUEFFÉLEC, *Portrait de la Suède*, p. 20).

devant la sortie (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 41). — *Ni le XVII*[e] *ni le XVIII*[e] *siècle ne* TROUVENT *grâce à tes yeux* (Al. BOSQUET, *Enfant que tu étais*, p. 117).

De même, le pronom relatif transmet le nombre résultant de l'addition des deux noms : *Les juifs, exclus de la société féodale et de la légiste qui* ONT *précédé notre temps* [...] (BARRÈS, *Ennemi des lois*, 1927, p. 146).

Quand on a un donneur ellipsé au sing. et un donneur exprimé au pluriel (cf. § 218, *b*, 2°), c'est le pluriel qui l'emporte : *La ou les victimes* SERONT HOSPITALISÉES. — *Il manque à* Les Semailles et les Moissons *la dimension que leur* AURAIENT *donnée un ou deux personnages d'un niveau supérieur* (BILLY, dans le *Figaro*, 26 mars 1958).

S'il y a un seul déterminant pour l'ensemble des termes coordonnés, le verbe et l'attribut se mettent au pluriel si le déterminant (ainsi que le nom, — les adjectifs étant au singulier par accord distributif : § 428) est au pluriel. Le verbe et l'attribut sont au singulier si le déterminant unique (ainsi que le nom) est au singulier.

• *Les langues anglaise, portugaise, espagnole* SERVENT [...] *à l'interprétation de la pensée de plusieurs millions d'hommes* (CHAT., *Mém.*, I, VII, 11). — *Les VI*[e] *et X*[e] *armées s'*ÉLANCENT *à l'assaut* (PÉTAIN, *Disc. de réception à l'Ac. fr.*).

• *La littérature grecque et latine nous* A *familiarisés avec les dieux du monde hellénistique et romain* (DANIÉLOU, *Dieu et nous*, p. 42). — *Une seconde, troisième, ixième édition* ÉTAIT CENSÉE *s'écouler plus facilement que la première* (P. ORECCHIONI, dans *Europe*, oct.-déc. 1982, p. 159). [Pour cet ex., tenir compte aussi du § 451.] **R2**

R2 445 REMARQUE

Si le nom est au pluriel avec plusieurs déterminants au singulier, voir R1. — On rencontre des ex. où le déterminant unique et le nom ne sont pas au même nombre, ce qui est surprenant : voir § 512, R4.

b) Comme dans le cas envisagé dans le *a* ci-dessus, le verbe et l'attribut se mettent d'ordinaire au pluriel quand le sujet est un syntagme constitué par ***tel et tel*** ou ***l'un et l'autre*** + nom singulier :

*Les chiffres des recettes qu'*AVAIENT *faites telle et telle pièce* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. V, p. 54). — *L'une et l'autre hypothèse* SONT *également plausibles* (LANCELOT [= A. HERMANT], dans le *Temps*, 11 nov. 1937). — *En dehors de la Gaule, l'un et l'autre parti* CHERCHÈRENT *des appuis* (C. JULLIAN, *Vercingétorix*, p. 66). — *L'une et l'autre tactique* EURENT *même résultat* (R. ROLLAND, *op. cit.*, t. IV, p. 84). — *L'une et l'autre affaire se* TIENNENT (HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 35). **A**

A 445 AUTRES EXEMPLES

Du plur. avec *l'un et l'autre* : BOURGET, *Divorce*, III ; ROMAINS, *Lucienne*, p. 208 ; AMBRIÈRE, *Galerie dramatique*, p. 237 ; BOSCO, *Balesta*, p. 315 ; ÉTIEMBLE, *Poètes ou faiseurs ?* p. 286.

Le sing. se trouve parfois aussi : *Je dois avouer que tel et tel procédé de raisonnement ne me* PERSUADE *pas très bien* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 13 févr. 1947). — *Car l'un et l'autre droit que son esprit balance / PÈSE d'un poids égal qui le tient en souci* (HEREDIA, *Troph.*, Triomphe du Cid). — *L'un et l'autre crime* EST [...] *moins sévèrement* PUNI (J. LEMAITRE, *Opinions à répandre*, p. 226). — *L'une et l'autre bande s'*ÉTAIT *rassemblée au bas de la route de Charleroi* (DHÔTEL, *Pays natal*, p. 44).

L'*Ac.* 2001 laisse le choix : *L'une et l'autre saison* EST FAVORABLE ou SONT FAVORABLES *pour ce voyage* (s. v. *autre*, C, 1). En 1932, elle ne signalait que le singulier.

Avec ***tel ou tel, l'un ou l'autre, ni l'un ni l'autre***, étant donné le rôle particulier de *ou* (cf. § 449) et de *ni* (cf. § 450), le singulier paraît aussi fréquent, sinon plus fréquent que le pluriel. Comp., au § 453, le cas où ces expressions sont employées de façon pronominale.

Ex. du sing. : *Les femmes sentent-elles vraiment que telle ou telle parole* PASSE *sur les lèvres sans sortir du cœur ?* (NERVAL, *Filles du feu*, Sylvie, XI.) — *Telle ou telle innovation n'*ÉTAIT *pas* REPOUSSÉE (MÉRIMÉE, *Portraits histor. et littér.*, p. 26). — *Est-ce vraiment que telle ou telle façon de tuer* SOIT *plus ou moins* CRUELLE ? (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 872.) — *Nous avons montré comment telle ou telle image simple* [...] PEUT *s'insinuer dans d'autres images plus complexes* (BERGSON, *Rire*, p. 133). — *Il ne lui a pas paru indifférent que telle ou telle partie du service* FÛT PEINTE *de telle couleur délicate* (DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 177). — *L'un ou l'autre projet* SUPPOSE *de la fatuité* (M. PRÉVOST, *Mon cher Tommy*, p. 187). — *Ni l'un ni l'autre escadron n'*ARRIVA (MICHELET, *Jeanne d'Arc*, p. 46). — *Ni l'une ni l'autre prose n'*OFFRE *de cette main-d'œuvre* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 21). — *Ni l'une ni l'autre formule ne* VAUT (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 36).

Ex. du plur. : *Les commentaires que ne* MANQUERAIENT *pas de provoquer l'une ou l'autre attitude* (PROUST, cit. Høybye, § 330) [*manquerait* : *Rech.*, Pl., t. II, p. 476]. — *L'une ou l'autre fin* [...] ÉTAIENT DIGNES *de lui* (H. BAZIN, *Tête contre les murs*, p. 393). — Le plur. est particulièrement fréquent quand *l'un ou l'autre* signifie « certains » : *L'un ou l'autre passage* [...] RÉVÈLENT *un souci artistique* (F. DESONAY, *Dépaysements*, p. 92).

c) L'ellipse dont il est question dans le *a* se réalise d'une façon constante dans les expressions avec ... *et demi(e)* : *Une heure et demie* = ... *et une demi-heure.* Lorsque ces expressions sont donneuses d'accord, c'est le premier élément seul qui intervient, la fraction qui suit étant considérée comme accessoire. Il en va de même dans les autres expressions fractionnaires (*Un mètre et quart*), ou divisionnaires (*Un mètre vingt-cinq*). Comp. aussi § 440, *c*, ainsi que § 505, N. B.

L'arrangement [...] *prit bien une minute et demie pendant* LAQUELLE *Leuwen fut de la froideur et du silence les plus parfaits* (STENDHAL, *L. Leuwen*, LI). — *Une pomme et demie me* SUFFIRA (LITTRÉ, Suppl., s. v. *demi*, Rem. 7). — *Une journée et demie s'*EST PASSÉE *en discussions.* — *Un mètre et quart* SUFFIRA. — *Un mètre vingt-cinq* SUFFIRA. — Comp. : *Tu mesurais 1,80* MÈTRE (Al. BOSQUET, *Enfant que tu étais*, p. 188). — *Dans l'Union européenne, l'indice de fécondité est de 1,4* ENFANT *par femme* (dans le *Monde*, 22 juillet 2005, p. 15).

Cela s'applique aussi aux heures, même lorsqu'il s'agit de la sonnerie : *Sept heures et demie* SONNÈRENT (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XXXIX). — *Quoique en aucun pays* [...] *huit heures et demie ne* SOIENT *une heure indue et tardive* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, I). R3 — *Trois heures et demie* VENAIENT *de sonner* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1136). — *Dix heures et quart* SONNÈRENT (GREEN, *Léviathan*, II, 10). — *Midi et demie* SONNA (P. LEYRIS, trad. de : H. Melville, *Benito Cereno*, p. 73). R4

N. B. Le possessif est souvent au pluriel avec l'indication de la taille, parfois avec l'indication du gain, bien que le nom principal soit un singulier.

Il avait l'air d'un Français [...] *avec sa petite moustache, ses joues rouges,* SES *un mètre soixante et dix* (ARAGON, *Aurélien*, p. 465). — *Ils* [= des regards] *me venaient du haut de* SES *un mètre quatre-vingts* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 196). — *J'aperçois Thierry Maulnier dominant de* SES *un mètre quatre-vingt-six Serge Groussard et Étienne Lalou* (P. MAZARS, dans le *Figaro litt.*, 16 juin 1951). [Certains de ces plur. pourraient avoir une valeur emphatique : cf. § 506, *b*, 3°.]

Qu'est-ce que peut gagner de l'heure un ouvrier peintre, actuellement ? / – Je crois que Péclet a SES *un franc vingt-cinq* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. I, p. 239).

d) Si, au lieu d'épithètes, ce sont des compléments prépositionnels qui accompagnent le nom, trois constructions sont possibles : *La femme du notaire et celle du président* ou, tours plus ambigus, *Les femmes du notaire et du président* (chacun a-t-il plusieurs femmes ?), *La femme du notaire et du président* (ont-ils la même femme ?).

- Dans le second cas, les receveurs se mettent toujours au pluriel :

  Les rois de Naples et de Hollande, Joachim et Louis, DOIVENT *également refuser lesdits cierges* (CHAT., *Mém.*, III, I, II, 8). — *Les trois avions postaux de la Patagonie, du Chili et du Paraguay* REVENAIENT *du Sud, de l'Ouest et du Nord vers Buenos-Ayres* [*sic*] (SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, II).

- Dans le premier cas, les receveurs se mettent ordinairement au pluriel :

  Aux lieux où se FONT *voir / La nudité de l'homme et celle de la femme* (BAUDEL., *Fl. du m.*, J'aime le souvenir...). — *L'ombre de Staline et celle d'Hitler n'*AVAIENT *pas encore disparu* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 191).

  Le singulier, que l'on ne recommandera pas (quoique Høybye, § 265, l'estime « tout naturel »), se trouve cependant : *Ma reconnaissance et celle de ma famille ne* TROUVERA *rien d'impossible pour qui aura sauvé M. de La Vernaye* (STENDHAL, *Rouge*, II, 38). — *Le goût des chevaux, des courses, de la chasse et celui de tous les exercices du corps* SEMBLE *beaucoup s'étendre* (E. SUE, cité dans *Europe*, nov.-déc. 1982, p. 29). [Comp. § 448, *c*.] — *Où donc mon cœur et celui des miens* PUISAIT-IL *sa joie ?* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 42.) [Remarquer aussi le déterminant *sa*.]

- Dans le troisième cas, les receveurs se mettent d'ordinaire au singulier :

  *La présence de sa mère et de sa femme l'*EMPÊCHAIT *de désigner plus clairement la dysenterie dont l'empereur souffrait* (ZOLA, *Débâcle*, I, 8). — *La grâce des attitudes et des corps demi-nus lui* AVAIT *fait oublier* [...]

R3 445 REMARQUE

Le singulier serait admissible : voir § 440, *b*, 2° (notamment l'ex. de COLETTE).

R4 445 REMARQUE

FLAUBERT a écrit, contrairement à l'usage ordinaire : *Une heure et demie* VENAIENT *de sonner à l'horloge du collège* (*Mme Bov.*, I, 1, texte du manuscrit [passage supprimé ensuite], éd. G.-M., p. 367) ; il a sans doute considéré qu'une coordination impliquait la pluralité.

Dauzat (*Gramm. raisonnée*, p. 448) exige : *Trois heures et demie* A *sonné*, à cause du coup unique. Cela ne correspond pas non plus à l'usage. Comp. le cas de *minuit*, § 440, *b*, 2°.

(YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 196). — *Dans cette atmosphère confinée* FLOTTAIT *une odeur immuable de suint, de poussière et de vernis à* LAQUELLE *s'ajoutait celle du benjoin* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 39).

Le pluriel se rencontre parfois (comme jadis **H**) mais cela ressortit plutôt à l'inadvertance : *Groupe où* RICANAIENT *de rage la femme du notaire et du premier président* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 678). — *Chéri* [...] *la contemple avec cette force et cette fixité qui rend* REDOUTABLES *l'attention de l'enfant perplexe et du chien incrédule* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 170). **R5**

e) Quand le donneur d'accord est un syntagme formé par un nom pluriel précédé de deux déterminants qui sont unis par *ou* et dont le premier est au singulier (cf. § 218, *b*, 2°), les receveurs se mettent au pluriel :

Sur un ou plusieurs registres TENUS DOUBLES (*Code civil*, art. 40). — *Un ou deux exemples* SUFFIRONT (G. LANSON, cit. Høybye, § 334). — *Les textes ou passages que* [...] BARRENT *un ou plusieurs traits verticaux* (Z. TOURNEUR, dans Pascal, *Pens.*, p. 15).

f) Dans des expressions comme *tant d'amabilité, trop de peine*, etc., *tant de, trop de*, etc. jouent le rôle d'un déterminant, le noyau du syntagme est le nom qui suit, et c'est celui-ci qui détermine ordinairement l'accord (cf. § 430). Il en va de même s'il y a plusieurs noms coordonnés après *tant de* (etc.), répété ou non.

*Tant de sang-froid, tant de sagesse dans les précautions m'*INDIQUENT *assez que* [...] (STENDHAL, *Rouge*, II, 16). — *Tant d'étroitesse et d'ingratitude l'*INDIGNÈRENT (AYMÉ, *Gustalin*, X). — *Trop de modestie, trop de conscience de ses propres faiblesses l'*EMPÊCHENT *de jeter l'anathème sur une race plus ignorante que coupable ; trop de délicatesse et de générosité le* DÉTOURNENT *de prendre son parti* (R. CAILLOIS, dans Montesq., *Hist. véritable*, T. L. F., p. XXV).

Voici pourtant un ex. du singulier : *Comme s'il n'eût pu comprendre que tant de prudence, de courage et de dévouement s'*ALLIÂT *avec un visage qui n'indiquait pas encore vingt ans* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XXI).

446 Les donneurs sont des termes « neutres ».

Le neutre n'existe pas en français du point de vue morphologique, car c'est le masculin qui en assume le rôle, en tant que genre indifférencié : cf. § 465. En outre, on constate que les usagers répugnent à considérer comme des termes comptables des éléments neutres du point de vue sémantique : pronoms désignant le non-humain ; éléments échappant d'habitude à la catégorie du genre (infinitifs et propositions conjonctives). Lorsque ces éléments sont coordonnés, les receveurs restent souvent au singulier. **R1**

- Les donneurs sont des pronoms dits neutres, souvent accompagnés d'une proposition relative : *Ceci et cela me* PLAÎT (LITTRÉ, s. v. *ceci*). [Littré juge cette manière de dire préférable à ...*plaisent*.] — *Ni ceci, ni cela n'*EST CONVENABLE *dans la maison de Molière* (J.-J. GAUTIER, dans le *Figaro dimanche*, 18-19 févr. 1978). — *Je sais bien que tout ce que prêche M. le Doyen, que tout ce que croit ma mère ne* COLLE *pas à ce qui existe réellement* (MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 8). **R2** — *Ce qui se fonde et ce qui meurt de plus grand qu'eux* [...] PASSE *à travers les hommes* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, p. 150). — *Ce que nous avions vu, ce que nous voyions encore ne nous* AIDAIT *guère à le* [= le désespoir] *secouer* (VERCORS, *Silence de la mer*, L. P., p. 8). — *Tout ce qui prétendait, tout ce qui cherchait à consacrer son ascension sociale, se* VOYAIT CONTRAINT *d'en* [= du français] *user* (S. LILAR, *Enfance gantoise*, p. 46). — *Ce qui sort de là, ce qui émane, irradie, coule, les pénètre, s'infiltre en eux partout, ce qui les emplit, les gonfle, les soulève...* FAIT *autour d'eux une sorte de vide où ils flottent* (N. SARRAUTE, *Vous les entendez ?* p. 10). — La plupart de ces ex. ressortissent aussi au § 447. **R3**
- Les donneurs sont des infinitifs **H** : *Donner et retenir ne* VAUT (prov. dans Littré, s. v. *valoir*). — *S'agiter et blesser* EST *l'instinct des vipères* (VIGNY, *Dest.*, Oracles). — *Entendre le son de la cloche et se dire : je vais monter avec l'échelle, ne* FUT *qu'un instant* (STENDHAL, *Rouge*, II, 19). — *Sentir, aimer, souffrir, se dévouer,* SERA *toujours le texte de la*

H 445 HISTORIQUE

⁺*Le succès de Dédale et d'Icare, en même dessein,* FURENT DIFFÉRENTS (MALHERBE, cit. Haase, § 64, A). — ⁺*La noblesse de Rennes et de Vitré l'*ONT *élu malgré lui* (SÉV., 16 mars 1689). [On a, en outre, un collectif : cf. § 438, H5.] — Vaugelas (p. 193) écrivait de ce tour : « Je ne m'en voudrois pas servir », tout en reconnaissant que les opinions étaient partagées.

R5 445 REMARQUE

Comp. : *L'amateur de masques a pu porter de temps à autre* CELUI *du joyeux drille, du roué désinvolte, ou* [...] *du bon Belge,* EAUX NEZ PLUS FACTICES *encore que son loup de jeune prince romantique* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 192).

R1 446 REMARQUE

S'il fallait rappeler l'ensemble des donneurs par un pronom, ce serait le pronom neutre *cela*.

R2 446 REMARQUE

Dans ce cas précis, on est près des donneurs synonymes (§ 447, *b*) : les opinions du doyen et de la mère sont très proches, sinon identiques.

R3 446 REMARQUE

Comp. : *Rien et personne n'*A *pu entamer* [...] *sa croisade contre le régime des Pahlevi* (É. ROULEAU, dans le *Monde*, 9 nov. 1979). Pour *rien ni personne*, voir § 450, *a*.

H 446 HISTORIQUE

Le choix entre le singulier et le pluriel quand on a deux infinitifs coordonnés comme sujets existait déjà à la période classique : ⁺*Bien écouter et bien répondre* EST *une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation* (LA ROCHEF., *Max.*, 139). — *N'être point occupé et n'exister pas* EST *la même chose pour l'homme* (VOLT., *Lettres phil.*, XXV). — *Bien rosser et garder rancune* EST *aussi par trop féminin !* (BEAUMARCHAIS, *Mar.*, V, 8.) — ⁺*Lire vos lettres et vous écrire* FONT *la première affaire de ma vie* (SÉV., 18 mars 1671). — *Bien mentir, et bien plaisanter* SONT *deux choses fort differentes* (MOL., *Am. magn.*, I, 2).

vie des femmes (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 129). — *S'occuper de sa voiture et l'y faire monter* EÛT *peut-être dû faire partie des fonctions du chasseur* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 706). — *Admirer la pensée de Proust et blâmer son style* SERAIT ABSURDE (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 191). — *Souffrir et remuer la souffrance en soi et dans les autres* A *pour elle de la vertu* (P.-J. JOUVE, *Hécate*, F°, p. 10). — *Se chercher et se fuir* EST *également* INSENSÉ (MALRAUX, *Tentation de l'Occident*, p. 70). — *Aplanir le terrain, le défoncer, ouvrir des tombeaux où Lol fait la morte, me* PARAÎT *plus* JUSTE [...] *que de fabriquer des montagnes* (DURAS, *Ravissement de Lol V. Stein*, F°, p. 37). — *Tracer une perspective et préparer nos lendemains politiques* RÉPOND *aux vœux des Français* (Fr. MITTERRAND, dans l'*Express*, 6 sept. 1962). A

- Les donneurs sont des propositions conjonctives : *Que A*** eût accepté de partir avec moi, que dormir ensemble lui eût paru aller de soi* POUVAIT *signifier aussi bien la permission de succomber à une tentation que la mise à l'épreuve de ma constance* (A. GARRÉTA, *Sphinx*, pp. 97-98).

Mais il n'est pas interdit de mettre les receveurs au pluriel.

- Les donneurs sont des pronoms accompagnés d'une proposition relative : *Ce qui s'était passé entre Adrienne et ma grand'mère, ce que Jean avait voulu en conduisant de la sorte notre aventure,* ÉTAIENT *bien* ENFOUIS *derrière le calme des visages* (ESTAUNIÉ, *Silence dans la campagne*, p. 192). — *Ce qui reste du modèle, ce qu'apporte le copiste* COMPOSENT *un troisième personnage* (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 207).
- Les donneurs sont des infinitifs : *Manger, boire, dormir, se promener* SONT *permis* (AMIEL, *Journal*, 17 janv. 1879, dans la *Nouv. revue franç.*, janv. 1940, p. 98). — *Écrire et penser ne* FONT *strictement qu'un* (BOURGET, cité dans les *Lettres romanes*, févr. 1953, p. 18). — Veiller et vouloir SONT *une seule et même chose* (BERGSON, *Énergie spirit.*, p. 104). — *Se dévêtir sous une treille, s'allonger entre des murs assaillis par un foisonnement de fleurs exotiques, s'abandonner à la violence des plantes, à la douceur de l'eau* [...] *lui* CAUSAIENT *un perpétuel ravissement* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 192). — *Instruire et éduquer* SONT *une vocation véritable* (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 118).
  Un prédicat comme *sont deux* est particulièrement naturel : *Promettre et tenir* SONT *deux* (prov.). — *Être et paraître* SONT *deux* (id.). — *Vouloir et pouvoir* SONT *deux : songer et flûter* [= jouer de la flûte, ici de la cornemuse] DIFFÈRENT *grandement* (SAND, *Maîtres sonneurs*, IV). R4
- Les donneurs sont des propositions : *Qu'elle en fût redevable à un peintre né aux pays des longs hivers, et qu'entre toutes les fleurs il eût choisi celles qui, grelottantes, ne se seraient jamais épanouies sans lui au soleil de Moravie, ne la* PRÉOCCUPAIENT *guère* (E. CHARLES-ROUX, *op. cit.*, p. 192). — *Que l'on se tue pour du sel en Indochine, comme on s'est tués pour du sel en France, et qu'il porte cet uniforme bleu qui fut si longtemps en Vendée la couleur de la répression, le* RENDENT *soudain mal à l'aise* (M. RAGON, *Ma sœur aux yeux d'Asie*, pp. 122-123).

447 Éléments coordonnés pour une seule réalité.

a) Si la réalité est **concrète**, s'il s'agit manifestement d'un être ou d'un objet uniques, désignés de deux ou plusieurs façons, les receveurs restent au singulier par syllepse :

Un homme, un pèlerin, un mendiant, n'importe, / EST *là qui vous demande asile* (HUGO, *Hern.*, III, 1). — *La Providence et le Dieu soigneux de son Église* AVAIT DÛ *ne pas laisser au* hasard *la série des témoignages transmis* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 890). — *Je crus qu'un être ou qu'une force* INVISIBLE *l'*ATTIRAIT *doucement au fond de l'eau* (MAUPASS., C., Sur l'eau). — *Et ce fleuve de sable et ce fleuve de gloire* [= la Loire] *n'*EST *là que pour baiser votre* [= de Notre-Dame de Chartres] *auguste manteau* (PÉGUY, *Morceaux choisis*, Poésie, p. 94). — *Une femme ou une jeune fille, un grand manteau marron jeté sur ses épaules,* TOURNAIT *le dos* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 14). [Remarquer *ses*.] — *Un homme et un chef comme vous* PEUT *jouer un tel rôle dans le redressement !* (DE GAULLE, lettre au général Catroux, dans *Mém. de guerre*, t. I, p. 342.) — *En deuil de* LEUR *fils et frère* BIEN-AIMÉ, *Fernand* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 132). — *Ce paresseux, ce pleutre, ce parasite se* FAIT *passer pour un « connaisseur »* (N. SARRAUTE, *Vous les entendez ?* p. 27). R1

A 446 AUTRES EXEMPLES

MAUROIS, *Climats*, p. 148 ; POURRAT, *Tour du Levant*, p. 263 ; DRUON, *Grandes familles*, VI, 2 ; H. NAÏS, dans le *Fr. mod.*, janv. 1973, p. 86 ; H. JUIN, *Victor Hugo*, t. I, p. 722 ; etc.

R4 446 REMARQUE

Les deux possibilités sont curieusement mélangées dans cet ex. : °*M'écouter, me lire* ÉTAIENT *alors* DEVENU *son plus grand plaisir* (Chr. ARNOTHY, *Jeux de mémoire*, p. 186).

R1 447 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, on a accord en genre avec le terme le plus proche (genre qui correspond au sexe de la personne) : *Sa liaison* [...] *avec l'*ANCIENNE *maîtresse et modèle de Pradier* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 147).

b) Lorsqu'il ne s'agit pas d'un être ou d'un objet concrets, il est plus difficile de savoir clairement si les auteurs envisagent réellement les mots coordonnés comme recouvrant un concept unique, la synonymie étant souvent affaire de sentiment personnel. Il est pourtant vraisemblable que, dans les ex. suivants, les auteurs ont senti les mots coordonnés comme à peu près équivalents, comme deux manières de désigner la même notion ; de là l'accord avec le dernier terme de la coordination.

- Les donneurs sont unis par une conjonction de coordination : *Avec une simplicité et un laconisme un peu* BRUTAL (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 275). — *Chéri* [...] *la contemple avec cette force et cette fixité qui* REND *redoutables* [§ 445, *d*] *l'attention de l'enfant perplexe et du chien incrédule* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 170). — *Henriette Ruche, qui se croyait libre de préjugés* [...], *avait une vertu et un vice qui lui en* TENAIT *lieu : son orgueil de femme* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 271). [L'orgueil d'Henriette est à la fois une vertu et un vice.] — *Cherchant à nuire* [...] *aux belles amours dont la perfection et l'accomplissement les* OFFENSE (G. COHEN, dans les *Lettres romanes*, mai 1947, p. 110). — *Elles symbolisaient une douceur héréditaire et une gentillesse à vivre qui* [...] PASSAIT *pour un miracle* (BOSCO, *Mas Théotime*, p. 115). — *S'il avait un métier ou une profession qui lui* TENAIT *lieu de bien* (*Code civil*, art. 1573).
  Si les receveurs précèdent les donneurs, l'accord se fait avec le premier terme, qui est le plus proche : *Dans l'effarante multitude qui pourrait sortir d'un seul couple humain,* QUELLE *n'*EST *pas la dissemblance et l'inégalité !* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 13.)
  Cela est le cas notamment de la formule figée (comp. § 444, *b*) *Certificat de* BONNE *vie et mœurs.* **H** — Sur ce modèle : *Un homme de* BONNE *vie et mœurs* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 88). — *Brevet de* BONNE *vie et mœurs* (COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., p. 156). — *Quelle ivresse* [...] *de distribuer des certificats définitifs de* MAUVAISE *vie et mœurs* (CAMUS, *Chute*, p. 165). **R2**
- Les donneurs ne sont pas unis par une conjonction de coordination : *Toute la grâce de la vie, toute la douceur dont je pouvais me flatter encore,* A *péri avec elle* (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 14). — *Et un dégoût, une tristesse immense l'*ENVAHIT (FLAUB., *Tr. contes*, S. Jul., I). — *Et les coups d'œil réguliers des sergents de ville, cet examen lent et froid de la police, le* METTAIT *au supplice* (ZOLA, *Ventre de P.*, I). — *Une violence si subite, une si extraordinaire dépossession de soi* [...] DEMEURAIT *forcément* INEXPLICABLE (BERNANOS, *Imposture*, p. 71). — *Comme si ce lâche reniement, cette trahison* [...] POUVAIT *les apaiser* (N. SARRAUTE, *Vous les entendez ?* p. 15). — *Et toujours, au fond d'elle-même,* PALPITAIT *cette peur, cette horreur d'elle ne savait quoi* (TROYAT, *Le sac et la cendre*, p. 246). — Voir aussi § 448, *a*, 1°.

Dans les ex. suivants, les auteurs ont choisi d'accorder les receveurs avec l'ensemble des donneurs, quoique le singulier paraisse tout à fait justifiable.

Il n'y a pas de conjonction de coordin. : *Le port du prince, sa manière de se tenir n'*ÉTAIENT *point sans majesté* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Comme si la caducité, la fragilité de la vie* ÉVEILLAIENT *une inquiétude* (THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*, p. 68). — *Mais toute votre lucidité, votre cruelle connaissance n'*ARRIVERONT *jamais à vous faire confondre les tableaux qui sortent de votre plume avec les sentences vraies* (A. ARTAUD, lettre à Bernanos, dans Bernanos, *Œuvres roman.*, p. 1771). — *Et de nouveau un grand calme, un silence lourd de mystère* ONT *recommencé de régner* (BAINVILLE, *Allemagne*, t. I, p. 83). — *Ce pouvoir d'engendrer pareil à soi, cette faculté de produire son semblable se* RATTACHENT *directement à la faculté d'assimilation et de croissance* (J. ROSTAND, dans les *Lettres franç.*, 4 avril 1947). — *Sa notoriété, sa gloire légitime* FIRENT *de lui l'un des grands consultants et opérateurs du monde* (MONDOR, dans le *Figaro litt.*, 24 mai 1952). — *Cette tranquillité, cette quiétude me* TENTÈRENT *aussitôt* (BOSCO, *L'enfant et la rivière*, pp. 38-39). — *Son esprit, sa drôlerie* FAISAIENT *accepter cette vertu qui eût pu agacer* (GREEN, *Journal*, 15 juin 1969).

Il y a une conjonction de coordin. : *J'ai plaidé ma cause avec un entêtement et une obstination qui, sur le plan littéraire* AURONT *créé bien des malentendus* (MAURIAC, *Œuvres compl.*, t. II, p. v).

H 447 HISTORIQUE

On a dit d'abord *certificat* (ou *attestation*) *de vie et (de) mœurs* ; voir encore Littré, s. v. *mœurs*. Comp. : ⁺*Vos actes de foi et informations de vie et mœurs* [pour obtenir le cordon de l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit] (SÉV., 2 févr. 1689).

R2 447 REMARQUE

Certains écrivent *certificat de bonnes vie et mœurs* : IKOR, *Poulains*, p. 105 ; A. DE LÉVIS MIREPOIX, dans le *Figaro litt.*, 24-30 août 1970. Cela n'a rien d'illogique, mais ce n'est pas l'usage.

c) Un autre cas est celui où il n'y a pas de rapport de synonymie entre les deux termes, mais où la pensée les réunit en une seule réalité ou un seul concept.

1° Soit parce qu'une réalité est désignée par ses composantes.

Qu'est-ce que L'*Alsace-Lorraine* VIENT *d'être durant cinquante ans pour l'Allemagne ?* (BARRÈS, *Chron. de la Grande Guerre*, t. XIII, p. 183.) — UN *aller et retour* SERA NÉCESSAIRE. Avec métonymie, UN *aller et retour* ou UN *aller-retour* pour *un billet d'aller et retour* sur les transports publics.

2° Soit parce que par métonymie on désigne une réalité unique qui se réfère à une autre réalité qui, elle-même, est multiple. R3

Ouvrages en collaboration R4 : *Bloch-Wartburg le* DÉSIGNE *comme emprunt* (Él. LAPEYRE, dans J. Grévin, *Tresoriere*, S. T. F. M., p. LIV). — LE Tobler-Lommatzsch ENREGISTRE *plusieurs textes* (A. HENRY, *Études de syntaxe expressive*, p. 75). — *Comme l'*INDIQUE *GrevisseGoosse* (RÉZEAU, p. 469). — Firmes fusionnées : *Agfa-Gevaert est* FIN PRÊTE *pour la vie publique* (dans la *Libre Belgique*, 18 mai 1999, p. 11). [Pour le genre, voir § 476, *c*.] — Noms de lieux : LA *Seine-et-Oise* OCCUPE *une place de premier plan dans l'activité économique de la France* (*Grand Lar. enc.*). — *Laroche-Migennes* EST *une gare sur la ligne de chemin de fer Paris-Dijon, gare qui dessert les villages de Laroche et de Migennes*. — Pour les titres de livres, voir § 439, *c*, 3° et R3.

448 Un des termes coordonnés prédomine.

a) Le **dernier terme** se substitue aux précédents (la coordination est le plus souvent implicite).

1° Soit que le locuteur ou le scripteur, pour exprimer un sentiment ou une réaction, remplacent un mot par un **synonyme** jugé plus adéquat ou plus expressif, ceci étant fort proche du cas envisagé dans le § 447, *b*.

Toute sa prudence, toute sa lâcheté FRISSONNAIT (ZOLA, *Th. Raquin*, XVI). — *Dans son ménage, le malaise, même la mésentente* SEXUELLE *avec une femme qui lui a déjà donné ses quatre enfants*, EST *une des causes de sa liaison* [...] *avec* [...] *Juliette Drouet* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 147). — *Tu l'as laissée dans une agitation, un désordre d'esprit* INCROYABLE (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1189).

2° Soit que des mots non synonymes soient rangés dans une **gradation** de telle sorte que le dernier terme efface en quelque sorte les précédents :

Sous ton regard, ô père, une joie, une existence nouvelle VA *partout s'épanouir* (FLAUB., *Sal.*, VIII). — *Une larme, un chant triste, un seul mot dans un livre /* [...] *Me* FAIT *sentir au cœur la dent des vieux chagrins* (SULLY PRUDHOMME, *Épreuves*, Blessures). — *Une confidence, un souvenir, une simple allusion*, OUVRAIT *des perspectives insoupçonnées* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 996). — *Brusquement une plaisanterie, un mot, un geste me* GLACE (ARLAND, *Vivants*, p. 34).

Cette gradation peut être indiquée par les mots *voire*, *même* ou par la formule coorélative *non seulement ... mais encore* (ou *surtout*, etc.) : *Le talent, la culture, voire l'intelligence* POURRAIT *briller chez eux* (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 28 juin 1947). — *Leur présence, leur vie, leur amitié même*, FAIT *obstacle* (J. BELLEFROID, *Voy. de noces*, p. 139). — *Non seulement votre lettre, mais encore votre suivante, m'*AFFIRME *que j'ai le bonheur d'être aimé de vous* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XXXIII). — *Non seulement notre dignité à l'intérieur, mais notre prestige à l'étranger en* DÉPEND (GIRAUDOUX, *Sans pouvoirs*, p. 101).

Le pluriel reste cependant possible.

Quoique la coordination reste implicite, on pourrait voir une gradation dans les ex. suivants : *Chaque jour, un mot, un éclair rapide, un regard, me* FAISAIENT *frémir* (MUSSET, *Conf.*, V, 4). — *Un mot, un regard, un geste, un silence, une combinaison atmosphérique l'* [= le spectateur] AVAIENT *tenu sous le charme* (DUMAS fils, *Père prodigue*, Préf.). — *Un geste, un souffle, une pensée* PEUVENT *soudain changer le sens de tout le passé* (SARTRE, *Baudelaire*, p. 186). — *Tous sentaient celui-là parvenu au point d'explosion, où un mot, un regard*, PROVOQUENT *l'éclatement* (VERCEL, *Ceux de la « Galatée »*, p. 28). — *Un malaise, une angoisse se* RÉPANDENT *à travers la ville* (A. FRANÇOIS-PONCET, dans le *Figaro litt.*, 22 oct. 1960). [Ex. proche du 1°.]

R3 447 **REMARQUE**

Le ban et l'arrière-ban est une expression figée qui signifie « l'ensemble, le groupe complet », ce qui expliquerait le sing. dans cet ex. : °*Il y rencontrera le ban et l'arrière-ban* LIBÉRAL [= du parti libéral namurois] (dans le *Soir* [Brux.], 2 oct. 2001, p. 3). Mais la tendance à accorder avec le donneur le plus proche (§ 443) a sans doute joué aussi, d'autant que la juxtaposition d'un adj. plur. et d'un nom sing. peut choquer l'oreille. Dans l'ex. suivant, l'expr. est encore analysée : *Qu'est-ce qu'il y a chez la princesse ?* [...] */ Tout le ban et l'arrière-ban* SONT CONVOQUÉS (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 584).

R4 447 **REMARQUE**

Ayant écrit : *On voit en Erckmann-Chatrian* UN GENTIL AUTEUR RÉGIONALISTE (dans *Lorraine vivante. Hommage à J. Lanher*, p. 267), Monique BROSSE se justifie dans une note : « Nous considérons que les deux auteurs n'en font qu'un, Erckmann ayant la part du lion. »

La gradation est indiquée par *même, non seulement ..., mais ...*, etc. : *Nous ne sommes pas assurés qu'un mot, une virgule, un silence même ne* SERONT *pas* INTERPRÉTÉS *dans un sens contraire à notre intime pensée* (BEDEL, *Mariage des couleurs*, p. 73). — *Non seulement* [...] *la police française mais peut-être aussi la police allemande* SAVAIENT *à quoi s'en tenir* (DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 193).

Le pluriel est particulièrement attendu quand les donneurs suivent les receveurs, le dernier terme étant le plus éloigné du receveur : *L'innocence des filles est comme le lait que* FONT *tourner un coup de tonnerre, un vénéneux parfum, un temps chaud, un rien, un souffle même* (BALZAC, *Mod. Mignon*, Pl., p. 380). — *Le regard de la Patronne s'arrêta rêveusement sur ce présent de l'artiste où se* TROUVAIENT RÉSUMÉS, *non seulement son grand talent, mais leur longue amitié* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 943).

3° Soit que le locuteur ou le scripteur annulent eux-mêmes le premier terme en introduisant le second par une formule **rectificative** comme *ou plutôt*, etc.

Quoique mon nom ou plutôt le nom de mon frère se TROUVE MÊLÉ *dans tout cela* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, LIV). — *L'expression indifférente, obtuse de son visage, ou plutôt son inexpressivité absolue* GLAÇAIT *jusqu'à sa source mon bon vouloir* (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 30). — *Mme Rouget, ou plus exactement le docteur,* HÉRITA *donc de tous les biens* [...] *de M. et Mme Descoings* (BALZAC, *Rabouill.*, I). — Formule moins courante : *L'amour, c'est trop dire, le plaisir* [...] AIDE *au travail des lettres* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 183). **R1**

b) Plus rarement, **le premier terme** est prédominant dans la pensée de l'auteur, la conjonction *et* équivalant plus ou moins à *avec* (comp. à l'hendiadys, § 272, *b*, 2°). **H**

Que me FAIT *le monde et ses vains jugements ?* (STENDHAL, *Armance*, XXII.) — *Ah !* VIENNE *vite le Printemps, / Et son clair soleil qui caresse, / Et ses doux oiseaux caquetants !* (VERL., *Poèmes sat.*, Sub urbe.) — GRONDE *la mer et sa plénitude, / le monde et son peuplement* (*Bible de Jérusalem*, Ps., XCVIII, 7). **R2** — *Si cette trinité, ses dogmes et ses mystères,* ÉMANAIT *de la tête des hommes ?* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 202.) — *Le vieillard et ses deux écuelles de haricots* [...] RESSEMBLE « *le Temps au sablier* » (JOUHANDEAU, *Prudence Hautechaume*, 1980, p. 87). [Pour la construction du verbe, voir § 285, *a*, 17°.]

c) **Un des termes** de la coordination **inclut,** du point de vue de son champ d'application (son *extension* [§ 203]), **les autres termes** et détermine donc l'accord.

1° Le mot qui détermine l'accord est joint à l'autre ou aux autres termes par une conjonction de coordination.

Tout ce qui y entrerait, et l'amitié même, et l'affection surtout, n'y ENTRERAIT *que pour les troubler* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, II, 1). — *Ni lui ni personne ne* CONNAISSAIT *un seul mot de cette langue* (FRANCE, *Lys rouge*, I). — *Votre chien ni aucun chien ne vous la* POURRAIT *rapporter* (AICARD, *Illustre Maurin*, cit. Høybye, § 314). — *Ni l'avancement ni rien ne le* TOUCHAIT *plus* (LOTI, *Roman d'un spahi*, *ib.*). — *La certitude que ni Sophie, ni Marie, ni personne dans la maison ne* POUVAIT *le comprendre, augmentait son désarroi* (TROYAT, *Barynia*, p. 116). **R3**

Les personnes grammaticales sont différentes, et la 1re ou la 2e personne ne l'emportent pas, contrairement à la règle générale (§ 937, *b*) :

*Ni vous ni personne n'*AURA *finalement à se réjouir* (J. et J. THARAUD, *Quand Israël n'est plus roi*, p. 139). — *Personne, et moi-même, ne* POUVAIT *l'en empêcher* (KESSEL, *Cavaliers*, p. 329).

L'accord avec le terme générique n'est pas toujours respecté, et il peut se faire avec l'ensemble des mots coordonnés (surtout si les personnes grammaticales sont différentes) : *C'est ce que vous ni personne ne* SAUREZ *jamais* (SAND, *Mauprat*, II). — *Dont chacun et même les enfants* S'APPROCHAIENT *sans peur* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 398). — *Tout le monde, et vos supérieurs eux-mêmes,* CONVIENDRAIENT *qu'un prêtre aussi jeune que vous ne saurait prétendre diriger la conscience d'une jeune fille de cet âge* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 238). — *Il lui était permis de surprendre ce que personne et lui-même, jusque-là, n'*AVAIENT *eu droit de voir* (KESSEL, *Cavaliers*, pp. 466-467). — *Ni lui ni personne ne* COMPRENAIENT *rien* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 81). — *Ni moi ni*

R1 448 REMARQUE

La longueur de la phrase explique sans doute ce plur. : *L'inattention du père Grandet, ou, pour mieux dire, la préoccupation dans laquelle le plongeait la lecture de sa lettre, n'*ÉCHAPPÈRENT *ni au notaire ni au président* (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 51).

H 448 HISTORIQUE

Cela s'applique à l'ex. suivant : °*Il avait les plus belles jambes et les plus beaux pieds qu'après le Roi j'aie jamais* VUES *à personne, mais trop longues* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. III, p. 1172). — En particulier, dans les syntagmes du type *le roi et sa cour*, le premier élément était souvent considéré comme prédominant : °*Les vers de Benserade, dont le Roi et toute la cour* A *fait ses délices* (SÉV., 14 mai 1686). — °*Le Roi et toute la cour* EST *à Marly pour quinze jours* (EAD., 26 avril 1690). — °*Hérode et toute sa cour se* MOQUE *de lui* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 379). — Comp. : °*Le Roi et toute la cour* SONT CHARMÉS *de la tragédie d'Esther* (SÉV., 31 janv. 1689).

R2 448 REMARQUE

Dans cet ex., on a en même temps le phénomène décrit au § 444, *b*. Comp. Vulgate : MOVEATUR *mare, et plenitudo ejus ; orbis terrarum, et qui habitant in eo* ; — et d'autre part la trad. SEGOND : *Que la mer retentisse* AVEC *ce qu'elle contient...*

R3 448 REMARQUE

Cas plus subtil : *L'existence et le pullulement des robots* SOULEVAIT *déjà des questions qui ne manquaient pas de gravité* (ROMAINS, *Lettre ouverte contre une vaste conspiration*, p. 126). [Le pullulement suppose l'existence.]

personne ne POUVONS *ici les juger* (CAMUS, *Mythe de Sisyphe*, p. 125). — *Il a été le chef de guerre énergique sans lequel Clemenceau ni personne n'*AURAIENT *ensuite battu l'Allemagne* (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 8). R4

2° Le terme qui détermine l'accord résume ou annonce une énumération (à laquelle il n'est pas joint par une conjonction de coordination).

Le terme générique est à la fin : *Ses paroles, sa voix, son sourire, tout* VINT *à lui déplaire* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — *Le regard singulier d'une femme galante / [...], / Le dernier sac d'écus dans les doigts d'un joueur, / Un baiser libertin de la maigre Adeline, / Les sons d'une musique énervante et câline, / [...] / Tout cela ne* VAUT *pas, ô bouteille profonde, / Les baumes pénétrants que ta panse féconde / Garde au cœur altéré du poète pieux* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Vin du solitaire).

Le terme générique est au début : *Que tout votre être, l'esprit, l'âme et le corps,* SOIT CONSERVÉ IRRÉPRÉHENSIBLE (*Bible*, trad. SEGOND, 1re Ép. aux Thessal., V, 23). — *Mais rien, ni le rasoir douteux, le blaireau jaune, l'odeur, les propos du barbier, ne* PUT *me faire reculer* (GIDE, *Immor.*, I, 7). — *Par moments* APPARAISSAIT *quelque construction inutile, une fausse grotte, un moulin* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 423). — *Tout, trottoirs mouillés, chaussées fangeuses, plaques d'égout luisantes, rails resplendissants,* REFLÉTAIT *la couleur chaude du ciel* (JALOUX, *Le reste est silence*, II). — *Personne, ni Giono, ni Pagnol, ni Bosco, ni Mauron, ni le regretté Paul Arène, et moi moins encore, ne* PEUT *prétendre donner autre chose qu'un portrait robot de ce pays* (J.-P. CLÉBERT, *Vivre en Provence*, p. 207). R5

Dans ce cas aussi, il arrive que l'accord ne soit pas fait avec le terme englobant, surtout s'il est en tête :

Ses épaules, ses jambes, tout lui, ÉTAIENT *pour elle [...] de ces choses si parfaitement usuelles qu'elles ne peuvent gêner* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 349). — *Sa taille souple, ses jambes agiles, tout son corps robuste se* MOUVAIENT *avec des grâces sauvages et délicieuses* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 32). [Ex. semblable : GREEN, *Mont-Cinère*, I.] — *Les uniformes étaient usés. Propres, cependant ;* PROPRES, *surtout l'armement : les énormes carabines [...], les revolvers* (P. BENOIT, *Lac Salé*, pp. 28-29). — *Le reste des êtres vivants, le tigre et l'agneau, l'aigle et la colombe, le reptile et l'insecte, l'homme et la femme,* GAGNÈRENT TOUS *ensemble la roche la plus escarpée du globe* (CHAT., *Génie*, I, IV, 4). [L'accord se fait peut-être avec le complément de *reste* : § 431, *c*, 4°.] — *La bibliothèque, / Babel sombre, où roman, science, fabliau, / Tout, la cendre latine et la poussière grecque, se* MÊLAIENT (BAUDEL., *Fl. du m.*, Voix). — *Toute leur armée, officiers, sous-officiers et soldats, conscrits et vétérans, se* FIRENT *un plaisir de s'y conformer* (FRANCE, *Île des Pingouins*, Préf.) — *Toute la foule, hommes et femmes, exaltés et confiants,* CHANTÈRENT *[...] cette hymne au Seigneur* (MAUROIS, *Silences du col. Bramble*, p. 6). — *Dans ce désert, personne, ni lui ni son hôte, n'*ÉTAIENT *rien* (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1615).

3° Le terme qui détermine l'accord est explicité par un exemple :

Un romancier, Proust par exemple, NOURRIT *son œuvre de l'observation. Si quelqu'un, toi notamment,* VA *le trouver...*

Pure inadvertance : °*Si c'est un autre, moi par exemple, qui* FAIS *la commission* (ROMAINS, *6 oct.*, p. 251). — En revanche dans l'ex. suivant, l'auteur a envisagé une véritable coordination (comme si on avait *et notamment*) : *L'école linguistique de Prague, notamment les travaux du prince Troubetzkoy,* ONT *ouvert [...] une voie nouvelle* (Ch. BALLY, *Ling. gén. et ling. fr.*, p. 20). Comp. 1°.

d) **Un des termes** est **exclu** des donneurs **par la négation :**

La bonté et non l'habileté DOIT *être le principe de toute politique* (MAUROIS, *Ariel*, I, 13). — *L'utilité et non la tendresse* RETENAIT *Jacqueline auprès de lui* (MAURIAC, *Bl. Pascal*, p. 83). — *Ce n'est pas le volume mais la préface de Louis Lumet qui* EST INTITULÉE Balzac inconnu (R. POUILLIART, dans les *Lettres romanes*, mai 1951, p. 180). — *Ces airs d'illuminé que* PRENAIT *le jardinier sinon Fulbert lui-même* (DHÔTEL, *Des trottoirs et des fleurs*, p. 212). — *C'est moi et personne d'autre qui* AI *procédé à cette déduction* (M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 119).

L'accord avec l'ensemble est rare : °*C'était ma volonté, et non un empêchement, non mon état de santé, qui me* PRIVAIENT *de la voir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 590). R6

R4 448 REMARQUE

Avec un accord irrégulier pour la personne : °*Ni vous ni personne ne* POURRONT *l'en empêcher* (DECOIN, *John l'Enfer*, p. 145).

R5 448 REMARQUE

Dans cet ex : *Toute la Judée, tout Jérusalem* VENAIT *à lui* (*Évangile selon Marc*, I, 5, dans *Missel dominical de l'assemblée*, p. 40), le fait que Jérusalem fait partie de la Judée a-t-il un rôle ? Ou bien a-t-on seulement un accord avec le sujet le plus proche (cf. § 443), sur le modèle du latin : *Et* EGREDIEBATUR *ad eum omnis Judaeae regio, et Jerosolymitae universi.* Cf. *Bible de Maredsous* : *Vers lui* S'ACHEMINAIENT *tout le pays de Judée, tout Jérusalem.*

R6 448 REMARQUE

Accord étrange avec le terme exclu seulement : °*C'est l'union intime et profonde des communautés primitives que* PRÉFÈRE *sinon Tönnies, à coup sûr les néo-romantiques qui utilisent ces catégories* (Raym. ARON, *Sociol. allem. contemp.*, 1981, p. 132).

R1 449 REMARQUE

Lorsque la coordination est marquée par **soit ... soit ...**, l'accord avec l'ensemble des termes est fréquent : cf. § 441. — Mais il arrive qu'il se fasse avec un seul (le dernier ?) :

Soit le Pape, soit Venise METTRAIT *sans grande peine la main sur Rimini* (MONTHERL., *Malatesta*, I, 4). — *On pouvait se placer d'une telle façon que soit l'orchestre du Lido, soit celui du Casino, vous* ÉTAIT ACCESSIBLE *sans bourse délier* (GARY, *Promesse de l'aube*, p. 164). — Comp. avec *Tantôt ..., tantôt ...* : § 451.

R2 449 REMARQUE

Lorsqu'il y a un seul déterminant pour plusieurs noms singuliers coordonnés par *ou*, ce déterminant se met souvent au singulier et au genre du premier nom. Les autres receveurs se mettent aussi à ce nombre et à ce genre : TOUT *parent, allié ou ami,* CONVOQUÉ, *et qui, sans excuse légitime, ne* COMPARAÎTRA *point,* ENCOURRA *une amende* (*Code civil*, art. 413). [Pour ce cas précis, comp. aussi § 452, *a*.] — UN SEUL *être ou objet peut convenir.*

R3 449 REMARQUE

C'est pourquoi Littré écrit de façon catégorique : « L'adjectif se rapportant à deux ou plusieurs substantifs construits avec *ou* se met au pluriel » (s. v. *ou*, 3°). Mais, si l'on peut recommander cette façon de faire, on doit aussi constater que des auteurs attentifs ne se croient pas obligés de la suivre. Voir les ex. donnés ci-contre, dans le *b*.

R4 449 REMARQUE

Dans certains ex., plusieurs facteurs peuvent jouer simultanément : *Quelle mort, ou quelle transformation, se* CACHE-T-ELLE *dans cet espace impénétrable ?* (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 228.) Les virgules montrent qu'on a une coordination différée ; elle n'a pas d'action sur l'accord, d'autant plus que le second terme n'est qu'une autre façon de désigner la réalité qu'on appelle d'habitude *mort*.

449 Termes unis par *ou*. R1

Nous avons vu au § 441 que l'accord se faisait d'ordinaire avec l'ensemble des donneurs lorsque ceux-ci sont unis par *ou*, mais l'idée même de substitution qui est exprimée par cette conjonction fait que l'accord avec un seul terme est assez fréquent. R2

Lorsqu'il s'agit de préciser les raisons (voir *a* ci-dessous) et les modalités (*b*) de ce choix, la tradition grammaticale présente des règles relativement simples, mais que l'usage ne confirme guère.

On peut penser, comme Littré (s. v. *ou*, Rem. 1), que l'accord avec l'ensemble des donneurs « est la construction la plus naturelle » (si l'on ajoute : à la réflexion). Il a aussi l'avantage de supprimer des ambiguïtés, puisqu'il permet de distinguer clairement R3 du cas où, parmi les termes coordonnés, il y a un seul donneur légitime ; notamment quand l'épithète ou la proposition relative ne se rapportent qu'à un seul des noms (ou pronoms) coordonnés : *Un mot commençant par une voyelle ou un « h »* MUET (*Ac.* 2001, s. v. *élision*). [*Muet* ne peut s'appliquer qu'à *h*.] — Cf. § 339.

a) La tradition grammaticale considère que le singulier s'impose si le verbe ne peut avoir qu'un seul agent logique : *Pierre ou Paul sera colonel de ce régiment* (il y a un colonel par régiment) ; — tandis que le pluriel conviendrait si les êtres ou choses représentés par le sujet pouvaient simultanément faire l'action. Mais l'usage garde à l'égard de cette règle, surtout à la deuxième partie, une large indépendance.

Il faut naturellement tenir compte des cas où intervient un autre facteur : les sujets désignent une réalité unique (§ 447) ; la coordination est différée (§ 444) ; les sujets sont des éléments « neutres » (§ 446) ; un des sujets l'emporte sur les autres (§ 448, notamment *a*, 3°, *ou plutôt*) ; *l'un ou l'autre, tel ou tel* (§§ 445, *b* ; 453, *a*). R4

b) La tradition grammaticale enseigne aussi que, si l'accord se fait avec un seul des termes unis par *ou*, ce terme est le dernier. Mais la réalité de l'usage est beaucoup moins simple.

1° Dans la plupart des ex., il est impossible de dire quel est le terme qui l'emporte.

Le sujet est multiple : *Lorsqu'une rente viagère ou une pension* AURA *été* LÉGUÉE *au titre d'aliments* (*Code civil*, art. 1015). — *Le hasard ou la pitié vous* A *certes conduit dans quelque galetas hideux de la misère* (S.-BEUVE, *Vol.*, VIII). — *Votre bouche ou votre main m'en* VOUDRAIT *si j'osais choisir* [= entre vos paroles et vos lettres] (NERVAL, *Filles du feu*, Corilla). — *Un tremblement de terre ou un incendie n'*A *laissé debout que la façade* (MORAND, *Rien que la terre*, p. 88). — *L'homme raisonnable reçoit d'elle* [= la mort] *ce que la crainte ou la honte nous* RETIENT *de demander ailleurs* (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 1365). — *Quand un individu ou un groupe d'individus* EST MAINTENU *en état d'infériorité* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 25). — *La douceur ou la violence en* VIENDRA *à bout* (*Ac.* 1935, s. v. *ou*). — *La force ou la ruse lui* PERMETTRA *de l'emporter* (*Ac.* 2005).

Pronom relatif ayant plusieurs antécédents : *La succession de l'enfant naturel décédé sans postérité est dévolue au père ou à la mère qui l'*A *reconnu* (*Code civil*, art. 765). — *Ce désigne ou reprend la chose ou la notion à* LAQUELLE *on pense ou dont on parle* (*Ac.* 2001, s. v. *ce*, II, 1). — *Il n'y a pas que la maison ou le champ qui* SOIT *un héritage* (LÉVIS MIREPOIX, *Aventures d'une famille franç.*, p. 10). — *C'est l'audace ou l'esprit d'entreprise, comme on voudra, qui les* MET *en mouvement* (R. NIMIER, introd. de : Al. Dumas, *Tr. mousq.*, L. P.).

Épithète se rapportant à plusieurs noms : *Je ne pouvais pas me permettre un geste ou un sentiment* DÉRAISONNABLE (BAUDEL., *Spleen de Paris*, XLII). — *Nous reprenions notre partie ou notre conversation* INTERROMPUE *de baisers* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 76). — *Autour d'eux, une indifférence ou une hostilité* PROFONDE (J. et J. THARAUD, *Passant d'Éthiopie*, p. 21). — *Comme si le fait de connaître une expression étrangère procurait à ceux qui l'adoptent une jouissance ou une fierté* REDOUBLÉE (R. LE BIDOIS, *Mots trompeurs*, p. 253). — *Pour écouter [...] parfois aussi un pianiste ou un flûtiste* RENOMMÉ (M. BRION, *De l'autre côté de la forêt*, p. 115). — *Interdiction de créer un impôt ou un office* NOUVEAU (Ph. ERLANGER, *Louis XIV*, p. 75). — *Le système des noms propres d'une langue*

ou d'une région DONNÉE (MAROUZEAU, *Lexique de la terminol. ling.*, s. v. *onomastique*). — *S'ils n'ont pas le bonheur de trouver tout de suite une maîtresse ou une femme très* REMARQUABLE [...] (MAUROIS, *Climats*, I, 3). — *Cette modeste caresse le remercie pour un mot ou un geste* OBLIGEANT *qu'il aura* EU *pour elle* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 118). — *On évitera d'associer cette locution* [= *est-ce que*] *à l'adverbe, au pronom ou à l'adjectif* INTERROGATIF (*Ac.* 2001, s. v. *ce*, III, 2). R5

Parfois la suite semble montrer que l'accord n'était pas fait avec le dernier terme, mais, apparemment (cf. 2°), avec le premier : *Le tribunal prononcera* [...] *si le père ou la mère qui offrira de recevoir* [...] *l'enfant à qui* IL *devra des aliments, devra* [...] *être* DISPENSÉ *de payer la pension alimentaire* (*Code civil*, art. 211).

2° Quand les donneurs diffèrent quant à la personne ou quant au genre R6, on voit quel est le terme qui intervient (ou qui n'intervient pas) dans l'accord ; contrairement à ce que disent beaucoup de grammairiens, le premier terme détermine plus souvent l'accord que le deuxième.

L'accord est fait, certainement ou apparemment, avec le dernier terme : *On entourait d'une particulière déférence celui ou celle qui était* « RESTÉE *à écrire* » (PROUST, *Pastiches et mélanges*, p. 227). — *Le monde aussitôt a été menacé d'une anarchie ou d'un désordre* UNIVERSEL (LAMENNAIS, *De la religion*, VI). — Comp. : *Je m'endormis en me demandant si c'était moi ou si c'était Nat qui* AVAIT *mis au sale celle* [= la chemise de nuit] *de la veille* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XVIII).

L'accord est fait, certainement ou apparemment, avec le premier terme : *Est-ce la chair ou l'esprit dans* Tristan *qui* EST INTÉRESSÉE *?* (CLAUDEL, *Figures et paraboles*, p. 182.) — *Est-ce vous ou moi qui les* AVEZ *surpris* [...] *?* (SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 50.) [Question purement oratoire : c'est l'interlocuteur qui a surpris.] — *Est-ce moi, ou elle, qui lui* AI *procuré l'argent nécessaire à son entreprise fatale ?* (A. ARNOUX, *Crimes innocents*, p. 256.) — *Qu'est-ce qu'on fait le soir, quand papa ou maman n'est pas* RENTRÉ *à huit, neuf heures ?* (FRAPIÉ, *Maternelle*, cit. Høybye, § 331.) — *Quelle verge d'épine ou quels charbons ardents / Me* GUÉRIRA *du mal dont je grince les dents ?* (M. NOËL, *Œuvre poét.*, p. 131.) — *Est-ce moi ou vous qui* DIRIGE *l'action ?* (TZARA, *Œuvres compl.*, t. I, p. 527.) — *Je ne savais plus si c'était le train ou moi, qui* AVAIT *quatre heures de retard* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 166). — *Je n'ai jamais su si c'était l'auteur ou moi qui* CONVAINQUAIT *le mieux* (G. SION, dans la *Revue générale*, févr. 1994, p. 89). — *J'ignore si c'est Heilbronn ou moi qui* A *écrit cet éloge de la négligence* (G. THINÈS, *Les objets vous trouveront*, p. 35). — *Je veux rentrer dans mon pays* [...], *avec l'idée de trouver au chevet de notre église, près de la rivière, l'ange ou la fée que m'a* REFUSÉ *l'Asie* (BARRÈS, *Jardin sur l'Oronte*, p. 22). — *Quel poison ou quelle drogue m'a-t-on* INJECTÉ, *qui m'incendie ?* (J. ROY, *Maître de la Mitidja*, p. 253.) — *Quelque hématome ou blessure que je m'étais* INFLIGÉ *en jouant au football* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 170). — *Un sentiment ou une expression* ORIGINAL (R. DESNOS, cit. dans *Studia neophilologica*, 1946-1947, p. 196). — *Plateau ou table* UTILISÉ *pour servir le café* (*Trésor*, s. v. *cabaret*). — *Tâche ou service* IMPOSÉE (*Dict. du fr. vivant*, p. 1304, s. v. *prestation*).

Nous avons ci-dessus, à deux reprises, utilisé la formule « certainement ou apparemment ». Il ne faut pas oublier en effet que le masc. est aussi le genre indifférencié et que la troisième personne est la personne indifférenciée, la « non-personne » (§ 655, *c*). Dès lors le recours à ce genre ou à cette personne peut être, soit la marque d'un accord avec le terme qui est à ce genre ou à cette personne, soit une absence d'accord. Cela est particulièrement vrai du participe passé conjugué avec *avoir* que certains laissent invariable même quand l'objet direct précède (cf. § 942). R7

R5 449 **REMARQUE**

Une règle de grammaire doit éviter toute ambiguïté. Comment le lecteur comprendra-t-il qu'*interrogatif* se rapporte aux trois noms, dans la formulation de l'*Ac.* ?

Ceci n'est pas très heureux non plus : Sc *se réduit ordinairement à un* s *ou à un* c SEUL (MARTINON, *Comment on prononce le fr.*, p. 219). Ex. : *ob(s)cène* et *s(c)ie*. L'auteur a dû être influencé par le fait qu'il désigne par deux lettres un son unique. Il aurait fallu dire : « *sc* se réduit ordinairement dans la prononciation à un seul *s* » (ou « se réduit à un seul [s] », si Martinon avait utilisé une écriture phonétique) — alors qu'on entend souvent deux *s* dans *transcendant* (cf. *ib.*, p. 314).

R6 449 **REMARQUE**

Quand les donneurs diffèrent par le nombre, il y a peu d'ex. pertinents, car le plur. du receveur peut être dû à un accord avec l'ensemble des donneurs. Dans ce texte de MAURIAC, il semble que les deux sujets soient exclusifs l'un de l'autre, qu'un seul des deux moteurs eût pu déterminer le destin de Racine, et donc que l'on ait un accord avec le premier sujet : *Selon que ses passions furieuses ou que son goût de l'avancement et de la cautèle l'eussent emporté* [sur l'influence chrétienne] (*Vie de Racine*, XIV).

R7 449 **REMARQUE**

Voici un ex. où le masc. du receveur contredit le genre des donneurs légitimes : *Est-ce une ou deux bouteilles de vinaigre que vous m'avez* DEMANDÉ ? (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 242.) Le participe passé est-il laissé invariable ou bien s'accorde-t-il avec les antécédents neutralisés, comme si, dans la pensée, un pronom neutre (ce, par ex.) en tenait lieu ?

450 Termes unis par *ni*.

L'accord se fait d'ordinaire avec l'ensemble des donneurs coordonnés par *ni* : cf. § 441. Pour l'accord du verbe en personne, cf. § 937, *b*. — Mais la négation exprimée par cette conjonction semble à quelques auteurs correspondre mal à la notion du pluriel.

a) Verbes au singulier. H

Jamais la poule ni le bœuf ne PRÉVOIT *sa mort* (J. RENARD, *Journal*, 1er oct. 1905). — *Ni François Ier, ni aucun de ses successeurs immédiats n'*A *institué un professeur de français* (BRUNOT, *Hist.*, t. II, p. 27). — *Ni le journal de ma mère,*

H 450 **HISTORIQUE**

Le sing. était assez courant chez les classiques : *Ni crainte, ni respect ne m'en* PEUT *détacher* (RAC., *Iphig.*, IV, 4). — *Honte ny peur n'y* REMEDIE (LA F., *F.*, III, 7).

ni le plaidoyer de mon père, n'en LAISSE *rien paraître* (GIDE, *Geneviève*, I). — *On n'aperçoit ni ajouture ni fêlure qui* AUTORISE *à le penser* (A. VIALATTE, trad. de : Kafka, *Métamorphose*, XII).

Le singulier apparaît plus souvent lorsque le sujet est ***rien ni personne*** : *La profession est une maîtresse dont rien ni personne ne* PEUT *les détacher* (MAUPASS., *Notre cœur*, I, 3). — *Rien ni personne ne* POURRA *me faire entendre que c'est avant* (JAPRISOT, *Été meurtrier*, p. 226). — Comp., avec *rien et personne* : § 446, R3 (ex. de ROULEAU). Comp. aussi § 452, *b*.

Mais le pluriel n'a rien de choquant : *Une situation dont rien, ni personne, ne* SAURAIENT *empêcher qu'elle soit rude et grave* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. II, p. 416).

Le singulier est fréquent aussi quand chacun des noms coordonnés est accompagné d'un des déterminants *aucun, nul, pas un* (quel que soit le procédé de coordination) : voir § 452, *b* ; — quand le sujet est *ni l'un ni l'autre* : voir § 453, *c* ; — quand le sujet est *ni lui ni personne* : § 448, *c*, 1°.

Certains grammairiens émettent à propos de *ni* un raisonnement analogue à celui qu'ils proposent pour *ou* (§ 449) : le verbe devrait rester au sing. s'il n'admet qu'un seul agent logique. Par ex., comme un régiment ne peut avoir qu'un colonel, il faudrait écrire : *Ni Pierre ni Paul ne* SERA *colonel de ce régiment.* Ces raffinements sont peu utiles. Rien n'empêche d'écrire : *Ni Pierre ni Paul ne* SERONT COLONELS (ou *colonel* ou *le colonel* : cf. § 251) *de ce régiment.* Ex. conforme à l'attente de ces grammairiens : *Il* [= un notaire] *parla de ses fils, regrettant* [...] *que ni l'aîné ni le cadet ne se* FÛT MONTRÉ *assez capable pour reprendre son étude* (ZOLA, *Pot-bouille*, V).

b) Épithètes au singulier :

Sans gêne ni émoi APPARENT (Cl. SIMON, *Vent*, p. 226). — *Ce n'était sans doute ni le lieu ni le moment* ADÉQUAT (R. SOLÉ, dans le *Monde*, 5 sept. 1978).

Les ex. de ce type, qui sont peu nombreux, ne sont sans doute pas déterminés par la présence de *ni*. Ce sont des applications de la tendance selon laquelle l'épithète s'accorde avec le nom le plus proche : cf. § 443, *a*, où nous avons indiqué l'inconvénient de cette façon de faire. Dans les ex. qui viennent d'être cités, il ne s'agit d'ailleurs que d'orthographe.

R1 451 REMARQUE

Sur le cas où les termes coordonnés sont joints par un trait d'union : §§ 441 et 447, *c*.

451 Coordination sans conjonction. R1

Quand les donneurs sont simplement juxtaposés, c'est-à-dire coordonnés sans conjonction (coordination *implicite* : § 262, *b*), on applique d'ordinaire la règle générale et on accorde avec l'ensemble des sujets : voir les ex. au § 441.

Mais l'accord avec un seul terme, qui est souvent le plus proche, est plus fréquent que lorsque la coordination est explicite, surtout avec *et*. On voit rarement la raison de ce choix.

- Verbes et attributs au sing. : *Brest et Nancy furent le théâtre de cette étrange dispute, où l'officier, le noble, le gentilhomme,* ÉTAIT ACCUSÉ *comme escroc* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, IV, 3). — *Quel Parisien un peu barbu, quelle Parisienne ayant fait sa première communion,* S'ASTREINDRAIT [...] *aux heures fixes d'un rendez-vous quotidien ?* (BARRÈS, dans la *Revue illustrée*, 15 janv. 1886.) — *J'espère qu'un jour la vue d'un souvenir, le retour d'un anniversaire, la pente de vos pensées* MÈNERA *votre mémoire aux alentours de ma tendresse* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 42). — *Julie donna à chacune* [des bêtes] *le salut, le sucre, l'amende honorable qui* RENOUAIT *leur amitié* (COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 187). — *La raison, l'honneur les* DÉSAVOUAIT (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, I, 4). — *Le travail permanent que telle image, tel spectacle,* CONCERTÉ *ou non,* ACCOMPLIT *à l'intérieur de la mémoire* (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 93). — *Se dit d'un corps, d'un milieu, d'une solution, qui* PRÉSENTE *les caractères d'une base* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *basique*). — *Mais quel foulard, quel paletot* POURRAIT *réchauffer une petite fille de onze ans qui s'avise soudain qu'elle est seule au monde ?* (CESBRON, *Souveraine*, p. 68.) — *Elles n'ont pas de passé, d'histoire, de religion qui leur* SOIT PROPRE (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 19). — [Pour les ex. de BARRÈS et de CESBRON, comp. § 452.]
  Cela se trouve notamment lorsque les termes sont présentés avec des adverbes corrélatifs (*tantôt* et *parfois* répétés) : *Tantôt l'un, tantôt l'autre,* PRENAIT *la parole* (BOSCO, *Sites et mirages*, p. 24). — *Tantôt l'un, tantôt l'autre* LANÇAIT *un coup de sifflet* (IKOR, *Frères humains*,

p. 67). — *Tantôt l'un, tantôt l'autre* TAILLAIT *la pierre en chantant des refrains de leur pays* (TROYAT, *Cahier*, p. 97). [Remarquez la disparate entre *taillait* et *leur*.] — *Tantôt le centre de tri de Bordeaux, tantôt celui de Nice se* MET *en grève* (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 73). A — *Parfois la sottise, parfois la puissance de l'esprit, s'*OBSTINE *contre le fait* (VALÉRY, *Mauvaises pensées et autres*, Pl., p. 795).

- Épithètes au sing. : *Je courais après tous les fiacres où flottait à la portière un châle, un voile* PAREIL *au vôtre* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 1). [Cet ex. concerne aussi l'accord du verbe.] — Cela est fréquent dans les définitions et les ex. des dict. : *Homme blanc, femme blanche* ORIGINAIRE *des colonies* (LITTRÉ, s. v. *créole*). — *Une amitié, une aide* INESTIMABLE (*Ac.* 2000, s. v. *inestimable*). — Ex. où cela est aussi phonétique : *Suivi d'un verbe à l'ind. pour opposer deux états, deux actions* DIFFÉRENTES (*Trésor*, t. X, p. 1202).

Dans les ex. qui viennent d'être cités, il n'est pas toujours possible de dire avec lequel des termes se fait l'accord. On enseigne généralement que c'est avec le plus proche. Mais, comme nous l'avons dit pour les termes coordonnés par *ou* (§ 449, *b* ; voir aussi § 452, *a* et *b*), cette façon de faire n'est pas générale : *Celui, celle qui est* PRÉPOSÉ *à la garde des archives* (*Ac.* 1932, s. v. *archiviste*). — *Il n'est pas un intellectuel* [libanais] *ni un homme ayant quelque situation d'importance qui ne vous offre le recueil de poèmes, l'essai, le roman, l'étude juridique ou technique qu'il a* ÉCRIT, *en français* (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 529). R2

C'est un procédé assez peu répandu (et propre à l'écrit) que d'accorder avec chacun des termes coordonnés et non avec l'ensemble, mais en mettant entre parenthèses la désinence du fém. ou du plur. : *Femme, homme* [...], HAÏ(E) *en raison de sa méchanceté* (CELLARD et REY, *Dict. du fr. non conventionnel*, s. v. *peau*). Cf. § 132, *b*.

Dans un certain nombre de ces ex., on pourrait introduire *ou*, conjonction qui favorise l'accord avec un seul des donneurs (§ 449). Mais la coordination implicite convient particulièrement lorsque les termes désignent la même réalité (§ 447), lorsqu'un des termes coordonnés l'emporte sur les autres (§ 448).

A 451 AUTRES EXEMPLES

Du sing. (avec *tantôt* répété) : G. PARIS, Ch. BALLY, COURTELINE, PROUST, dans Høybye, § 294.

R2 451 REMARQUE

Pour cet ex. de Druon, des questions se posent : accord avec le 1er nom ? genre indifférencié, neutre en quelque sorte, pour recouvrir l'ensemble des noms ? simple négligence, non rare même dans l'écrit, pour l'accord du participe précédé d'*avoir* (§ 942) ? Pour le sing. *offre*, voir § 450.

452 Coordination avec éléments distributifs.

Lorsque chacun des termes d'une coordination (surtout implicite) est un pronom distributif ou est accompagné d'un déterminant distributif, les receveurs R1 se mettent souvent au singulier, mais le pluriel est admis, lui aussi, surtout si les termes sont unis par une conjonction.

R1 452 REMARQUE

Cela concerne aussi les possessifs.

a) Distributifs proprement dits (*chacun, chaque, tout*).

Ex. du sing. : *Chacune de ces liaisons, ou chacun de ces flirts,* AVAIT *été la réalisation plus ou moins complète d'un rêve* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 195). — *Que chacune et chacun d'entre vous* TROUVE *ici* [...] *l'expression de ma reconnaissance infinie* (reine FABIOLA, message, 13 août 1993, photocopie dans la *Libre Belgique*, 14 août, p. 3). — *Chaque canonnier, chaque soldat, chaque officier s'*ATTELAIT, TIRAIT, ROULAIT, POUSSAIT *les redoutables chariots* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, II, 12). — *Chaque province, chaque village, chaque groupement d'hommes* EST, *dans une certaine mesure, ce que sont* SES *aristocrates* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. V, p. 294). — *Chaque meuble, chaque bibelot* AVAIT *repris pour lui* SA *valeur et* SON *style* (GIRAUDOUX, *École des indifférents*, p. 192). — *Chaque parcelle de terre, chaque brindille* ÉTAIT DÉGAGÉE *par ce soleil de tout mystère* (SAINT EXUPÉRY, *Courrier sud*, p. 178). — *Chaque arbre, chaque arbuste, se* CONVULSE (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 186). — *Chacun de ses gestes, chaque silence,* SIGNIFIAIT : « *Je suis sans défense, et tu en abuses.* » (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 83.) — *Chaque bruit, chaque rencontre,* TRAVERSE *le poète, le* DÉCHIRE (JACCOTTET, *Rilke*, p. 55). — *Tout prêtre, tout cardinal ou évêque, autrichien ou espagnol, ne* PEUT *avoir pour agent* [...] *à Rome que l'ambassadeur même de* SA *cour* (CHAT., *Mém.*, III, II, IX, 5). — *Toute puissance et toute bonté* VIENT *de Dieu* (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 298). — *Tout antisémite et tout pangermaniste* [...] EST *un ennemi perfide ou cynique de l'humain* (A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 251). — *Tout acte, toute pensée,* AVAIT SON *retentissement dans leur souffrance* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1039). — *Que toute montagne et toute colline* SOIT ABAISSÉE (Isaïe, XL, 4, dans *Missel dominical de l'assemblée*, p. 38). R2

Si les sujets coordonnés sont de genre différent, l'accord se fait au masc., genre indifférencié : *Chaque peine et chaque mal* EST INFINI *dans* SA *substance* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 199). — *Chaque catégorie sociale, chaque corps*

R2 452 REMARQUE

Certains de ces ex. tombent aussi sous l'application des §§ 447 ou 448, ou d'autres ex. encore, comme celui-ci : *Non seulement chaque genre d'ivresse,* [...] *mais chaque degré d'ivresse* [...] MET *à nu en nous* [...] *un homme spécial* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 171). [Comp. § 448, *a*, 2°.]

constitué, chaque profession, chaque entreprise est DEVENU *aussi particulariste, aussi* ARDENT *à défendre* SES *intérêts personnels, aussi* INDIFFÉRENT *à celui de l'État que pouvaient l'être* [...] *un prince de Condé, un duc de Bouillon* (Ph. ERLANGER, dans le *Figaro*, 26 mars 1971). — L'accord avec le sujet le plus proche est parfois prôné, mais semble peu appliqué ; comp. *b* ci-dessous ; §§ 449, *b* ; 451.

Ex. du plur. : *Chaque être et chaque chose s'*ARRANGENT *furtivement pour jouir d'un reste de vie et d'animation* (SAND, *Fr. le champi*, Avant-pr.). — *Chaque heure, chaque minute la* RAPPROCHAIENT *de l'irréparable humiliation, du désastre final* (LOTI, *Désenchantées*, III). — *Chaque note, chaque accord* RESSUSCITENT *un souvenir* (JALOUX, *Le reste est silence*, IV). — *Chaque pas, chaque sensation l'*EXALTAIENT *avec chaque souvenir* (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 67). — *Chaque visite, chaque contact s'*ENCADRENT *de vide* (COCTEAU, *Maalesh*, p. 186). — *Chaque personne, chaque milieu* ONT LEUR *manière de voir* (ARLAND, *Ordre*, t. II, p. 42). — *La destruction de chaque canon, de chaque avion, de chaque tank* ALLEMANDS (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. I, p. 169). R3 — *Toute altération, tout faux dans les actes de l'état civil, toute inscription de ces actes faite sur une feuille volante* [...], DONNERONT *lieu aux dommages-intérêts des parties* (*Code civil*, art. 52). — *Toute confiance, tout courage m'*AVAIENT *abandonnée* (ARLAND, *Grâce*, p. 17). — *Toute montagne et toute colline* SERONT ABAISSÉES (*Bible de Maredsous*, Luc, III, 5). R4

R3 452 REMARQUE

Dans le cas de l'épithète, pour la clarté, il convient d'accorder avec l'ensemble des noms.

R4 452 REMARQUE

Si *tout* n'est exprimé qu'une seule fois, le singulier va de soi (comp. § 577, *b*) : *Tout arrêt ou jugement portant interdiction, ou nomination d'un conseil,* SERA [...] SIGNIFIÉ *à partie* (*Code civil*, art. 501).

Le pluriel qu'on a dans l'ex. suivant est une anomalie : °*Toute montagne et colline* SERONT ABAISSÉES (*Bible*, trad. CRAMPON, Luc, III, 5).

b) Déterminants employés dans des contextes négatifs (*aucun, nul, pas un*) :

— Ex. du sing. H : *À l'avenir, aucune cérémonie et aucun cercle ne* SERA CONTREMANDÉ (NAPOLÉON, *Lettres inédites*, 18 juin 1813). — *Aucun chien, aucun chat n'*EST *plus* CARESSANT (GIDE, *Voy. au Congo*, 23 nov. 1925). — *Aucune eau baptismale, aucun reniement de soi-même, ne* SAURAIT *effacer la race* (J. et J. THARAUD, *Quand Israël n'est plus roi*, p. 17). — *Aucune section du peuple ni aucun individu ne* PEUT *s'en* [= de la souveraineté nationale] *attribuer l'exercice* (*Constitution franç.* du 4 oct. 1958, art. 3). — *Que nul bruit, nulle dame étourdie / Ne* FASSE *aux beaux endroits tourner les assistants* (MUSSET, *Prem. poés.*, Marrons du feu, Prol.). — *Le jardin donnait sur la forêt* [...]. *Nulle clôture, nulle barrière ne l'en* SÉPARAIT (MIRBEAU, *Dingo*, XII). — *Nul écrivain, nul homme qui sache d'expérience propre ce que c'est qu'un travail magistral ne me* DÉMENTIRA (BARRÈS, *Maîtres*, p. 21). — *Pas un mot amer, pas un reproche, pas une plainte ne* PUT *sortir de la bouche du vieillard trois fois exilé* (CHAT., *Mém.*, IV, IV, 3). — *Pas un journal, pas une revue n'*ACCEPTAIT, *ne* TOLÉRAIT *sa signature* (PÉGUY, *Notre jeunesse*, p. 83). — *Pas un palmipède à l'horizon, pas une bergeronnette, pas un pachyderme, qui ne* TROUVE *proie à son bec* (DELTEIL, *Sacré corps*, p. 80). R5

H 452 HISTORIQUE

Voir déjà chez SÉV. : *Il n'y a nulle affaire, et nulle raison qui vous* DOIVE *obliger a vous hasarder* (5 nov. 1684).

R5 452 REMARQUE

Tours un peu particuliers. Le *pas* de *pas un* n'est pas répété (et on a la conjonction *ni* : cf. § 450) : *Pas un mot ni un geste ne lui* AVAIT *échappé* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1210). — *Pas* de fonctionne comme déterminant indéfini (cf. § 626, *b*, 5°) et *pas* n'est pas répété devant les éléments coordonnés (sans conjonction) : *Pas d'écrivain, de poète, de penseur du XIXe siècle qui n'*AIT *dit son mot sur Voltaire et Rousseau* (R. TROUSSON, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. franç.* [de Belg.], 1999, p. 287).

Si les sujets coordonnés sont de genre différent, l'accord se fait ordinairement au masculin : *Nul tribunal, nulle juridiction contentieuse ne peut être* ÉTABLI *qu'en vertu d'une loi* (*Constitution belge*, version de 1993, art. 144). Comp. *a* ci-dessus.

— Ex. du plur. : *Nulle réunion partielle de citoyens et nul individu ne* PEUVENT *s'attribuer la souveraineté* (*Projet de déclaration des droits des hommes*, 1793, art. 28, dans Duverger, *Constitutions et docum. polit.*). — *Nulle prière, nulle pénitence, nul martyre n'*ONT *une suffisante efficacité d'impétration* (BLOY, *Femme pauvre*, p. 112). — *Nulle curiosité, nulle hâte, nulle émotion n'*AVAIENT *plus de pouvoir sur cette vieille encolure* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 88). — *Nul chemin de fer, nulle usine, ne* SONT VENUS *dissiper la lourde mélancolie de ce canton* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 59). — *Pas un bourgeois résistant, pas un écrivain de tradition dreyfusarde qui se* SOIENT ÉMUS (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 158). — *Pas un papier, pas une relique, pas une confirmation d'autres amis de Balzac ne m'*ONT *jamais été* FOURNIS (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 22 juin 1950). — *Aucun regret, aucun reproche ne* VINRENT *gâter cette nuit* (STENDHAL, *Rouge*, II, 16). — *Aucun moulage, aucune gravure ne m'*AVAIENT *permis de prévoir la subite impression* (MAURRAS, *Anthinéa*, p. 36). — *Aucun doute, aucun soupçon n'*ONT *effleuré mon amour* (JALOUX, *Le reste est silence*, IX). — *Aucun mystère* [...], *aucune voix féminine ne* JETTENT *une note exceptionnelle* (MAC ORLAN, *Aux lumières de Paris*, p. 156). — *Aucune plainte du poète, aucune intervention en sa faveur ne* PURENT *ramener l'empereur inflexible* (HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 203). — *Aucune respiration, aucun effort de mémoire, aucune idée ne te* VIENNENT *en aide* (Al. BOSQUET, *Enfant que tu étais*, pp. 250-251).

c) Déterminant interrogatif *quel* : voir certains ex. du § 451.

453 **L'un ... l'autre, tel ... tel, locutions pronominales.** R

a) Les locutions pronominales ***l'un ou l'autre*** et ***tel ou tel*** entraînent d'ordinaire, quand elles sont sujets, le singulier du verbe et de l'attribut :

*La nature et l'art sont deux choses, sans quoi l'une ou l'autre n'*EXISTERAIT *pas* (HUGO, *Cromw.*, Préf., Pl., p. 436). — *Entre la manière que l'un ou l'autre* [des acteurs parisiens] AVAIT *de débiter* [...] *une tirade, les différences les plus minimes me semblaient avoir une importance incalculable* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 74). — *L'ancienneté ne saurait composer avec l'usage : il faut que l'une ou l'autre* AIT *le dernier mot* (HERMANT, *Xavier*, p. 29). — *L'entracte se termina sans que l'un ou l'autre* [des deux] SONGEÂT *à rompre le silence* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 998). — *De temps en temps l'un ou l'autre* ATTRAPE *la mort, comme ça, au chevet des miséreux* (VAN DER MEERSCH, *Corps et âmes*, t. I, p. 71). — *Devant les hommes sont la vie et la mort, à leur gré l'une ou l'autre leur* EST DONNÉE (*Bible de Jérus.*, Ecclésiastique, XV, 17).

Je les [= des faveurs] *espérais* [...] *de telle ou telle qui m'*AVAIT *quitté le soir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 944). — *Je sais bien que tel ou tel* EST AVARE (H. DE RÉGNIER, *Bon plaisir*, p. 213). — *Tel ou tel de nos ascendants nous* AURAIT *gouverné* (LACRETELLE, dans les *Nouv. litt.*, 29 janvier 1948). — *Chacune des régions que tel ou tel de ses contemporains nous* A *ouverte* (Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 101). — *Tel ou tel se* TROUVE *à la tribune* (NOURISSIER, *Siècle nrf*, p. 94).

Le pluriel se trouve parfois : *Plusieurs fois* ENTRÈRENT *l'un ou l'autre des camarades de Saint-Loup. Il les jetait à la porte* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 78). — *L'une ou l'autre de deux lois du langage* POUVAIENT *s'appliquer ici* (*ib.*, p. 236). — *Il faut vous dire, m'*EXPLIQUENT *l'un ou l'autre de mes nouvellistes, que* [...] (BORDEAUX, *Sur le Rhin*, p. 274). — *L'un ou l'autre* [= Géraldy ou Prévert] MANQUENT *forcément dans toutes les anthologies que nous connaissons* (THÉRIVE, *Foire littér.*, p. 50). — *Comment* ONT *réagi tel ou tel de mes exigeants confrères* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 20 nov. 1947).

b) Les locutions pronominales ***l'un et l'autre, tel et tel*** évoquent une pluralité et, lorsqu'elles sont sujets, elles entraînent d'habitude le pluriel du verbe et de l'attribut :

L'une et l'autre [...] *se* DÉVOUENT *à la religion de leur pays* (CHAT., *Génie*, II, II, 8). — *Comprenons l'enthousiasme et honorons la résistance. L'un et l'autre* ONT *été* LÉGITIMES (HUGO, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — *L'un et l'autre me* SEMBLAIENT IDENTIQUES (ROMAINS, *Lucienne*, p. 70). — *Ils gagnèrent* [...] *un restaurant où l'un et l'autre jadis* AVAIENT *mangé avec leurs familles* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 78). A

Si tel et tel CROIENT *sur la foi d'exégètes de métier* (J. MALÈGUE, *Augustin*, t. I, p. 248). — *Je saurai très bien que dans cette confusion tel et tel se* SERONT RÉVÉLÉS (HENRIOT, dans le *Monde*, 7 nov. 1951). — *Tel et tel de ses membres ne le* CACHAIENT *pas* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 118).

Le singulier reste possible, conformément à l'usage classique H1 : *La bienfaisance est une passion céleste* [...] *aussi rare que l'est le véritable amour. L'un et l'autre* EST *la prodigalité* des belles âmes (BALZAC, *Goriot*, p. 135). — *L'un et l'autre* FUT EMBARRASSÉ (MÉRIMÉE, cit. Brunot, *Pensée*, p. 265). — *L'un et l'autre* PREND *un peu de jour à de tremblotantes chandelles* (BOSCO, *Balesta*, p. 160). — *L'un et l'autre* [...] RECONNAISSAIT *la force de ces liens* (GENEVOIX, *Forêt perdue*, p. 183).

Tel et tel IRONISE *parfois, quand je remonte du puits mes souvenirs de jeunesse* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 25 juin 1959).

c) Quand le sujet est ***ni l'un ni l'autre,*** on a le choix, pour le verbe et l'attribut, entre le singulier et le pluriel, le singulier paraissant plus fréquent que lorsque *ni* joint des termes quelconques (§ 450). H2

Ex. du singulier : *J'espère que ni l'un ni l'autre de nous n'*EST *assez* FOL *pour prétendre faire de son opinion la règle universelle* (B. CONSTANT, lettre citée dans Ch. Du Bos, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 224). — *Ni l'une ni l'autre des deux blessures n'*ÉTAIT GRAVE (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, V). — *Ni l'un ni l'autre n'*AVAIT *plus rien à se dire* (ZOLA, *Bonheur des D.*, VII). — *Ni l'un ni l'autre n'y* EST *pour rien* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VIII, p. 220). — *Ni l'un ni l'autre ne* BAISSA *les yeux* (THÉRIVE, *Revanche*, p. 182). — *Ni l'une ni l'autre n'*A *refusé l'accès de la chambre* (C. PAYSAN, *Feux de la Chandeleur*, p. 219).

Ex. du pluriel : *Ni l'un ni l'autre n'*AVAIENT *le caractère endurant* (STENDHAL, *Rouge*, I, 17). — *Ni l'un ni l'autre n'*ONT *su ce qu'ils faisaient*

R 453 **REMARQUE**

Sur *tel ou tel, tel et tel, l'un ou l'autre*, etc. comme déterminants, voir 445, *b*.

A 453 **AUTRES EXEMPLES**

L. DAUDET, *Jour d'orage*, p. 183 ; R. BENJAMIN, *Aliborons et démagogues*, p. 262 ; BELLESSORT, *Essai sur Volt.*, p. 137 ; FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 131 ; M. GARÇON, *Plaidoyers chimériques*, p. 83. Voir aussi § 937, *b*, 3°.

H1 453 **HISTORIQUE**

Le singulier après *l'un* et *l'autre* était extrêmement fréquent chez les classiques (peut-être sur le modèle du latin *uterque*) : *L'une* et *l'autre* MOURUT (CORN., *Illus.*, II, 4). — *L'un* et *l'autre* EST BARBARE (VAUGELAS, p. 22). — *L'un* et *l'autre* APPROCHA (LA F., *F.*, VII, 15). — *°L'un* et *l'autre* EST DIGNE *de lui* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 247). — *En regardant l'un et l'autre comme* COUPABLE, *je me les suis interdits tous les deux* (J.-J. ROUSS., *Rêver.*, IV). [On a cru devoir corriger dans la Pl., p. 1032.] — La tradition rapporte que le grammairien BEAUZÉE (1717-1789), sur le point de mourir, aurait eu cette parole : « Mes chers amis, je m'en vais ou je m'en vas, car l'un et l'autre se dit ou se disent. » — Vaugelas (p. 141) admettait le singulier comme le pluriel, que l'on trouve effectivement aussi chez les auteurs du temps : *L'Un* et *l'Autre avant luy* S'ESTOIENT PLAINTS *de la rime* (BOIL., *Sat.*, IX).

H2 453 **HISTORIQUE**

Vaugelas, p. 141, admettait le singulier et le pluriel.

(VIGNY, *Cinq-Mars*, XXVI). — *Ni l'un ni l'autre ne s'*ENDORMIRENT (ZOLA, *Fort. des Rougon*, VI). — *Ni l'un ni l'autre ne* DOIVENT *être* FAITS *à moitié* (PROUST, *Pastiches et mélanges*, p. 173). — *Ni l'un ni l'autre des compagnons d'escapade n'*ONT *raisonnablement pu éprouver l'envie de mettre le mari au courant* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 482). — Voir aussi § 937, *b*, 3°.

454 Coordonnants occasionnels.

a) Lorsqu'un nom (ou un syntagme nominal ou un pronom) est suivi immédiatement d'une proposition conjonctive averbale indiquant une **comparaison d'égalité** R et ne contenant qu'un syntagme nominal ou pronominal, il n'est pas rare que la conjonction de subordination soit sentie comme une conjonction de coordination unissant les deux termes. C'est alors l'ensemble de ces termes qui détermine l'accord. C'est le cas notamment avec les conjonctions ou locutions conjonctives *ainsi que, aussi bien que, autant que, comme, de même que, non moins que, non plus que, pas plus que*.

1° Type ***Pierre aussi bien que Paul***... : le 1er terme est suivi de la proposition conjonctive averbale. L'accord avec les deux termes est fréquent, même si le second terme est encadré de virgules.

La cour ainsi que le public ÉTAIENT PIQUÉS [ce mot est en italique] *contre Fabrice* (STENDHAL, *Chartr.*, XVIII). — *Il est vêtu d'un smoking noir* [...] *et a le visage, ainsi que le crâne, entièrement* DISSIMULÉS *par un masque en cuir fin* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 11). — *Sa mère, aussi bien que son père*, ASPIRAIENT *à le bien marier* (BALZAC, *Petits bourgeois*, Pl., p. 96). — *Votre caractère autant que vos habitudes me* PARAISSENT *un danger pour la paroisse* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 238). — *Le rang social autant que l'âge des fils* MARQUAIENT *mieux encore leur soumission* (MAUROIS, *Lyautey*, p. 1). — *Rostand comme France* APPORTENT *de l'intelligibilité dans les lettres françaises* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 499). — *La montagne, comme l'armée*, LIVRAIENT *à ceux qui savaient* LES *conquérir leur souffle pur et viril* (J. ROY, *Métier des armes*, p. 127). — *Sa patience à lui écrire, non moins que les allusions sèches et maladroites qui emplissaient ses lettres, lui en* ÉTAIENT *des preuves certaines* (JALOUX, *Branche morte*, p. 106). — *M. Thibault, non plus que Mlle de Waize, ni Gisèle, ne* MANQUAIENT *jamais la grand-messe* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 901). — *Le Don Quichotte, non plus que les pièces de Calderon, ne* SONT CLASSIQUES – *ni* ROMANTIQUES (GIDE, *Incidences*, p. 41). — *Le charmant roman de Paul et Virginie, pas plus que celui de Pierrette et de Brigaut, ne* TRANCHENT *La question que soulève ce fait moral* (BALZAC, *Pierrette*, p. 194). — *Il est vrai que Grand-mère Louise, pas plus que mon père, ne s'*OCCUPAIENT *de mes secrets* (BOSCO, *Jardin des Trinitaires*, p. 259). A1

Accord en personne avec les deux termes, mais ils sont repris par un pronom personnel : *Vous comme moi* [...] *ne* VALONS-NOUS *pas bien des seigneurs ?* (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 76.) — *Vous comme les autres... si je quittais le théâtre, au bout de six mois* VOUS *ne m'*AIMERIEZ *plus !* (E. DE GONC., *Faustin*, XXXVII.)

Mais il est fréquent aussi que l'élément contenu dans la proposition conjonctive averbale n'intervienne pas dans l'accord (et ce n'est pas seulement quand elle conserve toute sa valeur comparative et qu'elle est encadrée de virgules). Il semble que ce choix soit plus fréquent quand il se marque phonétiquement.

Le prince ainsi que toute la ville de Parme CROYAIT *que* [...] (STENDHAL, *Chartr.*, XII). — *Le second acte, ainsi que le premier et tous les autres*, COMMENÇA *par un festin* (TAINE, *Philos. de l'art*, t. II, p. 9). — *Le malheur aussi bien que le bonheur vrai nous* MÈNE *à la rêverie* (BALZAC, *Femme de trente ans*, Pl., p. 709). — *Mon visage, aussi bien que mon âme*, EST *trop* SÉVÈRE (LARBAUD, *Fermina Márquez*, XVII). — *Cette région* [...] *où son cœur autant que son esprit le* PORTE *sans cesse* (FROMENTIN, *Maîtres d'autref.*, p. 595). — *Le manque d'air ici, autant que l'ennui*, FAIT *bâiller* (GIDE, *Incidences*, p. 41). — *L'un comme l'autre* EST *pris au jeu*, ENGLUÉ *dans sa propre ruse* (GIDE, *Journal*, 21 août 1940). — *La haine, comme l'amour, ne se* NOURRIT *que de la présence* (M. BRION, *Laurent le Magnifique*, p. 73). — *Sa modestie non moins que son grade en* SERA *la cause* (R. BAZIN, *Contes de Bonne Perrette*, p. 129). — *M. de Lamartine, pas plus que M. de La Mennais, ne* DÉSESPÈRE *de l'avenir* (S.-BEUVE, *Portr. contemp.*, t. I, p. 214). — *Le plaisir pas plus que l'ombre ne* LAISSE *de traces* (Fl. DELAY, *Course d'amour*

R 454 REMARQUE

S'il s'agit d'une comparaison d'**inégalité**, la proposition conjonctive averbale est d'ordinaire sans effet sur l'accord. C'est le cas notamment avec *moins que, plus que, plutôt que* :

La misère, plus que l'amour, APPARAISSAIT *dans toute son attitude* (NERVAL, *Voy. en Orient*, Introd., XXI). — *Notre sang plutôt que notre littérature* ÉTABLISSAIT *cette sympathie* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. V). — *La honte, plutôt que la pitié*, TIRA *de l'abbé Cénabre une espèce de gémissement* (BERNANOS, *Imposture*, p. 53). — *Le sens du geste plus que des arguments d'opportunité* COMMANDE *ici son choix* (Raym. ARON, *Sociol. allem. contemp.*, 1981, p. 109).

Dans l'ex. suivant, l'auteur fait intervenir dans l'accord le nom de la proposition conjonctive averbale : *La curiosité, bien plus que la foi, m'*ONT *amené dans votre église* (A. ARNOUX, *Crimes innocents*, p. 39). — [On lit déjà dans la suite anonyme du *Paysan parvenu* de Marivaux : ⁺*Je défendis de tirer davantage ; mais pour être obéi, je fis approcher les ménétriers du village ; et l'amusement qu'en espérèrent les paysannes, plus que mes paroles*, DÉTOURNÈRENT *les paysans de leur ardeur à tirer* (p. 393).]

Høybye (§ 341) cite ce texte-ci, qui contrevient aussi au 3° : *Plus que le sentiment patriotique, le parti pris religieux de votre ami lui* FONT *commettre des erreurs grossières* (PROUST) ; mais la leçon de la Pl. est *fait* (*Rech.*, t. II, p. 891).

A1 454 AUTRES EXEMPLES

De l'accord avec les deux termes. Ils sont unis par *ainsi que* : HERMANT, *Grands bourgeois*, IV ; P. BENOIT, *Villeperdue*, p. 109 ; — par *non plus que* : CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 184.

pendant le deuil, p. 126). — *Madame Bovary, non plus que Rodolphe, ne lui* RÉPONDAIT *guère* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 8). — *Le conseil le plus retors, non plus que la volonté la plus sûre, n'y* POURRAIT *rien* (GIDE, *Porte étr.*, p. 157). E2

Le second terme est d'une autre personne grammaticale : *Romains, pas plus que moi, n'*A *persévéré dans cette voie* (DUHAMEL, *Temps de la recherche*, XV).

2° Type ***Aussi bien Pierre que Paul...*** : le 1er terme est intercalé entre les éléments des expressions corrélatives *tant ... que, aussi bien ... que, pas* (ou *non*) *plus ... que*, l'accord se fait avec les deux termes :

Tous les moyens matériels dont tant ma situation que la civilisation de mon époque me FAISAIENT *profiter* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 504). [L'éd. citée par Høybye, § 299, porte *faisait.*] — *Tant mon grand-père que ma grand'mère me* CITAIENT *cette dame comme un modèle* (JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, p. 141). — *Aussi bien l'oncle Mathieu que tante Philomène n'*ÉTAIENT *pour moi que sons* (BOSCO, *Malicroix*, p. 185). — *Aussi bien Nerval dans* Sylvie *que Tolstoï* (Les Cosaques) *[...] me dispensent ce sentiment* (GRACQ, *En lisant en écrivant*, Pl., p. 609). — Accord en personne : *Pas plus toi qu'elle [...] n'*AVEZ *l'air d'avoir honte de grand-chose* (M.E. COINDREAU, trad. de : Caldwell, *Petit arpent du bon Dieu*, XVIII).

Dans l'ex. suivant, l'auteur a sans doute considéré que le second terme englobe le premier (cf. § 448, *c*) : *Pas plus un meuble qu'un autre instrument familier [...] ne me* DONNE *cette assurance* (M. LEIRIS, *Ruban au cou d'Olympia*, p. 92). — Pour cet ex.-ci, on fera un rapprochement avec *ni l'un ni l'autre* (§ 453, *c*) : *Pas plus l'une que l'autre n'*AIMAIT *les femmes* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 116).

3° Type ***Aussi bien que Paul, Pierre...*** : la proposition conjonctive averbale précède le terme que l'on compare et celui-ci seul intervient dans l'accord.

Ainsi que la ville et la cour, Fabrice ne DOUTAIT *pas que son ami n'eût le projet de revenir au ministère* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVII) — *Non moins que la syntaxe, la prononciation* ÉPROUVE *des variations* (LITTRÉ, Complém. de la Préf., p. I). — *Non plus que Gœthe, Johnson n'*ENTREVOIT *l'instruction qui se puisse tirer de l'étude des populations primitives* (GIDE, *Journal*, 18 févr. 1943).

4° Type ***Pierre ... aussi bien que Paul*** : la proposition conjonctive averbale est placée après le verbe et ne peut intervenir dans l'accord.

La prudence le VOULAIT *aussi bien que la religion* (STENDHAL, *Rouge*, II, 35). — *Je la* DÉTESTE *autant que vous* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Son désir d'enlever Michèle* ÉTAIT INDÉNIABLE, *non moins que la tristesse de son départ* (JALOUX, *Branche morte*, p. 118).

b) Lorsqu'un syntagme nominal est accompagné d'un syntagme introduit par ***avec***, il arrive que celui-ci ne soit pas senti comme un complément mais comme un élément coordonné, *avec* équivalant alors à *et*, et que l'accord se fasse avec l'ensemble des noms. H1

Le murmure des sources avec le hennissement des licornes se MÊLENT *à leurs voix* (FLAUB., *Tent.*, III). — *La lune à l'écrivain public / Dispense sa lumière obscure / Où Médor avec Angélique /* VERDISSENT *sur le pauvre mur* (VERL., *Rom. sans par.*, Ariettes oubliées, VI). — *Le notaire rose et majestueux, avec son clerc raide comme un patron de mode,* OFFRENT *la plume pour la signature du contrat* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 188). — *Homère mendiait ; Virgile avec Horace* FLATTAIENT (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 682).

Mais cette façon de faire reste rare, et l'on accorde d'habitude avec le véritable sujet, même s'il n'y a pas de virgule entre celui-ci et le complément introduit par *avec* : *Vertumne avec Zéphyr* MENAIT *des danses éternelles* (CHAT., *Génie*, II, V, 1). — *Cependant Rodolphe, avec madame Bovary,* ÉTAIT MONTÉ *au premier étage de la mairie* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 8). — *Le travail avec ses servitudes lui* INSPIRA *de bonne heure un grand dégoût* (M. GARÇON, *Plaidoyers chimériques*, p. 119). — MÉRIMÉE, qui avait d'abord écrit : *La chaloupe avec un canot seulement se* TROUVÈRENT *en état de servir* (*Mosaïque*, Tamango), a remplacé par la suite *trouvèrent* par *trouva* (Pl., pp. 238 et 790).

c) Certains auteurs traitent hardiment (ou, le plus souvent, par inadvertance) d'autres éléments comme des éléments coordonnés. L'idée l'emporte sur la grammaire. H2

- Des termes joints par une autre préposition qu'*avec* : *Jamais la vanité aux prises avec tout ce que le petit amour de l'argent peut avoir de plus âpre et de*

E2 § 454 AUTRES EXEMPLES

De l'accord avec le 1er terme. Il est suivi d'*aussi bien que* : MUSSET, *Nouvelles*, Emmeline, II ; BLOY, *Désespéré*, p. 33 ; — d'*autant que* : J. et J. THARAUD, *Oiseau d'or*, p. 20 ; — de *comme* : HERMANT, *Platon*, p. 118 ; ARAGON, *Cloches de Bâle*, II, 8 ; DUHAMEL, *Positions franç.*, p. 137 ; — de *pas plus que* : MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1014 ; ARLAND, *Ordre*, t. II, p. 195.

H1 § 454 HISTORIQUE

L'accord avec le sujet et le complément introduit par *avec* se rencontre parfois chez des auteurs classiques : *Le Singe avec le Léopard /* GAGNOIENT *de l'argent à la foire* (LA F., *F.*, IX, 3). — *'Le comte Piper, avec quelques officiers, [...]* ÉTAIENT SORTIS *du camp* (VOLT., cit. Brunot, *Pensée*, p. 265).
On le trouve aussi en anc. et moyen fr., ainsi qu'avec d'anciennes prépositions signifiant « avec » : *Cette dame avecq son fils* FURENT *logez en la maison du Roy* (MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, cit. Nyrop, t. V, § 66, 6°). — *La déesse des boscages / [...] / O ses nimphes et ses pucelles /* S'OMBRIOIENT *dessous saucelles* [= se mettaient à l'ombre des saules] (FROISS., *Poés.*, t. II, p. 30). — *Saintré* ATOUT *sa compagnie [...]* VINDRENT *prendre congié du roi* (LA SALE, *Saintré*, cit. Nyrop).

H2 § 454 HISTORIQUE

Des accords comme ceux que décrit le *c* se trouvent chez les classiques : *Il a cru [...] que [...] la contrainte de la Poësie jointe à la severité de nostre Langue, m'embarasseroient en beaucoup d'endroits* (LA F., *F.*, Préf.). — *'M. Petit, soutenu de M. Belay, l'*ONT *premièrement fait saigner* (SÉV., 25 août 1679).

*plus mesquin n'*ONT *mis un homme dans un plus piètre état* (STENDHAL, *Rouge*, I, 22). — *Dans l'ombre* [...] / ÉTAIENT *assis* [...] / *Le premier homme auprès de la première femme* (HUGO, *Lég.*, II, I, 3). — *Un jeune montagnard, près d'une jeune fille, / Sur la même racine* ÉTAIENT *assis tous deux* (LAMART., *Jocelyn*, III). — *Charles-Henry Hirsch, après Charles-Louis Philippe,* AVAIENT *tiré* [...] *une poésie du monde des souteneurs et des prostituées* (THIBAUDET, dans l'*Encycl. franç.*, t. XVII, fasc. 38, p. 8).

- Un terme et le complément de son épithète : *La haute cheminée où* RÔTISSAIENT *un râble de lièvre flanqué de deux perdrix* (MAUPASS., C., Réveillon). — *C'est Peu-Parle, aidé du bon gendarme, qui* ONT *charge de traquer les délinquants* (P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, XLIX). — *Dix minutes après, une femme tout habillée de rose,* [...] *accompagnée d'un cavalier en tricorne* [...], *se* GLISSÈRENT *dans la chaumière* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 52). — *Le curé en chape, accompagné du maire,* VIENNENT [...] *chercher le seigneur au palais* (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 134). — *Une vieille dame appuyée au bras d'un collégien* PASSÈRENT *lentement devant eux* (GREEN, *Malfaiteur*, p. 173). — *L'histoire seule, accompagnée de l'archéologie, y* PEUVENT *concourir* (R.-L. WAGNER, *Introd. à la ling. fr.*, p. 34). — *Roger Bodart, soutenu par Marcel Thiry, m'*ACCUSERONT *d'appartenir à l'école* [...] *du « rien que le texte »* (É. NOULET, dans *Synthèses*, oct. 1966, p. 90). — *L'accueil chaleureux que j'y reçus doublé d'encouragements, m'*ALLÈRENT *droit au cœur* (M. SOMMANT, *Épreuves des championnats d'orthogr.*, p. 8).
- Un terme et le sujet de la proposition relative qui en dépend : *C'est à quoi* PEUVENT [...] *nous servir une grande fatigue que suit une bonne nuit* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 91). — *La grande activité sociale où l'entraînera son « intrépide charité » la* MÊLERONT *davantage au monde, lui* FERONT *sentir sa communauté de cœur avec d'autres apôtres des mêmes causes* (SCHLUMBERGER, *Éveils*, Œuvres, t. VI, p. 310).
- Un terme et des éléments faisant partie d'une sous-phrase incidente qui suit : *Il est guéri à tout jamais d'une maladie pour laquelle aucun médecin, fût-ce Hippocrate, Galien ou Avicenne, n'*ONT *trouvé de remède* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). Comp. § 432, *a*.

CHAPITRE X

LA MISE EN RELIEF

455 Définition. B

La mise en relief, qu'on appelle aussi *emphase*, est le fait d'attirer particulièrement l'attention sur un des éléments de la phrase.

On utilise pour cela un introducteur particulier, *C'est ... que* ou ... *qui* (§ 456), parfois *il y a ... que* ou ... *qui* (§ 457) R, ainsi que divers procédés (§ 458).

456 *C'est ... qui* ou *que*. H1

a) Le procédé le plus explicite et le plus courant pour mettre un terme en relief est de le détacher en tête de la phrase en l'introduisant par *c'est ... qui*, s'il s'agit du sujet, ou *c'est ... que*, s'il s'agit d'un autre terme :

C'EST *votre frère* QUI *avait raison.* — C'EST *sa montre* QU'*elle a perdue.* — C'EST *malade* QU'*il est.* — C'EST *mille francs* QUE *cela coûte.* — C'EST *dans l'adversité* QU'*on reconnaît ses vrais amis.* — C'EST *la nuit* QU'*il est beau de croire à la lumière* (E. ROSTAND, *Chant.*, II, 3). — C'EST *moralement* QUE *j'ai mes élégances* (ID., *Cyr.*, I, 4). — C'EST *là* QUE *le bât blesse.* — *Vouloir n'est rien,* C'EST *pouvoir* QU'*il faudrait* (A. DAUDET, *Jack*, t. II, p. 112). — CE FUT *en défaillant d'une joie céleste* QU'*elle avança les lèvres* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 14). — CE *n'*EST *point parce qu'il y a une rose sur le rosier* QUE *l'oiseau s'y pose :* C'EST *parce qu'il y a des pucerons* (J. RENARD, *Journal*, 9 juin 1897).

C'est que peut mettre en évidence une phrase : C'EST QU'*il le ferait !* pour indiquer que l'on prend une menace au sérieux. — Il introduit notamment une explication, une cause : *Quand je pense à moi,* C'EST QUE *je ne pense à personne* (J. RENARD, cit. § 1124, *f*). Comp. § 457, *b* et *c*. — *Ce n'est pas que* introduit une explication, une cause rejetées : *Il me faut faire de grands efforts pour ne pas tomber dans quelque personnalité.* CE N'EST PAS QUE *je n'aime beaucoup la satire* (STENDHAL, *L. Leuwen*, Partie II, adresse au lecteur). Cf. § 1126, *a*.

À cause de ce rôle de simple introducteur (comp. § 1099, *a*), *c'est* tend à rester au présent : C'EST *en 1769* QUE *naquit Napoléon* ; voir §§ 880, *b*, 4° ; 1099, *a*. Les choses sont moins avancées pour la variation du verbe en nombre : § 933, *b*.

N. B. Le détachement avec l'introducteur exclut la redondance décrite § 458, *b*.

b) Le détachement au moyen de *c'est ... que* entraîne certaines modifications.

1° Les pronoms personnels conjoints sont remplacés par les pronoms disjoints (§§ 660, *g* ; 661, *d*) :

JE *le ferai* → *C'est* MOI *qui le ferai.* — *Il* T'*a critiqué* → *C'est* TOI *qu'il a critiqué.* — Le neutre devient *cela* (ou *ça*) : *Je* LE *veux* → *C'est* CELA *que je veux.*

Il impersonnel et *on* ne peuvent être mis en relief par l'introducteur. Cependant la langue populaire, tout en maintenant *on* à sa place, peut le

B 455 BIBLIOGRAPHIE

M.-L. MÜLLER-HAUSER, *La mise en relief d'une idée en français moderne*, Genève, Droz, 1943.

R 455 REMARQUE

En termes techniques, ces phrases avec enchâssement de l'élément mis en relief s'appellent des phrases *clivées*.

H1 456 HISTORIQUE

La périphrase *c'est* ... + pronom relatif est attestée dès les premiers textes : CIO FUD *Lusos* UT *il intrat* (*Vie de s. Léger*, 99). [= CE FUT *Luxeuil* OÙ *il entra.*] — ÇO FUT *granz dols* QUET *il unt demenet* (*Alexis*, 104). [= CE FUT *grand deuil* QU'*ils ont mené.*] — ÇO FUD *David* KI *as esturs plus vertuusement se cuntint* (*Livres des Rois*, cit. Lerch, t. III, p. 229). [= CE FUT *David* QUI *au combat se conduisit le plus courageusement.*] — Elle continue une tradition latine. Cf. Gamillscheg, p. 564.

L'anc. fr. ne recourait pas très souvent à cette périphrase, car la liberté dans l'ordre des mots permettait des mises en évidence aujourd'hui difficiles. Comp., par ex. : ASSEÜR *rechevrons nos anemis mortés* (J. BODEL, *Jeu de s. Nic.*, 427), à la traduction d'A. HENRY : C'EST D'UN CŒUR FERME [...] QUE *nous accueillerons nos ennemis mortels.* La formule s'est figée. *Que* (relatif ou conjonction ?) a concurrencé très tôt les autres formes (sauf *qui* sujet) : C'EST *pour noient* QUE *vous getés* (*ib.*, 899). [= C'EST *pour rien* QUE *vous jetez* (les dés).] Voir aussi H2. — Par conséquent, *que* s'emploie dans des cas où il est impossible de voir un antécédent dans ce qui précède : C'EST *ainsi* QU'*il faut faire.* Etc.

mettre en relief sous la forme *nous* : °C'EST NOUS QU'*on est les duchesses* (phrase attribuée à Mme Sans-Gêne). — °*C'est pas* NOUS *qu'on aurait pu en faire autant !* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 47.)

La préposition reparaît devant le pronom personnel complément d'objet indirect : *Je* TE *parle* → *C'est* À TOI *que je parle.*

De même, *en* devient *de lui* (*d'elle, d'eux, d'elles*), ou *de cela* (*de ça*), ou *de là*, selon le sens, et *y* devient *à lui* (*à elle, à eux, à elles*), ou *à cela* (*à ça*), ou *là*, selon le sens :

Il EN *parle* → *C'est* DE LUI (ou D'ELLE, etc.) *qu'il parle*, s'il s'agit de personnes (plus rarement, de choses), ou bien *C'est* DE CELA *qu'il parle*, s'il s'agit de choses. — *Il* EN *est parti* → *C'est* DE LÀ *qu'il est parti.*

Il Y *pense* → *C'est* À LUI (ou À ELLE, etc.) *qu'il pense*, s'il s'agit de personnes (plus rarement, de choses), ou bien *C'est* À CELA *qu'il pense*, s'il s'agit de choses. — *Il* Y *va* → *C'est* LÀ *qu'il va.*

2° Le verbe est mis à l'infinitif et sa place primitive est occupée par le verbe substitut *faire* (§ 775) à la forme qui convient :

Il DORT *sans cesse* → *C'est* DORMIR *qu'il* FAIT *sans cesse.*

3° La préposition reste normalement attachée au syntagme prépositionnel mis en relief :

Je ferai cela POUR *toi* → *C'est* POUR *toi que je ferai cela.* — *Je pense* À *toi* → *C'est* À *toi que je pense.* — *Elle se souvient* DE *son enfance* → *C'est* DE *son enfance qu'elle se souvient.* — *C'est* DANS *le moule de l'action que notre intelligence a été coulée* (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 44).

On continue à trouver, moins rarement que ne le disent les grammairiens, deux constructions anciennes. H2

- La première consiste à rattacher la préposition au relatif, en remplaçant *que* soit par les pronoms *qui* (en principe pour des personnes, mais voir § 714), *quoi* (pour des animaux ou des choses) ou *lequel* précédés de la préposition, soit par des pronoms (*dont, où*) incluant en quelque sorte la préposition :

  C'est bien de la maison que je parle. C'est elle À QUI *tu passes la mission de m'empêcher de parler* (GIRAUDOUX, *Sodome et Gom.*, I, 3). R1 — *C'était cela* À QUOI *on a convenu de décerner ces titres* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 50). — *C'est l'amélioration de la race,* À LAQUELLE *il faut travailler* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 11). [La virgule sert à écarter *race* comme antécédent.] — *C'étaient les monnaies d'or les plus banales* DANS LESQUELLES *les paysans voyaient d'universelles panacées* (M. BLOCH, *Rois thaumaturges*, p. 306). — *Si c'est mon portefeuille* DONT *il s'agit* (CHAT., *Mém.*, III, II, VI, 11). — *Ce n'est pas cela* DONT *j'ai besoin* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 181). — *C'est votre cœur* OÙ *j'aspire* (BOSCO, *Balesta*, p. 293). A1

  Il est normal de recourir à ce tour au début d'une proposition coordonnée à une autre proposition commençant par *qui* ou *que* : *C'est Blanche seulement qui doit m'attendre et* AVEC QUI *je veux causer une fois pour toutes* (BECQUE, cit. Sandfeld, t. II, p. 129).

- La seconde consiste dans la présence de la préposition à la fois dans le syntagme déplacé et dans les relatifs (*dont, où*) qui l'incluent.

  Cela est surtout fréquent avec *dont* : *C'est* DE *lui* DONT *il s'agit* (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, IV). — *C'est* DE *dynamomètres* DONT *le graveur a besoin* (BACHELARD, *Droit de rêver*, p. 72). — *C'est toujours* DES *yeux de Nicolas* DONT *je me souviens* (DURAS, *Vie tranquille*, F°, p. 137). A2
  Avec *où* : *C'est* SUR *ta bouche* OÙ *sourit et respire / La rose d'un printemps que j'ai vu dans tes yeux !* (H. DE RÉGNIER, *Miroir des heures*, Printemps.) Un tel ex. est exceptionnel aujourd'hui. Par contre, il n'est pas rare que l'habituel *C'est là que*... soit concurrencé par *C'est là où*... (peut-être favorisé par les contextes dans lesquels *là où* est normal : § 1113, *c*) : *C'est* LÀ OÙ *vous vous trompez* (MARTIN DU G., *Jean Barois*, Pl., p. 458). A3
  On dit parfois : *C'est* OÙ *j'habite.* Ce tour se trouvait notamment dans la formule figurée C'EST OÙ *je l'attends* H3, que l'*Ac.* mentionne encore en 1932, mais qu'elle a abandonnée en 1986 au profit de *C'est* LÀ QUE *je l'attends*, à laquelle elle a ajouté *C'est* LÀ OÙ *je l'attends* en 1992. R2

H2 456 HISTORIQUE

Quand l'élément mis en relief est un syntagme prépositionnel, on trouve dès l'anc. fr. le tour où la préposition est intégrée au relatif et le tour *c'est* + syntagme prépositionnel + *que* : voir H1. Mais on a eu aussi des constructions hybrides dans lesquelles la préposition était intégrée à la fois au relatif et au syntagme mis en relief : *C'est* A *vous* A *qui je vendi / Six aulnes de drap* (*Pathelin*, 1265), à côté de *C'est* A *vous* QUE *j'ay a faire* (*ib.*, 1479). — Chez les classiques, on observe les trois possibilités :

C'est À *vous* QUE *je parle, ma Sœur* (MOL., *F. sav.*, II, 7). — *C'est* DE *vous* QUE *mes vers attendent tout leur prix* (LA F., *F.*, VII, Dédic.).
Ce n'est pas vous, c'est l'Idole / À QUI *cet honneur se rend, / Et que la gloire en est deuë* (*ib.*, V, 14). [Pour la relative coordonnée, il n'y a pas du tout de préposition.] — *C'est vostre illustre Mere* À QUI *je veux parler* (RAC., *Ath.*, III, 2). — *Ce sont elles* DONT *ils font le plus de trafic* (VOLT., *Lettres phil.*, XI). — *De tous les pays, c'etoit la Suisse* OU *il revenoit sans cesse* [en paroles] (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 117). *C'est* À *vous, mon Esprit,* À QUI *je veux parler* (BOIL., *Sat.*, IX). — *C'est* À *la Cour* OÙ *l'on en use le moins* (VAUGELAS, p. 65). — +*Ce n'est pas* D'*un saint* DONT *un dévot sait dire du bien* (LA BR., XII, 8). — +*C'était* À *son épouse chérie et outrée* À QUI *il avait affaire* (S.-SIMON, Pl., t. III, p. 134).

Au XVIIIe s., les grammairiens condamnaient seulement le pléonasme.

R1 456 REMARQUE

Dans la 1re phrase de l'ex. de Giraudoux, ... *la maison dont je parle* aurait été ambigu.

A1 456 AUTRES EXEMPLES

MUSSET, *Prem. poés.*, Mardoche, XLI ; FRANCE, *Petit Pierre*, XVII ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 216 ; E. ROSTAND, *Aiglon*, I, 3 ; GREEN, *Journal*, 29 mai 1951 ; CASAMAYOR, *Mystification*, p. 137 ; DECOIN, *Il fait Dieu*, p. 41 ; A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 143 ; etc. — Voir aussi 5°.

A2 456 AUTRES EXEMPLES

B. CONSTANT, *Journal intime*, p. 198 ; BOURGET et ZOLA, cit. Sandfeld, t. II, p. 128 ; MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 240 ; CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 287 ; PRÉVERT, *Paroles*, Temps des noyaux ; CASAMAYOR, *Mystification*, p. 180 ; etc.

A3 456 AUTRES EXEMPLES

E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, IX ; ZOLA, GIDE, L. FOULET, cit. Sandfeld, t. II, p. 130 ; LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 270 ; C. CLÉMENT, *Vies et légendes de Jacques Lacan*, p. 149 ; etc.

H3 456 HISTORIQUE

C'est où je l'attends est mentionné par l'*Ac.* dès 1694. — *Bajazet touche presque au Trône des Sultans. / Il ne faut plus qu'un pas. Mais* C'EST OÙ *je l'attens* [Roxane exigera que Bajazet l'épouse ; sinon, elle l'abandonnera] (RAC., *Baj.*, I, 3).

On peut en rapprocher, quant au sens, l'expr. plus récente et plus fam. *Je l'attends au tournant.*

R2 456 REMARQUE

Le *Trésor* cite un ex. de C'EST OÙ *je l'attendais* (SENANCOUR). Il y ajoute : *Chacun des jugements que l'on a vus semble comprendre une part exprimée, mais vague :* C'EST OÙ *il s'agit d'idée, d'image, de réalité, de roman* (PAULHAN) ; *c'est où* n'y est pas remplaçable par *c'est là que*, mais par *c'est quand.*

C'est ici où est rare : *C'est donc* ICI OÙ, *traînant une vie déplorable, j'attendrai la fin tardive de mes jours* (X. DE MAISTRE, cit. Plattner, t. III, fasc. 2, p. 126). — *C'est* ICI OÙ *je cherchais refuge* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, cit. *Trésor*, s. v. *ici*). H4

4° La négation peut accompagner l'élément mis en relief :

Je NE *pense* PAS *à toi* → *Ce* N'*est* PAS *à toi que je pense.*

La négation elle-même peut être mise en relief, et le verbe passe alors au subjonctif : *Je ne suis pas malade* → *Ce n'est pas que je* SOIS *malade.* Cf. 1126, *c.*

5° Pour mettre en évidence le déterminant possessif, on recourt parfois au pronom personnel (le possessif étant remplacé devant le nom par l'article défini).

Du tour *c'est* + pronom personnel + *dont* (comp. 3°), Sandfeld, t. II, p. 129, cite deux ex. de R. Benjamin : *C'est* LUI DONT *je nie l'existence* et *C'est* NOUS [...] DONT *le devoir est de l'attaquer.* H5 Ces tours semblent peu naturels ; de même *C'est* DE LUI QUE *je nie l'existence* et *C'est* DE NOUS QU' *attaquer est le devoir.* — On préfère déplacer le nom avec le possessif et expliciter la possession par *à* + pronom personnel (cf. § 352, *b*, 1°) : *C'est* SON AMIE À LUI *qui est malade. C'est* SON EXISTENCE À LUI *que je nie.* R3

6° Quand le nom attribut est mis en évidence, la copule disparaît ordinairement après le sujet :

C'est UN SERPENT DORÉ *qu'un anneau conjugal* (MUSSET, *Prem. poés.*, À quoi rêvent les jeunes f., I, 4). Cf. § 702, *c*, 2°.

c) Autre mise en évidence au moyen de *c'est.*

Je n'y vois plus... C'EST À PEINE SI *je t'ai reconnu* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXIX). — C'EST TOUT AU PLUS SI *l'on convenait qu'elle était belle* (STENDHAL, *L. Leuwen*, X). — C'EST TOUT JUSTE SI *j'ai la force de dicter ce journal* (Ch. DU BOS, *Journal*, cit. *Trésor*, s. v. *juste*, II, A, 4). — Ces phrases (qui peuvent être réduites par la suppression de *c'est* : § 412, *c*) équivalent à *À peine t'ai-je reconnu* et *Tout au plus convenait-on...* ou à *Je t'ai reconnu à peine, On convenait tout au plus...* ou *J'ai tout juste la force...* R4

H4 456 HISTORIQUE

Ex. de PASCAL et de MASSILLON dans Littré, s. v. *où*, Rem.

H5 456 HISTORIQUE

Ex. classique : *C'est moy, Prince, c'est moy* DONT *l'utile secours / Vous eust du Labyrinthe enseigné les détours* (RAC., *Phèdre*, II, 5).

R3 456 REMARQUE

On peut aussi placer sur le possessif un accent d'insistance (cf. § 39, *b*) : *C'est* MON *amie qui est malade.* Sans doute est-ce ainsi qu'on doit lire cette phrase : *C'est* VOTRE *dédain qui agit et non* MON *admiration* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 462).

R4 456 REMARQUE

Autre application, dans la langue parlée, surtout pop. : C'EST *bien rare si je m'en tire sans recevoir encore deux ou trois coups de sabot* [dit le chien] (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Vaches). *Rare* signifie ici « étonnant ».

457 *Il y a ... qui* ou *que.*

a) Quand il est employé avec *ne ... que*, *il y a* est vraiment un concurrent de *c'est* (en y ajoutant la nuance « seulement » propre à *ne ... que*). Il met en évidence lui aussi des termes de fonctions variées (cf. § 456) :

IL N'Y A QUE *le premier pas* QUI *coûte* (prov.). — IL N'Y A QUE *les morts* QU'*on ne tourmente pas* (BALZAC, *Pons*, LXVII, titre). — IL N'Y A QU'*aux chiens* QU'*on écrit sans mettre son nom* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XLIX). — IL N'Y A QU'*à Londres* QU'*on voit encore des hommes en chapeau melon.* — IL N'Y A QUE *de cette façon* QUE *le silence s'explique autour de la disparition* (DURAS, cit. Togeby, § 411).

On trouve aussi avec *il y a* les constructions signalées § 456, *b*, 3° : 1) *Il n'y a qu'*ELLE À QUI *j'aie confié mon secret* (M. DONNAY, cit. Sandfeld, t. II, p. 137). — *Il n'y a que* MOI, *que je lui ai dit*, DE QUI *veuille monsieur* [pour le soigner] (BALZAC, *Pons*, XXXVI). — *Il n'y a que* LE PAIN DONT *on ne se dégoûte pas* (J. RENARD, *Journal*, 27 janv. 1892). — *Il n'y a que* DEUX CHOSES SUR LESQUELLES *on n'ait pas encore trouvé le moyen d'être hypocrite* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXIX). — 2) *Il n'y a plus que* DANS LES COUVENTS OÙ *les cloches ne dorment pas* (HUYSMANS, *Là-bas*, XVII). — *Il n'y a pas qu'*EN FRANCE OÙ *les questions d'orthographe enflamment les esprits* (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, juillet 1953, p. 235).

b) En dehors de ce cas, *il y a* met le sujet en évidence, non pour lui-même, mais pour attirer l'attention sur le fait que l'on constate : *Tout à coup*, IL Y A *ma sœur* QUI *se lève.* IL Y A *votre lacet* QUI *est dénoué.* R Comp. § 412, *b.* – *C'est ... qui*, conformément à la nature première de *ce*, introduit plutôt une explication par rapport à un autre fait : *Quel est ce bruit ?* C'EST *ma sœur* QUI *se lève.* Dans d'autres circonstances, *c'est ... qui* concerne un fait d'expérience, éventuellement très général : C'EST *ma sœur* QUI *se lève toujours la première. Chez certains animaux*, C'EST *le mâle* QUI *s'occupe des petits.*

R 457 REMARQUE

Dans des phrases comme *Il y a un livre que je ne retrouve plus. Il y a un livre dont je me souviens. Il y a un endroit où je voudrais vivre*, on a ou on peut avoir une relative ordinaire.

c) Construction propre à *il y a*, avec l'expression de durée comme avec la préposition *depuis* : IL Y A *longtemps* QUE *je vous cherchais* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — IL *n'*Y A *que peu de jours* [...] QUE *je sais que je vous aime* (STENDHAL, *Armance*, XXIII). — Avec *c'est*, *depuis* devrait être exprimé : C'EST *depuis longtemps* QUE... On peut même avoir *C'est il y a* : C'EST IL Y A *six ans* QUE *j'ai dû quitter le lycée* (VIAN, cit. *Mélanges Grevisse*, p. 211).

458 Autres procédés.

a) La redondance (§ 373).

- Répétition du même mot ou du même syntagme : *Il est bête, bête, bête !*
- Addition d'un pronom disjoint : *Votre mère le sait*, ELLE.

b) Le détachement et le déplacement :

Elles parlèrent de la chère femme, interminablement [...] (ZOLA, *Assomm.*, IX). — *Grâce à toi, notre avenir est assuré.*

Dans le cas des sujets, des compléments essentiels et des attributs, ces détachements entraînent ordinairement la redondance, c'est-à-dire la présence d'un pronom devant le verbe :

Ta sœur, ELLE *est merveilleuse.* — ILS *arrivèrent, en effet, ces fameux Comices !* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 8.) — *Votre oncle, je* L'*ai connu au régiment.* — *Habiles, ils* LE *sont tous.* — *Celle que je préfère,* C'*est Marie.*

Pour le complément d'objet, voir § 301 ; pour l'attribut, § 247. Sur les introducteurs des mots détachés, voir 373, *b*.

c) Parmi les divers autres procédés, notons

- La phrase exclamative, notamment avec mot exclamatif : *Ce voyageur ailé,* COMME *il est gauche et veule ! / Lui, naguère si beau,* QU'*il est comique et laid !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Albatros.)
- Le sous-entendu : *Il est d'une bêtise !...*
- Les diverses expressions d'un haut degré (§§ 993 et 1001) et l'hyperbole : *Il est* FORMIDABLEMENT *riche.*
- La **litote**, par laquelle on donne à sa pensée une expression volontairement affaiblie qui, dans certaines situations, est d'autant plus suggestive : le +*Va, je ne te hais point* que dit Chimène à Rodrigue (CORN., *Cid*, III, 4) est une déclaration d'amour.
- L'**antiphrase**, par laquelle on donne à un mot, à une formule un sens contraire à leur sens ordinaire : *C'est un* JOLI *monsieur !*
- Les procédés phonétiques, comme l'accent d'insistance (§ 39, *b*) : *Oh ! le* CO*chon !* — le détachement des syllabes : *Comment dire ? Soulagé et en même temps...* (il cherche)... *épouvanté.* (Avec emphase). É-POU-VAN-TÉ [les capitales sont de l'auteur] (BECKETT, *En attendant Godot*, I) ; — le redoublement des consonnes : *Toujours aussi bête... / Il prononce :* BB*ête, avec dégoût* (MALRAUX, *Conquérants*, p. 82).

TROISIÈME PARTIE

LES PARTIES DU DISCOURS

CHAPITRE I

LE NOM

Section I

Généralités

459 Définition.

a) Le **nom** R1 ou **substantif** est un mot qui est porteur d'un genre (§ 464), qui est susceptible de varier en nombre (§§ 513-538), parfois en genre (§§ 491-502), qui, dans la phrase, est accompagné ordinairement (surtout comme sujet, §§ 586-588) d'un déterminant, éventuellement d'une épithète. Il est apte à servir de sujet, d'attribut, d'apposition, de complément.

La culotte, le pantalon. — Cheval, chevaux. — Menteur, menteuse. — Le MUR, *ce* MUR, *notre* MUR *a été repeint. — Une* FAUTE *avouée est à moitié pardonnée. —* LOUIS *IX,* ROI *de* FRANCE, *fut le* CHEF *de la huitième* CROISADE.

Lorsque le sujet, l'attribut, l'apposition, le complément sont des syntagmes nominaux, le nom est le noyau de ce sujet, de cet attribut, etc. : *Les petits* RUISSEAUX *font les grandes* RIVIÈRES (prov.).

Du point de vue sémantique, le nom « désigne tout ce qui possède, réellement ou par abstraction, une existence distincte » (Dessaintes, *Recherche linguistique et enseignement*, p. 38). — On procède aussi par énumération : le nom désigne des êtres, des choses, des actions, des qualités, etc. Mais le verbe aussi exprime une action, l'adjectif une qualité. Ce qui distingue *changement* de *changer*, *bonté* de *bon* n'est pas avant tout sémantique. R2

Pour Wilmet (§ 51), la catégorie du nom regroupe les mots dotés « d'une extension immédiate ». L'extension R3 est « l'ensemble des objets du monde auxquels un mot est applicable » ; elle est médiate pour l'adjectif ou le verbe, puisqu'elle concerne, sans les désigner, les objets du monde auxquels ils sont applicables. — Cependant, la formule *objets du monde* s'adapte difficilement, selon le sentiment ordinaire, aux noms abstraits (§ 462, *a*). Et *pleuvoir* a-t-il besoin d'un médiateur ? Et *sommeil* moins que *dormir* ?

R1 459 REMARQUE

Certains grammairiens se servent de *nom* pour représenter à la fois le substantif et l'adjectif.

R2 459 REMARQUE

Voici comment un poète voit les catégories grammaticales : « La grammaire, l'aride grammaire elle-même, devient quelque chose comme une sorcellerie évocatoire ; les mots ressuscitent revêtus de chair et d'os, le substantif, dans sa majesté substantielle, l'adjectif, vêtement transparent qui l'habille et le colore comme un glacis, et le verbe, ange du mouvement, qui donne le branle à la phrase. » (Baudel., *Par. artif.*, Pl., pp. 466-467.)

R3 459 REMARQUE

Sur l'*extension* et la *compréhension* du nom, voir § 203.

b) Par l'adjonction d'un déterminant, tout mot ou même tout élément de la langue (cf. § 460) peut devenir un nom (§§ 195-198), soit de façon fréquente ou habituelle, soit de façon occasionnelle :

Un SOURIRE. *Le* PRÉSENT *m'intéresse plus que le* PASSÉ. *Il faut peser le* POUR *et le* CONTRE. — *Un* TIENS *vaut mieux que deux* TU L'AURAS (prov.).

B 460 BIBLIOGRAPHIE

J. REY-DEBOVE, *Le métalangage*, P., Robert, 1978.

R 460 REMARQUE

Dans ce § 460, on a suivi l'usage habituel de ce livre : les citations étant elles-mêmes en italique, les mots qui seraient en italique dans un texte ordinaire ont été imprimés en caractères romains (ici, en capitales).

460 Nom autonyme. B R

On appelle *nom autonyme* (à ne pas confondre avec *antonyme* : § 207) le nom qui se désigne lui-même :

HIRONDELLE *a deux* L (comp. : *Une hirondelle a deux ailes*). HIRONDELLE *est un substantif féminin.* HIRONDELLE *s'emploie au figuré.*

N'importe quelle séquence du discours, qu'elle ait un sens ou non, peut être employée de façon autonymique : une lettre, un phonème, une syllabe, une rime, un morphème, un mot, un syntagme, une phrase, etc.

*L'*M *final s'est conservé dans* REM (FOUCHÉ, *Phon. hist.*, p. 651). — *Le traitement de* SC- *initial* (J. HAUST, *Dict. liégeois*, p. XV). — *Si on admet l'existence d'un* FOUF-, *d'un* BOB-, *d'un* POUF-, *d'un* BOUF- *onomatopéiques* (P. GUIRAUD, *Structures étym. du lexique fr.*, p. 85). — -AUX *perd du terrain* (Ch. BALLY, *Ling. gén. et ling. fr.*, § 410). — C'EST EUX *est considéré comme populaire* (BRUNOT, *Pensée*, p. 288).

Le nom autonyme concerne la langue en soi (comme dans les ex. cités plus haut), mais aussi des réalisations particulières : *Vos* MONSIEUR *sont bien cérémonieux.* Cela se rapproche de la citation et du discours direct, mais ceux-ci s'intègrent moins étroitement à la phrase.

Les emplois autonymiques font partie du *métalangage* (langage sur le langage), qui inclut aussi le vocabulaire spécifique employé pour parler de la langue : *substantif, subjonctif, morphème, hiatus, tréma, syllabe*, etc. ; il n'y a pas alors d'autonymie.

Les noms autonymes doivent être distingués des noms accidentels qui, eux, sont employés par référence à une signification : *Le* MOI *est haïssable.* — *Tu piqueras des* « PEUT-ÊTRE » *aux ailes de tous tes projets* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, I, 10).

L'emploi autonymique se manifeste :

1) Dans la graphie, par l'emploi de l'italique (cf. § 88, *a*) ou parfois des guillemets (§ 134, *b*).

2) Dans la phonétique. Le mot autonyme prend l'accent tonique (même lorsqu'il s'agit d'un élément qui est atone dans sa fonction ordinaire) : *Nous composons bien des verbes avec* RE (BRUNOT, *Pensée*, p. 451). — Dans la chaîne parlée, les mots autonymes sont généralement séparés des mots qui précèdent, ce qui empêche souvent la liaison, etc. (§ 50, *c*) : *Cette croyance que* AVANT *est devenu adverbe* (B. POTTIER, *Systématique des éléments de relation*, p. 196).

3) Dans la morphologie et la syntaxe. Le mot autonyme est nécessairement un nom. — Il perd les traits de genre (le mot autonyme est masculin : § 479), de nombre et de personne qu'il a dans son emploi ordinaire : TAILLEUSE [...], *aujourd'hui tout à fait entré dans la langue* (BRUNOT, *Pensée*, p. 90). — NAVALS *a fini par triompher* (Ch. BALLY, *Ling. gén. et ling. fr.*, § 410). — JE *subit l'élision* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *je*). — Il est invariable quand il est employé au pluriel (§ 520, *a*). — Il est souvent sans article, sauf raison particulière (§ 587, *a*, 6°).

En outre, quand il appartient à une langue étrangère, le mot autonyme reste tel quel dans un contexte français : IS *est bref partout* (A. ERNOUT, *Morphol. hist. du latin*, § 109).

B 461 BIBLIOGRAPHIE

K. JONASSON, *Le nom propre. Constructions et interprétations.* Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994. — M. WILMET, *Le nom propre en linguistique et en littérature*, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1995, pp. 59-71.

461 Nom propre, nom commun. B

a) Le nom **commun** est pourvu d'une signification, d'une définition, et il est utilisé en fonction de cette signification.

Entrant dans une maison où je ne suis jamais allé, je puis dire : *Voici une table, une chaise*, parce que les objets que je désigne ainsi correspondent à la signification, à la définition que j'ai dans l'esprit.

b) Le nom **propre** n'a pas de signification véritable, de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière. **H**

Il n'est pas possible de deviner que telle personne s'appelle *Claude*. Il n'y a, entre les diverses personnes portant ce prénom, d'autre caractère commun que ce prénom. — Comparez aussi *Boulanger* nom de famille et *boulanger* nom commun.

Une personne peut faire l'objet de plusieurs conventions et donc porter plusieurs noms propres : prénom, nom de famille, surnom ou sobriquet, pseudonyme. *On a découvert après la mort de Gary qu'Émile Ajar était Romain Gary.*

Les noms propres s'écrivent par une majuscule (§ 99, *a*), sont généralement invariables en nombre (§§ 523-524), se passent souvent de déterminant (§ 588).

Sont de véritables noms propres

- Les noms de lieux : villes, villages, rues, monuments, régions, pays, îles, montagnes, cours d'eau, mers, étoiles et astres (excepté *la terre, la lune* et *le soleil*) ;
- Les noms de personnes : noms de familles, prénoms, pseudonymes (et aussi les sobriquets, mais, pour ceux-ci, la signification n'est pas toujours absente).

  On considère aussi comme des personnes les êtres surnaturels des diverses religions et mythologies : *Dieu* (qui cesse d'être un nom propre dans les religions polythéistes), *Apollon*.

  Certains animaux, certains objets peuvent recevoir un nom propre : *Bucéphale*, cheval d'Alexandre ; *Philomèle*, nom poétique donné au rossignol : *Les sons cadencés que gémit* PHILOMÈLE (LAMART., *Nouv. méd.*, XXIV) ; — *Durendal*, épée de Roland ; *le Nautilus*, sous-marin imaginé par Jules Verne.

Des mots ayant une signification deviennent des noms propres lorsqu'on les emploie pour désigner, en faisant abstraction de leur signification : c'est le cas des titres de livres (le *Code civil, L'éducation sentimentale*), de revues (*La nouvelle revue française*), etc.

Les mots appartenant aux catégories suivantes ne sont pas de vrais noms propres parce qu'ils ont une définition (qui est en rapport avec un vrai nom propre : *Mérovingien* = descendant de *Mérovée* ; *Parisien* = habitant de *Paris*) ; ils prennent d'ordinaire la marque du pluriel. Nous les considérons comme des **noms associés aux noms propres.**

- Les dérivés désignant des dynasties (avec majuscule) : *les Capétiens, les Mérovingiens, les Atrides.*
- Les *ethniques* (ou *gentilés*), c'est-à-dire les noms désignant les habitants d'un pays, d'une région, d'une ville, etc. (normalement avec majuscule : § 99, *a*, 3°) : *les Africains, les Genevois.*
- Les noms désignant les membres des ordres religieux, les adeptes d'une religion, d'une doctrine, etc. (d'ordinaire, avec une minuscule : § 99, *a*, 3°) : *les jésuites, les mahométans, les gaullistes.*

H 461 HISTORIQUE

Les noms propres ont souvent été des noms communs à l'origine : *Le Havre*.

En particulier, beaucoup de noms de familles sont d'anciens surnoms indiquant la profession ou d'autres particularités : *Boulanger, Lebègue, Leloup*. Mais cette valeur primitive est tout à fait effacée, ne joue aucun rôle dans l'utilisation du nom de famille. Même du vivant de celui qui les portait (cela s'observe aussi aujourd'hui pour les sobriquets), ces noms, devenus tout à fait usuels, servaient comme désignations des individus sans qu'on ait conscience (et même parfois connaissance) du sens premier. — Les noms de fleurs, de pierres précieuses ont servi de prénoms : *Rose, Marguerite* (« perle » en grec et en latin). En choisissant aujourd'hui ces prénoms, peu de parents sont conscients d'une valeur symbolique ; même si c'est le cas, cette valeur est tout à fait absente de l'utilisation de ces prénoms dans la vie quotidienne.

Il y a parfois des différences formelles entre les noms propres et les noms communs qui y correspondent, parce que les premiers ont perdu le contact avec les seconds et ont gardé d'anciennes graphies : *Mons* [mɔ̃s] nom de ville à côté de monts [mɔ̃]. *Boulenger* nom de famille à côté de *boulanger* nom commun.

Inversement, les noms propres peuvent devenir noms communs. Soit par métonymie (§ 209, *c*), à partir du lieu où l'objet était fabriqué (*Bougie*, Algérie), de la personne qui inventa ou imposa la chose (*Poubelle*, préfet de la Seine). Soit par métaphore, quand une personne ou un lieu dont des caractéristiques (exactes ou non) sont assez connues à un moment donné pour qu'elles s'appliquent aux personnes et aux lieux ayant ces caractéristiques : *Gavroche*, personnage des *Misérables* de Hugo ; *Capharnaüm*, ville de Palestine. Dans ces quatre ex., la transformation est achevée et l'origine oubliée dans l'usage ; le mot a perdu sa majuscule et prend la marque du pluriel. Dans d'autres cas, l'évolution est moins avancée : *On a vendu récemment deux Renoir*. Cf. §§ 99, a, 4° (majusc.) et 523-525 (plur.).

D'autre part, par allégorie, les écrivains et surtout les poètes présentent les choses comme des personnes : LA DÉROUTE, *géante à la face effarée, / [...] /* LA DÉROUTE *apparut au soldat qui s'émeut* (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 2).

462 Distinctions selon la signification.

a) Un nom **concret** désigne un être ou un objet considérés comme pouvant tomber sous nos sens. Un nom **abstrait** désigne une propriété, une qualité, une action, un état. **R1**

Noms concrets : *homme, renard, plume, fleuve, nuage, navire, fumée.* — Cela concerne aussi *licorne, ange*, etc. : ils désignent des êtres qui, pour ceux qui y croient, peuvent tomber sous nos sens et qui sont susceptibles d'être représentés par la peinture ou la sculpture.

Noms abstraits : *patience, épaisseur, durée, immensité, consternation, nettoyage, torpeur...*

b) Les noms **animés** désignent des êtres susceptibles de se mouvoir par eux-mêmes. Les autres noms, désignant des choses, des qualités, des actions, etc., sont **inanimés.**

R1 462 REMARQUE

Un nom concret peut, par métonymie, être employé comme nom abstrait, et vice versa : *Un mal de* TÊTE. *Perdre la* TÊTE. — *La* DOUCEUR *d'un fruit. Acceptez ces* DOUCEURS (= sucreries). — *Entretenir une* CORRESPONDANCE *régulière avec un ami* (Ac. 2001). *Lire la* CORRESPONDANCE *de quelqu'un.* — Voir aussi ce que nous disons de l'allégorie au § 461, H.

Les noms animés comprennent les humains, les animaux et les êtres surnaturels : *soldat, fourmi, Dieu, Vénus, diable, centaure.* — Noms inanimés : *auto, chaise, pommier, maladie, arrivée.* — Cette distinction est importante pour le genre : cf. §§ 468 et 483.

Par métonymie, les noms inanimés peuvent se substituer aux noms animés : LA CHAMBRE *a voté la confiance au gouvernement.* — LES CAFÉS *ôtaient leurs volets* (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, III, 2). — Voir aussi § 461, H (allégorie). Phénomène inverse : § 209, *c*.

c) Un nom **collectif** désigne un ensemble d'êtres ou de choses. Un nom **individuel** désigne un seul être ou une seule chose.

Foule, troupeau, tas, valetaille, ramassis, clientèle sont des noms collectifs. *Homme, vache, pierre, valet, client* sont des noms individuels.

Sur l'emploi des noms individuels singuliers avec une valeur collective (*Avoir le cheveu blond*), voir § 506, *a*.

Le phénomène inverse est en train de se produire pour ***personnel***. Même le *Trésor* (1988) ne mentionne pas encore que ce mot est, en France, de plus en plus souvent employé pour « membre d'un personnel » : *Cinq cents ouvriers recrutés sur place, onze tonnes et demie de matériel, et vingt-sept* PERSONNELS *d'encadrement d'origine européenne* (PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 110). — *Ces forces* [= les forces militaires franç. en Allem.] *comptent, au total, 51000* PERSONNELS *sous contrat militaire* (dans le *Monde*, sélection hebdom., 12-18 mai 1983, p. 10). — Mais on ne va pas encore jusqu'à dire **un personnel* pour un membre du personnel.

Cadre **H** a poussé l'évolution jusqu'au bout : l'*Ac.* 2001 enregistre le sens « personne chargée d'une tâche d'encadrement, de contrôle, de commandement dans une entreprise, un parti, un syndicat ». **R2**

Dans la terminologie militaire française, on emploie le pluriel ***les matériels*** (comme *les personnels*) : *Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les* MATÉRIELS *militaires qui n'étaient pas propres à une arme* [...] *étaient gérés par le service de l'artillerie* (*Grand Lar. enc.* 1963). En dehors de l'armée : *Les plaisanciers ne seront plus tenus d'avoir une longue liste de* LEURS MATÉRIELS [pour obtenir l'homologation de leurs bateaux] (dans le *Monde*, 7 juillet 2004, p. 7). — Ce pluriel est mentionné par peu de dict.

d) On appelle **comptables** ou **nombrables** les noms qui peuvent être accompagnés d'un numéral.

Pied est un nom comptable, *neige* un nom non comptable. L'opposition concerne surtout les noms concrets. Beaucoup de noms abstraits ne sont pas comptables, mais les noms désignant les actions le sont : *Faire* DEUX NETTOYAGES *par semaine. La* TROISIÈME CHUTE *de Jésus portant la croix.* Le passage de l'abstrait au concret peut rendre un nom comptable : voir R1. — Voir aussi § 506, *a*, 3°.

H 462 HISTORIQUE

Camarade, jadis synonyme de *chambrée*, a connu une évolution analogue à celle de *cadre*.

R2 462 REMARQUE

On trouve même *une cadre* (cf. § 487, *b*, 6°), ce que l'*Ac.* ne signale pas.

463 Noms composés.

Les **noms composés** sont des noms formés de la réunion de deux ou plusieurs mots. Cf. §§ 179-182.

Ces mots peuvent être agglutinés et, dans ce cas, il est fréquent que les usagers n'aient plus conscience de l'origine : *vinaigre, pissenlit* sont sentis comme des mots simples. Toutefois, le caractère composé est encore perceptible quand les deux éléments varient (*monsieur, messieurs* : § 533) et aussi dans d'autres cas (*portemanteau, contresens*). Il est plus souvent visible quand les éléments sont unis par un trait d'union (*arc-en-ciel*).

Lorsque les éléments sont tout à fait séparés dans l'écriture, nous préférons parler de *locution nominale.*

Pour les composés faits au moyen d'éléments empruntés à d'autres langues, voir §§ 183-187. — Sur l'emploi du trait d'union, voir § 109.

Section 2

Le genre

464 **Définition.**

Le **genre** est une propriété du nom, qui le communique, par le phénomène de l'accord (§ 425), au déterminant, à l'adjectif épithète ou attribut, parfois au participe passé, ainsi qu'au pronom représentant le nom.

Il y a deux genres en français : le **masculin**, auquel appartiennent les noms qui peuvent être précédés de *le* ou de *un*, et le **féminin**, auquel appartiennent les noms qui peuvent être précédés de *la* ou de *une*. H

Le veston, le mur, un homme. — La veste, la muraille, une femme.

Tous les noms ont un genre. R Quelques-uns ont les deux genres, soit que l'usage soit hésitant (voir notamment § 482), soit qu'il y ait des emplois distincts selon les genres (voir notamment § 466), et, en particulier, que le genre varie selon le sexe de l'être désigné (§§ 493-494).

H 464 HISTORIQUE
Le latin (comme beaucoup d'autres langues) possédait un troisième genre, le neutre (cf. § 465). La plupart des noms neutres sont passés au masc. en latin vulgaire et, de là, en français. Quelques-uns sont devenus fém. ; c'est surtout le cas de pluriels neutres, dont la finale a été confondue avec la finale du fém. singulier. On a ainsi en fr. des doublets comme *grain* < *granum*, *graine* < *grana* (d'abord pluriel). Cf. aussi §§ 470, *b* (*foudre*) ; 484, H2 (*volaille*).

R 464 REMARQUE
Certains noms sont usités surtout ou uniquement dans des expressions dans lesquelles le genre est invisible.
Sans AMBAGES. *À* CONFESSE. *Sans* CONTESTE. *Sans* ENCOMBRE. *Pour votre* GOUVERNE. *Bête de* SOMME. *À* TIRE-*d'aile*. *Sous l'*ÉGIDE *de*. Etc.
Cela entraîne parfois des accidents quand des auteurs veulent faire sortir les mots de leur figement. Par ex., ***conteste***, fém. quand il n'était pas figé, se rencontre occasionnellement aux deux genres : MAINTES *contestes* (GIDE, *Ainsi soit-il*, Pl., p. 1174). — *Conteste* SÉRIEUSE (MAURRAS, *Écrits politiques*, p. 63). — GRANDS *contestes* (CHAT., *Mém.*, IV, XII, 7). — *Hors de* TOUT *conteste* (CLAUDEL, *Emmaüs*, p. 10 ; A. ARNOUX, *Zulma l'infidèle*, p. 220). — Voir aussi §§ 481, *b* (*aise*, *esbroufe*), 482, 20 (*relâche*).

465 **Le neutre existe-t-il en français ?**

a) Si on le considère comme une forme particulière du nom ou de l'adjectif, la réponse est négative.

Là où le latin distinguait *Hic est* BONUS « celui-ci est *bon* » de *Hoc est* BONUM « ceci est *bon* », le français n'a qu'une seule forme *bon* (qui est celle du masculin).

Une seule exception, d'ailleurs peu ferme : ***pis*** [du latin *peius*, à la fois adj. neutre et adverbe], aussi adverbe, s'oppose à *pire* [du latin *peior*, adj. masc. et fém.] quand il s'emploie comme épithète ou attribut d'un pronom neutre : *C'est* PIS, *rien de* PIS, *qui* PIS *est*, mais *La situation est* PIRE, etc. Cf. § 980, *b*.

b) Cependant, le français attribue certaines formes particulières des pronoms à l'expression du **non-humain** : *ce, ceci, cela*, opposés à *celui-ci, celui-là* ; *que* et *quoi* interrogatifs opposés à *qui*, etc. Sans doute les mots qui s'accordent avec *ce, que, quoi*, etc. se mettent-ils au masculin, qui est en fr. la forme indifférenciée, mais il ne paraît pas illégitime d'appeler neutres ces formes des pronoms, ainsi que certains emplois de *il* (§ 668). H

Ces pronoms « neutres » s'emploient surtout comme nominaux (§ 651). Quand il y a un antécédent, même non humain, on se sert des formes non neutres : *De toutes vos robes, je préfère* CELLE-CI. *L'idée à* LAQUELLE *vous paraissez tenir.* — *Quoi* relatif peut, lui, représenter un pronom neutre, ainsi qu'une phrase (ou une partie de phrase) et même un nom inanimé : cf. § 719.

L'appellation de neutre convient aussi à l'infinitif et à la proposition conjonctive, normalement étrangers à la notion de genre (et même de nombre : cf. § 446), quoique les adjectifs qui s'accordent avec eux soient au masculin : MENTIR (ou QUE VOUS MENTIEZ) *est odieux* ; — à certains adjectifs employés sans support : *Plus* ÉTONNANT *encore, les ennemis se sont enfuis* (§ 378, e) ; — aux adjectifs nominalisés avec le sens « ce qui est… » (§ 196, *a*, 2°) : comp. *Faire* DU NEUF *avec* DU VIEUX *à* LES VIEUX *et* LES VIEILLES *de l'hospice* ; — à ces passages du féminin au masculin : *Lire* TOUT MADAME DE SÉGUR. *Faire* DU SAGAN (§ 467).

H 465 HISTORIQUE
Ce (*ceci, cela*) et *quoi* proviennent de neutres latins. D'autres pronoms servant à exprimer le non-humain proviennent de noms fr. : *rien* (§ 761), *quelque chose*, etc. (§ 764). En outre, *néant* (§ 763).

466 **Homonymes distingués par le genre.**

Le genre a un rôle distinctif dans un certain nombre de cas, soit qu'il s'agisse de mots d'origines tout à fait différentes (*a*), soit qu'il s'agisse de mots apparentés (*b*). Cela est vrai aussi pour la prononciation seule (*c*).

a) Mots d'étymologies différentes.

Un aria (dér. de l'anc. fr. *harier*, harceler), tracas. — *Une aria* (mot ital.), mélodie.

Un aune [ou *aulne*] (lat. *alnus* R1), arbre. — *Une aune* (francique **alina*), mesure de longueur.

Un barbe (ital. *barbero*), cheval d'Afrique du Nord. — *La barbe* (lat. *barba*), poils du menton, des joues.

Un barde (lat. *bardus*, mot gaulois), poète celtique. — *Une barde* (de l'arabe, par l'interméd. du provençal ou de l'ital.), ancienne armure ; tranche de lard.

Un bogue (angl. *bug*) : défaut d'un logiciel. R2 — *Une bogue* (breton *bolc'h*) : enveloppe de la châtaigne.

Un bugle (de l'angl.), instrument de musique. — *La bugle* (empr. du lat. médiéval *bugula*), plante.

Le carpe (gr. καρπός), os du bras. — *Une carpe* (bas lat. *carpa*), poisson.

Un litre (de *litron*, ancienne mesure), unité de mesure. — *Une litre* (variante de *liste*, *lite*, du germanique **lista*, bordure, bande), bandeau portant des armoiries dans les églises.

Un livre (lat. *liber*), ouvrage, volume. — *Une livre* (lat. *libra*), unité de compte, de poids.

Un moule (lat. *modulus*), modèle creux servant à donner une forme. — *Une moule* (lat. *musculus*), mollusque.

Un mousse (peut-être de l'adjectif *mousse*), apprenti marin R3. — *La mousse* (francique **mosa*), plante cryptogame ; écume.

Un page (d'origine discutée), jeune garçon au service d'un prince. — *Une page* (lat. *pagina*), côté d'un feuillet.

Le platine (espagnol *platina*), métal précieux. — *Une platine* (de l'adj. *plat*), pièce plate de divers instruments.

Un poêle (lat. *pallium*), drap couvrant un cercueil ; — (lat. *pensilis*), appareil de chauffage. — *Une poêle* (lat. *patella*), ustensile de cuisine.

Un somme (lat. *somnus*), sommeil. — *Une somme* (lat. *summa*), total ; ouvrage réunissant un ensemble de connaissances.

Un souris (de *sourire*), sourire (vieilli). — *Une souris* (lat. *sorex*), rongeur.

Un tour (de *tourner*), machine ; mouvement circulaire ; circonférence limitant un corps ou un lieu. — *Une tour* (lat. *turris*), construction élevée.

Un vase (empr. du lat. *vas*), récipient. — *La vase* (moyen néerl. *wase*), bourbe.

b) Mots remontant à un ancêtre commun. (Voir aussi §§ 460 et 477, *c*.)

Une aide : secours, assistance ; femme qui aide. — *Un aide* : celui qui aide.

Une cache : lieu propre à cacher qq. ch. ou qqn. — *Un cache* : objet qui forme écran.

Une cartouche (de l'ital. *cartuccia*, nom fém. dérivé de *carta*, papier) : enveloppe renfermant la charge d'une arme à feu ; boîte contenant des paquets de cigarettes. — *Un cartouche* (de l'ital. *cartoccio*, nom masc. tiré de *carta*) : encadrement sculpté, gravé, en forme de carte. R4

La chienlit (parfois écrit *chie-en-lit*, selon l'étymologie) : carnaval, désordre, débauche. — *Un chienlit* : personne déguisée, personne grotesque ou répugnante. — Cf. § 479, *b*, N. B. 3.

Une couple : lien dont on attache ensemble deux chiens de chasse ; réunion occasionnelle de deux choses de même espèce. R5 — *Un couple* : ensemble de deux personnes unies par le mariage, l'amitié, l'intérêt, etc. ; ensemble formé par le mâle et la femelle chez les animaux ; en mécanique, système de forces.

Une crêpe : sorte de pâtisserie. — *Un crêpe* : étoffe.

La critique : activité consistant à juger de la valeur d'une œuvre ; jugement porté sur l'œuvre ; action de critiquer. — *Un critique* : celui qui pratique la critique. Cf. R3 et § 493.

Une espace : terme de typographie ou de musique. — *Un espace* : intervalle, étendue.

Une finale : fin d'un mot ; dernière épreuve d'un tournoi sportif. — *Un finale* [finAl] (d'orig. ital.) : dernier morceau d'un opéra ; dernier mouvement d'une composition musicale.

Une garde : action de garder ; celle qui garde ; groupe de personnes qui gardent ; chose qui garde. — *Un garde* : celui qui a la garde de qqn, de qq. ch.

La gîte : inclinaison latérale (d'un bateau). — *Un gîte* : lieu où on loge ; repaire de certains animaux sauvages ; partie de la cuisse du bœuf ; solive. R6

R1 466 REMARQUE

Certains étymologistes ont mis en avant un étymon germanique. Le plaidoyer de L. Remacle (dans *Revue de linguist. romane*, XXXVI, 1972, pp. 305-310) pour *alnus* est convaincant.

R2 466 REMARQUE

Le mot est fém. dans H. JOLY, *Dict. des industries*. On hésite aussi au Québec (comp. § 478, a, 1°) : cf. Boulanger.

R3 466 REMARQUE

Ce nom, ainsi que d'autres de ce § 466, concerne une fonction qui traditionnellement était occupée par des hommes. L'évolution sociale est en train de changer cette situation.

R4 466 REMARQUE

Abusivement au fém. : Cl. SIMON, *Bataille de Pharsale*, p. 234.

R5 466 REMARQUE

Par ex. : UNE *couple d'heures* (GIDE, *Isabelle*, VII), *d'années* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 119), *de journées* (DUHAMEL, *Temps de la recherche*, p. 87). Mais on dirait plus couramment *une paire* ou, tout simplement, *deux* (mais *couple* est parfois imprécis, comme *deux ou trois*). Cet emploi a vieilli en fr. commun. Certaines attestations paraissent des survivances régionales : *Je revenais de Thenon où j'avais été vendre un lièvre et* UNE *couple de lapins* [dit un chasseur] (Eug. LE ROY, *Jacquou le croquant*, L. P., p. 327). — *Les saisons* [...] *étaient* [...] *lentes comme* UNE *couple de bœufs* [attelés] (CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, Préf.). Au Québec, ce fém. est bien vivant (voir Seutin-Clas) : R. LÉVESQUE (*Attendez que je me rappelle*), l'associe à *bagnoles* (p. 177), *journalistes* (p. 425), *interventions* (p. 490).

Emplois irréguliers. Du masc. : °*Nous tirons* UN *couple d'obus dans le portail* (VOLKOFF, *Humeurs de la mer*, Intersection, p. 297). — Du fém. : °UNE *couple de chiens* [accouplés !] (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXII). — °UNE *couple comme* [...] *cia-cène* [« celui-celle » en wallon] (L. REMACLE, *Atlas linguist. de la Wallonie*, t. II, p. 171). [Le mot est toujours fém. en wallon, ce qui se répercute parfois en fr. régional.]

Ex. régulier du masc. : *Parmi ces couples* [de planètes formant des ménages astraux, des systèmes binaires], *l'*UN *est bien* CONNU *des astronomes* (dans le *Monde*, 12 mai 2006, p. 7).

R6 466 REMARQUE

Dans ce dernier sens, « par abus [...] quelquefois fém. » (*Nouveau Lar. ill.*), souvent en Belgique, où cette acception semble plus vivante qu'en France.

Une greffe : action de greffer ; pousse d'un arbre. — *Un greffe* : lieu où l'on dépose les minutes des actes de procédure.

Une guide : lanière de cuir servant à diriger des chevaux attelés. — *Un guide* : personne qui conduit ; livre servant d'instruction. — Voir R3, ainsi que § 493, *a* et H1.

Une interligne : lame servant à séparer deux lignes dans la composition typographique. — *Un interligne* : espace blanc entre deux lignes écrites.

La laque : sorte de résine ; produit pour les cheveux. — *Le laque* : beau vernis de Chine, ou noir, ou rouge ; matière enduite de ce vernis (dans ces deux sens, le fém. est accepté aussi par le *Rob.*) ; objet dans cette matière.

Une manche (du lat. *manica*, dérivé de *manus*, main) : partie d'un vêtement où l'on met le bras ; large tuyau ; au jeu, partie liée. — *Un manche* (du lat. vulg. *manicus*, dérivé de *manus*) : partie adaptée à un instrument pour le tenir à la main.

Une manœuvre : suite de mouvements ordonnés, évolution militaire. — *Un manœuvre* : ouvrier qui ne fait que de gros ouvrages. Cf. R3.

La mémoire : faculté de se souvenir. — *Un mémoire* : exposé par écrit de certains faits ; état de sommes dues à certaines personnes ; au pluriel, souvenirs écrits par une personne. **R7**

Une mode : usage passager dans la manière de vivre, de s'habiller, etc. — *Un mode* : manière d'être ; catégorie des formes du verbe.

Une ombre : espace privé de lumière. — *Un ombre* : sorte de poisson.

Une onagre : variété de plante. — *Un onagre* : âne sauvage ; machine de guerre.

Une paillasse : sac garni de paille. — *Un paillasse* : bateleur.

Une parallèle : ligne droite dont tous les points demeurent à une distance constante d'une ligne de référence. — *Un parallèle* : cercle de latitude constante sur la sphère ; comparaison suivie entre deux personnes, deux choses.

Une pendule : sorte d'horloge. — *Un pendule* : balancier dont les oscillations sont isochrones.

La physique : science qui étudie les principes généraux des corps. — *Le physique* : aspect extérieur d'une personne.

La plastique : les formes du corps humain. — *Le plastique* : matière synthétique. **R8**

La ou *le radio* : § 477, *a*.

Une romance : chanson sentimentale. — *Un romance* : poème narratif espagnol (c'est le genre et le sens primitifs). **R9**

Une scolie : note de commentateur ancien. — *Un scolie* : remarque sur un théorème.

Une solde : paie des soldats. — *Un solde* : ce qui reste à payer sur un compte ; article soldé, vente d'articles soldés. **R10**

La statuaire : art de faire des statues. — *Un statuaire* : celui qui fait des statues. Cf. R3.

La vapeur : très fines gouttelettes s'élevant de la surface des liquides, etc. — *Un vapeur* : bateau à vapeur.

Une voile : morceau de forte toile qui, par l'action du vent, fait avancer un bateau. — *Un voile* : morceau d'étoffe qui cache.

L'*Ac.* 1935 distingue *une* ***quadrille***, « groupe de cavaliers dans un carrousel » [esp. *cuadrilla*, nom fém.], et *un quadrille*, terme de danse [issu du sens précédent]. Cette distinction est menacée : dans le premier sens, le mot est masc. pour le *Grand Lar. enc.*, pour le *Dict. du cheval et du cavalier* de Cl. Cassart et R. Moirant (1979), etc. — L'*Ac.* ne signale pas l'emploi de *quadrille* en tauromachie [esp. *cuadrilla*, nom fém., employé aussi tel quel en fr.]. Le mot était fém. au XIXe s. : LA *quadrille des toreros* (GAUTIER, *Militona*, XI ; MEILHAC et HALÉVY, livret de : Bizet, *Carmen*, IV). Mais il est aussi passé au masc. : BARRÈS, *Leurs figures*, p. 315. — En outre, *quadrille* est masc. dans les sens « losange » [esp. *cuadrillo*, nom masc.] et « sorte de jeu de cartes » [esp. *cuartillo*, nom masc.] ; pourtant, dans ce dernier cas, CHAT. écrit SA *quadrille* (*Mém.*, I, I, 5).

c) Homophones (presque toujours monosyllabiques) distincts à l'oreille grâce au genre :

Le bout ; la boue. Un cal ; une cale. Le col ; la colle. Le cours, le court **R11** *; la cour. Le faîte ; la fête. Le foie ; la foi, la fois. Le maire* (cf. R3) *; la mer, la mère. Le mal ; la malle. Le père, le pair ; la paire. Le pet ; la paie, la paix. Le poids, le pois ; la poix. Le rai ; la raie. Un roux ; une roue. Un satyre ; une satire. Le sel ; la selle. Le sol ; la sole. Le tic ; la tique* (cf. § 484, *b*, 1°, N. B.). *Le tout ; la toux. Le tram ; la trame.* Etc.

R7 466 REMARQUE

Abusivement au fém. dans le dernier sens : °PRINCIÈRES *mémoires* (A. CASTELOT, *Duchesse de Berry*, p. 300).

R8 466 REMARQUE

Parfois aussi pour désigner une composition explosive ; mais, dans ce cas, on préfère *le plastic* [par l'angl.], non ambigu.

R9 466 REMARQUE

Ex. du masc. (qui est constant chez les connaisseurs de la littérature espagnole) : LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, LE romance de don Fadrique ; MONTHERL., *Petite infante de Castille*, I, 4 ; etc.

R10 466 REMARQUE

Abusivement au fém. : °*J'avais fait choix d'un magasin à plusieurs étages [...]. Je me détournais des soldes* PROVOCANTES (CAYROL, *Homme dans le rétroviseur*, p. 16).

R11 466 REMARQUE

Quelques-uns croient devoir prononcer à l'anglaise [kɔʀt] ce mot, que l'anglais a d'ailleurs emprunté à l'anc. fr.

H1 466 HISTORIQUE
Dans le premier sens, le mot vient du grec via le russe ; dans le second, de l'anglais *icon*, d'origine grecque. — Dans le premier sens, la graphie *icone* a été assez répandue avant *Ac.* 1935, et parfois après (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, 1945, p. 73), et le mot a été masc. (GAUTIER, cit. *Rob.*).

H2 466 HISTORIQUE
Les attestations en anc. fr. sont trop rares et de forme et de sens trop différents (*baquenas en la mer* « tempête », chez JOINVILLE, éd. M., § 182) pour avoir eu une influence sur l'emploi moderne (depuis 1835, selon le *Trésor*). Un emprunt au latin (proposé par le *Trésor*), où le sens était d'ailleurs différent (« lieu où l'on célèbre les mystères de Bacchus »), est peu vraisemblable pour un mot du registre familier. C'est plutôt une réfection graphique de *bacchanale*, qui hésitait quant au genre déjà au XVIe s. (cf. Huguet).

Le *Robert* 2001 distingue *une icône* ou *icone* « peinture religieuse dans l'Église d'Orient » et *un* ou *une icone*, « signe qui ressemble à ce qu'il désigne » (par ex., en linguistique, l'onomatopée). Pour des mots prononcés de la même façon [ikon] et de même origine H1, cette subtilité graphique est regrettable. Généralement, les dict. ne signalent qu'une forme, *icône*, et qu'un genre, le fém., même le *Trésor* et le *Petit Lar.* 1999, qui mentionnent l'emprunt à l'angl. (seulement comme terme, l'un de linguistique, l'autre d'informatique).

Un bacchanal H2, mot bien attesté au XIXe s., plus rare aujourd'hui, désigne un grand bruit : *Un* BACCHANAL *terrible*, à propos d'autobus (CÉLINE, cit. *Trésor*). Pour le plur., voir § 517, *b*. — *Une bacchanale* (outre son emploi au plur. comme terme d'Antiquité) « ajoute au bruit le sens de fête désordonnée ou de débauche » (Littré). Cf. § 508, *a*.

467 Fondement du genre.

Ce n'est que pour une partie des noms animés (cf. § 462, *b*) qu'il y a un lien entre le genre et le sexe de l'être désigné ; c'est ce que certains appellent le *genre naturel*. La suite de cette section comprendra donc deux développements distincts : les noms *inanimés* (§§ 468-482) ; les noms *animés* (§§ 483-504).

La frontière entre noms animés et noms inanimés n'est pas infranchissable. On a des métonymies dans les deux sens. Ex. où cela entraîne un changement de genre :

On a eu d'ailleurs des livres excellents, dès le début... TOUT *madame de Ségur* (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 40). — *C'est très remarquable, comme la diction de Mlle Sagan à son premier livre. Savoir d'ailleurs si Bertrand Poirot-Delpech n'a pas voulu faire* DU *Sagan au masculin ?* (HENRIOT, dans le *Monde*, 15 oct. 1958.)

Un sixième, élève de sixième (année). — *Un trompette*, celui qui joue de la trompette ; *un enseigne*, primitivement celui qui porte une enseigne (étendart) ; *un grand-croix*, celui qui a reçu la grand-croix (décoration) ; *un demi-solde*, militaire qui touche une demi-solde. — *Un* Action française (MAURIAC, *Sagouin*, p. 11) [= partisan du mouvement appelé *Action française*]. — Voir aussi § 486, *a* (*ordonnance*).

Avec métaphore : CE *joli saxe s'anime enfin* (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 56) [jeune garçon comparé à *un saxe*, objet en porcelaine de Saxe]. — Voir aussi § 470, *b* (*foudre*).

Des grammairiens comme Damourette et Pichon s'efforcent de réduire l'opposition, quant au problème du genre, entre les noms animés et les noms inanimés. Voir par ex. § 482, 5, à propos d'*automne*.

I. LES NOMS INANIMÉS

468 Le genre des noms inanimés est arbitraire.

Le genre des noms inanimés n'est pas déterminé par le sens de ces noms :

Le mur, la muraille. — Le ruisseau, la rivière, le fleuve. — La mer, l'océan.
Comp. aussi *le soleil, la lune* à l'allemand *die Sonne* (fém.), *der Mond* (masc.).

Le genre des noms inanimés n'a pas non plus de rapport constant avec la forme de ces noms.

Il est donc impossible de donner des règles rigoureuses à ce sujet. Voir cependant les observations du § 469.

Le genre des noms inanimés est dû à leur origine et aux diverses influences qu'ils ont subies. Beaucoup de noms ont changé de genre au cours de l'histoire. H

H 468 HISTORIQUE
Affaire, alarme, amulette, apostille, comète, date, dent, dette, ébène, épigramme, épithète, équivoque, erreur, estime, horloge, image, marge, offre, ombre, orthographe, populace, etc., ont été masc. — *Acte, archevêché, caprice, carrosse, cloaque, comté, doute, duché, emplâtre, esclandre, espace, évêché, exemple, horoscope, losange, mélange, mensonge, navire, négoce, ongle, orage, pagne, pleur, poison, reproche, reste, silence, soupçon*, etc. ont été fém.
Certains de ces noms figurent aussi dans les listes du § 481, parce que toute hésitation n'a pas disparu. En particulier, les usages régionaux maintiennent parfois le genre ancien : on a encore à Rouen *le Gros-Horloge* ; voir aussi § 494, R4 (*poison*).
Le genre de jadis se trouve dans *la Franche-Comté*, que sur place on appelle aussi *la Comté* tout court. D'autre part, les auteurs se référant au Moyen Âge mettent encore parfois *comté* au fém. : *Un seigneur de* LA *comté de Clermont* (BÉDIER, *Fabliaux*, p. 387). — *Sois donc avant demain sorti de* MA *comté !* (E. ROSTAND, *Princesse loint.*, III, 5.) — *Joinville Sire de Joinville de* LA *comté de Champagne* (PÉGUY, *Myst. des saints Innoc.*, p. 71). — *Vicomté* est encore fém.
Le genre ancien peut se maintenir dans des emplois particuliers : c'est le cas d'*espace* comme fém. (§ 466, *b*) et de divers autres mots dont il est question plus loin.
Les changements de genre ne remontent pas nécessairement à des époques lointaines : voir ci-dessous §§ 477 (*chromo, automobile*) ; 478, *a* (*sandwich*) ; etc.

469 Le genre en rapport avec certaines catégories.

a) Noms **masculins.**

1° Les noms terminés par les suffixes *-ier, -age*↓, *-as, -ement, -ament, -in, -is, -on, -illon, -isme, -oir* :

Un encrier, le plumage, le plâtras, le logement, le testament, le rondin, le roulis, le coupon, le goupillon, l'héroïsme, le miroir.

Il s'agit ci-dessus des mots présentant le suffixe *-age*. R1 Toutefois, ***ouvrage***, qui est souvent féminin dans la langue du peuple H1, l'est parfois dans la littérature pour garder la couleur du parler populaire.

Spécialement, dans les expressions *la belle ouvrage* : BARRÈS, *Union sacrée*, p. 202 ; DORGELÈS, *Réveil des morts*, p. 27 ; — *l'ouvrage bien faite* : PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 108 ; A. ROUSSEAUX, dans le *Littéraire*, 4 janv. 1947 ; B. CLAVEL, *Fruits de l'hiver*, p. 120 ; etc.

Sur *sauvage*, adjectif pris comme nom animé, voir § 499, *a*.

N. B. Sans faire de cela une règle, on observe que la finale *-a* semble attirer les noms vers le masculin. R2

Opéra [mot it., fém.] est devenu masc. en fr. Voir aussi *rata* au § 477, *a* et *parka*, § 478, *a*, 2°.

On a dit *Nigérie* avant de dire *Nigéria* ; cela a entraîné le passage au masc. — De même, la Guyane britannique est devenue souvent *le* ***Guyana***. Le *Grand dict. enc. Lar* signale les deux genres pour l'entrée du mot, mais emploie le masc. dans l'article, ainsi que s. v. *Georgetown, New Amsterdam, Roraima, Surinam*. — Mais *la Guyana* se trouve aussi : dans le *Lar.* cité, s. v. *Berbice, Burnham (Forbes), Demerara, Essequibo* ; dans le *Monde*, 23 juin 2000, p. 13 ; *Ac.* 2000, s. v. *guyanien*.

Agora, fém. pour tous les dict. [comme en lat. et en grec], est parfois mis au masc., même par des érudits : par ex., P. DEVAMBEZ, *Style grec*, pp. 47-48.

Aura abusivement masc. chez ABELLIO, cit. *Trésor*.

Bodega [bɔdega] [mot espagnol ; c'est un doublet de *boutique*], « café à la mode hispanique », n'est pas dans les dict. Il est parfois masc. (notamment en Belgique), mais on lui laisse d'habitude son genre étymologique. Ex. fém. : J. LEMAITRE, *Contemporains*, cit. Deharveng, t. II, p. 48 ; VERCEL, *Capitaine Conan*, p. 47 ; R. LALOU, *Hist. de la litt. fr. contemp.*, t. I, p. 62 ; HENRIOT, dans le *Monde*, 7 févr. 1951 ; PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 169 ; G. VAES, *Regard romanesque*, p. 14 ; dans le *Monde*, 8 oct. 1999, p. 17. — Ex. masc. : VERL., *Quinze jours en Hollande*, VII (le nom en italique) ; Fr. WICHELER, *Beulemans réfléchit*, p. 20. ; R. GOFFIN, *Souvenirs à bout portant*, p. 60.

Coca-cola [nom d'une marque des États-Unis, vulgarisé en fr. à partir de 1945] a hésité entre le masc. et le fém. (auquel ÉTIEMBLE est resté fidèle : *Parlez-vous franglais ?* 1973, p. 239). Le masc. l'a emporté.

Maïzena R3, fém. pour les dict., est parfois (souvent en Belgique) masc. : voir *Matériaux*, t. 22 ; *Trésor*.

Sauna [mot finlandais emprunté au milieu du XXe s.], après avoir hésité, s'est établi au masc. Ex. fém. : R. PERNOUD, *Lumière du Moyen Âge*, 1944, p. 217. — Ex. masc. : J. POMMIER, *Spectacle intérieur*, p. 243 ; M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 204 ; RINALDI, *Roses de Pline*, p. 168 ; etc. — Cf. R.P. de Gorog, dans *Neuphilologische Mitteilungen*, 1963, pp. 124-129.

En particulier, les noms de **plantes** en *-a* (fém. en lat.) sont généralement masc. en fr. (*camélia, fuchsia*, etc.), alors que ces noms, francisés en *-e* (forme souvent en recul dans l'usage : § 169, 34), sont fém.

LA *forsythie* (J. ROSENTHAL, trad. de : J. Updike, *Cœur de lièvre*, p. 128). — UN *forsythia* (GREEN, *Malfaiteur*, 1974, p. 243). — *Bougainvillées orange* SERRÉES *comme des lierres* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 69). — LE *bougainvilléa* (COLETTE, *Gigi*, L. P., p. 142). R4 — Comp. *salvia* (masc.) et sa forme populaire, *sauge* (fém.). Voir cependant *b*, 1° (*azalée*).

Cattleya (parfois écrit *catleya* ; naguère, *cattleye*, fém.), fém. pour le *Rob.* en 1953, est masc. pour le *Rob.* depuis 1985 et pour la plupart des dict. Ex. fém. : HÉRIAT, *Enfants gâtés*, IV, 3. — Ex. masc. : PROUST, *Rech.*, t. I, p. 233 ; COLETTE, *Aventures quotidiennes*, Œuvres compl., t. VI, p. 418 ; GIRAUDOUX, cit. *Trésor*.

R1 469 REMARQUE

Quant aux mots où la finale -age n'est pas un suffixe, certains sont fém. : *cage, énallage, image, nage, page* (§ 466, *a*), *plage, rage, saxifrage*. — D'autres sont passés au masc. par analogie avec les mots à suffixe -age : *cartilage, mucilage, populage, putrilage, tussilage* (le *Dict. gén.* le donnait encore comme fém.). — Les dict. présentent aussi comme fém. *ambages* et *hypallage*. Le premier n'a pas de genre réel : cf. § 464, R. Pour ***hypallage***, mot technique pourtant, les auteurs le font assez souvent masc. : UN FÂCHEUX *hypallage* (GIDE, *Journal*, 24 mars 1935). — Autres ex. du masc. : GAUTIER, cit. *Rob.* ; QUENEAU, cit. Colin ; DUPRÉ, p. 39 ; R. GEORGIN, *Pour un meilleur fr.*, p. 213 ; P. GRAINVILLE, *Lisière*, p. 217 ; M. PIRON, dans *Mélanges Ars. Soreil*, p. 141. Voir aussi P. Lar. et divers *Lar.* — Ex. du fém. : VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1209 ; G. GENETTE, *Figures III*, p. 41 ; J. STAROBINSKI, dans *Mélanges G. Antoine*, p. 425.

H1 469 HISTORIQUE

Vaugelas, p. 445, l'avait observé déjà.

R2 469 REMARQUE

Inversement, ***samba*** [masc. en brésilien] est passé au fém. en fr. (déjà chez BOURGET, *Danseur mondain*, I), sans doute d'après d'autres noms de danses (*rumba, polka, mazurka*).

R3 469 REMARQUE

Marque déposée, empr. à l'angl. ; de la famille de *maïs*.

R4 469 REMARQUE

On trouve aussi *bougainvillier*, masc., forme altérée.

Mimosa (on a dit aussi *mimeuse*, fém. ; encore, par badinage, chez COLETTE, *Gigi*, L. P., p. 137) est passé du fém. au masc. de la 7e à la 8e éd. du dict. de l'Acad. L'usage est, en effet, franchement déclaré. Ex. fém. : BOURGET, *Voyageuses*, 1897, p. 244 ; G. MATZNEFF, cité et critiqué par Aristide, dans le *Figaro*, 30 sept. 1972. — Ex. masc. : VERNE, *Maison à vapeur*, II, 5 ; J. RENARD, *Journal*, 20 févr. 1896 ; GIDE, *Nourrit. terr. et Nouv. nourrit.*, p. 155 ; MONTHERL., *Lépreuses*, p. 10 ; GIRAUDOUX, *École des indifférents*, p. 180 ; COLETTE, *Journal à rebours*, p. 185 ; etc.

Pour ***freesia*** [FREZJA] (parfois altéré en °*fraisia*), *nymphéa* **H2**, le masc. l'a emporté aussi.

Gloxinia, fém. pour le *Trésor* (*gloxinie* fém. dans le *Lar. XXe s.*), est masc. dans le *Grand dict. enc. Lar.* et dans l'usage : CE *gloxinia* GÉANT (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 205).

Pinguicula, fém. dans le *Grand dict. enc. Lar.*, est masc. chez BERGSON : *Le drosera, la Dionée,* LE *Pinguicula* (*Évol. créatr.*, p. 108).

2° Les noms d'arbres :

Le hêtre, le chêne, le bouleau. — EXCEPTIONS : *une yeuse* [mot empr. à l'occitan], *une épinette* (au Canada, sorte de sapin ou de mélèze), *une sapinette* (épicéa d'Amérique du Nord) ; en outre, *une aubépine, une viorne*, mais elles ne sont pas perçues comme de véritables arbres ; de même, à plus forte raison, *la clématite, la vigne, la ronce*, malgré leur caractère ligneux. — *Ébène* en fr. désigne une matière : cf. § 481, *b*. *Pamplemousse* : § 482, 17. **R5**

3° Les noms de métaux et de corps chimiques :

Le cuivre, le fer, l'argent PUR, *l'or* FIN, *le cobalt, le soufre.*

4° Les noms désignant des langues : *le français, le russe.*

5° Les noms des jours, des mois, des saisons :

Le lundi, le RIANT *avril, le printemps.* (Pour *automne*, voir § 482, 5.)

b) Noms **féminins.**

1° Les noms terminés **R6** par les suffixes *-ade, -aie, -aille, -aine, -aison, -ison, -ance, -ande, -ée* [lat. *-ata*], *-ence* [lat. *-entia*], *-esse, -ette, -eur* (noms abstraits [lat. *-or*] ; sauf *honneur, labeur*), *-ie, ille, -ise, -sion, -tion, -té, -ure* :

La colonnade, la chênaie, la pierraille, la douzaine, la cargaison, la trahison, la constance, une offrande, la poignée, une exigence, la richesse, la sonnette, la couleur, la jalousie, la brindille, la gourmandise, la pression (cf. § 477, *c*), *la dentition, la bonté, la morsure.*

Les noms suivants, qui ont des finales homonymes de suffixes mentionnés ci-dessus, sont masc. : *silence* [lat. *silentium*, neutre] ; *heur* [lat. *augurium* neutre] et ses composés *bonheur et malheur* ; *squelette* [grec σκελετός, masc.] ; *quartette* et *quintette*, qui ont connu les var. *quartet* et *quintet* [ital. *quartetto, quintetto* masc. ; angl. *quartet, quintet*] ; divers mots d'origine grecque (souvent par le lat.) : *apogée* **R7**, *athénée* **R8**, *empyrée, gynécée, hyménée, hypogée, lycée, mausolée, périgée, trophée* (outre *athée*), ainsi que les emprunts à l'angl. *jamboree* et *pedigree* ou *pédigrée* (§ 91, *b*, 7°) et le mot d'origine inconnue *camée*.

Certains noms employés par métonymie pour des hommes passent au masc. : *camarade* ; *cornette, trompette* ; pour *ordonnance*, voir § 486, *a*.

Azalée [empr. du lat. des botanistes *azalea*, fém. de l'adj. grec ἀζαλέος « sec »] est parfois masc. dans l'usage, même écrit : J. PICOCHE, *Précis de lexicologie fr.*, p. 70 ; R. DE OBALDIA, *Théâtre*, t. II, p. 33 ; RODENBACH et DRUON, cit. *Trésor*. — Le *Robert* admet les deux genres. Le fém. est préférable pourtant.

Romanée [d'un nom de lieu], fém. en Bourgogne : *Une bouteille de* LA *romanée du cousin* (H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 12), est masc. en fr. commun, à l'instar des autres noms de vins : *Un sauternes 1819, avec* UN *romanée 42* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1).

2° Les noms de sciences :

La géologie, la chimie, la botanique, la grammaire, la paléographie. — EXCEPTION : *Le droit.*

470 Genre particulier dans certains emplois.

a) ***Chose***, ordinairement féminin, est employé au masculin comme substitut d'un nom que le locuteur ignore ou ne se rappelle plus, ou qu'il évite par décence : § 221, *b*, 2° et *d*. Il devient aussi masc. dans des locutions pronominales indéfinies : *quelque chose*, etc. (§ 764) ; comp. *personne* (§ 755).

H2 469 HISTORIQUE

Nymphéa encore fém. chez CHAT., *Mém.*, I, VIII, 5 : *J'observai* LA NYMPHÉA : ELLE *se préparait à cacher son lys blanc dans l'onde, à la fin du jour.* – Le mot a eu une var. graphique *nymphæa* et une var. francisée fém. *nymphée*.

R5 469 REMARQUE

On enseigne parfois que les composés scientifiques latins qui désignent des animaux et des plantes sont masc. dans un contexte fr., même quand il s'agit de syntagmes fém. en latin ; en fait, le genre conforme au genre latin paraît assez fréquent : LA MERVEILLEUSE Chrysolina limbata [insecte] (Ph. LEBRUN, dans *Le grand livre d'Ardenne et Gaume*, p. 145). – *Chez* LA Salamandra maculata (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 76). – Salvia officinalis *est* UTILISÉE *en infusion* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *sauge*). – Ex. masc. § 482, R2.

R6 469 REMARQUE

Comme, dans les noms qui varient en genre et dans les adjectifs, le fém. se marque souvent par l'addition d'un e dans l'écriture, des usagers croient que cette finale est spécifique du fém. d'une manière générale. C'est une conclusion simpliste : voir divers ex. dans ce § 469, ainsi que dans les §§ 481, 493, 499, 542, etc. – Selon une tradition qui a perdu tout fondement, on parle en poésie de rimes *féminines* pour les mots terminés par un e muet (*rage, orage*) et de rimes *masculines* pour les autres (*douleur, malheur, voleur*).

R7 469 REMARQUE

Les dict. sont unanimes : *apogée* est masc. mais le genre est invisible dans leurs ex. (à *son apogée*, etc.). Dans la littérature, quand le genre est visible, c'est presque toujours le fém. : voir Deharveng, t. II, p. 49 (L. DAUDET, BAUMANN, etc.). – *Je suis à un détour du chemin. Je vis* [du verbe *vivre*] UNE *apogée* (Y. NAVARRE, *Killer*, p. 300).

R8 469 REMARQUE

Athénée, qui en Belgique désigne un établissement d'enseignement secondaire organisé par les pouvoirs publics, y est parfois fém. dans la langue parlée.

b) *Foudre* est féminin quand il désigne le phénomène météorologique ou, figurément, ce qui frappe d'un coup soudain, irrésistible (voir pourtant **H1**) :

LA *foudre est* TOMBÉE *sur l'église. Les foudres de l'excommunication furent* LANCÉES *contre l'hérésiarque.*

Il est masculin :

1) Dans les expressions figurées *foudre de guerre* (courant), *foudre d'éloquence* (littér.) et d'autres, occasionnellement. Il devient d'ailleurs nom animé.

C'est UN *foudre de travail et d'expédition* [de Mirabeau] (HUGO, cit. Rob.). — *Ancien ministre de Caillaux, et pas précisément* UN *foudre de guerre* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 7). — *Il se prenait pour* UN *foudre d'activité* (CURTIS, *Quarantaine*, p. 120) ;

2) Quand il désigne la foudre en tant qu'attribut de Jupiter, ainsi que sa représentation en héraldique, etc. :

Son peintre facétieux l' [= Alexandre le Grand] *a, comme fils de Jupiter, armé grotesquement* DU *foudre, qui est là, entre ses jambes* (MICHELET, *Journal*, cit. *Trésor*). — *Debout brandissant* LE *foudre* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Jupiter*). — *D'argent à* UN *foudre de sable.*

Même dans ce sens, on trouve parfois le fém. : MAURRAS et COCTEAU, cit. *Trésor*.

N. B. *Foudre* [allem. *Fuder*], grand tonneau, est masc. : LE *foudre* GÉANT *d'Heidelberg* [sic] (NODIER, *Contes*, p. 425).

c) Les grammairiens enseignent que ***hymne*** est masculin, sauf quand il désigne un « cantique latin qui se chante ou se récite à l'église ». **H2**

Ex. masc. : *L'hymne national. — Ce qu'un oiseau chante, un enfant le jase. C'est* LE *même hymne* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, III, 1). — *L'hymne* TEILHARDIEN *à la science* (G. FRIEDMANN, *La puissance et la sagesse*, p. 330). — *Hermann* [...] *refermera son livre sur* UN *hymne de reconnaissance au Führer* (DANINOS, *Composition d'hist.*, p. 157). — Dans un contexte religieux : *Les cieux sont* UN *hymne sans fin* [à Dieu] ! (LAMART., *Harm.*, I, 3.) — *Les joueurs de flûte* [avant la bataille] *font entendre des hymnes* RELIGIEUX (FUSTEL DE COULANGES, *Cité ant.*, III, 7).

Ex. fém. : *L'hymne* RIMÉE *de saint Thomas* : Adoro te devote, latens deitas (LARBAUD, *Aux couleurs de Rome*, Nonnain, XV). — TOUTES *les hymnes de cet admirable office* (MAURIAC, *Jeudi-Saint*, p. 136). — *Je me suis rappelé quelques paroles de l'hymne* LATINE (GREEN, *Journal*, 2 déc. 1932).

Mais, en dehors de ce sens particulier, la langue littéraire considère le fém. comme un substitut plus élégant, plus poétique.

Dans un contexte religieux : CETTE *hymne* (CLAUDEL, lettre citée dans *Œuvre poét.*, p. 1112). [À propos de son *Hymne des saints anges*. Le commentateur, lui, écrit : CET *hymne*.] — *Chaque personne de la famille* [protestante] *a son hymne* PRÉFÉRÉE (LARBAUD, dans le *Figaro litt.*, 7 juillet 1951). — *Leur* [= des Gallois] *chant national, « Pays de nos pères », est en même temps une prière. Quand les deux équipes* [de football] *arrivèrent, toute la foule, hommes et femmes,* [...] *chantèrent avant la bataille* CETTE [L. P. : *cet*] *hymne au Seigneur* (MAUROIS, *Silences du col. Bramble*, p. 6). — *Honorons donc Bacchus comme l'ont fait nos pères. / Offrons-lui l'hymne* ANCIENNE (trad. des *Géorg.*, II, dans BELLESSORT, *Virgile*, IV, 1). [Lat. *carminibus patriis*.] — Le contexte n'est pas religieux : TOUTE CETTE *hymne* PLAINTIVE ÉPUISÉE, *nous étions près de quitter le jardin* (S.-BEUVE, *Vol.*, XVIII). — *Elles* [= des mondaines qui avaient prié Renan de parler de l'amour] *attendaient de lui des hymnes à la fois* ARDENTES *et* DÉSINTÉRESSÉES (BARRÈS, *Huit jours chez M. Renan*, 1904, p. 74). [Mais ces dames *le tenaient pour un prêtre : un prêtre de la beauté*.] — [La fantaisie d'Horace] *va* [...] *des hymnes* OFFICIELLES *au naturalisme le plus moderne* (HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 180). — *Cet enthousiasme noble et sincère,* CETTE *hymne, à la fois poésie et religion de l'Action, peuvent* [...] *constituer un alibi spirituel pour des êtres de qualité* (G. FRIEDMANN, *La puissance et la sagesse*, p. 340).

d) ***Merci*** est féminin dans le sens vieilli (sauf dans *sans merci*) « pitié » et dans l'expression *à la merci de*. Il est masculin dans le sens « remerciement ». **H3**

Ex. fém. : *N'attendez de lui* AUCUNE *merci* (*Dict. gén.*). — *Le Roi son frère est dangereux aux siens : /* SA *merci n'est pas* FRANCHE *et sa haine est tenace ; /*

H1 470 HISTORIQUE

Foudre était le plus souvent fém. en anc. fr., sans doute parce qu'il provient de *fulgura*, pluriel neutre pris comme fém. singulier (cf. § 464, H). Le masc., restitué comme équivalent du neutre latin *fulgur*, était fréquent au XVII[e] et au XVIII[e] s., quel que soit le sens : *Si* LE *foudre tomboit sur les lieux bas* (PASCAL, *Pens.*, p. 119). — °*Puissé-je de mes yeux y voir tomber* CE *foudre* (CORN., *Hor.*, IV, 5). — °*Anastase mourut frappé* DU *foudre* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, I, 2). — °*Éteins entre leurs mains leurs foudres* DESTRUCTEURS (VOLT., *Alzire*, I, 4). — Vaugelas (p. 299) admettait les deux genres, indépendamment du sens, mais en préférant le fém.

Quelques auteurs du XIX[e] s., surtout dans la langue poétique, imitaient les classiques : RETIRÉS *des combats,* [...] / [...] / VAINS *foudres de parade* OUBLIÉS *de l'armée, / Autour de tout vainqueur faisant de la fumée, /* RÉSERVÉS *pour la pompe et la solennité, / Vous avez pris racine en cette lâcheté !* (HUGO, *Voix int.*, II, 2.) [Hugo s'adresse aux canons rangés devant l'hôtel des Invalides à Paris. Il avait d'abord écrit : *Tonnerres de parade*.] — Autres ex. : CHAT., *Mart.*, cit. *Trésor* ; GAUTIER, *Cap. Fracasse*, *ib.*

H2 470 HISTORIQUE

Selon l'étymologie, *hymne* (du masc. latin *hymnus*, gr. ὕμνος) est masc. La présence de l'e final, souvent jugé caractéristique du fém., explique que l'on a fait passer le mot du masc. au fém. ; l'élision de l'article devant *h* muet a favorisé ce changement. — La distinction sémantique officiellement adoptée ne se justifie pas.

H3 470 HISTORIQUE

Merci est fém. selon l'étymologie (du fém. latin *merces*). *Grant* étant invariable en genre au Moyen Âge (§ 543), on disait UNE GRANT *merci*, comme on disait UNE GRANT *mere*. Quand *grand* eut pris la forme *grande* au fém., comme on continuait à dire GRAND *merci* dans la locution figée, on crut rendre toutes choses régulières en disant UN *grand merci*, alors qu'il eût fallu dire °UNE *grande merci*.

Merces, proprement « salaire », a pris en latin populaire le sens de « prix » : de là celui de « faveur », puis celui de « grâce qu'on accorde en épargnant », « bon vouloir ». Ces sens ne subsistent que dans quelques locutions telles que *se rendre à merci, à la merci de, sans merci, Dieu merci* (= par la merci de Dieu). — Dès le XII[e] s., *merci* est devenu un terme de politesse, d'après des locutions telles que *vostre merci* = grâce à vous.

Rarement il oublie et jamais ne menace, / D'autant plus rancunier que les torts sont anciens (LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, Romance de don Fadrique). — *Sur la route, on est à* LA *merci du premier chauffard venu* (*Dict. contemp.*).

Ex. masc. : *Un grand merci.* — *Dire* UN *merci affectueux.*

e) *Œuvre* H4 est toujours féminin au pluriel ; il l'est généralement aussi au singulier.

Les plus BELLES *œuvres de l'industrie humaine. Les* DERNIÈRES *œuvres de Cicéron. Faire de* BONNES *œuvres. Les œuvres* SOCIALES. — UNE *œuvre* INÉDITE *d'Irène Némirowsky a connu un grand succès.* TOUTE *œuvre* HUMAINE *est* IMPARFAITE.

Il est masculin quand il désigne :

1) L'ensemble de la bâtisse, surtout dans l'expression *le gros œuvre* :

En cinq années, Guillaume de Sens érigera la basilique, au moins pour LE GROS *œuvre* (HERRIOT, *Dans la forêt normande*, p. 126). — Notons aussi l'expression juridique *dénonciation de* NOUVEL *œuvre*, assignation à celui qui construit sur un terrain qui ne lui appartient pas ou au mépris d'une servitude.

2) L'ensemble des ouvrages d'un artiste, parfois d'un écrivain. H5

L'œuvre ENTIER *de Beethoven* (R. ROLLAND, *Vie de Beethoven*, p. 13). — *L'œuvre* COMPLET *de Rowlandson* [caricaturiste anglais] (FRANCE, *Mannequin d'osier*, p. 179). — *Presque* TOUT *l'œuvre de Musset* (LANSON, *Hist. de la litt. fr.*, p. 961). — *L'œuvre* COMPLET *de Gibbon* [historien anglais] (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 36). — *L'œuvre* ENTIER *de Barrès* (ARLAND, *Essais crit.*, p. 73). — *Dans l'œuvre* ENTIER *de Flaubert* (MAURIAC, *Trois grands hommes devant Dieu*, p. 82). — *Le deuxième volume contenait l'œuvre presque tout* ENTIER *de Justin* (BOSCO, *Récif*, p. 75).

Il est toujours permis, cela va de soi, de faire fém. *œuvre* désignant l'ensemble des ouvrages d'un artiste ou d'un écrivain R : *Tintoret, dont l'œuvre presque* ENTIÈRE *est à Venise* (TAINE, *Voy. en It.*, t. II, p. 358). — *Je me suis mis à feuilleter son* [= de Watteau] *œuvre* GRAVÉE (L. GILLET, *Watteau*, p. 5). — *Dans* TOUTE *l'œuvre de Dickens* (MAUROIS, *Silences du col. Bramble*, p. 139). — TOUTE *l'œuvre de Claudel* (DUHAMEL, *Temps de la recherche*, XIV).

3) Le *grand œuvre* pour la recherche de la pierre philosophale ou, figurément, pour quelque grande entreprise analogue :

C'est en participant à la législation que l'Américain apprend à connaître les lois ; c'est en gouvernant qu'il s'instruit des formes du gouvernement. LE GRAND *œuvre de la Société s'accomplit chaque jour sous ses yeux, et pour ainsi dire dans ses mains* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, II, 9). — *Ces articles, et la relative diminution de ses autres occupations, indiquent que Littré, après 1854, est de plus en plus absorbé par* SON GRAND *œuvre* (A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 112).

Parfois, le sens est assez affaibli et rien ne distingue *grand œuvre* de *grand ouvrage* : *Dans* SON PREMIER GRAND *œuvre* (la Méthode...), *Bodin table encore sur la force d'une tradition monarchique* (GLUCKSMANN, *Cynisme et passion*, p. 58).

f) *Orge* H6 est féminin, sauf dans les expressions *orge mondé*, *orge perlé* (employées notamment en pharmacie).

On l'appelle, suivant les localités, orge CARRÉE, orge de prime, orge d'hiver, *etc. Ses grains sont plus petits que ceux de l'orge* COMMUNE (*Grand Lar. enc.*, s. v. *escourgeon*).

Le masc. a subsisté dans le fr. du Midi et dans divers dialectes, mais il est douteux que cela explique des ex. comme les suivants : *La surface unie de l'orge* VERT (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, p. 21). — CET *orge* (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 425).

g) *Période* H7 est féminin dans la plupart de ses acceptions :

LA *période quaternaire.* LA *période lunaire.* LA *période révolutionnaire.* UNE *période oratoire* (cf. § 213, R). UNE *période* MUSICALE. — *La maladie a passé par* TOUTES *ses périodes* (*Ac.* 1935, s. v. *passer*).

Il est masculin lorsqu'il désigne le point, le degré où une chose, une personne, est arrivée ; dans ce sens, il appartient au langage soutenu.

Surtout dans les expressions *le dernier période, le plus haut période* : *Vous ne connaissez pas la misère à* SON DERNIER *période, la honte du déshonneur* (BALZAC,

H4 470 HISTORIQUE

Œuvre, du fém. latin *opera*, fut d'abord fém. C'est sous l'influence du neutre latin *opus*, au pluriel *opera*, qu'il commença, au XVI[e] s., à passer au masc. : *Pour purger ses œuvres* VICIEUX (MAROT, t. IV, p. 428). — *Fist le pont du Guard et l'amphithéâtre de Nîmes en moins de troys heures, qui toutesfoys semble œuvre plus* DIVIN *que* HUMAIN (RAB., *Pant.*, V). — Les grammairiens du XVII[e] s., conciliant l'étymologie et l'usage, ont établi les distinctions actuelles. Mais, par la suite, *œuvre*, au sens général, a pu encore être employé au masc., surtout dans le style soutenu et en poésie : *Sans cela toute Fable est* UN *œuvre* IMPARFAIT (LA F., *F.*, XII, 2). — *Donnons à* CE GRAND *œuvre* [= la destruction du lutrin !] *une heure d'abstinence* (BOIL., *Lutrin*, IV). — +*Pour former œuvre* PARFAIT */ Il faudrait se donner au diable* (VOLT., *Zaïre*, Épître dédic.). — *L'homme de vertu auquel était* RÉSERVÉ UN *œuvre plus* SAINT (CHAT., *Mém.*, III, II, V, 25). — *Et comme l'Éternel, à la création* [cf. *Bible*, Genèse, I, 31], */ Trouves-tu* [...] *que ton œuvre est* BON ? (MUSSET, *Poés. nouv.*, Rolla, IV.) — Cela est fort rare au XX[e] s. : *Lamineurs noirs bâtis pour* UN *œuvre* ÉTERNEL (VERHAEREN, *Multiple splendeur*, Effort). — *L'émouvante notion de la continuité de l'œuvre* HUMAIN (J. ROSTAND, *Courrier d'un biolog.*, pp. 216-217).

H5 470 HISTORIQUE

Ce sens collectif a été longtemps spécialisé : à un ensemble de gravures, d'abord celles qui sont dues à un même graveur, puis à celles qui ont été faites pour les tableaux d'un peintre. En 1878, l'*Ac.* prévoit l'application aux musiciens : *L'œuvre de Beethoven* (le contexte suggère que le nom est masc.). C'est seulement en 1935 que l'*Ac.* donne un sens élargi, « ensemble des œuvres d'un artiste », avec trois ex., les deux premiers inspirés de la restriction ancienne : *L'*ŒUVRE *gravé de Raphaël. Tout l'*ŒUVRE *de Callot. L'*ŒUVRE *entier de Rembrandt* ; plus d'allusion aux musiciens, les écrivains toujours absents. En 2004, une parenthèse semble montrer qu'ils ne sont pas exclus : « *surtout* à propos des beaux-arts ».
Pour les musiciens, on a employé aussi *œuvre* au masc. pour chacune de leurs œuvres rangées dans l'ordre chronologique : *Le premier, le second* ŒUVRE *de ce musicien* (*Ac.* 1718-1878). — *L'*ŒUVRE *24 de Beethoven* (LITTRÉ). On emploie plutôt aujourd'hui *opus*, abrégé en *op.* (où Littré voyait l'ital. *opera*).

R 470 REMARQUE

Si l'on en juge par l'ex. suivant, le masc. est, dans ce cas, une « servitude grammaticale » : *Cette haute pile inégale de cahiers d'école* [dans la chambre mortuaire de Proust], *c'était, n'en déplaise aux amateurs de catastrophe, l'œuvre* COMPLÈTE *ou, pour être grammatical, l'œuvre* COMPLET *de notre ami* (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 200).

H6 470 HISTORIQUE

Orge remonte au neutre latin *hordeum*, pluriel *hordea*. Dès le Moyen Âge, il s'est employé aux deux genres. Il est probable que c'est à cause de la terminaison en *-e* et de l'initial vocalique que le mot est devenu presque exclusivement fém.

H7 470 HISTORIQUE

Période remonte au fém. latin *periodus* (lui-même tiré du fém. grec περίοδος). Le masc. vient sans doute du fait que la finale *-us* se trouve surtout dans des noms masc.

Cous. Bette, p. 24). — *Elle souffrait d'une angine de poitrine arrivée à* SON DERNIER *période* (BOURGET, *Divorce*, III). — *Secourable à la fois et funeste à la France, / Au plus* HAUT *période il porta sa puissance* (NERVAL, *Poés. polit.*, Étranger à Paris). — *L'homme grand* [...], *c'est celui qui saura la* [= la civilisation] *porter à* SON *plus* HAUT *période* (MALRAUX, *Tentation de l'Occident*, p. 31). — AU *plus* HAUT *période du banquet* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 22).

En dehors de ces expressions : *Elle* [= l'originalité d'un auteur] *venait seulement d'atteindre à* SON *période* [= apogée] (HERMANT, *Théâtre 1912-1913*, p. 193). — *Il en était à* CE *période* HEUREUX *de la passion triomphante* (HENRIOT, *Occasions perdues*, p. 245). — *Cette deuxième nuit en était* AU *période* AVANCÉ, *peu avant le jour, où les amants embrassés encore ont cédé au sommeil profond de leurs belles fatigues* (M. THIRY, *Romans, nouvelles, contes, récits*, p. 293).

Certains auteurs emploient *dernière période* dans le sens donné ci-dessus : *La maladie mentale entre dans* SA DERNIÈRE *période* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. VII, p. 210). — Autre ex. : BALZAC, *Peau de ch.*, XXIV.

471 Noms changeant de genre avec le nombre.

a) ***Amour*** au sens de « passion d'un sexe pour l'autre, passion charnelle » est ordinairement masculin au singulier et souvent féminin au pluriel (le pluriel pouvant être un synonyme emphatique du singulier). H1

Ex. masc. sing. : *Voilà* UN *amour sans trouble et sans peur* (VIGNY, *Chatt.*, III, 8). — *Peut-être l'amour* HEUREUX *s'épanouit-*IL *en vertus physiques et morales chez les descendants* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 109). — *Mais combien fait mal* UN *amour qui meurt !* (LOTI, *Désenchantées*, XXII.) — *L'amour* FOU (titre d'un livre d'A. BRETON). — *Déçue dans* SON PREMIER GRAND *amour saphique* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, p. 179).

Ex. fém. plur. : *Jeunes amours, si vite* ÉPANOUIES (HUGO, *Contempl.*, I, 2). — *Ces hommes de l'Empire* [...] *parlèrent de leurs* PREMIÈRES *amours* (MUSSET, *Conf.*, I, 2). — *J'aspirais secrètement à de* BELLES *amours* (BALZAC, *Peau de ch.*, p. 110). — *Les très* GRANDES *amours se reconnaissent* [...] *à la parfaite et durable harmonie de la vie quotidienne* (MAUROIS, *Art de vivre*, p. 83). — *Sans doute étions-nous loin de cette complicité chaude* [...] *où se reposent les* VIOLENTES *amours, qu'*ELLES *aient ou non pour* ELLES *le droit d'exister* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XVII). — *Si de* TELLES *amours* [entre femmes] *sont souvent* ORAGEUSES, *c'est aussi qu'*ELLES *sont ordinairement plus* MENACÉES *que les amours* HÉTÉROSEXUELLES. ELLES *sont* BLÂMÉES *par la société,* ELLES *réussissent mal à s'y intégrer* (BEAUVOIR, *op. cit.*, t. II, pp. 188-189).

Cependant, on trouve, soit dans une langue littéraire assez recherchée, soit dans l'usage populaire que reflètent d'autres textes littéraires, *amour* au féminin singulier, tandis que le masculin pluriel appartient à tous les niveaux de langue, même au niveau littéraire. R

Ex. fém. sing. : *J'ai l'âme lourde encor d'amour* INEXPRIMÉE (E. ROSTAND, *Cyr.*, V, 5). — *Pour désaltérer* CETTE *amour* CURIEUSE (VALÉRY, *Charmes*, Fragments du Narcisse, I). — *Pourquoi revenir si rien ne subsiste de l'amour* ANCIENNE ? (LA VARENDE, *Cœur pensif...*, p. 13.) — UNE *amour* VIOLENTE (*Ac.* 1932 [ex. disparu en 2001]). — *Dans* SA *très* GRANDE *et très* PUISSANTE *amour il a déjà préparé notre retrouvaille* (H. CIXOUS, *Commencements*, p. 120). — *Et puis, il n'y avait aucune poésie chez ce garçon : non, ce n'était pas encore* LA GRANDE *amour* [pense un personnage] (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, F°, p. 85). — *L'amour,* LA VRAIE, LA GRANDE, *qu'elles vous rabâchent toutes dans leur courrier du cœur, vous croyez que ça existe, Monsieur Barnett ?* [dit un coiffeur] (ANOUILH, *Monsieur Barnett*, p. 35.)

Ex. masc. plur. : *Vous avez beau me plaisanter sur mes amours* PASSAGERS (STENDHAL, *Corresp.*, t. I, p. 64). — *De ces amours historiquement* CONSTATÉS, *avec une grande dame, il lui était resté ce drap de lit* (HUGO, *Misér.*, V, II, 4). — *Beaucoup d'amours plus ou moins* PASSAGERS (MUSSET, *Conf.*, I, 5). — *L'histoire d'un cœur épris de deux amours* SIMULTANÉS (NERVAL, *Sylvie*, XIII). — *L'affreuse souffrance des amours* TRAHIS (MAUPASS., *Mont-Oriol*, p. 358). — *L'antique océan qui berça les* PREMIERS *amours de la terre* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 56). — *Reprendrons-nous comme autrefois nos* BEAUX *amours* PLEINS *de mystère ?* (GIDE, *Retour de l'enf. prod.*, p. 62.) — *Nos vieux romans* [...] */ Nous rappelant nos* VIEUX *amours* (ARAGON, trad. d'un poème de Pouchkine, dans Pouchkine, *Œuvres poét.*, t. II, p. 369). A

En dehors de ce sens, *amour* est presque toujours masculin, au singulier comme au pluriel :

H1 471 HISTORIQUE

Amor était masc. en latin. — *Amour* avait les deux genres en anc. fr., mais le fém. prédominait. Ce genre restait fréquent au XVIIe s., même en dehors du sens « passion » : *Amour* MATERNELLE, par ex. est chez CORN. (*Rodog.*, V, 3) et chez RAC. (*Phèdre*, V, 5). — Pour Vaugelas (pp. 389-390), le mot était masc. quand il signifiait « Cupidon » et quand il était dit de l'amour de Dieu ; en dehors de ces deux cas, *amour* était indifféremment du masc. ou du fém. (mais ce dernier était jugé préférable). — Chez CORN., *amour* est fém. même lorsqu'il s'agit de l'amour des hommes pour Dieu (*Pol.*, II, 6) ou de l'amour de Dieu pour les hommes (*ib.*, V, 3). — La différence de genre d'après le nombre, que les grammairiens ont voulu établir au XVIe et au XVIIe s., n'a jamais été appliquée rigoureusement dans l'usage. Notons seulement ces ex. du masc. plur. au XVIIIe s. : *+Et mes* PREMIERS *amours et mes premiers serments* (VOLT., *Œdipe*, II, 2). — *+Les plus* CHARMANTS *amours* (MARIV., *Père prudent et équitable*, I, 1). — *Des amours de voyage ne sont pas* FAITS *pour durer* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 254). — *Je n'ai que des amours plus ou moins* INTÉRESSANTS *à vous conter, et point d'*INTÉRESSÉS (prince DE LIGNE, *Contes immoraux*, V). Etc.

R 471 REMARQUE

Quand les tours *un de, un des, le plus beau des*, et autres semblables, comportent le plur. *amours* (« passion »), on met ordinairement au masc. les mots dont *amours* commande l'accord, afin d'éviter la disparate :

Par cette raison qui veut que de TOUS *les amours de femmes, le deuxième soit le plus long à finir* (BOURGET, *Cruelle énigme*, p. 139). — *Olivier* [...] *s'abandonnait à la douceur d'un de ces* PETITS *amours romanesques dont il était coutumier* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VI, p. 187). — *Le plus beau de* TOUS *les amours* (VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 50).

On trouve aussi *une des..., la plus belle des...*, etc. : *C'est la reconstitution d'*UNE *de ces amours que M. Charles Fournet vient de tenter* (HENRIOT, *Romanesques et romantiques*, p. 226). — De même : *Elle est faite d'amours successives,* CHACUNE EXCLUSIVE *en son temps* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 64).

A 471 AUTRES EXEMPLES

CHAT., *Mém.*, IV, I, 7 ; GAUTIER, *Albertus*, LVI ; LAMENNAIS, *Voix de prison*, X ; MICHELET, *Insecte*, XII ; SAND, *Mauprat*, XIV ; BARBEY D'AUR., *Œuvres roman. compl.*, t. I, p. 1248 ; BAUDEL., *Fl. du m.*, Spleen ; A. DE NOAILLES, *Honneur de souffrir*, p. 158 ; COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 9 ; CHAMSON, *Adeline Vénician*, p. 156 ; etc.

L'amour MATERNEL. UN VIOLENT *amour des richesses.* — *Amour* SACRÉ *de la patrie* (ROUGET DE LISLE, *Marseillaise*). — *L'ancienne religion excite alors dans tous les cœurs d'*ARDENTS *amours ou d'implacables haines* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, II, 9).

En particulier, *amour* est toujours masc. quand il désigne les représentations du dieu Amour (c'est alors un nom animé) [le nom propre étant lui-même masc.] : *Une guirlande flanquée de quatre* PETITS *amours* JOUFFLUS [sur un carton à gâteaux] (PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 49).

b) ***Délice*** est masculin au singulier et féminin au pluriel. H2

Ex. au sing. : *Son nom fait* MON *délice* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Idylle). — *Dans* CET *extrême délice* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 106). — QUEL *délice d'excursionner* [...] ! (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 131.) — *Manger des mûres est* UN *délice* (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 9). — *Des yeux qui brillent comme à l'annonce d'*UN *proche délice* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 184).

Ex. au plur. : *L'imagination m'apportait des délices* INFINIES (NERVAL, *Aurélia*, I, 1). — QUELLES *délices !* (GENEVOIX, *Tendre bestiaire*, p. 129.) — *Celui qui a connu les plus* DÉVORANTES *délices* (P.-H. SIMON, *Somnambule*, p. 118). — *Avoir ses délices* PRIVÉES, *au sein d'un petit groupe d'initiés* (CURTIS, *Saint au néon*, F°, p. 161).

Après des expressions comme *un de, un des, le plus grand des*, etc., suivies du complément pluriel *délices*, on met au masc. l'adjectif ou le participe se rapportant à ce complément : UN *de mes plus* GRANDS *délices.*

c) ***Orgue*** est masculin au singulier. Il est féminin au pluriel quand il désigne un seul instrument (pluriel emphatique : § 506, *b*), mais il reste masculin quand il s'agit d'un véritable pluriel. H3

Ex. masc. sing. : *J'ai entendu* UN *orgue* [...] *jouer, à la messe, les airs les plus doux et les plus tendres* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 989). — *L'orgue* MAJESTUEUX *se taisait gravement* (HUGO, *Ch. du crép.*, XXXIII). — UN PETIT *orgue de Barbarie* ARRÊTÉ *devant l'hôtel jouait des valses viennoises* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 787).

Ex. fém. plur. : *Cela ressemblait aux sons d'orgues* LOINTAINES (BOYLESVE, *Becquée*, p. 57). — *Les orgues s'étaient* TUES, RELAYÉES *maintenant par des cuivres et des tambours* (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1678). — Dans un emploi figuré : *Faire donner les* GRANDES *orgues* « s'exprimer avec emphase ».

Ex. masc. plur. : *Il ne reste guère d'orgues* ANCIENS *en France* (M. CHAPUIS, dans le *Monde*, 5 sept. 1967). — *Un de ces orgues de Crémone* [...] *que les Italiens promènent dans les rues*, POSÉS *sur une petite voiture* (GAUTIER, *Voy. en Russie*, cit. *Rob.*).

On trouve parfois le fém. au pluriel alors qu'il s'agit de plusieurs instruments : MAUROIS, *En Amérique*, p. 25 ; P.-H. SIMON, *Hist. d'un bonheur*, p. 224 ; L. NOULLEZ, *Deux orgues pour les Minimes*, p. 22 ; — ou même le masc. au pluriel pour un seul instrument : R.-L. BRUCKBERGER, dans le *Monde*, 6 oct. 1978.

472 Noms propres de lieux.

a) Comme pour les noms inanimés en général, le genre des noms géographiques est arbitraire : ni l'étymologie ni la forme ni le sens ne sont déterminants.

Par ex., si beaucoup de noms de régions et de cours d'eau terminés par un e muet sont fém., d'autres sont masc. : *le Perche, le Maine* (mais *la Maine* comme rivière), *le Rouergue... ; le Rhône, le Tage, le Tibre, le Danube...* — Pour *Nigéria* et *Guyana*, voir § 469, *a*, 1°, N. B.

Parmi les noms de cours d'eau, *Weser* est masc. en fr. quoique fém. en all., selon le *Lar. XX*e *s.* (1933), et *Volga* masc. en fr. quoique fém. en russe, selon le *Nouveau Lar. ill.* (1904). Dans les deux cas, le fém. l'a emporté depuis, comme le confirment les grands *Lar.* postérieurs. H1

b) Les noms de **villes** B sont masculins dans l'usage parlé, mais souvent féminins dans la langue écrite, surtout littéraire. H2

On pose parfois en règle que ces noms sont féminins seulement quand ils se terminent par un *e* muet. Cette finale favorise le féminin, sans doute, mais les écrivains le choisissent aussi dans d'autres cas.

LA BLANCHE *Navarin* (HUGO, *Orient.*, V). — *Comme* UNE *Pompéi* GARDÉE *par des sergents de ville* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XV). — *Lyon, Marseille, Bordeaux* INSURGÉES (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 78). — L'ÉCLATANTE *Jérez*, TOUTE PLEINE *de l'odeur de ses celliers à vin* (LOUŸS, *La femme et*

H2 471 HISTORIQUE

Jusqu'au XVIe s., *délice* avait les deux genres, quel que soit le nombre, mais le masc. semble avoir été plus fréquent, même au plur. Les grammairiens (Vaugelas, lui, p. 249, rejetait le sing.) ont réglé l'usage du fr. d'après le latin, où l'on avait un nom fém. plur. *deliciae*, et un nom neutre sing. *delicium*. L'usage a hésité longtemps : +TOUS *les délices* (MARIV., *Journaux et œuvres diverses*, p. 18). — UNE *délice* (MAINTENON, *Lettres*, 18 avril 1701). — SA DERNIÈRE *délice* (CHAT., *Mém.*, II, I, 6). — Même au XXe s., on trouve parfois *délices* au masc. : *D'*EFFRAYANTS *délices* (CAILLOIS, *Chroniques de Babel*, p. 44). — Autres ex. (où ce n'est pas phonétique) : BARRÈS, *Dérac.*, p. 56 ; ESTAUNIÉ, *Tels qu'ils furent*, p. 309 ; J. BURGOS, *Pour une poétique de l'imaginaire*, p. 206. — Le fém. sing. est plus rare : LA *délice en sera* MEILLEURE (L. WOUTERS, *Tous les chemins mènent à la mer*, p. 117).

H3 471 HISTORIQUE

Orgue avait les deux genres au Moyen Âge, avec prédominance du fém. Le masc. s'est imposé (du moins au sing.) parce que le mot latin *organum* était neutre. Au XVIIIe s., on trouvait encore le fém. au sing. : +*Aussi fait-elle* [= ma voix] *autant de bruit qu'*UNE *orgue de paroisse* (MARIV., *Journaux et œuvres diverses*, p. 284). Et même au XIXe : UNE *orgue de barbarie* (J. DROUET, lettre à Hugo, 18 déc. 1839).

H1 472 HISTORIQUE

Les noms de cours d'eau étaient masc. en latin ; par ex. *Mosa*, malgré sa finale. Ils sont souvent passés au fém. en anc. fr., surtout quand ils se terminaient par e. À la Renaissance, on a tenté de revenir au genre latin : MON *Loyre* GAULOIS (DU BELLAY, *Regrets*, XXXI) [= la Loire].

B 472 BIBLIOGRAPHIE

B. HASSELROT, *Le genre des noms de villes en français*, dans *Studia neophilologica*, 1943-1944, pp. 201-223. — R. EDWARDSSON, même titre, même revue, 1968, pp. 265-316.

H2 472 HISTORIQUE

Les noms de villes étaient fém. jadis : *De joiaux, de richesses* TOUTE *Paris resplent* (ADENET LE ROI, *Berte*, 266, éd. Holmes). — *Fut Lanchon* DESTRUITE (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. G., p. 235).

le pantin, IX). — *À l'horizon*, TOUTE PLATE, ELLE *aussi, Madrid* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., pp. 615-616). — *Hank-Kéou était* TOUTE *proche* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 157). — *Dans Cusset* ENDORMIE (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 317). — *Amsterdam* ENDORMIE (CAMUS, *Chute*, Pl., p. 1548). — *Sfax*, [...] *Sousse et Kairouan étaient, à leur tour*, LIBÉRÉES (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 122). — *Meknès était plus* DISCRÈTE *que Fez, moins magnifique et moins* OPPRESSANTE (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 339). — *Paris est* TRAVERSÉE *de parfums d'arbres* (NOURISSIER, *Allemande*, p. 180). — *Arras et Amiens étaient* PRISES (CABANIS, *Profondes années*, p. 157). — *Montreuil s'est* BÂTIE *autour de l'abbaye* (*Grand dict. enc. Lar.*, t. VII, p. 7089). Etc.

Le fém. est particulièrement naturel si les noms de villes contiennent l'article fém. dans leur forme ordinaire, soit que cet article précède, soit qu'il suive avec un adjectif : *La Rochelle se donne tout* ENTIÈRE *au commerce maritime* (*Grand dict. enc. Lar.*). — UNE SECONDE *Rochelle* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, I). — MA SAINTE *Mecque* (LOTI, *Roman d'un enfant*, XIX). — LA VIEILLE *Havane* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 513). — *Albe-la-Longue* [...] *fut* FONDÉE, *selon la légende, par Ascagne* (*Italie*, Michelin, 1963, p. 47).

Le masc. se rencontre pourtant : ÉQUIPÉ *d'un bassin de plaisance, La Rochelle est un notable port de pêche* (*Grand dict. enc. Lar.*). [Le rédacteur pense sans doute à *port*.] — TOUS *les La Ferté* (DANINOS, *Daninoscope*, p. 69).

Le masculin prédomine : 1) quand le nom est précédé des adjectifs *vieux, nouveau* ou *grand*, pour désigner des quartiers de la ville ou son extension ; — 2) quand le nom est précédé du déterminant *tout* ; — 3) quand il est employé par métonymie, pour un évènement, une équipe sportive ou, s'il s'agit d'une capitale, le gouvernement du pays (ou les institutions qui y siègent : pour Bruxelles, l'Union européenne).

- *Les rues* DU VIEUX *Marseille* (FLAUB., *Voy.*, t. II, p. 540). — LE VIEUX *Belleville* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. III, p. 315). — *Rien ne subsiste* DU VIEUX *Cologne* (MAULNIER, dans le *Figaro litt.*, 13 sept. 1952). — *Divers organismes administratifs englobent l'ensemble de l'agglomération londonienne*, LE « GRAND *Londres* » (Greater London) (*Grand dict. enc. Lar.*).
  Quand l'adjectif fait partie du nom de la localité (surtout pour la distinguer d'une autte), il est ordinairement masc. : *Noisy-le-Grand, Noisy-le-Sec, Vieux-Rouen, Rosoy-le-Vieil, Rosoy-le-Jeune*, etc. Mais le fém. se rencontre : *Pournoy-la-Grasse* et *Pournoy-la-Chétive* (Moselle), *Vaison-la-Romaine*, etc. en France ; *Habay-la-Vieille* et *Habay-la-Neuve* (d'où *Louvain-la-Neuve*, fondée en 1970) en Belgique ; *La Nouvelle-Orléans* aux États-Unis. **H3** Ce genre est plus fréquent quand le nom se termine par un e muet : *Ermenonville-la-Grande* et *Ermenonville-la-Petite, Brienne-la-Vieille, Suze-la-Rousse, Brive-la-Gaillarde* en France ; *Basse-Wavre* **H4** en Belgique.

- *De la fenêtre on découvrait* [...] TOUT *Villeneuve* (FROMENTIN, *Domin.*, II). — TOUT *La Rochelle en était* TROUBLÉ (MAUPASS., C., Ce cochon de Morin, III). — TOUT *Antioche s'étouffait au théâtre* (FRANCE, *Thaïs*, p. 102). — TOUT *La Rochelle fut* MENACÉ *d'envahissement* (MAETERLINCK, *Vie des termites*, p. 71). — TOUT *Rome remarquait qu'il semblait heureux* (MAUROIS, *Chateaubr.*, p. 384). — TOUT *Thèbes sait ce qu'elle a fait* (ANOUILH, *Antigone*, p. 106).
  Tout, précédé de l'article masc., se met devant un nom propre de ville auquel il se joint par un ttait d'union, pour former un nom composé désignant l'élite de la société de cette ville : *Les médaillons connus du* « TOUT-PARIS » (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 85). — *Le* TOUT-MENTON *mondain et tuberculeux* (MAETERLINCK, *Double jardin*, p. 132). — *Le* TOUT-PARIS *méprise le reste du monde* (BENDA, *Rapport d'Uriel*, p. 157). **R1**

- *Il suffira d'une victoire, d'*UN *Austerlitz, d'*UN *Iéna* (BAINVILLE, *Napol.*, XXII). — *Bruges*, BATTU *seulement 3-4* [au football] (dans le *Monde*, 19 sept. 1986). — *Washington s'était toujours* OPPOSÉ [...] *au transport* [...] *des troupes que nous tenions prêtes* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 195). — *Bruxelles* [= la Commission européenne] *est* CONCERNÉ [...] *par la question de l'efficacité des crédits européens* (dans le *Monde*, 28 avril 2006, p. 8). **R2**

H3 472 HISTORIQUE

Jadis *le nouvel Orléans* (abbé PRÉVOST, *M. Lescaut*, éd. Allem, pp. 230-231).

H4 472 HISTORIQUE

Jadis *Bas-Wavre*, commun. A.-M. Vervaeren.

R1 472 REMARQUE

Aujourd'hui, on met souvent une majuscule à *tout* dans cet emploi.

R2 472 REMARQUE

Ex. fém. : *Sète* QUALIFIÉE [au football] (dans le *Monde*, sélection hebdom., 7-13 avril 1988). — *Bruxelles* DÉSAVOUÉE *par la Cour de Justice européenne* (dans le *Monde*, 17 sept. 2005, p. 18). [Titre de l'article. Le texte dit : *La Commission européenne a été désavouée* (...).]

R3 472 **REMARQUE**

Prononciation : [gʀɔɛnlɑ̃d] ; [gʀwɛ̃lɑ̃] est vieilli. En Belgique, on entend souvent, selon le système graphique du néerlandais, °[gʀunlant].

c) Les noms d'**îles** sont généralement féminins (*le Groenland* R3 mis à part, car il n'est pas considéré comme une île) :

Tino, autrefois Ténos, n'est SÉPARÉE *d'Andros que par un étroit canal* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 916). — *Tristan d'Acunha est* SITUÉE *par 37° 8' de latitude australe* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 2). — *Mooréa,* [...] BAIGNÉE *de lumière* (LOTI, *Mariage de Loti*, III, 24). — *Java fut* INDOUISÉE *dès le début de notre ère* (J. FAUBLÉE, dans *Les langues du monde*, 1952, p. 653). — *Ouessant,* LONGUE *de 7 km* (*Bretagne*, Michelin, 1969, p. 142). — *Porto-Rico dut être* CONQUISE *de haute lutte* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *Antilles*). — *Corfou, heureusement* OUBLIÉE (dans le *Monde*, 13 avril 1974, p. 12).

Il y a cependant de l'hésitation : *À l'horizon apparaissait Tahiti, à demi* PERDU *dans la vapeur,* BAIGNÉ *dans la grande lumière tropicale* (LOTI, *Mariage de Loti*, III, 14) [fém. : IV, 11]. — *Bornéo est* ATTEINT *par le Portugais d'Abreu en 1511* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *Bornéo*) [fém. ailleurs dans le même article]. — *Empêcher que Sein ne fût* LIVRÉ *au pillage* (H. QUEFFÉLEC, *Recteur de l'île de Sein*, IV, 8). — Le masc. est fréquent si l'auteur pense à un pays, à un État plutôt qu'à une île : *Madagascar est* RECONNAISSANT *à la France* (DE GAULLE, *Mém. d'espoir*, L. P., t. I, p. 83).

d) Les noms de **châteaux**, d'**églises**, de **grottes**, etc. ont souvent le genre du nom commun que les usagers ont dans l'esprit. Comp. § 476, *b*.

Châteaux : *Si fort que j'admire Versailles, je ne l'aime pas. C'est trop peu dire, je* LE *déteste* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. X, p. 80). — *Une cathédrale de Chartres modèle réduit,* UN *Versailles* MINIATURISÉ (GARY, *Tête coupable*, p. 40). — *Lacoste a été* DÉPECÉ *à la Révolution.* IL *se refait, se remeuble peu à peu par les soins de son actuel propriétaire* (J. CELLARD, dans le *Monde*, 6 août 1976).

Églises : *Sens, Beauvais, Laon, Soissons, Amiens, Bourges malgré ses cinq nefs, sont* LUMINEUSES *comme des halles de verre et de fer* (Élie FAURE, *Hist. de l'art, L'art médiéval*, L. P., p. 249). — *À Saint-Wandrille* (COMMENCÉE *par l'abbé Gérard* [...]) (M. de BOUARD, dans : M. >Aubert, etc., *L'art roman en France*, p. 72). — *St-Pierre a été* COMMENCÉE *en 1134* (*Paris et sa proche banlieue*, Michelin, 1965, p. 173). — Le masc. n'est pas rare si l'origine est un nom masc. : *Saint-Damase s'était* TROUVÉ *être* [...] *le point de rassemblement* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 173). — *St-Front a été* RECONSTRUIT *au XIX*ᵉ *s.* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Périgueux*). — Il semble exclu avec des noms originairement fém. : *Notre-Dame,* ENTREPRISE *par l'évêque Maurice de Sully dès 1163, est* ACHEVÉE *sous Saint Louis* (*ib.*, s. v. *Paris*). — *L'incomparable parure de vitraux que Notre-Dame de Chartres a* SEULE *de ses* SŒURS *pu conserver* (É. LAMBERT, *Style gothique*, p. 21). — *Sainte-Croix de Montmajour,* ENTOURÉE *de tombes* (F. BENOIT, dans Aubert, *op. cit.*, p. 444). — Comp., pour une école : *Sainte-Barbe,* RESTAURÉE *et* DIRIGÉE *par M. de Lanneau* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. XI, p. 199).

Grotte : *Lascaux est* SAUVÉE (Fr. MÉGRET, dans le *Figaro*, 6 août 1971).

e) Traditionnellement, parmi les noms propres des **corps célestes** (planètes, étoiles, constellations), ceux qui appartiennent à la langue commune sont masculins, sauf quand ils comportent l'article féminin (*la Grande Ourse, l'étoile Polaire* [cf. § 100, *a*, 1°]) ou quand ils ont été d'abord des noms féminins de la mythologie (*Vénus* R4, *Cassiopée*), *Bételgeuse* mis à part H5. Voir Littré et P. Lar. aux articles consacrés à ces noms. La tendance actuelle semble plutôt en faveur du féminin.

Masc. : VU *au télescope,* JUPITER *montre* [...] (*Lar. XX*ᵉ *s.*, s. v. *Jupiter*). — MARS *est* ENVELOPPÉ *d'une atmosphère* (*ib.*, s. v. *Mars*). — IL [= NEPTUNE] *se montre comme un petit disque* (*ib.*, s. v. *Neptune*). — SATURNE *est* ENVIRONNÉ *aussi de dix satellites* (*ib.*, s. v. *Saturne*). — SIRIUS [...] *est deux fois plus* GRAND (*ib.*, s. v. *Sirius*, donné comme nom masc., au contraire des autres art. que nous mentionnons). H6 — URANUS *fut* DÉCOUVERT *le 13 mars 1781* (*ib.*, s. v. *Uranus*). — PLUTON, *toujours* CONSIDÉRÉ *comme la neuvième planète de notre système solaire* (dans le *Monde*, 12 mai 2006, p. 7).

Fém. : *Jusqu'en 1930,* NEPTUNE *était* CONSIDÉRÉE *comme la dernière planète du système solaire* (*Lar. XX*ᵉ *s.*, s. v. *Pluton*). — SIRIUS *est des millions de fois plus* GROSSE *que la terre* (AYMÉ, *Aller retour*, V). — *Si nous débarquions à notre tour en* MARS TELLE *que nous l'avons* CONSTRUITE (BARTHES, *Mythologies*, p. 43). — ORION, MAJESTUEUSE *et magnifique, était* INCLINÉE (Alb. LOISY, trad. de : D. H. Lawrence, *Arc-en-ciel*, 1979, p. 148). — PLUTON *reste très mal* CONNUE (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Pluton*). — MARS EST-ELLE HABITÉE *?* (*Dict. contemp.*) — PLUTON MENACÉE

R4 472 **REMARQUE**

Les soirs d'été, à l'heure où VÉNUS *était* DOUCE *comme un grain d'orge* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 473).

H5 472 **HISTORIQUE**

Le fém. est en quelque sorte imposé par la forme de *Bételgeuse*, quoique cette forme soit arbitraire par rapport à l'étymologie (arabe *Bayt al-Rhul*).

H6 472 **HISTORIQUE**

Sirius, emprunté du latin, qui lui-même l'avait emprunté du grec, où il s'agit simplement de la nominalisation au masc. de l'adjectif σείριος « brûlant ».

de perdre son rang (titre, dans le *Monde*, 2 févr. 2006, p. 7). — Vocabulaire des spécialistes : *Conclure qu'*UB313 *était à peine plus* GROSSE *que Pluton* (*ib.*).

Les deux genres sous la même signature (J. FENOGLIO, *ib.*, 2 juin 2006, p. 7) : *Pourquoi* JUPITER *s'est-*ELLE ARRÊTÉE *si loin de notre Soleil* [...] ? — ENCELADE *a sans doute basculé sur* LUI*-même.*

473 Noms de fêtes.

a) ***Pâques.*** H1

1° *Pâques* (écrit avec *s*), fête catholique, est ordinairement masculin au singulier et féminin au pluriel.

- Le sing. s'emploie surtout quand le nom n'a pas de déterminant : *Pâques fut* CÉLÉBRÉ *avec beaucoup de pompe.* — *Je vous paierai à Pâques* PROCHAIN (*Ac.* 1935). — *Quand Pâques était* TARDIF (MAURIAC, *Jeudi-Saint*, p. 48). — *Pâques était* VENU (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. II, p. 177). — *Ou alors était-ce à Pâques* PRÉCÉDENT ? (Cl. MAURIAC, *Espaces imaginaires*, p. 485.)

  Parfois avec l'article indéfini, quand l'idée d'unité s'impose : *Ils ne connaissent donc point qu'il y a* UN *Pâques / Un jour de Pâques, un dimanche de Pâques /* [...] */ Un mois de Pâques. / Pour la montée, pour la remontée de l'espérance charnelle / Comme il y a pour la sève du chêne et du bouleau / Un mois d'avril, un mois de mai* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deux. vertu*, p. 103). — *Ce fut Pâques et la suite.* UN *Pâques tardif qui expliquait que l'hiver avait traîné en longueur* (H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 134).

- Le plur. s'emploie surtout quand le nom est accompagné d'un déterminant (autre que l'article indéfini sing.). Tantôt il s'agit d'une seule fête (ou d'une seule période) : *Depuis les Pâques* PRÉCÉDENTES (MALÈGUE, *Augustin*, t. I, p. 303). — *Et toute l'année suivante il avait attendu les* PROCHAINES *Pâques sans rien oser de plus* (J. ANGLADE, *Garance*, p. 221). — *Il vaut mieux compter, pour passer de* BONNES *Pâques, sur le soleil ou la gastronomie que sur la TV* (NOURISSIER, dans le *Figaro dimanche*, 25-26 mars 1978). — Tantôt il s'agit d'une véritable pluralité : *Ils se rappelaient* [...] *les Noëls étincelants de flambeaux, les Pâques* ÉCLATANTES *de soleil* (HUGO, *N.-D. de Paris*, X, 4). — *Au souvenir de tant de Pâques* DOULOUREUSES (BLOY, *Mendiant ingrat*, t. I, p. 36). — *Ô mes Pâques* ENFANTINES, *à Vincennes* (M. DROIT, *Clartés du jour*, p. 30). R1

  Pâques s'emploie aussi au fém. plur. sans article, mais avec épithète dans les deux expressions anciennes *Pâques fleuries* (dimanche des Rameaux) et *Pâques closes* (1[er] dimanche après Pâques) ; — et dans les formules de souhait : JOYEUSES *Pâques, monsieur l'abbé !* (CESBRON, *Notre prison est un royaume*, p. 281.) — *Et* BONNES *Pâques !* (CURTIS, *Roseau pensant*, p. 369.)

  On trouve parfois le fém. plur. dans d'autres cas : *Il avisa au-dessus du bénitier, une branche de buis – le buis de pâques* DERNIÈRES (P. DE COULEVAIN, *Noblesse américaine*, p. 364). — *Pour Pâques* SUIVANTES, *j'offris à mon fils d'aller passer quinze jours sur une autre côte* (HÉRIAT, *Temps d'aimer*, p. 34). — *On n'osait plus rêver que Pâques enfin seraient* FLEURIES (L. MARTIN-CHAUFFIER, *L'homme et la bête*, p. 210). — *Pâques* VENUES *j'étais vraiment las* (GENEVOIX, *Deux fauves*, p. 10).

2° **Pâque** (sans *s*) désigne d'habitude la fête juive R2 ou la fête orthodoxe. Il est féminin singulier et se construit avec l'article défini.

Des gâteaux de LA *Pâque* JUIVE (MAUROIS, *Byron*, XXV). — *Le temps de* LA *Pâque est venu* (J. et J. THARAUD, *Ombre de la croix*, p. 175). — *Notre-Seigneur célébra* LA *pâque avec ses disciples* (*Ac.* 1935). — *Durant cette semaine de* LA *Pâque* GRECQUE (BARRÈS, *Voy. de Sparte*, p. 38).

On trouve pourtant le pluriel pour la fête orthodoxe : *Pâques* RUSSES TOMBAIENT *tard cette année-là* (OLDENBOURG, *Procès du rêve*, p. 300) ; — *Lors du premier voyage,* [...] *Rilke fut particulièrement frappé par* LES PÂQUES RUSSES, *à Moscou* (JACCOTTET, *Rilke*, 1998, p. 33) ; — et *Pâques* avec *s* (et le sing.) pour la fête juive : PÂQUES *approche* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, XXII) ; — et même *Pâque* fém. sing. pour la fête chrétienne : LA PÂQUE *est proche : le jeudi saint* [...] *nous nous agenouillerons côte à côte à la table du Seigneur* (ID., *Mal*, p. 215). — *Pour* CETTE PÂQUE*-ci, Mita, je te donnerai Marie en cadeau* (A. BRAGANCE, *Soleils rajeunis*, p. 146).

H1 473 HISTORIQUE

Du latin ecclésiastique *pascha*, fém. (qui s'employait parfois au pluriel) ou neutre ; emprunté à l'hébreu. Au Moyen Âge et jusqu'au XVI[e] s., le singulier *Pasque* et le pluriel *Pasques* ont été usités au fém. pour la fête chrétienne. Le masc. est peut-être dû à l'influence de mots comme *dimanche, jour* ou comme *Noël.*

R1 473 REMARQUE

On a toujours le fém. plur. dans le sens « communion pascale » : *Faire de* BONNES *Pâques* (ou *pâques*).

R2 473 REMARQUE

Dans les trad. modernes de la *Bible*, l'article fém. sing. et l'absence de s à la fin sont constants, ainsi que la majuscule pour la fête elle-même (Marc, XIV, 1 ; etc.) ; mais les trad. CRAMPON et OSTY-TRINQUET mettent une minuscule quand il s'agit du repas rituel, comme dans la formule *manger la pâque* (Marc, XIV, 14 ; etc.), c'est-à-dire *l'agneau pascal*, précisent en note Osty-Trinquet, sens particulièrement évident avec le verbe *immoler* (Marc, XIV, 12). La *Bible de Maredsous* met partout la majuscule. [La trad. MARGOT préfère, quand il ne s'agit pas de la fête, la périphrase *le repas de la Pâque.*]

b) *Noël*, ordinairement masculin, est féminin quand il est employé avec l'article défini singulier et sans épithète ni complément. H2

Ex. masc. : *Noël est* TOMBÉ *un dimanche l'année dernière.* — *Il se rappelait les Noëls d'autrefois, les* BLANCS *Noëls de son enfance* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 72). — *Je me suis demandé* [...] *quel trait émouvant pourrait passer dans de* FUTURS « *Noëls anarchistes* » (BARRÈS, *Du sang...*, p. 112). — *Ainsi le divin fils / Dormait dans son berceau pour* SON PREMIER *Noël* (PÉGUY, *Ève*, p. 185). — D'UN *Noël à l'autre* (MAURIAC, *Mal*, p. 19). — CE *Noël* DÉSIRÉ (ID., *Nœud de vip.*, XX). — [...] *réunis tous les quatre pour* UN *Noël* HEUREUX *et tiède* (B. CLAVEL, *Voy. du père*, II). — *Je vous souhaite* UN BON *Noël* (*ib.*). — LE *Noël de cette année-là fut plutôt la fête de l'Enfer que celle de l'Évangile* (CAMUS, *Peste*, p. 285). — Le mot est toujours masc. dans les sens « chant de Noël » et « cadeau de Noël ».

Ex. fém. : LA *Noël est* TOMBÉE *un dimanche l'année dernière.* — *À* LA *Noël* (CENDRARS, *Or*, LXIV ; BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 335 ; TROYAT, *Grive*, p. 368). — *Vers* LA *Noël* (MAUPASS., *C.*, Petit fût). — *Pour* LA *Noël* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1119). — *Aller passer* LA *Noël avec sa tante* (*ib.*, t. III, p. 408). A

On trouve des ex. du fém. (jugé plus élégant, plus poétique ? ou sous des influences régionales ?) non conformes à ce qui est dit ci-dessus : *Ils se rappelaient* [...] *les fêtes éblouissantes, les Noëls* ÉTINCELANTES *de flambeaux* (HUGO, *N.-D. de Paris*, X, 4). [Certaines éd. ont *étincelants*.] — *Le noir moutier* [...] / [...] *d'où sortaient des voix et de larges clartés / Comme aux* SAINTES *Noëls dans les solennités* (LEC. DE LISLE, *Poèmes barb.*, Paraboles de dom Guy, VI). — *Ils* [= les sapins] *se savent prédestinés / [...] / À briller doucement changés / En étoiles et enneigés / Aux Noëls* BIENHEUREUSES (APOLLIN., *Alc.*, Sapins). — *Depuis* LA DERNIÈRE *Noël* (WILLY et COLETTE, *Claud. s'en va*, p. 233). — D'UNE *Noël à l'autre* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2925). — *J'y suis retourné* [...] CETTE DERNIÈRE *Noël* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 60).

c) Certains dimanches sont (ou étaient) désignés par le début de l'introït de la messe. R3 Littré fait *Quasimodo* (dimanche qui suit Pâques) du féminin, mais *Oculi* (3ᵉ dimanche de carême) et *Laetare* (4ᵉ dimanche de carême, ou mi-carême) du masculin. Dans le premier, on aurait l'influence de *fête* et, dans les deux autres, celle de *dimanche* ou de *jour*.

En France, nous n'avons noté *Laetare* qu'au masc. : *Le dimanche* DU *Laetare* (HUGO, *N.-D. de Paris*, IV, 1 ; MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 9 mars 1967). — *Le jour* DU *Laetare* (VAN GENNEP, *Folklore de la Flandre et du Hainaut fr.*, t. I, p. 143). R4

H2 473 HISTORIQUE

Traditionnellement, *Noël* est masc. ; le fém., qui est dû à l'influence de *fête*, est accepté par l'*Ac.* dans l'expression *à la Noël* depuis 1835. On le trouve auparavant dans le dict. de Gattel en 1819, mais comme un gasconisme, et dans le *Dict. du mauvais langage* de J.-F. Rolland en 1813 (cf. *Trésor*). En outre, un ex. isolé en 1280 : *Aprés* LA *Noiel* (dans Godefroy, Compl.)

A 473 AUTRES EXEMPLES

Voir § 587, *a*, 4°.

R3 473 REMARQUE

Ce cas pourrait être rangé parmi les nominalisations (§ 479) ou même parmi les réductions (§ 477, *c*).

R4 473 REMARQUE

En Belgique, le fém. est courant : *À* LA *Laetare* (J. HAUST, dans le *Bull. de la Commission roy. de toponymie et dialectologie*, 1935, p. 32). – *Ce groupe participa aux cortèges de* LA *Laetare et du Carnaval* (M. GAUCHEZ, *Entre-Sambre-et-Meuse*, p. 15).

474 Noms employés par métonymie.

À certains noms qu'on emploie par métonymie (§ 209, *c*) ou par réduction d'un syntagme (§ 467, c), on donne le genre d'un nom générique sous-jacent :

DU *hollande* (= du *fromage* de Hollande). UN *havane* (= un *cigare* de La Havane), DU *champagne* (= du *vin* de Champagne), UN *terre-neuve* (un *chien* de Terre-Neuve). De même pour des marques commerciales : UNE *Citroën* (voiture) R1, UN *Leica* (appareil photographique), UNE *Miele* (machine à laver), etc. Cf. aussi §§ 467 ; 477, *c*.

Automobile et *auto* ayant été masc. (§ 477, *c*), il n'est pas étonnant que *torpédo* l'ait été aussi, mais il a conservé ce genre plus longtemps : UN *torpédo militaire*, GRIS *et énorme* (VERCORS, *Silence de la mer et autres récits*, p. 25). — Quoique récent (fin du XXᵉ s.), *quatre-quatre* (et ses var. : § 597, *d*, 1°), hésite, mais le masc., dû sans doute à *véhicule*, prévaut : UN PUISSANT *4 X 4* (dans le *Monde*, 24 avril 2000, p. 5). UN GROS *4 X 4* (M. DECOBU, dans la *Revue générale*, juin 2000, p. 26). UN *4X4 flambant* NEUF (dans la *Libre Belgique*, 11 juin 2000, p. 2). LE *4 X 4 en smoking est* DEVENU *un exercice imposé* (dans le *Monde*, 17 déc. 2000, p. 20). R2

Il y a de l'hésitation pour certains noms de fruits, peut-être parce qu'on peut avoir à l'esprit le nom de l'arbre (*pommier*, etc.) ou le nom du fruit (*pomme*) : ainsi *calville* [kalvil], variété de pomme [de *Calleville*, Eure], et *pavie*, variété de pêche [de *Pavie*, Gers], encore masc. pour l'*Ac.* 1932-1935 R3, sont fém. pour les dict. actuels, notamment *calville* pour l'*Ac.* 2001.

Dans certains cas, il n'est pas facile de dire quel est le nom sous-jacent, et le masc. est peut-être seulement le genre indifférencié (comp. §§ 465, 467) : *Lustre en* VIEUX *saxe* (FLAUB., *Éduc.*, I, 3). — *Morceau de lard fumé, couleur de* VIEUX *Chine* (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 102). R4

R1 474 REMARQUE

Au Québec, les noms des voitures désignées par leurs marques sont encore masc. : °CE GROS *Chevrolet* FATIGUÉ (R. DUCHARME, *Hiver de force*, p. 220). — S'il s'agit de camions, le masc. est normal : *De temps en temps* UN *Dodge s'ensablait* (J. ROY, *Saison des za*, p. 90). – *Il charrie du bois sur* UN VIEUX *Renault* (JAPRISOT, *Été meurtrier*, p. 11).

R2 474 REMARQUE

Comp., dans le même article, *un tout-terrain tiré à quatre épingles, un quatre-roues motrices très performant.*

R3 474 REMARQUE

Ex. masc. : *Calvilles* BLANCS dans une liste de fruits (FARAL, *Vie quotid. au temps de s. Louis*, p. 163).

R4 474 REMARQUE

Pour la majuscule, voir § 99, *a*, 4°. Pour le pluriel, § 525, *e*.

Malvoisie, qui est pour *vin de Malvoisie*, devrait être masc., mais la finale attire le mot vers le fém. Littré est pour le fém., le *Rob.* et l'*Ac.* 2001 pour le masc., qui l'emporte en effet ; d'autres ne choisissent pas. Le *Trésor* cite deux ex. du masc. (NERVAL, BRILLAT-SAVARIN) et un du fém. (CHAT.). Autres ex. masc. : E. MARSAN, cit. Deharveng, p. 292 ; *Suisse*, Guides verts Michelin, 1969, p. 29 ; CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 298. — Comp. *romanée* au § 469, *b*, 1°.

475 Noms de navires. B

Les ministres fr. François Piétri, pour la marine de guerre (circulaire du 13 août 1934), et Raymond Schmittlein, pour la marine marchande (circulaire du 22 mars 1955), ont exigé que l'article défini accompagnant les noms propres de navires soit du genre que ces noms ont dans leur emploi ordinaire. L'usage, pourtant, privilégie de plus en plus le masculin parce que des mots comme *navire, bateau*, etc. imposent leur genre, assez logiquement R1 (comp. § 474), sauf quand l'article fait vraiment partie du nom.

Ex. où le genre primitif est maintenu : *N'est-ce pas aujourd'hui que doit entrer* LA Normandie ? (MAUPASS., *Pierre et Jean*, I.) — *À bord de* LA Médée (LOTI, *Mon frère Yves*, XXXI). — *Nous étions embarqués sur* LA France *qui préludait alors* [...] *aux succès actuels de* LA Normandie (HANOTAUX, *Réponse au disc. de réc. de l'amiral Lacaze à l'Ac.*). — *C'était, pour l'époque, un paquebot très magnifique*, [...] *non pas certes* LA Normandie *d'hier* (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 177). — *Le canot d'Alain Gerbault et* LA Normandie (GIRAUDOUX, *Sans pouvoirs*, p. 149). — *À bord de* LA Normandie (MAUROIS, *Mém. 1885-1939*, p. 316). — *Ce bateau est* LA Marie-Jeanne (ALAIN, *Entretiens au bord de la mer*, p. 53). — LA Galatée *était en partance* (VERCEL, *Ceux de la « Galatée »*, p. 11). — *J'étais sur* LA Bourgogne [...] *le jour où elle a fait naufrage* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 82). — *Le navire que je regrette* [...] *s'appelait* : LA Miséricorde (MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 91). — *Afin d'apercevoir* LA Romania *à sa sortie du port* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1046). Etc.

Ex. où le genre primitif n'est pas conservé : *L'Étoile-des-Mers est trop* LONG (PEISSON, *Parti de Liverpool*, p. 95). — LE Normandie (GIDE, *Journal*, 7 févr. 1942 ; BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, p. 318 ; HENRIOT, *Rose de Bratislava*, XIV). — *Un bateau nommé* LE Vénus (CHARDONNE, *Vivre à Madère*, p. 19). — *Imaginons un chalutier français qui s'appellerait* LE Dignité ! (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 173.) — Melpomène *est* PASSÉ *en mer du Nord* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 304). R2 — LE Liberté *est déjà là* (GUTH, dans le *Figaro litt.*, 22 mars 1952). — *Je recalfaterai* LE Marie-Hélène (H. QUEFFÉLEC, *Un feu s'allume sur la mer*, I, 9). — *Il est parti sur* LE France (MALRAUX, *Chênes qu'on abat*, p. 124).

B 475 BIBLIOGRAPHIE
Ét. LE GAL, *Le parler vivant au XXe siècle*, pp. 159-169.

R1 475 REMARQUE
Pour les avions, aucun ministre ne s'est ému, et tout le monde dit et écrit, par ex., LE *Concorde*, comme on dit pour un magazine : *Je suis dehors* [...] *à regarder* UN Marie-Claire *d'avant ma naissance* (JAPRISOT, *Été meurtrier*, p. 85) ; — pour un café : *Georges aurait pu abandonner le « Rond-Point » pour le « Dôme » ou* LE *« Liberté »* (SARTRE, *Situations*, t. IX, p. 311).

R2 475 REMARQUE
Sur l'absence d'article, voir § 588, c, 3°.

476 Noms composés et locutions nominales.

a) Les composés **endocentriques** (cf. § 178, *b*), c'est-à-dire ceux dont le noyau est interne, ont généralement le genre de ce noyau :

UN *coffre-fort*. LA *basse-cour*. UN *arc-en-ciel*. DU *vinaigre*. — Plus nettement encore, les locutions nominales : LA *pomme de terre*. LE *chemin de fer*. — Si les composés sont formés de deux noms unis par un trait d'union et de genre différent, le premier élément prédomine : UNE *montre-bracelet*, UN *bracelet-montre*. UNE *conférence-débat*. UN *concert-promenade*. UN *chou-fleur*. UN *bébé-éprouvette*. — Comp. § 432, *b*.

Mais la valeur primitive du composé peut cesser d'être perçue, et le genre alors s'altère.

1° L'adjectif ***mi*** [du latin *medius*] a été méconnu.

D'une part, *minuit* H1 est passé au masc. sous l'influence de *midi* : *Ma tante sera en chemise à minuit* PRÉCIS (MUSSET, *Lorenz.*, IV, 1). — *À l'église où sonna* LE *minuit du rendez-vous* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 218).

Quelques écrivains se sont plu à ressusciter l'ancien usage, parfois en marquant par un trait d'union qu'ils reprennent aussi le sens premier (« milieu de la nuit ») : *Avant* LA *mi-nuit* (DUHAMEL, *Hommes abandonnés*, p. 153). — *Jusqu'à* LA *mi-nuit* (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 141). — *Vers* LA *mi-nuit* (GENEVOIX, *Dernière harde*, p. 177). — *Depuis* LA *mi-nuit* (H. GHÉON, *Jambe noire*, p. 13). — *Depuis* LA *minuit* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 68). — *Sur* LA *minuit* (M. NOËL, *Cru d'Auxerre*, p. 103 ; M. BLANCPAIN, *Fiancés d'Olomouc*, p. 29). — *Avant* LA *minuit* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 94).

D'autre part, dans *la mi-août* « l'Assomption » (15 août), c'est le nom *fête* sous-jacent qui rend raison de l'article fém. Sur le modèle de cette expression où

H1 476 HISTORIQUE
Comme *media nox* en latin, *mie nuit* est en anc. fr. un syntagme nominal féminin, parfois écrit *mienuit* : *Devant* LA MIE *nuit* (*Amadas et Ydoine*, 5591). — *Endroit* [= vers] LA MIE *nuit* (VILLEHARDOUIN, § 470). — Le masc., sporadique au XVIe s., triomphe au XVIIe., soutenu par Vaugelas (p. 78). Il est favorisé à la fois par la graphie *minuit*, qui date du XVe s. (cf. Wartburg, t. VII, p. 215) et se généralise au XVIe, par le rapport avec *midi*, figé beaucoup plus tôt, et par l'évolution sémantique. Pour le *Trésor*, le sens « heure du milieu de la nuit » (formule ambiguë) apparaît en 1559, chez RONSARD (*Il estoit minuit*). Tobler-Lommatzsch citent des ex. bien antérieurs qui semblent déjà concerner une heure précise (et non une partie assez vague de la nuit), notamment dans la formule a *mienuit* Celui-ci est tout à fait net : *Le jour naturel* [...] *se commence a* MIENUIT *et fine a la mienuit ensuivant* (*Mesnagier de Paris* [1393]).

on a vu en *mi* un nom fém. (comme *moitié* ou comme *fin*), on a formé *la mi-janvier, la mi-mai*, etc. H2 et, en termes de sports, *la mi-temps* [calque de l'anglais *half time*], ainsi que *à la mi-parcours* (J. ISNARD, dans le *Monde*, 7 mai 1976), *la mi-été* (attesté en Suisse : Wartburg, t. VI, 1re partie, p. 620) et des emplois occasionnels, *la mi-XVIIIe siècle* (PÉRONCEL-HUGOZ, dans le *Monde*, 10 mars 1979), etc. — Dans *un mi-temps* pour un travail à mi-temps, *mi* reste très proche de *demi*.

H2 476 HISTORIQUE

En anc. fr., les syntagmes *mi* + nom de mois étaient masc. : *Anchois* [= avant] *que soit* PASSEZ MIS *mais* (dans Tobler-Lommatzsch, t. VI, col. 55). [Les trois derniers mots sont au cas sujet masc.] — Le cas de *mi*-carême est moins intéressant, car carême seul (du latin *quadragesima*, fém.) a connu les deux genres.

2° Cas divers.

- ***Autoroute*** étant parfaitement analysable pour l'usager (au contraire d'*autostrade* [emprunté à l'italien *autostrada* fém.], parfois masc. lui aussi), le masc. se justifie mal. Il est d'ailleurs rare dans la langue écrite soignée, quoique le *Rob.* accepte les deux genres : °LE NOUVEL *autoroute* (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 775). [Fém. p. 809.] R1 — Mais il n'accepte que le fém. pour ***aérogare***, parfois abusivement masc. lui aussi (cf. THÉRIVE, *Clinique du lang.*, pp. 83-84). R2 — Il ne donne que le masc. pour ***autoradio***, pour lequel l'*Ac.* est passée du fém. (1986) au masc. (depuis 1992).
- ***Bidonville*** a été fait, plaisamment, sur le modèle des noms comme *Orléansville, Brazzaville*, etc., et il a reçu assez logiquement le genre masc., qui est le genre courant pour ces noms (cf. § 472, *b*).
- ***Oriflamme*** [anc. fr. *orie flamme*, flamme dorée] tend à passer au masc., peut-être par l'influence analogique de *drapeau, étendard*, etc. : *Oriflammes* ÉCLATANTS (RIMBAUD, *Illum.*, Villes I). — *Oriflamme* / ÉBLOUISSANT (A. BRETON, Pl., t. I, p. 449). — *Les oriflammes* VERTICAUX COUVERTS *de caractères* (MALRAUX, *Condition hum.*, Pl., p. 235). — *Tout un pan de vêtement se trouve détaché et flotte dans son sillage, comme* UN *oriflamme* (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, p. 121). — LE *célèbre oriflamme rouge* FRANGÉ *de vert, que Louis VI avait* PRIS *sur l'autel de Saint-Denis* (R. PERNOUD, *Lumière du Moyen Âge*, 1981, p. 97). — Mais le genre légitime n'a pas disparu : *L'oriflamme* PERSONNELLE *de Baudouin* (GROUSSET, *Épopée des croisades*, L. P., p. 81). — *En agitant* UNE *oriflamme* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 31). — *Le drap d'*UNE *oriflamme qui vole à contre-courant derrière celui qui* LA *tient* (J.-N. SCHIFANO, trad. de : E. Morante, *Aracœli*, p. 102). — *L'oriflamme* FRAPPÉE *du Sacré-Cœur* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. II, p. 450). A1
- ***Télécabine***, fém. pour les dict., se rencontre aussi au masc. : *Normandie*, Guides verts Michelin, 1972, s. v. *Le Tréport* ; *Suisse, ib.*, 1969, s. v. *Andermatt* ; M. NICOLAÏ, dans la *Revue générale*, août-sept. 1997, p. 93 ; etc. Le genre varie selon qu'on prend comme noyau *cabine* ou *télé* (= *téléphérique*).

R1 476 REMARQUE

Autorail, masc., doit-il son genre au fait qu'*auto*, son noyau, a été masc. (§ 477, *c*) ? Ce n'est pas sûr. Le masc. est peut-être simplement le genre indifférencié, une sorte de neutre, comme dans d'autres composés enregistrés dans ce § 476.

R2 476 REMARQUE

Aéronef est masc. pour tous les dict. actuels ; il était fém. pour Littré, *Suppl.*

A1 476 AUTRES EXEMPLES

Du fém. : CLAUDEL, *Œuvre poét.*, Pl., p. 978 ; NOURISSIER, *Siècle nrf*, p. 53.

b) La plupart des composés sont **exocentriques**, c'est-à-dire que leur noyau est externe, qu'ils servent de prédicats à un nom sous-jacent (§ 178, *b*).

1° C'est celui-ci qui donne son genre au composé :

Un copie de lettres (encore dans SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 151) était un registre. *Millefeuille* est masc. quand il désigne un gâteau et fém. quand il désigne une plante. — Cela s'applique aussi à des noms animés : UN *rouge-gorge* [on a dit jadis : UNE *rouge-gorge*], UN *hoche-queue* doivent leur genre à *oiseau*.

2° Il est souvent difficile de déterminer quel est le nom sous-jacent :

Un entre-voie a-t-il reçu le genre d'*espace* ? et *un entre-cuisse* ? Pourquoi *une avant-scène* (calque du lat. *proscenium*), sinon à cause de *scène* ? Même explication pour *une volte-face*. R3

Pour *un tête-à-tête* ou *un tête-à-queue*, le masc. est-il celui d'un nom précis ou est-ce simplement le genre indifférencié ? On comprend que l'usage ait connu des fluctuations.

- ***Après-midi*** était masc. pour l'*Ac.* en 1932. Elle a reconnu en 1986 qu'il est des deux genres, mais elle ajoute depuis 1992 : « On doit préférer le masc. » Pourquoi ? Celui-ci est sans doute plus fréquent, surtout dans la langue parlée, mais les deux genres se rencontrent depuis longtemps dans la langue écrite, parfois à l'intérieur d'un même livre, voire à la même page R4 : UNE *après-midi* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 57). CET

R3 476 REMARQUE

Qu'on devrait écrire en un mot comme son étymon ital. *voltafaccia*, qui est masc.

R4 476 REMARQUE

Certains disent que le mot est fém. quand on envisage la durée (comp. *matinée*, par rapport à *matin*) ou quand il est introduit par *dans*. Cela n'est pas contraignant : voir les ex. cités. — La même hésitation s'observe pour °*avant-midi*, usité dans certaines régions pour *matinée*.

incomparable après-midi (*ib.*, p. 199). — *Par* UNE *après-midi* SURCHAUFFÉE (LOTI, *Prime jeunesse*, XXVIII). *Par les après-midi* BRÛLANTS *de l'été* (*ib.*, XIX). — *Son après-midi tout* ENTIÈRE (GIDE, *Journal*, 18 janv. 1902). CET *après-midi* (*ib.*). — *Dans* UNE *même après-midi* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 997). *Dans* UN SEUL *après-midi* (*ib.*). — UNE *après-midi* (MAURIAC, *Mal*, p. 150). UN *après-midi* (*ib.*, p. 20). — CETTE *après-midi* (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 38). CET *après-midi* (*ib.*, p. 16). — CETTE *après-midi qui s'était* DÉROBÉE (GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, III). TOUT *l'après-midi* (*ib.*, VI). — CETTE *après-midi* (Damourette-Pichon, t. VII, p. 184). CET *après-midi* (*ib.*). — *L'après-midi* ENTIÈRE (GRACQ, *Presqu'île*, p. 76). TOUT *l'après-midi* (*ib.*, p. 93). — UNE BELLE *après-midi* (DHÔTEL, *Plateau de Mazagran*, Guilde du Livre, p. 155). CERTAIN *après-midi* (*ib.*, p. 138). — CETTE GLUANTE *après-midi* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 277). *Par* UN CHAUD *après-midi* (*ib.*, p. 325). — *L'après-midi* ENTIÈRE (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 398). *Profiter de l'après-midi* ENSOLEILLÉ (*ib.*, p. 119). — TOUTES *mes après-midi* (J. BOREL, *Adoration*, p. 215). TOUS *ses après-midi* (*ib.*, p. 43). — TOUTE UNE *après-midi* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 22). *Des après-midi* ENTIERS (*ib.*, p. 237). — Etc. H3

- ***Après-guerre, avant-guerre, entre-deux-guerres*** sont de genre indécis, selon qu'on pense à *temps*, ou bien à *période* ou à *époque*.
Ex. masc. : *L'avant-guerre était* SÉPARÉ *de la guerre par quelque chose d'aussi profond* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 728). — *L'humaniste optimiste* DU PREMIER *après-guerre* [= J. Romains] (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 24 juin 1964). — TOUT *après-guerre a connu de ces conciliabules stériles et désabusés* (DUTOURD, *Demi-solde*, p. 60). — CET *après-guerre* (DORGELÈS, *Au beau temps de la Butte*, p. 316). — CET *après-guerre* [...] BRUMEUX (NADEAU, *Roman fr. d'après la guerre*, p. 1). — *Mes parents souffraient, en* CET *entre-deux-guerres, d'une diminution sensible de leurs revenus* (M. ROBIDA, *Monde englouti*, p. 280).
Ex. fém. : *L'ombre commence à recouvrir les hommes de* LA DERNIÈRE *après-guerre* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 6 mai 1961). — *La période de* LA PREMIÈRE *après-guerre* (VIALAR, *Temps des imposteurs*, p. 112). — LA PREMIÈRE *après-guerre* (J. RUEFF, dans les *Nouv. litt.*, 11 mars 1965). — *Dans l'*IMMÉDIATE *après-guerre* (ÉTIEMBLE, *C'est le bouquet !* p. 145). — *On est toujours en retard d'*UNE *après-guerre* (CHAMSON, *Petite Odyssée*, p. 136). — *L'*IMMÉDIATE *après-guerre* (HOUELLEBECQ, *Particules élémentaires*, I, 4). — *Des amourettes entre voisins dans* UNE *avant-guerre de peinture* (NOURISSIER, *Allemande*, p. 77). — *Durant* TOUTE *l'entre-deux-guerres* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 274).
- ***En-tête*** est parfois traité abusivement comme fém. (à cause de *tête* ?) : °*Les papiers à en-tête* COMPLIQUÉE (NOURISSIER, *Hist. franç.*, III).
- ***Entrecôte*** est passé du masc. (1878) au fém. (1932) dans le dict. de l'Acad. C'est le reflet de l'usage (influencé par le genre de *côte* ?). Le masc. se trouve parfois encore au XXe s. : *Il piqua sa fourchette dans* UN *entrecôte* (GREEN, *Léviathan*, p. 89). — UN *entrecôte aux pommes* (M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 6 sept. 1952). — CET *entrecôte* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 335).
- ***Perce-neige*** est fém. pour l'*Ac.* 1935 et la plupart des dict. Quelques dict. récents (depuis le *Robert*) lui reconnaissent les deux genres. Dans l'usage, le fém. se fait rare : LA *perce-neige* (C. YVER, *Comment s'en vont les reines*, cit. Deharveng, t. II, p. 94). — UNE *perce-neige* NOUVELLE (M. GEVERS, *Plaisir des météores*, 1942, p. 23). — *Les* PREMIÈRES *perce-neige* (Al. BOSQUET, *Enfant que tu étais*, p. 300). — UNE *perce-neige que l'hiver épanouit* (Y. TOUSSAINT, dans le *Soir* [Brux.], 6 janv. 2006, p. 19).
Ex. masc. : *Si une abeille avait trois ailes, ce serait* UN *perce-neige* (COLETTE, *Chambre éclairée*, 1987, p. 76). A2 — Ce serait aussi le genre des botanistes, selon Dauzat, dans le *Fr. mod.*, oct. 1940, pp. 308-309.
Le masc. est sans doute dû au fait que beaucoup de composés formés d'un verbe et d'un complément ont ce genre. Par ex., ***chasse-neige*** est masc. pour tous les dict., aussi bien pour l'appareil servant à déblayer

H3 476 HISTORIQUE

D'après-dîner, après-souper, noms masc., ont été tirés, sur le modèle de *matinée, soirée*, les noms fém. *après-dînée, après-soupée*, le second disparu, le premier parfois encore attesté au XXe s., soit avec le sens « après-midi » (là où *dîner* est le repas de midi) : POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 44 ; DESONAY, *Âme wallonne*, p. 141, — soit avec le sens « soirée » : M. NOËL, *Notes intimes*, p. 184 ; HÉRIAT, *Innocent*, 1954, p. 19 ; P.-J. REMY, *Enfants du parc*, p. 21. — En 2001, l'*Acad.* considère la forme *après-dînée* comme vieillie et le sens « après-midi » (quelle que soit la forme) comme ancien. — On a eu aussi les noms masc. *après-dîné, après-soupé* (*dîner* et *souper* ayant connu eux-mêmes des var. en *-é*), qui sont encore dans Littré.

A2 476 AUTRES EXEMPLES

Masc. : CHAT., *Mém.*, II, I, 6 ; MAETERLINCK, *Double jardin*, p. 183 ; A. LAFON, *Élève Gilles*, p. 101 ; Ch.-L. PHILIPPE, *Marie Donadieu*, p. 22 ; A. ARNOUX, *Calendrier de Flore*, p. 10 ; GIONO, *Batailles dans la montagne*, p. 258 ; G. BEAUMONT, dans les *Nouv. litt.*, 11 févr. 1960 ; GENEVOIX, *Bernard*, II, 6 ; R. CHAR, *Œuvres compl.*, p. 896 ; GARAUDY, *Il est encore temps de vivre*, p. 194 ; Al. BOSQUET, *Bonnes intentions*, p. 180 ; MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 416 ; etc.

les voies ou les routes enneigées que pour le vent violent qui soulève la neige en tourbillons. Pour ce deuxième sens, l'Organisation météorologique mondiale a décidé en 1953 (pour éviter les confusions) que le mot était fém. Cette signification n'est pas très répandue dans la langue courante, mais les ex. sont masc. : *Étourdi par* LE *chasse-neige et ne pouvant lutter contre la fureur de la tempête* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). A3

A3 476 AUTRE EXEMPLE

J.-B. CHARCOT, cit. *Trésor.*

c) Certains noms d'organismes, de sociétés, etc. sont des composés en marge de la syntaxe.

Le masc., genre indifférencié, conviendrait donc, surtout s'ils sont construits ordinairement sans article. — Le genre est souvent celui du nom commun que l'on a à l'esprit (*station, compagnie, société,* etc.) : FRANCE-INTER [station de radio] *est* ÉGALE *à* ELLE-*même* (dans le *Monde*, 28 août 1981, p. 22) — AIR FRANCE [compagnie], *qui serait* MORTE *en 1993 si l'État ne l'avait pas* RECAPITALISÉE (*ib.*, sélection hebdom., 6 juin 1998, p. 10). [Le fait que le composé contienne un nom fém. n'est pas non plus sans portée.] — Dans cet ex.-ci, il s'agit de noms coordonnés (cf. § 447, *c*, 2°) : AGFA-GEVAERT *est fin* PRÊTE *pour la vie publique* (dans la *Libre Belgique*, 18 mai 1999, p. 11), et le problème du genre se pose aussi pour *Agfa* et *Gevaert* pris isolément ; comp. § 472, *c*.

477 Noms résultant d'une réduction.

a) Les noms réduits (cf. §§ 188-190) gardent ordinairement le genre du mot complet :

LE *métro(politain)*, LA *moto(cyclette)*, LE *vélo(cipède)*, LA *fac(ulté)*.

Il arrive pourtant que la relation avec la forme originaire soit estompée et que le genre soit altéré, par analogie avec d'autres termes de significations analogues.

- ***Rata***, réduction de *ratatouille*, est devenu masc. peut-être sous l'influence de *ragoût*, ou à cause de la finale (§ 469, *a*, 1°, N. B.).
- ***Chromo***, réduction de *chromolithographie*, devrait être fém., mais le masc. prévaut, comme l'*Ac.* l'a reconnu depuis 1985 et comme Littré le constatait déjà dans son *Supplément* : « La finale ne permet guère ce genre [= le fém.], que l'usage ne paraît pas avoir accepté. » Notons pourtant que l'usager n'est pas gêné par des fém. comme *photo, radio, diapo, sono,* etc. UNE *chromo luisante* (JAMMES, *Rosaire au soleil*, p. 113). — LA *plus* BASSE *chromo* (MALRAUX, *Voix du silence*, p. 515). — CE *chromo* HUMAIN (J. RENARD, *Journal*, 23 févr. 1898). — UN *assez* VILAIN *chromo* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 18). — SON *chromo* (DÉON, *Rendez-vous de Patmos*, p. 100). A
- ***Radio*** est masc. quand il est la réduction de *radiogramme* et fém. quand il est la réduction de *radiotélégraphie*, de *radiodiffusion* ou de *radiographie.* R1 — Il est fém. aussi dans l'emploi métonymique « poste récepteur de radiodiffusion », après une période d'hésitation. Il est masc. par ex. dans ces deux textes de 1933 : MAUROIS, *En Amér.*, p. 53 ; ALAIN, cit. *Trésor.* Ce genre, qui s'entend parfois encore en France, est habituel au Québec, même pour le sens « radiodiffusion ». — Pour *autoradio*, voir § 476, *a*, 2°.
- ***Super***, réduction de *supercarburant*, est masc. En Belgique, on dit °*la super*, d'après *essence*.

A 477 AUTRES EXEMPLES

Fém. : HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 265 ; J. RENARD, *Journal*, 16 oct. 1877 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 296 ; L. GILLET, *Watteau*, p. 98 ; GIDE, *Journal*, t. I, p. 316 ; BEDEL, *Touraine*, p. 163 ; SAINT EXUPÉRY, *Courrier sud*, p. 168 ; THÉRIVE, *Procès de langage*, p. 182.

Masc. : A. DAUDET, *Immortel*, X ; J. LEMAITRE, *Impressions de théâtre*, t. I, p. 137 ; BLOY, *Femme pauvre*, p. 107 ; E. PSICHARI, *Appel des armes*, p. 48 ; CHÂTEAUBRIANT, *Les pas ont chanté*, p. 49 ; JALOUX, *Branche morte*, p. 138 ; GIRAUDOUX, *Apollon de Bellac*, IX ; BILLY, *Madame*, p. 20 ; A. ARNOUX, *Bilan provisoire*, p. 218 ; CHAMSON, *Hommes de la route*, L. P., p. 108 ; AYMÉ, *Gustalin*, p. 57 ; CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1664 ; Cl. SIMON, *Bataille de Pharsale*, p. 28 ; Al. BOSQUET, *Bonnes intentions*, p. 91 ; etc.

R1 477 REMARQUE

Quand il est pour *radiotélégraphiste*, le genre correspond au sexe de la personne.

b) Dans les **sigles**, la valeur première s'estompe plus facilement encore. R2

- ***H. L. M.***, sigle de *habitation à loyer modéré* R3, est logiquement fém. Mais le masc. est si fréquent que le *Robert* ne donnait que ce genre, dans le *Supplément* de 1970. En 1985, il constate que « le masculin tend à prévaloir ». Certains auteurs hésitent.

  Ex. fém. : MALRAUX, *Antimémoires*, p. 376 ; C. PAYSAN, *Feux de la Chandeleur*, p. 23 ; BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 312 ; J.-P. CHABROL, *Crève-Cévenne*, p. 170 ; LE CLÉZIO, *Voyages de l'autre côté*, p. 89 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 15 févr. 1974 ; M. CERF, *Les rois et les voleurs*, p. 204 ; A. BOUDARD, *Combattants du petit bonheur*, p. 65 ; RINALDI, *Roses de Pline*, p. 111.

  Ex. masc. : SIMENON, *Chat*, VII ; DUHAMEL, *Nouvelles du sombre empire*, p. 140 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 291 ; C. PAYSAN, *op. cit.*, p. 114 ; M. ROBIDA, *Monde englouti*, p. 193 ; MALLET-JORIS, *Les signes et les prodiges*,

R2 477 REMARQUE

Des formulations comme *La* NOUVELLE *OTAN* (dans le *Monde*, 19 sept. 2001, p. 5) et *Commençons par* LA *PAC* (*ib.*, 26 août 2005, p. 10) supposent la conscience que *O* = *organisation* et *P* = *politique (agricole commune).*

R3 477 REMARQUE

C'est le nom collectif d'un ensemble de sociétés anonymes. En avril 2002, vu le caractère « stigmatisant » du nom, elles ont décidé de s'appeler désormais *Entreprises sociales pour l'habitat* ou *E. S. H.*, mais l'ancien nom résiste.

p. 231 ; P. LAINÉ, *Irrévolution*, p. 84 ; JAPRISOT, *Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil*, p. 112 ; REZVANI, *Canard du doute*, p. 278.

- *V1* et *V2*, où *V* est la réduction d'un nom allemand fém. *Vergeltungswaffe* « arme de revanche », sont des deux genres (ce cas aurait pu être joint aux noms étrangers : § 478), quoique les dict. ne prévoient que le masc. Ex. fém. : LA *V1 s'appelle encore, outre Rhin, la Bombe Lorin* (L. BRIAL, dans le *Figaro litt.*, 15 sept. 1951). — LA *V* [= V2] *va tomber* (L. PAUWELS et J. BERGIER, *Matin des magiciens*, L. P., p. 47). — UNE *V.-1 était* TOMBÉE *près de chez lui en 45* (P. MERTENS, *Paix royale*, p. 160). — *Fusée* et surtout *bombe* (on disait couramment *bombe volante*) ont pu avoir une influence.
- Le sigle *E. D. F.* (= Électricité de France), surtout quand il est employé sans article (§ 588, *c*, 2°), prend parfois le masc., genre indifférencié : *EDF est* OBLIGÉ *de racheter* [...] *le courant produit par ses installations* (dans le *Monde*, 20 nov. 1998, p. 20). R4

c) On peut considérer ici la **réduction des syntagmes**. Il n'y a pas de problème de genre lorsque l'élément conservé est le noyau du syntagme.

LA *pilule* ← *la pilule anticonceptionnelle*.

Si la réduction porte sur le noyau, cet élément sous-jacent continue à donner son genre à la forme réduite, qui peut ainsi recevoir un genre différent de celui qu'elle avait en tant qu'élément subordonné.

UN *vapeur* ← *un bateau à vapeur*. UN *poche* ← *un livre de poche*. — UNE ***basket***, UNE ***tennis*** ← *une chaussure de basket, de tennis* : *Mets tes baskets. / Je ne peux pas. Juanito les a jetés* [sic] *dans l'eau du bain... /* ELLES *y sont toujours* (MALLET-JORIS, *Maison de papier*, p. 59). Mais le masc. n'est pas exclu : c'est le seul genre prévu pat le *Trésor* pour les deux mots. — UN *pression* (ou UNE *pression*) ← *un bouton-pression* ← *un bouton à pression*. R5

Si la réduction a pour résultat la transformation d'un adjectif en nom, celui-ci reçoit le genre du noyau effacé :

UNE *permanente* ← *une ondulation permanente*. UNE *capitale* ← *une lettre* ou *une ville capitale*. — ***Simple*** « plante médicinale », masc. R6, est tiré d'une formule comme *médicament simple* (*medicamentum simplex* en latin médiéval). — *Automobile* (et sa réduction *auto*) a été masc. d'après *véhicule automobile*. L'influence de *voiture* a imposé le fém. — *Italique* en typographie est masc. (← *caractère italique*). CLAUDEL le fait fém. (au plur.) en pensant à *lettres* : *Impression en* GROSSES *italiques bien* CLAIRES (dans Claudel et Gide, *Corresp.*, 28 janv. 1909). — *Symétrique* est masc., sauf quand il s'agit d'une réduction de *figure symétrique* en géométrie.

Harmonique, réduction de *son harmonique* est normalement masc. (seul genre donné par l'*Ac.* 2000) ; mais sous l'influence d'autres noms en *-ique*, le fém. se répand, surtout au figuré.

Ex. masc. : *Une émotion est dramatique, communicative, quand* TOUS *les harmoniques y sont* DONNÉS *avec la note fondamentale* (BERGSON, *Rire*, p. 107). — *C'était une note unique – mais riche d'harmoniques* INFINIS (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 208). — *Nous y percevons* [...] QUELQUES-UNS *des harmoniques qui nourriront la mélodie de la plupart des grands quatuors* (Ch. BERTIN, dans le *Bull. Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1988, p. 135).

Ex. fém. : LA *septième harmonique* [...] *présente* [...] *une différence qui dépasse huit vibrations à la minute* (V. D'INDY, *Cours de composition music.*, cit. *Trésor*). — *Je ne regrette pas ces moments* [...] ; *leurs* DERNIÈRES *harmoniques résonnent encore en moi et j'en perçois* [...] *le son pur et déjà mourant* (MAUROIS, *Climats*, I, 5). — *Un son filé comme* UNE *harmonique* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1307). H1

Littré prévoit le fém. pour la réduction de *corde harmonique*, mais les autres dict. ne connaissent pas cet emploi.

Mauvis, traditionnellement masc., est parfois traité comme un fém., parce qu'on le considère comme la réduction de *grive mauvis* ; de même, *crécerelle* est parfois pris pour un masc. sous l'influence de *faucon crécerelle*. Cf. M. Beduin, dans *Questions de fr. vivant*, 4e trimestre 1984, pp. 15-18.

Isoglosse, réduction de *ligne d'isoglosse* « limite géographique d'un trait linguistique » H2 est normalement fém. Mais le masc. se rencontre : le *Dict. de ling.* passe d'un genre à l'autre dans l'article consacré à ce mot.

UNE ***Thermos*** [tɛRmos] ← *une bouteille Thermos* R7 (nom déposé). Mais on dit souvent aujourd'hui *un Thermos* (généralement écrit sans majuscule).

R4 477 REMARQUE

Même le nom entier sans article est parfois masc. : *Électricité de France est* TRANSFORMÉ *en société* (Sénat fr., séance du 8 juillet 2004, commun. J. Desrosiers). Et comment un sigle comme *I. B. M.*, dont l'équivalent entier est familier à peu de gens (*International Business Machines*) aurait-il un genre fixe ? Le voici fém. : *IBM est* IMPLANTÉE *dans le monde entier* (*Grand dict. enc. Lar.*), mais le masc. est plus fréquent.

R5 477 REMARQUE

Cela vaut aussi pour des noms animés : UN *garenne* ← *un lapin de garenne*. — LE *selle* [← *cheval de selle*] FRANÇAIS *est un cheval de haute compétition* (*Grand dict. enc. Lar.*). — Comp. § 474. — La préposition a été maintenue dans *dinde* : § 501, H1.

R6 477 REMARQUE

Des simples à demi SECS (COLETTE, *Sido*, L. P., p. 30). ; autre ex. (au sing.), § 508, *a*, 2°. — Le mot étant souvent au plur., le genre est rarement visible. D'où des hésitations : CETTE *simple-là* ELLE *pousse sur les terres d'Angirany* (J. FAURE-COUSIN, *Une de Provence : Marie Mauron*, p. 66). — *Chemins creux* [...], */ Bas-côtés fleuris* [...] */ La fatuité d'*UNE *simple / S'y rengorge* (PONGE, t. II, p. 1066).

H1 477 HISTORIQUE

Déjà au XVIIIe s. : *Une idée reveillée va faire quelquefois fremir* UNE *harmonique qui en est à un intervalle incomprehensible* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 21).

H2 477 HISTORIQUE

Ce mot est formé des mots grecs ἴσος « égal » et γλῶσσα « langue » fém.

R7 477 REMARQUE

Formule encore usitée (ordinairement sans majuscule) : TROYAT, *Malandre*, p. 263 ; B. CLAVEL, *Fruits de l'hiver*, p. 78 ; BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 328 ; NOURISSIER, *Hist. franç.*, V ; etc.

Ex. fém. : MALRAUX, *Espoir*, p. 215 ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, III, 4 ; KESSEL, *Lion*, p. 41 ; A. SARRAZIN, *Cavale*, II, 16 ; SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 234 ; GRAINVILLE, *Abîme*, p. 56 ; DECOIN, *John l'Enfer*, p. 139 ; B. CLAVEL, *Fruits de l'hiver*, p. 116 ; MODIANO, *Rue des Boutiques obscures*, p. 180 ; S. SIGNORET, *Volodia*, p. 492 ; RINALDI, *Roses de Pline*, p. 86 ; dans le *Monde*, 7 févr. 1998, p. 31 ; etc.

Ex. masc. : SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 131 ; SALACROU, dans le *Figaro litt.*, 10 sept. 1955 ; VAILLAND, *325 000 francs*, p. 46 ; VIAN, *Herbe rouge*, XVI ; GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 179 ; GARY, *Tête coupable*, p. 245 ; DANINOS, *Daninoscope*, p. 161 ; MORAND, *Tais-toi*, p. 19 ; GAXOTTE, dans le *Figaro*, 10 mars 1973 ; A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 487 ; Cl. SIMON, *Leçon de choses*, p. 130 ; J. D'ORMESSON, *Au revoir et merci*, 1976, pp. 226-227 ; D. BOULANGER, dans *Europe*, janv.-févr. 1981, p. 185 ; MALLET-JORIS, *Allegra*, p. 234 ; MOINOT, *Guetteur d'ombre*, p. 76 ; etc.

478 Mots étrangers.

a) Les noms étrangers reçoivent en français un genre influencé par la forme ou par le sens (ou par le fait que le masc. est le genre indifférencié) et souvent sans rapport avec l'usage de la langue donneuse, qui peut d'ailleurs ignorer la notion de genre.

On en trouvera des ex. ailleurs (notamment dans les §§ 469 et 482). Nous signalons ici des mots dont la forme orale et/ou écrite (et parfois la réalité désignée) reste nettement étrangère et dont le genre est hésitant.

1° Mots anglais. R1

- De *badge* [bʌdʒ], emprunté d'abord par les scouts, J. SEVIN écrit : « Je francise résolument le mot, et le fais féminin » (*Le scoutisme*, 3e éd., 1933 [1re éd. : 1922], p. 81, note 1, commun. B. Pitti). En effet, ce nom a été longtemps fém. chez les scouts français, plus rarement chez les belges. Dans ses autres emplois, il est masc., sauf au Québec (voir ci-dessous).
- *Chips* [ʃips], ordinairement au plur. (§ 508, *a*, 2°), est attesté avec les deux genres, mais le fém., favorisé par l'expression *pommes chips*, prédomine : *Les* DERNIÈRES *chips* (ARAGON, *Mise à mort*, p. 142). — *Des chips* CROUSTILLANTES (*Ac.* 2001).
- *Holding* [ɔldiŋ], réduction de *holding company*, parfois adapté en *société holding* (ou traduit *société de portefeuille*), a été et est parfois fém. à cause de cette origine (comp. § 477, *c*) : LA holding PROMISE (PILHES, *Imprécateur*, p. 271). — *Création d'*UNE *holding* PUBLIQUE (dans le *Monde*, 5 déc. 1975, p. 45). — LA PREMIÈRE *holding belge* (*ib.*, 27 juillet 1988, p. 20). — LA *holding* FLAMANDE (dans le *Soir* [Bruxelles], 18 janv. 2004, p. 16). — Mais le masc. prévaut selon la plupart des dict. R2, comme dans les autres noms en *-ing*.
- *Interview* [ɛ̃tɛʀvju] (mot angl., tiré du fr. *entrevue*) est fém. selon l'*Ac.* 2000 et le *Trésor*, qui ajoute en Rem. : « parfois employé au masc. ». Le masc., assez fréquent autrefois, se trouve encore : UN *interview* RÉCENT (GREEN, *Bel aujourd'hui*, p. 96). — UN *interview* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 440). — *Ses interviews les plus* SIGNIFICATIFS (H. JUIN, dans le *Magazine littér.*, juin 1984, p. 92).
- *Sandwich* H, souvent prononcé [sɑ̃dwitʃ], mais il y a d'autres prononciations. Le mot a d'abord été surtout fém. d'après *tartine* ou *beurrée*. Le masc. s'est imposé au XXe s. (sauf au Québec : cf. Boulanger). En 1928, MARTIN DU GARD parlait de *deux sandwiches jumelles* (*Thib.*, IV, p. 206) ; par la suite *jumeaux* a été substitué à *jumelles* (Pl., t. I, p. 1131).
- *Sex-shop* [sɛksʃɔp] hésite entre le masc. (d'après *magasin*) et le fém. (d'après *boutique*), plus fréquent, du moins en France. Ex. masc. : É. AJAR, *Vie devant soi*, F°, p. 224 ; J. SAVIGNEAU, dans le *Monde*, 22 août 1986. Ex. fém. : R. DESFORGES, interviewée *ib.*, 23 août 1975 ; DECOIN, *John l'Enfer*, p. 198 ; J. BELLEFROID, *Voy. de noces*, p. 145.

Les dict., ou certains d'entre eux, reconnaissent aussi les deux genres à *happy end* [ʌpiɛnd] et à *leggins* [legins], parfois *leggings*, parfois aussi au sing. : *Pas* UNE *leggin de travers* (dans le *Figaro litt.*, 3 nov. 1956, p. 2). Le fém. est dû aux noms fr. correspondants *fin* et *jambière* (ou *guêtre*). — Voir aussi *grouse* au § 484, *b*, 1°.

D'autres mots, masc. pour les dict., sont parfois attestés au fém., sous l'infl. de leurs équivalents fr. : LA *Christmas* (HUGO, *Trav. de la mer*, I, I, 1). [Comp. *Noël*, § 473, *b*.] — LA *bow-window* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 44).

R1 478 REMARQUE

D'autres mots anglais sont de genre instable : *disco, joint-venture, mobile home*, etc. Voir K. Nymansson, *Le genre grammatical des anglicismes contemporains en fr.*, dans *Cahiers de lexicologie*, 1995-1, pp. 95-113.

R2 478 REMARQUE

L'*Ac.* 2000 est le seul dict. qui soutienne l'opinion inverse. — Ex. masc. : dans le *Figaro*, 27 oct. 1976, p. 27 ; dans le *Monde*, 17 août 1984, p. 17 ; *Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Compagnie financière de Suez, Eternit* ; etc.

H 478 HISTORIQUE

Du nom du comte de Sandwich (XVIIIe s.) pour qui on inventa, dit-on, ce type de tartine qui permettait de ne pas quitter la table de jeu.

[D'après *fenêtre*.] — UNE [...] *ice-cream* (M. CERF, *Les rois et les voleurs*, p. 172). [D'après *crème*.] R3

Business [biznɛs], *gang* [gɑ̃g], *job* [dʒɔb], masc. sur l'Ancien Continent, sont fém. au Canada : *Ceux qui* [...] *formaient* MA NOUVELLE *gang* [= groupe d'amis, équipe, non péjoratif] (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 90). — *Pardre* SA *job* [= perdre son emploi] (A. MAILLET, *Sagouine*, p. 160). — *Badge* et *sandwich* (cf. ci-dessus) sont aussi fém. chez les Canadiens, de même que des emprunts qui leur sont propres : *litousse* « phare » (angl. *light house*), *post-office* « bureau de poste », *shop* « atelier, magasin », etc., ainsi que *cent* ou °*cenne* « centième du dollar » R4, *pin* [pin] « épinglette » (*un pin's* en fr. d'Europe : § 107), *ponce* « grog » R5, °*moppe* « balai » (°*un mop* « balai à franges » en Belgique). — En revanche, *party* est masc. au Québec (cf. Boulanger) ; LÉVESQUE (*op. cit.*, p. 90) fait *high-school* du masc., alors que les auteurs fr. préfèrent le fém., sous l'influence d'*école* (comp. *b* ci-dessous).

2° Mots d'autres langues.

- ***Apartheid*** [apaʀtɛd], en Belgique [-tɛjt], mot afrikaans, est masc. pour les dict. fr. ; le fém. résiste mieux en Belgique (où l'on sait que *-heid* est un suffixe fém. en néerlandais). R6 — Ex. masc. : *Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Afrique du Sud* ; GARAUDY, *Il est encore temps de vivre*, p. 67 ; J.-N. SCHIFANO, trad. de : E. Morante, *Aracœli*, p. 365 ; dans le *Monde*, sélection hebdom., 26 juillet 2000, p. 8 ; etc. — Ex. fém. : dans le *Monde*, 10 oct. 1968, cit. Gilbert, 1971 (avec d'autres ex. de l'un et de l'autre genre) ; dans la *Cité* (Bruxelles), 10-16 mars 1988, p. 22 ; etc.
- ***Chapska*** (graphies diverses) [du polonais *czapka*, fém.] est masc. pour la plupart des dict. Voir cependant *Trésor* (fém. chez A. ARNOUX et VIALAR) ; BARDIN, *Dict. de l'armée de terre* (1841-1851), s. v. *sczapka*. Comp. § 469, *a*, 1°, N. B.
- ***Goulasch*** [gulaʃ] (mot hongrois, venu par l'allem.), parfois écrit *goulache* (forme privilégiée par l'*Ac.* 2000) ou autrement encore, est des deux genres pour le *Robert*, l'*Ac.* et le *Trésor* ; d'autres dict. optent pour le masc., plus fréquent en effet (sauf en Belgique) : UN APPÉTISSANT *goulash* (SIMENON, *Mém. intimes*, p. 247). DU BON *goulasch* (Fr. FEJTÖ, *Mém.*, p. 277, commun. J. Laboriat). UN *goulash* (DÉON, *Taxi mauve*, p. 293). — Autre ex. masc. : dans le *Monde*, 8 avril 2001. Etc. — Ex. fém. : LA *goulash* (*Menus et recettes de tante Léa*, 1966, p. 400).
- ***Parka*** [de l'esquimau par l'angl.], comme le notent les dict., n'a pas encore un genre décidé : UNE LONGUE *parka* (dans *Femme pratique*, sept. 1976, p. 24). — UN *parka* (*ib.*, p. 12). — UN *parka kaki* JETÉ *sur un costume sombre* (dans le *Monde*, 5 oct. 1979, p. 15). — *Parkas* BLEUS *ou* NOIRS (Fr. KIESEL, dans la *Revue générale*, mai 1994, p. 76). — Comp. § 469, *a*, 1°, N. B.
- ***Quetsche*** [kwɛtʃ] (empr. à l'allem. par l'intermédiaire de l'Alsace) est fém. comme en allem. pour désigner une sorte de prune : GROSSES *quetsches* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 332). — *Quetsches* VIOLETTES (QUIGNARD, *Tous les matins du monde*, VIII). — L'alcool fabriqué avec ces prunes s'est d'abord appelé *quetsche-wasser* [allem. *Quetschenwasser*, neutre, « eau de quetsche »] ; ce composé s'est réduit à *quetsche*, que les dict. donnent aussi comme fém. ; dans l'usage oral, en Alsace, en Belgique et au Luxembourg, il est masc. ; dans le fr. écrit, on trouve les deux genres : *Moi, je prends de* LA *quetsch* [*sic*]. *Ils en ont de* LA BONNE (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. I, p. 219). — *L'alcool grand-ducal* [= luxembourgeois], *dont le plus apprécié était* LA *quetsche* (A.-G. TERRIEN, *Glèbe*, p. 47). — *J'ai fait venir* DU *quetsche* (J. SARMENT, *Couronne de carton*, I).
- L'ital. *tagliatelli* [taljatɛlli] est un nom masc. plur. Lorsqu'on francise le mot en ***tagliatelles*** [taljatɛl], il peut garder son genre, mais il passe souvent au fém. (seul genre enregistré par le *Robert* 2001), à cause de la finale : *Les tagliatelles n'étaient pas* FAMEUX (J. ROY, *Saison des za*, p. 55). — *Les* MEILLEURES *tagliatelles* (DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 306).
- ***Zakouski*** (ou *-is*, § 538, *d*) [mot russe, de genre fém.], encore fém. plur. pour le *Grand Lar. enc.* (1964), est masc. plur. pour le *Grand dict. enc. Lar.* (1985) conformément à l'usage dominant.

Voir aussi § 469, *a*, 1°, N. B. (*agora*, *bodega*, *sauna*).

R3 478 REMARQUE

Humour, avant de se fixer au masc., a hésité : *L'humour ainsi* DÉFINIE (BERGSON, *Rire*, p. 97). Voir aussi Littré, Suppl. (GAUTIER) ; Deharveng, t. II, pp. 92-96 (BREMOND, BORDEAUX, FAGUET).

R4 478 REMARQUE

°*Une cenne* a existé aussi en Wallonie comme emprunt au néerlandais *cent* ; il a désigné d'abord une pièce de deux centimes, puis l'argent en général (comme sou), ainsi que, de façon plus durable, une friandise représentant une pièce de monnaie.

R5 478 REMARQUE

Distingué de *punch* « ardeur combative » prononcé [pɔnʃ] au Québec, masc. comme en Europe.

R6 478 REMARQUE

Voir cependant P. VANDROMME, *Félicien Marceau*, p. 198 ; H. NYSSEN, *Lira bien qui lira le premier*, p. 51.

b) Les noms de journaux, de partis politiques, de lieux, etc. continuent nécessairement à désigner des réalités étrangères et l'on s'attendrait donc que le genre originaire se maintînt. Pourtant, dans ces cas aussi on attribue souvent aux mots étrangers le genre des noms français qui y correspondent. R7

LE *SPD* ALLEMAND (J.-Fr. REVEL, *Comment les démocraties finissent*, p. 180) [= *Sozialistische Partei Deutschlands. Partei*, empr. au fr. *partie*, est fém.]. — LE *C. V. P.* (désignation ordinaire en Belgique pour le *Christelijke Volkspartij*) [*partij* s'explique comme *Partei* allem.]. R8 — LE Deutsche Tageszeitung (DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi*, p. 46 ; fém. pp. 169 et 175) [fém. en allem. ; masc. d'après *journal*]. — *Les mystères de* LA *Mitteleuropa* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 5 sept. 1975). — *Au fond du tableau* [des souvenirs de A. Glucksmann], [...] LA *Mitteleuropa* (R.-P. DROIT, dans le *Monde des livres*, 16 mars 2006, p. 8). [*Europa* est neutre en allem.]

LE *Zuyderzee* [*zee* « mer » est fém. en néerl. ; le masc. en fr. est-il dû à l'influence des noms allem. en *-see* où *see* signifiant « lac » est masc. ?]

Certains auteurs, connaissant mieux la langue étrangère, gardent le genre d'origine R9 : *Rédacteur en chef de* LA Zukunft [= *avenir*] (APOLLIN., *Chroniques, critiques*, Œuvres compl., p. 591). — *Le parti socialiste allemand*, LA S. P. D. (Al. PEYREFITTE, *Quand la rose se fanera*, p. 357). — LA Christliche Volkspartei (Él. LEGROS, dans la *Vie wallonne*, 1965, p. 47). — LA « Vlaamse Volksbeweging » [= Mouvement populaire flamand] (dans la *Libre Belgique*, 8 déc. 1966). — Le masc. est plus proche du neutre allemand : LE Mitteleuropa (BAINVILLE, *Allemagne*, t. I, p. 219).

R7 478 REMARQUE

Le choix du genre ne répond pas toujours à des raisons visibles. Dans l'ex. suivant, le masc. contredit le genre du mot allemand et celui du mot fr. donné comme équivalent : *Directeurs* DU Zeitschrift für Numismatik (Revue de Numismatique) *de Berlin* (dans le *Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Regling*).

Dans l'ex. suivant, l'influence de *journal* a été plus forte que la parenté entre le mot fr. et le mot portugais : *L'affaire* DU Republica *de Lisbonne* (P.-J. REMY, *Enfants du parc*, p. 240).

R8 478 REMARQUE

Ce parti a changé de nom en 2002.

R9 478 REMARQUE

Comp. cette formule empruntée du latin : *Les sociétés* [...] *qui se sont dotées d'*UNE ars erotica (FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, p. 77). *Ars* était fém. comme le montre l'adjectif, et *art*, qui en vient, est devenu masc.

479 Mots nominalisés.

a) Les mots employés occasionnellement comme noms : éléments linguistiques (lettre [cf. § 480], phonème, morphème, mot, syntagme, phrase) pris pour eux-mêmes (*autonymie* : § 460), pronoms, verbes conjugués, adverbes, prépositions, conjonctions, mots-phrases R, sont masculins.

UN a. — LE eu *de* déjeuner (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 142). — LE an *de* chanter (*ib.*, p. 143). — *-ons s'est* RÉDUIT *à -on* (FOUCHÉ, *Verbe fr.*, p. 191). — Toute *est* COMMUN [au XVII[e] s. devant un adjectif fém., cf. § 994, H3] (BRUNOT, *Hist.*, t. IV, p. 844). — UN *tiens vaut mieux que deux tu l'auras* (prov.). — *C'est pour quand ? / – Ah ! voilà !... / – Je pensais bien qu'il y avait* UN « *Ah ! voilà !* »... (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXIII.) — *La guêpe, un jour d'été, vous entre par la fenêtre, avec* CE FORT zou ! zou ! zou ! AGRESSIF *et* MENAÇANT (MICHELET, *Insecte*, XXII).

R 479 REMARQUE

Ex. exceptionnel du fém. : LA trrrrttt *d'une arme automatique* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 175).

b) Lorsque la nominalisation est passée dans l'usage général, les mots sont normalement masculins aussi.

Un rire, le tout, le derrière, un merci (§ 470, *d*), *un rendez-vous, le sot-l'y-laisse, un tête-à-tête, un suivez-moi-jeune-homme* (nœud de rubans). C'est le cas des chiffres et des notes de musique : CE *six est mal* FORMÉ (*Ac.* 1935). — LE « *la* » *est le diapason actuellement en usage* (*Ac.* 2001, s. v. *diapason*).

La locution indéfinie *quelque chose*, où *chose* est passé au masc., reste au masc. quand elle est prise comme nom : *Portant dans toute sa personne* CE *quelque chose de durement* IMPÉRIEUX, *qui marque* [...] *les conquérants de l'argent* (E. DE GONC., *Faustin*, V). Cf. § 764, *c*. — *Grand-chose* est lui aussi masc. comme pronom indéfini. On emploie comme nom dans la langue fam. *pas grand-chose*, avec le genre correspondant au sexe de la personne ainsi désignée : *un* ou *une pas grand-chose* et aussi *des pas grand-chose*. Cf. § 764, R2.

Les adjectifs de couleur nominalisés sont masculins : LE *rouge et* LE *noir*. Lorsque ces adjectifs étaient primitivement des noms, il peut y avoir divergence entre le genre premier et le genre résultant de la renominalisation. H

*Des gerbes d'*UN *pourpre* VIF (ZOLA, *Débâcle*, III, 8). — *Un maillot couleur de* CE *rose violâtre qu'ont aux joues certaines jeunes filles fraîches mais près de la mort* (APOLLIN., *Calligr.*, Fantôme de nuées). — *Robe sombre de couleur indécise entre* LE *puce et le caca d'oie* (ZOLA, *Nana*, Pl., p. 1128). — *Façade d'*UN BEL *ocre*

H 479 HISTORIQUE

Le syntagme ***couleur de*** + nom, employé comme le serait un adjectif de couleur (*un maillot couleur* [*de*] *chair*), pouvait être renominalisé au masc. chez les classiques : °*Leur laine était d'*UN *couleur de feu si* VIF *qu'*IL *éblouissait la vue* (LA F., *Psyché*, cit. Littré). — °*Je vous trouve les lèvres d'*UN *couleur de feu* SURPRENANT (MOL., *Impr. de Vers.*, *ib.*). — Richelet (1680) présente cet usage comme propre aux merciers. L'*Ac.* le notait encore en 1878 sans réserves : *Ce ruban est d'*UN *beau couleur de feu.* Mais il apparaît rarement dans les textes après le XVII[e] s. : CE *couleur de fraise sur les joues* (APOLLIN., *Calligr.*, Musicien de Saint-Merry).

pâle (J. ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, cit. *Rob.*, s. v. *flairer*). — *Écharpe* d'UN *mauve qui tournait au noir* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 14).

En revanche, le genre premier subsiste si un emploi adjectival ne sert pas d'intermédiaire : *Nos camarades nègres, de* LA *plus riche ébène* (JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, IV). — *Chevelure* [...] *qui n'était plus d'un blond doré* [...] *mais d'une couleur indécise, intermédiaire à* LA *puce et à* LA *quetsche* (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, p. 46).

Prière d'insérer appartient à la catégorie des noms accidentels, car il s'agit de la nominalisation de la phrase averbale injonctive qui sert de titre à ces textes communiqués aux journaux. Le masculin est donc conforme à la règle générale donnée ci-dessus. Mais il y a de l'hésitation dans l'usage et la majorité des auteurs voient ici une locution nominale dont le nom féminin *prière* est le noyau.

Le rédacteur DU « *prière d'insérer* » (R. LE BIDOIS, dans le *Monde*, 20 août 1958). — LA *prière d'insérer, bien* FAITE, *qui accompagne le volume* (HENRIOT, *ib.*, 16 mai 1956). **A** Prudence d'un expert (qui emploie lui-même le masc.) : « Un ou une, c'est à votre choix. » (H. NYSSEN, *Lira bien qui lira le dernier*, p. 48.)

N. B. 1. Les adjectifs et participes peuvent être nominalisés comme fém. : *la belle* (« au jeu, partie décisive »), *la vue* ; — notamment par réduction d'un syntagme dont le noyau était un nom fém. : *une permanente*, pour *une ondulation permanente* (§ 477, *c*).

2. Les éléments nominalisés peuvent être fém. s'ils désignent des femmes : *une malade, une vieille, une rousse, une marie-couche-toi-là, une touche-à-tout, une sans-cœur* (§ 494, *a*).

3. *À la va-vite, à la va-te-faire-fiche, à la va-comme-je-te-pousse* appartiennent à une autre catégorie, *à la* + fém. formant des locutions adverbiales (cf. § 965, *g*, 1°). Autre catégorie encore, *À la chie-en-lit* a entraîné *chienlit* vers le fém. dans le sens « carnaval, désordre, débauche » (cf. 466, *b*).

Pour d'autres locutions-phrases, voir § 476, *b* (genre des noms composés).

A 479 AUTRES EXEMPLES

Masc. : DUHAMEL, *Livre de l'amertume*, p. 64 [écrit en 1928] ; AMBRIÈRE, dans le *Figaro litt.*, 16 août 1947 ; A. ARNOUX, *ib.*, 12 mai 1956 ; BILLY, *ib.*, 15 oct. 1960 ; KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 5 mai 1955 ; J. PIATIER, dans le *Monde*, sélection hebdomadaire, 27 nov.-3 déc. 1969 ; J. LAURENT, *Bêtises*, p. 513 ; PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 98 ; FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 178.

Fém. : THÉRIVE, *Galerie de ce temps*, p. 173 ; DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 68 ; MORAND, *Tais-toi*, p. 153 ; R. ROLLAND, *Péguy*, t. I, p. 192 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 212 ; SARTRE, *Situations*, t. VII, p. 108 ; R. GEORGIN, *Comment s'exprimer en fr. ?* p. 29 ; QUENEAU, *Voyage en Grèce*, p. 156 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 8 août 1962 ; MAURIAC, *Mém. intérieurs*, p. 237 ; G. MOUNIN, *Communication poétique*, p. 99 ; BOURNIQUEL, *Sélinonte ou la chambre impériale*, p. 175 ; M. WILMET, Participe passé autrement, p. 8 ; etc.

480 Noms des lettres.

a) Comme il y a identité (et donc autonymie) en fr. entre le nom d'une voyelle et le son qu'elle représente, ce nom est masculin (voir § 479, *a*). **H**

b) Les lettres-consonnes sont désignées, oralement, par un nom qui est formé du son (ou d'un des sons) que représente la lettre, suivi ou précédé d'une voyelle (cf. § 86). Ces noms de consonnes sont généralement masculins.

1° Le genre masculin est incontesté lorsqu'il s'agit des consonnes dont le nom commence par une consonne : *un* b, *un* c, *un* d, *un* g, *un* j, *un* k, *un* p, *un* q, *un* t, *un* v.

2° Mais lorsque le nom des consonnes commence par une voyelle, *f, h, l, m, n, r, s* (pour *x*, voir *c* ci-dessous), il est féminin selon Littré et selon l'*Ac.* 1932-1935 (qui donne pourtant les deux genres à *f* : *Un grand* F . *Une petite* f ; voir aussi les ex. ci-dessous). Cet usage existe encore, mais le masculin prévaut très nettement, notamment parmi les grammairiens et les linguistes d'aujourd'hui, y compris l'*Ac.*, dans l'éd. en cours depuis 1986.

Ex. fém. : Cela *ne s'écrit qu'avec* UNE l (STENDHAL, *Rouge*, II, 2). — *Le pluriel met* UNE *S à leurs meâs culpâs* (HUGO, *Contempl.*, I, 13). — UNE h *un peu* ASPIRÉE (J. RENARD, *Journal*, 12 juin 1898) [il s'agit d'un son]. — UNE s FINALE (A. THOMAS, *Nouveaux essais de philologie fr.*, p. 26). — UNE h MUETTE (HERMANT, *Xavier*, 1923, p. 149). — *Deux M* ENTRELACÉES (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 240). — *Bien que l'h soit* ASPIRÉE (HANSE, 1949, s. v. *hululer*). — UNE *r* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, IX). — LA GRANDE *M* DORÉE BRODÉE *sur les tentures de l'église* (J. BOREL, *Retour*, p. 267). — *Pour* l MOUILLÉE (R.-L. WAGNER, *Anc. fr.*, p. 107). — UNE h MUETTE (*Rob.* 2001, t. II, p. 969).

H 480 HISTORIQUE

Les noms des voyelles et ceux des consonnes, lorsque ces derniers commencent par une consonne, ont été masc. dès l'anc. fr. : *O est* REONS [= rond] *comme li mons* [= la terre] (HUON LE ROI, *Abecés par ekivoche*, 191). — *Après* LE *B* (*ib.*, 41). — De là *bémol* = *b mol*, qui s'opposait à *b dur* : cf. Tobler-Lommatzsch, s. v. *b*.

Lorsqu'ils commencent par une voyelle, les noms des consonnes ont d'abord été presque toujours fém. Mais le masc., quoique rare, est attesté dès l'anc. fr.

UNE *emme et* UNE *esse* (*Chansons et dits artésiens*, cit. Tobler-Lommatzsch, s. v. *emme*). — *Noble Cueur, qui d'or portoit* UNE *M* (MAROT, *Œuvres compl.*, éd. Grenier, t. II, p. 408). — *Elles prononcent l'r bien* FORTE (VAUGELAS, p. 438). — *L's a été* SUBSTITUÉE (TURGOT, *Étymologie*, p. 21).

Après mettrai UN *R* (GAUTIER DE COINCI, cit. Tobler-Lommatzsch, s. v. *i*). — LE *L* (FLEURY DE BELLINGEN, *Étymologie ou explication des proverbes fr.*, 1656, p. 81). — *L'l* PRÉCÉDÉ *d'une consonne* (TURGOT, *op. cit.*, p. 43). — †*Votre lettre n'était ni datée ni signée d'*UN *H* (VOLT., *Corresp.*, 27 oct. 1760).

Ex. masc. : *Avec toutes sortes d'l* MOUILLÉS (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 156). — UN l *et* UN n MARQUÉS *d'une* [cf. § 481, R5] *tilde* (G. PARIS, *Mélanges linguistiques*, p. 643). — *Avec* UN l (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 265). — *L'*r FINAL SUIVI *d'un* e *muet* (MARTINON, *Comment on prononce le fr.*, p. 295). — *L'*l *double, qui est* MOUILLÉ (HERMANT, *op. cit.*, p. 127). — *On prononce l'S* FINAL (*Ac.* 1935, s. v. *sui generis*). — *L'N* FINAL *se fait sentir* (*ib.*, s. v. *hymen*). — *Un V, qui peut aussi bien être* UN *N* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 10). — *L's* FINAL *du mot n'étant pas* PRONONCÉ (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, p. 15). — *Un B et* UN *F entrelacés* (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, p. 143). — *La prunelle* [= le fruit] *bleu-pâle* [...] *porte* UN *M de sombre saphir sur sa glaçure* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 37). — UN *H majuscule* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 54). — F [...] *est* MUET *dans bœufs* (GEORGIN, *Code du bon langage*, p. 104). — Huluer [...] *a* UN h ASPIRÉ (HANSE, 1983). Etc. **R**

R 480 REMARQUE
Selon l'épellation dite « moderne » (cf. § 86, *a*), toutes les consonnes ont un nom commençant par une consonne : [fə], [sə], etc., pour *f*, *s*, etc. Le nom dans ce cas est masc. Certains ex. masc. cités plus haut pourraient être fondés sur cette épellation, mais elle n'a eu, en fait, qu'un succès limité.

BRUNOT distingue *s* comme lettre et *s* comme son, traitant le premier comme fém. et le second comme masc. : *L's est* DEVENUE *la marque du pluriel* (*Pensée*, p. 100). — *Nous avons gardé* UNE s *de convention* (p. 103). — LE s FINAL *s'assourdit* (p. 100). — S *une fois* AMUÏ (p. 101).

3° Pour *x*, les dictionnaires sont quasi unanimes à lui donner le genre masculin (Laveaux [1828] et Bescherelle [1846] font exception).

BRUNOT l'emploie pourtant au fém. : *Le groupe* us *était représenté au moyen âge par des signes abréviatifs, qu'il suffisait de bien peu de chose pour transformer en* UNE x (*Pensée*, p. 104). — *Quant à l'*x, ELLE *est toujours de règle* (*ib.*). — Voir aussi *c* ci-dessous.

4° Les lettres *w*, *y*, *z* ont un nom plus complexe : [dublǝve], [igʀɛk], [zɛd]. Ces trois noms sont masculins.

N. B. Le nom des lettres de l'alphabet grec est masc. : UN *alpha*, UN *iota*, UN *delta* (aussi au figuré), etc. De même, UN *yod*, UN *chva* (parfois *chwa*), désignations d'origine hébraïque (§§ 35 et 28). — Mais *jota*, lettre espagnole, est fém.

c) Les lettres employées comme symboles mathématiques, qu'elles appartiennent à notre alphabet ou à d'autres alphabets (par ex. la lettre grecque π), sont du masculin :

Lorsque m *est* ENTIER *et* POSITIF (*Grand Lar. enc.*, s. v. *binôme*). — *Archimède affirma que π est* COMPRIS *entre* [...] (M. BOLL, *Mystère des nombres et des formes*, p. 47).

X et *N* employés comme des sortes de pronoms indéfinis dans la langue ordinaire (§ 221, *b*, 3°) peuvent être fém. s'ils représentent une ville, une femme : *Émerge du tas X*, FAGOTÉE *comme une poupée de chiffon* (H. CIXOUS, dans *Samuel Beckett*, Éditions de l'Herne, p. 335).

C'est aussi à partir du symbole mathématique que l'*X* désigne, comme nom fém., l'École polytechnique dans l'argot de ses élèves ; de là *un X* (ou *une X* quand les femmes ont été admises) pour les élèves eux-mêmes.

d) Les noms des lettres s'emploient aussi pour désigner des objets ayant la forme de ces lettres.

Té est masc. : UN *té de dessinateur*.

Sauf le *Robert*, qui signale les deux genres depuis 1985, *esse* est donné comme fém. par tous les dict. (même le *Petit Lar.* 2000) : UNE *esse en fer, en laiton* (*Grand Lar. enc.*). Mais, le nom de la lettre étant passé au masc., le sens figuré ne va-t-il pas suivre ?

F « ouïe (d'un violon) », surtout usité au pluriel (*les FF* ou *les ff*), est fém. : *Les FF*, APPELÉES *aussi « ouïes »* (*Grand Lar. enc.*).

X est masc. : *L'X* [...] *est* ENLEVÉ *dès que la grand-voile est hissée* (*Grand Lar. enc.*). — BALZAC le faisait fém. (cf. *c*, ci-dessus) : *Une vieille table, posée sur* UNE *X* (*Double famille*, Pl., p. 926).

481 Noms dont le genre est à remarquer.

On hésite quelquefois, notamment dans des usages régionaux, sur le genre des noms suivants.

a) **Noms masculins :**

abaque
abîme
abysse
acabit
acrostiche
adage
aérolithe
aéronef
aéroplane
âge
agrume ↓
ail
air
alambic
albâtre
alcool
amadou
amalgame
ambre
amiante
anathème
anévrisme
anniversaire
antidote
antipode
antre
apanage
aphte
apologue
araire ↓
arcane
are
argent
armistice
aromate
arpège
artifice
asphalte
asphodèle
astérisque R3
asthme
astragale
atome
attique
augure
auspice
autobus
autoclave
autographe
automate ↓
avion
axiome
balustre
bastringue
box
bulbe ↓
campanile
capitule
capuce
caramel
causse
cénotaphe
cèpe
chéneau
chrysanthème
cippe
codicille
colchique
concombre
conifère ↓
corpuscule
cytise
décombres
denticule
échange
édicule
élastique
ellébore
éloge
élytre ↓
emblème
émétique
emplâtre
empyreume
entracte
entrecolonne
épeautre
épiderme
épilobe
épilogue
épisode
épithalame
équilibre
équinoxe
ergastule
érysipèle R4
esclandre
escompte
évangile
éventail
exemple
exergue
exode
exorde
fastes
girofle
globule
glomérule
glucose ↓
granule
habit
haltère ↓
hectare
héliotrope
hémisphère
hémistiche
hiéroglyphe
holocauste
hôpital
horoscope
hospice
incendie
indice
insigne
interclasse
intermède
interrogatoire
interstice
intervalle
involucre
islam
isthme
ivoire
jade
jaspe
jujube ↓
jute
lange
légume R1
leurre
libelle
lignite R2
limbe(s)
lobule
lombes
losange
mânes
mastic
méandre
midi
monticule
myrte
naphte
narcisse
narguilé
nimbe
obélisque
obstacle
ocelle
omnibus
ongle
opercule
ophicléide
opprobre
opuscule
orage
orbe
orchestre
organe
orifice
orle
ovale
ove
ovule
palpe ↓
pampre
parafe
pastiche
pénates
pétale
pétiole
pilastre
pipeline
planisphère ↓
platane
pore
prêche
quadrige
quinconce
quine
rail
rifle
salamalec
sépale
sévices
socque
stade
stigmate
stipe
svastika
tentacule
térébinthe
thyrse
tilde R5
trèfle
trille
triqueballe
trope
tubercule
tulle
ulcère
uretère
vestige
viscère
vivres

R1 481 REMARQUE
La langue familière a pris à la langue populaire l'expression *Une grosse légume*, une personne importante.

R2 481 REMARQUE
Voir dans *b* le commentaire concernant *météorite*.

R3 481 REMARQUE
Voir § 114, R.

R4 481 REMARQUE
Ou *érésipèle*.

R5 481 REMARQUE
Tilde (cf. § 102) est *fém.* pour Littré, comme l'étymon espagnol ; voir un ex. de G. PARIS au § 480, *b*. Le masc. s'est imposé.

- ***Agrume*** est fém. pour le *Lar. XXe s.*, ainsi que pour TROYAT : TOUTES *les agrumes* (*Rencontre*, p. 298). Le masc. est préférable : cf. Dauzat, dans le *Fr. mod.*, oct. 1939, p. 300. R6
- L'*Ac.* n'a enregistré ***araire*** qu'en 1986, et avec le genre fém. ; elle s'est reprise dans un errata de 1987, puis elle reconnaît depuis 1992 : quelquefois fém. De fait, quoique le masc. l'emporte, le fém. n'est pas si rare : le *Trésor* cite FLAUB. et GUÉHENNO.
- Pour ***automate***, il s'agit ici de la machine. Quand le mot est appliqué aux humains, la conscience de la métaphore peut se perdre et il prend parfois le genre fém. à propos d'une femme : cf. § 487, *b*, 6°.
- ***Bulbe***, en termes de botanique, est fém. selon Littré et selon l'*Ac.* 1932. Mais celle-ci a reconnu depuis 1987 qu'aujourd'hui le mot est masc. dans tous les emplois : LE *bulbe du lis.* LE *bulbe rachidien.* LE *bulbe d'une église russe.* — Voici pourtant encore un ex. de *bulbe* fém. en architecture : *La basilique Saint-Basile aux bulbes* COLORÉES (J. ELLEINSTEIN, *Staline*, p. 313).
- ***Conifère*** est masc. pour les dict. (comme dans l'usage ordinaire), mais ils ajoutaient (encore le *Lar. XXe s.*) que les botanistes disent *une conifère*, comme *une crucifère, une ombellifère* et autres noms botaniques en *-fère*. [*Conifère* fait exception parce qu'il s'agit d'arbres : cf. § 469, *a*, 2°.]
- ***Élytre***. Quelques-uns font ce mot fém., selon l'*Ac.* 1835-1932, rem. supprimée depuis 1990. L'hésitation subsiste pourtant : *Élytre* DROITE (J.-H. FABRE, *Scènes de la vie des insectes*, p. 59). — *Élytres* FENDUES (COLETTE, *Paix chez les bêtes*, p. 137). A1
- ***Glucose*** et les termes de chimie en *-ose* sont fém. pour Littré, du moins ceux qu'il cite ; pour *glucose*, voir aussi VERNE, *Robur le conquérant*, II). Mais, à l'exception de *cellulose*, tous ces mots en *-ose* sont passés au masc. ; l'*Ac.* l'a reconnu pour *lactose* et *saccharose* en 1935 et, enfin, pour *glucose* en 2000 (elle ne mentionne pas les autres). R7
- ***Haltère***. H1 L'usage est un peu hésitant : *Haltères* VERNIES (MARTIN DU G., *Devenir !*, Pl., p. 42). — *Avec* UNE *haltère dans chaque main* (MAURIAC, *Plongées*, p. 110). — *Ses* PETITES *haltères* (COLETTE, *Chéri*, p. 30). — *Tu manies l'écouteur comme* UNE *haltère* (CAYROL, *Vent de la mémoire*, p. 44). — *Haltères très* LOURDES (Al. BOSQUET, *Bonnes intentions*, p. 64). A2
- ***Jujube***. Certains lexicographes (par ex., Littré) considèrent que le mot est fém. quand il s'agit du fruit du jujubier. Cette distinction est abandonnée. R8
- ***Palpe*** est fém. pour l'*Ac.* 1935, qui ajoute que quelques naturalistes le font masc. Ce masc. semble généralisé ; voir, par ex., cet expert : *Retenant dans d'*HÉSITANTS *palpes / L'ultime goutte de rosée* (G. THINÈS, *Astaroth l'androgyne*, p. 31).
- ***Planisphère*** a été fait sur le modèle d'*hémisphère*, empr. du neutre latin *hemisphaerium*, lui-même emprunté du grec. Certains auteurs donnent au mot le genre fém. sous l'influence de *sphère* (empr. du fém. lat. *sphaera*, lui aussi tiré du grec) : *On ferait voir* LA *planisphère* SOULEVÉE [...] *par des secousses sans nombre* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. II, p. 313). — LA *planisphère avec le bassin méditerranéen et l'Afrique du Nord sous leurs yeux* (J. ROY, *Maître de la Mitidja*, p. 280). — LA *planisphère de ses grains de beauté* (MONTHERL., *Carnets*, p. 47, cité et critiqué par Aristide, dans le *Figaro*, 14 juillet 1973, p. 12).

b) Noms féminins.

abside	alcôve	antichambre	atmosphère
absinthe	algèbre	apostille	attache
acanthe ↓	alluvion	apostrophe	balle
acné	ammoniaque ↓	apothéose	bésicles
acoustique	amnistie	appoggiature	bisque
acre ↓	amorce	arabesque	bonace
aérogare	amulette	argile	campanule
affres	ancre	arrhes	câpre
agrafe	anicroche	artère	caténaire
aise ↓	ankylose	astuce	chausse-trappe R9

R6 481 REMARQUE
Divers *Lar.* signalent aussi *une agrume*, mot régional pour un pruneau d'Agen, ce qu'une enquête que nous avons faite sur place n'a pas confirmé.

A1 481 AUTRES EXEMPLES
Fém. : P. BENOIT, cit. *Trésor* ; LE CLÉZIO, *Déluge*, p. 42 ; P. LAINÉ, *Eau du miroir*, p. 19 ; R. FOULON, *Homme à la tête étoilée*, p. 34.

R7 481 REMARQUE
Les noms de maladies en -ose sont fém. : *la tuberculose*, etc.

H1 481 HISTORIQUE
Le mot est déjà chez RAB., décrivant les exercices physiques de Gargantua : *L'on luy avoyt faict deux grosses saulmones* [= masses] *de plomb*, [...] *lesquelles il nommoyt* ALTERES. *Icelles prenoyt de terre en chascune main et les elevoyt en l'air au dessus de la teste* (*Garg.*, éd. princ., XXI). Cependant, il n'est devenu courant, avec la chose, qu'au XIXe s., et il n'a été enregistré par l'*Ac.* que depuis 1878. Comme c'est un emprunt au grec ἁλτῆρες masc. plur. (plutôt qu'au bas latin *halteres*), et l'*h* est muet.

A2 481 AUTRES EXEMPLES
Fém. : BOURGET, THÉRIVE, dans Deharveng, t. II, p. 50. — Masc. : BARBEY D'AUR., *ib.* ; MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 1 ; E. DE GONC., *Frères Zemganno*, LVI ; APOLLIN., *Calligr.*, Fantôme de nuées ; DUHAMEL, *Club des Lyonnais*, I ; HERGÉ, cit. § 511, *a* ; etc.

R8 481 REMARQUE
On lit *De* LA *jujube*, à propos de la pâte extraite du fruit, dans FLAUB., *Bouv. et Péc.*, éd. Lemerre, p. 84, mais *Du jujube* dans l'éd. Gothot-Mersch, p. 112.

R9 481 REMARQUE
Pour l'orthographe, voir § 179, *d*.

clepsydre
clovisse
colophane
congère
coquecigrue
cortès
créosote
cuiller
dartre
dent
drachme
dynamo
ébène ↓
écarlate
ecchymose
échappatoire
écharde
écritoire↓
égide
encaustique
enclume
énigme
éphéméride
épigramme
épigraphe
épitaphe
épithète
épître
équerre
équivoque
esbroufe ↓
escarre
estompe
extase
fumeterre
garbure
gemme
glaire ↓
hécatombe
idole
idylle
immondice R10
impasse
imposte
insulte
intrigue
mandibule
météorite ↓
métope
mezzanine ↓
molécule
montgolfière
mousson
moustiquaire
myrtille
nacre
oasis ↓
obsèques
ocre
octave
offre
omoplate
once
opale
optique
orbite
orthographe
ouïe
outre
paroi
patenôtre
patère
périssoire
piastre
prémices
prémisse
primeur
primevère
pulpe
saga
sandaraque
scolopendre
scorsonère
sépia
spore
stalactite
stalagmite
stèle
ténèbres
topaze
tranchefile
urticaire
vêpres
vésicule
vicomté
vis

R10 481 REMARQUE

Immondice abusivement masc. : °CET *immondice* (A. LICHTENBERGER, *Chez les Graffougnat*, p. 81 ; VERCORS, *Radeau de la Méduse*, p. 115).

- S'inspirant de sources grecques, LEC. DE LISLE donne à ***acanthe***, traditionnellement fém. en fr., le genre du mot grec (et du lat. *acanthus*) : *Agavé, [...] Antonoé / Avec la belle Inô, ceintes de* VERTS *acanthes* (*Poèmes ant.*, Mort de Penthée).
- ***Acre*** [d'origine germanique], mesure agraire de Normandie, du Canada et des pays anglo-saxons, est fém. pour les dict. Le mot est masc. au Canada, mais aussi chez des auteurs fr. ou belges : *Six mille acres avaient été* ENCLOS (MÉRIMÉE, cit. *Trésor*). — *Est-ce qu'*UN *acre de terre suffit dans ce pays-là à la nourriture d'une famille ?* (H.-G. MOKE, *Philippine de Flandre*, 1830, p. 78.) — *Dix mille acres de terre, admirablement* ASSOLÉS *et* AMÉNAGÉS (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 17). — UN *acre et* DEMI (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 26). — Ex. fém. : UNE *acre* (VERNE, *Aventures du capit. Hatteras*, II, 14).
- ***Aise*** est surtout employé dans des expressions où le genre n'est pas visible (cf. § 464, R). Notons cependant : *Il pense à ses* PETITES *aises* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 124). — *Il semblait préférer par-dessus tout ses* BONNES *aises* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 35). — *Lui donner* TOUTES *les aises* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 132). — *J'ai* TOUTES *mes aises* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 200). — *Il fume avec* UNE *aise* PROFONDE (DURAS, *Douleur*, p. 193). — *Ils ont pu ainsi prendre* TOUTES *leurs aises* (J.-A. FRALON, dans le *Monde*, 25 juin 1988). R11
- ***Ammoniaque*** (synonyme : *alcali volatil*) désigne la solution aqueuse du gaz ammoniac. Quelques-uns, disait l'*Ac.* en 1932, le font masc. : CET *ammoniaque est très* FORT. Elle a abandonné cette réserve depuis 1986. — Pour désigner le *gaz ammoniac*, on emploie substantivement, au masc., *ammoniac*.
- C'est dans le sens « franc » (plus récemment « euro ») que ***balle*** a pris le genre masc., d'abord dans le fr. pop. ou fam. de Bruxelles, puis dans l'argot des jeunes aussi en Wallonie : °*Premier festival* [de musique rock, pop et rap] *à* UN *balle du millénaire* [...] *au centre culturel de Braine-l'Alleud* (dans le *Soir*, 26 janv. 2001, p. 17). [Plus bas : *Entrée : 40 F.*] — °*Dans ce pays* [= la Belg.] *où pas* UN *balle n'est disponible pour ce secteur* [= la culture] (X. DEUTSCH, *ib.*, p. 2).
- ***Ébène*** H2 est assez souvent masc. dans l'usage (comme les autres variétés de bois) : [D'une tresse de cheveux noirs] CET *ébène* ENCHÂSSÉ *dans l'ivoire* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Soirée perdue). [Voir cependant § 479, *b*.] — *La fille du commissaire-priseur utilisa dans sa*

R11 481 REMARQUE

Cependant *malaise* est masc. (après avoir hésité, comme *aise* d'ailleurs). — On trouve parfois le nom masc. *bien-aise* (sans doute nominalisation du syntagme adjectival *bien aise*) : UN *bien-aise* SECRET *de l'amour-propre* (M. DE GUÉRIN, *Journal*, 9 sept. 1834).

H2 481 HISTORIQUE

Ordinairement masc. au XVI[e] s. Vaugelas (p. 373) a imposé le fém. Le lat. *ebenus* et le grec εβενος étaient fém. comme les noms d'arbres, mais ceux-ci en fr. sont masc. : cf. 469, a, 2°. — Littré cite encore VOLT. : TOUT *l'ébène* ÉBRÉCHÉ, mais conclut que le fém. a prévalu. Ce n'est pas sûr.

salle à manger de ravissants tapis turcs [...] *en les y encadrant dans de* VIEUX *ébènes* (BALZAC, *Employés*, Pl., p. 892). — *On voit luire comme de l'ébène* POLI *tous les beaux chignons* (LOTI, *M*[me] *Chrysanth.*, LI). — *D'un noir lisse de* VIEIL *ébène* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, XI). — *Ébène* MURAL (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 253).

- Il n'est pas rare, même chez des académiciens, qu'***écritoire*** soit traité comme masc. : *Au mur un objet indistinct* [...] *ce serait plutôt* UN *écritoire* (CLAUDEL, *Journal*, Pl., t. II, p. 25). — *Colette* [...] *restait étendue* [...] *devant* UN *écritoire que Luc-Albert Moreau lui avait* CONFECTIONNÉ (CARCO, dans le *Figaro litt.*, 28 mai 1955). — *Il* [= Rembrandt] *a toujours* UN *écritoire* PENDU *à sa ceinture* (GUITTON, *Journal de ma vie*, 11 janv. 1969). H3

H3 481 HISTORIQUE
Le masc., déjà en compétition avec le fém. au Moyen Âge, est signalé à l'époque moderne dans diverses régions. Le mot vient du bas latin *scriptorium*, qui était neutre.

- ***Esbroufe***, mot d'abord argotique, était masc. pour Littré. C'était, notamment, l'usage de BALZAC : TOUT *l'esbrouffe* [graphie fréquente] *du commerce* (*Birotteau*, XV). Le mot est ordinairement dans des expressions où le genre n'est pas visible.
- ***Glaire*** au masc. pénètre dans la langue écrite : les GONC., *Journal*, cit. *Trésor* (qui donne cet usage comme « vieux ») ; BERNANOS, *Imposture*, p. 91 (corrigé dans la Pl., p. 373, sans avertissement) ; MONTHERL., *Équinoxe de sept.*, p. 217 ; JOUHANDEAU, *Mort d'Élise*, p. 41 (avec cette note : « Je refuse le genre en usage de ce mot. Il était masculin à Chaminadour ») ; SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, pp. 101-102.
- ***Météorite***. Littré signale que quelques-uns le font masc. Cela se trouve encore : *La fusée trouée peut-être par* UN *météorite* (GREEN, *Ce qui reste de jour*, p. 237). L'*Ac.* 2002 comme le *Rob.* 2001 acceptent les deux genres. Il est vrai que les noms de géologie et de minéralogie en ***-ite*** sont partagés : si la plupart sont fém., *anthracite* et *lignite* sont masc. R12 Il n'est pas surprenant que des auteurs hésitent : °*La lignite* (DUHAMEL, *Turquie nouvelle*, p. 75 ; Al. CLÉMENT, dans le *Monde*, 21 avril 1948). — °*Le calcite* (SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 62). [Mais *la diorite* (*ib.*)]

R12 481 REMARQUE
Est masc. aussi *granite* [var., d'après les noms en *-ite*, de *granit*, de l'it. *granito*].

- ***Mezzanine*** est parfois masc. comme terme de théâtre : ex. de QUENEAU et d'ARAGON dans le *Rob.* Influence de l'étymon [l'ital. *mezzanino*, passé au fém. en fr. à cause de la finale en *-e*] ou de mots comme *balcon*, *orchestre*, etc. ?
- ***Oasis*** au masc. n'est pas rare dans la littérature : *Oasis* CIVILISÉ (CHAT., *Itinér.*, cit. Littré et le *Trésor*). [*Civilisée*, Pl., p. 924, sans commentaire.] — CET *oasis* (ESTAUNIÉ, *Vie secrète*, Épil.). — TOUS *les oasis* (MAUPASS., *Au soleil*, p. 182). — UN *oasis* FLOTTANT (BOURGET, *Aveux*, Zante, fior di Levante). — UN *oasis* (J.-J. AMPÈRE, *La Grèce, Rome et Dante*, p. 14 ; Fr. FUNCK-BRENTANO, *Moyen Âge*, p. 18 ; MARTIN DU G., *Thib.*, VII, I, p. 48) [UNE *oasis*, Pl., t. II, p. 39]. — CE GRAND *oasis* (ARAGON, *Paysan de Paris*, p. 165). — UN DERNIER *oasis* (BUTOR, *Modification*, II, 6).

482 Divers noms de genre douteux.

1. ***Agave*** [AGAV], masc. selon les dict. (sauf Boiste, Bescherelle et Poitevin, au XIX[e] s.), est souvent fém. dans l'usage : *L'agave* AMÉRICAINE (DUMONT D'URVILLE, cit. *Trésor*). — *Agaves* BLEUES (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 90). H1
2. ***Alvéole*** est masc. pour l'*Ac.* et pour la plupart des dict. En fait, plus d'un auteur d'autrefois H2 et d'aujourd'hui, influencé par la finale, donne à ce nom le genre fém. Le *Robert* va jusqu'à considérer le masc. comme vieux.
   Ex. masc. : *La grandeur et la figure de l'alvéole sont déterminées par celles des dents qu'*IL *loge* (LITTRÉ et ROBIN, *Dict. de médec.*, s. v. *alvéole*). — TOUS *les alvéoles de cette termitière humaine* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 13). — UN *alvéole* PROFOND *de cinq pieds environ* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 105). — UN *alvéole* (DELEUZE, dans M. Tournier, *op. cit.*, p. 272).
   Ex. fém. : UNE SEULE *alvéole de la ruche* (GAUTIER, *M*[lle] *de Maupin*, Préf.). — *Sur l'alvéole* LAISSÉE *dans la terre*, NETTE *et* VERNIE *comme un moule* (MALRAUX, *Voie royale*, II, 2). — *Un habitat individuel qui ressemble le moins possible à* UNE *alvéole dans une ruche de ciment* (GISCARD D'ESTAING, *Démocratie franç.*, p. 72). [Le même texte, cité par Viansson-Ponté dans le *Monde*, 12 oct. 1976, porte : UN *alvéole*.] A1

H1 482 HISTORIQUE
On dit plus rarement aujourd'hui agavé, masc., francisation du lat. des botanistes agave [AGAVE], qui est fém. conformément à l'étymologie : Linné l'a tiré du grec αγαυή, fém. de l'adj. αγαυός, magnifique.

H2 482 HISTORIQUE
Emprunté au lat. *alveolus*, masc. Souvent fém. au XVIII[e] s. : BUFFON, cit. Littré ; BERN. DE SAINT-P., cit. *Dict. gén.* ; *Encyclop.* (dans le sens « cavité dentaire »), d'après Wartburg, t. XXIV, p. 378.

A1 482 AUTRES EXEMPLES
Masc. : MICHELET, *Insecte*, XXVI ; HUGO, *Ch. des rues et des bois*, I, I, 7 ; GIDE, *Journal*, t. I, p. 414 ; GIRAUDOUX, *Sodome et Gomorrhe*, II, 7 ; GREEN, *Terre lointaine*, p. 62 ; DE GAULLE, *Pour l'avenir*, p. 129 ; VIAN, *Écume des jours*, LIV.
Fém. : MICHELET, *Insecte*, XXV ; COPPÉE, *Souvenirs d'un Paris.*, p. 12 ; GIDE, *Caves du Vat.*, I, 2 ; JAMMES, *Rosaire au soleil*, p. 237 ; MARTIN DU G., *Thib.*, VI, p. 198 (masc. : Pl., t. I, p. 1348) ; COCTEAU, *Poésie critique*, p. 200 ; GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 225 ; ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 134 ; SIMENON, *Maigret à New-York*, III ; GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 65 ; PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 248 ; Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, pp. 31-32 ; etc.

3. Les dict., unanimes sur le genre fém. d'***anagramme*** H3, donnent pourtant eux-mêmes des preuves que l'usage n'est pas aussi ferme. Dans P. LAR., le masc. apparaît dans divers articles : *Il ne dédaigne pas les anagrammes, si fort à la mode de son temps ; chacun des personnages de la cour avait* LE SIEN, *et le souci d'en trouver de* JOLIS *était le grand souci des poëtes* (t. II, p. 727, col. 1). — *Anagramme assez* COMPLIQUÉ (t. XIII, p. 1187, col. 2). — *L'anagramme même de Pierre Nogaret* [...] *qui correspond à* CELUI *de Pierre Gaverston, sauf un* s *qui est de trop* (t. VIII, p. 1095, col. 3). — Des trois ex. *d'anagramme* cités par le *Trésor*, un seul a un genre visible, et c'est le masc. : *L'anagramme fut* DÉSACRALISÉ *déjà par les poètes grecs* (*Dict. des jeux* sous la direction de R. ALLEAU, 1964). — Et dans le *Robert*, le mot est illustré par deux ex. proposés par les rédacteurs, l'un est fém. et l'autre masc. : *Avida Dollar est l'anagramme* (FOURNI *par A. Breton*) *de Salvador Dali.* — Voir aussi : TOUS *les anagrammes* CONNUS *ont été* ACCOMPLIS (BALZAC, *Employés*, Pl., p. 961). — *Anagramme* ENFANTIN (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 91). [Et les éditeurs de la Pl., si prompts à corriger Proust, notamment pour des questions de genre (cf. 10, ci-dessous), n'ont pas bronché.]

4. ***Antique*** « œuvre d'art de l'Antiquité » est fém. selon la tradition (encore *Ac.* 2001). Le *Rob.* considère le fém. comme vieux ; pour le *Trésor*, « de nombreux auteurs emploient le mot au masc. ». Mais l'un et l'autre citent le même ex. masc. (de MÉRIMÉE). Autres ex. masc. : *Des livres* [...] *par terre recouvrant* UN *antique* (CLAUDEL, *Journal*, Pl., t. II, p. 27). — *Si Louis David n'a pas vu les antiques comme Raphaël, c'est qu'il ne les a pas* REGARDÉS *de la même façon* (MALRAUX, cit. Togeby, § 1134, 2). — En fait, le fém. ne se défend pas mal : *J'achetai* UNE *antique hellénistique représentant Dionysos* (MONTHERL., *Treizième César*, p. 63). — *Lorsqu'on exhume les antiques* BLANCHES *et sans regard* (MALRAUX, *L'homme précaire et la littér.*, p. 232). — *Il lui demandait de veiller que les antiques qu'il avait* RASSEMBLÉES *ne fussent pas* DISPERSÉES (VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 358).

5. ***Automne*** H4 est masc. dans l'usage ordinaire. Quelques écrivains du XXe s. lui donnent encore le genre fém. à l'imitation des classiques ou sous des influences régionales, à moins qu'ils ne réagissent comme Damourette et Pichon, § 332 : « Il est trop naturel d'y voir une belle femme mûre pour que ce vocable n'ait pas été souvent employé au féminin. »
CETTE *automne-là* (BOURGET, *Saint*, p. 5). — *Jouir de l'automne* TACHETÉE (MORAND, *Réflexes et réflexions*, p. 66). — *L'automne est* MORTE (APOLLIN., *Alc.*, Adieu). — *L'automne est* DOUCE (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 298). — *À partir de* CETTE *automne* (Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 76). A2

6. L'*Ac.* 1835-2001 présente ***bastringue*** H5 comme masc., mais d'autres dict. reconnaissent qu'il est parfois fém. comme l'attestent ces ex. en rapport avec la musique instrumentale : *C'est le plus faux, le plus aigre, le plus détonant des jazz.* CETTE *bastringue ataxique,* ESSOUFFLÉE [...] *qui larmoie, grince et piaille sur toute la face de la terre* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, IX). — *Il avait commencé par bannir de la maîtrise* [= chorale] *tous les instruments de cuivre,* LA « *bastringue* » *comme il disait* (BILLY, *Introïbo*, cit. *Trésor*). — *Si* LA *bastringue s'en mêle, je n'y comprends* [= entends] *plus rien* [dans un bal] (BUTOR, *Passage de Milan*, p. 79), — mais aussi des ex. concernant d'autres significations : *Mon oncle déversait la graisse* [...] *à travers les bielles, la chaîne et* LA *bastringue* (CÉLINE, cit. *Trésor*). — *Je devenais le seul patron de* LA *bastringue et du journal* (ID., *ib.*).

7. ***Clope*** H6 « mégot » ou « cigarette », d'abord masc., est devenu peu à peu fém. dans le second sens.

8. ***Disparate*** est fém. pour l'*Ac.*, mais le masc. est aussi fréquent, sans doute parce que le mot est senti comme un adjectif nominalisé : cf. *le beau, le vrai*, etc. En 1990, l'*Ac.* trouvait le nom « vieilli et litt. » ; en 2001, elle a renoncé à cette restriction sans fondement. H7
Ex. fém. : UNE *disparate sensible avec les chefs-d'œuvre du siècle de Périclès* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 888). — *Il y avait en moi de* TELLES *disparates* (FROMENTIN, *Domin.*, VIII). — *Il* [...] *ne souffrit pas trop de* LA *disparate entre la caserne et la famille* (MAUROIS, *À la recherche de M. Proust*, II, 3). — *De là,* UNE *disparate dans les définitions*

H3 482 HISTORIQUE

Anagramme ne correspond pas à un mot grec. Il a été tiré au XVIe s., d'après des mots comme *épigramme*, du synonyme *anagrammatisme*, qui, lui, avait été emprunté du grec ἀναγραμματισμός. Cf. Chambon, dans Wartburg, t. XXIV, p. 515. Il a été d'abord masc. (comme *épigramme*) ; il est fém. dans l'*Ac.* depuis 1694.

H4 482 HISTORIQUE

Empr. du latin *autumnus*, masc. — Des grammairiens (Girault-Duvivier encore) distinguaient, selon la place de l'adjectif, UN BEL *automne* et UNE *automne* PLUVIEUSE.

A2 482 AUTRES EXEMPLES

CLAUDEL, *Ville*, 2e version, p. 155 ; BARRÈS, *Leurs figures*, p. 365 ; VERHAEREN, *À la vie qui s'éloigne*, p. 85 ; JAMMES, *Caprices du poète*, I ; MAURIAC, dans *Mauriac avant Mauriac*, éd. Touzot, p. 162 ; F. DESONAY, *Air de Virginie*, p. 100 ; auteurs québécois, cit. Seutin-Clas.

H5 482 HISTORIQUE

Pour ce nom, qui a signifié d'abord « danse populaire, bal populaire », puis a pris des sens variés, parfois très imprécis, comme *attirail*, *bataclan*, aucune étymologie proposée n'a convaincu.

H6 482 HISTORIQUE

D'abord *ciclope*, altération argotique de *cigarette*.

H7 482 HISTORIQUE

Disparate comme nom apparaît au XVIIe s. avec le sens « acte extravagant ». C'est un empr. à l'esp. *disparate*, nom masc. Le mot est devenu fém. en fr. à cause de sa finale. — L'adjectif a été empr. au XVIIe s. du lat. *disparatus* « différent ». Il a contribué à donner au nom le sens qu'il a aujourd'hui et qui existe déjà au XVIIIe s. : *Les disparates de cette multitude d'acceptions différentes sont un peu plus grandes* (TURGOT, *Étymologie*, p. 57) [1756].

(DUTOURD, *École des jocrisses*, p. 145). — UNE *extrême disparate* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, pp. 24-25).

Ex. masc. : TOUS *les disparates* (MÉRIMÉE, *Double méprise*, VII). — CE *disparate est inconcevable* (FLAUB., *Corresp.*, 14 mars 1853). — CHOQUANTS *disparates* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 532). — LE *disparate des matériaux* (GAXOTTE, dans le *Figaro litt.*, 20 août 1960). — *Il y a là* UN *disparate* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 3 déc. 1964). — LE *disparate des sujets* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 1er nov. 1967). — *Je craignais* LE *disparate* (GUÉHENNO, dans le *Figaro*, 4 janv. 1968). — UN TEL *disparate de jugements* (BACHELARD, *Droit de rêver*, p. 179). — LE *disparate* GRINÇANT (M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 173). — CET APPARENT *disparate est* RÉVÉLATEUR (FUMAROLI, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belgique], 1998, p. 333). — *Est-il vraiment nécessaire d'en justifier* LE *disparate ?* (LEYS, *Protée et autres essais*, p. 9.) **A3**

9. ***Drupe*** [empr. du lat. *drupa*, fém.] est masc. pour Littré, pour l'*Ac.* (jusqu'en 1932), pour certains auteurs. Il est fém. « pour la majorité des dict. généraux [auxquels l'*Ac.* s'est ralliée depuis 1990] et spécialisés au XXe s., ainsi que pour la plupart des botanistes » (*Trésor*).
Ex. masc. : *Son fruit* [du doum] *est* UN *drupe* LIGNEUX (M. DU CAMP, *Nil*, cit. *Trésor*). — *Mon père en profite pour nous apprendre que l'olive est* UN « *drupe* » (PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 246).

10. ***Effluve*** [empr. du lat. *effluvium*, neutre] est masc., disent les dict. Mais, à cause de sa finale, il est souvent fém. au XIXe s., moins souvent au XXe.
Ex. masc. : *Il* [= Fouché] *haleinait* [= flairait] *les* FUTURS *effluves de sang* (CHAT., *Mém.*, I, IX, 3). — UN *effluve de l'ouragan divin se détache et vient passer à travers ces hommes* [= Rouget de Lisle et Cambronne] (HUGO, *Misér.*, II, I, 15). — *Effluves* CHAUDS (ZOLA, *Th. Raquin*, VII). — L'INCOMMODANT *effluve d'une essence toute nouvelle* (COLETTE, *Gigi*, L. P., p. 109). — [...] *humer les* BONS *effluves* ÉCHAPPÉS *des cuisines* (A. SARRAZIN, *Traversière*, IV). — *Effluves* LOURDS *et* ENTÊTANTS (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 121).
Ex. fém. : *Les effluves du sombre et du profond*, MÊLÉES / *À vos effusions* (HUGO, *Contempl.*, I, 4). — *Ce bon air de Paris qui semble contenir des effluves* AMOUREUSES (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — *Effluves* AMOLLISSANTES (A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 4). — *Effluves* ODORIFÉRANTES (PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 510 et 968). [L'éditeur s'est arrogé le droit de corriger le texte authentique : cf. pp. XXVII-XXVIII.] — LOINTAINES *effluves* (Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 123). — UNE *effluve plus* FORTE (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, I). **A4**

11. ***Enzyme*** **H8** est fém., ont décidé l'Acad. fr., l'Acad. des sciences, l'Acad. de médecine (cf. *Trésor*). L'usage reste flottant, comme le reconnaissent le *Trésor*, le *Grand dict. enc. Lar.*, etc., mais le fém. gagne du terrain.
Ex. masc. : AUCUN *enzyme* (J. ROSTAND, *Courrier d'un biol.*, p. 210). — *Enzymes* DIGESTIFS (J. BERNIER, dans *Encyclop. médico-chirurgic.*, Estomac-Intestin, t. I, 9-1966, 9009 A^{10}, p. 4). — NOUVEAUX *enzymes* (FOURASTIÉ, *40 000 heures*, p. 16). — *Enzymes* GLOUTONS (J. BASILE, dans la *Revue générale*, août-sept. 1989, p. 26).
Ex. fém. : *Enzyme* DIGESTIVE PRÉSENTE *dans le suc gastrique* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *pepsine*). — GLOUTONNES, *les enzymes ?* ELLES *sont certes* FRIANDES *des longues molécules présentes dans la matière vivante* (Él. GARDON, dans le *Monde*, 27 févr. 1984). **A5**

12. ***Génitoires*** **H9**, mot vieilli, encore employé comme euphémisme fam., a les deux genres pour le *Trésor* ; les autres dict. optent soit pour l'un, soit pour l'autre. Dans l'usage, le genre est rarement visible. Quand il l'est, on constate de l'indécision : *Génitoires bien* TENDUES (MONTHERLANT, *Aux fontaines du désir*, Pl., p. 240). — *Génitoires* COUPÉES (JOUHANDEAU, dans le *Figaro litt.*, 15 sept. 1951). — *Génitoires* ABSENTS (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 404). — *Génitoires* CONTRACTÉES (ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 49).

13. ***Mérule*** (champignon s'attaquant aux charpentes) **H10** était masc. dans les dict., de Boiste 1800 au *Lar. XXe s.* 1931 (Littré compris). Il a les deux genres depuis le *Grand Lar. enc.* 1963 ; voir aussi *Robert* 1985, etc. Le fém. l'emporte dans l'usage, du moins en Belgique : voir par ex. *Le soir*, 8 juillet 1999, p. 18, et 22 févr. 2000, p. 17.

A3 482 AUTRES EXEMPLES

Fém. : TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 57 ; APOLLIN., *Anecdotiques*, 1926, p. 290 ; ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, III, 9 ; G. ANTOINE, dans le *Fr. mod.*, janv. 1958, p. 68 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, sélection hebdom., 8-14 déc. 1966 ; Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 156 ; F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 154 ; N. CATACH, *Orthographe*, p. 36 ; M.-J. DURRY, *Apollinaire, Alcools*, t. III, p. 108 ; RINALDI, *Roses de Pline*, p. 120 ; etc.

Masc. : TAINE, *op. cit.*, p. 385 ; A. DAUDET, *Nabab*, 1878, p. 27 ; JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 1re partie, p. 68 ; BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, 1916, p. 178 ; A. BRETON, *Clair de terre*, Revolver à cheveux blancs ; SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, p. 32 ; ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 164 ; COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 245 ; QUENEAU, *Voy. en Grèce*, p. 101 ; SARTRE, *Saint Genet comédien et martyr*, p. 516 ; M. BRION, *Ombrie*, p. 66 ; duc DE CASTRIES, *Louis-Philippe*, p. 244 ; M.-J. DURRY, *op. cit.*, t. III, p. 54 ; M. BLANCHOT, *Livre à venir*, Id., p. 182 ; J. LACAN, *Écrits I*, p. 264 ; M. FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 60 ; D. FERNANDEZ, *Radeau de la Gorgone*, p. 267 ; etc.

A4 482 AUTRES EXEMPLES

Masc. : LEC. DE LISLE, *Derniers poèmes*, Parfum d'Aphrodite ; HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 86 ; BLOY, *Désespéré*, p. 187 ; LOTI, *Aziyadé*, III, 30 ; BARRÈS, *Amitiés franç.*, 1903, p. 163 ; GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 975 ; LACRETELLE, *Silbermann*, II ; TEILHARD DE CHARDIN, dans *Études teilhardiennes*, 1970, p. 79 ; CURTIS, *Saint au néon*, F°, p. 235 ; BUTOR, *Emploi du temps*, p. 87 ; IKOR, *Pluie sur la mer*, p. 119 ; MOINOT, *Guetteur d'ombre*, p. 54 ; etc.

Fém. : BALZAC, *Peau de ch.*, p. 37 ; GAUTIER, *Avatar*, VIII ; NERVAL, *Œuvres complém.*, t. VI, p. 199 ; MICHELET, *Bible de l'humanité*, 1885, p. 438 ; BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 143 ; VERL., *Sag.*, III, 2 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 512 ; M. GARÇON, *Plaidoyers chimériques*, p. 123 ; M. BLOCH, VAN DER MEERSCH, GUÉHENNO, dans le *Trésor*.

H8 482 HISTORIQUE

Mot créé par le physiologiste allemand W. Kühne en 1877 d'après le grec ἐν, dans, et ζύμη, levain. Sur l'hist. de ce mot, voir L. Plantefol, dans le *Fr. mod.*, 1968, pp. 177-185 et 273-286. – Le nom grec est fém. sans doute, mais ne doit pas nécessairement donner son genre au composé, qui est exocentrique (cf. § 476, *b*) et qui était neutre chez Kühne.

A5 482 AUTRES EXEMPLES

Masc. : J. MONOD, cité par P.-H. Simon, *Questions aux savants*, p. 86 ; M. PUECH, dans le *Figaro litt.*, 12-18 janv. 1970 ; P.-E. DAUZAT, trad. de : E. Gonzalez-Crussi, *Carnets d'un anatomiste*, p. 107 ; etc.

Fém. : F. DAGOGNET, dans le *Monde*, 16 nov. 1970 ; J.-Y. NAU, *ib.*, 7 déc. 1988 ; J. CARLES, dans les *Nouv. litt.*, 2 avril 1970 ; etc.

H9 482 HISTORIQUE

Altération de l'anc. fr. *genitaires*, francisation du lat. *genitalia*, empr. aussi sous la forme *genitailles*. *Genitalia*, plur. neutre, aurait dû passer au fém. (cf. § 464, H), mais on trouve plus souvent le masc. en anc. fr. et ensuite : *Genitoires tant* FECONDS (RAB., cit. Huguet). – *Genitoires* ESGAUX (O. DE SERRES, *ib.*). – Au XVIIe s., le mot était masc. pour Furetière et fém. pour Richelet.

H10 482 HISTORIQUE

Latin des botanistes *merulius* 1768, d'origine inconnue, cf. Wartburg, t. XXI, p. 165.

14. ***Moufle.*** H11 Littré et l'*Ac.* 1935 font *moufle* (système de poulies) du fém., mais ils ajoutent que les mécaniciens emploient généralement ce nom au masc., réserve que l'*Ac.* a abandonnée en 2003. — Quand il désigne une sorte de four (chimie, métallurgie, etc.), le mot est masc. ; cependant les chimistes, note Littré, font souvent ce mot fém. ; de même, semble-t-il, d'autres techniciens. — *Moufle* « sorte de gant » est toujours fém.
Moufle masc. dans le premier sens : ALAIN, *Entretiens au bord de la mer*, p. 89 ; pour un four de verrier : ZOLA, *Rêve*, IX.

15. ***Office*** H12 est masc. dans la plupart de ses emplois : UN *office* RELIGIEUX. *Offrir ses* BONS *offices. L'Office* CENTRAL *de répression du banditisme.* — Il est fém., encore selon l'*Ac.* 2004, quand il désigne le local distinct de la cuisine dans lequel on prépare le service de la table. Mais ce genre est devenu si rare que le *Grand dict. enc. Lar.* écrit que le mot dans ce sens était « autrefois fém. ».
Ex. fém., pour le local : *On communique, par* UNE PETITE *office* PRATIQUÉE *derrière cet escalier, avec la cuisine* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, II). — CETTE *office ressemblait aux cuisines d'un restaurant de la rue Caulaincourt* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 22).
Ex. masc. : *Dans cet appartement déserté,* SEUL *l'office vivait* (SABATIER, *op. cit.*, p. 77). — *L'office* CONTIGU *à la cuisine* (Chr. DE RIVOYRE, *Belle Alliance*, p. 45). A6

16. ***Palabre*** [de l'espagnol *palabra*, « parole », nom fém.] est des deux genres, comme le reconnaît l'*Ac.* 1935 ; mais le fém. paraît plus fréquent, et l'*Ac.* 2006 rejette le masc. dans le passé.
Ex. masc. : *Sans* AUCUNS *palabres philosophiques* (CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 157). — *Pour* QUELS PALABRES (COLETTE, *Heures longues*, p. 146). — UN LONG *palabre* (CHAMSON, *Crime des justes*, III). — TOUS *ces palabres* (DHÔTEL, *Je ne suis pas d'ici*, p. 198).
Ex. fém. : *Palabres* MYSTÉRIEUSES (COLETTE, *Vagabonde*, II, 1). — UNE TRACASSIÈRE *palabre* (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 225). — LONGUES *et rudes palabres* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 356). — LONGUES *palabres* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 30). A7

17. ***Pamplemousse*** H13, nom d'arbre (le *citrus grandis* ou *citrus maxima* des botanistes), est fém. selon Bescherelle, selon le *Dict. gén.* et selon l'*Ac.* 1935 ; pour Littré, il est masc. d'après l'usage des lieux où croît cet arbre ; le *Lar. XXe s.* ainsi que le *Robert* le font également masc. (le *Grand dict. enc. Lar.* et l'*Ac.* 2006 appellent cet arbre *pamplemoussier*). Comp. § 469, *a*, 2°.
Pour *pamplemousse*, nom de fruit, Littré le fait fém. ; il est masc. pour l'*Ac.* 2006 ; pour le *Rob.* 2001 aussi (sauf en fr. d'Afrique, précise-t-il dans une Rem.) ; le *Grand dict. enc. Lar.* donne les deux genres. Dans l'usage, il y a quelque indécision, mais le masc. prévaut nettement ; c'est aussi l'avis du *Trésor*.

Ex. masc. : MAURIAC, *Destins*, II ; GIRAUDOUX, *Suzanne et le Pacifique*, p. 130 ; AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 76 ; DUHAMEL, *Problèmes de l'heure*, p. 235 ; VERCORS, *Radeau de la Méduse*, p. 110 ; HÉRIAT, *Main tendue*, p. 284 ; BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 292 ; QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XIV ; BARTHES, *Mythologies*, p. 129 ; A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 275 ; DECOIN, *Laurence*, p. 10 ; S. PROU, *Méchamment les oiseaux*, p. 37 ; Al. BOSQUET, *Bonnes intentions*, p. 179 ; Cl. MAURIAC, *Espaces imaginaires*, p. 21 ; OLDENBOURG, *Visages d'un autoportrait*, p. 338 ; DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 115 ; etc.
Ex. fém. : CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, Pl., p. 52 ; DELTEIL, *Alphabet*, p. 130.

18. ***Parasange*** [du grec παρασάγγης] est fém. pour les dict., mais la plupart des hellénistes le font masc. comme en grec, notamment : J.-J. COURTAUD-DIVERNERESSE, *Dict. fr.-grec* ; L. LAURAND et A. LAURAS, *Manuel des études grecques et lat.*, t. I, 14e éd., p. 121 ; J. LACARRIÈRE, *En cheminant avec Hérodote*, p. 96 ; Ph.-E. LEGRAND, trad. de : Hérodote, *Hist.*, II, 6 ; P. MASQUERAY (éditeur), dans Xénophon, *Anabase*, t. I, p. 50, note 2. — En outre : *Long de* UN, *plusieurs parasanges* (*Trésor* [alors qu'il dit le nom fém.]).

19. ***Réglisse*** H14, pour Littré, le *Dict. gén.*, l'*Ac.* 1935, est fém. dans tous ses emplois. Pour le *Robert*, *réglisse* est fém. quand il désigne la plante ; quand il désigne la racine de cette plante, le jus ou la pâte qu'on en tire,

H11 482 HISTORIQUE
Le sens premier est « gant » (déjà attesté au IXe s. sous la forme latine *muffula*, sans doute d'origine germ.), d'où dérivent tous les autres. — Un autre mot *moufle* « visage rebondi » (d'où vient *camouflet* et dont *mufle* est une altération ; de l'all. *Muffel* « museau ») est encore dans *Rob.*, etc., comme masc. ; mais il a été fém. lui aussi.

H12 482 HISTORIQUE
Emprunté du lat. *officium*, qui était neutre. À cause de la finale, le genre était hésitant au XVIe s. (cf. Huguet ; Brunot, *Hist.*, t. II, p. 405), époque où apparaît le sens « lieu où se prépare le service de la table ». Dans cette acception, on trouve déjà le masc. au XVIIIe s. : SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 79.

A6 482 AUTRES EXEMPLES
Masc. : NERVAL, *Œuvres complém.*, t. I, p. 287 ; E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, VIII ; SCHLUMBERGER, *Camarade infidèle*, II, I ; G. BEAUMONT, *Harpe irlandaise*, I, 5 ; ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 525 ; etc.

A7 482 AUTRES EXEMPLES
Masc. : BARRÈS, dans le *Gaulois*, 4 mai 1913 ; GIDE, *Voy. au Congo*, 2 nov. 1925 ; QUENEAU, *Chiendent*, p. 71 ; J. et J. THARAUD, *Passant d'Éthiopie*, p. 159 ; MAUROIS, *Climats*, I, 6 ; CESBRON, *Il est minuit, Dr Schweitzer*, II, 5 ; M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 187 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 12 mars 1976 ; M. COURNOT, *ib.*, 30 janv. 1978 ; A. GERBER, *Le jade et l'obsidienne*, p. 361.
Fém. : BLOY, *Femme pauvre*, p. 86 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 74 ; MARTIN DU G., *Thib.*, VII, I, p. 95 ; J. et J. THARAUD, *Randonnée de Samba Diouf*, L. D., p. 115 ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, II, 3 ; AYMÉ, *Maison basse*, p. 11 ; CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 425 ; HENRIOT, dans le *Monde*, 17 nov. 1948 ; GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 10 mai 1952 ; etc.

H13 482 HISTORIQUE
Selon Wartburg (t. XVI, p. 646 ; mais voir aussi t. XX, p. 91), ce mot est attesté en 1666 sous la forme *pompelmous* ; il est emprunté du néerlandais *pompelmoes*, de *pompel*, gros, et *limoes*, citron. — Par confusion, le nom de *pamplemousse* est donné couramment, dans le commerce, au *pomélo* (le *citrus paradisi* des botanistes), appelé aussi à l'anglaise, avec la prononciation [gʀɛpfʀut], *grape-fruit* (dont les fruits viennent en grappes). Le vrai pamplemousse n'est pas consommé en Europe.

H14 482 HISTORIQUE
Du latin de basse époque *liquiritia* (lui-même empr. du grec γλυκιρριζα), nom fém. La forme fr. a subi l'influence de *règle* (à cause des bâtons de réglisse).

il est fém. ou, plus couramment, masc. Le *Grand dict. enc. Lar.* estime, dans une remarque, que le mot est souvent masc. quand il désigne le produit tiré de la plante. (*Sucer* DU *réglisse* est mentionné ailleurs dans l'article.) Le fém. reste plus soigné.

Ex. fém. : *Bézuquet* [le pharmacien], *étiquetant* LA *réglisse sanguinède* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, II). — LA *réglisse en bois qu'il faisait si bon sucer et mâcher* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, III, 3). — *Cela sentait l'encens et* LA *réglisse* (ARLAND, *Terre natale*, VII). — *Bonbon à* LA *réglisse* (A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 116). — *Je renonçai à* LA *réglisse* [sous forme de rouleau ou de fouet] *et aux pipes de sucre* (J. BOREL, *Adoration*, p. 117). — *Leur* [= des genêts qu'on brûle] *odeur amère et douce, comme le jus de* LA *réglisse* (J. ANGLADE, *Tilleul du soir*, p. 14). — *Les bonbons noirs, à* LA *réglisse* (P. GADENNE, *Hauts-quartiers*, p. 519). — *Il mâche des machins-trucs à* LA *réglisse* (DECOIN, *John l'Enfer*, p. 31).

Ex. masc. : *Ne pleure pas, je t'achèterai* DU *réglisse* (AYMÉ, *Gustalin*, p. 42). — *La vaste armoire est ouverte, exhalant un parfum de lavande et de* CE *réglisse dont, quand il était petit, le fils venait quémander quelques grains à sa mère* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, VIII). — *Une boîte de réglisses* NOIRS (COLETTE, dans le *Figaro litt.*, 31 mars 1951). — *Elle aurait de temps en temps sorti* UN *réglisse de son réticule* (DANINOS, *Tout l'humour du monde*, p. 3). — *J'ai voulu récupérer* MON *réglisse* [appelé plus haut *bois de réglisse*] (C. DETREZ, *Ludo*, p. 87). — *Quelles vertus autres qu'expectorales le XVII*e *prêtait* AU *réglisse offert à la même par le même* [allusion au « morceau de jus de réglisse » offert à Elvire dans le *Tart.* de Mol., IV, 5] (J. CELLARD, dans le *Monde*, 15 déc. 1978).

20. ***Relâche***, selon l'*Ac.* 1935, est masc., sauf en termes de marine. En fait, le genre n'est pas souvent visible (comp. § 464, R), mais, quand il l'est, c'est presque toujours le fém. H15

Ex. masc. au sens « interruption des représentations au théâtre » : UN *relâche* DÛ *à la mort du Dauphin* (R. GARAPON, dans : Sedaine, *Philosophe sans le savoir*, S. T. F. M., p. XI). — Au sens « interruption d'une activité pénible » : *Il faut cette éternelle course du voyage* [...] *pour que je m'apaise* [...]. *Le lieu* DU *relâche ; où s'asseoir, où récupérer* (HENRIOT, cit. *Rob.*). — *La paix des cœurs est menacée par tant d'armes braquées qu'on se résout à souhaiter* UN *relâche, une station d'ataraxie* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 27 déc. 1956).

Ex. fém. au sens « interruption des représentations » : *Voyant* [...] *sur l'affiche du théâtre* [...] *l'annonce lamentable d'*UNE *relâche* (HUYSMANS, cit. *Rob.*). — UNE *« relâche »* NORMALE, *au terme d'une revue* (dans le *Monde*, 14 sept. 1979, p. 22). — Au sens « interruption d'une activité » : *Vous ne trouverez jamais* AUCUNE *relâche, aucun repos* (BERNANOS, *Dialogue d'ombres*, p. 123). — *Fiévreuses années ! Nul répit,* NULLE *relâche* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. II, p. 58). — *J'y pensais, sans* LA *moindre relâche, en faisant ma toilette du soir* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 221). — *Un labeur de tous les instants, sans une distraction, sans* UNE *relâche* (IKOR, *Semeur de vent*, p. 220). — Au sens « relâchement » : *Attitude qui ne souffre aucune hésitation et ne tolère* AUCUNE *relâche* (G. POULET, *Études sur le temps humain*, 10/18, t. I, p. 290). — *Elle lui imposa des robes neuves, des visites, guettant* LA *moindre relâche de cette âme, instillant la sensualité, l'orgueil, la dissipation* (MALLET-JORIS, *Trois âges de la nuit*, L. P., p. 141).

21. ***Silicone*** H16 est fém. pour le *Grand Lar. enc.* 1964, pour le *Robert* 2001, ainsi que pour le *Trésor*. Mais ce dernier, dans la Rem. 3, définit *siliconé* par *Qui contient* DU *silicone*. Le *Grand dict. enc. Lar.* 1985 (suivi par le *Petit Lar. illustré* 2001) distingue deux sens et deux genres : le fém. pour le « nom générique des composés du silicium [...] » ; le masc. pour un polymère utilisé notamment en cosmétologie et en chirurgie esthétique (prothèses pour les seins, etc.), ce qui est le sens impliqué dans *siliconé*.

22. ***Steppe*** [du russe *stepj*, fém.], masc. pour l'*Ac.* en 1878, est fém. pour elle en 1935. Ce genre était déjà attesté au XIXe s. : *Des steppes* GLACÉES (CHAT., *Mém.*, I, VI, 5). — LA *steppe leur offrait partout des pâturages* (MÉRIMÉE, *Cosaques d'autrefois*, p. 29). — *Par* LA *steppe* NATALE (LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, Chasse de l'aigle). — LONGUES *steppes* (VERNE, *M. Strogoff*, I, 12). — Si le fém. l'a emporté au XXe s., on rencontre cependant encore des ex. du masc. : *Dans* LE

H15 482 HISTORIQUE

La distinction du genre selon les sens est assez artificielle, puisqu'ils sont peu éloignés les uns des autres et qu'il s'agit d'un seul mot, dérivé régressif de *relâcher* (§ 174, *a*), d'abord masc., puis progressivement fém., genre favorisé par la finale et déjà critiqué par Vaugelas malgré « quelques-uns de nos meilleurs Autheurs » (p. 34).

H16 482 HISTORIQUE

Pour le *Trésor*, t. XII, p. 514 (s. v. *-one*), *silicone* est formé avec un suffixe tiré de *carbone* (lui-même emprunté du latin *carbo*). Le masc. aurait donc été logique. Mais, pour d'autres mots de la terminologie scientifique, *-one* a d'autres sources selon le *Trésor*, *ib.* : *hormone*, acétone (d'où vient le *-one* de celui-ci ?).

steppe NATAL (LOTI, *Désenchantées*, III). — *Des steppes* HERBUS (J. et J. THARAUD, *Quand Israël est roi*, p. 226). — LE *steppe* (HERMANT, *Conf. d'un homme d'auj.*, II); (CAMUS, *Justes*, p. 123). — *Au milieu* DU *steppe torride* (A. ARNOUX, *Poésie du hasard*, p. 138).

23. ***Synopsis*** R1 [du grec σύνοψις, fém.] a d'abord été fém. ; aujourd'hui il est presque toujours masc. (et pas seulement comme terme de cinéma, ainsi que le disait le *Grand Lar. langue*) : *Les six* PREMIERS *synopsis* [d'un film] *avaient été* ENVOYÉS *à Jullian* (BEAUVOIR, *Cérémonie des adieux*, p. 103). — *On ne m'a raconté que le thème de votre histoire* [réelle], LE *synopsis, comme on dit maintenant* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, III, 5). A8

24. ***Tagète***, qui s'est vulgarisé surtout au XXe s., était fém. pour Littré, pour A. Snyckers, *Duden fr.*, p. 70, mais est masc. pour la plupart des dict. du XXe s. Le fém. n'a pourtant pas disparu (notamment en Belgique), ce que semble confirmer la variante *tagette* donnée par le *Robert*. R2

25. ***Vanne*** « propos ou acte désobligeants », « blague, farce », mot d'abord argotique. H17 Ex. masc. : « *J' paie l'apéro, dit-elle.*[...] ». *Louise eût voulu refuser. « Sans blague ? railla sa camarade. À moi, t'oserais faire* UN TEL *vanne ?* [...]. » (CARCO, cit. Cellard et Rey, *Dict. du fr. non conventionnel*.) — *Une indifférence affichée ou, pire,* UN *vanne, un quolibet* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. I, p. 676). — Ex. fém. : TOUTES *les vannes qu'on peut vous filer avec des paroles* (CÉLINE, cit. *Trésor*). — *Le député* [...] *fait mine de s'indigner de* LA *vanne : « C'est peut-être un bon mot, mais c'est irrespectueux par rapport au partenaire de la majorité »* (dans la *Libre Belgique*, 10 janv. 2003, p. 5). — Pour le *Trésor*, le masc. tend à vieillir.

R1 482 REMARQUE

La forme plus francisée, *synopse*, qui a un sens plus restreint, « ouvrage présentant les évangiles (ou parfois d'autres textes : M. LEROY, dans *Kratylos*, 1969, p. 21) en juxtaposition », a le genre fém.

A8 482 AUTRES EXEMPLES

Fém. : A. AYGUESPARSE, dans le *Bull. Acad. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1992, p. 195 ; H. BONNARD, cit. Colin ; B. PEETERS, *Hergé fils de Tintin*, p. 300. — Masc. : S. MAYOUX, trad. de : Fr. Sc. Fitzgerald, *Dernier nabab*, p. 165 ; Ch. BERTIN, *Voy. d'hiver*, p. 134 ; etc.

R2 482 REMARQUE

La forme *tagetes* [tаʒetεs], empruntée telle quelle au latin des botanistes, est souvent du masc. : LE Tagetes patula *qui est l'Œillet d'Inde* (L. CLAUSE, *Traité pratique de jardinage*, 1987, p. 508). Comp. § 469, R4.

H17 482 HISTORIQUE

Dérivé régressif de *vanner*, verbe qui, dès le Moyen Âge, a eu des sens figurés, notamment « se moquer de » : cf. Wartburg, t. XIV, p. 160.

II. LES NOMS ANIMÉS

483 Observation générale.

Ce n'est que pour les noms animés que le genre n'est pas arbitraire, parce qu'il est déterminé par le sexe des êtres désignés, du moins pour ce qui concerne, en général, les êtres humains (§§ 485-486). Pour la majorité des noms d'animaux, le genre reste sans lien avec le sexe (§ 484).

484 Noms d'animaux.

a) Noms ayant un genre en rapport avec le sexe de l'animal.

1° Dans l'usage ordinaire, ils désignent des animaux que l'homme élève ou qu'il chasse :

Le taureau, le bélier, le bouc, le coq ; la vache, la brebis, la chèvre, la poule. — *Le sanglier, le cerf ; la laie, la biche*, par ex.

En outre, quelques animaux qui ne sont pas indigènes en Europe occidentale (ou dans sa plus grande partie) : *le lion, le tigre, l'ours, le singe ; la lionne, la tigresse, l'ourse, la guenon*. Des fém. plus occasionnels seront cités dans la suite. — La fable a joué un rôle dans la vitalité de ce lexique.

Certains noms concernant une particularité d'un sexe ont le genre correspondant à ce sexe : *un hongre ; une couveuse, une pondeuse*. Voir aussi § 503. — Dans plusieurs cas, le masc. désigne tantôt l'animal en général, tantôt le mâle reproducteur : *baudet*, par ex. Voir § 503 (*cheval, chat, porc*).

N. B. La désignation du mâle et de la femelle n'est pas un phénomène purement morphologique et grammatical, mais un phénomène lexical et sémantique. C'est pour cela que les noms peuvent être de radicaux tout à fait différents : *coq, poule ; jars, oie* ; etc. (§ 503).

Les noms du mâle et de la femelle font partie, au même titre que les noms des petits, d'un ensemble lexical.

Cet ensemble lexical peut être assez complexe. Dans la langue commune, par ex., à *vache* et à *taureau*, il faut ajouter *bœuf*, qui désigne le mâle châtré (il a parfois désigné le mâle entier : *le bœuf Apis*), et *veau*. Mais les éleveurs ont besoin de précisions plus grandes. Le *Dict. d'agriculture* (P., La Maison rustique, 1977, à l'initiative du Conseil international de la langue fr.) distingue en outre le *bouvillon* ou *châtron* (jeune mâle châtré), le *taurillon* (jeune taureau), la *génisse* ou *taure* (femelle qui n'a pas encore mis

bas). À cela s'ajoutent les termes génériques, *bovins, bovidés, bêtes à cornes, bêtes* (dans la langue des éleveurs), *bestiaux*, que *vaches* concurrence dans l'usage courant, ainsi que le collectif *bétail*. Si l'on prenait en compte les mots régionaux (très importants dans un domaine comme celui-là), il faudrait encore ajouter *tauret, taurin, génisson, génissonne*, etc. R1

2° Il peut y avoir des besoins particuliers.

Là où le chameau est un animal domestique, *chamelle* est nécessaire. L'opposition entre *le rat* et ***la rate*** (ou *ratte* : § 495, *c*) est surtout utile pour les expériences de laboratoire. R2

Les écrivains, qui prêtent volontiers aux animaux des comportements humains, utilisent des fém. qu'ignore le langage commun. *Rossignole* se dit, selon Littré, par plaisanterie ; cette intention est absente dans un ex. comme celui-ci : *Il louange sa femelle, l'humble* ROSSIGNOLE *invisible dans les feuillages* (BARRÈS, *Colline insp.*, XX). — Littré ne fait aucune réserve pour *serine* et donne même cet ex. : *La* SERINE *ne chante pas.* — Autre ex. : *Le serin (c'était une* SERINE*) alla rejoindre, dans une vaste cage, une nichée de chardonnerets* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 7).

La fantaisie inspire certaines formations : *L'animal femelle qui représente pour eux la compagne parfaite, la chatte ou l'*ÉCUREUILLE (GIRAUDOUX, *Intermezzo*, I, 1). [*Écureuille* est aussi chez COLETTE, *Paradis terrestres*, 1961, pp. 37-38, commun. J. Lechanteur.] — *Une* OUISTITITE *délicieuse* (COLETTE, *Journal à rebours*, p. 126). — *Cette méthode* [...] *observée par Fabre chez les insectes, qui amenait le papillon mâle d'Avignon aux* PAPILLONNES *captives de Carpentras* (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 225). Chez un biologiste, ce n'est pas une fantaisie : *Les* PAPILLONNES *ne sont pas sensibles à la beauté de leurs mâles* (J. ROSTAND, dans le *Figaro litt.*, 29 nov. 1952). De même *scorpionne* chez J.-M. FABRE, *Souvenirs entomol.*, IX, 21. R3

GIDE a risqué le fém. ***animale*** dans un contexte où ni le masc. *animal* ni *femelle* ne lui paraissaient adéquats : *La femelle, de son côté, devient rétive et se dérobe* [devant le mâle] [...]. *De cette appréhension* [...] *on a donné deux explications : la première consiste à prêter à l'*ANIMALE *les humains sentiments de Galathée attisant les désirs du mâle par une feinte fuite amoureuse ; la seconde consiste à prêter à Galathée les sensations de l'*ANIMALE *qui désire et redoute à la fois* (*Corydon*, p. 101). — C'est une femme qui dit, chez PRÉVERT : *J'étais une* ANIMALE *individuelle et belle* (cit. *Rob.*). H1

Autres fém., attestés dans les dict., mais rares dans l'usage : *Yasmina était une jeune* ÉLÉPHANTE *blanche* (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, p. 181). [Autre ex. : GUTH, dans le *Figaro litt.*, 21 mai 1949.] — *Regardez la* MERLETTE *qui couve* (GENEVOIX, *Bernard*, II, 7). Autre ex. : MUSSET, *Contes*, Hist. d'un merle blanc, VIII. [Existe aussi comme terme de blason. R4] *J'ai été* [...] *frappé par cette histoire vraie d'une* MOINELLE *s'occupant de son frère dont une patte était partiellement paralysée* (L. BINET, dans le *Figaro litt.*, 21 avril 1951). — *Comme l'oiseau répond à son tour à l'*OISELLE (JAMMES, *Géorgiques chrét.*, I). — Pour la femelle du buffle, on a *bufflesse* et *bufflonne* : *Une* BUFFLESSE *squelettique* (A. CHEDID, *Sixième jour*, I, 1). — *En employant des buffles et des* BUFFLONES [*sic*] *capturés jeunes* (P. DALIMIER, *Buffles du Congo belge*, cité dans le *Figaro litt.*, 2 mars 1957). — Pour *aigle*, voir § 493, *b*, 1°.

Butorde, fém. de *butor*, ne sert qu'au figuré, comme injure visant des femmes. — On trouve aussi dans cet emploi *chamelle, oiselle, serine*, etc.

b) Le sexe n'a pas de rôle.

1° La majorité des animaux sont désignés par un nom (dit *épicène*) qui a un seul genre, ou masculin ou féminin, quel que soit le sexe. Le choix est déterminé par des raisons semblables à celles qui valent pour les noms inanimés (§ 468) : l'étymologie, l'analogie. R5

Masc. : *hanneton, brochet, canari, orvet, hérisson, puma, hippopotame, cachalot...* — Fém. : *mouche, truite, grive, couleuvre, loutre, panthère, girafe, baleine...*

À cause de son caractère arbitraire, le genre des noms d'animaux est parfois hésitant.

Phalène [du grec φάλαινα, fém.], fém. selon Littré et l'*Ac.* 1935, est des deux genres selon le *Dict. gén.* et le *Robert*. — Ex. masc. : *L'œil* DU *nocturne phalène* (HUGO, *Odes et Ball.*, Ball., IX). — LE *phalène* DORÉ (MUSSET, *Prem. poés.*, Saule, II). — UN *phalène* (VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 649 ; BARRÈS, *Colline insp.*, p. 130 ; HENRIOT, *Rose de Bratislava*, IV ; COLETTE, *Maison de Claud.*, XIII ;

R1 484 REMARQUE

Comp. aussi *poulain / pouliche* (§ 501, R1) et, comme régionalisme, *bidette* « petite jument » en Normandie (FLAUB., cit. *Trésor*) et dans le Brabant wallon.

R2 484 REMARQUE

Dans les parlers régionaux, ou bien *rate* désigne le rat, ou bien il désigne d'autres rongeurs, comme le mulot en Wallonie.

R3 484 REMARQUE

D'une femme chez GIRAUDOUX, cit. *Trésor* ; comme titre d'un roman de M. TOESCA.

H1 484 HISTORIQUE

Dans MOL., *Fâch.*, II, 3, *fâcheuses animales* à propos de femmes.

R4 484 REMARQUE

Merlette, daté de 1840 (en héraldique, attesté depuis le XIVe s.), a remplacé *merlesse*, encore mentionné comme vieux par le *Lar XXe s.* (qui a le même jugement pour *merlette*), mais usité dans divers dialectes, surtout de l'Ouest. Cf. Wartburg, t. VI, 2e partie, pp. 36-37.

R5 484 REMARQUE

Le masc. et le fém. désignent parfois le même animal, aussi bien la femelle que le mâle.

C'est le cas de *linot, linotte* : *Des* MÂLES DE LINOTTE *commencent à s'isoler de la troupe* [...]. *Cette transformation printanière, qui fait de la* LINOTTE MÂLE *un des plus jolis oiseaux de nos climats, ne touche guère sa femelle* (J. DELAMAIN, dans le *Figaro litt.*, 19 avril 1952). — Voir aussi *rat, rate* R2. — *Chatte*, dans les parlers pop. de l'Est et de la Suisse, est un concurrent de *chat*, sous l'influence de l'allem. *Katze*, fém. quel que soit le sexe.

Par un phénomène inverse, des noms qui désignaient des animaux distincts en viennent parfois à désigner la femelle d'une espèce particulière : *guenon* s'est dit d'une variété de singes, du genre cercopithèque, tant mâles que femelles ; la *perruche* n'est pas seulement la femelle du perroquet, mais aussi, sans distinction de sexe, un oiseau de la famille des psittacidés, de taille plus petite que le perroquet et qui ne parle pas.

BILLY, *Approbaniste*, IV). Etc. — Ex. fém. : LA *phalène* (HUGO, *Misér.*, III, I, 3). — UNE *phalène* (NODIER, *Contes*, p. 106 ; GENEVOIX, *Jeux de glaces*, p. 22 ; SABATIER, *Allumettes suédoises*, p. 78). — *Des vols de* GRANDES *phalènes* (A. DAUDET, *Évangéliste*, p. 317). — UNE *énorme phalène* (LOTI, *Roman d'un enf.*, XXXIV). — *Des phalènes* [...] ATTIRÉES *par la lumière* (BORDEAUX, *Maison*, I, 3). — *Phalènes* GRILLÉES (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 59). — UNE *phalène* ATTIRÉE *par une lampe nocturne* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 1er juillet 1954). Etc.

Grouse [gruz], à préférer à [graus], [mot anglais], fém. pour la plupart des dict. et des écrivains, masc. pour quelques dict. (*Grand Lar. langue*, *Grand Lar. enc.*, etc.), pour quelques écrivains (par ex. HENRIOT, dans le *Monde*, 23 juillet 1952) et pour les revues cynégétiques. Cf. M. Lenoble-Pinson, *Le langage de la chasse. Gibiers et prédateurs*, pp. 240-241.

Sur les composés scientifiques latins, voir § 469, R5.

N. B. Vu les hésitations que l'on observe, notamment dans les usages régionaux, hésitations qui, dans plus d'un cas, remontent à l'ancienne langue, il est utile de signaler que :

Sont normalement masc. aujourd'hui les noms *anchois, animalcule, chevesne* (variantes diverses), fém. au XIXe s. (Littré, etc.), *cloporte, crabe, éphémère* (fém. pour le *Trésor* : lapsus ?), *grèbe* (fém. chez HUGO, *Lég.*, LVIII, 2 [et chez J.-J. ROUSS., *Nouv. Hél.*, IV, 17]), *iguane, lampyre, lièvre, merle, moustique, polype, poulpe, scarabée, serpent, termite* (pour *aigle*, voir § 493, *b*, 1°).

Sont normalement fém. aujourd'hui les noms *amibe, forficule* (masc. pour *Rob.*), *fourmi, hydre, loutre, orque* R6, *scolopendre* (aussi comme nom de plante), *tique, vipère*.

2° On notera en particulier que les noms des petits des animaux et les noms génériques sont employés à un seul genre.

Les noms des petits sont au masc. (non pas genre du mâle, mais genre indifférencié, asexué R7) [comp., pour les êtres humains, § 487, *d*, 1°] : *caneton, chaton, chiot, chevreau, goret, lionceau, marcassin, oison, poulain* (cf. § 501, R1), *poussin* R8, *veau*... — Pourtant *agneau* a un fém. *agnelle*, beaucoup moins fréquent que le masc. (qui fait souvent abstraction du sexe).

Les noms génériques sont eux aussi masc. le plus souvent, pour la même raison : *bovidé, bovin, ruminant, insecte, mammifère, serpent*... — Dans la langue commune, le nom qui sert de générique est le nom fém. si la femelle est plus importante pour l'éleveur que le mâle : *vache, abeille, poule, oie, chèvre*.

Volaille « oiseau de basse-cour » est fém. parce qu'il a eu d'abord un sens collectif, qui n'a pas disparu : *Élever de la* VOLAILLE. H2

R6 484 REMARQUE

Orque est présenté comme fém. par le *Rob.* 1985, mais avec un ex. masc., corrigé en 2001.

R7 484 REMARQUE

Ces noms sont neutres en allemand : *das Lamm*, l'agneau ; *das Küchlein*, le poussin ; *das Kalb*, le veau ; *das Entschen*, le caneton ; etc. (De même *das Kind*, l'enfant.)

R8 484 REMARQUE

Le fém. *poussine* existe en Suisse et dans la France voisine, mais, au moins pour certains ex. (*Œufs de* POUSSINE, dans Thibault), l'équivalent en fr. commun serait plutôt *poulette*.

H2 484 HISTORIQUE

Volaille vient du lat. *volatilia*, plur. neutre, « oiseaux », passé au fém. à cause de sa finale, confondue avec la finale caractéristique du fém. en latin : § 464, H. — ***Volatile***, son doublet savant, a connu une évolution analogue. Il a d'abord été un nom fém. de sens collectif (« ensemble des oiseaux »), puis il a désigné un seul oiseau. Mais, au contraire de *volaille*, *volatile* a perdu le sens collectif et il est passé au masc. Le fém. se trouve encore à l'époque classique, parfois au XIXe s. : LA *volatile* MALHEUREUSE / [...] *Demi*-MORTE *et demi*-BOITEUSE [= un pigeon] (LA F., *F.*, IX, 2). — LA *volatille* [une perdrix apprivoisée] *échape à sa tremblante main* : / *Entre les pieds des Dieux* ELLE *cherche un asile* (*ib.*, XII, 25). — *Si je prenais un fusil et si j'allais faire la guerre à quelque* MALHEUREUSE *volatile* PERCHÉE *dans le verger ou* TAPIE *dans les herbes* (E. QUINET, *Hist. de mes idées*, IV, 10). — Autre ex. : CHAT., *Génie*, cit. *Trésor*. — Le fém. est encore signalé par l'*Ac.* en 1878, par le *Dict. gén.* et même par le *Lar. XXe s.*

Les noms d'êtres humains

485 Le genre est conforme au sexe.

a) Beaucoup d'oppositions entre le masculin et le féminin correspondent à la présence de la notion « être mâle » d'une part et de la notion « être féminin » d'autre part :

Un menteur, une menteuse. Un malade, une malade. Un élégant, une élégante. Un Québécois, une Québécoise. Un paysan, une paysanne. Un romancier, une romancière. Un instituteur, une institutrice.

Le masc., étant le genre indifférencié, s'emploie aussi sans s'opposer au fém. pour désigner des personnes, ou une personne, en faisant abstraction de leur sexe ou de son sexe (voir §§ 487, 489) ; cela arrive aussi, mais plus rarement pour le fém. : voir § 488.

b) Mais il est assez fréquent que l'opposition soit plus complexe.

1° Il serait simpliste de dire que *mère* = *père* + « être féminin » !

2° Les noms de professions ont souvent désigné au féminin, non celle qui exerce la profession, mais la femme de celui qui l'exerce. Cet usage n'a pas disparu, mais il est assez en recul.

Colonelle, générale, maréchale sont restés courants : *La* GÉNÉRALE *lança un œil noir à son mari* (D. BOULANGER, *Enfant de bohème*, p. 236). *Lieutenante* est assez rare : voir un ex. de GANDON cité dans le *c*, 1°, à propos de *benjamine*. — *Reine* et *impératrice, ambassadrice* R1, *préfète* et *sous-préfète* sont courants aussi, de même que *comtesse* et les autres titres de noblesse.

R1 485 REMARQUE

Voir encore, sur Mme Claudel (comme avant 1940) : *Plus fière d'être* AMBASSADRICE *qu'épouse d'un écrivain de génie* (G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 297).

Mais *notairesse* est vieillot ou plaisant : *Ils les accusèrent de verser du poivre* [...] *dans l'âme des* NOTAIRESSES *de Guéret* (P. GUTH, dans le *Figaro litt.*, 21 mai 1949). [Autre ex. : COLETTE, *Maison de Claud.*, XVII.] — *Elle dédaigna* [...] *Honce, qui voulut l'élever au rang de* PHARMACIENNE *légitime* [= d'épouse de pharmacien] (COLETTE, *op. cit.*, XVIII) surprend certains lecteurs d'aujourd'hui. — Dans un roman où la bourgeoisie conservatrice du début du XX[e] s. est présentée avec ironie : *L'encore belle* SÉNATRICE *du Morbihan* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, II).

De tels emplois sont, en effet, devenus ambigus **R2** pour les professions auxquelles les femmes ont conquis l'accès (comp. § 487, *c*). C'est le cas d'*ambassadrice* dans le sens de « femme représentant officiellement son pays dans un État étranger » : *M[me] Luce* [...] *a été nommée le mois dernier* AMBASSADRICE *des U.S.A. à Rome* (dans *Hommes et mondes*, mars 1953, p. 460). Mais, pour le même évènement, MAURIAC écrivait : *Je lis dans* Combat *que Mrs Clare Booth Luce va être nommée* AMBASSADEUR *des États-Unis à Rome* (dans la *Table ronde*, mars 1953, p. 122). Comme il s'agit du titre officiel, le masc., genre indifférencié, se justifie : cf. § 489, *a*.

Dans l'usage populaire, les femmes sont parfois et surtout étaient désignées par le fém. du nom ou du prénom du mari : *On l'appelait* LA GERMAINE, *à cause de feu Germain son mari* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 75). — *La Maheude* dans ZOLA, *Germ.*, II, est la femme de *Vincent Maheu*. **H1**

R2 485 REMARQUE

Voir ce récit : « Je devais la retrouver comme générale Nicolle, promotion qu'elle s'était aussi délibérément accordée que la première et qui donnait lieu à de réjouissants quiproquos. Ne pouvant concevoir l'existence d'une femme de ce grade, les officiers du sexe opposé la chargeaient de transmettre leurs hommages au général Nicolle. » (L. WEISS, *Résurrection du chevalier*, pp. 22-23.)

H1 485 HISTORIQUE

Voir déjà VILLON, *Test.*, 1053 : *La Machecoue*, veuve d'Arnoul Machico.

3° Les différences sémantiques entre le masculin et le féminin sont parfois considérables. **H2**

Courtisan, courtisane ; gars, garce (cf. § 503). Comp. : *homme public, femme publique*. — *Maîtresse* a pris le sens « femme avec qui un homme a des relations charnelles en dehors du mariage » (*maître* n'a pas d'application équivalente), ce qui favorise l'emploi de *maître* à propos de femmes dans d'autres acceptions : § 499, *a*, 2°. — *Preux* et *prude* sont devenus des noms tout à fait distincts ; de même, *damoiseau, demoiselle* (*damoiselle* ne s'emploie que pour évoquer le Moyen Âge : par ex., HUGO, *N.-D. de Paris*, VII, 1). Les mots anglais *boy* et *girl* ont en fr. des applications différentes du sens originel : l'un, domestique indigène dans les colonies ; l'autre, danseuse de music-hall.

H2 485 HISTORIQUE

Si l'on envisage le passé, on trouve d'autres ex. que ceux qui sont signalés ci-contre. Il est intéressant de noter, pour l'histoire des mentalités, qu'*étudiante* a désigné une maîtresse d'étudiant : *J'ai fraternisé hier avec les étudiants au bal ou plutôt au* poêle *de la rue des Savetiers. On voulait me faire danser. Je me suis contenté de donner des fleurs aux* ÉTUDIANTES [imprimé en italique] *(aux étudiantes !)* (NERVAL, *Corresp.*, 1[er] juin 1854). [La scène est à Strasbourg, et *poêle* (imprimé aussi en italique) est un mot local pour désigner ce genre de réunion.]

4° Cela rend complexes les relations entre masculins et féminins.

Monsieur a deux fém. : *madame* ou *mademoiselle*, selon que la personne est mariée ou non, mais de plus en plus de femmes célibataires souhaitent être appelées *madame*, qui reste exclu pour une petite fille ou une adolescente ; inversement, *mademoiselle* se dit encore parfois pour une actrice, même mariée : *Le charme des génériques avec des mentions telles que «* MADEMOISELLE *Catherine Deneuve (ou Jeanne Moreau, ou tant d'autres) est habillée par... »* (Dans le *Monde*, 28 avril 2006, p. 32.). *Madame* s'emploie pour une abbesse et pour les religieuses de certains ordres (parfois pour les religieuses en général quand on veut éviter *mère* ou *sœur*). Il s'emploie aussi quand on s'adresse à la reine et est donc le fém. correspondant à *Sire* ; c'est aussi le fém. de *Monseigneur* concernant un prince de sang royal.

Avec un déterminant, on dit : *un monsieur*, mais *une dame* (*une madame* est populaire ou ironique : cf. § 533). — *Dame* sert en outre de fém. à *sieur* dans les documents juridiques, devant les noms de famille et avec l'article défini : *Sa déposition dans l'affaire du* SIEUR *Ragoulleau et de la* DAME *Morin, où il avait comparu en qualité de témoin* (BALZAC, *Goriot*, pp. 192-193). Cf. P. Mimin, *Style des jugements*, §§ 6 et 8.

Dans les milieux aristocratiques, à propos des personnes qui en font partie, on emploie, sans article, *messire* au masc. et *dame* au fém., du moins en Belgique : MESSIRE *Joseph-Marie-Emmanuel-Alix Baron C.* (souvenir mortuaire de 1953). **A1** — [...] *ont l'honneur de vous faire part du décès de /* DAME *van I. / née Geneviève*, [...], *Ghislaine / de N.* (avis nécrologique, dans la *Libre Belgique*, 22 févr. 1996, p. 17). — D'une célibataire âgée : DAME */ Paule, Jeanne, Louise / LE F. de V. (ib.)*. — *Dame* (sans article), jugé plus distingué que *madame*, sert aussi parfois de fém. à *monsieur* : [...] *vous font part du décès de /* MONSIEUR */ Paul G. / époux de* DAME *Lily D.* (*ib.*, 11 juin 1999, p. 15).

A1 485 AUTRE EXEMPLE

Voir § 606, R4.

Autres ex. de deux fém. pour un masc. : *hôte* § 493, *b*, 2° ; *chanteur, débiteur, enquêteur*, § 502, *b*, 2°. — Autres ex. de deux masc. pour un fém. : *fille* sert de fém. à la fois à *fils* et à *garçon* ; de même, *femme* à *homme* et à *mari* (sur *dame* au lieu de *femme* « épouse », voir § 503) ; le mari de la *reine* est le *roi* quand celui-ci exerce le pouvoir, et le *prince consort* quand le pouvoir appartient à la reine (même usage pour *empereur / impératrice, tsar / tsarine*). **R3**

R3 485 REMARQUE

En revanche, il n'y a pas de nom pour le mari de l'*ambassadrice* (exerçant les fonctions d'ambassadeur).

c) Parmi les noms dont le genre est conforme au sexe, certains s'appliquent uniquement, soit à des hommes, soit à des femmes.

1° **Masculins.**

- La raison est objective parce que liée à l'anatomie et à la physiologie :

  Barbu (et, par l'étymologie, *barbon*), *castrat, circoncis, eunuque* R4 ; *baryton, ténor.* Parfois, cela ne concerne qu'un des sens du mot : *impuissant*, par ex. — Avec métaphore : *Vieil* ÉTALON *repenti, confit dans la dévotion* (ARNOUX, cit. *Trésor*). — *Ce vieux* BOUC *court après les petites filles* (*Rob.*). — Comp. *satyre.*

  Machiste, macho, phallocrate, noms péjoratifs des hommes dont les idées, les paroles ou surtout les comportements sont fondés sur la conviction de la supériorité et de la suprématie masculines.

- L'équivalent existe pour les femmes, mais de façon formellement différente. Voir § 503.

  En outre : *gentilhomme ; pédéraste* et ses synonymes vulgaires ; *laquais* et *valet.* — *Sur le trottoir,* UN JEUNOT *coltine des sacs* (NOURISSIER, *Hist. française*, XIV). [L'équivalent fém. serait *jeunette* (*jeunet* comme nom est rare).] — L'opposition homme / femme s'exprime dans la langue populaire par des noms variés : *un mec / une nana, une nénette,* etc. Cf. aussi ci-dessous 2°.

- Il y a des noms que l'usage applique seulement au sexe masculin, quoique la caractéristique (ordinairement un défaut) ne lui soit pas propre :

  Bellâtre, benêt [bənɛ], *clampin*↓, *dadais, dandy* R5, *éphèbe*↓, *fat* (cf. cependant § 550, *a*), *flandrin, freluquet, galantin, galopin* R6, *gandin, garnement, gavroche* (soutenu par son origine : § 461, H) *godelureau, grigou, gringalet* R7, *lascar, mufle*↓, *paltoquet, preux* H3, *rapin, sigisbée*, ainsi que des noms propres comme *Adonis, Apollon, Tarzan.*

  CHAT. a employé *éphèbe* au fém. : *Mém.*, IV, VIII, 7, et II, I, 6. — CÉLINE a fait de même pour *mufle* : MA PETITE *mufle d'amie* (*Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 270), à moins qu'il n'ait accordé *ma petite* avec *amie* (comp. § 345, *a*). — **Clampine** est mentionné sans réserve par quelques dict. (P. LAR., *Lar. XX*ᵉ s., etc.) et ignoré par d'autres (*Ac., Rob.*). Le *Trésor* l'a relevé chez HUYSMANS (qui aime les mots rares) : *Désirée* [...] *traînait les pieds* [...] ; *l'autre* [...] *hélait sa sœur, la traitant de faignante et de* CLAMPINE ! (*Sœurs Vatard*, I, 2.)

  Bambine, normal pour l'*Ac.* depuis 1932 (encore en 2001), est rare pour la plupart des autres dict. : BAMBINES *merveilleusement dressées à envoyer des baisers aux étrangers pour obtenir un sou* (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 238). — *Coupée au ras de la cuisse, une robe de* BAMBINE *de cinq ans* [...] *fera le bonheur de bébé quand maman ne se baignera plus* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 159 [à propos des nouveaux costumes de bain]). — Ce fém. est plusieurs fois chez ZOLA (*Madel. Férat*, II ; etc.), chez les GONC. (*Chérie*, LXXII ; etc.). R8

  Don Juan : ce caractère peut-il être féminin ? DELTEIL le niait : *Les femmes sentent à merveille la vanité de l'amour (comme d'ailleurs ses délices), mais elles ne le pensent pas. Il n'y aura jamais de* DONS JUANES (*Alphabet*, 1973, p. 116). Pourtant, Marcel PRÉVOST a intitulé un de ses romans *Les don Juanes* (1922). Ce fém. n'a pas été accueilli par les dict., quoiqu'on le trouve de-ci de-là : DON JUANE *mûrissante* (P. MORELLE, dans le *Monde*, 19 nov. 1971). — *Solène*, LA DON JUANE (J. LEIRENS, dans la *Revue générale*, oct. 1996, p. 100).

  Bohème comme fém., exclu par le *Trésor*, est simplement rare pour le *Rob.* : *Marceline* [Desbordes-Valmore], *un poète, une mère, une amante,* [...], UNE BOHÈME *secourable à tous* (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 28).

  Sans vouloir mettre le phénomène parmi les conquêtes du féminisme, on doit considérer que le mot très familier **cocu**, auquel les dict. ont donné longtemps une application restrictive (« mari dont la femme est infidèle », écrivait encore le *Petit Robert* en 1989), se dit aussi des femmes :

  Catherine de Médicis, qui avait été pourtant la COCUE *la plus illustre de toute l'Europe* (J.-P. CHABROL, *Bouc du désert*, p. 221). — *Les* COCUES

R4 485 REMARQUE

Cependant, CLAUDEL traite une de ses *dirigées* d'*eunuque spirituelle* (lettre, dans G. Antoine, *P. Claudel*, p. 401).

R5 485 REMARQUE

Des ex. comme les suivants montrent *dandy* appliqué aux femmes, mais avec une épithète qui implique la référence aux hommes : *Qu'est-ce qu'une lionne... ? un de ces* DANDY FEMELLES *invariablement où il est de bon ton de se montrer* (AUGIER, cit. *Trésor*). — *Andrée gardait le flegme souriant d'un* DANDY FEMELLE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 914).

R6 485 REMARQUE

Galopine, donné par certains dict. du XIXᵉ s. (« quelquefois », Bescherelle ; comme normal, La Châtre, P. Lar. - et encore le *Grand Lar enc.*), est attesté à cette époque : ZOLA, *Terre*, II, 3, et *Conq. de Plassans*, XIX ; HUYSMANS, *Sœurs Vatard*, II, 1 ; VERL., *Chair*, Assonances galantes, II. Le *Grand dict. enc. Lar.* ne le mentionne plus.

R7 485 REMARQUE

Quelques écrivains ont risqué *gringalette* : H. BAZIN, cit. *Trésor* ; deux femmes : Chr. DE RIVOYRE et D. VAUTRIN, cit. *Rob.*

H3 485 HISTORIQUE

Preuse a existé dans la littérature du Moyen Âge pour désigner des femmes guerrières légendaires. C'est aussi un motif artistique ; on le retrouve sur les anciens jeux de cartes.

R8 485 REMARQUE

La forme ital. *bambino* (source du mot fr.) aurait été populaire en France au XIXᵉ s. selon le *Dict. de la langue verte* d'A. Delvau (1867), suivi par celui d'H. France (1907). Sinon, le mot n'est attesté qu'en rapport avec l'Italie (NERVAL, *Filles du feu*, Octavie), surtout pour les représentations de l'Enfant Jésus (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, XLIII). — Le fém. *bambina* chez LARBAUD (*A. O. Barnabooth, Journal intime*, Pl., p. 220) désigne une Italienne.

ne désarmaient pas avant d'avoir récupéré le transfuge (C. DETREZ, *Lutte finale*, p. 68). — D'une femme, mais avec la forme masc. : °*Il ne risque pas de vous faire* COCU (A. SARRAZIN, *Cavale*, II, 6). A2 H4

Saligaud (très fam.) peut figurer dans la liste ci-dessus, tant sont rares les attestations de *saligaude* (MAETERLINCK, lettre, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1963, p. 289 ; P. REIDER, cit. *Trésor*) et de *saligote* (E. et J. DE GONC., *Journal, ib.*), ce dernier d'après l'ancien masc. *saligot*, qui subsiste régionalement.

Costaud H5 s'est d'abord dit des hommes ; c'est même encore la définition du *Trésor*, qui, dans une Rem., ne relève *costaude* que d'après des notes d'un journaliste sur le fr. pop. du milieu du XXe s. Autres ex. : COSTAUDE *trahie* (COLETTE, dans le *Journal*, 25 nov. 1934, citée par J. Moulin, *Fernand Crommelynck ou le théâtre du paroxysme*, p. 216). — *Un nom* [...] *qui va bien à une* COSTAUDE (G. BELMONT et H. CHABRIER, trad. de : A. Burgess, *Homme de Nazareth*, p. 60). Comp. § 559, *c*, 3° (*costaud* adj.). R9

• La fonction, la profession, le titre sont réservés par convention aux hommes :

Aumônier, cardinal, célébrant, chapelain, clerc (opposé à *laïc*), *confesseur, curé, évêque* R10, *nonce, officiant, pape* (malgré la légendaire *papesse* Jeanne H6), *prélat, vicaire,* dans l'Église catholique ; *imam, muezzin,* etc. dans l'islam ; *sire* (voir *b*, 4°). Dans le cas de *souteneur* (et ses synonymes : *marlou*, etc.), ce n'est pas simple convention. D'autres mots concernent le passé : *bagnard, chambellan, corsaire, évangéliste, forçat, mousquetaire, page, patriarche* (resté au fig.), *psalmiste*, etc.

En dehors de ces cas-là, il est difficile de donner une liste assurée, tant la place des femmes dans la société n'a cessé de s'élargir depuis la fin du XIXe s. (voir § 487).

L'*Ac.*, qui ne fait pas partie de l'avant-garde dans ce domaine, a enregistré divers fém. qui montrent cette évolution : voir § 487, *c*.

Le *Robert* 2001 continue à citer comme métiers (ou grades ou fonctions) d'hommes R11, notamment : *amiral, armateur, artilleur, canonnier, courrier*↓, *croque-mort, docker, fantassin, foreur, forgeron, fossoyeur, groom, laboureur, lad, maquignon, manœuvre, maréchal, métallurgiste et métallo, mineur*↓, *mousse, pompier*↓, *quartier-maître, planton, taupier, tirailleur, vaguemestre, zingueur*.

Dans le cas de *pompier* au moins, cela ne correspond pas à la réalité. R12

À propos de la Résistance pendant la guerre de 1940 : *Les deux* « COURRIÈRES » *de Germain* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, V, 5), avec des guillemets prudents, mais dans le même chapitre, on lit : *Son nouveau courrier*. Autre solution : ANCIENNE COURRIER *à motocyclette dans les maquis* (ID., *Écrits intimes*, p. 642). R13

Pour *dignitaire*, le *Trésor* (tout en n'ignorant pas, comme second sens, l'existence du fém. dans l'organisation des ordres religieux de femmes) commence sa définition par le mot *homme*.

Pour *mineur*, le besoin d'un fém. n'a pas disparu seulement quand, dans nos pays occidentaux, on a interdit de faire travailler les femmes dans le fond de la mine : il n'existait pas non plus auparavant parce que le nom était réservé aux hommes qui seuls abattaient le charbon. Les femmes qui travaillaient dans la mine avaient d'autres tâches et des noms spécialisés : la *hercheuse* poussait les wagonnets, etc. R14

• Selon Littré (s. v. *né*), ***premier-né*** et ***dernier-né*** désignent le premier ou le dernier enfant *mâle* et par conséquent ces expressions n'ont pas de féminin. Cependant, l'usage connaît *première-née* et surtout *dernière-née* pour des enfants de sexe féminin et, au figuré, à propos de choses désignées par des noms féminins (le trait d'union manque souvent) :

La PREMIÈRE NÉE *d'entre les princesses vierges* (MAETERLINCK, *Vie des abeilles*, p. 23). — *La* PREMIÈRE-NÉE *des républiques nouvelles* (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 25 août 1951). — *Isabelle, dite Isa, la* PREMIÈRE-NÉE (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 121). — *Son premier-né* pour une fille : ex. de DAUDET au § 489, *a*, 2° (usage logique dans un ensemble de garçons et de filles).

A2 485 AUTRES EXEMPLES

De cocue : E. et J. DE GONC., *Journal*, cit. *Trésor* ; V. MARGUERITTE, cit. *Grand Lar. langue* ; LARBAUD, *Jaune bleu blanc*, XVII, 11 ; ARAGON, *Cloches de Bâle*, I, 4 ; Fr. PARTURIER, *Calamité, mon amour*, p. 215 ; J. CHAMPION, *Passion selon Martial Montaurian*, p. 165 ; etc.

H4 485 HISTORIQUE

Le phénomène n'est pas si récent qu'on croirait : *Comment diable seroyt elle* COQUË, *qui ne feut oncques mariée ?* (RAB., III, 14.) — *La* COCUË *imaginaire*, comédie anonyme de 1660.

H5 485 HISTORIQUE

D'abord *costeau*, encore dans *Rob.* 2001. On a écrit aussi *costo* ou *costot*. Pour *costal*, voir § 513, R2.

R9 485 REMARQUE

L'application aux femmes est rare aussi pour °*castar* (ou *castard*) « gaillard » du fr. fam. de Belgique. [Le mot est d'origine inconnue pour Wartburg, t. XXI, pp. 284 et 448. Il est peut-être issu d'un croisement de *costaud* avec *lascar*. HERGÉ, qui avait employé le mot en 1945 (*Oreille cassée*, p. 44), l'a remplacé ensuite par *lascar*.]

R10 485 REMARQUE

Cette charge est ouverte aux femmes depuis 1997 dans l'Église luthérienne de Suède.

H6 485 HISTORIQUE

Ex. isolé au début du XVIIIe s. : *Le fond du système* [de l'Église anglicane] *effraye le théologien : un roi pape, une* PAPESSE *Élisabeth, quel phénomène !* (Dans Littré, Suppl.)

R11 485 REMARQUE

Le fém. est mentionné pour la femme de l'amiral ou du maréchal, ou pour des emplois figurés : *la fossoyeuse* « la mort » ; *laboureuse* pour une espèce d'insecte ; etc. — Pour d'autres mots, sans que l'application aux femmes soit exclue, c'est l'existence d'une forme fém. qui est mise en doute ou considérée comme rare dans le *Rob.* : cf. § 487, *c*, 2°.

Par badinage, COLETTE usait volontiers de fém. inattendus : *fantassine* (*Paris de ma fenêtre*, p. 182), *forçate* (lettre, dans le *Figaro litt.*, 8 août 1959), *maquignonne* (*Maison de Claud.*, IV), etc.

R12 485 REMARQUE

Nous parlons de la situation actuelle. Nous avons noté en outre cette attestation isolée de 1911 : *Les* POMPIÈRES *de Burton-upon-Trent* [en Angleterre] (dans le *Petit journal*, 9 juillet 1911, Supplém. illustré).

R13 485 REMARQUE

Chez PROUST (*Rech.*, t. II, p. 846), le vocabulaire des hôteliers appelle *courrière* la femme de chambre accompagnant une cliente.

R14 485 REMARQUE

Même situation pour *houilleur* ou pour *charbonnier* en Wallonie ; pour le premier, le fém. existait seulement dans des comparaisons péjoratives : *Elle est habillée comme une* HOUILLEUSE. — Le *Trésor* relève comme hapax *mineuse* dans le *Journal* des GONC. — *Charbonnière* est normal pour une marchande de charbon.

Georgette, [...], *la* DERNIÈRE NÉE *des trois* [enfants, dont deux garçons] (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, III, 1). — *Sylvie, la* DERNIÈRE-NÉE (GENEVOIX, *Raboliot*, I, 3). — *La* DERNIÈRE-NÉE *des six enfants* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, V, 2). — *Leur fille précieuse, la* DERNIÈRE NÉE *de leur race antique* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 265). A3 — Voir aussi § 963, *c*, 3°.

- ***Benjamin*** H7 ne se disait que d'un fils, pour l'*Ac.* en 1932 (elle écrivait encore le mot par une majuscule). Le fém. *benjamine* est donné par les dict. depuis le *Rob.* et par l'*Ac.* elle-même depuis 1986.

  La BENJAMINE *n'a pas, comme sa sœur aînée, connu les temps de la misère* (M. GEVERS, *Paix sur les champs*, IX). — Autre ex. : BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 40. — Dans l'ex. suivant, l'emploi est plus large : *La* BENJAMINE *de mes lieutenantes* (Y. GANDON, *Léone*, p. 132), c'est, pour un colonel, la plus jeune parmi les femmes de ses lieutenants.

2° **Féminins.**

- La raison est objective parce que liée à l'anatomie ou à la physiologie :

  Accouchée, nourrice, parturiente, primipare, tétonnière, vierge R15. On pourrait citer ici *odalisque*, femme d'un harem, et *virago*, femme d'allure masculine, ou des noms exotiques, comme *geisha*.

- L'équivalent existe pour les hommes (*mutatis mutandis !*), mais il est désigné par un mot formellement différent : cf. § 503.

  En outre : *lesbienne* et ses synonymes vulgaires, noms concernant la domesticité (*bonne, camériste, chambrière, soubrette*), les arts du spectacle (*diva, girl, starlette, vamp*), la vie religieuse (*couventine, nonne* et *nonnain*), des synonymes fam. ou très fam. de *femme* (*moukère, nana, pépée, poupée*). Pour certains noms, il faudrait une périphrase pour désigner l'équivalent masc. : *cover-girl, pin-up*.

  L'équivalent normal d'*ouvreuse* (dans une salle de spectacle) est *placeur*. *Ouvreur* (ignoré du *Trésor*) est rare pour le *Robert*, qui cite : *Les stewards immaculés qui ressemblaient à des* OUVREURS (COLETTE, *Belles saisons*).

  Quoique des hommes aussi se livrent à la prostitution et que *prostituée* ait acquis un masc. (§ 491, *a*), les désignations fém. sont nombreuses, du bienséant et de l'euphémique (*courtisane, hétaïre, gourgandine* [cf. § 491, *a*], *call-girl, péripatéticienne*, etc.), au familier (*cocotte, grue*) et au vulgaire (*putain, pute, catin*, etc.). Souvent, elles visent aussi l'inconduite.

  Noms propres : *une Vénus, une Ève, une Cendrillon* R16, auxquels on peut joindre *dulcinée, égérie, muse, amazone, naïade, harpie*, ainsi que *bacchante* (voir cependant § 491, *a*), *nymphe, sirène*.

  Par métonymie, ***jeunesse*** : *Putois, invisible satyre, menaçait d'accidents irréparables toutes les* JEUNESSES *d'une ville où* [...] *les filles avaient toujours été tranquilles* (FRANCE, *Crainquebille*, Putois, III). — *Elle est sans bonne encore une fois* [...]. *Et Louise ne veut plus de* « JEUNESSE », *c'est trop coureur* (DABIT, *Hôtel du Nord*, XXXIII). — *L'autre servante, une* JEUNESSE *qui n'avait en tête que la danse* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, p. 18). R17

  Par métaphore : *bécasse, dinde, oie blanche, poule*.

  Des noms péjoratifs sont appliqués seulement aux femmes, quoique la caractéristique ne leur soit pas propre : *bringue,* °*connasse* (très vulgaire), *dondon, donzelle, goule, harengère* R18, *maritorne, mégère, mijaurée, péronnelle, pimbêche,* °*pisseuse* (vulgaire). — Pour *rombière*, voir § 491, *a*. R19.

- La fonction, la profession, le titre sont réservés par tradition ou convention aux femmes :

  Béguine, chaisière, douairière (au sens propre, mais aussi au figuré), *duègne, lavandière*↓, *lingère, ménagère, modiste* R20, *nurse*, auxquels on peut ajouter *midinette*, ainsi que *rosière*↓. R21

  Moins fréquemment que l'inverse pour les noms masc., des métiers perdent leur spécificité fém. : des hommes font des études de *sage-femme* (voir § 488) ; *laborantin, prostitué, strip-teaseur* sont apparus après *laborantine, prostituée, strip-teaseuse*. *Lavandier* est courant en fr. d'Afrique noire. Pour *dactylo*, voir § 493, *c*. Voir aussi § 491, *a* et H. En outre, il y a des emplois plaisants comme *rosier* chez MAUPASS., C., Rosier de Mme Husson.

A3 485 AUTRES EXEMPLES

AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 62 ; A. LANOUX, *Berger des abeilles*, p. 257.

H7 485 HISTORIQUE

D'après le nom du plus jeune fils de Jacob : *Bible*, Exode, XLII et suiv.

R15 485 REMARQUE

Vierge, comme adjectif, peut s'appliquer aux hommes.

R16 485 REMARQUE

L'application à un homme est peu fréquente : *Je lui ferai honte de t'enfermer le soir dans une sombre casemate. Je lui dirai qu'il fait de toi* UNE *véritable* CENDRILLON (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 80). — Avec un déterminant masc. : *Qu'on ne pense pas* [...] *que le cadet fût le souffre-douleur de la famille ! S'il en restait un peu* LE CENDRILLON, *c'était volontairement* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 13).

R17 485 REMARQUE

Jeunesse à propos d'un garçon est rare : *Ce morveux m'a glacé jusqu'aux os. Une jeunesse pareille, qui a perdu à ce point le respect, cela fait frémir* (FRANCE, cit. *Trésor*). Mais peut-être le mot a-t-il ici une valeur collective concernant les deux sexes, ce qui est plus courant.

R18 485 REMARQUE

Il s'agit de *harengère* cristallisé dans des comparaisons ou dans des métaphores, et dans ce cas, note le *Rob.*, l'équivalent masc. est *charretier*.

R19 485 REMARQUE

C'est parfois dans un seul sens que des noms s'appliquent uniquement à des femmes : *allumeuse* par ex. Le synonyme *aguicheuse*, lui, coexiste avec *aguicheur*.

R20 485 REMARQUE

C'est l'emploi actuel : celle qui crée, fabrique ou vend des coiffures destinées aux femmes. Le mot a pu être masc. E. DE GONC. (*Chérie*, LIV) parle d'*ateliers de* MODISTE MASCULIN, [...] *petit monde ouvrier de femmes* [...] *associées aux imaginations du patron*, et il utilise comme synonyme *couturier* ; il s'agit des vêtements de femmes d'une manière générale.

R21 485 REMARQUE

Cantinière et *vivandière* appartiennent au passé, les masc. n'étant d'ailleurs pas tout à fait inconnus.

486 Le genre n'est pas conforme au sexe.

Quelques noms sont féminins quoiqu'ils s'appliquent seulement à des hommes ; d'autres qui ne s'appliquent ordinairement qu'à des femmes sont masculins.

a) Noms fém. pour des hommes.

Mots de l'armée ou de la marine, l'un désignant une réalité maintenant disparue (*ordonnance*↓), les autres applicables déjà ou virtuellement à des femmes (*estafette, recrue, sentinelle, vigie*). Formules d'étiquette : *Sa Sainteté, Son Éminence*. Métonymies, de la voix au chanteur (*basse*, ainsi que *basse-contre* R1 et *basse-taille*), d'une particularité physique à l'homme entier (*barbouze*↓, d'abord « barbe » en argot). Termes dépréciatifs, très familiers ou vulgaires : *gouape, frappe, lope, tapette*. R2

Ex. : *Les ordonnances, rouges*, SUANTES, *poussaient des brouettes* (TROYAT, *Le sac et la cendre*, p. 173). — *Geneviève* [...] *qui essayait de m'extorquer quatre cents billets de mille pour* SA *gouape de gendre* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, V). — *Il le sait bien*, CETTE PETITE *frappe* (CAMUS, adaptation de : Faulkner, *Requiem pour une nonne*, V).

Certains de ces noms reçoivent parfois un genre conforme au sexe de la personne désignée. R3 H1

- ***Barbouze*** « s'emploie aussi au masc. » (*Rob.*).
- ***Ordonnance*** est assez souvent (« quelquefois », disent déjà Littré et l'*Ac.* 1935) masc., surtout dans l'usage oral : *Un gars du village*, ANCIEN *ordonnance d'un capitaine* (BARRÈS, *Homme libre*, p. 29). — *L'ordonnance de Parker vient rejoindre* CELUI *du docteur* (MAUROIS, *Discours du Dr O'Grady*, I). — *Mon ordonnance est* RÉFORMÉ (CHÉRAU, *Valentine Pacquault*, II, 11) [mais UNE *ordonnance*, I, 9]. — TON *stupide ordonnance* LUI-*même* (MONTHERL., dans le *Figaro litt.*, 26 févr. 1968). A1

b) Noms masc. pour des femmes.

Elle semblait [...] *à ses amies* UN *insupportable* BAS BLEU [sic] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 186). [Cf. ci-dessous.] — *Madame* [...] *est* LE PREMIER CONTR'ALTO *d'Europe* (BALZAC, *Mme Firmiani*, Pl., p. 1031). [Cf. § 494, *a*.] — *Elle étudiait* [...] *les procédés culinaires qui faisaient de Fanchette* UN CORDON BLEU *digne de servir un médecin* (ID., *Rabouill.*, II, 5). — *Le jeu d'équilibre qui* [...] *pousse le barbon vers* LE TENDRON (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 17). R4

Bas-bleu au fém. n'est pas si rare, quoique aucun dict. ne le mentionne : *Voulez-vous être* UNE *bas bleu ?* (VIGNY, *Chatt.*, I, 6.) — *Des bas-bleus* REPENTIES (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 14). — Autres ex. : J. BLANZAT, dans le *Figaro litt.*, 5 mai 1956 ; A. ROUSSIN, *Réponse au disc. de réc. de F. Marceau à l'Ac.*

Garçon manqué se dit d'une fille qui a un comportement que l'on juge caractéristique de l'autre sexe.

Mannequin se dit aussi aujourd'hui pour des hommes, ainsi que, plus récemment encore, *tapin* (cf. *Cahiers de lexicol.*, n° 61, 1992, p. 224 ; extension encore ignorée du *Trésor* et du *Rob.* 2001). COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 70, observe : *On dit :* « CE MANNEQUIN *est* CHARMANTE » ; phénomène analogue à celui qui s'est imposé pour *gens* (§ 490) : le sens prédomine quand on s'éloigne du nom donneur d'accord.

On dit d'une femme que c'est *un Rubens* (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 238) ou *un Greuze* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XVIII ; MAETERLINCK, *Bulles bleues*, p. 129), etc. par allusion aux femmes représentées par ces peintres. Mais BARRÈS écrit de la femme d'un bourgeois de Bruges : *Elle devait être* UNE PETITE *Memling* (*Du sang...*, p. 75).

Pour ***Tanagra***, statuette fabriquée à Tanagra et représentant des femmes, les dict. acceptent les deux genres. R5 Le mot est souvent employé pour désigner une jeune femme gracieuse ; dans ce cas aussi, on trouve les deux genres.

Ex. fém. : *Elle ressemblait à* UNE *Tanagra* [...]. *Si cet admirateur avait pu voir* SA *Tanagra* DÉCOIFFÉE [...] (TROYAT, *Tendre et violente Élisabeth*, p. 10). — *Si je dis d'une jeune femme que c'est* UNE *Tanagra*

R1 486 REMARQUE

Haute-contre, fém. pour désigner une voix, est masc. pour désigner un chanteur ayant cette voix, selon l'*Ac.* 2000. Mais, pour Colin, l'usage reste hésitant.

R2 486 REMARQUE

Arsouille (« voyou » ; sens atténué dans le Nord, le Nord-Est et en Belgique : « gamin espiègle ») a les deux genres, même quand il s'applique aux hommes, ce qui est le cas ordinaire. Toutefois HUYSMANS (cit. *Trésor*) parle d'AFFRIOLANTES et *célestes arsouilles* à propos de danseuses (le sens est donc faiblement péjoratif).

R3 486 REMARQUE

Voir aussi au chap. de l'accord le § 438, *b*, 2°, et c, 1° (syllepse), ainsi que le § 653, *b*, 1° (pronom personnel).

H1 486 HISTORIQUE

Autre mot ayant reçu un genre correspondant au sexe (malgré l'épithète fém.) : *un garde française* (*Ac.*, etc.) ou *garde-française* (*Rob.*, etc.), soldat du régiment des gardes françaises, sous l'Ancien Régime. CHAT. (*Mém.*, I, V, 8) hésite encore : *Quelques gardes françaises*, ARRÊTÉES *par ordre de leur chef*, mais *Des gardes-françaises, déjà* MONTÉS *sur les tours* (négligences typographiques ?).

A1 486 AUTRES EXEMPLES

Masc. : MAUPASS., *Au soleil*, p. 97 ; VERCEL, *Capit. Conan*, p. 69 ; CARCO, cit. *Rob.*, s. v. *impeccable* ; LANOUX, *Commandant Watrin*, p. 322 ; R. MERLE, *Week-end à Zuydcoote*, p. 120 ; BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 169 ; DRUON, *Grandes familles*, III, 10. — Fém. : MAUPASS., C., Rose ; MAUROIS, *Discours du Dr O'Grady*, X ; CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, L. M. I., t. I, p. 14 (*Son ordonnance était* PARTIF [mais *parti*, F° p. 21]) ; FARRÈRE, *Maison des hommes vivants*, VIII ; AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 52 ; COLETTE, *Fanal bleu*, p. 202 ; DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 87 ; M. GARÇON, *Louis XVII*, p. 144 ; GUITTON, *Écrire comme on se souvient*, p. 144 [« Une » *ordonnance* (*comme on doit dire*)].

R4 486 REMARQUE

Tendronne paraît une formation individuelle : *Les infirmiers* [...] *montent chercher ma* TENDRONNE (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 96).

R5 486 REMARQUE

Ex. : *Il fit tomber* LA *Tanagra du salon pour savoir si* ELLE *était* CREUSE (SARTRE, *Mur*, L. P., p. 162).

(SARTRE, Préf. de : N. Sarraute, *Portrait d'un inconnu*). — Ex. masc. : *Indéniablement gironde, cette Cora avec son air de Tanagra un peu* « FORCI » (WILLY [et COLETTE], *Claud. s'en va*, p. 287). — *Tu l'as vue, la petite Guimarch ? Mais c'est* UN *Tanagra !* (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 32.) — *Le Chinois* [...] *me salue comme si* [...] *il avait devant lui un* EXQUIS *Tanagra* POLISSÉ *et* VERNISSÉ *jusqu'au bout des ongles* (M. CERF, *Antivoyage*, p. 224). — *Maintenant elle était plus jeune d'aspect et, surtout, plus belle* [...]. *On avait taillé* UN *Tanagra dans l'étudiante boulotte* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 169).

c) Mots en -on. R6

1° Selon l'*Ac.* 2000, ***laideron*** H2 est masculin bien qu'il s'applique uniquement à des femmes. R7 Le féminin, qui était courant jusqu'au XIXe s., est devenu rare en effet :

UNE *laideron* PAREILLE (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — Autres ex. : BALZAC, *Paysans*, p. 222 ; SAND, *Pet. Fadette*, XX.

Ex. masc. : *L'alliance savoyarde ne valait pas qu'il épousât* UN *laideron* (Ph. ERLANGER, *Louis XIV*, p. 151). A2

« On rencontre aussi » (*Ac.* 2000) *laideronne* : *Au début le sport était le refuge des* LAIDERONNES (P. GUTH, *Notre drôle d'époque comme si vous y étiez*, p. 64). — *Cette* LAIDERONNE (LE ROY LADURIE, *L'amour, l'argent et la mort en pays d'oc*, p. 386). — *Une* LAIDERONNE (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, p. 526 ; R. KEMP, dans le *Monde*, 15 mars 1950). — Dans un emploi adjectival : *Son autre petite-fille, un peu* LAIDERONNE (J. PIATIER, *ib.*, 30 avril 1971). — Comme attribut : *Je fus* LAIDERONNE *avec délices* (COLETTE, *Képi*, p. 119).

2° ***Souillon*** est masculin ou féminin, pour l'*Ac.* 1935, selon le sexe de l'être désigné. H3

Le mot est rarement appliqué à des êtres de sexe masculin : *L'enfant pauvre montrait à l'enfant riche son propre joujou* [...]. *Or, ce joujou, que* LE PETIT *souillon agaçait, agitait et secouait dans une boîte grillée, c'était un rat vivant !* (BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, XIX.)

Le mot se dit presque uniquement d'êtres féminins, et le genre fém. prédomine : *De* PETITES *souillons* (HUGO, *Misér.*, II, III, 8). — UNE *souillon* AHURIE (MAURIAC, *Robe prétexte*, IX). — LA *souillon* BAFOUÉE *par ses sœurs devient un garçon* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 23 nov. 1984). A3

Le masc. n'est pas inusité cependant : *Des filles impossibles, de* VRAIS *souillons* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 194). — *C'est là qu'il reçut sans doute lorsqu'on la lui amena pour la première fois* [...], CE PETIT *souillon de Morphy* (L. LARGUIER, *Fâchés, solitaires et bourrus*, p. 121). — UN *souillon* (AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 238 ; H. DE RÉGNIER, *Flambée*, XXX ; GIRAUDOUX, *Ondine*, III, 4). — *Devrigny m'a lâché plus de cent fois* [...] *pour filer aux trousses de* PETITS *souillons* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. I, p. 125). [Cf. plus haut : *Il ne songe qu'à coucher avec des femmes.*] — *Sa nièce Lubine,* UN PETIT *souillon de douze à treize ans* (BOSCO, *Balesta*, p. 167).

Souillonne est très rare : *J'entends « et ton cartable ? », puis « souillonne »* (Y. NAVARRE, *Je vis où je m'attache*, p. 56). R8

3° ***Louchon*** (masc.) semble s'être dit surtout des femmes : CE PETIT *louchon d'Augustine* (ZOLA, *Assomm.*, V). — UN *louchon qui s'appelle Séraphine* (R. MAIZEROY, cit. H. France, *Dict. de la langue verte*). — Mais : UNE PETITE *louchon* (*Dict. gén.*). — *Louchonne* chez LA VARENDE, cit. *Trésor*.

R6 486 REMARQUE

Le suffixe *-on* appliqué à des femmes se trouve aussi dans des formes affectueuses de prénoms : *Madelon, Louison*. Pour *tendron*, voir R4 ; *sauvageon*, § 500, R3.

H2 486 HISTORIQUE

On a dit d'abord *une laideron* : MA *laideron* (MAROT, *Œuvres compl.*, éd. Grenier, t. II, p. 98). — Le masc. est signalé pour la première fois chez J.-J. ROUSS. : *Je sortis presque amoureux de* TOUS *ces laidrons* (*Conf.*, Pl., p. 315). — *Laideronne* est attesté au XVIIe s., chez TALLEMANT DES RÉAUX : cf. Wartburg, t. XVI, p. 440.

R7 486 REMARQUE

Ex. exceptionnel, d'une femme à son mari : *En se réveillant, elle m'appelle : « Mon* LAIDERON. » (JOUHANDEAU, *Chroniques maritales*, II, 3.)

A2 486 AUTRES EXEMPLES

GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XVII ; ZOLA, *Terre*, IV, 4 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 469 ; ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 31 ; LA VARENDE, *Cœur pensif...*, p. 211 ; LARBAUD, *Jaune bleu blanc*, XVII, 12 ; etc.

H3 486 HISTORIQUE

Souillon apparaît d'abord comme un masc., avec le sens « valet de cuisine » : *Et n'es* [...] UNG *soullon* [dit Fortune à Villon] (VILLON, *Poèmes variés*, X, éd. R.-H.) ; — puis, dès le XVIe s. comme fém., « fille de cuisine » : cf. Wartburg, t. XII, p. 63. — *Souillonne* est relevé au XVIe et au XVIIe s. : cf. *ib.*, p. 64. On a dit aussi *une salisson* (encore *Ac.* 1878).

A3 486 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *Birotteau*, XII ; GOBINEAU, *Nouvelles asiatiques*, p. 39 ; ZOLA, *Assomm.*, XI ; HUYSMANS, *Sœurs Vatard*, VI ; FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 91 ; GIRAUDOUX, *Ondine*, III, 4 ; ARLAND, *Plus beaux de nos jours*, p. 119 ; BOSCO, *Chemin de Monclar*, p. 262 ; H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 195 ; N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 137 ; BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 182 ; M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 95 ; MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 35 ; etc.

R8 486 REMARQUE

Formation individuelle : *Mise sans beaucoup de soin, – une jaquette qui bâillait, des boutons qui manquaient, de vilains souliers usés, l'air un peu* SOUILLONNETTE, *– elle charmait par sa grâce juvénile* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 90).

487 Noms masculins épicènes : évolution et résistance.

On appelle *épicènes* les noms qui n'ont qu'**un genre, quel que soit le sexe** des personnes désignées. H1

a) Observations préliminaires.

1° C'est un problème difficile à traiter. La situation est mouvante parce que la place de la femme dans la société s'est profondément modifiée et n'est pas encore arrivée à l'équilibre. En ce qui concerne la traduction de cette évolution dans la langue, les usagers, femmes comprises, restent partagés entre le respect de la tradition, le souci de l'égalité entre hommes et femmes et celui de marquer la différence. La passion n'est pas absente. La pression du féminisme s'est exercée sur le pouvoir politique, lequel a pris des décisions qui modifient d'autorité

H1 487 HISTORIQUE

En anc. fr., les noms masc. appliqués à des femmes étaient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui ; les fém. se créaient librement et d'autant plus facilement qu'un suffixe, -esse, servait à cet usage (cf. § 499, H1).

l'usage établi. Certains résultats de l'évolution sont déjà visibles, mais ne permettent pas de faire un bilan objectif et sûr des acquis. Voir *c* ci-dessous.

2° Le débat est parfois faussé par des a priori. Certains considèrent tout changement comme nuisible ou malsonnant (façon subjective d'exprimer l'inaccoutumance). D'autres ne voient les mots que sous leur vêtement orthographique. Plus fondamentalement, le genre grammatical est assimilé à la différenciation sexuelle. Or, environ un nom sur cinq en moyenne doit son genre à cette différenciation. R1 Même quand il s'agit des êtres humains, il y a des circonstances où l'on fait abstraction de leur sexe. Dans ce cas, c'est souvent (mais non toujours, cf. § 488) au profit du masc. Peut-être y a-t-il parfois des raisons sociales, mais d'une manière générale le masc. est le genre indifférencié, asexué : on le voit notamment dans l'évolution de *personne* : nom fém. → pronom indéfini masc. (§ 755).

3° Du point de vue sémantique, les noms fém. et les formes fém. sont marqués par rapport au masc. : alors que *voleur* ou *enseignant* joignent au sème « action de voler (ou d'enseigner) » l'expression d'un sujet, d'un agent, dont le sexe, surtout au pluriel, n'est déterminé que par le contexte ou la situation, *voleuse* ou *enseignante* y ajoutent nécessairement l'idée de femme. R2 La valeur générique du masc. apparaît aussi bien dans la langue commune que dans l'usage juridique, sociologique, scientifique, etc. Cf. § 489, *a*, 1°.

4° En outre, le genre fém. est marqué pour la morphologie : quand il se caractérise par l'addition d'un *e* ou d'un suffixe.

L'accord grammatical montre aussi que le rôle du masc. est souvent sans rapport avec le sexe : *Le rat et la souris sont peu* APPRÉCIÉS *comme* VISITEURS. *Le veston et la cravate sont* IMPOSÉS *par le règlement.*

Le masc. fr. se trouve être aussi l'équivalent et parfois l'héritier du neutre latin. Cf. § 465.

R1 487 REMARQUE
Aucun nom de chose (sinon parfois comme reste d'un ancien anthropomorphisme), aucun nom abstrait, une très faible minorité des noms d'animaux : cf. § 484.

R2 487 REMARQUE
Cela vaut aussi pour les noms d'animaux : quand la variation en genre existe, le masc. sert souvent de genre indifférencié (*Olivier considère les chiens comme plus intelligents que les chats parce qu'il n'y a pas de chats policiers*). Cf. § 489, a, 5°, N. B.

b) Noms échappant ou résistant à la féminisation.

1° Termes génériques R3, faisant abstraction du sexe : *être humain, humain, individu ; personnage ; prochain ; gens* (qui a les deux genres sans rapport avec le sexe) : § 490. R4

2° Termes plus précis, mais pour lesquels le sexe de la personne n'a pas de pertinence.

La langue juridique se trouve souvent dans cette situation ; d'ordinaire elle choisit la forme masc. (cf. § 489, *a*, 1°), mais parfois celle-ci est la seule existante : *Dans une donation entre* VIFS, *le* PRÉMOURANT *donne tout son patrimoine au survivant* (*Rob.* 2001, s. v. *prémourant*). [Comp. l'alternance normale *mourant, mourante*.] — *Témoin*, qui n'est pas seulement juridique, reste sans rival fém. R5 : *Les femmes sont de* MEILLEURS TÉMOINS *que les hommes* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 62). — Alors qu'*utilisatrice* est courant, *usagère* est fort rare ; si le *Trésor* et le *Rob.* 2001, au contraire d'autres dict., ne l'excluent pas, mais ils n'en donnent pas d'ex. — Les hésitations concernant *acquéreur* (§ 502, *c*) s'expliquent-elles de même ?

Pour *second* « adjoint, collaborateur » R6, *Elle était son second* (*Rob.*), le fém. risquerait de mal orienter. — **Proches** désigne l'ensemble de la parenté proche, hommes et femmes, et le masc. va donc de soi R7. Le sing. est plus rare et ignoré de la plupart des dict. ; on le trouve pourtant, surtout au masc. : voir les ex. au § 508, *a*. *Proche* a aussi un sens élargi, « personne faisant partie de l'entourage », et le fém. n'est pas rare : *Francine B.*, UNE PROCHE *du député de Grenoble* (dans le *Monde*, 2 nov. 2002, p. 8). Ni le sens ni l'emploi au fém. ne sont signalés par le *Trésor* et le *Rob.* 2001.

3° Plusieurs noms (que l'on a plus souvent l'occasion d'employer pour des hommes) restent au masc. pour désigner les femmes ayant commis des crimes ou des délits :

Cette femme est UN AIGREFIN, UN *véritable* ESCROC (*Rob.* 2001, s. v. *aigrefin*). — *Lolotte, une des plus belles marcheuses* [= figurantes, souvent de mœurs légères, comme ici] *de l'Opéra, fut l'aimable* ASSASSIN *de ce vieillard* (BALZAC, *Rabouill.*, III, 4). — *Une femme vertueuse qui par patriotisme et piété vient de se faire courtisane et* ASSASSIN (TAINE, *Voy. en It.*, t. I, p. 343). — *« Vous êtes-vous essayée d'avance avant de porter le coup à Marat ? » – « Ah ! le monstre, s'est-elle* [= Charlotte Corday] *écriée. Il me prend pour* UN ASSASSIN *! » Et les yeux fixes, en fermant le livre, Marie-Jeanne dit : « C'était la vérité. Elle an'était pas* UN ASSASSIN. » (BOURGET, cit. *Trésor*.) — *Allons Julia la mam'zelle / Bois avec nous*

R3 487 REMARQUE
Nous ne parlons pas ici du mot *homme* (puisqu'il est reconnu que son fém. est *femme*). Il n'est épicène que dans certains de ses emplois : voir § 489, *a*, 1°.

R4 487 REMARQUE
Dans ces *Notes intimes* de M. NOËL, p. 222, *Le* PROCHAIN *oiseux dont il* [*il*, c'est LE poète, c'est-à-dire Marie Noël : comp. § 489, a, 2°] *entend le pas* est manifestement une femme, comme le montre la prière qui suit : *Mon Dieu ! faites qu'elle ne vienne pas... qu'elle n'entre pas...* Mais cet emploi individualisé de *prochain* est assez rare.

R5 487 REMARQUE
Le fém. °*témoine* est rarissime (un ex. dans Nyrop, t. II, § 436, et trois attestations dialectales dans Wartburg, t. XIII, 1re partie, p. 285) et ne serait pas compris.

R6 487 REMARQUE
Mais *seconde* est courant pour désigner la vendeuse qui vient après le chef de rayon dans un grand magasin, ou la personne qui vient après la *première* dans un atelier de couture ou de mode.

R7 487 REMARQUE
Ex. où *proches* est appliqué seulement à des femmes, comme un complément le précise : *Notre affection pour nos* PROCHES *en jupons* (BALZAC, *Employés*, Pl., p. 890) ; mais l'application est inattendue : il s'agit, lit-on plus haut, des épouses et des maîtresses.

ce clair bouillon / D'herbes et de vin de Moselle / Prosit BANDIT *en cotillon / Cette brigande est bientôt soûle* (APOLLIN., *Alc.*, Rhénanes). — *Cette femme est* UN *redoutable* BANDIT (DUPRÉ). — *Ramassis de* CHENAPANS *femelles* (HUYSMANS, *Sœurs Vatard*, II, 1). — *Cette femme est* UN ESCROC ADROIT (*Ac.* 2000). — *Cette femme est* UN DANGEREUX, UN *habile* ESCROC (*Rob.* 2001). [Dans *L'écrivain, elle aussi, refuse de se voir en* ESCROC (dans le *Monde*, 6 déc. 2002, p. 12), le genre n'est pas visible.] — *Nous sommes toutes les deux des* « REPRIS DE JUSTICE » (VAILLAND, *Drôle de jeu*, III, 2). — De même : *Tout l'argot de son passé de fille et de* VOYOU (A. DAUDET, *Sapho*, VI). — VOYOUS *femelles* (HUYSMANS, *op. cit.*, I). — CE VOYOU *femelle* (LARBAUD, *Jaune, bleu, blanc*, XVII, 12). R8

Fém. occasionnels : *On transforme* [...] MA BOUDEUSE *et* FRAÎCHE APACHE *en p'tite femme de café-concert !* (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1133.) [Il s'agit de rôles au music-hall.] — *Vous êtes des voleuses, des* ASSASSINES *!...* (ZOLA, *Dr Pascal*, XIII.) — *Le beau bras, la belle main de* L'ASSASSINE *qu'on voit moulés chez les marchands de plâtres* (E. DE GONC., *Faustin*, XLV). — *En France, on n'exécute plus les* ASSASSINES (*Nouveau Lar. ill.*, 1897). [Disparu des grands *Lar.* ultérieurs.] R9 — *Les guenilles de cette* BANDITE (BLOY, *Femme pauvre*, p. 187). — MA BANDITE *de bru* (VAILLAND, *Beau masque*, F°, p. 232). [Autre ex. : CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 405.] — *Il* [= Léopold Robert, peintre connu pour ses portraits de prisonniers en Italie] *s'en était tenu à copier, en l'arrangeant pour ce rôle,* UNE *des* BELLES BRIGANDES *de Sonnino* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, cit. Littré, *Suppl.*). — *Il se cachait dans la montagne en compagnie d'*UNE BRIGANDE *dont les exploits terrorisaient les voyageurs* (MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 106). [Autres ex. : APOLLIN., cité ci-dessus ; CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 22.] — *Loango méprisait toute cette engeance de femelles* [...] *garces,* FILOUTES, *vicieuses* (GRAINVILLE, cit. *Rob.*). — *Quel âge avez-vous,* MALFAITRICE *?* (GREEN, *Minuit*, p. 71.) — *Il faut que tu épouses* UNE TRUANDE (HUGO, *N.-D. de Paris*, II, 6). — *Avant d'être* TRUANDE, *j'ai été Guide de France* (A. SARRAZIN, cit. *Rob.*). — *Elle s'était déjà fait cette face prête aux hontes des kleptomanes et des* FAUSSES-MONNAYEUSES (GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, VIII). H2

Pour ***voyou***, la pluralité des formes fém. (outre *voyou femelle*, ci-dessus), chacune peu attestée, montre bien qu'il n'y a pas d'usage reçu : *Des petites* VOYOUTES *exquises* (HUYSMANS, *En ménage*, cit. Rob.). [Autres ex. : A. DELVAU, cit. *Matériaux*, t. 38 ; G. LAPOUGE, dans le *Monde*, 13 juillet 1990.] — *Parmi les voyous et les* VOYOUES (MONTHERL., *Le chaos et la nuit*, p. 214). [Autre ex. : CÉLINE, *Guignol's band*, L. P., p. 369.] — *Espèce de* VOYOUSE, *si je te demande d'attendre, tu vas pas filer avec un micheton* (J. CORDELIER et M. LAROCHE, *Dérobade*, p. 64).

Pour *escroc*, on lui donne parfois comme fém. *escroqueuse* : ex. d' E. DE GONC. et de PROUST dans le *Trésor* (le masc. *escroqueur* est plus rare).

4° D'autres noms dépréciatifs de genre masc. servent tels quels pour des femmes :

Avorton, gogo, tâcheron ; *radin* et *rapiat* en fonction d'attribut (cf. § 560). — *Cette fille est* UN VRAI GOINFRE (*Rob.* 2001). — Mais le fém. n'est pas impossible : *Cette* GOINFRE (MALLARMÉ, *Poés.*, Une négresse). [La 1re version portait *la*, Pl., p. 1419.] H3 — SA RAPIAT *de sœur* (MARTIN DU G., *Vieille Fr.*, Pl., p. 1099). [Comp. cependant § 342, *b*.]

Le *Rob.* 2001 signale, dans une Rem., que l'on « emploie parfois ***hurluberlu*** en parlant d'une femme », avec cet ex. : *Mademoiselle, grand* HURLUBERLU (CHAT., *Rancé*). Cette présentation semble dépassée aujourd'hui : UNE *de ces* DÉLICIEUSES HURLUBERLUES (J. DUCHÉ, *Elle et lui*, p. 490). — *C'était* UNE HURLUBERLUE (P. GUTH, *Mazarin*, p. 490). *Hurluberlue* est déjà dans le *Journal* des GONC. en 1888 (cit. *Trésor*) [et même en XVIIIe s. chez COLLÉ (cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1419)]. — Autre étape intermédiaire en 1862 : *Qu'a donc* CETTE HURLUBERLU *?* (P. REIDER, *Mlle Vallantin*, 1953, p. 173.)

5° Il y a aussi des noms flatteurs.

Gourmet est un nom masc. pour les dict., qui même ne prévoient pas explicitement que des femmes se réclament de cette qualité. Dans le *Rob.* 2001, cette application peut toutefois se déduire d'un ex. de *gourmet* employé adjectivement : *Il n'est pas si* GOURMET *que sa femme*. Le dict. précise que l'adj. est rare et n'a pas de fém. R10 Par hasard, dans nos deux ex. de *gourmette*, le mot est épithète ou attribut : *Les premiers souvenirs de leur idylle n'abondaient qu'en images de mangeaille fine,* [...] *en soucis de fermière* GOURMETTE (COLETTE, *Chéri*, M. L. F.,

R8 487 REMARQUE

Les dict. ne prévoient pas que les masc. suivants soient appliqués à des femmes : *apache, brigand, caïd, escarpe, filou* (« L'on hésite à dire et à écrire : *cette fille est un filou* », *Rob.* 2001), *forban, gangster, malandrin, malfaiteur, malfrat, pickpocket, truand, rat d'hôtel, faux-monnayeur, maître chanteur, repris de justice*. Ces applications ne semblent pas toujours invraisemblables cependant. Souvent, les dict. ne prévoient pas non plus l'emploi au fém. ni une forme fém. Voir cependant ci-contre.

R9 487 REMARQUE

Autres ex. : BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, Préf. de 1865, Pl., p. 1307 (d'Hérodiade).

En outre, *assassine* est employé par MICHELET (*Insecte*, XVI) à propos de la libellule. — Notons que l'adjectif *assassin*, souvent employé dans un sens hyperbolique, varie en genre sans problème : *Une critique* ASSASSINE. *Une œillade* ASSASSINE (*Ac.* 2001).

H2 487 HISTORIQUE

Certains des noms cités ont eu avant le XIXe s. un fém. plus ou moins fréquent : *assassine* est chez CORN., *Nicom.*, III, 8, et chez MOL., *Étourdi*, I, 5 ; *brigande*, chez AMYOT et chez MIRABEAU (cit. Littré). — En outre, *brigand* « insurgé de Vendée sous la Révolution » (désignation d'abord injurieuse, puis adoptée par les intéressés) avait un fém. : *Ces* FAMEUSES BRIGANDES *de Vendée dont on leur faisait lire les aventures au couvent du Sacré-Cœur* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 357). — *Escroc* a eu le sens « parasite, écornifleur » (qui était celui de l'étymon italien) : †*Vous me prenez pour* UNE ESCROC (SÉV., 4 août 1680). [Littré, *Suppl.*, cite cet ex. avec *un*.] — Avec le sens moderne : *Elle est adroitte et mesme un peu* ESCROCQUE, *s'il faut ainsy dire* (TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, cit. *Matériaux*, 2e série, t. 22). — La fille n'est point censée UNE ESCROQUE : terme qui devient une injure même pour une prostituée (S. MERCIER, *Tableau de Paris*, *ib.*, t. I).

Notons, d'autre part, cet ancêtre de *malfrat* appliqué à une femme : *Male* [= mauvaise] *fame* est UN MAUFERAS (texte du XIVe s. cit. *Revue de ling. rom.*, 1997, p. 319).

H3 487 HISTORIQUE

Le *Rob.* 2001 consacre un article au fém. *goinfresse*, reconnu vieux. Cette forme semble n'être qu'un hapax de SCARRON.

R10 487 REMARQUE

Le *Rob.* ajoute : « On emploie plutôt *gourmand* » ; ceci est difficile à admettre : plus d'un ex. des dict. montre le souci de distinguer les deux mots.

H4 487 HISTORIQUE

Le dict. de Furetière (1690) et son continuateur au XVIIIe s. le *Dict. de Trévoux* relèvent le fém. *gourmette* pour le sens « qui sçait bien essayer, taster le vin » : *Cette Taverniere est bonne* GOURMETTE.

A 487 AUTRES EXEMPLES

CHAT., *Mém.*, I, III, 13 ; MAETERLINCK, *Double jardin*, p. 184 ; COLETTE, *Blé en herbe*, XIII ; JAMMES, *Caprices du poète*, III ; Al. DAVID-NÉEL, *Voy. d'une Paris. à Lhassa*, 1972, p. 351 ; GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 53 ; ROBLÈS, *Sirènes*, p. 154 ; etc.

R11 487 REMARQUE

Chez les Guides catholiques de Belgique, une fille entre 7 et 11 ans est *un lutin* (en France, *une jeannette*). Pour garçons ou filles de 5 à 7 ans, on recourt au masc. régional *nuton* (de même origine que *lutin*).

p. 39). — *Elle était devenue, non pas gourmande, disait-elle avec effroi, mais* GOURMETTE (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XXVI). **H4**

Connaisseur fait concurrence à *connaisseuse* : cf. § 502, *a*.

6° Dans divers noms employés pour des humains par métaphore ou métonymie, le sens et le genre primitifs continuent à exercer leur influence :

Amour, automate, bec fin (ou *fin bec* : cf. § 327, R), *braque, cadre, cancre, chaperon, colosse, dragon, factotum, flirt, génie, membre, modèle, monstre, numéro* (*un, deux*, etc.), *pantin ; violon* et autres instruments de musique ; noms d'animaux. Ex. : *Suis-je une cannibale,* UN DRAGON ? (BERNANOS, *Joie*, Pl., p. 690.) — *Elle* [= Mme de Staël] *restera toute sa vie* LE GÉNIE *le plus* ENTRAÎNÉ *et le plus* AIMANT (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, Pl., p. 1068). — UN MEMBRE *de cette famille aurait prouvé sa noblesse* [...] *pour entrer comme chanoinesse dans un couvent* (M. DUGAST-ROUILLÉ, *Les notables ou la « seconde noblesse »*, t. II, p. 2888). — *Cette altération des traits* DU MODÈLE ORIGINEL [= Marie van Gorthem] *de Degas* (MALLET-JORIS, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1996, p. 348). — *Les* PETITS RATS de l'Opéra. — *J'ai épousé* UN PERROQUET *à qui une vieille institutrice anglaise aurait enseigné le français* [dit Henri] (MAUPASS., C., Découverte). — *Ah !* LE CHAMEAU ! [...] *Qu'est-ce qui lui prend, à cette enragée-là ?* (ZOLA, *Assomm.*, I.) — *Bianca Castafiore,* LE ROSSIGNOL MILANAIS [d'une cantatrice] (HERGÉ, *Sept boules de cristal*, p. 11). — *Cette fille est* UN ÂNE (*Rob.*). — Pour *aigle*, voir § 493, *b*, 1°.

L'origine peut s'oblitérer : *Je suis anéantie.* [...] *Je pars travailler comme* UNE AUTOMATE (DRUON, *Grandes familles*, p. 312). — *Du métro que je prenais comme* UNE AUTOMATE (M.-Th. HUMBERT, *À l'autre bout de moi*, p. 316). — *Le patron et* UNE *cadre d'Ikea* (dans le *Monde*, 7 févr. 2001, p. 8). — *Plus elles sont en chair, plus je les préfère.* UNE COLOSSE *me fait perdre la raison* (MAUPASS., C., Nuit de Noël). — *Pantine* (cf. M. Cressot, *La phrase et le vocab. de J.-K. Huysmans*) reste isolé. — *Le chef du parti* [...] *préfère « passer l'éponge ».* SA NUMÉRO DEUX *Eva G.* [...] (dans le *Monde*, 8 févr. 2003, p. 6).

Une femme peut être *un* ***ange*** ou *un* ***démon***.

Mais *une ange* se trouve. Pour un ange du sexe féminin : *C'est une femme aussi, c'est* UNE *Ange* CHARMANTE (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Éloa, I). [Autre ex. : VAN LERBERGHE, *Chanson d'Ève*, 1943, p. 168.] D'une femme, déguisée en ange : *L'Ange était toujours dans la salle,* ATTABLÉE *devant une compote de beurre et de sardines* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — À propos de la musique : BELLE *Ange* ARMÉE *qui daigne marcher quelquefois, mais les ailes frémissantes, et* PRÊTE *à reprendre son vol vers le ciel* (BERLIOZ, *Mémoires*, Premier voy. en Allem., IX). — Comp. : *Elle chanta comme* UNE *ange* (NERVAL, *Pandora*, éd. Guillaume, p. 95). — D'une femme, quoiqu'on dise plus souvent *un ange* : *La reine pleura. C'est* UNE *ange* (DESBORDES-VALMORE, *Pauvres fleurs*, Amnistie). — *Vous saviez-vous à ce point ange* GARDIENNE [...] ? (SAINT EXUPÉRY, *Lettres à sa mère*, 3 janv. 1936.) — Autres ex. : BALZAC, *Pierrette*, VI ; ZOLA, *Terre*, IV, 4.

Démone, ignoré par l'*Ac.* 2001, n'est pas si rare, soit pour un être surnaturel, soit pour une femme : *Il y aura sûrement en enfer des* DÉMONES *qui vous désireront, sans qu'on les désire* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 46). — *Ma belle* DÉMONE ! *Tu me gênes un peu, tu es trop belle* (SARTRE, *Mur*, L. P., p. 74). **A**

On peut citer ici **lutin** (et ses synonymes) : *C'est* UN VRAI LUTIN, [...] *elle n'est pas maîtresse de cela* (Th. LECLERCQ, cit. *Trésor*). — *Figurez-vous* [...] *un gamin,* UN LUTIN ! *mille grimaces, des coquetteries de perruche, des mines de singe gâté* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXXIII). [Rem. aussi *gamin*.] **R11** — La forme fém. est rare : *Elle n'est pas capable de nous servir* [...], *il faut* UNE LUTINE, *une finaude* (BALZAC, *Paysans*, II, 2).

Le point de départ est un nom propre masc. pris comme type :

Amphitryon, cicérone, Harpagon, Judas, Machiavel, mécène, tartufe, etc. Ex. : MACHIAVELS *féminins* (E. ROSTAND, *Aiglon*, IV, 2). — Ici encore ce point de départ s'estompe, comme le montrent notamment les minuscules : UNE *riche et* BIENVEILLANTE MÉCÈNE (KANTERS, *À perte de vue*, p. 259). — PETITE TARTUFE ! (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 29.) — *Ah !* LA JUDAS (RAMUZ, *Farinet ou la fausse monnaie*, XVI.) — *Notre belle* AMPHITRYONNE (BALZAC, *Homme d'affaires*, Pl., p. 819). [Autre ex. : BLOY, *Désespéré*, p. 8.] Dans le *Journal* de BLOY, le *Trésor* a relevé *harpagonne*, que le *Rob.* considère comme virtuel.

Sphinx, masc. en fr. malgré l'étymologie, a un fém. *sphinge* dans la langue littéraire : cf. § 496, *d* et H3. Il s'emploie pourtant aussi au masc. à propos de femmes, parce que la métaphore reste perçue : *Cette Rachel, c'est une énigme,*

UN *véritable sphinx* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 282). — Mais le genre fém. reste possible : LA *sphinx buvait de l'eau-de-vie* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1) ; c'est une femme *à coiffure de sphinx* dans un bal costumé.

7° Divers noms communs désignant des hommes se trouvent aussi, souvent au figuré, pour des femmes (ce que les dict. ne prévoient pas toujours), mais au masc., l'emploi premier continuant à peser sur le nouvel emploi :

Cette femme est UN DESPOTE *dans sa famille* (LITTRÉ). — *La première ouvrière,* LE FACTOTUM *de madame Lardot* (BALZAC, *Vieille fille*, Pl., p. 218). — *Elle se considère comme* UN FRANC-TIREUR *du féminisme* (*Rob.*). — *Béatrix avait plus aimé qu'elle n'avait été aimée. Après avoir été l'esclave, elle éprouvait un désir inexplicable d'être à son tour* LE TYRAN (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 478). — Autres noms : *apôtre, bourreau, caïd, charlatan, dauphin* (voir pourtant § 502, R7), *déserteur, gourou, imposteur* (cf. § 502, *b*, 2°), *paria, rhéteur, sachem*.

Il est naturel que ce poids s'affaiblisse pour certains mots et que le fém. apparaisse, surtout quand il n'entraîne pas de forme nouvelle : *Pour obéir aux ordres de* LA PETITE DESPOTE (R. ROLLAND, cit. *Trésor*). — SA DESPOTE [une femme par rapport à une autre femme] (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 79). — UNE AIGLE, cf. § 493, *b*, 1°. — *Ah,* LA CHAMEAU ! (dans le *Rob.*, comme pop.) — Avec une forme différente, d'ailleurs peu courante H5 : *N'allez-vous pas me traiter de* BOURRELLE ? (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 90.) [Adjectivement : *La nature est assez* BOURRELLE (CÉLINE, *Beaux draps*, p. 171).] — *On l'eût dite sorcière,* CHARLATANE, *malade* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. II, p. 266). R12 — *Dictatrice* n'est pas prévu par l'*Ac.* 2001, mais bien par le *Trésor* et par le *Robert*, ex. à l'appui. — De même pour *échansonne*, mais les ex. sont métaphoriques : ÉCHANSONNE *de la mort* (BLOY, *Journal*, cit. *Trésor*). — ÉCHANSONNES / *De rêve* (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 4). [Rimant avec *personnes*.]

Vainqueur pourrait figurer dans la liste ci-dessus, étant donné le sens premier. Le masc. s'applique assez facilement à une femme : *La concurrente allemande a été* LE VAINQUEUR *de la course* (*Rob.*). — Comme attribut sans déterminant : *Si l'Angleterre est* VAINQUEUR [à la guerre] (Cl. MAURIAC, *Espaces imaginaires*, p. 34) ; est-ce le nom ou l'adjectif ? En effet, en fr. moderne H6, l'adjectif n'a pas non plus de forme dérivée fém. **Vainqueuse* est donc senti comme impossible par les usagers. Pour l'adj., on recourt à *victorieuse* (§ 550, *c*). *Victorieuse* comme nom ne semble pas très naturel, le masc. *victorieux* étant lui-même rare comme nom : *Les jambes de la* VICTORIEUSE [d'une course à pied] (MONTHERL., *Songe*, IV).

Sauveteur, de formation particulière (il est tiré de *sauvetage* : § 502, *a*), au sens premier désignait des professionnels, qui étaient des hommes, des marins d'abord. Aujourd'hui il pourrait s'appliquer à des femmes, notamment au figuré, mais les ex. manquent.

Pour ***sauveur***, le fait qu'il ait désigné uniquement Dieu ou le Christ jusqu'au XVIe s. et encore ensuite « par excellence Notre-Seigneur Jésus-Christ » (*Ac.* [1694]-1935) explique-t-il la rareté du fém., même s'il s'agit de femmes (et même pour l'adjectif : § 548, *b*) ? On dit donc : *C'est elle qui fut notre* SAUVEUR (*Rob.*). H7

c) Les noms de métiers, de professions et de fonctions. B

1° Non seulement dans beaucoup de dénominations l'alternance selon le sexe est dans l'usage depuis longtemps, mais elle est apparue pour bien d'autres mots depuis la fin du XIXe siècle.

L'*Ac.*, qui n'est pas suspecte de courir derrière les nouveautés, a introduit notamment en 1932-1935 les fém. ou les emplois au fém. suivants : *archiviste, artisane, athlète, attachée, auditrice, aviatrice, avocate* (antérieurement, seulement au fig.), *bandagiste, bûcheronne, cafetière* (qu'elle reconnaît rare depuis 1992), *candidate, chimiste, compositrice, conférencière, copiste, cordonnière, courtière, doctoresse* (« peu employé »), *éditrice, électrice, employée, enquêteuse, exploratrice, factrice, mathématicienne, miniaturiste, ophtalmologiste / ophtalmologue, pharmacienne, photographe, physicienne, plongeuse, postière, rameuse, rédactrice, zoologiste.* R13 Depuis 1986, elle a introduit notamment les fém. *agricultrice, anatomiste, apicultrice, avicultrice, archéologue, banquière, bureaucrate, championne, clinicienne, colporteuse, consœur* (cf. § 503), *cultivatrice, dentiste, droguiste, entomologiste, géographe, géologue, géomètre*, etc.

2° **Résistances.**

À côté de ce mouvement qu'on peut dire spontané, il n'est pas rare de trouver des noms masc. employés à propos de femmes.

H5 487 HISTORIQUE

Bourrelle au figuré est ancien : nombreux ex. dans Huguet notamment, mais il a désigné aussi la femme du bourreau (NODIER, *Contes*, p. 340) ou la « femme chargée de l'exécution de certaines peines (le fouet, etc.) infligées à des femmes » (*Dict. gén.*). — *Charlatane* a été employé notamment par FURETIÈRE (*Roman bourg.*, II, 46) et par VOLT. (cit. Littré).

R12 487 REMARQUE

Attestation pop. : *Cette « enjôleuse » et, comme disait Françoise, qui employait beaucoup plus ce féminin que le masculin,* [...] CETTE « CHARLATANTE » (PROUST, *Rech.*, t. III, pp. 364-365).

H6 487 HISTORIQUE

Vainqueur au figuré s'employait tel quel pour des femmes chez les classiques, notamment en amour : *Aurois-je pour* VAINQUEUR *dû choisir Aricie ?* (RAC., *Phèdre*, I, 1.) — *Pourquoi m'avoir fait confidence / Que vous en vouliez à mon cœur ? /* [...] */ Je veux vous empêcher d'en être* LE VAINQUEUR (SAINT-ÉVREMOND, cit. *Trévoux*). — *Vainqueresse* a existé antérieurement, surtout comme adj.

H7 487 HISTORIQUE

Le fém. *sauveressse* s'est employé jadis pour la Vierge Marie et parfois dans d'autres cas (surtout comme adj.).

B 487 BIBLIOGRAPHIE

Femme, j'écris ton nom.... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. P., La Documentation française, 1999. (Critique d'A. ESKÉNAZI, dans *Revue de ling. romane*, juillet-déc. 2000, pp. 573-589. Réponse de M. WILMET et réplique d'ESKÉNAZI, *ib.*, janv.-juin 2001, pp. 303-312.) — [M. LENOBLE-PINSON], *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, 2e éd., Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 2005. — Ch. MULLER, *Du féminisme lexical*, dans *Cahiers de lexicologie*, n° 65, 1994, pp. 103-119.

R13 487 REMARQUE

Elle avait aussi introduit *chauffeuse* « celle qui conduit une auto » ; mais elle y a renoncé depuis 1988 (en ajoutant cet ex. : *Elle est* CHAUFFEUR *de taxi*), à juste titre, car ce fém. n'a pas réussi à s'imposer : *Clotilde* [...] *aime encore mieux se faire* CHAUFFEUSE *d'auto-taxi* (HERMANT, *Théâtre (1912-1913)*, p. 136) [1912]. — *Les* CHAUFFEUSES *des délégations de Grande-Bretagne* [à l'ONU] (GUTH, dans le *Figaro litt.*, 17 nov. 1951).

Sans que soit exclue l'application aux femmes, l'existence d'une forme fém. est, dans le *Robert* 2001, pour certains noms, ignorée (pour *colon*), mise en doute (pour *couvreur, jockey*) ou présentée comme rare (*chausseuse, cochère, imprimeuse ; plombière,* sauf au Québec), non attestée (*oiseleuse*) ou comme « virtuelle » (*artificière, carillonneuse* R14, *charpentière, forestière, plafonneuse, serrurière, terrassière, tonnelière,* etc.). — ***Monarque*** est un nom masc. pour tous les dict., même pour le *Trésor,* le seul à donner un ex. appliqué à une femme, mais où le genre est invisible : *Le supplice qu'Élizabeth* [Ire d'Angleterre] *ordonne comme* MONARQUE (Mme DE STAËL, *Allemagne*). H8

L'emploi des formes masc. a parfois sa justification dans le petit nombre des femmes exerçant ce métier ou sur la difficulté de créer une forme féminine (voir 3° ci-dessous). Est-ce pour la première raison que le masc. *imprimeur* continue à désigner des femmes ?

Le combat pour l'égalité passait par l'usage d'une dénomination identique. C'était une constatation plus qu'une revendication.

Les noms concernés ont changé en fonction du nombre des bénéficiaires. D'abord des noms comme *avocat* ou *pharmacien,* mais, ce nombre augmentant, *avocate* et *pharmacienne* se sont banalisés et sont entrés dans le dict. de l'Acad. Plus tard, la conquête du titre, d'abord au masc., a porté sur *député* ou *ministre,* sur *ambassadeur,* ainsi que sur *directeur de cabinet, président-directeur général, secrétaire d'État, rédacteur en chef,* qui se distinguaient de *directrice d'école, présidente d'une société locale, secrétaire administrative* ou *rédactrice* ordinaire. La première femme nommée bâtonnier de cour d'appel (*Figaro,* 10 juillet 1957) pouvait-elle être désignée autrement que par *bâtonnier* ? La première femme rabbin a voulu être *rabbin.* Aujourd'hui encore, Hélène Carrère d'Encausse est une des rares femmes *secrétaire perpétuel* d'une académie.

Tandis que des hommes ont critiqué le fait que des femmes osassent prétendre à la profession d'avocat ou de médecin, d'autres les ont blâmées de se désigner par des dénominations masc. Peut-être était-ce parfois les mêmes, ou le même regret, pour deux causes : on leur prenait à la fois leurs places et leurs noms ; les femmes perdaient la *féminité* qui faisait leur inrérêt aux yeux des hommes.

Même des linguistes ont joint leur voix. Brunot présente sardoniquement les femmes comme des espèces de dévoreuses : « Beaucoup de femmes croiraient n'avoir rien obtenu, si l'assimilation n'était pas complète. Elles veulent porter tout crus des titres d'hommes. » (*Pensée,* p. 90.) — Damourette et Pichon (§ 277) reprochent amèrement aux femmes ces « dénominations écœurantes et grotesques, aussi attentatoires au génie de la langue qu'aux instincts les plus élémentaires de l'humanité ».

Au-delà du désir d'être traitées en égales, comment reprocher aux femmes de ne pas avoir employé des fém. qui, dans ce sens-là, n'existaient pas ou n'avaient encore qu'une existence précaire et contestée H9 ou qui parfois ne sont pas encore sortis de ce statut (*médecin* et même *docteur*), qui, en outre, existaient avec un autre sens (« épouse de ») ou qui étaient souvent employés péjorativement (surtout par des hommes) ? Comment leur reprocher d'employer le masc. figurant sur leur diplôme ? Cette étape dans la conquête de l'égalité est souvent méconnue par les mouvements féministes actuels. Ils exigent que les femmes soient reconnues en tant que femmes, donc sous une dénomination féminine, non sans quelque dédain pour les pionnières ni sans blâme pour celles et ceux qui ne sont pas entièrement convaincus (et qui ne sont peut-être pas minoritaires). Ces revendications ont été relayées par le monde politique, en premier lieu au Québec, puis dans certains cantons suisses, en France ensuite, d'abord en vain, puis victorieusement, en Belgique entretemps. On a donc entrepris de féminiser de façon systématique et autoritaire, du moins pour les documents administratifs.

3° Procédés.

Sans partager le mépris dont nous venons de parler, sans considérer les nouveautés, et surtout toutes les nouveautés, comme acquises ou comme le seul usage régulier, on peut penser que ces formes nouvelles (qui surprennent aujourd'hui comme *avocate* jadis), du moins celles d'entre elles qui exploitent les procédés traditionnels, sont dans le droit fil d'une évolution elle-même justifiée.

Parmi ces procédés normaux, il y a celui qui concerne les noms terminés par *e* muet et qui consiste à charger les déterminants (ainsi que les épithètes, etc.) d'exprimer le fém. : *la juge, la ministre, la maire.*

R14 487 REMARQUE

P. Mazars, parlant *de la seule femme-carillonneur de France et peut-être du monde* (il y en a eu d'autres depuis, en Belgique notamment), ajoutait entre parenthèses : « Carillonneuse, comme tous les mots en euse fait péjoratif, vous ne trouvez pas ? » (Dans le *Figaro litt.,* 19 janv. 1952.) Ce fém. est déjà en 1895 chez R. BAZIN (*Terre d'Esp.,* p. 230) à propos de jeunes filles sonnant la cloche le 2 janvier selon une tradition locale. MAUPASS. (*C.,* Prisonniers) dit *la forestière* pour une femme qu'il appelle *la bûcheronne* au moment où il la présente, *fendant une souche à grands coups,* mais aussi *une fille des forêts, fille et femme de forestiers.*

H8 487 HISTORIQUE

Littré relève, dans l'Hist., un ex. de MAROT au fém., mais pour une ville, Rome.

H9 487 HISTORIQUE

Voir dans le 1° la liste de 1932-1935. Cette mention de 1932 est la 1re attestation connue du *Trésor* pour avocate « femme exerçant la profession d'avocat » (la formulation, avec le masc. comme intermédiaire obligé, est elle-même instructive). Sur l'usage actuel, le *Trésor* fait cette Rem. : « On emploie généralement dans les textes la forme masc. ; la forme fém. avocate appartient à la langue parlée. » Ce jugement ne semble pas inspiré par la documentation du XXe s. (pas la nôtre en tout cas) ; il représente plutôt le sentiment du rédacteur de 1974, ce qui est intéressant, mais ne correspond pas à ce que l'on attend d'un dict. — Nyrop, t. II, § 436, citait déjà un roman de 1900 : *Ces doctoresses soignent et guérissent des malades ; ces* AVOCATES *plaident devant le tribunal* (M. PRÉVOST, *Frédérique*). Femme avocate est signalé en 1898 dans le *Nouveau Lar. illustré.* — *Avocate* a eu auparavant des sens figurés ; il a désigné aussi la femme d'un avocat. MARIV. l'a déjà employé en 1750 dans le sens moderne, mais comme une utopie ; dans *La colonie* (XIII), les femmes revendiquent : ⁺*Nous voulons* [...] *exercer avec vous tous les emplois, ceux de finance, de judicature et d'épée.* [...] *De même qu'au Palais à tenir l'audience, à être Présidente, Conseillère, Intendante* [haute fonction dans l'État], *Capitaine ou* AVOCATE. Et un homme s'exclame : *Des femmes avocates ?* — Autre attestation isolée, beaucoup plus tôt, mais moqueuse, dans la *Farce des femmes qui apprennent le latin.*

Quelques-unes des autres finales se prêtent très facilement au fém. Les modèles sont nombreux pour *-ant, -ien, -ier, -eur* et *-teur, -é, -i, -u. Écrivaine, magistrate* suivent *châtelaine, avocate.* — *Substitute* est plus isolé.

Ex. précurseurs R15 : *Madame* LA BOURGMESTRE *de Hvalstad* [en Norvège] (BEDEL, *Jérôme 60 °lat. nord,* VII). — *Elle est* LA JUGE *et la faiseuse des succès littéraires* (E. et J. DE GONC., *Journal,* cit. *Rob.*). — *La prose de Candida exaspère* LA JUGE (DEL CASTILLO, *Rue des Archives,* p. 226). — Autres fém. correspondant à des masc. en *-e,* voir § 493 (*capitaine, guide, otage, etc.*). — *Officière* fait partie de la terminologie de l'Armée du salut. Pour *courrière,* voir § 485, *c,* 1° (VAILLAND) ; *pompière,* § 485, R12. — Pour *sculptrice, autrice,* voir § 502, *b.* — *Une* ÉCRIVAINE [...] *charmante et pleine de talent* (COLETTE, *Trois... six... neuf...,* p. 34). — *Une des* ÉCRIVAINES *les plus douées de la littérature germanopratine* [= de Saint-Germain-des-Prés] *d'entre les années 50 et 51* [= S. de Beauvoir] (J.-L. BORY, *Pied,* p. 247). — Voir aussi J. RENARD, *Journal,* 6 mars 1905. H10 — *Sur la Saône passaient d'une rive à l'autre des barques entoilées* [...] ; *des femmes les conduisaient ; une* NAUTONIÈRE *de dix-huit ans, qui me prit à son bord* [...] (CHAT., *Mém.,* II, II, 2). — *Julien vit une autre* SOLDATE *en uniforme* (THÉRIVE, *Sans âme,* p. 31 [1928]). — *Ce château* [...] *actuellement affecté à de charmantes jeunes* SOLDATES (BILLY, dans le *Figaro,* 10 nov. 1945). — *Sa fille Brigitte,* SOLDATE *et aviatrice* (HENRIOT, dans le *Monde,* 20 oct. 1948). — *Les femmes soldats, en Angleterre sont extrêmement nombreuses.* [...]. *Ces jeunes* SOLDATES [...] (R. MOUCHOTTE, *Carnets,* p. 54). — *La jeune poétesse a la tendresse vigoureuse des sportives et des* SOLDATES (H. FOURAS, dans le *Figaro litt.,* 19 août 1950, p. 4). — *Une jeune* SOLDATE *m'emmène vers des toilettes* [en Chine] (R. MASSIP, dans le *Figaro,* 17 juin 1972). — *Sur la suggestion de la* MAGISTRATE (R. JEAN, *Ligne 12,* p. 113). — *Une* COLONELLE *est en train de parler* [à la Libération] (M. DURAS, *Douleur,* p. 25). — *Si* [...] *il vous arrive un tout petit accroc – trois fois rien : une panne de pneu – vous êtes, je pense, une excellente* MÉCANICIENNE ? (DUHAMEL, *Scènes de la vie future,* VI.) — *Sœur* MAÇONNE est traditionnel dans la franc-maçonnerie. — En outre, pour divers fém. en *-esse,* voir § 499.

Il y a des difficultés, objectives ou non, qui ne rendent pas automatiques les formes fém. et qui font reculer les réformateurs modérés.

L'usage traditionnel refuse une forme fém. à l'ensemble des mots en *-seur* empruntés du latin : *censeur, successeur,* etc. (§ 502, *e*). La forme fém. serait identique à un mot existant dans le même domaine sémantique : *médecin, marin, camelot.* R16 Finales peu faciles à féminiser : *clerc, flic ; jockey ; chef* — comme, en dehors des noms de métiers, *escroc* (voir *b,* 3°), *snob* (§ 494, *a*), *bobo.* Crainte du jeu de mots : *amateur* (cf. § 502, *b*) ou d'emplois péjoratifs existants (*coureuse*) ou de l'ambiguïté (*Jeanne est* EXPERTE : nom ou adjectif ?). Pour *prud'homme* (avec une apostrophe peu justifiée : § 107, H), on aurait cru **prudefemme* impossible, et pourtant on propose en Suisse *prudfemme,* où une suite graphique aberrante ne résout pas la difficulté (en France, on recommande *une prudhomme*). Il y a aussi une résistance particulière pour les mots de la langue familière ou populaire (surtout s'ils ont des finales masc. peu propices à la féminisation) : *colon* (pour *colonel*), *toubib, prof, cabot, capiston, kiné, mécano, psy* — outre *aristo,* etc. Cela montre le caractère peu naturel, peu spontané des fém. qui ne trouvent pas un modèle dans la tradition.

La solution la plus simple parce qu'elle contourne les difficultés quelles qu'elles soient est de ne pas modifier le masc. rebelle aux changements et de confier aux déterminants, aux épithètes, etc. la charge de marquer le genre.

C'est le procédé le plus naturel parce qu'il fonctionne déjà non seulement pour un grand nombre de masc. terminés par *-e* dans l'écriture (§ 493), mais aussi pour d'autres masc. (cf. § 494), surtout dans la langue familière R17, comme le montrent les ex. suivants : *Ceux* [= les airs] *que Rossini fabrique sont pour la Coldbrand* [...] ; *c'est pour cela qu'*AUCUNE [imprimé en italique] AMATEUR *de Paris ne les chantera jamais* (STENDHAL, *Corresp.,* t. V, p. 345). — *L'armée espagnole,* PRINCIPALE AUTEUR *et bénéficiaire unique de l'effroyable gabegie marocaine* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune,* p. 90). [Sur le fém. de ces deux mots, voir aussi § 502, *b,* 2°.] — *L'*AUTEUR *plutôt* INTEMPORELLE *du* Rempart des béguines [Françoise Mallet-Joris] (POIROT-DELPECH, dans le *Monde,* 3 juin 1983). — *Ma tentative était aussi désespérée que celle d'*UNE PUISSANTE CHEF *d'entreprise* (R. BILLETDOUX, *Lettre d'excuse,* p. 24). — *En face de moi,* UNE SOUS-CHEF *de bureau* (TROYAT, *Si long chemin,* p. 70). — *Je n'aime ni*

R15 487 REMARQUE

On relève aussi *la coryphée* chez NERVAL, trad. du second *Faust* de Goethe, p. 205. — Attestations récentes de ce fém., moins rare que ne le ferait croire le silence de l'*Ac.* 2001 et de la plupart des dict. : J. BERTAUT, dans le *Figaro litt.,* 21 juin 1952 (à propos de l'Opéra de Paris) ; dans la *Revue générale,* déc. 1995, p. 88 (compte rendu d'une représentation d'Euripide).

H10 487 HISTORIQUE

Écrivaine est attesté quelques fois dans un passé plus lointain : au XIVe s. (cf. Godefroy) et au XVIIe (Wartburg, t. XII, p. 331 ; F. Bar, *Genre burlesque,* p. 265).

R16 487 REMARQUE

Quoique non récent (voir plus haut *c,* 1° la liste de l'*Ac.* en 1932), *cafetière* rencontre une opposition particulière, bien qu'il ne s'agisse pas d'un métier de prestige, mais on craint la confusion avec un homonyme (ce qui ne gêne pas pour *cuisinière,* ou pour *tailleur,* etc.).
Pour une critique, voir § 493, *a.*

R17 487 REMARQUE

Que ce soit là une tendance profonde de la langue actuelle est confirmé par ce que l'on observe pour de très nombreux adjectifs invariables en genre (outre des ex. anciens comme *une robe* MARRON) : *Une robe* CHIC, *une revue* PORNO, etc. Cf. §§ 558, *b* ; 560. — D'ailleurs beaucoup de noms fém. ont une finale qui n'a rien de fém. : notons particulièrement les noms abstraits en *-eur* (*douceur*), ainsi que *la nef* ; en outre, les noms en *-tion* et en *-ssion,* en *-té, une auto, une tribu, une fourmi, une paroi, une fois, une noix, la peau, une jument,* etc.

cette avocate ni CETTE GRAND-COUTURIER (COLETTE, *Seconde*, M. L. F., p. 95). — *Mademoiselle Clairon*, DÉFENSEUR ATTITRÉE *des intérêts « philosophiques »* (J. FABRE, dans : Did., *Neveu de Rameau*, p. 147). — *J'ai vu Mme J. Rioli* UNE ÉCRIVAIN (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. I, p. 145). — *Ce nom d'Élodie*, LA POSSESSEUR *ne l'avouait pas* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 267). — LA PROFESSEUR *de mathématiques fut* COURTOISE, SÈCHE *et rapide* (J. LAURENT, *Dimanches de Mlle Beaunon*, p. 155). — *Un clerc de notaire et* UNE FUTURE PROFESSEUR *de lettres pourquoi pas* [un mariage] *?* (DHÔTEL, *Je ne suis pas d'ici*, p. 31.) — UNE *jeune* PROFESSEUR ALLEMANDE (J. PIATIER, dans le *Monde*, 1er sept. 1978, p. 10). — *N'importe* QUELLE PETITE PROF *de banlieue* (SOLLERS, *Femmes*, p. 191). — Voir aussi § 494, ainsi que § 438, *c*, 1° (syllepse).

Telle est la solution qui a prévalu en Belgique dans les recommandations officielles. Au Québec, où l'on craint moins de bousculer la tradition, on a soutenu une option radicale : ajouter un *-e* à tous les masc. (sauf quand ils en sont déjà pourvus) ; cette option oblige à créer de nouvelles alternances graphiques, comme *un chef, une cheffe* (la langue ne connaissait que *-f* → *-ve* : *veuf, veuve*). Elle ne tient guère compte des obstacles signalés ci-dessus. Là où il n'existe pas déjà une forme féminine, les directives françaises laissent souvent le choix entre deux possibilités : *une médecin* ou *une médecine, une professeur* ou *une professeure*.

Ni en Belgique ni en France, on ne suit la proposition mise en avant au Québec consistant à ajouter un *-e* même aux noms qui avaient déjà dans l'usage un autre fém. La rupture avec la tradition serait totale : le suffixe *-esse* existe depuis les origines de la langue ; sa productivité **H11** aujourd'hui est limitée, il est vrai (cf. § 499, notamment pour *mairesse*, qui serait bien commode). Mais l'alternance *-eur, -euse* est en pleine activité (*footballeuse*) et concerne un très grand nombre de mots, aussi bien dans la langue littéraire ou scientifique que dans la langue populaire (et dans les dialectes). La paire *-teur, -trice*, quoique concernant davantage la langue écrite, a suffisamment de force pour empiéter sur le cas précédent (*débitrice, enquêtrice*, § 502, *b*). En outre, ces deux alternances ne s'appliquent pas seulement aux noms désignant des professions, fonctions et titres, mais aussi aux noms concernant les comportements humains (*dormeur, dormeuse*), les animaux et aux adjectifs, qu'ils se rapportent aux humains, aux animaux (*Cette poule est une bonne* PONDEUSE) ou aux choses (*Publicité* AGUICHEUSE. *Apparence* TROMPEUSE. *Circonstances* RÉVÉLATRICES. *Cellules* MIGRATRICES). Il faudrait donc subdiviser en deux chacune des deux règles actuelles.

Enfin, ces réformateurs qui ne voient le français que sous sa forme écrite feraient disparaître de nombreuses formes où le fém. était aussi distinct à l'oreille et, en rapprochant le plus possible le fém. du masc., ils réduiraient la présence de la féminité dans la langue, ce qui est contraire au but poursuivi et qui reproduirait avec d'autres mots la situation contre laquelle on s'élève. **R18**

4° Bilan provisoire.

L'Acad. (et aussi des linguistes comme A. Eskénazi) a protesté avec véhémence contre les directives officielles, avec des arguments qui ne sont pas tous négligeables : il y a notamment des circonstances où la fonction est considérée indépendamment de la personne, où l'on a besoin d'un terme non marqué, et le masc. ne peut être évité (voir § 489, *a*).

Mais, lorsque l'*Ac.* écrit, dans un fascicule publié en août 2002 : « L'emploi du féminin dans *La ministre*, et dans *Madame la Ministre*, qui est apparu en 1997 **R19**, constitue une faute d'accord **R20** résultant de la confusion entre la personne et la fonction », il est difficile d'approuver cette formulation. Quand l'*Ac.* donnait cet ex. en 1935 : *Elle est* LA PRÉSIDENTE *de cette œuvre de bienfaisance*, c'est bien d'une fonction qu'il s'agit, quoique modeste ; il n'en va pas autrement de *directrice*, dont l'*Ac.* **H12** a élargi les applications en 1992 : DIRECTRICE *d'une société, d'une compagnie d'assurance*. Et cet usage n'est pas récent pour des fonctions plus nobles : il y a en dehors de France depuis longtemps des *reines* qui exercent la fonction royale (« princesse qui de son chef possède un royaume », écrit l'*Ac.* depuis 1694), comme des *impératrices* et des *tsarines*, et il y a eu en France même des *régentes* et dans les anciens Pays-Bas des *gouvernantes* (cf. § 501, *b*). L'habitude de confier à des femmes de hautes fonctions officielles s'était perdue. Elle est revenue, avec l'évolution morphologique que cela entraîne.

L'administration, dans les divers pays francophones, est obligée (en principe) de suivre les directives officielles. Mais celles-ci ne régentent pas l'usage des individus, qui restent libres, malgré ce modèle officiel et malgré la pression

H11 487 HISTORIQUE

Leur fréquence et leur caractère quasi automatique jadis ont servi d'argument à des féministes cherchant dans l'histoire des arguments en faveur de leur combat.

R18 487 REMARQUE

Il semble contraire au but même des féministes de préférer *auteure* fém. non distinct du masc. phonétiquement et contraire à la règle traditionnelle à *autrice* conforme à cette règle et parfaitement distinct.

On dit parfois que ces fém. suffixés sont péjoratifs ; *poétesse* est péjoratif comme *avocate* l'a été, pour ceux à qui déplaît la présence des femmes en dehors des sphères dans lesquelles une certaine tradition aurait voulu les enfermer. Est-ce pour éviter ces critiques-là que les femmes masqueraient en partie leur féminité ? D'ailleurs, l'énorme majorité des noms en *-euse* et *-trice* n'ont rien de péjoratif, et, pour les nouveaux qui paraîtraient tels (cf. ci-dessus R14), ce n'est qu'en raison de leur nouveauté.

R19 487 REMARQUE

Cette date est celle du Conseil des ministres (17 déc. 1997) qui, en France, a rendu officielle la dénomination. Mais *la ministre* est apparu plus tôt, même avant la vague de féminisation. Dans le *Figaro litt.* du 24 janv. 1976, M. CHAPELAN (sous le pseudonyme d'Aristide) a rapporté qu'il venait de dire, le 30 déc. précédent et *coram populo* (c'est-à-dire à la télévision, lors de l'émission de B. Pivot), à Françoise Giroud *Madame* LA MINISTRE, ce que l'intéressée, paraît-il, n'aurait pas apprécié.

R20 487 REMARQUE

Le terme semble peu approprié dans cette circonstance.

H12 487 HISTORIQUE

L'*Ac.* a enregistré *directrice* d'abord pour le théâtre (1762), puis pour l'enseignement (1835).

morale qu'exercent les mouvements de pointe : les femmes n'auraient pas seulement le droit, elles auraient le devoir, de s'affirmer comme femmes et selon la manière qu'on a décidée pour elles. Certaines ne sont pas convaincues qu'elles soient moralement obligées de mettre en avant en même temps leur profession ou fonction et leur sexe ; elles se sentent, par ex., *sculpteurs*, ou *écrivains*, ou *policiers*, comme les hommes.

Charles Muller a montré que les candidates françaises aux élections européennes de 1994 étaient assez partagées. D'autres hésitations et alternances sont relevées par Eskénazi. Les femmes *grands couturiers* ne souhaitent pas être confondues avec des *couturières*. Sur un plan plus modeste, dans la série télévisée fr. dont l'héroïne est LE *commissaire Julie Lescaut*, ses subordonnés continuent en 2005 à l'appeler *Patron*.

Les journaux ont adopté assez facilement, mais non avec une parfaite constance, divers nouveaux fém. R21, en Belgique d'abord, en France ensuite (sans parler du Québec, pays des pionniers et des pionnières, ni de la Suisse romande, qui enchaîna).

Le *Figaro* est, paraît-il, à la traîne, mais non le *Monde*, où nous avons relevé notamment : *Adeline H.*, MAGISTRATE [...], *également* CONSEILLÈRE [comp. R22] *auprès du ministre* (3 juillet 1997, p. 9), *La* MINISTRE *de la justice* (*ib.*, p. 10), *La premier* MINISTRE (10 déc. 1997, sélection hebdom. 13 déc., p. 3) R22, *La* CHEF *du Parti travailliste* (*ib.*), *Une respectable* JURÉE *du Fémina* (3 mai 1998, p. 26), *La* GARDE *des sceaux* (19 juin 1998, p. 6), *Une* PROFESSEUR *de français* (8 janv. 1998, p. 11) et *Sa* PROFESSEURE *de sciences physiques* (25 mai 2001, p. 8), *La ministre, ex-*DÉPUTÉE *des Deux Sèvres* [sic] (17 févr. 1999, p. 11) et *La* DÉPUTÉ *Christine B.* (11 oct. 2002, p. 22), LA SUBSTITUT *du procureur* (12 nov. 1999, p. 7), *La* SÉNATRICE *D.* (23 juin 2000, p. 7), *Catherine G.-L.*, INGÉNIEURE *du génie rural, des eaux et des forêts, a été nommée* DIRECTRICE *générale de l'alimentation* (4 août 2000, p. 8), *Christiane B.* SOUS-PRÉFÈTE *de La Tour-du-Pin* (*ib.*) R23, *Le viol d'une* MÉDECIN (25 août 2000, p. 24), *La* JUGE *Marie-Paule M.* (8 sept. 2000, p. 34), *La* RAPPORTEUR (1er déc. 2000, p. 7), *Valérie P.* [...] RAPPORTEURE *de la commisssion des lois* (12 déc. 2003, p. 9), *La* GREFFIÈRE (9 févr. 2001, p. 6), *Quatre* SOLDATES *et trois soldats* (16 févr. 2001, p. 2), *Étendue par sa* « CHALLENGEURE » [avec des guillemets pudiques] *Agnès T.*, *la* BOXEUSE AMATEUR *Patricia D.* [...] (27 avril 2001, p. 30), *La* PROVISEURE *adjointe* (7 sept. 2001, p. 10), *Claire B.*, *la* DÉFENSEURE *des enfants* [en justice] (16 nov. 2001, p. 12), *Martine A.*, CONSEILLÈRE *à la Cour de cassation* (*ib.*), *La* PROCUREURE *d'Auxerre* et *La* PROCUREUR *d'Auxerre* (13 déc. 2001, p. 13) [cf. § 502, *b*, 3°], *La* MAIRE *de Lille* (*ib.*, p. 1), [mais *Mme le* MAIRE (14 juillet 2000, p. 10)], CHERCHEUSE *en sciences sociales* (18 oct. 2002, p. 20), *Une* ÉCRIVAIN *et la future* AUTEUR (6 déc. 2002, p. 12). R24 — On observe un certain succès des fém. en *-eure* (qui semblent recommandés aux rédacteurs), mais rarement au détriment de formes déjà installées dans l'usage comme *institutrice*.

R21 487 REMARQUE
Quel contraste avec la façon dont furent accueillies les rectifications orthographiques ! Le vêtement arbitraire qu'est l'orthographe est plus révéré que la morphologie, « citadelle » de la langue.

R22 487 REMARQUE
Mais : *Anneli J., premier ministre* FINLANDAIS [...], *a été contrainte de démissionner* (20 juin 2001, p. 6).

R23 487 REMARQUE
Mais, à la même page et sous la même rubrique *Nominations*, on lit : *Christine A. est nommée* CONSEILLER *d'État*. Autre ex : *Martine C., jusqu'alors substitut général à Paris, et qui fut* CONSEILLER *de l'ancien garde des sceaux* (21 févr. 2003, p. 10).

R24 487 REMARQUE
Il y a des ex. plus traditionnels : *Une femme* PASTEUR (3 nov. 2002, p. 23). Etc.

Quel sera le destin de ces innovations ? Constitueront-elles le bon usage de demain ? Pour le moment, l'observateur serein constate 1) que les formes masculines utilisées à propos de femmes gardent une place non négligeable dans l'usage actuel et que, dans certains cas, elles sont difficiles à éviter ; 2) que des formes féminines nouvelles (ou rares jusqu'à présent) rencontrent un succès incontestable, et légitime quand elles suivent des modèles appartenant à la langue générale ; 3) que les emplois au féminin sans changement de forme ont un succès analogue et peuvent d'ailleurs se fonder sur une tradition (aux ex. donnés ci-dessus s'ajoutent ceux qui sont mentionnés dans les §§ 493 et 494) ; 4) qu'il y a, pour divers mots, une concurrence entre les procédés R25 et qu'il est difficile de distinguer dès maintenant le vainqueur.

R25 487 REMARQUE
Voir notamment pour *auteur* § 502, *b*, 2°.

d) Cas particuliers.

1° Les noms désignant les **enfants en bas âge** sont souvent masculins dans l'usage ordinaire, le sexe n'étant donc pas pris en considération (comp., pour les animaux, § 484, *b*).

Mme Lerat examinait la petite partout [...]. *Mme Lorilleux lui arracha* LE BÉBÉ *en se fâchant* (ZOLA, *Assomm.*, IV). — *La sage-femme dut enlever* LE POUPON *des mains de Coupeau* (*ib.*). — *Une fillette, Rose,* UN DÉLICIEUX CHÉRUBIN *d'un an à peine* (ID., *Vérité*, cit. *Trésor*).

Enfant lui-même, dans l'usage ancien, s'employait souvent au masc. pour une fille. H13 — Cela reste possible aujourd'hui en vertu du § 489, *a* : *Je me souviens seulement d'avoir nagé assez longtemps avec l'enfant* CRAMPONNÉ [= une petite fille de cinq ou six ans] *à mon cou.* IL *était* TERRIFIÉ (GIDE, *Faux-monn.*, I, 7).

H13 487 HISTORIQUE

Voir par ex. : *J'ai vu* UN *enfant, en qui l'orifice de la vulve* [...] (DID., *Éléments de physiol.*, p. 293.)

Il arrive pourtant que les auteurs ressentent le besoin d'une forme fém., notamment pour ***nouvelle-née*** (°*nouveau-née* est rare) que l'*Ac.* a accepté en 2004 sans enthousiasme (« On rencontre » ...) :

Une si belle NOUVELLE-NÉE (COLETTE, *Maison de Claud.*, XII). — *Une petite* NOUVELLE-NÉE [= une fourmi] (R. ROLLAND, *Précurseurs*, p. 202). — *Le premier cri de la* NOUVELLE-NÉE (M. BLANCPAIN, *Plus long amour*, p. 56). — *La* NOUVELLE-NÉE, *morte au berceau* (YOURCENAR, *Archives du Nord*, p. 90). — °*La* NOUVEAU-NÉE (È. CURIE, *Mme Curie*, p. 184 ; SARTRE, *Idiot de la famille*, t. I, p. 723). — Comp. § 963, *b*, 7°.

Nourrissonne se trouve aussi : PÉGUY, *Porche du myst. de la deuxième vertu*, p. 109 ; JAMMES, *Géorgiques chrét.*, VII ; COLETTE, *op. cit.*, XXIII ; G. BEAUMONT, *Perce-neige*, p. 187 ; YOURCENAR, *op. cit.*, p. 368. H14

H14 487 HISTORIQUE

Déjà VOLT., cit. Littré.

Pouponne est prévu par l'*Ac.* 1935 (mais non auparavant). — Ex. : SAND, *Maîtres sonneurs*, I.

Enfançonne est employé à plusieurs reprises par MONTHERL., par ex., *Service inutile*, Pl., p. 628. (*Enfançon* est lui-même vieilli : § 150, *a*.)

Chérubine est très rare (dans *chérubin*, la métaphore reste perceptible pour plus d'un usager) : *La mine de* CHÉRUBINE *de la fillette* (P.-E. DAUZAT, trad. de : F. Gonzalez-Crussi, *Carnets d'un anatomiste*, p. 119). — Ex. de CÉLINE dans le *Trésor*. R26

R26 487 REMARQUE

L'*Ac.* a renoncé en 2001 au fém. *marmotte*, qu'elle mentionnait depuis 1694 et que les autres dict. du XXe s. considèrent comme « très rare » (*Lar. XXe s.*) ou « inusité » (*Trésor* et *Rob.*).

Le cas de *bambin* est différent : il ne semble pas s'être employé pour une fille, sinon sous la forme *bambine*, d'ailleurs assez rare : cf. § 485, c, 1°.

2° Noms divers.

Lorsqu'***agent*** « est pris en mauvaise part, on lui donne quelquefois un féminin » (*Ac.* 1932 [rem. disparue ensuite]). Ce fém. reste rare, mais n'est pas toujours péjoratif : *L'idée que le sien* [son mariage] *serait fait par une sorte d'*AGENTE *lui causa une telle répugnance* (P. DE COULEVAIN, *Noblesse américaine*, p. 49). — *Marie-Thérèse* [...] *considère désormais sa fille comme une véritable* AGENTE *de la politique autrichienne* (A. CASTELOT, *Marie-Antoinette*, p. 136). — Ex. (péjor.) des GONC. et de HUYSMANS dans le *Trésor*.

Commise « employée de magasin » est courant dans la France du Sud ; de là, sa présence chez les auteurs suivants : TOULET, *Béhanzigue*, p. 80 ; MAURIAC, *Chemins de la mer*, IX ; PAGNOL, *Fanny*, II, 7 ; AUDIBERTI, *Maître de Milan*, XXIV. — Le rapport avec le Midi est plus douteux dans VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 792.

Partisan n'est connu par l'*Ac.* 1935 que comme un nom commun concernant les hommes. Pour le *Rob.* 2001, le fém. est rare pour le nom, mais normal pour l'adjectif, par ex. dans *Elle est partisane de...*, où le mot est attribut. Même dans ce cas COLETTE écrit : *Je suis* PARTISAN *de cette réforme* (dans le *Figaro litt.*, 2 août 1952), mais d'autres font varier le mot : *Il n'est pas douteux que toute la littérature d'avant-garde* [...] *ne fût peu ou prou* PARTISANE *des théories libertaires* (THARAUD, dans *Conferencia*, 15 juin 1938, p. 22). — *Mlle Wind est* PARTISANE *de l'opinion que* [...] (R. GUIETTE, dans *Revue belge de philol. et d'hist.*, 1963, p. 147). — *Vous n'êtes jamais* PARTISANE *de rien* (GIONO, *Deux cavaliers de l'orage*, p. 94). — L'opposition établie par le *Robert* entre le nom et l'adj. est superficielle R27, puisqu'on a manifestement un nom dans : *Elle expliqua en quoi consistaient les loges grillées,* [...] *dont elle était* PARTISANE *déclarée* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XIX, cit. *Rob.*), construction que l'on retrouve en dehors de la fonction attribut, et le fém. n'est pas si rare : *Concession aux* PARTISANES *de Fénelon* (M. LANGLOIS, dans : Maintenon, *Lettres*, t. IV, p. 438). Le fém. est attesté aussi avec le même sens dans la construction absolue : *Il* [= le prince] *essuya les cheveux mouillés de vin de sa jeune* PARTISANE (BARRÈS, *Du sang...*, p. 108). — *Son roman est d'une* PARTISANE *modérée* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 20 déc. 1956). — Enfin, quand il s'agit d'armées irrégulières, *partisane* est assez spontané : *La* PARTISANE (titre d'un roman de LA VARENDE, roman se passant en Normandie au début du XIXe s.). — *Dans une autre démocratie populaire, une autre* PARTISANE [...] *fut jetée en prison sous l'inculpation d'espionnage* (SARTRE, *Situations*, t. IX, p. 254). H15

R27 487 REMARQUE

Partisan est assurément adj. et variable dans *haine partisane* (cit. *Rob.*, dans une autre section de l'article). Autres ex. : *Âme* PARTISANE (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 134). *Mêlées* PARTISANES (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, II, 1). *Admiration* PARTISANE (JOUHANDEAU, *Nouvelles chroniques maritales*, I, I, 11). *Attaches* PARTISANES (CAMUS, *Essais*, p. 1005). Etc.

H15 487 HISTORIQUE

Ex. antérieurs du fém. : *Ceste saige et belle dame,* [...] *grande* PARTISANNE *de Françoys* (COMMYNES, t. III, p. 223). — *Le malin* [= le démon] *voyant que l'on bat sa* PARTISANE [...], *la chair, il craint et s'enfuit* (FR. DE SALES, cit. Huguet, avec d'autres ex.). — ⁺*Elle vous rendait bien justice ; vous n'aviez pas de* PARTISANE *plus sincère* (VOLT., *Corresp.*, 12 oct. 1749). — Ninon DE LENCLOS a employé la var. °*partisante* (cf. Littré), qui existe encore dans la langue pop.

488 **Noms féminins épicènes.**

a) *Bête* ↓, *brute, canaille, crapule, créature* ↓, *dupe* ↓, *estafette, femmelette, fripouille, mauviette, ouailles, pécore* ↓, *personne* ↓, *recrue, sainte nitouche, sentinelle, star, vedette, victime.*

En outre, divers noms employés pour des humains par métaphore ou métonymie, le sens et le genre primitifs continuant à exercer leur influence : *autorité, brebis* R1, *célébrité, charogne, chiffe, clarinette* (mais *un trompette*), *connaissance, contrebasse, étoile, fée* R2, *figure, gourde, huile, idole, loque, notabilité, personnalité, Sa Majesté, vache, vipère*, etc. ; — et des noms propres pris comme types : *Cassandre, Sibylle*, etc., ainsi que des locutions dans lesquelles la présence d'un adjectif fém. rend impossible le passage au masc. : *fine bouche, brebis galeuse, mauvaise langue, grosse légume* (cf. § 481, *a*), *poule mouillée, forte tête*, etc.

Ex. appliqués à des hommes : *Celui-ci* [= de Gaulle], *en* GRANDE *star de la politique* (M. DROIT, *Clartés du jour*, p. 217). — *Une des personnalités* IMPLIQUÉES *dans un des plus grands scandales financiers* [...] *est* REDEVENUE *vice-maire de Canton*, BLANCHIE *par le pouvoir* (Fr. DERON, dans le *Monde*, 26 avril 1989). — *Les Cassandres*, AVOUÉES *ou* DISCRÈTES [à propos de ceux qui considèrent que l'anglais menace le français] (HAGÈGE, *Le fr. et les siècles*, p. 108). — MA *Shéhérazade* [à propos d'un conteur] (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 101). — Ex. où le genre est rendu conforme au sexe : °*La double prévision d'*UN *Cassandre* [= Jean-Pierre Chevènement] (dans le *Monde*, 31 janv. 1991, p. 9). — Comp. *Cendrillon*, § 485, *c*, 2°.

Quelques auteurs mettent abusivement ***dupe*** au masc. quand il s'agit d'un homme : °*Pour me faire passer pour* UN *dupe* (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 265). — °*On sera toujours* LE *dupe des croisades* (CAYROL, *Homme dans le rétroviseur*, p. 200). H1

Bête s'emploie dans la langue parlée familière avec les adjectifs masc. *gros* et *grand* (le ton est souvent affectueux) : *Il se mit à pleurer. / – Ça t'avance bien, lui dit son père.* GROS *bête, va !* (AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 138.) A — *Je vis Mme Brignolin qui avait les mains sur celles de mon père* [...] *; elle souriait doucement, et elle lui dit : / –* GRAND *bête !* (VALLÈS, *Enfant*, XVI.)

Créature peut, notamment dans un contexte religieux, concerner les êtres humains abstraction faite de leur sexe : *L'*Amour *tout-puissant donne à la* CRÉATURE */ Le sens de son malheur qui mène au repentir* (VERL., *Sag.*, I, 15). — Il s'emploie plus rarement pour un homme précis : *Ils avisèrent* [...] *un bonhomme d'aspect misérable. À leur approche, la pauvre* CRÉATURE *se leva* (ZOLA, cit. *Trésor*). Sans doute avec ironie : *Oh ! les hommes, Marie-Anne, les hommes ! Quelles* CRÉATURES *adorables !* (AYMÉ, *ib.*) — Ordinairement, il s'agit de femmes : *La marquise, qui montrait la petite Bretonne comme la seule* CRÉATURE *qui pût s'appareiller avec lui* [par mariage] (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 448). — *Elle* [= Odette] *était une* CRÉATURE *bonne, analogue aux meilleures qu'il eût connues* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 313). — Dans l'usage fam., pour une « femme de mauvaise vie » (vieilli) : *Son amant éprouvait pour les femmes ce peu d'estime des jeunes gens qui n'ont fréquenté que des* CRÉATURES (ZOLA, *Madel. Férat*, II). — *Il me prend pour une* CRÉATURE, *dit-elle, et c'est un insolent* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Péd.*, XVIII).

Personne peut aussi désigner plus particulièrement une femme : *J'ai eu* [...] *sous les yeux un portrait peint de Mlle Necker, toute jeune* PERSONNE (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, Pl., p. 1068). — *Une belle* PERSONNE. Cela est vieilli pour le *Robert* et le *Trésor*. R3

Pécore, comme nom fém., a vieilli, surtout appliqué à un homme : *Une foule, c'est quoi ? c'est rien, des* PÉCORES INOFFENSIVES *si on leur cause yeux dans les yeux* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 189). — L'argot l'a repris au XXe s. comme nom masc. (éventuellement fém. pour une femme), avec le sens de « paysan », sous l'influence de *péquenot*.

* b) La profession de ***sage-femme*** (ou *sagefemme* : § 109, N. B.) étant ouverte aux hommes en France depuis 1982, l'Assemblée nationale a décidé de maintenir cette appellation pour les deux sexes.

On parle donc d'*hommes sages-femmes* (*Grand dict. enc. Lar.*). R4 L'Ac. 2000 prône *maïeuticien* [fém. *maïeuticienne*], qui, d'après une enquête, semble préféré par les intéressés.

N. B. Mis à part le cas de *sage-femme*, il ne semble pas y avoir un mouvement organisé pour masculiniser ces noms fém., ni non plus, en général, ceux du *a*. Il est vrai que les uns et les autres ne sont pas extrêmement nombreux et qu'on ne leur trouve pas une valeur symbolique humiliante.

R1 488 REMARQUE

Spécialement dans la langue religieuse. En outre, *brebis galeuse*. — Voici un curieux ex. où *brebis* est employé au masc. à propos d'un homme : *Il était venu de Yougoslavie,* CE BREBIS, *pour se faire embaucher* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 285).

R2 488 REMARQUE

Sans que le genre fém. soit visible : *Fernand Desonay (autre* FÉE *tutélaire)* (A. GOOSSE, *Mélanges de gramm. et de lexic. fr.*, p. 149). Comp. aussi *Arbres* FÉES (HUGO, cit. *Trésor*).

H1 488 HISTORIQUE

Déjà chez LA F., *F.*, IX, 8, et MARIV., *Journaux et œuvres diverses*, p. 135.

A 488 AUTRES EXEMPLES

De *gros bête* : MAUPASS., *C.*, Regret ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, pp. 7-8 ; COURTELINE, *Linottes*, II ; etc.

R3 488 REMARQUE

Ayant utilisé dans un cours l'expression *la dernière personne ayant parlé le dalmate* (en fait, un homme), nous avons constaté qu'à l'examen plusieurs étudiants disaient : *la dernière femme*.

R4 488 REMARQUE

Comp. : *Les P. T. T. m'ont repris à leur service, non plus comme facteur, mais comme* NETTOYEUSE (lettre d'un lecteur, dans la *Libre Belgique*, 30 janv. 1979).

489 Problèmes divers.

Il s'agit de **noms connaissant la variation en genre d'après le sexe** de la personne désignée.

a) Le **masculin** est employé dans les circonstances où ils visent aussi bien des êtres masculins que des êtres féminins, ou même, quand, désignant une femme en particulier, on veut la ranger dans une catégorie où il y a des hommes aussi bien que des femmes.

1° Valeur générique.

Il faut citer en premier lieu, ***homme*** lui-même, dont l'emploi pour « être humain » déplaît particulièrement aux féministes **H1** : *Déclaration universelle des droits de l'*HOMME, adoptée par les Nations unies en 1948. — *Borné dans sa nature, infini dans ses vœux, / L'*HOMME *est un dieu tombé qui se souvient des cieux* (LAMART., *Méd.*, II). — *L'*HOMME *est plus intéressant que les* HOMMES [...]. *Chacun est plus précieux que tous* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 92). — *L'apparition de l'*HOMME (titre d'un livre de TEILHARD DE CHARDIN). — *Par la fatigue, le malheur, la mort, l'*HOMME *est fait matière* (S. WEIL, *La pesanteur et la grâce*, p. 38). — *Le chien est le meilleur ami de l'*HOMME. *Les chiens sont les meilleurs amis des* HOMMES.

Dans une pensée altruiste, le pluriel ***frères*** concerne l'humanité entière : *Tous les hommes sont frères* (comp. le collectif *prochain*). On peut même y inclure les animaux, *Nos frères inférieurs*, selon une formule devenue cliché. — *Frères* s'emploie aussi dans L'Église catholique, quand les membres du clergé s'adressent à un ensemble de fidèles des deux sexes : voir par ex. A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Curé de Cucugnan. Aujourd'hui, il est fréquent que l'on dise *Chers frères, chères sœurs.*

Quelques autres emplois génériques : *Les* ABSENTS *ont toujours tort* (prov.). — *À bon* ENTENDEUR *salut* (id.). — *Cette stimulation est signifiante pour le* RÊVEUR (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *rêve*). — *C'*[= les droits exigés par la reine Victoria] *en était assez pour que le* SOUVERAIN [= Victoria, et ses successeurs masc. ou fém.], *surtout après un long règne, pût exercer une influence modératrice sur des ministres respectueux* (MAUROIS, *Hist. d'Angl.*, p. 694). — *Les* ÉPOUX *se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance* (*Code civil*, art. 212). — *Fait pour un* ÉPOUX *d'avoir des relations sexuelles avec une personne autre que son* CONJOINT (*Petit Lar.* 1999, s. v. *adultère*). **R1** — *En cas d'absence de l'*ASCENDANT *auquel eût dû être fait l'acte respectueux* (*Code civil*, art. 155). **R2**

2° Valeur non générique.

Au plur. : *Nous avons reçu nos* VOISINS *Pierre et Marie. Pierre et Marie sont nos* MEILLEURS AMIS. — *La densité de la population québécoise est de* 4,3 HABITANTS *au km*^{2} (BOULANGER, s. v. *densité*).

Certains noms se prêtent moins facilement à ce rôle. Les dict. ne prévoient pas que ***gamins*** soit appliqué à la fois à des filles et à des garçons : *La dernière fois que je vous ai vue, dit Henri* [à Céline], [...] *je crois que nous étions tous les deux des* GAMINS (P. MOINOT, *Chasse royale*, L. P., p. 135). **A1**

À propos d'un couple, on dit couramment *les époux, les conjoints, les fiancés, les mariés, les amants, les amoureux, les parents* (*les beaux-parents, les grands-parents*), *les souverains* (= le roi et la reine). — De même, *Invitons les Dubois* (= le couple, éventuellement avec les enfants). Avec le prénom du mari : *Les* CHARLY CLERC *me proposent* [...] *de les accompagner* (GIDE, *Carnets d'Égypte*, 12 févr. 1939).

Tours plus rares : Les *fils Rogron*, chez BALZAC (*Pierrette*, III), c'est un fils et une fille, mais l'expression est en italique comme si c'était un usage local (la scène est à Provins). — Les *jeunes cousins* chez ARLAND (*Consolation du voyageur*, dans la *Table ronde*, avril 1952, p. 19) sont un cousin et une cousine. — *Les princes de Liège* s'écrivait couramment en Belgique pour le prince Albert et la princesse Paola, avant qu'Albert devînt roi. **H2**

Au sing. : *Colette, vous serez demain* LE *plus* GRAND *des* JOURNALISTES *qui savent écrire* (RACHILDE, dans *Cahiers Colette*, n° 24, p. 127). — LE POÈTE *Renée Vivien* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 127). — LE GRAND POÈTE *Anna de Noailles* (J. ROSTAND, *Courrier d'un biolog.*, p. 20). — *Marceline* [Desbordes-Valmore], UN POÈTE, *une mère, une amante* (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 28). — *M.* [= Marguerite] *Perey*, SAVANT *qui découvrit ce corps* (*Trésor*, s. v. *francium*). — *Les événements* [...] *dont la petite paysanne* [...] *sera* LE HÉROS (R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc*, Q. S., p. 19). — *Sa fille, son* PREMIER-NÉ, *emportée* [...] *par une de ces maladies étranges* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 7). — *Nos amis*

H1 489 HISTORIQUE

Le latin *homo* signifiait « être humain », donc pouvait s'appliquer à une femme. Pour exprimer le sexe : *uir* s'opposait à *mulier* (concurrencé par *femina*). En disparaissant, *uir* a cédé son sens à *homo*. Noter qu'en fr. moderne, les descendants de *mulier* et d'*uxor* « épouse » ont disparu aussi et que *femina* (déjà en latin) a reçu le sens des deux (mais concurrencé, dans le second sens par *épouse*, de *sponsa*). — *Homme* continue l'accusatif latin *hominem*, tandis que le pronom *on* continue le nominatif *homo*. *On* présente aussi le masc. comme genre indifférencié : *On n'est jamais* TRAHI *que par les siens* (prov.). D'autres pronoms sont dans le même cas : *Ne faites pas à* AUTRUI *ce que vous ne voudriez pas qu'*IL *vous fît.* CHACUN *pour soi et Dieu pour* TOUS (prov.). Encore une injustice à réparer !

R1 489 REMARQUE

Dans la langue juridique, ***conjoint*** « l'autre membre d'un couple par rapport au premier » est normalement masc. Mais, dans la langue courante, *la conjointe* (prévu par l'*Ac.* depuis 1932) se rencontre à propos de situations particulières :
Seule, la CONJOINTE *est qualifiée pour s'en* [= de l'argument de l'erreur dans la personne] *réclamer, en arguant du fait qu'elle a épousé un fou sans le savoir* (H. BAZIN, *Tête contre les murs*, p. 250). [Le *Code civil* (art. 180), à propos du cas, dit : *Celui des deux époux.*] Autres ex. : GREEN, *Pays lointains*, p. 616 ; VERL., QUENEAU, cit. *Trésor*.

R2 489 REMARQUE

Ascendant s'emploie presque toujours au masc., mais le fém. est possible quand on vise seulement les femmes : *Ne peuvent être tuteurs* [...] / [...] / *3° Les femmes, autres que la mère et les* ASCENDANTES (*ib.*, art. 442). — C'est le cas de plus d'un terme juridique : *commettant* par ex., seulement masc. pour le *Trésor* et l'*Ac.* ; mais le *Rob.* 2001 prévoit le fém.

A1 489 AUTRES EXEMPLES

ZOLA, *Ventre de P.*, IV ; B. VIAN, *Belle époque*, p. 235 ; M. CERF, *Les rois et les voleurs*, p. 30 ; GRAINVILLE, *Lisière*, p. 106 ; JAPRISOT, *Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil*, p. 79.

H2 489 HISTORIQUE

Chez VOLT., *Lettres phil.*, XXV, 24, *nos premiers peres*, c'est Adam et Ève.

le DOCTEUR *Marthe Lamy, le professeur Paulette Gautier-Villars* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 67). — *Son* [= de Rose] *geste et son sourire étaient d'un* ADULTE (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 269). — *Elle était très* COPAIN *avec tous les conducteurs de camion* (P. GADENNE, *Hauts-quartiers*, p. 62). R3 — Ex. avec *enfant* dans § 487, *d*, 1° ; avec *connaisseur*, § 502, *a*. — Avec une apposition conforme au sexe : *Madame le président*, etc. (comp. *Sa Sainteté le pape* : § 344, *a*, 2°). — *Elle m'a pris en* TRAÎTRE : § 345, *b*.

R3 489 REMARQUE

Le fém. *copine* aurait peut-être fait penser à d'autres relations.

3° Ex. où il est fait abstraction du sexe sans raison visible :

Elle était PORTEUR *d'une lettre de recommandation pour mon secrétaire* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, VIII). — *Les événements totalement hors du commun* [...] *dont la petite paysanne qu'on appelle Jeannette en son pays sera le* HÉROS (Régine PERNOUD, *Jeanne d'Arc*, Q. S., p. 19). — *L'*ENQUÊTEUR [c'est l'auteur même] (Denise FRANÇOIS, p. 32). — *Nous y* [= dans un château] *serons accueillis par son* PROPRIÉTAIRE, *M*[me] *B. Cuypers* (R. GARAPON, dans les *Cahiers de l'Association internat. des études fr.*, 1976, p. 392). — *Je vais devenir* UN CHAMPION *du guillemet* (Françoise MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 270). — *Elle découvre l'œuvre de son frère* [= Rimbaud] *après sa mort et s'instaure aussitôt* GARDIEN *du tombeau*. UN INQUISITEUR *doublé d'un censeur* (Françoise LALANDE, *Décortiqueur de mouches et vierges violées*, p. 5).

4° Les faits décrits dans ce *a* (où nous avons privilégié les témoignages dus à des femmes) rencontrent aussi l'hostilité de certaines féministes.

Elles demandent notamment que, dans les emplois génériques, on se serve de formules mentionnant explicitement les deux sexes. Cela allongerait les écrits des juristes et aussi bien d'autres textes : *L'époux et l'épouse se doivent mutuellement*... *L'homme et la femme ne sont que des roseaux*... Pour remédier à cet inconvénient, certains proposent, là où c'est possible, de mettre entre parenthèses la partie féminine de la désinence ; ce procédé néglige la langue parlée : *Les étudiant(e)s* est une formule impossible à dire. Autre remède proposé : le recours à des dénominations non « sexistes » comme *personnes* ou *humains* ou encore comme *la magistrature*. Satisfaction platonique : elles écartent tout ce qui semble évoquer l'homme-*vir*, mais laissent les femmes invisibles. R4

R4 489 REMARQUE

On trouvera des enquêtes précises et des conclusions raisonnées chez M.-L. Moreau, *La féminisation des textes : quels conseils à la politique linguistique ?* dans *Revue PArole*, 20, 2001, pp. 287-313.

5° Il y a des circonstances où, en appliquant à des femmes des formes féminines, on ne donne pas à sa pensée l'expression adéquate :

Combien de romans, cette saison, donneront à leurs lecteurs autant de plaisir que cette biographie de Catherine de Russie [par Henri Troyat] [...]. *Les livres sur elle ne manquent pas, et le dernier en date est le portrait qu'a tiré d'elle* CETTE AUTRE ROMANCIÈRE *qu'est Zoé Oldenbourg* (Jacqueline PIATIER, dans le *Monde*, 4 nov. 1977). — Autre ex. au § 250, *b*.

Pour *maître*, on a des raisons particulières de renoncer à la forme proprement fém. : cf. § 499, *a*, 2°. Voir aussi § 504, *b*, notamment, pour *ami*, l'ex. de MÉRIMÉE.

N. B. Cela vaut aussi pour les noms d'animaux, aussi bien dans la langue de tous les jours que dans les écrits scientifiques. Dans n'importe quelle encyclopédie traitant du chien, du chat, du cheval, de l'âne, du lion (pour prendre des cas où la langue dispose de mots ou de formes distinctes pour la femelle), les noms masc. que nous venons de citer servent constamment pour désigner les deux sexes. Paradoxalement, un terme générique comme *mammifère* est masculin alors qu'il concerne explicitement le rôle de la femelle. Il est douteux que cela s'explique par la domination de l'homme en tant que mâle. Voir aussi § 484. R5

R5 489 REMARQUE

Garant appliqué à des choses reste au masc., même quand il est attribut (ce n'est plus un nom animé, même pris métaphoriquement, mais un synonyme de *garantie*) :

Sa signature ne peut être [...] GARANT *d'un examen suffisant* (STENDHAL, *Corresp.*, t. VII, p. 321). — Fabio : *Votre bouche ou votre main m'en voudrait si j'osais choisir.* / La Dame : *Que l'une soit* LE GARANT *de l'autre* (NERVAL, *Filles du feu*, Corilla). — *L'extrême distinction d'esprit des maîtres de maison m'était et m'est restée* UN SÛR GARANT (PROUST, *Pastiches et mélanges*, p. 213). — *L'immensité de la mer se portait* GARANT *de nos projets même les plus insensés* (CAYROL, *Enfants pillards*, p. 68). — *De choses qui servent de* GARANT (LITTRÉ, s. v. *répondre*, 15°).

b) Dans le langage familier, on observe des **interversions de genre à valeur affective.**

Masc. pour le fém. : *Il lui* [= à Odette] *dit* : MON PAUVRE CHÉRI, *pardonne-moi* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 366). — *Suzon, vous êtes une bath copine*, MON PETIT (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 40). — *Nous nous* [= Colette et Marguerite Moreno] *traitions de* « MON VIEUX » *comme des écoliers de la communale* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 174). — *Elle m'appela : / –* MON *Louison* (L. WEISS, *Résurrection du chevalier*, p. 358).

Fém. pour le masc. (plus rare) : Emmeline [à Bertrand]. *Mais*, MA PETITE MIGNONNE, *tu as une bonne figure* (Tr. BERNARD, *Poulailler*, I, 6). — *T'es* MA *gosse, la Caille, dis-le... dis-le pour voir* [cf. § 957, *g*, N.B.] *que t'es* MA *gosse ? implora Fernande* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, I, 6). — *Ce temps d'effusions banales, où les grandes célébrités vous reçoivent, à la première entrevue, avec un* : « *Tiens, c'est toi*, MA VIEILLE ! » (E. et J. DE GONC., *Journal*, cit. *Rob.*, s. v. *vieux*.)

Par un phénomène analogue, les mots péjoratifs sont rendus plus péjoratifs par le changement de genre : *Taisez-vous,* GONZESSE, *je vais vous corriger* [dit un soldat à un autre soldat] (DORGELÈS, *Croix de bois,* X). — *Sézenac !* UNE DONNEUSE [= un délateur] *! tu te rends compte !* (BEAUVOIR, *Mandarins,* p. 563.) — LA SALOPE ! [À propos d'Armand.] (SIMONIN, *Du mouron pour les petits oiseaux,* L. P., p. 18.) — Comp. *tapette, laideron,* etc., § 486, ainsi que *commère* § 503.

Le fait que *chameau* puisse servir pour une femme, et *vache* pour un homme s'explique d'une autre façon : ce sont des mots qui, comme injures, sont indépendants du sexe. De même, *cochon,* mais le fém. *cochonne* est usité, ainsi que *truie,* plus brutal. Cf. § 503.

°*Con* (trivial) comme terme d'injure a acquis un fém. °*conne* réservé aux femmes. (On a aussi le fém. °*conasse.*)

c) Diverses expressions contenant des noms ou des adjectifs nominalisés présentent un problème de genre.

1° ***D'égal à égal*** tantôt est considéré comme un groupe figé, dont on laisse les éléments au masculin, genre indifférencié, — et tantôt fait l'objet d'une analyse, chacun des adjectifs nominalisés étant rapporté d'une manière distributive au nom ou au pronom qu'il concerne logiquement (et qui ne sont pas nécessairement exprimés).

Ex. sans variation : *Le roi de France marche donc d'*ÉGAL *à* ÉGAL *avec la législature, qui ne peut agir sans lui, comme il ne saurait agir sans elle* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.,* I, I, 8). — *Elle put dès lors aimer son amant d'*ÉGAL *à* ÉGAL, *d'une affection libre* (ZOLA, *Madel. Férat,* V). — *On ne se souciait plus d'être séduites, mais subjuguées. On ne prétendait plus aimer d'*ÉGAL *à* ÉGAL *et de pair à compagnon* (HERMANT, *Confidences d'une aïeule,* XV). [Rem. l'expr. coordonnée.] — *L'Assemblée ne protesta pas contre cette Commune victorieuse qui prétendait traiter avec elle d'*ÉGAL *à* ÉGAL (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.,* t. II, p. 534). — [La Reine à Stanislas :] *J'ai décidé* [...] *de vous traiter d'*ÉGAL *à* ÉGAL (COCTEAU, *Aigle à deux têtes,* I, 6). — *Elle parle à Dieu presque d'*ÉGAL *à* ÉGAL (GREEN, *Années faciles,* 23 août 1926). — *Elle traitait d'*ÉGAL *à* ÉGAL *avec le Préfet* (JOUHANDEAU, *Chaminadour,* p. 97). — *Elle pourrait les* [= l'amour et l'érotisme] *vivre comme un rapport d'*ÉGAL *à* ÉGAL (BEAUVOIR, *Deux. sexe,* t. II, p. 572). — *S'adressant d'*ÉGAL *à* ÉGAL *à son ami, elle a répété* (N. SARRAUTE, *Vous les entendez ?* p. 107).

Ex. avec variation **R6** : *Elle a cessé d'en* [= du cran] *avoir en face de Léo* [= Léonie]. *Elle s'est retrouvée d'*ÉGALE *à* ÉGALE (COCTEAU, *Parents terribles,* III, 5). — *Elles dînent confortablement, Madame et Mademoiselle, en tête-à-tête, d'*ÉGALE *à* ÉGALE (JOUHANDEAU, *Chroniques maritales,* p. 343). — *Ce qui l'*[= Julien] *empêchait de traiter Renée d'égal à* ÉGALE (ARLAND, *Ordre,* t. II, p. 48). — *Ce que les femmes ont obtenu de plus clair depuis qu'elles ont demandé d'être traitées d'*ÉGALE *à égal* (HENRIOT, dans le *Monde,* 3 juin 1953). — *Serais-je digne un jour de causer avec Garric d'*ÉGALE *à égal ?* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée,* p. 182.) — *Elle dialoguait peut-être d'*ÉGALE *à égal* [...] *avec ceux qu'elle aidait à mourir* (Cl. SIMON, *Herbe,* p. 165). — Comp. *seul à seul, nu à nu* au § 557.

R6 489 REMARQUE
Le pluriel est rare : *Au milieu de merveilles qu'il traitait d'égal à* ÉGALES (GIRAUDOUX, *École des indifférents,* p. 187) ; d'habitude, en effet, on a un accord distributif, considérant les relations entre individus.

2° Quand on applique à une femme des expressions comme ***n'avoir pas d'égal*** (ou *de rival*), *n'avoir pas son pareil,* ***sans égal****, sans pareil,* ainsi que *sans rival* **R7**, les mots *égal, pareil, rival* se mettent au fém. si on la compare à d'autres femmes et au masc. si la comparaison est plus large :

Elle n'avait pas SA PAREILLE *pour l'esprit, le cœur, l'économie* (FLAUB., *Éduc.,* II, 3). — *Elle était sans* RIVAL *dans l'art d'asseoir une bûche de fond contre la montagne de cendres* (BOYLESVE, *Becquée,* VII). — *Elle semble n'avoir jamais eu* SON PAREIL *pour conclure des alliances* (C. CLÉMENT, *Vies et légendes de Jacques Lacan,* p. 122). — Il est douteux que l'ex. suivant ne concerne que des femmes : *La Marquise n'avait pas* SA PAREILLE *pour parler de corde dans la maison des pendus* (CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières,* p. 19).

S'il s'agit de choses, *égal, pareil, rival* se mettent d'habitude au genre du nom qui précède : *La perspective* [...] *n'a pas encore de* RIVALE *au monde* (GAUTIER, *Cap. Fracasse,* XI). — *Fleurs d'une beauté sans* ÉGALE (SAND, *Meunier d'Angibault,* II). — *Une fameuse foire* [...] *qui n'a pas* SA PAREILLE (BARBEY D'AUR., *Ensorcelée,* II). — *Nous avons joui d'une journée sans* PAREILLE (FROMENTIN, *Été dans le Sahara,* p. 53). — *La saveur du pain partagé n'a point d'*ÉGALE (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre,* p. 201). — *Une pareille machine, sans* RIVALE [...] *dans la catégorie* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette,* F°, p. 17). — Comp. *sans seconde,* § 599, *b,* 2° et H3.

R7 489 REMARQUE
La formule *sans pair* est présentée par le *Trésor* comme une loc. adj. variable (vieillie), avec ces deux ex. : *Cette autorité salutaire dont la vertu, la beauté et le mérite* SANS PAIRS *constituent le privilège* (GOBINEAU) ; *Il est des îles de bonheur dont on garde* [...] */ Un souvenir de volupté /* SANS PAIRE (RICHEPIN). La variation en nombre n'étonne pas : voir § 512, c. Comp. : *Élisabeth était forcée de se parler à elle-même au lieu de communiquer ses idées, car elle se sentait* SANS PAIRS *qui la comprissent* (BALZAC, *Employés,* Pl., p. 906). — Mais le sing. serait aussi normal : *Ce sont des gens* SANS PAIR (*Ac.* [1718]-1878). — En revanche, la variation en genre, surtout s'il s'agit de choses, semble rarissime.

On a parfois le masc., qui équivaut à une sorte de neutre (comp. *équivalent*, qui, comme nom, ne varie pas en genre) ; *Une musique qui n'a probablement d'*ÉGAL *que chez Beethoven* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 25 mai 1967). — *La suffisance de Bloch et la susceptibilité de Morel n'ont d'*ÉGAL *dans aucun cercle aristocratique* (G. PIROUÉ, *Comment lire Proust ?* p. 122). — *L'humour, le style, le niveau intellectuel, la qualité des photographies de* Playboy [...] *n'ont pas leur* ÉGAL *en France* (A. GUÉRIN, dans le *Monde*, 11 sept. 1974). — *Sa courtoisie à mon égard était sans* ÉGAL (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 89). — *La démocratie chrétienne n'a pas* SON PAREIL *pour se dérober* (R. SOLÉ, dans le *Monde*, 31 oct. 1977). — *Une aventure militaire qui n'avait jamais* SON PAREIL (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 301). — Comp. *Sa fermeté n'a d'*ÉGAL *que sa sagesse*, § 308, *a*, 5°.

Pour le nombre, s'il y a plusieurs noms, le plur. est logique : *Une influence dont l'étendue, la durée, la profondeur* [...] *n'ont guère d'*ÉGALES (ÉTIEMBLE, *Confucius*, Avant-pr.). — *Une pureté, une liberté sans* ÉGALES (GRACQ, *Au château d'Argol*, Pl., p. 46). — On trouve parfois le plur. (comp. § 512, *c*), s'il y a un seul nom plur., et même si le nom est sing. : *Journaux sans* RIVAUX *dans la presse illustrée* (HUYSMANS, cit. *Trésor*). — *Ils* [= les mercredis de Mme Verdurin] *n'avaient* LEURS PAREILS *nulle part* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 857). — *Ce peuple fier, aux combats sans* ÉGAUX [= sans égaux aux combats] (LEC. DE LISLE, *Poèmes ant.*, Khirôn, II). — *L'idée d'une grandeur propre* [...] *qui ne connaît pas de* RIVALES (PROUST, *l. c.*, p. 429). — *Une liesse qui n'a pas beaucoup d'*ÉGALES (G. SION, dans la *Revue générale*, juin 1995, p. 90).

3° Le nom qui suit ***faire le*** (ou *son* : cf. § 609, *c*) ... varie ordinairement aujourd'hui. H3

Elle fit alors LA GÉNÉREUSE, *lui offrit sa table et sa voiture* (SAND, *Lélia*, cit. *Trésor*, s. v. *généreux*). — *La jeune fille, les yeux fermés, faisait* LA MORTE (MAUPASS., C., Yvette, IV). — *Brigitte faisait* LA SOURDE (MAURIAC, *Pharisienne*, XVI). — *Oh ! mon amie, vous allez faire* LA *raisonnable* (J. RENARD, *Pain de ménage*, Pl., p. 655). A2 — *Cette fille qui faisait tant* SA MALIGNE (QUENEAU, cit. *Trésor*, s. v. *malin*).

Ex. sans variation : *Vous* [= Marthe] *qui faites* LE MALIN (RENARD, *op. cit.*, p. 643). — Au bridge et au whist, *faire le mort* est invariable : *Je fais* LE MORT, *j'en profite pour prendre une petite récréation* [dit Irène] (H. BERNSTEIN, *Après moi*, I, 3).

H3 489 **HISTORIQUE**

On disait d'ordinaire en anc. fr. : *Ele n'a* SON PAREIL, *Ele fait* LE SOURT, etc. Cf. Tobler, *Mél.*, pp. 212-217.

A2 489 **AUTRES EXEMPLES**

De *faire la morte* : CL. ANET, cit. Nyrop, t. V, § 81, 8° ; MAURIAC, *Thér. Desqueyroux*, IV. — De *faire la sourde* : MAUPASS., *Vie*, VII ; BERNANOS, *Joie*, Pl., p. 224.

490 Gens.

a) *Gens* [ʒɑ̃] (prononc. pop. °[ʒɑ̃s]), nom pluriel désignant un nombre indéterminé (voir cependant § 510, *a*) de personnes (le sexe n'a pas de rôle), est ordinairement du masculin. H1

Quoique DÉCHUS *de leurs honneurs et de leur fortune, ces gens paraissent* HEUREUX (*Ac.* 1932). — QUELS *sont ces gens ?* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VIII, p. 226.) — QUELS *que soient ces gens-là, il faut les secourir*. — TOUS *les gens* ÂGÉS *que j'ai* CONNUS. — IGNORANTS *et* RAVIS, *ces pauvres gens en avaient repeint leurs isbas* (L. WEISS, *Combats pour l'Europe*, 1979, p. 18). — *Toujours un peu* AGAÇANTS, *du reste, ces gens qui racontent leurs malheurs* (M. NICOLAÏ, dans la *Revue générale*, août-sept. 1997, p. 94). — *Si j'avais eu devant moi* UN *de ces jeunes gens* (MONTHERLANT, *Treizième César*, p. 47). — UN *de mes gens* [= domestiques], expression vieillie.

Cependant, s'il est précédé **immédiatement** d'une épithète ou d'un déterminant ayant une terminaison différente pour chaque genre, on met au féminin cette épithète et ce déterminant ainsi que toute épithète attachée ou tout déterminant placés avant *gens*, et faisant partie du même syntagme, — mais on laisse au masculin tous les autres mots dont *gens* commande l'accord (épithètes détachées ; pronoms redondants ; adjectifs, participes et pronoms placés après *gens*) :

CERTAINES *gens n'aiment pas ce style* (*Ac.* 2001). — TOUTES *les* VIEILLES *gens* (*ib.*). — QUELLES *honnêtes et* BONNES *gens !* [Mais : QUELS BONS *et honnêtes gens !*] — *Il s'accommode de* TOUTES *gens* (*Ac.* 1932, supprimé en 2000 [parce que peu naturel ?]). — *Dieu est le milieu ambiant qui nous relie à toutes choses et à* TOUTES *gens* (JOUHANDEAU, cit. *Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Jouhandeau*). — *Il nous faudra* [...] *tuer le temps en étudiant* [...] *les visages des* PREMIÈRES *gens qui passeront* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 58). — *L'assemblée unique de* TOUTES *les* PETITES *gens qu'il avait* CÉLÉBRÉS (BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 95). — *J'écris pour ces* PETITES *gens d'entre* LESQUELS *je suis sorti* (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 47). — *Je ne tolère les* VIEILLES *gens que* COURBÉS *vers la terre,* CREVASSÉS *et* CRAYEUX (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 26). — *Mes amis*

H1 490 **HISTORIQUE**

Le fr. *gens* provient du pluriel latin (fém.) *gentes*, qui, selon Wartburg (t. IV, p. 108), s'employait sporadiquement depuis Horace avec le sens qu'a le mot fr. S'appliquant à des hommes (ou à un ensemble d'hommes et de femmes), il était normal que le masc. remplaçât progressivement en fr. le genre étymologique. Cependant le fém. se maintient quand l'adj. fait corps avec le nom : dans la *Passion* de J. MICHEL, TOUTES *gens* (17751) s'oppose à TOUS *noz gens* (17749). Les deux genres pouvaient apparaître dans la même phrase : TOUTES *les gens dessus* NOMMÉS (O. D'ANGLURE, *Voy. de Jérus.*, § 174*bis*). — TELLES VEILLES [= vieilles] *gens deviennent* JALEUX et GLOUS [= jaloux et avides] (*XV joies de mariage*, XIV). — De là la règle actuelle, consacrée par Vaugelas (pp. 397 et 462). À noter que, pour Vaugelas, *tout* ne pouvait s'accommoder devant gens avec les autres adjectifs fém. que ce nom demandait ; on ne disait pas, selon lui, *toutes les bonnes gens*. — Des langages indépendants des grammairiens présentent eux aussi un usage qui n'est pas simple. Ainsi, en wallon (Remacle, t. I, p. 138), les épithètes sont au fém., mais les attributs au masc.

Du pluriel, on a tiré au Moyen Âge un singulier non collectif, de genre fém. ; il subsiste dans divers dialectes : *C'est* UNE VIEILLE GENS [dit un paysan peu raffiné] (MARTIN DU G., *Vieille Fr.*, XXI). Comp. § 510, a.

étaient de VIEILLES BONNES *gens* PLEINS *de saveur antique et fruste* (HENRIOT, *Temps innocents*, p. 188). — INSTRUITS *par l'expérience, les* VIEILLES *gens sont* SOUPÇONNEUX (*Ac.* 2000). — *Qu'est-ce qu'*ILS *diraient* TOUTES *ces* BONNES *gens de ne pas me voir revenir ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 508.) — *Les oreilles indiscrètes de* CERTAINES *gens qui s'y verront* DÉMASQUÉS (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 130). — *Ces* PIEUSES *gens plutôt* MÉFIANTS (*ib.*, p. 209).

D'après les grammairiens, la règle ci-dessus s'applique aussi quand l'adj. qui précède immédiatement *gens* n'a une forme distincte au fém. que dans l'écriture : *La fréquentation de* PAREILLES *gens* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — *Les journalistes seraient une caste à part, [...] loin des vraies préoccupations des* VRAIES *gens* (A. RÉMOND, dans *Marianne*, 4-10 sept. 2004, p. 98). — Mais il y a sur ce point beaucoup d'hésitation dans l'usage **H2** : QUELS *gens malpropres, répugnants ont dormi sur ces matelas ?* (MAUPASS., C., Sœurs Rondoli, I.) — *Pour de* TELS *gens, cela n'est qu'un jeu* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, p. 5). [Pl., p. 359 : *telles.*] — *Quel dommage que tu ne puisses pas faire mon métier seulement une semaine ! Tu entrerais chez les* VRAIS *gens* (H. PARMELIN, *Monde indigo*, p. 283). **A**

D'une manière générale, la règle n'est pas simple, et on conçoit que les auteurs y fassent parfois des accrocs. Ce sont presque toujours des fém. irréguliers : TOUTES *ces gens* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, II, 3). — TOUTES *les gens de la colline* (BARRÈS, *Colline insp.*, XVII). — QUELLES *drôles de gens [...]* ! (LARBAUD, *Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 254.) — *Chez telle de ces petites gens avec* LESQUELLES *Odette gardait des relations* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 319). — *Bonnes gens,* PIEUSES *même pour la plupart* (BREMOND, *Divertissements devant l'arche*, p. 230). — QUELLES *que fussent les gens dont l'importunité devenait impuissante à me divertir de ces songes* (BOSCO, *Jardin des Trinitaires*, p. 258). — *Les petites gens étaient également* HANTÉES *par l'idée de l'omniprésence du Seigneur* (FARAL, *Vie quotid. au temps de s. Louis*, p. 227). Etc. **R1**

b) Cas particuliers.

1° *Tous* reste d'ordinaire au masculin lorsqu'il précède directement *gens* suivi d'une épithète, d'un complément ou d'une relative :

Le mal qu'on veut me faire, on le fera à mon mari, à mes deux pauvres enfants [...], TOUS *gens qui vivent de ma vie et qui mourront de ma mort* (VIGNY, *Maréch. d'Ancre*, IV, 8). — TOUS *gens bien connus.* TOUS *gens d'esprit et de mérite* (*Ac.* 2000). — TOUS *gens bien élevés* (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, II, 11). — TOUS *gens de foi ardente* (LOTI, *Désert*, p. 5). — *Une dynastie de meuniers et de minotiers,* TOUS *gens de même farine* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 59).

Cependant, en cet emploi, *tous* se met parfois au fém. : *On n'a vu chez nous cette année-là que médecins, pharmaciens, garde-malade [sic],* TOUTES *gens qui, pour ruiner les maisons, en remontreraient au curé et au notaire* (BERNANOS, *Joie*, p. 123). **H3**

2° Lorsque *gens* est suivi de la préposition *de* et d'un nom désignant une qualité, une profession ou un état quelconque, il veut toujours au masculin les mots variables qui s'y rapportent.

Tel est le cas avec les expressions *gens de cœur, gens de cour, gens d'honneur, gens de bien, gens du monde, gens de main, gens de sac et de corde, gens d'Église, gens de guerre, gens d'épée, gens de justice, gens de loi, gens de mer, gens de lettres, gens de finance, gens d'affaires, gens de maison* et autres semblables. — *Les* VRAIS *gens de cœur.* De NOMBREUX *gens de lettres* (*Ac.* 2000). — CERTAINS *gens d'affaires* (*Ac.* 1932). — *Les* VRAIS *gens de cinéma* (CESBRON, *Une sentinelle attend l'aurore*, p. 108). — *Pour de* TELS *gens de mer* (P. LEYRIS, trad. de : H. Melville, *Billy Budd, marin*, p. 157).

On fera attention que, dans une phrase comme *Sans la peur, nous eussions été les plus heureuses gens du monde* (CHAT., *Mém.*, II, VI, 2), on n'a pas affaire à l'expression *gens du monde* : le complément *du monde* sert à renforcer le superlatif.

N. B. 1. *Gent* est un nom féminin singulier signifiant « race » ; on l'emploie encore, surtout par badinage, avec une épithète, pour des personnes ou des animaux. **H4**

LA *gent canine* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 211). — *Les aèdes homériques [...] appartenaient déjà [...] à* LA *gent littéraire* (BENDA, *France byzantine*, p. 153). — *La nomination de Louis Périllier suscitait la grogne de* LA *gent diplomatique* (Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 357). — Locutions fréquentes : LA *gent féminine* = les femmes. LA *gent masculine* = les hommes (par ex. : Chr. ROCHEFORT, dans le *Magazine littér.*, janv. 1982, p. 41).

H2 490 HISTORIQUE

L'usage était déjà hésitant au XVIIe et au XVIIIe s. : *Les Cocus, qui sont les* MEILLEURS *gens du monde* (MOL., *Impr.*, V). — °QUELS *gens hante-t-il ?* (MARIV., *Journaux et œuvres diverses*, p. 144.) — °*Les* MEILLEURS *gens qu'il y ait* (*ib.*, p. 199). — *De* TELS *gens* (S.-SIMON, cit. Damourette-Pichon, § 334).

A 490 AUTRES EXEMPLES

De *quels gens* : ESTAUNIÉ, *Vie secrète*, II, 4 ; JOUVE, *Monde désert*, II ; GIDE, *Journal*, 21 déc. 1942 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 91 ; BUTOR, *Emploi du temps*, II, 2 ; A. DECAUX *raconte*, t. II, p. 62 ; P. BARBÉRIS, *Monde de Balzac*, p. 511 ; TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 369. — De *tels gens* : BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, V ; DANINOS, *Tout l'humour du monde*, p. 165.

R1 490 REMARQUE

Dans les ex. suivants donnés par le *Dict. contemp.*, le fém. n'est pas justifié : QUELLES *que soient ces vieilles gens, aidons-les*, ou est douteux : SEULES *certaines gens savaient ce qui se passait.*

H3 490 HISTORIQUE

L'hésitation n'est pas récente, et le souvenir de LA FONTAINE peut y contribuer puisqu'il a écrit : *Chiens, chevaux et valets,* TOUS *gens bien endentez* (*F.*, IV, 4). — *Quatre animaux divers, le Chat grippe-fromage, / Triste-oiseau le Hibou, Ronge maille le Rat, / Dame belette au long corsage, /* TOUTES *gens d'esprit scelerat* (*F.*, VIII, 22). — Mais deux analyses sont possibles : *tous* peut être pronom (il devrait alors se prononcer [tus]), tandis que *toutes* est nécessairement déterminant. — Comp. aussi § 637, *b*, 2°.

H4 490 HISTORIQUE

Comme nom fém. singulier collectif, *gent* était fréquent en anc. fr., ce dont s'inspire un texte comme celui-ci : *Il y a trente ans déjà que la Bretagne a été envahie par* LA GENT *qui adore Mahomet* (BÉDIER, *Légendes épiques*, t. II, p. 104). — Depuis le XVIIe s., cet emploi est sorti de l'usage ordinaire, le souvenir de maints passages de La Fontaine empêchant toutefois la complète disparition de *gent*.

2. L'expr. ***droit des gens*** H5 est un calque du latin *jus gentium*, droit des peuples, droit international, signification maintenue parmi les spécialistes. Mais on applique souvent à la locution la valeur ordinaire du pluriel *gens* = personnes. Confusion fâcheuse dans un tel domaine. Pourtant même le *Vocabulaire juridique* de G. Cornu (1994, s. v. *droit*, 1*a* et 5) prévoit aussi l'application aux personnes, notamment dans deux cas : en temps de guerre ; à propos des étrangers.

3. En outre, le latin *gens* a été emprunté tel quel comme nom fém. désignant « l'ensemble des branches d'une famille, dans l'Antiquité romaine ». R2 (Sur le plur., voir § 535, *d*.)

III. MARQUES DU FÉMININ DES NOMS ANIMÉS

491 Observations préliminaires.

a) La tradition veut qu'on parte du masculin pour donner le féminin, le masculin singulier étant, pour le nom (ainsi que pour l'adjectif et le pronom), la forme indifférenciée, neutralisée, comme l'infinitif pour le verbe.

Quelques linguistes ont pourtant essayé de suivre la démarche inverse, même pour une description phonétique. Ils se fondent notamment sur le fait que la consonne qui apparaît au fém. est susceptible de se manifester au masc. dans les liaisons et qu'elle est présente dans d'autres mots de la même famille (comp. *sot, sotte* à *sottement, sottise*). Cette consonne peut être considérée comme latente au masc.

Du point de vue historique, il arrive que le masculin soit tiré du féminin. H

C'est le cas de certains masc. assez rares, comme *bacchant* : FLAUB., *Voy.*, t. II, p. 462 ; BAUDEL., *Spleen de Paris*, XXXII ; BARRÈS, MONTHERL., A. DE NOAILLES, cit. *Trésor* ; — *ballerin* : GHELDERODE, *École des bouffons*, Théâtre, t. III, p. 314 ; RICHEPIN, cit. *Trésor* ; — *gourgandin* : LA VARENDE, *Troisième jour*, p. 207 ; RICHEPIN, cit. *Trésor* ; CÉLINE, cit. Rheims, *Dict. des mots sauvages* ; — *rombier* : ROMBIERS *et rombières aux sourires supérieurs* [spectateurs au carnaval de Nice] (MONTHERL., *Essais*, Pl., p. 447) [écrit en 1935].

L'évolution des mœurs a rendu courants les masc. *strip-teaseur* et *prostitué*, lequel n'est d'ailleurs pas si récent que l'on pourrait croire ; voir par ex. HUGO, *Quatrevingt-tr.*, II, II, 2 ; R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 326 ; ERNOUT et MEILLET, *Dict. étym. de la langue lat.*, s. v. *scortum* ; etc. — Les dict. récents prévoient l'utilisation au masc. de *scripte*, francisation de *script* (réduction de *script-girl*).

D'autre part, il arrive aussi que le fém. soit formé indépendamment du masc. : voir §§ 503 et, partiellement, 501.

b) Entre le masculin et le féminin des noms, la **langue parlée** établit des rapports assez différents de ceux que l'on observe dans la langue écrite.

1° Dans les noms terminés au masculin phonétiquement par une **voyelle orale** (c'est-à-dire non nasale : § 25, *a*) ou par une **consonne**, la forme du féminin

— Tantôt se prononce exactement comme celle du masculin : *un martyr, une martyre* [MARTIR] ; — *un ami, une amie* [AMI] (voir § 492) ;

— Tantôt offre une prononciation distincte 1) soit par l'addition d'une consonne, souvent avec modification du timbre ou de la longueur de la voyelle : *un cadet* [KADƐ], *une cadette* [KADƐT] ; *un sot* [SO], *une sotte* [SƆT] ; *un berger* [BƐRʒE], *une bergère* [BƐRʒƐːR] ; 2) soit par la modification de la consonne finale (et, parfois, de

H5 490 HISTORIQUE

Wartburg (t. IV, p. 106) date cette loc. du dict. de l'Acad. 1694 (où il n'y a pas de définition, mais *gens* est présenté comme le plur. de *gent* « nation ») et le *Trésor* de 1668, chez La F., *F.*, IV, 11, mais il ne s'agit pas de droit international quand la grenouille, ayant invité le rat à un festin, *S'efforce de tirer son hoste au fond de l'eau* [pour le dévorer], / *Contre le* DROIT DES GENS, *contre la foy jurée*. Nous avons relevé la loc. bien avant, dans une critique du duel judiciaire, lequel ne ressortit pas davantage au droit international : *Donner gaige est chose condampnee par le* DROIT DES GENS, *car celui droit est fondé sur raison naturelle, lequel ne peut consentir que celui qui est coupable soit absous et celui qui* [est] *innocent soit condampné, ce qui souvent peut advenir en gaige de bataille* (Honoré BONET, *Arbre des batailles* [1389], éd. Nys [d'après une copie de 1456], p. 223).

R2 490 REMARQUE

Ce *gens* ne pouvait se prononcer comme son homographe, mais, à part que l's final est toujours articulé, la variété règne : [ʒɛ̃s] pour le *Trésor*, [ʒɑ̃s] ou [gɛns] pour le *Rob.*, [ʒɛ̃s] ou [gɛns] pour l'*Ac.* 2000 ; il faut ajouter [ʒɛns], que nous avons entendu le 16 sept. 2003 dans la bouche d'un académicien fr. érudit.

H 491 HISTORIQUE

Masc. tirés du fém. : *veuf*, de *veuve* ; *puceau*, de *pucelle* ; *tourtereau*, de *tourterelle* ; *laborantin*, de *laborantine* (lui-même emprunté à l'allem.) ; *concubin*, de *concubine*.

De plus, des formes masc. ont été refaites d'après les formes fém. : par ex. *juif* (anc. fr. *juiu*), d'après *juive*. Comp. § 542, H1.

la voyelle) : *un veuf* [vœf], *une veuve* [vœ:v] ; 3) soit par des additions ou des changements de terminaisons : cf. §§ 499-502.

2° Dans les noms terminés au masculin par une **voyelle nasale**

— Tantôt la voyelle nasale persiste au féminin et l'on ajoute une consonne : *un Flamand* [flamɑ̃], *une Flamande* [flamɑ̃d] ;
— Tantôt la voyelle nasale devient orale et l'on ajoute [n], rarement [ɲ] : *sultan* [syltɑ̃], *sultane* [syltan] ; *un malin* [malɛ̃], *une maligne* [maliɲ].

Ces observations phonétiques doivent être nuancées : il faut tenir compte des différences dues aux variétés régionales et à certains types de communication (comme la lecture des vers). Voir § 29 et ses Rem.

Dans l'étude qui va suivre, l'organisation est fondée sur la langue écrite, mais nous donnons, chaque fois que cela est utile, des indications concernant les phénomènes oraux, ce qui illustre et complète la présentation succincte de ce § 491, *b*.

c) Le passage du masculin au féminin entraîne assez souvent des différences sémantiques (cf. § 485, *b*), qui ne sont habituellement pas indiquées ci-dessous.

A. *Addition d'un* e *dans l'écriture et faits annexes*

492 Règle générale.

a) **Dans l'écriture,** on obtient souvent le féminin en ajoutant un *e* à la fin de la forme masculine. H

*Ami, ami*E. — *Aïeul, aïeul*E. — *Marchand, marchand*E. — *Bourgeois, bourgeois*E.

Cette adjonction d'un *e* s'accompagne souvent d'autres phénomènes dans l'écriture : redoublement de la consonne finale (§ 495), modification de cette consonne (§ 496), addition d'une consonne (§ 497), etc.

b) **Du point de vue phonétique,** les féminins qui, dans l'écriture, se caractérisent seulement par l'addition d'un *e* muet

1° Tantôt sont identiques au masculin,

— S'ils se terminent au masculin par une voyelle orale dans l'écriture : [ami] représente souvent *ami* et *amie* en français parisien.

— S'ils se terminent au masculin par une consonne articulée : [ajœl] représente *aïeul* et *aïeule* ; [urs] représente *ours* et *ourse*. R

2° Tantôt se caractérisent par l'addition d'une consonne, si le masculin se termine dans l'écriture par une consonne muette : [marʃɑ̃] → [marʃɑ̃d] ; [burʒwa] → [burʒwaz].

Pour les noms terminés au masc. par une consonne nasale, voir § 495, *b*, 3°.

N. B. La situation phonétique décrite ci-dessus correspond à l'usage le plus fréquent de la région parisienne. Il faut rappeler (voir le § 27 et les Rem. du § 29) trois faits : 1) dans beaucoup de régions, la voyelle suivie d'un *e* dans l'écriture continue de se prononcer plus longue que lorsqu'elle est finale ; — 2) dans le Midi, on prononce la plupart des *e* muets derrière consonne ; — 3) dans la lecture des vers et dans la poésie chantée, beaucoup de *e* muets sont prononcés.

H 492 HISTORIQUE

L'*e* du fém. trouve son origine dans l'*a* final des noms fém. latins de la 1re déclinaison : *amie* < *amica(m)*. Cf. § 53. — Mais beaucoup de fém. ne remontent pas directement au latin : *marchande*, par ex., a été formé sur *marchand*. Cette observation vaut pour tout ce développement sur les marques du fém. en fr. — Comme nous l'avons dit au § 491, *a*, il y a aussi quelques masc. tirés de fém.

En anc. fr., les consonnes finales n'étaient pas muettes (cf. §§ 78-82), et l'*e* final était toujours prononcé (cf. § 28, H). C'est depuis le XVIIe s. que le fém. graphique est séparé radicalement du fém. phonétique.

R 492 REMARQUE

L'absence de marque phonétique du fém. est parfois gênante. Les locuteurs y remédient comme ils peuvent :

*Je pleure, en ne m'interrompant que pour dire à Paul : « Je n'ai pas d'*AMIE *» [...] ; mais le chagrin de mon petit frère me fait préciser : « Je n'ai pas d'*AMIE FILLE. » (Clara MALRAUX, *Apprendre à vivre*, p. 81.) — *Je trouve dommage que David n'ait pas plus d'*AMIS HOMMES [...] *que d'*AMIES FEMMES (SAGAN, *Yeux de soie*, p. 66). — Comp. § 504. — Parfois on prononce le *e* : *Il a beaucoup d'amis et surtout d'amies* [amiə].

493 Noms terminés au masculin par un e muet.

a) Ces noms ne varient pas dans l'écriture quand ils sont employés au fém. : *Un élève, une élève.* Le fém. est donc exprimé par les déterminants et par les autres mots qui s'accordent avec le nom.

EXCEPTIONS. 1) Certain noms terminés par *-e* font leur féminin par l'addition d'un suffixe, surtout *-esse* : *Un comte, une comt*ESSE. Parfois, il y a hésitation entre la forme telle quelle et la forme suffixée. Voir §§ 499-500.

2) Certains noms terminés par *-e* n'ont pas de fém., même quand ils s'emploient à propos de femmes : *génie, monarque*. Mais le nombre de ces mots tend à se réduire, spécialement pour les noms de métiers et de professions. Voir § 487.

Ni le *Trésor* ni l'*Ac.* 2000 ne prévoient le fém. pour ***critique*** et le *Rob.* 2001 constate que cet emploi est gêné par l'existence du nom abstrait homonyme ; des femmes nous confirment la difficulté.

Sans que cela soit dû aux efforts ou aux directives en vue de la féminisation, un mot comme *architecte* est employé (malgré l'*Ac.* 2001 et le *Trésor*) spontanément au fém. (cf. *Rob.* 1985).

D'autres noms, terminés par *e* au masculin, sont pris comme féminins de façon occasionnelle.

- ***Ancêtre*** (« rare au fém. » *Ac.* 2001) : *Son arrière-grand'mère avait été une amie de J.-J. Rousseau et on eût dit qu'il avait hérité quelque chose de cette liaison d'*UNE *ancêtre* (MAUPASS., C., Testament). — Au figuré : *La Ziggourat,* CETTE *ancêtre des grands travaux* (DANIEL-ROPS, *Hist. sainte*, Peuple de la Bible, t. I, p. 101).
- ***Ange***, voir § 487, *b*, 6°.
- ***Capitaine*** (seulement masc., *Rob.* 2001, *Ac.* 2001 et *Trésor*) : LA *capitaine de ces demoiselles* [spectatrices d'un match de rugby] (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, XII). — UNE *aimable capitaine de W. A. C. S., qui était déjà ici pendant la guerre* (MAUROIS, dans les *Nouvelles litt.*, 18 déc. 1947).
- ***Guide*** **H1**, normal au fém. dans le sens « scout de sexe féminin » (§ 503), reste souvent au masc. dans le sens « femme qui conduit » : *Cette femme est* UN EXCELLENT *guide* (*Ac.* 2000), mais le fém. s'entend et se lit : MA *jeune guide m'indique du doigt* [...] *une chaumière* (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 9). **A1**
- ***Ilote*** (seulement masc., *Ac.* 2000) au figuré : *Vinet jeta sur sa femme ce terrible regard, fixe et froid, des gens qui exercent une domination absolue.* LA *pauvre ilote* [...] (BALZAC, *Pierrette*, VI). — *Leur république tourne le dos à la démocratie,* CETTE *ilote* (Y. FLORENNE, dans le *Monde*, 17 févr. 1984, p. 2). — Autre ex. : COPPÉE, cit. *Trésor*.
- Le nom ***lâche*** se dit assez rarement d'une femme ; quand c'est le cas, il est considéré comme fém. : *Si je ne monte pas sur le pont, je ne suis qu'*UNE *lâche* (Clara MALRAUX, *Nos vingt ans*, p. 208).
- ***Mime*** (seulement masc., *Ac.* 2002) : *Mademoiselle Rachel fut plutôt* UNE *mime tragique qu'une tragédienne* (GAUTIER, cit. *Rob.*). **A2**
- ***Otage*** (seulement masc., *Rob.* 2001, *Ac.* 2005 et *Trésor*) : *L'*OTAGE ALLEMANDE LIBÉRÉE *par les rebelles* (dans le *Monde*, 19 juillet 2000, p. 4).
- ***Porte-parole*** (seulement masc. *Rob.* 2001, quoique avec un ex. fém. dans la bouche d'une Québécoise) : *Nina Andreeva,* LA *célèbre porte-parole de la frange la plus réactionnaire du Parti communiste* (dans le *Monde*, sélection hebd., 14-20 oct. 1993, p. 5). — *Je ne suis pas* SA *porte-parole* [dit Marie-Hélène AUBERT, qu'on interroge sur un projet de Dominique Voynet] (*ib.*, 2 nov. 2002, p. 8).

b) Cas particuliers.

1° ***Aigle*** **H2** est fém. quand il désigne la femelle :

L'aigle est FURIEUSE *quand on lui ravit ses aiglons* (*Ac.* 2001). — *Comme* UNE *aigle qui provoque à voler ses petits* (CLAUDEL, *La rose et le rosaire*, p. 149).

Appliqué au figuré à une femme, on dira d'ordinaire : *Cette femme n'est pas* UN *aigle* (voir par ex. PROUST, *Rech.*, t. II, p. 61). **R1** Le fém. n'est pas fréquent : *Elle avait une amie* [...], *appelée M*[lle] *Vaubois, absolument hébétée, et près de laquelle mademoiselle Gillenormand avait le plaisir d'être* UNE *aigle* (HUGO, *Misér.*, III, II, 8).

Le fém. sert aussi, sans que le sexe intervienne, comme survivance de l'ancien usage, en héraldique :

La base et les gradins étaient drapés superbement de toile d'or, semée près à près d'aigles NOIRES (BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...*, Biblioth. Plon, t. I, p. 106). — *L'aigle* IMPÉRIALE (MONTHERL., *Bestiaires*, L. P., p. 108). — UNE *aigle d'armorial s'élève dans le vent* (SAINT-JOHN PERSE, *Vents*, II, 5). — *Les affiches rouges ou blanches, marquées de la croix gammée et de l'aigle* ALLEMANDE (Fr. CHÂTELET, *Chronique des idées perdues*, p. 133).

H1 493 HISTORIQUE

Guide, sans doute emprunté de l'ancien provençal ou de l'ancien ital. *guida*, fém. (cf. *Trésor* – autre explication dans Wartburg, t. XVII, p. 601), a d'abord été un nom fém., aussi bien dans le sens « livre servant d'instruction » (jusqu'au XVIII[e] s.) que dans le sens « personne qui conduit » (jusqu'au XVII[e] s.) : *La cour est mon autheur, mon exemple et* MA *guide* (DU BELLAY, t. II, p. 78). – LA Guide des pecheurs [de Louis de Grenade] *est encore un bon livre* (MOL., *Sganar.*, I). – Le mot est encore fém. aujourd'hui dans le sens de « lanière pour conduire un cheval ».

A1 493 AUTRES EXEMPLES

FRANCE, cit. D'Harvé, *Parlons bien !*, p. 136 ; H. PARMELIN, *Perroquet manchot*, p. 19 (cf. *Une femme guide*, p. 19 ; *la guidesse*, p. 21) ; BARTHES, *Mythologies*, p. 132.

A2 493 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., p. 731 ; HERMANT, cit. *Grand Lar. langue*.

H2 493 HISTORIQUE

Aquila était fém. en latin. Ses descendants le sont encore en occitan et dans certains dialectes. En anc. fr., le mot avait les deux genres, indépendamment du sexe. Cela est encore admis par Vaugelas (p. 299) et même par Littré. – C'est à tort que le *Trésor* croit qu'il s'agit de la femelle dans ce vers (d'ailleurs rendu boiteux) de BAOUR-LORMIAN : *Poursuis, ô mon héros, ton généreux dessein. / On suspendrait* [ajouter : *plutôt* ?] *le vol de l'aigle* ALTIÈRE / [...] / *Qu'on ne détournerait tes pas audacieux / Du sentier de la gloire et des faits périlleux* et aussi dans celui du Pyrénéen JAMMES : *Humble alouette ici, là aigle* DÉCHAÎNÉE.

R1 493 REMARQUE

Métaphores occasionnelles : *Elle sait et voit tout, asseyons la pythonisse sur son trépied, forçons* CET *aigle implacable à déployer ses ailes en* LE *menaçant !* (BALZAC, *Séraphita*, Pl., p. 530.) – *Françoise, impitoyable et à qui son coup d'œil de* VIEIL *aigle presque aveugle avait suffi* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 367).

Le masc. se trouve cependant : *Un soldat Schveik, victime du coq jacobin autant que de l'aigle* PRUSSIEN (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 2 mars 1979) [emploi figuré].

2° On dit *une* **hôte** lorsqu'il s'agit de celle qu'on reçoit, mais *une hôtesse* pour celle qui reçoit.

Hôte « invitée » : *Alice et notre* HÔTE [= Anna] *me rejoignirent* (ESTAUNIÉ, *Labyrinthe*, p. 153). — *À maintes reprises, j'ai été l'*HÔTE *de Lady Beltham* [dit la baronne de Vibray] (P. SOUVESTRE et M. ALLAIN, *Fantômas*, I). — *Se tournant vers son* HÔTE, *assise, raide, sur une chaise dont ses maigres omoplates ne touchaient pas le dossier, il demanda : / – Me ferez-vous l'honneur d'accepter une tasse de thé ?* (EXBRAYAT, *Nez dans la luzerne*, p. 95.) — *La reine d'Angleterre pendant cinq jours* HÔTE *de la France* (titre dans le *Figaro*, 13-14 mai 1972). — Cf. *dame-hôte*, qui est reçue dans un monastère (M. NOËL, *Notes intimes*, p. 216).

Hôtesse « celle qui reçoit » : *Notre aimable* HÔTESSE *reçoit justement à dîner pour la première fois les voisins qui lui ont loué la Raspelière* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 884). R2

On trouve quelquefois °*hôtesse* pour l'invitée : *Comte Ulric, jusqu'à demain nous voulons rester votre* HÔTESSE (MUSSET, *Barberine*, III, 11). — *La somme de fatigues nouvelles que le soin de cette* HÔTESSE *infirme ajouterait aux soucis du ménage* (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 22). — Autre ex. : S.-BEUVE, cit. *Trésor*.

R2 493 REMARQUE

Hôtesse de l'air ou simplement *hôtesse*, employée qui dans un avion veille au confort des passagers, a comme équivalent masc. *steward* [stjuwARd] ou [sti-].

c) Il y a aussi des noms terminés par *-e* qui n'ont que le genre fém. quoiqu'ils s'emploient pour des hommes : *sentinelle, victime,* etc. Voir §§ 486, *a* ; 488. R3

Pour *dactylographe* et sa réduction *dactylo* (plus usitée que le mot complet), on devrait dire qu'ils gardent la forme du fém. quand ils s'emploient au masc. En effet, le fém. et l'application à des femmes ont toujours été prédominants. Ex. masc. : *J'ai reçu de Ruyters, [...] puis confié* AU *dactylographe, votre drame admirable* (GIDE, 6 août 1910, dans Claudel et Gide, *Corresp.*). — Pour le *Rob.* 2001, *C'est* UN EXCELLENT *dactylo* « est à peine acceptable » ; cela se dit pourtant dans l'armée belge. On admet plus facilement, sans déterminant : *Il est dactylo.*

R3 493 REMARQUE

Sans doute à cause de sa finale, ***émule*** est parfois employé au fém. à propos d'un homme : °*Il* [= Camus] *n'aimait pas qu'on le prît pour* UNE *émule de Sartre* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 215).

494 Autres noms gardant la forme du masculin.

a) *Barjo* (cf. § 560), *bobo* R1, *dactylo* (rare au masc. : § 493, *c*), *enfant* (cf. § 487, *d*, 1°), *Gallo* R2, *grognon, judoka, paria* ↓, *patapouf, ronchon, snob* ↓, *alto* ↓ et *soprano* ↓, ainsi que divers composés ou locutions : *brise-fer* ↓, *brise-tout* ↓, *gagne-petit* ↓, *grippe-sou, touche-à-tout, sans-cœur, sans-souci, rien du tout, pied-noir, va-nu-pieds* (ou *vanupied*, § 109, N. B.). *

Une BOBO *parisienne* (*Rob.* 2001). — *C'est une chose étrange [...] comme cette* ENFANT *est laide !* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, II, 6.) — *Petite* GROGNON, *qui me reproches de ne pas t'avoir écrit assez tôt* (MALLARMÉ, *Corresp.*, cit. *Trésor*). — UNE GAGNE-PETIT *du théâtre et du livre* (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 28). — *Une* PIED-NOIR *repliée à Paris* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 525). — *Il avait été réduit à permettre à cette* RIEN DU TOUT *de l'empêcher de crever de faim* (HUGO, *H. qui rit*, II, I, 10). — *Contre une* SNOB (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 77). — *Paméla est une* SNOB (M. MOHRT, *Ours des Adirondacks*, p. 73). — SOPRANO *française* (*Dict. de la musique* sous la direction de M. Honegger, s. v. *Falcon*). — *Elle rit de vous voir pleurer, cette* SANS-CŒUR (ZOLA, *Assomm.*, I).

Le *Grand dict. enc. Lar.* est un des rares à prévoir les deux genres pour *paria*. Le fém. paraît pourtant naturel quand la situation le demande : *Les pérégrinations d'*UNE *paria* (titre d'un livre de Flora TRISTAN [1838], d'origine péruvienne). — *Là-bas, je suis condamnée : que j'habite seule ou que je retourne chez mon père, je suis* UNE *paria* [dit une Algérienne] (dans le *Monde*, 11 juin 2004, p. 15).

* *Brise-fer, brise-tout* (ou *brisetout*, § 109, *a*) et *gagne-petit* sont souvent présentés comme masc. par les dict. qui les citent, ainsi par l'*Ac.* 2000-2001 ; mais elle donnait en 1987 cet ex. : UNE VRAIE *brise-fer !* (qu'elle a corrigé ensuite).

Au lieu d'*une snob*, on dit aussi *une snobinette* (vieilli) : *Dans son personnage survolté de* SNOBINETTE, *elle réussit à crier plus fort que tout le monde* (R. KEMP, dans le *Monde*, 1[er] oct. 1952). A — *Snobette* est rare : *Que la snob de lecture essaye d'en conter là-dessus à d'autres* SNOBETTES (M. PRÉVOST, *Nouv. lettres à Françoise*, p. 63).

R1 494 REMARQUE

Néologisme (2000 en fr.) formé aux États-Unis des deux premières lettres de *bourgeois* et de *bohemian* « bohème ». Cf. *Robert* 2001.

R2 494 REMARQUE

Le fém. *Gallote* correspond à un masc. *Gallot*, ces var. semblant rares. Plus rare encore le fém. *Gallèse* (*Grand Lar. langue*).

A 494 AUTRES EXEMPLES

J. LEMAITRE, *Contemporains*, t. VII, p. 97 ; BARRÈS, *Scènes et doctrines du nationalisme*, t. I, p. 211 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 154.

Soprano, masc. quand il désigne une voix, peut garder ce genre même quand il désigne une femme ayant cette voix ; on dira en particulier : *M*[lle] *X est* UN *soprano* LÉGER. — Cependant le genre fém. (que l'*Ac.* 1935 ne mentionne pas) était déjà accepté par Littré, avec cet ex. : *M*[lle] *Falcon était* UNE *remarquable soprano*. — De même, ***alto***, masc. quand il désigne une voix ou un instrument, peut garder son genre quand il désigne une femme ayant cette voix ou jouant de cet instrument, mais il peut aussi passer au fém. : UNE *alto lyrique* (*Ac.* 2001). — Ex. du masc. pour un chanteur (ce qui n'est pas prévu par le *Rob.*) : *Gérard Lesne*, LE *plus* BEL *alto* MASCULIN *du moment* (O. OPDEBEECK, *Guide de la mus. ancienne et baroque*, p. 129, commun. B. Gaillard). — ***Contralto***, masc. pour la plupart des dict. **R3**, est fém. pour le *Rob.*, comme dans ces ex. : *La soprano et* LA *contralto*, TOUTES *deux* EXCELLENTES (BOURBON BUSSET, *Complices*, p. 64). — LA *contralto* FRANÇAISE. *Nathalie Stutzmann* (Fr. KIESEL, dans la *Revue générale*, févr. 1995, p. 94).

R3 494 REMARQUE

Ex. de BALZAC dans le *Trésor*, qui signale dans une Rem. l'existence du fém. (avec un ex. de 1935, mais il semble plutôt désigner la voix). — Parmi les dict. consultés, seul le *Trésor* prévoit l'application du mot à une voix d'enfant, donc avec un masc. conforme au sexe ; ex. où il s'agit d'un adulte : DU *remarquable contralto* FRANÇAIS *Gérard Lesne* (KIESEL, dans la *Revue générale*, sept. 1994, p. 91).

b) Lorsqu'il s'agit de femmes, les **pronoms personnels nominalisés** ont un genre incertain :

Elle était l'amoureuse de tous les drames, LE *vague* elle *de tous les volumes de vers* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, III, 5). — *Hostile*, BLESSÉ, OBSTINÉ *à l'espoir, j'avais devant moi* LE *jeune moi-même que je ne serais jamais plus* [...] / [...] CE *jeune moi-même se leva, parla et ne fut plus qu'une inconnue* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 94). — *Mais moi, c'est moi, et il n'y a qu'*UNE *moi de San Rogaz à Triana* (LOUŸS, *La femme et le pantin*, VI). — *Pas vous...* LA *vous que j'imagine* (MIRBEAU, cit. Sandfeld, t. I, p. 72). — *Je me mis à rechercher ces états où j'avais le privilège de me dédoubler et d'accueillir* CETTE *autre moi, plus* DOUÉE (S. LILAR, *Enfance gantoise*, p. 59). — *Ne serait-elle point jalouse de ces autres soi-même qui auraient pour* ELLES *l'avenir ?* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 59.) — Quand le pronom est précédé de *tout*, le masc. s'impose : *Elle répétait comme un gémissement : « [...] Tu es seul, seul, entends-tu ? dans mon âme, dans* TOUT *moi* [...]. » (FRANCE, *Lys rouge*, XXVIII.) — [Elle] *le haïssait de* TOUT *elle-même* (H. BERNSTEIN, cit. Sandfeld, t. I, p. 109).

c) Les **noms de familles** s'emploient comme noms féminins s'il s'agit de femmes :

Elle y fait connaissance avec UNE CERTAINE *Dubois* (APOLLIN., *Diables amoureux*, p. 232). Autres ex. au § 437, *c*. — Cf. cependant § 485, *b*, 2°.

d) Les **ethniques étrangers**, surtout lorsqu'ils se terminent par des finales se prêtant mal à recevoir la marque du genre, s'emploient souvent tels quels au féminin (comp. § 558, *c*) :

UNE *Viking*, UNE *Ouolof*, UNE *Sioux*. UNE *Bengali* (*Trésor*, *Rob.*), mais l'*Ac.* 2001 accepte implicitement *une Bengalie*. — LA BELLE *moundang se tenait debout* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 991). [Malgré la minuscule, il semble que *belle* soit un adjectif.] — UNE *Sikh* (dans le *Monde*, 24 déc. 2004, p. 20). — *Ma mère est* UNE *Âlur* (Fr. BASTIA, *Herbe naïve*, p. 164). — *Sa sœur est* UNE *Ouled-Naïl* (GIDE, *Immor.*, III). — UNE *Chleu* [= Allemande] (Al. BOSQUET, cit. *Trésor*). — UNE *rom* (dans le *Monde*, 19 janv. 2001, p. 33). — *Je me souviens de m'être gratté la tête frénétiquement, en* VRAIE *romani* POUILLEUSE (COLETTE, *Entrave*, cit. *Trésor*). De même, les variantes *une Romano* et, plus rare, UNE *Romané* (RICHEPIN, *Miarka, la fille à l'ourse*, cité dans le *Fr. mod.*, janv. 1962, p. 64). Pour *romani*, il y a des hésitations : *Elle restait* LA ROMANIE ARDENTE (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 229). — Le synonyme *romanichel* est tout à fait francisé : *une romanichelle*.

Même des noms qui avaient traditionnellement un fém. particulier tendent à garder une forme commune aux deux genres : *esquimau*, par ex., ou *eskimo*, s'emploient pour *esquimaude* (§ 497). — UNE *Targui* (A. SARRAZIN, § 498, *a*, 2°).

Pour préciser le sexe lorsque les déterminants ne l'indiquent pas, on recourt à des périphrases avec *femme* (§ 504) : *Les* FEMMES HERERO *arborent encore les robes tombant jusqu'aux chevilles* (dans *Vivant univers*, juillet-août 1981, p. 17). — On trouve même parfois celles-ci avec un déterminant qui marque le genre : *Landrecourt était* [...] *secrètement marié à* UNE FEMME ESQUIMAU (L. DE VILMORIN, *Julietta*, cit. *Trésor*).

e) On observe aussi de l'hésitation, quand il s'agit de femmes, entre *un poison* ou *une poison* R4 ; — entre *une tatillon* et *une tatillonne*.

Pour *laideron* et *souillon*, voir § 486, *c*. — L'*Ac*. 1932 (moins claire en 2001) donne *une brouillonne* ; on trouve aussi *une brouillon* : QUELLE *brouillon que cette Hélène !* (CHÉRAU, *Prison de verre*, XI.)

f) D'autres noms encore, qui, traditionnellement, sont au masculin même à propos de femmes, reçoivent dans l'usage familier ou populaire le genre féminin : *une chef, une professeur*, etc. Cette façon de faire est en passe d'être officialisée. Cf. § 487, *c*.

R4 494 REMARQUE

Ceci est sans rapport avec le fait que *poison* dans son sens ordinaire a été fém. (comme son étymon, le latin *potio*) jusqu'au début du XVII[e] s. : SA DOUCE *poison* [de l'amour] *corrompt le sang, tant le mal nous enchante* (RONSARD, éd. V., t. I, p. 1). — Il est encore fém. dans certains dialectes.

495 Redoublement de la consonne finale.

En même temps que par l'addition d'un *e*, certains féminins se caractérisent dans l'écriture par le redoublement de la consonne finale du masculin.

a) Redoublement de ***l*** pour les noms en ***-el*** : *Colonel, colone*LLE. *Gabriel, Gabrie*LLE.

Pour les prénoms, le désir d'originalité fait que les fém. traditionnels sont concurrencés par des fém. en *-èle* : *Michèle* (fréquent), *Danièle, Emmanuèle*.

Gaël comme ethnique (nom ou adj.) fait au fém. *Gaële* : *Une population pastorale* GAËLE *et catholique* (L. BOLLE, dans la *Revue générale*, mai 1988, p. 19). — Le prénom s'écrit souvent *Gaëlle* (par ex. dans le *Monde*, 15 nov. 1988, p. 48), comme le prénom *Noëlle*, fém. de *Noël*.

b) Redoublement de ***n***.

1° Pour les noms en ***-en, -on*** : *Gardien, gardie*NNE. *Baron, baro*NNE.

EXCEPTIONS : *Un mormon, une mormon*E. — On donne parfois à *démon* un fém. *démon*E : § 487, *b*, 6°. — On écrit plus souvent *Lapon*E, *Letton*E, *Nippon*E, *Simon*E que *Lapo*NNE, etc.

Ex. de *Lapone* (ou *lapone* adjectif) : THÉRIVE, *Opinions littér.*, p. 19 ; A. ARNOUX, *Calendrier de Flore*, p. 336 ; J. BOREL, *Dépossession*, p. 204. — De *Laponne* : BELLESSORT, *Essai sur Volt.*, p. 176. — De *Lettone* (ou *lettone*) : BEDEL, *Traité du plaisir*, p. 161 ; MALRAUX, *Conquérants*, p. 34 ; A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 6 oct. 1951. — De *Nippone* (ou *nippone*) : LOTI, *Japoneries d'automne*, p. 98 ; FARRÈRE, *Onzième heure*, p. 308 ; MORAND, *Rond-point des Champs-Élysées*, p. 101 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 172 ; TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 467 ; BARTHES, dans *Tel quel*, automne 1971, p. 102 ; M. DUVERGER, dans le *Monde*, 30 nov. 1979 ; etc. — De *Nipponne* (ou *nipponne*) : LOTI, *op. cit.*, p. 101 ; FARRÈRE, *Civilisés*, VII.

2° Pour *chouan, Jean, paysan, Valaisan, Veveysan* : *Jean, Jea*NNE.

Les autres noms en *-an*, les noms en *-in* et *-ain* ne redoublent pas l'*n* : *Sultan, sult*ANE. *Faisan, fais*ANE. H1 *Orphelin, orphel*INE. *Châtelain, châtel*AINE. (Pour *malin*, voir § 496, *d*.)

Remarquez *daim, daine*, par assimilation avec les noms en *-ain*. Voir aussi H2.

Aujourd'hui, on dit *Un* ***gitan****, une gitane*. Mais on a dit *Un gitane, une gitane* et, auparavant, *Un gitano, une gitana*, comme en espagnol. Ces formes sont encore attestées au XX[e] s. : *Des* GITANES, *vêtus de loques écarlates, campèrent contre la grille du jardin* (MAURIAC, *Genitrix*, p. 189). — *L'attraction était un jeune* GITANE, *mince et beau* (M. E. COINDREAU, trad. de : Tr. Capote, *Harpe d'herbes*, p. 132). — *Un couple de* GITANOS [en Espagne] (GIDE, *Journal*, t. I, p. 295). — *Je voudrais trouver un déguisement original... peut-être m'habiller en* GITANA (DABIT, *Hôtel du Nord*, XXXII). — Comp. § 542, *b*.

3° Du point de vue de la prononciation, ces noms terminés au masculin par une voyelle nasale subissent deux modifications au féminin : apparition d'une consonne nasale [n] et dénasalisation de la voyelle. H2

[ɑ̃] → [ᴀ] : *sultan* [syltɑ̃], *sultane* [syltᴀn].

[ɔ̃] → [ɔ] : *lion* [ljɔ̃], *lionne* [ljɔn].

[ɛ̃] a deux aboutissements :

— [ɛ] dans les mots terminés par *-ain, -en* (et dans *daim*) : *Africain* [ᴀfʀikɛ̃], *Africaine* [ᴀfʀikɛn], *chien* [ʃjɛ̃], *chienne* [ʃjɛn], *daim* [dɛ̃], *daine* [dɛn] ;

— [i] dans les mots terminés par *-in* : *voisin* [vwᴀzɛ̃], *voisine* [vwᴀzin].

Pour ***sacristain et copain***, il y a eu confusion des finales, et les féminins sont *sacristine* et *copine* (langue familière).

H1 495 HISTORIQUE

Littré et le *Dict. gén.* signalent pour *faisan* un fém. *faisande*. Cette forme est sortie de l'usage. On dit *faisane*. Cf. M. Lenoble-Pinson, *Le langage de la chasse. Gibier et prédateurs*, p. 252.

H2 495 HISTORIQUE

La voyelle de la forme fém. était autrefois nasalisée, de là, le redoublement de *n* : *paysanne, lionne* pour [pɛizɑ̃nə], [ljɔ̃nə]. Quand, au XVI[e] s., la prononciation eut cessé de nasaliser la voyelle au fém., on garda cependant l'ancienne orthographe. Mais un mot comme *sultane*, dont l'emploi n'est pas antérieur au XVII[e] s., ne s'est jamais prononcé avec nasalisation de *a* ; de là l'orthographe rationnelle *sultane*.

Par la même confusion que pour *sacristain, daim* a eu un fém. *dine*, encore signalé par l'*Ac.* en 2001, quoiqu'il soit sorti de l'usage. Cf. M. Lenoble-Pinson, *Le langage de la chasse. Gibiers et prédateurs*, p. 69. — De même, *poulain* a connu un fém. régulier *poulaine* (*poullaine* en 1534 dans les *Chroniques du puissant roy Gargantua*, éd. Françon, p. 32) et un fém. analogique *pouline*, tous deux disparus. Le masc. *poulin* a existé aussi : +*Sans cette précaution, les jeunes* POULINS *se fatigueraient autour des* POULINES (BUFFON, cit. Littré).

Quidam, naguère prononcé [kidɑ̃] (d'où la graphie plaisante *un kidan* chez QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XVI), a eu un fém. analogique avec *sultan*, etc., *quidane*, lui aussi sorti de l'usage.

Sacristaine n'est pas inusité : LEMONNIER, *Vent dans les moulins*, XX ; BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 12 ; MAUROIS, *Art de vivre*, p. 180 ; H. WALTER, *Enquête phonologique et variétés régionales du fr.*, p. 139. [H3]

c) Redoublement du *t*.

1° Dans les noms en *-et* (sauf *préfet, sous-préfet*) : *Cadet, cade*TTE. (Mais *préfet, préf*ÈTE.)

2° Dans *chat, boulot, boscot* [R1], *sot* : *Cha*TTE, *boulo*TTE, etc.

Marmotte fém. de *marmot* est sorti de l'usage : § 487, R26. — Pour *linot*, *linotte*, voir § 484, R5.

Les autres noms en *-at, -ot* ne redoublent pas le *t* : *Avocat, avoca*TE. *Idiot, idio*TE. Au fém. traditionnel *rate*, « l'Académie des sciences a préféré *ratte* pour éviter toute confusion avec l'organe appelé *rate* » (Hanse), mais ni *rate* (cf. § 484, *a*, 2°) ni surtout *ratte* ne sont d'un usage très courant.

Du point de vue phonétique [R2] [o] du masc. s'ouvre au fém. dans les mots en *-ot* : [so], [sɔt] ; [idjo], [idjɔt].

d) Redoublement de l'*s* dans *métis* [metis], *méti*SSE [metis] ; *gros* [gʀo], *gro*SSE [gʀo:s] [R3] ; *profès* [pʀɔfɛ], *prof*ESSE [pʀɔfɛs], avec disparition de l'accent.

[H3] [495] HISTORIQUE
Déjà au XVIIe s. : cf. Wartburg, t. XI, p. 32.

[R1] [495] REMARQUE
Boscot, altération argotique de *bossu*, est parfois écrit *bosco*, et au fém. *boscote*. Comme bien des mots de cette origine, ce nom est peu usité hors de France (cf. R3).

[R2] [495] REMARQUE
Toutefois, *sot* et *gros* (*d*) se prononcent avec un o ouvert dans diverses régions : cf. § 26, R.

[R3] [495] REMARQUE
Gravos, altération argotique de *gros* (§ 192, *d*), se prononce [gʀavos] et s'écrit parfois au masc. *gravosse*, forme habituelle au fém. Tout cela est peu usité en dehors de France (cf. R1).

496 Remplacement de la consonne finale.

En même temps que par l'addition d'un *e*, certains féminins se caractérisent dans l'écriture par le remplacement de la consonne finale du masculin :

a) *f* → *v* : *Veuf, veu*VE.

Cela concerne aussi la prononciation. [R1]

b) *c* → *qu* (cf. § 93, *b*, 1°) dans *Franc* (nom de peuple), *Fran*QUE ; *laïc* (parfois : *laïque* [R2]), *laï*QUE ; *Frédéric, Frédéri*QUE ; *Turc, Tur*QUE. (En outre : *Grec, Gre*CQUE.)

Le *c* est muet dans *Franc*. Il se prononce [k] dans les autres masc.

c) *x* → *s* pour les noms en *-eux* (sauf *vieux* : § 498, *b*) et pour *époux* et *jaloux* : *Ambitieux, ambitieuse. Époux, épou*SE.

x → *ss* dans *roux, rou*SSE.

Le *x* est muet. Le fém. se caractérise phonétiquement par l'addition de [z] (écrit *s*) ou de [s] (écrit *ss*). [H1]

d) Cas particuliers.

Fils [fis] → *fi*LLE [fij]. *Loup* [lu] → *lou*VE [lu:v]. *Malin* → *mali*GNE ↓. *Canut* [kany], *canu*SE. [H2] *Loute* a eu le sens « amie, maîtresse » : *Tu ne lui diras pas que tu as une* LOUTE (Ch.-L. PHILIPPE, *Marie Donadieu*, II, 1).

Loute sert de fém. à *loup* dans la langue de la tendresse. Avec redoublement : *louloute*. — *Loute* a eu le sens « amie, maîtresse » : *Tu ne lui diras pas que tu as une* LOUTE (Ch.-L. PHILIPPE, *Marie Donadieu*, II, 1). [R3]

La langue pop. donne souvent à *malin* le fém. °*maline* (cf. § 545, *e*).

Sphinx (que l'on peut s'employer tel quel à propos d'une femme : cf. § 487, *b*, 6°) a un fém. ***sphinge***. Tantôt par référence à l'Antiquité : *Dieu bon et protecteur, le* SPHINX *égyptien* [à tête d'homme] *est très différent, dans sa conception, de la cruelle* SPHYNGE *grecque* [à buste de femme] (*Grand dict. enc. Lar.*). [H3] — [Sur une frise du temple d'Aphrodite] LA SPHINGE *levait sa croupe au niveau du cheval Pégase* (LOUŸS, *Aphrodite*, II, 1). — Tantôt à propos d'une femme, soit dans une comparaison : *Jocaste* [héroïne du roman, qui se passe au XXe s.] *ressemblait au Sphinx, qui est* UNE SPHINGE, *comme chacun sait, les seins…* (ARAGON, *Mise à mort*, p. 362) ; soit par métaphore : [De la reine de Saba, épouse de Salomon] *son sourire de* SPHYNGE *innocente, venue de si loin pour poser des énigmes et fermenter dans le lit d'un roi* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 331). — *Mon professeur de chant, une blonde teinte,* […] *qui* […] *revêtait* […] *la personnalité d'une* SPHYNGE *anglo-saxonne* (COLETTE et WILLY, *Claud. en ménage*, Pl., p. 491). — *Les anciennes courtisanes de Mégare, qu'on appelait des* SPHINGES (BARRÈS, *Voy. de Sparte*, 1906, p. 55). — Le sourire

[R1] [496] REMARQUE
En forgeant le fém. °*cheffe* (§ 487, *c*, 3°), les Québécois ont créé un type unique.

[R2] [496] REMARQUE
Le masc. *laïque* est constant pour le sens « partisan de la laïcité ».

[H1] [496] HISTORIQUE
Pour la manière dont on est passé de *ous* à *oux*, voir § 91, H3.

[H2] [496] HISTORIQUE
Fils, fille, loup, louve appartiennent au vieux fonds latin (*filius, filia, lupus, lupa*). L'évolution des masc. n'est pas régulière : *fils* a gardé à la fois le *l* (dans la graphie) du cas régime sing. (cf. § 8) de l'anc. fr. et aussi du mot lat. et le *s* du cas sujet, même dans la prononciation, mais [fi] a été longtemps usuel, surtout chez les ecclésiastiques : cf. MARTIN DU G., *Thib.*, t. I, p. 672. Comp. aussi : *Au nom du Père ; et du Fi ; et du Saint-Esprit* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 11). — L'anc. fr. *leu* (resté dans à *la queue leu leu*, ancienne formule des jeux des enfants) a été refait sur le fém. et a reçu dans l'écriture un *p* rappelant l'étymologie. — *Malin* a été tiré de *maligne*, jadis masc. et fém., empr. du lat. *malignus* : cf. § 545, H5. — *Canut*, « à Lyon, ouvrier des manufactures de soie » est d'origine inconnue. Il a eu une var. *canus*, d'où le fém.

[R3] [496] REMARQUE
Mais ce domaine, le genre ne coïncide pas nécessairement avec le sexe (§ 489, *b*) : *Mon cher loup* et *Mon bon louloup*, écrivait par ex. BALZAC à Mme Hanska (cf. Maurois, *Prométhée ou la vie de Balzac*, pp. 562 et 542, etc.).

[H3] [496] HISTORIQUE
On est un peu surpris que ce *Lar.* mentionne seulement la graphie avec *y*, qui n'est pas rare, sans doute, mais qui est critiquée au nom de l'étymologie : *sphinx* est un mot latin emprunté du grec σφίγξ ; tous deux sont fém., genre qui explique la forme lat. *sphinga*, plus tardive, de laquelle a été emprunté le fr. *sphinge*. – En fr., pour *sphinx*, le genre a été hésitant au XVIIe s.

ensorceleur, *etc..., etc... de la* SPHYNGE éternelle, *etc., etc... brillait* adorablement, *etc..., etc...* (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 82). [Parodie.] — *Christel est méprisante, c'est une princesse, lointaine, une* SPHINGE (GRACQ, *Beau ténébreux*, Pl., p. 115).

497 Addition d'une consonne.

En même temps que par l'addition d'un *e* dans l'écriture, quelques féminins se caractérisent aussi par l'addition d'une consonne dans l'écriture et dans la prononciation. H1

- Addition de ***t*** dans *chou* (fam.), *chou*TE ; *chouchou* (fam.), *chouchou*TE ; *favori, favori*TE ; *hobereau, hobereau*TE ↓ ; *rigolo* (fam.), *rigolo*TE. — Avec un double *t* : *coco* (fam.), *coco*TTE.

  Hobereaute est dans peu de dict. : *L'accoutrement de certaines* HOBEREAUTES *anglaises* (CURTIS, *Quarantaine*, p. 60). — *Ses manières de* HOBEREAUTE (M. TOURNIER, *Météores*, p. 202). — Autre ex. : LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 24. — JAMMES a employé *hoberelle* : *L'amour, les muses et la chasse*, III. — Pour *loute, louloute*, voir § 496, *d*.
- Addition de ***s*** [z] dans *Andalou, andalou*SE. — Avec un double *s* : *bêta, bêta*SSE. R1
- Addition de ***d*** dans *butor, butor*DE (vieilli) ; *Esquimau, Esquimau*DE (Damourette et Pichon, t. I, p. 303, note, signalent *esquimale* ; cf. aussi § 494, *d*). — *Bedeau* (qui a un fém. régulier, mais rarissime : *bedelle*, cf. *Trésor*) a un fém. *bedeaude* pour désigner des animaux de deux couleurs. R2 H2
- Addition de ***v*** dans *bailli, bailli*VE.
- Addition de ***n*** dans *mimi* (lang. enfantin), *mimi*NE.

H1 497 HISTORIQUE
Les fém. *Andalouse* et *baillive* s'expliquent par d'anciens masc. : *Andalous* (de l'esp. *Andaluz*), *baillif*. *Favorite* est empr. de l'ital. *favorita*. Les autres fém. sont analogiques (cf. R1). — *Champi* devrait, selon l'étymologie (suffixe *-is* : § 169, 43), s'écrire *champis*, fém. *champisse*. On avait le même suffixe dans l'anc. fr. *aprentis* (d'où *apprentissage*), qui a été altéré en *apprentif* (ressuscité par HUGO, *Cromw.*, Préf., Pl., p. 410 [en romain dans le texte en italique], et par E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 9), puis en *apprenti*. Il y avait des mélanges : *apprentif*, fém. *apprentice* dans le dict. de Furetière (1690), etc. Les formes anciennes et/ou des fém. correspondant aux formes anciennes (*apprentive, apprentisse*) subsistent dans les dialectes et parfois dans les fr. régionaux.

R1 497 REMARQUE
Le mot régional *champi* « enfant trouvé » hésite entre les fém. *champie, champise* (par ex. chez A. DAUDET, cit. *Trésor*) et *champisse*. Cf. H1.

R2 497 REMARQUE
Le *Trésor* ne connaît ce fém. que par les dict. du XIX[e] s. Cf. *cigales bédeaudes* (var. graphique signalée aussi par le *Trésor*) dans le *Monde*, 1[er] août 2003, p. 1.

H2 497 HISTORIQUE
Pour *faisan* → °*faisande*, voir § 495, H1.

498 Autres phénomènes.

En même temps que par l'addition d'un *e* dans l'écriture, certains féminins se caractérisent par d'autres phénomènes encore.

a) Noms prenant un accent grave au féminin.

1° Les noms en ***-er*** prennent un accent grave sur l'*e* ; phonétiquement, on a l'addition d'une consonne et l'ouverture de la voyelle : *berger* [bɛʀʒe], *bergère* [bɛʀʒɛʀ]. R

Les noms présentant le suffixe *-er* d'origine anglaise (§ 164, *b*) ne suivent pas cette règle ; cf. *dealer* au § 502, *a* ; *reporter* au § 502, *b*, 3° ; *speaker* au § 500 ; *supporter* au § 502, *b*, 3°.

2° Autres cas.

Touareg a un fém. *Touarègue* (surtout fréquent comme adjectif), ignoré du *Robert* 2001, qui, considérant *Touareg* comme le pluriel régulier de *Targui* (§ 538, *e*), ne mentionne que le fém. *Targuie* « ou plus rarement » *Targuia* (plur. *Targuiat*).

Ex., concernant aussi l'adjectif : *Langue* TOUARÈGUE (R. BAZIN, *Charles de Foucauld*, p. 374). — *Mœurs* TOUARÈGUES (*Petit Lar. illustré*, 1991, forme disparue en 2001). — *Rébellion* TOUARÈGUE (M.-P. SUBTIL, dans le *Monde*, 14 févr. 1992). — *Culture* TOUARÈGUE (H. CLAUDOT-HAWAD, dans la *Revue générale*, oct. 1993, p. 22). A — Mais : *Une croix* TARGUIE (J. PRASTEAU, dans le *Figaro*, 4 juin 1971). — *Targui* invariable (cf. § 494, *d*) : *Une* TARGUI (A. SARRAZIN, *Cavale*, I, 3).

Un bigouden [biguden] H1, *une bigoudène*, souvent *une bigouden* :

En ce temps-là, les petits Bigoudens et les petites BIGOUDÈNES *parlaient breton* (G. LAPOUGE, dans le *Monde*, 23 août 1975, p. 11). — *Rien ne pouvait plus arrêter* LA TÊTUE BIGOUDEN (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, IV). — *Bretonne en costume, avec la coiffe en long tuyau des* BIGOUDENS *qu'elle n'enlevait jamais* (OLIVIER-LACAMP, *Chemins de Montvézy*, p. 44). — Comp. § 547, *a*, 2° (adj.).

Un Ouzbek, une Ouzbèke (*Ac.* 2006).

b) Les noms en ***-eau*** [o] font leur féminin en *-elle* [ɛl] : *chameau, chamelle*. (Pour *hobereau* et *bedeau*, voir § 497.) — Un phénomène analogue s'observe dans *fou* [fu], *folle* [fɔl] ; *vieux* [vjø], *vieille* [vjɛj]. H2 — Notons en outre *beau-fils, belle-fille* (cf. § 503).

R 498 REMARQUE
De *P.-D. G.* [pedeʒe], sigle pour *président-directeur général*, a été tiré récemment un fém. *pédégère*, surtout plaisant. Voir *Rob.* 2001.

A 498 AUTRES EXEMPLES
Voir § 538, *e* et R6.

H1 498 HISTORIQUE
Ce mot d'origine bretonne a désigné d'abord la coiffe des femmes de la région de Pont-l'Abbé et il est aussi dans ce sens-là de genre et de graphie instables. — La prononciation parisienne [bigudɛ̃], adoptée par Warnant (*Dict. de la prononc. fr.*) et le *Robert* 2001, a peu de pertinence pour un tel mot.

H2 498 HISTORIQUE
Ces fém. s'expliquent par d'anciens masc. terminés par *l* : *chamel, fol, vieil*. Nous avons des restes de certaines de ces formes : voir § 46, *c*. Comp. aussi § 517, H.
À cause des différences de forme, de sens et de vitalité, *demoiselle* ne peut plus être considéré comme le fém. de *damoiseau*. Cf. § 485, *b*, 3°.

B. Addition et modification de suffixes

499 Suffixe -esse. H1

a) Sans modification du masculin (sauf la chute de l'*e* final).

1° Dans la langue courante.

âne	drôle	mulâtre ↓	prince
borgne ↓	druide	notaire ↓	sauvage ↓
bougre (fam.)	faune ↓	ogre	Suisse ↓
chanoine	gonze (très fam.)	pair ↓	tigre
comte	hôte ↓	pape R1	traître ↓
contremaître ↓	ivrogne ↓	pauvre ↓	type ↓ (fam.)
diable	maître ↓	prêtre	vicomte

Contremaîtresse, parfois *contredame* : VAN DER MEERSCH, *Compagne*, p. 65 ; dans le *Monde*, 19 sept. 1975, p. 26 (à Villefranche-sur-Saône).

Notairesse « femme de notaire », lui-même fort vieilli (§ 485, *b*, 2°), avait une variante *notaresse*, fréquente chez BALZAC (*Birotteau*, XII ; etc.).

Pairesse n'existe que pour « femme ayant le titre de pair » et « épouse d'un pair ». (Pour *sans pair*, § 489, R7).

2° Un certain nombre des noms cités ci-dessus ont en concurrence un autre féminin, semblable au masculin (conformément à la règle du § 493).

- *Une **borgne*** (moins dépréciatif que *borgnesse*) : *Vous aurez affaire à une* BORGNE (Y. GANDON, *Captain Lafortune*, p. 38). — *Borgnesse* est assez rare : *Je suis une* BORGNESSE (VAILLAND, *Bon pied bon œil*, II, 3).
- *Une **faune*** est dans Littré (qui ignore *faunesse*, lancé par les romantiques).
- *Une hôte* : § 493, *b*, 2°.
- *Une **ivrogne*** : *À t'entendre, [...] on dirait que je suis une vieille* IVROGNE (Cl. SIMON, *Herbe*, p. 177).
- Pour ***maître*** (ou *maitre* : § 104, *b*, 2°), il est exceptionnel de le trouver comme forme fém. (c'est-à-dire avec des adj. ou des déterminants fém.) ; pourtant, FLAUB., dans ses lettres à Sand, emploie les appellations de *chère maître, chère bon maître, chère et vaillant maître* (cf. *Corresp.*, t. III, p. 300 ; t. IV, pp. 7, 210, 212 et *passim*). — Ce qui est fréquent, c'est que l'on se serve de la forme masc. *maître* à propos de femmes. En se spécialisant dans le sens « femme avec qui on a des rapports sexuels en dehors du mariage », *maîtresse* devenait difficile, voire impossible, dans ses autres emplois (sauf dans *maîtresse d'école*) : *Sa femme fut le* MAÎTRE (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 1). — MAÎTRE *merveilleux, elle communiquait sa passion à ses élèves* (SIEGFRIED, dans le *Figaro littér.*, 5 avril 1952). — Même appliqué aux choses (c'est-à-dire quand disparaissent les dangers d'une fausse interprétation), *maître* concurrence *maîtresse* : *La conception scandinave du bien public [...] n'y règne pas en* MAÎTRE (Emm. TODD, *Le fou et le prolétaire*, p. 130). R2 — *Une grande puissance entend se démontrer aussi* MAÎTRE *de l'escalade que du contrôle* (A. GLUCKSMANN, *Cynisme et passion*, p. 151) [emploi qui se rapproche de l'adjectif].
- *Une **mulâtre*** se dit parfois, constatent le *Robert* et d'autres dict.
- *Une **pauvre*** : *C'est une* PAUVRE, *dit le sergent* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, 1). — *J'ai l'air d'une petite* PAUVRE *à tes pieds* (LOUŸS, *Aphrodite*, II, 7). — *Tout ce récit a été dit d'une voix larmoyante de petite* PAUVRE (COURTELINE, *Paix chez soi*, IV). — *Vivre comme une* PAUVRE (PLISNIER, *Faux passeports*, p. 77). — *La petite* PAUVRE *de Saint-Saulve* (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 33).
- *Une **sauvage*** est plus fréquent qu'*une sauvagesse* R3 : *Voilà une petite* SAUVAGE *qui n'a pas l'air trop rébarbatif* (MUSSET, *Barberine*, III, 1). — *Je suis ici une nouvelle venue, une vraie* SAUVAGE (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 162). — *Elle s'habille comme une* SAUVAGE (ZOLA, *Faute de l'abbé Mouret*, I, 9). — *J'étais une* SAUVAGE (GREEN, *Autre*, p. 235). — *Tu es comme une* SAUVAGE (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 92). Etc. — On dit aussi *une sauvageonne* : § 500.
- *Une **Suisse***, plus rare qu'*une Suissesse* dans la langue soignée : *Cette femme était une* SUISSE *italienne* (R. GRENIER, *Maison place des Fêtes*, p. 140).

H1 499 HISTORIQUE

Ce suffixe (du latin vulg. *-issa*, d'origine grecque) était la marque ordinaire du fém. des noms en anc. fr. : *singesse*, par ex., a été courant jadis.

R1 499 REMARQUE

Papesse est d'une application réduite : cf. § 485, c, 1° et H6.

R2 499 REMARQUE

Ex. de *en maîtresse* : *L'ignorance, l'incertitude, la contradiction, la fable régnaient partout en* MAÎTRESSES (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 20). — Autre ex. : BRUNOT, *Hist.*, t. III, p. 18.

R3 499 REMARQUE

Au Québec, *une sauvagesse*, « une Indienne » : ex. dans Seutin-Clas. Cet usage, critiqué, est en recul (vieilli, « sauf comme terme d'insulte », Poirier, p. 449).

- *Une **traître*** (ou *traitre*, § 104, *b*, 2°) est de la langue familière : *Ici a été fusillée une* TRAÎTRE, *qui se vendait aux Boches* (B. BECK, *Léon Morin, prêtre*, p. 157). — *Il l'appela profiteuse, vendue*, TRAÎTRE, *criminelle* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 347). R4
- *Typesse* est de niveau plus vulgaire que *type*. « *Bonne femme* figure assez bien le féminin de *type* » (*Rob., Suppl.*, 1970, s. v. *femme*).

3° On peut ajouter quelques féminins plus rares en *-esse*.

Boyesse « servante indigène » dans le fr. d'Afrique : R. MARAN, *Batouala*, p. 65. Cf. *Inventaire des particular. lexic. du fr. en Afr. noire*.

Bufflesse : § 484, *a*, 2°.

Centauresse, en termes de mythologie : *On y voyait des* CENTAURESSES *montées par des étalons* (LOUŸS, *Aphrodite*, II, 1). — Autres ex. : FRANCE, *Orme du mail*, IV ; GIRAUDOUX, *Siegfried*, II, 1. — Au fig. : *La fille d'Éva, Amédée, petite* CENTAURESSE *hardie et intraitable qui galope à douze ans avec les gardians de son père* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 30 juillet 1970).

Cheffesse existe dans la langue populaire. Aussi à propos de la Polynésie : *Un collier à trois rangs de petites coquilles blanches, don de la* CHEFFESSE (LOTI, *Mariage de Loti*, I, 42). — *Une des filles de la* CHEFFESSE *Arii Taimai Salmon* (DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 116).

Clownesse [klunɛs] passe pour rare dans la plupart des dict. Le fém. est assez souvent péjoratif : *Un tas de* CLOWNESSES *mystiques qui se mettent la tête en bas et prient à pieds joints* (HUYSMANS, *Là-bas*, L. P., p. 70). — *Elle évoque* [...] *l'idée d'une* CLOWNESSE *débraillée de mi-carême* (WILLY et COLETTE, *Claud. s'en va*, p. 228). — Autre ex. : VERHAEREN, *Villes tentacul.*, Spectacles. — Non péjoratif : *Il lui parut facile d'imiter une* CLOWNESSE *qui, de sa jambe, envoyait au lustre le chapeau d'un Monsieur* (A. BAILLON, *Hist. d'une Marie*, p. 67). A1 — On dit souvent, au sens propre, *une femme clown*.

Consulesse « femme de consul » : LYAUTEY, *Lettres de jeunesse*, p. 163 ; FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 130 ; MAUROIS, *Lélia*, p. 265.

Félibresse : *Nouveau Lar. illustré*, etc. ; A. BERRY, dans *Hist. des litt.*, t. III, p. 1501.

Larronnesse, parfois attesté encore dans la littérature : *Elles* [= des chattes] *s'entendent comme deux petites* LARRONNESSES (J. LAURENT, *Dimanches de Mlle Beaunon*, p. 218). A2 — Quelques dict. signalent *larronne*, qui n'est guère plus fréquent. Mais *larron* lui-même a vieilli, sauf dans certaines expressions (pour lesquelles le fém. est rarement utile).

Mairesse « femme du maire » : L. HALÉVY, *Abbé Constantin*, VI ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 24 (comme créé par la servante Françoise) ; BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1403 ; GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 482 ; — « femme exerçant les fonctions de maire » : BEDEL, *Jérôme 60° lat. nord*, VII ; BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 395 ; Al. CLÉMENT, dans le *Monde*, sélection hebdom., 7-13 mars 1968.

Qu'une MINISTRESSE *jouât les Messalines, ils l'admettraient d'autant moins que le maroquin ne saurait échoir qu'à des femmes d'un âge canonique* (AYMÉ, *Silhouette du scandale*, p. 91). — *Toute l'université unie contre une* MINISTRESSE *qui veut faire triompher sa réforme* (GREEN, *Bouteille à la mer*, p. 440).

Peintresse est senti comme ironique ou péjoratif par l'usager ordinaire. H2 Ces nuances sont pourtant absentes dans les ex. suivants : APOLLIN., *Chron. d'art*, p. 39 ; THÉRIVE, dans le *Temps*, 11 févr. 1937 ; BILLY, *Narthex*, p. 97 ; G. SADOUL, dans les *Lettres franç.*, 7 févr. 1947 ; CLAUDEL, *Journal*, t. I, p. 913 ; PIEYRE DE MANDIARGUES, cité par Kanters, dans le *Figaro litt.*, 21 mai 1971. — Littré signale une application particulière : celle qui fait de la peinture sur porcelaine (dans les écoles professionnelles de Paris). R5

Un quaker [kwɛkœʀ], *une quakeresse* [kwɛkʀɛs].

Singesse désigne rarement un singe femelle (on dit *guenon*) : J. ANGLADE, *Voleur de coloquintes*, p. 145. — On le trouve un peu plus souvent au figuré : *C'était vraiment une délicieuse petite* SINGESSE (A. DAUDET, *Port-Tar.*, II, 3). — *Un trémoussement hideux de singes et de* SINGESSES *ivres* (MONTHERL., *Le chaos et la nuit*, p. 264). [Emploi attesté plusieurs fois chez Montherlant.] — Voir aussi COLETTE, *Retraite sentimentale*, Sel., p. 56.

À cela s'ajoutent d'autres noms plus rares encore, certains archaïques : *apothicairesse, bonzesse* R6 (ou *bonzelle*), *câpresse, jésuitesse, ladresse, merlesse* (§ 484, *a*, 2°), *minimesse, moinesse* (§ 503), *piffresse, satyresse, seigneuresse* (§ 502, H10), *stewardesse* (ou *-ess*), *Turquesse, vidamesse*. R7

R4 499 REMARQUE
Comp. l'adj. au § 549, *a*. — Pour l'expression *en traître*, voir § 345, *b*.

A1 499 AUTRES EXEMPLES
BARRÈS, *N'importe où hors du monde*, p. 211 (avec la graphie anglaise *clowness*) ; BILLY, *Narthex*, p. 249 ; P. GUTH, dans *Rob.*

A2 499 AUTRES EXEMPLES
CHAT., HUGO, RICHEPIN, cit. *Trésor*.

H2 499 HISTORIQUE
Chez LA F., C., Rémois, *la peintre* est la femme d'un peintre.

R5 499 REMARQUE
Dans un sens analogue (sur faïence), on dit °*peinteuse* à Quimper (commun. J.-P. Colignon), ce qui suppose un masc. *peinteur*, qui a existé en anc. fr.

R6 499 REMARQUE
Ex. concernant une Japonaise : *Auteurs comme la* BONZESSE *Jakucho Setouchi* (dans le *Monde*, 31 oct. 2003, p. 17).

R7 499 REMARQUE
Patronnesse, ordinairement *dame patronnesse*, emprunté à l'anglais, ne correspond pas, quant au sens, au masc. *patron*.

b) Avec modifications du masculin. H3

abbé, abbesse
devin, devineresse
diacre, diaconesse
dieu, déesse
doge, dogaresse
duc, duchesse
nègre, négresse
poète, poétesse
prophète, prophétesse.

Voir aussi § 502, *c*.

H3 499 HISTORIQUE

Devineresse a été d'abord le fém. de *devineur* (cf. § 502, *c*). *Diaconesse* et *dogaresse* ont été empruntés, l'un au latin (lui-même du grec), l'autre à l'ital. de Venise.

500 Autres suffixes.

-ine dans *héros, héroïne* ; *feuillant, feuillantine* ; *speaker* [spikœR], *speakerine* R1 [spikRin] ; *trappiste, trappistine* ; *tsar, tsarine* ; *gosse, gosseline* (pop.) [beaucoup plus rare que *une gosse*, § 493] ; *margrave, margravine* (plus souvent *une margrave*, selon le § 493) ; *Victor, Victorine* ; *Jacques, Jacqueline* et d'autres prénoms.

-ette dans *merle, merlette* (§ 484, *a*, 2°) ; *beur, beurette* (on trouve aussi *une beur* ou *une beure*, cf. *Rob.* 2001) ; *Yves, Yvette* ; *Henri, Henriette* et d'autres prénoms.

Dans le sens assez récent « personne âgée de plus de 50 ans » (antérieurement, catégorie sportive), *senior* (ou *sénior* : § 103, *a*, 4°) a parfois un fém. *seniorette*, par ex. dans Chr. COLLANGE, *Nous, les belles-mères*, p. 163. R2 — En outre, *snob, snobinette* (§ 494, *a*).

-otte dans *Charles, Charlotte*. [*Charlot* n'est qu'une forme hypocoristique de *Charles*.]

-onne dans *buffle, bufflonne* (§ 484, *a*, 2°) ; *sauvage* R3, *sauvageonne* :

Il se mit à ironiser et à parler plaisamment des SAUVAGEONNES *qui rêvent automobiles et bals de préfecture* (AYMÉ, *Gustalin*, p. 134). A

-ie dans des prénoms : *Émile, Émilie* ; *Léon, Léonie* ; etc.

-taine dans *chef, cheftaine*.

Ce fém., usuel dans le vocabulaire du scoutisme (depuis 1933, commun. B. Pitti), est rare ailleurs : *Une* CHEFTAINE *Sioux* (R. DAILLIE, trad. de : H. James, *Princesse Casamassima*, p. 371). H — Pour le fém. de *chef*, voir aussi §§ 487, *c*, 3° ; 496, R1 ; 499, *a*, 3°.

-aise dans *Basque, Basquaise*. (On dit aussi *une Basque*.)

-esque dans *Maure, Mauresque* (qui s'employait aussi comme masc.).

-ide dans *sylphe, sylphide* ; *gnome, gnomide* ; *triton* (mythologie), *tritonide*.

Ces deux derniers fém. sont très rares ; rarissimes aussi *tritonne* (BOURGES, *Les oiseaux s'envolent*..., Biblioth. Plon, t. I, p. 78) et *tritonesse* (E. FARAL, dans *Romania*, 1953, p. 478).

Voir aussi certains ex. du § 501, *b*.

R1 500 REMARQUE

On a eu aussi *speakeress* à l'anglaise : H. LAESER, *Lettres vaudoises*, p. 69 (texte de 1934).

R2 500 REMARQUE

Pour la catégorie d'âge chez les sportifs, les dict. généraux sont muets quant au fém. ; de même pour *junior*. Hanse exige *une junior* (sans doute à cause de l'origine doublement étrangère : du latin via l'anglais, cf. § 566, H2). Mais le fém. *seniore* est attesté dans le *Dict. de la langue des sports* de Petiot et nous avons relevé des ex. de *seniore* et de *juniore* dans la presse : voir notamment § 559, R4.

R3 500 REMARQUE

Sauvageon « garçon sauvage » est rare : ex. de R. BAZIN dans la *Mode illustrée*, 23 févr. 1890, p. 64. — ZOLA écrit *Ce sauvageon* à propos d'une fille (*Terre*, I, 3) ; c'est un emploi métaphorique de *sauvageon* « arbre venu naturellement ». Comp. § 486, *c*.

A 500 AUTRES EXEMPLES

ZOLA, *Bonheur des D.*, V ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 749 ; TROYAT, *Tendre et violente Élisabeth*, p. 49. § 499, *a*.

H 500 HISTORIQUE

Emprunt, avec féminisation de la forme et du sens, à l'anglais *chieftain* « chef de clan », que le scoutisme anglais n'a jamais employé pour une cheftaine (mais bien *captain*) [commun. B. Pitti]. Le mot anglais est emprunté de l'anc. fr. *chevetai(g)ne* ou *chevetain* (du lat. *capitaneus*, d'où aussi *capitaine*). — Sans influence anglaise, CHAT., *Mém.*, I, VII, 5, parle du *cheftain frank* [= *franc*] *Khilpérick*. On a dit à Lyon *cheftaine* pour une femme dirigeant un service de bienfaisance : cf. Wartburg, t. II, p. 255.

501 Suppression ou substitution de suffixes.

a) Suppression H1 dans *canard, cane* ; *compagnon, compagne* ↓ ; *dindon, dinde* ; *cochon, coche* (§ 503) ; *loup-cervier, loup-cerve* ; *mulet, mule*. De même : *rousseau, rousse* ↓ ; *vieillard, vieille* ↓.

La langue littéraire emploie parfois ***compagnonne***, souvent péjoratif : *Une duègne, affreuse* COMPAGNONNE (HUGO, *R. Blas*, IV, 7). — *La* [chambre] *tannée reçut la Duègne, comme assortie à l'âge de la* COMPAGNONNE (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, V). — *Sa* COMPAGNONNE (BLOY, *Femme pauvre*, p. 269). — *Ce qu'il lui faut, ce sont ses bois, son travail de charbonnier, sa liberté. Sa liberté !... C'est une rude* COMPAGNONNE... (CHÉRAU, *Séverin Dunastier*, p. 224.)

On trouve parfois °*roussotte* (COLETTE et WILLY, *Claud. en ménage*, Pl., p. 400 ; FRAPIÉ, cit. *Trésor* ; APOLLIN., *Hérésiarque et Cie*, Que vlo-ve ?), °*roussiotte* (HUYSMANS, cit. *Trésor*), avec d'autres suffixes (cf. *b*). Comp. § 550, *c*.

L'*Ac.* 1935 ne donne pas ***vieillarde***. Ce fém., selon Littré, est « employé seulement avec une nuance de mépris dans le style moqueur et satirique » : *Les oliviers regardent passer dans leur auto des* VIEILLARDES *peintes* (MAURIAC, *Province*, p. 21). — *Avant six mois, je t'aurai cassée comme une* VIEILLARDE (SARTRE, *Mouches*, II, 1). — *Phèdre n'est pas une* VIEILLARDE *se traînant aux pieds d'un gigolo* (GUTH, *Naïf aux 40 enfants*, p. 219). — *Dans les traits de l'hilare* VIEILLARDE (GREEN, *Malfaiteur*, p. 61). — *Courir au chevet d'une* VIEILLARDE *Picolet, c'était déjà répudier l'époux Fallien* (NOURISSIER, *Hist. franç.*, p. 118). — *Vieillarde* ne se prend pas toujours en mauvaise part : *La mort de la première*

H1 501 HISTORIQUE

Si nous parlons de suppression de suffixe, c'est d'après le sentiment de l'usager actuel. En réalité, les masc. dérivent d'autres formes masc. — C'est le cas de *dindon*. On a dit d'abord °*un dinde*, qui existe encore dans les fr. régionaux, en France et au Canada : LE *dinde mâle* (J. RENARD, *Journal*, 15 avril 1902). Voir aussi FLAUB., *M*me *Bov.*, II, 10. — *Dinde* est, selon le genre, une réduction de *coq d'Inde* ou de *poule d'Inde* (comp. § 477, *c*), *Inde* représentant l'Amérique. (Avant cela, ces locutions ont désigné la pintade, venue d'Asie.) — °*Coq d'Inde* subsiste aussi en fr. régional : GENEVOIX, *Raboliot*, IV, 2 (*cô d'Inde*) ; POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, 1951, p. 132 ; H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 82 (*coq-dinde*). En outre, au Québec, *un dinde* « une personne bête ou vaniteuse ». Cf. Boulanger, s. v. *coq d'Inde*. — Synonyme : °*poulet d'Inde* dans CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, Préf. — Dans la région de Lyon, c'est le fém. qui est suffixé : °*un dinde*, °*une dindonne* (cf. *Revue de linguist. rom.*, janv.-juin 1978, p. 169).

prieure, VIEILLARDE *sainte,* [...] *est d'une grande beauté* (KEMP, dans les *Nouv. littér.,* 17 nov. 1949). — *Ce sont les grandes* VIEILLARDES *solitaires, qui constituent la couche la plus défavorisée de la population* (BEAUVOIR, *Vieillesse,* p. 279).

On pourrait citer ici *goujat, gouge,* si on les prend dans le sens « valet » (par ex., FLAUB., *Sal.,* IX ; GIDE, *Journal,* 27 janv. 1931, *goujat de ferme*) et « servante » (fréquent chez MAURIAC comme mot du Sud-Ouest : *Anges noirs,* Prol., etc.). — Dans le fr. commun, *goujat* s'est fort éloigné de ce sens et *gouge* ne s'emploie plus, même au sens « femme de mauvaise vie » (qu'on a notamment chez BAUDEL., *Fl. du m.,* Danse macabre).

b) Substitution H2 de suffixes ou de finales dans *chevreau, chevrette ; chevreuil, chevrette ; lévrier, levrette ; péquenot* (fam.), *péquenaude* ↓ ; *perroquet, perruche* (§ 484, R5) ; *pierrot, pierrette ; poney, ponette ; salaud* ↓, *salope* (vulg.) ; *serviteur, servante.* — On peut y joindre *roi, reine ; neveu, nièce.* R1

Ainsi que des anglicismes comme *un sportsman* [spɔʀtsman], *une sportswoman* [spɔʀtswuman] (de même *tennisman* R2, etc.) ; *un barman, une barmaid* [baʀmɛd]. — En outre (pour *a* et *b* et aussi pour le § 487), des mots restés tout à fait étrangers : *signore, signora* ou *signorina ; señor, señora* ou *señorita ; mister, mistress* ou *miss ; maharajah* (*-djah*), *maharani* (*-né*) ; *chah* (*shah, schah*), *chahbanou ; cheik, cheikha* (dans le *Monde,* 19 déc. 1997, p. 5) ; *goï, goïa* (ou *goy, goya*). — Fém. à la française : *Une fille goye* (DUHAMEL, *Jardin des bêtes sauvages,* XVII). R3

*

- ***Péquenot*** (ou *pèquenot* : cf. § 103, *a,* 2°), mot peu usité hors de France, est parfois écrit *-aud* ; le fém. *péquenotte* est très rare.
- ***Salaude*** a été attesté ; il est encore chez BLOY : *Aux salauds et aux* SALAUDES (cit. *Trésor*), et chez MAC ORLAN : *Cette* SALAUDE *de Maria Konstantinoska* (*Cavalière Elsa,* XVII). D'après *salope, salaud* était souvent écrit *salop* au XIX[e] s., graphie devenue rare : voir pourtant M. OLIVIER-LACAMP, *Chemins de Montvézy,* p. 198.

Jadis, ***gouverneur*** avait pour fém. *gouvernante,* aussi bien pour la personne qui s'occupe de l'éducation des enfants que pour certaines hautes fonctions : *L'absolutisme de Charles Quint s'était exercé avec une certaine souplesse à laquelle contribuèrent les* GOUVERNANTES *générales Marguerite d'Autriche et Marie de Hongrie* (G.-H. DUMONT, *Belgique hier et aujourd'hui,* p. 32). Les emplois actuels de *gouverneur* s'accommodent mal de ce fém. ; le mot est devenu épicène, à moins que *gouverneure* ne parvienne à s'imposer (§ 487, *c,* 4°). Dans le premier sens mentionné plus haut, *gouvernante* a comme équivalent masc. *précepteur,* quoique *préceptrice* existe. Un autre sens de *gouvernante* ne s'applique qu'à des femmes : « celle qui est chargée de s'occuper d'une personne seule (par ex. d'un curé) ».

Avant-coureur présente un cas particulier. En principe (cf. § 250), le nom, qu'il soit attribut ou apposition, ne s'accorde pas en genre, surtout s'il s'agit de choses, avec les noms auxquels il se rapporte ou se réfère. Les ex. suivants sont en accord avec ce principe : *Une séparation est l'*AVANT-COUREUR *de l'abandon* (BALZAC, *Illus. perd.,* Pl., p. 599). — *Les Indiens voient dans les abeilles les* AVANT-COUREURS *de la race blanche* (MICHELET, *Insecte,* Note 16). — *Une première paix. /* AVANT-COUREUR *de la paix éternelle* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deux. vertu,* p. 229). — Cependant, peut-être, selon les époques H3, parce que *avant-coureur* a été d'abord un nom de personne et parce qu'il se confond à peu près avec un adjectif quand il est attribut sans article ou juxtaposé sans pause comme une épithète, *avant-coureuse* se trouve parfois : *La crise de conscience grinçante* AVANT-COUREUSE *de la panne des occidentaux* (CENDRARS, cit. *Trésor*). — *Cette première rencontre,* AVANT-COUREUSE *de tant d'autres* (Al. DAVID-NÉEL, *Voy. d'une Paris. à Lhassa,* 1972, p. 31). — *Ces premières craquelures* AVANT-COUREUSES *du vieillissement* (BUTOR, *Modification,* 10/18, p. 27). — *Une exception,* AVANT-COUREUSE *je veux le croire* (M. COHEN, *Nouv. regards sur la langue fr.,* p 149). — Plus fréquemment, on lui donne, avec un autre suffixe, la forme *avant-courrière* R4 : *Ces frémissements précurseurs, ces brises* AVANT-COURRIÈRES (Al. DUMAS, *Viva Garibaldi !* p. 54). — *L'édition plus ample que je prépare et dont celle-ci est l'*AVANT-COURRIÈRE (BÉDIER, cit. *Rob.*). — *La saison* AVANT-COURRIÈRE *de l'hiver* (SABATIER, *Noisettes sauvages,* p. 294). — *Les brumes sont les* AVANT-COURRIÈRES *de l'automne* (*Ac.* 2001). — *Une ombre* AVANT-COURRIÈRE *de la nuit* (*ib.*).

H2 501 HISTORIQUE

Si nous parlons de substitution de suffixe, c'est d'après le sentiment de l'usager actuel. La réalité historique est souvent différente : par ex., *levrette* est la forme contractée de *levrerette* (GACE DE LA BUIGNE, 8956), dérivé en -*ette* (§ 500) de *lévrier* ; *reine* vient du lat. *regina,* dérivé en -*ina* (cf. -*ine,* § 500) de *rex,* accusatif *regem* (> *roi*). — *Neveu* vient du lat. *nepos.* Le fém. du lat. class. *neptis* a été concurrencé en lat. vulg. par des formes plus nettement fém. comme *neptia* > *nièce.* — *Salaud* est un dérivé de *sale* + suffixe -*aud* ; pour *salope,* l'explication le plus souvent reçue en fait un composé : *sale hoppe* (= *huppe*). — Pour *péquenot* (radical d'origine discutée), on hésite entre deux suffixes homophones au masc. — Pour *sacristine* et *copine* (§ 495, *b,* 3°), on peut parler vraiment de confusion de finales. — *Bravo,* fém. *brava* : § 536, H1.

R1 501 REMARQUE

Pouliche n'est pas le fém. de *poulain* : une pouliche est une jeune jument, mais qui n'a plus l'âge d'un poulain (lequel peut être une femelle).

R2 501 REMARQUE

Pseudo-anglicisme : cf. § 187, *b.*

R3 501 REMARQUE

M. Lenoble-Pinson a relevé pour *torero* deux fém. : *une torero* et *une torera* (*Mettre au féminin* [cf. bibliogr. ci-dessus, § 487, c], p. 74).

H3 501 HISTORIQUE

Avant-coureuse est bien attesté au XVI[e] s. ; voir Huguet, qui cite notamment : *Ce que nous disons craindre principalement en la mort, c'est la douleur, son* AVANT-COUREUSE *coustumiere* (MONTAIGNE).

R4 501 REMARQUE

La rareté du masc. *avant-courrier* légitime la formule selon laquelle *avant-courrière* sert de fém. à *avant-coureur.*

502 Noms en *-eur*.

a) Les noms dérivés d'un mot français (d'ordinaire un verbe, parfois un nom H1) au moyen du suffixe ***-eur*** [œʀ] font leur féminin en ***-euse*** [øz]. H2

*Chanteur, chant*EUSE (cf. *b*, 3°) ; *coiffeur, coiff*EUSE ; *dormeur, dorm*EUSE ; *buveur, buv*EUSE ; — Dérivé d'un nom : *basketteur, basket*EUSE.

EXCEPTIONS : certains féminins en *-eresse* (cf. *c*) ; *émetteur, émettrice* (d'après *b*, 3°). — Exceptions apparentes : *éditeur, inspecteur*, etc. (cf. *b*, 1° et H3).

Connaisseur, dérivé de *connaître*, a légitimement un fém. *connaisseuse* : *La duchesse, l'ayant embrassée, l'examinait en* CONNAISSEUSE, *intéressée* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 2). — *Mme Dominique Auclères est une* CONNAISSEUSE *remarquable de tout ce qui touche à l'Autriche* (M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 11 août 1969). A1 Voir aussi § 548, *a*. — Pourtant, *connaisseur* se dit souvent d'une femme, sans doute parce que l'on fait abstraction de son sexe (cf. § 487, *b*, 5°), plutôt que par assimilation au type *successeur* (cf. *e* ci-dessous) : *Vous êtes* CONNAISSEUR *en bonne cuisine, madame Daigne* (MARTIN DU G., *Vieille Fr.*, VII). — *Grande admiratrice et fort bon* CONNAISSEUR *de Marcel Légaut* [...], *Thérèse De Scott* [...] (L. RENWART, dans *Vie consacrée*, sept. 1989, p. 327).

Vainqueur, sauveur, voir §487, *b*, 7°; *mineur* (de *mine*), *souteneur* : § 485, *c*, 1° ; *avant-coureur*, § 501, *b*.

Noms en *-eur* qui ne dérivent pas d'un autre mot français : *gouverneur* [du lat. *gubernator*, cf. *Trésor*], voir § 501, *b* ; *procureur*, voir *b*, 3° ci-dessous. — *Sauveteur* n'est ni emprunté du latin, comme les mots du *b*), ni dérivé de *sauver*, mais tiré de *sauvetage* (cf. § 169, R2). S'il fallait lui donner un fém. (cf. § 487, *b*, 7°), *sauveteuse* serait assez naturel.

Certains noms ayant la finale anglaise *-er* prononcée [œʀ] adoptent le fém. fr. *-euse* : *sprinter, dealer* (parfois écrits *-eur*, il est vrai), *sprinteuse, dealeuse* (dans une série policière fr., télévision belge, 10 juin 1999). — Comp. *reporter* et *supporter* dans le *b*).

b) Noms en ***-teur*** qui ne présentent pas le suffixe *-eur*.

1° Règle générale. Ces noms font leur féminin en ***-trice*** H3, soit que le suffixe masculin soit *-ateur* : ***animateur, anima*TRICE** ; — soit que le mot ne soit pas dérivé sur un verbe ou un nom français : ***directeur, direc*TRICE** ; ***instituteur, institu*TRICE**.

2° Cas particuliers.

Amateur, selon la règle générale, aurait *amatrice* comme fém. H4 Littré, après avoir jugé celui-ci bon et utile, note, dans son *Suppl.* : « Ce mot s'emploie difficilement à cause du bas calembour qu'il suscite. » Les attestations contemporaines n'abondent pas en effet : *De Brosses fut étonné de rencontrer en Italie un assez grand nombre de femmes extrêmement instruites, non pas des* AMATRICES *comme les aimables maîtresses de maison qui tenaient en France salon littéraire, mais des professeurs d'Universités munies de tous les parchemins officiels* (Y. BÉZARD, dans Ch. de Brosses, *Lettres famil. sur l'It.*, 1931, t. I, pp. XLII-XLIII). R1 — *Un des deux cabarets a organisé* [...] *une soirée consacrée aux* AMATRICES [des strip-teaseuses non professionnelles] (SIMENON, *À l'abri de notre arbre*, p. 135). — *Elle a été « élue » meilleure chanteuse* AMATRICE (dans le *Monde*, 9 sept. 2005, p. 1). — Mais peut-être l'appui que donnent à cette forme les recommandations officielles (cf. § 487, *c*, 3°) va-t-il favoriser sa diffusion. — Selon la tradition dominante, le masc. s'emploie tel quel pour les femmes : *La duchesse fit acheter des plantes exotiques et se porta pour* GRAND AMATEUR *de botanique* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Du moins Mme Dupuis était-elle* UN AMATEUR *du premier ordre* [parmi des amateurs des deux sexes] (GUÉHENNO, cit. *Trésor*). — *Elles* [= d'autres jeunes filles] *travaillaient en* AMATEURS [dans leurs études] *tandis que j'avais passé professionnelle* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 178). — *Elle est* AMATEUR *de bijoux anciens* (*Ac.* depuis 1992). — Juxtaposé à un nom fém. : *La cuisinière* AMATEUR *ne résistait pas au plaisir de me faire des compliments* (GREEN, *Mille chemins ouverts*, p. 143). — *La boxeuse*

H1 502 HISTORIQUE

Quoique *chroniquer* existe dès le XIVe s., *chroniqueur*, fém. *chroniqueuse*, est mis plutôt en relation avec *chronique*, beaucoup plus fréquent que le verbe.

H2 502 HISTORIQUE

En moyen fr., *r* final s'est amuï (§ 82) et les noms en *-eur* ont été prononcés comme les mots en *-eux* (cf. aussi § 169, 31). Ceux-ci ont donné leur fém. en *-euse* (< lat. *-osam*) à ceux-là.

A1 502 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *Goriot*, p. 25 ; MUSSET, *Nouvelles*, Margot, III ; PROUST et COLETTE, cit. *Rob.* ; etc.

H3 502 HISTORIQUE

Le fém. en *-trice*, empr. du lat. *-trix*, sert pour le masc. en *-teur*, lui-même empr. du lat. *-tor* : lat. *accusator*, fém. *accusatrix*. — *Créditeur, détecteur, éditeur, exécuteur, inspecteur, inventeur, persécuteur, sculpteur* ne dérivent pas des verbes *créditer, exécuter*, etc. C'est l'inverse : les verbes viennent des noms (cf. § 175, *a*), lesquels sont empruntés du latin, sauf *détecteur*, emprunté de l'angl., et *éditeur*, formé sur *édition* (le lat. *editor* a un autre sens). *Prospecteur* et le verbe *prospecter* ont été empruntés tous deux de l'angl. d'Amérique.

H4 502 HISTORIQUE

On lit dans *Ac.* 1798 : « Quelques écrivains ont dit [...] *amatrice*. » Ceci est le reflet d'un usage attesté du XVIe au XVIIIe s. : voir Wartburg, t. XXIV, p. 396. Parmi les auteurs que l'on cite : BRANTÔME, FR. DE SALES (*Philotée veut dire* AMATRICE *ou amoureuse de Dieu* [*Introd. à la vie dévote*, Préf.]), J.-J. ROUSS.

R1 502 REMARQUE

De Brosses n'emploie pas le mot.

AMATEUR *Patricia D.* (dans le *Monde*, 27 avril 2001, p. 30). — Ex. isolé d'*amateur* avec un déterminant fém. : STENDHAL cité § 487, *c*, 3°.

Comme *amateur* (mais sans raison comparable), ***auteur*** s'emploie, traditionnellement, tel quel au masc. pour les femmes, quel que soit le sens : *Cette dame est l'*AUTEUR *d'un fort joli roman* (*Ac.* 1835-1932). — *Elle est l'*AUTEUR *d'un excellent roman* (*Ac.* 2001). — *Elle fut l'*AUTEUR *de sa propre ruine (ib.).* — *L'*AUTEUR [= Mme Guizot], ÉMU *mais toujours* SENSÉ, *domine ses personnages* (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, Pl., p. 1185). — *Des vers dont elle était l'*AUTEUR (MAUROIS, *Lélia*, p. 13). — *Cette femme hautaine était l'*AUTEUR [= la cause] *de cette abomination* (STENDHAL, *Rouge*, I, 19). — En juxtaposition : *Cette madame Hadot* [...] *était une femme-*AUTEUR *qui vivait sous le Consulat* (BALZAC, *Muse du départ.*, Pl., p. 128). — *Auteur* se rencontre parfois avec déterminant ou épithète au fém. : § 487, *c*, 3° (ex. de BERNANOS). Les directives officielles fr. en faveur de la féminisation laissent le choix entre *une auteur* et *une auteure*, qui se répand, surtout au Québec (par ex. dans A. PAQUOT, *Les Québécois et leurs mots*, p. 10), mais ailleurs aussi (J.-M. KLINKENBERG, dans le *Fr. mod.*, déc. 1992, p. 239 ; J.-P. CHAUVEAU, dans *Revue de ling. romane*, 1995, p. 278 ; etc.) — En Suisse, on est en faveur d'*autrice* (conforme à la règle générale, cf. 1°) **H5**, ce que reflète cet ex. : *Plusieurs manifestations rendent hommage à « l'*AUTRICE *» vaudoise Alice Rivaz* (dans le *Monde*, 9 nov. 2001, p. VI). *Autrice* a d'autres partisans : Damourette-Pichon, § 421 et *passim* ; A. MASSERON, dans les *Lettres romanes*, nov. 1953, p. 396 (en italique) ; A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 118 ; J.-P. CHAMBON, dans *Revue de ling. rom.*, janv.-juin 1988, p. 303.

Sous l'influence anglaise (orthographe parfois comprise) : *Les* AUTORESSES *se sont* [...] *livrées, à la suite des mâles* [qui élisent un prince des poètes], *au jeu du couronnement. Elles ont élu une « princesse »* (R. DE GOURMONT [1900], dans *Matériaux*, t. 12). — *C'est tout de suite qu'aurait dû écrire cette* AUTHORESSE (LÉAUTAUD, dans le *Mercure de Fr.*, nov. 1955, p. 387). — *Le parfum d'iris dont l'*AUTORESSE *était* [...] *imprégnée* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 159). — Ce fém. s'est d'abord employé à propos de femmes auteurs anglaises : *authoress* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 184 ; BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XI, p. 154), *authoresse* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 97, etc.). En outre, *auteuresse* chez MONTESQUIOU, dans le *Trésor*.

Les dict. distinguent deux noms ***débiteur*** : « celui qui débite » [dérivé du verbe], fém. *débiteuse* : *C'est une grande débiteuse de mensonges* (*Ac.* 1835-1932 [... *de mauvaises nouvelles*, 1740-1798]) ; — « celui qui doit, qui a une dette » [emprunté du lat. *debitor*], fém. *débitrice* : *Rogron ne laissa en repos la veuve Lorrain,* DÉBITRICE *de sa petite-fille, qu'après lui avoir fait assurer à Pierrette la nue propriété des huit mille francs* (BALZAC, *Pierrette*, p. 184). — On a souvent dénoncé l'empiètement de *débitrice* sur *débiteuse* pour désigner dans un grand magasin l'employée chargée de *débiter* le client, c'est-à-dire de comptabiliser les achats (par opposition à la vendeuse). **R2**

Pour *docteur*, voir *c* ci-dessous.

Enquêteur devient *enquêt*EUSE, d'après le *a* ci-dessus. °*Enquê*TRICE lui fait une forte concurrence : *Comme* ENQUÊTRICES *directes aussi, les femmes sont supérieures aux hommes* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 62). — Le *Pet. Rob.* 1993 distingue *enquêteuse* (dans la police) et *enquêtrice* (pour des sondages) ; l'usage semble moins rigide.

On dit *Un **imposteur*** [empr. du latin impérial *impostor*], même pour une femme. Le *Robert* 2001 cite cet ex. : *Cette femme est* UN IMPOSTEUR (GREVISSE) ; il relève, comme très rare, °*imposteuse* chez GIRAUDOUX.

Malfaiteur étant une adaptation du latin *malefactor*, *malfaitrice* est conforme à la règle, mais il est rare : ex. de GREEN § 487, *b*, 3°.

Berger a comme synonymes dans la langue écrite *pâtre* et ***pasteur*** (qui ne ressortit pas tout à fait à la catégorie du *c* **H6**). Le premier appartient surtout à la langue littéraire, voire poétique. Le second n'est pas usité seulement en littérature ; il est aussi un mot technique, en ethnologie, avec élargissement sémantique : *Les sociétés de* PASTEURS *sont parfois sédentaires* (*Grand dict. enc. Lar.*) ; il a eu un succès particulier, selon une métaphore de l'Évangile, dans le vocabulaire chrétien. Au sens premier, ni *pâtre* ni *pasteur* n'ont un véritable fém. (à part *bergère*). Le nom fém. *pastoure* est parfois chez les médiévistes : *Le chevalier est éconduit par la* PASTOURE (G. PARIS, *Littér. fr. au Moyen Âge*, p. 213). [Autte ex. : E. HOEPFFNER, *Troubadours*, p. 89.] Chez M. NOËL, *Notes intimes*, p. 258, c'est aussi une évocation du passé : ces *quatre pastoures*, ce sont des saintes françaises. En rapport avec la vie paysanne du XIXe s. : *Trois moutons pour une* PASTOURE [en italique], *ce*

H5 502 HISTORIQUE

Autrice (emprunté du latin *auctrix*, comme *auteur* du latin *auctor*) est bien attesté au XVIe s., jusqu'au XVIIIe en Wallonie, dans les sens « personne à qui l'on doit (qq. ch.) », « personne ou chose à l'origine (de qq. ch.) ». Il a été emprunté de nouveau au XVIIe s. pour « femme écrivain » (d'abord *femme autrice*), mais les attestations sont peu nombreuses avant le XXe s. Voir Wartburg, t. XXV, pp. 825-826 (et p. 808 pour les autres fém.)

R2 502 REMARQUE

Cf. Nyrop, t. II, § 421 ; Damourette et Pichon, § 273 ; DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, janv. 1940, p. 3 (qui se résigne) ; Colin, etc. Curieusement, cet emploi est absent des dict., aussi bien sous la forme jugée correcte que sous l'autre, à l'exception de l'*Ac.* 1932 pour la forme incorrecte (blâmée). Cette fonction semble avoir disparu.
Pour désigner celui qui débite, dans le sens « qui vend au détail », on recourait plutôt au dérivé *débitant* : *Il ne demandait pas une plus grosse somme pour* [...] *monter un petit fonds de ganterie.* [...] *Elle se faisait nommer les outils, les accessoires, indiquer leurs prix, leurs* DÉBITANTS (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, XVIII). [Autres ex. : BALZAC, *Birotteau*, VI ; ID., *Cous. Bette*, II (le caractère péjoratif signalé par le *Trésor* est occasionnel).] — *Débitant* n'est plus guère utilisé que quand il correspond à un emploi de *débit*, débit de boissons : *Monsieur Maréchal,* DÉBITANT, *« Au Rendez-vous des Pêcheurs »* (FRANCE, *Crainquebille*, Putois, III) [autre ex. : DORGELÈS, *Croix de bois*, VI] ; — ou débit de tabac : *Guichet derrière lequel se tenait la* DÉBITANTE (CARCO, *Homme de minuit*, VI).

H6 502 HISTORIQUE

Du nominatif latin *pastor* procèdent, selon les lois phonétiques, l'anc. fr. *pastre* et le fr. moderne *pâtre*. De l'accusatif latin *pastorem*, venait tout aussi régulièrement l'anc. fr. *pasteur*. La survivance du *s* en fr. mod. montre que l'évolution naturelle a été entravée, sous l'influence savante du mot latin, influence normale pour un mot fréquent dans la langue religieuse. — *Pastoure*, chez les médiévistes, c'est la résurrection d'une forme bien attestée en anc. fr. Ailleurs, cette forme, ainsi que le masc. *pastour* (*J'aurais été plus heureux simple* PASTOUR *parmi les pastourelles* [LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 193]), doivent être, sous l'influence de *pasteur*, des adaptations de formes dialectales (cf. Wartburg, t. VII, p. 758) parfois plus fidèlement reproduites : *Vous ne vous souvenez donc pas d'avoir été* PÂTOUR [...] ? (SAND, *Mare au d.*, VIII.) — *Le* PÂTOUR *qui s'en va sifflant des airs champêtres* (VERL., *Jadis et nag.*, Pucelle [= Jeanne d'Arc]).

n'est guère (SAND, *Mare au Diable*, V). [L'auteur avait d'abord écrit *bergère*.] — Dans des comparaisons : *Une église* [...] *tenant serrés autour de sa haute mante sombre* [...], *comme une* PASTOURE *ses brebis, les dos laineux et gris des maisons* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 48). — *Elle* [= une pomme] *était rouge comme des joues de* PASTOURE (GIONO, *Naissance de l'Odyssée*, Pl., p. 20). — Chez LOTI, *Désenchantées*, XXX, la *ronde des* PASTOURES est une danse villageoise turque.

Quand *pasteur* s'applique à un ministre du culte protestant, on trouve parfois *pastoresse* (qui est dans peu de dict.) pour désigner sa femme : GIDE, *Faux-monn.*, I, 12 ; M. OLIVIER-LACAMP, *Chemins de Montvézy*, p. 49. R3 — Lorsque la charge de pasteur est devenue accessible aux femmes (en 1966 en France), on a d'abord dit, selon la tradition (§ 504), *M*[me] *le pasteur* ou *une femme pasteur* (encore dans le *Monde*, 3 nov. 2002, p. 23). En Suisse romande, *la pasteure* est courant dans la presse depuis 1993 (cf. Thibault).

Sculpteur (d'où le verbe est dérivé) a été souvent employé au masc. quand il s'agissait d'une femme : *L'étonnante patience de* MON SCULPTEUR [= Renée Vautier] (VALÉRY, *Pièces sur l'art*, Pl., p. 1363). — *Elle était* SCULPTEUR (MAURIAC, *Nouveaux mém. intérieurs*, p. 158). — SCULPTEUR FRANÇAIS (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Claudel* [*Camille*] et *Richier* [*Germaine*]). On dit aussi *femme sculpteur*. — Mais le fém. régulier *sculptrice* est attesté : *Elle n'est pas seulement* SCULPTRICE, *mais peintre encore* (MÉRIMÉE, *Corresp.*, 1868, cit. *Trésor*). — *Pour une* SCULPTRICE *comme toi, c'était un beau modèle !* (GIRAUDOUX, *Siegfried*, I, 5.) R4

R3 502 REMARQUE

Depuis 1980, *Le bon usage* signale que l'on dit parfois en Suisse *pastourelle*. Nos témoins suisses, en ce début de XXI[e] s., ne confirment pas cet emploi, qui n'est pas mentionné par Thibault. Ce doit être une création plaisante occasionnelle.

R4 502 REMARQUE

Ex. isolé de *sculpteuse* : *L'érosion, bonne* SCULPTEUSE *des intempéries* (J. THIEULOY, *Bible d'Amérique*, p. 229).

3° **Cas annexes.**

Le fém. normal (cf. *a*) *chanteuse* est doublé du fém. ***cantatrice*** « chanteuse professionnelle spécialisée dans l'opéra ». *Empereur* a pour fém. ***impératrice***. *Ambassadeur* : ***ambassadrice***. H7

Émetteur, quoique dérivé d'*émettre* (cf. *a*) fait *émettrice* au fém.

Procureur au sens « celui qui agit par procuration » a chez les juristes un fém. *procuratrice*. H8 Comme fonction juridique, *procureur du roi* (qui subsiste en Belgique, ce que négligent d'indiquer la plupart des dict.), puis *de la République*, a eu un fém. *procureuse* « femme du procureur ». Ce fém. existe aussi, les dict. l'ignorent, pour le sens « religieuse chargée des intérêts de la communauté (ou de l'ordre) » : *La* PROCUREUSE *seule peut garder une certaine somme afin de pourvoir aux besoins de la communauté* (*Vie contemplative des sœurs dominicaines*, 1913, p. 174, commun. M. Bouillon). Ce fém. est proposé de nos jours pour les femmes exerçant la fonction de procureur, en concurrence avec *procureur* (et l'article fém.) ou, historiquement peu fondé, *procureure*. Comp. § 487, *c*, 3°.

H7 502 HISTORIQUE

Cantatrice illustre l'influence de l'italien dans la langue de l'opéra. *Ambassadeur* et son fém. sont aussi d'origine italienne. *Impératrice* est emprunté du latin.

H8 502 HISTORIQUE

Procureur, d'abord employé comme terme d'hist. romaine, puis comme terme juridique, est plutôt une adaptation du latin *procurator* qu'un dérivé du fr. *procurer* (lui-même emprunté du lat. *procurare*). — *Procureuse* a eu aussi le sens « entremetteuse ».

Supporter [ɛʀ] ou [œʀ] et ***reporter*** [ɛʀ] (empruntés de l'anglais) servent habituellement, au masc., pour les deux sexes. Lorsqu'il s'agit de femmes, on peut aussi, sans changer la forme des noms, les employer avec des déterminants ou des épithètes fém. : cf. § 487, *c*, 3°. — *Supporter* a parfois un fém. *supportrice* (sans doute à cause de la seconde prononciation) ; la graphie *supporteur*, rare en France et en Belgique, est courante au Québec : voir par ex. R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 40. — Les *Matériaux*, t. 10 et 17, citent deux ex., isolés, de *reporteresse* (1896, JARRY ; 1926, dans le *Miroir des sports*). Le masc. francisé (est-ce utile pour un mot si bien installé ?) *reporteur* est officiellement recommandé ; il n'est pas tout à fait inconnu (THÉRIVE, *Opinions littér.*, p. 221 ; VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, Pl., p. 916), au contraire du fém. *reporteuse*, également recommandé. Au Québec, on dit *une reporter*, qui n'est pas inconnu ailleurs. — Comp. *dealer*, *sprinter* ci-dessus *a*).

Autocrate, comme titre des tsars, avait un fém. *autocra*TRICE : *La Sérénissime et très puissante Princesse et dame Catherine Seconde, Impératrice et* AUTOCRATRICE *de toutes les Russies* (TROYAT, *Catherine la Grande*, p. 214). — Troyat emploie aussi *autocrate* au fém. : *Ses décisions sont d'une* AUTOCRATE (*ib.*, p. 242). H9

H9 502 HISTORIQUE

Au lieu d'*autocrate*, on employait aussi la forme latine *autocrator* (ce qui explique le fém. en *-trice*).

c) *Enchanteur, pécheur, vengeur* changent *-eur* en *-eresse* : *enchan*tERESSE, *péch*ERESSE (ou *pècheresse*, cf. § 103, *a*, 2°), *veng*ERESSE (assez rare). H10

*

De même, *bailleur, défendeur, demandeur* et *vendeur* dans la langue juridique, *charmeur* et *chasseur* dans la langue poétique. — Dans l'usage courant, on a les féminins *demandeuse, vendeuse, charmeuse, chasseuse*.

°*Emmerdeur* (trivial) a, à côté d'*emmerdeuse*, une variante *emmerderesse* : *Certains de mes interlocuteurs finirent par me considérer comme dangereuse. Mais*

H10 502 HISTORIQUE

Les noms en *-eur* faisaient leur fém. en *-eresse* en anc. fr. : *danseresse, menteresse, tromperesse*, etc. Ce procédé a été évincé par *-euse* (cf. *a*), sauf dans les mots énumérés ci-contre. — En réalité, le suffixe est *-esse* (cf. § 499), mais ajouté au cas sujet masc. *dansere*, etc. Parfois, *-esse* s'est accolé à *-eur* ; par ex. dans *seigneuresse* (Wartburg, t. XI, p. 451), que FLAUB. a ressuscité dans des passages en rapport avec le Moyen Âge : *Deux inconnus, à défaut du seigneur absent, réclamaient tout de suite la* SEIGNEURESSE (*Tr. contes*, S. Julien). — [D'un personnage de tableau :] SEIGNEURESSE *des Castilles ou des Flandres* (*Éduc.*, I, 5). — *Prieuresse* a été aussi ressuscité par HUYSMANS : cf. Wartburg, t. IX, p. 394 et note 10.

l'ensemble me tint seulement pour une emmerderesse (L. WEISS, *Tempête sur l'Occident*, 1976, p. 363). [L'auteur se justifie en note : « Mot créé par Valéry. »] A2

Dans la presqu'île de Guérande (Loire-Atl.), on appelle *porteresses* les femmes qui portent le sel des marais salants (commun. J.-P. Colignon).

°*Acquéresse* (au lieu d'**acquéreresse*) est dans certains dict. (Bescherelle 1887, etc.) et chez BARRÈS, qui s'inspire manifestement d'un acte notarié : *L'acquéresse, demoiselle L'Huillier* (*Colline insp.*, VIII). Des dict. donnent d'autres fém. : °*acquéreure* (Bescherelle 1887, *Nouveau Lar. illustré* [déjà Richelet 1706]) ; *acquéreuse*, le seul qui soit régulièrement formé, mais il est peu usité. — *Acquéreur* est d'habitude rangé parmi les noms masc. s'employant pour les deux sexes (§ 487, *b*, 2°).

La langue familière emploie ***doctoresse*** comme féminin de *docteur* (en médecine). Cette forme se trouve aussi dans la langue écrite :

Il a une sorte de maladie nerveuse que la DOCTORESSE *soigne selon une méthode toute nouvelle* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 219). — *Son amie, la* DOCTORESSE *A. B. C., a décelé dans mon écriture des indications d'homosexualité* (LÉAUTAUD, *Journal litt.*, 30 sept. 1951). — *Elle avait vu sa* DOCTORESSE *la veille* (G. GENNARI, *Mois d'août à Paris*, p. 205). — *Lafay recruta triomphalement* [pour une liste politique] *une* DOCTORESSE, *Marguerite Émile Zola* (Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 154). A3

Comme mot en apostrophe, on dit toujours *docteur*. Cette forme s'impose aussi pour les femmes qui ne sont pas médecins : *C'est un mot canadien que M*[lle] *Carmen Roy,* DOCTEUR *de l'Université de Paris, vient de nous apprendre* (Ch. BRUNEAU, dans le *Figaro litt.*, 18 juillet 1953).

Sur *pastoresse* « femme de pasteur » et *autoresse*, voir *b*, 2°.

d) ***Inférieur, majeur*** (rare comme nom), ***mineur*** (qui n'a pas l'âge de la majorité), ***prieur*** et ***supérieur*** forment leur féminin par l'addition de **e** : *inférieur*E, etc.

Ce sont des adjectifs (ou d'anciens adj.) au comparatif pris comme noms : cf. § 548, *c*.

Au Québec, les réformateurs étendent le procédé à tous les mots en *-eur* (°*chroniqueure*, °*producteure*, etc.). Ailleurs, on le recommande seulement quand il n'y a pas de fém. existant (*ingénieure*, etc.). Mais l'usage hésite entre cette façon de faire et le fém. marqué seulement par les déterminants et les épithètes (*une professeur compétente*). D'ailleurs le recours pur et simple à la forme masc. traditionnelle garde ses partisans (même parmi les femmes) : *Jeanne est un excellent professeur*. Cf. §§ 487, *c*, 4° ; 489, *a*, 2°.

e) Les noms en *-seur* empruntés du latin R5 sont dépourvus de forme fém. :

Agresseur, censeur, confesseur R6, *défenseur, oppresseur, possesseur, précurseur, prédécesseur, professeur, proviseur, successeur*.

Gide a risqué °*possesseuse* (*Journal*, t. I, p. 810). H11 — *Proviseuse* se dit dans certaines congrégations religieuses, notamment chez les carmélites (commun. M. Bouillon). — D'autre part, les mouvements de féminisation systématique en cours depuis la fin du XX[e] s. recommandent, soit d'employer ces mots avec des déterminants fém., soit de créer des fém. en *-eure* : cf. § 487, *c*, 3° (où nous citons des ex. des deux procédés.

Mais la tradition garde ses partisans et ses partisanes : *Quand on me prend pour* LE SUCCESSEUR *de mon père qui m'aurait mise à la barre de la maison d'éditions qu'il a fondée, j'ai le sang vif et il ne fait qu'un tour. Non je ne le suis pas, ni dauphine ni* SUCCESSEUR (Françoise NYSSEN, dans *L'écrivain et son double, Hubert Nyssen*, 2006, p. 143). R7

N. B. Pour les dict., *penseur* dérive de *penser*, mais le sens qu'il a aurait pu le faire ranger dans les mots savants dont nous parlons ; les raisons données au § 489, *a*, réduisent aussi le besoin d'un fém. En tout cas, le fém. est considéré comme « à peu près inusité, sauf dans l'expr. *libre penseuse* » (*Rob.* 2001). On le trouvait dans des contextes péjoratifs ou ironiques : *Il répondit longuement, mais comme à une vaniteuse, à une belle* PENSEUSE (GUÉHENNO, cit. *Trésor*). — *Notre femme de ménage, tout à coup, se manifeste* PENSEUSE (BLOY, *ib.*). — Plaisamment, d'une petite fille de vingt mois : *Georgette ne faisait pas de phrases. / C'était une* PENSEUSE ; *elle parlait par apophtegmes. Elle était monosyllabique* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, III, 4). — Au XXI[e] s., le handicap diminue (cf. § 487) : *La course mentale d'une* PENSEUSE, ainsi R.-P. DROIT caractérise-t-il le *Journal de pensée* de Hannah Arendt (dans le *Monde des livres*, 24 mars 2006).

A2 502 AUTRES EXEMPLES

POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 22 oct. 1976 ; C. CLÉMENT, *Vies et légendes de Jacques Lacan*, p. 122 ; G. BRASSENS, cit. dans Cellard et Rey, *Dict. du fr. non conventionnel*.

A3 502 AUTRES EXEMPLES

BOURGET, *Divorce*, IV ; *Lar. XX*[e] *s.*, s. v. *M. Harry* ; HERMANT, *Théâtre (1912-1913)*, p. 197 ; AUDIBERTI, *Maître de Milan*, p. 33 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 464 ; etc.

R5 502 REMARQUE

Quelques-uns de ces mots (ou des noms en *-ssion*) ont donné naissance à des verbes : *confesser* (depuis longtemps), *agresser* (Ac. 1986, comme fam. ; en 2001, sans réserve), *oppresser, professer* ; cela faciliterait des fém. en *-euse*.

R6 502 REMARQUE

L'Église catholique accorde à certaines saintes le titre de *confesseur de la foi*.

H11 502 HISTORIQUE

Et VOLT. a risqué *professeuse* : cf. Littré.

R7 502 REMARQUE

Dans le sens « successeur désigné ou présumé (en dehors de la couronne de France) », les dict. ne prévoient pas de fém. pour *dauphin* ni même son application à une femme. Cet ex., très bien conformé, est donc le bienvenu.

C. Autres cas

503 Masculin et féminin de radicaux différents.

Un certain nombre de noms ne s'appliquent qu'à un sexe (cf. §§ 484, *a*, 1° ; 485, *c*). On peut citer des correspondances lexicales comme les suivantes :

amant, maîtresse	mâle, femelle
bélier, brebis	mari, femme ↓
bouc, chèvre ↓	matou, chatte ↓ R1
cerf, biche	moine, religieuse ↓
chien de chasse, lice	monseigneur, madame
compère, commère ↓	monsieur : § 485, b, 4°
confrère, consœur ↓	oncle, tante
coq, poule	papa, maman
étalon, jument ↓	parâtre, marâtre
frère, sœur	parrain, marraine
frérot, sœurette	père, mère
garçonnet, fillette ↓	sanglier, laie
gars ou garçon, fille ↓	scout, guide ↓
gendre, bru ↓	seigneur, dame R2
Hébreu, Juive ↓	singe, guenon R3
homme, femme	sire, madame
jars, oie	taureau, vache R4
jeune homme, jeune fille	valet de chambre, femme de chambre
lièvre, hase ↓	verrat, truie ↓
lord, lady	

Chèvre a *bique* comme concurrent dans la langue familière.

Commère, au sens de « personne bavarde, médisante », peut s'appliquer aux hommes, souvent en soulignant qu'il s'agit d'une assimilation à une femme : *Cet homme est* UNE VRAIE COMMÈRE (*Ac.* 2001). Il s'agit plutôt du physique pour ce supérieur d'un collège catholique : *Une commère,* UNE VRAIE COMMÈRE, *molle et jouf-flue, des hanches énormes* (BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1356).

Consœur [adapté du lat. médiéval *consoror*] s'est dit d'abord des femmes considérées par rapport à d'autres femmes du même ordre religieux, puis de la même association. Aussi un homme, parlant d'une femme faisant partie de la même association que lui, écrivait : *Mon cher* CONFRÈRE *et chère lectrice* (FLAUB., *Corresp.*, t. III, p. 84). — *M*[lle] *Danielle Hunebelle, notre dynamique et brillant* CONFRÈRE (HENRIOT, dans le *Monde*, 21 sept. 1955). — Albertine SARRAZIN proteste en 1966 quand un journaliste l'a appelée *Ma consœur : Non, mon cher, je suis votre* CONFRÈRE : *je serais votre* CONSŒUR *si vous portiez vous-même des jupons, parlons français, je vous prie...* (*Traversière*, VII.) R5 — Cette distinction tend à disparaître aujourd'hui. L'*Ac.*, qui découvre le mot en 1988, ignore l'ancien emploi, qui reste pourtant possible (notamment entre religieuses, et ne parle que de « membres d'une profession libérale pour désigner une femme exerçant la même profession ». H1

Étalon concerne le mâle surtout en tant que reproducteur. *Cheval*, terme générique, peut désigner le mâle, par ex. dans le proverbe *Jamais coup de pied de jument n'irrita le* CHEVAL. — Le fém. *cavale* [emprunté de l'ital.] appartient au style poétique.

Gars [ga] (cf. § 82) est l'équivalent fam. de *garçon*. H2 — *Garçonne*, popularisé par un roman de V. MARGUERITTE (1922), est péjoratif : « fille ayant un air ou un comportement de garçon ». — *Garce* (fém. tiré de *gars*) est ordinairement très fam. et péjoratif : « femme débauchée ou méchante ». Il conserve pourtant dans certaines régions le sens non péjoratif de « fille » : °*Honoré avait ri en regardant sa fille : une belle grande* GARCE (AYMÉ, *Jument verte*, IX). R6 — °*Garçonnette* a été risqué par CHAT. : *Une* GARÇONNETTE *de cinq à six ans assise sur le seuil de la porte d'une chaumière* (*Mém.*, VI, V, 10).

Gendre est concurrencé par *beau-fils* (que l'*Ac.* n'a enregistré dans ce sens que depuis 1987), et *bru* par *belle-fille* (que l'*Ac.* reconnaît depuis 1835 comme plus courant). R7 — Dans le sens « enfant que le conjoint a eu d'un mariage antérieur », *beau-fils* et *belle-fille* n'ont pas de concurrent.

°*Hébreuse* n'est pas tout à fait inusité : il est deux fois chez VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, Épilogue. Comp. § 550, *c*.

Le *lièvre* mâle (ou le lapin mâle) est parfois appelé *bouquin* par les chasseurs. Cf. M. Lenoble-Pinson, *Le langage de la chasse. Gibiers et prédateurs*, p. 185.

Comme fém. de *mari*, *femme*, jugé par certains trop familier, est concurrencé par °*dame* dans les milieux populaires ou dans la petite bourgeoisie : *C'étaient des gens sérieux, avec leurs dames* [dit une concierge] (TROYAT, *Les semailles et les moissons*,

R1 503 REMARQUE

Chat, terme générique, peut aussi désigner le mâle.

R2 503 REMARQUE

Pour *seigneuresse*, voir § 502, H10. — Pour *sieur*, *dame*, voir § 485, *b*, 4°.

R3 503 REMARQUE

Pour *singesse*, voir § 499, a, 3°. — Pour le sens de *guenon*, voir § 484, R5.

R4 503 REMARQUE

Voir aussi § 484, *a*, 1°, N. B.

R5 503 REMARQUE

On a parfois employé *confrère* avec des adjectifs ou des déterminants fém. : °*Ma chère* CONFRÈRE (FLAUB., *Corresp.*, t. IV, p. 332). — °*Une jeune* CONFRÈRE (J. RENARD, *Journal*, 21 mai 1894).

H1 503 HISTORIQUE

L'élargissement est déjà, avec une intention ironique, dans une lettre de VOLT. : ⁺*Messieurs vos confrères et... mesdames vos* CONSŒURS (cit. *Trésor*), à propos des sociétaires de la Comédie-Française.

H2 503 HISTORIQUE

Gars était en anc. fr. le cas sujet de *garçon*.

R6 503 REMARQUE

De même, °*gate* (d'après la prononciation du masc.) : cf. P. Dubuisson et M. Bonin, *Dict. du fr. régional du Berry-Bourbonnais*.

R7 503 REMARQUE

Le fém. °*gendresse* se dit dans le fr. pop. du Bourbonnais et du Lyonnais.

p. 353). — Avec une intention ironique : *La* DAME *du pharmacien* (COLETTE, *Maison de Claud.*, IV). — *Ces Messieurs du Commerce de Nantes, venus avec leurs* DAMES (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 369). — Plus étonnant : *Rien que de vieux amis, des intimes, quelques professeurs, quelques membres de l'Institut avec leurs* DAMES [chez les Psichari] (MASSIS, *Évocations*, I, p. 193). — D'autres emploient *épouse*, qui est surtout un mot administratif. — La langue pop. se sert aussi d'*homme*, au lieu de *mari*.

Moinesse se trouve par archaïsme, soit sans nuance particulière : *Y* [= à Nivelles] *vénérer la châsse de la grande* MOINESSE *sainte Gertrude* (MONTALEMBERT, *Corresp. avec Ad. Deschamps*, 9 mai 1862) ; voir aussi PROUST, *Rech.*, t. II, p. 773 (à propos du XVIIe s.) ; — soit, plus souvent, avec une nuance péjorative ou du moins plaisante : *La rue des Capucines, que l'onomastique voue à des plantes grimpantes ou à des* MOINESSES (M. LEIRIS, *Ruban au cou d'Olympia*, p. 31). — La même connotation vaut pour *nonne, nonnain* (vieilli), ainsi que, en Belgique, pour *nonnette* et *béguine*. — On a encore *moniale*, plus technique. H3

Scout : on dit parfois encore *un boy-scout* (ordinairement avec ironie), plus rarement *une girl-scout, une girl-guide*. — Le fém. *scoute* est donné comme normal par le *Grand dict. enc. Lar.* Il n'est pas inusité sans doute (par ex. : MONTHERL., *Un voyageur solitaire est un diable*, Pl., p. 447 ; Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, I, 3), mais il paraît rare (rarissime en Belgique). — On trouve aussi *scout* sans *e*, à propos de filles : *Me rappelant que j'avais été* SCOUT (B. et Fl. GROULT, *Il était deux fois...*, p. 219). A

Verrat ou *porc*, qui sert en outre de nom générique, comme *cochon*, mais celui-ci désigne aussi le mâle châtré, destiné à l'alimentation ; *cochon* est courant au figuré dans des emplois péjoratifs. *Pourceau*, même dans un sens péjoratif, appartient à la langue littéraire. — Pour *truie*, l'*Ac.* donne depuis 1798 et encore en 2001 le synonyme *coche* ; celui-ci est sorti de l'usage en fr. commun, mais il subsiste dans les patois. On le trouve parfois au fig. et péjorativement à propos d'une femme (langue très fam.) : ex. d'A. ARNOUX dans le *Trésor*. — *Cochonne*, attesté uniquement au fig., est très fam. : *Je l'ai toujours pensé que c'est une rude* COCHONNE (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, III).

H3 503 HISTORIQUE

Sans doute aphérèse (parce qu'on a cru y voir *sancti*, saint, + *moniale*) de l'anc. et moy. fr. *sanctimoniale*, de même sens (empr. du lat. chrétien *sanctimonialis* [réduction de *sanctimonialis mulier* « femme consacrée à Dieu »], dérivé de *sanctimonia*, sainteté). — Autre explication : nominalisation au fém. de l'adj. *monial*, dérivé de *monie*, anc. forme de *moine*.

A 503 AUTRE EXEMPLE

Clara MALRAUX, *Nos vingt ans*, p. 135.

504 Féminin marqué par des adjonctions lexicales.

a) Certains noms ne possèdent traditionnellement R1 qu'un genre alors qu'ils peuvent désigner des hommes ou des mâles aussi bien que des femmes ou des femelles (cf. §§ 487 et 488 ; 484, *b*). Lorsqu'on veut préciser le sexe de l'être désigné, on doit donc ajouter au nom des mots comme *masculin, féminin, homme, femme, dame*, parfois *fille*, pour les êtres humains R2 ; *mâle, femelle* pour les animaux, parfois pour des personnes, mais *femelle* est alors souvent péjoratif ou, du moins, ironique.

Retour en force des ladies à Hollywood. Comme faire-valoir des stars MASCULINES ? (Dans l'*Express*, 26 mars 1981, p. 20.) — *Je laissai aller ma mégère* MASCULINE (CHAT., *Mém.*, III, II, X, 5). R3 — *Le plus bel alto* MASCULIN *du moment* (OPDEBEECK, cité § 494, *a*). — *Le* MÂLE *de la lulu* (J. DELAMAIN, dans le *Figaro litt.*, 12 juillet 1952). — *Un hippopotame* MÂLE. *Une girafe* MÂLE.

Auprès des Machiavels FÉMININS, / *les Metternich les plus Metternich sont des nains* (E. ROSTAND, *Aiglon*, IV, 2). — *Cadre* FÉMININ *expert* [...] / *recherche poste à responsabilité commerce international* (annonce dans le *Monde*, 30 janv. 1981, p. 27). — *Une des écoles d'officiers* FÉMININS (*ib.*, 16 août 1985, p. 6). — *Otages* FÉMININS, § 493, *a*. — *Une* FEMME *sculpteur* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 467). — *Des* FEMMES *forçats* (TROYAT, *Tchekhov*, p. 150). — *Des combats simulés entre* FEMMES-*médecins et sages-femmes* (SOUSTELLE, *Aztèques*, p. 93). — *Tous les écrivains* FEMMES (GIRAUDOUX, *Suzanne et le Pacifique*, p. 7). — *Jamais, avant cet hiver, on n'avait vu* [...] *tant de peintres* FEMMES *prouver qu'elles ne le cèdent point aux hommes en tant qu'artistes* (APOLLIN., *Chron. d'art*, 5 avril 1912). [Il emploie aussi *peintresse* (cf. § 499, *a*).] — *La* FEMELLE *du moustique suce le sang.* — *Ce voyou* FEMELLE (LARBAUD, cité au § 487, *b*, 3°). — *Le prêtre découvre que Clarimonde est un vampire* FEMELLE (TODOROV, *Introd. à la littér. fantastique*, Points, p. 144). — *Dandy* FEMELLE : cf. § 485, R5. — *Dame-hôte*, § 493, *b*, 2°. — *On continue encore à faire disparaître des bébés* FILLES *dans les campagnes* [en Chine] (P. DE BEER, dans le *Monde*, 14 août 1986). Autre formule : *Nos proches* EN JUPONS (BALZAC, cité § 487, R7).

R1 504 REMARQUE

Pour les humains, cette tradition est fortement concurrencée par des formes nouvelles : cf. § 487.

R2 504 REMARQUE

On ne met pas de trait d'union ordinairement dans les formules comme *femme peintre* ou *peintre femme*. — Pour l'accord des mots se rapportant à des syntagmes comme *femme professeur* et *professeur femme*, voir 432, *b*.

R3 504 REMARQUE

L'application de *mégère* à un homme est exceptionnelle. Comp. le cas de *commère* § 503.

Coq et *poule* servent pour certains oiseaux que l'on chasse : *Coq faisan, poule faisane ; coq perdrix, poule perdrix. Coq de perdrix* est dans le *Robert* ; il est surtout usité en Belgique ; de même que *coq de faisan, poule de faisan.* R4

Père et *mère* servent aussi pour les animaux lorsque les circonstances s'y prêtent : *La* MÈRE *condor fondit sur moi* (GENEVOIX, *Laframboise et Bellehumeur*, dans Grevisse, *Dictées franç.*, 9e éd., p. 34). — Voir l'ex. de COLETTE ci-dessous.

b) Il arrive que l'on recoure à de telles adjonctions alors que le nom connaît la variation en genre. Voir aussi § 494, *d*.

Comme remède à des ambiguïtés : *Je ne veux plus être amoureux, mais je voudrais avoir* UN AMI FÉMININ [imprimé en italique] (MÉRIMÉE, *Corresp.*, oct. 1832). R5 — *Elle était souvent vêtue de jupes-culottes, comme en portaient alors les* DAMES *cyclistes* (MAURIAC, *Pharisienne*, XIII). — *Un banquier sans héritiers* MÂLES (BALZAC, *Honorine*, Pl., p. 250). — *Nos cousines germaines, les singes* FEMELLES *supérieurs* (Él. BADINTER, *Amour en plus*, p. 10). — *Lors des ouvertures du mois d'août (1er août pour les cerfs* MÂLES, *23 août pour les cerfs* FEMELLES *et les chamois)* (dans le *Monde*, 26 juin 1981, p. 32).

Pour éviter la forme féminine R6 : *Une* FEMME *poète* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, IV, 6). — *Depuis la mort de la grande Marie Noël, nos* FEMMES *poètes se font rares* (Al. BOSQUET, dans le *Monde*, 27 déc. 1969). — *Un soupir, s'il vous plaît, à la poète* FILLE (DESBORDES-VALMORE, *Pauvres fleurs*, Élisa Mercœur). — *Plusieurs* FEMMES-*avocats mènent campagne sur le viol* (M. SOLAT, dans le *Monde*, 30 oct. 1977).

Enseignements maternels que donnent aussi, à leurs petits, l'hirondelle, la MÈRE *lièvre, la chatte* (COLETTE, *Sido*, L. P., p. 44). [*Hase* considéré comme trop technique ?]

R4 504 REMARQUE

Cf. M. Lenoble-Pinson, *Langage de la chasse. Gibiers et prédateurs*, p. 233.

R5 504 REMARQUE

Voir aussi les ex. de SAGAN et de Cl. MALRAUX au § 492, R.

R6 504 REMARQUE

Sur les sentiments de réserve qu'ont certains à l'égard de *poétesse, avocate* et autres formes fém., voir § 487, *passim*, notamment R13, R14 et R18, H9.

Section 3

Le nombre

I. GÉNÉRALITÉS

505 Définition.

Au contraire du genre, le **nombre** n'est pas un caractère du nom considéré en soi, mais il se réalise selon les besoins de la communication.

Il y a deux nombres en français : le **singulier** et le **pluriel**.

Le plus souvent, ils s'emploient à propos d'êtres ou de choses qui peuvent être comptés. On utilise le **singulier** quand on désigne un seul être ou une seule chose, ou, pour les noms collectifs (§ 462, *c*), un seul ensemble :

Un soldat. Un cheval. Une pomme. — Un essaim. Ce régiment.

On utilise le **pluriel** quand on désigne plus d'un être ou plus d'une chose, ou, pour les noms collectifs, plus d'un ensemble :

Dix soldats. Trois chevaux. Toutes les pommes. — Deux essaims. Ces régiments.

La plupart des noms connaissent la variation en nombre (dont les règles sont exposées aux §§ 513-538). Pourtant, il y en a qui ne sont usités qu'au singulier (§ 507) ou qu'au pluriel (§ 508). D'autres présentent entre le singulier et le pluriel une autre opposition que celle de l'unité à la pluralité (§ 509). D'autres peuvent s'employer au singulier ou au pluriel sans que cela ait un rapport avec les notions d'unité ou de pluralité (§ 511). Ce phénomène est parfois purement graphique (§ 512).

N. B. Le pluriel grammatical ne se confond pas avec la pluralité logique ou mathématique.

Théodore à qui sa double profession de chantre [...] *et de garçon épicier* DONNAIT [...] *un savoir universel* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 68). Cf. § 600, *a*. — *Plus d'un se* RAPPELA. *Moins de deux mois* ONT *suffi*. Voir § 440, *c*. — *Vingt pour cent de la population* SONT DÉÇUS. *Les deux tiers du pays* SONT OCCUPÉS. Voir § 431, *c*, 4° et 5°. — *Une journée et demie* S'EST PASSÉE. *Mesurer 1,80* MÈTRE. Voir § 445, *c*. — Voir aussi § 506.

506 Valeurs particulières du singulier et du pluriel.

a) **Le singulier.** R1

1° Le singulier peut avoir une valeur **générique,** c'est-à-dire qu'il concerne tous les représentants de la catégorie envisagée :

LE CHEVALIER *s'en allait à travers le monde, secourant* LA VEUVE *et* L'ORPHELIN. *Voilà la charité de Jésus-Christ* (CHAT., cit. *Trésor*, s. v. *orphelin*). — LE POÈME *est l'amour réalisé du désir demeuré désir* (CHAR, *Fureur et mystère*, Pl., p. 162).

2° Sans avoir un sens générique et sans que le nom soit un nom collectif, le singulier peut avoir une valeur collective, aussi bien dans la langue commune que dans la littérature :

*Regarder qqn d'*UN ŒIL *soupçonneux. N'avoir rien à se mettre sous* LA DENT. *Passer une rivière à* PIED *sec*. — LA FESSE *à fossette*, LE SEIN *haut suspendu pouvaient tenir, disait Léa, jusque bien après le mariage de Chéri* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 11). — *Il avait* LE CHEVEU *un peu plus épais, le nez plus fort et l'*ŒIL *plus vif* [que son frère] (SAND, *Pet. Fadette*, II). — *À l'horison lointain fuit l'étendard* DU MORE (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor).

3° Les noms non comptables (§ 462, *d*) ne s'emploient d'ordinaire qu'au singulier, lequel ne marque donc pas le nombre dans ce cas : cf. § 507.

b) Le **pluriel**.

1° Le pluriel s'emploie parfois à propos de choses qui ne peuvent être comptées, notamment pour exprimer une idée de grandeur.

Manger des épinards, des confitures (pour le sing., voir § 511, *f*). *Prendre les eaux* (= faire une cure thermale). *Des sables mouvants. Les neiges éternelles. Dans les airs. Les eaux d'un fleuve. Les cieux* (§ 519, *c*). — Comp. § 511, ainsi que § 471 (*amours, orgues*).

2° Le pluriel est purement emphatique dans le tour littéraire selon lequel on accompagne d'un déterminant pluriel le nom propre d'un individu manifestement unique (nom qui ne prend pas la marque du pluriel : § 523, N. B.) :

Ce petit cénacle où LES *Leconte de Lisle*, LES *Ménard*, LES *Thalès Bernard participaient de l'esprit généreux et absurde de Paris révolutionnaire* (BARRÈS, *Voy. de Sparte*, p. 7). — *Les chefs* [de l'école des latiniseurs], LES *Chastellain et* LES *Molinet, sont restés célèbres par leur baragouin* (BRUNOT, *Pensée*, p. 50).

3° On a un phénomène analogue quand le déterminant pluriel précède une indication numérique au singulier (langue fam.) :

Marius rentre à présent à DES *une heure du matin !* (HUGO, *Misér.*, IV, VIII, 3.) — *Il y a des endroits où vous avez jusqu'à* DES *un mètre, un mètre cinquante d'eau* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VII, p. 164). [On ne fait pas la liaison entre *des* et *un*.]

Le plur. fait partie d'une expr. marquant l'approximation (cf. § 602, *d*), parfois avec emphase : *Sur* LES *une heure*, à une heure environ (dans Littré, s. v. *un*, 10°, comme fam. et abusif). — *La messe à la mode finie vers* LES *une heure* (STENDHAL, *Chartr.*, XIII). — *Les parents d'Ernestine* [...] *mesurent l'un et l'autre dans* LES *un mètre quatre-vingts* (VAILLAND, *Beau masque*, I, 1). — *Ils* [= des regards] *me venaient du haut de* SES *un mètre quatre-vingts* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 196). [Autres ex. avec le possessif : § 445, *c*, N. B.] — L'élément qui suit a des natures diverses : *Il gagne dans* LES *combien ?* [Cf. § 728, R5.] — *Ça leur fait dans* LES *quel âge, aux D. ?* (NOURISSIER, dans le *Figaro litt.*, 7-13 sept. 1970.) — *Il* [= un élève] *s'était toujours tenu dans* LES *dixième* [de sa classe] (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 125).

Cela se réalise notamment avec ***midi*** et ***minuit*** R2 même dans la langue écrite.

R1 506 **REMARQUE**

Les termes distributifs comme *chaque* considèrent isolément les divers éléments d'un ensemble : *À* CHAQUE JOUR *suffit sa peine.* (*Chaque jour* ne dit pas autre chose que *Tous les jours.*)

R2 506 **REMARQUE**

Il est rare que *minuit* reçoive dans ce cas la marque du plur. : *Elle pleure et me parle jusqu'à des* MINUITS (D. BOULANGER, *Enfant de bohème*, p. 56).

Sur les midi : E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXI. — *Vers les midi* : GUÉHENNO, *Changer la vie*, p. 203 ; QUENEAU, *Pierrot mon ami*, VII. **H** — °*Dans les midi* (plus rare) : GIONO, *Regain*, I, 1. — *Sur les minuit* : STENDHAL, *Chron. ital.*, Duchesse de Palliano. — *Vers les minuit* : BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 20 ; LOTI, *Vers Ispahan*, p. 64 ; BOURGET, *Cosmopolis*, p. 335 ; L. DAUDET, *Stupide XIXe s.*, p. 259 ; M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 170 ; etc.

Littré condamne *sur les midi* : « Midi ne s'emploie pas au pluriel. » **R3** S. v. *minuit*, il cite sans autre commentaire un ex. de *sur le minuit*.

Les expr. qui viennent d'être citées sont dues à l'analogie avec les cas où les indications sont nécessairement au plur. (cf. § 602, *d*) : *Le ménage* [...] *plaçait* DES *vingt et* DES *trente francs chaque mois à la Caisse d'épargne* (ZOLA, *Assomm.*, IV). — *Il se couche* SUR *les dix heures* (*Ac.* 1878-1935, s. v. *sur*). — *Arnoux donna l'ordre à son domestique d'atteler l'américaine vers* LES *neuf heures et demie* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Il y a une note chez l'épicier...* [...] / *– Combien l'épicier ?* / *– Dans* LES *deux cent cinquante* [francs] (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, LXVIII). — *Du haut de* SES *deux mètres, il regardait le monde avec dédain.* **A** — Le caractère explétif de l'article dans certaines de ces formules contribue à modifier les rapports syntaxiques habituels.

Une autre expression où le plur. avec nuance emphatique concurrence le sing. est ***Aux aurores*** (fam.), attestée depuis longtemps dans le Midi et qui s'est répandue dans la 2e moitié du XXe s. : *Une soirée* [...] *qui se prolongea jusqu'aux* AURORES (dans le *Soir* [Bruxelles], 12 nov. 1981, p. 14).

H 506 HISTORIQUE

Sur les midi est déjà dans SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 155, et *vers les midi* dans la suite anonyme du *Paysan parv.* de Mariv., p. 320.

R3 506 REMARQUE

La formule de Littré n'est pas heureuse, indépendamment de l'expression qu'elle vise. Pourquoi *midi* et *minuit* ne s'emploieraient-ils pas au plur. si le besoin s'en fait sentir ? Le *Trésor* cite notamment : *La lumière immense des* MIDIS *de la terre africaine* (LOUŸS). *Le bleu parfait des* MINUITS *d'août* (COLETTE). Autres ex. dans le *Rob.*, s. v. *midi*.

A 506 AUTRES EXEMPLES

Voir § 445, c, N. B.

507 Noms sans pluriel.

a) Certains noms se trouvent ordinairement au singulier.

Noms de sciences, d'arts et de sports : *La botanique. La peinture. Le tennis.* (Mais : *Les mathématiques*, cf. § 511, *f* ; *les poids et haltères* ou *haltérophilie*). — Noms de matières : *L'or. L'argent* (aussi au fig. : *Avoir de l'argent*, cf. § 511, *f*). — Noms désignant des qualités : *La solidité. La fragilité.* — Noms de sens : *L'odorat.* — Noms de points cardinaux : *Le nord.* — Beaucoup d'infinitifs et d'adjectifs employés comme noms abstraits : *Le boire et le manger. L'utile et l'agréable.*

Des noms qui s'emploient surtout au singulier peuvent avoir un pluriel dans certains cas, éventuellement avec un autre sens :

Pratiquer la peinture. Des PEINTURES *abstraites.* — *Le fer rouille. Un marchand de* FERS. — *Nous nous avançâmes parmi* LES BRONZES, LES MARBRES (CHAT., *Natchez*, VI). — *La bonté est une vertu, mais ce n'est pas toujours par vertu qu'une femme a* DES BONTÉS *pour un homme* (V. DE JOUY, cit. P. Lar.).

À l'intérieur d'une même science, on peut distinguer des sections particulières ou des orientations distinctes, ce qui justifie le plur. : *Aujourd'hui, la géométrie comporte un champ de recherches immense, allant de la géométrie plane* AUX GÉOMÉTRIES *à* n *dimensions, de la géométrie classique* AUX GÉOMÉTRIES *définies par un groupe de transformations* (F. GONSETH, dans le *Grand Lar. enc.*, s. v. *géométrie*).

b) Cas particuliers.

Gent « peuple, race » n'a pas de plur., sauf dans l'expression *droit des gens* (cf. § 490, *b*, 2°, N. B. 2). — *Gens* « personnes » ne joue pas le rôle du plur. de *gent*.

Quote-part **H**, selon l'*Ac.* 1935 et selon le *Rob.*, ne s'emploie qu'au sing. On ne voit pas pourquoi on n'userait pas de ce nom au plur. : *Agnès fit le compte des* QUOTES-PARTS *qu'elle avait discrètement recueillies* (HÉRIAT, *Grilles d'or*, II). — Autre ex. : P.-J. FRANCESCHINI, dans le *Monde*, 17 juillet 1986.

Prochain comme nom désigne tous les autres hommes ou chacun des autres hommes par rapport à chacun de nous : *Aimez votre* PROCHAIN. **R**

H 507 HISTORIQUE

Composé emprunté du latin *quota pars*, d'où vient aussi *quota* (§ 535, e).
Ex. au plur. : RAYNAL, cit. Bescherelle.

R 507 REMARQUE

Ce plur. est surprenant : *La responsabilité de l'avenir du monde s'enracine dans notre manière de vivre avec nos* PROCHAINS (message de cinq évêques fr., cité dans le *Monde*, 23 déc. 1977, p. 23).

508 Noms sans singulier.

a) Certains **noms communs** ne s'emploient qu'au pluriel.

1° Les uns expriment manifestement une pluralité d'êtres ou d'objets (*bestiaux, pierreries, proches...*), tandis que d'autres concernent des ensembles vagues dans lesquels on serait bien en peine d'identifier des unités

(*armoiries, entrailles, environs, funérailles*...) [comp. § 511]. Pour d'autres encore, le pluriel n'a que des justifications historiques (*aguets, fonts*). H1

accordailles	confins	hardes	poucettes
affres ↓	cortès	honoraires ↓	pouilles
agrès	dépens	ides	prémices
aguets	ébats ↓	impenses	préparatifs
alentours ↓	écrouelles	intempéries	proches ↓
ambages	effondrilles	laissées	prolégomènes
annales	entrailles	laudes	quatre-temps
archives ↓	environs ↓	links	relevailles
armoiries ↓	épousailles ↓	llanos	rillettes
arrérages ↓	errements ↓	lochies	royalties
arrhes	excreta	lods	sévices
babines	fiançailles ↓	mamours	tagliatelles R2
béatilles	fonts ↓	mânes	thermes
bésicles	fringues (fam.)	matines	tricoises
bestiaux ↓	frusques (fam.)	menées	tripous (§ 515, *c*)
blandices	funérailles	menstrues	us ↓
brisées	gémonies	mœurs	varia
calendes	génitoires R3	nippes	vêpres
comics	gens (§ 490)	obsèques	victuailles ↓
complies	gravats	pénates	etc. H
condoléances ↓	grègues	pierreries	

De même, les noms des fêtes de l'Antiquité grecque et romaine : *dionysies, panathénées*, etc. ; *bacchanales, lupercales, saturnales*, etc. Mais *saturnale* et surtout *bacchanale* se trouvent au sing. dans des applications modernes : *La* SATURNALE *était enterrée par des masques fatigués de leurs danses* [lendemain d'orgie] (BALZAC, *Peau de ch.*, Pl., p. 161). — *Cette* BACCHANALE *entachée de sang* [la Fronde] (CHAT., *Rancé*, p. 24). — *Ça finissait par des bagarres ou par des danses, une* BACCHANALE *insensée, une succession de scènes folles, comme en inventent les gens ivres* (VAN DER MEERSCH, *Empreinte du dieu*, p. 43). — *On n'avait jamais rien fait que changer la* BACCHANALE *en intarissables litanies d'une grossièreté révoltante* [à propos de deux ivrognes] (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 4). — Pour le masc. *un bacchanal*, voir § 466, *c*.

Certains noms de la liste ci-dessus, notamment ceux qui sont marqués d'une flèche, se rencontrent parfois au singulier dans la littérature, soit par archaïsme (cf. H), soit par régionalisme, soit par simple désir d'originalité, — ou encore par inadvertance :

*Il rêvait de jours continus, sans l'*AFFRE *de la disparition du soleil et de sa résurrection* (PIVIDAL, *Préjoli*, p. 155). — *Il interrogeait l'*ALENTOUR. *Il écoutait* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. I, p. 249). — *Il s'est constitué peu à peu une grande* ARCHIVE *du sexe* (FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 85). — *L'Académie n'est-elle pas* [...] *la seule des institutions survivantes de la monarchie, comme une relique, une* ARCHIVE ? (P. NORA, *Disc. de réc. à l'Ac. fr.* [2002].) — *On les dirait échappés à quelque bonne et antique* ARMOIRIE (M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 333). — *Mathô paya vite aux mercenaires l'*ARRÉRAGE *de leur solde* (FLAUB., *Sal.*, VI). — *J'ai connu le silence sous tous les régimes, la* CONDOLÉANCE *sous toutes ses formes* (GIRAUDOUX, *Impromptu de Paris*, IV). [Voir aussi § 512, *a*.] — *Les danseurs enjolivent leur* ÉBAT *en faisant grimaces et saluts à la potence* (GHELDERODE, *Pie sur le gibet*, XV). — *Des fossés pleins d'eau, le long desquels poussaient des saules dans l'*ENVIRON *des fermes isolées* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., p. 301). — *Il s'agit pour l'art et la littérature* [...] *d'une* ÉPOUSAILLE, *d'un mariage* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 21 mai 1949). — *Les prêtres du Parc connaissaient cet* ERREMENT, *et le supportaient* (MONTHERL., *Garçons*, p. 112). — *Il s'agissait de quelque* FIANÇAILLE *consommée* (HUGO, *N.-D. de Paris*, VII, 1). — *Près de la pompe et de son auge, souvent ornée, comme un* FONT *gothique, d'une salamandre* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 72). — *La porte massive s'ouvrit, en écrasant du* GRAVAT (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, IV). — *Il a exigé un* HONORAIRE *de vingt mille francs* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 162). — *Le* PROCHE, *le parent outragé que la reine voulait défendre* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 322). R4 — *Les futurs juristes apprenaient ainsi que*

R1 508 REMARQUE

Certains mots de cette liste n'appartiennent pas à l'usage courant (mots techniques, mots vieillis).

R2 508 REMARQUE

Prononciation [taljatɛl]. Le *Rob.* 2001 donne le mot sous la forme du sing., mais elle semble fort peu usitée. Les plur. empruntés à l'ital. *tagliatelle* [-e], *tagliatelli* ne sont plus d'usage courant.

R3 508 REMARQUE

Pour le genre, voir § 482, 12.

H 508 HISTORIQUE

Certains des noms qui s'emploient aujourd'hui uniquement ou surtout au plur. ont été dans ce cas dès leur origine, latine : *mœurs, gémonies, ténèbres* (lat. *mores, gemoniae, tenebrae*), ou française : *accordailles*, etc.

D'autres ont été usités au sing. : *Je crains de jour l'*AGUET *d'un voisin ennemy* (RONS., éd. V., t. II, p. 53). — *Si j'estois seulement en vostre bonne grace / Par l'*ERRE [= arrhe] *d'un baiser doucement amoureux* (*ib.*, p. 226). — ⁺*L'*AMBAGE *de ses discours* (S.-SIMON, cit. Littré). — *Il deschira son* ENTRAILLE (SCARRON, *Poés. div.*, t. I, p. 249). — *J'ai perdu l'honneur que méritoit mon ouvrage, l'*HONORAIRE *qu'il devoit me produire* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 338). — *Ils* [= les libraires] *m'accorderont pourtant par volume de planches le même* HONORAIRE *mesquin qu'ils me font par volume de discours* (DID., *Corresp.*, 28 sept. 1761). — *L'honneur du corps dont la vie est cassée, / Est et l'*OBSEQUE, *et la terre amassée / Sur le tombeau* (RONS., éd. V., t. VI, p. 455). — *Qu'apperçois-je ? dit-il, c'est quelque* VICTUAILLE (LA F., *F.*, VIII, 9).

Inversement, des noms qui aujourd'hui ont un sing. ont pu ne s'employer qu'au plur. *Délices* : § 471, *b*. — *Lettres* dans le sens de « message écrit » (latin *litterae*) : *La teneur des* LETRES *que Grandgousier escryvoyt à Gargantua* (RAB., *Garg.*, éd. princeps, XXVII). [Suit le texte d'*une* lettre.] — On dit encore aujourd'hui qu'un ambassadeur remet *ses lettres de créance* au chef de l'État auprès duquel il est ainsi accrédité. Cf. aussi § 509, *a*, 1°.

On a dit d'abord au plur. *des* ***interlocuteurs*** (d'après le plur. *interlocutores* du latin des humanistes) pour des gens qui se parlent, mais le sing. est attesté depuis 1791 selon le *Trésor*. Il est rapidement devenu courant pour « toute personne qui converse avec une autre » (*Ac.* depuis 1835) : *L'étrangère* [...] *se recula de quelques pas comme pour examiner cet* INTERLOCUTEUR *inattendu* (BALZAC, *Chouans*, Pl., p. 837). — *Le marquis avait une politesse encore plus agréable à l'*INTERLOCUTEUR *que celle de l'évêque de Besançon* (STENDHAL, *Rouge*, II, 2).

R4 508 REMARQUE

On dit plutôt *L'un de tes proches* (BALZAC, *Maison Nucingen*, Pl., p. 645). Cf. § 510, *b*. — Le mot s'emploie aussi au sing. : 1) dans le sens archaïque « prochain » : *Tu aimeras ton* PROCHE *comme toi-même* (*Bible*, trad. CRAMPON, Marc, XII, 31) ; 2) dans le sens néologique (absent du *Trésor* et du *Rob.* 2001) « personne qui fait partie de l'entourage » : *M. Juppé place* UN PROCHE *à la tête du groupe d'amitié France-Irak* (dans le *Monde*, 2 nov. 2002, p. 8). Voir un ex. du fém. § 487, *b*, 2°.

*parfois l'*US *prime le droit* (F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 180). — *Il n'était si pauvre famille qui n'eût envoyé à son soldat* [...] *quelque* VICTUAILLE (BARRÈS, *Diverses familles spirit. de la Fr.*, 1917, p. 210). A1

En particulier, ***ténèbres***, que la langue courante ne connaît qu'au plur., est souvent au sing. dans la littérature : *Denis avançait seul dans les allées couvertes, dans une ombre qui était à la mesure de cette* TÉNÈBRE *au dedans de lui* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, X). — *Il fallait seulement commencer de marcher en avant, dans la* TÉNÈBRE, *un peu à l'aveuglette, et essayer de faire du bien* (CAMUS, *Peste*, pp. 249-250). — *Elle* [= une silhouette] *semblait tenir à la* TÉNÈBRE *dont elle était sortie* (GRACQ, *Presqu'île*, p. 239). A2

D'autre part, la langue populaire a tiré de *bestiaux* un sing. °***bestiau***, que les écrivains reprennent parfois avec intention : *De toute évidence, le pauvre* BESTIAU [= un taureau] *était terrorisé* (MONTHERL., *Le chaos et la nuit*, p. 247). — *Pourquoi est-il si souvent impossible de faire l'amour avec l'homme qui vous a plu* [...] *plutôt qu'avec le* BESTIAU *qu'il croit préposé à cet usage* [...] *?* (B. GROULT, *Ainsi soit-elle*, p. 195.) — D'autres ex. reflètent plus directement la langue populaire et surtout paysanne : SAND et GENEVOIX, cit. *Trésor* ; POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 38 ; GIONO, *Ennemonde et autres récits*, p. 25 ; CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 117 ; etc.

2° À la liste donnée ci-dessus, on pourrait ajouter bien d'autres noms usités plus souvent au pluriel qu'au singulier :

Abois, achar(d)s, agissements, applaudissement, arcanes, auspices, balayures, broussailles, broutilles, catacombes, déboires, débris, décombres, directives, doléances, embûches, entrefaites (§ 966, e), *épreintes, félicitations, floralies, haubans, immondices, impedimenta, litanies, munitions, ossements, ouailles, oubliettes, pleurs, pourparlers, privautés, ravages* (jadis courant au sing.), *représailles, semailles, tifs, vestiges*,...

L'*Ac.* 1932-1935 donnait seulement sous la forme du plur. les noms *hémorroïdes, houseaux, jonchets, lombes, matassins, prémisses, ramilles*. Mais les besoins de la communication peuvent rendre nécessaire le recours au sing., qui est prévu par d'autres dict. et d'ailleurs par l'*Ac.* elle-même en 2000 et 2001 pour les cinq premiers mots.

Chips [mot empr. à l'angl.] est seulement sous la forme du plur. dans la plupart des dict. Le sing. est parfois utile ; on garde souvent la même forme qu'au plur. (alors qu'on devrait dire *chip*) : *J'ai pris un* CHIPS [ʃips] (l'acteur Paul MEURISSE, interviewé à la radio belge, 10 févr. 1972).

Divers dict. présentent ***simples*** « plantes médicinales » seulement comme plur. L'*Ac.* 1935 donne un ex. du sing., et ce depuis 1694, en changeant seulement le nom de la plante : *La mélisse* [ou *La betoine* ou *La centaurée*] *est* UN SIMPLE *d'une grande vertu*. Voici une attestation (au figuré) qui concerne plus sûrement notre temps : *Le sourire* [...] *devient* UN SIMPLE, *l'herbe qui le guérira peut-être de son mal* (JACCOTTET, *Rilke*, 1968, p. 66). — Autre ex. au § 477, R6 (sens propre, genre contestable).

N. B. Les dict. introduisent souvent sous la forme du plur. les termes de sciences naturelles employés dans la classification des végétaux et des animaux pour désigner la classe, le genre, l'espèce, etc. : *Crucifères, Rosacées, Équidés, Marsupiaux*, etc. ; — de même que les ethniques, les noms désignant les membres des ordres religieux, des dynasties, les adeptes d'une religion, etc. : *Bochimans, Germains, servites, Capétiens, hussites*, etc.
Tous ces noms sont susceptibles d'être mis au sing. pour tel végétal, ou tel animal, ou tel être humain, appartenant à ces groupes :

Sous ses [= d'une concierge] *yeux de* MARSUPIAL (G. BEAUMONT, *Perce-neige*, p. 124). — *Un livre sur le péché, écrit par un* JÉSUITE (GREEN, *Journal*, 14 janv. 1952). — *Le dernier* CAPÉTIEN.

b) Noms de lieux

1° Certains noms propres désignant des chaînes de montagnes, des archipels, des régions, ainsi que des constellations, ne sont usités qu'au pluriel :

Les Pyrénées, les Carpates, les Vosges, etc. ; — les Antilles, les Baléares, les Célèbes, les Cyclades, etc. ; — les États-Unis, les Asturies, les Abruzzes, les Grisons, les Cévennes, etc. ; — les Gémeaux, les Pléiades, etc.

D'autres existent à la fois au sing. et au plur., éventuellement avec certaines nuances : *les Apennins* ou *l'Apennin, la Flandre* ou *les Flandres, l'Ardenne* ou *les*

A1 508 AUTRES EXEMPLES

D'*affre* : VERHAEREN et SAINT-JOHN PERSE, cit. *Trésor* ; LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 236. — D'*alentour* : HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 226 ; GIONO, cit. *Trésor*. — D'*archive* : CLAUDEL, *Disc. de réc. à l'Ac. fr.* ; ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 525 ; etc. (le sing. semble se banaliser). — D'*armoirie* : STAROBINSKI, *Relation critique*, p. 126. — D'*arrérage* : LABICHE, cit. *Trésor*. — De *condoléance* : PROUST, *Rech.*, t. II, p. 771. — D'*ébat* : FROMENTIN, *Domin.*, III. — D'*environ* : PROUST, PESQUIDOUX, cit. *Trésor* ; GUITTON, cité par P.-H. Simon, *Parier pour l'homme*, p. 201. — D'*épousaille* : HUGO, *Lég.*, XXI, II, 6 ; GIDE, *Faux-monn.*, I, 8 ; AUDIBERTI, *Abraxas*, p. 160 ; FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 149. — D'*errement* : E. ROSTAND, *Princesse loint.*, II, 3 ; FOUCAULT, *op. cit.*, t. I, p. 387. — De *font* : FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 175. — D'*honoraire* : BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 914. Voir aussi H. — De *proche* : MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 817. — D'*us* : VERL., *Chans. pour elle*, XXIV ; GIONO, *Regain*, Pl., p. 333 (provençalisme). — De *victuaille* : G.-E. CLANCIER, *Éternité plus un jour*, p. 292.

A2 508 AUTRES EXEMPLES

HUYSMANS, *Là-bas*, I ; VALÉRY, *Album de vers anciens*, Anne ; CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 215 ; R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. III, p. 506 ; COCTEAU, *Maalesh*, p. 83 ; GIDE, trad. de : Conrad, *Typhon*, p. 88 ; J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 104 ; BOSCO, *Sanglier*, p. 211 ; ARAGON, *Aurélien*, p. 495 ; ARLAND, *Terre natale*, IX ; BACHELARD, *Droit de rêver*, p. 12 ; J. LACAN, *Écrits I*, p. 166 ; CURTIS, *Jeune couple*, p. 237 ; IONESCO, *Présent passé, passé présent*, p. 221 ; Chr. ROCHEFORT, dans le *Monde*, 8 sept. 1978 ; P. ENCREVÉ, *Liaison avec ou sans enchaînement*, p. 46 ; etc.

R5 508 REMARQUE

Les **Ardennes**, département de France, s'oppose à l'*Ardenne*, région naturelle (sur la Belgique, le Luxembourg et la France). Mais le plur. n'est pas rare à propos de la région : *La contre-offensive allemande* DES ARDENNES (légende d'une carte, dans le *Grand dict. enc. Lar.*, p. 645). – Dans une interview publiée dans le *Soir* (23 juillet 2005, p. 2), on lit *les Ardennes*, alors qu'A. GOOSSE avait dit *l'Ardenne*.

Ardennes R5, *l'Inde* ou *les Indes*, *la Fagne* ou *les Fagnes* (en Belgique), *la Cornouaille* ou *les Cornouailles*, *l'Amérique* ou *les Amériques*. — On a dit : *les Russies*, *les Espagnes*, *les Gaules* (l'archevêque de Lyon est encore *primat des Gaules*).

2° Les noms de **localités** qui contiennent l'article défini pluriel sont traités d'ordinaire comme des pluriels :

Les Baux DEVIENNENT *un foyer de protestantisme* (*Provence*, Michelin, 1966, p. 66). — *Les Sables* [= Les Sables-d'Olonne] ARMAIENT *jusqu'à 100 morutiers annuellement* (*Côte de l'Atlantique*, Michelin, 1969, p. 141). — *Les Andelys* SONT *la patrie de Roger d'Andeli* (*Guide littéraire de la France*, 1964, p. 516). — *Les Andelys* (*le* Grand- *et le* Petit-Andely) SONT *deux agglomérations jointives* (*Grand dict. enc. Lar.*). — *Les Vans* OCCUPENT *le centre d'un riant bassin* (*Vallée du Rhône*, Michelin, 2001, p. 351).

S'ils ne contiennent pas l'article défini plur., les noms de localités sont traités comme des sing., malgré l'étymologie. Il y a un autre déterminant : *Trois-Ponts* EST *un petit village pittoresque* (*Grand guide Belgique*, Michelin, 2004, p. 402). Il n'y a pas de déterminant : *Aigues-Mortes* [...] ÉTAIT RAMASSÉE *dans l'enceinte rectangulaire de* SES *hautes murailles* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 67).

509 Noms dont un sens est toujours au pluriel.

a) L'étymon est unique.

1° « Ancêtres » (§ 519, *b*) ; *appas* « charmes, attraits » ↓ ; *appointements* « rétribution » ; *assises* « réunion de juges qui siègent » ; *assistants* « personnes présentes » ↓ ; *atours* « parure, ornements (surtout d'une femme) » ; *braies* « pantalon » (§ 511, *b*) ; *ciseaux* « instrument formé de deux lames » (cf. § 511, *a*) ; *couches* « enfantement » ; *émoluments* « rémunération » ; *fumées* « excréments des cerfs, etc. » ; *gages* « salaire » ; *gueules* comme terme de blason ; *humanités* « genre d'études » ; *lettres* « littérature » ; *limbes* « séjour des morts ; état incertain » ; *lunettes* « paire de verres pour les yeux » ; *menottes* « entraves » ; *nouilles* « pâtes alimentaires » ; *oreillons* « maladie » ; *régates* « course de bateaux » ; *règles* « menstrues » ; *saturnales* « fête romaine » ; *vacances* « période de congé » ; etc.

* Depuis 1986, l'*Ac.* accepte le plur. *appâts* dans le sens « attraits » ; cela fait aussi partie des rectifications proposées par le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*). S. de BEAUVOIR a devancé cette décision : *Celle-là gémissait qu'on n'appréciât que son esprit sans jamais s'intéresser à ses* APPÂTS *charnels* (*Deux. sexe*, t. II, p. 539). — Voir aussi PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 765 et 978 (corrigé par l'éditeur) ; B.-H. LÉVY, *Derniers jours de Baudelaire*, p. 328. H1

Un ***assistant*** (dans le sens donné ci-dessus) se rencontre : CLAUDEL, *Tête d'or*, 1re version, p. 111 ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 952 ; Ch. DU BOS, *Journal*, cit. *Trésor*. R

Parent pour l'un des deux parents (le père et la mère), jadis considéré comme un wallonisme (Dory, p. 279), s'est répandu au XXe s., d'abord en biologie (ce que prévoient le *Rob.* et le *Trésor*), mais aussi plus largement : *De ce que le fils d'un maître d'armes est devenu* [...] *un tireur excellent, on ne peut conclure que l'habitude du* PARENT *se soit transmise à l'enfant* (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 80). — *Un amour exclusif pour le* PARENT *de l'autre sexe* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *enfant*). — *Refuser le droit de garde à un* PARENT (dans le *Monde*, 13 août 1980, p. 2).

2° Certaines expressions ne se trouvent qu'au pluriel :

Les bonnes grâces. Les beaux-arts. Les dommages et intérêts. Les Jeux olympiques. Les fourches caudines. Des voies de fait. Les tenants et aboutissants. Les œuvres vives ou *mortes d'un navire. Aux fins de* (cf. § 1039, *a*, 1°, N. B.), synonyme de *dans le but de* (§ 1050, *a*, 3°) et de *dans l'intention de*. Etc.

Notons en particulier les composés : *Les grands-parents, les beaux-parents, les beaux-enfants* (ignoré de la plupart des dict.), *les petits-enfants*. Dans ces composés, le sing., très rarement prévu par les dict., tend à s'introduire : *M.* [...] / *et Mme* [...] / *partagent avec Julie et Géraldine la joie d'annoncer la naissance de / Margaux /* [...] / *Cinquième* PETIT-ENFANT *de M.* [...] *et Mme* [...] (dans le *Monde*, 12 janv. 1985, p. 25). — *Quant au* BEAU-PARENT, *le rapport propose de lui permettre d'accomplir tous les actes de la vie quotidienne avec son* BEL-ENFANT, *sans pour autant empiéter sur la place des parents biologiques* (*ib.*, 15 mai 1998, p. 9). [Autre ex. avec les deux mêmes composés : *ib.*, 4 août 2000, p. 1.]

On dit d'habitude *faire des* ***gorges chaudes*** *de* (parfois *sur*) « se moquer de » : *Faudra-t-il que tout Verrières* [une ville] *fasse* DES GORGES CHAUDES *sur ma débonnaireté ?* (STENDHAL, *Rouge*, I, 21.) — [Elle] *faisait avec ses amies* DES

H1 509 HISTORIQUE

Appas n'est que l'ancien plur. d'*appât* (anc. fr. *apast*) : § 514, H. – Il a parfois été employé au sing. (comp. *repas*, anc. fr. *repast*) : *Son plus charmant* APPAS *c'est d'estre sa voisine* (CORN., *Pl. Roy.*, I, 3). – *L'une de son Galant* [...] / *Fait fausse confidence à son Espoux fidelle, / Qui dort en seureté sur un pareil* APPAS [= leurre] (MOL., *Éc. des f.*, I, 1). – *J'enlevais un* APPAS *à ma beauté pour le remplacer par un autre* (CHAT., *Mém.*, I, III, 11). – *Un* APPAS *de première classe* (DUMAS fils, *Père prodigue*, Préf.).

R 509 REMARQUE

L'*Ac.*, qui en 1932 précisait : « Il ne s'emploie généralement qu'au pluriel », a renoncé à cette restriction depuis 1986, mais sans donner d'ex. du sing.

GORGES CHAUDES *de ce dîner* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 914). — *Il serait allé rapporter ça tout bouillant à Mathieu et ils en auraient fait* DES GORGES CHAUDES (SARTRE, cit. *Rob.*). — Rarement sans article : *C'était un jeu dont les Allemands font* [...] GORGES CHAUDES (GIDE, *Journal*, 12 janv. 1943). — Dans les ex. cités, comme souvent, il s'agit d'une manifestation collective. Pour une réaction individuelle, GIDE recourt au sing. (sans article) : *Et c'est précisément dans un passage dirigé contre Clément Vautel, qui, s'il l'a vu, a dû en faire* GORGE CHAUDE (*ib.*, 25 juillet 1930). — Mais le sing. n'avait pas toujours cette justification-là : *Il y avait* [...] *deux procureurs au Châtelet, appelés, l'un Corbeau, l'autre Renard. L'occasion était trop belle pour que la basoche n'en fît point* GORGE CHAUDE (HUGO, *Misér.*, II, iv, 1). Construit sans *faire*, ce qui est très rare : *Qui* [parmi les soldats] *refusait de passer par cette épée infaillible* [celle d'un spadassin payé par les officiers], *était le lendemain matin proclamé, moqué au quartier, un sujet de passe-temps et de* GORGE CHAUDE (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, IV, 3). — Le *Rob.* et le *Trésor* considèrent *faire gorge chaude* comme une variante vieillie de *faire des gorges chaudes.* **H2**

b) **Certains noms employés exclusivement au pluriel ont une autre origine que leur homonyme connaissant les deux nombres :**

Échecs (jeu) ; *êtres* « disposition des lieux dans un bâtiment » ; *forces* « ciseaux » ; *frais* « dépenses » ; *mouchettes* « instrument pour moucher les chandelles » ; etc.

Ex. non conforme : *Vous peignez sur des toiles que les araignées tissent pour vous éviter* LE MOINDRE FRAIS (DUHAMEL, *Archange de l'aventure*, p. 48).

510 Noms sans singulier et expression du nombre.

a) **Parmi les noms sans singulier des §§ 508 et 509, quelques-uns, qui désignent un ensemble d'êtres ou d'objets isolables, peuvent s'employer avec des numéraux (autres que *un*) ou des indéfinis à sens quantitatif (comme *plusieurs* ou *quelques*) :**

En cas de saisie, la loi déclare insaisissables quelques BESTIAUX (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *bétail*). — *Il avait vingt-deux* PETITS-ENFANTS.

Gens, « s'il est immédiatement précédé d'un adjectif, peut se dire d'un nombre déterminé de personnes comme dans *trois pauvres gens, dix honnêtes gens,* etc. » (*Ac.* 2000.) **H1** — *Il approche du banc où étaient assis* DEUX *vieilles gens* (ESTAUNIÉ, *Ascension de M. Baslèvre*, Épilogue). — *Ce sont* DEUX *très braves gens* (HUYSMANS, lettre citée dans *Lettres inédites à J. Destrée*, p. 19). — DEUX *très saintes gens* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 428). — DEUX *jeunes gens* (BARRÈS, *Ennemi des lois*, 1893, p. 137 ; J. RENARD, *Journal*, 12 déc. 1900 ; GREEN, *Autre*, p. 26 ; R. MALLET, introd. de : Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 11 ; J.-Cl. CHEVALIER, dans le *Monde*, 13 déc. 2001, p. 31).

Sans adjectif, cet usage est archaïque ou régional : *Les vaches* [...] *poussaient un faible meuglement vers ces* DEUX *gens qui passaient* (MAUPASS., C., Diable). — Avec *quelques* ou *plusieurs*, on peut en dire autant : *En dépit de* QUELQUES *gens qui* [...] *répètent tout bas* [...] (BÉRANGER, Préf. de 1833). — *Tous ceux qui avaient des noms et des visages étaient là. Et même* QUELQUES *gens en plus* (M. NOËL, *Petit-jour*, p. 9). **R1**

b) **Pour les autres noms, on doit recourir à des périphrases :**

Une PAIRE DE *lunettes, deux* PAIRES DE *lunettes. Trois* OFFICES DE *vêpres.* — *Consacrer chaque* PÉRIODE DE *vacances à faire le tour des éditeurs de musique* (J. DARRAS, trad. de : M. Lowry, *Sous le volcan*, p. 177).

En particulier *un des..., un de...* : UNE DES *Antilles françaises* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *Guadeloupe*). — *On va devant soi... comme ces gens* [...] *qui nous précèdent* [...] *On approche* [...] *du sommet* [...] L'UN DE *ces gens y arrive* (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 353). **R2** — À L'UNE DE *mes premières vacances* (J. POMMIER, *Spectacle intérieur*, p. 79). — *Le boycottage des Jeux olympiques de Moscou, envisagé comme* L'UNE DES *représailles possibles des pays occidentaux* (dans le *Monde*, 4 janv. 1980, p. 4).

c) **À côté de l'usage régulier qui vient d'être décrit, on doit relever diverses tentatives qui ne peuvent pas être considérées comme satisfaisantes.** **H2**

H2 509 HISTORIQUE

Dès le XVII[e] s., on trouve le sing. pour une manifestation collective : *On dit* [...] *quand quelqu'un a fait une sottise ou une imprudence, qu'on en fait* UNE GORGE CHAUDE *dans les compagnies où l'on s'en raille* (FURETIÈRE, 1690). — L'initiative est individuelle et le résultat collectif, avec le plur. : *C'est un homme qui recueille tout ce qu'il entend dire, et qui en va faire aprés cela* DES GORGES CHAUDES *dans les compagnies* (*Ac.* 1694). — Même situation, avec le sing. : ⁺*Le soir le duc du Maine fit chez lui* UNE GORGE CHAUDE *fort plaisante de l'aventure de Fagon* [médecin du roi] *avec le Brun* [rival occasionnel de Fagon] (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. IV, p. 934).

L'expr. s'est dite d'abord des oiseaux mangeant une proie encore chaude : *Les milans* [...] *prennent* GORGE CHAULDE *de poussins et oisons* (THEVET, cit. Huguet). Application élargie, « manger avec plaisir » : [Pantagruel] *vous le* [= un grand ours] *mist en pieces comme ung poulet, et vous en fist* UNE *bonne* GUORGE CHAULDE *pour ce repas* (RAB., *Pant.*, IV). Voir encore LA F., *F.*, IV, 11. Un ex. de *faire gorges chaudes*, même sens, au plur. dans Huguet. — Le passage au sens actuel est présenté ainsi par la définition du *Rob.* : « se régaler de plaisanteries... ». Mais *gorge* s'associe au rire d'autres fois : *rire à gorge déployée* (depuis 1572, Wartburg, t. IX, pp. 70-71).

H1 510 HISTORIQUE

Jusqu'au XVIII[e] s., *gens* s'est construit librement avec un numéral : TROIS *gens par devers eux / Ont un roussin* (LA F., C., Oraison de s. Julien). — *Il y a là* VINGT *gens qui sont assurez de n'entrer point* (MOL., *Impr.*, III). — ⁺DEUX *gens qui auraient le malheur d'être sourds, aveugles et muets* (DID., cit. Littré).

R1 510 REMARQUE

Gendarme et *gendelettre* (surtout plaisant ; il n'est pas signalé par l'*Ac.* 2000) admettent le sing. : *Le* GENDARME *est sans pitié* (titre d'une pièce de COURTELINE). — *L'âge de raison du* GENDELETTRE (VEUILLOT, *Mélanges*, 3[e] série, p. 123). — Autres ex. de *gendelettre* : PROUST, *Rech.*, t. I, p. 261 ; A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 11 janv. 1958 ; THÉRIVE, *Procès de langage*, p. 109. — Certains écrivent *un gendelettres* : L. DAUDET, *Stupide XIX[e] s.*, p. 145 ; MONTHERL., *Treizième César*, p. 34.

R2 510 REMARQUE

On disait notamment à propos des domestiques : *Elle* [...] *fit partir* UN DE SES GENS (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — UN DE MES GENS [...] *va vous conduire* (R. ROLLAND, *Léonides*, I, 4). — Cela fait plutôt vieillot, mais l'*Ac.* 2000 continue à enregistrer cette formule.

H2 510 HISTORIQUE

L'anc. et le moyen fr. exprimaient l'unité avec des noms plur. grâce au plur. de *un* : *Une messe,* UNES *matines,* UNES *vespres bien sonneez sont à demy dictes* (RAB., *Garg.*, XL). Cf. § 583, H3.

— Emploi d'un numéral cardinal ou d'un indéfini : *Les* TROIS *vacances qu'on l'avait envoyé passer chez un Oberlehrer de Francfort* (M. THIRY, *Voie-Lactée*, II). — *Les* TROIS *vacances scolaires de l'année, je les ai toujours passées à Bayonne* (BARTHES, dans *Tel quel*, automne 1971, p. 90). — *À* TOUTES *les vacances, l'été, pour Pâques, ils sont là* (J. BOREL, *Dépossession*, p. 163). — *La trilogie de Fraigneau* [...], TROIS *Mémoires apocryphes, est une merveille* (CURTIS, interviewé dans le *Monde*, 25 janv. 1985). — DEUX *funérailles se détruisent comme deux négations de la vie* (P. MERTENS, dans *Bull. Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1996, p. 278).

— Noms mis au sing. : *Le professeur* [...] *ne donnait pas* UNE SEULE CONDOLÉANCE *qu'on eût pu croire* FEINTE (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 342). — *La France victorieuse se contenta de récupérer* UNE ANTILLE (P. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de la Fr.*, p. 238). — *Pendant une* VACANCE *que je passais chez ma grand-mère* (HELLENS, *Contes et nouvelles ou les souvenirs de Frédéric*, p. 71). — *Son frère Gabriel qui est descendu de Paris pour cette* VACANCE [à Pâques] (Y. NAVARRE, *Je vis où je m'attache*, p. 114). R3 — Autres ex. aux §§ 636, *b* (*chaque*) et 630, *a* (*aucun*). — Cas semblable : *Un* « POÈTE *d'aujourd'hui* » pour un volume de la collection *Poètes d'aujourd'hui* : cf. § 439, *e*.

R3 510 REMARQUE

Vacance au sing. est courant au Québec. — Cela est à distinguer de l'emploi, assez rare, du sing. pour un congé, un repos d'un jour : *donner vacance* (LICHTENBERGER, *Portraits de jeunes filles*, p. 295 ; RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 6), *avoir vacance* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 93).

511 Singuliers et pluriels en concurrence.

a) Les noms désignant des objets composés de deux parties semblables hésitent souvent entre le singulier ou le pluriel, selon qu'on envisage l'objet ou les parties qui le constituent.

- *Des* ***tenailles*** ou parfois *une tenaille* (admis par l'*Ac.* 1935) : *Une chose* [...] *qui broie le cœur d'un homme comme une* TENAILLE (VIGNY, *Chatt.*, Préf.). — *Tirant* [...], *à l'aide d'une grosse* TENAILLE, *un fil de métal noir, qu'elle passait dans les trous d'une filière fixée à l'étau* (ZOLA, *Assomm.*, II). — *Victor* [le maréchal-ferrant] *pinça le bout de chaque onglon avec la* TENAILLE (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 30). A1
- *Des* ***ciseaux*** (pour désigner un instrument à deux lames) ou, plus souvent qu'on ne croirait, *un ciseau* (admis par Littré) : *Une robe dont le corsage, qui avait reçu un coup de* CISEAU *de trop* [...] (HUGO, *Misér.*, IV, v, 6). — *Quand elle donnait dans le drap le coup de* CISEAU (GREEN, *Mont-Cinère*, II). — *Les coincer entre les deux branches d'un* CISEAU (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. II, p. 1190). A2
- *Des* ***cisailles*** (gros ciseaux), parfois *une cisaille*, non exclu par l'*Ac.* 2001 : *Le travail compliqué* [= couper des fils barbelés] *auquel chacun se livre armé d'une* CISAILLE *coupe-boulon* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 205). — Autres ex. : ZOLA et VAN DER MEERSCH, cit. *Trésor*. — Le mot désigne aussi une machine, et dans ce cas, selon le *Trésor*, le sing. serait prédominant.
- °*Les* ***forceps*** pour *le forceps* est fréquent en Belgique : *Jean était un gros bébé de quatre kilos, ce qui avait nécessité l'utilisation* DES FORCEPS (A.-G. TERRIEN, *Glèbe*, p. 12). Mais il ne semble pas inconnu ailleurs : *Cet accouchement* AUX FORCEPS *d'un nouveau pays* (J.-A. FRALON, dans le *Monde*, 22 mai 1996, p. 4).
- ***Jumelle*** (insttument d'optique) est donné comme sing. par l'*Ac.* 1935, alors qu'en 1835 et 1878 elle ne signalait que le plur. En 2000, elle admet les deux nombres, mais elle estime qu'*une paire de jumelles* est abusif ; cette expression est pourtant assez logique quand on veut indiquer, malgré le plur., qu'on envisage un seul exemplaire : comp. § 510, *b*.
- *Un* ***lorgnon*** ou parfois *des lorgnons* (ce qui est « fautif » pour l'*Ac.* 2000) R1 : *Il avait une mâchoire un peu dure, un sourire fixe, des* LORGNONS (MAUROIS, *En Amérique*, p. 33). — *Une motocyclette conduite par un petit homme sec, portant* LORGNONS *et pantalons de golf* (CAMUS, *Chute*, p. 61). — *Ce petit homme* [...] *inclinant ses* LORGNONS *sur un livre de comptes* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 39). — *Lorgnonard* [...]. *Qui porte des* LORGNONS (*Trésor*). A3 — Le plur. est d'autant plus logique que *lorgnon* a désigné un monocle ; il était alors nécessairement au sing.
- ***Castagnettes*** s'emploie le plus souvent au plur. Mais des dict. donnent le mot au sing., soit pour désigner l'instrument (*Ac.* 1932 [mais elle a renoncé au sing. en 2001], *Robert*, *Trésor*), soit pour désigner chacune de ses deux parties (Littré, *Dict. gén.*, *Grand Lar. enc.*).

A1 511 AUTRES EXEMPLES

HUGO, *Contempl.*, V, 26 ; PÉGUY, *Ève*, p. 79 ; MONTHERL., *Bestiaires*, L. P., p. 225 ; LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 66 ; ANOUILH, *Becket ou l'honneur de Dieu*, IV ; QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 294 ; GLUCKSMANN, *Cynisme et passion*, p. 236 ; BECKETT, *Mal vu mal dit*, p. 22 ; etc. [Voir déjà RONSARD, éd. V., t. I, p. 168.]

A2 511 AUTRES EXEMPLES

LAMART., *Graziella*, IV, 20 ; GAUTIER, *Cap. Fracasse*, I ; CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 200 ; TR. BERNARD, *Affaire Larcier*, XV ; ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XIV, p. 6 ; DUHAMEL, *Semailles au vent*, p. 49 ; GIONO, *Grand troupeau*, p. 185 ; BILLY, *Madame*, p. 226 ; CL. MAURIAC, *Espaces imaginaires*, p. 508. [Déjà DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 48 ; LACLOS, *Liais. dang.*, LXXXI.]

R1 511 REMARQUE

Dans le même sens, on entend parfois °*des pince-nez*.

A3 511 AUTRES EXEMPLES

SARTRE, *Mur*, L. P., p. 92 ; J. PERRET, *Ernest le rebelle*, L. P., p. 267.

- *Un* ***haltère*** R2 ou parfois *des haltères* : *Voici de jolis* HALTÈRES *que vous allez vous attacher solidement aux pieds !...* (HERGÉ, *Tintin en Amér.*, p. 59.)
- *Un* ***guillemet*** ou *des guillemets* pour désigner l'une des deux paires de chevrons ou d'apostrophes qui encadrent une citation, etc. (§ 134) : *Un* GUILLEMET *ouvrant* (GOURIOU, *Mémento typogr.*, p. 61). — *Le* GUILLEMET *fermant* (COLIN, p. 851). — *Avant le* GUILLEMET *fermant* (A. DOPPAGNE, *Bonne ponctuation*, p. 78). — *Je vais devenir un champion du* GUILLEMET (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 270). — Comp. *les deux points* / *le deux-points* (§ 130).
- ***Moustache*** n'était donné qu'au sing. par l'*Ac.* 1935 ; en 2000, elle signale aussi le plur., qui est, en effet, d'une extrême fréquence, et depuis longtemps H1 : *Il avait des* MOUSTACHES (MUSSET, *Prem. poés.*, À quoi rêvent les jeunes f., I, 1). — *Elle tirait ses* [= de son père] MOUSTACHES (FLAUB., *Éduc.*, I, 1). — *Lacarelle lissa ses* MOUSTACHES *gauloises* (FRANCE, *Orme du mail*, IX). — *Tu n'es qu'un enfant à* MOUSTACHES (COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 54). — *Ses* MOUSTACHES *devenues grises étaient à peine visibles* [du général de Gaulle] (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 149). A4 — Le plur. est particulièrement logique s'il y a deux parties distinctes : cf. *Une paire de moustaches* (MAUPASS., C., Clochette).

b) Une application particulière de *a* : les noms désignant des **vêtements couvrant le bas du tronc et les jambes** hésitent entre le singulier et le pluriel. H2

Le sing. étant plus fréquent, nous ne citerons que des ex. du plur. (qui est, dans certains cas, senti comme plus fam.) : *Sur une chaise, des* CALEÇONS, *des bretelles, une chemise empesée au col dur, un chapeau étaient posés pêle-mêle* (CARCO, *Rue*, p. 157). — *Pour vos jambes, les* CALEÇONS, *une chemise pour le torse, un col pour le cou* (QUENEAU, cit. Colin). — *Voyant mes* CULOTTES *courtes, ma veste de drap olive, mon feutre et ma besace* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 242). R3 — *Il n'y a rien qui parle à l'imagination des jeunes femmes d'aujourd'hui comme des* CULOTTES *de golf et une paire de lunettes en écaille* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 16). — *Elle paraissait toute menue avec ses* CULOTTES *de ski, des* GOLFS *de drap bleu qui tombaient légèrement sur des bas de laine éclatants de blancheur* (FRISON-ROCHE, *Premier de cordée*, II, 6). — *Il connaissait de vue ce garçon en* CULOTTES *de golf, chemise vive et foulard jaune* (CESBRON, *Les saints vont en enfer*, L. P., p. 160). — *Le reste d'Alcide en dessous à flotter dans sa tunique comme perdu déjà dans un drôle de souvenir en* PANTALONS *blancs* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 209). — *Des* PANTALONS *de golf, où flottaient ses cuissottes, complétaient l'équipement de ce bijou* (P. GUTH, dans le *Figaro litt.*, 2 avril 1955). — *Je réussis à faire glisser mes* PANTALONS *jusqu'aux genoux* (TROYAT, *Case de l'oncle Sam*, II, 1). — *Sa femme, au bord du trottoir,* [...] *ses grosses cuisses serrées dans des* SHORTS *bleu pâle* (SIMENON, *Feux rouges*, I). — *Meeva l'attendait au bord de la route.* [...] *Elle portait des* BLUE-JEANS (GARY, *Tête coupable*, p. 87). — *Un type* [...] *en* BLUE-JEANS *et blouson* (ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 199). [Mais *Un* JEAN *blanc*, p. 185.] — *En finissant d'enfiler les* BLOUDJINNZES [orthogr. propre à Queneau] (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, VI). — *La fille* [...] *le lendemain en* JEANS (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 448). — *Flore, debout dans des* SLACKS *de flanelle grise* (G. BEAUMONT, *Harpe irlandaise*, II, 2). — *Elle est en* « BERMUDAS » (G. LÉVÊQUE DE VILMORIN, *Yes, Monsieur*, p. 135). — En Suisse, *cuissettes*, cf. Thibault (« parfois au sing. »). A5

Cf. aussi : *Une paire de culottes* (*Ac.* 1932, comme normal ; vieilli ou pop. depuis 1989). R4

Le pluriel est pour ainsi dire constant pour les mots archaïques ou régionaux *braies, chausses* et *grègues*, ainsi que pour les anglicismes *jodhpurs* [ʒɔdpyʀ] et *knickerbockers* [knikœʀbɔkœʀ]. (Mais l'usage est fluctuant pour ces deux mots, surtout pour le second, qui a neuf prononciations différentes pour les 17 témoins du *Dict. de la prononc. fr.* de Martinet-Walter.) — La réduction de ce dernier, *knickers* [knikœʀ], est attestée aussi au sing. : *En montagne, le fuseau fait place au* KNICKER (Fr. GAZIER, *Sports de la montagne*, cit. *Rob.*, s. v. *fuseau*). R5

Si le vêtement ne couvre pas les jambes, les mots sont employés au sing. : ainsi, aujourd'hui pour *caleçon*, pour *culotte* comme pièce de la lingerie féminine, pour *slip, cache-sexe*. R6

c) La même hésitation entre le singulier et le pluriel se manifeste pour des objets constitués de plus de deux parties.

R2 511 REMARQUE

Pour le genre, voir § 481, *a*.

H1 511 HISTORIQUE

Ce plur. est ancien : *Les* MOUSTACHES *que j'ay pleines* (MONTAIGNE, I, 55). — Autres ex. : FR. DE SALES, *Introd. à la vie dév.*, III, 4 ; MONTESQ., *L. pers.*, LXXVIII ; VOLT., *Lettres phil.*, t. II, p. 151 ; BEAUMARCHAIS, *Barb.*, Personnages ; etc.
En anc. fr., on disait *grenon*, qui était souvent au plur. lui aussi.

A4 511 AUTRES EXEMPLES

CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 798 ; VIGNY, *Cinq-Mars*, VII ; A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 100 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 67 ; GIDE, *Journal*, 18 oct. 1909 ; GIRAUDOUX, *Bella*, V ; DUHAMEL, *Combat contre les ombres*, III ; MAURIAC, *Chemins de la mer*, III ; CAMUS, *Étranger*, I, 3 ; Cl. SIMON, *Bataille de Pharsale*, p. 227 ; etc.

H2 511 HISTORIQUE

Cet emploi du plur. est ancien. *Braies* était généralement au plur. en anc. fr., comme déjà *bracae* en latin. Autres ex. : +*Sa chemise est par-dessus ses chausses* (LA BR., XI, 7). — *La voila donc de* GREGUES *affublée* (LA F., C., Psautier). Etc.

R3 511 REMARQUE

Dans l'*Ac.* 2006, s. v. *pantalon*. *Anciennement. Le plus souvent au plur.* CULOTTES LONGUES *que les femmes portaient sous leur jupon.* Le plur. reconnu dans l'usage ancien de *pantalon* entraîne la définition de 2006.

A5 511 AUTRES EXEMPLES

De *caleçons* : FLAUB., *Tr. contes*, Hérodias, III ; LOUŸS, *Aphrodite*, I, 3. — De *culottes* : GAUTIER, *Cap. Fracasse*, I ; ZOLA, *Germ.*, III, 5 ; HERMANT, *Serge*, I ; BARRÈS, *Voy. de Sparte*, p. 120 ; GIDE, *Caves du Vat.*, I, 6 ; COLETTE, *Blé en herbe*, VI ; ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, III, 34 ; *Ac.* 1932, comme normal (vieilli ou pop. depuis 1989). — De *pantalons* : MÉRIMÉE, *Romans et nouvelles*, Djoûmane ; FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, II ; BARRÈS, *Dérac.*, p. 210 ; FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 29 ; GIONO, *Colline*, Pl., p. 169 ; BOSCO, *Âne Culotte*, M. L. F., p. 15 ; CAMUS, *Chute*, p. 61 ; JOUHANDEAU, dans le *Figaro litt.*, 15 sept. 1951 ; VAILLAND, *325 000 francs*, p. 137.

R4 511 REMARQUE

Cela explique peut-être cet emploi curieux de *culotte* pour désigner une jambe de pantalon : °*Chaque matin, je m'exerce à enfiler mon pantalon sans y toucher ! J'arrondis sur le modèle d'un cylindre ma* CULOTTE DROITE (J. RENARD, *Coquecigrues*, Pl., p. 560).

R5 511 REMARQUE

On a dit *des pyjamas* sous l'influence de l'anglais : *Nouant la cordelière de ses* PYJAMAS, *elle imagina un plan d'existence* (MAUROIS, *Cercle de famille*, p. 170).

R6 511 REMARQUE

Exception : *bobettes* au Québec, « petite culotte portée comme sous-vêtement » (Boulanger).

H3 511 **HISTORIQUE**

Les anciens synonymes *montée* (encore dans *Ac.* 1878) et *degré* connaissaient aussi le choix entre le sing. et le plur. : *Deux Servantes déja largement soufletées, / Avoient à coups de pié descendu les* MONTÉES (BOIL., *Sat.*, X).

A6 511 **AUTRES EXEMPLES**

BOSCO, *Âne Culotte*, M. L. F., p. 70 ; LOTI, BOYLESVE, MAUROIS, DUHAMEL, etc. cités par Bottequin, *Subtilités et délicatesses de langage*, p. 138.

- Au lieu de *l'**escalier***, on dit couramment *les escaliers* (d'autant plus naturellement qu'il y a d'habitude plusieurs volées). H3 Cela s'écrit même dans la meilleure langue : *Je n'avais qu'une idée, c'est qu'on ne me trouvât pas évanoui dans les* ESCALIERS (FROMENTIN, *Domin.*, XVII). — *[...] me dit mon bon maître en descendant les* ESCALIERS (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, VI). — *Après avoir [...] grimpé quatre à quatre ces* ESCALIERS (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 35). A6
Dans diverses provinces (surtout dans l'Est ; aussi en Suisse et en Belgique), on emploie même °*escalier* pour *marche* : *Nestor pourrait rentrer Montagne de Bueren* [à Liège] *et retrouver au cinquante-sixième* ESCALIER *sa maison natale* (V. FEYDER, *Caldeiras*, p. 338).
- *La **coulisse*** ou, plus souvent, *les coulisses*, pour désigner une partie du théâtre : *Les acteurs attendent dans les* COULISSES *le moment d'entrer en scène* (*Ac.* 2001). — Au fig., le sing. reste fréquent : *Il contrôle la situation, tout en restant dans la* COULISSE (*ib.*).
- *La **halle*** ou, plus souvent, *les halles* « marché couvert » : *Les* HALLES, *c'est-à-dire un toit de tuiles supporté par une vingtaine de poteaux, occupent à elles seules la moitié environ de la grande place d'Yonville* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 1).
- *L'orgue* ou *les orgues* : § 471, *c*.

d) Beaucoup de noms désignant les **lieux d'aisances** s'emploient au pluriel même quand il s'agit d'une seule installation (à cause du fait que, dans les endroits publics, il y a d'ordinaire plusieurs installations).

C'est l'usage normal pour *lieux, lieux d'aisances, latrines, commodités, privés* (archaïque), *goguenots* ou *gogues* (popul.), °*chiottes* (trivial), *feuillées* (pour les soldats en campagne, les camps de scouts), *bouteilles* (sur un bateau).

Le plur. est fréquent aussi pour *water-closet* [§ 537, *d*] (vieilli), *closet* (vieilli), *water* (§ 522, *a*), *w.-c.* R7, *cabinet, toilette, lavabo* : *De leur salle de bain, on entend tout ce qui se passe dans les* WATER (COLETTE, *Chatte*, p. 108). — *Dans la chambre à coucher, les* TOILETTES *et la salle de bains* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 155). — *La pièce même dans laquelle les* CABINETS *se trouvaient comme enchâssés* (J. BOREL, *Retour*, p. 383). [Cf. plus haut *La cuvette de faïence blanche*.]

Cependant le sing., qui est habituel en Belgique pour la seconde série, se rencontre en France non seulement lorsqu'il faut insister sur le fait qu'il n'y a qu'une seule installation, même parfois pour les noms de la première série : *L'unique* WATER-CLOSET *de chaque étage* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 665). — *Il y a désormais une* LATRINE *pour cent quatre-vingts familles* [à Calcutta] (J.-C. GUILLEBAUD, dans le *Monde*, 19 août 1974). — *Il y a des foyers noirs où ils sont cent vingt avec huit par chambre et un seul* W. C. *en bas* (É. AJAR, *Vie devant soi*, F°, p. 33). — mais aussi en dehors de ce cas : *Des ouvriers* [venus de la campagne] *[...] à qui ça a fait tout drôle de pisser dans* UN WATER *et non plus dans un trou noir percé au milieu d'une planche de sapin* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 80). A7 Le sing. était d'ailleurs habituel au XIXe s. (voir encore le *Lar. XXe s.* 1928) pour *cabinet* et *water-closet*.

Il n'est pas si rare de trouver l'inscription *toilette* au sing. dans des restaurants, des cafés, etc., à Paris et en province, quoiqu'il y ait plusieurs installations.

On dit *aller à la garde-robe* (vieilli) H4, *à la selle* (cf. § 587, *c*, 4°). On met aussi au sing. les périphrases *le petit endroit, le petit coin, le buen retiro* [bwenʀetiʀo]. En Belgique et dans le Nord de la France, on dit °*aller à la cour*. (Il y a encore beaucoup d'autres formules euphémiques : *aller quelque part*, etc.)

R7 511 **REMARQUE**

Parfois écrit *vécé(s)* selon la prononciation en France (en Belgique [wese]). Cf. § 522, *b*.

A7 511 **AUTRES EXEMPLES**

De *water-closet* au sing. : J. RENARD, *Journal*, 1er sept. 1889 ; COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 41 ; TROYAT, *Tchekhov*, p. 179. — De *w.-c.* : Cl. SEIGNOLLE, *Folkl. de la Provence*, p. 127 ; SAGAN, *Yeux de soie*, p. 157 ; TROYAT, *Faim des lionceaux*, p. 166 ; M. CERF, *Les rois et les voleurs*, p. 46 ; CHAR, *Soleil des eaux*, XXI ; M. DEL CASTILLO, *Nuit du décret*, p. 79. — De *closet* : GIDE, *Retour du Tchad*, 26 avril 1926. — De *water* : J. PERRET, *Ernest le rebelle*, L. P., p. 267 ; J. PERRY, *Rue du Dragon*, p. 269 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 21 oct. 1981 ; LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 25. — De *cabinet* : RAMUZ, *Lettres 1910-1918*, p. 282 ; VAN DER MEERSCH, cité *Trésor* ; CÉLINE, *Mort à crédit*, Pl., p. 610 ; AUDIBERTI, *Maître de Milan*, II ; J. CARRIÈRE, *Épervier de Maheux*, p. 206 ; CASAMAYOR, *Mystification*, p. 126 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 14 sept. 1984 ; R. DE CECCATTY, trad. de : Tanizaki, *Vie secrète du seigneur de Murashi*, p. 106. — De *toilette* : A. SARRAZIN, *Passe-peine*, p. 26 ; J. LANZMANN, *Baleine blanche*, p. 100 ; DÉON, *Taxi mauve*, p. 237. — De *lieu d'aisances* : Y. NAVARRE, *Portrait de Julien devant la fenêtre*, p. 102 ; *Petit Rob.*, s. v. *water-closet*. — De *latrine* : HUGO, cit. *Rob.* ; FLAUB., cit. *Trésor* ; BAUDEL., *Pauvre Belgique*, Pl. 1975, t. II, p. 836 ; J.-P. CARASSO, trad. de : T. McEwen, *Sarabande de Fisher*, p. 33. — De *chiotte* : PIVIDAL, *Émily et une nuit*, p. 102 ; SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 29.

H4 511 **HISTORIQUE**

On explique par la même opposition de nombre qu'entre *cabinets* « lieux d'aisances » et *cabinet* « bureau, etc. » ce passage de MOL. : La Comtesse. *Tenez encore ce manchon, ne laissez point traisner tout cela, et portez-le dans ma garde-robbe. Hé bien, où va-t'elle, où va-t'elle, que veut-elle faire, cet oyson bridé ?* / Andrée. *Je veux, Madame, comme vous m'avez dit, porter cela* AUX GARDE-ROBBES. / La Comtesse. *Ah ! mon Dieu, l'impertinente.* [...] *Je vous ay dit* MA GARDE-ROBBE, *grosse beste, c'est à dire où sont mes habits.* / Andrée. *Est-ce, Madame, qu'à la Cour une armoire s'appelle une garde-robbe ?* (*Comt. d'Escarb.*, II.)

e) Le singulier et le pluriel sont en concurrence pour divers noms désignant des fêtes, des cérémonies, des réunions et autres choses analogues (parfois parce que ces évènements s'étendent sur plusieurs jours ou parce qu'ils comptent plusieurs parties) :

- *La **festivité*** ou, beaucoup plus souvent, *les festivités* : *Quelques lignes de* la Dépêche de Toulouse *relatant la fête locale de Roquefère ont ramené à la mémoire la même* FESTIVITÉ, *quarante années plus tôt* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 4 juin 1971). — *Le haut-parleur faisait encore plus grésiller la musique légère qui accompagnait les* FESTIVITÉS (CAYROL, *Froid du soleil*, F°, p. 108).
- *La **noce*** ou *les noces*. Au fig., seulement au sing. : *Faire la* NOCE, *ne pas être à la* NOCE.

- *Les* **Avents**, encore synonyme de *l'Avent* pour l'*Ac.* 1932 (« vieilli » en 2001), n'appartient plus qu'aux usages régionaux : *« Dans les* AVENTS *», comme l'on dit / Chez mes pays qui sont rustiques / Et qui patoisent un petit* (VERL., *Liturg. intimes*, II). — *Pendant les* AVENTS *et même pendant la semaine de Noël* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 380). [Usage constant chez cet auteur.] — *C'est aux* AVENTS *qu'on a coutume de planter* (*Ac.* 2001), ex. montrant bien le caractère rural de cet emplois. — Pour *Pâques*, voir § 473, *a*.
- **Comices**, toujours au plur. pour désigner une assemblée de la Rome antique [lat. *comitia*, neutre plur.] ou de la Révolution fr., est parfois (*Ac.* depuis 1988 ; nécessairement pour *Ac.* 1932) au sing. pour une réunion d'agriculteurs et d'éleveurs : *L'année* DU COMICE *était quelque chose comme l'année de la comète* (GAXOTTE, *Mon village et moi*, p. 149).
- **Agapes** n'était donné qu'au plur. par l'*Ac.* en 1932. Depuis 1986, elle dit : « souvent au plur. ». Le sing. se rencontre en effet : *L'*AGAPE *suit la communion sainte* (CHAT., *Mart.*, XIV). — *Tout le peuple ensemble mangea le soir cette* AGAPE (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, III, 11). — *Cette maison* [...] *où mes oncles achevaient maintenant leur* AGAPE (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 27).
- °***Absoutes*** s'emploie en Belgique pour *absoute* (par analogie avec *funérailles, obsèques*) : *On fait surseoir à l'inhumation* [...] *et aux* ABSOUTES (P. MERTENS, *Éblouissements*, p. 133). — Chez un auteur de France : *Un prêtre en chape profère les puissantes prières des* ABSOUTES (HUYSMANS, cit. *Trésor*, avec un commentaire peu pertinent).
- Notons ici °***canicules*** en Belgique, dans l'Est de la France et en Suisse, ainsi qu'au Québec (plur. dû au fait que la canicule dure plusieurs jours) : *Les sarts* [= essarts] *fument sous le soleil des* CANICULES (Th. BRAUN, *Passion de l'Ardenne*, p. 11). — *La bienfaisante accalmie des* CANICULES *paraît régner en terre vaudoise* (H. LAESER, *Lettres vaudoises*, p. 33).

f) Cas divers.

- Choses concrètes : *la cendre* ou *les cendres* ; *l'eau* et *les eaux* ; *de la confiture* ou *des confitures* ; *de l'épinard* ou *des épinards* (comp. § 506, *b*) ; *l'italique* ou *les italiques* (§ 87, *b*, 2°). **R8**
- Dans l'Est de la France et en Belgique, °*des* ***marcs*** au lieu de *du marc* : *On* [= les diseuses de bonne aventure] *consultera les* MARCS *de café* (BARRÈS, dans le *Journal*, 21 avril 1893). — Dans la région lyonnaise, °*des riz* au lieu de *du riz* (cf. J.-P. Chambon, *Études sur les régionalismes du fr.*, p. 236). — En Belgique, °*des* ***mâchefers*** au lieu de *du mâchefer* : *Une coulée de pierres poreuses –* MÂCHEFERS *ou grosses éponges – rappelle (on ne sait pourquoi) l'odeur des oranges* (J.-P. OTTE, *Cœur dans sa gousse*, p. 62).
- °*Les* ***estomacs*** (pop.) pour *l'estomac*, souvent la poitrine, les seins, à Paris (cf. Bauche, p. 192). En Normandie : *J'ai quasiment une crampe dans* LES ESTOMACS [dit une femme fatiguée de porter un enfant sur les bras] (MAUPASS., C., Baptême).
- Autre emploi d'origine pop., °***argents*** (au fig. ; cf. *des sous*, etc.) : *On travaille comme des bêtes pour vous du matin au soir… on vous gagne* DES ARGENTS *énormes* (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, XIII). — *Cet homme qui a mangé* TOUS LES ARGENTS *(il doit en être à son deuxième million)* (J. RENARD, *Journal*, 6 janv. 1902). — *Si j'avais* CES ARGENTS [= *une vingtaine de mille francs*] (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 192). — Autres ex. dans Nyrop, t. V, § 91, 2°, Rem. Cela est connu en Suisse et surtout au Canada (peut-être sous l'influence de l'anglais) : LES ARGENTS *qui ont été prévus pour ça* (un Québécois, délégué général du cercle Richelieu, 2 déc. 1991).
- *Les cieux, le ciel* (§ 519, *c*). *Les mathématiques, la mathématique.*
- *Les* ***fièvres***, pour *la fièvre*, surtout en parlant de la fièvre paludéenne, ou d'une fièvre habituelle, mais non toujours : *À Nantua, Philippe a été pris de* FIÈVRES *qui nous ont arrêtés cinq jours* (BARRÈS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, pp. 413-414).
- **Goutte**, nom de maladie, était encore au plur. dans certains ex. donnés par l'*Ac.* en 1878 : *Il est perdu de* GOUTTES, *mangé de* GOUTTES. Cela ne se trouve plus que chez des auteurs archaïsants : *Ce majordome* [...] *avait* [...] *des souliers* [...] *un peu amples, comme il convient*

R8 **511** REMARQUE

On dit au Québec °*de la lasagne* pour *des lasagnes*.

à un vieillard qui parfois a les GOUTTES (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XV). — Wartburg, t. IV, p. 350, relève ce plur. dans divers dialectes.

- Noms de régions : *les Flandres*, etc. : § 508, *b*.
- ***Dire*** « ce que quelqu'un déclare » est usité ordinairement au plur. dans la langue courante. Le sing. est ou juridique ou littéraire : *Il était sûr de* SON DIRE (H. DE RÉGNIER, *Flambée*, VIII). — *Célia n'avait pas besoin* DU DIRE *de la marquise pour constater que* [...] (FARRÈRE, *Petites alliées*, III). — *Swann reconnut* [...] *dans ce* DIRE *un de ces fragments d'un fait exact* [...] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 278). — Cela s'applique aussi à *selon son dire*, que le *Rob.* donne seulement au sing. — *Au dire de* reste une façon d'écrire fréquente : *On l'évite en parlant,* AU DIRE *de Cicéron* (ERNOUT et MEILLET, *Dict. étym. de la langue lat.*, s. v. *cunnus*) ; mais le pluriel n'a rien de choquant : voir le *Trésor*.

g) Le plur. dans *(Qqn est)* ***aux côtés*** *de qqn* et dans *à ses* (ou *mes*, etc.) *côtés* a paru illogique R9 à divers observateurs. Dupré ne l'admet qu'au sens moral : *Je suis à ses côtés* = Je suis de cœur avec lui. Pourtant l'usage, et depuis longtemps H5, n'a pas ces scrupules, même lorsqu'il s'agit d'une situation tout à fait concrète.

J'ai essuyé quelques coups de feu À SES CÔTÉS (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — *Le jeune comte se met* AUX CÔTÉS DE *cette femme, comme s'il lui avait donné un rendez-vous* (BALZAC, *Prince de la bohème*, Pl., p. 831). — [À une *inconnue* :] *Ne suis-je pas* À VOS CÔTÉS *sur cette route, sans savoir où vous allez ?* (ID., *Chouans*, *ib.*, p. 828.) — *L'enfant,* AUX CÔTÉS DE *sa mère, avait* [...] *repoussé les assiettes* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, I). — *Il ne regardait pas, mais sentait frémir* À SES CÔTÉS *le corps mystérieux d'une femme* (MAURIAC, *Baiser au lépr.*, IV). — *Son sommeil qui la surprenait parfois sur l'herbe* À MES CÔTÉS (ID., *Pharisienne*, VI). — *Venez vous asseoir* À MES CÔTÉS (*Ac.* 2001). [Si *vous* est un vrai pluriel, cet ex. est moins intéressant : cf. R9.] Etc. R10

Le sing. *(au côté de, à son côté)* est possible, mais moins fréquent : *Il se rappela un crépuscule d'hiver, où* [...] *Mme Arnoux marchait ainsi* À SON CÔTÉ (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *La vieille et grossière vanité de marcher* AU CÔTÉ D'*une jolie fille et de se dire qu'on est pris pour son amant* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 166). — *Il était enfin* AU CÔTÉ DE *sa femme* [dans la tombe] (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 240). — *À Côté de* est tout à fait courant : *Il se trouva* [...] *dans une voiture de deuil* À CÔTÉ DE *Malgras, en face de Couturat* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LIV). — *Il s'assit* À CÔTÉ D'*elle* (SARTRE, *Âge de raison*, F°, p. 12). Etc. — *À côté de* (qui est d'application plus large, concernant aussi les choses) se concilie avec une mésentente, par ex. dans ce couple : *Une froideur glaciale s'établit entre Charles et Marthe. Ils vivaient l'un* À CÔTÉ DE *l'autre, ne partageant plus guère de la communauté que les repas* (E. et J. DE GONC., *op. cit.*, LXXI). [*Aux côtés* n'irait pas bien.]

R9 511 REMARQUE

Si avant et/ou après la locution, le terme concerne plusieurs personnes, l'illogisme disparaît : *Elle se tenait debout* [...] *avec ses deux enfants* À SES CÔTÉS (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). [Même dans ce cas, ceux qui ergotent contesteront parfois le pluriel : *Ayant* À SES CÔTÉS *son mari et moi, la duchesse se tenait à gauche de l'escalier* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 719).] — *Cet engagement permet aux Français Libres de s'organiser pour continuer la guerre* AUX CÔTÉS DE *nos Alliés* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 28 juin 1940).

H5 511 HISTORIQUE

Moy-mesme sur son [= du roi] *thrône* À SES COSTEZ *assise* (RAC., *Esther*, I, 3). — *L'Epoux d'une jeune beauté / Partoit pour l'autre monde.* A SES COSTEZ *sa femme / Luy crioit : Attends moy* (LA F., F., VI, 21). — *Je le vis qui marchoit* À SON COSTÉ, À SES COSTEZ (AC. 1694 [ex. gardé jusqu'en 1878, avec de petites var.]).

R10 511 REMARQUE

Autre application du plur. : [À Mme de Maistre :] *À travers les hautes fougères, je marchais* [...] *immédiatement sur vos traces ; c'est mon dédommagement lorsque la rigueur des chemins m'interdit* VOS CÔTÉS (M. DE GUÉRIN, *Corresp.*, 30 juin 1837). Usage apparemment personnel.

512 Hésitations graphiques.

Le pluriel étant le plus souvent insensible à l'oreille, surtout en l'absence de déterminants (§ 513, *a*), on constate, dans bien des cas, les hésitations et la perplexité des scripteurs. Il y a en outre des raffinements de grammairiens. Voir aussi la suite de ce chapitre, notamment § 527, *a*.

a) **Compléments du nom.**

L'*Ac.* laisse explicitement le choix entre *maison de brique* R1 ou *de briques* (1932-2001), *gelée de groseille* ou *de groseilles* (1932-2000), *film en couleur* ou *en couleurs* (2001). Mais ont disparu depuis 1992 le choix entre *lettre de condoléance* ou *de condoléances*, au profit du second (cf. § 508, *a*, 1°), et l'incohérence de 1932, selon les articles, entre *cahier de brouillon* ou *de brouillons*, au profit du premier ; de même, *salle de bain* de 1932 devient *salle de bains* depuis 1992 (comme déjà en 1935, s. v. *salle*). Dans d'autres cas, les dict. divergent les uns par rapport aux autres : *salle d'étude* ou *d'études*, *pain d'épice* ou *d'épices*, etc.

La logique ne permet de trancher nettement que dans peu de circonstances : *Un fruit à pépins, un fruit à noyau. Une bête à cornes* « bovidé ». *Un parc à moules. Un battement de mains, donner une poignée de main* (cf. *serrer, donner la main*) [au plur. *des poignées de mains* ou *de main*]. *Un char à bancs. Un homme en pantoufles, un homme en chemise. La mise en pages* d'un livre.

L'*Ac.* 2001 écrit *boîte de conserve* (aux deux entrées), ce qui semble impliquer l'analyse « de conservation » ; mais, le contenu s'appelant couramment *des conserves*, on écrit fréquemment *boîte de conserves*, seule graphie dans

R1 512 REMARQUE

Comp. : *Quatre bâtiments neufs bâtis d'*UNE BRIQUE *à la couleur gaie* (E. DE GONC., *Fille Élisa*, XXXV).

Ac. 1932 (s. v. *boîte*). Le *Trésor* donne l'une s. v. *boîte* et l'autre s. v. *conserve*. Cette indécision se reflète dans l'usage, et aussi pour *boîte à conserve(s)*, où le pluriel serait pourtant plus naturel. Cf. § 355, *b*.

b) **Compléments du verbe.** H1

1° Le sing. est préférable dans des expressions comme *aller* **de** *porte* **en** *porte* (comp. *d'une porte à l'autre*), malgré des ex. comme ceux-ci :

De DÉGOÛTS *en* DÉGOÛTS *il va traîner sa vie* (HUGO, *Odes et ball.*, Odes, V, 3). — *Bondissant de* ROCHERS *en* ROCHERS (GIDE, *Journal*, 10 juillet 1923). — *J'allais de* STUPÉFACTIONS *en* STUPÉFACTIONS (P. BENOIT, *Boissière*, p. 39). — *De* MOMENTS *en* MOMENTS (HÉRIAT, *Grilles d'or*, p. 259). R2 — Ex. du sing. : *L'adieu du chasseur que l'écho faible accueille / Et que le vent du nord porte de* FEUILLE *en* FEUILLE (VIGNY, *Poés.*, Cor). — *Ces saletés honteuses qui se colportent de* BOUCHE *en* BOUCHE, *de* BOUTIQUE *en* BOUTIQUE, *de* MAISON *en* MAISON (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, II). — *Il fallait* [...] *sauter de* PIERRE *en* PIERRE *dans le lit même du ruisseau* (RAMUZ, *Aimé Pache*, Pl., p. 397). — Si le plur. est audible, il semble exclu : *Ils traversaient la France de* CANAL *en* CANAL.

2° Pour les noms composés formés d'un verbe et de son complément (*un garde-fou, des garde-fous*), voir § 530.

3° Cas divers.

- On écrit d'ordinaire ***à cor et à cri*** H2, mais la graphie *à cor et à* CRIS (HUYSMANS, cit. *Trésor* ; GENEVOIX, cit. *Rob.*) n'est pas absurde ; en outre °*à* CORS *et à* CRIS (VIALAR, cit. *Trésor*).
- On distingue *remettre à* ***flot*** et *couler à flots*.
- L'*Ac.* laisse le choix (depuis 1694 jusqu'à 2000) entre *rendre* ***grâce*** et *rendre grâces*. Ce doit être par lapsus que Wartburg (t. IV, p. 245) présente la deuxième forme comme disparue après le XVIIe s. : voir, outre les dict., les trad. SEGOND et CRAMPON de la Bible (Luc, XVIII, 14) ; VAILLAND, *Mauvais coups*, IV ; MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 9 ; etc. H3
- Théoriquement, on choisit ***en main*** ou *en mains* selon qu'il s'agit d'une seule main ou des deux. Mais, dans la pratique, cette distinction est de peu d'intérêt. L'*Ac.* 2000 admet aussi le plur. dans *Je lui ai remis votre lettre en* MAIN *propre* (s. v. *main*, I, 2). Au figuré, le sing. paraît l'emporter dans des expressions comme *prendre* EN MAIN *les intérêts de quelqu'un, avoir la preuve* EN MAIN, etc. ; — le pluriel dans *en bonnes mains, en mauvaises mains, en mains sûres*.
- Quoiqu'on dise *Le tailleur a pris* SES MESURES *pour lui faire un costume* (*prendre* LA MESURE *de quelqu'un* s'emploie plutôt au figuré, cf. *Ac.* 2000), le sing. ***sur mesure*** est beaucoup plus fréquent que le plur. : *On jurerait que ce costume est fait sur* MESURE (GREEN, cit. *Trésor*). Cela est encore plus net au figuré : *Le bonheur ne se veut pas tout fait, mais sur* MESURE. [...] *J'ai tâché de tailler ce bonheur à ma taille* (GIDE, *Immor.*, II, 2). H4
- ***En personne*** est invariable : *Ils y sont allés en* PERSONNE (*Ac.* 1935).
- On distingue ***aux pieds*** *de qqn* et *au pied de qq. ch.* (*un escalier, un mur, une tour, une montagne, un arbre* et même *un lit, un fauteuil*, etc.). Quand BERNANOS écrit : AUX PIEDS *du siège romain* (*Imposture*, Pl., p. 394), il pense sans doute au pape. — S'il y a plusieurs choses, on laisse ordinairement *pied* au sing. : AU PIED *des collines* (FLAUB., *Educ.*, III, 4), *de nos lits* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 97). *Une rangée de tilleuls* [...] AU PIED *desquels pousse une herbe rare* (BERNANOS, *Crime*, Pl., p. 867). R3
- *À skis* ou *à ski* : § 1051, *c*, 4°.
- Même à propos d'un mot particulier, ***terme*** se met au pluriel dans l'expression *en termes de* « dans le vocabulaire de (telle spécialité) » : *En* TERMES *de Philosophie, il se dit de Toute doctrine qui consiste à ramener la notion du bien à celle de l'utilité* (*Ac.* 1935, s. v. *utilitaire*). — Cela vaut aussi pour l'application élargie que connaît depuis peu cette locution et qu'ignorent encore les dict. : °*En* TERMES *d'efficacité, je préfère la banque X.* Cf. § 1098, *e*.

c) Pour certains usagers, la **négation** est incompatible avec la notion de pluriel. En réalité, le nom peut être au singulier ou au pluriel, selon qu'il serait au singulier ou au pluriel dans la construction positive correspondante.

H1 512 HISTORIQUE

La langue a hésité longtemps entre *à merveilles* et *à merveille* (ainsi que, en anc. et moyen fr., entre *à granz merveilles* et *à grant merveille*). La première forme a été évincée au XIXe s. ; on la trouve encore chez CHAT. : *Vous dînerez à Paris, et vous souperez à Pékin, grâce à la rapidité des communications ; à* MERVEILLES *; et puis ?* (*Mém.*, IV, XII, 6.)

R2 512 REMARQUE

Le plur. est normal pour des noms qui, en dehors du cas envisagé ici, s'emploient toujours ou ordinairement au plur. : *De* CONJECTURES *en* CONJECTURES, *elles parvinrent à faire croire à l'innocence de tous* (BALZAC, *Maître Cornélius*, Pl., p. 913).

H2 512 HISTORIQUE

Primitivement, en termes de chasse, « en sonnant du cor et en excitant les chiens ».

H3 512 HISTORIQUE

Le plur. est la forme primitive et correspond au latin *gratias agere* (comp. les plur. *gracias* en espagnol et *grazie* en ital., « merci »). Wartburg atteste le sing. depuis 1669 (LA F.) ; on le trouve sporadiquement auparavant : WACE, cit. Tobler-Lommatzsch ; JEAN D'OUTREMEUSE, éd. G., p. 67.

H4 512 HISTORIQUE

Voir déjà cet emploi métaphorique à propos de la modestie : ⁺ *Un extérieur simple est l'habit des hommes vulgaires* [= ordinaires] ; *il est taillé pour eux et* SUR LEUR MESURE (LA BR., II, 17).

R3 512 REMARQUE

Ex. non conformes : *Ces prétendus scandales* AUX PIEDS *des autels* (BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, I). — AUX PIEDS *des peintures du Titien* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 392). [L'auteur pense-t-il à des portraits ?]

Ex. du plur. : *Le navire roulait sous un ciel sans* NUAGES (BAUDEL., *Fl. du m.*, Voy. à Cythère). — *Faute de* GALÈRES, *nous manquons d'épices* (FLAUB., *Sal.*, II). — *Je compris qu'il ne fallait plus raconter d'*HISTOIRES (A. DAUDET, *Petit Chose*, I, 6). — *Les enfants ne trouvaient pas de* PAROLES (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVIII). — *S'il n'y avait point de* FEMMES *au village il* [= le curé] *arriverait peut-être à faire des saints* (AYMÉ, *Jument verte*, VII). — Plur. audible : *Il n'a pas réclamé d'autres* JOURNAUX (SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 103).

Certains noms, en soi (§§ 508-509) ou dans le contexte où ils sont employés, exigent le plur. : *Pas de* NOUVELLES, *bonnes nouvelles* (prov.). — *Son appartement était pourtant fait pour un couple, sans* LITS JUMEAUX (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 19). — *Cette prison-ci n'avait pas de* BARREAUX (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 175). — D'autres exigent le sing. : *Je n'ai pas d'*ARGENT. — Voir aussi § 630 (à propos d'*aucun*).

d) Selon le principe d'économie qui se manifeste **dans la coordination**, *L'Ancien Testament et (ou) le Nouveau Testament* se réduit ordinairement à *L'Ancien et (ou) le Nouveau Testament* ou à *L'Ancien Testament et (ou) le Nouveau* ; *Le veston bleu et le veston brun* se réduit à *Le veston bleu et le brun* : cf. § 218, *d*. Dans tous ces cas, le nom qui n'est exprimé qu'une seule fois reste au singulier (s'il était au singulier dans la formulation complète, cela va de soi R4) :

Il définit la vraie et la fausse DÉVOTION (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 16). — *Entre le premier et le second* ACTE (SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 205). — *L'église de Balbec, du XIIe et XIIIe* SIÈCLE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 384). — *Dans la bonne ou la mauvaise* DIRECTION (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 60). — De même, en dehors de la coordination : *Du XVIe au XXe* SIÈCLE (*ib.*, p. 345).

Il faut constater pourtant que plus d'un auteur, apparemment sensible à l'idée de plur. sous-jacente à de tels syntagmes, met la marque du plur. au nom quand les deux adjectifs précèdent : *Le neuvième et le dixième* ARRONDISSEMENTS (ARAGON, *Paysan de Paris*, p. 167). — *Au quatorzième et au quinzième* SIÈCLES (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 447). — De même, avec *l'un et l'autre* : *L'une et l'autre* DOCTRINES (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 48). — *Dans l'une et l'autre* PRISES *de vues* (MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 254). — Avec *tel ou tel* : *Elle s'acharnait à interpréter tel ou tel* DÉTAILS (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VIII, p. 43).

Mais on notera les faits suivants. 1) Si le plur. a une forme phonétique particulière, le sing. est choisi sans hésitation : *L'ancien et le nouvel* ARSENAL. *Un petit et un gros* ANIMAL. *Un bon et un mauvais* ŒIL. *Le troisième et le quatrième plan* QUINQUENNAL. — *Le grand, le petit* PECTORAL (*Robert*). — *On distingue deux muscles dorsaux : le grand et le long* DORSAL (P. LAR., s. v. *dorsal*). — 2) Beaucoup d'auteurs qui mettent l'*s* écrivent sans *s* ailleurs, voire à la même page, ce qui montre que l'*s* résulte d'un manque d'attention (quoiqu'une telle conclusion étonne à propos de certains des auteurs que nous allons citer) : *Au XVe et au XVIe* SIÈCLES (LITTRÉ, s. v. *savoir*[1], Étym.). — *Erreur d'orthographe du XVIe et du XVIIe* SIÈCLE (ID., s. v. *scel*). — *L'architecture du douzième et du treizième* SIÈCLES (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 209). — *Neuf statues en pierre, du quinzième, du seizième et du dix-septième* SIÈCLE (*ib.*, p. 4). — *À la première et à la seconde* PERSONNES (BRUNOT, *Pensée*, p. 235). — *À la 1re et à la 2e* PERSONNE (*ib.*, p. 281). — *Entre la première et la deuxième* PERSONNES (J. DUBOIS, *Gramm. struct. du fr.*, Verbe, p. 65). — *Entre la première et la deuxième* PERSONNE (*ib.*). A1

Quand il n'y a pas de déterminant, le nom se met fréquemment au pluriel, peut-être parce que les auteurs considèrent que ce déterminant aurait été au pluriel. Mais on trouve aussi le singulier, qui semble préférable pour la raison donnée ci-dessus (on ne dirait pas **premier et deuxième* CHEVAUX).

Ex. du plur. : *Il fut institué d'office premier consul, avec Cambacérès et Lebrun pour deuxième et troisième* CONSULS (P. LAR., t. XI, p. 804). — *XIe et XIIe* SIÈCLES (LEC. DE LISLE, *Poèmes barb.*, Deux glaives). — *Les locuteurs de seconde et troisième* GÉNÉRATIONS (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 2760). A2

Ex. du sing. : *1re et 2e* SÉRIE (*Lar. XXe s.*, s. v. *signal*). — *Sixième (1577) et septième* GUERRE *(1579-80)* (V.-L. SAULNIER, *Littér. de la Renaissance*, p. 108). — *Première et deuxième* PERSONNE *du pluriel* (BRUNOT et BRUNEAU, *Précis de gramm. hist.*, § 705). — *Des bribes de souvenirs reçus de seconde ou de dixième* MAIN (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 12). — *7e et 8e* CROISADE (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 4475).

R4 512 REMARQUE

Le nom est évidemment au pluriel si le déterminant est au pluriel :

Les LANGUES *latine et grecque. Les XVIIIe et XIXe* SIÈCLES. — *Les quatrième et cinquième* PLANS *quinquennaux* (*Grand Lar. enc.*, t. X, p. 619).

Cet ex. résulte d'un simple lapsus : °*Aux première et deuxième* PERSONNE *du pluriel* (GOUGENHEIM, *Système grammatical*, p. 83).

A1 512 AUTRES EXEMPLES

D'incohérence : MAUROIS, *Cinq visages de l'amour*, pp. 80 et 8 ; COCTEAU, *Maalesh*, pp. 84 et 187 ; THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, pp. 30 et 561 ; FOUCHÉ, *Phonét. hist. du fr.*, pp. 671 et 670 ; *Ac.* 1935, s. v. *sarabande* et *honte* ; etc.

A2 512 AUTRES EXEMPLES

J. HAUST, *Dict. liégeois*, p. 156, note ; R.-L. WAGNER, *Introd. à la ling. fr.*, p. 109 ; P. GUIRAUD, *Anc. fr.*, p. 86 ; etc.

La situation est la même quand les adjectifs sont joints par un trait d'union : *VI*e*-IX*e SIÈCLES (GROUSSET, *Hist. de l'Asie*, p. 55). — *XVI*e*-XVII*e SIÈCLE (N. CATACH, *Orthographe*, p. 15). Etc.

N. B. Les noms précédés d'un numéral composé dont le second élément est *un* se mettent au pluriel : *Après trente et un* ANS *révolus* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — *Vingt et une* MAINS *surgissent ensemble* (GENEVOIX, *Forêt voisine*, p. 248). — *Cent un* COUPS *de canon* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 422). H5

e) Par suite de l'**omission d'une préposition**, des compléments paraissent avoir changé de nature, ce qui donne lieu à des hésitations concernant le nombre.

1° *Lundi matin* est pour *Lundi au matin* (§ 1045, *c*). Il est donc logique de laisser *matin* au sing. dans *Tous les lundis matin* (ou *soir*). Toutefois l'usage est assez indécis (l'idée de « tous les matins » ou « tous les soirs » se superposant dans la pensée à celle de « tous les lundis ») : *Les bicyclettes des samedis* SOIR (MAURIAC, *Chemins de la mer*, p. 145). — *Tous les jeudis* MATIN (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. III, p. 311). — *Le bon magister / Les dimanches* MATINS *sortait pour prendre l'air* (MUSSET, *Prem. poés.*, Mardoche, XXII). — *Tous les samedis* SOIRS (JOUHANDEAU, *Confidences*, p. 52). A3

2° *Le 12 janvier* est pour le *12 de janvier.* H6 On écrit donc : *Tous les 12* JANVIER. *Les 12 et 13* JANVIER. — De même, *Les 12 et 13* COURANT, qui est pour *Les 12 et 13 du courant* (= *du mois courant*, du mois où l'on est).

Cette raison n'est pas valable pour *prochain* et *suivant* dans la phrase : *La réunion aura lieu les 12 et 13 mai* PROCHAINS (ou SUIVANTS), comme ... *les 12 et 13 mai qui* SUIVENT. De même pour *dernier, passé, précédent.*

3° En cuisine, *truite meunière, pêche Melba, sauce Béchamel* H7, *pommes duchesse, poulet basquaise, crème Chantilly*, etc. sont pour ... *à la meunière, ... à la Melba*, etc. (cf. § 965, *g*, 1°) ; par conséquent, on laisse *meunière, Melba, Béchamel, duchesse, basquaise*, etc. invariables. Voir M. Höfler, dans la *Zeitschrift für roman. Philol.*, 1986, pp. 94-107, qui cite notamment : *J'adore la truite... Je la veux au bleu... Au bleu ? Je les* [= les truites] *réussis surtout* MEUNIÈRE, *avec du beurre blanc* (GIRAUDOUX, *Ondine*, I, 2). — Le procédé existe en dehors de la cuisine : *Chemisier à plis* RELIGIEUSE (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 113).

Toutefois les ethniques, quand ils accompagnent un nom fém., sont assez facilement pris pour des adjectifs variables : *Tomates* PROVENÇALE ou PROVENÇALES (cf. *Rob.*).

Comp. *miniature* issu de *en miniature*, § 559, *c*.

4° On écrit *Le 7*e CHASSEURS *d'Afrique* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 123), *Le 4*e SPAHIS (*ib.*), — pour *le 7*e *régiment des Chasseurs d'Afrique*, etc.

5° *Cent kilomètres*-HEURE. *Deux années*-LUMIÈRE. Cf. § 520, *c*.

f) Quand ***par*** indique la distribution (c'est-à-dire quand on prend chacun à part les éléments d'un ensemble), le nom qui le suit est au singulier :

Rencontrer quelqu'un trois fois par JOUR, *par* SEMAINE. *La production de blé par* HECTARE (ou *à l'hectare*). — *La fécondité de la Tunisie* [...] *est comprise entre 5 et 7 enfants par* FEMME (M. L. LÉVY, dans *Population et société*, janv. 1984).

Mais, dans des expressions comme *par moments, par places* R5, etc., on n'envisage pas *chaque* moment, mais *certains* moments, et le pluriel est préférable et plus fréquent. Le sing. se trouve néanmoins, peut-être par confusion avec le cas précédent.

Ex. du plur. : *Par* MOMENTS *ils échangeaient une parole* (FLAUB., *M*me *Bov.*, II, 9). — *Par* INTERVALLES, *il soufflait un peu* (L. DAUDET, *Jour d'orage*, p. 27). — *Par* INSTANTS, *on entendait aboyer la meute* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 259). — *La chevelure de Swann était éclaircie par* PLACES (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 691). — *Un grand tapis à fleurs, discrètement mité, par* PLACES (DUHAMEL, *Nuit de la Saint-Jean*, p. 21).

Ex. du sing. : *Par* INTERVALLE *un cri troublait ce champ muet* (HUGO, *Lég.*, XLIX, 6). R6 — *Par* MOMENT, *c'est un souffle* (RENAN, *Eau de jouvence*, III, 1). — *Elle a bien encore, par* INSTANT, *l'accent de l'autre maison* (HERMANT, *Théâtre 1912-1913*, p. 189). — *Les cheveux* [...], *grisonnants par* PLACE (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 16). A4

Le pluriel s'impose aussi dans *par degrés, par étapes, par paliers. La sortie des élèves se fait* PAR CLASSES (ou *classe par classe*).

g) Cas divers.

Ils se promènent avec leur femme ou ... *leurs femmes* : § 610. — *À tout moment* ou *à tous moments* : § 637, *b*, 2°. — Noms employés comme épithètes : § 559, *c*.

H5 512 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, on mettait souvent le sing. : *Trente et une* LIEUE, comme si on avait *trente lieues et une lieue*. — *Gargantua feist livrer* [...] *vingt et sept cent mille huyt cent trente et un* MOUTON (RAB., *Garg.*, éd. princ., LI). — Au XVIIe s., l'usage restait indécis, comme le constate Vaugelas (pp. 147-149). Bizarrement, l'Acad. préconisait à cette époque le plur. quand il est sensible à l'oreille et, sinon, le sing., même si le nom est suivi d'un adjectif qui est, lui, au plur. : *Vingt et un* CHEVAUX. *Ce mois a trente et un* JOUR. *Il y a trente et un* JOUR PASSEZ *qu'on n'a receu de ses lettres* (dans Streicher, *Comment. sur les Rem. de Vaugelas*, t. I, p. 288).

A3 512 AUTRES EXEMPLES

Du sing. : GIDE, *Paludes*, p. 16 ; R. ROLLAND, *Précurseurs*, p. 137 ; SARTRE, *Morts sans sépulture*, III, I ; IONESCO, *Victimes du devoir*, Théâtre, t. I, p. 188 ; POIROT-DELPECH, *Grasse matinée*, p. 9. — Du plur. : A. DAUDET, *Fromont jeune et Risler aîné*, I, 2 ; LOTI, *Roman d'un enf.*, XXXIV ; ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 126 ; LARBAUD, *Enfantines*, p. 28 ; GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 186. Etc.

H6 512 HISTORIQUE

Plus anciennement *le douzième de janvier* : cf. §§ 597, H4, et 1046, *b*.

H7 512 HISTORIQUE

D'après le nom *Louise de Béchamel*. Mais on écrit souvent *sauce béchamel* (sans majuscule) et parfois °*béchamelle*.

R5 512 REMARQUE

Rézeau, p. 795, considère *place* dans le sens « endroit, lieu » comme « quasiment disparu du français de France, mais encore en usage en Belgique et au Québec ». Apparemment, cette considération vaudrait aussi pour *par place(s)*.

R6 512 REMARQUE

L's final aurait faussé le vers.

A4 512 AUTRES EXEMPLES

De *par moment* : SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 82 ; S.-BEUVE, *Premiers lundis*, Pl., p. 307 ; MAUPASS., *Vie*, VII ; ZOLA, *Th. Raquin*, XX ; FRANCE, *Île des Pingouins*, VIII, 1 ; VERL., *Bonne chanson*, I ; GIDE, *Porte étr.*, II ; ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 170 ; YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 108 ; etc.

II. LES MARQUES DU PLURIEL

513 Observations préliminaires.

a) Le pluriel du point de vue phonétique.

1° **Pris isolément**, le plus grand nombre des noms se prononcent au pluriel comme au singulier : [mezɔ̃] représente *maison* et *maisons*. — Seuls, divers noms en *-al* (§ 517), quelques noms en *-ail* (§ 518), *œil* (§ 519, *a*), *bœuf* et *œuf* ont une forme orale particulière :

Cheval [ʃ(ə)val], *chevaux* [ʃ(ə)vo] ; *bail* [baj], *baux* [bo] ; *œil* [œj], *yeux* [jø] ; *bœuf* [bœf], *bœufs* [bø] ; *œuf* [œf], *œufs* [ø]. H

On peut ajouter les oppositions phonétiques *fat* [fat] et *fats* [fa], *fait* [fɛt] et *faits* [fɛ], mais, si le *t* est toujours amuï au plur., l'usage est moins général au sing. Beaucoup prononcent [fa] pour *fat*. Pour *fait*, le *t* est en général muet ; il n'est constant que dans les locutions adverbiales *de fait*, *en fait*, *au fait*, ainsi que, en liaison, dans des expr. comme *fait accompli*, *le fait est que*, etc. ; il est sporadique dans *le fait de*, *c'est un fait*, *prendre sur le fait* et quelques autres.

En outre, certains noms composés (*monsieur*, etc. : § 533) et certains noms étrangers (§§ 535-538). — *Os* est invariable graphiquement et variable phonétiquement : *un os* [ɔs], *des os* [o].

La langue pop. a tendance à utiliser une forme unique, soit celle du sing. : *des* [ʒuʀnal] pour *journaux*, *des* [madam], soit celle du plur., comme dans ce dialogue entre un enfant qui s'excuse d'arriver en retard et un maître d'école peu compétent : *Dam ! m'sieur, j'ai mené boire notre* CHEVAU ! – *On dit cheval*, ANIMAU ! (BALZAC, *Paysans*, I, 3.) Cf. *b* ci-dessous (*bestiau*, etc.). R1

2° **Dans la phrase**, le pluriel apparaît cependant grâce aux déterminants : *la maison*, *les maisons* ; — et grâce aux liaisons (§§ 41-43) ; *Un amas de corps humains* [kɔʀ z ymɛ̃]. En particulier, les noms commençant par une voyelle sont souvent liés par [z] au mot qui précède : *Des hommes* [de z ɔm].

La langue pop. introduit des [z] injustifiés devant des noms plur. à initiale vocalique : °*Par quatre-z-officiers* dans la chanson de Malbrough. (Sur la prononciation et les variantes graphiques de *entre quatre yeux*, voir § 41, R2.) — Le verbe pop. *zieuter* est fait sur le plur. [zjø]. Dans les parlers créoles, tous les noms commençant par une voyelle ont un pluriel en [z-].

3° Le fait que le pluriel soit souvent inaudible entraîne beaucoup d'hésitation sur l'orthographe (cf. § 512), notamment pour certains noms composés ou locutions (§ 530, *b*).

b) Singuliers tirés de pluriels.

Matériau (de *matériaux* : § 517, H), fréquent dans la langue des architectes, est entré dans l'usage courant, l'*Ac.* l'a enfin reconnu en 2001. (Littré notait déjà, dans son *Suppl.* (1877), qu'on commençait à employer « barbarement » *matériaux* comme nom singulier.)

Quel étrange MATÉRIAU ! *comme dirait mon beau-frère l'architecte* (DUHAMEL, *Souv. de la vie du paradis*, p. 8). — *Le seul* MATÉRIAU *du pays est l'argile* (DANIEL-ROPS, *Hist. sainte*, Peuple de la Bible, t. I, p. 24). — *M. de Coëtquidan a fait refaire la tombe entière dans un* MATÉRIAU *d'une meilleure qualité* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 309). — *La brique a été le* MATÉRIAU *de prédilection de Byzance* (MORAND, *Bucarest*, p. 191). A

De *marsupiaux*, la langue familière a tiré °*marsupiau* (au lieu de *marsupial*) « drôle d'individu ». De *bestiaux*, qui n'a pas de sing. admis, la langue pop. a tiré °*bestiau* (§ 508, *a*, 1°). — Le *Rob.* et d'autres dict. mentionnent le sing. *journau* « corvée d'une journée » ou ancienne mesure agraire ; sa vitalité est douteuse. [L'*Ac.* ne le mentionne plus après 1694, mais elle cite encore *journal* dans ce sens en 2000 ; voir aussi § 517, *c*.] R2

Aurochs [oʀɔks] [de l'allem. *Auerochs*] est ordinairement prononcé [oʀɔk] (comme si l's final était la marque du plur.) et l'*Ac.* l'acceptait déjà en 1932.

H 513 HISTORIQUE

Pour l'explication historique, voir § 514, H. D'autre part, quand le mot se terminait par une voyelle, celle-ci s'est prononcée longue au plur. jusqu'au XVIIIe s. Cette prononciation existe encore dans certaines régions, notamment en basse Normandie.

R1 513 REMARQUE

Pour le mot *œuf*, le peuple, notamment à Paris, fait cette distinction au plur. : [ø] quand il y a un [z] de liaison avec ce qui précède : *Deux_œufs*, *de beaux_œufs* ; mais [œf] dans les autres cas : *Quatre œufs*, etc. Le peuple évite la suite *neuf œufs* de diverses façons : J. Orr (dans le *Fr. mod.*, janv. 1951, pp. 10-12) a noté la formule *neuf beaux œufs* [zø].

A 513 AUTRES EXEMPLES

LA VARENDE, *Normandie en fleurs*, p. 149 ; GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 152 ; HENRIOT, *Tout va recommencer sans nous*, p. 5 ; CAMUS, *Homme révolté*, p. 306 ; BILLY, *Pudeur*, p. 15 ; H. BAZIN, *Tête contre les murs*, p. 88 ; A. ARNOUX, *Géographie sentimentale*, p. 87 ; PAULHAN, dans le *Figaro litt.*, 29 janv. 1949 ; SARTRE, *Mots*, p. 51 ; DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 11 ; etc.

R2 513 REMARQUE

En outre, *vau* pour *val*, plaisanterie de VERL. : § 517, R4.
Inversement, l'argot scolaire fr. a fabriqué des sing. plaisants comme °*costal* (pour *costaud*), °*zéral* (pour zéro), etc. Cf. Esnault, *Dict. hist. des argots fr.*, s. v. *zéral*.

On écrit même parfois °*auroch* R3 : *Lar. XXe s.*, s. v. *chasse* ; ERNOUT et MEILLET, *Dict. étym. de la langue lat.*, s. v. *urus* ; MALRAUX, *Voie royale*, II, 2 ; *Petit Robert*, 1977, s. v. *urus* (corrigé dans des éd. suivantes) ; P. GUIRAUD, *Mots étrangers*, p. 31 ; Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 143 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 29 juillet 1977. R4

Ex. d'*aurochs* au sing. : [BUFFON, *Œuvres compl.*, Garnier, s. d., t. III, p. 249] ; A. VINCENT, *Toponymie de la Fr.*, p. 142 ; MAUROIS, *Discours du D^r O'Grady*, III ; MONTHERLANT, *Démon du bien*, p. 175 ; VAILLAND, *Drôle de jeu*, V, 3 ; *Grand Lar. enc.*, s. v. *bœuf* et *chasse* ; etc.

Un gendarme, un gendelettre : § 510, R1. *Un cent-garde. Un fait divers* (orthographe de l'*Ac.* 2000, mais l'emploi au sing. montre que l'expression n'est plus analysée, ce qui explique la graphie fréquente *un fait-divers*). — *Un bout-rimé* (*Ac.* 2001). — *Un mot croisé* : GIRAUDOUX, *Bella*, VIII ; QUENEAU, *Chiendent*, p. 54 ; etc. (Plus rarement *un mots croisés* : P. VIRELLES, *Grilles du parc Monceau*, p. 328.) [L'*Ac.* 2003 cite *mots-croisés* sans indiquer avec quel article on l'emploie.] — Du plur. *chevaux-légers* « cavalerie légère », on a tiré un sing. *un chevau-léger*, et on a refait un plur. *des chevau-légers*. Littré s'élevait contre ce barbarisme. — Cf. aussi *millefeuille* [lat. *millefolium*], ainsi que *trépied* [lat. *tripes*].

Ce phénomène est à distinguer des pluriels étrangers employés tels quels au sing. en fr. : *un chips* (§ 508, *a*, 2°), °*un clips* au lieu de *un clip* ; — *un confetti*, etc. (§ 536, *a*), *un albinos* R5 ; — *un zakouski* (§ 538, *d*).

On emploie avec des déterminants sing. des syntagmes nominaux plur. : *un mille-pattes*, que le Conseil supérieur de la langue française (§ 90, *e*) conseille d'écrire *un millepatte* (comme *millefeuille*) ; *un trois-mâts* ; *une deux-chevaux*.

Un **quatre heures** surtout à propos des enfants : *Le* QUATRE HEURES *de Mademoiselle est servi* (Fr. HÉBRARD, *Citoyenne*, p. 58). Autres ex. : MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 18 ; AYMÉ, *Contes du chat p.*, Vaches ; etc. Pour des adultes, on dit *goûter*, sauf dans des usages régionaux : cf. GIONO, *Regain*, II, 1 ; POURRAT, cit. Damourette-Pichon, § 2557. — En Belgique et sans doute ailleurs (cf. Rézeau, p. 370), on appelle *un dix heures* ce que les enfants mangent à la récréation du matin ; pour des adultes, en Normandie : Rézeau, p. 369. — En Suisse, les deux locutions restent au pluriel : °LES *« quatre heures » des enfants, le goûter des femmes et le souper des hommes* (H. LAESER, *Lettres vaudoises*, p. 76). — *Elle déballe les provisions devant les ouvriers qui viennent d'interrompre le travail et se réunissent pour* LES *dix-heures* (D. BAUD-BOVY, cit. Thibault). De même, dans certaines régions de France (surtout dans le voisinage de la Suisse) : Rézeau, *l. c.* et pp. 842-843.

A. *Marques écrites*

514 Règle générale. H

La plupart des noms forment leur pluriel dans l'écriture par l'adjonction d'un *s* à la forme du singulier :

Homme, hommes. Femme, femmes. Enfant, enfants. Cité, cités.

515 Noms prenant un x au pluriel. H

N. B. L'*x* est dans tous ces mots une marque purement écrite. En cas de liaison, on ajoute [z] : *des choux énormes* [ʃu z enɔRm].

a) Les noms en **-au** et **-eau** : *Un tuyau, des tuyau*X. *Un manteau, des manteau*X.

EXCEPTIONS. *Landau, sarrau, unau, grau* (régional) prennent *s* : *Des landau*S, etc.

Il n'est pas rare de trouver pourtant °*sarraux* au plur. : PROUST, *Rech.*, t. I, p. 80 ; LARBAUD, *Enfantines*, p. 18 ; DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 43 ; GENEVOIX, *Deux fauves*, p. 41 ; M. WILMET, *Antepost*, p. 58 ; etc. — Pour *tau*, voir § 520, *a*.

b) Les noms en **-eu** et **-œu** : *Un cheveu, des cheveu*X. *Un vœu, des vœu*X.

EXCEPTIONS. *Bleu, pneu, émeu, lieu* (nom de poisson), *Chleu* R1 prennent *s*.

R3 513 REMARQUE

Accident analogue : °*l'entrelac* (rimant avec *bivouac* : APOLLIN., *Callígr.*, Feux du bivouac) au lieu d'*entrelacs* [-la], sing. et plur. Autres ex. d'*entrelac* : BLOY (*Désespéré* [L. P., p. 24 : *entrelacs*]), KARR, ARAGON, cit. *Trésor*. Selon le *Trésor*, *entrelacs* comme sing. « semble apparaître pour les 1res fois » chez GOBINEAU (1850) et FLAUB. En fait, l'*Ac.* a toujours explicitement prévu ce sing. (déjà en 1694).

L'expression *tomber dans le lac* est peut-être une altération de *tomber dans le lacs* (= piège) ; on aurait remplacé le mot en désuétude par le paronyme vivant.

R4 513 REMARQUE

Uroch chez CHAT., *Mart.*, VI, 32e Rem. ; TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, XI.

R5 513 REMARQUE

Les Québécois en ont tiré un adj. °*albino* « imberbe », Wartburg, t. XXIV, p. 309.

H 514 HISTORIQUE

De la déclinaison de l'anc. fr. (§ 8), nous n'avons conservé que le cas régime, qui se caractérisait par l'absence de marque au sing. et par la présence d'un *s* au plur. Ce cas régime provenait de l'accusatif latin.

L'*s*, jadis prononcé, s'est amuï, suivant une tendance qui a triomphé définitivement au XVIIe s., — avec la conséquence importante que le plur. est devenu dans la plupart des cas purement graphique (cf. § 513, *a*). L'*s* est pourtant articulé encore dans le pronom *tous*, ainsi que, souvent, dans *mœurs*, où il n'est pas compris comme marque du plur. ; le peuple prononce aussi l'*s* de *gens*.

En anc. fr., les consonnes finales *p*, *f*, *c* disparaissaient devant l'*s* : *drap, dras* ; *chef, chés* ; *duc, dus*. Notre prononciation de *bœufs* et d'*œufs* (§ 513, *a*) s'explique par ce phénomène. — Dans les noms terminés par *t*, cette consonne se combinait avec l'*s* ; le résultat était écrit *z*, prononcé [ts] : *fruit, fruiz*. Au XIIIe s., [ts] s'est réduit à [s], souvent écrit *s* : *fruis*. Cette graphie s'est maintenue dans *tous*, dans *gens* et dans *appas* (§ 509, a) jusqu'à nos jours ; elle a existé dans d'autres mots jusqu'en 1835 (cf. § 90, *d*). — D'autre part, *z* a servi de marque de pluriel pour les noms en *-é* jusqu'au XVIIIe s. : *citez* (cf. *ib.*).

H 515 HISTORIQUE

Sur l'origine de cet *x*, cf. § 91, H3. — Beaucoup de noms qui font leur plur. en *s* sont entrés dans la langue après le Moyen Âge : cela est vrai pour *landau, pneu*, etc. Mais la répartition entre *s* et *x* est souvent arbitraire. Ainsi, parmi les noms en *-ou*, il n'y a pas de raison de traiter *chou* (anc. fr. *chol, chous*) autrement que *fou* (anc. fr. *fol, fous*), etc. D'ailleurs, jusqu'au XVIIIe s., on a parfois écrit *foux* au plur. : VOLT., *Lettres phil.*, III ; J.-J. ROUSS., *Ém.*, Pl., p. 499 ; etc.

Loi faisait *loix* au plur. au XVIIe et au XVIIIe s., peut-être par rapprochement étymologique avec le latin *lex* (sing. pourtant).

R1 515 REMARQUE

Ce mot s'écrit aussi *Schleu*, ainsi que *Chleuh*, *Schleuh* (cf. § 538, *f*).

Rifains, CHLEUS *au Maroc* (J. MARX, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belgique], 1999, p. 333).

Il y a de l'hésitation pour quelques mots.

Alleu. Alors que l'*Ac.* et la plupart des dict. écrivent logiquement (puisqu'il s'agit d'un mot ancien dans la langue) *alleux* au plur., Littré proposait *alleus*. Le premier l'emporte dans l'usage, tant chez les écrivains (HUGO, *Lég.*, XVIII, III, 4) que chez les historiens (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 324 ; L. HALPHEN, *Charlemagne et l'empire carol.*, p. 373 ; F.-L. GANSHOF, *Qu'est-ce que la féodalité ?* 1944, p. 44 ; P. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de Fr.*, p. 20 ; DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 85 ; etc.). *Alleus* se rencontre parfois, peut-être sous l'influence de Littré : R. PERNOUD, *Lumière du Moyen Âge*, p. 44.

Camaïeu, mot ancien dans la langue, a un plur. en *-x* : *Ac.* 2001 (déjà en 1935, s. v. *monochrome*) ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 150 ; VIALAR, *M. Dupont est mort*, p. 312 ; etc. — Ex. avec °*s* : MAURIAC, *Enfant chargé de chaînes*, XVI ; COCTEAU, *Poésie critique*, p. 101.

Emposieu « aven » (dans le Jura) fait au plur. *emposieus* selon le *Grand dict. enc. Lar.* Les autres dict. qui mentionnent le mot ne parlent pas du plur. *Emposieux* dans Thibault (ex. à l'appui).

Enfeu « niche funéraire » [dérivé régressif d'*enfouir*] ferait au plur. *enfeus* selon le *Grand dict. enc. Lar.* et le *Rob.* Les autres dict. sont muets sur ce point (notamment *Ac.* 2001) : cela suppose-t-il que pour eux le plur. est *enfeux ?* Cette forme se trouve d'ailleurs : *Allemagne*, Guide vert Michelin, 1972, p. 106.

Fieu [à l'origine forme picarde (§ 68, R2) de *fils*] fait *fieux* au plur. : BALZAC, *Corresp.*, 26 juin 1836 ; VERL., *Jadis et nag.*, Soldat laboureur. (Il est vrai que l'on a écrit *fieux* au sing. : cf. § 91, H3.)

Pour ***richelieu*** (espèce de chaussure), l'usage hésite. La plupart écrivent le mot avec minuscule et *s* au plur. : NOURISSIER, *Crève*, p. 24 ; J. AMSLER, trad. de : G. Grass, *Années de chien*, p. 86 ; A. STIL, *Ami dans le miroir*, L. P., p. 83 ; RINALDI, *Roses de Pline*, p. 320 ; ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 230. — Avec minuscule et *x* : QUENEAU, *Chiendent*, p. 18 ; M. RHEIMS, *Haute curiosité*, p. 361. — Avec majuscule et sans marque du plur. : MAC ORLAN, cit. *Rob.* ; H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIV.

c) Sept noms en ***-ou*** : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou.*

*Des bijou*X, etc. — Mais *des clou*S, *des fou*S, *des voyou*S, *des filou*S, *les Hindou*S, etc.

Chouchou [forme redoublée de *chou*], plur. *chouchous*, selon l'*Ac.* 2001. Voir par ex. : J. PERRY, *Mouton noir*, p. 41 ; GUTH, dans le *Figaro litt.*, 2 avril 1955 ; G. ROLIN, dans le *Monde*, 23 nov. 1984, p. 15. — Mais on trouve parfois *chouchoux* : G. GENNARI, *Mois d'août à Paris*, p. 38. R2

Il est assez étonnant de trouver le plur. en *x* dans des mots du XXe s. : *un ripou* [altération argotique de *pourri*], *des ripoux* ; *des tripoux* en concurrence avec *des tripous* [emprunté de l'auvergnat ; ne s'emploie qu'au plur.]. La liste des exceptions apprise à l'école s'est mieux gravée dans la mémoire que la règle elle-même. R3

R2 515 REMARQUE

Le *Lar. XXe s.* écrivait *chou-chou* au sing. et *choux-choux* au plur. Ces graphies sont désuètes.

R3 515 REMARQUE

Vaudou a deux plur. dans certains dict., *vaudous* et *vaudoux* : P. LAR. et autres *Lar.* ; encore dans le *Rob.* 2001 (*vaudoux* comme vieilli) ; la forme en -x est peut-être une survivance du temps où le sing. s'écrivait *vaudoux* (cf. Littré et § 558, R7).

516 Noms terminés par *-s, -x, -z.*

Ces noms ne changent pas au pluriel.

Un pois, des pois. Une croix, des croix. Un nez, des nez.

Pour le mot *os*, il y a une prononciation différente : [ɔs] au sing., [o] au plur.

Les liaisons ne se font qu'au plur. (en [z]) : *Les bras_étendus. À bras_ouverts. Des prix_élevés. Couper bras_et jambes*, etc.

Dans *navire perdu corps et biens*, il n'y a pas de liaison, *corps* étant un sing. désignant le bâtiment lui-même, par opposition à son contenu, aux marchandises. En 1932, l'*Ac.* voyait dans *corps* un plur. signifiant « personnes » (ce qui implique une liaison avec le mot suivant) ; elle s'est corrigée depuis 1992.

B. *Marques orales et écrites*

517 Noms en *-al.* B H

a) Beaucoup de noms en *-al*, surtout parmi les plus courants, changent *-al* [AL] en ***-aux*** [o] :

*Un bocal, des boc*AUX. *Un canal, des can*AUX. R1 *Un mal, des m*AUX (cf. *c*). *Un journal, des journ*AUX (cf. *c*). *Un marsupial* (cf. § 513, *b*), *des marsupi*AUX. — *Des* TERMINAUX *d'ordinateur.* — *Des* CENTRAUX *téléphoniques.* — *Je vois avec étonnement / Le feu de ses prunelles pâles, / Clairs* FANAUX, *vivantes opales, / Qui me contemplent fixement* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Chat). R2

b) D'autres suivent la règle ordinaire du pluriel en *s*.

Les plus courants sont *bal, cal, carnaval, chacal, festival, récital* et *régal*.

Il faut y ajouter des noms moins usités ou rarement employés au plur. : *aval, bacchanal* (pas de plur., selon Littré et le *Trésor*), *bancal, choral, copal, corral, final* (on écrit aussi *finale*), *furfural, gal, galgal, gavial, gayal, mescal, minerval* (« rétribution scolaire », en Belgique), *mistral, narval, negro-spiritual* (souvent prononcé à l'anglaise, [-ɔl]), *nopal, pascal, revival, rial* (cf. *c*), *rorqual, sabal, serval, sial, sisal, trial, virginal* ; — des marques déposées comme *Tergal* ; — des mots d'origine argotique comme *futal* « pantalon », *certal* « certificat », *Rital* « Italien » ; — des noms géographiques désignant des produits, *cantal, emmenthal, orval* ; — des noms propres comme *Juvénal* (*J'ai deux* JUVÉNALS *dans ma bibliothèque* : § 525, *b*), *les monts Ourals*.

c) L'usage hésite pour quelques noms.

- ***Cérémonial*** « n'a point de pluriel » pour l'*Ac.* 1932 ; elle signale *cérémonials* depuis 1987. On trouve aussi *cérémoniaux*. Ex. : *L'univers sacré des mythes et des religions, [...] des rites et des* CÉRÉMONIAUX (G. PICON, *Panorama de la nouvelle littér. fr.*, 1976, p. 156). — *Analyse [...] des rites et* CÉRÉMONIALS *qui [...] fondent et matérialisent le miracle royal* (J. LE GOFF, dans l'*Express*, 25 mars 1983, p. 24). A1
- ***Étal*** a traditionnellement *étaux* comme plur. Mais (peut-être pour éviter la confusion avec le plur. d'*étau* et sous l'influence d'*étaler*), *étals* se répand de plus en plus.

  Ex. d'*étaux* : *Entre les* ÉTAUX *assignés à chaque marchand* (HERRIOT, *Dans la forêt normande*, p. 36). — *Il fallait bien [...] des marchands et des* ÉTAUX (CLAUDEL, *Figures et paraboles*, p. 83). — *Quelle foule alors ameutée au long des* ÉTAUX ! (HENRIOT, *Rencontres en Île-de-France*, p. 123.) — *M. de Longueville [...] défaillit de faim devant les* ÉTAUX *de boucherie* (DRUON, *Bonheur des uns...*, p. 243).

  Ex. d'*étals* : *Dans la grande rue sale, les* ÉTALS *se dressèrent* (RIMBAUD, *Illum.*, Après le déluge). — *Les* ÉTALS *des bouchers* (FRANCE, *Sur la pierre blanche*, p. 4). — *Sur les* ÉTALS *du marché* (HENRIOT, *Diable à l'hôtel*, VI). — *Sur les* ÉTALS, *les fruits du monde entier étaient mûrs* (LE CLÉZIO, *Guerre*, p. 56). A2
- ***Idéal.*** « *Idéaux* est employé plutôt dans la langue technique de la Philosophie et des Mathématiques, *Idéals* dans le langage de la Littérature, des Beaux-Arts et de la Morale » ; écrivait l'*Ac.* en 1935 (en 2000, ce n'est pas très clair). Cette distinction n'est plus fondée : *idéaux* se généralise de plus en plus, en particulier chez les écrivains.

  Ex. d'*idéals* : *De tous les* IDÉALS *tu composais ton âme* (HUGO, *Contempl.*, VI, 8). — *Et toujours leurs* IDÉALS *se heurtèrent* (BARRÈS, *Maitres*, p. 269). — *Les deux partis sont menés au combat par deux hauts* IDÉALS (R. ROLLAND, *Précurseurs*, p. 58). — *La coexistence de doctrines, d'*IDÉALS, *de systèmes tout opposés* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 867). — *Il en résulte que « les* IDÉALS *» sont variés, débiles, précaires* (FOURASTIÉ, *Long chemin des hommes*, p. 129).

  Ex. d'*idéaux* : *Les concepts et les* IDÉAUX *d'origine historique* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 95). — *Un système dont les* IDÉAUX *sont la justice et la raison* (BENDA, *Trahison des clercs*, p. 26). — *Il t'en dira long sur la vigueur des* IDÉAUX (A. BRETON, *Ode à Charles Fourier*, dans Seghers, *Livre d'or de la poésie fr. contemp.*). — *Plus question de*

B 517 BIBLIOGRAPHIE

J. DE KOCK, *Quelques réflexions sur la manière de formuler une règle grammaticale : le pluriel des substantifs français en* -al, dans la *Linguistique*, 2, 1968, pp. 21-33.

H 517 HISTORIQUE

Dans les noms terminés par *l*, cette consonne se vocalisait devant l'*s* du cas régime plur. (cf. § 68) : *cheval, chevaus*, prononcé |-aus|, puis |-o|. — D'autres alternances (*chol, chous* ; *chevel, cheveus* ; *chastel, chasteaus*) ont disparu, la forme avec *u* s'imposant au sing. — Dans *licol* et *licou, col* et *cou, sol* et *sou*, on a conservé à la fois l'ancienne forme et la forme refaite. *Scel* (doublet de *sceau*), encore mentionné par l'*Ac.* en 1878 comme un mot du passé, se trouve parfois après cette date : *Le vide était ici gardé à clef, et mis sous* SCEL (GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, VI). — *Listel* (voir R5) est une ancienne forme de *listeau*, maintenue sous l'influence de l'ital. *listello*.
Pour l'origine de l'*x*, voir § 91, H3.
D'une façon générale, les mots anciens présentent le plur. en *-aux*, et ceux qui ont *-als* sont plus modernes ; mais *bal* et d'autres ont eu un plur. en *-aux*. Certains mots plus récents ont d'abord eu un plur. en *-als* : par ex. *madrigal, piédestal* ; ces plur. ont été refaits par analogie.
Matériaux (d'où on a tiré un sing. *matériau* : § 513, *b*) et *universaux* (cf. R5) s'expliquent par les anciens sing. *matérial* et *universal*. Il y a eu en outre une influence du latin médiéval.

R1 517 REMARQUE

Pour le plur. de *tuile-canal*, voir § 345, c.

R2 517 REMARQUE

Dans l'argot de l'École polytechnique, *crotale* « chef de salle » fait au plur. *crotaux*.

A1 517 AUTRES EXEMPLES

De *cérémoniaux* : HUYSMANS, cit. *Trésor* ; GHELDERODE, *Sortie de l'acteur*, III ; BARTHES, *Mythologies*, p. 76 ; — de *cérémonials* : E. RADAR, dans la *Revue générale*, mai 1990, p. 91.

A2 517 AUTRES EXEMPLES

D'*étaux* : TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. VIII, p. 270 ; LA VARENDE, *Troisième jour*, p. 199 ; ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. II, p. 292 ; R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc*, Q. S., p. 5.
D'*étals* : VERHAEREN, *Villes tentac.*, Bazar ; MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 137 ; F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 91 ; DECOIN, *Ceux qui vont s'aimer*, p. 237 ; J.-P. CLÉBERT, *Vivre en Provence*, p. 125 ; etc.

comparer les IDÉAUX (MALRAUX, *Espoir*, p. 142). — *Il est resté longtemps fidèle aux* IDÉAUX *communistes de sa jeunesse* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 47). [A3]

A3 517 AUTRES EXEMPLES
R. DE GOURMONT, *Chemin de velours*, p. 168 ; L. DAUDET, *Rêve éveillé*, p. 170 ; R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. III, p. 158 ; BERNANOS, *Imposture*, p. 123 ; DANIEL-ROPS, *Années tournantes*, p. 132 ; D. DE ROUGEMONT, *Part du diable*, p. 122 ; GROUSSET, *Figures de proue*, p. 59 ; J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 227 ; G. FRIEDMANN, *La puissance et la sagesse*, p. 164 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 12 nov. 1982 ; etc.

- ***Journal***, ancienne mesure agraire, fait au plur. *journaux* : SAND, *Pet. Fadette*, I ; LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 120 ; H. BAZIN, *Huile sur le feu* p. 42 ; [E.] LE ROY et IONESCO, cit. *Grand Lar. langue* ; etc. ; — et parfois *journals* : BOURGET, cit. *Trésor* ; J.-M. KLINKENBERG, *Style et archaïsme dans la légende d'Ulenspiegel de Ch. Decoster*, t. I, p. 115. — Sur le sing. *un journau*, voir § 513, *b*.
- ***Mal*** reçoit parfois un plur. *mals* dans les locutions nominales (comp. § 527, *a*) désignant des maladies précises : *Une paire de guêtres / Tachant de deux* MALS *blancs ce glabre paysage* (LAFORGUE, *Complaintes*, Complainte d'un autre paysage). — *Le gamin grandit, cireux, végétal, enrhumé, sujet aux* MALS *blancs* (AYMÉ, *Gustalin*, VI). — *Les personnages d'Aquin sont atteints de « hauts* MALS *» qui ont un caractère démoniaque* (A. BERTHIAUME, cité dans R. Ouellet, *Les critiques de notre temps et le nouveau roman*, p. 160). [R3]

R3 517 REMARQUE
Cela ne semble pas prévu par les dict. Toutefois, le *Trésor* signale (d'après une source manuscrite) comme pop. *être dans les mals* « dans les douleurs de l'accouchement ». Pour *J'ai un de ces mal* (parfois écrit *mals*) de tête au lieu de ... *maux de tête*, voir § 1001, *b*.

- ***Pal***, d'ailleurs vieilli lui-même, a ordinairement le plur. *pals* ; *paux* est archaïque. Ex. : *Vlad* [...] */ Prend l'ambassade turque et la fait périr toute / Sur trente* PALS, *plantés aux deux bords d'une route* (HUGO, *Lég.*, XVI, III, 1). — *Les savants ont* [...] *replanté sur des* PAUX *de fer toutes ces imaginations de cauchemar* (CLAUDEL, *Bestiaire spirituel*, Fossiles).
- ***Piédestal*** a pour plur. *piédestaux* : HUGO, *Lég.*, XII, 7 ; FLAUB., *Sal.*, I ; ZOLA, *Bonheur des D.*, XII ; etc. Il y a un peu d'hésitation. Ex. de °*piédestals* : GRAINVILLE, *Lisière*, p. 342 ; J.-P. CHABROL, *Bouc du désert*, p. 172. [Voir aussi H.]
- ***Réal*** (monnaie espagnole [monnaie française au XVe s.]) a un plur. traditionnel *réaux*, que signalent la plupart des dict. Le *Grand dict. enc. Lar.* donne en outre le pluriel *réales*, avec la désinence espagnole (§ 538, *b*), mais sans préciser la prononciation et en gardant l'accent aigu du fr. — *Rial* (monnaie iranienne) fait *rials* au plur.
- ***Santal***, pluriel *santals*, sauf dans l'expression *poudre des trois santaux*.
- ***Val*** fait *vaux* au pluriel [R4] dans l'expression *par monts et par vaux* [et dans ses var. occasionnelles : *Par* VAUX *et chemins* (GENEVOIX, *Forêt perdue*, p. 17)] et dans les noms propres de lieux (*Les Vaux-de-Cernay*) ; parfois, plus librement : *La Rivière de Cassis roule ignorée / En des* VAUX *étranges* (RIMBAUD, *Illum.*, Rivière de Cassis). — *Au-dessus du lac, deux* VAUX *plus amples (val de Travers et val de Ruz)* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Neuchâtel* [canton]). — Ordinairement, c'est *vals* qu'on emploie : *On sait la richesse des flancs du Vésuve, des* VALS *de l'Etna* (MICHELET, *Mer*, II, 11). — *Parmi les* VALS *des Basses-Pyrénées* (PESQUIDOUX, *Chez nous*, t. I, p. 26). — *Ça emplit les* VALS (GIONO, *Grand troupeau*, p. 223). — *Les ruisseaux clairs allaient lentement dans des centaines de* VALS *courbes* (H. QUEFFÉLEC, *Faute de Monseigneur*, p. 108). — *Une « cluse »* [...] *fait communiquer deux* VALS (*Jura*, Michelin, 1992, p. 16). — De toute façon, *vallée* est le mot réellement vivant. [R5]

R4 517 REMARQUE
Le sing. *vau* est une plaisanterie : *Partout par là, champ ou bois, mont ou* VAU [rimant avec *Sappho*] (VERL., *Parallèlement*, Ballade Sappho).

R5 517 REMARQUE
Listel (cf. H) a pour plur. *listeaux* selon l'*Ac.* 1935 et d'autres dict., mais la forme réellement utilisée paraît être *listels*, plur. que l'*Ac.* signale en 2000 à côté de l'autre et qu'elle emploie depuis 1835 à l'art. *côte*, le *Grand Lar. enc.* à l'art. *strie*, etc. ; voir aussi les ex. du *Trésor*.
À ***universaux*** (cf. H), on donne parfois encore comme sing. *universal* (par ex., HAGÈGE, *Homme de paroles*, F°, p. 68), peut-être sous l'influence de l'anglais ; parfois aussi *universel* (par ex., *Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Boèce* ; *Dict. ling.*, s. v. *universaux*).

518 **Noms en *-ail*.**

a) Quelques noms en *-ail* [aj] changent *-ail* en ***-aux*** [o] au pluriel. [H1]

Ce sont *aspirail, bail* ↓, *corail* ↓, *émail* ↓, *fermail, gemmail, soupirail, travail* ↓, *vantail* [R1], *ventail, vitrail* : *Les* VITRAUX *de Chartres.*

H1 518 HISTORIQUE
Pour l'explication de la forme *-aux*, voir § 517, H.

R1 518 REMARQUE
* *Vantail* a la même origine que *ventail*, et le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, e) propose de l'écrire comme ce dernier.

Crédit-bail fait au pluriel *crédits-bails* pour le *Grand dict. enc. Lar.*, le *Rob.* 2001, etc., mais *crédits-bail* pour l'*Ac.* 2001. (Comp. le cas de *tuile-canal*, § 345, *c*.)

On trouve le plur. ***corails*** pour des objets fabriqués avec cette matière (cf. Damourette-Pichon, § 356), pour la partie rouge de la coquille Saint-Jacques, du homard, etc. (cf. *Rob.*) et pour le serpent ainsi désigné à cause de sa couleur (LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, Aboma).

Émail fait au plur. *émails* lorsqu'il s'agit de vernis et de peintures : *Elle* [= une cuisine] *a elle aussi un vieil évier en pierre tendre.* [...] *Je les aime mieux que les* ÉMAILS *et les aciers modernes* (R. GRENIER, *Maison place des Fêtes*, p. 115).

Travail fait au plur. *travails* quand il désigne l'appareil du maréchal-ferrant. [H2] Le plur. *travails* est mentionné par l'*Ac.* 1798-1878 (suivi par Littré)

H2 518 HISTORIQUE
Travail comme appareil du maréchal-ferrant est issu du lat. vulg. *tripalium* ; dans les autres sens, c'est un dérivé régressif de *travailler*.

pour un autre sens, aujourd'hui hors d'usage, « réunion où des ministres ou leurs commis rendent compte des affaires » : *Ce ministre a eu plusieurs* TRAVAILS *cette semaine avec le roi.* Cette citation donne lieu à une observation plus générale. *Travaux* envisage d'habitude des ensembles flous : il n'y a, dans le *Trésor,* aucun ex. de cette forme avec un déterminant indiquant la quantité. Quand ce besoin existe, on constate une tendance, surtout dans la langue parlée, à éviter *travaux* : °*Ils* [= un maçon et un menuisier] *avaient commencé* PLUSIEURS TRAVAILS *ensemble* (ex. oral, cit. Damourette-Pichon, t. I, p. 454). — °*J'ai eu* DEUX TRAVAILS *en deux ans* (commun. d'un correspondant de Vincennes, 27 mars 2006). **R2**

R2 518 REMARQUE

Comp. § 519 (*ciels, aïeuls*). — Dans l'ex. suivant, *travails* concerne des exercices très précis pour ces gymnastes professionnels : *Des exercices qu'ils faisaient tous les jours chez eux* [...] *pour que leurs* TRAVAILS *ne devinssent pas durs* (E. DE GONC., *Frères Zemganno,* LI). — Dans cet autre ex. y a-t-il quelque raison analogue ? *Elle* [= l'espérance] *ne ménage point nos peines. Et nos* TRAVAILS (PÉGUY, *Porche du myst. de la 2e vertu,* p. 200).

Il faut ajouter ***ail***, qui a deux pluriels, ***aulx*** [o] **H3** et *ails* [aj]. Le premier est, d'après nos observations, la forme la plus usitée dans le commerce, aussi bien qu'en littérature, malgré l'homophonie avec *eau(x)* ; *ails* s'emploie surtout en botanique.

Ex. d'*aulx* : LA VARENDE, *Nez-de-Cuir,* V, 6 ; GIDE, *Journal,* 25 mai 1940 ; COLETTE, *Journal à rebours,* p. 32 ; GENEVOIX, *Bestiaire sans oubli,* p. 25 ; P. LEBEL, dans *L'histoire et ses méthodes,* p. 680 ; J.-P. CLÉBERT, *Vivre en Provence,* p. 125. — Ex. d'*ails* : GIONO, *Que ma joie demeure,* p. 376 ; J. JOFFO, *Tendre été,* p. 58.

H3 518 HISTORIQUE

Sur l'*l* d'*aulx*, voir § 91, H3.

b) Les autres noms en *-ail* suivent la règle ordinaire : *des éventails, des détails, des chandails.*

Bétails est peu usité : *Le hobereau et ses fidèles, suivis de leurs* BÉTAILS *à mettre en vente, se rendent régulièrement à ces foires* (LE ROY LADURIE, *Territoire de l'historien,* p. 190). **R3**

R3 518 REMARQUE

Bétail n'est, ni quant au sens, ni quant à la forme, ni quant à l'étymologie, le sing. de *bestiaux.* (Sur le sing. *bestiau,* voir § 508, a.)

Pour l'*Ac.* (encore en 2001), *bercail* est un nom masc. sing. Cette restriction est excessive : *Elle* [= la Rue d'Ulm, c'est-à-dire l'École normale supérieure] *est loin de conduire tous les nourrissons vers les mêmes* BERCAILS (P.-H. SIMON, dans le *Monde,* 26 févr. 1964). **A**

A 518 AUTRES EXEMPLES

De *bercails* : FRANCE, LAFORGUE, MORÉAS, dans le *Trésor.*

c) *Appareil* fait au plur. *appareils* dans l'usage ordinaire. ***Apparaux*** est un terme de marine désignant l'ensemble des appareils fixes servant aux manœuvres et à la manutention ; il s'est appliqué plus récemment à l'ensemble des appareils de gymnastique. **H4**

H4 518 HISTORIQUE

Apparaux est la forme primitive. *Appareils* est une réfection d'après le sing.

519 Cas spéciaux.

a) *Un* ***œil*** [œj], *des* ***yeux*** [jø].

Des YEUX *bleus.* — *Un pain qui a des* YEUX (*Ac.* 1935). — *Un fromage qui n'a point d'*YEUX (*ib.*). — *Ce bouillon est très gras, il a beaucoup d'*YEUX (*ib.*). **R1** — *Tailler à deux* YEUX, *à trois* YEUX (*Ac.* 2004). — *Je lui dirai cela entre quatre* YEUX (*ib.*) [sur la prononciation de cette expression, voir § 41, *a*].

R1 519 REMARQUE

Ces plur. sont prévus dans l'*Ac.* 2004, mais sans ex.

Le pluriel *œils* se trouve dans le vocabulaire de divers métiers quand le mot désigne une ouverture, un trou, une boucle, une ganse, etc. : *Les* ŒILS *de ces grues, de ces voiles, de ces marteaux, de ces meules, de ces étaux. Les différents* ŒILS *en imprimerie.* — Il se trouve aussi dans des noms composés : *Des œils-de-bœuf,* etc. ; voir § 528, *c*, 1°.

b) ***Aïeul*** [ajœl] « grand-père » fait au pluriel *aïeuls* [ajœl] « grands-parents » ou « grands-pères ». Ces deux formes appartiennent à la langue soignée. — *Aïeux* [ajø] « ancêtres » est un pluriel qui n'a pas normalement de singulier. **H1**

Ex. d'*aïeuls* : *Le consentement des pères et mères,* AÏEULS *et aïeules* (*Code civil,* art. 76). — *Nous dûmes nous évader et nous réfugier dans la banlieue. Mes deux* AÏEULS, *priés de nous suivre, refusèrent net* (HERMANT, *Bourgeois,* p. 48). — *La classe à laquelle j'appartiens est, je pense, la bourgeoisie. Pour vous en laisser juge, je vous donnerai la liste de mes quatre* AÏEULS (BARTHES, dans *Tel quel,* automne 1971, p. 89).

Ex. d'*aïeux* : *Dans le caveau des miens plongeant mes pas nocturnes, / J'ai compté mes* AÏEUX (VIGNY, *Dest.,* Esprit pur). — Si l'on a besoin du sing., on dit : *Un de mes* AÏEUX. Cf. § 510, *b*.

H1 519 HISTORIQUE

Aïeux est le véritable plur. d'*aïeul* du point de vue historique (comp. § 517, H). *Aïeuls* a été refait d'après le sing. — La distinction de sens entre les deux formes n'était pas encore établie au XVIIe s. ; on trouve d'ailleurs encore des confusions par la suite.

Aïeuls pour *aïeux* : ^+^*Au rang que ses* AIEULS *ont jadis su tenir* (LA F., *Eunuque,* I, 4). — ^+^*Ils n'ont ni* AIEULS *ni descendants* (LA BR., II, 22). — *Que dira le peuple naissant lorsqu'il comparera le fer de ses* AYEULS *avec l'or de ceux à qui il doit immédiatement le jour ?* (MONTESQ., *L. pers.,* CXLV.) — *La société qui sanctionne ces choses se trouve être celle dont les* AIEULS *se délectèrent à la psychologie toute mondaine de Mlle de Scudéry* (BENDA, *France byzantine,* p. 179).

Aïeux pour *aïeuls* : *Libéralités faites par les* AIEUX *à la descendance naturelle* (BALZAC, *Urs. Mirouët,* VIII). — *Des* AÏEUX *tenaient des petits enfants sur leurs genoux* (FLAUB., *Tr. contes,* S. Julien, III). — *La foule* [...] *exige qu'on livre à sa colère les* AIEUX *maternels du souverain* (TROYAT, *Ivan le Terrible,* p. 14).

Régulièrement, on dit *les bisaïeuls* « les arrière-grands-parents », *les trisaïeuls* « les parents des bisaïeuls » :

Entre deux BISAÏEULS *de la ligne maternelle* (*Code civil,* art. 404). — *Les* BISAÏEULS *radoteurs ont cessé d'être une sainte charge pour les familles* (H. WEBER, dans le *Monde,* 6 août 1981). — *La malouinière de la Lésarderaie, aujourd'hui propriété d'un fabricant d'apéritifs, a appartenu à l'un de mes* TRISAÏEULS (BILLY, *Madame,* p. 22).

A 519 AUTRES EXEMPLES
L. DAUDET, *Stupide XIX*e s., p. 249 ; MAUROIS, *Études anglaises*, p. 191.

H2 519 HISTORIQUE
Du point de vue historique, le véritable plur. est *cieux* (comp. § 517, H). *Ciels* a été refait sur le sing.

R2 519 REMARQUE
On trouve parfois *cieux* comme un véritable plur. : *Sur leur front par vingt* CIEUX *bronzé* (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Vieux de la vieille). — *Le soleil de vingt* CIEUX *a mûri votre vie* (HUGO, *F. d'aut.*, VI).

Bisaïeux se rencontre, mais plutôt, semble-t-il, comme un synonyme d'*aïeux* : *Le jansénisme avait touché de son aile certains de ses* BISAÏEUX (R. ROLLAND, *Voyage intérieur*, p. 69). A

c) **Ciel** fait *ciels* chaque fois qu'il s'agit d'un véritable pluriel, notamment dans les sens « tableau ou partie de tableau représentant le ciel », « climat », « chacune des sphères où se meuvent les astres, selon l'ancienne cosmographie », « plafond de carrière », « couronnement d'un lit ».

Du fond des sept CIELS *ouverts en enfilade se coulait une brise tiède* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 5). — *Un de ces* CIELS *perfides qui caressent et brûlent la peau tendre des citadins* (FRANCE, *Jocaste et le chat maigre*, p. 279). — *Je songe aux* CIELS *marins, à leurs couchants si doux* (MORÉAS, *Stances*, I, 16). — *Chevrier* [un aviateur] *était habitué à décoller à la minute imposée avec des* CIELS *bas et d'épais nuages de givre à percer* (J. ROY, *Vallée heureuse*, p. 51). — *Les beaux* CIELS *sans nuages* (MAUROIS, *Ariel*, II, 9). — *De calmes miroirs d'eau reflètent des* CIELS *qui sont parfois voilés* (LACRETELLE, *Disc. de récept. à l'Acad.*). — *Tes yeux sont comme les* CIELS *de Van Gogh* (B. CLAVEL, *Cœur des vivants*, p. 175). — *Aviateurs combattant dans tous les* CIELS (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. I, p. 77). — *Retombées de dais et de* CIELS *de lits* (*Lar. XX*e *s.*, s. v. *lambrequin*). — *Il ne pouvait pas plus y avoir deux* CIELS [= paradis] *qu'il n'y avait deux Dieux* (GIDE, *Robert*, II).

Cieux n'est ordinairement qu'un synonyme emphatique et surtout littéraire de *ciel* (cf. § 506, *b*, 1°) H2 :

On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les CIEUX, / *Que le bruit des rameurs* (LAMART., *Médit.*, XIII). — *Notre Père, qui es aux* CIEUX (*Pater*). — *Émigrant en bloc sous d'autres* CIEUX (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 120). R2

C. *Catégories particulières*

520 Pluriel des noms accidentels.

a) Les **éléments linguistiques** (lettres, avec leur valeur de lettres ou pour représenter un son ; syllabes, morphèmes, mots, syntagmes, phrases) pris par autonymie (§ 460) ne varient pas en nombre :

Lequel des deux a (MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 71, note). — *Deux* é *différents* (DAUZAT, *Précis d'hist. de la langue et du vocab. fr.*, p. 53). — *La valeur des nasales et des* ou (*ib.*, p. 52). — *Pour éviter les phrases à* que *multiples* (MAROUZEAU, *Précis de stylist. fr.*, p. 152). — La marque du pluriel est impossible lorsque la lettre est une consonne : *Les* t.

Lorsque les lettres ont, graphiquement, un nom particulier, il reçoit, dit-on, la marque du pluriel : *des* ZÈDES, *des* ESSES. Mais ces façons d'écrire *z* et *s* ne sont pas vraiment en usage. R1 La difficulté est plus réelle pour les lettres grecques.

Littré distingue *les* DELTA lorsqu'il s'agit de la lettre, *les* DELTAS pour les emplois figurés (voir R1). On peut en inférer qu'il préconise l'invariabilité des noms des lettres grecques. H Les ex. suivants vont dans ce sens : *Deux* GAMMA (LITTRÉ, s. v. *digamma* ; MAROUZEAU, *Lexique de la terminol. ling.*, *ib.*). — *D'argent, à trois* TAU *de gueules* (P. LAR.). — *Des* DELTA *majuscules* (*Trésor*). — Le *Lar. XX*e *s.*, qui suit Littré à l'article *delta*, contredit la règle ailleurs : *sigmas*, *zêtas*, *upsilons* (légendes des illustr. des art. *sigma*, etc.). — On lit aussi *des taus* dans *Châteaux de la Loire*, Michelin, 1985, p. 67. On imagine difficilement *des pis*, *des nus*, etc. Mais quand aurait-on besoin de ces pluriels ?

Quant à *yod* et à *chva* (parfois *chwa*), pris à la terminologie hébraïque pour désigner, respectivement, [j] et [ə], on leur donne souvent un *s* au plur. : *L'hypothèse de* CHVAS *consonantiques* (MAROUZEAU, *op. cit.*). — *Deux* YODS (MARTINON, *Comment on prononce le fr.*, p. 190 ; BOURCIEZ, *Précis de phonét. fr.*, § 42, Rem. 2).

Le suffixe **-isme** nominalisé pour désigner des doctrines diverses portant des noms en *-isme* reçoit dans ce cas la marque du pluriel : *Elle attribuait encore quelque réalité aux* -ISMES *de fabrique, dont le cachet distingue les crus politiques* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, I [1922], cit. Nyrop, t. III, § 35). — *Les leaders du fauvisme, du cubisme, du surréalisme, de tous les* « ISMES » (MAUCLAIR, cit.

R1 520 REMARQUE
Esse, *té* peuvent désigner des objets (ayant la forme des lettres *S* et *T*). Dans ce cas, ils prennent *s* au pluriel :
ESSES *pour suspendre la viande* (catalogue de Manufrance, 1962, Table). — *Une forêt de* TÉS *et d'équerres* (ZOLA, *Œuvre*, III). — *Avec leurs* TÉS *gradués, leurs équerres* (F. DESONAY, *Air de Venise*, p. 31). — *Delta* au figuré prend, lui aussi, *s* au plur. : *Les* DELTAS *de Bornéo sont vides* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Asie*).

H 520 HISTORIQUE
Ces noms étaient indéclinables en grec.

Matériaux, t. 17). — *La mode étant ce qu'elle est, [...] on en a vu des* ISMES *passer sous les ponts* (QUENEAU, *Voy. en Grèce*, p. 12). — *Anarchisme, cubisme, surréalisme, communisme... Tous ces « ISMES » ont finalement l'air d'avoir été fabriqués pour cacher la naissance de nouveaux noms* (SOLLERS, *Femmes*, p. 173).

Comme les recueils de bons mots portaient souvent un titre ayant le suffixe latin **-ana** (neutre plur. ; cf. § 162, R2), ce suffixe a été nominalisé pour désigner des recueils de ce genre. L'invariabilité serait assez logique, mais l'usage fait prévaloir le pluriel avec *s* :

*La table est couverte de brochures, de livres et d'*ANA *de toutes sortes d'auteurs* (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, I). — *Tous les livres et tous les « ANAS » brûlèrent qu'avait accumulés ce charmant bavard* (MAURIAC, *Vie de J. Racine*, X). A1

b) **Les mots employés occasionnellement comme noms : pronoms personnels, adverbes, prépositions, conjonctions et mots-phrases, ainsi que les noms des chiffres R2 et des notes de musique, ne varient pas en nombre habituellement.**

Les MOI *mystérieux [...] / Qui vont vers le grand moi* (HUGO, *Dieu*, II, 8). — *Les* MOI *divers qui meurent successivement en nous* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 897). — *Il avait opéré sur son propre ego [...] une sorte de scission en deux* LUI-MÊMES [*sic*] (J.-N. SCHIFANO, trad. de : E. Morante, *Aracoeli*, p. 349). — *Les* NON *ou les* OUI *que le ministre n'osait prononcer* (BALZAC, *Employés*, p. 40). — *L'agencement des* COMMENT *les plus rudimentaires postule tout autant de* POURQUOI (L. DAUDET, *Stupide XIXe s.*, p. 155). — *Les* QUOIQUE *sont souvent des* PARCE QUE (GUITTON, *Christ écartelé*, p. 201). — *Des « PEUT-ÊTRE »* (DUHAMEL, cité au § 450). — *Ils font, en se jouant, des* HUIT *sur la glace* (GREEN, *Journal*, 13 juillet 1946). — *Boucliers en forme de grands* HUIT (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 148). — *Les notes ont un rhume et les* DO *sont des* LA (VERL., *Poèmes sat.*, Nocturne parisien). R3

Cas particuliers, aussi avec invariabilité. *Les « UNE » rivalisent dans le sensationnel* (dans le *Monde*, 24 nov. 2000, p. 20), c.-à-d. les premières pages des journaux (§ 596, *a*), l'invariabilité comme les guillemets (et la non-liaison) marquant la différence avec le pronom indéfini. — Mais, dans l'ex. suivant, on a considéré que les guillemets suffisent : *Les premières « UNES » n'étaient pas très lisibles* (*ib.*, 14 nov. 2003, p. 22). — *Des* QUATRE-QUATRE : cf. § 597, *d*, 1°.

Les mots qui sont devenus des noms dans l'usage ordinaire prennent la marque du pluriel :

Des RIRES *étouffés. De vagues* REPENTIRS. *Des* PARLERS *étranges. Deux* AVANTS *furent blessés au cours de ce match de football. Les* DERRIÈRES *d'une armée. Les* ARRIÈRES *de l'ennemi. Les* ATTENDUS, *les* CONSIDÉRANTS *d'un jugement.* — *Encore mille* MERCIS (CHAMSON, *Superbe*, p. 63). [Autre ex. : D. BOULANGER, *Connaissez-vous Maronne ?* p. 96]. — *Des* ADIEUX *émouvants.* — *Les* BRAVOS *qu'on lui criait de toutes parts* (GAUTIER, *Militona*, II) [cf. § 536, H1]. — *Colette disait [...] les* BONJOURS *et les* BONSOIRS *classiques* (BARRÈS, *Col. Baudoche*, p. 56). — *Il faut que tu prennes deux* ALLERS [au chemin de fer] (J. RIVIÈRE, *Corresp.*, cit. *Trésor*). — C'est le cas si le mot est beaucoup plus fréquent comme nom que comme mot-phrase : *De tels* TRALALAS *peuvent plaire dans un crime passionnel* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 274). — *Polka [...] exécutée [...] avec une bouffonne profusion de* COUACS (GIDE, *Journal*, mai 1914). — Voir cependant ci-dessous.

Il y a de l'hésitation pour certains mots :

Deux ALLER *Paris* [billets de chemin de fer] (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 44). — *Aller et retour* : voir § 528, *a*. — *Il a fait taire les* MERCI (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 55). A2

En particulier, les hésitations sont fréquentes pour les mots d'origine ou d'apparence onomatopéiques R4 : *Libre des réceptions et des grands* TRALALA (A. DAUDET, *N. Roumestan*, p. 283). Comp. § 532, *c*. — Les monosyllabes se prêtent mal à la variation : *Faire des* RA *et des* FLA [sur un tambour] (*Lar. XXe s.*, s. v. *fla*). — *Un pauvre corps, torturé, geignant, exhalant des* HAN *et des* HA (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, p. 15). R5 — Les guillemets et l'italique favorisent l'invariabilité : *Les « CHUT » des voisins* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 46). — On attendrait l'invariabilité aussi quand subsiste le point d'exclamation ; voir cependant (outre SAINT EXUPÉRY, dans R5) : *Des* CHUTS ! *énergiques* (ZOLA, *Nana*, I). — Il est vrai que le *Robert* donne *chuts* comme seul pluriel. D'autres présentent ce nom comme invariable. — En revanche, *hourra*

A1 520 AUTRES EXEMPLES

D'*anas* (souvent imprimé en italique) : HUYSMANS, *Là-bas*, II ; VALLÈS, *Bachelier*, VI ; BÉDIER, *Fabliaux*, 5e éd., p. 118 ; GIDE, *Journal*, 28 juin 1926 ; HENRIOT, dans le *Monde*, 15 sept. 1948 ; H. PIRENNE, cit. Deharveng, *Scrupules de grammairien*, p. 29. — *D'ana* (forme de Littré et de l'*Ac.* 2001) : FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. III, p. 217.

R2 520 REMARQUE

Zéro est un nom et prend *s* au pluriel : *Trois* ZÉROS *après un quatre font quatre mille* (*Ac.* 1935).

R3 520 REMARQUE

Certains auteurs ne craignent pas de donner l'*s* du plur. aux noms accidentels, si étonnantes que soient parfois les formes : *Ainsi trois* MOIS [en italique] *différents interviennent : celui qui est le lieu du rêve, celui qui le réalise et celui que les deux autres jugent être moi* (BOURBON BUSSET, *Complices*, p. 181). — *Si ces* HIERS *allaient manger nos beaux* DEMAINS ? (VERL., *Sag.*, I, 7.) — *Il* [= Dieu] *était avant tous les* AVANTS *possibles* (J. GREEN, *Partir avant le jour*, p. 64). — *Leurs brides [...] bouclaient de grands* HUITS (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, II).

A2 520 AUTRE EXEMPLE

De *merci* invariable : CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, I, 5.

R4 520 REMARQUE

Des noms tirés d'interjections, on peut rapprocher certains noms onomatopéiques ou expressifs, auxquels des auteurs hésitent à donner la marque du pluriel :

À son souffle, à ses AHAN, *je devinais qu'il pesait de toutes ses forces sur la rame* (BOSCO, *L'enfant et la rivière*, p. 58). [Comp. § 50, R2. — Ex. d'*ahans* : PÉROCHON, *Gardiennes*, p. 25 ; HUYSMANS et MAURIAC, dans le *Trésor*.] — *Il lui dit des* NUNU [en italique] (BALZAC, *Birotteau*, I) [= des bagatelles]. — Comp. 532, *c*.

R5 520 REMARQUE

Voir pourtant : *L'avion, avec des* HANS ! *s'écroule de nouveau* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 172).

nominalisé prend presque toujours un *s*, même dans ses variantes moins francisées : *hourras* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 30 ; etc.), *hourrahs* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 63), *hurrahs* (Verne, *Robur le conquérant*, XVIII ; Gracq, *Rivage des Syrtes*, p. 181), etc.

Quand ***Bon à tirer*** et ***Prière d'insérer***, phrases averbales, sont employés comme noms plur., des auteurs montrent par des guillemets qu'ils y reconnaissent des noms accidentels et ils les laissent invariables : *Les* « BON *à tirer* » *ont disparu* (P. CLARAC et A. FERRÉ, dans Proust, *Rech.*, t. II, p. 1135). — *Les* « PRIÈRE *d'insérer* » *ajoutées par les éditeurs* (HENRIOT, dans le *Monde*, 10 déc. 1952). **R6** — Les dict., unanimes, mettent un *s* à *bon*, tandis que le *Rob.* et le *Trésor* présentent *prière d'insérer* comme invariable. — Aucun dict. ne parle du plur. pour ***achevé d'imprimer*** employé comme nom ; il serait logique de le laisser invariable.

R6 520 REMARQUE
Le fém. contredit cette interprétation (cf. § 479, *b*) : n'est-il pas dû à un correcteur ?

N. B. Peut-être parce que les noms de **mois** sont assez rarement employés au pluriel, certains auteurs répugnent à les écrire avec un *s* ; on n'a pourtant pas de raison de les traiter autrement que les noms ordinaires, par ex. les noms de jours.

Sans *s* : *Je vendais mes ruscus au Bon Marché tous les* NOVEMBRE (CESBRON, *Souveraine*, 1950, p. 257).
Avec *s* : *Les* JUINS *brûlent et les* DÉCEMBRES / *Gèlent votre chair jusqu'aux os* (VERL., *Poèmes sat.*, Eaux fortes, V). — *Quand les* JUILLETS *faisaient couler à coups de triques / Les cieux ultramarins* (RIMBAUD, *Prem. vers*, Bateau ivre). — *Pour animer le film* [des souvenirs], *il faut se repérer à des millésimes, à d'anciens* MAIS... / « *Tiens, Nicole, c'est marrant, mai au pluriel !* » (A. SARRAZIN, *Cavale*, II, 12.) — *Par des* FÉVRIERS *d'aujourd'hui les corbeaux s'enhardissent* (G. CONCHON, dans l'*Express*, 11 nov. 1983, p. 94). — *Mai* « arbre planté en mai devant une maison » : *Cette combinaison des* MAIS *honorables et des* MAIS *injurieux est signalée dans toutes les provinces* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 1538).

Il est vrai que, pour les noms de jours **R7** aussi, il y a parfois de l'indécision (peut-être parce que les noms de jours sont souvent construits comme des adverbes) : °*Deux* MERCREDI *matin par mois* (BEAUVOIR, *Cérémonie des adieux*, p. 128). [Le sing. *matin* (§ 512, *e*, 1°) a-t-il joué un rôle ? Comp. *Tous les mardis* (p. 129).] — Autres hésitations (non justifiées) : °*Il suffit d'un Noël de neige à sept ans pour enneiger tous les* NOËL (J. LAURENT, *Bêtises*, pp. 441-442). — °*Les matins puérils, les* MIDI *d'azur parfait* (BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1419). — Voir des ex. de *Noëls* au § 473, *b*, de *midis* au § 506, *b*, 3°. En outre : *Au calendrier de chaque année* [dans le pays de Cocagne] *figurent* [...] *quatre* ASSOMPTIONS, *et quatre* TOUSSAINTS, *et quatre* NOËLS, *et quatre* CHANDELEURS (FARAL, *Vie quotid. au temps de s. Louis*, p. 174).

R7 520 REMARQUE
Sur le pluriel de *premier janvier*, etc., voir § 529, *b*.

c) Les **noms d'unités** forment leur pluriel selon la règle commune.

Cinquante kilos, grammes, mètres, centimètres, francs, centimes, watts, kilowatts, millibars, ergs, décibels, bits, pascals, etc. — Certains économistes voudraient *qu'**euro*** ne prenne pas la marque du pluriel. Cela n'a de fondement ni en raison ni dans l'usage : *Factures en* EUROS (dans le *Monde*, 2 mars 2001, p. 27) ; etc.

Composés agglutinés : *des wattheures, des kilowattheures, des électronvolts, des voltampères*, etc. — Non agglutiné : *des newtons-mètres*. — Mais, d'autre part, *des kilomètres-heure, des tours-seconde* (= par heure, etc.) **R8** ; *deux années-lumière* (espace parcouru en deux années par la lumière).

Pour les symboles d'unités, voir § 521, R2.

R8 520 REMARQUE
Voir § 110, *d* (avec un ex. de °*mètres-secondes*).

521 Pluriel des formes abrégées.

N. B. Il s'agit seulement des abréviations purement graphiques (cf. § 111), à distinguer des réductions lexicales (§ 522).

a) Si l'abréviation garde la dernière lettre du mot entier, on ajoute l'*s* du pluriel :

Mmes (= *mesdames*). *Mlles* (= *mesdemoiselles*). *N^{os}* (= *numéros*).

b) Si elle ne garde pas la dernière lettre, on peut laisser le mot invariable :

200 p. (= *deux cents pages*). — Cela est obligatoire quand l'abréviation contient plus que la lettre initiale : 105 083 hab. [= *habitants*] (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Rouen*).

Lorsque l'abréviation ne garde que l'initiale, on peut marquer le pluriel par le redoublement de cette lettre :

MM. (= *Messieurs*), *PP.* (= *Pères*), *RR. PP.* (= *Révérends Pères*), *pp.* (= *pages*). R1

Cas particuliers : *S. M.* (= *Sa Majesté*), *LL. MM.* (= *Leurs Majestés*) ; — *Mgr* (= *Monseigneur*), *NN. SS.* (= *Nosseigneurs*) ; — *ms.* (= *manuscrit*), *mss.* (= *manuscrits*). — Comp. *sq.* « et suivant(e) » (lat. *sequensque* ou *sequiturque*) ; *sqq.* « et suivant(e)s » (lat. *sequentesque* ou *sequentiaque* ou *sequuntur que*). R2

R1 521 REMARQUE

Plus d'un auteur distingue *200 p.* pour la description d'un livre et *pp. 25-30* pour la référence d'un passage.

R2 521 REMARQUE

Le symbole (§) du paragraphe peut se doubler aussi lorsqu'on veut marquer qu'il y a plusieurs paragraphes : *Voir §§ 320-323.* — Comp. *Les FF d'un violon* (§ 480, *d*).

Les symboles des mesures (cf. § 113) sont invariables : *20 l* = *vingt litres* ; *200 FS* ou *CHF* = *deux cents francs suisses* ; *30 kg* = *trente kilos.*

522 Noms résultant d'une réduction.

N. B. Il s'agit du phénomène lexical (cf. §§ 188-191), à distinguer du procédé graphique dont il est question dans le § 521.

a) Les noms résultant de la **réduction d'un autre nom** prennent généralement la marque du pluriel. R1

Les AUTOS, *les* DACTYLOS, *les* PNEUS (§ 515, *b*). *Deux* KILOS (§ 520, *c*). — *Les gros quais d'ombre des* FORTIFS (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 442). — *Aux* FORTIFS (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 270). — *Dans les* SANAS (DUHAMEL, *Problèmes de l'heure*, p. 186). — *Il n'y a que les* RASTAS *qui se plaisent à étaler aux yeux de tous leur parure* (GIDE, *Faux-monn.*, II, 6). — *Toujours l'envie de devenir pair* [...] *galopera les* ULTRAS (STENDHAL, *Rouge*, II, 1). — *Ils* [= le coiffeur et son aide] *doivent s'adjoindre un troisième garçon, un soldat de la caserne voisine, qui fait les* « EXTRAS » (COPPÉE, *Souvenirs d'un Paris.*, p. 263).

Il est exceptionnel que ces mots soient laissés invariables : °*Dans les* SANA (VAN DER MEERSCH, *Corps et âmes*, t. I, p. 222). — Pour *extra*, l'hésitation est plus fréquente : *Pendant ce temps mon chauffeur fait des* EXTRA [en servant dans un café] (PAGNOL, *Fanny*, I, 1). — D'une manière générale, l'invariabilité est surtout le fait des formations senties comme nouvelles : *Vos* PSY [= psychologues] *ne sont pas doués de la parole humaine* (C. RIHOIT, *Petites annonces*, p. 163). — Ex. avec variabilité : *Ce maître tout prêt à inonder la Péninsule de* « PSYS » *de sa fabrication* (P.-J. FRANCESCHINI, dans le *Monde*, 17 juillet 1986).

Quand ***water*** (réduction du composé *water-closet* empr. de l'angl.) est employé au plur. (qu'il s'agisse ou non d'une seule installation : cf. § 511, *d*), il peut être laissé invariable, sans doute plus comme mot étranger que comme mot réduit : *J'ai rallumé un instant pour aller aux* WATER (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 80). Mais cette forme est considérée comme vieillie par le *Trésor* au profit de *waters* (avec *s* muet) : *Trois autres attendaient* [...] *à la porte des* WATERS (TROYAT, *Case de l'oncle Sam*, II, 1). A — On trouve aussi des var. francisées quant à la finale (pluriel compris) et selon les prononciations qui ont cours en France (la première jugée plus pop.) : *Le réduit que l'administration* [d'un établissement pour enfants difficiles] *nommait les* VATÈRES (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 701). — *Minivier* [...] *va droit aux* OUATÈRES (SAN-ANTONIO, cit. *Rob.*). — La différence des niveaux est montrée par ce dialogue : *C'est le plombier qui vient* [...] *d'arriver. Y demande si y doit commencer par l'évier ou les* VATÈRES *du couloir* [dit la femme de journée]. [...] / *– Par les* WATERS, *s'il vous plaît, Léontine* [dit la maîtresse de maison] (B. et Fl. GROULT, *Il était deux fois...*, pp. 44-45).

R1 522 REMARQUE

Quelques auteurs croient devoir marquer la réduction par une apostrophe (cf. § 107) et faire suivre celle-ci de l's du plur. : *Tous les* PROF'S (Cl. SIMON, *Sacre du printemps*, L. P., p. 23). — Ce procédé, contraire à la tradition typographique du fr., n'a aucune utilité.

A 522 AUTRES EXEMPLES

De *water* (plur.) : CARCO, *Rue*, p. 113 ; DABIT, *Hôtel du Nord*, VIII. DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, p. 139 ; COLETTE, *Képi*, p. 151 ; BECKETT, cit. *Rob.*, s. v. *constiper*. — De *waters* : H. BAZIN, *Vipère au poing*, L. P., p. 20 ; J. BOREL, *Retour*, p. 363 ; BUTOR, *Passage de Milan*, p. 180.

b) Les **sigles** sont naturellement invariables lorsqu'ils sont en capitales : *Les P. T. T.* — Mais ils varient comme des noms ordinaires lorsqu'ils sont écrits comme des mots ordinaires :

Deux JEEPS [ʒip] ou [dʒip]. — *Grâce aux* RADARS, *les navires peuvent éviter les collisions* (*Grand Lar. enc.*). — *Étude des* OVNIS (*Rob.*, s. v. *ovnilogie*). — *Il n'est pas allé aux* VÉCÉS ? (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, VII). — *Il ne lit que des* BÉDÉS (*Rob.*).

c) Les noms résultant de la **réduction d'un syntagme** sont parfois laissés invariables quand la métonymie reste perçue :

Comme les CINQUIÈME [en italique] *passaient, Léniot se glissa dans leurs rangs* (LARBAUD, *Fermina Márquez*, IX). — *Dans le dortoir des* SECONDE (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 130). [= les élèves de cinquième, de seconde (année).]

Locution nominale : *Les* DEUXIÈME CLASSE *s'échelonnaient au garde à vous* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 184) [= soldats de deuxième classe]. R2 — Comp. *pur sang*, etc. au § 529, *c*.

On écrit *Des hauts-de-forme* et on a écrit *Des hautes-formes* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 215). H

R2 522 REMARQUE

L'Ac. 2000 écrit *garde-à-vous*.

H 522 HISTORIQUE

L'un est un raccourci de *chapeau haut de forme*, encore utilisable aujourd'hui, avec *haut* variable. Comp. : *Un chapeau de soie tout neuf, très* HAUT DE FORME (A. DAUDET, *C. du lundi*, Bac). — *Une calotte* HAUTE DE FORME, *en laine verdie et à pompon* (JOUHANDEAU, dans le *Figaro litt.*, 15 sept. 1951). — L'autre est aussi un raccourci, de *chapeau haute forme* (encore BOSCO, *Chemin de Monclar*, p. 116 ; BILLY, dans le *Figaro litt.*, 17 nov. 1956), lui-même réduit de *chapeau à haute forme* (BERGSON, *Rire*, I, v, 1, comme ex. d'objet qui, malgré sa fréquence, est susceptible de faire rire) ou *de haute forme* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 368 ; France, *Île des Pingouins*, VII, 7 ; HERMANT, dans la *Revue de Paris*, 1er avril 1937, p. 515).

NOMS PROPRES

523 **Noms propres de personnes.**

Les noms propres de personnes ne varient pas au pluriel :

Les HOHENZOLLERN, *les* HABSBOURG, *les* BONAPARTE R1, *les* ROMANOV. — *La fortune des* ROUGON (titre d'un roman de ZOLA). — *Les* THIBAULT (titre d'une suite romanesque de MARTIN DU G.). — *Les deux* CORNEILLE. *Les* GONCOURT. R2 — *Les* GIDE *sont mariés depuis vingt ans* (SCHLUMBERGER, *Mad. et A. Gide*, p. 145). — *Dans toute la France, on vend des images des deux* NAPOLÉON (A. CASTELOT, *Aiglon*, p. 345). — *Il y a deux* YSEUT (SARTRE, *Mots*, p. 52). — *On compte dans l'histoire* [de la papauté] *quatorze* BENOÎT (H. FESQUET, dans le *Monde*, 12 août 1978).

EXCEPTIONS. H1 Prennent un *s* dans l'écriture les noms de certains personnages célèbres de la Bible ou de l'Antiquité (qu'on est habitué à considérer en groupes) et de certaines familles, surtout régnantes, dont la gloire est ancienne :

Les sept frères MACCABÉES. *Les trois* MARIES. — *Les trois* HORACES. *Les trois* CURIACES. *Les deux* GRACQUES. — *Les Ptolémées ; les Tarquins, les Césars, les Flaviens, les Antonins, les Sévères ; les Plantagenêts, les Stuarts, les Tudors ; les Bourbons.* — En outre, *les Armagnacs*, faction plutôt que famille.

On y ajoute parfois : *les Capets* (mais on dit plutôt *les Capétiens* : § 526) ; — *les Pharaons* (mais c'est plutôt un nom propre pris comme nom commun avec le sens « roi de l'ancienne Égypte ») ; — *les Scipions, les Capulets, les Montaigus, les Guises, les Condés, les Montmorencys*, pour lesquels l'*s* est loin d'être généralisé dans l'usage ; — *les* HÉRODES (Renan, *Vie de Jésus*, éd. pop., V ; *Dict. du Nouveau Testament*, dans *Bible*, trad. CRAMPON, p. 333 ; J. d'Ormesson, *Hist. du Juif errant*, p. 39 ; *Lar. XX*e *s.*, s. v. *hérodien* [mais *les* HÉRODE : *Grand dict. enc. Lar.*, *ib.*]), *les Lancastres, les Jagellons.*

Ex. de *Guise* sans *s* au plur. : BALZAC, Pl., t. X, p. 60 ; BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIII, p. 199 ; M. RIQUET, dans le *Figaro*, 19 août 1972 ; ROBERT, *Dict. universel des noms propres*, s. v. *Condé* ; *Grand Lar. enc.*, s. v. *Diane de Poitiers* ; etc. R3

C'était aussi une tradition de mettre un *s* aux noms des imprimeurs qui, au XVIe s., formaient des sortes de dynasties : *Une dédicace adressée aux* GRYPHES, *qui sont à Lyon ce que les* ELZÉVIRS *sont à Amsterdam* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, III, 5). — *Les* ALDES, *établis à Venise en 1490* (PICOCHE et MARCHELLO-NIZIA, *Hist. de la langue fr.*, p. 203). [Autre ex. : BEAULIEUX, *Hist. de l'orth. fr.*, t. II, p. 63.] — *Les* JUNTES *imitèrent les* ALDES (*Nouveau Lar. illustré*, s. v. *imprimerie*). — Les grands *Lar.* publiés ensuite ont abandonné ces pluriels, du moins à l'art. *imprimerie*. Voir aussi : *Les* ESTIENNE *ou les* ELZEVIER *eussent-ils imprimé votre livre ?* (APOLLIN., *Flâneur des deux rives*, p. 26.)

N. B. L'invariabilité va de soi quand, par emphase, on met l'article pluriel, quoiqu'on ait en vue un seul individu (§ 506, *b*, 2°) H2 :

Les CHRYSOSTOME, *les* BASILE, *les* CYRILLE *viennent, comme les* CICÉRON *et les Atticus, étudier l'éloquence à sa source* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 907). — *Des deux côtés de la frontière, encore imperceptibles et bien éloignés de l'éclat et de l'importance capitale que les événements leur donneront, les* KLUCK, *les* FALKENHAYN, *les* HINDENBURG, *les* LUDENDORF *là-bas ; ici, les* JOFFRE, *les* CASTELNAU, *les* FAYOLLE, *les* FOCH, *les* PÉTAIN (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1110).

R1 523 REMARQUE

Ex. non conformes. *Les Hasbourgs* : E. ROSTAND, *Aiglon*, III, 3 [sans s : I, 12] ; DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 155 ; etc. — *Bonaparte ou Buonaparte, nom patronymique de la dynastie des* NAPOLÉONS (P. LAR., t. II, p. 917). [Mais : NAPOLÉON *(famille des)* (t. XI, p. 804).]

R2 523 REMARQUE

Il s'agit des frères E. et J. de Goncourt. Pour les membres de l'Académie qu'ils ont fondée, on met parfois la marque du plur. : *Lorsque nous lui* [= à Colette] *parlons autour de la table des* GONCOURTS (G. BAUËR, dans le *Soir* [Brux.] ; 27 juin 1949) ; parfois même avec la minuscule : *On avait* [...] *négligé d'envoyer des exemplaires aux* GONCOURTS (HÉRIAT, dans le *Figaro litt.*, 3 févr. 1951). On écrit d'ordinaire *les Goncourt* : P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 5 janv. 1966 ; J. PIATIER, *ib.*, 29 oct. 1974 ; etc. — Comp. *Il s'estime supérieur à tous les* NOBEL [= à tous les écrivains ayant eu le prix Nobel] (POIROT-DELPECH, *ib.*, 17 déc. 1976).

H1 523 HISTORIQUE

L'ancienne langue, jusqu'au XVIIe s. et même jusqu'au XVIIIe, mettait la marque du plur. aux noms propres, sauf à certains noms étrangers qui gardaient le plur. de leur langue d'origine (*les Visconti*) : *Les portraits des* DANDINS (RAC., *Plaid.*, I, 4). — °*J'ai une grâce à vous demander ; c'est pour les* PICHONS (VOLT., *Corresp.*, 29 juillet 1757). — Progressivement, les noms propres de personnes se sont figés, notamment par l'instauration de l'état civil. Ils sont dès lors devenus invariables, sauf quelques noms dont la tradition a maintenu l'ancien plur. — Dans *Médicis*, on a ajouté à la forme ital. *Medici* un *s*, qui s'est imposé aussi au sing. et qui se prononce dans tous les cas.

R3 523 REMARQUE

Il y a de l'indécision aussi pour des noms de la 1re liste : *Quand les trois* MARIE *abordèrent aux côtes provençales* (J.-J. BROUSSON, dans les *Nouv. litt.*, 8 janv. 1948). — *L'étonnante fortune des* PLANTAGENÊT (H. MARROU, dans *Esprit*, janv. 1975, p. 100). — *Les* STUART (M. LEVAILLANT, dans Chat., *Mém.*, t. III, p. 95, n. 12). — *Les* TUDOR (H. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de la Fr.*, p. 106). Etc.

H2 523 HISTORIQUE

Même dans ce cas, on a, jusqu'au XVIIIe s., mis la marque du plur. : *Puis donc que vous exigez que je vous parle des hommes célèbres qu'a porté* [*sic*] *l'Angleterre, je commencerai par les* BACONS, *les* LOCKES, *les* NEWTONS, *etc.* (VOLT., *Lettres phil.*, XII).

524 **Noms propres de lieux.**

a) Les noms propres de lieux dont l'emploi au pluriel est traditionnel prennent la marque du pluriel :

Les Gaules, les Abruzzes, les Castilles, les Flandres, les Carolines, les Florides, les Guyanes, les Indes, les Deux-Siciles, les deux Sèvres (et le département *des Deux-Sèvres*). Autres ex. au § 508, *b* (notamment des noms employés exclusivement au plur.).

b) Si l'emploi au pluriel n'est pas traditionnel, l'usage est indécis.

Le nom est laissé invariable : *Il y a deux* FRANCE (HERMANT, *Grands bourgeois*, I). — *Jamais je n'ai eu la naïveté de croire qu'il y avait deux* ALLEMAGNE (J. et J. THARAUD, *Quand Israël n'est plus roi*, p. 203). — *Faire la jonction des deux* MAROC (MAUROIS, *Lyautey*, p. 228). — *Le grand fleuve qui sépare les deux* FRANCE (LA VARENDE, *Normandie en fleurs*, p. 151). — *L'Ain, le Rhône, l'Isère, le Jura et les deux* SAVOIE (VAILLAND, *325 000 francs*, p. 7). — *La lutte*

des CORÉE, *la lutte des deux* VIETNAM (MAULNIER, dans le *Figaro*, 7 mai 1982).

Le nom varie : *Il y avait deux* FRANCES (CHAT., *Mém.*, III, I, 10). — *Si l'on veut à tout prix distinguer deux* ALLEMAGNES (DUHAMEL, *Positions franç.*, p. 205). — *Il ne faut pas croire qu'il y ait deux* EUROPES (MORAND, *Lewis et Irène*, III, 7). — *Les deux* SUISSES, *allemande et romande* (R. ROLLAND, *Précurseurs*, p. 32). — *Entre ces deux* CHINES (CLAUDEL, *Sous le signe du dragon*, p. 89). — *On parle de deux* CANADAS, *le français et l'anglais* (MORAND, *Rien que la terre*, p. 19). — *Le président de l'Afghanistan, […] ceux des deux* YÉMENS (A. FONTAINE, dans le *Monde*, 12 juillet 1978). — *Ces deux* FRANCES *qui s'opposent. L'Empire contre la République* (*A. DECAUX raconte*, t. II, p. 97).

Les noms de **villes** ou de villages ne varient pas d'ordinaire : *Il y avait deux* AVIGNON, *celle des prêtres, celle des commerçants* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, VI, 2). — *Il y a deux* VILLENEUVE. *Ici c'est Villeneuve-sur-Claine* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 153). — *Les deux* NIEUPORT (COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., p. 100). — *Les deux* MONTRÉAL [le Montréal angl. et le Montréal fr.] (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle…*, p. 278). R

Le plur. est normal quand il s'agit d'une unité topographique ou administrative : par ex. *les Deux-Alpes* (Isère), « station […] regroupant les centres de l'Alpe-de-Mont-de-Lans et de l'Alpe-de-Venosc » (*Grand dict. enc. Lar.*).

R 524 REMARQUE

Ex. où le nom varie : *Les deux* ROMES [l'ancienne et la moderne] […] *commençaient à naître* (M. BRION, *Michel-Ange*, p. 90).

Dans un poème où HUGO décrit une vision (*F. d'aut.*, XXIX), on lit : *Je pus compter cinq étages de* ROMES. / […] / *Je vis l'intérieur des vieilles* BABYLONES, / *Les* CARTHAGES, *les* TYRS, *les Thèbes, les* SIONS, / *D'où sans cesse sortaient les générations.* Il semble douteux qu'on ait ici l'emploi métaphorique décrit dans le § 525, *a*. On pense plutôt à l'emphase (cf. § 523, N. B.) ; dans ce cas, la forme des noms pourrait être due aux rimes avec *sommes, colonnes* et *générations*. Une autre hypothèse, surtout pour Rome, serait que Hugo voit les diverses villes (ou les divers pouvoirs) qui se sont succédé à ces endroits.

525 Emplois avec métonymie ou métaphore.

Dans ce cas, les noms propres sont employés comme des noms communs et devraient théoriquement prendre la marque du pluriel. Cependant, l'usage hésite souvent à le faire, notamment quand le scripteur garde à l'esprit la valeur primitive du nom.

Il faut d'ailleurs reconnaître que, dans bien des cas, et notamment quand le nom propre est formé de plusieurs éléments (*La Fontaine, Van Dyck*, etc.). la marque du pluriel s'ajoute malaisément. R1

a) L'usage est partagé pour les noms pris au figuré pour désigner des **types**. R2

Ex. où le nom varie : *Une famille de* RENÉS-*poètes et de* RENÉS-*prosateurs a pullulé* (CHAT., *Mém.*, II, I, 2). — *Lamartine profile des* JOCELYNS *partout* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 15). — *Ce sont les* MÉCÈNES *qui font les* VIRGILES (HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 266). — *J'ai vu des dix mille* CÉSARS […], *des* SOPHOCLES, *des* ARCHIMÈDES, *des* PLATONS, *des Confucius, des* PRAXITÈLES *à foison* (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, I, 2). — *Dans tous les genres, il nous faut des* MARSEILLAISES (FRANCE, *Génie latin*, p. 345). — *Dans notre société soi-disant civilisée, combien de* MOZARTS *naissent chaque jour en des îles sauvages !* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 23.) — *C'étaient des* JOBS *somptueux étendus sur un fumier de luxe* (CHAMSON, *Petite Odyssée*, p. 124). — *Notre pays […] n'a pas besoin d'un Bonaparte, mais de milliers de* GANDHIS (GARAUDY, *Il est encore temps de vivre*, p. 256). — *Elle n'aime que les* TARZANS (*Rob.*). — HIROSHIMAS *célestes / tel celui qui, jadis, / marqua la fin des dinosaures* (L. WOUTERS, *Billet de Pascal*, p. 84). Etc.

Ex. où le nom ne varie pas : *Les* GOLIATH *sont toujours vaincus par les* DAVID (HUGO, *H. qui rit*, II, I, 12). — *Les faux* RENÉ *et les faux* WERTHER *ne doivent pas faire condamner les* WERTHER *et les* RENÉ *sincères* (RENAN, *Avenir de la science*, p. 439). — *Tout prophète doit avoir ses pharisiens, ses grands-prêtres et ses* PILATE *à sa poursuite* (BARRÈS, *Colline insp.*, IV). — *Ceux qui annonçaient le danger passaient pour de tristes* CASSANDRE (DANIEL-ROPS, *Ce qui meurt et ce qui naît*, p. 3). — *Les* JÉRÉMIE *de la finance* (MAUROIS, *Mes songes que voici*, p. 248). — *Il y a peut-être eu des* SHAKESPEARE *dans la Lune* (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 57). — *Les* BOILEAU *de l'avenir* (HERMANT, *Samedis de M. Lancelot*, p. 59). — *D'autres* BRICHANTEAU *de province* (MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 65). — *Répondre, par avance, à tous les* CAÏN *du monde* (CAMUS, *Homme révolté*, p. 50). — *Quel peuple n'a pas eu ses* ABRAHAM *?* (CHAMSON, *op. cit.*, p. 243.) — *L'université californienne de Stanford et le CERN (laboratoire européen pour la physique des particules). Deux «* MECQUE *» mondiales de la physique* (dans le *Monde*, 24 mars 2000, p. 32). Etc.

R1 525 REMARQUE

La marque du pluriel est purement graphique dans les cas examinés dans ce § 525, le plus souvent *s*, même pour les noms en *-al* : *De noirs* ESCURIALS (HUGO, *F. d'aut.*, XXVII). Cf. § 517, *b*.

On trouve *x* avec des noms terminés par *-au* et *-eu* : *Nous avons trop de* MIRABEAUX (HUGO, *F. d'aut.*, Préf.). — *Que de* MIRABEAUX ! (HENRIOT, *Diable à l'hôtel*, XII.) — *Les* RICHELIEUX (VERL., *Poèmes sat.*, Chanson des ingénues). — Pour *richelieu*, nom de chaussure, voir § 515, *b*.

R2 525 REMARQUE

Si le nom est écrit par une minuscule, il varie nécessairement : *Des mécènes, des gavroches, des dulcinées, des cicérones ; des capharnaüms.*

R3 525 REMARQUE

Comp. *reine-claude* au § 528, *a*.

Si le nom propre de personne est précédé de *saint, père*, etc., souvent, on donne la marque du plur. seulement à cet élément R3 :

D'innombrables PÈRES *Goriot* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 110). — *Attaqué* [...] *par tous les* ABBÉS *Bethléem des deux mondes* (MAURIAC, *Œuvres compl.*, t. II, p. IV). — *Écorchés comme des* SAINTS *Barthélemy des tableaux d'église* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 172). — *Il y a dans l'École freudienne des* SAINTES *Véronique* (C. CLÉMENT, *Vies et légendes de Jacques Lacan*, p. 62). — *Nos* CAPITAINES *Fracasse / Songèrent* (VERL., *Jadis et nag.*, Squelette). — *Nos* MADAMES *de Sévigné en herbe* (GUTH, *Notre drôle d'époque...*, p. 7).

Pour *don Juan*, on trouve toutes les graphies possibles : *les Don Juan* (STENDHAL, *Chron. ital.*, Cenci ; IKOR, *Pluie sur la mer*, p. 92) ; *les dons juans* (M. BRION, *Goethe*, p. 216) ; *les dons Juans* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 210) ; *les don Juans* (*Lar. XX*ᵉ *s.*, s. v. *donjuaniser*) ; *les dons Juan* (*Rob.*) ; *les Don Juans* (MAUROIS, *Nouv. discours du D*ʳ *O'Grady*, p. 43). — Même problème pour *don Quichotte*. — Depuis 1990, l'Acad. a opté pour *les dons Juans, les dons Quichottes*.

b) Le plus souvent, les noms propres de personnes désignant, par métonymie, des **ouvrages** que ces personnes ont **produits**, ne prennent pas la marque du pluriel :

Les pâles BOUCHER (BAUDEL., *Fl. du m.*, Spleen). — *Les* TITIEN (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Des* MURILLO (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 337 ; BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 120). — *Les* VÉRONÈSE (BARRÈS, *Homme libre*, p. 169). — *Des* DAUMIER (J. RENARD, *Journal*, 8 mars 1891). — *L'un des plus beaux* COROT (JAMMES, *Janot-poète*, p. 175). — *Des* MATISSE (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 284). — *Cinq ou six* PROUST, *trois* BALZAC *sont très demandés* (COLETTE, *Journal à rebours*, p. 55). — *Des faux* BOULLE (GIRAUDOUX, *Bella*, VII). — *Vous faufilant* [...] *jusqu'aux* POUSSIN *et aux* LORRAIN, *ces deux Français de Rome* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 71). R4 — *Plusieurs* CLAUDEL, [...] *deux* ARAGON, *quatre* ALAIN, *deux* VALÉRY, [...] *la moitié des* COLETTE, [...] *quelques* DRIEU (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 147). Etc.

R4 525 REMARQUE

Dans cet ex. de Butor, l'apposition montre combien la valeur première reste présente dans l'emploi métonymique.

Ex. où le nom varie : *Trois ou quatre* TITIENS (TAINE, *Voy. en It.*, t. II, p. 415). — *Un certain nombre de* COROTS (MAUROIS, *Études anglaises*, p. 132). — *Des* CALLOTS (ESTAUNIÉ, *Empreinte*, p. 158). — *Des* CHARDINS (FRANCE, *M. Bergeret à Paris*, p. 49). — *On a vu de meilleurs* LATOURS (HENRIOT, *Diable à l'hôtel*, VII). — *Aux* BREUGHELS *du Musée d'Art Ancien* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 46). — Rarement pour des œuvres littéraires : *Lectures plutôt libres* [...], ZOLAS *malpropres* (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 71). R5

R5 525 REMARQUE

La généralisation de la minuscule montre que la conscience de l'origine est perdue, et la variation va de soi : *des calepins, des barèmes, des bottins*, etc.

c) L'usage est hésitant quand on désigne des œuvres d'art par le **nom des personnages représentés.**

Les noms varient : *Des statues en plâtre*, HÉBÉS *ou* CUPIDONS (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Rappelez-vous les œuvres italiennes que je vous ai décrites : tant* [...] *de* MADONES (...), *tant de* JUPITERS, *d'*APOLLONS, *de Vénus et de* DIANES (TAINE, *Philos. de l'art*, t. II, p. 230). — *Donatello, lui, sculpta deux* DAVIDS (M. BRION, *Michel-Ange*, p. 113). — *En contemplant les* ŒDIPES *d'Henri de Waroquier* (BACHELARD, *Droit de rêver*, p. 53).

Les noms ne varient pas : *Il découvrait* [...] *les* DANAÉ *exposant à la pluie d'or leurs flancs délicieux* (FRANCE, *Île des Pingouins*, III, 5). — *Cet étonnant Cranach dont les* ADAM *sont des* APOLLON *barbus à teint de peau-rouge* [sic], *et les* ÈVE *des courtisanes maigriotes* [sic] *et bouffies* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 383). — *On peint des* ENFANT *Jésus et surtout des* CHRIST *en croix* (BEAUVOIR, *Vieillesse*, p. 145). — *Une des* LUCRÈCE *de Titien* (P.-J. RÉMY, *Si j'étais romancier*, p. 88).

Si *christ* est écrit avec minuscule (cf. § 99, *a*, 4°), il varie : *Aux carrefours, les vieux* CHRISTS *qui gardaient la campagne* (LOTI, *Pêcheur d'Isl.*, L. P., p. 159). — De même, *Vierge*, avec ou sans majuscule, *madone*, ordinairement avec minuscule : *Les* VIERGES *de Raphaël* (*Ac.* 1935). — *Les* MADONES *de Murillo* (*Ac.* 2000). R6

R6 525 REMARQUE

Quand le nom de l'œuvre d'art est en fait un nom commun, on met la marque du plur. : *Tant de* CRUCIFIEMENTS, *de* NATIVITÉS, *d'*ANNONCIATIONS (TAINE, *Philos. de l'art*, t. II, p. 230). — *Comme dans les* DESCENTES DE CROIX (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, p. 182). — Cas particulier : *Des* SACRÉS-CŒURS (MONTHERL., *Lépreuses*, I).

d) On laisse souvent invariables les **titres** de livres, de journaux, de revues :

Il y a, dans les deux IPHIGÉNIE, *oracles, prodiges, sacrifices humains* (J. LEMAITRE, *J. Racine*, p. 240). — *Chacune des deux* PHÈDRE (R. DE GOURMONT, *Chemin de velours*, p. 133). — *Des tas de* SOLEIL du dimanche (DANIEL-ROPS, *Mort, où est ta victoire ?* p. 214). — *Trois* ALMANACH *du Chasseur français* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 19). — *Il attendit son tour en feuilletant des vieux*

MONDE ILLUSTRÉ (BEDEL, *Jérôme 60 °lat. nord*, p. 61). — *Dix-huit mille* BAISER au lépreux *tirés* (MAURIAC, *Journal d'un homme de trente ans*, 16 mai 1922). — *Brûler des* CORAN (dans le *Monde*, 3 févr. 2006, p. 5).

L'usage est parfois hésitant, surtout pour les revues et les collections : *Je te demande si tu as des* CONSTITUTIONNELS (STENDHAL, *Rouge*, I, 26). — *Je feuilletais des vieux* MAGASINS PITTORESQUES (MAURIAC, *Robe prétexte*, XXIX). — *Une collection de* REVUES des Deux Mondes (G. MARCEL, *Rome n'est plus dans Rome*, p. 140). — *Une collection des* FOLIOS (MALRAUX, *L'homme précaire et la littér.*, p. 278). — Pour un titre de livre : *De quoi alimenter vingt* ILIADES (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. V, p. 45). — Tout à fait habituel : *les Évangiles.* R7

Un titre pluriel admet des déterminants sing. : UN *Exercices syntaxiques.*

R7 525 REMARQUE
Quand on envisage des volumes matériels, *bible*, souvent écrit par une minuscule, prend *s* au pluriel : *Des* BIBLES *de grand format.*

e) Les noms des objets désignés d'après le **nom de leur fabricant** ou de leur inventeur, ainsi que les marques commerciales (qui, légalement, doivent s'écrire par une majuscule), les modèles ou types de voitures, d'avions, etc. sont ordinairement laissés invariables :

Les litières sont devenues [...] *des* CADILLAC (MAUROIS, *Destins exemplaires*, p. 188). — *Ils boivent* [...] *des* MARTINI (BEAUVOIR, *Belles images*, p. 125). — *Des* FORD *ou des* CHEVROLET *bicolores parquées devant chaque pavillon blanc* (NOURISSIER, *Histoire française*, p. 90). — *Je lui offrais des* PACKARD *jaunes avec des chauffeurs en livrée* (GARY, *Promesse de l'aube*, p. 116). — *Les* LEICA *allaient bon train* (ID., *Tête coupable*, p. 35). — *Il laissa, pour les* CAMPARI, *un pourboire démesuré* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 105). — *Assis* [...] *devant des* COCA-COLA (VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 210). — *La plupart des* JAGUAR *sont beiges ou grises* (PIVIDAL, *Pré joli*, p. 196). — *J'espérais rencontrer d'autres* VESPA (A. ERNAUX, *Femme gelée*, p. 88). — *Quatre* MIRAGE *de plus dans le ciel irakien ne renverseront pas le cours de la guerre* (dans l'*Express*, 14 févr. 1981, p. 49). — *Ses plus somptueuses* MEILLAND [variété de roses, du nom d'un pépiniériste] (IKOR, *Tourniquet des innocents*, dans Grevisse, *Cours de dictées*, 9e éd., n° 10). — *Des rouges à lèvres, des* RIMMEL (Al. BOSQUET, *La fable et le fouet*, p. 148).

Il n'est pourtant pas si rare de trouver la marque du plur. (et cela n'est pas nécessairement lié à l'emploi de la minuscule) : *La collection des* ELZÉVIRS (*Ac.* 2001). — *Il a enrôlé deux mille sacripants armés de* WINCHESTERS (FARRÈRE, *Civilisés*, XIII). — *Trois* FORDS *et 21* CHEVROLETS (FRISON-ROCHE, dans le *Figaro litt.*, 28 août 1948). — *J'ai un de mes* DIESELS *qui me donne des soucis* (GARY, *Tête coupable*, p. 180). — *La ravissante Italie de jadis, sans cohue ni* VESPAS (CHARDONNE, *Ciel dans la fenêtre*, p. 133). — *Des carrousels de* HONDAS (P. EMMANUEL, *Pour une politique de la culture*, p. 31). — *Il a bu quatre* MARTINIS (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 130). — *J'étais là à boire mes* CAMPARIS (DURAS, *op. cit.*, p. 83). — *En buvant des* COCA-COLAS (CAMUS, adapt. de : Faulkner, *Requiem pour une nonne*, IV). — *Des* BICS (*Rob.*).

Quand la conscience qu'il s'agit d'un nom de marque se perd, le nom prend la marque du plur. C'est le cas d'*aspirine, frigidaire, klaxon* : *Quatre ou cinq* KLAXONS *grincèrent à la fois* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 9). — Comp. *richelieu* au § 515, *b*.

Pour les noms des choses désignées par un nom de lieu, l'usage n'est pas bien fixé non plus : *Les* CALVILLE *en robe blanche, les* CANADA *sanguines* (ZOLA, *Ventre de P.*, V). — *Les vieux* JAPON, *les vieux* CHINE *abondent* (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 213). — *Il sortit des assiettes* [...]. *Ce sont des vieux* JAPON (LA VARENDE, *Troisième jour*, p. 99). — *Voulez-vous* [...] *des* MILANS [en italique], *des cabus ?* (NERVAL, *Nuits d'octobre*, XIV.) — *Des Calais et des* IRLANDES *qui sont, paraît-il, des merveilles* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 44). [Dentelles.] — *Collection de* SAXES (GREEN, *Journal*, 3 déc. 1949). — *Les vélins et les arches, comme les* JAPONS *nacrés et les* CHINES *fragiles* (Al. BOSQUET, *Enfant que tu étais*, p. 261).

Certains noms (*cachemire, camembert, champagne, bourgogne, cognac, havane*, etc.) s'écrivent presque toujours par la minuscule et prennent *s* au plur. R8

R8 525 REMARQUE
Pour les variétés de fruits (autres que les cas envisagés ci-contre), la minuscule et l'*s* sont fréquents aussi, avec certaines hésitations, notamment pour certains noms composés : *Les variétés de poire,* [...] *les* BEURRÉS, *les* MESSIRE-JEAN, *les* DUCHESSES (ZOLA, *Ventre de P.*, V). — *Je t'avais dit de prendre des* GOLDEN (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 184). — *Des* GOLDENS (J. FAYARD, dans le *Figaro*, 14 févr. 1977, commun. J. Laboriat). — *Les* BONS-CHRÉTIENS *d'été, d'hiver* (*Ac.* 2001). — Pour *reine-claude*, voir 528, *a*. Les noms métaphoriques se prêtent bien à la marque du plur. : cf. § 528, a.

f) Là où les **habitations** isolées ont été désignées d'après le nom des habitants employé avec l'article défini pluriel, il s'écrit avec la marque du pluriel ; cela donne parfois naissance à des hameaux, à des quartiers, etc. : *Les Renaulds, Les Hilaires, Les Richardets.*

526 **Noms associés aux noms propres** (§ 461, *b*).

Ces noms prennent la marque du pluriel.

Ethniques : *les Belges, les Italiens, les Parisiens, les Provençaux.* — Noms de dynasties : *Les Capétiens, les Mérovingiens, les Atrides.* — Noms d'ordres religieux : *Les jésuites, les dominicains.* — Etc.

Pour certains ethniques d'origine étrangère, voir cependant § 538, *f*.

NOMS COMPOSÉS ET LOCUTIONS NOMINALES

527 **Observations préliminaires.**

a) Le pluriel des noms composés est sans doute le domaine le plus difficile de toute la grammaire française quant à l'orthographe.

Les grammairiens ont voulu établir des règles fondées sur une analyse que l'on peut dire étymologique, c'est-à-dire que ces règles sont en grande partie indépendantes du fonctionnement réel et de la signification actuelle de ces mots ; plus d'une fois elles font intervenir un état de la langue qui est inconnu du locuteur moyen (*loup-garou*, etc.). Elles sont même parfois établies sur une étymologie qui est fausse : voir notamment § 532, R1 (*chausse-trappe*). [Ces composés inanalysables devraient être agglutinés : cf. § 109, N. B.]

D'autre part, ces règles graphiques (sauf quelques mots du type *bonhomme* : § 533) contredisent parfois la prononciation :

L'*s* que l'on exige dans *arcs-en-ciel, porcs-épics, guets-apens, crocs-en-jambe*, etc. n'existe pas en réalité puisque l'on prononce [aʀkɑ̃sjɛl], [pɔʀkepik], [gɛtapɑ̃], [kʀɔkɑ̃ʒɑ̃b]. — On a un phénomène analogue dans *œils-de-bœuf, œils-de-tigre*, etc., puisque le plur. du mot *œil* est *yeux*. — Voir aussi § 43, *c*, 2°.

Nous avons cependant repris ci-dessous les règles traditionnelles, en souhaitant que l'on simplifie ces questions inutilement compliquées. Voir déjà la proposition signalée au § 530.

b) Dans les noms composés, les *noms* et les *adjectifs* peuvent seuls prendre le signe du pluriel ; les autres éléments : adverbes, verbes, prépositions, pronoms, restent invariables.

528 **Composés du type nom + nom.** B

a) Si un des noms est considéré comme un élément **apposé** (comp. §§ 344, *b* ; 345, *c*) ou coordonné à l'autre, les deux éléments varient.

- *Des choux-raves, des portes-fenêtres, des tiroirs-caisses* (*Rob.*), *des sabres-baïonnettes, des avocats-conseils, des présidents-directeurs généraux, des sourds-muets, des montres-bracelets* ou *bracelets-montres, des professeurs femmes* ou *femmes professeurs* (cf. § 504), *des idées-forces*, etc. ; — *des martins-pêcheurs, des reines-claudes, des reines-marguerites* ; — *des opéras bouffes* [empr. de l'ital. *opera buffa* (avec *buffa* « plaisanterie »)]. — L'*Ac.* 2001 écrit *des avants-centres* (sports) et, d'autre part, *des crédits-bail*, contrairement à d'autres dict. (cf. § 518, *a*). — Elle écrit aussi *des chênes-lièges*, orthographe conforme à l'histoire du mot (on a appelé longtemps cet arbre *liège*) et la plus courante. R1
- Le second terme est métaphorique : *des choux-fleurs, des oiseaux-mouches*, etc. — Sans trait d'union, il y a plus d'hésitation, peut-être parce que des usagers voient ici un nom adjectivé (§ 559, *c*) : *Talons* AIGUILLES (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 121 ; BUTOR, *Modification*, cit. *Trésor* ; etc.). *Talons* AIGUILLE (BUTOR, *op. cit.*, 10/18, p. 76). R2 — *Chapeaux* CLOCHES (*Rob.* 2001). *Robes*-CLOCHE (GRACQ, *Carnets du grand chemin*, Pl., p. 1014). — *Becs* PAPILLONS (cit. *Rob.* 2001). *Nœuds* PAPILLON (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 106). R3
- Dans beaucoup de composés, l'étymologie n'est plus perceptible par l'usager, et il est réduit à la décision des dict., eux-mêmes inégalement informés sur l'histoire du mot : *des chats-huants, des compères-loriots, des*

B 528 BIBLIOGRAPHIE

M. LENOBLE-PINSON, dans « *Le français m'a tuer* [sic] » *Actes du colloque sur l'orthographe française à l'épreuve du supérieur*, Presses universitaires de Louvain, 2006, pp. 81-95.

R1 528 REMARQUE

Le plur. *chênes-liège* se trouve aussi (comme si le composé voulait dire « chêne à liège »). Voir par ex. GIDE, *Voy. au Congo*, p. 104 (mais *chênes-lièges*, p. 128).

R2 528 REMARQUE

La var. rare *des talons en aiguille* (ROBBE-GRILLET, cit. *Rob.*) entraînerait aussi le sing. dans la forme réduite.

R3 528 REMARQUE

Clé, éclair, etc. peuvent être juxtaposés à des noms quelconques (*voyage éclair*, etc.) ; ces syntagmes ne sont donc ni des composés ni des locutions. Cf. § 345, *c*.

loups-garous, des chefs-lieux (cf. § 179, H3) ; — malgré la prononciation, *des guets-apens, des porcs-épics*.

Pour le plur. de ***pince-monseigneur***, l'usage hésite : le plur. logique (cf. § 533) serait *des pinces-monseigneurs*, mais on trouve chez plus d'un auteur (A. ARNOUX, *Géographie sentimentale*, p. 70 ; JOUHANDEAU, *Essai sur moi-même*, p. 31 ; GIONO, *Voy. en It.*, p. 114 ; DORGELÈS, *Marquis de la Dèche*, p. 181) *des pinces-monseigneur* (ou *des pinces monseigneur* : il y a indécision aussi pour le trait d'union).

Dans ***aller et retour***, *aller-retour*, les deux mots logiquement varient : ALLERS *et* RETOURS *d'inspecteurs et de liaisons* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 164). — *Les deux* ALLERS *et* RETOURS *italiens de Charles VIII et Louis XII* (P. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de Fr.*, p. 120). [A1] — *Ces* ALLERS-RETOURS *entre thématique et stylistique* (R. RICATTE, dans *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, janv.-févr. 1985, p. 139). — Mais les auteurs laissent souvent l'ensemble invariable au plur. : *Il se leva, fit* deux ALLER *et* RETOUR (B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 300). [A2]

La forme même de *bernard-l'ermite* lui impose l'invariabilité.

b) L'un des deux noms est **complément** « déterminatif » (§ 346) sans préposition.

Le premier nom varie : *des bains-marie, des malles-poste, des timbres-poste, des hôtels-Dieu, des trous-madame* ; *des bébés-éprouvette* (cf. § 179, *c*). [R4]

On écrit *des **roses thé*** ou, plus souvent, *des roses-thé* (VILL. DE L'ISLE-A., cit. *Trésor* ; APOLLIN., *Calligr.*, Jolie rousse ; WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 204 ; MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 120). La subordination est ici un peu particulière : en effet, ces roses ont la couleur du thé (cf. *Rob.* 2001, s. v. *thé*) ; cela ressortirait au § 555, *b*.

Pour le pluriel d'unités, comme *voltampère*, etc., cf. § 520, *c*.

Le type nom + nom subordonné sans préposition est assez rare (cf. § 354), et on y a rattaché abusivement des composés verbe + nom : cf. ci-dessous § 530, *a*, 1°. — Pour *chef-lieu*, voir *a*.

c) Nom + préposition + nom.

1° Composés avec trait d'union.

- Le premier élément est le noyau du composé (composés *endocentriques*, § 178, *b*) et il varie.

Des chefs-d'œuvre [ʃɛdœvʀ], *des arcs-en-ciel* [aʀkɑ̃sjɛl], *des cous-de-pied, des crocs-en-jambe* [kʀɔkɑ̃ʒɑ̃b], *des eaux-de-vie, des pots-de-vin, des culs-de-jatte, des dents-de-lion, des hauts-de-chausse(s), des pieds-de-biche, des ronds-de-cuir*. — *Les pêches en forme de citron, qu'on nomme* TÉTONS-*de-Vénus* (COLETTE, *Ingénue libertine*, Pl., p. 705).

Œil fait *œils* dans les composés désignant par métaphore diverses choses : *des œils-de-bœuf, des œils-de-chat, des œils-de-serpent, des œils-de-perdrix* [R5], *des œils-de-pie*, etc.

Hanse admet *des **fier-à-bras*** et *des fiers-à-bras*, forme plus fréquente (voir les ex. du *Trésor*) quoiqu'elle ne soit pas confirmée par la prononciation [fjɛʀabʀa] et qu'elle contredise l'étymologie [de *Fierabras*, héros de chanson de geste].

- Si le noyau du composé se trouve à l'extérieur (composés *exocentriques*, résultant de la nominalisation d'un syntagme, § 178, *b*), le composé reste invariable.

Des coq-à-l'âne [de *sauter du coq à l'âne*], *des pied-à-terre, des saut-de-lit* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 139) [R6], *des tête-à-queue, des tête-à-tête* (rem. le genre masc. de ces deux composés) ; *des pot-au-feu* [de *mettre le pot au feu* [H1]], qui est même laissé invariable quand, emploi rare aujourd'hui, *pot* retrouve son sens premier de récipient : *Que de marmites, de poêles, de* POT-AU-FEU, *de fait-tout, de cassolettes, de soupières* [...] ! (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 77.) [H2]

On écrit aussi *des vol-au-vent* (*vols-au-vent* dans *Ac.* 1992, s. v. *béchamel*, est un lapsus, corrigé en 2001) ; *vol* est sans doute pour *vole*, forme verbale.

A1 528 AUTRES EXEMPLES

D'allers et retours : CH. MULLER, dans le *Fr. mod.*, déc. 1994, p. 228. — *Il lui a donné un de ces* ALLERS *et* RETOURS [= une paire de gifles] ! (*Rob.*)

A2 528 AUTRES EXEMPLES

Invariables : CHAUNU, *Temps des Réformes*, p. 47 ; N. SARRAUTE, *Enfance*, p. 102 ; Th. PFISTER, *Vie quotid. à Matignon...*, p. 71. — De même *des aller-retour*, chez J. RIVIÈRE, *Corresp.*, cit. *Trésor*.

R4 528 REMARQUE

Les ex. décrits ci-contre sont de vrais composés, difficilement analysables par les locuteurs. Si l'analyse reste possible, l'usage est moins net, par ex. pour *centre-ville* : *Au beau milieu de ces* [...] *cités satellites, les* CENTRES-VILLES *sont obligés de financer des équipements* (dans le *Point*, 1976, cit. *Trésor*, s. v. *ville*). — *Les bandes de jeunes délinquants débarquant dans les* CENTRES-VILLE (dans *Marianne*, 4-10 sept. 2004, p. 47). — *Ville* invariable semble devoir l'emporter, surtout parce qu'il se distingue de *villes* comme apposition.

R5 528 REMARQUE

Littré : *des yeux de perdrix*, mais cet usage a disparu.

R6 528 REMARQUE

Le *Rob.* distingue — pourquoi ? — *des saut-de-lit* et *des sauts-du-lit*.

H1 528 HISTORIQUE

Pour *pot-au-feu*, la première attestation, selon le *Trésor*, est ce passage de SÉV. (10 oct. 1673) : *Ne mettez point votre pot au feu si matin, craignez d'en faire un consommé* ; mais on n'a pas encore un composé : *au feu* est complément de *mettez*. Cf. au XIVe s. : *Le pot au feu* [= mis au feu] *trouva* (dans Tobler-Lommatzsch). D'où aussi le plur. dans ce proverbe : *Deux pots au feu signifient feste, et deux femmes font la tempeste* (COTGRAVE, 1611). — *Pot* désignait une préparation : *en pot* « bouilli » s'opposait à *en rost* « rôti », *en friture, en galantine*, etc. (cf. Tobler-Lommatzsch). Voir encore : *Que de brûler ma Viande, ou saler trop mon Pot* (MOL., *F. sav.*, II, 7) et aujourd'hui l'expr. figée *à la fortune du pot*.

H2 528 HISTORIQUE

Vaugelas (p. 471) exigeait *deux arc-en-ciels* et écrivait lui-même : *Ces chef-d'œuvres* (Préf., XV, 3) ; mêmes plur. pour l'*Ac.* au XVIIIe s. : cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1427. Encore *Des pot-au-feux* chez J.-J. ROUSS., *Ém.*, Pl., p. 274. — Quel dommage que l'on ait abandonné une règle si simple et conforme à la prononciation !

2° Composés ou locutions sans trait d'union.

- Le **premier élément** varie. **R7**

  Des aides de camp, des coups d'œil, des chemins de fer, des pommes de terre, des vers à soie [VERASWA], *des nids de poule* « trous dans une chaussée », *des pets de nonne* « beignets ».

- Pour le **second élément**, le sens impose parfois le pluriel :

  Une bête à cornes (= bovidé), *un fruit à pépins, un char à bancs.*

  Mais dans beaucoup de cas, l'usage est indécis.

  Cela ne concerne généralement que l'orthographe : *des chapeaux de* FEMME ou *de* FEMMES ; *des toiles d'*ARAIGNÉE (*Ac.* 1932, s. v. *araignée*) ou *d'*ARAIGNÉES (*Ac.* 1935, s. v. *toile*) ; *des pattes de* MOUCHE (*ib.*, s. v. *patte*) ou *de* MOUCHES (*ib.*, s. v. *mouche*) ; *des membres de* PHRASE (LITTRÉ, s. v. *tout*) ou *de* PHRASES (ID., s. v. *ablatif*) ; *des noms de* LIEU ou *de* LIEUX ; etc. — On écrit aujourd'hui **H3** *des blancs* (ou *des jaunes*) d'ŒUFS. — *Des fers à* CHEVAL : la prononc. [fɛRaʃvaS] montre bien le caractère artificiel de ces règles.

  Le complément des expressions *deux* **espèces** *de, plusieurs sortes de* et autres semblables se met ordinairement au plur. : *Je distingue deux sortes* D'IMITATEURS (MORAND, *Papiers d'identité*, p. 154). — Si le complément est un nom abstrait, on le laisse souvent au sing. (cf. § 507) : *Il y a plusieurs sortes de* COURAGE (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, I, 4). — *Comme il y a deux sortes de* PARALYSIE, *il y a deux sortes de* PEUR (L. DAUDET, *Rêve éveillé*, p. 196). — Pour *toutes sortes de*, voir § 637, *b*, 2°.

  Pour ***clin d'œil***, on trouve *clins d'œil* et *clins d'yeux* (si l'on considère les deux yeux, disent les grammairiens, mais il est douteux que les auteurs pensent toujours à cette distinction) : *Dans le Grevisse il y a beaucoup de portes ouvertes sur la liberté et la fantaisie, beaucoup de* clins d'ŒIL, *de signes de connivence* (M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 235). — *De temps à autre, ils échangeaient des clins d'*YEUX (PAGNOL, *Jean et Florette*, p. 108). **A3**

  On trouve aussi *un clin d'yeux* : *Saluer d'un* CLIN D'YEUX *imperceptible* (LARBAUD, *Enfantines*, p. 83). **A4** — Avec *clignement*, on dit presque toujours *Un clignement d'yeux*, quoiqu'il soit difficile de démontrer qu'il s'agit toujours des deux yeux : *Avec un clignement d'*YEUX *intelligent* (THIBAUDET, *Vie de M. Barrès*, p. 300).

R7 528 REMARQUE

Dans *Les* « PRIÈRE *d'insérer* » (HENRIOT, dans le *Monde*, 10 déc. 1952) on nominalise une phrase servant de titre. Cf. § 479, *b*.

H3 528 HISTORIQUE

L'*Ac.* a écrit de 1718 à 1798 (s. v. *jaune*) *des jaunes d'œuf*. Littré, s. v. *jaune*, 7°, cite sans commentaire *Des jaunes d'*ŒUF (BOIL., *Sat.*, III), mais l'éd. B. porte *œufs* (p. 32) et ne relève pas de var. (p. 350). — D'autre part, nous avons constaté que plus d'une personne prononce [œf] dans ces pluriels.

A3 528 AUTRES EXEMPLES

De *clins d'œil* : FLAUB., *Éduc.*, I, 3 ; MARTIN DU G., *Thib.*, IV, p. 41 ; Fr.-R. BASTIDE, *Adieux*, p. 9 ; DHÔTEL, *Des trottoirs et des fleurs*, p. 105 ; Cl. SIMON, *Sacre du printemps*, L. P., p. 198 ; etc. — De *clins d'yeux* : [MOL., *Tart.*, I, 5 ;] HUGO, *R. Blas*, II, 4 ; GAUTIER, *Cap. Fracasse*, X ; J. RENARD, *Journal*, 13 mai 1898 ; AYMÉ, *Rue sans nom*, p. 58 ; ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 364 ; J. BOREL, dans Verl., *Œuvres en pr.*, p. 1211 ; etc.

A4 528 AUTRES EXEMPLES

HUYSMANS, *Sœurs Vatard*, XIX ; A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 247.

529 Composés (ou locutions) du type nom + adjectif.

N. B. Le Conseil supérieur de la langue française propose d'agglutiner *arcboutant, chauvesouris, lieudit* (cf. § 533), *platebande, potpourri, quotepart, sagefemme, saufconduit, terreplein*, ce qui simplifie le plur. Cf. § 109, N. B. D'autres composés mériteraient ce traitement.

a) Les deux éléments varient habituellement :

Des arcs-boutants, des coffres-forts, des lieux-dits, des pieds plats, des pots-pourris [calque de l'espagnol *olla podrida*]. *Des basses-cours, des blancs-seings* (Littré hésitait, semblant préférer *blanc* invariable), *des francs-maçons* (cf. § 556, *b*, 2°), *des francs-tireurs, des petits-maîtres, des grands-pères, les grands-parents, des chauves-souris, des sages-femmes, des plates-bandes.*

De même, *des sourds-muets, des clairs-obscurs, des douces-amères*, où l'on pourrait voir des coordinations. — D'autre part, *des quotes-parts* (§ 507, *b*) [empr. du lat. *quota pars, quota* étant un adj. fém.] ; *des états-majors* **R1**, *des sergents-majors* et autres expressions de la langue militaire composées avec l'adjectif *major* [empr. de l'espagnol *mayor*].

Dans les noms composés féminins ***grand-mère***, *grand-route*, etc., la *Grammaire de l'Acad.* (p. 84) recommande de faire varier les deux éléments : *grands-mères*, etc. — Dans son dict., en 1932, l'Acad. ne prenait pas parti clairement. En 2000, elle a opté pour les pluriels *grand-mères, grand-tantes*, etc., allant même jusqu'à distinguer artificiellement *des grand-croix* pour les décorations et *des grands-croix* pour les décorés (alors qu'il s'agit du même mot, employé par métonymie). L'invariabilité en nombre n'était justifiée que lorsqu'on mettait une apostrophe (*des grand'mères*), à laquelle l'*Ac.* renonça en 1932 (§ 543). Le pluriel *grands* est assez fréquent et doit être encouragé, l'invariabilité en genre n'impliquant pas l'invariabilité en nombre. **H1**

R1 529 REMARQUE

L'*Ac.* 2000 a renoncé judicieusement à mettre une majuscule à *état* dans cette locution.

H1 529 HISTORIQUE

L'*Ac.* 2000 (s. v. *grand*, II, 4) écrit : « Devant un nom féminin commençant par une consonne, *Grand* restait invariable en ancien français. » Rédaction à corriger en biffant *commençant par une consonne* et en ajoutant *en genre* après *invariable* : *Mult* GRANZ *amistez* [= amitiés] (*Rol.*, 29). Voir encore au XVIe s. : *Victoire avoit de* GRANS *ailes dorées* (RONS., éd. V., t. IV, p. 16).

Ex. de *grands-mères* : HERMANT, dans le *Temps*, 27 juillet 1939 ; BOSCO, *Malicroix*, p. 131 ; DAUZAT, *Génie de la langue fr.*, p. 103 ; DUHAMEL, *Archange de l'aventure*, p. 71 ; H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 25 ; SENGHOR, *Négritude et humanisme*, p. 26 ; P. FISSON, dans le *Figaro litt.*, 31 août 1964 ; M. CARDINAL, *Autrement dit*, p. 43 ; GREVISSE, *Problèmes de langage*, t. III, p. 248 ; SOLLERS, *Femmes*, F°, p. 457 ; ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 51 ; etc. — De *grands-tantes* : MISTLER, *Gare de l'Est*, p. 37 ; dans le *Monde*, 9 nov. 2001, p. VI (aussi *grands-mères*). — De *grand-mères* : DUHAMEL, *Les espoirs et les épreuves*, p. 73 ; CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 259 ; HENRIOT, *Tout va recommencer sans nous*, p. 111 ; BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 28 ; N. SARRAUTE, *Vous les entendez ?* p. 13 ; YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 100 ; G. DELEUZE, *Proust et les signes*, p. 147 ; etc. — De *mères-grand* (var. régionale) : G. BEAUMONT, dans les *Nouv. litt.*, 9 janv. 1947 ; Y. GANDON, *Captain Lafortune*, p. 441 ; YOURCENAR, *Archives du Nord*, p. 25 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 12 août 1964.

b) Le nom est laissé invariable s'il est considéré comme complément :

Des petits-beurre, des terre-pleins [de l'ital. *terrapieno*, tiré du verbe *terrapienare*, remplir (*pienare*) de terre].

Les PREMIERS *janvier de Paris ne bénéficient pas souvent d'un climat indulgent* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 49). Comp. *Les premiers du mois* « le premier jour de chaque mois » (cf. *Rob.*, s. v. *premier*). Pour les quantièmes autres que *premier*, on emploie le numéral cardinal et on le laisse invariable : *Tous les* ONZE *novembre*. Dans une citation (dans les *Cahiers Colette*, 2005, p. 44, art. de S. Delesalle), le début de la phrase de Colette devient *Les 1er janvier*. Simple lapsus ? Cela reflète peut-être une gêne devant la marque du plur., parce que *le premier janvier* ne désigne pas un jour comme les autres, mais très souvent une fête, comme *le premier mai*. Ces formules sont des locutions, comme les autres désignations du premier janvier, *le jour de l'an*, *le premier de l'an* et même *le premier jour de l'an*. Plus d'un lecteur trouvera ambigus ces ex. : *Les cadeaux des premiers jours de l'an passés* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, LXIV). — *Sa mère* […] *lui envoyait tous les premiers jours de l'an un petit album* (STENDHAL, *Le rose et le vert*, VIII). — *Les jours solennels dans la vie de famille, comme la fête de la comtesse ou celle du père, les premiers jours de l'an* (BALZAC, *Fille d'Ève*, Pl., p. 68). R2

c) Certains composés exocentriques (dont le noyau lexical se trouve en dehors du composé : § 178, *b*) restent invariables :

Des terre-neuve, des pur sang R3, *des demi-sang, des sang-mêlé*, mais *des rouges-gorges*, (etc.), *des Peaux-Rouges*, ainsi que *des pieds-noirs, des bons-chrétiens* (cf. § 525, R8), *des basses-tailles, des hautes-tailles*.

L'adjectif est *saint* : *des saintes nitouches*. Pour les emplois métonymiques, l'usage hésite : *des saint-bernards, des saint-honorés* ou *des saint-bernard, des saint-honoré*. — Pour les dérivés, il n'y a pas de problème : *les saint-cyriens, les saint-simoniens*. R4

Cas particuliers : *des sauf-conduits* ; — *un chevau-léger, des chevau-légers* (§ 513, *b*) ; — *un guet-apens, des guets-apens* [gɛtapɑ̃], pluriel que l'étymologie H2 rend particulièrement arbitraire (mais *des guet-apens* reste rare : GROUSSET, *Figures de proue*, p. 72) ; — *des demi-bouteilles*, voir § 561, *a*.

R2 529 REMARQUE

Là où on dit *le nouvel an* ou *la nouvelle année* (notamment en Wallonie, où *premier de l'an* est inusité), le plur. semble exclu. Pourtant, en wallon la première expr. est un nom composé emprunté du fr. (en wallon, l'adjectif masc. a la même forme devant voyelle et devant consonne) et se comporte comme s'il y avait agglutination : il passe souvent au fém. (quoique le nom *an* soit masc. en wallon) et il s'accommode du plur., notamment pour le sens « étrennes » : cf. *Atlas linguist. de la Wallonie*, t. III, pp. 309-311 ; Dory, p. 98 (°*à la nouvelle an* [graphie contestable] en fr. régional).

R3 529 REMARQUE

L'*Ac.* 1935 écrit *un pur sang* à l'art. *sang*. Les dict. récents consacrent un article à ce composé (avec trait d'union), mais le *Rob.* 2001 ajoute en Rem. que l'on écrit aussi *un pur sang*.

R4 529 REMARQUE

Sur les adjectifs par transfert (*Franc-Comtois*, etc.), voir § 556. — Sur les composés au moyen d'un adjectif employé adverbialement (*les derniers-nés*, etc.), voir § 963, *c*, 3°. — Sur les composés comme *tragi-comédie, électro-aimant*, § 558, *a*.

H2 529 HISTORIQUE

Altération de *guet apensé*, de l'ancien verbe *apenser*, projeter.

530 Composés formés d'un verbe et du complément.

* **a)** Le verbe est senti comme un indicatif présent (comp. § 179, *a*, 1°).

1° Avec un complément d'objet direct.

Le verbe ne varie pas. Quant au complément, on constate, d'un dict. à l'autre et même dans un seul (par ex. *un cure-dent, un cure-ongles* dans *Ac.* 2001), des incohérences multiples (voir aussi § 527, *a*). Aussi une commission formée de linguistes et de lexicographes, sous les auspices du Conseil international de la langue fr. (cf. § 14, R3), a-t-elle proposé la règle suivante, revenant à l'usage classique H1 . Cette règle, qui avait été acceptée par ce conseil international, c'est-à-dire par les délégués de toute la francophonie, a été reprise dans le rapport du Conseil supérieur de la langue française (cf. § 90, *e*) et a été approuvée par l'Acad. à l'unanimité. (Nous appliquons cette règle dans le présent ouvrage, mais, selon le principe que nous suivons systématiquement, sans corriger l'orthographe de nos citations.)

Les noms composés formés, avec trait d'union, d'un verbe suivi d'un nom complément d'objet prennent la marque du pluriel au second élément quand et seulement quand le nom composé lui-même est au pluriel.

H1 530 HISTORIQUE

Jusqu'à la fin du XVIIIe s., par ex. dans *Ac.* 1798 : *un porte-lettre, un chasse-mouche* ; *des abat-jours, des garde-mangers* ; etc. — L'*Ac.* a gardé jusqu'au XXe s. *un couvre-pied* (encore en 2001, mais avec l'addition : « *On écrit aussi couvre-pieds* »), *un vide-bouteille* (encore en 1935).

Un couvre-lit, des couvre-lits ; un porte-drapeau, des porte-drapeaux ; un casse-noisette, des casse-noisettes ; un essuie-main, des essuie-mains ; un porte-avion, des porte-avions ; un perce-neige, des perce-neiges ; etc. R1

EXCEPTIONS. Restent invariables les noms où le complément 1) est précédé de l'article : *des trompe-l'œil* ; — 2) commence par une majuscule : *des prie-Dieu.*

Quoique *gagne-petit* ne corresponde pas au critère donné ci-dessus, l'*Ac.* 2000 signale le plur. recommandé *gagne-petits.*

Le Conseil supérieur recommande l'agglutination dans *crochepied, croque-madame, croquemonsieur, croquemitaine, croquemort, croquenote, piquenique, poucepied, tapecul, tirefond, volteface* [de l'it. *voltafaccia*], dont le sens n'a plus de rapport perceptible avec les éléments qui les composent ; dans les noms dont le second élément est *tout* ou *partout* ; pour des raisons diverses, dans *porteclé, portecrayon, portemine, portemonnaie, tirebouchon et couvrepied.* Ces noms ont alors un pluriel normal : *des crochepieds, des brisetouts,* etc. R2

* Par suite d'une erreur d'analyse, lorsque l'élément verbal est homophone d'un nom, on a souvent cru qu'il s'agissait d'un nom et on a rattaché ces composés au cas traité dans le § 528, *b.*

— ***Soutien-gorge*** s'est imposé (l'orthographe judicieuse **soutient-gorge* n'a aucune existence), mais le pluriel reste indécis, quoique des *soutiens-gorge* l'emporte.

Ex. de *soutiens-gorge* : VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 359 ; ARLAND, *Grand pardon*, p. 196 ; KESSEL, *Heure des châtiments*, p. 208 ; Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 31 déc. 1960 ; R. LE BIDOIS, *Mots trompeurs*, p. 50 ; LE CLÉZIO, *Guerre*, p. 22 ; J. ROY, *Amour fauve*, p. 54 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 442 ; CESBRON, *Voici le temps des imposteurs*, p. 346 ; etc. — De *soutien-gorge* (invar.) : AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 152 ; SARTRE, *Mur*, Intimité, II ; AUDIBERTI, *Maître de Milan*, XI ; TROYAT, *Case de l'oncle Sam*, II, 4 ; LE CLÉZIO, *Déluge*, p. 255 ; A. ARNOUX, *Zulma l'infidèle*, p. 62. — De *soutiens-gorges* : CAYROL, *Vent de la mémoire*, p. 97. — De *soutien-gorges* : CURTIS, *Miroir le long du chemin*, p. 236 ; DÉON, *Poneys sauvages*, p. 137.

— La plupart des dict. laissent le choix entre *un **appui-tête**, des appuis-tête* et *un appuie-tête, des appuie-tête.* On préfèrera (comme l'*Ac.* 1986 [mais depuis 1992 elle admet de nouveau aussi *appui-tête*]) le second, avec le plur. *des appuie-têtes* (cf. ci-dessus).

— On distingue artificiellement (comme Littré le faisait déjà remarquer, s. v. *garde*[4]) : *Un **garde-meuble**, des gardes-meuble*, s'il s'agit d'êtres humains ; — *un garde-meuble, des garde-meuble*, s'il s'agit d'endroits ; — c'est-à-dire qu'on traite *garde* en nom dans le premier cas et en verbe dans le second. Il conviendrait de le traiter en verbe dans les deux cas, en appliquant la règle donnée ci-dessus. L'*Ac.* 2000 s'y est ralliée R3 (laissant seulement *garde-manger* invariable).

— On fait la même distinction artificielle entre ***aide-maçon*** (personne) et *aide-mémoire* (chose). Les mots de la deuxième catégorie étant beaucoup plus rares que ceux de la première, on peut accepter pour la première les plur. traditionnels : *Des aides-maçons*, etc. — Pour la deuxième, voir ci-dessus.

N. B. Le cas de ***faire-part*** pourrait être assimilé au type *couvre-lit*, quoique le premier élément soit un infinitif R4, mais il n'a pas été prévu par le Conseil supérieur de la langue fr. Ce nom composé est présenté comme invariable dans l'*Ac.* 2000. L'agglutination serait une solution à envisager.

2° Avec un complément prépositionnel, l'ensemble est invariable.

* *Des boute-en-train* (que le Conseil supérieur de la langue française [cf. § 90, *e*] propose d'agglutiner : *des boutentrains*), *des pince-sans-rire, des tire-au-flanc, des touche-à-tout*, etc. (Pour *vol-au-vent*, voir § 528, *c*, 1°.)

b) Le verbe est un participe présent.

Locutions nominales de la langue juridique : *les ayants cause, les ayants droit*, ainsi que, devenues rares, selon G. Cornu (*Vocab. jurid.*, 1994), *les rendants compte, les oyants* [du verbe *ouïr*] *compte, les prétendants droit*, toutes soutenues par Mimin, *Style des jugements*, § 11, et, notée seulemenr en Belgique, *les ouvrants droit* (synonyme du précédent). Ces variations sont purement graphiques (le fém. est inusité). H2

Dans le composé néologique *un parlant français* « un francophone » (§ 186, *a*), etc. – que plus d'un locuteur sent comme décalqué un peu gauchement des langues germaniques –, certains usagers laissent *parlant* invariable en nombre (comme il l'est nécessairement en genre) : J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ, dans le *Monde*, 16 juillet 1994. D'autres écrivent *Les parlants-français* (J. CELLARD, *Histoires de mots*, p. 42) ou *Les « parlants français »* (M. PIRON, dans *Bull. Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1970, p. 148).

R1 530 REMARQUE

L'*Ac.* 2001 écrit aussi *une chausse-trappe* (antérieurement *trape*), *des chausse-trappes*, quoique, étymologiquement, on ait un autre type (cf. § 179, H4). C'est un cas où l'agglutination devrait s'imposer absolument.

R2 530 REMARQUE

Le rapport du Conseil supérieur ne prévoit pas le cas de *pense-bête* (cf. § 179, a, 2°) dont on pourrait envisager l'agglutination ou le pluriel selon la règle ci-dessus (*des pense-bêtes* est déjà dans le *Rob.*, etc.).

La soudure conviendrait aussi pour *réveille-matin*, dont l'analyse échappe normalement aux locuteurs.

R3 530 REMARQUE

Du moins aux divers articles consacrés à ces composés. En effet, dans la section III de l'art. *garde*, elle attribue cette concession, non pas à une meilleure explication (cf. § 179, a, 1°), mais à « un souci de simplification et d'unification » et refuse de « condamner la distinction traditionnellement établie » et de « considérer comme fautives les orthographes fondées sur cette distinction ».

R4 530 REMARQUE

Quand le nom est composé d'un infinitif et d'un infinitif complément, l'invariabilité va de soi : *La vitesse à laquelle on détruit* […] *des expériences, des* SAVOIR-FAIRE (dans le *Monde*, 8 août 2003, p. 15).

H2 530 HISTORIQUE

Ce sont des survivances de l'époque où le participe présent était variable même quand il était accompagné d'un objet direct : § 922, H1.

531 Composés formés d'un mot invariable et d'un nom.

Dans les composés formés d'un mot invariable et d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel :

Des arrière-boutiques, des haut-parleurs ↓, *des non-valeurs, des non-lieux, des quasi-délits. Des à-coups, des a-pics, des après-dîners, des avant-scènes, des en-têtes* (que Littré laissait invariable), *des sans-culottes.* De même, *des basses-contre, des hautes-contre.*

* Le Conseil supérieur de la langue française (cf. § 90, *e*) propose d'écrire de même *des après-midis* (l'invariabilité manquait de justification) et les composés avec *sans* (*des sans-cœurs, des sans-gênes, des sans-patries,* etc.), que les grammairiens voulaient invariables. — Il propose aussi d'agglutiner *hautparleur.* *

Dans ***pour cent***, *cent* n'est pas un nom et l'invariabilité est logique quand l'expression est employée comme nom, avec trait d'union, cf. § 685, *b.* R1

En 1878, l'*Ac.* ne connaissait que *ordonnance* R2 *de non-lieu* : *Voilà votre affaire finie. Ordonnance de* NON LIEU [sic]. *Mes compliments* (MÉRIMÉE, *Colomba*, XX). Depuis 1935 elle signale la forme réduite : *un* ***non-lieu***, avec le pluriel *des non-lieux.* Sans doute parce qu'ils gardent conscience de l'origine (« il n'y a pas lieu de poursuivre »), beaucoup écrivent *des non-lieu* (invariable) : DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, Plon, 1971, p. 108 (*lieux* L. P., p. 128) ; CASAMAYOR, dans le *Monde*, 17 févr. 1978 ; dans le *Soir* (Brux.), 6 oct. 2001, p. 5. De même, dans une application métonymique que les dict. ignorent, « celui qui est l'objet d'un non-lieu » : BARRÈS, *Leurs figures*, p. 280 (entre guillemets).

Vice [vis] s'emploie en fr. H uniquement comme élément de composition invariable joint à un nom qui, lui, varie : *Un vice-président, des vice-présidents*, ainsi que *une vice-présidente.*

532 Composés de types divers.

a) **Verbe + verbe, ou phrase nominalisée.** Tout reste invariable :

Des va-et-vient, des manque à gagner, des ouï-dire. Des écoute s'il pleut, des laissez-passer, des on-dit, des sot-l'y-laisse, des m'as-tu-vu, des Marie-couche-toi-là.

* Le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*) recommande d'agglutiner *coupecoupe, passepasse, poussepousse* R1 et donc de leur donner un pluriel normal : *des coupecoupes*, etc. Il faudrait y joindre *cachecache.* Le Conseil agglutine aussi *vanupied.*

b) Les noms composés **empruntés aux langues étrangères** sont souvent des syntagmes dans la langue d'origine ; si on les analyse, ils ne se prêtent guère à recevoir la marque du pluriel français.

Par ex., *statu quo* [statykwo] ou [-ko], du lat. *in statu quo ante* « dans la situation où (les choses étaient) auparavant » H. Pourtant l'*Ac.* 1932-1935 écrivait *des fac-similés* [littéralement « fais une chose semblable » en lat.] R2 ; *des orangs-outangs* (d'autres écrivent *-outans*) [composé malais signifiant « homme de la forêt »].

* Le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*) conseille d'agglutiner ces composés empruntés et par conséquent de leur donner le pluriel fr. habituel :

Des aprioris, des exvotos, des facsimilés, des statuquos, des vadémécums ; *des blackouts, des bluejeans, des cowboys, des harakiris, des hotdogs, des ossobucos, des stripteases*, etc. R3 Voir aussi § 537, *d.*

Les prières ou chants religieux désignés par leurs premiers mots latins sont invariables : *des Te Deum, des Tantum ergo, des Ave Maria*, etc. ; de même *des mea culpa*, locution-phrase du *Confiteor*, littéralement « par ma faute », traduite en fr. par la phrase « C'est ma faute ». R4

Le Conseil supérieur ne parle pas d'*in-folio*, d'*in-octavo* et d'*in-quarto*, qui sont invariables selon les dict. ; mais un plur. comme *in-folios* est extrêmement fréquent dans l'usage, par ex. : CHAT., *Mém.*, IV, II, 4 ; MÉRIMÉE, *Corresp.*, t. II, p. 23 ; FRANCE, *Jocaste et le chat maigre*, p. 217 ; MORAND, *Lewis et Irène*, II, 9 ; LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 286 ; CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 161 ; GREEN, *Mille chemins ouverts*, p. 262 ; J.-Cl. CHEVALIER, *Hist. de la syntaxe*, p. 725 ; A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 143 ; etc.

c) Les composés formés d'éléments **onomatopéiques ou expressifs**, notamment par redoublement, ne suivent pas de règle dans les dict. ou dans l'usage ni pour le singulier (trait d'union ou agglutination) ni pour le pluriel

R1 531 REMARQUE
Quelques-uns écrivent *pourcent* en un mot, plur. *pourcents* : ex. au § 685, *b*.

R2 531 REMARQUE
On trouve aussi *jugement de non-lieu* : *Le tribunal rendit un jugement de non-lieu parfaitement motivé* (BALZAC, *Pierrette*, X). Ou encore *arrêt* (P. LAR., t. IV, p. 196, etc.) ou *déclaration* (ID., Suppl., p. 28) *de non-lieu.*

H 531 HISTORIQUE
C'est un nom latin (mais francisé dans la prononciation : [vis]), figé à l'ablatif, avec le sens « à la place de ».

R1 532 REMARQUE
Ainsi que *chaussetrappe*, qui devrait se trouver ici : cf. §§ 179, *d* ; 530, R1.

H 532 HISTORIQUE
On a dit d'abord en fr. *in statu quo* « dans l'état actuel » (depuis 1764, Wartburg, t. XII, p. 516) : *Pourveu que les choses y demeurent in statu quo, j'espere une paix passable dans le Nord* (LEIBNIZ, lettre au baron von Schulenburg, 7 juin 1714, dans la *Zeitschrift des hist. Vereins für Niedersachsen*, 1852, p. 118).
Wartburg ne signale pas l'emploi de *statu quo ante* comme nom en fr. (on imagine mal son agglutination). Voir *Ac.* 1935 : *revenir au statu quo ante* « rétablir les choses dans l'état où elles étaient précédemment ». Dans le *Trésor*, *statu quo ante (bellum)* [= ... avant la guerre] en droit international. Ex. : *Il nous serait* [...] *impossible, une fois installés à Damas et à Beyrouth, d'y maintenir le* STATU QUO ANTE [en italiques] (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 154). [Plus bas : *Un seul régime pouvait* [...] *être substitué au mandat,* [...] *l'indépendance.*]

R2 532 REMARQUE
Cas différent : *des senatus-consultes.* La deuxième partie est francisée [lat. *consultum*, plur. *consulta*], et le nom *consulte* a existé indépendamment en fr. au XVIe et au XVIIe s. Il subsiste dans des fr. régionaux : en Fr. (cf. Rézeau), en Wallonie (d'après nos enquêtes ; il serait courant chez les jésuites belges, selon un mémoire inédit de Ph. Stiévenart).

R3 532 REMARQUE
On a déjà *des apartés, des alinéas, des folklores* (§ 537, R4) etc. — Pour les dict., ***prorata*** est invariable, mais le besoin du plur. est fort rare, le mot ne servant guère que dans la locution *au prorata (de).*
Les ex. de soudure (déjà réalisée ou proposée) portent sur des cas relativement simples. Il y en a d'autres : comment agglutiner *orang-outang* sans risquer que la prononciation s'altère ?

R4 532 REMARQUE
Pour les problèmes de graphie, voir § 104, H2.

(ensemble invariable, *s* au second élément ou aux deux). On ne peut que trouver judicieuse la proposition du Conseil supérieur d'agglutiner les noms de cette espèce et par conséquent de leur donner un pluriel régulier.

Le rapport du Conseil cite notamment *blabla, bouiboui, coincoin, froufrou, mélimélo, pêlemêle, prêchiprêcha, traintrain, troutrou,* ainsi que les mots empruntés *grigri, pingpong, tamtam, tohubohu, tsétsé.* R5

R5 532 REMARQUE

Sont déjà soudés : *des micmacs, des zigzags,* etc. – Le *Rob.* 2001 laisse le choix, par ex., entre *des teuf-teuf* et *des teufteufs* « autos (dans le langage enfantin) ».

533 Composés dont les éléments sont soudés.

Les composés dont les éléments sont soudés dans l'écriture forment leur pluriel comme les noms ordinaires :

*Des bonjour*S. *Des gendarme*S. *Des entresol*S. *Des pourboire*S. *Des portemanteau*X. — Comme le montrent les paragraphes précédents, le Conseil supérieur de la langue française a fortement accru le nombre des mots agglutinés. Ceux-ci prennent donc le plur. ordinaire, y compris *lieudit* (dont certains dict. donnent déjà la forme agglutinée, parfois avec le pluriel °*lieuxdits*).

EXCEPTIONS. Dans *bonhomme* [bɔnɔm], *gentilhomme* [ʒɑ̃tijɔm], *madame, mademoiselle, monseigneur* et *monsieur* [məsjø] [cf. § 606, *c*, 3°], les deux éléments varient au pluriel phonétiquement et graphiquement ; *bon*S*homme*S R1 [bɔ̃zɔm], *gentil*S*homme*S [ʒɑ̃tizɔm], MES*dame*S, MES*demoiselle*S, MES*seigneur*S (quand on s'adresse aux personnes) ou NOS*seigneur*S (quand on parle de ces personnes), MES*sieur*S [mesjø].

Madame, comme équivalent familier, souvent ironique, de *dame*, a comme plur. *madames* : *Des jambes de grosses* MADAMES (MAURIAC, *Robe prétexte*, X). — On dit aussi, familièrement, *des monseigneurs* : *Il y a dans ma famille un cordonnier et un évêque, des gueux et des* MONSEIGNEURS (HUGO, lettre citée dans H. Juin, *V. Hugo*, t. I, p. 29). R2 — *Des* [məsjø] (avec la même prononciation qu'au sing.) est pop., usage que paraît viser l'ex. suivant : *Elle* [= la servante Françoise] *savait seulement qu'un « des* MONSIEUR [*sic*] *» que je connaissais était passé me voir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 778).

R1 533 REMARQUE

Le plur. populaire ou très familier [bɔnɔm] est parfois mis dans la bouche de leurs personnages par les écrivains, avec la graphie *bonhommes* : *Mes dix-huit* « BONHOMMES » *me paraissent atteints de troubles gastro-intestinaux graves* [dit un médecin] (MARTIN DU G., *Thib.*, VIII, p. 318) [*bonshommes*, Pl., t. II, p. 986]. C'est aussi à dessein que PÉGUY parle de *ces deux gros* BONHOMMES à propos du bœuf et de l'âne de la crèche (*Ève*, p. 1689). Le *Trésor* dit que ce plur. se rencontre « chez les meilleurs auteurs », mais il ne cite que cet ex. de Péguy (outre BENJAMIN et BARBUSSE pour l'argot militaire).

R2 533 REMARQUE

C'est le plur. normal quand le mot désigne un levier pour forcer les serrures.

NOMS EMPRUNTÉS

534 Observations générales.

Les noms empruntés à d'autres langues « forment régulièrement leur pluriel avec un *s* non prononcé » (dans le rapport du Conseil supérieur de la langue française publié en décembre 1990 : cf. § 90, *e*).

Cette formule reconnaît un fait : depuis que le français existe, il a assimilé un grand nombre de mots de toute provenance, et il eût été invraisemblable que les locuteurs pussent intégrer au français la morphologie de ces diverses langues. Personne ne songe à écrire autrement que *des géraniums, des dahlias, des villas, des casinos, des apartés* (cf. § 532, *b* et R3), *des clowns*, etc. Il convient pourtant de rappeler que les pluriels empruntés sont un luxe inutile et souvent une marque de pédanterie, surtout si la réalité désignée a perdu le rapport avec son origine.

Ce n'est que dans la mesure où les mots étrangers ne sont pas du tout intégrés au vocabulaire français R, où ils constituent des sortes de citations (voir par ex. § 535, *a*), que l'on peut accepter leur invariabilité ou, à la rigueur, leur pluriel exotique.

Dans la suite de cet exposé, si nous rappelons ces pluriels exotiques, ce n'est donc pas pour les recommander, mais pour que la description soit complète.

R 534 REMARQUE

Ce sont des « BALTAGUEYYA » [en italique], *terme intraduisible en français, signifiant* « individus sans foi ni loi, payés par les candidats du Parti national démocrate [...] » [en Égypte] (dans le *Monde*, 9 déc. 2005, p. 1).

535 Mots latins.

a) On laisse **invariable** le nom des prières catholiques désignées par leur début :

Cinq Ave (*Ac.* 2001, s. v. *Ave Maria* ; *des Avé, Ac.* 1932), *des confiteor, des Credo, des Gloria, des Magnificat, des miserere, des Pater, des requiem, des Salvé*

(malgré l'accent), *des Stabat*, — ainsi que *des Kyrie* [du grec], et *des amen*, mot-phrase [de l'hébreu]. — L'*Ac.* 2001 écrit toutefois : *Des bénédicités*, ainsi que *Chanter des alléluias* [mot-phrase d'origine hébraïque] — tous deux avec initiale minuscule et avec accents aigus. R1 — Voir aussi § 532, *b*.

Pour désigner les grains du chapelet sur lesquels se récitent ces prières, l'*Ac.* 2001 écrit *Il y a dans le rosaire cent cinquante* AVÉS *et quinze* PATERS (s. v. *avé*). — Au figuré, *credo*, avec minuscule mais sans accent, est aussi laissé invariable : *Les* CREDO *habituels des Maisons du peuple* (Ch. BERTIN, dans *Études de littér. fr. de Belg. offertes à J. Hanse*, p. 263). — *Nos* CREDO *politiques et philosophiques* (CAMUS, *Essais*, p. 732). R2 La francisation (avec accent et *s* final) serait pourtant fort naturelle dans ce cas.

On laisse aussi invariables certains noms qui en latin étaient des formes verbales : *admittatur, incipit, deleatur, exeat, exequatur, satisfecit*. Le Conseil supérieur de la langue fr. recommande de mettre des accents aigus aux quatre derniers, ainsi qu'à *véto*, et donc de donner à tous ces mots la marque fr. du pluriel ; *vetos* était d'ailleurs déjà attesté R3, tandis que *déficits, référendums* se lisent partout.

b) Quelques noms en **-um** [ɔm] reçoivent le pluriel latin en **-a**. H1

Souvent pour *maximum, minimum, extremum, optimum*, parfois pour *sanatorium, préventorium, symposium* [d'orig. grecque], *arboretum, curriculum, memorandum, molluscum* (en dermatologie), *oppidum, scriptorium, unicum*, etc. Dans tous ces cas, on doit recommander le plur. à la française, qui est déjà bien installé : *Des maximums*, etc. Pour *maximum* et *minimum*, l'*Ac.* 2001 et 2002 concède à la langue scientifique les plur. *maxima* et *minima*.

Forum, qui s'emploie tel quel au plur. selon Littré (et encore pour le *Rob.* 2001 comme terme d'Antiquité), a aujourd'hui régulièrement un plur. *forums*, même à propos de l'Antiquité : *Toutes les villes importantes de l'Empire possédaient des* FORUMS *analogues* (*Lar. XX*ᵉ *s.*). — *Le premier rang revient à l'architecture* [...] *basiliques* [...] ; FORUMS [...] ; *aqueducs* [...] (L. HOMO, *Nouv. hist. romaine*, p. 313). — *À Rome, les* FORUMS *des divers empereurs* (*Ac.* 2000). R4

On emploie presque uniquement sous la forme du plur. *des quanta, des excreta, des impedimenta*.

Le plur. assez courant ***desiderata*** (par ex. CAYROL, *Froid du soleil*, p. 65) a un sing. plus rare (« langue didactique », selon *Rob.* 2001) *desideratum* : *L'intérêt de ce dernier* DESIDERATUM *est évident* (P. LÉPINE, dans le *Figaro litt.*, 13 déc. 1947, p. 6). A L'*Ac.* 2001 tranche, avec une hardiesse inaccoutumée : « *Desideratum* n'est plus employé. On peut dire *un desiderata*. » Cette dernière forme, dont nous n'avons pas d'ex., n'implique-t-elle pas le plur. *desideratas* ?

Addenda et ***errata*** sont des noms collectifs qui ne varient pas au plur. Ils désignent des listes, l'un d'additions, l'autre de corrections : *J'ai fondu l'*ERRATA *avec la table* (STENDHAL, *Corresp.*, t. X, p. 226). — *Les* ERRATA *sont nécessaires dans les livres* (*Dict. gén.*). — Les sing. *erratum, addendum* se disent parfois quand il s'agit d'une seule addition ou d'une seule correction : *Il est impossible d'indiquer d'où vient chaque* ERRATUM (GODEFROY, t. VI, Préf.). [Autres ex. : LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 518 ; CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 183.] — On trouve parfois aussi *des errata*, plur. (non collectif) : *Vous en serez quitte pour faire quelques* ERRATA *à votre prochaine édition* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 17). — Tous ces mots devraient prendre l'*s* au plur., selon les recommandations du Conseil supérieur.

On a emprunté à l'anglais le plur. ***mass media*** « moyens d'information touchant un vaste public ». Le mot s'emploie de plus en plus sous la forme francisée et réduite *un média, des médias*. — *Médium* (ou *medium*) s'emploie rarement comme sing. dans ce sens. Dans d'autres sens, il fait *médiums* au plur. : *Bien que les* MÉDIUMS, *sauf exception, soient spirites* (*Lar. XX*ᵉ *s.*).

Pour *ana*, voir § 520, *a*.

Très peu d'érudits donne à *corpus*, aussi neutre en latin, le plur. *corpora*, d'ailleurs ignoré des dict. fr. ; on dit *des corpus* [kɔrpys]. — Pour *numen*, autre neutre latin, le plur. *numina* doit être rarissime en fr.

c) Quelques noms en **-us** [ys] reçoivent parfois un pluriel en **-i**. R5

Acinus / acini, nævus / nævi, tophus / tophi dans la langue médicale ; *stimulus / stimuli* dans celle de l'éthologie : NÆVI *tubéreux* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *mélanome*). — *Traitement chirurgical des* TOPHI [en italique] (*Lar. XX*ᵉ *s.*, s. v. *goutte*).

R1 535 REMARQUE

Introït, francisation du latin *introitus* (c'est la désignation d'une prière, mais non son début), varie évidemment.

R2 535 REMARQUE

Ex. avec *s*, pourtant dans un contexte religieux : *Comment tant d'abnégation et tant de flamme n'eussent-elles pas fini par emporter tout ce qui est définitions,* CREDOS, *pour ne plus laisser subsister que la pure lumière de la grâce et la paix intérieure qu'elle apporte ?* (SCHLUMBERGER, *Éveils*, Œuvres, t. VI, p. 310.) — HUGO fait varier *credo* même au sens propre (à cause de la rime avec *dos* ? mais cela entraîne *paters*) : *Ils donnaient peu de temps aux* PATERS, *aux* CREDOS (*Lég.*, XX).

R3 535 REMARQUE

Les innovations grammaticales populaires se heurtent à des VETOS (DAUZAT, *Précis d'hist. de la langue et du vocab. fr.*, p. 13). — L'*Ac.* (1935), le *Trésor* et le *Rob.* 2001 ne parlent pas du plur. ; est-ce sous-entendre qu'il suit la règle générale (ce que Hanse déclare explicitement) ? Les grands *Lar.* sont pour l'invariabilité. Elle est appliquée par ex. par VIANSSON-PONTÉ, dans le *Monde*, 23 oct. 1976.

H1 535 HISTORIQUE

Ce sont des neutres en latin. — ***Quorum*** était un génitif plur. ; en fr., *un quorum, des quorums*.

R4 535 REMARQUE

Le plur. *fora*, encore mentionné par le *Grand dict. enc. Lar.*, est à peu près inusité. Notons pourtant : *Dans des tables rondes, des* FORA *et des conférences* (*Vers la société de l'information en Europe*, communic. de la Commiss. des Communautés europ., 19 juillet 1994, p. 12).

A 535 AUTRES EXEMPLES

Du sing. *desideratum* : BAUDEL., trad. de Poe, *Hist. extr.*, G.-F., p. 150 ; MAUPASS., *C.*, Héritage, III ; BOURGET, *Disciple*, Bibl. reliée Plon, p. 46 ; BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. VIII ; HERMANT, *Théâtre 1912-1913*, p. 339 ; BARBUSSE, *Feu*, cf. *Trésor* ; PIAGET [1967], cf. *Rob.*

R5 535 REMARQUE

Beaucoup de noms en *-us* empruntés du latin (l'*s* final se prononce) sont invariables en fr. : *cubitus* et autres noms d'anatomie, *cactus* et autres noms de botanique, *cumulus* et autres noms de nuages, *détritus, syllabus*, etc. ; a fortiori, la locution nominale juridique *de cujus* [dekyʒys] (ou, à la latine [dekujus]), réduction de la formule *de cujus successione agitur* « (celui ou celle) de la succession de qui il s'agit ». Dans le sens particulier « cours polycopié », les étudiants des universités belges emploient assez souvent le plur. °*syllabi*.

Au lieu des plur. *oculus, papyrus, tumulus*, certains emploient un plur. à la latine : *Deux petits* OCULI (BECKETT, *Mal vu mal dit*, p. 24). — *Ceux* [= les contrats] *de l'Égypte ptolémaïque nous sont révélés par les* PAPYRI (R. COHEN, *Nouv. hist. grecque*, p. 187). — *La surface du sol* [...] *était parsemée de vastes* TUMULI (BAUDEL., trad. de : Poe, *Avent. d'A. G. Pym*, XXIV). [Autre ex. : VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 13.]

Ex. de *papyrus* au plur. : A. DAIN, dans *L'hist. et ses méthodes*, p. 532 ; J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 608 ; etc. — De *stimulus* : *Un grand nombre de* STIMULUS (*Grand dict. enc. Lar.*). — De *tumulus* : CHAT., *Mém.*, I, VIII, 5 ; MÉRIMÉE, *Romans et nouv.*, Lokis, III ; HÉRIAT, *Famille Boussardel*, I ; M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, p. 45 ; etc. — De *tophus* : ZOLA, cit. *Rob.* R6

d) *Apex, codex, index* (au sens « table alphabétique ») ont parfois, chez les érudits, un pluriel *apices, codices, indices* [-sɛs].

Pour *minus habens* [minysabɛ̃s] (d'ailleurs en recul devant la forme réduite *minus*), le plur. à la latine [adv. + partic. prés.] ne semble utilisable que par plaisanterie : *On nous traitait* [...] *comme d'inoffensifs* « MINUS HABENTES » (MAETERLINCK, *Bulles bleues*, p. 215).

Gens, nom fém. emprunté tel quel au latin (cf. § 490, *b*, 2°, N. B. 3), « ensemble des branches d'une famille, dans l'Antiquité romaine », garde souvent chez les érudits le plur. latin *gentes* (rarement mentionné dans les dict. fr.), qui permet d'éviter la confusion avec l'homographe tout à fait fr. R7

e) L'alternance singulier ***-a*** / pluriel ***-Æ*** [e] est rarement attestée en français.

Adjectifs fém. en latin nominalisés en français : en astronomie, *une nova, des novÆ* ; de même, *une supernova* ; — en linguistique, *scripta* « langue moderne *écrite* au Moyen Âge », *des scriptÆ* (par ex.. M. TYSSENS, dans *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 2002, p. 407 [en italique]). H2

Duplicata [féminin lat., de *duplicata littera*, lettre doublée] et *triplicata* [fait sur ce modèle], plus rare, tous deux masc. en fr., sont ordinairement laissés invariables malgré le souhait de Littré. — Sur le modèle des neutres (cf. *b* ci-dessus), on a parfois fabriqué un sing. °*duplicatum*.

Quota [réduction du syntagme fém. lat. *quota pars* (d'où *quote-part*, § 507, H)] est masc. en fr. et prend *s* au plur. : *Les* QUOTAS *non utilisés ne sont pas reportés* (SIEGFRIED, *Tableau des États-Unis*, p. 35). — Les deux prononciations [kwɔta] et [kɔta] sont admises.

Les noms de plantes formés en latin ont le plur. fr. normal : *des bégonias*, etc. — Autres finales *-a* d'origine lat. : cf. *b* et § 532, R3 (*alinéa, prorata*).

536 Mots italiens.

a) ***-e*** [e] ou ***-o*** → ***-i*** :

Ordinairement, *bravo* (assassin à gages) H1, *carbonaro, lazzarone*, qui concernent surtout des réalités italiennes R1 : *Autour de l'homme, une clique de gens sans foi, comme lui ; sans mœurs, comme lui, mais redoutables : des* BRAVI [en italique] (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 51).

Parfois, *capuccino* [kaputʃinɔ], *condottiere, espresso, impresario, libretto, pizzicato, scenario, soprano, solo, tempo* : *des condottieri, des impresarii*, etc. — mais il est préférable de dire et d'écrire à la française : *des condottières, des imprésarios, des librettos, des scénarios*, etc. En outre, *des mezzo* [mɛdzɔ] *-sopranos* (*Ac.* 2002).

Certains mots italiens étaient primitivement des pluriels : *des concetti* [kɔntʃetti] (mais la prononc. est assez souvent francisée), *des confetti* [kɔ̃fɛti], *des graffiti, des lazzi* [ladzi], *des macaroni, des spaghetti* (et d'autres termes culinaires). Leur sing. italien est rare en fr. R2, et on constate depuis assez longtemps une forte tendance à les utiliser aussi sous la forme en *-i* au sing. et à leur donner ensuite le pluriel français : *Un* LAZZI *suffit pour ouvrir le champ à l'inattendu* (HUGO, *Misér.*, III, IV, 5). — *Ses* LAZZIS *sont des flammèches* (*ib.*, III, I, 11). — L'*Ac.* 2000-2001 a parfois entériné cette évolution : *un confetti, des confettis* ; *un graffiti, des graffitis* ; *du macaroni, des macaronis* ; de façon moins nette, elle garde l'entrée *lazzi* comme nom plur., mais ajoute à la fin de l'article entre parenthèses : « On trouve aussi *un lazzi, des lazzis* », ce qui est un peu timide, vu la fréquence de ce sing. et, surtout, de ce plur. A — Quant à *concetti*, l'*Ac.* ne le connaît que comme un nom plur. et sous cette forme ; on constate en effet que ce mot littéraire (même par son sens) est moins souvent adapté : *Madrigaux*, CONCETTIS (HUGO, *Orient.*, Notes, Pl., p. 703). — Pour l'ex. du sing. *concetti* chez GREEN, voir R2.

R6 535 REMARQUE

Les dict. donnent comme entrée le plur. *missi dominici*. Seuls quelques grands *Lar.* (du *Nouv. Lar. ill.* au *Grand Lar. enc.*) signalent le sing. *missus dominicus*, d'autant plus rare que ces inspecteurs de l'époque carolingienne se déplaçaient par deux. Ces *Lar.* sont aussi les seuls à utiliser la forme réduite *missi*.

R7 535 REMARQUE

Le *Grand dict. enc. Lar.* (un des rares à mentionner ce pluriel) indique la prononciation, et c'est [ʒɛ̃tɛs]. Mais la variété des prononc. données ailleurs pour le sing. (voir § 490, R2) doit concerner aussi le plur.

H2 535 HISTORIQUE

Nova (sous-entendu, *stella*) est venu par l'anglais. *Scripta* (sous-entendu *lingua*) a été créé par Louis Remacle, *Le problème de l'ancien wallon*, 1948, p. 24.

H1 536 HISTORIQUE

Bravo comme mot-phrase lancé à un acteur, à un chanteur pour le féliciter avait un plur. *bravi*, — et aussi un fém. sing. *brava* et un fém. plur. *brave* [-e]. Cf. encore dans PROUST : BRAVA ! BRAVA ! *ça c'est très bien, je dirais comme vous que c'est chic, que c'est crâne, si je n'étais pas d'un autre temps* [...], *s'écria la vieille dame* [...] *pour remercier Gilberte d'être venue sans se laisser intimider par le temps* (*Rech.*, t. I, p. 398). — Pour désigner ces manifestations, on employait *bravi* comme nom au plur. : *Le public éclata en* BRAVI (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, X). — *Bravo* est devenu invariable comme mot-phrase et il a pris le plur. *bravos* comme nom (§ 520, *b*). Voir aussi § 570 (*bravissimo*).

R1 536 REMARQUE

Cependant, *lazzarone* [ladzarɔne] a parfois une graphie plus simple, *lazarone* ou *lazaronne*, une prononciation fr., [lazarɔn], et de là un plur. fr., *lazaronnes*, par ex., chez les GONC., *Man. Salomon*, XIV (la scène est à Paris). Plus curieux, le plur. °*lazzaronis* chez MUSSET, *Prem. poés.*, Suzon, et chez CENDRARS, cit. *Trésor*.

R2 536 REMARQUE

Le *Rob.* donne comme entrée le sing. concetto, dont il cite un ex. de VOLT. Cette forme est encore chez GREEN : *Le raffinement cérébral, le* CONCETTO (*Journal*, 27 août 1946), mais le *Trésor* mentionne pour ce passage (d'après la 1re éd.) le sing. concetti. Green aurait donc corrigé son usage spontané.

Un graffito : M. LEIRIS, *Ruban au cou d'Olympia*, p. 201. — On a aussi une forme tout à fait francisée : *Un graffite, des graffites*. Ex. : ENLART, *Manuel d'archéol.*, t. II, 2e éd., p. 81, note ; APOLLIN., *Flâneur des deux rives*, p. 18 ; L. ROBERT, dans *L'hist. et ses méthodes*, p. 454 ; etc.

Macaron, issu du sing. italien *maccarone*, est en fr. un mot indépendant de *macaroni*, issu du plur.

A 536 AUTRES EXEMPLES

De *lazzi* au sing. : STENDHAL, *Journal*, 10 sept. 1813 ; GAUTIER, *Jettatura*, V ; LÉAUTAUD, *Propos d'un jour*, p. 75 ; A. ARNOUX, *Bilan provisoire*, p. 173 ; J. HAUST, dans le *Bulletin de la Commiss. roy. de toponymie et dialectol.*, 1928, p. 300 ; etc.

De *lazzis* au plur. : SAND, *Mare au d.*, III ; DUMAS fils, *Fils naturel*, Préf. ; VILL. DE L'ISLE-A., *Ève future*, I, 3 ; TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 237 ; BARRÈS, *Leurs figures*, p. 311 ; BRUNOT, *Hist.*, t. X, p. 241 ; HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 166 ; GREEN, *Ce qui reste de jour*, 31 mai 1968 ; DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 12 ; LE CLÉZIO, *Étoile errante*, p. 46 ; etc.

Sont tout à fait intégrés : *un brocoli, des brocolis ; un mercanti, des mercantis ; un salami, des salamis*. En outre, avec un *s* au sing. : *colis*, ainsi que *Médicis* (cf. § 523, H1).

Dilettante au sens « amateur de musique (et d'abord de musique italienne) » se prononçait [-ante] et avait comme plur. *dilettanti*, qui est encore chez VERNE : *C'est à l'audition des Meyerbeer, des Halévy, des Gounod* [...] *que se sont d'abord passionnés les* DILETTANTI *du nouveau continent* (*Île à hélice*, I, 1). — Le plur. à la française, déjà attesté pour le sens donné ci-dessus (voir par ex. LITTRÉ, s. v. *bravo*), a totalement triomphé quand *dilettante* (prononcé [-ɑ̃t]) est devenu un simple synonyme d'*amateur*.

b) *-a* → *-e* [e] : *prima donna, prime donne* ; *toccata, toccate* (ou *toccatas*).

De même, on écrit souvent *des lasagne* [ital. *lasagne*, plur. de *lasagna*], quoiqu'on prononce à la française [lazaɲ]. Il serait normal d'adopter la graphie *des lasagnes*, qui est déjà chez FLAUBERT (*Éduc.*, I, 4). H2

c) Certains termes de musique, surtout mots-phrases utilisés sur les partitions pour indiquer le mouvement ou les nuances, s'emploient aussi comme noms.

L'*Ac.* 2000-2001 écrit : *Les* ADAGIOS *de Beethoven. Des* ALLÉGROS. *Des* ALLÉGRETTOS. *De beaux* ANDANTES [ɑ̃dɑ̃t]. R3 *Des* CRESCENDOS. *Des* DÉCRESCENDOS. *Ce pianiste marque trop les* FORTE *ou les* FORTES [fɔʀte]. *Abuser des* FORTISSIMO *ou des* FORTISSIMOS. *Des* LARGOS. *Des* LARGHETTOS. — L'Ac. 2003 a une entrée *moderato* ou *modérato*, mais elle ne donne pas ce mot comme nom, ce qui la dispense d'indiquer le plur.

Ex. où les mots varient : *Les orchestres transforment* [...] *les* LARGOS *en* ANDANTES *et les* MODERATOS *en* ALLEGROS (SCHLUMBERGER, dans le *Littéraire*, 5 avril 1947). — *J'arrive à supprimer de mon jeu (au piano) les* CRESCENDOS (GIDE, *Journal*, 21 juin 1930). Cette francisation est plus naturelle encore dans les applications que connaît *crescendo* en dehors de la musique.

En revanche, on lit chez GIDE, dans le même alinéa : *Il y a des* FORTE *et des* PIANO [tous deux en italique]. L'*s* du plur. est plus gênant pour ces deux mots qui ont des homographes, mais aussi quand les mots sont écrits sans accent ou prononcés à l'italienne ou imprimés en italique. R4

H2 536 HISTORIQUE

On a dit aussi *brava, brave* (cf. H1) ; *diva, dive*. Aujourd'hui, le plur. de *diva* est *divas* : MEILHAC et HALÉVY, cit. *Trésor* ; A. DAUDET, cit. *Grand Lar. langue* ; S. LILAR, *Confession anonyme*, 1980, p. 111.

R3 536 REMARQUE

« En style d'orchestre », note Fouché, *Traité*, p. 152, on prononce [andante] avec accent tonique sur la 2e syllabe. — Pour *crescendo*, si la prononciation de *sc* par [ʃ] est générale, elle est moins bien fixée pour la 1re voyelle et pour *en*.

R4 536 REMARQUE

Autres ex. d'invariabilité au XXe s. : *Par un de ces* CRESCENDO *continus comme ceux qui, en musique,* [...] *mènent une seule note jusqu'au fortissimo suprême* (PROUST, *Du côté de chez Swann*, t. II, p. 240). [Pl., p. 396 : corrigé (sans avertissement) *en crescendos*.] — *Elle* [= la musique] *montait, en* CRESCENDO [en italique] *prévus* (LOTI, *Exilée*, p. 81). — *Il n'y* [= à la musique] *mord guère, déteste particulièrement les* ANDANTE (J. FOLLAIN, *Pierre Albert-Birot*, p. 9). — *Les* FORTISSIMO *de la cantatrice* (ROBBE-GRILLET, *Souvenirs du Triangle d'or*, p. 208). Le plur. à l'italienne est rare : *Les* CRESCENDI *de l'orchestre* (PÉLADAN, cit. *Trésor*). — *Légers* CRESCENDI et DECRESCENDI *qui donnent à cette étude son caractère aérien* (CORTOT, *Études de Chopin*, cit. *Trésor*, s. v. *decrescendo*). — Plus rare encore au figuré : [...] *que l'on accueillait avec plein d'interrogations dans la voix, plein de* CRESCENDI [en italique] *rituels sur les mots clefs* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 243).

537 **Mots anglais.**

N. B. Cette étude sur le plur. ne doit pas être considérée comme légitimant l'emploi en fr. de tous les mots cités.

a) Des noms **terminés par deux consonnes** (du point de vue phonétique et/ou graphique) font leur pluriel par l'addition de *-es* (mais cela ne se marque pas dans la prononciation) :

Box, boxes R1 ; *flash, flashes* ; *match, matches* ; *miss, misses* ; *ranch, ranches* ; *sandwich, sandwiches* ; *sketch, sketches* ; etc.

Mais le plur. à la française (dans ce cas, *box, fox* et *miss* sont invariables) est fréquent et tout à fait recommandable : *Corridor souterrain percé de* BOX *carrés* (COLETTE, *Vagabonde*, I, 1). — *Des* MATCHS *de football* (MAUROIS, *Mémoires*, t. I, p. 257). — *Les deux* MISS *pensionnaires avaient repassé le détroit* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 7). — *Au fond de* RANCHS *solitaires* (BEAUVOIR, *Amérique au jour le jour*, cité dans Rey-Debove et G. Gagnon, *Dict. des anglicismes*). — *Des* SANDWICHS (REZVANI, *Canard du doute*, p. 91). E1 — C'est le plur. habituel de *lunch*, souvent prononcé [lœʃ], de *punch* [pɔ̃ʃ], de *clown* [klun]. On écrit toujours *des express*.

b) Les mots terminés par une consonne + *-y* changent *-y* en *-ies* (mais en gardant la prononciation du singulier, sauf *ladies* [lediz]). — Mais le plur. à la française (*-ys*) est fréquent (sauf pour *lady*) et à recommander.

Ex. de *whiskys* : J. ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XX, p. 161 ; BEAUVOIR, *Belles images*, F°, p. 108 ; TROYAT, *Case de l'oncle Sam*, I, 5. — De *dandys* : BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 13 ; BILLY, *Nathalie*, p. 129 ; TROYAT, *Étrange destin de Lermontov*, p. 146 ; CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 585 ; THÉRIVE, *Procès de langage*, p. 123 ; CURTIS, *Saint au néon*, F°, p. 157. — De *babys* : P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 179. — De *hobbys* : BEAUVOIR, *Amérique au jour le jour*, dans Rey-Debove et G. Gagnon, *op. cit.* Etc. — On écrit toujours *des jurys*.

Penny fait ordinairement au plur. *pence* [pens] : *Une livre sterling ou cent* PENCE. — *Avant que Jerry prît des* PENCE *dans sa poche et les glissât dans la fente*

R1 537 REMARQUE

Box a connu en fr. une forme *boxe* (fém. : cf. *Lar. XXe s.*, etc.) : *Chacun des jurés assis* [...] *dans leur* BOXE (SIEGFRIED, *Savoir parler en public*, p. 90).

E1 537 AUTRES EXEMPLES

De *box* (plur.) : E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XLI ; A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 152. — De *matchs* : BARRÈS, dans le *Journal*, 5 mai 1893 ; MORAND, *Champions du monde*, p. 114 ; I. MARTIN-CHAUFFIER, *L'homme et la bête*, p. 75. — De *miss* (plur.) : DORGELÈS, *Partir...*, p. 193 ; GREEN, *Mauvais lieu*, p. 166. — De *sandwichs* : ZOLA, *Bonheur des D.*, XI ; FRANCE, *Lys rouge*, I ; A. DAUDET, *Port-Tar.*, III, 1 ; GIDE, *Faux-monn.*, p. 82 ; JAMMES, *Pipe, chien*, p. 66 ; CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 7 ; FARRÈRE, *Petites alliées*, XVII ; BILLY, *Narthex*, p. 262 ; DORGELÈS, *À bas l'argent !* p. 231 ; VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 676 ; etc.

de *l'appareil automatique* (DÉON, *Taxi mauve*, p. 69). — Mais le plur. est *pennies* [peniz] quand il s'agit de plusieurs pièces de un penny : *Avoir plusieurs* PENNIES *dans sa collection de monnaies. — Pour la franchir il fallait payer un penny. Faute d'avoir reçu des Allemands tous les* PENNIES *obligatoires* [...] (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 111). R2

Si *y* suit une voyelle, le plur. se fait toujours par l'addition de *s* : *des boys* [bɔj]

c) ***-man*** [mʌn] → ***-men*** [mɛn].

Mécaniciens, WATTMEN, *pilotes, aiguilleurs* (G. FRIEDMANN, *Sept études sur l'homme et la technique*, Médiations, p. 66). — *Chacun des* BARMEN (GIRAUDOUX, *Bella*, IX). — *Les chasseurs, les* SPORTSMEN *et les amoureux sont* [...] *les êtres les plus ennuyeux de la création* (COURTELINE, *Chroniques*, p. 60).

* Mais le plur. à la française est possible et recommandable : *La cohue des jeunes* CLUBMANS (A. DAUDET, *Immortel*, p. 217). — *Des* BARMANS *sans emploi* (MALLET-JORIS, *Maison de papier*, p. 111). A2

Pour quelques mots fém., on trouve parfois l'alternance *-woman* [wumʌn], *-women* [wumən] : *Une tenniswoman, des tenniswomen.*

d) Dans les **noms composés** de l'anglais, l'élément subordonné est placé en tête de l'ensemble ; le noyau est donc le second élément et c'est celui-ci qui prend l's du pluriel (toujours purement graphique) :

Des best-sellers, des boogie-woogies, des bow-windows, des cow-boys, des music-halls, des water-closets R3, etc.

* Si l'on agglutine ces mots (ce qui est déjà fait pour *folklore* R4 et souvent pour *pipeline*), comme le recommande le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 532, *b*), la question est simplifiée. De même, si l'on écrit au sing. *une surprise-partie* (attesté d'ailleurs), le pluriel *des surprises-parties* devient normal.

Boy-scout est souvent analysé comme contenant une apposition (cf. § 528, *a*), et l'on accorde alors les deux éléments : *Des boys-scouts.* Ex. : GIDE, *Journal*, t. I, p. 412 ; PAGNOL et NIVOIX, *Marchands de gloire*, I, 6 ; MAUROIS, *Mes songes que voici*, p. 130 ; DANINOS, *Sonia, les autres et moi*, p. 188 ; P.-H. SIMON, *Hist. d'un bonheur*, p. 273 ; J. CAU, *Pitié de Dieu*, p. 161 ; LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 623 ; etc.

Fox-trot et *shake-hand* sont considérés comme invariables. Ils devraient aussi être agglutinés.

R2 537 REMARQUE

Le plur. °*pences* est en marge de l'usage : DANINOS, *Composition d'hist.*, p. 198.

A2 537 AUTRES EXEMPLES

De *barmans* : GRAINVILLE, *Lisière*, p. 206 ; RINALDI, *Roses de Pline*, p. 106.

R3 537 REMARQUE

Le sing. est assez rare : cf. § 511, *d*. Le composé est souvent réduit, naguère à *closet*, aujourd'hui à *water(s)* (§ 522, *a*) ou à *w.-c.*, parfois écrit *vécé(s)* (§ 522, *b*).

R4 537 REMARQUE

L'Ac. a renoncé depuis 1995 à *folk-lore*, dont elle était devenue le seul témoin.

538 Mots empruntés à des langues diverses.

a) **Mots allemands.**

Land (qui désigne une réalité allemande) fait *länder* [lɛndœʀ].

Lied fait *lieder* [lidœʀ], surtout dans la langue des musiciens et des musicologues, ou *lieds* [lid] : *Il* [= un musicien français] *écrivit pour elle deux ou trois* LIEDER (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 237). — *Les étudiants* [en Allemagne] *qui marchaient dans les bois en chantant, et parfois en braillant, des* LIEDS *de Schubert* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 267). A1

Leitmotiv [lʌjtmɔtiv] ou [lɛt-] fait *leitmotive* : [...] *revenaient certains* LEITMOTIVE *qui manifestaient* [...] *la personnalité du décorateur* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, IV, 2). A2 — Mais il y a du flottement : *leitmotiv* au pluriel (LACRETELLE, dans le *Figaro litt.*, 23 févr. 1957) ; *leitmotivs* (J. AMSLER, trad. de : G. Grass, *Tonton*, IV) ; *leit-motifs* (THÉRIVE, *Opinions littér.*, p. 49) [ce qui suppose un sing. *leit-motif*, qu'on a d'ailleurs chez MAURIAC, *La chair et le sang*, VI].

Mark et ***pfennig*** sont invariables selon le *Grand Lar. enc.* [plur. allem. : *Mark*, mais *Pfennige*]. Mais on leur donne ordinairement le plur. fr. : *pfennigs* (MISTLER, *Route des étangs*, p. 125 ; *Rob.*, s. v. *mark* ; etc.), *marks* (MISTLER, *op. cit.*, p. 122 ; CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 73 ; Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 204 ; dans le *Monde*, 21 janv. 1992, p. 40 ; *Ac.* 2001 ; etc.). * — Ces francisations sont recommandées par le Conseil supérieur de la langue française, favorable aussi aux plur. *lands, lieds, leitmotivs.* R1

b) **Mots espagnols.**

Les mots espagnols terminés par une consonne prennent parfois *-es* au plur. en fr. comme en esp. (mais en fr. ordinairement avec la même prononciation qu'au sing.). *Picadores* : GAUTIER, *Militona*, II ; — *miradores* : LOUŸS, *La femme et le pantin*, I ; — et surtout *conquistadores* : P. AUDIAT, dans le *Figaro litt.*, 3 mai 1947 ; SOUSTELLE, *Aztèques*, p. 123 ; M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 75 ; DUTOURD, *Réponse au disc. de réc. de J. Soustelle à l'Ac.* — Pour *réal*, voir § 517, *c*.

A1 538 AUTRES EXEMPLES

De *lieder* : R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 176 ; MAUROIS, *Lyautey*, VII ; LALOU, *Hist. de la litt. fr. contemp.*, t. I, p. 214 (de Maeterlinck) ; ROBLÈS, *Croisière*, p. 258 ; *Grand Lar. enc.*, s. v. *Krebs*. — De *lieds* : BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 286 ; BORDEAUX, *Sur le Rhin*, p. 17 ; MAUROIS, *Ariel*, II, 1 ; LACRETELLE, dans le *Figaro litt.*, 28 nov. 1963 ; etc.

A2 538 AUTRES EXEMPLES

DUHAMEL, *Problèmes de civilisation*, p. 201 ; M. PIRON, *Anthologie de la littér. wallonne*, p. 1 ; S. KOSTER, *Homme suivi*, p. 237 ; LACOUTURE, *De Gaulle*, t. II, p. 334 ; etc.

R1 538 REMARQUE

La finale de ce dernier est exceptionnelle en fr., mais est-ce un obstacle ?

Mais *conquistadors* se trouve : VALÉRY, lettre citée par A. Rousseaux, dans le *Figaro litt.*, 26 avril 1952 ; *A. DECAUX raconte*, t. II, p. 31 ; H. BIANCIOTTI, dans le *Monde*, 12 juin 1987 ; etc. — tandis que *picadors, miradors, matadors, toréadors* R2, etc. sont généralisés : *Des* MATADORS *scandaleux de maladresse et de cynisme* (MONTHERLANT, *Coups de soleil*, p. 57).

Paso doble est invariable.

Des noms de cigares ont été empruntés de l'esp. ; ils se trouvaient au plur. sur les caisses ou autres contenants et l's final de ces pluriels a été fréquemment prononcé en fr., dans *des puros*, notamment (cf. *Rob.* 2001) et il a été parfois conservé au sing. R3 : *Un puros* (cf. *Nouveau Lar. ill.*, etc.). — *En prenant* [...] UN TRABUCOS [en italique] [...] *et l'allumant à la bougie* (PONSON DU TERRAIL, cité *Trésor*). [Voir aussi *Lar. XXe s.*, etc.] — Sur ce modèle, on a appelé ironiquement des cigares bon marché, *Un* ou *des crapulados* (cf. P. LAR.), *un* ou *des crapulos* : *Il plastronne dans l'arène,* [...] *chiquant* UN CRAPULOS [en italique] *qui mêle son arôme aux autres* CRAPULOS [id.] *que fume le jury* [d'une course de vaches à Orthez] (JAMMES, *Mémoires*, L'amour, les muses et la chasse, p. 169). — Sur ce modèle aussi, de petits cigares fabriqués en France ont reçu le nom de *ninas* (empr. de l'esp. *niñas*, fém. plur. de *niño* « enfant »), qui est masc. en fr. et s'emploie sans rival au sing. : *Escartefigue allume* UN NINAS (PAGNOL, *Marius*, I, 1).

> **R2 538 REMARQUE**
> *Toréador* est inconnu en esp., où on dit *torero*, plur. *toreros*.

> **R3 538 REMARQUE**
> Avec le sing. régulier : *Le bout mâchonné* [...] *s'était changé en un morceau de glace, mais par l'autre bout le généreux* PURO [= *un excellent cigare de La Havane*] *brûlait toujours* (GAUTIER, *Voy. en Russie*, p. 104). — *Quelques brins de tabac coupés d'un* TRABUCO (ID., *Militona*, III).

c) **Mots grecs.**

Pour ***kouros*** (parfois *couros*), qui désigne une réalité proprement grecque, le plur. en *-oi* [ɔj] est assez général chez les historiens de l'art quoiqu'ils donnent souvent au fém. *corê* un plur. à la française. R4

Quelques érudits donnent à *étymon* le plur. *étyma* (P. ZUMTHOR, dans *Orbis*, 1955, p. 207 ; etc.) ; le plur. *étymons* est bien plus fréquent.

Pour *kyrie*, voir § 535, *a*.

> **R4 538 REMARQUE**
> *Topos* « lieu commun, motif » n'est signalé ni par le *Trésor* ni par le *Rob.* 2001. C'est un terme de spécialistes, et ils lui donnent comme plur. *topoi* (parfois *topoï* : TODOROV, dans Ducrot et Todorov, *Dict. encycl. des sciences du langage*, p. 284).

d) **Mots russes.**

Apparatchik, plur. *apparatchiki* ou, à la française, *apparatchiks*, plus courant, par ex. dans le *Monde*, 1er févr. 2002, p. 15 ; etc.

Zakouski, plur. russe (§ 478, *a*, 2°), est souvent écrit *zakouskis* : Z. OLDENBURG, *Joie-souffrance*, p. 99 ; S. SIGNORET, *Volodia*, p. 482 ; etc. De là *un zakouski*. — Usage à encourager, selon les recommandations judicieuses
* du Conseil supérieur de la langue fr., comme aussi ***un blini*** (*Grand dict. enc. Lar.* ; *Ac.* 2001), *des blinis*. R5

> **R5 538 REMARQUE**
> Le *Rob.* 2001 écrit au sing. *un blinis* (avec s prononcé), étrange à la fois quant à l'usage fr. et quant à l'étymologie : *blini* est un plur. russe ; sing. *blin*.

e) **Autres langues.**

C'est de l'érudition pure de distinguer *un Targui, des Touareg* ; *un méhari, des méhara* ; *un oued, des ouadi* ; *un ksar, des ksour* ; *un kibboutz, des kibboutzim* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 427) ; *un goï* ou *goy, des goïm* ou *goyim* ou *goym* ; *un Inuk, des Inuit* ; etc. — On doit recommander le plur. à la française : *un Touareg, des Touaregs, des oueds, des kibboutz*, etc. Notons en particulier que d'excellents connaisseurs de l'Afrique du Nord en usent de cette façon : *Dictionnaire abrégé* TOUAREG-*français* (ouvrage de Ch. DE FOUCAULD). — *Les* TOUAREGS (M. COHEN, dans le *Bulletin de la Société de linguist. de Paris*, 1939, p. 173 ; H. CLAUDOT-HAWAD, dans la *Revue générale*, oct. 1993, p. 19). R6 — *Des oueds* (A. DJEBAR, *Femme sans sépulture*, p. 40). — De même, *les* INUITS (J. MALAURIE, dans le *Magazine litt.*, juin 1984, p. 33) ; — *Sa rancune à l'égard des* GOYS [en italique] (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 305) [ce que le *Rob.* considère comme une « faute »]. Etc.

> **R6 538 REMARQUE**
> Voir aussi un article de J. BOUTRAIS (dans le *Monde*, 25 juillet 2004, p. 12) sur E. BERNUS, *le géographe des Touaregs*. Chez l'un comme chez l'autre, *Touaregs* est le seul pluriel, comme *touarègue* est le seul fém. (*tribu touarègue, culture touarègue*).

C'est sans doute parce que *fellaga* est un plur. en arabe, qu'on écrit *des fellaga* (ou *-gha*). Mais on trouve aussi *des fellaghas* (J. ROY, *Saison des za*, p. 220) et aussi *un fellagha* (M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 272).

Les noms de monnaies, en particulier, donnent lieu à des plur. exotiques : *un leu* [lø], *des lei* [lɛ] ; *un lev, des leva* ; autres ex. dans ce § 538.

* Le mot japonais *nô* (parfois écrit *nō* ou *no*, à préférer) a un plur. à la française selon le *Trésor* et le *Rob.* R7, mais les auteurs laissent presque toujours ce nom invariable : SCHLUMBERGER, *Œuvres*, t. VI, p. 9 ; HYTIER, *Arts de littérature*, p. 86 ; Fr. TOUSSAINT, dans *Hist. des litt.*, t. I, p. 1411 ; *Grand Lar. enc.*, s. v. *Japon* ; etc. Sans doute craignent-ils qu'un *s* le rende méconnaissable. — Pour la même raison, le mot chinois ***li*** est souvent laissé tel quel : *Seize* LI (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 444). Le *Rob.*, cette fois, accepte les deux formes.

> **R7 538 REMARQUE**
> *Nos* chez GIDE (*Journal*, 25 avril 1931), avec majuscule et italique.
> L'*Ac.* 2004, qui ne donne que la forme *nô*, ne précise pas le plur., ce qui sous-entend que c'est *nôs*.

f) Les ethnologues recommandent de ne pas donner la marque du pluriel français aux **ethniques désignant des populations exotiques**, afin d'éviter la confusion avec des *s* faisant partie du radical.

J. SOUSTELLE (*Aztèques*, pp. 116 et 119) distingue *Les* MAYA et *Les* TOTOMAQUES, parce que la confusion n'est pas possible après un *e* muet. — Autres ex. : *Les* MASSA (GIDE, *Retour du Tchad*, Pl., p. 920, avec note justificative). — *La tribu des* WANGAROA (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, III, 3). — *Langue des* ROMANI (*Grand Lar. langue*). — *Les Costariciens, les* BENGALI, *les Lettons* (Al. BOSQUET, *La fable et le fouet*, p. 181). — *Ces* TUTSI (B. KOUCHNER, *Le premier qui dit la vérité…*, p. 197).

Cet usage n'est pas général : *Descendants des* MAYAS (DUTOURD, *Réponse au disc. de réc. de J. Soustelle à l'Ac.*). — *La grande famille des* TUPIS (C. DETREZ, *Noms de la tribu*, p. 153). — *Les* BAMBARAS (SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 110). — *Des* ROMANIS (Fr. BASTIA, *Autruche dans le ciel*, p. 68). [Autre ex. : VIALAR, cit. *Trésor*.] — On trouve l'*s* même avec des finales se prêtant mal à un plur. fr. : *Les* ZENDJS (SENGHOR, *op. cit.*, p. 96). — *On a fauché des tablettes de phosphore aux* SCHLEUHS [= Allemands] *dans le maquis* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 562). [Ex. cité par le *Rob.* avec la graphie *Schleus* ; sur cette forme, voir § 515, *b*.] R8 — *Les* MOHAWKS *appartiennent à la confédération iroquoise* (BOULANGER). — *400* SIKHS (dans le *Monde*, 24 déc. 2004, p. 20).

L'invariabilité s'applique parfois à des noms de lieux : *L'archipel des* CHILOÉ (VERNE, *op. cit.*, I, 10). — *Des Marquises et des* TUAMOTU (GARY, *Tête coupable*, p. 16). — *L'archipel des* HAWAII, *des* RYŪKYŪ. *Les* SAMOA. *Les* TONGA (*Grand dict. enc. Lar.*).

R8 538 REMARQUE

Chleuhs dans un emploi adjectival : NOURISSIER, *Allemande*, p. 145.

CHAPITRE II

L'ADJECTIF

539 **Définition.**

L'adjectif est un mot qui varie en genre et en nombre, genre et nombre qu'il reçoit, par le phénomène de l'accord (§ 562), du nom (parfois du pronom) auquel il se rapporte. Il est apte à servir d'épithète et d'attribut. R

Les amoureux FERVENTS *et les savants* AUSTÈRES / *Aiment également, dans leur* MÛRE *saison, / Les chats* PUISSANTS *et* DOUX, *orgueil de la maison, / Qui comme eux sont* FRILEUX *et comme eux* SÉDENTAIRES (BAUDEL., *Fl. du m.*, Chats).

On peut signaler aussi que beaucoup d'adjectifs sont aptes à recevoir les indications de degré. Cf. §§ 563-570.

Sur la place de l'adjectif épithète, cf. §§ 324-331 et 332 (épithète détachée). — Sur la place de l'adjectif attribut du sujet, cf. § 247. — Sur les espèces d'adjectifs épithètes, cf. § 323.

Du point de vue sémantique, l'adjectif exprime une manière d'être, une qualité de l'être ou de la chose désignés par le nom auquel il se rapporte.

Il est fréquent que l'on unisse, dans la même catégorie de l'adjectif, l'adjectif *qualificatif* (qui est le seul que nous retenions ici) et l'adjectif *déterminatif* (que nous traitons dans le chapitre suivant, sous le nom de *déterminant*). Leur rôle syntaxique les différencie. Cf. § 571.

R 539 REMARQUE

Du point de vue de sa forme, un adjectif peut être **composé**, c'est-à-dire constitué de plusieurs mots : *Clairsemé, aigre-doux.* — Si ces éléments sont séparés dans l'écriture, nous préférons parler de **locution adjective** ou *adjectivale*. Parmi ces locutions, certaines sont adjectivales par la fonction et non par la nature : *Un commissaire* BON ENFANT.

On appelle **adjectifs verbaux** les adjectifs formés sur des verbes : dérivés en *-able* ou *-ible* (§ 169, 1 et 33) ou participes pris adjectivement (§ 921, *b*, 1°).

Section 1

Les marques du féminin

540 **Observations préliminaires.**

a) Selon la tradition, on part du masculin pour donner le féminin, parce que le masculin singulier est, pour les adjectifs (ainsi que pour les noms et les pronoms), la forme indifférenciée, neutralisée, comme l'infinitif pour les verbes.

Certains linguistes suivent la démarche inverse, même pour une description phonétique. Ils considèrent que la consonne qui se fait entendre au féminin est latente au masculin, puisqu'elle peut apparaître en liaison (*un petit_enfant* ; cf. aussi *un bel enfant*) et puisqu'elle est souvent présente dans les mots de la même famille (*petiTesse*). H

Il faut cependant ajouter que la consonne qui se manifeste dans les liaisons n'est pas toujours celle qui caractérise le féminin : *Un grand homme* [gʀɑ̃tɔm]. Cf. § 42, *a*.

H 540 HISTORIQUE

Certains masc. sont d'ailleurs tirés du fém. (cf. § 542, H1) : *chauve*, etc.

b) Entre le masculin et le féminin des adjectifs, la **langue parlée** établit des rapports différents de ceux que l'on observe dans la langue écrite.

1° Si les adjectifs sont terminés phonétiquement au masculin par une **voyelle orale** ou par une **consonne**, la forme du féminin

- Tantôt se prononce exactement comme celle du masculin : *Un mot vrai, une parole vraie* [vʀɛ]. *Un lieu public, une place publique* [pyblik] ;
- Tantôt offre une prononciation différente, soit par l'addition d'une consonne, souvent avec modification du timbre ou de la longueur de la voyelle : *Petit* [p(ə)ti], *petite* [p(ə)tit]. *Léger* [leʒe], *légère* [leʒɛ:ʀ]. *Lourd* [lu:ʀ], *lourde* [luʀd] ; — soit par le changement de la consonne finale, souvent avec modification du timbre ou de la longueur de la voyelle : *Sec* [sɛk], *sèche* [sɛʃ]. *Vif* [vif], *vive* [vi:v]. *Trompeur* [tʀɔ̃pœ:ʀ], *trompeuse* [tʀɔ̃pø:z] ; — soit par des changements plus particuliers : voir § 549.

2° Si les adjectifs sont terminés phonétiquement au masculin par une **voyelle nasale**,

- Tantôt la voyelle nasale subsiste au féminin et l'on ajoute une consonne : *Blond* [blɔ̃], *blonde* [blɔ̃:d] ;
- Tantôt la voyelle nasale devient orale et l'on ajoute [n], rarement [ɲ] : *Plein* [plɛ̃], *pleine* [plɛn]. *Bénin* [benɛ̃], *bénigne* [beniɲ].

N. B. Ces observations phonétiques ne tiennent pas compte des particularités dues à des usages régionaux et à certains types de communication (notamment, dans la lecture des vers). Voir § 29.

Dans l'étude qui va suivre, l'organisation est fondée sur la langue écrite, mais, chaque fois que cela est utile, nous donnons des renseignements concernant les phénomènes oraux, ce qui complète et illustre la présentation succincte de ce § 540.

ADDITION D'UN *E* ET FAITS ANNEXES

541 Règle générale.

a) **Dans l'écriture**, on obtient souvent le féminin en ajoutant un *e* à la fin de la forme masculine. H

Loyal, loyale. Haut, haute. Bleu, bleue. Noir, noire. Courtois, courtoise. Perclus, percluse (et non °*perclue* : § 854).

Cette adjonction d'un *e* muet s'accompagne éventuellement d'autres phénomènes : redoublement de la consonne finale (§ 544), remplacement de cette consonne (§ 545), addition d'une consonne (§ 546), etc.

b) **Du point de vue phonétique**, les féminins qui, dans l'écriture, se caractérisent seulement par l'addition d'un *e* muet,

1° Tantôt sont identiques au masculin,

S'ils se terminent au masculin par une voyelle orale dans l'écriture : [dɔʀe] représente souvent *doré* et *dorée* en français parisien ; — s'ils se terminent au masculin par une consonne articulée : [lwajal] représente *loyal* et *loyale* ;

2° Tantôt se caractérisent par l'addition d'une consonne si le masculin se termine dans l'écriture par une consonne muette : *haut* [o], *haute* [ot].

Sur les usages régionaux, voir § 492, *b*, N. B. Voir aussi §§ 544-547.

542 Adjectifs terminés par e.

a) Les adjectifs terminés par *e* au masculin ne varient ni dans l'écriture ni dans la prononciation quand ils sont employés au féminin : *Un livre utile, une chose utile.* H1

On notera en particulier qu'à l'exception de *maître* et de *traître* (voir § 549, *a*), cette règle est appliquée aux adjectifs *drôle, ivrogne, mulâtre, nègre* ↓, *pauvre, sauvage* ↓ et *suisse* (qui ont un fém. en *-esse* [§ 499, *a*] quand ils sont

H 541 HISTORIQUE

L'e du fém. trouve son origine dans l'a final des fém. latins : *noire* < *nigra(m)*. Cf. § 53. — En anc. fr., les consonnes finales n'étaient pas muettes et l'e final était toujours prononcé. C'est depuis le XVII[e] s. que le fém. graphique est nettement différencié du fém. phonétique.

H1 542 HISTORIQUE

Dans les adj. de formation populaire, l'e final du masc. peut résulter des lois phonétiques : *grêle* (lat. *gracilem*), *âpre* (lat. *asperum*). Dans d'autres cas, la forme fém. s'est substituée à la forme masc. : *chauve, large, vide, roide* (et sa var. *raide*) ont remplacé *chauf, larc, vuit, roit*. *Advers*, pendant un certain temps, n'a subsisté qu'au fém. dans *fortune adverse, partie adverse* ; de cette dernière expression a été tiré *avocat adverse*, et en 1932 l'Ac. limitait l'emploi de l'adj. à ces trois noms. Depuis 1986, elle a supprimé toute restriction et donne des ex. d'*adverse* avec *équipe, parti, nation, manœuvres*.
Dans beaucoup d'adj. de formation savante, -e a remplacé les finales *-us, -is* du latin : *contraire* (lat. *contrarius*), *honnête* (lat. *honestus*), *facile* (lat. *facilis*). Cela a donné lieu à des incohérences (comp. *civil* [lat. *civilis*] à *facile*, etc.), et à des hésitations. On a d'abord eu, par ex., les masc. *succédanée* (cf. Furetière, 1690) ; — *obsolet* (cf. Wartburg, t. VII, p. 286), curieusement ressuscité dans cet ex. : °*Updike est le romancier des métiers que l'évolution technologique rend* OBSOLETS (P.-Y. PETILLON, dans *Critique*, mars 1984, p. 220) ; — *compacte*, encore attesté à la fin du XIX[e] s. : *De petits résumés* COMPACTES (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 289). — *Oval* a concurrencé *ovale* jusqu'au XIX[e] s. : *Un pastel* OVAL (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, I). C'est aussi la forme anglaise, d'où °*Le bureau* OVAL *de la Maison blanche* [à Washington] (dans le *Monde*, 30 déc. 2000, p. 12), mais on écrit d'habitude *ovale* dans ce cas. — Certaines rivalités existent encore : voir *b*.
Contumax (qui ne variait pas en genre) a été remplacé par *contumace* ; le premier est le nominatif latin *contumax*, l'autre est tiré de l'accusatif *contumacem* (comp. *index* et *indice*).

pris comme noms) : *Une histoire* DRÔLE (pour *Une drôle d'histoire*, voir § 342, *b*). *Une femme* IVROGNE. *Une servante* MULÂTRE. *Une réaction* SAUVAGE. *La constitution* SUISSE. — *La femme* PAUVRE (titre d'un livre de BLOY). — *Anthologie de la nouvelle poésie* NÈGRE (titre d'un livre de SENGHOR).

Comme adj. fém., *négresse* est peu usité : °*Qu'on emplisse un sénat de plats-pieds / Dont la sévérité* NÉGRESSE *et mamelouque / Eût révolté Mahmoud et lasserait Soulouque* (HUGO, *Châtim.*, VII, 13). — *Des esclaves* NÉGRESSES (*Lar. XX*ᵉ *s.*). [On pourrait voir ici un nom apposé.] — *Sauvagesse* se dit au Québec pour *indienne* (cf. § 499, *a*) : °*Une danse* SAUVAGESSE. R

b) Les hésitations signalées dans H1 subsistent pour certains adjectifs empruntés au latin.

Laïque [lat. *laicus*] est parfois remplacé par *laïc* (plus fréquent comme nom : § 496) : *Voici le monde extérieur où est notre devoir* LAÏC (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, Processionnal). — *On était tout près de le considérer comme une façon de saint* LAÏC (ARAGON, cit. *Trésor*). — Cette substitution n'a pas lieu si le sens est « qui concerne la laïcité ».

Au lieu de ***plan*** [lat. *planus*], on trouve quelquefois °*plane* au masc. : *Avec moi tout est* PLANE, *elle ne se fâche jamais* (B. et Fl. GROULT, *Il était deux fois...*, p. 228). Cela est dû au fait que l'adj. est plus fréquent au fém.

Au lieu d'***affin*** [lat. *affinis*], les mathématiciens emploient de plus en plus *affine* au masc. : *Un plan* AFFINE (A. DEPRIT, *La géométrie affine et ses structures*, p. 32). — *Espace* AFFINE. *Groupe* AFFINE. *Repère* AFFINE (L. CHAMBADAL, *Dict. des math. modernes*).

Melliflue [lat. *mellifluus*] est concurrencé au masc. par *melliflu*, ignoré par plusieurs dict. du XXᵉ s. (l'*Ac.* ne le signale que depuis 2001) quoiqu'il ne soit pas récent dans la langue : *Style baveux*, MELLIFLUE (BAUDEL., *Art romant.*, XXVI). — *Ces beaux noms grecs et latins si* MELLIFLUS *et si euphémiques* (GAUTIER, cit. *Grand Lar. langue*). — *Il commence en style* MELLIFLU *une homélie qui dure trois heures* (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, IV). H2

On observe aussi de l'hésitation pour un mot emprunté à l'espagnol, ***gitan***, naguère *gitane* : *Non pas espagnol, mais* GITANE (GIDE, *Journal*, t. I, p. 294). — *On raconte que Barrès a du sang* GITANE (COCTEAU, *Rappel à l'ordre*, p. 161). — Comp. § 495, *b*, 2°.

Doublets [empr. au latin *volatilis*] : ***volatile*** « qui peut voler » : *Insecte* VOLATILE (GIDE, *Caves du Vat.*, IV, 1) — et *volatil* « qui peut se transformer en vapeur » (terme de chimie) ; au figuré : *Un plaisir si brusque, si brûlant, si* VOLATIL, *si expansif, qu'il lui était impossible de le contenir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 714). — *Le sommeil est* [...] *peu stable ; le plus léger choc le rend* VOLATIL (*ib.*, t. III, p. 126). — *Je suis un homme libre et* VOLATIL. *Je suis un insoumis, un impatient* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, VI). — *Le titre* [*The Independent*] *aura courtisé un lectorat essentiellement jeune et masculin, réputé* VOLATIL (dans le *Monde*, 20 mars 1999, p. 26).

N. B. Pour d'autres adjectifs invariables, notamment ou surtout en genre, voir §§ 555-561. ***Gallo*** est ordinairement invariable en genre (comp. § 494, *a*) : *La région* GALLO (MARTINET, *Prononciation du fr. contempor.*, p. 24). — Le *Lar. XX*ᵉ *s.* écrit *La Bretagne* GALLOTE, mais il prévoit un masc. *gallot*, aujourd'hui inusité.

543 Le type *grand-mère*. H1

Grand accompagne (avec trait d'union H2) des noms féminins dans quelques expressions figées : *grand-croix, grand-maman, grand-mère* (et *mère-grand* : § 326, *a*, 4), *grand-messe, grand-rue, grand-route, grand-tante* ; *pas grand-chose* ; *à grand-peine* ; *avoir grand-faim, grand-soif, grand-peine, grand-peur* ; *c'est grand-pitié*.

En outre, des expressions cantonnées dans des vocabulaires spéciaux, *grand-chambre, grand-garde, grand-hune, grand-salle, grand-voile* ; — des emplois régionaux, comme *grand-place*, surtout courant dans le Nord de la France et en Belgique.

Les écrivains fournissent d'autres expressions encore, prises dans les usages régionaux ou fabriquées sur le modèle de celles qui ont été citées : *Je garde pour moi l'aile du midi et la* GRAND'NEF [d'une église] (STENDHAL, *Rouge*, I, 28). — *C'était nuit de* GRAND'LUNE (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 205). — *Au guichet de la* GRAND'PORTE (A. DAUDET, *Petite paroisse*, p. 18). — *À la* GRAND'POSTE (MAUROIS, *Roses de septembre*, p. 198). — *J'avais* GRAND-HÂTE *de toucher Paris* (DUHAMEL, *Les espoirs et les épreuves*, p. 209). — *J'aurais* GRAND-HONTE *d'avoir importuné tous ceux qui m'aiment* (*ib.*, p. 151). — *J'ai* GRAND-PITIÉ *des jeunes filles* (MAUROIS, *Terre promise*,

R 542 REMARQUE

Maure et *mauresque* sont en concurrence, au masc. comme au fém. : *Quelque ville* MAURESQUE (HUGO, *Orient.*, XXXVI). — *Ville à la fois* MAURE *et catholique* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 67).

H2 542 HISTORIQUE

D'autres adj. lat. en *-uus* ont connu cette double adaptation : cf. Wartburg, t. XXV, p. 538, note 25.

H1 543 HISTORIQUE

Les adj. latins qui avaient la même forme pour le masc. et pour le fém. ont gardé cet usage en anc. fr. : *Un ome* FORT, GRANT ; *une feme* FORT, GRANT. Ils se sont progressivement assimilés aux adj. du type *noir* (§ 541). Mais il nous reste des traces des formes primitives, outre les expressions où entre *grand* (voir ci-contre) : des noms de lieux, comme *Grandville* ou *Rochefort* ; la locution *se faire fort de* (§ 308, *a*, 4°) ; les adverbes du type *méchamment* (§ 968, H4) ; les expressions *lettres royaux, ordonnances royaux*, encore employées par les historiens à propos de l'Ancien Régime : *Ce mot faisait autrefois partie de la formule d'introduction des lettres* ROYAUX (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *féal*).

H2 543 HISTORIQUE

On a longtemps écrit *grand'mère*, etc. avec une apostrophe parce que l'on croyait qu'un e final avait disparu comme dans l'élision. C'est en 1932 que l'*Ac.* a remplacé par un trait d'union cette apostrophe injustifiée.

Revirement inattendu, en 2000 (s. v. *grand*, II, 4), elle opte pour l'anarchie : « Dans certaines [?] locutions, l'emploi du trait d'union n'est pas systématique [?]. On pourra écrire *grand-faim* ou *grand faim, grand-peur* ou *grand peur, grand-route* ou *grand route, grand-rue* ou *grand rue*, etc., sans que la langue littéraire ou archaïsante s'interdise dans ces cas l'emploi de l'apostrophe. »

p. 134). — *On enregistre à* GRAND HÂTE (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 4 avril 1957). — *Son souvenir tient* GRAND-PLACE *dans ma vie* (VERCORS, *Chevaux du temps*, p. 89). — *Ma* GRAND'FOI *devant tous, j'ai point fait ça* (GENEVOIX, *Raboliot*, II, 4). — *Une borne de la* GRAND-PORTE *du château* (Fr. HÉBRARD, *Chambre de Goethe*, p. 208). Etc.

Dans certaines villes, on dit *Grande rue* (ou *Rue Grande* : § 326, *a*, 4) : Saint-Malo, Le Mans, Loches, Sens, etc. — De même, *grande route*, signalé par l'*Ac.* 1935 comme équivalent de *grand-route*, est loin d'être rare : FLAUB., *Mme Bov.*, I, 5 ; A. DAUDET, *Petite paroisse*, p. 16 ; MAURIAC, *Pharisienne*, VII ; BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 216 ; GIDE, *Journal*, t. I, p. 1297 ; DHÔTEL, *Je ne suis pas d'ici*, p. 23 ; etc. R

Sorties de leur figement, les expressions prennent la forme normale *grande* : *Oh ! demain c'est la* GRANDE *chose !* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 2.) — *La* GRANDE *pitié des églises de France* (titre d'un livre de BARRÈS). — *La* GRANDE *peur des bien-pensants* (titre d'un livre de BERNANOS). — *Avoir une* GRANDE *peur du feu.* — *Plusieurs routes le desservaient, et en particulier une très* GRANDE *route nationale* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 64).

R 543 REMARQUE

°*Grande messe* (STENDHAL, *Lamiel*, II) est du fr. régional.

544 Redoublement de la consonne finale.

En même temps que par l'addition d'un *e*, certains féminins se caractérisent dans l'écriture par le redoublement de la consonne finale du masculin.

a) Redoublement de *l*. H1

1° Pour les adjectifs en **-el** [ɛl] et en **-eil** [ɛj], ainsi que pour *nul* : *Cruel, cruel*LE. *Pareil, pareil*LE. *Nul, nul*LE.

Dans la prononciation, ces adjectifs ont la même forme au masc. et au fém. *Gaël* (cf. § 495, *a*) suit la règle ordinaire : *gaële*.

2° Dans *gentil* [ʒɑ̃ti], *genti*LLE [ʒɑ̃tij].

b) Redoublement de *n*. H2

1° Pour les adjectifs en **-en, -on** : *Ancien, ancie*NNE. *Bon, bo*NNE.

EXCEPTION : *Mormon, mormon*E. — On écrit plus souvent *lapon*E, *letton*E, *nippon*E, que *lapo*NNE, etc. ; cf. § 495, *b*, 1°. R1

2° Pour *paysan, rouan, valaisan, veveysan* : *Paysan, paysa*NNE.

Les autres adjectifs en *-an*, les adjectifs en *-in* (pour *bénin, malin*, cf. § 545, *e*), *-ain, -ein, -un* ne redoublent pas l'*n* : *persan, persan*E ; *voisin, voisin*E ; *hautain, hautain*E ; *plein, plein*E ; *commun, commun*E.

N. B. Du point de vue de la prononciation, les adjectifs terminés au masc. par une voyelle nasale subissent deux modifications au fém. : apparition d'une consonne nasale [n] et dénasalisation de la voyelle.

[ɑ̃] → [ᴀ] : *persan* [pɛʀsɑ̃], *persane* [pɛʀsᴀn] ;
[ɔ̃] → [ɔ] : *bon* [bɔ̃], *bonne* [bɔn] ;
[œ̃] → [y] : *commun* [kɔmœ̃] R2, *commune* [kɔmyn].
[ɛ̃] a deux aboutissements :
— [ɛ] dans les adjectifs terminés par *-ain, -ein, -en* : *hautain* [otɛ̃], *hautaine* [otɛn] ; *plein* [plɛ̃], *pleine* [plɛn] ; *ancien* [ɑ̃sjɛ̃], *ancienne* [ɑ̃sjɛn] ;
— [i] dans les adjectifs terminés par *-in* : *voisin* [vwᴀzɛ̃], *voisine* [vwᴀzin].

c) Redoublement de *t*.

1° Pour les adjectifs en **-et** : *Muet, mue*TTE.

EXCEPTIONS. Les neuf adjectifs *complet, incomplet, concret, désuet, discret, indiscret, inquiet, replet, secret* ont un féminin en *-ète* (avec accent grave) : *Complet, compl*ÈTE. H3

2° Pour les adjectifs *bellot* (vieux), °*boscot* (très fam.) [cf. § 495, R1], *boulot, maigriot, pâlot, sot* et *sosot* [soso], *vieillot* : *boulot, boulo*TTE.

Les autres adjectifs en *-ot* et les adjectifs en *-at* ne redoublent pas le *t* : *idiot, idiot*E ; *délicat, délicat*E. — Sur le fém. *fate*, voir § 550, *a*.

N. B. Du point de vue phonétique, ces fém. se caractérisent par l'addition d'une consonne : *muet* [mɥɛ], *muette* [mɥɛt]. En outre, dans les adjectifs en *-ot*, il y a ouverture de la voyelle (du moins dans les régions où on a un *o* fermé au masc. : cf. § 26, R) : *sot* [so], *sotte* [sɔt].

Mat [mᴀt] a la même prononciation pour les deux genres. *Fat* aussi pour ceux qui prononcent [fᴀt] au masc. : cf. § 513, *a*.

H1 544 HISTORIQUE

Ce sont ordinairement des considérations étymologiques (lat. *generaLis, nuLLa*, etc.) qui ont fait doubler ou non *l* au fém. On hésitait jusque dans le XVIIIe s. entre *générale* et *généraLLe, natureLe* et *natureLLe*, etc. — BELLE (§ 547, *b*) [lat. *bella*] a entraîné le redoublement dans tous les adj. en *-el*. — Dans les adj. en *-eil* et dans *gentil*, *l* a été doublé pour rendre le son mouillé, [j] aujourd'hui.

H2 544 HISTORIQUE

Cf. § 495, H2.

R1 544 REMARQUE

Pris adjectivement, ***grognon*** reste généralement invariable en genre, mais il peut avoir (parfois, dit l'*Ac.* 2000) pour fém. *grognonne*.

Bien qu'elle paraisse un peu GROGNON (MAUPASS., C., Sœurs Rondoli, II). — *Elle vieillit, glacée et* GROGNON (LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 245). — *Attitude agressive ou* GROGNON (M. RAT, introd., p. XV, de : Montaigne, *Essais*, Garnier). — *Une fillette* GROGNON (*Ac.*). — *Humeur* GROGNONNE (*ib.*). — *La compagnie* GROGNONNE *des cochons* (S.-BEUVE, cit. *Grand Lar. enc.*). — *Votre mine* GROGNONNE (HUYSMANS, *Là-bas*, XVII).

Pour le fém. occasionnel *vairone*, voir § 555, N. B.

R2 544 REMARQUE

Sur le masc. [kɔmɛ̃], voir § 25, a.

H3 544 HISTORIQUE

Les adj. en *-et* qui ne doublent pas le *t* sont empruntés du latin ; c'est par souci de conserver l'orthographe étymologique (lat. *completa*, etc.) que l'on a établi pour ces mots la règle actuelle. Jusqu'à la fin du XVIIIe s., on écrivait *discrète* ou *discrette*, etc.

d) Redoublement de *s*. H4

Pour *bas, gras, las, épais, gros* (et son altération argotique *gravos* : cf. § 495, R3), *métis* : *bas, ba*SSE. — De même, dans *exprès* ↓, *profès*, dans lesquels l'accent disparaît au fém. : *expr*ESSE, *prof*ESSE.

Exprès « qui exprime formellement la pensée, la volonté de qqn » : *Un ordre exprès, une défense expresse.* — Il signifie aussi « qui est chargé spécialement de transmettre un message » : *Un courrier* EXPRÈS ; substantivement : *Un* EXPRÈS. — On a donc dit régulièrement : *Une lettre portée par un* EXPRÈS, puis, par réductions successives, *Une lettre* PAR EXPRÈS ; *Un colis* EXPRÈS, *Une lettre* EXPRÈS, *exprès* restant invariable.

Il n'y a point de bureau à Coigny et les télégrammes y sont portés de Trouville par EXPRÈS (HERMANT, *Discorde*, p. 237). — *Ils téléphonent, envoient des lettres par* EXPRÈS (Al. BOSQUET, cit. *Robert*). — *De France est partie une lettre* « EXPRÈS » *proposant un autre rendez-vous* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 128).

Par confusion avec le nom *express* « train rapide », on prononce assez souvent °[ɛkspʀɛs] (même, ce qui est plus contesté, dans le sens « formel ») et on écrit parfois °*lettre par express*, °*lettre express*, usage qui n'est pas encore reçu : *Il avait commandé* [...] *une toile d'assez grandes dimensions qui lui fut livrée, par* EXPRESS (DUHAMEL, *Archange de l'aventure*, p. 182). — *C'est moi, Lionel !... J'ai été rappelé par* EXPRESS (GIRAUDOUX, *Pour Lucrèce*, III, 1). — *Elle lui avait aussitôt envoyé une lettre* EXPRESS *qui mettait tout au point* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 177). — *Il sera répondu d'abord aux lettres* EXPRESS (J. CHESSEX, *Carabas*, p. 182). R3

N. B. Sauf dans *métis* [metis], ces fém. se caractérisent dans la prononciation par l'addition d'une consonne, avec allongement du [ɑ] et du [o] : *bas* [bɑ], *basse* [bɑːs] ; *gros* [gʀo], *grosse* [gʀoːs]. R4

545 Remplacement de la consonne finale.

En même temps que par l'addition d'un *e*, certains féminins se caractérisent dans l'écriture par le remplacement de la consonne finale du masculin.

a) *f* → *v* : *naïf, naï*VE. Avec addition d'un accent grave : *bref* → *br*ÈVE. H1
Cela concerne aussi la prononciation.

b) *x* → *s* pour les adjectifs en *-eux* (sauf *vieux* : § 547, *b*) et pour *jaloux* : *heureux, heureu*SE ; *jaloux, jalou*SE ;
x → *ss* dans *faux, fau*SSE ; *roux, rou*SSE ;
x → *c* dans *doux, dou*CE. H2

Le *x* étant muet, ces féminins se caractérisent dans la prononciation par l'addition d'une consonne : [z] ou [s].

c) *s* → *c* dans *tiers* [tjɛʀ], *tier*CE [tjɛʀs] ;
* *s* → *ch* dans *frais* [fʀɛ], *fra*ÎCHE [fʀɛʃ], avec accent circonflexe. H3 R1
Selon les propositions du Conseil supérieur de la langue fr. (§ 104, *b*, 2°), on écrirait *fraiche*.

d) *c* → *ch* pour *blanc, franc* (« qui a de la franchise ») : *blan*CHE, *fran*CHE. — En outre, *sec* → *s*ÈCHE.
c → *qu* pour *ammoniac, caduc, franc* (peuple), *public, turc* : *cadu*QUE, etc. — En outre, *grec, gre*CQUE. H4

En outre, au fém. *laïque* correspondent les masc. *laïque* ou *laïc* (cf. § 542, *b*). — De même, °*vioque*, altération argotique de *vieux*, est parfois écrit *vioc* au masc.

Le *c* est muet dans *blanc* et *franc* (dans les deux sens). Il se prononce dans les autres adjectifs, qui ne varient donc pas en genre dans l'oral, sauf *sec*.

e) *n* → *gn* dans *bénin, béni*GNE ; *malin, mali*GNE. H5

La langue populaire ou négligée a un fém. °*maline*, que les auteurs reprennent surtout quand ils veulent reproduire ou imiter les usages oraux : *De* MALINES *fossettes* (VERL., *Odes en son honneur*, X). — *Élodie se montrait étonnante, aussi énergique et* MALINE *que Nénesse* (ZOLA, *Terre*, V, 6). — *Elle sait bien ce qu'elle fait, elle est* MALINE (PÉGUY, *Porche du myst. de la deuxième vertu*, p. 189). — *Tu penses,* MALINE *comme a été la famille Motola pour le retournement de veste en 45* (G. MAZELINE, *Amour d'Italie*, p. 76). — *Et non, non, elles*

H4 544 HISTORIQUE
S double est dû à l'étymologie : lat. *bassus, bassa*, etc. — *Métis* (du lat. tardif *mixticius*) s'est joint à ce groupe. — Une *lettre expresse* chez CORN., *Pompée*, I, 3, est une lettre explicite, formelle.

R3 544 REMARQUE
Autre emploi d'*express* au § 558, *b*.

R4 544 REMARQUE
Dans des usages régionaux, notamment dans l'Est et en Belgique, *o* est ouvert dans *gros, grosse*. Cf. § 26, R.

H1 545 HISTORIQUE
Le *v* issu de [w] (lat. *natiuum, natiuam*) s'est assourdi au masc. en devenant final (§ 79).

H2 545 HISTORIQUE
Le choix entre *s, ss* et *c* correspond à la prononciation et/ou à l'étymologie. — L'*x* du masc. résulte d'un accident graphique : § 91, H3.

H3 545 HISTORIQUE
Ces deux alternances résultent des lois phonétiques, à partir du lat. *tertium, tertiam* et d'un lat. tardif **friscum*, **friscam*, du germ. **frisk*.

R1 545 REMARQUE
Tors a, à côté de *torse*, un fém. *torte*, que l'Ac. 1935 signale encore, mais comme populaire. C'est plutôt un archaïsme (§ 808, H3) : *Rues* TORTES (HENRIOT, *Rose de Bratislava*, III). — *Branches* TORTES (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 232). — *Ruelles* TORTES (H. QUEFFÉLEC, cit. *Trésor*). — Ex. de HUGO, ELDER, LA VARENDE, P. ADAM dans le *Grand Lar. langue*.

H4 545 HISTORIQUE
Dans les fém. en *-que*, qui sont d'introduction plus récente, cette graphie est exigée uniquement par l'orthographe, pour conserver le son [k] : § 93, *b*, 1°. — Dans *grecque*, on a une version particulière du redoublement (§ 544) : il n'est pas possible en effet de redoubler tel quel ou le *c* ou le *q*. — Dans les fém. en *-che*, qui sont de formation ancienne, une loi phonétique s'est appliquée : § 69, 1°.

H5 545 HISTORIQUE
Du lat. *benignus, malignus*, on a d'abord emprunté les formes *bénigne, maligne*, qui servaient pour les deux genres. Les masc. modernes en ont été tirés. Comp. *châtain* § 555, *b*, 3°. — *Bénin* étant appliqué à un homme, plutôt péjoratif aujourd'hui (comme *bonasse*), quelques auteurs recourent, dans un sens favorable, à l'ancien masc. *bénigne* : *Le* BÉNIGNE *prélat* [= Fr. de Sales] (S.-BEUVE, *P.-Royal*, I, 10). — *Laforgue m'apparut comme un homme très distingué, comme un félin* BÉNIGNE *et soigneux, charmant* (HUYSMANS, lettre publiée dans *Europe*, mai 1985, p. 45).

n'étaient pas MALINES, MALINES, *mais bêtes comme nous, comme tout le monde* (GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 14 janv. 1961). — Ex. n'ayant rien d'oral : *Cette expression de candeur* MALINE *qui éclaire perpétuellement son visage* [de Chagall] (M. DROIT, *Clartés du jour*, p. 109). R2

Dans tous ces ex., le sens est « fin, rusé, spirituel... ». À *maligne* s'attache souvent une idée de méchanceté que M. Droit a sans doute voulu écarter.

R2 545 REMARQUE
Comp. avec l'adverbe *malinement* chez RIMBAUD, *Œuvres*, Comédie en trois baisers.

546 **Addition d'une consonne.**

En même temps que par l'addition d'un *e* dans l'écriture, certains féminins se caractérisent par l'addition d'une consonne dans l'écriture et dans la prononciation.

Addition d'un ***t*** dans *coi, coi*T*e* ; *favori, favori*T*e* ; *rigolo* (fam.), *rigolo*T*e* (cf. § 560) ; — d'un ***d*** dans *esquimau, esquimau*D*e* (cf. § 558, *c*) ; — d'un *s* dans *andalou, andalou*S*e*. H1

Le *Lar. XX*e *s.* (et d'autres dict.) donne à ***biparti****, triparti, quadriparti* deux féminins : *bipartie*, etc. et *bipartite*, etc. Dans l'usage, on a plutôt deux masculins : *biparti*, etc. (avec le féminin *bipartie*, etc.) et *bipartite*, etc. (avec la même forme au féminin), avec tendance à la spécialisation : *-i, -ie* quand il s'agit d'une division, de parties ; *-ite* quand il s'agit d'une réunion de partis, notamment en politique. H2

Vers BIPARTIS (R. LALOU, *Hist. de la litt. fr. contemp.*, t. I, p. 179). — *Commission* QUADRIPARTIE (A. FONTAINE, dans le *Monde*, sélection hebdom., 11-17 juillet 1968). — *Accord* TRIPARTITE (P. REYNAUD, dans la *Revue de Paris*, 1er mai 1937, p. 16). — *La fameuse* metaphysica specialis TRIPARTITE (M. CLAVEL, *Nous l'avons tous tué*, p. 61).

Bêta (fam.) fait parfois au féminin *bêtasse* ou, très rarement, *bêtate* :

Voilà mon petit jaunet [...] *qui va rendre sa maman aussi* BÊTASSE *que lui* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 39). — *Plus d'appréhensions bourgeoises, plus de terreurs* BÊTATES (E. et J. DE GONC., *Journal*, cit. *Trésor*). R

Costaud a eu une var. *costo* (cf. § 485, *c*, 1° et H5), à laquelle Bauche, p. 183, donne un fém. °*costote*, à côté de *costaude* ; voir en outre § 559, *c*, 3°.

H1 546 HISTORIQUE
Andalou a remplacé *andalous* (de l'espagnol *andaluz*). — *Favori* (participe de l'ancien verbe *favorir*) a eu un fém. *favorie*, évincé par *favorite*, repris à l'ital. *favorita*. — Les autres fém. sont dus à l'analogie.
On cite parfois *bedeaude* « de deux couleurs (à propos de certains animaux) », mais cette désignation est plutôt de nature nominale : cf. § 497.

H2 546 HISTORIQUE
Ces adj. sont empruntés du lat. *bipartitus*, etc. Les hésitations décrites ci-dessus sont anciennes. Comp. § 542, H1.

R 546 REMARQUE
Il faut noter : 1) que *bêtasse* se trouve aussi au masc. : *Un mysticisme* BÊTASSE *et triste* (VALLÈS, dans B. Nikolov, *Lexique popul. dans l'œuvre de Vallès*) ; — 2) que le masc. s'est parfois écrit *bêtat* : *Un de ces esprits* BÊTATS (HUGO, cit. *Grand Lar. langue*) ; — 3) que *bêta* sert parfois au fém. : *Elle est un peu* BÊTA (*Rob.*).

547 **Autres phénomènes.**

En même temps que par l'addition d'un *e*, certains féminins se caractérisent par des phénomènes divers.

a) Addition d'un accent grave.

1° Remplacement de ***-er*** par ***-ère*** (avec accent grave) : *léger, lég*ÈRE.

Dans la plupart de ces adjectifs, *r* est muet au masc. et apparaît au fém. : *léger* [leʒe], *légère* [leʒɛːʀ]. Il est articulé dans *amer, cher, fier*, qui ont donc une seule prononciation pour les deux genres : [amɛːʀ], ainsi qu'un adj. que l'*Ac.* 2000-2001 a accueilli sous deux formes, chaque fois avec le fém. en *-ère* : *cacher* et *kacher*, en donnant la primauté au second (pour éviter l'homographie avec le verbe ?). R1

2° Autres cas.

Touareg, voir § 498, *a*, 2°. *Ouzbek, ouzbèke* (*Ac.* 2006). — ***Bigouden*** hésite entre *bigouden* et *bigoudène* (voir *ib.*), mais le premier reste plus fréquent : *Sa coiffe* BIGOUDEN (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, I). — *La bourgade* « BIGOUDEN » *attend-elle son Zola ?* (LE ROY LADURIE, dans le *Monde*, 28 nov. 1975, p. 27.) — *Nathalie L., relieuse* BIGOUDEN (D. DESANTI, *ib.*, 29 juillet 1977, p. 14).

b) Remplacement de ***-eau*** [o] par ***-elle*** [ɛl] dans *beau, nouveau, jumeau, manceau, morvandeau* (ou *morvandiau*), *tourangeau* : *beau, b*ELLE ; etc. — Remplacement de ***-ou*** [u] par ***-olle*** [ɔl] dans *fou, f*OLLE ; *mou, m*OLLE ; en outre *foufou* R2 (fam.), *fofo*LLE. — Remplacement de ***-eux*** [ø] par ***-eille*** [ɛj] dans *vieux, vi*EILLE.

Les cinq adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux* ont gardé devant un nom commençant phonétiquement par une voyelle les anciens masc. *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, qui se prononcent comme les fém. : *Un* BEL *appartement. Un* VIEIL *habit.* Cf. § 46, *e*. — Les masc. normaux reparaissent quand il y a disjonction : *Un* VIEUX *Hollandais.* Cf. §§ 47-50. R3

R1 547 REMARQUE
Jusqu'alors, c'était un mot de graphie instable et souvent laissé invariable : *Cuisine* KASHER (J. SICLIER, dans le *Monde*, 7 mars 1975). — *Restaurants universitaires* CACHER (*ib.*, 1er mars 1984, p. 11). — Autres graphies : *Trésor*, s. v. *casher*. — Ex. où le mot varie : *Soupes* CACHÈRES (J. AMSLER, trad. de : G. Grass, *Turbot*, p. 439). — *Ovules* CACHÈRES (Fr. WEYERGANS, *Vie d'un bébé*, p. 162). [Masc. plur. !]

R2 547 REMARQUE
Parfois écrit *fou-fou*.

R3 547 REMARQUE
°*Bels* devant un nom pluriel commençant par une voyelle est une fantaisie inattendue dans un journal comme le *Monde* : *Le voici attablé dans un célèbre restaurant parisien avec* BELS *appétits* (21 févr. 2004, p. X). Sans doute imitation gauche de l'ancienne langue.

c) Remplacement de ***-gu*** [gy] par ***-guë*** [gy] : *aigu, aig*UË.

* L'Acad. a décidé en 1975 que dans les mots de cette espèce le tréma serait dorénavant sur le *u* (cf. § 105) : *aigüe, contigüe.* — Cette réforme, que l'Acad. applique dans le premier fasc. (1986) de la 9e édition de son dict., est reprise parmi les recommandations du Conseil supérieur de la langue fr. et donc signalée par l'*Ac.* depuis 1992. Cf. § 105.

d) Remplacement de ***-g*** par ***-gue*** (cf. § 94, *b*) dans *long* [lɔ̃], *lon*GUE [lɔ̃g] ; *oblong, oblon*GUE ; *barlong, barlon*GUE. H

H 547 HISTORIQUE

Long a d'abord eu *longe* comme fém., qui a disparu devant *longue*, forme refaite peut-être d'après le lat. *longus, longa.*

AUTRES TYPES DE FÉMININS

548 **Adjectifs en *-eur.*** H1

a) Les adjectifs qui dérivent d'un mot français (ordinairement un verbe, parfois un nom) au moyen du suffixe *-eur* [œːʀ] font leur féminin en ***-euse*** [øːz] : *menteur, ment*EUSE.

Ce féminin s'applique aux adjectifs auxquels on peut faire correspondre un participe présent en remplaçant *-eur* par *-ant.* EXCEPTIONS : ***détecteur****, détec*TRICE ; ***éditeur****, édi*TRICE ; ***émetteur****, émet*TRICE ; ***exécuteur****, exécu*TRICE ; ***persécuteur****, persécu*TRICE (cf. *b*) ; — *enchanteur, enchant*ERESSE ; *vengeur, veng*ERESSE (plus rare, *désenchanteur, désenchant*ERESSE). H2 — Pour ***vainqueur***, voir § 550, *c*.

Pour *connaisseur*, en rapport avec un nom désignant une femme, l'usage hésite : *Sa tante de Lannoix était très* CONNAISSEUSE (FRANCE, *Lys rouge*, I). — *Elle est très* CONNAISSEUR (*Rob.*). — Cf. § 502, *e*.

b) Les adjectifs en ***-teur*** qui ne présentent pas le suffixe *-eur* font leur féminin en ***-trice*** : *protecteur, protec*TRICE.

Expulseur fait au féminin *expultrice*, rare d'ailleurs.

Salvatrice [emprunté à la fin du XIXe s. du latin ecclésiastique *salvatrix*] sert de féminin à l'adjectif *sauveur* (comp. § 487, *b*, 7°) : *Réflexion* SALVATRICE (BLOY, *Désespéré*, p. 406). — *Vertu* SALVATRICE (CLAUDEL, *La rose et le rosaire*, p. 93). — *J'étudierai votre âme, je l'entourerai de lectures* SALVATRICES (TROYAT, *Jugement de Dieu*, p. 60). A1

Sauveuse est rare : *Une rigueur toute* [*sic*] *arbitraire, mais pourtant* SAUVEUSE (P. DE LA GORCE, *Louis-Philippe*, p. 37). — *« Journées » soi-disant* SAUVEUSES (A. VANDAL, *Avènem. de Bonaparte*, t. I, p. 252).

De *salvatrice*, on a tiré un masc. *salvateur* H3, qui se répand vigoureusement dans la langue écrite : *Un arrangement* SALVATEUR (titre dans le *Monde*, 23 janv. 1970). — *Personne n'échappait à ses* [= du travail] *effets* SALVATEURS (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, II, 5). — *Progrès plus ou moins contrariés vers cet aboutissement inéluctable et* SALVATEUR (POMPIDOU, *Nœud gordien*, p. 102). A2

c) Le comparatif ***meilleur*** et dix adjectifs empruntés au latin (où ils étaient des comparatifs) font leur féminin selon la règle générale (+ *e*) :

*Antérieur, antérieur*E. De même : *postérieur* ; *citérieur, ultérieur* ; *extérieur, intérieur* ; *majeur, mineur* ; *supérieur, inférieur.*

H1 548 HISTORIQUE

Sur l'origine de ces fém. en *-euse, -eresse, -trice*, voir § 502, H2, H3, H10.

H2 548 HISTORIQUE

Singeur a eu un fém. *singeresse*, qui est encore dans le *Rob.* 2001 (comme vieux ou littér.) ; Littré cite J.-J. Rouss., Marmontel, ainsi que Montaigne.

A1 548 AUTRES EXEMPLES

HERRIOT, *Dans la forêt normande*, p. 181 ; HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 290 ; DUHAMEL, *Positions franç.*, p. 201 ; E. FARAL, dans *Romania*, 1953, p. 440 ; Cl. MAURIAC, *Malraux ou le mal du héros*, p. 94 ; etc.

H3 548 HISTORIQUE

C'est une résurrection, car il a existé en moyen fr.

A2 548 AUTRES EXEMPLES

IKOR, *Frères humains*, p. 289 ; GASCAR, dans le *Figaro litt.*, 28 déc. 1970 ; MALLET-JORIS, *Lettre à moi-même*, p. 137 ; M. TOURNIER, *Météores*, p. 67.

549 **Procédés spéciaux.**

a) ***Maître*** et ***traître*** doivent leur féminin aux noms correspondants (§ 499, *a*) : H1

La MAÎTRESSE *branche d'un arbre.* — *La* MAÎTRESSE *broche de la cuisine* (FLAUB., *Tr. contes*, S. Julien, I). — *La dague* TRAÎTRESSE (BAUDEL., *Fl. du m.*, Duellum). — *Chaque pas révèle la nappe d'eau* TRAÎTRESSE *qui déjà imbibe tout le sol* (MAUROIS, *Climats*, I, 12).

Traîtresse est surtout littéraire. La langue courante emploie souvent *traître* au fém. : *La Madelon, qui passait pour bonne, a été bien* TRAÎTRE (SAND, *Pet. Fadette*, XXIX). — *La pieuvre est* TRAÎTRE (HUGO, *Trav. de la mer*, II, IV, 3). — *La vengeance* TRAÎTRE (ID., *M. Tudor*, II, 7). — *La Côte d'Azur est* TRAÎTRE (MONTHERL., *Fils de personne*, I, 1). — *La rive est* TRAÎTRE, *abrupte* (GENEVOIX, *Marcheloup*, II, 2). — *Pour indiquer les pentes* TRAÎTRES (M. NOËL, *Petit-jour*, p. 162).

H1 549 HISTORIQUE

En anc. et moyen fr., *maistre* et *traitre* s'employaient au fém. : *La* MAISTRE *rue* (*Amadas et Ydoine*, 4050). — *En la* MESTRE *eglise de Kamaalot* (*Mort le roi Artu*, § 71). — *En la* MAISTRE *salle* (Ant. DE LA SALE, dans J. Rasmussen, *Prose narrative fr. du XVe s.*, p. 129). — TRAISTRE *beauté* (LA BOÉTIE, cit. Littré).

b) Il n'est pas rare que l'on donne à ***maximum, minimum, optimum, extremum*** [-ɔm] les féminins latins *maxima*, etc. R1 :

Une réforme orthographique MINIMA (A. DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, juillet 1943, p. 164). — *On leur inflige la peine* MAXIMA (SENGHOR, *Négritude et humanisme*, p. 104). — *Sa composition* OPTIMA (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 123).

Il est moins facile de justifier ces mêmes formes avec des pluriels masc. et fém. : *Les températures* MAXIMA (E. DE MARTONNE, *Géogr. phys. de la France*, p. 306). — *Des salaires* MINIMA (SIEGFRIED, *Tableau des États-Unis*, p. 191). — *Dans des conditions* OPTIMA (H. BAZIN, *Tête contre les murs*, p. 197).

On doit préférer, pour la morphologie française et même pour la latine, de ne faire varier ces adjectifs qu'en nombre, et avec *s* suivant la règle ordinaire :

Production journalière MAXIMUM (CHAMSON, *Héritages*, p. 125). — *La longévité* MAXIMUM (J. ROSTAND, dans le *Figaro litt.*, 26 juillet 1952). — *Des prix* MAXIMUMS (LA VARENDE, dans *Hommes et mondes*, mars 1947, p. 519). — *Les frais* MINIMUMS (M. FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 271).

Certains auteurs laissent *maximum* et *minimum* invariables en nombre : *Tous les segments* MINIMUM (A. MARTINET, *Éléments de linguist. génér.*, p. 64). — *Une sorte de société ayant ses règles* MINIMUM *de bon usage* (M. TOURNIER, *Vent Paraclet*, p. 218).

L'Acad. des sciences (23 févr. 1959), suivie par l'*Ac.* 2001-2005 (pour les trois premiers R2), a recommandé de recourir aux adjectifs *maximal, minimal, optimal, extrémal*, ce qui permet de sortir du désordre décrit ci-dessus.

Autre emprunt à la morphologie latine : *Pied bot* ***varus****, cuisse* VARA (dans les grands *Lar.*, du *Lar. XXᵉ s.* au *Grand dict. enc. Lar.*). Le *Trésor* présente l'adj. comme seulement masc. avec *pied bot varus* et *pied varus* comme ex. Le *Rob.* 2001 semble le donner comme invariable, mais, à voir la définition (« se dit du pied, du genou, de la cuisse, de la main, quand ils sont tournés en dedans ») comme applicable à des noms fém. L'antonyme *valgus*, est lui aussi masc. pour le *Trésor* et des deux genres pour le *Rob.*, dont la définition est tout à fait parallèle (sauf « ... déviés en dehors »). R3 H2

c) D'autres adjectifs sont invariables en nombre et en genre : §§ 555-561.

R1 549 REMARQUE
Sur l'emploi de ces mots comme noms, voir § 535, *b*.

R2 549 REMARQUE
L'*Ac.* 2000 ignore *extrémal* et connaît *extremum* seulement comme nom.

R3 549 REMARQUE
Si l'on se fonde sur ce que disent la Rem. du *Trésor*, pour *varus*, celle du *Robert* et l'art. du *Grand dict. enc. Lar.* pour *valgus* et sur la présentation des deux mots dans des dict. spécialisés (Manuila, *Dict. fr. de médec. et de biol.*, 1972 ; *Dict. de l'appareil moteur* de l'Acad. nation. de méd., Conseil intern. de la langue fr., 2001), ces adj. s'emploieraient surtout en fr. dans des syntagmes d'une morphologie purement latine : *cubitus* VARUS, *coxa* VARA ou VALGA, *genu* VARUM ou VALGUM, etc. — *Valgus* et *varus* existent aussi en fr. comme noms pour désigner ces malformations.

H2 549 HISTORIQUE
Les deux adj. ont connu au XVIᵉ s. une francisation apparemment sans lendemain : *On ne doit aucunement faire cheminer les enfans* VARES *et* VALGES *que premierement les jointures en soient bien affermies* (A. PARÉ, cit. Huguet, s. v. *valge*). — Une francisation plus moderne, *valgue* (par ex. chez AYMÉ, *Rue sans nom*, 1953, p. 209), désigne un insecte aux pattes caractéristiques.

550 Adjectifs usités à un seul genre.

a) Certains ne sont employés qu'avec des noms désignant des personnes ou des animaux d'un **sexe déterminé.** R1

Masculins : *benêt* [bənɛ], *cocu* (cf. pourtant § 485, *c*), *couillard* (vulg.), *déchaux* ↓, *hongre*, *preux*. — Féminins : *accorte* ↓, *bréhaigne*, *couveuse*, *enceinte* ↓, *menstruée*, *pondeuse*, *portière*, *poulinière*, *suitée*.

- ***Déchaux*** [lat. vulg. *discalceus*] est traditionnel dans *carmes déchaux* (ces moines ne portaient pas de bas), quoiqu'on parle plus souvent de *carmes déchaussés* (et uniquement de *carmélites déchaussées*). L'adj. se rencontre, par archaïsme, dans d'autres contextes : *Un ermite* DÉCHAUX (APOLLIN., cit. *Grand Lar. langue*). — *Un moine* DÉCHAUX *vient à passer* (J. KAMOUN, trad. de : St. Marlowe, *Christophe Colomb, Mémoires*, p. 21). — *Sales,* DÉCHAUX, *pileux, puants* [à propos de *hippies*] (CHAMSON, dans le *Figaro*, 23 juillet 1971). — L'expr. (*à*) *pieds déchaux* R2 subsiste dans les patois du Nord et de l'Est (Belgique comprise) et parfois en fr. régional. Ex. littéraires : *Des gamins simiesques, pieds* DÉCHAUX, *les jambes noires* (G. EEKHOUD, *Kees Doorik*, 1931, p. 95). — *Elle s'en irait, pieds* DÉCHAUX *dans les roches* (RICHEPIN, *Glu*, cit. *Trésor*). — *Quand le froid* [...] *saisira mes pieds* DÉCHAUX (M. NOËL, *Œuvre poét.*, p. 148).
- Très exceptionnellement, ***accort*** appliqué à un homme : *Il doit être* [...] ACCORT *pendant l'amour comme sont les paysans jeunes* (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 53). — Non moins exceptionnellement, avec un nom d'animal ou avec un nom inanimé : *Le plus joli, le plus subtil et le plus* ACCORT *des lézards* (NODIER, *Contes*, p. 349). — *Les procédés les plus* ACCORTS *et les plus courtois* (BALZAC, *Corresp.*, cit. *Trésor*). — °*Accorte* au masc. : *Ne quittons point nos* ACCORTES *rivages* (OBALDIA, *Bons bourgeois*, II, 5).
- ***Enceint*** à propos d'un homme s'explique par certaines croyances, par des déguisements, par des rêves : *Une autre leçon de l'homme* ENCEINT

R1 550 REMARQUE
La plupart des dict. ne prévoient ***rubican*** et ***zain*** qu'au masc. Comment dit-on s'il s'agit d'une jument ? Il est vrai que la rareté de ces adj. même au masc. réduit le besoin d'un fém.

R2 550 REMARQUE
L'expr. familière (d'abord régionale, semble-t-il), *à* (*en, sur ses*) *pieds de bas* « sur ses bas » paraît être une altération de *à pieds déchaux*, où on aura vu *chausses* « bas » : EN PIEDS DE BAS, *je monte dans ma chambre* (LOTI, *Japoneries d'automne*, p. 241). — *Descendre* À PIEDS DE BAS (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, V). — *Sans doute n'avez-vous pas assez tourné autour du feu, tout l'hiver,* [...] SUR VOS PIEDS DE BAS (CROMMELYNCK, *Amants puérils*, I). — Variante plus récente : *Marcher sur le plancher rugueux* [...], EN PIEDS DE CHAUSSETTES (DUTOURD, *Taxis de la Marne*, I, 15).

apparaît [...] *une iconographie inédite représente la naissance d'Ève* [...] *sous la forme d'un accouchement masculin* (J. REVEL, cit. *Rob.*). — *Par le travestissement* [du carnaval], *les hommes revendiquent la fécondité des femmes : on voit passer des hommes* ENCEINTS (dans *Science et avenir*, févr. 1978, p. 16, commun. d'un étudiant). — *Ce sont les hommes qui veulent être des femmes* [...]... *Qui ne pensent qu'à être* ENCEINTS... *Qui rêvent de sentir l'infinie réserve de la gestation* (SOLLERS, *Femmes*, F°, p. 55). — Voici même la forme *enceinte* : °*On le voit au pays des géants* ENCEINTES (J. FOLLAIN, *Pierre Albert-Birot*, p. 37).

Enceint se trouve aussi au figuré : *Il m'est réservé d'être cet homme qui* [...] *s'est trouvé* ENCEINT *de ta tendresse, qui* [...], *forçant la nature, dut accoucher de toi* [dit un père à celui qu'il croyait son fils] (H. BAZIN, *Au nom du fils*, XXII). — *Raide comme un I* ENCEINT (J. RENARD, *Journal*, 7 déc. 1893). — *Gros de projets*, ENCEINTS *de problèmes, de poèmes* (M. JACOB, cité dans la *Revue des sciences humaines*, oct.-déc. 1970, p. 594). — *Il la cache dans son cartable, lequel se trouve, d'un coup, bossu*, ENCEINT *de la petite caisse cubique* (CESBRON, *Mais moi je vous aimais*, p. 76). **A1**

Enceinte à propos d'une femme désignée par un nom masc. : °*Lorsqu'un membre de la famille royale* [anglaise] *est* ENCEINTE (dans le *Soir* [Brux.], 22 mars 1993, p. 22, commun. J.-M. Pierret).

- Tout en concernant des hommes, ***fat*** peut se rapporter à un nom fém. : *Cette émigration* FATE *m'était odieuse* (CHAT., cit. Littré, Suppl.). — *Il a touché, sans trembler, aux plus grosses têtes avec ses petites mains un peu* FATES : *à Bacon, Descartes* (BARBEY D'AUR., cit. *Matériaux*, 2ᵉ série, t. II, p. 91). — *Cette attitude gourmée ou* FATE (BOYLESVE, *Meilleur ami*, I). — *Dans une attitude à la fois très* FATE *et très gênée* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 169).

  Voici deux ex. où *fate* est dit de femmes : *Quoique fat, d'Orsay fut aimé par les femmes les plus* FATES [en italique] *de son temps* (BARBEY D'AUR., *Du dandysme*, X). — *Je ne suis pas* FATE (H. BERNSTEIN, *Voleur*, I, 3). — On trouve parfois la forme *fat* pour une femme : *J'ai été assez* FAT *de ce que vous m'aimiez* (Mᵐᵉ DE STAËL, lettre citée dans Ch. Du Bos, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 288). — *Je ne suis pas si* FAT, *dit-elle* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 466).
- ***Polyandre*** est évidemment fém. quand il signifie « qui a plusieurs maris », parfois « qui a plusieurs amants », comme dans cet ex. où le mot est employé comme nom : *C'est une ancienne* POLYANDRE [en italique], *comme dirait un professeur de sociologie. Elle a dû avoir beaucoup d'aventures* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, XV). Mais, comme le mot peut s'appliquer à un groupe humain, le masc. est possible, par ex. avec un nom de peuple ou de tribu. **R3** Il l'est aussi en botanique avec le sens « qui a de nombreuses étamines ».
- ***Prude*** est assez souvent présenté comme un adj. uniquement usité avec un nom fém. Pourtant, même lorsqu'il est appliqué aux femmes (ce qui est le cas le plus fréquent), rien n'empêche de le joindre à un nom masc. **H1** : *Il n'est pas jusqu'à son nez qui ne soit* PRUDE (HERMANT, *Confidences d'une aïeule*, XVIII). — *Mademoiselle Rakoff qui prenait des airs* PRUDES (Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, p. 249). — L'usage permet aussi d'employer le mot à propos d'un homme : *Les Palmesans sont* PRUDES (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 533). — *Les conversations de Belle de Zuylen épouvantaient les* PRUDES *amis de ses parents* (MAUROIS, dans la *Revue de Paris*, juillet 1953, p. 6). — *Je ne suis pas* PRUDE, [...] *mais j'aurais été écœuré* (J. PERRY, *Mouton noir*, p. 38). **A2**

N. B. Même des adjectifs qui concernent un seul sexe plus nettement que les précédents, comme *efféminé* pour les hommes et *hommasse* pour les femmes, peuvent se construire avec des noms de l'un ou de l'autre genre : *Des manières* EFFÉMINÉES (*Ac.* 2001). *Des traits* HOMMASSES (*Ac.* 2000).

b) Certains adjectifs ne sont employés qu'**avec un seul nom** (ou un petit nombre de noms du même genre). On pourrait parler de locutions.

1° Adj. masc. : *alizé, arsin, balais, cabus, chablis, coulis, couvi, étésien, férié, gouttereau, grégeois, langoustier, pec, pelard, pyroligneux, régalien, salant, saur, scalène, triphasé, turquin, vairon* (§ 555, N. B.), *vélin, violat, voyer* (à l'origine nom en apposition). — Cf. aussi *levis* dans *pont-levis*, etc.

A1 550 AUTRES EXEMPLES

TZARA, *Œuvres compl.*, t. I, p. 544 ; GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 313 ; J. GENET, PONGE, cit. *Rob.*

R3 550 REMARQUE

Polyandre est empr. du grec πολύανδρος, composé de πολύς « nombreux » et de ἀνήρ, génitif ανδρός, « être humain mâle ». En revanche, *polygame* (comme *bigame*), du grec πολύγαμος, de γάμος « mariage », s'applique aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Mais *polygame* et *polygamie* sont parfois opposés à *polyandre* et *polyandrie* : *Toutes les sociétés commencent par la* POLYGAMIE *et finissent par la* POLYANDRIE... *L'homme baisse et la femme monte ; c'est fatal !* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXXVI.) — *Polygyne* [du grec γυνή « femme »] « qui a plusieurs femmes » est évidemment masc. comme nom, mais l'adjectif peut être employé à propos d'un groupe désigné par un nom fém. : *Peuplades* POLYGYNES (ex. dans le *Trésor*, t. IX, p. 614).

H1 550 HISTORIQUE

Voir déjà BOIL., *Sat.*, IV ; prince de LIGNE, *Mémoires*, p. 168. *Prude* s'est émancipé du composé *prudefemme*, qui correspondait au masc. *prudhomme* (où *d* est la préposition *de* élidée : cf. § 342, H2).

A2 550 AUTRES EXEMPLES

De *prude* appliqué à des hommes (ou à des choses sans rapport avec les femmes) : BALZAC, *Femme de trente ans*, Pl., p. 828 ; MÉRIMÉE, *Corresp.*, 16 juillet 1841 ; HUGO, *Contempl.*, I, 27 ; BARBEY D'AUR., *Œuvres roman. compl.*, t. I, p. 1305 ; TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 127 ; APOLLIN., *Tendre comme le souvenir*, 21 sept. 1915 ; PÉGUY, *Ève*, p. 105 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 255 ; R. BAZIN, *Paul Henry, enseigne de vaisseau*, p. 12 ; R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. III, p. 126 ; A. FRANÇOIS, *Hist. de la langue fr. cultivée*, t. II, p. 231 ; etc.

2° Adj. fém. : *aliquante, aliquote, asine, bée* (cf. § 56), *céréale* (rare), *cochère, crasse, dive, épinière, grièche, incise* [d'abord comme nom en apposition], *incuse, mère, missive, molletière* [d'abord non fém.], *muscade* H2, *novale* (*terres novales* : BOSCO, *Mas Théotime*, L. P., p. 385), *océane* ↓, *œillère, opimes* (*dépouilles opimes* au plur.), *palière* [d'abord *marche-palier*, avec nom en apposition], *peccantes* (*humeurs peccantes* au plur.), *philosophale, pie* « pieuse » ↓, *pinéale, porte, pote, régale, scarlatine, théologale, tironiennes* (*notes tironiennes* au plur.), *trémière, vaticane* ↓, *vomique*. H3

(En outre, des toponymes, par ex. *Fourches Caudines*, employé aussi comme nom commun au fig.)

- ***Océane*** « s'est employé uniquement dans cette locution, aujourd'hui hors d'usage, *La mer Océane*, l'Océan » (*Ac.* 1935). Cette locution, quoique vieillie, est encore attestée au XXe s. : CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, p. 26 ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, III, 1 ; CENDRARS, cit. *Trésor* ; COCTEAU, *Œuvres poét. complètes*, p. 1250. L'adj. s'emploie, en outre, comme le reconnaît l'*Ac.* 2004 (« relatif à l'océan, en particulier à l'océan Atlantique »), dans la langue litt. avec des noms fém. divers : *vague* (PSICHARI, cit. *Trésor*), *brise* (MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 29), *côte* (R. KEMP, cité dans la *Petite Illustration*, 10 juin 1933), *platitude* (LA VARENDE, *Sorcier vert*, p. 13), *solitude* (GUILLEMIN, dans les *Lettres romanes*, août 1947, p. 189), *cantate* (GHELDERODE, *Corresp.*, 17 juillet 1951), *aventures* (A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 36), *plaine* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 22), *profondeurs* (A. SAUVY, cit. *Rob.*), *immensité* (DÉON, *ib.*). — Au Havre (ainsi qu'à la gare Montparnasse à Paris), il y a un lieu appelé *porte Océane*.
- ***Pie*** selon l'usage ordinaire n'est employé que dans *œuvre pie* « pieuse » R4. Il est parfois joint à d'autres noms fém. dans la langue littéraire, voire à des noms masc. : *Actions* PIES (GIDE, *Porte étr.*, II). — °*Le croyant, l'homme* PIE (H. DAVIGNON, *Tout le reste est littérature*, p. 108). — °*Vœu pie* pour *vœu pieux* est courant en Suisse.
- Ex. du masc. ***vatican*** : *Certains milieux* VATICANS (R. AUBERT, *Cardinal Mercier, un prélat d'avant-garde*, p. 307). — *Cérémonial* VATICAN (Fr. KIESEL, dans la *Revue générale*, janv. 2006, p. 9).

3° Pour quelques autres adjectifs, un des deux genres est exceptionnel, mais non inconnu.

- Masc. rares.

  La propreté et l'entretien sont des soins AFFLICTIFS [« comparables à des peines afflictives » ?] (LA VARENDE, cit. *Trésor*). — *Jour* BISSEXTIL (dans le *Trésor*). — *L'an III (qui était* BISSEXTIL) (GAXOTTE, *Révol. fr.*, L. P., p. 403).

  Révérencielle, d'abord usité seulement dans *crainte révérencielle* (des enfants à l'égard de leurs parents : cf. *Code civil*, art. 1114), a acquis ensuite un masc. Le *Trésor* cite, avec l'étiquette (discutable) « vieilli », un ex. de *respect* RÉVÉRENTIEL (sic) chez DURKHEIM (1893), qui concerne encore les enfants, et un de *silence* RÉVÉRENTIEL (sic) chez Fr. PERROUX (1964), où il s'agit de l'économie nationale. Autre ex. : *Titre* RÉVÉRENTIEL (DAMOURETTE et PICHON, cité ici au § 606, R4). R5

  L'*Ac.* 1935 ne donne que le fém. ***pluviale***, dans *eau* PLUVIALE (= de pluie). Le masc. est signalé par d'autres dict. : le *Trésor* cite HUGO (d'un *réservoir*) et un ouvrage technique (*régime* PLUVIAL) ; le *Lar. XXe s.* mentionne *souci* PLUVIAL (qui se ferme quand l'atmosphère est humide) ; etc. Application plus rare : *manteau* PLUVIAL (contre la pluie) chez H. LAVEDAN, *Irène Olette*, p. 189. H4

  L'adjectif ***intestin*** est surtout fréquent au fém. plur. avec des noms comme *luttes, querelles*, etc. Le masc. est évité à cause de l'homonymie avec le nom. On le trouve pourtant : *Le mouvement* INTESTIN *qui travaille une langue* (LITTRÉ, Préf., p. III). — *L'intelligentsia française se sert d'un problème extérieur* [...] *pour régler ses petits comptes* INTESTINS (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 27 mai 1983). — Au fém. sing. : *Cette partie* INTESTINE *de sa vie qui m'était interdite* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 418).

  Pour les formations du type *lèse-majesté*, voir § 179, R1.

- Fém. rares.

  Des voix un peu DISCORDES (GIRAUDOUX, cit. *Trésor*). — *Une protestation monotone,* DISCORDE (CAMUS, *Peste*, p. 238). — *Des grains*

H2 550 HISTORIQUE
Noix muscade (empr. du prov. *nuz muscada*, littéralement « noix musquée ») a donné par réduction le nom *muscade*, qui explique la var. *noix de muscade* (c'est la seule forme dans le *Grand dict. enc. Lar.* ; elle a été acceptée par l'*Ac.* en 2003). — *Rose muscade* est plus récent (XVIe s.). — *Muscat* (voir plus loin) est aussi d'origine provençale, mais il ne sert pas de masc. à *muscade* en fr.

H3 550 HISTORIQUE
Grâce à LA F. (*F.*, III, 17 ; VII, 13), l'expr. (*faire*) *chère* ***lie*** « (faire) bombance » (avec le fém. picard de l'anc. adj. *lié* « joyeux », lat. *laetus*) est restée connue et utilisable comme archaïsme : *Ils y* [= les mâles dans la ruche] *mènent, en faisant carrousse* [autre archaïsme : « beuverie »] *et* CHÈRE LIE, *une oisive existence d'amants honoraires* (MAETERLINCK, *Vie des abeilles*, VI, 1). — Application aux plaisirs de l'amour, avec référence explicite à Rabelais [*Pant.*, XXI] et orthographe archaïsante : *Il aurait fort envie de faire avec elle un tronçon de* CHIÈRE-LIE, *comme dit maître Rabelays* (FLAUB., *Corresp.*, 16 déc. 1852).

R4 550 REMARQUE
Sur l'adj. homonyme concernant la couleur, voir § 555, *b*.

R5 550 REMARQUE
La finale des adj. correspondant aux noms en -*ence* ou -*ance* s'écrit -*tiel* : *essentiel, substantiel*, etc., sauf *circonstanciel* et *révérenciel*. Pour ce dernier, l'usage est hésitant, comme on le voit ci-contre (nous en avons d'autres ex.). — Autre attestation de l'emploi élargi : *Je le* [= Littré] *lis avec une estime* RÉVÉRENCIELLE *chaque fois que je consulte son Dictionnaire* (GREVISSE, *Probl. de lang.*, t. IV, p. 228).

H4 550 HISTORIQUE
Le nom *pluvial* a existé pour désigner un vêtement liturgique.

de raisin tombés des treilles MUSCATES R6 (MISTLER, *Route des étangs*, p. 121). H5

Aquiline, reçu sans réserve par l'*Ac.* depuis 1986, reste moins fréquent que le masc. Il s'emploie ordinairement à propos du nez : *Un nez d'une noble courbe* AQUILINE (GAUTIER, *Jettatura*, I). — *Le nez* [...] *sans finesse ni courbure* AQUILINE (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 407). — Plus rarement, par retour au sens étymologique, « d'aigle » : *Une tête* AQUILINE *et grave* (LA VARENDE, *Heureux les humbles*, p. 50). — *Les yeux bleus d'une vigilance* AQUILINE (Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, p. 63).

Bot H6, seulement masc. et dans *pied bot* pour l'*Ac.* en 1932, a un fém. *bote*, reconnu par l'*Ac.* depuis 1987, notamment dans *main bote* (déjà dans Littré, Addit. et corr., 1872 R7), *hanche bote* (*Rob.*).

Quoique la polysémie ne gêne guère au masc. (parce que l'emploi se trouve dans des formules fréquentes, avec un nom de classe, de cas, de genre, etc. : *datif singulier, masculin singulier*, etc.), le fém. de ***singulier*** en grammaire semble évité, à cause du sens de l'adj. dans la langue courante. Le *Trésor* considère comme vieilli *Troisième personne* SINGULIÈRE (ex. de J. DE MAISTRE) pour *du singulier* ; il est vrai qu'on préfère aussi (par analogie ?) *du pluriel* à *plurielle*. R8

c) Quelques adjectifs ne s'emploient qu'**avec des noms masculins**, et l'on doit recourir à un autre adjectif si le nom est féminin.

- Pour ***avant-coureur*** au masc., *avant-courrière* au fém., voir § 501, *b*.
- ***Dispos*** « n'a point de féminin », dit Littré, qui regrette cette lacune H7 ; on devait recourir à *disposée*. Mais *dispose* a été admis par l'*Ac.* en 1932 ; il est usité en effet : *Fanny toute neuve, rajeunie*, DISPOSE (COLETTE, *Seconde*, cit. *Trésor*). — *Une pauvreté* DISPOSE *à la Grâce* (GIDE, dans le *Figaro litt.*, 10 juillet 1948). — *La* [= une armée] *voici* DISPOSE *et efficace* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, CLVI). — *Eugène* [...] *luttait contre la torpeur* [...]. *Elle, au contraire, se montrait fort* DISPOSE (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XI).
- ***Hébreu.*** Pour le fém., on se sert de *juive* ou *d'israélite*, en parlant de personnes ; pour les choses, on se sert *d'hébraïque*, qui est des deux genres, mais qui s'emploie rarement au masc. (*caractères* HÉBRAÏQUES) : *Histoire* HÉBRAÏQUE. *Université* HÉBRAÏQUE *de Jérusalem*. — °*Hébreuse* est chez RICHEPIN, cit. *Trésor*. Comp. § 503.
- Pour ***rousseau***, on recourt à *rousse* normalement. On trouve parfois °*rousseaute*, °*roussotte* : *Cette femme mince,* [...] *un peu* « ROUSSEAUTE » (MAURIAC, *Sagouin*, p. 63). — *Une fille parut*, ROUSSOTTE, *louchon* (FRANCE, cit. *Trésor*, s. v. *louchon*). — Comp. § 501, *a*.
- Pour ***vainqueur***, on emprunte à *victorieux* son fém. Comp. § 487, *b*, 7°.
- Pour *sauveur*, voir § 548, *b*.

Inversement, ***seconde*** au sens d'*égale*, dans *à nulle autre seconde* (§ 599, *b*, 2°) ne s'emploie qu'avec des noms féminins.

R6 550 REMARQUE

COLETTE avait appelé sa maison de Saint-Tropez *la Treille muscate*. — Chez LOTI, avec le même nom, *muscat* reste invariable : *Ce berceau de treilles* MUSCAT (*Prime jeunesse*, I).

H5 550 HISTORIQUE

Comp. : *Touchant la taille des vignes, particulierement la* MUSQUATE *sera taillée long* (O. DE SERRES, cit. Littré).

H6 550 HISTORIQUE

L'origine de cet adj. (attesté depuis le XVIe s.) est controversée.

R7 550 REMARQUE

Littré ajoutait : « Quelques-uns, à tort, disent *main bot*. » C'était le cas de P. LAR., non à l'art. *bot*, mais à l'art. *articulation* : *Diverses difformités congénitales, telles que la* MAIN-BOT, *le pied-bot*.

R8 550 REMARQUE

Dans une Rem., le *Trésor*, t. 8, p. 733, reproduit cette citation sans marquer de réserve : « Dans le vocabulaire grammatical, *féminin* doit toujours s'employer à la forme du masculin. [...] Une *forme féminine*, par exemple, ne désigne pas autre chose, en bon français, qu'une silhouette de femme. » Opinion subjective, arbitraire. *Forme féminine* est courant dans les dict. et les gramm. (BRUNOT, *Pensée*, p. 89 ; *Rob.* 2001 ; etc.) aussi bien que *terminaison féminine* (GIRAULT-DUVIVIER, pp. 40-41 ; *Ac.* [1694-]2000 ; etc.) ou que *rimes féminines* (cf. § 469, R5). Il n'y a pas plus d'ambiguïté que dans ce passage d'un roman : *Le capitaine et Francine aperçurent* [...] *quelques ombres projetées sur les eaux du lac par la lumière de la lune, et reconnurent des formes féminines* (BALZAC, *Chouans*, Pl., p. 914).

H7 550 HISTORIQUE

Dispos, empr. à l'ital. *disposto*, a eu un fém. *disposte*.

Section 2

Les marques du pluriel

551 Observation préliminaire sur la prononciation.

Seuls les adjectifs en *-al* ont un pluriel distinct du singulier pour l'oreille : *loyal* [lwajal], *loyaux* [lwajo].

Si l'on prend pour la forme du masculin *bel, nouvel, fol, mol, vieil* (§ 46, *e*), on a aussi des pluriels distincts : *bel* [bɛl], *beaux* [bo] ; etc.

Certains locuteurs prononcent [fat] pour le sing. *fat* et [fa] pour le plur. Cf. § 513, *a*, 1°.

Les autres adjectifs ne présentent pas de différence phonétique entre le singulier et le pluriel : *timide* et *timides*, *bon* et *bons* se prononcent [timid], [bɔ̃].

Toutefois, le pluriel se marque par un [z] quand il y a liaison : *De bons enfants* [bɔ̃ z ɑ̃fɑ̃].

552 Marques écrites.

a) **Règle générale.** On forme le pluriel en ajoutant *s* à la forme du singulier :

Un vin PUR, *des vins* PURS. — *Réfugiés* HINDOUS (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 212). — Cette règle s'applique notamment à tous les adjectifs féminins : *L'eau pure, les eaux pures.*

Cet *s* est muet. On entend [z] en liaison : *Les petits enfants* [pti z ɑ̃fɑ̃].

Foufou (ou, plus rarement, *fou-fou*) doit suivre la règle générale [il s'agit d'un redoublement, et non d'une coordination : cf. *fofolle*, § 547, *b*] : *foufous* (ou *fou-fous*), et non pas °*fous-fous* ni, à plus forte raison, °*fousfous* (comme dans R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 372).

b) Les adjectifs en ***-eau*** (*beau, nouveau, jumeau, manceau, tourangeau, morvandeau*), ainsi qu'***esquimau*** et ***hébreu*** prennent un *x* au pluriel. H

Les BEAUX *jours. Des frères* JUMEAUX. *Des mots* HÉBREUX. — *Attelages de chiens* ESQUIMAUX (BEDEL, *Jérôme 60 °lat. nord*, III). [Voir cependant § 558, *c*.]

Cet *x* est muet, mais on entend [z] en liaison : *De beaux enfants* [bo z ɑ̃fɑ̃].

Bleu et *feu* (rare au plur.) prennent *s* :

Des contes BLEUS. *Les* FEUS *rois de Suède et de Danemark* (*Ac.* 2000). — Hardiesse de poète : *Souvenirs* FEUX chez VERL., *Dédicaces*, LVII, avec une place anormale (§ 324, *a*). [Le ms., nous dit A. Kies, est peu net.]

c) Les adjectifs terminés par ***-s*** ou ***-x*** ne varient pas au pluriel :

Un mot BAS *et* HAINEUX. *Des mots* BAS *et* HAINEUX.

Au pluriel, il y a liaison dans la langue soignée : [bɑ z e ɛnø].

H 552 HISTORIQUE
Pour l'origine de *x*, voir § 91, H3.

553 Marques orales et écrites R1. Les adjectifs en *-al*.

a) Le plus grand nombre des adjectifs en *-al* [al] font leur pluriel en remplaçant *-al* par ***-aux*** [o] : H

Réflexes ANCESTRAUX (IONESCO, *Présent passé, passé présent*, p. 84). — *Signes* AUGURAUX (VAILLAND, *Drôle de jeu*, IV, 6). — *Les ors se muaient* [...] *en roux* AUTOMNAUX (A. SCHWARZ-BART, *Dernier des justes*, p. 299). — *Les celliers et les magasins sont* COLOSSAUX (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 34). — *Amis* ESTIVAUX (BOSCO, *Irénée*, p. 110). — *Êtres* FILIAUX (GIRAUDOUX, *Impromptu de Paris*, III). — *Des parents si* FRUGAUX (COLETTE, *Maison de Claud.*, XIII). — *Personnages* GÉNIAUX (APOLLIN., *Chron. d'art*, 30 sept. 1911). — *Cris* GUTTURAUX (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1562). — *Succès* INITIAUX (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 225). — *Bonshommes* JOVIAUX (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 220). — *Frémissements si neufs, si* MATINAUX (DURAS, *Vie tranquille*, F°, p. 52). — *Couloirs* MONACAUX (MALRAUX, *Espoir*, p. 33). — *Gestes* THÉÂTRAUX (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 408). — *Arcs* TRIOMPHAUX (HUGO, *Lég.*, LV, 5). — Etc.

b) *Bancal, fatal, foutral* (vulg., « extraordinaire »), *fractal, natal, naval* et *tombal* (rare au masc.) ont leur pluriel en ***-als*** :

Des mendiants BANCALS. — *Rocs* FATALS (VIGNY, *Dest.*, Maison du berger, I). — *Pâturages* NATALS (MAURIAC, *Dieu et Mammon*, p. 122). — *Combats* NAVALS (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 60). — *Ourlets* TOMBALS (LAFORGUE, *Complaintes*, Préludes autobiogr.). — *Les objets* FRACTALS : *forme, hasard et dimension* (titre d'un livre de B. MANDELBROT, 1975).

Cela s'applique logiquement aux composés : *Des combats aéronavals.* Cependant la langue médicale préfère, pour les composés de *natal*, le plur. en *-aux* : *Le taux des accidents* PÉRINATAUX (dans *Science et vie*, févr. 1971, cit. Gilbert). — *Les accidents* NÉO-NATAUX (dans la *Croix*, 5 sept. 1969, *ib.*). — *Examens* PRÉNATAUX (*Grand dict. enc. Lar.*). — Comp. *c*, 5°.

c) L'usage présente des hésitations pour certains adjectifs.

1° ***Banal***, comme terme de féodalité, fait au masculin pluriel *banaux* : *Fours, moulins* BANAUX. — Quand il signifie « sans originalité », il fait *banals* ou, un peu moins souvent, *banaux*.

R1 553 REMARQUE
Pour *maximum, minimum*, etc. voir § 549, *b*.

H 553 HISTORIQUE
Pour l'explication de *-aux*, voir § 517, H.
Des adj., qui ont aujourd'hui *-als* au plur., ont connu *-aux* : *Comme les lieux sont* FATAUX (AUBIGNÉ, t. II, p. 499). — *Les jeux* NATAUX *étaient des jeux que l'on célébrait tous les ans au jour natal des grands hommes* (*Trévoux*). — +*Combats* NAVAUX (SÉV., 7 sept. 1689 et 12 juillet 1690). [L'éditeur de la Pl. croit devoir imprimer *navaux* en italique.]
Selon un mouvement contraire, l'usage actuel donne à beaucoup d'adj. un plur. en *-aux*, que leur avaient refusé les grammairiens du XVIIIe et du XIXe s. Ceux-ci ou bien recommandaient *-als* ou bien présentaient le plur. masc. comme inusité.
En 1932-1935, l'*Ac.* négligait de mentionner le plur. de beaucoup d'adjectifs en *-al*, et elle déclarait inusités ou peu usités au masc. plur. *colossal, fatal, glacial* et *natal*, ce qui ne correspond pas à la réalité, comme l'ont montré les ex. ci-contre (que nous aurions pu multiplier). En 2000-2001, elle a changé d'avis pour *colossal*, mais, pour *glacial*, tout en donnant les deux plur., elle conclut : « On évite généralement d'employer *glacial* au masc. plur. » On observe en effet qu'avant la fin du XIXe s., le plur. masc. de *glacial* est pour ainsi dire absent dans la littérature, alors que le plur. fém. se trouve non rarement. Logiquement, le besoin devrait exister pour les deux genres.
Certains auteurs du XIXe s. encore écrivaient *-als* là où l'on met aujourd'hui *-aux* : par ex., *trivials* est chez BAUDEL. (dans Poe, *Œuvres en pr.*, Pl., p. 1017) et chez HUYSMANS (lettre publiée dans la *Revue des sciences humaines*, 1975, p. 591).

Ex. de *banals* : *Les lettres de compliments* BANALS *qu'il avait reçues* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VI, p. 54). — *Après des compliments* BANALS (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 74). — *Quelques mots* BANALS (IKOR, *Semeur de vent*, p. 148). — *Nous sommes habités par des monstres* BANALS (MALRAUX, *Lazare*, p. 129). — *En des termes* BANALS (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 158). A1

Ex. de *banaux* « sans originalité » : *Un des* BANAUX *accidents* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 218). — *Quelques mots* BANAUX (R. ROLLAND, *Journal*, dans les *Nouvelles litt.*, 6 déc. 1945). — *Nous sommes une mosaïque originale d'éléments* BANAUX (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 11). — *Les rapports entre chefs et subordonnés, dans cette unité, ne sont pas* BANAUX (LACOUTURE, *A. Malraux*, p. 300). A2

2° Pour *final*, Hanse ne donnait en 1949 que le pluriel *finals* ; depuis 1983, il laisse le choix entre *finals* et *finaux* ; ce dernier, en effet, se répand de plus en plus, notamment chez les grammairiens :

Les groupes FINAUX *ou devenus* FINAUX (*Dict. gén.*, t. I, p. 137). [*Finaux* est rare, lit-on à l'art. *final*.] — *Des* b, d, g FINAUX (M. GRAMMONT, *Traité prat. de prononc. fr.*, p. 86). — *Les résultats* FINAUX (Al. CARREL, *Homme, cet inconnu*, II, 5). — *Les biens* FINAUX (Raym. ARON, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, p. 123). — *En deux chapitres* FINAUX (J. RUEFF, *De l'aube au crépuscule*, p. 279). — *Industries productrices de biens intermédiaires ou de biens* FINAUX (J.-P. CHEVÈNEMENT, *Les socialistes, les commun. et les autres*, p. 323). A3

3° Pour *glacial* (voir aussi H), le *Robert* donne *glacials* et *glaciaux*. Le premier paraît plus fréquent. R2

De GLACIALS *coups de vent* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 20). — *De petits effluves* GLACIALS (BLOY, *Désespéré*, p. 187). — *Parmi les limbes* GLACIALS *et noirs* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 326). — *Ce regard et l'attitude de Mario étaient plus qu'indifférents* : GLACIALS (J. GENET, *Querelle de Brest*, p. 29).

Ex. de *glaciaux* : *Sarcasmes* GLACIAUX (F. VANDÉREM, *Gens de qualité*, p. 19). — *Déserts* GLACIAUX (PÉGUY, *Clio*, Pl., p. 103).

4° *Marial* « relatif à la Vierge Marie » (XXe s.) fait au pluriel *mariaux* (*Rob.* 1966) ; « on rencontre aussi *marials* » (*ib.* 1985-2001). *Marials* ou *mariaux* (*Ac.* 2001). Le premier semble prévaloir dans les milieux ecclésiastiques ; pourtant *mariaux* est loin d'être rare (c'est lui que le *Trésor* choisit comme entrée de l'art.).

Ex. de *marials* : *Formulaires* MARIALS (A. CHAVASSE, *Sacramentaire gélasien*, pp. 390 et 397). — *Textes* MARIALS (P. LAURENTIN, dans *Initiation théologique*, t. IV, p. 251). — *Vocables* MARIALS (S. SALAVILLE, dans *Maria*, t. I, p. 310). — *Poètes* MARIALS (P. LORSON, *ib.*, t. II, p. 89). — *Congrès* MARIALS (A. BOUCHER, *ib.*, t. III, p. 615). — *Sanctuaires* MARIALS (H. DU MANOIR, *ib.*, t. IV, p. 115). — *Cahiers marials* (revue publiée par les pères montfortains).

Ex. de *mariaux* : *Les hyperboles des cantiques* MARIAUX (J. BOLY, *Mélanges claudéliens*, p. 105). — *Miracles* MARIAUX *du manuscrit de Cangé* (O. JODOGNE, *Miracle de s. Nicolas et d'un Juif*, p. 11). — *Ce sont les thèmes* MARIAUX *qui furent à l'honneur* (dans la *Libre Belgique*, 12 sept. 1984, p. 5).

5° *Tonal* a son pluriel en *-als* pour les dict. R3 Ils ont moins de cohérence pour les composés :

Polytonaux est dans le *Grand dict. enc. Lar.*, qui accepte *atonals* et *atonaux*, *bitonals* et *bitonaux* ; pour la dernière paire, même choix dans le *Rob.* (qui ne connaît que *atonals* et *polytonals*). L'*Ac.* 2001 donne *atonals* et *bitonaux*. Les musicologues paraissent préférer *-aux* dans tous les cas : *Berg mêle dans son langage des épisodes* TONAUX, *des épisodes* ATONAUX (M. REVERDY, dans *Hist. de la musique occid.* sous la dir. de J. et B. Massin, p. 1028). A4

6° *Tribal* (XIXe s.) fait au pluriel *tribals* selon le *Grand dict. enc. Lar.* et *tribaux* selon le *Robert*. Le *Trésor* laisse le choix. Dans l'usage, *tribaux* l'emporte nettement.

Rapprochements aveugles, totalitaires, TRIBAUX (M. CLAVEL, *Ce que je crois*, p. 191). — *Les jeux* TRIBAUX (CAILLOIS, cit. *Robert*). — *Conflits* TRIBAUX *en Afrique* (CURTIS, dans l'*Express*, 25 nov. 1983). — *Avec des cris* TRIBAUX (M. MOREAU, *Incandescences*, p. 27).

A1 553 AUTRES EXEMPLES

VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 646 ; MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVII ; GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 155 ; JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 163 ; M. BRION, *De l'autre côté de la forêt*, p. 153 ; etc.

A2 553 AUTRES EXEMPLES

E. DE GONC., *Faustin*, XVI ; J. VENDRYES, dans *Lumière du Graal*, p. 75 ; THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 213 ; M. CRESSOT, *Le style et ses techniques*, p. 2 ; P.-A. LESORT, *Vie de Guill. Périer*, p. 119 ; ÉV. SULLEROT, *Droit de regard*, p. 72 ; etc.

A3 553 AUTRES EXEMPLES

De *finaux* : MAROUZEAU, *Lexique de la terminol. ling.*, s. v. *évanescent* ; Ch. BRUNEAU, *Manuel de phonét. prat.*, p. 45 ; GOUGENHEIM, *Système gramm. de la langue fr.*, p. 39 ; *Gramm. Lar. contemp.*, p. 28 ; GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 129 ; QUENEAU, *Voyage en Grèce*, p. 180 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 339 ; FOUCHÉ, *Traité de prononc. fr.*, p. 416 ; A. SAUVY, cit. *Petit Robert* ; etc. De *finals* : BOURCIEZ, *Précis de phonét. fr.*, § 200 ; LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 242 ; FOUCHÉ, *op. cit.*, p. 158 ; MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 239.

R2 553 REMARQUE

Le *Trésor* se fonde sur Grevisse 1969 pour recommander *glaciaux*.

R3 553 REMARQUE

« *Tonaux* semble impossible. » (*Rob.* 2001.)

A4 553 AUTRES EXEMPLES

De *tonaux* : M. VIGNAL, *ib.*, p. 1019 ; S. GUT, dans *Science de la musique* sous la dir. de M. Honegger, s. v. *tonalité* ; D. JAMEUX, *Richard Strauss*, p. 131 ; B. DUTEURTRE, *Requiem pour une avant-garde*, p. 26 ; etc. [Ex. commun. par Th. Levaux.]

7° Il y a encore de l'hésitation pour d'autres adjectifs, mais *-aux* semble prévaloir en général, ce qui est à encourager.

Hésitations dans les dict. : *australs* ou *austraux* (*Ac.* 2001), *australs* (*Rob.* 2001) ; — *causaux* (*Trésor*), masc. plur. inusité (*Petit Rob.* 1988, *Ac.* 2001), *causals* ou *causaux* (*Petit Rob.* 1993) ; — *chorals* ou, rare, *choraux* (*Rob.* 2001), *choraux* (*Ac.* 1988), *chorals*, *-aux* (rare) (*Ac.* 2001) ; — *facials* ou *faciaux* (*Rob.* 2001), *faciaux* (*Trésor*) ; — *idéals* ou *idéaux* (*Grand dict. enc. Lar.*), *idéals* (*Dict. contemp.*) ; — *nasaux* (*Rob.* 1985, etc.), qui est inusité pour le *Dict. contemp.* ; — *pascals* ou *pascaux* (*Grand Lar. enc.*), *pascaux* (*Petit Rob.* 1988), *pascals* (*Dict. contemp.*).

Ex. : *Apprendre les langages* AUSTRAUX (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 65). — *Les enchaînements* CAUSAUX *sont multiples* (A. GROSSER, dans le *Monde*, 29 janv. 1983, p. 2). — *En fonction des processus* CAUSALS (J. BURGOS, *Pour une poétique de l'imaginaire*, p. 95). A5 — *Des muscles* FACIAUX (LARBAUD, *Fermina Márquez*, XVII). — *Deux types* IDÉAUX (Raym. ARON, *Sociol. allem. contemp.*, 4ᵉ éd., p. 132). — *Le format et le caractère sont* IDÉALS *pour toi* (CLAUDEL, lettre citée dans P. Champion, *Marcel Schwob et son temps*, p. 266). A6 — *L'i et l'u* NASALS (P. FOUCHÉ, dans *Où en sont les études de fr.*, p. 37). [Autre ex. : A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 143.] — *Écoulements* [...] NASAUX (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 1816). — *Agneaux* PASCALS (BARRÈS, *Voy. de Sparte*, p. 38). — *Cierges* PASCALS (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 60). — *En ces temps* PASCALS (J.-M. LE PEN, cité dans le *Monde*, 27 avril 1984).

A5 553 AUTRES EXEMPLES

De °*causaux* : AMADOU, dans le *Trésor*.

De *causals* : H. THOMAS, trad. de : Jünger, *Mur du temps*, Id., p. 152 ; G. THINÈS, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1994, p. 313.

A6 553 AUTRES EXEMPLES

D'*idéaux* : TAINE, *Voy. en It.*, t. I, p. 187 ; PÉGUY, *Ève*, p. 210 ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 873 ; CHÂTEAUBRIANT, *Les pas ont chanté*, p. 95 ; etc.

D'*idéals* : VILL. DE L'ISLE-A., *Ève future*, I, 8.

d) Cas particuliers.

1° *Pénitentiaux* (*Psaumes pénitentiaux*), *préjudiciaux* (*Frais préjudiciaux*) et *sapientiaux* (*Livres sapientiaux*) correspondent aux anciennes formes du singulier *pénitential*, *préjudicial*, *sapiential*, variantes de *pénitentiel*, *préjudiciel*, *sapientiel* [lat. *poenitentialis*, *praejudicialis*, *sapientialis*]. — Au fém. : *Œuvres pénitentielles* (*Ac.* 1935) ; *questions préjudicielles*. — L'*Ac.* ne signale pas le sing. *pénitentiel* ; il est rare : *Je ne sais quelle amertume* PÉNITENTIELLE (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 125). — *Sapientiaux* n'a pas de sing. usité.

2° *Les autres me sont* ÉGAL (NIMIER) : § 249, *e*.

554 Adjectifs usités seulement au singulier ou au pluriel.

a) Au singulier.

Mal « mauvais » ne s'emploie que dans des locutions figées.

Au masc. en opposition avec *bon* : *bon an mal an*, *bon gré mal gré* (§ 1149, R9), qui servent de loc. adverbiales. — Au fém. dans des expr. rarement attestées en fr. moderne (sauf parfois dans des usages régionaux et de couleur archaïque H) : MALE *rage*. *La* MALE *peste vous étouffe*. *Mourir de* MALE *mort*, de mort violente (*Ac.* 2000). La moins rare semble être *male rage* : voir le *Trésor* ; en outre : *L'installation des minoteries l'avait rendu comme fou.* [...] *de* MALE *rage, le vieux s'enferma dans son moulin et vécut tout seul comme une bête farouche* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Secret de maître Cornille). R

Attestations modernes qui sont, non des survivances, mais des résurrections occasionnelles : *Le tout est de savoir si un homme qui meurt de* MALE-AMOUR *ou de* MALE-AMBITION *souffre autant que l'homme qui meurt de faim* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XVII). [Rem. les traits d'union.] — *Il suffit que la* MALE *fortune regarde ailleurs,* [...] *et l'on gagne* (A. SUARÈS, cit. *Rob.*). [Expr. courante au XVIᵉ s.] — *Jeanne la Boiteuse était détestée des serviteurs* [...] *qui l'appelaient entre eux « la* MALE *reine »* (DRUON, *Rois maudits* [hist. romancée des Valois], cit. *Trésor*). — *Il se fait de nos jours de folles chanteries. /* [...] *celui-là rime sa* MALE HUMEUR (ARAGON, *Yeux d'Elsa*, p. 90) [Pour les besoins métriques ?].

N. B. L'adverbe *mal* s'emploie adjectivement comme son antonyme *bien* : *Il serait* MAL *d'accuser un innocent à tort* (*Ac.* 2000). — *Ce film n'est pas* MAL *du tout. Cette jeune fille n'est pas* MAL (*ib.*). — *Elle dit qu'elle n'a rien fait de* MAL.

H 554 HISTORIQUE

Mal a été courant comme adj. jusqu'au XVIᵉ s. Il a été agglutiné dans des mots conservés : *malheur*, *malfaçon*, *malchance* (cf. § 181, H). [*Malbouffe* (créé en 1979, cf. *Rob.*) a-t-il été fait d'après ces mots ? Ils sont peu nombreux et leur origine souvent peu sensible. Ce serait plutôt un dérivé régressif (§ 174, *a*) sur *mal bouffer*.]

R 554 REMARQUE

L'éd. Nelson imprime *mâle rage*, par méconnaissance de l'homonyme.

b) Au pluriel.

1° Adjectifs employés seulement dans certaines locutions (cf. § 550, *b*) : *dépouilles opimes*, *humeurs peccantes*, *notes tironiennes*, — outre *fourches caudines* (emploi figuré d'un nom de lieu).

2° Les adjectifs ***consécutif*** et ***successif*** ne devraient être employés qu'au pluriel, étant donné leur sens, « qui se suivent » :

Prendre un médicament pendant trois jours CONSÉCUTIFS (*Dict. contemp.*). — *Elle est faite d'amours* SUCCESSIVES, *chacune exclusive en son temps* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 64).

Le singulier est pourtant loin d'être rare (et Hanse l'admet pour *consécutif*), surtout avec un ordinal : *S'il* [= le fractionnement d'Albertine] *tenait à la forme* SUCCESSIVE *des heures où elle m'était apparue* (PROUST, *op. cit.*, p. 529). — *En gagnant pour la seconde fois* CONSÉCUTIVE *le Critérium du Dauphiné libéré* (J. AUGENDRE, dans le *Monde*, 2 juin 1976).

Section 3

Les adjectifs invariables

BIBLIOGRAPHIE

M. DAVAU, *Adjectifs invariables*, dans le *Fr. mod.*, juillet et oct. 1949 ; janv. 1950. — L.O. GRUNDT, *Études sur l'adjectif invarié en français*, Bergen, Universitets Forlaget, 1972.

555 **Adjectifs de couleur.**

N. B. Les adjectifs de couleur dont il n'est pas question dans ce § 555 varient, naturellement, comme des adjectifs ordinaires : *Une robe* VERTE. *Des yeux* VERTS.

Une exception apparente (et d'ailleurs fâcheuse) est ***carte vermeil***, carte de réduction accordée aux personnes âgées par la Société nationale des chemins de fer français [par référence à *la médaille* EN VERMEIL que la société octroie pour de longues années de travail].

Vairons se dit ordinairement des yeux et au pluriel. GAUTIER l'emploie au plur., puis au sing., à propos du même personnage : *Deux petits yeux* VAIRONS *recouverts de sourcils très épais* (*Capit. Fracasse*, II). *L'œil* VAIRON *du Pédant brillait plus que de coutume* (VIII). Le mot a deux sens : au sing., « dont l'iris est cerclé de blanc » ; au plur., « dont les iris sont de couleurs différentes ». Il n'est pas toujours facile de savoir dans quel sens les auteurs modernes emploient le mot. Chez Gautier, malgré la différence de nombre, ce doit être le second sens. — L'adj. est au fém. sing. dans cet ex. : *Cette prunelle agrandie et cette vitre* VAIRONE [comp. § 544, *b*, 1°] (DRUON, *Grandes familles*, p. 110) ; il s'agit de lunettes dont un des verres est *une lentille grossissante* et l'autre *un verre plat et dépoli pour cacher une récente opération de la cataracte* ; cette application est exceptionnelle comme le fém.

Pers (littér.) s'applique souvent aux yeux, mais parfois à d'autres réalités, et le fém. *perse* est attesté : *Quatre amours de robes* [...]. *Il y en avait une* PERSE *et une puce* (MUSSET, *Caprice*, III). — *Une chambre tendue d'étoffe* PERSE (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, I). — *La mer* [...] / *Céruléenne ou rose ou violette ou* PERSE (HEREDIA, cit. *Rob.*). — *Un chaperon de couleur* PERSE (*Ac.* 1935).

Kaki : voir § 558, *b*.

REMARQUE

De là des emplois métonymiques incompréhensibles hors de France comme *Vacances* VERMEIL (dans le *Point*, 1976, cit. *Trésor*), *Génération* VERMEIL (dans le *Monde*, sélection hebdom., 18 janv. 1996, p. 1), et même, avec nominalisation et ellipse, *Samedi* VERMEILS (dans le *Monde*, 1973, cit. *Trésor*), « pour les retraités ».

HISTORIQUE

Vairon s'est employé d'abord comme nom d'animaux présentant des couleurs diverses, poisson (encore aujourd'hui) et cheval.

a) Syntagmes adjectivaux.

1° Les groupes adjectif + adjectif subordonné, adjectif subordonné + adjectif, adjectif (+ *de*) + nom sont invariables.

Des étoffes ROUGE FONCÉ (*Ac.* 1935, s. v. *rouge*). — *Une jument* BAI CLAIR. *Des chevaux* BAI CHÂTAIN (*Ac.* 2001). — *Le pavement est de carreaux* VERT JAUNE (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 211). — *Une redingote* GROS BLEU (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 253). — *Une de ces charmantes petites voitures basses appelées* escargots, *doublée de soie* GRIS DE LIN (BALZAC, *Urs. Mirouët*, XXI). — *Elle choisissait* [...] *une soie tendre*, BLEU CIEL *ou* VERT POMME (ZOLA, *Ventre de P.*, IV). — *Yeux* VERT D'EAU (COLETTE et WILLY, *Claud. en ménage*, Pl., p. 491).

REMARQUE

On explique généralement cette invariabilité par une ellipse : *rouge foncé* = *d'un rouge foncé*. — Sur le problème du trait d'union, voir § 110, *c*. — *Mordoré* [agglutination de *more* « brun » et de *doré*] varie comme un adj. ordinaire.

2° Quand le syntagme est constitué d'un adjectif + *et* + un adjectif (ou nom employé adjectivement), on peut considérer qu'il s'agit, soit d'une seule indication, et on laisse les mots invariables, usage à préférer pour plus d'un grammairien, notamment Hanse — soit de deux indications distinctes, que l'on rapporte indépendamment au nom, et les adjectifs varient, surtout pour le genre, quand le féminin est audible.

Les adj. sont invar. : *Les gros bouquins* ROUGE ET OR (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 649). — *Ces grandes nappes somptueuses*, POURPRE ET OR (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 52). — *Vieilles faïences* BLEU, VERT ET OR BRUN (BARRÈS, *Greco*, p. 101). — *Des étoffes de Perse* NOIR ET OR (MAURIAC, *Robe prétexte*, XXX). — *Elle tapissait pour lui des fauteuils* ROUGE ET NOIR (THÉRIVE, *Revanche*, III). — *Les constructions* NOIR ET OR (SAINT EXUPÉRY, *Sens à la vie*, p. 36). — *Ces grands papillons* BLEU ET NOIR *qu'on met sous verre* (GREEN, *Années faciles*, 29 nov. 1932). — *La voiturette d'un marchand de glaces*, JAUNE ET VERT (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 249).

Les adj. varient : *La statue neuve, toute* BLANCHE *et or* (RENAN, *Souv. d'enf. et de jeun.*, I, 1). — *L'atmosphère* BLEUE *et or* (BARRÈS, *Homme libre*, p. 174). — *Une large bordure rouge et* NOIRE (GIDE, *Faux-monn.*, p. 482). — *Les petits rideaux* ROUGES *et* BLANCS (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 86). — *Une écharpe rouge et* BLANCHE (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 221). — *Jeunes Anglais portant la « Military Cross »*, VIOLETTE *et* BLANCHE (MAUROIS, *Terre promise*, p. 127). — *Leurs* [= des vaches] *robes tachetées, noires*, NOIRES *et* BLANCHES (RAMUZ, *Grande peur dans la montagne*, p. 50). — *Les vaches* BLANCHES *et* NOIRES *qui paissaient çà et là* (GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 29). [*Vaches pie* un peu plus loin.] — *Des mouettes* NOIRES *et* BLANCHES *tournoyaient* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 15).

Si chacun des objets est monochrome, les adjectifs varient, naturellement : *Le petit escalier de marbre à carreaux* NOIRS *et* BLANCS (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, III). — *On les* [= des jockeys] *voyait filer comme des taches* ROUGES, JAUNES, BLANCHES *et* BLEUES (FLAUB., *Éduc.*, II, 4).

b) Noms (ou syntagmes nominaux) employés adjectivement. R1

R1 555 REMARQUE
Pour d'autres noms (ou syntagmes nominaux) employés adjectivement, voir § 559, *c*.

1° Selon la règle, appuyée sur l'usage quasi général pour la variation en genre, ces adjectifs sont invariables.

Des oriflammes de soie cramoisie, pourpre, CERISE, *rose*, GRENAT, VERMILLON, CARMIN (MALRAUX, *Conquérants*, p. 218). — *Ses reflets pourpres*, CARMIN, CERISE, GARANCE, GIROFLÉE (A. STIL, *Ami dans le miroir*, L. P., p. 153). — *Robes jaunes*, CORAIL, PONCEAU (MAUROIS, *Bernard Quesnay*, XX). — *Des quenouilles de fleurs* AMARANTE (FLAUB., *Éduc.*, II, 5). — *Cheveux* AURORE (MÉRIMÉE, cit. *Trésor*). — *La France ne produira jamais rien avec ses colonies jaunes, noires*, BISTRE (VOLKOFF, *Humeurs de la mer*, Intersection, p. 393). — *Les maillots* CHAIR (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 25). — *Cheveux* FILASSE (Y. QUEFFELEC, *Noces barbares*, F°, p. 63) — *Quatre chevaux* ISABELLE (BOSCO, *Barboche*, p. 41). — *Tentures* MAGENTA H2 (GREEN, *Journal 1928-1958*, p. 395). — *Vous n'auriez pas un lacet de soulier* [...]. *Des jaunes qu'il me faut. Des* MARRON *si vous préférez* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, VII). — *Des yeux* NOISETTE (R. GRENIER, *Maison place des Fêtes*, p. 51). — *Maisons bleues et* OCRE H3 (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 593). — *Longs filets* ORANGE (VIAN, *Écume des jours*, I). — *Un paréo aux dessins* PASTEL (MODIANO, *Voy. de noces*, p. 58). — *Chevaux* PIE [1] (TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 498). — *Des vestes* VENTRE DE BICHE. *Des favoris* POIVRE ET SEL. — *De fins souliers* COULEUR D'ORANGE MÛRE (DUHAMEL, *Souv. de la vie du paradis*, p. 12). R4

H2 555 HISTORIQUE
Du nom d'un colorant (appelé aussi *fuchsine*), découvert en 1860, désigné ainsi en souvenir de la bataille de Magenta (1859).

H3 555 HISTORIQUE
Jusqu'au XIXe s., *ocre* n'a été qu'un nom en fr., comme son étymon, le lat. *ochra*, alors que le grec ὤχρα est la nominalisation au fém. de l'adj. ωχρός « jaune ».

R4 555 REMARQUE
Roses thé pourrait être placé ici, mais la graphie ordinaire, *roses-thé*, montre que l'on n'analyse pas *thé* comme épithète. Cf. § 528, *a*.

Grège est étymologiquement un adjectif, mais, comme adj. de couleur, il signifie « de la couleur de la soie grège [it. *seta greggia*] », et il est normal de le laisser invariable : *Des pains noirs, blancs, blonds*, GRÈGE (L. DE VILMORIN, dans *Marie-Claire*, janv.-févr. 1956, p. 34). — *Les mailles* GRÈGE *des rideaux* (M. JOBERT, *Vie d'Hella Schuster*, p. 148).

---

1. En termes de zootechnie, ***pie*** ne se dit pas seulement d'animaux dont le pelage est noir et blanc, comme le plumage de la pie, mais aussi d'animaux dont le pelage est blanc et rouge, etc. Cela est explicité par des désignations comme *pie noir, pie rouge*, etc. (parfois réservées pour le cas où le blanc domine ; s'il ne domine pas, on dit alors *rouge pie*, etc.). *Sous-race* PIE NOIR (*Lar. XXe s.*, s. v. *hollandais*). — *Races* PIE ROUGE (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 5312). — *Animaux* PIE-ROUGE [*sic*] (P. DECHAMBRE, *Traité de zootechnie*, t. III, p. 145). — *La robe est* NOIRE-PIE [*sic*] (P. DIFFLOTH, *Zootechnie*, Races bovines, p. 22).

EXCEPTIONS. *Écarlate, mauve, pourpre* et *rose*, devenus de vrais adjectifs, varient : *Des rubans* ÉCARLATES.

La liste d'exceptions diverge selon les grammaires. Ainsi, *pourpre*, qui varie depuis longtemps (voir Bescherelle, *Gramm. nat.*, § cxxvii), est encore invariable pour Martinon, p. 87. Ex. isolé : °*Bleus, jaunes*, POURPRE (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 117). R5

Cette règle suppose que l'on ait toujours à l'esprit la valeur première des désignations de couleur. On comprend qu'il y ait des hésitations dans l'usage. Mais elles portent surtout sur le nombre (et concernent spécialement les mots terminés par *-e*, comme les exceptions indiquées ci-dessus) : °*Des chaussures marronnes* ou °*Des robes grenates* ne se disent pas. R6

Ex. non conformes à la règle (souvent négligences typographiques ?) : *Tuniques* JONQUILLES, *violettes*, AMARANTES, ORANGES (J. et J. THARAUD, *Rabat*, p. 136). — *Lagunes* ÉMERAUDES (CAMUS, *Été*, p. 184 [et *Pl.*, p. 885]). — *Yeux* MARRONS (MAURIAC, *Chemins de la mer*, III ; GREEN, *Journal*, 8 juillet 1933 ; YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 122). — *Murs bleus*, OCRES *et violets* (CAMUS, *Peste*, p. 99 [et Pl., p. 1285]). — *Les maisons étaient* OCRES, *jaunes ou carrément rouges* (DÉON, *Je vous écris d'Italie*, p. 49, commun. J. Laboriat). — *Robes rouges, vertes ou* ORANGES (LOTI, *Aziyadé*, p. 23). — *Un portrait tout en nuances* PASTELS (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 121). — *Chevaux* PIES (HUGO, *Homme qui rit*, I, 2ᵉ chap. prélim., 2 ; CESBRON, *Les saints vont en enfer*, p. 297 ; BUTOR, *Emploi du temps*, p. 148).

2° On observe parfois le phénomène inverse. De vrais adjectifs sont laissés invariables, peut-être parce qu'on croit qu'ils proviennent de noms.

- Quelques auteurs laissent abusivement ***beige*** invariable : *Les petits lézards* BEIGE (MALRAUX, *Conquérants*, p. 51). — *Des colonnes de vapeurs* BEIGE (P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 61). — *Cheveux* BEIGE (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 20 ; M. MOREAU, *Incandescences*, p. 169). H4
- ***Incarnat*** [de l'adj. ital. *incarnato*, couleur de chair] est présenté comme invariable par le *Dict. contemp.*, avec cet ex. : *Des tentures* INCARNAT. Les autres dict. le font varier, et c'est d'ailleurs l'usage dans la langue écrite : *Écailles* INCARNATES (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 61). — *Trèfles* INCARNATS (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 411). — *Ongles* INCARNATS (DUHAMEL, *Livre de l'amertume*, p. 235). A1
- ***Nacarat*** [quoique venant de l'adj. esp. *nacarado* « nacré »] est invariable pour les dict. et dans l'usage : *Soierie* NACARAT (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1024). — *Rubans* NACARAT (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 137). — *Prunes noires ou* NACARAT (VIALAR, cit. *Trésor*).
- ***Zinzolin*** [emprunté de l'ital. *zuzullino*, de la couleur du sésame] est invariable pour le *Petit Robert*, qui contredit le *Grand Robert* et les autres dict., ainsi que l'usage le plus fréquent : *Reflets* ZINZOLINS (LOUŸS, *Aphrodite*, II, 2). — *Caractères* [...] *turquoise, grenat*, ZINZOLINS (R. KANTERS, dans le *Figaro litt.*, 14 oct. 1965). — *Les jeux* ZINZOLINS *et orangés du couchant* (MORAND, cit. *Grand Lar. langue*). — *Yeux* ZINZOLINS (A. BRETON, *Clair de terre*, suivi de *L'air de l'eau*, coll. Poésie, p. 170). — *Faille jaune et* ZINZOLINE (M. THIRY, *Toi qui pâlis au nom de Vancouver*, 1975, p. 72). H5
  Ex. invar. : *Soie* ZINZOLIN (C. LEMONNIER, *Vent dans les moulins*, XVIII). — *Lions* ZINZOLIN (COLETTE, *Étoile Vesper*, dans *Romans - récits - souvenirs*, t. III, p. 659). — *Roses grenat*, ZINZOLIN (CENDRARS, cit. *Rob.*).

3° ***Châtain*** H6 a un statut un peu particulier et d'ailleurs instable. Employé avec un nom ou un pronom masc., il varie presque toujours en nombre R7. Avec un nom ou un pronom fém., il peut, soit garder sa forme (et dans ce cas les auteurs lui refusent ordinairement aussi la marque du pluriel), soit prendre la forme fém. *châtaine*, qui est moins rare que ne le dit l'*Ac.* 2001, mais qui n'est pas généralisée, même dans l'usage familier. R8

Cheveux CHÂTAINS (VIGNY, *Stello*, XXXIV). — *Yeux* CHÂTAINS (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 30). — *Une Minerve* CHÂTAIN (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 101). — *Tignasse* CHÂTAIN (Chr. DE RIVOYRE, *Belle Alliance*, p. 37). — *Boucles* CHÂTAIN (MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*,

R5 555 REMARQUE

Fauve n'est pas une exception : c'est le nom qui est tiré de l'adj., et non l'inverse. – Si l'on suit Girodet (*Dict. du bon fr.*), ***violine*** en serait une. Pourtant la forme de l'adj. ne peut s'expliquer que par le nom, qui est nettement antérieur et que Littré définit « produit pourpre foncé résultant de l'action de l'acide sulfurique sur l'aniline ». Première attestation de l'adj. : *La dame avait une robe / En ottoman* VIOLINE (APOLLIN., *Alc.*, p. 148).

R6 555 REMARQUE

Ex. tout à fait exceptionnels : °*La giroflée* MARRONNE *aime le vent de mer* (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 128). – °*Des oies* VERMILLONNES (GIRAUDOUX, *Suzanne et le Pacifique*, p. 91).

Dans le sens « fugitif (à propos des anciens esclaves) », *marron*, qui est un autre mot, a un fém. *marronne* : *Une négresse* MARRONNE. – Dans l'emploi fig. « qui exerce sans titre, illégalement », ce fém. est prévu par certains grammairiens : *Une courtière* MARRONNE (Dupré), mais il n'est vraiment pas courant.

H4 555 HISTORIQUE

Beige, attesté en fr. d'abord comme adjectif de couleur, est d'origine discutée : peut-être est-il emprunté à l'ital. *bambagia* « coton » avec aphérèse.

A1 555 AUTRES EXEMPLES

D'*incarnate, incarnates* : GAUTIER, *Avatar*, III ; HUGO, *Lég.*, XX, 1 ; GOBINEAU, *Nouvelles asiat.*, p. 88 ; BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...*, Biblioth. Plon, t. I, p. 213 ; JAMMES, *Rosaire au soleil*, p. 122 ; L. WEISS, *Tempête sur l'Occident*, 1976, p. 110 ; DÉON, *Taxi mauve*, p. 271.

[Voir déjà RAB., O. DE SERRES, MALHERBE, dans Littré ; PERRAULT, *Contes*, Belle au bois dormant.]

H5 555 HISTORIQUE

Lumière ZINZOLINE (SCARRON, cit. Littré).

H6 555 HISTORIQUE

Châtain est tiré de *châtaigne* comme *bénin* de *bénigne* (§ 545, H5). En anc. fr., l'adjectif avait un masc. *chastain* et un fém. *chastaigne*, qui est encore dans la chanson de Malbrough : *Les uns avec leurs femmes, / [...] / Des blondes et des brunes / Et des* CHÂTAIGN'S *aussi*. La disparition de celui-ci a créé un vide, qui n'est pas encore vraiment comblé. Mais *châtaigne* comme adj. invariable est resté possible, surtout pour autre chose que la chevelure : *Velours* CHÂTAIGNE (COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 94) ; *Yeux* CHÂTAIGNE (A. ARNOUX, cit. *Trésor*), etc.

R7 555 REMARQUE

Ex. exceptionnels de °*cheveux* CHÂTAIN : GREEN, *Autre*, p. 370 ; BOISDEFFRE, dans le *Figaro litt.*, 24 août 1970.

R8 555 REMARQUE

Le fém. *châtine* (comp. § 495, *b*, 3°), signalé pour le Québec par Wartburg (t. II, p. 465), y paraît sorti de l'usage : cf. *Revue de ling. romane*, juillet-déc. 1994, p. 556.

A2 555 AUTRES EXEMPLES
De *châtains* masc. plur. : MUSSET, *Nouvelles*, Fils du Titien, IV ; FLAUB., *Mme Bov.*, II, 3 ; MAUPASS., *Pierre et Jean*, I ; VALÉRY, *Pièces sur l'art*. Pl., p. 1332 ; B. CLAVEL, *Voy. du père*, I ; etc. — De *châtain* fém. sing. : E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XI ; LACRETELLE, *Retour de Silbermann*, I ; A. BRETON, *Nadja*, p. 48 ; MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 16 ; TROYAT, *Grandeur nature*, Nouv. bibl. Plon, p. 59 ; PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 53 ; GREEN, *Ce qui reste de jour*, 28 janv. 1969 ; G.-E. CLANCIER, *Éternité plus un jour*, p. 636 ; LANOUX, *Quand la mer se retire*, p. 249 ; J.-P. CHABROL, *Gueuse*, p. 45. — De *châtain* fém. plur. : WILLY et COLETTE, *Claud. en ménage*, p. 71 ; P. BENOIT, *Dame de l'Ouest*, p. 10 ; BILLY, *Pauline*, p. 10 ; LACRETELLE, *Quand le destin nous mène*, p. 13. — De *châtaine(s)* fém. : GAUTIER, *Cap. Fracasse*, V ; ZOLA, *Page d'amour*, I, 1 ; E. ROSTAND, *Princesse loint.*, I, 4 ; CLAUDEL, *Échange*, p. 184 ; GIDE, *Caves du Vat.*, IV, 3 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 920 ; LARBAUD, *Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 230 ; GIRAUDOUX, *Cinq tentations de La Fontaine*, p. 74 ; ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 10 ; H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XXVIII ; etc.

R1 556 REMARQUE
Sur les majuscules et les traits d'union, voir §§ 100, *b* ; 109, *b*, 4°.

R2 556 REMARQUE
Formation plaisante : *La* BEAU-*fraternité a de ces éclipses* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 54). [À propos de quelqu'un qui feint d'ignorer son beau-frère.]

R3 556 REMARQUE
Quoique ***franc-tireur*** ne soit pas formé de cette façon et que son plur. soit toujours *francs-tireurs* (§ 529), quand on croit avoir besoin d'un fém. (cf. § 487, *b*, 7°), c'est *franc-tireuse* qu'on emploie : *Trois [maîtresses] et demie, sans parler des* FRANC-TIREUSES ! (MONTHERL., *Celles qu'on prend dans ses bras*, I, 2.) — *Une petite maison d'édition* FRANC-TIREUSE (cit. *Rob.*).

p. 107). — *Chevelure* CHÂTAINE (BALZAC, *Curé de vill.*, p. 183). — *Tresses* CHÂTAINES (HUGO, *Misér.*, II, III, 8). — *Aisselle* CHÂTAINE (COLETTE, *op. cit.*, p. 62). — *Moustache* CHÂTAINE (DRUON, *Bonheur des uns...*, p. 314). A2

556 Épithètes par transfert.

a) L'épithète d'un nom passe parfois à un nom de la même famille (épithète par transfert : § 323, *b*, 2°). R1 Le genre de cette épithète dans sa nouvelle application est presque toujours indépendant du genre qu'elle avait dans la formule primitive.

Un petit enfant → *la petite enfance* : cf. § 168, *a*, 2°, N. B. (où nous citons aussi cette formation individuelle : *bon enfant* → *bonne enfance*).

La NUE *propriété* → *un* NU-*propriétaire* ; *la* FRANCHE-*Comté* → *un* FRANC-*Comtois* (on dit aussi *un Comtois*) ; *la* PETITE *bourgeoisie* → *un* PETIT-*bourgeois* ; *la* FAUSSE *monnaie* → *un* FAUX-*monnayeur* ; *la* BASSE *Bretagne* → *un* BAS-*Breton* ; *la Russie* BLANCHE → *un Russe* BLANC (on a dit aussi *un Blanc-Russe* et *un Blanc-Russien*) ; *La Suisse* ROMANDE → *un Suisse* ROMAND ; etc. — De même, dans les locutions adjectivales : *Le bas pays franc-comtois ; le littoral bas-breton*, etc.

* Le genre primitif subsiste dans des cas où, sinon, on interprèterait de travers : *Un basse-courier. Un basse-lissier, un haute-lissier* (que le Conseil supérieur de la langue fr. [§§ 90, *e* et 109, N. B.] propose d'écrire *bassecourier, basselissier, hautelissier*, comme d'ailleurs *bassecour, basselisse, hautelisse*). R2

b) Dans leur nouvel emploi, les épithètes par transfert varient-elles selon le sexe et le nombre des êtres désignés, selon le genre et le nombre des noms auxquels elles sont jointes ?

1° Lorsque ces épithètes viennent en second lieu dans le nouveau syntagme, elles sont ordinairement traitées comme variables :

Les revues suisses-ALLEMANDES (G. MARCEL, *Rome n'est plus dans Rome*, p. 16). — *Une Russe* BLANCHE. — *Les Russes* BLANCS (*Lar. XXe s.*, s. v. *Russie*). — Emploi occasionnel : *Femmes flamandes*-FRANÇAISES [= de la Flandre française] (VAN GENNEP, *Folklore de la Flandre et du Hainaut fr.*, t. I, p. 49). — Voir d'autres ex. au § 168, *a*, 2°, N. B.

2° Lorsqu'elles précèdent, elles sont souvent traitées comme invariables :

La cour GRAND-*ducale, Les cours* GRAND-*ducales, Les officiers* GRAND-*ducaux* (Littré). — *Les grandes écoles de peinture* EXTRÊME-*orientales* (MALRAUX, *Voix du silence*, p. 40). — *La Reine et le Prince Albert, tous deux* LIBRE-*échangistes* (MAUROIS, *Hist. d'Anglet.*, p. 641). — *Officiers* LONG-*courriers* (VERCEL, *Ceux de la « Galatée »*, p. 21). — *Des* LONG-*courriers* (*Rob.*). — *Productions* GRAND-*industrielles* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. IV, p. 940). — *Les intégristes* PROCHE-*orientaux* (J.-Cl. POMONTI, dans le *Monde*, 12 avril 1989).

Mais on dit *Église* VIEILLE-*catholique, Mission* VIEILLE-*catholique de France* (cf. *Grand dict. enc. Lar.*).

Il y a de l'hésitation pour plus d'un cas, surtout en nombre (ce qui est presque toujours purement graphique) et surtout dans des emplois nominaux.

Notre législation le permettait alors aux GRANDS *Ducaux* (J. HERBILLON, dans la *Revue belge de philol. et d'hist.*, 1970, p. 283). — *Les* LONGS *courriers* (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 178 ; J. GANDOIS, *Mission acier*, p. 111). [Voir aussi *Trésor*.]

Pour Nyrop (t. V, § 76), il faut écrire *les* NU-*propriétaires*. Littré prônait *les* NUS *propriétaires, une* NUE *propriétaire*. Le *Robert* fait de même (avec trait d'union facultatif). L'*Ac.* 2004 écrit *nus-propriétaires* (et ne prévoit pas l'emploi au fém.).

GIRAUDOUX a employé plaisamment *fausse monnayeuse* : *Elle s'était déjà fait cette face prête aux hontes des kleptomanes et des* FAUSSES *monnayeuses* (*Combat avec l'ange*, IX).

Dans ***franc-comtois*** R3, *franc* ne varie jamais en genre ; il admet la flexion en nombre au masc., mais non au fém., certains auteurs la refusant aussi au masc. (ce qui est plus conséquent) : *Cette demoiselle, grande* FRANC-*Comtoise, fort bien faite* (STENDHAL, *Rouge*, I, 24). — *Les paysans* FRANCS-*comtois* (*ib.*, I, 5). —

Populations FRANC-*comtoises* (L. FEBVRE, *Hist. de la Franche-Comté*, p. 303). — *Cantons* [...] FRANC-*comtois* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 30). A1

On fera pour **blanc-russe** les mêmes observations que pour *franc-comtois* : *La littérature* BLANC-*russe* (*Lar. XX*e *s.*, s. v. *Russie blanche*). — BLANCS-*Russes* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Biélorussie*).

Dans ***petit-bourgeois, grand-bourgeois***, *petit* et *grand* varient d'ordinaire en genre et en nombre, mais on les laisse parfois invariables, quand les composés sont employés comme adjectifs : *Fondements sociaux* PETITS-*bourgeois* (Emm. TODD, *Le fou et le prolétaire*, p. 220). — *Français d'origine* PETITE-*bourgeoise* (VAILLARD [parlant de lui-même], *Écrits intimes*, p. 776). — *Écriture* PETITE-*bourgeoise* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, II, 3). — *Revendications* PETITES-*bourgoises* (VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 213). — *Famille* GRAND-*bourgeoise* (N. ZAND, dans le *Monde*, 28 mai 1983). — *Foule* PETIT-*bourgeoise* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 1174). A2

Pour **bas** et **haut**, les hésitations de l'usage se retrouvent chez un même auteur : *Pauvreté* BASSE-*normande* (LE ROY LADURIE, *Territoire de l'historien*, p. 200). — *Civilisation* BAS-*normande* (ID., *ib.*, p. 201). — *Masses rurales* BAS-*normandes* (ID., *Paris-Montpellier*, p. 17). — *Sur leur lancée* BAS-*médiévale et renaissante* (ID., *Carnaval de Romans*, p. 60). — *Un conte qu'il faudrait imaginer relaté un soir de veillée par quelque ma mère l'Oye* BASSE-*bretonne* (HENRIOT, dans le *Monde*, 5 déc. 1951). — Etc.

On écrit *des* GRANDS *blessés* : cf. § 323, *b*, 2°. — Pour *nouveau*, voir § 963, *c*, 7°.

Franc-maçon, social-démocrate et ***national-socialiste*** sont un peu à part, puisque ce sont des transpositions, l'un de l'anglais *free mason*, les deux autres de l'allemand *sozialdemokrat* et *nationalsozialist*.

- Dans *franc-maçon*, *franc-maçonnerie* [d'abord *franche-*], *franc-maçonnique*, la tendance générale est la même que pour *franc-comtois* ; *franc* ne varie pas en genre et il ne varie en nombre qu'au masculin : *Des* FRANCS-*maçons* (GIDE, *Caves du Vat.*, I, 7). — *Vous êtes* FRANC-*maçonne !* (J. RENARD, *Journal*, 5 mai 1902.) — *Elle est* FRANC-*maçonne* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 255). — *Une manière toute* FRANC-*maçonnique* (MAUPASS., C., Mon oncle Sosthène). — *La* FRANC-*maçonnerie*. — FRANC-*maçonneries redoutables* (SARTRE, *Réflexions sur la question juive*, p. 58). FRANCS-*maçonneries* se trouve cependant : ARLAND, *Essais crit.*, p. 39 ; A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 124.

- On écrit d'ordinaire *la* SOCIAL-*démocratie*, *les* SOCIAL-*démocraties* (E. TODD, dans le *Monde*, 1er déc. 1978 ; M. DUVERGER, *ib.*, 15 avril 1993 ; Th. PFISTER, *Vie quotid. à Matignon...*, p. 300). — Dans *national-socialiste*, le premier élément est souvent traité comme variable : *Cent sept* NATIONAUX-*socialistes* (BAINVILLE, *Allemagne*, t. II, p. 162) ; *Doctrines* NATIONALES-*socialistes* (dans le *Figaro litt.*, 19 avril 1952) ; *Dictature nationale-socialiste* (J. VANWELKENHUYZEN, dans la *Revue générale*, janv. 1996, p. 22). — Dans *social-démocrate* et dans les mots formés sur ce modèle, *social* a d'abord été invariable (surtout quand il s'agissait de l'Allemagne) : *Les* SOCIAL-*démocrates* (DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi*, p. 119 ; BAINVILLE, *op. cit.*, t. I, p. 114 ; etc.) ; *Fractions* SOCIAL-*démocrates* (TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 817) ; *Médecins* SOCIAL-*fascistes* [terme de dérision] (ARAGON, 1931, cit. *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1997, p. 265). — Aujourd'hui *social* varie généralement : *Régimes* SOCIAUX-*démocrates* (M. DUVERGER, *l. c.*) ; *Les* SOCIAUX-*démocrates* (TODD, *l. c.*). De même : *Listes* SOCIALES-*chrétiennes* (X. MABILLE, *Hist. polit. de la Belg.*, 1997, p. 337) ; etc. R4

- ***Libre penseur*** est aussi un calque (angl. *free-thinker*), mais moins senti comme étranger. On écrit presque toujours *des libres penseurs* : MAUPASS, C., Mon oncle Sosthène ; BARRÈS, *Diverses familles spirit. de la Fr.*, p. 28 ; GIDE, *Faux-monn.*, p. 81 ; etc. — Notons pourtant : *Elles n'étaient* [...] *que deux à être* LIBRE *penseuses déclarées* (MARTINET, *op. cit.*, p. 28). — *Libre exaministe* « partisan du libre examen », qui ne semble usité qu'en Belgique, se comporte de même.

A1 556 AUTRES EXEMPLES

De *francs-comtois* : FUNCK-BRENTANO, dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. XLIX, p. 20 ; LACRETELLE, *Le pour et le contre*, t. I, p. 271 ; etc. — De *franc-comtois* (au plur.) : JALOUX, *Visages français*, p. 165 ; M. PIQUART, *Visages de la Franche-Comté*, p. 97.

A2 556 AUTRES EXEMPLES

De *petite-bourgeoise* : MAULNIER, dans le *Figaro litt.*, 5 nov. 1949 ; Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 104 ; YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 19. — De *petites-bourgeoises* : A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 24 janv. 1948 ; LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 40. — De *petit bourgeoise* [*sic*] : B. GUYON, dans *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, mars-juin 1975, p. 467.

R4 556 REMARQUE

L'invariabilité des premiers éléments va de soi quand il y a agglutination (rare d'ailleurs) : *L'aile gauche* SOCIALDÉMOCRATE (G. BADIA, dans *Revue belge de philol. et d'hist.*, 1970, p. 1118).

557 **Adjectifs employés adverbialement,** voir § 926.

a) ***Bas*** et ***haut*** indiquant la position sont traités ordinairement comme des adjectifs quand ils sont placés à la suite des noms, alors qu'ils sont invariables si la construction est différente :

Réussir HAUT *la main* H1. HAUT *les mains !* BAS *les pattes !* [Jadis *À bas les pattes !* cf. § 963, R14.] R1

1° *Haut* et *bas* varient d'ordinaire dans les expressions *haut* (ou *bas*) *sur jambes, pattes, roues, tige* : *Une voiture très* HAUTE *sur roues* (FRANCE, cit. D'Harvé, *Parlons bien !* p. 453). — [Comp. : *Ronde de croupe, un peu* BASSE *de jambe, c'est* [...] *une jolie ponette* (COLETTE, cit. *Trésor*, s. v. *bas*).] — Dans l'ex. suivant, où l'expression est prise au figuré, *haut* est traité comme un adverbe (ce qu'il est quand il indique une position) : *Celle-ci* [= une maison] *était* [...] *étroite et* HAUT *sur pattes* (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 14).

2° L'Ac. 2000, s. v. *haut*, donne *Ce cheval porte la tête haute* (I, 4) et *porter haut la tête* (II, 3, avec, en outre, une application figurée). La traduction, dans le premier cas, « qui est levé, relevé » est inadéquate (on ne peut substituer une relative à *haute*) ; en revanche, celle qui est proposée dans le second cas, « en position levée, relevée » conviendrait aussi au premier. R2

3° ***Tenir la dragée haute*** *à qqn* signifierait littéralement « tenir la friandise hors de portée » (voir par ex. Rey-Chantreau), et *haute* reçoit ainsi comme équivalent une locution adverbiale. C'est ainsi que BALZAC, qui emploie aussi la forme traditionnelle (*Cous. Bette*, XXIV), laisse *haut* au masc. quand il sort l'expression de son figement (en se souvenant en même temps du sens premier) : *Adolphe se dit donc : « Les femmes sont des enfants : présentez-leur un morceau de sucre, vous leur faites danser très bien toutes les contredanses que dansent les enfants gourmands ; mais il faut toujours une dragée, la leur tenir* HAUT... *et que le goût des dragées ne leur passe point. »* (*Pet. misères de la vie conjug.*, Pl., p. 937.) — *Mon père* [...] *ne demande qu'un titre ;* [...] *mais j'ai peur qu'il ne prenne à mon père fantaisie de postuler quelque faveur pour mon frère cadet ; et en lui tenant la dragée du marquisat un peu* HAUT, *il ne pourra penser qu'à lui-même* (*Mém. de deux jeunes mar.*, XL).

b) Dans la locution ***seul à seul***, traditionnellement H2 considérée comme un groupe figé de nature quasi adverbiale, les auteurs modernes font souvent accorder chaque adjectif selon la logique (plutôt que selon la grammaire), notamment de façon distributive (cf. § 428) alors que les adjectifs se rapportent à un pronom masculin pluriel.

Ex. invar. : *C'était la pensée de ce voyage* SEUL *à* SEUL *avec Vanessa qui m'avait décidé* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 81). — *Les hommes se payent de mots jusqu'à l'instant où ils butent contre la vérité,* SEUL *à* SEUL (CESBRON, *Une sentinelle attend l'aurore*, p. 174).

Ex. var. : *Dans le peu d'entrevues* SEUL *à* SEULE *que le docteur Sansfin obtenait encore de Lamiel* [...] (STENDHAL, *Lamiel*, VI). — *Nous étions* SEUL *à* SEULE *et marchions en rêvant* (VERL., *Poèmes sat.*, Nevermore). — *Ils avaient pu s'y parler* SEULE *à* SEUL (Y. GANDON, *Léone*, p. 267). — *Je suis sûre que tu n'oserais pas me les dire en face* SEULE *à* SEUL [dit une mère à son fils] (Cl. SIMON, *Sacre du printemps*, L. P., p. 22). — *Ces deux personnes nouvellement liées pour la vie, et se trouvant pour la première fois* SEUL *à* SEULE *dans leur compartiment réservé* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 283). — *Elle aimait me voir* SEULE *à* SEULE (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 186). A

On trouve parfois °*seuls à seuls*, qu'il n'est pas facile de justifier : *Ils* [= les psaumes] *sont le dialogue du cœur humain et du Juge éternel,* SEULS *à* SEULS *et face à face* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 381). — Autre ex. : C. PAYSAN, *Feux de la Chandeleur*, p. 199.

Les auteurs qui ressuscitent la vieille locution ***nu à nu*** la font varier, contrairement à l'usage ancien : *Couchés ensemble* NUE *à* NU (P.-L. COURIER, trad. de : Longus, *Daphnis et Chloé*, II). — NU *à* NUE *dans le silence du lit il n'y a plus de tricherie possible* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, II, 5). — *Il eût somme toute préféré la voir embrasser* NUE *à* NU *un jeune Adonis* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 129). H3

Comp. aussi *d'égal à égal* au § 489, *c*, 1°.

H1 557 HISTORIQUE

Comp. *La grammaire qui sçait régenter jusqu'aux Rois / Et les fait* LA MAIN HAUTE *obéir à ses loix* (MOL., *F. sav.*, II, 6) à *Vous* [= un médecin] *l'auriez guery* HAUT LA MAIN (ID., *Pourc.*, II, 1).

R1 557 REMARQUE

Dans *Téléviseurs* « HAUT DE GAMME » (dans le *Monde*, 1975, cit. Gilbert), *Voiture* BAS DE GAMME ou, en dehors du commerce, *Comédie* HAUT DE GAMME (dans le *Monde*, 26 mai 2006, p. 23), *haut* (ou *bas*) *de gamme* équivaut à *de haut* (ou *de bas*) *de gamme*, où *haut* et *bas* sont des noms. Cf. § 354, *b*. — Le cas de *chapeau haut de forme* est différent (§ 522, c).

R2 557 REMARQUE

Dans ce genre de situation, l'adjectif qui suit le nom est rarement laissé invariable. Le *Trésor* introduit un *sic* dans l'ex. *Une nuée d'Ukrainiens, bâtons* HAUT, *se précipitait pour rétablir l'ordre* (AMBRIÈRE). *Bâtons haut* est une proposition absolue (cf. § 254, c), et la définition du *Trésor*, « qui est relevé, dressé » contient elle aussi une relative inadéquate.

H2 557 HISTORIQUE

Dans *seul à seul* comme dans *nu à nu*, jadis les adj. étaient ordinairement laissés invariables : *Tristan voit que Yseult s'acorde à toute sa volonté faire. Et ilz sont tous* SEUL *a* SEUL (*Tristan en prose*, dans Henry, *Chrestomathie*, p. 110). — *Il m'est dous, Madame, de me voir,* SEUL *à* SEUL, *avec vous* (MOL., *Tart.*, III, 3). — *S'il avient que vostre amie / Vos ait parlement mandé /* NU *a* NU *lez son costey* [= à son côté] (*Jeux-partis*, V, S. A. T. F.). — *Et* NU *a* NU [...] */ Les vy tous deux* (VILLON, *Test.*, 1479). — *Je voudrois* [...] / [...] NUD *à* NUD *presser entre mes bras / Ceste beauté* (RONS., éd. V., t. I, p. 52). — Au XVI[e] s., *seul* varie parfois : *Il parloit à elle* SEUL *à* SEULE (Bon. DES PÉRIERS, *Récréations et joyeux devis*, LXIV). — *Des propos il me souvient, / Que me tient /* SEULE *à* SEUL *ma bien aymée* (RONS., éd. L., t. XII, p. 167).

A 557 AUTRES EXEMPLES

Seul est invariable : LABICHE, *Célimare le bien-aimé*, I, 8 ; FROMENTIN, *Domin.*, XII ; RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 164 ; GIRAUDOUX, *Apollon de Bellac*, II ; CLAUDEL, *Corona benignitatis anni Dei*, p. 129 ; JOUHANDEAU, *Chroniques maritales*, p. 320 ; TROYAT, *Rencontre*, p. 280 ; BOSCO, *Oubli moins profond*, p. 311 ; SAGAN, *Femme fardée*, p. 164 ; etc. — *Seul* varie : ZOLA, *Madel. Férat*, I ; VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, Maryelle ; HERMANT, *Camille aux cheveux courts*, p. 199 ; R. ROLLAND, *Voyage intérieur*, p. 114 ; LARBAUD, *Fermina Márquez*, XVIII ; TROYAT, *Malandre*, p. 138 ; J. ROY, *Femme infidèle*, p. 87 ; BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 200 ; etc.

H3 557 HISTORIQUE

On peut citer aussi l'expression invariable ***quitte à quitte*** « quitte l'un envers l'autre », encore mentionnée dans certains dict. du XX[e] s. : *Demeurons* QUITTE À QUITTE / [...] / *Et faisons entre nous toutes choses égales* (CORN., *Pl. Roy.*, II, 7). — Argan. *Tu m'as fait égosiller, carogne.* / Toinette. *Et vous m'avez fait, vous, casser la teste, l'un vaut bien l'autre.* QUITTE, À QUITTE, *si vous voulez* (MOL., *Mal. im.*, I, 2).

558 **Mots empruntés.**

a) Les **éléments** latins et grecs, ou latinisés (§§ 178, *a* ; 186, *b*), qui remplacent des adjectifs français dans des composés restent invariables. R1

Les TRAGI-*comédies.* R2 *Des* SEMI-*consonnes. Une fête* SEMI-*double. Les Alpes* NÉO-*zélandaises. Des* PSEUDO-*prophètes. La littérature* FRANCO-*provençale. Les* ANGLO-*Saxons. Des* ÉLECTRO-*aimants. Des traditions* SACRO-*saintes. Des poèmes* HÉROÏ-*comiques.*

b) Beaucoup d'**adjectifs** empruntés tels quels ont tendance à rester invariables, — surtout en genre, notamment quand leur finale se prête assez mal à recevoir la désinence du féminin.

Une femme ALBINOS (VERCEL, cit. *Trésor*). — *D'adorables chattes* ANGORA (LOTI, *Roman d'un enf.*, XXXI). — *Chèvres* ANGORA (GIRAUDOUX, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, I, 8). — *Reflets* AUBURN (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 235). — *Chevelure* AUBURN (JOUVE, cit. *Trésor*). — *Monnaie* BANCO (*Trésor*) [vieilli]. — *La grande boîte* [de nuit] BLACK [animée par des musiciens noirs] *de Montreuil* (dans *Libération*, 4 août 1999, cit. *Le soir*, 14 août 1999, p. 34). — *Des manières très* COOL (*Rob.*). — *La spécificité* GAY (R. DE CECCATTY, dans le *Monde*, 3 juillet 1998, p. VI). R3 — *Marchés* GROGGY (titre dans le *Monde*, 12 déc. 1987). — GROGGY *par des expériences politiques malheureuses* [...], *les souverainistes* [...] *attendent les* [élections] *européennes* (*ib.*, 4 nov. 2002). R4 — *Taches* KAKI (MALRAUX, *Espoir*, p. 75). — *Motocyclettes* KAKI (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 410). — *Uniformes* KAKI (Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, p. 193). — *Les* [= des mannequins d'un jeu de massacre] *voilà* KAPOUT... (GHELDERODE, *Mariage de Caroline*, VI.) R5 — *Des séries entières d'imbécillités* KITSCH (R. DAILLIE, trad. de : H. Böll, *Protection encombrante*, p. 32). — *La mère* [...] *est grande,* MASTOC, *blonde* (CAVANNA, *Ritals*, Camion). — *Lèpre* NOSTRAS (dans le *Trésor*). — *Courses* [cyclistes] « OPEN » – *ouvertes aux amateurs comme aux professionnels* (dans le *Monde*, 28 nov. 1980, p. 38). — *Édition* PRINCEPS [prɛ̃sɛps]. — *La clientèle* [...] *la plus* SÉLECT (OBALDIA, *Du vent dans les branches de sassafras*, I, 3). — *Ta bouche* [...] *n'est plus* SEXY (M. CERF, *Les rois et les voleurs*, p. 133). — *Des mots plus* SEXY (Fr. WEYERGANS, *Vie d'un bébé*, p. 117). — *Dîners* SMART [en italique] (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, VI). — *Cercles* SNOB (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, p. 232). — *Ces gens sont un peu* SNOB (PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 138). — *Je suis par maints côtés aussi* SNOB *que le plus snob de mes valseurs* [dit une femme] (A. LICHTENBERGER, *Portraits de jeunes filles*, p. 177). — *Potages* STANDARD (ROMAINS, *Salsette découvre l'Amérique*, p. 143). — *Prononciation* STANDARD (Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 209). — *Cinquante livres* STERLING (*Ac.* 1935). R6 — *Musique* TECHNO (dans le *Monde*, 20 oct. 2000). — *Soirées* TECHNO (*Rob.* 2001, s. v. *teuf*). — *Hiérarchie* VAUDOU (P. LAR.). — *Extases* VAUDOU (Ch. BERTIN, *Jardins du désert*, p. 197). — *Cérémonies* VAUDOU (M. VERDUSSEN, dans la *Revue générale*, oct. 2004, p. 58). R7 — *Élevé dans la langue et la foi* YIDDISH (Fr. BASTIA, *ib.*, mai 1991, p. 118). — *La secte* ZEN [...]. *Des maîtres* ZEN (B. DURT, *ib.*, sept. 1989, p. 43). — *Moines-guerriers* ZEN (dans le *Monde*, 19 oct. 2001, p. 19). Etc. — *Franco* et *rosat* : § 561, *c* et *f*.

La variation en nombre ne peut être considérée comme rare pour ***angora, select*** (surtout dans la graphie francisée *sélect*), ***snob*** :

Deux chattes ANGORAS (CLAUDEL, *Échange*, p. 247). — *Chats* ANGORAS (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, Préf. ; A. LICHTENBERGER, *Contes de Minnie*, p. 272 ; VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 168). — *Endroits* SÉLECTS (L. BODARD, *Anne Marie*, p. 26). — *Les terrains les plus* SÉLECTS (J. DUQUESNE, dans le *Point*, 19 juillet 1982, p. 41). — *Des jeunes femmes* SNOBS *et dépravées* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 327). — *Magazines* SNOBS (C. RIHOIT, *Petites annonces*, p. 43). A

Elle est plus rare pour d'autres adj. : *Elles étaient obèses,* MASTOCS (CURTIS, *Quarantaine*, p. 172). — *Thèmes* STANDARDS (Cl. SIMON, *Vent*, p. 179). — *Associations* GAYS (dans le *Monde*, 6 oct. 2000, p. VI).

La variation de ***kaki*** (en genre et en nombre) reste exceptionnelle : °*Toile* KAKIE (A. DEMAISON, *Nouvelle arche de Noé*, p. 7). — °*Bandes molletières* KAKIES (J. GENET, *Œuvres compl.*, t. II, p. 333). — °*Soldats* KAKIS (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 13).

Express peut être cité ici ou dans le § 559, *c* : *Une rame* EXPRESS [du métro] (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 150). —

R1 558 REMARQUE
Voir cependant au § 186, R3, un ex. où *pseudo* est traité comme un adjectif.

R2 558 REMARQUE
Orthographe de l'*Ac.* 1935, du *Trésor*, du *Grand dict. enc. Lar.*, du *Rob.* 2001. Le *Petit Rob.* 1993 soude le mot.

R3 558 REMARQUE
Quand on écrit *gai*, comme on le fait d'ordinaire au Québec, le mot varie normalement : *Une femme* GAIE « une lesbienne » (BOULANGER). Mais l'ambiguïté est fâcheuse.

R4 558 REMARQUE
Cette construction avec un complément d'agent n'est pas très othodoxe. Cf. § 360, c.

R5 558 REMARQUE
Prononcé [kaput], écrit aussi *capout*, ce mot est un emprunt à l'allem. *kaputt*, lui-même emprunté du fr. *capot*, terme de jeu (le rapport [encore dans le *Grand Lar. enc.*] avec le lat. *caput* « tête » est fantaisiste). Le mot est désuet en France (il a même disparu du *Grand dict. enc. Lar.* 1984). Il signifiait surtout « tué, mort » (ce qui peut s'appliquer à l'ex. cité). Il est resté vivant en Belgique, surtout avec le sens « abîmé, fichu », présenté comme du fr. commun par quelques dict. (par ex. le *Rob.* 2001), mais sans attestations.

R6 558 REMARQUE
Seulement employé avec *livre* aujourd'hui ; on a dit *sou sterling* (encore *Ac.* 1878).

R7 558 REMARQUE
L'adjectif *vaudou* est « souvent invariable », dit le *Trésor*, qui cite un ex. de *vaudoues*. *Vaudou* a d'abord été un nom (cf. § 559, *c*). Adjectif ou nom, il s'est d'abord écrit *vaudoux* : *Culte Vaudoux* [avec majuscule] (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 5). Cf. § 515, R3.

A 558 AUTRES EXEMPLES
De *snobs* masc. : H. BERNSTEIN, *Secret*, I, 1 ; BORDEAUX, *Remorqueur*, XVI ; — de *snobs* fém. : HÉRIAT, *Enfants gâtés*, I, 4.

R8 558 REMARQUE

Ce fém. est, volontairement, hors de la norme : °*La nécessité d'une décarrade* [= départ] EXPRESSE (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 92).

R9 558 REMARQUE

Cf. : *Dans la langue* ROMMANI (MÉRIMÉE, *Carmen*, IV), aujourd'hui *romani*.

Voir aussi °*lettre express* au § 544, *d*. R8

Relax n'a pas trouvé encore sa forme définitive ; on trouve *relax* et *relaxe* aussi bien avec un nom masc. qu'avec un nom fém.

Pour *maximum, minimum, optimum*, voir § 549, *b*. Pour *kacher* et ses var., § 547, *a*, 1°.

c) Les **adjectifs ethniques** non européens, ou sentis comme tels, sont souvent laissés invariables, notamment par les ethnologues.

Cela s'applique surtout aux adj. terminés par une voyelle qui se prête mal au fém. fr., tandis que l'*s* du plur. risquerait d'être prononcé comme s'il appartenait au radical.

Une femme BENGALI (*Rob.*). — *Aire* BANTOU (BENVENISTE, *Problèmes de ling. gén.*, p. 103). — *Coutumes* BANTU (P. ALEXANDRE, dans *Langage*, Encycl. de la Pl., p. 1388). — *Épopée* ZOULOU (R. CORNEVIN, *Littér. d'Afrique noire de langue fr.*, p. 98). — *Cuisine* TANDOORI (SEMPRUN, *Algarabie*, p. 105). — *Villes* MAYA (SOUSTELLE, *Aztèques*, p. 116). — *Bas-reliefs* MAYA (A. GERBER, *Le jade et l'obsidienne*, p. 272). — *L'une des deux langues* ESKIMO (P. RIVET et collaborateurs, dans *Les langues du monde*, nouv. éd., 1952, p. 987). — *En langue* ROMANO (ADG, dans Colin et Revel, *Dict. de l'argot*). R9 — *Enfants* TUTSI *et* HUTU (B. KOUCHNER, *Le premier qui dit la vérité* ... p. 196).

Les adj. terminés par une consonne varient plus aisément :

Civilisation PEULE (SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 96). *Armées* TOUCOULEURES (CORNEVIN, *op. cit.*, p. 119). Etc. — Mais l'addition d'un *e* rebute plus que celle d'un *s* : *Peinture rupestre* BOCHIMAN [...] *Communauté* BOER (*Grand dict. enc. Lar.*, t. I, p. 182). *Société* KANAK (dans le *Monde*, 4 déc. 1998, p. 15). *Nation* ROM, *Union* ROM *internationale, langue* ROM (*ib.*, 30 juillet 2000, p. 4). — *Familles* ROMS (*ib.*, 29 oct. 1999, p. 15). *Républiques* BOERS (*Grand Lar. enc.*, t. II, p. 192). — *Grammaire* MOHAWK (BOULANGER). — *Communauté* SIKH [...] *Autorités religieuses* SIKHS (dans le *Monde*, 24 déc. 2004, p. 20). — Pourtant l'*s* est parfois refusé : *Familles* ROM, *enfants* ROM, dans le *Soir* (Bruxelles), 7 avril 1999, p. 18. — *Femmes et sorciers* KANAK (dans le *Monde*, 6 août 2004, p. I). — Pour *touareg*, voir §§ 498, *a* ; 538, *e*.

Certaines finales sembleraient s'adapter mal à l'*s* du pluriel. Notons pourtant : *Femmes* MOHAWKS (BOULANGER). — *Ânes* CHLEUHS (MORAND, cit. *Trésor*). On écrit aussi au sing. *chleu*, ce qui se prête plus facilement au plur. fr. : cf. § 515, *b*.

Il faut reconnaître que l'érudition moderne fait bon marché des traditions graphiques ou morphologiques du fr. La langue commune fait varier ces adjectifs en nombre et, là où cela est aisé, en genre : *bantou, bantous, bantoues* ; *esquimaux* (§ 552, *b*), *esquimaude* (§ 546) ; etc. *L'écriture* BENGALIE (*Ac.* 2001). — *Kanak* s'écrivait naguère *canaque*, adj. des deux genres prenant sans difficulté la marque du plur.

559 Adjectifs occasionnels.

Les mots employés occasionnellement comme adjectifs restent souvent invariables.

a) **Adverbes** employés adjectivement.

Une femme BIEN, *les gens* BIEN. *Les portières* AVANT, *les roues* ARRIÈRE. *Hommes* DEBOUT. *Places* DEBOUT. Cf. § 322, 1°. — *Deux feuillets et quart d'un discours et d'une écriture d'outre-tombe, puis assez soutenus, allants, compacts, quasi* ALLEGRO (BELLETTO, *Enfer*, p. 7).

Impromptu [ɛ̃pʀɔ̃pty] a d'abord été un adverbe H1. Traditionnellement, il est donc invariable. La forme *impromptu* reste fréquente au fém. (sing. et plur.), mais elle est devenue fort rare au masc. plur. D'une manière générale, la variabilité est devenue trop fréquente pour être rejetée.

Ex. invar. : *Audience* IMPROMPTU (STENDHAL, *Chartr.*, VII). — *Déclaration* IMPROMPTU (MÉRIMÉE, *Corresp.*, 8 mai 1841). — *Votre visite avait été si* IMPROMPTU (M. PRÉVOST, *Lettres à Françoise mariée*, I). — *Visites* IMPROMPTU (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1634). — *Conférence de presse* IMPROMPTU (M. DUVERGER, dans le *Monde*, sélection hebdom., 13-19 févr. 1969). — *Ces arrivées* IMPROMPTU (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 182).

Pas mal de discours IMPROMPTU (MAURRAS, *Secrets du soleil*, p. 56).

Ex. var. : *Collation* IMPROMPTUE (MÉRIMÉE, *Carmen*, I). — *Des besognes* IMPROMPTUES (MARTIN DU G., dans le *Figaro litt.*, 24 déc. 1955). — *Dîners* IMPROMPTUS (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 57). A1

H1 559 HISTORIQUE

Emprunt au lat. *in promptu*, à la disposition.

A1 559 AUTRES EXEMPLES

D'impromptue(s) : BAUDEL., *Curios. esth.*, I, 2 ; VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 552 ; L. HALPHEN, *Études critiques sur l'hist. de Charlemagne*, p. 133 ; MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 100 ; J. HYTIER, *Arts de littérature*, p. 75 ; HÉRIAT, *Innocent*, 1954, p. 289 ; TROYAT, *Amélie*, p. 301 ; DAUZAT, *Précis d'hist. de la langue et du vocab. fr.*, p. 43 ; DRUON, *Reine étranglée*, p. 31 ; etc. — *D'impromptus* (masc. plur.) : *Ac.* 2000 ; GIONO, *Voy. en It.*, p. 35 ; AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 266 ; etc. [Déjà, VOLT., *Contes et rom.*, Zadig, p. 18.]

Intestat [ētɛsta] [empr. au lat. *intestatus*, mais influencé par la locution adverbiale *ab intestat*, tirée du lat. *ab intestato*] est laissé invariable : *Vous* [= deux seigneurs] *mouriez* INTESTAT (Al. DUMAS, *Reine Margot*, XVIII). — *Négociants sans reproche, bonnes ménagères, aimant leur bien, mais décédés* INTESTAT (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 205).

Incognito [ēkɔɲito] ou [-gnito] est traité en fr. comme un adverbe R1 [quoique ce soit un adj. italien] et donc laissé invariable : *Je vois* [...] *quelques Princes* INCOGNITO *qui ne feroient pas plus d'effet sous leur vrai nom* (prince DE LIGNE, *Contes immoraux*, IV). — *La voiture* [...] *qui emmenait* INCOGNITO *Mme de Parnes* (MUSSET, *Nouvelles*, Deux maîtresses, VIII). — *Nous sommes arrivés ici* INCOGNITO (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, III, 9).

R1 559 REMARQUE

Comme nom (« fait de ne pas vouloir être reconnu »), le mot a un plur. *incognitos*, d'ailleurs peu fréquent : *Ces* INCOGNITOS *ne trompent personne* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, I).

b) **Éléments de composition** employés adjectivement.

1° Tantôt il s'agit de morphèmes quasi grammaticaux exprimant un haut degré :

Des dîners EXTRA (MAUPASSANT, *Pierre et Jean*, V). — *Quelques Belges pas* EXTRA (Chr. DE RIVOYRE, *Belle Alliance*, p. 244). — *Une robe* MINI. — *Une nana* SUPER [très fam.] (*Rob.* 2001). — *Les revanchards* ULTRA (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 177). — *Quelques bonnes âmes* ULTRA (R.-P. DROIT, dans le *Monde des livres*, 2 juin 2006, p. 8).

Si une forme fém. est tout à fait exclue, le plur. en *s* n'est pas rare pour *ultra* : *Sentiments* ULTRAS (POURRAT, cit. *Trésor*). — *Périodes* [= phrases] ULTRAS (FARGUE, dans le *Figaro litt.*, 19 juillet 1947). — *Opinions* ULTRAS (M. NIEDERGANG, dans le *Monde*, 25 févr. 1981).

2° Tantôt il s'agit d'éléments plus lexicaux, réductions d'adjectifs (ou de noms [cf. *radio*, etc. ci-dessous, *c*, 3°, à la fin], car cette distinction des catégories s'estompe, la juxtaposition suffisant à indiquer une relation de dépendance syntaxique) :

Produits BIO [...] *Agriculteurs* BIO [...] *Céréales* BIO (dans le *Monde*, 8 nov. 2002, p. 14). — *Elle lui a demandé de chanter des tubes* RÉTRO (*ib.*, 4 juillet 2004, p. 17). [Comp. § 560.] — *Aucun professeur ni étudiant n'aurait imaginé, jadis, voir les initiations à la philosophie arriver en tête des meilleures ventes, les cafés* PHILO *se multiplier* (R.-P. DROIT, dans le *Monde des livres*, 24 mars 2006, p. 9).

c) **Noms** ou syntagmes nominaux employés adjectivement.

1° Dans certains cas, les usagers sentent ces emplois comme des réductions syntaxiques. Les éléments en cause, qui ne sont pris ni comme de vrais adjectifs ni comme des appositions (cf. § 345, *c*), sont laissés invariables.

Les formules les plus RÉGENCE (LOTI, *Exilée*, p. 258). — *Ils savent bien qu'ils sont trop* PURÉE (FRAPIÉ, *Écolière*, p. 55). — *Les néologismes* BIDON (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 27 avril 1981). — *Les candidats sont très* CHOU (Cl. SARRAUTE, *ib.*, 20 juin 1986). R2 — *Elle a peur de repartir* CHOCOLAT [sans être remboursée] (BOURGET, cit. *Trésor*). — *Elle était* CRAMPON *comme un arrière qui vous « marque » au foot* (MONTHERL., *Lépreuses*, XXIII). R3 — *Elle aurait des miches* [= fesses] NICKEL (AUDIARD, cit. Cellard et Rey, *Dict. du fr. non conventionnel*, s. v. *noix*). — *Des mamans* GÂTEAU. — *Tous les fruits*, NATURE *ou confits* (CENDRARS, *Or*, XXIII). — *De nouvelles familles de valeurs très* TENDANCE [= à la mode, *dans le vent*] [...] *faisaient leur entrée en Bourse* (dans le *Figaro*, 1er avril 2000, cit. *Rob.*). — *La jetée* SUD (MAUPASS., *Pierre et Jean*, IV). — *Faubourgs* OUEST (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 35). — *Express*, voir § 558, *b*. *Nœuds papillon(s)*, voir § 528, *a*.

Les maisons les plus COLLET MONTÉ *de Paris* (MONTHERL., *Garçons*, p. 288). — *Des livres* BON MARCHÉ (MAURIAC, *Fin de la nuit*, p. 169). — *Pourquoi les tissus anglais sont-ils* MEILLEUR MARCHÉ *que les nôtres ?* (MAUROIS, dans *Réalités*, août 1954, p. 43.) — *Des dalles* ART NOUVEAU (GIRAUDOUX, *Bella*, II). — *Les rebelles* [...] *n'étaient composés que de bandits et de réfractaires* TOUT-VENANT (L. WEISS, *Tempête sur l'Occident*, 1976, p. 357).

Selon l'*Ac.* 2000, ***junior*** est invariable dans *Une équipe* JUNIOR, *la catégorie* JUNIOR, comme (avec un autre sens : cf. § 566, N. B.) dans *La mode* JUNIOR. Même doctrine dans le *Trésor*, s. v. *junior* et ***senior***. [L'origine de ces mots favorise cette invariabilité dans des emplois adjectivaux.] Le *Grand dict. enc. Lar.* distingue *Les nouvelles robes* JUNIOR (invariable en genre et en nombre) et *Les équipes* JUNIORS. R4 Mais *équipe juniore* (ou *seniore*) se rencontre dans

R2 559 REMARQUE

La langue fam. dirait cependant à propos d'une femme : *Comme tu es* CHOUTE ! (*Ac.* 2001.) — Par badinage : *Martiniquais tout à fait* CHOUX (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XIV).

R3 559 REMARQUE

Comp. : *Théâtreuses indiscrètes et* CRAMPONNES (COLETTE, *Claud. en ménage*, p. 70). Par badinage ?

R4 559 REMARQUE

Mais s'agit-il bien d'un adjectif ? L'auteur de l'ex. suivant (dans le *Soir* [Bruxelles], 28 mars 1975, p. 16) laisse aux deux mots le statut de noms variant en genre et en nombre et leur donne la fonction de compléments (sans préposition) : *Ses* [= d'une escrimeuse] *bonnes performances récentes* ([...] *championne de Belgique* JUNIORES *et troisième du championnat de Belgique* SENIORES *1975.*

H2 559 HISTORIQUE
Au XVIII[e] (et non au XVII[e] [*Rob.*]), les hommes à la mode, les nobles en particulier, portaient des souliers à talons rouges et étaient appelés, par métonymie, *des talons rouges* : cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1102. L'expression est restée, au sing. et au plur., après la disparition de cette mode : *Les* TALONS ROUGES *de tous les Ministères* [opposés *au fretin des employés*] [...] *l'admiraient* (BALZAC, *Employés*, Pl., p. 890). — *Ce malheureux est encore un aristocrate, une espèce de* TALON ROUGE (BLOY, *Journal*, 1903, cit. *Trésor*).

H3 559 HISTORIQUE
Quoique emprunté du lat. *cubus* (lui-même empr. du grec κύβος), qui était un nom, *cube* a dès l'anc. fr. un emploi qui paraît adjectival : *Li nombres que tu proposes n'est pas* CUBES (Comput, cit. Littré). — *Carré*, conformément à son étymologie (lat. *quadratus*) est d'abord attesté comme adj. Pourtant, avant de dire *pied carré*, etc., on a dit ... *en carré* (encore attesté au XIX[e] s.) : *Il trépigna tant des piedz qu'il rompit le bout de son berceau, qui toutesfois estoit d'une grosse poste* [= poutre] *de sept empans* EN QUARRÉ (RAB., *Pant.*, éd. princeps, IV). — *Petite chambrette de huit pieds* EN CARRÉ (STENDHAL, *Rouge*, I, 25). — En outre, l'expression plaisante *rire d'un pied en carré* (comp. *rire à gorge déployée*) est parfois reprise à l'ancienne langue : *On ne l'entendait jamais rire à grands éclats et, comme disent nos pères, rire d'un pied* EN CARRÉ (NERVAL, *Contes et facéties*, Main enchantée, I). Autre ex. : GAUTIER, *Cap. Fracasse*, IX. — Chez BAUDEL., on trouve *Quatre pieds* DE CARRÉ, *Dix-huit pouces* DE CARRÉ (trad. de : Poe, *Œuvres en pr.*, Pl., pp. 882 et 888). Il avait d'abord écrit *pieds carrés, pouces carrés*, puis il a corrigé sur l'avis d'un lecteur.

H4 559 HISTORIQUE
Peu de locuteurs sont conscients que cet emploi tire son origine du nom d'une marionnette, la *Mère Gigogne*, des jupes de laquelle sortait une foule d'enfants.

H5 559 HISTORIQUE
Origine d'ailleurs discutée par les spécialistes, qui pourtant partent tous d'un nom. Parmi les jalons, *nez de pompette* « nez d'ivrogne » chez SCARRON (cf. Wartburg, t. IX, p. 142), encore mentionné par Littré (sans ex.) ; cette expr. a été précédée au XVI[e] s. de *nez à pompettes*, où Wartburg voit le sens « verrue », peu adapté puisqu'il s'agit d'ivrognes ; « rubis » proposé par l'éd. de Rab., *Pant.* (I, add. de 1542), conviendrait mieux, mais demanderait confirmation. — On a dit aussi *avoir son pompon* « être ivre ».

R5 559 REMARQUE
Sans doute par mauvaise analyse de *déclarer forfait* (comme si on avait *se déclarer*), favorisée par la ressemblance avec les adjectifs en *-fait* (*surfait*, etc.), *forfait* est parfois pris pour un °adj. dans la langue des sports. On trouve le plur. *forfaits* : *Étaient* FORFAITS *Saint-Ouen et Asnière Sportif* (1924, dans Petiot, *Dict. de la langue des sports*), mais jamais le fém. **forfaite* : *Toute équipe ne se présentant pas sur le terrain le jour et à l'heure fixés sera considérée comme* FORFAIT (A. A. TUNMER et E. FRAYSSE, *Football (association)*, 5[e] éd., 1919, p. 125, commun. A. François). D'où *forfait* invariable avec un plur. fém. : *Serena Williams* et [Jennifer] *Capriati* FORFAIT (dans la *Libre Belgique*, 3 oct. 2004, p. 21).

H6 559 HISTORIQUE
Ces mots désignent proprement (avec un plur. normal) les signes indiquant la modification des notes : *bémol*, anc. fr. *b mol* (de forme arrondie) ; *bécarre*, ital. *be quadro* « b carré » (*b dur* en anc. fr.) ; *dièse*, d'abord fém. comme le lat. *diesis* et son étymon grec, déjà termes de musique. *Diesis* a été aussi usité en fr.

les écrits des spécialistes : cf. Petiot, *Dict. de la langue des sports*. Nous avons relevé ces fém. dans les journaux à plus d'une reprise. — Quand *junior* et *senior* distinguent par l'âge des personnes portant le même nom, ils sont rarement appliqués à des femmes ; dans ce cas, DUHAMEL a laissé *senior* invariable : *Madame Pasquier* SENIOR, *comme l'appelaient parfois, malgré qu'elle en eût, les amis de la famille* (*Passion de Jos. Pasquier*, III). [C'est la femme du fils aîné.]

Des manières TALON ROUGE *Il est très* TALON ROUGE (*Ac.* 1935). [Additions de cette éd.] — Le *Robert* ajoute : ou *très* TALONS ROUGES, avec un plur. qui se réfère à la réalité antérieure à la métonymie H2. Quand il s'agit de plusieurs personnes, le plur. peut se concilier avec la métonymie : *Dans vingt ans* [...], *les bourgeois du temps de Louis-Philippe sembleront élégants et* TALONS ROUGES (FLAUB., *Corresp.*, 1853, cité *Trésor*). — *Le tout* [= des rencontres solennelles entre deux hommes politiques fr. en 1913] *d'une courtoisie* TALONS ROUGES, *alors !* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 7.)

On laisse notamment invariables les noms de matières construits en juxtaposition par omission de la préposition *en* : *Des bas* NYLON. *Des robes* PURE LAINE, LAINE *et* COTON. — De même, avec d'autres omissions : *Des truites* MEUNIÈRE, PROVENÇALE (parfois *provençales*), cf. § 512, *e*, 3° ; — *des poches* REVOLVER (ou RÉVOLVER : cf. § 103, *a*, 4°), *des bébés-*ÉPROUVETTE, etc., cf. § 354, *b*. *

Carré et ***cube*** varient comme des adjectifs dans *mètre carré, mètre cube*, etc. : *Mesure agraire valant cent mètres* CARRÉS (*Ac.* 2001, s. v. *are*). H3

Bredouille [d'abord, *en bredouille*] varie : *Une de ces irresponsables chasseresses, ordinairement* BREDOUILLES (BLOY, *Désespéré*, p. 71). — *Nous reviendrons* BREDOUILLES (GIDE, *Voy. au Congo*, p. 235).

Miniature est aussi une réduction [de *en miniature*]. D'où l'invariabilité : *Chemins de fer* MINIATURE (A. ARNOUX, cit. *Trésor*). Mais l'*Ac.* 2002 laisse le choix : *Des autos* MINIATURE ou MINIATURES.

2° L'adjectivation peut être complète et dans ce cas les mots varient :

Des allures BONHOMMES (*Ac.* 2001). — *Des manières* BONHOMMES (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 223). [Jamais **bonshommes* : comp. § 533.] — *Moissons* GÉANTES (ZOLA, *Terre*, V, 1). — *Meetings* MONSTRES (J. et J. THARAUD, *Quand Israël n'est plus roi*, p. 109). — *Gestes* CANAILLES (MAUPASS., C., Héritage, IV). — *Des goûts* CANAILLES (*Ac.* 2001). — *Paroles* COCHONNES (E. DE GONC., *Fille Élisa*, I). — *Des dessins* COCHONS (*Ac.* 2001). — *Poupées* GIGOGNES (Cl. SIMON, *Vent*, p. 10 ; *Ac.* 2000). — *Tables* GIGOGNES (dans le *Trésor*). H4 — *Autos* MINIATURES (cf. Hanse). — *On est en pleine civilisation* SCOUTE (BARTHES, *Mythologies*, p. 65). — *Les camarades sont des* CHOUETTES *types* (ALLAIS, *Affaire Blaireau*, XII). — Plus surprenant peut-être, mais traditionnel : *Hymnes* PEAUX-ROUGES (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 198).

Il peut y avoir certaines hésitations : *Tables « gigogne »* (MAURIAC, *Pharisienne*, XV). — *Parfums un peu* CANAILLE (ROMAINS, *6 oct.*, p. 296). [Littré prônait l'invariabilité.]

Pompette, dont l'origine n'est pas perceptible pour les usagers H5, varie en nombre selon les dict. et l'usage habituel : *Les collaborateurs étaient* POMPETTES (PILHES, *Imprécateur*, pp. 135-136). Hanse cite pourtant un ex. (de SABATIER) où l'adj. ne varie pas.

3° Dans d'autres cas, l'usage n'est pas fixé. R5

Apostat est plutôt un nom apposé qu'un adjectif. Il est parfois variable : *La République Française, athée, renégate,* APOSTATE (BLOY, cit. *Trésor*). — Mais souvent non (du moins en genre) : *Cette singulière parente, doublement* APOSTAT (AYMÉ, *Gustalin*, V). — *L'Angleterre* APOSTAT (R. QUILLIOT, *La mer et les prisons*, 1970, p. 177).

Bémol ne varie pas en genre, mais on le fait souvent varier en nombre, ainsi que *bécarre* et *dièse* H6 : *Note* BÉMOL (*Lar. XX[e] s.*) — *Deux* mi BÉMOLS (BERLIOZ, *Soirées de l'orchestre*, 1980, p. 317). — *Elle avait* [...] *de beaux yeux dont elle savait jouer comme elle savait jouer du piano : elle avait des regards* DIÈSES *et des regards* BÉMOLS (A. KARR, cit. P. Lar., s. v. *bémol*). — *Il a obtenu un*

effet émouvant en écrivant des si BÉMOL *graves aux violoncelles et aux altos* (P. LAR., t. VII, p. 723, col. 2). R6

Costaud a d'abord été un nom appliqué à des hommes (§ 485, *c*, 1°). Lorsqu'il est employé adjectivement, il a été et est encore assez souvent invariable en genre, dans des passages qui reflètent ordinairement, soulignons-le, l'usage parlé : *Elle est* COSTAUD... *C'est pas une femme, c'est un hercule* (LE BRETON, *Hauts murs*, cit. *Trésor*). — *Elle* [= une jambe] *doit être mille fois plus* COSTAUD *que l'autre* (A. SARRAZIN, *Astragale*, VII). — *J'ai une de ces allures ! dit Madeleine. / – Ça, t'es mieux maintenant, reconnut Daniel.* [...] *T'es plus* COSTAUD (TROYAT, *Eygletière*, p. 27). — *Je me demande si elle ne serait pas souffrante* [...] : *elle n'est pas si* COSTAUD (R. BÉSUS, *Comprenne qui pourra*, p. 52). — *Elle n'a pas vraiment peur.* [...] COSTAUD, *avec ça* (ROBLÈS, *Sirènes*, p. 111). — *Elle n'est pas* COSTAUD *et tombe souvent malade* (*Grand dict. enc. Lar.*). — Mais *costaude* est loin d'être aussi rare que le disent beaucoup de lexicographes : *Elle* [= une femme] *est* COSTAUDE (CÉLINE, *Mort à crédit*, cit. *Trésor*). — *Une grande fille* [...] COSTAUDE, *énergique* (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 799). — *Je suis* COSTAUDE (TRIOLET, *Le premier accroc coûte deux cents francs*, *ib.*). — *Les plus* COSTAUDES *ne sont pas si* COSTAUDES *qu'elles en ont l'air* (G. DORMANN, *Mickey l'ange*, p. 234). — *Voiture d'une allure* COSTAUDE (L. WEISS, *Combats pour l'Europe*, 1979, p. 158). — *Être une petite fille* [...] COSTAUDE [...] *malgré sa mine blanchette* (ERNAUX, *Femme gelée*, p. 33). — *La belle-mère* [...] *frêle d'apparence, mais* COSTAUDE *en réalité* (Chr. ARNOTHY, cit. *Rob.*). — Ces ex. de *costaude* (sauf les deux premiers) sont écrits par des femmes ; est-ce un pur hasard ? — Au masc. plur., *costauds* est constant : *Les types les plus* COSTAUDS (GIDE, *Voy. au Congo*, 12 nov. 1925). Mais *costaud* comme fém. semble accepter difficilement l'*s* du plur. : *Elles sont plutôt* COSTAUD (*Rob.* [qui mentionne aussi *costaudes*]).

Pour **éponge**, les dict. éclairent peu, et les usagers sont perplexes : *Serviettes*-ÉPONGES (HERMANT, *Théâtre 1912-1913*, p. 201 ; TROYAT, cité par P.-H. Simon, dans le *Monde*, 13 nov. 1963). — *Serviettes* ÉPONGE (H. BAZIN, *Vipère au poing*, cit. *Trésor* [*éponges*, L. P., p. 188] ; CAYROL, *Froid du soleil*, p. 131). — *Peignoirs* ÉPONGE (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 218). — Hanse opte pour la variabilité.

Marteau « fou », généralement employé comme attribut, varie souvent en nombre : *Quand vingt-cinq bonshommes deviennent* MARTEAUX (DUHAMEL, cit. *Rob.*). A2

L'origine de **pantois** [un nom signifiant « oppression »] est trop oblitérée pour que le mot n'acquière pas une forme fém. (il n'y a aucune raison pour considérer qu'il ne s'emploie qu'avec des noms masc.) : *Elles en étaient* PANTOISES (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, II, 2). — *L'audace de l'homme du Nord laissa la Nation* PANTOISE (CURTIS, dans l'*Express*, 25 mars 1983). A3

Comme la forme nominale une **pied-noir** semble générale (§ 494, *a*), on écrit normalement pour l'adjectif : *Une population* PIED-NOIR (dans la *Croix*, 1964, cit. Gilbert). Pourtant on trouve, non sans étonnement : *La résistance* PIED-NOIRE (Y. COURRIÈRE, *Guerre d'Algérie*, *ib.*). — *Sa famille paternelle*, PIED-NOIRE (dans le *Monde*, 23 mars 2001, p. V). — Comp. *peau-rouge* dans le 2°.

Pour **plastique**, Hanse voudrait qu'on écrive *des sacs plastiques* comme *des matières plastiques*. Le *Rob.* distingue les deux cas, avec invariabilité dans le premier, conformément à la raison (cf. 1° ci-dessus) et à l'usage : *Des sacs* PLASTIQUE (dans le *Monde*, 29 mai 1998, p. 26).

Pompier reste d'ordinaire invariable, surtout en genre : *La révolution était* POMPIER, *académique, rhétorique* (P. BARBÉRIS, *Monde de Balzac*, p. 24). — On trouve pourtant *pompière* çà et là : *Des natures mortes si* POMPIÈRES (APOLLIN., *Anecdotiques*, p. 414). — *Celle-ci* [= une carte] – *qui est* POMPIÈRE (SAINT EXUPÉRY, *Lettres à l'amie inventée*, p. 28). — *Admirateur de statuettes* POMPIÈRES (H. QUEFFÉLEC, *Breton bien tranquille*, p. 242).

Pour **tabou**, l'usage reste partagé : *La montagne est* TABOU [au sens premier] (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, III, 14). — *Des questions qui, en France, paraissent* TABOU (P. EMMANUEL, *L'arbre et le vent*, pp. 34-35). — *L'hygiène est plus* TABOU *que le sexe* (SOLLERS, *Femmes*, F°, p. 457). — *Ils* [= les domestiques] *étaient tellement* « TABOUS » *que mon père lui-même ne se fût pas permis de les sonner* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 17). — *Les choses de la chair restaient* TABOUES *pour moi* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 289). A4

R6 559 REMARQUE

On dit aussi *bémolisé* (rarement *bémolé*, cf. *Trésor*) et *diésé*.

Notons que *dièse*, malgré l'Ac. depuis 1694, est parfois écrit °*dièze* dans la littérature (voir *Trésor*).

A2 559 AUTRES EXEMPLES

BARBUSSE et PAGNOL cités *Trésor* ; Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, p. 178.

A3 559 AUTRES EXEMPLES

De *pantoise(s)* : L. BELLOCQ, dans le *Figaro litt.*, 3 déc. 1960 ; Br. FRIANG, *Comme un verger avant l'hiver*, p. 88 ; L. WEISS, *Tempête sur l'Occident*, 1976, p. 18.

A4 559 AUTRES EXEMPLES

Invar. : HERMANT, *Lancelot 1937*, p. 140 ; KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 10 janv. 1956 ; A. SARRAZIN, *Traversière*, IV ; COCTEAU, *Passé défini*, 28 sept. 1951 ; SCHLUMBERGER, *Mad. et A. Gide*, p. 146 ; MAULNIER, *Sens des mots*, p. 224 ; R. GEORGIN, *Jeux de mots*, p. 50 ; DANINOS, *Tout l'humour du monde*, p. 29 ; dans le *Monde*, 22 oct. 1976, p. 21.

Var. : THÉRIVE, *Procès de littérat.*, p. 37 ; M. CRESSOT, *Le style et ses techniques*, 4e éd., p. 44 ; J. GRENIER, dans la *Nouv. revue fr.*, 1er avril 1969, p. 484 ; SARTRE, *Idiot de la famille*, t. III, p. 418 ; SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 116 ; IKOR, *Pluie sur la mer*, p. 12 ; M. CARDINAL, *Autrement dit*, p. 81 ; GENNARI, *Mois d'août à Paris*, p. 34 ; ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 34 ; S. LEYS, *Écrits sur la Chine*, p. 714.

Ceux qui font varier ***bon enfant*** (ils sont plus nombreux qu'on ne croirait) ne le traitent peut-être pas en adjectif, mais n'oublient pas qu'*enfant* est un nom (et qui prend un genre d'après le sexe de l'être désigné, ce qu'ils appliquent même en cas de métaphore ; comp. § 344, *a*, 3°) : *Une Allemagne* [...] *philosophique, musicale,* BONNE ENFANT (SIEGFRIED, *Âme des peuples*, p. 133). — *Une ironie mordante, mais* BONNE ENFANT (VERCORS, *Radeau de la Méduse*, p. 168). — *Une lune* BONNE ENFANT (PRÉVERT, *Histoires*, Nouvelle saison). — [Les Jeux olympiques] *laissant parfois la place, chez les spectateurs* BONS ENFANTS, *à une curiosité goguenarde* (MAULNIER, dans le *Figaro*, 17-18 juillet 1976). — *Gros mensonges* BONS ENFANTS (CASAMAYOR, *Mystification*, p. 10).

Pour ***radar*** juxtaposé à un nom, le *Grand dict. enc. Lar.* considère qu'il est « en apposition » et le fait varier en nombre : *stations* RADARS, *écrans* RADARS, *échos* RADARS, etc. De même : *faisceaux* LASERS. Il n'a pas la même doctrine pour *photo* et pour *vidéo* R7, présentés comme adjectifs invariables, et ne signale même pas cette construction pour *radio*. Dans ces divers cas, l'adjectivation n'est pas achevée et l'invariabilité est préférable : *Des lecteurs* LASER (*Ac.* 2000). *Des échos* RADAR (dans le *Trésor*). — *Films* VIDÉO (dans le *Monde*, 2 nov. 1984, p. 15).

R7 559 REMARQUE
Vidéo est un peu à part, puisqu'il s'agit d'une forme verbale latine (= je vois) transmise par l'anglais.

560 Adjectifs de formation expressive. R1

Adjectifs laissés invariables, toujours en genre, très souvent en nombre.

Baba, cracra, crado, cucu(l), flagada, fute-fute, gaga, gnangnan, olé ! olé ! R2, *paf* (« ivre » en France, « étonné » en Belgique), *raplapla, riquiqui* (ou *rikiki*), *toc-toc, zinzin, zozo,* qui appartiennent à la langue familière ; *rococo,* qui n'a plus ce caractère quand il désigne un style du XVIIIe s. — On peut y joindre des réductions ou altérations appartenant à la langue familière ou très familière, voire argotique : *barjot, bath, beur, frigo, pop, porno, réglo, sympa,* etc. H

Mes hôtes ont été quelque peu « BABA » (Al. DAVID-NÉEL, *Journal de voy.*, 16 juillet 1918). — *Je suis* BABA [dit une soubrette] (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 66). — *Il y a des séminaristes qui sont singulièrement* CRACRA (QUENEAU, *Loin de Rueil*, III). — *Les paroles* [de chansons], *qui sont assez infantiles, ou très* CUCU, *selon le cas* (VIAN, *Belle époque*, p. 13). — *Des airs* FLAGADA (AYMÉ, cit. *Trésor*). — *Personnalité un peu* FLAGADA (dans le *Monde*, 1979, cit. Colin et Mevel, *Dict. de l'argot*). — *Elle ne savait pas qu'elle était* GAGA (É. AJAR, *Vie devant soi*, p. 172). — *Petites filles mystiques et* GNANGNAN (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 30). — *Une tenue* OLÉ ! OLÉ ! (*Ac.* 2004). — *Vous aimez les fêtes assez « olé olé »* (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 483). — *Couples* OLLÉ-OLLÉ (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 218). — *La sous-préfète au second verre était* PAF (GRAINVILLE, *Abîme*, p. 108). — *Une de ces belles églises* ROCOCO (CLAUDEL, *Messe là-bas*, p. 36). — *Avec ses meubles* ROCOCO *disparates* (A. ERNAUX, *Femme gelée*, p. 131). — *Elle est un peu* ZINZIN (*Rob.*). — *La petite cadence de flûte, un peu* ZOZO (WILLY, dans *Matériaux*, t. 34).

Elle était complètement BARJOT (dans le *Monde*, 6 févr. 2002, p. 12). — *Vous êtes une* BATH *copine* (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 40). — *Certaines* [jeunes filles] *sont vraiment* BATH (TROYAT, *Extrême amitié*, p. 132). — *Musique* BEUR (*Rob.* 2001). — *Population* BEUR (dans le *Monde*, 24 janv. 2003, p. VIII). — *Nuit* FRIGO *de janvier* (MONTHERL., *Lépreuses*, V). — *Des petits romans* PORNO (PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 169). — *Revues* PORNO (OBALDIA, *Baby-sitter*, Théâtre, t. V, p. 104). — *Est-ce que j'ai déjà vu des sœurs qui ne soient pas* RÉGLO ? (GIONO, cit. *Trésor*, s. v. *régulier*.) — *T'es vachement* SYMPA [à une femme] (C. RIHOIT, *Portrait de Gabriel*, p. 182). — *Ils sont* SYMPA (FINKIELKRAUT, dans le *Monde*, 19 mai 2000, p. 19).

Il y a parfois de l'hésitation (d'ailleurs purement graphique) pour le nombre : *Cette Allemagne égarée dans l'adoration des grâces* ROCOCOS (M. BRION, *Goethe*, p. 105). — *Châteaux* ROCOCOS (CHARDONNE, *Vivre à Madère*, p. 15). [*Châteaux* ROCOCO, p. 71.] R3 — BATHS *godasses* (DORGELÈS, *Croix de bois*, XI). — BATHS *petits coïts* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 245). — *Cartes postales* PORNOS (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 177). — *Des chiots, parfaitement stupides et* SYMPAS (CENDRARS, *Bourlinguer*, L. P., p. 90). — *Deux autres devant le comptoir* [...], *si* PAFS, *qu'ils se jetaient leur petit verre sous le menton, et imbibaient leur chemise* (ZOLA, *Assomm.*, X).

Pour d'autres adj., qui s'emploient aussi comme noms, le fém. existe, assez rare pour *radin, rapiat,* plus fréquent pour *hurluberlu* et surtout pour *rigolo* (§ 546) : *Elle est très*

R1 560 REMARQUE
Certains de ces mots, surtout ceux qui sont d'origine argotique, sont peu usités, voire inconnus, en dehors de France ou même dans certaines régions de France. Inversement, d'autres mots expressifs sont propres à certaines régions (en France ou hors de France), par ex. *djoum-djoum* « fou, toqué » en fr. fam. de Belgique : *Tante Élisabeth est un peu* DJOUM-DJOUM [en italique] (Th. OWEN, *Livre interdit*, 1982, p. 128).

R2 560 REMARQUE
C'est l'orthographe de l'*Ac.* 2004 ; elle est assez rare dans l'usage. Autre ex. (avec deux *l*) : *Passé une heure chez les Paul A. Laurens – très* « OLLÉ ! ! OLLÉ ! » *avec leurs... amis* (GIDE, *Journal*, 1er janv. 1923), témoignage intéressant puisque le *Trésor* donne le *Robert* 1959 comme 1re attestation. Il y a d'autres graphies encore, voir ci-contre. — Les points d'exclamation s'expliquent par l'origine : un redoublement de l'interjection *olé !* empruntée de l'espagnol.

H 560 HISTORIQUE
Barjot « fou » est la transformation en verlan (§ 192, *d*) de *jobard*. Cf. *Rob.* 2001. De même, *beur*, d'*arabe*, avec substitution de voyelle. L'origine de *bath* est discutée ; l'explication la plus vraisemblable est une réduction de *battant* « neuf » ; le *h* final éviterait des confusions en indiquant que le *t* final est prononcé (comme dans *luth, bizuth,* etc.). Les autres sont des réductions (*frigo* de *frigorifié* ; *réglo* de *règlementaire*, avec le -*o* final caractéristique de l'argot [cf. § 192, *d*]).

R3 560 REMARQUE
Fém. plaisant individuel : *Au Palais-Royal, dans la jolie salle* « ROCOCOTTE » *– avec ses nudités dodues* (J.-J. GAUTIER, dans le *Figaro*, 6 mai 1975).

RAPIATE, *interrompit la princesse* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 486). [Autre ex. : DUHAMEL, *Livre de l'amertume*, p. 64.] — *La vie si* RADINE (L. NUCERA, *Chemin de la Lanterne*, p. 248). — *À la voir aussi morne,* [...], RADINE (Y. QUEFFÉLEC, *Noces sauvages*, p. 156). — *Elle était un peu* RADIN (SARTRE, cit. *Trésor*). — *Action* HURLUBERLUE (MONTHERL., *Treizième César*, p. 193). — *Si distraite et* HURLUBERLU *que* [...] (A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 709). — *Une fantaisie un peu* HURLUBERLUE (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 126). — *Une drôlerie* HURLUBERLU (P. GUTH, dans le *Figaro litt.*, 17 mars 1951). — *La vie est-elle donc une chose* RIGOLOTE ? (J. RENARD, *Journal*, 22 avril 1891.) — *Elle est* RIGOLO, *leur marche à l'ennemi* (ZOLA, *Débâcle*, I, 2). — Ces adj. varient ordinairement en nombre.

Chic a eu un fém. °*chique*, aujourd'hui disparu devant *chic* ; il s'écrit souvent *chics* au plur. (masc. ou fém.), quoique l'invariabilité en nombre conserve des partisans : *Est-elle jolie, ta mère ?* [...] *Elle doit être un peu* CHIQUE ! (BALZAC, *Rabouill.*, I, 4.) — *Une écriture* CHIC (J. RENARD, *Journal*, 23 nov. 1896). — *Quartiers* CHICS (J. ROY, *Saison des za*, p. 172). — *Elle m'écrivait de* CHICS *lettres* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, VII). — *Les gens* CHIC (HUYSMANS, *Sœurs Vatard*, VI ; ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 148 ; M. CERF, *Les rois et les voleurs*, p. 185). — *Des poules* CHIC (PEISSON, *Hans le marin*, VIII). — *La Rue des Liqueurs,* [...] *l'une des plus* CHIC (QUENEAU, *Saint Glinglin*, p. 136). — *Tavernes* CHIC (Fr. EMMANUEL, *Question humaine*, p. 17).

N. B. Comme ces mots sont inanalysables pour les locuteurs, on peut citer ici les adjectifs invariables *capot, échec, mat, pat, pic, repic,* termes de jeu.

561 **Cas particuliers.** R1

a) ***Demi*** et ***mi***, précédant le nom qu'ils qualifient et auquel ils sont joints par un trait d'union, restent invariables. H1

Une DEMI-*lieue. Deux* DEMI-*douzaines.* — *Un vendeur de journaux* [...] *qui parle à* DEMI-*voix* (GIDE, *Journal*, 28 janv. 1922) [expression vieillie : on dit plus souvent *à mi-voix*].

Jusqu'à MI-*jambes. À* MI-*voix. À* MI-*hauteur. À* MI-*côte.* — *Elle portait des* MI-*bas.* R2

Si le nom est précédé d'un autre adjectif, on supprime le trait d'union (qui rattacherait abusivement *demi* à l'adjectif) : *Diviser le* DEMI *grand arc* (LITTRÉ, s. v. *grand*, Rem. 1). — *Ce n'est qu'une* DEMI *jeune fille.* R3 — Comp. § 110, *b*, 2°.

Quand *demi* suit le nom (ce qui est exclu pour *mi*), auquel il est joint par *et*, il s'accorde avec le nom en genre seulement :

Deux heures et DEMIE. *Trois litres et* DEMI. [Sur l'absence d'article, cf. § 585, *b*.] Parfois le nom *heures* est laissé sous-entendu : *Les morts s'inhument à onze et* DEMIE *pour que les survivants puissent manger à midi* (H. BAZIN, *Chapeau bas*, p. 8).

En dehors de la coordination, il est assez rare que *demi* s'accorde avec un nom exprimé plus haut : *Freydet n'en revenait pas : Danjou, le pâtre du Latium, une perruque ! / — Oh ! seulement une* DEMIE (A. DAUDET, *Immortel*, IV).

Demi, selon les dictionnaires et les grammaires, reste au masculin dans ***midi et demi, minuit et demi***. Cet usage n'a pas disparu, mais il est battu en brèche depuis la fin du XVIII[e] s. H2, et on trouve de plus en plus souvent *midi et demie, minuit et demie*. Certains auteurs écrivent (ou laissent imprimer) tantôt *demi*, tantôt *demie*.

Ex. de *midi et demi* : STENDHAL, *Chartr.*, XIX ; HUGO, *Choses vues*, p. 21 ; FRANCE, *Île des Pingouins*, VIII, 2 ; ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, II, 6 ; TROYAT, *Le sac et la cendre*, p. 355 ; H. BAZIN, *Chapeau bas*, L. P., p. 49 ; BEAUVOIR, *Belles images*, F°, p. 69 ; J. BOREL, *Dépossession*, p. 309.

Ex. de *minuit et demi* : STENDHAL, *Abb. de Castro*, V ; GIDE, *Journal*, 6 mai 1906 ; DUHAMEL, *Tribulations de l'espérance*, p. 407 ; ARAGON, *Aurélien*, p. 72 ; Rob. ARON, *Hist. de l'épuration*, t. I, p. 97.

Ex. de *midi et demie* : STENDHAL, *Corresp.*, t. II, p. 140 ; E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, LXV ; APOLLIN., *Corresp.*, p. 753 ; GIDE, *Journal*, 8 juin 1948 ; DUHAMEL, *Maîtres*, p. 9 ; MONTHERL., *Lépreuses*, p. 87 ; GREEN, *Journal*, 9 janv. 1933 ; GIONO, *Batailles dans la montagne*, p. 60 ; GENEVOIX, *Rroû*, p. 240 ; P. BENOIT, *Toison d'or*, p. 253 ; PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 389 ; CAMUS, *Étranger*, p. 40 ; ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 114 ; BUTOR, *Emploi du temps*, p. 29 ; etc.

Ex. de *minuit et demie* : FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 339 ; VILL. DE L'ISLE-A., *Ève future*, II, 7 ; LARBAUD, *Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 223 ; MALRAUX, *Condition hum.*, p. 9 ; ROMAINS, *Violation de frontières*, p. 107 ; MARTIN DU G., *Thib.*, VI, p. 195 (*demi*, Pl., t. I, p. 1343) ; GIDE, *Paludes*, p. 146 ; B. CLAVEL, *Voy. du père*, p. 153 ; ATTALI, *Verbatim*, t. II, p. 69 ; etc.

R1 561 REMARQUE

Centigrade varie traditionnellement dans *Vingt degrés* CENTIGRADES. Voir cependant dans le *Trésor* un ex. où le mot est laissé invariable, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il s'est dit d'abord de l'instrument de mesure : *thermomètre centigrade* « divisé en cent degrés ». — La terminologie officielle a opté pour la formule *degrés Celsius* (qui s'oppose à *degrés Fahrenheit*, autre mesure, adoptée dans les pays anglo-saxons).

H1 561 HISTORIQUE

En anc. et moyen fr., *demi* s'accordait ou non : DEMIE *aulne* (*Pathelin*, 264). — DEMIE *douzaine* (VILLON, *Test.*, 1154). — DEMY *face* (*ib.*, 366). — L'invariabilité a une raison phonétique : l'*e* du fém. a cessé de se prononcer après une voyelle, et cette dernière s'est prononcée brève parce que l'adjectif et le nom ne formaient qu'un seul mot phonétique. — Vaugelas (pp. 66 et 358) exigea l'invariabilité. Elle eut pourtant bien du mal à s'établir ; au XVIII[e] s. encore, plus d'un auteur écrit *demie* : *demie heure* est chez VOLT. (*Lettres phil.*, X), DID. (*Rêve de d'Alemb.*, p. 39), BERN. DE SAINT-P. (*Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 5), le prince DE LIGNE (*Contes immoraux*, VI) ; *demie lieue* chez J.-J. ROUSS. (*Rêver.*, II) ; etc. — *Demie obscurité* est même chez STENDHAL, *Corresp.*, t. IX, p. 364. Depuis, la règle s'est imposée.

R2 561 REMARQUE

Sur *minuit, mi-août*, etc., voir § 476, a, 1°. Pour *semi-*, voir § 558, a.

R3 561 REMARQUE

L'usage (des auteurs ou des imprimeurs) est parfois indocile : *Nous laissons les demi-dieux aux* DEMI-*jeunes filles* (GIRAUDOUX, *Amphitryon 38*, I, 6). — *Avec une* DEMI-*bonne foi* (DRUON, *Grandes familles*, p. 158).

H2 561 HISTORIQUE

Dans *midi et demi, minuit et demi, demi* était exigé pour la raison (déjà donnée par Furetière en 1690 et reprise par Littré, Suppl., s. v. *midi* et *minuit*) que *demi* est ici pour *demi-heure*. On peut penser qu'il s'agit simplement d'un accord par voisinage. À notre époque, les usagers analysent plutôt *et demi* comme « et une demie » (comp. N. B. 2, ex. de MISTLER), à moins qu'ils n'appliquent simplement l'analogie avec *deux heures et demie*, etc., parfois réduit à *deux et demie* (ex. de BAZIN ci-contre, ainsi que celui de Daudet). — *À midi et demie* est déjà chez BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 36, à côté de *À midi et demi*, p. 49. Comparer aussi *deux heures et une*, avec *minute* sous-entendu : cf. § 591, *a*.

N. B. 1. *Demi* et *mi* peuvent aussi être adverbes : *Ces paysans,* DEMI-*nus* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, L). — *Je me tenais,* MI-*assoupi, près du fourneau* (ARLAND, *Terre natale*, IX). — Voir § 995, *a*, et *b*.

Demi fait aussi partie de la locution adverbiale *à demi* (§ 995, *a*, 2°), qui n'est pas jointe par un trait d'union au mot dont elle est complément : *Une fenêtre* À DEMI *fermée.*

Ne pas confondre cette locution adverbiale et les syntagmes prépositionnels où *demi* est adjectif : *À demi-mot, à demi-corps, à demi-voix*, etc.

2.. *Demi* (§ 598, *e*) employé comme nom varie : *Quatre* DEMIS *valent deux unités* (*Ac.* 1835-1932 [ex. supprimé depuis 1989, sans doute comme désuet]). — *Millions de bocks et de* DEMIS (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 169). — *Une équipe de rugby compte deux* DEMIS (*Ac.* 2001). — De même, *demie* comme nom fém. : *J'entendis sonner des quarts et des* DEMIES (J. MISTLER, *Gare de l'Est*, p. 196).

b) ***Feu*** « qui est mort depuis peu de temps » varie quand il est placé entre le déterminant et le nom. Il ne varie pas quand il précède le déterminant (cf. § 324, *a*) ou quand il n'y a pas de déterminant. H3

Feu varie : *N'es-tu pas filleul de la* FEUE *reine ?* (MUSSET, *Fantasio*, I, 2.) — *La* FEUE *Henriette d'Angleterre* (J. LEMAITRE, *J. Racine*, p. 277). — *Les* FEUS *rois de Suède et de Danemark* (*Ac.* 2000). — *La* FEUE *impératrice a gardé la Hongrie* (HUGO, *Théâtre en lib.*, Grand'mère, II). — *La* FEUE *marquise Odile avait un ou deux enfants* (BOURGET, *Voyageuses*, 1897, p. 207). — *L'enfant de ma* FEUE *sœur* (H. LAVEDAN, *Nocturnes*, XI). — *Toute votre* FEUE *famille* (SARTRE, *Le diable et le bon Dieu*, V, 2). — *La* FEUE *gare Montparnasse* (GAXOTTE, dans le *Figaro*, 26 janv. 1974). — *Carnot reprit à son compte une vieille boutique de la* FEUE *Royauté* (P. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de la Fr.*, p. 273).

Feu ne varie pas : FEU *la mère de madame* (titre d'une comédie de G. FEYDEAU). — *Voici* FEU *Mme Jory* (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 129). — *Comme* FEU *ma mère* (DUHAMEL, *Nuit de la Saint-Jean*, p. 108). — *Avancez, enchanteresse plus dangereuse que* FEU *madame Armide* (SALACROU, *Le soldat et la sorcière*, I, 1). — *Les portraits de* FEU *les trois maris de Mme Polin* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, p. 76). — FEU *sa belle-mère* (ID., *Vipère au poing*, V).

Il n'est pas rare que les auteurs fassent varier *feu* alors qu'il n'est pas entre le déterminant et le nom : FEUE *l'épouse de maître Goubard* (NERVAL, *Main enchantée*, VII). — FEUE *Mme de Cambremer* (PROUST, *Temps retrouvé*, I, p. 167). — FEUE *ma femme* (THIBAUDET, *Princes lorrains*, p. 10). — FEUE *Mme de Clergerie* (BERNANOS, *Joie*, p. 179). — FEUE *ma mère* (ID., *Mauvais rêve*, I, 4). — FEUE *madame votre mère* (BOSCO, *Malicroix*, p. 82). — FEUE *Mlle Valérie* (M. GEVERS, *Grande marée*, 1943, p. 29). — FEUE *Kirsten Flagstad* (Ét. GILSON, *La société de masse et sa culture*, p. 74). — *Marie-Louise d'Orléans, fille de* FEUE *Madame* (M. RAT, dans le *Figaro litt.*, 27 déc. 1962). — FEUE *la modernisation de l'orthographe* (G. ROQUES, dans *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 1991, p. 556). R4

La langue populaire et régionale place parfois ***défunt*** devant le déterminant (cf. § 324, *a*), comme *feu*, et l'accord est indécis : DÉFUNTE *ma mère* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 241 ; MARTIN DU G., *Gonfle*, I, 1). — *La maison de* DÉFUNTE *Mme la chanoinesse* (M. PRÉVOST, cit. Damourette-Pichon, § 519). — DÉFUNT *madame* (BALZAC, *Paysans*, p. 32). — DÉFUNT *la mère Ribotteau* (BOYLESVE, *Becquée*, p. 86). H4

c) ***Franc de port*** peut s'accorder ou non. R5

Envoyez-moi les deux volumes anglais, FRANCS *de port* (STENDHAL, *Corresp.*, t. V, p. 104). — *Je vous envoie une bourriche* FRANC *de port* (LITTRÉ). — L'*Ac.* 2000 distingue, selon la place, *Recevoir des colis* FRANCS *de port* et *Recevoir* FRANC *de port une caisse.*

On dit plutôt aujourd'hui ***franco*** [emprunté de l'ital.], qui est toujours invariable (cf. § 558, *b*) : [...] *qui permettra à notre journal d'expédier* FRANCO *à ses Abonnées des échantillons* (MALLARMÉ, Pl., p. 783). — *Avec* [...] *les chocolats de ta mère* [...] *et les extras* FRANCO *de port* (A. SARRAZIN, *Lettres et poèmes*, L. P., p. 33).

d) ***Nu*** est invariable dans les propositions absolues où il est antéposé (§ 259, *a*, 1°) : *Nu-tête*, etc.

Par analogie avec ce cas, on écrit parfois °*nu-propriété* : par ex., H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 105 ; voir déjà Bescherelle. — La graphie ordinaire est *nue*

H3 561 HISTORIQUE

L'adjectif *feu* vient du latin vulg. **fatutus*, dérivé de *fatum* « destin ». Il a signifié d'abord « qui a une bonne ou une mauvaise destinée », puis il a pris dès le XIIe s., par euphémisme, le sens de « qui a accompli sa destinée ». On a cru longtemps que le mot provenait de l'italien *fu* (alors que celui-ci est sans doute emprunté du fr.) ou du latin *fuit* « il fut », — ou encore du latin *felix* « heureux ». Ces fausses étymologies appuyaient l'invariabilité de l'adjectif, laquelle doit s'expliquer par la tendance générale signalée au § 429 (renforcée ici par le fait que peu d'adj. ont cette finale). Notons qu'on a parfois écrit *f(e)urent* au plur., puisqu'on y voyait une forme verbale : *Les portraictures de* FURENT *mondict seigneur le chancelier et de madame Guigone de Salins, sa femme* (inventaire de 1501, cit. Godefroy, t. III, p. 776). La règle actuelle a eu du mal à s'établir, et l'usage a été longtemps indécis (il l'est encore, nous le voyons ci-contre) : *No chiere et amee compaigne* FEU *Aelys de Flandres* (dans Tobler-Lommatzsch). — FEUE *noble dame* [...] *Guyote* (*ib.*). — FEUE *sa femme* (É. PASQUIER, *Recherches de la Fr.*, VI, 11). — FEU *Belise sa mere* (MOL., *Mélicerte*, II, 7). — FEUE *ma sœur* (MONTESQ., *L. pers.*, LII).

R4 561 REMARQUE

Feu placé après le nom (et accordé avec celui-ci) est un emploi individuel, une liberté de poète : voir l'ex. de Rimbaud cité au § 324, *a* (où l'on trouvera des indications sur la vitalité du mot et sur sa signification). — Un autre emploi individuel fait de *feu* un attribut invariable : Babeth. [...] *Tenez, Alphonse, ce salaud d'Alphonse, feu mon mari... /* Artémise. *Façon de parler ; c'est plutôt nous qui sommes* FEU, *ma mignonne !* (OBALDIA, *Grasse matinée*, Théâtre, t. VII, p. 188.) [Ce sont deux mortes qui conversent dans un cimetière.]

H4 561 HISTORIQUE

DÉFUNT *ma mère* est déjà chez MARIV., *Paysan parv.*, p. 196, et chez Mme DE GENLIS, cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1213.

R5 561 REMARQUE

L'expr. pouvait aussi s'employer adverbialement, sans dépendre d'un nom : *S'adresser,* FRANC DE PORT, *à M. César Birotteau* (BALZAC, *Birotteau*, II).

propriété. — L'*Ac.*, qui écrivait ainsi en 1835 et en 1878, paraît hésiter en 1935 entre *nue propriété* et *nue-propriété* : voir s. v. *nu.* — Sur *nu-propriétaire*, voir § 556, *a* et *b*, 2°.

Nu est invariable aussi dans *à nu*, qui est une locution adverbiale : *Mettre une intrigue* À NU (*Ac.* 1935). — Pour *nu à nu*, voir § 557.

e) ***Possible*** est invariable quand il se rapporte à *le plus de, le moins de* servant de déterminants (cf. § 626, *a*, 1°).

Cela est évident quand *possible* s'intercale entre *le plus, le moins* et *de* : *Pour garder sous leur obéissance le plus* POSSIBLE *d'éléments armés* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 386). — *Voir le plus* POSSIBLE *de gens de toutes sortes* (M. ACHARD, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — De même quand *le moins* à la valeur d'un pronom (cf. § 736, *a*, 1°) : *J'inviterai quelques autres amis, le moins* POSSIBLE (ROMAINS, cit. *Rob.*).

Cela s'applique aussi quand *possible* suit le nom : *Courir le moins de risques* POSSIBLE (STENDHAL, *Chartr.*, II). — *M. Roques exigea le plus de couvertures* POSSIBLE, *pour se faire suer* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Je suis sûr que vous ferez ici le moins de dégâts* POSSIBLE (MAURIAC, *Asmodée*, III, 6). — *Je pose le moins de questions* POSSIBLE (GREEN, *Moïra*, p. 138). R6

La tradition grammaticale explique cette invariabilité en disant que *possible* se rapporte au pronom impersonnel *il* sous-entendu. Cette explication est gratuite et superflue : il suffit de rapporter *possible* à *le plus, le moins* sans imaginer des sous-entendus. Elle est, de plus, dangereuse : des usagers croient pouvoir l'appliquer dans des situations où *possible* doit varier (voir la variante de FLAUB. dans le N. B. et l'ex. de LA VARENDE dans R7).

En revanche, cette explication est valable pour des propositions corrélatives averbales (cf. § 1131, *c*, 3°) dans lesquelles *possible* ne varie pas : *Elle doit être contenue dans des limites aussi nettes que* POSSIBLE (A. MOLITOR, *Feuilles de route*, p. 110).

N. B. Dans les autres cas, *possible* s'accorde comme une épithète ordinaire, notamment :

• Quand il suit un adjectif (épithète ou attribut) au superlatif (il ne peut dans ce cas être mis immédiatement après *le plus, le moins*) : *Faites cent exemplaires les plus jolis* POSSIBLES (STENDHAL, *Corresp.*, t. V, p. 304). [Comme on aurait : ... *les plus jolis qui soient* POSSIBLES.] — *Il lui adressait les compliments les plus justes* POSSIBLES (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). [Texte du ms. autographe (commun. Cl. Gothot-Mersch). Certaines éd. ont *possible.*] — *Ayant donc fait le monde par les lois* [...] *les plus parfaites* POSSIBLES (FAGUET, *XVII*^e^ *s.*, p. 96). — *L'humanité a droit aux meilleurs gènes* POSSIBLES (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 44). — *Avec qui je reste dans les meilleurs termes* POSSIBLES (GREEN, *Ce qui reste de jour*, 25 janv. 1973). — Il n'y a pas de raison de distinguer les superlatifs et des groupes comme *les seuls*, etc. : *Nous sommes* [...] *disposés à croire que les conditions actuelles d'un état de choses en sont les seules* POSSIBLES (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 455).

Toutefois, si l'article de l'adj. au superlatif reste au sing., cet adj. étant au plur. (§ 988, *a*), *possible* ne se rapporte pas à l'adj. et ne varie pas : *Les pâles fantômes de bâtonnets, de lettres, je* [= une enfant qui apprend à écrire] *les rends le plus visibles, le plus nets* POSSIBLE (N. SARRAUTE, *Enfance*, p. 128).

• Quand il suit un nom complément d'un adjectif au superlatif : *Ce monde n'est ni le meilleur ni le plus mauvais de tous les mondes* POSSIBLES (MAUROIS, *Mes songes que voici*, p. 228). — *Tout va de mieux en mieux dans le meilleur des régimes* POSSIBLES (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 213). H5

• Quand il n'y a pas de superlatif dans le syntagme, par ex. : *Vous pouvez tirer sur tous les gibiers* POSSIBLES (MÉRIMÉE, *Colomba*, I). — *On croit avoir reçu tous les coups* POSSIBLES (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 161). R7

R6 561 REMARQUE

Les ex. suivants (qu'il vaut mieux *ne* pas imiter) ne respectent pas cette règle : *Il fallait y montrer le plus de forces* POSSIBLES (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 241). — *Avec le plus de liberté et le moins de risques* POSSIBLES (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. V, p. 177). — *Il voulait lui donner le plus de choses* POSSIBLES (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 188). — *Il fait charger le plus de machines* POSSIBLES *sur des péniches* (MAUROIS, *Terre promise*, p. 325). — *Je tâchais de faire le moins d'efforts* POSSIBLES (M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 13).

H5 561 HISTORIQUE

Ces deux ex. s'inspirent de *Candide*, où des formules comme la suivante reviennent fréquemment : *Dans ce meilleur des mondes* POSSIBLES, *le château de monseigneur le baron était le plus beau des châteaux, et madame la meilleure des baronnes* POSSIBLES (VOLT., *Contes et rom.*, Cand., I).

R7 561 REMARQUE

Phrase anormale : °*Recevoir quelqu'un, c'est tâcher de lui donner toutes les aises* POSSIBLE (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 132).

f) ***Rosat*** [empr. du lat. *rosatus*] est habituellement invariable :

Pommade ROSAT. *Huile* ROSAT (*Ac.* 1935). — *Bougainvillées* ROSAT (CAMUS, *Noces*, Pl., p. 55). — COLETTE met la marque du plur. dans *Géraniums* ROSATS (*Chatte*, p. 72). Comp. § 558, *b*.

g) Littré (Suppl.) laisse le choix entre *Je te joue cela **en cinq sec*** ou... *en cinq secs* (= en cinq points secs, à l'écarté, au billard, etc.). Prise au figuré au sens de « rapidement » (fam.), la locution garde ces deux graphies, avec une certaine préférence pour *sec* (adopté par l'*Ac.* 1935).

Secs : LABICHE, *Trente millions de Gladiator*, IV, 10. — Au fig. : FARRÈRE, *Petites alliées*, VI ; COLETTE, *Maison de Claud.*, XXIII ; BERNANOS, *Imposture*, p. 233 ; DUHAMEL, *Cécile parmi nous*, p. 42 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 744 ; PAGNOL, *César*, 1937, p. 182 ; DUTOURD, dans le *Figaro litt.*, 17 août 1970.

Sec : DORGELÈS, *Croix de bois*, X. — Au fig. : MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, XIII ; GIDE, *Faux-monn.*, p. 217 ; HERMANT, *Trains de luxe*, p. 131 ; ESCHOLIER, *Quand on conspire*, p. 227 ; GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 208 ; SARTRE, *Mur*, Intimité, II ; J. LEMARCHAND, dans le *Figaro litt.*, 27 sept. 1952 ; etc.

h) Les composés ***anti*** + nom employés adjectivement ne varient pas en genre. Pour le nombre, Hanse conseille judicieusement de mettre un *s* quand le syntagme nominal est au plur. et seulement alors :

Un produit ANTIMITE, *des produits* ANTIMITES. *La loi* ANTICASSEUR. *Un phare* ANTIBROUILLARD, *des phares* ANTIBROUILLARDS. *Un canon* ANTICHAR, *des canons* ANTICHARS.

Il est, en effet, arbitraire de traiter *anti* et sa suite comme un syntagme préposition + complément (voir d'ailleurs § 531). Cela donne des descriptions incohérentes. L'*Ac.* 2001 considère comme invariables *antibruit, antibrouillard* (*des phares* ANTIBROUILLARD, mais comme nom *des antibrouillards*), *antirouille* (mais *des antirouilles*) ; elle distingue d'autre part *Un canon antichar, des obstacles* ANTICHARS, et, implicitement, *Un produit antimite, un dispositif antiparasite, des produits* ANTIMITES, *des dispositifs* ANTIPARASITES. — Autres incohérences dans le *Robert* 2001 : *antibrouillard, antichoc, antisatellite, antitrust* invariables ; *antichar, antiémeute, antireflet*, variables ; il donne aussi des mots avec *s* au sing. : *antipellicules*, etc.

Quand le second élément a une forme adjectivale R8, le composé varie comme un adjectif ordinaire en genre et en nombre : *Pratiques* ANTICONCEPTIONNELLES, *Manifestations* ANTIGOUVERNEMENTALES et même *Grenades* ANTI-SOUS-MARINES « contre les sous-marins » (*Rob.*). — *Antipersonnel*, que l'*Ac.* 2001 ne signale pas, est invariable, selon le *Robert*, parce que le second élément serait le nom *personnel* ; raison peu convaincante : *contre le personnel* en français n'est pas synon. de *contre les personnes*. À la même page 5, dans le *Monde*, 29 mai 1994, *mines* ANTIPERSONNELLES et *mines* ANTIPERSONNEL.

R8 561 REMARQUE

D'une manière générale, les composés avec forme adjectivale sont préférables, quand ils sont possibles : *antipelliculaire* à *antipellicule(s)*. *Contre les pellicules*, conforme à la syntaxe française, serait encore meilleur : il n'est pas d'une longueur insupportable et il élimine les difficultés décrites ci-contre.

i) D'autres cas sont traités ailleurs.

Pour le type *grand-mère*, voir § 543 ; sur le pluriel, § 529. — *Se faire fort de* : § 308, *a*, 4°. — *Plein et sauf* : § 259, *a*, 1°. — *À quoi bon ?* § 249, *a*, 1°. — *Grognon* : § 544, R1.

Section 4

Accord de l'adjectif

562 Observation générale.

N'ayant ni genre ni nombre en soi, l'adjectif reçoit ses marques du nom ou du pronom auxquels il sert d'épithète, — ou du sujet ou du complément d'objet auxquels il sert d'attribut :

Une affaire SÉRIEUSE. — *L'affaire est* SÉRIEUSE. — *Ni le comique ni le tragique ne sont* ABSENTS *de l'œuvre de Céline.* — *Cette affaire, je la considère comme* SÉRIEUSE. — *Ces démarches sont* SUPERFLUES.

Voir, pour les précisions utiles, les §§ 248-249 (attribut du sujet) ; 308, *a* (attribut de l'objet) ; 259, *a* (attribut de la proposition absolue) ; 335-339 (épithète), ainsi que, pour les conditions générales de l'accord, les §§ 424-454.

Section 5

Les degrés de l'adjectif

563 **Remarque préliminaire.**

Une tradition héritée de la grammaire latine (en latin, le comparatif de supériorité et le superlatif de supériorité se marquaient dans l'adjectif par des désinences : cf. § 564) fait que les grammaires françaises consacrent aux degrés de comparaison de l'adjectif des développements particuliers, dans lesquels elles rangent les divers problèmes concernant les degrés, même lorsqu'il s'agit des degrés des noms.

En français, 1) c'est un problème syntaxique concernant aussi bien le verbe que l'adverbe ou l'adjectif ou, occasionnellement, le nom ; — 2) le comparatif de supériorité et le superlatif de supériorité se marquent ordinairement au moyen d'adverbes ; — 3) ce recours aux adverbes se fait non seulement pour le comparatif de supériorité et pour le superlatif de supériorité des adjectifs (c'est-à-dire là où le latin recourait à des désinences), mais aussi pour les comparatifs d'infériorité et d'égalité et pour des degrés que l'on néglige d'habitude (*un peu, assez, trop*) ; — 4) les deux superlatifs (superlatif relatif et superlatif absolu) n'ont en commun que d'être exprimés en latin par la même désinence.

Pour toutes ces raisons, le problème des degrés sera traité dans le chapitre de l'adverbe (§§ 981-1003). Nous ne retiendrons ici que ce qui est spécifique de l'adjectif : les adjectifs qui ne se prêtent pas aux degrés (§ 565) ; les comparatifs synthétiques hérités (*meilleur*, etc. : §§ 566-569) ; le suffixe *-issime* (§ 570).

REMARQUE

Sur l'adjectif au comparatif employé sans qu'il s'appuie sur un nom exprimé (*J'ai vu* PLUS REMARQUABLE *encore*), voir § 321, *b*, 2°.

564 **Historique.**

Le latin exprimait le comparatif de supériorité des adjectifs (et des adverbes) au moyen d'une désinence spéciale : *fortis* → *fortior* « plus fort », ou au moyen d'une forme spéciale : *bonus* → *melior*. Il pouvait aussi, dans des circonstances limitées, l'exprimer par un adverbe. Ce procédé analytique est devenu général en lat. vulgaire, ne laissant subsister que les comparatifs synthétiques les plus courants. Ceux-ci se retrouvent en anc. fr., notamment : *graindre* (cas sujet), *graigneur* (cas régime) « plus grand » ; *joindre, joigneur* « plus jeune » ; *maire, maieur* « plus grand » ; *mieudre, meilleur* au lieu de *plus bon* ; *mendre* (puis *moindre*), *meneur* « plus petit » ; *pire, peieur* « plus mauvais ». En outre les noms *sendre, seigneur* (du lat. *senior* « plus âgé ») et *sire, sieur* (du lat. vulg. **seior*, variante de *senior*), ainsi que *plusieurs*. — Cette liste de comparatifs synthétiques s'est progressivement réduite ; *graigneur* survit jusqu'au XVIe s. : *La victoire / [...] / Vient, non au plus fort ou* GREIGNEUR, */ Mais à qui luy* [= Dieu] *plaist* (RAB., *Pant.*, éd. princeps, XVII). — Il ne nous reste plus que *meilleur, moindre* et *pire*, outre *plusieurs* et les noms *sire, sieur, seigneur, maire, maïeur* (en Belgique, synonyme familier de *bourgmestre*) et *gindre* (parfois écrit *geindre*) « ouvrier boulanger » (vieilli) [anc. fr. *joindre*] : *Des pains polkas pareils à des écus ronds* [...] *qu'avaient pétris des* GINDRES *ignorant l'art du blason* (APOLLIN., *Hérésiarque et Cie*, p. 118).

À la Renaissance, on a vainement essayé de ressusciter la désinence latine : *Docte*, DOCTIEUR, *doctime* [= très savant] *Baïf*, écrit par badinage DU BELLAY (cit. Huguet).

Divers comparatifs empruntés ont été intégrés au fr., où leur signification rappelle souvent la valeur qu'ils avaient en latin : *Les étages* SUPÉRIEURS (ou INFÉRIEURS) *de la tour*. — *Il y a ici, en* MAJEURE *partie, des étrangers* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 821). Mais leur emploi syntaxique n'est pas celui des vrais comparatifs : comp. *supérieur* À *dix* et *plus grand* QUE *dix*. — Voir la liste au § 548, *c* (outre le nom *prieur*).

565 **Adjectifs sans degré.**

a) De par leur signification, certains adjectifs n'acceptent que l'expression positive ou négative :

Carré, circulaire, équilatéral, parallèle ; *double, triple* ; *équestre, enceinte*... — C'est notamment le cas des épithètes de relation (§ 323, *b*, 1°) : *Une grammaire* GRECQUE. *La lumière* SOLAIRE, etc.

Si les mots sont pris au figuré, ils sont susceptibles de degré : *Une opinion très* CARRÉE. — Il peut y avoir aussi des effets plaisants : on dira qu'une femme est *très enceinte* pour indiquer que sa grossesse est fort visible. De même, *Plus* ENCEINTE *que jamais* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 197). On dit par plaisanterie *Tous les hommes sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres*.

Ex. qui surprennent : *Président* TRÈS OCTOGÉNAIRE (BAINVILLE, *Allemagne*, t. II, p. 191). — *Chambres* TRÈS MANSARDÉES (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 30 juillet 1949). — *Sous le nom de démocratie, c'était en fait le premier citoyen qui gouvernait* [il s'agit de Périclès]. *Au contraire, les hommes qui suivirent étaient, par eux-mêmes,* PLUS ÉGAUX *entre eux, et ils aspiraient chacun à cette première place* (J. DE ROMILLY, *Problèmes de la démocr. grecque*. pp. 43-44). [Passage traduit de Thucydide.]

b) D'autres adjectifs, exprimant en eux-mêmes une idée de comparaison, n'acceptent pas non plus les degrés. R1

Aîné, cadet, favori, préféré, principal, prochain, unique, majeur, mineur, citérieur, etc.

Emplois non recommandables des superlatifs : °*Dans le dossier constitué en vue de la* PLUS PROCHAINE *réunion de ce comité* (dans le *Monde*, sélection hebdom., 22-28 août 1985, p. 6). — °*Les arguties constitutionnelles étant* [...] *l'un des* PLUS CADETS *de mes soucis* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 262).

Cependant, *tout* peut accompagner *premier* et *dernier* (ces adj. envisagent, le cas échéant, non pas une place unique, mais plusieurs places) : *Tu es le tout* PREMIER. Cf. § 639, *c*.

N. B. **1.** Quoique exprimant en principe un haut degré d'éminence, ou quelque chose d'absolu, certains adjectifs comme *absolu, achevé, divin, énorme, essentiel, excellent, immense, impossible, indispensable, parfait*, etc., admettent, à l'occasion, l'idée d'une modification en plus ou en moins :

Il n'est pas possible d'imaginer une catastrophe PLUS ABSOLUE (MONTHERL., dans les *Nouv. littér.*, 10 mars 1966). — *L'ouvrage* LE PLUS ÉNORME (MICHELET, *Insecte*, X). — *Sa première œuvre* [...] *et* LA MOINS ESSENTIELLE (FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. II, p. 150). — *C'était une femme et une mère dans* LA PLUS EXCELLENTE *acception de ces deux mots* (FROMENTIN, *Domin.*, I). — *La folie humaine,* PLUS IMMENSE *que la mer* (R. ROLLAND, *Précurseurs*, p. 59). — *Les mots* LES PLUS INDISPENSABLES (NERVAL, *Voy. en Orient*, Nuits du Ramazan, III). H1

Il est permis de ne pas recommander pour l'usage ordinaire certaines associations hyperboliques : *Des monuments* PLUS ÉTERNELS (HUGO, *Odes*, IV, VI, 3). Même un emploi plus courant comme *Une ruine* SI TOTALE (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 15 avril 1968, p. 4) peut déplaire à ceux qui sont attachés à la précision des termes.

2. *Antérieur, extérieur, inférieur, intérieur, postérieur, supérieur* (qui sont étymologiquement des comparatifs), ainsi qu'*infime, intime, minime, ultime, extrême* et *suprême* (qui sont étymologiquement des superlatifs), ont pu prendre la valeur de positifs ; on les trouve avec des degrés chez des auteurs soigneux. R2

• *La vocation du naturaliste est chez lui* TRÈS ANTÉRIEURE *à celle du psychologue* (Ch. DU BOS, *Dialogue avec A. Gide*, p. 28). — *Les plaisirs* PLUS EXTÉRIEURS (J. et J. THARAUD, *Notre cher Péguy*, t. I, p. 69). — [Des espèces] TRÈS INFÉRIEURES (MAURRAS, *Mes idées politiques*, p. 116). — *Il y a une salle* PLUS INTÉRIEURE (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. III, p. 168). — *Ce n'est pas une religion* TRÈS INTÉRIEURE (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 27). — *Une époque* TRÈS POSTÉRIEURE *à celle de l'intaille* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 212). — *Une langue* [...] AUSSI SUPÉRIEURE *à la langue* [...] *de Lamartine qu'à celle de Vigny* (BELLESSORT, *V. Hugo*, p. 12). — *Des moyens techniques* TRÈS SUPÉRIEURS *à ceux de l'antiquité* (A. SIEGFRIED, *Savoir parler en public*, p. 151).

Ne sont guère admissibles : °*plus inférieur,* °*plus supérieur,* °*moins inférieur,* °*moins supérieur.*

• *Aide-major de classe* TRÈS INFIME (A. DAUDET, *Port-Tar.*, II, 3). — *Un accident* DES PLUS INFIMES (ROMAINS, *Violation de frontières*, p. 141). — *L'intérêt était* DES PLUS MINIMES (STENDHAL, *Corresp.*, t. IX, p. 269). — *Chacun des épisodes* LES PLUS MINIMES *de notre existence temporelle* (CLAUDEL, *La rose et le rosaire*, p. 192). — *Il se produisit un incident* TRÈS MINIME (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, XI). — *Leurs techniciens* [...] *tirent parti des moindres circonstances qui permettent* LA PLUS MINIME *économie de travail et de matière première* (MAETERLINCK, *Vie des termites*, p. 28). — *Ce que l'on espérait son dernier soupir est suivi d'un autre* PLUS ULTIME *encore* (GIDE, *Journal*, 23 nov. 1940). — *Je crois qu'ils n'auraient pas pris une résolution* AUSSI EXTRÊME (BARRÈS, *Homme libre*, p. XVIII). — *Dans nos* PLUS EXTRÊMES *démences* (CAMUS, *Été*, p. 110). — *Le* PLUS SUPRÊME *des souffles* (BLOY, *Femme pauvre*, p. 114).

R1 565 REMARQUE

Inversement, l'adjectif **aise** (langue soignée), qui ne s'emploie que comme attribut, est presque toujours précédé d'un adverbe de degré, ordinairement *bien*.

Je suis BIEN AISE *de vous voir.* — Les autres adverbes sont plus rares : *Il fut* FORT AISE *de s'en tirer à si bon compte* (Ac. 2001). — *J'en suis* TRÈS AISE (*ib.*). — *Le bon homme était* TOUT AISE *d'avoir trouvé un compagnon si obligeant* (POURRAT, cit. *Trésor*). — QUE *je suis aise de revoir Madame !* [dit une bonne, ce qui est assez surprenant] (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 603.) — *Je serais* ASSEZ AISE *d'avoir le droit de vie et de mort, pour ne pas en user* (RENAN, cit. Rob.). °*Malaise* « mal portant » est un régionalisme (cf. Wartburg, t. XXIV, p. 153) : *J'ai eu une attaque, il y a une huitaine et j'en suis resté passablement* MAL AISE *et irrité* (FLAUB., *Corresp.*, Conard, t. II, 1926, p. 46). [La lecture *malade*, Pl., t. I, p. 473, paraît suspecte.]

HISTORIQUE. — Pour *fort aise* et *tout aise*, le souvenir de fables célèbres de LA F. (I, 1 ; VII, 4) a pu jouer. — Jadis, *aise* pouvait se passer de degré : *Il était* AISE *de se trouver hors de la bagarre* (CHAT., *Mém.*, III, I, VI, 4) ; ex. d'E. DE GUÉRIN dans le *Trésor*. Cela est beaucoup plus rare après 1850 : *Cette Mme de La Rochefoucauld, répondant à quelqu'un qui lui demandait si elle n'était pas* AISE *d'être dans une aussi belle demeure* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 367).

H1 565 HISTORIQUE

Divers emplois décrits dans ce N. B. étaient connus des classiques : par ex. *les plus essentiels* est chez LA BR. (XV, 11) et *plus essentiel* chez VOLT. (*Lettres phil.*, XVII).

R2 565 REMARQUE

D'ailleurs, des comparatifs français acceptent certains degrés (§ 986, *b*) : *Elle est* BEAUCOUP PLUS JEUNE *que sa sœur.*

FORMES SYNTHÉTIQUES

566 Observations générales.

a) Le français a gardé de l'ancienne langue et du latin H1 trois comparatifs synthétiques : *meilleur* (§ 567), *moindre* (§ 568) et *pire* (§ 569). Ils servent aussi de superlatifs relatifs (§ 987), généralement avec l'article. Le suffixe emprunté *-issime* (§ 570) exprime le haut degré.

H1 566 HISTORIQUE

Voir § 564.

b) *Meilleur*, lorsqu'il sert de superlatif relatif, peut, comme d'autres superlatifs (§ 988, *f*), suivre ou précéder le nom. *Moindre* et *pire*, dans cette fonction, précèdent ordinairement le nom.

L'ami le MEILLEUR. *Le* MEILLEUR *ami*. — *Le* MOINDRE *bruit*. *Les* PIRES *ennuis*.

Ex. littéraires où *pire* et *moindre* suivent le nom : *Je l'* [= une chrysalide] *examinais chaque jour, mais sans découvrir le changement* LE MOINDRE (GIDE, cit. dans Ch. Du Bos, *Dialogue avec A. Gide*, p. 29). — *Sans retour* LE MOINDRE (JOUHANDEAU, *Chroniques maritales*, I, 9). — *Aux moments* LES PIRES (ARAGON, dans les *Lettres franç.*, 6 juin 1947). — *On passe de proche en proche du régime le meilleur au régime* LE PIRE (J. DE ROMILLY, *Problèmes de la démocr. grecque*, p. 128). — *La souffrance* LA PIRE, *c'était de ne pouvoir pas écrire* (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 271).

Voir aussi les observations du § 565, *b*.

N. B. On a aussi emprunté à l'anglais H2, comme noms et adjectifs, les mots latins ***junior*** « plus jeune » et ***senior*** « plus âgé », d'abord pour des catégories d'âge parmi les sportifs ou pour distinguer par l'âge des personnes portant le même nom : *Il n'y a d'autre malheur, dit le notaire* [...], *que la mort de monsieur Grandet* JUNIOR. *Encore ne se serait-il pas tué s'il avait eu l'idée d'appeler son frère* [aîné] *à son secours* (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 101). — *M. Marti* JUNIOR *est à Paris en ce moment.* [...] *Il est venu, lui aussi, M. Iturria* SENIOR [dit le concierge d'un collège à propos de frères anciens élèves] (LARBAUD, *Fermina Márquez*, XX). — Depuis la fin du XXe s., *senior* R1, sert à propos de personnes âgées (surtout en Belgique) : *Nouveau home pour les* SENIORS (dans le *Soir* [Bruxelles], 18 oct. 1982, p. 7, titre). — *Quarante-sixième « semaine », qui ne s'appelle plus du vieillard mais « des* SENIORS » (*ib.*, 18 nov. 1996, p. 11), — ou, plus récemment, de personnes âgées de plus de 50 ans : *Les* SENIORS *feront mieux* [que *les jeunes mâles*] *l'affaire* [des *femmes jeunettes*], *surtout s'ils ont les moyens de choyer leur toute belle* (Chr. COLLANGE, *Nous, les belles-mères*, p. 162). — *La politique économique et la politique de l'emploi permettent d'employer à la fois le jeune qui entre sur le marché du travail et le* « SENIOR » *qui s'apprêtait à le quitter* (D. STRAUSS-KAHN, dans le *Monde*, 20 juin 2003, p. 13). — *Junior* sert aussi d'équivalent à *adolescent* : *Face à Dieu et à la rhétorique musclée de ses serviteurs* [ce qui séduit *les* SENIORS], *il fallait au moins Gérard Depardieu. Une sorte d'empereur dans le genre. Cette fois, ce sont les* JUNIORS *qui le saluent comme tel, ce qui permet de ressouder les familles* (dans le *Monde*, 22 janv. 1999, p. 27). — Comme adjectif : *La mode* JUNIOR (*Ac.* 2000). R2

H2 566 HISTORIQUE

Les dict. ne signalent pas que, pour distinguer des personnes de même nom, on a employé ces mots bien avant le XVIIIe s. (et sans intervention de l'anglais) : *Mon* [= Simon] *de Mus* SSENOIR [sic]. *Mon de Mus* JUNIOR (liste de contribuables, 1296-1302, dans F. Bouvard et M. Gysseling, *Impôt royal en Artois*, p. 40). — *Noble Jacques de la Vaulx* JUNIOR *relève* [= paie les droits concernant] *maison, prés, terre à la Rose* (1654, Ardenne liégeoise, cité dans *Pays de saint Remacle*, 1960, p. 33).

R1 566 REMARQUE

Selon la prononciation habituelle, le Conseil * supérieur de la langue fr. a proposé d'écrire *sénior* : cf. § 103, a, 4°.

R2 566 REMARQUE

Pour le fém. des deux mots, voir §§ 500 et 559, c, 1°.

567 Meilleur. R

Meilleur est le comparatif de supériorité de *bon*. Il remplace °*plus bon*, qui n'est pas admis dans le français correct (°*plus meilleur* est rejeté aussi). Nous devons cependant noter certaines limitations à l'emploi de *meilleur*.

a) *Bon* peut être associé à *plus* dans certaines circonstances.

1° *Bon* et *plus* sont séparés.

- Dans des sous-phrases corrélatives : PLUS *la nature est belle et* BONNE, *moins l'homme est obligé d'être actif et soigneux* (TAINE, *Voy. en It.*, t. I, p. 12). — PLUS *ce qu'il mangeait était* BON, *plus il se découvrait malheureux* (TROYAT, *Faim des lionceaux*, p. 49). — *Plus les* Essais [de Montaigne] *avancent*, PLUS *ils sont* BONS (GUITTON, *Journal de ma vie*, 12 août 1956). A1
- Constructions diverses : *Ils restèrent une bonne heure* – PLUS *que* BONNE, *merveilleuse ! – à pleurer dans les bras l'un de l'autre* (CESBRON, *Mais moi je vous aimais*, p. 225). [Il y a, en outre, un jeu de mots sur

R 567 REMARQUE

Calques de l'anglais (absents d'*Ac.* 2001), qui se répandent hors de leur domaine premier.

- En dehors de la correspondance commerciale : *Mme Édith Cresson a aussi déclaré que la loi « sécurité et liberté » serait abrogée* DANS LES MEILLEURS DÉLAIS (dans le *Monde*, 5 juin 1981, p. 33), c'est-à-dire dès que possible. La critique vient surtout du fait que *meilleur* ici ne correspond pas à *bon*.
- En dehors du sport, avec *meilleur* comme nom pour *avantage* :
  Les autres femmes n'arrivent pas à PRENDRE LE MEILLEUR *sur leurs maris* (GIRAUDOUX, *Sodome et Gomorrhe*, II, 4). — *L'image (cinéma et télévision) a déjà* PRIS LE MEILLEUR *sur la création écrite* (NOURISSIER, dans les *Nouv. litt.*, 14 mars 1968).

A1 567 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Corresp.*, t. V, p. 75 ; FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 231 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 220 ; VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 3077.

bon : cf. *c*.] — *Cette phrase sera* PLUS *ou moins* BONNE *selon que*... (LITTRÉ, s. v. *plus*, Rem. 2). — *Il est* BON PLUS *que juste. Il est* BON, PLUS *qu'on ne croit*. — *Il est*, PLUS *que son frère*, BON *pour ses parents*. — *Ce robuste appétit, pour qui toute musique est* BONNE, *d'autant* PLUS *qu'elle est substantielle* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. I, p. 128).

2° La comparaison se fait avec un autre adjectif (mais le tour n'est pas courant) : *Il est* PLUS BON *que juste*.

3° *Bon* fait partie d'une locution nominale : cf. *b* ci-dessous.

b) Quand *bon* fait partie d'une locution, la tradition lui donne *meilleur* comme comparatif :

Je le crains à d'autant MEILLEUR *droit que* [...] (ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* 1973, p. 172). — *Il vous assure cela de la* MEILLEURE *foi du monde* (LITTRÉ, s. v. *foi*, 4°). — *Une aire franco-belge* [...] *que le français a envahie de* MEILLEURE *heure ou plus rapidement que l'aire méridionale* (J. GILLIÉRON et M. ROQUES, dans la *Revue de philologie fr.*, 1908, p. 274). — *Il avait dû se lever de bien* MEILLEURE *heure que de coutume* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 121). A2 — *On affiche la* MEILLEURE *humeur du monde* (VALÉRY, lettre, Pl., t. II, p. 1467). — *Il s'agissait de choses évidentes* [...] *desquelles malgré la* MEILLEURE *volonté il était impossible de douter* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, 34). — *Je vous assure qu'avec la* MEILLEURE *volonté*... (H. BERNSTEIN, *Rafale*, II, 1.) — *Il m'a témoigné la* MEILLEURE *volonté* (*Ac.* 1935, s. v. *meilleur*). [Ex. disparu en 2001, sans doute parce qu'il est devenu incompréhensible.]

Il y a cependant des tentatives pour tenir compte du figement.

- L'emploi de *plus bon* est moins choquant quand *bon* n'a pas son sens ordinaire : *Une autre paroisse s'est levée de* PLUS BONNE HEURE (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 59). — *On n'est pas meilleure femme*, PLUS BON ENFANT *et moins bas-bleu* [que G. Sand] (FLAUB., lettre citée dans *Europe*, janv.-févr. 1982, p. 217). [*Meilleur enfant* est exclu.] — Il y a aussi une intention particulière, à vrai dire subtile, dans l'ex. suivant (il semble qu'à voix haute, on prononcerait [plys]) : *Il est même* PLUS BON CHRÉTIEN *qu'il ne voudrait. Je veux dire que ça lui coûte plus cher qu'il ne voudrait, d'être bon chrétien* (PÉGUY, cité par B. Guyon, *Péguy*, p. 267).
- La locution nominale est précédée de *meilleur* : *Situations* [...] *susceptibles de conduire le magistrat le plus scrupuleux et de la* MEILLEURE BONNE VOLONTÉ *à se tromper lourdement* (M. GARÇON, dans *Lectures pour tous*, mars 1960, p. 41). [Autre ex. : SOLLERS, *Femmes*, p. 191.] — *Le* MEILLEUR BON MOT *qui me fut dit* (MONTHERL., *Tragédie sans masque*, p. 111). — *Au* MEILLEUR BON MOT *qu'il eût jamais entendu* (D. BOULANGER, *Enfant de bohème*, p. 286).

c) Le comparatif *meilleur* n'est pas possible pour certains sens de *bon*.

- Quand *bon* indique que la mesure exprimée par le nom est dépassée : *Une* BONNE *moitié. Un* BON *kilomètre. Une* BONNE *heure*. Comp. l'ex. de Cesbron cité dans le *a*, 1°.
- Pour *bon* « indulgent, naïf », la langue parlée familière ne reculerait pas devant *plus bon* : *Vous êtes bon de croire cela ! Et vous, vous êtes encore* PLUS BON *de croire ceci !* — La solution préconisée par Hanse (s. v. *bon*, 9, *e*) est à l'abri de tout reproche : *Et vous, vous l'êtes encore davantage !*
- Martinon, pp. 95-96, n'admet pas le comparatif pour *bon* pris adverbialement : « Une fleur ne peut sentir ni *meilleur* ni *plus bon* qu'une autre. » Le *Robert* et le *Trésor* admettent cet emploi de *meilleur*, dans l'un sans ex., dans l'autre avec un ex. attribué à Beauvoir, laquelle, en fait, cite MONTHERL. : *Les cheveux des jeunes garçons sentent plus fort et* MEILLEUR *que ceux des femmes* (*Démon du bien*, p. 120). — Pourtant, l'*Ac.* 2001 ne le mentionne pas et une enquête nous a montré que, spontanément, plus d'un locuteur hésite à s'exprimer ainsi.

  En revanche, le tour impersonnel *Il fait meilleur* est pleinement accepté par l'usage : *Il fait* MEILLEUR *aujourd'hui* (*Ac.* 2001). H

568 **Moindre.**

Moindre est en concurrence avec *plus petit*, mais l'emploi de celui-ci est beaucoup plus fréquent et plus large. R1

a) Dans la langue commune.

- Comme comparatif, *moindre* a un caractère plus abstrait ; même s'il s'agit de choses mesurables, le mot ne se rapporte pas à ces choses,

A2 567 **AUTRES EXEMPLES**

STENDHAL, *Abb. de Castro*, IV ; LOTI, *Roman d'un enfant*, XLI ; M. WILMOTTE, *Wallon*, p. 43.

H 567 **HISTORIQUE**

Cela est déjà chez LA F. : *Il fait* MEILLEUR *chez nous* : / [...] *vous serez bien traité* (*F.*, IV, 13).

R1 568 **REMARQUE**

Dans les fr. pop. régionaux, surtout en Suisse et en Savoie, *moindre* perd sa valeur comparative et signifie « mal en point, malheureux, chétif, etc. » : °*Une grosse gaieté me prenait. Puis je me sentais tout* MOINDRE. *Puis la gaieté revenait* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, III, 1). — En Suisse encore, *le moindre* est synonyme de *le pire* : °*On la rencontrait avec* LES MOINDRES *du quartier* (B. VALLOTTON, cit. Thibault). — Le plus étonnant, toujours en Suisse, c'est la forme fém. *la moindre*, dans des rôles très divers, avec le sens « un peu » : °*On va manger* LA MOINDRE ; – °*Amène le kirsch*... LA MOINDRE *de farine* (W. DUBOIS) ; – °*Janvier nous amène des jours* LA MOINDRE *plus longs* (ID.), ex. cités par Thibault.

mais à la qualité. Comme attribut : *Cinq mètres plus loin, la profondeur est* MOINDRE (H. BAZIN, *Au nom du fils*, V). Mais on ne dirait pas : **Cet étang est* MOINDRE *que le suivant.* — Précédant un nom sans article : *Des nouvelles de* MOINDRE *importance. Acheter à* MOINDRE *prix. Une bière de* MOINDRE *qualité. Un sinistre de bien* MOINDRE *étendue.* (Ex. cités par le *Dict. contemp.*)

- Placé devant le nom et précédé de l'article défini, *moindre* n'est pas un vrai superlatif ; il équivaut à « n'importe quel » ou, dans un contexte négatif, à « aucun » : *Je saisissais le* MOINDRE *prétexte pour lui dire que je regrettais ma tante* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 154). — *Le* MOINDRE *badaud devenait un acteur* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 217). — *Je n'ai pas la* MOINDRE *idée de ce qui s'est passé* (*Dict. contemp.*). R2

Étant donné cet usage, les ex. suivants, où il s'agit bien d'un comparatif, risquent d'être mal compris : *En face de moi, et je la pouvais voir de mon lit, la constellation d'Orion, une des seules que je connaisse,* [...], *extraordinairement distincte, car la pleine lune au zénith noie de sa laiteuse clarté le trop grand nombre des* MOINDRES *étoiles* [= des étoiles plus petites] (GIDE, *Journal*, 26 août 1934). — *Ils* [= les vieillards] *sont la proie toute désignée des truands, attirés raisonnablement par le* MOINDRE *risque* (P. MOUSTIERS, interviewé dans *27 rue Jacob*, oct. 1976, p. 7). — *Le moindre effort* est une formule assez fréquente en linguistique : *Bourgeois* [...] *assez sûrs d'eux-mêmes pour céder au* MOINDRE *effort* [c'est-à-dire pour adopter une simplification du système phonologique] (A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 306). — De même : *L'emprunt par pur snobisme est sans doute celui qui répond au* MOINDRE *besoin pratique* (L. DEROY, *Emprunt linguist.*, p. 182).

b) Emplois plus littéraires.

Le *moindre* après le nom pour exprimer le superlatif, cf. § 566, *b*.

Moindre se rapportant à un être humain : *On dirait que ce qui importa à quelques-uns, c'est qu'un homme ait été* MOINDRE *qu'on ne pensait* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 724). [Il s'agit de l'importance d'un écrivain.] — Plus recherché encore s'il s'agit du physique : *Roger Martener était de même taille à peu près que Serge, un peu moindre que Mme de Gravilliers* (HERMANT, *Serge*, IX).

569 Pire.

Pire est moins courant que *plus mauvais*. En dehors de certaines expressions, il a une teinte plutôt littéraire :

Il n'y a PIRE *eau que l'eau qui dort* (prov.). *Il n'y a* PIRE *sourd que celui qui ne veut pas entendre* (prov.). *Le remède est* PIRE *que le mal. Mon* PIRE *ennemi.* — *Deux ennemis ! le czar, le nord. Le nord est* PIRE (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 1). — *C'est bien la* PIRE *peine* (VERL., *Rom. sans par.*, Ariette). — Sur la place du superlatif, voir § 566, *b*.

« Avec un nom qui évoque lui-même un mal, comme *fléau, ennui, désagrément, difficulté, erreur, faute, mal, douleur, détresse, chagrin, misère*, on n'emploie pas *plus mauvais* mais *pire* » (Hanse), — ou, dans la langue courante, *plus grand*.

Précédé de certains adverbes de degré, *pire* équivaut à *mauvais* dans la langue pop. : °*plus pire*, °*moins pire*, °*si pire*, °*aussi pire*, °*trop pire*. Certaines de ces alliances sont très répandues au Québec : *Les fonctionnaires* [...] *on peut en avoir deux pas* TROP PIRES *pour le prix d'un bon !* (Aurait dit un ministre, cité par R. Lévesque, *Attendez que je me rappelle*, p. 220.) — *Le remède est* AUSSI PIRE *que le mal* (dans Boulanger). — *La tempête est bien* MOINS PIRE *qu'hier* (*ib.*). — Aussi avec la négation : °*Elle est* PAS PIRE [= pas mauvaise] *à l'école* (*ib.*). — Les deux sens sont joints dans l'expression *pire que pire*, « plus mauvais que mauvais », c'est-à-dire « très mauvais » : *Le voyage a été* PIRE QUE PIRE (*ib.*).

Il faut remarquer en outre que, dans certains cas, *pire* empiète sur ce qui était le territoire propre de *pis* : voir § 980.

570 Le suffixe -*issime*.

Le suffixe -*issime* H marque un haut degré dans des termes d'étiquette : *excellentissime, révérendissime, illustrissime, éminentissime* ; — dans *rarissime* et *richissime*, ainsi que dans des formations plus ou moins occasionnelles, parfois plaisantes, de la langue littéraire :

R2 568 REMARQUE

Dans certains de ces ex., *moindre* ne pourrait être remplacé par *plus petit*. Il en est de même dans la formule figée *C'est la moindre des choses*, « C'est le minimum » ou même « C'est une chose toute naturelle, évidente, normale » : *La* MOINDRE *des choses est de vous excuser* (*Dict. contemp.*). D'autre part, le glissement sémantique de *le moindre* explique le fait qu'on ne sente pas un pléonasme en le joignant à *petit* dans la langue familière : *Un état d'attendrissement et de sensibilité aux* MOINDRES PETITES *choses* (STENDHAL, *L. Leuwen*, LXVII). — Autres ex. chez BALZAC, où nous avons noté en outre : *Une amie dont le cœur ne sera jamais atteint par la* MOINDRE PETITESSE *sociale* (*Mém. de deux jeunes mar.*, X).

H 570 HISTORIQUE

Le suffixe -*issime* est emprunté à la fois du lat. -*issimus* et de l'ital. -*issimo*. — Le suffixe lat. avait déjà été emprunté en anc. fr. sous la forme -*isme* : *E ! Durendal, cum* [= comme] *es bele e* SEINTISME ! (*Rol.*, 2344.) — *Un* GRANDISME *nés plat* (*Aucassin et Nic.*, XXIV). — Wartburg, t. XIII, 2e partie, p. 124 et note 25, voit cette finale dans le mot d'argot *toutime* (cf. § 221, a, 7°), attesté depuis 1596, mais l'hiatus chronologique est sérieux. Pour un mot de ce registre, l'influence d'adjectifs entrés dans le fr. commun, comme *infime, minime*, est moins invraisemblable que celle de la désinence superlative utilisée occasionnellement par quelques auteurs de la Renaissance (voir l'ex. de DU BELLAY au § 564).

Comme pour le comparatif de supériorité (§ 566), le latin exprimait le superlatif (à la fois superlatif relatif de supériorité et haut degré) au moyen de désinences spéciales : *Fortis* → *fortissimus* « le plus fort » ou « très fort », ou au moyen de formes spéciales : *Bonus* → *optimus*. Il connaissait aussi des périphrases avec des adverbes, procédé qui s'est généralisé en lat. vulgaire, ne laissant subsister que de rares formes synthétiques ; une seule a survécu jusqu'aujourd'hui, mais en perdant sa valeur originaire : *même* (§ 646, H1).

Le fr. a en outre emprunté divers superlatifs latins, mais sans leur garder vraiment leur valeur : cf. § 565. — Il faut ajouter *posthume*, du lat. *posthumus*, altération de *postumus* « tout dernier », superlatif tiré de *post* « après ». L'adj. lat. a été pris, dans le syntagme *puer postumus* comme signifiant « enfant né après le décès du père » et rattaché à *humus* « terre ». — De *posthume*, Alphonse Allais a tiré l'antonyme *anthume* « avant le décès », surtout employé par plaisanterie.

J'ai eu ma petite audience de dix minutes au plus avec un Belge IMPORTANTISSIME (VEUILLOT, *Corresp.*, t. II, p. 451). — *Une* LONGUISSIME *lettre* (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 52). — *Un* GRANDISSIME *tableau* (FROMENTIN, *Maîtres d'autref.*, p. 619). — *Un événement* CAPITALISSIME (MAUROIS, *Olympio*, p. 63). — *L'ameublement* MODERNISSIME *du bureau* (NOURISSIER, *Hist. franç.*, p. 171). — *Que de* GRAVISSIMES *problèmes !* (MONTHERL., *Garçons*, p. 164.) — *La mascaline, grâce à ses* RAPIDISSIMES *alternances* (H. MICHAUX, *Infini turbulent*, Pl., p. 944). — *Le baron* [...] *ajusta son monocle, un gros monocle, pour gens* MYOPISSIMES (ALLAIS, *Affaire Blaireau*, I).

Bravo, emprunté à l'italien comme mot-phrase crié à la louange d'un chanteur ou d'un acteur, avait un superlatif, ***bravissimo***, qui, lui aussi emprunté, variait en fr. comme *bravo* (§ 536, H1) en genre et en nombre, selon le sexe et le nombre des artistes. Il est devenu un pur mot-phrase invariable.

Notons aussi : *Elle* [= la papauté] *a créé un barbarisme sublime : elle a nommé la France* Royaume CHRISTIANISSIME (LACORDAIRE, *Confér. de Notre-Dame*, cit. *Revue générale*, avril 2006, p. 67).

CHAPITRE III

LE DÉTERMINANT

Section I

Généralités

571 **Définition.** B

a) Le **déterminant** est un mot qui varie en genre et en nombre R1, genre et nombre qu'il reçoit, par le phénomène de l'accord (§ 577 ; voir cependant § 424, N. B.), du nom auquel il se rapporte. (Le déterminant possessif varie en outre en personne.) — Le déterminant se joint à un nom pour l'*actualiser*, pour lui permettre de se réaliser dans une phrase, particulièrement dans la fonction sujet. R2

Voici venir LES *temps où vibrant sur* SA *tige* / CHAQUE *fleur s'évapore ainsi qu'*UN *encensoir* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Harmonie du soir).

Le déterminant transforme n'importe quel mot, n'importe quel élément (syntagme, phonème, lettre, etc.) en nom :

On a compté LES peut-être *de Renan.* — VOS g *ressemblent à des têtards.* — TROIS que *dans une petite phrase, c'est trop.* — UN *tiens vaut mieux que* DEUX *tu l'auras* (prov).

Le déterminant permet de distinguer le genre et le nombre des noms qui ne varient pas en genre et en nombre :

UN *élève,* UNE *élève.* UN *cours,* DES *cours.* — Ce rôle est très important dans la langue parlée, où le genre et surtout le nombre des noms souvent ne s'entendent pas.

On appelle aussi les déterminants *adjectifs déterminatifs.* Avec les adjectifs, les déterminants ont en commun de s'accorder avec le nom. Mais la fonction est différente : le déterminant ne peut être attribut (sauf *quel* et les numéraux, mais ils cessent dans ce cas d'être des déterminants), et il est nécessaire pour que la phrase soit régulière (sauf dans des cas particuliers : § 586).

Soit la phrase : *Les petits cadeaux entretiennent l'amitié* ; je puis dire : *Les cadeaux entretiennent l'amitié,* mais non : **Cadeaux entretiennent amitié, *Petits cadeaux entretiennent amitié.*

On notera en outre : 1) que les déterminants ont une place fixe, alors que les adjectifs occupent des places variées, immédiatement avant ou après le nom ou détachés de celui-ci (§§ 324-332) R3 ; — 2) que les

B 571 **BIBLIOGRAPHIE**

J.-Cl. CHEVALIER, *Éléments pour une description du groupe nominal. Les prédéterminants du substantif*, dans le *Fr. mod.*, oct. 1966, pp. 241-253. — M. WILMET, *La détermination nominale*, P., Presses universitaires de France, 1986. — D. LEEMAN, *Les déterminants en français, syntaxe et sémantique*, P., même éditeur, 2004.

R1 571 **REMARQUE**

Quand nous disons que le déterminant varie en genre et en nombre, nous envisageons sa catégorie et non chacun de ses représentants. *Un* varie en genre, mais non *deux* ; *plusieurs* est toujours au pluriel et ne varie pas en genre ; *quelque* varie en nombre, mais non en genre. — Il faut ajouter que la variation est souvent limitée à la graphie.

R2 571 **REMARQUE**

Certains déterminants sont joints à un pronom (§ 357). Ils n'ont pas alors la fonction indiquée ci-contre.

R3 571 **REMARQUE**

Ceci en dehors du fait que les adjectifs peuvent être attributs.

déterminants ne sont pas susceptibles de degrés (au contraire de l'adjectif : §§ 563-570) ; — 3) que le nom est généralement accompagné d'un seul déterminant (voir cependant § 573), alors qu'il peut y avoir deux ou trois adjectifs ou davantage ; — 4) que les déterminants ne sont pas susceptibles d'être employés comme noms R4 ou comme adverbes, alors que ces possibilités existent pour un certain nombre d'adjectifs (*une blonde* ; *haut placé*) ; — 5) que la variation en nombre et en genre affecte éventuellement, dans les déterminants, des formes spéciales (*mon, ma, mes*), alors que les variations des adjectifs concernent la finale, souvent de façon purement graphique.

R4 571 REMARQUE
Sauf par autonymie (§ 460) : CE *le est peu lisible.*

b) Le nom qui accompagne le déterminant est parfois sous-jacent (§ 218, *d*). (Certains grammairiens considèrent qu'alors on n'a plus un déterminant, mais un pronom.)

Devant un adjectif, cela appartient à l'usage régulier : *Une seconde femme se doit d'être jalouse du souvenir de* LA *première* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 21). A

A 571 AUTRES EXEMPLES
Voir §§ 218, *d* ; 576, *b*.

Devant un syntagme prépositionnel, ou une proposition relative, ou une proposition introduite par *comme*, cette construction n'est permise qu'avec des déterminants qui servent aussi de pronoms (numéraux cardinaux, *plusieurs*, etc.) : *Une boîte en fer et* DEUX EN BOIS ; *Un enfant qui rit et* UN QUI PLEURE.

Avec l'article *des*, avec l'article défini R5, avec le déterminant possessif ou démonstratif, cette construction appartient à la langue populaire ou à la langue enfantine : °*Des cartes postales en couleur et* DES *en noir.* °*La boîte en fer et* LA *en bois.* — °*Des feuillets raturés,* DES *en blanc* (AYMÉ, *Gustalin*, VII). — De même : *Il la dévorait* [des yeux], *comme s'il n'avait jamais vu de femme, en tout cas* DES COMME CELLE-LÀ... (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 69.) — Les ex. suivants font parler des enfants : °*Quand on m'en* [= des couleurs] *donne, c'est toujours* DES *qui existent. Je voudrais en faire qui n'existent pas* (J.-J. GAUTIER, *Chambre du fond*, p. 12). — °*Il y a des domaines qui sont et* DES *qui ne sont pas pour le bon Dieu* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 15). — °*Un stock de chaussettes* [...], DES *à losanges, à carreaux, en cashmere, en shetland* (M. CERF, *Les rois et les voleurs*, p. 198). — Comp. § 743, *b*. R6

R5 571 REMARQUE
Au lieu de l'article défini, on emploie le pronom démonstratif, qui est contesté dans certains cas (§ 700, *b*).

R6 571 REMARQUE
Par un effet plaisant, plutôt que pour rendre l'usage populaire : °*Il y a aussi deux transports de permissionnaires qui partent ce soir,* DES *qui ont raté le Xmas* [= Christmas] *en terre britannique* (QUENEAU, *Rude hiver*, XIII). — °*De sa chair, il ne pressait entre ses mains que celle de* SES, *qu'elle avait maigres et osseuses comme un garçon* [= que la chair de ses mains] (*ib.*, IX). — °*J'en sais* DES [= des pipes] *dans mon ratelier, dont la perte m'affligerait* (R. FALLET, dans *Sandorama*, n° 10, 1967, p. 34).

Pour *Cinquante francs et quelques*, °*Cinquante francs et des*, voir §§ 632, *b* ; 581, *a*.

572 Espèces de déterminants.

Le déterminant minimal est l'**article**, en ce sens que les autres déterminants ajoutent une indication supplémentaire : une localisation (**démonstratif**), un rapport avec un être ou une chose (**possessif**), un nombre (**numéral**), une quantité imprécise, etc. (**indéfini**), le fait que l'on pose une question portant sur le nom (**interrogatif**) ou qu'on manifeste un sentiment vif à propos de la réalité désignée par le nom (**exclamatif**) ou que le nom a déjà été mentionné dans la phrase (**relatif**).

Les classes des déterminants sont les mêmes que celles des pronoms, à l'exception de l'article, qui n'est que déterminant, et du pronom personnel. Un certain nombre de mots appartiennent aux deux catégories. Il y a d'autres parentés encore du point de vue étymologique. — C'est pourquoi on les a parfois appelés *adjectifs pronominaux*.

Nous avons conservé la nomenclature traditionnelle (en introduisant, toutefois, l'article parmi les déterminants). Elle n'est pourtant pas tout à fait satisfaisante ; les critères ne sont pas cohérents (notamment pour les interrogatifs-exclamatifs et les relatifs).

On a proposé de les répartir plutôt en deux classes : les *quantifiants* R (article indéfini, numéraux, certains indéfinis) et les *identifiants*. Mais des difficultés subsistent. Selon un autre principe, D. Leeman distingue les *définis* et les *indéfinis*.

R 572 REMARQUE
On dit aussi *quantifieurs* ou *quantificateurs*.

573 Combinaisons de déterminants.

On n'emploie pas simultanément deux déterminants appartenant à la catégorie de l'article, du possessif, du démonstratif, de l'interrogatif, de l'exclamatif et du relatif. (Toutefois, le relatif contient l'article agglutiné.)

Les numéraux et certains indéfinis (*quelques, tout*) R1, qui peuvent s'employer sans autre déterminant, peuvent aussi être accompagnés d'un article défini, d'un possessif, d'un démonstratif.

R1 573 REMARQUE
Combinaison inusitée : °*Il suffit d'écouter la poésie* [...] *pour que s'y fasse entendre une polyphonie et que tout discours s'avère s'aligner sur* LES PLUSIEURS *portées d'une partition* (LACAN, *Écrits I*, p. 261). Ex. analogue dans Plattner, t. III, fasc. 2, p. 177.

a) Numéraux ou *quelques* précédés d'un article défini, d'un possessif ou d'un démonstratif, qu'on pourrait appeler **prédéterminants.** R2

LES DEUX *femmes*. CES QUELQUES *fleurs*. MES TROIS *amis*. H

Le déterminant numéral ou indéfini suffit pour actualiser le nom : *Deux femmes* est un syntagme normal. Dans les ex. donnés ci-dessus, l'article, le démonstratif, le possessif sont là, non pas pour actualiser le nom, mais pour apporter les informations particulières à ces catégories. — On pourrait faire une analyse différente : dans ces syntagmes, les numéraux cesseraient d'être des déterminants ; cf. : *Les femmes* (*elles étaient* DEUX)... Mais cette transposition n'est pas praticable pour *quelques*, dont l'équivalent comme attribut est *quelques-uns*, c'est-à-dire le pronom correspondant.

N. B. L'article est parfois explétif : *Il gagne* DES *trente euros à l'heure* (§ 581, *a*). *Jeanne s'est réveillée vers* LES *trois heures* (§ 506, *b*, 3°).

b) *Tout* suivi d'un article défini, d'un possessif ou d'un démonstratif (et, en plus, parfois d'un numéral).

TOUTE LA *nuit*. TOUTE MA *jeunesse*. TOUTE CETTE *période*. — TOUS LES *jours*. TOUTES MES *sœurs*. TOUS CES *gens*. — TOUS LES TROIS *jours*. TOUS CES TROIS *jours*. Cf. § 638. — On peut, dans cet emploi, appeler *tout* un **prédéterminant**, étiquette qui convient aussi à *bien de* (BIEN DE LA *peine*, BIEN DES *gens* : §§ 584, *b* ; 626, *a*, 1° et N. B.) et à *la plupart de* (LA PLUPART DE MES *amis*, § 627, *a*). Il serait anormal de considérer *tout* ainsi placé comme une épithète : cf. § 324, *a*.

R2 573 REMARQUE

Au singulier, l'article, le possessif et le démonstratif suffisent à indiquer le nombre, et la présence d'un numéral est superflue. Un ex. comme le suivant est d'une langue peu orthodoxe : °*Québec* [...] *continuait* [...] *à offrir une gamme exorbitante de radio-télé à* SON UN *vingtième ou un vingt-cinquième de la population* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 394). La construction régulière serait : ... *à un vingtième ... de la* (ou *sa*) *population*.

H 573 HISTORIQUE

Le numéral se combinait autrefois avec l'article défini dans des cas où on ne mettrait pas d'article aujourd'hui : ⁺*Des trois* LES *deux sont morts* (CORN., *Hor.*, III, 6). — ⁺LES *huit ou* LES *dix mille hommes* [dont il n'a pas encore été question] *sont au souverain comme une monnaie dont il achète une place ou une victoire* (LA BR., X, 25). — ⁺*Ils passent tranquillement* LES *dix et* LES *vingt ans sans seulement penser à lui* [= Jésus] (BOSS., *États d'or.*, II, 5). [Voir aussi § 574, H.] — Au singulier nous avons encore le choix entre *l'un* et *un* comme pronom (§ 743, a, 1°), mais non comme déterminant (§ 744, R1). — Damourette et Pichon (§ 2542) voient aussi une survivance dans °*les dix pour cent* (ou *mille*) au lieu de *dix pour cent*. C'est pour eux un helvétisme ; voir pourtant § 431, c, 5° et R11.

574 Place des déterminants.

Le déterminant est placé avant le nom, et avant l'épithète, s'il y en a une devant le nom :

TROIS *enfants*. TROIS *jeunes enfants*. — Exception : *Feu* LA *reine* (§ 324, *a*). R

Lorsqu'un déterminant numéral ou indéfini est accompagné d'un article, d'un possessif ou d'un démonstratif (§ 573), le numéral ou l'indéfini sont placés immédiatement devant le nom (ou l'épithète éventuelle) H, à l'exception de *tout* :

Mes TROIS *frères*. *Ces* QUELQUES *volumes*. — *Les* CENT *derniers mètres*. Parfois, *Les derniers* CENT *mètres* : § 324, *b*. — Mais : TOUS *les enfants*. TOUTE *la maison*.

Selon une syntaxe figée, les noms propres de lieux et de personnes sont parfois suivis de l'article défini et d'une épithète de caractère : *Alexandre* LE *Grand*, *Mantes*-LA-*Jolie*. Cf. § 324, *c*.

Lorsque la livre ou le dollar sont représentés par leur symbole, celui-ci précède souvent le numéral : *16 F - 98 FB - 5.50 FS - CAN $ 4.10 - 350 PTAS* - [...] - *USA $ 3.50* (dans le *Nouvel Observateur*, 5 sept. 1986). — *Allemagne 5 DM / Canada $ 2,95* / [...] / *Grande-Bretagne £ 1* (dans l'*Express*, 19 sept. 1986). — On constate une tendance à faire de même pour les symboles d'autres monnaies. Ces façons de faire sont fâcheuses quand la donnée numérique fait partie d'une phrase : °*Ottawa a annoncé sa volonté de couper environ $ 2 milliards par année dans ses dépenses de transfert aux provinces* (cité dans R. Lévesque, *Attendez que je me rappelle...*, p. 498). [Mais : *près de 3 milliards $* (p. 499).] En Suisse romande, cf. Thibault, p. 801.

R 574 REMARQUE

Le numéral cardinal employé avec la valeur de l'ordinal (§ 597, a) cesse d'être un déterminant et prend place après le nom : *Le chapitre* SIX.

H 574 HISTORIQUE

Le numéral pouvait, dans l'ancienne langue jusqu'au XVIe s., suivre le nom, ce qui montrerait qu'à cette époque il ne jouait pas le rôle de déterminant : *Ung homme avoit des enfans* DEUX (J. MICHEL, *Passion*, 16939).

575 Absence du déterminant.

L'article étant le déterminant minimal, l'absence du déterminant équivaut à l'absence de l'article. Ce problème sera donc traité dans la section consacrée à l'article : §§ 586-588.

576 Répétition du déterminant dans la coordination.

a) Noms coordonnés.

1° D'ordinaire, le déterminant se répète devant chacun des noms.

Voici DES *fruits*, DES *fleurs*, DES *feuilles et* DES *branches* (VERL., *Rom. sans par.*, Green). — *Qui les a établies ? En vertu de* QUEL *principe, de* QUELLE *autorité et de* QUELS *raisonnements ?* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, Préf.) — *Il boit* DE LA *bière et* DE L'*eau*. *Il prendra* SES *livres et* SES *cahiers*.

Mais le déterminant ne se répète pas.

- Quand les noms désignent un seul être ou objet :

CE *collègue et ami*. *J'ai rencontré* DEUX *collègues et amis*. MON *seigneur et maître* (= mon mari, par plaisanterie). — *En deuil de* LEUR *fils et*

frère bien-aimé, Fernand (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 132). — Formules traditionnelles avec coordination de synonymes : *Les us et coutumes*, etc. Cf. § 15, H7.

Le second nom est l'explication du premier : L'*onagre ou âne sauvage*.

- Quand les noms forment un tout étroitement uni, surtout dans des expressions traditionnelles :

LES *officiers, sous-officiers et soldats*. LEURS *amis et connaissances*. LES *arts et métiers*. LES *eaux et forêts*. PLUSIEURS *allées et venues*. UN *aller et retour*. *Il a* CINQ *frères et sœurs*. R1

R1 576 REMARQUE

Association inhabituelle : *Pour le déjeuner de* SES *parents et sœurs* (Verl., *Œuvres en pr.*, Pl., p. 165).

Il y a parfois un problème pour l'accord du déterminant : voir § 577, *b*.

2° Le déterminant est répété si deux termes sont coordonnés sans conjonction de coordination (**J'ai cinq frères, sœurs*) :

Rendre à ce mot TOUTE *l'étendue*, TOUTE *l'ampleur de sa signification première* (FRANCE, *Génie latin*, p. 106). [Sinon, on ne verrait pas que *toute* se rapporte aussi au second nom.]

Font exception des composés associant des régions formant une entité : *l'Alsace-Lorraine, l'Autriche-Hongrie, la Bosnie-Herzégovine* ; des composés désignant des personnes ou des choses ayant deux fonctions : *le président-directeur général, une porte-fenêtre*.

Autre exception, l'expression °***Messieurs, dames***, °*Monsieur, dame*, qui appartient à une langue peu distinguée, voire peu polie : *En entrant à l'hôtel, il disait :* « MESSIEURS, DAMES ! » *car on doit respecter les manières de chaque société* (LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 229). — Le maître d'hôtel. *Le canot est là*, MONSIEUR DAME (J. SARMENT, *Discours des prix*, II, 1). — Variante plus rare : *Ils ne virent pas d'abord Mme Pédebidou en camisole, le front armé de deux bigoudis. Mais ils l'entendirent, mielleuse : / – Pardon*, M'SIEUR ET DAME : *je venais voir si on pouvait fermer* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, Œuvres compl., p. 245). R2 — Dans l'usage distingué on dit : *Mesdames, Messieurs. Madame, Monsieur*.

R2 576 REMARQUE

La prononciation de *Monsieur* est une indication de niveau (cf. § 607, *d*). Ici il s'agit de la patronne d'un *hôtel de second ordre* (p. 217).

Ces messieurs-dames s'emploie éventuellement avec des intentions de dénigrement : *Il paraît* [...] *qu'ils viennent là en tant que militants. Puisque* CES MESSIEURS-DAMES *viennent là en tant que militants, eh bien il est normal que nous les considérions comme des militants* (POMPIDOU, conférence de presse, dans le *Monde*, 11 janv. 1973).

b) Coordination d'adjectifs se rapportant à un seul nom.

1° Il y a une seule réalité avec plusieurs caractéristiques (ou un seul ensemble, ayant plusieurs caractéristiques en commun).

Le déterminant n'est exprimé qu'une fois (usage ordinaire) :

C'est le fils de LA *charmante et triste Octavie* (BELLESSORT, *Virgile*, p. 244). — LEUR *courte, étroite, gentille et misérable petite jupe remonte au-delà du possible* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 55).

Le déterminant est répété (langue littéraire) H : *Il fréquentait* LA *singulière et* L'*affectueuse bonne* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 44). — *Ô mères qui avez vu mourir* LE *premier et* L'*unique enfant* (CLAUDEL, *Corona benignitatis anni Dei*, Pl., p. 479). — *J'étais* UN *honnête et* UN *bon mari* (DANIEL-ROPS, *Maladie des sentiments*, p. 156). — *Pierre de Boisdeffre a tort de traiter* LA *pure et* LA *naïve Marie Noël de « fausse innocente »* (HENRIOT, dans le *Monde*, 11 févr. 1959). — *À tous les horizons* DE *nouvelles et* D'*infinies cités pullulaient* (GRAINVILLE, *Forteresses noires*, p. 31).

H 576 HISTORIQUE

À l'époque classique, il était assez courant que l'on répétât le déterminant avec des adjectifs coordonnés par une conjonction et concernant un seul être ou objet : *Ni Loups ni Renards n'épioient /* LA *douce et* L'*innocente proye* (LA F., *F.*, VII, 1). — +*L'utile et* LA *louable pratique* (LA BR., VII, 18). — +*C'est* UN *bon et* UN *honnête homme* (SÉV., 28 oct. 1685).

La répétition du déterminant est fréquente s'il n'y a pas de conjonction de coordination : *Pouvons-nous étouffer* LE *vieux*, LE *long Remords / Qui vit, s'agite et se tortille* [...] ? (BAUDEL., *Fl. du m.*, Irréparable.) — CETTE *grande*, CETTE *belle ville de Paris*.

Elle est aussi habituelle dans les superlatifs relatifs : *Ces ébats* [...] *lui avaient valu la réputation* DU *plus joyeux et* DU *meilleur garçon du monde* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, II, 1). — Cf. § 988, *b*.

2° Il y a plusieurs réalités distinctes (ou plusieurs ensembles distincts), ayant chacune son épithète. R3

R3 576 REMARQUE

À côté des tours LA *langue latine et* LA *langue grecque*, parfaitement explicite, LA *langue latine et* LA *grecque*, clair, mais parfois fort recherché, LA *langue latine et grecque*, moins satisfaisant, mais assez fréquent, on peut encore avoir LES *langues latine et grecque*, tour clair lui aussi, dans lequel les épithètes s'accordent de manière distributive : voir § 337.

HISTORIQUE. — *Les langues latine et grecque* et *La langue latine et grecque* sont condamnés par Vaugelas (pp. 493-494). Le premier tour reste technique et peu élégant pour Littré (s. v. *adjectif*, Rem. 3) ; il « n'est pas usuel » pour Brunot, *Pensée*, p. 166. Opinions discutables.

- Le déterminant est répété (usage ordinaire).

Le nom est exprimé avec le second adjectif : *Il y a* UNE *bonne et* UNE *mauvaise honte* (*Ac.* 1935, s. v. *honte*). — *Il y a* DE *bons et* DE *mauvais moments* (J. RENARD, *Journal*, 30 janv. 1905). — MA *douzième*, MA *treizième année ont été comme endeuillées par les récits que me faisait ma mère de l'écrasante défaite du Sud* (GREEN, *Journal*, 3 juillet 1951). — *Neuf sta-*

tues en pierre, DU *quinzième,* DU *seizième et* DU *dix-septième siècle* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 4). — *L'Ancien et* LE *Nouveau Testament* (*Dict. contemp.*, s. v. *bible*). — [Sur le nombre du nom, voir § 512, *d*.]

Le nom est exprimé avec le premier adjectif : UN *second coup de sonnette, puis* UN *troisième, puis* UN *quatrième emplirent de vacarme le petit logement* (MAUPASS., C., Surprise). — *Après* LE *huitième vers et après* LE *dernier* (*Ac.* 1935, s. v. *rondeau*).

S'il s'agit d'épithètes de relation (§ 323, *b*, 1°), la non-répétition est assez littéraire : *La pierre de touche pour juger si un esprit appartient à* LA *civilisation française ou à* L'*allemande* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 268). A

- Le déterminant n'est pas répété (usage assez fréquent, malgré son illogisme). R4

Épithètes antéposées : *Jusqu'à* LA *troisième et quatrième génération* (CHAT., *Mém.*, I, X, 10). — *L'église de Balbec,* DU *XII*[e] *et XIII*[e] *siècle* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 384).

Épithètes postposées : *Guettant* TOUTE *proie morte ou vivante* (MAUPASS., C., Âne). — *Les noms de* L'*antiquité hébraïque, grecque et latine* (BRUNOT, *Pensée*, p. 45). — *Tu crois peut-être que* [...] *tu possèdes* LA *vérité présente et future ?* (QUENEAU, *Rude hiver*, IV.) — *La structure* DU *français parlé et écrit* (MARTINET, *Français sans fard*, p. 91). — *Qu'il s'agît d'un demi-dieu mythologique, d'*UN *monarque anglais ou scandinave* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 18).

c) Compléments « déterminatifs » se rapportant à un seul nom : °*Des cartes postales en noir et* DES *en couleurs*, tour pop. : § 571.

577 Accord du déterminant.

a) **Le déterminant s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine :** MA *sœur.* MES *frères.* CE *palais et* CETTE *chaumière.*

Très souvent, les déterminants pluriels (articles, possessifs, démonstratifs, numéraux, *plusieurs, quelques*, etc.) ont la même forme pour les deux genres. — Sur le type *mon amie*, voir §: 606, *c*, 1°.

Dans quelques situations particulières, on a un déterminant plur. (explétif) suivi d'un nom sing. : LES *Foch et* LES *Pétain ont gagné la guerre de 1914* (§ 506, *b*, 2°). *Vers* LES *minuit*, etc. (*ib.*, 3°). — Inversement : CHAQUE *deux vers* (§ 636), mais *chaque* n'est pas explétif.

Il n'est pas normal qu'une expression de pourcentage au pluriel prenne un déterminant singulier (ce qui est courant en Suisse) : °*Les enfants de pères et de mères argentins forment* LE *11 p. 100 du total* (dans le *Journal des économistes*, 1899, cit. Høybye, p. 297). — °*Dans* LE *99 % des cas d'unification* (dans Frei, p. 169). — On emploie familièrement l'article partitif sing. à propos de rapport financier : *Une sorte d'entrepreneur qui bâtit des maisons à vil prix pour y fourrer ses concitoyens et se faire ainsi* DU *vingt pour cent* (BLOY, *Mon journal*, 12 janv. 1899). R1

b) **Dans le cas, relativement rare (cf. § 576, *a*), où un seul déterminant sert pour plusieurs noms, l'accord se fait comme pour l'épithète : le déterminant se met d'ordinaire au pluriel ; le genre est celui des noms, si ceux-ci ont le même genre ; sinon, le déterminant est au masculin.**

TES *père et mère honoreras* (version traditionnelle du Décalogue). — *On lui a demandé* SES *nom, prénoms et qualités.* — TOUS *les us et coutumes.*

On observe cependant quelques cas d'accord avec le premier nom :

— Si les noms désignent un seul être ou objet : UN *collègue et ami.* MON *seigneur et maître* (= mon mari, par plaisanterie). — *Sa Majesté* L'*Empereur et Roi a décidé* [...] (STENDHAL, *Corresp.*, t. III, p. 136). — *L'onagre ou âne sauvage.* — *Les États-Unis installent durablement leur prépondérance sur* CETTE *plaque tournante et château d'eau de l'Asie centrale* [= l'Afghanistan] (J. ROGISSART, dans la *Revue générale*, janv. 2006, p. 18). — Pour les titres de livres, voir § 439, *c*, 3°. R2

— S'il s'agit des déterminants distributifs *tout* et *chaque* : CHAQUE *écolier et écolière.* — TOUT *parent, allié ou ami* (*Code civil*, art. 413).

— Dans des locutions traditionnelles (les noms sont souvent synonymes) : *Être* AU *lieu et place de qqn. En* SON *lieu et place. En* MON *âme et conscience. L'aller et retour.*

A 576 AUTRES EXEMPLES

Voir § 218, *d*.

R4 576 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, les épithètes sont unies par *comme* et il y a en outre ellipse de la préposition : °*Il se préoccupe surtout de contrôler des positions de pouvoir* DANS LA *presse écrite comme audiovisuelle* (Th. PFISTER, *Vie quotid. à Matignon...*, p. 131) [= comme dans la presse...]. Construction rare et peu claire. Comp. § 218, *d*.

R1 577 REMARQUE

Autre cas : *Ce que put être* LE *« 50 % d'invalidité » pour un homme qui n'avait jamais ménagé son corps* (MONTHERL., *Service inutile*, Avant-pr.). Entre guillemets, formule d'un certificat.

R2 577 REMARQUE

Dans L'*Alsace-Lorraine*, etc. (§ 576, a, 2°), on envisage les deux provinces comme une unité.

Certains écrivent *aux lieu et place de* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 117 ; J. DELAY, *Avant mémoire*, t. II, p. 86 ; etc.), *en ses lieu et place* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 281 ; R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc*, Q. S., p. 114 ; M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 142 [°*lieux*, simple lapsus]). — *En lieu et place* : § 1051, *d*, 4°.

— En outre, dans la langue littéraire, de façon occasionnelle, par imitation des anciens usages H : *Ces Éléments* [de géométrie] *d'Arnaud ont eu* UNE *longue utilité et célébrité* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, IV, 3). — *Elle* [= la discipline de la foi chrétienne] *implique* [...] UNE *prodigieuse accélération et élargissement de notre pulsation vitale* (CLAUDEL, *Seigneur, apprenez-nous à prier*, p. 64). — *Dans le mal, la logique touche à* LA *méchanceté et lâcheté suprêmes* (A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 138). [Remarquez l'accord de l'épithète.] — *Il y a* UNE *fierté et assurance du paysan* (ALAIN, *Propos*, Pl., p. 208). — *À* LA *grande surprise et colère de Fontane, Dolorès se dirigea résolument vers la longue voiture américaine de Castillo* (MAUROIS, *Roses de septembre*, p. 140). — *Les fraudes* [...] *sur* LA *quantité et qualité du travail achevé* (M. FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 279).

H 577 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, quand plusieurs noms étaient coordonnés, souvent le déterm. ne se mettait que devant le premier, avec lequel il s'accordait : LE *prix et hauteur de la vraye vertu est en* LA *facilité, utilité et plaisir de son exercice* (MONTAIGNE, I, 26). — *J'ay tiré autrefois usage de* NOSTRE *esloingnement et commodité* (ID., III, 9).

Section 2

L'article

578 **Définition.** B

Comme nous l'avons dit au § 572, l'article est le déterminant minimal, le mot qui permet au nom de s'actualiser, de se réaliser dans une phrase, si le sens ne rend pas nécessaire le choix d'un autre déterminant.

Ceci ne veut pas dire que le nom ne se passe jamais de déterminant : voir §§ 586-588.

On distingue deux espèces d'articles : l'article *défini* et l'article *indéfini*, dont l'article *partitif* peut être considéré comme une variété. H

B 578 BIBLIOGRAPHIE

G. GUILLAUME, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, P., Hachette, 1919. — Voir aussi au début de ce chapitre.

H 578 HISTORIQUE

Le latin classique ignorait l'article : *Dux legatos misit* = LE *général envoya* DES *députés*. La très ancienne langue en faisait encore un emploi restreint. Cf. § 585. — Mais l'article défini avait aussi des utilisations aujourd'hui disparues : cf. § 218, H7.

I. L'ARTICLE DÉFINI

579 **Emploi.**

L'article défini s'emploie devant le nom pour indiquer qu'il s'agit d'un être ou d'une chose connus du locuteur et de l'interlocuteur (c'est l'article *notoire* de Damourette et Pichon).

LE *soleil luit pour tout le monde* (réalité faisant partie de l'expérience commune). — *Donnez-moi* LA *clé* (réalité que la situation identifie parfaitement). — *L'archevêque de Paris* (il y en a un seul en activité). — *J'ai pris* LA *route qui conduit à Reims* (le complément du nom, ici une relative, permet d'identifier la réalité). — *Aimer* LES *livres* (l'ensemble de la catégorie). — *Marinette chantait une petite chanson à un poussin jaune qu'elle tenait sur les genoux. / – Tiens, dit* LE *poussin en regardant du côté de la route, voilà un bœuf* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Le cerf et le chien). [Le *personnage* a été présenté dans la phrase précédente.] — *Une importante affaire d'espionnage à laquelle était mêlé* L'*attaché militaire adjoint (et sans doute un homme d'affaires) français* (G. VIRATELLE, dans le *Monde*, 7 juin 1985). [Rem. l'article indéfini devant le nom coordonné : un parmi d'autres.]

Dans l'ex. d'AYMÉ, l'article est assez proche du démonstratif. De même, quand on désigne une réalité présente : *Oh !* LE *beau papillon !* — ou un moment proche de celui où l'on parle : *Nous partons à* L'*instant*.

Sur les choix entre l'article défini et le possessif, voir § 609. — Sur l'article défini comme marque du superlatif relatif, voir §§ 987-988.

Sur l'article défini explétif, voir § 506, *b*, 2° (LES *Corneille et* LES *Racine ont dominé la tragédie française*) et 3° (*Elle s'est endormie vers* LES *trois heures* ou même, avec un sing., ... *vers* LES *minuit*).

L'article défini singulier s'emploie avec une valeur générique quand on envisage une espèce, une catégorie, et non seulement un individu : LE *chien est l'ami de l'homme*. R

R 579 REMARQUE

L'article défini dans les titres peut donner l'impression d'une valeur générique, par ex. LA *femme de trente ans* (BALZAC), mais ce n'est pas le cas, semble-t-il, dans *L'éducation sentimentale* (FLAUB.). Le titre se justifierait comme après coup, pour des faits que le récit aura rendus familiers au lecteur.

HISTORIQUE. — L'article défini dans les titres est de tradition, par ex. dans les fables. Remarquez que le début du texte tantôt utilise l'article défini comme le titre : LA *Cigale, ayant chanté / Tout l'Esté* [...] (LA F., *F.*, I, 1), comme si l'espèce se trouvait concernée, et tantôt l'article indéfini : UNE *Grenoüille vid un bœuf* [...] (I, 3).

580 Formes de l'article défini.

a) Formes **simples.** H1

Le, avec un nom masculin singulier : LE *frère.*
La, avec un nom féminin singulier : LA *sœur.*
Les [le] ou [lɛ], en liaison [lez] ou [lɛz], avec un nom pluriel, quel que soit le genre : LES *parents*. LES *mères*. LES‿*enfants*. — Parfois avec plusieurs noms singuliers (§ 577, *b*) : LES *père et mère.*

Au singulier, l'article **s'élide** devant un mot commençant phonétiquement par une voyelle. H2

L'été. L'automne. L'homme. L'heure. L'humble fleur. — S'il y a disjonction (§§ 47-50), l'article a sa forme pleine : LE *handicapé.* LA *hernie.* LE *huit.* LE *ouistiti.* LE *huis clos.* LE *uhlan.*

L'*e* muet peut disparaître aussi dans la prononciation (§ 29), mais non dans l'écriture, devant une consonne : *Devant* LE *mur* [d(ə)vɑ̃ l(ə)myʀ].

b) Formes **contractées.**

1° Lorsqu'ils sont précédés d'une des prépositions *à* ou *de*, *le* et *les* se contractent avec celle-ci. *À + le* → ***au*** ; *à + les* → ***aux.*** *De + le* → ***du*** ; *de + les* → ***des.*** H3

Appeler AU *secours. Parler* AUX *voisins et* AUX *voisines. Le repas* DU *soir. La veille* DES *vacances.* — Au pluriel, devant voyelle, la liaison est en [z] : *Parler aux‿enfants. La cime des‿arbres.*

Du doit être distingué de l'article partitif *du*, et *des* doit être distingué de l'article indéfini ou partitif *des*. Cf. § 583.

2° Cas particuliers.

— Aujourd'hui H4, les **noms de familles** commençant par l'article *le* n'admettent pas la contraction :

Les tableaux DE *Le Nain. La* Psychologie des foules DE *Le Bon.* — *Les anecdotes* DE *Le Goffic* (BARRÈS, dans le *Voltaire*, 14 janv. 1883). — *Le style* DE *Le Corbusier* (H. QUEFFÉLEC, *Portrait de la Suède*, p. 249).

— L'usage régulier contracte la préposition avec les **noms de lieux** commençant par *le* ou *les* :

Aller AU *Caire,* AUX *Andelys. Venir* DU *Touquet,* DES *Sables-d'Olonne. L'aérodrome* DU *Bourget.* — *Je préfère rentrer avec toi* AU *Havre* (ZOLA, *Bête hum.*, I). — *Le notaire* DU *Havre* (titre d'un livre de DUHAMEL). R1

— Quand un **titre** d'ouvrage, de tableau, etc., commençant par *le* ou *les* est amené par une des prépositions *à* ou *de*, le plus souvent la contraction se fait :

L'auteur DU Misanthrope. *Le succès* DES Croix de bois. *Molière songeait* AUX Précieuses ridicules. — *La comédie* DES « *Fâcheux* » (*Ac.* [1762-]1932, s. v. *fâcheux*). [= *Les fâcheux* de Mol.] — *Le fabliau de « La Housse partie »,* DU « *Vilain mire* », DU « *Chevalier au baril* » (*Ac.* 2000, s. v. *fabliau*). — *Les acheteurs* DES Frères Karamazov *diffèrent des acheteurs* DU Train de huit heures quarante-sept (GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, VIII). R2

Quand le titre contient deux noms coordonnés par *et*, *ou*, tantôt on fait la contraction (soit avec le premier article seulement, le second article restant libre ou étant supprimé, soit, ce qui est plus rare, avec chacun des deux articles) ; — tantôt on ne la fait pas.

- Avec contraction : *Dans la dédicace* DU Coq et l'Arlequin (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 83). — *Des* Feuilles d'automne AUX Rayons et les Ombres (MAUROIS, dans les *Annales*, mai 1953, p. 41). — *Gœtz, le héros* DU Diable et le Bon Dieu (ID., *Ce que je crois*, p. 133). — *À propos* DES Semailles et les Moissons (BILLY, dans le *Figaro*, 11 nov. 1953). — *Les beautés* DU Rouge et le noir (MONTHERL., *Marée du soir*, p. 89). — *Au troisième chapitre* DU Rouge et le Noir (GENETTE, *Figures III*, p. 112). — *L'auteur* DES Mots et les Choses (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 16 déc. 1977).
  Avec suppression du 2ᵉ art. : *Le sous-titre donné* AU Rouge et Noir (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 204). — DU Rouge et Noir *à* Crime et Châtiments (P.-H. SIMON, *Hist. de la litt. fr. au XXᵉ s.*, t. II, p. 59).

H1 580 HISTORIQUE

En anc. fr., l'article présentait les formes suivantes. Masc. sing., cas sujet, *li* ; cas régime, *lo*, et, à partir du XIIᵉ s., *le*. — Masc. plur., cas sujet, *li* ; cas régime, *les*. — Fém. sing. (cas sujet et cas régime), *la* (dans les textes picards et wallons, on avait *le* ou *li* en concurrence avec *la*). — Fém. plur. (cas sujet et cas régime), *les*. — Ces différentes formes remontent à des formes du démonstratif latin *ille*.

H2 580 HISTORIQUE

Dans l'écriture ancienne, l'article élidé était soudé avec les noms qui commençaient par une voyelle. Cela a persisté dans l'écriture manuscrite jusqu'au XVIIᵉ s. : *labé* (= l'abbé) chez SÉV. (20 sept. 1684, fac-similé dans Goosse, *La « nouvelle » orthographe*, p. 7). Cela a favorisé des confusions. Ainsi, *lierre*, *loriot* (autrefois *loriol*), *luette*, *lendemain* ont été formés par agglutination de l'article *l'* et des anciennes formes *ierre* (lat. *hedera*), *oriol* (lat. *aureolus*), *uette* (lat. **uvitta*), *endemain* (lat. **inde de mane*) : *L'*ENDEMAIN *de la saint Martin* (VILLEHARDOUIN, § 80). — Par un phénomène contraire, l'*a* initial d'un nom fém. a été pris, dans quelques cas, pour l'*a* de l'article *la*, et s'est déglutiné : *la griotte* (pour *l'agriotte* = cerise aigre) ; *la prèle* (pour *l'âprelle* = plante âpre).

H3 580 HISTORIQUE

Les formes contractées résultent de faits phonétiques, notamment de la vocalisation (§ 68) ou de la chute de *l*.

H4 580 HISTORIQUE

À l'époque classique, la contraction se faisait encore dans ce cas : ⁺*Tout chemin est allée au royaume* DU *Nostre* (LA F., *Amours de Psyché*, Pl., p. 186). — ⁺*Le premier mot qu'il dit* AU *Tellier* (RETZ, *Mém.*, Pl., p. 369). — ⁺*Il demanda* AU *Nostre ce qui en était* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. IV, p. 947). — En Normandie, on dit encore, selon La Varende (*Nez-de-Cuir*, II, 3), AU *Febvre* pour *À Lefebvre*.

R1 580 REMARQUE

On n'approuvera donc pas un ex. comme : °À *Le Tremblai* (Rita LEJEUNE, *Œuvre de Jean Renart*, p. 425).

R2 580 REMARQUE

Ex. irréguliers : °*Jean Marais, créateur* DE Les Parents terribles (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 70). — °*La quatrième partie, éditée en 1941 sous le titre* DE *les* Temps mêlés (QUENEAU, *Saint-Glinglin*, 1981, p. 7). [Le plus simple aurait été de supprimer la préposition dans cet ex. : cf. § 342, a.]

Avec deux art. contractés : *Le héros* DU Rouge et DU Noir (GUTH, *Naïf aux 40 enfants*, p. 23).

- Sans contraction : *Quand M. Victor de Tracy m'a parlé* DE Le Rouge et le Noir (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, t. I, p. 131). — *La fin* DE Le Rouge et le Noir (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 265). — *À propos* DE Le Rouge et le Noir (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XVIII, p. 110). — *Il manque* À Les Semailles et les Moissons *la dimension que lui auraient donnée un ou deux personnages d'un niveau supérieur* (BILLY, dans le *Figaro*, 26 mars 1958).

Ces diverses façons de dire ont quelque chose de bizarre. R3 — Il semble que le mieux soit d'employer comme tampon un terme générique (*poème, roman*, etc.) avec le titre simplement juxtaposé (§ 342, *a*) : *Voyez la fin du roman* Le rouge et le noir.

R3 580 REMARQUE

La répétition de l'art. contr. n'est naturelle que quand les noms coordonnés représentent précisément les acteurs principaux (et ce n'est plus alors vraiment un titre) : *La fable* DU *Loup et* DE *l'Agneau* (*Ac.* 2000, s. v. *fable*, sans italique ni guillemets).

Une difficulté analogue se présente quand le titre est une phrase verbale, et ici encore le mieux est de recourir à un terme tampon.

- Avec contraction : *La reprise* DU Roi s'amuse (L. DAUDET, *Stupide XIXe s.*, p. 105). — *La scène* DES Oiseaux s'envolent (HENRIOT, *Rose de Bratislava*, III). — *Le* Dernier civil *peut être comparé* AUX Dieux ont soif (THÉRIVE, dans le *Temps*, 16 sept. 1937). — *Un exemplaire* DU Roi s'amuse (COPPÉE, *Souvenirs d'un Paris.*, p. 61). — *L'auteur* [...] DES Mots sont aussi des demeures (Cl. MAURIAC, *Alittérature contemporaine*, p. 255). — *Celle* [= la description] *que faisait Joyce* DES Lauriers sont coupés (GENETTE, *Figures III*, p. 193).
- Sans contraction (plus rarement) : *Le début* DE Les Cœurs gravitent (F. STROWSKI, *Renaissance littér. de la Fr. contemp.*, p. 142). — *Le romancier* DE Les oiseaux s'envolent et les Fleurs tombent [où l'on a en même temps une coordination] (R. LALOU, *Hist. de la litt. fr. contemp.*, t. I, p. 427). — *L'Abellio* DE Les yeux d'Ézéchiel se sont ouverts (HENRIOT, dans le *Monde*, 11 juin 1952).

3° Il reste quelques traces de l'ancien article contracté **ès**, [ɛs] devant consonne, [ɛz] devant voyelle, représentant *en + les*. H5

Les titres universitaires *maître* ÈS *arts* ; *bachelier, licencié, docteur* ÈS *sciences*, ÈS *lettres*.

La formule juridique ÈS *qualités* « en tant qu'exerçant sa fonction » : *On m'avait demandé de présider cette conférence* ÈS *qualités* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 13 déc. 1952). R4

La formule archaïque ÈS *mains de* « dans les mains de » : *En lui remboursant les frais* [...] *ou les consignant* [...] ÈS *mains du greffier* (*Code de procéd. civ.*, art. 804). — *En remettant* ÈS *mains du général le joli sac rebondi* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, II, 8). — *Tomber* ÈS *mains de* est encore dans *Ac.* 1878.

Des noms de lieux : *Riom-*ÈS*-Montagnes* (Cantal), *Sury-*ÈS*-Bois* (Cher), etc. — En outre, *Saint-Pierre-*ÈS*-Liens*, église de Rome, mais on dit d'ordinaire *Saint-Pierre-aux-Liens*. Cf. aussi : [fête] *consacrée à saint Pierre-*ÈS*-Liens* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2103).

H5 580 HISTORIQUE

Quoique rejeté par les grammairiens du temps, *ès* conserve quelque vitalité au XVIIe s. : ⁺*Le bien qui se trouve* ÈS *choses temporelles* (PASCAL, *Prov.*, IX). — ⁺*Votre trône, ô grand Dieu, est établi* ÈS *siècles des siècles* (BOSS., *Sermon pour la Circonc.*, 1653). — ⁺ÈS *assignations, dont je tiens les copies* (REGNARD, *Joueur*, cit. Nyrop, t. II, § 502, 2°).

L'anc. fr. a connu aussi une contraction de *en* et de *le* ; *ou* et *on* sont encore attestés au XVIe s. : OU *monde n'est semblable melodie* (LEMAIRE DE BELGES, *Concorde des deux langages*, p. 20). — ON *livre que j'ay faict* (RAB., *Garg.*, éd. princ., VII). — *Au* et parfois *aux* ont absorbé les formes contractées avec *en*. Voir aussi § 1050, *b*, 1° et H2.

R4 580 REMARQUE

Sur °*ès qualité*, voir à la fin du *b*, 3°. En Belgique, on emploie la formule latine *qualitate qua* « en cette qualité ».

D'autres emplois sont plus occasionnels.

Dans la langue juridique : *Cours et jardins assis* ÈS *dites villes et faubourgs* (*Code civil*, art. 663).

Dans la langue littéraire, le plus souvent par badinage, et notamment par imitation des titres universitaires : *Un cerf et sa biche* ÈS*-bois authentiques* (VERL., *Chans. pour elle*, XVIII). — *Prenant garde*, ÈS*-cajoleries, d'en avoir toujours un peu de reste* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 125). — *Telle était jadis la coutume* ÈS*-abbayes normandes* (LA VARENDE, *Nez-de-Cuir*, V, 5). — *Il* [= Clemenceau] *demeure toujours le maître* ÈS *ruses, escamotages et tours de bâton politiques* (BARRÈS, dans le *Gaulois*, 13 juillet 1907). — *Il n'y a pas de canton qui n'ait sa douzaine de docteurs* ÈS *vignes* (R. BAZIN, *Récits de la plaine...*, p. 136). — *Le professeur* ÈS *idées générales* (JAMMES, *Janot-poète*, p. 230). — *Un de ces spécialistes* ÈS *sciences occultes* (DANIEL-ROPS, *Saint Paul*, p. 73). — *Ces bailleurs de fonds se sentaient maîtres* ÈS *réalités* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 84).

Pour la plupart des usagers, *ès* est devenu une simple préposition (c'est d'ailleurs la nature que lui donnent les dict.) plus ou moins équivalente à *en*. Cet oubli de la valeur primitive amène des auteurs assez nombreux à employer *ès* avec un singulier. Puisqu'il s'agit d'un archaïsme un peu prétentieux, n'est-il pas logique de l'employer de préférence à bon escient ? On n'imitera donc pas les auteurs

suivants : *Au parfait magicien* ÈS *langue française* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Dédic., 1re version). [Texte définitif : … *ès lettres françaises.*] — *À un étudiant* ÈS *philosophie* (BENDA, *France byzantine*, p. 289). — *Ces maîtres* ÈS *incompréhension* (Ch. DU BOS, *Dialogue avec A. Gide*, p. 243). — *Les experts* ÈS *politique* (DANINOS, *Daninoscope*, p. 291). — *Lui-même aurait eu bien besoin d'avoir un maître* ÈS-*conduite* (J. ORIEUX, *La Fontaine*, p. 72). — *Thérapeutes et conseillères* ÈS *navigation* (DECAUX, *Hist. des Françaises*, t. I, p. 50). — Même °*ès qualité* (cf. ci-dessus) se lit : H. BAZIN, *Bienheureux de la Désolation*, p. 100 ; VAILLAND, *Beau Masque*, I, 5 ; DRUON, *Grandes familles*, p. 310 ; J.-P. CHABROL, *Embellie*, p. 19 ; B. QUEMADA, dans *Matériaux*, t. 38, p. III ; FROSSARD, *Excusez-moi d'être Français*, p. 90. [R5]

R5 580 REMARQUE
Une autre fantaisie, fréquente chez Verlaine, est de faire suivre ès d'un déterminant : °*Ô rouquine* […] *qui mis ton rose et blanc / Incendie* ÈS *mon cœur* (VERL., *Parallèlement*, Prologue supprimé…).

II. L'ARTICLE INDÉFINI ET L'ARTICLE PARTITIF

581 Emploi de l'article indéfini.

a) L'article indéfini s'emploie devant un nom pour indiquer qu'il s'agit d'un être ou d'une chose (ou d'êtres et de choses) dont il n'a pas encore été question, qui ne sont pas présentés comme connus, comme identifiés :

UNE *personne demande à vous voir.* — DES *gens demandent à vous voir.* — *Il est d'*UNE *bêtise incroyable.* (Dans *Il est d'*UNE *bêtise !* l'adjectif est laissé implicite.)

Le pluriel *des* est assez proche des déterminants indéfinis *quelques*, *certains*. Sans doute par analogie avec *et quelques* (§ 632, *a*), la langue familière construit *et des* en coordination avec un numéral pour indiquer une partie numérique qu'on ne peut ou qu'on ne veut exprimer :

Âgé de cinquante et DES *années* (BARRÈS, dans le *Gaulois*, 20 juin 1902). — *Vous me devez trois mille et* DES *francs* (FARRÈRE, *Petites alliées*, XV). — *Il y a quarante et* DES *années* (AYMÉ, *Vouivre*, V). — *Sept cents et* DES *jours* (J.-J. GAUTIER, *Chambre du fond*, p. 139). [A]

Plus familier encore, sans nom : *Tu as indiqué 100 et* DES *au lieu qu'il s'agissait de 1100 et* DES (APOLLIN., *Corresp.*, p. 779). — *Il avait ce nez allongé que je connais bien, depuis cinquante et* DES, *que je l'endure* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 887). [R1]

Des s'emploie, par emphase, devant un numéral, même *un* :

Ces êtres qui ont traversé DES *deux,* DES *trois,* DES *quatre formes d'existence* (BOURGET, *Cosmopolis*, p. 11). — *Devant* DES *quinze et* DES *vingt personnes* (ZOLA, *Assomm.*, V). — *Il restait* DES *deux ou trois jours au lit* […], *nous éveillant à* DES *trois heures du matin* (SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 131). [H] — *Il y a des endroits où vous avez jusqu'à* DES *un mètre, un mètre cinquante d'eau* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VII, p. 164). — Cf. § 506, *b*, 3°.

b) Au singulier, il peut avoir aussi une valeur générique : UN *triangle équilatéral a les trois côtés égaux* (= n'importe quel triangle équilatéral). [R2]

Un est aussi numéral (§ 590). Quand il est article, on n'insiste pas sur le nombre (par opposition à *deux*, etc.), mais sur le fait que la réalité est imprécise. Si l'on veut marquer explicitement qu'il s'agit du numéral, on dit *un seul.* — Selon la remarque de M. Wilmet (dans *Langue fr.*, févr. 1983, p. 32), *un* numéral est nié par *pas un* ; *un* article par *aucun* ou *nul.* — L'anglais rend l'article par *a*, le numéral par *one*. Pour le latin, voir § 583, H1.

A 581 AUTRES EXEMPLES
Avec *années* : Tr. BERNARD, *Prince charmant*, I ; GUITRY, *N'écoutez pas… Mesdames !* II ; ARAGON, *Aurélien*, p. 165.

R1 581 REMARQUE
En Belgique, la langue populaire dit, en plaçant *et des* après le nom (ce qui se produit aussi avec *quelques* : § 632, *b*) : °*Il a cinquante ans et* DES. — Mais cela ne semble pas inusité en France comme le montre cet ex. forgé par M. ROQUES : *Cette dame qui fait la jeune à 50 ans et* DES (dans Nyrop, *Études de gramm. fr.*, n° 29, p. 10).

H 581 HISTORIQUE
Voir déjà : *Comme *ils voulaient y gagner, ils attendaient* DES *quatre et cinq ans que la vente fût bonne* (SÉV., cit. Brunot, *Pensée*, p. 584, note).

R2 581 REMARQUE
Elle *n*'est pas présente au pluriel : **Des triangles équilatéraux ont…* ne se dit pas ; mais bien *Les triangles…*

582 Article partitif. [R]

L'article partitif n'est autre chose, pour la valeur, qu'un article indéfini employé devant un nom pour indiquer qu'il s'agit d'une quantité indéfinie d'une réalité non nombrable, non comptable (substances *massières*, comme disent Damourette et Pichon) :

Boire DU *vin.* — Aussi avec des noms abstraits non quantifiables : *Avoir* DU *courage.*

R 582 REMARQUE
Le fr. pop. de Wallonie, sous l'influence du dialecte, connaît un emploi de *aux* comme partitif accompagnant un complément d'objet direct, pour indiquer une action qui dure, une occupation : °*Je ramassais encore bien* [cf. § 1006, R16] AUX *pommes de terre pendant deux mois* (dans *Glain et Salm*, oct. 1994, p. 18). — °*Il mange* AUX *chiques* [= bonbons] *toute la journée.* — Comp. *chasser à* § 285, *a*, 3°.

N. B. 1. Des réalités nombrables peuvent être envisagées comme non nombrables : *Manger* DU *cheval* (= de la viande de cheval). — *Dans tout ancien professeur de philosophie, il y a* DE L'*apôtre* (BOURGET, *Tribun*, p. 32). — *Il y a du gibier authentique en Provence*, DU *lièvre*, DU *lapin*, DU *perdreau* (CLEMENCEAU, *Grand Pan*, p. 64). — *Je vendais* [...] DE LA *socquette et* DU *demi-bas sur tous les marchés* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, XXIV). — Autre cas : *Faire* DU *Sagan* (§ 467).

2. Quoi que disent certains linguistes, l'art. partitif sing. peut accompagner un sujet précédant le verbe : DE LA *buée s'en élevait* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 2). — *Dans chaque cour de ferme*, DU *bois avait été accumulé pour l'hiver* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 319). — DU *lierre recouvrait la maison* (DÉON, *Taxi mauve*, p. 52). — DU *sang et* DE L'*eau en sortirent aussitôt* (*Bible*, Évang. Jean, XIX, 34, trad. MARGOT). A Comp. § 583, *b*, N. B. 3.

A 582 AUTRES EXEMPLES

FRANCE, cit. *Trésor*, s. v. *de* [2], I, A, 1 ; CALAFERTE, cit. *Rob.*, s. v. *bave* ; P. LAINÉ, *Eau du miroir*, p. 34 ; GRAINVILLE, *Paradis des orages*, p. 104 ; etc.

583 Formes de l'article indéfini et de l'article partitif.

a) Ce n'est qu'au **singulier** que l'on distingue l'indéfini et le partitif.

1° Pour l'article indéfini proprement dit, ***un*** [œ̃], en liaison [œ̃n] R1, devant un nom masculin : UN *mur*, UN *homme* ; — ***une*** [yn] devant un nom féminin : UNE *femme*. H1

Lorsqu'il est coordonné à *l'autre*, *un* est remplacé par *l'un* c'est-à-dire qu'il prend la forme du pronom (cf. § 744) : *Sur* L'UNE *et l'autre rive* (ARLAND, *Grâce*, p. 172). — *Dans* L'UN *ou l'autre bassin* (CHAT., *Mém.*, IV, XI, 1). — *Ni* L'UN *ni l'autre escadron n'arriva* (MICHELET, *Jeanne d'Arc*, p. 46). R2

2° Pour l'article partitif, avec un nom masculin, ***du*** devant consonne, ***de l'*** (cf. § 580, *a*) devant voyelle : *Boire* DU *vin*, DE L'*alcool*, DE L'*hydromel* ; — avec un nom féminin, ***de la*** devant consonne, ***de l'*** (cf. § 580, *a*) devant voyelle : *Boire* DE LA *bière*, DE L'*eau*. — Sur la variante *de*, voir § 584. H2

Du, *de la* s'emploient aussi quand il y a disjonction (§§ 47-50) : *Manger* DU *hareng*. *Brûler* DE LA *houille*.

b) Au **pluriel**, on a une forme unique, à la fois pour le masculin et pour le féminin, pour l'indéfini et pour le partitif : ***des*** [de] ou [dɛ], en liaison [dez] ou [dɛz] ; — parfois *de* (§ 584).

J'ai mangé DES *pommes*, DES‿*ananas* ; DES *confitures*, DES‿*épinards*.

On peut considérer que *des* a la valeur partitive avec certains noms sans singulier (§ 508, *a*) : *déposer* DES *archives*, *manger* DES *rillettes* ; — et avec certains noms qui s'emploient indifféremment au singulier ou au pluriel : *renverser des cendres*, — ou, d'une manière générale, quand il s'agit de choses non comptables. H3

N. B. 1. Ne pas confondre *du* partitif et *du* article contracté : *La récolte* DU *blé* ; — *des* indéfini ou partitif et *des* article contracté : *La cime* DES *arbres* (§ 580, *b*). — De même, *de la*, *de l'* peuvent être simplement la succession d'une préposition et d'un article : *Parler* DE LA *pluie et* DE L'*orage*.

2. La préposition *de* ne peut être suivie des articles *du*, *de la*, *de l'*, *des* ou *de*, conformément au § 584, *a*. Ceux-ci doivent s'effacer par *haplologie* (§ 219). DU *sable couvre le sol* → *Le sol est couvert* DE *sable*. — *Rencontrer* DES *amis est agréable* → *La rencontre* D'*amis est agréable*. — *Tu t'intéresses à* DES *bêtises* → *Tu t'occupes* DE *bêtises*. *La rencontre* DE *bons amis*, D'*autres amis*. R3

3. Le *de* partitif n'est pas ici la préposition dans son emploi ordinaire de liaison, mais un mot introducteur (§ 1098, *a*, 2°) qui encore aujourd'hui peut se joindre à d'autres déterminants et à des pronoms. Le syntagme ainsi construit est susceptible d'être complément d'objet, sujet réel et même sujet, ce qui est moins fréquent et plus littéraire (comp. § 582, N. B. 2) : *Parfois* DE *nos camarades viennent en voisins* (MORAND, *Ouvert la nuit*, F°, p. 193). — *Ici on ne tient pas* [...] *à ce que* DE *nos élèves se confessent à des prêtres du dehors* (MONTHERL., *Ville dont le prince est un enfant*, I, 3). — *Je croyais ouïr* DE *ces bruits prophétiques / Qui précédaient la mort des Paladins antiques* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). — *Perdre* DE *son crédit*, DE *sa réputation* (*Ac.* 1935, s. v. *perdre*). — *Donnez-nous*

R1 583 REMARQUE

Prononciations traditionnelles. Elles sont fortement concurrencées par [ɛ̃], [ɛ̃n]. Voir § 25, *a*.

H1 583 HISTORIQUE

Un provient du numéral latin *unus*, qui signifiait « un seul, un en particulier ». Il a pris peu à peu le sens de « un certain » (cf. lat. *quidam*), puis celui de « un quelconque » (cf. lat. *quiuis*, *quilibet*).

R2 583 REMARQUE

Mais °*Sur* L'UNE *rive et sur l'autre* n'est pas correct : cf. § 744, R1.

H2 583 HISTORIQUE

On disait d'habitude en anc. fr. *mangier pain*. Le tour *mangier del pain* n'était pas inconnu, mais l'article y avait une valeur démonstrative : *J'ai* DEL *pain avec moi aporté* (*Aliscans*, B19*i*) [= du pain bénit dont il a été question plus haut].

D'autres ex. de l'anc. fr. semblent plus proches de notre usage : *Deit hom perdre* DEL *sanc e* DE LA *char* (*Rol.*, 1119). Trad. de BÉDIER et de MOIGNET : *On doit perdre* DU *sang et* DE LA *chair*. Mais, pour l'homme du Moyen Âge, l'équivalent serait peut-être : ...*de son sang et de sa chair*. – Ce n'est que peu à peu que l'article partitif s'est établi comme nous le connaissons. On l'omettait encore parfois au XVIIe et au XVIIIe s. : ⁺*Je voulais gagner temps* (CORN., *Pol.*, V, 2). – ⁺*Qu'importe à gens de cette étoffe ?* (BEAUMARCHAIS, *Mar.*, III, 4.)

H3 583 HISTORIQUE

Le pluriel *uns*, *unes* s'employait jusque dans le XVIe s. devant des noms n'ayant que la forme du pluriel ou n'ayant pas au pluriel le même sens qu'au singulier, ou encore devant des noms de choses allant ordinairement par paires ou considérées collectivement : *En* UNES *granz plaines* (WACE, *Brut*, 9271). – *Avoit* UNES *grandes joes* [= joue] [...] *et* UNES *grans narines lees* [= larges] *et* UNES *grosses levres* [...] *et* UNS *grans dens gaunes* (*Aucassin et Nic.*, XXIV). – *Et le pendirent par les bras a* UNES *fourches* [= gibet] (JOINVILLE, § 536). – *Vestu de* UNES *brayes* (ID., § 321). – *Une messe*, UNES *matines*, UNES *vespres bien sonneez sont à demy dictes* (RAB., *Garg.*, XL). – Ces formes plurielles se sont maintenues dans les pronoms *les uns*, *quelques-uns*. Pour le reste, on ne peut pas dire qu'elles ont été remplacées par *des*, puisque celui-ci est ambigu ; ce n'est que par une périphrase que l'on peut exprimer l'unité à propos d'un mot comme *vêpres*. Cf. § 510, *b*.

R3 583 REMARQUE

La langue populaire ne respecte pas toujours cette règle : °*Nous recevons le tarif* DE DES *maisons de Rouen* (ex. oral, cit. Damourette-Pichon, § 3019). – Au Québec : °*Le Premier ministre cherche l'appui* DE D'*autres ministres* (cf. G. Bertrand, *400 capsules linguist.*, p. 126).

DE *votre huile* (*Bible*, trad. Segond, Matth., XXV, 8). H4 — DE *quel vin prenez-vous ? Je prendrai* DE *celui-là.* — Comp. : *Mes enfants ont appris à manger* DE *tout. Il faut* DE *tout pour faire un monde* (prov.). — *Dis-moi s'il est raisonnable qu'un simple magasin de nouveautés se mette à vendre* DE *n'importe quoi* (ZOLA, *Bonheur des D.*, I).

584 De (*d'* devant voyelle) article indéfini ou partitif.

a) Le **nom** est **précédé d'une épithète.**

1° **Au pluriel,** *des* est remplacé par *de* (DE *bons fruits*) ordinairement dans la langue écrite et aussi dans la langue parlée de type soigné. Mais *des* (qui n'est pas récent H1) prévaut dans la langue parlée et se répand dans la langue écrite.

- *De* : DE *jolies maisons blanches qu'entourent des bosquets* (VIGNY, *Cinq-Mars*, I). — *Comme* DE *petits boutiquiers* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 325). — *Après* D'*interminables heures d'affût vaines* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 129). — *Avec* DE *fortes moustaches* (SARTRE, *Mots*, p. 12). — *En faisant* DE *plaisantes grimaces* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 55). — *Ludi* [...] *fit à leur adresse* DE *grands signes d'amitié* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 25).
  Le nom est implicite (ou représenté par *en*) : *C'est une bibliothèque de marbres. Il y en a* DE *blancs* [...], DE *roses* [...], DE *bruns* (TAINE, *Voy. aux Pyrén.*, p. 268). — *Mon père acheta des chrysanthèmes ; il y en avait* DE *neigeux,* DE *lie-de-vin,* D'*orangés* (E. JALOUX, *Le reste est silence*, II). — *Certaines choses que je comprenais, je ne les comprends plus, et à chaque instant* DE *nouvelles m'émeuvent* (J. RENARD, *Journal*, 28 oct. 1896). — *C'étaient des crocodiles. Mais* DE *très gros* (DURAS, *Marin de Gibraltar*, F°, p. 394).
- *Des* : DES *vieilles chansons* (NERVAL, *Filles du feu*, Sylvie, XI). — DES *mauvaises gens* (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 174). — DES *joyeux transports* (*Ac.* 1935, s. v. *joyeux*). [*De joyeux transports*, 1835-1878 ; ex. disparu en 2000.] — La forme pleine est particulièrement fréquente devant *petit* : DES *petits moblots* [= soldats] *alertes* (MAUPASS., C., Boule de suif). — DES *petits rires muets* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, p. 38). — DES *petits trous* (LOTI, *Aziyadé*, p. 5). — DES *petits yeux* (ROMAINS, *Copains*, p. 41). — DES *petits cris de rats* (CAMUS, *Peste*, p. 30). A
  Le nom est implicite R1 : *Il y en avait* [= des chiens] *de toutes les formes, de toutes les origines,* DES *grands et* DES *petits,* DES *blancs et* DES *noirs,* DES *rouges,* DES *fauves,* DES *bleus,* DES *gris* (MIRBEAU, *Dingo*, III). — *Des petits carrés de lumière s'allumaient. Il y en avait* DES *blancs,* DES *jaunes et* DES *rouges* (J. SARMENT, *Jean Jacques de Nantes*, p. 281). — *Certes, des regards d'ânes, j'en ai vu plus d'un, et l'ai raconté.* DES *bons,* DES *tendres,* DES *doux et* DES *tristes* (BOSCO, *Barboche*, p. 96). — *Ils ont aussi des « Entreprises générales d'Incendies ».* DES *grandes, et de plus petites* (H. MICHAUX, *Ailleurs*, 1967, p. 16). [Remarquez le traitement différent des deux syntagmes coordonnés.] R2

Lorsque l'adjectif forme avec le nom une locution, on emploie *des* :

DES *bons mots,* DES *faux pas,* DES *grands hommes,* DES *grandes personnes* (= des adultes), DES *grands prêtres,* DES *gros mots,* DES *jeunes filles,* DES *jeunes gens,* DES *jeunes mariés* R3, DES *mauvaises langues* (= des gens qui disent du mal des autres), DES *petits enfants,* DES *petits garçons,* DES *petites filles,* DES *petits fours* (= sortes de gâteaux), DES *petits pois*, etc. — *Comme* DES NOUVEAUX VENUS *peu familiarisés avec les lieux* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 50). — *Il avait la même considération* [...] *pour* DES PETITS BOURGEOIS (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 269). — À plus forte raison quand il y a un trait d'union : DES *belles-mères,* DES *demi-journées,* DES *grands-mères* (ou *grand-mères* : § 529), DES *grands-pères,* DES *nouveau-nés,* DES *petits-enfants* (par rapport aux grands-parents), etc.

Cependant, on observe de fréquentes hésitations : *Dire* DE BONS MOTS (*Ac.* 1932, s. v. *de*, p. 342) [*Ac.* 1935, s. v. *mot* : *Dire* DES *bons mots*]. — *Il a dit* DE GROS MOTS, DES *gros mots* (*Ac.* 1935). — *Une nation capable de produire* DE GRANDS HOMMES (DUHAMEL, *Tribulations de l'espérance*, p. 52). — *Vous êtes* DE GRANDES PERSONNES *et je ne suis qu'une enfant* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 557). — DE NOUVEAUX VENUS *s'approchèrent* (ALAIN-FOURNIER, *Gr.*

H4 583 HISTORIQUE

Déjà dans la Vulgate : *Date nobis* DE *oleo vestro.*

H1 584 HISTORIQUE

Avant le XVIIe s., on employait indifféremment la forme pleine ou la forme réduite de l'article partitif (ou indéfini) quand un adjectif précédait le nom. La règle *D'excellents hommes, Des hommes excellents*, formulée par Maupas, a été consacrée par Vaugelas (pp. 330-331). — Cependant l'usage est resté flottant au XVIIe s. : ° *Sous* DES *belles et douces apparences* (SÉV., 12 janv. 1676). — DES *indignes Fils* (RAC., *Mithr.*, I, 3). — DU *haut style* (MOL., *Préc.*, IV). — ° DE *jeunes gens* (FÉN., cit. Haase, § 119, A). Au XVIIe s., on trouvait aussi *de* devant un nom sans épithète : *Adieu belles rostisseries* [...] / *Où j'ay veu fumer* D'*Aloyaux* (SAINT-AMANT, t. II, pp. 43-44). — PROUST relève cette façon de dire dans la bouche de la servante Françoise : °*Si elle tenait tant* [...] *à ce que l'on sût que nous avions « D'argent » (car elle ignorait l'usage de ce que Saint-Loup appelait l'article partitif et disait « avoir* D'*argent », « apporter* D'*eau »)* [...] (*Rech.*, t. II, p. 21). — Cela est signalé aussi dans le Midi.

A 584 AUTRES EXEMPLES

PROUST, *Rech.*, t. I, p. 379 (*points rouges* sur les joues) ; LARBAUD, *Enfantines*, Pl., p. 528 (*étrangères*) ; CHAMSON, *Hommes de la route*, L. P., p. 65 (*pierres*) ; etc.

R1 584 REMARQUE

Dans la langue pop. devant un autre élément qu'une épithète : cf. § 571, *b*.

R2 584 REMARQUE

À distinguer d'un ex. comme *J'en passe, et* DES *meilleurs* (HUGO) = parmi les meilleurs : cf. § 993, g. Sur ce modèle, mais avec altération sémantique (la présence de *bien* le montre) et, par conséquent, à ranger avec l'ex. de MICHAUX : *La petite troupe des Besson, Handke, Marie-France Garaud – j'en oublie, et* DES *bien pires, par charité* (B.-H. LÉVY, dans le *Monde*, 14 mai 1999, p. 1).

R3 584 REMARQUE

Comp. : *Ce ne sont pas seulement des amoureux mais* DE *jeunes époux* (BUTOR, *Modification*, p. 11).

Meaulnes, p. 266). — *L'attention se porte vers* DE NOUVEAUX VENUS (GIDE, *Saül*, IV, 3). — *Un nouveau venu*, DE NOUVELLES VENUES (*Ac.* 2004, s. v. *nouveau*). — DE PETITS ENFANTS *s'arrêtaient brusquement* (E. et J. DE GONC., *M*me *Gervaisais*, LXIV). R4 — DE PETITS GARÇONS *jouaient sur des tas de sable* (MALÈGUE, *Augustin*, t. I, p. 242). — *Une tenue que* DE PETITES GENS *eussent jugée trop modeste* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 793). Etc. — Malgré le trait d'union : °*Des regrets, des promesses*, DE DEMI-AVEUX (J.-L. BORY, *Peau des zèbres*, p. 21). R5

Un adverbe d'intensité rompt le figement : *Elle avait* DE *très petits enfants*. La présence d'un autre adjectif devant le nom rend aussi le *de* plus normal : *Imagine-toi* [...] DE *belles et sauvages jeunes filles dansant en brandissant* [...] *des tambours* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XX).

N. B. Devant ***autres*** (suivi ou non d'un nom) *de* est à peu près constant : D'*autres clauses du testament sont de moindre importance* (SIMENON, *Voyageur de la Toussaint*, I, 3). — *Hochedé ne rejette pas la défaite sur* D'*autres que lui* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 210). — *Les premiers brocs vidés il en réclame* D'*autres* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 7). — De même, *bien d'autres* : cf. *b*, 2°. — °DES *autres* est de la langue populaire.

2° **Au singulier**, *de* se rencontre encore dans la langue écrite, mais *du, de la, de l'* sont les tours vraiment normaux. R6

De : *Je buvais* DE *bonne bière* (P. BENOIT, *Axelle*, p. 63). — *J'ai le plus grand plaisir, dit-il, à jouer* DE *bonne musique* (DUHAMEL, *Musique consolatrice*, p. 82). — *Cela fait* DE *bonne viande de boucherie* (VERCORS, *Armes de la nuit*, p. 102). — *Nous enragions de voir* DE *si bonne poudre se perdre en de longs feux* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 113). — *C'est* DE *bon bois* (MAULNIER, *Jeanne et les juges*, IX). — *Je savoure au café Florian* D'*excellent café glacé à la crème* (HENRIOT, *Promenades italiennes*, p. 47). — *M. G.* [= Grevisse] *y fait* DE *fort bonne besogne* (DAMOURETTE, dans le *Fr. mod.*, oct. 1939, p. 360). — *Pour entendre* DE *bonne musique* (SARTRE, *Mots*, p. 18). — *Pour faire* DE *bel ouvrage* (HAGÈGE, *Le fr. et les siècles*, p. 89).

Formes pleines : *C'est bien bon*, DU *bon vin !...* (HUGO, *R. Blas*, IV, 2.) — *Voilà* DU *véritable progrès* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *L'enfant Jésus étalé sur de la paille*, DE LA *vraie paille* (*ib.*, III, 4). — *Un jardin d'été* [...], *où on entendrait* DE LA *très bonne musique* (MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 1). — *Nous faisons là* DE LA *grande psychologie* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 21). — *C'est* DU *bon théâtre* (HERMANT, *Théâtre 1912-1913*, p. 222). — *La Commission fédérale fera* DE LA *bonne besogne plutôt que* DE LA *belle œuvre* (MAURRAS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 107). — *Faire* DE LA *bonne besogne, de bonne besogne* (*Ac.* 1835-1932, s. v. *besogne*). — *Vous avez fait là de belle besogne*, DE LA *belle besogne* (2001, *ib.*). — *Si j'avais sous la main une bonne plume*, DE LA *bonne encre et* DU *bon papier* (GIDE, *Journal*, 4 juin 1949). — *C'est avec les beaux sentiments qu'on fait* DE LA *mauvaise littérature* (*ib.*, 4 sept. 1940).

b) Après un adverbe de degré employé comme déterminant indéfini (§ 626, *a*).

1° La plupart de ces adverbes (*assez, beaucoup, combien, moins, plus, trop*, etc.) sont unis au nom par *de* dans le français régulier. H2

Il reste en mon jardin bien peu DE *fruits vermeils* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Ennemi). — *L'enfant que je fus* [...] *a eu beaucoup* DE *chance* (CHAR, *Œuvres compl.*, p. 260). — *Elle ne chante plus. Je pense que c'est parce qu'il y a trop* DE *malheurs dans ses chansons* (É. AJAR, *Angoisse du roi Salomon*, p. 62).

La langue populaire de diverses régions, surtout avec *beaucoup*, emploie souvent la forme pleine de l'article partitif : *J'ai autant* D'L'*argent dans ma poche comme vous pouvez en avoir* (dans Bauche, p. 29, note). — *Il y a beaucoup* DES *gens qui...* (*ib.*, p. 120). — *Assez* DES *bonnes nouvelles* (lettre de soldat, dans Frei, p. 198). — Dans la littérature, pour rendre le parler populaire : *On a quelquefois beaucoup* DU [en italique] *tourment dans notre métier !* [dit un douanier] (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Douaniers.) — *Les ceux qui ont énormément* DU *talent* (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 180). — *Ayant beaucoup* DES *enfants, alors il se croit obligé d'aller en troisième* (QUENEAU, *Chiendent*, F°, p. 38). R7

Si l'on veut marquer qu'il s'agit d'une réalité précise et déterminée (notamment par la présence d'un complément ou d'une proposition relative : cf. § 579), *du, de la, de l'*, *des* sont réguliers.

R4 584 REMARQUE

Comp., sept lignes plus bas : DES PETITES FILLES *étaient plus braves*, ainsi que : *Imagine-toi* [...] DES PETITS ENFANTS *tout nus avec un tarbouch couvert de pièces de monnaie*.

R5 584 REMARQUE

On trouve même parfois *de* devant un élément de composition : °DE *quasi-souverains* (§ 179, *b*) ; °DE *pseudo-résistants*, °DE *simili-uhlans* (§ 186, R4).

R6 584 REMARQUE

Nous avons constaté que *de bon vin* est compris par l'usager ordinaire comme une erreur pour *de bons vins*.

H2 584 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, on pouvait avoir *du, de la, de l'*, *des* avec un adverbe autre que *bien* : *Vous leur faisielz beaucop* DE L'*honneur* (*Jehan de Paris*, S. A. T. F., p. 20). – C'était notamment le cas quand l'adverbe suivait le nom (construction alors fréquente) : cf. H3. Sur les survivances modernes, voir plus bas dans *b*, 1°.

R7 584 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, un tour populaire ne semble pas avoir de raison d'être : *Ce jour-là, elle* [= la recette] *pesait si lourd, il y avait tellement* DU *cuivre et* DE L'*argent, dans le numéraire encaissé, qu'il s'était fait accompagner par deux garçons* (ZOLA, *Bonheur des D.*, XIV).

Cela est surtout fréquent avec *beaucoup* : *Beaucoup* DES *amies de Marguerite sont venues à l'église* (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, XXVI). R8 — *Nous considérons beaucoup* DES *pensées de Valéry* [...] *comme symptôme d'un certain esprit public* (BENDA, *France byzantine*, p. 233). — *Quand cette amitié commença, beaucoup* DES Maximes *de La Rochefoucauld étaient déjà écrites* (MAUROIS, *Cinq visages de l'amour*, p. 28). — *Beaucoup* DES *auditeurs étaient cyniques et aigres* (ID., *Chantiers américains*, p. 58). — *Elle constata* [...] *que beaucoup* DES *boutons manquaient* (GREEN, *Minuit*, p. 225). — *Beaucoup* DES *églises et* DES *monastères de la région s'échelonnent sur la route de Compostelle* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 258). — *Elle attira vers son orbite* [...] *beaucoup* DES *écrivains que lisait un public moins rare* (MAURRAS, cit. *Trésor*, t. 4, p. 328). — Autres cas : *Si les Parisiennes avaient un peu* DU *génie que l'esclavage du harem exige chez les femmes de l'Orient* (BALZAC, *Honorine*, Pl., p. 290). — *Peut-être* [...] *un peu* DU *sang espagnol de sa mère coulait-il en elle* (E. DE GONC., *Chérie*, XXXV). — *La duchesse avait* [...] *un peu trop* DE LA *beauté* connue *de l'idéal* (STENDHAL, *Chartr.*, XV). — *De combien* DES *livres que vous avez lus dans votre enfance vous souvenez-vous ?*

Même dans ce cas, on trouve parfois *de* (l'interdit signalé plus haut l'emporte) : UN PEU DE *parfum violent d'Adèle, sans doute, qui s'était accroché à lui* (SIMENON, cit. Wilmet, § 189).

Quand le groupe *assez* (ou *suffisamment*) *de* R9 + nom est disjoint, *assez* étant placé après le nom, l'article prend la forme pleine R10 : DU *jour suffisamment et* DE L'*espace assez*, / *Tel fut mon lot* (VERL., *Amour*, Écrit en 1875). — *Il y a* DES *témoins assez* [dit un personnage] (H. VAN OFFEL, cit. Delcourt, *Dict. du fr. de Belg.*). — *On a* DU *travail assez* [dit Mme de Clergerie] (BERNANOS, *Joie*, Pl., p. 610). — *C'est une personne qui a* DU *bien assez pour vivre sans travailler* (dans Jouhandeau, *Lettres d'une mère à son fils*, p. 582). — Cet ordre des mots, devenu rare dans la littérature, est plus souvent une survivance régionale qu'un archaïsme littéraire. H3 Comp. § 974, *a* (adjectif + *assez*). — Avec *suffisamment*, la survivance a été particulièrement tenace. Cf. § 626, H6.

2° Au contraire des autres adverbes, ***bien*** demande après lui *du, de la, de l', des.* R11

Watteau, ce carnaval où bien DES *cœurs illustres, / Comme des papillons, errent en flamboyant* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Phares). — *Je vous souhaite bien* DU *plaisir, bien* DE LA *joie, bien* DE L'*amusement.*

Littré fait observer qu'on met simplement *de* après *bien* si le nom est précédé d'un adjectif. Cela est vrai lorsque l'adjectif est *autre*, même construit sans nom (cf. *a*, 1°, N. B.). Mais, pour les autres adjectifs, *des* est fréquent, même dans la langue écrite.

Bien d'autres : *Bien* D'*autres apparitions sombres ont hanté les premières années de ma vie* (LOTI, *Roman d'un enf.*, XVIII). — *J'en ai vu bien* D'*autres ! Je suis passé par des épreuves pires que celle-ci* (*Ac.* 2001, s. v. *autre*, 1, B). — *Bien* D'*autres* [que le personnage de la nouvelle] *avaient expiré dans ces bois* (MAUPASS., *C.*, Folle).

Bien de + autre adj. : *J'ai tenu sur mes genoux bien* DE *belles petites filles qui sont aujourd'hui de jeunes grand'mères* (CHAT., *Mém.*, III, I, VI, 5). — *Ma pensée* [...] *avait souffert bien* DE *dures nuits* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 8). — *J'ai une jugeote qui rend bien* DE *petits services* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 26). — *Bien* DE *probes et judicieux savants avaient travaillé sur le « moyen français »* (R.-L. WAGNER, dans *Romania*, 1980, p. 119). — *Bien* D'*immenses talents furent* [...] *écartés de tout* (J. CRICKILLON, dans le *Bull. Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1996, p. 98).

Bien des + adjectif : *Bien* DES *tendres amitiés à François* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IV, p. 126). — *Nous avons vu à Port-Royal bien* DES *grands pénitents* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, IV, 6). — *Bien* DES *jolies têtes* (GAUTIER, *Militona*, III). — *Bien* DES *pauvres mouches mutilées* (MUSSET, *Fantasio*, I, 1). — *Bien* DES *petites choses* (A. DAUDET, *Évangéliste*, p. 35). — *Bien* DES *petits faits* (CLAUDEL, *Figures et paraboles*, p. 57). — *Bien* DES *petits services* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 900). R12

Joliment, qui, comme déterminant, est du fr. familier, est ordinairement suivi de la forme pleine du partitif : *Un samedi, elle eut joliment* DU *mal* (ZOLA, *Assomm.*, XI). — Un ex. comme le suivant paraît peu naturel : *Vous avez joliment* DE *veine* (JALOUX, cit. Damourette-Pichon, § 2761).

Littré, tout en préférant *Il a* ***médiocrement*** DE L'*esprit* (avec un ex. de FONTENELLE), reconnaît que l'usage permet aussi *Il a médiocrement* D'*esprit*. L'un et l'autre sont rares aujourd'hui.

R8 584 REMARQUE

Comp. *Quelques-unes des amies... Beaucoup* est traité comme un pronom : cf. § 626, a, 1°, N. B., où d'autres cas sont envisagés (article défini nécessaire avec le possessif : *Beaucoup* DES *nôtres* ; etc.).

R9 584 REMARQUE

Le *Trésor* (t. 4, p. 328, Rem. 5) cite cet ex., inattendu, de TOCQUEVILLE : *Vous avez* [...] *de l'esprit beaucoup.* Il est tiré d'une lettre, et on peut penser qu'il manque un signe de ponctuation (virgule ou points de suspension). Comp. : *Il y a des âmes (et* BEAUCOUP*) religieusement ardentes* (BARBEY D'AUR., cité *ib.*). Cf. § 268, *d*, 2°.

R10 584 REMARQUE

On emploie *de* seul dans la construction négative (cf. *c*) : *Il n'y a pas* DE *nuages assez pour mes aquarelles* (MÉRIMÉE, lettre citée dans Damourette-Pichon, § 2723). — *À cause des dysentériques qui n'ont jamais* DE *papier suffisamment* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 190).

Signalons aussi le cas d'une expression où l'article manque aussi dans la construction positive : *Je n'ai pas eu confiance* ASSEZ (G. BEAUMONT, *Harpe irlandaise*, III, 4).

H3 584 HISTORIQUE

Cette construction était très courante dans l'ancienne langue (et avec d'autres mots qu'*assez*) : *Et trova* DES *pelerins assez* (VILLEHARDOUIN, § 70). — *Il avoient aportés /* DES *fromages fres assés* (*Aucassin et Nic.*, XXXI). — *Sçavons nous bien qu'en Basque et en Bretaigne, il y ayt* DES *juges assez pour establir cette traduction* [de la Bible] *en leur langue ?* (MONTAIGNE, I, 56.) — Ex. du XVIIe s., surtout avec des noms abstraits : *⁺Vous avez* DU *cœur assez* (MALHERBE, t. II, p. 305). — *Andres et Trufaldin* [...] */ Ont à les décharpir* [= séparer les deux adversaires] *eu* DE LA *peine assez* (MOL., *Étourdi*, V, 9). — *J'ay* DU *bien assez pour ma Fille* (ID., *Bourg. gent.*, III, 12). — *⁺J'ai* DE LA *force assez pour les mettre à exécution* (RAC., t. VI, p. 23). — Dans une chanson du XVIIIe s. : *⁺Laissez-les passer / Ils ont eu* DU *mal assez* (*Dragons de Villars*).

R11 584 REMARQUE

De cette présence nécessaire de la forme pleine, Martinon (p. 504, note) conclut que, contrairement à ce qui se fait pour les autres déterminants comme il est dit dans le 1°, on ne peut accepter *Bien des livres que vous m'avez prêtés.* (Il faudrait : *Bien des livres, parmi ceux que vous m'avez prêtés.*) Cette exigence ne semble pas fondée : *C'est ce que pourraient répéter bien des jeunes gens qui ont à la fois de la naissance et de l'esprit* (STENDHAL, *Armance*, Avant-propos). — *Mademoiselle des Touches y a fait bien des péchés dont elle demande maintenant pardon à Dieu* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 535).

R12 584 REMARQUE

Bien de non suivi d'un adjectif est surtout un méridionalisme : °*Elles comportaient bien* D'*exonérations en faveur des privilégiés* (JULLIAN, cit. Damourette-Pichon, § 2763). — °*Assez bien* en fr. de Belgique (§ 626, *d*) se construit ainsi : *Il existe encore assez bien* DE *danses dites populaires* (A. MARINUS, *Folklore belge*, t. III, p. 322). Certains auteurs belges se corrigent, mais à moitié (en gardant *de* seul) : °*Il eut* BIEN DE *courage* (GHELDERODE, *Corresp.*, 14 mars 1946). — *Ça me donne* BIEN D'*agrément* (J. SERVAIS, *Du tendre à l'insolite*, p. 27).

c) Lorsqu'on transforme une forme affirmative en forme négative.

1° On remplace par *de* les articles indéfinis ou partitifs accompagnant un objet direct ou un sujet logique (ou réel). R13

Il boit DU *vin* → *Il ne boit pas* DE *vin*, ou ...*jamais* DE *vin*, ou ...*plus* DE *vin*. — *Il y a* UN *enfant* → *Il n'y a pas* D'*enfant*. — *Elle a* DES *amis* → *Elle n'a guère* D'*amis*, ou ...*pas* D'*amis* ou *Elle n'a* D'*amis nulle part*. — *Quelqu'un a des amis* → *Personne n'a* D'*amis* ou *Ni l'un ni l'autre n'ont* D'*amis*. — Ex. : *Vous ne m'avez jamais fait* DE *peine* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 145). — *Il n'y a pas* DE *grandes personnes* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 10). — *Il ne faut pas dire* DE *mal des serpentins* (BRASILLACH, *Sept couleurs*, p. 158). — *Ne faites-vous jamais* DE *projets d'avenir, mon enfant ?* (GREEN, *Mont-Cinère*, XXVII.) — *Si rien n'a* DE *sens et si nous ne pouvons affirmer aucune valeur*, [...] *rien n'a* D'*importance* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 415). — Avec un infinitif : *J'étais surpris de ne pas avoir* DE *réponse* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 53). R14

Le phénomène apparaît aussi alors qu'il n'y a pas d'auxiliaire de négation (§§ 1013-1014), par ex. dans la locution figée *n'avoir de cesse*.

Le complément d'objet ou le sujet réel peuvent se trouver dans un syntagme verbal positif (infinitif ou verbe d'une proposition conjonctive) dépendant d'un verbe négatif (ou faisant partie d'une phrase averbale négative) : *Il ne faudrait pas perdre* DE *temps* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 261). — *Je ne pense pas qu'il y ait* DE *pays dans le monde où* [...] *il se trouve aussi peu d'ignorants* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, I, 3). — *Non pas que j'eusse* D'*illusions* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 72). H4

2° Les articles indéfinis ou partitifs se maintiennent

- Si la phrase (ou le membre de phrase) a un sens positif : *On ne fait pas d'omelette sans casser* DES *œufs* (prov. dans *Ac.* 2004, s. v. *omelette*). [= On casse nécessairement des œufs.] — *N'avez-vous pas* DES *amis pour vous défendre ?* [= Vos amis devraient vous défendre.] — Le *ne* est explétif (cf. § 1023) : *Est-ce que vous pouvez empêcher qu'on ne donne* DES *sérénades à votre femme ?* (MUSSET, *Capr. de Mar.*, I, 2.) — *L'anomalie même de l'histoire empêche qu'elle* [= l'héroïne du récit] *n'y attache* DE L'*importance* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 49).
  C'est notamment l'usage habituel avec *ne* ... *que*, qui a un sens positif (§ 1018) : *Elle ne boit que* DE L'*eau*. *Je ne ressens pour lui que* DE LA *pitié*. *Il n'a que* DES *amis*. – *Le style* [...] *n'a qu'*UNE *dimension verticale* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 1).
  Toutefois quand l'objet direct ou le sujet réel sont placés avant *que*, on trouve souvent *de* : *Elle n'a* D'*yeux que pour son fils aîné* (*Ac.* 1935, s. v. *œil*). — *Il n'avait vu* DE *médecins que comme clients* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 35). — *Il n'arrivait* DE *mésaventures qu'aux gens ridicules et stupides* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 53). R15 — Il semble que dans ce cas *ne* ait gardé un sens plus nettement négatif et *que* une valeur plus nettement exceptive. Quand apparaît la forme complète de l'article, on s'évertue à trouver des nuances subtiles : *Il n'a* DE L'*argent que pour ses plaisirs* = Il a de l'argent, mais seulement pour ses plaisirs ; *Il n'a* D'*argent que pour ses plaisirs* = Il n'a pas d'argent, excepté pour ses plaisirs. H5
- Si la négation ne porte pas réellement sur le nom : *On n'y voyait presque jamais* DES *barques de pêche* (P. BENOIT, *Axelle*, p. 10). [= On y voyait éventuellement des barques, mais non des barques de pêche.] — *Je n'ai pas amassé* DES *millions pour envoyer mon unique héritier se faire casser la tête en Afrique !* (AUGIER, *Effrontés*, I, 2.) [= J'ai amassé des millions, mais non pour...]
- Si le syntagme nié s'oppose à un autre syntagme de même fonction : *Elle n'a pas demandé* DU *vin, mais de la bière*. — L'opposition est implicite : *Nous ne disons pas* DU *mal de lui !* (IONESCO, *Amédée*, p. 256.)
  Si *un* est le numéral, il se maintient dans la construction négative : *Je n'ai plus* UN *euro* ; comp. *Je n'ai plus* D'*euros* (ordinairement au plur.) — Pourtant *de* est bien plus fréquent que *un* dans le tour *Il ne se passait pas* DE *jour que* [= *sans que*, cf. § 1013, *e*] *des demandes d'affectation* [...] *ne parvinssent au capitaine* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 127).
  D'une manière générale, *un* semble se maintenir plus facilement que *du* ou *des* : *Si elle ne trouve pas* UN *prêtre pour s'occuper d'elle exclusivement* (STENDHAL, *L. Leuwen*, LIX). — *Les comédiennes ne courent pas* UN *pareil danger* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LV). — *Je ne*

R13 584 **REMARQUE**

Damourette et Pichon (§ 384) ont noté un usage étonnant chez deux locuteurs de « parlure bourgeoise » : le remplacement de *un* par *de* dans un syntagme prépositionnel. Voici un de ces deux ex. : °*Annie, je ne l'ai jamais vue* avec DE *col*. Voir cependant, avec *sans*, le 3° ci-dessous.

R14 584 **REMARQUE**

Quand l'objet direct est construit sans déterminant dans le tour positif (comp. § 587, c, 1°), la construction négative n'amène pas l'emploi de *de* : *N'avez-vous pas honte !* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, II, 2.) – *Il ne m'a pas cherché querelle*.
De se trouve pourtant parfois dans une langue littéraire assez recherchée : *N'avez-vous pas* DE *honte ?* (HUGO, *Hern.*, II, 2.) — *On n'avait point* DE *hâte à regagner sa loge ou son fauteuil* (FARRÈRE, *Petites alliées*, III).

H4 584 **HISTORIQUE**

Cela n'est pas récent : *Je ne pense pas qu'il y ait* D'*ouvrage de cette nature en nostre Langue* (BOIL., Lutrin, *Au lecteur*, p. 169).

R15 584 **REMARQUE**

Dans la phrase *Nous n'avons* DE *roi que César* (*Bible*, trad. CRAMPON, Évang. Jean, XIX, 15 ; Mauriac, *Vie de Jésus*, XXVI ; etc.), *roi* est, historiquement, un objet direct (cf. Historique). Mais il est possible aujourd'hui de sentir *roi* comme un attribut de l'objet direct ; comp. *comme* ou *en fait de roi*. *De roi* peut être placé en tête de la phrase. Cf. Wilmet, § 191, Rem. – Adaptation à une syntaxe plus courante : *Nous n'avons pas d'autre roi que l'empereur* (trad. MARGOT).

HISTORIQUE. — Le texte de s. Jean était, dans la Vulgate : *Non habemus* REGEM *nisi Caesarem*. Version de BOSS. : +*Nous n'avons* POINT DE *roi que César* (cit. Littré, s. v. *que*[2], 11°). [Syntaxe devenue archaïque : § 1018, *b* et H3.] — Versions antérieures : *Nous n'avons roy fors que Cezaire* (*Passion* de Ste-Geneviève, 2271). — *N'avons ne roy ne seigneur / Se ce n'est Cesar l'empereur* (GREBAN, *Passion*, 22669-22670).

H5 584 **HISTORIQUE**

N'avoir d'yeux que pour (qui est mentionné plus haut), que Wartburg (t. VII, p. 312) considère à tort comme disparu après 1835, a eu une var. avec *des*, qui date aussi du XVIIe s. et que l'*Ac.* a signalée de 1694 à 1878, substituant *d'* à *des* depuis 1935. Le sens y est toujours le même : une personne (parfois des personnes) ne prête attention qu'à une autre personne (parfois à certaines autres personnes). L'application s'est pourtant élargie : *Les dîneurs n'avaient* D'YEUX *que pour les tables où ils n'étaient pas* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 810). [Simple métonymie.] — *Vous n'aviez* D'YEUX *que pour les dégâts extérieurs* (BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, p. 74). — *Celui-ci n'a* D'YEUX *et de soins que pour son dernier regain, et pour sa vendange* (COLETTE, *Journal à rebours*, p. 113). — Mais cela ne change rien au fait que la concurrence concernant l'article n'a pas de portée particulière.

vous fais pas UN *reproche des néologismes* (*ib.*, XXVIII). — *Un* s'impose dans certains cas : *Cet esprit de calcul qui n'abandonne point* UN *vieux commerçant* (BALZAC, *Envers de l'hist. cont.*, Pl., p. 151). — *Jamais aucune femme n'a aimé* UN *eunuque* (FLAUB., *Corresp.*, cit. Rob., s. v. *ombilical*). R16 — *Le maréchal soutenait que l'amour ne constituait pas* UN *sentiment particulier* (E. DE GONC., *Chérie*, LXXIX).

3° Avec *sans.*

— L'usage décrit dans le 1° s'applique aussi à l'infinitif introduit par *sans* et à la proposition introduite par *sans que* :

Deux domestiques entrèrent, sans faire DE *bruit sur le parquet* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *C'est à elle qu'immédiatement cette figure m'a fait penser, sans qu'il y eût* [...] DE *ressemblance vraiment frappante* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 234). — Mais il faut la forme pleine quand le verbe principal est *négatif* : *Il ne parle pas sans faire* DES *fautes* [= Il fait des fautes] s'oppose à *Il parle sans faire* DE *fautes* [= Il ne fait pas de fautes].

— *De* s'introduit nécessairement avant le nom régime de *sans* quand il y a un adverbe après la préposition.

L'adverbe fait partie des adverbes auxiliaires de négation (cf. § 1016) : *Sans jamais* DE *curiosité menue et puérile* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 15). — *Sans guère* DE *chance* (H. DE RÉGNIER, *Vacances d'un jeune homme sage*, p. 231). — *Sans plus* DE *baigneurs ni* DE *touristes, la petite ville reprenait un aspect authentique* (GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 50).

Autres adverbes : *Sans même* D'*inclination* (HERRIOT, *M*[me] *Récamier et ses amis*, p. 218). — *Sans presque* D'*efforts* (BOURGET, *Drames de famille*, p. 23). — *Sans presque* D'*accent* (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 232).

4° Le *de* signalé ci-dessus apparaît aussi, par analogie, en dehors des conditions qui ont été décrites.

- Dans des phrases averbales : *Pas* DE *nouvelles, bonnes nouvelles* (prov.). — *Nulle part* DE *terrain solide où il soit possible de fonder* (SIEGFRIED, *Suez, Panama*, p. 156).
- Sporadiquement, dans des phrases de sens négatif : *Impossible de lui donner* D'*âge* (JOUHANDEAU, *Élise architecte*, p. 96). — *Fut-il jamais* DE *temps mieux employé ?* (STENDHAL, *Corresp.*, t. I, p. 213.) — *Est-il* DE *plus haute mission* [...] ? (BEDEL, *Touraine*, p. 11.) [= Il n'est pas...] — *Ils sont trop pauvres pour fêter* D'*autre que Dieu* (LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 224). H6
- Selon un usage récent et contestable, par analogie avec *jamais* R17 : *Il y a* RAREMENT DE *loges* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 18). — *Si la conjonction* [*ni*] *est employée deux fois, il y a* RAREMENT DE *virgule* (A. DOPPAGNE, *Bonne ponctuation*, p. 19). — *La population prenant* MOINS SOUVENT DE *congé* (ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 147).

R16 584 REMARQUE

L'ex. suivant paraît étrange : *Nulle femme n'épouse* D'*ange* (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, I, 1).

H6 584 HISTORIQUE

Ex. classiques : voir Haase, pp. 208-209. En outre : ⁺*Connaissez-vous* DE *cœur plus compatissant* [...] *que le sien ?* (MARIV., *Double inconst.*, II, 3.)

R17 584 REMARQUE

Autre manifestation de cette analogie, § 1016, N. B.

III. ABSENCE DE L'ARTICLE

585 **Historique.**

a) Dans l'ancienne langue, l'article défini, encore proche de sa valeur de démonstratif, s'employait lorsqu'il était nécessaire d'identifier un nom. Il manquait lorsque cette identification allait de soi, par ex. pour les noms abstraits, ou pour les pluriels désignant simplement l'ensemble d'une catégorie, ou encore pour un mot comme *messe* (cf. § 587, *a*, 5°). Ex. pour le pluriel : *Paien chevalchent par cez greignurs valees* (*Rol.*, 710) [= Les païens chevauchent dans les grandes vallées].

Pour les noms abstraits, cela est encore fréquent au XVII[e] s. : *Est-ce haine, est-ce amour qui l'inspire ?* (RAC., *Brit.*, I, 1.) — Aussi avec *tout*, § 637, H1.

b) L'article indéfini qui nous paraît nécessaire aujourd'hui manquait souvent aussi. Au XVII[e] s., il était absent, notamment, devant *autre, même, tel, demi*, et aussi après *c'est* : *Auriez-vous autre pensée en teste ?* (MOL., *Tart.*, I, 5.) — ⁺*À demi-lieue de Vitré* (SÉV., 22 juillet 1671). — *Estant à demy quart de lieuë* (LA F., *F.*, IX, Discours). — ⁺*C'est crime qu'envers lui se vouloir excuser* (CORN., *Hor.*, V, 2). — Sur les restes dans la langue actuelle, voir §§ 645, *b* et 741, R3 (*autre*) ; § 646, *a*, 2° (*même*) ; § 641 et H2 (*tel*). En outre, la langue littéraire moderne se souvient parfois de l'usage classique. R1

R1 585 REMARQUE

La langue juridique a aussi des archaïsmes.

On peut avoir aussi des survivances régionales. C'est le cas devant *demi* chez les locuteurs de la région provençale et franco-provençale ; cette façon de dire leur échappe même par écrit : *En demi-heure, j'ai avancé de trois pas* (STENDHAL, *Journal*, 23 sept. 1801). — *Quand vous aurez à perdre demi-heure* (MAURRAS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 271). — [Ex. de J.-J. ROUSS. dans Littré, Suppl.] — En outre, dans des expressions figées de la langue générale : *À bon entendeur demi-mot suffit ; payer demi-place ; Mes hommes consentaient à ne toucher que* DEMI-SOLDE (Al. DUMAS, *Viva Garibaldi !* p. 41) ; etc. ; — et en coordination : *Un an et demi.*

c) Pour l'utilisation de *des* (et aussi de l'article partitif en général, ordinairement absent en anc. fr.), l'usage reste indécis même au XVII[e] s., voire au XVIII[e] : *Ce sont là jeux de Prince* (LA F., *F.*, IV, 4). — + *Qu'importe à gens de cette étoffe ?* (BEAUMARCHAIS, *Mar.*, III, 4.) — Comme nous l'avons dit ci-dessus, la langue littéraire moderne n'a pas oublié tout à fait ses classiques. R4

Toute l'évolution va dans un même sens : rendre la présence de l'article de plus en plus automatique.

R4 585 REMARQUE
Voir notamment § 586, *b*, 2°.

586 En rapport avec certaines fonctions syntaxiques.

a) Le nom **apposé** postposé est souvent construit sans article. R1

Tubalcaïn, père des forgerons (HUGO, *Lég.*, II, 2). — *La grande tapisserie, orgueil de la famille, pourrissait lentement* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, VI). — *Je doute que le* Napoléon *de Michelet, assez mauvais pamphlet, soit plus vrai que sa* Jeanne d'Arc, *admirable panégyrique* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 15).

L'article est souvent possible, article défini si la chose ou l'être sont les seuls à avoir cette caractéristique, article indéfini dans le cas contraire : *Chio,* L'*île des vins* (HUGO, *Orient.*, XVIII). — *Jean Borlin,* LE *chorégraphe des Ballets suédois* (G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 208). — *Joséphine,* UNE *vieille fille farouche et dévote* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 537). — *Louis Pergaud, né à Belmont,* UN *village de l'arrondissement de Besançon* (J.-P. CLÉBERT, *Hauts lieux de la littér. en Fr.*, p. 61).

Hagège (*Le fr. et les siècles*, p. 50 et note) soupçonne un anglicisme dans certains emplois de l'article indéfini avec un nom apposé.

R1 586 REMARQUE
Selon un usage importé, ***cheikh*** suivi du nom propre est assez souvent construit sans article : CHEIKH *Astaghfirullah avait le turban large, l'épaule étroite et la voix éraillée* (MAALOUF, *Léon l'Africain*, p. 40) [LE *cheikh Astaghfirullah*, p. 53]. – *La deuxième épouse de* CHEIKH *Hamad* (dans le *Monde*, 19 déc. 1997, p. 5). – De même : *Le chef suprême des talibans au pouvoir à Kaboul,* MOLLAH *Mohammed Omar* (*ib.*, 30 juillet 2000, p. 4).

b) Le nom **attribut**.

1° Il est souvent construit sans article quand il concerne des personnes et qu'il exprime simplement une qualité (comme le fait l'adjectif). R2

Son fils est avocat. — *Je suis devenue écrivain sans m'en apercevoir* (COLETTE, *Chambre éclairée*, 1987, p. 150). — *Je vous en fais juge.* — Comp. § 1002.

On met l'article *défini* si la personne est la seule à avoir cette qualité : *Êtes-vous* LE *médecin* [= le médecin qu'on a fait venir] ? (FLAUB., *M[me] Bov.*, I, 2.) — *M. et Mme Rigaud étaient* LES *gardiens de la villa Saint-Georges* (MODIANO, *Voy. de noces*, p. 81).

On met ordinairement l'article *indéfini* 1) quand le nom attribut a une épithète ou un autre complément :

Comp. *Pierre était* UN *Français d'Algérie* ou… UN *Français exalté* à *Pierre était Français* (ou *français* : § 99, *a*, 3°). — Ex. peu naturel, sans art. : *Comme il* [= l'ange, c'est-à-dire Jean] *n'était point* CORPS *si glorieux que de* [cf. § 996, *b*, 1°] *passer à travers les murs, il fallait que Mathilde lui tirât encore le verrou* [pour ouvrir la porte] (MAURIAC, *Genitrix*, III). — Tour figé : *être partie prenante.*

Si l'épithète précède, l'art. manque dans des expressions comme *être beau joueur, ne pas être grand clerc* et souvent quand l'épithète est *bon* ou *mauvais* : *On peut être mauvais fils et bon père, comme on peut être bon fils et mauvais père* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, XXXV). — *On n'est pas très difficile, ni très bon juge, sur ce dont on ne se soucie point* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 629). R3

2) Pour éviter la confusion avec l'adjectif :

Une foule encore dense passait sans bruit, comme si les Noirs étaient DES *muets* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 182). — Comp. : *Cet homme confond* être artiste *et* être un artiste, *ce qui en est souvent le contraire* (BENDA, *France byzantine*, p. 34). [Distinction entre une qualité et une profession.]

On peut rencontrer l'art. indéf. en dehors de ces deux cas :

Je ne regrettais certes pas d'être UNE *femme* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 295). — *Pierre est devenu* UN *ingénieur* (*Dict. ling.*, s. v. *prédicat*). — *Le chauffeur de taxi que j'ai retenu pour me ramener à Saint-Lô est* UN *ambulancier*

R2 586 REMARQUE
Les langues germaniques mettant toujours l'art. indéf. devant le nom attribut, les locuteurs influencés par ces langues ont tendance à faire de même en fr.

R3 586 REMARQUE
Dans cet ex. de Proust, *bon juge* est coordonné à un adjectif (cf. § 267, *c*), ce qui montre qu'il est proche de cette catégorie (il pourrait d'ailleurs être remplacé par *objectif*). Si *juge* reprend son sens propre, on dira avec l'article : *Dans ce procès, maître Dubois a été* UN *bon juge.*

(BOURBON BUSSET, *Complices*, p. 179). — *Me laisser glisser sur cette pente qui était peut-être la mienne* [...] *: devenir* UN *clochard* (MODIANO, *Voy. de noces*, p. 85).

2° Dans la langue litt., un attribut sans art. se rencontre parfois alors que le sujet est un nom de chose :

Il n'y a que l'amour et le bonheur qu'il donne qui soient CHOSES SÉRIEUSES *en ce monde* (STENDHAL, *Chartr.*, VII). — *Il est* [...] *difficile de dire, pour mainte variante de détail, si elle est* CORRECTION *d'auteur, ou de libraire, ou d'imprimeur* (LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, t. I, p. XXVII). — *Les plus coriaces* [des modes intellectuelles] *deviennent* LÉGENDES (BOURBON BUSSET, *Complices*, p. 104).

3° Avec ***c'est***, l'art. indéf. (ou un autre déterminant) est souvent obligatoire :

C'est UN *avocat. C'est* UN *bon élève.* — Il manque pourtant dans certaines expressions figées concernant les choses : toujours dans *C'est dommage. C'est peine perdue ;* souvent dans *C'est affaire de* (*patience*, etc.), *C'est bon signe* ou *C'est signe de...*, *C'est chasse gardée*, etc. — Il peut manquer aussi dans la langue littér., surtout au pluriel **H** : *C'étaient relations de jeune homme* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 16). — *Ce sont là jeux de prince qui ne plaisent qu'à ceux qui les font* (*Ac.* 2000, s. v. *jeu*, I, 1). — *Le roman de M. Jacques Brenner est clair et solide. Ce sont vertus que le lecteur goûtera* (L. ESTANG, dans le *Figaro litt.*, 29 juillet 1968). — *Peut-être faut-il distinguer ici ce qui est poésie de ce qui n'en est pas* (A. ROUSSEAUX, *ib.*, 15 mars 1958). — *C'est sagesse que d'en avoir plusieurs* [= des *idéals*] (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 719).

H 586 HISTORIQUE

Dans l'ex. de l'*Ac.* on a d'ailleurs un souvenir de LA F. : cf. § 585, *c*.

c) L'article est absent d'ordinaire devant le **nom en apostrophe** :

Ami, je t'aime pour ton caractère sérieux (VIGNY, *Chatt.*, I, 5). — *Bonsoir, fils* (SIMENON, *Déménagement*, p. 117). — *Docteur, bégaya-t-elle, vous êtes un dieu* (COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., p. 179). — *N'en croyez rien, brigadier* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 14). **R4** — *Oncle Xavier, ça sent bon ?* (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, IX.)

L'article défini apparaît parfois avec certains noms en apostrophe, surtout dans la langue parlée familière. **R5**

Salut, L'*homme* (B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 189). — *Eh bien !* L'*abbé, vous voilà enchanté* [...]. / *De s'entendre appeler familièrement l'abbé, d'un tel ton, le chanoine Besance fut surpris sans doute* (BOSCO, *Balesta*, pp. 193-194). — *Foutez le camp de là, hein,* LES *chie-en-lit, fit Boulot aux petits qui s'approchaient pour écouter* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, I, 1). — *Il y a des sauvages en Amérique,* L'*oncle Melchior ?* (HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 5.) — *Dormez,* LES *champs ! dormez,* LES *fleurs ! dormez,* LES *tombes !* (HUGO, *Contempl.*, VI, À celle qui est restée en France, VIII.)

R4 586 REMARQUE

Pour les grades militaires, voir aussi § 611, *b*.

R5 586 REMARQUE

On peut aussi avoir le possessif : cf. § 611, *a*. Celui-ci est agglutiné dans *monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur*. Lorsque ces derniers sont suivis d'un nom commun, celui-ci requiert l'article : *Monsieur* LE *chat, dit-elle, laissez-moi m'en aller. Je suis une toute petite souris* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Chien).

d) Les noms **compléments de noms.**

1° L'article est absent d'ordinaire dans les **compléments de caractérisation** (§ 348, *c*) :

Une table de (ou *en* : cf. § 355, *a*, 1°) *marbre, un poète de génie, un adverbe de lieu, une besogne de débutant, un chien de berger* (comp. *le chien* DU *berger*), *la gravure sur verre, une mesure de longueur, les transports par eau*, etc.

2° L'article est absent aussi d'ordinaire devant les noms désignant la destination d'un récipient.

Assiette à soupe. Boîte à bijoux, boîte à ordures. Caisse à savon. Carton à chapeaux. Coffre à bois. Coffret à bijoux. Corbeille à pain, corbeille à papier. Panier à bouteilles, panier à salade. Pot à tabac. Sac à ouvrage. Etc.

L'article est maintenu dans des acceptions figurées : *l'assiette au beurre, la bouteille à l'encre, le pot au noir, le pot aux roses.*

Il y a des hésitations pour quelques expressions.

- L'*Ac.* 1935 donne sans les distinguer ***pot à eau*** (qu'elle passait sous silence en 1878 et que Girault-Duvivier, Note 229, taxait de gasconisme) et *pot à l'eau* ; elle ne connaît que ***pot au lait***. En réalité, *pot à l'eau* est à peu près sorti de l'usage en français commun ; si le souvenir de LA F. (*F.*, VII, 9) maintient quelque peu en vie *pot au lait*, on dit ordinairement *pot à lait* (*pot au lait* n'étant même plus dans le *Petit Robert*).
  Pot à l'eau, pot au lait étaient courants au XIXe s. : *Un pot* À L'*eau égueulé masquait la moitié d'un mur* (HUGO, *Misér.*, III, VIII, 17).

Pot à eau : voir au § 355, *b* des ex. de LABICHE, MAUPASS., SARTRE. A1

Pot à lait : *Il y avait* [pour le petit déjeuner] *la théière d'argent* [...], *avec le pot* À *lait de faïence outre-mer, le sucrier de verre, les deux grandes tasses fines* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 134). — *Elle n'a rien oublié* [pour le petit déjeuner] : *les trois bols, le sucrier, la cafetière, le pot* À *lait* (C. PAYSAN, *Feux de la Chandeleur*, p. 33).

- ***Boîte aux lettres*** a désigné d'abord les boîtes installées par l'administration des postes pour recevoir le courrier qu'elle doit acheminer, puis les boîtes où les destinataires trouvent la correspondance qui leur est envoyée.

1er sens : *Le courrier relevé dans les boîtes* AUX *lettres est acheminé* [...] *vers des centres de tri* (*Administration des Postes et Télécommunications*, 1964, cit. *Trésor*, s. v. *relever*, I, A, 2, d). — *Je sortais pour mettre une lettre à la boîte. En fait, je n'avais que la rue à traverser, car la boîte* AUX *lettres était fixée à la grille d'une villa qui faisait face à l'immeuble que nous habitions* (GREEN, *Journal*, 30 août 1933).

2e sens : *Cette porte au milieu de laquelle une ligne de cuivre marquait l'ouverture d'une boîte* AUX *lettres, destinée à recevoir le courrier, sans que le facteur entrât* (BOURGET, *Eau profonde*, IV) [1902 R6]. — *Déjanire était absente et il laissa un mot dans la boîte* AUX *lettres, pour demander à la jeune fille de lui téléphoner* (R. GRENIER, *Maison place des Fêtes*, p. 20). A2

Boîte à lettres, que signalent peu de dict. (le *Trésor* le mentionne uniquement à l'article *à* [1971], p. 19, et comme néologisme), s'est répandu vigoureusement à l'intérieur de la France (non en Belgique), surtout dans le second sens : *Les boîtes* À *lettres (ou aux lettres) sont destinées, dans les postes et dans les rues, à recevoir les lettres que l'on envoie ; dans les immeubles, elles reçoivent les lettres que l'on vous adresse* (*Dict. contemp.*). — *C'est là que l'on trouve* [...] *l'unique chose qui relie* [...] *la rue Berton à la vie parisienne : une boîte* À *lettres* (APOLLIN., *Flâneur des deux rives*, p. 18) [1918]. — *Une boîte* À *lettres avait été ménagée à l'intérieur pour ma commodité personnelle* (JAMMES, *Mémoires*, L'amour, les muses et la chasse, p. 123). — *J'ai mis mon nom sur une boîte* À *lettres, dans le couloir d'en bas* (R. GRENIER, *Maison place des Fêtes*, p. 116). A3

En outre, *boîte à lettres* désignant une personne ou un endroit convenus pour la transmission de messages : *Chaque service disposait d'une « boîte* À *lettres », sympathisant de bonne volonté* [...] *chez lequel étaient levés régulièrement les messages déposés par les autres services* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, V, 1) [1945]. — *Louise* [Colet] *servait de boîte* À *lettre* [*sic*] *pour Hugo exilé* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. III, p. 457). — *Son étude avait servi de boîte* À *lettres pour une bande de gens du monde qui se spécialisait dans le trafic des cigarettes* (CAYROL, *Homme dans le rétroviseur*, p. 42).

On dit aussi *boîte aux lettres* dans ce sens : *Sa librairie* [...] *fut un lieu de rendez-vous, une boîte* AUX *lettres de la clandestinité* (SEGHERS, *La Résistance et ses poètes*, p. 528).

3° Sur le cas particulier de l'article indéfini ou partitif supprimé par haplologie (*Le sol était couvert* DE *débris*), voir § 583, *b*, N. B. 2.

A1 586 AUTRES EXEMPLES

ZOLA, *Assomm.*, I ; HUYSMANS, *Là-bas*, III ; SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 77 ; etc.

R6 586 REMARQUE

Le commentaire semble montrer que la chose était encore rare.

A2 586 AUTRES EXEMPLES

De *boîte aux lettres*, dans le second sens : M. E. COINDREAU, trad. de : Faulkner, *Lumière d'août*, L. P., p. 112 ; TROYAT, *Case de l'oncle Sam*, III, 1 ; QUENEAU, *Fleurs bleues*, X ; H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 212 ; J. BOREL, *Retour*, p. 112 ; LE CLÉZIO, *Voyages de l'autre côté*, p. 89 ; M. SCHNEIDER, *Lumière du Nord*, p. 87 ; BELLETTO, *Enfer*, p. 328 ; ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 87 ; etc.

A3 586 AUTRES EXEMPLES

Pour une boîte particulière : SIMENON, *Maigret à New-York*, p. 88 ; ARAGON, *Mise à mort*, p. 360 ; J. BOREL, *Adoration*, p. 125 ; J. PERRY, *Rue du Dragon*, p. 11 ; LANOUX, *Berger des abeilles*, p. 233 ; 8. CLAVEL, *Espion aux yeux verts*, p. 165 ; etc.

587 Autres cas d'absence de l'article.

a) En rapport avec certaines catégories sémantiques.

1° Devant les noms de **mois.** R1

Décembre est revenu. — *Ces derniers jours de septembre* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 49). — *Maman Coupeau, qui avait toussé et étouffé tout décembre* (ZOLA, *Assomm.*, IX). [Comp. : *tout l'hiver.*] — *Au seuil d'avril* (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Premier sourire du print.).

On dit aussi sans article : *dès* (ou *avant*) *septembre dernier, pour septembre prochain.* Il y a des cas où l'article est obligatoire : LE *dernier septembre.* UN *décembre pluvieux*, etc. Mais la langue ordinaire préfère se servir de *mois de...* R2

2° Devant les noms des **jours** de la semaine.

L'article est omis quand on situe les faits par rapport au moment de la parole : *Venez mardi* ou *mardi prochain* ou *mardi de la semaine prochaine* ou *de mardi en huit* (§ 1046, *c*). *Il est venu mardi* ou *mardi dernier* ou *mardi de la semaine dernière. Venez* (ou *il est venu*) *lundi matin* ou *lundi soir* ou *lundi après midi. Mardi est un bon*

R1 587 REMARQUE

Ce traitement particulier explique certaines hésitations pour le pluriel : cf. § 520, *b*, N. B.

R2 587 REMARQUE

L'août pour « la moisson » est encore dans l'*Ac.* 2001, mais comme vieilli : *Quand on aura fait l'août.* Il faut compter aussi avec le souvenir de la cigale de LA F., *F.*, I, 1.

jour pour votre prochaine visite. Le dîner de mardi dernier. — En tête d'une lettre ou dans un journal intime : *Lundi 6 mai.*

Si le repère est différent, on emploie l'article défini : *Cela s'est passé* LE *mardi,* LE *mardi suivant,* LE *mardi précédent,* LE *mardi soir,* ou LE *mardi 6 mai. Venez* (ou *Il est venu*) LE *dernier mardi de juin.*

L'article est nécessaire s'il s'agit d'un fait qui se répète : *Venez* (ou *Il vient* ou *Il venait*) LE *mardi.* On peut aussi dire : *chaque mardi.* — L'article indéfini s'impose s'il s'agit d'un jour non précisé autrement : *Venez* (ou *Il est venu*) UN *dimanche.*

3° Devant ***midi*** et ***minuit***.

Venez (ou *Il est venu* ou *Il venait*) *à midi, à minuit, peu avant midi, peu après minuit. L'horloge sonne midi.* — *Midi, Roi des étés, épandu sur la plaine, / Tombe en nappes d'argent des hauteurs du ciel bleu* (LEC. DE LISLE, *Poèmes ant.*, Poés. div., II).

L'article est nécessaire quand *midi* et *minuit* sont accompagnés d'une épithète ou d'un complément : *L'autre midi, on s'informait* (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 21). — *Dans les premières heures qui suivirent* LE *midi du 10 décembre* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IX, p. 355). — LE *midi du second jour* [...], *la servante introduisit un enfant* (DUHAMEL, *Tel qu'en lui-même...*, XXVI). — Voir aussi § 506, R2. — Mais on dit *à midi* (ou *minuit*) *précis, sonnant, passé.*

À midi désignant un moment, soit d'un jour précis (celui où l'on est ou non) soit de plusieurs jours. Pour lever l'ambiguïté, on dit, pour le jour où l'on est, *ce midi* (qui est critiqué sans raison véritable) : *Nous l'attendons pour* CE *midi* (GIDE, *Symphonie past.*, p. 133). A1 R3 — Pour la même raison, s'il s'agit d'un fait qui se répète, on trouve *chaque midi, tous les midis* : CHAQUE *midi, quinze personnes* [...] *prenaient place autour de la longue table* (MAUPASS., C., Coco). — Ces expressions sont indispensables si l'on a l'adverbe *presque* : *presque chaque midi* (DUHAMEL, *Tribulations de l'espérance*, p. 148) ; *presque tous les midis* (H. BAZIN, *Lève-toi et marche*, XVII). — On trouve aussi °*le midi* (souvent critiqué lui aussi) : LE *midi, ils préfèrent s'avancer un peu* [dans leur travail] (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 106). H1

Dans les ex. suivants, *le* devant *midi* semble dû au voisinage syntaxique : *Temps qui s'écoule depuis* LE *midi jusqu'au soir* (*Ac.* 1835-1932 s. v. *après-midi*). [En 2001 : *entre midi et le soir.*] — *Le matin,* LE *midi, le soir, amicalement se passaient des heures paisibles* (BOSCO, *Tante Martine*, p. 304).

On dit depuis longtemps *sur le midi, le minuit* [**sur midi, *sur minuit* sont inusités]. D'après ce modèle, *vers midi, vers minuit* sont concurrencés par *vers le...* : cf. § 602, *d.* — Variantes : *sur les midi, vers les minuit,* § 506, *b,* 3°.

4° Devant ***Pâques***, fête chrétienne ; facultativement devant ***Noël*** ; exceptionnellement devant les noms d'autres fêtes.

Pâques : voir § 473, *a.*

Ex. de *Noël* avec l'art. : *À l'approche de* LA *Noël* (LITTRÉ, s. v. *Noël*, 2°). — *Les agneaux nous vinrent en abondance vers* LA *Noël* (SAND, *Nanon*, XXII). — *À la place même où Ravaillac, à* LA *Noël, avait déjà rencontré le Roi* (J. et J. THARAUD, *Tragédie de Ravaillac*, p. 151). — *Peu avant* LA *Noël* (H. QUEFFÉLEC, *Recteur de l'île de Sein*, p. 118). — LA *Noël aurait été primitivement une Fête des Morts* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2861). — Autres ex. au § 473, *b.*

Ex. de *Noël* sans art. : *Mais à Noël, qui peut savoir que l'hiver est fini ?* (ALAIN, *Propos sur le christianisme*, p. 92.) — *Pendant les deux semaines qui précédaient Noël* (MAUROIS, *Chantiers américains*, p. 154). — *Je suis dans l'état des enfants à Noël* (COCTEAU, *La belle et la bête*, p. 151). — *La veille de Noël* (*Ac.* 1935, s. v. *veille*).

Autres noms de fêtes, employés exceptionnellement sans art. : *À Pâques, à* PENTECÔTE, *aux grandes vacances, nous revenions toujours à Sorèze* (MISTLER, *Bout du monde*, p. 60). — *De la Chandeleur à* MARDI GRAS (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 405). — *Pas plus à* CARNAVAL *que le reste de l'année* (Chr. DE RIVOYRE, *Belle Alliance*, p. 118). — *Chaque année après* CARNAVAL (dans un journal du Jura suisse, 1991, cit. Thibault, p. 171).

Dans certaines formules où *carême, carnaval, Pentecôte, Toussaint* sont employés avec *de* comme compléments de noms, l'article manque assez souvent : *Le dimanche* (*et le lundi*) *de* PENTECÔTE. *Les dimanches de* CARÊME. *Le temps de* CARÊME. *Le congé de* PENTECÔTE, *de* TOUSSAINT, *de* CARNAVAL. — *Le jour de* CARNAVAL, *le mardi gras* (*Rob.*). L'article est possible dans ces formules, mais non dans *Un temps de* TOUSSAINT, le temps habituel à cette époque.

A1 587 AUTRES EXEMPLES

GIONO, *Regain*, p. 83 ; GENEVOIX, *Marcheloup*, I, 1 ; J. PERRET, *Bande à part*, p. 120 ; MALLET-JORIS, *Mensonges*, p. 127 ; GUILLOUX, *Batailles perdues*, p. 271 ; SIMENON, *Faubourg*, p. 23 ; DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 47.

R3 587 REMARQUE

Mais **ce minuit* ne paraît pas attesté.

H1 587 HISTORIQUE

L'art. était plus fréquent jadis avec *midi* et *minuit* : LE *midy est l'heure du disner* (FURETIÈRE, 1690). — *Quand* LE *midi leur fait désirer l'ombre* (CHÉNIER, *Épigrammes*, II). — Pour *minuit*, voir § 476, a, 1°. — Nous en avons gardé *sur le midi* (ou *minuit*).

— On dit aussi *faire carême*, observer le jeûne et l'abstinence prescrits pendant cette période ; par extension, se passer de nourriture ou, parfois, d'autre chose.

5° Devant le nom des **heures canoniales** (où les prêtres récitent les grandes parties du bréviaire) et le nom des prières ou des offices récités ou chantés à ces heures dans la liturgie catholique, quand ces noms sont au singulier ; facultativement quand il s'agit de noms pluriels. R4

Elle le grondait quand il avait oublié complies (R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc*, Q. S., p. 17). — *Aller à complies ou aux complies* (*Nouveau Lar. illustré*). — *Elle disait « Complies »* (JOUHANDEAU, cit. *Rob.*). — *On dit là-haut Matines en pleine nuit comme chez les Chartreux* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, Prol.). — *Un assidu de vêpres aussi bien que de matines* (QUENEAU, *Chiendent*, p. 421). — *Aller à vêpres, aux vêpres* (*Ac.* 1935). — *Avant vêpres* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 101). — *Je dus partir seul à vêpres* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 1). — *Le dimanche à vêpres* (GREEN, *Ce qu'il faut d'amour à l'homme*, p. 134). — *Après vêpres* (P. BRISSON, dans le *Figaro litt.*, 20 sept. 1947). — *À matines. À laudes. À prime. À tierce. À sexte. À none. À vêpres. À complies* (titres des poèmes dans *Les chansons et les heures* de M. NOËL). — *Les matines précèdent les laudes et prime* (*Rob.*, s. v. *matines*).

Messe, qui ne prenait pas l'article en anc. fr., le demande aujourd'hui. Ces ex. ressortissent à des survivances régionales : *Après messe* (RIMBAUD, *Premiers vers*, Premières communions ; H. VINCENOT, *Pape des escargots*, p. 22). — *Aller à messe* (RENAN, *Ma sœur Henriette*, p. 83 ; H. MICHAUX, *Œuvres compl.*, Pl., t. I, p. 63). — *Ouïr messe* (LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 62). — *Il chante à messe* (Th. BRAUN, *Passion de l'Ardenne*, 1949, p. 22). — [Élise] *court à la communion, au prêche, au salut, à messe, à vêpres, à complies* (JOUHANDEAU, *Chroniques maritales*, III, 11). R5

6° L'article manque ordinairement devant les mots qui se désignent eux-mêmes (*autonymie* : § 460). R6

Cela permet d'opposer L'AMOUR *est aveugle* et AMOUR *est parfois féminin.* — La nominalisation autonymique concerne n'importe quel élément de la langue, lettre, son, morphème, mot, syntagme, etc. : Ir *et* er [finales d'infinitif] *jouent souvent le même rôle* (BRUNOT, *Pensée*, p. 215).

Il arrive cependant que les écrivains (et parfois les grammairiens) construisent le nom pris par autonymie comme ils le construiraient dans son emploi ordinaire : *Une plainte de membres d'une autre académie qui trouvent incommode que* LA *rate, femelle du rat, ne prenne qu'un T, tout comme le viscère* (MAURIAC, cit. *Rob.*, s. v. *rate*). — UN clystère, *déjà devenu* UN *honnête* lavement (THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 160).

Pour les lettres, en tant que telles ou représentant des sons, l'article défini est toujours possible : H *est parfois aspiré en français. L'*h *est parfois aspiré en français.* — *L'*m *final s'est conservé dans* rem (FOUCHÉ, *Phonét. hist.*, p. 651). — *Il existe toutefois des régions de la France où [h] est, dans le parler local, un phonème distinct* (MARTINET, *Pronon c. du fr. cont.*, p. 185). — *L'[h] a également beaucoup de chances de se maintenir dans la prononciation française locale d'une région linguistiquement allogène comme l'Alsace* (*ib.*).

Accompagnés d'un élément subordonné (autre qu'une épithète), les noms de lettres prennent ordinairement l'article : *L'*h *de l'orthographe française* (MARTINET, *l. c.*).

Les nombres et les notes de musique se construisent aussi sans déterminant, sauf si l'on envisage une réalisation particulière : *Le carré de quatre est seize.* Do *est la première note de la gamme.* — Mais : LE *quatre est mal desstiné. J'ai perdu* LE do *de ma clarinette.*

b) L'article est assez souvent absent dans les énumérations, ce qui donne plus de vivacité à l'expression :

Boulets, mitraille, obus, mêlés aux flocons blancs, / Pleuvaient (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, I).

La langue écrite construit aussi les noms sans déterminants dans des coordinations à deux termes : *Routiers et capitaines / Partaient* [...] (HEREDIA, *Troph.*, Conquérants). — *Dans la lutte des générations, enfants et vieillards font souvent cause commune* (SARTRE, *Mots*, p. 20). — *On vendit donc maison et champs* (Cl. SIMON, *Herbe*, p. 42). — *Ni religion ni art ne peuvent rien contre la mort* (M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 173).

R4 587 REMARQUE
Ténèbres (office de la semaine sainte) se construit parfois aussi sans article : *Après avoir assisté à Ténèbres* (CHAT., *Mém.*, III, II, IX, 7).

R5 587 REMARQUE
On dit en Belgique °*aller* À *communion*, mais le modèle est plutôt *aller à confesse* qu'*aller à messe*.

R6 587 REMARQUE
Les scientifiques emploient sans déterminant les désignations savantes (imprimées en italiques) des plantes, animaux, etc. :
Zodarion gallicum [sorte d'araignée] *se trouve aux environs de Paris* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *zodarion*). — *Nom usuel de* Gyrophana lacrimans, *champignon basidiomycète* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *mérule*). — C'est une transposition de la syntaxe latine.

c) L'article est absent dans un grand nombre d'expressions figées. H2

1° Souvent dans le style proverbial (proverbes, comparaisons et autres expressions traditionnelles et sentencieuses) :

Noblesse oblige. Contentement passe richesse. Blanc comme neige. Donner carte blanche. Il y a anguille sous roche. Erreur ne fait pas compte. Pierre qui roule n'amasse pas mousse. Etc.

2° Objets directs. B

Avoir faim, avoir peur, avoir raison, chercher querelle, donner congé, garder rancune, prendre fait et cause, rendre justice, imposer silence, perdre patience, tenir parole, demander pardon, etc.

Faire problème, fort à la mode aujourd'hui, n'est pas si récent qu'on croirait : *Une nature des plus compliquées* [...] *et qui* [...] FAIT *encore* PROBLÈME *pour moi* (S.-BEUVE, cit. *Trésor*). — Sous l'influence de *faire difficulté, faire problème*, et avec le sens de ces expressions, on entend et on lit °*poser problème*, °*poser question* : *Les adultes illettrés ne faisaient pas naguère l'objet de la sollicitude des experts :* [...] *ils ne* POSAIENT *pas* QUESTION (É. GENOUVRIER, dans les *Cahiers du Club de la gramm.*, Genève, oct. 1986, p. 6).

Si le nom est accompagné d'une épithète ou d'un autre élément subordonné, il faut d'habitude un déterminant : *avoir* UNE *peur irraisonnée*, UNE *faim de loup ; garder* UNE *rancune tenace ;* etc. — Cependant, certaines formules sont figées sans article malgré l'épithète (surtout avec une épithète antéposée) : *faire long feu, y mettre bon ordre*, etc. Voir aussi l'ex. de GRACQ 3° ci-dessous.

Dans d'autres cas, l'expression change de sens selon qu'on emploie ou qu'on omet l'article : *Demander raison, demander* LA *raison. Faire feu, faire* DU *feu. Rendre justice, rendre* LA *justice*, etc. — Sur *parler français, parler* LE *français*, voir § 297, *b*, 7°.

Avec *faire* (et *avoir*), *cours* et *classe* peuvent se construire sans déterminant : *Ça lui* [= à un professeur] *manquerait de ne plus faire cours* (IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 39). — *Il n'est pas habitué à faire classe* (LITTRÉ). — *Je n'avais pas cours* (GUTH, *Naïf aux quarante enfants*, p. 160). [Autre ex. : J. CAU, cit. Hanse.] — *Pourvu qu'on ait lecture et pas classe !* (CESBRON, *Notre prison est un royaume*, p. 66.) [Autre ex. : IKOR, *op. cit.*, p. 193.] — Pour *il y a cours*, voir § 587*c*, 3°. — On dit en Belgique °*donner cours* ou *classe* pour donner *un cours* ou *son cours, faire la classe.* R7

Inversement, on dit en Belgique (mais aussi au Québec et même parfois en France selon Englebert et Thérive, *Ne dites pas... Dites...*, p. 68) °*faire* DU *cas* pour *faire cas de.* R8

3° Le nom qui suit ***il y a*** se construit souvent sans article : *Il y avait gros temps au large, un ciel bas et gris, de fortes lames plombées* (GRACQ, *Beau ténébreux*, Pl., p. 103). — *Il y avait avantage* [...] *à ce qu'il pût un jour opter pour un pays neutre* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 21). — *Il y a doute dans cette affaire* (*Rob.*, s. v. *doute*). — *Il y a cours de droit canon* (BILLY, *Madame*, p. 60). — *Il y a classe aujourd'hui* (J. RENARD, *Ragotte*, Petit gars de l'école). — *Il y a péril en la demeure* (cf. § 182, *a*, N. B.).

4° Dans des syntagmes prépositionnels.

À cheval, à gué, à confesse, avec soin, sans gêne, sous clef H3, *par hasard, pour mémoire, contre nature, hors concours*, etc. (§ 1064, *a*), *à travers champs, d'après nature, avoir à cœur, perdre de vue, prêter sur gages, mettre sous enveloppe, affirmer sous serment*, etc.

Comme pour le 2°, l'article reparaît ordinairement quand le nom est accompagné d'une épithète ou d'un autre élément subordonné : *à travers* LES *champs labourés, avec* LE *soin qui convenait*, etc. (Mais *avec grand soin*, l'épithète étant antéposée.)

Les formules sans article ne sont pas nécessairement des survivances. Par ex., *pour partie* « en partie » semble une innovation du XX[e] s. : *Le sort du front populaire serait* POUR PARTIE *entre les mains de ses techniciens* (MALRAUX, *Espoir*, p. 84).

On notera que la préposition *en* se construit souvent sans déterminant : comp. *en hiver* et *au printemps*. Cf. § 1050, *b*.

Par marquant la distribution se construit sans article : *Deux fois par semaine. Gagner tant par jour.* — Sans préposition, on met l'article : *Deux fois la semaine*. Cf. § 315, *a*, 8°. — *Ces objets coûtent tant la pièce.* On dit familièrement sans article : *Des oranges à trois sous pièce* (*Dict. gén.*). — Voir aussi § 1048, *c*.

H2 587 HISTORIQUE

1. Le nombre des expressions sans article était bien plus grand autrefois : *faire leçon, entreprendre guerre, souffrir mort, avoir joie, gagner temps, prendre médecine*, etc. — *Si je leur donne temps* (RAC., *Plaid.*, I, 3). — *J'ay joye à vous voir de retour* (MOL., *Tart.*, I, 4). — *St Maur d'un côté* [...] *; Chennevière et Champigny de l'autre* [...] *; la Marne, des vignes, des bois, des prairies* ENTRE DEUX (DID., *Corresp.*, 30 oct. 1759). [Cette expr. était encore mentionnée par l'*Ac.* 1932, qui ignorait *entre les deux*. L'*Ac.* 2001, s. v. *entre*, signale les deux formules (et uniquement *entre les deux*, s. v. *deux*), mais seulement au sens « à moitié ».]

2. Par contre, on employait l'article dans des cas où on ne le met plus aujourd'hui : *faire* LA *justice, faire* LA *raison*, etc. — *Ce foudre de* LA *guerre* (CORN., *Illus.*, V, 6). — *Ayant lâché* LE *pied sans combattre* (LA ROCHEF., t. II, p. 187). — *Il les tenoit presque toujours sous* LA *clef, enfermées dans leur chambre* (MONTESQ., *L. pers.*, CXLI). — Dans l'ex. suivant, *faire le semblant*, que l'*Ac.* ne signale plus après 1878, s'expliquerait mieux comme régionalisme que comme archaïsme : *Antoine et Frédéric apprenaient leurs leçons ou faisaient* LE *semblant* (AYME, *Jument verte*, V). Autre ex. : E. DE GONC., *Fille Élisa*, XLV.

B1 587 BIBLIOGRAPHIE

I. BOSTROM, *Les noms abstraits accompagnés d'un infinitif et combinés avec* avoir, Lund, Gleerup, 1957.

R7 587 REMARQUE

D'autres expr. de Belg. se distinguent en outre du point de vue lexical. °*Prendre attitude* « prendre position » : *Loin de moi* [...] *l'idée de* PRENDRE ATTITUDE *sur un terrain comme celui-là* (P. DELBOUILLE, *Poésie et sonorité*, II, p. 19, note). — °*Attendre famille* « être enceinte » : *Jeanne venait d'annoncer* [...] *qu'elle* ATTENDAIT FAMILLE (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 125). Comp. au Canada fr. : °*Madame Toutant* [...] *avait perdu son bébé. Trois mois après* ÊTRE PARTIE POUR LA FAMILLE (G. ROY, *Ces enfants de ma vie*, p. 103). De même, °*être en famille*, dans Seutin-Clas.

R8 587 REMARQUE

Avec un adverbe de degré, on trouve *de* ou non : *Ce qui m'étonne, c'est qu'on fasse* PLUS DE CAS *d'un bon écrivain que d'un bon serrurier ou d'un bon cordonnier* (JOUHANDEAU, *Essai sur moi-même*, p. 164). — *Succès, honneurs, acclamations, j'en fais* MOINS CAS *que de la moindre parcelle de vraie gloire* (GIDE, *Journal*, 10 avril 1943). — *Vous n'en ferez pas* PLUS CAS *que de votre première dent de lait* (BERNANOS, *Joie*, p. 141). — *Les hôtes de M*[me] *Brau avaient* PEU *fait* CAS *de lui* (S. PROU, *Ville sur la mer*, p. 147). — Comp. § 584, R4.

H3 587 HISTORIQUE

Voir H2.

Mettre à jour, c'est mettre au courant jusqu'au jour où l'on est : on met *à jour* sa correspondance, ses comptes, son journal, etc. — *Mettre au jour*, c'est donner naissance, divulguer, publier, mettre à découvert : *La terre fouillée pour mettre* AU *jour les ruines de Ninive* (LITTRÉ, s. v. *fouillé*). — *À chaque ouvrage nouveau qu'il met* AU *jour, il soulève un coin du voile qui cache sa pensée* (HUGO, *Ray. et ombres*, Préf.). — *Mettre* AU *jour la perfidie de quelqu'un* (*Ac.* 2000, s. v. *jour*, I, 2 [distingué de *à jour*, III, 3]).

Certains auteurs (qu'il vaut mieux ne pas imiter en cela) emploient *mettre à jour* pour *mettre au jour* : *On vient de mettre* À *jour* [...] *les premiers Sphinx mâles, à figure humaine* (COCTEAU, *Maalesh*, p. 105). — *Action de mettre* À *jour des tuyaux de conduite pour chercher une fuite* (*Dict. gén.*, s. v. *fouille*). — *La source dissimulée sous les galets millénaires que les travaux ont mis* À *jour, recommence à couler sournoisement* (BERNANOS, *Nouv. hist. de Mouchette*, p. 201). — *À peine comblées, ces crevasses où les voitures disparaissaient, ces égouts mis* À *jour* (MORAND, *Rien que la terre*, p. 32). — *Après avoir si longuement tergiversé pour mettre* À *jour ce fameux* Journal [des Goncourt], *les éditeurs avaient eu grand tort de n'en donner que ce volume pour commencer* (HENRIOT, dans le *Monde*, 29 janv. 1958). — *J'admire qu'on n'ait pas plus tôt mis* À *jour l'imposture* (ÉTIEMBLE, *Poètes ou faiseurs ?* p. 265).

Certains veulent que l'on distingue ***à la droite*** (ou *gauche*) *de qqn*, *à sa droite* (ou *gauche*) quand il s'agit de localiser des personnes ; – et *à droite* (ou *gauche*) *de qqn*, absolument *à droite* (ou *gauche*) quand il s'agit de localiser des choses. L'usage n'est pas aussi rigide : *Il était assis* À DROITE *du directeur* (GOUGENHEIM, *Dict. fondamental*, s. v. *droite*). — *Le prince Gilbert* [...] *qui faisait asseoir sa femme* À GAUCHE *quand ils se promenaient en voiture, parce qu'elle était de moins bon sang* [...] *que lui* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 439). — *Je vis tout à coup* À MA GAUCHE *un golfe aussi profond* (*ib.*, p. 897). — *Ils trouvèrent* À LEUR DROITE *des échoppes de ferrailles* (FRANCE, *Lys rouge*, II).

À hauteur de se trouve dans certaines expr. où le complément est un nom sans déterminant : *À hauteur d'homme*, *À hauteur d'appui*. – L'*Ac.* 2000 laisse le choix entre *Des travaux subventionnés* À LA HAUTEUR *de trente pour cent* et À HAUTEUR *de trente pour cent*. R9 Sinon, elle ne signale que *à la hauteur de*. Mais *à hauteur de* gagne du terrain : *L'auto* [...] *s'arrête* À HAUTEUR *du « passage à niveau »* (GIDE, *Journal*, 13 mai 1943). A2 — Plus rarement, au fig. et sans ce complément : *Seul, Sturel était* À HAUTEUR *pour comprendre* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 108).

Dans diverses expressions, les usages régionaux ne coïncident pas avec la langue commune.

On dit par ex. en Belgique R10 : °*La moitié du pays est* SOUS EAU [= inondé] (René LEJEUNE, *Miroir de sable*, p. 63), au lieu de *sous* L'*eau* ; — °*aller à selle* « expulser les matières fécales », pour *aller à* LA *selle* ; — °*sur base de*, au lieu de *sur* LA *base de* ; — °*de commun accord*, pour *d'un commun accord* : *On établirait un horaire* DE *commun accord* (J. MUNO, *Hist. exécrable d'un héros brabançon*, XV) ; — °*Les frais sont* À CHARGE *du vendeur* pour *à la charge* ; — °*Il descendit deux fois pour vérifier le verrou de la porte* DE RUE (M. FRÈRE, *Délice*, p. 88) pour *de la rue*.

En Suisse romande, on dit fréquemment *à disposition* « disponible, dont on peut profiter » (sans que le bénéficiaire soit précisé) : °*À louer appartement* [...]. *Grand jardin* À DISPOSITION, annonce citée dans Thibault, qui fait remarquer que l'on trouve parfois en France même des expr. comme *la mise* À DISPOSITION *de matériaux*, etc. R11

°*À moment donné* (pour *à un*...) se lit chez des auteurs du Midi : *Tout se décide en moi d'un seul coup*, À MOMENT DONNÉ (BOSCO, *Oubli moins profond*, p. 188). — À MOMENT DONNÉ, *c'est elle qui se retourne* (J.-P. CHABROL, *Bouc du désert*, p. 123).

Au Québec, °*à matin* « au matin, ce matin », °*à soir*. — D'autres suppressions de l'article dans le fr. pop. du Québec ressortissent à l'haplologie : cf. § 219.

d) Souvent dans les phrases averbales servant d'inscription.

Noms de rues, de bâtiments : *Quai de Conti. Hôtel de ville. École communale.* Avis particuliers : *Passage à niveau. Maison à vendre. Chien méchant. Propriété privée.* Indications personnelles : *Docteur Jean Bernard* (sur la façade, sur une porte intérieure). Cartes de visite : *Chanoine Pierre Dupont / 60, rue de Naples, Bruxelles.* R12

Quand ces syntagmes nominaux sont intégrés à une phrase, l'article (ou un autre déterminant) est présent : *Nous traversons* LE (ou UN) *passage à niveau. La façade de* L'*hôtel de ville est néo-gothique. Je connais bien* LA (ou CETTE) *rue de Naples.*

R9 587 REMARQUE
Ces formules sont dites « fam. » par l'*Ac.*, étiquette un peu surprenante à propos de langue administrative.

A2 587 AUTRE EXEMPLE
CH. DU BOS, cit. *Trésor.*

R10 587 REMARQUE
Avec ***journée*** (de travail), l'article manque souvent en Belg. après préposition et devant l'objet direct : *Tranquille comme un qui a fini* JOURNÉE (M. THIRY, *Œuvres poét. compl.*, t. II, p. 159). — *Après* JOURNÉE ! [...] *Il serait plus heureux encore si Roger protestait contre ce travail supplémentaire* (SIMENON, *Pedigree*, p. 20). — *Travailler à journée, aller à journée, femme à journée* : § 355, R4.

R11 587 REMARQUE
Nous avons relevé notamment : *L'enseignant est accusé d'avoir téléchargé et mis* À DISPOSITION *10 000 morceaux de musique* (dans le *Monde*, 17 déc. 2004, p. 14). Plus haut, on précisait : ... *mis à disposition d'autres mélomanes passionnés.*

R12 587 REMARQUE
Pour les titres de livres, etc., voir § 588, *c*, 2°.

Les noms de rues, places, etc., quand ils servent de compléments adverbiaux construits sans préposition, perdent en même temps l'article : *Je l'ai rencontré rue Lamartine*, mais *dans la rue Lamartine* (cf. § 314, *c*, 2°). R13

588 **Absence de l'article devant les noms propres.**

a) **Les noms propres**, en principe suffisamment déterminés en eux-mêmes, **se passent aisément de l'article.** C'est l'usage ordinaire (voir *b*) pour les noms de personnes, prénoms et noms de familles, les noms de villes et de villages, les noms des petites îles d'Europe et les noms masculins d'îles lointaines, pour la plupart des noms d'astres.

- Noms de personnes : *J'ai rencontré* JEAN. DUPONT *est venu me voir.* NAPOLÉON *est mort en 1821.* PIERRE LEFEBVRE *a épousé* SUZANNE MARTIN. — De même, pour des êtres traités comme des personnes, parfois pour des animaux, des choses (§ 461) : *Que* DIEU *vous protège !* SATAN *conduit le bal.* — *Après* COSINUS, HASARD *et* BOUM [des chevaux] *parurent* (ZOLA, *Nana*, XI). — *Tirant* ALMACE, *son épée, il* [= Turpin] *en donne plus de mille coups* (E. FARAL, *Chanson de Rol.*, p. 121).
  Employés comme surnoms, les noms communs et les adjectifs nominalisés ont souvent l'article défini. R1 Beaucoup de noms de familles ayant cette origine ont gardé l'article, presque toujours agglutiné : *Lecomte, Lebon*, etc.
  Conformément à l'usage ancien H1, les protestants disent ordinairement ***Christ*** sans article. Cela se trouve parfois chez des auteurs catholiques, surtout depuis le second concile du Vatican. Ex. sans art. : *Pourquoi Christ ne m'aide-t-il pas* [...] ? (RIMBAUD, *Saison*, Mauvais sang.) — *Nous sommes fous, nous, à cause de Christ* (*Bible*, trad. OSTY-TRINQUET, 1re Ép. aux Cor., IV, 10).
- Noms de villes : *J'ai visité* QUÉBEC (mais LE *Québec* comme nom de province).
  L'article fait partie intégrante de certains noms de villes qui originairement étaient des noms communs : *La Rochelle, Le Havre, La Haye.* — Comp. *Trois-Rivières.*
- Noms d'îles : *Malte, Chypre, Majorque, Oléron, Jersey*... — *Madagascar, Bornéo, Java, Ceylan, Formose* ou *Taiwan, Sakhaline, Cuba, Haïti*... — Mais : *la Corse, la Sardaigne, la Sicile, l'Irlande, l'Islande, la Nouvelle-Zélande*... R2
- Noms d'astres : MARS *est-il habité ?* R3 *Le point de vue de* SIRIUS. — Exceptions : *la terre, la lune, le soleil* R4, les constellations désignées d'après des noms communs (*le Cygne*).

b) **L'article défini** (éventuellement un autre déterminant) **se met dans certains cas** pour les catégories envisagées dans *a*.

1° Lorsque les noms sont accompagnés d'une épithète « de nature » ou « de caractère » (§ 323, R1) :

LE *subtil Ulysse.* LA *fidèle Rossinante* (cheval de Don Quichotte). — LA *blonde Venise* [dans un tableau de Véronèse, le *Triomphe de Venise*] (TAINE, *Voy. en It.*, II, 6). — Autre construction : *Ulysse le subtil* (§ 324, *c*).

2° Lorsqu'il y a plusieurs personnes ou plusieurs lieux de même nom ou lorsqu'on distingue plusieurs aspects d'une personne ou d'un lieu :

LE *grand Corneille* (= Pierre Corneille, pour le distinguer de son frère Thomas). *Il y a* DEUX *Dupont dans cette classe.* TOUS LES *Dupont sont caustiques. Le journal* DES *Goncourt.* — LE *Racine des* Plaideurs. *Je ne reconnais pas dans ce livre* LE *Mauriac que j'aime. J'ai découvert dans ce livre* UN *Mauriac que je ne connaissais pas.*

Visiter LE *vieux Québec.* — *J'essayais d'imaginer* LA *Venise glorieuse* [...] *tandis que j'errais aux solitudes de* LA *Venise vaincue* (BARRÈS, *Amori et dolori sacrum*, 1916, p. 20). — *C'est* UN *Paris maussade qui m'est apparu ce jour-là.* — *Il n'y a plus* DEUX *Allemagnes.*

Quand l'épithète suit, l'article peut manquer : *Dès qu'on s'écarte d'un pas,* HONG-KONG *chinois commence* (FARRÈRE, *Civilisés*, XXII). — On dit *Bruxelles entier* (ou *tout Bruxelles*).

R13 587 **REMARQUE**
Si ces noms sont employés dans d'autres fonctions, ils gardent l'article. Une romancière québécoise écrit pourtant : °*Rue de l'Epée ne m'avait pas semblé jusqu'alors propice à l'éclosion des rêves* (M. LA FRANCE, *Fils d'Ariane*, 1996, p. 37) aussi bien que *Rien ne s'était encore passé, rue de l'Épée* (p. 36), conforme à l'usage. Le nom de la rue désigne par métonymie une maison déterminée, mais le premier de ces ex. n'en présente pas moins une syntaxe inhabituelle.

R1 588 **REMARQUE**
Mais, au contraire du *Chat botté* ou du *Petit Chaperon rouge*, la ***Barbe bleue*** perd généralement son article (et s'écrit souvent avec un trait d'union et une majuscule à l'adjectif), non seulement quand il est pris comme le symbole du mari cruel, mais aussi quand il se rapporte explicitement au conte de Perrault, à son titre et à son personnage éponyme (voir par ex. l'article *Barbe-Bleue* du *Grand dict. enc. Lar.* Plus traditionnel : *Les sept femmes de la Barbe-Bleue*, livre de FRANCE. (Pour le genre, voir § 438, *b*, 2°.)
Dans les totems des scouts, il n'y a pas d'article : *Coq romanesque dirige la patrouille* avec *autorité.* — *Bison futé* personnifie le service officiel qui, en France, renseigne les automobilistes sur les difficultés de la circulation.

H1 588 **HISTORIQUE**
Christ (qui signifiait étymologiquement « oint ») s'est construit sans article jusqu'au XVIe s. et encore assez souvent au XVIIe : +*Dieu est opérant en Christ la réconciliation du monde* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 389). — Autres ex. dans Haase, § 28, A.

R2 588 **REMARQUE**
L'usage est le même si les noms désignent l'État.

R3 588 **REMARQUE**
Ou *habitée* : cf. § 472, *c*.

R4 588 **REMARQUE**
En cosmographie, ces trois noms s'écrivent par une majuscule : cf. § 99, *d*.

3° Quand le nom propre glisse vers le statut de nom commun, pour désigner soit une production du personnage ou du lieu, soit une personne ou un lieu ayant les caractéristiques de la personne ou du lieu nommés :

Jouer DU *Mozart. Admirer* LES *Corot. Commander* UN *Nuits-Saint-Georges.* — *Ce qu'*UN *Napoléon peut laisser de poussière / Dans le creux de la main* (HUGO, *Ch. du crép.*, II, 5). — *Frédéric II a voulu construire* UN *Versailles à Potsdam.*

4° Dans la langue générale, même littéraire, devant les noms de personnes (surtout les noms de familles et surtout de femmes), assez fréquemment avec dédain ou mépris. H2

Le plus souvent par référence à l'usage du passé : LA *Brinvilliers.* LA *Dubarry.* — *Le chef,* LE *Hernani, / Que devient-il ?* (HUGO, *Hern.*, III, 2.) — *L'empereur aujourd'hui / Est triste.* LE *Luther lui donne de l'ennui* (*ib.*, V, 1). — *Ces Merveilleuses diversement scandaleuses comme* LA *Tallien,* LA *Récamier ou* LA *Beauharnais, celle-ci maîtresse de chacun* (P. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de la Fr.*, p. 278). — *La fureur de l'irascible duc contre* LE *Mazarin* (NOURISSIER, *Mazarin*, cit. Togeby, § 168, 4).

Pour une contemporaine : *La nullité de* LA *Noailles* [= Anna de Noailles] (ÉTIEMBLE, cité dans le *Figaro litt.*, 19 févr. 1968, p. 5). R5

5° Dans la langue populaire, surtout campagnarde et surtout avec les prénoms, ordinairement sans nuance de dénigrement :

LA *Léontine s'éloigna dans l'ombre vers les Halles* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 372). — LA *Louise trempait la soupe* (POURRAT, *Tour du Levant*, p. 274). — *Vous vous rappelez,* LE *Gaëtan, comme il montait à cheval ?* [...] *Et* LA *Gina* [...], *qu'elle le dise si elle en a vu un seul comme notre Gaëtan* (ARLAND, *L'eau et le feu*, p. 194). — *Il n'y a pas parmi vous* LA *Suzanne Daumaison ?* (CHAMSON, *Tour de Constance*, p. 189.) — Pour la Suisse romande, voir Thibault, p. 802 (surtout dans le Jura).

6° À l'imitation de l'italien, lorsqu'on désigne des écrivains ou des artistes d'Italie.

- Devant des noms de familles, conformément à l'usage italien, on dit d'ordinaire en français *le Tasse, l'Arioste*, parfois *l'Alighieri* ou d'autres encore. R6
- Devant certains prénoms masculins, contrairement à l'usage italien. On dit toujours *le Guide*, assez souvent *le Titien*, plus rarement qu'autrefois (et il faut s'en réjouir, puisque c'est un faux italianisme) *le Dante*.
  Ex. de *le Titien* : TAINE, *Voy. en It.*, t. I, p. 77 ; BARRÈS, *Homme libre*, p. 189 ; FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 240. — De *Titien* : TAINE, *l. c.*, p. 262 ; MAUROIS, *Lélia*, p. 44 ; MALRAUX, *Voix du silence*, p. 50 ; P.-J. RÉMY, *Si j'étais romancier*, p. 88. — De *le Dante* : NERVAL, *Aurélia*, I, 1 ; FLAUB., *Éduc.*, II, 1 ; MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 4 ; COLETTE, *Journal à rebours*, p. 131 ; GIDE, *Journal*, 29 janv. 1912 ; Cl. SIMON, *Sacre du printemps*, L. P., p. 190 ; etc. H3
- Devant les surnoms (ethniques, etc.), conformément à l'usage italien. Nous disons *le Pérugin, l'Arétin, le Tintoret, le Gréco*, parfois *le Véronèse*.
- Devant des noms de lieux désignant des artistes, conformément à l'usage italien. Nous disons *le Corrège, le Caravage*, parfois *le Vinci* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 317 ; GIDE, *Incidences*, p. 209).

7° Aussi à l'imitation de l'italien devant le nom de certaines femmes célèbres, notamment des cantatrices ou des actrices.

LA *Champmeslé,* LA *Malibran.* — Cet usage est à peu près éteint, sauf lorsqu'il s'agit d'Italiennes : *Une diva* [...] *qui fait un peu penser à* LA *Magnani* (P. MERTENS, dans le *Bull. Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1998, p. 47). — *La Callas*, d'origine grecque, a fait sa carrière en Italie.

8° Dans la langue littéraire, avec l'article défini pluriel, par emphase, alors qu'on ne désigne qu'un seul individu ; — ou dans une langue plus courante avec l'article indéfini, qui peut être dépréciatif ou non, selon l'intention et le ton.

LES *Corneille,* LES *Racine,* LES *Molière ont illustré la scène française.* Cf. § 506, *b*, 3°. — *Cela n'empêche pas qu'il est insupportable d'être commandé par* UN *Coquereau,* UN *Jean-Jean,* UN *Moulins,* UN *Focart,* UN *Bouju,* UN *Chouppe !* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, II, 3.) — *Quand* UN *Lyautey arrive au Maroc, il y trouve un pays décomposé* (MAUROIS, *Art de vivre*, p. 98).

H2 588 HISTORIQUE

Au XVII[e] s., cet usage n'était pas nécessairement péjoratif (ni populaire) : $^{+}$*J'en demande pardon* AU *Bourdaloue* et AU *Mascaron* (SÉV., 11 mars 1611). — LE *Corneille est joli quelquefois* [dit un campagnard, il est vrai] (BOIL., *Sat.*, III). — $^{+}$*Mme de Simiane, fille de* LA *Sévigné* [= M[me] de Grignan], *adorée de sa mère comme elle l'était de la sienne* (S.-SIMON, t. IV, p. 604). — On disait couramment *le Lazare* (personnage de l'Évangile) : $^{+}$*Il trouva que* LE *Lazare était mort il y avait quatre jours* (PASCAL, *Abrégé de la vie de J.-C.*, 141). — Pour Vaugelas (p. 253), c'était « tres-mal parler » que de mettre l'article aux noms de personnes, à l'exception de quelques auteurs italiens. — On dit encore parfois aujourd'hui *la Madeleine* pour Marie-Madeleine, autre personnage de l'Évangile.

R5 588 REMARQUE

Pour une héroïne de roman : *Des désirs secrets et corrosifs, un peu dans le genre de ceux de* LA *Bovary* (N. SARRAUTE, cit. Togeby, l. c.).

R6 588 REMARQUE

Chateaubriand écrit (*Mém.*, IV, VIII, 2) tantôt *le Tasse*, tantôt *Tasse*.

H3 588 HISTORIQUE

Le Dante est déjà chez VOLT., *Disc. de réc. à l'Ac. fr.*

c) Noms prenant ordinairement l'article défini. H4

1° Les noms désignant des régions (continents, pays, provinces, départements H5, etc.), des montagnes, des mers ou des lacs, des cours d'eau.

L'Amérique, la France, le Canada, la Bourgogne, le Périgord, le Tourmalet, les Vosges, la Méditerranée, le Léman, la Loire, le Saint-Laurent. R7

Israël, **nom de pays** H6, s'emploie sans article : *La longue frontière qui sépare Israël de l'Égypte* (DUHAMEL, *Israël, clef de l'Orient*, pp. 8-9). — Il en est de même, de façon constante pour les petits États *Djibouti, Monaco* et *Saint-Marin*, sporadiquement pour *Andorre* et *Panama* : *Le cours d'eau qui sépare* L'ANDORRE *de la France* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 313). A — ANDORRE *fut placée sous la suzeraineté commune des évêques d'Urgel et des comtes de Foix* (ROBERT, *Dict. univ. des noms propres*). Que l'État et sa ville principale portent le même nom favorise ces hésitations. Comp. § 1051, *a*, 1°. L'article est parfois aussi omis avec *Costa-Rica* et aussi, en Belgique, sous l'influence du néerlandais, avec *Benelux*. R8

Construits avec la préposition *en* (cf. § 1051, *a*), les noms de pays ou de régions ne prennent pas l'article : *En Iran. En France. En Dauphiné.*

Il en est souvent de même avec la préposition *de* marquant l'origine, devant les noms singuliers soit féminins soit commençant par une voyelle : *Revenir d'Amérique, de Tchécoslovaquie, d'Irak. Les vins d'Espagne. Les tapis d'Iran. Du fromage de Hollande.* Par analogie : *l'ambassade de France, le consulat de France.* (Mais : *le gouvernement de* LA *France, l'économie de* LA *France, Il se désintéresse de* LA *France*). R9

Avec *roi* et *royaume* (et leurs équivalents : *empereur, tsar, shah*, etc.), l'article manque non seulement devant les mêmes noms que ci-dessus (*les rois de France, de Hollande, le shah d'Iran, l'empire d'Annam*), mais aussi devant deux noms masc. commençant par une consonne : *les rois de Portugal, de Danemark.* Comp. § 1051, *a*, 1°.

L'article s'efface aussi devant les noms de régions qui suivent un titre de noblesse, même s'il s'agit de noms masc. à initiale consonantique : *ducs de Bourgogne, de Berry, de Brabant ; comtes de Hainaut* (l'*h* aspiré équivalant à une consonne), *de Charolais*, etc. Exception : *duc* DU *Maine.* — L'article s'efface de même ordinairement quand ces noms suivent l'indication du territoire : *comtés de Charolais, de Hainaut ; duchés de Berry, de Brabant ; vicomté de Béarn* ; etc. Pour les provinces qui ont adopté ces noms, l'usage se perpétue jusqu'à nos jours : par ex., en Belgique, *provinces de Brabant, de Hainaut* ; mais *du* se rencontre parfois et n'a rien d'incorrect. Il s'impose si le nom comporte un adjectif masc. : *province* DU *Brabant wallon.* — *Du* tend même à s'introduire alors qu'il s'agit d'un nom de ville : *provinces du Luxembourg, du Limbourg, du Québec* (parce qu'on dit *le Luxembourg, le Limbourg, le Québec*), au lieu de *provinces de Luxembourg, de Limbourg*, plus conformes à la tradition. R10 De même, °*grand-duché du Luxembourg.* — Mais *province de Namur* et *province de Liège* n'ont pas de concurrent, parce qu'on ne dit pas ou plus **le Namur*, °*le Liège*.

Pour les noms de **cours d'eau**, il reste des traces de l'ancien usage (cf. H4).

- Dans les noms de localités situées sur ces cours d'eau : *Arcis-sur-Aube, Châlons-sur-Marne, Condé-sur-Noireau, Aunay-sur-Odon*, etc. — Il y a des exceptions, sans doute dans des formations plus récentes : *L'Isle-sur-*LA*-Sorgue, Condé-sur-l'Escaut, L'Isle-sur-*LE*-Doubs, Francfort-sur-*LE*-Main* ; mais nous avons constaté des hésitations dans l'usage pour certains de ces noms.

- Autres traces avec des noms fém. Comme compléments de noms comme *bord, rive, quai* : *Les bords de Durance* (GIONO, *Un de Baumugnes*, I). — *Les bords de Loire* (P.-H. SIMON, *Raisins verts*, p. 139). — *Les bords de Seine* (J.-P. CHEVÈNEMENT, *Les socialistes, les commun. et les autres*, p. 97). — *Les quais de Loire* (GENEVOIX, *Jeux de glace*, p. 79). — *La rue de Seine*, à Paris. — Comme complément de *val*, mot archaïsant (mais non de *vallée*, mot normal) : *Le Val de Loire est prodigue de bienfaits* (*Châteaux de la Loire*, Michelin, 1985, p. 17). D'où le *Val-d'Oise*, le *Val-de-Marne*, nouveaux départements (1964). — En outre : *Les pays de Loire*, que le *Grand dict. enc. Lar.*, p. 6368, distingue du *Pays de la Loire*, circonscription administrative ; le guide cité, p. 16, emploie le second comme équivalent du premier. — Ex. isolé : *Le pont de Meuse* (ZOLA, *Débâcle*, I, 8).

H4 588 HISTORIQUE

En anc. fr., on employait généralement sans article les noms de régions ou de cours d'eau. On pouvait dire encore au XVI[e] et au XVII[e] s. : *À voir couler sur Marne les bateaux* (RONSARD, éd. L., t. VI, p. 11). — *Presque tous ceux de delà Loire* (VAUGELAS, p. 405). — **Il est tout à fait de l'intérêt d'Espagne de fortifier ce parti* (LA ROCHEF., t. III, p. 85). — **Ma fille est partie pour Provence* (SÉV., 31 mars 1694). — **La puissance d'Autriche* (BOSS., *Or. fun.*, Le Tellier).

H5 588 HISTORIQUE

Vaucluse, comme nom de département, s'est construit d'abord sans article : *Vaucluse est un département surtout agricole* (*Nouveau Lar. illustré*). — On dit aujourd'hui *le Vaucluse*, avec l'article, comme pour les autres départements.

R7 588 REMARQUE

Selon l'*Ac.* 1935 (s. v. *pour*), en termes de marine, avec **pour** signifiant « à destination de », on supprime généralement l'article : *Ce paquebot partira demain* POUR FRANCE. Cela est vieux, selon le *Robert*, s. v. *pour*, II, 1.

Avec *sur* en Suisse : *Posséder un pied-à-terre* SUR FRANCE. *On ne sait jamais si les chemins sont* SUR SUISSE *ou sur l'Allemagne* (dans Thibault, s. v. *sur*).

H6 588 HISTORIQUE

Israël a d'abord désigné le peuple juif.

A 588 AUTRES EXEMPLES

De *l'Andorre* : *Grand dict. enc. Lar.* ; *Pyrénées*, Michelin ; etc.

R8 588 REMARQUE

On devrait écrire *Bénélux*, selon la prononciation.

R9 588 REMARQUE

Pour les noms fém. et les masc. qui commencent par une consonne, l'article est assez souvent facultatif, surtout après un plur. : *Il existe* [...] *des régions de* LA *France où* [...] (MARTINET, cit. § 587, *a*, 6°). — *Dans plusieurs régions de France* (HANSE, s. v. *nonante*). — *L'histoire de (la) Belgique. Les montagnes de (la) Suisse. Les côtes de (la) France.* Après un sing. : *Une carte d'* (ou *de l'*) *Iran.*

R10 588 REMARQUE

Le fait que les villes de Luxembourg et de Limbourg ne font pas partie des provinces belges auxquelles elles ont donné leur nom favorise l'utilisation de l'article pour une province. — On dit *le Québec* et sa capitale est *Québec*. Les observateurs étrangers laissent le choix entre *province* DE ou DU QUÉBEC (par ex. le *Grand dict. enc. Lar.*). Les Québécois semblent préférer *du* : voir Boulanger. En tout cas, ici pas de référence médiévale !

2° Beaucoup de livres, de revues, d'œuvres artistiques ont des **titres** sans article (comp. § 587, *d*). R11 Mais ces titres reçoivent souvent l'article quand ils sont insérés dans un contexte syntaxique.

Titres concernant le genre : *Causeries du lundi, Méditations poétiques, Mémoires d'un âne. — Revue des deux mondes. Bulletin de la Société de linguistique de Paris.* Un article défini aurait été possible (comp. *La nouvelle revue française,* etc.). Il devient nécessaire dans une phrase. *Les* Méditations poétiques *ont connu un grand succès.*

Titres concernant un sujet général : *Histoire de la littérature française. Dictionnaire étymologique du français. Grammaire grecque.* On observe au XXe s. une tendance à introduire l'article indéfini dans les titres de ce genre : UNE *histoire de la littérature française* (Kl. HAEDENS). — Si le titre sans article est inséré dans une phrase, il prend un déterminant, choisi en fonction des circonstances : *On critique parfois aujourd'hui* L'Histoire de Belgique *de Pirenne.* Ce Dictionnaire étymologique du français *devrait être mis à jour.* De même, les œuvres artistiques désignées par leur sujet : *Descente de croix.* Mais : LA Descente de croix *qui se trouve à Anvers.* — UNE (ou LA) Nativité *attribuée à Murillo.*

Beaucoup d'autres titres prennent un article quand ils sont insérés dans un texte : *Dans* LA *Bible. Dans* LE *Code civil. Dans* L'Énéide, etc. C'est aussi le cas des noms latins des prières et des chants de la liturgie catholique : *Réciter* LE *Confiteor.* R12

Mais les titres formés d'un nom de personne sans article n'en prennent pas non plus en général dans une phrase : René [de Chat.] *a paru en 1802. Qui a lu* Charles Demailly *ou* Germinie Lacerteux [d'E. et J. de Gonc.] *?* Cependant, l'article apparaît parfois H7, surtout avec quelques titres célèbres : *Il* [= Volt.] *dit, après* L'Émile : « *Ce polisson* [= J.-J. Rouss.] *s'est avisé d'écrire sur l'éducation* [...] » (DUHAMEL, *Confessions sans pénitence*, p. 16). Même possibilité pour *Gargantua* et *Pantagruel* (de Rab.), pour *Candide* (de Volt.).

Quand le titre commence par un article, on ne peut le garder en même temps que le déterminant exigé par la syntaxe : **Dans le* Le monde *d'aujourd'hui.* **Acheter* DEUX Le monde R13. La syntaxe l'emporte sur le respect du titre nécessairement dans *Acheter deux* Monde, *Acheter le* Times. Il est donc préférable d'écrire *Dans le* Monde *d'aujourd'hui* plutôt que *Dans* Le monde (ou Monde) *d'aujourd'hui.*

3° Les noms de **bateaux**, tels qu'ils sont écrits sur la coque, comportent ou non l'article, selon le choix du propriétaire. Mais ces noms prennent souvent l'article quand ils font partie d'une phrase.

Elle a traversé l'Atlantique sur LE (ou LA : cf. § 475) Normandie.

Sous l'influence de l'anglais R14, on supprime parfois l'article avec les noms de bateaux, assez souvent avec un type d'avion comme *Concorde*, avec les dénominations de sociétés ou d'institutions : *En 1938, sur* Normandie, *j'ai mis quatre jours et demi* [entre Le Havre et New York] (SIEGFRIED, *Âme des peuples*, p. 15). — *Concorde* [...] *est mal adapté au marché* (dans le *Monde*, sélection hebdom., 25-31 mars 1976, p. 1). — *La Préfecture de la Seine a remis les exemplaires à Gaz de France et à la ville de Paris* (cité et critiqué par DAUZAT, dans le *Monde*, 11 juin 1952). — Il vaut mieux mettre l'article dans tous les cas : *Grèves lundi aux Charbonnages et mardi à* L'*E.D.F.* [= Électricité de France] (*ib.*, 31 janv. 1977, p. 24).

Il n'est pas non plus conforme à la tradition française de construire ***Tsahal*** (acronyme de la désignation en hébreu de l'Armée de défense d'Israël) comme un nom de personne, sans article, mais c'est l'usage quasi général : *Un village* [...] *considéré comme perdu par l'état-major de* TSAHAL (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 380). — Cas analogue : EUROPOL [organisme favorisant la coopération des polices], *basé à La Haye, est entré officiellement en fonction le 1er juillet* (dans le *Monde*, 15 oct. 1999, p. 36). Pour *Internet* « réseau télématique international », l'article est sporadique : *Le développement très rapide de* L'*Internet* (A. JAUMOTTE, dans la *Revue générale*, nov. 1999, p. 8).

R11 588 REMARQUE

Les auteurs en usent assez librement : *Famille Boussardel* (HÉRIAT) s'oppose à LA *famille Fenouillard* (CHRISTOPHE), de type plus attendu. — En revanche, *Sœur Philomène* (E. et J. DE GONC.), où il s'agit d'une religieuse, ne surprend pas, sans que l'article soit exclu. Comp. *Ma sœur Henriette* de RENAN (où il s'agit de parenté).

R12 588 REMARQUE

Les ex. non conformes sont rares : *Jacopone de* [sic] *Todi, auteur* DE *Stabat Mater* (P.-H. SIMON, *Parier pour l'homme*, p. 227).

H7 588 HISTORIQUE

Cet usage était assez fréquent au XVIIe s. : *Je leur permets de condamner* L'*Andromaque tant qu'ils voudront* (RAC., *Andr.*, dédicace). — *Les Censeurs de* L'Amphitryon (MOL., *Amph.*, dédicace). — *Le Tartuffe dans leur bouche est une Piece qui offence la Pieté* (ID., *Tart.*, Préf.). Mais Mol. a intitulé lui-même sa pièce *Le Tartuffe ou L'Imposteur.* — Notons que, comme nom commun, *amphitryon* est postérieur à la pièce de Mol. et s'en inspire, tandis qu'on a quelques attestations antérieures de *tartuffe* (voir le *Trésor*).

R13 588 REMARQUE

Ex. aberrants. Avec un nom de bateau : °*Je demeurai l'après-midi entier à regarder* LE La Rosita (J. PERRET, *Ernest le rebelle*, L. P., p. 304) ; avec un article étranger : °LE THE World *de New York* (J. BRUHAT, *Karl Marx, Friedrich Engels*, 10/18, p. 237).

R14 588 REMARQUE

Comp. la formule *Les écureuils gris* DE *Central Park* [à New York] (Ch. BERTIN, *Marcel Thiry*, p. 128) au vers dont elle s'inspire : *Face* AU *Parc Central dont les écureuils gris sont tous allés dormir* (M. THIRY, *Œuvres poét. compl.*, t. III, p. 45).

Section 3

Le déterminant numéral

589 **Définition.**

Le déterminant numéral R1 exprime d'une façon précise le nombre des êtres ou des choses désignés par le nom :

On ne guérit pas en CINQ *minutes un mal qu'on traîne depuis* QUARANTE *ans* (J. ROMAINS, *Knock*, II, 4).

On l'appelle **cardinal** R2 pour le distinguer de l'**adjectif ordinal**, qui indique le rang : *La* TROISIÈME *maison de la rue* (§ 599). — Nous verrons, au § 597, *a*, que le cardinal fait souvent concurrence à l'ordinal.

Les numéraux cardinaux suffisent à déterminer le nom (comme dans l'ex. donné ci-dessus), mais ils peuvent aussi être précédés d'un autre déterminant : LES *quatre points cardinaux*. Voir § 573.

Les numéraux cardinaux font partie d'une catégorie plus large, les **quantifiants** (ou *quantifieurs* ou *quantificateurs*), qui comprend des déterminants rangés parmi les indéfinis : *aucun, quelques, plusieurs, beaucoup de*, etc. (auxquels on peut joindre les symboles *x* et *n* : § 627, *d*) ; ainsi que des déterminants interrogatifs et exclamatifs : *combien de, que de*. On peut y ajouter des locutions nominales : *la majorité de, une foule de*, etc. (cf. § 596).

Sur la place des numéraux cardinaux, voir §§ 574 et 597, *a*.

R1 589 REMARQUE

Les numéraux cardinaux peuvent être écrits au moyen de symboles, les chiffres arabes et les chiffres romains : voir § 115.

R2 589 REMARQUE

Emprunté du lat. *cardinalis*, dérivé de *cardo* « gond, pivot ». Les nombres cardinaux sont considérés comme les nombres fondamentaux.

FORMES SIMPLES

590 **Inventaire.** H

Un (féminin : *une*), *deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize* ; — *vingt, trente, quarante, cinquante, soixante* [swasɑ̃t] ; — *cent, mille* (parfois *mil* : § 591, *b*).

Il faut y ajouter ***septante*** [sɛptɑ̃t], parfois [sɛtɑ̃t] en Suisse (= 70), ***huitante*** (= 80) et ***nonante*** (= 90). *Septante* et *nonante* sont officiels en Belgique et en Suisse ; *huitante* en Suisse seulement (sauf à Genève), où l'on employait aussi *octante*, aujourd'hui disparu (cf. Thibault, p. 451). *Huitante* se dit aussi au Val d'Aoste. — Mais ces numéraux ne sont pas aussi étrangers à l'usage de France que le disent certains linguistes.

Dans l'usage parlé, *septante* et *nonante* sont connus dans tout l'Est de la France et dans le Midi. — En outre, « certains instituteurs, pour faciliter l'apprentissage du calcul, utilisent les formes anciennes [*septante*, etc.] ; cette étrange méthode est même recommandée par les *Instructions officielles* de 1945 » (*Gramm. Lar. contemp.*, § 402). *Septante* et *nonante* seraient aussi d'usage courant à la bourse des valeurs à Paris, tant pour les titres que pour le change (commun. Ch. Demeure). — *Septante, octante, nonante* sont usités aussi en Acadie : *À* OCTANTE *ans* (A. MAILLET, *Cordes-de-Bois*, III). Wartburg, t. VII, p. 309, relève en outre *octante* dans des dialectes : Guernesey et Est de la France (notamment Franche-Comté, Savoie).

Dans l'usage écrit. R 1) On désigne par la formule *les Septante* les auteurs supposés d'une traduction très ancienne de la Bible en grec.

2) On utilise *septante* dans des formules inspirées de la Bible, pour indiquer un haut nombre : *Celui qui n'aime pas son frère est maudit sept fois, et celui qui se fait l'ennemi de son frère est maudit* SEPTANTE *fois sept fois* (LAMENNAIS, *Paroles d'un croyant*, IV). — *Il leur ordonne de pardonner non pas sept fois, mais* SEPTANTE *fois sept fois* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 138). — *La mère des* SEPTANTE *et des* SEPTANTE *fois* SEPTANTE *douleurs* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deuxième vertu*, p. 68). A

3) Certains auteurs, dans leurs souvenirs ou dans des romans régionalistes, s'inspirent volontairement des usages locaux (c'est le cas de beaucoup de Méridionaux). On trouve parfois ces numéraux alors que le sujet est sans rapport avec la région d'où proviennent ces auteurs : *Ce qui n'avance point sur nos habitudes de vie en retard de* SEPTANTE *ans* (MAURRAS, *Anthinéa*, cit. Deharveng). — *Neuf opposants, cent* NONANTE-*sept approbateurs* (ID., dans l'*Action française*, 7 avril 1921, *ib.*). — Autre ex. de *nonante* : AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 22 ; — de *septante* : F. BALDENSPERGER, *La vie et l'œuvre de Shakespeare*, 1945, p. 211.

H 590 HISTORIQUE

Ces numéraux simples viennent tous du latin, y compris *septante, huitante* (dont la forme a été influencée par *huit*) et *nonante* ; *octante* est une forme refaite d'après le latin *octoginta*. — Vaugelas (p. 420) a condamné *septante, octante* et *nonante*, qui ont appartenu au fr. commun.

L'anc. fr. exprimait l'idée de « tous les deux » par *anz* au masc., par *ambes* au fém. et au masc. (lat. *ambo*) : *Chil* [= ceux] *qui d'*AMBES *pars le tenoient* (J. BODEL, *Jeu de s. Nic.*, 70). — Avec ces formes se soudait souvent *deus* (et ses var.) : ANDEUS *ses mains vers le ciel tent* (*Piramus et Tisbé*, 309). — AMBEDUI *s'assient iloc* [= là] / *Si* [= et] *mangerent* ANDUI *ensanble* (*Renart*, éd. M., XIV, 296-297). — *D'*AMBEDOUS *parz granz cops dunerent* (WACE, *Brut*, 7406).

Pour rompre ce que l'on considérait comme un maléfice, on remplaçait *un* par *empreu* (= *en preu* « à mon profit », du lat. *prode*) dans les suites de nombres en anc. et en moyen fr. : EMPREU, *et deux, et trois, et quatre, / Et cinc, et six* (*Pathelin*, 270). On observe encore des substitutions analogues dans les comptines des enfants. D'ailleurs, le mot subsiste en Suisse au sens de « comptine ». — Wartburg (t. IX, pp. 417-418) considère que *preu* « premier » (attesté depuis le XVIe s., alors écrit *preut*) est tiré de *empreu(t)*. Il existe encore dans l'argot des écoliers et dans le fr. pop., mais senti comme une réduction de *premier* (cf. *preume* au § 599, R3) : *Le* PREU [en italique] *en vers latins* [à l'école] (VALLÈS, *Enfant*, XIX).

R 590 REMARQUE

Pour *septantaine* et *nonantaine*, voir § 598, c.

A 590 AUTRES EXEMPLES

NERVAL, *Pandora*, Pl., p. 355 ; VEUILLOT, cit. Deharveng, t. IV, p. 143 ; LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, Lévrier de Magnus ; *Bible*, trad. CRAMPON, Matth., XVIII, 22 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 601 ; J. RENARD, *Journal*, 11 mai 1902 ; P. LEPINE, dans le *Figaro litt.*, 8 mai 1968.

4) Pour d'autres ex., on ne sait pas trop à quoi il faut les attribuer : archaïsmes ? témoignages portant sur des régions où l'on n'a pas signalé ces cardinaux ? choix volontaires, comme Alain REY dans ses chroniques à la radio et à la télévision ?

Nonante : NERVAL, *Corresp.*, 11 mai 1837 ; LABICHE, *Chapeau de paille d'It.*, II, 4 ; VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 732 ; ARAGON, cité § 736, *a*, 2° ; H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 42. — *Septante* : FRANCE, *Île des Pingouins*, VI, 10 ; PÉGUY, *Argent*, Pl., p. 1103 ; CLAUDEL, *Tête d'or*, 2e version, p. 266 ; BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1182 ; HENRIOT, *Temps innocents*, p. 250 ; VIAN, *Écume des jours*, XVIII ; H. BAZIN, *Bureau des mariages*, L. P., p. 72 ; D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 186 ; etc. — *Octante* : FRANCE, cit. *Trésor* ; MAURRAS, cit. Deharveng ; GHELDERODE, *Sire Halewijn*, I (ce n'est pas un belgicisme !) ; YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 170.

N. B. Pour exprimer l'idée négative devant un nom, on dispose traditionnellement des indéfinis *nul, aucun, pas un*. **Zéro**, qui, originairement, est un nom de la langue mathématique, est parfois pris par la langue ordinaire pour servir de déterminant invariable.

Zéro faute est courant dans la langue des écoles. — Autres formules fréquentes : *Depuis* ZÉRO *franc*, ZÉRO *centime* (H. LAVEDAN, *Leur cœur*, p. 35). — *Des températures qui avoisinent* ZÉRO *degré* (J. LARTÉGUY, *Tambours de bronze*, p. 213). — En dehors de ces formules : *Les proportions de couples ayant* ZÉRO *ou un enfant* (M. L. LÉVY, dans *Population et sociétés*, nov. 1984).

Zéro employé comme ordinal : § 597, *a*, 7°, N. B. Pour *zéro* dans l'indication de l'heure : § 603, *b*.

En outre, *zéro* placé après le nom tend à devenir une sorte d'équivalent de *nul* : *La police new-yorkaise pratique la tolérance* ZÉRO « applique rigoureusement les lois et règlements ». C'est une imitation de langages techniques, notamment de *croissance zéro* en économie. — En linguistique, sans doute sous l'influence du système binaire de l'informatique, on parle de *désinence zéro*, d'*article zéro* pour indiquer l'absence : *Le masculin* vert *a la désinence* ZÉRO *par rapport au féminin* verte.

591 Variantes formelles.

a) Parmi les numéraux cardinaux, ***un*** est le seul qui varie en genre R1 d'après le nom auquel il se rappporte :

UN *bâtiment*, UNE *maison*. — Mais DEUX *bâtiments*, DEUX *maisons*.

Applications particulières.

- *Un* pris comme ordinal (§ 597, *d*, 2°) et placé après un nom fém. est traditionnellement invariable, mais l'usage est hésitant.

  Un invar. : *La page* UN (*Dict. gén.*). — *Strophe trente et* UN. — *Idylle vingt et* UN *de l'aïeul Théocrite* (J. RICHEPIN, *Mer*, Étude moderne d'après l'antique).

  Un varie : *À la page* UNE (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 5 juin 1947 ; Cl. MAURIAC, cit. Togeby, § 218, 1). — *À la page quarante et* UNE (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 24). — *Nous avons indiqué en page* « UNE » *du Monde du 27 février* [...] (dans le *Monde*, 1er mars 2002, p. 14). — Comp. § 597, *d*, 2° : *la une* pour la première page, la première scène. — Le 14 févr. 2003, à l'ONU, D. DE VILLEPIN, ministre fr. des Affaires étrangères, a parlé de la résolution 1441 en prononçant *et une*.

- On dit, en laissant *un* au masculin : *trente et* UN *mille cartouches, quarante et* UN *mille tonnes*, etc. Dans ces cas, comme Littré le fait observer (s. v. *un*, Rem. 14), « c'est *un* qu'il faut. *Un* porte non pas sur le nom féminin, mais sur *mille* ». H1

- On dit elliptiquement, dans le langage familier, *Et d'un* ou *Et d'une*, pour indiquer qu'il s'agit d'une première personne ou chose ou action (le genre étant celui du nom désignant cette personne, chose ou action) d'une série :

  ET D'UNE, *cela commence bien* (LITTRÉ). — *Un faisan part ; je tire.* ET D'UN ! — Et l'on continue éventuellement en disant : *Et* DE *deux, Et* DE *trois*, etc. Cf. § 1098, *a*, 2°.

- Dans l'indication de l'heure, si l'on n'exprime pas le nom *minute*, on emploie le féminin *une* :

  Entre minuit et minuit UNE (PÉGUY, *Notre jeunesse*, p. 30). — *Départ à dix heures moins* UNE. — *À minuit moins* UNE (AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 77).

R1 591 REMARQUE

Le pluriel *uns* ne s'emploie que dans des locutions pronominales : *Les uns, quelques-uns*. Cf. § 583, H3.

H1 591 HISTORIQUE

Toutefois puisqu'on dit *vingt* BONNES *mille livres de rente* (§ 324, *b*, 2), il faut bien qu'on mette le féminin *une* dans *vingt* et UNE *bonnes mille livres de rente*, mais ces façons de dire sont sorties de l'usage, *livres* ayant cédé la place à *francs*, lui-même appelé à disparaître devant *euros* en France, en Belgique et au Luxembourg.

— *Dermithe accourt à moins* UNE (COCTEAU, *Maalesh*, p. 25). — *Qu'aura-t-il de plus s'il ne meurt qu'à onze heures vingt-deux du matin, au lieu de mourir à onze heures vingt et* UNE ? (TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 750.) — Elliptiquement, *Il était moins une* « il était grand temps ». R2

b) Trois numéraux cardinaux ont une variante graphique : *vingt* et *cent* quand ils sont multipliés (§ 594, *b*) et *mille*.

Dans la date des années, quand *mille* est suivi d'un ou de plusieurs autres nombres, on met de préférence ***mil***. H2

MIL *huit cent onze !* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 1.) — *Autour de* MIL *huit cent soixante-quinze* (MAURRAS, *Secrets du soleil*, pp. 38-39). — *En cet an de grâce* MIL *neuf cent deux* (JAMMES, *Janot-poète*, p. 63). — *Au printemps de* MIL *neuf cent quarante-cinq* (E. ROBLÈS, *Croisière*, p. 44). — *La fontaine* MIL *neuf cent* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 45). — En 2002, l'*Ac.* estime que les formes avec *mille* sont « couramment admises aujourd'hui ». R3 Cette façon de présenter les choses étonne un peu, puisque, en dehors des notaires (qui suivent l'usage traditionnel), tout le monde écrit normalement les dates en chiffres.

Selon la règle donnée ci-dessus, il faudrait écrire *L'an mille* puisque *mille* n'est pas suivi d'un autre nombre. Mais cela n'est pas fondé historiquement, et l'orthographe *L'an mil* est très fréquente.

An mille : THÉRIVE, *Retour d'Amazan*, p. 121 ; DANIEL-ROPS, *Missa est*, Préf. ; BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, p. 167 ; MONTHERL., *Équinoxe de septembre*, p. 75 ; A. ARNOUX, *Bilan provisoire*, p. 102 ; GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 76 ; J. D'ORMESSON, *Au revoir et merci*, 1976, p. 35 ; YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 65 ; etc.

An mil : TAINE, *Philos. de l'art*, t. I, p. 79 ; BOURGET, *Saint*, p. 55 ; E. PSICHARI, *Appel des armes*, p. 103 ; LITTRÉ, Complém. de la Préf., p. LII ; J. et J. THARAUD, *Notre cher Péguy*, t. I, p. 102 ; LOTI, *Japoneries d'automne*, p. 67 ; MORAND, *Papiers d'identité*, p. 242 ; MAURRAS, *Chemin de paradis*, Préf. ; BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 195 ; titre d'une pièce de ROMAINS et d'un livre de DUBY ; MAURIAC, *Journal*, t. IV, p. 92 ; A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 242 ; THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 72 ; M. BLOCH, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, p. 912 ; etc.

Il y a moins d'hésitation quand le numéral est multiplié (cas non envisagé par l'*Ac.* 1935), qu'il soit suivi ou non d'un autre numéral ; il faut écrire *mille*, dit Littré, et il est généralement suivi : *L'an deux* MILLE (*Ac.* 2002 ; A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 4 oct. 1947 ; Gaxotte, dans le *Figaro*, 18 nov. 1972) ; etc. — Plus rarement : *L'an deux* MIL (GREGH, *Âge de fer*, p. 8), *L'an trois* MIL (BÉRANGER, cit. Littré) [sans doute favorisé par la rime avec *Ainsi soit-il*].

On exige aussi *mille* pour les dates antérieures ou étrangères à l'ère chrétienne : *L'an* MILLE *cinq cent avant Jésus-Christ.* Cela n'a d'autre fondement que l'arbitraire des grammairiens.

c) Les numéraux terminés par une consonne dans l'écrit ont souvent une prononciation différente, selon qu'ils sont pris isolément (c'est-à-dire non déterminants : *J'en ai* SIX, *la page* SIX, etc.), — ou, comme déterminants, selon qu'ils sont devant une consonne ou devant une voyelle du point de vue phonétique (*liaison* ; cf. § 41).

— *Sept* n'a plus qu'une prononciation : [sɛt] ↓.

— *Un* [œ̃] ↓, *deux* [dø] ↓, *trois* [TRWA], *cent* [sɑ̃] ont une forme spéciale comme déterminants devant voyelle [œ̃n], [døz], [TRWAZ], [sɑ̃t] : *Deux‿hommes.*

— *Neuf* [nœf] ↓ prend la forme [nœv] seulement devant *ans, heures, hommes.*

— *Vingt* [vɛ̃] a la forme [vɛ̃t] comme déterminant devant voyelle et dans les numéraux complexes : *Vingt‿hommes. Vingt-six* [vɛ̃tsis]. (Mais on dit [vɛ̃] quand *vingt* est multiplié : *quatre-vingt-six*, etc.)

— *Cinq* [sɛ̃k] ↓ et *huit* [ɥit] perdent ordinairement leur consonne quand ils sont employés comme déterminants devant consonne ou lorsqu'il y a disjonction (§§ 47-50) : *Cinq* [sɛ̃] *maisons. Huit* [ɥi] *Hollandais. Cinq* [sɛ̃] *cents francs. Huit* [ɥi] *cents francs.*

— *Six* [sis] et *dix* [dis] ont deux autres formes : [si] et [di] comme déterminants devant consonne (ou lorsqu'il y a disjonction) : *Six femmes* ; — [siz] et [diz] comme déterminants devant voyelle : *Six‿hommes* (en outre : *dix-neuf* [diznœf]).

R2 591 **REMARQUE**

S'il s'agit de numéraux complexes (21, 31, 41, 51), on dit parfois *un* : *Deux heures cinquante et* UN (Martinon, p. 206, note 1).

H2 591 **HISTORIQUE**

Pour un seul millier, le latin employait *mille* : de là, en anc. fr., la forme *mil* ; pour plusieurs milliers, on employait en latin *milia* : de là notre mot *mille*, prononcé autrefois comme dans *famille*, et parfois écrit *milie* : *Baptizet sunt asez plus de .C. MILIE* [= Bien plus de cent mille sont baptisés] (*Rol.*, 3671). Cependant, dès le XII[e] s., les deux formes *mil* et *mille* ont été concurremment employées au sing. et au plur. — La distinction actuelle, fixée par Oudin, est arbitraire ; elle s'est imposée au XVIII[e] s.

R3 591 **REMARQUE**

Pour accentuer le caractère moderne de *mille*, l'*Ac.* donne comme ex. de *mil* une formule archaïque : *En l'an de grâce ...*

H 592 HISTORIQUE

Quatre-vingt(s) et, d'une façon générale, les numéraux allant de *soixante-dix* à *quatre-vingt-dix-neuf* (usités là où on ignore *septante* et *nonante*) appartiennent à la numération **vicésimale**, c'est-à-dire *par vingt*. On lui attribue souvent une origine gauloise. Elle a donné, au Moyen Âge, les formes *vint* et *dis, vint et onze*, etc., *deus vins, trois vins, quatre vins, sis vins, set vins, uit vins, neuf vins, onze vins, dose vins*, et ainsi de suite jusqu'à *dis neuf vins* : QUATORZE-VINS *homes de lour gens* (JOINVILLE, éd. M. § 322, var.). — SET VINS *filles ou plus* (RUTEBEUF, *Des ordres*, 55). — UNZE VINGS *coups luy en ordonne* (VILLON, *Test.*, 1642). — UNZE VINGT *perdrys*, [...] DEUX VINGS [SEPT VINGT dans les éd. suivantes] *faisans* (RAB., *Garg.*, éd. princeps, XXXV). — Un certain nombre de ces formes ont persisté jusque dans le XVIIe s. : « +Il est à remarquer, notait l'*Ac.* en 1694, que, dans la manière ordinaire de compter, on dit *quatre-vingt, six-vingt*, et même quelquefois *sept vingt, huit vingt, onze vingt*, et ainsi du reste jusques à *dix-neuf vingt*, mais qu'on ne dit jamais *deux vingt, trois vingt* ni *dix vingt.* » (Texte maintenu dans ses grandes lignes jusqu'en 1798 (mais avec *vingts*), mais *onze vingts* est supprimé.) — *Six vingts*, en particulier, se maintint jusqu'au XVIIIe s. : *Et l'on dit* SIX VINTS (VAUGELAS, p. 392). — *Vous passerez les* SIX-VINGTS [ans] (MOL., *Av.*, II, 5). — +*Il y eut cent ou* SIX-VINGTS *hommes de tués* (LA ROCHEF., t. II, p. 202). — +SIX VINGT *mille hommes* (RAC., G. E. F., t. VII, p. 34). — +*Des vieillards de cent et de* SIX VINGTS *ans* (FÉN., *Tél.*, t. I, p. 337). — +*Il y a ailleurs* SIX-VINGTS *familles indigentes* (LA BR., VI, 26). — +*Des vieillards de* SIX-VINGT *ans* (VOLT., *L. XIV*, XXIX). — MUSSET l'emploie encore par badinage : *Henri VIII* [...] *tua* [...] / *Vingt-neuf barons chrétiens, et* SIX-VINGT [*sic*] *roturiers* (*Prem. poés.*, Mardoche, XXXVII). — Il a survécu plus longtemps dans le Midi, et MAURRAS a dû faire effort pour l'éviter, comme en témoigne ce passage d'une lettre : *Il y a cent vingt ans. Je n'ai pas dit* SIX VINGT [*sic*]. *Donnez-moi un bon point* (dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 461).

Aux survivances indiquées ci-dessus il faut encore ajouter l'expression figée *les Quinze-Vingts*, hôpital de Paris (à l'origine hospice fondé par saint Louis en 1260 pour trois cents chevaliers revenus aveugles de la croisade). Il y a aussi une *rue des Quinze-Vingts* à Troyes.

R 593 REMARQUE

Les *Rectifications* parlant simplement de numéraux, certains trouvent que le nom *million* devrait lui aussi être accompagné de traits d'union : *deux-millions-trois-cent-mille*. Cf. R. MULLER, dans *Liaisons-AIROÉ*, 2003-2004. Aussi dans *un-million d'hommes ?* Comp. *plusieurs millions*, où le trait d'union est tout à fait exclu.

H 593 HISTORIQUE

Ordinairement, la vieille langue, continuant l'usage du latin vulgaire (*decem et octo, decem et novem*, etc.), mettait *et* entre les dizaines et les unités et, plus généralement, entre les éléments unis par addition : *Quarante* ET *deux anz* (*Queste del saint Graal*, p. 32). — *Trente* ET *quatre anz* (WACE, *Brut*, 105). — *Plus de mil* ET *sept cent* (ADENET LE ROI, *Berte*, 252). — *Vint* ET *deus sols* (*Renart*, éd. M., IX, 57). — *M.* ET *C.* ET *quatre vinz* ET *XVII. anz aprés l'incarnation* (VILLEHARDOUIN, § 1). — *Chascune aulne vous coustera / Vingt* ET *quattre solz* (*Pathelin*, 237-238). — *Soixante* ET *quinze jours* (AMYOT, *Lysander*, 4). — *Vingt* ET *six ou trente messes* (RAB., *Garg.*, éd. princeps, XX). — *Cent* ET *six ans* (MONTAIGNE, I, 20). — +*La règle*

Nous avons décrit l'usage dominant aujourd'hui. L'amuïssement de la consonne finale de *sept* et de *neuf* devant une autre consonne (*Sept* [sɛ] *femmes, Neuf* [nø] *maisons*) nous paraît une prononciation archaïque, qui, dans le cas de *sept*, risque d'amener la confusion avec *ces* et *ses* ; selon la *Gramm. Lar. contemp.*, § 403, 1, on prononce encore [sɛ] dans *Les bottes de sept lieues*, référence à un conte de Perrault ; ce témoignage est isolé. — La prononciation °[døs] de *deux* est tout à fait populaire. — Pour *cinq* (devant consonne), la prononciation [sɛ̃k] a été populaire à l'origine, et c'est ainsi que Hugo la met dans la bouche de Gavroche : *Garçon !* CINQUE *centimes de pain* (*Misér.*, IV, VI, 2). Mais elle tend à se répandre, même dans l'usage distingué. — Pour *un*, nous avons donné la prononciation traditionnelle, [œ̃], mais elle est fortement concurrencée par [ɛ̃] : voir § 25, *a*. — Devant un nom de mois et devant *pour cent*, l'usage hésite cependant, pour *six, dix, huit*, entre [sis] et [si], [dis] et [di], [ɥit] et [ɥi]. Si le nom de mois commence par une voyelle, on hésite entre [sis], [dis] et [siz], [diz], et la liaison de *deux, trois, vingt* se fait assez souvent : [vɛ̃] ou [vɛ̃t] *avril*.

Quatre [katʀ] a une variante peu soignée °[kat] : § 36, *c*. — Pour la fausse liaison °*Entre quatre-z-officiers*, voir § 41, R2.

FORMES COMPLEXES

592 **Procédés.**

Les formes complexes des cardinaux sont composées, soit par addition : *vingt-deux* (§ 593), — soit par multiplication de *cent* et de *mille* : *trois cents, deux mille*, ainsi que de *vingt* dans *quatre-vingts* H, — soit par addition et multiplication à la fois : *deux mille trente*.

Les unités ajoutées aux dizaines vont de *un* à *neuf*, sauf avec *soixante* et *quatre-vingts*, où les unités vont de *un* à *dix-neuf* (excepté dans les régions où on emploie *septante* et *nonante*) : *soixante-treize*, etc.

Lorsque deux cardinaux composés coordonnés ou unis par *à* ont une partie de leurs éléments en commun, il arrive que cette partie commune ne soit exprimée qu'une fois (comp. § 218, *b*).

Une femme qui ne devait guère avoir plus de TRENTE-TROIS *ou* QUATRE *ans* (VIALAR, *Homme de chasse*, p. 282). — Ce procédé est parfois ambigu, mais le contexte ou la situation, généralement, lèvent les doutes : *Un passage difficile, au-dessus d'un gouffre de* QUATRE *à* CINQ CENTS *mètres* (GREEN, *Journal*, 3 janv. 1948). [*Quatre mètres* serait invraisemblable.] — *Cette salle de 16 à 1700 places* (P. LARTHOMAS, *Théâtre en Fr. au XVIIIe s.*, p. 14).

On dit éventuellement *En 1954-55* pour *En 1954-1955* ; plus rarement, avec seulement le chiffre des unités : *Vers 1927 ou 8* (GREEN, *ib.*, 10 août 1971). — Avec une virgule (mais il s'agit d'une date imprécise : cf. § 602, *b*) : *En 1932, 33* (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 357).

593 **Composés par addition.**

a) On met un **trait d'union** entre les éléments qui sont l'un et l'autre inférieurs à cent, sauf s'ils sont joints par *et*, qui remplace alors le trait d'union :

Dix-huit, soixante-dix-neuf, dix-neuf mille trois cent vingt-sept euros. — Mais : *vingt et un, cent deux, douze cents.*

Le Conseil supérieur de la langue française (cf. § 90, *e*) propose de simplifier la règle en systématisant le trait d'union dans les numéraux complexes : *vingt-et-un, cent-quatre, mille-soixante* (et aussi *trois-mille, deux-cents*, etc. cf. § 594), sauf après (et avant) *million* et *milliard*, qui sont des noms (§ 598, *a*) : *deux millions trois-mille.* R — Cette généralisation du trait d'union apparaissait déjà dans les documents comptables : [...] *qui se monte à la somme de quinze-mille-six-cents* [sic]*-trente-et-un Nouveaux Francs vingt-et-un Centimes* (dans la *Revue de ling. romane*, janv.-juin 1962, p. 268). *

b) La conjonction *et* s'emploie pour joindre *un* aux dizaines (sauf *quatre-vingt-un*) et dans *soixante et onze.* H

Vingt et un, trente et un, cent quarante et un, etc. — *À soixante et onze ans* (MAUROIS, *Art de vivre*, p. 203).

Mais on dira, sans *et* : *quatre-vingt-onze, cent un, cent deux, deux cent un, trois cent un, mille un, deux mille un*, etc. — *J'ai atteint l'âge de cent deux ans* (BALZAC, *Peau de ch.*, p. 44). — *Cent un coups de canon* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 422). — *Cent quatre ans avant Jésus-Christ* (MAURRAS, *Secrets du soleil*, p. 13). — *Je*

disais donc cinq cent un millions (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, XIII). — *La naissance de l'héritier fut saluée par trois cent un coups de canon* (TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 501). — *Mil huit cent onze !* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 1.)

Et s'emploie dans *Les mille* ET *une nuits*, titre d'un recueil de contes arabes, et dans *Les mille* ET *un jours*, titre d'un recueil de contes orientaux.

On dit *mille et trois* en parlant de don Juan et de ses conquêtes : *Don Juan a* MILLE ET TROIS *secrets* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 20 mai 1948). — *Hugo a donc été un vrai don Juan, rachetant sur le tard par plus de* MILLE ET TROIS *conquêtes l'étonnante régularité de ses trente premières années* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 20 oct. 1951). — VAILLAND dit de lui-même : *Amant de* MILLE ET TROIS *femmes* (*Écrits intimes*, p. 776).

Et s'emploie encore dans *mille et un* et parfois dans *cent et un*, quand ils sont pris dans un sens indéterminé pour exprimer un grand nombre : *Les* MILLE ET UN *tracas de la vie quotidienne. Commettre* MILLE ET UNE *sottises* (*Ac.* 2000). — *Sur* MILLE ET UNE *conjectures, une seule se trouverait-elle vraie ?* (CHAT., *Mém.*, IV, XI, 2.) — MILLE ET UN *ouvriers frappeurs* [...] *martellent et cisellent votre insomnie* (TOULET, *Béhanzigue*, pp. 134-135). — *J'entends bien qu'il ne s'agit pas ici des* MILLE ET UNE *démarches de l'humble vie quotidienne* (DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 225). — *Il y a* CENT ET UNE *fariboles qui réjouiront plus tard les veillées de Paimpol à Vannes* (BARRÈS, *L'âme franç. et la guerre*, cit. Deharveng, t. I, p. 144). — *Les avocats de la famille ont allégué* CENT ET UNE *causes de nullité* (G. HANOTAUX, *Jeanne d'Arc*, p. 247).

Nous avons décrit ci-dessus l'usage régulier et prédominant, mais on constate, au XIXe s. et même au XXe, un certain flottement dans l'emploi de *et*.

- Absence de *et* devant *un* : *La majorité est fixée à* VINGT-UN *ans accomplis* (*Code civil*, art. 488). — *J'avais vingt-neuf, trente et* TRENTE-UN *ans* (LÉAUTAUD, *Journal*, 22 mai 1904). — *À* VINGT-UN, *vingt-deux ans* (ARAGON, *Anicet ou le panorama*, L. P., p. XI). A1
- *Et* entre les dizaines et les unités (autres que *un*), surtout après *soixante* : *Bien qu'elle n'eût que cinquante* ET *six ans, elle en paraissait au moins soixante* ET *quinze* (MAUPASS., C., Confession). — *Dans la jeunesse maigre de ses trente* ET *trois ans* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 103). — *À quarante* ET *six ans* (DUHAMEL, *Civilisation*, Discipline). — *Elle n'avait en somme que vingt* ET *trois années* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 77). — *Soixante* ET *trois fois* (QUENEAU, *Chiendent*, p. 330). — *Un homme de soixante* ET *dix ans* (GENEVOIX, *Bernard*, II, 2). — *Ses un mètre soixante* ET *dix* (ARAGON, *Aurélien*, p. 465). — *À soixante* ET *dix ans* (ÉTIEMBLE, dans le *Figaro litt.*, 10 févr. 1969). — *Les années soixante* ET *dix* (P.-J. RÉMY, *Si j'étais romancier*, p. 190). A2
- *Et* dans *quatre-vingt et un* : J. et J. THARAUD, *Vieille Perse et jeune Iran*, p. 22.
- *Et* après *cent* ou *mille* : *Pour le pauvre* Bajazet [de Rac.], *de 1730 à 1800, il est donné cent* ET *une fois* (FAGUET, *Propos de théâtre*, II, p. 37). — *Cent* ET *un ans après cette vente* (BAINVILLE, *Chroniques*, p. 211). — *C'est lui qui* [...] *porte son cachet à deux cent* ET *un francs* (L. JOUVET, *Réflexions du comédien*, p. 171). — *Pendant mille* ET *un jours* (BARRÈS, *Enquête aux pays du Levant*, t. II, p. 119). — *Il y a mille* ET *trois jours que dure la guerre* (GREEN, *Journal*, 16 juillet 1942). — *Vous m'avez bien dit mille. / – Mille* ET *trois exactement* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 158). — *Mille* ET *un francs* (PAGNOL, *Château de ma mère*, p. 279). — *Mille* ET *quarante pas* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 55).

N. B. 1. Après *vingt et un, trente et un*, etc., le nom est au pluriel : *Vingt et un* CHEVAUX. Cf. § 512, *d*, N. B.

2. On dit, avec *et*, *Cent* ET *des francs* (§ 581, R1), *Cent* ET *quelques francs* (§ 632, *b*).

Sur *Cinq pieds six pouces, Deux ans et trois mois*, voir § 1086, *a*, N. B. 2.

594 Composés par multiplication.

a) On met toujours un trait d'union dans *quatre-vingt(s)*. H1

* Sur la proposition de généraliser le trait d'union dans les numéraux, voir § 593, *a*.

---

des vingt ET *quatre heures* (CORN., t. III, p. 96). – *Ignorante à vingt* ET *trois carats* (LA F., *F.*, VII, 14). – *Soixante* ET *trois livres* (MOL., *Mal. im.*, I, 1).
La tendance à omettre *et* se manifeste de bonne heure : *Trente quatre anz* (*Alexis*, 276). – C'est Antoine Oudin qui, dans sa *Grammaire françoise* (1632), a formulé la règle selon laquelle *et* ne se met que pour joindre *un* aux dizaines. Cette règle ne s'est établie que peu à peu dans la seconde moitié du XVIIe s. et a été généralement suivie au XVIIIe ; cependant l'usage est resté flottant longtemps encore ; Bescherelle déclarait en 1846 (s. v. *un*) : « On dit *vingt et un* ou *vingt-un, trente et un* ou *trente-un*, et ainsi jusqu'à *soixante* inclusivement. »

A1 593 AUTRES EXEMPLES

CHAT., *Mém.*, I, VI, 1 ; STENDHAL, *Corresp.*, t. X, p. 327 ; BARRÈS, *Sous l'œil des barb.*, 1888, p. 110 ; etc.

A2 593 AUTRES EXEMPLES

De *soixante et...* : BALZAC, *Urs. Mirouët*, p. 285 ; GAUTIER, *Hist. de l'art dramat. en Fr.*, t. I, p. 328 ; MÉRIMÉE, *Colomba*, XIX (correction de 1867 ; en 1840 : *soixante-quinze*) ; FLAUB., *Mme Bov.*, I, 3 ; BLOY, *Désespéré*, p. 143 ; etc.

H1 594 HISTORIQUE

Sur l'histoire de la numération par vingt, voir § 592, H.

b) *Vingt* et *cent* multipliés prennent un *s* quand ils terminent le numéral cardinal. H2

Quatre-VINGTS *euros.* — *Mutilé à quatre*-VINGTS *pour cent* (J. MISTLER, *Gare de l'Est*, p. 221). — *Trois* CENTS *personnes.*

Mais : *Comment pourriez-vous arriver* [...] *à calculer mentalement* [...] *combien font, par exemple, trois milliards sept* CENT *cinquante-cinq millions neuf* CENT *quatre*-VINGT-*dix-huit mille deux* CENT *cinquante et un, multiplié par cinq milliards* CENT *soixante-deux millions trois* CENT *trois mille cinq* CENT *huit ?* (IONESCO, *Leçon*, p. 73.)

Ceci s'applique aussi au cas où le multiplicateur est *des* ou un déterminant indéfini : *Pouvez-vous me prêter quelques* CENTS *francs ?* (BALZAC, *Cous. Bette*, p. 185.) — *Quoique séparés par plusieurs* CENTS *mètres d'intervalle, nous pouvions suivre sa chasse* (FROMENTIN, *Domin.*, I). — *Je fis quelques* CENTS *mètres* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 263). — *Depuis des* CENTS *et* CENTS *années* (LA VARENDE, *Troisième jour*, p. 281).

Million, milliard, billion, etc. n'étant pas des déterminants numéraux, mais des noms (§ 598, *a*), la règle donnée ci-dessus doit être interprétée en conséquence :

Quatre-VINGTS *milliards. Deux* CENTS *millions quatre-vingt mille francs.*

Vingt et *cent* employés pour *vingtième* et *centième* (§ 597, *a*) sont considérés comme invariables selon une règle traditionnelle et arbitraire :

Page quatre-VINGT (*Ac.* 1932). — *Chant premier, vers deux* CENT (*Ac.* 2000). *L'an mille neuf* CENT (*ib.*). — *La fontaine mil neuf* CENT (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 43). — *Charlemagne fut couronné empereur en huit* CENT. *Dans les années quatre*-VINGT (cf. § 597, *a*, 2°).

N. B. 1. *Cent* comme nom synonyme (mais bien plus rare) de *centaine* R1 varie au pluriel : *On trouverait des* CENTS *et des milliers d'années / Écrites dans le cœur de nos fibres veinées* [disent les cèdres] (LAMART., *Chute d'un ange*, Pl., p. 824). — *Il me semble qu'il y a des* CENTS *d'épingles anglaises dans le cuir de ma chaise* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CXXXIX). — *Combien le cent, les deux* CENTS *d'huîtres ?* (*Ac.* 2001.) R2

Dans l'expr. fam. ***Des mille et des cents*** (var. plus rare *Des cents et des mille*), le nom n'a pas été exprimé antérieurement : *Ne croyez pas que je gagne des mille et des* CENTS (G. CONCHON, *Apprenti gaucher*, p. 46). — *Elle gagnait des* CENTS *et des mille* (TRIOLET, *Grand jamais*, p. 26). — *En deux ans, il a déjà gagné des* CENTS *et des mille* (*Ac.* 2001).
Quelques auteurs (ou leurs imprimeurs) laissent *cent* invariable dans cette formule : BORDEAUX, *Déclassés*, p. 244 ; ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 26 ; DORGELÈS, *À bas l'argent !* p. 37 ; J.-P. CHABROL, *Rebelles*, p. 176. Peut-être sont-ils influencés par l'invariabilité de *mille* (cf. *c*) ou bien reconnaissent-ils ici un faux pluriel, un pluriel emphatique (cf. § 581, *a*). R3

2. On fera attention que dans *Les* VINGT *livres reçus, Voici vos* VINGT *euros, Ces* CENTS *ouvriers sont au chômage, Il s'arrête tous les* CENT *pas*, etc., *vingt* ou *cent* ne sont pas *multipliés* par le déterminant qui les précède.

3. Dans des phrases comme les suivantes, l'idée de pluralité est relative, non au seul mot *cent*, mais à l'ensemble des deux mots *cent mille* : *Qu'un fabricant ait la fantaisie d'ajouter cette année quelques* CENT *mille francs à son revenu* [...] (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, I, 2). — *Mais il y a des* CENT *et* CENT *mille ans que cette tempête est finie* (LOTI, *Vers Ispahan*, p. 58).

c) *Mille* numéral est toujours invariable. H3

Deux MILLE *francs. Des dizaines de* MILLE. *Le chiffre des* MILLE. — De même : *Des mille et des cents* (cf. *b*, N. B. 1). — Aussi quand *mille* est employé comme nom, ce qui est peu courant : *Il y a deux* MILLE [bottes] *de foin à charger* (Ch. SILVESTRE, *La prairie et la flamme*, p. 49).

N. B. *Mille* comme mesure itinéraire est un nom comme les autres et varie au pluriel :
On mit la chaloupe en mer : elle nagea au rivage dont nous étions à environ deux MILLES (CHAT., *Mém.*, I, VI, 4). — *À deux mille* MILLES *de tout secours* (H. BAZIN, *Bienheureux de la Désolation*, p. 26). H4

H2 594 HISTORIQUE

Vingt et *cent*, quoique *viginti* et *centum* fussent invariables en latin, variaient ordinairement autrefois dans les multiples, même s'ils étaient suivis d'un autre numéral : *Ce premier de Mars mille cinq* CENS *quatre vingts* (MONTAIGNE, Au lecteur). [De surcroît, selon la règle actuelle (cf. ci-contre), *vingt* reste invariable comme équivalant à un ordinal.] — *Deux* CENS *quarante deniers* (VAUGELAS, trad. de Quinte-Curce, VII, 4). [Mais *trois cens quatre-vingt dix* juste après.] — Cependant il y avait une certaine tendance à les laisser invariables comme en latin dans toutes les circonstances, jusqu'au XVIIIe s. : *Deux* CENT *vaisseaux* (VOLT., *Lettres phil.*, X). — L'ex. suivant présente un usage exactement inverse de la règle moderne : *Deux mille six* CENS *quatre*-VINGT *enfans* (MONTESQ., *L. pers.*, LII). — Cette règle moderne, tout à fait arbitraire, a été d'abord édictée par l'*Acad.* en 1694 pour *vingt* parce que ce multiple de *vingt* était devenu une formation isolée (d'où l'agglutination que l'on trouve dans *Quatrevingt-treize*, titre d'un roman de HUGO et le trait d'union dans *quatre-vingt dix* chez VAUGELAS, ci-dessus). La règle sera étendue à *cent* au cours du XVIIIe s. : en 1762, l'*Ac.* écrit encore *neuf* CENS *mille*. — Dans ces vers : *Comment se pourrait-il que de moi ceci vînt ? / Le chiffre de mes ans a passé* QUATRE-VINGT, HUGO (*Lég.*, II, 6) a écrit *vingt* sans s pour que la rime satisfasse l'œil (comp. §§ 794, H4 ; 795, H), plutôt que par imitation d'ex. anciens comme ceux qui ont été cités.

R1 594 REMARQUE

On met le pluriel à l'homographe *cent* [sɛnt], monnaie divisionnaire aux États-Unis, au Canada, aux Pays-Bas : *Deux dollars cinquante* CENTS. — Selon l'usage français, l'*euro* se divise en *centimes* (comme le franc) et non en °*cents*.

R2 594 REMARQUE

Le *Trésor* confond ce tour avec *Plusieurs cents mètres* décrit ci-dessus.

R3 594 REMARQUE

Dans les attestations mentionnées ci-contre, la locution concerne l'argent. L'*Ac.* donne une définition plus générale, « énormément ». Ex. où il s'agit de personnes : *J'en ai déjà sauvé des mille et des cents* (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl., p. 495).

H3 594 HISTORIQUE

Voir § 591, H2.

H4 594 HISTORIQUE

Mille comme nom est un emprunt au lat. *mille* (pour *mille passuum*, mille pas), emprunté aussi par d'autres langues européennes, comme l'angl. *mile*, emprunté à son tour par le fr., surtout dans la langue sportive, avec la prononciation [majl] : *Battre le record des dix* MILES. *Les 500* MILES *d'Indianapolis.*

595 Concurrence entre addition et multiplication. R1

Cette concurrence concerne les nombres (et les dates) entre 1000 et 2000.

a) Si le nombre des centaines ne dépasse pas seize, on dit *onze cent(s), douze cent(s), treize cent(s)*, plus souvent que *mil(le) cent* [rare], *mil(le) deux cent(s), mil(le) trois cent(s)*, etc. R2

- ONZE CENT *quatre-vingt-dix-sept hommes* (HUGO, *Misér.*, II, I, 9). — *De* DOUZE CENTS *hommes qui exécutaient cette charge* (MICHELET, *Jeanne d'Arc*, p. 46). — *Les* TREIZE CENTS *âmes du chef-lieu de canton* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XVII). — QUATORZE CENTS *ans plus tard* (FRANCE, *Jardin d'Épicure*, p. 154). — QUINZE CENTS *dossiers* (ID., *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 286). — SEIZE CENTS *personnes périrent* (MICHELET, *op. cit.*, p. 71). H
- *Une place* [...] *rapportant* MILLE *cent cinquante francs par an* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVIII). — *L'an de grâce* MIL *trois cent cinquante* (CHAT., *Mém.*, I, III, 4). — *Le premier tirage devait être de* MILLE *cinq cents exemplaires* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 209). — *Il y a* MILLE *cinq cent quatre-vingts jours que cela dure* (VERCORS, *Sable du temps*, p. 103). — *L'an de grâce* MIL *six cent et tant* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 190).

b) Si le nombre des centaines dépasse seize, on dit *mil(le) sept cent(s), mil(le) huit cent(s), mil(le) neuf cent(s)*, ou *dix-sept cent(s), dix-huit cent(s), dix-neuf cent(s)*, — les premières formes étant préférées dans la langue écrite, et les secondes dans la langue parlée.

- *L'an* MIL *sept cent* ou *mille sept cent* [cf. § 594, *b*] (*Ac.* 2002, s. v. *mille*). — MILLE *sept cents mètres* (SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, p. 107). — *Je suis né* [...] *en l'an de grâce 1733, – oui, monsieur* : MIL *sept cent trente-trois* (FARRÈRE, *Maison des hommes vivants*, XVII). — *Nous étions en* MIL *huit cent cinq* (E. ROSTAND, *Aiglon*, I, 12). — MIL *huit cent onze !* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 1.) — *Nous sommes en* MIL *huit cent quarante-six* (AUGIER, *Gendre de M. Poirier*, IV, 4). — *En* MIL *huit cent soixante-cinq* (DUMAS fils, *Visite de noces*, III). — *Autour de* MIL *huit cent soixante-quinze* (MAURRAS, *Secrets du soleil*, pp. 38-39). — *Dix-neuf janvier* MIL *neuf cent douze* (VIALAR, *Grande meute*, I, 1). — MILLE *neuf cent cinquante-cinq exemplaires* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 8 juin 1957).
- *Une ville de* DIX-SEPT CENT *cinquante habitants* (HERMANT, *Phili*, p. 8). — *Depuis* DIX-HUIT CENTS *ans* (HUGO, *Châtim.*, IV, 4). — *Un budget de* DIX-HUIT CENTS *francs* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 133). — *Ravissant citronnier* DIX-HUIT CENT *trente !* (COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 45.) — *Aujourd'hui cinq mai* DIX-HUIT CENT *trente-six* (STENDHAL, *Corresp.*, t. X, p. 34). — DIX-NEUF CENTS *feux* (BALZAC, *Médecin de camp.*, p. 69). — *Ces mouchoirs que Gabrielle payait* DIX-NEUF CENTS *écus* (COCTEAU, *Reines de la France*, p. 59). — *Le onze mars* DIX-NEUF CENT *trois* (JAMMES, *Pomme d'anis*, VI). — DIX-NEUF CENT *soixante apparaissait alors beaucoup plus lointain et fabuleux que 2000 ou même 2050 aujourd'hui* (J. FOURASTIÉ, *Long chemin des hommes*, p. 171). R3

R1 595 REMARQUE

La concurrence ne va pas au-delà, contrairement à ce qui se fait dans d'autres langues : on ne peut dire que *deux mille cent*, etc.

R2 595 REMARQUE

Pour l'*Ac.* 2002, s. v. *mille*, « Dans l'usage courant, [...] on dit plutôt *onze cents, douze cents*, etc. [...] En revanche, dans la langue écrite, et notamment dans un texte juridique, administratif ou scientifique, on préférera [ou *préfèrera*, selon la règle que l'*Ac.* applique dans cette 9e éd. et qu'elle rappelle dans le même fascicule à *métrer*] les formes : *mille cent, mille deux cents*, etc. » Certaines formes ainsi préconisées sont pourtant bien rares dans l'usage.

H 595 HISTORIQUE

Cet usage existait déjà en anc. fr. : *Doze cent chevalier* (*Couronn. de Louis*, 1502).

R3 595 REMARQUE

Pour le trait d'union dans toutes ces formes, voir § 593, *a*.

EMPLOIS DIVERS

596 Valeur imprécise des cardinaux.

Certains cardinaux désignent, souvent par exagération, un nombre indéterminé :

Attendez UNE *seconde. Il habite à* DEUX *pas. Je voudrais vous dire* DEUX *mots.* — *Il faut tourner* SEPT *fois sa langue dans sa bouche avant de parler* (prov.). — *Pierre* [...] *lui dit* : « [...] *Si mon frère pèche contre moi, combien de fois lui pardonnerai-je ? Jusqu'à* SEPT *fois ?* » *Jésus lui dit* : « *Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à* SEPTANTE FOIS SEPT *fois* [cf. § 590] [...] » (*Bible*, trad. CRAMPON, Matth., XVIII, 23). — *Voir* TRENTE-SIX *chandelles.* — *Tenir* TRENTE-SIX *secrets* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 252). — *Répéter* VINGT *fois,* CENT *fois,* MILLE *fois la même chose.* — *À* CENT *et* CENT *reprises* (DUHAMEL, *Voy. de Patrice Périot*, p. 149). — *Des* MILLE *et des* CENTS : § 594, *b*, N. B. 1. — *Cent et un, mille et un* : § 593, *b*. — *Quatre à quatre* : § 685, *b*.

597 Autres rôles des cardinaux.

a) Les cardinaux R1, cessant d'être des déterminants et prenant place ordinairement après le nom, s'emploient souvent pour les ordinaux. R2

1° Pour indiquer l'ordre de succession des souverains, des papes H1 : *Léopold* DEUX, *Léon* TREIZE. — Mais, pour le premier de la série, on se sert de l'ordinal : *Léopold* PREMIER. *Élisabeth* PREMIÈRE. En outre, deux reliques d'un ancien ordinal (cf. § 599, H4) : *Charles* QUINT, *Sixte* QUINT (sentis comme des surnoms, ils ne sont pas écrits en chiffres romains).

2° Pour les millésimes : *En l'an* (ou année) HUIT CENT (sans *s* : cf. § 594, *b*). On supprime souvent le nom : *En* HUIT CENT ; mais moins facilement (pour la clarté) quand le chiffre est peu élevé. R3 C'est notamment le cas pour le calendrier républicain, qui devait en outre se distinguer de l'ère chrétienne : *La Constitution de l'An III, de l'An VIII* [avec minuscule à *an* en 1932]. *Le 16 floréal an IV ou de l'an IV* (*Ac.* 2001, s. v. *an*). En 1932, l'*Ac.* citait aussi *an premier, an deux, an trois,* non mentionnés en 2001. R4

Dans l'indication de l'année, on supprime souvent, dans l'usage familier, le mot *mil* et le chiffre des centaines, lorsqu'il s'agit des cent dernières années ou pour des années historiques : *En* QUATRE-VINGT-TREIZE [= 1793]. *En* QUATORZE [= 1914]. — *Notre père racontait la guerre de 70* [= 1870] (MAUROIS, *Rouen*, p. 7). — *C'est en mai 84* [= 1884, Gide écrivant vers 1920] *qu'elle nous quitta* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 9). — Avec seulement le chiffre de la dizaine pour désigner une période de dix ans : *Durant les années 50* [= entre 1950 et 1959], *je me déchaînais contre mes amis neutralistes* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 2 mai 1967). — *Se moquer* (ou verbe analogue) *de qq. ch.* ***comme de l'an quarante,*** locution attestée depuis 1791. Se réfère-t-elle à une date précise ? On y voit souvent une altération de l'*Alcoran* (var. de *Coran*). H2

3° Pour indiquer la place du jour dans le mois : voir *d*, 2°.

4° Pour l'indication de l'heure, on a aussi, quant au sens, un rang plutôt qu'un nombre, mais le cardinal garde ses particularités de déterminant, notamment sa place : *Il est* DEUX *heures.* R5

5° Pour les divisions des œuvres écrites : *Tome* (ou *Chapitre*, ou *Acte* ou *Chant*, etc.) UN ou DEUX, etc. *Premier, deuxième,* etc. sont possibles, soit devant ou après le nom. Avec *page, remarque, note, vers,* les trois possibilités existent, mais la postposition de l'ordinal est d'un usage vieilli, surtout s'il s'agit de nombres composés. — Pour l'accord de *un*, si le nom est fém., voir § 591, *a*.

6° Après des noms comme *numéro, rang, série, niveau,* etc. : *La voiture est devant le numéro* DEUX (ou *le* DEUX, cf. *d*, 2°) *de la rue Saint-Paul.* — *Les fonctionnaires de rang* UN.

7° En mathématiques, on parle de *la puissance deux* (ou 2) ou de *la deuxième* (ou 2e) *puissance* ou du *carré de 10*, pour 10 multiplié par lui-même (= 100) ; de *la puissance trois* (ou 3) ou de *la troisième* (ou 3e) *puissance* ou *du cube de 10*, pour 10 multiplié deux fois par lui-même (= 1 000) ; de *puissance quatre* (ou 4) ou de *la quatrième* (ou 4e) *puissance de 10*, pour 10 multiplié trois fois par lui-même (= 10 000) ; etc. Transcription habituelle : $10^2, 10^3, 10^4$, etc. Voir aussi § 598, R1.

N. B. Par analogie avec les cardinaux, d'autres mots indiquant le nombre servent d'ordinal.

• *Zéro* : *Niveau* ZÉRO *à partir duquel on évalue les altitudes* (*Rob.*, définition de *niveau de la mer*). — *Le degré* ZÉRO *de l'écriture* (titre d'un livre de BARTHES), où *zéro* est l'équivalent de *neutre* (cf. l'introd. de l'auteur). — On appelle parfois *numéro 0* (= *zéro*) le numéro d'essai d'une publication périodique. R6

• Pour interroger sur le rang et surtout sur la date du jour, ***combien*** se substitue à *quantième* devenu rare (cf. § 599, *a*, N. B.). Ces emplois, critiqués depuis longtemps H3, sont fréquents dans la langue parlée (« langage relâché », dit sévèrement l'*Ac.* 1988 [elle s'est un peu adoucie depuis 1992]): *Quel jour sommes-nous ? / – Aujourd'hui ?... samedi. / – Non, le* COMBIEN *? / – Le 14 septembre* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LX). — *Le* COMBIEN *du mois sommes-nous ? – Le 19* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, IV). — *Loi du je ne sais plus* COMBIEN *de juillet 1881* (CAVANNA, *Ritals*, Bibliothèque).

R1 597 REMARQUE
Dans la plupart des ex. donnés ci-contre, l'usage ordinaire est d'écrire ces nombres en chiffres, romains ou arabes selon les cas : cf. § 115.

R2 597 REMARQUE
***Tous les deux** jours* (§ 638, a, 2°) pourrait s'expliquer aussi comme substitut de *tous les deuxièmes jours* ; de même, à la formule contestée *chaque trois jours* (§ 636, c) correspond *chaque troisième jour.*

H1 597 HISTORIQUE
Pour marquer le rang d'un souverain dans une dynastie, l'ancienne langue se servait du nombre ordinal, précédé ou non de l'article : *Charles* HUITIÈME, *Édouard* LE QUINT (cf. § 599, H4), etc. C'est à partir du XVIe s. que les adjectifs cardinaux sans article ont commencé de remplacer les ordinaux. L'usage moderne n'emploie plus ainsi que l'ordinal *premier*, malgré Vaugelas, pp. 123-124 (qui protestait à la fois contre *Henry quatre* et contre *chapitre neuf*).

R3 597 REMARQUE
Ex. avec nom et chiffres arabes : *Tibère mourut (an 37) avant que Pilate arrivât pour sa défense* (CRAMPON, *Dict. du Nouveau Testament* [à la suite de sa trad. de la *Bible*], s. v. *Pilate*).

R4 597 REMARQUE
Notons que l'on dit plus souvent *an un* (parfois *année un*) que *an premier* : *L'an I de la République* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 8895 ; *Trésor*, s. v. *un* [avec majuscule à *an*]). – *L'année I de l'ère républicaine* (*Lar.* cité, p. 1665).

H2 597 HISTORIQUE
Comp : ⁺*N'y comprendre non plus qu'à de l'algèbre ou bien à l'Alcoran* (REGNARD, cit. *Trésor*, s. v. *quarante*). – *Je n'y entends pas plus qu'à l'Alcoran* (*Ac.* 1798-1878). – Mais il s'agit, dans ces deux ex., de choses incompréhensibles et non pas méprisées.

R5 597 REMARQUE
On emploie l'ordinal quand, pour la numérotation des heures, on reproduit le système de l'Antiquité : *Depuis la* SIXIÈME *heure jusqu'à la* NEUVIÈME, *l'obscurité se fit sur toute la terre* (*Bible de Maredsous*, Matth., XXVII, 45).

R6 597 REMARQUE
Pour °*zéroième*, voir § 599, R2.

H3 597 HISTORIQUE
Déjà par A.-Fr. de Pratel, *Grammatica burgundica*, Louvain, 1717, p. 821, pour l'expression de la date.

• *Tant* (cf. § 221, *b*, 3°) est du même registre (pour *tantième*, § 599, *a*, N. B.) : *Quel trouble plaisir ont-ils à commencer leurs confessions par l'éternel : « je suis né le* TANT, *à tel endroit* [...] » (B.-H. LÉVY, *Derniers jours de Baudelaire*, p. 113). — *L'an de grâce mil six cent et* TANT (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 190).

b) Les cardinaux employés comme attributs (*Nous sommes* DEUX) ou après un pronom personnel (*nous* DEUX) [cf. § 659, *b*] jouent le rôle d'adjectifs (mais non comme équivalents d'ordinaux) : comp. *Nous sommes seuls, nous seuls*, etc.

c) Les cardinaux peuvent être des pronoms, représentants ou nominaux : cf. § 685.

d) Les cardinaux peuvent être tout à fait nominalisés :

1° Avec leur valeur de cardinal.

Pour *mille* et *cent* employés pour *millier* et *centaine*, voir § 594, *b*, N. B. 1, et *c*.

Par un phénomène analogue à l'autonymie (§ 460) : *Dessiner un* SEPT. Aux jeux de cartes, de dés, etc. : *Le* TROIS *de trèfle*. R7 — Pour le pluriel, voir § 520, *b*.

À la suite d'ellipses : *Faire du* CENT [kilomètres] *à l'heure*. — *Des* SOIXANTE-QUINZE [canons de 75 millimètres] *sur affûts* (*Rob.*). — Le mot ellipsé est parfois inconnu de la plupart des locuteurs : par ex., *point* (= 6 mm) dans *chausser du* 42, etc. — Locutions : *les* QUARANTE (= les membres de l'Acad. fr.) R8 ; *les* SEPTANTE (§ 590) ; *Le* XV [équipe de rugby] *de France en souffrance* (titre dans le *Monde*, 18 mars 2000, p. 1) ; *piquer des* DEUX [éperons] ; vulg. °*de mes deux* [testicules ou fesses] exprimant le mépris : *Sacré bavard de mes* DEUX (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, III).

Un (parfois *une* : § 474) QUATRE-QUATRE (cf. § 36, *c*), véhicule automobile dont les quatre roues sont motrices. On écrit souvent *4 X 4* (les deux chiffres ne pouvant être juxtaposés), qu'on lit *quatre par quatre*, parfois *quatre fois quatre*.

2° Avec la valeur d'un ordinal.

Il s'agit d'un numéro : *J'habite au* TRENTE-DEUX (dans une rue). — *Le* 117 *et le* 83 [des trams] *sont signalés* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 25). — Usage tout à fait généralisé pour le numéro (le *quantième*, cf. § 599, *a*, N. B.) du jour dans le mois : *Je suis né le* 16 *avril*. *Je partirai le* 20. Mais *premier* fait exception : *Le* PREMIER *avril*. H4 Voir aussi § 1046, *b*.

Dans certains contextes et situations déterminés, on emploie souvent *le un, le deux, la une, la deux*, etc. sans exprimer le nom, celui-ci donnant son genre.

Au théâtre pour le premier acte, le deuxième acte, etc. (au masc.), pour la première scène, etc. (au fém.) : *Ma robe du* UN *est en gros ottoman aigue-marine* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 113). — *Répétition du* DEUX *en costumes* (J. RENARD, *Journal*, 1er mai 1903). — *Quelle scène ? / – La* UNE *du* TROIS (BILLY, *Madame*, p. 13). — *Retourne vite dans la salle. Sinon tu vas manquer le début du* DEUX (TROYAT, *Cahier*, p. 184).

Pour la première page, la deuxième page, etc. d'un journal, d'une revue : *Un hebdomadaire soucieux de bien garnir la* UNE (H. BAZIN, dans les *Nouv. litt.*, 12 janv. 1956). — *Le destin de Paule était devenu un grand sujet de conversation, le gros titre de la* « UNE » *du journal parlé de l'atelier* (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 336). R9

Pour la première, la deuxième (etc.) voie dans une gare, pour la première, la deuxième chaîne de télévision d'un pays, etc.

3° ***Sur son trente et un***, « dans ses plus beaux habits », est d'origine discutée. Certains y voient une altération de *trentain* (drap de luxe), et quelques-uns restituent même cette forme censée primitive : *Il était loin d'être sur son* TRENTAIN (R. MALVOISIN, dans *Eklitra*, 1971, p. 51). R10

e) Formules particulières.

Ils viendront tous les deux ou *tous deux* : § 686. — *Nous deux, vous deux, eux deux*, °*leur deux* : § 659, *b*. — *Nous deux mon frère* : § 262, *b*, 2°, N. B.

R7 597 **REMARQUE**

Par analogie avec les jeux (de cartes, etc.) où l'on dit *l'as* et non *le un* (comme on dit *le deux*, etc.), ***l'as*** désigne le cheval portant le numéro 1 aux courses, la table numéro 1 dans un restaurant : *Il fallait jouer* L'AS, *le huit* et *le quatre* [au tiercé] (*Pet. Rob.* 1993).

R8 597 **REMARQUE**

On a dit parfois *un quarante* pour *un des Quarante* : cf. Littré.

H4 597 **HISTORIQUE**

Dans l'indication du quantième du mois, comme aussi dans les citations et les renvois, on employait autrefois l'ordinal : ⁺*C'était le* DIXIÈME *d'août* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, II, 21). — ⁺*Devant le* QUINZIÈME *janvier* (SÉV., 29 déc. 1679). — *Le* CINQUIÈME *ou* SIXIÈME *Avril cinquante-six* (RAC., *Plaid.*, I, 7). — Vers la fin du XVIIe s., l'emploi du cardinal, en dépit de Vaugelas (pp. 123-124), s'est généralisé.

R9 597 **REMARQUE**

Pour le pluriel de *une*, voir § 520, *b*.

R10 597 **REMARQUE**

Variantes moins usitées : *Sur son* TRENTE-SIX (SAND, *Diable aux champs*, p. 297). [Aussi au Québec : cf. Boulanger.] — *Sur son* CINQUANTE ET UN (BALZAC, *Urs. Mirouët*, VIII).

ANNEXE I. AUTRES NUMÉRAUX

598 Les noms numéraux.

a) Les déterminants traditionnels ont été complétés pour les hauts nombres par des noms. Les principaux sont *million* et *milliard*. H1

Les autres sont moins usités et leur sens a connu des fluctuations.

Selon le vœu de la Conférence des poids et mesures de 1948 et afin d'uniformiser l'usage international, le décret n° 61501 du 3 mai 1961 (dans le *Journal officiel* du 20 mai) considère que la valeur de *billion, trillion, quadrillion* ou *quatrillion, quintillion, sextillion, septillion, octillion, nonillion* est obtenue par une multiplication dont un million est le multiplicateur : *billion*, un million de millions ; *trillion*, un million de billions ; *quadrillion* ou *quatrillion*, un million de trillions ; et ainsi de suite. — Jusqu'alors, le multiplicateur était mille : *billion*, mille millions (synon. de *milliard*) ; *trillion*, mille billions ; *quadrillion* ou *quatrillon*, mille trillions ; et ainsi de suite. — Dans la mesure où ils s'emploient R1, ces mots présentent encore parfois la signification donnée en dernier lieu : *Plus d'un* BILLION *de livres sont achetés à présent (1962) chaque année* [aux États-Unis] (É. GILSON, *La société de masse et sa culture*, p. 77). — *Les réserves récupérables* [de charbon] *atteignent 11* TRILLIONS *de tonnes (11000 Gt)* (L. GILLON, *Nucléaire en question*, 1979, p. 24). R2 — *Sur un* BILLION *de Chinois, pourrait-on en trouver un seul qui fût prêt à donner sa vie pour Deng Xiao Ping et son régime ?* (S. LEYS, *Écrits sur la Chine*, p. 801.)

Milliasse (autrefois « mille milliards ») est encore signalé par les dict. pour indiquer un très haut nombre, une très grosse somme : *Il y avait dans les rues de cette ville une* MILLIASSE *de mendiants* (*Ac.* 1935). — *Des* MILLIASSES *de fourmis, de moucherons* (*Ac.* 2002), avec le commentaire « très vieilli et fam. (avec une intention de dénigrement) ». En effet, le mot est devenu rare (le *Dict. des fréquences* ne relève pas d'attestation après 1880), sauf chez des auteurs originaires du Midi : *Une Compagnie richissime à centaines de millions de* MILLIASSES (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, V). — *Ils* [= les non-chrétiens] *sont des millions de* MILLIASSES (PAGNOL, *César*, p. 41). — *Un de ces grands machins blancs* [= un yacht] *avec des moteurs de je ne sais combien de* MILLIASSES *de canassons* (JAPRISOT, *Passion des femmes*, p. 188).

Tous ces numéraux sont des noms ; en effet, ils ont besoin d'un déterminant, ils varient au pluriel et le nom qu'ils accompagnent est introduit par une préposition : *Un million d'euros* (comp. : *Mille euros*). R3 Ils n'empêchent pas la variation de *vingt* et de *cent* (§ 594, *b*) : *Deux* CENTS *millions. Quatre-*VINGTS *milliards.*

b) *Cent* et *mille* s'emploient parfois comme des noms, le nom qu'ils accompagnent se construisant avec une préposition : voir § 594, *b*, N. B. 1, et *c*.

c) D'ordinaire, on recourt à des dérivés : *millier* et *centaine*, ce dernier avec un suffixe servant aussi pour d'autres nombres.

Huitaine, dizaine, douzaine, vingtaine, trentaine, quarantaine, cinquantaine, soixantaine, centaine sont d'un emploi courant. Tantôt ils ont une valeur précise (*douzaine* = douze), tantôt ils envisagent un nombre approximatif (= environ douze). — *Neuvaine* désigne seulement une série d'exercices de piété qui s'étend sur neuf jours. — Le vocabulaire scout a ressucité *sizaine* « groupe de six (parfois plus) *louveteaux* (ou leurs équivalents féminins) », depuis 1918, BADEN-POWELL, *Livre des louveteaux*, p. 54, communic. B. Pitti.

D'autres dérivés en *-aine* sont vivants dans des usages régionaux : par ex., °*troisaine* en fr. populaire dans certaines régions de Wallonie ; *sizaine* dans l'Ain (cf. J.-P. Chambon, *Études sur les régional. du fr.*, p. 256). — Les écrivains se servent aussi à l'occasion de dérivés non répertoriés : *Un gamin gitan d'une* QUATORZAINE *d'années* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 605). — *Si j'imagine aisément l'Italie nous fournissant une douzaine* [...] *de compagnons de qualité, je m'étonnerai bien d'en découvrir une* SIXAINE *en Belgique* (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 177).

En particulier, le *Trésor*, s. v. *-ain* 2, *-aine*, considère que « la base est obligatoirement un numéral non composé ». Certains auteurs ne s'y sentent pas contraints : *C'est un beau garçon d'une* TRENTE-CINQUAINE *d'années* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXX). — *Le hasard a mis entre lui et moi* [...] *une bonne* DIX-SEPTAINE *d'années* (COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 133). — *Un grand bel homme, autour de la* CINQUANTE-CINQUAINE (P. GUTH, dans le

H1 598 HISTORIQUE

Million a été emprunté au XIII[e] s. à l'italien, à cause du rôle des banquiers italiens au Moyen Âge (les autres noms ont été faits sur ce modèle). On s'est contenté longtemps des *multiples* de *mille*, encore attestés au XVI[e] s. : *Ilz sont mors plus de XXII. cens mille personnes* [= 22 000 000] (RAB., *Pant.*, éd. princ., XXII).

R1 598 REMARQUE

Dans les écrits scientifiques, les très grands nombres s'expriment généralement au moyen des puissances (cf. § 597, *a*, 7°) de 10 ; on écrit par ex., au lieu de 30 000 000 000 000 : 3×10^{13}, qui se lit *Trois multiplié par dix puissance treize* (l'exposant, 13 en l'occurrence, exprime le nombre de zéros). Ex. : *Il nous faut tourner vers l'âge du soleil, qui, selon toute apparence,* [...] *n'excède pas* 5×10^{12} *années* (LECOMTE DU NOÜY, *L'homme et sa destinée*, p. 40).

R2 598 REMARQUE

Gt = *gigatonne*, un milliard de tonnes.

R3 598 REMARQUE

Si *million, milliard*, etc. sont suivis d'un déterminant numéral, le nom sur lequel porte l'indication numérique s'introduit sans préposition : *Un million deux cent mille habitants.*

Figaro litt., 9 juin 1951). — *Vieux, ayant passé la* SOIXANTE-DIZAINE (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 82). — *Une* SOIXANTE-DIZAINE *d'œuvres* (B. POTTIER, dans *Romania*, 1950, p. 535). — *La* TROIS-CENTAINE *d'hommes et de femmes qui* [...] (CESBRON, dans le *Figaro litt.*, 1er janv. 1968).

Notamment quand il s'agit de l'âge, les noms dérivés *nonantaine* et surtout *septantaine* (absents du *Robert* 2001) sont utilisés par des écrivains, non pas tellement sous des influences régionales (cf. § 590), mais parce que *quatre-vingt-dizaine* et *soixante-dizaine* ne sont guère disponibles (cf. ci-dessus) : *Un bruit public le disait vert galant encore aux environs de la* NONANTAINE (BLOY, *Hist. désobligeantes*, cit. *Trésor*). — *Un Français qui approche de la* SEPTANTAINE (DUHAMEL, dans le *Figaro litt.*, 3 nov. 1951). — *Arrivé à la* SEPTENTAINE [sic], *on en a vu des ismes* [cf. § 520, *a*] *passer sous les ponts* (QUENEAU, *Voyage en Grèce*, p. 12). — *Étrennes de* SEPTANTAINE *offertes à Michel Lejeune* (titre d'un recueil offert à cet helléniste pour ses soixante-dix ans, 1978). [A]

A 598 AUTRES EXEMPLES

De *septantaine* appliqué à l'âge : SAND (*Hist. de ma vie*) et FLAUB. (*Corresp.*), cit. *Trésor* ; A. BUFFET, *Post scriptum*, p. 47.

d) Parmi les autres noms numéraux, signalons *quarteron* et *décade.*

Quarteron ressortit, originairement, aux fractions ; c'est, dans un usage considéré comme régional par le *Robert*, le quart de cent (pour les choses qui se vendent à la pièce) : *Les œufs à vingt-six sous le* QUARTERON (COLETTE, *Mes apprentissages*, p. 41). — Dans la langue commune, il a pris au XXe s. le sens de « petit groupe » (avec une nuance ordinairement péjorative) : *Littérature de laboratoire* [...] *qui peut bien divertir ou abuser un* QUARTERON *de penseurs du dernier bateau* (AMBRIÈRE, dans *Opéra*, 20 juillet 1949, cité dans R. Beyen, *Ghelderode*, p. 181). — *Ce pouvoir a une apparence : un* QUARTERON *de généraux en retraite* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 23 avril 1961).

Décade [B] [empr. du lat. *decas*, lui-même empr. du grec δεκάς] ne veut rien dire de plus que « dizaine » et n'a eu en français pendant longtemps que des emplois limités : groupe de dix livres (à propos de Tite-Live), groupe de dix vers [H2], période de dix jours (dans le calendrier révolutionnaire). — Au début du XXe s. [H3], il a pris, peut-être sous l'influence de l'anglais, le sens « période de dix ans », ce qui n'a rien d'une impropriété. Ce sens paraissait bien installé, même chez les écrivains les plus soigneux. Peut-être parce que *décade* était revenu dans le vocabulaire courant pendant la guerre de 1940 pour désigner une période de dix jours à propos de produits rationnés, on a suscité à ce mot, pour « période de dix ans », un rival à peu près inusité jusqu'alors, *décennie*. Cette offensive a été efficace, et *décennie* semble l'emporter dans l'usage. (Mais à peu près personne ne dit : *Cette année, je vais passer une* DÉCADE *en Bretagne.*)

Ex. de *décade* « dizaine d'années » : PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1015 ; DUHAMEL, *Possession du monde*, VI, 10 ; MAUROIS, *En Amérique*, p. 82 ; MONTHERL., *Olympiques*, p. 25 ; THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 112 ; DE GAULLE, *Trois études*, p. 83 ; BERNANOS, *Grande peur des bien-pensants*, Pl., p. 172 ; J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 224 ; GIRAUDOUX, *Intermezzo*, III, 1 ; MALRAUX, *Antimémoires*, p. 496 ; BUTOR, *Passage de Milan*, 10/18, p. 146 ; LEPRINCE-RINGUET, *Des atomes et des hommes*, p. 161 ; YOURCENAR, *Présentation critique d'Hortense Flexner*, p. 8 ; GRACQ, *Préférences*, Pl., p. 869 ; BENVENISTE, *Problèmes de ling. gén.*, p. 13 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 19 sept. 1970 ; etc.

B 598 BIBLIOGRAPHIE

A. GOOSSE, *Façons de parler*, pp. 66-74 ; B. HASSELROT, dans *Mélanges P. Imbs*, pp. 219-223.

H2 598 HISTORIQUE

Notamment dans le fameux *Jardin des racines grecques* de LANCELOT, destiné à apprendre le grec aux enfants.

H3 598 HISTORIQUE

Déjà en latin : *Implet fatalem* DECADEM *sibi Vespasianus* (AUSONE, cit. *Thesaurus linguae latinae*), « Vespasien accomplit la *décade* prévue par son destin. » — En fr., attestations isolées : en 1611, dans le dict. de Cotgrave, « période de dix ans (ou mois) » ; chez BALZAC : *La régence* [de Philippe d'Orléans] *forme une* DÉCADE *aussi importante peut-être que le grand siècle* (*Œuvres div.*, cit. *Trésor*).

e) Les noms des **fractions**. En dehors de *demi*, ce sont d'anciens ordinaux [H4] (*tiers, quart* : § 599, *c*) ou des ordinaux vivants (*cinquième*, etc.). [R4]

Demi (qui est aussi adjectif : § 561, *a*) s'emploie comme nom quand la chose n'est pas précisée : *Quatre plus un* DEMI. — *Quatre* DEMIS *valent deux unités* (*Ac.* 1932). [Ex. disparu en 2001, sans doute comme peu courant.] — Si la chose est précisée, on emploie comme nom *la moitié* : *La* MOITIÉ *du revenu. Dix euros plus la* MOITIÉ *de trente euros.* — Emplois figés : *un demi*, un verre de bière (à l'origine, d'un demi-litre) ; au football et au rugby, comme traduction de l'angl. *half.*

Quand il y a omission d'un nom déjà exprimé, *demi* reste adjectif (§ 561, *a*) et s'accorde avec ce nom : *Veux-tu une tasse de café ou seulement une* DEMIE ? — Le fém. *demie* s'emploie comme nom dans l'indication de l'heure : *La pendule sonna une* DEMIE (MAURIAC, *Baiser au lépreux*, I). Cf. § 604, *b*, 1°. Parfois aussi pour une demi-bouteille : *Garçon... Un bifteck aux pommes et une* DEMIE *beaujolais* (M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 31 mars 1951). — Emploi plus général au Québec : °*Au début de la dernière* DEMIE *de notre année de travail* (le président international du club Richelieu, mars 1994). — °*Ce qui a caractérisé la première* DEMIE *du vingtième siècle* (R. PAQUETTE, dans *Franc-contact*,

H4 598 HISTORIQUE

Au lieu des ordinaux nominalisés, on employait souvent des tours avec des noms : *Le peuple, c'est-à-dire* NEUF PARTS *du genre-humain sur dix* (VOLT., *Philos. de l'hist.*, XXXI). — *Des prolétaires, c'est-à-dire* QUATRE-VINGT-DIX-NEUF PARTIES *d'une nation dont la centième a le privilège exclusif de gouverner le pays* (NODIER, *Rêveries littér., morales et fantast.*, Bruxelles, 1832, p. 246).

R4 598 REMARQUE

Même dans la langue courante, les indications de pourcentage (§ 995, *e*) concurrencent aujourd'hui les fractions.

printemps 2000, p. 3). — Témoignage pour la France de l'Ouest : *Vous recevrez mensuellement la* DEMIE *de ma paye* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, III).

Quart a aussi des emplois figés par ellipse du complément, parfois tout à fait oublié. Ellipse de *litre* : *Je résolus d'aller boire un* QUART *Vichy aux Deux Magots* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XV) ; — de *livre* (= 125 grammes) : *Acheter un* QUART *de farine, de beurre. Un demi-*QUART (*Ac.* 1935 [qui signale aussi *quarteron* dans ce sens], comme fam.), d'où *un quatre-quarts*, sorte de gâteau ; — de *journée*, dans la marine : *Relever un officier qui a fait son* QUART (*ib.*). — En outre, *portrait* (etc.) *de trois quarts*, qui présente les trois quarts de la figure.

Les trois quarts s'emploie dans la langue courante avec une valeur approximative, « la plus grande partie », même pour ce qui n'est pas mesurable (voir aussi § 995, *d*) : *Il est absent* LES TROIS QUARTS *du temps* (*Ac.* 1935). — LES TROIS QUARTS *du mal des gens intelligents vient* [corrigé en *viennent* par les éditeurs de la Pl.] *de leur intelligence* (PROUST, *Rech.*, t. II, pp. 570 et 970). — On a dit aussi *les trois quarts et demi* pour renforcer la formule (« la quasi-totalité ») : LES TROIS QUARTS ET DEMI *de la France souffraient le froid et la faim* (ERCKMANN-CHATRIAN, cit. [comme vieilli] *Trésor*, qui cite aussi O. Feuillet). R5

R5 598 REMARQUE

Dans la province de Liège, °***dixième*** (sous-entendu : de kilo) = 100 grammes.

599 Les adjectifs numéraux ordinaux.

Les adjectifs numéraux ordinaux, qui indiquent le rang, sont, du point de vue syntaxique, des adjectifs ordinaires. Les règles générales des adjectifs concernant l'accord (§ 562) et la place (§ 326, *b*) s'appliquent aux ordinaux. Mais ils ont des relations privilégiées avec les cardinaux, à la fois du point de vue formel (*a* ci-dessous) et même dans l'emploi, puisque les cardinaux se substituent souvent aux ordinaux (§ 597, *a*).

a) L'ordinal est généralement formé par l'addition du suffixe ***-ième*** aux cardinaux correspondants (ainsi qu'à *million, milliard, billion*...) :

Deux → *deux*IÈME ; *trois* → *trois*IÈME ; *vingt* → *vingt*IÈME ; *vingt et un* → *vingt et un*IÈME. R1

R1 599 REMARQUE

Pour les ordinaux correspondant aux cardinaux 1 000 001, 1 000 002, 1 000 003, etc., 1 000 000 001, 1 000 000 002, etc., il faut prendre un détour et dire *le premier (le deuxième, le troisième...) après le millionième, après le milliardième*, etc.

Du point de vue graphique (outre la chute des *e* muets finaux des cardinaux), on notera l'addition d'un *u* dans *cinquième* (cf. § 91, R6) ; le remplacement de *f* par *v*, comme dans la prononciation, pour *neuvième*.

Pour l'emploi de *et* et du trait d'union, on a les mêmes règles que pour les cardinaux : cf. § 593. — Notons toutefois que pour le trait d'union, il y a plus d'hésitation que dans les cardinaux : cf. § 110, *c*. — Comme *mille et un* peut représenter un nombre élevé (§ 593, *b*), *mille et unième* peut exprimer l'idée d'une longue série : *J'étais le* MILLE ET UNIÈME *à m'y intéresser* (IKOR, *Poulains*, p. 156).

Du point de vue phonétique, on constate aussi la réapparition de la consonne latente qui termine le cardinal ; elle apparaît d'ailleurs au féminin pour *un*, dans les liaisons pour d'autres : cf. § 591, *c*.

Quand deux ou plusieurs ordinaux sont coordonnés, on peut donner au dernier seulement la forme en *-ième*, les autres gardant la forme du cardinal. H1

H1 599 HISTORIQUE

Le phénomène existait déjà à la période classique : †*Pour les* QUINZE, SEIZE, DIX-SEPT *et* DIX-HUITIÈME *impostures* (PASCAL, *Prov.*, XIII).

Le SEPT *ou huitième pour le septième ou le huitième* (LITTRÉ, s. v. *ordinal*, Rem.). — *À la* CINQ *ou sixième entrevue* (STENDHAL, *Rouge*, II, 38). — *Les façons brusques et un peu sauvages de la* DOUZE *ou treizième* [année] (P. BENOIT, *Chaussée des Géants*, p. 125). — *Des hommes* [...] *croisent pour la* TROIS, *quatrième fois le stationnaire* (ARAGON, *Paysan de Paris*, p. 101).

N. B. Le suffixe *-ième* s'est ajouté à d'autres mots que les cardinaux. R2

R2 599 REMARQUE

L'auteur indique lui-même par l'italique le caractère aventuré de °***zéroième*** : *La prise de la Bastille,* [...] *ce fut proprement une fête* [...] *et pour ainsi dire déjà le premier anniversaire de la prise de la Bastille. Ou enfin le* ZÉROIÈME *anniversaire* (PÉGUY, *Clio*, Pl., p. 180). [On attendrait un tréma sur l'*i*.]

Quantième servait à interroger sur le rang. Cela est encore courant au Canada et en Belgique, mais non en France. Notons cependant : *Cette photographie, de quelle actrice célèbre-t-elle le mariage, et le quantième ?* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 22.) — Pour le jour du mois, le mot reste utilisé : *Elle* [= une horloge] *marque heures, minutes, secondes, jours de la semaine,* QUANTIÈMES *du mois* (GREEN, *Vers l'invisible*, 28 juin 1959). — *En juin dernier, un mercredi, peu importe le* QUANTIÈME (MISTLER, *Route des étangs*, p. 205). — *Le* QUANTIÈME *doit être diminué de 1* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *heure*). — Mais on ne dit plus *Quel* QUANTIÈME *du mois tenons-nous ?* (Al. DUMAS, *Comte de M.-Cristo*, I, 11) ou ... *avons-nous ?* (voir encore le *Dict. gén.*) — ni guère non plus *Quelle date avons-nous aujourd'hui ?* (St. PASSEUR, *Acheteuse*, I, 9.) — On emploie de préférence des constructions avec *être* : § 315, *a*, 1°.

Ce recul de *quantième* laisse un vide fâcheux, que n'a pas comblé le recours à *combien* (§ 597, *a*, N. B.). La langue populaire ou relâchée dit °***combientième*** ou °***combienième*** : *Deuxième classe au je ne sais plus* COMBIENTIÈME *régiment des Chasseurs Alpins* (J.-L. BORY, *Peau des zèbres*, p. 123). — *J'aime mieux être le premier à Rueil que le je ne sais* COMBIENIÈME *à Paris* (QUENEAU, *Loin de Rueil*, F°, p. 129). — *Et la* COMBIENIÈME *maintenant* (Cl. SIMON, *Histoire*, p. 352).

Tantième est resté courant comme nom pour désigner la part qui revient dans les bénéfices aux administrateurs d'une société. — Comme adjectif, il peut représenter le jour du mois (langue administrative ou commerciale), plus rarement une fraction ou un rang non explicités : *Le nom du mois ainsi que le nom et le* TANTIÈME *du jour* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 138). — *Me reportant à votre honorée du* TANTIÈME *courant* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 9). — *La* TANTIÈME *partie d'un nombre* (*Petit Rob.*). — *La* TANTIÈME *partie des bénéfices* (*Grand. dict. enc. Lar.*). — *L'an* TANTIÈME *de la création du monde* (GHELDERODE, *Balade du Grand Macabre*, Théâtre, t. II, p. 30). — *La* TANTIÈME *fois* (A. DE WAELHENS, *Duc de Saint-Simon*, p. 174). — *Tant* pour *tantième* : § 597, *a*, N. B.

°***Quelquième*** est un néologisme qu'aucun dict. ne signale ; on le trouve en coordination après un numéral exprimant un chiffre rond (d'après le tour régulier *vingt et quelques années* [§ 632, *b*]) : *La vue de la ville entière, du cent et* QUELQUIÈME *étage au Rockefeller* [sic] *Center* (SIMENON, *Mém. intimes*, p. 129). — *Un romantique voué aux toquades de sa vingt-et-*QUELQUIÈME *année* (M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 103).

Pénultième et *antépénultième*, rarement *ultième* (*d*, 5°) : adaptation du lat. *paenultimus*, *antepaenultimus*, *ultimus*.

Le suffixe *-ième* s'est ajouté aussi dans le langage mathématique à *x* et à *n*. Ces dérivés ont pénétré dans la langue générale : *Le* ÉNIÈME *bataillon est anéanti* (VERCORS, *Bataille du silence*, p. 71). — Sur les problèmes de graphie, voir § 221, *b*, 3°.

b) Deux ordinaux ne viennent pas de cardinaux.

1° ***Premier***, qui s'emploie d'ordinaire, *unième* ne servant que dans des ordinaux complexes : *Vingt et* UNIÈME. **R3**

2° ***Second*** [s(ə)gɔ̃], fém. *seconde*, surtout usité aujourd'hui dans la langue soignée. *Deuxième* est la forme ordinaire ; il est aussi le seul à former les ordinaux complexes (*vingt-deuxième*, etc.).

Les rapports de *second* avec *deuxième* ont fait l'objet de prescriptions arbitraires : tant que *second* a été la forme la plus courante, les grammairiens réservaient l'emploi de *deuxième* au cas où la série comprenait plus de deux termes (l'emploi de *second* étant considéré comme libre) ; quand *second* est devenu plus rare, ils ont voulu réduire celui-ci au cas où la série ne compte que deux termes (l'emploi de *deuxième* étant libre). L'usage a toujours ignoré ces raffinements (que Littré contestait déjà). **H2**

Second, alors qu'il y a plus de deux termes : *Le* SECOND *jour de la semaine* (*Ac.* [1694-]1932, s. v. *lundi*). — *Le* SECOND *mois de l'année* (*ib.*, s. v. *février*). [*Deuxième* en 2000, les deux fois, concession tardive à la distinction arbitraire.] **A**

Deuxième, alors qu'il n'y a que deux termes. Voir les divisions des ouvrages suivants : MUSSET, *André del Sarto* ; HUGO, *Chans. des rues* ; BARBEY D'AUR., *Amour impossible* ; MAUPASS., *Fort comme la mort* ; A. DAUDET, *Petit Chose* ; BERGSON, *La pensée et le mouvant*, Introd. ; BRUNOT, *Hist.*, t. III ; GIDE, *Robert* ; BERNANOS, *Joie* ; BEAUVOIR, *Force de l'âge* ; etc.

Dans certains emplois particuliers, *second* est seul possible :

État SECOND, SECONDE *vue* ; — comme nom, « adjoint, collaborateur » : § 487, *b*, 2° et R6 ; — au féminin, pour *seconde année* (d'études) et avec le sens d'« égale », dans les expressions littéraires *sans seconde*, *à nulle autre seconde* (cf. § 362, *c*) : *Beauté sans* SECONDE (*Ac.* 1935). — *La fontaine à nulle autre* SECONDE (PÉGUY, *Ève*, p. 27). **H3**

c) Restes des anciens ordinaux. **H4**

Autre peut encore concurrencer *deuxième* dans une énumération, surtout lorsqu'elle commence par (*l'*)*un* : *Des quelques personnes qui se trouvent mêlées à ce récit* [...], *l'un est un ami ancien* [...]. *L'*AUTRE [...]. *Quant à la troisième personne* [...] (FROMENTIN, *Domin.*, III). — *On construisit trois pavillons : un pour le corps*

R3 599 REMARQUE

Premier est parfois réduit à *preume* dans les jeux d'enfants. Voir aussi § 590, H.

H2 599 HISTORIQUE

C'est depuis qu'ils existent que *second* et *deuxième* s'emploient sans nuance distinctive. Par ex., pour *second* alors qu'il y a plus de deux termes, voir CHRÉT. DE TR., *Perc.*, 8139, éd. H. ; RAB., V, 1 ; LA F., *F.*, IV, 10 ; MOL., *Bourg.*, II, 4 ; BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 31 ; MARIV., *Vie de Mar.*, p. 53 ; DID., *Éléments de physiol.*, p. 182 ; J.-J. ROUSS., *Nouv. Hél.*, Pl., p. 189 ; etc.

A 599 AUTRES EXEMPLES

CHAT., *Génie*, I, V, 5 ; VIGNY, *Stello*, XXXVII ; MUSSET, *Prem. poés.*, Au lecteur ; RENAN, *Fragments intimes et roman.*, p. 141 ; FLAUB., *Éduc.*, III, 1 ; E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, II ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 45 ; MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 196 ; GIRAUDOUX, *Siegfried et le Limousin*, I ; A. ARNOUX, cité § 873 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 416 ; etc.

H3 599 HISTORIQUE

La langue classique employait couramment, en rapport avec des noms ou des pronoms fém., *sans seconde*, *à nulle autre seconde*, *n'avoir pas de seconde*, etc. : *Une folie, à nulle autre* SECONDE (MOL., *Mis.*, I, 1). — Le masc., en rapport avec un nom ou un pronom masc., est exceptionnel, au XVII[e] s. comme au XX[e] : ⁺*Les plus beaux yeux du monde, / Et d'autres appas sans* SECONDS / *D'une personne sans seconde* (LA F., Pl., t. II, p. 512). — *Voilà la source d'un comique sans* SECOND (A. SUARÈS, cit. *Rob.*).

H4 599 HISTORIQUE

Les ordinaux en anc. fr. provenaient du fonds latin : *prin*, fém. *prime* (concurrencé par *premier*, de *primarius*), de *primus* ; *autre* (concurrencé par *second*, emprunté à *secundus*), d'*alter* « l'autre de deux » ; *tiers*, de *tertius* ; *quart*, de *quartus* ; *quint*, de *quintus* ; *siste*, de *sextus* ; *setme* de *septimus* ; *uitme*, d'**octimus*, lat. class. *octavus* ; *neume*, de **novimus*, lat. class. *nonus* ; *disme*, de *decimus*. — À l'exception de *premier* et de *second*, ces formes ont été refaites sur les cardinaux correspondants au moyen du suffixe *-ième*, dont l'origine a été discutée. — Quelques-unes ont laissé des traces comme adjectifs (TIERS *ordre*, TIERS *état* ; nominalisés : *se moquer du* TIERS *et du* QUART, etc.) ; notons particulièrement *Charles* QUINT, *Sixte* QUINT. — Il y a aussi des traces nominales comme *la dîme*.

La vieille langue possédait en outre des ordinaux en *-ain* : *premerain*, *tierçain*, etc. ; on peut y joindre *derrain*, d'où dérive *derrenier* > *dernier*, avec le suffixe emprunté à *premier*.

*de Whitman ; l'*AUTRE *pour faire la* barbacue [*sic*] [...] ; *le troisième pour les boissons* (APOLLIN., *Anecdotiques*, p. 378). — Mais *autre* peut, selon le contexte, équivaloir à d'autres ordinaux : *Trois hommes en imperméables noirs, deux tête nue, l'*AUTRE *le feutre en arrière* (MONTHERL., cit. Togeby, § 208, 2). — *Ce serait La Rochelle, Montauban, Sancerre et une* AUTRE (WALDER, *ib.*).

Prime en dehors des expressions figées (*de prime abord*, etc.) est parfois employé pour *premier, première* par les écrivains, surtout dans des formules en rapport avec l'écoulement du temps : *Le* PRIME *vent du soir* (GENEVOIX, *Marcheloup*, II, 2). — *Ils partaient à la* PRIME *aube* (ID., *Forêt perdue*, p. 39). — *Dans la* PRIME *fraîcheur des prairies* (J.-J. GAUTIER, *Chambre du fond*, p. 225). — *Sa* PRIME *enfance avait été celle des petits monstres* (MARTIN DU G., *Devenir !* Pl., p. 6).

Tiers « troisième », fém. *tierce*, et ***quart*** « quatrième » (restés aussi dans les fractions) sont encore assez vivants pour donner naissance à des expressions nouvelles : *le tiers monde* R4 (d'abord, pays neutres par rapport aux États-Unis et à l'U. R. S. S. ; maintenant les pays en voie de développement), *le quart monde* (les pays les plus pauvres du tiers monde ou le sous-prolétariat dans les pays occidentaux).

C'est une erreur très fâcheuse qui fait donner parfois à *tiers* le sens d'*autre* : °*Le maire de Naplouse* [...] *évoque calmement, comme s'il concernait une* TIERCE *personne, l'attentat qui a failli lui coûter la vie* (É. ROULEAU, dans le *Monde*, 14 août 1980, p. 4). — °*Lorsqu'il doit faire séjourner ses marchandises dans un entrepôt public, il donne en s'inscrivant le nom d'une* TIERCE *personne* (A. GERBER, *Le jade et l'obsidienne*, p. 119). R5

R4 599 REMARQUE
Pour la graphie, voir § 100, *b*.

R5 599 REMARQUE
Voici même *tiers* pour un quatrième acteur de la politique internationale : °*L'Europe peut être ce* TIERS *de confiance entre le monde musulman, Israël et les États-Unis* (H. DE CHARRETTE [ancien ministre des Affaires étrangères de la France], dans le *Monde*, 25 août 2006, p. 12). *Intermédiaire* aurait mieux convenu. Mais peut-être l'auteur voit-il *Israël* et *les États-Unis* comme un ensemble ; dans ce cas, un *et* était nécessaire après *musulman*.

d) Observations générales.

1° Sur l'utilisation des chiffres romains et arabes, voir § 115, *c*.

2° Sur le tour ***lui troisième*** « avec deux autres », voir § 254, *b*.

3° Comme les cardinaux (§ 596, *a*), les ordinaux perdent parfois leur valeur précise et indiquent un rang approximatif, parfois hyperbolique :

Être dans le TROISIÈME, *dans le* TRENTE-SIXIÈME *dessous*. — *C'est bien la* CENTIÈME *fois que je le dis*. — *Mille et unième* : voir *a*, ci-dessus.

4° L'adjectif ordinal s'emploie parfois comme nom :

Être le SECOND *à Rome. Les* DOUZIÈMES *provisoires*. — Dans les charades : *Mon* PREMIER [= la première partie du mot à découvrir] *est... Mon* SECOND *est...* — Pour représenter des éléments qui précèdent : *Madame Roland avait eu du caractère plutôt que du génie* : LE PREMIER *peut donner* LE SECOND (CHAT., cité au § 220, *c*).

Au fém., d'après le genre du nom sous-jacent : *Il a redoublé sa* TROISIÈME [*année*] *au lycée. J'ai dû passer en* SECONDE [*vitesse*, en auto]. *On a supprimé la* PREMIÈRE [*classe*] *dans le métro*. — « *Anne-Marie Miéville est photographe* [...] », *affirme la* QUATRIÈME [*page* R6] *de couverture* [d'un livre] (dans le *Monde*, 23 mai 2003, p. IX).

R6 599 REMARQUE
Ou *face*, selon le *Petit Rob.*, s. v. *couverture*.

5° Parmi les ordinaux, il faut ranger *dernier* (cf. H4), avec sa réduction familière *der* ; synonyme *ultime* (rarement *ultième*) ; — *avant-dernier*, synonyme *pénultième* ; — *antépénultième*, synonyme familier *avant-avant-dernier*.

Au lieu de *dernier*, à propos d'un jour, d'une semaine, d'une année, etc., on dit aussi *passé* H5 : *Ce mois-ci ne vaut pas mieux que le mois* PASSÉ (STENDHAL, *Armance*, II). — *Je suis allé à Saint-Cloud la semaine* PASSÉE (LITTRÉ). — *L'automne* PASSÉ [= précédent] (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 191). — *L'été* PASSÉ [opposé à *prochain*] (*Ac.* 1835-2000, s. v. *été*). R7

Autre a parfois la même application : *Cette année-ci ne vaut pas mieux que l'*AUTRE *année* (STENDHAL, *l. c.*) Cf. § 645, *a*.

H5 599 HISTORIQUE
Ex. classiques : *De moi tu médis l'an* PASSÉ (LA F., *F.*, I, 10). — ⁺*Vous souvient-il de tout ce qui entrait l'hiver* PASSÉ ? (SÉV., 15 déc. 1675.) — On a d'abord utilisé des formules plus explicites : *Environ aoust* DARRENIEREMENT PASSÉ (texte de 1348, cit. Godefroy, t. IX, p. 309). — *Au lendemain de la Saint Martin d'iver* DERRENIERE PASSEE (texte de 1460, *ib.*, t. X, p. 290). Etc.

R7 599 REMARQUE
Autre procédé, de la langue parlée, la numération à l'envers : *Cent cinquante francs de moins que l'année dernière ; deux cent vingt francs de moins que l'année précédente ; quatre cents francs de moins que la* TROISIÈME D'AVANT ! (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, I).

600 Autres adjectifs numéraux.

a) Adjectifs multiplicatifs (aussi usités comme noms) :

Simple, double, triple, quadruple, quintuple, sextuple, septuple, octuple, nonuple, décuple, centuple : *Une somme* DOUBLE. *Le* DOUBLE *de la somme*.

Double, triple, etc. accompagnent un nom sing. comme équivalents de *deux, trois*, etc. (qui sont suivis du plur.) : À DOUBLE TRANCHANT, *qui possède deux tranchants* (*Ac.* 2001). — DOUBLE NATIONALITÉ, *attribution à un même individu de deux nationalités différentes* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *nationalité*). — *Multiple*, lui, accompagne un nom pluriel quand il concerne le nombre de

ce qui est désigné par ce nom (comme épithète, il peut suivre ou précéder le nom). Comp. *J'ai de* MULTIPLES *raisons pour me méfier* à *J'ai une* DOUBLE *raison...* — Mais *multiple* peut être au sing. avec un nom désignant un objet qui a plusieurs parties semblables, une chose ou un être qui présente plusieurs aspects (comme épithète il est alors d'ordinaire postposé) : *Une prise* MULTIPLE, *prise femelle à plusieurs douilles* (*Rob.*). — *Un monde* MULTIPLE, *qui déconcerte la raideur linéaire de l'instinct* (MOUNIER, cit. *Trésor*).

b) Les éléments de composition *bi-* (*bis-* devant voyelle) et *tri-*, dans les adjectifs marquant la périodicité, expriment

- Tantôt une idée de division du laps de temps indiqué par ce qui suit : *biquotidien* (qui a lieu ou paraît deux fois par jour) ; — *bihebdomadaire, trihebdomadaire* (deux, trois fois par semaine) ; — *bimensuel, trimensuel* (deux, trois fois par mois). — °*Bisannuel* et surtout °*Biannuel* (deux fois par an) sont rares : *Lessives* BISANNUELLES (THEURIET, cit. *Trésor*). — *Ma mère, à ses réceptions* BI-ANNUELLES [...] (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, I, 2). — Les dict. mentionnent dans ce sens *semi-annuel* (outre *semestriel*).
- Tantôt une idée de multiplication du laps de temps indiqué par ce qui suit : *bisannuel, trisannuel* (qui a lieu tous les deux, trois ans ; en botanique, qui vit deux, trois ans) ; synonymes : *biennal, triennal.* — *Bimestriel* (qui a lieu ou paraît tous les deux mois ; qui dure deux mois), *trimestriel* (tous les trois mois), *semestriel* (tous les six mois) sont des dérivés des noms *bimestre, trimestre, semestre.* R

R 600 REMARQUE

Pour Littré (Suppl.), *bi-hebdomadaire, bimensuel* signifient « qui se fait ou paraît toutes les deux semaines, tous les deux mois » et, selon lui, si l'on veut dire « qui se fait ou paraît deux fois par semaine ou deux fois par mois », il faut employer *semi-hebdomadaire, semi-mensuel.* Cette injonction est restée sans effet.

601 Les adverbes numéraux.

a) Les dérivés en *-ment* des adjectifs ordinaux :

Premièrement, deuxièmement ou, plus recherché et sans nuance sémantique (cf. § 599, *b*, 2°), *secondement* [s(ə)gɔ̃dmɑ̃], *troisièmement*, etc. : *Comptez si elle* [= une tragédie] *n'a pas toutes les parties classiques.* PREMIÈREMENT, *l'exposition* : [...]. SECONDEMENT, *les péripéties* : [...]. TROISIÈMEMENT, *la catastrophe* (TAINE, *Voy. aux Pyrén.*, pp. 93-94).

b) Des adverbes empruntés du latin concurrencent les précédents :

Primo, secundo, ordinairement [s(ə)gɔ̃do], *tertio* [tɛʀsjo], *quarto* [kwaʀto], *quinto* [kwɛ̃to] R1, *sexto, septimo* ; plus rarement, *octavo, nono, decimo* [desimo], *undecimo...* ; en outre *ultimo* (en dernier lieu) [yltimo]. — On écrit souvent 1°, 2°, 3°... R2

°**Deuxio** (écrit aussi *deuzio, deusio*) R3, sorte de francisation de 2° (= *secundo*), a d'abord été employé par plaisanterie : *Primo*, DEUSIO, TROISIO [en italique], *c'était la plaisanterie inévitable de Serge Sandrier. Serge Sandrier était un petit camarade de collège* (MONTHERL., *Bestiaires*, L. P., p. 165) [1926]. Il tend à se répandre en perdant son caractère d'origine (°*troisio* n'a pas suivi) ; celui-ci est encore perceptible chez QUENEAU, *Zazie dans le métro*, IX (*deuzio* opposé à *d'abord*), peut-être aussi chez SAINT PIERRE, *Écrivains*, X (*deuzio* opposé à *primo*, tous deux en italique), mais non dans : *Ce génial projet dresse aussitôt contre lui* [...] *primo : tous ceux qui craignent l'augmentation rapide de la production agricole* [...] ; DEUXIO : *ceux qui fabriquent ou vendent des treillages protecteurs* (E. ROBLÈS, *Sirènes*, p. 143).

c) *Bis* [bis], *ter* [tɛʀ] servent de mots-phrases indiquant qu'il faut répéter une ou deux fois.

Ils indiquent aussi qu'un numéro d'ordre s'applique à un deuxième être ou objet, à un troisième : *Habiter au boulevard Jaurès, 22*BIS. — Dans cet emploi, on a, au-delà de trois : *quater* [kwatɛʀ] ; plus rarement, *quinquies* [kɛ̃kjes], *sexies, septies, octies, novies* (ou *nonies*), *decies, undecies...* — Avec un °*quinto* abusif : *Les articles* 6BIS, 6TER, 6QUATER, 6QUINTO [chaque fois en italique] *ci-après, sont intercalés dans l'arrêté royal du 6 août 1980* (dans le *Moniteur belge*, 10 févr. 1981, p. 1454).

Ces mots sont parfois joints à d'autres termes que des numéraux : *L'un de ses parents, et homonyme, Jean Malbruny* BIS (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 258).

R1 601 REMARQUE

Prononciation généralement préconisée. Mais les orthoépistes ne sont pas unanimes : pour la 1re syllabe, on prononce aussi à la latine [kwin] ou tout à fait à la française [kɛ̃] ; certains recommandent de prononcer *u* comme dans *fuir* : [ɥ].

R2 601 REMARQUE

Le ° en exposant représente le o final du mot écrit en entier. Cf. *n°, f°, v°*, etc.

R3 601 REMARQUE

°*Deuzio* est déjà attesté en 1862, cf. *Matériaux*, t. 23. — °*Deuxièmo* est isolé : il s'oppose à *primo* dans *Le père Peinard*, oct. 1894, cité dans J. Maitron, *Ravachol et les anarchistes*, p. 18. C'est évidemment une lecture à la française de 2°.

ANNEXE 2. QUANTITÉS APPROXIMATIVES

602 Procédés divers.

a) Noms formés avec le suffixe *-aine* : § 598, *c*.

b) On laisse le choix entre plusieurs numéraux. R1

- Coordonnés sans conjonction, avec des présentations écrites variées. R2 Avec trait d'union (rarement) : *Jusqu'à* DIX-ONZE *heures* (COLETTE et WILLY, *Claud. à Paris*, Pl., p. 323). — Simple juxtaposition : *Ya ben* SEPT HUIT *hommes au moins* (MAUPASS., C., Prisonniers). — *Autour de* TROIS QUATRE *filles qui dansaient* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, 1). — DEUX TROIS *mots d'une parente* (*ib.*). — Avec points de suspension : *Dans* HUIT... DIX *jours* (ARAGON, *Aurélien*, p. 152). — Le plus souvent avec virgule : *J'attendrai* DEUX, TROIS *quarts d'heure et le pouce* [cf. *c*] (BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., p. 610). — *Il était* DEUX, TROIS *heures* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XLI). — *C'est le moment que je prendrai* [...] *pour exprimer* DEUX, TROIS *réflexions* (BARRÈS, cit. Damourette-Pichon, § 2534). — *Qui ne seront libérées de leurs tâches que* DEUX, TROIS ANS *après* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 199). — *Les gars qui travaillent des* QUINZE, SEIZE *heures par jour* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 182). — *On faisait travailler des enfants de* SIX, SEPT *ans* (QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 201). — *En 1932, 33* (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 357). [Cf. § 592.]
- Coordonnés par *ou* : *Une fillette de* SEPT OU HUIT *ans* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). — *Les* DOUZE OU QUINZE *jours dont son prédécesseur allongeait inutilement leur voyage* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. X, p. 111). — *Elle a élevé* SEPT OU HUIT *petits frères* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 200). — *Nous recevions chaque jour* HUIT OU DIX *blessés* (DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 73).
- Les nombres sont joints par *à* R3 : *Un filet d'eau de sept* À *huit pouces de profondeur* (CHAT., *Mém.*, IV, I, 7). — *Je resterai quatre* À *cinq jours chez le duc de H**** (MÉRIMÉE, *Double méprise*, VI). — *Cinq* À *six cents Hindous furent tués* (R. ROLLAND, *Mahatma Gandhi*, p. 61). — *L'enfant avait douze* À *treize ans* (ID., *Jean-Chr.*, t. II, p. 39). — *Des groupes de quatre* À *dix hommes* (MAUROIS, *Cercle de famille*, p. 243). — *Il avait pris sa canne. Il en possédait plusieurs, dix* À *douze au moins* (BOSCO, *Jardin des Trinitaires*, p. 156).

Beaucoup de grammairiens n'admettent la préposition *à* que s'il s'agit, soit de nombres non consécutifs (*dix à vingt*), soit de nombres consécutifs se rapportant à des choses qu'on peut diviser (*sept à huit ans*, mais non *sept à huit personnes*). En réalité, comme Bescherelle le faisait déjà remarquer, « il ne s'agit pas ici d'un nombre entre sept et huit [ce qui serait effectivement absurde], mais d'une estimation de sept à huit femmes » (s. v. *à*). — L'usage, en tout cas, et depuis longtemps H1, tient assez peu compte de la restriction des grammairiens :

Cinq À *six fois le jour* (CHAT., *Mém.*, I, IV, 5). — *Il avait été au nombre des sept* À *huit républicains que renfermait la Chambre sous la monarchie* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 154). — *Ils vous tueront sept* À *huit hommes* (STENDHAL, *Abb. de Castro*, V). — *Des groupes de cinq* À *six personnes causaient* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Cinq* À *six arbres l'entouraient* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 48). — *Quatre* À *cinq autres nuances* (G. ANTOINE, dans *Mélanges Ch. Bruneau*, p. 170). — *Sept* À *huit hommes pour une femme* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 158). A1

c) *Soixante et* QUELQUES *personnes* : § 632, *b*. — *Soixante et* DES *personnes* (familier) : § 581, *a*. — Autres expr. familières : *Ça coûte huit cents francs* ET DES POUSSIÈRES. — Peu usité hors de France : *Ces derniers cinq mois* ET LE POUCE (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 354). A2

d) Prépositions et adverbes.

1° ***Dans les*** : *Samson déjà a tué* DANS LES *deux mille adultes* (GIRAUDOUX, *Sodome et Gom.*, II, 4). — *Il a* DANS LES *quarante ans* (*Ac.* 2001, comme « fam. »). — Avec un singulier : DANS LES *un mètre quatre-vingts* , cf. § 506, *b*, 3°. — Familièrement, aussi avec *aller*, *aller chercher*, plus familièrement avec *aller tirer* : *Ça irait* DANS LES *quatre mille francs* (A. DAUDET, *Évangéliste*, VIII). — *Cette voiture va chercher* DANS LES *vingt millions de centimes*

R1 602 REMARQUE

Généralement les nombres sont consécutifs (*deux, trois*), mais ce n'est pas toujours le cas.

R2 602 REMARQUE

En Wallonie, en Suisse, dans le Midi, cet emploi a été considéré comme régional. C'est du fr. familier de partout.

R3 602 REMARQUE

La construction originelle était *de* ... *à* ... Elle reste possible dans la langue soignée :

Ils étaient DE *vingt à vingt-cinq* (Ac. 2001, s. v. *de*, I, A, 4). — *Ces « voyages préparatoires » mobilisent* DE *cinq à dix personnes* (Th. PFISTER, *Vie quotid. à Matignon...*, p. 303).

Ce *de* tombe nécessairement s'il y a un autre *de* (haplologie : § 219) : *Une troupe* DE *vingt à trente personnes* ; — et aussi si le numéral est précédé d'un autre déterminant : LES *vingt à trente personnes présentes*.

H1 602 HISTORIQUE

L'emploi critiqué se trouve déjà au XVIIIe s. : + *Un père de famille* [...] *qui a neuf* À *dix personnes à nourrir* (VOLT., *Mœurs*, LXXXI). — *Cinq* A *six grands insolents chevre piés* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 163).

A1 602 AUTRES EXEMPLES

MÉRIMÉE, *Colomba*, IX ; BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, II ; ZOLA, *Madel. Férat*, XII ; VALLÈS, *Insurgé*, G.-F., p. 284 ; BOURGET, *Disciple*, p. 32 ; BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 209 ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 749 ; TOULET, *Mon amie Nane*, XI, 3 ; L. BOPP et J. PAULHAN, Notice (servant d'avant-propos) de : Thibaudet, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours* ; GIONO, *Voy. en Italie*, p. 208 ; BOSCO, *Âne Culotte*, M. L. F., p. 16 ; BILLY, *Narthex*, p. 90 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 148 ; etc.

A2 602 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, cit. *b* ci-dessus (1842) ; A. ARNOUX, cit. Colin et Mével, *Dict. de l'argot*.

(*Ac.* 1988, s. v. *chercher*, comme « vulg. » ; 2001, comme « pop. »). — *Une localité qui va tirer* DANS LES *deux mille habitants* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, II, 9). R4

Avec l'ordinal : *Il* [= un élève] *s'était toujours tenu* DANS LES *dixième* [de sa classe] (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 125). — Avec le possessif et l'ordinal (rare) : *Bianca*, DANS SES *quarantièmes années, se trouvait être à la fois améliorée et atténuée* (AUDIBERTI, *Maître de Milan*, XIII).

N. B. À distinguer, *des* marquant l'emphase : *Le médecin qui demande* DES *trois francs pour une visite* (MAURIAC, *La chair et le sang*, XI). Cf. § 581, *a*.

2° ***Sur les*** + indication de l'heure : *Il se couche* SUR LES *dix heures* (*Ac.* 1878-1935, s. v. *sur*). — *Il devait être* SUR LES *deux heures après minuit, guère plus* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 58). — Même si l'indication de l'heure est au singulier : *Avez-vous entendu du bruit* [...] SUR LES UNE *heure ?* (BALZAC, *Pierrette*, IX.) Cf. § 506, *b*, 3°. L'article singulier est inusité dans ce cas. — On dit de même *sur les midi, sur les minuit* : cf. *ib.* Mais on a employé d'abord l'article singulier H2, qui ne se trouve plus guère après le XIX[e] s. : Littré (*Suppl.*, s. v. *minuit*) considérait déjà *sur le minuit* comme tombé en désuétude ; l'*Ac.* a renoncé en 1935 à ces ex. : *Il vint* [...] SUR LE MIDI (s. v. *sur* [depuis 1694]), SUR LE MINUIT (s. v. *minuit* [depuis 1718]) et en 2002 à *Je me rendrai là à midi*, SUR LE MIDI (s. v. *midi* [depuis 1694]). — *Nous viendrons* [...] *lui demander à déjeuner* SUR LE MIDI (BALZAC, *Paysans*, II, 2). — *Je rentre* SUR LE MINUIT (SAND, *Corresp.*, 1836, cit. *Trésor*, s. v. *minuit*). — *On s'était mis à table* SUR LE MINUIT (GAUTIER, *Fortunio*, I). — *Il est attendu à la porte*, SUR LE MINUIT (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. V, p. 139). — *J'aurais pourtant voulu que nous mangions de bonne heure de façon à partir* SUR LE MIDI (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, cit. *Trésor*, s. v. *sur*, III, A, 1, a). — SUR LE MINUIT *il* [= un asile] *ouvre une porte compréhensive* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 22 juillet 1950). A3 Comp. 3° pour *vers*.

Sur le coup de midi (etc.) indique l'approximation, selon le *Trésor* (t. 6, p. 319 ; t. 15, p. 1139) et le *Dict. contemp.* Pour le *Rob.* 2001 (s. v. *coup*, I, 2), c'est midi juste ; l'*Ac.* 2001 (s. v. *coup*, III, 2) y voit un synonyme de *à* (*dix heures*, etc.). Ces contradictions reflètent l'hésitation de l'usage. Dans *Vipère au poing*, H. BAZIN tantôt insiste sur la précision (VIII) : SUR LE COUP DE *six heures (avis du clocher de Soledot)*, et tantôt laisse de la latitude : SUR LE COUP DE *dix heures, je rejoignis Frédie* (XIV) = (Après un lever tardif) il était bien 10 h... R5

3° ***Vers*** + cardinal pour l'altitude, la latitude et la longitude, l'âge, l'heure, la date : VERS *six mille cinq cents mètres, dominant les nuages* [...] *tu mettais le cap sur l'Argentine* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 46). — VERS *cinquante ans, les charlatans* [...] *proclameront qu'il a toutes les vertus* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXIX). — VERS *trois heures du matin, nos couvertures de laine deviennent minces* (SAINT EXUPÉRY, *Courrier sud*, III, 7). — *CHRÉTIEN DE TROYES, poète français* (V. *1135*-V. *1183*) (*Grand dict. enc. Lar.*). — Quand le déterminant numéral est suivi d'un nom, un article explétif R6 soulignant l'approximation s'introduit facilement, comme après *sur* (où il n'est pas facultatif : cf. 2°), qui a sans doute servi de modèle : *La végétation se raréfie* VERS LES *deux mille mètres.* — VERS LES *quarante degrés de latitude* (CHAT., *Voy. en Amér.*, p. 635). — *Elle meurt d'ennui, et* VERS LES *quarante ans devient imbécile* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXVIII). — VERS LES *trente-quatre ans* [...] *une autre femme sembla se dégager en elle* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XX). — VERS LES *quatre heures* (*Ac.* [1694]-1935, s. v. *vers*, où la formule sans *les* n'est pas signalée). A4 — Cet article pluriel apparaît même devant un sing. (comme après *sur*) : *Tu viendras déjeuner avec moi*, VERS LES *une heure* (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 293). Cf. § 506, *b*, 3°. — De là aussi *vers les midi, vers les minuit* : cf. *ib.* Ce plur. est critiqué, et l'on trouve parfois l'article masc. sing. : *Il fila rapidement*, VERS LE MIDI, *s'arrêta dans une maison écartée* (STENDHAL, *Chartr.*, X). — VERS LE MINUIT *un de ces brouillards* [...] *s'étendit* [...] *sur la ville* (*ib.*, XXII). — VERS LE MIDI, *Valérie et Lisbeth causaient dans la magnifique chambre à coucher* (BALZAC, *Cous. Bette*, LIII). — *Quand elle lui revint, ce fut* VERS LE MINUIT *du lendemain* (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, XIV). — *Ceux qui*, VERS LE MINUIT, *pensent au matin proche* (VERHAEREN, *Villes tentacul.*, Mort). — VERS LE MIDI (CHAMSON, *Hommes de la route*, p. 128). — *Mantes et Georges entrèrent à la Louvardière*, VERS LE MINUIT (LA VARENDE, *Troisième jour*, p. 325). — *La soirée n'aurait qu'à rouler de séance en séance jusque* VERS LE MINUIT (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, I). — L'*Ac.* 2002 (qui a toujours ignoré les expr. précédentes) a introduit, s. v. *minuit*, *vers* LA *minuit*, qui

R4 602 REMARQUE

Sans article, c'est un trait régional chez cet auteur suisse : *Ça te coûtera tout de suite* DANS *vingt francs !* (RAMUZ, *Règne de l'esprit malin*, II, 3.)

H2 602 HISTORIQUE

Vaugelas (pp. 78-79) cite *sur le midy* et *sur le minuit*, mais pour constater que, sous l'influence du premier, le second avait évincé *sur la minuit* [mais non totalement : cf. § 476, *a*, 1°]. — SUR LE MINUIT *Que l'Hoste apparemment / Devoit dormir* (LA F., C., Berceau). — Autre ex. : S.-SIMON, cit. Littré, s. v. *minuit*.

A3 602 AUTRES EXEMPLES

De sur le midi : STENDHAL, *Chartr.*, XVI ; SAND, *Fr. le champi*, II. — *De sur le minuit* : STENDHAL, *Chartr.*, VII.

R5 602 REMARQUE

Cet emploi de *sur* a été critiqué (même comme flandricisme : cf. Dory, p. 356). *Au coup de*, que l'on recommandait, était encore la forme donnée par l'*Ac.* 1932 (« au moment où minuit [...], où trois heures sonnent »). Cela ne se dit plus guère : *Aloysius te demande* AU *coup de midi, pas avant* (M. GEVERS, *Paix sur les champs*, V). — Le remplacement de la prépos. *a* sans doute un rapport avec le fait que le sens est devenu moins net. Il est vrai que pour une sonnerie, donc de façon précise, *sur le premier coup* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, III) concurrence parfois *au premier coup*.

R6 602 REMARQUE

Cet article n'est pas explétif devant un ordinal suivi d'un nom : VERS LA 7[e] *année, l'enfant atteint l'âge de raison.*

A4 602 AUTRES EXEMPLES

Avec *heures* : STENDHAL, *Chartr.*, IV ; BALZAC, *Duch. de Langeais*, Pl., p. 243 (VERS LES *huit heures moins un quart*) ; E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, I ; BARRÈS, *Ennemi des lois*, p. 120 ; PÉGUY, *Souvenirs*, pp. 22-23 ; HENRIOT, cit. *Rob.*, s. v. *mascaret* ; CENDRARS, cit. *Trésor*, s. v. *vers* ; etc. — Mais les ex. sans *les* sont nettement plus nombreux.

se réfère moins à l'heure qu'à la période, selon le sens et le genre primitifs. Cela a un certain succès dans la langue littéraire, parfois avec modification de la graphie : *Vers la* MI-NUIT (GENEVOIX). Cf. § 476, *a*, 1°.

4° Autres mots.

ENVIRON *cent francs*. AUX ENVIRONS DE *cent francs* (§ 1063). AUTOUR DE *cent francs* (§ 1073, *b*, 6). À PEU PRÈS *cent francs*. QUELQUE *cent francs* (§ 998). Pour *circa*, voir § 1036.

De l'ordre de (avec un nombre présenté comme important) : *Quant aux pertes bolcheviques en hommes,* [...] *elles ont été* DE L'ORDRE DE *mille, alors que les Allemands ne perdaient que onze hommes en tout et pour tout* (journal de Tunis, cit. Gide, *Journal*, 16 févr. 1943). La locution n'est pas dans les dict. avant Wartburg, t. VII, p. 406 (1954).

ANNEXE 3. L'INDICATION DE L'HEURE

603 Numérotation des heures. R1

a) Dans l'usage courant, on répartit les vingt-quatre heures d'une journée en deux séries de douze heures, que l'on numérote de *une heure* à *onze heures* (avec *s*, quoiqu'il s'agisse d'un rang H1 et non d'un nombre), en achevant la première série par *midi*, la seconde par *minuit*.

De ONZE HEURES *à* MIDI. *Entre* MINUIT *et* UNE HEURE.

Lorsqu'il est utile de distinguer, on ajoute, pour la première série, *du matin* ; — pour la seconde, selon la partie de la journée, *de l'après-midi* ou *du soir* :

À trois heures DU MATIN. *À trois heures* DE L'APRÈS-MIDI. *À six heures* DU SOIR.

Dans la langue administrative ou juridique et parfois dans la langue littéraire, on emploie *de relevée* H2 pour la seconde série : *Le dîner* [...] *était pris à des moments très variables, entre sept et dix heures* DE RELEVÉE (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, X). — *On me prescrivit de me trouver* [pour un match], *le jeudi suivant, à deux heures* DE RELEVÉE, *au stade de La Courneuve* (DUTOURD, dans le *Figaro litt.*, 7 juillet 1951).

Dans l'usage ordinaire, *du soir* ne se dit que pour la période après quatre ou cinq heures. Mais, dans certaines régions, *soir* est simplement l'équivalent d'*après-midi* : *À trois heures* DU SOIR (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, VIII).

Autres procédés : *Au moment où une heure* APRÈS MINUIT *sonnera* (STENDHAL, *Rouge*, II, 14). — *Retour au poste vers une heure* P. M. [= lat. *post meridiem*, après midi] (GIDE, *Retour du Tchad*, Pl., p. 929).

b) Dans les horaires des transports internationaux et, à la suite de cela, souvent dans la langue administrative, parfois dans la langue courante, on numérote les heures d'une journée d'une façon continue, minuit étant désigné par *zéro heure* ou par *vingt-quatre heures*, selon qu'il s'agit du début ou de la fin de la journée. R2

R1 603 REMARQUE
D'autres faits concernant les heures sont traités à d'autres endroits de ce livre.
Notamment : accord du verbe lorsque le sujet est une indication d'heure (§ 440, *b*, 2°) ; *À huit heures juste, à huit heures tapantes* ou *tapant*, etc. (§ 963, *f*, 2°).

H1 603 HISTORIQUE
L'ordinal a d'abord été utilisé, et il l'est encore par référence à l'Antiquité, par ex. dans les trad. de l'Évangile : *Depuis la* SIXIÈME *heure jusqu'à la* NEUVIÈME (*Bible, Matth.*, XXVII, 45, trad. CRAMPON), ce qui est traduit en note : *de midi à trois heures*. L'expr. *les ouvriers de la* ONZIÈME *heure* vient aussi de l'Évangile (*ib.*, XX, 1-9). L'ordinal est parfois repris par badinage pour la numérotation actuelle des heures : *L'heure de mon retour était justement celle de l'arrosage, et je chéris encore cette* SIXIÈME *heure du soir* (COLETTE, *Maison de Claud.*, X).

H2 603 HISTORIQUE
Moment où l'on reprend le travail après le repos de midi : cf. Wartburg, t. V, p. 285.

R2 603 REMARQUE
Ce système a été emprunté à l'Italie, au début du XXe s. *Douze heures* se disait déjà pour *midi*, en Belgique, avant l'instauration du nouveau système.

604 Les divisions de l'heure.

Les divisions de l'heure sont indiquées soit par addition, soit par soustraction.

a) Ou bien on donne le nombre de minutes (le mot *minute* ou *minutes* étant généralement supprimé) R1 :

Six heures DIX. R2 *Cinq heures* CINQUANTE *ou six heures* MOINS DIX. — On dit ordinairement : *À quatorze heures quarante* et UNE (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 33) ou ... *moins une*, avec le genre de *minute* sous-entendu. Cf. § 591, *a* et R2.

Dans le système décrit au § 603, *b*, on ne recourt qu'à l'addition et on écrit en chiffres arabes en abrégeant *heures* sans point : *Le train qui part de Bâle à 0 h 27 arrive à Bruxelles à 8 h 18.*

R1 604 REMARQUE
Les langages spécialisés ajoutent les secondes, par ex. dans les sports, où l'on divise même la seconde en dixièmes. — Dans la langue courante, *seconde* ne s'emploie que dans des formules hyperboliques : *Attends une* SECONDE ou *deux* SECONDES, etc.

R2 604 REMARQUE
Avec *et* chez un Québécois : *Huit heures* ET *cinq* (R. DUCHARME, *Hiver de force*, p. 215).

b) Ou bien on indique une fraction de l'heure (*demi, quart*).

1° *Six heures* ET DEMIE. R3

On dit parfois, surtout à propos des sonneries, *La demie après six heures* et *la demie de six heures* : LA DEMIE APRÈS *onze heures sonnait à l'une des horloges du quartier de l'Observatoire* (P. BENOIT, *Toison d'or*, p. 8). — *J'entendis sonner* LA DEMIE DE *dix heures à l'horloge de la salle à manger, puis onze heures moins le quart* (GREEN, *Voyageur sur la terre*, p. 195). R4

2° On dit le plus souvent *Six heures et quart, six heures trois quarts* ou *sept heures moins le quart*. — *Six heures un quart, six heures moins un quart* appartiennent à la langue distinguée. *Six heures et un quart, six heures et trois quarts* sont vieillis, mais les choix dépendent sans doute parfois d'habitudes régionales.

Ex. du type *six heures et quart* : BOURGET, *Cosmopolis*, p. 56 ; MORAND, *Papiers d'identité*, p. 52 ; COLETTE, *Gigi*, L. P., p. 118 ; GIRAUDOUX, *Suzanne et le Pacifique*, p. 227 ; GUITRY, *Tour au paradis*, Pet. Illustr., p. 32 ; MONTHERL., *Bestiaires*, L. P., p. 26 ; GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 112 ; GAXOTTE, *Siècle de Louis XV*, L. P., p. 18 ; BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 52. — Du type *six heures trois quarts* : SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 203 ; PAGNOL, *Topaze*, IV, 2. — Du type *six heures moins le quart* : BARRÈS, *Dérac.*, p. 445 ; ROMAINS, *6 oct.*, p. 99 ; COCTEAU, *La belle et la bête*, p. 105 ; ARLAND, *Ordre*, t. II, p. 220. — Du type *six heures un quart* : FLAUB., *Voy. en Orient*, p. 312 ; MORAND, *Papiers d'identité*, p. 53 ; COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1096 ; ARAGON, *Beaux quartiers*, cit. *Trésor*, t. 14, p. 111 [L. P., p. 412 : *et quart*] ; MONTHERL., *Bestiaires*, L. P., p. 34 ; AYMÉ, *Belle image*, II ; TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 127 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 135 ; ROBBE-GRILLET, cit. Togeby, § 220, 7 ; *Dict. contemp.*, s. v. *heure* (ne donnait qu'ensuite, entre parenthèses, *et quart*). — Du type *six heures moins un quart* : ZOLA, *Faute de l'abbé Mouret*, I, 7 ; ESTAUNIÉ, *Tels qu'ils furent*, p. 98 ; DUHAMEL, *Confession de minuit*, VII ; MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 112 ; BOSCO, *Âne Culotte*, p. 64. — Du type *six heures et un quart* : FLAUB., *Éduc.*, I, 5 ; BOSCO, *Malicroix*, p. 284. — Du type *six heures et trois quarts* : STENDHAL, *Chron. ital.*, Cenci ; LITTRÉ, s. v. *et*. On dit parfois, surtout à propos des sonneries, *le quart de 6 heures* (= six heures et quart) : *Pour le* QUART DE *neuf heures* [...]. *Ça veut dire neuf heures quinze minutes* (BECKETT, *Mercier et Camier*, p. 16). R5

Autres expressions plus rares et parfois régionales.

°*Six heures quart* et °*six heures moins quart* en Belgique R6 ; en Belgique aussi °*le quart pour six heures* (= 6 h moins le quart).

Dans le Midi, °*manque* s'emploie pour *moins* : *Huit heures* MANQUE UN QUART [en italique] *au cadran de la commune* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, VII). — De même, avec l'indication des minutes : *Quelle heure est-il ? / – Onze heures* MANQUE VINGT, *répondit Bernardou* (R. ESCHOLIER, *Quand on conspire*, p. 151). [Dans l'Ariège.] R7

La pendule se mit à marquer LE QUART APRÈS *neuf heures* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, II). — LE QUART APRÈS *minuit sonnait à l'horloge du château* (STENDHAL, fragment, dans *Chartr.*, éd. M., p. 512). — *C'était* LE QUART APRÈS *dix heures* (P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 235).

Il était un peu moins de dix heures du matin ; LE QUART AVANT [en italique], *comme on dit à Guernesey* (HUGO, *Trav. de la mer*, III, III, 2). — *Ma mère m'avait dit d'être là* AU QUART AVANT *cinq heures* (VALLÈS, *Enfant*, VII). — LE QUART *d'heure* D'AVANT *minuit sonnait* (COPPÉE, *Souvenirs d'un Paris.*, p. 124).

Quelle heure ? TROIS QUARTS PASSÉ *minuit* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 111). — *Il la* [= sa montre] *met à l'heure. Il dit : « Midi* PASSÉ D'UNE MINUTE » (DURAS, *Douleur*, p. 189).

°*Voilà dix heures* QUART MOINS *qui sonnent* (BALZAC, *Goriot*, p. 42). — °*Il* [= un réveil] *en est encore à marquer* LE QUART MOINS DE *dix* (BERNANOS, *Imposture*, p. 253).

R3 604 REMARQUE

Sur *midi* et *demi(e)*, *minuit* et *demi(e)*, voir § 561, *a*.

R4 604 REMARQUE

Pour des locuteurs flamands, *la demie de six heures* serait compris comme *cinq heures et demie*.

R5 604 REMARQUE

En Belgique, cette expression serait comprise comme signifiant *huit heures quarante-cinq* ; comp. pour *demie* R4.

R6 604 REMARQUE

« *Moins quart* est fam. ou régional », dit le *Trésor*, t. 14, p. 111, dans une Rem., malheureusement sans ex. ni localisation.

R7 604 REMARQUE

Manque est ici un adjectif faisant partie d'une proposition absolue (cf. § 254, *b*). – Dans un autre contexte et comme synonyme de *sauf*, chez un auteur vendéen : *Tous les convives* [...] MANQUE *Isabelle* (PÉROCHON, cit. *Revue de ling. rom.*, janv.-juin 1978, p. 84). [L'adj. *manque* a appartenu au fr. commun au XVIe s. : voir Huguet.]

Section 4

Le déterminant possessif

B 605 BIBLIOGRAPHIE

M. HEINZ, *Le possessif en français*, Bruxelles, Duculot, 2003.

R1 605 REMARQUE

Le déterminant possessif étant incompatible avec un autre déterminant, on recourt au pronom personnel construit comme complément déterminatif du nom : *Un ami* À MOI. Cf. § 662, *b*, 4°, et *c*, 3°. (Une autre possibilité est l'**adjectif** possessif : *Un* MIEN *ami*. Cf. §§ 612-613.)

R2 605 REMARQUE

L'*objet* grammatical peut, de son côté, être une personne !

R3 605 REMARQUE

La majuscule et l'absence d'article montrent la personnification.

605 **Définition.** B

Le déterminant possessif indique que les choses ou les êtres désignés par le nom ont une relation avec une *personne* grammaticale : celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui ou ce dont on parle (cf. N. B.).

MA *voiture*, TA *voiture*, SA *voiture*. *La voiture et* SA *remorque*.

Par cette variation en personne, le déterminant possessif est apparenté au pronom personnel : comme celui-ci, il se réfère à la situation (pour la 1re et la 2e personne) ou au contexte (pour la 3e personne), c'est-à-dire que, dans ce dernier cas, il a, comme le pronom, une espèce d'**antécédent**. R1

Cet antécédent peut se trouver 1) après le syntagme nominal contenant le possessif : *Dans ma cervelle se promène / Ainsi qu'en* SON *appartement, /* UN BEAU CHAT, *fort, doux et charmant* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Chat) ; — 2) dans une autre phrase ou sous-phrase : IL *se leva ;* SA *casquette tomba* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 1). — ELLE *s'appelait Hélène Grève, mais* SON *père disait : Esther* (LE CLÉZIO, *Étoile errante*, p. 16).

N. B. Quand on parle de *personne grammaticale*, ce nom n'a pas le sens qu'il a dans la langue courante, où il s'oppose à *animal* et à *chose* ou *objet* R2 ou *concept*. Il est fréquent, à la 3e pers., que la relation concerne un animal ou une chose : *Une chatte n'y retrouverait pas* SES *petits*, formule figée pour décrire un désordre. — *On reconnaît l'arbre à* SES *fruits* (prov.). — Les possessifs de la 2e pers. s'emploient pour les animaux auxquels on s'adresse : *Tu n'avais qu'à aller demander* TON *lait en bas, si tu es pressée* (COLETTE, *Chatte*, p. 27). Cela arrive même pour des choses : *Il ne faut jamais dire : Fontaine, je ne boirai pas de* TON *eau* (prov.). — Les possessifs de la 1re pers. se trouvent quand on personnifie les bêtes et les choses, notamment dans les fables et les contes : *Prenez-le, dit le bœuf blanc, c'est* MON *ami* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Bœufs). — *J'ai fait de* MON *mieux, dit modestement Berceau d'osier* (Fr. BASTIA, *Autruche dans le ciel*, p. 33). R3 Cf. § 655.

R1 606 REMARQUE

Pour *mon (ton, son) affaire*, voir *c*, 1°.

606 **Formes des déterminants possessifs.**

a) Critères des choix.

1° D'après le nombre de « possesseurs », plus exactement (cf. § 606) le nombre de personnes ou de choses servant de référence. On parle d'*unipossessif* s'il y a un seul « possesseur », et de *pluripossessif* s'il y en a plusieurs.

Le chêne a perdu SES *feuilles*. — *Les chênes ont perdu* LEURS *feuilles*.

Notre et *votre* s'emploient parfois pour un seul « possesseur », comme *nous* et *vous* pour une seule personne : voir § 655, *a*, 2° ; *b*, 2°.

2° D'après la personne grammaticale du « possesseur » :

J'ai perdu MON *parapluie*, TON *parapluie*, SON *parapluie*.

Sur ce que représente chacune des personnes grammaticales, voir § 655. Notons seulement ici que la 3e personne sert parfois alors que l'on parle de soi ou que l'on s'adresse à quelqu'un.

C'est notamment le cas dans les formules que l'on emploie sur une carte de visite. On veillera à éviter l'ambiguïté : °*Pierre Dupont envoie à Monsieur Jean Dubois* SES *félicitations chaleureuses pour* SA *nomination*.

En règle générale, on évitera aussi d'employer dans la même phrase des possessifs de la troisième personne qui renvoient à des antécédents différents : °*Pierre a dit à Paul que* SON *frère connaissait bien* SA *sœur*.

3° En genre et en nombre, par accord avec le nom (cf. § 577) :

SON *veston et* SA *cravate*. — SES *vêtements*.

Le genre se marque seulement : 1) avec un nom au singulier ; — 2) dans les unipossessifs. R1

b) Tableau des formes. **H1**

		Nom singulier		Nom pluriel
		nom masculin	*nom féminin*	
Unipossessifs	*1re pers.*	**mon**	**ma**	**mes**
	2e pers.	**ton**	**ta**	**tes**
	3e pers.	**son**	**sa**	**ses**
Pluripossessifs	*1re pers.*	**notre**		**nos**
	2e pers.	**votre**		**vos**
	3e pers.	**leur**		**leurs**

c) Situations particulières.

1° Les formes *mon, ton, son* ne s'emploient pas seulement avec un nom masculin, mais aussi avec un nom féminin lorsque le mot qui suit le déterminant commence par une voyelle du point de vue phonétique — mais non s'il y a disjonction (cf. §§ 47-50) :

MON *erreur*, TON *habitude*, SON *éclatante victoire*. — Mais : MA *hernie*, SA *huitième victoire*, TA *onzième année*.

2° Dans l'usage populaire et même assez souvent dans l'usage familier, le *r* de *notre* et de *votre* s'amuït devant un mot commençant par une consonne. Cf. § 36, *c*.

3° Le possessif est agglutiné dans *monsieur, madame, mademoiselle* **R2**, *monseigneur* (et il varie au pluriel : cf. § 533), ainsi que dans *messire* ↓ (toujours au singulier), où il n'est plus reconnu.

En s'adressant aux personnes, on place couramment devant ces composés l'adjectif *cher* : *Cher Monsieur, chère Madame, chère Mademoiselle*. Avec *madame*, d'autres adjectifs sont possibles : *belle, gentille, jolie, petite*.

On dit même, avec un autre déterminant possessif, *Mon cher Monsieur* (sans réserves dans le *Rob*. 2001), plus rarement *Ma chère Madame* (fam. dans le *Rob*. 2001 **H2**), plus rarement encore *Ma chère Mademoiselle*, toutes formules d'une familiarité sentie souvent comme un peu désinvolte : *Les ministres*, MON CHER MONSIEUR, *achevait de dire Mme de Parisis* [...], *personne ne voulait les voir* (PROUST, Rech., t. II, p. 190). — MA CHÈRE MADEMOISELLE, *Dieu vous saura gré de votre courageuse conduite* [dit un curé] (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, X). Elles sont évitées dans la correspondance. — Voici pourtant, dans une lettre, un emploi analogue, sans la désinvolture habituelle au personnage : *Au revoir*, MA PETITE MADEMOISELLE, *ou adieu* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 187). — *Mon bon Monsieur* est du langage populaire : *Tenez, cette belle rose*, MON BON MONSIEUR, *cela vous portera bonheur* [dit une marchande de fleurs] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 265).

Au contraire de *Monsieur* (devenu tout à fait indépendant de *sieur* : cf. § 607, R5), les éléments de *Madame* et de *Mademoiselle* peuvent se dissocier **R3** : *Oui*, MA *chère* DAME, *– disait sentencieusement Anatole, – voilà la recette pour faire* [= peindre] *un Empereur* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CXLVIII). — *Figurez-vous*, MA *pauvre chère* DAME (ARLAND, cit. *Trésor*, s. v. *dame*). — *Ma bonne dame* appartient au même registre que *Mon bon Monsieur*. *Ma petite dame* et *Ma brave dame* aussi, mais en plus désinvolte. — *Ma chère demoiselle*, selon Hanse (s. v. *adjectif possessif*), passe facilement pour trop familier, comme *Mon cher Monsieur* ou *Ma chère Madame*. Ce serait le cas aussi de *Ma petite demoiselle*. Si la *demoiselle* est une enfant ou une adolescente, le ton familier est naturel.

Messire ne s'emploie plus aujourd'hui, du moins en France **R4**, que par référence au passé. Pour représenter les usages anciens : MESSIRE *Hoogworst*, [dit Louis XI (avec ironie ? il l'appelle plus loin *mon compère*) à un Flamand qu'il utilise pour ses transactions financières] (BALZAC, *Maître Cornélius*, Pl., p. 949). — *Le fils de* MESSIRE *Joceran de Nanton* [pour traduire *Le filz mon seigneur* (forme du cas régime de l'anc. fr., cf. § 607, *d*) *Jocerant de Nantum*] (J. MONFRIN, trad. de Joinville, § 275). — Pour imiter l'usage ancien, souvent dans des intentions ironiques : *Il* [...] *me quitta fâché en me disant : À ton aise*, MESSIRE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 868). — *Ah ! voici* MESSIRE *Moron. Que demandez-vous, Moron ?* (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, XVIII.) **R5**

H1 606 HISTORIQUE

Pour l'origine et l'histoire de ces formes, voir § 607.

R2 606 REMARQUE

Altérations pop. : *Des beaux céleris*, M'AME *Cointreau !* [dit le marchand des quatre-saisons] (FRANCE, *Crainquebille*, VI.) — MAM'ZELLE *Nitouche* (titre d'une comédie de H. MEILLAC et A. MILLAUD [1888]), synonyme occasionnel de *sainte nitouche* [qui est beaucoup plus ancien]. — Pour *monsieur*, voir § 589, d.

H2 606 HISTORIQUE

Le *Rob.* cite seulement un ex. classique : *Ne vous faschez pas tant*, MA *tres-chere* MADAME (MOL., *Sgan.*, XVI). [Le personnage parle souvent d'une manière très fam.] — Autre ex. classique du double possessif : Oronte. *Mais*, MON *petit* MONSIEUR, *prenez-le* [cf. § 659, H1] *un peu moins haut*. / Alceste. *Ma foy*, MON *grand* MONSIEUR, *je le prens comme il faut* (ID., *Mis.*, I, 2).

R3 606 REMARQUE

On trouve aussi, sans possessif, *Chère dame, Chère demoiselle*, au sing. et au plur. : *Eh bien*, CHÈRE DAME, *dit madame Mauperin, vous allez être rassurée* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XVI). — *Ôtez donc votre chapeau*, CHÈRE DEMOISELLE (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 4). — *Pensez-y quelquefois*, CHÈRES DEMOISELLES (VALÉRY, discours dans une école, dans *Variété*, Pl., p. 1427).

Demoiselle comme mot en apostrophe sans adjectif (GIRAUDOUX, *Ondine*, I, 8) est fort rare.

R4 606 REMARQUE

En Belgique, pour les personnes de sexe masculin faisant partie de la noblesse, *messire* remplace *monsieur* parfois dans les actes officiels, souvent dans les annonces de décès et les souvenirs mortuaires : *Souvenez-vous de* / MESSIRE / *Michel du Bois de Vroylande* / [...] *décédé le 7 août 2004* (dans la *Libre Belg.*, 14 août 2004, p. 42). Autre ex. au § 485, *b*, 4°. Balzac observait encore cet usage : « *Messire* [...] soulève des articles dans les feuilles républicaines, quand, par hasard, il se trouve mis dans un billet d'enterrement » (*Pons*, XLIV). — Pour la France aussi, mais au début du XXe s., *messire* était encore « le titre révérentiel des chanoines [...] sur les billets de faire-part, épitaphes, etc. » (Damourette et Pichon, § 426). Cela semble disparu.

R5 606 REMARQUE

Cet ex. est un peu particulier : des acteurs répètent *La princesse d'Élide* de Molière ; les répliques de la pièce se mêlent à la conversation (*Je ne saurais plus trop dire où la pièce commence et où, surtout, elle s'arrête*, constate d'ailleurs Moron lui-même), et les noms des acteurs aux noms des personnages (comme *Moron*).

607 **Historique.**

a) En dehors du pluripossessif de la 3e pers., les déterminants possessifs proviennent des possessifs latins.

Leur (du lat. *illorum*, d'eux, génitif plur. masc. du démonstratif *ille*) est devenu possessif masc. et fém. dès le très ancien fr. : *De* LUR *tresors* (*Alexis*, 526). — *Desur* LUR *brunies* LUR *barbes unt getees* [= Sur leurs broignes ils ont mis leurs barbes] (*Rol.*, 3318). — Anciennement, comme on le voit, il était invariable ; vers le XIIIe s., il a commencé à prendre l'*s* du plur., mais l'ancien usage ne s'est perdu qu'au XVIIe s. ; RACINE, par ex., écrivait encore : *Ils abandonnent* LEUR *biens* (G. E. F., t. V, p. 542, note 4).

b) Tant que l'*s* s'est maintenu dans l'écriture devant consonne (cf. § 90, *d*), les formes du déterminant et du pronom possessifs ont été identiques à la 1re et à la 2e pers. du plur. : *Reglez* VOSTRE *temps sur le* NOSTRE (LA F., C., Frères de Catalogne). — *Voici* VOSTRE *sentiment, nous avons le* NOSTRE (FURETIÈRE, 1690, s. v. *nos*). — Quand on a remplacé l'*s* par un accent circonflexe sur *o*, l'homographie a subsisté : NÔTRE *Soûpirant* (MOL., *Mis.*, III, 4). — *Si nos yeux envioient les Conquestes des* VÔTRES (*ib.*). — *La* NÔTRE-*Dame d'Oût* (Richelet 1706). — *Ce ne sont pas vos afaires, ce sont les* NÔTRES (*ib.*). — C'est en 1742 que l'*Ac.* a établi la distinction que nous avons aujourd'hui et qui est aussi une distinction phonétique : *notre* [nɔtʀ(ə)], *nôtre* [notʀ(ə)].

c) En anc. fr., d'habitude on élidait l'*a* de *ma, ta, sa* (comme celui de *la*) : M'*ame*, T'*espee*, S'*enfance*, etc., mais ces possessifs élidés ont paru trop minces, inexpressifs, et ont été concurrencés, à partir du XIIe s., par *mon, ton, son*. Au XVe et au XVIe s., les formes élidées ne subsistaient plus que dans quelques expressions figées : *Et quant à moi je te donne* M'*amour* (E. DESCHAMPS, t. II, p. 49). — *Car tu fléchis* T'*amie au dous bruit de tes sons* (RONS., éd. L., t. VII, p. 160).

Nous avons gardé des traces figées de cet usage dans *m'amie* R1 et dans *m'amour* R2 : M'*amie, ma payse, essayez* (MÉRIMÉE, *Carmen*, III). — *Vois,* M'*amie* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 164). — *Tu ne me dis rien* [...] M'*amour* (PONCHON, cit. *Trésor*, s. v. *amour*, IV, D). R3

On écrit d'habitude, par fausse analyse, *ma mie* (*sa mie*, etc.) et *mamour* (surtout usité au plur., au sens de « caresses ») : *Je ne suis pas de ceux qui se peuvent damner pour l'amour des jeunes filles,* MA *mie !* (SAND, *Maîtres sonneurs*, XXVIII.) — *L'idée lui vint d'envoyer à* SA *mie Jacqueline dix-huit livres* (GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 21 juillet 1951). — *Faites-vous des* MAMOURS (HUGO, *Misér.*, V, VI, 2). — *Cette sorte de bonne vieille chienne en jupons, qui* [...] *nous accabla de* MAMOURS *poilues* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, VI). [Le mot est masc. d'ordinaire.] — Il arrive même que *mie* s'emploie sans le possessif : *Vous connaissez que j'ai pour* MIE / *Une Andalouse à l'œil lutin* (MUSSET, *Prem. poés.*, Mme la marquise). R4

d) Dans ***messire*** survit l'ancien cas sujet sing. (§ 8) de *mon* et aussi celui de *sieur* R5, les anciens cas régimes se trouvant dans ***monsieur***. *Messire*, jusqu'à la fin du XVIIIe s., est un « titre d'honneur qui dans les actes se donne ordinairement à des personnes distinguées » (*Ac.* 1798), nobles, ecclésiastiques, gens de robe. Pour le reste, il avait été évincé par *monsieur*.

Ce dernier a eu une évolution phonétique irrégulière (comme *mam'zelle* pop. pour *mademoiselle*). Il avait jadis une prononc. [mɔsjœ], encore admise par Littré, utilisée aujourd'hui seulement quand on prend un ton faussement solennel : *Vous êtes un mufle,* MOSSIEUR (DUHAMEL, *Combat contre les ombres*, III). Notre prononc. normale [mə-] en serait issue, et ce [ə] à son tour est amuï dans le langage pop. et plus souvent encore dans le langage des enfants : *M'sieu* ou *M'sieur* chez PAGNOL, *Merlusse*, non seulement dans la bouche des élèves (p. 11, etc.), mais aussi dans celle du garçon de réfectoire (p. 20). A

R1 607 REMARQUE

DE *m'amie* le fr. du Midi a tiré un masc. analogique °*m'ami* : *Te gêne pas,* M'*ami* (A. DAUDET, *Jack*, t. II, p. 269). — *Ne te presse donc pas,* M'*ami* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 232).

R2 607 REMARQUE

Selon certains étymologistes, *tante* serait pour *t'ante* (lat. *amita*). Mais il s'agit plus vraisemblablement d'une formation du langage enfantin (§ 192, *c*).

R3 607 REMARQUE

VERL. a créé par badinage *m'amante* : *M'amante, veux-tu ?* (*Chans. pour elle*, XVIII.)

R4 607 REMARQUE

Mie a désigné aussi la gouvernante des enfants au XVIIe et au XVIIIe s. : ^+*Elle avait une vieille* MIE *qui l'avait élevée, qu'elle avait toujours gardée* (S.-SIMON, Pl., t. I, p. 316).

R5 607 REMARQUE

Sieur lui-même, prononcé [sjœʀ], est d'emploi limité aujourd'hui (cf. § 485, *b*, 4°).

A 607 AUTRE EXEMPLE

MAURIAC, cité § 576, *a*, 2°.

608 **Nature de la relation impliquée par le possessif.**

a) Comme le nom même l'indique, cette relation peut être celle de la possession ou de l'appartenance, mais il serait tout à fait simpliste de réserver à cela l'usage du possessif.

MON *livre*, c'est, selon le cas, celui que je possède, à la suite d'un achat ou d'un don, ou celui que j'ai écrit, ou encore celui que j'ai entre les mains. — *Fermez donc* VOTRE *porte !* c'est-à dire la porte de la chambre, ou des w.-c., ou la porte par laquelle celui à qui l'on parle vient d'entrer ou de sortir, etc. — *Souvent, je prends* MON *métro vers midi* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, IV, 1). — *Vous*

êtes MON *aîné dans ce métier* (*Ac.* 2001, s. v. *aîné*). — *Débarrasser un minerai de* SA *gangue* (*Rob.* 2001, s. v. *gangue*).

Le possessif de la 1re pers. convient lorsqu'il s'agit d'affection : MON *chéri* (cf. aussi § 611, *a*), mais il est conciliable avec la déférence : MON *capitaine, je vous écoute* (cf. § 611, *b*), — comme avec une familiarité éventuellement désinvolte : MON *cher Monsieur* (cf. § 608, *a*), — voire agressive : *Je vous y prends,* MON *gaillard !*

Dans un técit, le personnage est ainsi rapproché du lecteur : *Tu penses, Gringoire, si* NOTRE *chèvre était heureuse !* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Chèvre de M. Seguin.)

Le pluripossessif de la 2e personne, employé pour une seule personne, peut marquer la déférence : VOTRE *Majesté est-elle satisfaite ?* C'est le vouvoiement : cf. § 655, *c*, 2°. — La déférence est encore plus marquée quand, s'adressant aux personnes, on emploie la 3e personne : si l'on s'adresse au roi ou à la reine, SA *Majesté est-elle satisfaite ?* ou, si l'on parle aux deux à la fois, LEURS *Majestés sont-elles satisfaites ?* Cf. § 655, *c*, 2°.

N. B. Il y a une équivalence sémantique entre *la mère de Jean* et *sa mère* (si le contexte le permet), mais cela ne signifie pas que tous les compléments du nom peuvent être templacés pat un déterminant poss., s'ils sont introduits par *de* (cf. § 676, *c*). Il y a aussi une équivalence entre *Marie a une jolie robe* et *sa jolie robe* (si le contexte le permet), mais cela n'a pas pour conséquence que le poss. n'est permis que si on peut gloser le syntagme poss. + nom par une phrase avec *avoir* ou *posséder*. Voir *b* ci-dessous. — Autres cas où un complément serait possible, mais non *avoir* ou *posséder* : NOTRE *couple du XXe siècle* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1013). **R1** — *Que je te voie jamais porter* MON *deuil !* [dit Sido à sa fille] (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXIV.) — *Que ce roi devait s'entendre à doser, à nuancer* SA *disgrâce !* (MAURIAC, *Vie de Racine*, XII.) — LEUR *ménage n'était pas uni* (JOUVE, cit. *Trésor*). — *Il y avait longtemps que je n'avais eu directement de* TES *nouvelles* (S.-BEUVE, *Corresp.*, cit. *Rob.*).

b) Par référence à une phrase dont le syntagme possessif + nom **R2** est la nominalisation, le possessif est appelé *subjectif* s'il représente le sujet de cette phrase et *objectif* s'il correspond au complément. **H**

1° L'antécédent est **animé** (cf. § 462, *b*), souvent humain.

Poss. **subjectif** : *Depuis* MON *arrivée*, comme *Depuis que* JE *suis arrivé* ; *Je demande* VOTRE *aide*, comme JE *demande que* VOUS *m'aidiez*. — *Son bavardage m'étourdit* (*Ac.* 2001). — *Elle les enchanta par la cordialité de* SON *accueil* (MONTALEMBERT, *Hist. de ste Élisabeth de Hongrie*, cit. *Trésor*). — NOS *actes nous suivent* (titre d'un roman de BOURGET). — *Conscient de* MON *appartenance au siècle passé* (BUTOR, interviewé dans le *Monde des livres*, 14 avril 2006, p. 12). — [Olivier] *marquait* SON *assentiment par de légers mouvements de tête* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 15). — *Le seul plaisir de* SON *choix* [...] *était la minéralogie* (STENDHAL, *Chartr.*, XIII). — *Ils* [= les ministres] *tomberont de si bas que* LEUR *chute même ne leur fera pas de mal* (FRANCE, *Opinions de Jér. Coignard*, III, cit. Dupré, *Encycl. des citations*). — *Bonaparte organise* SES *conquêtes* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 7273). — VOTRE *course n'est pas finie* (CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, 25 juillet 1926). — VOTRE *grande découverte* [...], *c'est que la vie éternelle n'est pas remise à plus tard* (ID., *ib.*, 12 janv. 1924). — *Il fut surpris par la facilité de* SA *victoire* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — L'antécédent est un collectif (*ce peuple* [de Paris]) : SON *immense ennui*, SON *agitation / M'entraînent faible et seul dans* SON *attraction* (LAMART., *Jocelyn*, VIII).

Poss. **objectif** : *Venez à* MON *aide* comme *Je demande que vous M'aidiez*. — *Il ne leur a jamais pardonné* SON *éviction* (*Rob.*). — *Il s'est alors rappelé une circonstance du vêtement de* SON *assassin* (BALZAC, *Rabouill.*, II, 10). — SON *meurtrier parvient à s'enfuir* (dans Heinz, p. 163). — Le complément du verbe est indirect : TON *souvenir en moi luit comme un ostensoir !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Harmonie du soir.)

2° L'antécédent est **inanimé**.

Le poss. **subjectif** est assez courant s'il correspond au sujet d'un verbe intransitif : SON *arrivée* (du printemps), SON *apparition* (du soleil), SA *disparition* (d'une espèce végétale), SON *départ* (d'un train), etc. — SA [= de Paris] *funeste attraction* (BALZAC, *Illus. perd.*, Préf. de la 1re éd.). — *L'instant où la mort écraserait sa pensée de toute* SA *pesée sans retour* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 363). — Le verbe est pronominal : *Il faut remonter à la naissance de toute l'œuvre racinienne,* [...] *qui atteint dans* Phèdre SON *achèvement* (MAURIAC, *Vie de Racine*, VI). — De même, avec métaphore : *Et la cascade unit* [...] / SON *éternelle plainte au chant*

R1 608 REMARQUE

Il s'agit d'Albertine et du narrateur, par opposition aux anges représentés dans une église du XIIIe s.

R2 608 REMARQUE

Dans la plupart des ex. cités dans *b*, le rapport formel entre le nom et le verbe est évident. Pour d'autres, il est historique : *meurtre* et *meurtrier* ont un sens que *meurtrir* a perdu ; *assentiment* dérive d'*assentir*, qui a disparu. Pour acte, *action*, il faut remonter au latin pour percevoir le rapport avec *agir*. *Attraction* n'est plus employé comme correspondant à *attraire* ; c'est *attirer* que les dict. utilisent pour définir le nom. De même, *chute* = fait de *tomber* plutôt que de *choir*. Cela est lié à une caractéristique du fr. : pour pas mal de mots, le regroupement se fait selon le sens et non selon une parenté formelle objective et visible : cf. § 145, *b* et R.

Le poss. (avec variation en personne) se trouve aussi avec des noms qui ne sont utilisés que dans des locutions adverbiales (*pour votre gouverne*) ou que dans des locutions prépositives (*au détriment de, à l'insu de*), dont le régime peut être remplacé par un poss. (*à mon détriment, à notre insu*).

H 608 HISTORIQUE

Les possessifs subjectif et surtout objectif s'employaient chez les classiques dans des cas où ils ne sont guère possibles aujourd'hui : *Est-ce* MON *interest qui te rend criminel ?* (RAC., *Andr.*, I, 4.) [JE *m'intéresse à lui.*] — *J'excuse ta chaleur à vanger* TON *offense* (CORN., *Cid*, IV, 3). [*On* T'*a offensé.*] — LAMART. écrit encore : *Il ne porte pas le poids de* TA *pensée* (*Harm.*, II, 4) [= le poids que constitue le fait que je pense à *toi*]. — Notons aussi, avec métonymie : *J'apporterai vivement* TON *désir* [= une femme] *devant tes pieds* (FLAUB., *Sal.*, VIII).

de la romance (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). — Si le verbe est transitif, le poss. subjectif est possible surtout par métaphore : *Le vent était violent ; grâce à* SON *aide, les coureurs sont arrivés plus tôt qu'il n'était prévu* [mais on emploierait moins facilement cette formule pour une échelle ou un tournevis].

Le poss. **objectif** est courant : *On y attendait* LEUR [de trois avions pour l'Amérique] *chargement pour donner le départ* [...] *à l'avion d'Europe* (SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, p. 27). — *Ses désirs étaient toujours si impérieux qu'il ne doutait jamais de* LEUR *exécution* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 716). — *Cette reine des roses, je pars à* SA *recherche* (E. DE GONC., *Chérie*, XXIX). — *Les gestes d'un orateur, dont aucun n'est risible en particulier, font rire par* LEUR *répétition* (BERGSON, *Rire*, p. 26). — LEUR [= d'aquarelles] *souvenir replaçait les lieux* [...] *en dehors du monde actuel* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1029). — *Un fait isolé n'a par lui-même aucun intérêt ; il en prend un* [...], *si, ayant été prédit,* SA *vérification est la confirmation d'une loi* (POINCARÉ, *Valeur de la science*, cit. *Trésor*). **A1**

A1 608 AUTRES EXEMPLES
SON *édification* [d'une construction] (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 10694), LEUR *ouverture* [des assises] (*Code d'instruction crim.*, art. 260), LEUR *souvenir* [de journées] (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, II), etc. (notamment pour *démolition, installation, préparation, réparation, lecture...*).

N. B. Parlant de la concurrence entre *J'en* [= de Paris] *admire les monuments* et *J'admire ses monuments* (cf. § 609, *c*), Togeby (§ 467) exige *en* « dans tous les cas où il n'est pas question d'une appartenance, ce qu'on peut contrôler en opérant une transformation avec le verbe *avoir* ou *posséder* : *J'ai vu ce monument, en voici la photo*, et non *sa photo*, parce qu'on ne peut pas dire *le monument a une photo.* » Même argumentation chez Hanse (s. v. *en*, 4) et chez d'autres théoriciens. — Le critère est douteux, puisqu'il réduit le poss. à la stricte possession. Togeby passe sous silence le cas, tout à fait banal, envisagé ci-dessus, dans *b*. Pour *photo*, si l'antécédent est humain, le possessif est courant et depuis longtemps : *J'offre à tous ceux qui déjà l'ont / Dans le cœur,* MA *photographie* (MALLARMÉ, *Vers de circonstance*, Photographies). — *Tu as une fossette dans la joue comme sur* TES *photographies d'enfant* (COLETTE, *Chatte*, p. 121). **R3** — Dans tous les ex. cités par Togeby, il s'agit de choses et non d'humains, et l'exclusion telle qu'elle est formulée semble avoir pour origine la tendance (souvent transformée en règle par les grammairiens : cf. § 609, *c*) selon laquelle on préfère le possessif pour les personnes et *en* pour l'inanimé. **R4** — Parmi les noms que citent Togeby et Hanse, plus d'un est employé par des écrivains avec le possessif : *Le jardin de la ville prenait* SA *fin dans une immense terrasse* (E. DE GONC., *Faustin*, LV). — *Si cette pièce était un tableau, comme on s'extasierait sur* SA *matière* (GIDE, *Journal*, 1er juillet 1941). — *Sa sœur ordonnait de vendre un article à perte, en prévoyant la fin de* SA *mode* (BALZAC, *Pierrette*, III). **A2**

R3 608 REMARQUE
Et auparavant on disait *son portrait* : *Un tel homme ne doit pas être insensible à un ruban rouge qui ferait un bel effet dans* SON *portrait* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XLIX).

R4 608 REMARQUE
Sa photo appliqué aux choses, selon l'ex. critiqué par Togeby, semble rare en effet.

A2 608 AUTRES EXEMPLES
Voir § 609, *c*, notamment pour *âge* (BALZAC) et pour d'autres mots qui devraient tomber sous l'application du critère que nous contestons dans ce N. B. (*nombre, service, présence*, etc.). Voir aussi *b* ci-dessus (notamment pour *démolition, recherche, souvenir, vérification*, cités par Hanse comme incompatibles avec un poss.).

609 Possessif ou article.

a) En principe, on remplace le déterminant possessif par l'article défini quand le rapport d'appartenance est évident (on parle souvent aujourd'hui d'*appartenance inaliénable*), notamment devant les noms désignant les parties du corps (d'un être humain ou d'un animal **R1**), les facultés intellectuelles. **H1**

Il ferme LES *yeux. J'ai mal à* LA *tête. Il a* LE *pied dans l'étrier. Il perd* LA *mémoire.* — *Elle avait une flèche d'or dans* LES *cheveux* (*Ac.* 1878, 1932, s. v. *flèche*). [Ex. disparu en 2000.] — *Je n'avais pas encore ouvert* LA *bouche* [pour parler] (ORSENA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 119). — D'une chatte : *Elle tourna* LA *tête* (COLETTE, *Chatte*, p. 35).

R1 609 REMARQUE
Surtout à propos d'un animal familier. Pour les végétaux, on pourrait parler d'appartenance inaliénable. Pourtant l'usage a opté pour le possessif : par ex., pour un arbre, *Il est agréable de caresser* SON *tronc* ou *le tronc*, mais non °... LUI *caresser le tronc*.

H1 609 HISTORIQUE
Les règles données dans le a n'étaient pas toujours respectées à l'époque classique : *Monsieur Purgon* [...] *m'a défendu de découvrir* MA *teste* (MOL., *Mal. im.*, II, 5). — *J'ay beau frotter* MON *front, j'ay beau mordre* MES *doigts* (BOIL., *Sat.*, VII). — ⁺*Il frotte* SES *mains* (LA BR., XIII, 2). — ⁺*Il étend* SES *bras* (DID., *Neveu de Rameau*, Pl., p. 466).

On met le possessif : 1) quand le nom est accompagné d'un complément ou d'une épithète ; 2) dans certaines formules traditionnelles ; 3) inversement, pour éviter la confusion avec des formules traditionnelles où on a l'article.

1) *Un Saxon étendu,* SA *tête blonde hors de l'eau* (A. DAUDET, *Rob. Helmont*, p. 103). — *Il se passa, plusieurs fois,* SES *longues mains sur le visage* (DUHAMEL, *Nuit de la Saint-Jean*, p. 110). — *Elle* [...] *le toisait, une main sur la hanche, la tête d'aplomb sur* SON *beau cou* (COLETTE, *Chatte*, p. 173). — 2) *Il lui demanda* SA *main* = Il lui demanda d'être sa femme. — *Perdre, retrouver* SES *esprits.* — 3) *Donnez-moi* VOTRE *bras* (dit le médecin). **R2** — *Ce rire de nègre ingénu, tendre, étonné, si finement observé dans cette race affectueuse et toujours prête à montrer* SES *dents* (FROMENTIN, *Maîtres d'autref.*, p. 597). **R3**

R2 609 REMARQUE
À distinguer de *donner* LE *bras à qqn*, pour que celui-ci s'y appuie.

R3 609 REMARQUE
Montrer LES *dents* est une marque d'agressivité.

Pour imiter la langue familière : *J'ai mal dans* MES *jointures* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 94). — En revanche, dans *J'ai si mal à* MA *jambe* (TRIOLET,

Manigances, L. P., p. 25), le possessif se justifie par le fait qu'il s'agit d'une jambe précise, cassée dans un accident. — De même : *Il lava* SON *bras et le banda avec un mouchoir* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 17).

Sans raison particulière : *Il laissa retomber* SA *tête sur* SA *poitrine* (VIGNY, *Cinq-Mars*, XII). — *Elle avait une flèche d'or dans* SES *cheveux* (*Ac.* 1835 [*ses* remplacé ensuite par *les* : voir ci-dessus] ; LITTRÉ, s. v. *flèche*, 4). — *Regimbart, qui* [...] *posa* SES *deux mains sur sa canne,* SON *menton sur ses deux mains et ferma les paupières* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Elle apportait sous* SON *bras son pliant* (MAUPASS., C., Miss Harriett, II). — *Gros-Alain et Georgette virent* [...] *René-Jean froncer* SES *sourcils* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, III, 6). — *Il dort dans le soleil, la main sur* SA *poitrine* (RIMBAUD, *Premiers vers*, Dormeur du val). — *Il avait dans* SES *yeux des larmes toutes prêtes à jaillir* (HERMANT, *Serge*, V). — *Bernard avait envie d'étendre* SES *jambes, de fermer les yeux* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 18). Etc. — D'un cheval : *Il remue* SA *queue* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 653). — Comme on voit, la règle donnée ci-dessus est loin d'être appliquée strictement.

Dans d'autres cas, le rapport d'appartenance doit être indiqué, mais il est plus élégant de le marquer par un pronom personnel complément du verbe que par un possessif attaché au nom. **R4**

Un grand [...] LUI *tirait* LES *oreilles* (COCTEAU, *Enfants terribles*, p. 13). — *En* LUI [= à un cheval] *frappant du plat de la main* LE *col et* LA *croupe* (GAUTIER, *Capit. Fracasse*, XIX). — *Essuyez-*VOUS LES *pieds.* — *Il* ME *prit* LA *main.* — Ex. moins naturel, sans doute parce que *cœur* est pris au figuré : *Elle n'avait pas tenu rigueur à Mme de Roucy et avait su si bien faire qu'elle* LUI *avait regagné le cœur* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 1058). — Ex. qui reste ambigu : *Mets-moi la main* [= ta main] *sur le ventre* (CLAUDEL, *Échange*, cit. Heinz, p. 106).

Essuyez VOS *pieds. Il prit* MA *main* sont des formules moins distinguées. Elles ne peuvent être rejetées cependant : *Il frappe* SA *poitrine* (MUSSET, *Lorenz.*, III, 3). — *Il avait sans le savoir réuni* SES *pieds, croisé* SES *mains sur* SA *poitrine* (MALRAUX, *Temps du mépris*, p. 50).

Plus négligé encore paraît le fait d'exprimer à la fois le pronom personnel et le possessif. Cela, pourtant, n'est pas si rare dans la littérature : *Je voudrais bien savoir* [...] *si le grand Cyrus et le grand Attila / * SE *sont graissé* LEURS *peaux avec cet onguent-là* (HUGO, *Lég.*, XX, 1). — *Celle-ci recevra l'ordre de séduire le général ennemi et de* LUI *couper* SA *tête* (GIRAUDOUX, *Sodome et Gomorrhe*, p. 128). — Il s'agit des parties du vêtement : *Des gens, pour me montrer des ivoires,* ME *tirent par* MA *manche* (LOTI, *Japoneries d'automne*, p. 246). — *Il* LA *tire familièrement par* SA *manche* (M. PRÉVOST, *La nuit finira*, t. II, p. 133).

b) En principe, l'article suffit quand le rapport d'appartenance est exprimé par les relatifs *dont, de qui, duquel* :

L'auteur dont nous avons lu LE *dernier livre*, et non °SON *dernier livre*. Cf. § 724, *e*, 2°. Avec *de qui*, voir un ex. curieux de VALÉRY au § 714, *c*.

c) Le déterminant possessif de la 3e personne est concurrencé ou remplacé, dans certains cas, par l'article défini, l'antécédent étant représenté devant le verbe par le pronom *en*. Quand cette concurrence est possible, on constate une certaine préférence pour le possessif quand l'antécédent est humain (ou considéré comme tel), ou, plus généralement, animé **R5**, et une certaine préférence pour le tour avec *en* quand l'antécédent n'est pas humain, ou animé. **R6** Cette tendance est souvent présentée comme une règle rigide (par ex. dans le *Robert* 2001, s. v. *en*², II, Rem.). **H2**

1° Le nom déterminé est **complément d'objet direct**.

— Quand l'antécédent est animé et, surtout, humain, le possessif est plus fréquent.

Avec le poss. : *Julien n'était pas là, et on a regretté* SON *absence. Tout le monde admire* SON *dévouement. J'accepte* SES *intuitions. J'ai épousé* SA *sœur. Ce cheval a coûté cher, mais Jean apprécie* SES *performances.*

Avec *en* : *Toutes les personnes nouvelles* [...], *elle* EN *devinait tout de suite l'origine* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 515). — *Tous ces voyageurs anonymes épiaient le nouvel*

R4 609 REMARQUE

Le fr. du Midi utilise le tour avec le pronom personnel et l'article dans des cas où le fr. régulier userait du possessif, notamment pour des vêtements, etc. : °*Il* S'*est perdu* LE *parapluie*. Voir § 672, c.

Dans l'ex. suivant, qui représente l'usage pop. québécois, on trouve le pronom personnel là où le fr. soigné n'emploierait ni ce pronom ni le possessif : *Y grimacent ou ben y s'ferment les yeux* [quand le sang coule pendant un match de boxe] (M.-Cl. BLAIS, *Un joualonais sa joualonie*, I).

R5 609 REMARQUE

Il est vrai que MAETERLINCK a consacré un livre à *L'intelligence des fleurs*.

R6 609 REMARQUE

Il est inutile de mettre à la fois *en* et le possessif : °*Le théâtre fait partie de la littérature, doit* EN *redevenir une de* SES *gloires* (J. ROMAINS, dans les *Nouv. litt.*, 23 août 1951).

H2 609 HISTORIQUE

L'emploi de *en* remplaçant le possessif remonte à l'anc. fr., l'antécédent pouvant être un nom de personne ou non : *Morz est Rollant. Deus* EN *ad l'anme es cels* [= Dieu en a l'âme dans les cieux] (*Rol.*, 2397). De même pour le possessif. Cela s'observe encore couramment au XVIIe s. (cf. § 678, H2) : ⁺*Je connais le tyran, j'*EN *vois le stratagème* (CORN., *Sert.*, III, 1). — *Je regarde enfin / Quel fut le sort de Troye et quel est* SON *destin* (RAC., *Andr.*, I, 2). — Au XVIIIe s. : ⁺*La prise d'une ville emportait* SON *entière destruction* (MONTESQ., *Esprit des lois*, XXIX, 14). C'est pourtant à partir du XVIIe s. que les grammairiens élaborent ce que Brunot (*Hist.*, t. IV, p. 856) appelle « une des règles les plus vaines et les plus fausses » : *en* réservé aux choses et le possessif aux personnes. Cette distinction n'a jamais réussi à s'imposer avec rigueur.

arrivant pour EN *apercevoir les ridicules* (CAMUS, *Étranger*, II, 3). — *Ma mère était à moi, personne ne m'*EN *contestait la tranquille possession* (SARTRE, *Mots*, p. 17).

— Quand l'antécédent est inanimé, le possessif, préféré dans la langue courante, n'est pas rare non plus dans la littérature.

Avec *en* : *Le château était fermé ; on m'*EN *a ouvert* LES *portes* (CHAT., *Mém.*, IV, II, 21). — *Les Allemands* EN [= du traité de Versailles] *éluderont l'exécution de bout en bout* (BARRÈS, *Chron. de la Grande Guerre*, t. XIV, p. 147). — *J'aime cette forêt, j'*EN *connais tous les sentiers* (*Ac.* 2001, s. v. *en*, II, D).

Avec le poss. : *Cette propreté frotteuse qui prête un faux lustre aux vieilleries en accusant encore mieux* LEURS *défectuosités,* LEUR *âge et* LEURS *longs services* (BALZAC, *Bourse*, Pl., p. 336). — *C'est le seul moyen de prévenir* LEUR [= des tableaux] *destruction prochaine et inévitable* (P. LAR., s. v. *restauration*). — *Tout le paysage qui environna* LEUR [= de certaines vérités] *apparition continue à accompagner* LEUR *souvenir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 184). — *La conscience que je le* [= un objet] *voyais* [...] *le bordait d'un mince liséré spirituel qui m'empêchait de jamais toucher directement* SA *matière* (*ib.*, p. 84). — *C'était une pauvre boîte verte de naturaliste. On m'avait expliqué* SON *usage* (JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, p. 49). — *Nous pourrons* [...] *ne pas soupçonner* SA [= d'un mal] *présence* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 93). — *Personne ne se souvenait plus des catastrophes* [...] *qui avaient accompagné* SA [= du monde] *naissance et* SES *premiers soubresauts* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 19). — *Un dictionnaire étymologique donne l'étymologie des mots en indiquant* LEUR *étymon : le mot le plus ancien* [...] *auquel on peut remonter en étudiant* LEUR *histoire* (PICOCHE et ROLLAND, *Dict. du fr. usuel*, s. v. *mot*, II, 1). **R7** — [Les dict. dits *de Trévoux*,] *qui s'opposent idéologiquement à l'œuvre de Diderot et d'Alembert, et qui* [...] *sont loin d'avoir* SES *vertus* (A. REY, *Préface du Rob.* 2001, p. XXII).

R7 609 REMARQUE
Cet ex. montre que le possessif, parce qu'il varie selon le nombre du nom auquel il renvoie, est parfois plus clair que *en*. – D'autre part, cet ex. et quelques autres cités montrent une certaine répugnance à l'égard de la suite *en* (pronom) + *en* (+ gérondif).

N. B. Le poss. est obligatoire (et *en* exclu), quand son antécédent, même non humain, est le sujet du verbe : *Cet usage tire* SON *origine d'une coutume antique* (*Ac.* 2005, s. v. *origine*).

2° Le nom déterminé est **sujet**, le possessif prédomine, même si l'antécédent est non humain.

LEUR [= des écoles] *nombre a beaucoup augmenté depuis* (H. WALTER, *Aventure des langues en Occident*, p. 184).

Ex. de *en* : *Quant à la mère, l'aspect* EN *était pauvre et triste* (HUGO, *Misér.*, I, IV, 1). — *C'est une imprudence de mépriser les conjectures* [...] *quand le nombre* EN *est presque infini* (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, LVIII). — *L'origine* EN *est obscure* (*Ac.* [1694-]1935, s. v. *origine*). La plupart des grammairiens n'acceptent *en* que si le verbe (*être*, etc.) est suivi d'un attribut. Cela est trop restrictif : *J'ai* [...] *oublié le détail de cette épopée paternelle. Le sujet n'*EN *changera jamais* (BOSCO, cit. Pinchon, *Les pron. adverbiaux en et y*, p. 157).

Dans cette phrase-ci, le recours à *en* permet d'éviter l'équivoque, en excluant que l'antécédent désigne la personne : *Ce qui l'accablait encore plus que la souffrance du monde, c'*EN *était l'imbécillité* (R. ROLLAND, *Pierre et Luce*, p. 24).

En n'est pas tout à fait exclu quand l'antécédent est humain : *Quant à la mère, l'aspect* EN *était pauvre et triste* (HUGO, *Misér.*, I, IV, 1). — *Pierre ressemblait tellement au voisin que l'on croyait que celui-ci* EN *était le père.*

Les deux constructions se succèdent dans les vers suivants : *Mes chers amis, quand je mourrai, / Plantez un saule au cimetière. / J'aime* SON *feuillage éploré, /* LA *pâleur m'*EN *est douce et chère, / Et* SON *ombre sera légère / À la terre où je dormirai* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Lucie). **R8**

R8 609 REMARQUE
Nous ne voyons pas dans cet ex. la personnification qui, selon le *Robert*, justifierait le recours à *son*. Mais la métrique doit avoir joué.

N. B. Le poss. est obligatoire (et *en* exclu), même avec un antécédent non humain, quand le verbe a un complément d'objet : *Le soleil se lève : ses rayons éclairent déjà le haut de la montagne.*

3° Quand le nom déterminé fait partie d'un **syntagme prépositionnel**, le possessif est obligatoire (et *en* exclu).

Je revoyais [...] *l'antique château* [...], *la rivière qui baignait le pied de* SES *murailles* (B. CONSTANT, *Ad.*, VII). — *Si cette pièce était un tableau, comme on s'extasierait sur* SA *matière* (GIDE, *Journal*, 1er juillet 1941). **R9**

R9 609 REMARQUE
Comp. les restrictions concernant *dont* (§ 724, e, 2°).

4° S'il n'y a **pas de verbe** sur lequel *en* pourrait s'appuyer, le possessif est irremplaçable :

Les quartiers riches, avec LEURS *grilles lavées par la pluie* [...] *n'existaient plus que comme des menaces* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 27). — *Il méprise le monde et* SES *préjugés.* – *Le théâtre et* SON *double* (titre d'un essai d'A. ARTAUD).

5° Le recours à *en* est inévitable si l'antécédent n'est pas un nom ou un pronom :

Si je suis en retard, la faute EN *est à mademoiselle Furandeau* (R. BAZIN, cit. Sandfeld, t. I, p. 149). De même : ... *j'*EN *attribue la cause au mauvais temps.*

N. B. Beaucoup de grammairiens critiquent le possessif avec plus ou moins de vigueur quand l'idée de possession est absente et notamment quand on ne pourrait pas exprimer la relation par les verbes *avoir* ou *posséder*. Cette exigence, qui concerne aussi d'autres personnes que la 3e, n'a pas de véritable fondement dans l'usage. Cf. § 608, *b*, 2°, N. B.

d) Dans les expressions du type ***faire le malin*** (cf. § 489, *c*, 3°), la langue familière remplace fréquemment l'article par le possessif, pour marquer que la qualité dont il s'agit est habituelle ou caractéristique :

Et avec cela elle faisait SA *sotte !* (HUGO, *Homme qui rit*, II, I, 10.) — *Vous faites* VOTRE *coquet* (DUMAS fils, *Père prodigue*, III, 8.) — *Il fait bien* SON *têtu quelquefois* (LOTI, *Pêch. d'Islande*, p. 59). — *Nous n'avons pas à faire* NOS *malins* (BEDEL, *Tropiques noirs*, p. 199). — *Il fait* SON *héros jusqu'au bout* (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 322). — *Je faisais un peu* MON *malin* (J. D'ORMESSON, *Amour pour rien*, p. 53). — *Faire son quelqu'un* : § 758, R4.

Phénomène analogue avec ***sentir***, mais le tour ici est de mise même dans le style soutenu (pour le *Trésor*, l'emploi est d'ailleurs vieilli).

Il marchait repoussant sa caisse du genou avec un mouvement automatique et rhythmé qui sentait fort SON *soldat* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VII). R10 — *Cela sent* SON *pédant* (*Ac.* 1935). — *Il prit une voix grave qui sentait* SON *comédien* (*Grand dict. enc. Lar.*). — *Il sent* SON *paresseux d'une lieue* (*Dict. contemp.*). — Aussi avec un nom inanimé : *La crainte* [...] *que sa sœur ne dît ou ne fît quelque chose qui sentît trop* SON *village* (MÉRIMÉE, *Colomba*, V). R11 — *Justin fléchit le genou, en un geste charmant qui sentait un peu* SON *théâtre* (DUHAMEL, *Jardin des bêtes sauvages*, XX).

e) En parlant d'études universitaires, on dit, dans l'usage régulier, avec le possessif, ***faire son droit***, etc. :

Maurice faisait SON *droit* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XIX). — *Inutile d'avoir fait* SA *médecine pour comprendre que le tétanos, l'infection urinaire ou la septicémie ne sont pas rares* (B. GROULT, *Ainsi soit-elle*, p. 98).

La langue familière connaît aussi le tour sans déterminant : *Les fils avaient fait médecine* (C. RIHOIT, *Petites annonces*, p. 190). R12

f) ***À la maison***, ce n'est pas seulement « chez soi », comme dit le *Trésor*, mais aussi « chez moi (ou toi, etc.) », ainsi que le montre cet ex. cité ensuite : *Quand* JE *suis rentré à* LA *maison* (DELACROIX, *Journal*).

Le fr. pop. de Wallonie et du Nord de la France (comp. Wartburg, t. VI, 1re partie, p. 241) emploie, au lieu de l'article, un déterminant possessif, qui varie selon la situation : °*Où allez-vous accoucher, à* VOTRE *maison ?* (Une cartomancienne de Leval-Trahegnies [Hainaut belge], interviewée dans le *Mouchon d'aunia*, août 1983, p. 146.) — L'ex. suivant semble témoigner pour la Provence : °*Il passe ses vacances là, à* SA *maison* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 457). [Giono avait d'abord écrit dans le ms. *chez ses parents*.]

610 Hésitations entre le singulier et le pluriel. R1

Lorsqu'un nom désigne une réalité dont plusieurs possesseurs possèdent R2 chacun un exemplaire, ce nom et le possessif qui le détermine se mettent le plus souvent au pluriel (on considère l'ensemble des choses ou des êtres possédés) ; mais le singulier se rencontre aussi (on considère l'exemplaire de chacun des possesseurs), surtout quand le problème est purement graphique, à la 3e personne. H1

Dans les deux cas, cela peut créer des ambiguïtés fâcheuses : *Ils se promènent avec* LEUR FEMME (une seule pour tous ?) ou *avec leurs femmes* (plusieurs pour chacun ?). *Chacun avec sa femme* est plus clair. R3

1° Ex. du pluriel :

Tous penchés en avant et appuyés sur LEURS LANCES (CHAT., *Mart.*, IX). — *Nous pendîmes / Nos casques, nos hauberts et nos piques aux clous* (HUGO, *Lég.*, XVIII, 2). — *Des dragons galopaient* [...], *penchés sur* LEURS CHEVAUX, *le sabre nu* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). — *Nous pouvons encore nous appeler par*

R10 609 REMARQUE

C'est seulement en 1878 que l'*Ac.* a supprimé le premier *h* dans *rhythme* et dans les mots de sa famille.

R11 609 REMARQUE

MÉRIMÉE écrit un peu plus haut : *Dans ses manières il n'y avait rien qui sentît* LA *province.* Dans les ex. ci-contre, l'article défini serait possible et même plus courant.

R12 609 REMARQUE

En Belgique, on emploie plutôt l'article défini : *Cela ne devait pas empêcher Lionel de refuser de faire* LA *médecine* (A. AYGUESPARSE, *Mal pensants*, p. 33).

R1 610 REMARQUE

Comp. § 512.

R2 610 REMARQUE

Posséder doit être pris dans un sens large : cf. § 606, a, 1°.

H1 610 HISTORIQUE

L'hésitation existait déjà chez les classiques : *Les Alouëttes font* LEUR NID / *Dans les bleds* (LA F., *F.*, IV, 22). — *D'un saint respect tous les Persans touchez, / N'osent lever* LEURS FRONTS (RAC., *Esther*, II, 1).

R3 610 REMARQUE

Le pluriel dans *Nous gagnâmes chacun nos places* (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 131) n'est pas satisfaisant : la présence de *chacun* donne à penser que chacun a plusieurs places (ce qui ne semble pas être le cas). En revanche, *Nous rejoignîmes chacun nos partisans* implique l'existence de deux groupes, au moins, de partisans.

JOUHANDEAU ajoute un adverbe distributif : *C'est ce moment que choisit Suzanne pour faire son entrée, en brandissant l'effigie de sainte Rita, patronne des Impossibles. Aussitôt de nous méprendre tous à la fois sur le sens de ce vocable, pour en couvrir chacun* RESPECTIVEMENT NOS MANIES (*Nouvelles chroniques maritales*, III, 2).

NOS NOMS (ARLAND, *Plus beaux de nos jours*, p. 78). — *Ils prirent* LEURS MANTEAUX *et* LEURS CHAPEAUX (M. BRION, *De l'autre côté de la forêt*, p. 152). — *Les femmes rêvent parfois, et qu'elles ne sont pas dans les bras de* LEURS MARIS (GIRAUDOUX, *Amphitryon 38*, II, 5). — *Je me suis promené avec deux de mes amis et* LEURS FEMMES (ARLAND, *Vigie*, p. 181). — *Des hommes libres, libres de tout, sauf de* LEURS FEMMES (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 176). — *J'ai même aperçu des confrères* [médecins] *qui allaient faire leurs visites à pied* [...] *pour ne pas sortir* LEURS AUTOS, *par économie* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 437).

À ***nos âges*** est critiqué par Littré quand l'expression est employée à propos d'un locuteur et d'un interlocuteur qui sont sensiblement *du même âge*. Les usagers ne respectent guère cette prescription : *À* NOS ÂGES, *le froid est mortel* (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, II, 1). — *À* NOS ÂGES, *on a besoin d'être soignés* (DRUON, *Grandes familles*, III, 5). — *À* NOS ÂGES, *nous sommes à une certaine hauteur où l'air est léger et pur* (CAYROL, *Corps étrangers*, p. 120). **H2**

Le pluriel est requis quand il s'agit de noms n'ayant pas de singulier, ou quand il y a plusieurs objets pour chaque possesseur, ou encore quand le contexte impose l'idée de pluriel :

Ils ont cassé LEURS LUNETTES. *Ils ont ri* à VOS DÉPENS. — *Les poules étaient suivies de* LEURS POUSSINS. — *Nous avons échangé* NOS CARTES. — *Elle regardait* NOS EXISTENCES *comme indissolublement unies* (B. CONSTANT, *Ad.*, IX). — LEURS TÊTES *se touchaient* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4).

2° Ex. du singulier.

Mes compagnons, ôtant LEUR CHAPEAU *goudronné* [...] (CHAT., *Génie*, I, V, 12). — *La porte* [...] *restant ouverte, ils bavardaient de loin, dans* LEUR LIT (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *De hardis compagnons sifflaient sur* LEUR ÉCHELLE (SULLY PRUDHOMME, *Épreuves*, Songe). — *Tous les hommes* [...] *fumaient* LEUR NARGUILHÉ [sic] (LOTI, *Aziyadé*, IV, 5). — *Ils restaient debout* [...] *ne pensant même pas ôter* LEUR CHAPEAU *et* LEUR MANTEAU (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VI, p. 77). — *Ils lutteront contre* LEUR FEMME (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 150). — *Des ouvriers flanqués de* LEUR ÉPOUSE (A. ARNOUX, *Géographie sentimentale*, p. 65). — *Sur cinq hommes mariés* [...] *trois avaient déjà retrouvé* LEUR FEMME (CHAMSON, *Adeline Vénician*, p. 165). — *Elles suçaient le bout de* LEUR PORTE-PLUME (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Problème).

Le singulier s'impose quand le nom (dans le contexte où il est employé) n'a pas de pluriel ou quand il n'y a qu'un seul objet pour l'ensemble des possesseurs :

Vous préparez VOTRE AVENIR. *Nous gagnons* NOTRE VIE. — *Les Parisiens regagnent* LEUR VILLE *à la fin du mois d'août.*

H2 610 HISTORIQUE
Voir déjà SÉV., 30 sept. 1676.

611 Observations diverses.

a) Avec les **noms de parenté** employés comme mots en apostrophe, on peut ou non avoir le possessif de la 1re personne. **R1**

Ex. avec poss. : *Non*, MON *père* (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 320). — *Devinez*, MA *tante, ce que j'ai fait* (HENRIOT, *Aricie Brun*, III, 3). — *Vous avez une proposition à me faire*, MA *mère ?* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXIV.)

Ex. sans poss. : *Alors, Père... Alors ?... Comment vas-tu, Père ?* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1272.) — *Mère, laissez-moi, je ne veux plus rien* (M. NOËL, *Les chansons et les heures*, Épouvante). — *Entrez, cousins, cousines* (*ib.*, Fantaisie à plusieurs voix). — *Ce n'est pas une preuve, oncle* (AYMÉ, *Belle image*, L. P., p. 116). — *Je vous comprends, oncle Mathieu* (BOSCO, *Malicroix*, p. 287). — *Écoutez, tante Henriette, je vais vous parler franchement* (MAUROIS, *Terre promise*, p. 193).

Parfois avec l'article : § 586, *c*.

Certains observateurs considèrent que le possessif marque tantôt la déférence (par ex. avec *père, mère*) et tantôt la cordialité (par ex. avec *cousin, cousine*). Il faut tenir compte des traditions familiales et aussi des habitudes régionales.

Dans le Nord de la France et en Belgique, *oncle* et *tante* sont presque toujours précédés du possessif, même quand on donne aussi le prénom ; il y a là une sorte d'agglutination, que cet auteur du Nord a rendue dans l'écriture : °*Ce n'est rien*, MONONCLE *Edmond* (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 79). — Le possessif, dans ces régions, apparaît même en dehors du mot en apostrophe : °*En*

R1 611 REMARQUE
Le pluripossessif est rare, sauf dans la formule traditionnelle du *Pater* : NOTRE *Père qui êtes* (aujourd'hui *es*) *aux cieux*.

as-tu parlé à mon oncle Paul ? dira par ex. à sa nièce la femme de l'oncle Paul. — La langue pop., dans ces régions et aussi au Québec, va jusqu'à faire précéder le syntagme d'un déterminant, voire d'un autre possessif : °*J'ai un vieux* MONONCLE (A. STIL, *Ami dans le miroir*, L. P., p. 17). — °*Mon* MONONCLE [-5k], °*ton* MONONCLE, etc. — *Au souvenir des bébelles reçues d'une vieille* MATANTE (Cl. ROUSSIN, *Une job*, cit. Seutin-Clas). R2 R3

Le possessif manque ordinairement avec *papa, maman, frérot, sœurette* (qui sont des formules familières), et aussi avec *grand-père, grand-mère* (et leurs synonymes familiers), *parrain, marraine.*, sauf s'il y a un adjectif comme *cher* : *Mon cher papa.* R4 — Au contraire, le possessif est habituel avec *frère* et *sœur, neveu* et *nièce* (mais, avec *cher, Cher neveu,* aussi bien que *Mon cher neveu*).

N. B. Quand on s'adresse à des religieux ou à des religieuses avec la dénomination propre à leur ordre, mais sans donner le nom de la personne, on dit *mon père* (ou *père*, surtout aux jésuites comme chez SIMENON, *Pedigree*, p. 524), *ma mère* (parfois *mère*), *ma sœur* R5 : MA SŒUR, *mettez sur lui la couverture de laine* (R. MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1282). On met parfois une majuscule au titre : MON PÈRE, *je vous laisse voir ma faiblesse* [dit un libre penseur] (FRANCE, *Les dieux ont soif*, XXIV). — *Vous avez trop exigé de vous,* MA MÈRE [dit le médecin] (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 4). — On dit aussi *mon père* en confession, même à un prêtre séculier : *Votre repentir est sincère ? – Oui,* MON PÈRE (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. II, p. 109). Selon une tendance récente, certains membres du clergé séculier souhaitent être appelés *mon père* (ou *père*) en toutes circonstances.

b) Avec les **grades militaires.** H1

Un militaire, parlant à un supérieur militaire, dit : MON *lieutenant*, MON *capitaine*, et de même pour les autres grades jusqu'à MON *général* (mais on dit : MONSIEUR *le maréchal*, et non : **Mon maréchal*). Un supérieur, parlant à un inférieur, dit, sans possessif : *Colonel, Major*, etc. L'inférieur dit, sans possessif : *Caporal, sergent* et, en Belgique, *Adjudant* ; mais, en France, MON *adjudant* R6 : *Qu'est-ce que ça veut dire, ad hoc,* MON *adjudant ?* (VERCEL, *Capitaine Conan*, p. 31.) — Dans la marine, on ne met jamais *mon* devant l'appellation du grade employée comme terme allocutif, notamment *Amiral* et non **Mon amiral*.

Un civil s'adressant à un officier ne met pas, selon la tradition, le *mon* devant l'appellation du grade : *Vous comprenez maintenant, général, pourquoi nous ne sommes pas pressés de faire marcher vos hommes* [dit le préfet] (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 65). — *Général, lui dit Clemenceau, voici pourquoi nous vous avons appelé* (MAUROIS, *Lyautey*, p. 168). — Aujourd'hui les hommes emploient souvent le *mon*, particulièrement s'ils ont été militaires. On enseignait aussi que les femmes ne doivent jamais employer ce possessif : *Voulez-vous voir la faisanderie, général ? demanda madame de Bonmont* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 162). Cette interdiction semble devenue moins rigide, surtout depuis que les femmes sont admises à l'armée. R7

c) L'adjectif ***propre*** après le possessif sert non seulement à éviter une amphibologie, mais encore à marquer avec plus de force le rapport de possession :

Il aimait mieux suivre les voltes de sa PROPRE *émotion que convaincre* (BARRÈS, *Homme libre*, p. 84). — *Parfois il lui arrivait de vous réciter votre* PROPRE *opinion comme sienne* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6).

Propre peut aussi se placer après le nom ; il signifie alors « appartenant en propre à » : *La poésie a son charme* PROPRE (*Ac.* 1935). — *J'en fais mon affaire* PROPRE (*ib.*).

d) Il arrive que le pluripossessif s'emploie alors que l'antécédent est un singulier. Ce sont des syllepses occasionnelles : ce qui reste dans l'esprit, c'est l'idée de pluriel incluse dans l'antécédent (comp. § 653, *b*, 1°).

Le personnel même de l'hôpital était divisé. Une partie avait refusé de donner LEURS *soins aux ennemis* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 62). — *Jamais, depuis son enfance, elle n'avait approché d'un homme en soutane ; elle éprouvait à* LEUR *égard la méfiance oppressive qu'infligent des êtres occultes* (É. BAUMANN, *Baptême de Pauline Ardel*, p. 32). — *Ce couple tenait peu de place dans* LEUR *coin* (ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, III, 12). H2

R2 611 REMARQUE

Job est ordinairement fém. au Québec : cf. § 478, a, 1°.

R3 611 REMARQUE

Au Québec, d'autre part, on dit *son père, sa mère* en s'adressant aux personnes : °*Elle cria à sa mère / – Venez vite,* SA MÈRE (GUÈVREMONT, cit. Seutin-Clas). — °*Mon bicycle de course... Je te le donne. / – Merci,* SON PÈRE (LEMELIN, *ib.*).

R4 611 REMARQUE

Poil de Carotte dit d'ordinaire : *Papa*, mais parfois, sans qu'on en voie la raison : *Mon papa* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Mot de la fin).

R5 611 REMARQUE

Mon frère semble inusité : on dit *cher frère*. On utilise aussi *chère sœur*, qui en Lorraine et en Belgique sert même de synonyme à *religieuse* : *La pieuse et gentille idée qu'un enfant chrétien de village se fait des* « CHÈRES SŒURS » (BARRÈS, cit. Rézeau). [L'ex. de MAUPASS. cité par le *Trésor*, *La chère sœur Saint-Nicéphore* (C., Boule de suif), présente un figement moindre.] En Belgique et dans le Nord de la France, ce phénomène existe aussi pour *ma sœur*, surtout dans l'usage populaire. Pourtant l'ex. suivant est censé reproduire les propos d'un prélat belge (concernant la réforme du personnel au Vatican) : *Une secrétaire, qui n'est pas une* « MA SŒUR » (dans la *Cité*, 26 nov. 1974, p. 10).

H1 611 HISTORIQUE

Certains voient dans *mon* le mot *mons*, ancienne réduction de *monsieur* (cf. § 188, H1) ; mais les valeurs du possessif suffisent à expliquer cet emploi.

R6 611 REMARQUE

Aussi en Belgique si l'adjudant est un candidat officier.

R7 611 REMARQUE

Mais une nouvelle difficulté surgit : les féministes réussiront-elles à imposer *Ma colonelle, Ma générale* pour les femmes portant ce grade ?

H2 611 HISTORIQUE

La même syllepse est attestée chez des auteurs classiques : *Qui pourroit souffrir un Asne fanfaron ? / Ce n'est pas là* LEUR *caractere* (LA F., F., II, 19). — *Aussi le peuple d'Angleterre, qui se trouva le plus fort contre un de* LEURS *rois, déclara-t-il* [...] (MONTESQ., *L. pers.*, CIV).

e) Dans les expressions *en son temps* « au moment opportun », *en son lieu* « à l'endroit qui convient, au moment opportun », *son* s'emploie sans renvoyer à un nom précis et peut donc être considéré comme figé :

Nous moissonnerons EN SON TEMPS (*Bible*, trad. CRAMPON, Ép. aux Galates, VI, 9). — *Nous en parlerons* EN SON LIEU. H3

En son temps peut aussi se référer au passé R8, proche ou lointain, dans le sens « à un certain moment, à un moment déterminé » ; *Le tourniquet Saint-Jean, dont la description parut fastidieuse* EN SON TEMPS *au commencement de l'étude intitulée* Une double famille [autre ouvrage de Balzac] (BALZAC, *Petits bourgeois*, Pl., p. 68). [Début du roman.] — *J'ai reçu* EN SON TEMPS *votre estimée du 5 courant* (ID., *Illus. perd.*, Pl., p. 923). [Début d'une réponse à une lettre.] — EN SON TEMPS, *ça avait dû être un beau salaud, ce grand patron collabo* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 244). [Allusion à la période de guerre.] — On trouve le pluripossessif, mais la phrase n'offre pas toujours un nom (ou un syntagme nominal) pluriel qui, précédé de *de*, servirait de substitut logique à ce pluripossessif : Les hasards de la guerre [de Jean Variot] *ont fait du bruit* EN LEUR TEMPS (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 13-19 juin 1969). — *L'empressement avec lequel tant d'intellectuels* [...] *s'empressent de jeter le manteau de Noé sur les crimes qu'ils ont dénoncés eux-mêmes* EN LEUR TEMPS (MAULNIER, dans le *Figaro*, 28 sept. 1974). — *En plaignant la France d'avoir été handicapée par le gaullisme comme le Portugal, l'Espagne et l'Italie ont pu l'être* EN LEUR TEMPS *par la dictature* (FROSSARD, dans le *Figaro*, 8-9 mai 1976).

f) Questions traitées ailleurs.

Le possessif et *on* : § 754, *e*. — Le possessif et *chacun* : § 748, *a*. — Répétition du possessif dans la coordination : § 576. — Accord du possessif : § 577.

H3 611 HISTORIQUE

Ces expressions figées ne sont pas récentes : [...] *s'ils ne sont bien placez selon les reigles que nous en donnerons* EN SON LIEU (VAUGELAS, p. 54). — *En son temps* dans les traductions de la Bible paraît un calque du latin : TEMPORE SUO *metemus* (texte de la Vulgate pour le passage cité dans e).

R8 611 REMARQUE

Les dict. ont été peu attentifs à cette application. Le *Rob.* n'en parle pas, ni l'*Ac.* Trad. parfois peu satisfaisantes : « pendant sa vie » (Littré, s. v. *temps*, 14° ; *Grand Lar. langue*, *ib.*, III, 2) ; « en sa jeunesse » (Wartburg, t. XIII, 1re partie, p. 185). Le *Trésor* (t. 16, p. 47), ne mentionne que l'ex. de Beauvoir (cf. ci-contre), placé sans commentaires à la suite de *Du temps de mon père* et de *Une maxime de notre temps*.

ANNEXE. ADJECTIFS POSSESSIFS

612 Généralités.

À côté des *déterminants* possessifs, il existe des **adjectifs** de même origine H et de même signification. Ils appartiennent à la langue soignée et ils n'y ont que des emplois limités.

Unipossessifs (un seul possesseur) : *Mien* pour la 1re pers., *tien* pour la 2e, *sien* pour la 3e. Ils varient en genre (phonétiquement et graphiquement) et en nombre (graphiquement) : fém. sing. *mienne*, etc. ; masc. plur. *miens*, etc. ; fém. plur. *miennes*, etc.

Pluripossessifs (plusieurs possesseurs) : *Nôtre* pour la 1re pers., *vôtre* pour la 2e, *leur* pour la 3e. Ils varient en nombre graphiquement : *Nôtres, vôtres, leurs.*

Nôtre et *vôtre* se prononcent avec un *o* fermé, alors que les déterminants qui y correspondent, *notre* et *votre* se prononcent avec un *o* ouvert. Cf. § 607, *b*.

N. B. Les *adjectifs* possessifs servent à former les *pronoms* possessifs : *mien* › *le mien* (§§ 687-690).

613 Emplois des adjectifs possessifs. R1

a) On les trouve assez souvent comme attributs du complément d'objet direct, surtout avec *faire*, ou construits avec *pour* ou *comme*. Ils servent parfois aussi d'attributs du sujet.

- Attributs du compl. d'objet : *Vous feriez* VÔTRE *l'amendement Landry-Honnorat-Bouffandeau ?* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 251.) — *Je fais volontiers* MIENNE *l'émotion du musicien que j'interprète* (GIDE, *Journal*, 25 nov. 1927). — *Il essayait de faire* SIENNES *les connaissances acquises avant lui par l'humanité* (MAUROIS, *Art de vivre*, p. 93). — *La plupart de ceux qui suivirent la semaine de prières auraient fait* LEUR [...] *le propos qu'un des fidèles devait tenir devant le docteur Rieux* (CAMUS, *Peste*, p. 110). — *Les Soviets déclaraient faire* LEURS *toutes les revendications turques* (GROUSSET, *Réveil de l'Asie*, p. 22). — *Le communiqué* [...] *fait* SIEN *l'appel du président Suharto* (B. DETHOMAS, dans le *Monde*, 17 déc. 1980). — *Ses yeux se mouillaient à la sentir* SIENNE (ZOLA, cit. Sandfeld, t. I, § 106).

H 612 HISTORIQUE

À l'exception de *leur* (§ 607, *a*), les adjectifs possessifs proviennent, comme les déterminants possessifs, des possessifs latins. Les adjectifs ont évolué comme toniques et les déterminants comme atones. Ces adjectifs étaient courants en anc. et moyen fr. : *Par ceste* MEIE [refait en *mienne*] *barbe* (*Rol.*, 1719). — *Dieus vous rende la* VOSTRE *amie !* (*Floire et Blancheflor*, 1294.) — *Ceste* VOSTRE *abbeye* (A. DE LA SALE, *Petit Jehan de Saintré*, éd. Ch.-D., p. 343). — Au XVIIe s., les grammairiens n'approuvent plus guère ces emplois (cf. Vaugelas, pp. 363-364). On trouve pourtant encore les cas subsistant aujourd'hui (cf. § 613) : *Un* SIEN *fils Escollier* (MOL., *Ét.*, IV, 1). — *Je suis tout* VOSTRE (*ib.*, I, 4) ; — et aussi d'autres (mais surtout dans le style badin ou burlesque) : *Et n'aprehendez plus l'interruption* NÔTRE (ID., *Dépit am.*, II, 6). [Cf. § 613, c.] — *Deux* SIENS *voisins* (LA F., *C.*, Remois). — Il y avait en outre l'ancienne formule *À la mienne volonté que*, que Littré et Huguet traduisent « Je voudrais que » et d'autres (Furetière ; Wartburg, t. XIV, p. 615), plus hardiment, « Plût à Dieu que ».

R1 613 REMARQUE

La langue ordinaire emploie *à* et le pronom personnel au lieu du possessif épithète ou attribut du sujet :

Je suis À TOI. *Un cousin* À MOI (ou : *Un de mes cousins*). — Pour *faire sien*, il faut un autre verbe, qui rend inutile la présence d'un possessif : *accepter, adopter.*

- Après *pour* ou *comme* : *J'accepte pour* MIEN *ce nom* (COLETTE, cit. Sandfeld). — En rapport avec un pronom neutre : *Ce que nous avons de plus* NÔTRE (VALÉRY, *M. Teste*, p. 99).
- Attributs du sujet : *Mais je suis* VÔTRE ! / *Nous sommes-nous jamais rien refusé l'un l'autre ?* (HUGO, *M. de Lorme*, IV, 4.) — *Avant toi, je n'ai été à personne. Je suis* TIENNE *et je resterai* TIENNE (ZOLA, *Bête hum.*, XI). — *Les chères mains qui furent* MIENNES (VERL., *Sag.*, I, 17). — *Le changement survenu dans notre caractère est bien* NÔTRE (BERGSON, *Données imméd. de la consc.*, p. 130). — Marius. *Mais puisqu'il est* MIEN, *cet enfant* [...] ! [...] / Fanny. *Non, Marius, il n'est pas* TIEN. [...] / Marius, brutal. *Il est* NÔTRE, *tu n'as qu'à le prendre* (PAGNOL, *Fanny*, III, 10). — *Devant cette richesse qui était* LEUR (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 246). — Dans des phrases averbales, *vôtre* précédé d'un adverbe sert d'attribut au nom exprimé par la signature, dans les finales de lettres (façon de faire inspirée de l'anglais) : *Amicalement* VÔTRE. *Cordialement* VÔTRE. Etc.

b) *Mien* et *sien* (rarement *tien*) s'emploient aussi comme épithètes devant le nom avec l'article indéfini (langue distinguée) :

Le patron jura qu'un vieux SIEN *matelot était un cuisinier estimable* (MÉRIMÉE, *Colomba*, I). — *J'ai retrouvé l'autre jour un* MIEN *article* (MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 222). — *Il avait racheté à un* SIEN *cousin une petite imprimerie* (VERCORS, *Silence de la mer et autres récits*, p. 150). — *On l'avait fiancée sur le tard à un* SIEN *cousin* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 314). [L'association avec *cousin* est assez fréquente.]

c) Dans d'autres situations, l'emploi des adjectifs possessifs est plus rare et ressortit à une langue assez recherchée.

- Avec un autre déterminant que l'article indéfini : *Ce* MIEN *camarade* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XLII). — *Cette* MIENNE *vie trop connue* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 410). — *Une conséquence de cette* MIENNE *position* (BENDA, *Exercice d'un enterré vif*, p. 17). — *Il allait quérir deux* SIENS *valets* (DE COSTER, *Ulenspiegel*, I, 11). — *Et j'abomine la « tournure » / Parodie et caricature / De tels* TIENS *appas somptueux* (VERL., *Chans. pour elle*, XIV). R2 — *Elle* [= la littérature] *repousse* [...] *toute* SIENNE *concentration* (BENDA, *France byzantine*, p. 169).
- Avec le déterminant possessif, ce recours est particulièrement inutile (chez G. Sand, c'est pour imiter le langage paysan) : °*Quand on est mécontent sous son* SIEN *bonnet* (SAND, *Fr. le champi*, IX).
- Avec l'article défini (le déterminant possessif aurait apporté la même information) : °*Priant Dieu aussi de lui pardonner les* SIENNES *fautes pareillement* (SAND, *op. cit.*, XIV). — °*Comme le fait* [...] *M. Benjamin dans le premier des* SIENS *exemples cités au § 2175* (DAMOURETTE et PICHON, t. VI, p. 99). — °*Pour le peuple, ces classes dirigeantes appartiennent bien davantage aux puissances naturelles qu'à la* NÔTRE *humanité* (J. FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 108).
- Sans déterminant : *Un de ses professeurs,* MIEN *collègue* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 245).
- Placé après le nom H : *Cette œuvre* MIENNE (GIDE, *Journal*, 5 mai 1942). — *C'est nous, dont* [...] *je m'entretiens / Devant l'énigme* MIENNE *et les mystères* TIENS (VALÉRY, poème inédit, dans le *Monde*, 24 sept. 1982). — *La partie la plus* SIENNE *de lui-même* (VAILLAND, *Loi*, cit. *Rob.*). — *J'assure à mon détracteur* [...] *le bénéfice d'une appréciation* MIENNE *de ses œuvres continuellement sereine* (G. GUILLAUME, dans le *Fr. mod.*, janv. 1960, p. 47). — *Les possibilités de ce corps* NÔTRE *dont nous avons disposition* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 495).

R2 613 REMARQUE

Rembourrage que les femmes portaient sous la robe, au bas du dos. Synon. vulgaire : *faux cul*.

H 613 HISTORIQUE

Ex. de MOL. § 612, H.

Section 5

Le déterminant démonstratif

B 614 BIBLIOGRAPHIE

G. KLEIBER, *Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et des pronoms démonstratifs*, dans le *Fr. mod.*, avril 1983, pp. 97-117. — M. WILMET, *Le démonstratif dit « absolu » ou « de notoriété » en ancien français*, dans *Romania*, 1979, pp. 1-20.

614 **Définition.** B

Le déterminant démonstratif détermine le nom en indiquant la situation dans l'espace (avec un geste éventuellement) de l'être ou de la chose désignés, ou en les situant dans le temps ou dans le contexte (cf. § 617).

Donnez-moi CE *livre. Les moissons sont belles* CETTE *année.* — *Il posa* CETTE *simple question : / « Le connaissez-vous, le voleur ? »* (MAUPASS., C., Lapin.)

Parfois avec un pronom : *Regardez* CES *deux-là.* CET *autre* (§ 741, *a*, 2°). — Voir l'ex. de GENEVOIX au § 615, *b*.

L'idée démonstrative est fort atténuée dans certains cas : § 618.

615 **Formes du déterminant démonstratif.**

a) Formes **simples.**

Avec un nom masculin singulier, **ce** : CE *garçon.*

Le [ə] de *ce* peut s'amuïr selon les règles de la phonétique syntactique (cf. § 29) : *Je l'ai vu* CE *matin* [smᴀtɛ̃], mais *Je bouche* CE *trou* [sətʀu].

La forme *cet* [sɛt] s'emploie devant un mot commençant phonétiquement par une voyelle (sauf s'il y a disjonction : §§ 47-50) :

CET *arbre*, CET *honneur*. Mais : CE *héros*, CE *ouistiti*.

Avec un nom féminin singulier, **cette** : CETTE *maison.*

Avec un nom pluriel, **ces** : CES *enfants*, CES *tables.*

Dans la langue familière ou populaire, on amuït le [ɛ] de *cet* et de *cette* quand le mot qui suit commence par une voyelle :

CET *homme* °[stɔm] ; CETTE *affaire* °[stᴀfɛʀ]. H1

Un usage plus populaire amuït aussi [ɛ] de *cette* quand le mot qui suit commence par une consonne, ce qui fait que le [ə] final de *cette* est nécessairement prononcé (cf. § 29) : CETTE *femme* °[stəfᴀm]. R

Les auteurs mettent parfois ces formes dans la bouche de leurs personnages : C'T'*éfant* [= enfant] (MAUPASS., C., Aux champs). — C'T'*idée-là* (*ib.*). — C'TE *rente de douze cents francs* (*ib.*). — *Ah ! voyez* C'TE *gueule*, C'TE *binette. Ah ! voyez* C'TE *gueule qu'elle a* (refrain par lequel on accueillait les arrivants au *Chat noir*, dans Proust, *Rech.*, t. III, p. 246).

En particulier, l'amuïssement de [ɛ] apparaît fréquemment dans *à cette heure* « maintenant » (voir aussi Rézeau, pp. 574 et 576). Cela, qui est considéré aujourd'hui comme pop. (sauf au Québec), a été noté par les écrivains avec des graphies variables (et souvent peu satisfaisantes : § 106, N. B.). *À st'heure* : FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Péd.*, XIX. — *À c'te heure* : PÉGUY, *Porche du myst. de la deux. vertu*, p. 31 ; H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXII. — *À ct'heure* : BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 6. — *Asteure* H2 : QUENEAU, *Rude hiver*, I. — *Asteur* : A. MAILLET, *Sagouine*, p. 59. — Les auteurs qui écrivent *à cette heure* (ex. au § 617, *d*, 1°) pensent sans doute à la prononciation [sɛt], assurée par la métrique chez HUGO : *Sachez / Que les dieux sont sur nous* À CETTE HEURE *penchés* (*Lég.*, VI, 4) ; la locution est alors homophone de *à sept heures*, et certains locuteurs semblent l'éviter en parlant.

b) Formes **renforcées** au moyen des adverbes *ci* et *là*, que l'on place après le nom en les y rattachant par un trait d'union :

CE *livre*-CI. CE *livre*-LÀ. — Avec un pronom. Cela est fréquent avec un numéral : *Prends ces deux-ci.* Rare, autrement : *C'était un autre qui l'inquiétait* [...]. CET *autre*-LÀ, *on ne l'appelait que Raboliot* (GENEVOIX, *Raboliot*, I, 1). — Chacun de ces syntagmes constitue un groupe phonétique, l'accent tonique tombant sur l'adverbe.

Le trait d'union n'est pas utilisé s'il y a un complément entre l'adverbe et le nom précédé du démonstratif : *Ce marchand de vin là.* Voir cependant § 110, *b*, 2°.

En principe, *ci* implique une idée de proximité par rapport au locuteur ; *là*, une idée d'éloignement. — Pour les détails, voir §§ 696-697.

H1 615 HISTORIQUE

Les prononciations [st] et [stə] de *cet*, *cette* étaient jadis largement répandues : par ex. parmi les prédicateurs du XVII[e] s. (voir l'avis de Th. Corneille dans Nyrop, t. II, § 564). Au XVIII[e] s., le grammairien Restaut écrit encore : « Quoiqu'on écrive, *cet oiseau*, *cet honneur*, *cette femme*, il faut prononcer, *stoiseau*, *sthonneur*, *ste femme* » (*Principes généraux et raisonnés de la gramm. fr.*, nouv. éd., 1802, p. 400).

R 615 REMARQUE

Par analogie avec ces formes, la langue pop., notamment à Paris et au Québec, emploie même [stə] au masc. devant consonne : °Ç'TE *chien* (Bauche, p. 89).

H2 615 HISTORIQUE

C'est une graphie ancienne, comme *astheure* : voir Huguet ; Wartburg, t. IV, p. 468.

616 **Historique.**

a) Les déterminants démonstr. remontent à la combinaison latine *ecce iste* (où le démonstratif *iste* était renforcé par l'introducteur *ecce*). Ils se déclinaient ainsi en anc. fr. : masc. sing. *cist*, cas régime *cest, cesti, cestui* ; plur. *cist*, régime *cez, ces* ; fém. *ceste* au sing., *cestes* au plur. Les cas sujets ont disparu avec la déclinaison. La forme *cest* a persisté devant voyelle (*c'est notre cet*) alors qu'elle s'est réduite à *ce* devant consonne. Le plur. fém. *cestes* a été évincé par le masc. — *Cettui* se trouve parfois encore au XVII[e] s. : *En* CETTUY *lieu* (LA F., C., Mazet de Lamporechio) ; *Cestuy Richard* (*ib.*, Calendrier des vieillards) cf. aussi § 694, *b*. R1

b) Les formes décrites dans *a* s'employaient en anc. fr. aussi bien comme pronoms que comme déterminants. Elles indiquaient la proximité par rapport au locuteur et s'opposaient à la série que nous avons conservée comme pronom démonstratif (*celui*, etc. : cf. § 694, *b*), mais qui a servi aussi de déterminant jusqu'au XVI[e] s. : *Les hommes et femmes de* CELLUY *temps* (RAB., *Pant.*, I).

On avait aussi une variante *icelui* (comme pronom, § 695, *e*), que les gens de robe connaissaient encore au XVII[e] s. : *Témoin trois Procureurs dont* ICELUY *Citron* [un chien] / *A déchiré la robbe* (RAC., *Plaid.*, III, 3). R2

c) Notre locution ***à seule fin** de* (ou *que*) [cf. §§ 1038, *a* ; 1145, *a*] est une altération, avec restriction explicite (« *seulement* afin de », *Ac.* 2000), de l'ancienne expr. *à celle fin de* (ou *que*) : *Je veux tracer la peine que j'endure* / [...] / *À* CELLE *fin que la race future* / *Juge du mal que je souffre en aymant* (RONS., éd. L., t. IV, p. 159). — L'ancienne forme se trouve encore au XVIII[e] et au XIX[e] s., dans des textes qui veulent représenter la langue du peuple : ⁺*Je vians envars vous à* CELLE *fin* [...] *de me favoriser de queuques bonnes paroles* [dit un fermier] (MARIV., *Épreuve*, II). — *Agir à* CELLE *fin de la récompenser de son bon cœur* (SAND, *Fr. le champi*, XX).

On disait aussi *à cette fin de* (ou *que*), conforme à la morphologie moderne et pourtant devenu rare : BALZAC, SAND, cit. *Trésor* ; BAUDEL., cit. *Rob.* ; BOURGET et BARBUSSE, cit. Sandfeld, t. III, § 320. Mais *à cette fin* employé absolument est bien vivant : À CETTE FIN, *un crédit exceptionnel a été voté* (*Ac.* 2000).

d) Le renforcement au moyen d'adverbes apparaît au XII[e] s., mais il se généralisera lentement. Il a rendu caduque l'ancienne opposition des séries *celui, cest* (cf. *b* ci-dessus).

L'usage a hésité entre *ci* et *ici* : *Voy ceste dame* ICY (RONS., éd. V., t. II, p. 169). — *Je vais faire informer de cette affaire* ICY (MOL., *Étourdi*, II, 4). — *Je croy que vous aurés mon Cousin avant cette lettre* ICY (MAINTENON, *Lettres*, 28 févr. 1669). — Vaugelas (p. 365) opposait l'usage de Paris (*cy*) et celui de la cour (*icy*), qu'il préférait, du moins dans la langue parlée, car, dans l'écrit, il n'admettait ces adverbes qu'avec les pronoms. R3

R1 616 REMARQUE
Archaïsme tout à fait exceptionnel aujourd'hui : *Depuis* CETTUI *jour* (PÉGUY, *Ève*, p. 119).

R2 616 REMARQUE
Archaïsme badin (graphie comprise) : *Après la complète terminaison d'*ICELUY *bouquin* (FLAUB., *Corresp.*, cit. *Trésor*).

R3 616 REMARQUE
Cet emploi d'*ici* subsiste dans l'usage populaire, en France et au Québec : °*Cette maison-*ICI (dans Bauche, p. 90).

EMPLOIS DU DÉTERMINANT DÉMONSTRATIF

617 **La valeur démonstrative est présente.**

a) Selon sa valeur fondamentale, le démonstratif indique que l'être ou l'objet R1 désignés par le nom sont localisés par rapport au locuteur (fonction **déictique**). R2

Je vous offre CES *fleurs pour vous remercier* (= les fleurs que le locuteur a dans les mains). — *Donnez-moi* CE *livre immédiatement* (= le livre que tient l'interlocuteur). — *Arrêtons-nous, dit-il, car* CET *asile est sûr* (HUGO, *Lég.*, II, 2) [= le lieu où le locuteur est arrivé].

Le geste peut être joint à la parole, surtout lorsqu'il faut identifier un être ou un objet parmi plusieurs : *Levant le bras vers le toit qui fumait sur le coteau : « Là-haut,* CE *village doit être Villars »* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Péd.*, XIX).

C'est aussi quand il y a plusieurs êtres ou objets que l'on recourt aux formes composées avec *ci*, pour ce qui est proche, et *là*, pour ce qui est plus éloigné : *Voulez-vous ce collier-*CI *ou ce collier-*LÀ *?* R3

Le démonstratif s'emploie parfois pour des réalités qui ressortissent à d'autres sens que la vue : *Qui est là dans la boue ? Qui se traîne aux murailles de mon palais avec* CES *cris épouvantables ?* (MUSSET, *Lorenz.*, II, 7.) — *Sentez-vous* CETTE *odeur de brûlé ?*

On peut désigner quelqu'un ou quelque chose qui n'est plus présent, mais qui l'était juste avant le moment de la parole : *Pierre était à peine sorti que Jean s'écria : «* CET *homme est fou ! »*

R1 617 REMARQUE
Alors qu'il s'agit d'un seul être ou objet, la formulation peut généraliser en mettant le pluriel : CES *poètes !* (Dans Hugo, *Avant l'exil*, Nelson, p. 380, note.) [Exclamation d'un parlementaire, parce que Hugo avait parlé, dans un discours, de « cet immense édifice de l'avenir, qui s'appellera un jour les États-Unis d'Europe ».] — « *Elle obéit comme un soldat au feu* », *pensa-t-il* [= un chirurgien, à propos de la femme courageuse qui l'aide]. « CES *femmes !* » (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 873.)

R2 617 REMARQUE
Puisque le locuteur et l'interlocuteur sont nécessairement présents dans la communication, il serait anormal qu'ils soient désignés par le démonstratif : CET *homme est fou !* ne peut concerner qu'une tierce personne ou l'interlocuteur lui-même) qu'on cesse de traiter comme tel. — Voir cependant § 618, *d*.

R3 617 REMARQUE
Pour des précisions et des restrictions dans l'emploi de ces adverbes (*là* empiète sur le domaine de *ci*), voir §§ 696-697.

N. B. 1. Lorsque l'objet représenté par le nom est une partie du corps, un vêtement, etc., le démonstratif est ordinairement remplacé par le possessif : *Elle enlève sa robe.* — Mais le démonstratif reste possible quand il y a des intentions particulières : *Enlevez cette robe* (par ex. si elle ne convient pas aux circonstances). — *Ô vers ! [...] / À travers ma ruine allez donc sans remords, / Et dites-moi s'il est encor quelque torture / Pour* CE *vieux corps sans âme et mort parmi les morts* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Mort joyeux). — Comp. § 618, *a*. H1

2. Certains grammairiens critiquent comme un anglicisme *ce pays* s'il s'agit du pays du locuteur et de l'interlocuteur : *Si pour le malheur de* CE *pays vous triomphez dimanche prochain* [aux élections] (MAURIAC, dans *Mauriac avant Mauriac*, p. 47). — *Je ne suis plus inquiet pour* CE *pays : il est de beaucoup le plus fort de l'Europe* (R. ROLLAND, lettre citée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, juillet-août 1980, p. 617).

H1 617 HISTORIQUE

Les classiques employaient assez souvent le démonstratif pour le possessif : +CE [= mon] *malheureux visage / D'un chevalier romain captiva le courage* (CORN., *Pol.*, I, 3). — *N'éclaircirez-vous point* CE [= votre] *front chargé d'ennuis ?* (RAC., *Iph.*, II, 2.)

b) Le démonstratif sert à indiquer que le nom reprend un terme utilisé antérieurement dans le contexte (fonction **anaphorique**, à rapprocher de l'emploi des pronoms comme représentants).

*Je prenais la diligence de *** [...] qui, pour le moment, n'avait dans son coupé qu'une seule personne.* CETTE *personne [...] était un homme que je vous demanderai la permission d'appeler le vicomte de Brassard* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 11). — *Édouard [...] découvrit une main délicate [...]. À la vue de* CETTE *main, il se sentit le cœur gonflé d'une tendresse soudaine* (DUHAMEL, *Deux hommes*, I).

Le terme peut ne pas être repris tel quel : *C'est le seul exemple que nous ayons [...] de ce que serait une prophétie païenne si* CES DEUX MOTS *pouvaient aller ensemble* (PÉGUY, *Victor-Marie, comte Hugo*, Pl., p. 748). — C'est même la règle quand le terme n'est pas un nom : *M. Coignard reprit ses diamants et tourna le dos à l'orfèvre. Dans* CE MOUVEMENT *il m'aperçut* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Péd.*, XIX). — *Nicole fut sur le point de se jeter dans les bras de sa tante, mais elle réprima* CET ÉLAN (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 740). — D'ordinaire, quand le terme n'est pas repris tel quel, le terme reprenant est moins précis. Mais l'inverse se rencontre : *Ils* [= des trous] *contenaient chacun une pierre ronde, obscure, et qui paraissait très lourde. Les gens d'un esprit supérieur, seuls, honoraient* CES ABADDIRS *tombés de la lune* (FLAUB., *Sal.*, VII).

Cette fonction anaphorique apparaît notamment lorsque le démonstratif est joint à une apposition :

Le mot propre, CE *rustre, / N'était que caporal, je l'ai fait colonel* (HUGO, *Contempl.*, I, 6). — *L'homme,* CET *inconnu* (titre d'un livre d'Al. CARREL). — Avec interversion des éléments (§ 342, *b*) : CE *cochon de Morin* (titre d'un conte de MAUPASS.).

Cette fonction anaphorique apparaît aussi dans la langue parlée familière, dans des phrases exclamatives averbales. On pourrait remplacer le démonstratif par l'exclamatif *quel*. Tantôt le prédicat manque, le jugement étant laissé implicite. Tantôt le jugement est exprimé. Il y a aussi des cas intermédiaires.

Où sommes-nous ici ? / – CETTE *question ! Dans l'antichambre* (H. LAVEDAN, cit. Nyrop, t. V, § 261, 2°). — *Elle a assuré qu'il n'y avait jamais eu un clair de lune pareil. Je lui ai dit : «* CETTE *blague ! »* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 366.) R4

N. B. Quand il s'agit de reprendre un terme déjà cité, on utilise aussi dans la langue écrite, spécialement dans la langue administrative et juridique, ***ledit*** R5, beaucoup plus rarement *cedit* ainsi que *mondit*.

L'agglutination montre que les éléments constitutifs ne sont plus analysés comme un déterminant et un participe passé (cela est confirmé par le fait que *ledit* est traité parfois en pronom : § 697, *b*, 2°, N. B.). Cependant, ces éléments varient en genre et en nombre, l'article se contractant avec la préposition. *Le fondateur* DUDIT *journal* (BALZAC, *Peau de ch.*, p. 53). — *Le premier jour de mai de* LADITE *année* (FRANCE, *Île des Pingouins*, p. 140). — *Elle [...] prétendit garder en son giron* LESDITS *pelotons* (GIDE, *Thésée*, p. 71). — CESDITS *Chateaubriand* (CHAT., *Mém.*, I, I, 2). — *D'après* CESDITES *intentions* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Nouv. hist. extr.*, Calmann-Lévy, p. 26). — *Il vaut mieux attendre et voir ce qu'ils feront,* CESDITS *écolos* (C. DETREZ, *Guerre blanche*, p. 71). — *Lieutenant général des armées de* SADITE *majesté le roi des Espagnes et des Indes* (HUGO, *Bug-Jargal*, XXI).

Autres formules, surtout dans la langue administrative et juridique. *Le susdit* [sysdi], parfois [sydi] : *Florence était encore [...] une bonne maison bien*

R4 617 REMARQUE

Aussi par référence, non à ce qui vient d'être dit, mais à la situation (c'est donc plutôt la fonction déictique) : CETTE *surprise ! Tu peux le dire, qu'on ne s'attendait pas à se rencontrer !* (COLETTE, *Envers du music-hall*, Sel., p. 31.) — *C'est là qu'elle explose, et l'immensité du parking répercute ses accents rageurs [...].* CE *foin, ma pauvre dame !* CETTE *vitupérance !* (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 27.) — Voir aussi R1.

R5 617 REMARQUE

La graphie *le dit* en deux mots paraît résulter souvent d'une négligence typographique, car on trouve éventuellement *ledit* dans le même livre ou dans une autre édition : °*La radio* DU DIT *lieu* (GIDE, *Journal 1942-1949*, p. 213) [= DUDIT *lieu* (Pl., p. 267)].

bâtie. [...] *L'empereur a commencé par entrer par une assez bonne brèche dans* LA SUSDITE *maison* (MUSSET, *Lorenz.*, I, 2). — De même, placés après le nom, *susnommé, sus-dénommé, susmentionné, prénommé* R6, ainsi que, pour des choses, *susvisé, susénoncé, susindiqué*. Par badinage : *Y avait-il beaucoup de monde dans l'autobus de la ligne S* SUS-DÉSIGNÉ ? – *Des flopées* (QUENEAU, *Exercices de style*, cit. *Trésor*, s. v. *sus-*). [L'usage du trait d'union n'est pas fixé.]

c) Le démonstratif sert à annoncer ce qui va suivre dans le contexte (fonction **cataphorique**).

Elle prononça CE *mot, si vulgaire : « Que vous êtes joli, mon amour ! »* (BARRÈS, *Sous l'œil des barb.*, p. 101.) — *Bien qu'il se heurtât à* CETTE *alternative : pardonner, ou bien, au contraire, exalter son ressentiment* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 818).

Le démonstratif annonce, comme à l'époque classique H2, un infinitif prépositionnel ou une subordonnée conjonctive commençant par *que* (comp. § 697, *b*, 2°) :

Elle avait [...] CE *privilège d'être pour chacun une source de courage, d'équilibre, de bonheur* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 797). — *J'avais* CETTE *habitude de me parler constamment à moi-même* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 5). — *Ils jugent le problème automatiquement d'après* CE *principe, que la vérité est la nouveauté* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 147).

La langue courante préfère aujourd'hui dans ce cas l'article défini. Mais le démonstratif est presque obligé dans certaines expressions, comme *en ce sens que* (comp. *dans le sens que*), *rendre cette justice que* : *Il* [= le monarque] *possède tout le pays, en* CE *sens que tous les autres possédants ne possèdent que par la protection qu'il leur accorde* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, Pl., p. 967). — *Rendez-moi* CETTE *justice que j'ai offert à Geneviève de lui céder la place* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, I).

d) Le démonstratif dans des indications de temps.

1° Cette indication se situe au moment ou dans la période où se trouve celui qui parle ou écrit. R7

CET HIVER *je marie ma fille* (STENDHAL, *Rouge*, I, 23). — CE SIÈCLE [= le XIXe] *avait deux ans* (HUGO, *F. d'aut.*, I). — *Asseyez-vous* CE SOIR *à la place où vous étiez* CETTE NUIT (MUSSET, *Lorenz.*, II, 4). — *Je serai* CE SOIR *ivre mort* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Vin de l'assassin). — *J'ai été trois fois chez vous* [...] CETTE SEMAINE (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — *Nous n'aurons plus jamais notre âme de* CE SOIR (A. DE NOAILLES, *Cœur innombrable*, Il fera longtemps clair CE SOIR). — *J'irai avec toi* CET APRÈS-MIDI (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 200). — *Au Petit Palais où a lieu en* CE MOMENT *une exposition de peintres anglais* (GREEN, *Journal*, 30 janv. 1972). — *À* CETTE HEURE, *plus encore qu'aux autres, le paysage est paisible* (BOURBON BUSSET, *Complices*, p. 171). — *Ce n'est pas que vous vous soyez réveillé* CE MATIN *plus tard que vous ne l'aviez prévu* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 17). — Devant le nom des jours de la semaine, le démonstratif est facultatif : *J'irai le voir* CE JEUDI ou, simplement, JEUDI. *Je suis allé le voir* CE JEUDI ou JEUDI. — Quand *aujourd'hui* est possible, on le préfère à *ce jour*, sauf dans la correspondance commerciale. R8 — *Ce midi*, cf. § 587, *a*, 3° ; *ce tantôt*, cf. § 1005, *h*, 3° ; *ce jourd'hui* (archaïque) « aujourd'hui », § 1005, H2. Pour *à cette heure*, voir aussi § 615, *a*.

Comme on voit, le temps dont il s'agit est soit le moment où on parle ou écrit, soit un passé ou un futur faisant partie de la période (journée, semaine, année) où on est.

Les expressions *un de ces jours, un de ces matins, un de ces quatre matins* (ce dernier est fam. R9) concernent un futur assez proche : *Sa tour penchée qui* UN DE CES JOURS *va s'écrouler* (Al. BOSQUET, cit. *Rob.*, s. v. *botte*). — *Je pourrais bien en trouver, un de* CES *matins, une très bonne* [raison] *aussi pour le faire sauter par la fenêtre* (MUSSET, *Lorenz.*, II, 5). — UN DE CES MATINS, L'Espoir [un journal] *fera faillite* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 460). — *Que dira votre M. de Rênal lorsqu'il se verra destitué un de* CES *quatre matins* [...] ? (STENDHAL, *Rouge*, II, 1.)

Lorsqu'on veut marquer explicitement le rapport avec le moment où l'on parle ou écrit, on emploie les formes avec *-ci*. R10

CE MOIS-CI *ne vaut pas mieux que le mois passé* ; CETTE ANNÉE-CI *ne vaut pas mieux que l'autre année* (STENDHAL, *Armance*, II). — *Comme je vous sais toujours seul à* CETTE HEURE-CI (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 1). — *N'est-ce* [= un

R6 617 REMARQUE

Comp. *le nommé* et *le dénommé*, utilisés pour une personne dont il n'a pas encore été question (cf. § 631, R4).

H2 617 HISTORIQUE

Sans condamner absolument *Elle m'a fait* CET *honneur de me dire...*, qu'il a relevé chez MALHERBE, Vaugelas (pp. 309-310) préférait que l'on employât l'article. D'autres grammairiens s'exprimeront dans le même sens. Mais, comme dit Brunot (*Pensée*, p. 145), « l'usage n'a pas cédé ».

R7 617 REMARQUE

Dans l'expression de **la date** au début d'une lettre, la formule *Ce 13 décembre 2006* a vieilli dans l'usage courant.

Liège, CE *17 novembre 1840* (NERVAL, *Corresp.*). – CE *8 juin 1925* (FAGUS, dans F. Desonay, *Art d'écrire une lettre*, p. 262).

On emploie d'ordinaire l'article défini : *Londres*, LE *7 août 1940* (DE GAULLE, lettre à Churchill, dans *Mém. de guerre*, t. I, p. 341). – On peut aussi se passer de déterminant : *15 février 1953* (CAMUS, lettre, dans *Théâtre, récits, nouvelles*, p. 2050).

En dehors de la correspondance, le démonstratif reste courant : CE *13 mars 1913, nos deux textes sont venus en discussion* [à la Chambre] (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 269). – *La Cour européenne de justice a décidé*, CE *jeudi 11 juillet, que la réglementation française* [...] (dans le *Monde*, 12 juillet 1985, p. 22).

R8 617 REMARQUE

À ce jour, comme *jusqu'à ce jour*, envisage le moment où l'on est comme terme (souvent provisoire) d'une durée : À CE JOUR, *on ignore encore s'il y a des survivants. À cette heure* peut avoir une application analogue : À CETTE HEURE, *on ignore toujours...*

R9 617 REMARQUE

Jugement de l'Ac. 2001 (la loc. était absente des éd. antérieures). Celui du *Trésor* (t. 5, p. 542, mais non s. v. *matin*), « pop. », est discutable.

Matin n'a pas ici son sens habituel, lequel peut être présent dans *un de ces matins*, comme il l'est ordinairement dans *un de ces soirs* : *Est-ce qu'on ne pourrait pas dîner ensemble* UN DE CES SOIRS ? (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 38.) – On dit aussi, dans un registre plus familier (cf. Colin et Mével, *Dict. de l'argot*), *un de ces quatre*, avec ellipse de *matins* : *Je dois la revoir* UN DE CES QUATRE (Fr. DORIN, cit. *Trésor*, t. 14, p. 125).

R10 617 REMARQUE

Dans la langue parlée de certaines régions, notamment à Paris, *-là* tend à supplanter *-ci* pour le moment de la parole :

C'est rare [qu'il y ait tant de monde sur le quai du métro] *à cette heure*-LÀ [à l'heure où nous sommes] (une Parisienne, 21 juillet 1981).

vers sur le crépuscule] *pas la fine notation de* CETTE HEURE-CI ? (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 120.) — *Je t'ai acheté un ensemble* CE MOIS-CI (CAMUS, *Étranger*, Pl., p. 1144). — *Je voulais vous donner quelque chose d'utile* [...], *mais des pièces de collection, surtout en* CE MOMENT-CI, *ça non* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 55). R11

Ci est constant dans les compléments adverbiaux CES *jours*-CI, CES *temps*-CI : *On meurt tous* [à cause d'une épidémie] CES TEMPS-CI (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl., p. 407). — *Il s'attache à nous rappeler l'une des tâches fondamentales de l'université, dont à l'opposé certains feraient aisément bon marché* CES TEMPS-CI (G. ANTOINE et J.-Cl. PASSERON, *Réforme de l'université*, cit. *Trésor*, t. 16, p. 46 [avec un lapsus dans la glose : « à l'époque *dont* on parle »]). — *J'ai reçu, ce matin même, une première tranche* [d'un héritage], *la moitié. Le reste viendra* CES JOURS-CI (DUHAMEL, *Vue de la terre promise*, I). — *Ces noms de lieux que je repassais dans ma tête et que j'écrivais* CES JOURS-CI (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 92). En revanche, dans cette fonction, *ce jour-ci* (on dit *aujourd'hui*), *ce temps-ci, ce matin-ci, ce soir-ci* semblent rares. R12

On trouve ces quatre syntagmes dans d'autres fonctions : *Je suis heureux d'avoir pris* CE JOUR-CI *pour faire la vallée de l'Oise* (BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., p. 749). — *Je savais que* CE JOUR-CI *était d'une autre espèce que les autres* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 806) [cf. R13]. — *Notre manie d'égalité tuera* CE TEMPS-CI (BALZAC, *Splend. et mis. des courtis.*, Pl., p. 996). — *La décadence de* CE TEMPS-CI (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XXXV).

2° Le fait n'est pas situé dans le temps où se trouve celui qui parle ou écrit. L'usage le plus courant et le plus net recourt aux formes avec *-là*. R13

Faits passés : *Les fêtes de Parme,* CET HIVER-LÀ, *rappelèrent les beaux jours de la cour de Milan* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVI). — CE MATIN-LÀ, *j'étais très en retard pour aller à l'école* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Dernière classe). — *Elle entre dans ma chambre, comme neuf heures sonnaient !...* [...] *Jamais je ne l'avais vue* À CETTE HEURE-LÀ ! (ID., *Petit Chose*, II, 11.) — CET APRÈS-MIDI-LÀ, *j'avais eu une crise de larmes qui avait duré des heures* (Cl. SAINTE-SOLINE, *Dimanche des Rameaux*, p. 20). — *Dans un livre sur la littérature victorienne, Chesterton dit que la société de* CE TEMPS-LÀ [...] *était païenne* (GREEN, *Journal*, 30 janv. 1971). — *Pendant* CE TEMPS-LÀ, *Démétrios* [...] *s'était attaché à un philosophe du nom de Boèce* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 361). — *Ce jour*-LÀ, *il y avait eu déjà quelque chose* [...]... *oui, déjà à ce moment*-LÀ, *l'édifice n'était pas si beau, si parfait...* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 69.) — *Je ne parvenais pas à retrouver ce que j'avais fait ce jeudi*-LÀ (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 92).

Faits futurs : *Pourvu qu'elle se mette bien* CE JOUR-LÀ ! *Par jalousie, sa mère la fagote si mal !* (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 56.) — *Elle* [= la loi militaire] *donnera son plein effet dans deux ans, en 1915... Si, à* CETTE ÉPOQUE-LÀ, *nous n'avons pas encore pris les devants, les Allemands sont plus forts que nous et les Anglais réunis* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 15).

Ce *-là* n'est pourtant pas obligatoire, le contexte ou la situation écartant souvent l'ambiguïté.

Son mariage, dont les fêtes vinrent encore augmenter l'éclat dont brilla CET HIVER *la cour de Parme* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVI [quelques lignes avant l'ex. cité plus haut]). — *À partir de* CE JOUR, *l'intimité fut complète* (FLAUB., *Éduc.*, I, 2). [CE *jour*-LÀ est plus fréquent dans ce livre.] — CETTE APRÈS-MIDI *ne devait pas finir sans la mettre en présence d'un autre danger* (BOURGET, *Divorce*, II). — *Le soleil de* CE DIMANCHE *enfin se leva* (MAURIAC, *Désert de l'amour*, V). — *À* CE MOMENT, *la jeune femme toussa* (DUHAMEL, *Deux hommes*, I). — *Il les aimait tous les deux, à* CETTE MINUTE, *avec tant de force qu'il souhaitait ardemment que cela se vît* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 794). — *Toutes les voitures,* CETTE NUIT, *allait à quatre-vingts à l'heure* (MALRAUX, *Espoir*, p. 14). — *J'étais, à* CETTE ÉPOQUE, *très loin de Paris* (*Ac.* 1932). [Ex. remplacé en 2000 par *À* CETTE ÉPOQUE-LÀ, *je vivais loin de Paris.*]

Avec un verbe au futur, l'absence de *-là* est plus rare. On ne pourrait guère le supprimer sans rendre douteuse la chronologie dans CETTE ANNÉE-LÀ, *on fêtera deux centenaires dans la commune.* R14

N. B. Comme *ci* et *là* doivent suivre immédiatement le nom, ils sont exclus si un autre élément (épithète, relative déterminative, etc.) a lui aussi nécessairement cette place : *Il eut, en* CE *jour mémorable, tous les bonheurs* (DUHAMEL, *Lettres au Patagon*, p. 86). — *En* CETTE *année 1685, il cède à l'irritation* (MAURIAC, *Vie de Racine*, IV). — *En* CE *temps que le roi Jean d'Angleterre guerroyait en Poitou* (trad. d'un texte latin, dans Duby, *Dimanche de Bouvines*, p. 50). R15

R11 617 REMARQUE

Des circonstances particulières favorisent le recours à *ci* : le fait que à *cette heure* peut avoir un sens large, « maintenant » (cf. § 615, *a*) ; le peu de consistance phonétique de *ce mois* comme complément adverbial. *Ci* est facultatif aussi dans ce cas voisin des indications de temps : *Qu'est-ce qui remplit donc le journal* CETTE FOIS-CI ? (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, VII.) — *Comment savait-elle que* CETTE FOIS *vous n'aviez pas pu faire de location ?* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 19.)

R12 617 REMARQUE

Mais on trouve *en ce temps-ci* : *Nous assistons* [...] EN CE TEMPS-CI *à une profonde* [...] *renaissance française* (PÉGUY, cit. *Rob.*, s. v. *indéniablement*). — *Toutes les résurrections du monde,* EN CE TEMPS-CI [= l'hiver], *imitent la mort et la renaissance* (ALAIN, *ib.*, s. v. *résurrection*). — Et on a dit *dans ce temps-ci* : DANS CE TEMPS-CI, *il y a tant de gens qui prennent tout ce qu'ils trouvent comme leur appartenant* (VIGNY, *Cinq-Mars*, XI). — ...*Si vous saviez comme un prêtre est peu de chose* DANS CE TEMPS-CI (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, VI). — Autre ex. : BALZAC, *Goriot*, p. 47.

R13 617 REMARQUE

Contrairement à l'usage habituel du discours rapporté en style indirect (cf. § 417, *b*), où le point de vue est celui du rapporteur, PROUST, rapportant les réflexions que se fait Swann, adopte le point de vue de ce dernier : *Si* CE MOIS-CI *il* [= Swann] *venait moins largement à l'aide d'Odette* [...] *qu'il n'avait fait le mois dernier* (*Rech.*, t. I, p. 268). [Remarquer aussi *dernier*.] Ex. analogue. : *ib.*, p. 806 (cité 1°).

R14 617 REMARQUE

Dans ces discours rapportés en style indirect, l'absence de *-là* s'explique peut-être par le fait que *-ci* manquerait normalement dans l'équivalent en style direct : *N'ayant pas de temps à perdre, il n'irait point à la maison* CETTE ANNÉE [résumé d'une lettre de Frédéric à sa mère] (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Frédéric* [...] *lui représenta qu'il* [= le mari] *devait, par décence, rester* CE SOIR *auprès de sa femme* (*ib.*, II, 2).

R15 617 REMARQUE

Il en est de même, malgré la virgule, dans cet ex. de MAURIAC : CETTE *nuit, entre le 13 et le 14 juillet, après avoir quitté Robert, j'eus à peine la force de me déshabiller* (*Nœud de vip.*, XV).

La relative non déterminative (cf. § 1113, a, 1°) peut prendre place après *ci* ou *là* : *Prenez* CE *chemin*-CI, *qui est beaucoup plus court.*

618 La valeur démonstrative est atténuée ou absente.

Dans certains emplois, la valeur démonstrative s'atténue. Il arrive même que le démonstratif ne joue guère qu'un rôle expressif. (On a déjà vu des effets stylistiques dans le § 617, *a*, N. B.) H

a) Le démonstratif présente un substantif accompagné d'une relative, parfois d'une épithète, d'un complément déterminatif. Dans la plupart des cas, l'article défini conviendrait aussi. Comp. § 697, *c* (pronom démonstratif composé).

Le soleil prolongeait sur la cime des tentes / CES *obliques rayons,* CES *flammes éclatantes, /* CES *larges traces d'or qu'il laisse dans les airs, / Lorsqu'en un lit de sable il se couche aux déserts* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Moïse). [Début du poème.] — *Le peuple français a* [...] *posé au milieu même du vieux continent monarchique la première assise de* CET *immense édifice de l'avenir, qui s'appellera un jour les États-Unis d'Europe* (HUGO, *Actes et paroles*, Avant l'exil, Nelson, p. 380) [1851]. — *Les vapeurs d'or enveloppant les montagnes me font penser à* CETTE *buée qui enveloppe une jeune figure que nous regardons avec amour* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. IV, p. 11). — [...] *ajoutait-il, avec* CE *sourire doucement ironique et déçu, un peu distrait, qui lui était particulier* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 68). — *Il y a Monique et Monique, la primesautière et la convenable. La première m'offrait de zéro à vingt-quatre heures ses petites manies* [...], *son déshabillage éclair et* CE *petit sein dur...* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, XXVII.) — Aussi dans des titres de livres : CES *dames aux chapeaux verts* (de G. ACREMANT) [cf. *d*], CES *plaisirs* (de COLETTE), titre explicité sur la couverture même par une citation d'un autre livre de l'auteur : *Ces plaisirs qu'on nomme, à la légère, physiques (le blé en herbe).*

Il ne s'agit pas nécessairement d'une chose connue ou supposée connue de l'interlocuteur ou du locuteur. On ne peut donc pas considérer l'emploi comme anaphorique, comme se référant à un contexte antérieur, à une autre conversation. R1

On trouve aussi le démonstratif avec un nom propre (de personne ou de lieu), lequel n'a pas besoin, théoriquement, d'être identifié : *La plupart des jeunes Algériens ne doivent pas savoir grand-chose de* CE *M. Ben Bella, dont on annonce qu'il vient d'être admis à vieillir parmi les siens* (B. CHAPUIS, dans le *Monde*, 6 juillet 1979, p. 1). [Début d'un article.]

Comme dit cet autre, avec une formule censée connue (proverbe, etc.), cf. § 741, *a*, 2°.

b) Le démonstratif est répété avec une fonction distributive dans une coordination.

C'était touchant de voir avec quelle déférence elle écartait de sa voix, de son geste, de ses propos, tel éclat de gaîté qui eût pu faire mal à CETTE *mère qui avait autrefois perdu un enfant, tel rappel de fête, d'anniversaire, qui aurait pu faire penser* CE *vieillard à son grand âge, tel propos de ménage qui aurait paru fastidieux à* CE *jeune savant* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 42). — Comp. *tel* (§ 641) et les pronoms démonstratifs *celui-ci, celui-là* (§ 696).

c) En revanche, on peut voir la valeur anaphorique dans des interrogations elliptiques comme les suivantes, qui renvoient à un contexte antérieur, à une autre conversation :

Il s'interrompit, criant : / – Et CE *café, est-ce pour aujourd'hui ?* (ZOLA, *Terre*, II, 5.) — [Bonmont] *lui tendit la main cordialement et lui dit avec un bon sourire : / –* CETTE *santé ?* (FRANCE, *Anneau d'améthyste*, p. 270.)

d) Quand on s'adresse à des gens à la troisième personne, *Monsieur, Madame, Mademoiselle* ont respectivement comme pluriel *Ces messieurs, ces dames, ces demoiselles* :

[Daniel, rencontrant Mme et Mlle Perrichon dans une gare :] *Madame !... Mademoiselle !... je bénis le hasard...* CES *dames vont partir ?...* (LABICHE, *Voy. de M. Perrichon*, I, 3.)

Autres cas, où l'on ne s'adresse pas aux personnes en cause, et où le démonstratif pourrait être remplacé par l'article : *Le soir tous ses amis, le ménage Lormeau, Mme Lechaptois,* CES *demoiselles Rochefeuille, M. de Houppeville et Bourrais se présentèrent pour la consoler* (FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, III). — *Je ne suis pas sans religion,* CES *messieurs de la Paroisse me trouvent toujours quand ils ont besoin de moi* (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, p. 221). R2

H 618 HISTORIQUE

Jusque vers le XVe s., on employait par emphase le démonstratif au lieu de l'article dans les descriptions de nature, les récits de batailles, etc. : *De* CEZ *espees enheldees d'or mer / Fierent e caplent sur* CEZ *helmes d'acer* (*Rol.*, 3887-3888) [= De ces épées aux gardes d'or pur ils frappent sur ces heaumes d'acier]. — *En mai fu fete* [une chanson], *un matinet, / En un vergier flori, verdet /* [...] */ Ou chantoient* CIL [= ces] *oiselet* (COLIN MUSET, I). Dans certains patois picards, le démonstratif continue à jouer le rôle de l'article.

R1 618 REMARQUE

L. Palm (dans la *Revue romane*, 2003, pp. 3-28) reconnaît au démonstr., dans des phrases comme celle de VIGNY, une fonction cataphorique, non pas parce qu'il annoncerait ce qui suit, mais parce qu'il signale qu'une séquence postérieure est nécessaire à l'interprétation du nom, ce qui est le cas, particulièrement, d'une relative déterminative. — Dans l'ex. de BAZIN, il n'y a pas de séquence postérieure ; on pourrait dire que, dans le souvenir du locuteur, le démonstr. a quelque chose de déictique. — D'une manière générale, au-delà de ces explications, le démonstr. produit un effet d'emphase.

R2 618 REMARQUE

Ces dames appliqué au personnel d'une maison close : *Aucune de* CES « DAMES » *ne lui* [= à une nouvelle] cherchait misère (E. DE GONC., *Fille Élisa*, VIII). — *Il fit le tour des maisons de tolérance et déroba les albums de photos suggestives qui remplacent, chez* CES DAMES, *ceux des photos de famille* (DORGELÈS, *Bouquet de bohème*, L. P., p. 41).

e) Le démonstratif s'emploie souvent avec une nuance affective, notamment avec des noms propres :

CE *pauvre Armand ! il court sur la grande route, lui, en plein soleil… et moi je m'étends* (LABICHE, *Voy. de M. Perrichon*, II, 2). — CE *Perrichon n'arrive pas ! Voilà une heure que je l'attends* (*ib.*, I, 1). — Comp. § 617, R1.

f) Dans la langue parlée, la formule *un de ces* joue le rôle d'un adjectif à un haut degré (elle est issue par ellipse des formules signalées dans le *a*) :

Le père Leemans vous a une de CES *trognes !* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 179.) — *Tu nous as fait un de* CES *dîners, Toutoune !* (CURTIS, *Quarantaine*, p. 33.) — Autres ex. au § 1001, *b*. R3

R3 618 REMARQUE

La valeur primitive est si bien affaiblie que la langue parlée tend à laisser le nom au singulier malgré son environnement syntaxique (comp. le cas de *des plus* au § 993, *g*) : °*J'ai un de ces* MAL *de tête* (TROYAT, *Malandre*, p. 305).

Section 6

Le déterminant relatif

619 Définition.

Le déterminant relatif détermine le nom en indiquant que la proposition qui suit est mise en relation avec ce même nom déjà exprimé ou suggéré dans la phrase. Il n'appartient qu'à la langue écrite, surtout juridique et parfois littéraire.

Le nom est sujet : *Dans le délai de trois jours, à partir de la notification qui lui aura été faite de sa nomination,* LEQUEL *délai sera augmenté d'un jour par trois myriamètres de distance du lieu de son domicile* (*Code civil*, art. 439). — *Ce mot se trouve dans la tragédie de* Bérénice, *où Racine a mis un roi de Comagène, amant de cette belle reine si célèbre par sa chevelure,* LEQUEL *amant, sans doute par flatterie, a donné ce nom à son royaume* (BALZAC, *Birotteau*, III). — *Ils ont jugé à propos de prendre une des colonnes* […] *et d'en faire un clocher,* LEQUEL *clocher a poussé comme un champignon dans l'espace d'une nuit* (MUSSET, *Lorenz.*, I, 2). — *De l'arbre, être collectif, sort l'individu, le fruit détaché,* LEQUEL *fruit fera un autre arbre* (MICHELET, *Mer*, II, 6). — *Il sort de sa poche un papier contenant toutes les idées que j'aurais à développer* [dans un article], LESQUELLES *idées sont exposées en détail* (GREEN, *Journal*, 11 févr. 1959).

Le nom a une autre fonction, ce qui est plus rare : *Restaient 1666 livres de rente pour les deux cadets, sur* LAQUELLE *somme l'aîné prélevait encore le préciput* (CHAT., *Mém.*, I, I, 2). — *On vous donnera le n° de son domicile de la rue de Seine,* LEQUEL *n° j'ai oublié* (SAND, *Corresp.*, 30 août 1832). — *Les regards des alliés étaient fixés sur Pétrograd, contre* LAQUELLE *capitale on croyait que les Allemands commençaient leur marche* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1124). — Le syntagme *auquel cas* reste assez fréquent : *Selon les circonstances, le sujet s'exprime soit en s'observant* […] *soit en s'abandonnant à l'automatisme,* AUQUEL *dernier cas il s'expose à des ratés plus ou moins graves* (A. SAUVAGEOT, dans le *Fr. dans le monde*, déc. 1969, p. 18). ↓

Le syntagme formé par le déterminant relatif et le nom équivaut à un pronom relatif, mais on renonce à celui-ci pour des raisons de clarté (notamment lorsque le nom antécédent est assez éloigné) ou d'insistance. On pourrait aussi remplacer le déterminant relatif par un démonstratif et commencer une nouvelle phrase. Il ne s'agit pas, en effet, de propositions relatives déterminatives.

On notera à ce propos que la formule *auquel cas* est parfois précédée d'une ponctuation forte, comme un point, et ne peut plus alors être considérée comme contenant un relatif (comp. § 719, *d*, 1°) : *Peut-être* […] *compte-t-il les employer aux fouilles ?* AUQUEL CAS, *il n'aurait pas tort* (P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, XXXVI). — *Les fables ou paraboles suppléeraient donc aux traités, lesquels* […] *seraient réservés pour les savants, penseurs, théoriciens…* AUQUEL CAS, *il faut parler gravement des romans* (THÉRIVE, *Opinions littér.*, p. 202). — *L'auteur de* la Chute des corps *ne s'interdit même pas de chercher la ressemblance au delà du fameux mur de la vie privée.* AUQUEL CAS *c'est un pamphlétaire* (HENRIOT, dans le *Monde*, 22 mars 1950).

620 **Formes.**

Les formes sont celles de l'interrogatif *quel* précédé de l'article défini agglutiné ; les deux parties varient et l'article se contracte avec les prépositions *à* et *de* au masculin singulier et au pluriel. H

Avec un nom masculin singulier : **lequel, auquel, duquel** ;
Avec un nom féminin singulier : **laquelle** (*à laquelle, de laquelle*) ;
Avec un nom masculin pluriel : **lesquels, auxquels, desquels** ;
Avec un nom féminin pluriel : **lesquelles, auxquelles, desquelles.**

Ces formes servent aussi de pronoms relatifs.

H 620 HISTORIQUE

Quel s'est employé parfois pour *lequel* dans l'ancienne langue : *Et autres semblables resveries* [...], QUELLES *choses tant s'en faut qu'elles nourrissent le corps de l'homme, qu'elles le corrompent* (N. DU FAIL, *Propos rustiques*, cit. Sneyders de Vogel, p. 89). — Cet emploi de *quel* se retrouve exceptionnellement dans la langue moderne : *Cette simple copie a dû être faite environ 1690-1696 ; à* QUELLE *époque Pascal était mort depuis trente ans* (HENRIOT, dans le *Monde*, 26 août 1959).

Section 7

Le déterminant interrogatif et exclamatif

621 **Emploi du déterminant interrogatif.** R1

Le déterminant interrogatif s'emploie quand on pose une question à propos du nom qu'il détermine.

C'est QUEL *jour ton mariage déjà ?* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 64.) — QUEL *fou exigerait des hommes qu'ils soulèvent des montagnes ?* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, II.) — Dans l'interrogation indirecte : *Je me demande* QUELLE *idée de nous a bien pu vous donner votre pauvre mère* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, IV). R2

L'interrogatif *quel* s'emploie aussi comme attribut. Il n'a plus alors la nature de déterminant, mais celle d'adjectif :

QUELLE *est cette femme ?* — QUELS *sont ces bruits sourds ?* (HUGO, *Voix int.*, XXIV.) — Certains linguistes voient tout de même ici un déterminant ; ils supposent un sous-entendu : *Quelle (femme) est cette femme ?*

On interroge dans ce cas sur l'identité. — Des auteurs pratiquent encore l'usage ancien, *quel* interrogeant sur la manière d'être H : Qui *sommes-nous ? Ou plutôt :* QUELS [en italique] *sommes-nous, nous autres d'aujourd'hui, qui renonçons, sans même en avoir conscience, à nommer la* vertu [...] *?* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 946.) — *Robespierristes, antirobespierristes,* [...] *par pitié, dites-nous, simplement,* QUEL *fut Robespierre ?* (M. BLOCH, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, p. 948.) — Voir aussi § 1149, *c*, 1°.

R1 621 REMARQUE

Comme nous l'avons fait remarquer au § 572, la catégorie des interrogatifs et des exclamatifs ne répond pas au même type de critères que d'autres déterminants.

R2 621 REMARQUE

Quel sert à former les déterminants indéfinis *je ne sais quel, n'importe quel*, etc. : cf. § 627, c, 1°.

H 621 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, il était courant d'employer *quel* comme attribut pour interroger sur la manière d'être : *Quand je pense, lasse, au bon temps, /* QUELLE *fus,* QUELLE *devenue ?* (VILLON, *Test.*, 488.) — *Nous, qui si loing du ciel vivons en ce bas lieu, / Ne pouvons nous vanter de sçavoir* QUEL *est Dieu* (DU BELLAY, cit. Huguet). — Encore au XVIIIe s. : *Si la lance d'un guerrier ordinaire a dix piés de long,* QUELLE *sera la lance d'Ajax ?* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 32.) — L'usage ordinaire opterait pour *comment* aujourd'hui, ou encore pour *que* (ce *que* dans l'interrogation indirecte).

622 **Emploi du déterminant exclamatif.**

Le déterminant exclamatif s'emploie quand on exprime un sentiment vif (admiration, étonnement, indignation, etc.) à propos de la réalité désignée par le nom que détermine l'exclamatif :

Le nationalisme [...], *élevé dans la vieille et indulgente maison lorraine de M. Maurice Barrès, nourri d'encre précieuse,* QUEL *chemin il a fait depuis, jusqu'au Japon, jusqu'en Chine !* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 398.) — Souvent dans des phrases averbales : *L'intelligence,* QUELLE *très petite chose à la surface de nous-mêmes !* (BARRÈS, *Appel au soldat*, Dédic.) — Tour (interrogatif ou exclamatif) hérité de la langue classique H : *Même s'il se résignait à venir au rendez-vous,* QUELLE APPARENCE *qu'il en pût rien sortir d'heureux pour Marie ?* (MAURIAC, *Fin de la nuit*, XI.) [= Comment croire que... ? Il est peu probable que...] — Parfois seule une partie de la phrase est exclamative (cf. § 400, *c*) : *Marie* [...] *envoya un baiser à sa mère qui* [...] *la suivait des yeux, avec* QUEL *regard d'angoisse* (MAURIAC, *ib.*).

Comme l'interrogatif (§ 621), *quel* exclamatif peut être adjectif attribut :

QUELLE *fut ma surprise quand il m'annonça son mariage !* — Autres ex. § 402, *b*.

Quel s'emploie parfois absolument, en coordination avec le nom auquel il se rapporte (comp. § 268, *d*, 2°) :

Les hommes ! les hommes ! Vous en avez connu beaucoup ? / – Un seul. Mais QUEL *!...* (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1127.) — *Rembrandt, qu'on peut admirer ici, grâce à vingt-cinq dessins (et* QUELS *!)* (Cl. ROGER-MARX, dans le *Figaro litt.*, 25 mars 1950). — *Il a tenu* [...] *sous les bombardements ! Et* QUELS ! (CÉLINE, *D'un château l'autre*, Pl., p. 5.) — Autre ex. au § 402, *b*. R

H 622 HISTORIQUE

Ex. de RAC. dans le *Rob.*

R 622 REMARQUE

Dans le fr. de Belgique, °*lequel* s'emploie assez souvent de cette façon : *Et l'on se félicite qu'un historien des lettres ait des lumières – et* LESQUELLES *! – sur les autres arts* (R. POUILLIART, dans les *Lettres romanes*, nov. 1969, p. 384). — Voici pourtant un ex. de France : *J'étais parvenu à transformer* [...] *un mariage de raison, et* LEQUEL *! puisque la raison n'y tenait aucune place* (RADIGUET, *Diable au corps*, p. 46).

623 Formes du déterminant interrogatif et exclamatif.

a) Le principal déterminant est ***quel***, qui varie en genre et en nombre dans l'écriture : *quelle, quels, quelles*. **H**

À Paris (cf. Bauche, p. 95) et dans diverses régions, *quel* a une prononciation pop. [ke]. Au masc., devant une initiale consonantique et comme exclamatif : QUÉ *malheur !* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, I, 4.)

Le déterminant *quel* a deux valeurs. La question *Quel chapeau veux-tu ?* peut s'interpréter comme portant sur l'identité (= Celui-ci ou celui-là ?) ou sur la manière d'être (= Un gris ou un noir ?). **R1**

b) On peut ranger parmi les déterminants interrogatifs, *combien de* (comp. § 626, R1), qui interroge sur la quantité, — et parmi les déterminants exclamatifs *combien de* et *que de* **R2**, qui concernent tous deux la quantité (souvent comptable ou mesurable, parfois non), ainsi que *tant de, tellement de* (qui est fam. pour le *Rob.* 2001, cf. § 626, *c*, 4°) dans certains de leurs emplois (voir notamment § 996), ainsi que *qu'est-ce que* et *ce que*, dans le ton familier et une syntaxe contraignante (voir ci-dessous N. B. 2). **R3**

Interrog. : COMBIEN DE *personnes avez-vous reçues ce matin ?*

Exclam. : COMBIEN DE *gens voudraient être à votre place !* (*Ac.* 2001.) — *De* COMBIEN DE *dangers avez-vous été préservés !* (*Ib.*) — *À* COMBIEN DE *tentations n'est-il pas exposé !* (*Ac.* 1932.) [Ex. non conservé en 2001.] — COMBIEN DE *temps sans m'écrire !* (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, CVIII.) — *Dans un monastère de femmes*, COMBIEN DE *vigueur virile et* DE *touchante faiblesse !* (BALZAC, *Duch. de Langeais*, Pl., p. 137.) — COMBIEN DE *plaisir me fait ta discrétion !* (ID., *Gobseck*, Pl., p. 664.) — *Ces paroles qui me montrèrent* [...] COMBIEN D'*intelligence et* DE *goût latent s'étaient brusquement développés en elle* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 129). — QUE DE *fois je vous ai regrettée ! — Moi qui l'ai soigné avec* TANT DE *dévouement !* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4.) — *Nous avons* TELLEMENT DE *soucis !* (HANSE.)

N. B. 1. Quand le nom désigne une réalité bien déterminée, *combien*, comme d'autres adverbes de quantité, peut être suivi de *des, du, de la* : voir §§ 584, *b*, 1° ; 626, *a*, 1°, N. B. 2 (commentaires applicables de façon générale à *combien*).

2. Quand *combien* et *que* sont placés en tête de la phrase ou de la préposition (place habituelle pour des interrogatifs et des exclamatifs), ils peuvent **R4** être séparés de leur suite, qui occupe la place habituelle d'un objet direct ou d'un sujet *logique* (ou *réel*) : COMBIEN *avez-vous* D'ARGENT ? (*Ac.* 1932.) [Ex. non conservé en 2001.] — *Il est* [...] *remarquable* COMBIEN *une personne excite toujours* D'ADMIRATION *pour ses qualités morales* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 147). — COMBIEN *faudrait-il* DE ROMANS, DE PERSONNAGES, DE SITUATIONS *et* D'INTRIGUES [...] ? (N. SARRAUTE, *Ère du soupçon*, p. 83.) — QUE *Marie mettait* DE TEMPS *à revenir !* (MAURIAC, *Fin de la nuit*, XIII.) — QUE *vous me faites* DE PEINE ! (ZOLA, cit. Sandfeld, t. I, p. 318.) **R5** — Avec *qu'est-ce que* et *ce que* (qui appartiennent au langage fam., cf. § 997, *a*), la séparation est obligatoire : QU'EST-CE QU'*il dépense* D'ARGENT ! – CE QU'*il fallut* D'ILLUSIONS [...] *pour accumuler ce sinistre trésor* [...] *de beautés mortes et de délires refroidis...* (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, III, 5.)
Souvent aussi quand *tant* et *tellement* sont en tête d'une sous-phrase exprimant la cause (§ 996, *b*, 1° ; 1141, *a*, 3°) : [*Frédéric*] *ne put dépasser la porte Saint-Martin*, TANT *il y avait* DE MONDE (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Éclatant d'un rire fort et sincère*, TELLEMENT *il se sentait ce matin-là* DE VIGUEUR (G. CHEVALLIER, cit. Le Bidois, § 1507). **R6**

H 623 HISTORIQUE

Quel et *lequel* s'employaient primitivement comme adjectifs ou comme pronoms. Peu à peu une différence s'est établie entre les deux formes ; depuis la Renaissance, *quel* est surtout adjectif, et *lequel*, à peu près exclusivement pronom. Cf. § 622.

Quant (du lat. *quantus*), qui variait en genre et en nombre, signifiait « combien de ». Il a vécu jusqu'au XVIe s. : QUANTES *victoires ont estés tollues* [= enlevées] *des mains des vaincqueurs par les vaincuz* [...] ! (RAB., *Garg.*, éd. princeps, XLI.) — *Quantes fois* se rencontre encore au XVIIe s., et même au-delà dans la locution conjonctive *toutes et quantes fois que* « chaque fois que » (§ 1136, *b*). — Bescherelle cite aussi le dicton QUANTES *gelées en mars, tant de rosées en avril* (s. v. *avril*). On voit que c'était aussi un indéfini.

R1 623 REMARQUE

Pour la seconde de ces valeurs, le fr. régional du Nord et de l'Est jusqu'en Savoie (Belgique et Suisse incluses) recourt à la périphrase °QU'EST-CE QUE C'EST POUR *des oiseaux, ces révolutionnaires ?* (GHELDERODE, *Pantagleize*, V.) — °QU'EST-CE QUE C'EST POUR *un fromage ?* (En Haute-savoie, cf. *Revue de ling. rom.*, 1978, p. 181.) [Ce sont des calques du néerlandais *Wat is dat voor... ?* et de l'allemand *Was ist das für... ?*] — Tours en fr. régulier : *Quel genre d'oiseaux est-ce ?* — Avec la valeur d'un pronom, pour interroger sur l'identité : °*Qui c'est pour un ?* (FRISON-ROCHE, *Premier de cordée*, I, 6.) [En Haute-Savoie.] — Comp., avec une autre préposition : °*Qu'est-ce que c'est encore* DE *la machine là ?* (*Contes de Fraimbois*, transposition en fr. régional [de Lorraine] par J. LANHER, n° 62.)

R2 623 REMARQUE

Sur *que de* dans l'exclamation indirecte, voir § 421, a.

R3 623 REMARQUE

J'ai une de ces faims ! Cette expression de haut degré s'est vidée de sa valeur originelle au point que l'on entend : °*J'ai un de ces* MAL *de gorge !* (§ 618, *f*.) — *Un de ces* est donc assez proche des déterminants exclamatifs.

R4 623 REMARQUE

Le *Trésor* commente comme une anomalie l'ex. de *Gobseck* que nous citons dans *b* : « *Combien*, adv. d'intensité, n'est jamais suivi de la prép. *de*. »

R5 623 REMARQUE

On dit plus souvent aujourd'hui QUE (ou COMBIEN) *j'ai eu* DE LA PEINE ! Dans ce cas, *que* et *combien* retrouvent leur statut d'adverbe. Comp. avec comme, nécessairement adverbe : *Comme j'ai eu de la peine !*

R6 623 REMARQUE

Elle s'enfermait à double tour TANT *elle avait* DE PEUR (POURRAT, cité § 1003, *b*). Dans ce cas-ci, on dit ordinairement, sans *de* : TANT *elle avait* PEUR : cf. § 1003, a.

Section 8

Le déterminant indéfini

I. GÉNÉRALITÉS

624 **Définition.**

On range sous la dénomination de *déterminants indéfinis* des mots variés indiquant, soit une quantité non chiffrée, soit une identification imprécise (*quelque, je ne sais quel*, etc.) ou même un refus d'identification (*certain, tel*).

625 **Déterminants proprement dits.**

Déterminants proprement dits : *aucun, certain, chaque, différents, divers, maint, nul, plusieurs, quelque, tel, tout.*

Ces mots s'emploient aussi comme pronoms, à l'exception de *chaque, quelque, divers, différents* ; les deux premiers ont, respectivement, *chacun* et *quelqu'un* comme équivalents pronominaux. (Cf. cependant §§ 735 pour *divers* et 748, *e* pour *chaque*.)

Il faut ajouter ***moult*** [mult] H, qui, d'abord ressuscité comme archaïsme badin (telle est encore la présentation dans l'*Ac.* 2003), a repris une certaine place dans l'usage écrit, comme indéfini invariable R synonyme de *beaucoup de* et ordinairement suivi d'un nom au pluriel :

On enseignait autrefois aux chrétiens qu'il y a MOULT *connaissances inutiles* (MONTHERL., *Marée du soir*, p. 32). — *Elle* [= la télévision] *nous relate, avec* MOULT *détails, les tremblements de terre,* [...], *les famines, etc.* (G. SUFFERT, *Lettre ouverte aux gens de vingt ans à qui l'on ment*, p. 67). — *L'accord finalement intervenu après* MOULT *péripéties entre B. S. F. et les frères Willot* (chronique économique, dans le *Monde*, 5 août 1983, p. 20). — *Après* MOULT *tergiversations, le ministère de l'éducation nationale a décidé de créer 16 000 postes d'assistants d'éducation* (*ib.*, 17 janv. 2003, p. 10). — *Après* MOULT *prières* (dans *Femme Pratique*, mai 1984, p. 89). — *En dépit de* MOULT *variantes* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 294).

Avec un nom sing. : *J'embrasserai ta vieille trombine avec* MOULT *satisfaction* (FLAUB., *Corresp.*, cit. *Rob.*). — *Cela peut causer* MOULT *douleur* (DRUON, cit. *Trésor*).

Très rarement traité comme variable, archaïsme plus net et pur badinage : MOULTE *chose / Blanche et noire* (VERL., *ib.*).

N. B. *Autre, même, quelconque* ont certains traits communs avec les déterminants indéfinis. Mais ils ne suffisent pas à déterminer le nom puisqu'ils s'emploient ordinairement avec déterminant. Nous les considérons comme des *adjectifs* indéfinis. Cf. §§ 644-648.

H 625 HISTORIQUE

Mout « beaucoup de » (var. *molt, mult* ; plus tard, *moult* par réfection sur l'étymon latin *multus*, le *l* étant alors purement graphique [§ 91, H3]) a été un déterminant variable : *Par* MULTES *terres* (*Alexis*, 112). — MULTES *cunoisances* (*Rol.*, 3090). — Cet emploi n'a pas persisté au-delà du XIIIe s. Comme *mout* s'employait aussi comme adverbe (cf. § 993, H6), il est devenu très tôt invariable même devant un nom : *A* MOLT *paine* [= à grand-peine] (CHRÉT. DE TR., *Perc.*, éd. R., 6021). Il se construisait surtout avec *de*, comme *peu*, ou comme *beaucoup* aujourd'hui : MOLT DE *tors* [tours] (CHRÉT. DE TR., *op. cit.*, 5438). — MULT DE *cortoisiez* (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. G., p. 3). — Voir encore Huguet.

R 625 REMARQUE

Moult est d'ailleurs parfois employé aussi comme adverbe (cf. § 993, H6), — rarement comme pronom neutre (§ 735, R).

626 **Adverbes de degré comme déterminants indéfinis.**

a) Caractéristiques générales.

1° Suivis de *de* (cf. N. B.) et d'un nom, les adverbes de degré équivalent à des déterminants indéfinis. Ils restent invariables H1 et présentent des sens en rapport avec celui qu'ils ont en tant qu'adverbes (§§ 981 et suiv.).

J'ai PLUS DE *souvenirs que si j'avais mille ans* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Spleen). — *Les œuvres les plus belles sont celles où il y a* LE MOINS DE *matière* (FLAUB., *Corresp.*, cit. *Rob.*, s. v. *moins*, IV, 1). — *Il y a* BEAUCOUP D'*appelés, mais* PEU D'*élus* (*Bible*, trad. CRAMPON, *Matth.*, XXII, 14). [Phrase devenue une sorte de loc. proverbiale.] — TROP DE *précaution nuit* (*Grand dict. enc. Lar.* s. v. *proverbes*). [*Rob.* 2001 : *précautions.*] R1

Adverbes en *-ment* (§ 993, *c*) employés de cette façon (certains couramment, d'autres de façon occasionnelle) : *Il faut déjà* PASSABLEMENT D'*intelligence pour souffrir de n'en avoir pas davantage* (GIDE, *Journal*, 21 mars 1930). — *C'est un homme qui a* ÉNORMÉMENT DE *qualités* (Fr. MITTERRAND, dans le *Monde*, 11 déc. 1981). — *La duchesse a* INFINIMENT D'*esprit* (STENDHAL, *Chartr.*, XXV). — *Il sait* INFINIMENT DE *choses* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 149). — *Il y a* TERRIBLEMENT D'*années, je m'en allais chasser le gibier d'eau dans les marais de l'Ouest* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 11). A1

H1 626 HISTORIQUE

Peu (du lat. *paucus*) et ses var. anciennes ont été parfois traités comme variables en anc. fr. : POIES *choses* (dans Tobler-Lommatzsch). — Mais, comme *mout* (cf. § 625, H), à cause de ses emplois adverbiaux, il est devenu rapidement invariable, même juste devant un nom. La construction avec *de* est très ancienne et s'est généralisée dès l'anc. fr. : *Grans vens chiet* [= tombe] *a* POI DE *pluie* (CHRÉT. DE TR., *Perc.*, éd. R., 5414). Même évolution pour ***tant*** (du lat. *tantus*), mais celui-ci est resté variable jusqu'au XVIe s. : TANTE [= si grande] *inimitié* (G. COLIN, cit. Huguet).

R1 626 REMARQUE

Cela concerne aussi les déterminants interrogatifs ou exclamatifs *combien de, que de*. *Tant de* et *tellement de* peuvent être considérés dans certains de leurs emplois comme des exclamatifs. Voir § 623, *b*.

A1 626 AUTRES EXEMPLES

Voir *c* ci-dessous (*autrement, suffisamment, tellement*) et § 584, *b*, 2° (*joliment, médiocrement*).

Locutions adverbiales.

Au contraire de *peu*, ***un peu de*** et ses var. *un petit peu de* et *un très petit peu de* (comme loc. adverb., § 991, *a* et *b*) R2 sont rarement suivis d'un pluriel : à *un peu de jours* on préfère *quelques jours*. Cependant, avec certains noms usités uniquement ou surtout au plur. (§§ 508-509), *un peu* est normal : *Si vous aviez un peu de* LETTRES *et d'esprit* (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 4). — *Vous devriez prendre un peu de* VACANCES. *Je reprendrais volontiers un peu de* NOUILLES, *un peu de* RILLETTES. — Cela s'applique aussi à ***quelque peu de***, mais des ex. comme les suivants semblent aujourd'hui moins acceptables que les emplois adverbiaux (§ 991, *b*) : *Je vais faire l'impossible pour vous* [= un prisonnier] *faire parvenir* QUELQUE PEU DE CHOCOLAT (STENDHAL, *Chartr.*, XIX). — *Si* QUELQUE PEU DE MORTIER *manquait dans un joint, le trou se rebouchait* [= était rebouché] *aussitôt* (BALZAC, *Recherche de l'absolu*, Pl., p. 481). — *Pour remettre Christiane de* QUELQUE PEU D'ÉTOURDISSEMENT (BOURGES, cit. *Trésor*, t. 13, p. 200).

Pas mal de (au départ, négation d'un adverbe de manière : § 992) : *Cette personne a* PAS MAL DE *petits côtés* (*Ac.* 1932, s. v. *côté*). A2

N. B. **1.** *Bien* (cf. *b*, 3°) se joint au nom par *du*, *de la* et surtout *des* : *Je lui souhaite* BIEN DU *plaisir. Elle se donne* BIEN DE LA *peine pour lui venir en aide.* BIEN DES *semaines se sont écoulées depuis son départ*, sauf devant *autres*, cas où l'on rejoint la règle commune R3 : BIEN D'AUTRES ou BIEN D'AUTRES *gens vous confirmeront mon récit.* Cf. § 584, *b*, 2°.

2. Cela se fait aussi pour d'autres adverbes que *bien* quand le nom appelle un article défini : BEAUCOUP DES *amies de Marguerite sont venues à l'église* (DUMAS fils) ; *Elle attira vers son orbite* [...] BEAUCOUP DES *écrivains que lisait un public moins rare* (MAURRAS). Cf. § 584, *b*, 1°. — À la différence de *bien*, ces adverbes s'emploient aussi comme pronoms (cf. § 736) et, dans les ex. qui viennent d'être cités, peuvent commuter avec de purs pronoms : QUELQUES-UNES (ou PLUSIEURS) DES *amies...*, QUELQUES-UNS DES *écrivains...* *De* est d'ailleurs remplaçable par la locution prépositive *d'entre* R4 ou la préposition *parmi* : *Quelques-unes parmi les amies...*, et, dans une telle construction, la notion de déterminant est inadéquate.

La même commutation concerne d'autres cas.

1) Avec des pronoms dont l'article défini fait partie, c'est-à-dire les possessifs et le relatif *lequel* : *La cour est à Blois.* BEAUCOUP DES NÔTRES *y sont* (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 64). — *Tant est grande* [...] *la richesse des lignes de son visage* [...], *lignes* DESQUELLES SI PEU *se retrouvent, aussitôt que nous ne sommes plus auprès de la personne* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 916). R5

2) Avec des pronoms pour lesquels l'article est exclu : BEAUCOUP DE CEUX *qui sont montés sur les banquettes redescendent* (E. DE GONC., *Fille Élisa*, Préf.). — BEAUCOUP DE CEUX-CI *connaissent la vérité.* — Avec des pronoms qui représentent des syntagmes avec *de* : *Comment pourrait-il se débarrasser de ses ennemis ? Il* EN *a* TROP. — *Il existe aussi des nuées de toutes petites églises* [...] DONT BEAUCOUP *étonnent par leur grâce raffinée* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 256).

3) Devant les pronoms personnels, *de* est exclu R6. On doit dire : BEAUCOUP (ou PEU) D'ENTRE (ou PARMI) EUX *reconnaissent leur erreur.* — TROP D'ENTRE NOUS *l'oublient* (LARBAUD, cit. *Trésor*, s. v. *trop*).

4) Devant un nom précédé d'un déterminant possessif ou démonstratif : *Votre démission a été regrettée par* BEAUCOUP DE VOS *amis.* TROP DE CES *notes sont mal rédigées.*

5) L'adverbe est séparé du groupe censé en dépendre : cf. 2° ci-dessous. Voir aussi au § 584, *b*, 1° la construction, moins régulière, consistant à placer le groupe avant l'adverbe (*avoir* DU TRAVAIL ASSEZ).

2° L'élément adverbial peut être séparé du reste (ce qui montre bien qu'il ne s'agit pas de purs déterminants).

Quand ces déterminants occasionnels se rapportent à l'objet direct ou au sujet réel, l'élément adverbial peut se mettre devant l'infinitif ou entre l'auxiliaire et le participe passé : *C'est* [...] *l'un de ceux qui* [...] *m'aura* [sic] LE PLUS *donné* DE *plaisir* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, 1916, p. 255). — *Il avait* TANT *servi* DE *messes* (MAURIAC, *Agneau*, p. 187). — *Il lui a* TANT *fallu* D'*efforts pour réussir !* — *J'avais* TROP *bu* DE *vin* (CAMUS, *Étranger*, I, 3). — *Tâche de ne pas* TROP *fréquenter* DE *voyous* (ROMAINS, *6 oct.*, p. 281). A3

R2 626 REMARQUE

Sur (*un*) *tant soit peu de*, voir § 627, c, 2°.

Peu de accepte (outre des adverbes : *assez, très, fort, trop*) d'autres déterminants que *un* et *quelque*, mais cela ne correspond pas à des loc. adverbiales. Ce sont des nominalisations : *Je n'ai pas apprécié* SON PEU DE *sérieux*, ... CE PEU DE *sérieux*, ... LE PEU DE *sérieux qu'il a montré*. Autres ex. § 430. — Avec une séparation exclue pour le groupe *un peu de* + nom : LE PEU *qui filtre* DE NOUVELLES *du Tibet tend à montrer* [...] (SOUSTELLE, *Lettre ouverte aux victimes de la décolonisation*, p. 57). — Plus rare : *Quelle préoccupation de l'argent et* QUEL PEU *d'amour de l'Art !* (FLAUB., *Corresp.*, 31 déc. 1876.) [À propos de la *Corresp.* de Balzac.]

Cette nominalisation est possible pour *trop de...* : *Il a été victime de* SON TROP DE *confiance* (*Ac.* 1935). — LE TROP DE *lumière est gênant* (*Rob. méthod.*). — *C'est* LE TROP DE *lumière, qui est l'aveuglement ; c'est l'excès de vie, qui est la mort* (HUGO, *H. qui rit*, II, VII, 3). — Autres ex. § 430.

Parfois avec d'autres adverbes : LEUR PLUS OU MOINS D'*intelligence rend le combat autrement compliqué* (BALZAC, *Com. hum.*, Préface).

A2 626 AUTRES EXEMPLES

Voir § 1022, a, 2°.

R3 626 REMARQUE

Ex. : *Cette fidélité que* TANT D'AUTRES *t'ont jurée de ton vivant, je te la garderai après ta mort* (STENDHAL, *Chartr.*, XII).

R4 626 REMARQUE

Rarement *entre* : cf. § 1061, R3.

R5 626 REMARQUE

Dont (voir 2) est préféré dans ce cas.

R6 626 REMARQUE

Cet ex. de LÉAUTAUD : *J'ai* BEAUCOUP D'ELLE *dans l'expression du visage* (cf. *Trésor*, s. v. *avoir*, I, B, 1, b, et *beaucoup*, I, A, 3) est comparable à celui-ci : *Il y a* BEAUCOUP DU GRAND SEIGNEUR *chez le sieur Hénarez* (BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, VIII). — *Beaucoup* est ici un pronom neutre comme *quelque chose* ou *rien*.

A3 626 AUTRES EXEMPLES

Voir § 300, *d*, 3°.

3° Lorsque les syntagmes du type *trop de personnes* sont donneurs d'accord, c'est l'élément nominal qui d'ordinaire prévaut : cf. § 430.

b) Commentaires particuliers.

1° ***Assez de***, qui exprime d'ordinaire la suffisance, peut aussi (comme *pas mal de*, mais dans un contexte affirmatif) indiquer une quantité moins grande que *beaucoup de* (cf. § 992), ce qui est jugé « populaire et archaïque » **R7** par le *Trésor* :

Un braconnier d'un rare mérite [...] *y tue* ASSEZ DE *faisans* (FRANCE, *Orme du mail*, XVI). — *Les charmantes opinions de monsieur mon neveu peuvent faire* ASSEZ DE *bruit dans Landerneau* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 259). — *L'homme aurait* ASSEZ DE *mal à oser le geste précis* (GIDE, *Corydon*, p. 139). — *Elle montrait avec Michèle* ASSEZ DE *patience et presque toujours, c'était elle qui fuyait le combat devant la petite fille agressive* (MAURIAC, *Pharisienne*, II). — *C'est un homme d'affaires, dont les affaires sont incertaines, mais qui, dans l'ensemble, gagne* ASSEZ D'*argent* (JALOUX, *Chute d'Icare*, p. 64). — *Vous avez laissé colporter avec* ASSEZ DE *complaisance que vous étiez socialisant* (AYMÉ, *Gustalin*, X). — *Cet ouvrage est fait avec* ASSEZ DE *goût* (*Ac.* 1835-1932). [Ex. supprimé depuis 1986.] — *Il y avait* ASSEZ DE *monde dans la salle* (GOUGENHEIM, *Dict. fondamental*). **A4** — Comp. *c*, 3° et *d*.

2° ***Autant de*** exprime en principe une idée d'égalité :

Elle a AUTANT D'*habileté que son frère. Elle a* AUTANT DE *modestie que de talent. Ils ont* AUTANT D'*amis (l'un que l'autre).*

Suivi d'un pluriel, *autant de* répété au début de sous-phrases corrélatives dans le prov. *Autant d'hommes, autant d'avis* (= il y a autant d'avis qu'il y a d'hommes) conserve l'idée d'égalité, mais portant sur la totalité des êtres considérés. De même pour des choses : *Les tables rondes dont l'assemblée innombrable emplissait le restaurant comme* AUTANT DE *planètes* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 810). De là l'emploi d'*autant de* comme équivalent de *tous* : *Le comte de Buondelmonte savait bien que c'étaient* AUTANT DE *calomnies* (SAND, *Metella*, I).

3° ***Bien*** a plusieurs particularités. **B**

Il est suivi des articles partitifs *du, de la, de l', des* (§ 584, *b*) **H2** ; il a donc un statut de *prédéterminant* (§ 573, *a*). Dans un syntagme objet direct ou sujet réel, il est incompatible avec la négation : **Elle n'a pas* BIEN *des défauts*. Au singulier, il ne se dit guère de choses concrètes : *Elle a bu* BIEN *du vin* est une phrase peu naturelle. **H3** Il admet moins la séparation décrite dans *a*, 2° : *Cela m'a* BIEN *donné du plaisir*. D'une manière générale (§ 993, *b*, 1°), *bien* est plus affectif, moins objectif que *beaucoup*.

Dans certaines réalisations particulières, l'usage préfère *bien* à *beaucoup*. Martinon (p. 504, note) estime que « *bien des fois* a complètement éliminé *beaucoup de fois* » **R8** ; celui-ci subsiste, en tout cas, en Belgique, où Veuillot (cf. Deharveng, t. IV, p. 186) le relève déjà avec ironie en 1864.

4° ***Davantage de*** a fait l'objet d'une contestation sans fondement.

Cette construction, usuelle au XVIIe s. **H4**, reste fréquente chez les écrivains et ailleurs. L'*Ac.*, qui n'en parlait pas en 1932, a introduit l'expression en 1989 avec l'étiquette « vieilli ou litt. » et avec ces ex., assez peu littéraires : *Donnez* DAVANTAGE DE *lumière. Il faudrait* DAVANTAGE DE *temps*. La restriction ne paraît pas fondée, et l'*Ac.* y a renoncé depuis 1992.

D'autant plus mal servi qu'il avait DAVANTAGE DE *serviteurs* (ZOLA, *Argent*, II). — *Je n'aime plus au monde que quelques églises, deux ou trois livres, à peine* DAVANTAGE DE *tableaux* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 128). — *Il est vrai que je n'ai point* DAVANTAGE DE *raisons pour croire* [...] (HERMANT, *Xavier*, p. 7). — *Ils n'en récoltèrent pas* DAVANTAGE DE *gratitude* (COCTEAU, *Enfants terribles*, p. 108). — *La bête se contracta sous la douleur, le poing crispé frappa le flanc, tout l'être souffrit de ne pouvoir faire* DAVANTAGE DE *mal* (MONTHERL., *Bestiaires*, II). — *On compte un certain nombre de vraies religieuses, mais bien* DAVANTAGE DE *médiocres* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 1). — *Le Juif Freud* [...] *va dans le même sens avec* DAVANTAGE DE *subtilité* (M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 293). — Comp. : *Le monde de langue espagnole auquel je voudrais voir l'Université consacrer* DAVANTAGE DE *son attention* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIV, p. 81). **A5**

Le titre PLUS DE *Russes au mont Athos ?* (dans la *Libre Belgique*, 26 août 1986) pourrait être compris « N'y aura-t-il plus de Russes... ? » *Davantage de*

R7 626 REMARQUE

Cette formule veut-elle dire que le tour était pop. quand il était vivant ou qu'il n'est vivant que dans la langue pop. ?

A4 626 AUTRES EXEMPLES

BARRÈS et P. BENOIT, dans Deharveng, t. I, p. 120.

B 626 BIBLIOGRAPHIE

D. GAATONE, *Éléments pour une description de* BIEN *quantifieur*, dans *Revue de ling. rom.*, t. 54, 1990, pp. 211-230.

H2 626 HISTORIQUE

On explique parfois cette particularité par le fait que *bien* se serait rapporté primitivement au verbe : cf. Nyrop, t. VI, § 7, 3°. Mais d'autres adverbes présentés dans ce § 626 avaient aussi dans l'ancienne langue une grande autonomie par rapport au nom : voir notamment Foulet, § 96 ; Martin-Wilmet, § 185.

H3 626 HISTORIQUE

L'usage d'autrefois n'était pas identique. On disait notamment : *Voila une belle merveille, que de faire bonne chere avec* BIEN DE L'*argent* (MOL., *Av.*, III, 1).

R8 626 REMARQUE

L'*Ac.* a donné *bien des fois* et *beaucoup de fois* comme synonymes de 1694 à 1878. Elle ne mentionne plus le second depuis 1932.

H4 626 HISTORIQUE

†*Rien n'obligeait à en faire* DAVANTAGE DE *bruit* (BOSS., *Confér. avec M. Claude*, Avertiss.). — Littré cite MALHERBE et DESCARTES. Il ajoute : « Cette tournure vieillit ; toutefois on ne voit aucune raison pour ne pas l'employer. » — Si vieillissement il y a eu, *davantage de* a retrouvé une nouvelle jouvence.

A5 626 AUTRES EXEMPLES

JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 204 ; SARTRE, *Situations*, t. X, pp. 202-203 ; G. GOUGENHEIM, dans le *Fr. mod.*, juillet 1952, p. 236 ; G. MATORÉ, *Hist. des dict. fr.*, p. 93 ; DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 11 ; POMPIDOU, interview télévisée, dans le *Monde*, 25 juin 1971 ; B. CLAVEL, *Fruits de l'hiver*, p. 297 ; IKOR, *Poulains*, p. 53 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 90 ; LE CLÉZIO, *Guerre*, p. 24 ; MOINOT, *Chasse royale*, L. P., p. 13 ; J.-Fr. REVEL, dans le *Point*, 5 sept. 1983, p. 44 ; Ph. MÉNARD, dans la *Revue de ling. rom.*, janv.-juin 1990, p. 299 ; NOURISSIER, *Siècle nrf*, p. 203 ; etc.

aurait dissipé toute équivoque. L'oral distingue [plys] dans le sens « davantage » et [ply] dans l'autre.

5° ***Pas de*** (et *point de* dans d'autres registres : cf. § 1015) est proche des déterminants indéfinis.

Comparer *Nous n'avons* PAS DE *voisin* à *Nous n'avons* AUCUN *voisin.* Mais *pas de* et *aucun* ne sont pas librement interchangeables. *Aucun* a plus de possibilités syntaxiques : AUCUN *élève n'est absent* (synon. *pas un*) [voir cependant § 1027, *a*, 2° et R2], mais il demande un nom comptable : il est exclu, ainsi que *pas un*, dans *Je n'ai* PAS D'*argent.* Le caractère de déterminant de *pas de* est particulièrement sensible quand le syntagme n'est pas combiné avec *ne* : PAS DE *nouvelles, bonnes nouvelles* (prov.). — *Je préférerais une femme qui me fasse souffrir à* PAS DE *femme du tout* (TROYAT, cit. D. Gaatone, *Étude du système de la négation*, p. 122). — Ex. de *point de* : JOUVE, dans R9. Autres ex. § 1030, *a.*

(Ne) guère de est synonyme de *peu de*, avec la même restriction syntaxique que pour *pas de* (seulement avec un objet direct ou un sujet logique ou réel **H5**) :

Votre voiture ne fait GUÈRE DE *bruit.* — *Il n'est* GUÈRE DE *ministre qui n'ait son égérie* [au XVIIIe s.] (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 176). **R9** — Construction (surtout orale) sans *ne* : *Il arrive à Aubignane, avec* GUÈRE DE *sous* (GIONO, *Regain*, I, 1).

6° ***Tant de,*** souvent en rapport avec une proposition corrélative, exprime l'idée d'une grande quantité ; il est concurrencé par *tellement de.*

Il gagne TANT D'*argent qu'il ne sait qu'en faire.* — *Les Barberini, peu satisfaits de* TANT D'HONNEURS *et* DE RICHESSES, *se rendirent maîtres des duchés de Castro et de Ronciglione* (P. LAR., s. v. *Barberini*). — *Tant de* (comme *tellement de*), quand il n'est pas accompagné d'une proposition corrélative, prend souvent une valeur exclamative : cf. § 623, *b* et N. B. 2.

Mais *tellement* ignore l'emploi de *tant* à la place d'une indication numérique qu'on laisse ainsi dans l'indétermination (comp. *X* : § 627, *d*) : *Elle comptait les grains de poivre,* TANT DE *grains par chaque* [sic] *plat* (ZOLA, *Dr Pascal*, X). **R10**

c) Emplois plus rares ou contestés.

1° ***À peine de*** « très peu de, presque pas de » (comp. § 991, *g*) est mentionné sans réserves par le *Trésor* (sinon qu'il est exclu avec un sujet précédant le verbe), t. 12, p. 1277 **R11**, et le *Rob.* 2001, t. V, p. 411 ; il appartient à la langue fam., selon Dupré, p. 1915. Mais il est ignoré des autres dict. et de la plupart des grammairiens ; il est senti comme étrange ou peu compréhensible par plus d'un locuteur lettré. La limitation est-elle géographique ?

Fournier [= Alain-Fournier] *écrit en ne pensant à rien de plus qu'à ce qu'il veut nous montrer.* À PEINE D'IMAGES (J. RIVIÈRE, cit. Le Bidois, § 1751). — *Point d'argent* [...], À PEINE DE PAIN, *plus six filles à marier* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, cit. *Trésor*). — *La petite culture laisse* À PEINE DE PLACE *à quelques sentiers herbeux* (VIDAL DE LA BLACHE, *Principes de géogr. humaine, ib.*). — *Mahmady « faisait »* À PEINE DE *fièvre* (P. MILLE, *Sous leur dictée*, p. 38). — *Il y avait* À PEINE DE *lumière* (LÉAUTAUD, *Journal littér.*, I, p. 49). — *Nous avions* À PEINE DE *pain* (A. PERRIN, *Père*, p. 140). — *L'entrée des troupes du pacte de Varsovie à Prague provoqua* À PEINE DE *remous* (Raym. ARON, dans le *Figaro*, 14 oct. 1972).

2° ***Autrement de*** « bien plus de » est dans peu de dict. : *Il avait bien* AUTREMENT DE *sérieux et de moralité comme artiste* (S.-BEUVE, cit. *Trésor*). — [Boileau] *avait bien* AUTREMENT DE *latitude que son grand ami* (DUMAS fils, *Étrangère*, Préf.). — *Vous avez* AUTREMENT DE *poigne que la moyenne des patrons de grandes maisons* (ROMAINS, cit. *Rob.*, s. v. *moyenne*). — *J'ai habité autrefois tout près d'ici, quelque chose* [...] *qui avait* AUTREMENT DE *caractère que leur Raspelière* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 972).

3° ***Suffisamment***, affirmait Littré (s. v. *assez*), ne reçoit point de complément avec *de*, au moins dans le style correct. Jugement à réformer, puisque l'*Ac.* cite des ex. comme *Il a* SUFFISAMMENT DE *bien pour vivre* depuis 1798 **H6**, et encore en 1935, conformément à l'usage : *Nous n'avons pas accordé* SUFFISAMMENT D'*attention aux états d'âme si décisifs pour notre destinée* (BARRÈS, *Génie du Rhin*, p. XVI). — *Il a* SUFFISAMMENT DE *bien pour vivre* (*Ac.* 1935). — *Comme s'il n'y avait pas déjà* SUFFISAMMENT DE *magots et* DE *paltoquets sur la terre !* (GIDE,

H5 626 HISTORIQUE

Voir cependant : °*Il* [= un principe] *ne servira plus* À GUÈRE DE *gens* (PASCAL, *Prov.* IV). — Chez CLAUDEL, est-ce une recréation personnelle : *Je ne suis* DE GUÈRE D'*années plus vieux que toi* (*Tête d'or*, 2e version, p. 248) ?

R9 626 REMARQUE

Même dans des phrases averbales, le caractère adverbial de *jamais* ou de *plus* reste sensible : *Le cœur était bon,* [...], *point de fatigue au réveil* et JAMAIS *d'insomnies* (JOUVE, cit. *Trésor*). — *Les villes encombrées se dépeuplent au profit des champs et leur envoient de joyeux bataillons de travailleurs.* PLUS DE *chômage,* PLUS DE *bras inoccupés !* (CLAUDEL, *Pain dur*, I, 1.)

R10 626 REMARQUE

Comme *autant* pronominalement (cf. § 736, *a*, 2° et R8), ***autant de*** s'emploie en Belgique pour une quantité non précisée : °AUTANT D'*arrestations,* AUTANT D'*interventions sur nos routes,* AUTANT DE *services d'ordre* [selon un rapport de la gendarmerie] (dans la *Libre Belg.*, 16 nov. 1966, p. 1).

R11 626 REMARQUE

Le *Trésor* cite d'abord un ex. de 1793 (*La grêle, les débordements nous laissent* À PEINE *de quoi payer les impôts*), le seul auquel convient l'équivalent proposé, *tout juste*, le seul qui ne correspond pas à l'analyse du dict. : *à peine de* prédéterminant d'un nom. Ce qui suit *à peine* n'est pas un nom et n'en dépend pas : comp. *Nos ventes nous laissent de quoi payer nos impôts, nous laissent à peine un petit bénéfice.* Ce tour, en outre, appartient à une langue plus courante : *Ils auraient* À PEINE *de quoi pourvoir aux frais* (BALZAC, *Goriot*, p. 316). — *Anatole gagnait* À PEINE *de quoi dîner tous les jours* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XVIII).

H6 626 HISTORIQUE

En même temps que *Il a du bien suffisamment*, seule construction signalée par l'*Ac.* de 1694 à 1762, construction à laquelle elle n'a renoncé qu'en 1935. Cf. § 584, *b*, 1°.

Faux-monn., p. 237.) — *J'ai entendu tant de raisonnements qui ont failli me tourner la tête, et qui ont tourné* SUFFISAMMENT D'*autres têtes* (CAMUS, *Peste*, p. 298).

4° ***Tellement de*** n'est pas mentionné dans les dict. avant le *Robert*, qui le considère comme familier. C'est de la langue courante : *Il a tant* ou TELLEMENT *d'argent qu'il ne sait qu'en faire* (MARTINON, p. 520). [Pour lui aussi, *tellement* est fam.] — *Je m'excusai* [...] *de lui donner* TELLEMENT DE *peine* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 665). — *Il y avait* TELLEMENT DE *tableaux qu'ils se touchaient* (DORGELÈS, *À bas l'argent !* p. 37). — [Ces renards] *finissent par avoir* TELLEMENT DE *piquants sous la sole du pied qu'il n'y a plus pour eux d'autre espoir que de tomber sur un chasseur qui viendra les leur enlever* (BOURNIQUEL, *Abois*, p. 227). Voir aussi § 623, *b*.

d) Emplois régionaux R12 : des locutions contenant *bien*, mais qui, ordinairement, n'ont pas la construction de celui-ci (*b*, 3°), mais celle de *beaucoup* et d'*assez* (*a*).

°*Assez bien de* pour *assez de* indiquant une quantité relativement grande, emploi courant en Belgique. M. BEDEL le relève avec intention dans la bouche d'un Belge : *M. de C*** me dit : Il y a* ASSEZ BIEN DE *gorilles dans ces forêts-là* (*Tropiques noirs*, p. 134). À localiser : *Ils auraient* ASSEZ BIEN DE *monde, car ce mouvement est très ...* (DANINOS, cit. Togeby, § 79, 6.)

°*Bel et bien de* « beaucoup de » en Champagne ; cf. *Revue de ling. rom.*, janv.-juin 1978, p. 159. Autres synonymes, de forme dialectale, avec *très* en Bourgogne, avec *trop* dans les Ardennes fr. : °*Il y a du noir* [= du sanglier] *comme jamais, et* TRÉBIN DE *lapins* (H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 276). — °*Il y a* TROBIN *des pommes cette année* (dans M. Tamine, *Dict. du fr. régional des Ardennes*). °*Mieux de* (comp. *mieux* = *plus* au § 983, *c*) : *Je voudrais bien avoir* MIEUX D'*argent que je n'ai pas* [cf. § 1024, H3] (dans J.-Cl. Potte, *Parler auvergnat*).

R12 626 REMARQUE

Pour le sens régional d'*autant de*, voir R10.

627 Autres déterminants occasionnels.

a) Certains **éléments d'origine nominale** se rapprochent aussi des déterminants indéfinis.

1° *Foison de* (vieilli), *quantité de*, *nombre de*, *bon nombre de*, dont le nom est construit sans article : *On pourrait établir* QUANTITÉ D'*intermédiaires* (A. BRETON, *Nadja*, p. 21). — *Il y a* FOISON DE *peuple* (HUGO, *N.-D. de Paris*, VIII, 1). — *Il y a* FOISON *de candidats cette année* (*Ac.* 2000). — *La pensée de* NOMBRE D'*auteurs gagnerait à être moins diluée* (GIDE, *Journal*, 2 janv. 1931). — *Le vin devient pour* BON NOMBRE D'*intellectuels une substance médiumnique* (BARTHES, *Mythologies*, Le bifteck et les frites). A

Ces noms peuvent se construire avec l'article. *Foison* fait exception, explicitement pour l'*Ac.* en 1932, implicitement en 2000. R1 Voir cependant : *Malgré* LA *foison des véhicules sur les voies principales, Paris restait par morceaux entiers une ville de piétons* (ROMAINS, *6 oct.*, p. 205).

A 627 AUTRES EXEMPLES

Voir § 431, *b*.

R1 627 REMARQUE

D'une manière générale, en dehors de la locution adverbiale *à foison*, le nom est surtout attesté après *il y a*.

2° *Force* (littéraire), qui, non seulement est construit sans article, mais est suivi directement du nom : *J'ai barbouillé* FORCE *papier* (CHAT., *Mém.*, I, I, 2). — *Il avait copié* FORCE *assignations* (DUHAMEL, *Hommes abandonnés*, p. 187). — *Les gens* [...] *boivent du vin en discutant, toujours avec* FORCE *mouvements de mains et exclamations* (ROBBE-GRILLET, cit. *Rob.*).

3° *La plupart de* a gardé davantage la syntaxe des noms, puisqu'il contient un article et que le nom qui suit est accompagné d'un déterminant ; c'est sémantiquement [et graphiquement] qu'il a cessé d'être analysé comme contenant un nom : LA PLUPART DES *habitués du salon de sa femme ne sauraient même pas que le mari a jamais écrit* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 709). Cf. § 431, *b*. — On pourrait le considérer comme un *prédéterminant* (§ 573).

4° D'autres syntagmes nominaux suivis de la préposition *de* se rapprochent aussi des déterminants indéfinis, le nom se vidant plus ou moins de sa signification propre : *Un homme raisonnable* [...] *se dégoûte des mensonges* [...] *d'*UN TAS DE *génies* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 290). — De même une *foule de*, *une masse de*, *une flopée de* (très fam.), etc., suivis d'un pseudo-complément (§ 348, *b*) qui est en réalité l'élément principal du syntagme, comme on le voit dans les accords (§ 431, *c*, 2°). — *Espèce* tend même à prendre le genre du nom qui le suit : °UN *espèce de vallon* (PAGNOL, cité avec d'autres ex. au § 431, *a*, 2°).

Pour d'autres cas encore, voir § 431.

b) ***Tout plein de*** et, plus récent, *plein de*, se disent familièrement pour *beaucoup de*. H1

Ernest IV avait TOUT PLEIN DE *bonnes petites vertus* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Il y a* TOUT PLEIN DE *monde dans les rues* (*Ac.* 1935, comme « très fam. »). — *Il avait envie de dire* TOUT PLEIN DE *choses affectueuses à Marguerite* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 274). — *Il y avait* PLEIN D'*étoiles au ciel sombre et pourtant bleu* (PROUST, *Pastiches et mélanges*, p. 238). — *Il y avait* PLEIN DE *gens dans l'antichambre* (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 60). — *Il y avait* PLEIN DE *sang sur ses chaussures* (E. CHARLES-ROUX, *Oublier Palerme*, p. 295).

c) **Locutions à noyau verbal.**

1° Les locutions contenant les interrogatifs *quel* (qui s'accorde avec le nom) et *combien de* étaient à l'origine des sous-phrases incidentes, mais ont perdu ce caractère (§ 379, *a*).

Avec *savoir* : ON NE SAIT QUEL *rayon de Dieu semble visible* (HUGO, *Lég.*, X, 1). — *Des brises chaudes montaient, avec* JE NE SAIS QUELLES *odeurs confuses et* QUELLE *musique aérienne* (FROMENTIN, *Été dans le Sahara*, p. 17). — DIEU SAIT DE COMBIEN DE *lettres il assommait le ministère*, QUELLES *ruses personnelles il déployait* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 643). R2 — *Ce mariage, c'était* [...] *un point de départ vers* ELLE NE SAVAIT QUELLE *vie* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 6). — *Ses cheveux passés à* DIEU SAIT QUEL *produit qui les rendait mauves* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 82).

Avec *importer* : N'IMPORTE QUELLE *affaire* [...], *la plus petite comme la plus importante*, [...] *doit être examinée sous tous ses aspects* (SIMENON, *op. cit.*, p. 203). — *Prenez* N'IMPORTE QUEL *livre dans ma bibliothèque* (*Ac.* 2000). — *Achetez à* N'IMPORTE QUEL *prix !* (*Ib.*) Cf. § 379, *a*.

2° Autre locution adverbiale à noyau verbal, ***tant soit peu*** (§ 991, *b*, 1°), mais sa construction avec *de* est ignorée de l'*Ac.* [1694]-1935, et les autres dict. en donnent peu d'ex. : *Depuis que j'ai appris que Henry James était mort vierge, il a perdu* TANT SOIT PEU D'*intérêt à mes yeux comme romancier* (GREEN, *Journal*, 4 mai 1969). Autre ex. : ID., cité § 379, *d*. H2 — *Un tant soit peu de* est encore moins mentionné ; Wartburg (t. XIII, 1re partie, p. 87) l'atteste depuis P. Lar. (1875) : *Donnez-m'en* UN TANT SOIT PEU (s. v. *peu*), phrase que l'on retrouve dans l'*Ac.* 1878 et 1935 (même art.).

d) Les symboles mathématiques ***x*** et ***n***, qui représentent des nombres indéterminés, sont employés dans la langue commune, surtout le premier, à la place d'une indication numérique qu'on ne veut ou ne peut expliciter :

Au bout de X *années de guerre* (Rob. ARON, cit. § 221, *b*, 3°). — *Il faut à trente ans* [...] *tirer* [ses livres] *à* N *mille* [exemplaires] (GIDE, *Corresp.*, cit. *Trésor*). R3

e) *Pas un* peut souvent se substituer à *aucun* auxiliaire de négation.

Il ne reste pas un livre. R4 — PAS UNE *feuille ne bouge.* — *Pas un* est plus catégorique ; aussi est-il préféré dans certains compléments de temps : *Je ne resterai* PAS UNE *seconde de plus.* — Mais il est incompatible avec un nom non comptable ; il faut recourir à *pas de*, par ex. dans *Vous n'aurez* AUCUNE *peine à le convaincre.* — Des auteurs aimant l'archaïsme H3 donnent parfois à *pas un* le sens non négatif que peut avoir *aucun* (cf. § 628, *a*) : *Mirakion fabriquait déjà l'article de bazar mieux que* PAS UN *maître* (HERMANT, *Bourgeois*, p. 85). Comp. § 743, *c*. R5

H1 627 HISTORIQUE
Tout plein de date de l'anc. fr. Il était courant à l'époque classique : *Nous vismes hier au bal* [...] / TOUT PLEIN D'*honnestes gens caresser les beautez* (CORN., *Veuve*, I, 3). — De l'emploi que nous avons ici a été tiré l'emploi de *tout plein* comme adverbe (*Je l'aime* TOUT PLEIN. *Il est gentil* TOUT PLEIN. Cf. § 993, e, 3°), ainsi que *plein de* sans *tout*, qu'on ne signale pas avant le XXe s.

R2 627 REMARQUE
Dans ces deux ex., la locution n'est pas répétée en entier dans la coordination.

H2 627 HISTORIQUE
Voir déjà : *Si vous avez* TANT SOIT PEU DE *cervelle, / Vous prendrez d'autres soins* (MOL., *Éc. des maris*, II, 2).

R3 627 REMARQUE
Comp. *tant de*, § 626, *b*, 6° ; °*autant de*, § 626, R10.

R4 627 REMARQUE
On pourrait dire aussi *Il ne reste* PLUS UN *livre*, comme d'ailleurs *Il ne reste* PAS DE *livre*, ainsi que *Il ne reste* PAS DEUX *livres*. *Pas un* n'est pas un vrai déterminant indéfini.

H3 627 HISTORIQUE
Pas un a pu s'employer, notamment, avec *sans* : *Et lui* [...] *a laissé ruiner cette belle grande fortune*, SANS *tirer* PAS UN *coup* (D'AUBIGNÉ, t. II, p. 305). — +*Cet homme extraordinaire* [= César] *avait tant de grandes qualités* SANS PAS UN *défaut, quoiqu'il eût bien des vices, que* [...] (MONTESQ., *Consid.*, 11).

R5 627 REMARQUE
Plus d'un est parfois rangé parmi les déterminants indéfinis. Il ne diffère pourtant pas, du point de vue syntaxique, de *plus de deux*, *moins de deux*, etc.

II. ÉTUDES PARTICULIÈRES

Aucun et *nul*

628 *Aucun*.

Aucun [okœ̃], en liaison [okœ̃n] R1 ; fém. *aucune* [okyn]. H1

a) Comme d'autres auxiliaires de négation, *aucun* peut encore, dans certaines conditions (cf. § 1021), s'employer avec son ancienne valeur positive (« quelque, un, n'importe quel ») :

Comme si la raison pouvait mépriser AUCUN *fait d'expérience* (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 3). — *Elle* [= l'âme] *refuse d'être à sa sainte volonté* AUCUN *obstacle* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, III). — *Voici le plus ancien apologue que nous ait transmis* AUCUNE *littérature* (BÉDIER, *Fabliaux*, p. 104). — *Ils l'aimaient moins qu'*AUCUNE *autre génération l'avait aimée* (BERNANOS, *France contre les robots*, p. 99).

R1 628 REMARQUE
Prononciations traditionnelles. Elles sont fortement concurrencées par [okɛ̃], [okɛ̃n]. Voir § 25, *a*.

H1 628 HISTORIQUE
Aucun, venu d'une forme supposée du latin populaire *alicunus*, composée du radical de *aliquis*, quelqu'un, et de *unus*, a signifié primitivement « quelque, quelqu'un » : *Toute perfection a* AULCUNE *imperfection adjointe à soy* (*Internelle consolacion*, III, 3). — *Salomon, ce voyant, fit apporter* AULCUNES *mousches à miel* (MAROT, t. II, p. 150). — Ce sens explique le fait qu'on ait pu utiliser simultanément *aucun* et *pas* : cf. § 1019, R1.

b) Le plus souvent, *aucun* s'emploie dans un contexte explicitement négatif, soit dans la dépendance de *sans, sans que*, soit comme auxiliaire de l'adverbe *ne* :

Il réussit sans AUCUN *effort, sans qu'il fasse* AUCUN *effort.* AUCUN *homme n'est irremplaçable.*

c) Comme d'autres auxiliaires de la négation (§ 1022), *aucun* a pris par contagion le sens négatif de l'adverbe *ne* qu'il accompagne d'ordinaire.

Combien de fois l'avez-vous fait ? AUCUNE *fois. — Son élégance, froissée par* AUCUN *contact et son ignorance* [...] *de toute intrigue faisaient d'elle le plus délicieux des repos* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 94). R2

N. B. *Aucun* se place assez fréquemment après le nom R3 quand le syntagme est introduit par *sans* R4 : *Quand elle* [= une passion] *est extrême et sans feinte* AUCUNE (STENDHAL, *Rouge*, II, 45). — *Sans droits* AUCUNS, *il* [= le peuple] *ne voyait au-dessus de lui que des maîtres* (LAMENNAIS, *De l'esclavage moderne*, p. 483). — *Être sans ressources* AUCUNES (*Ac.* 1878). [Seulement dans cette éd.] — *Il s'est adressé à moi sans aucune gêne* ou *sans gêne* AUCUNE (*Ac.* 2001). [Même rem.] — *Il dit simplement, sans émotion* AUCUNE [...] (ZOLA, *Débâcle*, I, 7). — *De la bête humaine, qu'on se procure sans frais* AUCUNS [...] *il n'y a rien à tirer que du rendement, jusqu'à ce qu'elle crève* (MAURIAC, *Paroles catholiques*, p. 96). — *Il y a des hommes qui, dans la vie, marchent tout droit, et sans hésitations* AUCUNES (DANIEL-ROPS, *Saint Paul*, p. 58). — *Pourrait-on dire qu'elle était sans curiosité* AUCUNE ? (DURAS, *Amante anglaise*, p. 29.)

Le nom qui suit *sans* se passe souvent de déterminant, et *aucun* n'apporte pas d'information particulière (*sans aucun soin = sans soin*) ; son rôle de déterminant est faible et sa place peut donc paraître syntaxiquement indifférente, mais stylistiquement expressive. H2

R2 628 REMARQUE

Synonyme : *zéro* emprunté au langage des mathématiques (§ 590, N. B.).

R3 628 REMARQUE

Il s'agit rarement d'un nom concret. D'autre part, le plur. semble plus fréquent qu'ailleurs (comp. § 630).

R4 628 REMARQUE

Certains auteurs postposent *aucun* dans d'autres cas : *N'ayant ambition* AUCUNE (GOBINEAU, *Nouvelles asiatiques*, p. 81). — [...] *qui ne présente efféminement* AUCUN (GIDE, *Corydon*, p. 11, note). — *Elle n'a plus ni formes, ni dimensions, ni caractéristiques sensibles* AUCUNES (G. POULET, *Métamorphoses du cercle*, p. 412). — Cela est en marge de l'usage ordinaire.

Nul a poussé plus loin l'évolution : cf. § 629, c, N. B. Comp. aussi *quelconque*, § 648.

H2 628 HISTORIQUE

Cette postposition est attestée au XVII[e] s. : *Sans violence* AUCUNE */ J'aurois veu Nicanor épouser Rodogune* (CORN., *Rodog.*, II, 2). — *Un bon repas vous seroit necessaire /* [...] */ Croyez-moy, bourezvous, et sans reserve* AUCUNE, */ Contre les coups que peut vous porter la Fortune* [dit un valet] (MOL., *Sgan.*, VII). — Antérieurement, elle apparaissait dans d'autres circonstances : *Mais fais devant moy signe* AUCUN [= un signe quelconque : cf. H1] (J. MICHEL, *Passion*, 24263). — *Là n'est chose* AULCUNE *digne d'estre veue* (RAB., IV, 66). — On est donc fondé à voir dans l'emploi actuel le reste figé de l'usage ancien.

629 Nul.

Nul H1 appartient au registre soigné (sauf dans *nulle part*, figé en locution adverbiale).

a) Il se construit ordinairement avec *ne* ou *sans* :

NUL *système politique ne s'est, au XX[e] siècle, davantage penché sur le problème des langues parlées par ses administrés que le système soviétique* (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Empire éclaté*, L. P., p. 203). — *Elle le renvoyait sans* NULLE *cérémonie* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2).

b) Cependant, comme *aucun* (§ 628, c), *nul* peut être négatif à lui seul :

NUL *astre d'ailleurs,* NULS *vestiges / De soleil* [...] */ Pour illuminer ces prodiges /* [...] ! (BAUDEL., *Fl. du m.*, Rêve parisien.) — Formule assez fréquente : NUL *doute qu'il se remettra debout* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. I, p. 69).

c) *Nul* a plus rarement un sens positif :

C'était un animal oratoire extraordinaire, qui bénéficiait du registre le plus étendu dont [...] NUL [= un] *orateur ait disposé* (Rob. ARON, cité § 1021). H2

N. B. *Nul*, signifiant « qui est sans valeur ou sans mérite, qui se réduit à rien », est un adjectif ; il s'emploie comme épithète (toujours après le nom) ou comme attribut :

Lorsque le testateur aura légué la chose d'autrui, le legs sera NUL (*Code civil*, art. 1021). — *Et une des parties où j'étais le plus* NUL *était assurément la narration française* (LOTI, *Roman d'un enfant*, LIX). — *La vie personnelle de Don Ruggero avait été aussi* NULLE *que possible* (YOURCENAR, *Denier du rêve*, pp. 70-71). — *Ce livre est loin d'être* NUL (*Ac.* 2004). — *Un match* NUL, sans gagnant ni perdant.

H1 629 HISTORIQUE

Du lat. *nullus*, qui était un mot négatif (*ne + ullus*). C'est par analogie avec *aucun* que *nul* s'est employé en fr. comme un auxiliaire de la négation. Voir § 740, H1.

H2 629 HISTORIQUE

Ces pères, peu accoutumés à trouver de la résistance NULLE PART (S.-SIMON, Pl., t. I, p. 457).

630 *Aucun* et *nul* au pluriel.

Aucun et nul sont le plus souvent au singulier, mais le pluriel est loin d'être rare dans la langue écrite. R1

a) Le pluriel est généralement admis devant des noms qui s'emploient uniquement (ou surtout) au plur. et devant des noms qui prennent au pluriel un sens particulier :

Il ne fait AUCUNS FRAIS *inutiles* (MARTIN DU G., *Devenir !* Pl., p. 190). — *L'acquéreur n'est tenu d'*AUCUNS DOMMAGES *et* INTÉRÊTS (*Code civil,*

R1 630 REMARQUE

Cela concerne généralement la graphie, mais l's doit s'entendre devant voyelle. Si le déterminant accompagne le sujet, le verbe est au pluriel, et cela peut concerner la phonétique : ex. de MUSSET dans *b*.

art. 1750). — *Je n'irai à* AUCUNES EAUX *désormais, ni à Aix, ni à Vichy, ni à celles du colonel* (LAMART., *Corresp.*, 26 avril 1818). — AUCUNS APPRÊTS ! (HUGO, *R. Blas*, IV, 6.) — *Elles non plus ne toucheraient* AUCUNS GAGES (SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, p. 336). — *Lui pouvait bien se permettre de n'avoir* AUCUNES MANIÈRES (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 260). — *Les plaines de la Champagne ne fournissent* AUCUNS MATÉRIAUX *propres à bâtir* (BALZAC, *Député d'Arcis*, Pl., p. 718). R2 — *Un malade* [...] *qui n'avait* AUCUNS SOINS, *que ses enfants abandonnaient* (ID., *Pons*, XXXVI). — *Les trois chiffres* [...] *sont* [...] *assez bas, sans qu'aucun déplacement hors des frontières ou* AUCUNS PRÉPARATIFS *militaires puissent expliquer leur pauvreté* (M. BLOCH, *Rois thaumaturges*, p. 102). — *Il a promis de n'entamer* AUCUNS POURPARLERS *avec d'autres maisons* (HÉRIAT, *Main tendue*, p. 226). — *Chacun s'engagera à ne tirer* AUCUNES REPRÉSAILLES *de la journée* (DECAUX, *Blanqui l'insurgé*, p. 561). — *Il ne déclenche contre eux* AUCUNES REPRÉSAILLES (NOURISSIER, *Siècle nrf*, p. 138).

Ils n'ont fouillé NULLES ENTRAILLES (SAINT-JOHN PERSE, *Oiseaux*, XII). — NULS VESTIGES (BAUDEL., cité § 629, *b*).

Selon Martinon (p. 165), l'usage de *aucun* au pluriel est rarement utile, et rien n'empêche même d'écrire *Je n'ai fait aucun frais*, c'est-à-dire logiquement *aucun des frais* que j'aurais pu faire. — Cette opinion force le sens naturel de l'expression et ôte au nom le pouvoir de gouverner le déterminant ; un nom qui ne s'emploie qu'au pluriel ne peut pas être contraint à régler son nombre sur celui de *aucun*. On n'approuvera donc pas des phrases comme : *Aucun roi de France n'a jamais guéri* AUCUNE *écrouelle* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 27 déc. 1958). — *Elle n'avait certes fait* AUCUN *frais de toilette* (G. BEAUMONT, *Enfant du lendemain*, p. 69). — *Il ne demandait* AUCUN *honoraire* (GAXOTTE, *Mon village et moi*, p. 283). — *Il n'a négligé* AUCUNE *archive* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 10 nov. 1978). R3

b) La langue écrite, surtout littéraire, continue H à utiliser le pluriel devant d'autres noms que ceux qui sont prévus ci-dessus :

S'il n'a touché AUCUNS *fruits* (*Code civil*, art. 1682). — *Je ne réclamais* AUCUNS *droits* (DUMAS fils, *Femme de Claude*, préf.). — *L'on n'entendait plus* AUCUNES *rumeurs* (VILL. DE L'ISLE-A., *Hist. insolites*, p. 241). — *On n'a pas le droit de penser sans* AUCUNES *preuves* [...] (BORDEAUX, *Maison morte*, p. 127). — *Les nationalistes d'Allemagne vont se montrer capables de réactions qu'*AUCUNS *scrupules d'humanité vivante ne peuvent arrêter* (CLEMENCEAU, *Grandeurs et misères d'une victoire*, p. 328). — *Ils ne possédaient* AUCUNS *royaumes* (PÉGUY, *Esprit du système*, p. 105). — AUCUNES *choses ne méritent de détourner notre route* (GIDE, *Retour de l'enfant prodigue*, p. 64). — *On ne peut lui attribuer* [...] AUCUNES *ombres intérieures* (VALÉRY, *M. Teste*, p. 104).

NULLES *paroles n'égaleront jamais la tendresse d'un tel langage* (MUSSET, *Nouvelles*, Emmeline, V). — *On ne doit surcharger* NULLES *créatures* (FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 77). — NULS *hommes plus libres au monde* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VII, p. 58). — *Ils avaient souffert plus que* NULLES *autres populations de la France* (HANOTAUX, *Jeanne d'Arc*, II, 1).

Dans l'ex. suivant, le verbe implique le plur. (cf. § 778, *b*, N. B.) : NULS *chefs ne s'affrontaient* (PÉGUY, *Tapisseries*, p. 20). R4

R2 630 REMARQUE

Matériaux a été longtemps un plur. sans sing. : cf. § 513, *b*.

R3 630 REMARQUE

Pour ce dernier nom, le sing. n'est pas vraiment inusité : cf. § 508, a, 1°.

H 630 HISTORIQUE

Aucun et *nul* se sont employés couramment au pluriel jusqu'au XVIIIe s. : ⁺*Il ne garda* AUCUNES *mesures* (BOSS., *Hist. des var.*, VII). — ⁺*Sans avoir vu* AUCUNS *ennemis* (SÉV., 5 nov. 1676). — ⁺*Il n'y a* NULS *vices extérieurs et* NULS *défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants* (LA BR., XI, 54). — ⁺*Mais Rome, n'imposant* AUCUNES *lois générales* [...] (MONTESQ., *Consid.*, VI). — *Sans Talleyrand* [...] *je n'aurais vu* AUCUNS *généraux* (Ch.-J. DE LIGNE, cité dans la *Revue générale*, déc. 2004, p. 37).
Le pluriel *aucuns* a pu, dans l'ancienne langue, être précédé de l'article (comp. § 739, a, 1°), avec le sens positif (cf. § 628, *a*) : *En temps de necessité ay je bien veu que* LES AUCUNS *saiges se sont bien sceu servir des plus apparens* (COMMYNES, t. I, p. 130). — *Il y a* D'AUCUNS *pourceaux, qui souillent la Prédestination de Dieu de telz blasphemes* (CALVIN, cit. Huguet). — Cet emploi de *d'aucuns* subsiste en Normandie : *Des secrets qu'ont* D'AUCUNES *personnes* (BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, II). — D'AUCUNES *fois j'en ai plus hautes* [= de plus hautes courtines] (LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 36).

R4 630 REMARQUE

Autre cas : *Pour lui, nulle contre-enquête,* NULLES PLAIDOIRIES CONTRADICTOIRES (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LII). Dans un procès, il y a normalement au moins deux plaidoiries, l'une pour le demandeur, l'autre pour le défendeur, et elles se contredisent.

Certain et *quelque*

631 Certain. H1

Certain [sɛʀtɛ̃] (devant voyelle : [sɛʀtɛn] au sing., [sɛʀtɛ̃z] au plur.), féminin *certaine* [sɛʀtɛn] (au plur., devant voyelle [sɛʀtɛnz]).

a) **Au singulier,** *certain* indique qu'on ne veut ou ne peut pas préciser de qui ou de quoi il s'agit. R1 Il s'emploie sans article dans la langue littéraire ; avec l'article indéfini dans l'usage ordinaire.

Sans art. : *Le mystificateur m'a bien l'air d'être* CERTAIN *Gascon de ma connaissance* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XXIII). — *Je connais* CERTAIN *voluptueux / Qui bâille nuit et jour* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Imprévu). — *Il s'agissait d'atteindre là-haut, sur le dernier rayon,* CERTAIN *bocal de cerises à l'eau-de-vie qui attendait Maurice depuis dix ans* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Vieux). — *Je l'avais obligé à sortir coiffé de* CERTAIN *chapeau de paille, à bords très relevés, qui ne lui plaît pas* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXIII). — *Et* CERTAIN *chef lui demanda* [...] (*Bible*, trad. CRAMPON, Luc, XVIII, 18). — CERTAINE *ingéniosité verbale*

H1 631 HISTORIQUE

Certain est issu du latin vulgaire **certanus*, dérivé de *certus* ; celui-ci, adjectif en latin classique, a été employé comme indéfini en lat. vulg. (cf. *quidam* en lat. class.). — *Certain* comme déterminant indéfini est pourtant rarement attesté en fr. avant le XVIe s.
À l'époque classique, il pouvait se construire avec ou sans l'article indéfini : CERTAINE *abbesse* UN CERTAIN *mal avoit* (LA F., C., Abbesse). — *Nous voulons montrer à* DE CERTAINS *Esprits* [...] / *Que de Science aussi les Femmes sont meublées* (MOL., *F. sav.*, III, 2). — *J'aimerois mieux estre au rang des Ignorants, / Que de me voir sçavant comme* CERTAINES *Gens* (*ib.*, IV, 3).

R1 631 REMARQUE

Comp. avec *tel* (§ 641), surtout si l'imprécision est voulue, et avec l'article indéfini, surtout dans le cas contraire.

[...] *vous a masqué la pénible déficience de votre sentiment lyrique* (GIDE, dans le *Figaro litt.*, 10 juillet 1948). — *Une dilection pour* CERTAIN *procédé* (E. FARAL, dans *Romania*, 1952, p. 263). — *Elle me proposa* CERTAIN *soir, le livret d'un père de famille de six enfants* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 84). — CERTAINE *lettre d'avril 1905 révèle* [...] (G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 112).

Précédé de l'article indéfini R2 : *Il avait, dans* UN CERTAIN *monde, une espèce de célébrité* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — *Son attitude obséquieuse aurait suffi à me mettre en défiance* [...]. UNE CERTAINE *qualité de gentillesse est toujours signe de trahison* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVI). — *Toute ma vie, je me suis fait* UNE CERTAINE *idée de la France* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 5).

Il s'agit souvent d'une quantité ou d'un degré non élevés, mais non négligeables R3 : *Dressage utile* [...] *dans lequel* [...] *s'annoncera* CERTAIN *nombre d'exigences* (FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 157). — *Est-ce là l'opinion de tous les musulmans ou d'*UN CERTAIN *nombre d'entre eux ?* (NERVAL, *Voy. en Or.*, Pl., p. 109.) — *La corde* [...] *était protégée jusqu'à* UNE CERTAINE *hauteur par un étui de métal* (HUGO, *Misér.*, II, V, 5). — *Si l'une* [= une sensation] *est donnée avec* UNE CERTAINE *intensité et* UNE CERTAINE *durée, elle est aussitôt suivie de la production de l'autre* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1313). — *Une idéologie nouvelle* [...] *dont l'humanité se nourrira* [...] UN CERTAIN *temps... jusqu'à ce que tout change, encore une fois...* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 899.) — *Il doit prendre un peu de recul, il la voit de trop près, il doit se mettre à* UNE CERTAINE *distance* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 297). — *Une dame d'*UN CERTAIN *âge* est une formule euphémique.

Devant un nom propre de personne, *un certain* exprime que l'on ne connaît pas bien le personnage ; parfois il marque le dédain : *Le personnage intéressant de la foire était* UN CERTAIN *Nissim Tobler* (J. et J. THARAUD, *Rose de Sâron*, p. 177). — *Nous en avons une autre* [*Phèdre*] *d'*UN CERTAIN *La Pinelière* (BRUNETIÈRE, *Époques du théâtre franç.*, p. 116). — UN CERTAIN *M. Naville, qui n'est pas, comme dit Toinette, sur mes tablettes parmi les grands philosophes, et* UN CERTAIN *M. Garaudy, qu'il* [= Sartre] *traite de haut, nous procurent, à travers ses railleries, un vif agrément* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 4 août 1949). R4

b) **Au pluriel,** *certains* indique une pluralité imprécise ; il est souvent commutable avec *des*. *Certain* se construit sans article dans l'usage ordinaire et parfois avec l'article *de* dans la langue littéraire. R5

Alors que *quelques* (§ 632) concerne seulement le nombre, *certains* envisage un nombre limité (mais pas nécessairement faible) d'objets ou de personnes ayant des caractéristiques particulières (on ne dirait pas par ex. **Cela pèse certains kilos*).

Sans art. : *Il est* CERTAINS *animaux chez qui la transparence des tissus laisse voir à l'œil nu les veines courantes* (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 11). — *À* CERTAINS *moments, j'ai besoin de me livrer aux vagues qui viennent du large* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 334).

Avec *de* : DE *certains rochers,* DE *certains ravins,* DE *certains taillis,* DE *certaines claires-voies farouches du soir à travers les arbres, poussent l'homme aux actions folles et atroces* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, I, 6). — *Quand elle avait dit* DE *certaines choses très spéciales* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 39). — *Il serait peut-être excessif de prétendre que je ne souhaite pas, à* DE *certaines heures... y aller de mon petit voyage...* (COLETTE, *Retraite sentimentale*, Pl., p. 844.) — *Ce pauvre livre* [...] *pourrait être dangereux à* DE *certaines âmes* (BREMOND, *Divertissements devant l'arche*, p. 205). — *Il y a* DE *certaines erreurs si ingénieuses* [...] (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 144). — *Il y a profit pour la pensée à se soumettre à* DE *certaines règles* (GIDE, dans le *Littéraire*, 8 févr. 1947). — *À* DE *certains endroits, de petits drapeaux rouges sont disposés dans une corbeille* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 288). — *L'essentiel, c'est que* [...] *une génération se reconnaisse à* DE *certains signes* (P. VANDROMME, *Michel Mohrt, romancier*, p. 17). Etc.

De reste assez fréquent dans les compléments de lieu et de temps introduits par la préposition *à* ; en particulier, dans le syntagme *à de certains moments* : R. BAZIN, *Noellet*, p. 22 ; A. ARNOUX, dans la *Revue de Paris*, 15 mars 1937, p. 439 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 65 ; POMPIDOU, *Anthologie de la poésie fr.*, L. P., p. 16 ; YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 116 ; Cl. GOTHOT-MERSCH, *Genèse de Mme Bovary*, p. 160 ; G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 18.

R2 631 REMARQUE

Assez rarement avec un autre déterminant que *un* (comp. R5) : *Cette attitude* [...] *finit à la longue par engendrer* LE CERTAIN *malaise qu'on peut éprouver à voir l'homme en jaune* (BLONDIN, *Tour de France en quatre et vingt jours*, cit. Wilmet, § 260, Rem.). — « Langue populaire », dit Togeby (§ 300, 1), qui cite : *Il parle français, bien, avec* LE CERTAIN *accent* (CÉLINE, *Nord*) ; LE CERTAIN *Marcel Punais, votre valet de chambre* (ANOUILH). — Ceci n'est sûrement pas pop. : *Étant donné cette anémie, étant donné* CE CERTAIN *degré de rachitisme, nous avons cherché la syphilis* (un professeur de Faculté, 13 nov. 1923, dans Damourette-Pichon, § 516, VII).

R3 631 REMARQUE

Dans ces ex., *un* ne peut remplacer *un certain*. Autre formule où la suppression de *certain* s'accepte difficilement : *J'ai une chance, ainsi, d'être envoyé en prison, idée alléchante, d'*UNE CERTAINE *manière* (CAMUS, *Chute*, p. 151).

R4 631 REMARQUE

Comp. : *Le théâtre du Châtelet dont le directeur était* UN NOMMÉ *Floury* (BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 222).

On trouve aussi ***dénommé***. Le *Dict. contemp.* en donne deux ex. : *J'ai eu affaire à un* DÉNOMMÉ *Antoine* et *Envoyez-moi le* DÉNOMMÉ *Martin*, avec, comme synonymes, dans le 1er cas *un certain* (« nuance de familiarité ou péjor. ») et dans le 2e *le sieur*, qu'il ne commente pas ; mais cela fait penser au langage juridique et administratif, dans lequel *dénommé* est bien attesté : *Ils* [= les jurés du Tribunal révolutionnaire] *se prononcèrent à l'unanimité pour l'affirmative* [= la culpabilité] *en ce qui concernait tous les accusés, à l'exception des* DÉNOMMÉS *Navette et Bellier* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, XXIV).

R5 631 REMARQUE

Emploi occasionnel (amené par le contexte) avec un démonstratif : *J'ai peine à croire... que je fais une vraie malle ; que j'y mets une certaine robe, non,* DEUX CERTAINES *robes !* (M. PRÉVOST, cit. Le Bidois, § 430.) Comp. R2. — [CES CERTAINS *Sçavans-là*, CES CERTAINES *Gens* (MOL., *F. sav.*, IV, 3), dans des répliques moqueuses à l'interlocuteur qui avait employé les formules *Certains Sçavans*, *Certaines Gens*.]

N. B. Non placé immédiatement devant le nom, *certain* est un adjectif signifiant « tenu pour vrai », « qui tient qq. ch. pour vrai », « qui ne peut manquer de se produire » :

Je sens le roussi, c'est CERTAIN (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Nuit de l'enfer). — CERTAINS *de triompher, ils ont négligé les précautions indispensables.* — *Une victoire* CERTAINE. H2

Un ex. comme le suivant montre bien les valeurs différentes que prend *certain* en fonction de sa place : *Mon témoignage, à défaut d'une valeur* CERTAINE, *a, je l'espère, une* CERTAINE *valeur* (dans Nyrop, t. V, § 421).

H2 631 **HISTORIQUE**

Au XVII[e] s., la distinction fondée sur la place de *certain* n'était pas encore établie : *Vous sçavez, Iris, de* CERTAINE *science* [...] (LA F., *F.*, IX, Disc. à M[me] de la Sablière).

632 Quelque.

Quelque [kɛlkə], [kɛlk] devant voyelle ; au plur. [kɛlkə], devant voyelle [kɛlkəz]. Prononc. pop. °[kɛk]. R1 — *Quelque* ne s'élide pas dans l'écriture (sauf dans le pronom *quelqu'un*) : cf. § 45, *b*, 2°. H

R1 632 **REMARQUE**

Ou encore, quand Cyrano adopte le *ton campagnard* : *C'est* QUEUQU'*navet géant ou ben* QUEUQU'*melon nain !* (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 4.)

H 632 **HISTORIQUE**

Quelque est l'agglutination de *quel que*, d'abord employé dans des tours concessifs : *En* QUEL *lieu* QUE *ce soit* (§ 1149, *b*, 3°), QUELLE QUE *soit la règle* (voir c, N. B. 2).

a) **Au singulier** (surtout langue littér.), il s'emploie soit avec des noms désignant des êtres ou des choses nombrables, pour marquer une identification imprécise (comp. l'article indéfini *un* et *certain*), — soit avec des noms désignant des choses non nombrables, pour indiquer une petite quantité imprécise (comp. l'article partitif).

QUELQUE *vaisseau perdu jetait son dernier cri* (HUGO, *Châtim.*, VII, 9). — *Il faut qu'il y ait* QUELQUE *enfant de malade* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 55). — *Il suffisait de* QUELQUE [= un peu de] *tempérance et d'une bonne conduite* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 147). — *Quelque temps* appartient à la langue générale, ainsi que *quelque chose* (figé en locution pronominale : § 764, *c*) et *quelque part* (locution adverbiale : § 1009, *e*). Pour *quelque peu*, voir § 991.

b) **Au pluriel** (langue générale), *quelques* indique un nombre imprécis, mais peu élevé (il s'oppose à *beaucoup de*) R2 :

Sous un ourlet de sol, QUELQUES *huttes de hêtre / Très misérablement sont assises en rond* (VERHAEREN, *Soirs*, Moulin). — *Je reviens dans* QUELQUES *minutes.*

R2 632 **REMARQUE**

Quelque devant *cent* ou *mille* a parfois le rôle de déterminant (cf. § 594, *b*, N. B. 1, et 3) : *Je fis* QUELQUES *cents mètres* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 263) [= quelques centaines de mètres]. — *Les* QUELQUES *mille francs de rentes que je lui servirai* (J. RENARD, *M. Vernet*, II, 4). — À distinguer de QUELQUE *cent mètres* = environ cent mètres (§ 998).

En particulier, ***et quelques*** après un numéral exprimant un nombre rond (dizaine, centaine, etc.) indique que celui-ci est augmenté d'un nombre imprécis d'unités :

Quarante et QUELQUES *mille francs de revenus* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, XVII). — *Un geôlier* [...] *l'enferma dans une cour, avec quatre cents et* QUELQUES *autres prisonniers* (ZOLA, *Ventre de P.*, I). — *Le prince Lang a dix et* QUELQUES *neveux* (SEGALEN, *René Leys*, 1962, p. 84). — *Mille et* QUELQUES *années* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 289).

Parfois *et quelques* suit le nom, que l'on doit considérer comme sous-entendu après le déterminant (comp. *Le XVI[e] siècle et* LE *XVII[e]*, etc. : § 218, *d*) : *Deux cents francs et* QUELQUES (dans le *Robert*). R3 — S'il s'agit d'un numéral (cardinal à valeur d'ordinal) que l'on postpose habituellement (§ 597, *a*, 2°), l'ensemble formé du numéral + *et quelques* est postposé au nom : *Dans les années trente et* QUELQUES, *c'était un puissant gaillard* (GUILLOUX, *Batailles perdues*, p. 12).

R3 632 **REMARQUE**

Il est plus difficile de regarder *quelques* comme un pronom : le pronom correspondant est *quelques-uns*. D'autre part, la langue familière emploie de même l'article indéfini *des* : § 581, R1.

Parfois le nom n'est même pas exprimé du tout : *Nous étions à cette réunion quarante et* QUELQUES (*Ac.* 1935). — *J'y figurais avec le numéro 40 sur quatre-vingts et* QUELQUES (LOTI, *Prime jeunesse*, XLIX). — *La construction, qui portait sur la clé d'arc de sa porte principale la date de 1600 et* QUELQUES (HÉRIAT, *Temps d'aimer*, p. 112). R4

R4 632 **REMARQUE**

La langue familière ajoute parfois *et quelques* à un nombre non rond, s'il s'agit d'une réalité divisible : *Il était alors seize heures et* QUELQUES (H. CIXOUS, *Commencements*, p. 21). *Heures* ne peut être considéré comme ellipsé. C'est *minutes* qui est sous-entendu.

N. B. Dans ce dernier cas, mais aussi dans d'autres cas envisagés auparavant, certains auteurs laissent *quelque* invariable : °*Un petit saut de trois mètres et* QUELQUE (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XV). — °*En dix-sept cent et* QUELQUE (J. MISTLER, *Hoffmann le fantastique*, p. 13). — °*Vers 1950 et* QUELQUE (IONESCO, dans le *Figaro*, 9 juin 1973). — °*Il y en avait trois cents et* QUELQUE (AUDIBERTI, *Maître de Milan*, I). — °*Quand on a vingt ans et* QUELQUE (J. DE COQUET, dans le *Figaro litt.*, 3 févr. 1966). — Sans doute ces auteurs croient-ils reconnaître ici l'adverbe *quelque* « environ » (§ 998). Mais cette analyse est incompatible avec la présence de *et*. D'autre part, l'adverbe appartient à la langue soignée, alors que les tours ici décrits sont de la langue familière. Enfin, les mêmes constructions existent avec *des* (§ 581, R1), qu'il est impossible de rattacher aux adverbes.

c) *Quelque* s'emploie aussi comme déterminant dans des **tours concessifs**, (§ 1149, *b*) de la langue soignée :

QUELQUES *raisons que vous donniez, vous ne convaincrez personne.* — QUELQUE *expérience que nous ayons acquise en ce domaine* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 198).

N. B. **1.** On veillera à ne pas confondre ce cas avec *quelque* « si », adverbe invariable dans des tours concessifs, aussi de la langue soignée (§ 1149, *a*, 3°) :

QUELQUE *tristes que soient les suppositions où vous vous livrez* [...], *elle ne peuvent approcher de la réalité* (GAUTIER, *Partie carrée*, VII). — QUELQUE *étourdis qu'aient pu être les Girondins, jamais ils n'auraient donné un tel acte écrit contre eux-mêmes* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, VII, 2).

Lorsque, dans des tours concessifs, *quelque* est placé devant un adjectif suivi d'un nom, *quelque* est adverbe et invariable quand le syntagme nominal est attribut (le verbe de la proposition est alors *être* ou un verbe similaire : § 243) : QUELQUE *bonnes nageuses qu'elles soient, elles risquent de se noyer à cet endroit* (= Si bonnes nageuses...). — Sinon, *quelque* est déterminant et variable : QUELQUES *bonnes raisons que vous donniez, vous ne convaincrez personne.* — *Ce n'est pas de jeu* [...] *de ne pas prendre pour interlocuteur le christianisme tel qu'il est, par* QUELQUES *incorrigibles aliénations et superstitions qu'on l'estime vicié* (MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 155).

2. On veillera aussi à ne pas confondre *quelque* ... *que* ... avec ***quel que***..., autre tour concessif (§ 1149, *c*, 1°), contenant *quel* adjectif attribut variable :

QUELS *qu'en soient les dangers, l'eau me tente toujours* (BOSCO, *Jardin des Trinitaires*, p. 109).

S'il y a plusieurs sujets, on applique à *quel* les règles générales d'accord (§§ 441-454). — Notons en particulier que, quand les sujets sont unis par *ou* (cf. § 449), l'accord se fait, soit avec le sujet le plus proche, soit avec l'ensemble des sujets : QUELLE *que fût la circonstance ou la personne* (JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, p. 109). — QUELS *que soient leur qualité ou leur mérite* (MONTHERL., *Service inutile*, p. 267).

Plusieurs, différents et divers, maint

633 **Plusieurs.**

Plusieurs, toujours au pluriel, invariable en genre, indique un nombre indéfini supérieur, soit à un, soit à deux (mais généralement peu élevé). H

Si tu as PLUSIEURS *cordes à ton arc, elles s'embrouilleront et tu ne pourras plus viser* (J. RENARD, *Journal*, 8 déc. 1896).

Opposé explicitement à *un* : *Sur un ou* PLUSIEURS *registres* (*Code civil*, art. 40). — *Confiés à une ou* PLUSIEURS *assemblées* (*Ac.* 1935, s. v. *parlementarisme*). — *Posé sur un ou* PLUSIEURS *pieds* (*Dict. contemp.*, s. v. *table*).

Opposé explicitement à *deux* : *Elle* [= la vente] *peut aussi avoir pour objet deux ou* PLUSIEURS *choses alternatives* (*Code civil*, art. 1584). — *Espace resserré entre deux ou* PLUSIEURS *montagnes* (*Ac.* 1935, s. v. *vallée*). — *Se dit de deux ou* PLUSIEURS *mots* (*Dict. contemp.*, s. v. *synonyme*). — Le contexte montre que *plusieurs* = *deux* : PLUSIEURS *analyses sont possibles* (HANSE, s. v. *parler*, 3).

H 633 HISTORIQUE

Du latin vulg. **plusiores*, réfection, d'après *plus*, de *pluriores*, comparatif ayant remplacé le lat. class. *plures*. — Les comparatifs latins appartenaient à la catégorie des adjectifs ayant un fém. semblable au masc. (§ 543, H1). *Plusieurs* a gardé cette particularité jusqu'à nos jours.

634 **Différents et divers.**

Différents et *divers*, employés *devant* un nom pluriel, perdent leur valeur d'adjectifs et deviennent déterminants, pour indiquer, avec un sens voisin de « plusieurs », la pluralité de personnes, de choses, en soulignant le fait que ce ne sont pas les mêmes :

Je l'ai entendu dire à DIFFÉRENTES *personnes* (*Ac.* 2001). — *On m'a fait* DIVERSES *propositions* (*ib.*).

635 **Maint.** H

Maint [mɛ̃], [mɛ̃t] devant voyelle, plur. *maints*, [mɛ̃z] devant voyelle ; fém. *mainte*, plur. *maintes*. Ce déterminant appartient à la langue soignée (*maintes fois* R *et à maintes reprises* sont plus courants). Il exprime un grand nombre indéterminé (comme *beaucoup de*), a la particularité d'avoir la même signification au singulier et au pluriel et aussi celle de pouvoir se coordonner à lui-même.

H 635 HISTORIQUE

L'étymologie de *maint* a fait l'objet de plusieurs hypothèses. G. Tilander (*Maint, origine et hist. d'un mot*, 1955) a rendu fort vraisemblable un étymon germanique correspondant au néerlandais *menigte*, au norvégien *mengd*, etc., et signifiant « grand nombre ».

Maint a connu une éclipse. Vaugelas, p. 151, l'admettait seulement dans les vers, et La Bruyère (XIV, 73) regrettait sa disparition. Celle-ci n'a été que provisoire.

R 635 REMARQUE

Pour l'*Ac.* 1935, dans l'expr. *maintes fois*, on n'emploie plus *mainte* au sing. Au XIXe s., le sing. n'était pas inconnu : CHAT., *Mém.*, I, IV, 14 ; TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 18. L'*Ac.* s'est rétractée en 2000. Pourtant *mainte fois* reste plus rare.

— Au plur. : MAINTES *délibérations se succèdent* (CHAT., *Mém.*, III, I, III, 4). — *Je ne suis pas du tout étonné* [...] *que le nom de M. Philoxène Boyer ait soulevé* MAINTES *récriminations* (BAUDEL., *Art romant.*, XXVIII). — *La route sinue à travers une contrée montagneuse,* [...] *bordée en* MAINTS *endroits de torrents tumultueux* (VERNE, *Île à hélice*, I, 1). — *Acceptée par* MAINTS *auteurs* (MALRAUX, *Temps du mépris*, p. 9). — *Il y eut entre les groupes* MAINTS *pourparlers embarrassés* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 318). — *J'ai eu* MAINTES *occasions* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 29). A1

Maints et maints : *Épaves de* MAINTS ET MAINTS *naufrages* (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 267). — *Dans* MAINTS ET MAINTS *cas* (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 794).

— Au sing. : *Jadis ton maître a fait* MAINTE *folie / Pour des minois moins friands que le tien* (BÉRANGER, *Vieux célibataire*). — *Le baron est peut-être fort innocent de* MAINT *crime dont on l'accuse* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 178). — MAINT *lecteur* [...] *attend impatiemment son jugement* (BAUDEL., *op. cit.*, XX, 1). — *Les agents de la Centenaire éprouvèrent, en* MAINTE *occasion, les plus sérieuses craintes* (VERNE, *Tribulations d'un Chinois en Chine*, XII). — MAINTE *jeune fille met sa main dans la patte velue* (COLETTE, *Mes apprentissages*, p. 93). — *J'oublie sûrement* MAINT *livre et* MAINT *auteur* (SARTRE, *Situations*, VII, p. 132). — *En dépit de* MAINT *voyage* (JACCOTTET, *Rilke*, p. 81). A2

Maint et maint (+ nom au sing. : § 512, *d*) : *Je fis* MAINTE ET MAINTE *remarque* (DUHAMEL, *Musique consolatrice*, p. 78).

Chaque et tout

636 **Chaque.** R1

a) *Chaque* [ʃak(ə)] H1, qui ne s'emploie qu'au singulier R2, est un déterminant distributif H2, c'est-à-dire qu'il marque que l'on considère en particulier les divers éléments d'un ensemble. Comp. *tout* au § 637, *a*.

À CHAQUE *jour suffit sa peine* (prov.) — CHAQUE *fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Harmonie du soir). — CHAQUE *baiser appelle un autre baiser* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 238).

Selon le *Robert méthodique*, « *chaque* ne s'emploie jamais en phrase négative, ni en phrase interrogative ». Cela est trop catégorique. D'une part, c'est seulement avec un nom sujet que *chaque* est exclu si le verbe est construit avec une négation : au lieu de **Chaque adhérent n'a pas cotisé* on dira *Aucun adhérent n'a cotisé.* Mais si le syntagme nominal a une autre fonction, *chaque* est possible : *J'ai fait souvent ce rêve* [...] */ D'une femme inconnue, et que j'aime et qui m'aime / Et qui n'est,* CHAQUE *fois, ni tout à fait la même / Ni tout à fait une autre* (VERL., *Poèmes sat.*, Melancholia, VI). — *La personnalité n'a pas mis son sceau sur* CHAQUE *visage* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 823). — *On ne fait pas face de la même manière à* CHAQUE *fois* (*ib.*, p. 585). — D'autre part, l'exclusion de *chaque* de la phrase interrogative est arbitraire : *Quelle noble fortune pourrait se soutenir avec ce partage continu, à la mort de* CHAQUE *père de famille ?* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XI.) — *Combien les bois de la commune contiennent-ils d'arbres de* CHAQUE *espèce ?* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Problème.)

b) Il n'est pas régulier d'employer *chaque* devant un nom qui n'a pas de singulier (§§ 508-509). Certains auteurs ont cru pouvoir mettre *chaque* devant le nom pluriel ou imposer au nom un singulier inusité ou peu usité.

°*À chaque vacances* : CHAMSON, *Hommes de la route*, L. P., p. 168 ; Cl. MAURIAC, *Espaces imaginaires*, p. 485 ; B. FRIANG, *Comme un verger avant l'hiver*, p. 30.

°*Chaque vacance*, au sens « période de congé » (comp. § 510, *c*) : BALZAC, *Com. hum.*, t. X, p. 1146 ; MAUPASS., *Vie*, XI ; ESTAUNIÉ, *Infirme aux mains de lumière*, V. — °*Chaque oreillon* (maladie) : MALLET-JORIS, *Maison de papier*, p. 154.

c) On trouve assez fréquemment et depuis longtemps H3 *chaque* (singulier) + numéral + nom pluriel. Ce n'est pas le seul cas où une indication numérique plurielle est traitée comme un ensemble singulier : voir § 440. Mais ce tour continue à choquer.

CHAQUE *six mois* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XXXI). — *À* CHAQUE *cinq minutes* (ZOLA, *Th. Raquin*, III). — CHAQUE *dix minutes* (BARRÈS, *Col. Baudoche*, p. 39). — CHAQUE *vingt pas* (BOURGET, *Détours du cœur*, p. 125). — CHAQUE *cinq ans* (BLOY, *Femme pauvre*, p. 286). — CHAQUE *trente secondes* (SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, p. 109). — CHAQUE *deux vers* (M. ROQUES,

A1 635 AUTRES EXEMPLES

MÉRIMÉE, *Colomba*, XIX ; MICHELET, *Sorcière*, t. II, p. 148 ; LITTRÉ, Préf., p. XVII ; *Dict. gén.*, t. I, p. 19, note 2 ; M. BRÉAL, *Essai de sémantique*, 3e éd., p. 4 ; GIDE, *Isabelle*, IV ; BERNANOS, *Crime*, Pl., p. 796 ; JOUHANDEAU, *Chroniques maritales*, p. 154 ; VAN GENNEP, *Folklore de la Flandre et du Hainaut fr.*, t. I, p. 8 ; CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 426 ; R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 12 ; A. MARTINET, *Fr. sans fard*, p. 30 ; É. ROULEAU, dans le *Monde*, 5 mai 1979 ; G. PERRAULT, *Notre ami le roi*, p. 154 ; etc.

A2 635 AUTRES EXEMPLES

HUGO, *Contempl.*, II, XXX, 2 ; MUSSET, *Poés. nouv.*, Simone ; LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 2 ; G. PARIS, *Littér. fr. au Moyen Âge*, § 83 ; DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, oct. 1942, p. 319 ; É. GILSON, *La société de masse et sa culture*, p. 64 ; R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 122 ; BUTOR, *Emploi du temps*, p. 48 ; LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 46 ; etc.

R1 636 REMARQUE

Sur *chaque* comme pronom, voir § 748, e. — *Entre chaque arbre*, voir § 1061, *b*.

H1 636 HISTORIQUE

Chaque, autrefois *chasque*, est un dérivé régressif (§ 174) de *chascun*. Il est attesté dès le XIIe s., mais pendant tout le Moyen Âge il est beaucoup plus rare que *chascun*, qui s'employait aussi bien comme déterminant que comme pronom. C'est Malherbe qui interdira l'emploi de *chacun* comme adjectif. On en trouve pourtant encore quelques ex. au XVIIe s., notamment chez LA F. : *Aussi-tost que* CHACUNE *sœur / Ne possedera plus sa part hereditaire* (*F.*, II, 20). — La formule *par chacun an* a résisté particulièrement : voir PERROT D'ABLANCOURT, trad. de : Tacite, *Annales*, II, 6 ; VOLT., *Corresp.*, 27 déc. 1738.

Au XIXe et au XXe s., *chacun* comme déterminant est tantôt un archaïsme volontaire, tantôt une marque de la langue paysanne (réellement observée ?) : *Pour* CHACUNE *âme qui se sauve* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deux. vertu*, p. 151). — *À cheval sur la planche,* CHACUNE *jambe pendante au-dessus de l'eau* (SAND, *Fr. le champi*, XXI). — Plus surprenant : *Toujours le thème à variations... Et* CHACUNE *nouvelle va plus profond* (R. ROLLAND, *Péguy*, t. I, p. 278). [Ou bien a-t-on le pronom *chacun* accompagné d'une épithète ?]

R2 636 REMARQUE

PÉGUY n'a pas reculé devant °*chaques* : *Et ce ne sera pas ces nobles étrangers / Qui nous boulangeront le pain de* CHAQUES *jours* (*Ève*, p. 288). — Autre anomalie, *chaque* au singulier accompagne le sujet d'un verbe pluriel : °*Des sons discords que* RENDENT *chaque sens* (LAMART., *Mort de Socrate*, Pl., p. 95).

H2 636 HISTORIQUE

Chaque précédé de *par* distributif est un tour pléonastique déjà condamné par Vaugelas (éd. Ch., t. II, p. 393), et qui est encore attesté au XIXe s. : *Le fouage* [...] *était un cens* [...] *exigé* PAR CHAQUE *feu sur les biens roturiers* (CHAT., *Mém.*, I, V, 3). — *Est-ce que nous avons toujours quatre cents volontés* PAR CHAQUE *jour ?* (SAND, *Fr. le champi*, XVIII.) — *Elle comptait les grains de poivre, tant de grains* PAR CHAQUE *plat* (ZOLA, *Dr Pascal*, X).

H3 636 HISTORIQUE

Chaque (ou, jadis, *chascun*, cf. H1) + cardinal est ancien : CHASQUE *quinze jours* (MÉNESTREL DE REIMS, cit. Tobler-Lommatzsch). — *A* CHASCUN *.iij. pas ilz s'agenoillent* (MANDEVILLE, *Voyages*, p. 328). — +*Il est bien juste que pour* CHAQUE *mille francs je vous donne vingt-cinq francs* (SÉV., 8 févr. 1687). Comp. § 597, *d*, 1° (cardinal pour ordinal). — On trouvait aussi l'ordinal : CHASCUN *tierz an* (dans Tobler-Lommatzsch). — *Au bout de* CHASCUN *neufviesme moys* (RAB., III, 1).

dans *Romania*, 1948-1949, p. 539).

Avec l'ordinal, la construction ne contredit pas la valeur ordinaire de *chaque* : CHAQUE *septième année* (J. et J. THARAUD, *Ombre de la croix*, p. 147).

Équivalent irréprochable : TOUS LES *six mois* (§ 638, *a*, 2°). — Tour plus littér. : *On relève ces hommes* DE TROIS HEURES EN TROIS HEURES (HUGO, *Choses vues*, p. 213). — DE DEUX EN DEUX HEURES, *il faisait prendre à Olivier un bol de lait* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 397). — On dit aussi couramment *un jour* (*un mois*, etc.) *sur deux, sur trois*, etc. ; mais on ne trouve guère qu'avec *deux* le tour où le complément est introduit par *de* et précède : *Nous prîmes un abonnement au Conservatoire où, deux années de suite, nous allâmes ainsi*, DE DEUX DIMANCHES L'UN (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6). R3

R3 636 REMARQUE

Tour beaucoup plus rare : *Le bonheur viendra* [...] *vous visiter régulièrement* D'UNE NUIT L'AUTRE, *à la même heure* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Rideau cramoisi) [= *de deux nuits en deux nuits, toutes les deux nuits*, *ib.*]. — La version de la Pl., p. 48, *d'une nuit* à *l'autre*, semble due à la confusion avec un autre tour, qui a aussi une variante sans *à* (§ 1045, *b*).]

637 *Tout* B comme déterminant. H1

B 637 BIBLIOGRAPHIE

S. ANDERSSON, *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot fr.* tout ; *Nouvelles études sur la syntaxe et la sémantique du mot fr.* tout. Lund, Gleerup ; Copenhague, Munksgaard, 1954 et 1961.

H1 637 HISTORIQUE

Au Moyen Âge, *tout* s'employait ordinairement sans article : TUTE *gent* (*Rol.*, 393). — TUTES *teres* (*ib.*, 394). — TOUTE *nuit* (*Chastel. de Vergi*, 149). — L'article s'est peu à peu imposé : cf. § 638. — Il reste des traces encore aujourd'hui. Elles étaient plus nombreuses au XVII[e] s., notamment au sing. dans le sens « entier » : *Il faut que* TOUTE *nuit je demeure couchée* (LA F., C., Joconde). [Autre ex. : MOL., *Étourdi*, III, 9.] — *Son train de vivre, et son honnesteté* / [...] *l'avoient par* TOUTE *terre / Déclaré tel* (*ib.*, Magnifique). Au plur. : TOUS *gens sont ainsi faits* (LA F., *F.*, VI, 11). Etc.

a) **Le singulier *tout* [tu], [tut] devant voyelle R1, féminin *toute* [tut(ə)], est nettement déterminant quand il signifie « n'importe quel ».**

TOUTE *peine mérite salaire. À* TOUT *péché miséricorde. À* TOUTE *heure. En* TOUTE *occasion.* — *Était-ce pour lui défendre* TOUTE *allusion à leur souvenir commun ?* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2.) — *Il* [= le Christ] *exige d'eux* [...] *le refus d'assouvir, hors le mariage*, TOUTE *soif* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, XXI).

R1 637 REMARQUE

Au Québec, « *tout* se prononce couramment [tut] même devant une consonne (ex. : *c'est tout* [sɛtut], *tout le reste* [tutlərɛst]) » (Boulanger) ; dans l'usage pop., on y prononce même [tut] au plur. (là où le fr. commun écrit *tous*) : TOUS *les hommes, Le plus beau de* TOUS. Autre ex. au § 1017, R. Cf. Seutin, pp. 418-425.

Tout peut souvent être remplacé par *chaque* (§ 636), mais l'inverse est moins vrai, parce que *chaque* implique d'ordinaire l'appartenance à un ensemble existant, constaté, déterminé : *De* CHAQUE *côté du mur. Après* CHAQUE *repas.* — Dans l'ex. suivant, on préfèrerait aujourd'hui soit le plur. soit *chaque* (soit encore *tout* pronom neutre) : *Mettre les petits pots dans les grands, arranger* TOUTE *chose pour un déménagement* (LITTRÉ, s. v. *pot*, 1°).

b) **Le pluriel *tous* [tu], [tuz] devant voyelle, féminin *toutes* [tut(ə)], [tutz] devant voyelle, est déterminant aussi quand, construit sans autre déterminant, il signifie « les uns et les autres sans exception ».**

1° Dans la langue littéraire.

Ils s'imaginaient une vie exclusivement amoureuse, [...] *excédant* TOUTES *joies, défiant toutes les misères* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). R2 — TOUTES *réunions et* TOUS *cortèges étaient interdits* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 131). — Ex. où le plur. se marque aussi phonétiquement (par celui du verbe ou par la liaison) : *Je le* [= un cheval] *sentais grisé par ce galop matinal, comme le sont* TOUTES *bêtes quand les muscles* [...] *aspirent à se détendre* (VERCORS, *Chevaux du temps*, p. 211). — *Deux cents tableaux de* TOUTES *époques* (P. MOINOT, *Guetteur d'ombre*, p. 40). H2

R2 637 REMARQUE

Remarquez la différence entre les deux formules.

H2 637 HISTORIQUE

Dans TOUTES *vérités ne sont pas bonnes à dire* (Ac. 1935, s. v. *vérité*), on peut voir un archaïsme, puisque l'Ac. enregistre cette forme du prov. sans discontinuer depuis 1694. Les répertoires modernes préfèrent le sing. Voir déjà BEAUMARCHAIS (*Mar.*, IV, 1) : ⁺*Celles* [= des vérités] *qu'on sait, sans oser les divulguer ; car* TOUTE *vérité n'est pas bonne à dire ; et celles qu'on vante, sans y ajouter foi ; car* TOUTE *vérité n'est pas bonne à croire.*

Aussi dans la langue juridique : *Il est défendu à* TOUS *juges de prononcer la contrainte par corps* (*Code civil*, art. 2063).

2° Dans des expressions figées de la langue courante.

À tous crins, à toutes jambes, en toutes lettres, être à toutes mains, de toutes pièces, toutes voiles dehors, etc., où le plur. est conforme à la logique, mais aussi *à tous égards*, où il est arbitraire, mais confirmé par la prononciation.

Le singulier distributif et le pluriel collectif n'étant que des façons différentes de décrire la même chose, on a le choix entre le singulier (qui tend à prévaloir) et le pluriel dans diverses expressions (la différence est rarement audible).

Toute affaire cessante, en tout cas, en toute chose, tout compte fait, de tout côté, de toute façon, de (ou *en*) *tout genre, en tout lieu, de toute manière, à tout moment, en toute occasion, de toute part, de* (ou *en*) *tout point, à tout point de vue, toute proportion gardée, à tout propos, en tout sens, de toute sorte, de* (ou *en*) *tout temps, à tout venant*, etc.

La logique impose le sing. dans *à toute allure, contre toute attente, en tout bien tout honneur, à toute bride, de tout cœur, à tout hasard, en toute hâte, en toute liberté, à toute vitesse*, etc., mais il est habituel aussi, sans justification particulière, dans *à toute force, à toute heure, à toute minute, à tout prix*, etc.

Dans ***toute sorte de*** suivi d'un nom complément, on met habituellement, selon Littré, s. v. *sorte*, Rem. 2 H3, le sing. si le complément est au sing. : *Je vous souhaite* TOUTE SORTE *de bonheur* ; — et le plur. si le compl. est au plur. : *Dieu vous préserve de* TOUTES SORTES DE MAUX (pluriel audible). — Mais, comme Littré le fait observer, rien n'empêche d'écrire *Toute sorte de maux* et même *toutes sortes de bonheur* (surtout avec un nom abstrait : cf. § 528, *c*, 2°). — Il semble même que *toute sorte de* est ordinairement suivi d'un pluriel : ... *de poissons* (FROMENTIN, *Dom.*, XI) ; *de conjectures* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*,

H3 637 HISTORIQUE

Littré s'inspirait de Vaugelas (pp. 150-151).

III, 6) ; *de cicatrices* (DUHAMEL, *Lieu d'asile*, VI) ; *de quolibets* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 8) ; *de services* (*Ac.* 2000, s. v. *main*, I, 2) ; etc. R3

Toute espèce de aussi est souvent suivi d'un plur. : ... *de gâteaux* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXXIV) ; *de lectures* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Bœufs) ; *de machines* (HAZARD, *Les livres, les enfants et les hommes*, p. 79) ; et, où le plur. va de soi, *de gens* (BOSCO, *Âne Culotte*, p. 128). — *Toutes espèces de* (plur. audible) n'est pas fréquent : °*Le Hâvre* [*sic*] *est envahi par* TOUTES ESPÈCES *d'aventuriers* (CENDRARS, *Or*, XXXIX).

R3 637 REMARQUE
Le sing. après *toutes sortes de* est fort rare : TOUTES SORTES *de gibier* (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 19). Le fait que *gibier* soit un collectif est-il une explication ?

3° Dans la langue courante aussi, dans des syntagmes nominaux attributs ou appositions (servant notamment à récapituler des noms ou des faits qui précèdent). R4

R4 637 REMARQUE
Comp. *autant de* au § 626, *b*, 2°.

Syntagmes attributs : *Ce sont* TOUTES *fables que vous contez là* (dans Littré, s. v. *tout*, 12°). — *C'étaient* TOUS *comtes, vicomtes, ducs et marquis* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — Le marquis. *Combien avez-vous d'enfants ? /* Aristide. *Neuf : le nombre des Muses. /* Le marquis. *Ce sont des filles ? /* Aristide. TOUS *garçons !* (DUMAS fils, *Fils naturel*, III, 1.) R5

R5 637 REMARQUE
Comp., avec un sing. : *C'est* TOUT *profit* (*Rob.*, s. v. *profit*) ; synonyme : *C'est pur profit*.

Appositions : *Il fut obligé de solliciter, d'avancer de l'argent, de répondre* ; TOUTES *choses fort désagréables* (dans Littré, s. v. *tout*, 11°). — *Ses critères sont l'originalité, l'étrangeté et l'obscurité,* TOUTES *qualités qui sollicitent fort peu l'intelligence* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 53). — *Elle ne rappelait en rien l'énergumène, ni la propagandiste, ni même la « femme à idées »,* TOUTES *espèces que je redoute* (ROMAINS, *Violation de frontières*, p. 231). — *Je dois plaider l'agrément, la beauté,* TOUS *arguments qui me discréditent* (BORDEAUX, *Garde de la maison*, p. 224). — Cf. *tous gens* au § 490, *b*, 1°.

N. B. Le tour décrit ci-dessus (3°) est concurrencé dans le français parlé familier ou populaire par des emplois où l'on a *tout* [tu] invariable, peut-être pronom neutre (§ 766, *a*).

Tout + nom : *C'est* TOUT *espions, dans ce pays* (DORGELÈS, *Croix de bois*, VI). — *Une maison où c'est* TOUT *dames seules* (COLETTE et MARCHAND, *Vagabonde*, cit. Sandfeld, t. I, p. 395). H4

H4 637 HISTORIQUE
Cf. déjà au XIVe s. : *Ce sont* TOUT *bourdes* (GACE DE LA BUIGNE, 10525).

Tout + article indéfini ou partitif + nom (plur. ou sing.) : *C'est* TOUT DES *mensonges* (Mme DE SÉGUR, *Mauvais génie*, VII ; CURTIS, adaptation de : P. Luke, *Hadrien VII*, p. 95). — *C'est* TOUT DES *malades* (LAFORGUE, *Moralités légendaires*, Œuvres compl., 1909, p. 80). — *C'est* TOUT DES *histoires* (MAUROIS, *Ni ange ni bête*, p. 187). — *C'est* TOUT DES *sottises vos histoires !* (CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 347.) — *C'est* TOUT DES *dames* (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 250). — *C'est* TOUT DE LA *gueusaille* (V.-H. DEBIDOUR, trad. de : Aristophane, *Théâtre complet*, L. P., t. I, p. 135). — *Chaque semaine deux garnitures, sans compter les torchons, le linge du buffet et le reste,* TOUT DU *blanc* (J. AMSLER, trad. de : G. Grass, *Théâtre*, p. 126).

En revanche, dans les ex. suivants, *tout* s'accorde et peut être considéré comme un pronom redondant par explicitation (§ 766, *b*, 2°) : Eûmes, eussions, eurent, eussent, *ce sont* TOUTES *des formes raffinées* (THÉRIVE, *Clinique du lang.*, p. 37). — *Ce sont* TOUTES *des sucrées qui ne peuvent pas seulement dire bonjour sans s'pincer les lèvres* (SARDOU et MOREAU, *Mme Sans-Gêne*, I, 3). — *Les huissiers n'y sont pas faciles à dérider. C'est* TOUS *d'anciens professeurs* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Portefeuille de Bixiou). — *On ne peut pas dire qu'elles n'aient pas germé ni même fleuri mais c'était d'un triste, d'un minable.* TOUTES *des petites fleurs je ne dirais pas ratatinées mais sans allure* (R. PINGET, *Quelqu'un*, p. 22). R6

R6 637 REMARQUE
Comp. en outre avec cet ex., difficile à analyser : *Je lave moi-même. C'est* TOUT *gagné. Ça ne coûte que le savon* (ZOLA, *Assomm.*, I). On dit d'ordinaire : *C'est* TOUT GAIN (cf. début du N. B.). Autre cas difficile : *Les femmes c'est* TOUT *plus veau l'une que l'autre* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 7).

638 *Tout* prédéterminant.

Tout suivi d'un article ou d'un déterminant démonstratif ou possessif (cf. § 573).

a) Au pluriel, *tous* [tu], fém. *toutes*.

1° « Les uns et les autres, sans exception ».

TOUS *les hommes sont mortels.* TOUTES *ces raisons me laissent indifférent.* TOUS *nos enfants sont mariés.* — Voir des ex. sans art. au § 637, *b*.

Aussi avec certains pronoms pluriels : TOUS *ceux qui le veulent peuvent partir.* — *Nous avons invité tous ses amis et* TOUS *les miens.*

2° *Tous* + article défini + numéral + nom, indiquant la distribution : *tous les trois jours* signifie « tous les troisièmes jours » (cf. § 597, R2) « un

jour sur trois » et non « l'ensemble des trois jours » ou « les trois jours entiers ».

Cette construction, tout à fait courante avec *heure, jour, semaine, mois, an*, se trouve aussi avec d'autres noms concernant le temps ou le lieu : *Elle y vint régulièrement* TOUTES LES DEUX NUITS (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 46). — TOUS LES DEUX *dimanches* (SCHLUMBERGER, *Camarade infidèle*, I, 5). — TOUS LES QUATRE *week-ends* (BUTOR, *Emploi du temps*, II, 5). — *Il gravit l'échelle, en s'arrêtant pour respirer*, TOUS LES DEUX OU TROIS *échelons* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 191). — TOUS LES CENT *mètres* (THÉRIVE, *Sans âme*, p. 57). — Tour synonyme (discuté) : *chaque trois jours*, etc. (§ 633, *c*). R1

Lorsqu'il n'y a pas de nom exprimé (*Tous les deux sont venus* ou *Tous deux*...), le sens n'est pas distributif : cf. § 686. — Cela est devenu H1 rare avec un nom exprimé : *Elle dévaste* TOUS LES DEUX *étangs* (HUYSMANS, dans le *Figaro litt.*, 11 mai 1957). — *Le vicaire de Vienne* [...] *remplace le préfet pour* TOUTES LES 17 *provinces de la Gaule* (C. JULLIAN, cit. Damourette-Pichon, § 2851, avec quelques autres ex.).

b) **Au singulier, *tout* « entier », fém. *toute*.**

Les grammairiens séparent souvent cet emploi du précédent et y voient un adjectif, sans doute parce qu'on lui donne comme équivalent sémantique *entier*, qui est un adjectif. Il faut constater pourtant que *tout* « entier » connaît les mêmes constructions que *tous* pluriel décrit dans le *a*). D'autre part, il n'y a entre les deux significations que la différence qui sépare un ensemble considéré dans ses composantes (*tous*) d'un ensemble considéré globalement (*tout*) : *Tous les chrétiens, toute la chrétienté.*

1° ***Tout* + déterminant + nom.** R2

Veiller TOUTE *la nuit.* R3 *Je ne parviendrai pas à avaler* TOUTE *cette eau. Il fait de l'étude* TOUT *son plaisir. Il a passé* TOUTE *une journée à la pêche. De tout son long* (§ 639, *c*, 2°). — Aussi devant des noms qui se passent de déterminant : *Traverser* TOUT *Paris. Lire* TOUT *Gide.*

Dans la langue moderne, l'assemblage *tout un* sert souvent à souligner le sens authentique et complet du nom devant lequel il est placé ; il prend alors à peu près la nuance de « vrai, véritable » : *C'est* TOUT *un roman ! C'est* TOUT *un problème. — Quand il part en voyage, c'est* TOUTE *une histoire* (*Rob.*). R4

Tout équivaut aussi à un renforcement dans les expressions du type *tout le contraire, tout l'air, tout le portrait* et leurs synonymes. *Tout* s'y accorde normalement avec le nom : *Il avait* TOUTE *l'apparence* [...] *d'un ci-devant religieux* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, VI). R5

N. B. Dans cet emploi, *tout* pose certains problèmes d'**accord.**

— Il est invariable devant un nom de ville : cf. § 472, *a*.

— Il est invariable devant un nom propre de personne employé par métonymie pour désigner l'œuvre produite par la personne nommée (cf. § 467) : *Il a lu* TOUT *Colette.*

— Il est ordinairement invariable devant un titre de livre, de film, de tableau, etc. (comp. § 439) : *Il savait* [...] TOUT Phèdre (PÉGUY, *Souvenirs*, p. 66). — *J'ai lu* TOUT Sagesse, TOUT Émaux et camées, TOUT Les rayons et les ombres, TOUT Leurs figures.

Tout devant un article faisant partie du titre est parfois traité comme variable : *J'ai lu* TOUTE *la* Mare au diable, TOUTES *les* Précieuses ridicules. — TOUTE La Petite Infante de Castille [...], *qu'est-ce autre chose qu'une surimpression Gide-Barrès ?* (H. CLOUARD, *Hist. de la litt. fr. du symbolisme à nos jours*, 1962, t. II, p. 273.) — En utilisant l'expression invariable *en entier*, on évite certains effets bizarres : *J'ai lu* Les précieuses ridicules EN ENTIER ou *J'ai lu* EN ENTIER Les précieuses ridicules.

2° ***Tout* + pronom.**

Fréquent devant *ceci, cela, ce* suivi d'une relative, devant les pluriels *ceux* ou *celles* : TOUT *cela est faux. Observez bien* TOUT *ceci.* TOUT *ce qui brille n'est pas or* (prov.). — *Je me souviens de* TOUS *ceux de mon village* (Ac. 2001). — « *C'est* TOUS *ceux-là qui ont fait Bouville* », *dit-il avec simplicité* [devant les portraits du musée local] (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 130). — *J'ajoutais la belle fille* [...] *à la collection de* TOUTES *celles que je me promettais de voir de près* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 714).

Plus rarement, avec d'autres pronoms démonstratifs : *Pendant le temps qu'on mettra Mignon à la patache, j'aurai* TOUT *celui de m'arranger* (SAND,

R1 638 REMARQUE

On entend parfois °[tu] devant un nom fém. : °*C'est un enfant qui fait pipi* TOUS *les cinq minutes* (ex. oral, dans Damourette-Pichon, § 2845). — Tour de la langue parlée familière : *Tu changes de linge* TOUS LES COMBIEN ? (COLETTE et MARCHAND, *Vagabonde*, cit. Sandfeld, t. I, p. 401.)

H1 638 HISTORIQUE

L'emploi distributif décrit ci-contre date du XVII[e] s. : cf. Andersson, 1954, p. 46. Jusqu'à cette époque le sens non distributif a été courant : [+]*Il casse ensemble* TOUTES LES DEUX *tables* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 144). — Aussi avec un autre déterminant que l'article défini : TOUS CES MILLE *Vaisseaux* (RAC., *Iphig.*, I, 1).

R2 638 REMARQUE

Dans certains cas, *tout* se trouve entre le déterminant et le nom.

— Syntagmes nominaux dérivés de syntagmes *tout* (adverbe) + adjectif (§ 168, a, 2°) : *La* TOUTE *jeunesse*, etc. En outre, *toute-puissance*, calque du lat. *omnipotentia*.

— *Au tout début*, voir § 639, *c*, 1°.

R3 638 REMARQUE

Au Québec, on dit couramment °*À l'année longue*, °*à (la) journée* (ou *à la semaine*) *longue* pour *à longueur d'année*, etc. du fr. commun : *Vous copiez des documents d'archives* À LA JOURNÉE LONGUE (un linguiste québécois, 22 janv. 1994). Cf. Boulanger, qui voit ici un anglicisme. S'agit-il de la même cause sous la plume de ce lecteur belge : *Au football, chaque club donne le meilleur de lui-même* À L'ANNÉE LONGUE *(en championnat donc)* (dans la *Libre Belg.*, 5 juin 2003, p. 39) ? — Comp. aussi, sans prépos., chez une romancière originaire des Landes : LA JOURNÉE LONGUE, *assise sur le rivage,* [...] *elle surveillait la danse du fil au bout des cannes à pêche* (Chr. DE RIVOYRE, *Belle Alliance*, p. 165). — L'ANNÉE LONGUE, *la forêt n'est que source d'évasion* (*ib.*, p. 190).

R4 638 REMARQUE

°*C'est* TOUT *une histoire* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 227). Plutôt qu'à un emploi adverbial, on pense à une faute d'impression. Certaines éd. (par ex., M. L. F., p. 168) ont *toute*.

R5 638 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, *tout* a été laissé invariable comme un adverbe : °*Les derniers mots* [...] *qui ont* TOUT *l'allure d'un axiome dangereusement normalisant* (Georges CESBRON, dans les *Lettres romanes*, févr.-mai 1984, p. 144).

Valentine, cit. Andersson, 1954, p. 175). — *On y dit fort bien* [...] *tout le mal qu'elle* [= la presse] *a fait, et* TOUT *celui qu'elle peut faire* (MÉRIMÉE, lettre, cit. Damourette-Pichon, § 2848). — *Moitepied recevait donc un afflux d'argent et il ne pouvait dépenser* TOUT *celui-ci en gueuletons et en fillettes* (VIALAR, *Temps des imposteurs*, pp. 247-248). — *Un homme traqué ne peut guère faire de la pédagogie. Pourtant Mazarin fait* TOUTE *celle que l'on peut se permettre quand on n'est pas un pédagogue et que l'on n'a pas le temps de l'être* (GUTH, *Mazarin*, p. 311). **H2**

Parfois, avec le pronom personnel disjoint nominalisé : *Il n'y a rien* [...] *dans ton corps, dans* TOUT *toi, qui ne me soit précieux* (FRANCE, *Lys rouge*, XXVII). — *Rien qu'à cette imagination,* TOUT *moi frémit* [avec le verbe à la 3e pers.] (M. PRÉVOST, cit. Sandfeld, t. I, p. 405). [Seul, cet ex.-ci mérite le jugement de Sandfeld : « littéraire et affecté ».]

Emploi juridique : *De* TOUT *quoi on dressa procès-verbal* (§ 719, *d*, 4°). **R6**

H2 638 HISTORIQUE

Cela existait déjà à la période classique : +*Il croit, avec quelque mérite qu'il a, posséder* TOUT *celui qu'on peut avoir* (LA BR., I, 24). – Voir aussi MONTESQ., *Espr.*, XVIII, 20 ; DID., *Corresp.*, t. XIII, p. 110.

R6 638 REMARQUE

Emplois régionaux : °*Tout chacun* (§ 750, *a*), °*tous nous autres*, § 741, *b*, 1°, °*tout qui* (§ 715, R1), °*tout quiconque* (§ 726, N. B. 2).

639 Autres valeurs de tout.

a) *Tout* adjectif.

1° ***Tout* + nom sans déterminant** dans l'expression figée *de toute éternité* et dans un syntagme attribut ou employé adjectivement comme épithète :

La solitude est TOUT *mouvement et* TOUTE *harmonie* (CHAT., *Mém.*, I, VIII, 3). — *Cet homme* [...] *était* TOUTE *sagesse* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 42). — *Mon père était* TOUTE *intelligence,* TOUTE *clarté* (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 110). — *L'abbé,* TOUTE *bonté, se fronce* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 20). — *Il était* TOUTES *ténèbres* (BEDEL, *Mariage des couleurs*, p. 52). — *Ils* [= ses yeux] *étaient à présent* TOUTE *prière et respect* (GENEVOIX, *Marcheloup*, III, 3).

Tout, dans cet emploi, peut aussi être considéré comme un adverbe et laissé invariable : voir § 994, *b*, 3°. — Plus rarement, *tout* est considéré comme une épithète détachée (cf. 2°) qui s'accorde avec le sujet : *Jeanne maintenant est* TOUTE *calme,* TOUTE *foi* [ici *calme* est un nom] (DELTEIL, *Jeanne d'Arc*, cit. Damourette-Pichon, § 2860). — *La nature l'y forcera, qui est* TOUTE *alternances, qui est* TOUTE *contractions et détentes* (MONTHERL., *Aux fontaines du désir*, Pl., p. 240).

2° ***Tout*** (= entier) **est détaché** (comp. §§ 332-333) :

La belle liqueur de flamme rose s'en allait TOUTE *dans le gosier de ces garnements* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 84). — *Elle était* TOUTE *à chacun et* TOUTE *à tous* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 34). — *Je suis* TOUTE *à vous* (VOGÜÉ, *Jean d'Agrève*, p. 154). — *Elle demeurait sérieuse et impassible,* TOUTE *à son travail* (BORDEAUX, *Pays sans ombre*, p. 68). — *Elle était vêtue* TOUTE *en blanc* (GIDE, *Porte étroite*, p. 149).

Dans plusieurs cas, on pourrait laisser *tout* invariable en le considérant comme un adverbe : cf. § 994, *b*, 1°, N. B.

Dans les ex. donnés ci-dessus, *tout* se rapporte à des noms (ou des pronoms) sing. Comme le plur. est réservé au sens « sans exception » (voir ci-dessous), si l'on veut exprimer le sens « entier » à propos d'un plur., on doit recourir à la formule *tout entier.* On trouve aussi le pronom neutre *tout* : *Non qu'ils ne fussent* TOUT *à tous* (G. BERNOVILLE, *Jésuites*, p. 243). **H1**

Lorsque *tous, toutes* sont détachés avec le sens « sans exception », on le considère plutôt comme un pronom : *Ils sont* TOUS *venus. Ils sont venus* TOUS : cf. § 766, *b*, 2°.

Dans les phrases injonctives averbales du type *En avant* (ou *À droite*) TOUTE ! **R1** qu'utilisent les marins, *toute* provient sans doute, par réduction, de *La barre dessous toute !* — La variante qu'on a dans cet ex. : *La Tôque commanda : / « Avant* PARTOUT. » / *Le bateau se remit en route* (MAUPASS., C., Mouche), est-elle une altération de *barre toute ?* N'implique-t-elle pas la confusion de *toute* et de *tout* que Wartburg, t. XIII, 2e partie, p. 122, signale dans le dialecte normand, à Pont-Audemer (comp. § 637, R1) ? Cette prononciation [tut] de *tout* pourrait expliquer *En avant toute !* sans recours à l'ellipse.

3° Dans l'expression ***pour tout* + nom,** *tout* signifie « seul, unique » :

Pour TOUTE *nourriture, il* [= le pélican] *apporte son cœur* [à ses petits] (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai). — *Le chêne colossal donne pour* TOUT *fruit un gland minuscule* (HENRIOT, *Temps innocents*, p. 204). — Par antiphrase : *Pour* TOUTE *récompense il eut des reproches* (*Ac.* 1935, s. v. *pour*).

On pourrait analyser *tout* comme un déterminant, mais, d'une part, le

H1 639 HISTORIQUE

Cf. déjà chez BOSSUET : +*Pasteurs charitables qui se sont faits* TOUT *à tous* (*Disc. hist. univ.*, II, 20). Cette expr., où *tout* est attribut, est un calque de saint Paul : *Omnibus* OMNIA *factus sum* (1re Ép. aux Cor., IX, 22) = Je me suis fait tout à tous, avec le pluriel neutre *omnia*.

R1 639 REMARQUE

En avant, route ! chez RIMBAUD (*Illum.*, p. 182) présente une ressemblance fortuite et/ou un jeu de mots : *route* est ici l'impératif du verbe *router*, qui se dit pour *marcher* dans le dialecte des Ardennes (cf. Wartburg, t. X, p. 570). C'est donc l'équivalent de la phrase injonctive *En avant, marche !* de la langue militaire.

nom peut s'en passer et, d'autre part, *seul* et *unique* se construisent comme *tout* sans qu'on les range parmi les déterminants.

Le tour s'emploie plus rarement au plur. qu'autrefois H2 : *Il n'y avait pour* TOUS *meubles qu'une table, une chaise et un commissaire* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XIII). — Le plur. est demandé avec des noms qui ne s'emploient qu'au plur. : *Pour* TOUTES *vacances, je n'ai eu qu'un bref voyage à Furnes* (GHELDERODE, *Corresp.*, 12 oct. 1938).

4° *Tout* postposé dans la locution adverbiale ***somme toute*** « en somme, tout compte fait » H3 :

SOMME TOUTE, *ce n'est pas un homme à qui vous deviez vous fier* (*Ac.* 1935). — *Une matière variée, mais* SOMME TOUTE *homogène* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 532). — L'*Ac.* signale encore en 1935 un sens non figuré (« toutes les sommes jointes ensemble ») qui paraît sorti de l'usage depuis longtemps.

Hardiesses individuelles : °*La vieille race française encore* TOUTE *et intacte* (MASSIS, cit. Damourette-Pichon, § 2861). — °*Sa fille, c'est-à-dire la beauté* TOUTE (Th. SANDRE, *ib.*). — °*Je t'envoie l'expression la plus cordiale de ma fidélité* TOUTE (ELSKAMP, lettre, 16 mars 1921, dans Davignon, *Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel*, p. 40). — Non moins hardi, *tout* attribut : °*Il n'y a point de dosage de sécurité. Il faut qu'à tous moments elle soit* TOUTE (P. HAMP, cit. Sandfeld, t. I, p. 410).

b) *Tout* pronom : § 766.

c) ***Tout* adverbe** R2, précédant un syntagme nominal prépositionnel est parfois concurrencé par un tour où *tout* est placé devant le nom.

1° *Tout au début* a donné naissance à ***au tout début***, qui reste critiqué (« Exemple du charabia contemporain », pour Green, *Journal*, 19 juillet 1955) et que l'*Ac.* 2001 continue à ignorer, mais qui se répand avec force :

AU TOUT DÉBUT *de ces* Mystères (R. ROLLAND, *Péguy*, t. I, p. 191). — *Nous n'en sommes qu'*AU TOUT DÉBUT *du XX*e *siècle* (J. ROY, *Maître de la Mitidja*, p. 21). A — De même : *La thermothérapie du coriza est* À SON TOUT DÉBUT (A. LWOFF, dans le *Monde*, 2 mars 1983). — De même aussi, plus rares : *Quoique nous fussions* À LA TOUTE FIN *de l'hiver* (BOURGET, *Voyageuses*, 1897, p. 210). [Autre ex. : R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 126.] — AU TOUT DEDANS *de moi* (Y. NAVARRE, *Je vis où je m'attache*, p. 11).

Par extension, *tout début, toute fin* se sont émancipés de la préposition, ce qui est contesté aussi, naturellement : *Hors les écrivains du* TOUT-DÉBUT *du siècle* (M. GALLIOT, *Études d'anc. fr.*, p. 312). — *C'était le* TOUT DÉBUT *du printemps* (CHAMSON, *Tour de Constance*, p. 151). — *Ce serait pourtant le* TOUT DÉBUT *de la justice* (ÉTIEMBLE, dans le *Monde*, 24 avril 1981). — *Dans le* TOUT DÉBUT *du* Burlador (MALLET-JORIS, dans la *Revue générale*, déc. 1991, p. 68).

Tours semblables, et encore rares : *C'est le* TOUT COMMENCEMENT *de la Somme* [de Thomas d'Aquin] (R.-L. BRUCKBERGER, *Monde renversé*, p. 89). — *Vers la* TOUTE FIN *de l'automne 1836* (B. GAVOTY, dans le *Figaro*, 16 févr. 1974). — *En* TOUTE FIN *d'après-midi* (ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 185).

Comme on l'a vu, *tout* varie en genre devant *fin*. En revanche, si *début* est au plur. dans ces expressions, *tout* est laissé invariable, ce qui est peu cohérent : *Les* TOUT *débuts du quinzième siècle* (J.-J. PAUVERT, dans le *Monde*, 16 août 1969). — *À mes* TOUT *débuts* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 10 mars 1966). — *Ce drame des* TOUT *débuts* (R. BISMUT, *L'enseignement et l'expansion de la litt. portugaise en Fr.*, p. 109).

2° *Tout de son long* est fortement concurrencé par **de tout son long**. H4

Tout de son long : *Elle* [...] *vit Pons étalé* TOUT DE SON LONG (BALZAC, *Pons*, Pl., p. 657). R3 — *Je suis étalé* TOUT DE MON LONG (ID., *Médecin de camp.*, II). — *Elle se coucha sur le lit où elle resta* TOUT DE SON LONG (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — *Il aperçut Fouan par terre, étendu* TOUT DE SON LONG *sur le ventre* (ZOLA, *Terre*, V, 1). R4 — *Au lieu de m'affaler* TOUT DE MON LONG (GREEN, *Autre*, p. 403). — *Il s'étendit* TOUT DE SON LONG *sur l'herbe pour dormir* (*Ac.* 1932, s. v. *étendre*). [Ex. disparu en 2000.] — *Maman* [...] *tomba, d'un seul coup,* TOUT DE SON LONG, *sur le plancher* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XVII). — Application originale : *La section des coupe-papier,* [...] *le dernier* [...] *fendu* TOUT DE SON LONG (COLETTE, *Képi*, p. 115).

H2 639 HISTORIQUE

Ex. du plur. : *O que de grands Seigneurs* [...] / *N'ont que l'habit pour* TOUS *talens !* (LA F., *F.*, IX, 3.) — Voir d'autres ex. dans Andersson, 1954, p. 78.

H3 639 HISTORIQUE

Somme toute (que Vaugelas, p. 31, trouvait irrecevable) pourrait être un simple renforcement de *somme* employé seul (attesté aussi à partir du XVe s. et rejeté par Vaugelas) : SOMME, *il fut certain que mes characteres se trouverent plus Veneriens que Solaires* (MONTAIGNE, I, 21). [Comp. *total* aujourd'hui (§ 958, *b*).] — La variante *somme que* est encore chez LA F. : *La Dame estoit de gracieux maintien, / De doux regard, jeune, fringante et belle ; / *SOMME QU'*enfin il ne luy manquoit rien, / Fors que d'avoir un amy digne d'elle* (*C.*, Cocu battu et content). — On a dit aussi *en somme toute* : cf. *Travaux de ling. et de philol.*, 1994, p. 119.

Somme toute avait jadis une valeur purement nominale, comme *somme totale* aujourd'hui : SOMME TOUTE *de despanse de chapons* (*Recepte de la rivière d'Andrie*, 1320 env., cit. Godefroy). Cela était encore mentionné par l'*Ac.* en 1878, s. v. *tout*. Ces expressions, qui ne correspondent pas à la construction normale de *tout*, ne sont-elles pas des calques de formules latines ?

R2 639 REMARQUE

Tout comme adverbe est étudié au § 994, *tout en* + gérondif : § 926, c.

A 639 AUTRES EXEMPLES

IONESCO, *Victimes du devoir*, Théâtre, t. I, p. 185 ; Fr.-R. BASTIDE, *Palmeraie*, p. 137 ; MODIANO, *Villa triste*, p. 14 ; FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 26 ; B.-H. LÉVY, *Dern. jours de Baudelaire*, p. 100 ; DRUON, rapport au Conseil supérieur de la langue fr., 17 mars 1993 ; etc.

H4 639 HISTORIQUE

On a dit aussi *de son long* (sans *tout*), forme primitive (depuis 1448, selon Wartburg, t. V, p. 408). Cf. § 994, *b*, 2°.

R3 639 REMARQUE

De tout son long, éd. Allem, p. 157 : modernisation accidentelle ? *tout de son long* est respecté à la p. suiv.

R4 639 REMARQUE

Cet ex. est cité aussi par le *Rob.*, d'abord exactement en 1958, ensuite (pur accident ?) avec *de tout son long* depuis 1985.

De tout son long : *Couché* DE TOUT MON LONG (A. DAUDET, *C. du lundi*, Alsace ! Alsace !). — *Il dut tomber* DE TOUT SON LONG (GREEN, *Adrienne Mesurat*, I, 14). — *Il s'étendit sur le dos* DE TOUT SON LONG (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 281). — *La Cubaine* [...] *s'affala* DE TOUT SON LONG (DÉON, *Rendez-vous de Patmos*, p. 110). — *Coucher quelqu'un* DE TOUT SON LONG (*Ac.* 2000, s. v. *étendre*). — À l'art. *long*, l'*Ac.* a substitué en 2000 *de tout son long* à *tout de son long*, qu'elle mentionnait depuis 1694.

3° Un autre déplacement s'observe avec ***premier*** et ***dernier*** : *tout le dernier* a disparu devant *le tout dernier*, tandis que *tout le premier* reste en concurrence avec *le tout premier* (mentionné par l'*Ac.* 1935, s. v. *premier*).

Ex. de *tout* (adv. : § 994) entre l'article et l'adj. : *Les* TOUT *derniers chapitres me paraissent beaucoup moins bons* (GIDE, *Journal*, 27 nov. 1946). — *Toi, la* TOUTE *première, tu devrais dire* [...] (GIONO, *Lanceurs de graines*, I, 4).

Dans *tout le premier*, *tout* varie en genre (phonétiquement et graphiquement) : *Je hais toute votre abominable famille des Borgia, et vous* TOUTE *la première* (HUGO, *L. Borgia*, II, I, 4). — *Bette,* TOUTE *la première,* [...] *est une de ces exagérations* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. II, p. 458). — *Je me dis cela dans ma haine des vies médiocres, comme la mienne* TOUTE *la première* (LÉAUTAUD, *Propos d'un jour*, p. 113).

Au masc., *tout*, invariable phonétiquement [tu], doit l'être aussi dans l'écriture selon Littré (s. v. *tout*, 39°). Ex. conformes à cette règle : *Les romanciers,* TOUT *les premiers, en profitent* (THÉRIVE, *Retour d'Amazan*, p. 67). — *Dieu veuille que la nation (et que vous-mêmes* TOUT *les premiers) ne fasse pas les frais* (MAURIAC, cit. *Rob.*, s. v. *tout*, IV, 1, *c*). — Toutefois, l'*Ac.* a introduit en 1935, s. v. *tout*, cet ex. : *Nous avons cru à cette nouvelle, nous* TOUS *les premiers*, c'est-à-dire qu'elle traite *tout* en adj. H5

H5 639 HISTORIQUE
Tout variable chez RAC. au masc., mais *premier*, au contraire des ex. ci-dessus, est une épithète attachée : TOUS *les premiers forfaits coustent quelques efforts* (*Théb.*, III, 6). – Ceci est à rapprocher des faits traités dans le § 988, e, 2°. – Sur *tout des derniers*, voir *ib.*, H5.

d) ***Tout* comme nom,** précédé d'un déterminant, fait *touts* [tu] au pluriel.

Le TOUT *est plus grand que la partie.* — *Ce n'est pas le* TOUT *que d'avoir échappé au règne du duc d'Anjou* (Al. DUMAS, *Reine Margot*, XXXII). — *Mon* TOUT dans les charades. — *Il ne nie pas la nécessité de compléter l'analyse élémentaire par la compréhension des* TOUTS (Raym. ARON, *Sociol. allem. contemp.*, 4e éd., p. 11).

Tout est un nom (quoiqu'il soit construit sans déterminant) dans la locution ***tout ou partie*** *de qq. ch.* : *La femme peut stipuler qu'en cas de renonciation à la communauté, elle reprendra* TOUT OU PARTIE DE *ce qu'elle y aura apporté* (*Code civil*, art. 1514). — *On verra tel ou tel chef, officier de carrière ou non, prendre le commandement de* TOUT OU PARTIE DES *maquis du secteur* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 311). H6 — Comp. : *Aussitôt qu'il sera fait offre au moins égale au prix de l'estimation, pour* TOTALITÉ OU PARTIE DES *biens vendus à une municipalité* (décret du 14 mai 1790, cité par Jaurès, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 2e partie, p. 143). — On dit aussi, sans complément, *en tout ou en partie*. — Comp. encore : *Celui qui se prétendra propriétaire des objets saisis ou de* PARTIE D'*iceux* (*Code de proc. civ.*, art. 608).

Du tout : §§ 1017 ; 1108, *c*, 1°.

H6 639 HISTORIQUE
Ex. ancien où *tout* est précédé d'un article : *À chacque ordonnance du delivrement* [= de la fourniture] DU TOUT OU PARTYE (Archives de Huy, 4 sept. 1694, dans le *Bull. de la Soc. roy. Le Vieux Liège*, juillet-sept. 2000, p. 96).

640 *Tout* et la négation.

Dans les phrases du type *Tout ... n'est pas* (ou *tout ... n'est plus, tout ... n'est jamais*), la négation porte ordinairement sur *tout* : celui qui parle « s'oppose à un jugement universel » (Tobler, *Mél.*, p. 247) et exprime « la négation de la totalité » (Andersson, 1954, p. 106).

TOUT *ce qui reluit n'est pas or* (prov.) [= non pas tout ce qui reluit est (de l') or]. — TOUTES *les taupes ne sont pas prises par le taupier* (HUGO, *H. qui rit*, III, I, 9). — *Or* TOUTE *musique n'est pas propre à cette paix enfin conquise* (MAURIAC, *Mémoires intérieurs*, p. 41). — TOUTES *les cloches ne sont pas dans les églises* (LANOUX, *Berger des abeilles*, p. 448.)

Parfois la négation tombe sur le verbe : celui qui parle « rend universel son jugement négatif » (Tobler) et exprime « la totalité de la négation » (Andersson). H

TOUS *ceux qui se soumettront ne seront pas punis.* — TOUS *les grands panneaux de la voûte n'existent plus* (GAUTIER, dans Littré, s. v. *tout*, Rem. 10). R

Quand on veut que la négation porte sur le second membre, il est préférable, pour éviter l'amphibologie, soit de supprimer *tous*, soit d'employer *aucun, nul, pas un, personne...* : *Aucun de ceux qui se soumettront ne sera puni.*

H 640 HISTORIQUE
Le double sens existe depuis longtemps : +TOUTE *musique n'est pas propre à louer Dieu* (LA BR., XVI, 23). – TOUT *ce qui est incomprehensible ne laisse pas d'estre* (PASCAL, *Pens.*, p. 222).

R 640 REMARQUE
Cf. cette réflexion de Green : « Le missel *new look* commence triomphalement par un contresens. « *Tous ceux qui ont confiance en toi ne seront pas déçus.* » Par conséquent, « certains le seront. » (*Vers l'invisible*, p. 423.)

N. B. On fera les mêmes observations pour *chacun, chaque, n'importe quel, n'importe qui, n'importe quoi, tout le monde* : N'IMPORTE QUI *n'a pas ce pouvoir.* — TOUT LE MONDE *ne louait pas Dieu. Il y avait une grande fermentation dans la campagne* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, IV, 13).

Tel B

641 *Tel* comme déterminant.

a) *Tel* R1 s'emploie à propos de personnes ou de choses qu'on ne veut ou ne peut désigner précisément. H1

Il y a TEL *hôtel à Mons où, le samedi, les gens des petites villes voisines viennent exprès dîner, pour faire un repas délicat* (TAINE, *Philos. de l'art*, t. I, p. 260). — TELLE *chansonnette de villageois contenait* [...] *plus de poésie que tous les lyriques du XIX*e *siècle* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *En pensant à toi,* [...] *à* TELLES *après-midi en classe que tu ne te rappelles même pas* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 746). — *Il me serait bien difficile de préciser à quel moment s'est produit* TEL *minime événement qui a occupé pourtant longtemps nos brèves conversations de collègues* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 52). — *La catholicité de* TEL *théologien est sérieusement mise en doute* (*Ac.* 2001, s. v. *catholicité*).

Le pluriel est concurrencé par la répétition de *tel* dans une coordination : *Fontanes* [...] *avait horreur de* TELLE *ou* TELLE *doctrine* (CHAT., *Mém.*, II, I, 7). — *Dans* TELLE *et* TELLE *circonstance, les abeilles se conduisent envers leur reine de* TELLE *ou* TELLE *façon* (MAETERLINCK, *Vie des abeilles*, II, 21). — Dans cette coordination, le plur. est plus rare : *Si* TELS *et* TELS *tableaux, si* TELS *et* TELS *portraits choisis venaient à disparaître* (FROMENTIN, *Maîtres d'autref.*, p. 775).

N. B. Ainsi qu'on le voit dans les ex., *tel ou tel, tel et tel*, lorsque ces mots sont au singulier, sont suivis d'un nom au singulier. Cf. § 512, *d*.

b) *Tel* s'emploie en concurrence avec *un tel* (cf. § 643) H2 :

1) dans les locutions conjonctives *de telle façon (sorte, manière) que, à tel point que* ; — 2) après la préposition *en* : *en telle quantité* (ou *abondance*, etc.) ; – dans la locution *à telle(s) enseigne(s) que*, qui appartient à la langue soignée et qui est si bien figée que la variante avec article n'est pas attestée.

La langue littéraire présente sporadiquement d'autres survivances :

Un drame [...] *l'avait mis en* TELLE *évidence qu'on lui fabriquait sans cesse le même rôle* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Jamais celui qu'on appela le saint de Lumbres n'osa depuis forcer la nature d'un cœur si follement téméraire. Jamais il ne lui porta* TEL *défi* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 150). — *Elle se mit à chopiner* [...] *avec* TEL *manque de discernement qu'elle piquait parfois du nez dans les bassines* (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, III). — Cf. Henry, pp. 386-392. — L'*Ac.* 1935 cite encore, avec le sens « pareil » : *Il tint à peu près* TEL *discours.* — Au Québec : *Quiconque consent une hypothèque doit le faire par écrit, et* TEL *écrit doit être enregistré* (dans Bergeron, *Dict. de la langue québéc.*). R2

642 *Tel* comme adjectif exprimant la similitude.

N. B. Quoique proche sémantiquement de *pareil* et de *semblable*, *tel* ne s'accommode pas d'un adverbe de degré. H1

Ex. irrégulier : °*La joie que ce soit bien justement vous qui ayez créé une œuvre de cette sonorité-là,* SI TELLE *que je la voulais* (MARTIN DU G., dans Martin du G. et Copeau, *Corresp.*, t. I, p. 119).

a) **Avec une proposition corrélative (cf. § 1131, *a*).**

1° Propositions complètes.

Honorons-les [= les morts] *de la seule façon qui soit digne d'un homme raisonnable : en nous efforçant d'être* TELS QU'*ils nous eussent voulus* (MONTHERL., *Mors et vita*, Pl., p. 518). — *C'est un homme* TEL QU'*il vous le faut* (*Ac.* 1935). R1 [À distinguer de *C'est un tel homme qu'il vous faut*, où *c'est ... que* sert à mettre en évidence *un tel homme*.]

Dans tous les styles, *tel que* et la proposition peuvent être en tête de phrase.

TEL *qu'en Lui-même enfin l'éternité le change, / Le Poëte suscite avec un glaive nu / Son siècle épouvanté de n'avoir pas connu / Que la mort triomphait*

B 641 BIBLIOGRAPHIE

A. HENRY, Tel *en français moderne*, dans *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 1991, pp. 339-426.

R1 641 REMARQUE

Équivalents : au sing., *un, un certain* ; au plur., *des, certains*, parfois *de certains* (cf. § 631, *b*).

H1 641 HISTORIQUE

Dans ce sens, on employait autrefois *un tel*, qui n'est plus aujourd'hui que pronom : *+Il y a* UN TEL *livre qui court* [...] (LA BR., I, 33). — [...] *luy dire / Qu'*UN TEL *tresor estoit en tel lieu* (LA F., *F.*, IX, 13). — *L'accusateur commençoit par déclarer devant le juge qu'un tel avoit commis* UNE TELLE *action* (MONTESQ., *Espr.*, XXVIII, 20). — *On a pris le deüil à la Cour pour* UN TEL *Prince* (*Ac.* 1694-1798, s. v. *deuil*, avec var. graphiques). — Encore chez LITTRÉ, s. v. *mœurs* : *Certificat de vie et de mœurs,* [...] *attestant qu'il n'y a rien à reprocher à* UNE TELLE *personne.*

H2 641 HISTORIQUE

Ex. ancien : *+L'amour qu'il me portait eut sur lui* TEL *pouvoir, / Qu'il voulut sur mon sort faire parler l'oracle* (CORN., cit. Littré).

R2 641 REMARQUE

Dans cette phrase de GIDE (*Si le grain ne meurt*, I, 5) : *Il m'offrit* [...], *en manière de réparation,* TELS *animaux que je voudrais, mais qui du moins ne fussent pas nuisibles*, le sens paraît être « les animaux, n'importe lesquels ». Ce pourrait être un archaïsme ; cf. Wartburg, t. XIII, 1re partie, p. 57, note 8 : *J'accepte telle condition que tu me feras.* Mais Wartburg ne distingue pas cela du tour concessif *À tel prix que ce soit...* « à quelque prix que ce soit » (§ 1149, H16).

H1 642 HISTORIQUE

Au XVIIe s., *tel* pouvait être précédé de *tout* : *La beste est* TOUTE TELLE [= tout à fait semblable (à une machine, selon certains philosophes)] (LA F., *F.*, IX, Discours). — Cf. Haase, p. 101.

R1 642 REMARQUE

Dans cet ex. de l'*Ac.* (comp. c pour *tel* seul), on peut, sans fausser le sens, remplacer *tel que* par *comme*. Cela explique que parfois, dans la langue pop. (ou négligée), *tel* ne se rapporte à *rien* de précis et que *tel que* joue tout à fait le rôle d'une conjonction équivalant à *comme* : °*La pitié, je vas vous l'exposer* TEL *que je le pense* [dit un mendiant] (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 474). — °*Je les ai vus,* TEL QUE *je vous parle, s'en retourner après victoire, chargés de plus de cent paniers de viande humaine* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, pp. 184-185) [°*tel que je vous vois* aurait été plus logique]. — °TEL QUE *je vous l'ai promis, je vous ai fait parvenir un exemplaire du nouveau guide* (lettre d'une linguiste québécoise, 2 févr. 2005). — Autre cas dans R2.

dans cette voix étrange ! (MALLARMÉ, *Poés.*, Tombeau d'E. Poe.) — TEL *que vous le voyez, il est capable de vivre encore longtemps* (*Dict. contemp.*, comme fam.). — La reprise de *tel* après la proposition est plutôt littér. : TELLE *que tu es,* TELLE *je t'aime* (Cl. MAURIAC, cit. Togeby, § 344, 2).

2° La proposition corrélative peut être averbale.

On sous-entend un verbe comme *être* : *Dans une affaire* TELLE *que celle-ci, il faut de l'honnêteté* (*Dict. contemp.*). — *Un homme* TEL *que lui* [ou *que votre frère*] *méritait cette distinction* (*ib.*). — On sous-entend en outre le sujet : *L'hôpital,* TEL *qu'organisé par les sociétés modernes* (GOURMONT, cf. § 1131, *c*, 3°). R2

S'il s'agit d'une pure comparaison, la construction est littéraire : *Quelquefois la pluie d'un orage,* TELLE QU'*une longue écharpe, pendait du ciel* (FLAUB., *Sal.*, II). — *Le cyprès qui s'élance* TEL QU'*une prière ardente et sombre* (MAETERLINCK, *Double jardin*, p. 158). — L'effet est senti comme plus littéraire encore si *tel que* et la proposition averbale sont au début de la phrase : TELS *que la haute mer contre les durs rivages, / À la grande tuerie ils se sont tous rués* (LEC. DE LISLE, *Poèmes barbares*, Soir d'une bataille).

Tel que, avec le sens « par exemple », introduit couramment l'explicitation d'un terme pluriel ou collectif qui précède :

Plusieurs langues indo-européennes, TELLES QUE *le grec, le latin, l'allemand, le russe, comportent trois genres* (*Ac.* 2000, s. v. *genre*). — *Quelques-uns avaient servi dans l'ancienne armée,* TELS QUE *Louis Davout* (HEREDIA, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — *Ce ne sont pas les poissons carnivores,* TELS QUE *le brochet, que le sang attire le plus* (GASCAR, *Chimères*, p. 63). — Ordinairement, comme dans ces ex., *tel* s'accorde avec le terme qu'il explicite. Voir cependant § 259, *a*, 2°.

b) *Tel* répété en tête de sous-phrases corrélatives dans la langue littéraire, de sous-phrases corrélatives averbales dans les proverbes :

TEL *je le voyais,* TEL *le voyait un peuple immense* (FRANCE, *Vie en fleur*, p. 69). — TELS *ils étaient alors,* TELS *je les vois aujourd'hui* (DUHAMEL, *Semailles au vent*, p. 231). — Prov. : TEL *père,* TEL *fils,* TEL *maître,* TEL *valet.*

c) Très souvent, *tel* est construit **sans ces corrélations** (*a* et *b*), la comparaison se faisant avec un terme mentionné précédemment ou, parfois, ultérieurement. R3

1° *Tel* est épithète d'un nom, ordinairement avec l'article indéfini H2 :

UNE TELLE *conclusion est prématurée. Je ne me fie pas à* DE TELS *individus.* L'article indéfini pluriel tombe par haplologie après la préposition *de* (§ 583, *b*, N. B. 2) : *Je me méfie de* TELS *individus.*

Tel précède le nom habituellement. Certains écrivains le placent après le nom ; construction fréquente chez DUHAMEL : *Est-ce à dire que Mme Dumont souffre moins* [...] *? Il faudrait être sot pour se faire un*[*e*] *opinion* TELLE (*Lieu d'asile*, p. 85). Etc.

Tel précédé du démonstratif est une de ces coquetteries auxquelles se complaisait le jeune VALÉRY : °*La City me suggère que : quelque jour sans doute on regardera* CE TEL *lieu, et ses hommes et son décor comme nous les choses historiques* (lettre, cit. Henry, p. 382). — En revanche, dans cet ex. oral (de DAMOURETTE lui-même), on n'a pas une pure redondance, *tel* marquant sans doute l'intensité (cf. § 643), mais cela reste irrégulier : °*C'est en revenant la nuit qu'on attrape* CETTE TELLE *boue !* (Dans Damourette-Pichon, § 2783, *A*, *b*.)

Tout aussi irréguliers, l'article défini et le numéral : °[...] *ont cru devoir admettre* [...] *le suffrage universel* AUX *seules* TELLES *conditions par lesquelles il est susceptible de servir efficacement* (VERL., cit. Henry, *l. c.*). [La présence de l'adjectif *seules* est une autre anomalie.] — °*On peut établir entre les éléments de* DEUX TELS *ensembles une correspondance univoque* (É. BOREL, *ib.*). H3

2° *Tel* est épithète d'un pronom, surtout *rien* : *rien de tel*, parfois *rien tel*, § 358, *b*.

d) Par extension de l'emploi précédent, *tel* joue un rôle de **suppléant** R4 (§ 220, *d*), anaphorique ou cataphorique, c'est-à-dire qui renvoie à un terme qui précède ou à un terme qui suit.

1° *Tel* est attribut du sujet.

Il supplée un adjectif : *Un îlot de rochers arides ou du moins qui paraissaient* TELS *à distance* (GAUTIER, cit. *Rob.*, s. v. *ranger*). — Il supplée un nom : *Un porte-Dieu. Dieu lui fit la grâce qu'il demeurât* TEL *jusqu'au bout* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. X, p. 23).

R2 642 REMARQUE

Sur *tel que* remplaçant *comme* devant un attribut (°*Je le considère* TEL QUE *dépendant de moi*), voir §§ 244, R3 ; 306, R7.

R3 642 REMARQUE

Le fait que *tel* supplée quelque chose qui a déjà été exprimé a pour conséquence que certains auteurs l'accordent, non comme un adjectif avec le nom ou le pronom auxquels il se rapporte, mais comme un pronom avec son antécédent :

La femme du monde (ou ce qu'il jugeait TELLE*) éblouissait l'avocat* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5). — Autres ex. au § 220, *d*.

H2 642 HISTORIQUE

Jadis *tel* se construisait sans déterminant ; il en reste des traces. Cf. § 641, *b*.

H3 642 HISTORIQUE

Avec *tous* jadis : TOUS TELS *sorts sont receptes frivoles* (LA F., C., Oraison de s. Julien).

R4 642 REMARQUE

On pourrait remplacer *tel*, selon les cas par un pronom personnel ou démonstratif ou encore par l'adverbe *ainsi*.

On écrit : TEL *était son caractère* ou *Son caractère était* TEL. Cf. § 247, *c*, 1° et R. Par analogie avec cette construction (comp. § 242), *tel* peut reprendre devant *être* un infinitif sujet : *Instruire en intéressant,* TEL *doit être le but de tout professeur* (*Dict. contemp.*).

2° *Tel* est attribut du complément d'objet direct.

Il supplée un adjectif : *J'adore les yeux noirs avec des cheveux blonds.* / TELS *les avait Rosine* (MUSSET, *Prem. poés.*, Mardoche, XI). — *Pour être heureux ou malheureux, il suffit de se croire* TEL (*Ac.* 1935).

Tel supplée un participe présent accompagné de son complément : *Le bohème défendant les intérêts d'un cercle réactionnaire, et le banquier le présenta* COMME TEL *à ses hôtes* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2).

Tel supplée un syntagme nominal : *La femme du monde (ou ce qu'il jugeait* TELLE*) éblouissait l'avocat* (*ib.*, II, 5). — *Certains jeunes de mes amis se réjouissent de voir leurs poèmes considérés par d'autres jeunes comme des œuvres accomplies ; ils les tiennent eux-mêmes pour* TELS (GIDE, *Attendu que…*, p. 145). — Gœtz. *Pouvais-je vivre avec une putain ?* / Heinrich. *Oui, puisque c'était toi qui l'avais rendue* TELLE (SARTRE, *Le diable et le bon Dieu*, V, 3).

3° Dans les expressions ***comme tel, en tant que tel*** :

Le mariage du fils annonce déjà au père que la nature, COMME TEL [= comme père], *le met à la retraite* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 196). — *Il sort d'un lignage de cordonniers du XVe siècle, et de tanneurs du XVIe, installés comme* TELS, *les uns et les autres, à Montélimar* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 102). — *C'est que ceux-là furent de brillants hommes de lettres et que leur gloire* EN TANT QUE TELS *a entièrement occulté aux yeux de leurs concitoyens leur état d'universitaire* (BENDA, *Précision*, p. 80). — *Cette ignorance rend seule possible l'espèce de pari perpétuel faute de quoi l'action,* EN TANT QUE TELLE, *se trouve radicalement inhibée* (G. MARCEL, *Hommes contre l'humain*, p. 17).

e) *Tel*, tout en restant habituellement variable **R5**, peut être remplacé par ***comme***.

1° Fréquemment, dans la langue écrite, attribut sans copule devant un nom, avec lequel il forme une sorte de proposition absolue (cf. § 253). **R6**

Il disparut rapidement, TEL *un éclair* (*Dict. contemp.*). — Avec le sens « notamment » (cf. *a*, 2°) : *Les journalistes hostiles au succès de la Conférence,* TEL *Saint-Brice* (MAUROIS, *Choses nues*, p. 77).

2° Cas plus rares.

- *Tel* et le nom ont la fonction d'attribut : *Elle était* TEL *un pruneau* (R. BENJAMIN, *Aliborons et démagogues*, p. 107). — *Je vis longtemps l'URSS* TEL *un mammouth fossilisé* (CHEVÈNEMENT, *Une certaine idée de la République m'amène à…*, p. 61).
- *Tel* fait partie d'une sous-phrase : TELLE *un chien ou un enfant se rappelle à vous pour qu'on le flatte, une bouffée d'air entra les voir* (MONTHERL., *Songe*, I). **R7** — La sous-phrase est averbale (comp. §§ 218, *c* ; 1133, *a*) : *Lucien […] depuis dix ans rabâchait le même roman,* TEL *un abbé son bréviaire* (Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, p. 190).

f) Dans une langue littéraire assez recherchée, *tel* (tout en restant habituellement variable, comme une sorte d'épithète détachée) placé en tête de phrase peut être remplacé par ***ainsi***.

TEL *le vieux vagabond, piétinant dans la boue, / Rêve, le nez en l'air, de brillants paradis* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Voyage, II). — TELS *nos aïeux nageaient vers vous, saintes contrées* (LEC. DE LISLE, *Poèmes barb.*, Massacre de Mona). — TELLE *l'aristocratie […] enferme toute l'histoire* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 537). — TELLES *on voyait ces deux natures de M. et Mme Swann […] empiéter […] l'une sur l'autre, dans le corps de cette Mélusine* [leur fille] (*ib.*, t. I, p. 565). — *L'esprit d'invention mécanique, qui coule dans un lit étroit tant qu'il est laissé à lui-même, qui s'élargit indéfiniment quand il a rencontré la science, en reste distinct et pourrait à la rigueur s'en séparer.* TEL, *le Rhône entre dans le lac de Genève, paraît y mêler ses eaux, et montre à la sortie qu'il a conservé son indépendance* (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 325). — Autre ex. : PROUST, *Rech.*, t. I, p. 656. — Chez une Québécoise plus spontanée : TELLE *faisait son entrée dans le village perdu, la nouvelle institutrice de l'école du Repentir* (M.-Cl. BLAIS, *Exilé*, Biblioth. québéc., p. 9).

R5 642 REMARQUE

Sur l'accord de *tel* dans ces expressions, voir § 259, a, 2°. On y verra notamment que *tel* est parfois laissé invariable et traité à la manière d'*ainsi* ou de *comme*.

R6 642 REMARQUE

La propos. absolue peut avoir la présentation d'une phrase averbale : TELLE *la prairie / À l'oubli livrée, /* […] */ Au bourdon farouche / Des sales mouches* (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Délires II). C'est même une strophe distincte, et son rapport avec les précédentes n'est pas simple. L'ex. suivant (où *tel* est invariable) n'est pas simple non plus : *Ma race ne se souleva jamais que pour piller :* TEL *les loups à la bête qu'ils n'ont pas tué* [sic] (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Mauvais sang).

R7 642 REMARQUE

L'accord de *tel* paraît étrange. Comp. § 259, a, 2°.

g) *Tel quel* H4 s'emploie dans le sens de « tel qu'il est, comme il se trouve » :

Je vous rends votre livre TEL QUEL, *votre somme d'argent* TELLE QUELLE (*Ac.* 1935). — *La partie généralement inhabitée a été laissée* TELLE QUELLE, *avec son vieux style et ses vieilles décorations* (BAUDEL., *Par. artif.*, Poëme du haschisch, III). — TEL QUEL, *ce candidat peut être reçu* (*Ac.* 1935). — *Les choses se présentaient autrement, plus proches de la vie* TELLE QUELLE (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 127).

La locution a eu aussi un sens plutôt péjoratif, que l'*Ac.* 1935 signale encore comme familier, « médiocre, quelconque, passable », mais que nous n'avons pas relevé dans la littérature après le XIXe s. :

J'aurais obtenu au moins un demi-succès, et mon pays eût eu une charte TELLE QUELLE (STENDHAL, *Rouge*, II, 9). — *Qui de nous n'a pas eu une première idylle* TELLE QUELLE ? (BERLIOZ, *Mémoires*, LIX.) — *Il y avait* [sur une goélette] *deux chambres* TELLES QUELLES (MÉRIMÉE, *Colombia*, I). H5

Il est peu correct de remplacer *tel quel*, au sens de « comme il est, sans changement », par °***tel que***. Cela se trouve pourtant parfois dans la langue écrite, tantôt pour imiter le parler populaire, tantôt de manière spontanée :

Dans le ciel il a son corps d'homme, [...] *puisqu'il y est monté,* TEL QUE, *le jour de l'Ascension* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 54). — *Nous devions aller au moins jusqu'à la fin de la première partie.* TEL QUE, *cela se couperait très mal* (ALAIN-FOURNIER, *Corresp.*, cit. *Trésor*, t. VI, p. 325). — *Eût-elle été un laideron, qu'on aurait pu sourire, mais* TELLE QUE, *elle ne suscita que l'envie et des dénigrements jaloux !* (LA VARENDE, *Cœur pensif...*, p. 271.) — *Si c'est un fait divers,* [...] *pourquoi ne serait-il pas possible de l'utiliser* TEL QUE *dans un roman ?* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 23 mars 1955.) — *Le français a dû* [...] *se conserver* TEL QUE *en dépit de l'orthographe* (M. COHEN, dans les *Mélanges Grevisse*, p. 52).

Phrase averbale indiquant qu'une citation est reproduite exactement : *Et un vieil ami de Paul Fort* [...] *a répondu à la petite fille : « M. Raynal, il est à la cabane Bambou. »* TEL QUE (A. SALMON, *Souvenirs sans fin, 1903-1908*, p. 194).

H4 642 HISTORIQUE
Calque du lat. *talis qualis*. Le sens « médiocre » est attesté depuis le XVe s., mais il semble déjà en germe dans les attestations (assez rares) en anc. fr. Voir les commentaires d'A. Henry, dans la *Revue de ling. rom.*, 1987, pp. 447-448.

H5 642 HISTORIQUE
Dans le sens « médiocre », Littré signale aussi la locution ***tel que tel***, avec un ex. de SCARRON. Marie NOËL l'emploie encore avec le sens « tel qu'il est » : *Vous avez fait ce jour nouveau d'heures nouvelles / Pour l'amour de nous. / Ô mon Dieu, je les passerai* TELLES QUE TELLES / *Pour l'amour de vous* (*Chants de la merci*, Assomption). Sans doute est-ce un régionalisme.

643 *Tel* adjectif marquant l'intensité.

L'équivalent est *si grand*, *fort* ou un autre adjectif qui convient à la situation.

a) Avec une proposition corrélative (§ 1131, *b*).

En rentrant, l'ivrogne a fait un TEL *vacarme* (ou *un vacarme* TEL) *qu'il a réveillé les voisins.* — *Vous avez empoigné les crins de la Déesse / Avec un* TEL *poignet, qu'on vous eût pris* [...] */ Pour un jeune ruffian terrassant sa maîtresse* (BAUDEL., *Fl. du m.*, À Th. de Banville). R — Comme attribut : *L'affluence fut* TELLE *que beaucoup de gens durent rester debout* ou TELLE FUT *l'affluence...*

b) Sans proposition corrélative (souvent sur un ton exclamatif).

Revenez vite : j'ai une TELLE *envie de vous revoir !*

R 643 REMARQUE
Sur l'absence d'article dans *de* TELLE *façon que*, etc., voir § 641, *b*. — Sur *tel qu'il soit* = *quel qu'il soit*, § 1149, H16 (où l'on verra aussi un emploi de *tel* comme adverbe).

ANNEXE. ADJECTIFS INDÉFINIS

644 Observation préliminaire.

Nous rangeons ici des mots qui ne servent pas à eux seuls de déterminants (sauf, pour certains, dans quelques survivances), mais qui ont une valeur assez proche des déterminants indéfinis (parfois aussi assez proche de certains pronoms), avec lesquels on les classe souvent.

645 *Autre.* H1

a) Accompagnant un nom, construit d'ordinaire **avec un déterminant.**

*Donnez-moi l'*AUTRE *livre, un* AUTRE *livre, mon* AUTRE *livre, ces* AUTRES *livres, trois* AUTRES *livres, quelques* AUTRES *livres. Quels* AUTRES *livres voulez-vous ?* — S'il y a en outre un numéral, on dit : *les onze* AUTRES *personnes*, parfois *les* AUTRES *mille francs*. Cf. § 324, *b*.

H1 645 HISTORIQUE
Pour la construction du complément de *autre*, voit § 361, *b*, 3° et H.

Construit avec l'article défini, *autre* est souvent en corrélation avec *l'un* : *Sur l'une et l'*AUTRE *rive* (ARLAND, *Grâce*, p. 172). Régulièrement, on laisse le nom au singulier. Voir § 512, *d*. R1

Il suit rarement le nom : *Le peu que je visitai de la Hollande me donna un sentiment bien* AUTRE *de grandeur que la Belgique* (JAMMES, *Caprices du poète*, III).

Valeurs particulières.

- Surtout dans un contexte exclamatif ou quand *autre* est précédé d'un adverbe de degré (*bien, tout*), à l'idée de différence peut s'ajouter celle de supériorité : voir l'ex. de JAMMES ci-dessus. — *C'est une* AUTRE *paire de manches !* (fam.) « C'est une affaire bien plus difficile. » R2
- *Autre* s'emploie pour présenter une réalité comme semblable à celle qui est exprimée par le nom (comp. *second*, § 599, *b*, 2°) :
  On a pu croire que cet enfant serait un AUTRE *Mozart* (*Ac.* 2001). — Aussi avec pronom nominalisé : *Je vous considère comme un* AUTRE *moi-même* (*ib.*).
- Devant une indication de temps, *l'autre* se rapporte à un passé plus ou moins récent, parfois aussi à un avenir rapproché :
  Le sens est précis : *Je l'ai même encore vu à la fin de* L'AUTRE *semaine* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, V). — *Mes infirmités me rendent si faible ! Cependant, j'aurais pu vivre jusqu'à* L'AUTRE *hiver, encore !* (FLAUB., *Tent.*, IV.) — Le sens est vague : L'AUTRE *soir, je l'ai surpris dans sa chambre* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, I, 2). H2

b) Il reste quelques survivances d'*autre* employé avec un nom **sans déterminant.** R3

1° Locutions figées :

Autre part, d'autre part (comp. *d'un autre côté*), *autre chose* (§ 764, *a*). En outre, l'adverbe *autrefois*. — Aux locutions figées on peut joindre les proverbes du type *Autres temps, autres mœurs.*

2° *Autres* employé sans déterminant devant un nom pluriel coordonné, dernier terme d'une série, suppose, dans l'usage régulier, que ce nom pluriel a une valeur générique et englobe les termes précédents :

De menus objets de menuiserie, tels que bagues, ronds de serviettes, coquetiers, manches d'ombrelles et AUTRES *agréables babioles* (HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 3). — *Des octrois et* AUTRES *impôts de consommation* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 403).

Selon un usage qui connaît un grand succès depuis le XX[e] s. H3, *autres* est mis devant un nom pluriel qui n'englobe pas les termes qui précèdent.

Cette mère d'un saint à qui elle en fit voir de saumâtres, comme dit [*sic*] *Suger et* AUTRES *saint Bernard* [dit un personnage qui parle de façon à se singulariser] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 252). — *En passant par les* Chopin, *les* Sainte-Beuve, Augier *et* AUTRES Comte [enseignes] (LÉAUTAUD, *Amours*, F°, p. 69). — *Ces doctes traités, essais, précis, mémoires et* AUTRES *discours qui vont désormais orner votre solitude* (DUHAMEL, *Lettres au Patagon*, p. 29). — *Suppression radicale des « guillemets » et* AUTRES *« points d'exclamation »* (CRITICUS, *Style au microscope*, t. II, p. 182). — *Valises couvertes d'étiquettes « Schweizerhof », « Danieli » et* AUTRES *« Excelsior »* (DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 24). — *Un capharnaüm de pupitres, chaises, candélabres, prie-Dieu, lutrins et* AUTRES *bannières* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 40). — *Ces pavillons de marine, signaux routiers et* AUTRES *appels de clairon dont s'occupe la sémiologie classique* (G. GENETTE, *Figures*, p. 195). — *Les* magrets, pistous, gougères *et* AUTRES tripoux [...] *marquent la vitalité de l'apport régional* (Al. REY, *Préf.* du *Robert* 2001, p. XXVIII). R4 A

Cela est généralement accepté par les grammairiens si l'intention est plaisante ou ironique. Voir par ex. Damourette et Pichon (qui citent surtout des ex. avec des noms propres) : « Plaisanterie irrévérencieuse par laquelle on ne veut pas se donner la peine de distinguer entre des personnes pourtant bien différentes » (§ 2884). Mais, d'une part, un effet plaisant s'émousse quand il est stéréotypé ; d'autre part, l'intention plaisante et ironique n'apparaît pas toujours nettement, et on a dans ce cas l'impression de se trouver devant un pur illogisme ; enfin, cela peut entraîner de très fâcheuses confusions : *Au*

R1 645 REMARQUE

Sur l'accord du verbe quand *on* a un syntagme sujet de ce type, voir § 445, *b*.

R2 645 REMARQUE

Comp. *autrement* au § 983, *d*.

H2 645 HISTORIQUE

Comp. °*l'autre hier*, § 1004, *b*, 2°.

R3 645 REMARQUE

Comp. *même*, ainsi que *pareil* et *semblable* : § 646, *a*, 2° et N. B.

H3 645 HISTORIQUE

Autre s'est employé en anc. fr., sans aucune intention plaisante, devant un nom *n'*incluant pas les termes qui précèdent : *En aumaires n'en* AUTRES *bieres* (BEROUL, *Tristan*, 4132) [= en armoires ni en autres bières]. — *On vendoit char et poison, / Oiseax et* AUTRE *venison* (1[re] contin. de *Perceval*, *T* 14842) [= viande et poisson, oiseaux et autre venaison].

R4 645 REMARQUE

Le dict. lui-même, t. I, p. 1054, *n'*autorise cette construction que « de façon plaisante », ce qui ne semble pas le ton attendu d'une préface.

A 645 AUTRES EXEMPLES

H. MASSIS, dans le *Bulletin des lettres*, 15 juillet 1952, p. 286 ; Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 13 oct. 1951 ; GASCAR, *Présage*, p. 138 ; SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 64 ; B.-H. LÉVY, *Dern. jours de Baudelaire*, p. 308 ; WILMET, § 74 ; etc.

poste polono-russe de Mamonovo, [...], les commerçants, routiers, touristes et AUTRES *trafiquants patientent plus ou moins longtemps pour passer* (dans la *Libre Belgique*, 18 sept. 2002, p. 16).

3° Ex. littéraires.

*D'*AUTRE *rang, d'*AUTRE *milieu, d'*AUTRE *race, il semblait se sentir étranger parmi nous* (GIDE, *Porte étroite*, IV). — *Bloch devait dans la suite irriter Albertine d'*AUTRE *façon* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 881). — *On n'imaginait pas* AUTRE *corps que le sien étendu dans ce lit* (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 316). — *Dans le bar il fait une grande lumière d'*AUTRE *monde. C'est l'électricité* (DURAS, *Douleur*, p. 161).

Juridique : *Le président [...] ordonnera qu'il soit remis en liberté, s'il n'est retenu pour* AUTRE *cause* (*Code d'instr. crimin.*, art. 358).

c) Autres fonctions.

1° Attribut.

Il est devenu tout AUTRE. *Je la croyais* AUTRE, *tout* AUTRE *qu'elle n'est en réalité* (*Ac.* 2001). R5 — L'adjectif peut être placé en tête de phrase ou de sous-phrase : cf. § 247, *c*, 1° et 2°.

2° Complément d'un pronom :

Nous autres, vous autres, °*eux autres*, § 358, *a*, 1° ; *Personne* (ou *quelqu'un* ou *rien*) *d'autre* ou *personne* (etc.) *autre*, ainsi que pour *rien autre chose*, § 358, *b*. — En outre : °*Où irais-je d'*AUTRE *?* § 364, R1.

R5 645 REMARQUE

Dans cette fonction, le syntagme *tout autre* est très fréquent. *Tout* y est invariable, ce qui n'est pas le cas dans d'autres emplois de *tout autre* : cf. § 994, *b*, 1°, N. B.

646 Même. H1

a) Accompagnant un nom.

1° *Même* se construit d'ordinaire avec un déterminant. Selon le sens, il précède ou suit le nom : s'il précède le nom, il marque l'identité ou la ressemblance (cf. lat. *idem*) ; s'il suit le nom, il a une valeur d'insistance (cf. lat. *ipse*). H2

Les MÊMES *causes ne produisent pas toujours les* MÊMES *effets.* — *Les Romains ne vainquirent les Grecs que par les Grecs* MÊMES (*Ac.* 1935). — *Dieu est la sagesse* MÊME (*ib.*). R1

Dans le premier sens, le déterminant est ordinairement l'article défini, mais parfois autre : *Elle aussi décocherait au même sieur Merdassou* DE MÊMES *œillades ?* (FARRÈRE, *Petites alliées*, XV.) — *Vous devez me trouver bien lyrique, dit-il avec* SON MÊME *sourire d'homme du monde* (M. DEL CASTILLO, *Nuit du décret*, p. 52).

Même, adjectif, placé après plusieurs noms coordonnés s'accorde avec l'ensemble des noms s'il porte sur chacun d'eux :

Elle qui était la sagesse, la droiture et la vérité MÊMES (FROMENTIN, *Domin.*, XII). — *Le premier-né ce fut la douceur et la patience* MÊMES (SUPERVIELLE, *Premiers pas de l'univers*, p. 138). — *Lisbeth est la gaieté, la gentillesse* MÊMES (CURTIS, *Étage noble*, p. 216).

Si les noms peuvent être considérés comme synonymes, l'accord avec le dernier est possible :

Brave colonel ! La droiture et la loyauté MÊME ! (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 227.) — Sinon, c'est une latitude traditionnelle mal justifiée : *Son fils était l'honneur et la bonté* MÊME (G. BOISSIER, *Mme de Sévigné*, p. 29). — *Elle était la bizarrerie et la bonne humeur* MÊME (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 238). — Cf. §§ 443 et 447, *b*.

2° *Même* s'emploie parfois sans déterminant.

En MÊME *temps* appartient à la langue commune. Comp. *dans le même temps*.

L'article est souvent omis dans les phrases averbales. H3

Près d'eux dînaient d'autres vieux qui leur ressemblaient : MÊME *face tannée,* MÊMES *yeux vifs [...],* MÊMES *cravates étroites* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 14). — *Femmes et prolétaires,* MÊME *combat ! est un slogan qu'on a souvent entendu.*

L'article est souvent facultatif dans les syntagmes *de* + *même* + nom quand ils servent de complément « déterminatif » ou d'attribut. R2

Sans article : *Nous nous injurions comme deux femmes* DE MÊME ÂGE *qu'une rivalité amoureuse a dressées l'une contre l'autre* (SARTRE, *Mouches*, cit. *Rob.*, s. v. *rivalité*). — *Deux formes* DE MÊME ÉCRITURE (*et souvent* DE MÊME PRONONCIATION) (*Dict. ling.*, s. v. *homographe*). — *Un couloir venimeusement craspect* [= crasseux] *conduit à un escalier* DE MÊME ESPÈCE (QUENEAU,

H1 646 HISTORIQUE

Même provient du lat. vulg. **metipsimus*, superlatif de **metipse*, tiré des syntagmes du lat. class. comme *egomet ipse* « moi-même ».

Sur la construction du complément de *même*, voir § 361, *b*, 3° et H.

H2 646 HISTORIQUE

La distinction des sens selon la place de *même* n'était pas encore acquise au XVIIe s. : *Et sans estre rivaux nous aimons en lieu* MESME (CORN., *Pl. Roy.*, V, 3). — *Sçais-tu que ce vieillard fut la* MESME *vertu, / La vaillance et l'honneur de son temps ?* (ID., *Cid*, II, 2.) — Voir aussi BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 206 ; etc.

R1 646 REMARQUE

Dans cette proposition où *même* implique une action réciproque, un sujet pluriel serait logique : °*La communication peut exister entre 17 locuteurs dont* AUCUN *n'a exactement la* MÊME *phonologie* (H. WALTER, *Phonologie du fr.*, p. 106). — On attendrait : ... *la même phonologie que les autres* ou... *qui n'ont pas la même phonologie*. — Comp. § 778, *b*, N. B.

H3 646 HISTORIQUE

Voir déjà : ⁺*À la cour, à la ville,* MÊMES *passions,* MÊMES *faiblesses,* MÊMES *petitesses* (LA BR., *Car.*, IX, 53 [début d'alinéa]).

R2 646 REMARQUE

Dans d'autres fonctions grammaticales, ordinairement l'article défini ne s'omet pas : *L'un et l'autre* [= le langage ordinaire et le langage scientifique] *procèdent* DE LA MÊME SOURCE (BENVENISTE, *Problèmes de ling. gén.*, p. 14). — *Mots qui se prononcent* DE LA MÊME FAÇON (*Ac.* 2000, s. v. *homophone*). — *Les élèves se rangèrent* DU MÊME CÔTÉ.

L'article *ne s'omet pas non plus avec un nom exprimant la provenance familiale ou géographique* : *Les deux fils de Mme de Surgis-le-Duc n'étaient pas seulement* DE LA MÊME MÈRE *mais* DU MÊME PÈRE (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 689). — *Un groupe de dames en noir [...] que l'un aurait dites toutes* DE LA MÊME FAMILLE (CHARDONNE, cit. *Rob.*, s. v. *moutonnier*). — *Les jeunes gens* DU MÊME PAYS [= région] *réunis en bout de table* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 633).

Quand *famille* est pris au figuré, l'article redevient facultatif : *Elle ne put reconnaître ni cette agréable sensation [...] que la lecture des journaux lui avait souvent donnée, ni aucun plaisir* DE MÊME FAMILLE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 123).

cit. *Rob.*, s. v. *craspec*). — *Tous écrivains* DE MÊME FORCE (*Ac.* 1835-1932 [« ironiquement »]). — *Entre gens* DE MÊME FORMATION, DE MÊME CULTURE (GIDE, *Corydon*, p. 153). — *J'avais à Bloch* [...] *une obligation* DE MÊME GENRE *qu'à tel médecin ou tel philosophe* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 176). — *Entre deux personnes* DE MÊME SEXE (*Ac.* 2006, s. v. *particulier*). — *Il aperçut* [...] *une femme* DE MÊME TAILLE, *avec la même robe* [que Mme Arnoux] (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *Les parties sont* DE MÊME NATURE. [...] *Divers termes sont* DE MÊME DEGRÉ (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *homogène*). — *Être* DE MÊME PRIX, DE MÊME VALEUR (*Ac.* 1835-1932, s. v. *équivaloir*). — *Ils étaient* DE MÊME TAILLE *maintenant* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 790). — *Fait d'être* DE MÊME VALEUR *quantitative* (*Trésor*, s. v. *équivalence*). — L'attribut est sans copule : *Du grec* homogenês « DE MÊME RACE, DE MÊME SORTE » (*Ac.* 2000, s. v. *homogène*).

Avec article défini : *Mme Tony-Freneuse a toujours des corsets et des jupons* DE LA MÊME ÉTOFFE *et* DE LA MÊME NUANCE (E. DE GONC., *Chérie*, LVI). — *Une armée est ordinairement composée de soldats à peu près* DU MÊME ÂGE, DE LA MÊME TAILLE, DE LA MÊME FORCE (CHAT., *Mém.*, I, IX, 10). — *Le sol n'était plus un plancher brut* [...], *mais un linoléum ou quelque chose* DU MÊME GENRE (Cl. SIMON, *Vent*, p. 200). — *L'attirance* [...] *d'un individu pour un individu* DU MÊME SEXE (*Trésor*, s. v. *homosexualité*). R3 — *Le spéculateur* [...] *offrit sa main, son cœur et son avenir, trois choses* DE LA MÊME *valeur* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 588). — *Ces deux joueurs sont de force égale*, DE LA MÊME FORCE (*Ac.* 2000, s. v. *force*, I, 5).

L'article indéfini est parfois possible : *Perles* D'UN MÊME ÉCLAT (BALZAC, *Recherche de l'absolu*, Pl., p. 590). — *Ciel et lac sont* D'UNE MÊME COULEUR *de perle, un gris d'une délicatesse attendrie* (GIDE, *Voy. au Congo*, 7 sept. 1925).

La langue écrite, surtout littéraire, omet l'article dans d'autres circonstances H4 :

MÊME *leçon de patience est donnée par les fourmis* (MICHELET, *Insecte*, p. XXXVI). — *Qui eût osé soutenir que la chenille* [...] *fût* MÊME *chose qu'un être ailé, éthéré, le papillon ?* (*ib.*, p. 208.) — *Les quelques travaux d'histoire auxquels je recommençais de songer n'avaient plus pour moi* MÊME *goût* (GIDE, *Immor.*, I, 9). — *Le pronom a* MÊME *fonction* (BENVENISTE, *Problèmes de ling. gén.*, p. 217). — *Se dit de courbes, de surfaces géométriques qui ont* MÊMES *foyers* (*Ac.* 2000, s. v. *homofocal*).

Ex. censé représenter la langue paysanne : *Le grand-père à Brulette et la mère à Joseph demeuraient sous* MÊME *chaume* (SAND, *Maîtres sonneurs*, I).

N. B. Comp. *autre* § 645, *b*. — ***Pareil*** peut aussi se construire sans article : À PAREIL *jour, à* PAREILLE *heure, telle chose m'est arrivée* (*Ac.* 1935). — PAREIL *exemple n'est pas bon à suivre* (*ib.*). — *Il y a longtemps que nous n'avions été à* PAREILLE *fête* (dans Hanse). — Cela est plus rare, plus littéraire pour ***semblable*** : *Le cavalier servant était le meilleur ami du mari qui, lui-même, remplissait* SEMBLABLE *fonction dans une autre maison* (STENDHAL, *Napol.*, cit. *Chartr.*, éd. M., p. 536). — SEMBLABLE *étude ressortit à l'histoire littéraire plutôt qu'à l'histoire grammaticale* (BRUNOT, *Hist.*, t. II, p. 241). — *Même disposition des classes* [...] ; *et* [...], *entre les fenêtres*, SEMBLABLES *moulages de bas-reliefs antiques* (LACRETELLE, *Silbermann*, I).

b) Avec un pronom.

Même peut aussi suivre un pronom avec lequel il s'accorde : *Eux*-MÊMES. *Ceux* MÊMES. H5

Même, placé après un pronom personnel, s'y joint par un trait d'union R4 : *Moi*-MÊME, *lui*-MÊME, *nous*-MÊMES, *eux*-MÊMES. — *Ne serait-elle point jalouse de ces autres soi*-MÊME *qui auraient pour elles l'avenir ?* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 59.)

N. B. On écrit *nous-même, vous-même* sans *s* quand les pronoms désignent une seule personne : *Nous l'avons vérifié nous*-MÊME (écrira un auteur). — *Pierrette, faites-le vous*-MÊME.

647 Autres rôles de *même*.

a) Sur *le même* comme pronom, voir § 752. R1

b) *Même* **adverbe** invariable. H1

1° Après certains adverbes de lieu ou de temps pour insister sur celui-ci (comp. *précisément*).

C'est ici (ou LÀ) MÊME *que Lucie a rencontré son futur mari.* R2 — *Votre voiture sera réparée* AUJOURD'HUI MÊME. — Plus rare : [...] *m'écrivait* HIER MÊME *un des plus illustres indianistes de l'Europe* (RENAN, cit. *Rob.*, s. v. *indianiste*). R3

N. B. Il n'y a pas de trait d'union dans ce cas.

R3 646 REMARQUE

Dans cet ex. du *Trésor*, la relation d'identité se fait avec un autre terme que celui auquel se rapporte *même*. Situation analogue : *Terme* DU MÊME RANG *mais de sens opposé à la conscience* (LÉVINAS, *Le temps et l'autre*, cit. Beauvoir, *Deux. sexe*, t. I, p. 15, note). [= *Terme du même rang que la conscience* (la coordination est assez libre).] — Cette relation favorise peut-être l'emploi de l'article, mais ne le rend pas obligatoire : *Deux enfants, à peu près* DE MÊME ÂGE *que Christophe* (R. ROLLAND, cit. *Rob.*, s. v. *maussade*). — *Avec un compl. prép. qui indique qu'une chose est* DE MÊME VALEUR *qu'une autre* (*Trésor*, s. v. *équivaloir*). — [*Être* DE MÊME PRIX, DE MÊME VALEUR *que quelque chose* (*Ac.* 1694-1798, *ib.*).] — Voir aussi certains ex. ci-contre.

H4 646 HISTORIQUE

Même se construisait encore assez souvent sans déterminant au XVIIe s. : MESME *soin me regarde* (CORN., *Cid*, III, 4). — *Avec* MESME *chaleur* (MOL., *Mis.*, V, 3).

H5 646 HISTORIQUE

Les poètes supprimaient l's pour les besoins du mètre ou de la rime : *Les spectres de la nuit sont eux*-MÊME *à tâtons* (HUGO, *Théâtre en lib.*, Épée, I).

R4 646 REMARQUE

Il ne faut pas de trait d'union après d'autres pronoms : *Cela* MÊME. *Ceux* MÊMES.

R1 647 REMARQUE

Dans certaines provinces (notamment en Lorraine et dans la région de Lyon), on emploie *la même* pour *la même chose* : *Qu'est-ce que vous prenez ?* / - *Un café.* / - *Et vous ?* / - LA MÊME (dans Rézeau).

H1 647 HISTORIQUE

Sur *mesmes*, avec l's dit adverbial, voir § 960.

R2 647 REMARQUE

Sans idée de lieu, *par là même* = *par cela même* : *Il l'a défendu et*, PAR LÀ MÊME, *a montré l'intérêt qu'il lui porte* (*Ac.* 2001, s. v. *même*, I, 2).

R3 647 REMARQUE

Après un syntagme nominal complément de lieu ou de temps, nous avons l'emploi adjectival décrit § 646, *a* : *Un grand mât* [...] *planté dans la vigne* MÊME *où se cueillaient les derniers raisins* (FROMENTIN, *Domin.*, I). — *Le lendemain* MÊME *un billet d'invitation nous arrivait des Trembles* (*ib.*) — *Même* varie donc après *un nom* plur. : voir le 2e ex. de BARRÈS dans R4.

A1 647 AUTRES EXEMPLES
Voir § 1077, a.

A2 647 AUTRES EXEMPLES
Voir § 1153, c.

R4 647 REMARQUE
Comp : *Une partie de mes pensées* [...] *sont celles-là* MÊMES *pour lesquelles ils* [= les personnages du livre] *se dévouèrent* (BARRÈS, *op. cit.*, I, 4). – *Une mare d'indifférence qui s'est épaissie sur la mémoire des Baillard, aux lieux* MÊMES *où ils ont le plus agi* (*ib.*).

R5 647 REMARQUE
La loc. a aussi au Québec des emplois adverbiaux particuliers : °« *Il n'y a que Tit'Bé* [un garçon de 14 ans] *qui ait changé* [...]. *Quand vous avez quitté* [7 ans auparavant] *Mistassini il était haut* DE MÊME... » / *Son geste indiquait la taille d'un enfant* (HÉMON, *M. Chapdelaine*, III). Le sens n'est pas « de la même façon », mais « comme ça », geste à l'appui. Cf. Seutin-Clas, pp. 1550-1551.

H2 647 HISTORIQUE
Ex. antérieurs au XIXe s. : *À sot compliment, il faut une réponse* DE MESME (MOL., *Av.*, III, 7). – ⁺*Vous me paraissez tranquille* [...] ; *nous ne sommes pas* DE MÊME (SÉV., 8 janv. 1672). – *Je ne sais qu'aller droit, et simplement ; peu de gens sont* DE MESME (MAINTENON, *Lettres*, 27 août 1693). – *Le visage plat, l'esprit* DE MÊME (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 261).

H 648 HISTORIQUE
Quelconque est de formation savante ; il a été calqué sur le latin *qualiscumque*. Anciennement le premier élément du mot, *quel*, pouvait varier : *quelleconque, quelsconques*, etc. – *Quelconque* pouvait, dans l'ancienne langue, se placer devant le nom : *Là les damnez n'auront* QUELCONQUE *repos ou consolacion* (*Internelle Consolacion*, III, 24). – Il servait parfois de pronom, au sens de *quiconque* : *Le Baptesme n'est point d'homme, mais de Dieu, par* QUELCONQUE *il ait esté administré* (CALVIN, *Inst.*, IV, XV, 16).

En 1694 et en 1718, l'Ac. donnait *quelconque* seulement dans un contexte négatif, soit avec *ne* seul : *Il n'a mal* QUELCONQUE, *Il n'y a personne* QUELCONQUE, soit avec *nonobstant* : *Nonobstant opposition et appellation* [= appel, en justice] QUELCONQUE. Elle garde encore cet emploi en 1935, mais en ajoutant alors : « Ces tournures vieillissent » [« sont archaïques » conviendrait mieux]. – Depuis 1740, elle signale la construction sans la négation « dans le style dogmatique » (plus tard, « didactique ») : *Donnez-moi un point* QUELCONQUE [en mathématiques], puis, en 1798, « dans la conversation » (en 1935, « dans le langage courant ») : *D'une manière* QUELCONQUE. – Elle ajoute un nouveau sens (cf. *b*, 2°) en 1935.

R1 648 REMARQUE
Le *Trésor* donne deux ex. où *quelconque* est mis avant le nom : *Du moment que l'Empereur de toutes les Russies avait le désir de me connaître, je ne pouvais pas admettre qu'un* QUELCONQUE *monsieur à lunette n'eût point la curiosité de voir comment j'avais le nez fait* (G. LEROUX). *Cet accent indéfinissable qui n'est pas l'accent d'une* QUELCONQUE *province française, mais seulement un accent paysan* (HÉMON). Dans le 1er ex., il y a après le nom un complément et, dans l'autre, un autre adjectif, mais cela ne rendait pas inévitable l'antéposition.

R2 648 REMARQUE
E. DE GONC. employait volontiers *un quelconque* comme pronom : *Coquetterie faisant implacablement fi du sentiment d'*UN QUELCONQUE, *quelque digne qu'il soit d'être aimé* (*Chérie*, LXXIV).

2° Après ou avant des syntagmes variés, *même*, proche d'*aussi*, indique une expression plus forte ou une application non attendue, non évidente.

Dupont ne supporte pas son voisin, il le déteste MÊME ou ... et MÊME *il le déteste. Jean est resté serein,* MÊME *dans les difficultés.* — MÊME *les voitures dormaient* (LE CLÉZIO, cit. Togeby, § 334, 4). — *Le majeur qui est dans un état habituel* [...] *de démence* [...] *doit être interdit,* MÊME *lorsque cet état présente des intervalles lucides* (*Code civil*, art. 489). — *Les vices se gagnent vite, lors* MÊME *que c'est un fils qui débauche son père* (ZOLA, *Terre*, V, 2). A1 — MÊME *quand elle marche, on croirait qu'elle danse* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Avec ses vêtements...). — *Toi que j'aime à jamais,* [...] / *Quand* MÊME *tu serais une embûche dressée* (*ib.*, Femmes damnées). A2

Notamment après un nom : *Les fenêtres, les toits* MÊME, *étaient chargés de monde* (MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, II, 2). — *Je suis conforme à tes tendances profondes, à celles-là* MÊME *que tu ignores* (BARRÈS, *Colline insp.*, XX). R4 — *Les domestiques* MÊME *étaient insolents* (L. DAUDET, *Partage de l'enfant*, p. 264). — *Les pauvres* MÊME *n'étaient pas des pauvres à la manière russe* (TROYAT, *Étrangers sur la terre*, p. 271).

Lorsque *même* est placé après un nom ou un pronom démonstratif, on reconnaît sa nature d'adverbe à ceci qu'il pourrait être placé devant le syntagme nominal ou devant le pronom démonstratif. Mais, dans un grand nombre de phrases, il est possible de considérer *même* comme adjectif ou comme adverbe, suivant le point de vue où l'on se place :

Ces murs MÊME(S) *ont des oreilles* (ces murs eux-mêmes — ou bien : ces murs aussi). *Les malheurs* MÊME(S) *n'ont pas abattu son orgueil. Ceux* MÊME(S) *qu'il avait sauvés l'ont trahi.* — *Les arbres fruitiers qui meurent, ceux* MÊMES *qui sont arrachés ou brisés par accident, appartiennent à l'usufruitier* (*Code civil*, art. 594). — *Vos prières, vos vœux* MÊMES *sont des forfaits !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Calumet de paix, II.) — *L'acuité du regard, la dureté de la voix* [...] *forçaient l'attention de ceux-là* MÊMES *que rebutaient ses manières tranchantes* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 58). — *Ceux* MÊME *qui luttent comme nous* [...] *ne savent pas que nous existons* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VII, p. 43). — [Hofmann] *essayait de dresser contre l'auteur ceux* MÊME *qui avaient fait le succès du* Génie du christianisme (MAUROIS, *Chateaubr.*, p. 243).

c) *Même* sert à former diverses locutions.

Voir notamment §§ 1032, 3° (*quand même* et *tout de même*), 1073, *b*, 3 (*à même*), 915, *b*, 1° (*à même de* + infin.). Tour très fam., voire pop. : *Je l'ai tenue dans mes bras,* MÊME QUE *quelquefois ça me gênait un peu pour dormir* (LÉAUTAUD, voir § 1123, *c*).

De même sert d'épithète ou d'attribut, non seulement dans les parlers de l'Ouest (de la Normandie à la Saintonge : cf. Rézeau) et du Canada fr. R5, mais parfois aussi dans la littérature : *Les peuples étaient* DE MÊME (MICHELET, *Mer*, III, 11). — *Les jours suivants, Vermillon* [un singe malade] *fut à peu près* DE MÊME (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XCIX). — *La plupart des ouvriers étaient* DE MÊME (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 65). — *Les femmes ne sont pas* DE MÊME (FRANCE, *Crainquebille*, p. 195). — *Le plaisir des musiciens est* DE MÊME (ALAIN, *Propos*, 15 sept. 1924). — *Est-ce possible que tu puisses un jour être* DE MÊME *pour un autre* [...] ? (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. II, p. 239.) H2

648 *Quelconque.*

a) *Quelconque* H se rapproche, quant au sens, des déterminants indéfinis quand il signifie « n'importe lequel, quel qu'il soit », mais il se place normalement après le nom R1, lequel est précédé de l'article indéfini ou parfois d'un autre déterminant.

Sénécal demandait un emploi QUELCONQUE, *une place* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Regardez un point* QUELCONQUE *de l'horizon* (*Dict. contemp.*). — *Certaines personnes, étant restées le plus longtemps possible, sous des prétextes* QUELCONQUES (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 375). — *Deux points* QUELCONQUES *étant donnés* [en mathématiques] (*Ac.* [1762-]1935). — *Fabrice était en prison sans avoir eu aucune communication* QUELCONQUE *avec le dehors* (STENDHAL, *Chartr.*, XIX). — *Ce fut chez la Faustin une contradiction du matin au soir à propos de tout,* [...] *de toute chose* QUELCONQUE *dite par lord Annandale* (E. DE GONC., *Faustin*, XXXVIII). — Le mot est coordonné à d'autres épithètes : *Les questions politiques, militaires, religieuses, commerciales,* QUELCONQUES *enfin, il* [= le type du diplomate pêcheur à la ligne] *ne s'en occupait* (*ib.*, L). R2

Quelconque, dans la langue écrite, se trouve aussi placé entre *un* (ou *l'un* ou un numéral) et un complément désignant l'ensemble :

Il me recommandait bien de ne l'[= un pli] *ouvrir que devant une* QUELCONQUE *des îles de l'Amirauté* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, III, 5). — *Ce que je tenais en main, ce n'est pas un certain exemplaire du journal, c'est l'un* QUELCONQUE *des dix mille* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 568). — *Trouver la distance de deux plans parallèles et l'une* QUELCONQUE *de leurs perpendiculaires communes* (Ch. BRISSE, *Géom. descriptive*, 2e éd., revue par C. Bourlet, p. 127). — *Le rapport anharmonique ne change pas si l'on échange deux* QUELCONQUES *des points et en même temps les deux autres* (J. HAAG, *Cours complet de math. élém.*, Géom., Exerc. du t. III, p. 156).

Bien qu'il exprime à lui seul une indétermination complète, *quelconque* est parfois précédé, dans la langue écrite (notamment du droit, de la philosophie et de la science), de *généralement*, plus rarement d'un adverbe synonyme :

Cette somme fut produite par la vente des valeurs, possessions, biens et choses GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 127). — *La commune me paye, se disait-il* [= un maître d'école], [...] *pour enseigner à lire à tous les enfants* GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES (STENDHAL, *Lamiel*, III). — *Je suppose* [...] *que les coordonnées d'un point soient des fonctions continues, d'ailleurs* TOUT À FAIT QUELCONQUES, *des coordonnées du point correspondant* (H. POINCARÉ, *Valeur de la science*, III, Introd.). — *Un monde proprement philosophique étranger à toute planète* GÉNÉRALEMENT QUELCONQUE (Ét. GILSON, dans le *Monde*, 4 sept. 1957).

b) ***Quelconque*** **a pris depuis le XIXe s. d'autres significations, ce qui a entraîné des changements dans la construction.**

1° « imprécis, indéfinissable » :

Elle resta un temps QUELCONQUE, *car les mesures du temps s'effaçaient dans son esprit, absorbée et muette* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, V, 1). — *Ses yeux* [...] *ne pouvaient se détacher de cet obscur entassement d'objets* QUELCONQUES, *inanimés probablement et en apparence inertes, qui gisaient là sur le parquet* (*ib.*). — *Sous le casque il ne restait plus grand'chose* [...]. *Un soldat triste, d'un âge* QUELCONQUE, *l'âge militaire* (J. ROMAINS, cit. *Trésor*).

2° Souvent péjorativement, « banal, médiocre ».

Le sens est clair, quand le mot est attribut : *Ce livre est* QUELCONQUE (*Ac.* 1935 [1re éd. à signaler le sens moderne, cf. H]). — *Son palais moderne paraîtrait* QUELCONQUE *n'étaient les tapis merveilleux* (LOTI, *Vers Ispahan*, p. 229). — *Le papier de la lettre est* QUELCONQUE (BOURGET, *Tribun*, p. 64).

Il est clair aussi quand l'adjectif est accompagné d'adverbes de degré : C'*est un homme* TRÈS QUELCONQUE (*Ac.* 1935). — *La cuisine chez Zénaïde n'est pas mauvaise, mais on la trouverait* PLUS QUELCONQUE *si elle était moins parcimonieuse* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 487). — *Accomplissement facile et joyeux des tâches journalières* LES PLUS QUELCONQUES (MAUROIS, *De Gide à Sartre*, p. 68).

Sans ces conditions, l'interprétation n'est pas toujours certaine pour l'adjectif qui suit le nom. Il faut s'en remettre au contexte : *Je n'ai rien vu, je ne sais rien, je suis un homme* QUELCONQUE, *un homme insignifiant* (DUHAMEL, *Confession de minuit*, VIII).

Quand il y a antéposition, comme elle est censée exclue pour le sens traditionnel, le sens moderne est plus vraisemblable : *Il a été attaqué par de* QUELCONQUES *voyous* (MALRAUX, *Conquérants*, p. 118). — *Un jour je dus aller à la Kommandantur, pour une* QUELCONQUE *déclaration de pneu* (VERCORS, *Silence de la mer et autres récits*, p. 62). [Le sens est « simple, banal », mais sans nuance péjorative.] R3

R3 648 **REMARQUE**

Pourtant, dans l'ex. suivant, l'adjectif occupe tantôt une place, tantôt une autre alors que le sens est le même, et plutôt « n'importe quel » : *Un Rotschild* QUELCONQUE, *qui aurait doté un* QUELCONQUE *observatoire d'une lunette* (MIRBEAU, *Dingo*, VII).

CHAPITRE IV

LE PRONOM

Section I

Généralités

649 Définition.

Le pronom est un mot qui varie en genre et en nombre ; en outre, les pronoms personnels et possessifs varient en personne R1 ; les pronoms personnels, les relatifs et les interrogatifs varient d'après leur fonction. — Le pronom est susceptible d'avoir les diverses fonctions du nom R2 : sujet, attribut, complément, parfois apposition ou apostrophe :

TOUT *passe.* — *Votre avis est aussi* LE MIEN. *Tu te crois* QUELQUE CHOSE. — *Prenez* CECI. *Ne nuisez à* PERSONNE. *Venez avec* MOI. *Il a été instruit par* VOUS. *L'amour de* SOI *ne connaît pas la jalousie. Ma mère est attentive à* TOUT. — *Il écrivit une épigramme,* QUELQUE CHOSE *de virulent.* — *Ô* VOUS *qui m'écoutez, ceci est important.*

Les pronoms *lui, leur, dont, en, y* et, dans certains cas, *me, te, se, nous, vous* équivalent à des syntagmes nominaux prépositionnels :

Je donnerai le livre À JEANNE → *Je le* LUI *donnerai.* — *Je suis sûr* DE SA PRÉSENCE → *J'*EN *suis sûr.* — *Voici le livre* DONT *j'ai écrit la préface* (= la préface DU LIVRE). — *Il* M'*a dit adieu. Il* NOUS *a dit adieu.* (Comp. : *Il a dit adieu* À SON AMI.)

Par rapport aux noms, les pronoms constituent une catégorie finie : leur nombre est limité, alors que la catégorie des noms s'accroît sans cesse. D'autre part, les noms ont une véritable définition, ce qui n'est pas le cas des pronoms.

Le pronom n'a pas besoin d'un déterminant, et il est rarement accompagné d'une épithète autre que détachée (mis à part des adjectifs indéfinis comme *autre, même,* ainsi que *seul*). Cf. § 358.

Certains pronoms contiennent un article ; cet article en fait partie et ne sert pas de déterminant : *le mien, la plupart,* etc. Il y a même soudure dans *lequel* (*laquelle,* etc.). — Pour *tout cela, nous deux, nous tous,* cf. § 357, *b,* 2°.

Les pronoms n'ont généralement pas un genre et un nombre en soi, mais ils le doivent, s'ils sont représentants (§ 650), au contexte et, s'ils sont nominaux (§ 651), à la réalité qu'ils désignent. Voir les précisions au § 653.

R1 649 REMARQUE

Les pronoms peuvent communiquer le genre, le nombre et la personne à un autre mot sans porter eux-mêmes les marques du genre, du nombre et de la personne : TU es SATISFAITE.

R2 649 REMARQUE

Ceci ne veut pas dire que chaque pronom puisse avoir toutes ces fonctions : *je, tu, il(s), on, nul* sont des sujets ; — *me, te, se, en, leur, y, dont* sont des compléments. (Pour *autrui,* voir § 742.)

650 Les représentants.

a) Les pronoms sont des **représentants** (ou des *substituts*) quand ils reprennent un terme se trouvant dans le contexte, ordinairement avant, parfois après. Ce terme est appelé **antécédent.** R1

Étant donnée l'étymologie d'*antécédent* (le lat. *ante* veut dire « avant »), certains voudraient un mot particulier lorsque le pronom annonce un terme qui suit ; cela se produit dans une proposition qui précède le verbe principal : *C'est souvent lorsqu'*ELLE *est le plus désagréable à entendre qu'*UNE VÉRITÉ *est le plus utile à dire* (GIDE, *Journal*, 5 juillet 1944). — *Quand* [...] *j'estime qu'*IL *se trompe, je dis* AU PRINCE *qu'il se trompe* (ÉTIEMBLE, *Confucius*, Conclus.). — On a proposé *conséquent* ou *postcédent*. Cela ne nous a pas paru nécessaire.

b) L'antécédent peut être

1° Un nom commun R2 accompagné, en principe, d'un déterminant, — ou bien un nom propre (avec ou sans déterminant), — ou bien un pronom :

Vous demandiez les journaux d'aujourd'hui ; je vous LES *apporte.* — *Nous* L'*avons eu, votre Rhin allemand* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Rhin allem.). — *Son frère Joseph dénonce Paoli,* QUI *a rompu avec la Convention* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Napoléon Ier*). — *Je connais quelqu'un* QUE *cette affaire intéressera.*

Le pronom peut rappeler soit le syntagme nominal entier : *Un ouvrier spécialisé est-*IL *nécessaire ?* — soit son noyau : *Un homme averti* EN *vaut deux = vaut deux hommes.*

On ne doit pas dire (puisque l'antécédent est construit sans déterminant) : °*Il a été condamné à mort,* QU'*il a endurée courageusement.* °*J'ai obtenu satisfaction : je* LA *considère comme importante.* °*Il parla sans colère, à* LAQUELLE *il n'était d'ailleurs pas enclin.*

Les ex. suivants (qui peuvent se réclamer de l'usage classique H) ne respectent pas cette règle : [Mirabeau] *couvrit ses gens de livrée quand tout le monde* LA *quitta* (CHAT., *Mém.*, I, V, 12). — *Je le vois encore en redingote de molleton blanc* QU'*il n'avait pas ôtée pour aller à deux pas de la porte* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, t. I, p. 127). — *Il emplit nos oreilles de vacarme* QUI, *çà et là, a un sens* (J. RENARD, *Journal*, 27 mai 1893). — *Par grand vent* QUI *agite nos tentes* (LOTI, *Désert*, p. 11). — *Je ne me fais point illusion, et ne veux pas* EN *faire aux autres* (R. ROLLAND, *Voyage intérieur*, p. 42). — *Il est seulement fâcheux* [...] *qu'il ait parfois écrit en vers ; car* CEUX-CI *sont affreux* (L. DAUDET, *Stupide XIXe s.*, p. 106). — *Le roi l'a surpris en robe de chambre de brocart : il* LA *lui a arrachée* (GAXOTTE, *Frédéric II*, p. 41). — *L'autre* [accusé], [...] *qui demandait grâce,* L'*eût obtenue* (MAURIAC, *Bâillon dénoué*, p. 206). — *Elle a d'abord perdu connaissance et ne* L'*a reprise que chez le pharmacien* (GIDE, *Journal*, 31 mars 1943). — *Il s'adressa à moi en hébreu,* QUE *je ne parle pas* (KESSEL, *Fils de l'impossible*, p. 11). — *Jamais vraiment elle n'avait eu confiance en vous, ou tout au moins* [...] *depuis très longtemps elle ne* L'*avait plus* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 37).

Mais il est normal de représenter par un pronom un nom qui est dépourvu de déterminant en application de règles générales, par ex. un nom propre, un nom en apostrophe, un nom attribut (cf. 2°) ou en apposition, etc. (voir § 586), ou encore quand l'article partitif ou indéfini est supprimé par haplologie après la préposition *de* (§ 583, *b*, N. B. 2) :

Pierre, je LE *connais depuis longtemps.* — *Salut, sacré flambeau* QUI *nourris la nature !* (LAMART., *Médit.*, XVIII.) — *Dans les planches d'anatomie /* [...], */ Dessins* AUXQUELS *la gravité / Et le savoir d'un vieil artiste /* [...] */ Ont communiqué la Beauté, /* [...] (BAUDEL., *Fl. du m.*, Squelette laboureur). — *Il agit en politique* QUI *sait gouverner* (LITTRÉ, s. v. *qui*, 6°). — *Il est coupable de crimes* QUI *méritent châtiment* (*ib.*).

2° Un adjectif ou ses équivalents :

Courageux, il L'*est vraiment.* — Le nom sans déterminant employé comme attribut peut être assimilé à l'adjectif (cf. § 673, *b*) : *Professeur, il* L'*était jusqu'au bout des ongles.*

3° Un verbe, une phrase :

Partir, C'*est mourir un peu* (E. HARAUCOURT, *Seul*, Rondel de l'adieu). — *Il ne fait jamais ce qu'il dit, vous* LE *savez bien.*

R1 650 REMARQUE

Certains grammairiens ne parlent d'*antécédent* qu'à propos du pronom relatif.

R2 650 REMARQUE

Il est souvent difficile de rappeler par un pronom un nom ou un syntagme employés de manière figurée.

Des phrases comme les suivantes font figure de plaisanteries : *Pierre a perdu les pédales ; Marie* LES *a perdues aussi.* — *Le premier intervenant a mis sur le tapis le coût de l'opération ; le second intervenant* Y *a mis la difficulté de respecter les délais.*

H 650 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, où l'emploi de l'article n'était pas généralisé, le pronom *se* rapportait souvent à un nom employé sans déterminant. Cela restait assez fréquent au XVIIe et même au XVIIIe s. : ⁺*Allez lui rendre hommage et j'attendrai* LE SIEN (CORN., *Pompée*, II, 3). — *Je demeuray sans voix, et n'*EN *repris l'usage* [...] (RAC., *Iphig.*, I, 1). — *En Langue Hebraïque, où vous pretendez que ces manieres de parler sont ordinaires* (BOIL., *Réfl. crit.*, X). — ⁺*Si vous êtes si touchés de curiosité, exercez-*LA *du moins en un sujet noble* (LA BR., VIII, 50). — ⁺*Les dieux ont été lents à faire justice ; mais enfin ils* LA *font* (FÉN., *Tél.*, t. II, p. 322). — ⁺*Ils manquèrent surtout d'eau douce :* ELLE *se vendit six sous la pinte* (VOLT., *L. XIV*, X). — *Je vous rendrai justice, et je me* LA *rendrai à moi-même* (DID., *Corresp.*, t. II, p. 19).

4° Parfois un adverbe :

Avec *en* et *y* (§ 678, *a*) : *Sors-tu d'ici ! Oui, j'*EN *sors. Est-il ici ? Oui, il* Y *est.* — Avec *où* (cf. § 1113, *c*) : *Là* OÙ *vous habitez.*

N. B. Pour que l'expression soit claire, l'antécédent du pronom doit pouvoir être identifié sans ambiguïté. Cf. §§ 656, N. B. ; 697, *b*, 1°.

Il convient aussi que le nom dont le pronom tient lieu et celui qui a été exprimé antérieurement aient exactement le même sens.

651 Les nominaux.

Les pronoms sont des **nominaux** quand ils n'ont pas d'antécédent :

TOUT *est dit.* RIEN *n'est fait.* QUI *a parlé ?* ON *espère.* QUI *m'aime me suive.*

Ainsi employé, le pronom peut servir de simple « outil » dans la conjugaison, avec le rôle de « flexion d'avant » : JE *lis*, TU *écoutes.*

Cet emploi du *pronom* n'est pas conforme à l'étymologie du mot, dit-on parfois : lat. *pronomen*, de *pro*, à la place de, et de *nomen*, nom. Mais cette remarque est peu pertinente : le pronom peut jouer le rôle d'un nom sans qu'il représente nécessairement un nom exprimé. R

R 651 REMARQUE

Pour des linguistes éminents (par ex., M. Bréal, *Essai de sémantique*, p. 192), la catégorie du pronom serait antérieure à celle du nom.

652 Espèces de pronoms.

On distingue des pronoms *personnels*, des *possessifs*, des *démonstratifs*, des *relatifs*, des *interrogatifs* et des *indéfinis*. On peut y joindre des *numéraux*.

Ce sont donc les mêmes catégories que pour les déterminants, à l'exception des pronoms personnels, qui n'ont pas d'équivalents parmi les déterminants, et des articles, qui ne sont que déterminants. — Cette classification traditionnelle n'est pas à l'abri d'objections : cf. § 572.

Certains pronoms ont la même forme que des déterminants. Il y a d'autres parentés aussi du point de vue étymologique (par exemple, pour les possessifs et les démonstratifs).

Il n'est pas toujours facile de distinguer, quand la forme est la même, le pronom et le déterminant employé avec un nom implicite : *De ces hommes,* PLUSIEURS *sont blessés.* — Mais on ne considèrera pas comme des pronoms *un, le, mon* dans les phrases suivantes : *Quel costume veux-tu ?* UN *bleu ?* (ou : LE *bleu ?* ou : MON *bleu ?*) — Cf. § 218, *d*.

653 « Accord » du pronom.

a) Selon la définition de l'accord qui a été donnée au § 424, seuls ressortissent à ce phénomène les pronoms relatifs et, parfois, les pronoms personnels.

1° Les **pronoms relatifs** s'accordent en genre, en nombre et en personne avec leur antécédent :

Le clerc le gronda pour les dépenses AUXQUELLES *il se livrait chez Arnoux* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — Voir cependant § 708, R.

Qui et *que* transmettent le genre, le nombre et la personne de leur antécédent sans qu'ils portent eux-mêmes ces marques : Ô TOI QUE *j'eusse* AIMÉE, *ô toi* QUI *le* SAVAIS ! (BAUDEL., *Fl. du m.*, À une passante.)

2° Les **pronoms personnels**, lorsqu'ils représentent, **par redondance** (§§ 370-373), un élément faisant partie de la même phrase, sous-phrase ou proposition, s'accordent en genre, en nombre et en personne avec cet élément :

*Peut-être votre mère le sait-*ELLE. *Vos parents le savent-*ILS ? R

N. B. Il convient d'appliquer ici les observations qui ont été faites à propos de l'accord en général (IIe partie, chap. IX). Rappelons certains points.

1. Lorsque l'antécédent est un syntagme complexe, ce qui détermine l'accord est parfois un élément apparemment subordonné (§§ 430-434) :

*Tant de curiosité n'atteignait-*ELLE *pas à l'impolitesse ?* (BOSCO, *Renard dans l'île*, p. 86.) — *Sa Majesté le roi viendra-t-*IL ? (LANCELOT [= A. HERMANT], dans le *Temps*, 9 févr. 1939.)

2. Lorsque les antécédents sont multiples, le pronom est au pluriel. Lorsqu'ils sont de genres différents, le pronom est au masculin.

R 653 REMARQUE

Cet accord n'est pas automatique, si le syntagme nominal est placé après le pronom et s'il a un genre contredisant le sexe de la personne désignée (comp. ci-dessous, *b*, 1°) : IL *le sait bien*, CETTE PETITE GOUAPE (CAMUS, adaptation de : Faulkner, *Requiem pour une nonne*, V).

Dans ce cas particulier, on pourrait considérer *cette petite gouape* comme une apposition au sujet.

Lorsqu'ils sont de personnes différentes, la 1re l'emporte sur les deux autres et la 2e sur la 3e (§ 442, *b*) :

*Votre père et votre oncle ont-*ILS *la même taille ? — Mon frère et moi,* NOUS *avons la même taille. — Votre frère et vous,* VOUS *avez la même taille.*
Il arrive pourtant que l'accord ne se fasse pas avec l'ensemble des antécédents : cf. §§ 443-453.

3. *Nous* et *vous*, ordinairement pluriels, peuvent être des singuliers (§ 438, *a*, 1°). Ils peuvent être masculins ou féminins (§ 437, *a*) :

Paul, vous vous êtes TROMPÉ. — *Marie, vous vous êtes* TROMPÉE. — Voir, pour d'autres syllepses, §§ 436-440.

b) En dehors des cas envisagés ci-dessus, les **pronoms représentant un nom ou un autre pronom** connaissent un phénomène analogue à l'accord.

1° Les **pronoms personnels**, ont normalement le genre, le nombre et la personne de leur antécédent (compte tenu des observations présentées dans le N. B. ci-dessus) :

Tipasa [ville d'Algérie] *m'apparaît comme ces personnages qu'on décrit pour signifier indirectement un point de vue sur le monde. Comme* EUX, ELLE *témoigne, et virilement* (CAMUS, *Noces*, Pl., p. 59).

Un pronom personnel peut avoir plusieurs antécédents qui ne sont pas coordonnés : *Après la pluie vient le beau temps ;* ILS *sont utiles tous les deux.*

Il n'est pas rare pourtant que le pronom s'accorde, non avec son antécédent (surtout si celui-ci ne figure pas dans la même phrase ou sous-phrase), mais selon la signification impliquée par cet antécédent. **H**

- Syllepse du nombre : *Il articulait chaque syllabe et* LEUR *donnait une valeur musicale très sensible* (VALÉRY, *Histoires brisées*, Acem). — *Ça ne m'arrive pas souvent à moi de faire encadrer un tableau ; je ne* LES *aime pas* (R. BAZIN, cit. Sandfeld, t. I, p. 40). — *Je ne saurais dire avec quel beau courage le peuple belge supporte cette situation angoissante.* ILS *sont terriblement gênés dans leur industrie et dans leur commerce* (DUHAMEL, *Positions franç.*, p. 173). — *Jamais il n'eût tourmenté un chat inutilement. Il* LES *respectait* (TROYAT, *Extrême amitié*, p. 22). — *Tu trouveras ci-joint un article que je destine à* l'Intransigeant *mais je n'ai eu aucune nouvelle d'un précédent article que je* LEUR *avais envoyé* (BERNANOS, *Corresp.*, t. II, 1971, p. 737). — *Maintenant on peut produire beaucoup plus de nourriture qu'avant, et* LES *transporter vite et facilement des pays riches aux pays pauvres* (BEAUVOIR, *Belles images*, F°, p. 30). — *Je me trouvais* [...] *au premier étage de l'ancien hôtel de Zaharoff. Beaucoup de monde. Comme d'habitude,* ILS *ne quittaient pas leurs pardessus* (MODIANO, *Rue des Boutiques Obscures*, p. 176).
- Syllepse du genre : *La pauvre Barbe-bleue se doutait bien de quelque chose, mais* IL *ne savait pas de quoi* (FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 19). — *Il ne vit que des figures béates, convaincues à l'avance de la beauté de ce qu'*ILS *entendaient* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 25). — *Elle l'*[= gênée] *était comme les personnes que l'on n'a pas habituées à certaines prévenances. Change-t-on,* ILS *se demandent ce que cela signifie* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 90). — *L'auteur* [= George Eliot] *a beau être positiviste,* ELLE *croit au diable, et le diable, pour* ELLE, *c'est le sexe* (J. GREEN, *Journal*, 5 août 1957). — *L'auteur* [= Hélène Cixous] *s'abuse si* ELLE *croit ainsi rapprocher le langage du corps* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 1er juin 1979). — Voir d'autres ex. au § 438, *c*, 1°.
- Sans syllepse : *De bout en bout l'auteur* [= Christiane Marchello-Nizia] *a visé à la plus grande clarté* [...]. IL *n'a économisé aucun des moyens qui rendent un livre de cette sorte commodément consultable* (R.-L. WAGNER, dans *Romania*, 1980, p. 117).

2° Les **pronoms autres que les pronoms personnels ou relatifs** ont le genre de leur antécédent, mais le nombre est déterminé par les besoins de la communication :

Avez-vous observé que maints cercueils de vieilles / Sont presque aussi petits que CELUI *d'un enfant ?* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Petites vieilles, I.) — *C'est un emprunt, ma chère, dette pour dette ! / – Parbleu, je ne nie pas les* MIENNES ! (FLAUB., *Éduc.*, III, 1.) — *Pas une famille d'Europe que je ne connaisse. J'entends*

H 653 HISTORIQUE

La syllepse ne semblait pas gêner les classiques : *Le peuple preste aysement l'oreille à ces discours.* ILS *secouent le joug des qu'*ILS *le reconnoissent* (PASCAL, *Pens.*, p. 183). — +*Moïse assemble le peuple pour* LEUR *proposer les conditions sous lesquelles Dieu* LES *recevait en son alliance* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 275). — +*Mon fils n'aura point le chagrin de commander la noblesse de la vicomté de Rennes et de la baronnie de Vitré :* ILS *l'ont élu malgré lui pour être à leur tête* (SÉV., 21 févr. 1689). — *Entre le Pauvre et Vous vous prendrez Dieu pour juge ; / Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin, / Comme* EUX *vous fûtes pauvre, et comme* EUX *orphelin* (RAC., *Ath.*, IV, 3). — Autres ex. au § 755, H1.

des familles comme LA MIENNE (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Mauvais sang). — *Le plus souvent sa maîtresse est une fille de fermier, une gouvernante ;* CELLES-CI [= les gouvernantes], [...] *solitaires dans un intérieur étranger, où elles sont demi-domestiques et demi-convives, sont exposées à d'étranges tentations* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 130). — *Son air rogue changea, tant les habitudes sont fortes, et il avait* CELLE *d'être aimable, voire enjoué, avec ses malades* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 317). — *Lui connaissez-vous des ennemis ?* AUCUN (*Ac.* 2001). — *Je vous le dis une fois pour* TOUTES, *ne venez plus me déranger* (*Dict. contemp.*, s. v. *fois*).

c) Lorsque **l'antécédent est autre chose qu'un nom ou un autre pronom,** le pronom ne garde aucune marque de l'antécédent et il est considéré comme neutre (ce qui se traduit par le masculin singulier, c'est-à-dire par le genre et le nombre indifférenciés). Si on remplaçait le pronom par le mot adéquat, celui-ci n'aurait pas nécessairement la forme de l'antécédent :

Elle demeura tout interdite ; je L'*étais beaucoup moi-même* [dit Adolphe] (B. CONSTANT, *Ad.*, II) [*l'* = *interdit*, et non *interdite* ; cf. § 673, *b*]. — *Cela permet de ne pas punir ce qui ne doit pas* L'*être* (MONTHERL., *Équinoxe de septembre*, p. 265) [*l'* = *puni*, et non *punir* ; cf. § 673, *c*]. — Autres ex. au § 671, *a*.

d) Les **pronoms nominaux** échappent au problème de l'accord.

1° S'ils désignent des personnes, leur genre et leur nombre dépendent du sexe et du nombre de ces personnes :

Tu es DISTRAITE [à Lucienne]. — *Tu es* DISTRAIT [à Lucien]. — *Nous sommes* DISTRAITS, *Lucienne et moi* [dit Lucien].

Les pronoms nominaux indéfinis ont souvent une portée générale qui se traduit par le genre indifférencié, le masculin :

CHACUN *est attentif à soi-même.* — *Jésus-Christ est mort pour le salut de* TOUS (*Ac.* 1935, s. v. *tout*).

De même, quand ils ne portent pas eux-mêmes les marques du genre et du nombre : *Personne n'est* EXEMPT *de défaut.* [Comp. : AUCUNE *personne n'est* EXEMPTE ...] — *Beaucoup sont* APPELÉS, *mais peu sont* ÉLUS (*Bible*, trad. OSTY-TRINQUET, Matth., XXII, 14).

2° S'ils désignent l'inanimé, ils sont appelés pronoms neutres, et les mots qui s'accordent avec eux se mettent au masculin singulier :

TOUT *est perdu.* RIEN *n'est définitif.* AUTRE CHOSE *s'est produit.* [Comp. : *Une autre chose s'est* PRODUITE.]

Section 2

Les pronoms personnels

I. GÉNÉRALITÉS

654 Définition. B

Les pronoms personnels désignent les êtres, les choses, les concepts en marquant la personne grammaticale (voir § 655).

655 Les personnes grammaticales. B

Les observations qui suivent concernent aussi le verbe et les possessifs.

a) **La première personne.**

N. B. Les pronoms de la 1re personne désignent habituellement des êtres humains. Mais il arrive, notamment dans le conte et la fable, que l'on fasse parler (ou penser) des animaux et même des choses :

Si JE *savais de quoi il s'agit, dit le chien, j'aurais peut-être une idée* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Problème). — JE *savais bien, pense la châtaigne, ravie, que* JE *n'étais pas si grosse puisque voilà* [un hérisson] *plus gros que* MOI ! (Fr. BASTIA, *Autruche dans le ciel*, p. 22.)

B 654 BIBLIOGRAPHIE

G. MOIGNET, *Le pronom personnel français. Essai de psycho-systématique historique*, Paris, Klincksieck, 1965.

B 655 BIBLIOGRAPHIE

A. JOLY, *Sur le système de la personne*, dans *Revue des langues romanes*, 1973, pp. 3-56.

1° **Au singulier,** la première personne désigne le locuteur ou le scripteur, celui qui parle ou qui écrit. R1

JE *suis socialiste, mais, en tant que président de la République, j'ai à respecter ceux qui ne le sont pas* (Fr. MITTERRAND, déclaration citée dans le *Monde*, 28 juin 1985). — JE *n'écrirai pas de poème d'acquiescement* (CHAR, *Feuillets d'Hypnos*, 114).

Dans la littérature romanesque, la première personne ne doit pas nécessairement être assimilée à l'auteur du récit : la fiction peut aussi concerner cet aspect.

Par l'effet d'une syntaxe affective, la 1re personne est parfois substituée à la 2e et même à la 3e (dans ce cas, cela peut concerner des choses, rendues ainsi plus présentes, plus actives).

Une mère, par ex., dira à son enfant : *Est-ce que* J'*aime toujours les bonbons ?* (Le ton indiquant que le *je* est ici un *tu.*) — *La malheureuse passait ses nuits à quatre pattes entre son seau et sa vassingue* [= serpillière] – *arrose que* J'*arrose – tellement que la mousse commençait de grimper le long des colonnes* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1038). — *Il pleuvait dessus à grands flots...* [...] *Et que* JE *te pleus des pleines cascades...* (CÉLINE, *Mort à crédit*, F°, p. 605.) R2

Sur *je* pour *nous* (le verbe restant au plur.), voir § 659, *g*.

R1 655 REMARQUE

Lorsque le pronom de la 1re personne est coordonné à un autre élément, surtout à un pronom de la 2e personne, on considère comme plus poli de mettre le pronom de la 1re personne en dernier lieu : *Toi et moi*, plutôt que : *Moi et toi.*

R2 655 REMARQUE

Dans cet ex. de CÉLINE, il s'agit même d'un verbe d'ordinaire limité à la 3e pers.

2° **Au pluriel,** la première personne désigne un ensemble (surtout de personnes) dont le locuteur (ou le scripteur) fait partie :

Tu as mis le garde-fou. Je pense que cette fois NOUS NOUS *entendons* (VALÉRY, lettre à P. Louys, Pl., t. II, p. 1616). — *Lui et moi*, NOUS *sommes cousins.* — *Mon chien et moi*, NOUS *avons les mêmes habitudes.*

Elle représente parfois un ensemble de locuteurs (ou de scripteurs), par ex. dans les prières ou les chants en commun, dans les écrits en collaboration :

Pardonne-NOUS *nos offenses comme* NOUS *pardonnons à ceux qui* NOUS *ont offensés* (*Pater*, lorsqu'il est récité en commun). — NOUS NOUS *sommes attachés à rassembler une quantité importante de matériaux* (DAMOURETTE-Pichon, § 1).

La 1re pers. du plur. s'emploie au lieu du singulier : 1) dans le pluriel dit *de majesté*, dans le style officiel employé par les souverains, les évêques, les personnes qui détiennent l'autorité H1 ; — 2) dans le pluriel dit *de modestie*, quand un auteur parle de lui-même R3 ; — 3) à l'impératif, parce que ce mode n'a pas de 1re pers. du sing. (ce dernier point ne concerne pas les pronoms personnels sauf si le verbe est pronominal).

NOUS, *Tartarin, gouverneur de Port-Tarascon et dépendances*, [...] / *Recommandons le plus grand calme à la population* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, II, 4). — NOUS *avons enquêté nous-même pendant de nombreuses années* (FOUCHÉ, *Traité*, p. III). — Thibaudier, seul. [...] APPELONS *Annette* (LABICHE, *Deux timides*, XIV).

Dans la langue familière, la 1re pers. du plur. se met parfois au lieu de la 2e ou de la 3e du sing. ou du plur. :

NOUS *sommes donc toujours triste, pauvre ange !* (FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 138.) — *C'est la musique qui vous met dans cet état-là ? murmurait-elle.* NOUS *sommes donc si sensible ?* (GREEN, *Minuit*, p. 96.) — Pour rendre un impératif moins autoritaire : *Ne* SOYONS *pas l'actrice trop dirigée par le public... Vous avez un talent au-dessus de cela* [dit le directeur du théâtre] (E. DE GONC., *Faustin*, X). — LAISSONS *descendre, s'il vous plaît !* (Un receveur d'omnibus, dans Damourette-Pichon, § 1433.)

On lui a souvent fait remarquer qu'elle se trompait, mais NOUS *sommes opiniâtre,* NOUS *ne voulons pas nous corriger* (*Ac.* 2004).

Sur *nous* (ou les pluripossessifs de la 1re pers. : *notre*, etc.) renvoyant à *on*, voir §§ 753, *b*, 1° ; 754, *e*. Cela se produit aussi pour renvoyer à un *on* implicite, à une collectivité indéterminée : *Se plaindre de tout ce qui* NOUS *afflige ou* NOUS *irrite, c'est se plaindre de la constitution même de l'existence* (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 128). R4

Les avocats, dans leurs plaidoiries, s'assimilent à leurs clients : *Dans le cas où vous* NOUS *condamneriez* [...] (BERRYER, plaidoyer pour Chateaubriand, dans : A. Lambrette, *Modèles français*, Éloquence, p. 109). — NOUS *pensions bien, monsieur le Président, que* NOS *adversaires auraient le front d'invoquer les dispositions de la loi du 24 juin* (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 152).

H1 655 HISTORIQUE

L'emploi du *nous* de majesté remonte à l'époque des empereurs romains, qui, à partir de Gordien III, disaient *nos* en parlant d'eux-mêmes. Mais, pour certains auteurs, l'origine est orientale. D'autres font observer qu'en considérant une personne comme une pluralité, on lui donne plus d'importance. D'une façon générale, cela répond au besoin d'user, dans certaines circonstances, d'une forme différant de la forme courante. Cf. G. Garitte, dans les *Études classiques*, 1942, pp. 3-26.

R3 655 REMARQUE

A.-M. Löfler-Lorian (dans la *Revue de ling. rom.*, janv.-juin 1980, pp. 135-157) a montré que les textes concernant les sciences exactes excluent systématiquement le *je*.

R4 655 REMARQUE

On emploie aussi la 2e pers., cf. *b*, 2°.

Dans les récits, par le recours à la 1re pers. du plur., le narrateur rend les faits plus présents en y associant en quelque sorte son lecteur et lui-même : NOUS *sommes en 1770* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 6). — Cf. § 315, *a*, 1°.

N. B. Quand *nous* représente un être unique, les adjectifs et les participes qui s'y rapportent se mettent au singulier, avec le genre correspondant au sexe de l'être désigné : voir divers ex. ci-dessus et au § 438, *a*, 1°.

b) La deuxième personne.

N. B. 1. La 2e pers. concerne ordinairement un ou des êtres humains. Mais on parle aussi aux animaux familiers, et même parfois aux choses, voire aux abstractions, notamment les poètes :

Est-ce que c'est ma faute, si TU *as faim ?* (COLETTE, *Chatte*, p. 27.) — TU *penches, grand Platane, et* TE *proposes nu, / Blanc comme un jeune Scythe* (VALÉRY, *Charmes*, Au Platane). — *Sois sage, ô ma Douleur, et tiens*-TOI *plus tranquille* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Recueillement). — Et les bêtes elles-mêmes, voire les choses, parlent parfois, surtout dans les contes et les fables : *Naturellement, dit le cheval* [au cochon], TU *ne veux rien faire pour les petites.* TU *es du côté des parents* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Problème). — TU *verras, disaient-elles* [= les châtaignes] *en riant de toutes leurs piques, le vent* TE *fera tomber la première parce que* TU *es grosse* (Fr. BASTIA, *Autruche dans le ciel*, p. 20).

2. Par souci d'expressivité, on peut impliquer fictivement son ou ses interlocuteurs en utilisant la 2e personne.

Par ex., un artisan décrivant son métier (à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas appelées à l'exercer) : *Pour faire un manche d'outil,* VOUS PRENEZ (ou TU PRENDS) *du hêtre bien sec.*

Certains proverbes sont à la 2e pers. pour une raison analogue : AIDE-TOI, *le ciel* T'*aidera.* OIGNEZ *vilain, il* VOUS *poindra.* R5

1° **Au singulier**, la deuxième personne désigne le destinataire, auditeur ou, plus rarement (sauf dans la correspondance) lecteur :

Par exemple, dit-il, qu'est-ce que TU *fais là, bœuf, et dans cette position assise ?* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Bœufs.) — TU *le connais, lecteur, ce monstre délicat, / – Hypocrite lecteur, – mon semblable, – mon frère !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Au lecteur.)

Le locuteur (ou le scripteur) se prend parfois lui-même comme interlocuteur : *Je me dis : « Pourquoi diable as-*TU *fait cela ! »* (GREEN, *Journal*, 26 mars 1957.)

2° **Au pluriel**, la deuxième personne désigne, soit un ensemble d'auditeurs ou de lecteurs, soit un ensemble (surtout de personnes) dont l'interlocuteur fait partie :

Officiers français, soldats français, marins français, aviateurs français, ingénieurs français, où que VOUS *soyez, efforcez-*VOUS *de rejoindre ceux qui veulent combattre encore* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 24 juin 1940). — *Si tu as envie de te réconcilier avec lui, tu es bien libre, dit Henri. Mais je croyais que* VOUS *aviez de très mauvais rapports ? ajouta-t-il* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 135). — *Ton chien et toi,* VOUS *êtes inséparables.*

Elle peut aussi désigner, comme le singulier, un seul destinataire. H2

VOUS, *madame, qui avez les qualités d'un homme sans en avoir les défauts* (L.-N. BONAPARTE [futur Napoléon III], lettre à Sand citée dans Maurois, *Lélia ou la vie de G. Sand*, p. 406). — VOUS *n'êtes pas monsieur Godot, monsieur ?* (BECKETT, *Théâtre*, En attendant Godot, p. 30.)

Dans ce cas, les adjectifs et les participes qui s'y rapportent se mettent au singulier, avec le genre correspondant au sexe de l'être désigné (cf. § 438, *a*, 1°).

Jean, vous êtes DISTRAIT. — *Jeanne, vous êtes* DISTRAITE.

Cet emploi de la 2e pers. du plur. au lieu du sing. s'appelle le *vouvoiement* (ou *vousoiement, voussoiement* : § 167, *b*, 3°), qui s'oppose au *tutoiement*. Celui-ci implique d'ordinaire la familiarité, tandis que le vouvoiement marque une certaine distance, notamment s'il s'agit d'une personne inconnue ou d'une personne à qui l'on doit le respect. Mais il y a d'importantes variations selon les temps, les lieux, les classes sociales, les familles, les individus.

R5 655 REMARQUE

Dans certains cas, le rôle de la personne désignée par le pronom est peu visible : *Sa personne entière* VOUS *avait une bonhomie relevée par un grain de folie* (FRANCE, cité § 672, e). — Les pronoms perdent toute référence dans des formules figées : *Bavarder à bouche que veux-*TU (Ac. 2001, s. v. *bouche*). — *Il faut être mangeant ou mangé. Je mange.* [...] *Après quoi, va comme* JE TE *pousse, le fossoyeur est là* [dit un matérialiste] (HUGO, *Misér.*, I, I, 8). Voir aussi R4.

H2 655 HISTORIQUE

Le *vous* de politesse est souvent présenté comme un corollaire du *nous* de majesté (cf. H1). Toutefois, le vouvoiement apparaît déjà en lat. chez Ovide.

Dans l'ancienne langue, aucune règle fixe ne délimitait l'emploi de *tu* et celui du *vous* de politesse ; souvent même les deux pronoms alternaient dans un même passage (cf. H3). C'est au XVIIe s. que l'influence de la cour fit prévaloir le *vous* de politesse. Sous l'Ancien Régime, les « honnêtes gens » ne se tutoyaient pas entre eux, mais ils tutoyaient l'homme du peuple. La République établit en l'an II le tutoiement général, mais on en revint sous l'Empire à l'usage d'avant la Révolution.

Par ex., le règlement du compagnonnage interdisait les jurons, les querelles et le tutoiement : cf. A. Perdiguier, *Mémoires d'un compagnon*, 1914, p. 276 (1854). — Inversement, les poètes tutoyaient Dieu et le roi (ou les membres de la famille royale) : *Ô* TOI *qui fis lever cette seconde aurore, / [...] / Règne à jamais, ô Christ, sur la raison humaine / [...] !* (LAMART., *Harm.*, III, 5.) — *Devais-*TU *donc, princesse, en touchant ce rivage, / Voir sitôt succéder le crêpe du veuvage / Au chaste voile de l'hymen ?* (HUGO, *Odes et ball.*, Mort du duc de Berry.) — La liturgie catholique, vers le milieu du XXe s., a réintroduit le tutoiement dans les prières. R6

Le passage du *vous* au *tu*, ou inversement, implique une intention particulière, d'ordre affectif :

Laissez-moi veiller et VOUS, *dormez ; et rêve à moi, je* T'*en prie* (VIGNY, lettre à Louise Colet, dans la *Revue des deux mondes*, 15 janv. 1956, p. 263). — *Sire,* VOUS *pouvez prendre à votre fantaisie, / L'Europe à Charlemagne, à Mahomet l'Asie, / Mais* TU *ne prendras pas demain à l'Éternel !* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 2.) — *Si je* TE *voyais jouer avec une margoton ficelée comme celle-là, monsieur le fils de ma sœur, je ne* VOUS *reconnaîtrais plus pour mon neveu* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, p. 30). — *Parce qu'on ne bouffait pas chez* TOI, *groin de porc. / – Je me suis peut-être mieux nourri que toi... [...] / – Taisez-*VOUS, *gonzesse* [cf. § 489, *b*], *je vais* VOUS *corriger. / D'un coup, le cercle attentif se resserra : gare ! il lui avait dit « vous », les choses allaient se gâter...* (DORGELÈS, *Croix de bois*, X.) H3

Sur *vous* (ou les pluripossessifs de la 2e pers. : *votre*, etc.) renvoyant à *on*, voir § 754, *e*. R7 Cela se produit aussi pour renvoyer à un *on* implicite, à une collectivité indéterminée (qui ne s'identifie pas avec l'interlocuteur, mais parfois avec le locuteur) : *J'eus une émotion – oh ! ce n'était pas le coup violent au cœur, qui arrête la respiration,* VOUS *casse les veines et* VOUS *étourdit* (MIRBEAU, *Calvaire*, III). — *Je travaille beaucoup à mon roman. [...] C'est enivrant de voir naître et croître des êtres sortis de* VOUS (MAURIAC, lettre à sa femme [qu'il tutoie d'ailleurs], cit. Lacouture, *Fr. Mauriac*, p. 165). [*Soi* aurait été possible.] — *Il venait près d'elle et s'y trouvait bien, exactement comme un chien qui s'installe à* VOS *pieds* (LA VARENDE, *Troisième jour*, p. 128). — C'est à ses propres désillusions que pense Emma : *Un homme [...] ne devrait-il pas [...]* VOUS *initier aux énergies de la passion [...] ?* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 7.) R8 — La 1re pers. est en concurrence : cf. *a*, 2°.

R6 655 REMARQUE

Certaines expressions avec tutoiement, ou avec vouvoiement, peuvent être figées et s'utilisent avec une personne que l'on vouvoie, ou que l'on tutoie :

Vous habiller, pour vous, c'est enfiler, va comme je TE *pousse, une housse* (MAUPASS., cité dans *Romania*, 1951, p. 434). — *S'il* VOUS *plaît... dessine-moi un mouton !* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, II.) — *Tu vas rudement me manquer, savez-*VOUS ? (B. et Fl. GROULT, *Il était deux fois...*, p. 379.) [Le dernier ex. est un fait individuel.] — Cf. § 1103, *b*, 2°.

H3 655 HISTORIQUE

En anc. fr., on passait couramment – et sans aucune raison d'ordre affectif – du *tu* au *vous* et vice versa : PREN *la corone, si* SERAS *coronez ; / O se ce non, filz,* LAISSIEZ *la ester : / Je* VOS *defent que* VOS *n'i* ADESEZ [= *Prends* la couronne, et *tu* seras couronné ; ou sinon, fils, *laissez*-la là : je *vous* défends que *vous* y *touchiez*] (*Couronnem. de Louis*, 69-71).

R7 655 REMARQUE

La 1re pers. est en concurrence : cf. a, 2°.

R8 655 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, le point de départ est *chacun*, et le pronom de la 3e pers. était possible : *Chacun, dès sa naissance, se trouvait placé dans le rang qu'occupaient ses parents, et d'où rien [...] ne pouvait* VOUS *tirer pour* VOUS *faire pénétrer dans une caste supérieure* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 16).

R9 655 REMARQUE

Les noms ressortissent à la 3e pers., sauf quand ils sont en apostrophe (§ 376).

c) La troisième personne.

1° Elle représente un être ou une chose (au singulier), des êtres ou des choses (au pluriel) dont on parle. R9

*Que demande-t-on d'une fleur / Sinon qu'*ELLE *soit belle et odorante une minute* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, p. 92). — *J'ai de mes ancêtres gaulois l'œil bleu blanc, la cervelle étroite, et la maladresse dans la lutte. [...] / D'*EUX, *j'ai : l'idolâtrie et l'amour du sacrilège ; – oh ! tous les vices* (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Mauvais sang).

L'identification de la 1re et de la 2e pers. est d'ordinaire évidente, puisque cela résulte de la situation. Il n'en est pas de même pour la 3e ; le fait que dans ce cas la plupart des pronoms portent la marque du genre facilite l'identification.

Les pronoms de la 3e pers. ayant d'habitude une valeur de représentants (cf. § 656, *c*), on identifie mal une personne présente en la désignant oralement par un pronom de la 3e pers. ; le fait d'utiliser un pronom de la 3e pers. à propos de quelqu'un de présent est même considéré comme impoli. Cependant, dans une syntaxe familière et affective, *il* peut se substituer à *tu*, par ex. quand une mère dit à son enfant (avec le ton approprié) : *Est-ce qu'*IL *aime bien sa maman ?* R10

R10 655 REMARQUE

Au lieu du pronom personnel, on peut aussi avoir un nom comme *bébé* ou le prénom de l'enfant (comp. ci-contre).

2° Pour s'adresser à des personnes de haut rang, on recourt à des périphrases formées du déterminant possessif de la 2e pers. et d'un nom, et ces périphrases, lorsqu'elles sont sujets, impliquent un verbe à la 3e pers.

Vos Éminences ONT *la permission de se retirer* (CURTIS, adaptation de : P. Luke, *Hadrien VII*, II, 2).

Pour les pronoms personnels ou les possessifs qui, dans la suite du texte, concernent les personnes d'abord désignées par ces périphrases, on peut, soit garder la 3e pers., soit passer à la 2e, soit même mêler la 2e et la 3e : *Votre Majesté [...], non seulement est faible réellement, sur certains points, mais, sur d'autres,* ELLE *est obligée de feindre la faiblesse* (MONTHERL., *Reine morte*, II, 1). — *Il ne tiendrait qu'à* VOTRE ALTESSE ROYALE *de s'environner d'hommes en rapport avec les idées et les sentiments de la France.* VOTRE *petite cour servirait de contrepoids dans l'opinion* (CHAT., *Mém.*, IV, X, 6). — *« J'ai le regret d'annoncer à Votre Majesté que* SON *voyage s'arrête ici [...]. » / [...] Les moindres détails de l'expédition étaient connus du préfet : / «* VOUS *deviez vous embarquer à Marseille [...]. »* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 396.)

On peut aussi employer les périphrases en question avec le déterminant possessif de la 3e pers., et dans ce cas les possessifs ou les pronoms personnels qui interviennent par la suite sont de la 3e pers. : *Il ne tiendrait qu'à Sa Majesté de s'entourer d'hommes dévoués.* SA *petite cour...*

Les gens de maison, les garçons de café, les vendeurs, etc., quand ils parlent avec déférence, emploient aussi *Monsieur, Madame, Mademoiselle* comme substituts de la 2e personne : MONSIEUR *peut en être sûr ! affirma Nicolas* [le cuisinier]. [...] *Je vais lire à* MONSIEUR *le passage en question* (VIAN, *Écume des jours*, I).

Il arrive aussi que l'on se serve de la 3e pers. pour parler de soi-même, par ex. quand on se désigne par son nom dans des cartons d'invitation, dans des formules écrites sur des cartes de visite : JEAN DUPONT *vous remercie pour vos bons vœux.* **R11** — Périphrase aujourd'hui plaisante : *En ce qui concerne* VOTRE SERVITEUR, *croyez bien que je suis de tout cœur avec vous* (*Grand dict. enc. Lar.*). — Dans la langue très familière, *bibi* (avec la 3e pers.) est un substitut de *je, moi* : BIBI *le sait* (§ 221, *c*, 2°). **R12**

On (avec la 3e pers.) s'emploie au lieu de *je, tu, nous, vous* ; cela est particulièrement fréquent dans la langue familière au lieu de *nous* : *Quand part*-ON ? Voir § 753, *b*.

3° Les transpositions de personnes, dans la syntaxe affective, peuvent aboutir à des mélanges :

Nous nous voyons si peu [...]. *Faites une risette à* SON *père* (H. LAVEDAN, *Vieux marcheur*, p. 72). — *Allons, Kiss* [une chienne], *revenez vite dans* SA *petite maison avec* SON *père !* (COLETTE, *Paix chez les bêtes*, p. 60.)

Un autre mélange de personnes se produit quand, devant un infinitif ou un gérondif, on emploie le pronom réfléchi de la 3e pers. alors que le contexte utilise des pronoms de la 1re ou de la 2e pers. pour désigner le même être. C'est un tour surtout populaire, dont l'intrusion dans la langue écrite est surprenante, voire choquante. **H4**

Ex. reproduisant l'usage parlé : *Qu'est-ce qui nous empêche de divorcer et de* SE *remarier* [...] ? (P. MILLE, *Trois femmes*, p. 13.) — *Je me plais... sans* SE *plaire. Ça dépend comme* (H. LAVEDAN, *Leur cœur*, p. 101).

Ex. concernant la langue écrite : *On m'a vu* SE *coucher avec lui* (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 105). — *Il y a des journées où nous faisons un quart de lieue et en* SE *donnant un mal de chien* (FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 313). — *Au bout de huit jours, elle* [= l'occasion] *surgit, telle que ma hâte à* SE *déclarer non seulement n'eut rien de choquant, mais sembla impérieusement commandée* (ESTAUNIÉ, *Labyrinthe*, p. 99). — *Un soldat* [...] *nous vit ainsi attablés, tous à* SE *goberger* (VERCORS, *Bataille du silence*, p. 97). — *En omettant de S'en indigner, ne tressions-nous pas notre rang de barbelés ?* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 19 avril 1985.)

R11 655 REMARQUE
VALÉRY écrivant à Mallarmé se désigne comme *Un jeune homme perdu au fond de sa province* et garde la 3e pers. dans toute la lettre : *Cela* LE *détermina à vous envoyer ces lignes et ces vers* (Pl., t. I, p. 1579).

R12 655 REMARQUE
Dans une langue d'inspiration argotique, *ma pomme, ta pomme, vos pommes*, etc. (le verbe étant à la 3e pers.) sont des substituts de *je, moi, tu, toi, vous*, etc. : cf. § 221, *c*, 1° (avec d'autres périphrases encore).

H4 655 HISTORIQUE
Le tour n'était pas évité au XVIIe s. : *Sans s'emporter, prenez un peu soucy / De me justifier les Termes que voicy* (MOL., *Mis.*, IV, 3). — °*Lorsque la fortune nous surprend en nous donnant une grande place* [...], *il est presque impossible de s'y bien soutenir* (LA ROCHEF., t. I, p. 196).

656 Représentants et nominaux.

a) Les pronoms de la 1re et de la 2e personne du singulier sont des nominaux. Ils désignent ceux qui participent à la communication, c'est-à-dire des êtres humains, ou bien des êtres ou des choses que l'on traite comme des humains (êtres surhumains, comme la divinité, etc. ; animaux, par exemple dans la fable ; choses, dans l'allégorie ou la personnification).

Ex. où il ne s'agit pas d'êtres humains : JE *ne puis pas jouer avec toi, dit le renard.* JE *ne suis pas apprivoisé* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, XXI). — *Sois sage, ô ma Douleur, et tiens*-TOI *plus tranquille* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Recueillement).

Sur le pronom complément explétif (*Enlevez*-MOI *cette bicyclette qui obstrue le passage*), voir § 672, *e*.

b) Les pronoms de la 1re et de la 2e personne du pluriel sont d'ordinaire des nominaux ; mais ils sont à la fois nominaux et représentants quand ils réunissent des êtres de la 1re ou de la 2e personne à des êtres de la 3e personne :

Dans ta famille, VOUS *êtes tous blonds.*

c) Les pronoms de la 3e personne sont habituellement des représentants. **R1** Cependant, dans une conversation, ils peuvent s'employer sans antécédent, si la situation permet d'identifier la tierce personne (celle qui n'est ni le locuteur ni l'interlocuteur) :

Scipion. *Je vous demande pardon.* / Il sort. / Cherea. IL *est offusqué* (CAMUS, *Caligula*, I, 2).

R1 656 REMARQUE
Selon les termes utilisés pour les démonstratifs (§ 617), les pronoms de la 1re et de la 2e pers. ont d'ordinaire une fonction *déictique* et ceux de la 3e une fonction *anaphorique*.

Ils est un nominal quand il désigne soit les gens en général, soit, souvent, ceux qui sont censés détenir l'autorité ou avoir la responsabilité (emploi de la langue parlée familière) :

Je vois que vous ne savez pas comment ILS *sont dans ce pays* (GIDE, *Caves du Vat.*, p. 212). — ILS – *Troisième personne du pluriel* [...] *adoptée par les Français pour désigner l'origine de tous leurs maux : députés, percepteurs, communistes, fascistes, piétons, automobilistes, fonctionnaires, gouvernement, Américains, Russes, etc.* (DANINOS, *Jacassin*, p. 144). — « ILS *font tout ce qu'*ILS *peuvent pour nous embêter* ». « *Qu'est-ce qu'*ILS *ont encore inventé ?* » ILS, *ce sont, suivant les cas, ou simultanément, l'État, le gouvernement ou le Parlement, la majorité et l'opposition, mais surtout les bureaux.* ILS, *ce sont ceux qui décident* (A. PEYREFITTE, *Mal français*, p. 335).

On dit parfois de même *elles* pour désigner les femmes en général : Cyrano. [...] *Par où diable avez-vous bien pu passer ? /* Roxane. *Par où ? / Par chez les Espagnols.* / Premier cadet. *Ah ! qu'*ELLES *sont malignes !* (E. ROSTAND, *Cyr.*, IV, 6.) [La majuscule rend plus manifeste la généralisation.]

Dans un cas comme celui-ci, il faut chercher l'antécédent dans la situation qui vient d'être décrite : *En sortant spontanément au moment d'un accident on m'aurait peut-être considéré seulement comme voisin et mon secours médical aurait passé pour gratuit. S'*ILS *me voulaient ils n'avaient qu'à m'appeler dans les règles et alors ça serait vingt francs* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 403).

Il y a d'autre part des cas où le pronom de la 3e pers. n'est ni représentant, ni nominal. C'est le cas du sujet *il* dans les verbes impersonnels : IL *pleut ;* — et des pronoms complément *le*, parfois *la* ou *les*, dans des locutions où la valeur du pronom a cessé d'être perçue : *Je vous* LE *donne en mille.* Cf. § 671, *b*. — De même, *en* et *y* : § 679.

N. B. Il est souhaitable que l'antécédent du pronom personnel apparaisse clairement au lecteur.

Idéalement, ce devrait être le nom (ou le pronom) de même genre et de même nombre qui précède immédiatement. Il n'est pas rare pourtant que le pronom pers. rappelle un terme plus éloigné, par ex. le sujet de la phrase précédente : *C'est le Tängri, dit Vanessa sans tourner la tête.* ELLE *parlait comme pour elle-même* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 151). Le contexte est important : *parlait* demande d'ordinaire un agent humain, *Vanessa* dans cet ex. R2

Le danger d'ambiguïté est particulièrement net quand une phrase contient plusieurs pron. pers. à la 3e pers. représentant des termes différents : °*Le duel est assez peu usité ; le pluriel le remplace souvent. Il est vrai qu'*IL LE *remplace aussi parfois* (*Lar. XXe s.*, s. v. *duel*).

R2 656 **REMARQUE**

Le démonstratif, déterminant (§ 617, *b*) ou pronom (§ 697, *b*, 1°), est souvent plus explicite, de même que les ordinaux (§ 220, *c*).

II. LES FORMES

657 Critères de la variation.

a) La personne et le nombre : cf. § 655.

b) La fonction.

— Sauf à la 1re et à la 2e personne du pluriel, le pronom sujet s'oppose au pronom complément (ou attribut ou sujet réel) : JE ME *lave.*

— À la 3e personne, le pronom objet direct s'oppose au pronom objet indirect : *Je* LE *vois. Je* LUI *parle.*

c) La place. Sauf à la 1re et à la 2e personne du pluriel, on distingue les formes **conjointes** des formes **disjointes** : JE *l'ai vu. C'est* MOI *qui l'ai vu.*

Conjointes, c'est-à-dire jointes directement au verbe. *Disjointes*, c'est-à-dire séparées du verbe. On les appelle aussi, respectivement, *atones* et *toniques* ; mais cette notion fait appel à l'histoire, laquelle contredit partiellement la situation actuelle : dans *Prends-le*, *le* est tonique, alors qu'historiquement, c'est une forme atone. Aujourd'hui, *je, me, te, se* sont toujours atones ; les autres sont atones ou

toniques (*moi, toi, soi, eux* ne sont atones que lorsqu'ils perdent leur accent au profit d'un monosyllabe qui les suit : *moi seul, eux deux*, etc.). B R1

d) Le pronom complément, à la 3e personne, renvoie ou non au même être ou objet que le sujet. Quand on a cette identité, le pronom est dit **réfléchi** : *Il* SE *regarde.* (Comp. : *Il* LE *regarde.*) R2

e) Le genre R3 à la 3e personne :

— *Il, ils, elle, elles* comme sujets : IL *dort.* ELLE *dort.*

— *Le, la* comme formes conjointes objets directs, sujets logiques (ou réels) des verbes impersonnels ou attributs : *Je* LE *regarde. Je* LA *regarde. Votre secours, il nous* LE *faut. Votre aide, il nous* LA *faut. Votre ami, je* LE *suis. Votre amie, je* LA *suis.*

— *Lui, eux* et *elle, elles* comme formes disjointes : *Avant* LUI. *Avant* ELLE.

N. B. Les formes masculines *il* et *le* servent aussi de formes neutres : *il* comme sujet grammatical (ou apparent) d'un verbe impersonnel ; *le* comme représentant d'un adjectif, d'une phrase, etc. :

IL *pleut.* — *Vous avez raison, je* LE *reconnais.* — Cf. §§ 668 ; 671, *a* ; 673, *b*.

B 657 BIBLIOGRAPHIE

M. LÉON, *L'accentuation des pronoms personnels en français standard.* P., Didier, 1972.

R1 657 REMARQUE

D'autres linguistes parlent de formes *pleines* (= disjointes) et de formes *réduites* (Wagner-Pinchon), de formes *fortes* et de formes *faibles* (Le Bidois), de formes *lourdes* et de formes *légères* (Martinet). Les formes conjointes sont aussi appelées *clitiques*, les autres étant *non clitiques*. (Cet adjectif manque dans le *Robert* 2001.)

R2 657 REMARQUE

Pour les diverses valeurs de *se*, cf. §§ 776-781. — Pour le choix entre *soi* et *lui*, § 664.

R3 657 REMARQUE

Les formes qui ne portent pas la marque du genre ont pourtant un genre, qu'elles communiquent aux mots dont elles déterminent l'accord :

JE *suis venue.* VOUS *êtes venues.*

658 Tableau des formes. H

	Formes conjointes						Formes disjointes		
	Sujet		Autres fonctions				Non réfléchi		Réfl.
			Objet direct		Objet indir.	Réfl.			
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.			Masc.	Fém.	
1re pers. du sing.	je		me				moi		
2e pers. du sing.	tu		te				toi		
3e pers. du sing.	il	elle	le	la	lui	se	lui	elle	soi
1re pers. du plur.	nous								
2e pers. du plur.	vous								
3e pers. du plur.	ils	elles	les		leur	se	eux	elles	soi

Le, la et *les*, qui figurent ici comme objets directs, peuvent aussi être attributs ou sujets logiques (ou réels) des verbes impersonnels.

Outre ces formes, il y a *en* et *y* (cf. §§ 675-681), — ainsi que *on*, qui peut être considéré comme un pronom personnel indéfini et qui, dans la langue parlée, fait concurrence à *nous* : ON *va se promener ?* (Cf. § 753, *b*, 2°.)

H 658 HISTORIQUE

Les pronoms de la 1re et de la 2e pers. viennent des pronoms personnels latins ; de même le pronom réfléchi de la 3e pers. Les formes non réfléchies de la 3e pers. sont issues du démonstratif latin *ille* : par ex., *eux* de *illos* (pour l'x, voir § 91, H3) ; *leur* du génitif plur. *illorum* ; *lui* d'un datif du latin vulgaire *illui*.

L'anc. fr. avait en outre une forme *li*, qui servait de complément d'objet indirect (*lui* l'a remplacée dans cette fonction) et de forme tonique féminine (*elle* l'a remplacée dans cette fonction). Des hésitations entre *li* et *lui* en moyen fr., nous avons gardé le nom *hallali* = *hale à li* « cours à lui », cri adressé aux chiens poursuivant le cerf aux abois. En anc. fr., *il* servait de sujet masculin à la 3e pers. aussi bien au singulier qu'au pluriel. — *Il* a servi très tôt de sujet neutre, évinçant *el* (< lat. vulg. *illum*, class. *illud*), sauf dans l'Ouest.

659 Observations sur les formes.

a) **E muet devant consonne** s'amuït selon les règles ordinaires (§ 29), sauf dans *le* placé après le verbe :

Tu ME *gâtes* [ty m gᴀt]. *Quand* JE LE *vois* [kɑ̃ʒlə vwᴀ] ou [kɑ̃ʒəl vwᴀ]. — Mais : *Fais*-LE *passer* [fɛ lə pᴀse].

b) Dans *je, me, te, se, le, la*, **la voyelle s'élide** (phonétiquement et graphiquement) devant un verbe commençant phonétiquement par une voyelle (sauf s'il y a disjonction : §§ 47-50) et devant *en, y* :

J'ouvre. Il M'*aime. Je* L'*ai vu. Il* S'*y met. Tu* T'*en vas. Va*-T'*en.* — Mais : *Je* LE *hais* [ʒlə ɛ].

Lorsque *je* suit le verbe, il ne s'élide pas graphiquement : *Ai*-JE *assez travaillé* [ɛʒ ᴀse tʀᴀvᴀje] ?

Lorsque *le* et *la* suivent le verbe à l'impératif, ils ne s'élident ni graphiquement ni phonétiquement H1, sauf devant *en* et *y* : *Fais*-LE *apporter* ; *fais*-LA *enlever.* — *Mets*-L'*y. Retire*-L'*en.* Mais ces formes sont peu utilisées cf. § 683, *b*, 2°.

Après le verbe, devant *en* et *y*, on a *m', t', s'* au lieu de *moi, toi, soi* : cf. § 683, *b*, 2°.

H1 659 HISTORIQUE

Après un impératif, *le* a pu être inaccentué jusque dans le XVIIe s. : *Pers le* (= *perds-le*) rime avec *perle* chez MAROT (cf. Huguet, s. v. *le*). — *Si ce conseil vous plaist, prenés*-LE (SCARRON, *Poés. div.*, t. I, p. 148) est un octosyllabe. — Plus tard encore, les poètes pouvaient ne pas compter comme une syllabe le pronom *le* placé devant voyelle : *Mettons*-LE *en nostre gibeciere* (LA F., *F.*, V, 3). — Orgon. *Ingrat !* / Tartuffe. *Laissez*-LE *en paix. S'il faut à deux genous / Vous demander sa grace...* (MOL., *Tart.*, III, 6.) — ⁺*Rendez*-LE *à mon amour, à mon vain désespoir* (VOLT., *Mérope*, IV, 2). — *Coupe*-LE *en quatre, et mets les morceaux dans la nappe* (MUSSET, *Prem. poés.*, Marrons du feu, VI). — Tous. *Hé, qu'à cela ne tienne ! / Chassons*-LE. / Carr. *Arrière tous ! Il faut que j'entretienne / Cet homme* (HUGO, *Cromwell*, II, 9).

La a pu s'élider aussi dans la même position, mais ceci se marque nécessairement dans l'écriture : *Tu mourras à ce coup. Vallets, jettez* L'*embas.* / *S'elle s'acroche à vous, coupez luy mains et bras* (DU BARTAS, *Suittes de la seconde Sepmaine*, Decadence). — *Prenez une feuille du papier* [...] ; *Faites*-L'*infuser l'espace de trois minutes* (MONTESQ., *L. pers.*, éd. B., t. II, p. 77). [Var. : LA *infuser.*]

Dans la langue parlée familière, *tu* se réduit souvent à [t] devant voyelle : voir § 44, *c*, 3°.

c) Devant une consonne, *il* et *ils* se prononcent [il] dans la langue soutenue, [i] dans la langue familière. Devant voyelle : au singulier, [il] ; au pluriel, [ilz] dans la langue soutenue, [iz] dans la langue familière. H2

Quand le pronom suit le verbe, la prononciation [i] semble plus nettement fam. (elle est à l'origine de la particule interrogative [ti] : § 395), mais il y a des différences sensibles selon les régions.

Ces amuïssements apparaissent dans la langue écrite (généralement avec la graphie *y*) quand l'auteur veut rendre l'usage populaire (quoique cet amuïssement ne soit pas uniquement populaire) : *Faut voir comme* Y Z' *ameut'nt la foule* (RICTUS, *Soliloques du pauvre*, Impressions de promenade). — Dans le fr. pop. du Québec, la réduction de *il* à [i] se produit même devant voyelle : *Un poète*, Y *en avait l'air* [...], Y *avait une p'tite bedaine* (M.-Cl. BLAIS, *Un joualonais sa joualonie*, I). — Pour *il y a* impersonnel contracté en [ja], cf. § 235, *c*.

d) Prononciations diverses.

1° Dans une phrase comme *Je* L'*ai dit*, [l] est souvent prononcé double dans une grande partie de la France (l'Est et le Sud échappent à ce phénomène, moins sensible aussi dans le Nord).

2° °[a], prononciation pop. dans diverses régions, pour *elle*, *elles*, plus rarement pour *il*, *ils*, est parfois relevé par les écrivains : *Quoi qu'*A *dit ? / –* A *dit rin* (TARDIEU, *Monsieur monsieur*, La môme néant). — A *portent des bigoudis* [...] *parce qu'*A *croient toutes qu'*A *vont fêter un anniversaire* (R. PINGET, *Monsieur Songe*, p. 60). — A' [= les Allemands et les Américains] *sont aussi pires eul's uns comme eul's aut'* [dit un Normand] (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 22). — *La jeunesse d'asteur sait pas ça.* A' *regimbe* (A. MAILLET, *Sagouine*, p. 59).

3° *Vous* se réduit parfois à [u] ou à [vz] dans la langue parlée très familière : *S'il vous plaît*, par ex., est prononcé [sjuplɛ]. — VZALLEZ *voir ce que* VZALLEZ *voir* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, IX). — Avec réduction aussi du verbe dans *Avez-vous* prononcé °[avu], notamment au Québec (phénomène d'haplologie : § 219). H3

4° *Leur* étant un plur., le langage pop., à Paris et ailleurs, prononce souvent [lœrz] ou [løz] devant voyelle. Des écrivains font parler ainsi leurs personnages : voir § 678, R2. H4

5° *Eux* est prononcé [øs] par le peuple à Paris et dans certaines régions : *C'est trop fier pour des gens comme nous, ce monde-là ! ça ne cause qu'entre* EUSSE [en italique] (SAND, *Diable aux champs*, VII, 5). Voir aussi PROUST, *Rech.*, t. II, p. 24.

e) Par un phénomène d'**haplologie** (§ 219), certains pronoms disparaissent d'une manière formelle, sans que pourtant le « signifié » dont ils sont porteurs soit absent de la communication.

1° Dans la langue parlée, *le*, *la*, *les* s'effacent très souvent devant *lui*, *leur*. Ce phénomène apparaît parfois par écrit, même en dehors de la reproduction de conversations courantes. H5

Elle me fit promettre que [...] *je reviendrais près d'elle, ou que je lui permettrais de me rejoindre : je* LUI *jurai solennellement* (B. CONSTANT, *Ad.*, V). — *Ce n'est pas la peine, je* LUI *dirai tantôt* (FLAUB., *M*me *Bov.*, III, 8). — *Comme William avait peine à allumer une cigarette, Juliette la lui prit des mains, l'alluma* [...] *et* LUI *mit dans la bouche* (E. DE GONC., *Faustin*, XXIV). — *En somme il « ne faisait pas confiance » au peuple comme je* LUI *ai toujours faite* [corrigé en *fait* dans la Pl.] (PROUST, *Rech.*, t. II, pp. 1075 et 1203). R1 — *Ma chère maman, si jolie, si élégante, et qui me plaisait tant sans que j'ose* LUI *dire* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, IV). — *Totor fait mine de* LUI *rendre* [un mouchoir] (R. CREVEL, *Mort difficile*, IV). — *Il voulut savoir* [...] *pourquoi l'enfant lui avait donné ce nom. Il* LUI *demanda dès le lendemain* (M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 383). — *Elle aurait été capable de plus d'application encore. Il aurait fallu* LUI *demander* (P. LAINÉ, *Dentellière*, p. 37). — *Chacun* [...] *se montrant quand on* LUI *demande* (FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 198). — *La concierge court pour* LUI *dire* (DURAS, *Douleur*, p. 34). — Renseigner un livre à quelqu'un [construction régionale], LUI *indiquer* (*Rob.* 2001, s. v. *renseigner*).

H2 659 HISTORIQUE

Cet amuïssement de *l* est très ancien. Il s'observe surtout, en anc. fr., dans l'emploi de *qui* pour *qu'il* (ou inversement par hypercorrectisme). Voir aussi § 717, H2. L'amuïssement a été entériné même graphiquement dans *oui*, *nenni* (= *o il*, *nen il*). Cf. § 1106, H1.

H3 659 HISTORIQUE

Les formes réduites de *vous* ont été jadis plus répandues ; elles étaient même admises dans la langue écrite : *Av'*OUS *mal aux dens* [...] ? (*Pathelin*, 1256.) — AVOÛS *peur d'estre nommées / Pucelles mal renommees* (RONS., éd. L., t. V, p. 14). — Vaugelas (p. 189) notait qu'on disait communément en parlant : *Avous dit*, mais que cela ne s'écrivait jamais. Il faut mettre à part le cas où l'auteur veut rendre des particularités de langage, comme celles des paysans : *Testiguenne, par ce qu'*OUS *estes Monsieur,* OUS *viendrez caresser nos femmes à note barbe ? allez v-s-en caresser les vostres* (MOL., *D. Juan*, II, 3). — °*Je dis qu'*OUS *êtes toujours bian jolie* (MARIV., *Épreuve*, XIX).

H4 659 HISTORIQUE

Leur est concurrencé par *leurs* dans la langue écrite dès le XIIIe s., parfois même encore au XVIIe : *De l'eve* [= eau] *an deus bacins d'argent /* LORS *aporte* (1re contin. de *Perceval*, t. II, 2365). — *Le sens* LEURS *fault au besoing* (J. MICHEL, *Passion*, 21599). — *Il* LEURS *mordoyt les aureilles* (RAB., *Garg.*, éd. princeps, X). — *Ils* LEURS *auroient ordonné d'y pleurer* (CYR. DE BERGERAC, *Autre monde*, p. 181).

H5 659 HISTORIQUE

Le phénomène décrit ci-contre était quasi constant dans les textes du Moyen Âge. Remarquons pourtant : *Il* LA *li balle* [= donne] (BÉROUL, *Tristan*, 2656). — *Deu prioit / Que ansaignier* LE *li vosist* [= voulût] (*Barlaam et Josaphat*, 11313). — *Il est heure que je* LE *luy monstre* (FROISSART, *Chron.*, S. H. F., t. XIII, p. 238).

Au XVIIe s., en dépit de Vaugelas (p. 33), l'omission du premier pronom était fréquente dans la littérature ; on la trouve aussi au XVIIIe : *Je* LEUR *sçavois bien dire* (LA F., *F.*, VII, 2). — *Il y a trois quarts d'heure que je* LUY *dis* (MOL., *D. Juan*, IV, 2). — °*Bien loin de le* [= l'honneur] *rechercher, il* [= le chrétien] *ne doit pas le recevoir quand on* LUI *offre* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 349). — °*Il avait demandé plusieurs pères jésuites, on* LUI *a refusés ; il a demandé la* Vie des Saints, *on* LUI *a donnée* (SÉV., 31 janv. 1680). [Rem. l'accord des participes.] — *Ma Sr de La Rouzière demande que Melle de Gagni entre ; vous pouvés* LUY *permettre* (MAINTENON, *Lettres*, 29 sept. 1694). — *Le petit Jean de Saintré* [...] *ne pouvoit manger son pain si sa bonne ne* LUI *coupe* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 124).

R1 659 REMARQUE

L'accord du participe est fait avec le pronom sous-jacent ; voir aussi H5.

2° *Il* ME *faut lever* peut s'expliquer par une haplologie : § 781, *b*, 3°.

3° *Y* se supprime devant le futur et le conditionnel d'*aller*, ainsi que devant lui-même, avec le verbe impersonnel *y avoir*, et ainsi qu'après *lui*.

- *S'il faut que tu ailles à Paris, tu* IRAS (SAND, *Corresp.*, 5 avril 1847). — *Va dans ta chambre ! – Je n'*IRAI *pas* (*Ac.* 2001, s. v. *aller*, I, A, 5). — *Quand il* IRAIT *de toute ma fortune, je le ferai quand même* (*ib.*, III, 6). **R2** — *Non, vous n'irez pas à cette porte ! Non, vous n'*IREZ *pas !* (HUGO, *Angelo*, II, 5.) — Roxane. *Les cadets n'y vont pas.* / De Guiche. *Ils* IRONT (E. ROSTAND, *Cyr.*, III, 14). — *Maman, faut-il vraiment que j'aille à l'église ? / – Je le désire, Carlos, mais vous n'*IREZ *pourtant pas, si votre Père n'y veut pas consentir* (C. PAYSAN, *Nous autres, les Sanchez*, L. P., p. 123). **H6**
  Certains auteurs n'ont pas craint de mettre *y* : *Vous n'*Y *irez pas ?* (LITTRÉ, s. v. *si* adv., 15°.) — *Il* Y *irait non seulement de l'empire, mais de la vie* (FAGUET, *En lisant Corneille*, p. 221).
- *Ce n'est point parce qu'il y a une rose sur le rosier que l'oiseau s'y pose : c'est parce qu'il* Y *a des pucerons* (J. RENARD, *Journal*, 9 juin 1897). **R3**
- Pour °*lui y*, voir § 682, *b*, 3°.

4° *En* se supprime devant lui-même :

Il remplit un verre de ce vin → *Il en remplit un* pour °*Il en en remplit un.*

f) Le fr. pop. du Québec contracte le pronom *les* avec la préposition *de* : °*J'suis ben content* DES *voir* (dans Seutin, p. 176). C'est une prononciation relâchée de *l*. **H7**

g) *Je* pour *nous* (ou *je* suivi de la 1re pers. du plur.) se trouve dans l'écrit quand les auteurs veulent reproduire la langue populaire, surtout paysanne.

Le vieux curé [...] *lui dit* [...] *dans son parler paysan, qui augmentait avec l'âge : « Ma chère sœur,* JE SERONS *tous pardonnés, parce que le bon Dieu nous aime, et sait bien que quand* JE *nous* REPENTONS, *c'est que* JE *l'*AIMONS. [...] » (SAND, *Hist. de ma vie*, IV, 5). — *M'sieur Bernard,* JE V'NONS *chez vous parce que* JE *n'*OSONS *pas aller trouver m'sieur Achille.* [...] *Nous,* J'SOMMES *toujours sacrifiées* [disent des épinceteuses normandes] (MAUROIS, *Bernard Quesnay*, IV). — JE REGARDIONS *la mer au loin tous les deux* (A. MAILLET, *Sagouine*, p. 63). **H8**

h) On peut **renforcer** ou préciser *moi, toi, nous, vous, lui, eux, elle(s), soi*, en y ajoutant tantôt *même* (variable et précédé d'un trait d'union), tantôt *seul* (variable) : *Moi-même, eux-mêmes. Lui seul, nous seuls.* — À *nous, vous, eux, elles* on peut joindre un numéral cardinal ou encore *tous, toutes*.

Entre NOUS DEUX *maintenant, c'est sacré !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2.) — *Comme s'il n'y avait encore eu qu'*EUX DEUX *sur la terre* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 352). — Voir aussi § 686, R3. — *Nous deux Lucie* = Lucie et moi : § 262, *b*, 2°, N. B.

Quand *nous* et *vous* sont de véritables pluriels (comp. § 655, *a*, 2°, *b*, 2°) **R4**, ils peuvent être suivis de *autres*, en principe pour souligner l'opposition avec d'autres humains, ou du moins pour marquer une certaine insistance. Chez les écrivains, et pas seulement dans les dialogues, on trouve surtout *nous autres* et *vous autres* quand il y a une apposition, précédée ou non d'une virgule (donc d'une pause) : NOUS AUTRES, *civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 988). — VOUS AUTRES, *chrétiens, vous ne pouvez pas mesurer votre misère* (DUHAMEL, *Jardin des bêtes sauvages*, I). — *Nous avons la réputation d'être superstitieux,* NOUS AUTRES, *gens de Blinton* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 131). — *Pleurons-nous jamais de chagrin,* NOUS AUTRES *enfants bercés par le Malheur ?* (BALZAC, *Mod. Mignon*, Pl., p. 457.) [Deux autres ex. p. 491, un autre p. 565.] — NOUS AUTRES *Espagnoles, / Notre douleur s'emporte à de vives paroles* (HUGO, *Hern.*, V, 6). — NOUS AUTRES *protestants, dit-il, nous sommes tous plus ou moins fils, frères ou neveux de pasteurs* (DUHAMEL, *Tel qu'en lui-même...*, I).

Dans divers parlers pop. (cf. Bauche, pp. 97-98 ; Seutin, p. 169 ; Baetens-Beadsmore, *Fr. région. de Bruxelles*, pp. 150-151 ; etc.), ces formules concurrencent simplement *nous* et *vous* (pour *nous*, quand il n'est pas remplacé par *nous*, *on* : cf. § 753, *b*, 2°). Cf. § 358, *a*, 1°, ainsi que pour °*eux autres*. — °*Nous* (ou *vous*) *autres* + numéral, ou *même(s)*, ou *tous* : § 358, *a*, 1°.

°***Leur deux*** est du français régional pour *eux deux*, ou pour *tous les deux*, ou pour *deux* : *C'est une fanfare qui valait bien la peine. Ils étaient bien* LEUR DOUZE (A. QUERNOL, *Coucou mon parrain*, p. 79) [roman écrit en fr. pop. de

R2 659 REMARQUE

Au lieu d'*haplologie*, l'*Ac.* parle d'*euphonie*, ce qui suppose une intervention consciente.

H6 659 HISTORIQUE

L'omission de *y* devant *irai*, etc. est ancienne : [...] *que je voisse* [= aille] *en la cité : / Je n'*IRAI *mie* (*Aucassin et Nic.*, XVII). — Le pronom était parfois maintenu : *Quand il verra qu'il* Y *ira de sa vie* (AMYOT, *Thém.*, XXXII). — ⁺*Non, je n'*Y [= à cette chasse] *irai pas ; ils n'*Y *iront pas eux-mêmes* (FÉN., *Tél.*, t. I, p. 267). — ⁺*J'*Y *irais* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. III, p. 247). — En anc. fr., ce maintien amenait parfois une altération du verbe, par dissimilation (§ 21) : *Molt volantiers i* ERONT [= iront] (1re contin. de *Perceval*, t. II, 12863).

R3 659 REMARQUE

Dans cet ex. de Renard, la présence du complément *sur la rose* montre que *y* a perdu sa valeur locative. On peut aussi avoir l'adverbe *là* : *En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : « Paix à cette maison ! » Et s'il y a* LÀ *un fils de paix, votre paix reposera sur lui* (*Bible*, trad. CRAMPON, Luc, X, 6).

H7 659 HISTORIQUE

Le pronom pers., surtout *le* et *les*, se contractait en anc. fr. avec divers monosyllabes qui le précédaient. Voir par ex. L. Foulet, gloss. de la 1re contin. de *Perceval*, s. v. *jel, jes, nel, nes, sel, ses, quel* (*qui le* et *que le*), *ques* (*qui les*) et aussi, plus rare, *na* (*ne la* ; comp. *ça*, § 698, H1).

H8 659 HISTORIQUE

Cet emploi apparaît au XVe s. : JE *ly* AVONS *baillé la mitre* (*Passion de Semur*, 5446, éd. É. Roy). Il se trouve au XVIe s. dans toutes les classes sociales : J'AVONS *esperance qu'il fera beau temps* (FRANÇOIS IER, *Corresp.*, cit. LITTRÉ, s. v. *je*). — *J'y arretai Lundi, Mardi et Mercredi matin ; apres la messe,* J'EN PARTIMES (MONTAIGNE, *Journal de voy. en It.*, p. 260). — JE EN AVONS *conferé ensamble* (maréchal DE GONTAUT-BIRON, lettre de 1581, cit. Damourette-Pichon, § 2331). — Par la suite, les auteurs n'attestent l'emploi que dans la bouche de gens du peuple : *Mon Dieu,* JE N'AVONS *pas étugué* [= étudié] *comme vous, / Et* JE PARLONS *tout droit comme on parle cheux nous* [dit la servante Martine] (MOL., *F. sav.*, II, 6). [*Quel solécisme horrible !* s'écrie alors Bélise.] — ⁺*Quand* JE SERONS *aveugles et muets,* JE FERONS *voute commission* [...] J'ONS *une langue, et je m'en sars* [dit un fermier] (MARIV., *Dénouement imprévu*, II). — ⁺*Et la jarretière de la mariée,* L'AURONS-JE ? [dit un « jeune pastoureau »] (BEAUMARCHAIS, *Mar.*, V, 19.) — Cet emploi est assez général dans les dialectes d'oïl, picard exclu.

R4 659 REMARQUE

J. Lechanteur nous a communiqué de nombreux ex. de *vous autre* (au sing.) qu'il a relevés dans les lettres de SARTRE à Beauvoir (qui se sont toujours vouvoyés) et où il s'agit de sa correspondante seule : *Sauf* VOUS AUTRE, *mon cher amour, ma petite fleur,* [...] *je ne compte déjà plus du tout pour le reste du monde* (SARTRE, *Lettres au Castor* [surnom que Sartre donnait à Beauvoir] et à *quelques autres*, 12 janv. 1940). — *Que je voudrais tenir votre petit corps maigre dans mes bras.* VOUS AUTRE *mon petit Castor,* VOUS AUTRE *moi. Je vous aime tant* (13 mars 1940). Le *vous autre moi* (= *vous qui êtes un autre moi*) de la 2e citation expliquerait-il tous les *vous autre* de ces lettres ?

Wallonie]. — *Ils font l'amour entre* LEUR [lø] DEUX [= ensemble] (dans Seutin, p. 186). — Voir aussi Brunot, *Hist.*, t. I, p. 318 (Bourgogne, Champagne) ; t. X, p. 299 (Lorraine).

i) Sur l'emploi de la majuscule dans les pronoms personnels, voir § 101, *a*.

III. EMPLOI DES FORMES DISJOINTES

B 660 BIBLIOGRAPHIE
Ch. MULLER, *Langue française et linguistique quantitative*, pp. 309-323. [Enquête concernant le *a)* et le *b)*.

R1 660 REMARQUE
Sur *soi* comme sujet, voir § 664, *a*, 3°.

660 Les formes disjointes comme sujets. B R1

a) Le pronom est séparé du verbe par autre chose qu'un pronom personnel conjoint ou que la négation *ne*.

1° En dehors de la 1re et de la 2e personne du singulier, fréquemment dans la langue soignée, moins souvent dans la langue ordinaire (sauf si le pronom disjoint est suivi de *seul*), le pronom disjoint n'est pas repris sous sa forme conjointe devant le verbe.

- Sans reprise : LUI *aussi pressentait le péril* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 38). — LUI-*même se refusa à tout autre renseignement* (ID., *Nœud de vip.*, VI). — LUI, *le Juif de Séville, accablé de fatigue, savait qu'il ne mourrait pas* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 17). — LUI *seul y prend plaisir* (*Ac.* 2000, s. v. *lui*) — LUI *cependant reconnaissait* [...] *la puissance enclose dans la femme* (J.-R. BLOCH, *Nuit kurde*, cit. Beauvoir, *Deux. sexe*, t. I, p. 267). — ELLE *qui était si forte contre l'émotion, si concentrée, et que l'on voyait mettre comme un orgueil à souffrir, manqua faiblir quand il lui fallut quitter cet appartement* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, II). R2 — ELLE *seule ne m'irritait pas* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, VII). — ELLE, *si forte, se sentait soudain sans volonté* (MAUROIS, *Cercle de famille*, II, 16). — *Comme si* EUX *seuls existaient au monde* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XI). — EUX, *bien entendu, n'avaient pas bronché* (LOTI, *Désenchantées*, XI). — NOUS, *Tartarin, gouverneur de Port-Tarascon* [...], / *Recommandons le plus grand calme à la population* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, II, 4). — NOUS *tous, dans ce bureau, vieux routiers des intrigues, étions dans ce cas* (PILHES, *Imprécateur*, p. 75). — *Quelques préceptes* [...] *que* NOUS *autres femmes avons le privilège de vous présenter* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 145 [lettre]). — *Elle était remarquable par ce que* VOUS *autres provinciaux nommez originalité* (ID., *Béatrix*, Pl., p. 194).
- Avec reprise : LUI, *l'homme isolé, le divisé,* [...], IL *allait jaillir de sa propre substance* (J.-R. BLOCH, *l. c.*, p. 268). — LUI-*même, depuis qu'elle était entrée,* IL *sentait qu'une sorte d'alliance existait entre eux* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl. t. I, p. 598). — LUI *aussi* IL *avait très envie d'aller sur le bateau de l'homme* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 11). — *Puis* ELLE *aussi,* ELLE *s'éloigna* (*ib.*, p. 25). — ELLE *qui répétait souvent qu'elle aimerait mieux mourir que d'aller en justice,* ELLE *s'apparaissait assise sur un banc, entre des gendarmes !* (E. et J. DE GONC., *op. cit.*, L.) — EUX *seuls,* ILS *se comprenaient bien* (BALZAC, *Vieille fille*, Pl., p. 228). — *Ils seront cardinaux, et se réfugieront à Rome.* NOUS, *dans nos châteaux,* NOUS *serons massacrés par les paysans* (STENDHAL, *Rouge*, II, 23). — *Bouche bée,* NOUS, *les enfants,* NOUS *assistions à cette pluie d'or* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XIII). — *Mais,* NOUS *autres femmes,* NOUS *n'avons dans l'âme aucun point d'appui contre nos douleurs* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 127). — *Ne vous ai-je pas dit* [...] *que* VOUS *autres hommes* VOUS *nous promettiez le bonheur et finissiez par nous jeter dans un précipice ?* (ID., *Béatrix*, Pl., p. 494.)

R2 660 REMARQUE
Un pronom conjoint peut être l'antécédent d'une relative placée après le verbe : IL *est là-bas qui arrose* (BOYLESVE, *Mlle Cloque*, LX). *Cf.* § 1114, *b*.

2° S'il s'agit de la 1re ou de la 2e personne du singulier, la présence du pronom conjoint est quasi générale, même dans la langue écrite. R3

Et MOI, *enfant choyé, adolescent bourgeois,* JE *comprends cette rancune du vagabond* (MAURIAC, *Œuvres compl.*, t. IV, p. 344). — *Mais* TOI, *sénateur, légat impérial,* praeses [mot latin, « gouverneur »], *familier de l'empereur,* TU *es déjà assuré de l'immortalité* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, pp. 41-42).

R3 660 REMARQUE
L'emploi figé de la forme conjointe dans *Je soussigné, Jean Dupont, déclare...* est une survivance de l'ancienne langue : cf. § 667.

C'est seulement quand ils sont suivis de *seul* ou, plus rarement, de *même* que *moi* et *toi* peuvent se passer de pronom conjoint : *J'aime couper moi-même*

ma tranche de gâteau, car MOI SEULE *connais mon appétit* (A. SARRAZIN, *Après-peine*, p. 130). — *Quand* MOI-MÊME *aurai repris mon sang-froid* (ESTAUNIÉ, cit. Sandfeld, t. I, p. 107). — TOI SEUL *es bon !* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4.) — TOI-MÊME *as été témoin de la bonhomie de Roguin* (BALZAC, *Birotteau*, XII).

Sinon, cette omission est, pour Sandfeld, p. 115, « purement littéraire et même assez choquante » ; il cite : MOI *non plus ne ferai pas de vieux os* (R. BENJAMIN). — Autres ex. : *Je crois que* TOI, *de même y étouffais* (GIDE, *Paludes*, cit. *Trésor*, s. v. *toi*). — *Si* TOI, *aveugle dieu, t'es servi de flèches différentes* (CAMUS, trad. de : Lope de Vega, *Chevalier d'Olmedo*, I, 1). — *Les objets sont tous là* [...] *sans que* MOI *qui connais, goûte, pèse, cuis, etc. n'existe en aucune manière* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 97). H1

H1 660 HISTORIQUE

Au XVIIe s. : *Toy, Loup, tu te plains, quoiqu'on ne t'ait rien pris ; / Et* TOY, *Renard, as pris ce que l'on te demande* (LA F., *F.*, II, 3). — *°Peut-être que* MOI *qui existe, n'existe ainsi que par la force d'une nature universelle* (LA BR., XVI, 36).

b) Le pronom s'oppose à un autre terme.

1° À la 3e personne. La présence du pronom conjoint devant le verbe est facultative.

- Sans reprise : LUI *se montra grossier, mais plus décidé que les autres* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 242). — LUI *approuvait* (CAMUS, *Peste*, p. 25). — LUI *n'était pas triste* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 42). — *Nous voulons partir ;* EUX *prétendent rester* (LITTRÉ). — EUX *le sentaient vaguement,* LUI, *plus nettement* (R. BAZIN, *Noellet*, p. 38). — *Le Dieu de leurs pères* [...] *leur envoyait des messagers* [...] *Mais* EUX *tournaient en dérision les envoyés de Dieu* (*Missel dominical de l'Assemblée*, p. 214). [*Mais* ILS (*Bible de Jérus.*, 2e livre des Chron., XXXVI, 16).] — *Elle rentra dans la maison et* EUX *s'en allèrent le long du fleuve* (DURAS, *op. cit.*, p. 61). H2

  On met parfois une virgule après le pronom disjoint : *Elle, machinalement, alla regarder sa fille* [...]. LUI, *restait muet* (ZOLA, *Pot-bouille*, IV). — LUI, *la regardait venir et c'est elle qu'a marché* [dit Pépé-la-Vache] (CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 6). — La virgule est particulièrement utile pour distinguer *elle* et *elles* de leur emploi conjoint : *Le prince était ensorcelé.* ELLE, *voyait à travers lui la France et sa capitale* (COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., p. 15). Cf. § 128, *b*, 3. R4

- Avec reprise H3 : EUX ILS *peignent* (<E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, LXI). — *Oh !* LUI, IL *sera peintre* (*ib.*, IV). — LUI, IL *fait que son devoir* [dit la bonne] (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 59). — On peut aussi avoir deux *elle* ou *elles* à la suite : *Costals pérore* [...]. ELLE, ELLE *va* [...], *les yeux fixés sur les pointes de ses souliers* (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 19). — *Soudain ils* [les canards] *plongent.* [...] / *Un souvenir* [...] *aux macreuses du lac de Tunis.* ELLES, ELLES *font une petite pirouette au moment de plonger* (*ib.*, p. 18).

H2 660 HISTORIQUE

Ex. ancien : LUY *estoit à cheval avecques les gens de sa maison* (COMMYNES, t. I, p. 117).

R4 660 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, la non-élision devant *eux* est peut-être purement graphique (cf. § 45, *b*, 3°) : *Devant l'obstination de Hör, Tierno et Désiré décident de voler pour lui, puisque* EUX *ne sont pas tenus par une promesse* (résumé d'un film, dans le *Monde*, 3 mai 2002, p. 36). Mais il arrive qu'il y ait une légère pause devant le pronom et que le *e* qui précède *ne* soit pas amuï : ... *tandis que* EUX *ne sont pas tenus*...

H3 660 HISTORIQUE

Les combinaisons *lui, il* et *eux, ils* sont moins fréquentes au XIXe s. ; elles ne sont mentionnées ni par Littré ni même par le *Dict. gén.* Ce n'est sans doute pas un hasard si BALZAC met LUI, IL dans la bouche de personnages à qui il prête plusieurs traits du langage pop., la servante Nanon et un pêcheur breton : *Il y en a qui, pus y deviennent vieux, pus y durcissent ; mais* LUI, IL *se fait doux comme votre cassis, et y rabonit* [= s'améliore] (*E. Grandet*, G.-F., p. 133). — *Elle est morte* [...]. LUI IL *est devenu tout chose* [...] ; *il fringalait* [= zigzaguait] *en marchant* (*Drame au bord de la mer*, Pl., p. 894).

2° *Moi* et *toi* comme sujets exigent la présence du pronom conjoint devant le verbe.

Alors, MOI, JE *lui crie : Holà ! hé ! monsieur !* (LABICHE, *Major Cravachon*, II.) — TOI, TU *vas rentrer dans ton appartement...* (*Ib.*) — TOI, TU *n'as pas souffert ce que j'ai souffert* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, V [lettre]). — MOI, JE *souhaite voir les gouvernements durer* [dit Mitterrand] (DECAUX, *Tapis rouge*, p. 381).

Le groupe *moi je* est souvent un simple concurrent de *je*, sans qu'il y ait une opposition nette avec d'autres personnes, non seulement dans le langage pop. (cf. Bauche, p. 97), mais aussi dans la langue parlée familière. Cela se traduit dans la prononciation par l'absence de pause entre les pronoms et par l'absence de la virgule dans l'écrit : MOI JE *suis tout petit* (VALLÈS, *Enfant*, I). — *Il ressemble à un nid de pie,* MOI JE *trouve* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXIII). — MOI JE *touche des deux bouts* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 6). — MOI J'*appelle cela le sourire d'Électre* (GIRAUDOUX, *Électre*, I, 4).

3° *Nous* et *vous* semblent peu aptes à servir de pronoms disjoints pour marquer l'opposition (laquelle est d'ailleurs distincte pour l'oreille dans les formes du verbe à ces personnes). Prononcer *Vous parlez, nous agissons* en accentuant les pronoms ou en les faisant suivre d'une virgule, cela pourrait faire prendre les verbes pour des impératifs. On répète donc le pronom. R5

Vous feriez mieux d'entrer à pied [...] ; NOUS, NOUS *allons nous arrêter un instant* (STENDHAL, *Chartr.*, XI). — NOUS, NOUS *n'oserions pas faire cela* (*Rob.*). — *Au moins,* VOUS, VOUS *saurez défendre votre femme* (LABICHE, *op.*

R5 660 REMARQUE

S'il s'agit d'un verbe pronominal, on peut avoir trois *nous* ou trois *vous* à la suite, surtout dans la langue parlée : NOUS, NOUS NOUS *entendons très bien.*

cit., XIV). — *Plus tard, avec les cheveux gris* [...], *on ne souffre plus* [...]. *Mais* VOUS, VOUS *souffrez, n'est-ce pas ?* (GREEN, *Journal*, cit. *Trésor*.) R6

Après *nous* et *vous*, quand ils sont de vrais plur., si on ajoute *autres*, qu'il y ait ou non ensuite une apposition, *nous* et *vous* sont généralement repris devant le verbe (comp. *a*, 1° ci-dessus) : NOUS AUTRES [les femmes], NOUS *n'avons qu'une ressource, c'est de plaire* (BARRÈS, *Jardin sur l'Oronte*, p. 216). — NOUS AUTRES [les hommes] NOUS *sommes le sexe faible* (ROBIDA, cit. *Rob.*, s. v. *sexe*). A1 — On relève pourtant : NOUS AUTRES, *critiques, avons la tête farcie de tout ce qu'il nous faut lire* (S.-BEUVE, *Corresp.*, *ib.*, s. v. *farcir*). — *Je me tiendrai au milieu* [...] *et* VOUS AUTRES *graviterez autour de moi* (JARRY, *Ubu roi*, IV, 3). — *Il y a un mot que* VOUS AUTRES, *gens de gauche, n'osez plus prononcer aujourd'hui* (CURTIS, cit. Togeby, § 291, 2). — *Les jours qui fuyaient changeaient Lysia Verhareine, même si* NOUS AUTRES *n'avions rien vu* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 265). H4

c) Le pronom est coordonné à un nom ou à un autre pronom. R7

1° Si le pronom est de la 3e personne, habituellement il n'est pas repris par un pronom conjoint devant le verbe.

Robert [...] *pensait* [...] *qu'*EUX *ou d'autres en profitaient pour revenir à la charge* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 785). — *Sa mère et* LUI *ont peur* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XII). — LUI *et sa courageuse épouse seront profondément déçus* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 9 mars 1966). — *Ses frères et* ELLE *s'entendent bien* (*Ac.* 2001, s. v. *elle*).

Mais on peut trouver avec deux sujets coordonnés la redondance que l'on a avec un sujet unique (§ 373, *b*) : *Ses frères et* ELLE, ILS *s'entendent bien*. — La présence du pronom conjoint paraît impossible dans l'ex. suivant (où à *soi-même* correspondrait un pronom conjoint qui serait *on*, inadéquat pour le 2e sujet) : *On accepte la pensée que dans dix ans* SOI-*même, dans cent ans ses livres, ne seront plus* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1043). [... NOUS-*mêmes* ... *nos livres* ... (NOUS) *ne serons* aurait été possible.]

2° Si le pronom (ou un des pronoms) est de la 1re R8 ou de la 2e personne, le pronom conjoint est exprimé ou non devant le verbe. L'omission est surtout attestée dans la langue écrite ; elle a pourtant été critiquée au XIXe s. et parfois au XXe, au mépris de l'usage.

Sans reprise : *J'espère que ni* MOI *ni mes enfants ne verrons ces temps-là* (VIGNY, *Cinq-Mars*, I). — *Ni* MOI *ni mon mari ne sommes jamais malades !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3.) — *Mon frère, mes sœurs et* MOI *avions appris à reconnaître le sifflement de la bombe ou de l'obus* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 23). — *Il ressortait de tes propos que ta famille et* TOI *vous étiez jetés avidement sur le premier limaçon rencontré* (MAURIAC, *op. cit.*, IV). R9 — *Le brigadier Laronde et* MOI-*même donnons notre langue au chat* (SAN-ANTONIO, *Viva Bertaga !* p. 7). — LUI *et* VOUS *êtes bons amis* (*Ac.* 2000, s. v. *lui*). — *Ni* LUI *ni* MOI *n'avons le loisir d'annoncer la nouvelle* (DECAUX, *Tapis rouge*, p. 26). — ELLE *et* MOI *sommes amis* (*Ac.* 2001, s. v. *elle*). [Pas d'ex. semblable dans les éd. antérieures.] — *Mon avocat et* MOI *sommes de cet avis. Son père, sa mère et* MOI *l'avons décidé ainsi* (*Ac.* 2003, s. v. *moi*). — *Ton frère et* TOI *êtes mes meilleurs amis. Ni* LUI *ni* TOI *ne m'avez donné de vos nouvelles* (*Ac.* 1935, s. v. *toi*). H5 A2

Avec reprise : *Mes deux frères et* MOI, NOUS *étions tout enfants* (HUGO, *Contempl.*, V, 10). — *Ni* VOUS *ni* MOI, NOUS *n'avons ces misères-là* (LOTI, *Aziyadé*, II, 10) — *Tes parents et* TOI-*même*, VOUS *étiez décidés à ne pas transiger là-dessus* (MAURIAC, *op. cit.*, III). — *Gérard et* TOI VOUS *entraînez cette petite* (COCTEAU, *Enfants terribles*, Sel., p. 40). — *Ma mère et* MOI NOUS *avions le même âge* [mental] (SARTRE, *Mots*, p. 180). — VOUS *ou* MOI, NOUS *ferons telle chose* (*Ac.* 1835 -1935, s. v. *ou* [sans virgule, 1835-1878]). — *Ses parents et* MOI, NOUS *lui avons rendu visite* (*Ac.* 2003, s. v. *moi*). — *Elle et* MOI, NOUS *partons demain* (*ib.*). R10

3° Il arrive que le groupe formé par la coordination d'un nom et d'un pronom personnel disjoint soit placé après le verbe, non par simple redondance (comme dans le *d* ci-dessous), mais par application d'une inversion admise.

Plus d'un auteur, dans ce cas, se dispense de mettre en même temps un pronom conjoint devant le verbe H6, ce qui perturbe les règles habituelles de l'accord ; voir § 937, *b*, 2°, où nous citons notamment : *Les « Amis de la Cause du peuple » ont formé une association que* PRÉSIDENT *Michel Leiris et* MOI-*même* (BEAUVOIR). L'auteur aurait pu écrire : ... *que* NOUS *présidons, Leiris et* MOI.

R6 660 REMARQUE
Nous accompagnant *on* sert de pronom disjoint à celui-ci dans la langue familière : NOUS, ON *ne sait rien*. Cf. § 753, *b*, 2°.

A1 660 AUTRES EXEMPLES
Voir § 659, *h*.

H4 660 HISTORIQUE
La reprise est habituelle depuis longtemps. On lit pourtant chez RAB. : *Un* [...] *figuier* [...] *auquel* VOUS AUTRES *messieurs les Atheniens desesperez* [...], *avez de coustume à l'escart vous pendre et estrangler* (cit. Huguet, s. v. *estrangler*), et chez MOL., faisant parler une paysanne : *On m'a toujou* [sic] *dit* [...] *que* VOUS AUTRES *Courtisans estes des enjoleus* [sic] (*D. Juan*, II, 2).

R7 660 REMARQUE
Au lieu de *Mon frère et* MOI, (NOUS) *mangions*, on peut dire *Je mangeais* avec *mon frère*. La langue familière connaît deux autres constructions : *Nous mangions avec mon frère* (cf. § 270, *a*, N. B. 3) ou *Nous mangions nous deux mon frère* (§ 262, *b*, 2°, N. B.). — Sur le tour archaïque *Ce que* TU *fais là et Victor*, voir § 270, *b*, 1°.

R8 660 REMARQUE
Sur la place de *moi* dans la coordination, voir § 655, R1.

R9 660 REMARQUE
Dans cet ex. de Mauriac, *vous* est le pronom complément réfléchi.

H5 660 HISTORIQUE
L'*Ac.*, depuis 1835 à propos de *moi* et depuis 1935 à propos de *toi*, ne donne que des ex. sans pronom conjoint, alors qu'avant ces dates (et depuis 1694 pour *moi*, depuis 1835 pour *toi*) elle ne donnait que des ex. avec pronom conjoint.

A2 660 AUTRES EXEMPLES
Voir § 937, *b* (accord du verbe).

R10 660 REMARQUE
L'*Ac.* 1935, s. v. *moi*, ne donnait que des ex. sans reprise : *Mon avocat et* MOI *sommes de cet avis. Son père, sa mère et* MOI, *le lui avons défendu. Lui et* MOI *l'avons ainsi décidé. Ni vous ni* MOI *ne sommes contents de notre sort*.

H6 660 HISTORIQUE
Voir aussi l'ex. de FÉNELON au § 661, H1.

4° Au lieu de *lui et* (ou *ou*) *elle, eux et elles* on emploie parfois *il et elle, ils et elles* devant le verbe :

Je ne comprends pas pourquoi IL OU ELLE *a dit cela* (COURTELINE, cit. Le Bidois, t. I, p. 131). — ILS ET ELLES *papoteront jusqu'au moment où se lèvera M. Georges Clemenceau* (dans *l'Illustration*, 1919, cit. Nyrop, t. V, § 177). — *C'était l'heure où* ILS ET ELLES *prenaient leur température* (BOURBON BUSSET, cit. Togeby, § 422, 4). — De même (de façon plus surprenante) : *Elle essaya toutes les paroles qu'*IL ET *qu'*ELLE *diraient* (R. ROLLAND, *ib.*). — Mais **elle et il, *il et moi* (ou *toi*) sont exclus. Le fait que *elle* puisse être conjoint ou disjoint explique qu'il prête, de façon très limitée, cette prérogative à son équivalent masculin premier élément du syntagme et, à ce titre, non tonique.

d) Le pronom est redondant par rapport au sujet se trouvant à sa place ordinaire :

MOI, *je le ferai* (cf. *b*, 1°). *Je le ferai*, MOI. *Votre frère le fera*, LUI. *Votre frère*, LUI, *le fera*. — *Nous irons à la campagne*, LUI *ou* MOI (*Ac.* 1935, s. v. *moi*) [à distinguer du cas envisagé dans *c* ci-dessus]. R11 — *Depuis des heures, je devais être là, la jambe droite écrasée sous mon vieux Zéphir, qui*, LUI, *avait reçu une balle en plein poitrail* (ZOLA, *Débâcle*, III, 1).

Avec *on*, la présence de *soi-même* répond à un besoin de clarté autant que d'expressivité : *On porte ces lettres* SOI-MÊME (STENDHAL, *Rouge*, II, 26). — *C'était avant tout* [...] *cesser de croire à l'objectivité de ce qu'on a élaboré* SOI-MÊME (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 896).

e) Le verbe manque R12 ou il n'est pas à un mode personnel :

Qui partira le premier ? MOI. — *Il est plus grand que* TOI. — LUI *parti, on commença à s'amuser.* — *Ô tourment ! Doña Sol souffrir et* MOI *le voir !* (HUGO, *Hern.*, V, 6.) — *L'épaule incriminée essaya de se soulever. Et* MOI *de mentir : / – Vulgaire rhumatisme* (H. BAZIN, *Lève-toi et marche*, XIII). — *Tu m'as contraint d'être faible, pour pouvoir*, TOI, *être fort* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. I, p. 339). — Dans ce cas particulier de *pour* + infinitif, placer le pronom devant l'infinitif est une construction surtout populaire : °*C'est pas une raison parce qu'il vient de mourir, pour* TOI *en perdre le boire et le manger* (CÉLINE, cité § 902, *b*, 7° avec d'autres ex.).

f) Le pronom est sujet logique (ou réel).

Couramment si le verbe est accompagné de *ne* ... *que* (comp. § 661, *b*) : *Il ne manque* (ou *reste*) *que* TOI. *Il n'y a que* LUI *de compétent.* — Plus rarement sans cette condition : *Mais elle ! il y a* ELLE... */ – Bien sûr, il y a* ELLE. *Il n'y a pas beaucoup* ELLE, *mais il y a* ELLE. */ – Et il n'y a plus* MOI. [...] */ – Il y aura toujours* TOI, *Nounoune...* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., pp. 64-65.) — *De ces trois ans* [...] *j'ai pas dit vingt mots de plus que le nécessaire* [...]. *Il a fallu* TOI *et aussi parce que c'est l'heure* (GIONO, *Un de Baumugnes*, II).

g) Le pronom est mis en évidence par *C'est ... qui* :

C'est TOI *qui partiras le premier.*

h) Sans être le sujet syntaxique, le pronom disjoint, surtout *moi* (comp. *b* ci-dessus), joue le rôle d'un sujet psychologique, point de départ de l'énoncé, thème (cf. § 229), la personne désignée étant généralement présente dans la phrase par un autre élément (pronom personnel, possessif). C'est une sorte d'anacoluthe. R13

MOI, *mon âme est fêlée* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cloche fêlée). — MOI, *ce que je trouve drôle,* [...] *c'est Ledru-Rollin chassant dans les domaines de la couronne* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — MOI, *tu sais, les journaux...* [sous-entendu : m'intéressent peu] (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 44). — Autres pronoms : *Et* VOUS, *monsieur, est-ce votre avis ?* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5.) — LUI, *j'ai toujours été sans rivale dans son cœur* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXV).

661 Les formes disjointes comme objets directs.

a) Cas communs avec les pronoms sujets (§ 660). R1

1° Le pronom est coordonné. R2

Souvent, le complément est annoncé devant le verbe par un pronom conjoint.

Il veut VOUS *voir* TOI *et ta sœur* (*Ac.* 1835-1878, s. v. *tu*). — *Il viendra* NOUS *voir*, VOUS *et* MOI (*Ac.* 1935, s. v. *moi*). — *Je* LES *ai vus, son épouse et* LUI (*Ac.* 2000, s. v. *lui*). — *Je ne pensais pas sans remords à l'abandon où je* LES *avais laissés,*

R11 660 REMARQUE

Il arrive qu'après avoir utilisé un pronom conjoint devant le verbe, on place après le prédicat un syntagme où se trouve coordonné au pronom disjoint un autre élément, auquel le locuteur n'avait pas d'abord songé ou qui est manifestement accessoire : *Après les chagrins que* TU *nous fais*, TON FRÈRE ET TOI (BRIEUX, cit. Sandfeld, t. I, p. 98). – *Qu'*IL *aille au diable*, LUI ET SON MANUSCRIT ! (THEURIET, *ib.*)

R12 660 REMARQUE

Sur le tour *Il arriva* LUI *troisième* (où l'on a une proposition absolue, c'est-à-dire un sujet et un prédicat sans copule), voir § 254, *b*.

R13 660 REMARQUE

Ce pronom disjoint qui ne correspond pas au sujet grammatical peut se trouver aussi à la fin de la phrase, comme dans cette discussion sur la couleur à choisir pour la couverture d'une revue : *Et vous, Renard ? – Ça m'est égal*, MOI (J. RENARD, *Journal*, 14 nov. 1889). Renforcement de l'affirmation ou simple cheville de l'oral ?

R1 661 REMARQUE

Sur *soi* objet direct, voir § 664, a, 1°.

R2 661 REMARQUE

Sur la place de *moi* dans la coordination, voir § 655, R1.

LUI *et sa mère* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XIV). — *Il* NOUS *a invités ma femme et* MOI (*Rob.*, s. v. *moi*). — Parfois le pronom conjoint ne concerne que le premier terme de la coordination, considéré comme plus important : *On* L'*accusait, lui et quelques autres officiers généraux, d'avoir faibli dans cette rude journée* (S.-BEUVE, cit. *Rob.*, s. v. *foudre*). — *Le lion* LA *dévora,* ELLE *et ses petits* (*Rob.*, s. v. *elle*).

Mais, contrairement aux exigences de certains grammairiens H1, le pronom conjoint peut manquer.

Le premier terme de la coordination est seul de la 3e personne grammaticale (il n'a pas toujours une importance particulière) : *J'embrasse ton mari, et* TOI, *et* LUI, *et* TOI *encore* (HUGO, *Corresp.*, cit. *Trésor*, s. v. *lui*). — *Vous lui donnez un emploi* [...] *en vertu d'un traité qui n'engage ni* LUI *ni* VOUS (SAND, *Hist. de ma vie*, III, 6). — *Il a renvoyé son frère et* MOI. *Il a mécontenté ses parents et* MOI (*Ac.* 1835-1935, s. v. *moi*). — *J'ai invité tes parents et* TOI (*Ac.* 1935, s. v. *toi*). — *Il a invité ma femme et* MOI (*Rob.*, s. v. *moi*). — *Il invitera tes parents et* TOI (*Rob.*, s. v. *toi*). — *Je ne reconnais ni* EUX *ni* TOI (*Ac.* 2000, s. v. *eux*). — *Il n'aime pas beaucoup ni ton père, ni* MOI (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 332). — *Pour tenter de comprendre Diderot,* VOUS, MOI (Cl. ROY, cit. Togeby, § 436, 3).

Autres cas (où, comme parmi les ex. qui précèdent, on remarque plus d'une fois des tours négatifs) : *Mes meilleurs amis n'en* [= de ces souvenirs] *auront pas connaissance, car je veux conserver la liberté de peindre sans flatterie et* MOI *et* EUX-*mêmes* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 38). — *Il contemplait la foule sans distinguer ni* MOI *ni personne* (FRANCE, *Étui de nacre*, p. 219). — *Si votre lettre a trait à un fait qui concerne* NOUS *et non* EUX (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 742). — *Ce mot « bistrot » / N'attaque* TOI *ni ton commerce* (PONCHON, *Muse au cabaret*, cit. *Trésor*, s. v. *toi*). — *Il n'aime ni* TOI *ni tes amis* (*Rob.*, s. v. *toi*).

Il y a même une circonstance où le pronom conjoint adéquat n'existe pas (ni *se* ni *les* ne conviennent), quand un des éléments coordonnés est le pronom réfléchi de la 3e personne : *Il aime son prochain et* LUI-*même*. Coordonner le pronom conjoint et le terme qui suit le verbe, °*Il* S'*aime et son prochain*, est aujourd'hui un archaïsme rarissime. H2

2° Par désir d'expressivité, le pronom conjoint est doublé d'un pronom disjoint. R3

MOI, *il* M'*admirait*. LUI, *elle* LE *détestait. Il* M'*admirait*, MOI. *Elle* LE *détestait*, LUI. — *Notre douce France où l'on aime à* SE *calomnier* SOI-*même* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 245).

Divers facteurs favorisent cela. Opposition explicite entre deux termes : *Il finissait par* L'*accuser,* ELLE, *de l'ignominie qu'il avait eue ; de* [sic] SE *féliciter,* LUI, *de tant de puissance* (THÉRIVE, *Sans âme*, p. 231). — La présence d'un proposition relative (qui ne peut avoir comme antécédent un pronom conjoint) : *Quand j'écris « nous », je* LA *mets à part,* ELLE [= la mère de l'auteur], *de qui me vient le don de secouer les années comme un pommier ses fleurs* (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 45). — Le danger de confusion avec un autre sens (ici, « faire erreur ») : *À quoi bon* SE *tromper* SOI-*même ?* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XLVII.)

3° Dans une phrase ou une proposition averbales :

Qui a-t-on choisi ? MOI. — *Je la trouve moins jolie que* TOI.

4° Quand le pronom est mis en évidence par *C'est ... que* :

C'est TOI *que je bénis dans toute créature* (LAMART., *Médit.*, XVI).

b) Quand le verbe est accompagné de *ne ... que* (comp. § 660, *f*) :

Il n'y a pas de pronom conjoint dans ce cas : *Nous n'attendions plus que* TOI. *Ça ne regarde que* LUI ou *qu'*EUX.

c) À la 1re et à la 2e personne du singulier, après un impératif affirmatif (sauf devant *en* et *y*) :

Écoute-MOI. *Retire*-TOI. — Mais : *Va*-T'*en* (cf. § 683, *b*, 2°). — Pour la 3e pers., voir § 683, *a*. — Pour l'impératif négatif, voir § 682. — Pour la 1re et la 2e pers. du plur., on a une forme unique, *nous* et *vous*, pour toutes les fonctions.

d) Avec le verbe *avoir*, le pronom conjoint réfléchi est peu compatible et le pronom disjoint s'impose.

On a déjà SOI *à porter et on ne peut pas porter tout le monde* (ANOUILH, cit. Togeby, § 454). — *Il a* LUI-*même pour ennemi.* H3

H1 661 HISTORIQUE

Exigences qui ne sont pas récentes, et Littré (s. v. *lui*, Rem. 1 et 2) les conteste en invoquant BOSSUET : $^{+}$*Que la gloire de la pauvreté* [...] *ait séduit* LUI *et ses sectateurs*, ainsi que FÉNELON : $^{+}$*Pénélope, ne voyant revenir ni* LUI *ni* MOI, où la situation est semblable, mais non identique.

H2 661 HISTORIQUE

Ex. de Pascal au § 270, H3.

R3 661 REMARQUE

On trouve dans la littérature des ex. de pronoms disjoints placés après le verbe sans que celui-ci soit précédé d'un pronom conjoint. *Il faut choisir. Eux ou nous. / – Je choisis* VOUS, *naturellement* (LOTI, *Désenchantées*, p. 174). [*Vous* est en italique : l'auteur est conscient du caractère particulier de ce tour.] — *Si vous êtes triste, c'est donc quelque chose qui vous manque, quelque chose qui ne vous a pas réussi. C'est montrer* SOI INFÉRIEUR [phrase en italique] (STENDHAL, *Rouge*, II, 24). — *Se laisser voir avec un grand désir non satisfait, c'est montrer* SOI *inférieur* (ID., *De l'amour*, XLI). Stendhal a voulu marquer la différence avec l'emploi ordinaire où *se montrer* est proche de *être*. — Influence occasionnelle de *ne ... que* (cf. *b* ci-dessous) sur son synonyme *seulement* : *Il* [= un fait] *concerne l'homme en soi* [...] *et ne concerne pas seulement* LUI (H. THOMAS, trad. de : E. Jünger, *Mur du temps*, Id., p. 177). — *Si vous y allez, les balles vous tueront comme elles ont fait* EUX, *ou elles vous blesseront, comme elles ont fait* NOUS (GENEVOIX, *Sous Verdun*, cit. Sandfeld, t. II, p. 448). [Cet usage était déjà moribond au XVIIe s. (Haase, p. 29).] Aujourd'hui, même un pronom conjoint est rare comme objet direct de *faire* verbe substitut : cf. § 775.

H3 661 HISTORIQUE

Comp. : $^{+}$*Il* [= le mulot] *a pour ennemis les loups, les renards, les martes, les oiseaux de proie et* LUI-*même* (BUFFON, cit. Littré, s. v. *lui*, 4°). Mais, dans cet ex., une seconde raison s'oppose à la présence du pronom conjoint : cf. ci-dessus, a, 1°, dernier alinéa.

662 Formes disjointes après préposition.

a) Observations générales.

1° Le pronom régime d'une préposition a toujours la forme disjointe. R1

Qui n'est pas AVEC MOI *est* CONTRE MOI. SANS LUI ou SANS ELLE ou SANS VOUS *que ferions-nous ? Nous avons besoin* D'EUX ou D'ELLES. *Je pense souvent* À TOI ou À VOUS. *On pense souvent* À SOI. — Rappelons que certaines formes disjointes servent aussi de formes conjointes.

N. B. *Dans* accepte mal comme régime un pronom personnel : °*Dans moi.* Cf. § 1050, *b*, 2°.

2° Le pronom régime d'une préposition (ainsi que le pronom conjoint objet indirect : § 672, *b*, 1°) représente ordinairement des personnes, et non des choses ou des animaux H1, ce qui fait dire à un linguiste danois : « La langue française est cartésienne : elle considère plutôt les animaux comme des machines » (Togeby, § 445).

Pour compenser cette exclusion R2, beaucoup de prépositions peuvent se construire sans régime : cf. § 1040, *a*. L'*Ac.* donnait cet ex. de 1835 à 1932, s. v. *après* : *Les uns attendent les emplois, les autres courent* APRÈS R3, ex. supprimé depuis 1986, sans doute parce que ce procédé passe pour trop familier ou peu élégant, et les écrivains assez souvent préfèrent joindre un pronom personnel à la préposition, même à propos d'animaux ou de choses :

Ou l'amour est un bien, ou c'est un mal : si c'est un bien, il faut croire EN LUI ; *si c'est un mal, il faut s'en guérir* (MUSSET, *Conf.*, V, 5). — *Cette comédie ayant plu à ceux pour qui elle est faite, je trouve que c'est assez* POUR ELLE (LITTRÉ, s. v. *elle*). [L'art. *lui* est moins accueillant.] — *Quand* [...] *les bocaux rouges et verts* [...] *allongent au loin, sur le sol, leurs deux clartés de couleur, alors,* À TRAVERS ELLES [...] *s'entrevoit l'ombre du pharmacien* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 1). — *Je n'ose plus ouvrir une porte dans la peur de trouver ton frère* DERRIÈRE ELLE (MAUPASS., *Pierre et Jean*, VII). — *Je désirerais pouvoir faire mon article* SUR ELLE [= une brochure] (BARRÈS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 177). — *Tu pourrais faire ta fortune* AVEC LUI *seul* [= un roman] (LÉAUTAUD, *Petit ami*, VII). — *Elle a un coq et elle joue* AVEC LUI (J. RENARD, *Journal*, 20 août 1902). — *Il poursuivait* AU-DESSOUS D'EUX [= des mots] *une seule image* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 550). — *Elle cacha, en posant son sac* SUR EUX, *les* Mémoires de Madame de Beausergent (*ib.*, p. 697). — *Il disait que ma tête est plus dure que son enclume. Souvent je rêve qu'il tape* SUR ELLE (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 93). — *Les clairons* [...] *faisaient sauter leur instrument en l'air et jonglaient* AVEC LUI (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 121). — CONTRE LUI [= un mur] *s'appuyait une immense volière* (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 140). — *Les feuillages crépus* [...] *venaient encaver la route et rejoignaient* AU-DESSUS D'ELLE *leurs branchages en une voûte noire* (GRACQ, *Presqu'île*, p. 142). — Pour les régimes de *à* et de *de*, voir § 678, *c*, 1°.

Cette application du pronom personnel est constante quand il désigne la même réalité que le sujet : *La Terre tourne* SUR ELLE-MÊME *en vingt-quatre heures. La situation n'a rien d'inquiétant* EN ELLE-MÊME ou EN SOI. Par extension, si le support du complément est un nom : *La rotation de la Terre* SUR ELLE-MÊME.

b) Avec la **préposition *à*.**

1° Pour un objet indirect dans les mêmes situations que pour l'objet direct (§ 661, *a-c*).

- Avec pronom conjoint : *Ça* NOUS *ferait plaisir à tous, à mon gendre,* À MOI *et à ma fille* (MAUPASS., C., Héritage, VI). — *D'abord parce que cela* ME *ferait plaisir,* À MOI ; *puis parce que cela* LUI *ferait plaisir,* À ELLE (DUMAS fils, *Père prodigue*, III, 8). — *S'il* ME *semble peu instruit, se disait-elle,* À MOI *qui ne sais rien, Robert, qui est si savant, trouverait son éducation absolument manquée* (STENDHAL, *Chartr.*, I). [Outre l'opposition, la présence de la relative rend nécessaire le pronom disjoint.] — Le pronom disjoint sert parfois à distinguer le sens réfléchi du sens réciproque : *Nous nous mentons* étant ambigu, *Nous nous mentons* À NOUS-*mêmes* s'oppose à *Nous nous mentons les uns aux autres.*

R1 662 REMARQUE

Quand la préposition se termine par une consonne muette, celle-ci se fait entendre en liaison devant les pronoms *eux, elle, elles* : *sans_eux, sans_elle*, etc. (mais *vers eux* se prononce plutôt [vɛʀø]). — Fouché, *Traité*, p. 477, estime que, au contraire de *elle* et de *elles*, *eux* ne se lie pas aux prépositions *après, d'après, avant* ; ceci ne nous paraît pas représenter l'usage général.

H1 662 HISTORIQUE

C'est au XVIIe s. que les grammairiens (d'abord en 1660, *Grammaire de Port-Royal*) ont établi la distinction : cf. Brunot, *Hist.*, t. IV, pp. 879-881. L'usage était moins rigide : +*Outre l'extension, les figures, les mouvements des corps, je remarquais* EN EUX *de la dureté, de la chaleur* (DESCARTES, cit. Haase, § 12). — *Ne concevez-vous point ce que* [...] / *Un tel mot* [= mariage] *à l'Esprit offre de dégoûtant ? / De quelle étrange image on est* PAR LUY *blessée ?* (MOL., *F. sav.*, I, 1.) — *Pour mon cœur, vous pouvez vous assurer* DE LUY (*ib.*, IV, 5). — +*Le soleil ne manque jamais* [...] *à servir les hommes, qui ne peuvent se passer* DE LUI (FÉN., cit. Haase). — +*Je vous conjure* [...] *de ne point prendre de chocolat. Je suis fâchée* CONTRE LUI *personnellement* (SÉV., 13 mai 1671). — *Une comète passait* [...] : *Ils s'élancèrent* SUR ELLE (VOLT., *Contes et rom.*, Micromégas, III). — +*Fers, tombez de ses mains, le sceptre est fait* POUR ELLES (ID., cit. Littré, s. v. *elle*). — À propos de chevaux : *Ce n'est pas qu'il n'y ayt* ENTR'EUX *de l'emulation a la course* (PASCAL, *Pens.*, p. 102).

R2 662 REMARQUE

Pour les choses (comme pour les êtres humains), le pronom démonstratif est souvent possible : *Ils* [= des peintres] *avaient* [...] *considéré avec plaisir, fait entrer dans leur œuvre, de tels visages qui donnent* À CELLE-CI *un singulier certificat de réalité et de vie* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 223). — Le démonstratif permet d'ailleurs des distinctions particulières (§ 696) : *Les nations sont des individus qui ne sont ni plus sages ni plus forts que ne l'est l'homme* [...]. *Réfléchir* SUR CELUI-CI, *n'est-ce pas s'occuper* DE CELLES-LÀ (BALZAC, *L. Lambert*, Pl., p. 414). [Sans point d'interrogation.]

R3 662 REMARQUE

Sur le tour *Il lui court après* (il s'agit de personnes), § 672, *d*.

Le pronom complément de l'adjectif attribut se comporte comme un objet indirect du verbe R4 : *La vérité trop vraie m'était antipathique* À MOI *aussi* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, Préf.). — *Cela me le rend sympathique* À MOI *aussi*.

• Sans pronom conjoint : *À qui parles-tu ?* À TOI. — À MOI ! *Au secours !* — À NOUS *la liberté* (titre d'un film de R. CLAIR). — *Le projet lui plaisait autant qu'*À MOI. — C'est À TOI *que je parle*. — *Je ne plais qu'*À EUX. Après un impératif affirmatif, le pronom complément se place après le verbe sans préposition : *Parle*-MOI *franchement*. *Dis*-LUI *la vérité*. — La préposition est présente dans les cas envisagés dans 2° et 3° : *Présente-moi* À LUI. *Pense* À MOI. Autre situation : *Cède* À MOI *qui suis pape, héritier des apôtres* (HUGO, *Lég.*, XIX, 2). *Cède-moi* serait ambigu (fonction de *moi* ?). Dans l'ex. suivant, la présence d'un pronom conjoint fausserait le sens : *Lui n'en a donné qu'un* [= un bouquet], *et* À MOI (E. DE GONC., *Chérie*, LVI) [= et c'est à moi qu'il l'a donné]. — Dans celui-ci, c'est une alternative de grande conséquence qui est proposée : *Je rends ces lettres* À VOUS *ou à lui* (VIGNY, *Maréch. d'Ancre*, III, 3) ; bien que la ponctuation ne l'indique pas, une pause paraît nécessaire devant *à vous*. — Dans les deux suivants, la coordination correspond sans doute au mouvement de la pensée : *Jamais* [...] *il n'a méconnu les services que Raynouard avait rendus à la science et* À LUI (G. PARIS, cit. Nyrop, t. V, § 188, 3°). — *Ne dites rien à sa femme ni* À LUI (*Rob.*, s. v. *lui*). — L'exclusion du pronom conjoint n'a pas de raison visible dans les ex. suivants H2 : *Je ne sais s'ils me blâment de vous aimer ; mais sûrement ils ne me blâmeront pas d'être dévouée* À VOUS (DE STAËL, *Corinne*, cit. *Rob.*, s. v. *vous*). — *Je viens* [...] / *Dire la chose*, À TOI, *féal sujet que j'aime* (HUGO, *Hern.*, I, 3). R5 — *Je puis le dire* À VOUS (FRANCE, *Lys rouge*, IX). — *Ce qu'il fallait* À ELLE, *c'était l'animation des boulevards* [...] ; *ce qu'il fallait* À LUI, *c'était la vue des oiseaux, des animaux sauvages, ou des grands arbres* (CHÉRAU, *Enfant du pays*, p. 113).

Cette absence semble relativement fréquente avec des verbes comme *attacher* H3 et ses synonymes : *Attache-le bien* À TOI, *qu'il ait des enfants, qu'il respecte en toi leur mère* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 532). — *C'est par là qu'il attachait* À LUI *sa pénitente* (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, LXXVII). — *L'intérêt seul pouvait attacher* À MOI *une femme* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1124). — *Il était encore attaché* À ELLE (*ib.*, t. III, p. 433). — *Il eût été loyal* [...] *de déraciner* [...] *le sentiment qui la reliait* À MOI (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, XII).

• Le pronom conjoint est facultatif quand *à* + pronom disjoint est en tête de la phrase : À MOI, *cela* ME *plaît* ou À MOI *cela plaît*. — S'il y a inversion du sujet (registre soigné), le pronom conjoint est omis : À VOUS *revient cette tâche*.

Ce pronom disjoint peut être construit sans préposition, surtout dans la langue parlée : MOI, *ça* ME *plaît*. Comp. § 660, *h*. — Cette absence appartient à une langue très familière, si le pronom disjoint est à la fin de la phrase : *Ah ! mon Dieu ! qu'est-ce qui* M'*arrive là*, MOI ? (H. BATAILLE, cit. Sandfeld, t. I, p. 94.) Il joue un rôle plus psychologique que syntaxique. H4

2° Quand le régime direct est un pronom conjoint autre que *le, la, les* (**me lui*, etc. : § 682, *b*, 1°), l'objet indirect prend nécessairement la forme disjointe avec préposition. C'est le cas des verbes pronominaux.

Je TE *présenterai* À LUI ou À EUX. *Il* NOUS *a recommandés* À TOI. — *Brigitte* SE *joignit* À MOI [pour essayer de convaincre Smith] (MUSSET, *Conf.*, V, 5). — *Du jour où je* ME *suis donnée* À VOUS (FRANCE, *Lys rouge*, XXIII).

Si l'objet indirect désigne une chose, il peut être exprimé par *y* devant le verbe, mais *à lui* n'est pas exclu : *Quelqu'un qui cherche à s'efforcer, pour* S'Y *habituer, à un exercice qui lui est pénible* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 652). — *C'est sans attendre le résultat d'un traitement et quand déjà on* S'*est habitué* À LUI (*ib.*, p. 622).

3° Avec une cinquantaine de verbes ou de locutions verbales, qui n'admettent pas les formes conjointes pour des personnes. B H5

Cette maison est À NOUS. *Je pense* À TOI *quand je m'éveille*. *Je recours souvent* À EUX. *Il vint* À MOI. *Personne ne fait attention* À LUI. *Prends garde* À TOI. — *Je ne suis pas Mahomet : je ne lui demande pas de croire* À MOI (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXIII). — *Dans son désir d'être aimable avec mon père, il attachait à ce qui tenait* À LUI *une véritable importance* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 473).

R4 662 REMARQUE

Pour le tour *C'est aimable* À VOUS *de me reconduire*, voir § 911, *b*, 2°, ainsi que pour *Libre à vous de*...

H2 662 HISTORIQUE

Jadis, sans qu'il y ait mise en évidence, le pronom objet indirect pouvait être exprimé par à + forme disjointe sans forme conjointe : *C'est la pierre des maronniers* [= marins], *car elle monstre* À EULX, *par une aguille, les partyes* [= régions] *que il quierent* [= cherchent] (*Lapidaire* du XIVe s., dans *Romanica gandensia*, 1955, p. 144). — Haase, § 11, A, en relève divers ex. au XVIIe s. : *Par l'ordre* [...] *de qui ce lieu et ce temps a il* [cf. § 796, H2] *esté destiné* À MOY [?] (PASCAL, *Pens.*, p. 186.) — *C'est d'attacher* À VOUS [comme mari] *un Homme plein d'esprit* (MOL., *F. sav.*, III, 4). — [Le chevalier de Lorraine] +*voyant qu'il* [= Philippe d'Orléans] *préférait un petit secrétaire* À LUI [= lui préférait (pour une charge)] (SÉV., 9 août 1675). Etc. — Ex. du XVIIIe s. : *Avant que je la demande* À LUI, *souffrez que je la demande* À VOUS (MARIV., *Jeu de l'am. et du has.*, III, 6). — Outre des emplois occasionnels comme ceux que nous avons cités, restent aujourd'hui de l'ancien usage les verbes énumérés dans le 3°.

R5 662 REMARQUE

Nyrop, t. V, § 188, 1°, Rem., voit dans cet ex. à la fois un solécisme et une licence poétique.

H3 662 HISTORIQUE

Cela est conforme à ce que les historiens ont noté pour *attacher* dans l'usage classique (cf. H2).

H4 662 HISTORIQUE

La formule de désaccord *Il* [= cela] *ne* ME *plaist pas*, MOY est plusieurs fois chez MOL. : *Tart.*, II, 2 ; *Méd. m. lui*, I, 2 ; même dans la bouche de Célimène, *Mis.*, IV, 3. — Autre ex. : *Adieu vous dis*, VOUS, *et vos jours de Feste* (LA F., C., Calendrier des vieillards).

B 662 BIBLIOGRAPHIE

D. GAATONE, *Une allergie syntaxique en français : réflexions sur l'opposition lui / à lui*, dans la *Revue de ling. romane*, t. 48, 1984, pp. 123-140.

H5 662 HISTORIQUE

Ce sont des restes d'un usage plus général : voir H1. Certains verbes ont beaucoup hésité : *Tu parles* À MOI, courant chez les classiques, a fait l'objet de discussions. On lit encore au début du XIXe s. : *C'était parce qu'elle parlait* À LUI (STENDHAL, *Rouge*, II, 18). — *Rappelez-vous que vous parlez* À MOI (MUSSET, *Prem. poés.*, Don Paez, IV). — Au XXe s. encore, chez un écrivain aimant l'archaïsme : *Je n'avais seulement pas osé leur adresser la parole. Je parlais* À MOI, *du moins – j'ai toujours eu cette fâcheuse habitude de monologuer par les rues* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VII).

Principaux autres verbes : *en appeler, habituer, renoncer, rêver, songer.* — Verbes de mouvement : *accourir, aller, arriver, courir, parvenir.* Locutions : *avoir affaire, avoir recours.*

Certains de ces verbes dans d'autres applications admettent un pronom conjoint (outre le cas où le pronom est objet direct : *Je* TE *crois*), notamment : pour les verbes de mouvement, quand il ne s'agit pas d'un déplacement concret : *Une idée* ME *vient, Un malheur* LUI *est arrivé* ; — quand le pronom objet indirect concurrence le déterminant possessif (§ 672, *c*) : *Je* LUI *arrive à peine à l'épaule* ; — quand ce pronom se substitue au régime d'une proposition (§ 672, *d*) : *Il* LUI *court après* ; — quand il est explétif (§ 672, *e*) : *Il* VOUS *recourt au ministre pour un rien.*

Pour les choses, *y* est admis avec la plupart des verbes : *La liberté ! oui, il y avait de certains moments où* [...] *j'*Y *pensais encore* (MUSSET, *Conf.*, V, 5). Il y a des cas où, comme pour l'objet direct (§ 671, *a* et *b*), la forme disjointe s'impose : *C'est* À CELA *que je pensais*, etc. Mais, en dehors de ces cas, comme il est dit ci-dessus dans *a*, elle n'est pas vraiment exclue : *J'avais eu doublement raison de renoncer* À ELLE [= la littérature] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 412) ; elle permet d'ailleurs de mieux identifier l'antécédent. — D'autre part, on trouve parfois *y* pour des personnes. Cf. § 678, *c*, 2°.

4° **Si le pronom est complément d'un nom, d'un participe passé, d'un adjectif R6, d'un adverbe :**

Voilà bien une idée À LUI. *Elle a un style* À ELLE, *bien* À ELLE. *Avoir une maison* À SOI. *Un ami* À MOI (*Ac.* 2001, s. v. *à*, IV, 1). R7 — En même temps que le possessif, pour marquer une opposition : *Devinez* MON *rêve,* À MOI ? (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXVII.) — *S'il a rompu avec les siens, c'est* [...] *par servitude stoïque à quelque point d'honneur – son honneur,* SON *honneur* À LUI, *car il n'est qu'un honneur à son usage* (BERNANOS, *Dialogue d'ombres*, Pl., p. 51). — Il est plus rare que le pronom disjoint corresponde à l'objet indirect d'un verbe : *L'orgueil est un mensonge de nous* À NOUS (BALZAC, *Duch. de Langeais*, Pl., p. 180). [Comp. : *Nous nous mentons à nous-mêmes.*]

Une lettre adressée À MOI (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 300). — Le pronom ne représente pas une personne (cf. *a*, 2°) : *L'infinitif* [...] *a été très long à admettre un complément atone préposé* À LUI (WAGNER-PINCHON, § 336).

Une façon de parler propre À ELLE. *Il considérait Anne comme supérieure* À LUI. — *Comparativement* À NOUS, *nos ancêtres vivaient paisiblement.*

Avec un participe passé, le complément *à* + pronom est souvent placé avant le participe dans la langue écrite :

Si l'un des copermutants a déjà reçu la chose À LUI *donnée en échange* [...] (*Code civil*, art. 1704). — *Les juges ne seraient plus que les greffiers d'une sentence* À EUX *dictée* (CHAT., *Mém.*, II, IV, 9). — *La sentence du prisonnier* À LUI *transmise* (STENDHAL, *Chartr.*, XIX). — *On a quantité de lettres* À ELLE *adressées* [...] *par son fils* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, t. V, p. 67). — *Les choses* À LUI *destinées* (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 89). — *Une lettre* À NOUS *adressée* (BENDA, *France byzantine*, p. 208). — *Ce troupeau de petits garçons* À EUX *confié* (DANIEL-ROPS, *Années tournantes*, p. 188). — *Le serviteur qui n'a pas fait fructifier l'argent* À LUI *confié* (A. PEYREFITTE, *Mal français*, p. 164). — *Cet héritage* À LUI *légué* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 20).

Cela se trouve parfois aussi avec un adjectif : *Les faits* À EUX *relatifs* (CHAT., *Voy. en Amér.*, Pl., p. 635). — *Un homme* À LUI *inconnu* (STENDHAL, *Chartr.*, XXI). — *Mots* À LUI *propres* (G. PARIS, trad. de : Diez, *Introd. à la gramm. des langues romanes*, p. 80). — *Un système de valeurs* À EUX *propre* (GRACQ, *Au château d'Argol*, Pl., p. 23).

Une tradition, surtout écrite, qui paraît propre à la Belgique R8 emploie la forme conjointe du pronom (sans préposition) devant le participe passé : °*C'est à propos de cette planche et d'une autre* [...] ME *commandée par Pincebourde* (A. RASSENFOSSE, dans N. de Rassenfosse-Gilissen, *Rassenfosse, peintre-graveur-dessinateur-affichiste*, p. 47). — °*Études* [...] LUI *offertes par ses collègues et confrères* (G. CH[ARLIER], dans la *Revue belge de philol. et d'hist.*, 1954, p. 322). — °*Une lettre* NOUS *adressée en réponse à une de nos protestations* (J. DELMELLE, dans le *Bulletin d'information du Groupe d'action des écrivains*, nov. 1980, p. 1). — °*La priorité de passage* LEUR *accordée par l'article* 39 (dans *Journal Touring-secours*, 1er mai 1984, p. 14).

En revanche, l'emploi de *y* devant un participe passé ou un adjectif n'est pas propre à la Belgique. *Y compris* comme prédicat d'une proposition absolue

R6 662 REMARQUE

Quand l'adjectif est attribut, le pronom complément se met devant le verbe sous la forme conjointe. Cf. 1°. *Il* M'*est sympathique. Cela* ME *le rend sympathique.* À propos de choses : *On n'aura pas la gaucherie de nous* Y *rendre attentives* (STENDHAL, *Le rose et le vert*, V).

R7 662 REMARQUE

Le dernier ex. est présenté par l'Ac. comme fam. En 1932, s. v. à, 1°, elle citait sans restriction : *C'est un homme de mérite, un ami* À MOI, *que je vous recommande vivement.* L'équivalent *un mien ami* est plus recherché (cf. § 613, *c*).

R8 662 REMARQUE

J. Lechanteur, qui a consacré une étude très attentive à ce tour (dans les *Mélanges Xavier Ravier*, 2003), relève un seul ex. non belge, dans une lettre (1904) d'ALLAIS : *Les lignes que voici,* M'*adressées par un de ces savants professeurs.* Faut-il ajouter la Normandie ? Il ne s'agit peut-être pas d'un usage réel, l'ex. provenant, comme l'écrit Lechanteur, d'un « amateur des jeux de langage sous toutes leurs formes ».

R9 662 REMARQUE
Quand *y compris* suit le sujet, *y* peut être supprimé : ex. au § 259, *b*, 1°. – Le pronom est rarement omis quand le prédicat précède le sujet : *J'ai vécu sur le style de la traduction française de Quo Vadis,* COMPRIS *ce qu'il y avait de bon et ce qu'il y avait de moins bon* (MONTHERL., *Treizième César*, p. 150). – *L'idée, chez lui, est toute métaphysique,* COMPRIS *les idées politiques* (Y. FLORENNE, dans le *Monde*, 17 févr. 1984). – Autres ex. : HENRIOT, cité au § 259, *b*, 1° ; VIOLLET-LE-DUC, cit. *Trésor*. – On dit toujours *non compris* sans *y*, avant comme après le sujet. – Cf. *en ce compris* au § 703, R.

A 662 AUTRES EXEMPLES
De *y relatif* : Code civil, art. 81 ; STENDHAL, *Corresp.*, t. VIII, p. 301 ; NERVAL, *Angélique*, VI.

R10 662 REMARQUE
Pour les choses, voir § 678, *c*, 1°.

H6 662 HISTORIQUE
Jusqu'au XVIe s., *de* + pronom personnel s'employait sans restriction après un nom : *Allez-vous en à l'enterrement* D'ELLE (RAB., *Pant.*, éd. princeps, III). – *Si vous voulez avoir la bonne grace* D'ELLE, *je vous conseille de vous faire amy et serviteur* DE LUY (MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, X). [Dans cet ex., les pronoms permettent une distinction fort utile, que les possessifs auraient escamotée.] – VAUGELAS écrit encore, pour éviter l'ambiguïté : *Il tira l'épée pour la frapper, si les freres* D'ELLE *ne l'en eussent empêché* (trad. de Quinte-Curce, VIII, 3). Cela est critiqué dans Les *Remarques* de l'Acad. (1719-1720) sur cette trad. : « On ne dit point en François *Les freres d'elle*. » Il fallait écrire *Les freres de cette femme*. Un autre substitut, non signalé dans ces *Remarques*, serait *Ses frères à elle* (cf. *b*, 4°).

R11 662 REMARQUE
L'*adjectif* possessif est parfois possible dans la langue littéraire : cf. § 613, *c*.

(cf. § 259, *b*, 1°) fait même partie de la langue commune R9. — Autres cas, moins courants, sauf chez les juristes : *Dispositions* Y *contenues* (*Code civil*, art. 1036). — *Les personnes* Y *nommées* (LITTRÉ, s. v. *y*, 7°). — *Le seul moyen pour les gens* Y *intéressés de s'introduire dans les petits papiers de Stanislas* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 437). — *Les pièces* Y *afférentes* (LITTRÉ, *l.c.*). — *La propriété de la rivière de Bièvre, qui leur fut concédée* [...] *avec autorisation la plus ample* [...] *pour conserver non seulement les eaux, mais encore pour recueillir toutes celles* Y *affluentes* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 1re partie, p. 185). — *Ça* [= de la musique] *a duré toute la nuit, où j'ai eu un cauchemar* Y *relatif* (FLAUB., *Voy.*, t. II, p. 221). — *On aborde* [...] *le sujet des relations sexuelles et de leurs manifestations locales, autrement dit les cancans* Y-*relatifs* [*sic*] *dans la petite ville* (R. PINGET, *Monsieur Songe*, p. 125). A

Avec un participe présent, le pronom prend la forme conjointe. Cependant, avec *appartenant* (parfois variable : § 923, *a*, 1°, N.B.), on peut avoir aussi, surtout dans la langue juridique, *à lui* (etc.) *appartenant*.

La vanité LUI *faisant comprendre qu'une reculade le perdrait* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Les tâches* VOUS *incombant*. — *Un pré* LUI *appartenant* (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 106). — *Des droits, qu'on considérait du reste comme* LEUR *appartenant virtuellement* (P.-F. GIRARD, *Cours élémentaire de droit romain*, 4e éd., p. 142). — *Si on me tuait une bête* M'*appartenant* (J. ROY, *Amour fauve*, p. 25).

Les immeubles À ELLE *appartenant* (*Code civil*, art. 1493). — *Sept à huit lettres de change* À LUI *appartenant* (STENDHAL, *Corresp.*, t. VII, p. 278). — *Une terre* À LUI *appartenant* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, V, 4). — *Une négresse* À LUI *appartenant* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Aventures d'A. G. Pym*, XIII). — *Domaines* À LUI *appartenants* (LITTRÉ). — *Maison* À LUI *appartenante* (*Ac.* 1694-1932). [Ex. supprimé depuis 1986.]

c) Avec la **préposition *de***.

1° Souvent comme complément du verbe.

À la 1re et à la 2e pers. : *Il s'approcha* DE MOI ou DE NOUS. *Je m'écarterai* DE TOI ou DE VOUS.

À la 3e pers., en concurrence avec *en* (cf. § 678, *c*, 2°), s'il s'agit de personnes R10 : *Méfiez-vous* D'ELLE. *On parle* DE LUI *pour la présidence*. — Autres cas où *en* est possible devant le verbe : *Je suis content* D'EUX. *Nous avons besoin* D'EUX. — Cas où *en* est exclu puisqu'un autre *en* fait partie de la locution verbale : *Si je n'avais pas Cécile,* [...] *je m'en irais* D'EUX *tous* (DUHAMEL, *Vue de la terre promise*, XIII).

2° Dans les mêmes cas que ceux qui ont été indiqués pour les objets directs (§ 661, *a*, *b*) :

On m'a parlé de TOI *et de ton frère*. — *On en parle, de* MOI, *dans les journaux !* — *De qui parlait-on ? De* TOI. — *C'est de* TOI *qu'on parlait*. — *On ne parlait que de* LUI.

3° Parfois, comme complément d'un nom (en principe, au lieu du possessif). H6

- Au lieu du déterminant possessif lorsqu'on veut insister ou préciser en ajoutant au pronom *même*, *tous*, *seul* ou un numéral cardinal : *Au nom* DE LUI *seul*, D'EUX *tous*, D'EUX *trois*. — *C'est là* l'histoire DE LUI-*même qu'il lègue à la postérité* (DUHAMEL, *P. Claudel*, p. 10).
- Quand le possessif est coordonné à un nom : *C'est le sentiment de mon père* (ou *frère*) *et* DE MOI *que je vous exprime* (*Ac.* 1835-1935, s. v. *moi*). [Ex. fâcheusement disparu en 2003.]
- Quand le déterminant possessif n'est pas possible (il y a un article indéfini ou un autre déterminant qu'un article) : *Cette phrase* DE TOI *me revient à l'esprit*. R11 Le complément indique tantôt le possesseur, tantôt l'agent (quand le nom correspond à un verbe) : *J'ai pensé que cette petite croix* [...], *une fille* DE TOI *la porterait un jour* (GIDE, *Porte étr.*, VIII). — *Un regard* D'ELLES [= des filles de Goriot], *quand il est triste, me fige le sang* (BALZAC, *Goriot*, p. 149). — On a d'ordinaire une idée de provenance plutôt que de possession au sens strict ; de même, après le verbe copule : *Ce livre est* DE TOI, comparé à *Ce livre est* À TOI.
- Au lieu du déterminant possessif (qui a reculé dans cet emploi : § 608, H), quand le complément correspondrait, avec un verbe, à un complément d'objet : *Faites ceci en mémoire* DE MOI (*Bible*, trad. CRAMPON, Luc, XXII, 19). — *Je souffrirai ce martyre-là pour l'amour* DE VOUS (BALZAC, *Pons*, LV). [Il s'agit d'une expr. figée (déjà au XVIIe s.), proche du cas suivant.]

- Le nom fait partie d'une locution prépositive : *Songeant aux milliers de morts qui sont poussière au-dessous* DE MOI (P.-H. SIMON, dans Grevisse, *Force de l'orthogr.*, 12ᵉ éd., n° 43). — Dans plus d'un cas, il y a du flottement dans l'usage : § 1038, *a*.

4° Comme complément d'un adjectif ou d'un participe passé employés comme épithète et comme complément d'un adverbe.

- *Le travail de l'artiste est à la fois semblable à celui des artisans* [...] *et différent de* LUI (MAUROIS, *Art de vivre*, p. 129). R12
- *Comment vivrais-je séparé de* TOI ? — Dans la langue écrite, le complém. est parfois placé avant le participe : *Une copie, de* LUI *certifiée* (*Code civil*, art. 60). — *Deux de ses espions particuliers, de* MOI *bien connus* (STENDHAL, *Chartr.*, XVII). — Cf. § 319, *b*.
- *Indépendamment de* MOI *et à mon insu* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 500).

5° Dans une expression partitive, comme complément d'une expression nominale, d'un numéral cardinal, d'un adjectif au superlatif, de pronoms démonstratif, interrogatif, indéfini, *de* est concurrencé par ***d'entre*** (comp. § 1061, *c*).

Le *Trésor* propose la règle suivante (s. v. *entre*, II, C) : « *Entre* est facultatif si le quantificateur est au sing. : *(l')un d'eux / l'un d'entre eux, aucun d'eux / aucun d'entre eux, chacun d'eux / chacun d'entre eux* ; il est obligatoire lorsque le quantificateur désigne une pluralité : *certains, plusieurs, un bon nombre, la majorité, la plupart, une centaine*, etc. *d'entre eux.* »

Après un « quantificateur » exprimant une pluralité, *de* est rare en effet (surtout devant un pronom de la 3ᵉ pers.) : *Avez-vous peur des supplices qui attendent la plupart* DE *nous ?* (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 58). — *La plupart* DE *nous meurt sans l'avoir trouvé* (MUSSET, cité au § 934, R1). — *La plupart* DE *nous n'étions que des enfants* (FARRÈRE, *ib.*). — *Si deux ou trois* DE *vous* [...] *se battent successivement contre Leuwen* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXV). — *Plusieurs* DE *nous songent à prendre le train* (BOYLESVE, cit. Togeby, § 1542, 3). — *Un grand nombre* D'*eux en sont originaires* (BARRÈS, *Diverses familles spirit. de la Fr.*, 1917, p. 56).

Mais, après un pronom concernant le singulier, le choix n'est vraiment libre que s'il s'agit de *chacun, aucun* et *l'un, un, pas un*. Dans les autres cas, *de nous, de vous* sont possibles, mais *d'eux* (parfois susceptible d'être confondu avec *deux*) et *d'elles* sont rares (sauf si ces pronoms sont accompagnés d'un numéral ou de *tous*) : *Quelqu'un* D'*eux se sera mal conduit* (STENDHAL, *Le rose et le vert*, II). — *À qui d'eux eût-on persuadé que* [...] ? (LAS CASES, cit. *Trésor*, s. v. *lui*², I, A, 2.)

D'entre est peu adéquat pour introduire un ensemble où il n'y aurait que deux éléments : L'UN DE VOUS DEUX *est de trop sur la terre* (STENDHAL, *Chartr.*, XIII). — QUI, D'ELLE OU DE TOI, *vaut mieux ?* (BALZAC, *Goriot*, p. 105.) — *J'ignore* QUI DE VOUS [= Tavannes] *ou* DE MOI *franchirait le plus lestement une cour ou une rue* (ID., *Cath. de Médicis*, Pl., p. 235). — *Vous tireriez à la courte paille à* QUI DE VOUS DEUX *serait le mari de cette belle héritière* (ID., *Ténébr. affaire*, Pl., p. 559). — CELUI DE NOUS DEUX *qui ne sera que votre frère se résignera* (*ib.*, p. 565). — *Je saurai* QUI DE VOUS DEUX *a le magot* (ZOLA, *Fort. des Rougon*, IV). — CELUI DE NOUS DEUX *qui peut disposer du prix d'achat* (STENDHAL, *L. Leuwen*, LXII). — À la 3ᵉ pers., on dirait, sans le pronom pers. : *L'un des deux. Qui des deux. Celui des deux.*

Après un superlatif, au singulier ou au pluriel, *d'entre* prédomine nettement : *Les chevaux en liberté prennent le plus beau* D'ENTRE EUX *pour chef* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 458). — *Il soutint* [...] *que la plus noble* D'ENTRE ELLES [= les femmes] *était encore artificieuse* (*ib.*, p. 426). — *Donnez-moi les deux plus sots* D'ENTRE VOUS (STENDHAL, *Rouge*, I, 22).

663 Les formes disjointes comme attributs.

a) Dans la langue générale, après *c'est* et après l'expression *Si j'étais* :

1° *Mon meilleur ami, c'est toi.* R1 — *Ce sont* EUX, *enfin...* (MAURIAC, *Asmodée*, II, 6.) — À propos de choses, moins fréquemment : *Est-ce votre maison ? C'est* ELLE. — *C'est* LUI, *dit-il, il nous suit. / – Qu'est-ce ? s'écria le capitaine espagnol. / – Un vaisseau* (BALZAC, *Femme de trente ans*, Pl., pp. 613-614).

Une langue écrite recherchée pourrait encore utiliser les formes conjointes à la 3ᵉ personne. R2 Littré propose (s. v. *le*², 5°) : *Est-ce là*

R12 662 REMARQUE
Dans la formule figée *Pauvre de moi*, *de moi* n'est pas complément de *pauvre* (§ 412, a).

R1 663 REMARQUE
On pourrait d'ailleurs discuter de la fonction de *toi* ; l'anc. fr. disait *Ce es tu*, considérant *tu* comme un sujet. Cf. § 242, H.

R2 663 REMARQUE
Cf. § 673, a et R1.

votre voiture ? oui ce L'est, c'est-à-dire c'est elle. Est-ce votre livre ? oui ce L'est, c'est-à-dire c'est lui. Est-ce là votre maison ? ce LA fut, c'est-à-dire elle m'appartenait jadis. Les équivalences données dans les deux premiers cas montrent que *elle* et *lui* représentaient l'usage normal. — Littré cite aussi s. v. *ce*², 2° : *Sont-ce là vos souliers ?* ce LES *sont.* **H**

H 663 HISTORIQUE

Le tour avec pronom conjoint semble avoir été assez courant à l'époque classique : Brutus. [...] *Ne* LES [= les tablettes] *sont ce pas là ?* [...] / Pluton. Ce LES *sont là elles mesmes* (BOIL., *Héros de roman*, p. 33). – Lucile. *N'est-il pas vray, Cleonte, que c'est là le sujet de vostre dépit ?* / Cleonte. *Oüy, perfide, ce* L'*est* (MOL., *Bourg.*, III, 10). – ⁺*Voyons donc, donne-la* [= une lettre]*-moi ;* L'*est-ce là ?* (DANCOURT, *Chev. à la mode*, II, 9.)

2° *Si j'étais* VOUS, [...] *je ne sourirais pas* (GREEN, *Chaque homme dans sa nuit*, p. 103). — On dit souvent *Si j'étais de vous*, parfois *Si j'étais que de vous*, parfois aussi *Si j'étais que vous*, abusivement °*Si je n'étais que de vous*. Voir § 245, *a*.

b) La langue littéraire recourt aux formes disjointes dans d'autres cas encore :

Pourquoi suis-je MOI ? (STENDHAL, *Rouge*, II, 28.) — *Ah ! insensé, qui crois que je ne suis pas* TOI ! (HUGO, *Contempl.*, Préf.) — *Parlez-nous de tous ces Fierce qui ne sont plus* VOUS ? (FARRÈRE, *Civilisés*, XII.) — *Vous êtes papa et maman. Vous êtes bien* VOUS ! *Alors pourquoi faites-vous comme si vous n'étiez pas* VOUS ? [est censé dire un enfant] (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, p. 163.) — *Il* [= Cuyp] *n'a subi l'influence de personne.* [...] *quoique divers, il est* LUI (FROMENTIN, *Maîtres d'autref.*, p. 709). — *Dans sa création le poëte tressaille ; / Il est* ELLE, *elle est* LUI (HUGO, *Contempl.*, I, 9). — *Cette terre est encore* EUX (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, LXX). — Ex. avec *soi*, § 664, *a*, 2°. — Attribut de l'objet direct : *Dans tout ce qui était* LUI *et le faisait* LUI *en cette minute, il n'était rien qui ne fût admirable* (MONTHERL., *Songe*, XV).

664 Emplois de *soi*.

Soi, souvent renforcé par *même*, qui le suit avec trait d'union, est la forme disjointe du pronom réfléchi. Il ne s'emploie pas automatiquement chaque fois que l'antécédent est le sujet, car il est concurrencé par les formes non réfléchies (voir *c*).

a) *Soi* s'emploie surtout comme complément prépositionnel (d'un verbe, d'un nom, d'un adjectif) : voir les ex. ci-dessous dans *b* et *c*. Il a pourtant d'autres fonctions, surtout accompagné de *même*. **R1**

R1 664 REMARQUE

L'AC. 1935 précise que *soi* ne s'emploie qu'après une préposition ou après *être*. Mais elle reconnaît que *soi-même* se trouve « dans des cas où l'on ne pourrait mettre *soi* » : *Faire ses affaires* SOI-MÊME. *Se louer, se condamner* SOI-MÊME.

1° Objet direct : *C'est montrer* SOI *inférieur* (STENDHAL, cité et commenté § 661, R3). — *On ne peint bien que* SOI *et les siens* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 175). Cf. § 661. — *En pleurant une séparation, c'est* SOI *qu'on pleure* (BLONDEL, cit. *Trésor*, s. v. *soi*, I, B, 2). — *On a tué l'autre comme on se serait tué* SOI (DURAS, cit. Togeby, § 454). — *On a déjà* SOI *à porter et on ne peut porter tout le monde* (ANOUILH, *ib.*). — *Chacun de nous ne regardait plus que* SOI (BERL, *ib.*). — Plus couramment, avec *soi-même* : *Il faut aimer son prochain comme* SOI-MÊME (*Ac.* 1935, s. v. *prochain*).

2° Attribut : *Il faut toujours être* SOI (*Ac.* 1935). — *Je sens qu'on n'est plus* SOI, *quand on chante* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 180). — *Comme c'est bon d'être* SOI *enfin, telle que le bon Dieu vous a faite !* (ANOUILH, cit. Togeby.) **A1** — Plus couramment avec *soi-même* : *Ça paraissait un grand privilège d'être* SOI-MÊME (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 241). — *La technique : tenter de rester* SOI-MÊME (B. KOUCHNER, *Le premier qui dit la vérité...* [interview], p. 33).

A1 664 AUTRE EXEMPLE

MICHELET, ci-dessous, *c*, 1°.

3° Sujet : *C'est l'idée qu'elle souffre* [...] *que je ne peux pas supporter ! Ce qu'on souffre,* SOI, [...] *ce n'est rien* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 279). — *Lui mourra peut-être, et le voisin et encore d'autres, mais* SOI, *on ne peut pas mourir* (DORGELÈS, *Croix de bois*, VI). — *Mais non,* SOI, *on ne meurt pas* (MONTHERL., *Demain il fera jour*, III). — *Pour se le dire à soi, pour l'apprendre,* SOI (ANOUILH, *Antigone*, p. 58). — *Avec Vannoral, on lit à deux, et souvent à haute voix : car Vannoral lit très, très bien, et* SOI [= moi], *pas trop mal* (FARRERE, *Seconde porte*, p. 40). — *On aurait chacun inventé des crocodiles et des rhinocéros pour faire peur à l'autre dans le noir et on aurait eu peur* SOI (M. LINDON, *Livre de Jim-Courage*, p. 11).

Plus couramment avec *soi-même* : *Faire ses affaires* SOI-MÊME (*Ac.* 1935). Voir aussi ci-dessous, *c*, 1°, ainsi qu'au § 660, *d*.

b) Nombre et genre de *soi*.

1° *Soi* représente le plus souvent un singulier, mais ce peut être aussi un pluriel.

Hanse met en garde contre *soi* comme pluriel, qu'il juge « anormal ». Pourquoi cela serait-il plus anormal que pour *se* ? **H1** Personne ne pense à critiquer

H1 664 HISTORIQUE

De 1762 à 1878, l'AC. présente *soi* comme un pronom (en 1762, elle disait « substantif ») singulier ; elle a abandonné cette restriction en 1935. Littré (Rem. 5) s'élève contre l'interdiction du plur. formulée par certains grammairiens. Il cite MOL. : *Ce sont choses de* SOY *qui sont belles et bonnes* (*F. sav.*, IV, 3), et MASSILLON : ⁺*Tant de profanations que les armes traînent après* SOI.

dans les cas où le recours à *soi* appartient à un usage banal (voir *c*, 1°) : *Les femmes étant* [...] *à cet égard plus rebelles que les hommes à déposer* [...] *l'envie de se renseigner par* SOI-MÊME (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 188). — *On se contentait* [...] *de souper en costumes, mais entre* SOI (*ib.*, p. 189). — De même, malgré le rapport explicite avec un pluriel : *Kant imagine des choses en* SOI *d'un côté, et d'autre part un Temps et un Espace au travers duquel les choses en* SOI *se réfractent* (BERGSON, *Données imméd. de la consc.*, p. 175). **A2** — Dans les circonstances où *soi* est purement littéraire (voir *c*, 5°), il n'y a pas lieu de porter un jugement particulier pour le pluriel : *Ils ne pensent guère qu'à* SOI (THÉRIVE, *Revanche*, III). — *Ceux qui passent sans répit du labeur au cinéma* [...] *sans jamais se mettre en face de* SOI (DANIEL-ROPS, *Vouloir*, p. 128). — *Ils avaient, l'un et l'autre, trop de confiance en* SOI *pour être jaloux* (MAUROIS, dans les *Annales*, juillet 1955, p. 49). — *Ceux qui détiennent l'énergie et la probité nécessaires pour exiger des autres un peu moins que ce qu'ils exigent de* SOI (VERCEL, *Peau du diable*, p. 15). **A3**

Quand *soi* représente un pluriel, on ne peut guère y joindre *même*. Quelques-uns le font cependant, en mettant un *s* à *même* : *La toute-puissance dominatrice de ces esprits latins, qui savent non seulement vaincre, mais se vaincre* SOI-MÊMES (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. X, p. 63). — *Les plus profonds humains, incompris de* SOI-MÊMES, / *D'une certaine nuit tirent des biens suprêmes* (VALÉRY, *Poés.*, p. 232). — *Elles* [= certaines machines] *n'ont pas besoin, elles, d'ouvrier qui les guide : elles se guident* SOI-MÊMES (FARRÈRE, *Condamnés à mort*, p. 178). **R2**

2° Le *Trésor*, dans une Rem., considère que *soi* renvoie rarement à un antécédent féminin. Il ne semble pas établi que *soi* ait une fréquence moindre par rapport à *elle* ou *elles*, quand il s'agit de femmes, que par rapport à *lui* ou *eux*, quand il s'agit exclusivement d'hommes. On trouve sans difficulté, si le sujet s'y prête, des ex. comme : *Se reprochant avec amertume d'avoir manqué à ce qu'une femme se doit à* SOI-MÊME (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXII). — *N'est-ce donc pas un enivrant bonheur que de sentir en* SOI *la faiblesse qui triomphe ?* (BALZAC, *Secrets de la princ. de Cadignan*, Pl., p. 40.) — *Il y a* [...] *chez la petite fille la jouissance* [...] *de posséder en* SOI *du secret* (E. DE GONC., *Chérie*, XL). **A4** — *Mme Swann, en conviant* [...] *cette amie* [...], *n'avait pas à craindre d'introduire chez* SOI *un traître ou une concurrente* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 516). — Ex. de PIEYRE DE MANDIARGUES dans *c*, 5°. — Pour l'*Ac.* [depuis 1762], *soi* est « des deux genres », mais le fém. n'est illustré par aucun ex. explicite.

c) Concurrence entre *soi* et les formes non réfléchies. B H2

1° Dans la langue générale, on n'emploie que *soi*

- Dans la phrase *Chacun pour soi.*
- Dans la formule *aller de soi.*

  Dans chaque patelin qu'a pris Franco, tout devient plus esclave : non seulement les nôtres, ça va DE SOI, *mais les gosses qu'on remet chez le curé, les femmes qu'on remet à la cuisine* (MALRAUX, *Espoir*, p. 66). — *De soi* aussi en dehors de cette formule : *Le ballet étant* DE SOI *une représentation muette* (S. LIFAR, cit. *Trésor*).

- Dans le syntagme nominalisé **R3** ***quant-à-soi*** (ordinairement avec traits d'union, graphie de l'*Ac.*) : *Rester dans son* « QUANT À SOI » *et tromper le désir qu'elle avait fait naître* [...] *lui eût semblé une* [...] *lâche abdication devant la vie* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 192). — *Nous le savions capable de garder son* QUANT-À-SOI (HENRIOT, dans le *Monde*, 7 févr. 1951). — *Les oncles et tantes, assis sur leur* QUANT-À-SOI, *sûrs et satisfaits d'eux-mêmes* (B. et Fl. GROULT, cit. *Rob.*). — *Soi* l'emporte non seulement sur les formes non réfléchies, mais aussi sur les pronoms des autres personnes, et notamment *moi* : *Je suis restée sur mon* QUANT À SOI (GREEN, *Minuit*, p. 128). Comp. : *Nous avons parlé de trop de choses intimes* [...] *pour revenir à la sécheresse du* QUANT-À-SOI *vigilant* (AMIEL, *Journal*, cit. *Trésor*). — Un ex. comme celui-ci est tout à fait isolé : *Au milieu même de ces dévergondages, je gardais mon* QUANT-À-MOI (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VII). Mais c'est un auteur féru d'archaïsme. Il ne va pourtant pas jusqu'à employer la forme classique **H3** dans un contexte concernant la 3e personne : *Elle* [= la logique] *n'a qu'à rester sur son* QUANT-À-SOI (*Chron. de Lancelot*, t. II, p. 52). Pourtant l'*Ac.* mentionnait encore en 1935 *quant-à-moi* comme toujours substituable à *quant-à-soi*.

A2 664 AUTRE EXEMPLE

DANIÉLOU, cité plus loin (*c*, 2°) ; *en soi* y a un autre sens.

A3 664 AUTRES EXEMPLES

HERMANT et SARTRE ci-dessous (*c*, 5°).

R2 664 REMARQUE

Sans *s* à *même* : °*Ils s'annulent* SOI-MÊME (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 20). — Quand le rapport avec le pluriel est moins immédiat, les auteurs ne pensent pas à mettre *même* au plur. : voir le 1er ex. de PROUST ci-contre.

A4 664 AUTRES EXEMPLES

Avec *en soi* dans un autre sens, LITTRÉ, PROUST et DANIÉLOU ci-dessous (*c*, 2°).

B 664 BIBLIOGRAPHIE

G. BRANDT, *La concurrence entre soi et lui, eux, elle. Étude de syntaxe historique française*, Lund, Gleerup, 1944.

H2 664 HISTORIQUE

La concurrence de *soi* et de *lui*, *elle(s)*, *eux* s'est manifestée dès les origines de la langue : on peut l'observer déjà dans la *Chanson de Roland* ; mais c'est au début du XVIIe s. que *soi* a commencé de reculer devant *lui*, *elle(s)*, *eux*. Cependant *soi*, représentant un sujet de sens déterminé, était, au grand siècle, bien plus fréquent que de nos jours : *Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après* SOY (RAC., *Phèdre*, II, 5). — *Qu'en tout avec* SOI-*mesme il se montre d'accord* (BOIL., *Art p.*, III). — +*Gnathon ne vit que pour* SOI (LA BR., XI, 121). — *Le Porc revient à* SOY (LA F., *F.*, VIII, 27). — Dès 1718, pour l'*Ac.* *soi* « ne se met qu'avec le pronom *on*, ou avec d'autres termes indéfinis ». Littré avait une tout autre opinion, notamment en faveur des emplois décrits ci-dessous (4°).

R3 664 REMARQUE

Dans les nominalisations *un autre soi-même* et *le chez soi*, d'autres pronoms personnels sont possibles : *moi*, *elle*, etc., selon les situations.

H3 664 HISTORIQUE

Le *Trésor* mentionne aussi, avec le commentaire « par plaisanterie, vieux, littéraire » : *Elle* [une religieuse] *demeure dans son froid, sans s'émouvoir de rien, elle vous tient son* QUANT-À-MOI [en italique] (S.-BEUVE, *P.-Royal*). S.-Beuve (peu enclin à la plaisanterie) reproduit ici les paroles d'un archevêque d'après une source du XVIIe s. (Pl., t. II, p. 740). Tel était l'usage d'alors depuis le XVIe s., quelle que soit la personne grammaticale : +*Elle se tient sur son* QUANT À MOI (LA F., *Amours de Psyché*, Pl., p. 210). — *Il se met sur son quant à moy* (VAUGELAS, p. 193). [Selon Vaugelas, cette nominalisation aurait entraîné la désuétude de *quant à moi* non nominalisé : cf. § 1097, R2.] — *Un homme se met sur son* QUANT À MOY (*Ac.* 1694). L'*Ac.* ne connaît que cela jusqu'en 1762. En 1798 seulement, elle ajoute : « On dit dans le même sens : *Il se tient sur son* QUANT-À-SOI. » Littré cite cet ex. de 1780 : *Je ne vous dis pas qu'il faille être sévère, et garder son* QUANT-À-SOI *avec ses enfants* (GENLIS).

- Quand le sujet est *on* :

  +*On a souvent besoin d'un plus petit que* SOI (vers de LA F., *F.*, II, 11, quasi passé en prov.). Autres ex. ci-dessus, dans *a*. — De même (en outre il n'y a pas de verbe ; comp. le cas suivant) : *Si on les* [= des chenilles] *écrase, maladroit, gare à* SOI ! (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 217.) — Aussi avec *même*, parfois obligatoire : *On est accessible à la flatterie dans la mesure où* SOI-MÊME *on se flatte* (VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 684). — *On doit réfléchir par* SOI-MÊME *à ce problème* (*Dict. contemp.*, s. v. *on*). — *Si on ne sait pas s'en servir* SOI-MÊME, *on doit se faire aider* (*ib.*). — Après *chez*, on emploie *soi* seul : *On ne rentre pas chez* SOI *maintenant ! Il est trop tard !* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4.)

- Quand l'antécédent n'est pas exprimé (le verbe est à l'infinitif, ou il est impersonnel ; le pronom est complément d'un nom, d'un adjectif ; etc.).

  Avec la fonction de sujet, la var. renforcée *soi-même* s'impose : *On devait sentir* [...] *une plus forte jouissance à remuer les foules directement*, SOI-MÊME (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Il faut savoir faire ses affaires* SOI-MÊME (GOUGENHEIM, *Dict. fondamental*). — Dans les autres cas, *soi-même* est d'usage courant, et *soi* tout court paraît plus littéraire : *Il faut faire parler de* SOI *pour être quelque chose !* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 586.) — *La foi en* SOI *faisait des prodiges autant que la foi en Dieu* (*ib.*, p. 331). — *Le dégoût de* SOI-MÊME *ne peut aller plus loin* (STENDHAL, *Rouge*, II, 24). — *Le voyageur parisien est choqué d'un certain air de contentement de* SOI (*ib.*, I, 1). — *Son air à la fois compassé, important et content de* SOI (*ib.*, II, 6). — *Rester* SOI, *c'est une grande force* (MICHELET, *Peuple*, p. 155). — *N'écrire jamais rien qui de* SOI *ne sortît* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 8). — *Il fut tout près de faire quelques-unes de ces choses étonnantes qui n'étonnent jamais que* SOI (JALOUX, *Fête nocturne*, V). — *Mais que sert de conter aux autres ce qui n'a de sens que pour* SOI ? (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VIII, p. 217.) — *Vivre obscur quand il ne tient qu'à* SOI *de resplendir* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, I, 4). — *L'amour de* SOI *est-il évitable ?*

2° Cas où *soi* est fréquent.

- Dans la formule **en soi** (ou *en soi-même*) « de par sa nature même, indépendamment de choses extérieures » : *L'amour, après tout, n'était pas* EN SOI *une chose si importante* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Cette foule n'est pas mauvaise* EN SOI (MICHELET, *Peuple*, p. 65). — *Bien qu'arbitraire* EN SOI, *elle* [= la distinction entre *anoblir* et *ennoblir*] *est actuellement reçue* (LITTRÉ, s. v. *anoblir*). — *Les études théologiques ne sont* EN SOI *réservées à aucune catégorie de l'Église* (DANIÉLOU, *Pourquoi l'Église ?* p. 69). — *L'amabilité de Swann* [...] *lui semblait être* EN SOI-MÊME *un appui si honorable* [...] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 149). R4

- Dans l'expression *à part soi* (§ 1039, *a*, 1°) : *Et Louis croyait*, À PART SOI, [...] *que le héros sortirait encore de sa tente* (DUHAMEL, *Tel qu'en lui-même...*, p. 172). — *Elle lui reprocha d'être trop ambitieux, tout en reconnaissant*, À PART SOI, *qu'il avait raison* (TROYAT, *Barynia*, p. 200). — On dit aussi *à part elle, à part lui*, etc. : *Elle entendait le vieux grommeler* À PART LUI (BERNANOS, *Nouv. hist. de Mouchette*, p. 219). — À PART ELLE, *elle songeait* (BOYLESVE, *Élise*, p. 126).

- *Soi-même* s'emploie, ordinairement par plaisanterie, au lieu de *lui-même*, pour insister ou à propos d'une personne aimant à faire parler de soi H4 : *Camélia, en personne*, SOI-MÊME, *se mettait à l'ouvrage* (QUENEAU, *Chiendent*, p. 413). — *Fernande ! appela Jésus-la-Caille en frappant à la porte* [...]. / *Ce fut Pépé qui vint ouvrir.* / – *Oh ! fit l'adolescent. Pépé ?* / – SOI-MÊME, *affirma orgueilleusement celui-ci* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, III, 9). R5

N. B. Dans les noms composés de *chez* et d'un pronom personnel R6, celui-ci varie selon le contexte en genre, en nombre et en personne : *Notre bonne Jemmy* [...] *ne tarda pas à voir les charmantes hauteurs qui cachaient son heureux* CHEZ ELLE [en italique] (NERVAL, *Filles du feu*, Jemmy, III). — *J'entrevois la possibilité de faire un* CHEZ MOI *de cette case où soufflent tous les vents* (LOTI, *Aziyadé*, II, 20). — *Ça ne te dirait rien, un vrai* CHEZ-TOI *avec une petite femme dedans ?* (SARTRE, cit. *Trésor*.) — *Quand vous aurez un* CHEZ-VOUS, *j'irai vous voir* (*Ac.* 2001). — À la 3e pers., *soi* est plus fréquent que *elle(s), lui, eux* (voir les statistiques dans le *Trésor*, t. 5, p. 695) : *Elle aimait son* CHEZ SOI (BALZAC, *Cous. Bette*, IX). — *Ce rare goût* [...], *Chérie l'avait dans le monde et dans le* CHEZ SOI (E. DE GONC., *Chérie*, LXXV).

R4 664 REMARQUE

On pourrait remplacer *soi* dans de telles phrases, selon les cas, par *lui-même, eux-mêmes, elle-même, elles-mêmes*, mais non par *lui, eux, elle(s) seuls*.

H4 664 HISTORIQUE

Cela vient d'une comédie de G. FEYDEAU (*Fil à la patte*, 1894) : un général répond *Soi-même* chaque fois qu'on le présente à qqn.

R5 664 REMARQUE

Un personnage de COLETTE l'emploie à propos d'autobus inattendus : *Et qu'est-ce que je vois dans la cour de la gare* [à Mantes] ? *Pigalle-Halle-aux-Vins, ma chère ! Pigalle* SOI-MÊME ! *Trois autobus Pigalle* [...] ! (*Envers du music-hall*, Sel., pp. 32-33.)

R6 664 REMARQUE

Le trait d'union manque souvent, bien que l'*Ac.* le mette depuis 1798 dans ce syntagme nominalisé. — Pour d'autres emplois de *chez* + pronom personnel, voir § 1056, R.

3° Dans la langue soignée, on emploie *soi* (ou *soi-même*) avec un sujet de portée générale, notamment un pronom indéfini comme *chacun, aucun, personne,* un nom accompagné d'un déterminant indéfini comme *chaque, tout,* dans certaines interrogatives ou relatives :

CHACUN *doit s'intéresser à* SOI (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 252). — *Ce que* PERSONNE *ne peut dire* SOI-MÊME *de* SOI (BALZAC, *Cous. Bette*, LX). — CHAQUE *homme renferme en* SOI *un monde à part* (CHAT., *Mém.*, II, III, 6). — TOUTE *danse porte en* SOI *une qualité éminemment réfrigérante* (BALZAC, *Physiol. du mariage*, XII). — QUICONQUE *rapporte tout* À SOI *n'a pas beaucoup d'amis* (*Ac.* [1762-]1935). — CELUI QUI *se ment à* SOI-*même... est le premier à s'offenser* (N. SARRAUTE, *Ère du soupçon*, p. 36 [passage trad. de Dostoïevski]). — QUI *peut répondre de* SOI ? — Cela est particulièrement fréquent après *chez* : TOUT LE MONDE *se sent chez* SOI (EAD., *Planétarium*, p. 40). — CHACUN *aime à être chez* SOI (GOUGENHEIM, *Dict. fondamental*).

Cependant, même dans la langue écrite, on trouve aussi dans ces circonstances, malgré les critiques (notamment de Littré, Rem. 1), le personnel non réfléchi (souvent renforcé par *même*) : *Chaque homme porte en* LUI *un monde composé de tout ce qu'il a vu et aimé* (CHAT., *Voy. en It.*, 11 déc. 1803). — *C'est tout un monde que chacun porte en* LUI ! (MUSSET, *Fantasio*, I, 2.) — *Chacun prenait soin de* LUI-*même* (HERMANT, *Confession d'un homme d'aujourd'hui*, IV). — *Et aucun n'était en peine de prouver, à* LUI-*même et aux autres* [...] (J. et J. THARAUD, *Ombre de la croix*, p. 17). — *Ceux qui se jugent les plus maîtres d'*EUX-*mêmes* (L. DAUDET, *Rêve éveillé*, p. 142). — *Chacun porte au fond de* LUI *comme un petit cimetière de ceux qu'il a aimés* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 163).

Soi est naturel aussi avec un nom sujet désignant un type : *L'égoïste ne pense qu'à* SOI.

4° *Soi* est recommandable quand il permet d'éviter une équivoque :

Doña Manuela, laissant comme toujours sa fille s'occuper de SOI (O. AUBRY, *Impératrice Eugénie*, p. 74). — *Joseph Pourat, c'était le nom de l'ordonnance, s'expliquait trop bien dans sa simple cervelle que le comte fût à peine maître de* SOI (BOURGET, *Disciple*, VI).

5° Dans la langue littéraire, en dehors des cas qui viennent d'être cités.

- À propos de personnes : *Voilà qui est charmant, s'écrie-t-il en riant de* SOI-MÊME (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *C'est quand le philosophe parla de* SOI-*même* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 192). — *Elle hochait la tête, regardant droit devant* SOI (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 241). — *Ramuntcho sentait s'éveiller au fond de* SOI-*même les vieilles aspirations ancestrales* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 4). — *Il s'obligeait* SOI-*même à ne jamais capituler devant eux* (BREMOND, *Pour le Romantisme*, p. 109). — *Les gens qui parlent devant le miroir sont encore plus contents de* SOI *que les gens qui dansent devant le miroir* (HERMANT, *Samedis de M. Lancelot*, p. 148). — *Ce miraculeux vivant qui avait tenté à* SOI *seul de réinventer la Poésie* (H. DE RÉGNIER, *Nos rencontres*, p. 90). — *Elle se repliait sur* SOI-*même* (E. JALOUX, *Alcyone*, XI). — *Elle a dit quelque chose pour* SOI *seule* (VALÉRY, *Eupalinos*, p. 179). — *Mais à quoi bon, pour une religieuse, être détachée de tout, si elle n'est pas détachée de* SOI-*même ?* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 1.) — *Comment l'évoqueraient-ils sans rire, quand ils sont entre* SOI ? (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. III, p. 219.) — *Elle redevint plus maîtresse de* SOI (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 57). — Autres ex. ci-dessus dans *b*.

- À propos de choses **R7** : En définitif [...] *n'ayant pas pour* SOI *l'usage* (LITTRÉ, s. v. *définitif*). — *Le feu s'était de* SOI-*même éteint* (FLAUB., *Sal.*, V). — *Cet extraordinaire tableau ne ressemblait qu'à* SOI-*même* (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, p. 55). — *L'humus à* SOI *tout seul ne suffirait pas à réaliser l'herbe verte* (CLAUDEL, *Figures et paraboles*, p. 117). — *La population de la Chine est à* SOI *seule au moins égale à celle de l'Europe* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 28). — *Les remords que le crime traîne après* SOI (*Ac.* 1935, s. v. *soi*). — *Il n'y a que les airs de musique pour porter fièrement leur propre mort en* SOI *comme une nécessité interne* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 189). — *Il voit cette épaule qui se hausse, cet œil qui regarde fixement devant* SOI (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 32).

R7 664 REMARQUE

Certains de ces ex. (comme d'autres cités dans le § 664) montrent que la Rem. de *Rob.* 2001 : « *Soi-même* ne renvoie jamais à une chose » n'est pas fondée.

665 Soi-disant.

Soi-disant, pour ceux qui se fondent sur l'histoire et la logique, « ne doit s'appliquer qu'aux êtres doués de la parole et capables, en conséquence, de *se dire* » R1 (mise en garde de l'Acad., 18 févr. 1965), comme dans les ex. suivants :

Ces SOI-DISANT *gastronomes qui ne sont que des gloutons dont le ventre est un abîme* (BRILLAT-SAVARIN, cit. Rob., s. v. *gastronome*). — *Beaucoup de mères* SOI-DISANT *chrétiennes* (VEUILLOT, *Parfum de Rome*, VII, 16). — *Il* [...] *se contenta d'interrompre doucement la* SOI-DISANT *comtesse* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 18).

Mais *soi-disant*, résidu d'une syntaxe archaïque H1, a cessé d'être analysé par les locuteurs, et de très nombreux écrivains (l'*Ac.* incluse) l'emploient à propos de choses, là où les défenseurs de la tradition exigent *prétendu* ou *prétendument*.

- Devant un nom H2 : *Une* SOI-DISANT *expérience* (*Ac.* 1932, s. v. *empirique*). [Supprimé depuis 1990.] — *Toutes les maisons de campagne ou* SOI-DISANT *châteaux du voisinage* (STENDHAL, *Rouge*, I, 21). — *Godeschal inventa de confectionner un* SOI-DISANT *registre* [...] *de la dernière antiquité* (BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., p. 713). — *Zizimi* [...] *reçut* [...] *un* SOI-DISANT *contre-poison* (HUGO, *L. Borgia*, I, II, 3). — *Mes* SOI-DISANT *ambitions* (FROMENTIN, *Domin.*, XVI). — *Les* SOI-DISANT *statues de Michel-Ange, à Ponte Molle, sont de n'importe qui* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XXI). — *L'exposé d'une* SOI-DISANT *idée* (VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 382). — *La* SOI-DISANT *curiosité esthétique mériterait plutôt le nom d'indifférence* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 385). — *Ce* SOI-DISANT *défaut* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 26). — *Les* (SOI-DISANT) *miracles sont des infidélités de Dieu* (GIDE, *Journal*, 1er déc. 1933). — *Ma* SOI-DISANT *supériorité intellectuelle* (GENEVOIX, *Joie*, L. M. I., p. 133). — *Une promesse ou* SOI-DISANT *promesse* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 135). — *La* SOI-DISANT *interdiction de l'hiatus* (MAROUZEAU, *Notre langue*, p. 47). — *Feignant de louer ces* SOI-DISANT *vertus* (ROMILLY, *Problèmes de la démocr. grecque*, p. 112). A1
- Devant un adjectif R2 ou un participe H3 : *Pièces* SOI-DISANT *authentiques* (CHAT., *Mém.*, III, I, vii, 5). — *Un petit fruit* SOI-DISANT *sauvage* (BALZAC, *Homme d'affaires*, Pl., p. 810). — *La traiter d'une manière* SOI-DISANT *complète* (S.-BEUVE, *Chat. et son groupe litt.*, 1861, t. I, p. 43). — *Moulures ou* SOI-DISANT *telles* (MÉRIMÉE, *Corresp.*, 9 août 1840). — *Enterrements* SOI-DISANT *religieux* (BLOY, *Désespéré*, p. 142). — *Cet événement* SOI-DISANT *peu considérable est un événement capital* (PÉGUY, *Morceaux choisis*, Prose, p. 115). — *De péchés véniels et de péchés* SOI-DISANT *mortels* (MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 13). — *Elle* [= une lettre] *est* SOI-DISANT *écrite par l'attaché militaire italien* (MARTIN DU G., *Jean Barois*, p. 274). — *C'est au milieu de ces choses* SOI-DISANT *inutiles que s'est formé mon esprit* (J. et J. THARAUD, *Oiseau d'or*, p. 199). — *Une monnaie* SOI-DISANT *française, fabriquée par l'étranger* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 274). — *Ces conciliabules* SOI-DISANT *secrets* (YOURCENAR, *Mém. d'Hadrien*, L. P., p. 376). — *Le renflouage* SOI-DISANT *refusé par les Leroy* (DRUON, *Grandes familles*, p. 251). A2
- Devant un syntagme prépositionnel : *Une rente* SOI-DISANT *sur le Maupas* (BORDEAUX, *Garde de la maison*, p. 194). — *Fleurs en papier* SOI-DISANT *d'aigle* (GIONO, *Voy. en It.*, p. 206).

La condamnation est donc contredite par le bon usage. Elle est d'ailleurs fondée sur une conception étroite des verbes pronominaux : le pronom ne joue pas nécessairement le rôle d'un objet. En particulier, la formule de l'Acad. pourrait être appliquée à une phrase comme *Cela ne se dit pas*, dont personne ne conteste l'orthodoxie (§ 780, *b*, 1°). — Même la présence d'un attribut de l'objet n'est pas exclue pour les verbes pronominaux concernant les choses : *Sans se prétendre* L'ÉGALE *des troubles mentaux, l'illusion psychédélique n'était pas à dédaigner* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. III, p. 408).

L'effacement de la valeur primitive explique la cacographie °*soit-disant* (même dans le *Trésor*, s. v. *guillemet* ; autre ex. ci-dessous) ainsi que la tendance à la variabilité (§ 923, H).

Ajoutons encore qu'il est un peu trop simple d'opposer les choses aux personnes. Même pour des personnes, *soi-disant* peut heurter la logique sourcilleuse : *C'est*

R1 665 REMARQUE

DUHAMEL, voulant sans doute éviter *soi-disant*, montre en même temps la faiblesse de l'argumentation : *Les spécialistes de ce bruit lamentable* [de la radio] *pouvaient meugler ou bêler d'invraisemblables chansons d'amour, ou qui* SE DISAIENT TELLES (*Complexe de Théophile*, p. 217).

H1 665 HISTORIQUE

Au Moyen Âge et jusque dans le XVIe s., le pronom personnel placé devant un infinitif ou un participe présent prenait souvent la forme forte, appelée aujourd'hui disjointe : *En* LUI *tirant hors de la bataille* (FROISS., *Chron.*, éd. K., t. III, p. 287). — *Et contraignoient les pouvres gens de* EULX *cacher en leurs caves* (COMMYNES, t. I, p. 95). — *Contrains de* SOY *retirer* (AMYOT, *Fabius Max.*, I). — *Occasion de* TOY *contenter* (RAB., *Garg.*, XXXI). — *Pantagruel,* SOY *retirant, apperceut* [...] *Panurge* (ID., III, 37). — Ex. isolé au XVIIe s. chez un auteur aimant l'archaïsme : *Tant ne songeoient au service divin, / Qu'à* SOY *montrer és Parloirs aguimpées* (LA F., *C.*, Mazet de Lamporechio). — *Soi-disant* est un reste de cet usage.

H2 665 HISTORIQUE

Dès le XVIIIe s., *soi-disant* s'est employé à propos de choses : *Dans le* SOI-DISANT *état de simple nature* (DID., *Corresp.*, t. XIII, p. 88). — *Il a trop bu de ce* SOI-DISANT *Sorbet de Messieurs les Turcs* (prince DE LIGNE, *Contes immoraux*, V). — *La* SOI-DISANTE *audience* (BEAUMARCHAIS, dans Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1496).

A1 665 AUTRES EXEMPLES

A. DARMESTETER, *Gramm. hist.*, t. IV, p. 178 ; A. HATZFELD et A. THOMAS, dans *Romania*, 1893, p. 556 ; BOURGET, *Disciple*, Bibl. reliée Plon, p. 138 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. V, p. 291 ; CLEMENCEAU, *Démosthène*, p. 94 ; JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, p. 81 ; H. POINCARÉ, *Valeur de la science*, I, 3, Introd. ; MAETERLINCK, *Double jardin*, p. 124 ; BORDEAUX, *Flambeau renversé*, p. 166 ; J. et J. THARAUD, *Notre cher Péguy*, t. I, p. 214 ; A. DE CHÂTEAUBRIANT, *Réponse du Seigneur*, p. 135 ; COCTEAU, *Parents terribles*, I, 2 ; MAUROIS, *Tourguéniev*, p. 177 ; DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, oct. 1940, p. 361 ; CAYROL, *Vent de la mémoire*, p. 165 ; VAILLAND, *Drôle de jeu*, III, 3 ; TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 121 ; ÉT. GILSON, *La société de masse et sa culture*, p. 33 ; DE GAULLE, *Pour l'avenir*, L. P., p. 194 ; etc.

R2 665 REMARQUE

Martinon écrit, p. 136 (à propos de *tel*) : « On dit fort élégamment [...] *je vous envoie des pêches de Montreuil ou soi-disant telles.* » Il ruine ainsi son argumentation de la page 304 contre *un soi-disant service*.

H3 665 HISTORIQUE

Notons la formule synonyme *soit dit* : +*Tels étaient les agréments,* SOI DITS *innocents, de cet ecclésiastique* (MARIV., *Paysan parv.*, p. 59).

A2 665 AUTRES EXEMPLES

FLAUB., *Lettres à sa nièce Caroline*, p. 434 ; FROMENTIN, *Domin.*, II, III et XIV ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 864 ; *Lar. XXe s.*, s. v. *emménagogue* ; A. BRETON, *Point du jour*, Id., p. 98 ; BENDA, *Précision* 1930-1937, p. 72 ; MAUROIS, *Byron*, XXV ; MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 67 ; MAULNIER, *Jeanne et les juges*, V ; A. FRANÇOIS-PONCET, dans le *Figaro*, 30 oct. 1963, p. 22 ; D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 133 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 163 ; etc.

un monstre d'abomination que ce SOI-DISANT *enfant trouvé* (HUGO, *N.-D. de Paris*, IV, 1). — *Des autres* SOI-DISANT *incendiaires du Reichstag* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 125). — *Le Baptiste,* SOIT-DISANT [*sic*] *premier fabriquant* [*sic*] *de cette sorte de tissu, n'est qu'un personnage de fantaisie* (F. LECOY, dans *Romania*, 1967, p. 426). — *Six heures après, elle succombait, emportée* SOI-DISANT *par une attaque du mal* [= le choléra], *en réalité morte de peur* (ESTAUNIÉ, *Tels qu'ils furent*, p. 90). **H4**

De manière plus générale, les grammairiens qui s'en sont pris à l'emploi de *soi-disant* pour des choses ont été obnubilés par ce qu'impliquait le sens habituel du mot *dire*, alors que c'est le statut syntaxique de l'expression qui a profondément changé. En dehors des ex. comme *un (homme) soi-disant malade*, quand il s'agit d'*un homme qui se dit malade*, on a une infinité de cas où il s'agit d'êtres humains sans doute, mais sans que fonctionne le moule syntaxique primitif (verbe + objet direct + attribut de cet objet).

Il n'y a pas d'attribut (d'objet) possible : *Elle ajoute un g à tambourg,* SOI-DISANT *parce que sa plume crache* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, XXI). — *Il était entré chez un joaillier,* SOI-DISANT *pour faire expertiser la bague* (BOURGET, *Danseur mondain*, p. 187). **A3** — *Pendant qu'elle resterait à la maison, pour s'occuper,* SOI-DISANT, *de rangements et de raccommodages* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 264). — *Mon père s'y rendait aussi,* SOI-DISANT *retrouver des camarades* (G. BEAUMONT, *Enfant du lendemain*, pp. 98-99). — *Suzanne Le Blant* [...] *faisait* SOI-DISANT *tourner les tables* (JALOUX, *Chute d'Icare*, p. 234). — *Les grands corridors sombres où,* SOI-DISANT, *se traînait son enfance maladive, n'avaient jamais existé* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 159). — *Notre père venu à Paris,* SOI-DISANT *pour affaires, en réalité pour sa chère fille* (BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 57). — *M. Julien Benda sépare, lui aussi,* [...] SOI-DISANT *au profit de l'esprit, – l'esprit et la vie* (MARITAIN, *Questions de conscience*, p. 242). — *Elle* [= la bourgeoisie] *n'en* [= de la littérature] *perçoit plus que la valeur mondaine, et,* SOI-DISANT, *la valeur humaine* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 58). — *Ce qui peut paraître* SOI-DISANT *préférable ou utile* (VERCORS, *Animaux dénaturés*, p. 237). **R3** — Et on n'a guère l'échappatoire de voir dans *soi* un objet indirect (ce qui serait aussi un contresens historique), puisque très souvent c'est autrui que l'on veut persuader.

Soi-disant est employé alors qu'il s'agit de la 1re ou de la 2e pers. grammaticale : *Ta* SOI-DISANT *maîtresse* [= celle que tu dis être ta maîtresse] (BALZAC, *Cous. Bette*, LI). — SOI-DISANT, *je viendrai lui réclamer mon compte de tutelle* (Tr. BERNARD, *Affaire Larcier*, II). — *Je passais aussi de longues heures* [...] *à faire* SOI-DISANT *mes devoirs* (LOTI, *Roman d'un enf.*, XXVIII). — *Je passai la moitié de la nuit à me traîner dans le brouillard,* SOI-DISANT *à sa poursuite* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 236). — *J'envisageais déjà de revendre mon appartement* SOI-DISANT *pour en acquérir un plus grand* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 141).

Soi désigne un autre être que le sujet de la proposition : *Je sais fort bien que sur moi l'on babille ; / Que,* SOI-DISANT, */ J'ai le ton trop plaisant* (BÉRANGER, *Bonne fille*). **R4**

L'être désigné par *soi* n'est pas précisé : *Des gardes lui furent donnés,* SOI-DISANT *par honneur* (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 141). — *Il y a,* SOI-DISANT, *là-dedans, la recette de la pierre philosophale* (HUYSMANS, *Là-bas*, VI). — *Un plan de vie qui,* SOI-DISANT, *doit me soustraire à toute espèce d'oppression* (ROMAINS, *Musse*, III, 2).

H4 665 HISTORIQUE
Voir déjà : *Ces sorcières ou soi-disantes* (SÉV., 29 janv. 1680). [Vu les risques encourus, ce n'était pas un titre dont on se prévalait !] — *On laissoit clabauder les cailletes et les caffards ou* SOI-DISANS *tels* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 609).

A3 665 AUTRES EXEMPLES
Soi-disant pour + infinitif est une construction fréquente (le pronom réfléchi est rarement justifié logiquement) : BALZAC, *A. Savarus*, Pl., p. 823 ; JAMMES, *Janot-poète*, p. 51 ; ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 101 ; MORAND, *Bucarest*, p. 10 ; DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 162 ; MAURIAC, *Anges noirs*, p. 230 ; GIONO, *Hussard sur le toit*, p. 36 ; GUTH, *Naïf aux 40 enfants*, p. 106 ; etc.

R3 665 REMARQUE
On trouve *soi-disant* au début d'une proposition ou d'une phrase : *La « Rose-de-Savannah » dont* SOI-DISANT, *le capitaine* [...] *se serait ravitaillé chez nous* (MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 143). — *Tout cela parce que,* SOI-DISANT, *il aurait vu passer deux ombres* [...] ! (COURTELINE, cit. *Trésor*.) — Autres ex. ci-contre : BÉRANGER, ROMAINS, BERNARD. — De là la construction fam. *soi-disant que* avec une pseudo-proposition, § 1121, c.

R4 665 REMARQUE
Littré, réservant sa sévérité à *soi-disant* pour des choses, cite cet ex. comme naturel, sans indiquer que cet emploi rompt aussi avec la valeur primitive.

IV. EMPLOI DES FORMES CONJOINTES

A. LES FORMES CONJOINTES SUJETS

666 Observations générales.

a) Les formes conjointes sujets s'emploient, soit immédiatement devant le verbe, soit immédiatement après : IL *vient. Vient-*ELLE ?

1° Devant le verbe, elles peuvent en être séparées par des pronoms conjoints compléments ou attributs ou sujets logiques (ou réels), ainsi que par la négation *ne* :

IL *le lui a dit.* IL *l'est.* IL *le faut.* IL *ne la voit pas.*

2° Le pronom suit le verbe quand il y a inversion (ou reprise) dans les interrogatives (§§ 394 et 396) et les exclamatives (§ 404), dans les

incises (§ 380), ou dans les énonciatives commençant par certains adverbes comme *peut-être* (cf. §§ 383-384), etc. Il y a alors un trait d'union entre le verbe et le pronom.

Si le verbe est à une forme composée, le pronom en inversion se met entre l'auxiliaire et le participe : *As*-TU *été battu ? As*-TU *trouvé ce que tu cherchais ?*

L'inversion de *je* est soumise à certaines restrictions : cf. § 794, *e*, N. B. — Pour le *t* analogique à la 3e pers. du singulier (*Ira*-T-*il ?*), cf. § 796, *e*, N. B.

Les pronoms conjoints sujets, dont l'emploi est pour ainsi dire constant aujourd'hui (voir cependant §§ 233-235), ont, surtout à la 1re et à la 2e personne, la valeur d'une désinence. Ils permettent de distinguer les formes verbales homonymes : *Je parle, tu parles, il parle. — Je parlais, tu parlais, il parlait. Nous serons, ils seront.*

b) Le pronom personnel ayant le rôle d'un sujet logique (ou réel) prend la forme conjointe régime :

Avec *falloir*, cela est courant : *Te faut-il ce livre, cette clé, ces livres ?* → *Il me* LE *faut, il me* LA *faut, il me* LES *faut.*

Avec *être* et l'indication de l'heure, cela appartient à un usage recherché : *Est-il sept heures ? il* LES *est* (LITTRÉ, s. v. *le*², 5°). — Lucie. *Il n'est pas loin de 11 heures.* / Mme Pruneau. *Il* LES *est* (Tr. BERNARD, *École du piston*, II). R1

Avec d'autres verbes, cela est vraiment exceptionnel : *Il lui manque* [...] *la « distraction toute-puissante qui nous permet de vivre ». Ou plus exactement il* LA *lui manque par moments* (NOURISSIER, dans le *Magazine littér.*, juillet-août 1983, p. 15). R2

R1 666 REMARQUE
Pluriel étrange : °*Mais une heure, il* LES *est bientôt* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 249).

R2 666 REMARQUE
Dans tous ces ex., le pronom est de la 3e pers. ; aux autres pers., le pronom pers. conjoint ne peut être sujet logique. Mais la forme disjointe n'est pas exclue, quoique rare : cf. § 660, *f*.

667 Historique.

Au Moyen Âge, le pronom sujet faisait ordinairement défaut, parce que les terminaisons verbales, étant encore sonores, indiquaient suffisamment les personnes grammaticales : *Que ferai donc ?* (*Eneas*, 8729.) — *Ma chiere amie, que avez ?* (BÉROUL, *Tristan*, 3175.) — *Où est ?* (*Floire et Blancheflor*, 676.) — *Feras ?* (*Pathelin*, 1390.) — Peu à peu le pronom sujet s'est imposé dans la conjugaison. Il était encore assez souvent omis au XVIe s. : *Direz, chantant mes vers, en vous esmerveillant* / [...] (RONSARD, t. XVII, p. 265). — Au XVIIe s., cette omission était un archaïsme, quoiqu'elle fût fréquente encore dans les réponses : *Et le vais voir tantôt* (MOL., *Ét.*, V, 8). — *Leur ai dit la langueur* (LA F., *F.*, VIII, 3). — *Non ferai, de par tous les diables* (MOL., *Av.*, V, 3). [Cf. §§ 1012, *c* ; 1108, H2]. — L'ancien usage survit dans certaines expressions figées : cf. § 234 et H.

Au Moyen Âge, lorsque le pronom sujet était exprimé, il était souvent tonique, même *je, tu, il*. Ceux-ci pouvaient donc ętre séparés du verbe et s'employaient dans des cas où le fr. moderne recourt aux formes disjointes (§ 660) : JE *et mi* [= mes] *chevalier en loames Dieu* (JOINVILLE, § 210). — *Et* TU *meismes le sez bien* [= Et toi-même le sais bien] (*Queste del saint Graal*, p. 113). — TU, *ta femme et tes enfants, mengiez vostre pain en sceurté* (A. CHARTIER, *Quadrilogue invectif*, p. 23). — *Et* IL *meïsmes y ala* (*Renart le contrefait*, 13137). — *Et* TU, *Echo, qui faiz* l'air resonner (LEMAIRE DE BELGES, *Épîtres de l'amant vert*, p. 5). — De cet usage il nous reste la formule JE SOUSSIGNÉ, *Jean Dupont, déclare que...* (voir aussi § 924, H1). — CLAUDEL a écrit dans une traduction de Patmore : JE, *singulièrement animé à chérir ce qui, aimable, n'est pas aimé, entre toutes saisons le plus aime l'hiver* (*Œuvre poét.*, p. 307). Devant l'étonnement des lecteurs, il s'exclame : « Que les gens sont bêtes ! » et les renvoie à *Je soussigné* et à *Je qui chantai jadis* du *Virgile travesti* [de Scarron] (dans Claudel et Gide, *Corresp.*, 22 sept. 1911). — Autres ex. aventurés cités par Togeby, § 422, 5 : °ILS, *Stein et Louis, sont sortis de table* (DURAS). °JE *pour ainsi dire les vois, tous, tels qu'ils sont* (LE CLÉZIO).

R1 668 REMARQUE
Sur l'omission de *il* impersonnel, voir § 235.

668 *Il* comme sujet neutre. R1

a) Avec les verbes impersonnels exprimant un phénomène météorologique : IL *pleut*. IL *neige*. IL *grêle*. IL *vente*.

b) Comme sujet redondant appelé souvent grammatical ou apparent (§ 231), avec les verbes accompagnés d'une séquence appelée sujet logique (ou réel) :

IL *vous faudra du courage*. IL *manque* (ou *reste*) *dix euros*. IL *est six heures*. R2 — IL *vous est arrivé de lui parler de son passé ?* (M. DURAS, *Amante anglaise*, p. 39.)

R2 668 REMARQUE
Pour la construction avec *C'est*, voir § 783, *c*.

Quand le sujet logique est une proposition ou un infinitif, *il* est concurrencé dans la langue courante (sauf avec *falloir* et *rester*) par *cela, ça*, par *ce* (avec *être*) : ÇA *ne suffit donc pas que tu te sois mis sur les bras cette sale grève ?* (ZOLA, cit. Sandfeld, t. I, § 186.) — *C'est très difficile de vous exprimer ce que je crois* (DURAS, *Amante anglaise*, p. 48).

Lorsque le verbe n'est pas *arriver, convenir, être, importer, se pouvoir, suffire*, la construction avec *il* est purement littéraire **H1** : *S'*IL *t'ennuie* [...] *de pénétrer aussi avant* (TOULET, *Mon amie Nane*, L. P., p. 11). — *Quand* IL *ne m'amusera plus de me déguiser en groom ou en toréador* (Fr. PARTURIER, citée dans le *Fr. mod.*, oct. 1970, p. 396). — Voir d'autres ex. au § 783.

c) *Il* a encore **H2** dans certaines expressions la valeur de *cela*, en dehors du cas envisagé dans le *b)* :

IL *est vrai*, IL *se peut*, IL *est possible*, IL *suffit*, IL *n'empêche*, IL *n'importe*, IL *n'y paraît pas. S'*IL *vous plaît* (qui est figé). — *Faites comme* IL *vous plaît.* — *Comme* IL *est fréquent.* **R3**

Cela ne pourrait être substitué à *il* dans IL *me semble, me semble-t-*IL.

Depuis la fin du XX[e] s., °*N'est-il pas ?* « N'est-ce pas ? N'est-il pas vrai ? », calque de l'anglais *Is it not ?* s'entend et parfois se lit dans un langage affecté : °*La Grande-Bretagne est* [...] *l'endroit idéal pour vivre en raison de sa modération, sa civilité, son respect des règles.* / N'EST-IL PAS ? (Dans le *Soir*, Bruxelles, 19 oct. 1998, p. 6.) **R4** — Souvent à la suite d'un adjectif attribut : °*Hélas ! les oblitérateurs de billets* [...] *ne fonctionnent pas. Ennuyeux* N'EST-IL PAS ? (*Ib.*, 28 oct. 1998, p. 5.) — *Passionnant* N'EST-IL PAS ? (J. MERCIER, dans la *Libre Belgique*, 15 nov. 2006, p. 26.) **R5**

d) Dans les phrases énonciatives introduites par *peut-être*, etc. (§ 384) et dans les interrogatives (§ 396), lorsqu'un pronom neutre sujet (*cela, ce, rien, tout, quelque chose, autre chose*, etc.) est repris après le verbe, c'est sous la forme *il* :

*Peut-être cela est-*IL *vrai.* — *Tout est-*IL *fini ?* — *Quelque chose a-t-*IL *pu vous gêner ?* — *Autre chose vous a-t-*IL *plu ?* — *Ce qui est nommé, n'est-*IL *pas déjà perdu ?* (CAMUS, *Été*, p. 125.) [À cause de la virgule, cet ex. pourrait être rangé ci-dessous.]

En dehors de ce cas, c'est seulement dans une langue littéraire assez recherchée **H3**, que *il* peut avoir pour antécédent un pronom neutre :

*Cela n'est pas toujours si simple qu'*IL *le paraît* (NERVAL, *Lorely*, Du Rhin au Mein, II). — *Qu'est-ce que vous avez dans le corps, pour chanter ainsi ? / Elle répondit : J'ai ce que vous me faites chanter. / — Oui ? Eh bien,* IL *n'y est pas déplacé* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 180). — *Tout serait comme s'*IL *n'avait jamais été* (MAETERLINCK, *Grande féerie*, p. 142). — *Ce qui me déplaît, je dis qu'*IL *me déplaît* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 2 juin 1955). — *Tout cela, pour si flatteur qu'*IL *vous paraisse et qu'*IL *vous soit, n'a rapport que d'assez loin à cette passion canaille dénommée béguin* (TOULET, *Mon amie Nane*, XI, 1). — *Quelque chose en moi réprouve le luxe (tout autant qu'*IL *l'admire du reste)* (GREEN, *Journal*, 20 nov. 1944). — En dehors de la littérature : *Ceci est si peu vraisemblable qu'*IL *semble difficile à croire* (dans une définition du *Trésor*, t. VI, p. 523).

e) *Il* sert parfois aussi à reprendre le sujet quand celui-ci est un infinitif ou une proposition conjonctive :

*Être père d'une fille est-*IL *être père ?* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, II, 2.) — *Qu'il prenne ce risque ne présume-t-*IL *pas ce qu'on appelle un grand amour ?* (SIMENON, cit. Togeby, § 413.) — La langue courante préfère d'autres tours : dans le 1[er] ex., elle mettrait *ce* au lieu de *il* ; dans le second, le sujet serait repris par *cela* devant le verbe : ... CELA *ne présume-t-il pas*...

H1 **668** HISTORIQUE

Chez les classiques : IL *leur fâche d'avoir admiré serieusement des ouvrages que* [...] (BOIL., *Sat.*, Disc. sur la sat.) — IL *vous ennuyoit d'estre maistre chez vous* (MOL., *G. Dandin*, I, 3).

H2 **668** HISTORIQUE

Il pour *cela* était fréquent à l'époque classique : ⁺*De vous dire de quels traits tout cela était orné,* IL *est impossible* (SÉV., 25 avril 1687). — Célimène. *Voulons-nous nous asseoir ?* / Arsinoé. IL *n'est pas necessaire* (MOL., *Mis.*, III, 4).

R3 **668** REMARQUE

Il faut ajouter des emplois qui paraissent régionaux : *Elle m'a laissé en plan parce qu'*IL *était son heure de partir* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 112). — *S'*IL *était jeudi, on croirait à un jeu* (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 71).

R4 **668** REMARQUE

La dernière phrase souligne sarcastiquement la déclaration qu'avait faite le général Pinochet avant son arrestation par la police anglaise.

R5 **668** REMARQUE

Dans une chronique de langage, non pour critiquer l'expr., mais pour exprimer un avis après une citation d'Alain Rey.

H3 **668** HISTORIQUE

La langue classique employait couramment *il* comme représentant d'un autre pronom neutre : ⁺*Quoi que l'on donne* [...], *rien n'est contemptible quand* IL *est rare* (MALHERBE, t. II, p. 20). — *Ce que tu m'as dicté, / Je veux de point en point qu'*IL *soit executé* (RAC., *Esther*, II, 5). — *Tout cela ne convient qu'à nous.* / — IL *ne convient pas à vous mesmes, / Repartit le Vieillard* (LA F., *F.*, XI, 8). — ⁺*Un dernier point détruit tout comme si jamais* IL *n'avait été* (BOSS., *Sermon sur la mort*, 1). — ⁺*On prend ce qui se présente, quelque étrange qu'*IL *soit* (MARIV., *Paysan parv.*, p. 200).

669 Répétition du pronom sujet dans la coordination.

a) Les pronoms personnels sujets se répètent d'ordinaire devant chaque verbe quand il y a coordination :

Je me souviens / Des jours anciens / Et JE *pleure* (VERL., *Poèmes sat.*, Chanson d'automne). — *Nous sortîmes par la porte de la cuisine et* NOUS *allâmes au préau* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 1). — *Je suis noire, mais* JE *suis belle* (*Bible de Maredsous*, Cant. des cant., I, 5). — *Tu prendras des forces et* TU *iras le chercher* (IONESCO, *Victimes du devoir*, p. 222). — *Je ferai mon devoir et* JE *dirai ce que j'ai à dire* (CAMUS, *Caligula*, III, 3). — *J'accordais beaucoup à l'amour et* JE *m'y montrais aussi ardent et aussi libre qu'aucun autre* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 8).

Cependant, surtout dans la langue écrite, on se dispense assez souvent de répéter le pronom, en particulier lorsque les prédicats sont brefs ou étroitement liés, ou encore lorsque la coordination concerne plus de deux éléments ; mais parfois aussi alors que ces conditions ne sont pas réalisées.

Je frappai et entrai (GREEN, *Autre*, p. 130). — *Il allait et venait derrière son bureau* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 597). — *Il mangeait le reste du miroton, épluchait son fromage, croquait une pomme, vidait une carafe, puis s'allait mettre au lit, se couchait sur le dos et ronflait* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 7). — Les deux possibilités se succèdent : *De sa cabine translucide il repérait les orages à cent kilomètres,* IL *les suivait à la jumelle,* IL *méditait sur leur trajet, prévoyait leurs capricieux détours* (GRAINVILLE, *Forteresses noires*, p. 34).

Je rougis quand ils parlent des filles et s'ils passent des photos, détourne la tête (MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 8). — *Il ne fit aucune allusion à cela, par bonheur, et s'abstint de tout commentaire à l'égard des libertés qu'il venait de prendre dans le magasin* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 131).

La répétition n'a pas lieu lorsque la conjonction de coordination entre les verbes est *ni* : *Il ne lit ni n'écrit.*

b) La répétition est de règle dans deux cas.

1° Quand il y a inversion du pronom sujet dans le premier membre : *Viendra-t-il et nous apportera-t-*IL *son aide ? Peut-être viendra-t-il et nous apportera-t-*IL *son aide. C'est vrai, dit-il et répéta-t-*IL. — Il en est de même pour le pronom de reprise : *Votre père viendra-t-il et nous apportera-t-*IL *son aide ?*

Il est peu régulier que le pronom soit exprimé seulement après le premier ou après le dernier verbe : *Peut-être* [...] *s'en aperçut-*ELLE, *ne se soucia pas de la contradiction et s'en servit pour la leçon de discrétion qu'elle pouvait me donner* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 652). — °*Pourquoi un tableau coupe-t-*IL *le corps, le voile ou le dévoile ?* (REZVANI, *Portrait ovale*, p. 118.) — *Et si l'école n'était pas obligatoire... dans quelle mesure les enfants et les grandes personnes s'en dispenseraient-*ILS *ou bien, par désir et nécessité, en favoriseraient la métamorphose multicolore ?* (Fr. BILLETDOUX, dans le *Monde*, 4 janv. 1980, p. 10.) — *La bonne volonté de Bons-Offices le désarme ou le consterne-t-*ELLE [...] *?* (P. MERTENS, *Bons offices*, p. 316.)

2° Quand la conjonction de coordination est *car* ou *or* : *Souvent, elle demandait à Frédéric l'explication d'un mot qu'elle avait lu, mais n'écoutait pas la réponse, car* ELLE *sautait vite à une autre idée* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Jean n'est pas venu ; or* IL *savait que nous l'attendions.*

c) Des grammairiens exigent la répétition si les verbes sont à des temps différents ou si l'on passe de la négative à l'affirmative, mais pas plus les écrivains modernes que les classiques **H** ne tiennent compte de ces restrictions.

J'ai retrouvé hier son nom, et vous le montrerai (VIGNY, *Stello*, XXVI). — *Il se réfugiait à mon palais et m'a couru après dans la rue* (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — *Ils restèrent silencieux l'un devant l'autre, poussaient par intervalle un long soupir et renvoyaient leur assiette* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). — *Il se faisait* [...] *des idées fausses sur les punaises, et* [...] *commença par les chercher sur lui* (GIDE, *Caves du Vat.*, IV, 1).

Il n'en avait pas eu le courage [...] *et avait marché au hasard* [...] *pour s'étourdir* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). — *Elle n'avait aucune instruction et avait peur de faire des fautes de français* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 204). — *Je ne prenais pas au sérieux ou craignais de prendre au sérieux ses paroles* (GIDE, *Porte étr.*, II). — *Je n'exagère rien et pèse mes mots* (DUHAMEL, *Cécile parmi nous*, p. 61).

H 669 HISTORIQUE

Ex. classiques : *J'ignore tout le reste, / Et venois vous conter ce desordre funeste* (RAC., *Ath.*, II, 2). — *Je n'ay rien exigé de vous, et vous tiendray ce que j'ay promis* (MOL., *D. Juan*, III, 4).

B. LES AUTRES FORMES CONJOINTES

670 Observations générales.

a) Elles précèdent d'ordinaire le verbe : *Elle* TE *regarde.*

Avec un impératif affirmatif (§ 683), les formes conjointes de la 3e personne suivent le verbe et prennent l'accent tonique : *Prends*-LE, *prends*-LA, *prends*-LES. — À la 1re et à la 2e personne du singulier, elles sont remplacées par la forme disjointe : *Suivez*-MOI, — sauf devant *en* et *y* : *Va*-T'*en.*

b) Elles s'emploient surtout comme compléments de verbes.

Celles qui servent d'objet direct (*Elle* LE *suit*) sont parfois sujets logiques (§ 666, *b*) ou attributs (§ 673). — Voir aussi § 671.

Celles qui servent d'objet indirect correspondant à un nom précédé de *à* (*Elle* LUI *succède* → *Elle succède* À SON FRÈRE) ont parfois d'autres valeurs (§ 672).

Avec un participe présent : *Un terrain* LUI ou À LUI *appartenant*. Cf. § 662, *b*, 4°. **R**

R 670 REMARQUE
En Belgique, avec un participe passé : °*Une lettre* NOUS *adressée* (au lieu de *à nous*). Cf. § 662, *b*, 4°.

671 Sur les formes conjointes objets directs.

a) *Le* s'emploie comme forme neutre pour reprendre (ou annoncer) une phrase ou un élément autre qu'un nom ou un autre pronom :

Si je vous LE *disais pourtant, que je vous aime* (MUSSET, *Poés. nouv.*, À Ninon). — *Je voudrais aller dans un bateau à moteur, dit-il en voyant Sara. / Sara* LE *lui promit* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 7).

Le pronom est facultatif dans divers cas (cf. §§ 218, *f* ; 380, *c* ; 775, *a*) :

Luce est absente, je sais ou je LE *sais.* — *Il est autre que je croyais, que je ne croyais, que je ne* LE *croyais.* — *Je vaux moins que vous ne* LE *pensez* (MAURIAC, *Asmodée*, III, 6). — *Vous devriez l'admirer,* [...] *au lieu de le dénigrer comme vous* LE *faites* (TROYAT, *Étrangers sur la terre*, p. 442). — *Tout procédait donc comme il* L'*avait voulu* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 20). — *Viens chaque fois que tu* LE *pourras.* — *Viendra-t-il ? je ne* LE *crois pas* ou *Je ne crois pas.* — *Le cas* [...] *pouvait avoir* [...] *les conséquences les plus graves, bien plus graves* [...] *qu'un étranger n'aurait pu* LE *supposer* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 33) [Certaines éd. portent *les*. **R1**].

On observera que le pronom représente parfois, non le mot (ou le syntagme) tel qu'il a été exprimé, mais l'idée incluse dans ce mot ou, si l'on veut, ce mot adapté à une situation syntaxique différente : dans *Viens chaque fois que tu* LE *pourras*, *le* = *venir* et non *viens*.

R1 671 REMARQUE
Quand un pronom tient la place de l'ensemble formé par un objet direct et son attribut, il n'est pas régulier de donner au pronom le genre et le nombre de l'objet direct. Cf. § 945.

b) Dans certaines expressions, *le*, parfois *la* et *les* s'emploient sans antécédent.

- *Le* : *Vous* LE *prenez bien haut. Je vous* LE *donne en cent. Vous* L'*emportez.* LE *disputer à quelqu'un.* — *Crois-tu qu'elle vient de me* LE *faire à la vertu offensée ?* (MAURIAC, *Passage du Malin*, p. 85.) Etc.
- *La* : *L'échapper belle* [*l'* = *la balle*, expr. empruntée au langage des joueurs de paume]. **R2** — Expr. de la langue familière : *Il se* LA [= la vie] *coule douce.* — *Ah ! tu* LA *connais dans les coins !* (Ch.-L. PHILIPPE, *Père Perdrix*, p. 47.) **R3** — Très familier : *Ferme*-LA [= la bouche]. *Je* LA *crève* [= j'ai très faim ou soif : cf. § 297, *b*, 14°]. Etc.
- *Les* dans des expr. très familières : LES *mettre* « s'en aller » [de *mettre les bouts*]. *Se* LES *rouler* « ne rien faire » [de *se rouler les pouces*]. *Tu me* LES *casses* « tu m'ennuies » [de *casser les pieds* (qui est, selon Rey-Chantreau, une var. euphémique de la formule triviale °*casser les couilles*) ou de *casser les oreilles*].

R2 671 REMARQUE
Pour *échapper qq. ch.*, voir § 290, *b*.

R3 671 REMARQUE
Vous êtes tous de mon avis, et vous aussi, les dames, ou vous me LA *faites en large !* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 153.)
Cette expr. n'est pas dans les dict. Var. de *Il ne faut pas me* LA *faire* = ... essayer de me tromper (qui est plus connu) ?

672 Sur les formes conjointes objets indirects. R1

a) Elles servent aussi de compléments de l'adjectif attribut du sujet :

Je LUI *resterai fidèle* (comp. : *Je resterai fidèle* À MON MARI). (Voir aussi certains ex. de *b*.)

b) Elles correspondent aussi à des compléments nominaux précédés d'une autre préposition que *à*.

1° La préposition serait *pour* **R2** : *Je* VOUS *ai cueilli cette rose. Il* VOUS *a trouvé* (ou *cherché*) *un appartement.* — *Croyez-vous* M'*avoir quelque obligation ?* (STENDHAL, *Rouge*, I, 30.) — *Elle* LEUR [= une société pour ses ouvriers] *bâtirait des maisons, des logements salubres* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Aussi M. de Charlus était-il flatté* [...] *de* LUI CONSTRUIRE *un pigeonnier où il revînt souvent* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1059). — *Il* [= le père] *raccommodait ses joujoux,* LUI *fabriquait des pantins avec du carton* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 11). — *Ses trois cent mille francs* LUI *avaient duré dix-huit mois* (ZOLA, *Nana*, VII). — Tour ambigu : *Je* LUI *ai acheté une montre*, voir § 290, *a*. **R3**

R1 672 REMARQUE
Le complément représente ordinairement des personnes. Pour des choses et aussi pour des animaux, on recourt plutôt à *y*. Cf. § 678, c, 1° (comp. aussi § 662, a, 2°).

R2 672 REMARQUE
Dans ce cas, les grammairiens français parlent souvent de complément d'attribution : cf. § 281, a, N. B. 4.

R3 672 REMARQUE
L'utilisation d'un complément introduit par à n'est pas toujours impossible : *Il s'agissait de bâtir une maison* À URBAIN *sur le terrain communal* (AYMÉ, cit. Togeby, § 1596, 2). — *Je construis une maison* À JEAN est pop. pour Gross, t. I, p. 35, note.

Si je veux ME *préparer un verre d'eau sucrée* (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 9). — *Prépare*-MOI *deux petites couronnes de perles bleues* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XI). — *Pour* s'impose quand le bénéficiaire est désigné par un nom : *Le verre que la patronne avait préparé* POUR *Haverkamp* (ROMAINS, cit. *Rob.*, s. v. *déboucher*), ou par un pronom personnel si la forme conjointe n'est pas possible : *Repas préparé* POUR *eux par l'hôtelier* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, *ib.*, s. v. *resservir*). — *Mon domestique Achmet prépara deux narguilhés* [sic], *l'un* POUR *moi, l'autre* POUR *lui-même* (LOTI, *Aziyadé*, III, 41). — *Madame Grosvenor* [...] *m'a préparé* [...] *un petit réveillon* POUR *moi seul* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 263).

Je ne LUI *tirerai pas mon chapeau s'il ne me salue le premier* (*Ac.* 1878-1935, s. v. *tirer*). — Cette expr. **H1** se trouve surtout au figuré pour marquer l'admiration : *Je* VOUS *tire mon chapeau jusqu'à terre* [...] *pour votre exploit d'hier* (M. DE GUÉRIN, *Corresp.*, 24 juin 1837). — Le pronom est une sorte d'objet indirect équivalant à l'objet direct de *saluer* ou *féliciter*. **R4** — Au sens propre, autre formule : *Je* LUI *tirais un si grand coup de chapeau* [...] *qu'elle ne pouvait s'empêcher de sourire* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 421).

Je ME *tire plutôt* [que de faire des patiences] *les cartes* [pour connaître son avenir] (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 31). — *Dessine*-MOI *un mouton* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, II). — Etc. **R5**

Ex. littéraires (certains paraissant incompréhensibles à l'usager moyen) : *Et tu* M'*as quels soins indulgents !* (VERL., *Chans. pour elle*, I.) — *Elle se prit à l'aimer* [...]. *Il sentait l'étable. Cependant il* LUI *était beau* (FRANCE, *Île des Pingouins*, II, 9). — *C'est ici que je vois le mieux comment tu* M'*es seul au monde* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 52). — *La cité au cœur des sables* TE *devenait fleur propre* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, p. 420). — *La charge* M'*était moins lourde* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 279). — *Leur compagnie* M'*est dangereuse et je prends soin de les éviter* (L. DE VILMORIN, Articles de mode, cit. dans le *Bull. Gallimard*, sept. 2000, p. 31). — Comp. § 279, R3.

Avec *ami* ou *ennemi* comme attributs, cette construction, encore attestée au XIXe s. **H2**, est devenue rare : *Une ville où tant de gens* LUI *sont* ENNEMIS (MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Ch. IX*, XXI). — *Ces gens* LUI *étaient* AMIS, *sympathiques et chers* (E. et J. DE GONC., *M*me *Gervaisais*, XIII). — Au figuré : *Un mobilier* LUI *était* AMI *ou* ENNEMI (ID., *Ch. Demailly*, XVI). — *Tout infinitisme* M'*est ennemi* (VALÉRY, cit. *Trésor*, t. X, p. 190). — Avec article, cela est moins vieilli : *Molière* LUI *était un camarade excellent, un illustre aîné dont il écoutait les conseils* (MAURIAC, *Vie de J. Racine*, IV).

2° Parfois la préposition serait *chez, en* (marquant l'appartenance) : *Je* LUI (ou VOUS) *trouve de grandes qualités.* Cf. § 281, *b*.

3° Parfois la prépos. serait *jusqu'à* (lieu) + nom de personne : *Cette musique ne* M'*arrive pas* (*Rob.*). — *Le lendemain même un billet d'invitation* NOUS *arrivait des Trembles* [un château] (FROMENTIN, *Domin.*, I). — *La petite prisonnière* [...] *s'inquiétait davantage de Mélek et de Zeyneb. Réussiraient-elles à* LUI *arriver, malgré l'heure tardive ?* (LOTI, *Désenchantée*, III.) — Au figuré, avec *arriver* comme avec *venir* : *Un malheur* M'*est arrivé. Une idée* LUI *est venue.* Le complément de forme nominale est introduit par *à* : ... *est arrivé* À MA SŒUR. ... *est venue* À MON PATRON. **R6**

c) Elles tiennent lieu d'un déterminant possessif attaché au nom sujet ou complément. (Comp. § 352, *b*, *à* + compl. du nom).

Il s'agit ordinairement d'un nom désignant une partie du corps (cf. § 609, *a*) : *Le cœur* LUI *battait* (BOYLESVE, *M*lle *Cloque*, X). — *Un grand* [...] LUI *tirait les oreilles* (COCTEAU, *Enfants terribles*, p. 13). — *Son mufle énorme* LUI *retombait sur la poitrine* (FLAUB., *Sal.*, II). — Même pour une partie non anatomique : *Le destin de ces hommes* [...] LUI *trottait dans l'esprit* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 451).

Cela se trouve même parfois dans des cas où le pronom devrait régulièrement avoir la forme de l'objet direct : *Frédéric sentit quelqu'un* LUI *toucher à l'épaule* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). [L'éd. originale portait : ... LE *toucher.*] — *Un petit poignard ciselé* LUI *battait sur la cuisse gauche* (ID., *M*me *Bov.*, II, 15). — *Aoustin* [...] *s'en vint* LUI *taper sur l'épaule* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, V). — C'est un croisement de ... LUI *toucher l'épaule* et de ... LE *toucher à l'épaule.* — Ex. plus régulier : *Je* LE *frappai sur l'épaule, souriant déjà à demi* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 40).

Quand le nom ne désigne pas une partie du corps, l'emploi du pronom personnel n'appartient pas au français normal : °*Je* VOUS *attire l'attention que nous ne sommes pas en vacances* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 64). — C'est une façon de parler

H1 672 HISTORIQUE

On a d'abord employé *ôter* : *Il* M'*ôta son chapeau avec beaucoup de respect* (VIGNY, *Stello*, XXII). Autres ex., tous concernant le geste concret : STENDHAL, cit. *Trésor*, s. v. *ôter* ; BALZAC, *Splend. et mis. des courtis.*, Pl., p. 802 (*lui ôta son chapeau*, ambigu, mais il y a *se découvrant* plus loin) ; SAND, *Corresp.*, t. VIII, p. 545. Déjà RAC., *Plaid.*, I, 1. — Rarement avec un nom comme compl. : *Je n'ai pas daigné ôter mon chapeau* À LEUR CERCUEIL, *ou consacrer un mot à leur mémoire* (CHAT., *Mém.*, IV, XI, 4).

R4 672 REMARQUE

Comp. *Il ne m'en a pas ouvert la bouche* = Il ne m'en a pas parlé (§ 279, R3).

R5 672 REMARQUE

Ne pas confondre avec les pronoms explétifs (voir e ci-dessous).

H2 672 HISTORIQUE

Résidus d'une construction plus large : cf. Littré, s. v. *ami*, Rem. ; Suppl., s. v. *ennemi* (« bonne tournure »). Il cite notamment : *Une autre Belette* AUX OYSEAUX ENNEMIE (LA F., *F.*, II, 5). — *Quelque* AMY *que vous* LUY *soyez, j'ose esperer que vous n'approuverez pas son action* (MOL., *D. Juan*, III, 3).

R6 672 REMARQUE

Les mots LUI SORTENT *comme des balles de revolver* (TRIOLET, cit. Eriksson, p. 285). Sans doute, raccourci fam. de *sortent de la bouche* plutôt qu'analogie avec *venir*.

très courante dans le Midi : °*Le chien* LUI *est mort.* °*Il* S'*est perdu le parapluie.* — °[Elle] S'*enlève le chapeau* (H. CHARRIÈRE, *Papillon*, p. 474). — En même temps que le possessif : *Je m'enlève* MES *pantoufles* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 569). — Voir aussi § 779, *c*, 2°.

d) Elles tiennent lieu, dans la langue familière, du régime de certaines prépositions (lesquelles sont employées de façon absolue). H3

Après : *Il lui court après* (que Littré accepte, s. v. *après*, 4°, mais que l'*Ac.* juge « pop. » en 1986, et seulement « fam. » depuis 1992) est particulièrement fréquent ; les écrivains qui l'emploient ne le mettent pas nécessairement dans la bouche de leurs personnages : *Le chambellan de service* LUI *courut après pour lui dire* [...] (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — *Elle l'envoie promener, il y va. La voilà obligée de* LUI *courir après* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 225). — *Les gosses de K..., quand nous passions par la ville,* NOUS *couraient après en criant : Schokolade !* (J. RIVIÈRE, *Allemand*, p. 34.) — *Dès qu'elle met le nez dehors, les enfants* LUI *courent après* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1204). — *Cercle vicieux à l'intérieur duquel peuvent* SE *courir après tous les adjectifs qualificatifs de ce type* (R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 162, note). — *Cette demoiselle est bien séduisante, les jeunes gens* LUI *courent tous après* (*Ac.* 2001).

Après avec d'autres verbes : *Elle* ME *saute après* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 189). — *Les gosses* LEUR *galopent après* (COCTEAU, *Maalesh*, p. 167). — *Tout le monde* LUI *était après* [= lui en voulait] (A. DAUDET, *C. du lundi*, Trois sommations). R7

Autour : *La chaleur* NOUS *dansait autour* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 485).

Dedans, surtout avec *rentrer* « heurter » (à propos de voitures) ou « attaquer » : *Une voiture venant de la droite m'est entrée, rentrée dedans* (*Dict. contemp.*, comme fam.). — *S'il continue ainsi, je vais lui rentrer dedans* (*ib.*, comme pop.).

Dessus : *Il n'osait le dire, à cause de la petite vieille* [...] *prête à* LUI *sauter dessus s'il avait parlé* (A. DAUDET, *Évangéliste*, Collect. Guillaume, p. 180). — *Des chiens* [...] *dormaient* [...] *incapables de se fâcher même si on* LEUR *marchait dessus* (LOTI, *Désenchantées*, XVII). — *Il va* NOUS *tomber dessus* (HERMANT, *Trains de luxe*, p. 93). — *On eût dit qu'il se jetait sur elle,* LUI *montait dessus, la piétinait* (MONTHERL., *Célibataires*, I, 2).

Au-devant : *L'ouvrage* LUI *fuyait au devant* [*sic*] (POURRAT, cit. Damourette-Pichon, § 2319). [Cf. H3.]

On trouve aussi *lui courir sus* [sys] : *Comme on* LEUR *courait sus, ils prirent la fuite au triple galop* (SAND, *Nanon*, XXIII). — Mais dans cette expression (sentie comme archaïsme) on peut avoir un complément nominal (et *sus* est traité en adverbe) : *Les Croquants et les Nu-pieds courant sus* AUX *nobles* (ZOLA, *Terre*, I, 5). Cf. § 1009, *f*.

Pour la construction envisagée dans le *d*), le pronom représente d'ordinaire une personne, parfois un animal (ex. de LOTI), beaucoup plus rarement une chose, puisque, dans ce cas, on peut avoir une préposition sans régime (§ 1040, *a*). Dans l'ex. de WAGNER, outre que l'emploi est imagé, l'idée de réciprocité exige la présence du pronom. R8

e) La langue familière emploie d'une manière explétive le pronom de la 1re ou de la 2e personne, pour exprimer l'intérêt que le locuteur prend à l'action ou pour solliciter l'interlocuteur de s'intéresser à l'action (c'est le *dativus ethicus* de la grammaire latine).

Et elle VOUS *lui détacha un coup de sabot si terrible, si terrible, que de Pampérigouste même on en vit la fumée* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 93). — *Sa personne entière* VOUS *avait une bonhomie relevée par un grain de folie* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 73). — *Allez-*MOI *mettre votre blouse* (COURTELINE, *Gaietés de l'escadron*, I, 1). — *Regardez-*MOI *cette misère* (THÉRIVE, *Sans âme*, p. 31). — *À cause du mois de janvier, tous les voyageurs* M'*introduisent des jouets* [dit un douanier] (GIRAUDOUX, *Siegfried*, IV, 1). — Il est rare que le pronom explétif soit de la même personne (et d'un autre nombre) que le sujet : [À Gervaise, qui vient d'accoucher] *Tu* VOUS *lâches ça, le temps d'éternuer* (ZOLA, *Assomm.*, IV).

Le pronom explétif double parfois un pronom de la même personne (mais d'un autre nombre) : *Vous en avez trop et de tous les côtés ? Je* TE *vous les prends, je* TE *vous les centralise chacun à leur place* [...] ! *Vous n'en avez pas assez en largeur et trop en longueur ? Je* TE *vous les attrape et je* TE *vous les roule, je les moule en bonne forme* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 158). [Il s'agit d'une espèce particulière de soutien-gorge.]

H3 672 HISTORIQUE

Cette construction n'est pas récente : *Si comme* [= dès que] *li marchis fu hors des portes* [...], *li empereres va se* LI *fait il fremer le porte aprés* [= va faire fermer la porte derrière lui] (ROB. DE CLARI, XXXIII). — *Le roy de Navarre, parlant a la royne de France, luy dit que les fleurs de lis* LUY *estoient monteez dessus* [quand elle est devenue reine] (*Jean de Paris*, S. A. T. F., p. 90). *Apres qu'il eut reconneu l'ordonnance de l'armée que les Romains* LUY *envoyoient au devant* (MONTAIGNE, I, 31). — *Luy aller au devant* est vivement critiqué par Vaugelas (pp. 371 et 434), ainsi que *Il ne* LEUR *faut pas courir sus* (mais « *Il ne faut pas courir sus* AUX AFFLIGEZ, est bien dit »).

R7 672 REMARQUE

°*Contre* en Suisse romande : *Derborence, c'est d'abord un peu d'hiver qui* VOUS *vient contre* [= vient vers vous : cf. § 1057] (RAMUZ, *Derborence*, Pl., p. 960). Voir Thibault.

R8 672 REMARQUE

Ces justifications ne valent pas pour le texte suivant : °*Les alizés* [...] *passaient toute la nuit* À LUI [= une maison] *rôder autour* (A. MORVAN, trad. de : G. García Márquez, *Amour aux temps du choléra*, p. 30). — Dans cet autre texte, faut-il considérer les cadavres comme des personnes : *Seule la peau* LEUR *est restée après* [cf. § 1053, *b*], *mais elle est tannée* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 491) ?

On a parfois deux pronoms explétifs : *Avez-vous vu comme je* TE VOUS *lui ai craché à la figure ?* (HUGO, *Misér.*, I, V, 13.) — *Et des postillons qui* TE VOUS *ouvraient des portières de Daumont armoriées* (DANINOS, *Snobissimo*, p. 97). — *Ce bougre-là* […], *je vais* TE ME *le coller au bloc* (GARY, *Racines du ciel*, p. 80).

673 Les formes conjointes attributs du sujet.

a) Pour représenter soit un nom précédé de l'article *défini* ou d'un déterminant démonstratif, possessif ou interrogatif, soit un nom propre sans déterminant, la langue écrite emploie comme pronoms attributs *le, la, les,* en accord avec ce nom :

L'antécédent est un masc. sing : *Elle donnait le bras à son mari, qui ne* L'*était que depuis quinze jours* (STENDHAL, *Rouge*, II, 8). — Colleville. *Messieurs, je suis votre chef… /* Thuillier. *Ah ! mon ami, je* LE *serais comme tu* L'*es, je ne serais pas si content* (BALZAC, *Employés*, Pl., pp. 1063-1064).

L'antécédent est un fém. ou un plur. : *Je passe ici pour votre maîtresse,* […] *mais je ne* LA *suis point* (HUGO, *Angelo*, I, 1). — *Je me regarde comme la mère de cet enfant ; je* LA *suis de cœur* (*Ac.* 1935, s. v. *le*). [Ex. disparu en 2000.] — « *Vous ne voulez donc point être ma petite femme ?* » *Elle murmura* […] : « *Est-ce que je ne* LA *suis pas ?* » (MAUPASS., *Vie*, IV.) — *Il n'est pas vrai que le symbolisme soit l'âme de toute poésie* […] ; *et quand il* LA *serait* […] (BRUNETIÈRE, *Évol. de la poésie lyr.*, t. II, p. 248). — *Je n'étais ta maîtresse qu'ici ; à présent je* LA *serai partout* (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, VIII). — *Vous dites : nous ne sommes pas la révolution. Eh bien, soyons-*LA (MALRAUX, *Espoir*, p. 85). — *Je ne serai jamais sa maîtresse* […], *je ne* LA *serai jamais de personne* (HENRIOT, *Occasions perdues*, p. 60). — *J'ai été cette pauvre chose-là. Tu* LA *seras toi aussi* (MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 256). — Moi. *Tout ce qui s'appelle Marie est un peu ma mère. /* Marie. *Je* LA *suis* (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 305). — *On m'avait dit que vous étiez la dernière du nom. / – Je* LA *suis, fit-elle* (BOURGET, dans *Lectures pour tous*, 15 mars 1914, p. 1032). — *Je redevenais l'insulaire et je* LA *resterais* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, VII, 4). — [À propos du Christ, qui a dit : « Je suis la vigne », « Je suis la route », etc.] *De combien de choses peut-on dire qu'il* LES *est ? On pourrait plus aisément dresser la liste des choses dont il ne peut pas dire qu'il* LES *est* (J. GUITTON, cité dans le *Monde*, 17 févr. 1978, p. 18). — *Ça serait-il les cornes du diable que tu as sur tes bâtons, Pat ? / – Je n'en sais trop rien, répondit Pat, mais si ça* LES *est, alors c'est le lait du diable que vous avez bu* (P. LEYRIS, trad. de : J. M. Synge, *Îles Aran*, p. 148). R1

La langue parlée n'observe guère cette syntaxe. Dans l'usage courant, à la question *Qui est la mère ?* on répond : *C'est moi* (ou *elle*), où *ce* élidé représente l'attribut. Comp. § 663, *a*. À des questions comme : *Êtes-vous la mère ? … les parents ?* on répond par *oui* ou par *non*, en ajoutant quelque précision appropriée : *Oui, c'est moi* ou *c'est nous* ; — *Certainement, nous sommes les parents.*

Dans la langue écrite même, on met parfois le neutre *le* (au lieu du pronom en accord avec le nom) :

Que de naïves bourgeoises soient les dupes de vos faussetés ; moi, je ne LE *serai jamais* [dit la duchesse] (BALZAC, *Duch. de Langeais*, Pl., p. 193). — *Si j'étais vraiment la chrétienne que je croyais être, à cette heure, mon fils serait l'époux de cette malheureuse enfant ; je ne* LE *suis pas* (DUMAS fils, *Idées de Mme Aubray*, IV, 4). — *On ne me pardonnerait pas de l'accepter d'une femme qui n'est pas ma femme, qui ne* LE *sera jamais* (A. DAUDET, *Immortel*, XIII). — *Vos sujets ? Ils ne* LE *sont plus* (R. ROLLAND, *Léonides*, II, 3). — Aërt. *Vous n'êtes pas ma mère. /* Lia. *Il me semble que je* LE *suis, en vous entendant parler* (ID., *Tragédie de la foi*, Aërt, p. 43). — André. *Tu es ma femme. /* Jacqueline. *Je ne* LE *suis pas encore !* (P. GÉRALDY, *Do, mi, sol, do !* II, 1.) — *La France est l'ennemie,* LE *restera* (ROMAINS, dans le *Rob.* 2001, t. IV, p. 720). R2

b) Pour représenter soit un adjectif, soit un nom construit sans déterminant ou avec un autre déterminant que l'article défini, le démonstratif et le possessif, on emploie comme pronom attribut *le*, neutre, équivalant à *cela*. R3

Ma sœur est une enfant, – et je ne LE *suis plus* (MUSSET, *À quoi rêvent les j. filles*, I, 3). — *Une femme compatissante et qui ose* LE *paraître* (R. ROLLAND, *Précurseurs*, p. 24). — *J'étais mère et je ne* LE *suis plus* (MAUROIS, *Ariel*, II, 4). — *Je les appelle*

R1 673 REMARQUE

Avec *c'est*, on peut se demander si l'on a bien un attribut (cf. § 242, H). En tout cas, les tours avec pronom conjoint donnés par Littré (*Sont-ce bien là vos souliers ?* ce LES *sont*, etc. : cf. § 663, a, 1°) ont une vitalité réduite, même dans la langue littéraire. Voir § 663, a, 1° (ainsi que pour les formes disjointes : *C'est* MOI, etc.).

R2 673 REMARQUE

« Le pronom peut cependant rester invariable (*le*) si le nom est pris en valeur d'adjectif » ; cela s'applique mal à la plupart des ex. donnés ci-contre. Mieux vaudrait dire simplement que ce cas est parfois traité comme celui des antécédents (adjectifs, etc.) qui sont représentés régulièrement par le pronom neutre (voir *b* ci-dessous).

R3 673 REMARQUE

Le pronom *le* est facultatif dans les propositions introduites par *comme* et dans les propositions corrélatives amenées par *aussi, plus*, etc. (§ 1129) :

Il est plus entêté que je ne LE *suis* ou … *que je ne suis.* Cf. § 218, c.

assassins parce qu'ils LE *sont* (A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 169). — *Servantes ? elles ne* L'*avaient donc jamais été* (LA VARENDE, *Troisième jour*, p. 237). — *Des amis, nous* LE *fûmes bientôt en effet* (AMBRIÈRE, *Solitaire de la Cervara*, p. 75). — *Nous sommes des meurtriers et nous avons choisi de* L'*être* (CAMUS, *Justes*, p. 79). — *Nous n'avons pas à être des logiciens, même quand nous affectons de* L'*être* (BENDA, *Précision*, p. 73). — *Il y a des monstres ; nous ne* LE *sommes pas* (HENRIOT, dans le *Monde*, 11 déc. 1957). — *Oui, des dieux, et donc des fils de Dieu. Nous* LE *sommes* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 26 sept. 1959). — *Beaucoup de crimes ont cessé de* L'*être* (FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 22). — *L'eau, plus glacée encore qu'elle ne* L'*était pendant la nuit* [...] (GENEVOIX, *Rroû*, p. 174). — Voir aussi § 246, *a*, 2°.

La variation du pronom est anormale aujourd'hui H1 : *J'étais folle. Je ne* LA *suis plus* (BOURGET, *Étape*, p. 285). — *Je n'étais pas perverse ; je* LA *devins* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 82). — *Je n'ai jamais été vraiment amoureuse, à présent je* LA *suis* (COLETTE, *Mitsou*, cit. Høybye, p. 129).

Le pronom neutre *le* peut représenter un adjectif de n'importe quel genre et de n'importe quel nombre, même d'un genre et d'un nombre différant de ceux de l'antécédent :

Les Mérovingiens ont été despotes autant qu'ils ont pu L'*être* (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 185). — *Elle demeura tout interdite ; je* L'*étais beaucoup moi-même* [dit Adolphe] (B. CONSTANT, *Ad.*, II). — *Elle était chrétienne. Son père et sa mère* L'*avaient été* (HENRIOT, *Aricie Brun*, III, 3). — *Mais si le père n'était pas exact à l'ouvrage, la fille* L'*était pour deux* (R. BAZIN, *Noellet*, p. 19).

Pour représenter un nom sans article, ou précédé d'un article indéfini ou partitif, on met parfois *en* comme pronom attribut : cf. § 676, *b*. R4

Sur *le* attribut du complément d'objet direct, voir § 304, H2.

c) **On emploie aussi *le* pour remplacer un adverbe ou un syntagme prépositionnel traités comme des attributs.**

Suis-je trop tôt ? Vous ne L'*êtes jamais.* — *Êtes-vous d'accord ou ne* L'*êtes-vous pas ?* (On dira plus souvent : ... *ou non ?*) — *L'archevêque* [...] *le croyait plus au fait qu'il ne* L'*était réellement* (STENDHAL, *Chartr.*, XII). — *Pour en retard, ils* LE *sont* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, VI). — Autres ex. au § 246, *b*, 5°. — Pour la concurrence de *y*, voir § 677, *d*.

d) **Le participe passé avec *être* peut être assimilé à un attribut :**

Cela va de soi quand le participe, construit sans complément d'agent et marquant le résultat plutôt que l'action, est assimilable à un adjectif (cf. § 772, *a*) : *Vous êtes étonné ? / – On* LE *serait à moins* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXVIII). — *Mariée comme je* L'*étais* [à un mari qui lui était devenu étranger]... (FRANCE, *Lys rouge*, XXXIV.) — Cela s'applique aussi lorsque *être* est l'auxiliaire du passif : *Vers la fin du XVIIIe s., la Science fut aussi profondément divisée par l'apparition de Mesmer que l'Art* LE *fut par celle de Gluck* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, VI). — *Je commence à t'adorer comme tu mérites de* L'*être* (STENDHAL, *Rouge*, I, 19). — *Comme si trop de paroles n'avaient pas été dites qui auraient dû* L'*être* (GREEN, *Malfaiteur*, p. 4).

En revanche, cela est rare et mal accepté (impossible pour Gaatone, *Passif en fr.*, p. 53) quand *être* est l'auxiliaire des temps composés : *Il n'est pas possible qu'il soit parti. / – Il* L'*est, cependant, répondit Amynèh* (GOBINEAU, *Nouvelles asiat.*, p. 96). — *Si le moment de poser en plein jour les problèmes de l'union* [de la gauche] *n'est pas venu, quand* LE *sera-t-il donc ?* (CHEVÈNEMENT, *Les socialistes, les commun. et les autres*, p. 10.) R5

Comp. au § 677, *d* l'emploi régional de *y*.

Dans les ex. reproduits ci-dessus, *le* représente le participe qui a été exprimé auparavant. Or il est fréquent que *le* ayant valeur de participe reprenne un verbe à la voix active. Cela a été vivement critiqué par Littré (s. v. *le*, Rem. 3), qui parle de « règle absolue ». Mais, comme nous l'avons dit ailleurs (cf. *b* ci-dessus et § 671, *a*), *le* pronom neutre ne représente pas exactement son antécédent, mais l'idée qui y est incluse ; il convient cependant de veiller à la clarté. En tout cas, la construction incriminée a, tant chez les auteurs classiques H2 que chez les modernes, quantité d'excellents répondants :

Les immeubles à recouvrer par l'effet de la réduction, LE *seront sans charge de dettes ou hypothèques* (Code civil, art. 929). — *Que je vous plains ! murmurai-je. / – C'est mon frère, plus que moi, qui mérite de* L'*être* (ESTAUNIÉ, *Infirme aux mains de lumière*, p. 87). — *Notre rôle n'est pas de justifier la misère aussi longtemps que*

H1 673 HISTORIQUE

C'est Vaugelas (p. 27) qui a nettement établi la règle de *le* attribut neutre. Cependant elle ne s'est imposée que longtemps après lui. Au XVIIe et même au XVIIIe s., on faisait encore varier couramment le pronom : +*Vous êtes satisfaite et je ne* LA *suis pas* (CORN., *Pompée*, V, 2). — +*Je veux sur toutes choses que vous soyez contente, et quand vous* LA *serez, je* LA *serai* (SÉV., 13 sept. 1677). — *Je ne veux point estre liée* [...] / *Je ne* LA *seray point* (RAC., *Plaid.*, I, 7). — *Je veux estre mere, parce que je* LA *suis* (MOL., *Amants magn.*, I, 2). — *La Mareschalle de Rochefort est malade, et je* LA *seray bientost par conséquent* (MAINTENON, *Lettres*, 19 mai 1681). — +*Si vous êtes jalouses de la pureté de la chair, soyez-*LES *encore beaucoup davantage de la pureté de l'esprit* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 501). — +*J'ai un fils* [...] *dont j'ai toujours été très contente, et dont je ne* LA *suis pas aujourd'hui* (MARIV., *Marianne*, p. 174). — +*J'étais née, moi, pour être sage, et je* LA *suis devenue* (BEAUMARCHAIS, *Mar.*, III, 16).

Ménage rapporte que Mme de Sévigné, à qui il avait dit : « Je suis enrhumé », répondit : « Je *la* suis aussi ». — « Il me semble, Madame, que selon les regles de nostre langue, il faudroit dire : *Je le suis.* Vous direz comme il vous plaira, ajoûta-t-elle, mais pour moy je croirois avoir de la barbe si je disois autrement. » (Cf. Brunot, *Hist.*, t. IV, p. 891.)

R4 673 REMARQUE

Sur *y* en fonction d'attribut, voir § 677, *d*.

R5 673 REMARQUE

Une construction tout à fait contestable est de remplacer le participe passé conjugué avec *avoir* par le pronom *le* :

°*Ils auraient pu jouer Brahms ou Roussel. Essayer. Ils* L'*ont. Décevant* (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 33). — °*L'étude des caractères* [...] *n'a pas encore accédé à cette connaissance scientifique* [...]. *Et* L'*aurait-elle, d'ailleurs, que le langage retiendrait encore* [...] *les traces* [...] *d'un savoir ancien* (P. GUIRAUD, *Langage du corps*, p. 6). — Tour régulier : *Ils* L'ONT FAIT, etc. (§ 775, *b*).

H2 673 HISTORIQUE

Ex. antérieurs au XIXe s. : +*Jusqu'à vous marier quand je sais que vous* L'*êtes ?* (CORN., *Ment.*, III, 5.) — +*Si nous établissons la confiance, comme elle* L'*est déjà de mon côté* [...] (SÉV., 23 avril 1687). — +« *Madame, je vous ai déjà priée de vous asseoir* », *et toutes celles qui* LE *devaient être s'assirent* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. I, p. 229). — +*On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent* L'*être* (VOLT., *L. XIV*, X). — +*On avait déplacé tout ce qui pouvait* L'*être ou* L'*avoir été* (DID., *Religieuse*, Pl., p. 303).

la misère peut L'être (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 190). — *Qui peut se vanter d'aimer Dieu autant qu'il demande de* L'être ? (CLAUDEL, *La rose et le rosaire*, p. 73.) — *En ne la traitant pas comme elle mérite de* L'être (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 190). — *Pour sauver ce qui peut* L'être (DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 13). — *Cela permet de ne pas punir ce qui ne doit pas* L'être (MONTHERL., *Équinoxe de septembre*, p. 265). — *De manière à n'éditer rien qui ne nous paraisse digne de* L'être (GIDE, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 162). — *Pour sauver ce qui peut* L'être *encore* (ARLAND, *L'eau et le feu*, p. 66). — *Il demandait une décoration et achetait celles qui pouvaient* L'être (MAUROIS, dans les *Annales*, juillet 1955, p. 51). — *Est-ce que de tels artistes ne méritent pas aujourd'hui qu'on les chérisse, qu'on les admire plus qu'ils ne* L'*ont, hélas ! été de leur vivant ?* (CARCO, dans les *Nouv. litt.*, 6 juin 1957.) — *Me consoler ? Je ne voulais pas* L'être (GENEVOIX, *Jeux de glaces*, p. 32). — *Mieux vaudrait* [...] *séduire comme je* L'*avais été moi-même en découvrant le premier roman* (H. NYSSEN, *Lira bien qui lira le dernier*, p. 65). **A**

A 673 AUTRES EXEMPLES

PESQUIDOUX, *Sur la glèbe*, p. 25 ; MADELIN, *Danton*, p. 286 ; HANOTAUX, *Réponse au disc. de réc. de l'amiral Lacaze à l'Ac.* ; HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 1 ; JALOUX, *Dernier acte*, p. 93 ; KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 26 juillet 1951 ; J. ROY, *Femme infidèle*, p. 164 ; M. DROIT, *La coupe est pleine*, p. 56 ; duc DE CASTRIES, *Réponse au disc. de réc. d'Edgar Faure à l'Ac.* ; etc.

674 Formes conjointes et coordination.

a) Si le pronom a la même fonction (soit objet direct, soit objet indirect),

1° Devant un temps simple, il se répète nécessairement quand le sujet lui-même est répété — et ordinairement quand le sujet n'est pas répété (ou quand il n'y a pas de sujet exprimé) :

— *Je les vois et je* LES *entends. Il nous parle et il* NOUS *pardonne.*

— *Je les vois et* LES *entends. Il nous parle et* NOUS *pardonne. Ils se disputent et* SE *battent sans cesse. Vous n'êtes pas ici pour vous disputer et* VOUS *battre.*

La langue littéraire, selon l'usage classique **H**, se dispense parfois de répéter le pronom : *Il* SE *carrait et cambrait comme pour se préparer à la lutte* (GAUTIER, *Militona*, II). — *Qui tâchent à* LE *ridiculiser et détruire* (THÉRIVE, *Querelles de lang.*, t. I, p. 102). — *Aime et respire-*LES (VERHAEREN, *Heures du soir*, III). — *Je ne m'inquiète pas de demander à cette production spontanée de* SE *prolonger, organiser et achever sous les exigences d'un art* (VALÉRY, dans le *Figaro litt.*, 6 mai 1950). — *Ajoutez que ces passagers* [...] *passent le temps de cette brève navigation interstellaire à* SE *calomnier, déchirer, détripailler, torturer les uns les autres* (MAUROIS, *Nouv. discours du Dr O'Grady*, p. 168). — *Pour* ME *détourner et distraire* (Cl. ROY, dans le *Monde*, 2 août 1985).

H 674 HISTORIQUE

Autrefois, il était fréquent que le pronom ne fût pas répété : *Je* LE *crains et souhaite* (CORN., *Cid*, I, 3). — *Je puis vous* L'*ouvrir, ou fermer pour jamais* (RAC., *Baj.*, II, 1). — SE *veautrant, gratant et frotant* (LA F., *F.*, VI, 8). — Si le pronom était tonique, on le plaçait après le second verbe : *Plaignés et aimés-*MOI (DUCLOS, *Confessions du comte de* ***, S. T. F. M., p. 41).

2° Devant un temps composé, il se répète si le sujet et/ou l'auxiliaire sont répétés ; autrement, non :

Je LES *ai vus et* LES *ai entendus. — Je* LES *ai vus et entendus. — Elle* M'*a écrit de Florence et envoyé son livre* (FRANCE, *Lys rouge*, p. 8). — *Moinel* LUI *a pris son billet à la gare et donné un peu d'argent* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 245).

b) Si le pronom complément a deux fonctions différentes (objet direct d'une part, objet indirect de l'autre), il est souhaitable, pour la régularité de la construction, qu'il soit répété :

Il me blesse et ME *nuit. Il se blesse et* SE *nuit. Il nous jugera et* NOUS *pardonnera. Il nous a jugés et* NOUS *a pardonné. — Ils vous ont abordés et* VOUS *ont parlé.*

Il n'est pas rare pourtant, même chez des auteurs attentifs, qu'avec un verbe à un temps composé, le sujet, le pronom personnel complément et l'auxiliaire ne soient pas répétés, alors que ce pronom personnel a une double fonction : *Il* M'*a pris par le cou et demandé pardon* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, p. 150). — Voir d'autres ex. au § 269, *e*, 1°.

EN ET *Y*

675 Caractéristique générale. **B**

B 675 BIBLIOGRAPHIE

J. PINCHON, *Les pronoms adverbiaux* en et y, Genève, Droz, 1972.

Les pronoms conjoints ***en*** et ***y*** tiennent la place d'un syntagme nominal prépositionnel. Ils peuvent avoir la fonction de compléments adverbiaux, tout en gardant leur valeur de représentants.

À cause de cela, à cause de leur étymologie aussi **H**, on les appelle souvent *adverbes pronominaux* ou *pronoms adverbiaux*.

N. B. Par haplologie (§ 219), *en* disparaît devant lui-même : § 659, *e*, 4°) ; *y* devant lui-même et devant le futur ou le conditionnel d'*aller* : § 659, *e*, 3°. Haplologies accidentelles : § 676, R3. (Pour *lui y*, voir § 682, *b*, 3°.)

H 675 HISTORIQUE

En vient de l'adverbe latin *inde* « de là ». Pour *y* (ordinairement écrit *i* en anc. fr.), les étymologistes sont partagés : les uns proposent l'adv. lat. *ibi* « là » (certainement représenté par la forme *iv* des *Serments de Strasbourg*) ; d'autres l'adverbe latin *hic* « ici ».

676 Fonctions de *en*.

En joue le rôle d'un syntagme introduit par *de*.

a) Complément de verbe. R1

1° Substitutions normales.

Objet indirect : *Il a trop d'objets inutiles, et il s'*EN *débarrasse* (*Ac.* 2001, s. v. *en*, II, B). — *Ce cheval est vicieux : défiez-vous-*EN. — Complément adverbial de lieu : *Vient-il de la ville ? Oui, il* EN *vient. Sors-tu d'ici ? Oui, j'*EN *sors* ; — de cause : *Elle était si inquiète qu'elle n'*EN *dormait plus.* — Complément d'agent du verbe passif : *Quitter une femme te coûtait quelques larmes ;* EN *être quitté te coûtait un sourire* (MUSSET, *Nuit vénitienne*, I). — Objet direct qui, sous sa forme nominale, comporte l'article indéfini ou partitif : *Il demande du pain ; on lui* EN *donne* ou, avec un adjectif, *On lui en donne du frais* (l'article partitif est présent, mais sans le nom).

Parfois l'antécédent n'est pas exprimé (comp. § 671, *b*), quoiqu'il détermine l'accord de l'adjectif. L'*Ac.* 2001 cite, s. v. *bon*, I, 2, b : EN *raconter une bonne* (où *histoire* est facile à suppléer). *Vous* EN *avez de bonnes, vous !* « Ce que vous faites ou dites est surprenant » (quel est le mot omis ?) ; — s. v. *beau*, I, C, 2 (le mot est employé par antiphrase) : EN *faire de belles* (sous-entendu *sottises*). *Il vous* EN *fera voir de belles* « il vous donnera du souci ». EN *conter*, EN *dire de belles* « des choses incongrues ». EN *dire de belles sur qqn* « des choses déplaisantes » (dans les trois cas, quel mot est à suppléer ?). — Il y a d'autres formules : EN *voir*, EN *dire des vertes et des pas mûres* (ou *de vertes et de pas mûres* : cf. § 584, *a*, 1°) « des choses étonnantes, choquantes » (négligeant la présence de *en*, le *Rob.*, s. v. *vert*, voit simplement ici un substantif fém. plur.) H1, etc.

Le sujet logique (ou réel) d'un verbe impersonnel peut sur ce point être assimilé à l'objet direct : *Tous les livres sont-ils là ? Non, il* EN *manque.* — *Il m'*EN *est arrivé une bien bonne* (sous-entendu *aventure*) [*Ac.* 2001]. R2 Comp. ci-dessus.

2° Certains compléments introduits par *de* ne peuvent être représentés par *en*. B

C'est le cas des compléments de manière : *Il a fait cela de sa propre initiative* → **Il* EN *a fait cela.* — De même, pour le complément de *se composer* : **Ces trois parties, le roman s'*EN *composait déjà dans le manuscrit.*

La substitution n'est guère possible non plus quand les verbes sont pris au figuré (cf. § 650, R2) : **Vous deviez être mort de faim ! Oui, j'*EN *étais mort.*

Littré donne ces ex. sans commentaires : *Je ne voulais pas qu'il s'agît de cette affaire, qu'il s'*EN *fût agi. Je n'ai pas voulu qu'il s'*EN *soit agi.* Cela est inusité. Mais *en ... moins* est possible (cf. ci-dessous) avec *s'agir* : *Il ne s'*EN *agit pas* MOINS *de votre avenir.*

3° Une cause non agissante revient à une idée d'opposition (comp. § 1032, 2°). Cela explique l'expression ***n'en ... pas moins***, équivalent de *cependant* :

Quelque faiblesse qu'elle eût mise dans sa tentative de départ, elle NE *l'*EN *avait* PAS MOINS *faite* (MUSSET, *Conf.*, IV, 6). — *Nous fûmes d'accord pour protester que l'abbé gardait toute notre confiance. Mais le curé* N'EN *témoigna* PAS MOINS, *désormais, une grande froideur au séminariste* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, VII). — *O'Brien à tête de mouton, O'Brien qui* N'EN *était* PAS MOINS *malicieux comme un singe* (SIMENON, *Maigret à New-York*, II).

Il est fâcheux de supprimer *en*, c'est-à-dire l'expression de la cause : *Tu me rejettes dans mon vice. Je* NE *te remercie* PAS MOINS [de la pipe offerte] (COPEAU, dans Copeau et Martin du G., *Corresp.*, p. 592). — *Marguerite savait qu'Émile était au salon* [...]. *Elle n'y introduisit pas* MOINS *la visiteuse* (SIMENON, *Chat*, V). [Est-ce la présence de *y* qui a empêché celle de *en* ?] — *L'objet de la pragmatique a beau être l'utilisation du langage dans le discours, elle* NE *s'occupe* PAS MOINS, *comme la sémantique, du sens* (R.-M. DILLER et Fr. RÉCANATI, dans *Langue fr.*, mai 1979, p. 3). R3

b) Attribut.

En représente un nom sans article ou précédé d'un article indéfini ou partitif (comp. l'emploi de *le*, § 673, *b*) : *Est-ce de l'or ou n'*EN *est-ce pas ?* — *Ces fautes* EN [= des fautes] *seront-elles encore dans un demi-siècle ?* (THIBAUDET, *Flaubert*, p. 273.) — *Peut-être faut-il distinguer ici ce qui est poésie de ce qui n'*EN *est pas* (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 15 mars 1958). — *Il avait la sereine douceur* [...] *des hommes qui ne sont pas nés pour être des amants, veulent pourtant* EN *être*

R1 676 REMARQUE

Sur la formule °*Quand j'*EN *serai hors*, voir § 1040, a, 2°.

H1 676 HISTORIQUE

Wartburg, t. XIV, p. 507, relève déjà au XVe s. *en bailler de belles, des vertes et des pas meures* « raconter des grivoiseries ». Cette ancienneté rend difficile la recherche des origines.

R2 676 REMARQUE

En Belgique : *Il m'*EN *est arrivé une* BELLE. *On m'avait volé ma moto* [dit un garçon coiffeur] (M. THIRY, *Simul et autres cas*, p. 193). On y entend aussi *en avoir une belle* avec *qqn*, « avoir des difficultés avec lui », etc.

B 676 BIBLIOGRAPHIE

J. LAROCHETTE, dans *Linguistique en Belgique*, V, 1982, pp. 110-118 ; D. GAATONE, dans *Cahiers de lexicologie*, 1991, 1, pp. 83-84.

R3 676 REMARQUE

Dans les ex. suivants, c'est une haplologie (§ 219) irrégulière devant la syllabe initiale du mot suivant : *Même s'il apparaît que le mobile était sans doute imaginaire* [...] *il* N'*empêche* PAS MOINS *que Jarrier a prémédité cet assassinat* (PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 287). — *Il avait souffert comme d'une double disgrâce d'être trop jeune pour s'engager et de se prénommer Guillaume comme le Kaiser prussien. Il* N'*entra* PAS MOINS *à Saint-Cyr* (M. TOURNIER, *Coq de bruyère*, p. 188).

*et n'*EN *seront jamais* (COURTELINE, *Boubouroche*, II). — *J'appelle « histoires » ce qui n'*EN *est pas* (DUHAMEL, *Confession de minuit*, p. 115). — *Ils* [= une douzaine de mots vagues] *engendrent* [...] *une autre douzaine de problèmes qui n'*EN *sont pas* (VALÉRY, *Mauvaises pensées et autres*, Pl., p. 791). — *On appelle cela de la poésie. Eh ! bien sûr que c'*EN *est !* (VIALAR, *Ligne de vie*, p. 74.) — *On croyait entendre travailler des mineurs. On discutait si c'*EN *était ou pas* (GUÉHENNO, *Mort des autres*, p. 175).

En peut représenter un syntagme prépositionnel marquant l'appartenance : *Êtes-vous de mes amis ou n'*EN *êtes-vous pas ?* *De* peut être considéré comme partitif : cf. § 583, *b*, N. B. 3. Mais on ne dit pas : **Êtes-vous de mon avis ou n'*EN *êtes-vous pas ? *Êtes-vous de bonne constitution ou n'*EN *êtes-vous pas ?* R4

R4 676 REMARQUE
En représentant un *adjectif* attribut (du sujet ou de l'objet direct) est « caractéristique du Sud-Ouest », selon Séguy, *Fr. parlé à Toulouse*, § 77, qui cite : °*Pierre est méchant, mais Paul n'*EN *est pas autant.* °*Vous dites que le vin est piqué, mais je ne l'*EN *trouve pas.*

c) Complément de nom :

*J'aime beaucoup cette ville et j'*EN *connais tous les vieux quartiers.* — *La ville ayant décidé de donner à une rue le nom des deux frères, la nouvelle plaque* EN *fut inaugurée* [...] *par* [...] (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 422). Cf. § 609, *c*.

On peut dire aussi : ... *et je connais tous ses vieux quartiers.* Cette utilisation du déterminant possessif est même parfois obligatoire (voir § 609, *b*), notamment quand *en* serait complément d'un nom introduit par une préposition : **Il ne s'*EN *souvenait plus du nom* ; pour les exceptions, voir § 724, *c* (*dont* se comporte de même en effet).

En est exclu aussi s'il s'agit d'un complément de caractérisation (§ 348, *c*) : *Il a exigé un homme de forte constitution.* → **Il* EN *a exigé un homme.*

d) Complément d'un adjectif attribut :

En est placé devant le verbe copule : *Luce est jolie et elle* EN *est consciente.*

e) Complément de pronom (numéral ou indéfini) sujet logique (ou réel), attribut ou objet direct :

*Et s'il n'*EN *reste qu'un, je serai celui-là !* (HUGO, *Châtim.*, VII, 16.) — *On manquait de porteurs ; il s'*EN *présenta un* (LITTRÉ). — *Oh ! les beaux fruits que vous avez, donnez-m'*EN *quelques-uns* (*Ac.* 1932, s. v. *en*). — *On* EN *attaque certains de ne pas souffrir assez* (MONTHERLANT, *Solstice de juin*, p. 120). — *Parmi ces conditions, l'expérience* EN *a dévoilé quelques-unes* (TAINE, *De l'intelligence*, t. I, p. 263). — *De ces quatre formes essentielles du drame, les Anciens* EN *ont connu trois* (FAGUET, *En lisant Corneille*, p. 173). — À remarquer aussi l'expression *En voilà un qui...*

Dans certains de ces ex., un complément nominal pourrait être employé après le pronom au lieu de *en* : *Donnez-moi quelques-uns* DE CES FRUITS. — Le complément nominal est redondant (langue familière) : *Que j'en trouve encore une,* DE MONTRE ! (COURTELINE, cité § 373, R2.) [Rem. la virgule.]

Parfois, *en* peut manquer : voir § 741, *a*, 1° et R3, ainsi que § 724, *a*, 2° et *e*, 3°.

f) Quand l'agent d'un infinitif objet direct est introduit par *de* (§ 903, *b*, 1°), il peut être représenté par *en* :

Ce gramophone [...] *était l'orgueil du colonel. Il s'*EN *faisait suivre partout* (MAUROIS, *Silences du col. Bramble*, II).

677 Fonctions de *y*. R1

R1 677 REMARQUE
Dans le Sud du Berry et de la Bourgogne, dans les régions de Lyon et de Grenoble, *y* se dit pour *le* neutre objet direct : °*Elle refusa de danser en disant, avec l'accent des Maranges* [Saône-et-Loire] *: / – J'*Y *sais pas ! Et j'*Y *saurai jamais !* (H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 306.) Voir Rézeau.

a) Complément d'objet indirect d'un verbe.

Y correspond à un syntagme nominal introduit par *à* : *Le vase où meurt cette verveine / D'un coup d'éventail fut fêlé ; /* [...] */ N'*Y *touchez pas, il est brisé* (SULLY PRUDHOMME, *Stances et poèmes*, Vase brisé). — *Voici une lettre, vous* Y *répondrez. Le mal est grave : peut-on* Y *remédier ?* — Voir aussi § 678, *c*, 2°.

b) Complément adverbial d'un verbe. R2

R2 677 REMARQUE
Il [un enfant trouvé] *jugea nécessaire* [...] *de se donner un état civil, en requérant au tribunal des Andelys un jugement qui fit passer son acte de baptême des registres du presbytère sur ceux de la mairie, et il* Y *obtint une rectification en demandant qu'on y insérât le nom de du Tillet* (BALZAC, *Birotteau*, II). Si on donne au 1er *y* le même antécédent qu'au 2e (*son acte de baptême*), ce 1er *y* a pour fonction d'être complément du nom objet direct (*rectification dans* ou *à l'acte*), ce qui serait une construction rarissime. Mais ce *y* a peut-être pour antécédent *le tribunal*, contrairement au second *y*.

Y correspond à des syntagmes nominaux introduits par diverses prépositions, la préposition n'étant pas nécessairement présente auprès du nom antécédent (cf. § 678, *b*). Il s'agit ordinairement de lieu : *Quelle grande maison ! on* Y *vit à l'aise.* — *Il a un beau jardin ; il* Y *cultive des légumes.* — *J'ai visité* [...] *une école installée à cinq cents mètres des tranchées* [...]. *Un caporal* Y *enseignait la botanique* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 210). — *La table était grise de poussière ; il* Y *écrivit son nom avec l'index.* — Voir aussi § 678, *b*.

Par analogie avec des compléments de lieu, la préposition sous-jacente étant *sur* ou *dans* : *Ce sont là des réflexions que le lecteur n'aime pas faire. Permettez-moi d'*Y *insister cependant* (BERNANOS, *France contre les robots*, p. 85). — *Pour ce qui est de mon silence, tu peux* Y *compter* (SARTRE, *Le diable et le bon Dieu*, III, 1). — *Quand un de mes camarades est dans la joie ou dans le deuil, j'*Y

suis aussi (JAMMES, cit. Le Bidois, § 310). [On trouve parfois *le* : § 246, *b*, 5°.] — Voir aussi l'ex. de MAURIAC au § 678, *c*, 2°, N. B. — Représenter par *y* des expressions abstraites avec la préposition *en* paraît surtout littéraire : *On mit en accusation Barbès et ce vieil imbécile de Courtois* [...] *; bien des gens voulaient* Y *mettre aussi Louis Blanc* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 198). — *Je vivais en paix, du moins. J'*Y *serais morte* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1160). [Même substitution : VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Prison.] — *Ses cheveux hérissés lui donnaient facilement l'air de quelqu'un qui va se mettre en colère. Il s'*Y *mettait, d'ailleurs, assez souvent* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 29). H1

Dans l'ex. suivant, *y* représente un complément introduit par *à*, mais d'une espèce particulière (manière) : *Il veut se prendre soi-même au sérieux et s'*Y *faire prendre par les autres* (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 815).

Ex. pop. : °*Voulez-vous parier qu'elle couche avec cette vipère de Fauchery ?... Je vous dis qu'elle* Y *couche* (ZOLA, *Nana*, VI). — Pour l'ex. suivant, l'auteur avait sans doute l'expression *jouer à la poupée* dans l'esprit : °*Je ne me sens pas très à l'aise avec elle* [= une poupée]. [...] *Je n'ai presque jamais envie d'*Y *jouer* (N. SARRAUTE, *Enfance*, p. 49).

c) Complément d'un adjectif attribut.

Y est placé devant le verbe copule : *La défiance ? Je n'*Y *suis pas enclin.*

Il est plus rare (sauf dans *y compris*) que *y* soit placé immédiatement devant un adjectif ou un participe passé : *Circonstances y relatives* (*Code civil*, art. 81), etc. Cf. § 662, *b*, 4°.

d) Attribut.

Lorsque l'attribut affecte la forme d'un syntagme prépositionnel (et surtout lorsqu'il a une valeur plus ou moins locative), il est parfois représenté par *y* (au lieu de *le*, pour lequel on a d'autres ex. au § 246, *b*, 5°, 1) :

*Elle est en grand deuil !... Mais Rose n'*Y *est pas* (SAND, *Meunier d'Angibault*, XXV). — *Oh ! si elle* [= une pièce de théâtre] *était en vers ! / – Mais elle* Y *est, dit Barbier* (J. RENARD, *Journal*, 9 janv. 1898). — *Il était parfaitement au courant des événements il y a une dizaine d'années ; il n'*Y *est plus* (dans le *Lar. mensuel*, déc. 1916, Petite corresp.). — *Ô Étoiles, vous êtes à faire peur, / Vous* Y *êtes toutes !* (LAFORGUE, cit. *Trésor*.) — *Il y a des choses qui sont en notre puissance, les autres n'*Y *sont pas* (L. DUBRAU, *À la poursuite de Sandra*, p. 237). — Voir aussi l'ex. de JAMMES dans le *b*.

Dans le fr. parlé de diverses régions, °*y* représente même des adjectifs : *Ils apprennent à* Y *être, racistes* (une institutrice de Fresnes, dont les parents sont alsaciens, 30 sept. 1984, commun. J.-M. Pierret). — *Si elles* [= des tripes] *sont* BELLES [...] *Ah ! je te crois qu'elles* Y *sont !* (RICHEPIN, cit. *Trésor*.) — *Les gens vous font peut-être un peu l'effet de froussards ? Naturellement : nous n'*Y *sommes pas ; c'est eux qui* Y *sont* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 458). — *C'est pas vraiment que je suis* DINGO. *Mais peut-être aussi que j'*Y *étais un peu* (Y. QUEFFELEC, *Noces sauvages*, p. 225). — Cette attestation écrite est surprenante : °*Si dans* Gelliniacum, *le* g *ne pouvait rester* DUR, *pourquoi* Y *reste-t-il dans* Grandmetz, *anc^t^ Geralmès ?* (dans le *Bull. de la Commiss. royale de toponymie et de dialectologie*, 1949, p. 183.) — Non moins surprenante, celle-ci, où *y* représente un participe passé : °*Elle n'a pas été* ADMISE *? / Elle* Y *était* (A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 130). H2

H1 677 HISTORIQUE

Ex. classique : Mascarille. *Demeurez en repos.* / Lalie. *Ouy, va, je m'*Y *tiendrai* (MOL., *Étourdi*, IV, 6). — Voir aussi § 678, H2.

H2 677 HISTORIQUE

Y comme attribut n'était pas rare au XVIIe et au XVIIIe s. pour représenter un syntagme prépositionnel : Argante. *Quoy, tu ne trouves pas que j'aye tous les sujets du Monde d'estre en colere ?* / Scapin. *Si-fait, j'*Y *ay d'abord esté, moy, lors que j'ay sceu la chose* (MOL., *Fourb.*, I, 4). — ⁺*J'espère que vous me direz* [...] *pourquoi vous vous êtes mise en colère ; j'*Y *suis beaucoup contre ceux qui vous en ont donné sujet* (SÉV., 13 juin 1672). — *On ne peut pas* [...] *estre à vous plus sincerement et plus tendrement que j'*Y *suis* (BOUHOURS, lettre publiée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, janv.-févr. 1980, p. 81). — ⁺*Le cœur de ma Cécile est à moi ; il* Y *est pour la vie* (LACLOS, *Liaisons dang.*, LXXII). — [...] *pour qu'on les croie aimables et à leur aise, mais espérant par-là d'*Y *être* (prince DE LIGNE, *Contes immoraux*, IV).
Sur y attribut du complément d'objet direct, voir § 304, H2.

678 L'antécédent de *en* et de *y*.

a) Ce peut être un adverbe de lieu :

Vient-il de là ? Oui, il EN *vient.* — *Sors-tu d'ici ? Oui, j'*EN *sors.* — *N'allez pas là, il* Y *fait trop chaud* (*Ac.* 1935). — *Va-t-il partout ? Oui, il* Y *va.* — *Est-il ici ? Oui, il* Y *est.*

En inclut la préposition *de*. Mais elle n'accompagne pas nécessairement l'antécédent : *Entre ici. Non, j'*EN *viens.*

b) Ce peut être un nom (ou un pronom) ou un syntagme nominal indiquant un lieu :

Entrez dans la cuisine : il Y *fait plus chaud.* — *Tu reviens de Paris* (ou *de chez Pierre*) *? J'*EN *reviens aussi.* — La notion de lieu doit parfois être prise dans un sens large : § 677, *b*.

La préposition impliquée par *y* et *en* n'est pas nécessairement présente dans l'antécédent, soit que celui-ci soit construit sans préposition, soit qu'il ait

une autre préposition : *Le mur était trop haut pour que l'enfant pût* EN *descendre seul.* — *Je connaissais trop les vices du gouvernement de Juillet pour ne pas savoir que la cruauté ne s'*Y *rencontrait point* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 78). — *Je n'ai que la nostalgie de la jungle. Kipling* Y *est allé* (J. RENARD, *Journal*, 6 juin 1900). — *Les vieux joueurs* [...] *s'étaient soulevés de leurs fauteuils. Ils* Y *retombèrent vite* (COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., p. 16).

c) Ce peut être un syntagme nominal n'indiquant pas le lieu.

1° Le plus souvent, *en* et *y* désignent **des choses ou des animaux** :

*Les jolies fleurs ! Donne-m'*EN. — *Ce cheval est vicieux : il faut s'*EN *défier.* — *Avez-vous reçu sa lettre et* Y *avez-vous répondu ?* — *J'ai recueilli un chien et je m'*Y *suis attaché.*

Cependant, il n'est pas rare que la langue littéraire emploie *lui, leur, à lui, à elle(s), à eux*, ou *de lui, d'elle(s), d'eux* au lieu de *y* et de *en*, à propos d'animaux et de choses (même s'il n'y a pas de personnification ni de risque d'équivoque). H1

H1 678 HISTORIQUE
Voir § 662, H1.

Pronoms conjoints : *À ce suffrage universel-là, soumettez-*LUI *la paix et la guerre* (HUGO, *Napol.-le-Petit*, VI, 9). — *Laisse donc tes chaussettes* [qu'il tourmentait machinalement], [...], *tu vas* LEUR *faire des trous* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. I, p. 55). — *J'avais toutes les peines du monde* [...] *à écouter un texte immobile et à* LUI *consacrer mon attention* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 65). — *Autorité qui s'étend même sur les hommes qui ne* LUI [= à l'Église romaine] *ressortissent pas* (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 33).

Avec *à* : *J'avais eu doublement raison de renoncer* À ELLE [= la littérature] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 412). — *Je me rappelais les derniers temps de la vie de ma grand'mère et tout ce qui se rapportait* À EUX (*ib.*, t. II, p. 772). — *Ces journées de Catharona, qu'on me laisse un instant m'attarder* À ELLES (P. BENOIT, *Dame de l'Ouest*, p. 196). — *Quelles années ! Elle ajouta en riant : Je ne les regrette pas, je ne pense jamais* À ELLES (JALOUX, *Alcyone*, I). — *Pour amortir les secousses du volant* [...], *il s'était cramponné* À LUI, *de toutes ses forces. Il s'y cramponnait toujours* (SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, p. 139). — *La guerre, je n'ai longtemps songé* À ELLE *que comme à ces grandes vacances dont parle Raymond Radiguet* (J. BOREL, cit. Togeby, § 445, 2). — En dehors de la littérature : *On est naturellement curieux de consulter un dictionnaire étymologique des noms de lieux à mesure qu'on s'intéresse* À EUX (M. COHEN, *Toujours des regards sur la langue fr.*, p. 206).

Avec *de* : *Je peux citer ce fait, parce que mon séjour à Balbec me mit au courant* DE LUI (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 268). — *Ces vacances ! il jouissait* D'ELLES (LARBAUD, *Fermina Márquez*, XVI). — *Le sentiment de la possession des choses m'est d'ailleurs inconnu ; je jouis* D'ELLES *comme si elles m'étaient prêtées* (BENDA, *Exercice d'un enterré vif*, p. 204). — *Le théâtre où Paule devait jouer n'était vraiment pas un grand théâtre. Je n'avais jamais entendu parler* DE LUI (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 279). — *Une fois de plus le théâtre vaut ce qu'on attend* DE LUI (POIROT-DELPECH, cit. Togeby). — *On pourrait bien se servir* D'ELLES [= des armes] (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 27). — En dehors de la littérature : *Connaître un mot, identifier sa forme est une chose : se servir à propos* DE LUI *en est une autre* (R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 37). R1

R1 678 REMARQUE
Pour l'emploi avec d'autres prépositions, voir § 662, a, 2°.

L'emploi de *lui* et de *leur* est normal, même à propos d'animaux ou de choses, quand il y a un objet direct (avec *donner, demander, devoir, préférer*, etc.), *lui* et *leur* étant des objets seconds :

Le cheval rua et le charretier LUI *donna un coup de fouet* (LITTRÉ). — *Ce cuir ne vaut rien, on* LUI *a donné un mauvais apprêt* (*Ac.* 1932, s. v. *apprêt*). — *Je peux bien avouer ces larmes-là ; je* LEUR *dois le meilleur instant de ma vie* (DUHAMEL, *Confession de minuit*, p. 53). — *Ces arbustes vont périr, si on ne* LEUR *donne de l'eau* (*Ac.* 2000, s. v. *leur*). — Dans un passage où la guerre est personnifiée (*c'est un ami menteur*) : *La guerre m'avait promis* [...] *le mépris des bassesses. Je croyais* LUI *devoir mon ardeur et mon goût de vivre* (GIRAUDOUX, *Guerre de Troie*, I, 3).

Cependant, même quand il y a un objet second, on trouve parfois *y* : *J'ignore de quoi nous sommes faits, et peu importe le nom qu'on* Y *donne* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 114). — *Dans sa passion, il ne s'en aperçoit pas. Nous* Y *devons une des analyses les plus aiguës* [...] *de l'âme nue de Péguy* (R. ROLLAND, *Péguy*, t. II, p. 158). — *C'est pourquoi la langue littéraire* Y *préfère* [...] (R. LE BIDOIS, dans le *Monde*, 14 déc. 1964). — L'équivalent ordinaire serait *à cela*.

2° *En* et *y* désignent moins souvent **des personnes.** H2

- **En** est obligatoire quand il a une valeur partitive :

  A-t-il un ami ? Oui, il EN *a un* (*un* n'est pas supprimable). — *Ne racontez à personne cette histoire qui n'*EN *est pas une* (DUHAMEL, cit. Eriksson, p. 92). — *A-t-il des amis ? Oui, il* EN *a* ou *Il* EN *a plusieurs.* — Mais sans *en* : *Il reçut chacun séparément.*

  Dans d'autres cas, *en* est moins fréquent qu'à l'époque classique :

  *C'est un véritable ami, je ne pourrai oublier les services que j'*EN *ai reçus* (*Ac.* 1932). — *La privation de sa fille lui fut d'abord très douloureuse. Mais trois fois la semaine elle* EN *recevait une lettre* (FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, III). — *Guisolphe avait le désir de parler de Mme Ambrière et d'*EN *entendre parler* (JALOUX, *Fête nocturne*, V). — *Si mon prince le désirait, moi, barbier du roi et médecin, qui* EN *approche tous les jours, je pourrais* [...] (GIDE, *Saül*, III, 2). — *Je n'obtenais jamais d'eux* [= des coiffeurs] *la coupe ni les soins que j'*EN *demandais* (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, p. 119). — *Pascal plaisait peut-être à quelques femmes, il* EN *était admiré* (MAURIAC, *Bl. Pascal*, p. 121).
  On emploie plus souvent *de lui, d'eux, d'elle, d'elles,* sauf quand cela entraînerait une répétition du pronom : *Il* [= l'élève] *ne pouvait pas nous empêcher de songer à lui et d'*EN *parler* (HERMANT, *Xavier*, p. 126). — Pour les cas où *en* est en concurrence avec le possessif, voir § 609, *c*.
  En peut avoir pour antécédent un pronom de la 1re et de la 2e personne seulement quand celui-ci est précédé d'une préposition : *Ne parlons pas de moi, veux-tu ? / – Mais si, parlons-*EN (BOURGET, cit. Sandfeld, t. I, p. 142). — On ne dira pas : **Je crains que ma femme ne s'*EN *sépare* pour ... *ne se sépare de moi.*

- *Y* s'emploie régulièrement comme objet indirect quand les pronoms conjoints objets indirects sont exclus (cf. § 662, *b*, 2° et 3°) :

  *Elle s'*Y [= à un enfant] *était attachée* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, VI). — *C'est un homme équivoque, ne vous* Y *fiez pas* (*Ac.* 1935). — *Certains écrivains, on prend plus de plaisir à* Y *songer qu'à les relire* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 165). — Mais on peut dire avec la préposition et le pronom disjoint : *Ne vous fiez pas* À LUI. — Les deux constructions se suivent dans cet ex. : *Vous vous intéressez* À LUI ? *Je ne m'*Y *intéresse pas* (AUGIER, *Effrontés*, II, 10).
  Dans une grande partie de la France, ainsi qu'en Suisse et au Canada, le langage populaire emploie *y* comme objet second (= *lui*, plus rarement *leur*) à propos de personnes. Les écrivains font souvent parler ainsi leurs personnages du peuple : *J'*Y [= pour sa femme] *achetai des bonnets, des robes* (MAUPASS., *C.*, Fermier). — *Tu viens ? j'*Y *dis* [= lui dis-je] (GIONO, *Un de Baumugnes*, II). — *J'ai jamais compris qu'on pouvait apporter de l'encens à un enfant nouvellement-né pour* Y *faire un présent* (A. MAILLET, *Sagouine*, p. 69). — Même intention chez PÉGUY : *Elle se sauvait comme une pauvre vieille bonne femme toute seule.* [...] *On aurait eu envie d'*Y *prêter des enfants* (*Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 38). R2

N. B. *Y* et *en* s'emploient tout naturellement quand l'antécédent désignant une personne est précédé d'une préposition de lieu : *Vas-tu chez ta sœur ? Oui, j'*Y *vais* ou *Non, j'*EN *viens.* — Par analogie : *Il y a des milliers d'enfants comme celui-là, tu n'*Y *arrêtes même pas ta pensée* (MAURIAC, *Agneau*, p. 85). Comp. § 677, *b* et H2 ci-dessus.

d) Ce peut être un verbe, une phrase, etc.

*Je ne ferai pas ce voyage, je n'*EN *ai pas la force.* — *Je voulais vous apporter ce livre, je n'*Y *ai plus songé.*

On observera qu'en remplaçant *en* par le membre de phrase qui convient, on n'obtient pas nécessairement l'antécédent tel qu'il a été exprimé d'abord.

On traite parfois comme un complément de lieu (cf. *b*) l'infinitif de but dépendant d'un verbe de mouvement (cf. § 908, *d*, 1°) : *Elle se hâta d'envoyer ses filles coucher, puis elle demanda à l'homme jaune la permission d'*Y *envoyer aussi Cosette* (HUGO, *Misér.*, II, III, 8). — « [...] *allons nous coucher* ». *Et il* Y *allait* (A. DAUDET, cit. Sandfeld, t. III, p. 150).

H2 678 HISTORIQUE

En et *y* se rapportaient autrefois à des personnes bien plus librement qu'ils ne font dans l'usage moderne (il ne s'agit pas toujours d'objets indirects) :

+*Marius battit* [...] *les Teutons, les Cimbres* [...]. *Les victoires qu'il* EN *remporta* [...] (BOSS., *Disc. hist. univ.*, I, 9). — +*Images de Dieu, vous* EN *imitez l'indépendance* (ID., *Or. fun.*, Le Tellier). — *Son Époux* EN [= de sa femme] *cherchoit le corps* (LA F., *F.*, III, 16). — +*Est-ce peu de Camille ? Y joignez-vous ma sœur ?* (CORN., *Hor.*, II, 6.) — +*Ils ont trompé le diable à force de s'*Y *abandonner* (PASCAL, *Prov.*, IV). — +*Rien ne me peut distraire de penser à vous ; j'*Y *rapporte toutes choses* (SÉV., 20 mars 1680). — +*Quand le chevalier arrivera, je les* [= des lettres] Y *donnerai* (EAD., 17 mars 1680). — +*L'on me dit tant de mal de cet homme et j'*Y *en vois si peu* (LA BR., VIII, 39). — *Je romps avecque vous, et j'*Y *romps pour jamais* (MOL., *Dép. am.*, IV, 3). — [...] +*de gagner le mal de la reine en continuant de coucher avec elle, et poussèrent jusqu'à l'inquiéter d'*Y [= avec elle] *manger* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. III, p. 1114). — +*On se fait un plaisir de vivre avec eux* [= les comédiens] *et on ne veut pas* Y [= avec eux] *être enterré* (VOLT., *Corresp.*, 18 juillet 1762). — +*Je me brouillerais avec elle, je vous* Y *brouillerais vous-même* (MARIV., *Legs*, IV). — Comp. cependant § 677, *b*.

R2 678 REMARQUE

Un autre trait populaire relevé par les écrivains dans leurs dialogues consiste à ajouter à *leur* [lœr] avec *r* amuï ou plutôt à °*leurs* [lœz] (§ 659, *d*, 4°) un *y* redondant : *Je* LEUX Y *dirai la chose, histoire de rire* (BALZAC, *Birotteau*, XIII). — *Il* LEUR Z'Y *a dit ousqu'était notre cabane* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, III, 7). — *Aux poulets* [= policiers] *tu pourrais toujours* LEUR-Z-Y *expliquer* (J. GENET, *Querelle de Brest*, p. 149).

679 Valeur imprécise de *en* et de *y*.

a) *En* et *y* ont une valeur imprécise dans un grand nombre d'expressions :

S'en aller, s'en venir, s'en retourner (pour ces trois verbes, voir § 681, *b*), *en vouloir à qqn, s'en prendre à qqn* (cf. 5°), *ce qu'il en coûte, c'en est fait, en imposer* (cf. 3°), *en référer à qqn, s'en référer à qqn ou qq. ch.* (cf. *Ac.* 1935), *ne pas en mener large, s'en tenir à qq. ch., en rester là, en être, il en est* (*ainsi, de même, autrement*, etc.), *en finir, en avoir assez, c'en est trop, il en a menti, en prendre à son aise, en user avec qqn, en croire qqn, s'en tirer, s'en faire, en faire de même, en faire à sa tête, n'en rien faire, n'en pas finir, s'en tenir à, en user mal avec qqn, il s'en faut de beaucoup*, etc. ; — *il y a* R1 H1, *il y va de l'honneur, il n'y paraît pas, n'y voir goutte, vous n'y êtes pas, y regarder à deux fois, il s'y prend mal*, etc.

b) Quelques expressions demandent des commentaires particuliers.

1° *En agir*, « condamné par Racine et Bouhours, l'est justement, dit Littré (Suppl., s. v. *agir*, Rem. 1) ; car on ne peut pas dire *agir de*, tandis qu'on dit *user de*, ce qui justifie *en user* ». — Sans doute on peut préférer *agir* (sans *en*) ou *en user*, mais, en dépit de la logique, *en agir* a été reçu par le bon usage : *Il eût cru manquer de respect d'*EN AGIR *autrement* (STENDHAL, *Chartr.*, I). — *C'est ainsi que j'*EN AGIS, *lorsque j'habitais parmi les hommes* (CHAT., *Natchez*, VII). — *Elle n'*EN AGIRAIT *pas si familièrement avec moi* (MUSSET, *Barberine*, III, 9). — *L'exemple des gardiens, qui* EN AGISSENT *avec les bêtes féroces comme des piqueurs avec les chiens* (VALLÈS, *Réfractaires*, p. 277). — *Vous* EN AGISSEZ *bien mal avec moi !* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, II, 1.) — *Joseph n'*EN AGIT *pas ainsi avec moi* (JAMMES, *Livre de saint Joseph*, p. 61). — *C'est ainsi que la Providence* EN AGIT *encore aujourd'hui pour nous rendre idéalistes* (BARRÈS, *Homme libre*, p. XIX). — *J'ai toujours cru que les gens de notre état devaient* EN AGIR *honnêtement avec Dieu* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, I, 3). — *Qu'ils* EN AIENT AGI *autrement me remplit de fureur* (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, p. 30). A

2° Au contraire du *Robert* (depuis 1985, avec des ex. de 1959 et de 1974) et de l'*Ac.* (depuis 1986), le *Trésor* ne signale pas la formule *Il n'y en a que pour lui* « il accapare l'attention générale » R2, tour assez récent de la langue familière : *Il parlait beaucoup et, comme dit le vulgaire,* IL N'Y EN AVAIT QUE POUR LUI (MAURIAC, *Bl. Pascal et sa sœur Jacqueline*, IX [1931]). R3

3° *En imposer*. L'*Ac.* signalait encore en 1935 que *imposer*, pris absolument, signifie « inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte » ; elle ajoute que *en imposer* a été pris souvent dans le sens précédent, mais qu'il signifie plus exactement « tromper, abuser, surprendre, en faire accroire ». — Cette opinion ne paraît pas fondée : « L'usage des auteurs et aussi l'usage du public, dit Littré, ne permettent aucune distinction » ; *imposer* et *en imposer* veulent dire, soit « commander le respect », soit « faire illusion, tromper ». H2 L'*Ac.* reconnaît en 2001 cette synonymie, et aussi que la première expression (avec *en*) appartient à la langue « classique », c'est-à-dire que l'autre expression l'emporte aujourd'hui, quel que soit le sens.

- « Commander le respect, la soumission, la crainte » : *La majesté du sacerdoce m'*IMPOSAIT (CHAT., *Mém.*, I, III, 16). — *La richesse ne lui* IMPOSAIT *pas. Devant la richesse, le sentiment le plus ordinaire n'est pas le respect, c'est l'envie* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, IV, 10). — *Elle* IMPOSE *par un ton de simplicité noble, et de dignité discrète* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. IV, p. 369). — *Il a des breloques, il* IMPOSE *aux gens de menu* (BALZAC, *Gaudissart*, p. 10). — *Magistral, Barrès l'était partout* [...]. *Il* IMPOSAIT (GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 190). — *La fortune ni la naissance ne lui* IMPOSENT (BARRÈS, *Dérac.*, p. 219). — *Molinari avait un air de fierté et de noblesse qui* IMPOSAIT (J. MISTLER, *Hoffmann le fantastique*, 1992, p. 58). *Les navires trônant dans la majesté du soleil* EN IMPOSAIENT *à Janot* (JAMMES, *Janot-poète*, p. 74). — *Le caractère insolite de la circonstance lui* EN IMPOSAIT (BOYLESVE, *Élise*, p. 153). — *Sa gloire* [de Brahms] *lui* EN IMPOSAIT (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 78). — *La carrure et l'autorité de son gendre lui* EN IMPOSAIENT (É. HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 4). — *Il ne s'*EN *laissait nullement* IMPOSER *par la majesté royale* (J. et J. THARAUD, *Rayon vert*, p. 195).
- « Faire illusion, tromper » : *Mais vous, docteur,* [...] *après tout ce que vous savez, vous ne pouvez pas vous laisser* IMPOSER *par cet air-là* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 124).

R1 679 REMARQUE

Avec *il y a*, quand un vrai pronom *y* (avec antécédent) serait nécessaire, il est omis par haplologie : cf. § 659, e, 3°.

H1 679 HISTORIQUE

Il a pour *il y a* se trouve encore sporadiquement au XVII[e] s. : +*Il a longtemps* (VOITURE, cit. Haase, p. 24, qui cite aussi Guez de Balzac et Pascal). — LA F., qui aime l'archaïsme, écrit même sans *il* : *N'a pas long-temps* (C., Cocu, battu et content). Comp. naguère (= *n'a guère*). — Au XVIII[e] s., ce doit être un lapsus : *Cet état seroit un des plus misérables qu'il eût au Monde* (MONTESQ., *L. pers.*, CVI).

A 679 AUTRES EXEMPLES

THIERS, COUSIN, S.-BEUVE, cit. Littré ; MÉRIMÉE, *Colomba*, XIV ; GOBINEAU, *Nouvelles asiat.*, p. 108 ; VERNE, *Michel Strogoff*, I, 12 ; GIDE, *Et nunc manet in te*, Pl., p. 1124 ; GROUSSET, *Épopée des croisades*, L. P., p. 417 ; ARAGON, *Beaux quartiers*, III, 7 ; Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 46 ; etc. [Littré cite aussi VOLT. Ajoutons MARIV., *Marianne*, p. 276 ; MONTESQ., *Considér.*, VI ; BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 66 ; — et déjà RICHELET (1680), s. v. *acommoder*.]

R2 679 REMARQUE

Il n'y a que pour le docteur... (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXVI.) Ceci n'est pas une annonce de la formule dont nous parlons dans 2°. La suite le montre : *Je suis pour quelque chose dans le docteur*, à propos d'une saynète satirique.

R3 679 REMARQUE

Mauriac cite à l'appui le témoignage de la sœur, selon qui Pascal +*tenait le dessus dans les conversations*.

H2 679 HISTORIQUE

L'hésitation régnait déjà au XVII[e] s. On lit par ex. chez BOSS. : +*Il* IMPOSAIT *par la taille et par le son de la voix* (*Hist. des var.*, III, 3). — +*Ils* IMPOSÈRENT *par ces artifices au pape Honorius I* (*Disc. hist. univ.*, I, 11). — +*L'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'*EN IMPOSER *à lui-même ?* (*Or. fun.*, Anne de Gonz.) — MONTESQ. s'est corrigé : *Hier, j'avois espéré de briller avec trois ou quatre vieilles femmes qui certainement ne m'*EN IMPOSENT *point* (*L. pers.*, LIV). [Les 1[res] éd. n'avaient pas *en*.]

[Catherine II] *ne put qu'*EN IMPOSER *à Voltaire en lui vantant les pâles imitateurs de ses œuvres* (VOGÜÉ, *Roman russe*, p. 23). — *Ma débile raison s'*EN *laissait* IMPOSER *par mes désirs* (GIDE, *Retour de l'enf. prod.*, p. 229). — *Cet envers invisible de la beauté* EN IMPOSE *aux personnes qui ne distinguent que l'endroit* (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 122). — *On ne m'a jamais trompée, les grands mots ne m'*EN IMPOSENT *pas* (BERNANOS, *Joie*, p. 129).

4° ***N'y pouvoir rien*** signifie « ne pouvoir rien changer à cela » ou « ne pas en être responsable ». R4

*Je suis ainsi ; je n'*Y *peux rien* (ALAIN, *Propos sur le bonheur*, XXIV). — *Tu vois bien que je n'*Y *peux rien. Rien à faire contre ma « cruelle destinée »* (GIDE, *Attendu que...*, p. 194). — *Cela ne m'intéresse plus ; je suis dégoûté ; je n'*Y *peux rien* (MAUROIS, *Bernard Quesnay*, p. 219). — *Comment puis-je les en* [= d'attaquer] *empêcher ?* [...] *Ils cognent avec des bancs contre la porte du couvent* [...]. *Je n'*Y *puis rien* (SARTRE, *Le diable et le bon Dieu*, I). — *Comme il semblait vilain* [...] ! *Elle n'*Y *pouvait rien, elle l'aimait* (GREEN, *Malfaiteur*, p. 149).

*Ce n'était pas sa faute ! Il n'*Y *pouvait rien* (FLAUB., *Sal.*, VII). — *À mesure que le soleil s'élève sur l'horizon, les vents du pôle nous arrivent ; de là ces vagues de froid qui suivent les beaux printemps. Vous voyez que le soleil n'*Y *peut rien ; il nous chauffe honnêtement ; c'est un dieu juste et raisonnable* (ALAIN, *Propos*, Pl., pp. 50-51). — *Si on vous révoque, dit le garde, ce sera de votre faute. Moi, je n'*Y *puis rien !* (PAGNOL, *Château de ma mère*, p. 266.) — *Je n'*Y *peux rien, je n'ai pas d'éducation* (KESSEL, *Amants du Tage*, p. 132).

En Belgique, dans l'Est de la France et en Suisse, on dit couramment °*n'en pouvoir rien* dans le sens « ne pas en être responsable » : *Maman n'*EN *peut rien si elle reçoit des lettres non signées* (Fr. HELLENS, *Marées de l'Escaut*, p. 157). — *Si vous n'avez pas compris, je n'*EN *peux cependant rien !* (AYMÉ, *Gustalin*, XVI.) — *Il n'*EN *peut rien, cet homme-là. Ne lui faites pas un crime d'un défaut de sa nature* (R.-L. PIACHAUD, trad. de : Shakespeare, *Coriolan*, I, 1). R5

°*En pouvoir* existe aussi dans des tours interrogatifs : *Calme-toi, maman... Est-ce que j'*EN *peux, moi ?* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 48.) — *C'est la nature chétive, qu'est-ce qu'il* EN *peut, pauvre conard* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 239).

C'est sans doute dû à l'influence de *n'en pouvoir mais* (cf. § 1016, *b*, 1°). Cette dernière expression est concurrencée en fr. commun, sous l'influence inverse, par °*n'*Y *pouvoir mais*.

« N'être pas responsable » : *Il devient gros et s'essouffle vite ; elle le persiffle* [*sic*] *après dîner, quand il s'endort* [...]. *Le pauvre homme, sanguin et replet, n'*Y *peut mais* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 180). — *Ici le président exprime d'un geste vague le regret de l'homme qui n'*Y *peut mais* (COURTELINE, *Article 330*, dans *Théâtre*, G.-F., p. 135). — *M. Toesca n'*Y *peut mais : l'intérêt du livre est ailleurs* (HENRIOT, dans le *Monde*, 19 juillet 1950). — [...] *sans qu'il soit honnête d'accabler le traducteur, qui n'*Y *pouvait mais* (NOURISSIER, dans les *Nouv. litt.*, 6 mars 1969).

« Être impuissant » : *Annette ne suffisait plus à sa double charge : sa vaillance n'*Y *pouvait mais* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 283). — *Chaque fois que l'art languit, on le renvoie à la nature, comme on mène un malade aux eaux. La nature, hélas ! n'*Y *peut mais* (GIDE, *Nouveaux prétextes*, cit. Damourette-Pichon, § 3162).

5° L'*Ac.* 1935 distingue *se **prendre** à qqn*, « l'attaquer », et *s'en prendre à qqn*, « lui attribuer quelque faute, vouloir l'en rendre responsable ». *Il ne faut pas* SE PRENDRE *à plus fort que soi. Je* M'EN PRENDRAI *à vous de tout ce qui pourra arriver.*

Distinction artificielle, qui déguise le fait que *se prendre à* est vieilli R6 : *Joseph Chénier aurait dû se souvenir de tant de passages inspirés* [...] *plutôt que de* SE PRENDRE [...] *à un mot douteux échappé sur Condorcet* (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, Pl., p. 1078). — *Les ennemis auxquels Koestler* SE PREND *n'ont pas changé* (E. BERL, dans le *Figaro*, 14 oct. 1972). — On emploie plutôt *s'en prendre* dans les deux sens (le second, devenu peu courant, risque d'être mal compris) : *Il fallait attaquer les idées reçues* [...]. *Puis* [...] *ils* S'EN PRENDRAIENT *aux personnes* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Une colère formidable qui, ne sachant à qui* S'EN PRENDRE, *s'attaquait à tout* (A. DAUDET, *Petit Chose*, I, 1). — *Le démon n'attaquait pas Vincent de front ; il* S'EN PRENAIT *à lui d'une manière retorse et furtive* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 16). — S'EN PRENANT *aux rafales qui le harcelaient, il* [...] *ferma rageusement son parapluie* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1220).

R4 679 REMARQUE
Les deux sens peuvent être présents ensemble.

R5 679 REMARQUE
°*Je n'en peux pas* se dit dans le Hainaut.

R6 679 REMARQUE
Mais il est regrettable que le *Trésor*, qui décrit le français depuis 1789, passe sous silence la forme sans *en*.

680 *En* et *y* redondants.

a) De la même façon que d'autres pronoms personnels (cf. § 373, *b*), *en* et *y* peuvent reprendre devant le verbe des compléments détachés au début ou en fin de phrase. Cette façon de s'exprimer, courante dans la langue parlée, se rencontre aussi dans la langue écrite pour la mise en relief :

Dans les discours les plus indifférents des hommes politiques, les amis ou les ennemis de ces hommes croient toujours Y *voir reluire* [...] *un rayon de leur pensée* (Al. DUMAS, *Tulipe noire*, XXXI). — *Partout où l'oiseau vole, la chèvre* Y *grimpe* (HUGO, *Lég.*, XXII, Prologue). — *Hélas ! que j'*EN *ai vu mourir de jeunes filles !* (ID., *Orient.*, XXXIII.) — *Les ordures s'étalaient devant la demeure de Taupe ; dans cette demeure, elles s'*Y *accumulaient* (QUENEAU, *Chiendent*, p. 136).

Le complément détaché peut être construit sans la préposition attendue, et la redondance est alors obligée : *La vérité historique, celle des mœurs, du langage, du costume, Saint-Évremond* EN *parle continuellement* (J. LEMAITRE, *J. Racine*, p. 153).

b) Il faut se garder de mettre, dans la subordonnée introduite par le pronom relatif *où*, le pronom *y*, qui serait pléonastique. H1

°*Une gamelle, où il* Y *mit une cuisse d'oie* (ZOLA, *Débâcle*, I, 4). — °*À Prague* [...] *où on* Y *jouait en même temps deux pièces de moi* (SARTRE, dans Beauvoir, *Entretiens avec Sartre*, p. 468). — De même : °*La poésie est actuellement dans un état de dessication assez comparable à celui dans lequel elle se trouvait au XVIIIe siècle et* DUQUEL *tentèrent de l'*EN *faire sortir et Chénier et Delille* (QUENEAU, *Voy. en Grèce*, p. 149).

c) Le fait que *en* et *y* soient, dans certaines expressions, difficilement analysables (§ 679) amène assez naturellement des redondances.

1° ***S'y connaître en...*** est accepté par l'*Ac.* depuis 1988 comme familier, réserve que ne confirment pas des ex. comme les suivants :

Le chambellan de Sa Majesté [...] *me donna des preuves qu'elle s'*Y *connaissait en peinture* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, V). — *Antoine de Rebours* [...] *s'*Y *devait connaître en humilité* (MAURIAC, *Bl. Pascal et sa sœur Jacqueline*, VI). — *Lauzun, qui s'*Y *connaissait en bravoure* (LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 95). — *Joseph, qui s'*Y *connaissait en bois d'œuvre et de menuiserie* (A. ARNOUX, *Calendrier de Flore*, p. 187). — *Ce huron s'*Y *connaît en peinture* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 22 avril 1954). R1 — Comp. : *En fait d'âmes, je m'*Y *connais* (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, X).

Le tour classique *se connaître en* (ou à plus littéraire) est encore attesté : *Je me connais* EN *physionomies* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 88). — *Le public ne se connaît ni en beau, ni en joli* (J. RENARD, *Journal*, 5 déc. 1909). — *Kunz, qui passait pour se connaître admirablement en météorologie* (R. ROLLAND, cit. *Rob.*, s. v. *météorologie*). — *Il faut ne pas se connaître* AUX *délices pour les désirer séparer de l'anxiété* (VALÉRY, *M. Teste*, Pl., p. 29). — *Je* [...] *me connais mal* AUX *questions qui te tourmentent* (DUHAMEL, *Lettres au Patagon*, p. 127).

On dit de même ***s'y entendre*** (dans l'*Ac.* 2001 en même temps que *s'entendre*, seul mentionné en 1932) : *Elle s'*Y *entendait* [...] *à détacher les âmes de leurs affections naturelles* (A. DAUDET, *Évangéliste*, V). — *Il ne s'*Y *entend pas en peinture* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 31 juillet 1958). — Sans *y* : *Il ne s'entendait guère plus en culture qu'en indienne* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 1). — *Elle s'entendait à laver des brosses* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CV). — *Sénac, qui s'entendait assez en femmes, en plaisirs et en sentiments* (HENRIOT, cit. *Rob.*).

2° ***C'en est fait de...***, blâmé par Littré, a été admis par l'*Ac.* en 1932, à côté du tour classique *C'est fait de*. Elle a renoncé au second depuis 1994, à juste titre. Il se trouve encore au XIXe s. :

Dégaine-moi ton sabre, ou C'EST FAIT *de ta vie* (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, I, 3). Mais le premier l'emportait déjà : C'EN *était fait de moi* (CHAT., *Mém.*, I, VII, 8). — C'EN *était fait du courageux noir* (HUGO, *Bug Jargal*, VIII). A1

L'*Ac.* 2000 et le *Trésor* (ex. des GONC. et de BOURGET) ne mentionnent que ***C'en est fini de***, qui est effectivement de plein usage : C'EN *est fini des mauvais jours* (GIDE, trad. de : Tagore, *Offrande lyrique*, p. 66). — C'EN *sera bientôt fini de lui* (H. MICHAUX, *Qui je fus*, Grand combat). — C'EN *était fini du travail pour le matin* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 43). — C'EN *était fini de cette chance qu'elle avait crue éternelle* (S. GERMAIN, *Livre des nuits*, p. 32). — Le tour sans *en* n'est pas inconnu pourtant : *Il semblait que* CE FÛT FINI *des tristesses, des misères de la vie* (A. DAUDET, *Immortel*, IV). — *Elle ressentit dans sa chair que* C'ÉTAIT FINI *du bonheur* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, XII). — *Pour Johnny*, C'ÉTAIT FINI *de rêver à une arnaque facile* (SIMONIN, cit. *Rob.* 2001, s. v. *arnaque*).

H1 680 HISTORIQUE

Ce pléonasme ne semblait pas heurter les classiques : +*Force pas dangereux* [...] / *Où souvent un rival s'en vient nous* Y *jeter* (LA F., *Épîtres*, cit. Haase, § 6, E).

R1 680 REMARQUE

De même : *C'est lui qui s'*Y RECONNAÎT *le mieux dans les tickets d'alimentation* (MONTHERL., *Fils de personne*, III, 3).

A1 680 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Chartr.*, XVIII ; S.-BEUVE, *P.-Royal*, t. V, p. 185 ; BAUDEL., *Par. artif.*, Mangeur d'opium, II ; E. DE GONC., *Chérie*, XXI ; etc.

3° *Ne pas **en revenir** de* « avoir peine à croire, à accepter » : *Mon ami n'*EN *revenait pas de l'audace de cette « clique »* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 183). — *Mes camarades communistes* « N'EN *revenaient pas* » *d'être là* (Cl. ROY, cit. *Rob.* 2001, s. v. *revenir*, C, 2). — *Je n'*EN *reviens pas qu'il ait réussi à son examen* (*Dict. contemp.*). — Sans *en* (seul tour signalé par l'*Ac.* 1935) : *La douairière ne revenait pas de ce que les cloches portassent jusqu'ici* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 822). — Ex. où *en* ne fait pas double emploi : *Elle n'*EN [= de ce qu'elle avait appris 8 jours avant, voir chap. précédent] *revenait pas… Des dettes !… Un enfant !…* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, LXIX.)

4° ***En avoir assez*** (c'est-à-dire trop) [ou *plus qu'assez*] *de* « ne plus pouvoir supporter » et autres loc. synonymes de la langue familière ou très familière. **R2**

En pléonastique : *J'*EN AI *bien* ASSEZ DE *la campagne, et je n'y remets plus les pieds !…* (BALZAC, *Pet. misères de la vie conjug.*, Pl., p. 241.) — *J'*EN AI ASSEZ DE *ces cocos-là* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *J'*EN AI ASSEZ DE *ces bavardages !* (*Ac.* depuis 1980.) — *J'ai dit que J'*EN AVAIS MARRE *des embusqués de l'arrière* (DORGELÈS, *Croix de bois*, XV). **R3** — *J'*AI MARRE DE *t'entretenir !* (DABIT, *Hôtel du Nord*, V.) — *Je commence à* EN AVOIR SOUPÉ D'*Infreville* [une localité] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 800). — *Il* EN AVAIT SOUPÉ DES *soupeuses* (MONTHERL., *Célibataires*, I, 2). — *J'*EN AI ASSEZ… *j'*EN AI PAR-DESSUS LA TÊTE, DE *Madame…* (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, IV.) **R4** — *Elle* EN AURAIT JUSQUE-LÀ DE *l'art dramatique de la banlieue* (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 12). **H2** — *J'*EN AI PLEIN LE DOS DE *vos lamentations.* — *Sur la brouette, quatre valises s'alignaient. Il semblait* EN AVOIR SA CLAQUE DE *les pousser, l'homme de peine* (SIMONIN, cit. Colin et Mével, *Dict. de l'argot*). **H3** — *J'*EN AI MA CLAQUE DES *hommes qui parlent toujours d'amour* (PRÉVERT, cit. *Rob.*, s. v. *faire*). — *Ils* EN ONT « RAS LE BOL » DES *sottises publicitaires* (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, suivi de *Sept saisons*, p. 240). **H4**

Primitivement (et plus rarement aujourd'hui) sans *en* : *J'*AI ASSEZ DE *la société des femmes impérieuses* (STENDHAL, *Le rose et le vert*, V). — *Germinie l'assommait […]. Il en était las, dégoûté, insupporté. Il* AVAIT ASSEZ DE *son amour,* ASSEZ DE *sa personne* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, XII). — *On lui* [= au médecin] *dit qu'elle* [= la malade] A ASSEZ DU *lait. […] Donnez-lui toujours du lait, mais déguisé* [répond le médecin] (J. RENARD, *Journal*, 15 févr. 1901). **A2** — *Il* AVAIT PAR-DESSUS LA TÊTE DU *champagne,* DU *swing* (AYMÉ, cit. *Rob.*, s. v. *sommeilleux*). — *La bourgeoisie* A PLEIN LE DOS DE *l'Empire* (VALLÈS, *Insurgé*, cit. Rey-Chantreau). — *J'*AI *jamais* EU MARRE D'*une marche comme j'ai* DE *celle-là* (BARBUSSE, *Feu*, cit. Cellard et Rey, *Dict. du fr. non conventionnel*). — *Les jeunes ne savent plus s'amuser gentiment. Lorsque j'en fais la remarque à ma fille, elle me répond qu'elle* A SOUPÉ DE *la petite fleur bleue* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 504).

L'étape intermédiaire, c'est avec le pronom *en* dans son rôle de représentant (« elliptiquement », dit le *Trésor*, s. v. *assez*) : *Elle dit, en parlant de lui : / « Ah ! il m'embête, à la fin ! J'*EN AI ASSEZ ! *Ma foi, tant pis, j'en trouverai un autre ! »* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2.) — *Le duc s'obstinait à cheminer, mais tombait dans des fourrés ou s'écrasait le nez contre des chênes […]. Il commençait à* EN AVOIR MARE, *mais vraiment mare* [sic] (QUENEAU, *Fleurs bleues*, F°, p. 105). **R5** — *La famille, j'*EN AI SOUPÉ (MIRBEAU, *op. cit.*, XII). — *Les grands hommes […], on en a* EN A PAR-DESSUS LA TÊTE (HUGO, *Misér.*, IV, I, 1). — *Oh là là, j'*EN AI JUSQUE-LÀ. *J'espère qu'on va liquider tout ça en vitesse !* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 287.) [On discute d'une succession chez le notaire.] — *Ses leçons de morale, on* EN AVAIT PLEIN LE DOS (*Ac.* 2001, s. v. *dos*, comme pop.). — *Elle avait assez peiné dans son existence, pour dire : « à qui le tour ? moi, j'*EN AI MA CLAQUE ! » (ZOLA, *Assomm.*, XIX.) — *Les poulettes, […], il* EN AVAIT SA CLAQUE (IKOR, cit. *Rob.*, s. v. *délaver*). — *J'*EN AVAIS *tellement* RALBOL [sic] *que j'avais envie d'aller trouver le Mahoute* (É. AJAR, *Vie devant soi*, p. 165).

N. B. Le *Trésor* (s. v. *assez*), qui ne parle pas du sens de ces locutions, mêle des attestations de sens différent, notamment celles-ci, sans *en* : *Les gens de Malqua se trouvèrent pris entre la vieille enceinte […] et les Barbares […]. Mais on* AVAIT ASSEZ *que d'épaissir la muraille […] sans s'occuper d'eux ; on les abandonna* (FLAUB., *Sal.*, XIII). — *L'un d'eux* [un avocat] *[…] m'a demandé si […] je ne pourrais lui garder quelques papiers […]. Cela m'est difficile : j'*AI *déjà* ASSEZ *avec les dossiers de mes clients* (MONTHERL., *Demain il fera jour*, II, 3). — Voir, pour cet emploi d'*assez*, § 736, *a*, 1° ; pour la construction de l'infinitif, § 909, *a*, 2° ; pour l'emploi d'*avec*, § 1055, *a*, 1°.

R2 680 REMARQUE

Synon. régional, *en avoir prou*, § 993, R19.

R3 680 REMARQUE

Mot d'origine très discutée. — *J'en ai marre* a une var. impersonnelle synonyme ***Il y en a marre***, moins répandue et sentie comme « très fam. » (*Rob.* 2001) : *Il y en a* MARRE. *Tout le monde dit : il faudrait faire ceci ou cela, mais personne n'a le courage de s'engager* [aurait grogné un grand patron fr.] (dans le *Monde*, 5 juillet 2005, p. 8). La prononciation habituelle est d'ailleurs [jɑ̃nAMAR] (cf. § 49, *a*, 1°) et la graphie *Y en a marre* fréquente. Notez que *Il y en a assez* [formé comme *Il y en a trop* ou *beaucoup*] n'a pas la valeur excédée que peut avoir *J'en ai assez*. — En revanche, *C'est marre* équivaut vraiment à *C'est assez*, mais la loc. est encore moins répandue (seulement région parisienne ?) et du niveau « pop. » (*Rob.*), ce que confirment les ex. : CARCO dans le *Rob.* ; CÉLINE dans le *Trésor* ; A. BASTIANI (1960) dans Colin et Mével, *Dict. de l'argot*.

R4 680 REMARQUE

En Belgique, °*jusqu'au-dessus de la tête.* Cf. § 1073, R1.

H2 680 HISTORIQUE

Déjà au XVIIe s., avec allusion au geste (par-dessus la tête, comme dit l'expr. synonyme) qui accompagne cette loc. dans l'oral : ⁺*Je crois avoir déjà vu que le chanoine en* A JUSQUE-LÀ DE *la duchesse ; vous voyez bien où je mets la main* (SÉV., 19 mai 1676).

H3 680 HISTORIQUE

La 1re attestation a le sens « avoir trop bu ou mangé » (1867, cf. *Trésor*). — D'autre part, sans *en*, l'expr. a aussi le sens « être très fatigué » : *J'*AI MA CLAQUE. *C'est surtout à cause de mon nerf forcé. […] / Sa misérable voix tremblait […] de fatigue* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 464). — *Le facteur il* AVAIT SA CLAQUE (CÉLINE, *Mort à crédit*, cit. *Trésor*).

H4 680 HISTORIQUE

En avoir ras le bol (venu en usage vers le milieu du XXe s.) est le substitut euphémique de °*en avoir ras le cul*, lui-même renforcement de *en avoir ras*. — *Bol* est parfois compris comme « tête » (d'où la var. occasionnelle *ras la frange*) « récipient » (d'où la var *plein le bol*). Voir Rey-Chantreau, s. v. *bol* et *plein*. — *En avoir plein le dos* serait aussi euphémique. Cf. °*Voilà quinze jours que je marche, j'en ai plein le cul* (SARTRE, cit. *Trésor*, t. 6, p. 595).

A2 680 AUTRES EXEMPLES

De *avoir assez de* (sans *en*) : un ex. écrit et deux. oraux (de 1938 et 1939) dans Damourette-Pichon, § 2726.

R5 680 REMARQUE

Le *Rob.* 2001 cite le même texte, d'après la même éd., mais avec la graphie habituelle, *marre*. Damourette et Pichon (§ 2778) écrivaient *mar* pour leur compte.

681 Agglutination et semi-agglutination de *en*. H1

N. B. Dans d'autres verbes pronominaux que ceux traités ci-dessous, la construction avec *en* n'est qu'une réalisation particulière du complément : *Je m'éloigne* DE L'OBSTACLE → *Je m'*EN *éloigne.* — *En* garde ici sa pleine valeur.

a) **Le pronom *en* est agglutiné** au verbe.

1° L'agglutination est complète dans *enlever, entraîner, emporter, emmener* et dans les pronominaux *s'enfuir, s'envoler.* H2

En reste donc attaché au verbe dans toute la conjugaison, même à l'impératif (contrairement à ce qui est décrit au § 683, *b*) : *Il s'est* ENVOLÉ. ENFUIS-*toi vite. Je l'ai* EMMENÉE *au cinéma.* — Dans la langue littéraire, participe passé employé comme épithète (sans le pronom réfléchi) : *Des parfums de fleurs sauvages,* ENVOLÉS *des ravins et des collines* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, III, 7). — *Toute sa vie maintenant derrière elle, irrattrapable,* ENFUIE, ENVOLÉE (IKOR, cit. *Rob.*, s. v. *irrattrapable*). — ENFUIE *avec pour tout bagage un sac à main* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 18). — *Il regrette sans cesse sa jeunesse* ENFUIE (*Ac.* 1878-1932). [Ex. non gardé en 2001.]

Une autre conséquence est que l'on ne considère pas comme un pléonasme de joindre à ces verbes un complément introduit par *de*, ou même un second *en* représentant un tel complément :

Avec complém. : *Vous vous êtes* ENFUI DE *Côme ?* (STENDHAL, *Chartr.*, V.) — *La joie / S'*ENFUIT DE *ton front terrassé* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Madrigal triste). — *S'*ENFUIR DE *la prison* (*Ac.* 2001). — *La poussière blonde s'*ENVOLAIT DE *son outil* (FLAUB., *M*me *Bov.*, III, 7). — DE *là s'*ENVOLA *le premier amour !* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXV.) — *Elles* [= des danseuses] *s'*ENLEVAIENT *et s'*ENVOLAIENT, *à chaque mesure,* DE *ce fond rouge* (*ib.*, XXXIII). — ENLEVEZ *cela* DE *dessus la table* (*Ac.* 2001). — *Comme si / La fièvre à leurs talons les* EMPORTAIT *D'ici* (MUSSET, *Prem. poés.*, Marrons du feu, III).

Avec *en* : *Elle* EN [= d'avoir servi aux malades leur repas] *emportait souvent du courage pour tout le reste du jour* (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, VI). — *Si vous laissez la cage ouverte, l'oiseau s'*EN *enfuira* (LITTRÉ, s. v. *ensuivre*, Rem. 1). [Mais s. v. *enfuir*, il considère *Il s'*EN *sont enfuis* comme une « grosse faute ».] — *Comme si le bonheur* [...] *avait pu s'*EN *envoler* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *Ce vieux renard* [...] *pose pelle et pincette sur le papier flambant pour empêcher la cendre de s'*EN *envoler* (HENRIOT, cit. *Rob.*).

2° ***S'ensuivre*** diffère des précédents du point de vue historique H3 et ne s'en est rapproché que progressivement.

L'agglutination est si complète que la construction recommandée par les juges les plus sévères est pléonastique par la présence d'un complément introduit par *de* ou même d'un second *en*.

- L'*Ac.* 2001 continue de donner des ex. de *s'ensuivre de* (que le *Trésor* estime « vieux, littéraire ») : *Un grand bien s'ensuivit* DE TANT DE MAUX. *Voyez ce qui s'ensuivrait* DE CETTE PROPOSITION. D'OÙ *il s'ensuit qu'il faudrait de nouveau examiner la question.* La construction reste normale quand le point de départ logique est exprimé dans la phrase : DE CE QUE M. VINTEUIL CONNAISSAIT PEUT-ÊTRE L'INCONDUITE DE SA FILLE, *il ne s'ensuit pas que son culte pour elle en eût été diminué* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 148). — *Ce qui s'ensuivit* DE CE RETOUR *se laisse facilement deviner* (HENRIOT, cit. *Rob.*). — *Il ne s'ensuit pas nécessairement* DE CETTE CONSTATATION DE DÉTAIL *que l'ensemble soit inutile* (*Dict. contemp.*). — *En logique, dans un raisonnement, la proposition A1 entraine forcément la proposition A2.* DE A1, *il s'ensuit A2* (PICOCHE et ROLLAND, *Dict. du fr. usuel*, s. v. *suivre*, III, 1).
- En revanche, l'*Ac.* a renoncé (depuis 1798 !) à mentionner des ex. de *s'ensuivre* combiné avec *en*. Cela n'a pourtant pas disparu de la langue écrite : *Mon imagination* [...] *conçut tout le drame et même ce qui s'*EN *ensuivrait* (LACRETELLE, *Silbermann*, IV). — *Il est permis d'éviter aujourd'hui, lors des transfusions de sang, les accidents qui jadis s'*EN *ensuivaient si fréquemment* (J. ROSTAND, dans le *Figaro litt.*, 17 nov. 1951). — *S'*EN *ensuit-il que l'indiscrétion biographique ait besoin de revenir à une conception plus modérée de ses droits et de ses devoirs ?* (BILLY, *ib.*, 23 févr. 1952.)

  *Les formalités qui s'*EN *seraient ensuivies* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, VII, 2). — *Responsable des maux qu'elle* [= l'Allemagne] *a déchaînés sur le monde et du châtiment sévère qui s'*EN *est ensuivi pour elle* (HENRIOT, dans le *Monde*, 17 nov. 1948). — *Un sentiment d'inquiétude, que l'éclair*

H1 681 HISTORIQUE

L'anc. fr. employait un grand nombre de verbes de mouvement avec *s'en* ; quelques-uns ont survécu jusqu'à nos jours ; d'autres ont été courants jusqu'au XVIe ou jusqu'au XVIIe s. : *De Rome* S'EN ISSI (*Chevalerie Ogier*, 2609). — TROTTER M'EN *fault en fuyte* (VILLON, *Test.*, 953). — S'EN PARTIT *de la court et vint en sa maison* (N. DE TROYES, *Grand parangon des nouvelles nouvelles*, XXVI). — *Luy* [...] S'EN MONTA *legierement par les degretz* (MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, XXVII). — *Elles* S'EN REVONT a *pied* (Fr. DE SALES, *Introd. à la vie dév.*, I, 5).

Certaines survivances appartiennent aujourd'hui aux parlers régionaux : *Ne* T'EN REVA *point* (DE COSTER, *Ulenspiegel*, IV, 3). — Pour *s'encourir*, voir a, 3°. — *S'en partir*, chez PÉGUY, est dans un passage transposé de Joinville : *Il attend que les deux frères* S'EN *soient* PARTIS (*Myst. des saints Innoc.*, p. 85). — Formation occasionnelle d'après *s'en retourner* : *Il y a de fortes chances pour que cette fillette* [...] S'EN REPARTE *comme elle est venue* (P. BENOIT, *Toison d'or*, p. 218).

Le pronom en pouvait manquer avec des verbes de cette espèce en anc. et moyen fr. : *Et Genes* SE RETOURNAT *en France* (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. G., 7662). — *Les dieux* [...] SE *sont* FUIZ *d'icy* (A. SEVIN, cit. Huguet). — Pour *se partir*, voir § 315, H.

Cela est exceptionnel en fr. moderne : *Nous serons mangés par les loups en* NOUS ALLANT (SAND, *Mauprat*, IV). — RETOURNEZ-VOUS, *ce n'est pas la peine de me conduire* (CHAMSON, *Hommes de la route*, L. P., p. 32).

Le pronom réfléchi pouvait aussi manquer en anc. et moyen fr. : ENSUYT *l'évangille sainct Luc* (J. MICHEL, *Passion*, 1486). — Dans l'ex. suivant, on peut voir ce phénomène, mais c'est plutôt l'annonce de l'emploi d'*en allé* pris adjectivement (cf. *b*, 2°) : *Ils sont* EN ALLÉS, *Dieu merci, tous les indifférents qui nous séparoient* (DID., *Corresp.*, 20 oct. 1760).

H2 681 HISTORIQUE

Emporter, enlever, emmener se sont agglutinés dès l'anc. fr. Mais la fusion de *s'enfuir* et de *s'envoler* n'était pas encore acquise au XVIIe s. : *La Justice et la Paix* [...] / [...] *au ciel* S'EN *sont* VOLÉES (RÉGNIER, *Disc. au roy*). — *Viste,* FUY T'EN (LA F., C., Lunettes). — *Il* S'EN *est* FUY *de chez moy* (MOL., *Pourceaugnac*, II, 2).

H3 681 HISTORIQUE

Ensuivre, du lat. *insequi* (plus exactement, du lat. vulg. **insequere*), plutôt que formé sur le fr. *suivre*, a d'abord été un synonyme de ce dernier (survivances, § 870), avant de se spécialiser sur l'idée de conséquence et de prendre la construction pronominale. À partir du XIVe s., on a exprimé syntaxiquement le point de départ (cf. Wartburg, t. IV, p. 711), notamment par le pronom en : *J'attens ce qu'il* S'EN *ensuivra* (A. CHARTIER, *Belle dame sans mercy*, 471). — **Vous étonnerez-vous* [...] *s'il* S'EN *est ensuivi un changement si épouvantable ?* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 224.)

*de la bombe de Hiroshima et ce qui s'*EN *est ensuivi ont poussé jusqu'à l'angoisse* (P.-H. SIMON, *Hist. de la litt. fr. au XX*e *s.*, t. II, p. 145). — *Je referais tout ce que j'ai fait, quand je saurais quels malheurs s'*EN *sont* ENSUIVIS (GUÉHENNO, *Changer la vie*, p. 260). — *La politique économique ne pouvait manquer d'être affectée* [...] *par une grève qui a immobilisé neuf millions de travailleurs pendant plus d'un mois, par les rajustements de salaires et de traitements qui s'*EN *sont ensuivis* (MITTERRAND, dans le *Monde*, sélection hebdom., 21-27 nov. 1968).

Mais les usagers semblent sensibles à ce qu'ils sentent comme un pléonasme, et, dès le XIXe s. **H4**, la plupart préfèrent construire *s'ensuivre* absolument, sans expliciter syntaxiquement le point de départ (d'ailleurs souvent suggéré par le contexte) :

Des duels S'ENSUIVIRENT (CHAT., *Mém.*, I, V, 7). — *Un accident* S'ENSUIVIT (STENDHAL, *Rouge*, I, 18). — *Il apercevait toutes les difficultés de l'œuvre* [...], *et le découragement qui* S'ENSUIVAIT *faisait mollir chez lui la volonté* (BALZAC, *Cous. Bette*, LVI). — *Le pape est à Bologne avec César. Que* S'ENSUIT*-il ? Une réjouissance publique* (MUSSET, *Lorenzaccio*, I, 5). — *Frédéric ne céda pas. Une brouille* S'ENSUIVIT (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Si nous pouvons dire avec précision : « tel homme* [...], *dans tel cas, fera ceci », il ne* S'ENSUIT *point que nous puissions déterminer* [...] *toutes les secrètes évolutions de sa pensée* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, Introd.). — *Les incommodités qui* S'ENSUIVENT *te paraîtront dans la règle* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 267). — *Une intelligence tendue vers l'action qui s'accomplira et vers la réaction qui* S'ENSUIVRA (BERGSON, *Évol. créatr.*, Introd.). Etc. — Sur les dix ex. donnés par l'*Ac.* 2001, sept sont de ce type (alors qu'ils étaient une minorité depuis 1694, une minorité qui a progressé régulièrement) : *Le tribunal cassa la procédure et tout ce qui* S'ÉTAIT ENSUIVI. **H5** *Frapper quelqu'un jusqu'à ce que mort* S'ENSUIVE (déjà en 1932). *La crise économique survint, il* S'ENSUIVIT *un taux élevé de chômage* (2001). Cela montre combien est peu fondée une opposition comme celle d'Abel Hermant (*Chron. de Lancelot du « Temps »*, t. I, p. 521), qui d'ailleurs comme auteur a usé de la construction à maintes reprises : *Vous devinez les complications qui* S'ENSUIVENT (*Théâtre 1912-1913*, p. 164). Etc.

Une autre solution explicite l'expression du point de départ en supprimant le pléonasme : c'est le tour *s'en est suivi*.

Ce croisement entre le tour ancien *s'en est ensuivi* et *s'en est allé* est historiquement critiquable et a été effectivement critiqué, mais il a connu un succès durable, attesté par l'usage même de ses adversaires, comme Littré (qui écrivait : « Bernardin de Saint-Pierre a péché... ») et A. Hermant. Martinon, juge peu aventureux, constatait déjà en 1927 : « On ne dit plus *il s'en est ensuivi*, mais plutôt, malgré l'incorrection certaine, *il s'en est suivi* » (p. 294, note 1). L'*Ac.* 2001 ne mentionne ni l'une ni l'autre de ces formules.

Une déclaration S'EN *est* SUIVIE (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 528). — *Il* S'EN *était* SUIVI *une petite altercation* (SAND, *Mauprat*, XXVIII). — *Il* S'EN *est* SUIVI *quelques propos un peu vifs* (VIGNY, *Cinq-Mars*, XIV). — *Il* S'EN *est* SUIVI *inévitablement que demi n'a plus eu d'emploi au féminin que placé après le nom* (LITTRÉ, Suppl., s. v. *demi*, Rem. 5). — *La querelle qui* S'EN *était* SUIVIE (ZOLA, *Bête hum.*, I). — *Il ne* S'EN SUIVRAIT *nullement que sur ces sphères d'aspect terrestre, régnerait un être d'apparence humaine* (MAETERLINCK, *Grande féerie*, p. 166). — *Et je sais trop ce qui* S'EN *serait* SUIVI *si je n'étais à temps intervenu* (HERMANT, *Daniel*, p. 147). — *Antoine* [...] *se mit à lui conter son étrange veillée et tout ce qui* S'EN *était* SUIVI (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 915). — *À la suite de la conquête romaine et de la christianisation qui* S'EN *est* SUIVIE (MEILLET, Préf. de : Bloch-Wartburg, *Dict. étym.*). — *Concile de Latran, en 1215, développement des techniques de confession qui* S'EN *est* SUIVI (FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 78). **A1**

Autre occasion de séparer *s'en* et *suivre*, mais isolée (chez un spécialiste de la langue pourtant) : °*Le verbiage oiseux, partiel et méchant* S'EN *peut* SUIVRE *et parfois* S'ENSUIT (G. GUILLAUME, dans le *Fr. mod.*, janv. 1960, p. 47). [Noter le double procédé.] — Une séparation purement graphique montre la même tendance, trop souvent pour qu'on les explique comme de simples fautes d'impression : °*Peut-être qu'une rupture* S'EN SUIVRAIT (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 363). **A2**

N. B. Certains préfèrent employer *suivre* (surtout impersonnellement) : *Le nègre* [...] *est fait pour servir aux grandes choses voulues et conçues par le blanc. Il ne* SUIT *pas de là que cet abominable esclavage américain fût légitime* (RENAN, *Dialogues et fragm. philos.*, p. XVII). — *De ce que cent piques peuvent vaincre de mauvais mousquets, il ne* SUIT *pas que cent fusils de chasse puissent vaincre un bon avion* (MALRAUX, *Espoir*, Pl., p. 529). **H6**

H4 681 HISTORIQUE

Voir déjà : +*C'est pourquoi le supplice éternel* S'ENSUIT (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 117). – *Le premier chapitre, & tout ce qui* S'ENSUIT (*Ac.* 1694, pour le sens « suivre »). – Ex. de PASCAL dans Littré. – C'est d'ailleurs la construction primitive : cf. H3.

H5 681 HISTORIQUE

Déjà dans l'*Ac.* 1798, avec le *Parlement* comme sujet ; ... *qui* S'EN ÉTAIT ENSUIVI 1694-1762.

A1 681 AUTRES EXEMPLES

S.-BEUVE, lettre publiée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, juillet-août 1978, p. 627 ; FAGUET, *En lisant Mol.*, p. 277 ; J. LEMAITRE, *Impressions de théâtre*, t. I, p. 136 ; MADELIN, *Poch*, p. 29 ; R. ROLLAND, *Jean-Christ.*, t. VII, p. 153 ; BILLY, *Pauline*, p. 79 ; F. GREGH, *Âge de fer*, p. 224 ; AYMÉ, *Tiroirs de l'inconnu*, p. 18. [Voir déjà MARIV., *Paysan parv.*, p. 127 ; BERN. DE SAINT-P., *Paul et V.*, p. 223.]

A2 681 AUTRES EXEMPLES

R. DE GOURMONT, *Chemin de velours*, p. 140 ; MAETERLINCK, *Grande féerie*, p. 166 ; FARRÈRE, *Chef*, p. 87 ; A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 183 ; Al. BOSQUET, *Bonnes intentions*, p. 66 ; etc.

H6 681 HISTORIQUE

Déjà au XVIIIe s. : MONTESQ., *L. pers.*, CVI ; TURGOT, *Étymologie*, p. 4 ; J.-J. ROUSS., *Rêveries*, IV.

3° Autres cas. R1

°*S'encourir* (ou *s'en courir*) est aujourd'hui H7 surtout un régionalisme (Belgique, Normandie, Bretagne, Saintonge, Berry, Périgord, Provence) : *Ce n'étaient que* [...] *des ombres de flammes qui* S'EN ÉTAIENT COURU [*sic*] *brûler ailleurs* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 189). — *Elle a poussé un cri, arraché ses mains et s'est enfuie, et* S'EST ENCOURUE, *laissant ses vêtements en désordre* (SEGALEN, *Fils du ciel*, 1975, p. 144). — *Je sautai à terre et* M'ENCOURUS *vers la maison sinistre* (ALLAIS, *Allais... grement*, L. P., p. 97). — *Puis il bondit à l'ombre des arbres*, S'ENCOURUT *comme un lièvre* (D. ROLIN, *Marais*, I, 2). — « *Mme Jeanne, vite !* » *Elle* S'ENCOURUT *aussitôt, laissant là son repassage en train* (CESBRON, *Mais moi je vous aimais*, p. 238). A3

On a aussi °*s'ensauver* en fr. pop. (disparu à Paris ?), d'après *s'enfuir* : *Ma mère avait de l'intelligence, mais pas de conduite. Elle* S'EST ENSAUVÉE *un jour avec un chef de la Garde* [dit un mendiant] (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 455). — *Tout le lait* [...] S'ENSAUVE *dans les charbons* [dit un serviteur] (VALÉRY, « *Mon Faust* », Pl., p. 352). — *La gamine lui a chipé un billet et* S'EST ENSAUVÉE [dit une paysanne] (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 79). — ENSAUVEZ-VOUS *vite, ils reviennent !* [dit un petit paysan] (CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 187.) [La scène est dans la Marche, près de Guéret, au XVIIIe s.] A4 — Avec séparation du pronom : *J'y* [= lui] *ai fichu une frottée qu'i* S'EN EST SAUVÉ (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 217).

b) Semi-agglutination.

1° Dans les verbes ***s'en aller, s'en retourner*** R2, ***s'en venir*** (vieilli en fr. commun), ***s'en revenir***, *en* a perdu sa valeur première comme le montrent les phrases où il fait double emploi avec un complément introduit par *de* :

*Va-t-*EN D'*ici* (*Ac.* 2001). — *Le noir* [de la nuit] *s'*EN *allait* DES *carreaux de la salle* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XXIII). — DU *fond de l'étendue / S'*EN *venait quelque couple* (VERHAEREN, *Heures du soir*, II). — *Les enfants qui s'*EN *revenaient* DE *la classe* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 14). — *Je l'ai rencontré au moment où il s'*EN *revenait* DU *marché* (*Dict. contemp.*).

Mais le figement n'est pas complet.

1) La succession des deux *en* est impossible : **Je m'*EN EN *vais* (voir cependant H8), **Je m'*EN EN *retourne*.
2) On dit à l'impératif : *Va-t'*EN. *Allons-nous-*EN. *Allez-vous-*EN. Plus rares : *Retournez-vous-*EN. — Régional : *Allons, viens-t'*EN, *Jérôme. J'allons passer l' temps aux dominos* [dit un marin normand] (MAUPASS., C., Ivrogne). — *Viens-t'*EN, *ma petiote !* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, II, 4.) — [Comp. : *Enfuis-toi*.]
3) Aux temps composés, *en* est séparé du participe passé : *Il s'*EN *est* RETOURNÉ, *Il s'*EN *est* VENU (et non : **Il s'est* EN RETOURNÉ, **Il s'est* EN VENU). R3

2° Pour le verbe ***s'en aller***, s'il reste normal de dire *Il s'*EN *est* ALLÉ, on trouve fort souvent dans la langue littéraire, depuis le XVIIe s. H9, malgré les blâmes des grammairiens, *Il s'est* EN ALLÉ (sur le modèle de *Il s'est enfui*), parfois même avec un second *en*.

Type *Il s'en est allé* : *Ma bonne aventurière s'*EN *était allée* (CHAT., *Mém.*, I, X, 1). — *Où donc s'*EN *sont allés mes jours évanouis ?* (HUGO, *Contempl.*, V, 13.) — *La douleur s'*EN *était allée* (MAUPASS., *Sur l'eau*, p. 136). — *Elle s'*EN *était allée* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 151). — *Elle s'*EN *est allée toute triste* (*Rob. méthod.*). Etc.

Type *Il s'est en allé* R4 : *Il s'est* EN ALLÉ *avec une ère entière du monde* (CHAT., *Mém.*, IV, X, 9). — *Dieu ! comme il se sera brusquement* EN ALLÉ ! (HUGO, *Le roi s'am.*, V, 3.) — *Il se serait peut-être* EN ALLÉ (FLAUB., *Sal.*, XIII). — *Quand le docteur se fut* EN ALLÉ (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 222). — *Le gentilhomme* [...] *s'était à coup sûr* EN ALLÉ (GAUTIER, *Partie carrée*, VI). — *Il ne s'est pas* EN ALLÉ (CLAUDEL, *Emmaüs*, p. 238). — *Ils se sont* EN ALLÉS (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 176). A5

Type °*Il s'en est en allé* : *Qu'aurai-je regretté ? Peut-être la douleur, /* [...] *qui s'*EN *est* EN ALLÉE (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 127). — *Alors je m'*EN *suis* EN ALLÉE (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 298).

De même, alors que **en retourné*, **en venu* ne s'emploient pas non plus sans auxiliaire, *en allé* comme épithète ou attribut (comp. *envolé*,

R1 681 REMARQUE

°*S'engaloper* paraît avoir été forgé par Eug. LE ROY, sur le modèle de *s'encourir* : *Je le* [= un lièvre] *ramassai et m'*ENGALOPAI *chez nous* (*Jacquou le croquant*, L. P., p. 107).

En s'est agglutiné à *vouloir* dans le fr. populaire du Centre, d'où l'emploi pléonastique du pronom : °*Parce que j'ai braconné sur eux, ils m'*EN ENVOULENT *à ma perdition. Maintenant, au moins, ils m'*EN ENVOUDRONT *pour quelque chose* (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 1).

H7 681 HISTORIQUE

Ex. anciens : *Il te laisse au Roy Jean et s'*EN COURT *au Roy Charles* (RÉGNIER, *Sat.*, XI). — *Le pauvre homme / S'*EN COURUT *chez celuy qu'il ne réveilloit plus* (LA F., *F.*, VIII, 2).

A3 681 AUTRES EXEMPLES

CHAT., *Essai sur les révol.*, cit. Brunot, *Hist.*, t. X, p. 791 ; SAND, *Pet. Fadette*, V ; BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, Pl., p. 1110 ; A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 16 ; Eug. LE ROY, *Jacquou le croquant*, L. P., p. 61 ; CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, I ; LA VARENDE, *Homme aux gants de toile*, I, 7 ; P.-H. SIMON, *Les hommes ne veulent pas mourir*, p. 164 ; G. ESNAULT, dans *Romania*, 1951, p. 297.

A4 681 AUTRES EXEMPLES

MUSSET, *Prem. poés.*, Marrons du feu, III ; SAND, *Pet. Fadette*, XIII ; BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, Pl., p. 762 ; ZOLA, *Argent*, III ; P. ARÈNE, *Domnine*, III ; MAUPASS., C., Vente ; PERGAUD, *Guerre des boutons*, I, 4 ; MARTIN DU G., *Gonfle*, II, 1 ; GENEVOIX, *Raboliot*, p. 102 ; CENDRARS, cit. *Rob.* ; B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 83 ; etc.

R2 681 REMARQUE

°***Se rentourner*** pour *s'en retourner* (avec *en* agglutiné entre le préfixe *re-* et le verbe) se dit de la Vendée à l'Isère, ainsi qu'en Suisse et en Amérique (Canada, Louisiane) [cf. Rézeau] : °*Tu te* RENTOURNES, *Ravanat ?* (FRISON-ROCHE, *Premier de cordée*, I, 5.) Le linguiste A. DURAFFOUR (de l'Ain) a employé spontanément ce verbe par écrit : cf. J.-P. Chambon, *Études sur les régionalisme du fr.*, p. 250. — °*Je me renvais* (pour *Je m'en revais*, cf. H1) est aussi un régionalisme pop. assez répandu.

H8 681 HISTORIQUE

Dans *s'en aller*, *en* n'était plus compris, dès l'anc. fr., comme marquant l'origine, ainsi que le montre le pléonasme : *Li marchis s'*EN EN *ala en son païs* (ROBERT DE CLARI, VI).

R3 681 REMARQUE

°*Enviens-t'en*, °*Elle s'est envenue* s'entendent dans le fr. de la région franco-provençale : cf. G. Tuaillon, dans *Vingt-cinq communautés linguist. de la Fr.* sous la direction de G. Vernes, p. 295.

H9 681 HISTORIQUE

Je me suis en allé, blâmé déjà par Ménage, se trouve chez des auteurs considérables au XVIIe et au XVIIIe s., mais surtout dans des écrits de caractère familier : *Il s'est* EN ALLÉ *satisfait de luy mesme* (BOIL., *Lettres à Racine*, 3 juin 1693). — °*Je désire plus mon retour que ceux qui me condamnent de m'être* EN ALLÉ (VOLT., *Corresp.*, 24 déc. 1751).

R4 681 REMARQUE

Au Québec, dans le peuple, on dit même °*Il s'est* EN ÉTÉ (cf. § 833, R2).

A5 681 AUTRES EXEMPLES

VIGNY, lettre citée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, janv.-févr. 1979, p. 102 ; NERVAL, *Illuminés*, Pl., p. 955 ; SAND, *Mare au d.*, XIII ; ZOLA, *Madel. Férat*, I ; VALLÈS, *Enfant*, XXII ; BOURGET, *Étape*, p. 147 ; BOYLESVE, *Sainte-Marie-des-Fleurs*, p. 96 ; J. LEMAITRE, *Député Leveau*, I, 3 ; L. DAUDET, *Jour d'orage*, p. 253 ; J. et J. THARAUD, *Notre cher Péguy*, t. I, p. 115 ; GENEVOIX, *Marcheloup*, III, 1 ; etc.

enfui ci-dessus, *a*, 1°, ainsi que *ensuivi*, *a*, 2°) est assez fréquent et passe même pour une élégance poétique :

Les bleus [...] *ne trouveraient plus personne* [...] *et vous croiraient* EN ALLÉS *en fumée* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, IV, 12). — *Une âme* EN ALLÉE (VERL., *Jadis et nag.*, Art poét.). — *Le soleil des beaux jours* EN ALLÉS (SAMAIN, *Chariot d'or*, p. 102). — *Nous écoutons, l'esprit et les regards* EN ALLÉS (DORGELÈS, *Croix de bois*, VI). — *Son épaule sentit le froid de cette tête* EN ALLÉE (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 61). — *Je me souviens des heures* EN ALLÉES (GIDE, *Nourrit. terrestres et nouv. nourr.*, p. 174). — *Il n'avait jamais l'air de rien voir, toujours* EN ALLÉ *au cœur de l'absolue bonté* (M. DURAS, *Douleur*, p. 48). — *Elle songe avec douceur à la patronne* EN ALLÉE [= morte] (D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 144). — *Il racontait ses déboires,* [...] *une femme* EN ALLÉE (ORSENNA, *Exploitation coloniale*, p. 345). A6

A6 681 AUTRES EXEMPLES

J. RICHEPIN, *Chemineau*, V, 5 ; BOURGET, *Danseur mondain*, p. 55 ; PÉGUY, *Morceaux choisis*, Poésie, p. 8 ; VERHAEREN, *À la vie qui s'éloigne*, p. 14 ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 426 ; R. BAZIN, dans la *Mode illustrée*, 9 mars 1890, p. 79 ; JAMMES, *Géorgiques chrét.*, VI ; MONTHERLANT, *Songe*, XVIII ; JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 414 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, sélection hebdom., 11-17 juillet 1968 ; etc.

PLACE DU PRONOM CONJOINT AUTRE QUE SUJET B

B BIBLIOGRAPHIE

A. DE KOK, *La place du pronom personnel régime conjoint en français*, Amsterdam, Rodopi, 1985.

682 Le verbe est à un autre mode que l'impératif (affirmatif) et l'infinitif.

a) S'il y a **un seul pronom conjoint**, il se met devant le verbe (devant l'auxiliaire si le verbe est à un temps composé).

On LE *voit. On ne* NOUS *verra pas. Nous* LEUR *obéirons. Qu'on* LUI *obéisse ! Nous* LUI *avons répondu. Ne* L'*écoutez pas. En* TE *regardant. Elle* EN *a ri. Il* Y *travaille. N'*EN *parle jamais.*

Cette position n'est pas permise avec le participe passé (°*Un livre* LUI *destiné*), sauf si le pronom est *y* (Y *compris*). Cf. § 662, *b*, 4°.

Dans les fr. pop. où le *ne* de la négation a tout à fait disparu (§ 1026, *b*), on constate une tendance à traiter l'impératif négatif comme l'impératif affirmatif (§ 683) :

°*Mêlez*-VOUS *pas d'ça ! dit la propriétaire* (J.-P. CARASSO, trad. de : T. McEwen, *Sarabande de Fisher*, p. 52). [Pour *Ne* VOUS *mêlez pas*.] — °*Vas*-Y *pas* [dit une petite fille de la campagne] (M. PONS, *M*lle *B.*, dans les *Temps modernes*, févr. 1973, p. 1356). — Voir aussi Bauche, p. 109. Cela est particulièrement fréquent au Canada fr. : *Décourage*-TOI *pas* (A. MAILLET, *Sagouine*, p. 61). — *Laisse*-MOI *pas tomber* (Y. BOISVERT, lettre, dans l'*Arbre à paroles*, mai-juin 1995, p. 44).

b) Il y a **plusieurs pronoms conjoints.**

1° **Groupements interdits.** Les pronoms conjoints *me, te, se, nous* et *vous* ne peuvent pas (sauf les pronoms explétifs : § 672, *e*) se trouver juxtaposés deux à deux, ni se joindre aux pronoms *lui* et *leur*. H1 Le pronom objet indirect doit prendre la forme disjointe avec préposition. Tout ceci vaut aussi devant un infinitif.

Au lieu de **Tu* ME LUI *présenteras*, on dit : *Tu* ME *présenteras* À LUI. — Ex. : *J'écris au baron de T**** [...] *pour* VOUS *recommander* À LUI (B. CONSTANT, *Ad.*, VII). — *Le ciel fut sans pitié de* TE *donner* À MOI ! (HUGO, *Le roi s'am.*, V, 4.) — *Celui qui osera* VOUS *disputer* À MOI (SAND, *Mauprat*, XIII). — *Il m'offrit de* ME *présenter* À VOUS (DUMAS fils, *Fils naturel*, I, 3). — *Dieu veuille* VOUS *garder* À NOUS, *ma Mère !* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 4.) — *Vous m'avez fait l'honneur de* ME *présenter* À LUI (BILLY, *Madame*, p. 180).

Cette règle est consciemment enfreinte dans une formule plaisante stéréotypée : *Je ne peux pas me dispenser d'y* [= dans le monde] *aller ; on* SE M'*arrache* (BECQUE, *Corbeaux*, I, 11). — *Elle* SE T'*arrachent* (LA VARENDE, *Cœur pensif...*, p. 276). — *Comme si l'on ne* SE VOUS *arrachait pas !* (A. LICHTENBERGER, *Le cœur est le même*, p. 139.) R1

2° Quand le verbe est précédé de deux pronoms personnels objets, l'un direct, l'autre indirect, celui-ci se place le premier. H2 — Toutefois *lui* et *leur* font exception ; ils viennent en second lieu. R2

Tu ME LE *dis. Ces fautes, je* TE LES *pardonne. Ne* ME LE *répétez pas.* — *Nous* LE LUI *dirons. Qu'on* LES LEUR *envoie. Ne* LE LUI *répétez pas.* R3

3° Quand un des pronoms est *y* ou *en*, il se met en seconde position :

Il vous EN *parlera. Je ne vous* EN *parlerai pas. Ne nous* EN *parlez pas. Il nous* Y *a conduits. Qu'il les* Y *contraigne !*

°*Il* Y *s'agit de* est incorrect : cf. § 781, *a*, 2°.

H1 682 HISTORIQUE

L'interdiction n'avait pas encore force de loi au XVIIIe s. : *Il* ME LUY *faut déplaire* (CORN., *Pl. Roy.*, I, 4). — *Si je ne* VOUS LUY *vois faire fort bon visage* (MOL., *Sgan.*, I). — *Il* ME LUI *fit parler au travers d'une jalousie* (MONTESQ., *L. pers.*, LXVII).

R1 682 REMARQUE

Ex. occasionnel : *Chloé avait envie de se taper un gigolo ? C'est-à-dire de* SE ME *taper ?* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, II, 3.)

H2 682 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, et sporadiquement jusque dans le XVIIe s., on mettait le pronom objet direct avant le pronom objet indirect dans tous les cas : LA TE *vueil je doner* [= Je veux te la donner] (*Couronnement de Louis*, 64). — *Je* LE TE *di* (*Renart*, éd. M., IV, 311). — *Je* LES VOUS *monstre* (FROISSART, *Chron.*, éd. K., t. V, p. 408). — *Si tu* LE ME *conseilles* (J. DU BELLAY, t. II, p. 78). — *Comme je* LE VOUS *dis* (MALHERBE, t. II, p. 515). — +*Sans qu'il soit nécessaire que je* LE VOUS *die* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 440). — Ex. isolé au XVIIIe s. : *Cela n'empeche qu'on ne* LE VOUS *montre* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 142).

R2 682 REMARQUE

Dans certaines régions du Midi, on a généralisé l'ordre objet indirect + objet direct : °*Il* LUI LE *donne*. Cela s'entend aussi en Bretagne.

R3 682 REMARQUE

Sur la suppression de *le, la, les* devant *lui* ou *leur* (*Je* LUI *donne* pour *Je* LE LUI *donne*), voir § 659, e, 1°.

Y peut suivre un pronom objet indirect : *Nous aurons un recueil de sonnets, Dieu sait le nom qu'il* M'Y *donnera !* (STENDHAL, *Chartr.*, XXIV). — *Le doute est notre duel avec nous-mêmes, et nous* NOUS Y *faisons de terribles blessures* (BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, LIV). — *Ses baisers me couraient sur la peau avec des ondes sonores* M'Y *faisant presque des chatouillements* (E. DE GONC., *Faustin*, I). — *Les seuls à ignorer le gala déclaré, et le rôle que Son Altesse* LEUR Y *destinait* (BOURGES, cit. *Trésor*, t. 11, p. 41) — Voir aussi l'ex. de SARTRE ci-dessous.

Plus d'un linguiste considère *y* comme incompatible avec *lui* et avec *leur*. Cependant beaucoup de locuteurs trouvent normale une phrase comme *Je* LEUR Y *ai parlé de Flaubert.* Voir de même Gross, t. I, pp. 46 et 57 : *Ils* LEUR Y *succèdent. Je la* LEUR Y *rapporte.* Ex. : *Ils entrèrent dans une auberge, on* LEUR Y *donna à souper* (DE COSTER, *Ulenspiegel*, III, 19). **H3**

La séquence *lui y* est cependant peu fréquente, sans doute par une sorte d'haplologie (comp. § 659, *e*) : *Le séjour de Rouen lui est pénible parce que tout* LUI Y *rappelle Gilberte* (ex. oral [de DAMOURETTE lui-même !] dans Damourette-Pichon, § 938).

En et *y* peuvent se trouver aussi en troisième position, mais cela n'est pas fréquent dans l'usage : *Nous avons reçu le certificat de décès en 56 : allez à la mairie d'Altona, on* VOUS L'Y *montrera* (SARTRE, cit. Togeby, § 431, 4).

H3 682 HISTORIQUE

Ex. du XVIIIe s. : *Pour que nos prêtres ne soient pas scandalisés des leçons qu'on* LEUR Y (= dans une tragédie) *donne* (CONDORCET, 5 mars 1772, dans *Corresp. inédite de Cond. et de M*^{me} *Suard*).

4° Quand un verbe est accompagné à la fois de *en* et de *y*, on place *y* devant *en*. **H4**

Dans la langue courante, cela ne se trouve que dans *Il y en a* (aux divers temps). — Autres ex., dans la langue écrite : *Il doit s'y dire furieusement d'infamies – et peut-être s'*Y EN *faire* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 188). — *J'ai tenu à ce que tous les ouvrages mentionnés dans le texte figurassent* [...] *dans le* Tableau chronologique. [...] *il ne faut pas* Y EN *chercher d'autres* (G. PARIS, *Littér. franç. au Moyen Âge*, Avant-pr.) — *Certains pourraient trouver dans cette répétition quelque charme, et* [...] *moi-même, à force de me redire ce vers, je finis par* Y EN TROUVER (GIDE, *Journal*, t. I, p. 663). — *Puis ce fut 1914 et la guerre, où je m'en fus. / Je m'*Y EN *fus, après avoir pris l'air de la classe de rhétorique* (M. THIRY, *Romans, nouvelles, contes, récits*, p. 487). — *Ce numéro du jeudi après-midi est celui du* Monde des livres. *C'est dire que les intellectuels décadents s'*Y EN *donnent à plume joie* (J. CELLARD, dans le *Monde*, 12 juillet 1976). [Nous avons cité ici des ex. où le verbe est à l'infinitif.]

H4 682 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, en précédait *y* : *Tant* EN I *ad que mesure n'en set* (*Rol.*, 1035). — *Mout* EN Y *ot de noiez* (JOINVILLE, § 201). — Peu à peu *y en* est entré en concurrence avec *en y*, qui s'est maintenu cependant assez longtemps. Les deux constructions se trouvent encore chez MONTAIGNE, par ex. : *Et* EN Y *eut qui passèrent la nuict ensemble* (I, 44). — *Eux,* [...] *attirez par la bonte et fertilité du terroir,* S'Y EN *allèrent avec leurs femmes et enfans* (I, 31). — L'ordre *y en* ne s'est vraiment imposé qu'après le XVIe s.

683 Le verbe est à l'impératif affirmatif.

N. B. Le cas où l'impératif est suivi d'un infinitif est traité dans le § 684.

a) Il y a **un seul pronom conjoint.** Il se met après le verbe, auquel il est joint par un trait d'union.

Les formes conjointes de la 3e personne, ainsi que *en* et *y* prennent alors l'accent tonique et les formes conjointes de la 1re et de la 2e personne sont remplacées par les formes disjointes.

— *Donne*-LE. *Prends*-LES. *Suis*-LA. *Obéis*-LEUR. *Prends*-EN. *Vas*-Y (pour la forme du verbe : § 795, 3°, N. B. 1). **R1**

— *Tu* TE *regardes* → *Regarde*-TOI. — *Tu* ME *suis* → *Suis*-MOI.

On trouve encore au XIXe et au XXe s. des restes **H1** de la construction selon laquelle, quand deux impératifs sans négation sont coordonnés par une conjonction, le pronom personnel dépendant du second impératif est placé devant celui-ci. Archaïsme littéraire dans la plupart des cas, mais usage régional dans d'autres : *Poète, prends ton luth et* ME *donne un baiser* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai). — *Va-t'en à mon logis, chercher la musette, et* L'*apporte là, sous le porche de l'église* (SAND, *Maîtres sonneurs*, VII). — *Taisez-vous et* M'*aimez* (VERL., *Jadis et nag.*, Les uns et les autres, VI). — *Vite, apportez la plus belle robe et* L'EN *revêtez* (*Bible*, trad. CRAMPON, Luc, XV, 22). — *Venez avec moi dans le jardin* [...] *et* ME *donnez des nouvelles du Paris penseur* (GIDE, *Isabelle*, II). — *Accusez-m'en réception et* ME LES *retournez dès que vous les aurez lus* (CLAUDEL, dans Claudel et Massignon, *Corresp.*, p. 203). — *Souvenez-vous du psaume et* LE *répétez* (THÉRIVE, *Plus grand péché*, p. 265). — *Mettez une arme aux mains d'un adolescent, et* LE *fuyez* (VALÉRY, trad. des *Bucoliques* de Virgile, p. 29). — *Mets-toi donc à genoux et* TE *baisse de telle sorte que je puisse m'asseoir sur ton dos tiède* (H. MICHAUX, *Œuvres compl.*, t. I, p. 39).

R1 683 REMARQUE

Pour °*La ferme !* « tais-toi, taisez-vous », voir § 806.

H1 683 HISTORIQUE

Cette construction a été très courante jusqu'au XVIIIe s. : $^+$*Porte-lui ma réponse et* ME *laisse en repos* (CORN., *Hor.*, II, 2). — $^+$*Gardez ma lettre et* LA *relisez* (SÉV., 26 juillet 1668). — $^+$*Faites-moi vivre d'abord, et* ME *divertissez après* (MARIV., *Marianne*, p. 87). — De même avec plusieurs pronoms : *Mettez sous enveloppe les fragments de* Clarisse *et* ME LES *renvoyez* (DID., *Corresp.*, 19 oct. 1761). — $^+$*Emmenez-moi cet homme, et* M'EN *répondez sur la vie* (BEAUMARCHAIS, *Mar.*, V, 12).

b) Il y a **plusieurs pronoms conjoints.**

1° Lorsque le verbe est accompagné de deux pronoms personnels objets, l'un direct, l'autre indirect, ils se mettent après le verbe avec des

traits d'union. R2 (Les interdictions signalées au § 682, *b*, 1° s'appliquent aussi à l'impératif.)

- Si les pronoms sont tous deux de la 3e personne, l'objet indirect est en seconde position :

Donne-LE-LUI. *Donne*-LA-LUI. *Envoyez*-LES-LUI. *Envoyez*-LES-LEUR.

- Si un des pronoms est de la 1re ou de la 2e personne, l'objet indirect prend la forme du pronom disjoint R3 et se place régulièrement en seconde position, mais il y a du flottement dans l'usage.

L'objet indirect est en seconde position : *Tiens*-LE-TOI *pour dit* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 463 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 724). — *Tenez*-LE-VOUS *pour dit* (HERGÉ, *Tintin et les Picaros*, p. 46). — L'architecte, au téléphone. *Enfin ! Passez*-LA MOI [*sic*] *au bout du fil* (IONESCO, *Tueur sans gages*, p. 78). — *Allons, montre*-LES-MOI *ces livres* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 232). — *Dis*-LE-MOI, *je t'en prie* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, p. 126).
L'objet indirect est en première position : *Rends*-MOI-LES *avec leur indigence* (BÉRANGER, *Alchimiste*). — *Rends*-NOUS-LES (HUGO, *Lég.*, LII). — *Vous avez de la gloire ? Montrez*-NOUS-LA ! (ID., *Actes et paroles*, Avant l'exil, Nelson, p. 403.) — *Rappelle*-TOI-LE *bien* (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 71). — *Épargne*-NOUS-LA (AUGIER, *Effrontés*, V, 6). — *Montrez*-MOI-LA (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 245). — *Faites*-NOUS-LE (J. RENARD, *Coquecigrues*, Pl., p. 477). — *Rends*-NOUS-LA (BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, p. 59). — *Dites*-NOUS LE [*sic*] *encore* (MONTHERL., *P.-Royal*, p. 53). — *Dis*-NOUS-LE (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, X). — *Tiens*-TOI-LE *pour dit* (ID., *Temps d'aimer*, p. 110 ; GENEVOIX, *Vaincre à Olympie*, 1977, p. 116). H2 — *Tenez*-VOUS-LE *pour dit* est particulièrement fréquent : NERVAL, *Marquis de Fayolle*, II, 8 ; J. RENARD, *Écornifleur*, XLII ; GIDE, *Thésée*, p. 94 ; MAURIAC, *Passage du Malin*, p. 62 ; COCTEAU, *Aigle à deux têtes*, I, 1 ; *Ac.* 1935, s. v. *tenir* ; *Rob.*, s. v. *dire*, II, 2.

2° *En* et *y*, construits avec un autre pronom conjoint, se placent après celui-ci R4 ; *le*, *la*, ainsi que *me* et *te* (qui se substituent à *moi*, *toi* R5 : cf. 1° et *a* ; voir aussi § 44, *c*, 4°), s'élident phonétiquement et graphiquement. — Sauf lorsqu'il y a élision (et apostrophe), il faut un trait d'union entre le verbe et le pronom et entre les pronoms. R6

Avec *en* : *Va*-T'EN. *Allons*-NOUS-EN. *Allez*-VOUS-EN. — *Retirez*-LES-EN (LITTRÉ s. v. *en*, Rem. 4). — *Crois*-M'EN *sur ma parole* (MUSSET, *Nouv. poés.*, Sonnet). — *Parlez*-LUI-EN *la première* (ZOLA, *Bonheur des D.*, VII). — *Tenons*-NOUS-EN *là* (COURTELINE, *Boubouroche*, II, 4). — *Gardez*-VOUS-EN *bien* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 736). — *Fiez*-VOUS-EN *à moi* (*Ac.* 2000, s. v. *fier*). — *Commande*-M'EN *un* (BEAUVOIR, *Belles images*, F°, p. 108). — *Mettez*-M'EN *dix kilogs* [sic] *de chaque* (A. SARRAZIN, *Cavale*, III, 3). — *Dites*-M'EN *davantage sur votre pièce* (IONESCO, *Impromptu de l'Alma*, p. 13). — *Souviens*-T'EN (HUGO, *Lég.*, LX ; APOLLIN., *Alc.*, Adieu).

Avec *y* : *Menez*-LES-Y (LITTRÉ, s. v. *y*). — *Tenons*-NOUS-Y (COURTELINE, *Le commissaire est bon enfant*, V). — *Prenez*-VOUS-Y *comme vous voudrez* (FRANCE, *Orme du mail*, XI). — *Fiez*-VOUS-Y (*Ac.* 1935, s. v. *y*). — *Fais*-M'Y *penser* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. I, p. 287). — *Réfugie*-T'Y (LITTRÉ, s. v. *tu*, Rem. 3). — *Laissons*-L'Y *en paix* (Ch. BRUNEAU, dans *Combat*, 25 avril 1949). — *Accompagne*-L'Y (P. BENOIT, cit. *Rob.*, s. v. *y*, Rem. 2).

À part l'impératif de *s'en aller*, ces formes ne sont guère en usage dans la langue parlée.

On évite surtout *m'y* et *t'y*. Des juges ordinairement sévères acceptent, avec *y* en tête : *Mènes*-Y-MOI. *Confies*-Y-TOI. Voir Littré, s. v. *y*, Rem. 3. H3 — Mais ces formes elles-mêmes sont évitées dans l'écrit, sauf dans des textes proches de la langue parlée quotidienne : *Mets-toi à leur place à ces deux femmes, mets*-Y-TOI *un peu* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, p. 445). — *Quand tu auras choisi ton genre de clientèle, tiens*-Y TOI [*sic*] (Max JACOB, *Lettres avec commentaires*, dans la *Nouvelle revue fr.*, 1er avril 1928, p. 478). — *Avec tout ça, je n'ai pas fait mon anglais, a-t-il ajouté, candide. / – Mets*-Y TOI [*sic*] *tout de suite* [dit le père, qui est professeur] (H. BAZIN, *Au nom du fils*, XIII). — La plupart du temps, on choisit une autre tournure, par ex. : *Je vous prie de...*, etc.

R2 683 REMARQUE
Nous avons constaté que le second trait d'union est assez souvent omis dans les textes manuscrits et même imprimés.

R3 683 REMARQUE
Ex. non conforme à l'usage : °*Mets*-TE-*le dans la tête* (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 118).

H2 683 HISTORIQUE
Ex. classique : +*Donnons*-NOUS-LE (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 364). Mais l'ordre inverse semble avoir été plus fréquent.

R4 683 REMARQUE
Parfois, *en* est placé en première position, ce qui n'est pas admis par le bon usage : °*Félicitons*-EN-LE ; *félicitons*-EN-NOUS (CRITICUS, *Style au microscope*, t. III, p. 181).

R5 683 REMARQUE
L'usage pop. connaît la construction pronom disjoint + *y* ou *en* avec un [z] entre les deux pronoms : °*S'il vient du monde, occupe*-TOI-Z'EN (PAGNOL, *Marius*, I, 7). — G. SAND écrit par badinage : *Si donc vous n'êtes pas forcé de quitter la rue Pigale* [sic] *avant mon arrivée, attendez*-MOI-Z'Y [imprimé en italique] (*Corresp.*, 9 oct. 1841).

R6 683 REMARQUE
Voir R2.

H3 683 HISTORIQUE
Pour Vaugelas (p. 95), « il faut dire, *menez y moy*, et non pas, *menez m'y* ». CORN., dans sa traduction de l'*Imitation*, écrit : +*Tiens*-Y-TOI. +*Prépares*-Y-TOI (cf. LITTRÉ, *l.c.*). — L'*Ac.* répète encore docilement en 1798 (s. v. *me*) la leçon de Vaugelas. En 1835, *ib.*, elle prend ses distances : « Grammaticalement, il ne serait pas incorrect de dire, *Attendez-y-moi, menez-y-moi*, mais on évite ces façons de parler bizarres » et, s. v. *tu*, elle admet *Mets-t'y, Jette-t'y*, mais seulement « avec un très petit nombre de verbes ». En 1935, plus rien, sauf à l'article *y*, où elle cite sans commentaire et séparément *Rendez-vous-y* et *Fiez-vous-y*, comme déjà en 1718 (la 1re expr. déjà en 1694).

3° L'impératif est accompagné à la fois de *y* et de *en*.

Y précède : *Expédiez*-Y-EN (LITTRÉ, s. v. *y*, Rem. 6). Mais en fait plus personne ne parle ou n'écrit comme cela. — Le groupe pronom personnel + *y* + *en*, recommandé aussi par Littré (*ib.*, Rem. 7), est sorti de l'usage : °*Retournez*-VOUS-Y-EN. H4

H4 683 HISTORIQUE

Ex. du XVII[e] s. : Pluton [...] *As tu faict quelque figure dans le Monde ? T'y a ton jamais veu ?* / [...] / Ostorius. *Eh, une fois.* / Pluton. *Retourne* T'Y EN (BOIL., *Héros de roman*, p. 43). — Autres ex. dans Littré.

684 Le verbe est à l'infinitif.

La plupart des règles données dans le § 682 s'appliquent aussi au cas où le verbe est à l'infinitif. Nous devons examiner seulement deux phénomènes particuliers.

a) Si l'infinitif est précédé d'un des pronoms indéfinis *tout* ou *rien* ou d'un adverbe (*assez, bien, beaucoup, mieux, trop*, etc.), le pronom personnel conjoint est placé après le pronom indéfini ou l'adverbe dans l'usage ordinaire, mais assez souvent devant dans la langue littéraire. H1

Le pronom suit : *Pour mieux* LE *voir. C'est mal* SE *comporter. Il a fallu tout* LEUR *laisser.* — *En repoussant un des oreillers pour mieux* M'*étendre* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Il dit ne rien* Y *comprendre.*

Le pronom précède : *Des personnes se levèrent pour* LE *mieux voir* (ZOLA, *Bête hum.*, XII). — *Ils s'exprimèrent de façon à* ME *bien convaincre* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 27). — *Il s'applique* [...] *à* NOUS *mieux renseigner* (BÉDIER, dans Colin Muset, *Chansons*, p. XXXV). — *On devrait passer la vie à* LEUR *tout expliquer* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXIX). — *M*[me] *Dézaymeries s'accoutumait à* LE *moins observer* (MAURIAC, *Mal*, p. 55). — *Par malheur, sans* Y *rien pouvoir, je souffre de mille objets saugrenus* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 584). — *Est-ce un crime d'aimer son métier et de* LE *bien faire ?* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 212.) — *Madeleine et Henri* [...] *faisaient effort pour* SE *bien tenir* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 185). — *Vous avez fait aussi votre valise pour un coin perdu,* [...] *pour* VOUS *mieux aimer* (D. BOULANGER, *Connaissez-vous Maronne ?* pp. 65-66). — *Pour ne* LE *point troubler* (DUHAMEL, cf. § 1020, *b*, 1°). Etc. — Le caractère littéraire est plus marqué si l'adverbe (ou son groupe) a plus d'une syllabe : *Il y avait là de quoi* ME BEAUCOUP *vieillir en quelques heures* (FROMENTIN, *Domin.*, VI). — *Comment se fait-il que lui* [...] *ne se trouble point de* ME SI PEU *connaître ?* (COLETTE, *Vagabonde*, II, 1.) — *Je n'ai pu accepter de* ME LONGTEMPS *mentir* (GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 23 janv. 1964). R1

H1 684 HISTORIQUE

L'antéposition du pronom est conforme à l'usage classique : [...] *sans pourtant* LUY *rien oster de cette grandeur d'ame* (RAC., *Phèdre*, Préf.). — *Pour* LE *bien entendre* (VOLT., *Lettres phil.*, XXII). — +*Je lui proposai de se coucher pour* SE *mieux reposer* (MARIV., *Marianne*, p. 529).

R1 684 REMARQUE

L'antéposition de *y* et de *en* est particulièrement fréquente. Certaines expressions appartiennent même à l'usage ordinaire : *à n'*EN PLUS *finir, C'est à n'*Y RIEN *comprendre.*

b) Le pronom est complément d'un infinitif qui lui-même est complément essentiel d'un verbe. B

B 684 BIBLIOGRAPHIE

A. GOOSSE, *Notes de grammaire française. Sur la place du pronom personnel complément d'un infinitif*, dans la *Revue des langues vivantes*, 1952, pp. 258-275. — Y. GALET, *L'évolution de l'ordre des mots dans la phrase française de 1600 à 1700. La place du pronom personnel complément d'un infinitif régime*, P., Presses universitaires de France, 1971.

1° Lorsque le support de l'infinitif est un des verbes *voir, entendre, écouter, laisser, faire, regarder, envoyer*, le pronom complément de l'infinitif se met ordinairement devant le verbe support :

Ce paquet, je LE *ferai prendre, je* LE *laisserai prendre. Cette maison, je* L'*ai vu bâtir. Cette histoire, je* L'*ai entendu raconter.* — *Si j'avais su que vous n'aviez votre soirée prise par personne, je* VOUS *aurais envoyé chercher* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 202). — *C'était bien adroit d'*Y *avoir fait mettre* [...] *une serrure compliquée !* (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 1.) — Avec *mener*, cela est vieilli : *On va peut-être* ME *mener pendre* (STENDHAL, *Chartr.*, XIX).

L'infinitif a plusieurs pronoms compléments : *Il ne prononça plus qu'avec effort les dernières syllabes, et encore après* SE LES *être fait répéter trois fois* (SAND, *Mare au d.*, IX). [*Lui* devenant *se* ; comp. ci-dessous.]

Si le verbe support et l'infinitif ont chacun leur pronom complément, ils se placent tous deux devant le verbe support : *Ce livre, il* ME LE *laisse lire.* [On peut aussi considérer que *me* est l'agent de l'infinitif.] — *Je* VOUS EN *regarde manger* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, IV, 3). — Cela n'est pas obligatoire : voir ci-dessous.

Le pronom complément de l'infinitif ne peut être placé devant le verbe support

- Si le verbe support est à l'impératif affirmatif (comp. § 683). Le pronom est placé après le verbe support, auquel il est joint par un trait d'union : *Laissez*-VOUS *conduire* (MUSSET, *Lorenzaccio*, IV, 4). — *Ce paquet, faites*-LE *prendre.*

- Si cela a pour résultat un groupement interdit (§ 682, *b*, 1°) : *Toi seule peux adoucir, par ton aveu, ce qui me fait* TE *haïr* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 363).
- S'il s'agit d'un pronom réfléchi : *Elle verse la poésie et la beauté à tous les êtres, à toutes les plantes qu'on laisse* S'Y *développer à souhait* (SAND, *Mare au d.*, II).
- Si l'agent de l'infinitif (qui peut être considéré aussi comme objet direct du verbe support) est un nom ou un pronom autre que personnel placés avant l'infinitif **R2** : *J'ai vu sa mère* LE *battre. J'ai entendu quelqu'un* L'*appeler.*

On a le choix entre deux constructions

- Quand le verbe support et l'infinitif ont chacun leur pronom personnel complément (le compl. du verbe support étant l'agent de l'infin.) : *Depuis combien de temps m'as-tu vu* L'*aimer ?* (MUSSET, *André del Sarto*, I, 3.) — *Il vous avait lu cette lettre, et vous* L'*avez laissé* LA *donner à mes gens* (ID., *Il ne faut jamais jurer de rien*, II, 13). — *Je ne vous aurais pas laissé* LE *reprendre* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 222). — Quand le verbe support est *faire*, les pronoms ne sont pas séparés s'ils sont tous deux de la 3e personne : **Je* LUI (ou LE : cf. § 903, *b*, 1°) *ferai* LA *prendre.* — Pour *envoyer*, voir ci-dessous.

  Ceci a son application quand l'infin. dépend d'un impératif. Si cet impératif et cet infin. ont chacun un pronom personnel complément, on peut joindre les deux pronoms immédiatement après l'impératif, avec deux traits d'union (d'abord le pronom objet de l'infin. : *le, la, les* ; puis le pronom complément de l'impératif : *moi, toi, lui, nous, vous, leur*) : *Ce livre, laisse*-LE-MOI *lire. Ces livres, regardez*-LES-LUI *relier.* De même : *Faites*-M'EN *connaître les détails* (MUSSET, *Caprices de Mar.*, I, 12). — On peut aussi mettre immédiatement après l'impératif son pronom complément, avec trait d'union (*moi, toi, le, la, nous, vous, les*), et placer le pronom objet de l'infin. (*me, te, le, la, nous, vous, les*) immédiatement devant cet infin. : *Ce livre, laisse*-MOI LE *lire. Ces livres, regardez*-LE LES *relier.* — [Cette main] *laissez*-MOI LA *poser contre ma joue* (VERCORS, *Armes de la nuit*, p. 61). — Si les deux pronoms représentent des personnes, le second ordre paraît s'imposer : *Voyez*-LE LA *caresser* (c'est lui qui caresse). *Voyez*-LA LE *caresser* (c'est elle qui caresse). *Entends*-LA NOUS *injurier. Écoute*-NOUS L'*injurier.*
- Quand le pronom complément de l'infinitif représente le même être que le sujet du verbe support, ou bien ce pronom reste devant l'infinitif : *Elle pria son tuteur de la laisser* L'*y accompagner une seule fois* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, XI) ; — ou bien ce pronom est placé sous la forme réfléchie devant le verbe support, l'agent de l'infin. étant construit avec *par* : ... *de s'y laisser accompagner* PAR ELLE.

  Si le pronom complément de l'infinitif est objet indirect, il reste nécessairement devant l'infinitif quand le verbe support est autre que *faire* ou *laisser* : *Ils sentaient* [...] LEUR *entrer dans l'âme comme l'orgueil d'une vie plus libre* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1).
- Avec *envoyer*, le pronom peut rester devant l'infinitif : *Il m'a laissé son hideux chapeau plat ; qu'un peu plus, d'un coup de pied, j'allais envoyer* LE *rejoindre* (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 2). [Dans ce cas particulier, cela évite une ambiguïté.] — C'est l'usage normal si le verbe support et l'infin. ont chacun leur complément : *Mme Lepic, pour une tache, vous renverrait* LE [= le linge] *laver* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 696).

2° **Le support est un autre verbe que ceux qui sont énumérés dans le 1°. L'usage ordinaire laisse le pronom devant l'infinitif :**

Je veux LE *voir. Il saura* ME *comprendre. Je vais* LA *rencontrer. Tu peux* EN *sortir. Je dois* Y *renoncer.* — Si le support est à l'impératif, on écrit sans trait d'union : *Viens* LE *voir.*

Cependant l'ancien usage **H2** a laissé des traces dans les parlers régionaux (surtout Midi, Lorraine, Wallonie, Normandie) et dans la langue littéraire, outre le tour figé *autant que faire se peut* (ou *se pouvait*), où la place de l'infinitif et l'absence du sujet sont d'autres archaïsmes.

Usage régional : *Ils vous rattrapent au tournant s'ils* LE *veulent faire* (un dialectologue liégeois, 29 janv. 1968). — *On* LE *sait dire* (une vieille paysanne du Brabant wallon, 1976). — *Je pense qu'un de ces jours je t'enverrai un saucisson,*

R2 684 REMARQUE

Mais on dit : *Je* L'*ai vu battre par sa mère. Je* L'*ai entendu appeler par quelqu'un.*

H2 684 HISTORIQUE

En anc. fr., le pronom complément de l'infin. était placé devant le verbe support, quel que soit celui-ci. Une distinction s'est peu à peu instaurée entre les verbes énumérés dans le 1° et les autres. Au XVIIe s. encore, Vaugelas écrivait (pp. 376-377) : « *Je ne le veux pas faire*, sera meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il est incomparablement plus usité. » Cela n'est plus vrai au XIXe et au XXe s., même chez les écrivains qui pratiquent volontiers le tour ancien.

A1 684 AUTRES EXEMPLES
Voir Damourette-Pichon, t. III, p. 582.

mais il faut que ma mère ME *L'aille acheter, parce qu'autrement on me couyonnerait* (CÉZANNE, *Corresp.*, 1978, p. 124). — *J'*TE *vas claquer à gifles* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 34). — En outre, SAND, *Maîtres sonneurs*, XXVII. A1

Dans la langue littéraire, si le tour consistant à placer le pronom devant le verbe support est bien moins fréquent que l'autre, il n'empêche qu'il se trouve, au moins d'une façon occasionnelle, pour ainsi dire chez tous les écrivains du XIXe et du XXe s., et même chez certains érudits dont les ambitions ne sont pas proprement littéraires. Nous avons cité, dans l'article indiqué plus haut, des ex. pris à une soixantaine d'auteurs et s'échelonnant de 1800 à 1950. Nous ne donnerons ici que des ex. postérieurs à cette date :

Je pensais M'*aller coucher* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 201). — *Antoine Le Maistre* [...] *s'alla construire un petit ermitage dans le jardin de Port-Royal* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 392). — *Tonio entra dans la maison et* S'ALLA *coucher* (VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 130). — *Vingt-cinq papillons in-folio s'en échapperaient* [...] *pour s'aller poser sur un rayon de la Bibliothèque Nationale* (SARTRE, *Mots*, p. 161). — *Rien n'indiquait que ma vie s'allait jouer* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 7). — *Comme sa fille à elle* L'*allait faire* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 131). — *Pour ne pas se placer tout à fait où je* L'*avais cru voir, le miracle ne s'était pas moins produit* (JOUHANDEAU, dans le *Figaro litt.*, 2 juillet 1955). — *Les malices que j'*Y *croyais lire* (F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 112). — *J'*Y *devais faire* [...] *ma première communion solennelle* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 13). — *Bien qu'on n'*Y *dût pas rigoler tous les jours* (ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 217). — *Il* LE *faut traverser* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 239). — *C'est dans le cadre de ce grand jeu qu'il* LES *faut situer* (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Ni paix ni guerre*, p. 363). — *S'il* LES *pouvait lire dans leur séduisant désordre* (GUILLEMIN, dans le *Figaro litt.*, 20 déc. 1952). — *La science de la matière animée* [...] *ne* SE *peut fonder que sur la certitude d'un inflexible déterminisme expérimental* (J. ROSTAND, *ib.*, 15 mars 1952). — *La blessure et la souffrance* [...] *ne* SE *peuvent imaginer* (AUDIBERTI, *Maître de Milan*, VI). — *Son odeur intime* [...] *lui a toujours paru l'une des plus agréables qui* SE *puissent flairer* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *ib.*, 14 mai 1971). — *Les maladies à germes vivants ne* SE *peuvent contracter que par contagion externe* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *contagionnisme*). — *Toute occupation qui* LES *pût souiller* (Fr. PARTURIER, *Calamité, mon amour*, p. 9). — *Je n'*Y *pouvais consentir* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 115). — *On n'*EN *peut faire un dictionnaire* (THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 28). — *Ce qu'il* EN *pourrait gagner* (É. GILSON, *La société de masse et sa culture*, p. 95). — *On n'*Y *peut pas chercher une base suffisante* (M. ROQUES, dans *Romania*, 1955, p. 406). — *L'individu qui cherche tout simplement à exprimer sa pensée, et n'*Y *peut parvenir sans cette tournure familière* (Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 219). — *Mon père* M'*était venu chercher* (M. NOËL, *Cru d'Auxerre*, p. 166). — *Une erreur est donc de* LA *vouloir retrouver sous son espèce première* (G. GUILLAUME, dans le *Fr. mod.*, janv. 1951, p. 39). — LE *voulant convaincre de tuer Inès* (MONTHERL., *P.-Royal*, p. 208). — *Ce fut pour* LE *vouloir convaincre* (A. SALMON, *Souvenirs sans fin, 1903-1908*, p. 274). — *Il* LE *veut franchir* (D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 95). — *M. Jean Marx, qui* EN *veut démontrer l'action prépondérante* (E. FARAL, dans *Romania*, 1952, p. 264). — *Les conclusions qu'elle* EN *voudrait tirer* (F. LECOY, *ib.*, p. 418). — *Si votre Père n'*Y *veut pas consentir* (C. PAYSAN, *Nous autres, les Sanchez*, L. P., p. 123). — *J'*Y *veux trouver des exemples* (A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 24). Etc. R3

Si l'infin. a deux pronoms pers. compléments, ils sont tous deux soit devant l'infin., soit devant le verbe principal. R4 La deuxième possibilité est beaucoup plus rare. Nous avons noté après 1880 deux ex. seulement : *Cette utilité* [...] VOUS LA [= la justice] *devrait rendre auguste et sacrée* (FRANCE, *Opinions de J. Coignard*, cité par Tobler, *mél.*, p. 264). — *On* LA LUI *peut expliquer* (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Contant*, p. 185). — Ils sont plus nombreux si le deuxième pronom est *y* ou *en* (comp. R3), surtout si le premier pronom est élidé : *C'est au sens de l'expression qu'il* S'EN *faut rapporter le plus souvent* (BRUNOT, *Pensée*, p. 620). — *Sa pudeur ne* S'Y *pouvait résoudre* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 182). — *Bien que les deux images ne* S'EN *pussent confondre* (BERNANOS, *Imposture*, p. 214). — *Je ne crois pas qu'une grande âme* S'EN *puisse contenter* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 11 mai 1966). — *S'ils* M'Y *voulaient seulement donner une petite place*

R3 684 REMARQUE
Le déplacement de *en* et de *y* est particulièrement aisé, notamment dans certaines expressions : *Autant qu'on* EN *peut juger. Il n'*EN *pouvait douter. Elle n'*EN *voulait rien savoir. Je n'*Y *puis tenir. Il n'*Y *faut pas compter.*

R4 684 REMARQUE
Les attestations de pronoms séparés sont très rares : *Plusieurs personnes* M'*ont voulu* EN *faire voir des preuves* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 104). — Cela est logique avec un verbe de mouvement : « [...] *que va-t-il y* [= à Khartoum] *faire ?* » / – *Il* Y va SE *plaire à soi-même* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XI, p. 330). [En outre, l'infinitif est pronominal.] — L'incompatibilité de *y* et de *lui* (cf. § 682, *b*, 3°) explique l'ex. suivant : *Le Français devient fonctionnaire dès le collège, surtout quand on* Y *sait* LUI *suggérer de choisir la carrière du professorat* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, III).

(LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 216). — *Le lecteur* L'Y *pourra trouver* (MARTINEAU, dans Stendhal, *Rouge*, p. XXIX). — *Nous* L'EN *pouvons d'ailleurs déduire nous-mêmes* (HALPHEN, *Charlem. et l'empire carol.*, p. 156, note). A2 R5

Lorsque le pronom placé devant le verbe support représente le même être que le sujet de celui-ci, le pronom est le pronom réfléchi, et le verbe support prend l'auxiliaire *être* aux temps composés R6 : *L'Allemagne s'*EST *voulu venger* (CHAT., *Mém.*, IV, IX, 2). — *Il ne s'*EST *pas voulu dédire* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 245). — *J'avais invité* [...] *Nane, avec qui il ne s'*ÉTAIT *encore pu résoudre à rompre* (TOULET, *Mon amie Nane*, II, 2). — *Il ne peut croire que Nounette se* SOIT *voulu anéantir pour l'amour de lui* (A. BEAUNIER, dans le *Lar. mensuel*, févr. 1925, p. 708). — *Rousseau s'est peint lui-même tel qu'il* S'EST *voulu voir* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 29 mai 1952). — Cette construction est rare aujourd'hui.

Il est assez rare aussi que le pronom soit placé devant le verbe support quand l'infinitif est joint à celui-ci par une préposition : *Pour* L'*achever de peindre, il faudrait lui planter à l'endroit ordinaire un nez long et carré du bout* (NERVAL, *Contes et facéties*, Main enchantée, I). — *Une paire de grègues bouffantes que* LUI *vient d'apporter Eustache Bouteroue* (*ib.*, III). — *J'*EN *viens d'avoir l'éblouissante certitude* (ZOLA, *Travail*, cit. Gougenheim, *Étude sur les périphrases verbales*, p. 182). — *Une douceur de voix presque enfantine qui* LES *achevait d'abasourdir* (COURTELINE, *Train de 8 h 47*, cit. Sandfeld, t. I, § 5). — *La vieille cuisine* [...] *n'inspirait plus à Gabriel un sentiment de sécurité* [...]. *Comme si quelqu'un* Y *venait d'entrer* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 83). — *La révélation* LUI EN *venait d'être faite* (BERNANOS, *Imposture*, p. 55). — *L'on voit tout ce que nos démarches* EN *auraient à souffrir* (P. NOUGÉ, *Hist. de ne pas rire*, p. 30).

A2 684 AUTRES EXEMPLES

De *s'y* : MAUROIS, *Hist. d'Angl.*, p. 528 ; A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 9 août 1952. — De *s'en* : GIDE, *Nourrit. terr.*, IV, 2. — De *l'y* : JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, I ; COLETTE, *Maison de Claud.*, XVIII ; BILLY, dans le *Figaro litt.*, 26 avril 1952. — De *l'en* : MAURIAC, *Œuvres compl.*, t. VIII, p. 443. — De *m'en* : HERMANT, *Xavier*, p. 265. Etc.

R5 684 REMARQUE

Si le verbe principal est un verbe de mouvement, on ne peut affirmer que les deux pronoms dépendent de l'infin. (cf. R4) : *Elle n'osa pas* L'Y *aller prendre* (CESBRON, *Souveraine*, p. 57). — *Sans permettre* [...] *que personne, jamais, ne* L'Y *vienne faire tartir* [= l'ennuyer] (SIMONIN, *Du mouron pour les petits oiseaux*, L. P., p. 10).

R6 684 REMARQUE

Avoir dans ce cas n'a été trouvé que chez CHAT. : *Je m'*AURAIS *voulu battre contre l'assassin* (*Mém.*, I, II, 4). [Autres ex. : *ib.*, Avant-pr. ; *ib.*, I, V, 5.]

Section 3

Les pronoms numéraux

685 Emploi pronominal des cardinaux. R1

Les numéraux cardinaux, qui indiquent le nombre (§ 589), s'emploient aussi pronominalement, sans être accompagnés d'un nom.

Ils n'ont pas alors de forme particulière, sinon, parfois, dans la prononciation : cf. § 591, *c*.

Pour *un*, voir aussi §§ 743-744.

a) Le nom a été exprimé antérieurement (ou, parfois, est exprimé ensuite), et le numéral est employé comme **représentant** ; quoiqu'il n'en porte pas les marques (à l'exception de *un*), il a le genre du nom représenté :

De ces îles, DEUX *sont inhabitées.* — Quand le numéral est *un*, on a le choix entre *un* et *l'un* H1 : *De ces îles*, UNE *ou* L'UNE *est inhabitée.* Cf. § 743. — Si le numéral est objet direct ou sujet logique (ou réel), le nom sous-jacent doit être représenté par *en* devant le verbe : *Des ouvriers arrivaient ; il en aborda* DEUX *ou* TROIS (FLAUB., *Éduc.*, II, 3).

b) Le numéral est employé comme **nominal**. R2 Il y a ellipse du nom, que le contexte et/ou la situation permettent de suppléer :

Toutes les voitures [...] *allaient à* QUATRE-VINGTS [kilomètres] *à l'heure* (MALRAUX, *Espoir*, p. 14). — *Coupez la feuille en* DEUX [parties]. — *Je serai absent de* QUATRE *à* CINQ [heures]. — *Elle est partie à deux heures* VINGT [minutes]. *En* [l'an ou année] *1980.* R3

Simon de Montfort [...] *mit en déroute complète* [...] *toute l'armée aragonaise près de Muret, le matin du 13 septembre 1213.* MILLE [hommes] *battirent* QUARANTE MILLE, *dont vingt mille périrent* (J. GUITTON, *Crises dans l'Église*, 1981, pp. 126-127). — Le numéral est ici masc. On pourrait imaginer des situations où le fém. serait requis ; par ex. un coiffeur de dames dirait : QUATRE *se sont* INSCRITES *pour ce matin.*

Quatre à quatre satisfait parfaitement la logique dans un ex. comme : *Jos-Mari* [...] QUATRE À QUATRE [...] *dégringola les marches* (PEYRE, cit. *Trésor*). Mais le plus souvent le nom *marche* est tout à fait implicite, ce que l'*Ac.* admet depuis 1878 : *Monter, descendre un escalier* QUATRE À QUATRE. — Parfois l'expr. ne se réfère plus à un escalier, mais devient une pure locution adverbiale

R1 685 REMARQUE

Sur *combien*, numéral indéfini (interrogatif et exclamatif), voir § 728, *b*. — Sur les autres numéraux (ou *quantifiants*) indéfinis, voir la section 8 (§§ 734 et suiv.).

H1 685 HISTORIQUE

Les autres numéraux pouvaient jadis être précédés de l'article : cf. § 573, H.

R2 685 REMARQUE

Par comparaison avec les faits envisagés au § 597, *d*, il s'agit de numéraux employés sans article.

En fonction d'attribut (*Ils sont* QUATRE), les cardinaux, ainsi que *plusieurs*, peuvent se ranger parmi les pronoms. Comp. *Ils sont quelques-uns*, avec le pronom (*quelques* étant le déterminant qui y correspond).

R3 685 REMARQUE

Le millésime est souvent réduit, surtout dans l'usage familier, aux deux derniers chiffres quand l'année fait partie des cent dernières : *En 87* [= 1987], ainsi que pour certaines années marquées par des évènements importants : *Les idéaux de 89* [= 1789]. *La guerre de 70* [= 1870].

signifiant « à toute vitesse » : *Au lieu de prendre leur temps et de ruminer chaque morceau; ils avalaient* QUATRE À QUATRE *comme gens affamés* (SAND, *Maîtres sonneurs*, XIII). — [...] *qui avait dîné* QUATRE À QUATRE *pour se plier aux heures de la princesse* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 454). — *L'infirmier accourait* QUATRE À QUATRE (DORGELÈS, *Bouquet de bohème*, L. P., p. 244).

Autres locutions figées : *en cinq sec(s)*, § 561, *g* ; *à la six-quatre-deux* « très vite, sans soin » (origine obscure).

La formule récente (depuis le *Grand dict. enc. Lar.* 1982) *recevoir cinq sur cinq* « parfaitement », d'abord dans le langage des télécommunications, élargit son domaine : *Les bons vœux du patron* [...] *ont été reçus* CINQ SUR CINQ *par les organisations syndicales* (dans le *Soir* [Bruxelles], 19 déc. 1998, p. 5).

Dans le langage de l'arithmétique, le nom qui n'est pas exprimé est un nom quelconque : DEUX *et* DEUX *font* QUATRE.

Le nom sous-jacent est aussi une variable dans les expressions *un* (ou *deux*, etc.) ***pour cent*** (souvent représenté par le symbole %) ou *pour mille* (symbole ‰). *Pour cent* s'est dit d'abord **H2** du revenu de l'argent : *Ce placement rapporte dix* POUR CENT, *c'est-à-dire dix francs* (ou une autre monnaie) *pour cent francs*. Var. pop. : *dix* DU *cent* (§ 1052, *d*, 1°). Avec *tant* comme pronom indéfini (cf. § 736, *a*, 2°) pour un nombre non précisé : *Un obligataire est un simple prêteur qui touche* TANT POUR CENT *sur son prêt, sans être intéressé dans les bénéfices* (ZOLA, *Argent*, IV). On dit aussi avec l'article partitif singulier : *Acheter* DU *cinq* POUR CENT (*Ac.* 1932, s. v. *cent*) [Addition de cette éd.]. — Avec ellipse de *pour cent* : *Placement à quatre et demi* (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, IV). — *J'en connais qui empruntent à six, lorsque leur terre ne donne pas seulement le trois* (ZOLA, *Terre*, II, 5).

L'expr. s'est élargie à n'importe quel rapport proportionnel (ce que l'*Ac.* ne signalait pas en 1932-1935, s. v. *cent, pour*) : *Cinquante-trois* POUR CENT *d'électeurs sont des femmes* (*Ac.* 2001, s. v. *cent*). — *Un fromage à 45 % de matière grasse* (*ib.*). — Voir aussi §§ 431, *c*, 5° (problèmes d'accord) ; 995, *e* (adverbes de degré).

Pour-cent, pris pour un nom invariable, est parfois précédé d'un déterminant indéfini : *Ils existent et représentent quelques* POUR-CENT *de la population* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 319). Cet emploi n'est pas dans les dict. Dans le sens « pourcentage », le nom (parfois écrit en un mot) est présenté comme rare par le *Trésor* (s. v. *pourcentage*), avec un ex. de 1924, où le mot, qui est au pluriel (*Ces* POURCENTS, avec *s* : cf. § 531, R1), concerne la composition des sols. Les dict. ont enregistré le sens « pourcentage » jusqu'au *Lar. XX*ᵉ *s.* pour l'intérêt que rapporte un capital, éventuellement au singulier : *À quel* POUR-CENT *avez-vous placé ?* (BESCHERELLE.) **H3** L'emploi nominal est resté vivant en Belgique, dans des applications variées : *Récupérer les* POURCENTS *qui lui manquent pour redevenir un parti* [politique] *utile à une coalition* (dans le *Soir*, 19 mai 1998, p. 3). On demande à un élève : *Combien de* POUR-CENT(S) *as-tu obtenus à la fin de l'année ?* — Sur le plur., voir § 531.

H2 685 HISTORIQUE
Cela est ancien : *Et ne seroit pas raison que en tel cas les arbitres presissent* [= prissent] *au nombre de* I POUR C, *car ilz seroient trop oultrageusement payez* (PHILIPPE DE MEZIERES, cité dans D. M. Bell, *Étude sur le Songe du vieil pelerin*, p. 89).

H3 685 HISTORIQUE
Denier s'est employé autrefois au sens de « intérêt d'une somme ». *Le denier cinq, dix, vingt* désignait l'intérêt valant le cinquième, le dixième, le vingtième du capital (= 20 %, 10 %, 5 %) : *Au* DENIER *dix-huit ? Parbleu, voila qui est honneste* (MOL., *Av.*, II, 1). — *Les rentes, qui étoient au* DENIER *dix, tombèrent au* DENIER *vingt* (MONTESQ., *Espr.*, XXII, 6). — Dans un roman se passant au XVIIIᵉ s. : *J'aurais préféré* [...] *replacer des fonds dans la Société de Guinée – du* DENIER *quatre, un excellent rapport* (CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 69).

686 Tous deux, tous les deux, les deux, etc. R1

N. B. Les tours décrits dans ce § 686 sont en concurrence avec *eux* (ou *elles, nous, vous*) *deux*, etc. (où *deux* est plutôt adjectif : cf. *eux seuls*) [§ 659, *h*].

*À aucune d'*ELLES DEUX *je ne pus parler en particulier* (GIDE, *Porte étr.*, IV).

Cela ne veut pas dire que l'on puisse toujours remplacer *eux deux* par *les deux* (ou *tous les deux*). Cette substitution est difficile, notamment, quand l'agent est inclus dans le pronom personnel : *Elle ambitionnait pour* EUX DEUX [= Frédéric et elle] *une légation en Allemagne* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4).

Quand on a une redondance explicitant l'extension d'un terme, le type *eux deux* ne paraît pas régulier aujourd'hui : °*Ils s'en allèrent* EUX QUATRE *dans une birouge* [= sorte de voiture] (H. FORIR, *Dict. liégeois-franç.*, t. I, p. 118). **H1** — Mais on dit bien avec la préposition *à* : *Ils représentaient* À EUX TROIS *le chœur de la tragédie* (MAUROIS, *Ariel*, II, 15).

a) Dans la langue générale, on dit de préférence, avec *tous* et l'article défini, *tous les deux, tous les trois*, etc. :

Faut-il les [= des chapons, mais ceux qui écoutent croient qu'il s'agit d'eux-mêmes] *tuer* TOUS LES DEUX ? (P.-L. COURIER, *Lettres*, 1ᵉʳ nov. 1807.) — *Il se plante au coin de la rue de la Ferme et de la rue Tronchet, de manière à voir simultanément dans* TOUTES LES DEUX (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). **R2** — TOUS LES TROIS, *un instant après, nous étions installés au fond de la boutique*

R1 686 REMARQUE
Pour °*leur deux*, voir § 659, *h*. — *Nous deux Jean* = Jean et moi : § 262, *b*, 2°, N. B.

H1 686 HISTORIQUE
Ex. classique : *Par un Hymen qui les joindroit* EUX DEUX (MOL., *Mis.*, IV, 1).

R2 686 REMARQUE
Voici un ex. où les antécédents sont fém., mais, comme ils ne représentent pas des êtres animés, leur genre grammatical a été oublié et ils ont été traités comme des masc., selon le genre équivalant au neutre en fr. (cf. § 465) : *La Russie soviétique et l'Allemagne hitlérienne ont tenté de construire un univers où chaque homme* [...] *suivît l'ordre commun* [...]. TOUS *deux ont échoué* (M. BLANCHOT, cit. dans *M. Blanchot, la singularité d'une écriture*, Louvain-la-Neuve, 2005, p. 92).

(ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 20). — *Nous partions donc* TOUS LES QUATRE *dès le matin* (LOTI, *Roman d'un enf.*, XLIV). — *Ils se retrouvaient*, TOUS LES SEPT (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XXIV, p. 197). — *Est-ce que* TOUS LES DIX *n'ont pas été guéris ?* (*Bible de Jérus.*, Luc, XVII, 17.) [Comp. *c*.]

b) Dans la langue littéraire, on dit aussi *tous deux, tous trois*, un peu moins souvent *tous quatre*, rarement *tous cinq* ; au-delà, le tour est exceptionnel.

TOUS DEUX *blessés, et vivants* TOUS DEUX ! (VIGNY, *Maréch. d'Ancre*, V, 12.) — *Nous dînions souvent* TOUS DEUX *dans le petit troisième de la rue Jacob* (COLETTE, *Képi*, pp. 7-8). — *Ils travaillèrent* TOUS TROIS *à instruire la fille du calife dans la religion chrétienne* (FRANCE, *P. Nozière*, p. 268). — TOUTES QUATRE *étaient follement jolies* (HUGO, *Misér.*, I, III, 3). — *Ils s'enfoncèrent* TOUS QUATRE *dans le maquis des rues* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 173). — *Nous avons à prendre* TOUTES QUATRE *une décision* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 107). — *Nous avons soigné quatre blessures de la face et* TOUTES QUATRE *chez des femmes* (DUHAMEL, *Lieu d'asile*, XVII). — *Maman, il faut que nous parlions immédiatement* TOUS QUATRE (C. PAYSAN, *Feux de la Chandeleur*, p. 212). [Ex. paraissant refléter la langue parlée.] — *En un instant*, TOUS CINQ *furent prêts* (AL. DUMAS, *Tr. mousq.*, LXIV). — *Et* TOUS CINQ *se sont endormis pour toujours* (NODIER, *Contes*, p. 358). — TOUTES CINQ, *en entendant la porte s'ouvrir, s'étaient brusquement levées* (GIRAUDOUX, *Contes d'un matin*, p. 91). — TOUTES ONZE *étaient enceintes* (APOLLIN., *Femme assise*, IV). — *Elles s'en allaient ainsi* TOUTES QUINZE (*ib.*, V). H2

Il n'y a pas entre les deux constructions (anciennes, l'une et l'autre) des différences d'emploi ou de sens constantes. Cependant, *tous les deux* insiste davantage (« aussi bien l'un que l'autre »).

H2 686 HISTORIQUE

Au-delà de *cinq*, la construction sans article n'était pas exceptionnelle jadis : TOUTES HUIT *accoururent* (LA F., C., Mazet de Lamporechio). — +TOUS SIX *séparément m'accablèrent des mêmes reproches* (S.-SIMON, *Mém.*, G. E. F., t. X, p. 59).

c) ***Les deux***, etc. (sans *tous*), courant quand il s'agit de choses, est plus rare pour des personnes.

- Pour des choses : *Il était plein de son idéal, et de sa haine contre les faux socialistes.* LES DEUX *auraient voulu à la fois s'exprimer* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 18). — *Jamais la langue n'a fait couramment entre* LES DEUX [*deuxième* et *second*] *la distinction que des théoriciens ont voulu établir* (HANSE, s. v. *deuxième*).

- Pour des personnes, *les deux* est normal quand il est suivi d'une épithète attachée ou d'une relative déterminative, ou quand il constitue un complément dit partitif (§ 348, *b*, 1°) : *Je les observais*, LES DEUX *qui chuchotaient avec mystère* (LOTI, *Prime jeunesse*, I). — *Tous ces hommes, sauf* LES DEUX *agenouillés* (POURRAT, *Trésor des contes*, Le diable et ses diableries, p. 226). — *Aucun* DES *deux ne parla* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6).
  Les deux, comme sujet ou comme complément prépositionnel (en dehors du cas précédent), sans être fréquent, ne paraît pas avoir un caractère régional : LES TROIS *dès lors crurent le tenir* (MICHELET, *Sorcière*, t. II, p. 80). — *Est-ce que* LES DIX [lépreux] *n'ont pas été guéris ? Et* LES NEUF, *où sont-ils ?* (*Bible*, trad. CRAMPON, Luc, XVII, 17.) [Comp. *a*.] — *Cependant*, LES QUATRE *continuaient de ne rien vendre* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XVIII). — *À peine sortis de table*, LES TROIS *consultèrent leur montre* (CESBRON, *Mais moi je vous aimais*, p. 65). — *Et Socrate et le Christ ont une vie publique.* [...] LES DEUX *ont des disciples* (M. CLAVEL, *Nous l'avons tous tué*, p. 96). — *Il savait servir à la fois Dieu et César, et* LES DEUX *lui en surent toujours le meilleur gré* (duc DE CASTRIES, *Réponse au disc. de réc. de M. Schumann à l'Ac.*). — *Mrs. H. vint la chercher* [...]. LES DEUX *se sentaient oppressées* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 242).
  Comme attribut ou comme redondance explicitant le sujet ou un complément (§ 371, *c*), *les deux* est surtout du français de l'Est et de la Suisse (seul l'ex. de Carco ne vient pas de là) : *Et s'il nous voit* LES DEUX ? *s'alarma Jésus-la-Caille* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, III, 6). — *À la guerre, on était* LES DEUX [= ensemble] (AYMÉ, *Gustalin*, I). — *Attention quand vous traversez*, LES DEUX ! (Une femme à deux garçons qui traversent une rue imprudemment, Arbois, 7 juin 1994.) — *Ils avaient monté encore une fois* LES DEUX *le sentier qui est en arrière du village* (RAMUZ, *Grande peur dans la montagne*, p. 29). Cf. Thibault, pp. 319-320 ; Rézeau, p. 361. R3

R3 686 REMARQUE

Rézeau présente *les deux* (pourtant très proche du fr. commun *tous les deux*) comme l'emploi absolu du type *les deux* + nom de personne, type seulement relevé dans l'Est de la France et en Suisse : *On est parti* LES DEUX *la Titine* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, III, 1). [= Titine et moi.] — *Ils mangèrent* LES TROIS, *Thérèse, Marc, Jean Calmet* (CHESSEX, *Ogre*, p. 152). — Comp. *nous deux Gaston*, § 262, *b*, 2°, N. B.

Section 4

Les pronoms possessifs

687 Définition.

Les pronoms possessifs sont des représentants qui indiquent que l'être ou la chose dont il s'agit sont en rapport avec une *personne* grammaticale : celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui ou (moins souvent) ce dont on parle.

Cette maison est plus confortable que LA MIENNE, ... *que* LA VÔTRE.

À toutes les phases de l'histoire, le Paris de la haute classe [...] *a eu son centre, comme le Paris vulgaire aura toujours* LE SIEN (BALZAC, *Duch. de Langeais*, Pl., p. 143). — *Barrès n'aidait guère à s'épanouir* [...] *des personnalités différentes de* LA SIENNE (GIDE, cit. *Rob.*, s. v. *aider*). — *Nous recevons trois couronnes* [pour la fête de l'école] [...] *Marie et Anaïs essayent* LES LEURS (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 183).

Cette relation peut être celle de la possession ou de l'appartenance, mais aussi n'importe quel type de rapport que marque le complément déterminatif du nom :

La disgrâce de son protecteur a entraîné LA SIENNE. — *Mes ennemis et* LES TIENS. — *Ton métro est arrivé avant* LE MIEN. — Cf. § 605.

688 Critères de la variation.

a) D'après le nombre de « possesseurs », plus exactement le nombre de personnes ou de choses servant de référence. On parle d'*unipossessif* s'il y a un seul « possesseur » et de *pluripossessif* s'il y en a plusieurs :

Tu as tes soucis. J'ai LES MIENS. *Nous avons* LES NÔTRES.
Le pluripossessif s'emploie parfois pour un seul « possesseur » : voir § 655.

b) Selon la personne grammaticale :

Voici LE MIEN, LE TIEN, LE SIEN. Sur ce que représentent ces personnes grammaticales, voir § 655.

c) En genre, d'après le nom qu'il représente : *Sa robe est plus belle que* LA MIENNE.

d) En nombre, d'après les besoins de la communication : *Leurs robes sont plus belles que* LA MIENNE.

Pour la première et la deuxième personne grammaticale, on se réfère à la situation, tandis que pour la troisième on se réfère à un élément du contexte. On est donc fondé à considérer que le pronom possessif peut avoir deux antécédents : celui qui lui donne sa personne et celui qui lui donne son genre grammatical.

H 689 HISTORIQUE
Voir § 612, H.

689 Formes des pronoms possessifs. H

		Représentant un sing.		Représentant un plur.	
		masculin	*féminin*	*masculin*	*féminin*
Unipossessifs	*1re personne*	**le mien**	**la mienne**	**les miens**	**les miennes**
	2e personne	**le tien**	**la tienne**	**les tiens**	**les tiennes**
	3e personne	**le sien**	**la sienne**	**les siens**	**les siennes**
Pluripossessifs	*1re personne*	**le nôtre**	**la nôtre**	**les nôtres**	
	2e personne	**le vôtre**	**la vôtre**	**les vôtres**	
	3e personne	**le leur**	**la leur**	**les leurs**	

Le pronom possessif est constitué de l'article défini et de l'adjectif possessif (§ 612). Les deux éléments varient en nombre et, ordinairement, en genre.

Précédés des prépositions *à* ou *de*, *le* et *les* se contractent avec celles-ci (cf. § 580, *b*) : *Si votre cœur répond* AU MIEN (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 9).

Du point de vue de sa formation (comp. *lequel*, § 707, *b*, 1°), le pronom possessif n'est qu'une réalisation particulière de la construction décrite au § 218, *d* : article + adjectif avec nom implicite (*Prendrez-vous la robe bleue ou* LA *rouge ?*). Cependant, il est légitime de considérer que *le mien*, *le tien*, etc. sont aujourd'hui des pronoms : *mien* et les autres adjectifs possessifs appartiennent au registre soigné où ils n'ont d'ailleurs que des emplois limités (§§ 612-613), alors que les pronoms possessifs font partie de la langue générale, aussi bien populaire (voir, par ex., Bauche, p. 95) que littéraire. La construction signalée plus haut concerne d'ailleurs d'autres déterminants (*Cette robe rouge ou* CETTE *bleue*), ce qui ne peut se réaliser avec *mien* (**Ta maison est plus belle que cette mienne*).

690 Observations diverses sur les pronoms possessifs.

a) Le pronom possessif peut être précédé de *tout* ou inclure un numéral cardinal entre ses éléments. H

Donne-moi un bonbon : Pierre a mangé TOUS *les miens*. — *Les* DEUX *nôtres* [= des hirondelles] *vivaient perchées sur l'épaule, sur la tête* (COLETTE, *Maison de Claud.*, X). — *C'est le cas de M. Mégret avec ses quatre voix, tandis que Mme Sainte-Soline, avec les* QUATRE *siennes, va marquer le pas de l'infortune et de l'insuccès* (HENRIOT, dans le *Monde*, 11 déc. 1957).

b) Le pronom possessif peut être renforcé par l'addition de *propre* :

Préoccupé du bien public autant ou plus que du mien PROPRE (GIDE, *Thésée*, p. 92).

On trouve occasionnellement d'autres épithètes : *Tu es dans sa chambre. Pendant qu'on cambriole la* PAUVRE *mienne* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 76). — *Cette durée collective qui englobe et dépasse les nôtres* INDIVIDUELLES (P. EMMANUEL, *L'arbre et le vent*, p. 197). R1

c) Sur l'hésitation entre *le sien* et *le leur* après *chacun*, voir § 748, *a*.

d) Le pronom possessif s'emploie parfois sans représenter un nom exprimé auparavant.

Au masc. plur., pour désigner la famille, les partisans, les compagnons, etc. : *Ce père de famille s'est sacrifié pour* LES SIENS. — *On ne peint bien que soi et* LES SIENS (FRANCE, *P. Nozière*, p. 175). [À propos des sculpteurs du Moyen Âge qui représentaient comme des contemporains les gens de l'Ancien Testament.] — *Être* DES NÔTRES (ou DES VÔTRES), « participer à une réunion, à un repas avec nous (ou avec vous) ». R2

Le mien (*le tien*, *le sien*) « ce qui m' (t', lui) appartient en propre » : *Il confond* LE TIEN *et* LE MIEN. — *Il* [= le professeur] *m'a trouvé moins fort qu'il ne pensait. Je mets* DU MIEN [en italique] *dans mes devoirs.* / – *Il ne faut pas mettre* DU VÔTRE [en italique], *je vous dis : il faut imiter les anciens* (VALLÈS, *Enfant*, XXII). R3

Dans des locutions : *Y mettre* DU MIEN (ou DU SIEN, etc.), « faciliter les choses par sa bonne volonté », *faire* DES SIENNES (ou DES TIENNES, ou DES LEURS ; plus rarement aux autres personnes) « commettre des fredaines, des bêtises habituelles ».

À la vôtre ! À la bonne vôtre ! se disent dans le langage familier pour *À votre santé !* alors que le mot *santé* n'a pas été prononcé antérieurement. — Dans la correspondance commerciale négligée, on écrit parfois °*la vôtre* pour *votre lettre* alors que le nom *lettre* n'a pas été exprimé antérieurement. Cela est critiqué depuis longtemps : cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1637.

e) °*Mon mien*, °*ton tien*, etc. sont des pléonasmes de la langue populaire ou de la langue des enfants.

H 690 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, le numéral cardinal accompagnant le pronom possessif se plaçait après lui : *Messire Enguerrant n'en rompit que quatre* [des lances], *et Saintré les siennes* CINQ (Ant. DE LA SALE, *Jehan de Saintré*, cit. Damourette-Pichon, § 2609).

R1 690 REMARQUE

Damourette et Pichon (§ 2617, A) estiment « très vivant » le tour consistant à intercaler l'épithète entre les deux parties du pronom possessif. Il donne, outre deux ex. oraux, trois ex. écrits : *Ses baisers ne seraient pas semblables aux tiens – aux* DÉLICIEUX *tiens. Ses baisers feraient oublier ses lèvres ; les tiens, les* PARFUMÉS *tiens, imposent les tiennes* (J. DE TINAN). — *Des articles comme les* DERNIERS *tiens* (J. ROMAINS). — Peut-on parler d'une grande vitalité, surtout pour le 1er ex. ? Le 3e, qui présente le cas décrit dans *b*, nous paraît plutôt gauche : *Mme Carpelle, appelée par sa mère malade, s'absenta pour huit jours, allant vers les* VIEUX *siens, qui vivaient dans l'Est* (L. DELARUE-MARDRUS).

R2 690 REMARQUE

En Bourgogne, et sans doute dans d'autres régions, °*le mien*, c'est « mon mari » : *Vous êtes rentré, Lazare, mais* « LE MIEN » *n'est pas encore là* (VINCENOT, dans J. Robez-Ferraris, *Richesses du lexique d'H. Vincenot*, p. 161).

Chez R. ROLLAND, lui aussi Bourguignon : *L'affection des deux chères* MIENNES [= sa femme et sa fille] (notes inédites dans Claudel et Rolland, *Amitié perdue et retrouvée*, p. 272).

R3 690 REMARQUE

De la Dordogne à la Savoie et au Jura, on emploie °*ça mien* (ou *tien*, etc.) pour « ce qui est à moi (ou à toi, etc.) ». Cf. Rézeau, pp. 179-180.

Section 5

Les pronoms démonstratifs

B 691 BIBLIOGRAPHIE
Voir § 614, B.

691 Définition. B

a) Les pronoms démonstratifs désignent un être ou une chose en les situant dans l'espace, éventuellement avec un geste à l'appui (fonction *déictique*) ; ils peuvent aussi renvoyer à un terme qui précède (fonction *anaphorique*) ou qui suit (fonction *cataphorique*) dans le contexte.

Prenez CECI. — *Si vous cherchez un beau livre, prenez* CELUI-CI *plutôt que* CELUI-LÀ. — [À Don Carlos, qui demande la rête de Hernani] Don Ruy Gomez. (Montrant sa tête.) *Je donne* CELLE-CI. / *Prenez-la* (HUGO, *Hern.*, III, 6). — *J'ai écrit à Pierre et à Paul ;* CELUI-CI [= Paul] *m'a répondu le premier.* — *Frédéric entendait des phrases comme* CELLES-CI : / – « *Avez-vous été à la dernière fête de charité de l'hôtel Lambert, Mademoiselle ?* » / – « *Non, Monsieur !* » (FLAUB., *Éduc.*, II, 2.)

b) Dans certains emplois, l'idée démonstrative est fort atténuée :

CEUX *qui vivent, ce sont* CEUX *qui luttent ; ce sont /* CEUX *dont un dessein ferme emplit l'âme et le front* (HUGO, *Châtim.*, IV, 9). — CE *que femme veut, Dieu le veut* (prov.).

Dans des phrases de ce type, le pronom démonstr. est un moyen de nominaliser la proposition relative, c'est-à-dire de lui permettre d'exercer les fonctions d'un nom, vu le recul (pour *qui* nominal, § 715, *b*) ou la disparition (pour *que* nominal neutre, qui ne subsiste que dans des tours figés : *Advienne* QUE *pourra*, § 718, *a*, 3°) des propositions relatives sans antécédent. Voir aussi § 1112. — On pourrait voir dans *celui qui, ce qui, ce que*, etc. des locutions pronominales relatives.

Ce qui, ce que jouent aussi le rôle de locutions pronominales interrogatives dans l'interrogation indirecte : *Je demande* CE *qui te plaît,* CE *que tu veux* (§ 732).

c) Le pronom démonstratif peut être nominal ou représentant, comme le montrent les ex. qui précèdent.

692 Critères de la variation.

a) Les pronoms démonstratifs varient en **genre,** d'après la réalité désignée (pour les nominaux) ou d'après l'antécédent (pour les représentants).

Le masculin et le féminin s'emploient d'après le sexe de l'être désigné (le masculin étant aussi le genre indifférencié) ou le genre du mot représenté :

Je ne félicite pas CELLE *qui a fait cette robe !* — CEUX *qui sont absents ont toujours tort.* — *Ma voiture est en panne : je prendrai* CELLE *de ma sœur.*

On a aussi une forme que l'on appelle neutre et qui est employée surtout pour désigner des choses ou pour représenter un terme dépourvu de genre (infinitif, proposition, phrase). Les mots qui s'accordent avec ce pronom neutre se mettent au masculin singulier.

CECI *est mon testament.* — *Je me suis trompé,* CELA *est vrai.*

Ce employé comme sujet avec le verbe *être* (§ 702) convient aussi bien pour des personnes que pour des choses : *C'est mon meilleur ami.* — Sur *cela* et *ça*, pour des personnes, voir § 698, *b* ; sur *ce* + pronom relatif à propos de personnes, voir § 701, *a*.

b) Les pronoms démonstratifs varient en **nombre,** d'après les besoins de la communication :

Lisez attentivement cette scène et CELLES *qui suivent.* — *Si vous aimez les livres amusants, lisez* CELUI-CI.

c) Il existe des formes **simples,** qui ont souvent perdu la valeur démonstrative, — et des formes **composées,** qui explicitent la valeur démonstrative grâce à un adverbe de lieu, *ci* (= ici), qui

sert pour des êtres ou des objets proches (démonstratif *prochain*), ou *là*, qui sert en principe pour des êtres ou des objets éloignés, ou moins proches (démonstratif *lointain*). R

R 692 REMARQUE
Sur l'emploi de ces formes, voir ci-dessous §§ 696-703 ; nous commençons par les formes composées parce qu'elles ont plus nettement la valeur démonstrative.

693 Formes des pronoms démonstratifs.

	Singulier			Pluriel	
	masculin	*féminin*	*neutre*	*masculin*	*féminin*
Formes simples	celui	celle	ce	ceux	celles
Formes composées	celui-ci	celle-ci	ceci	ceux-ci	celles-ci
	celui-là	celle-là	cela, ça	ceux-là	celles-là

Ci et *là* sont joints par un trait d'union à *celui, celle, ceux, celles*. Ils sont agglutinés dans *ceci* et dans *cela*. L'accent grave disparaît dans *cela* (et dans *ça*).

Sur les emplois de *cela* et *ça*, voir § 698. — Aux formes figurant dans le tableau il faut encore ajouter *icelui*, etc. (cf. § 695, *e*) et *ci* = *ceci* (cf. § 698, *e*, 4°).

N. B. Ne pas confondre le pronom *ça* et *çà*, adverbe et interjection, qui prend l'accent grave :

Les vêtements étaient jetés ÇÀ *et là*. — *Ah* ÇÀ ! *vous allez bientôt avoir fini de crier ?* (*Dict. contemp.*)

694 Historique.

a) Les démonsttatifs du latin classique ont laissé quelques traces en anc. fr. ; par ex. *hoc* se ttouve dans *o il, oïl*, d'où vient *oui* (cf. § 1106, H1). Mais ce sont des formes tenfotcées pat l'introducteur latin *ecce* qui l'ont emporté.

b) L'ancienne langue avait trois séries de démonstratifs : les démonstr. *prochains* (marquant la proximité par rapport au locuteur), issus de la combinaison latine *ecce iste* ; c'est le type *cist*, dont la déclinaison a été décrite au § 616 ; — les démonstr. *lointains* (ou, plus exactement, ne marquant pas la proximité), issus de *ecce ille* : masc. sing. *cil* ; cas régime *celui*, qui a évincé *cel* et *celi* (plus rare) ; plur. *cil*, cas régime *cels* → *ceux* (pour l'*x*, voir § 91, H3) ; fém. sing. *cele*, plur. *celes* ; — le démonstr. neutre *ço*, → *ce* (parfois *cen*, cf. ci-dessous, *c*). — En outre, toutes ces formes avaient des variantes *icist, icil*, etc. (cf. § 695, *e*).

Jusque dans le XVIe s. et même dans le XVIIe, les formes des deux premières séries ont servi aussi bien de déterminants que de pronoms. Sur le type *cil* comme déterminant, cf. § 616, *b*. Ex. du type *cist* comme pronom : CESTE *me soit, dy je, derniere excuse* (SCÈVE, *Délie*, LVII). [= Que celle-ci (ou même Que ceci) soit ma dernière excuse.] — Vaugelas, en 1647, observe que *cettuy-cy* « commence à n'estre plus gueres en usage » (p. 367). On note encore chez LA F. : CETUY *me semble à le voir Papimane* (C., Diable de Papefiguiere). — *Cesti* a persisté dans des emplois dialectaux : ⁺*Ne faut pas peser sur* CETI-*ci, pour alléger* CETI-*là* [dit un fermier] (MARIV., *Épreuve*, II). R1

Vers la fin du Moyen Âge, l'opposition entre démonstratifs prochains et démonstratifs lointains a été exprimée par les adverbes *ci* (parfois *ici* : cf. § 616, *d*) et *là*. Les démonstratifs de la première série se sont spécialisés comme déterminants, et ceux de la seconde comme pronoms, en perdant une partie de leurs formes. — « ⁺*Cil*, écrit La Bruyère (XIV, 73), a été dans ses beaux jours le plus joli mot de la langue française ; il est douloureux pour les poètes qu'il ait vieilli. » DIDEROT l'emploie encore par archaïsme : ⁺CIL, *qui était assis entre la Gaine et le Coutelet, prit la parole* (*Jacques le fat.*, Pl., p. 598). [Jacques raconte une fable villageoise.]

R1 694 REMARQUE
Il y a d'autres survivances dans les dialectes et parfois en fr. régional : nous avons entendu le pronom *cette-ci* en Maine-et-Loire (1990). On trouve aussi *cettuy-ci* dans une farce cherchant à rendre le parler paysan : *Y' a encore un môyen : c'est* CETTUY-CI (MARTIN DU G., *Testament du père Leleu*, II).

c) Le pronom *ce* avait une variante *cen* (souvent expliquée par une analogie avec l'alternance *nen/ne* : cf. § 1012, *a*), encore employée par les paysans du théâtre classique : *Je sçavons* CEN *que je sçavons* (MOL., *Méd. m. l.*, I, 5). — ⁺*Velà* CEN *que c'est* (MARIV., *Mère confidente*, III, 1). — Elle est d'ailleurs encore dans les patois aujourd'hui.

En particulier, les locutions (propositions absolues à l'origine : § 254, *c*) *ce dessous dessus, ce dessus dessous, ce devant derrière* R2, qui sont encore attestées avec *ce* au début du XVIIe s. dans le dict. de Nicot : *Le Languedoc et peuples adjacens le tournent* CE *devant derriere disans* Divendres (s. v. *vendredi*), se trouvaient aussi avec la variante *cen* : *Ce petit paillard tousjours tastonnoyt* [= caressait] *ses gouvernantes*, CEN *dessus dessoubz*, CEN *devant derriere* (RAB., *Garg.*, éd. princeps, X). Autres ex. : cf. Wartburg, t. XII, p. 371 ; t. XXIV, p. 7.

R2 694 REMARQUE
Comp. °ÇA *devant derrière* dans SÉGUY, *Fr. parlé à Toulouse*, § 79.

La forme nasalisée l'a emporté, mais elle n'a plus été comprise, et l'on trouve au lieu de *cen* les graphies *c'en, s'en, sans* (que Vaugelas, p. 44, préférait), *cens, sens* ; voir Littré, s. v. *sens*², Hist., ainsi que Vaugelas et Wartburg. *Sans* était répandu avant Vaugelas : RONS., éd. V., t. VI, p. 259 ; RÉGNIER, *Sat.*, XIV. *Sens* est attesté dès le XVIe s.

BALZAC voulait revenir à la forme de Rabelais : CEN *dessus dessous* (*Urs. Mirouët*, I ; etc.). — Littré souhaitait que l'Acad. ressuscitât *c'en* ; il se fondait sur une analyse contestable (il voyait ici la locution *en dessus*). Quelques auteurs ont cru devoir suivre Littré : *On a mis l'Université* C'EN *dessus dessous (ainsi doit-on écrire)* (GAXOTTE, *Mon village et moi*, p. 61). **A** Ces tentatives paraissent vaines, car la forme *sens* [sɑ̃] s'est imposée dans les dict. (par ex. celui de l'Acad., dès le XVIIIe s.) et dans l'usage ; les références sont superflues.

Pour ce qui concerne l'ordre des adverbes, on a dit d'abord *Ce dessous dessus*. **R3**

A 694 AUTRES EXEMPLES
FAGUET, *En lisant Molière*, p. 82 ; POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, p. 124.

R3 694 REMARQUE
Cet ordre est rare aujourd'hui : *Pas un porteur sur vingt ne prend soin de ne point placer sens dessous dessus les valises, dans les filets* (VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 214). [Ce n'est pas la signification habituelle, « en désordre », mais « le dessous dessus ».]

d) Pour *ça*, voir § 698, H1.

695 Observations sur les formes.

a) Dans la langue parlée familière, ***celui*** est souvent prononcé [sɥi]. — Pour *ceux* [sø], la prononciation [søs] est nettement pop.

b) ***Ce*** et la phonétique syntactique.

1° Devant une proposition relative. Il s'amuït phonétiquement devant consonne : *Il fait ce qu'il veut* [s ki(l) vø]. — Il ne s'élide ni phonétiquement ni graphiquement devant voyelle : CE [sə] *à quoi je pense ne saurait vous concerner* (*Ac.* 1932, s. v. *ce*). [Pas d'ex. semblable dans *Ac.* 2001.]

2° Quand il est sujet, *e* s'amuït rarement devant une consonne. — Phonétiquement et graphiquement, il subit l'élision devant toute forme du verbe *être* commençant par une voyelle ; devant un *a*, on écrit *ç'*, avec la cédille ; *ce* subit aussi l'élision devant le pronom *en* et devant le semi-auxiliaire *aller* ; *C'est ici ; c'eût été difficile. — Ç'a été la cause de bien des malheurs* (*Ac.* 2001). — *Ç'avait été rude. — C'en est fait. — Une porte a claqué ; et ç'a été tout* (ARLAND, *Plus beaux de nos jours*, p. 105). — *On sentait que la grande affaire ç'allait être les colis* (NOURISSIER, *Hist. franç.*, p. 108). — *C'en devient insupportable* (VERCORS, *Chevaux du temps*, p. 218). — *Ç'aurait été dans son village* (P. LAINÉ, *Dentellière*, p. 149).

Si *ce* est placé après le verbe, *e* n'est pas prononcé 1) quand il termine la phrase ; 2) devant voyelle et souvent devant consonne, mais cela ne se marque pas dans l'écriture : *Quand est*-CE ? — *Est*-CE *arrivé* [ɛ s arive] *souvent ? — Est*-CE *vrai* [ɛ s vrɛ] ?

3° Dans les autres situations, *ce* reste intact phonétiquement [sə] et graphiquement : *Sur* CE *il sortit. — Il est entré, et* CE *par hasard. — À* CE *autorisés* (STENDHAL, *Abb. de Castro*, V).

c) ***Ça***, régulièrement, ne s'élide pas :

ÇA *allait mal ?* (DUMAS fils, *Question d'argent*, II, 5.) — ÇA *a passé en un clin d'œil* (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 99). — ÇA *obtient tout ce que ça veut* (A. DAUDET, *Évangéliste*, p. 247). — ÇA *a des bérets à cause de ses mèches* (MONTHERL., *Olympiques*, p. 225). — *Oh !* ÇA *arrive* (GIONO, *Batailles dans la montagne*, p. 235). — ÇA *aurait été une charité* (LACRETELLE, *Le pour et le contre*, t. I, p. 191). — ÇA *a été dur, par ce froid de chien ?* (KESSEL, *Heure des châtiments*, p. 136.) — ÇA *oblige à le montrer* (MALRAUX, *Temps du mépris*, p. 163). — ÇA *a débuté comme ça* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 15). — ÇA *aurait pu être aussi bien une étude de notaire* (MAURIAC, *Mal*, p. 159). **A**

A 695 AUTRES EXEMPLES
Où *ça* est le sujet d'une forme de *être* : § 698, *d*, 2°.

Parfois, pourtant, il subit l'élision, soit par analogie avec *ce* (voir d'ailleurs § 703, *a*), soit par un phénomène d'haplologie (§ 219), surtout devant *a* (dans l'ex. de BILLY *ç'alla* s'oppose à *ça ira*) :

- Devant *avoir* auxiliaire : *Quel bonheur que* Ç'*ait attendu !* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 260.) — Ç'*avait fait une flamme verte* (POURRAT, *Tour du Levant*, p. 113). — Ç'*avait débuté par la fameuse commode de laque* (LA VARENDE, dans *Hommes et mondes*, mars 1947, p. 525). — Ç'*a eu lieu cet après-midi* (J.-L. BORY, *Peau des zèbres*, p. 319). — Ç'*avait duré une petite heure* (ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 80).
- Devant *avoir* non auxiliaire : Ç'*avait l'air d'une blague !* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 212.) — Ç'*a l'air encore vivant* (TROYAT, *Grive*, p. 31). — Ç'*a de la gueule* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIX). — Ç'*aurait beaucoup plus de succès* (MONTHERL., dans les *Nouv. litt.*, 10 mars 1966).

- Autres cas : « *Ça ira bien* », *répondit seulement Napoléon III. Ç'alla bien, en effet* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 10 mars 1969). — *C'est tellement hors de toute proportion avec* [...] *la réalité que* C'en *perd toute portée* (ID., *ib.*, 20 déc. 1952). — *Ce n'était rien, ç'allait s'arranger tout seul* (P. LAINÉ, *Dentellière*, p. 167).

d) La prédominance de *celui-là* sur *celui-ci* (cf. § 697, *b*, 2°) a pour résultat que la valeur de *là* s'efface. On en arrive à distinguer dans la langue populaire *celui-là* et *celui-là là-bas* ou même °*celui-là là* avec un double adverbe.

e) Les anciennes formes (cf. §§ 694, *b* ; 615, H1) ***icelui*** « celui-ci », *iceux, icelle(s)* ont été conservées jusqu'à nos jours dans la langue de la procédure ; Mimin, *Style des jugements* (ouvrage qui a beaucoup de crédit parmi les juristes), p. 86, plaide pour ce pronom, surtout quand il s'agit de choses, et il prêche d'exemple (voir ci-dessous). Les écrivains y recourent parfois, généralement avec une intention badine.

*Pourra pareillement le mari, du consentement de sa femme, et après avoir pris l'avis des quatre plus proches parents d'*ICELLE [...] (*Code civil*, art. 2144). — *Les huissiers seront tenus de mettre à la fin de l'original et de la copie de l'exploit, le coût d'*ICELUI (*Code de procéd. civ.*, art. 67). — *Celui qui se prétendra propriétaire des objets saisis ou de partie d'*ICEUX (*ib.*, art. 608). — *Le devoir de ces Messieurs était* [...] *de se saisir de tous papiers, lettres et documents, de lire* ICEUX [...], *comme il appert aux termes du susdit mandat* (CHAT., *Mém.*, IV, II, 4). — *Tendant vers le but, il ne saurait se trouver dans* ICELUI (MIMIN, *op. cit.*, p. 60). **R** — *Même forme de cases et même disposition d'*ICELLES *en petits groupements* (GIDE, *Voy. au Congo*, Pl., p. 783). — *Au moment précis où ce haut personnage pénétrait dans la classe, entouré de tout un état-major de bons frères, ne voilà-t-il pas qu'à l'effroi et grande admiration d'*ICEUX, *le tableau noir s'écroulait avec un bruit épouvantable* (P. CAZIN, *Décadi*, p. 89). — *Tous* [...] *suivirent Chloé qui pénétra la première dans l'ascenseur. Les câbles d'*ICELUI *s'allongèrent* [...] *sous le poids* (VIAN, *Écume des jours*, XXI). — *Nous étions* [...] *trop naïfs pour décoder son message ; et lui, trop timoré pour nous donner la clef d'*ICELUI (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 206). — Avec une graphie d'un autre âge : *Le brusque et turbulent appel d'Althusser à la liberté dans le parti vient de l'échec d'*ICELUY (M. CLAVEL, dans le *Monde*, 5 mai 1978).

R 695 REMARQUE
Cette phrase est une critique (non fondée : cf. § 1051, *a*, 3°) de la formule *dans un but*.

EMPLOI DES FORMES COMPOSÉES

696 Le démonstratif lointain est opposé au démonstratif prochain.

Quand le démonstratif lointain (*cela, celui-là*, etc.) est opposé au démonstratif prochain (*ceci, celui-ci*, etc.), le démonstratif prochain désigne ce qui est le plus proche dans la réalité ou dans le contexte :

Étendant [...] *sa main droite vers le livre imprimé ouvert sur sa table et sa main gauche vers Notre-Dame* [visible par la fenêtre], *et promenant son triste regard du livre à l'église : / – Hélas ! dit-il*, CECI *tuera* CELA (HUGO, *N.-D. de Paris*, V, 1). [Commentaire : *Le livre tuera l'édifice* (V, 2).]

Sombart oppose la sociologie occidentale naturaliste [...] *à la sociologie allemande spiritualiste.* CELLE-LÀ *s'efforce de réduire le spirituel au psychique, le psychique au physiologique et au social.* CELLE-CI, *au contraire, respecterait la spécificité des faits spirituels* (Raym. ARON, *Sociol. allem. contemp.*, 4ᵉ éd., p. 127). — *Estragon et Vladimir se sont remis à examiner,* CELUI-LÀ [= Estragon] *sa chaussure,* CELUI-CI *son chapeau* (BECKETT, *Théâtre*, I, En attendant Godot, p. 53). — *Il s'informe* [...] *des études des garçons et des leçons des grandes demoiselles, et* CEUX-LÀ *et* CELLES-CI, *interloqués, n'ont pas toujours la présence d'esprit de répondre* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 224). — Comp. § 220, *c* (adjectifs ordinaux).

Parfois aussi le démonstratif lointain indique ce qui précède par opposition au démonstratif prochain, qui concerne ce qui suit : *Je suis certain que je vous fâcherais ; alors* CELA *n'aboutira qu'à* CECI : [...] *j'aurai perdu une bonne camarade* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 831).

Les démonstratifs composés peuvent avoir une valeur distributive comme *L'un ... l'autre ...* ; de même, nominalement, comme *Un tel ... un tel ...* :

J'écoutais, CELUI-CI *grave,* CELUI-LÀ *argentin, le double ronron* (COLETTE, *Maison de Claud.*, X). — *Dans toutes les familles on faisait des plans. L'un rêvait des persiennes vertes, l'autre un joli perron ;* CELUI-CI *voulait de la brique,* CELUI-LÀ *du moellon* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 2). — Souvent il s'agit de personnes que l'on trouve inutile de désigner avec précision (cf. § 221, *b*, 3°). Comp. *ceci ... cela ...* au § 698, *e*, 4°.

Dans la langue parlée, l'opposition entre *-ci* et *-là* n'est pas toujours respectée. On emploie souvent *-là* même quand les réalités sont inégalement distantes du locuteur : *Prendrez-vous celle-*LÀ *? ou celle-*LÀ *?* R Cf. §§ 695, *d* ; 697, *a* et *b*.

R 696 REMARQUE
L'ambiguïté disparaît grâce à un geste de la main.

697 **Les démonstratifs prochain et lointain ne sont pas employés ensemble.** H1

H1 697 HISTORIQUE
Celui-ci (et parfois *celui-là*) a eu au XVIII[e] s. le sens de *un tel* : *°Comment se portait* [*sic*] *le père un tel, la mère une telle, monsieur* CELUI-CI*, monsieur* CELUI-LÀ (MARIV., *Paysan parv.*, p. 196). – *Mr un tel avoit le plus bel attelage* [...] *qu'il soit possible d'imaginer. La belle madame* CELLE-CY *commence à passer* (DID., *Neveu de Rameau*, p. 98).

a) Les démonstratifs prochains désignent normalement **dans la réalité** (fonction *déictique*) ce qui est proche du locuteur, et les démonstratifs lointains ce qui est éloigné :

« Je bois à la destruction complète de l'ordre actuel, [...] *que je voudrais briser comme* CECI *! » en lançant sur la table le beau verre à patte, qui se fracassa en mille morceaux* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Quelle robe préférez-vous ? Je préfère* CELLE-LÀ. À propos du temps : *La semaine dernière et* CELLE-CI (où l'on est).

Dans la langue parlée quotidienne, *ceci, celui-ci*, etc. sont assez peu fréquents. *Cela, celui-là* les supplantent dans bien des cas, moins couramment quand il s'agit du temps. R1

R1 697 REMARQUE
Voir pourtant : *Il* [= J. Chirac] *a connu des 14 juillet terribles.* CELUI-LÀ *est pourtant l'un des plus difficiles* (dans le *Monde*, 15 juillet 2005, p. 7). Il s'agit du 14 juillet de la veille, ou du jour même si on tient compte de la mise en vente du journal. Cela surprend plus d'un lecteur non parisien.

Celui-là, celle-là s'accommodent aisément, dans la langue parlée, d'une nuance affective, surtout péjorative : *Elle* [= la félicité] *était devenue irrévocablement impossible ! – et par la faute de* CELLE-LÀ, *de cette fille, de cette catin* [pense Frédéric de celle à côté de qui il se trouve] (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — Comme sujet détaché (§ 237, *b*, 2°) : *Je connais le curé : quand il veut quelque chose,* CELUI-LÀ ! (MAURIAC, *Asmodée*, I, 4).

Dans la langue parlée, *celle-là*, à propos de choses, sans antécédent (ce serait un mot comme *histoire, affaire, chose*) : *Elle est un peu forte* [= difficile à croire] CELLE-LÀ (*Ac.* 2001).

b) Il s'agit de **contexte.**

1° Les formes avec *-ci* renvoient à ce qui précède immédiatement. Les formes en *-là* à ce qui est plus éloigné :

La justice [...] *est un principe commun à l'individualisme et à l'universalisme mais alors que* CELUI-LÀ [= l'individualisme] *l'interprète faussement comme justice commutative, égalisatrice, l'universalisme pose à la base la justice distributive* (Raym. ARON, *Sociol. allem. contemp.*, 4[e] éd., p. 38). — *L'ouvrière redit naïvement son mensonge à M[lle] Vatnaz ;* CELLE-CI [= M[lle] Vatnaz] [...] *vint en parler au brave commis* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — *Ce pouvait être un bon souvenir de M. le cardinal. /* [...] */ Ce pouvait être une vengeance de Milady. /* CECI, *c'était plus probable* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XLI). — Comp. § 220, *c* (ordinaux).

Les ex. suivants ne respectent pas cette règle et expriment la pensée de l'auteur d'une manière confuse : *Entre l'esprit oriental et l'esprit occidental s'appliquant à penser, je crois saisir d'abord une différence de direction* [...]. CELUI-LÀ [= l'esprit occidental] *veut dresser un plan de l'univers.* [...] *L'esprit oriental, au contraire* [...] (MALRAUX, *Tentation de l'Occident*, p. 93). — *Je vous ai déjà indiqué les raisons profondes qui m'empêchent d'aller vous voir* [...]. *Ai-je vraiment tort* [...] *de vouloir lui* [= à sa femme] *éviter de la peine, quand déjà une autre fréquentation* [= celle de son ancienne maîtresse], CELLE-LÀ *inévitable, est une épine dans sa chair* (CLAUDEL, lettre à R. Rolland, dans Claudel et Rolland, *Amitié perdue et retrouvée*, p. 333). — *Le barbu dictateur a* [...] *couvert de fleurs Ben Bella puis Boumediène après qu'il* [= Boumediène] *ait renversé et incarcéré* CELUI-CI [= Ben Bella] (SOUSTELLE, *Lettre ouverte aux victimes de la décolonis.*, p. 151). — *Il faudrait se souvenir d'écrire à Madame de B.,* [...] *chez qui Azélie travaillait en ce moment, pour remercier celle-ci* [= M[me] de B.] *de la lui avoir cédée* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 24).

2° Les formes en *-ci* annoncent ce qui suit (fonction *cataphorique*), et les formes en *-là* rappellent ce qui précède (fonction *anaphorique*) [§ 617, *b*] :

Dites CECI *de ma part à votre ami : qu'il se tienne tranquille* (*Ac.* 1932, s. v. *ce*). — *Que votre ami se tienne tranquille : dites-lui* CELA *de ma part* (*ib.*). R2

R2 697 REMARQUE
Les ex. sont moins nets dans *Ac.* 2001.

Cette règle n'a rien de rigide. D'une part, les formes en *-ci* sont assez souvent utilisées pour quelque chose qui précède (sans qu'il y ait une opposition nette avec quelque chose de plus éloigné) :

Il faut songer dans la jeunesse aux besoins de la vieillesse ; CECI (ou CELA) *s'adresse aux prodigues* (LITTRÉ). — CECI *se passait à sept heures du matin. Quelques heures*

plus tard [...] (STENDHAL, *Chartr.*, XIV). — *Un héritier gênant, en bas âge, qu'ils prenaient et qu'ils maniaient, perdait sa forme.* CECI *facilitait les confiscations* (HUGO, *H. qui rit*, I, 2e chap. prélim., 6). — *Ce jour-là tu pourras me pleurer comme un homme mort. / – Mort, non, reprit Olivier, mais tombé de haut. N'importe,* CECI *est funèbre* (FROMENTIN, *Domin.*, IX). — *Ces beaux jours sont pour moi les derniers. J'écris* CECI *sans amertume* (GIDE, *Journal*, 7 sept. 1948). [Formule fréquente dans le *Journal*.]

En particulier, comme l'observe A. Thérive (*Querelles de lang.*, t. III, p. 95), « *ceci dit* a presque évincé *cela dit.* C'est que le paragraphe précédent est considéré non pas comme fini, mais comme encore tout proche » (cf. 1°, ce qui rend peu pertinentes les protestations de l'*Ac.* 2001, s. v. *dire*) **H2** : « [...] *Je recule comme devant une manière de lâcheté.* » CECI DIT, *il n'hésita pas à la commettre* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 283). — CECI *dit, que le gouvernement prenne ses responsabilités* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XXIV, p. 253). — CECI *dit, on peut faire correspondre à chaque individu un domaine remarquable de son existence* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1406). **A**

D'autre part, l'usage oral tend à généraliser le démonstratif lointain. Même des écrivains soigneux l'emploient parfois pour annoncer quelque chose qui va suivre :

Il faut qu'un jeune Prince français sache CELA. *Dans un monde dominé par le Réalisme, il y aurait peut-être place encore pour une sorte de dictature héréditaire* [...], *mais elle serait* [...] *vite absorbée par les régimes totalitaires* (BERNANOS, *Nous autres Français*, Pl., p. 705). — *Catholiques et révolutionnaires, vous avez au moins* CELA *en commun : l'acte de Foi* (MAURIAC, *Journal*, Œuvres compl., p. 52).

En particulier, on a le choix entre *ceci* et *cela* (*celui-ci* et *celui-là*) quand le pronom démonstratif annonce une proposition conjonctive introduite par *que* (comp. § 617, *c*) :

La Faculté [...] *le poursuivit, mêlant à d'autre griefs* CELUI-LÀ, *que Paré avait écrit en français* (BRUNOT, *Hist.*, t. II, p. 43). — CELA *seul lui importait que Paule ne rouvrît pas le débat* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 37). — *Les récits de famille ont* CELA *de bon qu'ils se gravent plus fortement dans la mémoire que les narrations écrites* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, I, 1). — *Cette religion du diable a* CELA *de terrible que peu à peu l'homme était parvenu à détruire en soi tout ce qu'il avait de l'homme* (MICHELET, *J. d'Arc*, p. 356). — *Ils ont* CELA *de charmant qu'ils sont pauvres* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 263). — *Les doctrinaires ont* CELA *de bon qu'ils réveillent* [...] *certaines facultés que l'usage et l'expérience de la vie affaiblissent en nous* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., pp. 311-312).

La bêtise a CECI *de terrible qu'elle peut ressembler à la plus profonde sagesse* (LARBAUD, *Fermina Márquez*, XIII). — *Ce tripot avait* CECI *de perfide, que tout s'y passait entre gens du monde* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 52). — *L'écriture a* CECI *de mystérieux qu'elle parle* (CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, Religion du signe). — *Or, il arriva* CECI *que la fête fut très belle* (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 206). — De même : *La bourgeoisie a* CECI *de bon,* C'EST *qu'elle a ses garde-fous, ses rampes solides qui nous empêchent de nous jeter à l'eau* (CAYROL, *Vent de la mémoire*, p. 12). — *L'Église romaine* [...] *offre* CECI *de très remarquable qu'elle unit dans ses institutions cinq formes au moins de gouvernement* (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 33).

Si le pronom démonstratif annonce par redondance un élément nominal, *cela* (ou *ça*) s'impose : CELA *vous plaît, les vacances ?*

N. B. Dans un certain nombre d'emplois anaphoriques, le pronom démonstratif pourrait être remplacé par un pronom personnel.

Mais le pronom personnel rappelle souvent un terme plus éloigné (cf. § 656, N. B.). Le démonstratif (correctement employé) a l'avantage d'identifier mieux l'antécédent. Il a aussi une force particulière : *Et s'il n'en reste qu'un, je serai* CELUI-LÀ (HUGO, *Châtim.*, VII, 16).

La fonction anaphorique est parfois assumée dans la langue administrative par ***ledit*** (normalement déterminant : cf. § 617, *b*, N. B.).

Certains écrivains l'emploient par badinage (surtout en fonction de complément de nom) : *Le vestiaire des garçons, établi dans le bureau du père d'Isis, consistait en la suppression des meubles* DUDIT [bureau] (VIAN, *Écume des jours*, XI). — *La réponse* [...] *que l'on trouvera en tête de la seconde partie de ce recueil, sert donc* [...] *de charnière entre les deux parties* DUDIT [recueil] (QUENEAU, *Voyage en Grèce*, p. 11). — [...] *pour faire des recherches historiques à l'université de Nanterre, dont les professeurs communistes — prédominants dans le corps enseignant de* LADITE [université]

H2 697 HISTORIQUE

Comp. ces ex. classiques : Cecy *soit dit en passant. Je me tais* (LA F., *F.*, VII, 7). [Dernier vers de la fable.] — *Adieu,* [...] Cecy *doit vous suffire* (MOL., *F. sav.*, I, 4).

A 697 AUTRES EXEMPLES

MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, avant-propos ; R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 69 ; G. SION, dans la *Revue générale*, févr. 1994, p. 89 ; Ch. BERTIN, *Petite dame en son jardin de Bruges*, p. 68 ; etc.

— *s'efforçaient de faire un modèle de modernité pragmatique et libérale* (SEMPRUN, *Algarabie*, p. 129). — *Ma seule précaution est d'adoucir mon B, comme si je craignais de mériter le reproche* DUDIT [= Bruno], *qui déteste son nom* (H. BAZIN, *Au nom du fils*, XI). — *Gabriel levait les yeux au ciel pour vérifier le vide* DUDIT [ciel] (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 63).

Le **susdit** [sysdi] (parfois [sydi]), *le susnommé, le sus-dénommé, le susmentionné, le prénommé* s'emploient à propos d'une personne, dans la langue juridique et parfois ailleurs : *J'ai pour vous deux sous de Paoli et deux du roi fantastique Théodore. Les pièces d'argent* DU SUSDIT [= Théodore] *sont si prodigieusement rares qu'il n'en existe pas une seule en Corse* (MÉRIMÉE, *Corresp.*, 29 déc. 1839).

c) Une langue écrite assez recherchée emploie *celui-là, ceux-là, celle(s)-là* au lieu de *celui, ceux, celle(s)* (§ 699, *a*) devant une relative déterminative. H3

Car nous sommes CEUX-LÀ *qui pour amante n'ont / Que du rêve soufflé dans la bulle d'un nom !* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 10.) — CELUI-LÀ *qui veille modestement quelques moutons sous les étoiles, s'il prend conscience de son rôle, se découvre plus qu'un serviteur. Il est une sentinelle* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 210). — *On ne devra employer, parmi les vieux adages, que* CEUX-LÀ *qui expriment une doctrine constante* (P. MIMIN, *Style des jugements*, p. 87). — *Ils ont belle assurance* CEUX-LÀ *qui prêchent aujourd'hui le retour aux catacombes* (DRUON, *Circonstances*, t. II, p. 183).

Ce tour appartient aussi à la langue populaire de diverses régions, par ex. de Paris : ÇUI-LÀ *qu'est pas là, l'en aura pas* (dans Bauche, p. 92) ; — du Québec : *Prenons* CELUI-LÀ *qu'on voudra* (dans Seutin, p. 202). R3

Le tour avec *-là* est plus naturel (sans être obligatoire) quand il y a un élément entre le pronom démonstratif et la relative :

Mais les vrais voyageurs sont CEUX-LÀ *seuls qui partent / Pour partir* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Voyage). — *Elle* [= l'Église] *répond encore aux besoins profonds de* CEUX-LÀ *mêmes qui semblent les plus réfractaires à son paisible rayonnement* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 92). — L'Histoire *qu'on va lire est* CELLE-LÀ *même qu'Albert Thibaudet se préparait à publier* (L. BOPP et J. PAULHAN, dans Thibaudet, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. VI).

Le tour avec *-là* est obligatoire lorsque le verbe principal est intercalé entre le pronom démonstratif et la relative (tour littéraire) [cf. H2] :

CELUI-LÀ *seul pouvait être propriétaire du sol, qui avait un culte domestique* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité ant.*, IV, 4). — CEUX-LÀ *furent des cuistres qui prétendirent donner des règles pour écrire* (FRANCE, *P. Nozière*, p. 146). — CEUX-LÀ *sont dans l'erreur, qui refusent de nous écouter* (*Ac.* 2001).

Les formes composées sont obligatoires aussi quand la relative n'est pas déterminative :

Mes yeux cherchent en vain un brave au cœur puissant, / Et vont [...] */ De* CEUX-LÀ *qui sont morts à* CEUX-CI *qui sont lâches !* (HUGO, *Lég.*, X, 3.) — *Quel est* CELUI-CI, *disaient-ils, à qui obéissent même les vents et la mer ?* (*Bible*, trad. SEGOND, Matth., VIII, 27.)

N. B. Le pronom démonstratif mis en évidence par *C'est ... que, C'est ... qui* a la forme composée : *C'est* CELUI-CI (ou CELUI-LÀ) *que je veux.*

H3 697 HISTORIQUE

Pour Vaugelas (p. 325), « Jamais on ne doit user du pronom demonstratif avec la particule *là*, quand il est immediatement suivi du pronom relatif ». Cela se trouve pourtant chez les classiques : *Elle approchoit vingt-ans ; et venoit d'enterrer / Un mary (de* CEUX-LÀ *que l'on perd sans pleurer* [...]) (LA F., *C.*, Gascon puni).

Inversement, jusqu'au début du XVII[e] s., on pouvait employer la forme simple du démonstratif quand le verbe principal était intercalé : [+]CELUI *vraiment les a perdus qui les a estimés perdus* (MALHERBE, t. II, p. 6).

R3 697 REMARQUE

On dit dans le fr. régional de l'Auvergne ça *que* pour *ce que* : °*Je fais* ÇA *que je veux* (cf. Rézeau). L'explication est-elle nécessairement la même que pour *celui-là que tu veux* ? Ce peut être un empiètement de ça sur le domaine de *ce* (cf. § 698, *d*).

698 Observations particulières sur *cela* et *ça*. B H1

a) **La concurrence de** ***cela*** **et** ***ça***. Les deux formes sont, du point de vue syntaxique, presque toujours interchangeables, mais la première prédomine dans la langue écrite et la seconde dans la langue parlée. Il serait exagéré pourtant de considérer que, dans l'écrit, *ça* n'apparaît que là où l'auteur fait parler un personnage.

Pellisson avait trop de goût pour parler de ÇA (CHAT., *Rancé*, S. T. F. M., p. 227). — *Les criminels dégoûtent comme des châtrés : moi, je suis intact, et* ÇA *m'est égal* (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Mauvais sang). — *Il* [= Bourbon Busset] *a choisi de témoigner sur la réussite de sa vie privée, de ne faire que* ÇA, *sur tous les tons !* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 8 mars 1985.) — Voir aussi divers ex. donnés ci-dessous.

Pour l'usage oral, notons ces deux attestations : *Mon cher, insista le baron, il ne manquerait plus que* ÇA [= que vous me cédiez votre place] ! [...] *on réserve*

B 698 BIBLIOGRAPHIE

A. HENRY, *Études de syntaxe expressive*, pp. 75-110.

H1 698 HISTORIQUE

Ça est une forme contractée de *cela* : comp. les prononciations [py] pour *plus* et [sɥi] pour *celui*. Il y a sans doute eu une interférence avec çà adverbe ; voir aussi H4 et § 1008, H6. — La première attestation est de 1585 : *Il n'y a rien impossible de* ÇA (RENÉ DE LUCINGE, *Lettres sur les débuts de la Ligue*, éd. Dufour, p. 151). Mais l'éditeur signale que le passage est chiffré ; cela ne rend-il pas la leçon douteuse ? — Le mot est bien attesté au XVII[e] s. : MOL. le met dans la bouche de ses paysans (*D. Juan*, II, 3 ; etc.) ; LA F. l'emploie dans une lettre de 1661 : [+]*On a de l'inquiétude pour M. Pellison : si* ÇA *est, c'est encore un grand surcroît de malheur* (cit. Henry). SÉV. se moque de quelqu'un qui répétait sans cesse : [+]*Vous deviez bien m'avertir de* ÇA (13 mai et 6 juin 1680). — Il faut attendre le XIX[e] s. pour que le mot pénètre vraiment dans l'écrit (quoique, nous l'avons dit, il n'y ait pas ses libres entrées).

ÇA *aux princes de sang* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 944). — ÇA *veut dire que la France n'est plus une République unitaire* (CHIRAC, interview donnée à la télévision et citée dans le *Monde*, 16 déc. 2000, p. 11).

Dans les expressions qui sont surtout de la langue parlée, *cela* est rare et peu naturel. Il détonnerait dans ce passage : *Quand les autres y* [= dans la chambrée] *sont déjà enfermés depuis plus de trois heures, avec les godasses, la transpiration, les pieds et les fenêtres closes, et que* ÇA *chelingue, je vous prie de croire* (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 19). — Par contre, *ça* n'est pas substitué à *cela* dans des propositions absolues comme *cela dit*.

Sur l'élision de *ça*, voir § 695, *c*. — Sur la place de *cela*, *ça*, voir §§ 300, R1 ; 301, *b*. **R1**

R1 698 REMARQUE

Les psychanalystes ont fait de ça un nom : ils opposent le ça au *moi* et au *surmoi*.

b) *Cela* et *ça* peuvent, dans la langue familière, désigner des **personnes** ; dans ce cas, ils expriment souvent quelque mouvement affectif, qui peut aller du mépris à la tendresse (une tendresse plutôt protectrice, par ex. à l'égard des femmes ou des enfants).

Elle me tue à petit feu, et se croit une sainte ; ÇA *communie tous les mois* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 130). — ÇA *venait du couvent,* ÇA *ne savait ni entrer ni sortir,* ÇA *saluait tout d'une pièce ; de la fraîcheur seulement, la beauté du diable* (VIGNY, *Quitte pour la peur*, VIII). — *Elle* [= une enfant] *allait et venait dans un gai rayon d'or ; /* CELA *jouait toujours, pauvre mouche éphémère !* (HUGO, *Lég.*, XVIII, III, 14.) — ÇA, *une marquise !* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 244.) — *Qu'est-ce que tu as l'intention de faire de* ÇA *? reprit-elle après que la petite* [une petite aveugle] *fut installée. / Mon âme frissonna en entendant l'emploi de ce neutre et j'eus peine à maîtriser un mouvement d'indignation* (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 19). — ÇA *fait du bruit, les innocents* [= les enfants]. ÇA *proteste,* ÇA *crie,* ÇA *pleure,* ÇA *renifle et* ÇA *n'a jamais de mouchoir* (PAGNOL, *Temps des amours*, p. 34).

Quand *cela* et *ça* reprennent devant le verbe un sujet détaché, la nuance affective peut disparaître : *Une fée,* CELA *va sur les eaux* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 48). — *Un juge,* ÇA *a des hauts et des bas* (CAMUS, *Justes*, p. 120). — *Maurras, Hermant,* ÇA *savait écrire le beau français filandreux qui faisait Céline tourner de l'œil* (QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 54).

c) Les démonstratifs neutres *cela*, *ça* s'emploient fréquemment pour désigner un être ou une chose **qu'on ne veut ou ne peut nommer** avec précision.

Il s'agit de quelque chose qui est mal identifié : *Devant moi, quelque chose apparaissait* [...] *;* ÇA *semblait instable, perfide, engloutissant ;* ÇA *remuait et* ÇA *se démenait partout à la fois* (LOTI, *Roman d'un enf.*, IV). — ÇA *avait glissé dans mes jambes,* ÇA *avait frôlé mes mollets, et c'étaient des vipères* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 86).

Il s'agit d'une réalité que l'on veut désigner d'une manière euphémique : *Puisque c'est son métier, à cette gueuse, de faire* ÇA [= l'amour] *avec tous les hommes, je trouve qu'elle n'a pas le droit de refuser l'un plutôt que l'autre* (MAUPASS., C., Boule de suif).

Dans la langue populaire, avec un geste approprié : *C'est* ÇA *qui leur manque. / L'homme se frappe le front du doigt* (B. CLAVEL, *Voy. du père*, XVIII). — De même : *Elle a de* ÇA « elle a une belle poitrine » ou « elle est riche » (on frotte le pouce sur l'index), etc.

Le sujet est vague, non identifié, et le pronom démonstratif est proche de *il* impersonnel, avec lequel il peut parfois commuter : ÇA *sent la résine, la menthe, l'écorce brûlée* (MAURIAC, *Asmodée*, II, 1). — ÇA *bouchonne sur l'autoroute* « Il y a des bouchons ». — Autres ex. au § 783.

d) *Cela* et *ça* (parfois *ceci*) ont remplacé *ce* dans la plupart de ses emplois. Voir les ex. donnés ci-dessous, ainsi qu'au § 695, *c*. Mais il y a des cas où *ce* est encore possible dans la langue soignée (cf. § 703).

1° Notamment, **en coordination avec une phrase** que le pronom représente, afin que puisse s'y ajouter une précision supplémentaire.

Nous reprîmes, sur son ordre, cette fameuse lecture et CELA *dans des conditions morales tout à fait inquiétantes* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 548). — *Je saisis la bête par le cou, vivement. Oui, par le cou, et,* CECI, *par le plus grand des hasards* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, I). **A**

A 698 AUTRES EXEMPLES

Voir § 268, e, 1° (parfois sans conjonction de coordination).

2° **Avec être** suivi d'un attribut ou d'un complément.

α) On prend comme sujet *cela* (ou *ceci*) au lieu de *ce*, si l'on veut accentuer ou souligner l'expression :

CELA *est admirable* (comp. : *C'est admirable*). CELA *est sans importance* (comp. : *C'est sans importance*). — CELA *est une affaire grave*. CELA *est dans les journaux*. CELA *est partout*. — *Il a fait cette démarche*, CELA *est certain* (ou : ... *C'est certain*), ... CELA *est vrai* (ou ... *c'est vrai*, ... IL *est vrai*).

Ce est impossible si le pronom est séparé du verbe : CELA *seul est important*. CELA *aussi est nécessaire*.

Cela (*ça*) se trouve notamment pour annoncer par redondance un sujet exprimé par la suite.

Le sujet est un nominal : CELA *est beau, la franchise* (comp. : *C'est* ...).

Le sujet est un infinitif ou une proposition conjonctive : *Comme* CELA *doit être doux et consolateur d'être malade* [...] (MIRBEAU, *21 jours d'un neurasthénique*, cit. Sandfeld, t. I, p. 287). — ÇA *leur est désagréable de donner leur argent* (Tr. BERNARD, *Danseur inconnu*, *ib.*). — On peut aussi avoir *ceci* avec une proposition : CELA ou CECI *est vrai que Galilée fut condamné par l'inquisition* (LITTRÉ, s. v. *ceci*, Rem. 2). R2 — Dans ces cas, *il* impersonnel est possible, aussi bien que *ce*.

R2 698 REMARQUE

On écrivait alors (voir encore *Ac.* 1878) *inquisition* sans majuscule pour désigner le tribunal ecclésiastique chargé de lutter contre les hérésies.

β) **Ça** s'emploie assez couramment au lieu de *cela* ou de *ce*, devant une **forme composée** du verbe *être* suivie d'un attribut ou d'un complément :

ÇA *a été une triste affaire* (S.-BEUVE, lettre publiée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, juillet-août 1978, p. 628). — ÇA *aura été plus vite que je ne croyais* (DUMAS fils, *Ami des femmes*, IV, 7). — ÇA *a été une excellente étude* (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 99). — ÇA *a été un succès* (J. RENARD, *Journal*, 15 mars 1898). — ÇA *aurait été stupide* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 613). — ÇA *a été une belle fête* (GIONO, *Regain*, p. 222). — *Mais tu disais tout à l'heure que* ÇA *a été un ratage* (MAURIAC, *Passage du Malin*, p. 114). — ÇA *a été pareil* (G. MARCEL, *Chapelle ardente*, II, 4). — ÇA *a été pour lui une vie nouvelle* (GAXOTTE, dans le *Figaro litt.*, 23 avril 1960). — *Contre notre parler*, ÇA *a été une lutte constante* (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 243). — ÇA *aurait été dérisoire d'essayer de s'en expliquer* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 16). — *Comme* ÇA *a été le cas* (P. GUIRAUD, *Mots étrangers*, p. 108). — ÇA *avait été l'un de ses exploits* (Fr. GIROUD, *Bon plaisir*, p. 249). — Avec élision : § 695, *c*.

Ça se trouve aussi devant une **forme simple** du verbe *être* : 1) si celle-ci commence par une consonne ; 2) ou bien si elle est précédée de *ne* ou d'un pronom personnel complément conjoint ; 3) ou bien si elle est introduite par l'un des semi-auxiliaires *devoir, pouvoir, aller* ; 4) si *ça* est précédé de *tout* (*ce* étant exclu, alors qu'il est considéré comme plus soigné dans les cas précédents).

Cette femme-là, ÇA *sera ta mort* (NERVAL, *Nuits d'octobre*, X). — ÇA *serait mieux que tu la voies avant le spectacle* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 137). — ÇA *sera la décision du descripteur* (A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 357).

ÇA *n'est pas nouveau*, ÇA *n'est pas original* (DUMAS fils, *Demi-monde*, Avant-pr.). — ÇA *n'était pas la réponse de Dieu* (BARRÈS, *Colline insp.*, 1913, p. 90). — ÇA *n'est pas elle qui m'a répondu* (CHÉRAU, *Enfant du pays*, p. 173). — ÇA *m'est égal* (RIMBAUD, cit. *a*, ci-dessus) [dans cette expression, *ce* n'est guère possible].

ÇA *peut bien être* (VIGNY, *Quitte pour la peur*, VIII). — ÇA *doit être* [...] *la chèvre d'or* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 62). — *Chacun comprit que* ÇA *allait être du Bach* (SUPERVIELLE, *Enfant de la haute mer*, p. 91). — ÇA *avait dû être un beau salaud, ce grand patron collabo* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 244). R3

Tout ÇA *est préhistorique* (HERMANT, *Grands bourgeois*, IV). — *Tout* ÇA *est de ma faute* (R.-V. PILHES, *Imprécateur*, p. 107).

Si ces conditions ne sont pas remplies, *ça* est assez nettement populaire, comme dans les ex. suivants : °*Ça peut passer d'un jour à l'autre, comme* ÇA *est venu* (SAND, *Meunier d'Angibault*, XXX). — °*À côté, c'est une autre femme ; plus loin*, ÇA *en est une autre* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 467). — °ÇA *est une ancienne qu'a fait son temps* (MAUPASS., C., Miss Harriett, I). — °*Un fils* ÇA *est toujours trop* (H. CIXOUS, dans *Samuel Beckett*, Édit. de l'Herne, p. 334). — Cet emploi est fréquent dans le parler des Bruxellois et des Flamands. R4 Plus surprenant : °ÇA *était d'une violence inouïe* (BARBEY D'AUR., *Lettres à Trebutien*, t. I, p. 106). H2

R3 698 REMARQUE

Ex. avec élision, § 702, *a*.

R4 698 REMARQUE

Ça suivi du verbe *être* au pluriel est propre au fr. des Flamands : °ÇA *sont des Anglais*. — S'il y a un *ne* devant le verbe, cette localisation est trop étroite : ÇA *ne sont pas les hauts fonctionnaires qui vont* [...] (un haut fonctionnaire québécois, 19 nov. 1993).

H2 698 HISTORIQUE

Ex. anciens, dans la bouche de paysans : ÇA *est si biau, que je n'y entens goute* (MOL., *Méd. m. l.*, II, 4). — +*Lorgnez-moi un peu, que je voie si* ÇA *est vrai* (MARIV., *Épreuve*, XIII).

N. B. Devant *être* pris au sens absolu de « exister, être vraiment », on met nécessairement comme démonstratif neutre sujet *cela*, *ça* ou *ceci*. R5

Je vous dis que CELA *est, que* CELA *sera. Puisque* CECI *est, ne chicanons pas.* — *Il faut qu'une femme aime toujours un homme qui lui soit supérieur, ou qu'elle y soit si bien trompée que ce soit comme si* ÇA *était* (BALZAC, *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 466). — ÇA *est, ou* ÇA *n'est pas ; ça n'a pas besoin d'être expliqué* (DUMAS fils, *Visite de noces*, III). — *Il y a des choses qui ne se discutent pas plus que la vie ou que la mort.* ÇA *est ou* ÇA *n'est pas* (BOURGET, *Drames de famille*, p. 75). — *Il ne dit pas ça parce qu'il a vu ça dans les livres ni parce qu'on lui a dit de le dire. Il dit ça parce que* ÇA *est* (PÉGUY, *Myst. des saints Innoc.*, p. 68).

R5 698 REMARQUE
Ce ferait avec être une simple formule appelant un attribut ou une suite analogue.

e) Emplois divers. R6

R6 698 REMARQUE
Ça « d'autant » devant un comparatif est un wallonisme : °*Tu ne manges pas ta part ? Les autres en auront* ÇA *plus.*

1° *Cela* et *ça* dans des phrases averbales. R7

R7 698 REMARQUE
Dans les deux cas examinés dans ce 1°, la nature de *ça* n'est pas très perceptible pour les usagers. Aussi la confusion avec l'adverbe *çà* n'est pas rare (due aux auteurs ou aux imprimeurs ?) : *Où* ÇÀ *dites-vous qu'il fait mauvais temps ?* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 342.) [Autre ex. : *ib.*, p. 912.] — ÇÀ, *par exemple, je crois que vous vous fichez de moi* (*ib.*, p. 724).

- Très souvent avec des mots interrogatifs :

  « Tournez-vous donc pour qu'elle vous voie ! » / – « Qui CELA *? »/ – « Mais la fille de M. Roque ! »* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2.) — *« [...] Quel gredin tu es ! » / Il demanda : « Pourquoi* ÇA *? [...] »* (MAUPASS., *Bel-Ami*, II, 10). — Autres ex. au § 392, *c*.
- *Ça* renforçant *oui* et *non* ou dans des phrases exclamatives exprimant la surprise : ÇA *alors !* ÇA *par exemple !* Cf. § 1105, *d*, 2°.

2° ***Comme cela*** (ou *ça*) épithète ou attribut, au sens de « pareil, semblable, tel » :

Arnoux se lamentait [...] sur l'humeur de sa femme [...]. Elle n'était pas COMME CELA *autrefois* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Un homme* COMME ÇA [en italique] *songerait à ma fille !* (SAND, *Meunier d'Angibault*, XXIII.) — *Que voulez-vous ? je suis* COMME ÇA.

Populairement, avec le nom ellipsé (cf. § 571, *b*) : *Une* [valise] *comme on n'en fait plus, sûrement, puisque, d'après elle, on n'en faisait déjà plus de* COMME ÇA (DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 84). — *Il en fallait aussi des* COMME ÇA *pour réussir le coup* (J.-P. CHABROL, *Gueuse*, p. 350).

Familièrement, *comme ci* (cf. 4°) *comme ça* (ou *cela*) ou simplement *comme ça* (rarement *comme cela*) « plus ou moins, pas très bien, pas beaucoup » : *« Voyons, franchement, vous aimez la musique ? » lui demanda-t-il [...]. / Elle haussa les sourcils, ayant l'air de dire : «* COMME CI, COMME ÇA... » (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 192.) — *Faites-vous de bonnes affaires dans ce Montfermeil ? / –* COMME CELA (HUGO, *Misér.*, II, III, 9). — *Étiez-vous en bons termes avec les époux Fraizier ? / –* COMME ÇA. */ – Comme ça ? / – On a bien eu des petites chicanes* [dit un paysan] (BORDEAUX, *Lac noir*, p. 91). — *« Elle était vieille ? » J'ai répondu : «* COMME ÇA *», parce que je ne savais pas le chiffre exact* (CAMUS, *Étranger*, Pl., p. 1134).

Comme ça est aussi une manière familière d'éviter une explication précise R8 : *Tu veux te marier avec lui ? [...] / – Ah ! non, alors ! s'écria Louise. / – Pourquoi ? / –* COMME ÇA (TROYAT, *Grive*, p. 5). — *Je l'aime ce monsieur-là, dit l'enfant [...]. – Mais qu'il est bête ! dit Jacques* [le père]. *Si tu l'aimes, nous on ne t'aime plus. / – Pourquoi ? demanda le petit. / – Pourquoi ? demanda Sara* [la mère]. / – COMME ÇA, *dit Jacques, en regardant Sara* [qu'il sait attirée par le monsieur] (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 62). — *Ça te fait combien, cette année, mon garçon ? / – Quinze ans, pourquoi ? / –* COMME ÇA (J. KAMOUN, trad. de : St. Marlowe, *Christophe Colomb, Mémoires*, p. 28).

R8 698 REMARQUE
Comp. *Parce que* employé absolument, § 1140, *c*.

Dans la langue populaire, *comme ça* est souvent une formule explétive accompagnant un verbe : *Elle dit* COMME ÇA *que vous l'oubliez* [dit le père Rouault] (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 3). — *Faut* COMME ÇA *de temps en temps que je boive un verre pour me donner des forces* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 56).

3° Dans ***que ça*** (ou *cela*) comme proposition averbale en corrélation avec un adverbe de degré *ça* renvoie logiquement à qq. ch. qui vient d'être dit :

Knock. *Il ne devait pas être vieux ? /* Le premier [gars]. *Non, quarante-neuf ans. /* Knock. *Si vieux* QUE ÇA ! (J. ROMAINS, *Knock*, II, 6). — Cette référence n'est pas toujours présente, et *que ça* (ou *cela*) est alors plutôt explétif : *Je ne savais pas que tu avais de l'esprit tant* QUE ÇA (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XLV) [= tant d'esprit]. — *La réduction de la durée du travail dans les petites entreprises ne va pas être si facile* QUE CELA *à conduire* (L. FABIUS, dans le *Monde*, 25 août 2000, p. 11).

4° ***Ceci et cela*** (ou *ça*) **employés corrélativement,** surtout dans le langage familier, tiennent la place de termes que l'on ne juge pas utile ou possible d'expliciter (cf. § 221, *b*, 3°). Ils peuvent avoir la fonction normale

d'un pronom, par ex. celle d'objet direct. Mais on les traite comme des substituts universels ; par ex., ils sont parfois attributs, comme des adjectifs ; ils sont parfois précédés d'un déterminant, comme des noms, ou d'une conjonction de subordination, comme des propositions.

[…] *accompagnent tous leurs gestes de commentaires : « Alors, j'ai fait* CECI, *j'ai fait* CELA. *Je me suis dit que* CECI *et que* CELA. *Et maintenant je vais faire* CECI *et* CELA […] » (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 75). — *Germain, c'était en telle année… Il faisait partie de tel numéro… Il était comme* CECI *et comme* ÇA (SIMENON, *Maigret à New-York*, p. 110). — *Je sais bien, elle est une* CECI, *une* CELA (POURRAT, cit. *Trésor*, s. v. *ceci*). — *Elle se plaint toujours de ses enfants : elle les trouve trop* CECI *ou trop* CELA. H3

Au lieu de *ceci*, on peut, dans le langage familier, avoir *ci* H4, et au lieu de *cela*, on peut avoir *là* :

Il faut faire CI, *il faut faire ça* (AYMÉ, *Gustalin*, IV). — *Il n'aurait pas à dire, comme d'habitude, « si je te quitte, je te quitte à cause de* CI *», ou « si je m'en vais, c'est à cause de ça »* (SAGAN, *Yeux de soie*, p. 187). — *Comme* CI *comme ça*, voir 2°. — Tenant lieu d'un nom injurieux : *Vous êtes une* CI *et une* ÇA, *lui dit-il, qu'avez toujours voulu ma perte* (BALZAC, *Drame au bord de la mer*, Pl., p. 893). — *Et de commencer à raconter* […] *dans sa boutique que l'Adèle c'était jamais qu'une* CI *et une* LÀ (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, XVIII). — Voir aussi § 1008, R14 (ex. de CÉLINE).

H3 698 **HISTORIQUE**

RAB. emploie déjà *ceci* et *cela* comme des adjectifs : *Ma tant bonne femme est morte, qui estoit la plus* CECY et CELA *qui feust au monde* (*Pant.*, III).

H4 698 **HISTORIQUE**

Première attestation de *ci* pronom, selon le *Trésor* : *Tout* CI, *tout ça* « ceci et cela, une chose et une autre » chez CHÉNIER. Mais on lit déjà chez MOL. : *Il luy disoit je ne sçay combien de choses.* […] *Il luy disoit tout-*CY, *tout-ça, qu'il l'aimoit bien, et qu'elle estoit la plus belle du monde* (*Mal. im.*, II, 8).

Ci ne semble pas être une contraction de *ceci*. Plus vraisemblablement, il a été tiré de *ça* sur le modèle des expressions où *i* et *a* alternent : *et patati et patata*, etc. (cf. aussi § 200) ; comp. *sans ça ne sans* CY (dans Huguet, s. v. *çà* adverbe), où, plutôt que la première attestation de *ci*, on peut voir une variante de *sans si* « sans condition, sans faute ». — Mais l'adverbe *ci*, surtout comme élément des démonstratifs composés, a joué un rôle : *Or sont venuz maistre Pierre, maistre Jehan, maistre* CY, *maistre* LA, *tant de phisiciens* [= médecins] *que vous vouldrez* (*Cent nouvelles nouv.*, II). Voir encore l'ex. de CHEVALLIER ci-contre.

EMPLOI DES FORMES SIMPLES

699 *Celui, celle, ceux, celles* comme nominaux.

Celui, celle, ceux, celles comme nominaux, s'emploient pour représenter des personnes. R Le féminin est usité quand le contexte ou la situation montrent qu'il s'agit uniquement de femmes.

a) **Devant une proposition relative** (le démonstratif permettant à la proposition relative d'avoir les fonctions d'un nom : cf. § 706). H1

CEUX *qui pieusement sont morts pour la patrie / Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie* (HUGO, *Ch. du crép.*, III). — *L'enfance, en la mémoire de* CELUI *ou de* CELLE *qui se souvient, ressemble à un grand espace vide, dans lequel quatre ou cinq petits événements se lèvent* […] *dans une espèce de netteté photographique* (E. DE GONC., *Chérie*, XVI). — *Béni soit* CELUI *qui a préservé du désespoir un cœur d'enfant !* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1070.) — *Elle était de* CELLES *qui savent repousser les larmes amollissantes* (B. CLAVEL, *Lumière du lac*, p. 206).

Notamment, *faire celui* « jouer le rôle de celui », « se donner les apparences de celui » : *J'ai pourtant voulu tâcher de la bousculer en* FAISANT CELLE *qui ne se doutait de rien* (SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, p. 89). — *Le chien qui* FAIT CELUI *qui boite pour n'être pas battu* (MONTHERL., *Fils de personne*, III, 3). — *Et tu* FERAS CELUI *qui passait par hasard* (PAGNOL, *César*, p. 12). — *Manneret* FAIT CELUI *qui n'a pas entendu* (ROBBE-GRILLET, *Maison de rendez-vous*, p. 174). — Avec ellipse du prédicat de la relative : § 218, c, 2°. H2

Divers éléments peuvent s'intercaler entre le démonstratif et le pronom relatif : *Pour* CELLES *mêmes qui oublieraient le devoir ou la religion, le simple bon sens peut suffire* [pour éviter l'adultère] (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — CELUI *(je ne sais plus qui) qui a dit* […] (FAGUET, cit. Sandfeld, t. I, p. 228).

Si l'élément intercalé est assez long, la clarté de l'expression en souffre : *Comment ne pas dire à* CEUX, *si munis qu'ils soient de savoir humain et quelque importance qu'ils aient ou qu'ils s'attribuent, qui s'érigent avec tant d'assurance en juges du christianisme* […] (P. SANSON, *Inquiétude humaine*, p. 12).

b) Au pluriel, **devant un complément introduit par *de***, surtout dans la langue familière. H3

CEUX *de Nancy, qui voyaient tout du haut des murs, furent si éperdus* […] (MICHELET, cit. Le Bidois, § 174). — CEUX DU *bâtiment* [= ceux qui connaissent la partie, c'est-à-dire l'édition] *disent que les articles en question « c'est des fours »* (VALLÈS, *Insurgé*, VI). — *Se venger, se venger !* […] *Elle enviait* CELLES *du peuple qui guettent l'homme sous une porte, lui envoient par la figure une potée de vitriol* (A. DAUDET, *Immortel*, XII). — *Tonnerre ! si* CEUX DE TARASCON *avaient pu le voir !…* (ID., *Tart. de Tar.*, III, 4.) — *Notre nouvel ami, comme tous* CEUX DE SON ÂGE, *a dû servir la messe ésotérique* [dans la chapelle mallarméenne] (PROUST, *Rech.*,

R 699 **REMARQUE**

À cause de cette valeur nominale, la langue populaire joint volontiers l'article au démonstratif, surtout au plur., *ceux* étant souvent prononcé °[søs].

LES CEUX *qui ont énormément du talent* (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 180). — *Mais* LES CELLES *qui, comme ça, dans cette gazette, se plaignaient, il les trouvait toujours soit trop dindes, soit trop tartes* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, p. 15).

HISTORIQUE. — *Les ceux de la maison* existait déjà au XVIe s. : usage populaire pour H. Estienne (cité par Huguet, s. v. *celuy*, avec d'autres ex.).

H1 699 **HISTORIQUE**

En anc. fr., *de* partitif accompagnait parfois le démonstratif : *Assez i ot* DE CEUS *qui blasmerent la reïne* [= il y en eut beaucoup qui…] (*Mort le roi Artu*, § 74). — *Assez en i ot* DE CEUX *qui en* [= du butin] *retinrent* (VILLEHARDOUIN, § 254). — Comp. § 626, a, 2°.

Usage analogue dans le fr. de Belgique : °*J'en connais* DE CEUX (ou, plus nettement populaire, DES CEUX) *qui ne seront pas contents.* — Sainte-Beuve (*P.-Royal*, Pl., t. I, p. 275) cite cette lettre de JANSÉNIUS, écrite en « mauvais français flamand » : ⁺*J'en connais ici* DE CEUX *qui* […] *sont tombés en désordre.*

H2 699 **HISTORIQUE**

On disait jadis *Il n'y a celui qui* pour « Il n'y a personne qui » : CEL *nen i ad* KI *de pitet ne plurt* [= il n'y a celui qui de pitié ne pleure] (*Rol.*, 822). — *Il n'y eut* CELLUY QUI *ne beust vingt cinq ou trente muys* [= muids] (RAB., *Pant.*, XX). — ⁺*Il n'y avait* CELUI QUI *ne prévît une prochaine rupture* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. I, p. 231).

On disait aussi *comme celui qui* « comme une personne qui », souvent avec une nuance de cause : *Ils marcheoyent en desordre comme* CEUX QUI *cuidoient* [= pensaient] *bien estre hors de tout dangier* (MONTAIGNE, I, 45). — ⁺*Elle vous parle comme* CELLE QUI *n'est pas savante* (LA BR., XII, 28).

H3 699 **HISTORIQUE**

À l'époque classique, le tour *ceux de* s'utilisait dans tous les styles : […] *comme parlent et escrivent presque tous* CEUX *de delà Loire* (VAUGELAS, p. 405). — CELLES *de ma naissance ont horreur des bassesses* (CORN., *Rodog.*, III, 3). — *Cresus* […] *fit dénoncer à* CEUX *de Samos qu'ils eussent à se rendre ses tributaires* (LA F., *F.*, Vie d'Ésope). — ⁺CEUX *de Crotone ont perdu contre lui deux batailles* (FÉN., *Tél.*, t. II, p. 53).

t. II, p. 956). — CEUX *de 14* (titre d'un livre de GENEVOIX) [= les soldats de 1914]. — *Atroce angoisse pour* CEUX *de Cuverville* (GIDE, *Journal*, 11 juin 1940). — La langue soignée préfère un nom : *Les habitants de Nancy, Les gens du bâtiment*, etc.

Très rare au sing. : *Une voix sérieuse et douce murmura près de son oreille : / « N'y va pas... » /* CELLE *de tout à l'heure était là, tout contre lui* (A. DAUDET, *Sapho*, I).

On peut avoir simultanément un complément et une proposition relative, déterminative (§ 1113, *a*, 1°), comme dans le premier ex. de DAUDET ci-dessus, ou non déterminative, comme dans l'ex. de MICHELET ci-dessus.

700 *Celui, celle, ceux, celles* comme représentants.

a) Devant une proposition relative ou devant un complément introduit par *de*. R

Un des moments les plus pénibles de sa vie était CELUI *où, chaque matin, en s'éveillant, il* apprenait *son malheur* (STENDHAL, *Rouge*, II, 26). — *Amer savoir,* CELUI *qu'on tire du voyage !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Voyage, VII.) — *Elle avait la chevelure poisseuse comme* CELLE *des Gitanes* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, I, 1).

Parfois aussi devant une proposition conjonctive : *Telle de mes terreurs enfantines comme* CELLE *que mon grand-oncle me tirât par mes boucles* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 4). [Parfois avec la forme composée : ex. de BRUNOT au § 697, *b*, 2°.] — Si la conjonction n'est pas *que*, le tour est d'un registre moins soigné : *Voilà un tonnerre qui m'impose davantage que* CELUI *quand il expire* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 55).

On peut intercaler, entre le démonstratif d'une part et le relatif ou la préposition ou la conjonction d'autre part, une épithète ordinairement détachée (ce cas est différent du *b* ci-dessous), ou d'autres éléments : *Les arbres fruitiers qui meurent,* CEUX *mêmes qui sont arrachés ou brisés par accident, appartiennent à l'usufruitier* (*Code civil*, art. 594). — *Les horreurs que nous venons de voir, et* CELLES *pires que nous verrons bientôt* (BERNANOS, *France contre les robots*, p. 217). — *Ils passaient là, chaque jour, une heure bénie qu'ils avaient l'impression d'arracher à toutes les tyrannies conjurées :* CELLE, *farouche, de l'argent, et* CELLE, *caressante et souveraine, du foyer* (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 131). — *Au souci de rajeunir son Dictionnaire l'Académie a joint* CELUI, *non moins vif, de lui conserver sa physionomie* (*Ac.*, 8e éd., Préf.). — *Le pays, mécontent, réclamait des réformes : celles,* ENTRE AUTRES, *des finances, du Parlement, du système électoral* (HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 5).

On peut aussi avoir, entre le démonstratif et la relative, un complément partitif, nom ou pronom, indiquant l'ensemble d'où sont isolés l'être ou l'objet, les êtres ou objets désignés par le démonstratif (cf. § 359, *d*) : *Ceux* DES PARLEMENTAIRES *qui ne m'avaient rallié ni en fait, ni en esprit, ne laissaient pas de s'agiter* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 198). — *Celle* DES DEMOISELLES *qui éprouve un petit besoin se glisse discrètement dans la folle avoine* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 229). — *Celui* DES DEUX *qui écoutait l'autre s'écriait : / « Moi aussi ! »* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — Dans un ex. comme le premier, cela permet de marquer de manière nette que la relative est déterminative (cf. § 1113, *a*, 1°). — D'autres prépositions que *de* sont possibles : *Ceux parmi les parlementaires ...* ou *Parmi les parlementaires, ceux qui ...* — *Ceux d'entre les parlementaires ...* Avec *d'entre* le complément suit nécessairement le pronom démonstratif. Si le complément est un pronom personnel de la 3e personne, on dit : *Ceux d'entre eux qui ...* et non **Ceux d'eux qui ...* (cf. § 662, *c*, 5°).

b) Devant un participe ou un adjectif accompagnés d'un élément subordonné ou devant un complément introduit par une autre préposition que *de*.

Cette construction a été contestée, notamment par Littré, par l'Acad. (mise en garde du 18 février 1965 ; omission pure et simple dans *Ac.* 2001), etc., mais à tort, car elle existait déjà à l'époque classique et même plus tôt H, et elle appartient à un usage très général, notamment parmi les académiciens.

R 700 REMARQUE

Au lieu de représenter un nom par un pronom démonstratif, on peut se contenter, dans certains conditions, du complément seul : *Mes sentiments n'étaient point d'un esclave* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 157). [On pourrait dire : ... CEUX *d'un esclave*.] — Voir § 218, e, 1°, ainsi que, pour d'autres cas, 3°, 4°, et H6, H7.

H 700 HISTORIQUE

Le pronom démonstratif suivi d'un participe, d'un adjectif, d'un complément prépositionnel (autre qu'un complément de relation) est un tour que l'on trouve dès le Moyen Âge. Il n'est pas fréquent au XVIIe s., mais paraît le devenir au XVIIIe : *Voiz ci deus voies, l'une a destre et l'autre a senestre.* CELE A *senestre te deffent je que tu n'i entres* [...] *et se tu en* CELE A *destre entres, tost i porras perir* (*Queste del s. Graal*, p. 41). — *Religions* [= monastères] *rentees et* CELLES *nient* [= non] RENTEES (GILLES LI MUISIS, cit. Tobler-Lommatzsch, t. II, col. 90). — *Le barat* [= tromperie] *de* CELLES NOMMEES (VILLON, *Test.*, 574). — *Aux Unze Vingtz Sergens / Donne* [...] */ A chascun une grant cornete /* [...] */ ; J'entends a* CEULX A PIÉ (*ib.*, 1094). — *Qui fut semblable a* CELUY DONNÉ *par l'oracle d'Apollon au Roy Croesus* (TABOUROT DES ACCORDS, cit. Brunot, *Hist.*, t. II, p. 422). — *Un si grand capitaine, qui a tant respandu de sang des infidelles* [...] *et a beaucoup vengé* CELUY CHRESTIEN *villainement* ESCOULLÉ [= répandu] *par eux* (BRANTÔME, cit. Damourette-Pichon, § 569). — *⁺J'ai joint à ma dernière lettre* CELLE ÉCRITE *par le prince* (RAC., cit. Bescherelle [qui cite aussi FLORIAN, DELILLE, etc.]). — CELLE [= la stance] SUR *la plume blanche du Roi est un peu encore en maillot* [= d'un débutant] (BOIL., *Lettres à Racine*, 6 juin 1693). — *⁺Il se mit à la copie pour lui et à* CELLE POUR *la Trappe* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. I, p. 343). — *On confondoit* [...] *la blessure faite à une bête et* CELLE FAITE *à un esclave* (MONTESQ., *Espr.*, XV, 17). — *La preuve négative par le serment avoit des inconvéniens ;* CELLE PAR *le combat en avoit aussi* (*ib.*, XXVIII, 18). — *⁺Cette remarque ainsi que* CELLES *purement* GRAMMATICALES *sont pour les étrangers* (VOLT., *Comment. sur Corn.*, Nicomède, v. 1409). — *Les comices par Curies étoient de l'institution de Romulus,* CEUX PAR *Centuries de Servius,* CEUX PAR *Tribus des Tribuns du peuple* (J.-J. ROUSS., *Contrat soc.*, IV, 4). — *⁺C'est de cette correspondance, de* CELLE REMISE *pareillement à la mort de Madame de Tourvel* [...] *qu'on a formé le présent Recueil* (LACLOS, *Liaisons dang.*, CLXIX, note). — *⁺La première chose qui se fait là est de lire le cahier des fautes* [...] *; d'abord* CELLES COMMISES *à ce dernier souper* (SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 124). — *⁺Le corbeau piquait les jambes de* CELUI [= le maître] À *danser* (prince DE LIGNE, *Mém.*, p. 166).

1° + participe :

- + participe passé : *Les immeubles, même* CEUX POSSÉDÉS *par des étrangers, sont régis par la loi française* (*Code civil*, art. 3). — *Tant pis pour* CEUX CULBUTÉS *dans le fossé ou* ÉCRASÉS *en route* (CHAT., *Guerre d'Esp.*, XXXVIII). — *J'eus l'idée de prendre d'abord mon chocolat, et ensuite* CELUI DESTINÉ *à mon camarade* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 189). — *Je fus frappé d'un chapitre qui traitait à fond des amitiés, de* CELLES PRÉTENDUES *solides et de* CELLES PRÉTENDUES *innocentes* (S.-BEUVE, *Vol.*, XV). — *Il n'est pas de plus grands crimes que* CEUX COMMIS *contre la foi* (FRANCE, *Orme du mail*, p. 22). — *Une niche grossière, un peu plus grande que* CELLES CREUSÉES *dans le mur* (LOTI, *Mort de Philae*, p. 123). — *Les masses les plus nombreuses furent vraisemblablement* CELLES APPORTÉES *par les courants de l'Est* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 121). — *Les personnes* [...] *étaient* CELLES CHARGÉES *de son éducation* (HERMANT, *Souven. du vicomte de Courpière*, II). — *Choisir entre la position chrétienne et* CELLE PRISE *par Gœthe* (GIDE, *Attendu que...*, p. 131). — *Tous* CEUX ASSIS *à l'âtre ou debout priaient bas* (JAMMES, *Géorgiques chrét.*, I). — *Les séquelles dépendant de l'ypérite, comparées à* CELLES DUES *aux autres gaz* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 952). — *Aucune autre limite que* CELLES ASSIGNÉES *par la santé de l'enfant* (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 45). — *Politique toute contraire à* CELLE SUIVIE *en Indo-Chine* (MAUROIS, *Lyautey*, p. 83). — *Un autre empire que* CELUI PROMIS *aux Latins* (HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 117). — *Sur l'étendue d'un jour plus long que* CELUI NÉ *de nos ténèbres* (SAINT-JOHN PERSE, *Oiseaux*, XI). — *Une autre nature que* CELLE IMPOSÉE *par le monde* (MALRAUX, *Voix du silence*, p. 275). — *La politique de M. Voizard, à la différence de* CELLES PRATIQUÉES *par Hautecloque et par Guillaume* (Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 593). — *Ce statut est la conséquence de* CELUI PROMULGUÉ *en 1941 par l'amiral Darlan* (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 49). [Autre ex. du même auteur : *Grandes familles*, p. 243.]

  La construction est plus rarement attestée quand le participe n'est pas accompagné d'un élément subordonné : *Les lettres à répondre et* CELLES RÉPONDUES (P.-L. COURIER, lettre, 8 mars 1905). — *Supposant d'autres constances que* CELLES ADMISES (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1220).

- + participe présent : *Ici c'est un instinct brutal et plat qui opère* : CELUI TENDANT *à secouer un fardeau trop lourd pour une conscience trop petite ou trop faible* (L. DAUDET, *Rêve éveillé*, p. 194). — *Mais quelle voie avait-il suivie d'ici là ? Peut-être* CELLE, *si poétique,* DÉVALANT *de ce village des Angles ?* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 117.) — *Comme* CEUX CACHANT *un secret* (GIDE, *Retour de l'enf. prodigue*, p. 110). — *Tous* CEUX AYANT *la même maladie* (VALÉRY, *M. Teste*, p. 37). — *C'est un état proprement anarchique, de même que* CELUI RÉSULTANT *de la constitution militaire aboutit à l'autocratie* (ESTAUNIÉ, *Vie secrète*, p. 175). — *Aucun des protagonistes de ce théâtre, et même* CELUI TENANT *l'emploi de spectateur, n'avait conscience de jouer un rôle* (COCTEAU, *Enfants terribles*, p. 70). — *Les souvenirs que je gardais de cette existence illusoire n'étaient ni moins sûrs, ni moins attachants que* CEUX SE RAPPORTANT *à la période antérieure* (AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 99). — *La bombe à hydrogène dont la puissance peut être considérablement plus grande que* CELLE UTILISANT *l'uranium* (L. LEPRINCE-RINGUET, *Des atomes et des hommes*, p. 167). A

2° + adjectif :

[...] *sans autre préparation que* CELLE NÉCESSAIRE *à Christian lui-même* (SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 171). — *Tout ceci se passa dans un temps moins long que* CELUI NÉCESSAIRE *pour l'écrire* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XV). — *Jamais son esprit* [...] *n'avait plus d'autres pensées, d'autres espoirs, d'autres rêves, que* CEUX RELATIFS *à son ministère* (MAUPASS., *C.*, En famille). — *Ses parties claires et* CELLES *plus* MYSTÉRIEUSES (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 312). — *Elle* [= la science] *développe l'amour-propre, qui est un second aveuglement ajouté à* CELUI INHÉRENT *à l'homme* (L. DAUDET, *Stupide XIXe s.*, p. 231). — *Les régions dont je parlais ne sont pourtant pas inhabitées ; ce sont* CELLES SUJETTES *à d'importantes évaporations,* [...] CELLES VOISINES *des embouchures des grands fleuves* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 194). — *Si j'avais souci d'autres lecteurs que*

A 700 AUTRES EXEMPLES

+ part. passé ou part. prés. : NERVAL, *Voy. en Or.*, Pl., p. 461 ; DUMAS fils, *Dame aux cam.*, XI ; MÉRIMÉE, *Portr. hist. et litt.*, p. 24 ; BALZAC, *Muse du départ.*, p. 228 ; GOBINEAU, *Essai sur l'inégalité*, I, 15 ; BAUDEL., *Par. artif.*, Poème du haschisch, IV ; MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 1 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1058 ; R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 337 ; R. ROLLAND, *Beethoven*, 9e symphonie, p. 53 ; CLEMENCEAU, *Grandeurs et misères d'une victoire*, p. 84 ; Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 113 ; HENRI-ROBERT, *Avocat*, p. 26 ; VOGÜÉ, *Roman russe*, p. 4 ; BLOY, *Désespéré*, p. 317 ; MONTHERL., *Célibataires*, p. 188 ; BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, p. 270 ; PESQUIDOUX, *Sur la glèbe*, p. 7 ; CLAUDEL, *Ville*, 2e version, p. 231 ; MADELIN, *Danton*, p. 34 ; LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 202 ; M. GARÇON, *Louis XVII*, p. 316 ; SIEGFRIED, *Aspects du XXe siècle*, p. 119 ; TROYAT, *Araigne*, p. 273 ; DANIEL-ROPS, *Éléments de notre destin*, p. 206 ; LÉAUTAUD, *Journal littér.*, 10 mars 1904 ; GREGH, *Âge de fer*, p. 45 ; BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 134 ; GREEN, *Journal*, 18 mars 1948 ; A. ARNOUX, *Crimes innocents*, p. 47 ; KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 24 juin 1954 ; MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 316 ; CAMUS, *Essais*, p. 1401 ; SARTRE, *Les jeux sont faits*, p. 176 ; GUITTON, *L'Église et l'Évangile*, p. 77 ; TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 91 ; SABATIER, *Allumettes suédoises*, p. 17 ; J. CHASTENET, *En avant vers l'Ouest*, p. 75 ; M. BOEGNER, *Exigence œcuménique*, p. 102 ; PAGNOL, *Masque de fer*, p. 191 ; H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 238 ; J. DUTOURD, *École des jocrisses*, p. 88 ; ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 15 ; P. VALLERY-RADOT, *Rép. au disc. de réception de J. Delay à l'Ac. fr.* ; J. DELAY, *Avant mémoire*, t. II, p. 258 ; etc.

de CEUX *assez* INTÉRIEURS *pour le comprendre* (VALÉRY, trad. des *Bucoliques* de Virgile, p. 28). — *Les odeurs !* [...] *Il y avait aussi* CELLES CHÈRES *aux chiens* (VIALAR, *Homme de chasse*, p. 117). — *Des wagons* [...], CEUX *tout* PLATS *remplis de silex rouillés pour aménager d'autres voies* (BUTOR, *Modification*, p. 72). [Dans cet ex., il faudrait sans doute mettre *tout plats* entre des virgules, et cet ex. ressortirait plutôt au 1°.] — Ne pas confondre ces ex. avec ceux de *a*.

Si l'adjectif n'est pas accompagné d'un élément subordonné, la construction est plus rare et sentie comme peu satisfaisante par beaucoup d'usagers. On peut d'ailleurs utiliser l'article défini au lieu du démonstratif.

Ex. à ne pas imiter : *Vous aimez les Juifs italiens et* CEUX FRANÇAIS (APOLLIN., *Hérésiarque et Cie*, p. 120). — *Elle le dégoûta tellement* [...] *des tomates, même de* CELLES COMESTIBLES (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 855). — *On m'a tant reproché* [...] *de me désintéresser du sort de la Patrie, des élections législatives et de* CELLES MUNICIPALES (LÉAUTAUD, *Petit ami*, I). — *Nul n'a été plus méconnu de la génération qui l'a suivi (je ne dis pas de la mienne, mais de* CELLE INTERMÉDIAIRE) (R. ROLLAND, *Voyage intérieur*, p. 73).

3° + complément prépositionnel :

Mon père et Séraphie avaient comprimé les deux [passions]. [...] CELLE POUR *la chasse* [...] *devint une fureur* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XIX). — *L'ordre des amies de M. de Chateaubriand* [...] *sans parler de toutes* CELLES À *la traverse* (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 69). — *Comme une bonne femme / Qui choisit* [...] *en la saison des fruits /* CEUX AUX *plus doux parfums,* AU *plus beau coloris* (M. DE GUÉRIN, *Poés.*, p. 77). — *Tauzin compta les piles de blé,* CELLES POUR *la vente* [...] (J. DE PESQUIDOUX, *Chez nous*, t. I, p. 65). — *La sonate* en C dur *de Beethoven (op. 53) et le rondo de* CELLE en mi *(op. 90)* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6). — *La distinction* [...] *est aussi confuse que* CELLE ENTRE *forme et contenu* (MALRAUX, *Voix du silence*, p. 52). — *Une comparaison établira mieux les précautions rurales prises contre l'ébranlement communiqué par les toitures :* CELLE AVEC *le clocher* (LA VARENDE, *Normandie en fleurs*, p. 153). — *Je n'ai pas parlé de la plus malaisée des patiences :* CELLE ENVERS *soi-même* (MAUROIS, dans les *Nouv. litt.*, 12 juillet 1956). — *Je ne savais pas que son érudition en droit civil égalait* CELLE EN *astronomie* (BORDEAUX, *Garde de la maison*, p. 21). — *Il avait su* [...] *le truc pour manger des figues fraîches sans attraper d'érysipèle,* CELUI POUR *guérir le bouton d'Alep* [...] *et* CELUI POUR *rendre le lait de mouflonne inoffensif* (GIRAUDOUX, *Bella*, VIII). — *Sa* [= d'une agence de voyages] *vitrine sur la Sicile,* CELLE SUR *l'Italie* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 75). — *Des types étaient entrés et sortis, non pas le gros ou* CELUI À *moustache, mais* [...] (Cl. SIMON, *Vent*, p. 184). Etc.

N. B. L'article défini devant un complément prépositionnel appartient à la langue populaire : °*Les robes en laine et* LES EN SOIE. Cf. § 571.

701 Ce devant une proposition relative.

Dans ces emplois, le pronom relatif (*qui, que, quoi* prépositionnel, *dont*) s'est d'abord passé du démonstr. : cf. §§ 706 et 709, *e*. — Pour le rôle de celui-ci, voir § 691. R1

a) Comme nominal, *ce* est un pronom neutre désignant d'ordinaire des choses :

CE *qui vient de la flûte s'en retourne au tambour* (prov.). — *Réfléchissez à* CE *que vous allez dire. Il est très attentif à* CE *qu'on dit de lui. Il faut* CE *qu'il faut. Voici* CE *dont j'ai besoin.* — *La passion fanatique de gens, qui défendaient* CE *à quoi ils avaient donné leur vie* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 82).

Comme à l'époque classique H1, la langue littéraire emploie parfois *ce* à propos de personnes : *Le commissaire royal fit arrêter tout* CE *qui habitait dans la forteresse* (STENDHAL, *Chron. ital.*, Cenci). — CE *qui n'a pu émigrer s'oriente désespérément vers la frontière* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 96). — *Être dur et fourbe envers* CE *qu'on aime est si naturel !* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 111.) — *Tout* CE *qui pouvait marcher montait de San-Francisco* (CENDRARS, *Or*, XXXI). R2

b) *Ce* comme représentant une phrase ou une partie de phrase et constituant avec une relative un élément incident (cf. § 378, *d*) :

Ils ne sont pas toujours pauvres, mais ils sont mal habillés, CE *qui est pire* (NIMIER, *Épées*, L. P., p. 133). — *Ceux qui ne savent pas croient que les biens désignent uniquement les objets matériels* [...], CE *en quoi ils se trompent lourdement* (PILHES, *Imprécateur*, p. 14). — *Les deux gestes qui sont à l'origine de ce livre* [...] *ne pourraient plus être tracés aujourd'hui de la même façon* (CE *pour quoi je renonce*

R1 701 **REMARQUE**

Sur °*ça que* au lieu de *ce que*, voir § 697, R3.

H1 701 **HISTORIQUE**

Ce pour des personnes a été très courant de l'anc. fr. au XVIIIe s. :

Qui fu CE *qui vos delivra ? / – Certes, Tristans* (*Folie Tristan* de Berne, 383, éd. Bédier). — *Esperant desconfire tout* CE *qui estoit logé en cedict faulxbourg* (COMMYNES, t. I, p. 155). — *Il peut, dans ce desordre extreme, / Epouser* CE *qu'il hait et punir* CE *qu'il aime* (RAC., *Andr.*, I, 1). — +*Rien ne sera si bon pour sa santé* [...] *que d'y accoucher au milieu de* CE *qu'il y a de plus habile* (SÉV., 6 août 1670). — *La plus respectable partie des hommes, composée de ceux qui étudient les lois et les sciences, des Négocians, des Artisans, en un mot de tout* CE *qui n'étoit point tiran* (VOLT., *Lettres phil.*, IX).

R2 701 **REMARQUE**

Ce que, ce qui servent dans l'interrogation indirecte comme équivalents de *que* (ou de *qu'est-ce que*) et de *qu'est-ce qui* de l'interrogation directe :

QUE *veut-il ?* › *Demande-lui* CE QU'*il veut.* — *Qu'est-ce* QUI *est préférable ?* › *Demande-lui* CE QUI *est préférable.* — On trouve aussi parfois *ce dont, ce à quoi* : cf. § 732, c.

à le corriger) (BARTHES, *Mythologies*, p. 7). — Avec agglutination de *pour* et de *quoi* (cf. § 719, *b*) : *Philippe* [...] *réussit à s'emparer de la Normandie et de l'Anjou*, CE *pourquoi on le dit Auguste* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 47).

Le lien avec l'antécédent se relâche facilement, et les auteurs mettent alors une ponctuation forte devant le démonstratif : *Il pouvait apercevoir l'Anglaise sans bouger, rien qu'en déplaçant les pupilles sous ses paupières baissées.* CE *qu'il fit* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1098). — *C'est un moraliste ; il cherche à intégrer.* CE *pourquoi il ne peut être dit vraiment moderne* (H. FESQUET, dans la *Revue nouvelle*, avril 1982, p. 470).

N. B. Si l'on considère, comme le *Trésor*, s. v. *ce* (mais il n'en est pas question s. v. *que*), qu' comme pronom relatif, on devrait mentionner ici la locution (employée comme sous-phrase incidente) *Ce qu'à Dieu ne plaise*, qui appartient à la langue soignée (elle est vieillie pour le *Robert*) : *Dans le cas où*, CE QU'À DIEU NE PLAISE, *nos relations éprouveraient quelque obstacle* (HUGO, *Lettres à la fiancée*, cit. *Trésor*, s. v. *plaire*). — *S'il meurt*, CE QU'À DIEU NE PLAISE, *je quitterai cette maison* (*Ac.* 1835-1935). — La locution *À Dieu ne plaise*, qui exprime elle aussi le rejet d'une éventualité, est plus ancienne H2, mais encore attestée : *Il faut que l'un des deux meure ! / – C'est donc un assassinat !* [...]. – À DIEU NE PLAISE ! *c'est tout simplement un duel à mort* (STENDHAL, *Chartr.*, XIII). — *Si j'avais* (À DIEU NE PLAISE !) *vingt ans de moins* (BERNANOS, *Dialogue d'ombres*, p. 111).
Ce pronom sujet a été introduit pour renvoyer au contexte comme une proposition sert de sujet dans À DIEU NE PLAISE *que nous voulions décourager les jeunes talents* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CX). — Dans tous ces cas, nous avons un subjonctif optatif ; ce mode serait anormal dans une proposition relative. L'absence, puis l'introduction du *que* dans les phrases optatives, c'est un fait bien attesté : cf. § 408, H1.

H2 701 HISTORIQUE
Nous n'avons pas d'attestation de *Ce qu'à Dieu ne plaise* avant le XVIIIe s. : ⁺*Quand je serais d'humeur à me remarier*, CE QU'À DIEU NE PLAISE (MARIV., *Vie de Mar.*, p. 473). – *À Dieu ne plaise*, qui date du XVIe s. (auparavant, on disait *Dieu ne plaise* : cf. § 283, *b*), était fréquent au XVIIe. Est-ce un pur hasard si la var. *Aux Dieux* (chez LA F., *F.*, VII, 4) a été ressuscitée au XXe s. chez ALAIN, cit. *Trésor* ?

c) Un cas particulier, résidu d'une syntaxe ancienne, fait suivre *ce* de *que* et d'un participe présent (ou gérondif sans *en*). *Ce* est souvent précédé d'une ponctuation forte. H3

Ce que voyant (= en voyant cela) est la formule la plus courante ; on trouve aussi *ce qu'entendant* : *Georgette* [...] *se mit à déchiqueter* [...] *la grande page en petits morceaux. /* CE *que voyant, René-Jean et Gros-Alain en firent autant* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, III, 6). — *Les parents poussèrent le cheval dans la cour et firent avancer leur mulet*, CE *que voyant, les petites protestèrent* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Mouton). — [...] *en disant très haut* [...] *que le Roi n'assisterait point à la prière*, CE *qu'entendant, les belles dames se hâtèrent* [...] *de quitter la chapelle* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 234). R3

Plus rarement avec un temps composé ou avec un autre verbe : *Il enseignait, en disant* : « [...]. » CE *qu'ayant entendu, les grands prêtres et scribes cherchaient comment le faire périr* (*Bible*, trad. CRAMPON, Marc, XI, 17-18). — CE QU'*ayant appris, les abbés Éphrem et Sérapion vinrent s'excuser* (FRANCE, *Thaïs*, p. 234). — CE *que faisant, il délivra les Séquanes d'une grande honte* (JULLIAN, *Vercingétorix*, p. 75). — *Ils lui ont fait décerner un beau prix par l'Académie.* CE *qu'apprenant, on s'étonnera* [...] (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 15 juillet 1965). — CE *que disant, il décachetait le télégramme* (MIOMANDRE, cit. Sandfeld, t. II, p. 325). — Comp. *ce disant, ce faisant* au § 703, *b*.

Rarement aussi avec une proposition absolue : CE *que le pauvre garçon ayant appris, il en avait fait un bruit effroyable* (MUSSET, *Conf.*, II, 1). — Autre ex. avec *ayant appris* : *Bible*, trad. CRAMPON, Matth., II, 3.

H3 701 HISTORIQUE
Ce tour a existé aussi avec un infinitif prépositionnel : CE QUE *pour executer* [= pour exécuter cela] *au peril d'autruy, il avertit le Duc de Guise* (D'AUBIGNÉ, *Sa vie à ses enfants*, S. T. F. M., p. 89).

R3 701 REMARQUE
Var., rare, avec *quoi* : °CE QUOI *faisant, tu confonds la route et le but* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, CXCVIII).

702 Ce avec le verbe être. H1

H1 702 HISTORIQUE
Dans l'ancienne langue, on disait *Ce sui je* et non *C'est moi*. Le sujet et l'attribut ont donc été apparemment intervertis (cf. § 242, H, et, pour l'accord du verbe, § 933, *a* et H1), du moins selon le sentiment ordinaire.

a) Ce renvoie à ce qui précède ou à la situation.

- \+ participe passé : *On en multipliait* [...] *des copies soigneusement faites. M. de Séricourt fut un des premiers solitaires qui s'y appliqua ;* [...] C'*était devenu sa tâche favorite* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, II, 3). — « *À propos, voyez-vous toujours* [...] *Delmar ?* » / *Elle répliqua sèchement : /* – « *Non ! C'est fini* » (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Vous m'avez demandé de l'avertir ;* CE *sera fait aujourd'hui même.* — CE *ne m'était pas adressé* (VERCORS, *Armes de la nuit*, p. 121).

- \+ attribut : *C'est beau !* — CE *fut une grande joie* (Ac. 2001). — *Ç'avait été terrible. C'eût été une catastrophe.* — *Une porte a claqué : et ç'a été tout* (ARLAND, *Plus beaux de nos jours*, p. 105). — *Qui est là ? C'est moi* ou *C'est le concierge.* — *Il me semble que* CE *vous serait facile* (GIDE, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 165). **R1**

  On peut avoir aussi *être* à l'infinitif précédé de *devoir, pouvoir, sembler, aller, paraître* : CE *devait être une grâce d'état* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXIV). — *Ç'allait être gai* (VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 4). [Ou élision de *ça* ? cf. § 695, *c*] — CE *paraît être en vain* (J.-M. JEANNENEY, dans le *Monde*, 19 oct. 1979). — *Ç'aurait pu n'être qu'un feu de paille* (R. TROUSSON, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1997, p. 357).

R1 702 REMARQUE
Parfois le caractère démonstratif est faible : *C'était le matin.* Cf. § 783, *b* (aussi pour °*C'est huit heures*, var. régionale de *Il est huit heures*). — *C'était le 10 mai.* Cf. *Nous sommes le 10 mai*, § 315, *a*, 1°.

b) Devant le verbe *être*, souvent *ce* reprend par redondance un terme déjà exprimé (cf. § 237, *a*, 2°) :

Le premier des biens, pour l'homme de la rue, C'est la santé.

Cette reprise est particulièrement fréquente

1) Quand *être* est suivi d'un infinitif ou d'une proposition : *L'héroïsme du pauvre,* C*'est d'immoler l'envie* (MICHELET, *Peuple*, p. 210). — *Une chose regrettable,* C*'est qu'il ait manqué de politesse.*
   Sans reprise : *Ce qui m'a frappé est de voir cette insistance presque lassante sur la nécessité de l'unité* (GUITTON, *L'Église et l'Évangile*, p. 183).
2) Quand le sujet et l'attribut sont tous deux des infinitifs : *Partir,* C*'est mourir un peu* (E. HARAUCOURT, *Seul*, Rondel de l'adieu). — *Aimer* CE *n'est point nous regarder l'un l'autre mais regarder ensemble dans la même direction* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, VIII, 3).
   Sans reprise : *Braconner n'est pas voler* (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 1). — La reprise est pour ainsi dire obligatoire si le second infinitif est sans négation.
3) Quand *être* est suivi d'un pronom personnel ou d'un pluriel : *Mon meilleur auxiliaire,* C*'est vous.* — *Pas besoin de gril : l'enfer,* C*'est les Autres* (SARTRE, *Huis clos*, F°, p. 92). — Voir cependant § 932, *b*.

c) Très souvent *ce* forme une redondance avec le sujet qui est exprimé après le verbe.

1° Tantôt le sujet postposé est détaché (après virgule dans l'écrit) :

*Est-*CE *bête, les convenances !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5.) — *C'est chic, la vie* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1129). — *C'est aimable, ce que Lydie t'écrit là* (J. LEMAITRE, *Flipote*, I, 3).

2° Tantôt le sujet n'est pas détaché. **R2**

R2 702 REMARQUE
Sur l'analyse de *que* dans les ex. du 2°, voir § 717, H4.

- Le sujet est un nom ou un pronom précédés de *que* : *C'est une noble cause que celle-là.* — *Le Rhin est un Burgrave, et* C*'est un troubadour / Que le Lignon, et* C*'est un ruffian que l'Adour* (VERL., *Poèmes sat.*, Nocturne paris.).
- Le sujet est une proposition introduite par *que*, parfois par *comme, si, quand, où* : *C'est une dure loi* [...] */ Qu'il nous faut du malheur recevoir le baptême* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit d'oct.). — *C'est vrai que je suis vieux et fatigué* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Le canard et la panthère). — *C'est bien rare si quelque chose ne tombe pas du ciel* (ARLAND, *Terre natale*, p. 101). — *C'est fort rare quand il se grise* (LOTI, *Pêch. d'Isl.*, p. 59). — *C'est singulier comme je savoure les minutes qui me restent* (J. LEMAITRE, *Mariage blanc*, I, 3). — *C'est incroyable où est allé ce peloton* (MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, II, 1).
- Le sujet est un infinitif introduit par *de, que de* (parfois *que* : § 911, *b*, 1°) : *C'est beau d'être la puce d'un lion* (HUGO, *H. qui rit*, II, I, 10). — *C'est imiter quelqu'un que de planter des choux* (MUSSET, *Prem. poés.*, Namouna, II, 9). — *C'est une grande erreur que faire une confiance illimitée à la méchanceté des hommes* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 307).

N. B. Quand le sujet est un infinitif ou une proposition et que l'attribut est un adjectif, on peut aussi employer *il* : IL *est évident qu'il a raison.* C'est même l'usage ordinaire dans la langue écrite, sauf si l'on veut insister sur l'adjectif : *C'est odieux d'opprimer le faible.* — Voir aussi § 783.

R3 702 REMARQUE

Par une inadvertance très fâcheuse, certains auteurs écrivent ou laissent imprimer °*fusse* ou °*fussent* pour *fut-ce*, *fût-ce* :

Pour *fut-ce* : °FUSSENT *les lecteurs, trop rares, de* Minerva *qui firent le succès de mon roman, toujours est-il qu'il surpassa bien vite les deux autres* (BORDEAUX, *Garde de la maison*, p. 152).

Pour *fût-ce* : °*Pour peu que celui que vous avez touché le manifeste,* FUSSE *même par un clin d'œil ou un grognement, il se découvre ainsi par ce qu'il a approuvé au désapprouvé* (GIONO, *Voy. en It.*, p. 237). – °*Quand on avait deux femmes dans sa vie et qu'elles l'apprenaient, on les gardait,* FUSSENT *deux sœurs* (BOURGET, *Deux sœurs*, cit. Høybye, p. 94).

H2 702 HISTORIQUE

L'usage de jadis admettait des inversions aujourd'hui inconnues ou rares : *Et encore à* [sic] *-*CE *esté par l'avis de mes amis* (VAUGELAS, Préf., XII). – *N'a* CE *pas esté luy qui te l'a faict cognoistre ?* (CORN., *Mélite*, IV, 1.) – *Peu*[*t*] *c'estre autre chose* [...] ? (PASCAL, *Pens.*, p. 96.) – *Que peut-c'estre ?* (MOL., *Av.*, IV, 7.) – *Que pourroit-*CE *estre ?* (ID., *D. Juan*, IV, 6.) – *Que devoit-*CE *être* [...] ? (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 99.)

R4 702 REMARQUE

Hardiesse individuelle : °*Lorsqu'elle est menacée, si peu soit-*CE (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 274).

H1 703 HISTORIQUE

Ce a servi de sujet dans des propositions absolues : *ce dessus dessous* (§ 694, c) ; *ce nonobstant* ou *nonobstant ce, cependant* (§ 258, H).

Ce néanmoins paraît avoir été fait sur le modèle de *ce nonobstant*. À voir les ex. classiques, le tour appartenait à la langue juridique : MOL., *Comtesse d'Esc.*, V ; RAC., *Plaid.*, III, 3. On en trouve encore quelques attestations au XXe s. : *Et,* CE NÉANMOINS, *les ordres reçus étaient des ordres* (FARRÈRE, *Onzième heure*, p. 166). – *Mais comment conserver une attitude empruntée en face d'un plaisantin qui* [...] *vous déclarait avec une emphase faussement irritée : / –* CE NÉANMOINS, *madame, je vous tiens pour la plus cruelle, la plus indifférente,* [...] *la pire enfin des coquettes* (Y. GANDON, *Léone*, p. 243).

°*Ce fait* [= ceci étant fait] est un archaïsme encore pratiqué par les juristes belges.

H2 703 HISTORIQUE

Ce s'est employé notamment comme sujet du verbe *venir*, celui-ci étant suivi d'une préposition, d'ordinaire *à* : *Quant* CHE VINT *aprés soupper* (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 39). – *Quant* CHE VINT *au soir* (*ib.*, p. 45). [Dans ces deux ex., nous nous contenterions du complément de temps : *Après souper, Au soir.*] – *Quant* CE VIENT *à onziesme* [après *dixième*, etc.], *on le traitte comme les autres* [et on n'élide pas l'article, ce qui est parler « tres-mal »] (VAUGELAS, p. 77). – *Quand* CE VINT *au* [= quand ce fut le tour du] *Dieu de Cythere* (LA F., *F.*, XI, 2). – La construction subsiste dans le fr. pop. du Québec, avec *ça* : °*Quand* ÇA VIENT *à l'heure de partir, i sait pas partir* (dans Bergeron, *Dict. de la langue québéc.*).

Par analogie avec *c'est*, la préposition était parfois omise : *Quand* CE *vient ta feste* [dit un paysan] (MOL., *D. Juan*, II, 1). – *Quand d'amour* CE *vint l'âge* (MILLEVOYE, cit. Littré, s. v. *ce*, 16°). – De même, avec *ça* au Québec aujourd'hui : °*Quand* ÇA VENAIT *le temps des foins salés* (dans Seutin, p. 200, qui cite aussi, avec proposition : *Quand* ÇA VENAIT [...] *que Buffalo Bill faisait ses exploits*). On disait aussi avec *à* et l'infinitif : *Quand* CE *vint à payer* (LA F., *C.*, Belphegor ; J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 164 ; AC. 1878). [= Quand vint le moment de payer.]

d) *C'est* constitue avec *qui* ou *que* l'introducteur permettant de mettre en évidence tel ou tel élément de la phrase (§ 456) ; avec inversion (*est-ce*), il constitue avec *qui* ou *que* l'introducteur de l'interrogation (§ 397).

C'EST *votre mère* QUI *est venue tout à l'heure.* C'EST *tout à l'heure* QUE *votre mère est venue.* — *Est-*CE QU'*il pleut encore ?* QU'EST-CE QUI *s'est passé ?*

e) Du point de vue syntaxique, *ce* a souvent le **comportement d'un pronom personnel** sujet, notamment dans les inversions : voir §§ 383, 394, 404. R3 Cependant, l'inversion de *ce* est soumise à certaines restrictions. H2

L'inversion est impossible après une forme verbale terminée par un *e* muet :

**Furent-*CE *de bons résultats ?* **Fussent-*CE *vos parents ?* **Eussent-*CE *été vos souhaits ?*

L'inversion ne se pratique guère quand *être* est à un temps composé ou quand *être* est précédé d'une forme de *devoir, pouvoir*, etc.

**A-*CE *été vrai ?* **Ont-*CE *été vos amis ?* — Si l'auxiliaire a deux syllabes (sans *e* muet), l'inversion est rare, mais non inusitée : *Avait-*CE *été des choses réelles ?* (BOURGET, *Laurence Albani*, cité dans le *Lar. mensuel*, févr. 1920, p. 47.) — *Peut-être, sans de Gaulle, aurait-*CE *été pire* (Raym. ARON, interviewé dans le *Magazine litt.*, sept. 1983, p. 27).

*Encore devait-*CE *être le nôtre* (THÉRIVE, *Voy. de M. Renan*, p. 127). — *Penser comme tout le monde, c'est penser sottement. Quant à sentir comme tout le monde,* [...] *que doit-*CE *être ?* (A. SUARÈS, *Debussy*, p. 154.) — *C'était à s'emporter* [...] *! Que devait-*CE *être pour un... malade !* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 38.)

Autre suite inusitée, °*soit-ce*. R4

Certaines associations sont rares sans être exclues : § 933, R3, et *b*, 2°.

703 **Autres emplois de ce.**

a) *Ce* s'emploie comme **sujet** d'autres verbes qu'*être* surtout dans la langue littéraire. H1

Régulièrement dans les sous-phrases incidentes *ce me semble, ce semble* (plus recherché), *cela* étant exclu : *Toute vraie passion ne songe qu'à elle. C'est pourquoi,* CE *me semble, les passions sont si ridicules à Paris, où le voisin prétend toujours qu'on pense beaucoup à lui* (STENDHAL, *Rouge*, II, 1). — *À mesure que je me rapproche des morts, ils me deviennent,* CE *me semble, un peu moins sacrés* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 202). — *Point d'esprit, ni,* CE *semble, d'idées* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 56). — *La première explication* [...] *paraît tout à fait plausible ; on pourrait,* CE *semble, s'en tenir à celle-là* (GREVISSE, *Problèmes de lang.*, t. II, p. 20).

Occasionnellement, au lieu de *cela* (et de *ça*, jugé trop familier) : CE *pourrait se corriger adroitement à la plume* (BARBEY D'AUR., *Lettres à Trebutien*, t. I, p. 105). — CE *devenait une manie* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 27). — *Jusqu'à ce moment* CE *lui avait semblé un jeu* (*ib.*, t. IX, p. 117). — CE *devient une grande difficulté* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 74). — CE *pourrait, à la longue, devenir désespérant* (DUHAMEL, *Le bestiaire et l'herbier*, LXXXI). — CE *nous parut un travail tout aisé* (ID., *Désert de Bièvres*, p. 146). — CE *n'a pas la moindre importance* (ID., *Refuges de la lecture*, p. 226). — CE *resta longtemps le grand secret de nos adolescences* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 55). — CE *ne veut pas dire du tout qu'on soit généreux* (LA VARENDE, *Don Bosco*, IV). — CE *ne suffit pas à combler les déficits* (G. BAUËR, dans le *Soir* [Bruxelles] 4 nov. 1959). — CE *peut signifier que le ciel est vide* (R. KEMP, dans les *Nouv. littér.*, 19 févr. 1953). — *Ce que tu fais est admirable* [...] *!* CE *doit devenir une règle* (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 467). — PROUST avait écrit, faisant parler la duchesse de Guermantes : *Mon Dieu,* CE *me fait une peine infinie qu'il soit malade*, et l'éditeur de la Pl. a cru devoir remplacer *ce* par *ça* (t. II, pp. 680 et 1181). H2

Un certain nombre d'ex. où nous avons vu des *ça* élidés (§ 695, *c*) sont peut-être des *ce* analogues à ceux que nous venons de citer.

b) **Ce objet direct** dans quelques formules stéréotypées :

Ce disant, ce faisant : CE *disant, il regardait fixement le pauvre Berlaudier* (PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 382). — *M'étant donné comme tâche* [...] *d'être*

le spectateur engagé de l'histoire, CE *faisant il m'a fallu comprendre l'économie* (Raym. ARON, *Spectateur engagé,* p. 218). — Sur ce modèle, on trouve occasionnellement d'autres gérondifs : CE *rêvant* (BARRÈS, *Mes cahiers,* t. X, p. 117) ; — CE *lisant* (P. BOST, dans le *Figaro litt.,* 8 janv. 1949) ; — CE *voyant* (A. SCHWARZ-BART, *Dernier des justes,* p. 249). — Le pronom suit très rarement le gérondif : *Voyant* CE (POURRAT, *Gaspard des Montagnes,* t. I, 1931, p. 143). — Comp. *ce que voyant,* § 701, *c.*

Pour ce faire : *Il voulait surprendre l'ennemi et, pour* CE *faire, attaqua avant l'aube* (*Ac.* 2001). — Par imitation : *Tâchez de* CE *faire* (FLAUB., *Corresp.,* Suppl., t. II, p. 35).

Ce *dit-on* (archaïque) comme incise : cf. § 380, H1. — Autre archaïsme, par badinage : *H. Fouquier* [...] / *Ne me trouve pas vertueux* / [...] / *Et signe* CE *de son paraphe* (VERL., *Invect.,* XIV).

c) **Ce régime de préposition.**

Sur ce (synon. *là-dessus*) « aussitôt après » appartient à la langue courante ; cette locution est souvent en tête de phrase ou de sous-phrase : *Le général Giraud* [...] *déclara à ce moment* : « [...]. » / *Sur* CE, *je me levai, quittai la pièce et rentrai chez moi* (DE GAULLE, *Mém. de guerre,* t. II, p. 243). — L'*Ac.* donnait encore en 1987 (mais elle y a renoncé depuis 1992) *pour ce* comme synonyme de *pour ce faire* (compl. de but). Cette expression est vieillie H3 : *Bien connaître ses adversaires et ses amis et,* POUR CE, *être bien renseigné* (J. DUFOURNET, *Phil. de Commynes,* p. 32). — Complément de cause : *On y voit un anachorète* [...] *perdre tout à coup la grâce et pour* CE *tomber dans la damnation* (BARRÈS, *Du sang...,* p. 65).

À ce + participe passé est un tour des juristes : *Les lieux à* CE *destinés* (*Code civil,* art. 1767). — *À* CE *autorisés* (STENDHAL, *Chron. ital.,* Abb. de Castro, V). R — Emploi isolé : *D'après* CE, *je crois* [...] (VIGNY, *Shylock,* III, 5).

d) **Ce coordonné à une phrase** qu'il est chargé de représenter, pour que puisse s'y ajouter une précision supplémentaire (§ 268, *e,* 1°) :

Il [= le prince qui se serait marié sans le consentement du roi] *pourra être relevé de cette déchéance par le Roi ou par ceux qui, à son défaut, exercent ses pouvoirs dans les cas prévus par la Constitution, et* CE *moyennant l'assentiment des deux Chambres* (*Constitution belge,* art. 60). — Sans conjonction de coordination : *Ebert prenait sa succession,* CE *pendant que l'Empereur s'enfuyait en Hollande* (DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi,* p. 180). [Cf. § 1136, *b.*]

e) Faits divers.

CE *que tu es jolie !* Cf. § 402, *a.* — *Ce* annonçant une proposition conjonctive : *Il insiste beaucoup sur* CE *que ces deux imprudentes n'ont pas emmené de chauffeur* (MAURIAC, *Pèlerins de Lourdes,* p. 133). Cf. § 371, H.

H3 703 HISTORIQUE

C'était déjà l'avis de Vaugelas, p. 82.

R 703 REMARQUE

En ce compris « y compris » est courant dans la langue administrative de Belgique.

Section 6

Les pronoms relatifs

I. GÉNÉRALITÉS

704 Définition. B

Les pronoms relatifs, qu'on appelle parfois *conjonctifs,* servent à introduire une proposition, qu'on appelle elle-même *relative* ; à la différence des conjonctions de subordination (qui introduisent aussi une proposition), 1) ils ont une fonction dans cette proposition : celle de sujet, de complément, parfois d'attribut ; — 2) ils ont un genre, un nombre, une personne, même s'ils n'en portent pas visiblement les marques (cf. § 708) ; — 3) s'ils sont représentants (§ 706), ils ont un antécédent.

Ceux QUI *vivent, ce sont ceux* QUI *luttent ; ce sont / Ceux* DONT *un dessein ferme emplit l'âme et le front* (HUGO, *Châtim.,* IV, 9). — *Je vis pour la première fois cette chose exquise* QU'*est le printemps de Paris et* DONT *je ne soupçonnais pas le charme* (J. MISTLER, *Bout du monde,* p. 165). — *Il me semble que la principale de nos occupations était l'attente d'une catastrophe sur* QUOI *nous ne pouvions plus rien* (J. D'ORMESSON, *Au plaisir de Dieu,* p. 245).

B 704 BIBLIOGRAPHIE

H. BONNARD, Lequel/qui (quoi) *pronoms relatifs,* dans *Mélanges Grevisse,* pp. 39-46. — Voir aussi § 1111, B.

705 Observations sur la fonction.

Le pronom relatif peut avoir sa fonction par rapport à un terme faisant partie d'un syntagme verbal ou d'une proposition qui dépendent de la proposition relative.

a) Par rapport à un syntagme verbal à l'**infinitif.**

Cela est courant et sans ambiguïté si l'infinitif est un complément essentiel ou un sujet réel : *Il pense à la femme* QU'*il veut* ÉPOUSER, QU'*il songe à* ÉPOUSER, À QUI *il veut* PLAIRE. *Je connais la voiture* QU'*il est allé* CHERCHER. *Il a rencontré la personne* QU'*il était impatient* (ou QU'*il avait envie*) de CONNAÎTRE. *Écoutez le conseil* QU'*il faut* SUIVRE. *Il a reconnu le paysage* DONT *il croyait* SE SOUVENIR. *La maison* DONT *il craint de perdre* LA CLÉ *est à ses parents. Il pense à la maison* OÙ *il compte* S'INSTALLER. — Le pronom relatif représente l'agent de l'infinitif : *Il admire le professeur* QU'*il écoute* PARLER. Autres ex. au § 902, *b*.

La construction est moins nette si l'infinitif n'est pas un complément essentiel : *Je ne savais que répondre* [...] *lorsqu'on me proposait quelque partie* QUE, *dans une situation naturelle, je n'aurais point eu de motif pour* REFUSER (B. CONSTANT, *Ad.*, IV). — *Il y avait dans son cabinet une commode qu'il s'arrangeait à ne pas regarder,* QU'*il faisait un crochet pour* ÉVITER *en entrant et en sortant* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 321). — *Solange* [...] QUE *je dois faire un effort pour* RECONNAÎTRE (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 54). — *Je pense à des escrocs* DONT *il a fallu des années et des campagnes de presse pour obtenir l'*INCULPATION (CASAMAYOR, dans le *Monde*, 17 févr. 1978). — Après l'introducteur *c'est ... que* : *C'est elle* QU'*il était en route pour* REJOINDRE (CLAUDEL, *Soul. de satin*, II, 3).

Certains ne reculent pas devant des constructions plus compliquées encore : *Cette réalité* QUE *nous risquerions fort de mourir sans* AVOIR CONNUE (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 895). — *Comme ces peuplades sauvages* QU'*il nous faut des missionnaires héroïques et barbus pour aller* CONQUÉRIR (BOYLESVE, *Jeune fille bien élevée*, VI). — *Agrégée de lettres, ce* QU'*elle ne laissait guère passer une occasion de faire* SONNER *bien haut* (J. BOREL, *Adoration*, p. 388). — *Je puis vous dire des choses* QU'*avant on m'aurait coupé en morceaux plutôt que de me faire* DIRE (P. BENOIT, cit. Sandfeld, t. II, p. 198). R1

Certains auteurs préfèrent recourir à *dont* « au sujet duquel », ce qui n'est pas toujours très heureux. Voir § 723, *d*.

b) Par rapport à un **terme d'une proposition incluse dans la proposition relative.** H1

Si la proposition est une conjonctive essentielle (§ 1122), cela reste assez fréquent dans la langue littéraire comme dans l'usage parlé : *L'homme* QUE *les autres imaginent que nous* SOMMES (MAUROIS, *Mémoires*, I, p. 6). — *Pour vous le dire d'un mot* QUE *je suppose que vous allez* COMPRENDRE (CAMUS, *Lettres à un ami allem.*, p. 21). — *Ce qui dénote une vertu* QU'*il n'aurait point aimé qu'on lui* RECONNÛT (M. CLAVEL, dans le *Nouvel Observateur*, 21-29 avril 1973). — *Je me passionnais* [...] *dans ma recherche ténébreuse,* POUR LAQUELLE *je sais que le chercheur devait* ABJURER *et* REPOUSSER *de lui culture, décence et morale* (GIDE, *Immor.*, III). — *Le docteur ès sciences Stangstadius,* DONT *il est bien impossible que vous n'ayez pas entendu* PARLER (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 118). — *Le malheureux fait de grands efforts pour suivre le réquisitoire de l'avocat général,* DONT *on voit qu'il ne comprend de-ci de-là que* QUELQUES PHRASES (GIDE, *Souv. de la Cour d'assises*, II). — *L'idée de quelque chose de meilleur* [...], / DONT *il sent que toutes les choses autour de lui sont essentiellement* INCAPABLES (CLAUDEL, *Messe là-bas*, p. 104). — *Un homme* DONT *on sait que* LE TALENT *se double de caractère* (SIEGFRIED, *Savoir parler en public*, p. 40). R2

Le lecteur d'aujourd'hui risque davantage d'être déconcerté ou choqué si la proposition incluse est elle-même une relative ou une adverbiale ou si c'est une interrogation (ou exclamation) indirecte ou encore si la proposition est complément d'un infinitif lui-même régime : *Des fanatismes nationaux,* DONT *il y a évidemment des chefs qui* SE SERVENT (ROMAINS, *6 oct.*, p. 106). — *Quatrains* [...] QU'*il nous faudrait être en salle de garde pour que je vous* CITE (ARISTIDE [= M. CHAPELAN], dans le *Figaro litt.*, 10 nov. 1966). — *Cette jeunesse* DONT *j'entends encore avec quel accent d'admiration les paysans de Lorraine* DISENT *qu'elle est « fière »* (BARRÈS, *Mystère en pleine lumière*, p. 101). [Dans ce cas particulier, on a une exclam. indirecte, avec déterminant exclamatif.] — *Cette M*[me] *de Villeparisis qu'on traitait avec tant d'égards,* DESQUELS *toutes ces dames brûlaient d'apprendre qu'elle était* INDIGNE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 702).

R1 705 **REMARQUE**

On ne sera pas surpris que ces enchevêtrements provoquent des redondances et d'autres accidents : *La poésie est actuellement dans un état de dessiccation assez comparable à celui* [...] DUQUEL *tentèrent de l'*EN *faire sortir et Chénier et Delille* (QUENEAU, *Voy. en Grèce*, p. 149). — °*Une belle hirondelle* [...] *brusquement se jette dans ma chambre, fait trois tours* [...] *et fuit* [...] *par ce trou de lumière où elle s'était précipitée en tant que trou d'ombre, et* QU'*il lui a suffi de virer de bord pour* LA *changer en lumière* (VALÉRY, *Mélange*, Pl., p. 312). — °*La présence* [...] *de son fils préféré était un réconfort* AUQUEL [*sic*] *on ne pouvait songer à la priver* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 19).

H1 705 **HISTORIQUE**

Qu'il s'agisse d'un infinitif (*a*) ou d'une proposition (*b*), ces tours sont anciens et bien connus de la langue classique : *De s'amie li remembre / DONT il set qu'il ne puet* JOÏR (*Châtel. de Vergi*, 180-181). [= Il se souvient de son amie *dont* il sait qu'il ne peut *jouir*.] — *Ce logis, / DONT vous voyez d'icy que* LES MURS *sont rougis* (MOL., *Éc. des f.*, I, 4). — +*Le roturier qui dit par habitude qu'il tire son origine de quelque ancien baron ou de quelque châtelain,* DONT *il est vrai qu'il ne* DESCEND *pas* (LA BR., XIV, 4). — *Avez-vous jamais veu* [...] *un Diamant plus vif que celuy* QUE *vous voyez que mon Pere* A *au doigt ?* (MOL., *Av.*, III, 7.) — *Cet Enfant sans parens,* QU'*elle dit qu'elle* A VÛ (RAC., *Andr.*, III, 4).

R2 705 **REMARQUE**

Quoique ce tour soit aisé à comprendre, il peut donner une impression de lourdeur. BAUDELAIRE, qui avait d'abord écrit : *Mes grandes attitudes, / QU'on dirait que j'*EMPRUNTE *aux plus fiers monuments* (*Fl. du m.*, Beauté), a corrigé en ... *Que j'ai l'air d'emprunter*. — BERNANOS, qui avait écrit : *Un article de moi* QUE *je serais heureux que vous* LISIEZ (*Corresp.*, 25 oct. 1946), ajoute entre parenthèses cette autocritique : *Que de que, seigneur.*

— *Une noble tâche à laquelle ne demandaient qu'à se vouer d'autres femmes qu'elle,* ENTRE LES MAINS DESQUELLES *il est vrai d'ajouter que la noble tâche ne lui* EÛT PARU *plus qu'une indiscrète et insupportable usurpation de sa liberté* (*ib.*, p. 320).

Sur le tour *La femme* QUE *je crois* QUI *est malade*, voir § 1116.

Dans beaucoup de cas, la langue moderne préfère recourir à *dont* « au sujet duquel (ou de qui) » : voir § 723, *d*.

c) Dans certains tours figés ou archaïques H2, le pronom relatif a sa fonction par rapport à un **participe ou** à un **gérondif** qui le suivent immédiatement.

Le pronom est complément d'un gérondif : *Quoi faisant, en quoi faisant* « en termes de palais » (Littré). — Plus usité, *ce que voyant*, etc., cf. § 701, *c*. — Chez un auteur féru d'archaïsme : *Elle assise près de lui pleurait,* DONT S'ÉTANT APERÇU *Cambyse lui en demanda la cause* (P.-L. COURIER, trad. d'Hérodote, III).

Le pronom est sujet d'une proposition absolue, aussi chez un auteur archaïsant : *On résolut d'attendre quelques minutes,* LESQUELLES PASSÉES, *on irait à sa recherche* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). H3

H2 705 HISTORIQUE
Ces constructions du gérondif et du participe sont des latinismes qui datent du XV[e] et du XVI[e] s. On trouvait aussi des relatifs ayant leur fonction dans une proposition adverbiale qu'ils précèdent immédiatement : LESQUELZ *quand Panurge* APPERCEUT [= Quand Panurge les aperçut], *dist* à *Pantagruel* [...] (RAB., *Pant.*, éd. princeps, XIX).

H3 705 HISTORIQUE
Avec l'ordre inverse : *Il y a un point,* PASSÉ LEQUEL, *les recherches ne sont plus que pour la curiosité* (VOLT., *Lettres phil.*, XXIV). — Sur *passé quoi*, voir § 719, a.

706 Nominaux et représentants.

Si le pronom relatif est **nominal** (ou sans antécédent : cf. § 651), la proposition relative elle-même a dans la phrase (ou, éventuellement, dans une proposition) la fonction de sujet ou de complément :

QUICONQUE DEMANDE *reçoit,* QUI CHERCHE *trouve, et l'on ouvrira* À QUI FRAPPE (*Bible*, trad. CRAMPON, Matth., VII, 8). — *Je choisirai* QUI JE VEUX.

Qui (§ 715) et *que* (§ 718) comme nominaux sont des restes d'une ancienne syntaxe. La langue ordinaire les fait précéder d'un démonstratif (*celui, ce*) dont le rôle est de transformer ces nominaux en représentants (ou, si l'on veut, de permettre à la proposition relative d'avoir les fonctions d'un nom). Cf. § 691.

Si le pronom est **représentant** (§ 650), la proposition est complément de l'**antécédent**, c'est-à-dire du terme représenté :

Il ne faut pas réveiller le chat QUI DORT (prov.).

Quiconque est toujours nominal. — *Qui, que, quoi, où* sont parfois nominaux. — *Dont* et *lequel* sont toujours représentants.

707 Formes des pronoms relatifs.

a) Formes **simples** : ***qui, que, quoi, dont, où.*** H

Qui, que, quoi peuvent être considérés comme des formes différentes, selon la fonction, du pronom *qui*. — Aucun de ces cinq pronoms ne varie en genre et en nombre. Voir cependant § 708.

Qui s'élide souvent devant voyelle dans la langue populaire : § 44, *c*, 2° (voir aussi § 718, H1). R

b) Formes **composées.**

1° Dans ***lequel***, composé de l'article défini et du déterminant interrogatif, les deux éléments varient en genre et en nombre, genre et nombre qui sont communiqués par l'antécédent. (Voir cependant § 708, R.)

La maison dans LAQUELLE *j'ai passé mon enfance a été détruite pendant la guerre.*

L'article défini que contient *lequel* se contracte avec les prépositions *à* et *de* (cf. § 580, *b*) au masculin singulier et au pluriel :

Le livre AUQUEL *je pense. Les livres* AUXQUELS *je pense. Le livre à propos* DUQUEL *vous m'avez interrogé. Les livres à propos* DESQUELS *vous m'avez interrogé.*

2° On considère souvent ***quiconque*** comme une forme composée (ce qu'il est par l'étymologie : cf. § 726, H). Il ne connaît pas de variation de forme.

H 707 HISTORIQUE
Qui sujet et *que* non neutre proviennent des formes du pronom relatif latin *qui* et *quem* ; *que* neutre et *quoi* du pronom interrogatif neutre *quid*. Sur *qui* complément, voir § 714, H1. — *Dont* et *où* sont originairement des adverbes : latin *de unde* « d'où » (§ 722, H1) et *ubi* « où ». *Où* est encore considéré comme un adverbe dans certains de ses emplois ; c'est pourquoi on l'appelle parfois *adverbe relatif* ou *adverbe conjonctif* lorsqu'il a le rôle étudié dans ce chapitre.

R 707 REMARQUE
En Belgique, *qui* a généralement une voyelle longue quand il est nominal (QUI *dort dîne*) ; elle est brève quand il est représentant (*Celui* QUI *est absent*).

708 **Les pronoms relatifs et l'accord.**

a) *Lequel* varie en genre et en nombre en fonction de son antécédent et communique ce genre et ce nombre aux mots qui s'accordent avec lui :

Ma tante me contait, à dîner, sa brouille avec le docteur Germond, laquelle, SURVENUE *dix ans en çà, l'*OCCUPAIT *encore* (A. FRANCE, *Pierre Nozière*, I, 9). R

R 708 **REMARQUE**
On observe dans la langue parlée une tendance à laisser *lequel* invariable comme les autres pronoms relatifs : °*Une certaine utilisation de la langue française dans* LEQUEL *il y a plusieurs paramètres* (un professeur d'université, cit. Blanche-Benveniste et Jeanjean, *Fr. parlé*, p. 99).

b) Les autres pronoms relatifs ne portent pas les marques de la personne, du genre et du nombre.

Lorsqu'ils sont représentants, *qui* et *que* ont la personne grammaticale, le genre et le nombre de leur antécédent et transmettent cette personne, ce genre et ce nombre aux mots qui s'accordent avec eux :

Les personnes qui SONT MAÎTRESSES *d'elles-mêmes ont souvent le dernier mot.* — *C'est moi qui* IRAI. — *Toi qui* SÈCHES *les pleurs des moindres graminées* (E. ROSTAND, *Chant.*, I, 2). — *Toute la peine que vous vous êtes* DONNÉE *a été perdue.*

Qui comme nominal désignant des personnes et *quiconque* sont de la troisième personne et ordinairement du masculin singulier. Voir cependant §§ 715, *a*, et 726.

Quoi est une forme que l'on appelle neutre, à cause de sa valeur ordinaire (§ 719, *a*). Il en est de même pour certains emplois de *qui* (§§ 713, *b* ; 715, *b*). Quand un mot s'accorde avec ces pronoms neutres, il se met au singulier et au masculin : *Voilà qui* EST *bien* DIT.

709 **Antécédent du pronom relatif représentant.**

a) Nom ou syntagme nominal :

Rends-moi LE LIVRE *que je t'ai prêté.* VOTRE AMI *est là qui attend.* — *Frédéric se rendit* CHEZ LE CÉLÈBRE POMADÈRE, *où il commanda trois pantalons, deux habits, une pelisse de fourrure et cinq gilets* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). R

R 709 **REMARQUE**
Le pronom relatif ne peut, en général, avoir pour antécédent un nom commun sans déterminant :
°*Il demande* JUSTICE, *qui ne lui a pas été faite.* — Cf. § 650, *b*, 1°.

b) Pronom :

Ô lac ! rochers muets ! grottes ! forêt obscure ! / VOUS, *que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir, / Gardez de cette nuit, gardez, belle nature, / Au moins le souvenir !* (LAMART., *Médit.*, XIII.) — *J'ai entendu raconter par ma mère* CECI, *que j'ignorais alors* [...] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 353). — TEL *fiance qui n'épouse pas* (prov.). — QUE *faisait-il qui ne s'est toujours fait ?* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 781.) — *Dites-lui* N'IMPORTE QUOI *qui lui fasse plaisir* (*Ac.* 2000, s. v. *importer*).

c) Adjectif ou participe, avec *que* attribut :

INQUIETS *et* AGITÉS *que nous sommes* (BREMOND, *Âmes religieuses*, p. 82). — Cf. § 717, *c*.

d) Adverbe, dans des cas limités :

LÀ *où vous êtes, vous ferez du bon travail.* — Cf. § 1113, *c*.

e) Phrase ou partie de phrase.

1° Dans des expressions figées : *Qui plus est, Qui mieux est, Qui pis est* (§ 713, *b*) ; — *Que je sache* (§ 718, *b*, 2°) ; — *Dont acte* (§ 722, *a*).

2° Avec *quoi* précédé d'une préposition (§ 719, *c*), et avec *d'où* (§ 725, *b*, 4°) : *Mme de Sévigné écrira par exemple des troupes qui occupent et rançonnent la Bretagne* (CONTRE QUOI *elle peste*) [...] (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 12 janv. 1957). — *Il a refusé,* D'OÙ *il résulte maintenant que nous sommes dans l'impasse* (*Dict. contemp.*).

3° Dans une langue littéraire archaïsante, avec *qui* (§ 713, *b*) et *dont* (§ 722, *a*) : *Je risquerais de me faire* [...] *suspecter, au choix, de pédantisme ou d'ironie ;* QUI, *entre parenthèse* [*sic*], *serait injuste* (HERMANT, *Discorde*, p. 1). — *Silvia ne le connaissait plus, /* DONT *il sentit une douleur extrême* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Silvia).

Dans l'usage ordinaire, quand l'antécédent est une phrase ou une partie de phrase, il est rappelé devant le relatif par le démonstratif neutre *ce* ou par un nom de sens vague comme *chose*, *fait*, etc. ; dans ce cas, *ce*, *chose*, etc. sont les antécédents du pronom relatif : *Il me pria de donner mon adresse,* CE *que je fis* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 105). — *Il se leva et,* CHOSE *qu'il n'avait pas faite depuis longtemps, il alla l'embrasser* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, p. 142). [Dans cet ex., *chose* annonce ce qui suit.]

710 Place du pronom relatif. R1

Le pronom relatif se place d'ordinaire en tête de la proposition relative, à l'exception des cas suivants.

1° Il est précédé par la préposition qu'il réclame :

L'enfant À QUI *j'ai parlé est orphelin.* — *J'ai été choqué par la violence* AVEC LAQUELLE *il m'a répondu.* — [Sur *C'est lui* À QUI *je pense* (pour *C'est à lui que je pense*), cf. § 456, *b*, 3°.]

Le problème ne se pose pas pour *dont*, qui équivaut à un syntagme prépositionnel introduit par *de*.

2° Si le relatif est complément d'un nom introduit par une préposition, il est précédé par ce syntagme prépositionnel :

S'asseyant devant le poêle À LA BOUCHE DUQUEL *elle présenta ses souliers* (BALZAC, *Goriot*, p. 46). — *Les* [= des fleurs] *peindre vous faisait vivre dans la société des fleurs naturelles,* DE LA BEAUTÉ DESQUELLES [...] *on ne se lassait pas* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 709). — *Cet étendard glorieux,* PAR LE SECOURS DE QUI *René II déconfit les Bourguignons et leur téméraire chef devant sa ville de Nancy* (BARRÈS, *Colline insp.*, I, 3). — *La critique est mort-née,* AU PRINCIPE ET AU COURS DE LAQUELLE *ne soit présent l'amour des lettres* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, Préf.). — Voir au § 350, *a*, 1°, d'autres ex. de ce tour (qui paraît lourd dans certains cas).

Dont dans ce cas est exclu. Cf. § 724, *c*. R2

R1 710 REMARQUE

Sur la place de la proposition relative par rapport à l'antécédent, voir § 1114.

R2 710 REMARQUE

VALÉRY a mis devant le relatif un syntagme non prépositionnel : *Les psychologues modernes n'ont pas touché, je crains, aux difficultés de ce genre,* LA RÉSOLUTION DESQUELLES *éclairerait presque tout le langage* (Pl., t. II, p. 1449). Sans doute a-t-il trouvé *dont* ambigu.

711 Répétition du pronom relatif dans la coordination.

a) Le pronom relatif sujet peut être répété ou non. R

Le pronom n'est pas répété : *L'homme est le seul animal* [...] QUI *hésite et tâtonne* (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 216). — *La main* QUI *sort de la poche et lentement s'élève ne leur désigne-t-elle pas* [...] *le passant qui s'éloigne* [...] ? (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 23.) — *Son visage se fend dans un sourire maximum* QUI *se fige, dure un bon moment, puis subitement s'éteint* (BECKETT, *En attendant Godot*, Théâtre, I, p. 13).

Le pronom est répété : *Deux petits traits noirs,* QUI *dépassaient le mur de la Belle-Étoile et* QUI *devaient être les deux brancards dressés d'une voiture, ont disparu* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 4). — *Des flocons de neige, mais* QUI *brillaient d'un feu éblouissant et* QUI *brûlaient comme des bouffées de vapeur, passaient devant ses yeux* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 100).

R 711 REMARQUE

Certains grammairiens exigent la répétition quand le temps des verbes est différent. L'usage ne tient pas compte de cette règle arbitraire : *Cette œuvre, la France,* QUI *est et demeurera son propre mandataire, la poursuivra* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 15 févr. 1945).

b) Les autres pronoms se répètent :

L'adieu du chasseur QUE *l'écho faible accueille / Et* QUE *le vent du nord porte de feuille en feuille* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). — *Ils ont conservé leurs Rois-Prêtres,* DONT *le pouvoir n'est plus que spirituel, mais* DONT *le prestige demeure* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 76). — *Cette rue du Bronx* [...], OÙ *un vieillard faisait sa promenade à petits pas et* OÙ *une auto s'élançait sauvagement...* (SIMENON, *Maigret à New-York*, p. 78.)

Toutefois, si les verbes ont le même sujet, on se dispense ordinairement de répéter le sujet et le pronom relatif : *Je ne voulais pas engager cette bataille, en malade* QUE *l'adversaire ménage et protège* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVII). — *Ces traces instruisent* [...] *sur le milieu culturel au sein* DUQUEL *l'événement vient éclater, puis survit à son émergence* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 13).

Par un phénomène inverse, la langue littéraire répète parfois le pronom relatif devant chacun des sujets alors qu'il n'y a qu'un seul verbe :

Et quelle variété, DONT *un regard,* DONT *une mémoire, non hébétés par l'abus, non violentés par l'hétéroclisme, ont tout le temps de se nourrir* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 6 sept. 1952).

II. ÉTUDES PARTICULIÈRES

712 Synthèse préliminaire.

a) Langue commune.

1° Relatifs **nominaux** : *qui*, surtout usité dans les proverbes (§ 715, *b*), et *quiconque* (§ 726).

2° Relatifs **représentants.**

Comme sujet : *qui* (§ 713, *a*).

Comme objet direct, attribut, sujet réel et complément adverbial non prépositionnel : *que* (§ 717).

Comme complément prépositionnel : *lequel* (§ 720, *a*), qui est remplacé par *quoi* quand l'antécédent est un pronom neutre (§ 719, *b*), et qui est concurrencé par *qui* quand l'antécédent désigne une personne (§ 714, *a*). — En outre, *duquel* est concurrencé par *dont* (§ 722, *b*), qui est parfois prépondérant.

b) Mais la situation est plus complexe si l'on tient compte de la langue littéraire et de divers emplois figés. Voir ci-dessous.

Qui

713 *Qui*, représentant, comme sujet. H1

H1 713 HISTORIQUE
Qui comme sujet continue le latin *qui*.

a) Dans la langue ordinaire, *qui* a pour antécédent un nom ou un pronom qui peuvent désigner aussi bien des personnes que des choses. Il a, de manière implicite, les deux genres, les deux nombres et les trois personnes.

Dans la nuit du tombeau, toi QUI *m'as consolé, / Rends-moi* [...] */ La fleur* QUI *plaisait tant à mon cœur désolé* (NERVAL, *Chim.*, Desdichado). — *Les femmes* QUI *sont occupées à ce travail ne sont pas assez payées.*

Lequel fait concurrence à *qui* d'une manière limitée : § 720, *b*. — Sur *qui* représentant un adverbe, phénomène rare, voir § 1113, R6.

b) *Qui plus est, qui mieux est, qui pis est* sont des éléments incidents (§ 378, *d*) ; *qui* est ici un pronom neutre ayant pour antécédent la phrase elle-même ou une partie de celle-ci.

Panne d'électricité, quel ennui ! Et QUI PLUS EST, *nous n'avons pas de bougies* (*Dict. contemp.*). — *Le plus grand esprit de ce temps ! Et,* QUI MIEUX EST, *grand esprit et grand cœur* (DUHAMEL, *Cécile parmi nous*, p. 40). — *La présence de cette lampe* [...] *changea radicalement l'aspect des Aubignettes.* QUI PIS EST, *on y vit un signe, et néfaste* (BOSCO, *Balesta*, p. 174).

Qui mieux est et *qui pis est* sont concurrencés, dans la langue ordinaire, par *ce qui est mieux, ce qui est pis* (ou *pire*).

Des écrivains continuent H2 à employer, en dehors de ces trois expressions, *qui* ayant pour antécédent la phrase ou une partie de celle-ci :

Elle ne connaissait pas encore l'amour. Peu de temps après, elle en souffrit, QUI *est la seule manière dont on apprenne à le connaître* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 55). — *Ils* [= les Allemands] *ont,* QUI *doit les faire à la fin trébucher, qu'ils n'ont rien à dire* (J. RIVIÈRE, *Allemand*, p. 249). — *Germaine savait aimer (non point rêver d'amour,* QUI *n'est qu'un jeu de société)* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 68). — *M. Dandillot était encore assez vivant pour se contredire furieusement,* QUI *est la vie même* (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 167). — *Le divin Arétin mourut de fou rire et ça ne fait ni un tableau gai, ni un tableau fou, ni un tableau funèbre.* QUI *prouve bien que le sujet en peinture n'est rien* (NORGE, *Peinture écrite*, Mort de l'Arétin). [Au sujet de la ponctuation, comp. § 719, *d*, 1°.]

L'usage ordinaire recourt à *ce qui, chose qui*, etc.

H2 713 HISTORIQUE
Ce tour était encore assez courant au XVIIe s., non seulement dans la littérature, mais aussi dans des écrits ordinaires : *Ordinairement on parle ainsi,* QUI *est la raison decisive* (VAUGELAS, p. 83). — *⁺Nous aurons le plaisir* [...] *de voir notre ami* [...] *avec la vie sauve,* QUI *est une grande affaire* (SÉV., 19 déc. 1664). — *Ainsy on ira tout de suitte à complies,* QUI *est ce que Mme de Montespan demande* (MAINTENON, *Lettres*, 4 mars 1687).

714 *Qui* représentant, comme complément. H1

Qui, comme représentant et complément, est toujours introduit par une préposition.

Il s'emploie rarement après *dans* : cf. § 1050, *b*, 2°.

a) Dans l'usage ordinaire, il s'applique à des personnes :

La personne À QUI *je parle. Ceux* POUR QUI *je travaille,* CONTRE QUI *je lutte.* — *Mon père,* DE QUI *je voyais, sous la lampe, le crâne piqueté d'une rosée de sueur, se leva* (MAURIAC, *Préséances*, I, 6). — *Ceux qu'on appelle savants sont des gens* DE QUI *l'ignorance a des limites* (M. DONNAY, cité par Hermant, *Chron. de Lancelot*, t. I, p. 405).

Qui est concurrencé par *lequel*, parfois obligatoire (§ 720, *b*), et *de qui* par *dont* (§ 722, *b*).

H1 714 HISTORIQUE
Le relatif *qui* introduit par une préposition s'est substitué à l'anc. fr. *cui* (du lat. *cui*) : *Li dus* [= le duc] [...] */* A CUI *il sovient de sa fame* (*Châtelaine de Vergi*, 212). — La confusion apparaît très tôt : *Olivier,* EN QUI *il tant se fiet* (*Rol.*, 586).
Cui s'employait aussi pour *à qui, de qui* et même comme objet direct : *Le castelain* CUI *i l'ot comandé* [= le châtelain à *qui* il l'avait confié] (*Chevalerie Ogier*, 104). — *Li Troïens* [...] */ Par* CUI *amor ge perc la vie* [= le Troyen par l'amour de *qui* je perds la vie] (*Eneas*, 2062). — *Uns chevaliers,* CUI *ge molt pris* [= que j'apprécie beaucoup] (CHRÉT. DE TR., *Erec*, éd. R., 3214). — *Qui* pour *que* est encore attesté au début du XVIe s. : *Je suis celuy* QUI *Dieu a fait reluire /* [...] *ou* [= au] *rang des demy-dieux* (LEMAIRE DE BELGES, *Concorde des deux langages*, p. 29). — Voir au § 715, *b*, une survivance en fr. mod.

b) Beaucoup de grammairiens admettent que *qui* soit employé pour les choses personnifiées, parfois aussi à propos des animaux (surtout des animaux domestiques, souvent considérés presque comme des personnes) :

Ô Soleil ! Toi sans QUI *les choses / Ne seraient que ce qu'elles sont* (E. ROSTAND, *Chant.*, I, 2).

Un chien À QUI *elle fait mille caresses* (*Ac.* 1935). — *La Bretonnière dit qu'il a découvert* [...] *une espèce de cochon sauvage* À QUI *la barbe vient comme aux oiseaux les plumes* (MUSSET, *Nouvelles*, Secret de Javotte, II). — *Le chien basset* DE QUI *l'appétit ne s'éveille que parmi les éclairs et le tonnerre d'une fureur qu'il simule* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 165). — *Les rossignols* DE QUI *l'on crève les yeux* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 116). — [Le] *chevreuil mort dont j'ouvre moi-même la gorge et* SUR QUI *je verse l'hémoglobine* (COCTEAU, *La belle et la bête*, p. 112). — *Les images donnaient à s'y méprendre le bruit fade et creux des carpes* À QUI *l'on jette du pain* (D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 36).

c) Si archaïque que cela puisse paraître, pas mal d'écrivains (ou même d'auteurs) continuent **H2** à rapporter occasionnellement *qui* à un nom de chose, même dans des cas où le nom ne se prête guère à la personnification :

La dorure du baromètre, sur QUI *frappait un rayon de soleil* [...] (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 9). — *Il est un air pour* QUI *je donnerais / Tout Rossini, tout Mozart et tout Weber* (NERVAL, *Odelettes*, Fantaisie). — *Le* Journal des savants [...], *à* QUI *j'avais à cœur d'apporter régulièrement ma contribution* (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 418). — *Cette eau limpide à* QUI *l'ombre, le silence, la solitude semblaient avoir refait une vraie physionomie d'eau vivante* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 149). — *Un cirque de montagnes, de* QUI *les noms si durs lui échappèrent* (BARRÈS, *Ennemi des lois*, p. 205). — *Le nouveau* [carnet], *sur* QUI *j'écris ceci* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 202). — *La nation française fait songer à un arbre greffé plusieurs fois, de* QUI *la qualité et la saveur de ses fruits résultent d'une heureuse alliance de sucs et de sèves très divers* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 122). — *Il y a des fleurs de* QUI *l'épanouissement est nocturne* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 49). — *Elle n'a vu de tableaux et de paysages que ceux devant* QUI *je l'ai mise* (GIRAUDOUX, *Pour Lucrèce*, I, 5). — *Des murs solides et sur* QUI *les balles les plus violentes ne marquent pas* (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 67). — *Il n'est rien qu'aborde Marivaux de* QUI *ne vienne aussitôt matière romanesque* (ARLAND, Préf. de : Mariv., *Marianne*, Stock, p. 15). — *Les objets familiers, à* QUI *la brusque ouverture des volets va donner leur douche de lumière* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XII). — *L'Énéide, à* QUI *allaient ses préférences* (MADAULE, dans le *Monde*, 28 mars 1975). — *Nous avons déjà* [...] *étudié sa* [= de *dont*] *syntaxe compliquée, et sur* QUI *se sont appesanties les prescriptions sévères de la grammaire normative classique* (DAMOURETTE et PICHON, § 3117). **A**

H2 714 HISTORIQUE

Il était courant, dans l'ancienne langue, de rapporter *qui* prépositionnel à un nom de chose. Cet usage était encore assez suivi à l'époque classique (notamment par Vaugelas), *même* après que Vaugelas l'eut condamné (p. 55) : *Et se partirent par une autre porte que par celle devant* QUI *li Flammencq estoient* (FROISSART, *Chron.*, éd. K., t. III, p. 297). — *La ville de* QUI *parle Sophocles* (AMYOT, *Antonius*, 6). — *Le mestier en* QUI *l'homme est expert* (RONS., t. X, p. 292). — *Toute cette pureté à* QUI *ils en veulent tant* (VAUGELAS, Préf., IX, 2). — *Afin qu'oblige regisse le* de, *avec* QUI *le verbe* porte, *ne s'accommoderoit pas* (ID., p. 216). — ⁺*Un faix sous* QUI *Rome succombe* (CORN., *Pompée*, I, 1). — *Deux pivots sur* QUI *roule aujourd'huy nôtre vie* (LA F., *F.*, V., 1). — *Un Livre abominable, / Et de* QUI *la lecture est mesme condamnable* (MOL., *Mis.*, V, 1). — *Les plantes, en* QUI *nous ne remarquons ni connoissance ni sentiment, les* [= les lois naturelles] *suivent mieux* (MONTESQ., *Espr.*, I, 1). — ⁺*C'était ma coiffe à* QUI *j'avais recours* (MARIV., *Marianne*, p. 62).

A 714 AUTRES EXEMPLES

PROUST, *Rech.*, t. I, p. 168 ; CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 113 ; R. ROLLAND, *Léonides*, Préf. ; DUHAMEL, *Civilisation*, p. 71 ; JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 17 ; Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 20 sept. 1947 ; P. LÉPINE, *ib.*, 18 mars 1950 ; etc.

715 *Qui* comme nominal.

Qui comme nominal apparaît surtout dans des expressions figées et dans la langue littéraire.

a) *Qui* représentant des personnes. **R1**

1° *Qui* comme sujet singulier de propositions relatives qui, elles-mêmes, peuvent être sujets, compléments ou attributs. La langue ordinaire recourt plutôt à *celui qui, ceux qui.*

QUI *a bu boira.* (De même, beaucoup d'autres proverbes.) — *Ne lapidez pas* QUI *vous ombrage* (HUGO, *Cromw.*, Préf., Pl., p. 453). — *Dieu choisit ou réserve* QUI *lui plaît* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, V, 16). — *À* QUI *perd tout, Dieu reste encore* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit d'août). — *Le séjour des petites villes est insupportable pour* QUI *a vécu dans cette grande république qu'on appelle Paris* (STENDHAL, *Rouge*, I, 1).

Celui (*celle, ceux, celles*) *qui* peut être substitué à *qui* (sauf dans des expr. figées), mais l'inverse n'est pas toujours réalisable, *celui* (etc.) *qui* ayant souvent des applications concrètes pour lesquelles *qui* serait moins adéquat : cf. § 1112, *b*, 1°.

Qui est le plus souvent masculin singulier.

Le féminin est possible s'il s'agit explicitement et exclusivement de femmes : *Qui veut être* BELLE *doit surveiller son poids.* — *Qui donne son secret est plus tendre que* FOLLE (DESBORDES-VALMORE, cit. *Trésor*, t. XIV, p. 160).

R1 715 REMARQUE

Dans le fr. de Belgique, on emploie fréquemment °***tout qui*** avec les valeurs qui sont décrites dans a :

Une femme qui donne à TOUT QUI *passe la vue de deux longs bras nus blancs jusqu'aux épaules* (M. THIRY, *Romans, nouvelles, contes, récits*, p. 386). *Laisse entrer* TOUT QUI *voudra* (SIMENON, cit. dans *Point sur la langue fr.*, Hommage Goosse, p. 282).

Ce pluriel est exceptionnel : °*Le temps de feuilleter ces lettres et de reconnaître les noms de qui, chez Lou, lui* TÉMOIGNAIENT *le plus de sympathie* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 545). R2

La proposition relative, parfois, n'a pas la fonction attendue d'un nom : QUI *de six ôte cinq, reste un* = Si on… Voir § 1112, *b*, 1° et H2.

Sur la reprise par *il* de la proposition relative (*Qui délasse hors de propos,* IL *lasse*), voir § 237, *b*, 1°.

2° Parfois comme attribut. R3

Deviens QUI *tu es* (G. MARCEL, *Déclin de la sagesse*, p. 70). — *J'ai été contente d'être* QUI *j'étais* (BEAUVOIR, cit. Togeby, § 482, 3). — Autre ex. au § 1112, *b*, 2°.

3° Comme objet direct H au lieu de *celui* (ou *celle, ceux, celles*) *que*, quand on reprend le verbe principal sous forme d'un infinitif, lequel peut aussi rester sous-entendu, surtout après *vouloir*.

Je choisirai QUI *je dois* (ou *veux, peux, souhaite*, etc.) *choisir*. — *J'aime* QUI *je veux* (J. RENARD, *Journal*, 19 nov. 1898). — Plus rarement dans d'autres cas : *Que l'on nuit sciemment à* QUI *l'on aime !* (ARAGON, cit. § 1112, *b*, 2°.)

4° Comme complément prépositionnel R4 au lieu du groupe « préposition + *celui* (ou *celle, ceux, celles*) + la même préposition + *qui* », surtout dans la condition exprimée pour le 3°.

Je partirai AVEC QUI *je dois* (ou *veux*, etc.) *partir* = … *avec celui avec qui*… — L'infinitif peut rester sous-entendu. *Je partirai* AVEC QUI *je veux*. Cf. § 1112, *b*, 2°.

b) *Qui* est nominal neutre dans deux cas.

- Après *voici, voilà* : *Voilà* QUI *est fait* (= C'est fait). — *Et voilà* QUI *est entendu, n'est-ce pas, vous tous ?* (ZOLA, *Terre*, I, 2.) — *Mais voici* QUI *comble la mesure. Là, en face d'elle et de l'enfant royal, cette fille installée à un rang de reine, quel outrage !* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 298.) — *Je décris* […] : « *Voici* QUI *est rouge*, QUI *est bleu*, QUI *est vert. Ceci est la mer, la montagne, les fleurs.* » (CAMUS, *Noces*, Pl., p. 57.)
- Dans la formule figée QUI *fut dit fut fait* : BALZAC, *Médecin de camp.*, III ; CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 139.

R2 715 REMARQUE
Le sing. est ambigu quand le verbe est un pronominal réciproque (cf. § 778) : *Pour qui* S'AIME, *parler est tellement inutile* (GIRAUDOUX, *Menteuse*, p. 16).

R3 715 REMARQUE
On considère généralement que dans *qui que ce soit*, *qui* est un relatif :
À QUI *que ce soit que nous parlions, nous devons être polis* (LITTRÉ). — *Je n'y ai trouvé* QUI *que ce soit* (*Ac*. 1935). — Voir cependant § 1149, *c*, 3°.

H 715 HISTORIQUE
L'emploi de *qui* comme objet direct est une survivance de l'ancienne langue, où *qui* (d'abord *cui*) s'est employé avec cette fonction : cf. § 714, H1. — Ce maintien s'explique sans doute par une analogie avec le pronom interrogatif *qui*, lequel sert d'objet direct, notamment dans l'interrogation indirecte : *Je vous demande* QUI *vous prendrez avec vous.*

R4 715 REMARQUE
À ne pas confondre avec le cas où le complément prépositionnel est la proposition relative, dans laquelle *qui* est sujet (cf. 1°) ou parfois objet direct (cf. 3°, l'ex. d'ARAGON).

716 *Qui* perdant sa fonction de pronom relatif.

Qui répété distributif : *Ils portaient* QUI *une épée*, QUI *un couteau* ; voir aux pronoms indéfinis : § 759. — *Qui de droit* est aussi une locution servant de pronom indéfini : § 737, *d*.

À qui mieux mieux est une locution adverbiale. H Elle exprime d'habitude l'émulation entre plusieurs personnes (parfois, animaux ou choses) : *Ils s'injuriaient* À QUI MIEUX MIEUX (*Ac*. 2002). — *Les autos frissonnaient, reniflaient, puaient, pétaient* À QUI MIEUX MIEUX (DUHAMEL, cit. Sandfeld, t. II, p. 95). — *La mer et le bateau dansent* À QUI MIEUX MIEUX (CLAUDEL, cit. *Trésor*, t. XIV, p. 160). — Abusivement à propos d'une seule personne (comp. *de son mieux*) : °*L'enfant se débattait et ruait* À QUI MIEUX MIEUX *de ses petits pieds rouges* (P. BENOIT, *ib.*). — °*Elle chantonne* À QUI MIEUX MIEUX (Fr. BILLETDOUX, cit. Togeby, § 483, 7).

H 716 HISTORIQUE
On a dit d'abord *Qui mieux mieux* : *Et s'en alerent, cascuns* QUI MIEUX MIEUX, *vers Gand* (FROISSART, *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 59). Wartburg, t. VI, 1re partie, p. 677, y voit un *qui* mis pour *cui* « à qui » (cf. § 714, H1) ; mais on peut aussi penser à *qui* « si on » (§ 1112, *b*, 1° et H2) : *Si l'un* [*fait*] *mieux,* [*l'autre fait*] *mieux* [*encore*]. — Cette forme a disparu au XVIe s., remplacée par *À qui mieux mieux* (loc. que Vaugelas, p. 224, répute « vieille et basse »). On trouve pourtant encore la forme ancienne chez CÉLINE : *Cent petits enfants qui piaillaient* QUI MIEUX MIEUX (*Guignol's band*, L. P., p. 119) [à *qui mieux mieux* dans *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 107]. — *À* semble provenir de l'expression synonyme *à qui mieux* que Vaugelas rebutait plus encore.

Que et *quoi*

717 Que H1 dans la langue commune.

a) Comme **objet direct**, *que* concerne aussi bien des personnes que des choses. Il s'emploie pour les deux genres et les deux nombres.

Ce QUE *femme veut, Dieu le veut* (prov.). — *Car j'ignore où tu fuis, tu ne sais où je vais, / Ô toi* QUE *j'eusse aimée, ô toi qui le savais !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, À une passante.) — *Les feuilles / QU'on foule / Un train / Qui roule / La vie / S'écoule* (APOLLIN., *Alc.*, Automne malade).

Suivi d'un gérondif : *Ce* QUE *voyant*. Cf. §§ 701, *c* ; 705, *c*.

Lorsqu'une proposition infinitive est amenée par la construction relative, comme dans la phrase *Le train* QUE *j'entends siffler est encore loin*, le relatif *que*, qui désigne l'agent de l'infinitif, est traité comme objet direct du verbe dont l'infinitif dépend. Cela se fait même quand il est difficile d'y voir un véritable objet direct : *Un sujet* QUE *je sais vous intéresser*. Cf. § 902, *b*, 5°.

Sur *que* dans *C'est votre intelligence* QUE *j'admire*, voir § 1099, H1.

H1 717 HISTORIQUE
Pour l'étymologie, voir § 707, H.

b) Comme **sujet logique** (ou réel). R1

1° *Que* (élidé devant *il*) s'impose devant les verbes essentiellement impersonnels.

Les orages QU'*il y a eu la semaine dernière ont fait du tort aux moissons.* — *Comment a-t-elle trouvé l'argent* QU'*il a fallu pour restaurer la maison ?* — *Vous n'avez pas la femme* QU'*il vous faut.* — *Gueule d'Amour vient de la vendre et l'colis, à l'heure* QU'*il est, navigue pour l'Amérique* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 4).

Dans l'usage familier, *qu'il* se prononce souvent [ki] : cf. § 659, *c*. C'est l'usage pop. que FRANCE a voulu rendre : *On y a tout ce* QUI *vous faut* (*Crainquebille*, VI). — On ne voit pas cette intention dans cet ex.-ci : °*Ce* QUI *lui faudrait, marmonna Gina, c'est une petite* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 35). H2

2° Avec les verbes susceptibles d'être construits, soit personnellement, soit impersonnellement, il y a parfois hésitation entre *qu'il* et *qui* (qui se prononcent d'ailleurs de la même façon dans l'usage familier : cf. § 659, *c*). H3

Qui est le sujet du verbe construit personnellement : *Prends ce* QUI *te plaît.* — *Qu'il* apparaît dans le tour impersonnel ; le relatif est tantôt complément d'un infinitif exprimé ou sous-entendu : *Nous ferons le chemin* QU'*il convient de parcourir. Je fais ce* QU'*il me plaît* [*de faire*] ; — tantôt sujet logique : *Il arrivera ce* QU'*il arrivera.*

Qu'il s'impose quand ce qui suit le verbe ne peut être analysé que comme sujet logique.

Je prendrai ce QU'IL *me plaira de prendre.* — Des phrases comme les suivantes ne sont pas régulières : °*Il me rendait le service d'apprendre à Jacques ce* QUI *importait qu'il sût* (RADIGUET, *Diable au corps*, p. 165). — °*J'imagine* [...] *qu'elle connaît ce* QUI *lui est certainement impossible de connaître* (QUENEAU, *Saint-Glinglin*, 1981, p. 30).

Quand le verbe impersonnel n'admet comme sujet logique qu'une proposition, *qui* est préféré : *C'est ce* QUI *ressort de son exposé.*

Avec ***plaire***, il serait logique de distinguer *Choisis ce* QUI *te plaît* « ... ce qui te donne du plaisir » et *Choisis ce* QU'IL *te plaît* « ... ce que tu voudras », *qu'* étant complément de l'infinitif sous-entendu.

Il fait de ses amis tout ce QU'IL *lui plaît* (*Ac.* 1935). — *La connaissance de l'ensemble* [...] *ne permet plus au dissimulateur de cacher ce* QU'IL *lui plaît* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1049). — *L'État fait les lois* QU'IL *lui plaît* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 35). — *Vous pouvez me dire tout ce* QU'IL *vous plaira* (ARLAND, *Ordre*, t. II, p. 71). — *Des maximes générales où chacun peut comprendre ce* QU'IL *lui plaît* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 111). — *Il ne dit jamais rien qu'à l'instant* QU'IL *lui plaît* (GIDE, *Incidences*, p. 175). — *Nous avions le droit de lire ce* QU'IL *nous plaisait* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 12 déc. 1959).

Mais l'usage est hésitant : *Elle fait ce que je veux, bien sûr, pendant tout le temps que j'y pense. Mais si je me laisse distraire, si je rêve, si je te parle, l'auto fait ce* QUI *lui plaît, elle en profite, tout de suite, pour faire tout ce qu'elle peut faire* (DUHAMEL, *Querelles de famille*, p. 238). — *Un notaire montre ce* QUI *lui plaît !* (ESTAUNIÉ, cit. Sandfeld, t. II, p. 169.)

Dans d'autres circonstances, le choix est libre, et les auteurs, partagés :

- ***Qu'il*** : *Voici ce* QU'IL *advint* (HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 3). — *Lui* [...] *s'était demandé ce* QU'IL *arriverait, s'il la prenait un beau soir entre ses bras* (ZOLA, *Argent*, II). — *Qu'est-ce* QU'IL *t'arrive ?* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 272.) — *Ce* QU'IL *lui était arrivé* (FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, pp. 158-159). — *Arrivera ce* QU'IL *pourra !* (DUHAMEL, *Fables de mon jardin*, p. 84.) — *Elle ne comprend pas ce* QU'IL *lui arrive* (ARAGON, *Mise à mort*, p. 314). — *Elle dit en somme ce* QU'IL *convenait pour que chacun de nous trouvât à peu près naturelles sa propre présence et celle des autres* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 69). — *Que l'État sache ce* QU'IL *en est du sexe des citoyens et de l'usage qu'ils en font* (FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 37). — *Ce* QU'IL *se passa, je l'ignore* (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 256). — *Qu'est-ce* QU'IL *vous prend ?* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 6 ; VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 791 ; IONESCO, *Rhinocéros*, p. 72.) — *Qu'est-ce* QU'IL *leur prend ?* (CHAMSON, *Petite Odyssée*, p. 61.) — *Ce* QU'IL *restait de fromage d'Auvergne dans son assiette*

R1 717 **REMARQUE**

Avec les verbes impersonnels, *que* peut avoir une autre fonction que celle de sujet logique : *L'argent* QU'*il a fallu dépenser* (objet direct de *dépenser*). *Du temps* QU'*il y avait des fées* (complément adverbial).

H2 717 **HISTORIQUE**

Qui pour *qu'il*, très fréquent auparavant, se trouve encore sporadiquement dans la littérature aux XVII[e] et XVIII[e] s. : +*Cela* [...] *est précisément ce* QUI *lui faut* (LA BR., *Corresp.*, cit. Cayrou, *Fr. classique*). — +*Elles ont tout ce* QUI *leur faut pour moi* (MARIV., *Journaux et Œuvres div.*, p. 306).

H3 717 **HISTORIQUE**

Ces hésitations ont beaucoup occupé les grammairiens depuis le XVII[e] s.

(A. DAUDET, *Immortel*, I). — *Ce* QU'IL *lui restait à faire* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VI, p. 60). — *Tout ce* QU'IL *vous reste à découvrir* (DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 176). — *C'est tout ce* QU'IL *restait de l'ancienne chapelle de Royaumont* (HENRIOT, *Temps innocents*, p. 2). — *Ce* QU'IL *résultait d'un entretien si important* (BOYLESVE, *Élise*, p. 163).

- *Qui* : *Qui sait ce* QUI *peut advenir de la fragilité des femmes ?* (MUSSET, *André del Sarto*, II, 3.) — *Voyez ce* QUI *m'arrive* (*Ac.* 2001, s. v. *arriver*). — *Qu'est-ce* QUI *arrive ?* (J. LEMAITRE, *Mariage blanc*, II, 8.) — *Quoi* QUI *arrivât dans sa vie* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 118). R2 — *Il en arrivera* CE QUI *pourra* (NODIER, *Contes*, p. 578). R3 — *Je ne saurais dire ce* QUI *se passait en moi* (*Ac.* 1935, s. v. *passer*). — *Qu'est-ce* QUI *lui a pris ?* (AYMÉ, *Chemin des écoliers*, p. 97.) — *Qu'est-ce* QUI *te prend ?* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 8.) — *Qu'est-ce* QUI *vous prend ?* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 82.) — *Nous ne savons pas ce* QUI *lui a pris* (N. SARRAUTE, *Vous les entendez ?* p. 198). — *Le peu d'argent* QUI *lui restait* (STENDHAL, *Chartr.*, II). — *Il expectorait* [par des injures] *ce* QUI *lui restait de colère au ventre sur les poissons* [...] *tirés un à un de ses filets* (MAUPASS., C., Noyé). — *Ce* QUI *me restait à tenter* (A. DAUDET, *Petite paroisse*, p. 198). — *Le peu d'énergie* QUI *lui reste* (MARTIN DU G., *Jean Barois*, p. 312). — *Le peu d'heures* QUI *me restent à vivre* (BENDA, *Exercice d'un enterré vif*, p. 69). — *Ce* QUI *lui reste de sainteté* (MAUROIS, *Ce que je crois*, p. 134). — *Le peu de courage* QUI *lui reste* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XVIII, p. 56).

Dans les ex. avec *qu'il*, l'antécédent du relatif est souvent *ce*. D'une manière générale, au contraire de ce que l'on constate pour les verbes essentiellement impersonnels (1°), l'antécédent du relatif est rarement un nom. À *Il lui est arrivé un accident* correspond *L'accident qui lui est arrivé* et non °... *qu'il lui est arrivé*. Mais *qu'il* est possible si le relatif n'est pas sujet logique : *Tous les livres* QU'IL *me reste à lire* (J. RENARD, *Journal*, 25 juin 1902). — *Durant les trente années* QU'IL *lui restait à vivre* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 181).

R2 717 **REMARQUE**

Voir aussi § 1149, *c*, 2°.

R3 717 **REMARQUE**

Littré (s. v. *arriver*, Rem.) condamne *en arrive ce* QUI *pourra* : « Il faut, déclare-t-il : *ce* QU'IL *pourra*. Car l'ellipse étant remplie, on a : *en arrive ce* QU'IL *pourra arriver*. » — La raison est vaine ; en remplissant l'ellipse, on peut fort bien avoir : ... *ce* QUI *pourra arriver*.

c) Comme **attribut**. H4

- L'antécédent est un nom : *Deux rangées de hautes maisons centenaires qui se taisent comme des vieillards* QU'*elles sont* (HUGO, *Misér.*, IV, XV, 1). — *Le vieillard* QUE *je suis devenu a peine à se représenter le furieux malade* QUE *j'étais naguère* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, I). R4 — Dans une proposition de concession : *C'est Ripault qui a raison, tout lieutenant* QU'*il soit* (J. ROY, cf. § 1151). — Dans une relative averbale : *C'est une belle fleur* QUE *la rose = que la rose est.* R5
- L'antécédent est un pronom : *Vous êtes ce* (ou *celui*) QUE *j'aurais voulu être.*
- L'antécédent est un adjectif ou un participe passé : *Échauffé* [...] QUE *j'étais par mon propre style, je ressentais* [...] *un peu de la passion que j'avais cherché à exprimer* (B. CONSTANT, *Ad.*, II). — *C'est donc à la grâce de Dieu que j'accumule ces feuillets, privés* QU'*ils sont du trait déformant et agréable* [...] (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 179). — *Impuissants* QU'*ils sont à pénétrer le mystérieux domaine de l'âme, les savants* [...] *sont bien forcés de s'intéresser à des événements volumineux, grossiers, extérieurs* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, I, 9). — *Enclin* QUE *je suis à professer que la technique* [...] *à soi seule jamais ne créere le poème, je ne le suis pas moins à contester que* [...] (ÉTIEMBLE, *Poètes ou faiseurs ?* pp. 153-154). A1 — Dans une proposition de concession : *Si mince* QU'*il puisse être, un cheveu fait de l'ombre* (LITTRÉ, s. v. *si*[2], 10°). A2 — Plus rarement comme attribut de l'objet direct : § 304, *b*, 2°.

H4 717 **HISTORIQUE**

D'un point de vue historique, on peut considérer que l'on a de même un *que* attribut dans *Qu'est-ce* QUE *la vérité ?* — dans *Si j'étais* QUE *de vous* ; — dans *Ce que c'est* QUE *de nous !* — dans l'adverbe *presque* : *La viande est presque cuite* = ... *près* [de ce] *que* [est] *cuite* (cf. Tobler, *Mél.*, p. 17, note 3) ; — dans *C'est une belle fleur* QUE *la rose* (= ... *que est la rose* ; cf. Nyrop, t. V, § 23) ou *C'est horrible* QUE *de haïr*. — Mais ces analyses sont contestées par d'autres grammairiens. De toute façon, ces expressions ou formules sont figées, et le locuteur y sentirait plutôt la conjonction *que*. — *Que* ne fonctionne pas non plus comme un pronom relatif dans *Si jolie* QU'*elle soit, elle ne m'attire pas*. Cf. § 1149.

R4 717 **REMARQUE**

°*De jeune garçon rêveur qu'il y entra, comment devint-il le grand désabusé* QU'*il apparaît à quinze ans* [...] ? (A. BRETON, *Pas perdus*, Jarry.) [Le 1[er] *qu'* est une extension abusive du *que* attribut : cf. § 243, *d*.]

R5 717 **REMARQUE**

Application irrégulière : °*Je pense au peu de chose* QUE *c'est* QU'*une grande amitié dans le monde* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 852). Comp. : *C'est peu de chose* QU'*une grande amitié*. Dans la phrase de Proust, *que* et *qu'* ont le même antécédent ; il eût été plus normal d'écrire : ... *qu'est une grande amitié* ou ... *que c'est, une grande amitié*. — Il est vrai que les linguistes ne sont pas unanimes sur l'explication du *que* de *C'est une belle fleur que la rose*, et les usagers n'y voient pas très clair : cf. H4.

A1 717 **AUTRES EXEMPLES**

Voir §§ 333, *d*, 1° ; 1113, *b*.

A2 717 **AUTRES EXEMPLES**

Voir § 1149, *a*.

d) Comme **complément adverbial**.

1° Complément essentiel de mesure, dans la langue commune.

Ce QUE *m'a coûté cette voiture n'est rien à côté de ce* QUE *m'ont coûté les réparations.* — *Les dix grammes* QUE *cette lettre pèse.* — *Pendant trois mois* QUE *durèrent leurs réparations* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 4). — *Trois semaines* QUE *ça avait duré son agonie* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 444). — Cf. § 947.

2° Complément non essentiel de temps.

- Obligatoirement, quand le relatif a pour antécédent une indication de durée précédée de *depuis*, *voilà* (ou *voici*), *il y a*, *cela* (ou *ça*) *fait* (plus familier) : *Depuis un mois* QU'*elle a fui la maison de santé* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XX). — *Depuis quatre mois* QU'*on est ensemble* (CARCO,

Jésus-la-Caille, II, 4). — *Voilà longtemps* QU'*il n'a tué quelqu'un* (HUGO, *Lég.*, XVII, 4). — *Il y a combien de temps* QUE *tu n'as pas bu ?* (SARTRE, *Le diable et le bon Dieu*, X, 2.) — *Cela fait bientôt neuf mois* QU'*il est là-bas* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 676). Dans ces ex., *où* est exclu. Souvent aussi quand l'indication de durée est précédée de *durant, pendant* (*où* est possible) : *Pendant les quatre mois* QU'*ils furent enfermés ensemble* (FRANCE, *Livre de mon ami*, cit. Sandfeld, t. II, p. 170). — *Elle fait ce que je veux, bien sûr, pendant tout le temps* QUE *j'y pense* (DUHAMEL, *Querelles de famille*, p. 238).

- Ordinairement, après les adverbes *maintenant, à présent, aujourd'hui* : *Maintenant* QUE *nous sommes seuls, je vais vous parler librement* (*Ac.* 2000). **R6** — Plus rarement avec *hier*. Au lieu de *que*, on peut avoir *où*. — Cf. § 1113, *c*, 2°.
- Souvent, après une indication de temps formée d'un nom précédé de l'article indéfini : *Un matin* QUE *l'heure où Marthe entrait d'ordinaire dans le cabinet de Charles était passée* [...] (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XLIX). — *Une nuit* QUE *j'étais près d'une affreuse Juive* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Une nuit...). — *Une nuit* QU'*on savait plus du tout où aller* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 43). **R7** — *Où* se trouve aussi.
- Dans la langue littéraire, après une indication de temps formée d'un nom précédé de l'article défini ou d'un démonstratif **H5** : *Les jours* QU'*il faisait beau* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 9). — *Le noble souvenir du temps* QU'*on n'avait rien* (PÉGUY, *Ève*, p. 88). — *Hors le temps* QUE *fleurissent les tilleuls et les châtaigniers* (MAETERLINCK, *Vie des abeilles*, III, 9). — *Jusqu'à l'instant* QUE *le cordonnier* [...] *montait sonner l'angélus* (ARLAND, *Antarès*, p. 66). — *Au moment* QUE *je pénétrais dans la clarté d'un lampadaire* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 26). — *Il n'a pas revu son ami depuis cette nuit* QUE *Bernard est venu chercher refuge dans sa chambre* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 5). — *Aux instants* QUE *la vie nous apparaît intolérable, nous ne lui demandons pas d'avoir un sens* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 124). — *Pendant la saison d'été* QUE *les enfants étaient tenus loin de l'école pour garder les troupeaux, ils ne manquaient pas de mettre à profit leurs loisirs et leur liberté* (AYMÉ, *Jument verte*, VII). — *Mes auditeurs de la B. B. C., au moment* QU'*ils tournaient le bouton de leur radio, ignoraient la pièce* (SARTRE, *Qu'est-ce que la littér. ?* Id., p. 294). — *Petit cours de langue française pour ce temps présent* QU'*on l'écrit si fautivement* (titre d'un article de LÉAUTAUD, dans le *Mercure de Fr.*, 1er nov. 1955). **A3**

  C'est un tour classique, qui a triomphé dans *du moment que, dès l'instant que* (loc. dans lesquelles l'idée temporelle s'est affaiblie). — Dans la langue ordinaire, on se sert de *où* (§ 725, *a*, 2°). Mais *que* n'est pas ignoré de la langue populaire, pour la raison exposée dans N. B. : *Le jour* QUE *tu me diras quelque chose avec autorité, je te dirai : merde* (ex. oral, dans Damourette-Pichon, § 1330). — Plus proche du flou de la langue parlée que des hardiesses de la langue littéraire : *Elle redevenait même agressive, certains matins* QU'*elle n'avait pas dormi* (SIMENON, *Chat*, VII).

3° Par analogie, après ***fois***, en concurrence avec *où* (§ 725, *a*, 2°).

Appartiennent à la langue commune *chaque* (et *à chaque* : § 315, *b*, 5°) *fois que, toutes les fois que, la première* (ou *dernière* ou *prochaine* ou *seule*) *fois que, une fois que* (outre le sens « dès que » : § 1136, R3), *les deux* (etc.) *fois que* : *Venez chaque fois* QUE *vous en aurez envie* (*Ac.* 2000). — *C'est bien la première fois* QUE *je te vois passer volontairement à côté d'un esclandre* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, VI, 4). — *Une fois* QU'*ils passaient sur la place de la Bourse, elle eut l'idée d'entrer dans l'hôtel des commissaires-priseurs* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). **R8** — *Les quatre ou cinq fois* QU'*il m'attira dans le trou noir du rocher* (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, V).

La (ou *les*) *fois que* ou *où* est surtout de l'oral : cf. § 725, *a*, 2°. — °*Des fois que* « si », figé, appartient à la langue pop. : § 1153, *b*, 2°. — Autre concurrence de *que* et de *où* : après ***cas***, dans la langue littéraire, §§ 725, *a*, 4° ; 1153, *b*, 1°.

Avec *mesure*, on dit *à mesure que, au fur et à mesure que*, mais *dans la mesure où*. Voir cependant § 725, *a*, 5°.

4° De manière, dans une langue littéraire assez recherchée. **H6**

Fuir [la prison] *le jour qu'elle vous l'ordonnera et de la façon* QU'*elle vous l'indiquera* (STENDHAL, *Chartr.*, XX). — *Toutes les choses se passèrent de la façon* QUE *Justine les avait réglées* (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XV). — *Après la manière si*

R6 717 REMARQUE

Comp. *lorsque* et les locutions conjonctives *alors que, aussitôt que*, etc.

R7 717 REMARQUE

Comp. : *Depuis, il n'est de jour* [...] QU'*ils* [= les livres] *ne s'introduisent à mon domicile* (PIVOT, dans *Lire*, sept. 1986).

Mais une autre interprétation est possible : *que* = *sans que* (cf. § 1142, *d*).

H5 717 HISTORIQUE

Que, complément de temps, était tout à fait courant au XVIIe s. : *Dans la saison* / QUE *les tiedes Zephyrs ont l'herbe rajeunie* (LA F., *F.*, V, 8). — *À l'heure* QUE *je vous parle* « dans le moment présent » (*Ac.* 1694-1798, s. v. *heure*) est remplacé depuis 1835 par ... OÙ *je vous parle*.

A3 717 AUTRES EXEMPLES

Voir § 1113, *a*, 1°.

R8 717 REMARQUE

L'*Ac.* citait cet ex. en 1835 : *Une fois* QUE *je passais près de lui, il feignit de ne pas me voir* (s. v. *fois*). Rien de tel depuis 1878. Rejet conscient ?

H6 717 HISTORIQUE

Cela était courant chez les classiques : *La maniere* QU'*il faut vivre parmy les personnes de qualité* (MOL., *Dandin*, I, 4). — *De la façon* QU'*il parle, seroit-il bien possible qu'il ne me dist pas vray ?* (ID., *Mal. im.*, I, 4.) — De même : *Me voyoit-il de l'œil* QU'*il me voit aujourd'hui ?* (RAC., *Andr.*, II, 1.)

R9 717 **REMARQUE**

À la suite d'une ellipse, le *que* corrélatif de *même* donne l'impression d'introduire une proposition relative :

Blessé d'être ainsi chassé par la femme à peu près de la même façon QUE *les domestiques étaient renvoyés* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CXXIII). — *Je m'en retournai chez moi, par le même chemin* QUE *j'étais venu* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VII) [= ... que celui par lequel ...]. — Cf. § 218, e ou § 219 (si l'on préfère parler d'haplologie). Comp. aussi § 719, R2.

H1 718 **HISTORIQUE**

Que s'est employé comme sujet neutre du XII[e] au XVI[e] s. : *Or dites ce* QUE *vos plaira* (VILLEHARDOUIN, § 16). — *Son precepteur repetoit ce* QUE *avoit esté leu* (RAB., *Garg.*, XXIII). — *Ce* QUE *s'executoit* (D'AUBIGNÉ, t. I, p. 25). — *Ce* QUE *dessus* : voir Huguet, s. v. *dessus*. — Dans cette valeur, *que* continue sans doute le neutre latin *quid*.

Cela est à distinguer de *que* substitué sporadiquement à *qui* masculin ou féminin : *A cele* QUE *plus l'amereit* [= à celle qui l'aimerait le plus] (WACE, *Brut*, 1684). — *Et tous ceulz de leur compaignie / Que d'oiseaux n'ont pas la maistrie* [= compétence] (GACE DE LA BUIGNE, 2428). — *Des enormes abus* QUE *sont forgez ceans* (RAB., *Garg.*, éd. princeps, XIX). — Ce fait est peut-être en rapport avec l'élision de *qui* que l'on observe encore dans la langue populaire : cf. § 44, c, 2°. — Survivance juridique : *Afin que la Chambre puisse* [...] *prendre la décision* QU'*au cas appartiendra* (H. DE BROUCKERE, à la Chambre belge, avril 1865, cité dans le *Journal des procès*, 15 avril 1994, p. 16). — Avec propos. averbale (comp. a, 4° ci-contre) : *Ainsi procéda* [...] *a la division et partage que dessus* (LEMAIRE DE BELGES, cit. Huguet, s. v. *dessus*). — Survivance : *Fait en séance date* QUE *dessus* (délibération du conseil communal d'Ottignies [Belgique], 27 juillet 1972).

D'autre part, sous l'influence du franco-provençal, on entend (ou entendait) à Lyon des phrases comme *Reveille le gone* QUE *dort* = *Réveille le gosse* QUI *dort* (cité dans J.-P. Chambon, *Études sur les régional. du fr.*, p. 179).

Dans la plupart des formules relevées dans le a, *que* pourrait s'interpréter comme sujet logique d'un verbe impersonnel. Mais on a des ex. sûrs de *que* sujet neutre non précédé de *ce* : KE *plus grief chose est* (dans Tobler-Lommatzsch, t. VIII, col. 12), « ce qui est une chose plus grave », où *que* a pour antécédent la phrase où se trouve la relative, comme *qui* dans l'actuel *qui pis est*.

Formule difficile à expliquer : *à tous ceux* QU'*il appartiendra* : « à tous ceux qui y auront intérêt ou qui voudront en prendre connaissance » (*Ac.* 1992, s. v. *appartenir* ; depuis 1694). *Qu'* semble tenir la place d'un objet indirect (rôle joué par *cui* en anc. fr. : § 714, H1).

R1 718 **REMARQUE**

D'ailleurs, le *Rob.* 2001 (s. v. *raison*, II) donne de la formule une var. avec *servir* : *Pour servir ce que de raison*.

R2 718 **REMARQUE**

Le *Rob.* donne *ce que de droit* comme traduction de *ce que de raison* (cela est discutable).

H2 718 **HISTORIQUE**

On retrouve aussi *que* comme sujet dans l'ancienne construction du type *faire que sage* (déjà archaïque au XVII[e] s.), qui peut s'expliquer par « *faire ce que* ferait un sage » : *Il fist* QUE *beste* (BÉROUL, *Tristan*, 1309). — *Vous dites* QUE *sages* (RUTEBEUF, *Théophile*, 62). — *Il feroit* QUE *sage / De garder le coin du feu* (LA F., *F.*, V, 2). — Mais certains linguistes voient ici une conjonction.

cordiale QU'*il m'a reçu* (LÉAUTAUD, *Entretiens littér.*, cit. Le Bidois, dans le *Monde*, 27 janv. 1965). — *Que* est possible aussi dans la langue pop., en vertu de la tendance signalée dans le N. B. ci-dessous : *La façon* QUE *vous marchez* (CÉLINE, cit. Togeby, § 517, 3). — La construction ordinaire est avec *dont* (cf. § 723, *a*). R9

N. B. Une tendance populaire largement répandue est d'utiliser *que* au lieu de n'importe quel autre relatif. Les écrivains n'ont pas manqué de l'observer :

°*C'est même moi qui lui avais donné ses boutons de manchettes ; vous savez, ceux* QU'*on a lu leur description dans le journal* (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 4). — *Un copain* QUE *j'avais l'adresse de chez lui* (DORGELÈS, *Croix de bois*, XI). — °*Nous tous* QU'*on l'a vue grandir* (AYMÉ, *Gustalin*, XVI). — Cf. aussi § 279, N. B.

Cela est particulièrement répandu quand la relative est séparée de son antécédent : °*Je l'entends* QU'*elle bourdonne* [dit Poil de Carotte] (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 745). — Comp. § 1100, *b*, 1°, N. B.

Que est, dans ces phrases, une simple marque de subordination (à rapprocher de *que* conjonction) ; la fonction qu'exerce normalement le pronom relatif dans la proposition est d'ordinaire assumée par un autre élément pronominal : *leur, on, lui, l', elle*. Ce n'est pas le cas dans cet ex.-ci (où *que* a une valeur imprécise) : *Dans une chambre* QUE *je borde le lit tous les matins* (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 217).

718 Emplois divers de *que* neutre.

a) *Que* **est sujet.** H1

1° ... *ce que bon te semble* (le pronom personnel et le temps du verbe s'adaptent aux circonstances) : *Faites ce que bon vous semblera*. La place de l'attribut est aussi un archaïsme. — Par imitation maladroite de ce tour : °*Ce que j'aime, c'est d'être libre, de faire ce que bon me* PLAÎT (J. BOREL, *Dépossession*, p. 414).

Avec la forme moderne du pronom : *Faites ce* QUI *bon vous semblera* (A. LICHTENBERGER, *Le cœur est le même*, p. 33).

2° ... *ce qu'à Dieu ne plaise*, formule incidente avec subjonctif optatif : *S'il meurt, ce* QU'*à Dieu ne plaise, je quitterai cette maison* (*Ac.* 1935, s. v. *plaire*). Mais cette analyse nous semble douteuse : cf. § 1013, *a*.

3° *Advienne que pourra* ou *Arrive que pourra* : *J'ai pris de la vie tout ce que j'ai pu prendre* [...], *à grandes lampées, la gorge pleine ! Je l'ai bue à la régalade :* ADVIENNE QUE POURRA ! (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 292.) — *Tant pis si la flamme se répand plus loin que besoin n'est ;* ARRIVE QUE POURRA (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Mateo Falcone). [Autre ex. : CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 592.]

On a aussi des expressions plus rares, sans doute régionales : *Eh bien, tant pis !* ARRIVE QU'ARRIVE, *j'envoie la lettre demain matin* (Al. DUMAS, *Reine Margot*, XLIV). — VIENNE QUE VIENNE [= quoi qu'il en soit ?], *comment feindre à ce point le plaisir* (JOUHANDEAU, *Chroniques maritales*, p. 373). — La relative est averbale : VACHER QUE VACHER [= Tout vacher que je suis] ; cf. § 1152, *a*.

4° Dans le style juridique. **Ce *que dessus*** : TOUT CE QUE DESSUS *sera fait de suite* (*Code civil*, art. 976). Parfois dans la littérature : *Elle prétend qu'elle n'est parvenue à démêler* CE QUE DESSUS [= des détails biographiques] [...] *qu'à travers un fouillis de feintes, de réticences et d'imprécisions* (GIDE, *Faux-monn.*, II, 5). Comp. H1. — **Ce *que de raison*** : *À un roi réservé* [sur les traductions de la Bible en fr.] *en succéda un autre qui pria simplement la Faculté* [de théologie] *de délibérer* CE QUE DE RAISON (BRUNOT, *Hist.*, t. II, pp. 24-25) [passage sans doute inspiré d'un texte du XVI[e] s.]. — *Faire un acte, remplir une formalité pour valoir* CE QUE DE RAISON [traduit « pour servir dans l'occasion autant qu'il sera juste et raisonnable »] (*Ac.* 1935, s. v. *valoir*). R1 D'autres var. encore montrent que la relative est sujet et non pas complément : *Pour, à la requête de la partie la plus diligente, être statué* CE QUE DE RAISON (dans Mimin, *Style des jugements*, § 29, note). — *Pour être ordonné* CE QUE DE RAISON (*Lar. XX[e] s.*). — **Ce *que de droit*** R2 : *Pour être, sur son rapport, conclu* CE QUE DE DROIT (dans Mimin, *l. c.*). H2

b) *Que* **est complément.**

1° *Coûte que coûte* [= que cela coûte ce que cela coûte]. *Vaille que vaille*.

2° *Que je sache* (la personne peut varier) : *Jamais utopie n'a servi de rien, ni fait aucun mal,* QUE L'ON SACHE (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, II). — Voir aussi § 1117, *b*, 5°. **H3**

Plus rarement avec d'autres verbes : *Ma tête encore est belle, / Et vaut bien,* QUE JE CROIS, *la tête d'un rebelle* (HUGO, *Hern.*, III, 6). — *Le roi mettra la main dessus,* QUE JE SUPPOSE (ID., *Le roi s'am.*, II, 5). — *Louis XIV n'a pas eu,* QUE JE ME RAPPELLE, *un seul acte de sévérité à faire pour maintenir sa souveraineté absolue* (RENAN, *Avenir de la science*, p. 347).

3° Dans la langue parlée familière, l'incise est souvent introduite par *que* (§ 380, *c*) : *Tu vas voir !...* QU'*il me fait* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 388). **R3**

Dans la conversation familière, *que*, au début d'une réplique exprimant le doute, renvoie à ce qui vient d'être dit : *Il a compris [...] qu'il avait toutes les chances [...] de tenir à sa merci une bonne partie du personnel politique. / –* QUE *vous dites. / –* QUE *je dis !* (SIMENON, cit. *Rob.*, s. v. *dire*, II, 3). [Dans la dernière réplique, l'interlocuteur maintient son opinion.] — De même, *Que tu crois*, etc.

H3 718 HISTORIQUE

Ce tour remonte à l'anc. fr. : *Ne vos vi mes* [= Je ne vous vis jamais] QUE JE SAICHE (CHRÉT. DE TR., *Erec et Enide*, éd. R, 1006). *Que* est bien le pron. relatif comme le montre la var. de ce vers dans un autre manuscrit, qui a choisi un verbe avec un objet indirect : *Ne vos vi,* DON MOI SOVAINGNE [= dont il me souvienne], *onques* (cit. Tobler, *Mél.*, p. 152 ; avec d'autres ex.). — Cependant le *Trésor* (t. XIV, p. 128) voit dans *que je sache* une conjonction. Des auteurs modernes font la même analyse en remplaçant par *que* le *dont* attendu : *Ne reçus-tu jamais [...] d'autres nouvelles [...] ? – Jamais,* QU'IL M'EN SOUVIENNE (FRANCE, *Île des Pingouins*, III, 6). — *Je n'ai fait,* QU'IL M'EN SOUVIENNE, *aucune restriction* (M. JACOB, lettre citée par Lacretelle dans Radiguet, *Diable au corps*, Imprim. nation., 1958, p. 22).

R3 718 REMARQUE

Beaucoup de linguistes voient dans *ce que* une conjonction. Pourtant il fait penser au pronom *ce que* l'usage ancien mettait au début de l'incise (cf. § 380, H1). — Dans un ex. comme le suivant, *que* marque automatiquement l'incise [avec en coordination une proposition qui semble équivaloir à un complément adverbial (*tout en l'entraînant* ?)] *Viens par ici, si tu veux me donner des détails !* QUE *je l'interrompis moi alors, et* QUE *je l'entraînai à côté* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 562).

719 Quoi.

a) ***Quoi*** **H1** **s'applique presque toujours (cf. H3) à des choses. Il s'emploie normalement comme complément prépositionnel.**

On ne le trouve sans préposition que dans les formules concessives *quoi que*, parfois *quoi qui* (§ 1149, H10), dans lesquelles d'ailleurs il n'est pas sûr que *quoi* soit un relatif. *N'importe quoi*, cf. § 737, *b*. — ***Passé quoi*** est donné par Hanse (s. v. *passé*) comme synonyme normal d'*après quoi* ; ce tour, dont nous n'avons pas d'ex. **R1**, s'explique par le statut ambigu de *passé*, participe glissant vers la préposition (cf. § 255, *b*). — Sur *comme quoi*, voir ci-dessous, *d*, 4°.

b) **L'antécédent est un pronom neutre, *ce, rien, quelque chose, autre chose, que* interrogatif, etc. Cela appartient à la langue commune et on ne peut substituer à *quoi* un autre relatif, à l'exception de *dont*, ordinairement préféré à *de quoi*.** **R2**

Soyez le contraire de CE À QUOI *l'on s'attend* (STENDHAL, *Rouge*, II, 24). — *Pour* CE À QUOI *vous êtes bon* [= utile], *vous pouvez bien vous promener* (BALZAC, *Goriot*, p. 219). — CE À QUOI *nous pensons souvent arrive* (E. DE GONC., *Chérie*, LVI). — CE POUR QUOI *l'on se sent vocation paraît beau* (GIDE, *Journal*, 4 févr. 1902). — *Il se glissait en sa personne tout* CE AVEC QUOI, *une femme galante de haut parage, parle discrètement [...], au désir de l'homme* (ID., *Faustin*, LVIII). [Ponctuation étrange !] — *Il n'y a* RIEN SUR QUOI *l'on ait tant disputé* (*Ac.* 1835-1935, s. v. *quoi*). — *Il ne voyait* RIEN À QUOI *il puisse se raccrocher* (*Dict. contemp.*). — *J'avais arraché de moi* QUELQUE CHOSE À QUOI *je tenais [...] par de profondes attaches* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVII). — *Il faut que je passe à* AUTRE CHOSE, DANS QUOI *il y a l'homme* (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl., p. 515). — QU'*a-t-il dit* À QUOI *tu n'as pas su répondre ?*

Avec agglutination de ***pourquoi*** (cf. N. B. ci-dessous) : CE POURQUOI *je me levai (parce que cela s'était substitué dans ma mémoire et dans mon désir aux souvenirs de Combray), ce furent les impressions de la première sortie à Venise* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 623). — *Et l'on ne peut même encore entrevoir l'annonce [...] de ce qui devait occuper tout le livre, de* CE POURQUOI *je l'écris* (GIDE, *Journal*, 11 oct. 1916). — *Mesurait-elle le néant de* CE POURQUOI *elle luttait depuis tant d'années ?* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, cit *Rob.*, s. v. *néant*) [*pour quoi* dans les *Œuvres compl.*, p. 464]. — *Dans les lettres que je reçois d'elle, ce qui me touche le plus, ce* POURQUOI *je donnerais tout le reste, c'est le post-scriptum* (A. BRETON, *Nadja*, p. 76). — *Je connaîtrai ce* POURQUOI *je combats encore* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 240). — *Philippe [...] réussit à s'emparer de la Normandie et de l'Anjou, ce* POURQUOI *on le dit Auguste* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 47).

Il est fréquent que *ce* antécédent de *quoi* ait lui-même comme antécédent une phrase ou une partie de phrase : *Il m'a répondu brutalement,* CE À QUOI *je ne m'attendais pas.* Voir ci-dessous, *d*, 2°.

Le pronom neutre est rarement *ceci* ou *cela*. Dans la mise en relief de *à cela* (ou *ceci*) au moyen de *c'est* (§ 456, *b*, 3°), à côté du procédé habituel : (*C'est à cela qu'on décerne ces titres*), on trouve parfois *C'était* CELA À QUOI *on a convenu de décerner ces titres* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 50), ainsi que *C'est à quoi ...* (cf. *d*, 2°).

Quoi s'emploie aussi, dans la langue écrite (malgré la concurrence de

H1 719 HISTORIQUE

Pour l'étymologie, voir § 707, H.

R1 719 REMARQUE

Du moins dans le sens indiqué. Dans cet ex.-ci, *passé* est pris dans son acception la plus concrète : *Toutes les routes en contre-bas sont comblées* [par la neige] *jusqu'au ras des champs [...] ; force est de marcher en plein champ, heureux encore si l'on distingue ses limites ;* PASSÉ QUOI, *l'on roule dans la fondrière* (GIDE, *Journal*, 8 févr. 1917).

R2 719 REMARQUE

Par une initiative personnelle, GIDE a emprunté à l'interrogatif le rôle de *quoi* comme var. de *que* (cf. § 731, *b*, 3°) : °*Tu me parleras encore de Hérold, de Quillard, ou de ce* QUOI *d'autre que tu auras sous la main* (*Corresp.*, cit. *Trésor*, t. XIV, p. 184). [Tour normal : ... *de ce que tu auras d'autre* ...]

Autre emploi isolé : °*Contrairement* À QUOI *Don Alvarez s'était attendu, Valentine n'éleva aucune objection au départ de Miguel* (YOURCENAR, *Anna, soror...*, pp. 13-14). La forme attendue serait *contrairement à ce à quoi*. C'est une sorte d'haplologie (cf. § 219). Avec le pronom interrogatif, on dirait régulièrement *Je sais à quoi il s'attend.* — Comp. aussi *Voici* (ou *Voilà*) À QUOI *je pense*, où on a des raisons de voir un interrogatif.

lequel), après des noms de sens vague comme *chose, point, fait* : *Ces humiliations de ses rivales étaient l'unique* CHOSE À QUOI *sa beauté lui semblât bonne* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XLVI). — *Ce sont des* CHOSES À QUOI *vous ne prenez pas garde* (*Ac.* [1694-]1935). — *La frivolité des salons, leur esprit, est chose à* QUOI *je ne pouvais me plaire* (GIDE, *Immor.*, II, 1).

N. B. Quand *quoi* est précédé par la préposition *pour* B, il n'est pas rare, du moment qu'il y a une nuance de cause, de trouver les deux mots agglutinés quoique la présence d'un pronom soit exigée par la syntaxe et que celle d'un *ce* ne le soit pas devant un adverbe : voir des ex. dans *a*, *b* et *d*, 2°, ainsi que § 731, *b*, 4° pour l'interrogatif (*Pourquoi faire ?*). On ne peut les attribuer à l'ignorance : certains sont le fait d'écrivains attentifs à respecter une tradition, fût-elle peu logique. H2 *C'est pourquoi* (*d*, 3°) est la seule orthographe en usage.

c) **Dans la langue écrite, surtout littéraire, *quoi* fait une forte concurrence à *lequel*, lorsque l'antécédent est un nom inanimé, non seulement un mot vague comme dans *b* ci-dessus, mais aussi des noms de sens tout à fait précis.** H3

La grosse rose d'après QUOI *j'avais fait tant d'aquarelles* (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, V). — *C'est un incident à* QUOI *Eustache n'avait nullement songé* (NERVAL, *Main enchantée*, VIII). — *Au moment des toasts, par* QUOI *ils se rappelaient éloquemment leur raison d'être commune* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 214). — *L'art du réalisateur à* QUOI *ne saurait suppléer aucune habileté* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 27 sept. 1947). R3 — *Bernis regarde cette montre par* QUOI *s'opère un tel miracle* (SAINT EXUPÉRY, *Courrier sud*, p. 204). — *Je m'asseyais sur une de ces bornes à* QUOI *l'on amarre les bateaux* (MAURIAC, *Robe prétexte*, XIV). — *Cette case, vers* QUOI *convergeaient les regards de presque tous les joueurs,* [...] (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 290). — *Deux tas de pommes de terre sur* QUOI *couraient de longs germes violets* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 78). — *C'était une idée à* QUOI *je ne pouvais pas me faire* (CAMUS, *Étranger*, II, 1). — *L'effronterie et la faconde andalouses à* QUOI *se réduisent fréquemment, hélas, les propos de Picasso* [...] (CAILLOIS, dans le *Monde*, 28 nov. 1975). — *On suppose une certaine frontière après* QUOI *l'humanité cesse enfin d'être un tumulte insensé* (MERLEAU-PONTY, *Aventures de la dialectique*, Id., p. 12). — [...] *la clef magique grâce à* QUOI *il entrera dans l'œuvre* (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 20). A1

Au même usage il faut rattacher la formule *la raison pour quoi* ou *pourquoi* (voir N. B. ci-dessus et H2 ; à l'art. *pourquoi* l'*Ac.* 1935 disait : « Il vieillit dans ce sens ») : *La raison* POUR QUOI *Mme de Cambremer se trouvait là* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 55). — *La raison* POURQUOI *je n'avais pas lieu de souhaiter de remplacer Françoise* (*ib.*, p. 65). — *Là serait peut-être la raison* POUR QUOI *son travail sur les Souris n'a jamais été publié* (J. ROSTAND, *Aux sources de la biol.*, p. 190). — *C'est une des raisons* POURQUOI *j'ai eu quelquefois du plaisir à la guerre* (MONTHERL., *Olympiques*, p. 137). A2 — De même : *La* CAUSE POURQUOI *il m'était si doux d'embrasser ces joues* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 81). — *Le* MOTIF POURQUOI *Picasso n'exploite aucune de ses découvertes vient de ce qu'elles se détachent de lui mûres* (COCTEAU, *Picasso*, p. 25).

d) **L'antécédent est une phrase ou une partie de phrase.**

1° **Quoi s'emploie de cette façon plus souvent que les autres relatifs (cf. § 709, *e*, 2°).**

Je sortis et au lieu d'aller regarder la colonne d'affiches, POURQUOI *on me laissait aller seul, je courus jusqu'à lui* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 75). R4 — *Elle n'en avait plus fait d'autres,* POURQUOI *sans doute elle avait perdu toute habileté* (GIDE, *Porte étr.*, VII). [Pour la graphie, comp. N.B. ci-dessus.] — *Je lui remettrai cette somme,* MOYENNANT QUOI *nous serons quittes* (*Ac.* 2003, s. v. *moyennant*). — *À l'armée il faut* [...] *porter un uniforme,* FAUTE DE QUOI *il est tout simple qu'on vous prenne pour un espion* (STENDHAL, *Chartr.*, IV). — *Il avait appris par le suffrage des autres qu'il avait du génie,* À CÔTÉ DE QUOI *la situation dans le monde et les positions officielles ne sont rien* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 557). — *Balbec dépendait de la baronnie de Douvres,* À CAUSE DE QUOI *on disait souvent* Balbec d'Outre-Mer (*ib.*, t. II, p. 936). — *Mme de Sévigné écrira par exemple des troupes qui occupent et rançonnent la Bretagne (contre* QUOI *elle peste)* [...] (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 12 janv. 1957). — *On était plus sûr de me plaire si l'on se faisait adopter par les Dieudonné,* À QUOI *Pierre-Yves ne parvenait pas, malgré ses efforts* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 116). — *Prêtez-moi un peu d'argent,* SANS QUOI *je ne pourrai payer le taxi* (*Dict. contemp.*).

B 719 BIBLIOGRAPHIE

A. LORIAN, Ce pour quoi, ce pourquoi *ou* c'est pourquoi, dans *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 1968, pp. 341-361.

H2 719 HISTORIQUE

C'est un reste de l'époque où, quel que soit leur rôle, *pour quoi* et *pourquoi* (qui n'est d'ailleurs que l'agglutination du premier) étaient interchangeables. Notons, à propos d'un cas traité ci-dessous (*b*), que l'Acad. a écrit en 1694 et 1718 : *Le sujet, la cause* POURQUOY *on l'a arresté* (s. v. *qui*), mais qu'elle y a substitué *pour quoi* à partir de 1740. D'autres syntagmes prépositionnels avec *quoi* ont connu la soudure : *Les Grecs* [...] *n'ont pas* DEQUOY *se plaindre* (VAUGELAS, p. 208).

H3 719 HISTORIQUE

Au Moyen Âge, il était courant de représenter par *quoi* un nom de sens tout à fait précis. Vaugelas (p. 54) préférait *quoi* à *lequel, laquelle*, qui « sont des mots assez rudes ». Les ex. abondent au XVIIe s. et restent fréquents au XVIIIe : *La base sur* QUOI *est fondée la vertu de votre peuple* (MONTESQ., *L. pers.*, S. T. F. M., p. 320). — ⁺*Je m'en vais chercher mon aune, avec* QUOI *vous vous soutiendrez* (MARIV., *Marianne*, p. 107). — Mais des grammairiens du XVIIIe s. rejettent cet emploi : cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1678.

Quoi pour des personnes a été relativement fréquent jusqu'au XVIe s. : *Ce Labienus de* QUOY *je parle* (MONTAIGNE, II, 8). — Vaugelas condamne cet emploi en ajoutant : « Il n'y a que les Estrangers, qui puissent avoir besoin de cét advis » (p. 54). — Comp. pourtant : ⁺*On vous obéira,* QUOI *qu'il vous plaise élire* (CORN., *D. Sanche*, I, 2). — En 1718, l'Acad. prend la peine de préciser : « Il ne se dit jamais des personnes. » Certains écrivains modernes ne reculent pas devant cet emploi :

Un extraordinaire gentilhomme campagnard auprès de QUOI *ceux de Barbey d'Aurevilly n'étaient rien* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 745). — *Cet être éternel à* QUOI *se reportent toutes mes pensées* (GIDE, dans le *Figaro litt.*, 31 juillet 1948).

R3 719 REMARQUE

Dans cet ex. de Claudel, le recours à *quoi* permet d'identifier le bon antécédent.

A1 719 AUTRES EXEMPLES

LOTI, *Désenchantées*, I ; VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 117 ; GIDE, *Incidences*, p. 95 ; BENDA, *Exercice d'un enterré vif*, p. 109 ; COCTEAU, *Poésie critique*, p. 78 ; BERNANOS, *Joie*, p. 307 ; MONTHERL., *Songe*, II ; ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. I, p. 35 ; BOSCO, *Mas Théotime*, p. 28 ; ARAGON, *Mise à mort*, p. 314 ; NOURISSIER, *Histoire française*, IV ; ÉTIEMBLE, dans la *Nouv. revue fr.*, 1er avril 1969, p. 523 ; FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 162 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 25 nov. 1981 ; A. FONTAINE, *ib.*, 18 juin 1983 ; DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 9 ; DURAS, *Douleur*, p. 10 ; etc.

A2 719 AUTRES EXEMPLES

De *raison pourquoi* : E. ROSTAND, *Princesse loint.*, III, 2 ; MAETERLINCK, *Vie des abeilles*, II, 27 ; GIDE, *Journal*, 9 mai 1918 ; HERMANT, *Xavier*, p. 136 ; etc.

R4 719 REMARQUE

Ne serait-ce pas une correction des éditeurs, souvent puristes, de la Pl. ? D'autres éd. portent en effet *pourquoi*, par ex. *Du côté de chez Swann*, Gallimard, 1949, t. I, p. 107.

Il est fréquent que les auteurs fassent précéder le groupe préposition + *quoi* d'une ponctuation forte, point-virgule, point, voire alinéa. *Quoi* perd alors sa fonction proprement relative, pour prendre une valeur anaphorique pareille à celle des démonstratifs. (Comp. *auquel cas* au § 619 ; *dont acte* au § 722, *a*.) Le groupe joue même parfois le rôle d'un adverbe et certains auteurs le font alors suivre d'une virgule.

Il lui reprochait surtout un grain de peau trop gros. A QUOI *Thérèse répliqua* [...] *que, pourtant, le soir, la princesse Séniavine effaçait les autres femmes* (FRANCE, *Lys rouge*, XXX). — *On s'étonnera peut-être de me voir conserver cette catégorie purement grammaticale.* À QUOI *je répondrai que mon but n'est nullement d'abolir l'ancienne méthode* (BRUNOT, *Pensée*, p. 227). — *Morel avait vu le scandale,* [...], *il était accouru.* EN QUOI *il n'avait pas absolument eu tort* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1067). — *J'avais soin de choisir.* MALGRÉ QUOI, *dès le mois de juin, nous avions dix pensionnaires* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, II, 6). — *Parlons d'autre chose, lui dis-je.* SANS QUOI *je vous rétorquerai mon propre exemple* (THÉRIVE, *Voy. de M. Renan*, p. 127). — *Elle sera faite à la requête des parties intéressées* [...] ; À L'EFFET DE QUOI *l'officier de l'état civil en donnera avis* [...] *au procureur du Roi* [...] (*Code civil*, art. 49). — *La sœur de la Faustin eut, dans un œil, une sorte de danse de Saint-Guy* [...] ; À LA SUITE DE QUOI *elle jeta brutalement* [...] (E. DE GONC., *Faustin*, III). — *On a demandé à ce prisonnier sa parole de ne pas s'évader* ; MOYENNANT QUOI *il a été laissé en liberté* (*Ac.* 1935, s. v. *quoi*, add. de cette éd.). R5

Quoi suivi d'une virgule : *Le général Weygand prend acte de mes dispositions.* APRÈS QUOI, *il me parle de la bataille* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 53). — *Balzac enchaîne sans aucune transition* : / [...]. / ENSUITE DE QUOI, *Balzac expose la science du mariage* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 211). — *Il avait fallu mobiliser le village pour ramener au maire ses enfants couverts de contraventions*... / SUR QUOI, *au passage du cirque suivant, il avait enfermé les enfants* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 28). — *Les talents de Destinat et sa fortune auraient pu le mener bien haut. Au lieu de* QUOI, *il resta toute sa vie chez nous* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, pp. 45-46).

Dans l'ex. suivant, on a après *quoi* une phrase interrogative, ce qui montre bien, malgré la virgule, le caractère indépendant de ce qui suit *quoi* : *Ce n'est pas cela que vous vouliez dire,* SANS QUOI *pourquoi vous seriez-vous arrêtée ?* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 338.) [Comp. *sinon*.]

2° **Avec certaines prépositions, une langue plus courante préfère introduire *ce* devant *quoi* :**

En priant Rogron de lui rattacher une manchette ; CE À QUOI *le malheureux ébloui se refusait* (BALZAC, *Pierrette*, p. 189). — *Les deux gestes qui sont à l'origine de ce livre* [...] *ne pourraient plus être tracés aujourd'hui de la même façon* (CE POUR QUOI *je renonce à le corriger*) (BARTHES, *Mythologies*, p. 7). — Avec agglutination de *pourquoi* (cf. N. B. ci-dessus) : *Connu dans tout le diocèse de Bordeaux pour le plus remarquable producteur* [de melons], CE POURQUOI *l'archevêque* [...] *le tenait en parfaite estime et considération* (HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 3). — *Vous habiterez entièrement avec elle,* CE POURQUOI *il vous faudra d'abord* [...] *aller vous entendre avec Mme da Ponte* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 62). — *Philippe* [...] *réussit à s'emparer de la Normandie et de l'Anjou,* CE POURQUOI *on le dit Auguste* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 47).

Quand la préposition + *quoi* a glissé vers l'emploi adverbial (cf. *b*, N. B.), *ce* est écarté, par ex. devant *après quoi, sur quoi* temporel ; il l'est aussi devant *sans, moyennant* et devant les locutions ou expressions à noyau nominal (*grâce à, faute de, à la suite de*, etc.).

Au lieu de *ce*, on emploie éventuellement un nom de sens vague comme *chose* ; dans ce cas, *quoi* est en concurrence avec *lequel* ou une de ces formes : ..., CHOSE À LAQUELLE (ou À QUOI) *le malheureux se refusait.*

3° **Dans une langue plus courante encore, le groupe préposition + *quoi* peut être précédé de *C'est*, ce qui montre que le relatif ne garde que le rôle anaphorique tout à fait comparable à celui de *cela*. H4 Le syntagme peut être précédé d'une conjonction de coordination.**

Lucien manqua tout à fait du courage nécessaire pour remettre le docteur à sa place, ET C'EST SUR QUOI *Du Poirier comptait bien* (STENDHAL, *L. Leuwen*, VIII). — C'EST EN QUOI *vous vous trompez* (*Ac.* 1935, s. v. *quoi*). — *Les poupées de monsieur d'Astarac n'avaient pas besoin de baptême, n'ayant pas eu de*

R5 719 REMARQUE

Dans un tel ex., *quoi* a pour antécédent l'idée contenue dans la phrase précédente (la personne a donné sa parole) plutôt que la phrase elle-même. Cela montre que la valeur première du relatif s'affaiblit.

H4 719 HISTORIQUE

Cet emploi était de plein usage au XVIIe s. L'*Ac.* citait déjà en 1694 : *C'est* EN QUOY *vous vous trompez*, traduit par *C'est en cela que vous vous trompez*. — *C'est pourquoi* était courant aussi : C'EST POURQUOY *ce petit Ouvrage a pris le nom de Remarques* (VAUGELAS, Préface, I).

part au péché originel. / – C'est À QUOI *je n'avais pas songé, dit ma mère* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, IX). — La préposition et le pronom sont agglutinés dans *C'est pourquoi* : *J'ai une chose urgente à lui demander*, C'EST POURQUOI *j'irai le voir dès ce matin* (*Ac.* 1935). R6

4° Expressions diverses.

Quoi représente un ensemble de phrases dans la formule ***De tout quoi***, souvent utilisée par la langue juridique, mais non inconnue ailleurs :

DE TOUT QUOI *nous avons dressé le présent constat pour la requérante en faire tel usage que de droit* (COURTELINE, *Article 330*, G.-F., p. 132). [Conclusion d'un constat d'huissier.] — DE TOUT QUOI *il est permis de conclure que les Gaulois apprirent le latin sans oublier leurs dialectes* (M. WILMOTTE, dans le *Bull. de la Classe des lettres* de l'Acad. roy. de Belg., 1934, p. 70). [Début d'un alinéa donnant la conclusion des pages qui précèdent.] — DE TOUT QUOI *il résulte que la littérature de Marceau n'a perdu aucune de ses batailles pour la liberté romanesque* (P. VANDROMME, *Félicien Marceau*, p. 328). [Début du dernier alinéa du livre.]

Dans ***comme quoi*** H5, l'antécédent de *quoi* peut être une phrase ; l'expression a un sens comme « ainsi, donc ».

Le front largement dégarni [du défunt] *annonçait une calvitie irrémédiable*, COMME QUOI, *tu vois, il avait eu raison de mourir* (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 14). — *Belle soirée pour les affaires, dit poliment Mlle Devoidy.* – COMME QUOI *tu n'y connais rien* [dit l'interlocuteur] (COLETTE, *Gigi*, L. P., p. 107). — *Vu de Paris ou de Blois en 1537-1538, le Dauphiné est un pays de cocagne où l'on ne paie pas d'impôts. Vu de Grenoble, ou de Romans, il est très lourdement taxé.* COMME QUOI *la seule considération des budgets centraux ou des comptabilités nationales* [...] *ne suffit point pour comprendre les vastes luttes* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 69).

e) *Quoi* s'emploie sans antécédent R7 dans la formule ***de quoi*** H6 suivie d'un infinitif :

Voulez-vous DE QUOI *racheter une petite voiture ?* (STENDHAL, *Chartr.*, IV.) — *Il lui fallait au moins accepter* DE QUOI *se vêtir décemment* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, IX). — Locution : *Il n'y a pas là* DE QUOI *fouetter un chat* (*Ac.* 2001, s. v. *chat*).

L'infinitif peut être ellipsé : *Sa cervelle en est restée détraquée. Le fait est qu'il y avait* DE QUOI... (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 110). — *Il n'y a pas* DE QUOI, répond-on à quelqu'un qui s'excuse ou qui remercie.

Avoir de quoi signifie aussi, dans la langue familière, « être dans l'aisance » : *C'est un homme qui a* DE QUOI (*Ac.* 1935, comme pop.). — *De quoi* est même nominalisé dans le fr. pop. de diverses régions : °*Elle a du* DE QUOI, *elle ; son frère n'a pu toucher à son bien* (SAND, *Fr. le champi*, XVIII). R8

Lequel

720 ***Lequel*** H R **complément prépositionnel.**

C'est l'usage dans la langue générale.

a) Le plus souvent, l'antécédent est un nom inanimé (ou un nom d'animal) :

Cette religion dans LAQUELLE *j'avais été élevé* (CHAT., *Mém.*, I, XI, 7). — *Un grand nombre de ménages honnêtes restent dans le concubinage, faute de trente francs, dernier prix* AUQUEL *le notariat, l'enregistrement, la mairie et l'Église puissent unir deux Parisiens* (BALZAC, *Cous. Bette*, CXXIV). — *M. Lévy me promit de ne demander à M. Williams qu'une somme peu considérable, moyennant* LAQUELLE *le texte français ne serait publié que quand la traduction anglaise aurait paru* (RENAN, *Lettres inédites à ses éditeurs*, 29 mai 1880). — *À la buée vaporeuse* [...] *avait succédé une sécheresse lumineuse et dure, sur* LAQUELLE *étincelaient crûment* [...] *les murs blancs et bas des fermes isolées* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 17). — *Là le chemin devenait une place au milieu de* LAQUELLE *se trouvait* [...] *le platane mort* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 19). — *Malraux s'attend à une crise très grave bien avant mai, date à* LAQUELLE *la Constitution devra être complétée* (LACOUTURE, *A. Malraux*, p. 329). — *Vous trouverez un ânon attaché, sur* LEQUEL *aucun homme ne s'est jamais assis* (*Bible*, trad. CRAMPON, Luc, XIX, 30).

R6 719 REMARQUE

C'est pourquoi présente d'autres particularités syntaxiques : cf. §§ 892, *b*, 3° ; 1079, *a*, 3° ; 1082. – Emploi absolu, cité comme pop. par Colin : °*C'est bon, dit Suzanne* [...] ? – *J'y ai mis une goutte de vin blanc.* C'EST POURQUOI (DURAS). [= C'est pour ça.]

H5 719 HISTORIQUE

Primitivement, dans *comme quoi*, *quoi* était un interrogatif : voir § 419, *b* et H2. – La formule, difficilement analysable aujourd'hui, doit être considérée comme une locution adverbiale.

R7 719 REMARQUE

Quoi s'emploie aussi sans antécédent après *voici* et *voilà* (*Voici* À QUOI *je pense*). – Mais on a des raisons de voir ici l'interrogatif : comp. § 1162, *a*.

H6 719 HISTORIQUE

De quoi pour « que, de ce que » était fréquent au XVIe s., mais il ne s'agit pas d'une proposition relative : *Il ne faut t'esmerveiller, Lecteur,* DE QUOY *je n'ai composé ma Franciade en vers Alexandrins* (RONS., éd. V., t. VI, p. 532). – *Si le monde se plaint* DE QUOY *je parle trop de moy, je me plains* DE QUOY *il ne pense seulement pas à soy* (MONTAIGNE, III, 2).

R8 719 REMARQUE

En Wallonie, °***tout quoi*** « tout ce qui » (parallèlement à *tout qui* pour des personnes : § 715, R1), rare par écrit : °*Espérons qu'il aura pour effet d'accroître la vigilance de tous les acteurs et tenants de la démocratie à* TOUT QUOI *peut l'affaiblir* (P. PIRET, dans la *Libre Belgique*, 25 oct. 2004, p. 14). Comp. *tout quoi* interrogatif au § 732, *d*, 1°.

H 720 HISTORIQUE

Lequel, très fréquent à la Renaissance, restait au XVIIe s. usité dans des constructions aujourd'hui archaïques, comme avec la fonction d'objet direct (§ 721, *c*) ou devant une relative déterminative (§ 721, R2) : *Ce me sera un autre tresor plus precieux que celuy* LEQUEL *nous avons trouvé* (LA F., *F.*, Vie d'Ésope). – +*Voilà trois circonstances de notre évangile,* LESQUELLES, *Messieurs, si nous entendons* [« si nous entendons (= comprenons) ces circonstances »], *nous y lirons manifestement toute l'histoire de notre paix* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 417). – *Il n'y avoit que ceux de cette Famille,* LESQUELS *pussent exercer la sacrificature* (RAC., *Ath.*, Préf.).

Vaugelas (pp. 49, 54, 91, 115) trouvait *lequel* « rude » et recommandait de choisir plutôt *que*, *quoi* (cf. § 719, H3), *où*, *dont*, chaque fois que c'était possible.

La langue juridique faisait grand usage de *lequel*, et cette caricature s'en amuse : *Un Chien vient dans une cuisine. / Il y trouve un chapon,* LEQUEL *a bonne mine. / Or celuy pour* LEQUEL *je parle est affamé ; / Celuy contre* LEQUEL *je parle autem plumé ; / Et celuy pour* LEQUEL *je suis, prend en cachette / Celuy contre* LEQUEL *je parle* (RAC., *Plaid.*, III, 3).

Quel est attesté si sporadiquement jadis comme pronom relatif qu'on taxera de fantaisie badine plutôt que d'archaïsme un ex. comme celui-ci : *Ces miens trésors / Pour* QUELS [...] */ Je donnerais cent vies* (VERL., *Odes en son honneur*, X).

R 720 REMARQUE

Sur la variation de *lequel*, voir § 708, a et R.

La langue littéraire utilise parfois *quoi* (§ 719, *b*) et même *qui*, plus fréquent quand il s'agit d'animaux (§ 714, *b*). — Si la préposition est *de*, *duquel* est concurrencé par *dont*, mais celui-ci est parfois exclu (§ 724, *c*).

Lequel est rarement précédé de *en* dans l'usage ordinaire, mais ceci concerne, d'une façon plus générale, l'emploi de l'article défini après cette préposition : § 1050, *b*, 1°.

Sur l'accord de *lequel*, voir § 708, R.

b) L'antécédent peut être un nom ou un pronom désignant des personnes :

Celui qui a perdu ou AUQUEL *il a été volé une chose* (*Code civil*, art. 2279). — *L'homme sous* LEQUEL *la marine française s'était relevée contre l'Angleterre* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, IV, 12). — *Mouvements instinctifs de quelqu'un* AUQUEL *on fait des propositions qui le révoltent* (*Ac.* 1935, s. v. *haut-le-corps*). — *Léonie s'intéresse à la femme pour* LAQUELLE *est mort un homme qui l'avait aimée elle* (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, F°, p. 99).

Même quand l'antécédent est un nom propre : *Madame Grandet, au cou de* LAQUELLE *Eugénie sauta pour l'embrasser* (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 70). — *Scènes menteuses faites par M. de Charlus, auprès* DUQUEL *j'étais* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 353). — *Ce présent, c'était en somme le seul Cénabre, vers* LEQUEL *ses vieilles jambes le portaient si vite* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 517). — *Chateaubriand, pour* LEQUEL *le séjour de Rome a été une révélation* (FUMAROLI, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1998, p. 340).

Quand il s'agit de personnes, l'usage soigné préfère *qui* (§ 714, *a*). Cependant celui-ci ne s'emploie pas après *parmi*, pour raison d'euphonie, dit-on souvent (mais °*parmi quoi* est exclu aussi) : *Là, il connut des jeunes gens instruits, parmi* LESQUELS *Maucroix* (FAGUET, *XVII*e *s.*, p. 234). On ne dit pas non plus *dans qui* (**L'homme* DANS QUI *j'ai confiance*), mais *dans lequel* ou *en qui*. Cette interdiction est parfois étendue à *entre*, mais cela n'est pas ratifié par l'usage : cf. Sandfeld, t. II, p. 185.

Il est rare que l'antécédent de *lequel* soit un pronom personnel : *Moi, par exemple,* AUQUEL *on reproche d'avoir touché des Allemands* (CÉLINE, *Nord*, cit. Togeby, § 492, 4). — *Lui* AUQUEL *la monarchie absolue ne plaît guère, le voilà roi et tyran tout à coup* (MALLET-JORIS, *Trois âges de la nuit*, L. P., p. 293).

Si la préposition est *de*, *duquel* et *de qui* sont concurrencés par *dont*, mais celui-ci n'est pas toujours possible (§ 724, *c*).

c) Il est exceptionnel que l'antécédent soit un pronom neutre :

Quelque chose pour LEQUEL *je ne trouve que le mauvais qualificatif d'« ineffable »* (MAURIAC, *Ce que je crois*, p. 125). — *C'était bien* [...] *ce pour* LEQUEL *les seconds accusaient les premiers de mauvaise foi* (SAGAN, *Femme fardée*, p. 212). — On se sert normalement de *quoi* (§ 719, *a*).

721 Autres fonctions de *lequel*.

a) Comme **sujet**, *lequel* appartient à la langue écrite. R1

Parce qu'il porte les marques du nombre et souvent du genre, il permet d'éviter des équivoques. D'autre part, il rattache la relative à son antécédent d'une façon plus souple que ne le ferait *qui* ; il s'emploie notamment quand la relative est une indication accessoire, adventice. R2

Elle était avec son mari, madame Homais et le pharmacien, LEQUEL *se tourmentait beaucoup sur le danger des fusées perdues* (FLAUB., *M*me *Bov.*, II, 8). — *Vous vous penchez sur votre avenir et en même temps sur celui de la bourgeoisie cossue,* LEQUEL *n'est peut-être pas aussi sombre que vous le prétendez* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 204). — *La lettre était déposée dans un coffret clos,* LEQUEL *se dissimulait dans la mousse* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6). — *Alors Simon le saisit par une de ses mains,* LAQUELLE *s'arracha aussitôt à cette étreinte* (GREEN, *Moïra*, p. 18). — *Il reconnut ainsi la justesse d'un des mots favoris du maire, gros industriel de notre ville,* LEQUEL *affirmait avec force que* [...] (CAMUS, *Peste*, p. 58).

Considérant que *lequel* contient l'article, on a contesté qu'il puisse avoir pour antécédent un nom propre ne s'accommodant pas de l'article ; cette opinion n'a pas de fondement dans l'usage pour *lequel* sujet (comp. *a*) :

Ce mécanisme [...] *amusa beaucoup Sigognac,* LEQUEL, *bien que spirituel par nature, était fort neuf en beaucoup de choses* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XI). — *Il amena plusieurs fois avec lui* [...] *le Père Esprit de l'Oratoire,* LEQUEL, *en cette circonstance, disaient les Jansénistes, fit peu d'honneur à son nom* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, V, 11). A

R1 721 REMARQUE

Lequel sujet ne s'emploie pas normalement après *et*.

Ex. non conforme à l'usage : °*C'est sa manière* [...] *de grappiller ici et là des petites sensations qu'il consigne d'un bout de crayon dans son carnet et* LESQUELLES, *une fois rentré, deviendront le point de départ d'un voyage à travers la peinture* (J. MICHEL, dans le *Monde*, 23 févr. 1984).

R2 721 REMARQUE

Lequel au début d'une relative déterminative (§ 1113, a, 1°) ressortit à une syntaxe archaïsante : *Il n'y a pas un air de music-hall* LEQUEL *ne soit un souvenir poignant et délicieux* (ARAGON, *Anicet ou le panorama*, L. P., p. 165). Voir § 720, H.

Autre archaïsme : *lequel* sujet d'une proposition absolue : cf. § 705, c.

A 721 AUTRES EXEMPLES

FLAUB., *Éduc.*, I, 5 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 204 ; BREMOND, *Divertissements devant l'arche*, p. 201 ; DANIEL-ROPS, *Deux hommes en moi*, p. 205 ; GARY, *Tête coupable*, p. 216 ; etc. — [Voir déjà MOL., *Étourdi*, IV, 7.]

b) Comme **objet direct**, *lequel* est un archaïsme assez rare (cf. § 720, H) :

Je ne pourrais avoir que mon opinion particulière, LAQUELLE *on ne consulterait pas* (CHAT., *Mém.*, III, II, IV, 10). — *Vous verriez tomber dans votre cellule rien moins que votre mère elle-même,* LAQUELLE *si je ne me trompe, vous aimez encore mieux que le père Regnault* (SAND, *Corresp.*, 13 mars 1832). — *Ce détail grotesque ne fut pas remarqué par ces spectateurs naïfs, tout occupés de l'affabulation de la comédie et du jeu des personnages,* LESQUELS *ils tenaient pour véritables* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VII). — *J'ai cédé, me dit-il, à un mouvement de fureur, il est vrai ;* LAQUELLE *je ne pouvais tourner que contre moi* (GIDE, *Thésée*, p. 106). — *Il ne jouait que de bonnes choses et il les jouait avec respect ; les sonates de Bach pour violon seul, les sonates pour violon et piano,* LESQUELLES *il esquissait, on le devine, sans accompagnement* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 133). — *Il y a des replis de nous-mêmes* LESQUELS *nous n'époussetons pas, de peur de faire tomber les étoiles qui s'y accrochent* (ARAGON, *Anicet ou le panorama*, L. P., p. 228). [La relative est déterminative : cf. R2.]

Dont

722 ***Dont*** H1 **est toujours représentant.**

a) **L'antécédent** est d'ordinaire un nom ou un pronom, qui peuvent concerner aussi bien des personnes que des choses :

Le prétendant DONT *m'avait parlé Juliette* (GIDE, *Porte étr.*, IV). — *La maladie* DONT *il est mort. Ne faites rien* DONT *vous ayez à vous repentir.*

L'antécédent est une phrase (ou une partie de phrase).

- Dans la relative averbale ***Dont acte*** « ce dont je vous donne acte », fréquente dans la langue juridique et administrative. Cette formule figée sert de conclusion (parfois à une suite de phrases) et elle est souvent précédée d'un point : *En matière de mœurs, la bénédiction officielle lui est donnée de haut : Michel-Charles, bon père de famille, se consacre exclusivement à sa femme et à ses enfants.* DONT ACTE, *avec les quelques restrictions qui conviennent toujours* (YOURCENAR, *Archives du Nord*, cit. *Rob.*).
- Occasionnellement, dans la langue littéraire, par imitation de l'usage ancien H2 : *La mère Barbeau se prit à pleurer,* DONT *le père Barbeau se mit fort en peine* (SAND, *Pet. Fadette*, I). — *Silvia ne le connaissait plus, /* DONT *il sentit une douleur extrême* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Silvia). — *Elle passa à son tour sa main dans les cheveux de Julien, elle les embroussailla, les tira :* DONT *il avait horreur* (THÉRIVE, *Sans âme*, p. 23). — *Elle voudrait bien être la plus forte, mais elle ne peut pas,* DONT *elle rage !* (CLAUDEL, *Pain dur*, I, 3.) — *Le premier corps d'armée s'en allait, remplacé justement par le troisième.* DONT *nos Normands paraissaient fort émus* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 156). — *Si par hasard vous obteniez un ticket,* DONT *je doute* (Ch. BRUNEAU, dans le *Figaro litt.*, 23 février 1952). — *Ces jeunes m'ont inquiété. Non parce qu'ils revendiquent, contestent et chahutent –* DONT *leurs devanciers ne se privaient pas – mais par la démesure de leurs espoirs* (E. BERL, dans le *Figaro*, 16 juin 1973). — Cf. § 709, *e*, 3°.

b) ***Dont* équivaut à un complément introduit par *de*** : complément du sujet, du verbe, de l'attribut (attribut adjectif ou nom), du complément d'objet direct.

L'homme dont LES BIENS *ont été vendus.* — *Les idéogrammes chinois, dont* CHACUN *exprime un concept* (ÉTIEMBLE, *Jargon des sciences*, p. 155). — *Les faveurs dont vous m'*AVEZ COMBLÉ. — *La femme dont tu es* AMOUREUX. — *Une catastrophe dont nous sommes nous-mêmes* LES VICTIMES (CHAT., *Génie*, II, I, 3). — *Le livre dont j'ai lu* QUELQUES PASSAGES.

Sur les constructions plus complexes du type *La maison* DONT *je sais que vous êtes propriétaire* (LITTRÉ, s. v. *dont*, Rem. 5), voir § 705, *b*. — À distinguer de *dont* « au sujet duquel » : § 723, *d*.

Dans la plupart des cas, *dont* peut être remplacé par *de qui, duquel*, parfois *de quoi*, selon les valeurs propres à chacun de ces pronoms : *L'homme* DE QUI *les biens ont été vendus. Les faveurs* DESQUELLES *vous m'avez comblé.* Etc.

Cette substitution n'est pas possible quand *dont* est complément de manière (§ 723, *a*) ; — ni quand *dont* équivaut *à parmi lesquels* (§ 724, *b*). —

H1 722 **HISTORIQUE**

Dont vient du lat. vulg. *de unde*, avec un *de* pléonastique puisque *unde* signifiait en lat. classique « d'où », mais la valeur de *unde* lui-même s'était modifiée en lat. vulg., où il jouait souvent le rôle d'un pronom relatif. La nuance de lieu n'a pas disparu pourtant : cf. § 723, *c*. En outre, *dont* a servi d'interrogatif pour le lieu jusqu'au XVIe s. : DONT *es-tu ?* (RAB., *Pant.*, VI.) *Ont* (de *unde*) est attesté en anc. fr. au sens de « où » : [...] *un treu* [= trou], *par* ONT *il esgarda* [= regarda] (*Doon de Maience*, cit. Tobler-Lommatzsch).

H2 722 **HISTORIQUE**

Dont avec une phrase comme antécédent a été courant jusqu'au XVIIe s. : *Ainsi croissoit Pantagruel* [...], DONT *son père s'esjouyssoit par affection naturelle* (RAB., *Pant.*, V). — *Il veut avoir trop d'Esprit,* DONT *j'enrage* (MOL., *Mis.*, II, 4). — +*Hélène est arrivée depuis deux jours,* DONT *je suis ravie* (SÉV., 19 févr. 1676).

Quand l'antécédent est un pronom neutre, *dont* est préféré à *de quoi* : *J'ai trouvé ce* DONT *j'avais besoin. Ne faites rien* DONT *vous ayez à rougir.*

Nous verrons plus loin certaines particularités concernant *dont* lorsqu'il est complément d'un verbe (§ 723), — d'un nom ou d'un pronom (§ 724).

723 Observations sur *dont* complément de verbe.

a) La langue littéraire emploie encore *dont* pour le **moyen, l'instrument** :

Ces pêcheurs sont armés d'une baguette pointue DONT *ils piquent adroitement leur proie* (FRANCE, *P. Nozière*, p. 203). — *La pierre* DONT *il repassait le fil de son outil* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 275). — *Schlemer sortit de sa poche un journal* DONT *il commença par s'éventer* (DUHAMEL, *Voy. de Patrice Périot*, p. 124). — *Elle regardait* [...] *les grands caoutchoucs* DONT *son compagnon protégeait ses chaussures* (GREEN, *Minuit*, pp. 137-138). — *Elle-même s'aidait d'une canne assez longue* DONT *elle tâtait le sol devant elle* (BOSCO, *Balesta*, p. 172). — *La colonne* DONT *est soutenu le toit du perron* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 12 sept. 1957).

Dont pour la **manière** R1, surtout avec certains antécédents : *La façon* DONT *ils s'expriment* (QUENEAU, *Voy. en Grèce*, p. 224). — *Il y a beaucoup d'autres manières plus subtiles* DONT *les hommes tirent profit de l'altérité de la femme* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 26). — *Le ton* DONT *il les prononçait* (STENDHAL, *Rouge*, I, 8). [Comp. § 1071, *c*, 8°.] — *Au train* DONT *nous allons, nous ne tarderons pas à les dépasser* (*Ac.* 1935, s. v. *train*). — Il exprime rarement la **cause** : *Ce frisson* DONT *il tremble à l'approche du ridicule* (J. RENARD, *Journal*, 24 mars 1894). — *Une bienheureuse fatigue* DONT *tremblaient ses genoux sous la soutane* (BERNANOS, *Imposture*, p. 201).

b) Dans la mesure où l'on emploie la préposition *de* pour le complément d'agent du verbe passif (§ 319, *b*), *dont* peut avoir cette fonction dans la langue écrite :

Ceux DONT *il se croyait attaqué* (FAGUET, *XVII*[e] *s.*, p. 304). — *L'un aime sans oser le dire à celui* DONT *il ne se croit pas aimé* (JANKÉLÉVITCH, cit. *Trésor*, t. VII, p. 425).

c) On présente parfois d'une manière impérative la vieille distinction H1 selon laquelle *dont* s'emploie lorsqu'il s'agit de descendance et d'extraction, mais *d'où* est requis dans les autres cas (lieu au sens propre, cause).

D'où : *Le principe d'autorité* D'OÙ *sortent les deux forces sociales* (FRANCE, *Orme du mail*, p. 221). — *À côté de l'armoire minuscule* D'OÙ *il avait sorti les lettres* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 5). — *La chambre* D'OÙ *je sortais* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 203).

Dont : *L'archidruide* DONT *elle était descendue* (CHAT., *Mart.*, IX). — *La famille distinguée* DONT *il sortait* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 203). — *Je sais qu'il est peu convenable* [...] *de prendre avantage du sang* DONT *je sors* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, I, 3). — *La plus petite* [race], DONT *sont issues la plupart des races actuelles* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *chien*).

Cette distinction est rejetée par Littré (s. v. *dont*, Rem. 1) au nom de l'usage. Il faut reconnaître qu'elle est peu respectée dans la langue écrite : des auteurs variés continuent d'employer *dont* alors qu'il ne s'agit pas de descendance.

La chambre DONT *Justin se retirait* (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 106). — *Quelle douceur aujourd'hui répandait cette lampe* DONT *coulait une lumière d'huile* (SAINT EXUPÉRY, *Courrier sud*, p. 27). — *Une période de demi-perplexité, d'examen, de doutes,* [...] DONT, *à présent, vous voyez qu'il est sorti* (GIDE, *Attendu que...*, p. 76). — *Ces turbines* DONT *s'échappaient des gerbes de cristal* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 224). — *Il a dû attraper ça dans les pays* DONT *il sort* (ARLAND, *Ordre*, t. III, p. 143). — *La séance* DONT *il sortait* (MALRAUX, *Espoir*, p. 232). — *À une place* DONT *il semblait ne plus pouvoir bouger* (F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 294). — *Le corps gigantesque saille ou s'enfonce selon les lumières et les ombres dans cette nature* DONT *il ne se détache jamais* (Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, p. 77). — *Dans le fauteuil* DONT *ils venaient tout juste de se lever* (DUTOURD, *Réponse au disc. de réc. de J. Soustelle à l'Ac.*). — *C'est vraiment un grand rebelle qui ne craint pas de retourner au lieu de tous les dangers* DONT *il* [= Malraux] *vient de s'arracher* (LACOUTURE, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1996, p. 202). A1 — Mais *d'où* est seul possible quand il ne s'agit pas d'un déplacement : *Nous louons une villa* D'OÙ *l'on voit la mer.*

R1 723 REMARQUE

Dont pour la manière est présenté par Brunot, *Pensée*, p. 655, comme de la « langue classique ». C'est un peu trop restrictif, comme est trop générale la formule « Nous préférons aujourd'hui les expressions où entre *lequel* ». — Sur *que* concernant la manière, voir § 717, *d*, 4° ; sur *où*, § 725, a, 3°.

H1 723 HISTORIQUE

Jusque dans le XVI[e] s., avec les verbes marquant sortie ou extraction, on employait indifféremment *dont* ou *d'où* : *Je retourne faire scale au port* DONT *suis yssu* (RAB., *Garg.*, IX). — *Il s'en retourna* DONT *il estoit parti* (AMYOT, *Thes.*, 5). — Vaugelas (p. 344), après Malherbe, a établi la distinction marquée ci-contre. Cependant l'usage du XVII[e] et du XVIII[e] s. ne s'y est guère conformé : +*Le mont Aventin / Dont il l'aurait vu faire une horrible descente* (CORN., *Nicom.*, V, 2). — *Menelas trouve sa Femme en Egypte,* DONT *elle n'estoit point partie* (RAC., *Andr.*, Préf.). — *Souviens-toi toujours du néant* DONT *je t'ai fait sortir* (MONTESQ., *L. pers.*, II). — *L'amour-propre est un ballon gonflé de vent,* DONT *il sort des tempêtes quand on lui a fait une piqûre* (VOLT., *Contes et rom.*, *Zadig*, p. 5). — *Comme dans une auberge* DONT *j'aurois du partir le lendemain* (J.-J. ROUSS., *Rêver.*, V). — Inversement : +*La grandeur de la maison* D'OÙ *elle est sortie* (BOSS., *Or. fun.*, Duch. d'Orl.). *D'où* a même concurrencé *dont* dans d'autres circonstances : +*Des qualités* D'OÙ *à peine un dieu serait digne* (MALH., cit. Nyrop, t. V, § 353, Rem.). — +*Mon cœur n'a point d'espoir* D'OÙ *je ne sois séduite* (CORN., *Suivante*, *ib.*). [Texte de l'éd. originale ; *dont* ensuite.] — Avec *dépendre*, cela reste attesté dans la langue littéraire. On lit encore au XIX[e] s. : *Pourquoi ne pas hasarder, tout de suite, le mot* D'OÙ *son bonheur dépendait ?* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4.) — *La commune* D'OÙ *dépend Frapesle* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 34).

A1 723 AUTRES EXEMPLES

B. CONSTANT, *Ad.*, V ; MUSSET, *Contes*, Mimi Pinson, V ; VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Déluge, I ; MICHELET, *Insecte*, p. 5 ; ZOLA et A. DAUDET, cit. Sandfeld, t. II, p. 186 ; BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 219 ; ROMAINS, *Lucienne*, p. 139 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 596 ; A. BRETON, *Nadja*, pp. 72-73 ; HÉRIAT, *Temps d'aimer*, p. 30 ; SIMENON, cit. *Trésor*, t. VII, p. 426 ; VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. IV, p. 742 ; GRACQ, *Presqu'île*, p. 239 ; PIEYRE DE MANDIARGUES, dans le *Monde*, 14 mai 1971 ; J. MONFRIN, dans son éd. de Joinville, p. XCVII ; etc.

D'autre part, on met parfois *d'où* alors qu'il s'agit de descendance, d'extraction : *La famille* D'OÙ *il est sorti* (*Ac.* 1935, s. v. *sortir*). — *La race* D'OÙ *ils tirent leur origine* (*Dict. gén.*).

d) Au lieu du tour classique *Sa mère qu'il dit qui est malade* (§ 1116), on emploie souvent aujourd'hui une construction avec *dont*, celui-ci recevant ainsi un sens comme « au sujet duquel » et l'antécédent étant rappelé par un pronom sujet dans la seconde proposition, devenue conjonctive :

User d'une tournure DONT *on peut dire seulement qu'elle est présentement moins usitée* (LITTRÉ, s. v. *attendre*). — *Il serait un de ces Allemands* [...] DONT *il faudrait croire qu'ils sont les plus fins connaisseurs en délicatesses d'art* (BARRÈS, *Col. Baudoche*, p. 136). — *Deux armées* DONT *je suppose fort qu'elles se battaient sans savoir pour quoi* (MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 305). — *Un luxe* DONT *j'imagine aujourd'hui qu'il devait être affreux* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, p. 35). — *La psychanalyse, méthode* [...] DONT *je pense qu'elle ne vise à rien moins qu'à expulser l'homme de lui-même* (A. BRETON, *Nadja*, p. 25). — *Une soirée pugilistique* DONT *il affirme qu'elle sera appréciée par les vrais amateurs* (CAMUS, *Été*, p. 33). **A2** — On trouve parfois *de qui*, *duquel* avec la même valeur : *Un artiste* DE QUI *l'on sait qu'il était ce que nous appelons un névropathe* (BOURGET, cit. Sandfeld, t. II, p. 205). — *Ce père* [...] DUQUEL *elle croit, elle sait qu'il est capable* [...] *de la frapper* (ARAGON, *Mise à mort*, p. 314).

Ce tour, qui n'est pas récent **H2** s'est généralisé au XX[e] s., à la désapprobation d'Abel Hermant : « Faute avérée et grossière » ; « Entre les horreurs d'aujourd'hui, l'une de celles qui attristent le plus aux champs élysées les trépassés d'une certaine culture » (*Chron. de Lancelot*, t. II, p. 308). — Il faut, de toute façon, exclure de cette sévérité les verbes, comme *dire*, qui se construisent régulièrement avec un complément amené par *de* signifiant « au sujet de » **R2** : *Un homme, quelque malicieux qu'il puisse être, ne dira jamais* DES FEMMES *autant de bien ni autant de mal qu'elles en pensent elles-mêmes* (BALZAC, *Physiol. du mariage*, Épigraphe).

D'autre part, la construction avec *dont* « au sujet de » peut paraître nécessaire : 1) quand le verbe qui suit le pronom relatif n'accepte pas un *que* objet direct : *Ces vieux messieurs,* DONT *le bruit court qu'ils se sont décavés* (TOULET, *Mon amie Nane*, VIII). — *À l'égard de la beauté* DONT *il est trop clair qu'elle n'a jamais été envisagée ici qu'à des fins passionnelles* (A. BRETON, *Nadja*, p. 185). — *Un petit toit* DONT *Shade s'étonnait qu'il eût pu le cacher* (MALRAUX, *Espoir*, p. 278). — *Une quantité d'objets domestiques* DONT *je m'étais vite aperçu qu'ils étaient quelque chose* (BOSCO, *Oubli moins profond*, p. 313). — *Quelques autres* DONT *on n'était pas tout à fait sûr qu'ils eussent existé* (SARTRE, *Mots*, p. 48). — *Mes cheveux* DONT *je me souvins qu'ils étaient roux* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XVII). — 2) Quand *dont* représente le même être ou objet que le sujet d'une interrogation indirecte : *Monsieur Cère,* DONT *on ne sait encore s'il est un mari stupide ou complaisant* (FRANCE, *Crainquebille*, Pierre gravée). — *Des concepts* [...] DONT *on ne sait s'ils correspondent réellement à des facteurs constitutifs du système de la langue* (SAUSSURE, *Cours de ling. gén.*, p. 153). — *Ces trois ou quatre semaines* DONT *je ne rappelle pas sans malaise ce qu'elles avaient d'ambigu* (J. BOREL, *Adoration*, p. 388). — On en rapprochera le cas où une proposition relative est substituée à une interrogation indirecte (§ 420, *c*) : *Le cas* Martens, DONT *on sait le bruit qu'il a fait* (J.-Cl. RICQUIER, dans la *Revue générale*, oct. 1991, p. 7).

En revanche, *dont* est moins justifié quand il pourrait être remplacé par un autre relatif ayant sa fonction par rapport à un infinitif ou une proposition conjonctive essentielle (§ 705, *a* et *b*) : *Une classe très honorable pour une civilisation* DONT *le plus féroce marxiste ne pourrait la dire vampire ou parasite* (THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*, p. 25). — *Cette question,* DONT *on s'étonne de ne la voir soulevée par aucun de ceux qui* [...] (BENDA, *France byzantine*, p. 151). — *La Terre de Feu,* DONT *il caressait le projet d'y aménager des colonies agricoles* (TOULET, *Mon amie Nane*, I). — *Qu'y a-t-il d'autre dans sa vie* DONT *il tremble que son père ne le découvre ?* (BOURGET, *Danseur mondain*, I.) — *Je me débarrasse de ceux* [= des livres] DONT *je suis à peu près sûr que je ne les lirai plus jamais* (GREEN, *Journal*, 20 mai 1951). — *Une prière* DONT *je ne suis pas sûr que vous l'ayez jamais priée pour ce petit* (MONTHERL., *Ville dont le prince est un enfant*, III, 7). — *Passion malheureuse et* DONT *on peut dire qu'il l'a voulue malheureuse* (NADEAU, *G. Flaubert écrivain*, p. 94). — On aurait pu écrire : ... *Cette question, qu'on s'étonne de ne voir soulevée...* ; *etc.* On aurait pu aussi supprimer *en* et remplacer *leur* par *la* dans ces ex. : *Des ouvrages dont nous nous étonnions que les directeurs des scènes* [...] EN *eussent supporté la lecture jusqu'au bout* (BELLESORT, cit. Le

A2 723 AUTRES EXEMPLES

BRUNOT, *Hist.*, t. II, p. 25 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 448 ; VALÉRY, *Pièces sur l'art*, Pl., p. 1183 ; BERNANOS, *Essais et écrits de combat*, t. I, p. 1283 ; THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*, p. 67 ; DUHAMEL, *Refuges de la lecture*, p. 102 ; BILLY, *Madame*, p. 252 ; ARAGON, *Anicet ou le panorama*, Préf. ; ÉT. GILSON, *La société de masse et sa culture*, p. 68 ; F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 291 ; MALLET-JORIS, *Lettre à moi-même*, J'ai lu, p. 237 ; etc.

H2 723 HISTORIQUE

Ex. anciens : *Touz ceus* DONT *on le feroit certein qu'il eussent tort* (JOINVILLE, cit. Le Bidois, § 582). — °*Ces étoiles extraordinaires* [...] DONT *on sait encore moins ce qu'elles deviennent* (LA BR., II, 22).

R2 723 REMARQUE

Comp. : *Il est* [...] *difficile de dire,* POUR *mainte variante de détail, si elle est correction d'auteur, ou de libraire, ou d'imprimeur* (LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, t. I, p. XXVII).

Bidois, § 1380). — *Ceux dont on sait que* LEUR *curiosité ne se soucie pas de vous* (ESTAUNIÉ, *ib.*, § 1379).

e) On dit couramment : *Je suis de votre avis. Il est d'une grande amabilité*, où l'on peut voir une espèce d'attribut : cf. § 246, *b*, 5°. Selon l'usage commun, ce type de syntagme avec *de* non partitif ne peut être représenté par *dont* (ni par *de quoi*).

°*L'avis* DONT *je suis.* — °*On peut juger de l'amabilité* DONT *celui-ci* [= Fabrice] *était pour la pauvre duchesse* (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — Cet interdit vaut aussi pour *en* : § 676, *a*, 2°.

724 Dont complément de nom et de pronom.

a) *Dont* peut être complément d'un pronom numéral, cardinal ou indéfini. R1

1° *Dont* complém. d'un pronom sujet :

Vous m'avez prêté des romans DONT *trois m'ont intéressé*, DONT *plusieurs m'ont plu*, DONT *quelques-uns* (ou *la plupart*, etc.) *m'ont charmé.*

2° *Dont* complém. d'un pronom objet direct. Cela a été contesté pour les pronoms qui comme objets directs s'appuient le plus souvent sur *en* (§ 676, *e*). Pourtant avec *dont* l'usage sans *en* est bien déclaré. R2

Figures, DONT *il ne distinguait précisément* AUCUNE (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 495). — *Adorateurs*, DONT *on a droit de nommer* QUELQUES-UNS (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. I, p. 205). — *Subdivisions*, DONT *j'omettrai* QUELQUES-UNES (BAUDEL., *Par. artif.*, Mangeur d'opium, I). — *Idées* [...] DONT *elle avait exprimé* QUELQUES-UNES (ZOLA, *Bonheur des D.*, XII). — *Règles innombrables* DONT [...] *nous pourrons* [...] *expliquer* QUELQUES-UNES (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 432). — *Conséquences*, DONT *nous ne connaissons encore que* QUELQUES-UNES (CAMUS, *Homme révolté*, p. 42). — *Plusieurs amis*, DONT *j'ai invité* QUELQUES-UNS (*Rob.* 2001). — *Des pauvretés assez surprenantes* DONT *je montrerai* QUELQU'UNE (VALÉRY, trad. des *Bucoliques* de Virgile, p. 31). — *Âgé de passé soixante-douze ans*, DONT *il avait passé* QUARANTE *au service des religieuses* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 691). — *Des bals* DONT *Chérie manqua à peine* UN *seul* (E. DE GONC., *Chérie*, LVI). — *Sept ou huit villas* DONT *il habite* UNE (TAINE, *Voy. en It.*, t. II, p. 93). — *Des saphirs* DONT *il fallait choisir* QUATRE (MAUPASS., *Fort comme la mort*, II, 4). — *Mouchefrin rapporta 20 francs*, DONT *il avoua 10* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 377). — *Les journaux* DONT *je lis* QUATRE *ou* CINQ *chaque jour* (J. RENARD, *Journal*, 1er janv. 1895). — *Éditions* [...], DONT *Nelly n'avait jamais acheté* UNE (GIRAUDOUX, *Menteuse*, p. 153). — *Milliers de lecteurs*, DONT *j'ai rencontré plus d'*UN (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 4 nov. 1950). — *Déformations*, DONT *je voudrais indiquer* TROIS (DANIÉLOU, *Pourquoi l'Église ?*, p. 65). A — Comp. avec le relatif *desquels* : *Cent autres* [*bruits*] *faisaient ma joie*, DESQUELS *je n'aurais pas voulu perdre* UN *seul* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 116).

3° *Dont* complém. d'un pronom régime de *voici* ou *voilà* :

J'ai reçu deux lettres, DONT *voici* l'UNE (HERMANT, *Samedis de M. Lancelot*, p. 159). — *L'abondance de mes écrits a son excuse dans quelques idées inépuisables*, DONT *voilà* UNE (ALAIN, *Hist. de mes pensées*, p. 84).

4° *Dont* complém. d'un pronom sujet logique (ou réel) :

Les gens [...] DONT *il n'y a pas* UN *sur cent mille à qui je voulais ressembler* (VIALAR, *M. Dupont est mort*, p. 278). — *Ouvrages*, DONT *il y a* PEU *d'absolument nouveaux* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 8 août 1962). H1 Voir aussi Martinon cité dans R2.

b) *Dont* au sens de « parmi lesquels » peut introduire une relative averbale :

Nous avons eu des bals masqués, DONT *quatre charmants* (STENDHAL, *Corresp.*, t. V, p. 298). — *Il leur restait environ dix mille francs de rente*, DONT *deux mille trois cents à lui* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Il avait huit enfants*, DONT *six filles* (FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. VI, p. 147). — *Deux personnes attendent*, DONT *Marcel Boulenger* (ROMAINS, *Amours enfantines*, cit. Le Bidois, § 1368). — *Trois juges*, DONT *moi, décerneront des prix* (GREEN, *Journal*, t. III, p. 89). — *Plusieurs pays d'Asie*, DONT *l'Inde* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 114).

Pour d'autres types de relatives averbales, voir § 1115, *c*.

R1 724 REMARQUE

Sur la présence simultanée de *dont* et de *en*, voir ci-dessous *f*, 3° et H5. — Autre pléonasme : *Exemples, dont je retiens trois d'*ENTRE EUX (MONDOR, dans le *Figaro litt.*, 7 janv. 1956).

R2 724 REMARQUE

L. Kupferman, *Le mot « de »* (Bruxelles, Duculot, 2004, p. 286), cite le texte ci-contre (d'après Grevisse et Goosse 1993), qu'il commente ainsi : « Mais les faits leur donnent finalement tort. » Quels faits ? Les attestations écrites (chez 17 auteurs différents en 1993, 26 aujourd'hui) ne sont-elles pas des faits au moins autant que les témoignages anonymes sur le « registre standard » auxquels Kupferman semble réserver le titre de faits ? D'ailleurs, d'après nos enquêtes sur la langue spontanée, notre formule de 1993 ne vaut pas seulement pour la langue littéraire, ni même pour la langue écrite.

Déjà en 1927 le sévère Martinon (p. 221) reconnaissait : « On peut dire [*Voici des livres*] *dont il y a plusieurs* [*qui sont très remarquables*], *dont je vous ai donnés quelques-uns* », mais il n'acceptait pas le tour avec les cardinaux.

Pour des ex. où *en* est utilisé en même temps que *dont*, voir *f*, 3°.

A 724 AUTRES EXEMPLES

Le pronom est *quelques-uns* : A. DAUDET, *Trente ans de Paris*, p. 168 ; MAURRAS, *Musique intérieure*, p. 21 ; THÉRIVE, dans le *Temps*, 24 mars 1938 ; BILLY, *Narthex*, p. 98 ; F. GREGH, *Âge de fer*, p. 45 ; GENEVOIS, *Routes de l'aventure*, p. 58. — Le pronom est un numéral cardinal : FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 172 ; BRUNETIÈRE, *Bossuet*, p. 66 ; BLOY, *Désespéré*, p. 42 ; LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 149 ; GUÉHENNO, dans le *Figaro*, 16 juin 1965.

H1 724 HISTORIQUE

Voir déjà : +*Je vous envoie deux livres* DONT *il y a* UN *pour vous* (RAC., lettre, t. VII, p. 173).

c) *Dont* ne peut, en principe, dépendre d'un complément introduit par une préposition.

1° Le syntagme prépositionnel dépend d'un verbe ou d'un adjectif.

Au lieu de °*Les traités* DONT *il se repose sur la foi* ; °*Le prochain* DONT *le calomniateur nuit à la réputation*, l'usage normal d'aujourd'hui demande qu'on dise, avec déplacement du complément : *Les traités sur la foi* DESQUELS *il se repose* ; *Le prochain à la réputation* DE QUI (ou DUQUEL) *le calomniateur nuit.* H2

Ex. irréguliers : *Ce William Rayne*, DONT *elle n'est pas même certaine de l'existence* (E. DE GONC., *Faustin*, V). — *Combien d'autres* DONT *il ne se souvenait plus des noms !* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 390.) — *Pauvre vieux* DONT *on avait douté de l'honneur !* (M. RHEIMS, *Haute curiosité*, p. 122.) R3

Dont est cependant admis dans les cas suivants.

1) Il est complément d'un objet direct introduit par *jusqu'à* « même » (*jusqu'à* n'a pas ici un rôle de préposition) : *Elle, si innocente*, [...] DONT *nous surveillons jusqu'aux pensées* (ZOLA, *Terre*, II, 7). — *Je me représentais cette enfant* [...] DONT *j'ignorais jusqu'au visage* (Y. GANDON, *Monsieur Miracle*, p. 82).

2) *Dont* est en même temps complément d'un syntagme non prépositionnel (sujet ou objet direct) : *Il y a ceux* [...] DONT *on lit la pensée dans les yeux* (DUMAS fils, *Fils naturel*, Prologue, V). — *L'autre*, DONT *les cheveux flottent sur les épaules* (FRANCE, *P. Nozière*, p. 187). — *La vieille marquise du Badoul*, DONT *les mèches grises pendaient sous le tricorne* (VIALAR, *Grande meute*, I, 6). — *Un écrivain* DONT *l'œuvre* [...] *est à peu près inséparable de la vie* (ARLAND, *Essais crit.*, pp. 86-87).
Toute difficulté disparaît si le complément prépositionnel inclut un déterminant possessif ; dans ce cas, *dont* ne se rapporte plus qu'au syntagme non prépositionnel : *Une jeune femme* [...] DONT *la position sociale*, DONT *la fortune étaient en harmonie avec* SA *haute célébrité* (BALZAC, *Femme de trente ans*, II). R4
La difficulté disparaît aussi s'il y a un pronom personnel objet indirect (comp. § 672, *c*) : *Une jeune fille* DONT *les cheveux* LUI *retombaient sur le dos* (MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 204).

3) Comme complément de *à bout*, *en possession* : *Une dernière défense* [...] *dont le médecin venait facilement* À BOUT (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XCII). — *Comme du cambouis* [...] DONT *un lavage trop rapide ne serait pas venu à bout* (ROBBE-GRILLET, cit. *Rob.*, s. v. *cambouis*). H3 — *Les biens* [...] DONT *il se trouvera* EN POSSESSION (*Code Civil*, art. 33). — *La fortune* DONT *je fus mis* EN POSSESSION *à la mort de ma mère* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 7). — Hanse (s. v. *dont*, 3) cite en outre *à l'écart*. R5
Pourtant, on dit aussi, ce qui est préférable : *Une défense* À BOUT DE LAQUELLE *il viendra*. — *Des images* [...] EN POSSESSION DESQUELLES *j'allais entrer* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 330).

2° Le syntagme prépositionnel dépend d'un nom ou d'un pronom (qui, eux, ne sont pas précédés d'une préposition).

La règle est moins bien observée que pour le 1°, comme le montrent ces ex. : *La grève fuit jusqu'au Ploc'h*, DONT *on aperçoit* [...] *le toit des premières maisons* (MIRBEAU, *Calvaire*, IX). — *La propre maison* DONT *elle ignorait le nom des locataires* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VI, p. 214). — *Un cheval* [...] DONT *l'artiste a seulement retenu la forme du contour* (BENDA, *Rapport d'Uriel*, p. 143). — Amoureux, *du lat.* amorosus, *dont « amour » a empêché la contraction de la contre-finale* (DAUZAT, *Dict. étym.*). — *Les jeunes*, DONT *il est devenu banal de regretter la pauvreté de la langue* (*Gramm. Lar. contemp.*, p. 4). — *L'inconduite de la reine Marguerite* (DONT *il obtint l'annulation du mariage*) (*Grand Lar. enc.*, s. v. *Henri IV* [France]). — *Le fameux Collège William and Mary* [...] DONT *nous craindrons de fouler le gazon du parc* (F. DESONAY, *Air de Virginie*, p. 87). — *Une femme* DONT *j'avais* [...] *le témoignage de la bêtise* (B.-H. LÉVY, *Derniers jours de Baudelaire*, p. 272). — *Que dire de* poreau [...] DONT *j'ai été témoin aussi de l'éviction dans la sphère familiale au bénéfice de* poireau (J. CHAURAND, dans le *Fr. mod.*, 1997, p. 102).

Parfois *dont* est employé alors que le complément prépositionnel est lui-même accompagné d'un déterminant possessif, ce qui ajoute un pléonasme à la première irrégularité : *Elle* [= la France comme nation] *est* [...] *construite comme une figure* DONT *la diversité de* SES *parties s'arrangent en un individu* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, Pl., p. 1005). R6 — *Le papillon* DONT *on voit miroiter*

H2 724 HISTORIQUE

Dont, au XVII[e] s., dépendait quelquefois d'un nom précédé d'une préposition : *Il est des nœuds secrets, il est des sympathies, / Dont par le doux rapport les ames assorties / S'attachent l'une à l'autre* (CORN., *Rodog.*, I, 5). — *Luy* DONT *à la maison / Vôtre imposture enlève un puissant héritage* (MOL., *Dépit am.*, II, 1).

R3 724 REMARQUE

L'addition d'un possessif n'arrange rien : *Les institutions* DONT *il* [= M. Debré] *fut au premier rang de* LEURS *architectes, ont fait leurs preuves* (DE GAULLE, *Mém. d'espoir*, L. P., t. I, p. 347).

R4 724 REMARQUE

Le possessif peut être joint à un nom qui est lui-même complément d'un syntagme prépositionnel : *Les trois invitées, personnes* [...] DONT *la tenue* [...] *contrastait avec l'exubérance de* LEUR *mise* (JALOUX, *Sous les oliviers de Bohême*, p. 119).

H3 724 HISTORIQUE

Le *Rob.* cite aussi, s. v. *indisciplinable* : ⁺*Des esprits durs, indisciplinables, /* DONT *on ne peut venir à bout* (CORN.).

R5 724 REMARQUE

Le pronom *en*, qui partage les interdictions concernant *dont* (§ 676, *c*), connaît aussi les mêmes exceptions : *Nous EN viendrons* À BOUT (STENDHAL, *L. Leuwen*, VIII). — *Je crois ces messieurs incapables* [...] *de s'*EN [= de renseignements] *mettre* EN POSSESSION *par violence* (BALZAC, *Ténébr. affaire*, XIX). — *Ne trouvant pas de contrepoids dans la réalité, puisqu'il* EN *vivait* À L'ÉCART (MONTHERLANT, *Célibataires*, I, 2). — Autres ex. de *en venir à bout* : BALZAC, *Paysans*, I, 12 ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 714 ; [déjà LA F., *F.*, V, 9].

R6 724 REMARQUE

L'accord du verbe de la relative surprend aussi.

au soleil la diaprure de SES *ailes* (HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 6). — *Notre temps, celui* DONT *je sens encore la tiédeur de* SES *midis* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. I, p. 184). — *Roland* [Dorgelès] *n'aimait guère Pablo* [Picasso] *parce que l'Espagnol détournait ses amis, surtout Mac Orlan,* DONT *Picasso avait fait le beau portrait de* SA *femme, Marguerite* (LANOUX, *Adieu la vie, adieu l'amour*, p. 30) — *Une étude* [...] DONT *les raisons de* SON *intégration à ce volume nous échappent totalement* (Jean DUBOIS, dans *Revue belge de philologie et d'hist.*, 1968, p. 1458). H4 — On notera que dans certains ex. (des deux séries) *dont* pourrait avoir le sens « au sujet duquel » (comp. § 723, *d*).

Les cas suivants échappent à la règle.

1) *Dont* est en même temps complément d'un syntagme non prépositionnel (sujet) : *Tous ces symboles* DONT *la grâce atténue le caractère démesuré des proportions* (HENRIOT, *Sanctuaires*, p. 63). — *Ceux dont les soucis ont dévoré les premières années de la vie* (GREEN, *Léviathan*, I, 1).

   L'expression est plus nette encore si le complément prépositionnel inclut un déterminant possessif : *Les vrais grands écrivains sont ceux* DONT *la pensée occupe tous les recoins de* LEUR *style* (HUGO, *Pierres*, p. 195). — *Le vœu confiant du poète* DONT *tant de lecteurs fêtent, en 1947, le 150ᵉ anniversaire de* SA *naissance* (R. LALOU, dans les *Nouv. litt.*, 1ᵉʳ mai 1947). — *L'insecte,* DONT *l'innombrable vibration de* SES *ailes soutient indéfiniment la fanfare, le poids et le courage* (VALÉRY, *Eupalinos*, p. 154). — *L'histoire d'une femme* DONT *la mort de* SON *fils avait dérangé l'esprit* (GREEN, *Vers l'invisible*, p. 166). — *À un Dieu* [...] DONT *la justice concernait avant tout* SES *sujets, succéda un Dieu d'amour, et qui aimait l'humanité entière* (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 254).

   Dans l'ex. suivant, *dont* peut être considéré comme le complément de *connaît* : *Une personne* DONT *on ne* CONNAÎT *que l'baleine, les pantoufles et la couleur des yeux* (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, II, 8). — Ou bien on le considère comme le complément des premiers termes de la coordination, explication qui vaut aussi pour ce texte de Gide : *Ce petit livre* [...] DONT *je ne sais plus le titre ni le nom de l'auteur* (*Nourrit. terrestres et nouv. nourr.*, p. 293).

2) Le complément prépositionnel est un pseudo-complément (§ 348, *b*) et constitue en fait l'élément principal du syntagme nominal dont il fait partie : *Le jeu de puzzle* DONT *la moitié des pièces étaient d'ailleurs perdues* (DUHAMEL, *Voyageurs de « L'Espérance »*, p. 46). R7 — *Gide,* DONT *elle avait traduit en anglais une grande partie de l'œuvre*(SCHLUMBERGER, dans le *Figaro litt.*, 18 juin 1960). — *Les êtres de qualité* DONT *une partie de l'existence a été donnée au désert* (KESSEL, *Mermoz*, p. 55). — *La « Revue internationale d'Onomastique »* DONT *une bonne partie des articles sont signés de ses anciens élèves* (P. LEBEL, dans *L'hist. et ses méthodes*, p. 678). — *Émission de télévision* [...] DONT *on trouvera une partie du texte dans le dernier numéro des* Cahiers de la télévision (KANTERS, dans le *Figaro litt.*, 23 mars 1964). — *Une jeune fille de 23 ans* DONT *le reste de la réponse est à peu près nul* (J. PERRY, *Rue du Dragon*, p. 74). R8
   On peut en dire autant des ex. suivants : *La bouchère,* DONT *elle a élevé un des petits* (J. RENARD, *Ragotte*, I, En ménage). — *La banque,* DONT *il est un des directeurs* (VAUDOYER, *Reine évanouie*, p. 196). — *Un rapport* DONT *l'un des auteurs était le président de la Commission des lois* (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 124).

   On rangera ici les pseudo-compléments dépendant d'un syntagme (adverbe, etc. + *de*) jouant le rôle d'un déterminant (cf. §§ 607-608) : *Égoïsme* [...] DONT *beaucoup d'exemples peuvent avoir été remarqués en tout pays* (BALZAC, *Paysans*, I, 6). — *Un village* DONT *il connaît la plupart des habitants.*

3) *Dont* est complément d'un nom composé ou d'une locution nominale : *Un peintre* DONT *les chefs-d'œuvre sont au Louvre. Un homme* DONT *on admire la force d'âme. Un roi* DONT *les gardes du corps s'étaient mutinés.*

4) *Dont* a pour antécédent le nom complété et non le nom complément (qui pourrait être supprimé sans dommage) : *Jean* DONT *chacun admirait la figure d'ange, les courtes boucles d'un or brûlé, les dents aiguës de son frais rire* (MAURIAC, *Genitrix*, p. 38). [Le possessif *son*, du fait de la coordination, est moins discutable que dans les ex. reproduits ci-dessus.] — *Le curé est reparti avec ses deux enfants de chœur* DONT *les sabots de petits*

H4 724 HISTORIQUE

Déjà chez Bossuet : ⁺*Osymanduas,* DONT *nous voyons* [...] *de si belles marques de* SES *combats* (*Disc. hist. univ.*, III, 3.)

R7 724 REMARQUE

L'accord du verbe confirme qu'il s'agit d'un pseudo-complément : cf. § 431.

R8 724 REMARQUE

L'accord de l'attribut se fait pourtant avec *reste*.

paysans claquaient dans la boue* (PH. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 79). — *Un monde* [...] DONT *la mise en question le rend furieux* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 14). [Comp. *mettre le monde en question.*] R9

d) *Dont* peut être complément à la fois du sujet d'une part, de l'objet direct ou de l'attribut d'autre part :

Il plaignit les pauvres femmes DONT *les époux gaspillent la fortune* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5). — *Vous avez trop de raison pour un âge* DONT *l'ingénuité est à la fois le seul attrait et la seule excuse* (FROMENTIN, *Domin.*, VI). — *C'était un vieillard* DONT *la barbe blanche couvrait la poitrine* (FRANCE, *Balthasar*, p. 32). — *Un homme jeune* [...] DONT *la chemise ouverte fort bas laissait voir la poitrine lisse* (MAUROIS, *Bern. Quesnay*, p. 137). — *Un homme* DONT *le corps a l'habitude d'aider la pensée* (ROMAINS, *Salsette découvre l'Amérique*, p. 72).

Parfois, *dont* est complément d'un seul des deux noms, l'autre est accompagné d'un déterminant possessif, ce qui rend la phrase plus claire : *Cette malheureuse créature,* DONT *la mort prématurée attriste aujourd'hui* SA *famille* (HELLO, *Contes extraordin.*, Regard du juge). — *Venu à Thonon voir ma mère toujours malade, mais* DONT *la maladie n'a pas interrompu* SON *activité* (BORDEAUX, *Garde de la maison*, p. 272).

De même, dans l'ex. suivant, *dont* est complément du verbe et son antécédent est représenté devant le sujet par un possessif : *Un puits rempli de cadavres de petites filles* DONT LEURS *parents se sont débarrassés* (CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, Pagode).

e) Si *dont* est complément d'un nom d'action, il peut représenter l'agent (complément *subjectif*) ou l'objet (complément *objectif*) de cette action :

Des gens DONT *l'arrivée est attendue* (les gens arrivent). *Des objets* DONT *la vente est interdite* (on vend des objets). Comp. § 608, *b*. R10

f) **Redondances à éviter.**

1° *Dont* et un pronom personnel objet direct ayant le même antécédent : *J'ai l'intention* [...] *de réunir ici quelques-uns de ses amis,* DONT *les parents ne manqueront pas de* LES *accompagner* (HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 1). [Il vaut mieux écrire : ... QUE LEURS *parents ne manqueront pas d'accompagner.*] — *Une diseuse de bonne aventure* DONT *les anneaux d'or aux oreilles et le turban soyeux sur le front* LA *transformaient en une reine des ténèbres* (CAYROL, *Enfants pillards*, p. 155). [En outre, *dont* semble complément d'*oreilles* et de *front*, ce qui est contraire à la règle donnée dans le *c*, ci-dessus.] R11

2° *Dont* et un déterminant possessif :

Tous ceux DONT *un sombre chagrin ne fermait pas* LEUR *âme à la gaîté du soleil* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. II, p. 155). [Il faudrait *L'âme.*] Autres ex. dans *c*, 2°. — Voir aussi dans *c*, 1°, et dans *d* des ex. où il n'y a pas vraiment redondance.

3° *Dont* et *en* :

De ce genre de meubles DONT *l'élégante sobriété des lignes et la simplicité des éléments décoratifs* EN *font le prix* (M. RHEIMS, *Haute curiosité*, p. 289). — *Sa vie familiale* DONT *le désordre* EN *faisait tout le charme* (CAYROL, *Enfants pillards*, p. 16). R12

Dans l'ex. suivant, *en* pourrait être supprimé sans difficulté (cf. § 705, *b*), mais peut-être l'auteur a-t-il donné à *dont* le sens « au sujet duquel » (§ 723, *d*), ce qui ôte la redondance : *C'était* [...] *un de ces livres* DONT *on sent immédiatement que l'auteur peu fortuné* EN *a fait les frais* (BELLESSORT, *V. Hugo*, p. 1).

La redondance est assez fréquente H5 quand *dont* est complément d'un numéral objet direct ou sujet réel ; les auteurs hésitent peut-être à recourir au tour signalé ci-dessus (*a*, 2° et 4°) parce que ces numéraux s'appuient d'ordinaire sur *en* (§ 676, *e*) : *J'ai fait trois pièces de vers* DONT *tu* EN *verras deux dans « La Presse »* (GAUTIER, lettre, dans les *Nouv. litt.*, 8 sept. 1965). — *25 à 26 pages in-folio* DONT *il n'y* EN *a pas trois de Du Camp* (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 261). — *De toutes ces raisons, —* DONT *il n'y* EN *a pas une qui résiste à l'examen* (BRUNETIÈRE, *Bossuet*, p. 70). — *Elle a dû avoir quelques petites aventures supplémentaires* DONT *je n'*EN *connais que deux* (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 392). — Cas analogue : *Tu ne te serviras point de tous les mots,* DONT *il* EN *est de rares et de baroques qui tirent à eux toute l'attention* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 741).

R9 724 REMARQUE

Rimbaud, DONT *on déplore l'arrêt précoce de production* (DAUZAT, *Précis d'hist. de la langue et du vocab. fr.*, p. 73). Dans cet ex., *dont* est-il complément de *production* ou *d'arrêt* ? Comp. : ... DONT *on déplore qu'il ait arrêté...*, § 723, *d*.

R10 724 REMARQUE

Quand il s'agit de personnes, la seconde application est parfois ambiguë : *Les routes et les campagnes étaient couvertes d'hommes errants* DONT *la peur obsède les cultivateurs* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 1re partie, p. 388). [Il faut comprendre : *Les cultivateurs ont peur de ces hommes.* Mais, spontanément, le lecteur croit que ce sont les hommes errants qui ont peur.]

R11 724 REMARQUE

Dans la phrase suivante, il n'y a pas de redondance, mais le verbe n'a pas l'objet direct qu'il réclame : *Des artisans rangés et paisibles,* DONT *les mœurs douces et un peu molles tenaient plus éloignés encore de la cruauté que de l'héroïsme* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 248). [Il faudrait : ... QUE LEURS *mœurs ... tenaient ... éloignés ...*]

R12 724 REMARQUE

On pourrait considérer que, dans ces deux ex., *dont* est complément à la fois du sujet et du complément (cf. *d* ci-dessus). Dans le texte de Rheims, *dont* serait alors complément d'un nom introduit par une préposition (cf. *c*).

H5 724 HISTORIQUE

L'usage classique admettait qu'un antécédent fût, dans une même relative, représenté à la fois par *dont* et par *en*, notamment lorsqu'il y a un numéral cardinal ou indéfini : °*Elle demandait cinq villes,* DONT *Metz* EN *était l'une* (MALHERBE, t. III, p. 582). — °*Elle a deux mille cinq cents louis* DONT *elle ne veut pas* EN *remporter un* (SÉV., 11 juin 1676). — °*Il faut faire un grand choix pour lire ses lettres* [de Voiture] DONT *il y* EN *a plusieurs qui ne vous feraient pas grand plaisir* (RAC., G. E. F., t. VII, p. 71). — *Un secret* [...] DONT *je luy deffendois d'*EN *parler* (LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, p. 61).

Autres relatifs

725 Où. B H1 R1

a) Fonction.

1° Dans la langue générale, c'est un **complément adverbial** exprimant surtout le **lieu**, la situation, comme *dans lequel*.

J'ai rêvé dans la grotte OÙ *nage la sirène…* (NERVAL, *Chimères*, Desdichado.) — *Dans l'état* OÙ *vous êtes.* — Pour *y* faisant redondance avec *où*, voir § 680, *b*.

La notion de lieu inspire certains emplois figurés (où *dans lequel* serait possible) : *Il lui envoya un regard* OÙ *il avait tâché de mettre toute son âme* (FLAUB., *Éduc.*, I, 1). — *Sa tante avait cherché à la corriger de l'impossibilité* OÙ *elle était de faire attention aux gens qu'elle n'aimait pas* (STENDHAL, *Armance*, V). R2

2° Dans la langue générale aussi, c'est souvent un complément adverbial exprimant le temps.

Le jour OÙ *la patrie me demandera de verser mon sang pour elle, elle me trouvera* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 17). — *Ce départ du train* OÙ, *dissimulée auparavant dans des allées et venues et des préparatifs* […], *une séparation apparaît brusquement impossible à souffrir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 648) [= au moment duquel].

Sur la concurrence de *que*, voir § 717, *d*, 2°. R3 *Où* est seul possible quand l'antécédent est un pronom : *L'après-midi de ce même jour fut* CELUI OÙ *j'allai enfin entendre la Berma* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 438). Et aussi quand un adjectif est construit sans le nom exprimé auparavant : *Il y a des moments où on a l'impression qu'on peut faire ce qu'on veut* […] ; *et puis d'*AUTRES OÙ *on dirait que les mailles se sont resserrées* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 85). — *Où* est préféré aussi quand le pronom est séparé de son antécédent : *Un* JOUR, *cependant,* OÙ *je somnolais sur la plage* (SAGAN, cit. Hadermann, p. 197). Mais *que* reste possible dans ce cas : *Un* JOUR *viendra* QUE *nous irons vous demander pardon* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 71).

On range d'habitude *fois* avec les indications de temps. Ex. de *où* : *Elle eût désiré le voir plus sérieux* […], *comme cette* FOIS OÙ *elle crut entendre* […] *un bruit de pas* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 10). — *Les deux ou trois* FOIS OÙ *il avait eu l'honneur de dîner à la table du maréchal* (E. DE GONC., *Chérie*, L). — *La première* FOIS OÙ *elle est venue l'embrasser à l'étude* (C. PAYSAN, *Feux de la Chandeleur*, p. 140). — *Ce fut l'unique* FOIS OÙ *Monsieur Marais vit son maître au-dehors de son jardin* (QUIGNARD, *Tous les matins du monde*, XI). — L'emploi de *où* est rare avant le milieu du XIXe s. et, à voir les ex. donnés par les dict. (*Ac.* 2000, *Trésor*, *Rob.* 2001) et les grammaires (par ex. Sandfeld), la concurrence de *que* paraît plus forte qu'avec les autres noms. — En particulier, après *chaque fois*, des ex. comme celui-ci sont peu courants : *J'ai souffert de ne pas lui avoir dit,* CHAQUE FOIS OÙ *je le pouvais, de venir* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1024).

Littré cite, parmi les phrases qui « doivent être condamnées », *Songez* AUX FOIS *où il vous a battu.* (Dites : … *aux nombreuses fois* …). Il continue ainsi : « Comme ici c'est une affaire d'usage et non de grammaire, on pourrait dire, correctement, mais d'une façon moins usitée » : *Songez* AUX FOIS QU'*il vous a battu. J'ai marqué* LES FOIS QU'*il est venu.* D'autres grammairiens excluent du langage soigné *la* (ou *les*) *fois où* et, surtout, *que*, réservant cela à l'usage familier. Les GONC. placent dans la bouche d'une bonne : LES FOIS OÙ *j'allais aider pour accoler la vigne* (*Germ. Lacerteux*, I). — Voici deux ex. belges, l'un reflétant l'oral : LES FOIS QUE *vous avez vu Alfred, comment était-il habillé ?* (SIMENON, cit. Togeby, § 516, 5) ; l'autre chez un poète : *Un doux balancier comptable / Marque honnêtement* LES FOIS / QU'*on aura quitté la table* (M. THIRY, *Œuvres poét. complètes*, t. III, p. 243).

Familier aussi, *des fois où* (ou *que*) : *Il y a* DES FOIS OÙ *il ne faut pas trop réfléchir* (ANOUILH, *Antigone*, p. 25). Pourtant on ne voit pas d'intention particulière dans un ex. comme : *Il y avait* DES FOIS OÙ *elle restait seule toute la journée* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 457). — °*Des fois que* « si » est plus nettement pop. : § 1153, *b*, 2°.

3° *Où* s'emploie pour la **manière** après quelques noms (*train*, *allure*, *cadence*, etc.) :

La médecine est une profession perdue. […] *Ce n'est même plus de la science, au* TRAIN OÙ *vont les choses* (DUHAMEL, *Cécile parmi nous*, p. 21). — À L'ALLURE (ou *à la* CADENCE) OÙ *vont les choses.* — Le concurrent vivant est *auquel*, mais *dont* se trouve encore au XXe s. avec *train* (cf. § 723, *a*) : *Au* TRAIN DONT *va la science, le jour approche où l'un des adversaires* […] *aura le*

B 725 BIBLIOGRAPHIE

P. HADERMANN, *Étude morphosyntaxique du mot où*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1993.

H1 725 HISTORIQUE

De l'adverbe latin *ubi*.

R1 725 REMARQUE

La langue populaire emploie parfois avec où relatif des formules qui s'expliquent par où interrogatif (§§ 397-398) :

°*Votre petit papier* OUSQUE *vous avez écrit votre promesse, il faut l'oublier* (GIDE, *Isabelle*, F°, p. 120). — °*C'est la maison* […] OU C'EST QU'*habite Fanny* (dans D. François, p. 825).

R2 725 REMARQUE

On dit *qu'un prix est élevé ou bas, qu'une marchandise est hors de prix*, etc. Il n'est donc pas étonnant de trouver où dans ce contexte : *Croyez-vous* […] *qu'au* PRIX OÙ *sont les étoffes et les façons, je puisse m'offrir* […] *trente-six tenues ?* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 77). Pourtant, il ne serait pas possible de remplacer où par *dans lequel*, mais bien par *auquel* (ex. de BALZAC, § 720, *a*).

R3 725 REMARQUE

Auquel est plus rare : *À compter* […] *du* JOUR AUQUEL *cette délivrance lui aurait été volontairement consentie* (*Code Civil*, art. 1014).

moyen de supprimer l'autre (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 305). Ex. d'ESTAUNIÉ dans Sandfeld, t. II, p. 187. — C'est la seule construction donnée par l'*Ac.* en 1935, s. v. *train* : *Du* TRAIN, *au* TRAIN DONT *il va, il aura bientôt fini son travail.* H2

4° *Où* tend à se substituer à *que* introduisant une proposition complément d'un nom (cf. § 1124, *d*), notamment après **hypothèse**.

Inutile [...] *d'envisager l'*HYPOTHÈSE OÙ *elle* [= Albertine] *partirait brusquement* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 431). — *Je veux entrevoir plutôt une autre* HYPOTHÈSE, *celle* OÙ *tu n'aurais été qu'un étourdi* (BOURGET, cit. Sandfeld, t. II, p. 194). — *Pour l'*HYPOTHÈSE OÙ *elle viendrait et pour celle* OÙ *elle ne viendrait pas* (Tr. BERNARD, *ib.*). — *Dans l'*HYPOTHÈSE OÙ *il n'accepterait pas votre proposition* (*Dict. contemp.*). — *Dans l'*HYPOTHÈSE OÙ *vous auriez un accident, que deviendrait votre famille ?* (PICOCHE et ROLLAND, *Dict. du fr. usuel*, s. v. *supposer*, I, 1.) R4 — La substitution est sans doute favorisée par le fait que l'on dit *dans cette hypothèse*, mais aussi par la concurrence entre le pronom relatif *que* et *où* (cf. 2° et § 717, *d*).

Pour une raison analogue, *où* s'est introduit après *cas*, notamment dans *au cas où, dans le cas où, pour le cas où* : voir des ex. au § 1158, *c*, ainsi que *pour au cas que* et *en cas que*, normaux jadis, mais qui appartiennent plutôt aujourd'hui, sauf survivances régionales, à la langue écrite, surtout littéraire, quoique beaucoup d'observateurs les considèrent comme peu harmonieux. H3 Autres variantes au § 1153, *b*, 1°.

5° Avec **mesure**, la répartition est nette : *dans la mesure où* d'une part, *à mesure que* (et le synonyme *au fur et à mesure que*) d'autre part, °*à mesure où* étant tout à fait exceptionnel : À MESURE OÙ *les minutes coulaient, je commençais à hésiter* (SIMONIN, cit. *Trésor*). — La répartition est aussi sémantique. H4 *À mesure que* indique une relation proportionnelle, tandis que *dans la mesure où* perd le plus souvent l'idée d'un rapport proportionnel : À MESURE QUE *l'un avançait, l'autre reculait* (*Ac.* 2002). — DANS LA MESURE OÙ *vous le croirez nécessaire, avertissez-moi* (*Dict. contemp.*). Cf. §§ 1139, *b*, 2° ; 1153, *b*, 1° ; 1158, *d*.

6° *Où* comme **complément d'objet indirect** est un archaïsme H5 de la langue littéraire :

Les suppositions OÙ *vous vous livrez* (GAUTIER, *Partie carrée*, VII). — *Un des journaux* OÙ *collabore Renaudin* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 171). — *Je comprenais l'impossibilité* OÙ *se heurte l'amour* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 100). — *C'est un toutou, cette fois,* OÙ *son cœur s'intéresse* (TOULET, *Mon amie Nane*, XI, 2). — *Elle* [= la nouvelle] *est en train d'échapper aux périls* OÙ *le roman est exposé* (MORAND, *Ouvert la nuit*, Préf. de 1957). — *Cette manie où tant d'écrivains s'abandonnent* (AMBRIÈRE, dans le *Figaro litt.*, 19 avril 1947). — *Dureté où il conseille de se tenir* (CAILLOIS, *ib.*, 25 sept. 1948). A

b) **L'antécédent** de *où* est ordinairement un nom ; ce peut être un pronom démonstratif (ex. dans *a*, 2° et 4°). Notons certains faits particuliers.

1° Si ordinairement *où* s'applique à des choses, il peut avoir comme antécédent un syntagme formé d'une préposition de lieu suivie d'un nom ou d'un pronom qui désignent des personnes :

Elle a d'abord perdu connaissance et ne l'a reprise que CHEZ LE PHARMACIEN OÙ *on l'a* [...] *transportée* (GIDE, *Journal*, 31 mars 1943). — *Ils retrouvèrent le Patron* AUPRÈS DU BÉBÉ, OÙ *l'avait conduit Studler* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1070). — *Le rendement fonctionnel de ces oppositions corrélatives est faible* CHEZ CEUX OÙ *elles existent* (A. MARTINET, cit. Sandfeld, t. II, p. 193). H6

2° Il est assez rare que l'antécédent soit un numéral indiquant la date :

Quel chemin parcouru depuis 1979, OÙ *les conservateurs demandaient aux électeurs* [...] *de « donner une chance » à cette quasi-inconnue* [...] ! (dans le *Monde*, sélection hebdom., 11-17 juin 1987, p. 1.) Ordinairement, on reprend le numéral par un nom : ... 1979, ANNÉE *où*...

3° *Où* peut avoir un adverbe pour antécédent : *ici, là, là-bas, partout, quelque part, maintenant, aujourd'hui*, etc. Voir § 1113, *c*.

H2 725 HISTORIQUE
Au XIXe s. : *Quoique dans ce moment, au* TRAIN DONT *il était parti, il fût à une lieue du lavoir* (STENDHAL, *Lamiel*, III). — *Un négociant, au* TRAIN DONT *vont les choses, va devenir un voleur patenté* (BALZAC, *Birotteau*, VIII).

R4 725 REMARQUE
Ex. avec *que* : *Nous raisonnons d'après une* HYPOTHÈSE [...], *à savoir :* QUE *votre Lune de Miel a duré un temps assez honnête* (BALZAC, *Physiol. du mariage*, XIII). — *Dans l'*HYPOTHÈSE QU'*un jour cette assemblée pourrait vouloir se perpétuer* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, I, 3). — *Tous les principes de l'hydraulique* [...] *reposent sur l'*HYPOTHÈSE QUE *les molécules de ces liquides sont parfaitement mobiles* (P. LAR., s. v. *hypothèse*, Encycl.). — *L'*HYPOTHÈSE QUE *je l'* [= Albertine] *avais accusée injustement m'eût semblé la plus vraisemblable* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 177). — *L'* HYPOTHÈSE QU'*il est cocu prend corps* (J. ROMAINS, *6 oct.*, p. 106). — Autre substitut : *selon laquelle*.

H3 725 HISTORIQUE
1re attestation de *au cas où pour* le *Trésor* : 1890, *Dict. génér.* L'Acad., de 1694 à 1878, ne signalait que *au cas que, en cas que* ; elle y a joint en 1935 *au cas où* et *dans le cas où*. *Au cas où* est déjà fréquent chez BALZAC : *Vous ne la nommerez ma pauvre enfant qu'*AU CAS OÙ *le crime* [= l'adultère] *ne serait pas commis* (*Physiol. du mariage*, XXII) [1829]. Il emploie aussi *dans le cas où* : *Rabouill.*, II, 1 ; etc.

H4 725 HISTORIQUE
L'ancienneté est fort différente : *à mesure que* remonte au Moyen Âge ; *dans la mesure où* au XIXe s. (1re attestation en 1876 pour le *Trésor*).

H5 725 HISTORIQUE
Où objet indirect était encore courant chez les auteurs du XVIIe et du XVIIIe s. : *C'est là l'unique étude* OÙ *je veux m'attacher* (BOIL., *Ép.*, V). — ⁺*Il y a des maux effroyables et d'horribles malheurs* OÙ *l'on n'ose penser* (LA BR., XI, 30). — *Des honneurs* OÙ *ils ne peuvent atteindre* (VOLT., *Lettres phil.*, VI). — ⁺*Des soins* OÙ *sa piété l'engage pour vous* (MARIV., *Marianne*, p. 28).

A 725 AUTRES EXEMPLES
HERMANT, *Daniel*, p. 68 ; THÉRIVE, *Procès de littérature*, p. 127 ; G. TRUC, dans S.-Simon, *Mém.*, Pl., t. IV, p. 1106.

H6 725 HISTORIQUE
Les classiques pouvaient donner à *où* un nom de personne comme antécédent : *Vous avez veu ce fils* OÙ *mon espoir se fonde ?* (MOL., *Étourdi*, IV, 2.) — ⁺*Ce commissaire* OÙ *il nous renvoyait* (SÉV., 13 juin 1684). — ⁺*Les Égyptiens sont les premiers* OÙ *l'on ait su les règles du gouvernement* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, III, 3).

4° L'antécédent est une phrase quand *d'où* marque la conséquence :

Il a refusé, D'OÙ *il résulte maintenant que nous sommes dans l'impasse* (*Dict. contemp.*). — *Bergson observe* [...] *que langage et pensée sont de nature contraire* [...]. D'OÙ *vient que la pensée, obligée* [...] *de passer par le langage qui l'exprime, s'y altère* (PAULHAN, *Fleurs de Tarbes*, V). — *Phèdre parle* [...] *pour jouer un rôle* [...]. *Ariste, lui, parle pour parler* [...]. D'OÙ *leur pensée se trouve bien libre de poursuivre* [...] *sa rêverie la plus sauvage* (*ib.*).

Avec une relative averbale : *Il avait un égal amour pour le rêve et le réel.* D'OÙ *ses tourments,* D'OÙ *ses combats* (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 188). — *Ces grands caractères, ainsi mis à la retraite, avaient besoin d'occuper leurs loisirs. Il était nécessaire qu'ils fussent domptés.* D'OÙ *les Précieuses, l'Hôtel de Rambouillet et, plus tard, ces analyses de sentiments qui vous étonnent* (MAUROIS, *En Amérique*, p. 90). — *Ils sont poètes, et ne sont que poètes* [...]. D'OÙ *leur immense prestige* (P. EMMANUEL, dans le *Figaro*, 2 avril 1971). — *Dans le jardin d'Academos* (D'OÙ *nos « académies »*), *il* [= Platon] *a institué une école* (GUITTON, *ib.*, 21 juillet 1980). — Au lieu d'un syntagme nominal, on a parfois une propos. conjonctive introduite par *que* : § 1126, *d*.

La ponctuation forte (souvent un point) qui précède *d'où* dans ces ex. montre que le relatif est traité comme un démonstratif (comp. *quoi* au § 719, *d*, 1°) et que la locution est proche des adverbes anaphoriques (§ 958) et surtout de *de là*.

5° *Où* s'emploie aussi sans antécédent :

Les Fleuves m'ont laissé descendre OÙ *je voulais* (RIMBAUD, *Premiers vers*, Bateau ivre). — OÙ *il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir* (prov.) — *Une bonne servante est toujours* OÙ *elle doit être* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 1). — Autres ex. : VERL. ci-dessous dans *c*. — Formule clichée : *être puni par* OÙ *on a péché*, qui représente une sorte d'haplologie (§ 219) : *être puni* PAR CE PAR OÙ *on a péché.* R5

Un cas particulier est celui des titres de chapitres dans certains livres. Sandfeld, t. II, p. 74, verrait ici des interrogations indirectes (comp. § 1162, *c*, 1°). Pourtant, le contenu même de certains de ces titres ne s'accommode pas de cette analyse : OÙ *il est traité de la manière d'entrer au couvent* (HUGO, *Misér.*, II, VIII, 1). Parfois la présentation typographique donne à *où* un antécédent : CHAPITRE VI / OÙ SERONT ÉTUDIÉS LES MŒURS ET LES SENTIMENTS DES COMPARSES (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*).

c) *Où* se combine avec peu de prépositions.

- Couramment avec *de* (élidé) R6, *par, jusque* (élidé) : *C'est alors qu'elle est venue à Paris,* D'OÙ *elle lui a écrit* (A. BRETON, *Nadja*, p. 73). — *Le chemin* PAR OÙ *il faut passer.* — *Le point exact* JUSQU'OÙ *le bluff peut réussir est difficile à déterminer* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 362).
- *Où* peut à lui seul indiquer la direction s'il tient lieu d'un complément introduit par *à* ou *dans* : *L'endroit, le pays* OÙ *je vais.* Si la prépos. est *vers*, *où* employé seul est possible dans la langue littéraire (en concurrence avec *vers lequel* dans la langue commune) : *Un cabinet de lecture* OÙ *le jeune homme s'achemine* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 74). — *Des collines* OÙ *les bêtes semblaient maintenant se diriger* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 155).
  Cependant, on trouve parfois *pour*, surtout avec *partir*, et *vers* H7 : *À mon retour de la Tunisie,* POUR OÙ *je partais* (MONTHERL., *Exil*, Préf.). — *Là-bas flottent les drapeaux sur les toits rouges de la gare,* VERS OÙ *court la foule* (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 199). — *Fongueusemare,* VERS OÙ *revolait sans cesse ma pensée* (GIDE, *Porte étr.*, p. 33). — *L'onomastique* VERS OÙ *l'avaient porté ses goûts personnels* (J. HERBILLON, dans le *Bulletin de la Commission roy. de toponymie et de dialectol.*, 1962, p. 27). — *Vers où* sans antécédent (cf. *b*, 5°) : *La porte s'ouvrit* [...] / *Vomissant tout un flot* [...] VERS OÙ *j'étais* (VERL., *Élégies*, II).

N. B. Dans *vers où, pour où,* rarement *sur où, où* peut être adverbe interrogatif : voir § 1039, *b*.

726 Quiconque. H

Quiconque comme pronom relatif est nominal et concerne des personnes. Il est sujet et il a la valeur de « celui, quel qu'il soit, qui ». Comp. *qui* nominal (§ 715). Il est singulier et de la 3e personne. La proposition relative qu'il introduit peut être sujet ou complément.

R5 725 REMARQUE

Dans les formules concessives (OÙ *que vous alliez, vous ne serez pas seul*), il n'est pas certain que *où* soit, originairement, un relatif. — Pour une discussion de ce problème, voir notamment Hadermann, pp. 268 et suiv.

R6 725 REMARQUE

Pour la concurrence entre *d'où* et *dont* pour marquer l'origine, § 723, *c*.

H7 725 HISTORIQUE

Vers où a cherché à s'introduire au XVIIe s. : +*Le bien* VERS OÙ *vous allez* (SCUDÉRY, *Cyrus*, cit. Littré). Vaugelas (p. 355) et d'autres grammairiens l'ont condamné.

H 726 HISTORIQUE

Quiconques (qui s'écrit avec un *s* jusqu'au XVIe s.) est l'agglutination de l'anc. fr. *qui qui onques* ou *qui qu'onques* « qui jamais ». Le latin *quicumque* a exercé une influence.
Le mot a servi parfois d'adjectif : *Depuis ce temps, caphart* QUICONQUES *n'est auzé entrer en mes terres* (RAB., *Garg.*, XLV). — Il a eu le sens concessif de *qui que* : QUICONQUES *sois, cruel, ne nous menace plus* (RONSARD, cf. § 1149, H13). — Il a pu, à l'époque classique, représenter une autre personne que la 3e pers. du sing. : *O quiconque des deux* AVEZ *versé son sang, / Ne vous préparez plus à me percer le flanc* (CORN., *Rodog.*, V, 4). — Dans cet ex., *quiconque*, par syllepse, est rappelé par un pronom plur. : +*Quiconque n'est pas d'accord avec la règle, elle* LES *repousse et* LES *condamne* (BOSS., cit. Littré). — Sur *il* reprenant devant le verbe principal la proposition relative introduite par *quiconque*, voir § 237, *b*, 1° et H2. (*Quiconque veut prier,* IL *doit* ...). — On observera aussi que, dans l'ex. de Bossuet, la proposition introduite par *quiconque* est objet direct et qu'elle est rappelée par un pronom conjoint devant le verbe principal. Une autre analyse serait de rapprocher cet emploi de *qui* « si on » (§ 1112, *b*, 1° et H2).

QUICONQUE *m'a fait voir cette route a bien fait* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Sur la paresse). — *Je pense* [...] / [...] / *À* QUICONQUE *a perdu ce qui ne se retrouve / Jamais !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cygne, II.) — *En revenant pour un jour au sommeil naturel – le plus étrange de tous pour* QUICONQUE *a l'habitude de dormir avec des soporifiques* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 124). — *Il sera critiqué par* QUICONQUE *a un peu de connaissances en la matière* (*Dict. contemp.*). — Autres ex. au § 1112, *a*.

D'habitude, les mots qui s'accordent avec *quiconque* se mettent au masculin. Mais le féminin ne serait pas impossible lorsque le pronom concerne manifestement des femmes :

Quiconque sera PARESSEUSE *ou* BABILLARDE *sera* PUNIE (LITTRÉ).

N. B. 1. Sur *quiconque* employé comme pronom indéfini (... *plus que quiconque*), voir § 760. — Cet emploi entraîne parfois un *qui* superflu après *quiconque* pronom relatif : °QUICONQUE QUI *ferait cela...*

2. En Belgique, on emploie °***tout quiconque*** (comme *tout qui* : § 715, R1) comme équivalent de *quiconque* :

TOUT QUICONQUE *de Wallonie réaliserait un autobus à pédales serait prié de se faire connaître au ministère des transports* (J. BEAUCARNE, *Écrit pour vous*, p. 39).

Section 7

Les pronoms interrogatifs B

B BIBLIOGRAPHIE
G. GOUGENHEIM, *Études de gramm. et de vocab. fr.*, pp. 108-129.

727 Emploi.

Les pronoms interrogatifs R1 s'emploient au lieu d'un nom au sujet duquel le locuteur (ou le scripteur) demande une information, notamment quant à l'identification.

QUI *donc es-tu, morne et pâle visage, / Sombre portrait vêtu de noir ? /* QUE *me veux-tu, triste oiseau de passage ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de déc.)

Dans le cas de *combien*, la question porte sur le nombre : COMBIEN *sont là ?* R2

Comme il n'est pas possible de faire porter l'interrogation directement sur le verbe prédicat lui-même, on utilise un pronom interrogatif neutre et le verbe *faire*, qui est apte à remplacer n'importe quel verbe (§ 775) : QUE FAIT *Marie ? Elle dort.*

Comme le pronom relatif (§ 705, *a* et *b*), le pronom interrogatif peut avoir sa fonction par rapport à un terme faisant partie d'un syntagme verbal subordonné ou d'une proposition conjonctive :

QUI *veux-tu emmener ?* – QUE *crains-tu qu'il apprenne ?* (VIGNY, *Stello*, XXXIV.) — QUI *dit-on que je suis ?* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 135.) — Comp. § 956, R2 (adverbes interrogatifs).

Si la question porte sur le sujet de la proposition conjonctive, la proposition conjonctive est parfois transformée en proposition relative : QUI *croyez-vous, mon cher, qui parle de la sorte ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Sur la paresse.) — QUI *crois-tu qui a fait cela ?* (BILLY, *Nathalie*, p. 56.) — QUI *veux-tu qui nous voie ?* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 166.) — Comp. § 1116.

N. B. Il faut prendre garde aux ambiguïtés : *À* QUI *dit-il que Marie a pris un livre ?*

R1 727 REMARQUE
Qui, *quoi* et *combien* servent à former les locutions pronominales indéfinies *je ne sais qui*, *n'importe quoi*, etc. Cf. § 737, *b*.

R2 727 REMARQUE
Combien sert aussi de pronom exclamatif : cf. § 728, *b*.

728 Formes.

a) Interrogatifs ayant les mêmes formes que les pronoms relatifs. R1

1° **Pronoms interrogatifs proprement dits.** R2

Formes simples : ***qui***, pour des personnes (voir cependant § 730, *b*) ; — ***que*** et ***quoi***, en principe (voir N. B. ci-dessous) pour des choses ou des animaux. Ex. où les deux pronoms s'opposent : *Si vous aviez peur ... / – Peur de* QUI *? de* QUOI *?* (BALZAC, *Splend. et mis. des court.*, Pl., p. 1109.) Ce sont des nominaux. H

Qui interrogatif a une voyelle longue en fr. de Belgique (comp. § 707, R). Les deux *qui* de *qui est-ce qui* sont donc différents : [ki: ɛs ki].

Dans l'interrogation indirecte, on emploie *ce que*, *ce qui*, parfois *ce dont*, *ce à quoi*, pour interroger sur les choses : cf. § 732.

R1 728 REMARQUE
Cf. § 707. Certains linguistes en tirent la conséquence qu'il ne convient pas de séparer les deux catégories. – Cependant, *dont* aujourd'hui n'est plus que relatif (§ 722, H1) ; voir cependant § 732, *c*. *Quiconque* (§ 726) n'est pas interrogatif. Quant à *où*, quand il est interrogatif, on le range habituellement parmi les adverbes, avec *pourquoi*, *quand* et *comment* (pour *combien*, voir *b*, ci-contre). Mais certains linguistes considèrent *où* dans tous les cas comme un pronom : voir surtout Hadermann, citée au § 725.

R2 728 REMARQUE
Sur le renforcement des pronoms (*Qui donc ... ? Qui diable ... ?* etc.), voir § 391, *c*. — Sur *Qui cela ?* voir § 392, *c*.
Sur les éléments subordonnés aux pronoms interrogatifs, voir §§ 358, *b* (*Qui d'autre*, etc.) ; 359, *d* (*Qui de nous*, etc.).
Sur la reprise de l'interrogatif sujet par un pronom personnel (*Combien viendront-*ILS *?*) : § 396, *b*, 1°.

H 728 HISTORIQUE
Qui comme sujet provient du relatif latin *qui* (qui a supplanté l'interrogatif *quis*). Comme complément, *qui* est une altération de l'anc. fr. *cui* (lat. *cui*) ; comp. § 714, H1. *Que* et *quoi* viennent tous deux de l'interrogatif neutre latin *quid* ; le premier a évolué comme atone, le second comme tonique.

N. B. L'interrogation portant sur l'inconnu, celui-ci peut échapper à l'opposition humain / non humain : QUE *vois-je de ce côté-ci du détroit ? Des gens riches* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XLIX). — À QUOI *penses-tu donc ? / – Je pense à ma mère* (BALZAC, *Ferragus*, Pl., p. 63). — *Pourquoi vous enfermer ainsi ? De* QUOI *avez-vous peur ? – Des voleurs.* — Un mousquetaire [...] entre et d'une voix de stentor. *Salut ! /* Cyrano, se retournant. QU'*est-ce ? /* Ragueneau. *Un ami de ma femme* (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 3). [On dirait ordinairemeni QU'*est-ce que c'est ?*] R3

Qui est même exclu 1) quand il ne s'agit pas d'un individu précis mais d'un représentant non identifié d'une catégorie : QUE *souhaite ta sœur ? Un garçon ou une fille ?* — QUE *cherchez-vous ? – Une secrétaire* ou *Un bon mari* ; — 2) quand l'interrogation porte sur une coordination mêlant l'humain et le non-humain : QUE *craignez-vous le plus pour votre tranquillité ? Un enfant ou un chien ?* — Le choix est libre s'il s'agit d'une qualification : *Pour* QUOI (ou QUI) *me prenez-vous ? Pour un imbécile ?* — De même : « *Il s'appelle Philippe, mon papa.* » / [...] « *Philippe* QUI *?... Philippe* QUOI *?...* [...] ». (MAUPASS., C., Papa de Simon). Cf. § 731, *d*, 1°.

2° Formes composées : ***lequel,*** dont les deux éléments varient en genre et en nombre (fém. sing., *laquelle* ; masc. plur., *lesquels* ; fém. plur., *lesquelles*) et qui se contracte avec les prépositions *à* et *de* au masculin singulier et au pluriel (*auquel, duquel* ; *auxquels, desquels* ; *auxquelles, desquelles*). — Ce sont des représentants.

b) Comme d'autres adverbes (cf. § 736), ***combien*** peut jouer le rôle d'un pronom (interrogatif ou exclamatif) et avoir les fonctions de sujet, d'attribut et de complément. R4

1° Nominal. Au pluriel, pour des personnes, surtout comme exclamatif : COMBIEN *voudraient être à votre place !* (*Ac.* 1835-1932.) — COMBIEN *l'ont déjà regretté !* (*Ac.* 2001.) — Au sing., pour une indication chiffrée, surtout pour de l'argent (comp. *tant*, § 736, *a*, 2°) : « COMBIEN *as-tu encore ?* » / – « *Deux pièces de cent sous !* » (FLAUB., *Éduc.*, I, 5.) — COMBIEN *y a-t-il jusqu'à Paris ? Cinquante kilomètres* (ou *Une heure*). À COMBIEN *s'élève la facture ?* À la place d'un numéral cardinal : COMBIEN *sont-ils ?* R5

2° Représentant, pour des personnes comme pour des choses : *Parmi vos timbres,* COMBIEN *ont vraiment de la valeur ?* — Exclamatif : *Oh ! combien de marins, combien de capitaines / Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines, / Dans ce morne horizon se sont évanouis ! /* COMBIEN *ont disparu, dure et triste fortune !* (HUGO, *Rayons*, XLII.) — *Les jeunes filles surtout courent à ce divertissement.* COMBIEN *ont senti* [...] *se révéler un amour qu'elles ignoraient* [...] ! (MOSELLY, cit. *Trésor*.) — *Parmi vous,* COMBIEN *habitent* (ou *habitent-ils* : cf. § 396, *b*, 1°) *une autre commune ?*

Comme objet direct ou comme sujet logique (ou réel), *combien* s'appuie sur le pronom *en* (cf. § 676, *e*) : COMBIEN *en avez-vous mangé ?* COMBIEN *en faut-il ?*

N. B. *Combien* se trouve aussi dans des locutions figées avec *savoir* : cf. § 737, *b*.

c) Comme les autres interrogatifs (§ 397, *b*), les pronoms interrogatifs sont, souvent dans la langue parlée, moins souvent dans la langue écrite, suivis de ***est-ce qui*** (si le pronom est sujet), ***est-ce que*** (si le pronom a une autre fonction, y compris celle de sujet logique ou réel).

Ce qui est particulier aux pronoms, c'est 1) la fréquence de *Qui est-ce qui* (ou *que*) ... ? *Qu'est-ce qui* (ou *que*) ... ? — 2) le caractère presque obligatoire de *Qu'est-ce qui* (ou *que*) ... ? dans certaines circonstances : voir §§ 731, *a*, 1°, et aussi 397, *b*. — Ces périphrases sont pourtant parfois mal jugées, et des auteurs recourent occasionnellement à des constructions inconnues de l'usage ordinaire : voir §§ 730, *b* ; 731, *a*, 2° et 3°.

d) Le pronom interrogatif neutre latin ***quid*** a été emprunté tel quel R6 comme mot-phrase signifiant « qu'en est-il ? »

Je crois qu'il acceptera, mais QUID *s'il refuse ?* QUID, *si les empereurs d'Autriche et de Russie répondent que les traités sont maintenus ?* (PROUDHON, cit. P. Lar.) — *Ce jour-là nous convient ainsi qu'à nos conviés. Et à vous,* QUID *?* (FLAUB., *Corresp.*, 1878, cit. *Trésor*.) — Un complément peut y être uni par *de*, parfois par *sur* : § 367, *a*, 1° et R2.

R3 728 REMARQUE

Cet ex. de Rostand doit avoir une autre explication que la confusion qu'on observe dans la langue parlée négligée entre *qu'est-ce qui* et *qui est-ce qui* : Qu'*est-ce qui a vu le palais de notre grand vaudevilliste Voudenet ?* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, VIII.) — °Qu'*est-ce qui m'a lâché ces juments ?* (CLAUDEL, *Tête d'or*, 2e version, p. 83.) Voir Le Bidois, *Inversion*, p. 55, note (notamment dans des dialogues de PROUST).

R4 728 REMARQUE

Le fr. pop. du Québec substitue ***comment*** à *combien* : °COMMENT *c'est que les peaux peuvent valoir ?* (GUÈVREMONT, cit. Seutin-Clas.) — °*Dix fois dix, ça fait* COMMENT ? (Dans Boulanger, comme fam.)

R5 728 REMARQUE

À la place d'un ordinal : *Le combien sommes-nous ?* Quoique critiqué, cela est courant dans la langue parlée : § 597, *a*, 7°, N. B. — Dans la langue parlée familière, *combien* avec l'article défini plur. pour interroger sur la fréquence (*Tous les* COMBIEN *passe l'autobus ?*) ; avec nuance d'approximation sur la quantité (*Elle gagne dans les* COMBIEN ?), sur l'âge (*Il a dans les* COMBIEN ?).

R6 728 REMARQUE

La prononciation hésite entre [kwid], conforme à la source, et [kɥid], selon une norme française.

729 **Place** : voir §§ 391, *d* ; 399, *b*, 1°.

730 **Qui.**

a) **Dans la langue commune, *qui* interroge sur les personnes**, tant dans l'interrogation directe que dans l'interrogation indirecte. Il peut être sujet, sujet logique (ou réel), attribut, complément direct de verbe, complément prépositionnel (de verbe, de nom, d'adjectif) :

QUI *a frappé ? Je demande* QUI *a frappé.* — QUI *faut-il en plus ?* — QUI *es-tu ? Dis-moi* QUI *tu es.* **R1** — QUI *désignera-t-on ? J'ignore* QUI *on désignera.* — *À* QUI *obéirons-nous ? À* QUI *le dites-vous !* ou ... *dis-tu !* « Je suis tout à fait d'accord », formule figée devenue exclamative (§ 1102). *Chez* QUI *loges-tu ? De* QUI *as-tu demandé l'avis ? De* QUI *est-il digne ?*

Comme sujet logique, *qui* ne se trouve qu'avec *falloir* : QUI *te faut-il ? Dis-moi* QUI *il te faut.* Par contre, *Il est arrivé des invités* → *Qui est arrivé ?* et non *QUI *est-il arrivé ?* **R2** *QUI *est-ce qu'il est arrivé ?* et, dans l'interrogation indirecte, **Dis-moi* QUI *il est arrivé.* Comp. § 607, *b*.

Qui est parfois mot en apostrophe, notamment quand on veut reprocher à un enfant de n'avoir pas donné le mot en apostrophe requis par la politesse (§ 376, R1) : *Tu te rappelles tout de même hein ?* [...] / – *Oui.* / – *Oui* QUI *donc ?* / – *Oui, maman* (ARLAND, *Terre natale*, I).

Qui suit le prénom quand on interroge sur le nom de famille : *C'est Bill... Bill* QUI *? je n'en sais rien...* (SIMENON, *Maigret à New-York*, p. 60.) Autre ex. : SAND, *Fr. le champi*, I. — On dit aussi : *Bill* COMMENT ?

Qui ne porte pas les marques du genre et du nombre. Les mots qui s'accordent avec ce pronom se mettent d'ordinaire au masculin singulier, genre et nombre indifférenciés — ce qui est normal, puisque dans la plupart des cas on ignore le sexe et le nombre des êtres au sujet desquels on interroge.

Il arrive pourtant que le contexte ou la situation amènent le féminin (il s'agit manifestement de femmes) ou le pluriel (il s'agit manifestement de plusieurs personnes) :

Il avait observé et jugé la pauvre Jeanne [...] *; si cette créature-là devait être perdue,* QUI *donc serait sauvée ?* (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 107.) — Agnès : *Quelles idiotes !* / Le Secrétaire général : QUI *est idiote ? Ma sœur, ma mère, ma nièce ?* (GIRAUDOUX, *Apollon de Bellac*, V.) — QUI *pouvait être plus glorieuse ?* (VAN DER MEERSCH, *Compagne*, p. 114.) — *Et* QUI *donc est allée à Chaumont dernièrement ? Et* QUI *donc est restée depuis deux mois enfermée ?* (ARLAND, *Terre natale*, V.) **R3**

Je ne saurais vous dire QUI *sont les plus vilains* (SARTRE, *Mouches*, III, 5). — *J'ignore* QUI *sont les plus méprisables* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 188). — *Et* QUI *étaient embêtés alors ? C'étaient les autres* (Yv. ESCOULA, *Sur la piste du mûrier*, p. 10). — QUI *furent contents ? Ce furent les Dutreil* (Fr. PARTURIER, *Calamité, mon amour*, p. 271). — *Une trentaine de matafs de toutes les nationalités se battaient pour savoir* QUI *monteraient les premiers* (M. OLIVIER-LACAMP, *Chemins de Montvézy*, p. 44). **R4** **H1**

N. B. Ne pas confondre ces pluriels et ceux qui sont dus à un accord normal, *qui* étant attribut : QUI *étaient ces dames et d'où venaient-elles ?* (BOSCO, *Balesta*, p. 179.) — Cf. : QUI *était ce Le Dantec ? Un homme de taille moyenne, brun, aux yeux très noirs, portant des costumes sombres rayés* (R.-V. PILHES, *Imprécateur*, p. 79). [Ex. où l'on voit que *qui* est manifestement attribut.]

b) **Dans la langue littéraire**, on trouve encore **H2** ***qui* interrogeant sur le non-humain** (animaux ; inanimé ; choses, concepts), avec la valeur d'un pronom neutre, là où l'usage ordinaire mettrait *qu'est-ce qui* (interrog. directe), que certains auteurs cherchent à éviter, — ou *ce qui* (interrog. indirecte) :

QUI *peut vous faire croire cela ?* / – *Ce qui peut me le faire croire, c'est que vous rompez l'amitié qui vous attachait à mon mari* (Al. DUMAS, *Reine Margot*, XI). — *Vous croirez avoir fait un beau rêve.* QUI *vous en empêche ? La vision s'est évanouie avant le jour* (GAUTIER, *M*^lle^ *de Maupin*, XVII). — QUI *diable vous amène ?* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5.) — *Alors, je m'en vais.* / – QUI *vous presse tant ?* / – *J'ai besoin de marcher* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, II, 6). — QUI *nous vaut cette bonne visite ?* (A. DAUDET, *Petite paroisse*, p. 73.) — *Je ne sais* QUI *m'émeut davantage : la colère d'être joué ou le danger que courait Étienne* (ARLAND,

R1 730 REMARQUE

Ces questions portent d'habitude sur l'identité, mais elles peuvent concerner la personnalité : *Dis-moi ce que tu lis, je te dirai* QUI *tu es* (DUHAMEL, cité par H. Nyssen, *Lira bien qui lira le dernier*, p. 54).

R2 730 REMARQUE

À moins qu'on ne soit en présence d'un *il* de reprise : cf. § 396, *b*, 1°.

R3 730 REMARQUE

Dans cet ex. d'Arland, l'interrogation est fictive. Elle équivaut à *N'est-ce pas moi qui... ?* c'est-à-dire *C'est moi qui...*

R4 730 REMARQUE

La forme même du verbe imposant le plur., ce sing. surprend : *Oyez les gens causer.* QUI S'ENTR'ECOUTE *? Les contradicteurs ? Que non pas* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 104).

H1 730 HISTORIQUE

Ex. classiques : ⁺*Je ne sais* QUI *sont plus redevables, ou ceux qui ont écrit l'histoire à ceux qui leur ont fourni une si noble matière, ou ces grands hommes à leurs historiens* (LA BR., I, 12). — À propos d'animaux : *Entre tant d'Animaux,* QUI *sont ceux qu'on estime ?* (BOIL., *Sat.*, V.)

H2 730 HISTORIQUE

Qui neutre a été courant jusqu'au XVIIe et même jusqu'au XVIIIe s. : QUI *faict les coquins mandier ? C'est qu'ilz n'ont en leur maison dequoy leur sac emplir* (RAB., III, 14). — *On demandoit à un Lacedemonien* QUI *l'avoit fait vivre sain si long temps : L'ignorance de la medecine, respondit-il* (MONTAIGNE, II, 37). — *Je ne sçay* QUI *je doibs admirer davantage / Ou de ce grand amour, ou de ce grand courage* (CORN., *Illus.*, V, 3). — QUI *fait l'Oyseau ? c'est le plumage* (LA F., *F.*, II, 5). — QUI *peut donc déterminer les soldats, les maçons et tous les ouvriers mécaniques, sinon ce qu'on apelle hazard et la coutume ?* (VOLT., *Lettres phil.*, XXV, 21.) — QUI *interesse dans le vicaire savoyard ? c'est sa bonté, ses soins penibles, charitables* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 105).

Étienne, p. 127). — QUI *prédestine l'Allemagne et l'Autriche à conduire le chœur européen ?* (BAINVILLE, *Allemagne*, t. I, p. 48.) — QUI *donc, sinon cet amour, nous soutient* [...] ? (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 225.) — QUI *de la terre ou du soleil tourne autour de l'autre, cela est profondément indifférent* (CAMUS, *Mythe de Sisyphe*, p. 16). — QUI *nous prouve qu'Hitler s'en tiendra là ?* (TROYAT, *Rencontre*, p. 120.) — *Il ne savait pas* QUI *le frappait le plus : tant de ridicule ou une certaine admiration pour la violence dont il était capable* (J. ROY, *Saison des za*, p. 125). — QUI *est unicorne, le rhinocéros d'Asie ?* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 39.) **A**

A 730 AUTRES EXEMPLES

MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit d'oct. ; VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Fille de Jephté ; HUGO, *Orient.*, XVIII ; MÉRIMÉE, *Corresp.*, 18 déc. 1842 ; LOTI, *Désenchantées*, II ; J. RENARD, *Hist. natur.*, Taureau, I ; FRANCE, *Île des Pingouins*, V, 1 ; *Bible de Jérus.*, Ép. aux Rom., VIII, 35 ; BERNANOS, *Joie*, pp. 48-49 ; GIDE, *Caves du Vat.*, V, 3 ; P. BENOIT, *Toison d'or*, p. 106 ; MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 81.

731 Le pronom neutre dans l'interrogation directe.

a) Comme **sujet.**

1° On utilise d'ordinaire la formule périphrastique ***Qu'est-ce qui ... ?***

QU'EST-CE QUI *distingue ici le comique du laid ?* (BERGSON, *Rire*, p. 17.) — *Cela ne saurait durer. Mais* QU'EST-CE *donc* QUI *peut durer ?* (CAMUS, *Été*, p. 62.) — Autres ex. au § 397, *b*.

2° ***Quoi*** est courant dans les phrases averbales :

Quoi de neuf ? formule courante quand on rencontre qqn que l'on connaît. — QUOI *de plus grisant que de retrouver Paris après une sorte d'exil ?* (GREEN, *Jeunesse*, p. 18.)

On le trouve aussi quand l'interrogatif neutre est séparé du verbe ou quand il est coordonné à un autre interrogatif.

Quoi donc : QUOI *donc t'étonne ?* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 13.) — QUOI *donc vous arrive ?* (VERL., *Rom. sans par.*, Ariettes oubliées, VIII.) — QUOI *donc m'oppresse et me ravit à la fois ?* (COLETTE et WILLY, *Claud. à Paris*, Pl., p. 347.) — *Mais* QUOI *donc, alors, ou qui donc* [...] *secouera assez cette nation* [...] ? (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 612.) — QUOI *donc a bien pu te séduire dans cette fille !* (GIRAUDOUX, *Ondine*, III, 1.) — QUOI *donc avait pu retenir George plusieurs années dans un pareil endroit ?* (BOURNIQUEL, *Abois*, p. 106.) **A**

A 731 AUTRES EXEMPLES

De *Quoi donc* : LAMART. et les GONC., cités par Gougenheim, p. 111 ; BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...*, Biblioth. Plon, t. II, p. 119 ; CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, V ; Wl. WEIDLÉ, *Abeilles d'Aristée*, p. 54 ; Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 12 mai 1951.

Quoi de + épithète (§ 358, *b*, 1°) : QUOI *de nouveau allait apparaître dans leur vie ?* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 197.) — QUOI *d'autre pourrait m'amener chez toi à cette heure ?* (MIRBEAU, cit. Sandfeld, t. I, p. 320.)

Quoi + complément de verbe : QUOI, *dans la vie, lui donnait le droit de parler ainsi ?* (DANIEL-ROPS, cit. *Trésor*.) — *Mais, finalement,* QUOI *mieux que ce bref dialogue* [...] *peut dépeindre M. Jarrot ?* (J.-M. THÉOLLEYRE, dans le *Monde*, 13 juin 1987.)

Qui ou quoi : *Qui ou* QUOI *vous a donné cette idée ?* (Ch. MÉRÉ, cit. Sandfeld.) — Cf. dans une interrog. indirecte : *Je ne voyais jamais qui ou* QUOI *en était la cause* (M. VÉRON, trad. de : D. Lessing, *Mémoires d'une survivante*, p. 73).

Quoi seul en tête de la phrase reste assez surprenant :

QUOI *était plus intolérable que cette dérision ?* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Nouv. hist. extr.*, Calmann-Lévy, p. 111.) — QUOI *bruissait / Comme des sistres ?* (VERL., *Rom. sans par.*, Charleroi.) — *Car* QUOI *résiste au regard humain* [...] ? (CLAUDEL, *Repos du septième jour*, p. 86.) — QUOI *a détourné, un moment, le théâtre français de son caractère original ?* (LÉAUTAUD, *Propos d'un jour*, p. 122.) — *Mais, à la fin,* QUOI *vous autorise à croire...* (CROMMELYNCK, *Chaud et froid*, 1943, p. 18.) — QUOI *te manquerait alors ?* (A. SARRAZIN, *Passe-peine*, p. 128.) — Il faut sans doute attribuer cet emploi au discrédit (souvent excessif) qui frappe dans certains milieux toutes les périphrases avec *est-ce qui, est-ce que*.

Quoi s'emploie aussi, surtout dans la langue parlée familière, quand on a besoin d'une forme accentuée (comp. *b*, 3°), notamment : 1) quand l'interrogatif n'est pas en tête de la phrase : *À cela s'ajoute* QUOI ? — 2) quand l'interrogatif est mis en évidence par *c'est ... que* (ou *qui*) : *C'est* QUOI *que tu as vu ? C'est* QUOI *qui a provoqué l'incendie ?*

3° ***Que*** est très rare :

QUE *me vaut tant d'honneur ?* (M. GARÇON, *Disc. de réception à l'Ac. fr.*, cité par Gide, dans le *Littéraire*, 8 févr. 1947.) — QU'*avait bien pu pousser papa à quitter brusquement sa tribu* [...] ? (M. RAGON, *Ma sœur aux yeux d'Asie*, p. 260.) — Ces auteurs ont sans doute voulu éviter *qu'est-ce qui*.

4° *Qui* et *lequel* : voir §§ 730, *b* ; 733, *b*.

R1 731 REMARQUE
Que est un objet indirect avec *servir* : QUE *me sert ton sang ?* (VIGNY, *Maréch. d'Ancre*, V, 12.) Cf. § 284, 9.

R2 731 REMARQUE
Sur la place du sujet (*Que serait devenu cela ?*), voir § 396, *b*, 3°.

H1 731 HISTORIQUE
De 1694 à 1878, l'*Ac.* a cité sans commentaire deux phrases où *que* paraît redondant par rapport à l'interrogation indirecte qui suit le verbe *savoir* : QUE *sait-on ce qui arrivera ?* QUE *sait-on s'il le voudra ?* Les attestations relevées sont antérieures à 1878 : QUE *savons-nous si des créations de mondes ne sont point déterminées par des chutes de grains de sables ?* (HUGO, *Misér.*, IV, III, 3.) — QUE *sait-elle si Dieu ne lui dira pas à son tour :* « [...] ! » (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, LVIII.) — Comp., quant au sens, *Dieu sait si...*

R3 731 REMARQUE
Cet ex.-ci reproduit le langage enfantin : *Loup y es-tu ? m'entends-tu ?* QUOI *fais-tu ?* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Loup.)

b) Comme **complément essentiel direct** (objet ou autre) **R1** de verbe, comme **attribut** et comme **sujet logique** (ou réel).

1° ***Qu'est-ce que*** est courant dans la langue parlée et se trouve aussi dans l'écrit : cf. § 397, *b*, 2°.

2° ***Que*** est la forme ordinaire de la langue soignée. **R2**

Compl. essentiel du verbe : QUE *veux-tu ?* QUE *mangerez-vous ?* — QUE *murmuraient les chênes ?* (HUGO, *Contempl.*, IV, 12.) — QUE *coûte cette voiture ?* — QUE *pèse ce colis ?* — QUE *pèserait la protestation de Weygand ?* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 196.) — *Ce professeur* [...], QUE *vaut-il ?* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 730.) **H1**

Attribut : QUE *sera, ensuite, son avenir ?* (DE GAULLE, *op. cit.*, p. 326.) — QUE *deviendrais-je ?* — *Mais* QU'*est une foi sans les œuvres ?* (DANIEL-ROPS, *Église des temps classiques*, t. I, p. 107.) — Ce dernier ex. est d'une langue assez apprêtée ; on dira plutôt : *Qu'est-ce qu'une foi ... ?* Cf. § 396, *b*, 3°.

Sujet logique (ou réel) : QUE *s'est-il passé ?* QUE *faut-il ?* QU'*y a-t-il ?* QUE *se passe-t-il ?* QU'*arrivera-t-il ?* QUE *manque-t-il ?* — Sans *il* : QUE *vous importe ?* QUE *vous en semble ?* — On peut avoir les tours périphrastiques : *Qu'est-ce qu'il se passe ?* ou *Qu'est-ce qui se passe ?* § 717, *b*, 2°.

Que peut être séparé du verbe par un pronom personnel complément conjoint :

QUE *me voulez-vous ?* QUE *vous ai-je fait ?* QU'*en pensez-vous ?* — Voir pour d'autres cas ci-dessous, 3°.

3° ***Quoi*** remplace *que* quand il fait partie d'un syntagme, soit parce qu'il est suivi directement de *donc* ou d'une épithète (à laquelle il est joint par *de* : § 358, *b*, 1°) ou parfois d'un complément du verbe, — soit parce qu'il est coordonné à un autre interrogatif. **R3**

QUOI *donc fera-t-il ?* QUOI *d'autre faut-il choisir ?* ou QUOI *d'autre choisir ?* — QUOI *sur la terre mettre en balance avec les joies d'un pareil moment ?* (BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, XLV.) — *Et la trotteuse* [d'une montre], *qui ou* QUOI *poursuit-elle de ses saccadés sauts de puce ?* (S. KOSTER, *Homme suivi*, p. 16.)

Mais si l'épithète est séparée (ce qui est l'usage le plus fréquent), *que* s'emploie obligatoirement avec un verbe conjugué, facultativement avec un infinitif (cf. 4°) : QUE *fera-t-il d'autre ?* QUE *faire d'autre ?* Voir § 358, *b*. — De même QUE *ferais-je de plus, de mieux ?* Voir 359, *a*.

Que s'impose aussi devant *diable* et *diantre* servant à renforcer l'interrogation (§ 391, *c*) : QUE *diable en savez-vous, docteur ?* (MAUROIS, *Discours du D^r^ O'Grady*, II.) — QUE *diable faire de ses enfants ?* (GREEN, *Journal*, 17 mai 1957.)

Quoi s'emploie aussi, surtout dans la langue parlée familière, quand l'interrogatif porte un accent tonique (comp. *a*, 2°).

- Quand l'interrogatif n'est pas en tête de la phrase (cf. § 399, *b*, 1°) : *Il t'a dit* QUOI, *mon fils ?* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 268.) — Spécialement quand la question porte sur quelque chose qui vient d'être dit par l'interlocuteur : *Alors, comme ça, vous l'êtes ? / – Je suis* QUOI *? / – Jésuite !* (GYP, cit. Sandfeld, t. I, p. 320.)
- Quand l'interrogatif est mis en évidence par *c'est ... que* : C'est QUOI *qu'il t'a dit ?*
- Dans les phrases interrogatives averbales, cf. § 399, *b*, 1°.

4° **Quand le verbe** de la phrase interrogative **est à l'infinitif,** le pronom est *que* d'ordinaire ; *quoi* paraît d'une langue plus familière :

QUOI *faire,* QUE *résoudre, quels hommes aller trouver, je ne puis le savoir encore* (MUSSET, *Lorenz.*, III, 3). — QUOI *devenir ?* (H. LAVEDAN, *Jeunes*, p. 69.) — *Mais* QUOI *vous raconter ?* (SAINT EXUPÉRY, *Lettres à l'amie inventée*, p. 89.) — QUOI *répondre ?* (DANIEL-ROPS, *Cœur complice*, p. 77.) — *Mais pourquoi parler,* QUOI *dire et comment le dire ?* (CASAMAYOR, *Mystification*, p. 58.) — QUOI *penser ?* (DURAS, *Douleur*, p. 52.)

Assez souvent, *que* implique une question peu précise, par ex. quand on exprime un sentiment de perplexité, voire d'impuissance : QUE *dire ?* QUE *faire ? J'étais comme un homme qui, ayant grimpé d'un trait une pente vertigineuse,* [...] *s'arrête ébloui, hors d'état de monter ou de descendre* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., pp. 1160-1161).

D'autre part, *que* est plus fréquent si l'infinitif est suivi d'un autre complément : QUE *répondre à cette objection ?*

QUOI *d'autre choisir ?* etc. cf. 3°.

Si l'infinitif est introduit par une préposition, *quoi* s'impose ; d'ordinaire il se met entre la préposition et l'infinitif :

Il quitte ses tissus. Mais pour QUOI *prendre, devinez-le* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, V, 2). — *La liberté, pour* QUOI *faire ?* (Titre d'un livre de BERNANOS.) [*Pour faire quoi ?* serait de la langue plus familière : 3°.]

Pour quoi faire s'écrit souvent, quoique de façon peu logique, *Pourquoi faire ?* (Comp. § 719, *b*, N. B.) Ex. : HUGO, *Misér.*, I, I, 2 ; J. RENARD, *Journal*, 25 janv. 1893 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 14 ; MALRAUX, *Condition hum.*, p. 236 ; P. BENOIT, *Dame de l'Ouest*, p. 213 ; TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 104 ; etc. R4

R4 731 REMARQUE

On observe des différences selon les éditions : *Apprendre à lire*, POURQUOI *faire ?* (AYME, *Contes du chat p.*, 1952, p. 30.) [= *pour quoi*, 1966, p. 102.]

c) Comme **complément prépositionnel,** *quoi* est le seul usité :

À QUOI *pensez-vous ? De* QUOI *êtes-vous mécontent ? À la suite de* QUOI *est-il handicapé ? Sur* QUOI *pouvons-nous compter ?* — Avec infinitif, voir *b*, 4°.

d) **Emplois particuliers de *quoi*.**

1° *Quoi* peut tenir la place de n'importe quel mot ou syntagme (ou même partie de mot) que l'on veut faire répéter (si l'on n'a pas compris) ou faire dire (si l'interlocuteur n'a pas exprimé sa pensée de façon complète) :

La parthéno, jeta-t-il du bout des lèvres. / – La QUOI *? / – La parthéno. La parthénogenèse, enfin !* (CURTIS, *Saint au néon*, F°, p. 86.) — Autres ex. aux §§ 221, *b*, 1° ; 399, *b*, 1°.

Quoi s'emploie aussi pour faire répéter une phrase entière, ce qui est considéré comme impoli. On doit dire : *Plaît-il ? Pardon ?* etc. Cf. § 1105, *d*, 3°. — Très familier aussi, *quoi* répondant à une interpellation : *Emma ! dit-il. / –* QUOI *? / – Eh bien, j'ai passé cette après-midi chez M. Alexandre* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, II, 9).

Ni quoi ni qu'est-ce « rien » dans la langue familière : « *Elle n'a dit* NI QUOI NI QU'EST-CE [...] », *grommelait Françoise* [la servante] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 950). H2

H2 731 HISTORIQUE

Ex. plus anciens : ⁺*Sans dire* QUOI NI QU'EST-CE (Th. CORNEILLE, cit. Littré, s. v. *quoi*, 4°). — ⁺*Sans savoir* NI QUOI NI QU'EST-CE (MARIV., *Épreuve*, XVI). — La forme du second élément montre que l'on n'a pas ici un discours indirect, mais un discours direct juxtaposé, comme dans *ne dire ni oui ni non* (cf. § 1105, *c*).

2° *Quoi* (suivi, dans l'écrit, d'un point d'exclamation, parfois d'un point d'interrogation) est un mot-phrase exprimant l'étonnement ; il est usité même dans le style noble :

Eh QUOI *! n'en pourrons-nous fixer au moins la trace ? /* QUOI *! passés pour jamais !* QUOI *! tout entiers perdus !* (LAMART., *Médit.*, XIII.)

Dans le langage familier, pour souligner un terme : *Il s'est enfui dans les bois ; réfractaire* QUOI, *comme on les appelait* (BALZAC, *Curé de vill.*, IV).

Ou quoi, dans le langage familier, sert aussi à souligner, comme *Oui ou non ?* sans qu'il y ait une véritable interrogation : *Non mais sans blague, elle est devenue dingue,* OU QUOI ? (É. AJAR, *Angoisse du roi Salomon*, p. 273.) — Autre ex. au § 387, *c*, 1°.

3° ***De quoi*** sert parfois d'équivalent à *quoi*, aussi dans une langue peu polie, pour faire répéter l'interlocuteur.

Dans le fr. pop., il exprime un refus méprisant : *Tu ferais mieux de dormir à cette heure-ci. / –* DE QUOI *? observa le jeune homme avec cet accent des voyous parisiens qui semble un râle* [...] *: est-ce qu'il ne faut pas que je fasse mon état ?* (NERVAL, *Nuits d'oct.*, X.)

e) *Que* « pourquoi » : voir § 402, *d*.

732 Le pronom neutre dans l'interrogation indirecte.

a) Comme **sujet,** on emploie *ce qui* (par analogie avec la construction de la proposition relative) :

Qu'est-ce qui t'intéresse ? → *Je demande* CE QUI *t'intéresse.* H1

b) Comme **complément essentiel direct,** comme **attribut** et comme **sujet logique** (ou réel).

1° Si le verbe de la proposition n'est pas à l'infinitif, on emploie *ce que* (dû aussi à l'analogie avec la proposition relative) :

Je me demande CE QUE *nous ferons, ...* CE QUE *cela coûtera, ...* CE QUE *nous deviendrons, ...* CE QU'*il faudrait.* H2 Mais *Je demande qui dit* QUOI : § 420, *c*.

H1 732 HISTORIQUE

On a employé *qui* jadis, et il s'en trouve encore des traces : § 730, *b* et H2.

H2 732 HISTORIQUE

Cet emploi de *ce que* est apparu au XIV[e] s. : cf. Foulet, dans la *Romania*, 1921, p. 305. — Auparavant on utilisait *que* seul, qui se trouve encore assez souvent au XVII[e] s., bien que Vaugelas eût estimé que cela ne se disait plus guère (p. 173) : *Je ne sçay* QU'*est devenu son Fils* (RAC., *Plaid.*, II, 7). — ⁺*Permettez-moi de leur demander* QUE *leur a fait ce saint lieu* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 471). — *Vous sçavez bien par votre experience /* QUE *c'est d'aimer* (LA F., C., Faucon). — Au XX[e] s., c'est un archaïsme rarissime : *Il demanda* QUE *pouvait bien entendre le R. P. de Sales, en parlant de restrictions* (LA VARENDE, *M. le duc*, p. 284). [Malgré la ponctuation, discours indirect libre ?]

2° Si le verbe de la proposition est à l'infinitif, on a le choix entre *que* et *quoi* :

Ex. avec *que* : *Je ne savais* QUE *répondre* (CHAT., *Mém.*, III, II, XI, 9). — *La pauvre mère ne sait plus* QU'*inventer* (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 76). — *Je cherchais* QUE *lui répondre* (DUHAMEL, *Maîtres*, p. 118). — *N'est-il pas doux de savoir* QUE *faire* [...] ? (ID., *Deux hommes*, XV.) — *Elle vacilla sous le coup, ne sut* QUE *répondre* (MAURIAC, *Genitrix*, II). — *Je ne savais plus* QUE *penser* (MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 111). — *Ils ne savent* QU'*inventer sur nous, égoutiers* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 101). — *Moi qui cherche toujours* QUE *répondre* (MAUROIS, *Lettres à l'inconnue*, p. 100).

Ex. avec *quoi* : *Elle est habituée à désirer, ne trouve plus* QUOI *désirer* (STENDHAL, *Rouge*, I, 15). — *Elle ne savait qu'imaginer*, QUOI *faire*, QUOI *dire, pour se donner et se donner encore* (MUSSET, *Conf.*, IV, 1). [Rem. *que* avec le 1er infin.] — *Elle ne sait plus* QUOI *inventer* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 156). — *Ils auraient su* QUOI *défendre* (GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, IX). — *Je n'étais jamais embarrassé pour savoir* QUOI *donner à mon fils* (VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 314). — *Je ne savais plus* QUOI *dire* (KESSEL, *Lion*, p. 108). — *Lui non plus ne trouvait* QUOI *dire* (P. LAINÉ, *Dentellière*, p. 115). — *Tu trouveras bien* QUOI *faire* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 200).

Que est plus littéraire que *quoi* ; il est parfois équivoque : *Il ne sait que chercher* peut signifier « Il ne sait quelle chose chercher » ou « Il ne sait rien faire d'autre que chercher ». — Comme l'a noté Gougenheim (p. 127), il y a une certaine tendance à spécialiser les deux mots : *ne savoir* entraîne plutôt *que*, *ne pas savoir* (« portant sur une réalisation concrète »), plutôt *quoi*. « Un homme qui se trouve dans une situation difficile exprimera son embarras en disant *Je ne sais que faire* ; un enfant qui s'ennuie dira *Je ne sais pas quoi faire.* »

Locution figée : *n'avoir que faire de* « n'avoir pas besoin de ».

3° Si la proposition est averbale (§ 1160, N. B. 1), on emploie *quoi*.

Cela se trouve surtout avec *savoir* : *Vous devriez..., en causant de Rosanette..., lâcher à ma femme quelque chose... je ne sais* QUOI, *mais vous trouverez* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — Cf. § 737, *b*. — *Elle m'a rapporté... Devinez* QUOI.

Dans les ex. précédents, le contexte permet de suppléer le reste de la proposition. Mais il y a des expressions plus figées. *Je ne sais quoi* (etc.), *n'importe quoi* : § 737, *b*. — *Sais-tu quoi ? Tu sais quoi ?* pour attirer l'attention sur ce que l'on va dire : *Savez-vous* QUOI ? *Vous êtes d'une coquetterie insupportable* (J. DEVAL, cit. Sandfeld, t. II, p. 80). R1

c) Comme **complément prépositionnel**, on emploie *quoi* :

Savez-vous à QUOI *je pense ?* — *J'ignore sur* QUOI *il se fonde.* — *Il ne sait par* QUOI *commencer.* — *Dites-moi en* QUOI *je puis vous être utile.*

Dans certains emplois, on peut se demander si on a affaire à l'interrogatif ou au relatif : voir § 725, R7.

Au lieu de *de quoi*, *à quoi*, on a parfois *ce dont*, *ce à quoi*, par analogie avec la construction de la proposition relative : *Sais-tu* CE DONT *je parle ?* (CAMUS, *Justes*, IV.) — *On ne sait pas* CE DONT *les enfants d'aujourd'hui sont capables* (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, IV, 3). — *Je n'ai pas à savoir* CE À QUOI *mon père tient ou ne tient pas* (MIRBEAU, *Les affaires sont les affaires*, cit. Sandfeld, t. II, p. 58).

d) Emplois particuliers de *quoi*.

1° *Quoi* est rarement précédé de *tout* et un ex. comme le suivant paraît dû à l'analogie avec *tout quoi* comme relatif (§ 719, *d*, 4°) :

J'ai dit quelle lumière Mme Edwige Feuillère apporte au rôle d'Ysé [dans une pièce de Claudel]. *Elle en comprend et en rend sensible chaque aspect, et l'on sait de* TOUT QUOI *est riche, et lourde, Ysé De Ciz* (J. LEMARCHAND, dans le *Figaro litt.*, 8 juin 1957). R2

2° *Comme quoi* : voir § 419, *b* et H2.

733 ***Lequel.***

Lequel est ordinairement R représentant. Il peut remplir toutes les fonctions d'un nom, dans l'interrogation directe et dans l'interrogation indirecte.

R1 732 REMARQUE

Nous n'avons relevé qu'en Belgique : °*Comment les choses vont-elles se passer ? Je te dirai* QUOI *demain* (= ce qu'il en est). — Sur *ne dire ni quoi ni qu'est-ce*, voir § 731, *d*, 1°.

R2 732 REMARQUE

Dans une proposition averbale, cela semble du fr. régional (Est et Nord, Belgique incluse) : °*À présent, c'est l'Abyssinie, c'est Pascal, c'est la politique, les preuves de Dieu, les philosophes, les peuples, et je ne sais pas* TOUT QUOI (AYMÉ, *Gustalin*, XVI). — *Toute une ville se presse contre moi, des maisons par milliers, et des hangars, et des cheminées,... je ne sais* TOUT QUOI (H. MICHAUX, *Ecuador*, texte de 1929, corrigé ensuite en *je ne sais quoi encore*, Pl., pp. 1091 et 149). — Dans une interrogation directe : *On le traitait de girouette et de* TOUT QUOI *encore ?* (J. FRANCIS, *Mes belges années*, p. 28.)

R 733 REMARQUE

Auquel n'a pas toujours un antécédent dans l'interrogation directe ou indirecte AUQUEL (var. à *qui*) *entendre* (§ 284, 6) ou AUQUEL *croire* (§ 284, 5).

a) D'ordinaire, il représente un nom ou un pronom qui peuvent concerner des personnes ou des choses. Ce nom peut figurer dans le contexte qui précède ou comme noyau d'un complément prépositionnel qui accompagne *lequel*.

De ton cœur ou de toi LEQUEL *est le poète ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit d'août.) — *Parmi ces étoffes, je me demande* LAQUELLE *lui plairait le plus* (*Ac.* 2000). — *S'il avait à former deux élèves, l'un qui aurait à mener une vie quelconque et l'autre qui serait destiné à commander,* AUQUEL *des deux enseignerait-il à être « maître de ses désirs amoureux »* [...] *?* (M. FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. II, p. 72.) — *Par* LEQUEL *des deux livres commencerez-vous ?*

Phrases interrogatives averbales : « *Ne seriez-vous pas l'auteur d'un tableau très remarquable ?* » / – « *Peut-être !* LEQUEL *?* » / – « *Cela représente une dame dans un costume, ma foi !... un peu... léger* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — L'Interrogateur. *Mais est-ce que vous regrettez quelque chose de votre vie passée ?* / Claire. *De* LAQUELLE *?* (DURAS, *Amante anglaise*, p. 63.) — Interrogation indirecte averbale : *Il faudra leur faire un cadeau de noces. Je me demande* LEQUEL ? (IONESCO, *Cantatrice chauve*, p. 23.) [Point d'interr. non justifié.]

La langue littéraire continue **H1** à utiliser sporadiquement *quel* comme pronom interrogatif :

C'étaient [...] *je ne sais* QUELLE *des religieuses de Port-Royal et une tourière de Sainte-Marie* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 729). — *Il eût été difficile de dire* QUEL *était le plus rose du pied de Georgette ou de l'aurore* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, III, 1). — *Mais avec ceux-ci marchaient des hommes non moins aguerris, aussi furieux tout au moins, de plus ulcérés d'une blessure récente.* QUELS ? (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, VII, 2.) — *Je vous livre un secret.* / – QUEL ? (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 3.) — *On ne savait jamais* QUEL *des deux serait vainqueur* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. X, p. 108). — *Quel traitement aurait-il dû suivre ?* QUEL *a-t-il suivi ?* (BREMOND, *Pour le Romantisme*, p. 56.) — *Ils marquent* [...] *quelles conditions sont possibles provisoirement,* QUELLES *sont définitivement impossibles* (SARTRE, *Situations*, VIII, p. 137). — *Cela est lourd de signification.* / – QUELLE ? (IKOR, *Cœur à rire*, p. 17.) **A**

b) Dans la langue littéraire, *lequel* est parfois un pronom neutre.

Soit qu'il porte sur des termes qui n'ont pas de genre (des infinitifs par ex.) : LEQUEL *vaut mieux : gagner dans une partie où tous les autres joueurs sont faibles, ou perdre dans une partie où tous les joueurs sont forts* (PÉGUY, *Note conjointe sur M. Descartes*, Pl., p. 1437).

Soit qu'il porte sur des termes dont le genre et/ou le nombre ne sont pas pris en considération : *Je devais sortir à trois heures et demie ou quatre heures (je ne me souviens pas bien* LEQUEL) (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XV). — *De ces plaintes et félicitations,* LEQUEL *faut-il écouter de préférence ?* (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, II.) **H2**

H1 733 HISTORIQUE

Ex. classiques de *quel* pronom : °QUELS *de vos diamants me faut-il lui porter ?* (CORN., *Suite du Ment.*, II, 3.) — Covielle. *Je viens vous annoncer la meilleure nouvelle du monde.* / M. Jourdain. QUELLE ? (MOL., *Bourg.*, IV, 3.) — *Plusieurs d'entreux ne vouloient que faire un livre, n'importoit* QUEL (J.-J. ROUSS., *Rêveries*, III).

Quel pouvait être neutre (comp. *b*) : QUEL *est plus difficile de naistre ou de ressusciter* (PASCAL, *Pens.*, p. 157). — Cela reste possible dans la langue littéraire : *Perdre un enfant ou apprendre qu'on n'en aura jamais : oui,* QUEL *est le plus cruel ?* (CESBRON, *Il est minuit, Dr Schweitzer*, I, 10.) — L'ex. de HUGO, ci-contre, pourrait être interprété de cette façon.

A 733 AUTRES EXEMPLES

TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 143 ; CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 222 ; DANIEL-ROPS, *Péguy*, p. 234 ; COLETTE, *Fanal bleu*, p. 127 ; THÉRIVE, *Procès de langage*, p. 11 ; R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 10 avril 1958 ; P. GUTH, dans le *Figaro litt.*, 2 mars 1957 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, sélection hebdom., 9-15 juillet 1970 ; ÉTIEMBLE, *Poètes ou faiseurs ?* p. 197 ; etc.

H2 733 HISTORIQUE

Ex. classiques : *Dans les coins d'une roche dure, / Ou dans les trous d'une mazure, / (Je ne sçais pas* LEQUEL *des deux)* (LA F., *F.*, V, 18). — °LEQUEL *pèse le plus de cent livres d'or ou de cent livres de plume ?* (SÉV., 14 août 1680.) — Voir aussi H1.

Section 8

Les pronoms indéfinis

I. GÉNÉRALITÉS

734 Définition.

On range sous le nom de **pronoms indéfinis** des mots variés indiquant, soit une quantité non chiffrée (par ex., *plusieurs*) **R**, soit une identification imprécise (par ex., *quelque chose*), ou même un refus d'identification (*un tel*) :

TOUT *dit dans l'infini* QUELQUE CHOSE *à* QUELQU'UN (HUGO, *Contempl.*, VI, 26).

R 734 REMARQUE

On peut regrouper ceux-ci avec les numéraux sous le nom de *quantifiants*, (ou *quantificateurs* ou *quantifieurs*).

R 735 REMARQUE

Moult, ressuscité avec un certain succès (§ 625) comme déterminant, est beaucoup plus rare comme pronom neutre : *Je n'ai rien à perdre, et j'ai* MOULT *à gagner* (J. DE ROBERSART, lettre à Veuillot, 1862, cit. R. Mortier, *Juliette de Robersart, une voyageuse belge oubliée*, p. 16).

H 735 HISTORIQUE

Rien a été aussi un nom : cf. § 761, H1.

R1 736 REMARQUE

Le régionalisme °*assez bien*, synonyme de *pas mal* (cf. §§ 626, *d* ; 992) s'emploie fréquemment avec la valeur pronominale : °*J'ai eu* ASSEZ BIEN *de ces œuvres polychromes en les mains* (ELSKAMP, dans Elskamp et J. de Bosschère, *Corresp.*, p. 17). — On notera que, dans ces ex., *bien de* et *assez bien de* ne sont pas assimilables aux déterminants indéfinis : on peut les remplacer par *quelques-uns de* et non par *quelques*. Cette observation vaut pour d'autres ex. de ce § 736.

R2 736 REMARQUE

Le *Trésor* voit une ellipse dans cet emploi de *peu*, mais non pour *assez, beaucoup, trop*.

R3 736 REMARQUE

On dirait souvent aujourd'hui : ...*d'*EN *faire trop et de ne pas* EN *faire* assez. Cf. § 680.

735 Pronoms proprement dits.

- ***Aucun, certains, maints*** (rare), ***nul, plusieurs, tel*** et ***tout*** sont aussi des déterminants indéfinis. R
- L'*Ac.* a introduit en 1932 (et supprimé ensuite) l'emploi de ***divers*** comme pronom (« quelquefois ») avec ces ex. : DIVERS *pensent que... Lettres à* DIVERS.

  Nous avons observé ailleurs cette dernière formule : *Vingt-cinq lettres inédites* [...] *adressées à* DIVERS (GÉRARD-GAILLY, dans Sév., t. III, p. 1126). — Emploi analogue : *Offrandes à* DIVERS *du Faune* [= de *L'après-midi d'un faune*] (MALLARMÉ, *Vers de circonstance*, intertitre [choisi par l'auteur]). Le *Rob.* et le *Trésor* mentionnent cet emploi, le premier comme rare, le second comme vieilli (quand a-t-il été vivant ?). Autre ex. : DIVERS *de vos amis m'ont parlé de « Paludes »* (GIDE, cit. *Trésor*) ; ex. analogue dans Damourette-Pichon, § 2675.
- ***Chacun*** et ***quelqu'un*** correspondent aux déterminants indéfinis *chaque* et *quelque*.
- ***Autre*** et ***même*** sont aussi des adjectifs indéfinis.
- ***Autrui, on, personne, rien*** et ***néant*** ne correspondent pas à des déterminants indéfinis.

  Personne est d'abord un nom. H *Néant* est aussi un nom.
- ***Quiconque*** et ***qui*** sont d'abord des relatifs.

Ces pronoms (à l'exception de *divers*) font l'objet ci-dessous d'études particulières. Notons ici que les uns sont seulement nominaux (*autrui, on, personne, quiconque, rien, néant, tel, tout*), que *qui* est ordinairement représentant et que les autres sont tantôt nominaux, tantôt représentants.

736 Adverbes employés comme pronoms indéfinis.

La plupart des adverbes de degré qui, suivis de *de*, servent de déterminants indéfinis (§ 626, *a*), s'emploient aussi seuls comme des équivalents de pronoms indéfinis, mais ils sont invariables, même si, comme donneurs d'accord, ils peuvent être des féminins ou des pluriels (§ 438, *a*, 3°).

N. B. 1. Ces emplois sont exclus pour ***bien*** : il ne peut-être substitué à *beaucoup* dans *Il a fait* BEAUCOUP *pour moi* (*a*) ni dans BEAUCOUP *le savent* (*b*). Ex. irrégulier : °BIEN *de leurs amis de la veille rejoignaient* [...] *la Résistance* (G. CONTE, dans le *Monde*, 3 mars 1978). R1

2. ***Pas*** n'a ce rôle qu'en coordination avec un syntagme contenant un déterminant indéfini : *Je lis mal* [à haute voix] [...]. *Peu d'effet ou* PAS (J. RENARD, *Journal*, 15 févr. 1897). On emploie de même *point*. Mais on dirait plus souvent *pas du tout*.

a) Comme des nominaux masculins **singuliers** à valeur de neutres. R2

1° **Fonctions.**

- Souvent comme objet direct : *Vous croyez sans doute avoir fait* BEAUCOUP *pour moi* (B. CONSTANT, *Ad.*, III). — *Bossuet savait* BEAUCOUP *du grand Condé* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 16). — *La peur de faire* TROP *et de ne pas faire* ASSEZ *lui ôtait tout discernement* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). R3 — *Nous avons* [...] *bien* DAVANTAGE *à nous reprocher* (MIOMANDRE, *Mon caméléon*, p. 78). — *C'est un homme* [...] *qui sait* ÉNORMEMENT (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 289). — *Je bois une seconde gorgée* [...], *une troisième qui m'apporte un peu* MOINS *que la seconde* (*ib.*, t. I, p. 43). — *Elle avait peut-être* PLUS *à dire à son petit livre que son petit livre n'avait à lui dire* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 144). — *Qui peut* LE PLUS *peut* LE MOINS (prov.). — *Je te dois* TANT [...] ! (A. DAUDET, *Sapho*, VI.) — *Ah ! qu'aurais-je besoin de* TANT [d'argent], *une fois seul ?* (GIDE, *Immor.*, III.) — *Vous aurez de l'esprit contre mes préjugés,* AUTANT *que Voltaire contre ses ennemis* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXXVI). — Ces mots peuvent précéder le verbe, notamment l'infinitif : *Vous avez dû* BEAUCOUP *voir* (*ib.*, XXVII). — *C'est* BEAUCOUP *dire, C'est* PEU *dire, C'est* TROP *dire*. Cf. § 300, *d*, 3°.

S'il y a un antécédent, il est représenté par *en* : *Voulez-vous encore un peu de thé ? – Non merci, j'*EN *ai* ASSEZ (*Ac.* 2001). R4 — *En* et son antécédent peuvent être présents dans la même phrase, surtout dans la langue parlée familière et surtout dans des expr. figées (cf. § 680, *c*, 4°) : *J'*EN *ai* ASSEZ DE CE ROMAN (*Rob.*). Comp. *b* ci-dessous.

- Comme sujet logique (ou réel) : *Il faut matériellement* PEU *à celui qui vit pour accomplir de grandes choses dans l'ordre moral* (BALZAC, *L. Lambert*, Pl., p. 410). — *Ce n'était pas assez des deux squelettes* [...] *: il lui fallait de la mort où il restât* PLUS *du mort* (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, CV). — *Il y a énormément de choses à faire, ou, ellipt.,* ÉNORMÉMENT *à faire* (*Ac.* 2001).
  Avec antécédent représenté par *en* : *Faut-il de la patience ? – Il* EN *faut même* BEAUCOUP. — Avec redondance, surtout dans l'oral familier : *Il* EN *faut même* BEAUCOUP, DE LA PATIENCE, *pour le supporter !* Comp. *b* ci-dessous.
  Dans des formules figées d'une syntaxe archaïque : PEU *nous en chaut* (N. SARRAUTE, citée § 878, 8). — *Il a fini son travail, ou* PEU *s'en faut* (*Ac.* 2000, s. v. *falloir*). — *Les nobles et le clergé ne sont pas automatiquement,* TANT *s'en faut, solidaires des bourgeoisies urbaines contre les campagnards* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 67). R5
- Comme sujet : BEAUCOUP *dépend des États-Unis* (dans le *Monde*, sélection hebdom., 8-14 janv. 1976, p. 1). — UN PEU *de ce qui m'était caché* [...] *m'apparut* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 180). — Le nom sous-jacent a été exprimé auparavant : *Un peu de passion augmente l'esprit,* BEAUCOUP *l'éteint* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XXXIII).
- Comme attribut : *La bête est* PEU, */ L'homme n'est rien* (HUGO, *Contempl.*, VI, 26). — *Être sans attributs c'est être* AUSSI PEU *que rien* (FRANCE, *Crainquebille*, Putois, II). — *Quatre ans d'austérité,* [...] *c'est* BEAUCOUP, *c'est* TROP (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 11). — *Ce n'était pas* ASSEZ (GONC., cit. ci-dessus).
- Comme complément prépositionnel R6 : *Se contenter de* PEU, *vivre de* PEU (*Ac.* 1935). — *On se fâcherait à* MOINS *ou pour* MOINS. — *Son avis a compté pour* BEAUCOUP *dans la décision* (*Ac.* 2001). — *Le nom de la vedette est pour* BEAUCOUP *dans le succès du film* (*ib.*). — *C'est cette fureur d'un vouloir-vivre effréné* [...] *qui* [...] *assure pour* BEAUCOUP *la grandeur du livre* [= *Mme Bovary*] (GRACQ, *En lisant en écrivant*, Pl., p. 612). R7

Pour *combien*, voir § 728, *b*.

Avec *guère*, cet emploi est littéraire : *Le nom d'Alain ne me disait* GUÈRE (HENRIOT, dans le *Monde*, 4 juin 1958). — *Si Balzac* [...] *avait décrit la société de son temps, il ne subsisterait plus* GUÈRE *de sa peinture* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 27 juin 1959). — *La société ne peut* GUÈRE *offrir aux pauvres, si elle ne veille, d'abord, à la prospérité collective* (Al. PEYREFITTE, *Quand la rose se fanera*, p. 144).

2° Emplois de ***tant***.

Tant s'emploie notamment pour une quantité qu'on ne veut ou ne peut préciser, ainsi que pour le nombre des unités (et, éventuellement, des dizaines) dans une somme ou une date :

Ils ont TANT *par écureuil, fouine ou renard* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 282). — *Le testament caché qu'on découvrira page trois cent nonante et* TANT (ARAGON, *Mise à mort*, p. 345). — *L'an de grâce mille six cent et* TANT (A. DAUDET, *C. du lundi*, Trois messes basses). — De même : *Votre lettre du* TANT (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 7). R8

Tant s'emploie comme nominal, en particulier, dans les expressions *Avoir tant fait que de* « avoir poussé les choses jusqu'à » et *À tant faire que de* « supposé qu'on pousse les choses jusqu'à » :

C'est grand dommage vraiment que ce sentiment-là [= l'amour] *ne me soit pas venu plutôt à moi, puisque j'*AI TANT FAIT QUE DE *l'épouser* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXIV). — *Lorsque j'*AI TANT FAIT QUE DE *trouver une place pour ma voiture* (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 12).

À TANT FAIRE QUE DE *le rencontrer, j'aime mieux qu'il me voie autrement* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 151). — À TANT FAIRE QUE DE *jouer du Jules Renard, M. Debauche* [...] *aurait pu choisir* la Bigote (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 73).

R4 736 REMARQUE

Avec certains verbes, *long* a un comportement qui rappelle celui des indéfinis dont il est question dans ce § 736, *a* : *Le bonhomme en sait* LONG ! *Il en sait trop pour les autres* (BALZAC). Cf. § 298, *b*.

R5 736 REMARQUE

Les formules avec *s'en falloir*, cessant d'être comprises, subissent des altérations : une préposition s'introduit (§ 315, *a*, 7°) ; de vrais adverbes entrent en concurrence (§ 972, *d*).

R6 736 REMARQUE

Il n'est pas toujours facile de discerner la part qui revient au pronom et celle qui revient à l'adverbe, notamment quand *peu* concerne le temps : *avant peu*, etc. (§ 1004, *b*, 3°).

R7 736 REMARQUE

Il s'en faut de peu, de beaucoup, voir § 315, *a*, 7°, ainsi que pour d'autres expr. analogues ou concurrentes.

R8 736 REMARQUE

En Belgique, on emploie °***autant*** pour une quantité non précisée : *François, tu m'as remis* AUTANT *pour le ménage... voici les comptes... voici ce qui reste* (A. BAILLON, *Hist. d'une Marie*, 1929, p. 126).

Variantes plus rares : À TANT FAIRE DE *créer un mot* [...], *autant le réserver à un usage précis* (J. CELLARD, dans le *Monde*, 29 janv. 1984). — POUR TANT FAIRE QUE *prendre une maîtresse, je ne me fusse pas contenté d'une aussi peu huppée que mon initiatrice* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VII).

Emplois absolus : *Ce n'est pas le tout d'être dans le train de la vie. Il faut encore y gagner une place – « assise »* À TANT FAIRE (L. ESTANG, dans le *Figaro litt.*, 29 oct. 1960). R9 — *Ronse fait tenir tous les rôles d'homme par des femmes, qu'il a affublées de barbe et moustache. Ce sont des femmes adultes, et,* À TANT FAIRE QUE, *il aurait pu choisir des jeunesses* (M. COURNOT, dans le *Monde*, 14 déc. 1979). [Comp. *faire comme si*, etc., § 218, *c*, 2°.] R10

R9 736 REMARQUE

Sur les équivalents *quant à faire, tant qu'à faire*, voir § 1097, *d* et *e*.

R10 736 REMARQUE

D'autres expressions s'expliquent par la valeur pronominale de *tant* (valeur assez proche de *cela*), mais elle n'est plus perçue : *tant il y a que* (cf. § 235, *a*) *si tant est que* (cf. § 1158, *a*), les adverbes *partant* et *pourtant*, etc.

b) Comme des **pluriels**, tantôt représentants (équivalant à des masculins ou à des féminins, selon le genre de l'antécédent, qui peut concerner des choses ou des personnes), — tantôt nominaux (désignant des personnes et ordinairement masculins, le féminin étant possible lorsqu'il s'agit exclusivement de femmes).

1° Comme sujets.

Cela est fréquent pour *beaucoup, peu, pas mal* (et *combien* : § 728, *b*) : *J'ai acheté un lot de vieilles vestes ;* BEAUCOUP *n'ont plus de boutons* (*Rob.*). — *Les deux tiers des avortées étaient des femmes mariées,* BEAUCOUP *ayant déjà un ou deux enfants* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 202). — BEAUCOUP *vivaient bien qui n'avaient pas de fortune* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — BEAUCOUP *sont appelés, mais* PEU *sont élus* (*Bible*, trad. OSTY-TRINQUET, Matth., XXII, 14). — PEU *comprirent notre situation* (MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, IV, 3). — *Sur les bancs de la Chambre, on peut comprendre la haine. Bien* PEU *la manifestaient* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 105). — *Nous tous, parmi les ruines, préparons une renaissance. Mais* PEU *le savent* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 707). — *Le régiment de chasseurs* [...] *était presque tout entier dans la rue, les officiers mêlés aux cavaliers sur la chaussée* [...]. PAS MAL *avaient l'air éméché, sentaient au moins l'alcool* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, pp. 204-205). — Voir d'autres ex. au § 438, *a*, 3°.

Cela est plus rare pour d'autres adverbes : *Quelques personnes, ici et là, en disent du bien,* DAVANTAGE *crachent dessus* (C. RIHOIT, dans le *Monde*, 9 oct. 1981). — *Plus d'un million de personnes* [...] *ont participé aux quelque cinquante messes, réunions et rassemblements* [...]. AUTANT *se sont déplacées au long des rues et des routes pour l'* [= le pape] *apercevoir quelques secondes* (J.-P. CLERC, *ib.*, 22 sept. 1987). — *Antoine, si détaché aujourd'hui, eut-il, comme* TANT, *des opinions sur la marche du monde* [...] *?* (L. NUCERA, *Chemin de la Lanterne*, p. 223.) — *La cohabitation que* TANT *souhaitaient* (A. FONTAINE, dans le *Monde*, 22 mars 1986). — TANT *et* TANT *s'étaient rapidement engraissés de la mort des héros* (Renée MASSIP, dans Renée et Roger Massip, *Passants du siècle*, p. 83). — *Il* [= Montherlant] *a souhaité que son visage mort soit revêtu d'un masque romain. Et* TROP *se sont laissés* [*sic*] *prendre à ce masque* (DANIÉLOU, dans le *Figaro*, 30 sept. 1972).

2° Comme attribut : *Ils étaient* BEAUCOUP *à cette réunion. Ils sont* TROP.

3° On emploie ***beaucoup*** aussi comme complément prépositionnel (ce que n'admettait pas Littré et qu'ignore encore l'*Ac.* en 2001 H1) :

Le malheur de BEAUCOUP *est de ne pas savoir passer les soirs dans sa chambre* (S.-BEUVE, *Vol.*, XV). — *Pour* BEAUCOUP [...] *l'agriculture semblait un avilissement* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Il était parvenu* [...] *à passer aux yeux de* BEAUCOUP *pour la fine fleur du* high-life (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 2). — *Pourquoi le poète ne se plaisait-il pas à être écouté de* BEAUCOUP *?* (FRANCE, *Vie litt.*, t. II, p. 212.) — *Il était demandé à* BEAUCOUP *de boire le calice goutte à goutte* (MAURIAC, *Pèlerins de Lourdes*, p. 55). — *Elle est violée par* BEAUCOUP *qui l'ignorent* (R. GEORGIN, *Guide de la langue fr.*, p. 181). — *Elle* [= la férule d'un chef] *devient pesante à* BEAUCOUP (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 39). A

Les autres mots sont plus rarement employés comme compléments prépositionnels : *Leurs réflexions d'été, tenues entre* PEU (D. HALÉVY, cit. Damourette-Pichon, § 2681). — *Elle* [= une passion] *est chimérique, réalisée par bien* PEU, *sinon par personne* (M. THIRY, dans Ch. Bertin, *Marcel Thiry*, p. 241). — *Don magique refusé à* TANT, *accordé à quelques-uns* (G. BEAUMONT, dans les *Nouv. litt.*, 18 déc. 1958). H2

H1 736 HISTORIQUE

Vaugelas, p. 485, estimait que *beaucoup* au sens de « plusieurs » ne pouvait s'employer seul, sauf comme attribut. Il blâmait explicitement *à beaucoup*, exigeant *beaucoup de personnes* ou *beaucoup de gens*. Pourtant *beaucoup* comme sujet était déjà courant au XVII[e] s. : ⁺BEAUCOUP *par un long âge ont appris comme vous / Que le malheur succède au bonheur le plus doux ; / Peu savent comme vous appliquer ce remède* (CORN., *Hor.*, V, 2).

A 736 AUTRES EXEMPLES

De à beaucoup : DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 224 ; ROMAINS, *Lettre ouverte contre une vaste conspiration*, p. 142 ; HAGÈGE, *Le fr. et les siècles*, p. 9. — *De pour beaucoup* : DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 116 ; BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 173. — *De chez beaucoup* : L. DAUDET, *Jour d'orage*, p. 76 ; etc.

H2 736 HISTORIQUE

Peu se construisait avec une préposition au XVII[e] s. : ⁺*J'ai permis à fort* PEU *de lui rendre visite* (CORN., cit. Littré, s. v. *peu*, 4°).

4° Comme compléments d'objet directs ou comme sujets logiques (ou réels), ces mots doivent être accompagnés du pronom *en* placé devant le verbe (cf. § 676, *e*) :

Comme nominaux : *J'*EN *connais* BEAUCOUP *qui prétendent...* (LITTRÉ). — *Il* EN *est* PEU *qui aient le bonheur de s'endormir aussitôt la tête sur l'oreiller* (ROMAINS, cit. *Rob.*). — *Il y* EN *a* TANT *qui voudraient être à votre place !* R11

Comme représentants : *Nous sommes allés chercher des champignons, nous n'*EN *avons pas trouvé* BEAUCOUP (*Ac.* 2001). — *Parmi les spectateurs, il y* EN *avait* PEU *de séduits.*

En est normalement absent quand l'adverbe employé pronominalement est accompagné d'un complément : *Vous aurez contre moi* BEAUCOUP *de mes confrères* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LVIII). — *J'ai* PAS MAL *fréquenté depuis de ces réunions cosmopolites* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VI). — La redondance n'est pas tout à fait exclue, surtout dans l'usage parlé : *Quand il t'*EN *aura passé de ces choses-là sur le dos* AUTANT *qu'à moi* (E. et J. DE GONC., *op. cit.*, XLIX). [Comp. : *Quand il t'aura* (ou *te sera*) *passé autant de ces choses-là qu'à moi.*] — L'ellipse du nom *rivaux* rend nécessaire la présence de *en* dans cet ex.-ci : *L'autre était son rival, et l'instruction révéla qu'ils* EN *avaient* ÉNORMÉMENT *d'obscurs* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 853).

R11 736 REMARQUE

Tout AUTANT *que j'en* [= des fourmis noires] *vis qui se promenaient encore implacables sur les ruines, je les fis rudement sauter par-dessus les murs* (MICHELET). Cf. § 1149, *c*.

737 Autres indéfinis occasionnels.

a) Des **syntagmes nominaux** dans lesquels le nom a perdu sa valeur propre.

Autre chose, grand-chose, quelque chose, peu de chose, qui, en tant que donneurs d'accord, sont traités comme des neutres, c'est-à-dire comme des masculins singuliers, alors que *chose* comme nom est féminin. Voir § 764.

La plupart, qui, comme donneur d'accord, est un pluriel, ordinairement masculin, parfois féminin : *La plupart sont venus* ; il en est de même, mais moins fréquemment, pour ***bon nombre*** et pour ***quantité***. Voir § 438, *a*, 4°.

Tout le monde lorsqu'il signifie simplement « tous », « chacun » : TOUT LE MONDE ne *peut pas être orphelin* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 742). — *Il* [= notre pays] *ne sait plus aujourd'hui aider personne parce qu'il doit aider* TOUT LE MONDE (N. SARKOZY, *Témoignage*, p. 134). R1

D'autres expressions avec *monde* pourraient être citées comme locutions indéfinies, notamment ***grand monde***, qui correspond, pour des personnes, à *grand-chose* et qui s'emploie dans les mêmes conditions que celui-ci (§ 764, *b*) : *Plus* GRAND MONDE *n'a envie de se battre* (J.-Cl. POMONTI, dans le *Monde*, 14 févr. 1994) — *Il n'y avait pas* GRAND MONDE *à l'enterrement.*

Âme qui vive : cf. § 1019, *b*, 2°.

R1 737 REMARQUE

L'usage régulier n'accepte pas que, donneur d'accord, *tout le monde* soit considéré comme un pluriel : voir § 438, *c*, 2°.

b) Des **locutions à noyau verbal** contenant les interrogatifs *qui, quoi, lequel, combien* (ce sont des sous-phrases incidentes qui ont perdu leur caractère originel : § 379, *a*). Le genre et le nombre sont ceux de l'interrogatif.

Avec *savoir* : IL NE SAIT QUOI *se passe au plus secret de sa chair* (MAURIAC, *Journal 1932-1939*, p. 96). — *Beaux yeux de mon enfant, par où filtre et s'enfuit /* JE NE SAIS QUOI *de bon, de doux comme la Nuit !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Yeux de Berthe.) — *Un beau coussin rose, amené là* [...] *par* ON NE SAIT QUI (DORGELÈS, *Croix de bois*, VI). — *Après cela nous devons nous attendre à* DIEU SAIT QUOI. — JE NE SAIS COMBIEN *se sont trouvés mal.* R2

Avec *importer* : *Ce n'est pas* N'IMPORTE QUI, *qui fait ça. Et on ne fait pas ça pour* N'IMPORTE QUI (SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 151). — *Plus il avait trompé* N'IMPORTE LAQUELLE *des deux, plus elle l'aimait* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — *Dites-lui* N'IMPORTE QUOI *qui lui fasse plaisir* (*Ac.* 2000).

R2 737 REMARQUE

Voir aussi § 880, *b*, 4° (présent figé, mais pas toujours).

c) ***Qui que ce soit, quoi que ce soit*** (parfois *fût* : cf. § 899, *c*, 2°) « une personne, une chose quelconques » s'emploient surtout dans des contextes explicitement (voir § 1016, *b*) ou implicitement négatifs ou dubitatifs (interrogations, propositions de condition). R3

Pas un mot à QUI QUE CE SOIT *au monde* (BALZAC, *Birotteau*, II, 9). — *S'il te demandait de faire* QUOI QUE CE SOIT *qui fût contraire aux lois du commerce,* [...], *promets-moi de ne rien signer sans me consulter* (*ib.*, II, 12). — *Je ne puis*

R3 737 REMARQUE

En dehors de ces circonstances : *Je suis prêt à montrer mon livre de dépenses à M. de Rênal et à* QUI QUE CE SOIT (STENDHAL, *Rouge*, I, 7). — Il est rare aussi de les trouver comme sujets d'un verbe principal : QUOI QUE CE SOIT *ne cesse d'être faux que lorsqu'on affirme le contraire* (MONTHERLANT, *Marée du soir*, p. 36).

supporter d'entendre dire que j'ai découragé QUI QUE CE SOIT (GIDE, *Journal*, t. I, p. 1288). — *Il est difficile d'exprimer exactement* QUOI QUE CE SOIT (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Il s'agit toujours de savoir si les accidents linguistiques* [...] *peuvent* [...] *correspondre à* QUOI QUE CE SOIT *ayant une existence authentique* (M. RAYMOND, *De Baudelaire au surréalisme*, 1940, p. 280).

d) Mots ou syntagmes divers.

Qui de droit « celui qui exerce l'autorité » : *Le Gouverneur adresse leurs justes revendications à* QUI-DE-DROIT (CENDRARS, *Or*, XXXVII). [Les traits d'union, qui ne sont pas conformes à l'usage reçu, montrent que l'auteur voit ici une sorte de composé. Voir aussi BILLY, cité au § 266, *c*, 2°.] R4

Pour *X, N, tutti quanti, et cetera, et alii*, voir § 221.

R4 737 REMARQUE

Sens élargi, °« celui que cela concerne (juridiquement) » : *L'avocat* [...] *envisagera toutes les poursuites contre* QUI DE DROIT *afin de déterminer les responsabilités* (dans le *Monde*, 29 oct. 1976, p. 16).

738 Place des pronoms indéfinis.

Ils occupent dans la phrase la place qu'auraient des syntagmes nominaux de même fonction. Voir cependant pour certains objets directs (*tout, rien*, adverbes de degré) au § 300, *d* ; pour *rien* sujet logique (ou réel), § 231, *c*, 1°.

II. ÉTUDES PARTICULIÈRES

Aucun et *nul*

739 *Aucun* [okœ̃] R1, fém. *aucune*. H1

R1 739 REMARQUE

Prononciation traditionnelle, fortement concurrencée par [okɛ̃] : cf. § 25, a.

H1 739 HISTORIQUE

Sur l'étymologie d'*aucun*, voir § 628, H1. — *Aucun* s'employait assez souvent comme nominal sujet avec la négation *ne* : ⁺*On entreprend assez, mais* AUCUN *n'exécute* (CORN., *Cinna*, II, 1). — AUCUN *n'est prophete chez soy* (LA F., *F.*, VIII, 26). — *Qu'*AUCUN *par un zele imprudent* / [...] / *Ne sorte avant le temps* (RAC., *Ath.*, IV, 5).

Sur *pas un* comme synonyme d'*aucun*, voir § 743, c.

a) *Aucun* peut encore s'employer avec son ancienne valeur **positive**.

1° **Au pluriel.**

α) **Précédé de *d'***, dans la langue écrite soignée, mais aussi dans la langue parlée de certaines régions (notamment de l'Orléanais). Le sens est « quelques-uns, certains » (il s'agit ordinairement de personnes).

D'aucuns est presque toujours nominal et sujet : D'AUCUNS *y avaient amené leur famille* (R. DE GOURMONT, *Belgique littér.*, p. 15). — *Celle-là, disait-il* [= un personnage à qui l'auteur prête des régionalismes], *c'est l'effraie.* D'AUCUNS *disent la chouette religieuse* (GENEVOIX, *Raboliot*, II, 3). — *Ce que* D'AUCUNS *désignent parfois par « Lancelot propre »* (A. MICHA, dans *Romania*, 1960, p. 145). — D'AUCUNS *suggèrent même que Moscou a délibérément limité son soutien à Hanoï* (A. JACOB, dans le *Monde*, 13 mars 1979). — *Une dissension s'établit dans le mouvement.* / – D'AUCUNS *veulent abattre Rabier sans tarder.* / – *D'autres veulent que je quitte très vite Paris* (DURAS, *Douleur*, p. 96).

Plus rarement comme complément : *Un temps dont le prophétisme cacophonique paraîtra à* D'AUCUNS *annoncer bien des paroxysmes du nôtre* (Georges CESBRON, dans les *Lettres romanes*, févr. 1977, p. 80).

D'aucuns comme représentant : *De ces hommes, il n'était pas un qui fût méchant,* D'AUCUNS *même étaient capables de générosité* (AYMÉ, *Aller retour*, p. 58).

Occasionnellement au fém. : *Si parmi vous, pourtant,* D'AUCUNES / *Le comprenaient différemment* [...] (A. DAUDET, *Amoureuses*, Prunes). — *Venez* D'AUCUNES / *Et d'aucuns* (VERL., *Jadis et nag.*, Images d'un sou).

Rarement (comme représentant) à propos de choses : *Nous avons déjà pu alléger la nomenclature, soit en supprimant un certain nombre de mots jugés superflus* [...], *soit* [...] *en en renvoyant* D'AUCUNS *aux articles consacrés aux préfixes et aux suffixes* (P. IMBS, dans le *Trésor* [qui ne prévoit pas cet emploi s. v. *aucun*], t. II, p. VII). — D'AUCUNES [= des séries télévisées] [...] *étaient de véritables « bulldozers idéologiques du régime »* (dans le *Monde*, 18 oct. 2002, p. 15). A1

A1 739 AUTRE EXEMPLE

À propos de minéraux, PONGE, cit. *Rob.*, s. v. *anthracite*.

β) L'*Ac.* signale encore *aucuns* **sans *d'*** (« quelquefois familièrement » en 1932 ; « vieilli » depuis 1986). Au XIX[e] s., on en trouve des ex. assez nombreux ; mais ils sont très rares au XX[e] : *Pour écrire, il faut d'abord penser, bien qu'*AUCUNS *s'en dispensent journellement* (NODIER, lettre, dans *Europe*, juin-juillet 1980, p. 135). — *Comme* AUCUNS *le prétendaient* (SAND, *Maîtres sonneurs*, XXXI). — AUCUNS *t'appelleront une caricature* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Danse macabre). — *Cette ville méconnue par* AUCUNS (JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, IV). A2 H2

A2 739 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *Massimilla Doni*, Dédicace ; S.-BEUVE, PROUDHON, cit. *Trésor*.

H2 739 HISTORIQUE

Jusque dans le XVI[e] s. le pluriel *aucuns* a pu être précédé de l'article défini : LES AULCUNS *le plaindoient* (FROISSART, *Chron.*, éd. K., t. XVII, p. 260). — LES AUCUNS *sont mors et roidis* (VILLON, *Test.*, 229). — LES AULCUNS *disoient que* [...] (RAB., *Pant.*, II).

2° Comme représentant R2 au singulier, dans certaines conditions qui lui sont communes avec d'autres auxiliaires de la négation (§ 1021). Le sens est « un, quelqu'un » (il s'agit de personnes ou de choses) :

Il était presque aussi dangereux de s'en remettre complètement à AUCUNE *d'elles* [= les classes sociales] *du sort des autres, que de faire d'un peuple l'arbitre des destinées d'un autre peuple* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, II, 6). — *Le caporal Aubry évitait de parler à* AUCUN *des officiers* (STENDHAL, *Chartr.*, IV). — *D'un mouvement de l'âme aussi pur, aussi innocent qu'*AUCUN *de ces gestes inhabiles qui ravissent* [...] *le cœur des mères* [...] (BERNANOS, *Joie*, p. 249).

b) **Le plus souvent, *aucun* est employé dans un contexte explicitement négatif, soit dans la dépendance de *sans* ou *sans que*, — soit comme auxiliaire de l'adverbe *ne* :**

Ordinairement, il est représentant et il prend le genre de son antécédent (qui concerne des personnes ou des choses) : *Barrès, cette abeille au bord de l'encrier, que les politiciens maçons de la IIIe République, pendant plus de trente ans, ont replongé dans l'encre, sans qu'*AUCUN *ait jamais eu la fantaisie d'en faire un ambassadeur au Vatican* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 19 juin 1948). — *De toutes vos raisons,* AUCUNE *ne me convainc.*

On observe quelques usages particuliers et plus rares : 1) *Aucun* redondant par rapport au sujet (cf. § 371, *c*) : *Robert veut partir : vous n'osez* AUCUN *le prier de rester* (Fr. DE CUREL, *Fossiles*, cit. Sandfeld, t. I, p. 363). — 2) *Aucun* nominal : *J'aime tous et n'accuse* AUCUN (VERL., *Sag.*, I, 2). — *Il n'oubliait la fête d'*AUCUN *de la famille* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. I, p. 184). — Féminin : AUCUNE *n'a jamais été aimée comme moi !* (FLAUB., *Éduc.*, III, 6.) — 3) *Aucun* au pluriel R3 : AUCUNS *de ces caractères indispensables à l'Église* [...] *ne sauraient lui appartenir* (LAMENNAIS, *De la religion*, VI, 1). — *Sous la condition de faire bien constater leurs droits, ne renoncer à* AUCUNS (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., pp. 127-128). — *Vous finissiez peut-être par croire vous-même que vous avez des droits chez moi et sur moi ; mais vous savez bien que vous n'en avez* AUCUNS (DUMAS fils, *Étrangère*, III, 3). — *Ces yeux* [...] *n'étaient comparables à* AUCUNS (LOTI, *Désenchantées*, XLIII). — *Ah ! je n'avais plus besoin des vers des poètes, maintenant.* AUCUNS *n'avaient pleuré comme pleuraient mon amour, ma pensée et mes souvenirs* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, VI).

c) Comme d'autres auxiliaires de la négation (§ 1022), *aucun* a pris par contagion le sens négatif de l'adverbe *ne* qu'il accompagne d'ordinaire :

Lui connaissez-vous des ennemis ? AUCUN (*Ac.* 2001).

R2 739 **REMARQUE**

Rarement comme nominal : *Je ne crois pas qu'*AUCUN *en connaisse l'entrée* (GIDE, *Saül*, IV, 1). — Au féminin : *Plus qu'*AUCUNE *Mme de Burne se sentait née pour le rôle de fétiche* (MAUPASS., *Notre cœur*, II, 5).

R3 739 **REMARQUE**

Comp. §§ 630 et 740, *a*.

740 *Nul.* H1

Nul appartient à la langue écrite ; en parlant, on le remplace par *personne* ou par *aucun*. Il se construit presque toujours avec *ne* ou avec *sans* (*que*).

a) Comme **nominal**, il ne concerne que des personnes.

1° Il est ordinairement masculin ; il est d'ailleurs souvent employé dans l'expression de vérités générales (morales ou juridiques).

NUL *n'est tenu d'accepter une succession qui lui est échue* (*Code civil*, art. 775). — NUL *n'est exempt de mourir* (*Ac.* 1935). — NUL *ne peut être arbitrairement détenu* (*Constitution de la Ve République*, art. 66). — Prov. : *À l'impossible* NUL *n'est tenu.* NUL *n'est prophète en son pays.*

De portée moins générale : NUL *ne sait votre sort* (HUGO, *Rayons*, XLII). — Sollicitude [...] *contre lequel* NUL *n'a plus les préventions de ces dames* [cf. Mol., *F. sav.*, II, 7] (LITTRÉ, Préface, p. VII). — NUL *ne savait mieux que lui reproduire avec son matériau* [= la cire] *les particularités des physionomies* (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, III). — NUL *mieux que lui n'est à même de réussir* (*Ac.* 2004).

Il se met au féminin quand la situation indique explicitement qu'il s'agit seulement de femmes :

NULLE *ne sait mieux éconduire un galant* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VIII). — *Imaginez le plus laid des hommes.* NULLE *ne l'aimera* (J. RENARD, *Journal*, 10 déc. 1896). — NULLE *ne fut dans de meilleures conditions que cette petite fille* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 100). — *Je finirai par me passer de toi, jeune fat que toute la ville*

H1 740 **HISTORIQUE**

Étymologiquement, *nul* inclut la négation (lat. *nullus* = *ne* + *ullus* « quelque »). Mais *nullus* pouvait déjà s'employer avec un autre mot négatif, *non* surtout, d'où l'usage de *nul* (avec un nom ou comme pronom) depuis l'anc. fr. comme auxiliaire de la négation *ne*. — Par imitation du latin classique, le fr. lui rendait jadis, de façon sporadique (plus couramment au XVIe s.), le sens pleinement négatif : NULE *chose est plus grans d'acoustumance* [= que l'habitude, cf. § 986, H2] (*Proverbes antér. au XVe s.*, 1404). — *Ce ne sont que* [...] *paroles polies de langaige, lesquelles tourneront a* NUL *effect* (*Croniques et conquestes de Charlemaine*, t. I, p. 413 [cité par Martin-Wilmet, § 187, comme aberrant]). — NUL *a esté prophete non seulement en sa maison, mais en son païs* (MONTAIGNE, III, 2, p. 783). — °*Il veut persuader qu'il en* [= du bien] *veut à tous, afin que tous lui en fassent, ou que* NUL *du moins lui soit contraire* (LA BR., VIII, 62). — En fr. moderne, *nul* dans ce sens se trouve surtout quand le *ne* n'est pas possible (§§ 1028, *c* ; 1030, *a*). Quand le *ne* est possible, son absence est beaucoup plus rare qu'avec les autres auxiliaires de la négation : § 1022, *a* ; par son appartenance à la langue écrite, *nul* est protégé d'une tendance qui a surtout du succès dans l'oral.

adore et que NULLE *ne fait pleurer* (LOUŸS, *Aphrodite*, II, 7). — *Peut-être Robert a-t-il voulu me rassurer, me dire que je n'avais rien à craindre, que* NULLE *dans ton passé ne pouvait rivaliser avec moi* (M. OLIVIER-LACAMP, *Chemins de Montvézy*, p. 133).

2° Il s'emploie ordinairement comme sujet singulier. Certains auteurs en font un complément, ou le mettent au pluriel H2 : *Pierre se croyait seul avec elle* [= sa souffrance] *sans* NUL *à qui s'ouvrir* (R. ROLLAND, *Pierre et Luce*, p. 20). — *Il* [= ton avenir] *est déjà si grand que tu ne peux empêcher* NUL *de le voir* (GIDE, *Saül*, III, 7). — *Il est certain qu'il ne se serait adressé à* NULS *autres qu'à Barrault et à sa troupe* (G. BAUËR, dans le *Soir* [Bruxelles], 4 nov. 1959). — NULS *ne furent plus constants dans leur haine du nazisme* (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 193). R1

3° *Nul* avec un sens positif est très rare :

« Quelqu'un » : *Je ne voudrais pas que* NUL *souffrît par ma faute* (BRIEUX, cit. Sandfeld, t. I, p. 368). — « N'importe qui » : *À meilleur titre que* NUL, *j'aurais le droit* [...] *de récuser le reproche d'exagération* (CLAUDEL, *Figures et paraboles*, p. 69). Comp. § 628 et voir § 1021. H3

H2 740 HISTORIQUE
Comme nominal, il a pu s'employer couramment au plur. jusque dans le XVII[e] s. : [+]*Afin que* NULS *de ceux qui ont de la justesse, de la vivacité* [...] *ne se reprochent pas même ce petit défaut* (LA BR., *Disc. sur Théophr.*).

R1 740 REMARQUE
Cf. §§ 630 ; 739, *b*.

H3 740 HISTORIQUE
Cet usage est ancien : *Tant li poise* [= lui pèse] *quant* NUS [= quelqu'un] *m'areste* (CHRÉT. DE TR., *Perc.*, 3823, éd. H.). – *Je ne veul* [...] *que* NULZ *de vous de ceans saille* [= l'un de vous sorte d'ici] (GACE DE LA BUIGNE, 2834).

R2 740 REMARQUE
Le *Trésor* signale cet emploi seulement sous la forme *nul(le) de*.

b) Comme **représentant** R2, il concerne aussi bien des choses que des personnes ; il s'emploie aux deux genres et surtout comme sujet.

De tous ceux qui y sont allés NUL *n'est revenu* (*Ac.* 2004). — NULLE, *parmi les femmes françaises, n'a possédé à ce degré l'imagination et l'esprit* (S.-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. I, p. 287). — NUL *des événements* [...], NULLE *des catastrophes* [...] *n'ont été oubliés* (BALZAC, *Chouans*, Introd. de 1829). — *Le mot de « mousmé » lui était inconnu.* [...] NUL *n'est plus horripilant* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 357). — *Ces maisons se présentent à l'œil comme les branches d'un éventail grand ouvert.* NULLE *ne masque l'autre* (MAURRAS, *Anthinéa*, p. 137). — Autrement que comme sujet, ce qui est plus rare : *Concha ne répondait à* NUL *de mes sourires* (SOLLERS, cit. Togeby, § 355, 2).

Autre et *autrui*

741 *Autre.*

N. B. Comme *autre* est aussi un adjectif (§ 645), on ne considèrera pas automatiquement comme pronominal tout emploi où *autre* se trouve accompagné d'un déterminant sans être suivi d'un nom, étant donné que cette construction se présente aussi avec un adjectif quelconque (§ 218, *d*).

Ex. où *autre* n'est pas pronominal : *J'ai fini mon travail, donnez-m'en* UN AUTRE (*Ac.* 2001). [Comp. : *Donnez-m'en* UN NOUVEAU.] — *Une odeur trop douce dont on a peur qu'elle en cache* UNE AUTRE (MAURIAC, *Robe prétexte*, XXX). — *Voici deux livres ; je prends le grand ; prenez* L'AUTRE. (Comp. : ... *prenez* LE PETIT.)

Autre peut être considéré comme pronominal quand il est employé comme nominal ou construit sans déterminant.

a) *Autre* comme nominal **avec un déterminant.** Il s'agit ordinairement de personnes.

1° Avec l'article indéfini : *un* (ou *une*) au singulier, *d'* au pluriel. R1

- Comme sujet : *À votre place* UN AUTRE *aurait compris tout de suite* (*Ac.* 2001). — *Hussonnet* [...] *inspira l'envie à Rosanette d'avoir, comme* UNE AUTRE, *ses soirées* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — D'AUTRES *vont maintenant passer où nous passâmes* (HUGO, *Rayons*, XXXIV).
- Comme complément prépositionnel : *Adressez-vous à* UN AUTRE, *à* D'AUTRES. — *La place que j'occupais était celle d'*UNE AUTRE (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 153). — *On voit son Ange, jamais l'Ange d'*UN AUTRE (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Délires, I). — Tour elliptique figé : *Ah ! si c'était vrai ! / – Monsieur, je vous jure... / – À d'autres !* (VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 568.) [= Allez dire cela à d'autres, c'est-à-dire Je ne vous crois pas.]
  L'article partitif disparaît par haplologie après la préposition *de* (§ 583, *b*, N. B. 2 et R3). R2
  On dit *bien d'autres* (§ 584, *b*) : *Je pense aux matelots oubliés dans une île, / Aux captifs, aux vaincus !... À bien* D'AUTRES *encor !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cygne, II.)

R1 741 REMARQUE
D'autre au sing. est-il par inadvertance pour *d'autres* ou s'explique-t-il par le phénomène décrit au § 584, *c* ? °*Ils sont trop pauvres pour fêter* D'AUTRE *que Dieu* (LA VARENDE, cité § 584, *c*). – °*Je n'ai jamais fait à* D'AUTRE *qu'à moi-même, de vraie confidence* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 310).
HISTORIQUE. — Déjà à l'époque classique : *Sacrifier à* D'AUTRE *qu'à Dieu* (BOSS., cit. Le Bidois, § 1911). – Autre ex. : MOL., § 1044, H.

R2 741 REMARQUE
Il est anormal qu'on emploie l'article contracté : °*Pour nos morts point de tombe* [...], *seulement la croix du Christ pour les signaler au mépris de certains, à l'oubli* DES AUTRES, *à la prière de beaucoup* (CAYROL, dans le *Figaro litt.*, 8 mai 1948).

- Comme objet direct H1, attribut ou sujet logique (ou réel) : *Quant à ses chansons,* [...] *elles célébraient* D'AUTRES *que Gabrielle* (NERVAL, *Filles du feu,* Angélique, XI). — *Et si j'aimais* UN AUTRE, *tu m'aimerais toujours ?* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.,* t. III, p. 210.) — *Il lui était indifférent qu'on aimât* D'AUTRES (*ib.,* t. III, p. 126). — *Promène-toi ; tu promènes* UN AUTRE (GIRAUDOUX, *Contes d'un matin,* p. 40). — *Elle l'aurait aimé si elle avait pu aimer* UN AUTRE (LA VARENDE, *Sorcière,* p. 33). — *Elle se fait une gloire de ce qui remplirait* D'AUTRES *de confusion* (M. GARÇON, *Plaidoyers chimériques,* p. 19). — *Sa sagesse personnelle* [...] *a aidé beaucoup* D'AUTRES *à établir leur équilibre* (HENRIOT, dans le *Monde,* 16 mai 1956). — *Lorsque celui qui parle invite* UN AUTRE *à l'accompagner* (*Ac.* 1935, s. v. *venir*).
  Le pronom peut aussi s'appuyer sur le pronom *en* qui précède (cf. § 676, *e*) : *Il* EN *aimait* UNE AUTRE ! (FLAUB., *Mme Bov.,* I, 1.) — *Tu* EN *aimes* UN AUTRE ? (A. DAUDET, *Jack,* t. II, p. 328.) — *Vous l'aimiez ? La belle affaire ! Vous* EN *aimerez* UN AUTRE, *voilà tout* (MAURIAC, *Feu sur la terre,* p. 159). R3

Un autre, d'autres concernant des choses et appuyé sur *en,* lequel n'a pas d'antécédent (cf. § 679). Ce sont des expressions figées.

Cette folle de grande maîtresse n'en fait jamais D'AUTRES ! (STENDHAL, *Chartr.,* XXVI.) – *À croire qu'il a dormi du matin au soir. / – Dormir ? En voilà d'*UNE AUTRE ! *Est-ce qu'il se figure, ce fainéant, qu'on le nourrit à dormir et à ne rien faire ?* (AYMÉ, *Contes du chat p.,* Vaches.) [Cf. 1100, *b,* 1°.] — *Tu en entendras bien* D'AUTRES, *si tu vis longtemps* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan,* Pl., p. 88). — *J'en ai vu bien* D'AUTRES.

2° Avec l'article défini.

Les autres « les autres personnes en général, autrui » : *Il a toujours tendance à rejeter la faute sur* LES AUTRES (*Ac.* 2001). — *Accepter le genre de vie* DES AUTRES (*ib.*).

Comme dit l'autre (ou ... *cet autre*) est une formule que l'on emploie quand on énonce un proverbe ou une autre locution censée connue : *Allons, courage de brebis ! comme dit* L'AUTRE (MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Ch. IX,* XXVII). [*L'autre* = Rabelais, notamment *Garg.,* VI.] — De même : *M. Eyssette, heureux et désolé du même coup, se demandait, comme* L'AUTRE, *s'il devait pleurer pour la disparition du client de Marseille, ou rire pour l'heureuse arrivée du petit Daniel* (A. DAUDET, *Petit Chose,* I, 1). [Allusion à Rabelais, *Pant.,* III.]

L'autre s'emploie par euphémisme pour *l'amant.* Il s'est dit aussi par euphémisme pour *le diable* : Germain. [...] *Les anciens, qui étaient plus sages que nous, ont bien connu qu'il fallait laisser le gouvernement de l'âme à Dieu, et celui du corps... à* L'AUTRE. / Pierre. *Qui donc, l'autre ? Le... / –* Germain. *Tais-toi. Ça porte malheur de le nommer* (SAND, *Diable aux champs,* I, 2). — Sous la Restauration, on a dit *l'autre* pour *Napoléon* : cf. STENDHAL, *Rouge,* I, 29.

3° Avec d'autres déterminants.

Elle pourrait [...] *lui téléphoner, à lui ou à* QUELQUE AUTRE (A. BRETON, *Nadja,* p. 106). — TOUT AUTRE *à la place de Lévis aurait enragé* (A. DAUDET, *Rois en exil,* p. 166). — « *Eh bien, et l'autre ?* » / – « QUELLE AUTRE ? » / – « *La femme du faïencier !* » (FLAUB., *Éduc.,* III, 4.) — *Nul autre, cet autre* (cf. 2°), *les deux autres.* — Le plur. *tous autres* est rare : *Ma définition* [...] *ne saurait être appréciée que de qui partage mon sentiment.* TOUS AUTRES *s'en choqueraient* (BARRÈS, *Ennemi des lois,* 1893, p. 16).

b) ***Autre* sans déterminant.**

N. B. Dans diverses locutions adverbiales, *autre* est construit sans déterminant, le nom sous-jacent ayant été exprimé dans la première partie de la locution : *De temps à* AUTRE. — *De fois à* AUTRE (« vieillit », selon l'*Ac.* 1932, s. v. *fois* ; loc. disparue en 2000) : DE FOIS À AUTRE, *l'une d'elles se levait pour aller prendre un plat sur le feu* (BARRÈS, *Colline insp.,* V). — *De part et d'*AUTRE. — *De côté et d'*AUTRE (plus rare) : *Les troupes d'opéra sont formées par un* impresario *qui engage de côté et d'*AUTRE *les sujets qu'il peut payer ou qu'il trouve libres* (STENDHAL, *Chartr.,* VIII). Comp. § 585, *b.*

1° *Nous autres, vous autres,* °*eux autres* : §§ 358, *a,* 1° ; 659, *b.*

2° ***Et autres*** « et cetera », surtout à propos de personnes :

On se demande pourquoi [...] *on continue à ennuyer des gosses avec Virgile, Molière, Descartes* ET AUTRES (AYMÉ, *Confort intellect.,* p. 141). — Équivalents : outre *et cetera* (qui se dit très souvent pour les choses), *et consorts, et alii, et tutti quanti.* Voir § 221, *a.*

H1 741 HISTORIQUE

Un autre objet direct sans *en* est attesté à l'époque classique : +*Hélas ! elle aime* UN AUTRE (CORN., *Pol.,* II, 1).

R3 741 REMARQUE

Le pronom *en* manque parfois alors qu'*autre* n'est pas nominal :

Je revérifie beaucoup de mes idées ; j'aperçois beaucoup D'AUTRES *que je croyais neuves* (STENDHAL, *Corresp.,* t. II, p. 62). — *Nous aimions un objet ou un acte, c'est-à-dire que la pensée nous en était douce. Nous détestions* UN AUTRE (VALÉRY, *Variété,* Pl., p. 747). — *Il y avait derrière cette idée une* AUTRE *qui se faisait lentement jour dans ma tête* (GREEN, *Autre,* p. 340). — *L'auteur de cette lettre – combien d'*AUTRES *ai-je reçues ! –* [...] (MALRAUX, *Chênes qu'on abat...,* p. 88).

HISTORIQUE. — Malherbe (t. IV, p. 362), critiquant *pourchasser* AUTRES chez DESPORTES, déclarait : « +Il devait dire : *en pourchassait d'autres* ». Cela concerne aussi l'absence de l'article, ce qui est un reste de l'ancienne langue, où d'ailleurs *autre* se construisait ainsi dans toutes les circonstances. Cf. *b* et § 585, *b.*

3° *Entre autres* s'emploie lorsqu'on veut désigner d'une façon particulière une personne ou une chose parmi d'autres personnes ou d'autres choses :

J'ai vu de fort beaux tableaux à Rome, ENTRE AUTRES *la « Transfiguration » de Raphaël* (Ac. 2001, s. v. *entre*).

Deharveng (p. 113) enseigne que le tour *Il m'a raconté,* ENTRE AUTRES, *ceci* n'est pas correct : *entre autres* devrait toujours être en rapport avec un nom ou un pronom exprimé avant ou après. — Cette règle ne correspond pas à l'usage réel. Depuis longtemps **H2**, *entre autres* s'emploie absolument au sens de *par exemple, notamment* : *Corps dur et solide, de la nature des roches, qu'on emploie,* ENTRE AUTRES, *pour bâtir* (LITTRÉ, s. v. *pierre*, 1°). — *Je me souviens,* ENTRE AUTRES, *que M. Dubois nous récitait* [...] (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, t. II, p. 23). — *Je lis ceci* ENTRE AUTRES : *« Monsieur, au cours d'un voyage* [...] » (HERMANT, *Ainsi parla M. Lancelot*, p. 134). — *Voltaire,* ENTRE AUTRES, *a même écrit* brute *au masculin* (MARTINON, *Comment on prononce le fr.*, p. 329, note 2). — *Nous avons capturé,* ENTRE AUTRES, *plusieurs batteries antichars* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 49). — *À ce dîner, j'ai rencontré,* ENTRE AUTRES, *le père de votre ami* (Ac. 2001). **A**

La graphie °*entre autre* montre bien le figement de l'expression. Ex. : BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 331 (mais *entre autres* dans d'autres livres : *Tout compte fait*, p. 424 ; etc.) ; SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 150.

4° *Autre* pour *un autre* « une autre personne » est rare et littéraire :

Françoise en voulait surtout à Albertine d'être commandée par AUTRE *que nous* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 99). — *Louis XIV n'aimait pas que la lumière de la mode éclairât* AUTRE *que lui* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 453). **H3**

5° *Sans autre* « sans plus » est très fréquent en Suisse (cf. Thibault), mais n'est pas inconnu ailleurs.

Il convient de se mettre au travail SANS AUTRE (J. CHABAN-DELMAS, le 3 avril 1947). — *Il se mit donc* SANS AUTRE *à mordiller son épouse* (A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 198). — *Le Conseil d'Administration entendait* [...] *éviter que celui-ci puisse* SANS AUTRE *demander un avis sur la sanction prise* (*Bulletin d'information du corps académique de l'Univ. de Louvain*, août-nov. 1972, p. 7). — *Il fait un petit bonsoir et* SANS AUTRE, *s'endort* (RHEIMS, cit. Bernet et Rézeau, *Dict. du fr. parlé*). — Quelques dict. (Bescherelle, P. Lar., *Lar. XXe s.*) donnent *sans autre* « sans rien ajouter » comme normal, mais aucun ex. ne vient à l'appui. **H4**

c) *L'un ... l'autre ...* : voir § 744.

H2 741 HISTORIQUE

Ex. classiques d'*entre autres* où *autres* n'a pas d'antécédent : ⁺*Je me souviens,* ENTRE AUTRES, *qu'un jour Varicarville m'écrivait que* [...] (RETZ, *Mém.*, p. 29). — *Elle a,* ENTRE AUTRES, *un petit phaéton léger comme une plume* (VOLT., *Corresp.*, t. I, p. 507). — *Il en passa une Colonne par Chambéri et* ENTRE AUTRES *le Régiment de Champagne* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 182).

En moyen fr., on disait aussi *entre les autres* : *Ilh vowat* [= il fit le vœu], ENTRES LES ALTRES, *que ilh fonderoit* [...] *une engliese* [= église] (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. B., t. II, p. 532). — *Et,* ENTRE LES AUTRES, *y en avoit ung nommé Amadour* (MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, X). — On lit encore chez un spécialiste du Moyen Âge : *C'est un indice,* ENTRE LES AUTRES, *que la* Chanson de Roland *n'est pas un commencement* (BÉDIER, *Chanson de Rol. commentée*, p. 61).

Le latin avait l'expression *inter alia* (que certains emploient d'ailleurs en fr. : J.-P. CHAMBON, dans la *Revue de linguist. rom.*, janv.-juin 1988, p. 303), avec un plur. neutre. Les formules fr. pourraient en être des calques, et cela expliquerait qu'*autres* n'y ait pas nécessairement d'antécédent.

A 741 AUTRES EXEMPLES

TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 55 ; FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. VI, p. 19 ; GIDE, *Journal*, 20 janv. 1892 ; LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, t. I, p. 109 ; GIRAUDOUX, *Bella*, VIII ; COCTEAU, *Poésie critique*, p. 207 ; GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 203 ; HENRIOT, dans le *Monde*, 18 avril 1951 ; GREGH, *Âge de fer*, p. 65 ; DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 382 ; DAUZAT, *Génie de la langue fr.*, p. 76 ; G. GOUGENHEIM, dans le *Fr. mod.*, juillet 1971, p. 257 ; IONESCO, *Présent passé, passé présent*, p. 256 ; DUTOURD, dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, janv.-févr. 1971, p. 8 ; CAPELOVICI, *Guide du fr. correct*, L. P., p. 236 ; etc.

H3 741 HISTORIQUE

Ex. classiques : ⁺AUTRE *n'a mieux que toi soutenu cette guerre* (CORN., *Hor.*, II, 5). — ⁺*Je ne vois pas qu'*AUTRE *que vous ait jamais conseillé à son maître de laisser dans l'exil son petit serviteur* (SÉV., 27 juin 1679).

H4 741 HISTORIQUE

Wartburg, t. XI, p. 643, signale un autre sens, « certainement », du XVe s. à 1660.

742 **Autrui.**

Autrui est un nominal masculin **R1** qui appartient surtout à la langue écrite (religieuse, juridique, littéraire). La langue courante dit *les autres, un autre*. Il s'agit toujours de personnes.

Conformément à son origine **H**, *autrui* s'emploie surtout comme complément.

Complément prépositionnel : *La vente de la chose d'*AUTRUI *est nulle : elle peut donner lieu à des dommages-intérêts lorsque l'acheteur a ignoré que la chose fût à* AUTRUI (*Code civil*, art. 1599). — *Il ne faut pas convoiter le bien d'*AUTRUI (Ac. 2001). — *Vivre, s'amuser aux dépens d'*AUTRUI (*ib.*). — *Ne fais pas à* AUTRUI *ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.* — *Il n'est pas plus exigeant pour* AUTRUI *que pour soi-même* (DUHAMEL, *Prince Jaffar*, p. 18).

Objet direct : *Causer, c'est amuser* AUTRUI *en s'amusant soi-même* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. I, p. 193). — *C'est* AUTRUI *qu'on a doté d'un pouvoir réfrigérant* (SARTRE, *Baudelaire*, p. 137). — *Il ne faut jamais traiter* AUTRUI *comme un objet* (MAUROIS, *Ce que je crois*, p. 131). — *Si attentive à observer* AUTRUI [...], *je me demande comment elle est si désintéressée d'elle-même* (HENRIOT, dans le *Monde*, 8 mai 1957). — *On qualifie volontiers d'égoïstes ceux qui n'utilisent pas* AUTRUI *à se faire valoir* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 251).

L'emploi d'*autrui* comme sujet n'est pas aussi rare que certains grammairiens le disent.

Autrui sujet reprend un *autrui* complément exprimé auparavant : *Envisageons donc le langage comme expression d'une pensée communiquée à autrui ou exprimée avec la représentation d'autrui ; il importe peu d'ailleurs qu'*AUTRUI *soit un individu, une foule ou tout le monde* (Ch. BALLY, *Traité de stylist. fr.*, § 9). — *L'être vulgaire ne se connaît lui-même qu'à travers le jugement d'autrui, c'est* AUTRUI *qui lui donne son nom* (BERNANOS,

R1 742 REMARQUE

Autrui comme nom : *L'écrivain bourgeois* [...] *n'ayant en face de lui aucun* AUTRUI *pour le regarder* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, II, 1). C'est une création individuelle, sans rapport avec l'emploi ancien signalé dans H.

H 742 HISTORIQUE

Autrui est un ancien cas régime de *autre*. En moyen fr., il s'est parfois employé comme sujet : *Ja Dieu ne me laisse tant vivre que* AULTRUY *que vous ait une part ne demye en ce qui est tout entiere vostre* (*Cent nouv. nouv.*, XXXIII).

Autrui a été employé jusqu'au début du XVIIe s. avec la valeur d'un génitif, *l'autrui* = celui d'autrui, le bien d'autrui : [...] / *Qui, sans prendre* L'AUTRUY *vivent en bon chrestien* (RÉGNIER, *Sat.*, X).

Crime, III, 1). — *C'est qu'on respecte les opinions d'autrui* [...] *et de plus on souhaite qu'*AUTRUI *respecte les opinions d'autrui* (QUENEAU, dans *Hist. des litt.*, t. III, p. IX). R2

En dehors de la condition spéciale qui vient d'être signalée : *En société, ce n'est pas* AUTRUI *qui me fatigue et qui m'irrite ; c'est moi-même* (GIDE, *Journal*, 5 janv. 1902). — AUTRUI *nous est indifférent* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 111). — *Si on n'a pas la conviction qu'*AUTRUI *est dans des embêtements sans nombre, on n'est pas soi-même très heureux* (GIONO, dans la *Table ronde*, oct. 1951, p. 38). — *C'était à moi d'éviter ces déviations* [...] *ou* [...] *l'utilisation qu'*AUTRUI *essaye d'en faire* (ROMAINS, *Violation de frontières*, p. 260). — *Il existe une sympathie triste et ardente devant le monde qu'*AUTRUI *porte en soi* (MAURIAC, *Journal*, t. V, p. 137). — *Je n'ai jamais été pleinement satisfait de la façon dont* AUTRUI *exprime la sienne* [= son angoisse d'être] (J. ROSTAND, *Inquiétudes d'un biol.*, p. 72). — *On se sent quand même un peu chleuhs, dans la famille... L'Alsace, la Suisse... Mais on déteste qu'*AUTRUI *nous le fasse sentir* (NOURISSIER, *Allemande*, p. 145). — AUTRUI *existe, au même titre que nous, et avec autant d'évidence* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 267). A

R2 742 REMARQUE

Le second *autrui* est nominalisé : *Les années plus encore que les voyages m'apprennent à me passer d'autrui, même quand* CET AUTRUI [imprimé en italique] *est fertile en grâces* (S.-BEUVE, *Corresp.*, 10 sept. 1839). — *Une occasion de plus pour Browning de se dépersonnaliser pour s'incarner momentanément dans autrui.* CET AUTRUI *n'est pas ici Wordsworth* (GIDE, *Journal*, janv. 1936).

A 742 AUTRES EXEMPLES

JALOUX, *Chute d'Icare*, p. 55 ; MALÈGUE, *Augustin*, t. I, p. 365 ; MARITAIN, *Humanisme intégral*, p. 237 ; PAULHAN, interviewé dans le *Figaro litt.*, 23 juin 1966 ; R.-L. WAGNER, *Grammaire fr.*, t. I, p. 29 ; M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 36 ; G. DELEUZE, Postface de : Tournier, *op. cit.*, p. 260.

Un et certains

743 *Un* et *l'un*.

N. B. Le numéral *un*, comme les autres numéraux (§ 685), est susceptible d'être employé pronominalement. R1 Il présente toutefois, comme pronom, des particularités qui justifient sa présence parmi les pronoms indéfinis.

R1 743 REMARQUE

Par ex. on dit *deux de ses amis* comme *un de ses amis*. Ce qui est propre à *un*, c'est dans ce cas de pouvoir être précédé de l'article défini (cf. *a*, 1°).

a) *Un* comme **représentant.**

1° *Un*, ou *l'un* dans la langue soutenue, désignent une unité faisant partie d'un ensemble mentionné ensuite (parfois avant) sous la forme d'un complément introduit par *de*. H1

H1 743 HISTORIQUE

Cet emploi de l'article défini est le résidu d'un usage plus général : cf. § 573, H.

Henri IV fut L'UN *ou* UN *des plus grands rois de France* (LITTRÉ). — UN *des deux bois du cerf est effacé* (BENDA, *Songe d'Éleuthère*, p. 29). — *L'autobiographie dont je venais de lui parler, la sienne ou celle d'*UN *de ses camarades* (SARTRE, *Situations*, t. IX, p. 261). — *L'aventure* [...] *avait commencé dans* UNE *de ces petites villes d'Italie perchées sur une colline* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 46). — UN *de ces émigrants acheta avant de partir un cercueil pour sa mère et le lui remit le jour des adieux* (D. FERNANDEZ, *Radeau de la Gorgone*, p. 213).

L'UN *des uhlans avait allumé une cigarette* (TROYAT, *Le sac et la cendre*, p. 605). — *Ce ministre était* L'UN *des moins patibulaires du domestique de l'État* (CURTIS, dans l'*Express*, 25 mars 1983). R2 — *À Londres se déroulait* L'UNE *de ces joutes décisives* (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 166). — L'UN *des plus riches de ces marchands était un homme de bonne allure* (D'ORMESSON, *l. c.*). — *Des quatre venus,* L'UN *arrivait visiblement de sa campagne* (GREEN, cit. Togeby, § 193).

R2 743 REMARQUE

Cet article est un pastiche de Saint-Simon.

« *L'un d'eux* ne s'emploie correctement que s'il s'agit de deux termes d'une alternative, sinon il faut dire *Un d'eux* » (*Ac.* 2000, s. v. *eux*). Cette règle n'a aucun fondement dans l'usage, et les auteurs recourent beaucoup plus souvent à *l'un* (au moins dix fois plus souvent) qu'à *un*, quand il y a plus de deux choses ou personnes (ce qui est le cas le plus fréquent, comme il est logique) et quel que soit le pronom personnel : L'UN *d'eux* [= des électeurs], *Thuriot, leur conseilla d'aller à l'Hôtel de Ville* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, I, 5). — *Toutes les beautés s'étaient rapprochées, comme des biches si l'on apporte à* L'UNE *d'elles un gâteau* (BARRÈS, *Jardin sur l'Oronte*, V). — L'UN *de nous eut l'idée de fixer* [...] *une tringle* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 209). — L'UN *d'eux* [une dizaine] [...] *était un éminent spécialiste des papillons* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 178). — L'UN *de vous me trahira* (*Bible de Maredsous* [etc.], Évang. Jean, XIII, 21). R3 — *C'est à* L'UN *d'eux que Cartaphilus* [...] *souffla l'idée* [...] *d'échanger Barrabas contre le Galiléen* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 140). Etc. H2

R3 743 REMARQUE

UN *de vous me livrera* (trad. CRAMPON).

H2 743 HISTORIQUE

Voir déjà : L'UN *d'eux* [= des Tyriens] [...] *vient de nous faire entendre / Qu'Abner est dans les fers* (RAC., *Ath.*, IV, 5).

De même si la préposition est *d'entre* : L'UN *d'entre vous me trahira* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, XXV). — De même aussi si le complément est un pronom démonstratif : *Une grande composition bouillonne de rayons, d'enfants et d'anges,* L'UN *de ceux-ci tenant entre ses jambes un violoncelle* (FERNANDEZ, *op. cit.*, p. 322).

Inversement, s'il n'y a que deux êtres ou objets, *l'un*, quoique très fréquent (surtout quand il est en corrélation avec *l'autre*, § 744), n'est pas obligatoire : *Les deux grand'mères vinrent ensuite* [...]. UNE *d'elles était veuve* (MAUPASS., C., Baptême).

L'un s'impose dans l'expression figée *De deux choses l'une*, qui annonce une alternative (il n'y a que deux possibilités) et dans le tour figé *De deux jours l'un* (ex. au § 636, *c*). — En revanche, *un* n'est pas concurrencé dans l'expression *un de ces jours* « un jour prochain ».

2° *Un* renvoie à un antécédent qui précède.

- Lorsque *un* est objet direct, attribut, sujet logique (ou réel) ; il s'appuie sur *en* (§ 676, *e*) :

*On manquait de porteurs, il s'*EN *présenta* UN (LITTRÉ). — *S'il en demeure dix, je serai le dixième ; / Et s'il n'*EN *reste qu'*UN, *je serai celui-là* (HUGO, *Chât.*, VII, 14). — *Les bouquets, rafraîchis, avaient un éclat de neige ; et elle* EN *respirait* UN, *heureuse* (ZOLA, *Nana*, XI). — *Si je suis un menteur, vous* EN *êtes* UN *aussi*. — *L'un* est exclu dans ce cas.

- Dans d'autres fonctions, sans *en* :

Je voyais décroître / Les ombres que j'avais autour de moi debout ; / UNE *de temps en temps tombait* (HUGO, *Lég.*, XLIX, 6). — *Les orchidées tourmentées se penchent anxieusement vers Honoré ;* UNE *a l'air méchant* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 86). — *Elle avait les moyens d'aller [...] dans un hôtel. Elle entra dans* UN *au hasard* (Y. DAVET, trad. de : I. Murdoch, *Homme à catastrophes*, p. 378). — *Parfois une feuille de platane tombe. [...] on l'entend rebondir sur d'autres feuilles avant de toucher le sol.* UNE *se pose sur les cheveux de Jeanne* (A. PHILIPE, *Été près de la mer*, pp. 138-139). — *Aucun parti ne réunit la majorité des suffrages dans les élections britanniques, bien qu'*UN *obtienne presque toujours la majorité des sièges* (M. DUVERGER, dans le *Monde*, 11 juillet 1984).

Plus nettement encore que pour le 1°, la langue soignée préfère *l'un* (ou *l'un d'eux*) : *Ce sont de solides paysans [...].* L'UN *est casqué* (D. FERNANDEZ, *Radeau de la Gorgone*, p. 245). — L'UN *d'eux était assis à une table* (LE CLÉZIO, *Étoile errante*, p. 30). — Mais *l'un* ne se trouve pas devant une proposition relative : *De quel royaume prétend-il être le roi ?* D'UN *qui n'est pas de ce monde* (BOURGET, *Au service de l'ordre*, p. 271). Comme celui qui est étudié dans le *b*, ce tour est senti comme familier, ce qui écarte *l'un*.

b) *Un* **nominal** est senti aujourd'hui H3 comme familier, malgré les ex. littéraires comme les suivants.

Ce n'est pas à une morte que je dédie ce petit livre ; c'est à UNE *qui, quoique malade, est toujours active et vivante en moi* (BAUDEL., *Par. artif.*, Dédic.) — *Il y avait même Le Hir l'idiot,* UN *de l'île de Sein* (LOTI, *Mon frère Yves*, XXV). — *Ce n'est pas la tête d'*UNE *qui se repent* (J. RENARD, *Journal*, 27 juillet 1908). — *Avec la patience d'*UN *qui se réveille* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, p. 379). — *Elle n'avait pas du tout l'air d'*UNE *qui vient de quitter son blondinet* (NOURISSIER, *Histoire française*, p. 119). — *L'écrivain veut s'épargner la déplaisante allure d'*UN *qui, la veille un peu en dehors, se précipite en dedans sous l'effet du panégyrique dont il a été gratifié* (H. GUILLEMIN, *Regards sur Bernanos*, p. 70).

Comme un(e) qui ... est une expression particulièrement fréquente : *Ô vous, comme* UN *qui boite au loin [...]* (VERL., *Sag.*, I, 6). — *Comme* UN *qui s'enivre des taches de vin sur la nappe* (BERNANOS, *Crépuscule des vieux*, p. 143). A R4

Par analogie, **des** est employé de cette façon dans la langue pop. ou enfantine (comp. § 571, *b*) : DES *qui soient restés ici,* DES *qui soient venus après la guerre [...], ils sont bien faciles à compter* (AYMÉ, *Gustalin*, IV). — *Bourguiba et Ben Bella [...] tapent du poing sur la table comme* DES *à qui la grandeur que vous savez n'en impose plus* (dans le *Canard enchaîné*, 13 mai 1964, cit. Gougenheim, *Études de gramm. et de vocab. fr.*, p. 107). — DES *comme elle, on n'en rencontre pas des masses* (B. CLAVEL, *Voy. du père*, XVIII). — DES *comme la tante Émilie on n'en fera plus !* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 254.) H4

c) Certains auteurs suivent encore l'usage classique H5 consistant à donner à ***pas un*** les emplois d'*aucun* (§ 739 ; comp. § 627, *e*) :

Je vous les cite sans en omettre PAS UN (BRUNETIÈRE, *Bossuet*, p. 60). — *Quand l'autorité paternelle se fait sentir, il est rare que* PAS UN *de nous résiste* (HERMANT, *Discorde*, p. 255). — *Vous avez sûrement beaucoup plus d'esprit que* PAS UN *de nous autres* (MONTHERL., *P.-Royal*, p. 135). — *Ce fut pour entamer la série des maladies d'enfance. Il semblait qu'il n'eût échappé à* PAS UNE (D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 67).

Dans l'usage ordinaire, *pas un* a la syntaxe de *pas deux*, etc., qui ne pourraient commuter avec *pas un* dans les ex. ci-dessus.

H3 743 HISTORIQUE

Un qui... appartenait, chez les classiques, au style noble : *Ma fantaisie me fait hair [...]* UN *qui souffle en mangeant* (PASCAL, *Pens.*, p. 234). — ⁺*Au milieu [sur le Calvaire], l'auteur de la grâce ; d'un côté* UN *qui en profite, de l'autre* UN *qui la rejette* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 77). — Voir encore CHÉNIER, *Élég.*, LXIV.

A 743 AUTRES EXEMPLES

CLAUDEL, *Tête d'or*, Dédic. ; GENEVOIX, *Beau-François*, p. 45 ; ARAGON, *Roman inachevé*, Parenthèse 56 ; AUDIBERTI, *Maître de Milan*, XX ; PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 175 ; etc.

R4 743 REMARQUE

Par analogie, avec un autre numéral : *Sebastiano et mon époux en train de rire de moi, se poussant comme* DEUX *qui viennent de parier* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, pp. 248-249).

H4 743 HISTORIQUE

Cet emploi de *des qui* au XVIIIe s. paraît surprenant : *Pourquoi ne feriez-vous pas de miracle ?* DES QUI *assurément ne vous valaient pas en ont bien fait* (CONDORCET, juin 1771, dans *Corresp. de Condorcet et de Mme Suard*, p. 37).

H5 743 HISTORIQUE

Ex. classiques : *Mon cœur n'est à* PAS UN, *et se promet à tous* (CORN., *Pl. Roy.*, I, 1, variante). — *À* PAS UN *d'eux elle ne convenoit* (LA F., *F.*, VI, 6). — *Si j'en connoy* PAS UN, *je veux estre étranglé* (RAC., *Plaid.*, II, 5). — ⁺*Ceux des Pays-Bas ne se sont tenus à* PAS UNE *de celles* [= des confessions de foi] *qu'on avait faites devant eux* (BOSS., *Hist. des var.*, Préf., XIV). — *On permuta cent fois sans permuter* PAS UNE (LA F., C., Cas de conscience). [= On permuta en paroles seulement.]

744 **Un … autre …**

Ces mots précédés de l'article ont un rôle distributif. Ils peuvent être au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin.

Au plur., on distingue deux sous-ensembles dans un ensemble. Au sing., on considère séparément les unités. Cependant, dans l'usage du XX[e] s., *l'un ou l'autre* peut indiquer un choix entre deux êtres ou deux choses, mais aussi concerner une pluralité imprécise comme *certains* : voir les ex. ci-dessous. Si cette expression est sujet, il est possible de mettre le verbe au plur. : cf. § 453, *a*.

L'article peut être absent devant *un* : cf. § 743.

Les phrases étudiées dans ce § 744 présentent *un* et *autre* tous deux comme pronoms. On peut aussi avoir des phrases dans lesquelles *un* est déterminant et *autre* pronom (ou, plus précisément, employé avec un nom sous-entendu : § 741, N. B.) :

Ils se disaient bien que Jacques reviendrait UN *matin ou* L'AUTRE (ZOLA, *Madel. Férat*, XII). — UN *jour dans* L'AUTRE [= en moyenne, cf. *b*, 3° ci-dessous], *ça te rapporterait dans les cent francs* (GIONO, *Un de Baumugnes*, I). — UNE *main ne doit pas savoir ce que* L'AUTRE *donne.* R1

a) Lorsqu'ils sont employés comme **nominaux,** ils concernent des personnes dont il n'a pas été fait mention encore :

Une atmosphère obscure enveloppe la ville, / Aux uns portant la paix, AUX AUTRES *le souci* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Recueillement). — *L'imagination éveillée me proposait sans fin mille curiosités, sur* L'UN *ou* L'AUTRE, *sur telle chose, tel événement, tel mystère* (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 197). — On peut avoir le fém. s'il s'agit exclusivement de femmes : *Elle ne pensait pas qu'elle fût positivement trompée si par cas Édouard se laissait aller à la tentation de coucher avec* L'UNE *ou avec* L'AUTRE (ID., dans le *Mercure de Fr.*, 1[er] févr. 1952, p. 256).

b) Lorsqu'ils sont employés comme **représentants,** ils peuvent concerner des personnes ou des choses.

1° Ils explicitent un terme extérieur à la phrase ou à la proposition :

Bientôt des yeux de tous votre ombre [= l'ombre des marins naufragés] *est disparue. /* L'UN *n'a-t-il pas sa barque et* L'AUTRE *sa charrue ?* (HUGO, *Rayons*, XLII.) — *J'ai entendu deux beaux chênes qui parlaient entre eux /* [...]. */ Maintenant, à la proue d'une drôme,* L'UN *fait la guerre aux Turcs* [...] */,* L'AUTRE, *coupé par mes soins, au travers de la Tour de Laon, / Soutient Jehanne la bonne cloche* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, Prol.).

N. B. Lorsque *l'un* et *l'autre* renvoient à deux termes distincts, d'ordinaire *l'un* renvoie au terme le plus éloigné et en garde le genre, *l'autre* renvoie au terme plus proche :

La nature et l'art sont deux choses, sans quoi L'UNE *ou* L'AUTRE *n'existerait pas* (HUGO, *Cromwell*, Préf., Pl., p. 436). — *L'ancienneté ne saurait composer avec l'usage ; il faut que* L'UNE *ou* L'AUTRE *ait le dernier mot* (HERMANT, *Xavier*, p. 25). — *L'entreprise et l'État* [...] *réagissent* L'UNE *sur* L'AUTRE (SIEGFRIED, dans les *Annales*, avril 1954, pp. 47-48). — *Flaubert a la poésie et l'humour. Bourget n'a ni* L'UNE *ni* L'AUTRE (DUHAMEL, *Refuges de la lecture*, p. 194). — *Ils mettent la charrue devant les bœufs parce que* L'UNE *est plus facile à manier que* LES AUTRES (CESBRON, *Ce que je crois*, p. 105).

On trouve parfois, apparemment, l'ordre inverse : *En quoi la souveraineté du peuple serait-elle plus sacrée que le droit divin ?* L'UN *et* L'AUTRE *sont deux fictions !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3.) — *La morale et le savoir ne sont pas nécessairement liés* L'UN *à* L'AUTRE (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 145). — *Elle aussi* [...] *préféra toujours la perfection au succès, mais elle rencontra* L'UN *et* L'AUTRE (BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 81).

Mais peut-être, comme il s'agit de choses, l'expression est-elle prise neutralement, interprétation qui s'impose dans les ex. suivants, puisque les deux antécédents sont féminins : *Ouvrages dramatiques où il y a reconnaissance ou péripétie, ou* L'UN *et* L'AUTRE (*Ac.* 1935, s. v. *implexe* [autre rédaction en 2000]). — *Est-ce une habitude qu'ils ont prise eux-mêmes ou une appellation qu'on leur a donnée ?* L'UN *et* L'AUTRE *sans doute* (DAUZAT, cit. Sandfeld, t. I, p. 450). R2

L'un invariable (masculin à valeur de neutre) s'impose si les pronoms renvoient à des syntagmes dépourvus de genre, à des adjectifs, des phrases, etc. : *Est-elle sévère et juste ? Ni* L'UN *ni* L'AUTRE. — *Ont-elles menti ? Ont-elles trahi ? Elles ont fait* L'UN *et* L'AUTRE.

R1 744 **REMARQUE**

On se gardera de dire avec l'article défini : °L'UNE *main ne doit pas savoir...* Cette façon de s'exprimer s'entend en Belgique et même se lit, non seulement chez des auteurs d'origine flamande (et influencés par le néerlandais), mais parfois aussi chez des Wallons : L'UNE *hypothèse est somme toute aussi vraisemblable, aussi invérifiable que l'autre* (MAETERLINCK, *Vie des termites*, p. 109). — *Et* L'UNE *chimère remplace l'autre aisément* (MALLET-JORIS, *Marie Mancini*, p. 238). — *Qui se sont longtemps exercés à* L'UNE *école après l'autre* (M. THIRY, *Romans, nouvelles, contes, récits*, p. 507).

HISTORIQUE. — *L'un* a pu s'employer avec un nom jusque dans le XVI[e] s. : *De* L'UNE *mer a l'altre mer* (WACE, *Brut*, 5313). — *Mout en y ot de noiez en* L'UN *fleuve et en l'autre* (JOINVILLE, § 201). — L'UN *asne appelle l'autre roigneux* (*Proverbes fr. antérieurs au XV[e] s.*, 1123). — *Le moyne getta* L'UNE *pièce après l'autre parmy le champ* (RAB., *Garg.*, XLII). — L'UN *membre sera perdus, l'autre en vigueur* (MONTAIGNE, III, 6). — Comp. § 573, H.

R2 744 **REMARQUE**

Comp. : *En dehors des baleines et des oies sauvages, seuls les pirates à l'époque s'y* [= au Canada] *retrouvaient. Et pourtant Champlain, qui n'était ni* L'UN *ni* L'AUTRE [= ni l'un de ces animaux ni un pirate], *s'y risqua* (A. MAILLET, dans la *Revue générale*, oct. 1993, p. 62).

2° Ils explicitent le terme complément soit de l'un soit des deux pronoms :

— UN *des consuls tués,* L'AUTRE *fuit vers Linterne* (HEREDIA, *Troph.,* Après Cannes).

— *Un bon accident, un petit scandale, une mort* [...] *chez* L'UN *ou* L'AUTRE *de nos collègues, si nous sommes employés, c'est une diversion agréable* (LÉAUTAUD, *Propos d'un jour,* pp. 125-126). — *En levant la main, en allumant une lampe, en accomplissant* L'UN *ou* L'AUTRE *des rites de notre profession* (DUHAMEL, *Paroles de médecin,* p. 194). — *Comme j'aimais voir son regard de lumière se poser sur* L'UN *ou* L'AUTRE *d'entre nous !* (M. BOEGNER, *Exigence œcuménique,* p. 89.)

3° *L'un* et *l'autre* explicitent un nom ou un pronom (ou des noms ou des pronoms coordonnés) contenus dans la même phrase ou dans la même proposition (redondance par explicitation : § 371, *c*) :

J'y vois deux chevaliers : L'UN *mort,* L'AUTRE *expirant* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.,* Cor). — *Ils boitaient* L'UN *et* L'AUTRE (FLAUB., *Éduc.,* I, 1). — *En pathologie certains états d'apparence semblable sont dus,* LES UNS *à un excès,* D'AUTRES *à une insuffisance de tension, de sécrétion, etc.* (PROUST, *Rech.,* t. I, p. 558).

En particulier, *l'un l'autre* indique la réciprocité **R3**, c'est-à-dire que chacun des deux pronoms représente chacun des êtres ou des choses désignés, qui sont à la fois agents (*l'un*) et patients (*l'autre*) :

Comme deux rois amis, on voyait deux soleils / Venir au-devant L'UN *de* L'AUTRE (HUGO, *Orient.,* I, 4). — *Ah ! comme elle eût voulu qu'il la regardât* [...] *! Mais ils s'étaient promis* L'UN L'AUTRE, *lui de ne point le faire, elle de ne pas le désirer* (VERCORS, *Animaux dénaturés,* p. 240). — *Comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous* LES UNS LES AUTRES (*Bible,* trad. SEGOND, Évang. Jean, XIII, 34). — Sur la place de la préposition éventuelle, voir § 1041, *c*.

Lorsque la réciprocité concerne deux êtres (ou choses), *l'un et l'autre* sont nécessairement au sing. ; lorsqu'elle concerne un ensemble plus vaste (d'êtres ou de choses), on dit d'habitude *les uns* et *les autres*. Voir les ex. ci-dessus.

Cependant, dans le second cas, le sing. n'a rien d'illogique : *Les citoyens se fuyaient* L'UN L'AUTRE (SISMONDI, cit. Bescherelle, s. v. *un*). **H1**

Si l'agent est exprimé par *on* ou est laissé implicite, on a le choix entre le sing. et le plur. : *On doit* (ou *Il faut*) *s'aider* L'UN L'AUTRE ou ... LES UNS LES AUTRES.

L'expression ***l'un dans l'autre*** « en moyenne » est figée au sing. : *Ces livres me reviennent à tant* L'UN *dans* L'AUTRE (*Ac.* 1935, s. v. *un*). — *Nos deux immeubles rapportent,* L'UNE *dans* L'AUTRE, *tant par an* (*Ac.* 2001, s. v. *autre*) ; — de même que l'expression synonyme *l'un portant l'autre* (vieilli). **R4** — *L'un dans l'autre* est même si bien figé qu'il s'emploie sans référence à un nom précis, comme une locution adverbiale (langue fam.) : *Tu te souviens, le stock de conserves de saumon* [...] *racheté en douce, à six sous la boîte,* L'UN *dans* L'AUTRE ? (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune,* Pl., p. 396.) — L'UN *dans* L'AUTRE [= tout compte fait], *j'ai bien fait d'y aller* (*Rob.,* s. v. *autre*).

Lorsqu'il s'agit de succession, on trouve le sing. (plus logique) ou le plur. : *Les voitures,* LES UNES *après* LES AUTRES, *commencèrent à partir* (FLAUB., *Mme Bov.,* I, 8). [Le ms. et la 1re éd. portent L'UNE *après* L'AUTRE.] — *Ils partirent* L'UN *après* L'AUTRE (*Bible,* Évang. Jean, VIII, 9, trad. MARGOT). **H2**

R3 744 REMARQUE

Lorsque le verbe est pronominal, *l'un* et *l'autre* sont souvent nécessaires pour la clarté, notamment pour distinguer le réciproque du simple réfléchi : voir les ex. ci-contre. Mais parfois *l'un* et *l'autre* sont superflus : °*Il faut s'entraider* L'UN L'AUTRE.

H1 744 HISTORIQUE

Tous ses projets sembloient L'UN L'AUTRE *se détruire* (RAC., *Ath.,* III, 3). — *Ils* [= les dévôts] *ne s'aiment pas même* L'UN L'AUTRE (J.-J. ROUSS., *Nouv. Hél.,* VI, 8).

R4 744 REMARQUE

Ex. : *Il ne m'en coûte guère moins de trois francs par jour* L'UN PORTANT L'AUTRE, *rien que pour ma nourriture* (PROUDHON, *Corresp.,* 18 août 1858). — En Wallonie, °*l'un parmi l'autre*, cf. § 1068, H1.

H2 744 HISTORIQUE

Comp. : *Puisse le Ciel verser sur toutes vos années / Mille prosperitez* L'UNE À L'AUTRE *enchaînées* (RAC., *Bérén.,* V, 7).

745 *Certains.* **H**

Certains, fém. *certaines,* ne s'emploie qu'au pluriel. **R**

a) Comme **représentant,** il désigne une partie imprécise d'un ensemble. Il se dit des personnes comme des choses et il a le genre du nom représenté.

Souvent, le nom (ou le pronom) représenté est complément de *certains* : *Je doute que* [...] *ils* [= des banquiers] *l'emportent sur certains des nôtres* [= des gens de notre classe] (STENDHAL, *Armance,* XIV). — CERTAINS *de ces suffixes sont à peu près abandonnés* (BRUNOT, *Hist.,* t. I, p. 111). — *Il n'y a pas plus puritain que* CERTAINS *de leurs libres penseurs* [en Angleterre] (GIDE, *Faux-monn.,* I, 7). — *Si nous restions passifs en Afrique, nos adversaires, tôt ou tard, s'attribueraient* CERTAINES *de nos possessions* (DE GAULLE, *Mém. de guerre,* t. I, p. 114). — *En face de l'inconnu,* CERTAINS *de nos rêves n'ont pas moins de signification que nos souvenirs* (MALRAUX, *Antimémoires,* pp. 17-18).

Parfois, le nom représenté a été utilisé dans ce qui précède : *Il avait bien rencontré* [...] *quelques personnes qui se trouvaient comme lui à cette soirée* [...] *;*

H 745 HISTORIQUE

Sur l'origine, voir à *certain* déterminant (§ 631, H1). — Le développement de *certains* comme pronom (représentant ou nominal) ne doit pas être très ancien. Littré est le premier à l'enregistrer. L'*Ac.* l'ignorait encore en 1932, mais l'accueille depuis 1987. Voir déjà l'ex. de STENDHAL dans *a*. — Le *Trésor* ne mentionne, avant Littré, qu'un ex. isolé de CORN., mais sans préciser qu'il s'agit d'une forme différente. En effet, on trouve *un certain* au XVIIe s. : *Il me souvient avoir lu dans Tacite qu'*UN CERTAIN, *estant venu à Rome* [...] (*Caquets de l'accouchée*, cit. Spillebout). — *En nommant celles cy, tu caches finement / Qu'*UN CERTAIN *l'entretint assez paisiblement* (CORN., *Veuve,* I, 3). — Le *Dict. gén.* mentionnait sans réserves (s. v. *de*, II, 2°) : DE CERTAINS, *d'aucuns disent que*.

R 745 REMARQUE

Cet ex. du singulier est exceptionnel : *Il n'y avait pas de lettre de Jacqueline, mais seulement quelques billets dont* CERTAIN *sur lequel* [...] *Laurent reconnut l'écriture de Schleiter* (DUHAMEL, *Combat contre les ombres,* XVII).

mais plusieurs étaient arrivées après la musique ou parties avant ; CERTAINES *pourtant étaient là pendant qu'on l'exécutait* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 211). — *Le Nil pénètre dans tous les temples, il recouvre à demi* CERTAINS (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. VI, p. 205). — *J'épouse ses étonnements et ses joies... Je crois que je serais encore capable de* CERTAINES (GIDE, *Ainsi soit-il*, Pl., p. 1169).

Le nom est représenté par *dont* ou *en* : *De grosses pinces pointues* [de crabes] [...] DONT CERTAINES *étonnaient par leurs dimensions* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 64). — *Détruire l'État bourgeois* [...] *c'est révolutionner* [...] *les appareils d'État existants,* EN *supprimer* CERTAINS, *en créer d'autres* (ALTHUSSER, cit. *Rob.*, s. v. *appareil*).

b) Comme **nominal,** il désigne un nombre indéterminé de personnes ; il équivaut à *certaines personnes, quelques-uns, d'aucuns.*

Certains est sujet : CERTAINS *prétendent que...* (LITTRÉ). — CERTAINS *se figurent et prétendent que l'esprit humain est illimité* (L. DAUDET, *Jour d'orage*, p. 65). — CERTAINS *m'ont reproché, par la suite, ma conduite envers Ariane* (GIDE, *Thésée*, p. 88). — *Depuis un temps,* CERTAINS *se sont mis en devoir de découvrir l'Amérique* (BENDA, *Rapport d'Uriel*, p. 162). — *Il ne sera donc pas question d'interdire les gestes, comme le voudraient* CERTAINS (SIEGFRIED, *Savoir parler en public*, p. 155). — CERTAINS *ont tous les talents* (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 37).

Certains est complément : *Pour* CERTAINS *il* [= Aristote] *est comme une transition entre le génie grec* [...] *et le génie romain* (FAGUET, *Initiation philos.*, p. 23). — *Le souvenir de ses extraordinaires confidences est encore trop vivant au cœur de* CERTAINS (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, p. 149). — *Cette secrète euphorie que provoque chez* CERTAINS *une situation excessive* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 221). — *Elle* [= la souffrance] *ne guette que* CERTAINS (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 69). — *Le non-acquiescement à des dogmes a pu mener* CERTAINS *jusqu'au martyre* (GIDE, *Attendu que...*, p. 132). — *Et cela semble si étrange à* CERTAINS (SUPERVIELLE, *Premiers pas de l'univers*, p. 163). — *J'ai énoncé, contre ce genre des confessions, des jugements qui ont paru sévères à* CERTAINS (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 17 avril 1963). — *Il* [= Jarry] *émerveille* CERTAINS, *il en exaspère d'autres* (DORGELÈS, *Au beau temps de la Butte*, p. 58). — *J'ai peut-être même aidé* CERTAINS *à s'accrocher à la vie* (CHAMSON, *Suite pathétique*, pp. 403-404). — *Ces questions plongent* CERTAINS *dans des abysses d'angoisse* (CESBRON, *Ce que je crois*, p. 186). — *L'idée que l'on doit son prix au jugement de* CERTAINS *m'est insupportable* (SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, p. 407).

Certains se met au féminin quand la situation ou le contexte indiquent qu'il s'agit de femmes :

Danjou gardait une attitude à l'écart, amusant la duchesse de ses potins de coulisses, la faisant rire, ce qui, avec CERTAINES, *réussit quelquefois très bien* (A. DAUDET, *Immortel*, p. 283). — *Elle avait cette élégance subtile qui s'attache à* CERTAINES (ESTAUNIÉ, *Vie secrète*, p. 149). — *Mariette ne conserve pas tout, comme* CERTAINES (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 139).

Chacun

746 Caractères généraux.

Chacun [ʃakœ̃] (ou [ʃakɛ̃], cf. § 25, *a*) H1, féminin *chacune* [ʃakyn], n'a pas de pluriel (cf. N. B.). Il a une valeur distributive, c'est-à-dire qu'il s'emploie quand on considère un à un, isolément, les éléments d'un ensemble. Il correspond au déterminant *chaque*. Il peut être représentant (§ 747) ou nominal (§ 749). Il peut avoir dans la phrase les fonctions du nom : sujet, complément de verbe (objet direct et indirect, adverbial, agent), de nom, d'adjectif...

Quoique *chacun* soit un singulier, il concerne une réalité qui comprend nécessairement plusieurs éléments. Cela explique qu'il soit employé dans des constructions où l'on attend l'expression d'une pluralité : comme sujet d'un verbe pronominal réciproque (§ 778, *b*, N. B.), — comme régime de la préposition *entre* (§ 1061), — comme objet direct de *séparer* ou de verbes analogues :

Une pause séparait chacun des cris (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, IV). H2

H1 746 HISTORIQUE

Chacun, anc. fr. *chascun* (attesté depuis *Alexis*), vient du latin vulg. **cascunus*, croisement de **catunus* et de *quisque*. *Quisque* « chacun » appartient au latin classique. **Catunus*, qui a donné en anc. fr. *chaün, cheün*, très tôt disparus (cf. *in cadhuna cosa* « en *chacune* chose » dans les *Serments de Strasbourg*), est formé de *unus* « un » et de *cata*, préposition que le latin tardif avait empruntée du grec et qui avait un sens distributif (cf. CATA *mane mane* « chaque matin » dans la *Vulgate*, Ézéchiel, XLVI, 14). — *Cata* (qui a donné aussi l'esp. *cada*) a laissé une descendance dans certains dialectes et même dans le fr. régional, par ex. dans l'Isère : °*À* CHA *deux* « deux par deux ». °*Il économise* à CHA *sou* « sou par sou » (cf. *Revue de ling. rom.*, janv.-juin 1978, p. 163).

Chacun comme déterminant : cf. § 636, H1.

H2 746 HISTORIQUE

Déjà chez DID. : +*Un sanglot séparant chacun de ses mots* (*Jacques le fat.*, Pl., p. 631).

N. B. On coordonne parfois, pour insister, *tous* et *chacun* : *Il en parlait à* TOUS *et à* CHACUN. Cette coordination est peu régulière dans l'ex. suivant : °*Annoter* [...] TOUS *et* CHACUN *des dossiers* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 58). Cf. § 269, *e*, 3°.

Mettre *chacun* au plur. dans cette expr. est une irrégularité : °*L'humanité a bien connu et connaît une foule de croyances qui, toutes et* CHACUNES, *ont bien engendré et soutenu des civilisations* (FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 8). H3

Traiter *chacun* en plur. sans lui en donner la forme n'est pas acceptable non plus : °*Chacun à leur manière* SURENT *tenir ensemble la ferveur des charismes apostoliques, la fidélité à l'Église et la confiance dans la nouveauté d'un monde* (M.-D. CHENU, cité dans *Problèmes de l'Église en marche*, t. II, p. 32). H4

Quoique moins rare, l'accord avec le complément de *chacun* (comp. § 431, R13) résulte sans doute lui aussi d'inadvertances : *Chacun de nous, écrivains d'imagination,* AVONS *une tendresse comme instinctive pour tel ouvrage qui nous a plu d'entrée* (HELLENS, dans *Julien Gracq*, Cahiers de l'Herne, p. 226). — *Chacun de ses deux prédécesseurs* ONT, *tour à tour, occupé des appartements différents* (VIALAR, *Jeunesse du monde*, p. 361). — *Dès que* CESSENT *d'être* MOTIVÉES *chacune de ses manifestations* (Cl. MAURIAC, *Malraux ou le mal du héros*, p. 14). — *Chacune des deux marques* [...] PEUVENT *apparaître séparément* (J. DUBOIS, *Gramm. struct. du fr.*, Verbe, p. 169). H5

H3 746 HISTORIQUE

Cela était exceptionnel jadis : *Comencerent* CASCUN [cas sujet plur.] *lur chevalz a ferir* (*Dialogue Grégoire*, dans Tobler-Lommatzsch). — ⁺*Encore que* CHACUNES [des preuves] *à part puissent subsister par leurs propres forces* (BOSS., cit. Nyrop, t. V, § 424). — Comparez : *D'Olympe les jeux tant illustres / Qui retournoyent par* CHASCUNS *Lustres / Anoblir les bords Piseans* (RONS., éd. L., t. III, p. 108).

H4 746 HISTORIQUE

Ex. anciens de cette syllepse : *Chascun se* FEUENT [= s'enfuient] (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. G., p. 222). — *Chascune se* MIRENT *à luy dire les meilleures parolles qu'elles peurent* (MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, LXXII).

H5 746 HISTORIQUE

Ex. anciens : *Ung chascun d'entre eulx* [...] DRESSERENT *ung grand boys* (RAB., *Pant.*, 1532, XVII). — ⁺*Chacun desquels plans, étant multiplié par les petites portions de l'axe,* FORMENT *autant de petits solides prismatiques* (PASCAL, *Lettre de Dettonville à Carcavi*, Pl., p. 118). — *Chacun de ses filets* SONT *autant de Pactoles* (DELILLE, cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1663).

747 *Chacun* représentant.

Chacun représente d'ordinaire un nom ou un pronom dont il prend le genre (mais non le nombre). Il peut aussi représenter, d'une manière sylleptique, des singuliers à sens collectif, comme *on*, *la plupart*, etc., ou une suite de noms ou de pronoms singuliers coordonnés.

Nous distinguons trois cas.

a) *Chacun* n'a pas de lien syntaxique avec le nom ou le pronom représentés :

C'étaient les convives du jeudi. CHACUN *avait apporté quelque cadeau* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Lorsque deux catégories humaines sont en présence,* CHACUNE *veut imposer à l'autre sa souveraineté* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 107). — *J'ai rêvé que je tuais tous les gens avec qui j'ai vécu* [...]. *Et plusieurs fois* CHACUN (DURAS, *Amante anglaise*, p. 60). — *Vous me diriez de* [...] *raconter une de ces fois... comment voulez-vous ? Je n'ai de* CHACUNE *gardé que la terreur* (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, II, 6). — *La représentation commençait à six heures du soir : une comédie, un vaudeville, un drame, et tout cela à la suite... Je jouais dans* CHACUN (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 221). — *Assembler toutes les bien-aimées dans l'immense salon,* [...] *et être courtois avec* CHACUNE (A. COHEN, *Carnets*, 15 mars 1978). — *Je ne savais pas que les dix-huit panneaux de laine racontaient tous l'histoire de Thésée ; il n'y a pas d'étiquettes sur le mur pour indiquer le sujet de* CHACUN (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 97). R1

R1 747 REMARQUE

Dans cette construction, *chacun* est rarement objet direct : à *Il se promenait avec ses deux sœurs, en tenant* CHACUNE *par la main*, il semble que l'on préfère le tour décrit ci-dessous (c) : ... *en* LES *tenant* CHACUNE *par la main*.

b) Le nom ou le pronom représentés sont les supports d'un complément prépositionnel de *chacun* :

À CHACUNE *des mansardes du château parurent des domestiques* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — CHACUN *d'entre vous a fait son devoir* (*Dict. contemp.*). — *Ce « Don » fatal* [= le pressentiment] *qui surcharge* CHACUNE *de nos pensées d'une crainte inévitable* (BOSCO, *Balesta*, p. 229). — De même avec *dont* : *Les idéogrammes chinois, dont* CHACUN *exprime un concept* (ÉTIEMBLE, *Jargon des sciences*, p. 155).

c) *Chacun* explicite un nom ou un pronom pluriels (ou des noms ou pronoms coordonnés) contenus dans la même phrase (cf. § 371, *c*) :

La fenêtre et la petite porte se font face et sont CHACUNE *précédées d'une légère architecture de poutres* (COCTEAU, *Bacchus*, indic. du décor). — *Nous avons eu peur,* CHACUN, *de l'apport de l'autre* (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 42). — *De toutes ces beautés diverses qui* CHACUNE *avaient leur défaut, il fit une beauté unique* (MUSSET, *Conf.*, I, 5). — *Arrivent deux énormes chiens au nez rose et truffé, et qui mangeraient* CHACUN *un enfant pour leur souper* (J. RENARD, *Journal*, 2 janv. 1896). — *Il* [= votre père] *a bien travaillé pour vous donner à* CHACUN *une situation* (DUHAMEL, *Œuvre des athlètes*, I, 3). — *Les Siennoises constituèrent trois troupes de trois mille femmes* CHACUNE (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 172).

D'habitude, le nom et le pronom explicités par *chacun* le précèdent, mais ils le suivent parfois : *Après avoir avalé* CHACUN *deux tasses de café* [...] *nous partîmes* (MAUPASS., *C.*, cit. Sandfeld, t. I, p. 386). — *Un même mouvement a entraîné,* CHACUNE *à son rythme propre, les législations européennes* (M. FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 17). — CHACUN *sur un versant du toit, ils se font face* (J. GENET, *Querelle de Brest*, p. 12). R2 — Il arrive que l'antécédent de *chacun* soit le sujet implicite d'un impératif : *Sortez* CHACUN *de votre côté.*

R2 747 REMARQUE

Dans les deux derniers ex., *chacun* et sa suite peuvent être considérés comme formant une proposition absolue.

748 Observations sur *chacun* représentant.

a) Quand *chacun* explicite un nom ou un pronom (§ 747, *c*), le **possessif** qui suit peut être rapporté, soit à *chacun*, soit au nom ou pronom (comp. § 759, N. B. : *qui* distributif).

1° Lorsque *chacun* explicite un pronom personnel (qui, avec un impératif, reste sous-jacent) de la **1re ou de la 2e personne**, l'usage ordinaire est de rapporter le possessif à ce pronom personnel et donc de choisir le pluripossessif R1 de la 1re ou de la 2e personne (*notre, nos, votre, vos* R2) :

Vous vous retirerez [...] / *Chacun dans* VOS *États* (HUGO, *Ruy Blas*, III, 2). — *Nous nous faisions vis-à-vis, avec chacun* NOTRE *lampe et* NOTRE *fauteuil Voltaire* (BARRÈS, *Homme libre*, p. 29). — *Nous quittâmes Genève, Romains et moi, pour suivre chacun* NOTRE *route* (DUHAMEL, *Les espoirs et les épreuves*, p. 59). — *Nous demeurâmes un moment rêveurs, chacun dans* NOTRE *coin* (J. DUCHÉ, *Elle et lui*, p. 220). — *Sortez chacun de* VOTRE *côté* .

Cet usage est le seul possible quand le déterminant possessif accompagne le complément essentiel du verbe à la 1re ou à la 2e personne ou quand le pronom possessif est ce complément essentiel :

Nous suivions chacun NOTRE *chemin* (LAMART., *Raphaël*, VI). — *Oublions chacun* LES NÔTRES [= nos chagrins] (FLAUB., *Éduc.*, II, 4).

Mais lorsque le syntagme que précède *chacun* a un lien moins étroit avec le groupe pronom + verbe, il n'est pas rare que le possessif soit rapporté à *chacun* et soit donc l'unipossessif de la 3e personne (*son, sa, ses*) ; en particulier, l'expression *chacun de* SON *côté* est fréquente :

Nous travaillons, chacun à SA *besogne* (SAND, *Corresp.*, t. IV, p. 624). — *Nous vivons bien à l'aise, chacun dans* SON *absurdité* (VALÉRY, *M. Teste*, p. 86). — *Ayant mangé solidement et bien bu, chacun selon* SA *taille, nous ressortons* (JAMMES, *Solitude peuplée*, p. 221). — *Il faut que nous nous mettions devant la nécessité absolue* [...] *de nous débrouiller ensuite chacun de* SON *côté* (MONTHERL., *Célibat.*, p. 26). — *Nous sommes six cents* [...] *chacun sur* SON *cheval* (CHÂTEAUBRIANT, *Les pas ont chanté*, p. 52). — *Nous sommes, chacun à* SA *mesure, le cerveau de ce monde* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 172). — *Nous sommes tous partis, chacun de* SON *côté* (DUHAMEL, *Nuit de la Saint-Jean*, p. 96). — *Rentrons chez nous, chacun de* SON *côté* (Al. BOSQUET, *Je ne suis pas un poète d'eau douce*, p. 770). A1

2° Lorsque *chacun* explicite un nom ou un pronom de la **3e personne** du pluriel (ou des noms ou pronoms coordonnés), on peut, — soit rapporter le possessif à *chacun* (c'est l'usage le plus suivi, semble-t-il, et le plus recommandable) et lui donner la forme de l'unipossessif (*son, sa, ses*), — soit le rapporter au nom ou au pronom et lui donner la forme du pluripossessif (*leur, leurs*).

- *Les deux sexes mourront chacun de* SON *côté* (VIGNY, *Dest.*, Colère de Samson). — *Les deux clercs écrivaient, chacun à* SA *table* (HUGO, *H. qui rit*, II, VIII, 1). — *Les guerriers* [...] *rentraient chacun dans* SA *guérite* (MICHELET, *Mer*, II, 10). — *Ils reprirent chacun* SA *route* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 375). — *Ils auront chacun* SON *chauffeur* (TOULET, *Béhanzigue*, p. 76). — *Ils fondent chacun* SON *existence sur l'inexistence des mots* (VALÉRY, *M. Teste*, p. 64). — *Charles et Ariane possédaient, naturellement, chacun* SA *voiture* (CURTIS, *Jeune couple*, p. 80). — *Ils auraient mieux fait de s'en aller délirer chacun dans* SON *coin* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 22). — *De ces configurations spéciales qui décrivent chacune à* SA *manière la continuité taxinomique* (FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 162). A2
- *Ma mère et ma sœur déjeunaient chacune dans* LEUR *chambre* (CHAT., *Mém.*, I, III, 3). — *L'employé et l'ancien commissaire avaient jugé chacun*

R1 748 REMARQUE

Nous rappelons (cf. § 607, *a*) que les *pluripossessifs* sont les possessifs de la pluralité, qui concernent plusieurs possesseurs : *notre, votre, leur, nos, vos, leurs* ; *le nôtre, le vôtre, le leur*, etc. Ils s'opposent aux *unipossessifs* ou possessifs de l'unité, qui concernent un seul possesseur : *mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, tes, ses* ; *le mien, le tien, le sien*, etc.

R2 748 REMARQUE

Sur le choix entre le singulier (*notre, votre*) et le pluriel (*nos, vos*), voir § 610.

A1 748 AUTRES EXEMPLES

BOURGET, dans Nyrop, t. V, § 241, 1° ; M. PRÉVOST, *Sa maîtresse et moi*, p. 27 ; BORDEAUX, *Pays sans ombre*, p. 294 ; J. BOREL et NOURISSIER, dans Togeby, § 463, 3. [Voir déjà BOSSUET dans H1.]

A2 748 AUTRES EXEMPLES

FRANCE, *Balthasar*, pp. 158-159 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 138 ; BÉDIER, *Fabliaux*, p. 109 ; LARBAUD, *Enfantines*, p. 117 ; MAUROIS, *Byron*, t. I, p. 148 ; AYMÉ, *Contes du chat p.*, L'âne et le cheval ; etc.

de LEUR *côté qu'ils pouvaient reprendre leurs chères habitudes* (ZOLA, *Th. Raquin*, XV). — *Les instruments s'essaient chacun de* LEUR *côté* (LARBAUD, *Enfantines*, p. 224). — *Il semblait que les choses eussent perdu chacune* LEUR *sens particulier* (BERNANOS, *Imposture*, p. 35). — *Presque tous nos régiments d'infanterie ont eu chacun* LEUR *soldat Bayet* (GENEVOIX, *Joie*, p. 163). — *Ils s'y préparent, chacun selon* LEUR *tempérament* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXIII). — *Ils mènent chacun* LEUR *campagne* (J.-P. CHABROL, *Embellie*, p. 125). — *Léopold et Cyrille se séparèrent afin de faire le guet chacun de* LEUR *côté* (DHÔTEL, *Des trottoirs et des fleurs*, p. 220).

Le choix peut être déterminé par le souci d'être clair : *Des paysages qui font contraste lui dirent chacun* LEUR *mot* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 4). Voir aussi les ex. de MUSSET et de RENARD au § 747, *c*.

Si *chacun* est le sujet d'une proposition participe (proposition absolue), il n'a plus pour fonction grammaticale d'expliciter un nom ou un pronom, et c'est *chacun* qui donne au possessif sa forme :

De féroces oiseaux perchés sur leur pâture / Détruisaient avec rage un pendu déjà mûr, / Chacun plantant, comme un outil, SON *bec impur / Dans tous les coins saignants de cette pourriture* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Voy. à Cythère).

Lorsque le participe précède *chacun*, ce participe est senti comme une épithète, et on a le choix entre *son, sa, ses* ou *leur, leurs* :

Les goums dissidents se séparèrent emmenant chacun SES *prisonniers* (MAUPASS., *Au soleil*, p. 55). — *On voyait défiler lentement de grands chariots portant chacun* SON *acacia* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 162). — *Le maître de Nemours put voir son oncle donnant le bras à la jeune fille nommée Ursule, tenant chacun* LEUR *Paroissien* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, I). — *Tous deux étaient arrivés rue de l'Homme-Armé* [...], *absorbés chacun dans* LEUR *préoccupation personnelle* (HUGO, *Misér.*, IV, XV, 1).

Ce que nous venons de dire des possessifs s'applique aussi aux pronoms personnels, qui peuvent être rapportés, soit à *chacun*, soit au nom ou au pronom explicités par *chacun*. Martinon (p. 167) laisse à juste titre le choix dans : *Ils s'en tenaient chacun à l'opinion qui* LEUR ou *qui* LUI *paraissait la meilleure.* **R3**

Si le sujet est *nous* ou *vous*, le pronom réfléchi est ordinairement *nous* ou *vous* : *Nous partirons chacun droit devant* NOUS. On trouve parfois *soi* cependant, surtout dans *chacun pour soi* : *Nous recommencions à exister, chacun pour* SOI (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 27).

3° Quand *chacun* explicite le pronom indéfini *on*, on recourt à l'unipossessif :

C'était mieux quand on [= nous] *vivait chacun de* SON *côté* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 80). **H1**

R3 748 REMARQUE

Pour le choix entre *soi* et *lui* (ou *elle, elles, eux*) quand le sujet est *chacun*, § 664, *b*, 1°.

H1 748 HISTORIQUE

Les hésitations décrites ci-contre sont anciennes. À l'époque classique : ⁺*Les peuples marchaient chacun en* SA *voie* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, I, 3). — ⁺*Ils leur offrent leur maison pour s'y exercer chacun dans* SON *art* (LA BR., *Car. de Théophr.*, V). — *Elles s'envolent chacune de* SON *coté* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 49). — ⁺*Je les ai envoyés tous deux chacun de* LEUR *côté* (SÉV., 14 déc. 1689). — ⁺*La liberté qu'auraient plusieurs excellents maîtres de faire, chacun dans* LEUR *genre et selon* LEUR *génie, de très beaux ouvrages* (LA BR., I, 49). — *Ils rejaillirent, chacun de* LEUR *côté* (MONTESQ., *L. pers.*, CXXVIII). — *Tous les domestiques avaient fui chacun de* LEUR *côté* (VOLT., *Contes et rom.*, Jeannot et Colin).
Notons particulièrement, avec un pronom personnel de la 1re personne : ⁺*Nous nous mettrons M. Claude et moi à soutenir chacun* SON *récit* (BOSS., *Confér. avec M. Claude*, Avertiss.).
Les grammairiens ont vainement tenté de mettre de l'ordre dans l'usage.

b) Sur les problèmes d'accord auxquels *chacun* est mêlé, voir § 428, *a*, 2°.

c) Quand *chacun* explicitant un nom ou un pronom accompagne un syntagme prépositionnel introduit par *avec*, il peut se mettre entre *avec* et son régime (comp. § 1041, *a*) :

Les autres sont cloués à la muraille AVEC *chacun une baïonnette sur la poitrine* (Al. DUMAS, cit. Plattner, III, 2, p. 192). — Voir l'ex. de BARRÈS ci-dessus, *a*, 1°.

Cette intercalation se rencontre parfois aussi après *de* : *Lucien* [...] *composa trente articles* DE *chacun deux colonnes* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 862). — Voir aussi Sandfeld, t. I, p. 386.

d) Sous l'influence des phrases averbales signalées plus loin (§ 749), la langue familière supprime parfois la préposition dans *à son tour* placé après *chacun* explicitant un nom ou un pronom :

Dieu nous travaille CHACUN NOTRE TOUR (PÉGUY, *Myst. de la charité de J. d'Arc*, p. 66). — *L'on s'en va* CHACUN SON TOUR (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, I).

Il vaut mieux s'en tenir à la construction régulière : *Il* [un chien] *marchait auprès des deux petites qui le tenaient* CHACUNE À LEUR TOUR *par sa ficelle* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Chien).

e) *Chaque* est souvent employé pour *chacun* dans la langue populaire de diverses régions, et aussi dans la langue commerciale. Cet emploi n'est pas considéré comme entré dans le bon usage. H2

On le trouve pourtant chez des écrivains, non seulement dans la correspondance (STENDHAL, t. VII, p. 177 ; SAND, 1er juillet 1846 ; MALLARMÉ, lettre citée dans P. Gorceix, *Georges Rodenbach*, p. 55 ; BARRÈS, *Départ pour la vie*, p. 77 ; PROUST, lettre publiée dans le *Figaro* du 9 juillet 1971) ou dans des notes peu élaborées (FLAUB., *Voyages*, t. II, p. 508 ; BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XI, p. 170), mais aussi dans des livres préparés pour la publication.

- *Chaque* suit une indication numérique (prix, poids, etc.), ce qui vient vraisemblablement de la langue commerciale : *Quatre-vingt-dix billets à 1.000 francs* CHAQUE (CHAT., *Mém.*, III, II, I, 6). — *Amenant quinze moutons qui valaient plus de vingt piastres* CHAQUE (LAMARTINE, *Voy. en Orient*, Bruxelles, 1835, t. IV, p. 73). — *Les carrosses de louage* [...] *taxés cinquante-deux livres par an* CHAQUE (HUGO, *Homme qui rit*, II, VIII, 6). — *Deux morceaux de lest de cinq livres* CHAQUE (BAUDEL., trad. de : Poe, *Hist. extraord.*, G.-F., p. 182). — *Nous sommes sûrs d'en vendre dix mille, à vingt sols* CHAQUE (FRANCE, *Les dieux ont soif*, III). — *Cent fioles d'une contenance de deux onces* CHAQUE (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 147). — *150 kilos de* CHAQUE *à l'hectare* (PESQUIDOUX, *Livre de raison*, t. I, p. 90). — *Leurs téléphonages quotidiens* [...] *d'un quart d'heure* CHAQUE (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 105). — *Tables des matières, t. à p.* [= tirées à part] *à 100 ex.* [= exemplaires] CHAQUE (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. III, p. 144).
- Auttes cas (où l'influence commerciale est plus douteuse) : *Elle avait beau diminuer la durée des stations et marcher entre* CHAQUE *le plus longtemps possible* (HUGO, *Misér.*, II, III, 5). — *J'ai deux raisons, dont* CHAQUE *est suffisante seule* (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 4). — *Et les uns se croyaient prêtres et pontifes, les autres prophètes, les autres Césars, ou bien martyrs, ou un peu de* CHAQUE (VALÉRY, *M. Teste*, p. 75). — *Les ferrures déclouées qu'il recloua d'un coup de marteau sur* CHAQUE (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 120). — *Tous les toits gardaient leur fourrure de neige, et tous fumaient, tous ; sous* CHAQUE, *devait cuire une bonne soupe chaude* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 285). — *Trois secteurs, trois jours dans* CHAQUE (GENEVOIX, *Routes de l'aventure*, p. 197). — *Trois vieux récipients troués et rouillés contenaient de la poudre blanche. Je prélevai un peu de* CHAQUE (J. PERRY, *Mouton noir*, p. 235). R4

Cependant, *chacun* reste beaucoup plus fréquent dans la langue écrite (même chez les écrivains qui viennent d'être cités) et il vaut mieux éviter *chaque* dans cet emploi.

H2 748 HISTORIQUE
Quoiqu'on ait quelques traces antérieures, cet emploi de *chaque* pour *chacun* se répand surtout à partir du XVIIIe s. : *Il y a dans* CHAQUE *un conduit* (DID., *Éléments de physiol.*, p. 176).

R4 748 REMARQUE
Aucun de ces ex. ne concerne des personnes (dans celui de VALÉRY, *chaque* s'applique à des qualités, des statuts, et non à des personnes). En Wallonie, on entend dans la bouche de gens peu cultivés : °*Nous avons* CHAQUE *notre cadeau*. — Comp. cet ex. surprenant, où *chaque* semble être nominal (§ 749) : °CHAQUE *comprenait ce que cela voulait dire* (L. DAUDET, *Sylla et son destin*, cit. Damourette-Pichon, § 2869).

749 *Chacun* comme nominal.

Chacun s'emploie pour désigner, sans distinction, toute personne faisant partie, soit d'un ensemble indéterminé, pouvant inclure l'humanité entière, — soit d'un ensemble plus restreint, déterminé par la situation R (comp. *tout le monde*, *personne*, etc.).

CHACUN *prend son bien où il le trouve* (prov.). — *Dans un pays, comme dans une maison, il faut un maître ; autrement,* CHACUN *fait danser l'anse du panier* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Dieu envoie des tentations à* CHACUN *selon sa force* (GIDE, *Journal*, 13 oct. 1894). — *Je me définissais la Révolution pour tous les hommes par l'effort que j'avais moi-même accompli. Elle consistait à amener* CHACUN *à penser sa vie* (GUÉHENNO, *Changer la vie*, p. 190).

CHACUN *s'en retourna l'âme calme et ravie* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Calumet de paix). — *Elle avait pénétré dans ce petit monde mouvant* [...] *où se faisaient et se défaisaient les réputations, où* CHACUN *s'essayait aux jeux de la renommée* (CHAMSON, *Rendez-vous des espérances*, p. 56). — *Je lui demandai s'il n'apercevait pas* [...] *quelque transaction honorable qui permît à* CHACUN *de reculer* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, pp. 59-60).

Il est généralement au masculin. Mais le féminin se trouve lorsque la situation montre qu'il s'agit uniquement de femmes :

Il régnait [dans une classe de filles] *une atmosphère de recherche où* CHACUNE *donnait le meilleur d'elle-même.* — *Dans mon âme ravagée par les souvenirs, je revoyais*

R 749 REMARQUE
Les deux valeurs se succèdent dans le texte suivant : *Il ne s'agissait plus de l'histoire de l'homme, mais de la nature de* CHACUN [= de tout homme] *; et* CHACUN [des participants à ce colloque] *se sentait mis en jeu* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 101).

CHACUNE *à l'heure de l'abandon* (MAUPASS., C., Suicides). — Masc. et fém. coordonnés pour montrer explicitement que les femmes sont aussi concernées : *Nous rendrons hommage à chacun et à* CHACUNE (BAUDEL., cit. Damourette-Pichon, § 2870).

Chacun nominal apparaît notamment dans des phrases averbales, proverbes ou sentences :

CHACUN *pour soi, Dieu pour tous.* — CHACUN *son métier, les vaches seront bien gardées*, proverbe transformé par L.-P. FARGUE en : CHACUN *son métier, les métiers seront bien gardés* (dans le *Figaro litt.*, 24 mai 1947). — CHACUN *ses droits* (J. RENARD, *Journal*, 16 nov. 1906). — CHACUN *son goût* (GIRAUDOUX, *Électre*, I, 3). — *Oh ! je ne fais aucun reproche à qui que ce soit, c'était ainsi, voilà tout, une fatalité.* CHACUN *la sienne* (BERNANOS, *Joie*, p. 90). — *Mais, bien sûr,* CHACUN *sa folie, et il faut l'admettre, sinon la vie ne serait pas vivable* (TRIOLET, *Manigances*, L. P., p. 61). — CHACUN *sa musique,* CHACUN *sa place* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 28 mars 1975).

Chacun peut aussi, dans des formules analogues à celles qui viennent d'être citées, être précédé de *à* : À CHACUN *son tour !* [...] À CHACUN *son avertissement !* (J.-M. COLOMBANI, dans le *Monde*, 15 mars 1983.)

750 Observations diverses sur *chacun*.

a) *Chacun* nominal (voir cependant l'ex. de GIDE ci-dessous) peut, au masculin, être précédé, sans changer de sens, de l'article indéfini ou de *tout un* : ***un chacun, tout un chacun***. H1

Ces locutions ont fait l'objet de jugements contradictoires : « très vulgaires » (M. Schöne, dans le *Fr. mod.*, janv. 1947, p. 71) ; « langue familière » (Martinon, p. 167) ; « ont disparu de la langue écrite » (Dupré) ; « archaïques ou régionaux » (ARRIVÉ, GADET et GALMICHE, *Grammaire d'aujourd'hui*, p. 331) ; — de *un chacun* : « encore parfois, par plaisanterie » (Foulet, § 273) ; — de *tout un chacun* : « style soutenu » (*Dict. contemp.*) ; « surtout dans l'usage familier » (Riegel, Pelat et Rioul, *Gramm. méthod. du fr.*, p. 212 [ils ne mentionnent pas *un chacun*]). À vrai dire, elles apparaissent par écrit dans tous les styles.

Un chacun : *Je me charge de faire trembler* UN CHACUN *dans le royaume* [dit le roi] (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 243). — *Celui* [...] *qui sait les dessous de cartes d'*UN *chacun* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. I, p. 50). — *L'amour, c'est* [...] / *Un calembour dont* UN CHACUN *prend ce qu'il veut* (VERL., *Jadis et nag.*, Amoureuse du diable). — *Elle est à la portée d'*UN CHACUN (BLOY, *Mon journal*, t. I, p. 166). — *Je ne me mêle jamais des affaires d'*UN CHACUN [dit une concierge] (BERNANOS, *Imposture*, p. 253). — *Je sais, comme* UN CHACUN, *qu'il est en prison depuis cinq mois* (Raym. ARON, dans l'*Express*, 22 nov. 1980). A1

Il est exceptionnel aujourd'hui qu'*un chacun* ait la valeur de représentant comme *chacun* (§ 747, *b*) : *Cet homme unique, pour* UN CHACUN D'ENTRE NOUS, *c'est : Soi* (GIDE, *Œdipe*, II). H2

Tout un chacun : *Elle dansait si joliment, ma Brulette, que* TOUT UN CHACUN *la mangeait des yeux* (SAND, *Maîtres sonneurs*, II). — TOUT UN CHACUN *pouvait vous approcher* (PÉGUY, *Myst. de la charité de J. d'Arc*, p. 58). — *Je veux pour* TOUT UN CHACUN *une vie qui ne se qualifie pas par ce qu'il exige des autres* (MALRAUX, *Espoir*, p. 86). — *Pourquoi avoir mis tant de hargne à dénoncer* malgré que *qui, sans une agitation intempestive, serait aujourd'hui considéré par* TOUT UN CHACUN *comme aussi acceptable que la préposition correspondante ?* (A. MARTINET, *Fr. sans fard*, p. 31.) — *Comme* TOUT UN CHACUN, *elle aurait sans doute préféré se faire servir par une fille accorte* (M. TOURNIER, *Coq de bruyère*, p. 200). — *Comme* TOUT UN CHACUN *impressionné par la stature historique du personnage* [= Pétain] (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 128). — *Le spectacle de la souffrance, si dur* [...] *à accepter par* TOUT UN CHACUN (P. PERRET, *Parler des métiers*, p. 651). A2

Tout chacun est plus rare, sauf dans l'Est de la France. R1

Ces injures dont TOUT CHACUN *ici l'abreuve à la journée* (A. DAUDET, *Nabab*, 1878, p. 50). — *Ce que je souhaite à* TOUT CHACUN, *c'est la petite blessure coquette avec trois semaines d'hostau* (DORGELÈS, *Croix de bois*, V). — *Nous* [...] *recevions les compliments de* TOUT CHACUN (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 178). — TOUT CHACUN *connaissant mes travaux* [...] *le découvre d'emblée* (G. GUILLAUME, dans le *Fr. mod.*, janv. 1960, p. 47).

Auteurs originaires de l'Est (Champagne, Lorraine, Franche-Comté) : les GONCOURT, *Journal*, 1870, cit. *Trésor* ; CLAUDEL, *Protée*, cit. *Trésor* et Damourette-Pichon,

H1 750 HISTORIQUE

Un chacun est très ancien : *Des or mais gart* UNS CHASCUNS *son ostal !* [= Que chacun reste chez soi !] (COLIN MUSET, XX, var.) — Pendant la plus grande partie du XVIIe s. il reste en plein vitalité : *Et cela est vray d'*UN CHACUN *de tous les hommes* (PASCAL, *Pens.*, p. 78). — *D'*UN CHACUN *il doit estre aprouvé* (MOL., *Tart.*, II, 4). — Autres ex. dans Haase, § 47, B. Pour Furetière (1690), *un chacun* est bas (comme *tout chacun*). Il est déclaré hors d'usage dans Richelet en 1706 (il n'était pas mentionné en 1680). On le trouve encore parfois au XVIIIe s. : *Comme* UN CHACUN *sait* (VOLT., *Contes et rom.*, Ingénu, I). — *Je renverrai* UN CHACUN *content* (prince DE LIGNE, *Contes immoraux*, VIII). Ce dernier ex. est peut-être le reflet d'un usage provincial qui va rendre la locution à la vie. — Le fém. *une chacune* a existé : UNE CHASCUNE *de ces femmes / Lors prindrent* [= prirent] [...] / *L'une ung clerc* [...], *l'autre ung moine* (VILLON, *Test.*, 596).

Tout chacun apparaît au XIVe s. : *Que* TOUT CHASCUN *soit sus sa garde* (FROISSART, *Chron.*, S. H. F., t. XIII, p. 174). Malherbe l'emploie encore : cf. Brunot, *Hist.*, t. IV, p. 701. On ne le signale pas chez les grands classiques.

Tout un chacun est très rarement attesté avant le XIXe s. : *Ce que fait un tout seul,* TOUT UN CHACUN *le sçache* (RÉGNIER, *Élégie II* [1613]). C'est sans doute un croisement entre les deux autres formules.

On a dit aussi, avec coordination, *tous et un chacun* : *Il est deffendu à* TOUS ET UNG CHASCUNS *bourgeois, mannants,* [...], *estrangiers* [...] *et toutes autres de quelles qualité et condition ils soyent d'introduire aucune marchandise et vivre en cette ville* [= Huy] (ordonnance de Louis XIV, 25 juillet 1693, dans le *Bull. de la Soc. roy. Le Vieux Liège*, juillet-sept. 2000, p. 89). Cela a pu jouer un rôle dans la naissance de *tout un chacun* ; comp. § 15, e et H7.

A1 750 AUTRES EXEMPLES

SAND, *Maîtres sonneurs*, II ; TAINE, *Littér. angl.*, dans Nyrop, t. V, § 426, 1° ; HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. II, p. 293 ; LE BIDOIS, t. II, p. IX ; J. SARMENT, *Mme Quinze*, II ; GIONO, *Un de Baumugnes*, I ; GENEVOIX, *Raboliot*, I, 1 ; POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, p. 155 ; SCHLUMBERGER, *Mad. et A. Gide*, p. 113 ; J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 65 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 400 ; etc.

H2 750 HISTORIQUE

Cela se trouvait plus souvent jadis : voir les ex. de VILLON et de PASCAL dans H1.

A2 750 AUTRES EXEMPLES

COLETTE, *Fanal bleu*, p. 21 ; HENRIOT, *Temps innocents*, p. 160 ; QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 149 ; AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 215 ; SOUPAULT, dans les *Lettres franç.*, 31 janv. 1947 ; FR. D'EAUBONNE, dans le *Figaro litt.*, 23 juillet 1949 ; DANIEL-ROPS, dans la *Cité* (Bruxelles), 13 oct. 1951 ; GUILLEMIN, dans les *Études classiques*, janv. 1957, p. 57 ; G. ANTOINE, dans le *Fr. mod.*, janv. 1958, p. 68 ; DRUON, *Reine étranglée*, p. 86 ; CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 9 févr. 1967 ; NADEAU, dans la *Quinzaine litt.*, avril 1968, p. 3 ; P. EMMANUEL, dans le *Figaro*, 1er déc. 1973 ; RINALDI, dans l'*Express*, 14 déc. 1990 ; ÉTIEMBLE, *Poètes ou faiseurs ?* p. 15 ; J.-Fr. DENIAU, *Secret du roi des serpents*, p. 13 ; G. ROQUES, dans la *Revue de ling. rom.*, 2005, p. 266 ; etc.

R1 750 REMARQUE

C'est en Lorrain que Brunot, *Pensée*, p. 131, écrit : « On dit aujourd'hui : *tout chacun* (et quelquefois *tout un chacun*) ».

§ 2873 ; É. MOSELLY, cit. Damourette-Pichon ; AYMÉ, *Aller retour*, I ; J. LANHER, transcription en fr. rég. de Lorraine des *Contes de Fraimbois*, n° 5. — Auteurs originaires de Vendée : CLEMENCEAU, cit. *Trésor* ; CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, I, 1. R2

Au Québec, où l'on connaît les diverses formes données ci-dessus (y compris *tout chacun*), on a en outre une variante populaire °*tout à chacun*.

b) Pour désigner les personnes d'un couple, la langue familière emploie *chacun* en corrélation avec le féminin *chacune* précédé du déterminant possessif de la 3e personne du singulier, ***sa chacune***. H3

Chacun avait l'air de retrouver SA CHACUNE (LA VARENDE, *Sorcière*, p. 121). — *Chacun enlaçant* SA CHACUNE, *il nous fut donc permis d'attaquer le rigaudon d'un bon pied* (Y. GANDON, *Captain Lafortune*, p. 160). — *Après cinq actes de péripéties chacun découvrira* SA CHACUNE (J. DUCHÉ, dans le *Figaro litt.*, 29 nov. 1947). — *Chacun s'affaire pour* SA CHACUNE [il s'agit de planter un arbre devant ou sur la maison de celle qu'on aime] (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 1538). — On trouve rarement l'inverse, *chacune ... son chacun* : *Le mystère qui lie chacune à* SON CHACUN (R. BILLETDOUX, *Lettre d'excuse*, p. 22).

Appliqué aux animaux, plaisamment : *Cette douce sonnerie d'une cachette à l'autre est l'oratorio matrimonial, la convocation discrète de chacun à* SA CHACUNE (J.-H. FABRE, *Scènes de la vie des insectes*, p. 33). R3

c) *Chacun* ne peut être accompagné d'une proposition relative.

Ces ex. ne sont pas bons à imiter : °*On n'en finit pas de dérouler la liste des hommes, des groupes ou des croyances* [...] *qu'il faudrait éliminer de la nation si chacun* QUI *réclame l'épuration de la France voyait son vœu exaucé* (Ph. BOUCHER, dans le *Monde*, 24 oct. 1980). — °*Mon enfance morcelée s'est passée tour à tour chez chacun* [de mes oncles] QUI *retombait sur ses pieds* (B. BECK, dans *Europe*, juin-juillet 1984, p. 9).

Maint et le même

751 *Maint.*

Maint H est plus rare comme pronom que comme déterminant (§ 635). — Comme pronom aussi, il a un sens identique au singulier et au pluriel. Nominal, il signifie « beaucoup de personnes ». Représentant, il signifie « beaucoup » et peut concerner des personnes ou des choses.

Nominal : *Prions, entre les morts, pour* MAINTS / *De la terre et du Purgatoire* (VERL., *Liturg. intimes*, XVII). [Le sens n'est pas tout à fait clair : peut-être *maints* a-t-il *morts* pour antécédent.] — *Comme* MAINTS *l'assurent* (BENDA, *Exercice d'un enterré vif*, p. 34). — *Les difficultés temporelles augmentaient, pour* MAINT *et* MAINT (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 254).

Représentant : *Dans* MAINTE *de nos provinces* (DAUZAT, *Suisse moderne*, p. 272). — *Une philosophie, dont se réclame* MAINT *d'entre eux* (BENDA, *France byzantine*, p. 37). — MAINT *de leurs coreligionnaires oublient* [*sic*] [...] (ID., *Trahison des clercs*, p. 35). — *Un assez grand nombre de mythes dont* MAINTS *n'ont aucune chance de se réaliser bientôt* (DANIEL-ROPS, *Par-delà notre nuit*, p. 95). — *Dans un grand nombre de communes du Boulonnais, dans* MAINTES *de celles de l'Artois et du Ponthieu qui sont limitrophes de cette contrée* (VAN GENNEP, *Folklore de la Flandre et du Hainaut fr.*, t. I, p. 184).

752 *Le même.*

a) *Le même* H1 représentant, concernant des personnes ou des choses et prenant le genre de l'antécédent :

Je suis allé dans plusieurs théâtres, tour à tour [...]. *Puis j'ai fini par aller toujours dans* LE MÊME (ROMAINS, *M. Le Trouhadec saisi par la débauche*, I, 1). — *Je fais souvent ce rêve étrange* [...] / *D'une femme inconnue, et que j'aime, et qui m'aime, / Et qui n'est, chaque fois, ni tout à fait* LA MÊME / *Ni tout à fait une autre* (VERL., *Poèmes sat.*, Melancholia, VI).

b) *Le même* nominal désignant des personnes et variant en genre et en nombre :

Moi, je voudrais aimer LA MÊME, *toujours !* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5.) — *Pourquoi la vie ouvre-t-elle ses corbeilles toujours* AUX MÊMES ? (ESTAUNIÉ, cit. *Rob.*)

c) *Le même* nominal neutre (= la même chose). H2

Cela revient au même appartient à l'usage général. — On peut en rapprocher l'expression familière tautologique *C'est du pareil au même* : *Gangster ou*

R2 750 REMARQUE

L'ex. de MARTIN DU G., *Confle*, I, 5, concerne un fr. dialectal, en principe du Berry, mais en réalité composite.

H3 750 HISTORIQUE

Ce tour date du Moyen Âge. À cette époque, *sa chacune* s'employait aussi dans le sens de « son logis » : *Et retournerent les Englois à Margasse et les Portingalois à Cousson, chascun à* SA CHASCUNE (FROISSART, *Chron.*, S. H. F., t. XIII, p. 50). — [Le monastère de Saint-Laurent à Liège était si ruiné] *qu'ilh estoit tou prés que chascons ralaist à* SA CHASCONNE [= qu'il s'en fallait de peu que les moines ne dussent retourner chez eux] (JEAN DE STAVELOT, *Chron.*, p. 5).

On disait parfois *sa chacunière* dans le même sens : *Ainsi chascun s'en va à* SA CHASCUNIÈRE (RAB., *Pant.*, XIV). Cela est encore mentionné par l'*Ac.* 2001 (« vieilli et fam. »). On ne trouve guère cet emploi que dans des textes archaïsants : *Les comédiens, comme il se faisait tard, se retirèrent chacun en* SA CHACUNIÈRE (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, IX). — A. BILLY a employé *sa chacunière* pour « sa compagne » : *Dans mon pays, dans le vôtre aussi, j'en suis sûr, chaque jeune homme a ce qu'on appelle* SA « CHACUNIÈRE » (cit. *Trésor*). Ce sens est relevé par Wartburg, t. II, p. 483, dans le patois du Dauphiné.

R3 750 REMARQUE

Il est exceptionnel que *chacune* soit construit sans *chacun* et avec un autre possessif que *sa* : *Ils amenèrent* [...] *avec soi* LEUR CHACUNE (YOURCENAR, *Archives du Nord*, p. 106). — Autre emploi exceptionnel : *Elles prennent chacune* SA CHACUNE (C. CLÉMENT, *Vies et légendes de Jacques Lacan*, p. 83). [Chacune des deux servantes attaque l'une des deux patronnes.]

H 751 HISTORIQUE

Pour l'origine du mot, voir § 635, H. — *Maint* a été employé comme pronom dans l'ancienne langue jusqu'au XVIIe s. : MAINT *en i chiet* [= Maint y tombe à cause de cela] (BÉROUL, *Tristan*, 3673). — *Par ce faire ont eü* MAINT / *De lor dames joies et solaz* [= plaisirs] (Jean RENART, *Lai de l'ombre*, 174-175). — *Ainsi en prent à* MAINS *et* MAINTES (VILLON, *Test.*, 532). — MAINT *d'entre-vous souvent juge au hazard* (LA F., *C.*, Juge de Mesle).

On a dit aussi dans le même sens *maint un* (formé comme *quelqu'un* : § 758, H1) : *Elles* [...] *voyent bien maintenant* MAINT'UNE *qui dedaigne son mary* (LA BOÉTIE, cit. Huguet).

H1 752 HISTORIQUE

Sur l'origine de *même*, voir § 646, H1.

H2 752 HISTORIQUE

Le même « la même chose » était assez courant au XVIIe s. ; voir Littré, s. v. *même*, 9°, qui cite notamment : +*Vous deviendrez cher à mes yeux, / Et j'espère de vous* LE MÊME (CORN.).

banquier, c'est du pareil AU MÊME (DORGELÈS, *À bas l'argent !* p. 85). R

Les philosophes emploient aussi *le même* pour « ce qui est le même » : *Il n'y a de variable que ce qui demeure constant à quelques égards :* LE MÊME *seul peut être dit varier* (RENOUVIER, cit. Littré). — *Une sensation, par cela seul qu'elle se prolonge, se modifie* [...]. LE MÊME *ne demeure pas ici le même* (BERGSON, *Données imméd. de la consc.*, p. 115).

R 752 REMARQUE

Dans le fr. pop. de Belgique, on entend : °*Faites comme ceci ou comme cela : c'est* LE MÊME ou ... *c'est* TOUT LE MÊME. °*Vous redites toujours* LE MÊME. — Autre tour régional : °*Il faisait très beau* [...]. *Mais beau ou pas beau, c'était* DU MÊME (AYMÉ, *Gustalin*, I).

On

753 Caractéristiques générales. H1

On est toujours nominal et sujet, le verbe se mettant au singulier. Il ne concerne que des personnes.

a) Tantôt il a un sens tout à fait vague : soit « un être humain », « les êtres humains » ; — soit un groupe d'êtres humains plus particulier mais non précisé ; — soit un individu indéterminé (« quelqu'un »).

ON *ne prête qu'aux riches* (prov.). — *Toutes les fois qu'*ON *se fait craindre* ON *risque d'être trompé* (SAND, *Mauprat*, X). — *Le heaume du XIV*e *s., très haut, s'en va en s'effilant ;* ON *le coiffait au moment de charger* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *heaume*). — *Si* ON *a besoin de moi, je serai dans mon bureau* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 55). — *Voici donc un rêve* [...] *je m'écoute parler et j'entends qu'*ON *me répond* (BERGSON, *Énergie spirit.*, p. 85).

Dans le conte et la fable, les animaux s'expriment comme des personnes : *Tant mieux, dit l'éléphant,* ON *va pouvoir jouer* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Éléphant). R1

b) Tantôt *on* désigne une ou plusieurs personnes bien déterminées. R2

1° Soit, avec une nuance stylistique (discrétion R3, modestie, ironie, mépris, etc.), même dans la langue la plus soignée, au lieu de *je, tu, nous, vous, il(s), elle(s)*. H2

Don Ruy Gomez. *Votre père / Fut archiduc d'Autriche* [...] / [...] / Don Carlos. *Et puis,* ON [= je] *est bourgeois de Gand* (HUGO, *Hern.*, I, 3). — *Un couplet qu'*ON [= vous] *s'en va chantant / Efface-t-il la trace altière / Du pied de nos chevaux marqué dans votre sang ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Rhin allem.) [Réponse à une chanson allemande.] — *Elle est vraiment offensée. Il rit encore : / « Ha ! Ha ! Ça m'a échappé, dites donc.* ON [= vous] *est fâché ? Elle est fâchée », dit-il en s'adressant vaguement à moi* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 95). [Rem. la différence d'accord.] — Couramment dans les écrits scientifiques pour éviter le *je* (ou le *nous* dit de modestie : § 655, *a*, 2°) : ON [= je] *a cherché à obtenir des renseignements sur le lieu et la durée d'occupation des domiciles successifs* (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 14).

2° Soit, sans nuance particulière, comme concurrent de *nous*, surtout dans la langue parlée familière. H3

Il ne s'agit pas du *on* qui embrasse tous les humains, donc nous-mêmes (cf. *a*), mais d'un ensemble particulier dans lequel se trouve celui qui parle : ON *n'est pas des esclaves pour endurer de si mauvais traitements* (*Ac.* 1935). — ON *grimpa un chemin rocailleux où nos souliers cloutés patinaient* (DORGELÈS, *Croix de bois*, XV). — *Nous avions treize, quatorze ans,* [...] *des cheveux à la chien qu'*ON *a coupés* [...] *pendant la leçon de couture, d'un coup de ciseaux à broder* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXI). — *Depuis des années* [...], *nous disions : « Quand* ON *sera l'élève de Jalicourt... » Nous pensions même : « son disciple »* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1232). — ON *parvient vers onze heures à un village dont je ne sais pas le nom* (GIDE, *Voy. au Congo*, 24 déc. 1925). — *L'idée d'une réussite publique m'effleura, me tenta.* ON *connaîtrait d'autres gens, d'autres choses, pensai-je vaguement* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 335). — Même pour deux personnes : *« Bravo ! nous nous comprenons ! » / – « Et* ON *se comprendra encore mieux, n'est-ce pas ?* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4.) — *Mais tu ne peux rien me dire de plus précis, maintenant que l'*ON *va se quitter ?* (ARLAND, *L'eau et le feu*, p. 44.) A

Cela s'est répandu dans l'oral familier au point de presque évincer *nous* et de faire croire à certains usagers que *on* inclut nécessairement le *je*. Les critiques

H1 753 HISTORIQUE

On « représente le nominatif latin *homo*, développé en position atone » (Bloch-Wartburg) ; le cas régime était *ome* (aujourd'hui *homme*). La même évolution sémantique s'est produite dans les langues germaniques : allem. *Mann* « homme » et *man* « on ». Mais on trouve déjà en lat. class. des ex. où *homo* est assez proche du sens « on ». — *L'homme* peut aussi s'employer de cette façon : L'HOMME *ne vit pas seulement de pain* (*Bible*, trad. CRAMPON, Matth., IV, 4).

R1 753 REMARQUE

Il ne s'agit pas d'un texte où les animaux parlent, et pourtant l'auteur écrit à propos de loups : *Le cheval et la vache étaient égorgés et* L'ON *avait mangé un peu dans l'un, un peu dans l'autre* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 523). Il est vrai qu'on lit un peu plus bas à propos de cet épisode : *On avait affaire à* QUELQU'UN *qui ne s'embarrassait pas de figurer ou non dans les fables de La Fontaine*, puis *C'était certainement* UN MONSIEUR *dont il fallait éviter les brisées au coin d'un bois.*

R2 753 REMARQUE

Voir aussi, pour d'autres ex., § 438, *b*, 1°.

R3 753 REMARQUE

Par une discrétion particulière (il s'agit du roi de France) : ON *a couché avec les unes et avec les autres* (J. SARMENT, *M*me *Quinze*, I, 5).

H2 753 HISTORIQUE

Cet emploi, au XVIIe s., appartenait au style noble : *Commandez qu'*ON [= elle, c'est-à-dire Junie] *vous aime, et vous serez aimé* (RAC., *Brit.*, II, 2). — *Le soin de son repos est le seul qui vous presse ? /* ON [= vous] *me ferme la bouche ?* ON *l'excuse ?* ON *le plaint ? / C'est pour luy que l'*ON *tremble, et c'est moy que l'*ON *craint ?* (ID., *Iph.*, III, 6.)

H3 753 HISTORIQUE

L'ex. de l'*Ac.* cité dans *b*, 2° était déjà dans l'éd. de 1798. D'ailleurs, l'usage classique n'évitait pas *on* pour *nous* : +ON *n'a tous deux qu'un cœur qui sent mêmes traverses* (CORN., *Pol.*, I, 3). — +ON *ne souhaite l'estime que de ceux que nous aimons et que nous estimons* (SÉV., 17 nov. 1675). Et l'on pourrait remonter plus haut. C'est la grande diffusion, la quasi-généralisation (que l'on date du XIXe s.) de cet usage qui a entraîné les blâmes, la juxtaposition de *on* et de *nous* attirant particulièrement l'attention.

A 753 AUTRES EXEMPLES

§§ 438, *b*, 1° ; 754, e (notamment DELORS).

sont vives, et des linguistes s'y sont associés : « *On*, dans cet emploi, est populaire. Il *déclasse* » (Bruneau, dans le *Figaro litt.*, 12 janv. 1952). La désapprobation vise souvent la formule redondante *nous, on*, qui s'explique par le fait que *soi* n'est pas utilisable en cetre circonstance (cf. § 754, *e*) et qui n'est donc pas moins naturelle que *moi, je* (association qui, elle aussi, dans la langue parlée, évince presque le simple *je*). *Nous, on* se trouve même quand la familiarité n'a pas de raison d'être : *À Neuengamme, de l'autre côté des barbelés, les gardes SS s'égayaient le matin à les* [= les chiens] *exciter. Nous,* ON *regardait avec envie leur pitance* (D. ROUSSET, dans le *Figaro litt.*, 12 nov. 1949).

754 Observations diverses sur *on*.

a) Alors que le verbe qui suit *on* est toujours au singulier, il y a des problèmes d'accord en genre et en nombre pour les adjectifs et les participes passés dont l'accord dépend de *on* : voir § 438, *b*, 1°.

b) Du point de vue syntaxique, *on* (comme *ce*) se comporte souvent comme un pronom personnel, notamment dans les inversions : cf. §§ 383, 394, 404.

c) Les grammairiens exigent que *on* soit répété devant les verbes coordonnés.

Tel est, en effet, l'usage le plus courant : ON *saute ou* ON *ne saute pas* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 181). — ON *laisse apparaître une plate tunique lamée d'or* [...], *et* ON *se sent prête à passer une bonne demi-nuit dehors* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 80).

Mais la langue littéraire ne respecte pas toujours cette règle : ON *les* [= des étangs] *vide, les pêche et les met en culture toutes les trois années* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 3). — *Pour le plaisir de peindre les gens qu'*ON *n'aime par vocation ni ne hante par habitude* (THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*, p. 26). — *Les dames à qui l'*ON *enlevait ou remettait leurs manteaux* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XIII). — ON *retourna son portrait contre le mur et fit défense de prononcer son nom* (SARTRE, *Mots*, p. 3).

d) Les grammairiens n'admettent pas qu'une même phrase contienne plusieurs *on* désignant des personnes différentes ou des groupes différents. H1

Quoique ces mélanges nuisent à la clarté, on les trouve parfois chez des auteurs réputés attentifs : ON *vint dire à M*[me] *de Kerkaradec qu'elle était servie, et l'*ON *passa dans la salle à manger* (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XXII). — ON *voit par deux passages de Plaute et de Columelle que dans le langage ordinaire* ON *disait indifféremment foyer ou Lare domestique* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, I, 3).

e) S'il faut exprimer un pronom personnel (*se* et *soi* étant exclus) ou un possessif renvoyant à *on* R1 pris dans le sens indéfini, on se sert, soit de *nous, notre* (le locuteur se met dans la collectivité : d'autres + moi), soit de *vous, votre* (le locuteur s'efface et ne se met pas dans la collectivité) :

Pour dire l'avenir à NOTRE *âme débile, / On a l'écumante Sibylle* (HUGO, *Odes et ball.*, Odes, III, 1). — *Je le* [= cela] *croyais de bonne foi, car on ne sait jamais ce qui se passe dans* NOTRE *âme* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 444).

Des jets d'eau VOUS *inondaient, quand on se posait sur le sopha* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 100). — *On n'ose plus se demander si cela* VOUS *plaît* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 953). — *Quand on se plaint de tout, il ne* VOUS *arrive rien de bon* (J. CHARDONNE, *Claire*, p. 13). — *On ne refuse pas le bonheur quand il frappe à* VOTRE *porte* (CHAMSON, *Adeline Vénician*, p. 94).

Nous et *notre* s'imposent quand *on* = *nous* (§ 753, *b*, 2°) : *L'herbe qu'on enlevait étant mouillée, on l'étendait avec* NOS *fourches sur le grand plancher du fenil* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 137).

Si le pronom personnel est complément du verbe dont *on* est le sujet, on emploie *se* et *soi* (cf. § 664, *b*, 1°) : voir les ex. de FLAUBERT, de PROUST et de CHARDONNE ci-dessus. On dira de même : *On ne pense qu'à* SOI. — On met *son* aussi quand le possessif accompagne le complément du verbe dont *on* est le sujet : *On lave* SON *linge sale en famille.* — Ex. non conforme (qui montre combien *on* est senti comme équivalent de *nous* : cf. § 753, *b*, 2°) : °*Eh bien, on n'aura pas perdu* NOTRE *temps* (J. DELORS, intervention à la télévision publiée dans le *Monde*, 21 juin 1992, commun. A. Martinet).

H1 754 HISTORIQUE

De pareils mélanges ne gênaient pas les classiques : *Dés qu'*ON *voit* [= nous voyons] *qu'*ON *nous mesle avec tout l'Univers* (MOL., *Mis.*, I, 1). — +*Si ces personnes étaient en danger d'être assassinées s'offenseraient-elles de ce qu'*ON *les avertirait de l'embûche qu'*ON *leur dresse ?* (PASCAL, *Prov.*, XI.)

R1 754 REMARQUE

Le même choix existe lorsqu'on doit renvoyer à un *on* implicite, à une collectivité indéterminée : cf. § 655, *a*, 2° ; *b*, 2°.
L'emploi de la 3[e] personne rend cette phrase peu nette : *Déclarer par un acte ce que l'on veut qui soit exécuté après* SA *mort* (*Ac.* 1935, s. v. *tester*).

f) De son état ancien de nom (§ 753, H1), *on* garde la faculté d'être **accompagné de l'article défini** dans la langue écrite. B

Ignorant l'histoire, les grammairiens y ont vu une consonne euphonique dont ils exigeaient la présence pour éviter l'hiatus, après des mots comme *et, ou, où, qui, quoi, si* (ils étaient obligés d'ajouter *que* à cause de la fréquence de *que l'on*, due en partie à la crainte de l'homophonie). En fait, les auteurs en usent assez librement R2, soit qu'ils mettent *on* seul alors qu'il y a un hiatus, soit qu'ils emploient *l'on* après un mot terminé par une consonne articulée ou par un *e* muet ou encore après un point. H2

On alors qu'il y a hiatus : *Mme Du Deffand* [...] *a très-bien rendu l'effet que font les lettres de Mme de Maintenon, et* ON *ne saurait mieux les définir* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. IV, 1852, p. 298). — *Il donnait l'impression* [...] *d'un de ces vastes magasins où* ON *ne rencontre jamais les objets rares* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 2). — *Je pensais que si* ON *pouvait aller plus loin, on apercevrait Dieu le père en robe bleue* (FRANCE, *Pierre Nozière*, 1899, p. 11). — *Aux bonnes affaires à quoi* ON *prétendait l'intéresser* (MAURIAC, *Fin de la nuit*, I). — *Si* ON *veut agir efficacement, si* ON *veut vaincre, un moment vient toujours où* ON *est obligé de sauter le pas* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 675). — *Voilà précisément pourquoi* ON *ne saurait comparer la Révolution française à la Révolution russe de 1917* (BERNANOS, *France contre les robots*, p. 130). — *Comme si* ON *n'en avait pas vu beaucoup, au cours des siècles, se mettre au service de l'erreur* (MAULNIER, dans le *Figaro litt.*, 26 nov. 1955). — *Ce qu'*ON *se propose pour but, ce pourquoi* ON *agit* (*Ac.* [1694-]1932, s. v. *fin*). Etc.

L'on après une consonne phonétique : *Le Midi et les pays vineux n'ont pas, comme* L'ON *dit, le privilège de l'éloquence* (MICHELET, *Tableau de la France*, T. F., p. 87). — *Comme* L'ON *frissonne dans les églises sous le parfum des fleurs mêlé au froid des marbres* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 5). — *Tôt ou tard* L'ON *ne se plaît plus qu'avec Dieu* (BARRÈS, *Mystère en pleine lumière*, p. 248). — *Si, quelque temps encore,* L'ON *s'interrogera sur sa fin* (ARLAND, *L'eau et le feu*, p. 100). — *Il a fallu vivre comme* L'ON *pouvait* (GREEN, *Mont-Cinère*, XVIII). Etc.

L'on en tête de phrase : L'ON *m'apporta tous les papiers d'Ellénore* (B. CONSTANT, *Ad.*, X). — L'ON *m'a pris le bras et l'on m'a serré la main* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 43). — L'ON *comprend que lorsqu'il se tait, c'est pour penser* (GIDE, *Thésée*, pp. 51-52). A1

Pour l'euphonie les grammairiens conseillent d'éviter *l'on* après *dont* ou devant un mot commençant par [l] et de l'employer après *que* si la syllabe qui suit est [kɔ̃]. Mais, si la première prescription (après *dont*) est assez bien respectée, les manquements aux deux autres sont loin d'être rares : *Ses yeux noirs où* L'ON LISAIT *une parfaite assurance* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 259). — *Il ne possède rien même si* L'ON LUI *donne* (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 121). — *Que l'on prend, que* L'ON LAISSE (VALÉRY, « *Mon Faust* », p. 163). — *Lieu où* L'ON LOGE *des bœufs* (*Ac.* 1932, s. v. *étable*). [Auparavant l'*Ac.* utilisait la formule sont *logés*.] — *Et telle est son insistance* QU'ON COMPREND [...] (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 184). — *Ce* QU'ON CONCÉDERAIT *à la vérité* (CAMUS, *Homme révolté*, p. 233). A2

Personne

755 Caractères généraux. H1

Personne est un pronom nominal singulier s'appliquant aux êtres humains ; il est ordinairement masculin.

Ex. masc. où il s'agit de femmes : *Je ne connais* [...] *personne de plus* DISTINGUÉ [...] *et de plus* DÉVOUÉ *à ses pupilles qu'elle* (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 309). — *Personne de vous ne parlera-t-*IL ? (CLAUDEL, *Tête d'or*, 1re version, p. 133.)

Certains grammairiens estiment que lorsque le sens est « aucune femme », les mots qui s'accordent avec *personne* peuvent se mettre au féminin : *Personne n'est plus que moi votre* SERVANTE, *votre* OBLIGÉE (LITTRÉ). — *Personne de ces demoiselles n'est* SORTIE (SANDFELD, t. I, p. 355). — *Je ne connais personne* HEUREUSE *comme cette femme* (LE BIDOIS, § 393). — Mais les ex. observés manquent. Il semble que l'on dirait plutôt, dans ces divers cas, *aucune femme* ou *aucune personne* ou simplement *aucune*.

Sur les compléments accompagnant *personne*, voir § 359 ; — sur les épithètes (*personne d'autre, personne autre*), § 358, *b*. — Renforcement : *Ne parlez*

B 754 BIBLIOGRAPHIE
A. GOOSSE, *Les emplois modernes de l'on*, dans *Mélanges de grammaire et de lexicologie fr.*, pp. 1-37.

R2 754 REMARQUE
Illustration de cette liberté : *Ce* QU'ON *se propose pour but, résultat de ce* QUE L'ON *poursuit* (*Ac.* 2000, s. v. *fin*², II, 1).

H2 754 HISTORIQUE
En anc. et moyen fr., *on* pouvait prendre l'article *l'* après une forme verbale se terminant par une voyelle : à côté de *aime on* on avait *aime l'on* : *Tant crie* L'ON *Noël qu'il vient* (VILLON, éd. R.-H., Poèmes variés, V). — *Et n'y toucha* L'ON *point de prime face* (COMMYNES, t. III, p. 169). — *Bien, me dira* L'ON, *vostre regle serve à la mort* (MONTAIGNE, I, 14). — Cet usage disparaît au début du XVIIe s., tandis que s'instaure l'emploi d'un *t* analogique (cf. § 796, e, N. B.).
Les règles limitant l'emploi de *l'on* au cas d'hiatus n'étaient pas appliquées non plus au XVIIe s., même par Vaugelas (qui pourtant avait contribué à les établir : voir pp. 9-15) : *C'est pourquoy* ON *ne peut manquer* (p. 384). *Car* L'ON *ne dira pas* (p. 338). *Comme* L'ON *dit* (p. 323). *De mesme* L'ON *dit* (p. 61). Etc.

A1 754 AUTRES EXEMPLES
En tête de phrase : STENDHAL, *Chartr.*, III ; BALZAC, *Goriot*, p. 152 ; HUGO, *Bug-Jargal*, XII ; GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XXIV ; LITTRÉ, s. v. *entretènement* ; BOURGET, *Eau profonde*, II ; ROMAINS, *Knock*, I ; SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, XIII ; *Lar. XXe s.*, s. v. *coussin* ; MONDOR, dans le *Figaro litt.*, 15 oct. 1955 ; E. FARAL, dans *Romania*, 1951, p. 190 ; etc.

A2 754 AUTRES EXEMPLES
De *qu'on* devant [kɔ̃] : VIGNY, *Stello*, VI ; BRUNOT, *Hist.* t. I, p. 18 ; MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 46 ; BERNANOS, *Liberté, pour quoi faire ?* p. 84 ; MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, II, 3 ; GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 224 ; BOSCO, *Balesta*, p. 241 ; etc.

H1 755 HISTORIQUE
Personne vient du lat. *persona* (lui-même d'origine étrusque), d'abord « masque de théâtre », puis « rôle », enfin « être humain ».
Il est déjà attesté au Moyen Âge dans le rôle de pronom indéfini, tout en gardant le genre féminin, que l'on trouve encore sporadiquement au XVIIe s. : *On l'*[= le pestiféré] *enferme dedans sa maison sans qu'il puisse sortir, ny que personne y soit* ADMISE *pour le secourir* (PARÉ, cit. Littré). — ⁺*Il n'y a personne au monde si bien* LIÉE *avec nous* [...] *qui n'ait en soi* [...] *des dispositions très proches à rompre avec nous* (LA BR., VI, 59).
Inversement, même quand il était employé comme nom, avec un déterminant, les mots qui s'accordent avec *personne* se mettaient parfois au masc. : *Vous voyez une personne, luy respondis-je,* CONSTERNÉ *de tant de miracles* (CYR. DE BERGERAC, *Autre monde*, p. 37). — *Jamais je n'ay veu deux personnes estre si* CONTENS *l'un de l'autre* (MOL., *D. Juan*, I, 2). — ⁺*Témoignages rendus* [...] *par des millions de personnes les plus sages, les plus* MODÉRÉS *qui fussent alors sur la terre* (LA BR., XVI, 34). — *Le peu de personnes qui l'ont vu en sont bien* CONTENTS (MAINTENON, *Lettres*, 6 nov. 1697).
Cette syllepse était particulièrement fréquente si *personne* est repris par un pronom plus ou moins éloigné (comp. § 653, *b*, 1°) : *Une personne me disoit un jour qu'*IL *avoit une grande joye et confiance en sortant de confession* (PASCAL, *Pens.*, p. 108). — ⁺*Les personnes d'esprit ont en* EUX *les semences de toutes les vérités et de tous les sentiments* (LA BR., I, 36). — Cette syllepse se produit encore parfois en fr. contemporain : *Que voulez-vous qu'on devienne auprès des personnes dont on sait que, dès leur naissance et par leur naissance,* ILS *seront toujours* SÛRS *d'être plus que vous ?* (P. HERVIEU, *Armature*, VI.)

à PERSONNE AU MONDE *de cette visite* (BALZAC, *Cous. Bette*, XXIII). H2 — Sur la place de *personne* objet direct en fr. régional, voir § 300, R3.

H2 755 HISTORIQUE

Déjà au XVII[e] s. : ex. de LA BR. cité H1. On a dit aussi *personne du monde* : MOL., cité § 1030, H3.

756 Emplois de *personne*.

a) Conformément à son origine, *personne* peut encore avoir un sens positif, « quelqu'un » « n'importe qui », mais dans des conditions particulières qui lui sont communes avec d'autres auxiliaires de négation (§ 1021) :

Ils connaissaient mieux que PERSONNE *les passages dans les bois* (STENDHAL, *Chartr.*, V). — *Nous y serions* [...] *avant que* PERSONNE *pût savoir où nous aurions fui ce monde* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 271). — *Elle cherchait le sucrier sans flambeau, de peur de réveiller* PERSONNE (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 49). — *Devant sa* [= de Saussure] *grâce aristocratique et jeune, on ne pouvait imaginer que* PERSONNE *reproche à la linguistique de manquer de vie* (A. MEILLET, *Ling. histor. et ling. gén.*, t. II, p. 179). — *Les missionnaires de la turne Utopie ont-ils converti* PERSONNE ? (J. et J. THARAUD, *Notre cher Péguy*, t. I, p. 85.) — *Je ne pense pas que* PERSONNE *ait jamais eu envie de le voir* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 194). — *Il ne veut pas que* PERSONNE *paie à sa place* (*Dict. contemp.*). — *Il est trop bon pour soupçonner* PERSONNE (*ib.*). — Avec un *ne* explétif (cf. § 1024, *g*, 1°) : *Avant que* PERSONNE *n'eût songé à s'opposer au mouvement inattendu produit par une sorte de délire* (BALZAC, *Physiol. du mariage*, Introd.).

b) Dans l'usage ordinaire, *personne* s'emploie dans un contexte explicitement négatif, soit dans la dépendance de *sans, sans que*, soit comme auxiliaire de l'adverbe *ne* :

Nous nous sommes arrêtés au milieu de la seconde place, sans presque PERSONNE *ce jour-là dans ses grands restaurants bon marché* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 208). — *Un vieil écrivain nous a quittés sur la pointe des pieds, sans que presque* PERSONNE *y prête attention* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 14-23 juin 1968). — *Non, l'avenir n'est à* PERSONNE ! / *Sire ! l'avenir est à Dieu* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 2). — PERSONNE *ne sera assez hardi pour le faire* (*Ac.* 1935).

c) Comme d'autres auxiliaires de la négation (§ 1022), *personne* a pris par contagion le sens négatif de l'adverbe *ne* qu'il accompagne d'ordinaire :

PERSONNE *dans les rues*, PERSONNE *aux portes de la ville* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 1125). — *Qui vient ? qui m'appelle ?* PERSONNE (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai).

N. B. On ne peut plus dire °PERSONNE *n'est* PAS *venu*. Cf. § 1019, *b*.

Plusieurs et *quelqu'un*

757 *Plusieurs*. H

H 757 HISTORIQUE

Voir § 633, H.

Plusieurs [plyzjœʀ], toujours au pluriel, mais pouvant avoir les deux genres sans changer de forme, indique un nombre indéfini supérieur soit à un, soit à deux (cf. § 633).

N. B. *Plusieurs* ne s'emploie pas comme objet direct ou comme sujet logique (ou réel) sans s'appuyer sur *en* ou sur *dont* (§ 724, *a*, 2° et 3°). On ne dit pas **Je connais* PLUSIEURS *qui voudraient être à votre place*, mais *J'en connais plusieurs...*, même s'il n'y a pas d'antécédent. Cf. § 676, *e* et comp. § 736, *b*, 4° (*beaucoup*).

a) Comme nominal, il ne se dit que des personnes :

Si PLUSIEURS *ont conjointement emprunté la même chose, ils en sont solidairement responsables envers le prêteur* (*Code civil*, art. 1887). — *Ceci nous fut redit par* PLUSIEURS (GIDE, *Voy. au Congo*, 28 oct. 1925).

Il est le plus souvent masculin. Mais le féminin est possible quand il s'agit exclusivement de femmes : PLUSIEURS *étaient amoureuses de lui*.

b) Comme représentant, il se dit des personnes et des choses et il a les deux genres. Le nom ou le pronom représentés peuvent être le noyau d'un complément prépositionnel de *plusieurs*.

Elle le pria de lui indiquer des ouvrages à lire. Il en nomma PLUSIEURS (FLAUB., *Éduc.*, II, 5). — *Il arrive souvent qu'au lieu de comparer à un ou à* PLUSIEURS, *on compare à la totalité des êtres ou des objets de l'espèce* (BRUNOT, *Pensée*, p. 741). — *Des barques, mollement, se balançaient.* [...] PLUSIEURS *étaient allongées sur les*

dalles huileuses, pêle-mêle avec des charrettes à bras dételées (JALOUX, dans Grevisse, *300 dictées progressives commentées*, 11e éd., p. 53). — *J'ai reproduit au long de mon ouvrage* PLUSIEURS *des feuilles de signatures* (J. DELAY, *Avant mémoire*, t. I, p. 22).

758 **Quelqu'un.** H1

Quelqu'un [kɛlkœ̃] R1, fém. *quelqu'une* [kɛlkyn] ; plur. *quelques-uns* [kɛlkəzœ̃], fém. *quelques-unes* [kɛlkəzyn]. Ce pronom s'emploie toujours pour des réalités nombrables.

Sur la construction de l'épithète se rapportant à *quelqu'un* (*Quelqu'un de gentil*), voir § 358, *b*.

a) Comme **représentant,** *quelqu'un* se dit des personnes comme des choses, et il a le genre du nom ou du pronom représentés avant ou après (notamment comme noyau d'un complément prépositionnel de *quelqu'un*).

1° Dans la langue courante, il s'emploie au pluriel pour désigner un nombre indéterminé et peu considérable :

On apercevait le ciel, entre les cimes des arbres. QUELQUES-UNS, *d'une altitude démesurée, avaient des airs de patriarches et d'empereurs* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Il trouvait ouverts sur son piano* QUELQUES-UNS *des morceaux qu'elle préférait* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 236). — *Hier, il ramassait les miettes tombées sur son pantalon* [...]. *Aujourd'hui il en laisse* QUELQUES-UNES (DURAS, *Douleur*, p. 73).

2° Dans la langue littéraire, *quelqu'un* s'emploie aussi au singulier, pour désigner, comme *l'un*, un représentant non précisé de l'ensemble mentionné avant ou après (surtout comme noyau d'un complément prépositionnel de *quelqu'un*). H2

L'oiseau qui [...] *rapportait au ciel* [...] QUELQU'UN *de ces monstres* [serpents, etc.] (MICHELET, *Insecte*, X). — *Si quelqu'un, homme ou femme, commet* QUELQU'UN *de tous les péchés qui causent un préjudice au prochain* [...] (*Bible*, trad. CRAMPON, Nombres, V, 6). — *En passant* [...] *sous* QUELQU'UN *de ces portiques sacrés* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXI). — *La faim de* QUELQU'UN *de ces animaux que nous avons domestiqués* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 809). — *Elle lui demanda s'il n'avait pas trouvé* [...] QUELQU'UNE *de ces personnes, auxquelles il s'adressait le plus volontiers* (FRANCE, *Lys rouge*, XVII). — *Je devinais* QUELQU'UNE *de ces occupations où je ne pouvais suivre Gilberte* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 406). — *Il m'arrive souvent de sourire aimablement à* QUELQU'UNE *de ces enfants* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, I). — *Il avait laissé là-bas un gamin qu'il payait vingt sous par jour, à tâche de surveiller le passage des autos et de l'avertir si* QUELQU'UNE *s'arrêtait* (AYMÉ, *Gustalin*, IX). — *Il y en* [= des enfants] *avait dans les plis de sa robe, d'autres sur le dossier de son fauteuil qui jouaient au trapèze,* QUELQU'UN *presque sous son bonnet* (JOUHANDEAU, *Prudence Hautechaume*, 1980, p. 150).

b) Comme **nominal,** *quelqu'un* ne se dit que des personnes. R2

1° Dans la langue ordinaire, il s'emploie surtout au masculin singulier pour désigner une personne indéterminée. R3

Tout dit dans l'infini quelque chose à QUELQU'UN (HUGO, *Contempl.*, VI, 26). — QUELQU'UN *a frappé à la porte.*

La forme masc. *quelqu'un* est usitée aussi à propos de femmes : *Deslauriers leur apprit qu'il* [= Frédéric] *aimait* QUELQU'UN, *qu'il avait un enfant, qu'il entretenait une créature* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4).

Dans les ex. suivants, il y a une discordance entre *quelqu'un* (employé pour une femme) et le participe passé dont *quelqu'un* devrait déterminer le genre : °QUELQU'UN [= l'impératrice Joséphine] *qui en savait autant, qui eut le tort d'en parler mal à propos, malgré son rang en est* MORTE (Aimée DE COIGNY, *Journal*, éd. Grangé, p. 117). — °*Cette seule pensée d'épouser* QUELQU'UN *que j'ai* VUE *poupée me paraît comique* (FROMENTIN, *Domin.*, XIV).

Le féminin *quelqu'une* n'est toutefois pas sans exemple H3 : *Tu veux faire croire à quelqu'un ou à* QUELQU'UNE [imprimé en italique] *que notre liaison n'existe plus* (J. DROUET, lettre à Hugo, citée dans : H. Juin, *V. Hugo*, t. I, p. 778). — *Tu ne voudrais pas, répondait-il, si* QUELQU'UNE *lui reprochait de n'avoir pas de femme* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 1). — *C'est bien la première*

H1 758 HISTORIQUE

Quelqu'un a été formé au XIVe s. par composition de *quelque* et de *un*. *Chacun* a sans doute servi de modèle. — Le pluriel *quelcuns* a été usité au XVIe s. : voir Huguet. C'était encore parfois la prononciation au XVIIe s. : voir Brunot, *Hist.*, t. IV, p. 700. Survivance en Auvergne : *Si tu en* [= des truites] *as trop, apporte-m'en* QUELQU'UNES (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 81).

R1 758 REMARQUE

Prononciation traditionnelle, concurrencée par [kɛlkɛ̃], (vulgaire [kekɛ̃]), plur. [kɛlkəzɛ̃] (vulgaire [kekzɛ̃]) : cf. § 25, *a*.

H2 758 HISTORIQUE

Quelqu'un au sing. comme représentant appartenait à l'usage classique : +*Je tâche de l'ajuster sur* QUELQU'UN *de tous les airs que j'ai jamais sus* (SÉV., 12 sept. 1656). — *Le peintre a voulu exprimer* QUELQU'UNE *de ses fantaisies* (MONTESQ., *L. pers.*, XCIX).

R2 758 REMARQUE

Voir § 753, R1 un ex. de GIONO où *quelqu'un* est employé à propos d'un animal.

R3 758 REMARQUE

Quelqu'un, reprenant un autre *quelqu'un* qui précède, est parfois précédé d'un déterminant démonstratif ou d'un article :

Il faut bien que quelqu'un paie et personne ne veut être CE *quelqu'un* (BAINVILLE, *Journal*, 22 août 1922). — *Vous savez que j'aime quelqu'un* [...]. *Lors, quelqu'un...* UN *autre quelqu'un :* UN *quelqu'un masculin... s'est mis en travers de ma route... et* CE *quelqu'un me porte exagérément sur les nerfs* (FARRÈRE, cit. Sandfeld, t. I, p. 343). — *Quelqu'un a dû les renseigner* [...]. / *Et* CE *quelqu'un était renseigné de longue date* (SIMENON, *Maigret à New-York*, p. 76). En dehors de ce cas, l'article est exceptionnel : °*La modernité serait le privilège* DES *quelques-uns qui, détachés de leurs contemporains, sont en posture* [...] *de défricheurs* (M. LEIRIS, *Ruban au cou d'Olympia*, p. 241). [*Quelques-uns* est traité comme un numéral.]

°*Un quelqu'un* pour *quelqu'un* dans le fr. du Québec : *C'est* UN QUÉ'QU'UN *qui vous offre de bien nettoyer vos guenilles* (G. ROY, cit. Seutin-Clas, p. 1920, avec un autre ex.). Cf. Wartburg, t. II, p. 1412 (Sand et dialectes de l'Ouest). — Chez VERL., est-ce aussi régional ? *Tel* UN QUELQU'UN *plus que pressé / Passe outre aux défenses murales !* (*Parallèlement*, Impénitent.)

H3 758 HISTORIQUE

Quelqu'une nominal fém. a toujours été sporadique : *Il* [= Ronsard] *prie* QUELQU'UNE (*je ne puis penser que ce soit Cassandre* [...]) *de luy accorder rondement ce qu'il demande* (MURET, dans Ronsard, éd. V., t. I, p. 141). — +*C'est une loi commune / Qui veut que tôt ou tard je coure après* QUELQU'UNE (BENSERADE, cit. Littré).

fois qu'on aura vu M. William faire à QUELQU'UNE *un brin de cour* (SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, I, 7). — *Vous avez l'air de* QUELQU'UNE *qui ne soit pas loin de pleurer* (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, II, 5). — « *Mon mari a sûrement trouvé* QUELQU'UNE *par là, en bas, une ouvrière* », *disait Ernestine* (VAILLAND, *Beau Masque*, II, 3). — *Si* QUELQU'UNE *savait quelque chose d'une autre*, [...] *qu'elle avertisse la Mère Supérieure* (CHAMSON, *Superbe*, p. 468).

Accompagné d'une épithète (ordinairement unie par *de* : cf. § 358, *b*, 1°), *quelqu'un*, invariable en genre, sert aussi d'attribut. Le sujet est toujours au singulier : *Mon père était* QUELQU'UN *d'intelligent.* — *Auprès d'elle* [= Jane Austen], *Charlotte Brontë paraît* QUELQU'UN *d'échevelé* (GREEN, *Journal*, 26 déc. 1932). — *Michelle était* QUELQU'UN *de discret* (J.-J. GAUTIER, *Homme fait*, p. 256).

Sans épithète, *quelqu'un*, invariable en genre et en nombre, équivaut à *quelqu'un d'important* ou *de remarquable* : *Il se croit* QUELQU'UN. — *Il s'adressait l'éternel reproche de n'avoir pas su être* QUELQU'UN (MAUPASS., *Notre cœur*, I, 1). — *Oriane est une charmante femme du monde* [...], *tandis que Marie-Gilbert, c'est* QUELQU'UN [en italique] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 660). — *Madame, c'est* QUELQU'UN ! (J.-P. CHABROL, *Rebelles*, p. 357.) — Cela est rare avec un sujet plur. : *Comme les officiers sont* QUELQU'UN *maintenant en ville !* (DE GAULLE, *Lettres, notes et carnets*, 1er août 1914.) R4

2° Dans la langue soignée, on emploie aussi *quelques-uns* au pluriel, en ajoutant à l'indétermination quant à l'identité une indétermination quant au nombre (comp. *certains*, mais *quelques-uns* indique un nombre peu élevé) :

D'inutile à tous, je devins utile à QUELQUES-UNS (FROMENTIN, *Domin.*, I). — *Nous voulons belle l'idée révolutionnaire, qui a pu molester* QUELQUES-UNS (BARRÈS, *Dérac.*, p. 297). — *Une harmonie assez complexe qui n'a pas laissé d'émerveiller ou d'embarrasser* QUELQUES-UNS (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 727). — *Cette vision qui m'est propre du monde ou des êtres, je ne veux pas mourir sans qu'il en demeure après moi l'expression écrite,* [...] *fixée dans l'esprit de* QUELQUES-UNS, *du plus grand nombre possible* (MAURIAC, *Dieu et Mammon*, IV). — *Sa* [= de Nerval] *légende, qui aide* QUELQUES-UNS *à vivre* (CAMUS, *Été*, p. 124). — *Mais qu'est-ce que cette* fin de l'histoire *dont* QUELQUES-UNS *font tout dépendre ?* (MERLEAU-PONTY, *Aventures de la dialectique*, Id., p. 12.)

Le féminin est possible, s'il s'agit exclusivement de femmes, mais il est peu fréquent.

Deux relatifs égarés

759 *Qui* répété dans un sens distributif.

La langue soignée emploie *qui* répété (pronom relatif à l'origine), pour répartir les personnes d'un ensemble. H1

a) D'ordinaire *qui* explicite un nom (pluriel ou collectif) [ou des noms] ou un pronom contenus dans la même phrase (cf. § 371, *b*, 3°, redondance par explicitation) :

Culs-de-jatte, aveugles, boiteux, pullulaient autour de lui, [...] QUI *sortant des maisons,* QUI *des petites rues adjacentes,* QUI *des soupiraux des caves* (HUGO, *N.-D. de P.*, II, 6). [Sur la place de *qui*, voir § 268, *d*, 1°.] — *Les clients de l'hôtel prenaient,* QUI *du thé,* QUI *du porto,* QUI *un cocktail,* QUI *un whisky au soda* (BOURGET, *Danseur mondain*, p. 32). — *Les adolescents étaient sortis,* QUI *sur l'âne savant,* QUI *sur le cheval dressé,* QUI *sur le chameau, et mon père sur l'éléphant* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 28). — *Saint Louis, Chilpéric, Childebert, bref les Capétiens et les Mérovingiens, ont taxé d'impôt* QUI *la noblesse,* QUI *le clergé* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 397).

b) Réalisations moins courantes.

1° Parfois, selon un usage ancien H2, les *qui* sont en tête de sous-phrases coordonnées sans conjonction et ne développent pas un terme qui précède dans la phrase : QUI *apportait un fromage,* QUI *un sac de noix,* QUI *un quartier de chèvre, ou un cochon de lait* (SAND, *Maîtres sonneurs*, VIII). — QUI *cherche un sarment,* QUI *fend du bois,* QUI *fourbit les chaudrons* (PESQUIDOUX, *Chez nous*, t. I, p. 80). — QUI *le critiquait,* QUI *le louait* (HAZARD, *Crise de la conscience européenne*, p. 7). — QUI *l'avait entendu conter le fait au Pialou,* QUI *dans*

R4 758 REMARQUE

La langue pop. a connu aussi *faire son* QUELQU'UN « faire l'important » avec variation en genre : *Madame fait un peu* SA QUELQU'UNE [dit un voiturier] (BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., p. 612). [Imprimé en italique.] Comp. § 609, *d*. — Autre emploi pop., *C'est quelqu'un* « c'est extraordinaire (d'une chose) » (à Paris surtout) : *Quel incendie !* [...] *Des décombres fumants, monsieur. C'était* QUELQU'UN (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, F°, p. 196).

H1 759 HISTORIQUE

Qui ... qui ... était déjà usité au XIIe s. ; on trouvait aussi *cui* [= à qui] ... *cui* ... et *que* (neutre) ... *que* ... « soit ... soit ... » : *Chascuns a point* [= éperonné] QUI *cheval,* QUI *destrier* (*Couronnem. de Louis*, 1504). — CUI [= à celui-ci] *perce piz* [= poitrine], *et* CUI *mamelle, /* CUI *brise braz, et* CUI *chanole* [= clavicule] (CHRÉT. DE TR., *Perc.*, éd. H., 2450-2451). — *Tant a* [= il y a] *haus homes el borc* [= dans le bourg] *de Saint-Omer, /* QUE *duc,* QUE *conte,* QUE *prince* (*Chevalerie Ogier*, 81). — Ce type de construction, où l'on a au départ des pronoms relatifs, est déjà attesté en latin.

Sur *qui... qui...*, Vaugelas avait un avis peu favorable : « fort en usage, mais non pas parmy les excellens escrivains » (p. 51). Les autres grammairiens du XVIIe s. étaient partagés.

Que ... que ... se rencontre encore parfois au XVIIe s., spécialement dans *que bien que mal* : *La volatile malheureuse, /* [...] */ Demi-morte et demi-boiteuse, / Droit au logis s'en retourna. /* QUE BIEN QUE MAL *elle arriva* (LA F., *F.*, IX, 2). — Cette locution a été remplacée par *tant bien que mal*. On a sans doute un souvenir de La Fontaine dans ces ex. : QUE BIEN, QUE MAL, *Athènes voulait suivre Démosthène* (CLEMENCEAU, *Démosthène*, p. 32). — *Les mots et les idées se cherchent et finissent,* QUE BIEN QUE MAL, *par se trouver* (A. SECHEHAYE, cit. Sandfeld, t. II, p. 103).

H2 759 HISTORIQUE

Qui pouvait être suivi d'un verbe : QUI *porte hache,* QUI *maçue, /* QUI *flaël* [= fléau], QUI *baston d'espine* (*Renart*, éd. R., 654-655). — QUI *casse le museau,* QUI *son rival éborgne, /* QUI *jette un pain, un plat, une assiette, un couteau, /* QUI *pour une rondache empoigne un escabeau* (RÉGNIER, *Sat.*, XI).

une auberge (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 195). — QUI *porte une croix*, QUI *un sabre* (TROYAT, *Ivan le Terrible*, p. 48).

2° Réalisations exceptionnelles.

Qui placés à l'intérieur de la phrase sans antécédent : °*On imaginait déjà la colline du Pincio en proie à la plus extrême agitation*, QUI *créant*, QUI *animant*, QUI *échangeant*, QUI *diffusant et rayonnant par-delà les monts et les mers* (dans le *Monde*, 10 juillet 1983, p. 12).

Qui compléments : *Aux moujiks accourus il distribuait* À QUI *une jambe*, À QUI *un bras* (M. HARRY, cit. Nyrop, t. V, § 306).

Chacun des *qui* représente une seule personne : *Tous deux partent*, QUI *en sabots*, QUI *chaussé à la muette* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 71).

À propos d'animaux : *C'est alors, entre les deux bêtes enlacées, un tournoiement confus*, QUI *dessus*, QUI *dessous* (J.-H. FABRE, *Souvenirs entomol.*, IV, 13).

Les *qui* explicitent un nom inanimé : QUI *pour un chapitre*, QUI *pour un paragraphe, il n'est presque de science qui ne paye tribut* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1296). — *Les rééditions seront accompagnées* QUI *d'une préface* [...], QUI *d'un complément bibliographique*, QUI *de documents inédits*, QUI *d'un essai en postface* (dans le *Monde*, 7 oct. 2005, p. VIII).

Qui accompagnés d'appositions : *Pour être lauréats, ils devaient avoir fait, dans un temps donné*, QUI *sculpteur, le modèle en terre glaise d'une statue* ; QUI *peintre, l'un des tableaux que vous pouvez voir à l'École des Beaux-Arts* ; QUI *musicien, une cantate* ; QUI *architecte, un projet de monument* (BALZAC, *Rabouill.*, III).

Qui non répété, le second élément étant introduit par *ou* : °*Les bonnes gens rentraient des champs*, QUI *une bine sur l'épaule* OU *un panier au bras* (CENDRARS, *Or*, p. 11). Autre ex. p. 141.

N. B. Si *qui* est accompagné d'un syntagme contenant un possessif, on peut avoir l'unipossessif ou le pluripossessif, selon les mêmes règles qu'après *chacun* (§ 748, *a*) :

Reine de cette cour pleine de solliciteurs empressés autour d'elle, qui pour SON *livre, qui pour* SA *pièce, qui pour* SA *danseuse, qui pour* SON *théâtre, qui pour* SON *entreprise* (BALZAC, *Fille d'Ève*, Pl., t. II, p. 133). — *L'auditoire gémit, en voyant, dans l'enfer tout ouvert, qui* SON *père et qui* SA *mère, qui* SA *grand'mère et qui* SA *sœur* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Curé de Cucugnan). [Le fait que les *qui* explicitent un nom singulier collectif favorise le choix de l'unipossessif.]

Ils avaient perdu qui LEUR *couronne, qui* LEUR *sceptre, qui* LEUR *pourpre* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XIX).

760 Quiconque. H

Quiconque, pronom relatif nominal (§ 726), est aussi employé comme pronom nominal indéfini masculin singulier signifiant « qui que ce soit, n'importe qui » ou, dans des contextes syntaxiquement ou sémantiquement négatifs (cf. § 1016, ainsi que § 1149, *c*, 3°), « personne ». Cet emploi, rare avant le XIXe s., est reçu aujourd'hui par le meilleur usage, malgré les critiques, notamment celle de R. Le Bidois (et l'absence de cet emploi dans *Ac.* 1935) :

L'empereur [...] *en* [= des conscrits] *fit des chiens finis* [= dressés] *à mordre* QUICONQUE [dit un ancien de la campagne de Russie] (BALZAC, *Médecin de camp.*, III). — *Les mêmes libraires nous apprennent que Béranger est classique autant que* QUICONQUE (APOLLIN., *Anecdotiques*, 1er août 1911). — *Aujourd'hui, Dumas fils aurait sans doute bien du talent, plus que* QUICONQUE (J. RENARD, *Journal*, 31 oct. 1900). — *La moindre nouvelle prenait toujours plus au dépourvu que* QUICONQUE *cet homme qui se croyait perpétuellement préparé à tout* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 201). — *La plupart* [des choses qui s'impriment] *sont si aisées à inventer par* QUICONQUE (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 642). — *La vieille* [...] *ne lui adressait jamais la parole, non plus qu'à* QUICONQUE (GIDE, *Symphonie past.*, p. 16). — *Et elle défie* QUICONQUE *parmi vous de se lever et de prétendre* [...] (GIRAUDOUX, *Guerre de Troie*, II, 12). — *Comme il se produit chez* QUICONQUE *vivant à l'écart de la société* (LACRETELLE, *Bonifas*, IX). — *J'aurais dû plus qu'à* QUICONQUE *ne lui rien révéler du secret de cette lettre* (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 21). — *Les « Français libres » conservaient, vis-à-vis de* QUICONQUE, *une fierté assez exclusive* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 43). — *Travailler en de telles conditions eût découragé* QUICONQUE (GENEVOIX, *Marcheloup*, III, 5). — *Le Juif a autant de tact naturel que* QUICONQUE (SARTRE, *Réflexions sur la question juive*, p. 162). — *Les artistes se soucient plus que* QUICONQUE *de l'opinion d'autrui* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 177). A

H 760 HISTORIQUE

Sur l'origine de *quiconque*, voir § 726, H. — Selon Wartburg (t. II, p. 1464), l'emploi de *quiconque* comme pronom indéfini est attesté une première fois au XVe s., dans les *Quinze joyes de mariage*, puis à partir de 1793. Cette indication est erronée : dans les *Quinze joyes*, *quiconques* est un pronom relatif (voir l'éd. Rychner, p. 19). Littré cite BOURDALOUE (sans faire de réserves) : ⁺*Il y en a qui se laissent tellement aller à une envie de railler de toutes choses et de* QUICONQUE, *qu'ils le font sans ménagement et sans égard.* — Voir aussi dans Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1665, un ex. de 1770, tiré d'un édit.

A 760 AUTRES EXEMPLES

Outre ceux qui sont cités ci-contre et au § 1016, *b*, 3°, VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 645 ; P. HERVIEU, *Tenailles*, I, 6 ; MIRBEAU, *Dingo*, IV ; PÉGUY, *Esprit de système*, p. 147 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VII, p. 143 ; ESTAUNIÉ, *Labyrinthe*, p. 142 ; CLEMENCEAU, *Démosthène*, p. 99 ; MADELIN, *Foch*, p. 214 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 350 ; L. DAUDET, *Stupide XIXe s.*, p. 200 ; G. LECOMTE, *Le mort saisit le vif*, p. 255 ; MARITAIN, *Questions de conscience*, p. 65 ; Ch. DU BOS, *Dialogue avec A. Gide*, p. 47 ; GAXOTTE, *Frédéric II*, p. 99 ; MORAND, *Papiers d'identité*, p. 23 ; DANIEL-ROPS, *Années tournantes*, p. 233 ; THÉRIVE, dans le *Temps*, 13 avril 1939 ; BENDA, *Exercice d'un enterré vif*, p. 162 ; BERNANOS, *Enfants humiliés*, Pl., p. 778 ; LÉAUTAUD, *Propos d'un jour*, p. 95 ; CARCO, *Morsure*, p. 33 ; FARRÈRE, *Onzième heure*, p. 86 ; JOUHANDEAU, *Essai sur moi-même*, p. 194 ; J.-J. GAUTIER, *Hist. d'un fait divers*, p. 86 ; SALACROU, *Dieu le savait !* p. 48 ; M. BOEGNER, *Exigence œcuménique*, p. 197 ; TROYAT, *Barynia*, p. 235 ; VERCORS, *Silence de la mer et autres récits*, p. 123 ; J. LACAN, *Écrits I*, p. 213 ; FROSSARD, *Excusez-moi d'être Franç.*, p. 44 ; etc.

Ex. ambigu : *La France, sur le chapitre de l'indépendance, s'est toujours montrée assez chatouilleuse pour que les contrats qu'elle juge acceptables puissent rassurer* QUICONQUE (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 107).

Le *Trésor* réserve aux propositions averbales qui expriment la comparaison (§ 1131, *c*) cet emploi de *quiconque* comme sujet. Sinon, en effet, *quiconque* comme sujet est moins courant : *Pourquoi ne les invite-t-il pas à souper, comme ferait* QUICONQUE *à sa place ?* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, I, 1.) — *On parlait* [...] *de couler tout chaland que* QUICONQUE *s'aviserait de prêter aux chasseurs* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 51). — *Trop claires sont* [...] *les preuves de l'unité française pour que* QUICONQUE *puisse refuser de voir ce soleil en plein jour* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 287). — QUICONQUE *peut d'ailleurs venir se joindre à ceux qui sont déjà inscrits* [à un colloque] (RICARDOU, interviewé dans *27, rue Jacob*, avril 1978, p. 4). — *Il ne comptait pas son travail journalier.* QUICONQUE *aurait pu le faire* (Alb. LOISY, trad. de : D.-H. Lawrence, *Arc-en-ciel*, p. 134). — *Voilà les éléments que* QUICONQUE *eût pu rassembler* (M. LA FRANCE, *Fils d'Ariane*, 1996, p. 28).

Plus d'un locuteur trouve peu naturels certains de ces ex., surtout ceux où *quiconque* est en tête de phrase – parce que, à cette place, *quiconque* est d'ordinaire pronom relatif ? Est-ce pour cette raison que certains auteurs recourent à °*un quiconque ? Il suffit qu'*UN QUICONQUE *fasse quoi que ce soit* [...] *pour qu'on dise* [...] *que c'est là son être* (PÉGUY, *Argent*, Pl., p. 1124). — *Tu n'aimes point* [...] *qu'*UN QUICONQUE *se lève sur ton horizon* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, pp. 17-18). **R**

N. B. Si *quiconque* comme pronom indéfini nominal appartient au bon usage, il n'est pas correct de le faire suivre de *qui* :

°QUICONQUE *de vous* QUI *restera en arrière sera regardé comme traître.*
Il faut employer ici *quiconque* comme pronom relatif (§ 726) : *Quiconque de vous restera ...*

R 760 REMARQUE
Comp. *un chacun* au § 750, a ; °*un quelqu'un* au § 758, R3.

Rien, néant et locutions avec *chose*

761 *Rien.* B

Rien est un pronom nominal s'appliquant aux choses ; les mots qui s'accordent avec lui sont du masculin singulier (genre et nombre indifférenciés représentant le neutre en fr.).

a) Conformément à son origine **H1**, *rien* s'emploie encore avec un sens positif, « quelque chose », dans des conditions particulières qui valent aussi pour d'autres auxiliaires de la négation (§ 1021) :

Ne va pas t'aviser de RIEN *changer à ton costume* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, II, 7). — *Vous me désobligeriez si vous touchiez à* RIEN (HERMANT, *Rival inconnu*, XVIII). — *Je vous rends responsable si* RIEN *s'ébruite dans la presse* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 189). — *Il m'était interdit d'y* RIEN *prendre* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 43). — *La bonne vieille est loin de* RIEN *soupçonner* (GREEN, *Journal*, 14 août 1934). — *Il n'est plus temps de nous* RIEN *cacher* (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 289). — *Croyez-vous qu'on écrive jamais* RIEN *de définitif ?* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 107.)

b) Le plus souvent, *rien* s'emploie dans un contexte explicitement négatif, soit sous la dépendance de *sans* ou *sans que*, — soit comme auxiliaire de l'adverbe *ne*. **H2**

Un homme de mon âge ne doit pas vivre SANS RIEN *faire* (DUMAS fils, *Question d'argent*, III, 1). — [...] *se consacra dès lors entièrement à ses travaux,* SANS QUE RIEN *vînt troubler sa studieuse retraite* (L. DE BROGLIE, *Savants et découvertes*, p. 98).

Qui NE *risque* RIEN N'*a* RIEN (prov.). — RIEN NE *me verra plus, je* NE *verrai plus* RIEN (HUGO, *Lég.*, II, 2). — *Comme si de* RIEN N'*était* : § 245, *g*. — N'*être* RIEN *à* ..., N'*être de* RIEN *à* : § 245, *f*. — *Il* NE *disait trop* RIEN (ou ... °RIEN *trop*) : § 993, *d*, 1°.

c) Plus souvent encore que d'autres auxiliaires de la négation (§ 1022, *a*), *rien* a pris par contagion le sens négatif (« nulle chose ») de l'adverbe *ne* qu'il accompagne d'ordinaire. **H3**

Dieu a créé le monde de RIEN (*Ac.* 1935). — *Ce que vous dites et* RIEN *c'est la même chose* (*ib.*). — *Que vous a coûté cela ?* RIEN (*ib.*). — *Voilà deux matinées que je passe à* RIEN *faire* (MUSSET, *Prem. poés.*, Trois pierres sur la dune). — *Inattentif à tout et attentif à* RIEN (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, IV, 7). — *Je me*

B 761 BIBLIOGRAPHIE
R. MARTIN, *Le mot « rien » et ses concurrents en français*, P., Klincksieck, 1966.

H1 761 HISTORIQUE
Rien vient du lat. *rem*, accusatif de *res* « chose ». (Le nominatif *res* a laissé quelques rares traces en anc. fr. : cf. A. Henry, dans *Romania*, 1971, pp. 388-391.)
Rien s'est employé comme nom féminin signifiant « chose » jusqu'à la fin du XVI[e] s. : *Amor veint* [= vainc] *tute* RIEN (*Proverbes antér. au XV[e] s.*, B9). — *Car a nule* RIEN *je n'entens* (*Rose*, 586). — *Pour vous faire croire qu'il vous aime sur toutes* RIENS (*Satyre Ménippée*, Harangue du cardinal de Pelvé).

H2 761 HISTORIQUE
Dès le XII[e] s., *rien* se construisait aussi avec *ne*. — *Ne* ... *rien* a eu aussi le sens de *ne* ... *pas* depuis l'anc. fr. jusqu'au XVII[e] s. : *J'ay si grant desir d'y venir / Que l'aler ne m'est* RIENS *grevable* [= désagréable] (GRÉBAN, *Passion*, 29454). [Avec l's dit adverbial : § 960.] — Cet emploi subsiste en Suisse et en Franche-Comté : *Et force-moi ce feu, ça ne chauffe* RIEN *du tout ce matin !* (B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 14.) — *Il n'y a* RIEN *de petites* [pommes de terre] *pour donner aux cayons* [= cochons] (dans Thibault, p. 216).
Pour RIEN *ne sert de*, voir § 284, 9 et H5.

H3 761 HISTORIQUE
À partir du XIV[e] s., on trouve *rien* dans les textes avec un sens négatif : *Ay longuement séjourné à* RIENS *faire à grands despens* [= frais] (JEAN LE BEL, cit. Martin, p. 277). — *Les aucuns* [...] *eurete du gagnage* [= Certains eurent du gain] *bien et largement, les autres ung peu et les autres* RIENS (JEAN DE HAYNIN, *Mémoires*, éd. Brouwers, p. 81). — Ex. classiques : *J'y vendrai ma chemise, et je veux* RIEN *ou tout* (RAC., *Plaid.*, I, 7). — *Et comptez-vous pour* RIEN *Dieu qui combat pour nous ?* (ID., *Ath.*, I, 2.) — *Passer tranquillement, sans souci, sans affaire, / La nuit à bien dormir, et le jour à* RIEN *faire* (BOIL., *Sat.*, II). — *Je vais faire semblant de* RIEN [dit le paysan Lubin, il est vrai] (MOL., *G. Dandin*, I, 2). — *Tous les esclaves sont occupés à garder nos femmes et à* RIEN *de plus* (MONTESQ., *L. pers.*, CXV).

retire de longues heures, dérangé par RIEN, *calme, insoucieux de l'avenir* (GIDE, *Journal*, 27 août 1938). — *Le passé est réduit à* RIEN (CAMUS, *Été*, p. 33). — *Être sans attributs c'est être aussi peu que* RIEN (FRANCE, *Crainquebille*, Putois, II). On dit dans le même sens, plus fortement encore, *être moins que* RIEN.

De rien est une locution-phrase qui, dans la langue parlée familière, signifie « C'est sans importance » : *Excusez mon indiscrétion, dit Étienne. / –* DE RIEN, DE RIEN, *fit Pierre* (QUENEAU, *Chiendent*, F°, p. 191). — C'est aussi une réponse à des remerciements.

À cause de cette évolution, ***avec rien*** et *sans rien* (cf. *a*) sont devenus synonymes : *Kiki a dit alors qu'il ne voyait pas d'inconvénients à ce que je jette tous mes vêtements par la fenêtre. Il a dit qu'*AVEC RIEN *sur moi je serais merveilleuse* (GIRAUDOUX, adaptation de : M. Kennedy et B. Dean, *Tessa*, I, I, 8). — *Elle a dit que Jacob avait dit qu'elle était bien mieux quand elle était* SANS RIEN *sur elle* (*ib.*, I, I, 13). — Autres ex. d'*avec rien* (qui a été critiqué) : BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, XXXV ; BARRÈS, *Dérac.*, p. 126 ; BORDEAUX, *Croisée des chemins*, p. 243.

Un résultat de ce glissement de sens est que *rien* mot négatif peut être nié par *ne … pas* : *Ce n'est **pas rien*** R. Les deux négations s'annulent : « C'est quelque chose ». On a critiqué cet emploi, mais il est entré dans l'usage général :

> *« Rien ne se fait de rien », disent-ils ; mais la souveraine puissance de Dieu n'est* PAS RIEN (JOUBERT, *Pens.*, cit. *Rob.*, s. v. *rien*, I, B, 6). — *Elle* [= la nature] *n'est pas tout, et nous ne sommes* PAS RIEN (BRUNETIÈRE, *Évol. de la poésie lyr.*, t. II, p. 135). — *Cette indépendance ne me coûte* PAS RIEN (J. RENARD, *Journal*, 31 janv. 1898). — *Je n'ai* PAS RIEN *qu'une façon de m'exprimer* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 610). [= J'ai plusieurs …] — *Ce petit cercle qui ne se croyait* PAS RIEN *et qui n'était* PAS RIEN (J. et J. THARAUD, *Notre cher Péguy*, t. I, p. 92). — *Ce que je t'apporte aussi n'est* PAS RIEN ! (CLAUDEL, *Partage de midi*, p. 103.) — *La consolation* [pour de Gaulle], *ce n'est pas la tombe de sa fille (qui n'est* PAS RIEN, *puisqu'il m'a dit : « Je serai enterré avec Anne »)* (MALRAUX, dans le *Figaro*, 26 févr. 1971). A

R 761 REMARQUE

À distinguer du cas : *Ce n'est pas rien* = ce n'est pas quelque chose = *ce n'est rien*. Cf. § 1019, H1.

A 761 AUTRES EXEMPLES

La formule *Ce* (ou *cela*) *n'est pas rien* est particulièrement fréquente : HERMANT, *Grands bourgeois*, VI ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1359 ; DUHAMEL, *Maîtres*, p. 301 ; BREMOND, *Pour le Romantisme*, p. 231 ; MAUROIS, *Cercle de famille*, p. 281 ; THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 182 ; MAURIAC, *Sagouin*, p. 61 ; MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 239 ; BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1223 ; DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 150 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, sélection hebdom., 7-13 sept. 1967 ; BARTHES, *Mythologies*, p. 245 ; etc.

762 Observations particulières sur *rien*.

a) Sur la construction de l'épithète (*rien d'autre, rien autre*), voir § 358, *b*, 1° ; — sur *rien autre chose*, voir *ib.*, 3° ; — sur *rien de plus*, etc., voir § 359, *a* ; — sur *rien (de) moins que*, voir *ib.*

b) Sur la place de *rien* objet direct, voir § 300, *d*.

c) *Rien* négatif est renforcé dans diverses formules, certaines hyperboliques :

> *Absolument rien. Rien du tout* (qui s'emploie aussi comme nom : cf. *d*, 1°). — *Il faudra dès demain lui faire un trousseau, dit Sylvie, elle n'a* RIEN DE RIEN (BALZAC, *Pierrette*, V). — *Les trouvailles de ces loustics sont ordinairement* TROIS FOIS RIEN (HERMANT, *Ainsi parla M. Lancelot*, p. 41).
>
> *Rien* s'emploie souvent par exagération pour « peu de chose » : *Il a eu cette maison, ce domaine pour* RIEN (*Ac.* 1935). — *Ne parlons plus de cela, c'était moins que* RIEN (*Ac.* 2003, s. v. *moins*).
>
> Aussi pour « peu de temps » : *Il a dilapidé sa fortune en moins de* RIEN (*ib.*).

d) Autres valeurs de *rien*.

1° Le pronom indéfini a été renominalisé au masculin, dans le sens « chose de peu d'importance » ; ce nom varie au pluriel :

> *Il dit toutes sortes de* RIENS (DUHAMEL, *Civilisation*, p. 244).
>
> Les syntagmes *rien du tout* et *rien qui vaille* ont été aussi nominalisés (le second est vieilli) dans le sens « chose ou personne sans importance ». Ces noms ne varient pas au pluriel : *Les enfants en meurent quelquefois de ces petits* RIEN DU TOUT *qui leur manquent* (A. DAUDET, *Évangéliste*, p. 37). — *Des revenants, […] des fantômes, des* RIEN DU TOUT (IONESCO, *Chaises*, p. 165). R
>
> *Rien du tout* appliqué à une femme est féminin sans changer de forme : *Et pour quoi ? reprenait Denise, pour* UNE *rien du tout* (ZOLA, *Bonheur des D.*, VIII). — Cf. § 494, *a*.

2° *Rien* adverbe : « nullement » : cf. § 761, H2 ; — « très » en fr. pop. parisien, voir § 993, *f*. — *Rien que* « seulement » : § 1022, *a*.

R 762 REMARQUE

Ex. à ne pas imiter : *Faut-il qu'il traite Racine et Shakespeare de* RIENS *du tout* (MONTHERL., *Carnets*, cité par Aristide, dans le *Figaro*, 14 juillet 1973). – *Comme des pleutres ou des* RIENS *qui* VAILLENT (SANDEAU, *Roche aux mouettes*, XIII).

763 Néant.

Néant H comme pronom nominal n'a plus que des emplois limités.

a) Dans des syntagmes prépositionnels.

Réduire à néant reste courant : *Cette vie foisonnante de l'histoire est si merveilleusement riche qu'elle réduit à* NÉANT les inventions *sans génie d'une imagination essoufflée* (J. D'ORMESSON, cit. *Rob.*, s. v. *foisonner*). — Avec d'autres verbes, occasionnellement, dans la langue littéraire : *Un projet qui eût mis à* NÉANT *tous les plaisirs que je me promettais* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1002). — *Je tiens pour* NÉANT *certaines pages intermédiaires* [de son journal] (GIDE, *Journal*, janv. 1944).

b) Comme mot-phrase négatif.

« Dans des actes administratifs, des comptes rendus médicaux, etc. : *Signes particuliers* : NÉANT [dans le signalement d'une personne]. *Albumine, Sucre* : NÉANT [dans une analyse médicale] » (*Ac.* 2003). — Mais aussi dans une langue plus courante : *Je me souviens des effets sur mon cœur, mais pour les causes et la physionomie* NÉANT (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XVII). — *Quant aux femmes vertueuses*... NÉANT ? [c'est-à-dire qu'on n'a pas de statistiques] (BALZAC, *Physiol. du mariage*, II.) — *Travail* : NÉANT [au cours de la journée précédente] (GIDE, *Journal*, 29 août 1938).

N. B. *Néant* est surtout usité comme nom : *Éternité,* NÉANT, *passé, sombres abîmes, / Que faites-vous des jours que vous engloutissez ?* (LAMART., *Médit.*, XIII.) — *L'exhibition de ses épaules et d'un peu du joli* NÉANT *de sa gorge naissante* (E. DE GONC., *Chérie*, LV). — *L'être et le* NÉANT, titre d'un livre de SARTRE. — Même dans les emplois décrits plus haut, plus d'un locuteur doit penser plutôt à un nom qu'à un pronom. R

H 763 HISTORIQUE

De l'anc. fr. *nient* (var. *neient*, etc.), lui-même du lat. vulg. **ne gentem* (de *gens* « peuple ») : *Jo n'en ferai* NIENT (*Rol.*, 787). Il a été évincé par *rien*. — Avec *ne*, il servait aussi d'adverbe comme *pas* aujourd'hui : *Jo ne vus aim* NIENT (*Rol.*, 307) [= Je ne vous aime pas]. Cet emploi subsiste en wallon et en picard, sous des formes diverses, le plus souvent *nin* [nẽ]. Assez curieusement, on entend ces formes dans le fr. régional de Belgique chez des locuteurs qui ne parlent plus le dialecte, ou plutôt qui gardent du dialecte cette négation, qu'ils utilisent consciemment.

Néant avait dans la langue classique des usages aujourd'hui disparus : l'*Ac.* a mentionné de 1694 à 1878 *On n'a pas mis cet homme en prison pour* NÉANT (comme vieux en 1878) et *C'est un homme de* NÉANT, manquant « de naissance et de mérite ». MONTHERL. fait dire à un archevêque (irrité) du XVII[e] s. : *Nous le verrons, si vous l'emporterez sur moi. – Une petite religieuse ! Une fille de* NÉANT ! (*P.-Royal*, p. 157.)

R 763 REMARQUE

D'ailleurs, le *Dict. contemp.* ne prévoit qu'une étiquette, *nom masc.* pour tous les emplois, même pour *réduire à néant* et pour *néant* servant de phrase. Notons aussi que la formule juridique *mettre à néant* a eu une var. *mettre au néant*, encore dans *Ac.* 1878 ; voir aussi Mimin, *Style des jugements*, § 38, note. [Il n'appréciait ni l'une ni l'autre.] — En outre, *La société* [...] *réduirait ses prétentions* AU NÉANT (PROUDHON) est rangé dans le *Trésor* parmi les emplois pronominaux.

764 Locutions composées avec *chose*.

Autre chose, grand-chose, quelque chose, peu de chose servent de pronoms nominaux, dans lesquels *chose* a perdu sa valeur et son genre de nom R1. Les mots qui s'accordent avec ces locutions se mettent au masculin singulier (genre et nombre indifférenciés à valeur de neutre).

Sur la construction de l'épithète (*quelque chose de beau*), voir § 358, *b*.

a) ***Autre chose.***

AUTRE CHOSE *allait suivre* (GREEN, *Chaque homme dans sa nuit*, p. 339). — *Le trouble, ici, vient d'*AUTRE CHOSE, *que nous avons dit* (LE BIDOIS, § 1226). — Comme substitut d'un adjectif (fam.) : *Je peux faire des étapes comme aujourd'hui, à la file, sans être* AUTRE CHOSE *que fatiguée* (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl., p. 502). — Sur *rien autre chose*, voir § 358, *b*, 3°.

Attribut répété en tête de sous-phrases coordonnées (la seconde étant souvent averbale) : AUTRE CHOSE *est en effet une simple variation de grandeur,* AUTRE CHOSE *un changement de forme* (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 84). — AUTRE CHOSE *est la culture,* AUTRE CHOSE *la conduite de la vie* (M. BRION, *Laurent le Magnifique*, p. 144).

N. B. *Chose* garde sa valeur de nom féminin dans des phrases telles que les suivantes :

TOUTE *autre chose me plairait mieux.* QUELLE *autre chose désirez-vous encore ?*

Il n'est pas fréquent que l'on rende à *chose* son autonomie quand *autre chose* est sans déterminant : *Il y avait* AUTRE CHOSE – *plus grave, plus* BLESSANTE – *que je devinais* [...] *et qui autorisait tous les espoirs* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 341).

b) ***Grand-chose*** H1 « beaucoup » s'emploie le plus souvent avec une négation explicite, *ne* (seul ou avec auxiliaire : *pas, plus*, etc.), *sans* ou *sans que*.

Vos efforts ne servent pas à GRAND-CHOSE. *Il n'a jamais fait* GRAND-CHOSE *de bon.* — *Ni vous ni moi ne connaissons* GRAND'CHOSE *de la guerre* (MALRAUX, *Espoir*, p. 105). — *Il faut être de son temps, aimait-il à dire, sans que cela l'engageât à* GRAND-CHOSE (ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, I, 4).

R1 764 REMARQUE

Autre chose, quelque chose, peu de chose ne sont pas toujours figés en locutions pronominales : voir les N. B. de *a* et de *c*, ainsi que *d*.

H1 764 HISTORIQUE

C'est en 1932 que l'*Ac.* a remplacé *grand'chose* par *grand-chose* (cf. § 543), mais l'ancienne forme se rencontre encore, même sous la plume de philologues (FARAL, dans *Romania*, 1953, p. 110 ; LECOY, *ib.*, 1974, p. 428 ; etc.).

Alors que *grand-chose* ne peut pas être sujet (sauf sujet logique ou réel d'un verbe impersonnel), *pas grand-chose*, comme *peu de chose*, peut jouer ce rôle : *Il se peut que d'ici à 1972 pas* GRAND-CHOSE *ne soit changé pour les habitants d'Okinawa* (dans l'*Express*, cit. D. Gaatone, *Étude descriptive du système de la négation en fr. contempor.*, p. 198).

La négation peut être *pas* seul, surtout dans la langue fam. (cf. § 1027, R1) : *Je me suis beaucoup agité pour* PAS GRAND-CHOSE (GIDE, *École des femmes*, M. L. F., p. 76). — *Pas grand-chose* devient ainsi le synonyme de *peu de chose* : PAS GRAND-CHOSE *suffit à vous faire plaisir* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 332). [L'introduction de *ne* est impossible.] R2

Grand-chose se trouve parfois dans des phrases de forme positive, l'idée implicite étant négative : *Cela veut-il dire* GRAND-CHOSE ? (= Cela ne veut pas dire grand-chose.) — *Vraiment il semblait que j'eusse là du mérite et que ce que je supprimais fût* GRAND-CHOSE ! (GIDE, *Porte étr.*, Journal d'Alissa, 4 juillet.) — En revanche, *grand-chose* purement positif est un archaïsme rare : *Elles ne sont rien et paraissent* GRAND'CHOSE (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 159). — *C'est déjà* GRAND-CHOSE (PONGE, cit. *Rob.*). H2 R3

R2 764 REMARQUE

La langue familière emploie *pas grand-chose* comme nom invariable, aux deux genres, pour désigner quelqu'un que l'on méprise : *Pour leur mettre le pied sur la gorge, à toutes ces* PAS GRAND'CHOSE (ZOLA, *Bonheur des D.*, VI). — *Depuis qu'il avait eu le malheur de tuer une nuit, d'un coup de poing, un* PAS GRAND CHOSE (COURTELINE, *Boubouroche*, III). — *De la voir acheter des choux au petit Martin, un sale coco, un* PAS GRAND'CHOSE, *il en avait reçu un coup dans l'estomac* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 53). — *C'était bien une* PAS GRAND-CHOSE (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 240).

H2 764 HISTORIQUE

Grand'chose positif à l'époque classique : *Je voudrois, m'en coûtast-il* GRAND'CHOSE, */ Pour la beauté du Fait, avoir perdu ma Cause* (MOL., *Mis.*, I, 1).

R3 764 REMARQUE

Sur °*rien grand-chose*, voir § 358, R6.

c) *Quelque chose.*

QUELQUE CHOSE *a gémi dans ton cœur* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai). — QUELQUE CHOSE *de mystérieux se présentait tout naturellement à mon esprit* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 330). — *Pour bien juger de* QUELQUE CHOSE *il faut s'en éloigner un peu, après l'avoir aimé* (GIDE, *Journal*, 27 mars 1924). — Par euphémisme : *S'il m'arrivait* QUELQUE CHOSE (= un malheur, surtout la mort).

Quelque chose, attribut, au sens de « personnage ou chose considérables » : *Vous serez* QUELQUE CHOSE *dans le monde* [...] *quand vous serez porté par deux ou trois salons* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XL). [Comp. *quelqu'un* au § 758, *b*, 1°.] — *Une somme pareille, c'est* QUELQUE CHOSE (*Dict. contemp.*, avec la mention peu justifiée « pop. »).

N. B. *Chose* garde sa valeur de nom féminin dans des phrases comme les suivantes :

C'est assommant, quelque chose INSIGNIFIANTE *qu'on fasse, de penser que des yeux vous voient* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 151). — *Il y a toujours* [...] *quelque chose* URGENTE *qui doit être* FAITE (MAUROIS, *Art de vivre*, p. 118).

Dans les ex. suivants, comme au XVIIe s. H3, *quelque chose*, quoique pouvant être considéré comme pronominal, est traité en féminin :

Quelque chose ne m'est pas SOUMISE (CLAUDEL, *Tête d'or*, 2e version, p. 340). — *On ne peut agrandir quelque chose qu'*ELLE *ne se transforme bientôt jusque dans sa* qualité (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 173). — *Quelque chose de plus intime que la vie même était comme* SUSPENDUE *en lui* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 142). — *Quelque chose qui se déroule moins qu'*ELLE *ne s'arrache* (PONGE, *Rage de l'expression*, Poésie, p. 197). — *On prit l'habitude* [...] *de se sacrifier pour quelque chose dont on ne savait rien, sinon qu'il fallait mourir pour qu'*ELLE *soit* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 572). — *Chaque mur de brique vous rappellera quelque parole de Cécile, quelque chose que vous avez* LUE *ou* APPRISE *pour pouvoir lui en faire part* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 87). — *Ce qui s'est passé dans la chambre ne s'est pas arrêté. Quelque chose ne s'est pas* INTERROMPUE. *Une douleur à laquelle je veille* (H. CIXOUS, *Angst*, p. 151). — *Il* [...] *voulut dire quelque chose, puis se mit à rire sans l'avoir* DITE (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 154). R4

H3 764 HISTORIQUE

Au Moyen Âge, *chose* gardait, dans cette expression, son genre étymologique. MOL. écrit encore : *Cela n'est-il pas merveilleux* [...] *que j'aye quelque chose dans la teste qui* [...] *fait de mon corps tout ce qu'*ELLE *veut ?* (*D. Juan*, III, 1.) Et même MONTESQ. : ⁺*Si je savais quelque chose qui me fût utile, et qui fût préjudiciable à ma famille, je* LA *rejetterais de mon esprit* (*Mes pensées*, 11). — Vaugelas (pp. 220 et *464 suiv.), tout en admettant que l'oreille demande parfois qu'on donne un adjectif fém. à *quelque chose*, estimait qu'il était « beaucoup plus fréquent, plus François, et plus beau » de lui donner un adjectif masc.

R4 764 REMARQUE

Quelque chose est transformé en nom masculin quand il est précédé d'un déterminant :

Ce QUELQUE CHOSE *de gai, de rieur, qui frappait en elle dès l'abord* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 910). — Avec l'adjectif *petit* (fam.) : *Je ferai ce que je dois, et même un petit* QUELQUE CHOSE *en plus* (MALLET-JORIS, *Mensonges*, p. 120). — *J'ai pris un petit* QUELQUE CHOSE, j'ai bu, mangé légèrement (Ac. 2001).

d) *Peu de chose.*

Peu de chose R5 est un équivalent plus étoffé de *peu* pronom indéfini neutre (cf. § 736, *a*, 1°), sans en avoir toutes les applications.

Je lui demande bien PEU DE CHOSE [...], et il ne veut pas (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Il faut si* PEU DE CHOSE *pour me rendre heureux* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. I, p. 46). — *On fait sa coulpe* [chez les religieuses] pour très PEU DE CHOSE (HUGO, *Misér.*, II, VI, 2). — PEU DE CHOSE *distingue les deux projets. Ces deux élèves se valent à* PEU DE CHOSE *près.* R6 — Comme attribut, la locution est plus fréquente que *peu* seul : *Le talent sans génie est* PEU DE CHOSE. *Le génie sans talent n'est rien* (VALÉRY, *Mélange*, Pl., p. 375). — *Elle* [...] *s'éloigna, triste – se sentant si* PEU DE CHOSE *aux yeux du bien-aimé* (MAURIAC, *Enfant chargé de chaînes*, V). R7

R5 764 REMARQUE

Il est rare que *peu de chose* soit traité comme un féminin : °*Il vous* [à Diderot] *restera tout court le titre de l'*Encyclopédie, *le titre, pas la doctrine, que vous ne pouvez guère reprendre à votre compte. Peu de chose et bien* REFROIDIE (BARRÈS, *Maîtres*, p. 179).

R6 764 REMARQUE

Le *Trésor*, t. 13, p. 198, définit *Peu de chose* par « une chose sans importance, sans conséquence, négligeable ». Cette équivalence ne convient guère, notamment, à la formule servant d'ex. tout de suite après, *À peu de chose près*. Dans la colonne suivante, *peu* est présenté comme une ellipse (voir § 736, R2) de *peu de chose* dans cet extrait d'ARTAUD : *Combien* PEU *comptent toutes les barrières qui pourraient lui être opposées*. Or, dans ce cas, la substitution semble impossible.

R7 764 REMARQUE

Les ex. cités montrent que *peu de chose* est fréquemment précédé d'un adverbe de degré.

Peu de chose est assez rarement précédé d'un déterminant. L'article défini est justifié (comme pour *peu* seul) quand la locution est suivie d'une relative : *L'âme (ou plutôt* LE PEU DE CHOSE *auquel se réduit* [...] *l'âme, dans ces sortes de matérialisations)* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 191). — *Je pense* AU PEU DE CHOSE *que c'est qu'une grande amitié dans le monde* (*ib.*, t. III, p. 852). — Le démonstratif accompagne la reprise d'un *peu de chose* qui précède : *Il* [= un financier] *prend peu de chose à tout le monde, et* CE PEU DE CHOSE *sur deux millions lui fait quarante ou cinquante mille francs par an* (BALZAC, *Paysans*, I, 8). Il renvoie parfois à un autre élément qui précède : *Si quelque grain impalpable en* [= de l'infini] *reluit sur un ouvrage, vous dites :* « [...] *ceci est sublime !* » CE PEU DE CHOSE *vibre en vous* (ID., *Séraphita*, Pl., p. 174).

Tel et *tout*

765 *Tel* **R1** marque une identification volontairement imprécise.

a) *Tel* comme **nominal**, à propos de personnes. **H1**

1° Dans les expressions *tel ou tel, tel et tel* (plus rare) pour des personnes qu'on ne veut pas désigner plus précisément (synonyme : *X ou Y*).

Je sais bien que TEL OU TEL *est avare* (H. DE RÉGNIER, *Bon plaisir*, p. 213). — *Je ne m'occupe pas de savoir ce que penseront de ceci* TELS OU TELS (BERNANOS, *Essais et écrits de combat*, t. I, p. 1069). — *On comptait parmi les coupables* TELS ET TELS (*Ac.* 1932, s. v. *compter*). [Ex. non gardé en 2001.] — *Si je n'avais pour amis* TEL ET TEL (BOURGET, *Physiol. de l'amour moderne*, XXII). — Au fém. s'il s'agit de femmes : *Celles* [= les faveurs] *que je n'avais pu obtenir d'Albertine, je les espérais* [...] *de* TELLE OU TELLE *qui m'avait quitté le soir en me disant un mot, en me jetant un regard ambigus* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 944). — *Un cercle se forme autour de moi, tandis que je picore* TEL OU TELLE (P. GUTH, dans le *Figaro litt.*, 7 juillet 1951).

2° Devant une proposition relative, dans des proverbes ou des vérités générales, où l'on pourrait traduire *Tel qui* (au singulier) par *Celui qui* ou *Il y en a qui* :

TEL *fiance* QUI *n'épouse* pas (prov.). — TEL, *aujourd'hui,* QUI *commande impunément un dîner de six louis pour lui seul dans un restaurant de Paris eût été jugé par eux* [= des moralistes grecs] *aussi coupable* [...] *que* TEL *autre* QUI *donnerait en pleine rue un rendez-vous trop intime* (LOUŸS, *Aphrodite*, Préf.). [Comp. *b*, 1°.]

Parfois appliqué à un cas particulier : *Et* TEL QUI *se croyait détesté de moi n'en revenait pas de se voir salué avec un grand sourire* (CAMUS, *Chute*, p. 60). — TEL, *que le problème accrocherait, pourrait lire* Auteurs déguisés *d'Adrien Baillet, 1690* (R. GUIETTE, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1972, p. 221). — Comp. *un tel* ci-dessous, *c*).

b) *Tel* comme **représentant** à propos de personnes ou de choses, dans la langue écrite.

1° *Tel ... tel autre* (ou *un autre*) ... s'emploie d'une manière distributive, comme *Celui-ci ... celui-là ...* ou *L'un ... l'autre ...* :

On trouve en moyenne 24 religieuses par maison de femmes. TELLE, *à Saint-Flour, élève cinquante pensionnaires ; une autre, à Beaulieu, instruit cent externes ; une autre* [...] (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. III, p. 260). — *Plusieurs* [dames] [...] *soupçonnaient que son aventure avec M. Roux n'était pas tout à fait innocente ; quelques-unes le disaient.* TELLE *l'en blâmait,* TELLE *autre l'en excusait ;* TELLE *autre enfin l'en approuvait* (FRANCE, *Anneau d'améthyste*, p. 9). — *Onze sections !* [...] TELLE *concerne la géographie et la navigation,* TELLE *autre l'anatomie et la zoologie* (DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 112). — *Sur tous les meubles étaient posés d'extraordinaires petits personnages* [...]. TELS *étaient bénéfiques,* TELS *autres maléfiques* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 76).

Comme nominal, à propos de personnes : *Dans la même séance où l'Assemblée décréta l'abolition de la Noblesse, elle avait reçu une députation étrange qui se disait celle des députés du genre humain.* [...] TELS *furent émus, d'autres riaient* (MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, III, 12).

2° Devant un syntagme nominal introduit par *de*, avec le même sens que *un* (au singulier), *certains* (au pluriel) :

Sa robe de dessus était de mousseline de Siam brodée en or passé, grand luxe, car TELLE *de ces robes de mousseline valait alors six cents écus* (HUGO, *H. qui rit*, II, III, 7). — *En dormant j'avais* [...] *retrouvé* TELLE *de mes terreurs enfantines*

R1 765 REMARQUE

Sur *tel* comme déterminant et comme adjectif, voir §§ 641-642.

H1 765 HISTORIQUE

Comme pronom neutre, *tel* est un archaïsme : *Pour s'entendre, il n'est* TEL *que de s'aimer* (FRANCE, *Pierre Nozière*, I, 5). Cf. Wartburg, t. XIII, 1[re] partie, p. 55. Usage normal : *Il n'est rien de tel*. — Autre cas, non prévu par Wartburg : [Des paysans à Rousseau, qui herborise :] *C'est telle chose, cela sert à* TEL (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 165).

comme celle que mon grand-oncle me tirât par mes boucles (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 4). — *À diverses époques,* TELS *d'entre eux* [= les noms propres] *sont refaits* [...] *sur un modèle plus ancien* (DAUZAT, cit. Sandfeld, t. I, § 237).

Tel ou tel se construit de même : *L'irritation que* TELS OU TELS *de leurs actes lui causaient* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 578), mais peut aussi représenter un nom qui précède : *À plusieurs reprises une phrase,* TELLE OU TELLE, *de la Sonate revenait, mais chaque fois changée* (*ib.*, p. 259).

c) ***Un tel.***

1° *Un tel* s'emploie à la place d'un nom propre, lorsqu'on ne veut ou ne peut nommer la personne plus précisément. H2

En l'an 1600 ou en l'an 1500, UN TEL, *de tel village, a bâti cette maison pour y vivre avec* UNE TELLE *son épouse* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 163).

On écrit aussi *Un Tel* ou *Un tel* ou *un Tel*, avec une ou des majuscules ; *untel* ou *Untel* en un mot : *Madame* UNE TELLE *s'est levée et a dit* [...] (GREEN, *Journal*, 30 mars 1943). — *Ils me donnaient des nouvelles de* UNTEL (HOUGRON, *Anti-jeu*, p. 119). R2 — *Le problème ne se présentait à lui que sous une forme théorique. Tel homme a été tué dans telles et telles conditions.* UNTEL *et* UNTEL *sont suspects* (SIMENON, *Maigret à New-York*, p. 147). — *Tu as l'air drôle,* UNTEL, *lui dit-elle.* / [...] / *Oui,* UNETELLE, *je me sens drôle, fit-il* (QUENEAU, *Chiendent*, p. 19). — *Vous avez oublié de compter* UNTEL (*Ac.* 2001, s. v. *compter*).

À propos d'une femme, on dit *une telle* : ci-dessus ex. de LOTI, GREEN, QUENEAU. Mais quand on pense au nom de famille (qui ne varie pas selon le sexe de la personne en fr.), on laisse le composé invariable, notamment après un titre : *Mademoiselle le Dr.* UN TEL (BRUNOT, *Pensée*, p. 90). — *Je suis Mademoiselle Untel* (M.-Th. HUMBERT, *À l'autre bout de moi*, p. 158).

Au pluriel, *un tel* reste invariable, comme les noms de familles (cf. § 523) : *Tiens... les* UN TEL (A. DAUDET, *Immortel*, VI). — *Chez les* UN TEL (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 515).

2° *Un tel* s'emploie parfois de manière distributive, comme *tel* (cf. *b*, 1°) :

UN TEL *néglige le bain rituel, tel autre n'est pas exact à la prière* (J. et J. THARAUD, cit. Sandfeld).

H2 765 HISTORIQUE

Un tel était déjà employé pour suppléer un nom propre au XVII[e] s. : *Madame* UNE TELLE (MOL., *Mis.*, III, 5). — Mais *tel* seul suffisait : +TEL *vient de mourir à Paris de la fièvre qu'il a gagnée à veiller sa femme, qu'il n'aimait point* (LA BR., XI, 64). — Encore parfois au XIX[e] et au XX[e] s. : TEL *emploie l'été entier à finir une étude* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, pp. 240-241). — *Si* TEL *vient me montrer qu'il* [= le démon] *n'habite point les enfers* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 609). Surtout dans les expressions *tel ou tel*, *tel et tel* (comp. a, 1°) : *Ils* [= les père et mère] *autorisent* TEL OU TELLE, *leur fils ou fille* [...], *marié ou mariée à* TEL OU TELLE, *à demander le divorce* (Code civil, art. 283). — *De vieux révolutionnaires ne marchent plus qu'avec une épithète comme les dieux d'Homère : c'est toujours le respectable Monsieur* TEL, *c'est toujours l'inflexible citoyen* TEL (CHAT., *Mém.*, III, II, VI, 15). — *Si j'étais madame la duchesse* TELLE OU TELLE (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, XV). — *Les œuvres de messieurs* TELS OU TELS (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XIX). — *Messieurs* TELS ET TELS (HUGO, *Nap.-le-Petit*, V, 9).

R2 765 REMARQUE

Comme le montre cet ex., il y a une tendance à pratiquer la disjonction devant *Untel* ainsi employé : *Chez les* UNTEL sans liaison. Comp. § 50, *f*.

766 **Tout.** B H1

B 766 BIBLIOGRAPHIE

Voir § 637, B.

H1 766 HISTORIQUE

Tretout, forme renforcée de *tout* (avec *très*), qui a appartenu jusqu'au XVI[e] s. à la langue générale, aussi bien comme déterminant que comme pronom ou comme adverbe, et qui subsiste dans les dialectes de presque tout le domaine d'oïl, n'est guère attesté dans des textes écrits, depuis le XVII[e] s., que pour représenter le parler paysan : LA F., *Je vous prends sans verd*, XIV ; MARIV., *Mère confidente*, II, 1 ; SAND, *Pet. Fadette*, XL ; CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, II, 1 ; H. VINCENOT, *Pape des escargots*, p. 189 (*tertous*). C'est sans doute par plaisanterie ou pour imiter la langue de Montaigne que M[me] DU DEFFAND écrivait à Voltaire en 1759 : +*Savez-vous l'envie qu'elle* [= votre lettre] *m'a donnée ? c'est de jeter au feu tous les volumes de philosophie, excepté Montaigne, qui est le père à* TRETOUS (dans E. Ritter, *Quatre dict. franç.*, p. 230). — La forme masculine à valeur de neutre est dans RAMUZ : *Je repris : / – Comme ça, tout a été raclé. / Il me dit : / –* TRÈS TOUT (*Vie de Samuel Belet*, II, 12).

R1 766 REMARQUE

Sur la prononciation au Québec, voir § 637, R1.

H2 766 HISTORIQUE

Cet emploi aujourd'hui rare, était banal jadis : *Tués* TOUT ! *Tués* TOUT ! (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 43). — *Femmes, Moine, vieillards,* TOUT *estoit descendu* (LA F., *F.*, VII, 8).

a) *Tout* [tu] R1 masculin singulier à valeur de **neutre** s'emploie comme nominal au sens de « toutes les choses » :

Vous mesurez TOUT *à votre toise* (VIGNY, *Chatt.*, I, 2). — TOUT *est bien qui finit bien* (prov.). — TOUT *vient à point à qui sait attendre* (prov.) [cf. § 1112, H2]. — *D'un homme pareil, on peut s'attendre à* TOUT. — *Une bonne à* TOUT *faire.* — *Il faut apprendre aux enfants à manger de* TOUT.

La langue littéraire emploie parfois *tout* pour des personnes (« tout le monde ») : TOUT *avait fui, même les médecins* (CHAT., *Mém.*, IV, I, 15). — *Qu'on m'ouvre bien vite, ou je ferai* TOUT *pendre* (Al. DUMAS, *Reine Margot*, XXXV). — *Les femmes en sabots cirés, les paysans en blouse neuve, les petits enfants qui sautillaient nu-tête devant eux,* TOUT *rentrait chez soi* (FLAUB., *M[me] Bov.*, I, 9). — Encore dans *Ac.* 1935 : TOUT *fuyait devant lui. Le peuple et l'armée,* TOUT *était consterné. Femmes, enfants, vieillards,* TOUT *fut massacré.* Un ex. comme le dernier reste assez courant, celui de La Fontaine étant dans beaucoup de mémoires. H2

Sur la place de *tout* objet direct, voir § 300, *d*, 2°.

Tout s'emploie souvent pour annoncer ou rappeler un ensemble explicité, au moins partiellement, après ou avant : TOUT *tournait autour d'eux, les lampes, les meubles, les lambris, et le parquet* (FLAUB., *M[me] Bov.*, I, 8). — *Les citernes, les bassins, les viviers,* TOUT *était infecté* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 242). — Sur les problèmes d'accord, voir § 448, *c*, 2°.

Tout entre dans un grand nombre de formules figées et de locutions : *envers et contre tout* (§ 1062, H), *à tout prendre, avant tout, après tout, malgré tout, comme tout* (qui marque le haut degré : § 993, *b*), etc. — Il est agglutiné dans *partout, surtout*.

Sur *et tout* équivalent de *etc.*, cf. § 221, *a*, 6°-7°. — Sur *tout* suppléant universel, voir *ib.*, *b*, 3° ; par ex. avec la fonction d'un adjectif : *Il est* TOUT, *sauf intelligent.*

b) **Au pluriel,** *tous* [tus] peut être nominal ou représentant.

1° Comme **nominal,** il désigne des personnes (la totalité, soit du genre humain, soit d'une collectivité particulière) :

Jésus-Christ est mort pour le salut de TOUS (*Ac.* 1935). — *Donnez à* TOUS. *Peut-être un jour* TOUS *vous rendront !* (HUGO, *Ch. du crép.*, XV.) — *Le tumulte s'apaisait* [sur un bateau] ; TOUS *avaient pris leur place* (FLAUB., *Éduc.*, I, 1). R2

Comme objet direct, seulement pour marquer des oppositions : *J'aime* TOUS *et n'accuse aucun* (VERL., *Sag.*, I, 2). — *Tous les connaissent et ils connaissent* TOUS (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. V). [Formule analogue : R. ROLLAND, *Âme enchantée*, t. II, p. 343.] — *Mais aimer tout au monde, aimer* TOUS, *quelle vocation inconfortable !* (F. DESONAY, *Roman fr. d'aujourd'hui*, p. 104.)

Tous se met au féminin (*toutes*) s'il s'agit exclusivement de femmes : *Elle* [= Aphrodite] *le transforma en un beau jeune homme qui plairait à* TOUTES (HENRIOT, dans le *Monde*, 4 avril 1956). — *Toutes* est coordonné à *tous* quand on veut spécifier qu'il s'agit aussi bien des femmes que des hommes : *M. Gaston Defferre qui serre les mains de* TOUTES *et de tous* (*ib.*, 11 mars 1983, p. 11).

Comme *tout* (*a* ci-dessus), *tous* peut annoncer ou rappeler des termes qui l'explicitent après ou avant : TOUS, *les hommes et les femmes* ... — *Les hommes et les femmes,* TOUS ...

2° Comme **représentant,** *tous* concerne des choses aussi bien que des personnes, et il prend le genre du nom ou du pronom représentés :

Son cœur battait vite sous l'étreinte de ses espérances. TOUTES *étaient mortes, maintenant !* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5.) — *Il fut fêté par ses concitoyens,* TOUS *vinrent au-devant de lui* (*Ac.* 1935).

Tous, toutes s'emploient en particulier par redondance (§ 371, *c*) pour expliciter l'extension d'un nom ou d'un pronom : *Je crois que l'odeur des cerises les avait* TOUS *un peu grisés* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 146). — *Les journées se passèrent* TOUTES *ainsi* (*Ac.* 1935).

Dans ce dernier emploi, certains grammairiens voient *tous* adjectif. Mais la prononciation [tus] et la comparaison avec *chacun* (qui n'est que pronom : § 747, *c*) contredisent cette opinion.

R2 766 REMARQUE

Tous, dans cet emploi, est fortement concurrencé dans le langage ordinaire par *tout le monde* (§ 737, *a*).

CHAPITRE V

LE VERBE

Section I

Généralités

767 **Définition.** B

Le **verbe** est un mot qui **se conjugue** R1, c'est-à-dire qui varie en mode (§ 768), en temps (§ 769), en voix (§ 771), en personne et en nombre (§ 773). (Au participe, il varie parfois en genre.) R2 — Le verbe est susceptible de servir de **prédicat**, — ou de faire partie du prédicat lorsqu'il y a un attribut du sujet, le verbe s'appelant alors **copule** (cf. § 243) :

L'enfant DORT. *Les enfants* DORMENT. *L'enfant* A DORMI. *Qu'il* DORME. DORS. *Où* DORMIR ? — *La terre* EST *ronde*.

Si le prédicat est complexe, le verbe est l'élément principal, le *noyau* de ce prédicat : *Les loups* | *ne se* MANGENT *pas entre eux* (prov.). R3

Sous la forme de l'infinitif, le verbe est susceptible d'avoir les fonctions du nom ; sous la forme du participe, il est susceptible d'avoir les fonctions de l'adjectif ; sous la forme du gérondif, on le considère souvent comme un complément adverbial. Voir ci-dessous, § 768, *b*.

Du point de vue sémantique, on dit que le verbe exprime une action faite ou subie ou qu'il exprime l'existence ou un état. Mais le nom peut exprimer lui aussi une action ou un état : *l'appel, la souffrance, la vieillesse*.

On dit aussi que le verbe exprime un *procès*, quelque chose qui se déroule dans le temps ; le nom, lui, est statique, en quelque sorte. On pourrait comparer le verbe à un film cinématographique, le nom à une photographie.

B 767 BIBLIOGRAPHIE

D. LEEMAN-BOUIX, *Grammaire du verbe français*, P., Nathan, 1994.

R1 767 REMARQUE

Voir un sens plus restreint de *conjuguer* au § 768.

R2 767 REMARQUE

Certains verbes défectifs (§ 876) ne se conjuguent plus. Ils restent des verbes cependant : simplement, ils ne réalisent plus une de leurs virtualités. Cf. § 140, 1°. — Les verbes impersonnels, en principe, ne varient pas en personne (voir pourtant § 784, *a*, 2°).

R3 767 REMARQUE

Sur le problème de la *locution verbale*, équivalent d'un verbe, voir § 182 (ainsi que § 279, N. B.).

768 **Les modes.**

Les modes sont les formes que prend le verbe selon les types de phrase où il sert de prédicat ou selon le rôle qu'il joue dans la phrase dont il n'est pas le prédicat. Ils se divisent en modes *personnels* et en modes *impersonnels* selon que le verbe varie ou non d'après la personne grammaticale.

Cette distinction coïncide à peu près avec celle qui précède : les modes impersonnels, d'ordinaire, ne servent pas quand le verbe est prédicat de la phrase.

a) Les modes **personnels** ou *conjugués* : le verbe varie selon la personne grammaticale et sert de prédicat. On les subdivise d'après la nature de la communication et l'attitude du locuteur à l'égard de ce qu'il énonce. R1

R1 768 REMARQUE

Pour tous ces modes, on trouvera plus de détails aux §§ 879 et suivants.

1° L'**indicatif** est le mode des phrases énonciatives et des phrases interrogatives. Il s'emploie aussi pour des verbes qui sont prédicats de propositions (et non de phrases). C'est le mode du fait.

Nous MANGEONS, *nous* AVONS MANGÉ. MANGERONT-*ils ?* — *Je sais qu'il* A RÉUSSI.

N. B. Le **conditionnel** a longtemps été considéré comme un mode (du moins pour certains de ses emplois, car on distinguait souvent un conditionnel-temps [de l'indic.] et un conditionnel-mode). Les linguistes s'accordent aujourd'hui pour le ranger parmi les temps de l'indicatif, comme un futur particulier, futur dans le passé ou futur hypothétique (postérieur ou du moins consécutif au fait exprimé, par ex., dans une proposition de condition).

1) Le conditionnel n'est pas propre à un type de phrase : comme l'indicatif, il apparaît dans les phrases énonciatives, interrogatives et exclamatives. — 2) Dans les propositions, il est toujours possible quand l'indicatif futur est admis : *Il dit qu'il s'en* IRA. / *Il a dit qu'il s'en* IRAIT. *Il est certain qu'il s'en* IRA. / *Il était certain qu'il s'en* IRAIT. Etc. — 3) Il est exclu quand le futur est exclu : dans les propositions de condition (malgré le nom de *conditionnel*), cf. §§ 880, *b*, 3° ; 881, *b*, 4° ; 883, *b*, 2° ; 884, *b*, 2°. — 4) Les futurs simple et antérieur peuvent aussi marquer la probabilité plutôt qu'un fait à venir (§§ 887, *b*, 3° ; 888, *b*, 1°). — 5) Du point de vue des formes, le conditionnel et le futur présentent de grandes analogies, à la fois aujourd'hui et historiquement (§ 809, H). Du moment qu'un verbe possède l'un de ces temps, il possède automatiquement l'autre ; c'est le cas des verbes défectifs. R2

R2 768 REMARQUE
Dans un récit au passé, les faits futurs sont ordinairement au conditionnel. Mais, si le récit est au présent historique, ils sont souvent au temps futur. Voir un ex. dans le § 769, R. Cf. § 887, *b*, 4°.

2° L'**impératif** est le mode des phrases injonctives et des phrases optatives. Il ne s'emploie qu'aux deuxièmes personnes et à la première personne du pluriel :

MANGE. DORMEZ *en paix.* DORMONS.

3° Le **subjonctif** est le mode des phrases injonctives et des phrases optatives, pour les personnes manquant à l'impératif. Il est fréquent aussi pour les verbes qui sont des prédicats de propositions, et non de phrases : il indique alors que le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait.

Qu'il MANGE. *Qu'ils* DORMENT *en paix !* — *Je veux* (*Je crains*, etc.) *qu'il* RÉUSSISSE.

b) Les modes **impersonnels** ou *non conjugués* : le verbe ne varie pas selon la personne grammaticale et il a généralement dans la phrase une autre fonction que celle de prédicat. On les distingue d'après l'espèce de mots dont le verbe à ce mode prend la fonction.

1° L'**infinitif** a les fonctions du nom (sujet, attribut, objet direct, etc.) :

BRACONNER *n'est pas* VOLER (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 1). — *J'aime* LIRE.

2° Le **participe** a les fonctions de l'adjectif :

Un homme AVERTI *en vaut deux* (prov.). — *On demande un employé* PARLANT *l'anglais.*

3° Le **gérondif** a les fonctions d'un adverbe :

C'est EN FORGEANT *qu'on devient forgeron* (prov.).

R 769 REMARQUE
Une certaine tradition distingue les temps *absolus*, qui datent l'évènement par rapport au moment de la parole, et les temps *relatifs*, qui le datent par rapport au moment où se place un autre évènement. — Mais, comme l'a montré H. Yvon (dans le *Fr. mod.*, oct. 1951, pp. 265-276), « il n'y a pas dans le verbe français de tiroirs [= temps] adaptés spécialement les uns à la chronologie absolue, les autres à la chronologie relative ».
On parle parfois de temps *fictif* lorsqu'il n'y a pas de correspondance avec le moment réel de la parole :
L'empereur PLEURE *de la souffrance / D'avoir perdu ses preux* [...] */ Et surtout de songer, lui, vainqueur des Espagnes, / Qu'on* FERA *des chansons dans toutes ces montagnes* (HUGO, *Lég.*, X, 3).

769 Les temps.

Les temps sont les formes par lesquelles le verbe situe l'action dans la durée, soit par rapport au moment où s'exprime le locuteur, soit par rapport à un repère donné dans le contexte, généralement par un autre verbe. R Ils indiquent aussi d'autres nuances, que l'on appelle l'*aspect* (§ 770).

Le mot *temps*, dans le sens qui vient d'être défini, est ambigu (*les temps* concernent *le temps*). Aussi Damourette et Pichon ont-ils proposé de lui substituer le mot **tiroir**, qui a été adopté par d'autres linguistes (voir un ex. dans R).

Damourette et Pichon désignent chacun des *tiroirs* par la 2ᵉ personne du plur. du verbe *savoir* : *le savez* (prés. de l'indic.), *le saviez* (imparf. de l'indic.), *le sachiez* (prés. du subj.), etc.

- Temps de l'**indicatif** : présent ; — imparfait, passé simple, passé composé, passé surcomposé, plus-que-parfait, plus-que-parfait surcomposé, passé antérieur ; — futur simple, futur antérieur, futur antérieur surcomposé ; conditionnel présent, conditionnel passé, conditionnel passé surcomposé.
- Temps de l'**impératif** : présent, passé.
- Temps du **subjonctif** : présent, passé, passé surcomposé, imparfait, plus-que-parfait.
- Temps de l'**infinitif** : présent, passé, passé surcomposé.
- Temps du **participe** : présent, passé, passé composé, passé surcomposé.
- Temps du **gérondif** : présent, passé (rare). **H**

Sur la valeur de ces temps, cf. §§ 880 et suivants. — Sur la distinction entre les temps simples et les temps composés ou surcomposés, voir §§ 788, *c* ; 817-818.

H 769 HISTORIQUE
Au point de vue de la *forme*, les temps suivants remontent aux temps latins correspondants : le présent de l'indicatif, du subjonctif, de l'impératif, de l'infinitif et du participe, l'imparfait de l'indicatif, le passé simple (appelé *parfait* dans la grammaire latine), le gérondif, le participe passé, tandis que l'imparfait du subjonctif provient du plus-que-parfait du subjonctif latin. — Les très anciens textes fr. avaient un autre temps, issu de l'indicatif plus-que-parfait du latin : *Buona pulcella fut Eulalia : / Bel* AURET *corps* (*Eulalie*).
Par contre, par rapport au latin classique, on a créé des formes nouvelles, principalement en joignant *habere* à l'infinitif ou au participe passé du verbe à conjuguer : ainsi sont nées les formes du futur simple, du conditionnel présent (voir § 809, H) et les temps composés.

770 L'aspect.

L'aspect est la manière dont s'expriment le déroulement, la progression, l'accomplissement de l'action.

Cela se marque notamment dans l'opposition entre l'indicatif imparfait et le passé simple, l'action étant considérée comme inachevée dans un cas, comme achevée dans l'autre. — Cela est réalisé aussi par les temps composés, qui expriment l'accompli : *j'ai mangé / je mange.*

L'aspect se manifeste en outre par les semi-auxiliaires (§§ 819-821), ou encore par des suffixes (*buvoter* opposé à *boire*) ou des préfixes (*retravailler*) ou par le sens même des verbes (*éclater* présente l'aspect instantané) [cf. § 774, *e*]. — Il y a aussi des adverbes d'aspect : cf. § 1004.

771 Les voix.

On appelle **voix** les diverses relations **R1** existant entre le verbe d'une part et, d'autre part, les deux termes associés étroitement au verbe, appelés *actants* par Tesnière **R2**, et qui sont l'agent et le patient, c'est-à-dire, dans la construction active, le sujet et le complément d'objet direct.

a) Les verbes transitifs, c'est-à-dire qui sont construits avec un objet direct, se trouvent à la voix **active** :

Un chauffard A RENVERSÉ *un piéton.*

On dit aussi que les verbes intransitifs sont à la voix active, mais cette notion n'est vraiment utile que lorsqu'on veut opposer l'actif et le passif.

b) Les phrases (ou les propositions) contenant un verbe transitif peuvent, sans que le sens profond change, être transformées de telle sorte que le complément d'objet direct devient le sujet, le sujet devient complément d'agent, et le verbe prend une forme spéciale, au moyen de l'auxiliaire *être* et du participe passé. C'est la voix **passive** :

Un piéton A ÉTÉ RENVERSÉ *par un chauffard.*

Les modes infinitif et participe ont aussi des formes passives : *Lucie croyait* ÊTRE AIMÉE *de Jean. Pierre,* AYANT ÉTÉ CONVAINCU *par son frère, renonça à son projet.* — Le participe passé employé sans auxiliaire ressortit ordinairement **R3** à la voix passive, surtout s'il est accompagné d'un complément d'agent : *Pierre,* CONVAINCU *par son frère, renonça à son projet. Cette pratique semble* OBSERVÉE *par beaucoup de fidèles. Napoléon reste* ADMIRÉ *par certains. On le savait* RESPECTÉ *même par*

R1 771 REMARQUE
Ces relations sont parfois appelées *diathèse* parmi les érudits.

R2 771 REMARQUE
Pour Tesnière (*Éléments de syntaxe structurale*), il y a aussi des phrases à trois actants : *Pierre* dans *Marie donne une pomme* à PIERRE. Ce tiers actant, le complément d'objet indirect dans la terminologie adoptée dans le présent ouvrage, ne joue pas de rôle dans les voix, sauf de façon que l'on peut dire accidentelle (§ 772, *d*).

R3 771 REMARQUE
Font exception quelques participes devenus adjectifs : § 924, R2.

ses adversaires. Le rapport entre le participe et son support est le même que s'ils étaient joints par *être*, qui peut d'ailleurs être introduit dans les deux premiers ex.

Les passifs impersonnels (cf. § 772, *e*), malgré leur forme *être* + participe passé et, parfois, la présence d'un complément d'agent, ne correspondent pas exactement au schéma décrit ci-dessus : *Il* A ÉTÉ PROCÉDÉ *à l'inauguration (par le ministre).* Il n'y a pas de complément d'objet direct transformé en sujet, et le support du participe, le pronom *il*, ne désigne aucun être ni aucune chose. Certains linguistes parlent dans ce cas de *pseudo-passifs.*

N. B. La présence de l'auxiliaire *être* ne suffit pas à indiquer que l'on a affaire à un passif, puisque certains verbes forment leurs temps composés avec *être* (§ 812, *b*) : *Il est tombé. Il est venu.* On voit bien que l'on ne peut transformer ces phrases en phrases actives.

c) Certains grammairiens considèrent les verbes pronominaux (§§ 776-781) comme exprimant la voix **réfléchie** ou **moyenne**, dans laquelle le sujet et l'objet (ou l'agent et le patient) désignent la même réalité :

Je ME SUIS BLESSÉ. *Elle* SE REGARDE *dans le miroir.*

Mais, pour d'autres, on n'a là qu'un cas particulier de la voix active.

772 Observations diverses sur le passif. B

B 772 **BIBLIOGRAPHIE**
D. GAATONE, *Le passif en français*, P.-Bruxelles, Duculot, 1998.

a) Sur la construction du complément d'agent du verbe passif, voir § 319. — Si le sujet du verbe actif est *on*, ce pronom disparaît dans la mise au passif, lequel, dès lors, ne comporte pas de complément d'agent :

On interrogea l'accusé → *L'accusé fut interrogé.*

Quand il n'y a pas de complément d'agent, si le verbe est à l'indicatif présent, imparfait ou futur, il est fréquent que le participe passé soit l'équivalent d'un simple adjectif attribut ; on n'envisage que le résultat :

Le magasin est fermé le dimanche. La rue était obstruée. Vous entrerez facilement : la porte sera ouverte. — La présence de certains compléments (autres que l'agent) fait aussi du verbe un véritable passif : *La porte est ouverte lentement,* ou ... *avec précaution.*

Au passé simple et au passé composé, on a d'ordinaire un vrai passif, décrivant une action, évoquant un agent : *La porte fut fermée. La rue a été barrée.*

b) La transformation passive n'est pas toujours possible, notamment

Avec les verbes *avoir* (voir *c*, 1° ci-dessous), *comporter, pouvoir* et *valoir.*

Pour beaucoup d'expressions figurées : *Prendre la fuite, perdre la tête, garder la tête froide, faire le fou. Cela me regarde. Elle tient de son père un caractère calme.* Etc. R1

Quand l'objet direct désigne une partie du corps de l'être désigné par le sujet : *Jean baisse la tête, lève le bras.*

Quand l'objet direct est un infinitif : *Je crois me tromper. Elle aime lire. Ils commencent à rire.* R2 Cf. cependant ci-dessous *f*, 4°.

R1 772 **REMARQUE**
Emploi occasionnel et plaisant : *Tu me fends le cœur !* [et comme le partenaire ne comprend pas qu'il s'agit de la partie de cartes] *J'ai le* CŒUR FENDU *par toi !* (PAGNOL, *Marius*, III, 2.)

R2 772 **REMARQUE**
Si l'on compare avec le compliment nominal, la présence d'une préposition n'empêche pas qu'il s'agisse d'un objet direct. Cf. § 276, *b*.

Il existe beaucoup d'autres cas où la transformation passive est relativement rare sans être impossible :

J'ai trouvé une montre → *Une montre a été trouvée par moi.* Cette forme passive paraît gauche. Mais elle est justifiée notamment si on veut marquer une opposition : *La montre a été trouvée par moi, et non par ma sœur ;* — ou si le participe passé est construit sans auxiliaire : *Tel qui se croyait détesté de moi* (CAMUS, *Chute*, Pl., p. 1499).

D'une manière générale, la construction passive est moins fréquente en fr. que l'active, moins fréquente aussi que dans d'autres langues ; elle suppose une intention particulière. Elle est acquise plus tard par l'enfant.

c) Cas particuliers.

1° Les écrivains emploient parfois ***avoir*** au passif, avec une intention badine ordinairement, le sens étant souvent « duper », parfois « posséder sexuellement » :

Louason se défendait de tout cela comme une femme aimable qui A ÉTÉ EUE [imprimé en italique] (STENDHAL, *Journal*, 11 févr. 1805) [= possédée charnellement]. — *Autrefois ils avaient des danseuses, aujourd'hui... ils* SONT EUS *par elles* (A. KARR, *Guêpes*, cit. Brunot, *Pensée*, p. 362, note). — *Brune encore non* EUE (VERL., *Parallèlement*, Filles, II). — *Mme Marguerite Yourcenar a été kidnappée, enlevée au prix des critiques par un brusque coup de main du jury féminin*

[du prix Vacaresco, moins important que le prix des Critiques]. *Il s'agissait de l'avoir avant les autres. Elle* A ÉTÉ EUE (HENRIOT, dans le *Monde*, 28 mai 1952) [= dupée]. — *Ils m'ont eue, bon :* SOYONS « EUE » *de bonne grâce* (A. SARRAZIN, *Cavale*, III, 8). — *L'adjoint, qui travaillait secrètement à un échelon inférieur, comprit qu'il* AVAIT ÉTÉ EU (P.-H. SIMON, *Hist. d'un bonheur*, pp. 288-289). — *Si elle n'arrive pas à la volupté, c'est alors qu'elle se sent* « EUE », *jouée* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 536) [= à la fois, possédée charnellement et dupée]. — *Je sens qu'elle* [= la mort] *n'est pas désintéressée, qu'elle jouit de moi, et qu'il ne tient qu'à moi d'*ÊTRE EUE *ou de l'avoir* (H. CIXOUS, *Commencements*, p. 22).

2° ***Concerner*** « à la forme passive est condamné par l'Académie depuis le XVIIIe siècle », continue à dire l'*Ac.* en 2001. Déjà Littré avait pris la défense de cet emploi au nom de la grammaire et au nom de l'usage. Les adversaires, l'Acad. en tête, n'ont pas désarmé, tantôt parce qu'ils y voient une transposition de l'anglais, tantôt parce qu'ils trouvent qu'on y recourt trop souvent, notamment de façon absolue (c'est-à-dire sans complément d'agent). L'usage, même celui des académiciens, n'a cure de ces résistances :

Votre ami est CONCERNÉ *dans cette affaire* (LITTRÉ). — *Les intérêts* CONCERNÉS *par cette mesure* (ID.). — *Tout le monde réagit à la fois, en même temps, se mêle à la confusion, se trouve* CONCERNÉ, *se compromet* (COPEAU, *Journal*, 16 juillet 1919, cité dans : Copeau et Martin du G., *Corresp.*, p. 842). — *Les camarades ne se sentirent pas* CONCERNÉS *dans cet épisode* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 161). — *Elle* [= la peinture] *cessa de se sentir* CONCERNÉE *par ce qui s'était appelé sublime ou transcendance* (MALRAUX, *Voix du silence*, p. 110). — *Cette part de lui-même* [...] *n'est en rien* CONCERNÉE *par ces écrous qu'il serre* (MAURIAC, *Paroles catholiques*, p. 54). — *Je n'étais* CONCERNÉ *par aucun jugement* (CAMUS, *Chute*, p. 32). — *Un Grec était* CONCERNÉ *par ses héros historiquement* (MAUROIS, *Ce que je crois*, p. 21). — *Toute activité sociale, collective, peut être appelée vie, tandis qu'autrefois l'existence individuelle semblait seule* CONCERNÉE *dans cette syllabe prestigieuse* (THÉRIVE, *Clinique du lang.*, p. 309). — *Je voudrais que l'on coupe la racine de ces mots étrangers avant qu'ils n'aient repris dans notre sol. Je voudrais qu'à leur approche les mots de chez nous qui se sentent* CONCERNÉS *réagissent, qu'ils étendent leur champ sémantique* (J. POMMIER, *Spectacle intérieur*, p. 381). — *Un domaine où chacun de nous est non seulement* CONCERNÉ, *mais aussi responsable* (MAULNIER, dans le *Figaro*, 28 juillet 1977). A1

3° ***Être moqué*** est l'emploi au passif de *moquer* transitif (qui reste assez vivant dans la langue littéraire : § 779, *c*, 1°).

*Il ne me déplaît pas d'*ÊTRE MOQUÉ (GIDE, *Journal*, 15 févr. 1918). — *Il se crut* MOQUÉ (COLETTE, *Chéri*, M.L.F., p. 12). — *Thalès aussi* FUT MOQUÉ *d'une servante* (ALAIN, *Propos de littér.*, V).

4° L'*Ac.* a ajouté depuis 1992 à l'article ***agir*** verbe intrans. : « *Être agi* (rare), agir sous l'impulsion ou la détermination d'une puissance extérieure à sa volonté. *L'homme* EST AGI *par le destin, par la nécessité.* » Cet emploi a toujours été peu courant. H1

Une âme à la fois agissante et « AGIE », *dont l'activité coïncide avec l'activité divine* (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 246). — *Jacques* [Rivière] *était ce témoin sur lequel nous agissions* [...] *et qui consentait d'autant mieux à* « ÊTRE AGI » *qu'il connaissait son pouvoir de se défendre* (MAURIAC, *Du côté de chez Proust*, V). — *Une seconde fureur* [...] *m'emporte soudain : c'est la rage d'*AVOIR ÉTÉ AGI (VAILLAND, *Drôle de jeu*, II, 7). — *C'est là que de Gaulle* EST AGI *par la Providence* (J. CAU, dans le *Figaro litt.*, 12 mai 1969). A2 — Avec une nuance particulière : *Dans la poésie, la parole est proférée,* AGIE, *sous la forme qui charme le plus parce que la plus active* (SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 119).

Quelques auteurs emploient même *agir* avec un objet direct : *Il sentit qu'une force* L'*agissait, où sa volonté n'avait aucune part* (HERMANT, *Serge*, XIII). — *Il ne pouvait* RIEN *agir, même par la plume, rien publier* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. III, p. 42). [Autre ex., t. II, p. 276.] — *Il fallait* SE *laisser agir par les figures* (GUILLEVIC, dans le *Bulletin de la N. R. F.*, avril 1967, p. 7). A3

d) Le complément d'objet indirect ne peut pas normalement devenir sujet du verbe au passif. R3

Des ex. comme les suivants sont contraires à l'usage régulier : °*La première chute* [d'Emma] EST RÉSISTÉE (FLAUB., scénario de *Mme Bov.*, dans *Mme Bov.*, éd. Maynial, p. 473). — °*Le P. de Lézey* A ÉTÉ SUCCÉDÉ *à Koyama par le P. Iwashita*

A1 772 AUTRES EXEMPLES

De *concerné par* : PAULHAN, cité dans le *Monde*, 13 août 1971 ; BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 279 ; NADEAU, *Roman fr. depuis la guerre*, Id., p. 102 ; LACAN, *Écrits I*, p. 213. — De *concerné* sans compl. d'agent : ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 16 ; VAILLAND, *Jeune homme seul*, II, 7 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, sélection hebdom., 12-18 janv. 1967 ; Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 6 mai 1968 ; Fr. MAURIAC, *ib.*, 29 sept. 1969 ; BEUVE-MÉRY, dans le *Monde*, sélection hebdom., 15-21 mai 1969 ; P.-A. LESORT, *Vie de Guillaume Périer*, p. 39 ; IONESCO, *Rhinocéros*, p. 88 ; J. BOREL, *Adoration*, p. 442 ; PILHES, *Rhubarbe*, p. 144 ; D. BOULANGER, *Connaissez-vous Maronne ?* p. 96 ; H. BONNARD, dans *Grand Lar. langue*, p. 1701 ; Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 103 ; DECAUX, *Tapis rouge*, p. 209 ; etc.

H1 772 HISTORIQUE

Pour Littré, *être agi* « n'est pas en usage. Cependant l'autorité de Bossuet et de Fénelon pourrait en justifier l'emploi dans le vocabulaire philosophique ». La construction est aussi dans MALEBRANCHE, selon J. Pommier, *Spectacle intérieur*, p. 99.

Au XVIe s., *agir* s'employait transitivement, dans différents sens. C'était un latinisme.

A2 772 AUTRES EXEMPLES

L. DAUDET, *Hérédo*, p. 87 ; HERMANT, *Serge*, II ; WL. D'ORMESSON, dans le *Figaro litt.*, 23 mars 1963 ; G. PICON, dans *Hist. des litt.*, t. III, p. 1284 ; MAURRAS, SARTRE et DU BOS, cit. *Trésor* ; G. BATAILLE et PONGE, cit. *Rob.*

A3 772 AUTRES EXEMPLES

L. DAUDET, *Hérédo*, cit. *Trésor* ; H. CIXOUS, cit. *Rob.*

R3 772 REMARQUE

A fortiori, le complément adverbial. Il est anormal que de *travailler le lundi* on tire un passif : °*Le lundi de Pentecôte* SERA TRAVAILLÉ *sauf décision contraire*, a dit Fr. FILLON, ministre de l'Éducation nationale (dans le *Monde*, 8 oct. 2004, p. 12). — Ce cas n'est pas identique aux verbes qui, d'abord intransitifs, sont devenus transitifs (§ 297), comme *Nous avons* VÉCU *des heures d'angoisse*.

(CLAUDEL, *Journal*, t. I, p. 967). — °*Des recommandations que les artistes et les écrivains* ÉTAIENT « CONSEILLÉS » *de suivre* (IONESCO, dans le *Figaro*, 3 août 1974). R4 — Pour *jouir, substituer*, le passif s'explique par des emplois transitifs (qui n'appartiennent pas non plus à l'usage régulier) : voir §§ 285, *a*, 18° ; 285, *b*, 11°.

En revanche, on emploie (ordinairement sans agent exprimé) régulièrement ***obéir, désobéir*** (plus rarement), ***pardonner*** au passif : *Je savais* [...] *que ses larmes n'*AURAIENT *pas* ÉTÉ DÉSOBÉIES (B. CONSTANT, *Ad.*, V). — *Dès la première minute, le roi* FUT DÉSOBÉI (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 1re partie, p. 358). — *Votre Altesse* SERA OBÉIE (STENDHAL, *Chartr.*, XX). — *C'était son plaisir aussi, de se voir* OBÉIE (AYMÉ, *Gustalin*, XVII). — *L'ordre* [...] *n'*EST OBÉI *que par condescendance* (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 293). — *Roussainville* [...] ÉTAIT *déjà* PARDONNÉ *par Dieu le Père* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 152). — *Duclos* EST PARDONNÉ *de ses opinions pour avoir confié qu'il admirait l'auteur* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 8 juillet 1977). A4

Cette construction s'explique par le fait que ces verbes ont été jadis transitifs (cf. § 283, *a*), ce que *pardonner* est d'ailleurs encore assez souvent aujourd'hui (§ 286, *b*). R5

On dit dans la langue juridique ***répondre*** *une requête*, etc. On a dit aussi *répondre une lettre* (pour « y faire réponse ») : cf. § 286, *i*. Cela explique la construction passive, que l'on trouve très rarement avec d'autres noms.

Néanmoins les requêtes présentées au tribunal [...] SERONT RÉPONDUES *par le président de cette chambre* (*Code judiciaire belge*, 1967, art. 708). — *J'ai reçu* [...] *vos deux lettres du 13 et du 16, qui se trouvent déjà en grande partie* RÉPONDUES (LAMENNAIS, lettre publiée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, mai-juin 1970, p. 408). — *Je l'* [une lettre] *ai mise* [...] *dans le dossier des lettres non* RÉPONDUES (G. MARCEL, *Homme de Dieu*, I, 6).

Le vaisseau tira sa caronade, qui FUT *aussitôt* RÉPONDUE *par quatre ou cinq canons rouillés, en batterie devant le château* (BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...*, Biblioth. Plon, t. II, p. 111).

C'est encore le résidu d'une ancienne construction transitive (restée dans la langue populaire ou relâchée R6) que l'on a dans *bien* ***appris***, *mal appris*, expressions d'ailleurs vieillies en fr. commun, mais encore vivantes dans le fr. provincial : *Il se peut qu'on m'ait fait la leçon, et que je ne sois qu'un perroquet mal* APPRIS (MUSSET, *On ne badine pas avec l'amour*, II, 5). — *Un petit rayon* [de soleil] *qui semble domestiqué et bien* APPRIS (LOTI, cit. *Trésor*). — *C'est un homme mal* APPRIS (*Ac.* 1932, comme fam.). [Alinéa disparu en 2001.] R7

En outre : *Dès l'enfance* APPRIS *à cela* [= à mendier] (P.-L. COURIER, cit. Littré). — *Elle* [= une paysanne] *dit à propos des leçons que la vie nous donne : / « Il faut être pris pour être* APPRIS » (J. RENARD, *Nos frères farouches*, Pl., p. 351).

L'*Ac.* signalait encore en 1878 *Avoir été bien* ***montré***, *mal montré*, « avoir eu un bon ou un mauvais maître », mais en ajoutant : « Dans ce sens il a vieilli » ; elle a supprimé l'alinéa en 1935. Reflet d'un usage provincial : °*Il montrait son portrait en zouave qu'il avait crayonné lui-même, comme ça, sans* AVOIR *jamais* ÉTÉ MONTRÉ (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 127).

e) Les verbes intransitifs admettent le passif s'ils sont employés dans la construction impersonnelle (mais sans sujet logique ou réel), à condition qu'il y ait un complément d'objet indirect ou un complément adverbial. H2 Quant à l'agent, il peut être exprimé ou non. Quand il ne l'est pas, ce qui est le plus fréquent, la construction active correspondante aurait *on* comme sujet. La construction passive est traditionnelle dans le style administratif et juridique ; elle est bien vivante de nos jours dans les écrits scientifiques (plus que dans la langue littéraire).

Il SERA SURSIS *à toute procédure* (*Code de procéd. civ.*, art. 357). — IL SERA STATUÉ *sommairement sur les reproches* (*ib.*, art. 287). — *Des moyens de subsister, dont la quotité et l'espèce, s'il n'y* A ÉTÉ *antérieurement* POURVU *par une convention formelle, seront réglées soit amiablement* [...], *soit judiciairement* (*Code civil*, art. 367). — *Il ne lui* [= ;l'auteur d'une lettre] FUT *même pas* RÉPONDU (BILLY, *Approbaniste*, XI). — *Il* AVAIT ÉTÉ PROCÉDÉ *à la cérémonie le plus discrètement possible* (BERNANOS, *Imposture*, p. 39).

Cette construction est assez fréquente avec *parler* : *Il en* SERA PARLÉ *à jamais* (*Ac.* 1935). — *Documents argotiques* [...] *dont il* SERA PARLÉ *au chapitre suivant* (DAUZAT, *Argots*, p. 25). — *Dans les milieux amis qu'il fréquentait, il n'*ÉTAIT PARLÉ *de la Franc-Maçonnerie qu'avec une extrême circonspection* (ROMAINS, cit. *Rob.*, s. v. *fréquenter*). — *Il en* EST PARLÉ *par Juvénal et saint*

R4 772 REMARQUE

L'auteur a mis des guillemets non pas à cause de la construction, mais parce que *conseiller* est un euphémisme pour « ordonner ».

A4 772 AUTRES EXEMPLES

Avec *obéir* : AL. DUMAS, *Tr. mousq.*, XVII ; BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 44 ; M. DEBRÉ, dans le *Monde*, 20 août 1976 ; BEUVE-MÉRY, *ib.*, 5 févr. 1974 ; etc. — Avec *pardonner* : STENDHAL, *Chron. ital.*, Cenci ; VERL., *Rom. sans par.*, Birds in the Night ; MAUROIS, *Bernard Quesnay*, p. 136 ; etc.

R5 772 REMARQUE

On dit aussi *se faire obéir, se faire pardonner* : *Les rois normands réalisèrent le miracle de* SE FAIRE *accepter et* OBÉIR *par tous* (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 267). — *Vernon obéit au doigt et à l'œil à sa femme afin de* SE FAIRE PARDONNER *ses amitiés masculines* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 250).

R6 772 REMARQUE

Il l' [= un oiseau] *apprend à venir se reposer sur un perchoir* (J. DELAITE, dans le *Bulletin de la Soc. liégeoise de litt. wallonne*, 1889, p. 148). — *Elle apprend ses sœurs* (A. DAUDET, cit. Plattner, t. III, fasc. 2, p. 54). — *Vous l'avez appris à jurer en russe* [dit une cuisinière normande] (BERNANOS, *Joie*, p. 150). — Voir aussi Bauche, p. 132. — [Ex. ancien : *Qui apprendroit les hommes à mourir leur apprendroit à vivre* (MONTAIGNE, I, 20).]

R7 772 REMARQUE

Mais *malappris* agglutiné subsiste dans *Ac.* 2000, comme adj. et comme nom.

H2 772 HISTORIQUE

Cette condition n'est pas respectée dans cet ex. de LA F. : IL FUT DANSÉ, SAUTÉ, BALÉ [synon. de *dansé*] (C., Joconde) ; on dirait aujourd'hui : *On dansa...* — Pour l'usage classique, d'une manière plus générale, voir Brunot, *Hist.*, t. IV, p. 944.

Augustin (MONTHERL., dans le *Figaro litt.*, 13 nov. 1967). — *Jeanne* [...] *dont il* A ÉTÉ *et* SERA PARLÉ *ailleurs* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 121).

D'autre part, on peut mettre au passif impersonnel un verbe transitif dont le sujet est *on*, et dans ce cas l'objet direct devient sujet logique :

Celui auquel on a volé UNE CHOSE → *Celui* [...] *auquel il a été volé* UNE CHOSE (*Code civil*, art. 2279). — *Si, lors du décès du mari, la femme est enceinte, il* SERA NOMMÉ *un curateur au ventre par le conseil de famille* (*Code civil*, art. 393). — *Il a été tué, ce soir,* UN HOMME *qu'il vaudrait mieux certes tenir vivant* (SAND, *Homme de neige*, t. III, p. 199).

Cela est fréquent avec une proposition conjonctive essentielle comme sujet logique : *Il devrait* ÊTRE ADMIS *par tous qu'une femme a le droit de choisir son mari.* — IL FUT DÉCIDÉ *que l'on n'emportait pas les quelques napoléons qu'on s'était gagnés* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXI). — *Il* EST CONNU *que...* (construction inusitée avec *savoir*) : cf. § 299, R3.

f) Passifs suivis d'un infinitif.

1° Lorsque l'infinitif n'est pas objet direct, il n'y a pas de difficulté à mettre le verbe support au passif, son objet direct devenant sujet.

Albert [...] FUT ACCUSÉ *par les radicaux* [...] *d'*ÊTRE *un homme de la Droite* (BALZAC, *A. Savarus*, Pl., p. 837). — HABITUÉ *par une bonne éducation* [...] *à* ÉMONDER *sa conduite de toute apologie, de toute invective* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 847). — *Je* SUIS ENVOYÉ *(pour) l'*AIDER, cf. § 908, *d*, 1°. *L'eau* A ÉTÉ MISE *(à)* BOUILLIR, cf. *ib.*, *d*, 2°. *Je suis* OBLIGÉ *de vous* PUNIR, cf. *ib.*, *a*, 8°.

2° Les verbes d'opinion (notamment, *présumer, reconnaître, réputer, supposer*) qui, au passif, se construisent souvent avec un attribut se construisent parfois aussi avec un infinitif.

Les décisions des assemblées ne valent que parce qu'elles SONT PRÉSUMÉES ÊTRE *l'expression de la volonté générale* (JAURÈS, cit. *Rob.*). — *Ce fut celle* [= une jeune fille] *aux clubs de golf,* PRÉSUMÉE ÊTRE *M*[lle] *Simonet, qui recommença à me préoccuper* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 829). — *Des femmes chez qui on allait en toute confiance* AVAIENT ÉTÉ RECONNUES ÊTRE *des filles publiques* (*ib.*, p. 520). — *Elle* [= la femme] ÉTAIT RECONNUE CONTRIBUER *activement à la formation du plan originaire de l'embryon* (É. SULLEROT, *Fait féminin*, p. 17). — *M*[me] *Jacques de Saint-Selve avait fait la conquête de cette portion de la bonne société londonienne, qui* EST RÉPUTÉE *ne pas* ENGENDRER *la mélancolie* (P. BENOIT, cit. *Rob.*). — *L'admiration pour ces âmes d'élite* EST SUPPOSÉE FAIRE *épigramme contre les gens au pouvoir* (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — *Dans cette théorie, la vitesse* EST SUPPOSÉE *constante,* ÊTRE *constante* (*Grand dict. enc. Lar.*).

Du point de vue logique, le sujet des verbes d'opinion employés comme nous venons de le voir est une proposition infinitive dont l'agent est le terme qui sert de sujet au verbe support : cf. § 902, *b*, 6°. Cette proposition infinitive est, à l'actif, complément d'objet direct du verbe support : cf. *ib.*, 5°.

Être censé ressortit à la même catégorie, avec la différence qu'il est figé au passif **H3** : *Les jeunes filles* [...] *ne sont pas censées* AVOIR *pour amis des messieurs* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 889).

Avec d'autres verbes, cela n'appartient pas au fr. régulier : °*Moi, qui me demandais si une Banshee venue d'Irlande n'*AVAIT *pas* ÉTÉ ENTENDUE PLEURER (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 96).

De même avec *faire* : °*Je ne veux pas qu'un Cambremer* SOIT FAIT MOURIR *sur la place du Croisic* [dit un marin breton] (BALZAC, *Drame au bord de la mer*, Pl., p. 93). — Plus étonnant, avec *laisser*, sous la plume de grammairiens : °*Il y a un résidu qui* A ÉTÉ LAISSÉ PERDRE (DAMOURETTE et PICHON, t. III, p. 643). **H4**

3° Il ne faut pas confondre cette construction de *faire* (2°) avec l'emploi impersonnel (cf. *e* ci-dessus) qu'on a dans la langue administrative : *Il* EST FAIT *savoir à la population que...* — *Faire assavoir* (§ 868) se prête à la même construction : *Il* EST FAIT ASSAVOIR *aux habitants de Goderville* [...] *qu'il a été perdu ce matin, sur la route de Beuzeville* [...] *un portefeuille de cuir noir* [proclame un crieur public] (MAUPASS., *C.*, Ficelle). — Plus rarement avec d'autres infinitifs et en dehors de la langue administrative : *Il* ÉTAIT *aussi* FAIT REMARQUER *que les États-Unis avaient une politique d'exportation... des excédents de produits bruts* (J. GRALL, dans le *Monde*, 2 août 1984).

H3 772 HISTORIQUE

Censer a été emprunté au XVI[e] s. du latin *censere*. Il avait notamment le sens « compter, réputer » avec un attribut du complément d'objet direct ; Huguet cite : *Je ne dis pas* [...] *que cela ne fust très-juste de le* CENSER *pour vaincu* (BRANTÔME). *O Dieu* [...] *arrousez moy de vostre grace, tenez et* CENSEZ *moy vostre* (CHARRON). — Le dict. de Cotgrave (1611) le mentionne encore, mais en réservant aussi une entrée à *censé*, ce qui implique une existence particulière du passif.
À l'époque actuelle, un ex. comme celui-ci est tout à fait isolé et même aberrant : °*Lui s'était démis de la garde spirituelle qu'il* AVAIT CENSÉ FAIRE *contre la séduction du destin accepté* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 217).

H4 772 HISTORIQUE

Vaugelas (pp. 251-252) et les autres grammairiens du XVII[e] s. ont blâmé le tour passif *Il* FUT FAIT *mourir*, que l'on trouve dans MALHERBE : cf. Haase, § 71, Rem. II. — Avec *laisser* au XVIII[e] s. : *Il me faudroit quelque assurance raisonnable de n'y pas* ÊTRE *oublié et* LAISSÉ MOURIR *de faim* (J.-J. ROUSS., *Corresp.*, cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, 2[e] partie, pp. 1739-1740). — Survivances d'un ancien usage : cf. Brunot, *ib.*, t. II, p. 433.

4° Si un infinitif est précédé des semi-auxiliaires ***achever*** ou ***finir***, l'expression peut être mise au passif par la transformation du semi-auxiliaire, celui-ci recevant comme sujet l'objet direct de l'infinitif dans la construction active. H5

*Il n'*EST *pas encore* ACHEVÉ *d'habiller* (*Ac.* [1694-]1935, s. v. *habiller*). [Ex. disparu en 2000.] — *Le château n'*ÉTAIT *pas* ACHEVÉ *de meubler* (CHAT., *Mém.*, II, II, 1). — *Le petit volume in-12 des* Pensées, ACHEVÉ *d'imprimer le 2 janvier 1670, parut dans le mois* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 19). — *Et les funérailles de Ripault-Babin qui n'*ÉTAIENT *pas* FINIES *de régler* (A. DAUDET, *Immortel*, p. 349). — *L'*Art poétique *de Vauquelin de la Fresnaye* [...] *dont nous savons qu'il* ÉTAIT ACHEVÉ *d'écrire dès 1590* (BRUNETIÈRE, *Évol. des genres*, t. I, p. 41). — *Les lettres* FINIES *de lire* (LOTI, *Pêcheur d'Isl.*, p. 71). — *J'ai une nouvelle petite Fiat qui* EST *juste* FINIE *de roder* (VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 238). — [Des manches] *ballonnées, et qui avaient l'air de n'*ÊTRE *pas* FINIES *de coudre* (ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, p. 101). — *L'édifice* ACHEVÉ *de bâtir, on le voulut décoré aussi magnifiquement que possible* (M. BRION, *Ombrie*, p. 52). — *Elle* [une bouquiniste] *se mit à fouiller dans une boîte qui n'*ÉTAIT *pas tout à fait* FINIE *d'installer* (R. GRENIER, *Maison place des Fêtes*, p. 165). — *Rasé*, [...] FINI *d'habiller* (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 116). — *Ce volume* / [...] A ÉTÉ ACHEVÉ *d'imprimer* / [...] *le 29 octobre 1999* (dans Cocteau, *Œuvres poét. complètes*, p. 1939). — De là, comme nom, *l'achevé d'imprimer*.

Ce tour est souvent jugé peu favorablement ; pour Hanse, s. v. *achevé*, il « ne s'emploie plus », sauf dans la formule figée *achevé d'imprimer*.

Il est rare que l'on mette à la fois au passif le semi-auxiliaire et l'infinitif : °*Il n'*ÉTAIT *pas* ACHEVÉ *d'*ÊTRE BÂTI (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 5). H6

Il n'est pas fréquent que l'on mette au passif le semi-auxiliaire ***commencer***, du moins dans la langue écrite, car Brunot (*Pensée*, p. 363) estime que l'on dit couramment : °*Ma robe* EST COMMENCÉE *de garnir*. — Ex. écrit : °COMMENCÉ D'ÊTRE RÉDIGÉ *il y a quatre mois*, [...] *le contenu de ce livre est resté longtemps secret* (dans le *Monde*, 14 juillet 2006, p. 8). R8

H5 772 HISTORIQUE
La mise au passif d'*achever* devant un infinitif n'est pas un tour nouveau : *Avant que l'un ou l'autre* [= les pleurs ou le rire] *soyent* ACHEVEZ *d'exprimer* (MONTAIGNE, II, 20). — ⁺*Cette barbe de M. de Grignan* [...] *est apparemment* ACHEVÉE *de raser* (SÉV., 29 déc. 1675). — Avec *commencer* : ⁺*Le Dôme,* COMMENCÉ *à bâtir en 1294* (MONTESQ., *Voyages*, Florence, II).

H6 772 HISTORIQUE
Ex. ancien de ce double passif : ⁺*Ses dettes* SERONT ACHEVÉES *d'*ÊTRE PAYÉES (SÉV., 27 juin 1678).

R8 772 REMARQUE
Plus rare encore : °*Où sont les limites* PERMISES D'ATTEINDRE, DÉFENDUES DE DÉPASSER ? (SAND, *Hist. de ma vie*, cit. Sandfeld, t. III, p. 15.) Confusions avec les tours impersonnels *Il est permis* (ou *défendu*) *de*... (cf. e, ci-dessus) ?

g) Certains verbes anciens ne subsistent que sous la forme du participe passé : *marri*, etc. (cf. § 877, *f*). On pourrait dire qu'ils survivent au passif, mais il est préférable de considérer qu'il s'agit d'adjectifs. *Être censé* est pourtant resté proche de la valeur verbale : cf., outre *f* ci-dessus, §§ 243, *c* ; 821, *b*.

h) Pour le tour *dîner prêt à servir*, voir § 915, *a*, 2°.

i) La valeur passive peut s'exprimer autrement que par l'auxiliaire *être*, notamment par le recours à la construction pronominale (le complément d'agent étant normalement exclu : cf. § 318, *d*) :

ON PARLE *encore cette langue* → *Cette langue* SE PARLE *encore*. — *Il* SE FAIT *une nouvelle estimation du cheptel* (*Code civil*, art. 1817). — Cf. § 780.

La construction pronominale peut se combiner avec des semi-auxiliaires, *faire*, *laisser*, *voir* (§ 821) :

On l'a battu → *Il* S'EST FAIT *battre* ou ... LAISSÉ *battre*. R9 — *D'autres* [...] SE VOIENT *imposer une image affligeante d'eux-mêmes* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 16).

Comme on le constate dans le dernier ex., cette construction permet de transformer un complément d'objet *indirect* en sujet, le complément d'objet direct restant tel quel.

Se voir joue d'ailleurs parfois le rôle d'auxiliaire du passif dans d'autres constructions : voir § 821, *p*. R10

R9 772 REMARQUE
Sur le tour *se faire moquer de soi*, voir § 821, *f*, 1°.

R10 772 REMARQUE
Certains grammairiens considèrent que l'on a aussi une transformation passive dans *Le soleil jaunit le papier* → *Le papier jaunit au soleil*. Pour eux, *au soleil* serait un complément d'agent.

773 La personne et le nombre.

Le verbe varie en personne et en nombre, — selon, d'une part, que le sujet est, soit de la première personne, soit de la deuxième, soit de la troisième ; — selon, d'autre part, que le sujet est au singulier ou au pluriel.

Je SUIS *content. Il* EST *content. Nous* SOMMES *contents. Ils* SONT *contents.*

Sur les valeurs des personnes, voir § 655.

774 ## Espèces de verbes.

a) Selon leur fonction grammaticale, on distingue des verbes **copules** (§ 243), qui servent à rattacher l'attribut du sujet à celui-ci ; — des verbes **auxiliaires** (§§ 810-814), qui servent à former les temps composés et le passif ; — des verbes **semi-auxiliaires** (§§ 819-821), qui marquent le temps et l'aspect.

b) Selon la fonction des éléments qui leur sont subordonnés, on distingue des verbes **transitifs** (§ 279), qui appellent un complément d'objet direct, et des verbes **intransitifs.** R1

c) Selon leur relation avec leur sujet ou avec leur complément, on distingue des verbes **impersonnels** (§§ 782-787) et des verbes **pronominaux** (§§ 776-781).

d) À cause de son rôle particulier, on appelle *faire* un verbe **substitut** (§ 775).

e) En raison de leur signification liée à l'expression de l'aspect, on fait à l'intérieur des verbes certaines distinctions.

1° Un verbe **inchoatif** indique le passage dans un état :

Rougir (= devenir rouge) et autres verbes dérivés d'adjectifs de couleur : *grandir, se liquéfier, tarir...*

2° Un verbe **duratif** (ou *imperfectif*) indique une action qui dure, au contraire du verbe **momentané** (ou *instantané* ou *perfectif*).

Verbes duratifs : *attendre, demeurer, se mourir, posséder, réfléchir...* Verbes momentanés : *éclater, exploser, mourir* non pronominal, *sursauter, trouver...*

3° Un verbe **factitif** (on dit aussi *causatif*) est un verbe dont le sujet fait faire l'action exprimée par le verbe.

Verbes de sens ordinairement factitif, l'objet du verbe étant à la fois agent et patient : *tuer qqn* = faire mourir qqn ; *mourir* est aujourd'hui (cf. § 283, *a*) non factitif.

Verbes employés implicitement comme factitifs : *François construit une maison dans les environs de Genève* (alors qu'il recourt en fait à un entrepreneur, à des maçons, etc.).

Certains verbes sont intransitifs quand ils sont employés comme non factitifs, et transitifs quand ils sont employés comme factitifs : *La représentation commence. Les acteurs commencent la représentation.* — Voir § 287, où l'on examine d'autres changements dans la construction à la suite du passage au sens factitif ou au sens non factitif.

Un verbe comme *manger* n'est jamais factitif.

Le verbe ***faire*** suivi d'un infinitif est un semi-auxiliaire transformant n'importe quel verbe en verbe factitif, même *faire* lui-même.

L'opium FAIT *dormir.* — *Il* FAIT FAIRE *ses costumes à Londres.*

Le verbe ***laisser*** a une fonction analogue, avec une différence de sens ; il implique une attitude passive du sujet de *laisser* (Damourette-Pichon, § 1682, l'appellent *tolératif*) :

Sa mère l'a LAISSÉ *dormir jusqu'à dix heures.* — *Il a* LAISSÉ *battre son petit frère.* — *Je me suis* LAISSÉ *dire que...* = on m'a dit que..., mais je ne garantis pas que c'est vrai. R2

Les suffixes *-iser, -fier* (§ 170, *a*, 3 et 4) ont aussi une valeur factitive : *neutraliser, vitrifier.*

775 ## *Faire* comme substitut. B

Faire est ce que les grammairiens appellent un *verbum vicarium*, c'est-à-dire qu'il s'emploie pour éviter la répétition d'un verbe qui précède (ou, parfois, qui suit : ex. de MAURIAC, ci-dessous). On dit aussi que c'est un

R1 774 REMARQUE

Plus d'un linguiste appelle *transitifs indirects* les verbes qui se construisent avec un complément d'objet indirect. Nous n'utilisons pas cette formule.

R2 774 REMARQUE

Les Flamands prendront garde de ne pas transposer en français le fait que leur langue utilise *laten* (équivalent de *laisser*) là où il faut *faire* en fr. : °*Ce verre est à vous ? Je vais le laisser laver* (dans Pohl, p. 80). — La même confusion se produit ailleurs sous l'influence de l'allemand ou de l'anglais.

B 775 BIBLIOGRAPHIE

G. MOIGNET, *Études de psycho-systématique fr.*, pp. 13-35. — J. PINCHON, ouvr. cité au § 675, B, pp. 168-188. — O. ERIKSSON, *La suppléance verbale en français moderne*, Göteborg, Acta Universitatis, 1985.

pro-verbe parce qu'il joue par rapport aux verbes le rôle que joue le pronom par rapport aux noms ou à d'autres éléments[1] . [H1] Voir § 220.

Faire joue ce rôle, soit seul (*a*), soit avec un pronom ou un autre suppléant (*b* et *c*). — Il a souvent un autre temps, un autre mode, une autre personne que le verbe suppléé.

a) *Faire* seul dans la proposition de comparaison (qu'elle soit introduite par *comme* ou qu'elle soit corrélative [§ 1129]).

1° La langue commune emploie *faire* comme substitut lorsque le verbe n'a pas d'objet direct, soit parce qu'il est construit intransitivement, soit parce que l'objet n'est pas exprimé, étant identique à celui du verbe principal, en particulier quand celui-ci est pronominal. [R1]

Un amant de qui tu te joueras sans nul souci, comme FONT *d'un amant toutes les femmes* (BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, XXXVI). — *Ils* [= les morts] *doivent trouver les vivants bien ingrats, / À dormir, comme ils* FONT, *chaudement dans leurs draps* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Servante au grand cœur). — *Les officiers de justice, jadis, ne grouillaient pas comme ils* FONT *aujourd'hui, en 1600* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 375). — *Il court moins bien que je ne* FAISAIS *à son âge* (*Dict. contemp.*, s. v. *faire*[3]). — *Françoise employait le verbe « plaindre » dans le même sens que* FAIT *La Bruyère* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 269). — *Il leur distribua de gros sourires, comme il* EÛT FAIT *à des enfants* (DORGELÈS, *Cabaret de la Belle Femme*, p. 217). — *Elle se déclara pour la République – comme* AVAIT *déjà* FAIT *Monseigneur l'Archevêque de Paris* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Les parties du crépuscule se rassemblaient peu à peu comme* FONT *les murmures d'une foule* (ROMAINS, *6 octobre*, p. 185). — *Il se conduisait comme* AVAIT FAIT *son père* (*Ac.* 2000, s. v. *faire*, I, G).

2° Lorsqu'il y a dans la proposition un objet direct différant de l'objet direct du verbe principal, la langue littéraire continue [H2] à utiliser *faire*, si recherché que paraisse le tour :

Elle saisit l'échelle, et l'enleva comme elle EÛT FAIT *une chaise* (STENDHAL, *Rouge*, I, 30). — *Quel doigt amincit ces longs fuseaux de pierre, / Comme* FAIT *son fuseau de lin la filandière* (S.-BEUVE, *Joseph Delorme*, Promenade). — *J'interrogeais Bute, comme j'*AVAIS FAIT *les informes chroniques des Goths* (GIDE, *Immor.*, II, 3). — *L'absolu, [...] c'est le réel, une matière de prise immédiate et certaine, à saisir avec les mains nues, comme je* FAISAIS *le ballon* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, II, 2). — *Amélie reconnut la main, mieux qu'elle n'*AVAIT FAIT *le visage* (TROYAT, *Amélie*, p. 344). — *Des Américains ou des Anglais qui comprenaient parfaitement notre langue et la parlaient mieux que ne* FAISAIENT *l'anglais nos esprits colonisés* (ÉTIEMBLE, *Jargon des sciences*, p. 172). — *Je fécondais cette terre comme j'*AURAIS FAIT *une épouse* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 229). [A]

Placer le sujet après le verbe, comme le font S.-BEUVE et ÉTIEMBLE rend le tour encore plus recherché.

Il est très rare aujourd'hui [H3] que l'objet direct soit un pronom personnel : *Si vous y allez, les balles vous tueront, comme elles* ONT FAIT EUX, *ou elles vous blesseront, comme elles* ONT FAIT NOUS (GENEVOIX, *Sous Verdun*, cit. Sandfeld). [R2]

3° À la construction décrite ci-dessus (2°), l'usage ordinaire préfère d'autres solutions :

- Répétition du verbe ou utilisation d'un synonyme (ce sont les tours les plus clairs) :

  *Il vous tuerait [...] de meilleur cœur qu'il n'*A TUÉ *le Portugais* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 173). — *Mme de Sévigné aimait*

1. On peut aussi reconnaître à *faire* la valeur de substitut quand on répond *Faites*, à quelqu'un qui demande une permission : *Frédéric [...] voulut la baiser sur le col* [= cou]. *Elle dit froidement : / – « Oh !* FAITES *! Ça ne coûte rien ! »* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2.) [Comp. *Je vous en prie* que l'on répond aussi dans ce cas.] — De même : *Quand il l'avait embrassée, elle s'était laissée* [sic] FAIRE (LE CLÉZIO, *Étoile errante*, p. 207).
Mais il faut tenir compte du fait que ce verbe, à cause de sa signification extrêmement vague, est susceptible de tenir la place d'un verbe quelconque sans qu'on puisse parler de suppléance : *Comment se* FAIT-*il que vous ne l'ayez pas reconnu ?* — *À tant* FAIRE *que d'employer un mot latin, il n'y a point de raison pour le changer de genre* (THÉRIVE, *Querelles de lang.*, t. I, p. 92). [Cf. § 736, *a*, 2°.] — °*Quant à faire* (§ 1097, *d*), °*Tant qu'à faire* (*ib.*, *e*). — *Ne faire que* : §§ 821, *f*, 2° ; 1018.
Faire se substitue même à un verbe précis quand il signifie « dire » (cf. § 416, *b*, 1°) ou, par euphémisme, « déféquer » : « *Nom de Dieu !* » FAIT *Arbaud, quand il a compris* (GIONO, *Colline*, Pl., p. 210). — *Il* FAISAIT *sous lui* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 38).

H1 775 HISTORIQUE

Facere avait déjà le rôle de substitut en latin, et *faire* l'a en fr. dès les origines. Il s'employait sans *le* dans d'autres cas qu'en fr. mod., par ex. : *Et si ledit boulenger aymoit bien la fille, aussi* FAISOIT *elle luy* (N. DE TROYES, *Grand parangon des nouvelles nouvelles*, LXVI). — En particulier, *faire* accompagné de *si* ou de *non* tenait lieu, dans les réponses, du verbe de la phrase précédente : *Ce cuit vos n'en gouteriez* [= je pense que vous n'en goûteriez pas]. / – *Si* FEROIE. – *Non* FERÏEZ (*Renart*, éd. R., 824). C'est l'origine des locutions-phrases *non fait* (aujourd'hui régional) et *si fait* (plus courant) : § 1108, a et H2.

R1 775 REMARQUE

La phrase suivante implique une comparaison (= lui rapporte moins que), ce qui a entraîné l'utilisation de *faire* dans une relative, comme dans les propositions comparatives :

Nous [= Gide et la mère de François] *parlions du petit François en apprentissage chez un mécanicien de Montivilliers. Mais il ne lui rapporte pas le peu qu'il* FERAIT *s'il était goujat* [= valet] *de ferme* (GIDE, *Journal*, 27 janv. 1931).

H2 775 HISTORIQUE

La construction avec un objet direct dans les propositions de comparaison est, elle aussi, très ancienne ; elle a gardé sa vitalité jusqu'au XVIIIe s. (moment où elle trouve ses premiers adversaires, alors que Vaugelas, p. *486, l'approuvait explicitement) :

Plus aimet il traïsun e murdrie / Qu'il ne FESIST *trestut l'or de Galice* (*Rol.*, 1476). [Trad. de Moignet : Il aime plus la trahison et le meurtre qu'il ne *ferait* tout l'or de Galice.] — *Ainsi l'emporta en tapinoys* [= à la dérobée], *comme* FEIST *Patelin son drap* (RAB., *Garg.*, éd. princ., XIX). — *Il s'en alloit la* [= une cigale] *tuer, comme il* AVOIT FAIT *les Sauterelles* (LA F., *F.*, Vie d'Ésope). — *Et l'on vous aime autant en un quart d'heure, qu'on* FEROIT *une autre en six mois* (MOL., *D. Juan*, II, 2). — ⁺*Charles voulait braver les saisons comme il* FAISAIT *ses ennemis* (VOLT., *Ch. XII*, IV). — *Ils* [= les mots] *dissèquent et étalent toutes les moindres de nos pensées comme un prisme* FAIT *les couleurs* (CHÉNIER, *Hermès*, Notes, II). — Autres ex. : LA BR., III, 49 ; J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 161 ; etc.

A 775 AUTRES EXEMPLES

NODIER, *Contes*, p. 579 ; BOURGET, dans Sandfeld, t. II, p. 448 ; VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1137 ; HERMANT, *Daniel*, p. 80 ; A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 268 ; JALOUX, *Le reste est silence*, X ; DUHAMEL, *Les espoirs et les épreuves*, p. 265 ; BILLY, dans le *Figaro litt.*, 24 mai 1952 ; GENEVOIX, cit. Sandfeld ; THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*, p. 29 ; LALOU, *Hist. de la litt. fr. contempor.*, t. I, p. 343 ; J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 87 ; BEDEL, *Touraine*, p. 134 ; R. PICARD, dans la *Revue des deux mondes*, sept. 1971, p. 525 ; — en outre, DAMOURETTE et PICHON (dont les ambitions ne sont pas proprement littéraires), § 2345.

H3 775 HISTORIQUE

Ex. ancien : ⁺*Albe montre en effet / Qu'elle m'estime autant que Rome* VOUS A FAIT (CORN., *Hor.*, II, 3). — En anc. fr., on employait dans ce cas la forme disjointe : *Bele douce amie, ce ne porroit estre que vos m'amissiés* [= aimassiez] *tant que je* FAC VOUS (*Aucassin et Nic.*, XIV).

R2 775 REMARQUE

On observera 1) que le contexte ne paraît pas spécialement littéraire ; 2) que les pronoms personnels disjoints sont employés d'une manière exceptionnelle : cf. § 661, *a*, 1°.

Mme de La Fayette presque autant qu'elle AIMAIT *Mme de Grignan* (MAUROIS, *Cinq visages de l'amour*, p. 24). — *Les ménagères réunissaient leurs mioches pour donner la pâtée, comme des gardeurs d'oies* ASSEMBLENT *leurs bêtes* (MAUPASS., C., Aux champs).

- Suppression de verbe :

Le soleil la pénétrait comme le soleil cette eau (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 179). — *Mon âme attend le Seigneur plus que les veilleurs l'aurore* (*Bible*, trad. CRAMPON, Psaumes, CXXX). — Autres ex. au § 218, *c*. R3

- Emploi de *faire*, mais suivi d'un complément introduit par *de* (cf. § 1052, *a*), moins souvent par *pour*, ou *avec*, ou *à* (rarement cité par les grammairiens, et pourtant ancien). H4

Suivre l'exemple qu'ils [= les étrangers] *nous ont donné, en étudiant profondément nos poëtes primitifs, comme ils* ONT FAIT DES *leurs* (NERVAL, *Œuvres compl.*, t. V, Calmann-Lévy, p. 280). — *Il baisa l'invitation comme il* EÛT FAIT D'*une lettre d'amour* (MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 6). — *Je comprends mieux de tels intermèdes que je ne* FAIS DU *général Boulanger baisant le portrait de sa maîtresse dans les suspensions des séances du Comité national* (BARRÈS, *Du sang…*, p. 190). — *Comme il* FAIT D'*Albertine, il attire l'univers dans sa chambre de malade* (MAURIAC, *Du côté de chez Proust*, IV). — *Le camarade qui* […] *me secoua comme on* FAIT D'*un prunier* (VERCORS, *Silence de la mer et autres récits*, p. 120). — *Il me regarde comme il* AURAIT FAIT D'*un inconnu* (*Ac.* 2000, s. v. *faire*, I, G).

Ils veulent le [= le pape] *toucher comme ils* FONT POUR *la statue de saint Pierre* (TAINE, *Voy. en It.*, t. I, p. 352). — *Il l'invita comme il* FAISAIT POUR *ses élèves préférés* (Jér. THARAUD, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — *Ils l'ont accueilli comme ils* AURAIENT FAIT POUR *leur fils* (*Ac.* 2000, *l. c.*)

Ramenant en devant sa robe de chambre, comme FAIT *l'abbé **** AVEC *sa soutane* (RIMBAUD, *Cœur sous une soutane*, p. 308). — *Nous l'* [= un grain de maïs] *examinions comme un bijoutier* FAIT AVEC *une pierre* (P. GASCAR, *Meilleur de la vie*, p. 147). — *Il le prit à part, mais comme il* EÛT FAIT AVEC *un homme de son âge* (J.-P. CHABROL, *Rebelles*, p. 368).

Je n'ai jamais aimé […] *ces bégueules /* […] */ Qu'une duègne toujours* […] */ Talonne, comme* FAIT *sa mule* AU *muletier* (MUSSET, *Prem. poés.*, Don Paez, I). — *Elle le repoussait* […] *comme on* FAIT À *un enfant qui se pend après vous* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 5). — *Je veux parler d'Armand Point qui pousse le souci de la maîtrise jusqu'à patiner ses tableaux comme le temps* A FAIT AUX *peintures des musées* (APOLLIN., *Chron. d'art*, 13 avril 1912). — *Elle me déshabilla complètement et* […] *me flatta un peu de la main, comme on* FAIT À *un cheval* (MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 53).

b) Le verbe non répété est repris par *faire* accompagné du pronom neutre *le*.

1° En dehors des propositions comparatives.

S'il avait fallu risquer sa vie pour son ami, Frédéric L'EÛT FAIT (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *L'auteur de la* Grammaire des Langues romanes, *qui montre une constante préoccupation de distinguer les phénomènes de syntaxe de ceux de stylistique a perdu une bonne occasion de* LE FAIRE (DAMOURETTE-PICHON, t. I, p. 294). — *Théobald* […] *n'avait jamais entrepris le moindre travail d'art et ne se souciait pas de* LE FAIRE (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 15).

Littré, s. v. *faire*, 71°, estimait R4 que, dans cet emploi, « *faire*, gardant sa signification propre, gouverne le pronom *le* qui représente un verbe précédent » : *Je voulais partir ; mais je n'ai pu* LE FAIRE. — Dans cet ex. comme dans la plupart de ceux que nous avons cités plus haut, le remplacement de *faire* par *exécuter*, *opérer* ou *effectuer* n'est guère possible. La fonction de représentation est assumée à la fois par *faire* (pour la valeur verbale) et par *le* (pour le contenu sémantique), selon G. Moignet, tandis que, pour J. Pinchon, la fonction de suppléance est exercée par le verbe seul, le pronom servant à marquer que le verbe n'a pas sa valeur ordinaire. — *Le faire* représente, selon les circonstances, soit un verbe, soit un verbe avec ses compléments : *risquer sa vie* dans l'ex. de FLAUBERT.

Quand *faire* représente un verbe sans son objet parce qu'il a un objet propre, celui-ci est construit indirectement : *Les* […] *États-Unis* […] *qui, après avoir redécouvert le latin* […], *l'ont fait* DU *français* (SENGHOR, *Ce que je crois*,

R3 775 REMARQUE

Si le sujet est identique, il est possible de ne pas le répéter : ... *autant que Mme de Grignan* dans l'ex. de Maurois, mais cela est ambigu (*Mme de Grignan* sujet ou objet ?).

H4 775 HISTORIQUE

L'utilisation de la préposition *de* date du XVIe s. et est contemporaine de l'introduction du pronom *le* (cf. *b*) : *Si tu bouges d'icy, je te mettray au fons de mes chaulses, comme on* FAICT D'*ung suppositoire* (RAB., *Pant.*, éd. princeps, XIX). — Avec *à*, Moignet cite déjà un ex. d'anc. fr. : *Ele fu enterree, si hautement comme l'an* [= on] *doit* FERE A *si haute dame*. — *Pour* est chez S.-SIMON. *Avec* n'a été relevé qu'à la fin du XIXe s.

R4 775 REMARQUE

Littré suivait de près ce que disait l'*Ac.* en 1835. Mais en 2000 (s. v. *faire*, I, G), l'*Ac.* a renoncé à séparer ce cas de celui que nous traitons ci-contre dans le *a*.

p. 167). — Si l'objet est indirect, il est construit avec une autre préposition : *Il me faudrait parler, ici, des arts plastiques et de l'école de Paris avant de le faire* POUR *la Civilisation de l'Universel* (*ib.*, p. 219). — Comp. *a*, 3° ci-dessus.

2° *Le* s'est introduit aussi par analogie dans les propositions comparatives, où l'on a le choix entre *faire* (voir *a* ci-dessus) et *le faire* (comp. § 671, *a*) lorsque le verbe est construit sans objet direct R5, soit qu'il n'y ait pas d'objet, soit que l'objet soit construit indirectement (pour Sandfeld, t. I, p. 67, *le* est « presque toujours omis » dans ce dernier cas) :

Fabrice n'eut aucun effort à faire [...] *pour se conduire comme* L'EÛT FAIT *Fénelon en pareille occurrence* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVI). — *Je consumerai vos trésors avec un peu plus de suite et de génie que vous* LE FAITES (VALÉRY, *Eupalinos*, p. 125). — *Et si vous me parlez à nouveau comme vous venez de* LE FAIRE, *je vous ferai goûter de ma canne* (CAMUS, *Possédés*, V).

Regardant du coin de l'œil l'entaille ainsi qu'il L'EÛT FAIT D'*une bête aux aguets* (MALRAUX, *Voie royale*, II, 2). — *Jamais je n'avais regardé, détaillé un être humain comme je* LE FAISAIS DE *celui-ci* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, I, 4). — *On ne me grondait pas comme on* L'EÛT FAIT POUR *les autres* (MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 222). — *Les nombreux sports en marge desquels j'ai poursuivi mes études* [...] *ne m'ont pas développé plus qu'ils ne* LE FONT *de coutume* AVEC *mes concitoyens* (DANINOS, *Carnets du major Thompson*, p. 13). — *Marcel Jouhandeau publie de lui quelques lettres sublimes, presque trop belles, au point que nous nous demandons s'il ne les a pas récrites, comme il* LE FIT AVEC *celles de sa mère* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro*, 30 déc. 1972).

Si imprécise que soit la signification de *faire*, il peut difficilement représenter aujourd'hui H5 un verbe qui n'inclut pas du tout la notion d'action, comme *valoir*, *être* ou un passif. On répète le verbe à moins qu'on ne le supprime :

*Il est plus grand que ne l'*ÉTAIT (ou : ... *que n'*ÉTAIT) *sa sœur au même âge.* — *Le franc suisse vaut plus qu'il ne* VALAIT *l'an dernier* ou : ... *que l'an dernier.* — *À seize ans l'élève en somme n'en saura pas plus que n'en* SAVAIT *autrefois à quatorze l'enfant qui quittait l'école* (R. PICARD, dans la *Revue des deux mondes*, sept. 1971, p. 525).

On a relevé pourtant les ex. suivants : *Une scène* [...] *mieux dite que ne L'eût pu* FAIRE *aucune actrice du Théâtre-Français* (A. KARR, cit. Brunot, *Pensée*, p. 373). — *Le mystère de la Passion ne redeviendra pas une œuvre nationale comme a pu* LE FAIRE *la Chanson de Roland* (G. PARIS, cit. Sandfeld, t. II, p. 447). — *Alors que j'étais à ma fenêtre comme il m'arrive souvent de* LE FAIRE (DURAS, cit. Togeby, § 1344, 6).

R5 775 **REMARQUE**

Dans cet ex. la présence de *le* avec un objet direct doit résulter d'une faute d'impression : *Il nous restera* [...] *à souhaiter qu'aucun disciple de Jean-Paul Sartre ne vienne un jour l'*[= la tombe de J.-J. Rousseau] *arroser, comme son maître* L'A FAIT, *la tombe de Chateaubriand, sur le rocher du Grand-Bé* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 3 déc. 1960). [Billy a sûrement écrit : *son maître a fait la tombe* (cf. *a*), ce qui, à l'impression, n'a pas été compris et a été corrigé maladroitement.]

H5 775 **HISTORIQUE**

Sur ce dernier point, l'anc. fr. usait de *faire* avec une grande liberté : *Par la en sont trait* [= enlevés]. / – *Par Dieu, Renart, si* [= ainsi] *sont il* FAIT (*Renart*, éd. R., 4054). Voir aussi l'ex. cité dans H3, à la fin. — Malherbe blâmait DESPORTES d'avoir écrit : ⁺*Être sage en aimant, Dieu ne* LE *saurait* FAIRE (dans Haase, § 71, B). — Autres ex. : *Il faut que les gérondifs estant et ayant, soient tousjours placez apres le nom substantif qui les regit, et non pas devant, comme* FAIT *d'ordinaire un de nos plus celebres Escrivains* (VAUGELAS, p. 514). — ⁺*Je lui prête mon bras et veux dès maintenant, / S'il daigne s'en servir, être son lieutenant. / L'exemple des Romains m'autorise à* LE FAIRE ; */ Le fameux Scipion le fut bien de son frère* (CORN., *Nicom.*, II, 3).

c) *Faire* s'emploie aussi avec d'autres pronoms neutres ou avec certains adverbes.

- Avec *en*, dans *en faire autant* et son équivalent négatif *n'en rien faire* : *D'Artagnan s'habilla, Athos* EN FIT AUTANT (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XXXVIII). — *Les ateliers devaient être balayés toutes les semaines ;* [...] *et, comme les ouvriers* N'EN AVAIENT RIEN FAIT, *Sénécal leur déclara qu'ils auraient à rester une heure de plus* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3).
- Avec le démonstratif : *On mettra de l'arsenic dans un verre.* ÇA SE FAIT *quelquefois ; je l'ai lu* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *M'étant donné comme tâche* [...] *d'être le spectateur engagé de l'histoire,* CE FAISANT *il m'a fallu comprendre l'économie* (Raym. ARON, *Spectateur engagé*, p. 218).
- Avec le relatif : *Raoul* [...] *conseilla à Michel d'attendre encore, ce* QU'*il* FIT (ABELLIO, cit. *Trésor*, s. v. *faire*[4]). — *Ce n'est pas crier qu'il* FAIT, *c'est hurler. C'est hurler qu'il* FAIT (§ 456, *b*, 2°).
- Avec l'interrogatif, si l'on veut interroger sur le verbe : QUE FAIT *Paul ? – Il dort.* Cf. § 391, *b*.
- Avec un adverbe comme *de même* : *Dittmer, qui arrivait, la baisa sur le front ; Lovarias* FIT DE MÊME (FLAUB., *Éduc.*, I, 5).

d) **Autres formules suppléantes.**

- Les constructions impersonnelles *en aller de même* (ou : ... *ainsi*), *en être de même* :

Les navires sont de plus en plus grands ; IL EN VA DE MÊME *des avions* (*Ac.* 2001). — *Puis il alla se coucher tranquillement. /* IL *n'*EN FUT *pas* DE MÊME *de Cisy* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). R6

R6 775 **REMARQUE**

Pour le choix de la préposition à la suite de ces expr., voir § 1098, *a*, 2°.

Dans les phrases interrogatives, quand l'interrogation porte sur le verbe et que *faire* ne convient pas, on emploie : *Que se passe-t-il ?* ou *Qu'y a-t-il ?* Cf. § 391, *b*.

- Le verbe *vouloir* s'emploie apparemment d'une manière supplétive quand on répond à un ordre, surtout négativement : *Mange ta soupe. – Je ne* VEUX *pas*. — Mais en fait on a ici l'ellipse de l'infinitif *manger* (§ 218, *f*). **R7**
- *Avoir* est aussi une sorte de *verbum vicarium* dans les interrogations comme *Qu'est-ce que tu as ?* alors qu'on attend une réponse avec *être* : *Je suis fatigué*.

LES VERBES PRONOMINAUX

776 Définition. B

Les **verbes pronominaux** sont construits avec un pronom personnel conjoint **R1** de la même personne grammaticale que le sujet. **R2** À la 3e personne, ce pronom a une forme propre (*se*) pour indiquer qu'il concerne bien le même être ou la même chose (ou les mêmes êtres ou les mêmes choses) que le sujet.

Je ME *cache. Tu* T'*habilles. Elle* SE *nuit.* (opposé à *Elle* LUI *nuit*) *Nous* NOUS *taisons. Vous* VOUS *plaignez. Ils* SE *meurent. Elle* S'*évanouit. Les souffrances* S'*oublient. Les promeneurs* SE *reposent.*

Tantôt le pronom conjoint est analysable, a une fonction précise (celle de complément d'objet), et tantôt non. Parmi les verbes pronominaux à pronom analysable, on distingue les *réfléchis* (§ 777) et les *réciproques* (§ 778). Parmi les verbes pronominaux à pronom inanalysable (ou difficilement analysable), on distingue les *subjectifs* (§ 779) et les *passifs* (§ 780).

N. B. 1. Aux temps composés, les verbes pronominaux prennent l'auxiliaire *être* : *Elle s'*EST *lavée. Je me* SUIS *promené.* Voir § 812, *b*, 1°.

2. Pour l'accord du participe passé, voir § 953.

3. Quand plusieurs verbes pronominaux sont coordonnés, le pronom conjoint complément est ordinairement répété devant chacun d'eux : *Ils* SE *haïssent et* SE *craignent.* Voir cependant § 674.

777 Les verbes pronominaux réfléchis.

a) Les verbes pronominaux sont dits **réfléchis** quand l'être (ou chacun des êtres, au pluriel) dont il s'agit exerce une action sur lui-même. **H**

Tantôt le pronom réfléchi est objet direct : *Elle* SE LAVE *soigneusement. Ils* SE SONT COUPÉS *en* SE RASANT. *Ils* SE SONT ADJOINTS *à nous.*

Tantôt le pronom réfléchi est objet indirect : *Elle* SE NUIT. — Dans ce cas, il peut y avoir un objet direct distinct (et le pronom réfléchi est objet second) : *Je* ME COUPE *une tranche de jambon.* LAVEZ-VOUS *les mains. Je* ME SUIS ADJOINT *un aide. Je* ME RÉSERVE *ce droit.*

Pour les verbes réfléchis qui peuvent aussi être réciproques (§ 778), on précise l'interprétation au moyen de pronoms redondants : *Ils se lavent* EUX-MÊMES. *Il se suffisent à* EUX-MÊMES.

N. B. En principe, un être peut exercer une action sur un groupe dont il fait partie ou, inversement, un groupe peut exercer une action sur un de ses membres. Dans les verbes pronominaux, les diverses possibilités sont de fréquences très diverses. **B**

Je nous ... n'est pas rare : JE NOUS *croyais seuls* (ZOLA, *Bête hum.*, III). — JE NOUS *chercherai un appartement* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 109). — *Que j'étais loin de lui quand* JE NOUS *croyais proches !* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 316.) **A1**

Nous me ... est rare : *J'aime assez que ce soir /* NOUS ME *fassions cocu, tous les deux, – à mon tour !* [dit La Fontaine, faisant la cour à sa propre femme] (S. GUITRY, *Jean de La Fontaine*, IV.) — NOUS ME *faisions penser, dit Marat, à une image d'un grand livre illustré sur Bonaparte que j'ai eu comme prix d'excellence* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, II, 4). *Tu vous ...* et *Vous te ...* n'ont pas été relevés. Voir cependant dans Damourette et Pichon (§ 2007) un ex. de *Vous vous...* dans lequel le 1er *vous* équivaut à un *tu* et le second à un *te + lui*.

R7 775 REMARQUE
La langue populaire parisienne donne à ***Je veux*** une valeur vraiment supplétive (comme équivalent de *oui*) : *Vous la connaissez ? demanda la veuve Mouaque avec indifférence. / –* JE VEUX, *dit le type* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, X). — *Tonton trimbale toujours sa quincaillerie* [= ses armes] *sur lui, s'pas ? / –* JE VEUX, *mon neveu, dit le costaud en tapotant son baudrier* (S. KOSTER, *Homme suivi*, p. 194). — *Nous sommes certes très habitués !... entraînés !* JE VEUX *!...* (CÉLINE, *D'un château l'autre*, Pl., p. 5.)

B 776 BIBLIOGRAPHIE
J. STEFANINI, *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Aix-en-Provence, Ophrys, 1962. — A. GOOSSE, *Jeux du singulier et du pluriel dans les verbes pronominaux*, dans *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*, pp. 108-117. — N. RUWET, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, pp. 87-125. — L. MELIS, *La voie* [sic] *pronominale*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1990.

R1 776 REMARQUE
Les verbes construits avec un pronom réfléchi disjoint ne sont donc pas considérés comme pronominaux : *Je n'ai pensé qu'à* MOI.

R2 776 REMARQUE
Devant un gérondif ou un infinitif, la langue populaire met souvent le pronom réfléchi de la 3e personne alors que l'agent est de la 1re ou de la 2e : °*Nous étions toujours à* SE *disputer.* °*En* SE *pressant un peu vous arriverez à temps.* — Voir cependant des ex. écrits au § 655, c, 3°.

H 777 HISTORIQUE
Certains verbes qui nous paraissent réfléchis ont pu se construire sans le pronom se : cf. § 779, H2.

B 777 BIBLIOGRAPHIE
Ch. MULLER, *Langue française : débats et bilans*, 1993, pp. 10-20.

A1 777 AUTRES EXEMPLES
P. GÉRALDY, *Do, mi, sol, do !* II, 1 ; PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 94 ; QUENEAU, *Zazie dans le métro*, I ; JOUHANDEAU, dans le *Figaro*, 4 juin 1971 ; J. CAU, dans le *Bull. Gallimard*, janv.-mars 1975, p. 4 ; M. DROIT, *Clartés du jour*, p. 119 ; SIMENON, *À l'abri de notre arbre*, p. 142 ; etc.

Notons aussi ces ex. où l'on a *Tu nous...* avec un *nous* équivalant à *me + te* : *TU NOUS vois, la main dans la main* [...], *sur la route couleur de fer bleu* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 8). — *Viens-NOUS-en* (HUGO, *Lég.*, XXII, 1 ; ID., *Contempl.*, V, 11 ; DE COSTER, *Ulenspiegel*, I, 10 ; etc.). [Le pronom sujet étant absent, comme il est de règle à l'impératif.] — Comp. : *Veux-TU NOUS marier ? Avec moi, tu feras tout ce que tu voudras* (BALZAC, *Honorine*, Pl., p. 272).

b) Cas particuliers.

1° Dans les verbes comme *se rassembler* ou *se disperser*, c'est un ensemble d'êtres qui, en tant qu'ensemble, exerce et subit l'action. Le sujet est ordinairement un pluriel, parfois un collectif ou un singulier à valeur de pluriel, *on* surtout, parfois *qui, chacun* (qui paraît moins facile à admettre).

Les badauds S'ATTROUPAIENT (ZOLA, *Assomm.*, XI). — *Nous* NOUS ÉGAILLÂMES *dans les allées du parc* (HERMANT, dans la *Revue de Paris*, 1er juin 1937, p. 603). — *Le troupeau s'*ÉGAYE [*sic*] *aux champs* (M. DE GUÉRIN, *Corresp.*, 10 sept. 1834). — *La foule* SE DISPERSE (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 102). — *On* SE DISPERSA (R. NELLI, *Hist. secrète du Languedoc*, p. 129). — *Qui se ressemble* S'ASSEMBLE (prov.). — *Chacun* SE DISPERSA *sous les profonds ombrages* (HUGO, *Contempl.*, I, 22). — *Chacun* S'ÉGAILLE *de son côté* (YOURCENAR, *Archives du Nord*, p. 321). R1

2° *Se suicider* R2 [dérivé de *suicide*, littéralement « meurtre de soi », nom formé d'après des mots empruntés du latin comme *homicide*], venu en usage à la fin du XVIIIe s., est pléonastique, puisqu'il contient deux fois le pronom réfléchi : *se* et *sui* (= de soi). L'*Ac.* 1935, tout en faisant observer qu'il est incorrectement formé, a reconnu qu'il est d'un usage courant. *Un gouvernement partial et injuste* SE SUICIDE *de ses propres mains* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XLII). — *Si* [...] *une nation fait tomber son chef à ses pieds, elle s'aperçoit tôt ou tard qu'elle* S'EST SUICIDÉE (BALZAC, *Duch. de Langeais*, Pl., p. 146). — *Ne* TE SUICIDE *donc pas* (SAND, *Lélia*, XLVIII). — *C'était par désespoir, comme on* SE SUICIDE (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *C'est* SE SUICIDER *que d'écrire des phrases comme celle-ci* [...] (RENAN, *Avenir de la science*, p. 474). — *De me relire, c'est* ME SUICIDER (J. RENARD, *Journal*, 28 nov. 1898). A2

« Tout homme qui répugne aux barbarismes, mêmes usités, fera bien de s'abstenir de l'emploi de ce mot. Autrefois on disait : se détruire, se défaire, et l'on disait bien » (Littré). Cet *autrefois* semble montrer que la cause était sentie comme perdue. Pour ***se défaire*** dans ce sens, l'*Ac.* en 1835 n'émettait pas de réserve, ni non plus pour la construction transitive *Cette malheureuse a défait son fruit* ; pas de réserve en 1878, mais, en ajoutant *son enfant* à l'ex. du transitif, elle essayait de rajeunir cette relique de 1694. Dernière attestation que l'on cite pour le pronominal : en 1823, chez l'archaïsant P.-L. COURIER (cité dans le *Trésor*, avec l'étiquette « vieux », qui est faible). Aujourd'hui ces emplois seraient jugés incompréhensibles. — ***Se détruire*** reste usité, mais dans un niveau senti plutôt comme fam. (pop. pour Bauche, p. 189 ; pour les dialectes, cf. Wartburg, t. III, p. 56). BERNANOS le met dans la bouche de ses personnages : *Joie*, p. 142 ; *M. Ouine*, Pl., p. 1401 ; *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1043. SIMENON aussi : *Maigret et M. Charles*, dans le *Figaro*, 27 juillet 1972. Certains usagers le sentent comme vieilli. Dans des romans qui se passent au XVIIIe s. : MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 148 ; CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 50. MONTHERL. renouvelle l'expression : *Je finirai par me prendre en dégoût, et peut-être* ME DÉTRUIRE, *comme on finit par prendre en dégoût, et quelquefois détruire, ces choses que les antiquaires trouvent si belles* (*Pitié pour les femmes*, L. P., p. 49). — ***Se supprimer*** est d'un emploi plus général que *se détruire*, mais cependant plus fam. que *se suicider*. Voyez le contexte dans l'ex. suivant : *Tant d'autres méritent de crever et se portent bien ! S'il refusait, Josette était bien capable de* SE SUPPRIMER ; *ou en tout cas, sa vie serait foutue* [se dit Henri] (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 476). — Autre synonyme vivant : *se donner la mort* ; en outre, *se tuer*, qui a d'autres applications. Pour *se périr, se faire périr*, voir § 779, *c*, 2° et R9.

R1 777 REMARQUE

Normandisme : *Tu* T'ÉGAILLES [en italique] *trop, ma sœur* [...] *Tu chouannes... jusque dans ta manière de raconter* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, IV).

R2 777 REMARQUE

Suicider qqn s'emploie parfois par un glissement conscient (« avec un sourire, à vrai dire déplacé », dit Hanse), quand il s'agit de faire croire à un suicide ou de le provoquer : *On dit que les prisonniers auraient été « SUICIDÉS » dans leur cellule* (GREEN, cit. *Rob.*). — *Périclès, quelles que fussent la noblesse de ses intentions, la haute intellectualité de son rêve,* A « SUICIDÉ » *Athènes et, dans Athènes, la Grèce* (R. GROUSSET, *Figures de proue*, p. 151, cit. *Revue belge de philol. et d'hist.*, 1951, p. 308). [*Athènes* et *la Grèce* représentent des communautés humaines.] — *Vous n'osez plus vous suicider, ce qui manquerait de sublime, et vous avez voulu vous faire* SUICIDER *par moi* (COCTEAU, *Aigle à deux têtes*, II, 5). — *Suicider qq. ch.* est une fantaisie individuelle : °*D'un bonheur médiocre, ils font leur bonheur après avoir* SUICIDÉ *leur grande part* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, XLIX).

A2 777 AUTRES EXEMPLES

HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, I, 7 ; BAUDEL., trad. de : Poe, *Hist. extraord.*, G.-F., p. 72 ; LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 125 ; A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 165. — Pour le XXe s., il est superflu de donner des références : *se suicider* est partout.

778 Les verbes pronominaux réciproques.

a) Les verbes pronominaux sont dits **réciproques** lorsque les êtres exercent une action, non pas sur eux-mêmes, mais chacun sur chacun des autres :

Les soldats romains [...] SE CHERCHAIENT *dans les ténèbres ; ils* S'APPELAIENT, *ils* SE DEMANDAIENT *un peu de pain ou d'eau* (CHAT., *Mart.*, VI).

Le sens réciproque est parfois souligné par l'élément *entre* ajouté au verbe, ou par les syntagmes ou mots *l'un l'autre, mutuellement, réciproquement, entre eux* (ou un autre pronom personnel), notamment pour que le réciproque soit distinct du réfléchi (§ 777) :

Les prisonniers [...] *se mirent à table* [...]. *Ils s'*ENTRE-*regardèrent et devinrent tristes* (VIGNY, *Stello*, XXVIII). — *Ces anges laïques* [...] *s'étaient* ENTRE-*guillotinés eux-mêmes* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 22). — *Elle embrassa Chloé et ils s'*ENTREBAISÈRENT *tous pendant quelques instants* (VIAN, *Écume des jours*, XXX). — *Écrivains, journalistes, intellectuels, encore étroitement liés par le proche passé, nous étions enclins à nous* ENTRE-*aduler* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 49). R1

Les loups ne se mangent pas ENTRE EUX (prov.). [On pourrait dire : ... *l'un l'autre*.] — *Ils se rendent* RÉCIPROQUEMENT (ou MUTUELLEMENT) *de grands services*. R2

R1 778 REMARQUE
Ce verbe n'est pas dans l'*Ac.* ni dans les autres dict. Mais les pronominaux formés de cette manière n'ont jamais de trait d'union devant une voyelle, mais une apostrophe, à moins qu'ils ne soient agglutinés : voir § 45, R1.

R2 778 REMARQUE
Ensemble est parfois employé de manière pléonastique : °se *réunir* ENSEMBLE, § 978.

b) Une catégorie particulière est constituée par les verbes *se succéder* et *se suivre*, ainsi que *s'enchaîner* pris comme synonyme des précédents.

Ils indiquent que le sujet constitue une série et que chacun des éléments de celle-ci est à la fois agent (sauf le premier) et patient (sauf le dernier), mais il n'y a ni réflexivité ni réciprocité (sinon une sorte de réflexivité globale) : *Trois desservants* S'ÉTAIENT *déjà* SUCCÉDÉ *à Cernès* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 25). — On emploie ces verbes même si la série n'est que de deux : *Des deux reines qui* SE SONT SUCCÉDÉ *dans mon lit* (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, p. 110).

N. B. Une relation réciproque suppose au moins deux participants. Le sujet des verbes réciproques est donc le plus souvent un pluriel. Cependant il n'est pas rare qu'on trouve comme sujet un nom collectif ou un singulier à valeur de pluriel, comme *on, qui, plus d'un, chacun, aucun, personne* (mais certaines de ces phrases paraissent étranges) :

La jeunesse héroïque du monde, qui mutuellement S'ENTR'ÉGORGEAIT (R. ROLLAND, *Péguy*, t. II, p. 308). R3 — *Qui* SE RESSEMBLE *s'assemble* (prov.). — *Elle ne pouvait comprendre ce qu'il disait, car elle ne savait pas le français. Mais pour qui* S'AIME, *parler est tellement inutile* (GIRAUDOUX, *Menteuse*, p. 16). — *Oyez les gens causer. Qui* S'ENTR'ÉCOUTE ? (GIDE, *Journal*, t. I, p. 104.) [Comp. § 730, *a*.] — *On* SE CROISE *souvent sans se rencontrer* (*Ac.* 1835-1932). [Ex. non gardé en 2001.] — *Dans leurs châteaux* [...] *on* S'EMBRASSE *beaucoup* (CABANIS, *Bonheur du temps*, I). — *Mon camarade et moi on* S'EST EMBRASSÉ (C. DETREZ, *Herbe à brûler*, p. 123). R4 — *Chacun* S'OBSERVAIT *méchamment* (DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi*, p. 167). — *Le récit que chacune* SE FAISAIT *à l'oreille* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 1002). — *Chacun* SE SALUE *à voix forte* (D. BOULANGER, *Enfant de bohème*, p. 167). — *Tout un chacun* S'ENTEND *pour ne pas en parler* (QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 149). — *Tout le monde* S'AIME *ici* (CABANIS, *l. c.*). — *Aucune église ne* SE RESSEMBLE ! (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 148.) — *Tous ces Français, dont aucun ne* SE RESSEMBLE (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 585). — *Personne jamais ne* S'EST AIMÉ *comme nous* [deux] (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1330). — *Pas une ne* SE RESSEMBLE (BALZAC, *Chouans*, Pl., p. 827). — Comp. § 646, R1.

R3 778 REMARQUE
Dans cet ex., il y a en outre un pléonasme fâcheux.

R4 778 REMARQUE
Voir d'autres ex. avec *on* au § 438, *b*, 1°, à propos de l'accord.

c) Il arrive aussi qu'une action logiquement réciproque soit présentée selon le point de vue de l'être le plus directement intéressé, le partenaire se dissimulant sous les apparences d'un complément introduit par *avec* (comp. §§ 270, *a*, N. B. ; 966, *i*, N. B.).

Avec *s'entendre, se croiser, se rencontrer, se battre, se quereller* (et même *se disputer* : § 781, *c*, 4°), cela appartient à la langue la plus châtiée ; *Je* M'ENTENDS *bien avec lui* (*Ac.* 2001). — *Vous* VOUS ÊTES CROISÉ *avec mon père, il vient de sortir* (*Ac.* [1694-]1878). R5 — *Il* SE CROISA *avec Courfeyrac sous les arcades de l'Odéon* (HUGO, *Misér.*, III, VI, 6). — *Je* ME SUIS RENCONTRÉ *en cela avec un tel* (*Ac.* [1694-]1935). — SE BATTRE *avec, contre un ennemi supérieur en nombre* (*Ac.* 2001). — *Je* ME SUIS QUERELLÉ *avec lui* (*Ac.* 1935). — *Il a failli* SE DISPUTER *avec moi à la sortie de l'église* (GREEN, *Journal*, 8 sept. 1950). — Dans les ex. suivants, ce n'est pas la construction, c'est le verbe lui-même qui est peu distingué : *Une fille* S'ÉTAIT EMPOIGNÉE *avec son amant* (ZOLA, *Assomm.*, XII). — *Elle a encore dû* S'ENGUEULER *avec Ludi* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 23). — En revanche, dans ceux-ci, la construction appartient à une langue plus relâchée : °*Je sais bien que je* ME SUIS AIMÉE *avec toi* (BARBUSSE, cit. Sandfeld, t. I, § 75). — °*Victor* [...], *avec lequel elle* S'EMBRASSAIT *dans les coins noirs* (ZOLA, *Assomm.*, XI). — °*Individuellement, la plupart des communistes voudraient* S'EMBRASSER *avec vous sur une joue, et avec les Russes sur l'autre* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 543).

Se disputer et *se battre* se construisent même sans l'indication du partenaire : *C'est un homme qui* SE BAT *bien* (*Ac.* [1694-]1878). — *Il* S'EST BATTU *courageusement* (*Ac.* 2001). — *Il vit enfin Arnoux qui* SE DISPUTAIT *au milieu de cinq à six personnes* (FLAUB., *Éduc.*, I, 8). — De même, ce verbe du registre familier : *Ça m'est arrivé* [...] *de* ME CRÊPER *le chignon quelquefois* (FARRÈRE, *Petites alliées*, XII). — La valeur de réciprocité est fort atténuée.

R5 778 REMARQUE
Avec un nom de chose : *Ma lettre* S'EST CROISÉE *avec la vôtre* (*Ac.* 1835-2001).

779 Les verbes pronominaux subjectifs.

Les verbes pronominaux sont dits **subjectifs** lorsque le pronom complément n'a pas de fonction grammaticale précise. C'est un élément pour ainsi dire incorporé au verbe. R1 Il indique souvent que l'être désigné par le sujet est en même temps concerné par l'action autrement que comme agent.

Le pronom complément des verbes pronominaux subjectifs est plus ou moins inanalysable. On peut sans trop de peine découvrir un sens réfléchi dans *se promener, s'effrayer*, etc. Dans d'autres cas, il faut, pour le trouver, remonter à l'ancienne langue et à l'étymologie. H1

a) Certains de ces verbes ont aussi une construction non pronominale.

1° Verbes pronominaux ne se construisant pas avec un objet direct.

La signification peut être identique : *s'achopper, se regimber* (cf. *c*, 4°). Elle diffère ordinairement, ainsi que la construction des compléments : *se mourir* « être en train de *mourir* » ; *s'apercevoir de* (*qq. ch.*) concerne l'esprit et *apercevoir* (*qqn* ou *qq. ch.*) les sens ; *se désespérer*, c'est ressentir un grand chagrin, un sentiment de détresse à la suite d'un évènement, d'une situation (*Il se désespérait de la mort de son fils*), tandis que *désespérer*, c'est envisager l'avenir de façon négative, pessimiste (*Les médecins désespèrent de le guérir*). De même, *se connaître, se douter, se jouer, s'oublier, se prévaloir, se taire*, etc. De même aussi, les verbes de mouvement précédés du pronom *en*, soudé ou non : *s'en aller, s'en retourner, s'envoler, s'enfuir*, etc. (cf. § 681).

Un verbe comme ***se reculer*** est assez proche des pronominaux subjectifs : il est synonyme de *reculer* intrans., et *reculer* transitif a rarement un objet direct désignant une personne. Voir cependant : *L'odeur poisseuse, l'aspect désespéré du lieu* LE *reculèrent* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 2). L'Ac. a supprimé en 1935 l'ex. qu'elle donnait depuis 1740 : RECULEZ *cet enfant du feu, de peur qu'il ne se brûle.* R2

Le cas de ***se refuser*** n'est pas simple. Parfois le pronominal correspond clairement à un non-pronominal : *Ses parents ne lui refusent rien* → *Il ne* SE REFUSE *rien*. Mais il s'émancipe : pour *L'été s'impose et contraint toute âme au bonheur. Je ne puis* ME REFUSER *à l'adoration, à la joie* (GIDE, *Journal*, 17 juillet 1943), il n'y a pas d'autre équivalent non pronominal que *Je ne puis refuser l'adoration, la joie* (**Je ne puis le refuser à la joie*). Le problème se complique encore quand le verbe a un infinitif comme régime : comment analyser le pronom réfléchi dans *Je* ME REFUSE *à le croire coupable* et dans sa var. littéraire (cf. § 908, *a*, 1°) JE ME REFUSE *de le croire coupable*, si proches de *Je refuse de le croire coupable*. Voir aussi § 953, R3.

Un cas assez particulier : ***se recevoir***, dans la langue des sports, « reprendre (ou prendre) contact avec le sol ». Appliqué à un danseur : IL SE REÇOIT *alternativement, genou plié, sur chaque jambe* (CAMUS, *Théâtre, récits, nouvelles*, p. 2063).

2° Verbes pronominaux se construisant avec un objet direct : d'une part, *s'approprier* et *s'imaginer*, de la langue commune ; d'autre part R3 *s'envoyer, s'enfiler, s'appuyer, s'allonger, se farcir, se taper*, °*se tasser* (à Paris) dans le langage familier, ou très familier, voire vulgaire :

S'APPROPRIER *le bien d'autrui.* S'IMAGINER *qu'on a toujours raison.* — S'ENVOYER *de belles tartines de caviar* (DUHAMEL, *Vue de la terre promise*, IX). — *On ne peut pas l'accuser de* S'ENVOYER *des douairières à couronnes* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 291). — *Ce n'est pas la première Grecque qu'ils* S'APPUIENT (GIRAUDOUX, *Guerre de Troie*, II, 11). — SE TAPER *un gueuleton.* — Le modèle de la série *s'envoyer* est sans doute *s'offrir*, où le pronom est parfaitement analysable, puisqu'on peut le remplacer par un pronom non réfléchi : *Je* LUI *ai offert un repas.* — On observera que *lui* (et *se* par conséquent) tient parfois lieu d'un complément construit avec une autre préposition que *à* : *Je* LUI *ai* (ou *Je* ME *suis*) *trouvé un emploi.* Cf. § 281, *b* ; 672, *b*.

b) Les verbes essentiellement pronominaux R4 ne s'emploient qu'à la forme pronominale : *s'abstenir, s'acharner, se dédire, se départir, se désister, s'ébattre, s'efforcer, s'emparer, s'enquérir, s'entremettre, s'éprendre, s'évader, s'évanouir, s'évertuer, se méprendre, se pâmer* (cf. *c*, 3°), *se repentir, se souvenir*, etc. R5

R1 779 REMARQUE
Voir particulièrement ce qui s'observe pour *s'enfuir, s'en aller* (voir *a*), ainsi que pour *s'agir* (§ 781, *a*, 2°).

H1 779 HISTORIQUE
Bien d'autres pronominaux subjectifs ont existé : *Carles* SE GIST (*Rol.*, 2513). — SE DORMENT *li Franc* (*ib.*, 2521). — *Le premier qui les vid de rire* S'ÉCLATA (LA F., *F.*, III, 1). [Repris par plaisanterie au XXe s. : *Ils* S'ÉCLATÈRENT *de rire comme un cent de pets* (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, I).] — De même *se penser* (cf. *c*, 2°), *se blêmir, se dîner, se consentir, se demeurer, s'apparaître, se disparaître, se craindre, se monter, se réfléchir*, etc. — *Se sauver* est passé du sens réfléchi « assurer son salut » à « s'enfuir, s'en aller ». Notons aussi *se remercier* « se féliciter » : ⁺*Monsieur* SE REMERCIA *beaucoup de ce qu'il n'avait pas suivi le conseil que je lui avais donné* (RETZ, cit. Littré). — Plus nettement réfléchi : ⁺*Elle chercha à se glorifier de faire bien ; ce qui est* SE REMERCIER *soi-même et non pas Dieu* (BOSS., *ib.*).

R2 779 REMARQUE
Sur (*se*) *reculer* appliqué aux choses, voir § 781, *a*, 3°.

R3 779 REMARQUE
La construction fam. *prendre* (par ex. *un coup*) « recevoir » (*Trésor*, t. 13, p. 1079) a une var. pronominale sentie comme plus fam. encore, voire argotique : °*Alexandre Castres* SE PREND *sans raison un méchant coup* (compte rendu d'une chorégraphie, dans le *Monde*, 20 juin 2003, p. 31). Non signalé par le *Trésor* et par le *Rob.* 2001.

R4 779 REMARQUE
Certains verbes essentiellement pronominaux ont, par leur sens, un caractère nettement réfléchis ou réciproques et ont donc été rangés ailleurs : *se suicider* (§ 777, *b*, 2°), *s'entraider* et autres verbes formés avec *entre* (§ 778, *a*).

R5 779 REMARQUE
Certains de ces verbes sont usités au participe passé sans le pronom (§ 924, *b*) : *Une fille* REPENTIE, *un mari très* ÉPRIS, etc.

S'arroger est le seul verbe de ce type à avoir un objet direct : *Elle* S'EST ARROGÉ *le droit de commander.* — Pour *s'écrier* et *s'exclamer*, voir § 416, *b*, 2°.

c) Concurrences diverses.

1° Certains verbes essentiellement pronominaux dans la langue courante, connaissent dans la langue littéraire des emplois non pronominaux. H2 Il en résulte que certains de ces verbes pronominaux peuvent être sentis comme réfléchis, d'autres comme réciproques.

- ***Prosterner*** est encore dans l'*Ac.* 1935 : *La religion* PROSTERNE *l'homme devant la divinité.* Voir aussi le *Rob.* et le *Trésor.*
- ***Délecter*** *qqn* est encore dans l'*Ac.* 2001, comme rare. Dans cet ex.-ci, il est amené par l'emploi pronominal : *Nous nous délectons dans ce que vous appelez nos corruptions de style, et nous* DÉLECTONS *avec nous les raffinés de notre race et de notre heure* (BOURGET, *Essais de psychol. contempor.*, 1887, p. 28). — Autres ex. : BALZAC et FLAUB., cit. *Trésor* ; FROMENTIN, cit. *Rob.*
- ***Morfondre*** transitif « faire avoir froid » (*Ce vent vous* MORFONDRA) est encore mentionné en 2003 par l'*Ac.* sans autre réserve que « surtout au partic. passé » (*des passants morfondus*). Les attestations sont rares au XXe s., tant à propos des chevaux [ce qui est l'application d'origine] et des humains que par métaphore à propos de plantes ou d'autte chose : *Ne dessellez pas sitôt* [sic] *ce cheval, de peur de le* MORFONDRE (*Ac.* 1878). — *La pluie fine qui nous* MORFOND (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 184). — *L'essaim des pauvres et des curieux attirés par le flamboiement qu'ils ne pouvaient atteindre pendait, en noires grappes* MORFONDUES *par la bise, aux parois lumineuses* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 806). — *Je sens la pluie, hélas ! Elle me* MORFOND (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. II, p. 56). [Dans le contexte, un sens comme « donner le cafard » ne semble pas exclu.] — *Le temps* [...] MORFONDAIT *de brume et de gelée blanche les petits jardins* (J. et J. THARAUD, cit. *Trésor*). — *Dès le roulement du premier tramway, j'avais entendu s'il était* MORFONDU *dans la pluie ou en partance pour l'azur* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 9). — L'usage ordinaire connaît seulement *se morfondre*, qui, lui-même, a perdu le sens « prendre froid ».
- Pour ***quereller***, voir *Ac.* 1935, *Rob.* Le sens « adresser des reproches à » surtout est vivant : *Il* A QUERELLÉ *son secrétaire pour n'avoir pas achevé le courrier* (*Dict. contemp.*). R6
- En revanche, l'*Ac.* (2001) ignore ***chamailler*** non pronominal : *À quoi bon* CHAMAILLER *la révolution* [...] ? (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, II, 3.) [Dans le sens de « combattre ».] — *Je n'enviais pas les familles* [...] CHAMAILLÉES *par des potentats en veston* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, II). — *D'aucuns rapportaient qu'il s'agenouillait pour prier et même qu'il élevait la voix : il* CHAMAILLAIT *le bon Dieu* (L. NUCERA, *Chemin de la Lanterne*, p. 41). — On trouve aussi *chamailler* avec le sens du pronominal : *Je ne songe pas à* CHAMAILLER [...] *sur des balivernes* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. II, p. 112). — Aussi dans GUÉHENNO (cf. *Trésor*).
- L'*Ac.* (2001) ignore ***dandiner***, aussi bien avec un objet direct qu'intransitivement comme synonyme du réfléchi : *Une plage où défilent, en* DANDINANT *leurs cous, les chameaux d'une caravane* (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 269). — *Le chien Marquis le guette à la porte en* DANDINANT *d'impatience d'un pied sur l'autre* (CESBRON, *Souveraine*, p. 130). A1
- ***Exclamer*** H3 n'est pas mentionné non plus par l'*Ac.* Il n'est pas rare dans la langue littéraire du XIXe et du XXe s., presque toujours dans une incise accompagnant un discours direct : *Crois-tu m'avoir pris vierge ?* EXCLAMAIT-*il en riant* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 12). — *Mais si je veux,* EXCLAME-*t-elle, être damnée ?* (VERL., *Jadis et nag.*, Amoureuse du diable.) A2

  On le trouve aussi au participe passé sans auxiliaire (cf. § 924, *b*) : *Cinq cents vers à toute la classe !* EXCLAMÉ *d'une voix furieuse* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 1). — *« Vous pensez ! » ou « Pensez ! »* EXCLAMÉ *avec la plus grande énergie* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 791). R7
- ***Lamenter*** comme synonyme de *se lamenter* est dans l'*Ac.*, avec la mention « très rarement » en 1932, « rare » en 2000 : *Il ne sait que*

H2 779 HISTORIQUE

Des verbes aujourd'hui essentiellement pronominaux pouvaient s'employer sans pronom complément (c'est même parfois la construction attestée d'abord) : *Nous nous amusons trop, hastons nous d'*ÉVADER (CORN., *Illus.*, IV, 9). — *La chaleur fut si grande qu'il en* ESVANOUIT (D'AUBIGNÉ, t. II, pp. 497-498). — ⁺*Harley* [...] *pensa* ÉVANOUIR (S.-SIMON, *Mém.*, G. E. F., t. IV, pp. 291-292).

Même des pronoms qui paraissent aujourd'hui proprement réfléchis (§ 777) manquaient parfois : *De passion pour moy deux Sultanes* TROUBLERENT (CORN., *Illus.*, II, 2). — *Vous avez pû voir / Combien je* RELÂCHOIS *pour vous de mon devoir* (RAC., *Andr.*, III, 2). — ⁺*Il* MASQUE *toute l'année* (LA BR., VIII, 48).

Survivance figée : *Sauve qui peut !*

Certains ont connu aussi des constructions non pronominales transitives. ***Évader*** *un danger* ou, avec un objet indirect, *évader l'enfer à qqn* par ex. (cf. Huguet) ; il en reste des traces dans les dialectes (cf. Wartburg, t. III, p. 251). Attestation isolée : °*Il* [= Ghelderode] *nous* ÉVADE *de notre temps et nous rend aux grandes communions théâtrales du moyen âge* (M. LEBESQUE, dans *Carrefour*, 8 juillet 1953, cit. *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1998, p. 418). — ***Évertuer*** chez S.-BEUVE, résurrection sans lendemain : °*Il* [= Goethe] *y aurait appris peut-être à s'émouvoir un peu et à* ÉVERTUER *sa nature noble et digne* (cit. Littré, *Notes tardives*).

R6 779 REMARQUE

Les juristes belges emploient *querellé* dans le sens « contesté » : *Arrêt* QUERELLÉ, *décision* QUERELLÉE, etc.

A1 779 AUTRES EXEMPLES

Du XXe s. dans le *Rob.* et le *Trésor.*

H3 779 HISTORIQUE

Exclamer, empr. du lat. *exclamare*, s'est d'abord employé de façon non pronominale, puis il a subi l'influence de *s'écrier*. Notons que *s'exclamer* est rare avant le XIXe s.

A2 779 AUTRES EXEMPLES

E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, VI ; BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...*, Bibloth. Plon, t. I, p. 200 ; PÉLADAN et BARBUSSE, cit. *Trésor* ; FARRÈRE, *Petites alliées*, XVI ; CHÉRAU, *Enfant du pays*, XV (1932).

R7 779 REMARQUE

FLAUB., qui emploie souvent *exclamer*, le construit parfois d'une manière toute personnelle : °*Et il ne pouvait que répéter ce mot : « Empoisonnée ! empoisonnée ! » Félicité courut chez Homais, qui l'*EXCLAMA *sur la place* (*Mme Bov.*, III, 8).

pleurer *et* LAMENTER (2000). R8 Ex. : *Qu'avez-vous, tous, à* LAMENTER, *au lieu d'agir* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, Pl., p. 985). Mais l'*Ac.* ne signale pas l'emploi transitif, qui subsiste dans la langue littér. : *Oriante, selon l'usage,* LAMENTAIT *le deuil du royaume* (BARRÈS, *Jardin sur l'Oronte*, VIII). — *La distance qui nous sépare de Dieu, qui l'a mieux ressentie et* LAMENTÉE *que les poètes du siècle dernier depuis Hölderlin ?* (J. ONIMUS, *Connaissance poétique*, p. 228.) A3

- ***Moquer*** « se moquer de », ignoré par le dict. de l'Acad. de 1694 à 1935, y a trouvé légitimement sa place en 2003, car, après une longue éclipse (depuis le début du XVIIe s.), il est rentré en faveur dans la langue écrite : *Cette ironie de son fils l'appelant : Maître, cher maître… pour* MOQUER *ce titre* (A. DAUDET, *Immortel*, I). — *Elle les insultait, les* MOQUAIT *comme des démons désarmés* (BARRÈS, *Colline insp.*, VII). — *L'action* MOQUE *la pensée* (GIDE, *Incidences*, p. 51). — *Cette obscurité de surface intrigue ; on le* MOQUE (COCTEAU, *Rappel à l'ordre*, p. 268). — *Il a défié, nargué,* MOQUÉ *les polices qui le pourchassaient* (Raym. ARON, dans l'*Express*, 18 févr. 1983). A4

  Être moqué avait échappé à la désuétude (§ 772, *c*, 3°) et a sans doute favorisé la résurgence. De même, *se faire moquer*, quoique impliquant la construction transitive, était resté vivant : *Vous* VOUS FEREZ MOQUER (*Ac.* [1694-]2003). — *Il* S'EST FAIT MOQUER *de tout le monde* (LITTRÉ). — Cette situation exceptionnelle est sans doute à l'origine de la formule bizarre *se faire moquer de soi* : § 821, *f*, 1°. — On pouvait dire aussi, avec *laisser* : *Furieux* […] *de* S'ÊTRE LAISSÉ *tromper et* MOQUER (FRANCE, *Île des Pingouins*, VI, 11).

- ***Soucier*** « donner du souci à », ignoré lui aussi de l'*Ac.* 1935, ne mérite pas toujours l'étiquette « littéraire » : *Cela ne me* SOUCIAIT *pas davantage* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1041 ; critiqué par Gide, *Journal*, 30 janv. 1949). — *Assurément le monde entier ne le* SOUCIE *guère* (L. FOULET, glossaire de la 1re continuation de *Perceval*, p. 122). — *Dont la santé ne laisse pas de me* SOUCIER (DUHAMEL, *Les espoirs et les épreuves*, p. 246). — *Ce qui le* SOUCIAIT *peu* (J.-P. CHABROL, *Embellie*, p. 273). — *M. Juppé a « attiré l'attention du président »* [Chirac] *sur un point qui «* SOUCIE *beaucoup » l'UMP* [= Union pour un mouvement populaire] (dans le *Monde*, 31 oct. 2003, p. 10). A5 — Impersonnellement : *Il ne lui* SOUCIA *plus que les heureux allassent bien* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 603). — *Ce n'était pas qu'il lui* SOUCIÂT *de voir M. Bernard* (GREEN, *Minuit*, p. 184).

- ***Affaler*** *un cordage* se dit en termes de marine. Ce n'est sans doute pas une coïncidence si deux auteurs familiers avec le vocabulaire de la mer (VERNE et LOTI, cit. *Trésor*) emploient *affaler qqn* « le faire descendre ».

2° Les usages régionaux peuvent différer de ceux du fr. commun.

En Alsace. ***Se remercier*** pour *remercier* : *Je viens* ME REMERCIER. H4 — ***Se périr*** « se suicider » H5 surtout dans l'Ouest (ex. de LA VARENDE dans le *Trésor*) et le centre de la France, ainsi que dans la région lyonnaise (cf. Rézeau, p. 761), mais parfois ailleurs : *Mlle Malorthy vient de* SE PÉRIR, *dit-elle* [= la gouvernante d'un curé artésien] (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 230) ; SAND dans Wartburg, t. VIII, p. 247 ; pour Paris : Bauche, p. 212. R9

En Belgique. Le *Robert* relève °***s'accaparer de*** (dû à l'influence de *s'emparer*) comme belgicisme. Ce tour est fréquent en Belgique, en effet, mais il se dit aussi au Québec : *Ottawa ne cherche pas à* S'ACCAPARER DU *plus grand nombre de compétences possibles* [sic] (Cl. MORIN, *Combat québécois*, p. 136). — En France, °*s'accaparer qq. ch.* (qu'on trouve aussi en Belgique et au Québec) s'est introduit plus récemment : *Une bande qui veut* S'ACCAPARER *tous les pouvoirs* [aurait dit Mitterrand] (ATTALI, *Verbatim*, t. II, p. 175). — *Il y eut un colonel pour* S'ACCAPARER *les manœuvres* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 113). — *Philippe de Villiers* S'ACCAPARE *la campagne du « non »* [au référendum sur la Constitution européenne] (titre dans le *Monde*, 27 déc. 2004, p. 6). A6 — Mais *s'accaparer de* n'y est pas inconnu non plus : cf. Wartburg, t. XXV, p. 297. — °***S'accoucher*** pour *accoucher* (intrans.), archaïsme survivant aussi dans le Midi : *Pour* S'ACCOUCHER *facilement, il ne faut jamais manger copieusement au souper, sinon l'enfant aura une grosse tête* (M. LEJEUNE, dans *Bulletin de la Société liégeoise de litt. wall.*, 1900, p. 321). — *Mme Excourbaniès* S'EST *heureusement* ACCOUCHÉE *d'un gros garçon* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, II, 1). [En note : « locution tarasconnaise ».] — °***S'avorter***, archaïsme survivant surtout

R8 779 REMARQUE

L'*Ac.* signale en outre *lamenter* pour le cri de certains animaux : *Le crocodile, le cygne* LAMENTENT.

A3 779 AUTRES EXEMPLES

DUHAMEL, *Deux hommes*, XV ; AYMÉ, *Rue sans nom*, I ; MAC ORLAN, *Quai des Brumes*, III ; M. THIRY, *Nouvelles du Grand Possible*, p. 238 ; KANTERS, *Des écrivains et des hommes*, p. 66 ; etc. Voir aussi *Trésor*.

A4 779 AUTRES EXEMPLES

MAURRAS, cité dans Bernanos, *Essais et écrits de combat*, t. I, p. 1270 ; AYMÉ, *Aller retour*, p. 19 ; MAURIAC, *Mal*, p. 22 ; THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 319 ; GAXOTTE, dans le *Figaro litt.*, 18 juin 1949 ; H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, IX ; SARTRE, *Idiot de la famille*, t. I, p. 825 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 343 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 343 ; DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 38 ; etc.

A5 779 AUTRES EXEMPLES

VILLEMAIN, cité et critiqué par Baudel., *Art romant.*, XXVI ; HERMANT, *Daniel*, p. 13 ; BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 447 ; GREEN, *Malfaiteur*, p. 124 ; CÉLINE, cit. *Trésor*, t. 13, p. 55. — [Ex. classiques : MOL., *Dépit am.*, IV, 3 ; LA F., *F.*, II, 9. Aussi dans DID., *Corresp.*, t. IV, p. 65.]

H4 779 HISTORIQUE

Calque de l'allem. À distinguer de *se remercier* du fr. classique : cf. H1.

H5 779 HISTORIQUE

Déjà au XIIe s. (cf. *Trésor*). Rézeau parle donc d'archaïsme. Y a-t-il un rapport entre ces attestations lointaines et clairsemées et la réapparition au XIXe s. ?

R9 779 REMARQUE

Le caractère régional de *se faire périr* dans le même sens est moins sûr : *Il serait bien imbécile de* SE FAIRE PÉRIR (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 410). [Citation d'un article de journal.] — *Le greffier ne s'était-il pas jeté à l'eau pour repêcher un vilain gredin* […] *qui se voulait faire périr* (BOYLESVE, *Médecin des dames de Néans*, VI).
Le *Trésor* cite aussi *se périr* pour *mourir*, avec un ex. de PONSON DU TERRAIL.

A6 779 AUTRES EXEMPLES

Dans le *Monde*, 4 mai 1995, p. 39 ; 14 juillet 2000, p. 9 ; 5 mai 2002, p. 26.

dans le Hainaut. Dans l'ex. suivant, on a plutôt une hardiesse individuelle : *Il est des hommes débiles qui ne peuvent se surmonter. [...] Ils* SE SONT AVORTÉS *eux-mêmes* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, XLIX). — °***Se divorcer*** pour *divorcer*, autre archaïsme connu aussi au Québec et non ignoré en France : *Le quatrième avait été sous-loué [...] aux occupants légitimes [...], qui* S'ÉTAIENT DIVORCÉS (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 8). — °***Se trébucher*** pour *trébucher*.

En Suisse. °***S'aider*** pour *aider*, aussi dans la région franco-provençale (voir notamment J.-P. Chambon, *Études sur les régional. du fr.*, p. 210) : *Les classes campagnardes se ferment pour quinze jours afin que les écoliers puissent* S'AIDER *à planter les pommes de terre* (H. LAESER, *Lettres vaudoises*, p. 22). **R10** — °***Se déperdre***, synonyme de *se perdre* : *J'ai dépouillé depuis cette fraîcheur ; on ne gagne rien à une extrémité de son être, sans* SE DÉPERDRE *à l'autre* (RAMUZ, *Aimé Pache*, Pl., pp. 496-497). — Le *Trésor* (s. v. *déperdition*, Rem.) cite cet ex. et un autre d'AMIEL : *Je ne suis qu'un crible tournant qui laisse* DÉPERDRE *tout ce qu'il a reçu.* **R11** — °***Se glisser*** pour *glisser* (comme jeu) : *Une de ses petites sœurs était tombée en* SE GLISSANT *sur la glace* (RAMUZ, *Guerre dans le Haut-Pays*, Pl., p. 897). — °***Se luger*** pour *luger* « faire de la luge » (mais les Suisses disent aussi, transitivement, *luger du bois*) : aussi en Franche-Comté et en Savoie. Cf. Thibault. — ***Se recommander*** (*pour que...*) « demander avec instance (que...) » : °*Mgr A.* S'EST RECOMMANDÉ *pour que ce texte ne soit pas publié dans la presse avant dimanche.* La construction en fr. commun serait *Il a recommandé que...*, mais la nuance ne serait pas identique. Cf. Thibault. Dans *se recommander*, le pronom est réfléchi en fr. commun. — °***Se veiller*** « prendre garde » : *Quand tout dort il faut* SE VEILLER ! (CHESSEX, cit. Thibault.) Aussi en Savoie et dans la région lyonnaise (cf. J.-P. Chambon, *op. cit.*, p. 239). **R12**

Au Canada. °***Se mériter*** pour *mériter* : *Pour* SE MÉRITER *le qualificatif de « bon dossier », celui-ci doit être absolument impeccable* (Cl. MORIN, *Combat québécois*, p. 46). — °***Se lutter*** « se battre ». — °***S'ambitionner*** « s'acharner » : S'AMBITIONNER *sur l'ouvrage.* — °***Se pratiquer*** « s'exercer, s'entraîner », qui existe aussi sans pronom : °*Les joueurs* PRATIQUENT (ou SE PRATIQUENT) *plusieurs heures par jour* (anglicisme).

C'est surtout chez les Méridionaux que l'on trouve des pronoms superflus :

°*Je dictai la lettre [...]. Je* ME SIGNE *au nom des menuisiers* (A. PERDIGUIER, *Mémoires d'un compagnon*, 1914, p. 292). — °*En allant à Marseille, je* ME SUIS ACCOMPAGNÉ *avec Monsieur Gibert* (CÉZANNE, *Corresp.*, 14 avril 1878). — °*Le territorial* SE MANGE *une salade / À l'anchois en parlant de sa femme malade* (APOLLIN., *Calligr.*, À Nîmes). — °*D'ici que je* ME L'OBTIENNE, *mon diplôme...* [dit un Provençal] (HÉRIAT, *Temps d'aimer*, p. 92). — Cf. aussi § 672, *c* ; § 287, *c* (*se marier qqn*).

Se languir **R13** est souvent rangé parmi les provençalismes ; pourtant, des auteurs d'origines très diverses l'emploient : *Elle* SE LANGUISSAIT *[...] du besoin de rencontrer quelqu'un qui eût une analogie de sentiments avec elle* (BOURGET, *Disciple*, IV, 3). — *Au lycée, on n'avait pu la laisser pensionnaire, parce qu'elle* SE LANGUISSAIT *trop de ses parents* (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 18). **A7** — *Se languir de qqn* est aussi dans l'*Ac.* 2000.

°***Se penser*** (cf. H1) est du fr. populaire de diverses régions, notamment de l'Est (Suisse incluse) et du Sud : *Je* ME SUIS PENSÉ *que [...]* [dit le barbier] (B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 253). **A8**

Parfois l'usage régional écarte le pronominal. **R14**

°***Gargariser*** en Belgique. — Même aux dépens du pronominal réfléchi : °***purger*** en Belgique ; °***servir*** *qq. ch.* pour *se servir de qq. ch.* en Suisse : *Je* SERS *un crayon* (cf. Thibault ; aussi en Franche-Comté) ; °***baigner*** en Alsace, d'après l'allem. *baden* ; mais aussi en Normandie : *Le hasard me fit aller vers l'endroit où l'on* BAIGNAIT (FLAUB., *Mém. d'un fou*, X). — Aux dépens du réciproque, °***marier*** en Normandie : *Ils ont* MARIÉ *comme ils ont voulu* (MAUPASS., C., Boitelle). **H6** [Pour *marier* « épouser », § 287, *c*, 2°.]

°***Promener*** chez des Méridionaux : *Je* PROMENAIS *avec mon père dans ses champs* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, IX). [Autre ex. : XVII.] — J'AI PROMENÉ *un peu dans Paris, ce 14 juillet 1965, seul* (J. VILAR, *Mot pour mot*, p. 249). — Chez des auteurs influencés par le néerlandais : *Adrian reparaît, toujours* PROMENANT *en rond* (GHELDERODE, *Adrian et Jusemina*, VIII). — *Ils se mirent à* PROMENER *de long en large* (A. RUYTERS, trad. de : Conrad, *Jeunesse*, 1978, p. 148). — Chez des auteurs normands : *Mes sœurs* PROMENANT *alentour* (BARBEY D'AUR.,

R10 779 REMARQUE

À distinguer de l'emploi réfléchi qu'on a dans le proverbe AIDE-TOI et *le ciel t'aidera* ou dans *s'aider de qq. ch.*

R11 779 REMARQUE

Le *Trésor* voit par erreur dans le texte d'Amiel un emploi transitif. (Sur l'omission du pronom réfléchi, voir § 781, *b*, 1°.) D'autre part, s'il signale que le verbe a appartenu au fr. commun du XII[e] au XVI[e] s., il ne parle pas de régionalisme suisse (cf. Wartburg, t. VIII, p. 223). La définition semble trop influencée par celle de *déperdition*.

R12 779 REMARQUE

Relevons aussi dans Thibault : °*se gaffer* « faire attention » (du fr. fam. commun *faire gaffe*) ; — °*Il* SE GÊNE *toujours quand il doit parler en public* = Il est gêné... (En fr. commun, *se gêner*, c'est s'imposer une contrainte.)

R13 779 REMARQUE

Rézeau, p. 611, cite Grevisse-Goosse, mais inexactement et sans en tenir compte.

A7 779 AUTRES EXEMPLES

WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 61 ; GIDE, *Faux-monn.*, I, 12 ; GENEVOIX, *Raboliot*, III, 1 ; G. SION, *Théâtre*, p. 404 ; BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 265 ; VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 780 ; Fr. GIBAULT, *Céline*, t. I, p. 10 ; S. GERMAIN, *Livre des nuits*, p. 63 ; etc. [Déjà chez BOSS. : ⁺*Je me meurs, je* ME LANGUIS, *je n'en puis plus* (*Corresp.*, octave de l'Ascension 1659).]

A8 779 AUTRES EXEMPLES

A. DAUDET, *C. du lundi*, Prussien de Bélisaire ; AYMÉ, cit. *Rob.* ; BOSCO, *Bargabot*, p. 80.

R14 779 REMARQUE

Pour *aller baigner, promener*, etc., voir § 781, *b*, 2°.

H6 779 HISTORIQUE

Marier « se marier » a appartenu au fr. commun jusqu'au XVI[e] s.

Amaïdée, Pl., p. 1149). — *Quand le vent ne rôde ni* PROMÈNE, *ni n'assaille, ni râle ou n'agonise* (LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 167). — Plus étonnant : *Les champs à* PROMENER *tout le jour me convient* [= invitent] (HUGO, *Contempl.*, Autrefois, II, 6). — Autre ex. encore : GENEVOIX, *Marcheloup*, II, 2. R15

3° Autres cas où le verbe non pronominal concurrence le pronominal.

Alors que *se disputer* « se quereller » appartient à la langue commune (§ 781, *c*, 4°), °***disputer*** *qqn* « le quereller, le gronder » est aujourd'hui très familier ou même populaire ; les écrivains emploient ce tour quand ils font parler leurs personnages : *Je suis nerveuse, à cause qu'elle m'*A DISPUTÉE, *moi, sa mère* (COLETTE, *Envers du music-hall*, Sel., p. 50). — *Je ne « la* DISPUTERAIS » *pas pour un béguin !* (FARRÈRE, *Petites alliées*, VIII.) [Rem. les guillemets.] H7

Infiltrer « pénétrer dans, envahir » semble rare jusque vers le milieu du XXe s. (sauf peut-être au participe passé, mais il peut être issu du pronominal : cf. § 924, *b*). Depuis il s'est assez répandu, surtout dans le domaine politique : *La sérosité a infiltré les jambes de ce malade* (LITTRÉ). — *Le P. C. I.* [= parti communiste irakien] *tente d'infiltrer l'armée* (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Ni paix ni guerre*, p. 264). — *Les dialectes d'oïl ont été en quelque sorte infiltrés par ce dernier* [= le dialecte de l'Île-de-France] (H. WALTER, *Franç. dans tous les sens*, p. 150). — Le complément d'objet direct a parfois désigné la chose qui pénètre, qu'on introduit : *Sigognac n'avait jamais senti les dents venimeuses de l'envie mordre son honnête cœur et y infiltrer ce poison vert* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, V). R16

Se pâmer a quasi évincé ***pâmer***, que l'on trouve parfois encore dans la langue littér. : le *Trésor* cite l'*Ac.* 1935 R17, COLETTE et LA VARENDE. Cet ex. d'un auteur belge reflète sans doute l'usage local : *La rose* PÂME *sans raison* (R. VAN COPPENOLLE, dans *Nwêr boton*, déc. 1977, p. 11).

Prononcer intransitif, s'il s'agit de la décision d'une autorité reconnue (*L'Église, le tribunal* A PRONONCÉ), a moins vieilli que s'il s'agit de l'avis exprimé par un individu : *Nos jugements nous jugent, et* [...] *rien plus ingénument n'expose nos faiblesses que l'attitude de* PRONONCER *sur nos voisins* (VALÉRY, cit. *Lar. XXe s.*). — Autre ex. : *Lar. XXe s.*, cité § 288, *b*. — *Se prononcer*, quoique plus récent, l'emporte.

Dépêche, *dépêchons*, *dépêchez* concurrencent à l'impératif, dans la langue familière, *Dépêche-toi*, etc. : *Tout le monde en scène !... À vous, monsieur Fontan !* DÉPÊCHEZ ! DÉPÊCHEZ ! (ZOLA, *Nana*, V.) — *Allons, Franz,* DÉPÊCHE ! *c'est quelqu'un de la famille !* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 31.) — En dehors de l'impératif, c'est un caprice d'écrivain : *Je* DÉPÊCHAIS [de manger] *et mettais les bouchées doubles* (GIDE, *Isabelle*, I).

Les impératifs *pressons*, *pressez* s'emploient de même, selon un usage plus récent : *« Pressons, messieurs, pressons... » / Sac par sac, le courrier s'enfonce dans le ventre de l'appareil* (SAINT EXUPÉRY, *Courrier sud*, I, 2). H8

La concurrence peut exister même quand le pronominal est senti comme réfléchi (comp. 2°).

Pour ***remuer***, cette concurrence existe depuis l'anc. fr. Pour l'application à des choses, voir § 781, *a*, 3°.

Moucher était mentionné par l'*Ac.* en 1935 : *Si cet enfant pouvait* MOUCHER, *il serait soulagé*, mais ne l'est plus en 2003 ; en effet, on dit beaucoup plus souvent *se moucher*.

Fatiguer, donné sans réserves par l'*Ac.* jusqu'en 1935, est devenu « fam. » en 2000 : *Les soldats* FATIGUÈRENT *beaucoup dans cette marche* (1935). *En fin de journée, il commence à* FATIGUER (2000). Jusqu'au XIXe s., cet emploi n'était pas exclu du style noble : *L'artisan* [...] FATIGUE *sans relâche pour gagner un peu de pain qui le nourrisse lui et ses enfants* (LAMENNAIS, *Paroles d'un croyant*, XXXIX). — Au XXe s., il est senti comme relâché et les auteurs le mettent ordinairement dans la bouche de leurs personnages : *Ils disent, ces pauvres bougres qui vivent à peine chez eux, qu'on n'est pas mal à l'hôpital. On ne* FATIGUE *pas* (J. RENARD, *Journal*, 6 août 1906). — *Quand on débarque à Paris, continuait Louise, les premiers temps, on* FATIGUE (DABIT, *Hôtel du Nord*, XXVIII). — *C'est Berry* [un cheval] *qui* FATIGUE *et s'arrête deux fois au lieu d'une dans la montée des vignes* [dit un vigneron] (CESBRON, *Souveraine*, p. 130). — *« Il* [= un coureur cycliste] *n'a pas l'air de* FATIGUER », *dit Marie-Jeanne* (VAILLAND, *325000 francs*, I). — COLETTE met des guillemets : *Il a encore maigri depuis le mois dernier, Bouty* [chanteur de music-hall], *et il «* FATIGUE » *de plus en plus* (*Vagabonde*, Pl., p. 1116). — Ces réserves ne valent pas lorsque le verbe est appliqué à une chose (un navire, une poutre, un moteur, etc.).

R15 779 REMARQUE

Parfois l'emploi non pronominal ne concurrence pas l'emploi pronominal, par ex., au Québec, *obstiner* pour *contredire* : °*Il obstine le professeur sur une question* (dans Boulanger).

H7 779 HISTORIQUE

Disputer qqn ne semble pas avoir eu jadis un caractère peu distingué : ⁺*Il* [= le baron de Breteuil] *se mit à parler et à décider fort hasardeusement. Mme de Pontchartrain le* DISPUTA (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. I, p. 583). [Il s'agit de discussion plutôt que de querelle.] — Littré estimait que cet emploi « est du langage familier et autorisé par quelques écrivains ». [*Autoriser* ne veut pas dire ici « permettre », mais « donner de l'autorité, du crédit à ».]

R16 779 REMARQUE

Pour *s'infiltrer*, voir aussi § 781, *a*, 1°.

R17 779 REMARQUE

En 2006, c'est le sens « s'évanouir » que l'*Ac.* présente comme vieilli, à la fois pour *pâmer* et *se pâmer*. Pour les emplois figurés, on peut comprendre que les deux formes sont également vivantes, mais les ex. ont tous la forme pronominale.

H8 779 HISTORIQUE

Dépêcher « se hâter », à l'impératif, existait déjà à l'époque classique, soit absolument, soit avec de+infin. : ⁺*Prends, te dis-je ; /* [...] */* DÉPÊCHE, *tends la main* (CORN., *Ment.*, IV, 7). — DEPESCHONS *seulement d'aller vers ces amants* (ID., *Veuve*, V, 6). — DEPESCHEZ *de disner, d'achever ces écritures* (FURETIÈRE). — Ces infinitifs étaient peut-être des objets directs comme dans *dépêcher qq. ch.* ; *Dépêchons* serait alors un emploi absolu plutôt qu'une réduction de la construction pronominale. — Il pourrait en être de même pour *Pressons* : cf. *presser une affaire*, *le pas*, etc.

Déprimer, néologisme familier pour *se déprimer*, est signalé par le *Grand dict. enc. Lar.* (1982) : *Les jeunes professeurs remplaçants qui craquent ou qui* DÉPRIMENT (M. DE GOUVENAIN, trad. de : L. Gustafsson, *Odeur de laine mouillée*, p. 68).

Rigoler (verbe que l'*Ac.* n'a accueilli qu'en 1935) a d'abord été pronominal (et transitif). La construction pronominale, que Wartburg, t. X, p. 398, n'enregistre que jusqu'en 1751, mis à part un *Dict. du bas-langage* de 1808, est attestée sporadiquement ensuite. BALZAC, décrivant *une fête de village* (*Les petits enfants* SE RIGOLAIENT, *les vieilles femmes parlaient en riant* [*Peau de ch.*, LII]), HUYSMANS, dans une métaphore inattendue (*Un vieux fauteuil qui* SE RIGOLAIT *seul* [...], *riant par toutes ses crevasses* [*Marthe*, cit. *Trésor*]), ne font pas parler des personnages. Chez GIDE, c'est une sorte de discours indirect libre ([...] *reniait la vertu*, SE RIGOLAIT *de sa propre valeur* [*Thésée*, p. 76, commun. G. Muraille]), mais *populaire* ne convient pas. L'adjectif s'applique au discours direct chez GIONO (*Je te vois* TE RIGOLER [*Un de Baumugnes*, II]), mais l'auteur ne semble pas sur ce point s'inspirer d'un usage local. Tous ces ex. ressortissent donc à l'archaïsme.

4° Autres pronominaux concurrents.

Bagarrer, verbe du XXe s., d'abord intrans., est surtout pronominal aujourd'hui : *Je pense que ton commando va donner quelque part,* [...] *que tu* BAGARRERAS *peut-être à la grenade* (BERNANOS, *Corresp.*, mai 1943). — *Il y a deux ivrognes qui* SE BAGARRENT *de l'autre côté de la rue* (MONTHERL., *Malatesta*, III, 2). L'*Ac.* a accepté le mot en 1986, en taxant l'emploi pronominal de « pop. et incorrect », jugement disparu depuis 1992.

C'est d'abord dans le langage pop. de France qu'on a dit *se **baguenauder*** « flâner » (sous l'influence de *se promener, se balader*) : *Être pris à* SE BAGUENAUDER [dit un poilu] (DORGELÈS, *Croix de bois*, VI). R18 — *Des gens* SE BAGUENAUDAIENT *par les allées* (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, I). — *On va* SE BAGUENAUDER *un peu* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 4). Mais ce nouveau pronominal s'est répandu progressivement : l'*Ac.*, qui l'ignorait en 1986, le signale depuis 1992, avec la mention « parfois ». Le voici même en Belgique : *Il est loin le temps où les trains à vapeur* SE BAGUENAUDAIENT *entre Bruxelles et le Luxembourg* (dans le *Soir* [Brux.], 15 janv. 1999, p. 4).

*Se **regimber*** (ignoré par l'*Ac.* en 1935), sous l'influence de *se rebiffer*, concurrence *regimber* H9 [dont le sens premier était « résister en ruant »] : *Nous avons les moyens de réduire les malades lorsqu'ils* SE REGIMBENT [dit un médecin à un malade qui menace de l'étrangler] (GAUTIER, *Avatar*, VIII). — *Sa foi ne* SE FÛT *pas* REGIMBÉE *contre les miracles* (E. DE GONC., *Chérie*, XXXI). — *Armand* SE REGIMBAIT *devant ce qu'il trouvait sommaire dans tout cela* [= les journaux socialistes] (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 19). A9

Revendiquer *qq. ch.* étant proche de *réclamer qqch.*, *revendiquer* a acquis récemment une construction pronominale calquée sur *se réclamer de* : °SE REVENDIQUER DE *la qualité de Français*. Cela n'est pas dans les dict. — Autre tour néologique, rare selon le *Rob.*, °*se revendiquer comme* « assumer le fait d'être » : IL SE REVENDIQUE COMME *noir, en face du blanc, dans sa fierté* (SARTRE, *Situations*, cit. *Rob.*, s. v. *nègre*).

R18 779 REMARQUE

Ne faisant pas parler un personnage, l'auteur, cinq lignes plus bas, emploie *musarder*. — Voir Bauche, p. 163 (qui mentionne aussi *baguenauder* transitif « promener »).

H9 779 HISTORIQUE

Le sens premier de *regimber* était « résister en ruant ».

A9 779 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *Pons*, XLII ; SAND, *Fr. le champi*, III ; GIDE, *Dostoïevsky*, cit. *Rob.*, s. v. *humiliation* ; etc. [Déjà chez J.-J. ROUSS., cit. Bescherelle.]

780 Les verbes pronominaux passifs.

a) Les verbes pronominaux sont dits **passifs** lorsque le sujet subit l'action sans l'accomplir lui-même, mais l'agent, ordinairement, n'est pas indiqué.

Il est vrai que l'on pourrait souvent R1, sans rendre la phrase inacceptable, remplacer le verbe pronominal par un verbe au passif. Mais la nuance serait plus d'une fois différente : le fait serait présenté comme accompli, alors que, sous la forme pronominale, il apparaît comme en train de se réaliser. Le pronominal convient particulièrement quand l'auxiliaire *être* est inapte à exprimer le passif (cf. § 772, *a*) : *La porte* S'OUVRE s'oppose à *La porte* EST OUVERTE.

Pour de nombreux verbes, il y a d'ailleurs concurrence avec le tour non pronominal, absolu, ce que nous avons préféré décrire à un autre endroit (§ 781, *a*, 3°). Pour les cas retenus ici, l'équivalent le plus proche est ordinairement le tour avec un agent laissé dans le vague, *on*. R2

b) On peut distinguer trois cas.

1° Verbes employés uniquement à la 3e personne et surtout pour des choses :

Jéricho S'APERÇOIT (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Moïse). — *Une voix du côté de Rhodes* S'ENTENDIT (HUGO, *Lég.*, XII, 6). — *Ses premiers tableaux de*

R1 780 REMARQUE

Quand la phrase *Cela ne se dit* (ou *fait*) *pas* exprime une interdiction, la mise au passif (*Cela n'est pas dit*) n'aurait pas du tout ce sens, tandis que *On ne dit* (ou *fait*) *pas cela* serait un équivalent plus fidèle.

R2 780 REMARQUE

Sur la présence, exceptionnelle aujourd'hui, d'un agent explicite, voir § 318, *d*.

fleurs SE VENDIRENT *bien* (H. DE RÉGNIER, *Mariage de minuit*, III). — *Des cigares* S'ALLUMÈRENT (GREEN, *Jeunesse*, p. 222). — *Ce mot* SE DIT *dans certaines provinces* (*Ac.* 2001). R3

Le pronominal passif est évité avec un sujet désignant une personne quand le verbe risque d'être compris comme réfléchi : *Le coupable se jette à l'eau* ou *Le coupable se pendra* ne peuvent servir d'équivalents passifs à *On jette le coupable à l'eau, On pendra le coupable*. Notons pourtant : *Le grand cuisinier* SE RECONNAÎT *mieux à la perfection d'une pièce de bœuf, que dis-je ? à l'assaisonnement d'une salade, qu'à la richesse de ses entremets* (MAUROIS, *Discours du Dr O'Grady*, VIII). — En revanche, dans les ex. suivants, l'équivoque n'est pas à craindre : *Il est difficile de décider si ces mammifères à plumes* SE CRÉTINISENT *à ce métier, ou s'ils ne font pas ce métier parce qu'ils sont un peu crétins de naissance* (BALZAC, *Employés*, Pl., p. 954). — *Çà et là, [...] un homme* S'EST RENCONTRÉ *qui, par son ascendant, a rallié autour de lui une bande de fidèles* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. II, p. 11). — *Les morts* S'INHUMENT *à onze* [heures] *et demie pour que les survivants puissent manger à midi* (H. BAZIN, *Chapeau bas*, p. 8).

2° Verbes du type de *s'appeler* employés avec un attribut ; ils peuvent s'appliquer à des personnes et se construire en dehors de la 3e personne :

« *Tu es Simon, le fils de Jean : tu* T'APPELLERAS *Céphas » – ce qui se traduit Pierre* (*Bible*, trad. CRAMPON, Évang. Jean, I, 42). [La Vulgate emploie une forme passive, *vocaberis* ; la trad. SEGOND recourt au passif ordinaire : *Tu* SERAS APPELÉ *Céphas.*] — *On appelait ainsi* [= la Turque] *une femme qui* SE NOMMAIT *de son vrai nom Zoraïde Turc* (FLAUB., *Éduc.*, III, 7).

3° Verbes pronominaux impersonnels (pouvant concerner des personnes) :

Il SE BRÛLE *par an dans la cathédrale vingt mille livres de cire* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 329). — *Il dut* SE FAIRE *beaucoup d'enfants, cette nuit-là* (ZOLA, *Germ.*, III, 2). — *Il* S'EFFEUILLAIT *d'innombrables carnets de chèques sur le Palais-Bourbon* (FRANCE, *Mannequin d'osier*, p. 239). — *Il* SE PENSE *toujours bien plus de choses qu'il ne s'en* DIT (HENRIOT, *Au bord du temps*, p. 1). — *Cette loi de l'expression, il ne* S'EST *pas* TROUVÉ *un linguiste pour l'apercevoir* (PAULHAN, cit. *Trésor*, s. v. *trouver*).

R3 780 REMARQUE

Pour *soi-disant*, voir § 665.

781 Observations diverses sur les verbes pronominaux.

a) Les pronominaux inanimés.

1° Ces verbes sont uniquement employés à la 3e personne.

- Certains sont des verbes réfléchis ou réciproques appliqués aux choses par métaphore ou par analogie R1 : *Le soleil* SE LÈVE *à l'est et* SE COUCHE *à l'ouest. Le vent* S'EST APAISÉ. *L'eau* S'EST ÉCHAPPÉE *par cette fissure.* — *Son argent* S'ÉTAIT ENVOLÉ (*Ac.* 2001). — *Trois églises* SE SONT SUCCÉDÉ *à Épernay* (HUGO, cit. *Trésor*). — Plus personnel : *Assis dans l'ombre [...] ils attendaient que la chaleur* SE FATIGUÂT (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 224). R2
  L'inverse se produit aussi : *Des espions* S'ÉTAIENT INFILTRÉS *dans l'ambassade* (*Ac.* 2000). *Marie* S'EST ÉCLIPSÉE *discrètement. L'accusé* S'EST EFFRONDÉ.
- D'autres sont rapprochés de la construction passive et supposent un agent, ordinairement non exprimé et qui, lui, est un animé (*on*) : voir § 780.
- Verbes proprement inanimés : *Je me demande ce qui va* SE PASSER, SE PRODUIRE, SE DÉROULER. *L'eau* S'ÉCOULAIT *lentement.*

R1 781 REMARQUE

Comme terme technique, on emploie la forme non pronominale : d'une poutre, d'un bateau. Plus courant : *Le moteur* FATIGUE *dans les côtes* (*Ac.* 2000) ; à rapprocher de l'usage fam. concernant des sujets animés (§ 779, c, 3°).

R2 781 REMARQUE

Emploi tout à fait personnel de *se rigoler* : HUYSMANS, cit. § 779, c, 3°.

2° L'emploi pronominal se rattache parfois difficilement aux autres emplois du verbe.

Certains verbes sont toujours pronominaux : *s'écrouler*. D'autres sont plus usités comme pronominaux que dans leur emploi transitif : *s'affaisser, s'amuïr* (*Ac.* 1986 : « tr. et surtout pron. » ; depuis 1992 : seulement pron.).

On a dit d'abord ***s'écouler***, qui s'est appliqué au figuré à des marchandises. Dans cette application, *écouler* transitif est de la langue commune ; de même, *écouler des faux billets*, etc. — Dans les autres sens, la construction transitive est rare et littéraire : *Le cœur qui saigne / ÉCOULE sans témoin sa révolte sans cris* (RIMBAUD, *Prem. vers*, Premières communions, V). H1

Pour d'autres verbes, le sens figuré est propre à la construction pronominale : *Cela* SE TASSERA [= s'arrangera]. *Le vent* S'EST CALMÉ.

H1 781 HISTORIQUE

*Que m'est-il demeuré [...] / Que d'*ESCOULER *ma vie en un fleuve de larmes / [...] ?* (MALHERBE, *Œuvres poét.*, LXVIII.)

S'effondrer est la forme la plus courante, mais *effondrer* transitif (rare pour le *Trésor*) reste possible, tant au sens propre qu'au figuré : *Les torpilles tombent* [...], EFFONDRANT, *défonçant tout* (DORGELÈS, *Croix de bois*, cit. *Trésor*). [Le mot a été supprimé dans des éd. ultérieures : par ex., L. P., p. 325.] — *On* A EFFONDRÉ *les masures de cet îlot vétuste* (*Ac.* 2001). — *La notion d'infini, celle de nombre irrationnel* [...] *suffisent à* EFFONDRER *cette vision sommaire* (A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 250). — *Il est* [...] *capricieusement dopé ou* EFFONDRÉ *par la drogue* [= la cocaïne] (COLETTE, *Entrave*, p. 31).

Le cas le plus frappant est celui de ***s'agir*** : d'une part, son origine est particulière **H2** ; d'autre part, le rôle du pronom est si peu perceptible qu'il tend à perdre son autonomie.

S'agir est traité dans la langue parlée négligée comme si on avait le verbe **sagir* : °*Il* A S'AGI *de*... (un cuisinier bordelais, à la télévision française, le 25 juin 1956), au lieu de *Il s'est agi de*. Faute « on ne peut plus grossière », disait déjà Bescherelle en 1845.

°*Il y s'agit* et °*il en s'agit*, pour *il s'y* (ou *s'en*) *agit*, se glissent même dans la langue écrite : *Il* Y S'AGIT *aussi bien d'une explication* [...] *que d'une énumération* (DAMOURETTE, *Traité moderne de ponctuation*, p. 58). — *Il n'*Y S'AGISSAIT *pas de tientas* [= épreuves, en tauromachie] *mondaines* (J. PEYRÉ, dans le *Figaro litt.*, 19 juillet 1952). — *Il n'*EN S'AGIT *moins d'être à l'affût* (L. E[STANG], *ib.*, 13 août 1960). — *Il* Y S'AGISSAIT *justement*... (ARAGON, *Mise à mort*, p. 174.)

3° Plus encore que pour les pronominaux animés (voir pourtant § 779, *c*), le pronom conjoint des inanimés s'analyse difficilement du point de vue logique : il ne peut guère être considéré comme un objet direct. Par conséquent, il fait preuve d'une instabilité particulière. Un certain nombre de verbes peuvent être pronominaux ou non, sans que le sens en soit modifié. **R3**

Une force militaire [...], *petite pour le moment, mais qui* S'AUGMENTERA *certainement* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 334). — De même, *enfler*, *enfoncer*, *fermer* (*Cette porte ferme* ou *se ferme mal*), *gonfler*, *grossir*, *moisir*, *noircir*, *pourrir*, *ralentir*, *refroidir*, *rétrécir*, etc. — ***Prêter*** « s'allonger facilement » (d'un tissu ou d'une autre matière), attesté depuis le XVIIe s., est concurrencé depuis peu par la forme pronominale, signalée seulement par le *Trésor*, avec un ex. de 1951. [En Belgique, on dit *se donner*.]

Parmi les verbes qui s'emploient aussi bien pour des animés que pour des inanimés et qui acceptent les deux constructions dans le premier cas, certains ignorent le tour pronominal dans le second : *Cet enfant* REMUE ou SE REMUE *tout le temps*, mais *Il y a du vent : les feuilles* REMUENT (*Ac.* 1935) [Cet ex. est d'ailleurs une addition de cette éd.]. — De même pour *reculer*. **H3**

La tendance générale est plutôt en faveur des formes non pronominales.

Pour ***cicatriser***, l'*Ac.* cite depuis 1992 : *La coupure tarde à* CICATRISER, emploi qu'elle ignorait en 1932.

Littré a condamné *Les jours* ***allongent*** (ou *rallongent*), au lieu de *s'allongent*. Ce tour est entré vigoureusement dans l'usage : *C'était le mois de mars, les jours* ALLONGEAIENT (HUGO, *Misér.*, IV, IV, 1). **A1** Et l'*Ac.* l'a reçu enfin en 1986. — Il est plus rare lorsqu'il ne s'agit pas du temps : *J'ai beau brosser mes cheveux, ils n'*ALLONGENT *pas vite* (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 290). — *Ses cheveux* ALLONGÈRENT (MALLET-JORIS, *Maison de papier*, p. 93).

Boutonner pour *se boutonner* (d'un vêtement), ignoré encore par l'*Ac.* 2001, donné comme fam. par le *Trésor*, n'est pas si récent qu'on croirait : *Un curé trouva fort mauvais que la duchesse de Bourgogne vînt à l'église en habit de chasse qui boutonnait jusqu'au menton* (P.-L. COURIER, p. 94) [1823].

Faner pour *se faner*, d'une plante (ou, au figuré, d'une étoffe, d'une personne, etc.), courant en Belgique, n'est pas inconnu en France : *L'atmosphère de la pièce était si austère qu'il semblait que des fleurs y dussent* FANER *aussitôt* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 12). — *C'est ce monde habituel qui* FÂNE [*sic*] *et qui perd pour nous saveur et sens* (CLAUDEL, *Messe là-bas*, Gloria).

S'empirer est encore mentionné par l'*Ac.* en 2001, mais le *Trésor* et le *Rob.* le considèrent comme vieilli. Ex. : *Sa monomanie* S'EMPIRE *de jour en jour* (VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 625). — *Vers ce temps-là (1807), la situation de Lahorie* S'ÉTAIT EMPIRÉE (MAUROIS, *Olympio ou la vie de V. Hugo*, p. 26). — Il y a encore des survivances régionales, en Belgique notamment. Le

H2 781 HISTORIQUE

S'agir n'est pas un développement spontané du verbe fr. *agir* ; c'est un calque (XVIIe s.) du latin : AGITUR DE *fama*, « Il est discuté de la réputation ». Cf. § 231, c, 2°.

R3 781 REMARQUE

Les écrivains emploient des pronominaux inanimés étrangers à la langue ordinaire (parfois sans valeur passive) : *La photographie* [...] SE PÂLISSAIT *dans les combles* (A. DAUDET, *Sapho*, VIII). — En particulier, FLAUB. avait un goût marqué pour ce genre de verbes : *Sa robe de lin, alourdie par les grelots qui* S'ALTERNAIENT *sur ses talons avec des pommes d'émeraude* (*Sal.*, III). — *Les jupes* SE BOUFFAIENT (*Mme Bov.*, I, 8). — *Des primevères* S'ÉTAIENT ÉCLOSES (*Par les champs et par les grèves*, cit. *Trésor*, comme rare). [Autre ex. : *Des fleurs* SE SONT ÉCLOSES (Fr. BASTIA, dans la *Revue générale*, nov. 2005, p. 84).] — Parfois la construction s'écarte fort de l'usage ordinaire : *Quoiqu'il y eût bien, de temps à autre, quelque boulette de papier lancée d'un bec de plume qui vînt* S'ÉCLABOUSSER SUR *sa figure* (*Mme Bov.*, I, 1). [Pour *éclabousser sa figure*.] — *Sous la piqûre de la lancette, le sang jaillit et alla* S'ÉCLABOUSSER CONTRE *la glace* (*ib.*, II, 7). — Chez un autre Normand : *Les rayons du soleil couchant traversaient en oblique les persiennes closes et* S'ÉCLABOUSSAIENT SUR *les assiettes et les plats* (LA VARENDE, cit. *Trésor*).
S'émaner semble une recherche littéraire plutôt qu'un régionalisme : *Une sorte d'émotion sacrée qui* S'ÉMANAIT *de l'image comme s'exhale un parfum d'un bois d'Orient* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, II). — *De chaque cheminée* S'ÉMANENT *de subtiles odeurs* (QUENEAU, cit. *Trésor*). — Autre ex. : TOEPFFER, cit. Plattner, t. II, fasc. 2, p. 107.

H3 781 HISTORIQUE

Tel est l'usage actuel. Mais on trouve dans le passé le pronominal avec un inanimé pour sujet : **Aussitôt qu'il fut arrivé à cet âge ardent où je ne sais quoi commence à* SE REMUER *dans le cœur* (BOSS., cit. Littré [avec d'autres ex.]). — **Le désir s'accroît quand l'effet* [= la réalisation] SE RECULE (CORN., *Pol.*, I, 1). — Avec le sens « passif » : **Le retour du Roi* SE RECULE *toujours* (SÉV., 1er juillet 1676). — *Poiret et Mlle Michonneau ne se plaignirent pas de ce que le déjeuner* SE RECULAIT (BALZAC, *Goriot*, p. 213).

A1 781 AUTRES EXEMPLES

A. DE NOAILLES, *Cœur innombrable*, p. 65 ; PROUST, *Jean Santeuil*, p. 316 ; MAURIAC, *Robe prétexte*, IV ; COLETTE, *Blé en herbe*, III ; SAINT EXUPÉRY, *Courrier sud*, p. 180 ; ARLAND, *Terre natale*, p. 126 ; etc.

recul est en rapport avec celui de la construction transitive (que l'*Ac.* relègue en 2001 dans la langue classique), encore bien attestée au XIX[e] s., rarement au XX[e] : *Les sévérités de Sylvie* [...] EMPIRÈRENT *la situation déplorable où Pierrette se trouvait* (BALZAC, *Pierrette*, VIII). A2

Mais ce sont parfois les formes pronominales qui l'emportent. H4

On dit ordinairement ***se briser*** à propos des vagues, quoique l'*Ac.* 2001 et le *Robert* 2001 mentionnent encore *briser* dans cette application. R4

b) Omission du pronom réfléchi dans le verbe pronominal **à l'infinitif.**

1° Après le semi-auxiliaire *faire*, on omet souvent le pronom réfléchi ; on l'omet aussi dans certaines expressions après *envoyer, laisser, mener, emmener.* R5

Vous me FERIEZ REPENTIR (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *De peur de* FAIRE EN ALLER *mon rêve* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 63). — *Il cherchait des araignées qu'il* FAISAIT BATTRE *ensemble* (LARGUIER, *Fâchés, solitaires et bourrus*, p. 85). — *Qu'Albertine* FÎT *moins* RETOURNER *les têtes dans la rue, voilà ce que* [...] *je souhaitais* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 193). — *Elle nous* FIT METTRE *à genoux* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, III). — *Il* LAISSAIT ÉCHAPPER *des paroles et surtout des silences qui foudroyaient* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 481). — *On a* LAISSÉ ÉCHAPPER *ce prisonnier* (*Ac.* 1935, s. v. *laisser*). — *La cigarette qu'il avait* LAISSÉ ÉTEINDRE (GIDE, *Corydon*, p. 75). — *On* MENAIT *les écoliers* BAIGNER (CHAT., *Mém.*, I, III, 2). — *Le vieux* MÈNE *son chien* PROMENER (CAMUS, *Étranger*, p. 42). — *Il s'était arrangé pour m'*EMMENER PROMENER *au jardin du Luxembourg* (J. LANZMANN, *Baleine blanche*, p. 33). — *Sa sœur* [...] *lui fit un long sermon et l'*ENVOYA COUCHER (LOTI, *Aziyadé*, IV, 18). R6

Dans ces divers cas (excepté dans *faire taire*), l'omission du pronom réfléchi n'est pas obligatoire : *Nous essayons de le* FAIRE S'ASSEOIR (LOTI, *Mon frère Yves*, p. 264). — *Tout à coup un mouvement de mes voisins* [...] *me* FAIT ME RETOURNER (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 15). — *Le bruit de la serrure le* FIT SE LEVER (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 852). — *La force avec laquelle il parlait d'habitude, et qui* FAISAIT SE RETOURNER *les inconnus dehors* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 558) — *Un prisonnier qu'on a* LAISSÉ ÉCHAPPER *ou* S'ÉCHAPPER (*Ac.* 2000, s. v. *laisser*). — *On m'*ENVERRAIT ME COUCHER *sitôt ma soupe prise* (PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 182-183).

Quand il s'agit d'un verbe qui connaît aussi la construction transitive, il est plus clair d'exprimer le pronom réfléchi : *J'étais allé tirer le cordon qui* FAISAIT SE FONDRE *le tintement d'une cloche de couvent dans la rumeur de la circulation* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 20). — Un ex. comme le suivant manque de netteté : *Il fallait* FAIRE EXPLIQUER *le trappiste à cet égard* (SAND, *Mauprat*, XXV). — De même celui-ci : *Il avait rapporté cette agace* [= pie], *jadis, pour* FAIRE AMUSER *Télémaque* (GIONO, *Naissance de l'Odyssée*, Pl., p. 82). R7

Le fait que le sujet soit placé entre le verbe support et l'infinitif favorise le maintien du pronom : LAISSER *ses pensées distraites* S'ÉCHAPPER *incessamment* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 177). — *Elle ne* FAIT *pas les choses* S'ACCORDER (CLAUDEL, *Réflexions sur la poésie*, Id., p. 175).

2° Après *aller*, régulièrement le pronom réfléchi est exprimé : *Allons* NOUS *promener.* — Cependant, le tour °*aller promener*, que Littré critiquait chez J.-J. ROUSS., reste usité dans bien des régions. R8

Pendant que tu iras promener (SAND, citée par Maurois, *Lélia*, p. 92). — *Je vais sur les collines* PROMENER, *où je vois de beaux spectacles de panorama* (CÉZANNE, *Corresp.*, 11 mars 1885). — *Mettez-vous en selle que nous allions* PROMENER (QUENEAU, *Fleurs bleues*, I). — *Où vas-tu avec ton grand chapeau ? / –* PROMENER *avec papa* (D. ROLIN, *Marais*, I, 3). — *Allons promener, lui dis-je* (M. CLAVEL, *Tiers des étoiles*, p. 148). A3

On trouve aussi °*aller coucher* : SAND, *Fr. le champi*, XXIV ; JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 130 ; G.-E. CLANCIER, *Éternité plus un jour*, p. 506 ; — °*aller baigner*, etc.

3° Une autre omission, que l'on trouve à la fois dans la langue littéraire et dans certains parlers régionaux, se produit pour le verbe pronominal à l'infinitif après ***falloir***, quand l'agent de cet infinitif est exprimé devant *falloir* par un pronom personnel conjoint ayant la même forme pour les objets indirect et direct (cf. § 902, *b*, 3°) :

Il ME FAUT COURBER *sous ce fatal honneur* (HUGO, *Odes et ball.*, Odes, V, 4). — *S'il* ME FALLAIT DÉFENDRE (VALÉRY, lettre, Pl., t. I, p. 1560). — *Il* M'A FALLU REPORTER *aux travaux de mes prédécesseurs* (L. REMACLE, dans le *Bull. du dict. wallon*, 1933, p. 64).

A2 781 AUTRES EXEMPLES

GAUTIER, *Avatar*, I ; SAND, *Fr. le champi*, X ; MICHELET, TAINE, les THARAUD, cit. *Trésor* ; MAETERLINCK, cit. *Rob.*

H4 781 HISTORIQUE

On a dit aussi ***renouveler*** pour *se renouveler* : ⁺*Ma confusion / Qui renouvelle et croît à chaque occasion* (CORN., *Nicom.*, II, 1).

R4 781 REMARQUE

Les poètes élargissent le domaine : *Les nuages* [...] / [...] / BRISAIENT *incessamment sur cet immense écueil* [= le sommet des montagnes] (LAMART., *Médit.*, II, 8). — *Mille rayons* BRISENT [...] / *À des archipels de nuages* (HUGO, *F. d'aut.*, XXV, 1).

R5 781 REMARQUE

Le *Rob.* (s. v. *aller*, II, 6, Rem.) déclare que l'ellipse du pronom réfléchi « peut se faire après un infinitif [lapsus pour *verbe* ?] autre que *faire* ». Mais l'ex. qu'il donne semble isolé : °*Si on s'écoutait, on n'aurait pas presse de vous voir* EN ALLER (AYMÉ, *Vouivre*). Erreur graphique pour *en allé* (§ 681, *b*, 2°) ? Comp. *Il me faut en aller* (3° ci-dessous) ?

R6 781 REMARQUE

Dans cet ex., il s'agit du sens propre. Mais au figuré, *envoyer coucher* (ou *promener*) est très vivant pour « envoyer au diable, se débarrasser de ».

R7 781 REMARQUE

À moins qu'on ne considère *faire* comme explétif. Comp. *faire ennuyer* = *ennuyer* en Belgique (§ 821, R5).

R8 781 REMARQUE

Pour *promener* = *se promener* en dehors de ce cas, voir § 779, *c*, 2°.

A3 781 AUTRES EXEMPLES

VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 36 ; R. BAZIN, *M*[me] *Corentine*, XI ; O. AUBRY, *Sainte-Hélène*, t. I, p. 276 ; VAN DER MEERSCH, *Maison dans la dune*, p. 25.

On dit ordinairement : *Il me faut me courber.* — Le tour elliptique pourrait s'expliquer par le tour littéraire *Il le faut traverser* (§ 684, *b*, 2°) ou, avec agent exprimé, *Il* LE LUI *faut traverser*, ce qui entraînerait dans les ex. cités plus haut une suite non admise **me me* (§ 682, *b*, 1°).

On trouve aussi des ex. où le pronom réfléchi est placé devant l'infin. sans que l'agent soit exprimé : *Il faut vous en aller* (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, VI). — *Il fallut* ME LEVER *de ma chaise* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, III). — *Il a fallu* ME CONTENTER *de celles* [= les souillardes, les arrière-cuisines] *des internats et des casernes* (G. BORGEAUD, *Voyage à l'étranger*, p. 232). — Ce tour est souvent ambigu : dans l'ex. d'HERMANT, on croira à première lecture que le verbe n'est pas réfléchi.

c) **Verbes particuliers.**

1° ***S'activer*** comme verbe pronominal, qu'A. Hermant trouvait « détestable » (*Chron. de Lancelot*, t. I, p. 294), a reçu l'agrément de l'*Ac.* depuis 1986. Il est en effet de plein usage ; il est d'ailleurs plus ancien que ne le dit le *Robert* (1927) :

La comtesse de Spalato [...] S'ACTIVAIT *de sa chambre à son boudoir* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 364). — *On les* [= des locomotives de manœuvre] *entendait à peine* S'ACTIVER, *comme des ménagères vives et prudentes* (ZOLA, *Bête hum.*, I).

2° Quoique la construction transitive de *bouger* se soit fort répandue (§ 287, *a*, 3°), °***se bouger***, qui double inutilement *bouger*, est rare en dehors de la langue parlée familière :

Chère, pour peu que tu TE BOUGES, / *Renaissent tous mes désespoirs* (VERL., *Rom. sans par.*, Spleen). — *Elle écoutait la musique étendue sans* SE BOUGER *pour personne* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1025). — *Comme l'autre ne* SE BOUGEAIT (COURTELINE, *Gaîtés de l'escadron*, cit. Nyrop, t. VI, p. 193). — *Il faut* [...] SE BOUGER *assez vite* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 460). H5

3° ***Se devoir de*** + infinitif implique l'idée d'obligation morale, un devoir que l'agent a envers lui-même : *Je* ME DEVAIS *de lui parler ouvertement* (*Rob.*). — *Vous* VOUS DEVEZ *à vous-même de réussir* (*ib.*). — Il fait parfois une concurrence indue à *devoir*, peut-être affaibli par ses emplois de semi-auxiliaire (§ 821, *c*) :

°*Une étude* [...] *qui* SE DEVAIT *d'être signalée* (P. DE VISSCHER, dans *Revue belge de philol. et d'hist.*, 1950, p. 1277).

4° ***Se disputer*** « se quereller » [qui est déjà dans le dict. de Richelet en 1680] « n'a en sa faveur, selon LITTRÉ, ni la grammaire ni l'autorité des écrivains » ; il faudrait dire *disputer*. R9 Pourtant l'autorité des écrivains et l'usage général ont tranché, l'*Ac.* l'admet depuis 1932, tout en limitant l'emploi à la langue familière. Cette réserve, reste édulcoré de la condamnation de jadis, doit elle-même être supprimée, les ex. suivants le montrent :

Les Alliés SE DISPUTENT *entre eux et avec le chancelier Cuno sur le chiffre des réparations* (BAINVILLE, *Allemagne*, t. II, p. 94). — *Il a failli* SE DISPUTER *avec moi à la sortie de l'église* (GREEN, *Journal*, 8 sept. 1950). — *Deux hommes* SE DISPUTAIENT (VALÉRY, *Mélange*, Pl., p. 288). — *Les deux frères* SE DISPUTÈRENT *un soir* (MAURIAC, *Mal*, p. 22). A4

5° Certains prétendent qu'il est peu courtois de dire ***Je m'excuse*** et qu'il faudrait dire *Excusez-moi*. Cela est fondé sur une interprétation de l'expression comme si elle signifiait « se pardonner », alors qu'elle veut dire traditionnellement « présenter ses raisons pour se disculper » (avec un complément indiquant ces raisons : cf. § 293, *c*), puis « présenter ses excuses, ses regrets ». Quoi qu'il en soit, *Je m'excuse* abonde, et sous les plumes les plus distinguées. (Mais *Excusez-moi* est courant lui aussi.)

Ex. : VIGNY, lettre publiée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, janv.-févr. 1979, p. 106 ; LITTRÉ, Addit., p. 353 ; BARRÈS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 414 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 665 ; HERMANT, *Xavier*, p. 28 ; VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 916 ; LE BIDOIS, t. II, p. V ; LA VARENDE, *Nez-de-Cuir*, III, 4 ; MONTHERL., *Démon du bien*, p. 51 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, sélection hebdom., 30 oct.-5 nov. 1969 ; MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 36 ; GREEN, *Ce qui reste de jour*, 28 nov. 1968 ; M. DE SAINT PIERRE, *Aristocrates*, p. 299 ; M. BOEGNER, *Exigence œcuménique*, p. 243 ; GISCARD D'ESTAING, *Démocratie franç.*, p. 115 ; etc.

H5 781 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, *se bouger* était plus fréquent que *bouger* transitif. Cette construction se fait rare au XVIIe s. Vaugelas (éd. Ch., t. II, p. 337) la relève comme un normandisme chez MALHERBE. Autre ex. : *Et personne* [...] *qui* SE *veüille* BOUGER / *Pour retenir des gens qui se vont égorger !* (MOL., *Dépit am.*, V, 6.)

R9 781 REMARQUE

En réalité, le substitut proposé n'existait pas, car Littré ne connaissait pas *disputer* intransitif autrement que comme équivalent de *discuter*. Ce sens est encore usité dans la langue littéraire : *Il dévorait tous les livres, et puis il allait en* DISPUTER *avec des camarades* (FRANCE, *Pierre Nozière*, I, 10). — La Mère Agnès. *Cependant, si... / L'Archevêque, durement. Ne* DISPUTEZ *pas. Obéissez. Vous* DISPUTEREZ *ensuite* (MONTHERL., *P.-Royal*, p. 119). — *Elle* DISPUTAIT *à longueur de nuit avec son mari et son amant* [...] : *je retournerai avec lui, je resterai avec toi*, etc. (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 641).
Est-ce par révérence pour Littré que JOUHANDEAU emploie *disputer* (construit sans sujet) à propos d'une querelle plutôt que d'une discussion (c'est une femme qui se refuse à son mari) : *Elle* [= la mère] *entend* DISPUTER *dans l'alcôve* (*Chaminadour*, p. 209) ?
Pour *disputer qqn*, voir § 779, *c*, 3°.

A4 781 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Chartr.*, VI ; FLAUB., *Éduc.*, I, 3 ; E. DE GONC., *Faustin*, XXXVIII ; LOTI, *Aziyadé*, III, 53 ; BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 404 ; etc.

6° *S'investir* est « à proscrire », selon l'*Ac.* 2000, qui admet pourtant *Il* A INVESTI *toute son expérience, toute son énergie dans ce projet*, dont la construction pronominale découle assez facilement ; celle-ci a le double défaut d'être néologique et à la mode, ce qui l'empêche de passer inaperçue. Le *Rob.* cite s. v. *poète* : *Le poète* S'INVESTIT *d'une surréalité qui ne peut être celle de la science* (SAINT-JOHN PERSE).

7° Avec un nom de chose ou un nom autonyme (§ 460) comme sujet, au lieu de la forme « plus normale » (*Rob.*) **se référer à** « avoir rapport à, faire référence à », les linguistes emploient volontiers depuis le milieu du XX[e] s., sous l'influence américaine, *référer* non pronominal R10 :

Moresque, *bien que latin d'origine,* RÉFÈRE *à une réalité arabe* (P. GUIRAUD, *Mots étrangers*, p. 43). — *Une note y* RÉFÈRE *à Diez, Grober, Foth, Foerster* (M. WILMET, *Études de morpho-syntaxe verbale*, p. 41). A5

Une autre construction, que Hanse considère comme vieillie et Colin comme disparue (elle n'est pas dans le *Petit Rob.*), est *référer* avec objets direct et indirect : *Ils* RÉFÈRENT *communément à la période royale la plupart de ces influences ou interventions sabines* (J. PERRET, dans *Revue belge de philol. et d'hist.*, 1968, p. 839). — *Il n'existe pas* [...] *de bonne biographie populaire d'Hadrien à laquelle on puisse* RÉFÉRER *le lecteur* (YOURCENAR, *Mém. d'Hadrien*, L. P., p. 434). A6

8° *Sortir* étant usité depuis longtemps (§ 287, *a*, 10°) comme transitif (*Sortez-moi de cette affaire*), il n'est pas surprenant que cette construction se retrouve dans le verbe pronominal **se sortir.** Celui-ci reste cependant plus d'un registre familier que *sortir* seul.

Comment voulez-vous que je M'en SORTE ? (ROMAINS, *Copains*, p. 221.) H6 — *On ne peut* SE SORTIR *de là que par la haine* (GIONO, *Voy. en It.*, p. 185). — *Il* S'EST *également bien* SORTI *de l'une et de l'autre* [mise en scène] (J. LEMARCHAND, dans le *Figaro litt.*, 25 déc. 1954). — *Un jour, je pourrai* M'en SORTIR (ANOUILH, *Valse des toréadors*, p. 162). — *Un officier peut être tué à la guerre – celui-ci* S'en ÉTAIT SORTI (VIALAR, *Robes noires*, p. 88). — *Il a menti, disant n'importe quoi pour* SE SORTIR *d'affaire* (M. GARÇON, *Louis XVII*, p. 453). — *Je sentais que j'étais au bout de mes mensonges. Je ne pouvais plus* M'en SORTIR (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 99). — *Dans un engrenage tel qu'il ne puisse* S'en SORTIR *que par une catastrophe* (DANIEL-ROPS, *Carte d'Europe*, p. 96). — *Vous pouvez très normalement* VOUS *en* SORTIR (DRUON, *Grandes familles*, I, 3). A7

R10 781 REMARQUE

Pour *en référer, s'en référer*, voir § 679.

A5 781 AUTRES EXEMPLES

H. BONNARD, dans le *Grand Lar. langue*, p. 894 ; HAGÈGE, *Le fr. et les siècles*, p. 41 ; etc.

A6 781 AUTRES EXEMPLES

G. MOUNIN, *Clefs pour la sémantique*, p. 250 ; BACHELARD, cit. *Rob.* ; A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 310 ; etc.

H6 781 HISTORIQUE

Montesquieu avait d'abord écrit : *Je n'ai jamais vu d'homme qui* S'en SOIT *mieux* SORTI *que celui-ci* (*Hist. véritable*, p. 14). Puis il a substitué *tiré* à *sorti*.

A7 781 AUTRES EXEMPLES

VAILLAND, *Drôle de jeu*, L. P., p. 287 ; IONESCO, *Présent passé, passé présent*, p. 255 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 466 ; M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 18 mars 1968, p. 18 ; SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 42 ; J. PIATIER, dans le *Monde*, 16 oct. 1971 ; etc.

LES VERBES IMPERSONNELS

782 Observations générales. B

a) Les **verbes impersonnels** sont des verbes employés seulement à la troisième personne du singulier et qui ont normalement R1 comme sujet *il*, dit aussi *impersonnel*, parce qu'il ne désigne aucun être ou aucune chose R2 : IL *pleut.*

Comme ces verbes ne s'emploient qu'à la 3[e] personne du singulier, on leur donne parfois le nom de verbes *unipersonnels*. — À distinguer des verbes qui, se disant seulement des choses (*consister*) ou des animaux (*coasser*), ne se trouvent pas ou se trouvent rarement en dehors de la 3[e] personne du singulier ou du pluriel. Cf. § 877, *c*.

Parmi les verbes impersonnels, certains le sont ordinairement (§ 784) et d'autres occasionnellement (§ 785).

b) Les verbes impersonnels peuvent se trouver aussi aux modes qui sont étrangers à la notion de personne (on les appelle d'ailleurs *modes impersonnels*).

1° Les verbes impersonnels se trouvent régulièrement à **l'infinitif** lorsqu'ils dépendent de verbes semi-auxiliaires (§ 819), devant lesquels se place le sujet *il*.

B 782 BIBLIOGRAPHIE

P. PIELTAIN, *La construction impersonnelle en fr. moderne*, dans *Mélanges M. Delbouille*, 1964, pp. 469-487. — A. ESKÉNAZI, *Note sur les constructions impersonnelles du fr. contemporain*, dans la *Revue romane*, 1968, pp. 97-115. — D. GAATONE, *La transformation impersonnelle en fr.*, dans le *Fr. mod.*, oct. 1970, pp. 390-411. — R. MARTIN, *La transformation impersonnelle*, dans *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 1970, pp. 377-394. — ID., *La tournure impersonnelle : essai d'une interprétation sémantique*, dans *Festschrift K. Baldinger*, 1979, pp. 208-219.

R1 782 REMARQUE

Sur l'omission du pronom *il*, voir § 235. D'autre part, *ça* fait une certaine concurrence à *il* : cf. § 783, a.

R2 782 REMARQUE

Pour certains linguistes, il n'est pas exact que *il* ne désigne aucun être ou aucune chose : cf. § 231.

Il va PLEUVOIR. *Il vient de* PLEUVOIR. *Il commence à* PLEUVOIR. *Il devrait* PLEUVOIR. *Il semblait* PLEUVOIR. *Il a cessé de* PLEUVOIR. *Il risque de* PLEUVOIR.

Dans les autres cas, cela est plus rare et parfois ambigu (comp. § 917), mais cet usage n'est pas récent :

Il [= Dieu] *fait* PLEUVOIR *sur les justes et les injustes* (*Bible*, trad. SEGOND, Matth., V, 45) [comp. § 784, *a*, 2°]. — *Il faut faire comme on fait à Paris, il faut laisser* PLEUVOIR (prov., cit. Littré). — [...] *Pourront, s'ils ne veulent la* [= la tutelle] *conserver, faire convoquer* [...] *un conseil de famille, pour y* ÊTRE PROCÉDÉ *à leur remplacement* (*Code civil*, art. 431). — *Notre pays* [= la Bretagne] *avait* [...] *la réputation de* PLEUVOIR (Ch. LE QUINTREC, *Château d'amour*, p. 58). — *Henri-Maximilien regardait* PLEUVOIR *sur Innsbruck* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 100).

Littré fait cette remarque à propos de ***s'agir*** : « Les grammairiens disent que s'agir n'est pas usité [à l'infinitif] ; cependant on ne voit pas pourquoi on ne dirait pas : Il doit s'agir d'affaires importantes dans cette réunion. » — De fait, *s'agir* se trouve assez souvent après *aller, devoir, pouvoir, savoir, sembler* : *Il va* S'AGIR *d'être oseur et prudent !* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, p. 68.) — *Il ne pouvait* S'AGIR *de poser des questions que je n'aurais même pas su comment formuler* (GREEN, *Partir avant le jour*, p. 66). — *Il ne saurait* S'AGIR *d'une coquille* (ARISTIDE [= M. CHAPELAN], dans le *Figaro litt.*, 29 sept. 1966). — *En fait, il semble* S'AGIR *de brumes matinales* (Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, p. 70). A1

2° **Les verbes impersonnels s'emploient plus rarement au participe présent.** H

L'emploi de ***s'agissant*** a retrouvé une nouvelle vigueur au XXe s. dans la langue écrite :

Si l'on entend par « composition » en poésie tout autre chose que ce qu'on désigne par ce mot, S'AGISSANT *d'œuvres en prose* (VALÉRY, *Pièces sur l'art*, Pl., p. 1369). — S'AGISSANT *des femmes, le bon vieux phallocratisme gaulois s'affiche sans vergogne* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 6 août 1976). — *Un mot abusif,* S'AGISSANT *de lui* [= Mauriac] (LACOUTURE, *Fr. Mauriac*, p. 56). A2 — L'Ac., qui ignorait cet emploi en 1932, le signale depuis 1986, mais comme locution prépositive fam., réserve peu adaptée pour un usage surtout écrit.

Y ayant est rare et proprement littéraire : *On ne peut* [...] *entendre par mariage infamant un mariage d'argent, n'*Y AYANT *point d'exemple d'un ménage où la femme ou bien le mari se soient vendus et qu'on n'ait fini par recevoir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 470). — *Je fus ravi de ce début,* Y AYANT *longtemps que je n'avais aimé d'une façon amusante* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VII). — *Petit bourgeois, ce serait mal parler encore, n'*Y AYANT *rien chez lui de trivial ni de populaire* (THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*, p. 25). — N'Y AYANT *pas de mauvais sujets, je ne dirai rien contre celui qu'a choisi cette année Mme Montupet* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 15 sept. 1965).

Semblant est attesté chez un auteur aimant les tours qui sortent de l'ordinaire : *Il se produisit des heurts* [de vaisselle] *qui irritaient M. Jacotin, lui* SEMBLANT *qu'on voulût offrir à l'écolier une bonne excuse pour ne rien faire* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 124).

S'il s'agit d'un verbe occasionnellement impersonnel, il est difficile de savoir, lorsqu'il est employé au participe présent, si ce n'est pas en tant que verbe personnel : *Il n'avait cessé d'entretenir avec elle des intelligences secrètes,* ÉTANT *toujours* BON *de maintenir un espion dans la place* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XIII). [On pourrait dire : *maintenir étant toujours bon.*] — En tout cas, *étant donné que* est tout à fait courant : cf. § 257, *b* ; assez courants aussi *étant entendu, étant établi*, etc.

A1 782 AUTRES EXEMPLES

BARRÈS, *Mes cahiers*, t. I, p. 25 ; HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, V ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 730 ; BREMOND, *Poésie pure*, p. 62 ; J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 65 ; VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 153 ; FOUCHÉ, *Traité*, p. 496 ; etc.

H 782 HISTORIQUE

L'emploi des verbes impersonnels au participe présent ne gênait pas les classiques : *Quelle obligation ne luy* [= à Amyot] *a point nostre langue, n'*Y AYANT *jamais eu personne, qui en ayt mieux sceu le genie et le caractere* (VAUGELAS, Préf., X). — *Mais, luy* FALLANT *un pic* [au jeu de piquet], *je sortis hors d'effroy* (MOL., *Fâch.*, II, 2). — ⁺S'AGISSANT *de combattre les démons, un ange nous prêtera volontiers ses paroles pour implorer son* [= de Marie] *secours* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 220). — ⁺*Après une grande sécheresse,* VENANT À PLEUVOIR, *comme il ne peut se plaindre de la pluie, il s'en prend au ciel de ce qu'elle n'a pas commencé plus tôt* (LA BR., *Car. de Théophr.*, XVII). — ⁺*Ne* S'AGISSANT *pas là de fonction, elles n'y purent trouver de prétexte* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. II, p. 254). — ⁺*Les soldats même étaient jaloux de la liberté de leur patrie, quoiqu'ils la détruisissent sans cesse, n'*Y AYANT *rien de si aveugle qu'une armée* (MONTESQ., *Consid.*, XIII).
De *s'agissant* ainsi employé, Littré disait : « Bonne locution, et qui abrège beaucoup. » Cette approbation a peut-être contribué au retour de faveur.

A2 782 AUTRES EXEMPLES

HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. I, p. 405 ; LE BIDOIS, § 379 ; ARLAND, *Marivaux*, p. 109 ; SIEGFRIED, *Suez, Panama*, p. 127 ; CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 2 août 1952 ; E. FARAL, dans *Romania*, 1952, p. 264 ; J. ROSTAND, dans les *Nouv. litt.*, 1er mars 1962 ; P.-H. SIMON, *Hist. de la litt. fr. au XXe s.*, t. II, p. 60 ; ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* 1964, p. 71 ; etc.

783 *Ce, cela, ça* rivaux de *il*.

a) **Dans la langue parlée populaire et familière, *ça* concurrence *il* avec des verbes essentiellement impersonnels exprimant des phénomènes météorologiques (§ 784, *a*), surtout si le phénomène a une caractéristique particulière :**

C'est Mme Amédée [...] *qui a dit qu'elle allait faire un tour.* ÇA *pleut pourtant fort* [dit la servante Françoise] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 102).

Plus rarement au lieu de *Il fait beau*, etc. : *Cette année-là, il avait fait mauvais.* [...] *Tous les matins, cette angoisse machinale avant d'ouvrir les rideaux : et si* ÇA *faisait beau pour changer ?* (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 13.)

On trouve aussi *ça* ou *cela* avec des verbes qui, dans des usages régionaux, se construisent impersonnellement avec *il* (§ 785, *b*, 3°), mais on peut reconnaître ici la valeur démonstrative du pronom :

ÇA *sentait l'ail* (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 25). — ÇA *puait là-dedans* (*ib.*, I, 18). — *Là-bas, dit Charles,* ÇA *brûle depuis deux jours* (Fr.-R. BASTIDE, *Palmeraie*, p. 112). — CELA *manque d'air ici.*

b) Quand le sujet logique est une proposition ou un infinitif, *il* est concurrencé par le pronom démonstratif neutre *cela* ou *ça*. R1

1° Le pronom démonstratif n'est pas usité avec *falloir, rester, paraître, sembler* R2, et avec les tours vieillissants ou franchement vieux *Il me souvient, Il appert, Il conste, Il me tarde* et *Il sied*, ainsi que *Il s'agit*, qui n'a pas vieilli, mais qui est peu analysable pour le locuteur (cf. § 231, H2).

IL FAUT *partir.* IL FAUT *que vous partiez.* IL RESTAIT *à trouver un collaborateur.* — *Vous avez échoué à votre examen, mais* IL RESTE *que vous avez travaillé* (*Dict. contemp.*). — IL PARAÎT *que c'est un rêve de paresse grossière !* (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Impossible.) — IL *me* TARDE *que ce cahier soit achevé* (GIDE, *Journal*, 13 déc. 1915). — IL *me* TARDE *d'avoir achevé de recopier le chapitre VII de mes* Mémoires (*ib.*, 28 oct. 1917). — IL *me* SEMBLAIT *que j'étais charmante à voir* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 172). — IL *ne* SIED *pas de faire endosser à la vertu les lassitudes de la vieillesse* (GIDE, *op. cit.*, 25 juillet 1934). — IL S'AGIT *de faire sa déclaration d'impôt avant le 1er mars* (*Grand dict. enc. Lar.*). — IL *ne* S'AGIT *pas que tu ailles lui raconter ce que nous venons de dire* (*ib.*). — Pour *Il me souvient, Il appert, Il conste*, voir § 784, *b*.

2° Avec des verbes exprimant une réaction psychologique (verbes accompagnés ordinairement d'un complément d'objet direct, parfois indirect), la construction avec *il* appartient à la langue littéraire. H1

IL *l'*AMUSAIT *de nous exciter contre l'Académie Goncourt* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 10 févr. 1966). — *Quand* IL *ne m'*AMUSERA *plus de me déguiser en groom ou en toréador* (Fr. PARTURIER, citée dans le *Fr. mod.*, oct. 1970, p. 396). — IL *m'en* COÛTE *de ne pas pouvoir vous aider* (*Dict. contemp.*). — S'IL *t'*ENNUIE [...] *de pénétrer aussi avant* (TOULET, *Mon amie Nane*, L. P., p. 11). — IL *m'*ÉTONNAIT *que ma jalousie ne fût pas plus mordante* (RADIGUET, *Diable au corps*, p. 111). — IL *ne la* GÊNAIT *pas du tout de me laisser entendre* [...] (BOYLESVE, *Souvenirs du jardin détruit*, p. 89). — IL *ne me* PLAÎT *pas qu'on prétende s'occuper de mes affaires malgré moi* (*Dict. contemp.*). — *Dans l'appartement de sa maîtresse, il a pour règle de ne rien laisser qui soit à lui.* [...]. IL *lui* RÉPUGNERAIT *d'y retrouver, selon l'usage, un pyjama et des pantoufles* (ROMAINS, *6 oct.*, p. 150). — IL *me* VEXAIT *que* [...] *Marthe ne me parlât pas de suicide* (RADIGUET, *op. cit.*, p. 158).

La langue courante utilise *cela* et surtout, plus fam., *ça* : *Allez goûter à Rivebelle si* CELA *vous* AMUSE *d'être écorché et de jeter l'argent par les fenêtres* [dit Mme Verdurin] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 970). — ÇA *ne* COÛTE *rien d'espérer* [se dit la narratrice] (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 168). — ÇA *vous* ENNUIE *que je vous accompagne ?* [dit le narrateur] (PROUST, *l. c.*, p. 800.) — ÇA *ne m'*ÉTONNERAIT *pas qu'il vous eût demandé de l'argent* (ZOLA, *Curée*, L. P., p. 239). — CELA *m'*ÉTONNERAIT *qu'il se réveille* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, I, 1). — *J'ai une chambre à quatre lits. Si* ÇA *ne vous* GÊNAIT *pas de coucher dans la même chambre...* [dit une aubergiste] (ROMAINS, *Copains*, L. P., p. 108.) — ÇA *me* PLAIRAIT *assez que tu lui parles une dernière fois* (MAURIAC, *Mal aimés*, II, 6). R3 — Avec *faire* + nom, le démonstratif est général : CELA *me* FAIT PLAISIR *de vous voir comme cela* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, LXII). — CELA *ne vous* FAIT *pas* PEUR, *Odette, d'habiter ce quartier perdu ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 602.) — *« Alors* ÇA *te* FAIT PLAISIR *de te marier, Bibi ? » ne pouvait s'empêcher de s'exclamer le prince* (*ib.*, t. II, p. 404). — ÇA *me* FAIT *formidablement* PLAISIR *de les voir* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 414).

3° Avec certains verbes, *il* s'emploie dans la langue courante, surtout écrite, et le démonstratif est de niveau plus familier.

C'est la langue courante que décrit le *Dict. fondamental* de Gougenheim : IL ARRIVE *qu'il ne pleuve pas pendant un orage.* IL IMPORTE *que vous soyez là quand le patron viendra.* IL SE PEUT *que je n'arrive pas à l'heure. Pour réussir* IL *ne* SUFFIT *pas d'être intelligent, il faut aussi travailler.* IL VAUT MIEUX *être bon élève que mauvais élève.* — Autres verbes : IL VA DE SOI *que Marx a insisté sur*

R1 783 REMARQUE

Cette concurrence montre bien le caractère redondant de *il* sujet grammatical (ou apparent). Cf. § 371, a, 2°.

R2 783 REMARQUE

Sembler, paraître et *rester* suivis d'un attribut suivent l'usage décrit dans c pour *être*.

H1 783 HISTORIQUE

En dehors du cas traité ici, *il* était souvent utilisé là où nous mettrions un pronom démonstratif neutre, et il en reste des traces figées : cf. § 668, c et H2. — Ce qui est présenté ci-contre comme littéraire appartenait à la langue courante jadis : °*Qu'*IL *m'*ENNUIE *de ne vous point voir* [...] ! (SÉV., 2 sept. 1671.) — IL *leur* [= à des chevaux] VAUDROIT MIEUX *de travailler beaucoup, de manger de mesme* (MOL., *Av.*, III, 1). — Mais le démonstratif n'était pas nécessairement exclu : CELA TROUBLE *la cervelle tendre des enfans de les esveiller le matin en sursaut* (MONTAIGNE, I, 26). — CELA *me* FEND LE CŒUR *de les* [= des chevaux] *voir ainsi extenuez* (MOL., *l. c.*).

R3 783 REMARQUE

La pièce se passe dans « un milieu bourgeois français aux environs de 1935 », Mauriac le signalait lui-même dans une préface jointe à son théâtre (*Œuvres compl.*, t. X, p. VII), et c'est là qu'il caractérisait le style qu'il concevait pour ce genre littéraire.

le caractère temporaire [...] *du capitalisme* (J. PIAGET, cit. *Rob.*, s. v. *capitalisme*). — IL VA SANS DIRE *que les canons étaient en parfait état* (VERNE, cit. *Rob.*, s. v. *astiquer*). — IL CONVIENT *d'être très prudent pour éviter de graves inconvénients* (*Dict. contemp.*). — IL *n'*A *pas* DÉPENDU *de moi que l'affaire réussisse ou échoue* (*ib.*). — IL DÉPENDAIT *de lui de prendre une attitude pieuse* (MAURIAC, *Vie de Racine*, VIII). — *Comment* SE FAIT-IL *que vous habitiez une maison en démolition ?* (QUENEAU, *Chiendent*, p. 333.) — *À quoi me* SERVIRAIT-IL *qu'elles le* [= des femmes bien] *fussent* [...] *?* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 158.) — IL *me* SUFFIT *donc de dire que je partais à cinq heures du matin* (RADIGUET, *Diable au corps*, p. 127). — IL *ne* TIENT *plus qu'au Haut-commandement soviétique de donner maintenant son accord* (DE GAULLE, télégramme, dans *Mém. de guerre*, t. I, 1954, p. 666). — IL VALAIT *décidément* MIEUX *que j'y renonce* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 120). — Pour les impersonnels passifs, voir *c*, 1°.

Avec le démonstratif : *Comment* ÇA SE FAIT *que Solange vous ait invitée à boire un pot* (RIVOYRE, cit. Togeby, § 408, 2). — ÇA *ne te* SUFFIT *donc pas que tu te sois mis sur les bras cette sale grève ?* (ZOLA, cit. Sandfeld, t. I, p. 285.) — CELA VAUT *toujours* MIEUX *d'avoir quelqu'un de sûr* [pense Tartarin] (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, III). — Le démonstratif est particulièrement fréquent avec *servir* : *Une certaine certitude que* CELA *ne* SERT *à rien de révolutionner la face du monde* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVIII). — CELA *ne* SERT *à rien de préparer des examens si l'on ne s'y présente pas* (*Dict. contemp.*). — *À quoi* CELA SERT-*il de se mettre en colère ? (ib.)* R4 — *Calmez-vous,* ÇA *ne* SERT *à rien de vous agiter comme ça* (PICOCHE et ROLLAND, *Dict. du fr. usuel*, p. 844).

Le démonstratif s'impose pour les verbes qui ont rarement comme sujet postposé un infinitif ou une proposition : CELA RAPPROCHE *de voyager ensemble* (DUTOURD, cit. Togeby, § 408, 1).

c) *C'est* et *il est*.

1° Les impersonnels passifs se construisent avec *il*.

Cas où *ceci* ou *cela* (selon les circonstances) seraient possibles : IL EST ÉCRIT (ou INSCRIT) *devant la barrière : Entrée interdite.* R5 — *Nous devons entendre ainsi toutes les paroles bibliques où* IL EST DIT : *L'esprit m'emporta* (BALZAC, *Séraphita*, Pl., p. 510). — *Comme* IL AVAIT ÉTÉ DIT, *il fut fait* [= cela fut fait] (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, VII). — *Il s'est heurté contre la pierre d'achoppement, selon qu'*IL EST ÉCRIT [dans Isaïe, VIII, 14] : « *Voici que je mets en Sion une pierre d'achoppement* [...]. » (*Bible*, trad. CRAMPON, Ép. aux Rom., IX, 32-33.)

Le recours au démonstratif est très rare R6 quand les impersonnels passifs s'emploient, comme souvent dans la langue écrite (cf. § 772, *e*), avec comme sujet logique un infinitif ou une proposition : IL ÉTAIT ÉCRIT *que je n'aurais que des ennuis dans cette affaire* (*Dict. contemp.*). — *Un nez aussi monumental qu'*IL EST PERMIS *à un chrétien de Savoie de porter sans scandale* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 14). — IL EST *généralement* ADMIS *que* ... IL FUT DÉCIDÉ *de* ... ou *que* ... IL A ÉTÉ CONVENU *de* ... ou *que* ...

2° Quand *être* est suivi d'un adjectif, puis d'un infinitif ou d'une proposition, *il*, fréquent dans la langue écrite, est concurrencé par *ce* dans l'usage parlé que représentent la plupart des ex. suivants (comp. *b* ci-dessus). R7

C'est fâcheux qu'on ne puisse pas avoir toutes les satisfactions ensemble (ERCKMANN-CHATRIAN, *Ami Fritz*, cit. *Trésor*, s. v. *fâcheux*). — *C'est facile de vouloir rejoindre le maquis* (CENDRARS, *Bourlinguer*, *ib.*, s. v. *facile*). — *C'est gai de vous voir* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 121). — CE *n'était pas possible que ça reste comme ça* [dit la tante Léonie] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 101). — *C'est vrai que* CE *n'est jamais bien prudent de laisser une femme seule* (FRANCE, *Lys rouge*, IV). R8

Dans l'écrit, *cela* n'a été relevé que dans des conversations : CELA *est fort mal de surprendre ainsi les jeunes filles* (BALZAC, *Bal de Sceaux*, Pl., p. 114). — *Elle a le visage en long.* / – *Mais la forme longue a de la distinction.* / – CELA *est heureux pour elle qu'il y en ait là* (ID., *Goriot*, p. 139). H2 — *Ça* est d'un registre plus familier encore : ÇA *n'aurait pas été mauvais d'avoir un peu de pitié à lui offrir* (SARTRE, *Mur*, L. P., p. 14).

Le démonstratif est obligatoire 1) quand il y a une pause après l'adjectif : CE *ne serait pas sain, de vivre ici* (ZOLA, *Ventre de P.*, IV) ; — 2) quand l'adjectif est suivi d'une proposition temporelle ou conditionnelle : *C'est amusant quand il vient !* (E. ROSTAND, *Cyr.*, V, 1.) — *Il* aurait été ambigu : *C'est gentil de venir avant que l'on n'éclaire !...* (*Ib.*, I, 1.)

R4 783 REMARQUE

Le 1er ex. du *Dict. contemp.* ajoute entre parenthèses après à *rien* : « ou, plus rarement, *de rien* » ; il n'est pas sûr que cette var. plus rare (cf. § 290, *g*) s'accommode aussi facilement du démonstratif. Le 2e ex. est présenté comme un emploi impersonnel ; en fait, il ne l'est pas plus que le précédent : *il* ne fait que reprendre le sujet, comme dans *À quoi* ce banc *sert-il ?* Cf. § 396, *b*, 5°.

R5 783 REMARQUE

Tour de Belgique : °C'ÉTAIT MARQUÉ « *Espèce curieuse, étudiante étudiant* » (dans la *Libre Belg.*, 29 sept. 1973, p. 26).

R6 783 REMARQUE

Nous avons noté, avec cela : *Si* CELA EST IMPRIMÉ *dans quelque journal que Kortis a craint l'opium ou a parlé de sa blessure et de sa dispute* [...], *plus de vingt francs* [= vous n'aurez plus vos 20 francs] (STENDHAL, *L. Leuwen*, XLV).

R7 783 REMARQUE

Dans l'*Ac.* 1987, on lisait cet ex. : CE *n'*EST *pas* BEAU *de copier sur son voisin.* Pour la forme et pour le fond, il a été remplacé dès 1992 par IL *n'*EST *pas* BEAU *de mentir ainsi.*

R8 783 REMARQUE

On entend en Belgique (et aussi à Sedan, commun. M. Gross) : °C'EST BON *que vous l'avez dit* = Heureusement que...

H2 783 HISTORIQUE

Cet emploi de *cela* était fréquent chez MOL. : CELA *n'*EST *pas* CIVIL *d'aller voir un homme que vous avez tué* (*D. Juan*, III, 5). — CELA EST ÉTRANGE *qu'on ne puisse avoir en Province un Laquais qui sçache son monde* [dit la comtesse] (*Comt. d'Esc.*, II).

3° Le verbe est suivi d'un nom.

— Nom sans déterminant : voir § 786, *b*, 1°.

— Si le nom est précédé d'un déterminant, on emploie le démonstratif *ce* (ou *c'*) : C'EST UNE FAUTE *contre le bon usage que de dire, dans le langage familier,* époux *pour* mari *et* épouse *pour* femme (LITTRÉ, s. v. *époux*, Rem.). — C'EST VOTRE DROIT *de vous taire.* / – C'EST MON DEVOIR *de parler* (VERNE, cit. *Rob.*, s. v. *devoir*). — C'EST UN TRÉSOR *que la santé* (cf. § 702, *c*, 2°). — *Cela* et *ceci* se trouvent rarement : CECI EST L'HONNEUR *de la civilisation du dix-neuvième siècle de vouloir que le faible soit respecté par le fort* (HUGO, *Choses vues*, cit. *Rob.*, s. v. *respect*). — On entend parfois °*ça* : cf. § 698, *d*, 2°.

4° Le verbe est suivi d'une indication temporelle.

— Pour l'heure, on dit : IL EST ou ÉTAIT *six heures.* — On trouve parfois *C'est.* Dans certains cas, le démonstratif pourrait marquer un rapport avec ce qui précède, mais cette analyse n'est pas toujours possible. Il y a sans doute des influences régionales, notamment chez les auteurs du Midi (ou de Suisse romande : cf. Thibault, p. 801).

C'ÉTAIT *quatre heures* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 52). — C'ÉTAIT *midi* (GIDE, *Nourr. terr. et nouv. nourr.*, p. 160). — C'EST *minuit ; on vient d'éteindre le gaz* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 4). — *La journée s'écoulait.* CE FUT *deux heures, puis* CE FUT *trois heures* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 219). — *Antonio* [...] *regarda l'heure.* C'ÉTAIT *minuit* (GIONO, *Chant du monde*, Pl., p. 513). — *Il était en retard.* C'ÉTAIT *le quart après dix heures* (P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 235). [A]

— Pour le jour et ses parties, on emploie le démonstratif. [R9]

Comme C'ÉTAIT LE JOUR *de décade* [jour de repos dans le calendrier révolutionnaire] *ce jour-là* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, VII). — C'ÉTAIT LE JOUR *béni de ton premier baiser* (MALLARMÉ, *Poésie*, Apparition). — *La première fois qu'elle l'avait aperçu,* [...] C'ÉTAIT LE LENDEMAIN *de son arrivée* (LOTI, *Pêcheur d'Isl.*, L. P., p. 35). — *C'était un soir d'été* (FLAUB., 1re *Éduc.*, XIX). — *Est-ce que c'est vraiment dimanche ?* (GIONO, *Batailles dans la montagne*, Pl., p. 1079.) — *C'est dimanche* (J. MISTLER, *Hoffmann le fantastique*, 1982, p. 57). [H3] — *C'est donc le soir* (BECKETT, *Mal vu mal dit*, p. 56). — *C'était le 24 février, jour de la Saint-Matthias* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 141).

— Pour les autres indications temporelles, on emploie aussi le démonstratif. [R10] Pour le mois, l'année, le siècle, cette indication est ordinairement précédée d'une préposition : C'ÉTAIT *en octobre, en 1998, au XVe siècle.* Pour la saison, on dit : *C'était l'automne* ou *en automne* ou *à l'automne*, voir § 1050, *b*, 1°.

— Avec un adverbe : IL *est tôt*, IL *est tard.*

784 Les verbes essentiellement impersonnels.

a) Verbes exprimant des **phénomènes météorologiques :**

1° *Il pleut, il tonne, il grêle, il neige* [H1], *il vente, il bruine.* [R1]

Il faut y ajouter les dérivés avec le préfixe *re-* : *repleuvoir*, etc., — et un certain nombre de verbes moins courants, souvent vieillis ou régionaux.

°*Il* ***bise***, en fr. régional (Wallonie, Nord-Est de la France). [R2]

Il ***brouillasse*** « il fait du brouillard » ou « il bruine ». [R3]

°*Il* ***brousine*** (Landes et Gironde) ou ***broussine*** (Nord-Est) « il tombe une pluie fine ». Cf. Rézeau, qui cite aussi les synonymes °*Il* ***chagrine*** (basse Normandie), °*Il* ***mouillasse*** (Ouest, de la haute Bretagne à Bordeaux, et région de Lyon, ainsi que dans le fr. d'Amérique).

Il ***brume*** et *il* ***brumasse*** (si la brume est légère) appartiennent surtout au langage des marins : *Les hommes* [sur un bateau] *se précipitèrent sur leur ciré, car il* BRUMAIT (MAC ORLAN, *Chant de l'équipage*, XII). [R4]

°*Il* ***chaline*** « il fait des éclairs de chaleur » [de *chalin* « éclair de chaleur »] (Poitou : cf. M. Cohen, dans *Mélanges M. Grevisse*, p. 55).

Il ***crachine*** « il tombe du crachin », mot venu de l'Ouest et qui tend à se répandre [R5] : *La nuit est sur Paris, il* CRACHINE (P. FISSON, dans le *Figaro litt.*, 3 déc. 1960).

°*Il* ***drache*** [du flamand] « il pleut à verse » en fr. fam. en Belgique et dans la France voisine : cf. F. Carton et D. Poulet, *Dict. du fr. régional du Nord-Pas-de-Calais* ; M. Tamine, *Dict. du fr. rég. des Ardennes* (*Ça drache*). Pour Sedan, nous avons eu le témoignage de M. Gross.

A 783 AUTRES EXEMPLES
BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 9 ; PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 130 ; LE CLÉZIO, cit. Togeby, § 405, 2.

R9 783 REMARQUE
Si les circonstances s'y prêtent, on peut avoir *nous* ou *on* (souvent critiqué : cf. § 753, *b*, 2°), avec les formes verbales adéquates : *Nous sommes lundi* ou *la veille de Pâques* ou *le 3 janvier*, plus souvent que *Nous sommes* À *lundi*, etc. (malgré les protestations d'esprits logiciens : cf. § 315, a, 1°).

H3 783 HISTORIQUE
Il a été possible : ⁺ IL *était vendredi* (SÉV., 19 août 1677).

R10 783 REMARQUE
Ou les tours avec *nous* ou *on* (cf. R9), mais la préposition ne tombe pas, même avec les noms de saisons.

H1 784 HISTORIQUE
Neigé s'est dit là où nous mettons *enneigé* : *Cimes* NEIGÉES (H.-B. DE SAUSSURE, dans Littré, qui cite aussi CHAT.).

R1 784 REMARQUE
Geler et *dégeler* ne sont pas des verbes essentiellement impersonnels. – JAMMES emploie de même ***glacer*** impersonnellement : *Il nous quitta vers minuit. Il* GLAÇAIT *à pierre fendre* (*Caprices du poète*, V).

R2 784 REMARQUE
Le nom *bise* lui-même est présent dans les dict. sans réserves et usité dans la langue littéraire : *La* BISE *passait par les jointures des fenêtres* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 107). – Rézeau reconnaît cela et aussi que le mot est connu de beaucoup de locuteurs, en grande partie à cause de la fable de La Fontaine [I, 1, *La cigale et la fourmi*], où d'ailleurs il est souvent interprété de travers (« temps froid, hiver »). Mais Rézeau considère que *bise* n'est réellement employé que dans une partie de la France (un triangle dont les pointes seraient la Vienne, Belfort et les Hautes-Alpes, plus la Lorraine et les Ardennes), ainsi qu'en Wallonie et en Suisse romande.

R3 784 REMARQUE
Emploi personnel : *La route le long de laquelle* BROUILLASSAIT *la Thune* [cours d'eau] (BALZAC, *Paysans*, cit. *Trésor*). – On trouve parfois l'adjectif BROUILLASSÉ : *La vitre* BROUILLASSÉE *d'un aquarium* (COURTELINE, *ib.*).

R4 784 REMARQUE
Comme verbe personnel et au fig. : *Dans le parc allemand où* BRUMENT *les ennuis* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 140).

R5 784 REMARQUE
Crachin, de même provenance, est entré dans l'usage général.

Il ***éclaire*** « il fait des éclairs », encore H2 donné sans réserves par l'*Ac.* 1932, mais passé sous silence par le *Trésor* et l'*Ac.* depuis 1990, est devenu un mot régional, usité notamment en Wallonie, en Picardie, en Normandie, dans le Maine (cf. Rézeau), au Québec : *Sitôt qu'il* ÉCLAIRE, *on lit l'évangile de Saint-Jean* [*sic*] (E. MONSEUR, *Folklore wallon*, p. 63). — *Il tonnait, il* ÉCLAIRAIT (Y. DÉLÉTANG-TARDIF, trad. de Grimm, dans *Romantiques allemands*, Pl., t. II, p. 862). R6

°*Il* ***frimasse*** « il y a du givre » au Québec, où on dit aussi *frimassé* « givré ». Cf. Bescherelle (1845) : « S'est dit pour Se couvrir de frimas [= givre]. »

°*Il* ***gelaude*** « il gèle légèrement » en Bourgogne : *Il commençait à* GELAUDER *sur les hauts de la montagne* (M. NOËL, *Cru d'Auxerre*, p. 149).

Il ***grésille*** « il tombe du grésil » est devenu rare : *Quel temps fait-il ce matin ? / – Il* GRÉSILLE (D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 82). R7

°*Il* ***lune*** « il fait clair de lune » est attesté plusieurs fois chez BOSCO : *Une nuit qu'il faisait très chaud et qu'il* LUNAIT *doucement* (*Mas Théotime*, 1947, p. 47). — *Il va* LUNER (*Malicroix*, p. 151). — Ce verbe, qui ne paraît pas exister en provençal, a peut-ètte été fait sur le modèle du verbe impersonnel *souleia* « faire du soleil » (commun. P. Fohr). Voir *soleiller* ci-dessous.

L'*Ac.* a introduit en 2003 *il* ***mouille*** « il pleut » comme fam. ou régional. Pour le *Trésor*, c'est un emploi de l'Ouest et du Canada (HÉMON, *M. Chapdelaine*, II), mais qui se trouve aussi au « début d'une comptine largement répandue » : *Il pleut, il* MOUILLE, */ C'est la fête à la grenouille*. Rézeau le relève en outre dans la région franco-provençale.

Il ***neigeote*** « il neige légèrement » est dans quelques dict. (depuis *Rob.*, Suppl., 1970). Il est courant en Suisse, en Belgique, au Canada R8 et sans doute dans plusieurs régions de France : *Il* NEIGEOTE. *Nous prenons un fiacre* (E. et J. DE GONC., *Journal*, cit. *Rob.*). — *Il pluvine, il* NEIGEOTTE [*sic*], */ L'hiver vide sa hotte* (VERL., *Bonheur*, XXIII). — *Il* NEIGEOTE, *chère madame !* [...] *Quelques vagues flocons dans l'air* (O. FEUILLET, cit. *Trésor*).

Il ***pleuvine*** et *il* ***pluvine*** « il pleut légèrement » se ttouvent chez des écrivains originaires de régions variées. *Il pleuvine* : CHAT., *Mém.*, I, IX, 13 ; C. LEMONNIER, *Vent dans les moulins*, XX ; GENEVOIX, *Raboliot*, I, 3 ; GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 65. R9 — *Il pluvine* : VERL., *Bonheur*, XXIII ; RODENBACH, *Miroir du ciel natal*, Lampes ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 67. — °*Il pleuvigne*, plus nettement régional, se dit notamment en Suisse : RAMUZ, *Découverte du monde*, III. — On trouve aussi *Il pleuvote* : APOLLIN., *Lettres à Lou*, 21 avril 1915 ; A. ARNOUX, CENDRARS, cit. *Trésor* ; H. QUEFFÉLEC, *Enfants de la mer*, p. 17. R10 — *Il pleuviote* : O. TODD, *Année du crabe*, p. 44 ; Cl. CHONEZ, *Giono*, p. 16 ; DORGELÈS, cit. *Rob.* ; P. GEORGES, dans le *Monde*, 12 août 1977, p. 8 ; — *Il pluviote* : ROMAINS, cit. *Grand Lar. langue* ; J. GODBOUT, cit. Seutin-Clas. — *Il pleuvoche* : IKOR, cit. *Rob.* — *Il pleuvasse* est plus péjoratif : *Il* PLEUVASSAIT *deux jours sur trois* (R. BENJAMIN, *Gaspard*, VI).

Il ***soleille*** « il fait du soleil » dans le Midi : cf. *Trésor*.

Il ***verglace*** est déjà noté comme vieux par Bescherelle en 1846. Nous n'avons relevé qu'un seul ex. au XXe s., et avec la graphie *verglasse* : *Il neige et il pleut et il grêle et il vente et il* VERGLASSE (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 317). R11

2° Emplois particuliers.

1) Les verbes impersonnels décrivant un phénomène météorologique peuvent être accompagnés d'une séquence nominale, qu'on appelle sujet réel ou logique (§ 231) ; ils sont pris au sens propre, quand on veut indiquer quelque condition particulière du phénomène météorologique, spécialement de la pluie, — ou plus souvent au figuré, surtout dans la langue littéraire.

Au sens propre : *Il* PLEUT *de grosses gouttes.* — Pour indiquer une forte pluie : *Il* PLEUT *des cordes, Il* PLEUT *des hallebardes.* — *Il* PLEUVAIT *des seaux* (SAGAN, *Yeux de soie*, p. 12). — *Il* AVAIT PLU *toute la nuit une sorte de pluie folle* (GIONO, *Jean le Bleu*, IV). — *Il* NEIGE *de gros flocons.* — *Il* AVAIT BRUINÉ *une poussière d'eau* (ZOLA, *Bonheur des D.*, IV).

Au sens figuré : *Il y* PLEUT *des guitares et des messages secrets* (MUSSET, *Caprices de Mar.*, I, 2). — *Il* PLEUT *des livres et des journaux partout* (HUGO, *Napol.-le-P.*, II, 2). — *Il* PLEUT *de grosses pierres dans son jardin* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 205). — *Quand on les* [= les feuilles]

H2 784 HISTORIQUE

Ex. classiques : LA F., Pl., t. I, p. 320 ; avec sujet personnel : ⁺*Dieu a-t-il tonné et* ÉCLAIRÉ *sur une montagne ?* (BOSS., cit. Littré.)

R6 784 REMARQUE

Avec sujet personnel : *L'orage y modifie ses données : il* [= l'orage] *n'*ÉCLAIRE *plus et il ne fait plus de bruit* (GIONO, *Ennemonde et autres récits*, p. 10).

R7 784 REMARQUE

Comp. : *Quelques dandies misanthropes, rêvant dans un jour d'hiver derrière des vitres* GRÉSILLÉES (BARRÈS, *Sous l'œil des barb.*, 1888, p. 5) [« couvert de grésil », ou « givré » ?].

R8 784 REMARQUE

Ce verbe est attesté au XVIIIe siècle au Canada (cf. *Revue de linguist. rom.*, juillet-déc. 1980, p. 330), où on signale aussi °*il neigeasse* (cf. Boulanger), plus rarement °*il neigeaille*.

R9 784 REMARQUE

En outre, par badinage, *pleuvination* chez QUENEAU, *Derniers jours*, I.

R10 784 REMARQUE

Emploi personnel : *Son nez* [...] *pleure et* PLEUVOTE (BARBUSSE, cit. *Trésor*).

R11 784 REMARQUE

Verglacé « couvert de verglas » est vivant.

secoue, il vous PLEUT *sur les mains des centaines de claires gouttelettes d'eau* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 179). — *Il* NEIGE *des feuilles* (HUGO, *Orient.*, XLI). — *Il* NEIGE *lentement d'adorables pâleurs* (SAMAIN, *Au jardin de l'infante*, Soir). — *Dans le tableau où l'on dirait qu'il a* NEIGÉ *des roses* (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 139).

2) Les verbes décrivant des phénomènes météorologiques sont parfois employés personnellement, soit au sens propre dans la langue littéraire et dans la langue religieuse **H3**, — soit au sens figuré, dans la langue commune pour certains verbes (*pleuvoir, tonner*), dans la langue littéraire pour d'autres. Ils sont alors susceptibles d'être à diverses personnes et aux divers modes, notamment à l'impératif.

Au sens propre : *Eau, quand donc* PLEUVRAS-*tu ? Quand* TONNERAS-*tu, foudre ?* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cygne.) — *Le ciel s'affirmait sans espoir de consolations, tout en larmes. Il* PLEUVAIT *à jets ininterrompus, dévidait interminablement ses écheveaux de pluie* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 111). — *L'air brillait de lumière diffuse comme si l'azur du ciel devenait liquide et* PLEUVAIT (GIDE, *Nourr. terr.*, III). — *Dieu* PLEUT *sur mes sillons* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, I, 1). — *Le ciel* PLEUVAIT *sur les allées feuillues* (MAURIAC, *Genitrix*, XII). — *Ah* PLEUS *pluie ah* PLEUS *à pleins bords dans la coupe des horizons* (ARAGON, *Brocéliande*, dans : P. Seghers, *La Résistance et ses poètes*, p. 409). — *La nuit* PLEUT (S. KOSTER, *Homme suivi*, p. 191). — *À trois heures du matin, il n'entendrait pas Dieu* TONNER (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 112). — *La nuit* BRUINE *sur la ville* (LAFORGUE, *Complaintes*, Compl. des nostalgies préhist.) — *Une pluie salée, fine comme le sable des dunes, toujours* BRUINAIT (C. LEMONNIER, *Petit homme de Dieu*, I). **A1**

Au sens figuré : *Les coups* PLEUVENT. — *Boulets, mitraille, obus, mêlés aux flocons blancs, /* PLEUVAIENT (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 1). — *La mousseline* PLEUT *abondamment devant les fenêtres* (BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, V). — *Il est étendu dans l'herbe, sous la nue, / Pâle dans son lit vert où la lumière* PLEUT (RIMBAUD, *Premiers vers*, Dormeur du val). — *Le canon* TONNE. — *Les voilà* [...] TONNANT *contre les anglicismes* (MARTINET, *Fr. sans fard*, p. 25). — *Nous avons entendu Mirabeau* TONNER (BRUNOT, *Hist.*, t. X, p. 869). — *Dans les comptoirs de lingerie, où l'exposition de blanc* NEIGEAIT *de toutes les cases* (ZOLA, *Bonheur des D.*, XIV). — *Des pétales* NEIGENT *sur le tapis* (GIDE, *Immor.*, III). — *Je veux voir* [...] *vos pieds* [...] *sur la mousse* NEIGER (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 68). — *Un terrible combat* [à coups de cailloux] *s'engagea. Les silex* GRÊLAIENT (ZOLA, *Faute de l'abbé Mouret*, III, 5). — *Un petit Américain dégourdi sur qui* GRÊLENT *les mésaventures* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 23 août 1951).

On les trouve même, dans une langue assez recherchée, construits avec un objet direct. **R12**

Dans ses profonds yeux noirs, qui PLEUVAIENT *leur feu dans les miens* (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, I, 9). — *Et que les nuages* PLEUVENT *le juste* (PÉGUY, *Myst. des saints Innoc.*, p. 193) [cf. H3]. — *La lune* NEIGE *sa lumière sur la couronne gothique de la tour* (CHAT., *Mém.*, IV, V, 5). — *Tout le verger semblait avoir* NEIGÉ *ses frimas roses et blancs sur sa robe et dans ses cheveux* (C. LEMONNIER, *Vent dans les moulins*, XXIX). — *N'allaient-elles* [= les étoiles] *pas* NEIGER *leur or* [...] *jusque sur le sol ?* (M. PRÉVOST, *La nuit finira*, t. I, p. 193.) — *Les hauts poiriers avaient déjà* NEIGÉ *tous leurs pétales* (F. DESONAY, *Ange*, p. 209). — *Lorsque je vois le célébrant monter en chaire, lorsque je l'entends* TONNER *l'événement du matin de Pâques* (DECOIN, *Il fait Dieu*, p. 78).
Autre emploi, d'inspiration populaire (cf. § 655, *a*, 1°) : *Il pleuvait dessus à grands flots*... [...] *Et que* JE *te* [cf. § 672, *e*] PLEUS *des pleines cascades*... (CÉLINE, *Mort à crédit*, F°, p. 605.)

b) Autres verbes essentiellement impersonnels. H4

1° ***Falloir*** se construit avec ce que l'on appelle un sujet réel ou logique (§ 231) : nom, pronom, infinitif ou proposition. S'il s'agit d'un pro-

H3 784 HISTORIQUE

Ces tours littéraires se rencontrent à l'époque classique, surtout chez BOSSUET, familier du style biblique : *Nostre homme* [qui a obtenu ce pouvoir de Jupiter] / [...] PLEUT, VENTE, *et fait en somme / Un climat pour luy seul* (LA F., *F.*, VI, 4). — *D'où cet enfant* [naturel] *est-il* PLU ? (ID., *C.*, Lunettes). [L'auxiliaire est dû à l'analogie avec *tomber*.] — ⁺*Lui* [= Dieu] *qui* [...] PLEUT *sur les justes et les injustes* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 296). — ⁺*Je* PLEUVRAI *des pains du ciel* (ID., *ib.*, t. IV, p. 425). — ⁺*Dieu a-t-il* TONNÉ *et* ÉCLAIRÉ *sur une montagne ?* (ID., cit. Littré, *s. v. éclairer*.)

Cf. notamment : *Et nubes pluant justum* (Isaïe, XLV, 8). Littéralement : *Que les nuées pleuvent le juste*. — *Ego pluam super terram quadraginta diebus et quadraginta noctibus* (Genèse, VII, 4). Littér. : *Je pleuvrai* (dit Dieu) sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits. — *Ego pluam vobis panes de caelo* (Exode, XVI, 4). Littér. : *Je pleuvrai* pour vous (dit Dieu) *des pains du ciel*. — [...] *Patris vestri, qui* [...] *pluit super justos et injustos* (Matth., V, 45). Littér. : De votre père [= Dieu], *qui pleut* sur les justes et sur les injustes.

A1 784 AUTRE EXEMPLE

GIONO, cité dans R1, à propos d'*éclairer*.

R12 784 REMARQUE

Grêler peut se construire avec un sujet personnel et avec un complément d'objet direct indiquant le lieu endommagé par la grêle. De là, au figuré, « cribler de cicatrices » en parlant de la petite vérole ; puis, par une nouvelle figure, « cribler de trous, de taches ». C'est surtout le participe passé qui a ces emplois figurés.

Je crains que cet orage ne GRÊLE *les récoltes, les vignes* (Ac. 2000). — *Sa vigne avait été* GRÊLÉE *cette année-là* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, I). — *Un visage* GRÊLÉ. — *Une peau* GRÊLÉE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 797). — *Son vieux porche* [...], *noir,* GRÊLÉ *comme une écumoire* (*ib.*, p. 59).

Selon l'Ac. (jusqu'en 1932), on dit quelquefois : *Cet homme a été* GRÊLÉ, pour « il a fait de grandes pertes » [comme si ses biens avaient subi la grêle]. Cela est sorti de l'usage. Voir encore chez Balzac : *Ces pauvres Ragonnins m'ont l'air d'avoir été bien* GRÊLÉS *depuis quelque temps* (*Birotteau*, I).

H4 784 HISTORIQUE

Souvenir a été d'abord un verbe impersonnel, avant d'être concurrencé, puis évincé dans l'usage ordinaire par *je me souviens*, etc. La langue littéraire continue pourtant à recourir de temps à autre au tour impersonnel : IL SOUVENAIT *encore au vieux Brotteaux de la princesse Mondragone* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 148). — IL *ne* ME SOUVIENT *pas d'en avoir jamais triomphé* (GIDE, *Journal*, 17 juin 1914). — IL *ne* ME SOUVIENT *pas, au lycée, d'avoir trouvé le moindre plaisir à étudier Virgile ou Racine* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, II). — IL ME SOUVIENT *comme si c'était hier de ses gentillesses* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 291). — *De mon petit coin,* IL M'en SOUVIENT, *je la surveillais* (C. PAYSAN, *Nous autres, les Sanchez*, L. P., p. 107). — Autres ex. : MAUROIS, *Cours de bonheur conjugal*, p. 242 ; DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 236 ; etc. — Voir aussi § 231, *c*, 2° et H2.

nom personnel, relatif ou interrogatif, ce sujet revêt la forme qu'il a comme objet direct.

Il faut DU COURAGE. *On m'a proposé plusieurs maris, mais il me fallait* CELUI-LÀ. *Il faut* SOURIRE *malgré tout. Il faut* QUE VOUS SOURIIEZ *malgré tout.* — *Il* LE *faut, il* LES *faut. Prenez ce* QU'*il vous faut.* QUE *faut-il ?*

Il s'emploie aussi absolument, mais on peut considérer qu'il y a ellipse de l'infinitif ou de la proposition (§ 218, *f*) : *Il parle plus qu'il ne faudrait.*

Il faut que (comme *devoir* + infinitif : § 821, *c*) peut exprimer une conjecture : *C'était la Maguelone qui était venue chercher le docteur Piperaud. [...] Il* FAUT *qu'il y ait quelque enfant de malade* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 55).

°*Falloir mieux* : § 205. — *Falloir* sans *il* : § 235, *c*. — *Il s'en faut* : §§ 235, *a* ; 315, *a*, 7°. R13

Comme il faut joue depuis longtemps dans la langue familière le rôle d'un adjectif invariable, « conforme aux bons usages » ; il est presque toujours figé au présent : *Il s'était dit qu'aucune femme* COMME IL FAUT *ne daignerait lui parler que quand il aurait un bel uniforme* (STENDHAL, *Rouge*, I, 6). — *C'est un jeune homme très* COMME IL FAUT (MÉRIMÉE, *Colomba*, IV). — *On trouvait à Yonville qu'il avait des manières* COMME IL FAUT [en italique] (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 3). — Voir un ex. avec *fallait* au § 880, *b*, 4°.

Parfois comme adverbe : *On se tenait très* COMME IL FAUT (BOYLESVE, *Meilleur ami*, I).

2° ***Il y a***, souvent réduit à *y a* [ja] dans la langue parlée familière. H5

- *Il y a* construit avec un élément nominal ou pronominal considéré traditionnellement comme sujet réel ou logique. R14 IL Y A *de l'électricité dans l'air.* IL *n'*Y AVAIT *rien dans l'armoire.* IL Y *en* AURA. *Qu'*Y A-T-IL *? Dites-moi ce qu'*IL Y A *dans votre sac.*
  Il est et *il y a* étant souvent en concurrence (cf. § 786, *a*), ***il y a besoin*** s'est introduit dans des tours négatifs ou interrogatifs (ce qui est signalé par peu de dict.) là où la tradition se servait de *il est* (cf. § 786, *b*, 3°) : IL N'Y A PAS BESOIN *d'insister* (G. LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, S. T. F. M., t. I, p. XXIII). — *Et, mon Dieu, est-ce que c'est bien digne de vous ? et* QU'IL Y A BESOIN *avec une femme de quelque chose de si solennel et sérieux ?* (CLAUDEL, *Partage de midi*, p. 123.) — IL N'Y A PAS BESOIN *[...] d'avoir une longue expérience de la vie pour apprécier des œuvres qui bornent leurs prétentions à chatouiller les nerfs* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 140). — IL N'Y A PAS BESOIN *de te donner tant d'explications* (PAGNOL, *Château de ma mère*, p. 85). A2
- *Il y a à* + infinitif. IL Y A *à parier qu'il réussira* (*Ac.* 2001, s. v. *avoir*, V [avec les var. *il y a tout à parier, gros à parier*]). — IL Y A *à boire et à manger* (*ib.*, s. v. *boire*). — IL *n'*Y A *pas à dire* (*ib.*, s. v. *dire*, IV, 2). — IL *n'*Y A *pas à sortir de là* (*Ac.* 1935, s. v. *sortir*). — *Il n'y a qu'à* « il suffit de » : IL N'Y A QU'À *parler et vous serez obéi* (*Rob.*, s. v. *avoir*).
  Il n'y a pas à dire se réduit à *Il n'y a pas* (ou à *Y a pas*) dans la langue parlée familière : IL N'Y A PAS ! *Très rigolo, Malaville* [= nom de l'endroit] !... (H. BERNSTEIN, *Après moi*, I, 5.) — Y A PAS, Y A PAS, *il faut rendre visite à ma tante Cœur, sinon, elle se fâchera* (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 38).
- *Il y a de quoi* + infinitif : IL *n'*Y A *pas là de quoi fouetter un chat* (*Ac.* 2001, s. v. *chat*). — IL Y A *de quoi manger dans le réfrigérateur.* R15 — Avec infinitif implicite, notamment dans la formule *Il n'y a pas de quoi*, par laquelle on répond à des remerciements ou à des excuses.
- La langue parlée construit parfois *il y a* avec une proposition. R16
  Ordinairement, il y a reprise de *il y a*, qui était construit antérieurement avec un nom ou un pronom : *Qu'y a-t-il donc, monsieur Dominique ? me demanda André [...]. / –* IL Y A QUE *je vais partir dans trois jours pour le collège, mon pauvre André* (FROMENTIN, *Domin.*, III). — *Il y avait quoi ? [...]* IL Y AVAIT QUE *c'était son tour* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 245). — *La fatigue leur était venue. Il y avait cette grande chaleur ;* IL Y AVAIT QU'*ils n'avaient pas dormi et qu'ils ne mangeaient presque plus* (RAMUZ, *Grande peur dans la montagne*, p. 181).
  Parfois, *il y a* n'a pas été exprimé auparavant : *Mon mari est revenu. / – Oh, fait Didier. Je... Et alors ?... / –* IL Y A QUE *je ne l'aime pas, Didier* (P. GADENNE, *Hauts-quartiers*, p. 495).

R13 784 REMARQUE
°*On faut* est de la langue populaire très relâchée : *J'ai pas les outils qu'*ON *faudrait pour ça* (L. DAUDET, *Bacchantes*, cit. Pohl, p. 174).

H5 784 HISTORIQUE
Cf. § 679, H1.

R14 784 REMARQUE
La synonymie de *sembler* non impersonnel et de ***avoir l'air*** (cf. § 249, *c*) a entraîné la construction impersonnelle de celui-ci, ce que prévoient peu de grammaires et de dict. Avec un verbe impersonnel à l'infinitif, cela semble assez naturel (cf. § 782, *b*, 1°) : IL A L'AIR *de bruiner.* Avec une proposition, Pohl, p. 174, cite des ex. oraux, de Belgique et de Lorraine : °IL *n'*A *pas* L'AIR *qu'il dégèle.* °IL A L'AIR *que ça gaze.* — Croisement avec *il y a* : °IL Y A *bien* L'AIR *que cet Hitler voulait massacrer tout le monde* (LÉAUTAUD, *Journal*, cité dans la *Revue générale*, janv. 1996, p. 69).

A2 784 AUTRES EXEMPLES
VEUILLOT, G. SOREL, FRANCE, BAINVILLE dans Deharveng, t. VI, p. 76.

R15 784 REMARQUE
En français familier de Belgique : °*Il y a* POUR *perdre la tête* = Il y a de quoi...

R16 784 REMARQUE
Comp. §§ 299, *a*, 1° (*avoir*) ; 1124, *b* (*faire*).

Ce phénomène se réalise notamment pour exprimer une cause : *Je n'ai pas pu arriver à temps.* IL Y A QU'*on m'a téléphoné au moment où je partais.*

- *Il y a* + participe passé (autre résultat de la concurrence de *il est* et de *il y a*) : *Le gentilhomme sera manié délicatement, comme une caisse où il y a* ÉCRIT : *« Fragile »* (GAUTIER, *Partie carrée*, III). — *Il y a* ÉCRIT : *tendresses* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, X). — *Tout au sommet de la bulle de verre, il y a* ÉCRIT *quelque chose* (LE CLÉZIO, *Guerre*, p. 80). — *Sur la fiche il y avait* MARQUÉ : *« État comateux »* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 110). **A3**
- Autres rôles d'*il y a*, voir § 1099, *b*.

3° ***S'agir*** se construit ordinairement avec une séquence nominale introduite par *de* (cf. § 231, *c*, 2°), avec un infinitif introduit par *de* ou avec une proposition introduite par *que* :

Il S'AGIT *de votre avenir. Il* S'AGIT *de travailler sérieusement.* — *Il ne* S'AGIT *pas que vous écriviez, il faut que vous alliez vous-même* (LITTRÉ).

Avec une proposition, c'est un tour enregistré par très peu de dict., même récents, alors que Littré le relevait déjà : voir § 1127, *a*, 1°.

Pour *s'agir* à l'infinitif, voir § 782, *b*, 1° ; — au participe présent, voir § 782, *b*, 2°. — °*Il y s'agit de* : § 781, *a*, 2°.

4° ***Apparoir***, à peu près exclusivement usité à l'indicatif présent, se construit avec une proposition comme sujet réel ou, sans sujet réel, dans des propositions introduites par *comme* ou *ainsi que* ; il appartient à la langue écrite, surtout juridique.

L'Ange n'emploie que le français, avec une pointe d'accent, d'où il APPERT *que ce n'est pas là* [...] *sa langue maternelle* (BOSCO, *Oubli moins profond*, p. 328). — *Aussi les passagers choisissent-ils encore* [...] *la ligne Cunard* [...], *ainsi qu'il* APPERT *d'un relevé fait sur les documents officiels des dernières années* (VERNE, *Vingt mille lieues sous les mers*, I). — Voir d'autres ex. au § 878, 3.

5° ***Il conste*** **H6** est rangé par P. Mimin (*Style des jugements*, 3e éd., §§ 31 et 34) parmi les « archaïsmes peu répandus à proscrire absolument », à remplacer par *il est constant*.

Le verbe survit en Belgique où des documents administratifs usent encore de formules comme : *Il* CONSTE *des pièces ci-jointes qu'une somme de... a été portée en recette au profit du Trésor.* — *Il conste de* y a le sens « il résulte de ». **R17**

6° ***Barder***, fam. (*Ac.* 2001) plutôt que pop. (*Trésor*), qui évoque une situation dangereuse ou violente, est une sorte d'impersonnel : il ne s'emploie qu'à la 3e personne et avec le sujet *ça* (comp. § 783) **R18**, auquel on ne peut substituer aucun nom :

Tout c'qu'est boulot, [...] *ça me plaît.* [...] *Moi m'faut de l'action,* [...] *et pis* [= puis] *que* ÇA BARDE, *ou bien je m'ennuie* (R. BENJAMIN, *Gaspard*, V). [Non péjoratif, ce qui est rare.] — ÇA BARDE ! *jubilait Frédie.* / ÇA BARDAIT, *en effet.* / – *L'abbé ! criait M. Rezeau, vous exagérez, vous déshonorez votre soutane* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, IX). — *Barder* est souvent construit avec le semi-auxiliaire *aller* : *Ça va aller mal* [...]... ÇA VA BARDER... *Elle est bien capable de me faire arrêter* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 562). — *Le ministre de la Guerre a signé* [...] *l'ordre d'arrêter tous les suspects* [...] ÇA VA BARDER, *faut s'y attendre* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 545).

785 Verbes personnels construits impersonnellement.

a) Un grand nombre de verbes personnels (intransitifs **R1**, passifs [§ 772, *e*], pronominaux [§ 780, *b*, 3°], ainsi que *être* + adjectif attribut) peuvent être construits impersonnellement ; ils sont alors généralement suivis d'un nom, d'un pronom, d'un infinitif, d'une proposition conjonctive, séquence qu'on appelle sujet réel ou logique (§ 231). **R2**

Tous les lundis, il PART *maintenant pour Grenoble plus de soixante charrettes* (BALZAC, *Médecin de camp.*, p. 60). — *Il* EST VENU *quelqu'un.* — *Il* EST *amer et doux* [...] / *D'écouter* [...] / *Les souvenirs lointains lentement s'élever* / *Au bruit des carillons* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cloche fêlée). — *Il* CONVIENT *que*

A3 784 AUTRES EXEMPLES

De *il y a* (ou *avait*) *écrit* : VALLÈS, *Enfant*, VI ; PAGNOL, *Fanny*, III, 5 ; CLAUDEL, cit. Togeby, § 411, 3 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 61 ; ROBBE-GRILLET, *Gommes*, p. 47.

H6 784 HISTORIQUE

Il ***conste***, empr. du latin *constat* « il est établi », se rencontre encore au XVIIe s., et même au XVIIIe, dans le fr. central : +*Des témoignages par lesquels il* CONSTE *que cet usage était établi* (BOSS., cit. Littré, avec un autre ex. de Boss.). — *Il* CONSTE *dès lors que la demande* [...] (abbé GRÉGOIRE, rapport de 1792, cit. Brunot, *Hist.*, t. X, p. 869).

R17 784 REMARQUE

CLAUDEL atteste un autre sens du verbe construit personnellement, « exister » : *Dieu, en qui toutes choses* CONSTENT *et subsistent* (*Emmaüs*, p. 211). — *Toutes choses* CONSTENT *en lui* [= le Christ] (*Un poète regarde la croix*, cit. *Trésor*). — Latinisme plutôt qu'archaïsme.

R18 784 REMARQUE

La var. *cela* est exceptionnelle : *Le dur service avait repris, le bon temps était fini,* CELA BARDAIT *comme au bagne* (CENDRARS, cit. *Trésor*).

R1 785 REMARQUE

Les verbes impersonnels sont parfois accompagnés d'un objet indirect, plus rarement d'un objet direct :

Il ME *vient une idée.* — *Il* LUI *prend des accès d'humeur* (*Ac.* 1935). — *Il ne* ME *souvient pas de m'être ennuyé un jour avec toi* (A. MAUROIS, *Cours de bonheur conjugal*, p. 242). — *Il* VOUS *est nécessaire de prendre un peu de repos.*
Il M'*ennuie de partager avec les filles d'Opéra et les impures* (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, II). — *Il* M'*étonne, direz-vous, que M. Mauriac vous représente un idéologue et un théoricien* (THÉRIVE, *Opinions littér.*, p. 202). — Autres ex. au § 783, *b*, 2°.

R2 785 REMARQUE

Si le « sujet réel » est un pronom relatif, il précède naturellement le verbe : *L'énorme chaleur* QU'*il faisait sur toute la côte* [...] (RENAN, *Ma sœur Henriette*, V). — De même pour le pronom interrogatif : QU'EST-CE QU'*il s'est passé ?*

vous veniez. — *Celui* [...] *auquel il* A ÉTÉ VOLÉ *une chose* (*Code civil*, art. 2279). — *Il* S'EST PASSÉ *bien des choses en votre absence.*

Le choix de la tournure impersonnelle permet de transformer le sujet (le thème) en propos (cf. § 229) :

UNE AVENTURE *m'est arrivée* → *Il m'est arrivé* UNE AVENTURE.

Beaucoup de grammairiens considèrent que le verbe se trouve ainsi mis en relief ; on constate pourtant que ce verbe a parfois peu de poids sémantique.

S'il EST *des jours amers, il en* EST *de si doux !* (CHÉNIER, *Odes*, Jeune captive.)

Il est vrai que pour les verbes impersonnels passifs, l'effacement de l'agent peut être total : *Il en sera parlé.* — Comp. : *On en parlera*, avec *on* indéfini. Cf. § 772, *a*.

L'impersonnel convient pour tout ce qui concerne la météorologie, l'atmosphère, les productions naturelles, etc., c'est-à-dire quand il n'y a pas de véritable agent :

Il SOUFFLE *un vent terrible* (ROMAINS, *Quand le navire...*, p. 147). — *Dans le désert où il ne* POUSSE *rien, par manque d'eau* (MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 2).

C'est aussi pour effacer l'agent que VERLAINE a construit *pleurer* impersonnellement : *Il* PLEURE *dans mon cœur / Comme il pleut sur la ville* (*Rom. sans par.*, Ariettes oubliées, III).

L'impersonnel convient aussi quand le sujet est un infinitif et surtout une proposition conjonctive (§ 232, *b*, 2°, et *c*, 2°) :

Il EST HONTEUX *de mentir. Il* EST CERTAIN *que vous serez en retard. Il* IMPORTE *que vous partiez à temps.* Voir aussi § 783, *c*.

b) Usages particuliers.

1° Le sujet logique ou réel, qui représente l'information neuve, est peu compatible avec l'article défini, qui indique d'ordinaire qu'il s'agit d'une réalité déjà connue. Dans des ex. comme les suivants, l'article défini est dû au fait que la réalité est identifiée par les éléments subordonnés au nom :

La souffrance consiste [...] *dans une comparaison plus vive avec le passé. Il s'y ajoutait dans mon cas* L'*espoir informulé que Gilberte* [...] *n'avait attendu que le prétexte du 1*er *janvier pour m'écrire* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 608). — *Cette vision qui m'est propre* [...], *je ne veux pas mourir sans qu'il en demeure après moi* L'*expression écrite, arrêtée, fixée dans l'esprit de quelques-uns* (MAURIAC, *Dieu et Mammon*, IV). — La Première Aventure céleste de M. Antipyrine [...] *qui devait être jouée à Paris en 1920 (il m'y incombait* LE *rôle de M. Cricri)* (ARAGON, dans le *Monde*, 17 oct. 1975). — *Il m'était confié* L'*ambassade de France auprès du Quirinal* (DRUON, *Circonstances*, t. II, p. 372). — Même dans ces cas, la construction choisie ne paraît pas la plus naturelle, et on peut se demander si les auteurs n'ont pas substitué le tour impersonnel à une inversion pure et simple (justifiée, chez PROUST et ARAGON, par la présence du pronom anaphorique : cf. §§ 222 ; 385, *b*, 4°).

Cette observation concerne aussi des phrases où le sujet réel (ou logique) n'a pas l'article défini. Par ex., dans cette phrase de GREEN, la longueur du sujet rendait l'inversion presque inévitable, mais à celle-ci, procédé littéraire, l'auteur a préféré le tour impersonnel, malgré l'ambiguïté du pronom *il* : IL LOGEAIT *chez nous, à Passy, un jeune garçon de sept ou huit ans qui nous était apparenté* (dans le *Figaro litt.*, 1er sept. 1951).

2° On trouve chez des écrivains des emplois non conformes à l'usage habituel :

°*D'un bout de votre création jusqu'à l'autre, /* IL *ne* CESSE *point continuité* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, II). — °IL EST INCROYABLE *la clarté que donnait cet amas de diamants* (BOURGES, *Crépuscule des dieux*, IV). [*Il est incroyable* devrait être suivi d'un infinitif ou d'une proposition.]

3° Certains emplois impersonnels sont des usages régionaux. H1

Par ex. en Belgique. °*Comment vous* VA-t-IL ? [= Comment allez-vous ?] — °IL *me* VA *bien* (tours populaires). — °*Il brûle* « il y a un incendie » (calque du flamand) : *Quand je* [= une cloche] *tinte, c'est qu'*IL BRÛLE (DE COSTER, *Ulenspiegel*, I, 28). Cela est connu aussi en Alsace et en Suisse, sous l'influence de l'allemand. — IL MANQUE *d'air ici.* — IL PUE *ici.* — IL SENT *le brûlé dans la cuisine*, encore donné par Littré, s. v. *sentir*, 10°, paraît sorti de l'usage, sauf en Belgique. — °*Il sonne* pour annoncer la messe, la fin d'un cours, etc. Comp.,

H1 785 HISTORIQUE

Il s'en va, impersonnel, avec une indication de temps, s'est employé au sens de « il est bientôt » : +*J'ai hâte*, IL S'EN VA *nuit* (CORN., *Suite du Ment.*, II, 6). — IL S'EN VA *temps que je reprenne / Un peu de forces et d'haleine* (LA F., *F.*, VI, Épilogue). — L'AC. n'a supprimé qu'en 1932 ces ex. qu'elle donnait encore en 1878 : IL S'EN VA *onze heures*, IL S'EN VA *midi*. IL S'EN VA *temps*, IL S'EN VA *grand temps qu'il parte*. — °*Il s'en va temps* se lit encore chez des auteurs originaires de la partie sud de la France : Lelièvre. *J'ai le devoir de t'en instruire. /* Gratien. IL S'EN VA TEMPS (PORTO-RICHE [de Bordeaux], cit. Damourette-Pichon, § 1987). — IL S'EN VA *temps que tu travailles seul* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 71). — *J'ai pris enfin un peu d'ascendant sur elle.* IL S'EN ALLAIT *temps* (CURTIS, *Parade*, VII). — Rezeau, s. v. *temps*, I, 3, *ne relève que il s'en irait temps* dans le Bordelais.

chez un auteur suisse : IL SONNE *onze heures.* IL SONNE *minuit* (RAMUZ, *Grande peur dans la montagne*, p. 136). — *Il tire* ou, plus souvent, *ça tire* (cf. § 785, *b*, 3°) « il y a un courant d'air », aussi en Alsace et en Suisse **H2**. Cf. Thibault. — Voir aussi § 668, *c*.

H2 785 HISTORIQUE
Un calque du flamand ou de l'allemand (selon les lieux) n'est pas invraisemblable. Mais, selon Thibault, cette explication ne vaut pas pour l'attestation dans le Velay, « en plein Massif central, où il ne peut s'agir que d'une innovation sémantique locale ».
En outre, J.-Cl. Potte (*Le parler auvergnat*) signale le sens « faire du vent » : ÇA TIRE *aujourd'hui, c'est à ne pas tenir debout.* La construction personnelle est relevée par P. Dubuisson et N. Bonin (*Dict. du fr. régional du Berry-Bourbonnais*), avec le sens « souffler fort, en parlant du vent ». Cela a appartenu au fr. commun : *La bise tire rudement aujourd'huy* (Ac. 1694). Tout cela rend peu nécessaire une influence extérieure.

4° ***Il ne manquerait plus que ça.***

Dans un ex. comme IL NE *te* MANQUAIT PLUS, *pour être aussi bête que le bourgeois trompé par son épouse et qui s'en étonne* [...], QUE *de me parler de tes sacrifices, de ton amour* (BALZAC, *Contrat de mar.*, Conclus.), on a un fait (exprimé grammaticalement par l'infinitif sujet logique) qui confirme une opinion, qui achève de la confirmer. Souvent le fait est exprimé par *cela* ou *ça*, qui, dans cet autre exemple, est explicité dans le contexte (la présence de soldats anglais aux côtés des chouans) : *Des Anglais !... cria Hulot en colère,* IL NE *lui* MANQUAIT PLUS QUE *ça pour être un brigand fini !* (ID., *Chouans*, Pl., p. 1007.) — La formule s'est figée, le jugement restant inexprimé, voir inexprimable : IL NE MANQUAIT PLUS QUE *ça*, dit un personnage revêche devant qui Julien Sorel vient de s'évanouir (STENDHAL, *Rouge*, I, 25) ; *Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il* [en apprenant que le baron de Charlus va se battre en duel à cause de lui, Morel], IL NE MANQUAIT PLUS QUE *cela !* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1066.) Seul importe le caractère fâcheux d'un fait, ce qui pourrait se traduire par une expression comme *C'est le comble* pour un fait constaté, comme dans les ex. précédents, ou *Ce serait le comble* pour un fait seulement envisagé, comme dans celui-ci : *Toi, au bal !* [...] *Ma foi,* IL NE *te* MANQUE PLUS QUE *d'avoir envie de te marier !* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, V.) Dès lors, le verbe *manquer* perd la signification précise qu'il aurait autrement et s'accommode de temps qui contredisent cette signification, le conditionnel présent ou passé et le subjonctif plus-que-parfait à valeur de conditionnel **R3** : *J'en ai assez sur le dos,* IL NE *me* MANQUERAIT PLUS QUE *de m'entendre dire que nous vous séquestrons* (BALZAC, *Rabouill.*, II, 6). [Cela manque, mais cela ne manquerait plus !] — *Des enfants !* IL NE *me* MANQUERAIT PLUS QUE *cela pour m'achever, s'écria-t-elle* (ID., *Peau de ch.*, Pl., p. 137). — *Mon cher, insista le baron* [de Charlus], IL NE MANQUERAIT PLUS QUE *ça !* [...] *on réserve ça* [céder sa place] *aux princes de sang* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 944). — *J'ai failli tomber dans l'escalier.* IL N'AURAIT PLUS MANQUÉ QUE *ça* (BOSCO, *Mas Théotime*, L. P., p. 285). — *Je me demandais* [...] *si elle n'avait point des passions contre nature... Vrai !* IL NE *m'*EÛT PLUS MANQUÉ QUE *cela* (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, XII). — Ces tours appartiennent à la langue parlée de toutes les classes sociales. L'*Ac.* a enregistré *Il ne manquerait plus que cela* en 2000. **R4**

R3 785 REMARQUE
Autre indice de figement, le sujet réel *cela* présent alors qu'il y a un autre sujet logique, une proposition conjonctive : « IL NE MANQUERAIT PLUS QUE *cela qu'elle ne soit pas contente de venir voir monsieur », répondit Françoise* [la servante] (PROUST, *Rech.*, t. III, pp. 153-154).

R4 785 REMARQUE
G. et R. Le Bidois (§ 1924) relèvent chez DANIEL-ROPS un emploi analogue de *falloir* : *Il ne faudrait plus que cela !*

786 *Être* comme verbe impersonnel. Cas particuliers.

a) La langue littéraire continue **H1** à employer *il est* + un syntagme nominal, là où la langue ordinaire se sert de *il y a* :

H1 786 HISTORIQUE
Il est a profité de l'ostracisme qui frappait *il y a* dans la poésie classique, à cause de l'hiatus.

IL *n'*EST *pire douleur / Qu'un souvenir heureux dans les jours de malheur* (MUSSET, *Prem. poés.*, Saule, I). — IL EST *des parfums frais comme des chairs d'enfants* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Correspondances). — IL *n'*EST *pas jusqu'aux poètes qui ne s'en soient emparé* [*sic*] (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 71) [cf. § 1117, *b*, 2°]. — IL EST *d'autres monuments oranais* (CAMUS, *Été*, p. 51).

Il était une fois est une formule habituelle pour introduire un conte : IL ÉTAIT *une fois une petite servante qui lavait la vaisselle toute la journée* (B. BECK, *Contes à l'enfant né coiffé*, p. 137).

Il est ne peut être substitué à *il y a* quand celui-ci marque un laps de temps, une distance : *Il est venu me voir* IL Y A *dix jours.* IL Y A *un mètre entre les deux haies.*

b) *Il est* + nom sans déterminant **R1**, suivis de *de* et d'un infinitif ou de *que* et d'une proposition.

R1 786 REMARQUE
D'autres cas ont été traités dans le § 783, *c*.

1° ***Il est*** (***grand***) ***temps*** **R2** et ***Il est question*** appartiennent à la langue courante, et *il* ne peut pas, normalement, être remplacé par *ce*.

R2 786 REMARQUE
Var., en Belgique : IL DEVIENT TEMPS, *petit à petit, de penser à prendre son bénéfice* (dans *Trends / Tendances*, oct. 1993, cit. Delcourt, *Dict. du fr. de Belg.*, t. II, p. 284). — Autre var. régionale, *Il se fait temps* : cf. § 787, *d*, 3°.

IL EST TEMPS *de partir* ou *que vous partiez.* — IL EST QUESTION *de lui donner cette place* (*Ac.* 1935). — IL *n'*EST *pas* QUESTION *que l'État prenne à sa charge cette dépense* (*Petit Robert*). — *Il est question de* se construit aussi avec un nom ou un pronom : *Du moment que la patiente a été anesthésiée,* IL *ne peut guère* [...] ÊTRE QUESTION *d'un supplice* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 10). — *De quoi* EST-IL QUESTION ? (*Ac.* 1935.) — *Il est temps* avec le pronom *en* : *Qu'elle n'écoute donc qu'elle-même* [...] *pendant qu'il* EN *est encore temps* (BOILEAU-NARCEJAC, *Champ clos*, p. 199, commun. B. Gaillard).

Ex. exceptionnels : °*C'est temps... Partons !* (GIRAUDOUX, *Ondine*, III, 7.) [Régional ?] — °CE *n'était question que de radars* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 433).

2° ***Il est dommage***, omis par beaucoup de dict., a toujours été moins courant que *C'est dommage*. H2 Littré a pris sa défense, quoiqu'il le reconnût « un peu archaïque » :

IL EST DOMMAGE *que ce garçon-là n'ait pas deux ou trois millions* (BALZAC, *Gobseck*, Pl., p. 623). — IL SERAIT DOMMAGE *de laisser ce jeune homme courir à sa perte* (MÉRIMÉE, *Colomba*, IV). — IL EST DOMMAGE *qu'on ait démoli cette vieille demeure* (*Ac.* 2001). — IL SERAIT DOMMAGE *que ces mots* [...] *expriment la vérité* (J. MONTAURIER, *Comme à travers le feu*, p. 101).

3° *Il* ne peut être remplacé par *ce* dans ***Il est besoin***, tour qui appartient à la langue écrite et qui ne s'emploie plus guère que dans des contextes négatifs ou dubitatifs (phrase interrogative, proposition conditionnelle, etc.) :

IL *n'*EST *pas* BESOIN *de chercher longtemps pour trouver ce que tu demandes* (*Dict. contemp.*). — *Sans qu'*IL SOIT BESOIN *de prévenir* (*Petit Robert*). — IL EST *à peine* BESOIN *de le dire*. — EST-IL BESOIN *de dire que le malade doit se reposer ?* (*Grand dict. enc. Lar.*) — *Qu'*EST-IL BESOIN *de s'appesantir sur des disputes logographiques* [...] *?* (CHAT., cit. *Trésor*.) — *S'*IL EST BESOIN *de le rappeler*.

Avec omission de *il* : *Point ne* SERA BESOIN [...] *de nous présenter effectivement les deux expressions de la même idée* (BERGSON, *Rire*, p. 93). R3 — *Il m'a offert de me seconder si* BESOIN ÉTAIT (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 67).

On ne trouve pas souvent, même dans la langue écrite, des ex. comme ceux-ci, que donne Littré : IL EST BESOIN *de partir*. IL EST BESOIN *que je parte*.

La langue littéraire construit parfois *il est besoin de* avec un syntagme nominal ou un pronom : IL *n'*EST BESOIN [...] *que d'un peu d'attention pour en venir à bout* (HERMANT, *Nouvelles remarques de M. Lancelot*, p. 40). — *C'est cela même dont* IL ÉTAIT *ici tellement* BESOIN (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 89). [Ni négatif ni dubitatif.] — Avec omission de *il* : *Pas n'*EST BESOIN *de dogmes pour faire balayer les rues !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3.)

Il est de besoin : voir § 245, H1. — *Il n'y a pas besoin* : § 784, *b*, 2°.

c) ***Il n'est que de*** + infinitif H3 a parfois encore le sens classique « il n'y a rien de tel que de », « le mieux est de », « il convient de », mais l'expression est surtout usitée aujourd'hui dans le sens de « il suffit de », « il n'y a qu'à » :

« Il convient de » : *Tous à la file selon la mode du pays, cette mode que suivent les girafes, les antilopes, les indigènes, et que nous adoptons là-bas, car* IL N'EST QUE DE *se soumettre aux usages dont la raison nous est cachée* (GIDE, *Feuillets d'automne*, Pl., p. 1116).

« Il suffit de » : IL N'ÉTAIT QUE DE *pousser la grille* [...], *et l'on se perdait dans un parc* (DERÈME, *Libellule violette*, p. 13). — *Oui, c'est la vérité :* IL N'EST QUE DE *regarder ce moignon* (GENEVOIX, *Roû*, p. 245). — *Quelques vers restaient à composer :* IL N'ÉTAIT QUE DE *s'y mettre* (DUHAMEL, *Temps de la recherche*, XII). — *Cet homme paisible* [= Érasme] *n'est pas brave* [...]. IL N'EST QUE DE *le voir du reste. De petite santé, souffrant de la gravelle, il est tenu à mille précautions* (L. LARGUIER, *Fâchés, solitaires et bourrus*, p. 63). — *Tout prenait une âme ;* IL N'ÉTAIT QUE DE *rester silencieux, immobile, pour la sentir* (ARLAND, *Terre natale*, p. 79). A

787 *Faire* comme verbe impersonnel.

N. B. L'analyse des expressions décrites dans ce § 787 est particulièrement difficile. Cf. Damourette-Pichon, § 1533.

a) Avec un nom, *faire* sert à former de nombreuses expressions concernant l'atmosphère ou le temps :

- Le nom est accompagné d'un déterminant : IL FAIT *du soleil, du verglas, du vent, de la pluie, du brouillard, de l'orage, des éclairs*. — IL FAIT *un temps de chien, un temps épouvantable. Quel temps* FAIT-IL ? — IL FAISAIT *un beau soleil* (STENDHAL, *Rouge*, II, 1). — IL A FAIT *hier un grand coup de vent* (LITTRÉ). — IL FAISAIT *une douce et molle matinée d'automne* (DUHAMEL, cit. *Grand Lar. langue*). — IL FAISAIT *un froid de canard, une chaleur torride. Quelle chaleur* IL FAIT ! — IL FAIT *trente degrés à l'ombre*. — Pour la luminosité : *Dans le bar* IL FAIT *une grande lumière d'autre monde. C'est l'électricité* (DURAS, *Douleur*, p. 161).

H2 786 HISTORIQUE

Il est vrai que *c'est* est la forme primitive (dès l'anc. fr.) et qu'elle est soutenue par le caractère nominal de *dommage* : *C'est* GRAND DOMMAGE *que vous n'ayez pas huit ou dix ans de plus* (ABELLIO, cit. *Trésor*). — LE DOMMAGE *c'est qu'il a dû te classer dans les femmes pas chères* [dit une chanteuse de cabaret] (DRUON, *Grandes familles*, p. 68). [Pour le mode du verbe, voir § 1126, *d*, 1°.]

R3 786 REMARQUE

Curieuse altération de *point* (ou *pas*) *n'est besoin* : °NUL N'EST BESOIN *d'une intelligence peu commune des choses humaines, pour comprendre que* [...] (P.-E. DAUZAT, trad. de : F. Gonzalez-Crussi, *Carnets d'un anatomiste*, p. 122).

H3 786 HISTORIQUE

Il est pouvait se construire avec une proposition conjonctive dans la langue classique ; on en trouve encore des ex. avec négation dans la première moitié du XIX[e] s. : [+]*Dans un si grand auditoire*, IL N'EST *pas* QU'*il ne s'y rencontre plusieurs courtisans* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 323). — *Or* EST-IL QU'*un corps grave* [= pesant] *tombe en effet de quinze pieds dans la premiere seconde* (VOLT., *Lettres phil.*, XV). — *Quoique nous ne les ayons jamais vus*, IL N'EST *point* QUE *vous n'ayez entendu parler de ces bons cobolds* [sic] (Al. DUMAS, *Contes, Bouillie de la comtesse Berthe*, I). — IL N'EST *pas* [...] QUE *vous n'ayez gardé quelque souvenir de Stephen* (A. KARR [1832], cit. *Trésor*, t. 8, p. 292). Cette tournure paraît se continuer dans l'expression figée *Toujours est-il que...*, mais l'apparition tardive de celle-ci peut justifier une autre explication : cf. § 1006, H9.

Autre survivance chez les juristes : *C'est pour leur notoire signification qu'on énonce* [...] *dans la forme traditionnelle quelques principes de fond* [...]. ENCORE EST-IL QU'*on ne devra employer, parmi les vieux adages, que ceux-là qui expriment une doctrine constante* (P. MIMIN, *Style des jugements*, 3[e] éd., p. 87).

A 786 AUTRES EXEMPLES

JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, II ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 352 ; DAUZAT, dans le *Monde*, 15 oct. 1952 ; etc.

• Le nom n'est pas accompagné d'un déterminant : IL FAIT *jour, nuit.* IL FAIT *nuit noire.* — IL FAIT *clair de lune* (*Ac.* 1932). — IL FAIT *déjà grand soleil* (*ib.*). [Ces deux ex. sont absents en 2000, le second remplacé par *Il fait* UN *beau soleil.*] — IL FAIT *grand vent* (*Ac.* 2000). — IL FAIT *beau temps.* — IL FAIT *soleil, maintenant* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 93). A

Avec *tempête* et *orage*, cela est plus rare : IL FAIT TEMPÊTE *dans le port* (MONTHERL., *Treizième César*, p. 132). — IL AVAIT FAIT ORAGE *la veille* (G.-E. CLANCIER, *Drapeaux de la ville*, p. 119).

On dit dans la langue familière, surtout par plaisanterie, *Il fait faim, Il fait soif* : *Midi était sonné, et ce fut une nouvelle lamentation, car* IL *commençait à* FAIRE *grand*-FAIM (ZOLA, *Bête hum.*, VII). — IL FAIT *froid et* FAIM (P.-H. SIMON, *Parier pour l'homme*, p. 82) [ex. qui n'est ni plaisant ni même familier]. — *Il* FAIT *si* SOIF (COLETTE et WILLY, *Claud. en ménage*, Pl., p. 488). — En outre, plus rare, IL FAIT SOMMEIL : ARAGON, *Cloches de Bâle*, II, 13.

A 787 AUTRES EXEMPLES

De *Il fait soleil* (que certains considèrent, à tort, comme un régionalisme) : VALLÈS, *Enfant*, VI ; J. RENARD, *Hist. natur.*, Au jardin ; HERMANT, *Confidences d'une aïeule*, XIII ; DUHAMEL, *Possession du monde*, IV, 8 ; GIRAUDOUX, *Intermezzo*, II, 6 ; GAXOTTE, dans le *Figaro*, 10 mars 1973 ; GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 119 ; M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 166. [Cela est déjà dans MONTAIGNE, I, 36.]

b) Avec un adjectif.

1° À propos de la température, du temps qu'il fait, de l'atmosphère. R1

• *Il fait* CHAUD, ÉTOUFFANT, FROID, BON, FRAIS, DOUX, TIÈDE. — *Il fait* GLACIAL (VERL., *Amour*, Bournemouth). — *Il fait* TORRIDE (COLETTE, *Maison de Claud.*, XIII). — *Il fait* PESANT, *l'ouest est noir* (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 207). — *Il fait* LOURD (DABIT, *Hôtel du Nord*, XXX ; J. GENET, *Notre-Dame-des-Fleurs*, Œuvres compl., p. 84 ; Cl. SIMON, *Herbe*, p. 159). R2

• *Il fait* VILAIN, SEC. — *Cette année-là, il avait fait* MAUVAIS (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 13). — *Il faisait* BEAU, *froid et* VENTEUX (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 105). — *Il fait* LAID : FLAUB., *Corresp.*, cit. *Trésor* ; GIDE, cit. *Grand Lar. langue.* H1 — *Il fait* AFFREUX : VALÉRY, cit. *Rob.* — *Il fait très* ORAGEUX ; *un voile gris flotte entre le ciel et la terre* (GIDE, *Journal*, 31 juillet 1914). — *Il fait lourd et* HUMIDE (dans *Rob.* 2001, s. v. *lourd*, III, 3, comme fam.). — *Il faisait* LAID, PLUVIEUX *et froid* (POURRAT, cit. *Trésor*, s. v. *pluvieux*, comme rare). *Il fait pluvieux* est courant en Belgique. H2

• *Il fait* CLAIR, SOMBRE, NOIR.
Par analogie : *Le ciel était rouge ; sur terre, il faisait clair et* BLEU (SARTRE, cit. *Rob.*, s. v. *faire*). — *Il fait bon il fait* BLEU (CLAUDEL, *Dodoitzu*, Mon petit nom). — *Il fait* ROSE [...] *sur les grands rochers* (RAMUZ, *Règne de l'esprit malin*, I, 1).

• De l'état du sol : *Il y a du verglas, il fait bien* GLISSANT (*Ac.* 1932, s. v. *glissant*). [Ex. disparu depuis 1996.] — L'expression est suivie d'un infinitif : *Il faisait* GRAS MARCHER, *et les fossoyeurs* [...] *rejetaient avec peine la terre lourde qui collait sur leurs louchets* (FLAUB., *Voy.*, t. I, p. 239).

• *Comme il fait* CALME ! [...] *On ne voit pas remuer une feuille* (GENEVOIX, *Tête baissée*, III, 1).

R1 787 REMARQUE

À propos d'une chaleur orageuse, on dit dans le fr. populaire de Belgique °*Il fait* MALADE, FADE, GRAS. À propos d'un froid humide, on dit dans beaucoup de régions (Nord et Est, Belgique, Suisse, Québec : cf. Rézeau) °*Il fait* CRU.

R2 787 REMARQUE

En outre (ce qui ressortit aussi au 4°) : *Il fait trop* CHAUD MARCHER (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 815).

H1 787 HISTORIQUE

Déjà chez DID., cit. *Rob.*

H2 787 HISTORIQUE

Il faissoit PLOUVIEUX, *fresc* [= frais] *et bruecqueus* [= marécageux] *en Flandres* (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 39).

2° À propos de l'état des lieux.

L'*Ac.* a donné jusqu'en 1878 cet ex. : *Il fait fort* SALE *dans les rues* (s. v. *sale*). Cela se dit encore en Belgique ; aussi d'une maison, etc. ; de même : *Mademoiselle, comme il fait* PROPRE *dans votre chambre* (A. BAILLON, *Hist. d'une Marie*, 1929, p. 102). — Mais cela n'a pas disparu non plus en France : *La pluie était mêlée de neige. Il faisait froid et* SALE (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, p. 28). R3

R3 787 REMARQUE

En Belgique, à propos de la configuration des lieux : *Il fait* PETIT, *hein, ici !* [...] *je me demande ce qu'on aurait fait si Sibel avait eu des frères et sœurs* (R. CEUPPENS, cit. Delcourt, *Dict. du fr. de Belg.*, t. I, p. 202).

3° Pour décrire des impressions affectives.

Il fait GAI, *Il fait* TRISTE (ou autres adjectifs synonymes) ne sont pas dans les dict. Courantes en Belgique, ces expressions ne sont pas inconnues en France : *Il faisait* TRISTE *dans cette cave* (MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 7). — *Il fait* TRISTE *sans toi* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 19).

4° *Il fait* + adjectif + infinitif.

Il fait BON, dans cet emploi, est du français commun, l'infinitif étant ou non précédé par la préposition *de* : *Il fait* BON *vivre* (ou *de vivre*) *chez vous.* Cf. § 912, *a.* — Courant aussi *Il ferait* BEAU *voir que* employé par antiphrase pour indiquer une invraisemblance : *Il ferait* BEAU *voir* [...] *que je fusse plus pusillanime* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 608).

Formules moins courantes, souvent senties comme peu élégantes, voire comme pop. : *Il fait* BEAU *marcher, se promener* (*Ac.*, s. v. *beau*, 1932, « Le temps,

l'heure est propice à [...] ». *Il fait* BEAU *se promener dans les bois* (*ib.* 2001, « Il est agréable de »). [Mais l'*Ac.* a supprimé depuis 1987 *Il fait* BEAU *chasser dans cette forêt* « Le terrain est commode pour la chasse » et *Il fait* BEAU *voir deux armées se disposer au combat.*] — *Il fait* CHER *vivre dans cette ville* (*Ac.* 1932, s. v. *cher*). [Supprimé depuis 1988.] — *Il faisait* MAUVAIS *les provoquer* (*Rob.*). — *Il fait* DUR *voyager* (HUGO, *Misér.*, I, II, 4). — *Il fait* DANGEREUX, SÛR sont dans peu de dict., et toujours avec des ex. anciens. H3 — On n'a relevé qu'en Belgique et dans le Nord de la France °*Il fait* FACILE, DIFFICILE (*de*) *marcher.* R4

c) **Avec un participe passé** : °*Il fait marqué que...* (voir § 821, *f*, 3°).

d) ***Se faire.***

1° « Se produire, arriver » avec un sujet logique ou réel nominal : *En moins d'un an,* IL S'ÉTAIT FAIT *dans la jeune fille une transformation extraordinaire* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5). — *D'ordinaire, au commencement de la classe, il* SE FAISAIT *un grand tapage* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Dernière classe). — Pronominal à sens passif : IL SE FAIT *une nouvelle estimation du cheptel* (*Code civil*, art. 1817).

2° Suivi d'une proposition conjonctive : *Il se fait que* exprime la constatation d'un fait ; cette formule joue dans le raisonnement un rôle analogue à celui de *or* : IL SE FAIT QUE *justement je n'étais pas là ce jour-là et je peux le prouver* (*Grand dict. enc. Lar.*).

Il peut se faire que a le même sens que *Il est possible que* : *S'ils avaient tiré un peu mieux,* IL AURAIT PU SE FAIRE QUE *tu m'attendes ici très longtemps* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 241).

Comment se fait-il que interroge sur la cause : COMMENT SE FAISAIT-IL QUE *Frédéric ne demandait pas en retour un peu de tendresse !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6.) [Le point d'exclamation montre qu'il s'agit d'étonnement plus que d'une véritable interrogation.]

3° « Commencer à être » : *Il se fait tard.* R5 — °*Il se fait temps* est régional : *Est-ce que je continue à épierrer le champ aux Sardières ? Ou si je vais à Sagne-Rouge semer l'avoine ?* IL S'*en* FERAIT TEMPS (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 128).

H3 787 HISTORIQUE

Ex. de MONTAIGNE dans le *Rob.*, de CORN. et de MOL. dans Littré.

R4 787 REMARQUE

Voir en outre les ex. de PROUST dans R2 et de FLAUB. dans le 1°.

R5 787 REMARQUE

°*Il fait tard* semble régional : *Je chanterais louez Dieu s'il ne* FAISAIT *si* TARD ! (GHELDERODE, cit. Delcourt, *Dict. du fr. de Belg.*, p. 205.) — *Maintenant ce n'est plus le soleil du matin, il* FAIT TARD, *il y a un beau clair de lune* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, II, 2).

Section 2

Les formes du verbe

788 Comment varie le verbe. B

Les notions de mode, de temps, de voix, de personne et de nombre qui caractérisent le verbe sont exprimées par celui-ci de trois façons.

a) Par des finales ou **désinences** ou **terminaisons** (§§ 794-809) :

*Chant*ER, *nous chant*ONS, *nous chant*ÂMES, *nous chant*ERONS.

Les désinences s'opposent au radical (*chant-*), qui est constant pour l'ensemble des formes d'un verbe comme celui auquel nous avons emprunté les ex. ci-dessus. C'est le radical qui porte le sens que le verbe garde à travers toutes ses formes.

Les désinences distinctes sont plus nombreuses à l'écrit qu'à l'oral. Un verbe comme *chanter* a la même désinence orale, d'ailleurs désinence absente ou désinence *zéro*, pour quatre formes de l'indicatif présent, quatre formes du subjonctif présent et une forme de l'impératif présent : [ʃɑ̃t] = (je, il) *chante, chantes, chantent.* Il est vrai que certaines consonnes muettes peuvent reparaître en liaison, notamment lorsqu'il y a inversion : *Chantent-ils* [ʃɑ̃til] ; de même, *prends* [prɑ̃], homonyme de *prend*, peut s'en distinguer : *prends-en* [prɑ̃zɑ̃], *prend-il* [prɑ̃til].

B 788 BIBLIOGRAPHIE

P. FOUCHÉ, *Morphologie historique du français. Le verbe*, nouv. éd., P., Klincksieck, 1967. — M. CSÉCSY, *De la linguistique à la pédagogie : le verbe français*, P., Hachette-Larousse, 1968. — J.-P. JAFFRÉ, *La morphologie thématique du verbe*, dans *Heso, liaisons*, juin 1982, pp. 7-17. — *Le nouveau Bescherelle. L'art de conjuguer*, Nouv. éd., P., Hatier, 1966. — J. PINCHON et B. COUTÉ, *Le système verbal du français*, P., Nathan, 1981. — Ch. TOURATIER, *Le système verbal du français (description morphologique et morphématique)*, P., Masson et Colin, 1996.

b) Par des modifications portant sur le **radical** (§§ 789-793) :

- Soit par l'addition d'une suite phonique, ou **affixe,** entre le radical et la désinence : *Je fin-is, nous fin-*ISS*-ons.*
- Soit par des variations dans le radical lui-même, qui garde, d'autre part, une partie constante. Cela se produit surtout pour les verbes irréguliers : VEN*-ir, ils* VIENN*-ent. Je* MEUR*-s, nous* MOUR*-ons.*
- Soit, pour quelques verbes tout à fait irréguliers, par des radicaux absolument différents : *Il* VA, *nous* ALL*-ons, nous* IR*-ons.*

Dans ces verbes très irréguliers, il est souvent fort difficile de distinguer le radical et la désinence. Si l'on prend un cas extrême : *j'ai, tu as, il a, ils ont,* ces formes — constituées par une seule syllabe, et même par un seul son, [e], [ᴀ], [ɔ̃] — ne peuvent évidemment pas se partager entre radical et désinence.

c) Par l'utilisation d'un **auxiliaire.**
Ces auxiliaires, *avoir* (§ 811) ou *être* (§ 812), permettent de former les temps **composés** et le **passif** en se combinant avec le participe passé :

Il A *travaillé. Il* EST *tombé.* —*Il* EST *critiqué par ses camarades.*

Avec un double auxiliaire (le premier étant nécessairement *avoir*), on obtient les temps **surcomposés** (§ 818) :

*Vous n'*AVEZ *pas* ÉTÉ *plus tôt parti qu'il est arrivé* (*Ac.* 1935, s. v. *partir*).

Les temps qui ne sont ni composés ni surcomposés sont dits **simples.**

Les **semi-auxiliaires,** qui se combinent avec l'infinitif, parfois avec le gérondif ou le participe, expriment surtout l'aspect. Cf. §§ 819-821.

N. B. Le présent ouvrage décrit la morphologie du verbe en se fondant surtout sur les formes écrites ; l'oral est cependant pris en considération aussi souvent que possible.

I. OBSERVATIONS SUR LE RADICAL

789 Historique.

Dans un grand nombre de verbes, au présent de l'indicatif, du subjonctif et de l'impératif, la voyelle du radical avait, au Moyen Âge, des développements différents suivant qu'elle était accentuée ou atone. De là, des radicaux *toniques* ou *forts* (avec voyelle accentuée) et des radicaux *atones* ou *faibles* (avec voyelle non accentuée). Ainsi l'on avait : *Je parol, nous parlons ; je pleur, nous plorons ; je lef, nous lavons ; j'ain* (ou *aim*), *nous amons.*

Par les forces de l'analogie, la plupart des verbes ont pris la même forme de radical à toutes les personnes. Dans la majorité des cas, c'est la voyelle atone qui a été généralisée : *l*E*f, l*IE*f, c*UE*vre, tr*UE*f,* etc. se sont modifiés sous l'influence de *l*A*vons, l*E*vons, c*OU*vrons, tr*OU*vons,* etc. Parfois c'est la voyelle accentuée qui a supplanté la voyelle atone : *pl*O*rons,* A*mons, dem*O*rons,* etc. se sont modifiés sous l'influence de *pl*EU*r,* AI*m, dem*EU*r,* etc. Ces réductions ne se sont pas faites d'un coup ni sans hésitations.

Un certain nombre de verbes ont gardé le changement de voyelle (ou *apophonie* : § 39, R2) selon les personnes grammaticales : *J'acqu*IE*rs, nous acqu*É*rons ; je b*OI*s, nous b*U*vons ; je m*EU*rs, nous m*OU*rons ; je d*OI*s, nous d*E*vons ; je p*EU*x, nous p*OU*vons,* etc.

Pour certains verbes comme *trouver, prouver, éprouver, pleuvoir,* au XVIIe s. encore, existaient concurremment deux séries complètes de formes, les unes avec *ou* : *trouver, prouver, éprouver, plouvoir* ; les autres avec *eu* : *treuver, preuver, épreuver, pleuvoir.* — Cf. : +*J'en* TREUVAI *l'occasion fort honnête* (RAC., G. E. F., t. VI, p. 457). — Vaugelas (pp. 133-134) déclarait : « *Trouver,* et *treuver,* sont tous deux bons, mais *trouver* avec *o,* est sans comparaison meilleur, que *treuver,* avec *e.* » — Les poètes, à l'occasion, exploitaient ces commodités : *treuve* rime avec *veuve* chez LA F. (*F.*, II, 20) et chez MOL. (*Mis.*, I, 1). — Bien plus tard, on lit chez MALLARMÉ : *Les preuves / D'une femme, où faut-il, mon sein, que tu les* TREUVES *?* (*Monologue d'un faune*, Pl., p. 1451.)

Amant, participe présent nominalisé, a échappé à l'uniformisation. Le participe passé *amé* est resté en usage comme adjectif dans les documents émanant du roi, ordinairement en coordination avec *féal* : *À nos* AMEZ *& feaux Conseillers* (*Privilege du Roy,*

dans *Ac.* 1694). — À propos de l'Angleterre : +*Henri V institua son très-*AMÉ *fils Henri, héritier, régent du royaume* (VOLT., cit. Littré). — Le mot et surtout la formule se trouvent encore par la suite en référence à l'Ancien Régime. En outre, par application plaisante : *Leurs* AMÉS ET FÉAUX *braconniers pourvoyaient la maison de gibier* (SAND, *Mauprat*, I). — Appliqué au maréchal Pétain en 1941 dans un poème de ton badin : *Notre bon souverain Philippe le Grand / Éprouvait de temps en temps / Le besoin de remonter le moral / De son peuple* AMÉ ET FÉAL (CLAUDEL, *Poèmes durant la guerre de trente ans*, Pl., p. 580).

790 Verbes en *-er* : faits purement graphiques. R

a) Les verbes en *-cer* prennent une cédille sous le *c* devant *a* et *o*, afin de conserver au *c* la même prononciation [s] qu'à l'infinitif :

AvanCer. Nous avanÇons, je plaÇais, il acquiesÇa.

b) Les verbes en *-ger* prennent un *e* après le *g* devant *a* et *o*, cet *e* ne se prononçant pas, mais servant à conserver au *g* la même prononciation [ʒ] qu'à l'infinitif :

PartaGer. Je partagEais, songEant, nous mangEons.

N. B. **1.** Les verbes en *-guer* [ge] conservent le *u* dans toute la conjugaison (cf. § 94, *b*, 1°, N. B. 1) :

NaviGUer, nous naviGUons, il naviGUait.

De même les verbes en *-quer* [ke] gardent le digramme *qu* dans toute la conjugaison (cf. § 93, *b*, 1°, N. B. 1) :

CommuniQUer, nous communiQUons, il communiQUait.

Dans ces deux catégories, le participe présent peut différer de l'adjectif qui y correspond : *Le personnel* NAVIGANT, *une attitude* PROVOCANTE. — Cf. § 922, *b*.

2. Pour éviter une mauvaise prononciation °[aʀge] du verbe *arguer* [aʀgɥe], l'Acad. a décidé en 1975 de mettre un tréma sur le *u* (*argüer*) dans toute la conjugaison de ce verbe. (C'était déjà le souhait de Littré.)

* Voir aussi le 1er fasc. de la 9e éd. du Dict. (1986). Cette modification a été adoptée par le Conseil supérieur de la langue fr. en 1990 (cf. § 90, *e*). Elle continue à figurer parmi les recommandations dans *Ac.* 2001.

R 790 REMARQUE

Sur les licences poétiques comme *oublîras*, voir § 29, R2.

791 Verbes en *-er* : faits aussi phonétiques.

a) Les verbes qui ont un **e muet** à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent cet *e* en [ɛ] écrit *è* (avec accent grave) devant une syllabe contenant un *e* muet.

SEmer [s(ə)me], *je sÈme* [sɛm], *je sÈmerai* [sɛmʀe], *nous sÈmerions* [sɛmərjɔ̃].

Cependant, les verbes en *-eler* et *-eter* R1 connaissent deux procédés graphiques :

- *Appeler* (et *rappeler*), *chanceler, renouveler, ruisseler, jeter* et les verbes de sa famille redoublent le *l* ou le *t* devant une syllabe contenant un *e* muet :

  J'appeLLe, je renouveLLerai. Je jeTTe, nous jeTTerons.

  * *Interpeller* se prononçant souvent [-pəle], l'*Ac.* 2000, à la suite des propositions du Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *d*), accepte les deux infinitifs « *interpeller* [prononciation non donnée] ou *interpeler* », en ajoutant que celui-ci se conjugue comme *appeler*. *

- *Celer, geler, peler, acheter* et les verbes de leurs familles prennent un accent grave sur le *e* devant une syllabe contenant un *e* muet :

  Il gÈle, il pÈlera [pɛlʀa], *nous achÈterions* [aʃɛtərjɔ̃]. — Pour *receler*, voir *b* ci-dessous.

Pour les autres verbes, il y a beaucoup d'hésitations, dans les dict. et/ou dans l'usage.

Littré donne des indications qui contredisent celles de l'Acad. pour les verbes *agneler, botteler, canneler, ciseler, épeler, griveler, harceler, aiguilleter, banqueter, becqueter, breveter, caqueter, colleter, craqueter, crocheter, dépaqueter, étiqueter,*

R1 791 REMARQUE

L'influence des formes accentuées sur le radical entraîne parfois une prononciation [-ɛte] ou [-ete] de l'infinitif.

Robert l'admet pour *trompeter*, mais non pour *guillemeter*. (Quelques-uns écrivent °*guillemetter*.)

fureter, haleter, trompeter. — Ex. où les verbes sont traités autrement (d'ordinaire au profit de l'accent) que ne l'indiquent l'*Ac.* ou, à son défaut, Littré :

Démantellent : TAINE, *Voy. en It.*, t. II, p. 77 ; *pantèle* : GENEVOIX, *Rroû*, p. 23 ; *époussètent* : *ib.*, p. 243 ; *déchiquète* : FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 252 ; *craquèle* : ROMAINS, *Vie unanime*, p. 243 ; *feuillèterait* : MAURIAC, *Sagouin*, p. 128 ; *volètent* : GIDE, *Nourr. terr. et nouv. nourr.*, p. 166 ; *bossèle* : F. GREGH, *Âge de fer*, p. 242 ; *harcèle* : MONTHERL., *Demain il fera jour*, I, 1 ; *ficèle* : LA VARENDE, *Cœur pensif...*, p. 264 ; *cliquètent* : TROYAT, *Cahier*, p. 85 ; *étiquète* : R.-L. WAGNER, dans le *Fr. mod.*, janv. 1942, p. 66 ; *collète* : CESBRON, dans le *Monde*, 16 sept. 1977 ; etc.

* Aussi l'Acad. avait-elle décidé en 1975 d'adopter les terminaisons en *-èle* et en *-ète* pour tous les verbes en *-eler* et en *-eter*. Elle avait même commencé à appliquer cette décision dans le 1er fascicule (1986) de la 9e éd. de son dict., puis elle y avait renoncé. En 1990, le Conseil supérieur de la langue française (cf. § 90, *e*) a proposé, avec l'accord de l'Acad., de reprendre cette décision, mais en faisant exception pour *appeler* et *jeter*, ainsi que pour les verbes de leurs familles, qui garderaient le redoublement : *j'appelle, je jette* (de même *j'interpelle* [cf. ci-dessus] ; mais *j'épèle*, qui a une autre origine). R2 *

N. B. La tendance populaire est de généraliser, dans les verbes qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif et surtout dans les verbes en *-eter*, le radical court tel qu'il se présente à l'infinitif.

On entend °[ʀəlvʀɛ] au lieu de [ʀ(ə)lɛvʀɛ] pour *relèverait* ; °[ɑ̃pʌkt] au lieu d'[ɑ̃pʌkɛt] pour *empaquette* ; °[epust] au lieu d'[epusɛt] pour *époussette* ; °[dekɔlt] au lieu de [dekɔlɛt] pour *décollette* ; °[deʃikt] au lieu de [deʃikɛt] pour *déchiquette* ; °[fyʀt] au lieu de [fyʀɛt] pour *furète* ; °[pɛlt] au lieu de [pɛlɛt] pour *pellette*.

Ces prononciations apparaissent d'ordinaire par écrit seulement lorsque l'auteur veut reproduire le parler populaire : *Quand-t'* [*sic*] *est-ce que tu m'*ACH'T'RAS *mes bottes ?* (IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 249.) — Sand veut-elle se moquer de la personne dont elle parle dans l'ex. suivant ? *Sa conscience est selon lui si pure et si délicate que le plus petit guillemet, le plus léger accent circonflexe le* BOURLE *de remords* (*Corresp.*, t. IV, p. 696). H1 R3

b) **Les verbes qui ont un *é* [e] à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent cet *é* en *è* devant une syllabe contenant un *e* muet :**

AltÉrer [ʌlteʀe], *j'altÈre* [ʌltɛʀ], *nous altÉrerons* [ʌltɛʀʀɔ̃], *nous altÈrerions* [ʌltɛʀəʀjɔ̃].

* Jusqu'en 1990, le changement de *é* en *è* ne se faisait que devant une syllabe muette finale, ce qui excluait le futur simple et le conditionnel présent. En 1990, le Conseil supérieur de la langue fr. a proposé que l'on renonce à cette subtilité (qui contredit la prononciation) et que l'on écrive avec un *è* devant toute syllabe muette, finale ou non : *nous lèserons* comme *nous pèserons* (cf. *a*). L'*Ac.* depuis 1992 n'enregistre plus que les nouvelles formes, qu'elle utilise aussi en dehors des articles directement concernés : par ex. en 2004 *préfèrera* s. v. *nominaliser*. Nous appliquons donc systématiquement cet usage dans la présente édition (citations exclues).

Le Conseil supérieur de la langue fr. recommande d'écrire avec un accent aigu *asséner* et *recéler*, plus conformes à la prononciation réelle (comme Martinon, *Comment on prononce le fr.*, pp. 165 et 170, le reconnaissait déjà en 1913). L'*Ac.* écrivait d'ailleurs *recéler* en 1878, mais *receler* en 1935 ; en 1986, elle signale *assener* et *asséner*, puis seulement *asséner* depuis 1992. H2 *

Les verbes en ***-éer*** conservent [e] dans toute la conjugaison et donc la graphie *é* : *crÉer* [kʀee], *je crÉe* [kʀe], *nous crÉerons* [kʀeʀɔ̃], partic. passé *créé*, fém. *créée* [kʀee]. R4

Dans *bouche* (ou *gueule*) *bée*, on a une forme contracte (au lieu de **béée*), figée au fém., du participe passé de *béer* [anciennement *baer*] (§ 878, 5).

c) **Les verbes en *-yer* [je] changent *y* en *i* quand disparaît le [j].**

1° Les verbes en ***-oyer*** et en ***-uyer*** changent *y* en *i* devant un *e* muet :

EmploYer [ɑ̃plwʌje], *j'emploIe* [ɑ̃plwʌ], *j'emploIerai* [ɑ̃plwʌʀe]. — *EnnuYer* [ɑ̃nɥije], *j'ennuIe* [ɑ̃nɥi], *j'ennuIerai* [ɑ̃nɥiʀe]. R5

2° Pour les verbes en ***-ayer***, on admet, quand il y a un *e* muet dans l'orthographe, deux prononciations et deux graphies : *je paIe* [pɛ] et *je paYe* [pɛj].

R2 791 REMARQUE

Le verbe ***jodler*** [jɔdle] (cf. § 49, a, 1°) ou *yodler* a une finale toute particulière. Surtout usité en Suisse (ou à propos de la Suisse ou du Tyrol), il y est parfois conjugué comme *modeler* : *il yodèle, ils jodèlent,* tous deux chez M. CHAPPAZ, qui écrit d'autre part *je la yodlerai* (ex. cités par Thibault, pp. 468-469). Autre ex. : *Ça* JODLE *dans tout l'étage* (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 21).

H1 791 HISTORIQUE

Voir déjà *Je l'*ESPOUSTERAY chez MOL. (*Étourdi*, IV, 5) dans la bouche d'un valet.

R3 791 REMARQUE

C'est le seul usage attesté pour des verbes propres à la langue parlée, comme °*reloqueter* « torchonner » (Nord de la France, Belgique). — Le verbe *becqueter* a donné le doublet, d'origine populaire et encore très familier, °*becter* « manger » : *Il faut que je* BECTE, *moi* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, III, 7). — De là, dans un registre semblable, °*débecter* « dégoûter » : *Parce qu'il nous dégoûte, qu'il nous* DÉBECTE, *que sa physionomie nous coupe l'appétit* (VERCORS, dans les *Lettres fr.*, 4 avril 1947). — Toujours dans ce registre, °*cafter* « dénoncer », °*calter* « fuir », °*jacter* « parler » , °*moufter* « broncher » (avec un infin. qui exclut l'alternance aux autres temps) sont pour *cafeter, caleter, jaqueter, mouveter.*

H2 791 HISTORIQUE

Quand *téter* était écrit *teter* (encore dans le dict. de l'Acad. en 1878), il se conjuguait comme *jeter* : *La dormeuse* [...] / [...] / TETTE *dans la ténèbre un souffle amer de fleur* (VALÉRY, *Album de vers anciens*, Anne). — Aujourd'hui, *tète*. — Abusivement, ERNOUT et MEILLET (*Dict. étym. de la langue lat.*) écrivent *téter* et °*qui tette* dans le même article (*felo*). Cela est favorisé par l'existence du nom *tette*. — L'impératif *tettez* (H. MICHAUX, dans P. Oster, *Dict. des citations fr.*, 15092) est la transposition graphique de la prononciation habituelle en Belgique, [tɛte].

R4 791 REMARQUE

En Belgique, on introduit souvent une semi-voyelle : °[kʀɛj] pour *crée* ; °[kʀeje] pour *créé*, etc.

R5 791 REMARQUE

Par licence poétique (cf. § 29, R2), LEC. DE LISLE (*Poèmes trag.*, Lévrier de Magnus, I) écrit *flamboyent*, faisant compter le mot pour trois syllabes. — D'autre part, la langue pop. prononce parfois [ɑ̃vwɑj] pour *envoie*.

Les formes avec *y* restent très fréquentes : *Se raye* [rimant avec *Reille*] (E. ROSTAND, *Aiglon*, V, 5). — *On essaye* (BARTHES, *Éléments de sémiologie*, I, 1, 7 ; J. DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 27). — *Il essaye* (S. PROU, *Méchamment les oiseaux*, p. 179). — *Je balaye* (D. BOULANGER, *Enfant de bohème*, p. 178). — *Il débraye* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 125). — *Elle égaye* (M. PONS, dans les *Temps modernes*, févr. 1973, p. 1334). — *Payent* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 53). — *Payeront* (Raym. ARON, dans le *Figaro*, 2 juin 1973). — *Nous l'essayerons* (J.-M. DOMENACH, dans *Esprit*, nov. 1974, p. 627). — Etc.

Bayer R6 garde le radical [bAj] dans toute sa conjugaison ; l'*y* doit donc s'y maintenir aussi : *Ne vous remettez-vous pas ce visage qui* BAYE *aux corneilles ?* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, cit. *Rob.*) — *Une fille qui a jeté son bonnet par-dessus les moulins !... qui* BAYE *aux grues...* (VILL. DE L'ISLE-A., cit. *Trésor.*)

R6 791 REMARQUE

Var. de *béer* (cf. § 878, 5). — Ne pas confondre avec *bâiller*, comme dans cet ex. : °*Jamais on ne la voyait rêver,* BÂILLER *aux corneilles* (BOURNIQUEL, *Retour à Cirgue*, p. 64).

3° Pour les verbes en ***-eyer***, [j] se maintient toujours, et donc aussi l'*y* : *je grasseYe* [gRAsɛj], *je grasseYerai*.

Cas particuliers.

Planchéier. Littré donne les formes suivantes : *Je planchéiais, nous planchéiions, que je planchéie, que nous planchéiions*. Il indique pour l'infinitif la prononciation *planchè-ié*. Comment faudrait-il prononcer *planchéie ?* L'orthographe rationnelle serait *plancheyer, je plancheye*, etc. Mais nous n'avons relevé dans l'usage que l'infinitif *planchéier* et le participe *planchéié* (par ex., BALZAC, *Goriot*, p. 6 ; P. LAR., s. v. *éléphant* ; J. BOREL, *Retour*, p. 109). Le *Trésor* cite un ex. du part. prés. *planchéiant* (P. HAMP).

Faseyer. L'Ac. 2000 comme le *Grand dict. enc. Lar.* écrivent *faseyer* (aussi dans Y. NAVARRE, *Je meurs où je m'attache*, p. 11), ce qui implique la conjugaison qui vient d'être donnée pour *grasseyer*. Le verbe reçoit parfois des graphies peu défendables : °*faséyer* (Cl. OLLIER, *Vie sur Epsilon*, p. 228), °*fazéièrent* (BALZAC, *Femme de trente ans*, Pl., p. 815), °*fasaye* (Cl. OLLIER, *Our ou vingt ans après*, p. 8). — Les dict. ne sont pas plus cohérents : voir le *Trésor* s. v. *faséyer*. On trouve aussi *faseiller*, qui ne pose pas de problème orthographique. — Le synonyme *barbeyer* connaît des var. analogues.

N. B. Les règles données dans *c* pour l'alternance *y/i* valent aussi pour d'autres verbes : cf. § 793, *a*.

d) Comme l'infinitif ***interviewer*** a deux prononciations : [-vjuve] et, plus rarement, [-vjue], le verbe se conjugue, du point de vue phonétique, tantôt comme *trouver*, tantôt comme *clouer* : *j'interviewe*, [-vjuv] ou, plus rarement, [-vju]. R7

R7 791 REMARQUE

En Belgique, on prononce généralement [-vjuwe] pour l'infin. et [-vju] pour *interviewe*.

792 Verbes en *-ir* (du type *finir*).

a) ***Fleurir*** a un second radical, *flor-*, qui sert uniquement dans le sens figuré « prospérer, être en honneur ». H1

- À l'indicatif imparfait : *Au temps où les arts et la licence* FLORISSAIENT (BALZAC, *Peau de ch.*, p. 24). — *Le professeur Charcot, qui* FLORISSAIT *à la Faculté de Médecine autour de 1880-1890* (L. DAUDET, *Rêve éveillé*, p. 112). — *Le charme qu'elle* [= la ville] *avait jadis, quand y* FLORISSAIENT *les bons Balesta* (BOSCO, *Épervier*, p. 20). — *Elle montrait à son père les deux marchands de drap leurs concurrents* [...] *qui* FLORISSAIENT (JOUHANDEAU, *Prudence Hautechaume*, 1980, p. 166). — *J'appris qu'il* [= un érudit] FLORISSAIT *vers 1890* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 46).
  Le radical *fleur-* est rare pour le sens « prospérer » : *Dites-moi où sont maintenant ces maîtres et ces docteurs que nous avons connus lorsqu'ils vivaient encore et qu'ils* FLEURISSAIENT *dans leur science* (LAMENNAIS, trad. de l'*Imitation de J.-C.*, I, 3). — *Ce style roman qui* FLEURISSAIT *encore en Aquitaine au XII*e *siècle* (FRANCE, *Balthasar*, p. 84).
- Au participe présent (comme forme verbale ou comme adjectif) : *Autant l'hôtel était bien tenu, autant était* FLORISSANTE *la Normandie* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 788). — *Raoul pouvait citer tel parlementaire de sa famille,* FLORISSANT *sous la Régence* (GREEN, *Malfaiteur*, p. 42). — *Une santé* FLORISSANTE.
  Le radical *fleur-* est très rare pour le sens « prospérer » : *Elles* [= les mœurs antiques] *différaient notablement des mœurs bourgeoises* FLEURISSANTES *alors en la bonne ville d'Orléans* (PÉGUY, *Souvenirs*, p. 35).
- Parfois, à d'autres temps : *Ce n'est donc pas une raison* [...] *pour que l'art* [...] *ne continue pas de verdoyer et de* FLORIR (HUGO, *F. d'aut.*,

H1 792 HISTORIQUE

Vaugelas (p. 472) recommandait déjà pour le figuré les formes *florissant* et *florissoit*, mais de façon non catégorique. Le radical *fleur-* est attesté au XVIIe et au XVIIIe s. : ⁺*Notre siècle me semblait aussi* FLEURISSANT (DESCARTES, *Disc. sur la méth.*, I). — ⁺*Hésiode* FLEURISSAIT *trente ans avant lui* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, I, 6). — *Shakespear qui passoit pour le Corneille des Anglais,* FLEURISSOIT *à peu près dans le tems de Lopez de Vega* (VOLT., *Lettres phil.*, XVIII).

Préf.). — *Encore aujourd'hui, en Belgique,* FLORISSENT *une infinité d'associations pareilles* (TAINE, *Philos. de l'art,* t. I, p. 240). — *Cette aire illuminée où* FLORIRENT *nos morts* (MAURRAS, *Secrets du soleil,* p. 11). — *La France est un pays où le conte moral et la tragédie ont* FLORI *comme rosiers sur les haies* (THÉRIVE, *Retour d'Amazan,* p. 50). — *Pendant les grandes époques où elle* [= l'architecture française] *a* FLORI (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel,* p. 130). — *Le « Siècle d'Or », celui qui a vu* FLORIR *tous les grands peintres* (CLAUDEL, *L'œil écoute,* p. 19).

b) *Haïr* : voir § 837.

c) ***Agonir*** « accabler (en paroles) » H2 se conjugue en principe comme *finir* :

C'est un famélique jeune gars de dix-huit ans, que Brague secoue, ahurit, AGONIT *d'injures* (COLETTE, *Vagabonde,* Pl., p. 1123). — *Je l'*AGONIS *d'injures, le traitai d'assassin* (J. PERRY, *Mouton noir,* p. 226). — *Il* [...] *l'*AGONISSAIT *d'injures* (Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares,* F°, p. 22). — *Elle m'a presque* AGONIE *de sottises* (BALZAC, *Pons,* LXV).

Pourtant, on trouve assez rarement les formes avec l'affixe *-iss-*. À leur place, des formes en *-is-* empruntées à *agoniser,* qu'il vaut mieux éviter : *La mère Tuvache les* AGONISAIT *d'ignominies* (MAUPASS., C., Aux champs). — *Les Léonard nous* AGONISAIENT *d'injures* [dit un gendarme] (Mme DE SÉGUR, *Vacances,* 1861, p. 61). — *Vos publicistes* AGONISENT *le néophyte de propos vertueux* (BARRÈS, dans la *Vie parisienne,* 19 sept. 1885). — *Il y avait là deux mégères et un garçon en manches de chemise qui me frictionnaient, m'*AGONISAIENT, *me maltraitaient plus qu'ils ne me soignaient* (JOUHANDEAU, *Élise,* III). R1

Quand *-is-* n'est pas substitué à *-iss-*, les formes empruntées à *agoniser* sont plus nettement populaires : °*La vlà qui m'*AGONISE *maintenant* (QUENEAU, *Zazie dans le métro,* XVII). R2

H2 792 HISTORIQUE

Littré considérait ce verbe, qui date du XVIIIe s., comme un mot « du plus mauvais langage ». L'*Ac.*, qui le donnait comme familier en 1932, ne fait plus aucune réserve depuis 1986. – L'origine n'est pas claire. On l'explique ordinairement par une altération de l'ancien verbe *ahonnir* « insulter » (attesté jusqu'au XVIIe s. en fr., survivant en normand) d'après le nom *agonie.* Les formes en *-is-* ont été relevées aussi au XVIIIe s.

R1 792 REMARQUE

Pour la construction, les ex. montrent que le verbe est généralement accompagné (outre l'objet direct) d'un complément introduit par *de,* mais pas toujours. En outre : *Ce qu'elle a pu m'agonir !* (BEAUVOIR, *Invitée,* L. P., p. 398.)

R2 792 REMARQUE

Voici, inversement, °*agonit* pour *agonisa* : *Le Marais n'a pas oublié la masse grise du donjon du Temple où* AGONIT *le Dauphin* (J. PRASTEAU, dans le *Figaro,* 26 mai 1973).

793 Notes sur le radical de certains verbes irréguliers.

a) **Les verbes qui ont un yod** [j] **à certaines formes** connaissent l'alternance qui a été signalée pour les verbes en *-er* (§ 791, *c*) : un *y* quand le [j] est présent, un *i* sinon.

*Croire, il cro*Y*ait* [krwajɛ], *nous cro*Y*ons, ils croient* [krwa], etc. — *Fuir, il fu*Y*ait, fu*Y*ant, ils fuient.* — *Traire, nous tra*Y*ons.* — *Que j'aie* [ɛ], *que tu aies, qu'il ait, que nous a*Y*ons* [ɛjɔ̃], *que vous a*Y*ez, qu'ils aient* [ɛ] ; *a*Y*ant.* — *Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous so*Y*ons, qu'ils soient.* — Voir aussi § 847 (*asseoir,* etc.).

La langue populaire tend à introduire un yod indu à la finale, comme le montrent ceux qui reproduisent cette langue : °*Le sergot répondit avec une austère douceur : / – Que ce* SOYE *pour une idée ou pour autre chose, ce n'était pas à dire* (FRANCE, *Crainquebille,* p. 63). — °*Que je les* VOYE *un peu ces téméraires !* (J. PERRET, *Bande à part,* p. 279.) — °*Une supposition que j'*AYE *tué ou volé* (BERNANOS, *Imposture,* Pl., p. 476). — °*C'est quoi des besoins ? C'est* [...] *qu'on* AYE *la sécurité* (CÉLINE, *Beaux draps,* p. 90).

b) Les verbes en ***-indre*** et en ***-soudre*** ne gardent le *d* qu'au futur simple et au conditionnel présent. H1

*Peindre, je peins, il peint, je pein*D*rai. Plaindre, tu plains, il plaint, il plain*D*rait. Résoudre, je résous, il résout, tu résou*D*ras.* R1

N. B. Ne pas écrire donc : °*je résouds,* °*il résoud* (formes qui ne sont pas rares dans les livres ou les journaux).

c) Au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif, **la consonne finale du radical de l'infinitif**

- Se maintient dans les verbes en ***-dre*** (autres que les verbes en *-indre* et en *-soudre* : cf. *b*), dans ***rompre, vaincre*** (et les verbes de leurs familles) H2 : *Prend-re, je pren*D*-s. Répond-re, tu répon*D*-s. Répand-re, je répan*D*-s. Mord-re, il mor*D*. Moud-re, mou*D*-s.* — *Romp-re, je rom*P*-s, il rom*P*-t. Vainc-re, je vain*C*-s, il vain*C*.*
- Se simplifie dans ***battre, mettre*** et les verbes de leurs familles : *Je bats, tu bats, il bat. Bats. Je mets,* etc.
- Disparaît dans les autres verbes devant les désinences *s* et *t* : *Ment-ir, je men-s, il men-t. Craind-re, je crain-s, crain-s. Vivre, je vi-s, il vi-t. Bouill-ir* (jadis *l* mouillé noté par *ill* et prononcé maintenant comme un yod), *je bou-s, il bou-t.*

H1 793 HISTORIQUE

À *-indre* et *-soudre* correspondent en latin *-ngĕre* et *-solvĕre.* Un *d* s'est développé à l'infinitif (§§ 76, a ; 77) et dans les temps qui en dérivent, le futur simple et le conditionnel prés. La réfection d'après le latin qui est signalée ci-dessous (H2) n'avait donc pas d'application ici : lat. *plangit,* anc. fr. *plaint,* forme conservée telle quelle.

R1 793 REMARQUE

Dans les verbes en *-indre,* les consonnes *-nd-* du radical de l'infinitif se changent en *-gn-* (*n* mouillé écrit *ign,* cf. § 92, *b*) devant une désinence commençant par une voyelle : *peindre, nous pei*GN*-ons* (indic. prés.), *je pei*GN*-ais, vous pei*GN*-iez* (indic. imp.), *qu'il pei*GN*-e,* etc.

H2 793 HISTORIQUE

En anc. fr., on écrivait : *je prent, tu prens, il prent ; je romp, tu rons, il ront ; je veinc, tu veins, il veint.* C'est parce qu'il y avait un *d,* un *p,* un *c* dans les formes correspondantes du latin (cf. § 90, *b*) que les formes françaises ont été refaites comme elles sont maintenant. Certains verbes (*mentir,* etc.) ont échappé à la réfection (qui ne s'appliquait pas aux verbes en *-indre* et *-soudre* : cf. *b,* ci-dessus). Mais il y a des incohérences : cf. § 844, H.

d) Traditionnellement, les verbes en ***-aître*** et en ***-oître*** ont un accent circonflexe sur l'*i* du radical chaque fois que cette voyelle est suivie d'un *t*. ***Croître*** a en outre le circonflexe sur les formes homonymes des formes correspondantes du verbe *croire*. R2

Il paraît. Tu connaîtras. (Mais : *Tu parais, je connais.*)

Tu croîs en sagesse. Il crÛt en vertu. La rivière a crÛ. Que je crÛsse (*Ac.* 1989 [*crusse* 1932]). — En 1932, pour le partic. passé fém. l'*Ac.* écrivait : *La rivière est crue.* Cette exception a disparu depuis 1989. — Pour les verbes de la famille de *croître* (*accroître, décroître, recroître*), il n'y a homonymie que pour le participe passé *recrû* : cf. § 808, *a*.

* Selon le principe adopté en 1990 par le Conseil supérieur de la langue fr. et approuvé par l'Acad. (cf. § 104, *b*, 2°), les verbes en *aître* et en *-oître* perdent leur accent circonflexe : *paraitre, il parait, il paraitra*, etc. Seules ont un accent circonflexe les formes de *croitre* qui, sinon, seraient homographes de formes de *croire*, y compris le partic. passé fém. et plur. : *Les ruisseaux sont crûs*, etc. *

R2 793 REMARQUE

Au partic. prés., au pluriel du prés. de l'indic., à l'imparf. de l'indic., au prés. du subj., les verbes en *-aître* et en *-oître* remplacent par deux *s* le *t* du radical de l'infin. : *Paraître, paraissant, vous paraissez, je paraissais, que je paraisse.*

e) Au présent de l'indicatif, ***il clôt, il gît, il plaît*** (***il déplaît, il complaît***) ont l'accent circonflexe sur la voyelle qui précède le *t*.

L'*Ac.* (en 1990, comme en 1932) ne mettait pas le circonflexe sur l'*o* dans *Il éclot, il enclot* : alors qu'elle écrivait *Il clôt.* Depuis 1992, elle a adopté l'accent et supprimé la disparate.

* Selon le principe rappelé ci-dessus (dans *d*), *i* s'écrirait sans accent, dans *git, plait*, etc. *Plait* (lat. *placet*) s'aligne ainsi sur *tait* (lat. *tacet*), ainsi que sur *fait*.

II. LES FINALES

FINALES DES PERSONNES (AUX TEMPS SIMPLES)

794 Première personne du singulier. H1

a) ***-e*** muet à l'indicatif présent de tous les verbes dont l'infinitif est en *-er* (sauf *je vais*) et des verbes *assaillir, couvrir* (et sa famille R1), *cueillir* (et sa famille), *défaillir, offrir, ouvrir* (et sa famille), *souffrir, tressaillir* ; — ainsi qu'aux temps simples du subjonctif de tous les verbes (sauf *que je sois*) :

Je marchE, je couvrE. Que je cèdE, que j'aiE, que je finissE, que je reçoivE ; que je levassE, que j'eussE, que je vinssE.

Dans la prononciation, l'*e* dit muet s'élide devant voyelle (*J'arrivE à peine*) ; il s'amuït devant consonne selon les règles données au § 29.

b) ***-é*** au lieu de *-e* quand le pronom *je* est placé après le verbe, le [ə] final étant devenu [ɛ] tonique. H2

Cela se produit dans la phrase interrogative (§ 394), dans la sous-phrase incise (§ 380) ou dans la phrase énonciative commençant par *peut-être*, etc. (§ 383), ainsi que dans *Puissé-je* (§ 408, *b*) et *Fussé-je, Dussé-je* (§ 895, *e*, 2°) : *Me* TROMPÉ-*je ?* (D. BOULANGER, *Connaissez-vous Maronne ?* p. 96.) — « *Je vais être obligé...* » COMMENCÉ-*je en cherchant mes mots* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 44). — *Du moins n'*ÉPROUVÉ-*je* [...] *jamais l'ombre d'un doute* (DUTOURD, dans le *Monde*, 25 juin 1976). — EUSSÉ-*je autant aimé l'enfant née d'un mariage heureux ?* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, IV.) — *Ô* PUISSÉ-*je, en expiation,* [...] *souffrir de longues heures* [...] ! (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 902.) — DUSSÉ-*je mourir, je n'en voudrais pas aux dieux* (MONTHERL., *Mors et vita*, Pl., p. 511). R2

Il va de soi que, dans ce cas, on ne fait pas subir au radical les modifications qu'il subirait devant une syllabe muette ou devant un *e* muet (§ 791, *a*) : *Aussi bien* PRÉFÉRÉ-*je* [...] (GIDE, dans le *Figaro litt.*, 31 juillet 1948). — *Employé-je, semé-je, acheté-je, jeté-je*, etc.

Toutes ces tournures appartiennent exclusivement à la langue littéraire. *Puissé-je* et *dussé-je* paraissent pourtant plus répandus. — La langue parlée recourt à d'autres constructions ; par ex., dans l'interrogation, à l'introducteur *est-ce que* qui maintient le pronom devant le verbe : *Est-ce que je me trompe ?* [Cf. § 397.]

La prononciation actuelle étant [ɛ] et cet emploi de *é* étant tout à fait isolé dans le système graphique du fr. (cf. § 103, *a*, 1°), le Conseil supérieur de la

H1 794 HISTORIQUE

En anc. fr., les verbes en *-er* n'avaient pas de désinence au présent de l'indic. et du subjonctif : *port, ain* ou *aim, pri.* Cependant quelques verbes avaient un e d'appui après un groupe de consonnes : *tremble*, etc. et aussi *ouvre, offre.* C'est par analogie avec ces formes mais surtout avec les secondes et les troisièmes personnes (et, pour le subjonctif, avec le subjonctif des autres verbes que les verbes en *-er*) que s'est généralisé le e. Les formes sans e sont devenues l'exception au XVI[e] s. : *Je vous* SUPPLY (RAB., III, 21).

R1 794 REMARQUE

La formule « et sa famille » réunit des verbes dérivés en fr. par préfixation, mais aussi des verbes qui ressortissent plutôt à la composition et d'autres encore qui sont issus de verbes latins formés par préfixation ou composition (comme *accueillir* < lat. vulg. **accolligere*).

H2 794 HISTORIQUE

Le groupe phonétique formé par le verbe terminé par e et par le *je* qui le suit (*aime je*) présentait une anomalie en fr., l'accent tonique ne pouvant pas tomber sur la syllabe antépénultième du groupe ; on a accentué la pénultième et, pour cela, transformer [ə] en [e] devenu ensuite [ɛ].

La transcription de ce phénomène ne s'est pas faite facilement. On trouve souvent (non seulement au XV[e] s., où l'absence des accents graphiques ne laissait pas d'autre moyen, mais aussi après leur invention, jusqu'au XVIII[e] s.) *ai* au lieu de é (pourtant exigé par Vaugelas, p. 210) : DÙSSAY-*je estre roüé tout vif* (MOL., *Fourb.*, II, 6). — EUSSAI-*je rêvé* (FONTENELLE, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, I). — PUISSAI-*je* (DID., *Corresp.*, t. II, p. 156). — *Quels traitements cruels n'*EUSSAI-*je point essuyés ?* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 33.) — Au XX[e] s., c'est un accident isolé : °*Où suis-je ?* RÊVAI-*je ? d'où viens-je ?* et *que fais-je ici ?* (J. PERRET, *Ernest le rebelle*, L. P., p. 174.)

R2 794 REMARQUE

Le tour avec inversion et sans é donne des effets plaisants : °*Que ne vous* ASSOM'*je, Mère Ubu !* (JARRY, *Ubu roi*, I, 1.) — °*Il me restait une chose, toi ! – Ne te* RESTE *je pas ?* (GHELDERODE, *Trois acteurs un drame*, dans *Théâtre*, t. II, 1971, p. 144.)

langue fr. a recommandé en 1990 (cf. § 90, *e*) de remplacer cet *é* par un *è* : *Dussè-je*, etc. L'Acad. a donné son accord à cette proposition. *

c) **-ai** dans *j'ai*, ainsi qu'au futur simple de tous les verbes et au passé simple de tous les verbes en *-er* : *j'aimerAI*, *je prendrAI* ; — *j'aimAI*.

J'ai se prononce [ʒɛ] ou [ʒe]. Au passé simple et au futur simple, *-ai* se prononce souvent [ɛ] aussi, mais la prononciation [e] est préférable pour éviter la confusion avec l'indicatif imparfait et avec le conditionnel présent. Elle résiste mieux au passé simple parce que ce temps est surtout utilisé dans le registre soigné.

Ex. de confusions : °*C'est un ami pour moi, [...] un frère.* J'APPRENDRAI *qu'il a assassiné quelqu'un que je cacherais le cadavre dans ma chambre* (PROUST, lettre, dans le *Figaro litt.*, 9 juillet 1971). — °*Tous les tabous, toutes les précautions, je* SERAI *tenté de dire toutes les « astuces », n'empêcheront jamais la langue de changer* (A. MARTINET, *Franç. sans fard*, p. 27). A

d) **-x** dans *je peuX*, *je vauX* (et sa famille), *je veuX*. H3

Cet *x* est muet. En liaison, dans une langue soutenue, on entend [z] : *Je veux_aller*.

e) **-s** à l'indicatif présent en dehors des cas ci-dessus ; — au passé simple de tous les verbes autres que les verbes en *-er* ; — à l'imparfait de l'indicatif et au conditionnel présent de tous les verbes ; — dans *que je soiS*. H4

Je finiS, *je reçoiS*, *je rendS*, *je vaiS* ; — *je dormiS*, *je reçuS*, *je sentiS* ; — *je pensaiS*, *je disaiS* ; — *je chanteraiS*, *je croiraiS*.

Cet *s* est muet, sauf en liaison, où il se prononce [z] : *je suis_allé*.

N. B. En dehors des formes en *-e* (cf. *b*), l'inversion du pronom *je* n'est admise à l'indicatif présent que pour quelques verbes très usités : *ai, dis, dois, fais, puis, sais, suis, vais, veux, vois*.

Peut-être AI-JE [ɛʒ] *tort. Vous viendrez, vous* DIS-JE. — SUIS-JE *le gardien de mon frère ?* (*Bible de Maredsous*, Genèse, IV, 9.) — *Qu'est-ce que j'aime en Syrie et qu'y* VEUX-JE *rejoindre ?* (BARRÈS, *Jardin sur l'Oronte*, p. 7.)
Plus rarement : *Sens-je* (MUSSET, *Prem. poés.*, Saule, II ; J. BOREL, *Dépossession*, p. 29). — *Lis-je* (GIDE, *Journal*, 10 févr. 1922). — *Mets-je* (ANOUILH, *Orchestre*, p. 108). — *Viens-je* (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 25 ; GIDE, *Retour de l'enfant prod.*, p. 151). — *Prends-je* (Raym. ARON, dans l'*Express*, 25 mai 1984).
Parmi les formes de plus d'une syllabe, *Entends-je* est assez courant. Formes plus rares : *Connais-je* (STENDHAL, *Rouge*, I, 13 ; RIMBAUD, *Saison en enfer*, Mauvais sang ; MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 193). — *Attends-je* (E. MORIN, *Vif du sujet*, Points, p. 47). — *Entreprends-je* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 18). — *Interviens-je* (C. DETREZ, *Herbe à brûler*, p. 41). — *Réponds-je* (WILLY et COLETTE, *Claud. à Paris*, p. 220 ; R. BENJAMIN, *Aliborons et démagogues*, p. 50). — *Ressens-je* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXVII). — *Souviens-je* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 399).
Au lieu de **Cours-je*, **Mens-je*, **Peux-je*, **Sors-je*, etc., on prend un tour sans inversion : *Est-ce que je cours ?* ou une formule permettant l'inversion : par ex., *Suis-je en train de courir ?* — Certains emplois sont destinés à faire rire : *D'où* SORS-JE ? (LABICHE, *Cagnotte*, V, 3.) — *Je vous le ferai parvenir*, PROMETS-JE (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 143).

Non sans raison, on considère comme un « barbarisme littéraire » la solution consistant à modeler les verbes irréguliers sur les verbes en *-er* (cf. *b*) H5 : *Aussi* METTÉ-*je toujours quelques chiffons rouges dans ma parure* (BALZAC, *Peau de ch.*, p. 86). — *Que* VOULÉ-*je faire d'elle ?* (GIRAUDOUX, *Judith*, p. 14.) — *Ai-je cousu*, COUSÉ-*je*, *coudrai-je dans du cuir ?* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 28.) — *« Dans le cas d'une crise suscitée par les Soviets »*, ÉCRIVÉ-*je à Kennedy* [...] (DE GAULLE, *Mém. d'espoir*, p. 272). — *Aussi* ÉCRIVÉ-*je un roman aérien* (QUENEAU, *Vol d'Icare*, p. 53).

795 **Deuxième personne du singulier.**

La 2e personne du singulier se termine graphiquement par **-s**. H

Tu chanteS, *tu fuS*, *tu disaiS*, *tu verraS*, *tu liraiS* ; — *dorS* ; — *que tu vienneS*, *que tu puisseS* — Cet *s*, généralement muet, se prononce [z] en liaison : *tu es_allé*.

A 794 AUTRES EXEMPLES

DURAS § 417, *c* ; voir aussi § 1137, a, 2°.

H3 794 HISTORIQUE

On pourrait ajouter la forme *je faux*, du verbe *faillir*, si elle n'était tombée en désuétude (cf. § 839, H). Assez curieusement, Littré écrivait *Je fauX*, mais *Je défauS* (s. v. *défaillir*). — Pour l'origine de l'*x*, voir § 91, H3. — *Je peux* a été refait d'après *tu peux* : la forme primitive était *je puis*, qui existe encore (cf. § 842, *g*).

H4 794 HISTORIQUE

Certains verbes ont à la 1re pers. de l'indic. prés. un *s* étymologique : les verbes de la 2e conjug. (*finis* de *finisco*), *connais, nais, fais, puis*, etc. Par analogie, cet *s* a commencé dès le XIIe s. à s'introduire dans les formes qui en étaient dépourvues : *dis, dors*, etc. Il ne s'est imposé que lentement (les formes terminées par *-e* et par *-ai* ont échappé à la réfection). Au XVIe s., Ronsard considérait les formes en *s* comme une licence poétique : « Tu pourras [...] adjouster par licence une *s* à la première personne, pourvu que la ryme du premier vers le demande ainsi », ou pour éviter un hiatus [*J'*ALLOIS *à Tours*] (*Abbregé de l'art poét.*, éd. V., t. IV, p. 486).
Au XVIIe s., la situation se renverse. Pour Vaugelas (qui ne sait pas que les formes sans *s* perpétuent une graphie étymologique), « Ce n'est pas que ce fust une faute, quand on osteroit l'*s*, mais il est beaucoup mieux de la mettre toujours dans la prose » (p. 132). Pourtant, on trouve encore sporadiquement des formes anciennes, même en prose, jusque dans le XVIIIe s., ainsi que des formes sans l'*s* auquel elles avaient droit par l'étymologie : *Je* SÇAY [...]. *Je ne* VOY *pas* [...] (MOL., *Tart.*, Préf.). — *Je* SÇAI (FONTENELLE, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, II). — *Je n'y* CONNOY *plus rien* [...]. *Je le* RENDROY [...]. *Je vous* CROY (SÉV., 5 nov. 1684). — *Je* VOI (VOLT., *Lettres phil.*, I). — *Je* CROI (*ib.*, XXV). — *Je* SAI (TURGOT, *Étymologie*, p. 17). Les poètes du XIXe s. continuent à pratiquer cette licence poétique : *Je* VOI rime avec *moi* chez HUGO (*Odes et ball.*, Odes, V, 25) et chez MUSSET (*Prem. poés.*, Mardoche, XXX) ; *je* CROI avec *moi* chez NERVAL (*Faust*, p. 101), avec *foi* chez VERLAINE (*Chans. pour elle*, XX) ; *je* SAI avec *passé* chez HUGO (*Lég.*, VI, VI, I) ; *je les* REÇOI avec *soi* chez E. ROSTAND (*Cyr.*, III, 7) ; *j'*ENTREVOI avec *moi* chez JARRY (*Ubu roi*, V, 1) ; etc.

H5 794 HISTORIQUE

Ce barbarisme n'est pas récent (Vaugelas, p. 211, le censure vivement) : +*Que ne* PERDÉ-*je point !* (Mme DE GRIGNAN, dans Sév., G. E. F., t. X, p. 287.) — Avec la graphie signalée dans H2 : LISAI-*je* (DID., *Corresp.*, t. III, p. 54). — Au XXe s., c'est un accident : °*L'homme ne vit pas seulement de spoutniks*, ÉCRIVAI-*je* (Cl. ROY, *Somme toute*, p. 126).

H 795 HISTORIQUE

Sauf dans quelques verbes, comme *finis*, l'impér. prés. n'avait pas de *s* à la fin de la 2e pers. en anc. fr. : *voi* (lat. *uide*), *dor* (lat. *dormi*), etc. — Vers la fin du XIVe s., *s* s'est introduit par analogie avec l'indic. prés. : USES *donques hardiment de l'infinitif pour le nom* (DU BELLAY, cité § 106, H). — Au XVIIe s. l'usage était encore indécis, comme le note Vaugelas (p. 189) : tantôt les formes en *s* sont plus fréquentes (par ex.

EXCEPTIONS :

1° *Tu peux, tu vaux* (et sa famille), *tu veux*, où l'on a un *x*, généralement muet, sauf en liaison dans une langue soutenue. Voir § 794, *d* et H3.

2° L'impératif des verbes en *-er* (sauf *aller*) et des verbes *assaillir, couvrir* (et sa famille), *cueillir* (et sa famille), *défaillir, offrir, ouvrir* (et sa famille), *souffrir, tressaillir, avoir, savoir, vouloir*, où l'on a un ***e*** :

PlantE, couvrE, aiE, sachE, veuillE (parfois *veux* : § 842, *b*).

3° L'impératif *va*. (Pour la formule *À Dieu vat*, voir § 833, R1).

N. B. 1. La 2e pers. du sing. de l'impératif de tous les verbes dont il est question ci-dessus, 2° et 3°, prend un *s* final (prononcé [z]) devant les pronoms *en, y*, non suivis d'un infinitif :

PlanteS-en, penseS-y, vaS-y. AieS-en soin. (Remarquez le trait d'union.)

Mais devant les pronoms *en, y*, suivis d'un infinitif, et devant la préposition *en*, on n'a ni *s* final ni trait d'union :

OSE *en dire du bien.* VA *y mettre de l'ordre.* — VA *en savoir des nouvelles* (*Ac.* 1932). — LAISSE *y porter remède.* LAISSE *en venir quelques-uns.* — PARLE *en maître.*

Littré (s. v. *aller*, Rem. 4) trouvait cela arbitraire : la règle de l'euphonie aurait dû s'appliquer dans tous les cas. Cf. : VAS-*y voir* (VOGÜÉ, *Jean d'Agrève*, p. 11). — Pourtant, dans certains cas, on peut sentir assez nettement que *y* et *en* font partie du groupe qui les suit et pourraient être séparés du verbe qui précède par une pause, si brève soit-elle.

2. Dans *Va-t'en, retourne-t'en*, etc., on remarquera l'apostrophe : le *t*, en effet, n'est pas une consonne analogique, comme dans *aime-t-il* (§ 796, *e*, N. B.) ; c'est le pronom *te* dont l'*e* est élidé (comp. : *Allez-vous-en*). Vu l'apostrophe, on se dispense de mettre le second trait d'union.

crains), tantôt ce sont les formes sans *s* (*voy, connoy, tien, vien, fuy*). C'était une commodité pour les poètes : *revien* rime avec le nom *entretien* chez RAC., *Phèdre*, II, 4 ; etc. — J.-J. ROUSS., en prose pourtant, écrivait encore *pren* (*Ém.*, Pl., p. 354).

Cette analogie a concerné aussi va et les impér. terminés par -e : *Robin*, VAS, *si* [= et] LIES *la mere* (*Miracles*, cit. Nyrop, t. II, § 153, 2°). Nous avons conservé cela seulement quand l's se prononçait, comme il se prononçait dans *prends-en* et aussi dans *allez-y*. On parle souvent d's euphonique (par ex., *Rob.*, s. v. *en*), mais l'origine est analogique.

Les poètes se servaient de ces formes pour avoir une syllabe de plus : *RETRANCHES, *ô mon Dieu, des jours de ce grand roi* (VOLT., cit. Nyrop). — *Vas* dans ces ex. modernes est une simple inadvertance : °VAS *jouer avec tes camarades* (GAXOTTE, *Mon village et moi*, p. 126). — °VAS *donc y comprendre quelque chose !* (DÉON, *Rendez-vous de Patmos*, p. 185.)

Les poètes ôtaient aussi l's final à d'autres temps qu'à l'impér., pour les besoins de la rime ou du mètre, mais sans avoir la même justification historique que pour l'impér., puisque, en dehors de ce temps, on avait un *s* d'origine latine : *cantas* > (*tu*) *chantes*. — Encore au XIXe s. : *Tu te* RÉVEILLE [rimant avec *oreille*] (NERVAL, *Élég. et sat.*, En avant marche, I). — *Tu me* POSSÈDE [rimant avec *je cède*] (LAMART., *Ch. d'un ange*, III). — *Que tu ne* PUISSE *encor sur ton levier terrible / Soulever l'univers* (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, II, 1).

796 Troisième personne du singulier. H1

a) ***-e*** muet à l'indicatif présent des verbes en *-er* (sauf *il va*) et des verbes *assaillir, couvrir* (et sa famille), *cueillir* (et sa famille), *défaillir, offrir, ouvrir* (et sa famille), *souffrir, tressaillir* ; — au subjonctif présent de tous les verbes (sauf *il ait* et *il soit*) :

Il entrE. Il envoiE. Il couvrE. — Il faut qu'il entrE, qu'il partE, qu'il croiE, qu'il l'excluE.

Pour la prononciation, voir § 794, *a*.

b) ***-a*** au futur simple de tous les verbes ; — au passé simple de tous les verbes en *-er* ; — dans *il* A, *il* VA :

Il chanterA, il boirA, il viendrA, il irA, il verrA. — Il aimA, il allA.

c) ***-d*** (muet, sauf en liaison : cf. N. B. ci-dessous), au présent de l'indicatif des verbes en *-dre* autres que ceux qui se terminent à l'infinitif par *-indre* et *-soudre* :

Il défenD, il fonD, il répanD, il morD, il prenD. — Mais : *il plainT, il peinT, il résouT.*

d) ***-c*** (toujours muet) dans *il vainC, il convainC.*

e) ***-t*** (muet, sauf en liaison) dans les autres cas :

Il finiT, il parT, il meT, il partiT, il miT, il couruT. Il plantaiT, il dormaiT. Il auraiT, il viendraiT. Il fallait qu'il vînT, qu'il courûT, qu'il dormîT, qu'il chantâT. — Part-il [paRtil], *est allé* [etale].

N. B. Lorsque les pronoms *il, elle* ou *on* sont placés après le verbe, un *t* analogique écrit entre traits d'union s'intercale entre les verbes terminés par *e, a* ou *c* et le pronom sujet. H2

Cela se fait notamment dans la phrase interrogative (§ 394), dans la sous-phrase incise (§ 380) ou dans la phrase énonciative commençant par *peut-être*, etc. (§ 383) : *Aussi a-T-il perdu son temps. Viendra-T-elle ? Aime-T-on ce poème ? Je suis d'accord, a-T-il répondu. Convainc-T-il facilement ? Puisse-T-elle réussir !* — De même, par analogie, dans *Ne voilà-T-il pas que...* (cf. § 395).

Le *d*, se prononçant [t] en liaison, n'a pas besoin de consonne intercalaire : *Prend-il* [pRɑ̃til].

H1 796 HISTORIQUE

Le *t* était en latin la caractéristique de la 3e pers. du sing. Conservé à toutes les formes dans la très ancienne langue (qui notait d'ailleurs la dentale finale tantôt par *t*, tantôt par *d*), ce *t* a disparu vers la fin du XIe s., en fr. central, après e muet et après a : *chanteT, vaT* sont devenus *chante, va*. Il n'a pas tardé non plus à disparaître après *i* et *u* : *dormiT, couruT* devinrent *dormi, couru*. — Mais il s'est constamment maintenu à l'indic. imparfait et au conditionnel ainsi que dans toutes les formes où il était appuyé par une consonne : *chantoiT, chanteroiT, parT, prenT, fisT*. — C'est par analogie avec ces dernières formes qu'à partir du XIVe s., le *t* a été repris après *i* et *u* : *dormiT, couruT*.

D'autre part, le *t* de *prent* et de *vaint*, etc. a été remplacé dans l'écriture (toutes ces consonnes finales étant devenues muettes) par un *d* ou par un *c* conformément au radical latin, réfection à laquelle échappaient *plaint* et *résout* : cf. § 793, H1 et H2. — Dans *il rompt*, on a introduit le *p* du latin, en gardant le *t*.

H2 796 HISTORIQUE

Le *t* analogique apparaît au XVe s. : *Cuide* TON *que je sois vauldoise ?* (JACQUES DU CLERCQ, *Chron.*, cit. Fouché, *Verbe*, p. 197.) [1459.] — *L'a* TON *lancé ?* (J. MICHEL, *Passion*, 20527.) [Var. : *l'a on.*] — Les formes sans *t* ont continué à prédominer jusqu'au début du XVIIe s., conformément aux exigences des grammaires et en dépit de la prononciation : *Dira-on* (FR. DE SALES, *Introd. à la vie dév.*, I, 13). — *Où treuvera-on* (MALHERBE, *Sylvie*, Dédic.). — *Doutera il de tout* (PASCAL, *Pens.*, p. 200). — *Avec combien peu d'abjection s'égale il aux vers de la terre* (*ib.*, p. 291). — On lit encore *Ramènera-il* en 1699 dans une lettre de VAUBAN (cf. Damourette-Pichon, § 1577). — *Vay-là*, cri lancé aux chiens par les chasseurs, doit se comprendre *Va-il là ?* cf. Tilander, *Mélanges d'étymol. cynég.*, p. 44. — Vaugelas (p. 10) a exigé le *t* entre deux traits d'union, rejetant à la fois *aime il* et *aime-t'il*. Cette dernière graphie n'était pas rare au XVIIe s. : CORN., *Mélite*, I, 5 ; MOL., *Comt. d'Esc.*, II ; LA F., C., Belphegor ; etc.

Sur *dira l'on*, voir § 754, H2.

La langue pop. ou relâchée ajoute des [t] analogiques dans d'autres circonstances (cf. § 41, R2) : *Malbrough s'en va-*T*-en guerre* dans la chanson de Malbrough ; de là le nom familier *un va-*T*-en-guerre*, un militaire, une personne prônant la guerre ou aimant la dispute.

H 797 HISTORIQUE

La désinence *-ons*, qui paraît provenir du lat. *sumus* (= nous sommes), a évincé, dans la très ancienne langue, les désinences *-amus, -emus, -īmus, -ĭmus* du lat. class. — *Sommes* lui-même, ainsi que les passés simples, ne résultent pas d'un développement normal. Pour l'accent circonflexe de ceux-ci, voir § 803, H.

La finale lat. *-iamus* du subj. prés. (rejointe par *-ebamus* > *-eamus* de l'indic. imp. et du condit. prés.) a donné *-iens*, qui survit dans certains dialectes, mais qui, en fr., a disparu au XVe s., remplacé par *-ions*, croisement entre *-iens* et *-ons*.

797 **Première personne du pluriel.** H

a) ***-ons*** [ɔ̃] ([ɔ̃z] en liaison) à l'indicatif présent (sauf de *être*), à l'impératif présent, au futur simple :

*Nous aim*ONS, *finiss*ONS, *rend*ONS. *Buv*ONS. *Nous dormir*ONS. *Nous av*ONS *eu* [avɔ̃ z y].

Notons en outre les subjonctifs présents *ay*ONS et *soy*ONS (cf. § 801).

b) ***-ions*** [jɔ̃] ([jɔ̃z] en liaison) à l'indicatif imparfait, au conditionnel présent, au subjonctif présent (sauf de *avoir* et de *être*, voir *a* ci-dessus) et imparfait :

*Nous chant*IONS, *cri*IONS, *rougiss*IONS, *ven*IONS, *voudr*IONS. *Il veut que nous chant*IONS, *que nous ri*IONS, *que nous envoy*IONS. *Il voulait que nous chantass*IONS, *que nous priss*IONS. *Nous ét*IONS *amis* [etjɔ̃ z ami].

c) ***-mes*** au passé simple de tous les verbes et à l'indicatif présent de *être* :

*Nous eû*MES, *nous plantâ*MES, *nous prî*MES, *nous vîn*MES. *Nous som*MES.

Cette finale est muette, sauf que *s*, prononcé [z] apparaît en liaison : *Sommes‿allés*.

H 798 HISTORIQUE

Il y avait en lat. class. cinq désinences différentes pour la 2e pers. du plur. : *-atis, -etis, -ītis, -ĭtis, -stis*. — *-atis* a donné *-ez*, qui a fini par supplanter les diverses désinences issues de *-etis, -itis, -ĭtis*. Parmi ces dernières désinences, *-etis* avait donné *-eiz*, et plus tard *-oiz*, évincé par *-ez* à partir du XIIIe s. — *-iez*, qui résultait dans certaines formes d'un développement phonétique normal (*sachiez, vendiez*) s'est étendu à tous les verbes. Cette uniformisation s'est faite sans doute par analogie avec celle qui existait à la 1re pers. du plur. (§ 797, *b*). — La désinence *-stis* se retrouve dans les passés simples. — *Êtes, dites, faites* s'expliquent par les formes latines *estis, dicitis, facitis*.

798 **Deuxième personne du pluriel.** H

a) ***-ez*** [e] à l'indicatif présent (sauf les verbes cités dans le *c*), à l'impératif présent (sauf les verbes cités dans le *c*), au futur simple.

*Vous trouv*EZ, *voul*EZ, *cour*EZ. *Part*EZ. *Vous courr*EZ.

Notons en outre les subjonctifs présents *ay*EZ et *soy*EZ (cf. § 801).

b) ***-iez*** à l'indicatif imparfait, au conditionnel présent, au subjonctif présent (sauf de *avoir* et de *être*, voir ci-dessus) et imparfait.

*Vous mang*IEZ, *buv*IEZ, *pri*IEZ. *Il veut que vous répond*IEZ. *Il voulait que vous priss*IEZ.

c) ***-tes*** au passé simple de tous les verbes, à l'indicatif présent de *être, dire, redire, faire* (et les verbes de sa famille) et à l'impératif présent de *dire, redire, faire* (et sa famille).

*Vous chantâ*TES, *vous fû*TES. — *Vous* ÊTES, *vous dî*TES (mais : *vous médis*EZ, etc. : § 857), *vous fai*TES, *vous contrefai*TES, etc. — *Di*TES, *fai*TES.

Cette finale est muette, sauf que *s*, prononcé [z] apparaît en liaison : *Faites-en, êtes allés*.

H 799 HISTORIQUE

Les trois désinences du lat. class., *-ant, -ent, -unt*, ont le même aboutissement phonétique en fr., *-ent*. — La finale *-ont* provient de formes monosyllabiques : *sunt* (lat. class.), **aunt*, **faunt*, **vaunt* (au lieu du lat. class. *habent, faciunt, vadunt*). La finale *-ont* du futur est l'indic. prés. d'*avoir*.

On constate dès le Moyen Âge une tendance à remplacer *-ent* par une finale tonique, surtout *-ont* et *-ant*. Les paysans parlent ainsi dans les comédies du XVIIe et du XVIIIe s. : *Je pense que vla des hommes qui* NAGEANT *là-bas* (MOL., *D. Juan*, II, 1). — *Ceux qui le* SERVONT *sont des Monsieux eux-mesme* (*ib.*). — ^+^*Est-ce que les vartus ne se* MARIONT *pas ensemble ?* (MARIV., *Triomphe de l'amour*, II, 9.)

799 **Troisième personne du pluriel.** H

La 3e personne du pluriel se termine graphiquement par ***-ent*** :

*Ils chant*ENT, *ils finissai*ENT, *ils suivrai*ENT, *ils eur*ENT, *qu'ils soi*ENT, *qu'ils fuss*ENT.

Cette finale est aujourd'hui purement graphique : *chantent* [ʃɑ̃t], *soient* [swa], — sauf en liaison : *Vivent-ils* [vivtil], *soient-elles* [swatɛl].

Sauf au futur simple de tous les verbes et à l'indicatif présent de *avoir, être, faire* (et sa famille), *aller*, où la finale est ***-ont*** :

*Ils planter*ONT, *ils recevr*ONT. — *Ils* ONT, *ils s*ONT, *ils f*ONT, *ils v*ONT.

Le *t* n'est audible qu'en liaison : *Sont-ils* [sɔ̃til].

OBSERVATIONS SUR LES DÉSINENCES DES TEMPS SIMPLES

800 **Indicatif présent.** Voir §§ 794-799.

801 **Subjonctif présent.**

Le subjonctif présent se termine graphiquement par ***-e, -es, -e, -ions, -iez, -ent.*** H

*Que je plant*E, *que tu plant*ES, *qu'il plant*E, *que nous plant*IONS, *que vous plant*IEZ, *qu'ils plant*ENT.

EXCEPTIONS : *Avoir* et *être* ont un *t* à la 3e personne du singulier : *qu'il ai*T, *qu'il soi*T ; aux deux premières personnes du pluriel, ils n'ont pas d'*i* après l'*y* : *que nous ay*ONS, *que nous soy*ONS, *que vous ay*EZ, *que vous soy*EZ.

Des formes comme °*ayions*, °*ayiez*, °*soyions*, °*soyiez* sont des négligences typographiques assez fréquentes. Elles disparaissent souvent d'une édition à l'autre d'un même livre : *Elle avait* [...] *peur que vous n'*AYIEZ *de la méfiance* (PROUST, *Albertine disparue*, t. II, p. 74) ; ... *que vous n'*AYEZ... (*Rech.*, t. III, p. 601). — *Il faut accepter que nous* SOYIONS *différents* (CAMUS, *Justes*, p. 36) ; ... *que nous* SOYONS... (*Théâtre, récits, nouvelles*, p. 320).

Sur la prononciation populaire °[swaj], °[ɛj] pour *sois, soit, aie, ait*, voir § 793, *a*.

N. B. On prendra garde de ne pas omettre le *i* de *-ions* et de *-iez* quand le radical se termine lui-même par *-i*, par *-y*, par *-ll* (*l* dit mouillé) [j], par *-gn* [ɲ] :

Il faut que nous priions, que vous liiez, que nous envoyions, que vous essuyiez, que nous croyions, que vous riiez, que nous travaillions, que vous éveilliez, que nous craignions. Excepté : *que nous soyons, que nous ayons, que vous soyez, que vous ayez.*

Sur la prononciation des formes comme *croyions*, les orthoépistes sont assez divisés : Grammont, par ex. (*Traité de prononc.*, p. 90), considérait le redoublement du yod comme « artificiel et pédant ». Ce redoublement paraît pourtant fort répandu (cf. Martinet, *Prononc. du fr. contemp.*, pp. 165-166), et il a l'avantage de distinguer *croyons* et *croyions* (ce qui est surtout précieux lorsque celui-ci est l'indicatif imparfait).

802 **Indicatif imparfait.** H

L'indicatif imparfait se termine graphiquement par ***-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient*** :

*Je plant*AIS, *tu plant*AIS, *il plant*AIT, *nous plant*IONS, *vous plant*IEZ, *ils plant*AIENT.

N. B. On appliquera à l'indic. imparfait la mise en garde donnée ci-dessus pour le subjonctif présent (§ 801, N. B.).

Nous priions, vous employiez, nous fuyions, vous travailliez, nous craignions.

803 **Passé simple.**

Le passé simple présente quatre séries de désinences. H

a) ***-ai*** [e] (cf. § 794, *c*), ***-as, -a, -âmes, -âtes, -èrent,*** pour les verbes dont l'infinitif est en *-er*.

*Je donn*AI, *tu donn*AS, *il donn*A, *nous donn*ÂMES, *vous donn*ÂTES, *ils donn*ÈRENT.

b) ***-is, -is, -it, -îmes, -îtes, -irent.*** Ces désinences appartiennent aux verbes en *-ir* (sauf *courir* et *mourir*, *tenir* et *venir*), à la plupart des verbes en *-re*, ainsi qu'à *asseoir, surseoir* [ou *assoir, sursoir* : § 847], *voir* et les verbes de sa famille (sauf *pourvoir* : *Je pourvus*). *

*Je fin*IS, *tu fin*IS, *il fin*IT, *nous fin*ÎMES, *vous fin*ÎTES, *ils fin*IRENT. — Le tréma tient lieu de l'accent circonflexe dans *nous haïmes, vous haïtes* ; *nous ouïmes, vous ouïtes* (toutes formes rares au demeurant).

c) ***-us, -us, -ut, -ûmes, -ûtes, -urent.*** Ces désinences appartiennent aux verbes en *-oir* (sauf ceux de *b*), à *courir* et à *mourir*, ainsi qu'à une quinzaine de verbes en *-re* et à leur famille : *boire, conclure, connaître, croire, croître, être, exclure, lire, moudre, paraître, plaire, repaître, résoudre, taire, vivre.*

*Je cour*US, *tu cour*US, *il cour*UT, *nous cour*ÛMES, *vous cour*ÛTES, *ils cour*URENT. *Je par*US, *tu par*US, *il par*UT, *nous par*ÛMES, *vous par*ÛTES, *ils par*URENT.

H 801 HISTORIQUE

Le latin avait, au subj. prés., trois désinences pour la 1re pers. du sing. : -em, -am (-eam), *-iam*. Les subj. latins du type en -em (1re conjug.) ont donné, en anc. fr., des formes sans -e : *chant, chanz, chant*, — sauf quand il y avait un e de soutien comme dans *tremble*. L'analogie avec les autres subj. (où il y avait un e provenant de -*am*) a développé des formes en -e : *chante, chantes, chante*.

Les formes primitives ont survécu assez longtemps dans des locutions toutes faites. Par ex., *gard* et *doint* (de *donner*) sont attestés jusqu'au XVIIIe s. dans des souhaits pieux : +*Dieu vous* GARD *en ces lieux* (REGNARD, *Légat. univ.*, II, 11). — *Que Dieu vous gard' d'un pareil logement* (VOLT., cit. Nyrop, t. II, § 136, 1°). [L'apostrophe montre que l'on croyait à une élision : comp. *grand'mère* au § 543, H2.] — +*Or prions Dieu qu'il leur* DOINT *paradis* (J.-B. ROUSS., cit. Littré [qui accepte encore la forme « dans le style épigrammatique »]). — *Dieu vous* DOINT [imprimé en italique] *seulement, comme disaient nos pères, la santé du corps* (P.-L. COURIER, lettre, 15 oct. 1808).

À la 1re pers. du plur., on avait, au Moyen Âge, les désinences -*ons* et -*iens* (§ 797, H).

À la 2e pers. du plur., on a eu d'abord -*eiz*, puis -*oiz*, remplacé à son tour par -*ez*. C'est à la fin du XVIe s. que s'est imposée la désinence -*iez*.

H 802 HISTORIQUE

Le latin vulgaire avait trois types d'imparfaits : le 1er en -*abam*, le 2e en -*ebam*, le 3e en -*ibam*. — -*abam* a donné en anc. fr. -*eve* et -*oue* ; -*ebam* a donné -*eie*, qui, dès l'anc. fr., a supplanté les deux autres désinences. Au XIIIe s., on avait les désinences -*oie*, -*oies*, -*oit*, -*iens* (cf. § 797, H), -*iez*, -*oient*, concurrencées progressivement par -*oi*, -*ois*, -*oit*, -*ions*, -*iez*, -*oient*. — Sur l's ajouté à la 1re pers. du sing., voir § 794, H4. — Alors que *oi* dans les imparfaits était devenu [ɛ] dès le XIVe s., prononciation qui s'est tout à fait imposée au XVIIe s. (cf. *couret* = *courait* chez SÉV., 14 mars 1649), les graphies -*ais*, -*ait*, etc. n'ont été adoptées par l'*Ac.* qu'en 1835. Cf. § 60, *a*.

H 803 HISTORIQUE

L'anc. fr. possédait des passés simples de type régulier et des passés simples de type irrégulier.

1) Les passés simples de type *régulier* avaient la désinence frappée de l'accent tonique ; cette désinence contenait une des voyelles *a, i, u* : *je chant*AI, *je dorm*I, *je valu*I (plus tard : *je val*U). C'est après la Renaissance que les formes telles que *je dormi, je valu* ont pris un *s* final : *je dormis, je valus*. Cf. § 794, H4. — Au XVIIe s., au lieu de -*ai*, on trouve encore -*é* et, même, dans les mss., -*e* : *Je la* DESABUSÉ (J. DE PRÉCHAC, *Illustre Parisienne*, S. T. F. M., p. 89) [1679]. — JARIVE [avec pronom agglutiné : § 107, H] *hier a cinq heures au pont de Se* [= Cé] (SÉV., 20 sept. 1684). — Pour la 3e pers. du sing., voir § 796, H1.

Les formes en -*it* ont failli se généraliser au XVIe s. : *Lors d'un coup luy* TRANCHIT *la teste* (RAB., *Garg.*, XLIV). — Au XVIIe s., c'est du parler paysan, que l'on trouve parfois ensuite dans certaines chansons populaires.

À la 1re pers. du plur. on avait primitivement -ames, -*imes*, -*umes*, et, à la 2e pers., -*astes*, -*istes*, -*ustes*. Au XIIIe s., un *s* analogique s'est introduit à la 1re pers. : -*asmes*, -*ismes*, -*usmes*. En 1740, l'*Ac.* a remplacé l's par un accent circonflexe dans toutes ces formes (§ 104, H1).

2) Dans les passés simples de type *irrégulier*, l'accent tonique tombait sur la désinence à la 2e pers. du sing. et aux deux 1res pers. du plur. (formes *faibles*), tandis qu'aux autres pers. il tombait sur le radical (formes *fortes*) : *dis, desis, dist, desimes, desistes, distrent* (de *dire*). Peu à peu ces passés simples irréguliers se sont modelés sur les autres.

d) *-ins, -ins, -int, -înmes, -întes, -inrent* pour *tenir, venir* et leurs familles.

Je VINS, *tu* VINS, *il* VINT, *nous* VÎNMES, *vous* VÎNTES, *ils* VINRENT.

N. B. Dans les désinences *-âmes, -âtes, -îmes, -îtes, -ûmes, -ûtes* du passé simple, les voyelles *a, i, u,* quoique surmontées du circonflexe, sont brèves selon les orthoépistes.

Chez E. Rostand (*Cyr.*, I, 4), *préoccupâtes* rime avec *pattes.*

804 **Subjonctif imparfait.** H

L'imparfait du subjonctif offre, dans les verbes en *-er,* les désinences ***-asse, -asses, -ât, -assions, -assiez, -assent.*** Dans les autres verbes, la voyelle *a* de ces désinences est remplacée tantôt par *i,* tantôt par *u,* tantôt par *in,* selon la répartition décrite au § 803.

*Il fallait que je li*ASSE, *que je pr*ISSE, *que je val*USSE, *que je v*INSSE, *que tu li*ASSES, *qu'il li*ÂT, *qu'il v*ÎNT, *que nous li*ASSIONS, *que vous li*ASSIEZ, *qu'ils li*ASSENT, etc.

N. B. La 3e personne du singulier de l'imparfait du subjonctif a l'accent circonflexe sur la voyelle de la désinence, sauf si la forme requiert un tréma : *qu'il allÂt, qu'il prît, qu'il eÛt, qu'il vÎNt* ; mais : *qu'il haït, qu'il ouït.*

805 **Impératif présent.**

a) La seconde personne du singulier de l'impératif se distingue de la personne correspondante du présent de l'indicatif par l'absence d'*s* final, dans les verbes en *-er* et dans les verbes *assaillir, couvrir* (et sa famille), *cueillir* (et sa famille), *défaillir, offrir, ouvrir* (et sa famille), *souffrir, tressaillir* :

Avance. Commence. Marche. Ouvre. Cueille. Offre. Souffre. — Pour *plantes-en, cherches-y*, etc., voir § 795, N. B. 1 et H.

Dans les autres verbes, il y a identité de formes à l'impératif et au présent de l'indicatif : *Finis, tu finis. Viens, tu viens. Prends, tu prends.*

Toutefois, *être, avoir, savoir, vouloir* empruntent leur impératif au subjonctif présent (pour les trois derniers, avec suppression de l'*s* final) :

Sois ; *aie* [ɛ], *sache, veuille* (parfois *veux* : § 842, *b*). — Pour *aies-en*, voir § 795, N. B.

b) Aux deux personnes du pluriel, les formes de l'impératif se confondent avec les formes correspondantes du présent de l'indicatif :

Plantons, nous plantons. Allons, nous allons. Voyons, nous voyons. Buvez, vous buvez. Vivez, vous vivez.

Cependant, *avoir* et *être* empruntent au subjonctif présent les formes qui doivent exprimer l'idée impérative : *Ayons, ayez. Soyons, soyez.* — *Savoir* et *vouloir* font : *Sachons, sachez* ; *veuillons, veuillez* (parfois *voulons, voulez* : § 842, *b*). H

806 **Infinitif présent.**

L'infinitif présent a quatre finales différentes, ***-er*** [e], ***-ir*** [iʀ], ***-oir*** [waʀ], ***-re*** [ʀ(ə)]. H

Aimer, finir, recevoir, rendre.

Le verbe ***ficher*** servant d'euphémisme, dans la langue familière, au verbe trivial °*foutre*, souvent prononcé [fut], a reçu, par analogie avec celui-ci, un infinitif ***fiche.*** Les deux formes sont en concurrence pour les sens « faire, laisser, mettre », (pronominalement) « se moquer » : *Allez-vous me* FICHER *la paix !* (ZOLA, *Œuvre*, I.) — *Les deux autres le trouvèrent une fameuse canaille, mais rigolo, à la condition de ne pas se laisser* FICHE *dedans par lui* (ID., *Terre*, IV, 4). — *Si* [...] *les quémandeurs voulaient bien me* FICHER *la paix* (GIDE, *Journal*, 4 oct. 1928). — *Tout cela risque de* FICH' [*sic*] *la pièce par terre* (*ib.*, 4 oct. 1931). — *La* FICHER *une bonne fois dehors. C'est tout ce qu'elle mérite* (CARGO, *Ténèbres*, I). — *Qu'est-ce que tu viens* FICHE *ici ?* (M. DE SAINT PIERRE, *Écrivains*, IV.) — *Était-ce pour se* FICHE *de moi ?* (MONTHERL., *Le chaos et la*

H 804 HISTORIQUE

L'imparf. du subj. dérive du plus-que-parf. du subj. latin : *chantasse* remonte à *cantassem* (de *cantauissem*). L'ancienne langue avait, pour l'imparf. du subj., trois désinences, selon les verbes : *-asse, -isse* (y compris *venisse*, remplacé ensuite par *vinsse*), *-usse*. À la 1re et à la 2e pers. du plur., les formes avec *-iss-* étaient les seules existantes au Moyen Âge. Par analogie, l'*i* de la désinence des deux premières pers. du plur. s'est même introduit, surtout au XVIe s., dans les autres personnes pour certains verbes en *-er* : *que je donisse*, etc. Comp. § 803, H. — Ces formes en *-iss-* ont subsisté dans les patois, auxquels certaines œuvres littéraires font une place : *Il serait à souhaiter que vous leur* DEMANDISSIEZ *pardon* (SAND, *Fr. le champi*, XXI). — Sur la vitalité actuelle du subj. imp., voir § 898.

H 805 HISTORIQUE

Sachons, sachez, veuillons, veuillez sont d'anciennes formes du subj. prés. : *Car on y trouve des nations n'ayans, que nous* SACHONS, *ouy nouvelles de nous* (MONTAIGNE, II, 12). — *Vous prions qu'en* VEUEILLEZ *sententier* [= rendre un jugement] (RAB., III, 43).

H 806 HISTORIQUE

Les quatre finales résultent de l'évolution des finales latines : *cantare* > *chanter* ; *habere* > *avoir* ; *perdere* > *perdre* ; *seruire* > *servir*. — Les verbes empruntés au latin ont *-er* ou *-ir* : *exceller* (lat. *excellere*), *applaudir* (lat. *applaudere*). — Voir aussi § 822.

En moyen fr., *r* final s'est amuï dans les finales *-er* et *-ir*, de façon définitive pour *-er* [e], tandis que la consonne a été rétablie dans *-ir*. Cf. § 82.

Au cours de l'histoire de la langue, nombre d'infinitifs ont pu passer d'un groupe à un autre ; de là des doublets qui ont vécu côte à côte un certain temps jusqu'au moment où l'une des deux formes l'a emporté sur l'autre : *taisir, taire* ; *courir, courre* (cf. § 855) ; *nasquir, naître* ; *assaillir, assaudre*, etc. — *Faillir* et *falloir* sont devenus deux verbes distincts. — Le vieux verbe cynégétique *forhuer*, concurrencé (malgré la parenté avec *huer*) par *forhuir* depuis le XVIIIe s. (cela ne concerne que l'infin. : cf. Littré), est reparu dans l'*Ac.* depuis 1995, sous cette double forme, mais comme vieilli.

nuit, p. 39.) — *Je lui demanderai de te* FICHER *la paix* (J. ROY, *Navigateur*, p. 127). — *La mise du vieux hors circuit risquait de tout* FICHER *par terre* (BOURNIQUEL, *Empire Sarkis*, p. 42). — Comp. § 808, *a* (partic. passé *fichu*).

Relevons aussi la phrase injonctive familière *Pas touche !* réduction de *Ne pas toucher !* (d'abord dans la langue des enfants) : *Elle refusa sa bouche au baiser et, comme il posait les mains sur ses hanches, se dégagea d'un geste onduleux assez joli. / – Pas* TOUCHE ! *dit-elle* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 71). — De même, °*La ferme !* phrase très familière ou même vulgaire pour *Tais-toi* ou *Taisez-vous*. (On ne dit pas **La fermez*, et le pronom n'a pas la place qu'il aurait avec un impératif [§ 683, *a*].) — *Laisse tomber* devient en verlan (§ 192, *d*) *Laisse béton*, répandu par le chansonnier RENAUD.

807 Participe présent et gérondif. H

Le participe présent et le gérondif ont une désinence unique, *-ant* [ɑ̃] : *Part*ANT. *En part*ANT.

808 Participe passé.

Le participe passé a dans l'écriture, selon les verbes, une finale vocalique ou une finale consonantique. H1

a) **Finales vocaliques** : *-é* dans les verbes en *-er* et dans *naître* ; — *-i* dans la plupart des verbes en *-ir* ; *-u* dans les verbes en *-oir* (sauf *seoir* et sa famille), dans la plupart des verbes en *-re*, dans quelques verbes en *-ir* (*courir, férir, tenir, venir, vêtir* et leurs familles).

*Chant*É, *lou*É ; *n*É. — *Fin*I, *part*I, *bouill*I. — *Reç*U, *v*U ; *rend*U, *tord*U ; *cour*U, *vêt*U. — Le fém. et le plur. se font selon les règles générales du fém. (§ 541) et du plur. (§ 552, *a*) des adjectifs : *Une maison lou*ÉE. *Des appartements lou*ÉS. *Des maisons lou*ÉES.

Ficher (ou *fiche* : § 806) servant d'euphémisme au verbe trivial °*foutre* a reçu, dans la langue familière, par analogie avec *foutu*, un participe passé ***fichu*** : *Venez ! Ils s'en sont allés. Ils ont filé, fusé, fouiné,* FICHU *le camp* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, IV, 14). — *Girard disait : « Quand on parle d'une affaire dans un journal, elle est* FICHUE. » (BARRÈS, *Dérac.*, p. 169.) — *J'eusse été* FICHU *de me « convertir » [...] afin de ne pas lui causer trop de peine* (GIDE, *Journal*, 15 févr. 1940).

Fiché reste possible dans ses emplois parallèles à *foutu* : *S'il n'y avait pas Véronique, il y a longtemps que j'aurais tout* FICHÉ *en l'air* (CABANIS, *Profondes années*, p. 75).

Traditionnellement, ***dû, redû, mû, crû*** (de *croître*), ***recrû*** (de *recroître* R1) ont un accent circonflexe au masculin singulier. H2

*L'honneur d*Û. *Il m'est red*Û *dix francs. M*Û *par l'intérêt. La rivière a cr*Û. — *L'herbe a recr*Û (*Dict. gén.*). — *La somme d*UE. *Les intérêts d*US. *Une volonté m*UE *par la passion.* — *La rivière est cr*UE (*Ac.* 1932). [Ex. supprimé depuis 1989.] — *Dû* comme nom : *Je ne demande que mon* DÛ (*Ac.* 2001). R2

* Selon la proposition du Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 104, *b*, 2°), l'accent circonflexe n'est maintenu sur la voyelle *u* que pour éviter des homographies : il est donc supprimé sur *redu* et sur *mu*, mais il est maintenu sur *dû, crû* et *recrû*, et, pour les deux derniers, même ajouté au fém. et au plur. puisqu'ils seraient homographes du fém. et du plur. des adjectifs *cru* (aussi participe de *croire*) et *recru*. Malheureusement, le texte de la proposition, tel qu'il a été imprimé, est moins clair que ce qui avait été décidé. L'Acad., qui avait donné son approbation générale aux rectifications, n'en parle pas à l'article *croître*. Pour le part. passé, elle ne parle pas du plur. ; pour le fém., elle ne le mentionnait pas en 1989 et elle est revenue à *crue* depuis 1992. *

On écrit sans accent circonflexe *accru, décru, ému, indu, promu* : *Les eaux ont bien* DÉCRU ou *sont bien* DÉCRUES (*Ac.* 2001). — *Ce que je puis avoir de bonté sera encore* ACCRU (R. BENJAMIN, *Palais*, p. 350). — De même, le nom *cru* signifiant « ce qui croît ou a crû dans un terroir déterminé » ou, au figuré « les facultés créatrices, le fonds personnel de qqn » R3 : *Les* CRUS *du Bordelais. Du vin de mon* CRU. *Cette histoire est de votre* CRU. *Bouilleur de* CRU, celui qui fait de l'eau-de-vie à partir de ses propres fruits.

H 807 HISTORIQUE

Il y avait en latin trois désinences pour le partic. prés. : *-ans, -ens, -iens*. — *-ans* (ou plutôt l'accusatif *-antem*) a donné *-ant*, qui, dès avant le Xe s., s'est imposé à tous les partic. prés. — À l'imitation du latin, on écrivait parfois *-ent* au XVIe s. : *Homere,* ESCRIVENT *l'Iliade et Odyssée* (RAB., *Garg.*, Prol.). — L'adjectif *négligent*, le nom *président*, etc. sont des emprunts au latin. *Afferant*, partic. prés. de *afferir* « convenir » (le partic. et le verbe sont encore en 1621 dans le *Thresor* de Nicot), a cessé d'être senti comme partic. après la disparition du verbe et il a été remplacé par *afférent* sous l'influence de son équivalent latin *afferens*, usuel chez les juristes de l'époque. — Sur les variations en nombre et en genre, voir § 922, H1. Le gérondif latin avait aussi trois désinences, suivant les verbes, et présentait à l'ablatif *-ando, -endo, -iendo*. — *-ando* a donné *-ant*, désinence qui s'est imposée à tous les gérondifs.

H1 808 HISTORIQUE

Les part. passés latins présentaient, d'une part, des formes *faibles* (accent sur la désinence) en *-átum, -étum, -útum, -ítum* (voir *a*) ; d'autre part, des formes *fortes* (accent sur le radical) en *-sum* ou en *-tum* (voir *b*).
-átum est devenu *-é* ; *-étum* a disparu ; *-útum* a donné *-u*, qui s'est imposé, par analogie, à beaucoup de part. ; *-ítum* a donné *-i*.

R1 808 REMARQUE

À ne pas confondre avec *recru* « excédé (de fatigue ; etc.) », qui, venant d'un ancien verbe *recroire*, s'écrit sans accent circonflexe. Voir des ex. au § 15, c.

H2 808 HISTORIQUE

En anc. fr., beaucoup de part. passés en *-u* présentaient la finale *-eü* : *eü* (d'*avoir*), *deü* (de *devoir*), *meü* (de *mouvoir*), *creü* (à la fois de *croire* et de *croître*), *peü* (de *pouvoir*), etc. Le e en hiatus a cessé de se prononcer. Reste pop. de l'ancienne prononciation : *évu* pour *eu* (BALZAC, *Rabouill.*, III, 5). — Cependant, *eu* a gardé le e malgré la prononciation [y]. Dans d'autres participes, on a marqué la chute du e par un accent circonflexe : par ex., *vû* et *pû* (RAC., *Iphig.*, III, 6). Cet accent s'est perpétué jusqu'à nos jours pour éviter des homographies dans *dû* et *crû*, mais sans raison dans *mû*.

R2 808 REMARQUE

Nom singulier, dit le *Trésor*. Les autres dict. ne donnent pas cette précision, mais ils n'ont pas d'ex. au plur.

R3 808 REMARQUE

Ce nom n'est pourtant que le participe passé nominalisé de *croître*, mais le rapport avec le verbe n'est plus perçu, malgré la définition qu'en donnent les dict.

H3 808 HISTORIQUE

Les formes fortes (accentuées sur le radical) en *-sum* ou en *-tum* ont donné des participes irréguliers en *-s* ou en *-t*, comme *mors*, *tors* (et *tort* : § 545, R1), *perT*, etc. Certaines de ces formes se sont maintenues (voir *b* ci-contre) ; d'autres, en bon nombre, ont été remplacées par des formes faibles analogiques : *mordU*, *tordU*, *perdU*, etc.

b) **Finales consonantiques** (purement graphiques au masc.). **H3**

- Participes en *-s* : *acquiS*, *conquiS*, *enquiS*, *requiS*, *circonciS*, *miS*, *occiS*, *priS*, *siS*, *incluS*, *cloS*, *absouS*, *dissouS*, *résouS*, et les participes des verbes de leurs familles, tels que *remiS*, *surpriS*, *assiS*, *sursiS*, etc.

  Le fém. se forme par l'addition d'un *e* dans l'écriture, d'un [z] dans la prononciation : *acquise*, *incluse*, *close*. — Exceptions : *absoutE*, *dissoutE* et *résoutE*. Pour faire disparaître cette anomalie, le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*) propose d'écrire *absout* et *dissout* au masc. (*résous* lui-même est fort rare : cf. § 843, *b*). *

- Participes en *-t* : *confiT*, *diT*, *écriT*, *friT*, *faiT*, *traiT*, *morT*, *couverT*, *ouverT*, *soufferT*, *offerT*, et les participes des verbes en *-indre* et en *uire* (sauf *brui*, *lui*, *nui*). Il faut y ajouter des formes des mêmes familles, comme *rediT*, *défaiT*, etc.

  Le plur. et le fém. suivent les règles générales du plur. et du fém. des adjectifs terminés par *t* : *une poire confite*, *des fruits confits*.

H4 808 HISTORIQUE

Le latin *benedictum* a donné en anc. fr. *beneoit* : *Aigue* [= eau] BENEOITE *ont jeté / Par les rues de la cité ; / Tote ont la cité* BENEÏ (RENAUT DE BEAUJEU, *Bel inconnu*, 3479-3481). On remarquera dans cet ex. une annonce de l'usage moderne, puisque le texte distingue *beneoit* comme adjectif et *beneï* comme partic. passé. * — *Benoît* (ou *benoit* : cf. § 104, *b*, 2°) n'a pas disparu en tant qu'adjectif. On le trouve encore, soit comme un archaïsme de la langue religieuse, surtout à propos de la Vierge, comme dans l'ex. suivant : *N'était-elle pas surtout l'active et la* BENOÎTE *Mère ?* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 9) — soit dans des sens figurés (« calme », etc.) [et aussi comme prénom]. — *Benêt* [bənɛ] est originairement une variante régionale de *benoît*. — La forme *bénit* est peut-être due à l'influence de *maudit*, tandis que *béni* est dû à l'analogie avec le participe passé des autres verbes en *-ir*.

Pendant longtemps, *bénit* et *béni* se sont employés indifféremment : ⁺*Ce* BÉNIT *enfant* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, II, 2). — ⁺*Dieu promit au saint patriarche qu'en lui et en sa semence toutes ces nations aveugles* [...] *seraient* BÉNITES (*ib.*). — ⁺*Mme de Fontevrault fut* BÉNITE *hier* [comme abbesse] (SÉV., 9 févr. 1671).

Littré considérait les deux formes comme des participes, réservant *bénit* « lorsqu'il s'agit de la bénédiction des prêtres » et *béni* « lorsqu'il s'agit de la bénédiction de Dieu ou des hommes ». C'est la distinction que suivent encore certains des ex. cités plus haut et celui que donnait l'*Ac.* en 1932 (elle l'a supprimé depuis 1987) : *Les drapeaux ont été* BÉNITS. En réalité, comme participe, *béni* a achevé de triompher de *bénit*, celui-ci survivant surtout comme adjectif fém. dans des expressions figées comme *eau bénite*, ce que les grammairiens ont traduit dans la règle signalée ci-contre.

c) Le participe passé de *bénir* est ***béni***. **H4**

« Soyez donc en paix, ma fille », lui dis-je. Et je l'ai BÉNIE (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 212). — *Un curé catholique avait* BÉNI *le mariage* (MAUROIS, *Chateaubriand*, p. 188). — *Notre double mariage* BÉNI *par le pasteur Vautier* (GIDE, *Porte étroite*, p. 82). — *Un chapelet* BÉNI *par le pape* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 60). — *Prends cette médaille. Elle a été* BÉNIE *par le pape* (FRANCE, *Hist. comique*, X). — *Le prêtre nous a* BÉNIS (TROYAT, *Cahier*, p. 69).

Béni a un doublet ***bénit***, qui s'emploie comme *adjectif* (épithète ou attribut) et qui se dit de *choses* consacrées par une bénédiction rituelle :

C'est ici une maison chrétienne, eau BÉNITE *et buis* BÉNIT (MICHELET, *Peuple*, p. 176). — *Elles* [= des images] *sont* BÉNITES (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Péd.*, p. 285). — *Je veux qu'une branche* BÉNITE *orne ma chambre* (JAMMES, *Solitude peuplée*, p. 210). — *La sonnerie éclatante des bronzes* BÉNITS [= les cloches] (J. DE PESQUIDOUX, *Chez nous*, t. II, p. 120). — *Des taupes crevaient la terre* BÉNITE [du cimetière] (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, II). — *Des médailles* BÉNITES *furent données* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 58).

S'il ne s'agit pas d'une bénédiction rituelle, l'adjectif est *béni* : *Qui a vu le pays basque veut le revoir. C'est la terre* BÉNIE (HUGO, *Homme qui rit*, I, I, 1). — *Oh ! les bonnes, les délicieuses journées passées dans cette maison* BÉNIE ! (A. DAUDET, *Jack*, t. II, pp. 185-186.)

En réalité, il reste dans l'usage une certaine confusion.

- *Bénit* comme forme verbale ou au figuré : *Son chapelet de corail que le pape avait* BÉNIT (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 85). — *Parmi ces créations pieuses* [= des cierges] *qui seront* BÉNITES, *qui s'épanouiront en fleurs de lumière, à l'entour des hosties* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 65). — *Ma sœur rapportait de l'eau fraîchement* BÉNITE (C. MELLOY, *Offrande filiale*, 1934, p. 87). — *Toute grande infamie est toujours* [...] *admirablement préparée* [...] *par les puissances maudites et les puissances* BÉNITES (GIRAUDOUX, *Menteuse*, p. 101). — *La fosse* BÉNITE [= ayant été bénie], *monta le cantique de Zacharie* (H. BAZIN, *Chapeau bas*, L. P., p. 27). — *Ces objets, ayant été* BÉNITS *par un moine de mes relations, sont, en fait, de véritables reliques* (TROYAT, *Barynia*, p. 49). — *Au chevet de mon lit,* [...] *j'avais accroché une petite croix que le Père X avait* BÉNITE (GREEN, *Terre lointaine*, p. 30). — *Cet anneau qui a été* BÉNIT *à l'église des Augustins de Vienne* (A. CASTELOT, *Marie-Antoinette*, p. 355). — *Les expéditions qu'il* [= le roi] *guide dans ce but* [= venir au secours des victimes sans défense] *sont sanctifiées, encensées, bénites* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 80).
- *Béni* pour *bénit* : *Vous voudrez bien m'enterrer* [...] *en terre* BÉNIE, *en passant par l'église* (GHÉON, *Jeux et miracles pour le peuple fidèle*, p. 377). — *Des médailles* BÉNIES (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 8). — *Où voulait-elle en venir, cette famille, avec sa bigoterie, ses radotages et ses buis* BÉNIS ? (E. CHARLES-ROUX, *Oublier Palerme*, p. 126.) — *C'est du pain* BÉNI *d'installer une nouvelle maison* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 134). — *Cierges* BÉNIS (Cl. SIMON, *Vent*, p. 175).

809 Futur simple et conditionnel présent. [H]

Le futur simple a toujours les désinences ***-rai*** (sur la prononciation, voir § 794, *c*), ***-ras, -ra, -rons, -rez, -ront.*** — Le conditionnel présent a toujours les désinences ***-rais, -rais, -rait, -rions, -riez, -raient.***

Dans le sentiment actuel, le futur simple et le condit. présent des verbes en *-er* apparaissent comme constitués, non plus de l'infin. et des désinences *-ai, -ais*, etc, mais de la 1re personne du sing. de l'indic. présent et des désinences *-rai, -rais* : *je jette-rai, j'appelle-rais.* — Quant aux verbes en *-ir* ou *-re*, ils peuvent encore souvent être sentis comme formant leur futur et leur condit. sur l'infin. (avec suppression de *e* final) : *je finir-ai(s), je lir-ai(s), je mettr-ai(s).* — mais il y a des exceptions : *je courrai* (N. B. 2, ci-dessous), *je viendrai*, etc. [R]

N. B. 1. Dans les verbes en *-éer, -ier, -ouer, -uer, -yer*, on ne doit pas omettre l'*e* devant les désinences *-rai, -rais*, du futur et du conditionnel : *je créErai, tu priEras, nous échouErions, il remuErait, vous nettoiErez.* — Il faut se garder d'introduire cet *e* au futur et au conditionnel des verbes *conclure, exclure* : *je conclurai, il exclurait.*

2. *Acquérir, courir, envoyer, mourir, pouvoir, voir* (et les verbes de leurs familles), ont deux *r* au futur et au conditionnel : *J'acqueRRai. Nous couRRons. Vous enveRRiez. Ils mouRRaient. Tu pouRRais. Je veRRai. Ils veRRaient.* — Cependant, *pourvoir, prévoir* font *je pourvoirai(s), je prévoirai(s).* — Voir aussi *choir* et sa famille au § 878, 9.

III. LES VERBES AUXILIAIRES

810 Définition.

On appelle **verbes auxiliaires** des verbes qui, dépouillant leur signification propre, servent de simples éléments morphologiques en se combinant avec d'autres formes verbales (surtout le participe passé).

Les verbes auxiliaires proprement dits sont ***avoir*** (§ 811) et ***être*** (§ 812), qui se combinent avec le participe passé pour donner les temps composés et surcomposés, ainsi que, pour *être*, le passif :

*J'*AI *chanté. Je* SUIS *tombé.* — *La porte* A ÉTÉ *ouverte par le concierge.*

Il faut y ajouter les verbes dits **semi-auxiliaires**, qui, construits avec un infinitif, parfois avec un gérondif ou un participe, servent à exprimer diverses nuances de temps, d'aspect (§ 770), etc. Voir §§ 819-821.

811 L'auxiliaire *avoir*.

Le verbe *avoir* est l'auxiliaire principal des **temps composés** : pour tous les verbes transitifs, pour la plupart des verbes intransitifs (y compris *être* : [R]), pour les verbes impersonnels proprement dits (sauf *s'agir* : § 812, R2), — ainsi que l'auxiliaire des **temps surcomposés** (§ 818).

Elle A *fermé la porte. Il* A *dormi longtemps. Elle n'*AVAIT *pas obéi à sa mère. J'*AI *eu peur. Nous* AVONS *été inquiets. Il* A *plu, neigé. Il* AVAIT *fallu le suivre.* — *Quand Sartre* A *eu fini de parler* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 284).

Les verbes pris impersonnellement (§ 785) reçoivent l'auxiliaire qu'ils ont dans la construction personnelle : *Il* A *circulé des bruits alarmants. Il* EST *venu quelqu'un.*

Les temps qui ne sont pas formés au moyen d'un auxiliaire sont des temps **simples.**

812 L'auxiliaire *être*. [R1]

a) Auxiliaire de la voix passive. [H1]

Le voleur FUT *emmené par les gendarmes malgré sa résistance.* — Passif impersonnel (§ 772, *e*) : *Il en* SERA *dressé un procès-verbal détaillé* (*Code civil*, art. 58).

Dans les formes passives, *être* n'a pas un rôle foncièrement différent de celui qu'il a en tant que copule, et il ne perd pas sa valeur temporelle : comp. *Je suis blâmé* (qui est un présent) et *Je suis parti* (qui est un passé).

H 809 HISTORIQUE

Ces deux temps ont été formés, en latin vulgaire, de l'infinitif suivi respectivement de l'indic. présent et de l'indic. imparfait du verbe *habere* (> *avoir*), les formes dissyllabiques de ce verbe étant, par contraction, réduites à une seule syllabe : *cantare habeo* « j'ai à chanter » > **cantaráio* > *chanterai* ; *cantare habebam* > **cantaravéa* > **cantaréa* > anc. fr. *chantereie*, puis *chanteroie* > *chanterais* (cf. § 802, H).

Dès l'époque prélittéraire, certaines formes du futur simple et du condit. prés. ont été constituées, non par le développement phonétique du composé infinitif + *habeo* (ou *habebam*), mais par addition des désinences à l'infinitif. Ainsi *sentir*, qui aurait donné régulièrement **sentrai, *sentrais*, fait au futur, dès les plus anciens textes, *sent*IRAI, etc. Pareillement, d'anciennes formes étymologiques comme *bevrai, crerai*, etc. ont été remplacées par des formes analogiques refaites sur l'infinitif : *boirai, croirai*, etc.

Du latin classique, l'anc. fr. a conservé une seule forme (jusqu'au XVe s.), le futur de *esse* « être » : *Ja n'*YERT *la fleiche veüe, / Jusques atant qu'elle soit cheüe* [= La flèche ne sera pas vue jusqu'à ce qu'elle soit tombée] (GACE DE LA BUIGNE, 4691-4692).

R 809 REMARQUE

L'impression que le futur simple et le condit. prés. sont tirés du sing. de l'indic. prés. explique certaines formes pop. : voir par ex. *bouillir* (§ 851).

R 811 REMARQUE

Le fr. pop., à Paris (cf. Bauche, p. 111) et en province, notamment dans les domaines franco-provençal et provençal, conjugue **être**, surtout dans le sens d'*aller*, avec l'auxiliaire être : *Non, je n'y* SUIS *pas été. Mais j'irai ! J'irai rien que pour leur dire, là-bas, que j'y* SUIS *été* [dit une habilleuse de music-hall] (COLETTE, *Envers du music-hall*, Sel., p. 46). — *Jusqu'en Syrie et à Constantinople, que* JE SUIS ÉTÉ. / — *Que j'ai été, corrige Clovis* (QUENEAU, *Chiendent*, p. 277).

Aussi en langage philosophique : *Ce n'être-pas n'est ni constaté, ni jugé, mais suivant la formule que nous employions l'autre jour, il* EST ÉTÉ [imprimé en italique] (SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, p. 218). — C'est une influence de Heidegger : *Le Dasein* EST *authentiquement* ÉTÉ (trad. Martineau, commun. P. Fohr).

HISTORIQUE. — *Être* était assez souvent conjugué avec lui-même au XVIe s., parfois par imitation de l'italien : ex. de BRANTÔME au § 44, H3 ; voir aussi Huguet.

R1 812 REMARQUE

Être n'est verbe auxiliaire ni quand il est copule (§ 243, a) ni quand il signifie « exister » (cf. § 786, a), « se trouver », « aller » (§ 833, *b*), « appartenir » :

L'homme EST *mortel.* — *Il* EST *des hommes que la difficulté exalte* (AC. 2000). — *Mon père* EST *au bureau.* — AVEZ-*vous* ÉTÉ *à Paris la semaine dernière ?* (*Ib.*) — *Elle* FUT *ensuite trouver Madame qui buvait son chocolat* (GREEN, *Malfaiteur*, p. 18). — *L'avenir n'*EST *à personne* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 2).

H1 812 HISTORIQUE

En latin classique, le passif était tantôt marqué par des désinences : *Amor* = *je suis aimé* ; — tantôt par l'auxiliaire esse « être » : *Amatus sum* = *j'ai été aimé.*

b) Auxiliaire des temps composés

1° Des verbes pronominaux. H2

*Elle s'*EST *blessée. Ils se* SONT *détestés dès qu'ils se* SONT *vus. Elle s'*EST *évanouie. Cette langue s'*EST *parlée en Inde.*

Cela s'applique aussi (cf. ci-dessous) s'il y a un autre pronom personnel conjoint : [Les vins] *les plus estimés viennent* [...] *de l'Aunis et de La Rochelle (quand les Anglais et les Flamands ne se les* SONT *pas assurés)* (FARAL, *Vie quotid. au temps de s. Louis*, p. 164). — *Je connais quelqu'un qui avait* [...] *deux canines staliniennes et qui se les* EST *fait limer* (DUTOURD, cité [et critiqué !] dans *Marginales*, avril-juin 1986, p. 38). — Ex. de VENDRYES au § 395.

Cela s'applique aussi quand le pronom personnel complément de l'infinitif est placé devant le verbe dont dépend cet infinitif (§ 684, *b*) : *Il s'*EST *fait excuser* (*Ac.* 2000, s. v. *faire*, IV, 4, b). — *Je me* SUIS *entendu blâmer par mes amis. Ils se* SONT *laissé ravir leur place. Elle s'*EST *senti mordre.* — Il en est de même quand ce déplacement appartient exclusivement à la langue littéraire : *Rousseau s'est peint lui-même tel qu'il s'*EST *voulu voir* (KEMP, cité au § 684, *b*, 2° [où nous mentionnons des ex. avec *avoir* chez CHATEAUBRIAND]).

La langue populaire conjugue assez souvent les verbes pronominaux avec *avoir*. Les écrivains n'ont pas manqué de l'observer. R2

*Il s'*A *fiché par* tare ben *drûment* [dit un enfant (dans l'Aube)] (BALZAC, *Ténébr. affaire*, Pl., p. 534). — *C'est quelqu'un qui s'*AURA *trompé* (LABICHE, *Cagnotte*, I, 8). — *Vous allez voir comment je m'*AI *aveuglé* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 698). — *Le type avec qui je m'*AI *cavalé* (COLETTE, *Vagabonde*, I, 2). — *Il s'*AURA *planqué* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, III, 7). — *Quand j'm'*AI *installé* (BARBUSSE, *Feu*, p. 17). — *Je m'*AURAIS *tourné les sangs* (BERNANOS, *Imposture*, p. 233). — *Je m'*AI *écrié* [...] (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 386). — *Je m'*AI *senti pas satisfait* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 492). — *Après s'*AVOIR *bien soulagé* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 569). — *Je m'*AI *installée dans le vestibule* (SAN-ANTONIO, *Viva Bertaga*, p. 26). — Voir aussi Bauche, pp. 105, 112, 116.

Ce qui n'est pas uniquement populaire, c'est une certaine hésitation quand il y a un autre pronom personnel conjoint complément. On n'imitera pas les écarts que voici : °*Bourron* [...] *ne se l'*EÛT *pas avoué à lui-même* (FARRÈRE, cit. Damourette-Pichon, § 1640, avec d'autres ex.). — °*Ces instruments de puissance, l'Europe se les* A *laissé ravir* (SIEGFRIED, dans le *Figaro litt.*, 26 mars 1960). — °*Ces objections me viennent d'autant plus facilement sous la plume que je me les* AVAIS *faites moi-même* (SARTRE, *Situations*, t. VIII, p. 91).

2° De quelques verbes intransitifs exprimant, pour la plupart, un mouvement ou un changement d'état. R3

aller	échoir↓	partir↓	tomber↓
arriver	entrer	rester↓	venir
décéder	mourir	retourner	
devenir	naître	sortir↓	

ainsi que *redevenir, rentrer*↓, *repartir* « partir de nouveau » (cf. § 841, *b*), *ressortir* « sortir de nouveau » (cf. *ib.*), *retomber, revenir, parvenir, survenir, advenir, intervenir, provenir*.

Oh ! que de vieux parents, qui n'avaient plus qu'un rêve, / SONT *morts en attendant tous les jours sur la grève / Ceux qui ne* SONT *pas revenus !* (HUGO, *Rayons*, XLII.)

Certains de ces verbes sont parfois employés avec *avoir*, soit par archaïsme littéraire H3, soit par imitation d'usages locaux ou populaires :

Partir : *Voilà qu'il en est redevenu si amoureux fou que la tête* lui en A parti [en italique] (SAND, *Mauprat*, XXV). — Littré donnait encore comme normal : *Je lui demande quand le lièvre* A *parti. Le fusil* A *parti tout à coup. Il* A *reparti ce matin à six heures.*

Rentrer : Hérode AVAIT *déjà rentré dans la maison et ne vit rien de tout cela* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XV). — *Par sa mort il* A *rentré dans l'ordre* (FAGUET, *Initiation philos.*, p. 111).

Rester : *J'*AI *resté ensuite sur mon lit et au soleil, car je me sentais encore très malade* (DESBORDES-VALMORE, *Lettres à Pr. Valmore*, 31 mai 1833). — *Pour me punir de m'être laissé aller à mon ressentiment* [...], *il ne m'*A *resté qu'à m'immoler* (CHAT., *Mém.*, II, II, I, 6). — *Dès lors il ne m'*EÛT *plus resté qu'à abandonner Arles et la vie active* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 91). — *Je n'y*

H2 812 HISTORIQUE

Au Moyen Âge, *avoir* se rencontre aussi comme auxiliaire des verbes pronominaux (mais moins souvent que *être*, et surtout dans certaines régions). Voir encore : *Si fort adverty t'*AS [= tu as tant réfléchi] (GRÉBAN, *Passion*, 21436). Comme cet usage ne semble pas remonter au latin, certains linguistes ont pensé à une influence germanique ; pourtant l'espagnol, le roumain et certains dialectes italiens recourent aussi à *avoir*. Cf. Stefanini, ouvr. cité au § 776, B, pp. 297-312.

R2 812 REMARQUE

°*Il a s'agi de* relève d'une autre explication : § 781, *a*, 2°.

R3 812 REMARQUE

Quand les verbes sont employés avec un objet direct, ils se construisent avec *avoir* : *On* A *entré le piano par la fenêtre. On* A *rentré les récoltes. Cette sentence* A *sorti son effet.* — Voir aussi § 287, *a*, 10° (*sortir*) et 11° (*tomber*).

Voir § 813, R1 et R2 des ex. avec *être* dans une langue peu surveillée : °*Il* EST *foutu le camp*, etc.

H3 812 HISTORIQUE

Ces verbes ont appartenu à la catégorie décrite dans le § 813 : verbes prenant *avoir* ou *être*, suivant que l'on voulait marquer l'action ou l'état. Littré plaide pour *avoir tombé* en invoquant cette nuance. *Avoir* était encore fréquent au XVIIe et même au XVIIIe s. : *Combien de noms* [...] *qui n'ont duré qu'un instant, et dont il n'*A *resté aucun vestige* (TURGOT, *Étymologie*, p. 47). — *Je suis ici comme chez moi ; je n'en* AI *sorti qu'un seul jour* (FLORIAN, *Nouvelles*, Bathmendi). — *Les plus grands écrivains* ONT *tombé dans ce défaut* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 126). — *La foudre* A *tombé sur ma tête* (CHÉNIER, *Bucol.*, VII). — D'autres verbes encore acceptaient *avoir* : °*Il n'y a point eu au Palais* [...] *de causes célèbres où il n'*AIT *du moins intervenu* (LA BR., XI, 125).

[= dans une maison] AI *resté que peu de jours* (HERMANT, *Confession d'un homme d'aujourd'hui*, I).

Sortir : *Nous n'*AVONS *pas sorti du coupé, durant tout le chemin* (DESBORDES-VALMORE, *op. cit.*, 16 avril 1837). — *Il* A *sorti ce matin* (LITTRÉ). — *Il a fait un été affreux : j'*AI *peu sorti dans mon jardin* (SAND, *Corresp.*, 12 sept. 1845).

Tomber : *Ce grand courage* A *tombé tout à coup* (*Ac.* 1935). — *Comme une toile d'araignée sur laquelle la pluie* A *tombé* (HUGO, *N.-D. de Paris*, VII, 8). — *Il n'*AVAIT *pas tombé de pluie* (SAND, *Pet. Fadette*, XI). — *Le ciel* EÛT *tombé sur la terre, que les constitutionnels n'auraient pas été plus frappés* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, VI, 1). — *En cette année il* A *tombé tant d'eau* [...] (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 156). — *Pendant la nuit la neige* AVAIT *tombé* (ARLAND, *Étienne*, p. 155). — *Pendant sept heures, la neige qui brillait maintenant au soleil* AVAIT *tombé* (GREEN, *Moïra*, p. 232). — *L'ennui m'*EÛT *tombé dessus* [...] *s'il n'y avait eu les sauterelles* (GENEVOIX, *Bestiaire sans oubli*, p. 247). — *La pluie qui* A *tombé durant des heures* (Cl. COUFFON, trad. de : M.A. Asturias, *Larron qui ne croyait pas au ciel*, p. 38). A1

Échoir est un cas particulier, rarement commenté. Dans le sens « venir à échéance », *être* est sans rival : *Bien que les coupons de votre héritage ne* SOIENT *pas encore échus* (LARBAUD, *Beauté, mon beau souci*, Pl., p. 597). — *L'élection est décidée. La législature* EST *échue* (Fr. DELPÉRÉE, *Contentieux électoral*, p. 13). — En revanche, dans la construction *échoir à qqn*, si *être* reste fréquent, *avoir* lui fait une certaine concurrence : *Le rôle de vestale, qui m'*ÉTAIT *échu* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, II, 2). — *La gloire qui m'*ÉTAIT *échue* (SARTRE, *Mots*, p. 133). — °*Une part en* [= de l'alacrité de la comtesse] AURAIT *échu à sa fille* (LA VARENDE, *Amour de M. de Bonneville*, p. 88). — °*Le gros lot lui* A *échu* (*Petit Lar.* 2001 [qui ne laisse même pas le choix]). R4

À la liste donnée, on joint parfois *éclore* (à rattacher plutôt aux verbes du § 813) et ***choir***. — Ce dernier reçoit aujourd'hui plus souvent l'auxiliaire *avoir* que l'auxiliaire *être* :

Une goutte de rosée ÉTAIT *chue* (DELTEIL, *Sacré corps*, p. 14). — *Chuintain finit par saisir sa femme.* [...] *Elle* ÉTAIT chue [ce mot en italique] (LA VARENDE, *Sorcier vert*, p. 101). — *Sur la robe* ONT *chu des pétales* (APOLLIN., *Calligr.*, À travers l'Europe). — *L'embuscade dans laquelle Isabelle* AVAIT *chu* (MORAND, *Ouvert la nuit*, F°, p. 120). — *Les soldats replacent autour de sa tête la couronne qui* AVAIT *chu sur le sol* (ROBBE-GRILLET, *Souvenirs du Triangle d'or*, p. 212). A2

813 Verbes ayant *avoir* ou *être* selon le sens.

a) Certains verbes intransitifs ou pris intransitivement se conjuguent avec *avoir* quand ils expriment l'action — et avec *être* quand ils expriment l'état résultant de l'action accomplie. R1

aborder	crever	divorcer	jaillir
aboutir	croître	échapper	maigrir
accoucher	crouler	échouer	monter
accourir	croupir	éclater	paraître
accroître	déborder	éclore	passer
alunir	décamper	embellir	pourrir
apparaître	déchoir	empirer	rajeunir
atterrir	décroître	enchérir	récidiver
augmenter	dégeler	enlaidir	ressusciter
avorter	dégénérer	expier	résulter
baisser	déménager	expirer	sonner
camper	dénicher	faillir	trébucher
changer	descendre	finir	trépasser
chavirer	diminuer	grandir	vieillir
commencer	disparaître	grossir	etc. H1

*Si la tige des primates avait été sectionnée à sa base par quelque accident géologique, la conscience réfléchie n'*AURAIT *jamais apparu sur la terre* [...]. *Quoi qu'il en soit, l'homme* EST *apparu* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 101). — Pour *échapper*, voir § 814, *b*, 5°.

b) Dans beaucoup de cas, cette règle est plus théorique que pratique.

1° Certains verbes ont *avoir* quand ils sont vraiment conjugués : Il A *changé, grandi*, etc. ; quand ils prennent *être*, le participe se rapproche de l'adjectif (comp. § 772, *a*) : *Il* EST *changé, grandi*. — L'*Ac.* donnait côte à côte en 1932 (sans doute en pensant à la distinction classique) : *Les eaux* ONT *bien décru*, SONT *bien décrues*. Depuis 1989, elle écrit : *Les eaux ont bien décru* ou, vieilli,

A1 812 AUTRES EXEMPLES

GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XV ; FLAUB., *Sal.*, XII ; LAMENNAIS, *De la religion*, VI ; Ch.-L. PHILIPPE, *Marie Donadieu*, p. 184 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 722.

R4 812 REMARQUE

Cf. aussi Plattner, t. II, fasc. 2, p. 105, et une remarque dans le *Trésor* (malheureusement sans référence).

A2 812 AUTRES EXEMPLES

D'*avoir* : HUGO, *Trav. de la mer*, I, 4 ; VERHAEREN, *Toute la Flandre*, III, Jour des rois ; CLAUDEL, *Feuilles de saints*, S. Martin ; ROMAINS, *Copains*, L. P., p. 245 ; JOUHANDEAU, *Prudence Hautechaume*, 1980, p. 31 ; POURRAT, *Trésor des contes*, Le diable et ses diableries, p. 277 ; GIRAUDOUX, *Électre*, I, 4 ; DANIEL-ROPS, *Péguy*, p. 64 ; QUENEAU, *Pierrot mon ami*, III ; F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 238 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 282 ; J. CAU, dans l'*Express*, 5 déc. 1957 ; DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 179 ; Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, F°, p. 320 ; etc.

R1 813 REMARQUE

Si ces verbes ont un objet direct, *avoir* s'impose :

On A *descendu l'étagère de dix centimètres* (*Ac.* 2001). — *Vous* AVEZ *descendu vos bagages sur la banquette* (BUTOR, *Modification*, p. 94). — *Les épreuves l'*ONT *grandi*. — *Il* A *monté l'escalier* (*Ac.* 2003).

On dit dans une langue assez relâchée : °*Il* EST *passé* LE PONT. Ex. chez un auteur qui s'inspire de la langue parlée : *Un monsieur à bicyclette* EST DESCENDU *la route d'Andagne* (RAMUZ, *Signes parmi nous*, Pl., p. 1294). — °*Elles* SONT *montées ensemble* L'ESCALIER (ID, *Joie dans le ciel*, p. 5). Même formule dans le *Journal* des GONCOURT : °*Théo, qui* EST *monté* L'ESCALIER, *une main sur son cœur douloureux* (2 mars 1872). — Certains linguistes (par ex. Damourette-Pichon, § 1615) estiment que l'on n'a pas ici un objet direct, mais un complément adverbial comme dans : *Ma grand'mère qui jadis ne pouvait marcher* DEUX PAS *sans se crotter* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 781). — Pour °*Elle est foutue le camp*, voir R2.

HISTORIQUE. — L'ancienne langue employait couramment des tours comme les suivants : *Vos dirai del roi Artu / Qui* [...] EST *passez* LA MER (1re contin. de *Perceval*, t. I, 6955). — *Ceux qui* ESTOIENT *entrez* LE CLOUS [= clos] (RAB., *Garg.*, XXVIII) [AVOIENT *entré*, éd. princeps, XXVI].

H1 813 HISTORIQUE

Cette liste comptait d'autres verbes jadis (cf. aussi § 812, H3), comme *cesser* ou *périr* : ⁺*Ma surprise* EST *bientôt cessée* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 355). — ⁺*Ainsi* EST *péri devant nos yeux cet homme si aimable* (SÉV., 25 août 1679). — *Être* est aujourd'hui à peu près inusité avec ces verbes : *Le soir vient, les rumeurs du monde* SONT *cessées* (A. DE NOAILLES, *Éblouissements*, p. 202). — *On croyait qu'il* [= le président de la Ligue des droits de l'homme] ÉTAIT PÉRI, *mais voilà que l'on dit qu'il s'est réveillé* (PÉGUY, *Argent suite*, Pl., p. 1235). — *La ballade et le rondeau* SONT *péris* (QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 28). — Là où *péri* se dit encore pour *mort*, notamment en Suisse, *être* est habituel. — Chez CLAUDEL, c'est plutôt un archaïsme : *L'âme seule tient dans le corps* PÉRI (*Ann. faite à M.*, version de 1948, cit. *Trésor*). — La formule *péri en mer* a échappé à la désuétude.

SONT *bien décrues*. — *Elle* EST ACCOUCHÉE *avant le temps* (*Ac.* 1798-1935, s. v. *temps*). Qui dira encore cela ? — Pour ***disparaître*** (ou *-aitre*, § 793, *d*), elle cite en 2001 quinze ex. avec *avoir* et un seul avec *être*, celui-ci illustrant le sens « mourir » : *Elle* A *disparu prématurément. Il* EST *aujourd'hui disparu.* — Les ex. de *être* sont devenus rares : *Lorsque la déclinaison à deux cas* FUT *disparue* (BRUNOT, *Pensée*, p. 246). — *Ils* SONT *disparus dans l'ombre contournant la maison* (ANOUILH, *Scénario*, p. 142). [Indication scénique.]

Paraître (ou *-aitre*, § 793, *d*) se conjugue avec *avoir*. Toutefois, quand il s'agit d'une publication, *être*, qui a été critiqué, est fréquent : *Le* Discours sur les sciences et les arts EST *paru en novembre 1750* (GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 18 nov. 1950). — *C'est encore le thème d'un romancier dont le premier livre* EST *paru l'an dernier* (DRUON, dans les *Annales*, nov. 1951, p. 49). — *Quand* SERA *paru le second tome* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 18 déc. 1958). — *L'absence d'analyses et de discussions dont l'ouvrage a souffert lorsqu'il* EST *paru* (CAILLOIS, dans le *Monde*, 28 nov. 1975). — *Quand j'ai écrit* Huis clos [...], L'Être et le Néant ÉTAIT *paru, en tout cas sous presse* (SARTRE, *Situations*, t. IX, p. 10).

2° Pour d'autres verbes, l'usage fait prévaloir *être*, nettement (pour *descendre*, par ex., qui pourrait donc figurer dans le § 812, *b*, 2°) ou moins nettement.

Pour ***passer***, MAURIAC se souvient de MUSSET : *Où le père* A *passé, passera bien l'enfant* (*Poés. nouv.*, Rhin allem.), mais il change l'auxiliaire : *Où le père n'*EST *pas passé, l'enfant imaginaire passera* (*Province*, p. 50). — Autres ex. : *Il s'est alité et, en une semaine, il* EST *passé progressivement de ce monde dans l'autre* (BOSCO, *Malicroix*, p. 77). — *Le concierge me l'* [= une lettre] *a remise quand je* SUIS *passée devant la loge* (G. MARCEL, *Rome n'est plus dans Rome*, p. 10). — *Avoir* reste possible : *Tota* A *passé outre à la volonté de sa mère* (MAURIAC, *Ce qui était perdu*, II). — *Elles travaillaient en amateurs tandis que j'*AVAIS *passé professionnelle* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 178). — *Il* A *passé à côté de ce que l'auteur voulait dire* (R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 37). — *J'*AI *passé sous une échelle le matin* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 33). [À la même page : *J'*ÉTAIS *passée sous une échelle.*] — *Il* AVAIT *passé à côté du bonheur en s'écartant de cette charmante Ida* (DHÔTEL, *Des trottoirs et des fleurs*, p. 55). Etc. — Particulièrement inattendu : *Pâques* AVAIT *passé depuis quatre semaines* (JAMMES, *Rosaire au soleil*, p. 165). — *Avoir* s'impose quand le sens est « avoir la réputation de » : *Qui eût dit que l'autre femme* [...] *n'était pas* [...] *sa maîtresse* EÛT *passé pour un naïf* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 678). — *Ce vieillard instruit, qui* A *passé* [...] *pour prudent* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1344). — *Être* quand le sens est « devenir » : *Il* EST *passé maître dans l'art de plaire.*

Pour ***apparaître*** (ou *-aitre*, § 793, *d*), l'*Ac.* semblait laisser le choix en 1932 : *Le spectre qui lui* AVAIT *apparu, qui lui* ÉTAIT *apparu.* Elle constate depuis 1986 : « S'emploie surtout avec l'auxiliaire *être*, plus rarement avec *avoir.* » Certains estiment qu'on dit toujours à la 3e pers. du sing. *est apparu* parce que *a apparu* serait cacophonique. Cette raison a pu jouer un rôle. Mais les auteurs n'y sont pas toujours sensibles : *Enfin le soleil* A *apparu* (LACRETELLE, *Âme cachée*, p. 229). — *C'est ici que le petit prince* A *apparu sur terre* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, XXVII). H2 — D'autres auteurs restent fidèles à *avoir* : Encore que AVAIT *apparu vers le XVe s.* (BRUNOT, *Pensée*, p. 863). — *Je ne pense pas qu'il* AIT *apparu dans ma vie pour se substituer à quelque amour humain qui m'ait déçu* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 28). — *Dès les premiers jours Roux le bandit* AVAIT *apparu à tous comme un déserteur et un lâche* (HENRIOT, dans le *Monde*, 23 mai 1956). — *Ils* [= les noms de personnes germaniques] AVAIENT *déjà apparu* [...] *dès le Ve siècle dans quelques régions* (P. LEBEL, *Noms de personnes en Fr.*, p. 53). — *Il* AVAIT *apparu chez Martine pendant qu'elle s'habillait* (TRIOLET, *Roses à crédit*, XXIV).

H2 813 HISTORIQUE

Voir déjà MARIV., *Dispute*, XIV.

Pour ***monter***, *être* prédomine s'il s'agit de personnes : *Je* SUIS *monté au troisième étage ; je* SUIS *monté dans le train* (GOUGENHEIM, *Dict. fonfamental de la langue fr.*). Cependant *avoir* ne soit pas tout à fait exclu : *Elle* AURAIT *monté sur des sacs pour se hausser* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 81). — *Nous* AVONS *monté jusqu'à la levée du coteau* (P.-H. SIMON, *Raisins verts*, p. 179). — *Deux ou trois fois j'*AI *monté le voir chez lui* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 18 juin 1960). — *Elle* A *monté en grade* (MALLET-JORIS, *Allegra*, p. 178). — S'il s'agit de choses (prix, cours d'eau, température, etc.), *avoir* l'emporte nettement : *La rivière* A *monté cette nuit ; le prix du pain* A *monté.*

Dans le *Credo*, on dit traditionnellement que Jésus EST ***ressuscité*** *le troisième jour.* Cela favorise *être*, qui paraît prédominant aujourd'hui : *Je rêvais que mon pauvre Octave* ÉTAIT *ressuscité* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 110). — *Deux jours*

après – mieux que Jésus-Christ –, Folcoche ÉTAIT *ressuscitée* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, X). — *Il n'est plus mort* [...]. *Je ne sais pas s'il* EST *ressuscité. Mais il est vivant* (IONESCO, *Piéton de l'air*, p. 129). — Mais *avoir* se trouve encore : *Elle m'aurait peut-être dit la vérité* [...] *si elle* EÛT *ressuscité* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 695). — *Volney* A *ressuscité naguère parce qu'on a découvert son œuvre* (THÉRIVE, *Procès de littérature*, p. 28). — *Les anciennes coutumes n'*ONT *pas nécessairement ressuscité* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2548). — *Ce qui est contesté* [...] *c'est qu'après sa mort il* [= Jésus] AIT *ressuscité* (GUITTON, dans le *Figaro*, 24 juillet 1978). **R2**

R2 813 REMARQUE

Par analogie avec des verbes des §§ 812 et 813, des verbes qui, normalement, se conjuguent avec *avoir* sont parfois construits avec *être* dans une langue non surveillée.

Je SUIS *débarqué à la gare du Nord à 3 heures moins vingt* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 304). [D'après *arriver*.] – *Tous les sommets accessibles aux autos, nous y* SOMMES *grimpés* (EAD., *Force des choses*, p. 318). [Cf. Hanse.] [D'après *monter*.] — Voir dans Damourette-Pichon, § 1614, des ex. oraux de °*être abouti* (d'après *arriver*), °*être dégringolé* (d'après *descendre*), °*être filé* (d'après *partir*), °*être pénétré* (d'après *entrer*), °*être sombré* (d'après *tomber*). On dit même (comp. R1) : °*Il* EST *foutu le camp* (d'après *partir*).

814 Observations diverses sur les auxiliaires.

a) En général, lorsque plusieurs verbes coordonnés sont à un même temps composé et ont le même sujet, on exprime l'auxiliaire avec le premier verbe seulement, si les divers verbes se conjuguent avec le même auxiliaire — et surtout quand ces verbes forment corps :

Nous AVIONS *fait, selon l'habitude, la promenade au polygone, assisté à l'étude du tir à ricochet, écouté et raconté paisiblement les histoires de guerre* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, II, 2). — *Moinel lui* A *pris son billet à la gare et donné un peu d'argent* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 245). — *L'auto* AVAIT *traversé la ville, traversé le fleuve et gagné la rive gauche* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 110). — *Il était ce petit enfant qu'elle* AVAIT *bercé, grondé, lavé, nourri, caressé jadis* (TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 609). — *Je n'*AI *ni tué ni volé.*

Quand on passe d'une proposition affirmative à une proposition négative avec *ne*, la répétition de l'auxiliaire est nécessaire : *Elle* A *vu ta blessure et n'*A *pu la fermer* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit d'oct.)

Mais quand on peut passer de l'affirmative à la négative au moyen de *non, non pas, et non, et non pas, mais non*, etc., l'auxiliaire ne se répète pas nécessairement : *Il* A *fui, mais non trahi.*

On ne peut passer de la négative à l'affirmative que si on a la conjonction *mais* : *Il ne m'*A *pas frappé, mais menacé.*

Il n'est pas conforme au bon usage de ne pas exprimer le second auxiliaire quand il est différent du premier : °*Il* AVAIT *tant été et venu tout le jour* (ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, I, 54). — °*Après s'*ÊTRE *gratté la tête, caressé le menton et regardé son interlocuteur du haut en bas* (GIONO, *Hussard sur le toit*, p. 84) ; — de ne pas exprimer le second auxiliaire à la voix active quand le premier est à la voix passive : °*J'*AVAIS, *en passant de cape un petit taureau,* ÉTÉ *renversé,* ÉTÉ *piétiné, et reçu une estafilade à la hauteur d'une omoplate* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, p. 14) ; — de n'exprimer qu'une seule fois *avoir*, alors qu'il joue tantôt le rôle d'auxiliaire et tantôt non : °*Sextius* AVAIT *le bras cassé et perdu connaissance* (HENRIOT, *Temps innocents*, p. 260).

b) Verbes particuliers. **H1**

1° ***Accoutumer*** « prendre l'habitude » ne se trouve plus normalement **H2** qu'aux temps composés et avec l'auxiliaire *avoir*. Cet emploi, quoique donné pour vieilli par l'*Ac.* (depuis 1932 ; « classique » depuis 1992) et par beaucoup de grammairiens et de lexicographes (déjà par Bescherelle en 1845), appartient encore à la langue soignée :

Il s'enfonça, comme il AVAIT *accoutumé, dans le coin des bouquins* (FRANCE, *Orme du mail*, XIV). — *Édouard* AVAIT *accoutumé de dire* [...] (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 205). — *Ce qu'on* A *accoutumé d'appeler le théâtre du boulevard* (MAURIAC, *Disc. de réception à l'Ac. fr.*). — *Elle* A *accoutumé de s'exprimer avec franchise* (TOULET, *Béhanzigue*, p. 119). — *Robinson se dégagea doucement du trou de rocher où il* AVAIT *accoutumé de dormir* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 30). — *Cette capitale* [= Varsovie] *où la guerre, la musique et l'amour* ONT *accoutumé de jouer en trio* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 105). **A1**

La langue courante dit *être accoutumé*, que Littré considérait comme irréprochable : *Elle* ÉTAIT *accoutumée à avoir ses fils couchés dans sa chambre* (STENDHAL, *Rouge*, I, 5). — *Quelqu'un lui désigna une allée où Beethoven* ÉTAIT *accoutumé de se promener* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 273). — *Nous ne voyons pas ce que nous* SOMMES *accoutumés à voir* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVIII).

H1 814 HISTORIQUE

Dîner et ***souper*** sont parfois conjugués avec l'auxiliaire *être* dans l'ancienne langue : *De peur d'*ESTRE *mal disnez* (DES PÉRIERS, *Nouvelles récréations et joyeux devis*, III). – Cet usage s'entend encore dans le parler pop. de Lorraine.

Voler (verbe de mouvement) se rencontre avec l'auxiliaire *être* aux XVIe-XVIIe s. : *C'estoyt vrayment un Ange / Qui pour nous prendre* ESTOIT *vollé des cieulx* (RONS., éd. L., t. IV, p. 111). Autres ex. dans Damourette-Pichon, t. V, p. 46. Ils citent aussi un ex. oral, p. 47 : *Il* [= un billet de banque] ÉTAIT *volé, là, à l'entrée de la cuisine* (une domestique originaire de Thiérache). Cela s'entend aussi en Belgique.

H2 814 HISTORIQUE

Le *Trésor* analyse *accoutumé* dans *Il a accoutumé de faire* comme un adjectif attribut de l'infinitif complément d'objet direct (comp. *avoir aisé de*, etc., au § 305). Cela est défendable selon le sentiment d'un usager d'aujourd'hui, mais non d'un point de vue historique. En effet, *accoutumer*, dans le sens de « prendre l'habitude de », s'employait aussi, jadis, aux temps simples (et avec un complément autre qu'un infinitif) : *Nous nous durcissons à tout ce que nous* ACCOUSTUMONS (MONTAIGNE, cit. Huguet).

Accoutumer à un temps simple est tout à fait exceptionnel aujourd'hui avec cette valeur : *Boussardel, un peu déchargé de sa besogne,* ACCOUTUMA *de se rendre chez Ramelot* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XIII).

De l'usage ancien, nous avons gardé aussi le participe passé *accoutumé* pris comme synonyme d'*habituel* : *Faire sa promenade* ACCOUTUMÉE (*Dict. contemp.*).

Le tour concurrent *être accoutumé de* (parfois *à*, cf. § 908, a, 2°) était déjà courant à l'époque classique, et même avant : voir Littré, qui cite PASCAL, VOLT., S.-SIMON, ainsi que COMMYNES (dans l'Hist.). Ce n'est d'ailleurs que l'emploi passif d'*accoutumer* « habituer », sens qui est dans la langue depuis l'anc. fr.

A1 814 AUTRES EXEMPLES

ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 6 ; BERNANOS, *Imposture*, p. 32 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1304 ; AYMÉ, *Aller retour*, p. 74 ; ROUSSIN, *Réponse au disc. de réc. de F. Marceau à l'Ac.* ; S. PROU, *Méchamment les oiseaux*, p. 182 ; BOSCO, *Hyacinthe*, p. 192 ; etc.

2° **Convenir** se conjugue avec *avoir* quand il signifie « être approprié, plaire » : *Ce rôle m'*A *convenu jusqu'ici* (*Ac.* 2001). — *On délibéra sur ce qu'il* AURAIT *convenu de faire* (LITTRÉ). — Quand il signifie « reconnaître la vérité de, admettre » ou « tomber d'accord, faire avec qqn un accord », il se conjugue soit avec *être*, conformément à la règle classique, soit avec *avoir*, « fautif » pour l'*Ac.* 2001 (« On ne doit pas dire, et moins encore écrire : *Nous* AVONS *convenu de* »), mais qui l'emporte pourtant dans l'usage d'aujourd'hui, même écrit.

Avec *être* : *Nous savons bien, et je gage que Mlle de Scudéry en* SERAIT *convenu* [*sic*] *avec nous, que Tendre-sur-Inclination est la seule capitale de l'amour* (R. KANTERS, *Des écrivains et des hommes*, p. 98). — *On* ÉTAIT *convenu de donner un spectacle composé, sans plus, du* Fils *et du premier acte de* La Ville (MONTHERL., *Tragédie sans masque*, p. 243). — *Voilà vingt ans que je me tue à le dire : on ne peut plus voyager en sécurité... Tu en* ES *convenu cependant : on chantait* L'Internationale (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, II, 3). — *C'est avec lui qu'il y a trois semaines le ministre de l'économie et des finances* ÉTAIT *convenu* [...] *de dévaluer* (J. FAUVET, dans le *Monde*, 10 août 1969). — *Térèse* ÉTAIT [...] *convenue avec son mari de passer la fin de la semaine dans leur propriété* (A. HURÉ, *Descente en enfer*, p. 84).

Avec *avoir* : *Nous* AVONS *convenu que je ne t'écrirais qu'au bout d'un certain temps* (STENDHAL, *Corresp.*, t. II, p. 123). — *Ils* AVAIENT *convenu de se retrouver à Rome* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. X, p. 26). — *J'*AVAIS *convenu avec Albertine* [...] *qu'elle viendrait me voir un peu avant minuit* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 645). — *Bien que de cela il n'*EÛT *jamais convenu* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 281). — *J'*AVAIS *convenu avec Verbeke qu'on tirerait* [...] *tout le reste du livre* (GIDE, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 165). — *Il ne pouvait se défendre d'une tristesse dont il n'*EÛT *jamais convenu* (MAURIAC, *Thér. Desqueyroux*, XIII). — *Mouchette* EÛT *volontiers convenu avec elle-même n'avoir jamais connu la douceur d'une caresse* (BERNANOS, *Nouv. hist. de Mouchette*, p. 210). — *Nous* AVIONS *convenu que mon départ coïnciderait avec celui des Haume* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 70). — *Les premières lueurs de ce qu'on* A *convenu d'appeler l'idéalisme allemand* (GRACQ, *Au château d'Argol*, Pl., p. 83). A2

Les mêmes observations s'appliquent à l'antonyme ***disconvenir***, à la réserve que le sens « déplaire, être mal approprié » est vieilli.

3° **Courir** avec *être* est un usage ancien H3 qui subsiste çà et là dans la langue parlée :

°*Pasquin* EST *couru le chercher* [dit un soldat] (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 734). Voir aussi Damourette-Pichon, § 1614.

En revanche, ***accourir*** admet *avoir* et *être*, plus fréquent aujourd'hui :

Ses amis ONT *accouru* ou *sont accourus pour le féliciter* (*Ac.* 2001). — *Toute la population* ÉTAIT *accourue pour nous voir* (CHAT., *Mém.*, I, VIII, 12). — *Je* SERAIS *accouru vers vous* (GIDE, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 51). — *Des royalistes, de toutes les régions de France, y* [= à Paris] AVAIENT *accouru* (JAURÈS, *Hist. socialiste Révol. fr.*, t. II, p. 509). — *Toutes les inquiétudes éprouvées depuis mon enfance* [...], *à l'appel de l'angoisse nouvelle,* AVAIENT *accouru la renforcer* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 424). — *Il y a le médecin, requis d'urgence. Les amis, qui* ONT *accouru* (B.-H. LÉVY, *Dern. jours de Baudelaire*, p. 105).

4° **Demeurer** se conjugue ordinairement avec *avoir* quand il signifie « habiter » et avec *être* quand il signifie « rester » :

*En Italie, où j'ai été élevé, et même en France, où j'*AI *demeuré quelque temps* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 122). — *Je n'*ÉTAIS *pas* [...] *demeuré longtemps à Paris et j'avais regagné assez vite ma maison de santé* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 751). — *Il* EST *demeuré muet.* — La langue courante préfère d'ailleurs *habiter* et *rester*.

Dans la langue littéraire, on trouve parfois *avoir* dans d'autres cas H4. « Rester dans un lieu » : *J'ai ramené Martin du Gard à Cuverville, où il* A *demeuré trois jours* (GIDE, *Journal*, 9 janv. 1923). — *Les habitants qui* AVAIENT *demeuré s'étaient réfugiés au centre de la ville* (MALRAUX, *Royaume-Farfelu*, p. 144). — « Subsister » : *Mais ç'a été un choix fondamental qui* A *toujours demeuré ?* (BEAUVOIR, *Entretiens avec Sartre*, 1981, p. 450.) — « Mettre du temps (à faire qq. ch.) » : *Il* A *longtemps demeuré en chemin* (*Ac.* 2001, comme « vieilli ou litt. »). — *Elle n'*A *demeuré qu'une heure à faire son ouvrage* (*ib.*).

A2 814 AUTRES EXEMPLES

BOURGET, cité par Gide, *Journal*, 23 juin 1930 ; JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 127 ; HENRIOT, *Rose de Bratislava*, XVIII ; BÉDIER, dans *Hist. de la litt. fr.* sous la direction de Bédier et Hazard, t. I, p. 125 ; P. BENOIT, *Agriates*, p. 59 ; ARLAND, *Étienne*, p. 126 ; CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 218 ; GREEN, *Journal*, 4 sept. 1941 ; DANIEL-ROPS, *Cœur complice*, p. 52 ; LÉAUTAUD, *Journal litt.*, 15 juin 1926 ; AYMÉ, *Contes du chat p.*, p. 176 ; THÉRIVE, *Le plus grand péché*, p. 47 ; GIRAUDOUX, *Guerre de Troie*, II, 6 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 250 ; BENDA, *France byzantine*, p. 171 ; LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 179 ; MAULNIER, *Profanateur*, III, I ; GIONO, *Voy. en It.*, p. 239 ; A. ARNOUX, *Calendrier de Flore*, p. 333 ; DHÔTEL, *Ce jour-là*, p. 95 ; A. PEYREFITTE, *Mal franç.*, p. 491 ; etc. — [Déjà J.-J. ROUSS., cit. Littré, Suppl.]

H3 814 HISTORIQUE

Courir avec l'auxiliaire *être* est encore attesté au XVIIe s. en fr. commun, parfois au XVIIIe : *Antigone. Hé bien, ma chere Olympe, as-tu vû ce forfait ? / Olympe. J'y* SUIS *courüe en vain c'en estoit déja fait* (RAC., *Théb.*, V, 2). — ⁺*Dès que mon fils, qui est encore mal avec elle, a été à Rennes, elle* EST *courue ici d'une bonne amitié* (SÉV., 14 févr. 1685). — ⁺*Je* SUIS *couru* (SEDAINE, *Philos. sans le savoir*, V, 8).

H4 814 HISTORIQUE

Avoir était fréquent à l'époque classique : *Vous* AVEZ *demeuré là dedans quatre jours ?* (CORN., *Illus.*, IV, 4.) — *Ma langue embarassée / Dans ma bouche vingt fois* A *demeuré glacée* (RAC., *Bér.*, II, 2). — *Je n'*AY *demeuré qu'un quart-d'heure à le faire* (MOL., *Mis.*, I, 2). — ⁺*Les trente années où il* [= Jésus] A *demeuré caché et inconnu* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, pp. 703-704). — *L'honneur de la premiere découverte* A *demeuré à Newton* (VOLT., *Lettres phil.*, XVII).

5° ***Échapper*** prend toujours l'auxiliaire *avoir* quand il signifie « n'être pas compris, saisi, remarqué » :

La cause de ce phénomène A *jusqu'à présent échappé à toutes les recherches* (*Ac.* 2001). — *Votre observation m'*AVAIT *d'abord échappé* (*ib.*). — *Cette distinction m'*AVAIT *échappé* (NODIER, *Contes*, p. 430). — *Pas un mot ni un geste ne lui* AVAIT *échappé* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1219). — *Je suppose néanmoins que ce qui s'est passé en moi ne lui* A *pas tout à fait échappé* (VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 221).

Quand il s'applique à ce qu'on dit, à ce qu'on fait par imprudence, par mégarde, etc., souvent il prend l'auxiliaire *être* :

Ces paroles SERAIENT *échappées à Bonaparte* (CHAT., *Mém.*, II, IV, 6). — *Son secret lui* EST *échappé* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 15). — *Il est impossible qu'une pareille bévue lui* SOIT *échappée* (*Ac.* 2001). — *Quelques fautes, quelques négligences vous* SONT *échappées dans votre travail* (*ib.*). — *Cette exclamation lui* ÉTAIT *échappée* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 219).

Avec *avoir* : *Si quelques paroles désobligeantes m'*ONT *échappé, croyez bien, Monsieur, que j'en suis désolée* (NERVAL, *Marquis de Fayolle*, II, 9). — *Il lui* A *même échappé une bêtise* (L. HALÉVY, *Petites Cardinal*, p. 64). — *Cela lui* AVAIT *échappé ; il n'avait pas réfléchi* (MAURIAC, *Thér. Desqueyroux*, p. 232). — *À peine ces mots lui* EURENT-*ils échappé qu'il les regretta* (GREEN, *Moïra*, p. 103).

Dans les autres cas, il prend *avoir* ou *être*, et souvent l'un ou l'autre selon qu'il marque l'action ou l'état :

*Cela m'*AVAIT, *m'*ÉTAIT *échappé de la mémoire* (*Ac.* 2001). — *Les quelques habitants qui* ÉTAIENT *échappés aux massacres* (IKOR, *Semeur de vent*, p. 97). — *Je jouais machinalement avec cette bague, quand elle m'*A *échappé des mains* (HENRIOT, *Rose de Brastislava*, I).

6° ***Émaner*** s'emploie rarement aux temps composés. Quand c'est le cas, l'auxiliaire est traditionnellement *être* (de là l'emploi d'*émané* sans auxiliaire : § 924, *b*). Mais *avoir* le concurrence.

Qu'importe [...] / *qu'une loi* SOIT *émanée hier de ma volonté, si aujourd'hui ma volonté change ?* (GUIZOT, cit. Plattner, t. II, fasc. 2, p. 107.) — *Elle étincelait comme si la lumière* FÛT *émanée d'elle* (GAUTIER, *M*[lle] *de Maupin*, XI). — *Rien n'assurait qu'ils* [= les évêques élus] *ne fissent pas obstacle à la Constitution même dont ils* SERAIENT *émanés* (JAURÈS, *Hist. socialiste Révol. fr.*, t. I, 2[e] partie, p. 190). — *De ce Paris des profondeurs nocturnes duquel* AVAIT *déjà émané* [...] *le message invisible* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 734). — *De nombreux indices rassurants* AYANT *émané des pays du Golfe* (L. GEORGES, dans le *Monde*, 18 mai 1983).

7° ***Sauter*** se construit parfois avec *être* **H5** :

Il avait lancé un palet avec une telle gaucherie, que la rondelle de plomb [...] ÉTAIT *sautée dans le corsage d'une dame* (ZOLA, *S. Exc. Eug. Rougon*, VII). **A3**

8° À l'article *midi*, Littré (copiant ses prédécesseurs, par ex. Girault-Duvivier, p. 429) décrète : « On dit midi EST ***sonné***, et non pas A sonné [...] parce que c'est l'horloge qui sonne, au lieu que ce sont les heures qui SONT sonnées par l'horloge. » Mais, à l'art. *sonner*, il a un avis tout différent : ce verbe « se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut marquer l'acte : l'heure A sonné tout à l'heure ; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : l'heure EST sonnée depuis longtemps ». L'usage ne tient pas compte du premier décret :

L'heure AYANT *sonné* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Pendant que n'*AVAIT *pas encore sonné l'heure du repos éternel* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1013). — *Le quart de six heures* AVAIT *sonné* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, XII). — D'ailleurs cet emploi d'*avoir* n'est qu'une application de la formule *midi sonne*, qui ne paraît pas contestée : voir des ex. aux §§ 440, *b*, et 963, *f*, 2°.

H5 814 HISTORIQUE

Cette construction semble avoir toujours été sporadique : *Soyez seur qu'à mon cou, / Si j'estois seul, elle* SEROIT *sautée* (LA F., C., Calendrier des vieill.). — *Exilé dans la capitale du plus célebre peuple de l'univers, vous* ÊTES *sauté, pour ainsi dire à l'autre extrémité* (J.-J. ROUSS., *Nouv. Hél.*, V, 1).

A3 814 AUTRES EXEMPLES

Dans Damourette-Pichon, t. V, pp. 45 et 48 (ex. écrits et oraux) ; Plattner, t. II, fasc. 2, p. 199.

R 815 REMARQUE

Dans ce tableau, comme dans les suivants, le sujet qui accompagne le verbe à la 3e personne est *il* et *ils*, alors qu'en réalité, le sujet est souvent un nom (de personne, d'animal, d'objet inanimé ou d'abstraction) ou un autre pronom ou autre chose encore, ce sujet pouvant être masculin ou féminin. Le pronom personnel masculin nous a semblé à la fois ce qu'il y a de plus court et de moins marqué.

815 Conjugaison du verbe AVOIR. R

Indicatif				
Présent	***Imparfait***	***Passé simple***	***Futur simple***	***Condit. présent***
J'ai [§ 764]	J'avais	J'eus [y]	J'aurai	J'aurais
Tu as	Tu avais	Tu eus	Tu auras	Tu aurais
Il a	Il avait	Il eut	Il aura	Il aurait
Nous avons	Nous avions	Nous eûmes	Nous aurons	Nous aurions
Vous avez	Vous aviez	Vous eûtes	Vous aurez	Vous auriez
Ils ont	Ils avaient	Ils eurent	Ils auront	Ils auraient
Passé composé	***Plus-que-parfait***	***Passé antérieur***	***Futur antérieur***	***Condit. passé***
J'ai eu	J'avais eu	J'eus eu	J'aurai eu	J'aurais eu
Tu as eu	Tu avais eu	Tu eus eu	Tu auras eu	Tu aurais eu
Il a eu	Il avait eu	Il eut eu	Il aura eu	Il aurait eu
Nous avons eu	Nous avions eu	Nous eûmes eu	Nous aurons eu	Nous aurions eu
Vous avez eu	Vous aviez eu	Vous eûtes eu	Vous aurez eu	Vous auriez eu
Ils ont eu	Ils avaient eu	Ils eurent eu	Ils auront eu	Ils auraient eu

Subjonctif		Impératif	Infinitif	Participe	Gérondif
Présent	***Imparfait***	***Présent***	***Présent***	***Présent***	***Présent***
J'aie [ɛ]	J'eusse [ys]	Aie [ɛ]	Avoir	Ayant [ɛjɑ̃]	En ayant
Tu aies [ɛ]	Tu eusses	Ayons [ɛjɔ̃]			
Il ait [ɛ]	Il eût	Ayez [ɛje]			
Nous ayons [ɛjɔ̃]	Nous eussions				
Vous ayez [ɛje]	Vous eussiez				
Ils aient [ɛ]	Ils eussent				
Passé	***Plus-que-parfait***	***Passé*** (rare)	***Passé***	***Passé***	***Passé*** (rare)
J'aie eu	J'eusse eu	Aie eu	Avoir eu	Eu [y]	En ayant eu
Tu aies eu	Tu eusses eu	Ayons eu			
Il ait eu	Il eût eu	Ayez eu			
Nous ayons eu	Nous eussions eu			***Passé composé***	
Vous ayez eu	Vous eussiez eu			Ayant eu	
Ils aient eu	Ils eussent eu				

Pour les temps surcomposés (rares), cf. § 826. — Le part. passé varie en genre et en nombre.

816 Conjugaison du verbe ÊTRE.

Indicatif				
Présent	***Imparfait***	***Passé simple***	***Futur simple***	***Condit. présent***
Je suis	J'étais	Je fus	Je serai	Je serais
Tu es	Tu étais	Tu fus	Tu seras	Tu serais
Il est	Il était	Il fut	Il sera	Il serait
Nous sommes	Nous étions	Nous fûmes	Nous serons	Nous serions
Vous êtes	Vous étiez	Vous fûtes	Vous serez	Vous seriez
Ils sont	Ils étaient	Ils furent	Ils seront	Ils seraient
Passé composé	***Plus-que-parfait***	***Passé antérieur***	***Futur antérieur***	***Condit. passé***
J'ai été	J'avais été	J'eus été	J'aurai été	J'aurais été
Tu as été	Tu avais été	Tu eus été	Tu auras été	Tu aurais été
Il a été	Il avait été	Il eut été	Il aura été	Il aurait été
Nous avons été	Nous avions été	Nous eûmes été	Nous aurons été	Nous aurions été
Vous avez été	Vous aviez été	Vous eûtes été	Vous aurez été	Vous auriez été
Ils ont été	Ils avaient été	Ils eurent été	Ils auront été	Ils auraient été

Subjonctif		Impératif	Infinitif	Participe	Gérondif
Présent	***Imparfait***	***Présent***	***Présent***	***Présent***	***Présent***
Je sois	Je fusse	Sois	Être	Étant	En étant
Tu sois	Tu fusses	Soyons			
Il soit	Il fût	Soyez			
Nous soyons	Nous fussions				
Vous soyez	Vous fussiez				
Ils soient [swa]	Ils fussent				
Passé	***Plus-que-parfait***	***Passé*** (rare)	***Passé***	***Passé***	***Passé*** (rare)
J'aie été	J'eusse été	Aie été	Avoir été	Été	En ayant été
Tu aies été	Tu eusses été	Ayons été			
Il ait été	Il eût été	Ayez été			
Nous ayons été	Nous eussions été			***Passé composé***	
Vous ayez été	Vous eussiez été			Ayant été	
Ils aient été	Ils eussent été				

Pour les temps surcomposés (rares), cf. § 826. — Le part. passé est invariable.

817 Les temps composés.

Les temps composés sont ceux dans lesquels le verbe se conjugue à l'aide d'un auxiliaire. **H**

Ils sont formés, à l'actif, d'un des temps simples de l'auxiliaire *avoir* ou de l'auxiliaire *être*, suivi du participe passé du verbe à conjuguer. Au passif, ils sont formés d'un des temps simples ou composés de l'auxiliaire *être*, suivi du participe passé du verbe à conjuguer :

*J'*AI *chanté. Que j'*EUSSE *chanté. Je* SUIS *venu. — J'*AI ÉTÉ *loué.*

Les temps composés sont :

Indicatif :	passé composé, passé antérieur, plus-que-parfait, futur antérieur, conditionnel passé.
Impératif :	passé.
Subjonctif :	passé, plus-que-parfait.
Infinitif :	passé.
Participe :	passé composé.
Gérondif :	passé (rare).

N. B. Au passif, toutes les formes sont composées (sauf le participe passé). On prendra garde de ne pas confondre : *Je suis blâmé*, indicatif présent, et *Je suis venu*, passé composé, et ainsi de suite.

H 817 HISTORIQUE

Les temps composés ont été formés en latin vulgaire. Toutefois certains temps passés du passif avaient déjà des formes composées en lat. class. : *Amatus sum* (= j'ai été aimé).

818 Les temps surcomposés. B H

Les temps surcomposés sont les temps où le verbe est conjugué avec un double auxiliaire (cf. N. B.) ou, si l'on veut, des temps composés dont l'auxiliaire est lui-même composé (cf. cependant *c* ci-dessous), ou encore des temps obtenus en ajoutant un auxiliaire de plus, ordinairement *avoir* (cf. *c* et **R1**), à un temps déjà composé :

J'ai planté → *J'ai eu planté.*
Je suis parti → *J'ai été parti.*

Ces temps marquent le *bisantérieur*, comme disent Damourette et Pichon (§§ 1775 et suiv.), c'est-à-dire des faits *antérieurs* et *accomplis* par rapport à des faits qui, eux-mêmes antérieurs par rapport à d'autres faits, s'exprimeraient par les temps composés correspondants. Cette antériorité est explicite lorsque les temps surcomposés apparaissent dans des propositions temporelles (introduites par *après que, aussitôt que, dès que, lorsque, quand*). Elle peut aussi être indiquée par des compléments qui précisent le délai d'accomplissement (*bientôt, vite*, etc.).

Les temps surcomposés appartiennent surtout au langage parlé. On les trouve pourtant dans la langue écrite, à la voix active, en particulier l'indicatif passé surcomposé.

N. B. Les temps composés du passif contiennent aussi un double auxiliaire (cf. § 827), mais ce n'est pas de ces formes qu'il s'agit ici.

a) La **voix active.**

1° **Indicatif passé surcomposé** (voir aussi § 886, *a*).

Verbes dont les temps composés sont formés avec *avoir* : *Quand M. Bonaparte* A EU FAIT *le tour de ses valets, de ses complices et de ses victimes, et empoché le serment de chacun, il s'est écrié* [...] (HUGO, *Nap.-le-Petit*, VII, 4.) — *Quand la France* A EU RÉALISÉ *son programme révolutionnaire, elle a découvert à la Révolution toute espèce de défauts* (RENAN, *Hist. du peuple d'Israël*, t. IV, p. 186). — *Ce petit vin nouveau* [...] A EU *vite* GRISÉ *tous ces buveurs de bière* (A. DAUDET, *Rob. Helmont*, p. 80). — *Aussitôt qu'elle* A EU CONNU *notre projet, Sa Sainteté a voulu l'encourager* (BRUNETIÈRE, *Bossuet*, p. 217). — *À peine* AI-*je* EU MANIFESTÉ *l'intérêt que je prenais à l'histoire de ces fondations que l'archiviste passionné*

B 818 BIBLIOGRAPHIE

M. CORNU, *Les formes surcomposées en franç.*, Berne, Francke, 1953.

H 818 HISTORIQUE

L'origine des temps surcomposés est souvent expliquée par le recul du passé simple et du passé antérieur : comme *Je mangeai* est concurrencé par *J'ai mangé, J'eus mangé* le serait par *J'ai eu mangé*. Mais les temps surcomposés sont attestés dès le début du XIII[e] s., avant le recul du passé simple, et ils sont employés couramment dans des dialectes où le passé simple et le passé antérieur sont bien vivants, par exemple en wallon (cf. Remacle, t. II, pp. 78-79). Il est donc préférable de penser que les temps surcomposés sont nés pour marquer l'accompli par rapport aux temps composés. À l'époque classique (comme de nos jours), les formes surcomposées étaient d'un emploi restreint dans la langue littéraire. Ni Corneille, ni Racine, ni La Fontaine, ni Boileau, par ex., ne s'en sont servis. Mais on les trouve chez d'autres auteurs :

⁺*S'il s'est fatigué exprès pour être par là dispensé du jeûne, y sera-t-il tenu ? Encore qu'il* AIT EU *ce dessein* FORMÉ [cf. § 301, H2], *il n'y sera point obligé* (PASCAL, *Prov.*, V). — ⁺*Après que la mort de notre Sauveur* A EU RÉTABLI *la justice par la rémission des péchés, la paix, sa fidèle compagne, a commencé de paraître aux hommes* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 415). [Autre ex. : p. 355.] — ⁺*Je ne vois que cet habit bleu : vos hardes n'*AURONT *point* ÉTÉ ARRIVÉES (SÉV., 11 mars 1671). — ⁺*À peine ma lettre* A-*t-elle* ÉTÉ PARTIE, *qu'il est arrivé* (EAD., 8 déc. 1675). — ⁺*Quand M. Foucquet* A EU CESSÉ *de parler, Pussort s'est levé impétueusement* (EAD., 3 déc. 1664). — *Fn moins d'un an, elle parla Allemand avec autant de perfection que si elle* EÛT ESTÉ NÉE *à Francfort* (J. DE PRÉCHAC, *Illustre Parisienne*, S. T. F. M., p. 10). — *Cependant la barbe me venoit ; et quand elle* A ÉTÉ VENUE, *je l'ai fait raser* (DID., *Neveu de Rameau*, p. 7). — ⁺*L'espérance n'est qu'un charlatan qui nous trompe sans cesse. Et, pour moi, le bonheur n'a commencé que lorsque je l'*AI EU PERDUE (CHAMFORT, cité dans *Marche romane*, 1951, p. 59). — ⁺*Il a tout lu* [...] : *mais* [...] *il n'a rien eu à changer au fond de son système depuis qu'il* A EU LU (RÉTIF DE LA BRETONNE, *Philosophie de M. Nicolas*, cité dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, mars-avril 1980, p. 298). — ⁺*Quand je lui* AI EU *tout* EXPLIQUÉ, *elle est convenue que c'était bien différent* (LACLOS, *Liaisons dang.*, XXIX).

R1 818 REMARQUE

En Suisse romande, on dit °*Il est eu parti* au lieu de *Il a été parti* : cf. Wartburg-Zumthor, § 340.

se révéla (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 217). — *Le peuple* A EU *bientôt* FAIT *de décider que le mot* [= *automobile*] *était féminin* (VENDRYES, *Langage*, p. 284). — *Quand j'*AI EU *bien* REGARDÉ *les étranges toupies plantées là comme des quilles* [...], *un malaise m'a pris* (KEMP, dans le *Monde*, 8 mai 1957). — *Quand il m'*A EU QUITTÉ, *j'ai réfléchi que* [...] (GREEN, *Journal*, 10 juin 1948). — *Quand madame Phyllis* A EU FINI *sa petite vaisselle*, [...] *elle a enlevé son tablier* (BUTOR, *Passage de Milan*, p. 115). — *Quand nous* AVONS EU FINI *de goûter, j'ai fait goûter Noël* (DURAS, *Vie tranquille*, F°, p. 101). — *Je n'*AI pas EU *plutôt* LÂCHÉ *cette parole que je me suis mordu la langue* (*Ac.* 1935, s. v. *langue*). [Ex. disparu en 2001.] A1

Verbes dont les temps composés sont formés avec *être* : *Quand mad. de Vernon* A ÉTÉ PARTIE, *je me suis retrouvée plus mal qu'avant son arrivée* (DE STAËL, *Delphine*, II, 3). — *Quand mon père* A ÉTÉ MORT, *ils lui ont retiré de dessous la tête la pierre de l'exil qu'il avait pour oreiller* (HUGO, *H. qui rit*, II, V, 5). A2

2° **Indicatif plus-que-parfait surcomposé.**

Verbes dont les temps composés sont formés avec *avoir* : *Quand il* AVAIT EU RASSEMBLÉ *les plus effrontés de chaque métier, il leur avait dit : régnons ensemble* (STENDHAL, *Rouge*, I, 22). — *Un instant après que Zanga* AVAIT EU RAPPORTÉ *chez elle le coffre de ses marchandises, un homme* [...] *s'était élancé dans sa chambre* (ID., *Chron. ital.*, Le coffre et le revenant). — *Les seize hommes de la barricade, depuis seize heures qu'ils étaient là*, AVAIENT EU *vite* ÉPUISÉ *les maigres provisions du cabaret* (HUGO, *Misér.*, V, I, 2). — *À peine l'*AVAIS-*je* EU QUITTÉE *qu'ils s'étaient reformés* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 29). — *M. de Montmort avait convoqué leur capitaine, aussitôt que la Superbe* AVAIT EU REPRIS *sa place au long du quai* (CHAMSON, *Superbe*, p. 289). A3

Verbes dont les temps composés sont formés avec *être* : *Si Roger n'*AVAIT *pas* ÉTÉ MORT, *j'en aurais presque sauté de joie* (PILHES, *Imprécateur*, p. 77). — *J'avais un fils qu'on appelait mort.* [...] *Comme s'il* AVAIT *jamais* ÉTÉ NÉ (H. CIXOUS, *Angst*, p. 147).

3° **Futur antérieur surcomposé** : *On pense que M. Tardieu en* AURA EU FINI *hier soir avec les résistances du Dr Schacht, il aura pris le train de 20 heures pour être à 6 h30 à Paris, tenir à 10 le conseil des ministres* (MAURRAS, cit. Damourette-Pichon, § 1859).

4° **Passé antérieur surcomposé**, inconnu de la langue parlée, très rare dans l'écrit : *Son fils était resté à terre pour fermer la barrière. Quand il eut manœuvré et que la voiture l'*EÛT [*sic*] EU FRANCHIE, *le petit courut pour grimper auprès de son père* (VIALAR, *Fusil à deux coups*, p. 15). — Autre ex. dans Damourette-Pichon, § 1856.

5° **Conditionnel surcomposé** : *Lorsqu'ils* AURAIENT EU DIT : « *Le roi de France et trois cent mille citoyens furent égorgés, fusillés, noyés* »... *quels mots auraient-ils mis au-dessous de pareilles choses ?* (HUGO, *Litt. et phil. mêlées*, cit. *ib.*, § 1862.) — *Sans lui j'*AURAIS EU DÎNÉ *de meilleure heure* (*Ac.* 1878, s. v. *avoir*). — *En cas d'alerte, chacun* AURAIT EU *vite* FAIT *de retrouver son bien* (R. BAZIN, *Closerie de Champdolent*, p. 119). — *Elle n'*AURAIT *pas* ÉTÉ *plutôt* ARRIVÉE *qu'elle s'en serait aperçue* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 597).

6° **Subjonctif passé surcomposé** : *Je me serais ennuyée à mourir avant qu'il n'*AIT EU FINI, *si je n'avais pas été installée près de cette fenêtre-là* (H.-D. PARATTE, trad. de : L.M. Montgomery, *Anne... La maison aux pignons verts*, p. 80).

7° **Subjonctif plus-que-parfait surcomposé** à valeur de conditionnel (temps inconnu de la langue parlée, rare dans la langue écrite) : *Gustin se soumettait à toutes mes volontés, comme s'il* EÛT ÉTÉ NÉ *pour m'obéir* (E. QUINET, *Histoire de mes idées*, I, 5). — *De par la rage de sa passion Jacques* EÛT EU ACQUIS *des boutons sur la face s'il n'eût eu Martine pour s'exercer* (QUENEAU, *Loin de Rueil*, F°, p. 156). [Plaisant.] R2

8° **Participe passé surcomposé** : AYANT EU TERMINÉ *son travail avant midi, il a pu avoir son train ordinaire.*

9° **Infinitif passé surcomposé** : *Le plombier est parti sans* AVOIR EU ACHEVÉ *son travail.*

b) La voix passive :

*Quand j'*AI ÉTÉ NOMMÉ (passé composé) → *Quand j'*AI EU ÉTÉ NOMMÉ (passé surcomposé). — Cela n'est pas attesté fréquemment dans l'écrit. Chez un auteur suisse : *Quand il* [= le *Dict. gén.*] A EU ÉTÉ TERMINÉ, *M. Paris en a donné un compte rendu* (E. RITTER, *Quatre dict. fr.*, p. 41).

A1 818 AUTRES EXEMPLES

SAND, *Corresp.*, 8 déc. 1827 ; BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, I ; S.-BEUVE, *Consolations*, Préf. ; DUMAS fils, *Père prodigue*, I, 9 ; FLAUB., *Mme Bov.*, I, 3 ; ZOLA, *Bête hum.*, III ; H. DE RÉGNIER, *Flambée*, XXX ; BELLESSORT, *V. Hugo*, p. 240 ; MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 127 ; AYMÉ, *Contes du chat p.*, Vaches ; CHAMSON, *Désordres*, III, 9 ; MONTHERL., *La ville dont le prince est un enfant*, II, 2 ; CAMUS, *Étranger*, II, 3 ; BEAUVOIR, citée au § 811 ; DÉON, *Taxi mauve*, p. 257 ; etc.

A2 818 AUTRES EXEMPLES

BARBEY D'AUR., *Memoranda*, 19 juin 1837 ; M. PRÉVOST, *Automne d'une femme*, p. 101 ; GIONO, *Un de Baumugnes*, I ; SARTRE, *Mur*, Intimité, II.

A3 818 AUTRES EXEMPLES

RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 3 ; MAURIAC, *Genitrix*, p. 21 ; VERCEL, *Ceux de la « Galatée »*, p. 255 ; BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 439.

R2 818 REMARQUE

Ex. surprenant à tous égards (cf. § 1137, a, 1°) : *Après que j'*EUSSE EU FINI *nous fûmes invités* [...] *à une soirée* (VERL., *Quinze jours en Hollande*, V).

c) Les **verbes pronominaux** ne présentent pas les formes attendues (si l'on compare à *b* ci-dessus) :

Quand je me suis assis (passé composé) → **Quand je m'ai été assis*, mais → *Quand je me suis eu assis* (passé surcomposé). Il y a comme une permutation des auxiliaires, à cause du fait que le pronom réfléchi ne peut pas être suivi de l'auxiliaire *avoir.* — Peut-être faut-il partir de la forme non réfléchie : *Quand ils* ONT EU DIT → *Quand ils se* SONT EU DIT.

Les formes surcomposées pronominales n'apparaissent guère que dans l'usage parlé : *Quand il s'*EST EU EMBARQUÉ, *quand il l'a eu fait, il a vu...* (ex. oral, cit. Damourette-Pichon, § 2010).

LES SEMI-AUXILIAIRES

B 819 BIBLIOGRAPHIE

G. GOUGENHEIM, *Étude sur les périphrases verbales de la langue fr.*, P., Champion, 1929. — A.-J. HEINRICHSEN, *Les périphrases verbales du fr. moderne*, dans *Revue romane*, n° spécial 1, 1967, pp. 45-56. — D. WILLEMS, *Analyse des critères d'auxiliarité en fr. mod.*, dans *Travaux de linguistique* (Gand), 1969, pp. 87-96. — G.-R. ROY, *Contribution à l'analyse du syntagme verbal. Étude morpho-syntaxique et stylistique des coverbes*, Québec, Presses de l'Univ. Laval ; P., Klincksieck, 1976. — E. SPANG-HANSSEN, *La notion de verbe auxiliaire*, dans *Revue romane*, n° spécial 24, 1983, pp. 5-16.

819 Définition. B

Les **semi-auxiliaires** sont des verbes qui, construits avec un infinitif, parfois avec un participe ou un gérondif, perdent plus ou moins leur signification propre et servent à exprimer diverses nuances de temps, d'aspect ou d'autres modalités de l'action.

Le concept de semi-auxiliaire a donné lieu à beaucoup de discussions et les listes varient en conséquence. On ne trouvera pas ci-dessous un inventaire systématique, mais des observations sur divers cas particuliers.

Sur l'emploi impersonnel des verbes semi-auxiliaires (*Il va pleuvoir*), voir § 782, *b*, 1°. — Sur l'emploi au passif d'*achever*, etc. (*Un livre achevé d'imprimer*), voir § 772, *f*.

820 *Aller* comme semi-auxiliaire.

Aller comme semi-auxiliaire est particulièrement fréquent.

R1 820 REMARQUE

Qu'*aller* comme auxiliaire soit distinct d'*aller* dans son sens ordinaire est attesté par le fait que l'un peut servir d'auxiliaire à l'autre :

Où VAIS*-je aller à présent ?* (SARTRE, *Mouches*, II, I, 4.) — On recommande d'éviter dans l'écrit la succession de deux radicaux identiques comme dans : *Nous* ALLONS ALLER *aux sources de la Hure* (MAURIAC, *Journal 1932-1939*, La Table ronde, p. 333). — Si des mots s'intercalent, le désagrément s'atténue : *Nous* ALLONS *y* ALLER (DORGELÈS, *Réveil des morts*, p. 31 ; ANOUILH, *Antigone*, p. 126).

a) Comme **auxiliaire de futur** devant un infinitif. R1

1° À l'**indicatif présent**, il marque un futur vu du présent, souvent un futur proche, parfois un futur plus lointain mais considéré comme inéluctable :

Montez, monsieur, il VA *mourir* (VIGNY, *Chatt.*, III, 9). — *Je* VAIS *vous la raconter, ma fièvre cérébrale* (M. ACHARD, *Patate*, I). — *Si la crise se prolonge encore plusieurs années, elle* VA *donner bien des difficultés au gouvernement.* — À la 2e personne, la périphrase peut exprimer une injonction à réaliser tout de suite : *Tu* VAS *laisser ton petit frère tranquille !*

Pour des faits au passé, on peut avoir un présent historique (cf. § 880, *b*, 2°) : *Ils* [= Chateaubriand et Natalie de Noailles] *s'aiment et ils* VONT *mourir* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 329).

Ce futur périphrastique est un redoutable concurrent du futur simple dans la langue parlée : on a calculé qu'on l'employait une fois sur trois. Mais il sert aussi dans la langue écrite la plus élaborée : *La libération ne* VA*, tout d'abord, apporter au pays* [...] *aucune aisance matérielle* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 7).

S'en aller s'emploie aussi pour un futur proche, mais surtout à la 1re personne du singulier de l'indicatif présent.

Je M'EN VAIS *faire moi-même au lecteur les honneurs de ma personne* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 12). — À d'autres personnes, cela est archaïque H1 : *Bientôt une partie de ceux que nous n'avons pu rompre* [...] S'EN VONT *être appelés par le péril russe* (BARRÈS, *Union sacrée*, p. 98). [*S'en* est supprimé dans la réédition : *Chron. de la Grande Guerre*, t. I, p. 147.]

H1 820 HISTORIQUE

S'en aller s'employait plus librement au XVIIe s. : ⁺*Tu* T'EN VAS *régner* (CORN., *Perth.*, V, 5). — *Le Vautour* S'EN ALLOIT *le lier* (LA F., *F.*, IX, 2). — *Que de biens, que d'honneurs sur toi* S'EN VONT *pleuvoir !* (BOIL., *Sat.*, VIII.) — ⁺*Un de ses fils* S'EN VA *mourir encore* (SÉV., 31 mai 1976). — L'Acad. donnait encore en 1932 : *Cet homme* S'EN VA *mourir* ; elle y a renoncé depuis 1986.

2° *Aller* se trouve parfois au **subjonctif présent** dans la langue littéraire :

*Oh ! mon Dieu ! pourvu qu'il n'*AILLE *rien arriver !* (HUGO, *M. Tudor*, III, I, 6.) — *Mais, penses-tu réellement que j'*AILLE *mourir ?* (JAMMES, *Antigyde*, p. 209.) — *Ah ! croyez-vous que j'*AILLE *dormir* (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, III, 7). — *Bien qu'elles n'y* AILLENT *probablement rien comprendre* (HENRIOT, *Diable à l'hôtel*, XXVIII).

3° À l'**indicatif imparfait**, *aller* indique un fait futur par rapport à des faits passés :

*Comme j'*ALLAIS *avoir quinze ans* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de déc.). — *On m'expliquait* [...] *que, malgré tout, il* ALLAIT *gagner* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 8). — Il peut s'agir d'une action imminente, mais qui ne s'est pas réalisée, qui a été contrecarrée : *Il glissait peu à peu, il* ALLAIT *tomber dans l'eau, Frédéric fit un bond et le rattrapa* (FLAUB., *Éduc.*, I, 1). **R2**

S'en aller est archaïque (cf. 1°) : *Depuis longtemps malade, leur souveraine, disaient-elles,* S'EN ALLAIT *mourir* (LOTI, *Mariage de Loti*, II, 4).

R2 820 REMARQUE
L'infinitif est parfois au passé :
Il se demandait même, bien qu'il n'eût pas très faim, ce que Marie ALLAIT *avoir préparé* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 193).

b) *Aller*, avec un infinitif, s'emploie à tous les temps et à toutes les personnes, quand il signifie « se disposer à », « se trouver dans la situation de », à propos de **faits inattendus**, anormaux, fâcheux.

ALLER *devenir amoureux de Mlle de Griesheim, que pouvais-je espérer d'une demoiselle noble, fille d'un général en faveur deux mois auparavant, avant la bataille d'Iéna !* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, I.) — *Je n'*IRAI *pas vous fournir un prétexte* (LITTRÉ). — *N'*ALLEZ *pas vous imaginer...* (*Ac.* 1932.) — *Que ne va-t-il pas s'imaginer ?* (*Ac.* 2001.) — *Pourvu qu'en ce moment / Il n'*AILLE *pas me prendre un éblouissement !* (HUGO, *Hern.*, IV, 2.) — *Si les électeurs* ALLAIENT *en ce moment / Le nommer empereur ?* (*ib.*, IV, 3.) — AVOIR ÉTÉ *se créer des tourments, des chagrins* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXXII). — *Et puis les grands couteaux* [...] *si tranchants que l'on craint que celui qui s'en sert n'*AILLE *se couper les doigts* (Ch.-L. PHILIPPE, *Père Perdrix*, pp. 186-187). — *Que n'*IRA*-t-il pas supposer ?* (ROMAINS, *Boën*, II, 3.) — *Vois-tu, dès qu'elle* [= la maison] *sera couverte, que j'*AILLE *tomber malade et mourir ?* (JOUHANDEAU, *Élise architecte*, p. 80.) — La nuance est fort affaiblie dans l'expression familière *aller chercher dans les...* « coûter environ... » (§ 602, *d*, 1°).

c) *Aller* **pour** (cf. § 908, *d*, 3°), avec un infinitif, indique une action qu'on se dispose à faire, même sans déplacement : « être sur le point de ».

Folle ! ALLA POUR *dire l'abbé, – mais il s'arrêta devant ce mot cruel* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, Pl., p. 1125). — *Sampeyre* VA POUR *répondre, et peut-être* POUR *contredire* [...]. *Mais en levant la tête, il voit les traits anxieux de Clanricard* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. I, p. 113). — *Quand l'un* [= un cierge] VA POUR *s'éteindre* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 709).

Ce tour est fréquent dans les indications scéniques : *Il* VA POUR *sortir et voit la marquise* (MUSSET, *Il faut qu'une porte soit ouv. ou fermée*). — *Chatterton* VA POUR *répondre, puis y renonce* (VIGNY, *Chatt.*, II, 4). — *Comme Sevrais* VA POUR *sortir, Sandrier, au passage, lui tend la main* (MONTHERL., *Ville dont le prince est un enfant*, II, 7).

d) *Aller* ***à*** **+ infinitif** « tendre à, aller jusqu'à » est un tour littéraire hérité des classiques :

Notre indulgence était vaste. Elle ALLAIT À *confondre le savant et l'ignorant dans la même louange* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 232). — *Sa plus grande hardiesse sociale* [= de Robespierre], *en 1789,* VA À *demander qu'on reprenne aux seigneurs les biens des communautés usurpés par eux* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, fasc. 1, p. 502). — *Sous peine d'une accusation* [= Au risque d'être accusé] *de pédantisme, nous* IRIONS À *dire que bien des mouvements, des réactions, dans la* Comédie humaine, *sont* sous-corticales, *comme disent les spécialistes* (R. FERNANDEZ, *Balzac*, 1980, p. 119). — *Ces scènes sont deux, dont nous* IRONS *aussitôt* À *désigner la première sous le nom de scène primitive* (J. LACAN, *Écrits I*, p. 21). **R3** — *Se* ***laisser aller à*** *faire qqch.* « le faire sans le vouloir vraiment, par faiblesse, etc. » est resté courant.

R3 820 REMARQUE
S'en aller à est une var. rare, peut-être personnelle : *Tu* T'EN VAS A *penser que* [...] *je t'en raconte tout seul depuis une heure. Ne t'y fie pas* (GIONO, *Un de Baumugnes*, II).

e) *Aller* **suivi d'un gérondif** marque l'aspect duratif, la continuité de l'action. Le gérondif peut être précédé ou non de *en*. **H2**

Certains estiment qu'avec *en*, *aller* conserve quelque chose de sa valeur d'action et est moins nettement auxiliaire ; mais, dans la plupart des cas, cette nuance n'est pas sensible : *La tempête va s'apaisant* (litt.) ou *en s'apaisant* (*Ac.* 2001). Avec *grandissant* et surtout *croissant*, la construction sans *en* reste tout à fait courante.

H2 820 HISTORIQUE
S'en aller, avec un participe passé, servait à marquer l'accomplissement prochain de l'action : *+La conjuration* S'EN ALLAIT DISSIPÉE (CORN., *Cinna*, III, 4). – Littré (s. v. *aller*, 31°) mentionne encore : *La chose* S'EN VA FAITE ; ce tour est hors d'usage.

- Ex. sans *en* : *Quand le génie gothique s'est à jamais éteint* [...], *l'architecture* VA SE TERNISSANT, SE DÉCOLORANT, S'EFFAÇANT *de plus en plus* (HUGO, *N.-D. de Paris*, V, 3). — *Dans tout ce siècle*, VA CROISSANT *le désir, le besoin de la stérilité* (MICHELET, *Sorcière*, t. II, p. 44). — *Le canal* ALLAIT SE PERDANT (GIDE, *Paludes*, p. 155). — *Une onde sonore qui* ALLAIT S'ÉLARGISSANT (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1567). — *La pratique des sacrifices humains* EST ALLÉE S'AMPLIFIANT *au Mexique* (SOUSTELLE, *Aztèques*, p. 88). — *C'est une minorité déjà nombreuse qui* VA CROISSANT (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 99). R4
  S'en aller appartient à une langue plus recherchée : *Le pauvre roi Charles IX qui* S'EN ALLAIT *mourant* (STENDHAL, *Rouge*, II, 10). — *Le christianisme* S'EN VA *recherchant dans les décombres de la civilisation antérieure tous les étages de la société* (HUGO, *N.-D. de Paris*, V, 2). — *Quelle fut cette musique délicieuse et qui* S'EN VA *déclinant ?* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 249.) — *Cet homme* S'EN VA *mourant* (*Ac.* 1932). [Supprimé depuis 1986.] R5
- Ex. avec *en* : *Le monde va* EN *se gâtant* (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 23). — *Un long rayon de lune, qui allait* EN *s'élargissant* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 133). — *Les affaires de la maison Coiffard allaient* EN *empirant* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 119). — *Le pouvoir explosif de toute œuvre va* EN *s'affaiblissant* (MONTHERL., *P.-Royal*, p. 206). — *Il suffisait de creuser* [...] *une sorte de canal qui* [...] *irait* EN *s'approfondissant régulièrement* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 37). — *Les bruits* [...] *vont* EN *décroissant* (IONESCO, *op. cit.*, p. 15).

Les deux constructions existent aussi quand *être* est mis pour *aller* (§ 833, *b*) : *La plupart des difficultés* ONT ÉTÉ *s'aggravant, de saison en saison* (DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 130). — *En dépit des critiques, le succès de Littré* A ÉTÉ *en s'affirmant* (G. MATORÉ, *Hist. des dictionn. fr.*, p. 124).

R4 820 REMARQUE

Certains auteurs voient ici un participe présent variable : °*La lutte des classes va* CROISSANTE *avec la concentration du capital* (J.-P. CHEVÈNEMENT, *Les socialistes, les commun. et les autres*, p. 351). — °*Pallier la pénurie de prêtres qui va aller* GRANDISSANTE (H. FESQUET, dans la *Revue nouvelle*, avril 1982, p. 465).

R5 820 REMARQUE

Un ex. comme celui-ci échappe à la désuétude : *Les puristes ne désarment jamais : il en est qui* S'EN VONT RÉPÉTANT *qu'une faute tolérée reste une faute* (M. COHEN, *Nouv. regards sur la langue fr.*, p. 215). Le sens premier reste perceptible, et il ne serait pas absurde d'écrire *s'en vont partout répétant*.

821 Autres semi-auxiliaires.

a) *Arrêter*, a-t-on prétendu, ne peut signifier « cesser » que lorsqu'il est employé de façon absolue dans le sens de « cesser de marcher, de parler, d'agir ». L'Acad., qui ne mentionnait pas *arrêter de* + infinitif en 1932, déclare en 1992 ce tour « vieilli, sauf à l'impératif », avec l'ex. : ARRÊTEZ *de bâiller*. Elle a renoncé en 2001 à cette restriction, qui est démentie par l'usage.

Ce qui est relativement rare, c'est seulement *arrêter de* sans négation, sauf à l'impératif : ARRÊTE *de calculer* (J. DUCHÉ, *Elle et lui*, p. 219). — *Il* ARRÊTA *brusquement de gesticuler* (*Rob.*). — Mais *ne pas arrêter de* est courant, notamment dans la langue familière : *Tout le long du chemin il* N'ARRÊTA PAS *de discourir* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 6). — *Il* N'A PAS ARRÊTÉ *de vomir toute la nuit* (GIDE, *Voy. au Congo*, p. 171). — *Ils* N'ARRÊTAIENT PAS *de fumer* (MAURIAC, *Fleuve de feu*, p. 132). — *On* N'ARRÊTE PAS *de nous le dire* (PAULHAN, dans le *Figaro litt.*, 30 sept. 1950). — *La terre* N'ARRÊTE PAS *de tourner* (PRÉVERT, *Paroles*, Chanson dans le sang). A1

On dit aussi, avec ou sans négation, *s'arrêter de* : *Elle* S'ARRÊTA *de parler* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 74). — *Elle me reprenait sans* S'ARRÊTER *de travailler* (PÉGUY, *Souvenirs*, p. 17). — *Et ce sang qui ne* S'ARRÊTE *de couler* (LARBAUD, *Enfantines*, Couperet, VIII). — *Même les marins italiens* S'ÉTAIENT ARRÊTÉS *de bouger* (LE CLÉZIO, *Étoile errante*, p. 202). [Formule étrange.] — *Il ne* S'ARRÊTERA *donc jamais de pérorer ?* (*Ac.* 2001.)

A1 821 AUTRES EXEMPLES

BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1068 ; AUDIBERTI, *Maître de Milan*, V ; J. ROY, *Amour fauve*, p. 169 ; CAMUS, *Étranger*, p. 73 ; R. MERLE, *Week-end à Zuydcoote*, p. 112 ; J.-J. GAUTIER, *Hist. d'un fait divers*, p. 149 ; KESSEL, *Cavaliers*, p. 219 ; HENRIOT, *Tout va recommencer sans nous*, p. 8 ; etc.

b) *Avoir à* + infinitif « devoir » n'a peut-être pas tous les caractères du semi-auxiliaire, mais *avoir* y est assez éloigné de son sens premier :

Nous AVONS À *causer tous les deux*. — AVOIR À *faire à qqn* (écrit aussi *affaire*) : § 288, *e* et R4.

Si l'infin. a un objet direct, celui-ci se met souvent après *avoir* : *J'*AI *un livre* À *lire*. *J'*AI *beaucoup* (ou *trop*) À *faire*. Cet objet direct peut alors être considéré comme l'objet direct de *avoir* (l'infin. devenant un complément de cet objet). De là le problème de l'accord du participe passé quand cet objet précède *avoir* : cf. § 951, *b*, 5°.

Il arrive que l'objet direct ne puisse être mis après *avoir* : *Je n'*AI *pas* À *mentionner les compagnons de travail : mon père a toujours travaillé seul* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, VI).

D'autre part, par analogie sans doute, des compléments qui ne sont pas des objets directs sont mis après *avoir*. Nécessairement dans *avoir fort à faire* [fɔʀtafɛʀ] « avoir des difficultés » H1 : *Nous* AVIONS *fort* À *faire d'en animer une partie* (GIDE, *Immor.*, II, 1). — *Il* AVAIT *fort* À *faire, l'étalon, car sur son dos, rageait un écuyer intrépide* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 245). — Autres cas (d'une orthodoxie variable) : *Vous n'*AVEZ *qu'un instant* À *attendre* (*Rob.*, s. v. *avoir*, III, 1 [« avec un compl. dir. »]). — *Elles* ONT *rien de plus important* À *penser* [dit le garde champêtre] (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, XVIII). — °*J'en sais moins long que le dernier de Clochemerle qui n'*A *que ses affaires* À *s'occuper* [dit le maire] (*ib.*, VII). — AVOIR *loin* À *aller* : § 1009, *b*.

Il y a connaît une construction analogue : IL Y A *beaucoup* À *faire*. IL Y AURAIT *beaucoup de choses* À *dire*. IL *n'*Y A *qu'*À *patienter*. — Expression figée : IL N'Y A PAS À DIRE, *Jeanne est intelligente* = Incontestablement…

H1 821 HISTORIQUE

Expression ancienne : déjà chez MOL., *Mis.*, III, 5.

c) ***Devoir*** marque notamment la vraisemblance et le futur.

1° *La campagne* DOIT *être belle à cette saison* (*Ac.* 2001). — *L'avion* DOIT *décoler dans quelques minutes* (*ib.*). — *La ville a été presque entièrement rasée par la guerre : d'après les quelques maisons de bois peint qui ont subsisté, elle* DEVAIT *avoir été charmante* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 360). — Cela permet d'atténuer certaines formules : *Vous* DEVEZ *vous tromper*.

Quand *devoir* a cette valeur, il peut se mettre à un temps composé suivi de l'infin. prés., alors qu'on attendrait logiquement *devoir* à un temps simple suivi de l'infin. passé : *C'est là qu'il* A DÛ *s'asseoir et il se peut que la chose n'ait commencé que longtemps après* (GIONO, *Un de Baumugnes*, X). — *Ses yeux clairs n'*AVAIENT *pas* DÛ *changer depuis l'enfance* (MAURIAC, *Anges noirs*, I).

2° *Le Roi avait de nombreuses maîtresses, dont la plus célèbre était cette belle Rosamonde, sur la tombe de laquelle les moines* DEVAIENT *écrire* : « Hic jacet in tumba rosa mundi, non rosa munda. » (MAUROIS, *Hist. d'Anglet.*, p. 138.) — *Si cela* DOIT *se reproduire, je sévirai*. — *Il semblait que les forces révolutionnaires* DUSSENT *triompher* (SARTRE, *Situations*, t. VIII, p. 196). — *Je ne crois pas qu'il* DOIVE *pleuvoir*.

Pour éviter l'ambiguïté d'une formule comme *Il a dû partir*, on recommande souvent de recourir à *être obligé de* quand il s'agit d'une nécessité.

Cf. cependant : *Le banquier* […] *lui fit comprendre qu'il* AVAIT DÛ, *pour le moment, cacher sa toile révolutionnaire* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — *Des lois somptuaires furent édictées* […]. *Le vair et le petit-gris* DURENT *être prohibés au milieu du XII*e *siècle* (VERNE, *Pays des fourrures*, I, 2). — *Nous* DÛMES *alors tirer le canot à terre et le porter à bras par-dessus les dunes* (MAUPASS., cit. Hanse). — *Le malade qui a été obligé de partir en voyage et* A DÛ *coucher dans un hôtel inconnu* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 4). — *Le cœur lui battait si fort qu'il* DUT *s'arrêter pour reprendre haleine* (GREEN, *Moïra*, cit. *Trésor*). — BEAUVOIR relève dans la bouche d'un Suisse une expression très courante aussi en Belgique : *J'*AI DÛ *rire, comme dirait Giacometti* (*Force des choses*, p. 88).

Une autre ambiguïté concerne les rapports entre *ne pas devoir* et *ne pas pouvoir* : cf. *j*, N. B.

d) ***Être*** entre dans diverses périphrases, notamment les suivantes.

1° *Être sur le point de*, *près de* (sur la confusion avec *prêt*, voir § 363, *b*), *au moment de*, *à la veille de*, *en passe de*, *en voie de* indiquent un futur proche :

Hélas ! ce sont ces mêmes hommes qui sont EN PASSE DE *nous gouverner maintenant* (GIDE, *Journal*, 20 mai 1943). — *Ce qui était* AU MOMENT *de fondre sur moi* (MAURIAC, *Adolescent d'autref.*, p. 222). — *Ton cheval ressemble à ces chevaux qui sont* À LA VEILLE DE *boiter* (J.-R. BLOCH, cit. *Rob.*). — Cf. § 1045, *d*.

2° *Être en train de*, *être à* marquent l'aspect duratif de l'action :

Seul dans ma chambre comme maintenant, pendant que tous les autres ÉTAIENT *à dîner* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 390). — *Puisque nous sommes* EN TRAIN DE *visiter les monuments* […] (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 335).

L'*Ac.* signale encore en 2001, s. v. *après*, 2, mais comme très vieilli : *Je suis* APRÈS À *écrire*. Ce tour a été supprimé en 1986. Selon

les Le Bidois (§ 1932), il s'emploierait encore dans la langue familière. Il faudrait ajouter : de certaines régions. [R1]

3° *Être pour* peut indiquer un futur proche : *Quand elle* FUT POUR *mourir, elle ordonna* [...] (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 114). [A2] — *Un moment, je* FUS POUR *ne pas partir* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, VI). — *Quand le temps* EST POUR *changer* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 169).

Autre sens, « être destiné à, être de nature à » :

La vie mondaine du soir, qui prend une importance exceptionnelle pendant ce mois de carême : grands dîners d'apparat [...] *qui* SONT POUR *compenser l'abstinence du jour* (LOTI, *Désenchantées*, XXXII). — *Seul, ce silence des sables* ÉTAIT POUR *impressionner* (ID., *Reflets sur la sombre route*, p. 65). — *Ce jour-là, ceux qui veulent entrer en condition* [= en service] *viennent sur la place. On y voit* [...] *les petits bergers avec leur bâton ; les garçons plus forts qui* SONT POUR *aller labourer en champs* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 19). — *La compagnie qui m'est donnée n'*EST *pas* POUR *me déplaire* (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 45). — *Il ne faudra pas l'* [= un livre] *envoyer ici, je ne* SUIS *pas* POUR *rester* (MAURIAC, *Agneau*, p. 92).

4° *Être à* indique l'obligation, l'agent restant souvent inexprimé :

Ce travail EST À *refaire. Sa femme* EST (ou *n'*EST pas) À *plaindre*. L'obligation peut être réelle ou non, et l'on rejoint l'idée de conséquence : *Cela* EST À *faire vomir* (*Ac.* 1935, s. v. *vomir*). — Le groupe *à* + infinitif peut être analysé comme un attribut (§ 913, *b*) et être représenté par le pronom personnel neutre *le* (§ 673, *c*), parfois par *y* (§ 677, *d*).

e) Semi-auxiliaires indiquant qu'un fait a été tout près de se produire.

1° ***Manquer*** s'applique seulement à des évènements désagréables : *La pendule a manqué tomber* ou *de tomber*, voir les ex. au § 908, *a*, 10°.

2° ***Faillir***, pour un fait près de se produire, s'emploie surtout au passé simple, au passé composé et au plus-que-parfait. de l'indic. :

*J'*AI FAILLI *vous écrire. J'*AVAIS FAILLI *lui écrire.* — *Elle* FAILLIT *dire quelque chose, mais se tut* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 501). — *À d'autres temps : Elle complètera son éducation sexuelle avec un voyou* [...], *qui* FAILLIRA *la tuer sur sa moto* (P. KYRIA, dans le *Monde*, 3 mars 1978). — *Tous ces matins je* FAILLAIS *t'écrire. Je m'arrêtais chaque fois* (LAFORGUE, lettre citée dans *Europe*, mai 1985, p. 105). [R2]

3° La langue littéraire emploie encore ***penser*** dans ce sens (parfois même avec un nom de chose comme sujet) :

L'abbé Égault m'appelait l'Élégiaque, *nom qui me* PENSA *rester parmi mes camarades* (CHAT., *Mém.*, I, II, 3). — *Il allait pour la seconde fois baiser en imagination la blanche main de miss Nevil, quand il* PENSA *baiser en réalité la tête de son cheval qui s'arrêta tout à coup* (MÉRIMÉE, *Colomba*, XVII). — *Il entra dans le bateau, que son poids* PENSA *faire tourner* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XVII). — *Le directeur de la* Vraie République PENSA *pleurer* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 354). — *Il regrette la visite au presbytère, qui* PENSA *l'égarer* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 300). — *J'ai raconté cela à quelqu'un qui* [...] A PENSÉ *en être malade* (GREEN, *Journal*, 16 mai 1956). — *Une famille distinguée se devait de compter au moins un enfant délicat. J'étais le bon sujet puisque j'*AVAIS PENSÉ *mourir à ma naissance* (SARTRE, *Mots*, p. 71).

4° °*Venir pour*, cf. R11 ci-dessous.

N. B. Parmi les périphrases indiquant l'imminence, *voir le moment* est suivi d'une proposition : *Fabrice* VIT LE MOMENT *où son idée bizarre allait amener la mort de Clélia et celle de son fils* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVIII). — *Il avait* « VU LE MOMENT *où j'allais lui baiser les mains* » (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 478). — *J'ai* VU LE MOMENT OÙ *il allait se fâcher* (*Ac.* 1935, s. v. *voir*). En 1878 (et depuis 1718), l'*Ac.* donnait dans le même sens *J'ai vu l'heure que, le moment que.* [R3] Rézeau (p. 575) considère *J'ai vu l'heure que* comme régional (une bande allant du sud de Paris à l'embouchure de la Loire). [H2]

f) ***Faire***. [R4]

1° Il sert à former une périphrase factitive, de sens causatif : *Je ferai venir cet homme* signifie « je ferai en sorte qu'il viendra, je serai cause qu'il viendra » :

Et l'on FIT *traverser tout Paris à ces femmes* (HUGO, *Châtim.*, V, 11). — *Un coup de poing à la mâchoire la* FIT *lâcher prise* (AYMÉ, *Chemin des écoliers*, p. 76).

R1 821 REMARQUE

D'autre part, on dit dans le Berry, la Franche-Comté, la région franco-provençale (voir notamment J.-P. Chambon, *Études sur les régional. du fr.*, p. 211), en Auvergne et au Québec °être après sans à : *Je sais que vous n'aimez pas les enfants malpropres et que vous* ÊTES *toujours* APRÈS *laver et peigner Jeannie* (SAND, *Fr. le champi*, IV). — *J'*ÉTAIS *justement* APRÈS *parler de Marie-Louise, dit l'homme* (B. CLAVEL, *Voy. du père*, XVIII). — ÊTRE APRÈS *lire*, APRÈS *manger*, APRÈS *dormir* (dans Boulanger, comme « très fam. »).

A2 821 AUTRES EXEMPLES

Avec le même infinitif : L. BERTRAND, *Lamartine*, p. 378 ; ESCHOLIER, *Cantegril*, XIII.

R2 821 REMARQUE

Comp. aussi les emplois impersonnels comme *peu s'en faut*, que l'on rattache aujourd'hui à *falloir* § 315, a, 7°.

R3 821 REMARQUE

L'*Ac.* 1935 présente *J'ai vu que* comme synonyme de *J'ai vu le moment où*. Mais dans un ex. comme *J'ai vu qu'il allait se fâcher*, on pourrait reconnaître un sens habituel du verbe.

H2 821 HISTORIQUE

Comp. : *Nous* VÎMES L'INSTANT *fatal où l'eau nous alloit manquer* [pour un arbre fraîchement planté] (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 23).

R4 821 REMARQUE

Pour la construction de l'agent de l'infinitif, voir § 903.

— *Personne au monde ne le* FERA *changer d'avis* (COCTEAU, *Bacchus*, III, 7). — Sur la construction de l'agent de l'infin., voir § 903. — *Faire* peut servir avec lui-même : *Certains hommes se réjouissent de* FAIRE *faire à leurs amis des choses qui leur sont désagréables* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). R5

À la forme pronominale: *Elle* SE FAIT *mourir à la tâche. Je* ME SUIS FAIT *faire un nouveau costume.* — *L'homme qui* SE FAIT *photographier en académicien* (J. RENARD, *Journal*, 22 mars 1902). R6

La valeur causative peut s'atténuer et la construction pronominale équivaloir à un passif : *Elle* S'EST FAIT *agresser, injurier, rattraper, violer, etc.* — *Notre maréchal* [...] *est un soldat distingué, lequel a pillé l'Espagne en* SE FAISANT *battre* (CHAT. *Mém.*, III, II, III, 3). — Cela se réalise aussi quand l'infin. a un objet direct (le pronom réfléchi correspondant à un pronom personnel objet indirect dans la voix active) : *On lui a pris son sac* → *Elle* S'EST FAIT *prendre son sac*. Cf. § 772, *i*.

Quand l'emploi transitif de *moquer* est tombé en désuétude (cf. § 779, *c*, 1°), l'ancien tour *se **faire moquer*** a été analysé de travers ; on l'a construit sur le modèle de *faire rire de soi* : *Ne compte pas que je reviendrai ici pour* ME FAIRE MOQUER DE MOI *par tout le monde* (MAUPASS., C., Lit 29). — *Il* SE FERAIT MOQUER DE LUI (BAINVILLE, *Napol.*, p. 247). — *Brion* SE FIT MOQUER DE LUI (LÉVIS MIREPOIX, *Aventures d'une famille franç.*, p. 144). — *Si vous en usez comme cela, vous* VOUS FEREZ MOQUER DE VOUS (*Ac.* 2003). H3

2° Les grammairiens font d'ordinaire la distinction suivante H4 : ***ne faire que de*** exprime un passé très récent, tandis que ***ne faire que*** signifie « ne faire autre chose que », en marquant soit la continuité (« ne cesser de »), soit la restriction (« se borner à »).

Ne faire que de : *Le soleil* NE FAISAIT QUE DE *paraître à l'horizon, lorsque le frère d'Amélie ouvrit les yeux* (CHAT., *Natchez*, II). — *Au contact de ce pays, où il* NE FAIT QUE D'*arriver, il se sent redevenir* [...] *le vrai gars de Clochemerle* (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, VIII).

Ne faire que : *La pauvre enfant* NE FAISAIT QUE *descendre de sa chambre et y remonter* (MUSSET, *Nouvelles*, Margot, VII). — *Ils expliqueront beaucoup de choses que nous* NE FAISONS *encore* QUE *sentir* (BREMOND, *Poésie pure*, p. 99). — *Simon* NE FAISAIT *seulement* QUE *renouer son lacet* (DRUON, *Grandes familles*, VI, 3). — Autres ex. au § 1020.

Cette distinction, assez arbitraire, n'est pas toujours respectée.

Ne faire que est considéré comme normal par Brunot (*Pensée*, p. 486) et par le *Robert* au sens de « venir tout juste de ». Ex. : *Une jolie demoiselle qui* NE FAISAIT QUE *sortir du couvent* (A. DAUDET, *N. Roumestan*, I). — En particulier, *ne faire que commencer* est d'un usage très fréquent : ZOLA et LAVEDAN, cit. Sandfeld, t. III, p. 143 ; RADIGUET, *Diable au corps*, Imprim. nation., p. 94 ; etc.

Ne faire que de se rencontre là où les grammairiens exigent *que* seul : *Il semble que personne* NE FASSE QUE DE *voyager* (BOYLESVE, cit. Sandfeld). — *Il n'y avait pas une heure qu'elle savait, – et déjà elle* NE FAISAIT *plus seulement* QUE DE *se résigner* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 944).

3° Construit impersonnellement et suivi du participe passé, *faire* sert d'auxiliaire du passif dans le fr. relâché de Wallonie :

°*Dans la brochure que nous avons sous les yeux, il* FAIT *marqué que* [...] (un médecin de Verviers, à la radio belge, 5 sept. 1970). — De même, °*Il* FAISAIT *fermé* « c'était fermé ».

g) ***Laisser.***

1° Il peut servir à marquer une action permise par le sujet :

Je LAISSE *partir mon chien.* — Cf. §§ 774, *e*, 3°, et, pour les problèmes de construction, § 903.

2° ***Ne pas laisser de*** suivi d'un infinitif signifie « ne pas cesser de, ne pas manquer de, n'être pas sans » ; cette construction est surtout littéraire.

Il y a là une conception de l'artiste qui ne LAISSE *pas* D'*étonner* (BENDA, *Précision*, p. 89). — *La naissance de l'enfant ne* LAISSAIT *pas* DE *me préoccuper* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 53). — *Je ne* LAISSAIS *pas* D'*être gênée de me trouver ainsi* [= nue] *auprès d'une autre personne* (MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 53). — *Un livre qui* [...] *n'a pas* LAISSÉ DE *retenir l'attention des gens de métier* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 208).

R5 821 REMARQUE

En Belgique, on entend °*faire ennuyer qqn* au lieu de *ennuyer qqn* (sur le modèle de l'expression synonyme *faire enrager qqn*). Comp. § 781, R6.

R6 821 REMARQUE

La tournure vulgaire °*faire chier qqn*, synonyme d'*ennuyer qqn*, a reçu la construction pronominale de celui-ci ou de ses équivalents : °*Tu ne te fais pas idée, chéri, ce qu'on peut* SE FAIRE CHIER *dans cette putain d'existence* [dit une prostituée] (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 31).

H3 821 HISTORIQUE

Tout illogique qu'elle est, cette construction a pour elle d'éminents répondants : Littré (s. v. *moquer*, Rem. 2) cite notamment LA F., BOSS., LA BR., S.-SIMON, MONTESQ., D'ALEMBERT, et, malgré cela, recommande de l'éviter. Mais l'*Ac.* depuis 1718 l'accepte sans réserves.

H4 821 HISTORIQUE

La distinction, quoique prônée par Vaugelas (*Nouv. rem.*, p. 390), n'était pas toujours respectée au XVIIe et au XVIIIe s. : *Hola ! ne pressez pas si fort la cadence ; je* NE FAIS QUE *sortir de maladie* (MOL., *Préc.*, XII). — ⁺*Ne vous étonnez pas* [...] *si je* NE FAIS *plus* [...] *que de répéter les paroles de la pieuse Palatine* (BOSS., cit. Littré, Suppl., s. v. *faire*, Rem. 16).

Ne pas laisser **que de**, dans les mêmes sens, vieillit, dit l'*Ac.* 1935 et 2000 ; il a même « cessé de vivre », selon Thérive (*Procès de langage*, p. 275). En fait, il reste assez fréquent dans l'usage littéraire : *Les insectes symboliques* [...] *auxquels la vie courante ne* LAISSE *pas* QUE DE *nous fournir des analogies* (CLAUDEL, *Introd. à l'Apocalyse*, p. 34). — *Je ne* LAISSAIS *pourtant pas* QUE D'*être embarrassé* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 432). — *Une panique honteuse qui ne peut pas* LAISSER QUE DE *l'humilier ensuite au plus vif* (MONTHERL., dans les *Nouv. littér.*, 17 juillet 1958). — *Cette indulgence* [...] *ne* LAISSE *pas* QUE D'*être un peu suspecte* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. I, p. 306). — *Le spectacle de ces mutations* [...] *ne* LAISSE *pas* QUE D'*être assez amusant* (QUENEAU, *Voy. en Grèce*, p. 61). A3

A3 821 AUTRES EXEMPLES

A. DAUDET, *Trente ans de Paris*, p. 210 ; MAURRAS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 59 ; BREMOND, *Apologie pour Fénelon*, p. 306 ; JALOUX, *Éventail de crêpe*, I ; Ch. DU BOS, *Dialogue avec A. Gide*, p. 168 ; L. DAUDET, *Partage de l'enfant*, p. 200 ; HENRIOT, *Temps innocents*, p. 27 ; GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 192 ; BOSCO, *Oubli moins profond*, p. 74 ; etc.

h) **Verbes s'employant aussi avec un attribut.** Cf. §§ 243, *b* ; 902, *b*, 6°.

- *Paraître, sembler, être censé, passer pour* : *Je tirais de l'existence et des faits qui nous* [= au narrateur et aux autres enfants] *étaient communs des sensations qui toutes* PARAISSAIENT *leur être étrangères* (FROMENTIN, *Domin.*, III). — *L'hiver* SEMBLE *charger l'été de lui garder le givre jusqu'à son prochain retour* (CHAT., *Mém.*, IV, III, 14). — *Il* ÉTAIT CENSÉ *suivre des cours* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 12). — *S'il n'est savant, du moins il* PASSE POUR *l'être* (*Ac.* 1935). R7
- *Se trouver, se révéler, s'avérer* : *Il* SE TROUVE *être le dernier* (*Ac.* 1935). — *Elle* SE TROUVAIT *alors faire partie de cette chapelle* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 514). — *Un troisième personnage mit au compte de M. de Montherlant un livre* [...] *qui* S'AVÉRA, *après plus ample informé, être de M. de Montalais* (R. PEYREFITTE, *Mlle de Murville*, dans le *Figaro litt.*, 10 mai 1987). [Autre ex. : LACAN, *Écrits*, I, p. 15.]

R7 821 REMARQUE

Sur la coordination d'un attribut et d'un infinitif, voir § 246, *a*, 3°, N. B.

Se trouver à a plutôt le sens « être en train de » (construction absente du *Trésor*) : *Je me trouvais, un matin,* À *jouer avec deux nouveaux* (BOURGET, cit. *Rob.*). — *Le Parlement* [...] *se trouve* À *devenir, au seizième siècle, le centre de recrutement de nouvelles élites* (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 2 avril 1949). R8

R8 821 REMARQUE

°*Se trouver de* paraît un tour populaire (de l'Est ?) : *Une des petites qui se trouvait* D'*attendre un enfant* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 229).

i) ***Partir à***, *repartir à* (tous deux surtout avec l'infinitif *rire*) et ***se prendre à*** marquent, à peu près comme *commencer* et *se mettre à*, l'entrée dans l'action :

Avec (*re*)*partir*, c'est un tour fort recherché : *Il* REPARTAIT *à déchiqueter sa proie* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 175). — *On lui demandait : « Quel est ton métier ? », il répondait doucement : « Cordonnier » et* REPARTAIT *à crier* (SARTRE, *Mots*, p. 173). — Autres ex. au § 908, *d*, 3°.

Avec *se prendre*, le tour est littéraire, mais moins exceptionnel : *Emma* SE PRIT *à rire* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 12). — Avec le même infinitif : ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 3 ; DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, I ; MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 606. — *La mère Barbeau* SE PRIT *à pleurer* (SAND, *Pet. Fadette*, I). — *Un honorable député tomba d'une crise épileptiforme et* SE PRIT *à aboyer* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 145). — *Je* ME PRENAIS *à courir* (ARLAND, *Terre natale*, p. 217).

j) ***Pouvoir*** sert à exprimer une probabilité, une simple approximation, une action permise, ou qu'on est en état d'accomplir, une éventualité ou un fait acceptable :

Il PEUT *avoir quinze ans.* — *Il* POUVAIT *être une heure du matin* (STENDHAL, *Chartr.*, XIII). — *Vous* POUVEZ *partir.* — *Il est blessé, mais il* PEUT *marcher.* — *Attention ! un accident* PEUT *arriver.* — *Vous* POUVEZ *vous confier à lui.*

Le subjonctif *puisse*, avec sujet postposé, sert, aux différentes personnes, à exprimer le souhait (cf. § 408, *b*) :

PUISSIEZ-*vous réussir dans vos projets !* (*Ac.* 1935.) — PUISSENT *vos projets réussir !* (*Ib.*)

N. B. Pour exprimer une interdiction, l'usage hésite entre *ne pas pouvoir* et *ne pas devoir* (les deux formules étant ambiguës) : *L'enfant ne* PEUT *quitter la maison paternelle sans la permission de son père* (Code Civil, art. 374). — Malgré que [...] *ne* PEUT *s'employer qu'avec le verbe avoir* (HERMANT, *Xavier*, 1923, p. 247). — Chaque [...] *ne* PEUT *pas être précédé de* par (MARTINON, p. 166). — *Il* [= *dont*] *ne* PEUT *pas compléter un complément prépositionnel* (*Gramm. Lar. contemp.*, § 397). — Auréole, *qui ne* PEUT *s'employer en ce sens* [= celui d'*aréole*] (COLIN, p. 43). — *Dans* juin, *l'*u *ne* DOIT *pas prendre*

le son ou (MARTINON, *Comment on pron. le fr.*, p. 197). — *Cette préposition ne* DOIT *pas être répétée* (DUPRÉ, p. 222). — *En français on ne* DOIT *pas parler des* pieds, *mais des* syllabes *d'un vers* (*Petit Rob.*, 1977, s. v. *pied*, IV).

k) *Risquer*, qui, normalement, suppose une éventualité malheureuse (*Il* RISQUE *de tomber*), est de plus en plus employé à propos d'une éventualité quelconque, même heureuse. La plupart des grammairiens déplorent ce glissement.

À chercher dans la terre un caillou qui ressemble à un autre tout en ne lui ressemblant pas, on RISQUE *de découvrir un trésor* (COCTEAU, *Rappel à l'ordre*, p. 214). — *Ce travail* RISQUE *d'intéresser une partie du public* (MONTHERLANT, *Tragédie sans masque*, p. 7). — *Ceux-ci* RISQUAIENT *fort de le renseigner utilement sur la mentalité de la secte* (CAILLOIS, *Ponce Pilate*, p. 38). — *Un tacticien qui savait qu'il risquait de perdre tout, mais aussi qu'il* RISQUAIT *de tout gagner* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 14-23 juin 1968). — *La présence d'un médecin* RISQUAIT *d'ailleurs d'être utile* (BARJAVEL, *Nuit des temps*, p. 53). — *Il est souhaitable d'aider les autres, pour qu'ils m'aident, et qu'ils* RISQUENT *de faire pour moi ce que je ferai pour eux* (CABANIS, *Profondes années*, p. 37). — *Elle* [= la gloire] RISQUE *même de vous prolonger, non seulement dans l'espace, mais dans le temps* (J. D'ORMESSON, *Au revoir et merci*, 1976, p. 110). **A4**

A4 821 AUTRES EXEMPLES

GIDE, *Prétextes*, p. 9 ; GIRAUDOUX, *Amphitryon 38*, III, 1 ; ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 18 ; St. FUMET, *Claudel*, p. 124 ; A.-M. SCHMIDT, *Poés. scientif. en Fr. au XVIe s.*, 1970, p. 217 ; M.-Fr. GUYARD, *Littér. comparée*, p. 81 ; CESBRON, *Mais moi je vous aimais*, p. 278 ; P. GRAINVILLE, *Abîme*, p. 61 ; M. DROIT, dans le *Figaro litt.*, 22 janv. 1968 ; P. MOINOT, *Guetteur d'ombre*, p. 113.

l) *Savoir* doit être distingué de *pouvoir*. **H5**

L'opposition est nette dans l'ex. suivant : *Ceux qui ne* SAVENT [= les analphabètes] *ou ne* PEUVENT [par ex. les aveugles] *lire ne pourront faire de dispositions dans la forme du testament mystique* (*Code civil*, art. 978). — Voir aussi : *Je vais tâcher de vous faire quelque chose … Je ne* PEUX *plus guère, mais je* SAIS *encore* [dit un cuisinier] (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXIX). Cf. Hanse.

H5 821 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, les aires sémantiques de *savoir* et de *pouvoir* empiétaient l'une sur l'autre ; même à l'époque classique, le chevauchement n'était pas encore oublié : *Car c'estoit bien la plus trompeuse femme / Qu'en ce poinct-là l'on eust sceu rencontrer* (LA F., C., Rémois). [Subj. à valeur de condit.]

Savoir faire qq. ch., c'est en avoir la science, être habile ou accoutumé, ou apte à le faire, avoir le moyen de le faire (ainsi *savoir*, en principe, n'admet pas pour sujet un nom de chose, mais ce n'est pas une règle absolue : il peut y avoir métonymie) : SAVOIR *jouer du violon* (*Ac.* 1935). — *Il* SAIT *se tirer d'affaire* (*ib.*). — *Je* SAURAI *bien me défendre* (*ib.*). — *Je* SUS *bientôt lire couramment* (PÉGUY, *Souvenirs*, p. 17). — *Cette sublime figure de songeur n'a jamais* SU *s'accommoder du quotidien* (JALOUX, *Visages français*, p. 123). — *On peut faire crédit à un équipement génétique qui a* SU, *en quelques dizaines de millénaires, passer de l'âge des cavernes à l'âge des laboratoires* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, pp. 41-42).

Pouvoir, avec un infinitif, signifie « avoir la faculté ou la permission de, être en état de » ; il peut marquer aussi la possibilité de quelque événement : *Il n'a* PU *réussir dans cette affaire* (*Ac.* 1935). — *Je ne* PUIS *vous répondre* (*ib.*). — *Je* POURRAIS *sortir* (*ib.*). — *Je ne* PEUX *pas dormir* (*ib.*). — *Un accident* POURRAIT *arriver* (*ib.*). — *La mule n'avait pas* PU *se mettre en route à cause du mauvais état des chemins* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 60). — *Je lisais mon âge sur des visages que je reconnaissais sans* POUVOIR *les nommer* (CAMUS, *Été*, p. 144). — *Je ne* PUS *pas apprendre à écrire ; aussitôt qu'on me mettait une plume entre les doigts, je me barbouillais d'encre et je faisais passer la plume au travers du papier* (PÉGUY, *Souvenirs*, p. 18). — *Que se passa-t-il ? Je ne* POURRAIS *le dire au juste* (GREEN, *Autre*, p. 458).

Quand il s'agit d'exprimer l'idée d'« avoir le moyen de » ou d'« être en état de », *savoir*, par chevauchement sémantique (celui qui *sait* faire une chose *peut* généralement la faire), prend parfois le sens de *pouvoir*.

- Dans des phrases négatives avec le simple *ne* : *Il n'*A SU *en venir à bout* (*Ac.* 1935). — *Je ne* SAIS *rien refuser aux enfants* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, VI, 13). **A5** [Comp. : *Il ne* PEUT *rien refuser à ses amis* (*Ac.* 1935, s. v. *refuser*).] — *Il* [= notre pays] *ne* SAIT *plus aujourd'hui aider personne parce qu'il doit aider tout le monde* (N. SARKOZY, *Témoignage*, p. 134). — Surtout avec le conditionnel (et le subj. plus-que-p. à valeur de condit.) : *De quoi était-elle* [= une souffrance] *faite ? Je n'aurais* SU *le dire* (MAURIAC, *Agneau*, p. 72). — *Je n'aurais* SU *dire de laquelle* [de deux amies] *j'étais jalouse* (GIDE, *École des femmes*, p. 187). — *Quel écho ? Il n'eût* SU *le dire* (BERNANOS, *Imposture*, p. 74). — Voir aussi *Je ne saurais* = je ne puis pas, au § 889, *b*, 2°.
- Dans l'expression familière *tout ce qu'il sait* (*savait*, etc.) employée pour marquer le degré, « autant qu'il peut, énormément » (l'infin. reste sous-entendu) : *Sa douleur ne connut plus de bornes, elle pleura* TOUT CE QU'ELLE SAVAIT (HENRIOT, cit. *Rob.*). — *C'étaient des crocodiles. Mais de très gros,*

A5 821 AUTRES EXEMPLES

De *ne rien savoir refuser* : MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 949 ; HERMANT, dans la *Revue de Paris*, 1er juin 1937, p. 578 ; etc.

et qui broutaient TOUT CE QU'ILS SAVAIENT (DURAS, *Marin de Gibraltar*, F°, p. 394). — *Le petit autocar* [...] *freinant* TOUT CE QU'IL SAVAIT *sur la pente* (J. DARRAS, trad. de : M. Lowry, *Sous le volcan*, p. 40). — L'expression est parfois figée au présent dans une langue très fam. : *Il cognait* TOUT CE QU'IL SAIT (dans *Rob.*). — Autre ex., sans doute plaisant : *Roux comme seul un Irlandais* SAIT *l'être* (DÉON, *Taxi mauve*, p. 69). R9

R9 821 REMARQUE

L'emploi de *savoir* pour *pouvoir*, qu'on attribue souvent à un calque de verbes germaniques, est courant en Belgique et dans le Nord et le Nord-Est de la France : *Je ne* SAVAIS *pas manger tellement j'étais émotionnée* (dans F. Carton et D. Poulet, *Dict. du fr. régional du Nord-Pas-de-Calais*). Voir aussi Rézeau. En Belgique, surtout chez les Flamands, même à propos d'inanimés : °*La clé ne savait pas entrer dans la serrure*.

m) ***Sortir de***, surtout dans la langue familière, sert à marquer un passé récent (et non seulement quand on quitte un lieu, comme dans *Je sors d'entendre le sermon*, — condition exigée par Littré). Cf. *venir* ci-dessous.

Ah ! dit-il joyeusement, car il SORTAIT DE *faire une expérience dont il était content* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, Pl., p. 1059). — *Il* SORTAIT DE *débiter une nouvelle robe* (ZOLA, *Bonheur des D.*, IV). — *Il* SORTAIT DE *lire Rousseau. Il était plein d'élans* (R. BENJAMIN, *Prodigieuse vie de Balzac*, p. 54). — *Dans des événements comme ceux que nous* SORTONS DE *vivre* (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 273). — *Quand on* SORT DE *le* [= Bernanos] *lire, on n'est plus maître de soi* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 14 mars 1946). — Formule figée (fam.) : *Je* SORS D'*en prendre* « j'en ai assez » (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 900 ; GIRAUDOUX, *Guerre de Troie*, I, 6).

n) ***Tourner*** marque la répétition dans le fr. pop. du Midi :

°*Si tu veux ressortir, il faut te* TOURNER *habiller* [= te rhabiller] (dans J.-Cl. Potte, *Parler auvergnat*).

o) ***Venir.***

1° ***Venir à*** sert à marquer un fait fortuit, inattendu :

Si Mme Arnoux VENAIT À *l'effleurer du doigt seulement, l'image de l'autre, tout de suite, se présentait à son désir* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Jusqu'aujourd'hui, rien ne leur arrive ; mais une belle-sœur* VIENT À *mourir* (GIDE, *Journal*, 7 nov. 1915).

Il peut aussi marquer une sorte d'aboutissement R10 (comp. *arriver*) : *S'émotionnant elle-même, elle* VINT À *lui conter l'étroitesse de son ménage* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 7). — *Tout porte à croire que nous allons vers la famine. L'on s'y attend, et que le pain même* VIENNE *bientôt* À *manquer* (GIDE, *Journal*, 24 janv. 1943). — *Les discussions d'esthètes et de philosophes conduites par le romancier* VIENNENT À *buter sur cette question* (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 10 juin 1950). — Cela est surtout fréquent aujourd'hui pour *en venir à* : *Le comte se rappela un éclair de malice qui avait jailli de l'œil du souverain, quand il* EN ÉTAIT VENU À *dire, vers la fin de l'audience* : [...] (STENDHAL, *Chartr.*, VII). — *Ils avaient tendance alors à éviter tous les gestes qui n'étaient pas absolument indispensables* [...]. *C'est ainsi que ces hommes* EN VINRENT À *négliger de plus en plus souvent les règles d'hygiène* (CAMUS, *Peste*, p. 214).

R10 821 REMARQUE

Rarement si *venir* est construit négativement : *Elle* [= une édition] NE VINT JAMAIS À *paraître* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 625).

*En **revenir** à* ajoute à l'idée d'aboutissement celle d'un recommencement : *Il* EN REVENAIT À *sourire, réconcilié avec lui-même* (GENEVOIX, *Raboliot*, II, 4). — *Nous* EN REVÎNMES *forcément* À *parler de la vie en général* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 273). — Rarement sans *en* : *Que votre voyage nous donne quelques poésies vraies ; et puis* REVENEZ À *écrire en prose* (VILLEMAIN, lettre à S.-Beuve, 16 août 1837, dans la *Revue des sciences humaines*, janv.-mars 1971, p. 115)

Notons aussi *revenir à* pour exprimer l'équivalence : *Cela* REVIENT À *dire que...*

2° ***Venir de*** indique un passé récent.

Parfois le sens premier de *venir* n'est pas exclu : *Alors il rencontrait le curé Malassagne* VENANT DE *dire sa messe et descendant à grands pas furieux* (A. DAUDET, *Sapho*, VI). — Mais, le plus souvent, l'idée de mouvement est secondaire ou même absente : *Je* VIENS DE *quitter un ami* [décédé] (CHAT., *Mém.*, I, XI, 7). — *Elle* VENAIT DE *prendre son chocolat* (MUSSET, *Contes*, Croisilles, IV). — *Mettez-vous à la place d'une jeune femme à qui vous* VIENDRIEZ DE *faire une déclaration* (ROMAINS, *M. Le Trouhadec saisi par la débauche*, I, 3). — *Elle remettait son manteau, le train* VENANT DE *quitter Incarville* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1113). — *Ce rire évoquait* [...] *les parois* [...] *contre lesquelles il semblait qu'il* VÎNT DE *se frotter* (*Ib.*, p. 795). — Comp. ci-dessus *ne faire que de* (*f*, 2°), *sortir de* (*m*). — °*J'*ARRIVE DE *me faire mouiller* (cité par Foulet, § 335), dans le même sens : où dit-on cela ?

Il est rare que *venir* soit à un temps composé : °*Il la* [= une poutre] *rapportait* [...] *toute dégouttante d'eau comme s'il* ÉTAIT VENU *de la pêcher dans la mer* (GIONO, *Regain*, I, 2). [Par maintien du sens premier ?] — °*Ils se tenaient entre nous* [...] *comme une statue instantanée qui* FÛT VENUE *de naître* (J. BOREL, *Adora-*

tion, p. 232). — Il est rare aussi que l'infin. soit au passé : °*Il venait d'*AVOIR EU *des soins au nez* (dans le *Monde*, 9 avril 1974, p. 6).

Revenir de, au contraire de *venir de*, implique un déplacement, comme avec un complément nominal. L'infinitif est au présent : *Charlie*, REVENANT *de faire une tournée en province* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 242). Cette construction est ignorée de l'*Ac.* et du *Trésor*. ***Rentrer** de* s'emploie aussi de cette façon. — Cf. § 919, *a*.

3° *Venir* construit sans prépos. a parfois un sens fort affaibli ; la périphrase équivaut à peu près au verbe simple :

Ne venez pas me dire que vous l'ignorez. — Notamment avec des noms inanimés comme sujets : *Une lumière crue* [...], *que nul reflet ne* VIENT *tempérer* (GAUTIER, cit. *Rob.*, s. v. *lumière*, A, 1). — *Après notre élection, qui pour eux était déjà le monde à l'envers, la loi 101* VINT *les rendre enragés* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 391). R11

4° ***Revenir***, quand il signifie « reprendre (ce qu'on a laissé, cessé), recommencer », se construit avec *à* (*revenir à ses premières amours*), ce qui se trouve parfois aussi avec un infinitif :

Que votre voyage nous donne quelques poésies vraies ; et puis revenez À ÉCRIRE *en prose* (VILLEMAIN, lettre à S.-Beuve, dans la *Revue des sciences humaines*, janv.-mars 1971, p. 115). — *Nous en revînmes forcément* À PARLER *de la vie en général* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 273).

p) ***Se voir*** sert d'auxiliaire du passif, avec le participe passé ou avec l'infinitif :

Avec le partic. passé, *se voir* équivaut à *être* : *Quatre hommes portaient les brancards et* SE VOYAIENT RELAYÉS *par d'autres* (Al. DUMAS, *Tulipe noire*, XXXI). — Avec un infin., cela permet de maintenir l'objet direct : *D'autres* [...] SE VOIENT IMPOSER *une image affligeante d'eux-mêmes* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 16). [Ceci permettant de maintenir l'objet direct.] R12

Quand *se voir* est ainsi employé avec des noms de choses, cela est critiqué au nom de la logique (des choses ne pouvant pas voir) : *Les idées les plus accréditées* [...] SE SONT VUES *attaquées, contredites* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, Pl., p. 944). Mais bien des constructions pronominales présentent le même phénomène sans qu'on les critique : cf. § 780. — Comp. aussi § 306, *a*, 5°.

q) ***Vouloir***.

1° Ce verbe peut servir à indiquer une action qui est près de se réaliser et qui est présentée comme si elle dépendait de la volonté de l'agent, volonté qui est, à l'occasion, prêtée aussi à des choses :

Surtout avec la négation : *Tu portes au cœur une blessure qui ne* VEUT *pas guérir* (MUSSET, *Conf.*, IV, 3). — *Celle* [= la peau] *des yeux, par exemple, ne* VEUT *pas se décoller* (MIOMANDRE, *Mon caméléon*, p. 200). — Comp. : *On frappe le tuyau très fort contre le rebord de la boite à fumer, pour faire tomber cette cendre qui ne* VEUT *jamais sortir* (LOTI, *M*[me] *Chrysanth.*, XXVI). — Sans négation : *La blessure semblait* VOULOIR *se fermer* (DUHAMEL, *Tel qu'en lui-même...*, XXIX). — Une phrase comme *On dirait qu'il* VEUT *pleuvoir* se dit dans beaucoup de régions, notamment en Wallonie. H6

Dans le fr. de la Franche-Comté, de la Savoie et de la Suisse (cf. Rézeau et Thibault), *vouloir* sert vraiment d'auxiliaire du futur : *Jésus ! Marie ! Joseph ! qu'est-ce qu'on* VEUT *devenir avec des « gouillands »* [= vauriens] *comme ça ?* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, II, 7.)

2° Périphrases injonctives.

- La formule interrogative *Voulons-nous... ?* est un tour poli : Philinte. VOULONS-*nous nous asseoir ?* / Oronte. *Grand merci* (COURTELINE, *Conversion d'Alceste*, II). — VOULONS-*nous* [...] *faire provisoirement le point de la période considérée ?* (M. COHEN, *Grammaire et style*, p. 122.) H7
- *Vouloir, vouloir bien*, dans des phrases interrogatives ou exclamatives, servent à exprimer un ordre catégorique : VEUX-*tu te taire !* — VOULEZ-*vous* BIEN *vous taire*, VOULEZ-*vous* BIEN *finir !* (*Ac.* 1935.) — Ils s'emploient aussi pour atténuer l'expression d'une volonté, pour adoucir une demande, spécialement à l'impératif ou avec l'adverbe *bien* : VEUILLEZ *me suivre. Je vous prie de* VOULOIR BIEN *me renseigner.* (Pour la distinction entre *vouloir bien* et *bien vouloir*, voir § 973, *b*.)

R11 821 REMARQUE

Venir pour (cf. § 908, *d*, 3°) s'emploie au Québec sans qu'il y ait une idée de déplacement ; le sens est « être sur le point de » : *Lorsqu'il* VIENT POUR *décider si la méthode* [...] *est nécessaire à la prévention ou à la détection* [...], *le juge doit tenir compte des facteurs suivants* [...] (*La liberté et la sécurité devant la loi*, rapport d'une commission d'enquête, Ottawa, 1981, t. I, pp. 625-626).

R12 821 REMARQUE

Éviter la confusion des deux types quand infin. et partic. sont homophones : °*La distanciation ou l'éloignement dans le temps* SE VOIT *ainsi* IMPUTÉE *la responsabilité directe de l'effet de politesse* (A.-M. BERTHONNEAU et G. KLEIBER, dans *Travaux de linguist.*, déc. 1994, p. 68).

H6 821 HISTORIQUE

Ex. anciens : *Li solaus* VOLOIT *ja coucier* [= le soleil voulait déjà se coucher] (1[re] continuation de *Perceval*, t. III, L 6794). — *Le soloil plux ne luyt, / Il veult pleuvoir* (*Passion de Semur* [XV[e] s., Bourgogne], citée dans le *Fr. mod.*, oct. 1955, p. 280). — *Ils sont plus tourmentés sans comparaison de leurs douleurs quand il* VEUT *pleuvoir* (A. PARÉ, cit. Littré).

H7 821 HISTORIQUE

Voir déjà MOL., *Mis.*, III, 4.

IV. LES VERBES RÉGULIERS

822 Généralités.

a) Les verbes **réguliers** sont conformes à un **paradigme** que l'on peut appliquer du moment que l'on sait qu'ils appartiennent à la première ou à la deuxième conjugaison (et pour les verbes en *-er*, cela est automatique, sauf pour *aller* et *envoyer*).

Certains verbes en *-er* connaissent des modifications de radical (§§ 790-791). Mais celles-ci, étant constantes (à part les hésitations graphiques entre *-èle* et *-elle*, *-ète* et *-ette*), n'enlèvent pas aux verbes leur caractère régulier.

b) On distingue deux conjugaisons régulières. R

1° La **première conjugaison** réunit tous les verbes dont l'infinitif est en *-er* (sauf *aller* et *envoyer*). Ils ont les mêmes désinences, et leur radical reste constant, à part les modifications graphiques et phonétiques décrites dans les §§ 790 et 791. H1

Les verbes en *-er* constituent la vraie conjugaison régulière en français ; ce sont de beaucoup les plus nombreux : on en compte plus de 5000, c'est-à-dire à peu près les neuf dixièmes des verbes que possède le français. C'est aussi la vraie conjugaison vivante, car presque tous les verbes de création nouvelle sont formés sur cette conjugaison : *doper, informatiser, privatiser, materner*, etc. — D'autre part, c'est devant des verbes en *-er* que reculent les verbes irréguliers : *clore* devant *clôturer*, etc. Cf. § 831, H.

2° La **deuxième conjugaison** réunit les verbes en *-ir* dont le radical s'accroît, à certaines formes, de l'affixe *-iss-* (sauf *haïr*, verbe irrégulier). H2

Présent de l'indicatif (pluriel) : *nous fin*-ISS-*ons, vous fin*-ISS-*ez, ils fin*-ISS-*ent.*

Imparfait de l'indicatif : *je fin*-ISS-*ais*, etc.

Présent de l'impératif (pluriel) : *fin*-ISS-*ons, fin*-ISS-*ez.*

Présent du subjonctif : *je fin*-ISS-*e, tu fin*-ISS-*es, nous fin*-ISS-*ions, ils fin*-ISS-*ent.*

Présent du participe : *fin*-ISS-*ant.*

Ces verbes ne dépassent guère le nombre de 300. Les formations nouvelles ne sont pas très nombreuses : *surir* (1872 ; plus ancien en dialecte normand), *aveulir* (1876), *vrombir* (1894), *amerrir* (1912), *alunir* (1921). — Les deux derniers, faits d'après *atterrir*, ont été l'objet de discussions. ***Amerrir*** a supplanté °*amérir*, pourtant mieux formé, ainsi qu'°*aquarir* et °*aflottir*. — ***Alunir*** a été critiqué par l'Acad. (son dict. continue à l'ignorer en 2001) et par l'Acad. des sciences : il faudrait dire *atterrir sur la lune* (*terre* signifiant « sol » et ne désignant pas notre planète, dans *atterrir*) ; mais *alunir* s'est imposé dans l'usage. La graphie °*allunir*, qui avait ses partisans, a disparu (comp. *aligner, aliter, alourdir*).

c) Les autres verbes sont des **verbes irréguliers** : voir §§ 831 et suiv.

N. B. La tradition a longtemps maintenu pour les verbes français la classification latine en quatre conjugaisons caractérisées par les désinences de l'infinitif : *-er, -ir, -oir, -re.* Cette classification n'est pas valable pour le français, qui ne présente pas quatre systèmes de flexions différant selon les quatre conjugaisons traditionnelles.

Acquérir, mourir, ouvrir, sentir, tenir, par ex., offrent à certains temps des formes tellement dissemblables que la simple identité de désinence à l'infinitif ne saurait justifier le groupement de ces verbes sous une même rubrique.

Indicatif présent : *J'acquiers, je meurs, j'ouvre, je sens, je tiens.*
Passé simple : *J'acquis, je mourus, j'ouvris, je sentis, je tins.*
Participe passé : *Acquis, mort, ouvert, senti, tenu.*

R 822 REMARQUE

Jean Dubois (*Gramm. struct. du fr.*, Verbe, pp. 60-79) distingue sept conjugaisons d'après le nombre de *radicaux* ou *bases* que contiennent les verbes dans la langue *parlée* (et non d'après les désinences) :

Verbe à sept bases : *être* (huit bases en langue soutenue, si l'on compte le passé simple). — Verbes à six bases : *avoir, aller.* — Verbes à cinq bases : *faire, vouloir, pouvoir.* — Verbes à quatre bases : *savoir, venir...* — Verbes à trois bases : *devoir, boire, envoyer...* — Verbes à deux bases : *finir, nuire, jeter...* — Verbes à une base : *chanter, ouvrir, conclure...*

H1 822 HISTORIQUE

Parmi ces verbes, les uns sont d'origine latine et nous sont venus, soit par formation populaire (verbe latins en *-are*), soit par formation savante (verbes latins en *are, -ēre, -ĕre*) ; — d'autres sont d'origine étrangère, soit qu'ils appartiennent au fonds primitif (*changer*, du gaulois ; *graver, garder*, etc., du germanique), soit qu'ils aient été empruntés par la suite (*affaler* au néerl. *afhalen*, *héler* à l'angl. *to hail*, *improviser* à l'ital. *improvvisare*, *escamoter* à l'esp. *escamotar*, etc.) ; — d'autres encore sont formés sur des noms et adjectifs fr. : *boisER, chagrinER, poignardER, piochER, profitER, meublER, activER, téléphonER, débarquER, attristER, ensanglantER, dédommagER, empoisonnER*, etc. — Les verbes *espelir, puïr, toussir, vessir* de l'anc. fr. ont été remplacés par *épeler, puer, tousser, vesser* ; *secourre* par *secouer*. — Inversement, ***recouvrer*** (lat. *recuperare*) a été fortement menacé par *recouvrir* (Vaugelas, p. 15, se résignait même pour le participe passé *recouvert*). Cette confusion s'entend encore, mais se lit plus rarement : °*Quand je* RECOUVRIS *la vue* (J.-B. ROSSI, trad. de : Salinger, *Nouvelles*, L. P., p. 214).

H2 822 HISTORIQUE

L'affixe *-iss-* provient du latin -*esc*-, qui se trouve dans des verbes *inchoatifs* (cf. § 774, *e*, 1°) comme *florESCo*, devenue *florISCo*, je fleuris. Cet affixe n'a pas conservé en fr. la valeur inchoative : c'est un élément de flexion, sans influence sur la signification.

Parmi les verbes de la 2e conjugaison, les uns sont venus de verbes latins en *-ire, -ēre, -ĕre*, la plupart par formation populaire, un petit nombre par formation savante ; — d'autres appartiennent au superstrat germanique (§ 152, *b*) : *bannir, garnir, rôtir*, etc. ; — quelques-uns sont tirés de noms français : *meurtrir, garantir, atterrir, endolorir, lotir, aguerrir, enorgueillir, anéantir*, etc. ; — d'autres enfin, plus nombreux, sont tirés d'adjectifs français : *chérir, jaunir, enrichir, aplatir, rancir, durcir, faiblir*, etc.

En outre, un certain nombre de verbes en *-ir*, qui n'intercalaient pas autrefois l'affixe *-iss-*, sont passés à la 2e conjugaison : *avertir, bénir, convertir, croupir, déguerpir, emplir, enfouir*, etc. Voir aussi §§ 837 (*haïr*), 852 (*bruire*), 858 (*maudire*), etc.

823 Première conjugaison régulière : AIMER. R1

Indicatif				
Présent	*Imparfait*	*Passé simple*	*Futur simple*	*Condit. présent*
J'aime	J'aimais	J'aimai	J'aimerai	J'aimerais
Tu aimes	Tu aimais	Tu aimas	Tu aimeras	Tu aimerais
Il aime	Il aimait	Il aima	Il aimera	Il aimerait
Nous aimons	Nous aimions	Nous aimâmes	Nous aimerons	Nous aimerions
Vous aimez	Vous aimiez	Vous aimâtes	Vous aimerez	Vous aimeriez
Ils aiment	Ils aimaient	Ils aimèrent	Ils aimeront	Ils aimeraient
Passé composé	*Plus-que-parfait*	*Passé antérieur*	*Futur antérieur*	*Condit. passé*
J'ai aimé	J'avais aimé	J'eus aimé	J'aurai aimé	J'aurais aimé
Tu as aimé	Tu avais aimé	Tu eus aimé	Tu auras aimé	Tu aurais aimé
Il a aimé	Il avait aimé	Il eut aimé	Il aura aimé	Il aurait aimé
Nous avons aimé	Nous avions aimé	Nous eûmes aimé	Nous aurons aimé	Nous aurions aimé
Vous avez aimé	Vous aviez aimé	Vous eûtes aimé	Vous aurez aimé	Vous auriez aimé
Ils ont aimé	Ils avaient aimé	Ils eurent aimé	Ils auront aimé	Ils auraient aimé

Subjonctif		Impératif	Infinitif	Participe	Gérondif
Présent	*Imparfait*	*Présent*	*Présent*	*Présent*	*Présent*
J'aime	J'aimasse	Aime	Aimer	Aimant	En aimant
Tu aimes	Tu aimasses	Aimons			
Il aime	Il aimât	Aimez			
Nous aimions	Nous aimassions				
Vous aimiez	Vous aimassiez				
Ils aiment	Ils aimassent				
Passé	*Plus-que-parfait*	*Passé* (rare)	*Passé*	*Passé*	*Passé* (rare)
J'aie aimé	J'eusse aimé	Aie aimé	Avoir aimé	Aimé	En ayant aimé
Tu aies aimé	Tu eusses aimé	Ayons aimé		R2	
Il ait aimé	Il eût aimé	Ayez aimé			
Nous ayons aimé	Nous eussions aimé			*Passé composé*	
Vous ayez aimé	Vous eussiez aimé			Ayant aimé	
Ils aient aimé	Ils eussent aimé				

R1 823 REMARQUE

Pour les temps surcomposés, voir § 826. Pour la voix passive, § 827. Pour les verbes pronominaux, § 828. Pour la conjugaison interrogative, § 830. — Pour les sujets indiqués aux troisièmes personnes dans les tableaux de conjugaison, voir § 815, R.

R2 823 REMARQUE

Le part. passé varie en genre et en nombre.

R1 824 REMARQUE
Voir § 823, R1.

824 Deuxième conjugaison régulière : FINIR. R1

Indicatif				
Présent	*Imparfait*	*Passé simple*	*Futur simple*	*Condit. présent*
Je finis	Je finissais	Je finis	Je finirai	Je finirais
Tu finis	Tu finissais	Tu finis	Tu finiras	Tu finirais
Il finit	Il finissait	Il finit	Il finira	Il finirait
Nous finissons	Nous finissions	Nous finîmes	Nous finirons	Nous finirions
Vous finissez	Vous finissiez	Vous finîtes	Vous finirez	Vous finiriez
Ils finissent	Ils finissaient	Ils finirent	Ils finiront	Ils finiraient
Passé composé	*Plus-que-parfait*	*Passé antérieur*	*Futur antérieur*	*Condit. passé*
J'ai fini	J'avais fini	J'eus fini	J'aurai fini	J'aurais fini
Tu as fini	Tu avais fini	Tu eus fini	Tu auras fini	Tu aurais fini
Il a fini	Il avait fini	Il eut fini	Il aura fini	Il aurait fini
Nous avons fini	Nous avions fini	Nous eûmes fini	Nous aurons fini	Nous aurions fini
Vous avez fini	Vous aviez fini	Vous eûtes fini	Vous aurez fini	Vous auriez fini
Ils ont fini	Ils avaient fini	Ils eurent fini	Ils auront fini	Ils auraient fini

Subjonctif		Impératif	Infinitif	Participe	Gérondif
Présent	*Imparfait*	*Présent*	*Présent*	*Présent*	*Présent*
Je finisse	Je finisse	Finis	Finir	Finissant	En finissant
Tu finisses	Tu finisses	Finissons			
Il finisse	Il finît	Finissez			
Nous finissions	Nous finissions				
Vous finissiez	Vous finissiez				
Ils finissent	Ils finissent				
Passé	*Plus-que-parfait*	*Passé* (rare)	*Passé*	*Passé*	*Passé* (rare)
J'aie fini	J'eusse fini	Aie fini	Avoir fini	Fini	En ayant fini
Tu aies fini	Tu eusses fini	Ayons fini		R2	
Il ait fini	Il eût fini	Ayez fini			
Nous ayons fini	Nous eussions fini			*Passé composé*	
Vous ayez fini	Vous eussiez fini			Ayant fini	
Ils aient fini	Ils eussent fini				

R2 824 REMARQUE
Le part. passé varie en genre et en nombre.

825 Verbes intransitifs prenant l'auxiliaire être. R

Indicatif		**Subjonctif**	
Passé composé :	Je suis tombé	*Passé :*	Je sois tombé
Plus-que-parfait :	J'étais tombé	*Plus-que-parfait :*	Je fusse tombé
Passé antérieur :	Je fus tombé	**Infinitif**	
Futur antérieur :	Je serai tombé	*Passé :*	Être tombé
Conditionnel passé :	Je serais tombé	**Participe**	
		Passé composé :	Étant tombé
Impératif		**Gérondif**	
Passé :	Sois tombé	*Passé* (rare) :	En étant tombé

R 825 REMARQUE
Cf. §§ 812-814. Mis à part leur participe passé, les verbes irréguliers comme *partir, venir,* etc. se conjuguent de la même façon.
Pour les temps surcomposés, cf. § 826. — Pour l'accord du partic. passé, voir § 939.

826 Les temps surcomposés. R

	Indicatif	
Passé surcomposé :	J'ai eu aimé	J'ai été tombé
Plus-que-parf. surcomposé :	J'avais eu aimé	J'avais été tombé
Futur antér. surcomposé :	J'aurai eu aimé	J'aurai été tombé
Condit. passé surcomposé :	J'aurais eu aimé	J'aurais été tombé
	Subjonctif	
Passé surcomposé :	J'aie eu aimé	J'aie été tombé
	Infinitif	
Passé surcomposé :	Avoir eu aimé	Avoir été tombé
	Participe	
Passé surcomposé :	Ayant eu aimé	Ayant été tombé

R 826 REMARQUE
Les temps surcomposés sont formés de l'auxiliaire *avoir* joint à un temps composé, lui-même formé d'*avoir* ou parfois d'*être* (type *tomber*). Cf. § 818. — Pour l'accord du partic. passé, voir §§ 939 et 942.
Tout cela s'applique aussi aux verbes irréguliers : *j'ai eu pris, j'ai été parti.*

827 La voix passive. R

	Indicatif		
Présent :	Je suis aimé	*Passé composé :*	J'ai été aimé
Imparfait :	J'étais aimé	*Plus-que-parf. :*	J'avais été aimé
Passé simple :	Je fus aimé	*Passé antérieur :*	J'eus été aimé
Futur simple :	Je serai aimé	*Futur antérieur :*	J'aurai été aimé
Condit. présent :	Je serais aimé	*Condit. passé :*	J'aurais été aimé
	Impératif		
Présent :	Sois aimé	*Passé* (rare) :	Aie été aimé
	Subjonctif		
Présent :	Je sois aimé	*Passé :*	J'aie été aimé
Imparfait :	Je fusse aimé	*Plus-que-parf. :*	J'eusse été aimé
	Infinitif		
Présent :	Être aimé	*Passé :*	Avoir été aimé
	Participe		
Présent :	Étant aimé	*Passé composé :*	Ayant été aimé
	Gérondif		
Présent :	En étant aimé	*Passé* (rare) :	En ayant été aimé

R 827 REMARQUE
La voix passive (§ 771, *b*) se forme au moyen de l'auxiliaire *être* suivi du participe passé du verbe (cf. § 812, a). Cela concerne aussi les verbes irréguliers.
Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet : *Elle est* AIMÉE, *ils sont* AIMÉS, *elles sont* AIMÉES. — Pour les temps surcomposés dans la conjugaison passive, voir § 818, *b*.

R 828 REMARQUE

Ces verbes (cf. § 776) se caractérisent seulement : par la présence d'un pronom conjoint complément, de la même personne grammaticale que le sujet (implicite à l'impératif) ; — par l'emploi de l'auxiliaire *être* aux temps composés (§ 812, *b*, 1°). Cela concerne les verbes irréguliers autant que les réguliers.

Pour la forme du pronom après l'impératif affirmatif au singulier, cf. 683, *b*, 2°. S'il y a un pronom *en* ou *y*, le pronom réfléchi de la 2e pers. du sing. est *t'* : *Lave-t'y* (rare). *Va-t'en.* — Pour les temps surcomposés, voir § 818, *c*. — Pour l'accord du participe passé, voir § 952.

828 Conjugaison des verbes pronominaux. R

Indicatif présent		Passé composé	
Je me lave	Je me repens	Je me suis lavé	Je me suis repenti
Tu te laves	Tu te repens	Tu t'es lavé	Tu t'es repenti
Il se lave	Il se repent	Il s'est lavé	Il s'est repenti
Nous nous lavons	Nous nous repentons	Nous nous sommes lavés	Nous nous sommes repentis
Vous vous lavez	Vous vous repentez	Vous vous êtes lavés	Vous vous êtes repentis
Ils se lavent	Ils se repentent	Ils se sont lavés	Ils se sont repentis

Impératif présent			
Affirmatif		*Négatif*	
Lave-toi	Repens-toi	Ne te lave pas	Ne te repens pas
Lavons-nous	Repentons-nous	Ne nous lavons pas	Ne nous repentons pas
Lavez-vous	Repentez-vous	Ne vous lavez pas	Ne vous repentez pas

829 Conjugaison des verbes impersonnels.

Il n'y a rien de spécial à remarquer, sinon que ces verbes (réguliers ou irréguliers) ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier et à l'infinitif (§ 782, *b*, 1°) :

Il neige, il neigeait, il neigera, il a neigé. Il suffit qu'il neige. Il suffisait qu'il neigeât. — Pour l'emploi au participe présent, voir § 782, *b*, 2°. — Pour le choix de l'auxiliaire, voir § 811. — Le participe passé est invariable (§ 948).

830 Conjugaison interrogative.

a) Si l'interrogation est marquée par l'inversion du sujet (§ 394), on observe les faits suivants.

1° À la 1re personne du singulier.

— Transformation du *e* en *é* dans la langue littéraire : *Aimé-je ?*
* (ou *Aimè-je ?* cf. § 794, *b*).

— Interdiction de certaines formes : **Peux-je ?* etc. (Cf. § 794, *e*, N. B.)

2° À la 3e personne.

— Liaison de la consonne finale du verbe avec le pronom personnel et avec *on* : *Aimait‿il ? Aimaient‿ils ? Aimait‿elle ? Aimait‿on ?*

— Introduction d'un *t* analogique lorsque le verbe se termine par *-e* ou *-a* ou *-c* : *Aime-*T*-il ? Aimera-*T*-elle ? Vainc-*T*-on ?* Cf. § 796, *c*, N. B. [De même, en cas de reprise du sujet par un pronom personnel (§ 396, *a*) : *Votre frère aime-*T*-il ?*]

— Interdiction de certaines formes avec *ce* : **A-ce été... ?* etc. (§ 702, *e*).

b) Si l'interrogation utilise l'introducteur *est-ce que* (§ 397) ou si elle est marquée seulement par le ton (§ 399), il n'y a aucune particularité dans la conjugaison :

Est-ce que j'aime ? Est-ce qu'il aime ? Etc. — *J'aime ? Tu aimes ? Il aime ?* Etc.

V. LES VERBES IRRÉGULIERS

831 Généralités.

a) On appelle verbes **irréguliers** H

1° Ceux qui, tout en gardant le même radical à tous les temps, présentent des particularités dans certaines terminaisons :

Par ex., *cueill-ir*. Indic. pr. : *Je cueill*-E (comme *j'aim*-E). — Mais part. passé : *Cueilli* ; etc.

2° Ceux dont le radical ne reste pas le même à tous les temps ; par ex. *tenir* :

— Radical *tien-* [tjɛ̃].	Indic. pr. : *Je tiens, tu tiens, il tient.* — Impér. pr. : *Tiens.*
— Radical *tienn-* [tjɛn].	Indic. pr. : *Ils tiennent.* — Subj. pr. : *Je tienne, tu tiennes, il tienne, ils tiennent.*
— Radical *ten-* [t(ə)n].	Indic. pr. : *Nous tenons, vous tenez.* — Imparf. : *Je tenais, tu tenais,* etc. — Impér. pr. : *Tenons, tenez.* — Subj. pr. : *Nous tenions, vous teniez.* — Part. pr. : *Tenant.* — Part. passé : *Tenu.* — Infin. : *Tenir.*
— Radical *tiend-* [tjɛ̃d].	Fut. simple : *Je tiendrai, tu tiendras,* etc. — Condit. pr. : *Je tiendrais, tu tiendrais,* etc.
— Radical *tin-* [tɛ̃].	Passé simple : *Je tins, tu tins,* etc. — Subj. imparf. : *Je tinsse, tu tinsses,* etc.

b) Les verbes irréguliers comprennent : les verbes *aller* et *envoyer*, auxquels on peut joindre *ficher* et *laisser* ; — le verbe *haïr* ; — une trentaine de verbes dont l'infinitif est en *-ir*, mais qui ne connaissent pas l'affixe *-iss-* ; — une trentaine de verbes dont l'infinitif est en *-oir* ; — une centaine dont l'infinitif est en *-re*.

Ces catégories, non seulement ne s'enrichissent plus d'aucun verbe nouveau, mais elles s'appauvrissent peu à peu ; c'est pourquoi on parle à ce sujet de conjugaison *morte*. On y trouve cependant quelques-uns des verbes les plus usités en français.

H 831 HISTORIQUE

Presque tous ces verbes proviennent directement du latin. Les verbes défectifs (§§ 876 et suiv.) sont des verbes irréguliers qui, pour la plupart, se sont effacés devant des verbes de sens analogue, mais dont la flexion se présente plus aisément à l'esprit : *choir, faillir, poindre, quérir* cèdent ou ont cédé devant *tomber, manquer, piquer, chercher.* Certains verbes non défectifs sont menacés : par ex., *vêtir* par *habiller.* — Des verbes dérivés de noms se trouvent parmi les concurrents : *démissionner, émotionner, solutionner, clôturer,* etc. pour *démettre, émouvoir, résoudre, clore,* etc. Voir aussi § 170, a, 1.

832 Principes suivis dans la présentation de l'inventaire.

1. L'inventaire qui suit comporte une première série (§§ 833-846) qui commence par des verbes dont l'infinitif est en *-er*, auxquels succède *haïr*. Puis nous signalons, parmi les verbes à infinitif en *-ir* (sans *-iss-* à certains temps), *-oir*, *-re*, ceux qui peuvent être groupés d'après certaines particularités communes. Enfin nous donnerons dans une deuxième série (§§ 847-875), les verbes irréguliers qui présentent des particularités propres.

2. On se dispense d'indiquer ici le conditionnel et le gérondif : chaque fois que le futur simple existe, le conditionnel présent existe aussi, et il a le même radical ; le gérondif présent a toujours la même forme que le participe présent. — D'autre part, pour les temps composés, il suffit de connaître l'auxiliaire et la forme du participe passé. Celle-ci suffit également pour le passif (§ 827). Pour le participe passé, nous signalons quand il n'a ni pluriel ni féminin ; dans le cas contraire, nous ne mentionnons ces formes que si elles ne suivent pas les règles générales : + *s* au masc. plur. + *e* au fém. sing. + *es* au fém. plur.

PREMIÈRE SÉRIE

833 ***Aller.***

a) *Aller* se conjugue sur trois radicaux. **H1**

1° INDIC. PR., 1re, 2e, 3e pers. du sing., 3e pers. du plur. : *Je vais* [vɛ] **H2**, *tu vas, il va, ils vont.* — IMPÉR., 2e pers. du sing. : *Va.* **R1** (Pour *vas*, devant *en* et *y*, voir § 795, N. B. 1.)

2° INDIC. PR., 1re, 2e pers. du plur. : *Nous allons, vous allez.* — IMPARF. : *J'allais*, etc. — IMPÉR., plur. : *Allons, allez.* — PASSÉ SIMPLE : *J'allai*, etc. — SUBJ. PR. : *J'aille, tu ailles, il aille, nous allions, vous alliez, ils aillent.* — SUBJ. IMPARF. : *J'allasse*, etc. — INFIN. : *Aller.* — PARTIC. PR. : *Allant.* — PARTIC. PASSÉ : *Allé.*

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire *être* : *Je* SUIS *allé.*

3° FUTUR : *J'irai*, etc.

N. B. Sur diverses particularités concernant *s'en aller* (*Je m'*EN *suis* ALLÉ. *Je me suis* EN ALLÉ. *Les heures* EN ALLÉES. Etc.), cf. § 681, *b*.

Sur °*raller*, voir § 173, *8*, b, 1°.

b) Le verbe ***être*** peut remplacer le verbe *aller*, dans la langue courante aux temps composés ; dans l'usage littéraire au passé simple et au subjonctif imparfait :

Le brigadier [...] *avoua qu'il* AVAIT ÉTÉ *chercher dans une pièce voisine une feuille de papier* (MÉRIMÉE, *Colomba*, VI). — *Cette fille* [...] *l'*AVAIT ÉTÉ *trouver chaque nuit dans sa hutte* (MAUPASS., C., Lapin). — *Notre chauffeur* A ÉTÉ *ramasser des brassées de bois mort et les a jetées dans les flammes* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 347). — AVEZ-*vous* ÉTÉ *à Paris la semaine dernière ?* (*Ac.* 2000, s. v. *être*, VI, comme fam.) — *Il oublia de dîner et* FUT *à Médrano* (MAURIAC, *Mal*, p. 162). — *Elle* FUT *ensuite trouver Madame* (GREEN, *Malfaiteur*, p. 18). — *Je* FUS *me coucher* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 168). — *On* FUT *querir et informer Renaud* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 198). — *Il était temps que chacun* FÛT *se coucher.*

Pour *s'en aller*, c'est seulement dans la langue littéraire, au passé simple et au subjonctif imparfait, que cette particularité s'observe :

Le petit prince S'EN FUT *revoir les roses* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, XXI). — *Je* M'EN FUS *au théâtre, la* [= sa médaille] *montrer aux civils pendant les entractes* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 68). — *Le jeune homme* [...] S'EN FUT *par une petite porte* (ARAGON, *Aurélien*, p. 35). — *C'est l'imagination qui veut que l'on s'en aille. C'est le fait qui voudrait qu'on ne* S'EN FÛT *pas* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 217). **R2**

L'emploi d'*être* pour *aller* a fait l'objet de discussions. Plus d'un grammairien a repris le jugement de Voltaire **H3** sur *Je fus*. D'autres ont prétendu faire pour les temps composés une distinction logique, encore entérinée par Littré (s. v. *être*, 19°) : « Il *est allé* à Rome exprime simplement qu'il a fait le voyage de Rome, sans dire s'il est de retour ; il *a été* à Rome exprime qu'il est revenu » et même encore par le *Robert* 2001, s. v. *être*, III, 2, b, Rem. C'est à la fois ressusciter la situation qui est à l'origine de cet emploi de *être* et réduire ingénieusement son illogisme. L'usage n'en tient pas compte : *Autrefois je barbouillais du papier avec mes filles, Atala, Blanca, Cymodocée* [héroïnes de ses livres], *chimères qui* ONT ÉTÉ *chercher ailleurs la jeunesse* (CHAT., *Rancé*, Avertiss.). [Ex. qui, comme beaucoup d'autres, ne s'accommode guère de l'étiquette « fam. ».] — *Tous ceux qui* ONT ÉTÉ *à la Roche-Mauprat n'en sont pas revenus. Moi, j'*AI ÉTÉ, *non y subir la mort, mais me fiancer avec elle* (SAND, *Mauprat*, XI). — Pour d'autres grammairiens, *il est allé* impliquerait nécessairement que la personne est toujours à l'endroit en question. Cette exigence (qui rendrait quasi impossible l'emploi de *je suis allé*) n'a pas plus de succès : *Parmi ces hommes qui* ÉTAIENT ALLÉS *bouder dans leurs terres et qui revenaient altérés de vengeance* (STENDHAL, *Chartr.*, I). — *Ah ! pour être revenu de tout, mon ami, il faut* ÊTRE ALLÉ *dans bien des endroits* (MUSSET, *Fantasio*, I, 2). — *Un jour, je suis parti pour la Suisse, non pas tant pour voir la Suisse que pour y* ÊTRE ALLÉ (A. KARR, *Voy. autour de mon jardin*, XXIV). — *Je sais, pour y* ÊTRE ALLÉ, *que le Caire a une certaine physionomie française* (HERMANT, *Chroniques de Lancelot*, t. II, p. 146). — *En sortant du Palais de Justice, où j'*ÉTAIS ALLÉ *pour que Fargue ne pût douter de mon zèle* (GIDE, *Journal*, 6 janv. 1911).

H1 833 HISTORIQUE

Le 3e radical se rapporte au latin *ire* ; le 1er au latin *vadĕre* ; le 2e à un verbe *alare*, attesté dans les gloses de Reichenau (VIIIe s.). L'origine de ce dernier a fait l'objet de nombreuses conjectures ; la plus souvent retenue est une contraction du lat. *ambulare*, peut-être d'abord dans des impératifs du langage militaire. Le provençal *anar*, l'ital. *andare*, l'espagnol *andar* peuvent s'expliquer par un lat. *andare* (attesté au IXe s.), pour lequel on propose un lat. vulg. **ambitare*.

H2 833 HISTORIQUE

À côté de *je vais*, on a °*je vas*, qui a appartenu au fr. distingué jusque dans le cours du XIXe s. : *Je ne sais où* JE VAS (DE LIGNE, *Mém.*, p. 60). — Dans ses manuscrits, SAND est restée fidèle à *je vas* jusqu'à la fin de sa vie : voir son *Journal*, 22 sept. 1867, cité par Maurois, *Lélia ou la vie de G. Sand*, p. 404. — Aujourd'hui, c'est du fr. pop. que les auteurs mettent dans la bouche de leurs personnages : par ex. PROUST, *Rech.*, t. II, p. 18 ; GENEVOIX, *Raboliot*, p. 155 ; BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1411 ; etc. — Au Québec, c'est de la langue familière.

R1 833 REMARQUE

L'expr. ***À Dieu va !*** (A. ARNOUX, *Calendrier de Flore*, p. 240) s'expliquerait sans peine, mais il se fait qu'on la trouve plus souvent, dans les dict. et dans la littérature, sous la forme *À Dieu vat* (avec *t* souvent prononcé) : R. DUMESNIL, *Âme du médecin*, p. 109 ; P. BENOIT, *Soleil de minuit*, p. 113 ; LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 275 ; GENEVOIX, *Fatou Cissé*, p. 120 ; GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 205 ; etc. Cela a donné lieu à des hypothèses variées (influence de *Va-t'en*, etc.) : cf. Nyrop, *Études de gramm. fr.*, n° 19, pp 19-20 et 32. L'emprunt d'une interjection bretonne ne serait pas invraisemblable pour une formule qui s'employait notamment parmi les marins : *C'était l'instant. / «* À DIEU VAT ! *» cria le jeune capitaine* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 5).

R2 833 REMARQUE

Dans le fr. pop. du Québec, *être* s'introduit même aux temps composés : °*Il s'en a* ÉTÉ, *Il s'est en* ÉTÉ , etc. Cf. Seutin-Clas, p. 69.

H3 833 HISTORIQUE

L'emploi d'*être* pour *aller* remonte aux origines de la langue et même au latin. Ex. classiques : ⁺*Je* FUS *retrouver mon janséniste* (PASCAL, *Prov.*, I). — *Et nous* FUSMES *coucher* (MOL., *Fâch.*, II, 7). — *Non, je ne reviens pas ; car je n'*AY *pas* ESTÉ (ID., *Dépit am.*, I, 4). — ⁺*Ils les* [= des exemples] ONT ÉTÉ *chercher parmi les Juifs* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, II, 5). — *Je* FUS *l'autre jour dans un couvent de ces dervis* (MONTESQ., *L. pers.*, LVII). — VOLTAIRE, qui a reproché vivement (*Comment. sur Corn.*, Pompée, I, 3) à CORNEILLE ⁺*Il* FUT *jusques à Rome implorer le sénat*, a écrit lui-même : *Je* FUS *le chercher dans sa retraite* (*Lettres phil.*, I).

Une phrase comme la suivante montre bien la synonymie des deux formules : *Moi aussi je* SUIS ALLÉ *là où vous* AVEZ ÉTÉ. *J'assistais à cette fête extraordinaire* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 154). — La seule différence est que *avoir été* prédomine dans l'usage familier et *être allé* dans l'usage soigné.

En outre, dans les emplois figurés, *avoir été* l'emporte largement : *Cette horloge va bien, elle n'*A *jamais si bien* ÉTÉ. — *Cette robe vous allait bien, mais du jour où vous l'avez transformée, elle ne vous* A *plus* ÉTÉ. — *Le feu va trop fort ; toute la matinée il* A ÉTÉ *trop vite.* — *Vous demandez comment je vais ? J'*AI *déjà* ÉTÉ *mieux.* — Les phrases suivantes, à cet égard, paraissent étranges : *Et tu as quitté librement Ferbannes ? / – Oh ! ce n'*EST *pas* ALLÉ *tout seul !* (BILLY, *Madame*, p. 250.) — *Comme l'habit vert lui* SERAIT *bien* ALLÉ ! (ID., dans le *Figaro litt.*, 14 oct. 1961.) — *Tout* SERAIT *donc bien* ALLÉ *sans la nouvelle dame Barbaz* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 3). — *La fille de ce Chinois ignorant* EST ALLÉE *mieux* (G. BELMONT et H. CHABRIER, trad. de : A. Burgess, *Puissances des ténèbres*, p. 303).

834 **Envoyer.**

Envoyer n'a d'irrégulier que le futur et le conditionnel : *J'enverrai*, etc. H

835 **Ficher.**

Ficher, quand il sert d'équivalent euphémique, dans la langue familière, au verbe trivial °*foutre*, prend souvent une forme spéciale à l'infinitif et au participe passé : *Fiche, fichu*. Voir §§ 806 et 808, *a*.

836 **Laisser.**

Laisser a chez Marie NOËL un futur *lairez* : *Comme un agneau perdu me* LAIREZ-*vous manger ?* (*Les chansons et les heures*, À sexte.) C'est soit un archaïsme, soit un trait régional. H

837 **Haïr.**

Haïr au sing. de l'indic. pr. et de l'impér. cesse de suivre la conjugaison de *finir* : *Je hais* [ɛ], *tu hais, il hait. Hais.* H

Ce verbe présente aussi, du point de vue graphique, la particularité que le tréma rend impossible l'utilisation de l'accent circonflexe : *Nous haïmes, vous haïtes* (formes à peu près inusitées) au passé simple ; *il haït* au subj. imp. : *Il n'y avait rien au monde que Fermina Daza* HAÏT *plus qu'elle* (A. MORVAN, trad. de : G. García Márquez, *Amour aux temps du choléra*, p. 142).

838 **Chauvir.**

Chauvir, verbe peu fréquent (plus rare encore pour les modes conjugués et en dehors de la 3e pers. : cf. § 877, *c*) usité seulement dans l'expression *chauvir des oreilles* « baisser R les oreilles », à propos des chevaux, des ânes, des mulets, se conjugue comme *finir*.

On m'avait donné une jument [...] ; *assez vive image de ma fortune, qui* CHAUVIT *sans cesse des oreilles* (CHAT., *Mém.*, I, IV, 10). — *L'alezane qui* [...] CHAUVISSAIT *des oreilles* (C. LEMONNIER, *Hallali*, XVII). — *Il s'amenait,* CHAUVISSANT *des oreilles, lui, qui, d'ordinaire, les portait droites comme des cierges* (POURRAT, *Trésor des contes*, t. XI, p. 125). — *À chaque nouveau cri son cheval* CHAUVISSAIT *des oreilles* (GREEN, *Pays lointains*, p. 638).

Pour Littré, *chauvir* ne doit pas prendre l'affixe *-iss-* : *Ils chauvent, qu'il chauve, il chauvait, chauvant.* Mais ces formes sont très rares : *Le cheval d'Akim* [...] CHAUVAIT *des oreilles* (TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 492). — CHAUVANT *des oreilles* (J.-N. SCHIFANO, *Danse des ardents*, p. 344). — L'*Ac.* 2001 mêle les deux types : *Il chauvit* (indic. pr.), mais *Ils chauvent, Il chauvait.* H

839 **Faillir.** H

Faillir a deux séries de formes, mis à part le PASSÉ SIMPLE *je faillis* et les temps composés au moyen du partic. passé *failli*.

1° Quelques auteurs emploient encore d'anciennes formes : l'INDIC. PR. *il faut, ils faillent* ; l'IMPARFAIT *je faillais*, etc. ; le PARTIC. PR. *faillant* ; le FUTUR *je faudrai*, etc.

H 834 **HISTORIQUE**

Enverrai est une réfection (attestée au XIVe s.), d'après le futur de *voir*, des anciennes formes *envoi(e)rai*, etc., encore fréquentes au XVIIe s. et parfois attestées par la suite : *envoyera* (MOL., *Mal. im.*, III, 3) ; *envoyray* (ID., *Amphitr.*, III, 2) ; *envoiray* (SÉV., 5 nov. 1684) [corrigé en *envoierai* dans la Pl., t. III, p. 27 !] ; *envoyeray* (VOLT., *Corresp.*, 9 août 1731). — Plus surprenant : °*La Sicile m'*ENVOYERA *son rythme plus mouillé de nos brouillards* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. III, p. 149).

H 836 **HISTORIQUE**

Le futur *lairai* est encore attesté plusieurs fois chez CORN. (*Pl. Roy.*, I, 1 ; etc.). Pour Vaugelas (p. 119), il « ne vaut rien, quoy qu'une infinité de gens le disent et l'escrivent ». Il subsiste dans divers dialectes, notamment en Bourgogne (pays de M. NOËL).

H 837 **HISTORIQUE**

Jadis, *haïr* ne se conjuguait pas comme *finir* ; on disait : *Nous hayons, vous hayez, ils haient*, etc., formes encore attestées au XVIIe s., mais condamnées par Vaugelas, p. 20.

R 838 **REMARQUE**

Les dict. disent d'ordinaire « *dresser* les oreilles » ; mais les chevaux et les ânes ont les oreilles ordinairement dressées (voir notamment l'ex. de POURRAT).

Chauvir a un homonyme, « devenir chauve », rare lui aussi : *Il avait un peu* CHAUVI (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 6). — *Jean a légèrement* CHAUVI (TRIOLET, *Bonsoir, Thérèse*, p. 133).

H 838 **HISTORIQUE**

C'est à cause de RABELAIS que les dict. recommandent les formes sans *-iss-* : *Ceulx qui* [...] CHAUVENT *des aureilles comme asnes de Arcadie* (III, Prol.). Cela vient d'une confusion avec la 1re conjug. (comp. l'infin. *tchawer* en wallon liégeois). — D'autres auteurs employaient des formes avec *-iss-* :

Chauvissant (TAHUREAU, cit. Huguet), *chauvissoient* (BÉROALDE DE VERVILLE, *ib.*), etc.

Le mot appartient à la famille de *chouette*.

H 839 **HISTORIQUE**

Falir (lat. vulg. **fallire*, class. *fallĕre*), qui subsiste en wallon et en picard, est devenu dès le Moyen Âge *faillir*, sous l'influence des formes qui avaient un *l* mouillé dû aux lois phonétiques (par ex., le subj. prés. *je faille*). — *Falloir* était à l'origine une simple variante de *faillir* et il en a gardé certains emplois : cf. § 861, H.

L'existence de ces doublets a entraîné une répartition des formes. *Faillir* avait pourtant encore au XVIIe s. les formes régulières *Je faux, tu faux, il faut*, ainsi que le futur *faudrai*, mais surtout chez un auteur archaïsant comme LA F. Littré les donnait encore en 1865, mais en constatant qu'elles vieillissaient, et le *Robert* 2001 continue à les donner, y compris *Je faux, tu faux, que je faille*, pourtant disparus tout à fait. Dès 1845, Bescherelle présentait comme un « usage général » l'alignement sur *finir*. — Aux survivances signalées plus haut, ajoutons le proverbe *Au bout de l'aune* FAUT *le drap* (encore dans AC. 2000) et le nom de lieu *Montereau-*FAUT (ou FAULT : cf. § 91, H3) *-Yonne* (où l'Yonne se jette dans la Seine).

Une autre analogie (avec l'infinitif) a donné au XVIIe et au XVIIIe s. : *Je* FAILLE *lourdement* (LA F., C., Climène). — ⁺*C'est que la mémoire vous* FAILLE (MARIV., *Surpr. de l'am.*, II, 5). — Comp. *défaillir* au § 840, *a*, 2°.

Le cœur me FAUT (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 139 ; DUHAMEL, *Confessions sans pénitence*, p. 26). — *La mémoire me* FAUT (GREEN, *Partir avant le jour*, pp. 334-335). — *La chaussette haute* FAUT *trop souvent à sa fonction* (M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 326). — *Tout* FAUT. *Sauf la chair à souffrances* (H. CIXOUS, *Angst*, p. 9). — *Si les assemblées* FAILLENT *à leur rôle* (P. COPPENS, *Cours de droit commercial*, Louvain, 1975, t. II, p. 285). — *Je* FAILLAIS *à la besogne* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 286). — *Le cœur lui* FAILLAIT (GREEN, *Mont-Cinère*, XXXVII). — *Vite essoufflé, le gars avait perdu sa prodigieuse souplesse et* FAILLAIT [...] *par les jarrets autant que par les coudes* (L. CLADEL, cit. *Trésor*). — FAILLANT *téter le doux gave* (A. BRETON, *Mont de piété*, coll. Poésie, p. 21). — *Nous arrivâmes, moi, le cœur* FAILLANT (GREEN, *Autre sommeil*, 1973, p. 69). — *Je ne te* FAUDRAI *point* (BALZAC, *Contrat de mar.*, cit. *Trésor*).

2° La tendance générale est d'aligner *faillir* sur *finir*. Elle a triomphé pour le FUTUR et le CONDIT. (ce que prévoyait déjà Littré). Aux autres temps, elle n'est pas encore assurée.

Je sens bien en quoi je FAILLIS (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 189). — *Celle qui a raison, celle qui ne* FAILLIT *pas* (GIRAUDOUX, *Ondine*, III, 5). — *La chasteté me fait peur et pourtant je ne* FAILLIS *jamais* (C. DETREZ, *Herbe à brûler*, p. 67). — *Un plaisir furtif s'annonce* [...]. *L'instinct ne* FAILLIT *pas* (L. NUCERA, *Chemin de la Lanterne*, p. 189). — *Si vous autres* [...] FAILLISSEZ *à votre tâche* (CAMUS, *Essais*, p. 965). — *Si je* FAILLISSAIS *à ma tâche* (VIALAR, *Petit garçon de l'ascenseur*, p. 70). — *Je ne* FAILLISSAIS *pas à verser quelques larmes émues* (R. NIMIER, *Hussard bleu*, p. 64). — *Que votre cœur ne* FAILLISSE *point, qu'il ne s'effraie point* (BARRÈS, dans le *Journal*, 17 août 1894). — *Que le peuple russe ne* FAILLISSE *pas à son devoir* (TROYAT, *Le sac et la cendre*, p. 401). — *Ses raisonnements ne* FAILLISSENT *pas à la logique* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 28 avril 1989).

Ex. du futur et du condit. *je faillirai*, etc. : FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 119 ; ESTAUNIÉ, *Labyrinthe*, p. 92 ; BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 42 ; BORDEAUX, *Déclassés*, p. 175 ; MAURIAC, *Galigaï*, XV ; COCTEAU, *Bacchus*, I, 2 ; BERNANOS, *Corresp.*, 15 mai 1944 ; etc.

Certains grammairiens mettent à part le sens « faire faillite » en considérant que dans ce cas *faillir* se conjugue comme *finir*. Mais le verbe dans ce sens ne se trouve guère qu'à l'infinitif, au participe passé et aux temps composés : *Deux entreprises* FAILLIES (dans le *Monde*, 17 déc. 2004, p. 24).

840 Verbes en *-ir* ayant des désinences du type *aimer*.

Ces désinences apparaissent au présent de l'indicatif, de l'impératif et du subjonctif.

a) Avec participe passé en *-i*.

1° ***Assaillir*** et ***tressaillir***. INDIC. PR. : *J'assaille, nous assaillons.* — IMPARF. : *J'assaillais, nous assaillions.* — PASSÉ SIMPLE : *J'assaillis.* — FUTUR : *J'assaillirai.* — IMPÉR. : *Assaille.* — SUBJ. PR. : *J'assaille, nous assaillions.* — SUBJ. IMP. : *J'assaillisse.* — PART. PR. : *Assaillant.* — PART. PASSÉ : *Assailli.*

Le futur (et le conditionnel), surtout pour *tressaillir*, est parfois hésitant : *Je* TRESSAILLERAI (SAND, *Corresp.*, t. IV, p. 38). — *Ils* TRESSAILLERAIENT (MUSSET, *Poés. nouv.*, Sur la paresse). — *Tu* TRESSAILLERAIS (LAFORGUE, *Poèmes inédits*, Angoisse sincère). [Corrigé par l'éditeur : cf. p. 631.] — *Qui* TRESSAILLERAIT (BARRÈS, *Sous l'œil des barb.*, 1892, p. 128).

Ex. réguliers : *tressailliront* (LAMENNAIS, trad. de l'*Imit. de J.-C.*, IV, 13) ; *tressaillirait* (CARCO, cit. *Trésor*) ; *tressaillirais-je* (L. BODARD, *Anne Marie*, p. 15) ; etc.

Saillir (rare en dehors de la 3e pers.) se conjugue ordinairement comme *assaillir*. H1

Selon le *Trésor*, le verbe se conjugue comme *finir* quand il signifie « jaillir » (emploi donné comme vieux ou littér.) et comme *assaillir* quand le sens est « être en saillie, déborder ». Le *Trésor* entérine donc la présentation de l'*Ac.* 1935 (depuis 1740), sauf que celle-ci ajoute pour la conjug. sur *finir* le sens « couvrir (une femelle) ». L'usage est moins net.

Des ex. comme ceux-ci semblent impliquer une idée de mouvement : *À chaque nouvelle peine* [...], *nous sentons une veine de plus qui* SAILLIT, *développe sa sinuosité mortelle au long de notre tempe* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 906). [Certaines éd. portent *saille*.] — *Quand le piston revient en arrière, son extrémité* SAILLIT *sous le réservoir* (VAILLAND, *325 000 francs*, p. 102). — Mais cet autre

H1 840 HISTORIQUE

D'abord *salir* (lat. *salire*), le verbe a été refait d'après les formes comme *ils saillent*. — *Tressaillir* lui aussi a failli passer à la conjugaison de *finir* : voir par ex. MONTESQ., *L. pers.*, CXXXII ; DID., *Neveu de Rameau*, p. 23. ZOLA écrit encore dans une lettre : *Je la sens qui y* TRESSAILLIT (dans Cézanne, *Corresp.*, 1978, p. 69), tandis que CLAUDEL écrit dans son *Journal* (20 déc. 1918) : *Odeur épouvantable qui vous* ASSAILLIT *à une grande distance.*

aussi, avec l'autre forme : *Les racines prenaient vie et* SAILLAIENT *d'elles-mêmes hors de terre* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 189).

Dans les emplois statiques, la conjugaison sur *finir* est attestée çà et là chez les écrivains (fréquemment chez FLAUBERT) : *À peine si on voit quelques fragments de maçonnerie* SAILLISSANT *de dessous l'herbe et les broussailles* (FLAUB., *Par les champs et par les grèves*, cit. *Trésor*). — *Leurs nez bleuâtres* SAILLISSAIENT *entre leurs joues creuses* (ID., *Sal.*, XIV). — *Le dallage de briques rouges* [...], *où les joints de ciment* SAILLISSAIENT *en relief* (VAN DER MEERSCH, cit. *Trésor*, s. v. *joint*[1]). — *Du gris de ses journées monotones* SAILLISSAIENT *des reliefs ou se détachaient des points de repère* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 147). **A1**

Pour le sens « couvrir (la femelle) » : *Les anciens animaux* SAILLISSAIENT *même en course* (RIMBAUD, cit. Damourette-Pichon, § 845).

Pour le futur, on a les mêmes hésitations que celles que nous avons notées pour *tressaillir*. — Le part. prés. adjectivé est toujours *saillant*.

2° ***Défaillir*** se conjugue ordinairement comme *assaillir* (l'*Ac.* l'a enfin reconnu depuis 1989).

- *S'il* [= le gouvernement] DÉFAILLE *et n'est plus obéi* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, cit. Rob., s. v. *rétrograder*). — *Mon ardeur si intense* DÉFAILLE (BARRÈS, *Homme libre*, p. 65). — *Lorsque son courage* DÉFAILLE (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 196). — *Allons ! le voilà qui* DÉFAILLE ! (GIDE, *Saül*, I, 7.) — *Cet homme qui* [...] DÉFAILLE *de bonheur* (ARLAND, *Essais crit.*, p. 61). — *À les voir, je* DÉFAILLE (GIRAUDOUX, *Apollon de Bellac*, II). **A2**
  L'hésitation indiquée pour le futur et le condit. de *tressaillir* (cf. 1°) se retrouve ici : *Le vent* DÉFAILLERA (FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 269). — *Je ne* DÉFAILLERAIS *pas* (E. PSICHARI, *Voyage du centurion*, p. 90). — *La Force des martyrs* DÉFAILLERAIT (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 127). — *Il ne* DÉFAILLERAIT *point !* (H. QUEFFÉLEC, *Recteur de l'île de Sein*, p. 251.) — Ex. de COUSIN dans Littré.
- Les anciennes formes *il défaut, il défaudra* se rencontrent encore dans la langue littéraire : *Elle a de si blanches dents pointues ! sa rousse amoureuse* DÉFAUT *rien qu'à la regarder* (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 131). **R1** — *L'inconnu ne* DÉFAUT *point* (DUHAMEL, *Possession du monde*, p. 75). — *Déjà le cœur lui* DÉFAUT (BORDEAUX, *Tuilette*, p. 248). — *Si le cœur ne me* DÉFAUT (THÉRIVE, *Retour d'Amazan*, p. 225). — *Si quelqu'un de ces humbles auxiliaires* DÉFAUT (LA VARENDE, *Normandie en fleurs*, p. 48). — *Le corps que tu as tant nourri, un jour,* DÉFAUDRA, / *L'esprit où tu as tant veillé, un soir, sombrera* (M. NOËL, *Notes intimes*, p. 194). **R2**

3° ***Cueillir*** (***accueillir, recueillir***). INDIC. PR. : *Je cueille, nous cueillons.* — IMPARF. : *Je cueillais, nous cueillions.* — PASSÉ SIMPLE : *Je cueillis.* — FUTUR : *Je cueillerai.* — IMPÉR. : *Cueille* (*cueilles* devant *en* ou *y* : § 795, N. B.), *cueillons.* — SUBJ. PR. : *Je cueille, nous cueillions.* — SUBJ. IMP. : *Je cueillisse.* — PART. PR. : *Cueillant.* — PART. PASSÉ : *Cueilli.* **H2**

b) Avec participe passé en ***-ert.***

Offrir. INDIC. PR : *J'offre, nous offrons.* — IMPARF. : *J'offrais.* — PASSÉ SIMPLE : *J'offris.* — FUTUR : *J'offrirai.* — IMPÉR. : *Offre* (*offres* devant *en* ou *y* : § 795, N. B.). — SUBJ. PR. : *J'offre.* — SUBJ. IMP. : *J'offrisse.* — PART. PR. : *Offrant.* — PART. PASSÉ : *Offert.*

Couvrir, ouvrir, souffrir et leurs dérivés se conjuguent comme *offrir.*

841 Verbes en *-ir* perdant la consonne finale du radical.

Cette disparition concerne le singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif.

a) ***Dormir*** (***s'endormir, se rendormir***). INDIC. PR. : *Je dors, tu dors, il dort, nous dormons.* — IMPARF. : *Je dormais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je dormis.* — FUTUR : *Je dormirai.* — IMPÉR. : *Dors, dormons.* — SUBJ. PR. : *Je dorme.* — SUBJ. IMP. : *Je dormisse.* — PART. PR. : *Dormant.* — PART. PASSÉ : *Dormi.* Le fém. et le plur. sont rares : voir § 947, *b*, 1° ; ils sont courants pour *endormi, rendormi.*

A1 840 AUTRES EXEMPLES

VOGÜÉ, *Roman russe*, p. 89 ; BARRÈS, *Dérac.*, p. 357 ; R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 35 ; FRAPPIER, CLAUDEL, cit. Damourette-Pichon, § 845 ; LARBAUD, *Beauté, mon beau souci*, Pl., p. 555 ; ARAGON, *Paysan de Paris*, p. 107 ; LA VARENDE, *Sorcière*, p. 241.

A2 840 AUTRES EXEMPLES

De (*il*) *défaille* : FLAUB., *Tent.*, VI ; LEC. DE LISLE, *Poèmes barb.*, Ximena ; E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XVII ; TAINE, *De l'intelligence*, t. I, p. 88 ; MAUPASS., *Notre cœur*, I, 2 ; etc.

R1 840 REMARQUE

Pl., p. 114 : *défaille*, mais cette éd. reproduit le texte original, tandis que le L. P. suit l'éd. (revue par Colette) des *Œuvres compl.*, Flammarion 1948.

R2 840 REMARQUE

Au sing. de l'indic. pr., Littré ne citait que *Je défaus* (mais *Je faux* : § 839, H), *tu défaus, il défaut*, ne mentionnant même pas *Je défaille*, etc.

H2 840 HISTORIQUE

Vaugelas (p. *482) tenait qu'il fallait dire, au futur, *cueillira, recueillira*, comme à la cour, et non *cueillera, recueillera*, comme à la ville. L'usage s'est prononcé contre lui ; déjà Thomas Corneille affirmait qu'à la cour les habitudes avaient changé et qu'on y disait, comme tout le monde : *Je cueillerai.* — C'est au XVII[e] s. que disparaissent les anciennes formes *Je cueuls, je cueudray* : cf. Brunot, *Hist.*, t. III, pp. 314, 334.

R1 841 REMARQUE

Asservir [dérivé de *serf*] se conjugue comme *finir*.

H 841 HISTORIQUE

Partir lui-même a été conjugué jadis comme *finir*, mais surtout dans le sens de « partager » : cf. § 878, 21 et H9.

b) ***Mentir, sentir*** (et leur famille), ***se repentir, servir, desservir, resservir*** R1, ***sortir*** ↓ (et *ressortir* « sortir de nouveau » ↓), ***partir*** H (et *repartir* « partir de nouveau » ↓) se conjuguent comme *dormir*. — *Menti* n'a ni fém. ni plur., au contraire du partic. passé des autres verbes.

Pour l'emploi de l'auxiliaire avec *partir, sortir*, voir § 812, *b*, 2° (ainsi que R3 et H3).

Sortir signifiant « produire » (langage de la jurisprudence) ne s'emploie qu'aux 3es pers. et au partic. prés. Il se conjugue comme *finir* :

Il sortit, il sortissait, qu'il sortisse, sortissant. La sentence SORTISSAIT *son plein et entier effet* (*Rob.*). — Il prend l'auxiliaire *avoir*.

Assortir (dérivé de *sorte*), ***ressortir*** « être du ressort de, relever de » (dérivé de *ressort*) se conjuguent comme *finir*. Ils prennent l'auxiliaire *avoir*.

Certains auteurs, confondant *ressortir* « être du ressort de » avec *ressortir* « sortir de nouveau » (qui se conjugue comme *sortir*), conjuguent le premier comme le second (d'autres construisent le premier comme le second avec la préposition *de* : cf. § 290, *e*) : *L'Art poétique de Caillois* RESSORTAIT *plus de l'essai et de la théorie que de la critique directe* (HENRIOT, dans le *Monde*, 25 nov. 1959). — *Tout ce qui* RESSORT *au départ, à l'élan* (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 208). — *Cela* RESSORTANT *au domaine moral* (LÉAUTAUD, *Journal littér.*, t. XVII, p. 293). — *La propagande révolutionnaire* RESSORT *à une autre pédagogie* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 24 juillet 1968). — *Quelque chose qui n'est ni de la grammaticalisation ni de la lexicalisation mais* RESSORT *plutôt du style* (M. COHEN, *Une fois de plus des regards sur la langue fr.*, p. 130).

Ex. réguliers : *Dans toutes les questions qui* RESSORTISSENT *à la souveraineté collective* (HUGO, *Misér.*, IV, X, 2). — *Son jeu correct, luisant, glacé,* RESSORTISSAIT *plutôt à l'arithmétique qu'à l'art* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6). — *Dans tout ce qui* RESSORTIT *au music-hall* (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 197). — *Le cas de Mme Chantelouve ne* RESSORTIT *pas à la compétence d'un tribunal laïc* (M. GARÇON, *Plaidoyers chimériques*, p. 151).

Repartir au sens de « répondre » (cf. § 416, *b*, 3°), emploi qui vieillit même dans la littérature, se conjugue comme *partir*, mais prend l'auxiliaire *avoir* aux temps composés.

L'*Ac.* en 1935 considérait comme rare l'emploi transitif : *Il ne lui* A REPARTI *que des impertinences*, mais comme ordinaire l'emploi intransitif : *Il ne lui* A REPARTI *que par injures, que par des injures*. Ceci ne semble pas beaucoup plus vivant que cela (les ex. datent d'ailleurs de l'éd. de 1718). Voir pourtant : *Il ne* REPARTIT *point par des paroles vaines* (JAMMES, *Géorg. chrét.*, II). — Si la langue littéraire se sert encore de ce verbe, c'est pour présenter un discours rapporté (cf. § 416, *b*, 3°) : *Ah ! tu n'as pas l'esprit très vif, à ce que je vois. / Je l'ai plus que toi,* REPARTAIT *son compagnon* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Bœufs). — *J'ai mes beaux souliers, aujourd'hui, dit-elle en riant. / – Et tes belles jambes tous les jours,* REPARTIT *Herbert* (COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 102). [*Repartait*, p. 27.] — *« Munich : la maison du parti », annonce dévotieusement Agethen. « Quel parti ? »* REPART *aussitôt une voix dans la salle* (AMBRIÈRE, cit. *Trésor*). — *Mais non, je vous assure, repartit le Comte qui avait des usages* (CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 74). R2

Il faut éviter de le conjuguer comme *finir*, ainsi que de l'écrire *répartir* R3, comme, déjà, le dict. de GODEFROY pour traduire l'anc. fr. *reparer*. R4

Départir se conjugue régulièrement sur *partir*, mais il prend l'auxiliaire *avoir* (sauf quand il est pronominal, emploi le plus fréquent) :

Ce calme [...] *dont* [...] *je ne me* DÉPARTAIS *pas* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 109). [Forme du ms, altérée en *départissais* dans la 1re éd. : cf. Pl., p. 1072] — *Une sorte de bonhomie cordiale, dont elle ne se* DÉPARTAIT *point* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 10). — *Il ne se* DÉPART *jamais d'un étrange sourire* (GREEN, *Années faciles*, 15 mai 1932). — *Se* DÉPARTANT *de son mutisme* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 50). — *Il ne se* DÉPART *pas de son humanisme* (J. PIATIER, dans le *Monde*, 14 avril 1981). — *Dans ces mêmes uniformes de lourd drap noir dont la respectabilité hollandaise ne se* DÉPARTAIT *jamais* (S. LEYS, dans *Revue des deux mondes*, sept. 2002, p. 19). — Emploi non pronominal, « accorder » : *La nature* AVAIT DÉPARTI *à ce jeune homme les plus belles qualités* (*Ac.* 1932). [Depuis 1989, l'*Ac.* ne signale plus ce sens que dans la construction passive.]

On constate une très forte tendance, même dans la langue littéraire, à conjuguer *départir* comme *finir* : *Je me soutenais par orgueil, mais regrettais alors Hilaire qui me départissait l'an d'avant de ce que mon humeur avait sinon de trop farouche*

R2 841 REMARQUE

Les ex. suivants présentent plutôt le sens « reprendre » (comp. § 821, *i*) que « répondre », d'où l'auxiliaire *être* dans le second : *Vous parler de Djamila ? / La voix de Zohra Oudaï* REPART, *palpitante : / – Vous vous souvenez de* [...] (A. DJEBAR, *Femme sans sépulture*, p. 128). — *« Le salaud ! Oh, le salaud ! » s'exclamait Vincent* [...]. *Une chose le déroutait : « Et tu l'as épousé ? » J'ai dit tristement : « C'est lui qui l'a exigé* [...]. *» / « Le salaud ! Oh, le salaud ! »* EST REPARTI *Vincent de plus belle* (JAPRISOT, *Passion des femmes*, p. 49).

R3 841 REMARQUE

Répartir « partager » et ***impartir*** [empruntés du latin] se conjuguent comme *finir*.

R4 841 REMARQUE

La prononciation de ***repartie***, partic. passé nominalisé au fém., est plus menacée parce que ce nom appartient à une langue plus courante. La graphie *ré-* se rencontre aussi : RÉPARTIES *pleines de vivacité* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 204). — *Promptitude à la* RÉPARTIE (AYMÉ, *Aller retour*, p. 110). — Mais les auteurs en sont-ils responsables ? [Elle n'est d'ailleurs pas récente : MONTESQ., *L. pers.*, LIV, S. T. F. M., p. 104 ; LAMENNAIS, cit. dans Corn., *Théâtre complet*, Garnier, 1942, t. I, p. XII.]

(GIDE, *Nourritures terr.*, IV, 1). — *Le Paradis, c'est la merveille. Dans aucune des parties de son poème, Dante ne se* DÉPARTIT *d'une façon tout à fait naturelle et humaine* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 17). — *De tels hommes* [...] *sont avertis des parties de la réalité sur lesquelles leurs dons spéciaux leur* DÉPARTISSENT *une lumière particulière* (PROUST, *Pastiches et mélanges*, p. 155). — *Quand Nicolas le réveille et s'informe comment il a dormi, sa réponse est celle dont il ne se* DÉPARTIT *jamais* (SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, p. 197). — *Sans qu'aucun des visages se* DÉPARTISSE *de cette indestructible impossibilité* (Cl. SIMON, *op. cit.*, p. 216). **A** — La méconnaissance de la forme régulière a produit cette cacographie : °*Raymond Queneau ne se* DÉPARE *jamais de sa bonne humeur* (dans le *Monde*, 7 juin 2002, p. II).

A 841 AUTRES EXEMPLES

R. DE GOURMONT, *Belgique littér.*, p. 63 ; BORDEAUX, *Sur le Rhin*, p. 304 ; COLETTE, *Étoile Vesper*, pp. 26-27 ; J. et J. THARAUD, *Vienne la Rouge*, p. 8 ; HENRIOT, *Temps innocents*, p. 126 ; MARTIN DU G., *Thib.*, II, p. 128 (= *départait*, Pl., t. I, p. 733) ; GIDE, *Nourrit. terrestres*, IV, 1 ; KESSEL, *Heure des châtiments*, p. 360 ; VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 213 ; M. BRION, *Goethe*, p. 414 ; A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 148 ; etc.

842 **Verbes en -*ir* et en -*oir* dont le radical varie.**

Cette variation se fait d'après la place de l'accent tonique.

a) ***Acquérir*** **(*conquérir*, *s'enquérir*, *requérir*).** **H1** INDIC. PR. : *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.* — IMPARF. : *J'acquérais.* — PASSÉ SIMPLE : *J'acquis.* — FUTUR : *J'acquerrai.* **H2** — IMPÉR. : *Acquiers, acquérons, acquérez.* — SUBJ. PR. : *J'acquière, tu acquières, il acquière, nous acquérions, vous acquériez, ils acquièrent.* — SUBJ. IMP. : *J'acquisse.* — PART. PR. : *Acquérant.* — PART. PASSÉ : *Acquis.*

Quérir est défectif : § 878, 23.

N. B. *Conquêter* et *s'enquêter* ne sont pas, malgré les apparences, des concurrents néologiques **H3** : *Sentiment puéril, mais différant seulement par la grandeur de celui où ce César et tous les autres avaient puisé la force de* CONQUÊTER (MONTHERL., *Bestiaires*, L. P., p. 109). — *Le titre duquel je* M'ENQUÊTE / *M'inquiète* (VERL., *Invect.*, I). — *La scène où l'on voit Proust* [...] S'ENQUÊTER [...], *auprès des maîtres d'hôtel, sur le cabinet particulier où une courtisane célèbre* [...] *avait l'habitude de souper* (LACRETELLE, dans le *Figaro*, 24 juin 1972). — Autre ex. de *s'enquêter* : MUSSET, *Prem. poés.*, Mardoche, XLI.

b) ***Mourir.*** INDIC. PR. : *Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent.* — IMPARF. : *Je mourais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je mourus.* — FUTUR : *Je mourrai.* — IMPÉR. : *Meurs, mourons, mourez.* — SUBJ. PR. : *Je meure, tu meures, il meure, nous mourions, vous mouriez, ils meurent.* — SUBJ. IMP. : *Je mourusse.* — PART. PR. : *Mourant.* — PART. PASSÉ : *Mort.*

Les temps composés se conjuguent avec *être*. *Se mourir* est défectif (§ 877, *e*).

c) ***Tenir*** (et sa famille). INDIC. PR. : *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* — IMPARF. : *Je tenais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je tins, nous tînmes, vous tîntes, ils tinrent.* — FUTUR : *Je tiendrai.* — IMPÉR. : *Tiens, tenons.* — SUBJ. PR. : *Je tienne, nous tenions, ils tiennent.* — SUBJ. IMP. : *Je tinsse, il tînt.* — PART. PR. : *Tenant.* — PART. PASSÉ : *Tenu.*

Attenir (qui n'a jamais figuré dans *Ac.*) est mentionné comme « vieux ou litt. » dans le *Rob.* 2001, comme usité « généralement au participe présent » (*Trésor*) ou comme adjectif (§ 923, *a*, 1°, N. B.). En dehors de cela, l'indic. imparf. est attesté à l'époque contemporaine : *Une chambre à coucher à laquelle* ATTENAIT *une petite cellule* (BALZAC, *Curé de Tours*, version de 1832, éd. A., p. 293). [Passage supprimé ensuite.] — *Un bûcher, une remise, une écurie* ATTENAIENT *à la cuisine* (ID., *Paysans*, I, 13). — *Dans cette maison qui* ATTENAIT *à la forêt* (C. LEMONNIER, *Mâle*, V). — *Ce jardin* [...] *n'*ATTENAIT *pas à la maison* (LOTI, *Roman d'un enfant*, XLIV). — Une application exceptionnelle : [D'un déguisement] *Cette peau* [...] ATTENAIT *au col de la chemise* (MAUPASS., C., Masque). — Plus traditionnel, mais désuet : *S'étendant* [...] *sur le mérite si extraordinaire de son beau-père, de sa belle-mère, et de tout ce qui leur* ATTENAIT (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. I, p. 703). [Cf. *ib.* plus bas : *Sur ce Chapitre des alliances, des parentés.*]

Venir et les verbes de sa famille se conjuguent comme *tenir*. — *Venir, revenir, survenir, intervenir, provenir* ↓, *advenir* (§ 877, *c*), *devenir, parvenir* prennent l'auxilaire *être* ; *circonvenir, contrevenir, prévenir, subvenir* prennent *avoir* ; pour *convenir, disconvenir*, voir § 814, *b*, 2°.

H1 842 HISTORIQUE

Ces verbes ont d'abord eu des infinitifs *enquerre* (ils viennent du lat. *-quirĕre*), dont on trouve encore des traces au XVII[e] s. : *D'où venez-vous presentement ? / Commença-t-elle de* S'ENQUERRE (VOITURE, *Poés.*, XCIII). L'*Ac.* continuait à signaler en 1878 à *enquerre* pour « à vérifier ». La langue du blason garde cette forme : des *armes à enquerre* sont des armes qui contreviennent aux règles héraldiques.

H2 842 HISTORIQUE

Notons le futur *acquerera* chez MONTESQ., *L. pers.*, XLVIII.

H3 842 HISTORIQUE

Ex. classiques de ces dérivés de *conquête* et d'*enquête* : *Ce bras tout aussitost vous* CONQUESTE *un Empire* (CORN., *Illus.*, II, 4). — *Ils ne* S'ENQUESTENT *point de cela* (MOL., *Pourc.*, III, 2). — *S'enquêter* est attesté depuis 1532 (depuis 1538, selon le *Rob.*) : *Je* M'EN ENQUESTERAY *plus au plain* (RAB., *Pant.*, éd. princeps, V). — C'est la seule construction du verbe signalée dans l'*Ac.* de 1694 à 1878 (mais comme vieillie en 1835 et 1878). Elle disparaît en 1932, remplacée par la construction intransitive (cf. § 297, *b*, 3°). Elle ressurgit en 1992 (côte à côte avec l'emploi intransitif), sans la moindre réserve, quoiqu'elle soit vieillie (et fam., ce qui est discutable) pour le *Trésor* et vieille pour le *Rob.* 2001.

R1 842 REMARQUE

Dans le sens « convenir » [d'où l'adjectif *avenant*], *avenir* subsiste dans les parlers de l'Ouest et au Canada : *Je pourrais encore t'en* [= de l'argent] *avancer que tu nous remettrais rien que quand* ça *t'*AVIENDRA (GUÈVREMONT, cit. 5eutin-Clas).

H4 842 HISTORIQUE

Ramentevoir « remettre en mémoire » est vieux et presque hors d'usage, selon l'*Ac.* 1935. Il dérive de l'anc. fr. *amentevoir*, même sens, lui-même tiré de l'anc. fr. *mentevoir* « rappeler », du lat. tardif (*in*) *mente habere* « penser à ». Il se conjuguait comme *recevoir* : *Je me* RAMENTOY / *L'autre* (SAINT-AMANT, t. I, p. 52). — *Ne* RAMENTEVONS *rien* (MOL., *Dépit am.*, III, 4). — +*Je vous* RAMENTEVRAI *qu'un jour* [...] (VOLT., lettre, cit. Littré). — Littré donne encore une conjugaison complète.

Les ex. qu'on relève au XIXe et au XXe s. sont plus souvent des régionalismes que des archaïsmes : *Mon arrivée à Charleroi* [...] NE *m'en a pas moins fait* RAMENTEVOIR *de quelques vers écrits par moi* (VERL., *Œuvres en pr.*, p. 417). [Comme infin. nominalisé : *ib.*, p. 452.] — *Je me* RAMENTEVAIS *de votre amour* (ID., *Liturg. intimes*, Final). [Avec une construction irrégulière : comp. *se rappeler* au § 285, *b*, 8°.] — *La vieille se* RAMENTEVAIT *que* [...] *M. le curé l'avait prise sur ses genoux* ([CHEVIGNÉ], *Contes rémois*, cit. H. France, *Dict. de la langue verte*). — *L'exemple suivant* RAMENTEVRA *ce tour au lecteur* (DAMOURETTE-PICHON, § 2571). — Refait sur la 1re conjugaison : *J'oubliai de me* RAMENTEVER – *c'est encore un mot de ma tante* [présentée comme Auvergnate] – *mes souvenirs de jeunesse* (BOURGET, *Physiol. de l'amour moderne*, XXII). — Conjugué comme *voir* : *Toutes et quantes fois, Billy, que midi sonne / Je me* RAMENTEVOIS *votre chat qui ronronne* (L. de G. FRICK, cit. *Grand Lar. langue*).

A1 842 AUTRES EXEMPLES

De *promeut* : GIDE, *Journal*, 1B janv. 1932 ; A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 25 sept. 194B ; O. JODOGNE, dans *Revue intern. d'onomastique*, juin 1952, p. 152 ; P. GUIRAUD, *Structures étymol. du lexique fr.*, p. 4B ; M. RAYMOND, dans le *Monde*, 22 oct. 1971. — De *promeuvent* : PÉGUY, cit. *Trésor*. — DE *promouvait* : dans la *Libre Belgique*, 25 mai 1970. — De *promut* : BALZAC, cit. *Trésor*.

R2 842 REMARQUE

Confusion tout à fait fâcheuse : °PUIS-*je* [= *Puissé-je*] *n'avoir pas raison !* (Dans le *Monde*, 2 juillet 1986, p. 16, commun. P. Fohr.)

H5 842 HISTORIQUE

Je peux, forme refaite sur la 2e et la 3e pers., a eu de la peine à s'imposer. « Je ne pense pas qu'il le faille tout à fait condamner », disait Vaugelas (p. 65) ; « mais je sçay bien que *je puis*, est beaucoup mieux dit, et plus en usage. »

R3 842 REMARQUE

CLAUDEL a risqué cette forme curieuse (dans le *Figaro litt.*, 7 mars 1953) : °*Face à l'ouragan il me manquait encore l'horreur et la joie sous mes pieds de ce bateau pourri qui n'en* PUIT *plus et qui craque et qui s'effondre !* — Plaisanterie ? Retour à l'ancienne langue (cf. Fouché, *Verbe*, p. 430) ?

H6 842 HISTORIQUE

Les impératifs *veux* et *voulons* sont signalés par divers grammairiens du XVIe et du XVIIe s. : cf. Fouché, *Verbe*, p. 172. — Ex. : *Croyés moy, ma chère fille, prenés un confesseur arresté, laissés vous conduire par luy, et ne* VOULÉS *pas, en tout, vous suffire a vous mesme* (MAINTENON, *Lettres*, déc. 1692). — *Ne m'en voulez pas* : LACLOS, *Liaisons dang.*, XCIV ; DE LIGNE, *Contes immoraux*, VI.

Provenir est rarement employé au part. passé et aux temps composés : *On buvait là des vins* PROVENUS *des meilleurs coteaux du duché de Bourgogne* (VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, Reine Ysabeau). — Ce [...], *vraisemblablement* PROVENU *de* *ecce hoc (DAMOURETTE-PICHON, § 2497). — *Est-ce que ma hargne de tout à l'heure n'*ÉTAIT *pas* PROVENUE *de ma propre gêne ?* (M.-Th. HUMBERT, *À l'autre bout de moi*, p. 259.)

Pour *advenir*, l'*Ac.* mentionnait encore en 1878 l'ancienne forme *avenir*, qui est notamment dans le *Code civil*, art. 1837 : *Les biens qui pourraient leur* AVENIR *par succession, donation ou legs*. Elle signalait encore en 1932 le partic. prés. *avenant* (« s'emploie encore quelquefois »), supprimé depuis 1986. Le part. passé *avenu* survit dans la formule négative *non avenu*. Les juristes belges en font un usage moins restreint et parlent par ex. d'un *Contrat* AVENU *entre les parties*. R1

d) ***Recevoir, apercevoir, concevoir, décevoir, percevoir***. INDIC. PR. : *Je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent*. — IMPARF. : *Je recevais*. — PASSÉ SIMPLE : *Je reçus*. — FUTUR : *Je recevrai*. — IMPÉR. : *Reçois, recevons*. — SUBJ. PR. : *Je reçoive, nous recevions*. — SUBJ. IMP. : *Je reçusse*. — PART. PR. : *Recevant*. — PART. PASSÉ : *Reçu*. H4

e) ***Devoir*** (***redevoir***). INDIC. PR. : *Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent*. — IMPARF. : *Je devais*. — PASSÉ SIMPLE : *Je dus*. — FUTUR : *Je devrai*. — IMPÉR. (à peu près inusité) : *Dois, devons*. — SUBJ. PR. : *Je doive, nous devions, ils doivent*. — SUBJ. IMP. : *Je dusse* (avec inversion : *Dussé-je* ou *Dussè-je* : § 794, *b*). — PART. PR. : *Devant*. — PART. PASSÉ : *Dû, due, dus, dues* (§ 808, *a*).

f) ***Mouvoir***. INDIC. PR. : *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent*. — IMPARF. : *Je mouvais*. — PASSÉ SIMPLE : *Je mus*. — FUTUR : *Je mouvrai*. — IMPÉR. : *Meus, mouvons*. — SUBJ. PR. : *Je meuve, tu meuves, il meuve, nous mouvions, vous mouviez, ils meuvent*. — SUBJ. IMP. : *Je musse*. — PART. PR. : *Mouvant*. — PART. PASSÉ : *Mû* (ou *mu* : § 808, *a*) *mue, mus, mues*.

Émouvoir et ***promouvoir*** se conjuguent comme *mouvoir*, mais les partic. passés *ému* et *promu* s'écrivent sans accent circonflexe.

Selon l'*Ac.* 1935, *promouvoir* ne s'emploie guère qu'à l'infin. et aux temps composés. La langue écrite n'ignore pas les autres formes : *Toi qui, dans l'or très pur,* PROMEUS [= tends vers l'avant] / *Tes bras durs* (VALÉRY, *Charmes*, Ébauche d'un serpent). — *C'est peut-être le meilleur témoignage de la fécondité d'une doctrine que d'engendrer la contradiction qui la* PROMEUT (BENVENISTE, *Problèmes de ling. gén.*, p. 55). — *Organisations qui pratiquent ou* PROMEUVENT *l'avortement* (dans le *Monde*, 10 août 1984, p. 19). — *Il voudrait que l'État* PROMEUVE *de tels programmes* (B. GUETTA, *ib.*, 16 août 1985). — *Le titre seul du chapitre VII le* PROMOUVAIT *à tous les postes et les grades que ses ministres lui avaient refusés* (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 11). — *L'autorité unificatrice de l'État*, [...] PROMOUVANT *les règles et les principes collectifs* (HUYGHE, dans le *Figaro*, 30 déc. 1971). — *On me* PROMUT *attaché de presse* (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 241). A1

g) ***Pouvoir***. INDIC. PR. : *Je peux* (ou *je puis*) ↓, *tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent*. — IMPARF. : *Je pouvais*. — PASSÉ SIMPLE : *Je pus*. — FUTUR : *Je pourrai*. — IMPÉR. : inusité. — SUBJ. PR. : *Je puisse* (avec inversion : *Puissé-je* ou *Puissè-je* : § 794, *b*) R2. — SUBJ. IMP. : *Je pusse*. — PART. PR. : *Pouvant*. — PART. PASSÉ : *Pu* (sans fém. ni plur.).

Je peux appartient à la langue courante ; *je puis* à l'usage soigné. H5 En cas d'inversion, *puis-je* seul est possible. R3

h) ***Vouloir***. INDIC. PR. : *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent*. — IMPARF. : *Je voulais*. — PASSÉ SIMPLE : *Je voulus*. — FUTUR : *Je voudrai*. — IMPÉR. : *Veuille, veuillons, veuillez*, et *Veux, voulons, voulez* (voir ci-dessous). — SUBJ. PR. : *Je veuille, tu veuilles, il veuille, nous voulions, vous vouliez* (voir ci-dessous), *ils veuillent*. — SUBJ. IMP. : *Je voulusse*. — PART. PR. : *Voulant*. — PART. PASSÉ : *Voulu*.

À l'impératif, les formes ordinaires sont modelées sur le subjonctif. Celles qui sont modelées sur l'indicatif sont condamnées par Littré comme « récentes et à peine intelligibles ». Elles ne sont pas récentes. H6 On les trouve surtout dans deux circonstances.

- Lorsqu'il s'agit d'exprimer l'idée de « faire acte de ferme volonté » (cela est accepté par l'*Ac.* 1935) : VEUX-*le bien* (COUSIN, cit. Littré). — *Faites un effort,* VOULEZ *seulement : celui qui donne le bon vouloir vous donnera aussi de l'accomplir* (LAMENNAIS, cit. Bescherelle). — *Mais tu as beau faire, je te connais, tu combattras...* VEUX *ou ne* VEUX *pas !... Qui naît taureau, taureau il meurt* (R. ROLLAND, *Âme enchantée,* L. P., t. II, p. 448). — *Acceptons les moments de la vie, dit Nietzsche,* VOULONS-*les* (G. POULET, *Métamorphoses du cercle,* p. 158).
  Dans les ex. suivants, *veuille, veuillez* (ordinairement réduits au rôle de semi-auxiliaires dans les formules de politesse) n'ont pas la vigueur signifiante qu'il faudrait : VEUILLEZ *fortement, et vous serez secourue* (DUMAS fils, *Étrangère,* II, 4). — *Vous êtes un consacré :* VEUILLEZ *ce que veut la vérité* (SERTILLANGES, *Vie intellectuelle,* 3e éd., p. 22). — *Je fléchis. Soyez fort et bon.* VEUILLEZ *pour moi, / Tandis que je prierai, les yeux sur vos saints Livres* (MALÈGUE, *Augustin,* t. I, p. 286). — *Il me souvient d'un pauvre bougre qui* [...] *s'adressait à lui-même sur un ton impératif :* « VEUILLE ! VEUILLE ! » [...] *il s'imposait une tâche qu'il ne pouvait accomplir* (CIORAN, *Œuvres,* p. 842).
- Dans les formules *Ne m'en veux pas* « ne m'en garde pas rancune », *Ne m'en voulez pas,* qui sont assez fréquentes dans les dialogues des romans ou des pièces de théâtre et dans la correspondance : *Ne m'en* VEUX *pas de fuir* (HUGO, *Hern.,* III, 4). — *Oh ! Seine ! Ne m'en* VEUX *pas / si je me jette dans ton lit* (PRÉVERT, *Histoires,* Encore une fois sur le fleuve). **A2**
  Ne m'en veuille pas, Ne m'en veuillez pas sont cependant très fréquents eux aussi : HUGO, *Pierres,* p. 61 ; DUMAS fils, *Fils naturel,* I, 5 ; MALLARMÉ, lettre publiée dans la *Table ronde,* janv. 1951, p. 77 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.,* t. X, p. 127 ; GIRAUDOUX, *Apollon de Bellac,* IX ; VAN DER MEERSCH, *Empreinte du dieu,* p. 162 ; VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, I, 1 ; BERNANOS, *Corresp.,* 7 juin 1943 ; etc.

Pour le subj. prés., les anciennes formes **H7** *nous veuill(i)ons, vous veuill(i)ez* (jugées préférables aux autres par Littré) ont gardé chez des écrivains du XIXe et du XXe siècle une certaine faveur :

Ce motif me fait vivement désirer que vous VEUILLEZ *bien presser un peu la Chambre des Domaines* (STENDHAL, *Corresp.,* t. III, p. 18). — *Je désire, monsieur le Baron, que vous* VEUILLIEZ *bien me faire la réponse la plus prompte* (CHAT., dans Maurois, *Chateaubr.,* p. 319). — *Pour peu que vous* VEUILLIEZ *attendre* (VILL. DE L'ISLE-A., *Ève future,* I, 13). — *Que vous le* VEUILLEZ *ou non, nous travaillons tous en commun* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.,* t. X, p. 45). — *Je suis profondément touché que vous* VEUILLEZ *bien faire ainsi attention à moi* (PROUST, *Rech.,* t. II, p. 285). — *Je me félicite encore que vous* VEUILLIEZ *bien lui rendre sa liberté* (THÉRIVE, *Fils du jour,* p. 271). — *En attendant que vous* VEUILLIEZ *vous décider* (HENRIOT, *Rose de Bratislava,* XIII). — *Sans que nous* VEUILLIONS *écouter* (GENEVOIX, *Afrique blanche, Afrique noire,* p. 52). — *À moins que vous ne* VEUILLIEZ *faire prendre mesure de la veste qui vous attend* (VERCEL, *Ceux de la « Galatée »,* p. 259).

A2 842 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *Goriot,* p. 270 ; FLAUB., *Corresp.,* t. I, p. 122 ; VEUILLOT, *Corresp.,* t. I, p. 329 ; BOURGES, *Crépuscule des dieux,* VII ; ZOLA, *Madel. Férat,* VII ; HUYSMANS, *Lettres inédites à J. Destrée,* p. 164 ; BARRÈS, *Colline insp.,* XII ; R. ROLLAND, *Amies,* p. 161 ; CLAUDEL, dans Suarès et Claudel, *Corresp.,* p. 122 ; BERNANOS, *Corresp.,* t. II, 1971, p. 488 ; SAINT EXUPÉRY, *Lettres à l'amie inventée,* p. 48 ; etc.

H7 842 HISTORIQUE

C'est depuis le XVIIe s. que *nous veuill(i)ons, vous veuill(i)ez* sont concurrencés par *voulions, vouliez* (« barbarisme assez récent et désormais autorisé par l'usage », disait Littré), qui sont aujourd'hui les formes normales.

843 Verbes en *-indre* et en *-soudre.* R1

R1 843 REMARQUE

Cf. § 793, *b.*

a) ***Craindre*** (***plaindre, contraindre***). INDIC. PR. : *Je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent.* — IMPARF. : *Je craignais, nous craignions.* — PASSÉ SIMPLE : *Je craignis.* — FUTUR : *Je craindrai.* — IMPÉR. : *Crains, craignons.* — SUBJ. PR. : *Je craigne, nous craignions.* — SUBJ. IMP. : *Je craignisse.* — PART. PR. : *Craignant.* — PART. PASSÉ : *Craint.*

Atteindre. INDIC. PR. : *J'atteins, tu atteins, il atteint, nous atteignons, vous atteignez, ils atteignent.* — IMPARF. : *J'atteignais, nous atteignions.* — PASSÉ SIMPLE : *J'atteignis.* — FUTUR : *J'atteindrai.* — IMPÉR. : *Atteins, atteignons.* — SUBJ. PR. : *J'atteigne, nous atteignions.* — SUBJ. IMP. : *J'atteignisse.* — PART. PR. : *Atteignant.* — PART. PASSÉ : *Atteint.*

Se conjuguent de même ***astreindre, ceindre, enfreindre, éteindre, étreindre, feindre*** **H1**, ***geindre, peindre*** (et ses dérivés), ***restreindre, teindre*** (et ses dérivés), — ainsi que les verbes rares et vieillis *aveindre, empreindre, enceindre, épreindre.*

H1 843 HISTORIQUE

Le nom *fainéant* est l'altération par fausse étymologie (*fait néant*) de *feignant,* participe présent de *feindre* au sens ancien de « paresser ». La forme ancienne est restée dans l'usage pop. (*Ac.* 2000, *Trésor*) ou fam. (*Rob.*) avec le sens de *fainéant.*

Joindre (et sa famille). INDIC. PR. : *Je joins, tu joins, il joint, nous joignons, vous joignez, ils joignent.* — IMPARF. : *Je joignais, nous joignions.*

— PASSÉ SIMPLE : *Je joignis.* — FUTUR : *Je joindrai.* — IMPÉR. : *Joins, joignons.* — SUBJ. PR. : *Je joigne, nous joignions.* — SUBJ. IMP. : *Je joignisse.* — PART. PR. : *Joignant.* — PART. PASSÉ : *Joint.*

Oindre se conjugue de la même façon, mais il est assez rare en dehors de l'infin. et du partic. passé. OIGNEZ *vilain, il vous poindra* [cf. § 878, 22] ; *poignez vilain, il vous* OINDRA (prov.). — *Elle se lava le corps, s'*OIGNIT *de la myrrhe la plus fine* (*Bible*, trad. CRAMPON, Judith, X, 3). — *Elle* [...] *s'*OINT *d'huile de coco* (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 25). — *Elle apportait à ses travaux une minutie un peu insultante,* OIGNANT *de crème les talons de chaussures* (EAD., *Julie de Carneilhan*, p. 63).

b) ***Absoudre*** (***dissoudre***). INDIC. PR. : *J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent.* — IMPARF. : *J'absolvais.* — PASSÉ SIMPLE (rare) : *J'absolus.* — FUTUR : *J'absoudrai.* — IMPÉR. : *Absous, absolvons.* — SUBJ. PR. : *J'absolve.* — SUBJ. IMP. (rare) : *J'absolusse.* — PART. PR. : *Absolvant.* — PART. PASSÉ : *Absous*, fém. *absoute.* (Le Conseil supérieur de la langue fr. propose d'écrire au * masc. *absout* et *dissout* : § 808, *b*.)

J'absolus et *que j'absolusse* sont peu usités, mais, dit Littré, ne doivent pas être exclus, puisqu'on dit *Je résolus* et *que je résolusse*. De même, pour *dissoudre*. Ces formes sont parfois attestées en effet : *La parole qui* ABSOLUT *Minuit* (MALLARMÉ, *Igitur*, I). — *Un de nos prêtres* [...] *m'*ABSOLUT *de toute ma vie* (THÉRIVE, *Plus grand péché*, cit. Thomas). — *Les députés* ABSOLURENT *Ernesto Samper* (dans le *Monde*, 19 févr. 1998, p. 3). — *Cette popote se* DISSOLUT *soudain* (THÉRIVE, *Noir et or*, cit. Thomas). — *Le MPL se* DISSOLUT *et M. Labor sollicita son admission dans le parti socialiste maximaliste* (dans la *Libre Belgique*, 3 janv. 1973, p. 6). — *En 1653, il* DISSOLUT *le Parlement* (J. ZIEGLER, *Retournez les fusils !* Points, p. 125). **R2**

Résoudre a les mêmes flexions, mais le passé simple et le subj. imp. sont bien attestés et le PART. PASSÉ ordinaire est *résolu* : *J'ai* RÉSOLU *de partir. Un problème* RÉSOLU. *Le contrat est* RÉSOLU.

Rappelons que *résoudre* ne conserve le *d* qu'au futur simple et au condit. prés. et qu'il est fautif d'écrire : °*Je résouds*, °*il résoud.*

Une autre forme du part. passé, *résous*, fém. *résoute*, se dit des choses changées en d'autres : *Brouillard* RÉSOUS *en pluie* (LITTRÉ). — *Vapeur* RÉSOUTE *en petites gouttes d'eau* (ID.). — Ce part. est rare, et l'*Ac.* ne le signale plus en 1935. — *Résous* « décidé, hardi » est du fr. régional du Québec et de plusieurs provinces fr. : *Un gaillard de bon jugement, un homme solide et bien* RÉSOUS (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 164). **H2**

R2 843 REMARQUE

APOLLIN. a risqué °*absolvit* (*Alc.*, Loreley), °*absolvirent* (*Hérésiarque et Cie*, 1910, p. 34) et J.-N. SCHIFANO °*dissolvit* (trad. d'E. Morante, *Aracoeli*, p. 345), qui sont moins choquants qu'°*absolva* (NERVAL, *Œuvres complément.*, t. VI, p. 270), °*dissolvèrent* (MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 15).
Autre forme aventurée, le subj. pr. °*dissoude* : *Jusqu'à ce qu'il s'en aille en cendre et se* DISSOUDE (HUGO, *Dieu*, I, II, 11).

H2 843 HISTORIQUE

Résolu, ainsi qu'*absolu* et *dissolu*, qui ne sont plus des participes, remontent au part. passé lat. *-solutus*. Dans *absous, dissous, résous*, on a des formes issues d'un latin vulg. **-solsus*.
Absoudre, dissoudre, résoudre sont de la famille du vieux verbe ***soudre*** (lat. *sólvere*), qui s'est employé jusqu'au XVIIe s., dans le sens de *dissoudre* ou de *résoudre* : ⁺*Cette eau extrêmement forte qui peut* SOUDRE *l'or* (DESCARTES, cit. Littré). — *Pour* SOUDRE *l'argument* (RÉGNIER, *Sat.*, XI). — *Les rois d'alors s'envoyoient les uns aux autres des Problèmes à* SOUDRE *sur toutes sortes de matieres* (LA F., *F.*, Vie d'Ésope).

844 Autres verbes en *-dre*, *rompre* et *vaincre*.

Au contraire des verbes en *-indre* et *-soudre* (§ 843), ceux du § 844 ont reçu, dans la graphie, au sing. du prés. de l'indic. et de l'impér., la consonne finale du radical de l'infin. **H**

a) ***Rendre.*** INDIC. PR. : *Je rends, tu rends, il rend, nous rendons, vous rendez, ils rendent.* — IMPARF. : *Je rendais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je rendis.* — FUTUR : *Je rendrai.* — IMPÉR. : *Rends, rendons.* — SUBJ. PR. : *Je rende.* — SUBJ. IMP. : *Je rendisse.* — PART. PR. : *Rendant.* — PART. PASSÉ : *Rendu.*

Ainsi se conjuguent ***défendre, descendre, fendre, pendre, tendre, vendre*** ; ***épandre, répandre*** ; ***fondre, pondre, répondre, tondre*** ; ***perdre*** ; ***mordre, tordre***, — ainsi que les verbes de leur famille, notamment *confondre, morfondre* **R**, *attendre, dépendre.* Pour *contondre*, voir § 878, 12. — Pour *prendre*, voir *d* ci-dessous.

Sourdre [lat. *surgĕre*, jaillir] se conjugue comme *rendre*, sauf au partic. passé, qui est *sourdi* ; ce verbe, qui appartient à la langue littéraire, ne se trouve guère, aux modes conjugués, qu'à la 3e pers. : *Le long du poignard, le sang commençait à* SOURDRE (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 12). — *Leur technique ne leur procurera jamais ce frémissement ineffable d'où* SOURD *la magie de la musique* (M. DEL CASTILLO, *Nuit du décret*, p. 149). — *Des sources glacées* SOURDENT *d'entre les menthes* (MAURIAC, *Mal*, p. 24). — *Le soleil* SOURDAIT *de tout l'espace* (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 186). — *L'eau* SOURDAIT *partout entre les cailloux du chemin* (GRACQ, *Presqu'île*, Pl., p. 510). — *Des sentiments nouveaux* [...] SOURDAIENT *ensemble* (BERNANOS, *Imposture*, p. 38). — *Vous devinez les sentiments qui* SOURDIRENT *en mon cœur* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 20). — *Des larmes non* SOURDIES (J. GENET, *Notre-Dame-des-Fleurs*, Œuvres compl., p. 157). — *Choses* SOURDIES *du profond inconnu de la vase* (SEGALEN, *René Leys*, 1962, p. 47).

H 844 HISTORIQUE

Cette consonne s'est substituée (*il vainc, il rend*, pour *vaint, rent*) ou ajoutée (*tu rends, il rompt*) à la finale de l'anc. fr. Pourquoi la même évolution ne s'est-elle pas produite pour les verbes du § 843 ? Sans doute parce que le *d* de *plaindre* et d'*absoudre* ne se trouvait pas dans le latin *plangere* et *absolvere*, alors que c'était le cas du *d* de *prendre* et du *c* de *vaincre* (lat. *prehendere, vincere*). Malheureusement, plusieurs des verbes du § 844 n'avaient pas non plus de *d* en latin : *pondre, coudre, sourdre* ; lat. *ponere, consuere* (lat. vulg. **cosere*), *surgere*. Complication et incohérence de la graphie.

R 844 REMARQUE

Dans l'Est de la France (Franche-Comté, Lyonnais, Savoie) et en Suisse romande, °*appondre* [du lat. *apponĕre*] et °*rappondre* « joindre, attacher, etc. ». Cf. Thibault, Rézeau.

b) ***Coudre*** (et ses dérivés). INDIC. PR. : *Je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent.* — IMPARF. : *Je cousais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je cousis.* — FUTUR : *Je coudrai.* — IMPÉR. : *Couds, cousons, cousez.* — SUBJ. PR. : *Je couse.* — SUBJ. IMP. : *Je cousisse.* — PART. PR. : *Cousant.* — PART. PASSÉ : *Cousu.*

c) ***Moudre*** (***remoudre***). INDIC. PR. : *Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent.* — IMPARF. : *Je moulais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je moulus.* — FUTUR : *Je moudrai.* — IMPÉR. : *Mouds, moulons, moulez.* — SUBJ. PR. : *Je moule.* — SUBJ. IMP. : *Je moulusse.* — PART. PR. : *Moulant.* — PART. PASSÉ : *Moulu.*

Moudre, disait l'Acad. en 1935, n'est plus guère usité qu'aux trois 1res pers. de l'indic. prés., à l'infin., à la 1re pers. de l'impér., au futur et au partic. passé. (En 2003, elle a remplacé cette constatation par « Se conjugue comme *émoudre*. ») Ex. d'autres formes : *Ma mère* MOULAIT *le café embaumé* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXVI) ; *moulait* chez GIRAUDOUX, cit. *Trésor*. — L'usage ordinaire recourt à des périphrases : *était en train de moudre*, etc.

Après avoir supprimé ***émoudre*** « aiguiser » (ainsi que *rémoudre*) en 1932, l'*Ac.* l'a rétabli en 1990, tout en reléguant dans la langue classique (donc non vivante), et elle lui a attribué depuis 1992 une conjugaison complète, qu'elle donne en modèle pour *moudre*. Elle ne gardait en 1932 que le participe-adjectif *émoulu*, resté courant dans l'expression figurée *frais émoulu* (= tout nouvellement sorti). Le *Trésor* cite un ex. de l'infin. *émoudre* : *Une grande meule à* ÉMOUDRE *de sabotier* (LA VARENDE), et quelques ex. d'*émoulu* en dehors de l'expression *frais émoulu* : *Un sabre* ÉMOULU (P. BOREL). — *Les javelots et les flèches de l'amour sont si cruels, si* ÉMOULUS [...] (LA VARENDE). — *Des combats à fer* ÉMOULU (HUGO). — *Un tournoi à fer* ÉMOULU (GOBINEAU). — *Émoulu* « sorti » est parfois employé sans *frais* : *Quant à moi, pauvre petit garçon* ÉMOULU *de ma province* (CLAUDEL, dans le *Littéraire*, 14 déc. 1946). — *Jeune chercheur (vingt-cinq ans),* ÉMOULU *de la Sorbonne et docteur de Cambridge* (LE ROY LADURIE, dans le *Monde*, 10 déc. 1976).

d) ***Prendre*** (et sa famille : *comprendre, méprendre*, etc.). INDIC. PR. : *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.* — IMPARF. : *Je prenais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je pris.* — FUTUR : *Je prendrai.* — IMPÉR. : *Prends, prenons.* — SUBJ. PR. : *Je prenne, nous prenions.* — SUBJ. IMP. : *Je prisse.* — PART. PR. : *Prenant.* — PART. PASSÉ : *Pris.*

e) ***Rompre*** (et sa famille : *corrompre*, etc.). INDIC. PR. : *Je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent.* — IMPARF. : *Je rompais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je rompis.* — FUTUR : *Je romprai.* — IMPÉR. : *Romps, rompons.* — SUBJ. PR. : *Je rompe.* — SUBJ. IMP. : *Je rompisse.* — PART. PR. : *Rompant.* — PART. PASSÉ : *Rompu.*

f) ***Vaincre*** (***convaincre***). INDIC. PR. : *Je vaincs, tu vaincs, il vainc* (avec inversion : *vainc-t-il*, § 796, *e*, N. B.), *nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* — IMPARF. : *Je vainquais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je vainquis.* — FUTUR : *Je vaincrai.* — IMPÉR. : *Vaincs, vainquons.* — SUBJ. PR. : *Je vainque.* — SUBJ. IMP. : *Je vainquisse.* — PART. PR. : *Vainquant.* — PART. PASSÉ : *Vaincu.*

845 Verbes en *-aître* et en *-oître*.

* Selon les propositions du Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 793, *d*), tous ces verbes peuvent s'écrire sans accent circonflexe sur *i*, sauf certaines formes de *croitre* (voir *c*).

a) ***Connaître*** (et sa famille), ***paraître*** (et sa famille), ***repaître***. INDIC. PR. : *Je connais, il connaît, ils connaissent.* — IMPARF. : *Je connaissais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je connus.* — FUTUR : *Je connaîtrai.* — IMPÉR. : *Connais, connaissons.* — SUBJ. PR. : *Je connaisse.* — SUBJ. IMP. : *Je connusse.* — PART. PR. : *Connaissant.* — PART. PASSÉ : *Connu.*

Pour l'auxiliaire d'*apparaître, paraître, disparaître*, voir § 813. — Pour la conjugaison de *paître*, voir § 878, 20.

b) ***Naître***. INDIC. PR. : *Je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent.* — IMPARF. : *Je naissais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je naquis.*

— FUTUR : *Je naîtrai.* — IMPÉR. (peu usité) : *Nais, naissons.* — SUBJ. PR. : *Je naisse.* — SUBJ. IMP. : *Je naquisse.* — PART. PR. : *Naissant.* — PART. PASSÉ : *Né.* — Les temps composés prennent *être*.

Renaître R se conjugue comme *naître*, mais il est d'un usage limité au part. passé et aux temps composés :

Te voici donc, ô mon âme, RENÉE *encore une fois pour dormir de nouveau dans un corps* (MICHELET, cit. Bescherelle, avec un autre ex. de cet auteur). — *S'agit-il des mêmes personnes* RENÉES [en romain dans un texte en italique] *à des siècles de distance* [...] ? (GREEN, *Varouna*, préambule.) — *Un rythme d'allégresse et d'espoir,* RENÉ *du cœur même du monde, emportait les âmes* (P.-H. SIMON, *Les hommes ne veulent pas mourir*, p. 89). — *On dit partout qu'un enfant est né l'autre nuit, et qu'avec lui* EST RENÉ *l'espoir du monde* (GUÉHENNO, dans le *Figaro*, 7 janv. 1972). — *En ce jour de Noël 1886* [où il retrouve la foi], *Claudel* EST RE-NÉ [*sic*] (WL. D'ORMESSON, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). H

R 845 REMARQUE

Surnaître, « naître par-dessus ou auprès », ne se rencontre plus que chez des auteurs qui aiment l'archaïsme : *Elle* [= la neige] *est froide et se refuse à la vie ; je sais qu'elle la couve et la protège, mais la vie n'en* SURNAÎT *qu'en la fondant* (GIDE, *Nourrit. terrestres*, IV, 3).

H 845 HISTORIQUE

Ex. classique : ⁺*Enfants de Dieu en tant que* RENÉS *du Saint-Esprit par la volonté de Dieu, et non pas en tant que nés de la chair et du sang par la volonté des hommes* (PASCAL, *Abrégé de la vie de Jésus-Christ*, Préf.).

c) ***Croître***↓. INDIC. PR. : *Je croîs, tu croîs, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent.* — IMPARF. : *Je croissais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je crûs, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent.* — FUTUR : *Je croîtrai*↓. — IMPÉR. : *Croîs, croissons, croissez.* — SUBJ. PR. : *Je croisse.* — SUBJ. IMP. : *Je crûsse.* — PART. PR. : *Croissant.* — PART. PASSÉ : *Crû, crue, crus, crues*↓.

Accroître↓ (***décroître***↓). INDIC. PR. : *J'accrois, tu accrois, il accroît*↓, *nous accroissons, vous accroissez, ils accroissent.* — IMPARF. : *J'accroissais.* — PASSÉ SIMPLE : *J'accrus, tu accrus, il accrut, nous accrûmes, vous accrûtes, ils accrurent.* — FUTUR : *J'accroîtrai*↓. — IMPÉR. : *Accrois, accroissons, accroissez.* — SUBJ. PR. : *J'accroisse.* — SUBJ. IMP. : *J'accrusse.* — PART. PR. : *Accroissant.* — PART. PASSÉ : *Accru, accrue, accrus, accrues.*

Recroître↓ se conjugue comme *accroître*, mais son part. passé est *recrû, recrue, recrus, recrues*↓.

Aux temps composés, *croître* et les verbes de sa famille prennent *avoir* ou *être* selon le sens (§ 813).

* Selon les principes du Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 793, *d*), *croitre* ne garderait le circonflexe que lorsqu'il y a homonymie avec des formes de *croire*. On écrirait donc sans accent *croitre* et *je croitrai*, mais avec un accent les partic. passés fém. et plur. *crûe, crûs* et *crûes*. Les verbes *accroitre, décroitre, recroitre* perdraient leurs accents sur *i*, mais *recrû* (homonyme de l'adj. *recru*) le garderait et en prendrait même un au fém. et au plur. Malheureusement, le texte des recommandations tel qu'il a été publié donne une image peu conforme aux décisions qui avaient été prises. *

846 Verbes en *-uire*.

a) ***Conduire*** (***reconduire***). INDIC. PR. : *Je conduis, tu conduis, il conduit, nous conduisons, vous conduisez, ils conduisent.* — IMPARF. : *Je conduisais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je conduisis.* — FUTUR : *Je conduirai.* — IMPÉR. : *Conduis, conduisons.* — SUBJ. PR. : *Je conduise.* — SUBJ. IMP. : *Je conduisisse.* — PART. PR. : *Conduisant.* — PART. PASSÉ : *Conduit.*

Se conjuguent de même les autres verbes en ***-duire*** (*déduire, enduire, induire, introduire, produire, réduire, séduire, traduire*) ; ***construire, instruire, détruire*** ; ***cuire***↓ — ainsi que leurs dérivés.

Parmi les dérivés de *conduire*, il y a des mots régionaux : °*se méconduire* (§ 173, 6), et °*acconduire* « amener » ; ce dernier est vivant dans le Hainaut : *Le grand-père* ACCONDUIT *de loin* (Ch. PLISNIER, *Enfant aux stigmates*, VII). — Synonyme de *conduire* dans la bouche d'un paysan normand : *Je t'*ACONDUIRAI *jusqu'au chemin de fer* (MAUPASS., C., Boitelle). — Le verbe simple ***duire*** [lat. *ducere*] « plaire » était encore employé par quelques auteurs au XIXe s. : *Il faudrait, si la proposition vous* DUIT, *me venir prendre jeudi soir avant 9h^res^* (MÉRIMÉE, *Corresp.*, 17 nov. 1828). — *Le voyage vous* DUIT-*il* ? (Al. BERTRAND, *Gaspard de la nuit*, cit. *Trésor*.) R1

Cuire reçoit parfois un passé simple (3e pers. plur.) °*cuirent* : JAMMES, *Géorgiques chrét.*, I ; MAUROIS, *Études anglaises*, p. 257. Comp. *luirent* ci-dessous et *élirent* au § 864.

b) ***Luire*** (***reluire*** R2) et ***nuire*** suivent aussi la conjugaison de *conduire*, sauf que leur partic. passé n'a ni fém. ni plur. et s'écrit sans *t* : *lui, relui, nui.*

R1 846 REMARQUE

Duire a un homonyme [du lat. *docere*], qui a subsisté en Normandie dans le sens « corriger, châtier » : °*Liline a été mauvaise comme le diable. J'avais conseillé de la renvoyer à Olympe pour la* DUIRE *un peu* (FLAUB., *Corresp.*, cit. *Trésor* [où l'on n'a pas vu le caractère régional]).

R2 846 REMARQUE

Outre en Suisse romande °*traluire* « devenir translucide » (du raisin blanc), « se colorer » (du noir). Cf. Thibault.

Certains grammairiens ne donnent pas le passé simple *je (re)luisis* ni l'imparfait du subjonctif *je (re)luisisse*, mais, comme dit Littré, rien n'empêche d'employer ces formes. H Il est vrai qu'elles sont assez peu usitées : *Plusieurs pièces d'or, qui* RELUISIRENT *et sonnèrent sur le comptoir* (BALZAC, *Peau de ch.*, I, 3). — *La robe d'or* [...] RELUISIT *au loin* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 234). — *Le dos de métal roux* [...] LUISIT *au soleil* (JARRY, cit. *Rob.*, s. v. *notonecte*, avec un *sic* qui semble désapprobateur). — *La dalle du seuil* LUISIT *comme sous la pluie* (COLETTE, *Naissance du jour*, Sel., p. 53). — *Les yeux de saint Pierre* LUISIRENT *d'une petite flamme malicieuse* (ALLAIS, *Allais... grement*, L. P., p. 113). R3 — *Ses yeux* LUISIRENT *de colère* (P. QUIGNARD, *Tous les matins du monde*, IV).

Plus d'un auteur écrit à la 3e pers. du plur. du passé simple °*(re)luirent* (cf. *a* et H) : *Soudain, deux prunelles* LUIRENT *dans l'ombre* (FLAUB., 1re *Éduc.*, XXXVI). — *Des meubles d'acajou* LUIRENT *discrètement çà et là* (GREEN, *Pays lointains*, p. 16). — *Des fusils* RELUIRENT (VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 677). A

DEUXIÈME SÉRIE

847 La famille d'*asseoir*. H1

a) *Seoir* lui-même est défectif, ainsi que *messeoir* : cf. § 878, 28.

* b) *Asseoir* (ou *assoir*↓) a, pour beaucoup de ses temps, deux séries de formes. INDIC. PR. : *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent*, ou *J'assois*↓, *tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient.* — IMPARF. : *J'asseyais* ou *J'assoyais.* — PASSÉ SIMPLE : *J'assis.* — FUTUR : *J'assiérai*, ou *j'assoirai.* R1 — IMPÉR. : *Assieds, asseyons, asseyez*, ou *Assois, assoyons, assoyez.* — SUBJ. PR. : *J'asseye, nous asseyions*, ou *J'assoie, nous assoyions.* — SUBJ. IMP. : *J'assisse.* — PART. PR. : *Asseyant*, ou *Assoyant.* — PART. PASSÉ : *Assis.*

Les jugements portés sur les deux séries diffèrent d'une grammaire (ou d'un dict.) à l'autre. Il y a des préférences régionales : les formes en *-oi-, -oy-* sont peu usitées en Belgique ; par contre, à Paris, le langage populaire ignore *assieds, assiérai*, etc. (cf. Bauche, p. 114).

Dans la langue écrite, *assied, asseyent, assiérai*, etc. sont plus fréquents que *assoit, assoient, assoirai*. Par ex., à la 3e pers. de l'indic. prés., nous avons relevé 109 fois *assied* (ou *rassied*) et 32 fois *assoit* (ou *rassoit*), dans les indications scéniques des pièces de théâtre.

Assied : VIGNY, *Chatt.*, I, 5 ; MUSSET, *Lorenz.*, III, 3 ; HUGO, *Hern.*, I, 2 ; LABICHE, *Chap. de paille d'It.*, I, 8 ; E. ROSTAND, *Aiglon*, I, 3 ; COURTELINE, *Le commissaire est bon enfant*, III ; CLAUDEL, *Tête d'or*, 1re version, II ; H. BERNSTEIN, *Rafale*, II, 4 ; DUHAMEL, *Lapointe et Ropiteau*, I ; GUITRY, *Faisons un rêve*, I ; MARTIN DU G., *Taciturne*, I, 4 ; ROMAINS, *Knock*, I ; J. SARMENT, *Couronne de carton*, I ; PAGNOL, *Fanny*, I, I, 2 ; GIRAUDOUX, adapt. de : M. Kennedy et B. Dean, *Tessa*, I, I, 7 ; M. ACHARD, *Pétrus*, III, 1 ; VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, II, 1 ; CAMUS, *Malentendu*, I, 1 ; SARTRE, *Le diable et le bon Dieu*, I, III, 4 ; CURTIS, adapt. de : P. Luke, *Hadrien VII*, I, 1 ; OBALDIA, *Du vent dans les branches de sassafras*, I, 4 ; CESBRON, *Briser la statue*, I, 7 ; G. SION, *Cher Gonzague*, I ; Ch. BERTIN, adapt. de : Gozzi, *Oiseau vert*, II ; PRÉVERT, *Œuvres compl.*, t. II, p. 713 ; D. VAN CAUWELAERT, *Noces de sable*, p. 20, etc.

Assoit : MUSSET, *Lorenz.*, I, 5 ; LABICHE, *Chap. de paille d'It.*, I, 5 ; ROMAINS, *Knock*, II, 2 ; PAGNOL, *Fanny*, I, I, 13 ; MONTHERL., *Demain il fera jour*, I, 2 ; ANOUILH, *Y'avait un prisonnier*, I, 2 ; MAURIAC, *Mal aimés*, I, 4 ; OBALDIA, *Air du large*, Théâtre, t. II, p. 43 ; IONESCO, *Rhinocéros*, II, 1 ; PRÉVERT, *l.c.*, etc.

Les formes en *-oi-* l'emportent au figuré : *Situation fausse et dangereuse qui* ASSOIT *la puissance publique sur la misère privée* (HUGO, *Misér.*, IV, I, 4). — *Des événements-clefs allaient* [...] *se succéder, qui* ASSOIRAIENT *définitivement la fortune des Boussardel* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XVIII). — *La prophétie* [...] *a pour elle ce qui* ASSOIT *la solidité des religions* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 594). — Voir cependant : *La monarchie* ASSIED *sa puissance sur cette désagrégation* (J.-P. LEROUX, dans le *Monde*, 28 mars 1986).

Les formes en *-oy-* [waj] sont évitées dans la langue écrite. Un ex. comme celui-ci est exceptionnel : *Je ne sais si son trouble venait de cet homme qui s'*ASSOYAIT *familièrement auprès d'elle* (CHARDONNE, *Vivre à Madère*, p. 138).

* Le Conseil supérieur de la langue fr. (cf. § 90, *e*), a proposé en 1990 de supprimer le *e* de *asseoir* et de *surseoir*, et celui de *surseoirai* (cf. R3).

Le *e* de *asseoir* est le souvenir d'une ancienne prononciation *-ëoir* qu'on avait aussi dans *vëoir* et *chëoir* (comp. *séance* et *déchéance*). L'indic. prés. et le

H 846 HISTORIQUE

En moyen fr., on avait, pour le passé simple des verbes en *-uire*, deux séries de formes : *luis, luis, luist, luisimes, luisistes, luirent* ; — *luisis, luisis, luisit, luisimes, luisistes, luisirent*. — Ces deux séries étaient encore employées concurremment au XVIe s., et même au XVIIe (cf. Fouché, *Verbe*, §§ 147, c, 148, *b*, et 152).

R3 846 REMARQUE

L'auteur ajoute ce commentaire : « Le verbe *luire* ne s'emploie pas au passé défini. Il est temps, je crois, de faire cesser cet ostracisme, et j'engage les hommes de cœur de tous les partis à suivre mon exemple. »

A 846 AUTRES EXEMPLES

HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 32 ; FARRÈRE, *Civilisés*, IX ; R. BENJAMIN, *Sous le soleil de France*, p. 175 ; HAMP, *Mektoub*, p. 35 ; SAINT EXUPÉRY, *Courrier sud*, p. 133 ; LA VARENDE, *Troisième jour*, p. 233 ; LANOUX, *Nef des fous*, p. 54 ; A. SCHWARZ-BART, *Dernier des justes*, p. 140 ; REZVANI, *Canard du doute*, p. 154.

H1 847 HISTORIQUE

L'indic. prés. de *seoir* (lat. *sedēre*) était en anc. fr. *sié, siez* ou *siés, siet, seons, seez, sieent*. Le sing. se continue dans *assieds, assied* (où on a introduit *d* par imitation du latin). Un yod a été inséré pour supprimer l'hiatus dans *asseyons, asseyez*, dans *asseyait, asseyant* ; d'où, par analogie, *asseyent* à l'indic. prés. et les diverses formes en *-ey-* du subj. prés. et du futur. On trouve même *je m'asseye* à l'indic. prés. chez J.-J. ROUSS. (*Conf.*, Pl., p. 320).

Les formes en *-oi-, -oy-* sont dues à l'influence de l'infinitif. Elles ne sont pas récentes : *assoyoient* (RAB., III, Prol.), *assoyront* (MOL., *Impr.*, IV), *assoyez-vous* (MARIV., *Journaux et œuvres div.*, p. 100), *assoira* (CHÉNIER, *Élég.*, X). Les grammairiens les signalent rarement avant le XVIIIe s. L'*Ac.* ne les mentionne que depuis 1835, avec la mention « quelquefois » (supprimée depuis 1986).

Le futur primitif *serrai* a été remplacé par diverses formes analogiques : *Assiérai* d'après *il assied, assoirai* d'après l'infinitif, *asseyerai* d'après *nous asseyons*. Cette troisième forme est notamment chez DID., *Jacques le fat.*, Pl., p. 620.

Le verbe a connu d'autres formes encore. Notons le radical en *-i-* à l'indic. prés. et à l'impér., attesté encore chez des auteurs classiques : ASSY-*toy sur mes genoux* (RONSARD, éd. V., t. II, p. 294). — *Elle s'*ASSIT [indication scénique] (RAC., *Phèdre*, I, 3). — ⁺*Il s'*ASSIT, *il se repose* (LA BR., XI, 7). — Vaugelas, quoiqu'il critiquât d'autres formes en *-i-*, exigeait à la 3e pers. du plur. « *ils s'assient*, et non pas, *ils s'asseient* » (p. 165), mais les grammairiens du temps l'ont contredit. Le fr. pop. de Paris et de diverses régions emploie encore : °*Je m'assis*, °*Assis-toi*, etc.

R1 847 REMARQUE

Au futur, divers dict. (*Ac.* 1932, *Grand Lar. langue*, *Dict. contemp.*, etc.) donnent encore, sans réserves, la troisième forme *J'asseyerai*.

Elle est devenue (cf. H1) très rare, sauf dans des usages régionaux : *Nous ne nous* ASSEYERONS *plus à une table de négociation avec la Volksunie* (déclaration d'un député wallon, dans la *Libre Belgique*, 2 mai 1974, p. 2). — L'*Ac.* y a renoncé depuis 1986.

futur, réfections d'après l'infin., auraient dû s'écrire comme lui (comme *surseoirai*), ce que font certains auteurs ou imprimeurs. R2

°*Asseoit* (ou °*rasseoit*) : FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 280 ; MICHELET, *Mer*, IV, 4 ; LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 195 ; BERNANOS, *M. Ouine*, p. 130 ; COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 144 ; MONTHERL., *Malatesta*, III, 3 ; BUTOR, *Modification*, p. 19 ; GUITTON, *Dialogues avec Paul VI*, p. 135 ; J. DUBOIS, *Gramm. struct. du fr.*, Verbe, p. 71. — °*Asseois* : SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 147. — °*Asseoient* : Ch.-L. PHILIPPE, *Père Perdrix*, p. 211 ; DUHAMEL, *Lieu d'asile*, p. 132 ; J. DUBOIS, *l.c.* — °*Asseoirons* : JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 37. — °*Asseoirait* : GENEVOIX, *Fatou Cissé*, p. 204. Etc.

R2 847 REMARQUE

Ces écarts restent nettement minoritaires et résultent plutôt d'inadvertances. On trouve les graphies habituelles dans d'autres passages : par ex. *assoit* chez LA VARENDE, *op. cit.*, p. 50 ; etc. — ou dans d'autres éditions : par ex. *assoit*, BERNANOS, *op. cit.*, Pl., p. 1458 ; MONTHERL., *op. cit.*, Pl., p. 486 ; etc.

* c) ***Rasseoir*** (ou *rassoir* cf. *b* ci-dessus) se conjugue comme *asseoir*.

Le partic. passé ***rassis***, fém. *rassise*, s'emploie au figuré pour du pain ou une pâtisserie qui ne sont plus tendres ou, par une nouvelle figure, pour une personne pondérée ou pour une chose qui n'est plus neuve : *Des brioches* RASSISES (HÉRIAT, *Main tendue*, p. 284). — *Figures expressives, décidées,* [...] *moins usées que chez nous,* [...] *mais plus* RASSISES (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 26). — *Des questions ressassées et* RASSISES (GIDE, dans le *Littéraire*, 8 févr. 1947). — *Nous fréquentions des personnes* RASSISES *qui parlaient haut et clair, fondaient leurs certitudes sur de sains principes* (SARTRE, *Mots*, p. 39). — *Des émotions* RASSISES *qui font partie du train-train quotidien* (BEAUVOIR, *Belles images*, F°, p. 63).

Mais le rapport avec *rasseoir* n'est plus compris et on entend un féminin °*rassie*, comme *moisie*. Cela se lit même parfois : *Tartines* RASSIES (J. MISTLER, *Route des étangs*, p. 113). — *Toute la vieille sagesse* RASSIE *de la Côte* (M. SIBON, trad. de : Gr. Greene, *Fond du problème*, p. 324). — *Rouge comme une entrecôte* RASSIE (H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 272).

De là est venu un infinitif °*rassir*, déjà admis par le *Dict. contemp.* (1966) et par le *Dict. du fr. vivant* (1972), mais qui reste rare dans la langue écrite : *Du pain qu'on faisait* RASSIR (ZOLA, *Argent*, II). — [Je] *laisse* RASSIR *mon pain plusieurs jours* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 120). — *La bonne viande trouve-t-elle ses ferments préférés, ceux qui la font* RASSIR *à souhait, dans les gaz d'échappement des autos et de la gent canine ?* (J. DE COQUET, dans le *Figaro litt.*, 25 nov. 1968.) — Les autres formes de ce nouveau verbe sont plus rares encore : *En dépit de ses idées un peu follettes, qui se* RASSIRAIENT *avec l'âge* (HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 4). — *Un petit bout de croissant rassis,* [...] *ça se laisse manger moins facilement que vous. Prenez modèle,* RASSISSEZ (R. DUBILLARD, *Naïves hirondelles*, II, 1). — Le *Dict. du fr. vivant* écrit, avec une hardiesse que l'usage n'appuie pas – ou pas encore : °*C'est un esprit rassi*.

d) ***Surseoir*** R3 n'a qu'une série de formes : INDIC. PR. : *Je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient.* — IMPARF. : *Je sursoyais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je sursis.* — FUTUR : *Je surseoirai* (ou *sursoirai*). — IMPÉR. : *Sursois, sursoyons, sursoyez.* — SUBJ. PR. : *Je sursoie, nous sursoyions.* — SUBJ. IMP. : *Je sursisse.* — PART. PR. : *Sursoyant.* — PART. PASSÉ : *Sursis.* H2

R3 847 REMARQUE

On remarquera que le futur (*surseoirai*) diffère par la graphie de celui d'*asseoir* (*assoirai*). Littré a déjà protesté contre cette disparate. Le *Dict. contemp.* donne la forme *sursoirai*. Comme pour *asseoir*, on trouve parfois *-eoi-* à d'autres formes encore. — Le * Conseil supérieur de la langue fr. conseille de supprimer ces e superflus : cf. *b* ci-dessus.

H2 847 HISTORIQUE

Surseoir ayant été transitif (cf. § 283, *a*), son participe passé a eu un fém., aujourd'hui disparu.

848 ***Battre*** (et sa famille).

INDIC. PR. : *Je bats, tu bats, il bat, nous battons, vous battez, ils battent.* — IMPARF. : *Je battais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je battis.* — FUTUR : *Je battrai.* — IMPÉR. : *Bats, battons, battez.* — SUBJ. PR. : *Je batte.* — SUBJ. IMP. : *Je battisse.* — PART. PR. : *Battant.* — PART. PASSÉ : *Battu.*

On retrouve le partic. passé *battu* dans l'adjectif ***courbatu*** H, que Colin déclare archaïque, ce qui est excessif, même si *courbaturé* est aujourd'hui plus fréquent (§ 170, *a*, 1) : *Il redescend mortifié,* COURBATU (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. I, p. 562). — *Vous vous redressez,* COURBATU, *déjà fatigué* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 156). A

Courbatu s'emploie parfois comme partic. passé (comp. § 877, *f*) : *La fièvre vous a-t-elle* COURBATU ? (R. MARAN, *Batouala*, XI.) — COURBATUS *par tant de secousses* (CAMUS, *Théâtre, récits, nouvelles*, p. 2067). — COURBATU *par son inconfortable position* (DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 161).

H 848 HISTORIQUE

Littré signale que le verbe *courbattre* existait de son temps « dans les campagnes des environs de Paris » : *La fièvre le* COURBAT. — Comp. *corbattre* « tourmenter » ; (à la forme pronominale) « se débattre, lutter contre », en normand et en picard : cf. Wartburg, t. I, p. 293 (qui y voit un autre mot, dont le premier élément serait *corps*). Il est vrai que l'origine de *courbatu* n'est pas sûre. On y reconnaît généralement l'adjectif *court* et on suppose que le sens premier aurait été « battre à bras raccourcis ». *Courbatu* (1350) est en tout cas antérieur à *courbature* (1588) et ne peut dériver de celui-ci, comme certains le proposent, en rattachant *courbature* au provençal.

A 848 AUTRES EXEMPLES

PÉGUY, *Ève*, p. 136 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1315 ; LA VARENDE, *Nez-de-cuir*, II, 4 ; SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 48 ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, V, 2 ; Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 20 ; etc.

849 ***Mettre*** (et sa famille). R

INDIC. PR. : *Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent.* — IMPARF. : *Je mettais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je mis.* — FUTUR : *Je mettrai.* — IMPÉR. : *Mets, mettons, mettez.* — SUBJ. PR. : *Je mette.* — SUBJ. IMP. : *Je misse.* — PART. PR. : *Mettant.* — PART. PASSÉ : *Mis.*

R 849 REMARQUE

Mettre a été rangé ici à cause de sa ressemblance avec *battre*.

850 **Boire** (et sa famille).

INDIC. PR. : *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.* — IMPARF. : *Je buvais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je bus.* — FUTUR : *Je boirai.* — IMPÉR. : *Bois, buvons.* — SUBJ. PR. : *Je boive, nous buvions, ils boivent.* — SUBJ. IMP. : *Je busse.* — PART. PR. : *Buvant.* — PART. PASSÉ : *Bu.*

Emboire « imprégner » se conjugue comme *boire*, mais c'est un mot rare : *Ils* [= les caméléons] *s'*EMBOIVENT *et s'empreignent de la teinte des objets les plus rapprochés d'eux* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 355). — *Des yeux* EMBUS *de larmes* (WILLY et COLETTE, *Claud. en ménage*, p. 53).

****Imboire*** n'est plus atresté qu'au partic. passé *imbu*, adjectif dans la langue commune, exceptionnellement forme verbale : *Par la restitution de l'eau qu'elle* [= la plante] *a* IMBUE (CLAUDEL, *Art poét.*, Traité de la co-naissance, II). Voir aussi *Trésor*.

Fourbu s'emploie surtout comme adjectif au sens « harassé de fatigue » en parlant d'un animal (surtout d'un cheval) ou d'un être humain. — Mais on trouve parfois *fourbu* employé comme participe : *À quoi donc avez-vous* FOURBU *votre meilleure jument comme la v'là ?* (BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, XI.) — *Un grand bai, qui aurait eu des chances* [aux courses], *si on ne l'avait pas* FOURBU *à l'entraînement* (ZOLA, *Nana*, XI). — *J'avais* FOURBU *deux chevaux sous moi* (MARTIN DU G., *Devenir !* Pl., p. 165). — *Les quatre jours de Paris m'ont* FOURBU (GIDE, *Journal*, 10 juillet 1913). — FOURBU *par une dernière tournée à travers le désert électoral de mon pays natal* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 320). — Voir aussi *Trésor* : ex. de BALZAC (à propos d'un cheval), de R. ROLLAND et de BUTOR (de personnes). — Il est tout à fait exceptionnel de trouver d'autres formes que le partic. passé : *C'était aux plus forts* [...] *étalons qu'il s'attaquait* [...]. *Il les montait avec un mors de bride ordinaire ; il les* FOURBUVAIT (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 235). H

H 850 **HISTORIQUE**

Se forboire (avec *fors* : cf. § 172, H.), c'était boire avec excès ou à contretemps. Comp. : *Un cheval* FORBEU, *c'est celuy qui a beu ayant trop chaud* (H. ESTIENNE, cit. Huguet). — Le participe a pris un sens différent dans la langue des vétérinaires : « (cheval) dont le pied est enflammé », ce qui existe encore (c'est peut-être le sens dans l'ex. de Zola cité ci-contre). Un nouveau glissement a conduit au sens actuel.

851 **Bouillir.**

INDIC. PR. : *Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent.* — IMPARF. : *Je bouillais, nous bouillions.* — PASSÉ SIMPLE : *Je bouillis.* — FUTUR : *Je bouillirai.* — IMPÉR. (peu usité) : *Bous, bouillons, bouillez.* — SUBJ. PR. : *Je bouille, nous bouillions, ils bouillent.* — SUBJ. IMP. : *Je bouillisse.* — PART. PR. : *Bouillant.* — PART. PASSÉ : *Bouilli.*

M. Cohen note (*Toujours des regards sur la langue fr.*, pp. 167-168) qu'à côté de l'usage littéraire, il y a, et non pas uniquement dans le parler pop., une conjugaison de *bouillir* comme si l'infin. était **bouer* : °*Les haricots* BOÛENT, BOÛRONT, etc. — Ex. écrit : °*Au Mexique il y a encore des forces qui* BOUENT (A. ARTAUD, lettre à J. Paulhan, dans *Œuvres compl.*, t. VIII, p. 336). — Bauche, p. 114, signale pour le futur : °*Je* BOUILLERAI (*bouy'rai*) ; pour le subj. : °*Que je* BOUS, °*que tu* BOUS, °*qu'il* BOUT ; pour le part. passé : °*Bouillu*. On entend aussi °*boulu* : BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 76, met *café boullu* dans la bouche de la servante Nanon. Dicton populaire : °*Café* BOULU, *café foutu*.

H 852 **HISTORIQUE**

Bruire remonte au lat. vulg. **brugĕre*, venu par croisement du lat. *rugire* avec **bragĕre* (qui a donné *braire*). Il s'est d'abord conjugué comme *fuir*. Depuis le XVIIe s. au moins (et même plus tôt si l'on tient compte des dérivés *bruissement*, attesté à la fin du XVe s., et *esbruissement*, attesté au XIVe), il a pris des formes calquées sur *finir* : *Un caillou* BROÜISSANT (SAINT-AMANT, *Moïse sauvé*, X). — *Les douleurs des femmes grosses sont causées par des vents, qui vont et viennent en* BRUISSANT *par tout le ventre* (MAURICEAU, *Traité des femmes grosses*, cit. Richelet [qui donne aussi les formes *Nous bruissons, vous bruissez, ils bruissent*]). Mais les lexicographes du XVIIe s. considèrent que le verbe, d'une façon générale, n'est pas très usité, jugement que confirme La Bruyère, XIV, 73.

852 **Bruire.** H

Bruire, dans l'usage soigné, se conjugue aujourd'hui comme *finir* ; il est rare en dehors de la 3e personne (cf. § 877, *c*).

Indic. pr. : *Midi ! Tout repose et tout vit ; tout se tait et tout* BRUIT (G. LEROUX, *Parfum de la dame en noir*, XVIII). — *Le moteur* BRUIT, *vibre, tempête* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 206). — *Les arbres* [...] BRUISSENT *dans le vent* (NERVAL, trad. de : Goethe, *Faust*, p. 22). — *Ces natures si rapides de Thiers et de quelques autres sont comme des torrents qui* BRUISSENT *et n'écoutent pas* (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 208). A1

Indic. imp. : *Il* BRUISSAIT, *ils* BRUISSAIENT (*Ac.*, depuis 1878). — *Les serpents à sonnettes* BRUISSAIENT *de toutes parts* (CHAT., *Atala*, Pl., p. 61). — *La Thève* [une rivière] BRUISSAIT *à notre gauche* (NERVAL, *Sylvie*, VIII). Etc.

Passé simple (rare) : *Que voulez-vous, monsieur ? demanda-t-elle au jeune homme d'une voix qui* BRUIT *à ses oreilles comme une musique délicieuse* (Al. DUMAS, *Reine Margot*, V). — *Ses oreilles* BRUIRENT *avec persistance* (HÉRIAT, *Main tendue*, p. 308). — *Rien ne* BRUIT *ni ne se brisa* (BELLETTO, *Enfer*, p. 68).

Subj. pr. : *Il n'y a pas une feuille qui frémisse, pas un insecte qui* BRUISSE *sous l'herbe immobile* (NODIER, cit. Bescherelle).

Part. pr. : *Elle* [= la pluie] *est tombée tantôt par ondées violentes, tantôt par rosées fines* BRUISSANT *légèrement* (M. DE GUÉRIN, *Cahier vert*, 2 avril 1833). — *Lorsque le vent souffle, les algues courent en* BRUISSANT *le long de la plage* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Nelson, p. 332). — *Dans le salon carré, c'est une bouillie de monde grouillante et* BRUISSANTE (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 4). A2

A1 852 **AUTRES EXEMPLES**

De *bruit* : HUGO, *Odes et ball.*, Odes, V, XXV, 4 ; MICHELET, *Insecte*, p. 131 ; TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 192 ; VERL., *Poèmes sat.*, Melancholia, II ; WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 221 ; etc. — De *bruissent* : E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXXXIV ; TAINE, *op. cit.*, p. 126 ; LOTI, *Galilée*, p. 110 ; BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 7 ; R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 230 ; TOULET, *Mon amie Nane*, VII, 1 ; DORGELÈS, *Bouquet de bohème*, L. P., p. 246 ; HENRIOT, *Rencontres en Île-de-Fr.*, p. 151 ; etc.

A2 852 **AUTRES EXEMPLES**

GAUTIER, *Poés. 1830-1832*, Demoiselle ; LEC. DE LISLE, *Poèmes ant.*, Mort de Valmiki ; E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXX ; FRANCE, *Balthasar*, p. 112 ; LOTI, *Mme Chrysanth.*, I ; GIDE, *Nourrit. terr.*, VIII ; MAURIAC, *La chair et le sang*, III ; MONTHERL., *Petite infante de Castille*, II, 2 ; GENEVOIX, *Raboliot*, p. 14 ; CAMUS, *Été*, p. 182 ; etc.

Part. passé (sans fém. ni plur.) : *L'aurore a* BRUI *du ressac des vallées* (ARAGON, *Roman inachevé*, Prose du bonheur et d'Elsa). — *Ma femme* [...] *sort, si brutalement que les tubes en ont* BRUI *pendant bien trois minutes* (F. MARCEAU, *Élans du cœur*, VII). — *Des rumeurs lointaines, assourdies, imperceptibles, accompagnaient le souffle du phacochère agonisant* [...], *en un mot, tout ce qui* [...] *avait* BRUI *pendant la journée* (P. GASCAR, *L'homme et l'animal*, p. 84). — *La ville* [...] *avait* BRUI *d'une joie lâchée comme l'eau d'une vanne* (G. BAUËR, dans le *Littéraire*, 29 mars 1947).

Alors que l'ancien participe *bruyant* ne subsiste que comme adjectif, l'indic. imparf. *bruyait*, recommandé par Littré, est encore employé par quelques auteurs : *Ma tête* BRUYAIT *comme la mer* (MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 37). — *Ses compagnons, comme des bêtes,* BRUYAIENT (BARRÈS, *Dérac.*, p. 83). — *Quelques débits ouverts* BRUYAIENT *vaguement* (THÉRIVE, *Sans âme*, p. 11). — *C'était un pays accidenté, creusé de gorges profondes, où* BRUYAIENT *des ruisseaux impétueux* (CHÂTEAUBRIANT, *Réponse du Seigneur*, p. 275).

Par une autre analogie, un infinitif *bruisser*, avec les formes que cela implique, s'établit (quoique l'*Ac.* 2001 continue à l'ignorer) : *Les pas sur l'herbe font* BRUISSER *les feuilles mortes* (LOTI, *Désenchantées*, XLI). — *On entendait des voix* BRUISSER (BARBUSSE, *Feu*, p. 263). — *Le marchand d'oiseaux en papier dormait sur une natte, dans un courant d'air qui faisait* BRUISSER *sa fragile marchandise* (MALLET-JORIS, *Mensonges*, p. 99). — *Aux brises de l'Avril il* [= un nom] BRUISSE *doucement* (APOLLIN., *Il y a*, Dicts d'amour à Linda). — *Quelque chose* [...] BRUISSA *sous la table* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 85). **A3**

A3 852 AUTRES EXEMPLES

De *bruisser* : H. BAZIN, *Lève-toi et marche*, VIII ; LE CLÉZIO, *Livre des fuites*, p. 203 ; CRITICUS, *Quatre études de « style au microscope »*, p. 77 ; MODIANO, *Voy. de noce*, p. 118. — De *bruisse* (indic.) : A. LICHTENBERGER, *Portraits de jeunes filles*, p. 225 ; BUTOR, *Passage de Milan*, 10/1B, p. 210 ; GRAINVILLE, *Lisière*, p. 114. — De *bruissa* : GIDE, trad. de : J. Conrad, *Typhon*, p. 219 ; CESBRON, *Je suis mal dans ta peau*, p. 50 ; J. D'ORMESSON, *Illusions de la mer*, p. 39 ; MOINOT, *Guetteur d'ombre*, p. 2B2. — De *bruissèrent* : FARRÈRE, *Civilisés*, IX.

853 Circoncire.

INDIC. PR. : *Je circoncis, nous circoncisons, vous circoncisez, ils circoncisent.* — IMPARF. : *Je circoncisais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je circoncis, nous circoncîmes.* — FUTUR : *Je circoncirai.* — IMPÉR. : *Circoncis, circoncisons, circoncisez.* — SUBJ. PR. : *Je circoncise.* — SUBJ. IMP. : *Je circoncisse.* — PART. PR. : *Circoncisant.* — PART. PASSÉ : *Circoncis.*

Ce verbe est surtout attesté à l'infin., au part. passé masc. et aux temps composés.

854 Conclure et exclure (et verbes de la même famille).

Conclure et **exclure.** INDIC. PR. : *Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent.* — IMPARF. : *Je concluais, nous concluions.* — PASSÉ SIMPLE : *Je conclus.* — FUTUR : *Je conclurai.* — IMPÉR. : *Conclus, concluons.* — SUBJ. PR. : *Je conclue, nous concluions.* — SUBJ. IMP. : *Je conclusse.* — PART. PR. : *Concluant.* — PART. PASSÉ : *Conclu.*

Occlure ↓ et **inclure** ↓ se conjuguent comme *conclure*, mais leur partic. passé est en *-s* : *occlus, occluse ; inclus, incluse.* **H1**

Le premier de ces deux verbes appartient surtout à la langue de la médecine, et on le trouve généralement au partic. passé. Cet ex.-ci est donc remarquable : *Si la nuit* OCCLUT *notre œil, c'est afin que nous écoutions plus* (CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, La lampe et la cloche). **R1**

Inclure, « n'est guère usité qu'au participe passé [...], qui est le plus souvent précédé de *ci-* », écrivait l'*Ac.* en 1935. Elle a renoncé à cette restriction depuis 1998, à juste titre, car celle-ci ne correspond plus à l'usage d'aujourd'hui : *Il s'était* [...] *sagement* INCLUS *dans l'existence quotidienne* (C. PAYSAN, *Nous autres, les Sanchez*, L. P., p. 68). — *Le loyer que je paie est* [...] *fort modeste, puisqu'il* INCLUT *ménage, chauffage, petit déjeuner et lessive* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 158). — *Tout ce que cela* INCLUAIT (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 89). Etc. **R2**

Reclure : voir § 878, 26.

°***Perclure*** est signalé par Littré, qui note qu'on le conjugue comme *conclure* ; « ce verbe, ajoute-t-il, n'est plus dans les dictionnaires ; mais l'adjectif *perclus* permet de le faire rentrer sans peine dans l'usage. » *Perclure* n'a jamais été dans l'usage ; seul a été et est vivant l'adj. *perclus* **H2**. Toutefois le *Trésor* a relevé au XIXe s. : *La vieillesse avait* [...] *perclu* [sic] *ses membres* (M. DU CAMP). *Le froid* PERCLUT *même l'âme* (E. DE GUÉRIN). — Le fém. de l'adj. *perclus* est, normalement, *percluse*. Brunot fait observer que « par analogie, le masculin *perclus*, sans aller jusqu'à *perclu*, a pris un féminin *perclue* » (*Pensée*, p. 592) ; ce féminin est surtout populaire.

Ex. de *percluse* : BALZAC, *Urs. Mirouët*, VI ; MAUPASS., C., Serre ; M. PRÉVOST, *Retraite ardente*, XVII ; THÉRIVE, *Voy. de M. Renan*, p. 15 ; MAURIAC, *Robe prétexte*, Œuvres compl., p. 47 ; DUHAMEL, *Combat contre les ombres*, XVIII ; TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 417 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 255 ; SARTRE, *Mots*, p. 28 ; M. TOURNIER, *Coq de bruyère*, p. 200 ; LARTÉGUY, *Sauveterre*, p. 255.

H1 854 HISTORIQUE

Conclure et *exclure* ont eu un partic. passé *conclus, exclus* [conformes au lat. *-clusus*] (qui a persisté jusqu'à la fin du XVIIIe s.) : *excluse* est par ex. chez RAC., *Baj.*, III, 3, et chez LA F., *Psyché*, II. — La rareté de cette finale dans les partic. passés a entraîné sa réfection, réfection à laquelle ont échappé *perclus* et *reclus*, qui n'étaient pas des formes verbales, *inclus*, qui a cessé d'en être une pendant un certain temps, et *occlus*, surtout employé adjectivement.

R1 854 REMARQUE

Sur le synonyme °*occlusionner*, voir § 170, H.

R2 854 REMARQUE

Par analogie avec *exclu*, on trouve parfois un participe °*inclu*, °*inclue* : *J'appellerai* [...] *hypothèse scientifique toute proposition* [...] *non démentie par le savoir scientifique, mais non (encore) inclue ou exclue de ce savoir* [sic] (FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 19). Autres ex. : GILSON et BRASILLACH dans le *Trésor*. — Comp. °*perclu* ci-contre.

H2 854 HISTORIQUE

Perclus a été emprunté au XIIIe s. du lat. *perclusus*.

Ex. de °*perclue* : SAND, *Corresp.*, t. IV, p. 642 ; ZOLA, *Dr Pascal*, II ; SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, p. 245 ; CHAMSON, *Tour de Constance*, p. 80 ; CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 240.

N. B. On prendra garde de ne pas conjuguer *conclure*, etc. comme si l'infinitif était **concluer* : °*Je conclue*, °*Il concluera*, etc.

855 **Courir** (et sa famille).

INDIC. PR. *Je cours, nous courons.* — IMPARF. : *Je courais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je courus.* — FUTUR : *Je courrai.* — IMPÉR. : *Cours, courons.* — SUBJ. PR. : *Je coure, nous courions.* — SUBJ. IMP. : *Je courusse.* — PART. PR. : *Courant.* — PART. PASSÉ : *Couru.*

Courir et les verbes de sa famille prennent normalement l'auxiliaire *avoir*. *Accourir* reçoit *avoir* et *être*. Cf. § 814, *b*, 3°. — *S'encourir*, verbe vieilli et surtout régional (§ 681, *a*, 3°), se conjugue avec *être*.

L'ancien infinitif ***courre*** H subsiste comme terme cynégétique. *Chasse à courre* est une locution nominale appartenant à l'usage commun. Les spécialistes disent aussi transitivement *courre un cerf*, etc. : *Les débutants ne pouvant* COURRE *que la première bête, j'allai attendre au Val* [...] *le retour de la chasse* (CHAT., *Mém.*, I, IV, 10). — *Il ne lui aurait pas déplu de* COURRE *le cerf* (CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, p. 96). — E. Rostand se sert de *courre* pour donner à *bravoure* une rime plaisante et archaïque : *Pour le nouvel exploit dont le bruit vient de* COURRE (*Cyr.*, II, 7).

On trouve parfois °*courre* comme 3e pers. de l'indic. prés. : *Il* [= Louis XV] *ne court pas, on* [= les femmes] *le* COURRE. *C'est un chasseur chassé* (J. SARMENT, *Mme Quinze*, I). — *C'est la même chasse mortelle qui se* COURRE *aujourd'hui dans nos rues* (CAMUS, *Peste*, p. 112). — *C'est la première fois que je suis mal reçu depuis que je* COURRE *le monde* (COCTEAU, *Passé défini*, t. I, p. 242).

856 **Croire.**

INDIC. PR. : *Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient.* — IMPARF. : *Je croyais, nous croyions.* — PASSÉ SIMPLE : *Je crus.* — FUTUR : *Je croirai.* — IMPÉR. : *Crois, croyons.* — SUBJ. PR. : *Je croie, nous croyions, ils croient.* — SUBJ. IMP. : *Je crusse.* — PART. PR. : *Croyant.* — PART. PASSÉ : *Cru.*

**Recroire* a disparu, ne laissant que l'adj. *recru* : cf. § 15, *c*. — *Mécroire* : § 173, 6.

857 **Dire** (redire).

INDIC. PR. : *Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent.* — IMPARF. : *Je disais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je dis.* — FUTUR : *Je dirai.* — IMPÉR. : *Dis, disons, dites.* — SUBJ. PR. : *Je dise.* H — SUBJ. IMP. : *Je disse.* — PART. PR. : *Disant.* — PART. PASSÉ : *Dit.*

Contredire, dédire, interdire, médire, prédire se conjuguent comme *dire*, sauf à la 2e pers. du plur. de l'indic. présent et de l'impér. : *contredisez, dédisez, interdisez, médisez, prédisez.* R

858 **Maudire.**

Maudire a perdu tout contact avec *dire* et, sauf l'infinitif et le participe passé *maudit*, toutes ses formes se rattachent à la conjugaison de *finir* : *Nous maudissons, vous maudissez, je maudissais, que je maudisse, maudissant.*

859 **Écrire** (et sa famille).

INDIC. PR. : *J'écris, nous écrivons.* — IMPARF. : *J'écrivais.* — PASSÉ SIMPLE : *J'écrivis.* R — FUTUR : *J'écrirai.* — IMPÉR. : *Écris, écrivons.* — SUBJ. PR. : *J'écrive.* — SUBJ. IMP. : *J'écrivisse.* — PART. PR. : *Écrivant.* — PART. PASSÉ : *Écrit.*

Se conjuguent de même : ***Décrire, récrire*** (et *réécrire* : § 173, 8, a) ; ***circonscrire, inscrire, prescrire, proscrire, souscrire*** et ***transcrire***.

H 855 HISTORIQUE

L'infin. *courre* continue régulièrement le lat. *currĕre*. *Courir*, dû à l'influence d'un infin. comme *mourir*, lui a fait concurrence du XIIIe au XVIIe s. Vaugelas (p. 256) trouvait les deux infin. « fort bons » ; des distinctions qu'il propose, on pourrait déduire que *courre* convenait plutôt au sens propre et *courir* au figuré.

H 857 HISTORIQUE

Au Moyen Âge, le subj. prés. de *dire* était *die, dies, die, diions, diiez, dient*. Au XVIe s., ces formes ont été supplantées par *dise, dises, dise*, etc. La forme *die* a persisté toutefois jusque dans le XVIIe s. : *Qu'on me* DIE / *En quoy vous valez mieux* (LA F., *F.*, XI, 7). — *S'il faut que je le* DIE (RAC., *Baj.*, II, 5). — +*Sans qu'il soit nécessaire que je le vous* DIE (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 440). — *Je seray bien aise que Mr du Plessis* DIE *la messe* (MAINTENON, *Lettres*, 26 juillet 1677). — Vaugelas (p. 349) admettait *quoy que l'on die* (forme qu'il emploie souvent pour son compte) et *quoy que l'on dise, quoy qu'ils dient* et *quoy qu'ils disent*, mais *quoy que vous diiez* lui semblait « insupportable ». Quelques auteurs modernes ont repris la formule *quoi qu'on die* (peut-être à MOL., *F. sav.*, III, 2). C'est une coquetterie d'érudit : *La Renaissance littéraire, quoi qu'on* DIE, *n'a pas tellement forgé de mots nouveaux « pour l'amour du grec »* (F. DESONAY, *Vivante hist. du fr.*, p. 62). — Autre ex. : HERMANT, *Discorde*, p. 185.

R 857 REMARQUE

Le fr. familier de Wallonie emploie le composé *adire* dans la locution °*se laisser adire* « se laisser persuader ». [Dans les textes picards et wallons du Moyen Âge, *adire* « persuader » avait une conjugaison complète. À distinguer de *être à dire* « manquer » : § 878, H1.]

R 859 REMARQUE

Au passé simple, DUTOURD a employé °*transcrirent* au lieu de *transcrivirent* : *Ces documents furent largement diffusés* [...] *les journaux les* TRANSCRIRENT *dans leurs colonnes* (*Mascareigne*, p. 92, cit. dans *Questions de fr. vivant*, 1er trimestre 1991, p. 28). Comp. § 846, *a* et *b*.

R1 860 REMARQUE

Cf. § 798, c et H. — Nous avons constaté que plus d'un locuteur, même cultivé, hésite à employer certains verbes de la famille de *faire* à la 2e pers. du plur. de l'indic. ou de l'impér. prés. : *(vous) contrefaites* ou *(vous) satisfaites*, par ex., leur semblent étranges.

R2 860 REMARQUE

La prononciation [ə] dans les formes *fais-* [signalée depuis la fin du XVIe s. et expliquée tantôt par une labialisation due au *f* voisin, tantôt par une influence du futur] est parfois passée dans l'écriture manuscrite, notamment dans les correspondances : *fesiez* chez SAND (cf. *Bull. de la Faculté des lettres de Strasbourg*, 1953-1954, p. 376), *fesait* et *fesant* chez VEUILLOT (corresp. avec Juliette de Robersart publiée par R. Mortier sous le titre *Propos d'amour, de religion, de politique et de littér.*, cf. p. 28), *fesais* chez S.-BEUVE (éd. Bonnerot, t. II, p. 97), etc. – Par contre Martinon (*Comment on prononce le fr.*, p. 86) avait l'impression que l'influence de la graphie se marquait de plus en plus et finirait par prévaloir ; ce pronostic ne s'est pas réalisé : [ɛ] n'est qu'une prononciation régionale pour Warnant, *Dict. de la prononc. fr.*

860 ***Faire*** **(et sa famille).**

INDIC. PR. : *Je fais, nous faisons* [f(ə)zɔ̃], *vous faites, ils font.* — IMPARF. : *Je faisais* [f(ə)zɛ]. — PASSÉ SIMPLE : *Je fis.* — FUTUR : *Je ferai.* — IMPÉR. : *Fais, faisons* [f(ə)zɔ̃], *faites.* R1 — SUBJ. PR. : *Je fasse.* — SUBJ. IMP. : *Je fisse.* — PART. PR. : *Faisant* [f(ə)zɑ̃]. R2 — PART. PASSÉ : *Fait.*

Forfaire, surfaire, parfaire s'emploient surtout à l'infinitif et aux temps composés. Mais d'autres formes se trouvent dans la littérature, au moins pour les deux derniers :

Les meilleurs exécutants, [...] *parmi lesquels, le* SURFAISANT *un peu, je faisais figurer Morel* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 162). — *Il était peu probable que je le* SURFISSE (*Ib.*, p. 168). — *L'homme flatte l'objet désiré* [...] *et* SURFAIT *ses charmes* (MONTHERL., *Lépreuses*, Append.). — *C'est à douter* [...] *si je ne me* SURFAISAIS *pas* [...] *la beauté* [...] *de la première partie du drame* (GIDE, *Journal*, 17 oct. 1942). — *Je préfère que tu* PARFASSES *ta tâche* (JARRY, *Les jours et les nuits*, V, 2). — *Je* PARFERAI *la réparation* (*Mabinogion*, trad. J. Loth, t. I, p. 129). — PARFAISANT *avec respect les tentatives de ses prédécesseurs* (A.-M. SCHMIDT, *Poés. scientif. en Fr. au XVIe s.*, 1970, p. 142) — *Il y avait les classes du « petit lycée » qui* PARFAISAIENT *l'enseignement familial* (DUNETON, *À hurler le soir au fond des collèges*, cité dans le *Soir*, 24 août 1998, p. 34). — Autres ex. dans le *Trésor* : *surfait* indic. prés. (BALZAC), *surfaisant* (LOTI), *surfaisons* impér. (VILL. DE L'ISLE-A.), *parfont* (BOURGET), *parfera* (HUYSMANS), *parfirent* (L. FEBVRE), *parfaisait* (VIALAR).

Méfaire est même rare à l'infin. et aux temps composés : *Celui-là doit scandaliser par ses paroles qui* A MÉFAIT *par ses œuvres* (FLAUB., *Tent.*, IV). — *Elle n'*A *de sa vie* MÉFAIT *à quiconque* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 111). — ***Malfaire*** (qui ne s'employait qu'à l'infin.) a disparu à juste titre de l'*Ac.* depuis 1935.

H 861 HISTORIQUE

Falloir n'est au départ qu'une variante de *faillir* (§ 839, H). Dans des expressions comme *Tant s'en faut*, etc. (cf. § 315, a, 7°), il présente encore le sens « manquer ».

861 ***Falloir***, **verbe impersonnel.** H

INDIC. PR. : *Il faut.* — IMPARF. : *Il fallait.* — PASSÉ SIMPLE : *Il fallut.* — FUTUR : *Il faudra.* — Pas d'IMPÉR. — SUBJ. PR. : *Il faille.* — SUBJ. IMP. : *Il fallût.* — Pas de PART. PR. (cf. § 782, H). — PART. PASSÉ : *Fallu* (sans fém. ni plur.).

R 862 REMARQUE

Verbe trivial (qu'on écrivait souvent et parfois encore *f...*).

On comprend que, pour un verbe de cette espèce (cf. § 877, *d*), le passé simple et le subj. imp. soient rares : *Le bouffon de Méhémet prit une femme dans un bazar et la* FOUTIT *sur le devant de la boutique* (FLAUB., *Voy. en Orient*, p. 89). — *J'*FOUTIS *Polyte coucher dehors* [dit un paysan normand] (MAUPASS., *C.*, Lapin). — *Elle dit qu'il faudrait qu'ils* FOUTISSENT *le camp* (JAMMES, *De l'angélus de l'aube à l'ang. du soir*, Jour, III). — *Il se félicitait qu'on lui* FOUTÎT *la paix* (QUENEAU, *Rude hiver*, XII). — *Ils montèrent,* FOUTIRENT *et redescendirent* (ID., *Chiendent*, p. 416).

862 **°*Foutre.*** R

INDIC. PR. : *Je fous, tu fous, il fout, nous foutons, vous foutez, ils foutent.* — IMPARF. : *Je foutais.* — PASSÉ SIMPLE (rare) : *Je foutis.* — FUTUR : *Je foutrai.* — IMPÉR. : *Fous, foutons, foutez.* — SUBJ. PR. : *Je foute.* — SUBJ. IMP. (rare) : *Je foutisse.* — PART. PR. : *Foutant.* — PART. PASSÉ : *foutu.*

863 ***Fuir*** **(*s'enfuir*).**

INDIC. PR. : *Je fuis, nous fuyons, ils fuient.* — IMPARF. : *Je fuyais, nous fuyions.* — PASSÉ SIMPLE : *Je fuis.* — FUTUR : *Je fuirai.* — IMPÉR. : *Fuis, fuyons.* — SUBJ. PR. : *Je fuie, nous fuyions, ils fuient.* — SUBJ. IMP. : *Je fuisse.* — PART. PR. : *Fuyant.* — PART. PASSÉ : *Fui.*

Fuir se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, et *s'enfuir* avec *être*.

864 ***Lire*** **(*élire, réélire, relire*).**

INDIC. PR. : *Je lis, nous lisons.* — IMPARF. : *Je lisais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je lus.* — FUTUR : *Je lirai.* — IMPÉR. : *Lis, lisons.* — SUBJ. PR. : *Je lise.* — SUBJ. IMP. : *Je lusse.* — PART. PR. : *Lisant.* — PART. PASSÉ : *Lu.*

Notons, en particulier, au passé simple, *Il élut, ils élurent* : *Les plus délicieux abris étaient ceux qu'*ÉLURENT *les colombes* (JAMMES, cit. *Rob.*) — À la 3e pers. du plur., sous l'influence de *dire*, on trouve °*élirent* : *C'est ainsi que ces hommes de « droite »* ÉLIRENT *Mitterrand* (A. PEYREFITTE, *Quand la rose se fanera*, p. 10). A

A 864 AUTRES EXEMPLES

D. HALÉVY, *Fin des notables*, p. 116, commun. A. Chervel ; J. HORRENT, dans les *Mélanges M. Delbouille*, p. 9 ; P. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de Fr.*, p. 80.

865 ***Plaire*** **(et sa famille).**

* INDIC. PR. : *Je plais, tu plais, il plaît* (ou *il plait* : § 793, *e*), *nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent.* — IMPARF. : *Je plaisais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je plus.* — FUTUR : *Je plairai.* — IMPÉR. : *Plais, plaisons.* — SUBJ. PR. : *Je plaise.* — SUBJ. IMP. : *Je plusse.* — PART. PR. : *Plaisant.* — PART. PASSÉ : *Plu* (normalement sans fém. ni plur. ; voir cependant § 953, *c*).

866 **Pleuvoir.**

Pleuvoir, comme verbe impersonnel R, s'emploie seulement à l'infin. et à la 3e pers. du sing. ; au figuré aussi à la 3e pers. du plur. et au part. prés. INDIC. PR. : *Il pleut, ils pleuvent.* — IMPARF. : *Il pleuvait.* — PASSÉ SIMPLE : *Il plut.* — FUTUR : *Il pleuvra.* — SUBJ. PR. : *Il pleuve.* — SUBJ. IMP. : *Il plût.* — PART. PR. : *Pleuvant.* — PART. PASSÉ : *Plu* (sans fém. ni plur.).

R 866 REMARQUE

Dans des emplois stylistiques, on trouve : *Je pleus, tu pleus*, etc. Cf. § 784, *a*, 2°.

867 **Rire** (sourire).

INDIC. PR. : *Je ris, nous rions.* — IMPARF. : *Je riais, nous riions.* — PASSÉ SIMPLE : *Je ris.* — FUTUR : *Je rirai.* — IMPÉR. : *Ris, rions.* — SUBJ. PR. : *Je rie, nous riions.* — SUBJ. IMP. : *Je risse.* — PART. PR. : *Riant.* — PART. PASSÉ : *Ri* (sans fém. ni plur.). R

R 867 REMARQUE

On trouve des formes aberrantes modelées, pour le passé simple ou le subj. imparf., sur la conjugaison des verbes en *-er* : °*Qu'on* SOURIÂT (H. MASSIS, dans la *Table ronde*, nov. 1960, p. 92) ; etc.

868 **Savoir.**

INDIC. PR. : *Je sais, nous savons.* — IMPARF. : *Je savais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je sus.* — FUTUR : *Je saurai.* — IMPÉR. : *Sache* (*saches-en* : § 795, N. B.), *sachons, sachez.* — SUBJ. PR. : *Je sache, nous sachions.* — SUBJ. IMP. : *Je susse.* — PART. PR. : *Sachant.* — PART. PASSÉ : *Su.*

Pour *Je ne sache pas que, que je sache*, voir §§ 895, *d* ; 1117, *b*, 5°.

Assavoir H ne se trouve qu'à l'infinitif après *faire*. C'est un tour resté vivant dans le fr. pop. de diverses régions (ainsi qu'au Canada) et que l'on emploie dans la langue écrite surtout pour imiter ces usages régionaux ou par archaïsme.

Si j'ai eu du contentement à être auprès d'elle et à la faire danser, elle ne m'a jamais donné le courage de le lui faire ASSAVOIR *par mes paroles* (SAND, *Pet. Fadette*, XX). — *Il est fait* ASSAVOIR *aux habitants de Goderville* [...] [dit le crieur public] (MAUPASS., *C.*, Ficelle). — *On fait savoir aux personnes de la paroisse. Qu'il y a promesse de salut... Entre Dieu et sa créature. On fait* ASSAVOIR (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 34). — *Le Prince a purement et simplement fait une algarade à Swann et lui a fait* ASSAVOIR, *comme disaient nos pères, de ne plus avoir à se montrer chez lui* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 676). — *Mgr Gibier* [...], *évêque de Versailles, fit* ASSAVOIR *qu'il levait ce vendredi-là* [en 1913] [...] *l'obligation de faire maigre* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 7). — *Il n'a pas seulement l'intention de faire* ASSAVOIR *à l'ami Marcel Schwob comment se passe son séjour en Angleterre* (F. DESONAY, *Exercices pratiques sur l'art d'écrire une lettre*, p. 142). — *Comme s'il s'agissait de faire* ASSAVOIR *à chacun que ce prodige était après tout montrable* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 127). R

H 868 HISTORIQUE

Assavoir est l'agglutination de *à savoir* : *Sire, je vos fais* À SAVOIR / *Je n'ai de quoi de pain avoir* (RUTEBEUF, *Povreté Rutebeuf*, 37). — +*Je ferais publier à son de trompe : On a fait* À SAVOIR *que* [...] (PASCAL, *Prov.*, I). — L'Ac. donnait encore *faire à savoir* en 1878, avec cette précision : « Il ne s'emploie guère que dans les proclamations, les publications, les affiches, etc. ». — Pour *assavoir* comme conjonction de coordin., voir § 1092.

R 868 REMARQUE

Selon le *Trésor*, la langue populaire altère la formule en °*faire les assavoirs*.

869 **Suffire et confire.**

INDIC. PR. : *Je suffis, nous suffisons.* — IMPARF. : *Je suffisais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je suffis.* — FUTUR : *Je suffirai.* — IMPÉR. : *Suffis, suffisons, suffisez.* — SUBJ. PR. : *Je suffise.* — SUBJ. IMP. : *Je suffisse.* — PART. PR. : *Suffisant.* — PART. PASSÉ : *Suffi* (sans fém. ni plur.).

Confire se conjugue comme *suffire*, sauf partic. passé *confit*, fém. *-ite*, plur. *-it(e)s*.

870 **Suivre** (et sa famille).

INDIC. PR. : *Je suis, nous suivons.* — IMPARF. : *Je suivais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je suivis.* — FUTUR : *Je suivrai.* — IMPÉR. : *Suis, suivons.* — SUBJ. PR. : *Je suive.* — SUBJ. IMP. : *Je suivisse.* — PART. PR. : *Suivant.* — PART. PASSÉ : *Suivi.*

Pour *s'ensuivre*, voir § 681, *a*, 2°. — °***Ensuivre*** non pronominal appartient aujourd'hui au fr. régional : *Dans les premiers temps qui* ENSUIVIRENT *l'aventure de Landry avec la petite Fadette* (SAND, *Pet. Fadette*, XI). — On trouve surtout le partic. prés. comme adjectif : °*Les jours* ENSUIVANTS (ID., *Fr. le champi*, XIII). — °*Le dimanche* ENSUIVANT (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 143). R1 — Le partic. passé employé seul est rare R2 : *La procédure du droit de réponse à la télévision sera utilisée*, [...] ENSUIVIE *d'un débat* (GISCARD D'ESTAING, dans le *Monde*, 20 avril 1979).

R1 870 REMARQUE

On écrit parfois °*en suivant*, laissé invariable comme un gérondif ou comme une locution adverbiale synonyme de *d'affilée* : *Pas plus de deux heures de « fourche »* [= interruption entre les cours] EN SUIVANT [= consécutives] (dans la *Libre Belgique*, 22 janv. 1981, p. 3). — Nous avons lu dans une thèse de doctorat inédite présentée par un auteur d'origine méridionale : *Nous verrons* EN SUIVANT *que* [...]. Le sens est ici « par la suite, ci-dessous ».

R2 870 REMARQUE

Cet emploi ne peut guère s'expliquer par *s'ensuivre* (comme *envolé* et *enfui*, § 681, *a*, 1°), car le partic. *ensuivi* n'a pas, dans cet ex., la construction de *s'ensuivre*.

871 **Taire.**

Taire se conjugue comme *plaire* (§ 865). Toutefois la forme *il tait*, du prés. de l'indic., n'a pas l'accent circonflexe, et le partic. passé *tu* a un fém. et un plur. :

Des vérités qu'on a TUES. — *Jehanne s'est toujours* TUE *là-dessus* (DECAUX, *Hist. des Françaises*, t. I, p. 414).

872 **Valoir** (et sa famille). H1

Valoir **(*équivaloir, revaloir*)**. INDIC. PR. : *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.* — IMPARF. : *Je valais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je valus.* — FUTUR : *Je vaudrai.* — IMPÉR. (peu usité) : *Vaux, valons, valez.* — SUBJ. PR. : *Je vaille, tu vailles, il vaille, nous valions, vous valiez, ils vaillent.* — SUBJ. IMP. : *Je valusse.* — PART. PR. : *Valant.* H2 — PART. PASSÉ : *Valu* (pour l'accord, voir § 947, *b*, 2° ; *équivalu* n'a ni fém. ni plur.)

Prévaloir se conjugue comme *valoir*, sauf au SUBJ. PRÉS. : *Je prévale, nous prévalions.* — Le partic. passé du pronominal *se prévaloir* varie : *Elle s'est* PRÉVALUE *de ces avantages* (LITTRÉ).

Le subj. prés. °*prévaille* (d'après *valoir*) se rencontre : *Pour que mon sentiment* PRÉVAILLE (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 66). A

873 **Vêtir** (et ses dérivés).

INDIC. PR. : *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent.* — IMPARF. : *Je vêtais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je vêtis.* — FUTUR : *Je vêtirai.* — IMPÉR. : *Vêts, vêtons, vêtez.* — SUBJ. PR. : *Je vête.* — SUBJ. IMP. : *Je vêtisse.* — PART. PR. : *Vêtant.* — PART. PASSÉ : *Vêtu.*

Comme dans les périodes antérieures H, *vêtir* est assez souvent conjugué sur *finir* à l'époque romantique ; par la suite, cela se trouve encore parfois : *Les sauvages vivaient et se* VÊTISSAIENT *du produit de leurs chasses* (CHAT., *Mém.*, I, VII, 10). — *Les sillons* [...] *se* VÊTISSENT (LAMART., *Harm.*, II, 9). — *L'air est là* [...] VÊTISSANT *la terre* (S.-BEUVE, *Vol.*, IV). — *Il se* VÊTISSAIT *de la nuit* (HUGO, *Misér.*, III, V, 1). — *Je restais toujours au magasin en attendant qu'on me* VÊTISSE (CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 235). A1 — « *Vêtissait*, dit André Gide, est assez difficile à défendre ; mais dans certains cas, il paraît tellement plus expressif et plus beau que *vêtait*, qu'on ne s'étonne pas qu'il ait été préféré par Lamartine [...] ; je ne le repousserai pas s'il vient naturellement sous ma plume. » (*Incidences*, p. 75.) — Sainte-Beuve a écrit en note à propos de l'ex. cité plus haut : « On en demande pardon pour Amaury à la grammaire, mais l'expression nous a semblé commandée ; *vêtant*, qui passe pour exact, n'est pas possible. »

Le verbe, en général, est fortement concurrencé par *habiller* (et même par *revêtir*), et les formes régulières – sauf l'infin. et surtout le partic. passé (soit seul, soit avec auxiliaire) – sont quasi inconnues dans le langage ordinaire R et sont senties par écrit comme fort littéraires : *Il se* VÊTAIT *et se dévêtait à tout moment* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 185). — *Toute bonne, quel mot délicieux qui* VÊT *et fleurit de soleil la petite fille !* (BARRÈS, *Amitiés franç.*, 1903, p. 149.) — *Ils se* VÊTENT *d'étoffe qu'ils achètent à des nomades* (GIDE, *Retour du Tchad*, 26-27 févr. 1926). — *Elle* VÊTAIT *un de ces jupons brodés* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, IV). — *Les fermiers se* VÊTENT *aussitôt* (M. GEVERS, *Paix sur les champs*, XIX). — *Elle se* VÊTAIT *d'une étoffe raide et sombre* (GREEN, cit. Colin). — *À la première* [génération] *on se nippe, à la seconde on se* VÊT, *à la troisième on « s'habille »* (A. ARNOUX, cit. *Trésor*). — *Elle* [= la neige] VÊTAIT *de ses cristaux étincelants les terres et les ramures* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 253).

Pour ***dévêtir*** et surtout ***revêtir***, les formes calquées sur *finir* sont plus rares : *Pendant qu'elle se* DÉVÊTISSAIT, *je fermai les yeux* (ALLAIS, *Allais... grement*, L. P., p. 45). — *Le curé se* DÉVÊTISSAIT *de ses habits sacerdotaux* (APOLLIN., *Hérésiarque et Cie*, p. 161). — *Il y a une nudité avant que l'on se* RE-VÊTISSE [sic] (VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 659). — Et les autres formes sont moins évitées (surtout pour *revêtir*, qui, en outre, a des sens figurés étrangers à *rhabiller*) : *Elle vêtait et* DÉVÊTAIT *son enfant en ressentant de nouveaux plaisirs à chaque petit soin qu'il exigeait* (BALZAC, *Enfant maudit*, Pl., p. 681). [Autre ex. de cet auteur ci-dessus.] — *À certains moments, elle* [= la cloche] *se* DÉVÊTAIT, *ainsi que le prêtre se dépouille de sa chasuble, de ses sons pieux. Elle causait avec les petits, les jours de marchés et de foires* (HUYSMANS, *Là-bas*, III). — *Une rose, qui a trop chaud, se* DÉVÊT *de ses feuilles, une à une* (J. RENARD, *Journal*, 23 juin 1902). — *Me* DÉVÊTANT *comme d'une carapace* [...] *de l'air de ma chambre* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 393). — *Une lampe éclatante* [...] *le* [= un lit] DÉVÊT *encore* (COLETTE, *Vrilles de la vigne*, Pl., p. 969). — *Dolorida n'a plus que ce voile incertain, / Le premier que* REVÊT *le pudique matin* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Dolorida). — *Ce monde mystérieux* [...] *où chacun se plaît à vivre, soit qu'il se le représente sous la forme indéfinie de l'Avenir, soit qu'il le* REVÊTE *des* [...] *formes de la Fable* (BALZAC, *L. Lambert*, Pl., p. 381-382). — *Le fonctionnaire du second Empire* REVÊT *sur lui quelque chose de la toute-puissance du maître d'alors* (E. DE GONC., *Chérie*, LXXXIX). — *Quelquefois ces évènements* REVÊTAIENT *un caractère si mystérieux et si grave que* [...] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 56). — *Cette élégance de langage qu'il* REVÊTAIT (GIDE, *Isabelle*, VII). A2

N. B. ***Investir, travestir*** se conjuguent comme *finir*.

H1 872 HISTORIQUE

Au prés. du subj., *on* avait autrefois, pour les deux 1res pers. du plur., *Nous vaillions, vous vailliez* ; ces formes ont été supplantées par *Nous valions, vous valiez*, refaites sur le prés. de l'indic. Les anciennes formes reparaissent parfois sporadiquement, même à notre époque : °*Il ne faut pas que nous* VAILLIONS *moins qu'en 1918* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 233). – D'autre part, il a existé, au XVIe et au XVIIe s., un prés. du subj. *Je vale, tu vales*, etc. (qui se retrouve dans la conjugaison de *prévaloir* et qui s'est maintenu dans l'usage pop.) : +*De bien des gens il n'y a que le nom qui* VALE *quelque chose* (LA BR., II, 2).

H2 872 HISTORIQUE

L'ancien partic. prés. *vaillant* subsiste comme adjectif : § 921, H2.

A 872 AUTRES EXEMPLES

R. ROLLAND, *Péguy*, t. I, p. 205 ; GIDE, *Journal*, t. I, p. 90 ; HENRIOT, *Temps innocents*, p. 178 ; M. COHEN, *Subj. en fr. contemp.*, 2e éd., p. 70.

H 873 HISTORIQUE

Il y a eu, dès l'anc. fr., de l'hésitation dans la conjugaison de *vêtir*. Les formes de type *finir* se sont répandues surtout à partir du XVIe s. : *vestissent* (RAB., III, 51), *vestisse* (D'AUBIGNÉ, *Tragiques*, III, 221). – Blâmées par les grammairiens (Vaugelas, pp. 232 et 234 ; etc.), elles n'ont pas réussi à l'emporter, bien qu'on les trouve chez de grands écrivains : BOSS., cit. Brunot, *Hist.*, t. IV, pp. 719-720 ; MONTESQ., *Espr.*, XIV, 11 ; VOLT., cit. Littré ; DID., BUFFON, cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1459.

A1 873 AUTRES EXEMPLES

LAMENNAIS, *Livre du peuple*, I ; P. ADAM, *Contre l'Aigle*, p. 93 ; BOURGET, cit. Damourette-Pichon, § 845 ; BEDEL, *Touraine*, p. 162 ; ESTAUNIÉ, *Vie secrète*, p. 254 ; LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 79.

R 873 REMARQUE

Voir la scène entre Marceline et l'agent de police imaginée par QUENEAU (*Zazie dans le métro*, XV) : « [...] *lorsque je me vêts en agent de police (silence).* » / *Il parut inquiet.* / « *Je me vêts, répéta-t-il douloureusement. C'est français ça ; je me vêts ?* [...] » Plus loin, Marceline dit : « *Eh bien, vêtez-vous* », à quoi l'agent réplique : « *Vêtissez-vous, ma toute belle. On dit : vêtissez-vous.* » Et la discussion continue.

A2 873 AUTRES EXEMPLES

Pour *revêtir* distinct de *finir* : HUGO, TAINE, FRANCE, les THARAUD, COLETTE, DUHAMEL, dans le *Robert*.

874 **Vivre** (et sa famille).

INDIC. PR. : *Je vis, nous vivons.* — IMPARF. : *Je vivais.* — PASSÉ SIMPLE : *Je vécus.* H — FUTUR : *Je vivrai.* — IMPÉR. : *Vis, vivons.* — SUBJ. PR. : *Je vive.* — SUBJ. IMP. : *Je vécusse.* — PART. PR. : *Vivant.* — PART. PASSÉ : *Vécu.*

H 874 HISTORIQUE

Pour le passé simple, Vaugelas (pp. 108-109) laissait le choix entre *il vesquit* et il *vescut*.

875 **Voir** (et sa famille).

Voir (*revoir, entrevoir*). INDIC. PR. : *Je vois, nous voyons, ils voient.* — IMPARF. : *Je voyais, nous voyions.* — PASSÉ SIMPLE : *Je vis.* — FUTUR : *Je verrai.* H — IMPÉR. : *Vois, voyons.* — SUBJ. PR. : *Je voie, nous voyions, ils voient.* — SUBJ. IMP. : *Je visse.* — PART. PR. : *Voyant.* — PART. PASSÉ : *Vu.*

Prévoir se conjugue comme *voir*, sauf au FUTUR et au CONDIT. : *Je prévoirai.*

Pourvoir se conjugue comme *voir*, sauf aux temps suivants. FUTUR : *Je pourvoirai.* — PASSÉ SIMPLE : *Je pourvus.* — SUBJ. IMP. : *Je pourvusse.*

Dépourvoir, selon Littré, peut se conjuguer à tous ses temps comme *pourvoir*. Pour le *Robert*, il « ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et aux temps composés ». Tout en rejetant le verbe dans la langue classique, l'*Ac.* 2001 continue d'en donner des ex. (les deux premiers sont des rescapés de l'éd. de 1694) : *Il ne faut pas* DÉPOURVOIR *de munitions une place de guerre. Elle s'est* DÉPOURVUE *de tout pour élever ses enfants. Il s'est volontairement* DÉPOURVU *de son autorité.* Cela ne correspond, dit le *Trésor*, à aucun usage attesté dans sa documentation. En fait, l'usage ne connaît que le part. passé *dépourvu*, employé comme adjectif (outre la locution *au dépourvu*).

H 875 HISTORIQUE

Jusque dans le XVII[e] s., ce futur a été concurrencé dans la langue distinguée par des formes refaites sur l'infin. : *voirez* (SÉV., 6 oct. 1675). Voir aussi Brunot, t. III, p. 335.

VI. LES VERBES DÉFECTIFS

876 **Définition.**

Les verbes **défectifs** sont des verbes dont la conjugaison est incomplète.

Certains d'entre eux, qui ne manquent que d'un petit nombre de formes (ces formes sont d'ailleurs rarement tout à fait inusitées), ont été étudiés ci-dessus, notamment : *absoudre* et *dissoudre* (§ 843, *b*), *pouvoir* (§ 842, *g*), *devoir* (§ 842, *e*), *valoir* (§ 872), *bouillir* (§ 851), *naître* et *renaître* (§ 845, *b*), *accoutumer* (§ 814, *b*, 1°), *falloir* (§ 861). Voir aussi *oindre* (§ 843, *a*).

La plupart des verbes défectifs sont condamnés à disparaître ou du moins à ne subsister que dans des locutions toutes faites. Déjà, parmi les formes que la tradition maintient dans les grammaires, il en est beaucoup que la langue parlée ignore absolument et auxquelles la langue écrite ne conserve qu'un souffle de vie.

N. B. Quand le futur est usité, le conditionnel l'est aussi (et avec le même radical). De même, si le passé simple existe, le subjonctif imparfait existe aussi. Voir en outre § 832, 2.

877 **Catégories particulières** (exclues du § 878).

a) Le participe passé des verbes intransitifs qui se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* n'a ni féminin ni pluriel : par ex., *ri, suffi*, etc.

b) Les verbes essentiellement impersonnels (§ 784) ne sont usités normalement qu'à l'infinitif (cf. § 782) et à la 3[e] personne du singulier (on les appelle aussi *unipersonnels*) :

Il commence à BRUINER. *Il* BRUINAIT. *Il* FAUT. *Il* FAUDRAIT.

Cependant, certains verbes concernant la météorologie se construisent parfois personnellement : cf. § 784, *a*, 2°. — Sur le partic. présent (*s'agissant* surtout), voir § 782, *b*, 2°.

c) Les verbes qui ont normalement comme sujet un nom de chose ou d'animal ne s'emploient guère qu'à la 3[e] personne (pour les temps qui varient en personne). R1

Advenir, s'amuïr, concerner, découler, éclore, émaner, s'ensuivre (§ 681, *a*, 2°), *importer* « être important », *luire, pulluler, résulter, sourdre*, etc. ; *barrir, croasser, vêler*, etc.

R1 877 REMARQUE

Il s'agit plutôt d'une absence de besoin. Il est possible que ce besoin reparaisse dans des emplois métaphoriques ou si l'on traite les choses et les bêtes comme des personnes (ou les personnes comme des choses ou des bêtes) : *Ô buffet du vieux temps, tu sais bien des histoires, / Et tu voudrais conter tes contes, et* TU BRUIS */ Quand s'ouvrent lentement tes grandes portes noires* (RIMBAUD, *Premiers vers*, Buffet). [Cf. § 852.] — *Je serrai les poings, je fronçai le nez,* JE CHAUVIS *des oreilles comme un âne en colère* (A. ARNOUX, cit. *Trésor*). [Cf. § 838.] — JE BRAME *après la solitude* (GIDE, *Journal*, p. 164). — Voir aussi au § 878, 7 (*braire*).

d) Les verbes qui appartiennent à la langue populaire ou qui ne sont usités que dans le registre très familier sont rares aux temps propres à l'usage littéraire, comme le passé simple et le subjonctif imparfait : *débecter, se carapater, engueuler, emmerder, picoler*, etc.

Ici encore, il s'agit plutôt d'une absence de besoin. Des écrivains employant ces verbes leur donnent à l'occasion les temps en cause : *Malgré qu'il les* ENGUEULÂT (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 197). — *J'*EUSSE ÉTÉ FICHU *de me « convertir »* (GIDE, *Journal*, 15 févr. 1940). — *Si j'*EUSSE PIGÉ *sur-le-champ, j'eusse fait la même chose* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 127). — Voir d'autres ex. au § 862 (*foutre*).

e) Le sens du verbe laisse inusités certains temps.

Un verbe duratif (§ 774, *e*, 2°) comme *se mourir* « ne se dit guère qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif » (*Ac.* 1935). [Précision abandonnée en 2003.] Le participe présent est possible aussi : *Que de suie une errante prison* [= la fumée des cheminées] / *Éteigne* [...] / *Le soleil* SE MOURANT *jaunâtre à l'horizon !* (MALLARMÉ, *Poés.*, Azur.) — *Puer* est rare au passé simple et aux temps composés. — *Provenir* est rare aux temps composés (§ 842, *c*). Etc.

f) Certains verbes ne se trouvent plus que sous la forme du participe passé ou du participe présent devenus adjectifs :

Carabiné, éclopé, recru (§ 15, *c*), etc. — Voir aussi *censé* au § 243, *c* ; *courbatu* au § 848 ; *contondant* et *contus* au § 878, 12 ; *dépourvu* au § 875 ; *fourbu* au § 850 ; *mi-parti* au § 878, 21. — *Suranné* a précédé le verbe *suranner*. — *Être enneigé* est présenté par le *Dict. contemp.* comme un verbe passif, tandis que la plupart des autres dict. considèrent simplement l'adjectif *enneigé* ; cette vue-ci est conforme à l'histoire, puisque le verbe *enneiger* n'a jamais existé en fr. commun ; on le trouve cependant en Suisse avec le sens « couvrir de neige ». **H1**

On constate une tendance, surtout dans la langue littéraire, à rendre à certains participes-adjectifs leur caractère verbal. Comp. § 175, *a*, 3°.

1° ***Contrit*** [empr. du partic. passé lat. *contritus*] :

°*Ces péchés-là un simple acte de contrition les efface de l'âme. Et je m'étais* CONTRIT (C. DETREZ, *Dragueur de Dieu*, pp. 129-130).

2° ***Controuvé***, partic. passé d'un verbe qui appartient à la famille de *trouver* et qui signifiait « inventer, imaginer » **H2**, est devenu un adjectif équivalant à *inexact, mensonger*. Il a été interprété comme s'il contenait l'élément *contre*, et il a pris le sens « contredit, controversé, démenti, contesté ». C'est l'usage ordinaire aujourd'hui ; pourtant, peu de dict. le signalent, et, quand ils le font, c'est avec la mention « rare » (*Trésor, Robert*).

La nouvelle (heureusement aujourd'hui CONTROUVÉE*) du subit décès de notre illustre ami* (VILL. DE L'ISLE-A., *Tribulat Bonhomet*, Pl., p. 222). — *L'immortalité de l'âme, chacun le sait, a été* CONTROUVÉE *par la science* (CLAUDEL, *Réflexions sur la poésie*, Id., p. 177). — *Il* [= Valéry] *décrète que « le diplôme est l'ennemi mortel de la culture » (chose cent fois* CONTROUVÉE*)* (BENDA, *France byzantine*, p. 216). — *Littré croyait que le latin* oblivisci *venait de* lividus *(hypothèse aujourd'hui* CONTROUVÉE*)* (DAUZAT, dans le *Monde*, 20 avril 1955). — *Tout cela, considéré par la généralité des commentateurs comme le principal, serait* CONTROUVÉ, *ramené à l'accessoire par l'essayiste dernier venu* (L. E[STANG], dans le *Figaro litt.*, 3 sept. 1960). — *Proposition d'ailleurs* CONTROUVÉE *par l'exemple d'Aragon lui-même* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 31 mai 1960). — *Un enseignement de paresse intellectuelle, déjà peu soutenable à sa date, mais totalement* CONTROUVÉ *à l'expérience des régimes collectivistes* (J. CHIRAC, *ib.*, 4 nov. 1977). — *L'aura pseudo-scientifique qui s'attache, aux yeux du vulgaire, aux formes les plus* CONTROUVÉES *par l'expérience, de la doctrine du matérialisme historique* (Fr. DELOFFRE, dans la *Revue des deux mondes*, sept. 1971, p. 547). — *La sagesse des vieillards est sans doute aujourd'hui une des notions les plus* CONTROUVÉES (R. KANTERS, dans le *Figaro litt.*, 8-14 juin 1970). — *Cette opinion est* CONTROUVÉE *par Bettelheim* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 427).

Comme on le voit par ces ex., *controuvé* est souvent accompagné d'un complément d'agent. Il redevient même parfois un verbe conjugué : *S'ils* [= des documents] *ne sont pas apocryphes, d'autres, non moins certains, se déterrent plus tard qui les* CONTROUVENT, *en attendant qu'eux-mêmes soient démonétisés par*

H1 877 HISTORIQUE

L'*Ac.* a mentionné jusqu'en 1935 *Il s'est* ***intrus*** *dans cet évêché, dans cette tutelle*. Cet emploi est hors d'usage. On n'a gardé qu'*intrus* comme nom et parfois comme adjectif. C'est un emprunt au lat. médiéval *intrusus*, part. passé du lat. médiéval *intrudere* (altération, par haplologie [§ 19] du lat. class. *introtrudere*). Sur *intrus*, on a formé un infin. °*s'intrure* (ou *intruire*), attesté quelques fois du XVe au XVIIe s. : *Que nul sans concession du souverain ne sorte du tiers estat pour s'intrure en celui des nobles* (SAINT-JULIEN, cit. Huguet).

H2 877 HISTORIQUE

À l'époque classique, *controuver* avait le sens « inventer », le plus souvent avec une nuance péjorative : *Tout en est vray, rien n'en est* CONTROUVÉ (LA F., C., Quiproquo). — ⁺*L'homme est né menteur* [...]. *Voyez le peuple : il* CONTROUVE, *il augmente, il charge par grossièreté et par sottise* (LA BR., XVI, 22). — Le *Trésor* a relevé encore deux ex. au début du XIXe s. (COURIER, BARANTE). — J.-J. ROUSS. est le premier qui donne à *controuvé* le sens de « démenti » : *Mon prétendu jugement contre vous a été* CONTROUVÉ *par le premier* (lettre, cit. Littré, Suppl.). Il emploie aussi *controuver* au sens ancien, parfois dans une construction qui semble propre à cet auteur, avec un objet indirect : *Il me* CONTROUVA *je ne sais quelle histoire qui me fit juger que sa presence étoit necessaire dans son pays* (*Conf.*, Pl., p. 617). — Voir aussi *Ém.*, Pl., p. 599.

l'exhumation d'archives non moins sûres (HUYSMANS, *Là-bas*, II). — *Louis Dumont* [...] *s'est vu obligé* [...] *de* CONTROUVER *les dates, souvent affirmées, de 1474 et 1478* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2596). R2

3° ***Dénué.***

°*Oscar est là pour* DÉNUER *chaque tableau de tout lyrisme* (M. TOURNIER, dans le *Monde*, 17 janv. 1975).

4° ***Dévolu*** [empr. au lat. *devolutus*, part. passé de *devolvere*] a donné naissance à des formes barbares, comme s'il y avait un verbe **dévoluer* ou **dévoloir* :

Il DÉVOLUE *au siège apostolique le capital moral de Rome* (B. VOYENNE, *Hist. de l'idée européenne*, 1964, p. 34). — *La disposition fâcheuse qui* DÉVOLUE *aux inquisiteurs les biens des condamnés* (R. POMEAU, *Europe des lumières*, p. 160). — *Des rôles inégaux que la société et l'éducation traditionnelle* DÉVOLUENT *à l'homme et à la femme* (dans le *Bulletin de la N. R. F.*, févr. 1981, p. 4). — *À cette personne* [...] *ils* DÉVOLURENT *la succession de Josette* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 201). — *J'obtins un congé de trois mois que je* DÉVOLUS *à la visite de quelques villes d'Europe* (A. GARRÉTA, *Sphinx*, p. 139). — Il est un peu moins étrange que *dévolu* soit traité en partic. passé : *Je tenais pour une chance insigne que le ciel m'eût* DÉVOLU [...] *ces parents* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 48).

5° ***Écloper*** est donné sans réserve par l'*Ac.* en 2001, mais il est rare pour le *Trésor* et le *Rob.* 2001, inexistant pour Colin. La plupart des locuteurs actuels le sentent comme tiré occasionnellement d'*éclopé.* H3

Sans vous, je l'aurais déjà ÉCLOPPÉ (SCRIBE, cit. P. Lar.). — *Pas de contusions* [...]. *Les rois n'aiment pas qu'on* ÉCLOPE *leurs domestiques* (HUGO, *H. qui rit*, cit. *Trésor*). — Au figuré : *Le Catholicisme n'*ÉCLOPE *pas l'art par peur du scandale* [= il n'a pas peur du scandale] (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, Préf. de 1865, Pl., p. 1306).

6° ***Éperdu.***

Traité comme participe : *Ce jeune homme, qu'elle avait* ÉPERDU *de sa provocante beauté* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 118). — *S'éperdre* (très recherché) : *Ses couchers de soleil qui* S'ÉPERDENT *dans l'étendue des pins* (HUYSMANS, cit. Le Bidois, *Mots trompeurs*, p. 59). — *Je m'oubliais, m'*ÉPERDAIS *dans une volupté imprécise* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 101). [Verbe fréquent chez Gide.] — S'ÉPERDRE *dans l'infini* (BENDA, *Rapport d'Uriel*, p. 176). — Plus rarement non pronominal : *L'œuvre qui ne l'*ÉPERDAIT *guère* (HUYSMANS, cit. *Trésor*). R3

7° ***Interdit*** « étonné, troublé » est encore accepté par l'*Ac.* 2000 dans les temps composés. Mais cela même est rare :

Ce mot [...] *m'avait* INTERDITE (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, I). — Les autres formes sont plus rares encore : °*Cela semble* INTERDIRE *Ferdi* (J. KAMOUN, trad. de : St. Marlowe, *Christophe Colomb, Mémoires*, p. 556).

8° ***Récalcitrant.***

Le verbe *récalcitrer* est encore donné par l'*Ac.* 1935, mais le *Robert* a renoncé à lui ouvrir un article ; il fait au locuteur d'aujourd'hui l'effet d'être tiré de l'adjectif : *Des hypothèses si singulières que l'esprit, tout d'abord,* RÉCALCITRE (J. ROSTAND, dans le *Figaro litt.*, 23 avril 1955). — *Il maniait le verrou, qui* RÉCALCITRAIT *aussi bien à son autorité qu'à mes efforts* (M. THIRY, *Romans, nouvelles, contes, récits*, p. 474).

9° ***Stupéfait*** [empr. du lat. *stupefactus*, part. passé de *stupefacere*] se rencontre dans la langue littéraire comme participe de formes composées :

*Suppression qui l'*AVAIT STUPÉFAITE *la veille* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 819). — *Le Maître l'*AVAIT STUPÉFAIT *par sa naïve perfidie* (MAURIAC, *Enfant chargé de chaînes*, XV). — *L'héroïsme du ventre, chez une femme, m'*A *toujours* STUPÉFAIT (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 275). A — Il reste plus correct de recourir à *stupéfié.* R4

10° ***Usité*** : voir § 318, *c.*

g) Mentionnons des formes latines utilisées dans des contextes français.

Exit « sort », rarement *exeunt* [ɛkzeɔt] « sortent », dans les indications scéniques des pièces de théâtre, avec le sujet postposé : EXIT *Clytemnestre* (GIRAUDOUX, *Électre*, I, 7). — EXIT *Mariana* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, I, 3). — EXEUNT *Alexandre et Chantal* (R. DE OBALDIA, *Bons bourgeois*, I, 15). — Sans sujet exprimé : EXIT [le personnage qui vient de parler] (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, I, 2 ; Tr. BERNARD, *Prince charmant*, II). —

R2 877 REMARQUE

THÉRIVE a essayé de ressusciter l'usage ancien (au partic. passé et à d'autres formes) : *Il* [= Restif de la Bretonne] *se déclarait tout prêt à* CONTROUVER *des mots, et il ne s'en est pas fait faute* (*Libre hist. de la langue fr.*, p. 189). — *Ces métaphores supposent une entité, une pure essence* CONTROUVÉE *par l'esprit* (*ib.*, p. 17). — On voit que Thérive supprime la nuance péjorative qui était habituelle chez les classiques et que le dict. de Boiste explicitait dans ce rapprochement avec *inventer* : *L'imagination invente les faits ; la fourberie les* CONTROUVE.

H3 877 HISTORIQUE

Ecloper comme *éclopé* datent du XIIe s., mais le verbe a eu peu de vitalité depuis (un peu plus, semble-t-il, au XVIIIe s. et au XIXe) : cf. Wartburg, t. II, p. 795. Ex. de DID. dans Littré, de BEAUMARCHAIS dans le *Rob.* De 1694 à 1835, l'*Ac.* présentait *écloppé* comme partic. du verbe *éclopper*, « qui n'est point en usage ». En 1878, *écloper* « n'est guère employé qu'avec le pronom personnel : *s'écloper* ». En 1932, « ne s'emploie guère qu'au participe passé [...] le plus souvent adjectif ». La version de 2001 est donc surprenante et ses ex. tout autant, surtout le second : *Le cavalier prend soin de ne pas* ÉCLOPER *ses chevaux. Le pauvre homme* S'EST ÉCLOPÉ *en glissant dans l'escalier.*

R3 877 REMARQUE

Un monstre : °*Les générations futures* S'ÉPERDUERONT *de rêveries devant les figures qu'il* [= un peintre] *fait* (FLAUB., *Tent.*, version de 1849, cit. *Trésor*).

A 877 AUTRES EXEMPLES

FLAUB., *Corresp.*, t. III, p. 288 ; KESSEL, *Équipage*, p. 89 ; VERCORS, *Radeau de la Méduse*, p. 295 ; H. YVON, dans le *Fr. mod.*, avril 1952, p. 101 ; IKOR, *Semeur de vent*, p. 291 ; J. LARTÉGUY, *Tambours de bronze*, p. 118 ; S. LILAR, *Enfance gantoise*, p. 183.

R4 877 REMARQUE

Stupéfait comme 3e pers. est fort rare : °*Cela me* STUPÉFAIT (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 282).

EXEUNT [tous les personnages qui étaient en scène] (MUSSET, *op. cit.*, I, 3 ; VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, I, 3). — *Exit* (mais non *exeunt*) s'emploie en dehors du théâtre pour *disparaît* ou *disparaissent* : *On constate avec surprise l'absence de gloires du panthéon scolaire.* EXIT *Pasteur, Champollion et Parmentier* (compte rendu d'un dict. d'hist., dans le *Magazine littér.*, déc. 1981, p. 49). — EXIT *les nouveaux économistes* (M. NOBLECOURT, dans le *Monde*, 25 juin 1983).

Dixit « a dit » dans des incises : *Quant aux socialistes « qui ne pensent qu'aux élections présidentielles »* (DIXIT *Georges Marchais*) (dans le *Soir* [Brux.], 11 sept. 1979, p. 3). — *L'interminable épisode du réarmement et de « l'armée dite européenne » (de Gaulle* DIXIT [en italique]) (M. DELARUE, dans le *Monde*, 2-3 avril 1989). R5

Confer [kɔ̃fɛːʀ], ordinairement abrégé en *cf.*, parfois en *cfr* (§ 112, *c*), impératif du latin *conferre* « comparer » : *L'image de l'origine présuppose ce qu'elle prétend engendrer* (CF. *tout ce que Robinson a tiré de l'épave*) (DELEUZE, Postface de : M. Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 256). Le sens est plus souvent « voyez » (ou « voir ») que « comparez ».

R5 877 REMARQUE

Contrairement à ce que l'on observe dans les incises ordinaires, l'inversion n'est pas obligatoire et, dans nos ex., l'incise est isolée par des parenthèses, ce qui implique une sorte de mise à distance.

878 Description des verbes défectifs.

1. ***Accroire*** n'est usité qu'à l'infinitif avec les verbes *faire* ou *laisser* : *Vous ne m'en avez jamais fait* ACCROIRE (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 233).
2. ***Adirer*** « perdre, égarer » H1 s'emploie parfois encore dans la langue juridique, mais seulement à l'infinitif et surtout au participe passé pris adjectivement : ADIRER *les pièces d'un procès* (*Lar. XXe s.*). — *Un document* ADIRÉ (*Ac.* 2001, comme vieilli). — Mimin, *Style des jugements*, § 32, range *adirer* parmi les archaïsmes à éviter. (« On accélérera ainsi leur expulsion définitive », ajoute-t-il.)
3. ***Apparoir*** « être évident, manifeste » [lat. *apparēre*. apparaître] n'est usité qu'à l'infin. (très rare) et, impersonnellement, à la 3ᵉ pers. de l'indic. prés., surtout dans le langage juridique, parfois dans la langue littéraire : *Il* APPERT *que je n'ai rien à leur dire, rien à apprendre d'eux* (GIDE, *Journal*, 17 mai 1907). — *Il* APPERT *d'abord que l'interjection n'est nullement, à y bien regarder, une partie du discours* (LE BIDOIS, § 27). — *Il* APPERT *des événements récents que M. Chick a fait son choix le premier* (VIAN, *Écume des jours*, IX) [plaisant]. — Autres ex. au § 784, *b*, 4°.
4. ***Ardre*** « brûler » H2 a gardé de son ancienne conjugaison, dans la langue littéraire, l'infin. *ardre* (très rare) et l'indic. imparf. *J'ardais*, etc. : *La Terre sent la flamme immense* ARDRE *ses flancs* (HEREDIA, *Troph.*, Chasse). — *Serge, dont toute la figure* ARDAIT *de contentement* (TROYAT, *Étrangers sur la terre*, p. 216). — *J'*ARDAIS *de tous les feux de l'enfer* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 35). A1 — Cet indic. imparf. comme le subj. prés. *arde*, attesté jusqu'au XVIIIᵉ s., ont été pris pour des formes d'un infin. *arder* (enregistré par l'*Ac.* à partir de 1762), qui, à son tour, s'est créé une conjugaison qui n'est plus défective, mais qui reste cantonnée dans une langue littéraire assez recherchée : *Je payais les enfants un franc l'heure pour faire* ARDER *la braise toute la journée* (LARBAUD, *Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 174). [La scène étant en Italie, ce pourrait être une adaptation de l'it. *ardere.*] — *Obligés de se mettre tout nus pour éteindre leur pan de chemise qui* ARDE *et brûle* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 193). — *Il doit les arroser de mai à octobre, tant la canicule* ARDE (P. GUTH, dans le *Figaro litt.*, 14 juin 1952). — *Le Paradis* ARDA *comme un essaim qui bout* (JAMMES, *Géorgiques chrét.*, VII). — *Les eaux baissèrent et la canicule* ARDA (L. WEISS, *Tempête sur l'Occident*, 1976, p. 484). — *La flamme attendue n'*A *pas* ARDÉ (Rob. ANDRÉ, *L'amour et la vie d'une femme*, p. 288).
5. En 1932, l'*Ac.* n'enregistrait que les adjectifs *béant* et *bée* (seulement fém., § 550, *b*, 2°). En 1987, elle a introduit un article ***béer*** H3 : « usité surtout à l'indic. prés. et imparf., au participe présent et à l'infinitif » (*Ac.* 2001). Ce verbe, en effet, a retrouvé, dans la littérature, sa conjugaison, plus largement même que ne le dit l'*Ac.* : *Là, je m'amusais à voir voler les pingouins et les mouettes, à* BÉER *aux lointains bleuâtres* (CHAT., *Mém.*, I, I, 7). — *Les voisins* BÉAIENT *aux fenêtres* (*ib.*, IV, VIII, 4). — *La porte d'entrée* BÉE [indicatif] *comme une tombe* (MARTIN DU G., *Devenir !* Pl., p. 203). — *Une salle à manger* […] *dont tout Claquebue* BÉA *d'admiration* (AYMÉ, *Jument verte*, p. 13). — *On a l'impression que l'enfer s'ouvre tout à coup et*

H1 878 HISTORIQUE

Verbe sorti de l'usage commun au XVIIᵉ s. Il est tiré de l'ancienne locution *être à dire* « manquer », qui subsiste en fr. régional : *Revenez dans un jardin un an après la mort du jardinier. Vous verrez s'il n'*EST *pas* À DIRE. *Vous verrez ce qu'elle devient la scarolle, veuve un an de son jardinier* (GIRAUDOUX, *Électre*, I, 4). — Autre survivance régionale, *trouver qqn* ou *qq. ch. à dire* « regretter l'absence de » : *Mon pauvre Joset, qui va* TROUVER *sa mère et votre maison bien* À DIRE [il se loue comme bouvier dans une ferme] (SAND, *Maîtres sonneurs*, I).

H2 878 HISTORIQUE

Du lat. *ardēre*, qui a donné *ardoir* en anc. fr. Mais *ardre* est attesté dès le XIIᵉ s. — L'indic. prés. *j'ars* (ou *j'ards*), *il ard*, etc. était encore de quelque usage au XVIIᵉ s.

A1 878 AUTRES EXEMPLES

De l'indic. imparf. : A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 376 ; HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 401 ; GIDE, *Nourrit. terrestres*, I, 1 ; JAMMES, *Géorgiques chrét.*, IV ; MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 228 ; JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 202 ; YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 41 ; etc.

H3 878 HISTORIQUE

Variante de *bayer* (§ 791, c, 2°), anc. fr. *baer*, du lat. vulg. *batare*, d'origine onomatopéique. L'adj. fém. *bée* (qu'on a aussi dans *bégueule*) est issu de l'ancien part. passé fém. *baee* : cf. § 56.

BÉE (GREEN, *Journal*, 18 avril 1949). — *Au flanc de la maison* BÉAIENT *la porte neuve, et deux autres fenêtres* (COLETTE, *Chatte*, p. 107). — *La fenêtre* BÉE *encore sur le monde extérieur* (R. HUYGHE, *Dialogue avec le visible*, p. 344). — *Il* BÉE *d'admiration* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 99).

6. ***Bienvenir*** H4 (« vieilli », *Ac.* 2001) ne se dit qu'à l'infin., après *se faire* : *Je m'occupais même des bébés, pour me faire* BIENVENIR (LARBAUD, *Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 173). — On écrit aussi *bien venir* : *C'est un homme très fin qui a le secret de se faire* BIEN VENIR (STENDHAL, *Rome, Naples et Florence*, Le Divan, t. I, p. 53) [1817]. — *Les personnes flatteuses savent se faire* BIEN VENIR *et ramasser les pépettes* [dit la servante Françoise] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 108). A2 — *Bienvenir qqn* est un emploi individuel : *Jésus va naître à Bethléem* [...] *où se rencontreront, pour le* BIENVENIR *de leur haleine, le bœuf et l'âne* (BLOY, cit. *Trésor*), et aussi *se faire malvenir*, chez le même auteur d'ailleurs : *Méthode* [...] *qui me fit* MALVENIR *de ceux mêmes que je prétendais honorer* (*ib.*). *Bienvenu* appartient à la langue commune comme adjectif et comme nom ; *malvenu* aussi. R1

7. ***Braire*** [lat. vulg. **brágere*, peut-être d'origine gauloise] ne s'emploie guère qu'à l'infin. et aux 3es pers. (cf. § 877, *c*) du prés. de l'indic., du futur et du condit. : *Il brait, ils braient. Il braira, ils brairont. Il brairait, ils brairaient.* On trouve de temps en temps d'autres formes : *Je* BRAYAIS *des blasphèmes contre la géométrie et l'algèbre* (FRANCE, *Vie en fleur*, p. 82). — *Qu'il* BRAIE, *cet âne !* (GENEVOIX, *Fatou Cissé*, p. 174.) — *Je fus un âne. J'ai* BRAIT (Fr. WEYERGANS, *Vie d'un bébé*, p. 80).

8. ***Chaloir*** [lat. *calére*, être chaud] s'emploie surtout à la 3e pers. du sing. de l'indic. prés., *chaut* : *Que le coche arrive au haut ou roule en bas, point ne m'en* CHAUT (CHAT., *Mém.*, III, I, 13). — *Le mal que je dis de moi, il ne me* CHAUT *qu'on le répète* (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 425). — *Une seule chose lui* CHAUT (BARRÈS, *Dérac.*, p. 300). — *Peu nous en* CHAUT (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 18). — *Que nous* CHAUT *de vivre sous une tente, ou dans un château...* (R. DE OBALDIA, *Théâtre*, t. II, p. 53.) Suivant Littré, on pourrait employer aussi, outre l'infin., le FUTUR et le CONDIT. : *Il chaudra* ; le SUBJ. PR. : *Il chaille.* — Certaines formes se rencontrent de-ci de-là dans la langue écrite : *Peu doit nous* CHALOIR *ce que l'on pense* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 122). — *Pour peu qu'il vous en* CHAILLE (FRANCE, *Révolte des anges*, p. 12). — En outre : *Peu me* CHALAIT *de voir tomber la nuit* (BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, Pl., p. 559). — *Si je n'étais radicalement opposé à la peine de mort, il ne me* CHAUDRAIT *guère de voir pendre un dictateur de l'acabit de Saddam Hussein* (Cl. JAVEAU, dans la *Libre Belgique*, 29 oct. 2005, cahier 2, p. 23). R2

9. ***Choir*** H5 appartient à la langue courante à l'infinitif après *laisser* et reste assez fréquent à la 3e personne de l'INDIC. PR. : *Il choit, ils choient*, et du PASSÉ SIMPLE : *Il chut, ils churent*, ainsi qu'au PART. PASSÉ : *Chu*, et aux temps composés (avec *être* ou *avoir* : § 812, *b*, 2°). *Il fallait faire bien attention pour la pas cogner dans les marches, ni la laisser* CHOIR (CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 251). — *Les deux moitiés du corps, séparées, commençaient de* CHOIR (SARTRE, *Mots*, p. 59). — *La coupe de cristal* [...] CHOIT *sur le sol de marbre* (ROBBE-GRILLET, *Maison de rendez-vous*, p. 38). — *Ils* [= des jumeaux] CHOIENT *l'un de l'autre* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 231). — *Elle se leva brusquement, tant que son ouvrage et ses ciseaux en* CHURENT *à terre* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 182). — *L'arbre* [...] CHUT *dans une autre direction* (JALOUX, *Chute d'Icare*, p. 11). — *Ces mots* CHURENT *dans le trou noir du silence* (GREEN, *Pays lointains*, p. 53). — *Et me voilà* CHUE, *assise sur le dallage* (COLETTE, *Journal à rebours*, p. 64). — *La jeune femme* CHOIT *du faîte de son indifférence* [= elle cesse d'être indifférente] (P. LAINÉ, *Eau du miroir*, p. 137). A3 — Ex. avec des temps composés au § 812, *b*, 2°.
Formes rares : CHERRONT *les masques* (APOLLIN., *Alc.*, Larron). — *Elle ne* CHOIRA *pas dans le néant* (VERHAEREN, *À la vie qui s'éloigne*, p. 96). — *Tout en* CHEYANT *je n'ai pu faire choix / De mon point d'arrivée, – et j'ignore où je* CHOIS ! (E. ROSTAND, *Cyr.*, III, 13.)
Déchoir connaît les temps suivants (outre l'infin.). INDIC. PR. : *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* — PASSÉ SIMPLE : *Je déchus.* — FUTUR : *Je déchoirai.* — SUBJ. PR. : *Je*

H4 878 HISTORIQUE

Bienvenir reparaît à la fin du XVIIIe s. après une éclipse : *Edmond* [...] *se fait aimer et* BIENVENIR *de tout le monde par sa douceur et ses bonnes façons* (RESTIF DE LA BRETONNE, *Paysanne pervertie* [1786], commun. A. Collet). Il avait concurrencé, du XIVe au XVIe s., *bienveigner* ou *bienvienner* (encore attestés au XVIIe s.), tirés de formules souhaitant la bienvenue : *Sire, bien vaigniez* (CHRÉT. DE TR., *Erec et Enide*, éd. R., 3264). [= Littéral., Que vous veniez bien !]

A2 878 AUTRES EXEMPLES

En deux mots : FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 231 ; HERMANT, *Vérités*, p. 29 ; DOUMIC, *Misanthr. de Mol.*, p. 78 ; etc.

R1 878 REMARQUE

Bien venu et *mal venu* sont parfois soudés alors qu'il ne s'agit pas d'accueil, mais de qualité ou de défaut : *Si elle* [= une nouvelle de Courteline] *peut paraître particulièrement* BIENVENUE, *n'est-ce pas parce que le sujet en est particulièrement mince ?* (GIDE, *Journal*, 11 juillet 1923.) – *Ainsi de la mère qui aime ses fils.* [...] *Et l'autre peut-être bossu, chétif et* MALVENU (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, XVII). – De même, dans l'expr. *être bien* (ou *mal*) *venu de* (ou *à*) + infin. « avoir (ou ne pas avoir) le droit de » (cf. § 908, *a*) : *Vous êtes* BIENVENU *à me parler de vos cheveux !* (HERMANT, *Confidences d'une aïeule*, XII.) – *Je trouve la justice humaine* MALVENUE *à juger des crimes entre époux* (BALZAC, *Muse du départ.*, Pl., p. 115).

R2 878 REMARQUE

À la famille de *chaloir* appartiennent *nonchaloir* (infin. nominalisé, langue litt.), *nonchalant*, le nom *chaland* « client » et son dérivé *achalander*, le fr. régional de l'Ouest et du Canada °*achaler* « importuner ».

H5 878 HISTORIQUE

Du lat. vulg. *cadére*, class. *cádere*. Le mot est resté courant jusqu'au XVIIe s. Il subsiste aussi dans des usages régionaux. – Le rival heureux est *tomber*. Voir aussi *chuter* au § 170, *a*, 1.

A3 878 AUTRES EXEMPLES

De *laisser choir* : BERGSON, *Rire*, p. 10 ; MAETERLINCK, *Morceaux choisis*, p. 102 (*Double jardin*) ; RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, II, 4 ; MAURIAC, *La chair et le sang*, VI ; CHARDONNE, *Vivre à Madère*, p. 151 ; M.E. COINDREAU, trad. de : W. Styron, *Proie des flammes*, p. 211. – De *choit* : COLETTE, *Paix chez les bêtes*, p. 217 ; CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, Pl., p. 67.

déchoie, nous déchoyions, ils déchoient. — SUBJ. IMP. : *Je déchusse.* — PART. PASSÉ : *Déchu.* — Pour les temps composés, on peut recourir à *avoir* ou à *être*, selon le sens (§ 813).

Le part. prés. *déchéant*, quoique rare, n'a rien de choquant : voir un ex. au § 287, *a*, 5°, et un autre dans Plattner, t. II, fasc. 2, p. 31. — Dans cet ex. de l'indic. imp., la syntaxe est elle-même contournée : *En se dévouant comme elle le faisait, elle* DÉCHÉAIT *à* [= jusqu'à] *l'abjection, mais elle se redressait expiée* [sic] (C. LEMONNIER, *Vie d'écrivain*, XXIII).

Échoir a les formes suivantes (outre l'infin.). INDIC. PR. : *Il échoit* (ou *il échet*, surtout juridique), *ils échoient.* — IMPARF. : *Il échéait, ils échéaient.* — PASSÉ SIMPLE : *Il échut, ils échurent.* — FUTUR : *Il échoira, ils échoiront* (ou *il écherra, ils écherront*). — PART. PR. : *Échéant.* — PART. PASSÉ : *Échu.* **R3** — Les temps composés prennent l'auxiliaire *être* ; voir cependant § 812, *b*, 2°.

*Le tribunal pourra, dans les cas où il le croira nécessaire, ordonner que l'un des juges se transportera sur les lieux ; mais il ne pourra l'ordonner dans les matières où il n'*ÉCHOIT *qu'un simple rapport d'experts* (*Code de procéd. civ.*, art. 295). — *La preuve, s'il y* ÉCHET, *sera ordonnée par le tribunal* (*ib.*, art. 290). — *C'est à ce fils qu'*ÉCHOIRONT *les 5 ou 6 millions qu'il possède* (STENDHAL, *Chartr.*, VIII). — *Est-ce au plus agile / Qu'*ÉCHERRA *la palme / [...] ?* (VERL., *Invect.*, X.) — *À qui* ÉCHERRA *cet héritage ?* (LOTI, *Roman d'un enf.*, LIII.) — *Après la victoire de l'Allemagne, des avantages [...] tangibles [...]* ÉCHERRONT *au monde* (J. RIVIÈRE, *Allemand*, p. 225). — *C'est aux poètes qu'il* ÉCHERRAIT *de transcender l'agressivité en dialogue* (S. LILAR, *Enfance gantoise*, p. 67). — *Il y avait des juges de camp qui décidaient s'il* ÉCHÉAIT *gage* (CHAT., *Mém.*, I, II, 9). — *Celui à qui le rôle* ÉCHÉAIT (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. X, pp. 20-21). — *Les mêmes besognes qui* ÉCHÉAIENT *autrefois aux traînards des baraques disciplinaires* (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 181). — L'indic. impatf. *échoyait* se ttouve aussi : *De façon à ne pas devoir ordonner une nouvelle réouverture des débats, s'il* ÉCHOYAIT (dans la *Libre Belgique*, 23 mars 1973, p. 6). — L'existence du passé simple rend possible le subj. imparf. : *Je trouvais absurde que le pouvoir dépendît de l'hérédité et* ÉCHÛT *la plupart du temps à des imbéciles* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 129).

N. B. Ne pas employer *échouer* à la place *d'échoir* : cf. § 205.

10. ***Clore*** [lat. *claudĕre*, fermer], verbe de la langue écrite **R4**, ne s'emploie qu'à l'infin. et dans les formes suivantes. INDIC. PR. : *Je clos, tu clos, il clôt, ils closent.* — FUTUR (tare) : *Je clorai*, etc. — IMPÉR. : *Clos.* — SUBJ. PR. (rare) : *Je close*, etc. — PART. PR. (tare) : *Closant.* — PART. PASSÉ : *Clos.* — Sur la rivalité de *clôturer*, voir § 170, *a*, 1.

Une sombre pervenche / Se replie, en CLOSANT *sa corolle qui penche* (CORBIÈRE, *Amours jaunes*, Douanier). — *Ils closent* est parfois donné comme rare ; voir pourtant BARRÈS, *Du sang...*, p. 54 ; APOLLIN., *Alc.*, Ermite ; Al. DAVID-NÉEL, *Voy. d'une Paris. à Lhassa*, 1972, p. 14 ; etc. — Littré demande pourquoi on ne dirait pas au prés. de l'indic. : *Nous closons, vous closez* ; à l'imparf. : *Je closais* ; au passé simple : *Je closis* ; à l'imparf. du subj. : *Je closisse.* « Ces formes, dit-il, n'ont rien de rude ni d'étrange, et il setait bon que l'usage ne les abandonnât pas. » Certaines d'entre elles ne sont pas tout à fait abandonnées : *Il* CLOSIT *son laïus de la façon suivante* (QUENEAU, *Saint Glinglin*, 1981, p. 169). — *Le baron se pencha davantage sur le visage,* CLOSIT *lui-même les paupières* (BÉRAUD, *Bois du Templier pendu*, p. 86). — *Il a fallu [...] qu'on la* CLOSÎT *de trois fils barbelés* (BEDEL, *Géographie de mille hectares*, p. 27).

Reclore se conjugue, naturellement, comme *clore*, mais peu de dict. le mentionnent : *Cellules qui se* RECLOSENT *sur de l'esprit* (GIDE, *Nourrit. terr.*, VI). — *Que se* RECLOSENT *sur leurs secrets les bouches entr'ouvertes des morts* (ID., *Saül*, III, 7). — *Un de ces hommes un peu secrets et* RECLOS (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 108).

Déclore, pour l'*Ac.* 2001, ne s'emploie guère qu'à l'infin. et au partic. passé : *Je veux le* [= un enfant] *baiser sur sa bouche à peine* DÉCLOSE (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 96). — *Que j'aimais ce Guizot* [un livre], *de vert et d'or paré, jamais* DÉCLOS ! (COLETTE, *Maison de Claud.*, VII.) — Quand il s'agit de roses (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. V, p. 211 ; A. LAFON, dans M.-Th. Goosse-Grevisse, *Textes fr.*, 1971,

R3 878 REMARQUE

On dit en Wallonie *C'est bien échu que, Ce serait bien échu si* « C'est (ou serait) un hasard (fâcheux, souvent)... ». Formule elliptique : *Qui est Courney Marsh, journaliste [...] qu'une interview mène jusqu'à une riche demeure de la côte de Long Island ?* BIEN ÉCHU *qu'elle échoue dans sa propre famille !* (Dans la *Libre Belg.*, 4 oct. 1978, p. 17.) — Comp. en fr. commun à propos de personnes : *Vous ne sauriez que* BIEN ÉCHOIR. *Vous ne sauriez* MAL ÉCHOIR. *Je suis* MAL ÉCHU (encore dans *Ac.* 1878, mais comme vieilli depuis 1835).

R4 878 REMARQUE

La langue de tous les jours préfère *fermer*.

p. 57), on a sans doute des souvenirs d'un poème célèbre de Ronsard. — En outre : *Ils ne* DÉCLOSENT *pas entièrement ces âmes divines* (BARBEY D'AUR., cit. *Grand Lar. langue*).

Éclore a aussi la conjugaison de *clore*, mais, vu le sens, il est rare en dehors de la 3e personne (cf. § 877, *c*). R5

Enclore (***renclore***) se conjugue comme *clore*, mais on mentionne comme normales les formes *Nous enclosons, vous enclosez*.

Forclore ne s'emploie qu'à l'infin. et au partic. passé : *Forclos*.

11. ***Comparoir*** H6, terme de procédure, n'est usité qu'à l'infinitif et au part. prés. : *Nous faisons* COMPAROIR *les deux plantons* (GIDE, *Voy. au Congo*, Pl., p. 811). — *Monsieur Michel* [...], *défendeur, comparant par Me P.* (jugement du tribunal de commerce de Bruxelles, 7e chambre, 19 mars 1997). Voir aussi Mimin, *Style des jugements*, § 29. Conformément au souhait de celui-ci, § 33, on préfère, même pour ces deux temps, *comparaître*, qui a une conjugaison complète.

12. ***Contondre*** [empr. du lat. *contundere*] a été remplacé par *contusionner* (§ 170, *a*, 1). Il nous a laissé ses participes, *contondant* et *contus*, comme adjectifs.
HUGO emploie encore, par archaïsme, *contus* à un temps composé : *Qu'est-ce que c'est que cette batterie où vous avez* CONTUS *de bastonnade un petit vicomte Albert de Ramonchamp ?* (*N.-D. de Paris*, VII, 4.) — et FRANCE au passif : *Tout son corps était* CONTUS *par les pierres que la foule avait lancées* (*Opinions de Jér. Coignard*, cit. *Trésor*). — Les GONCOURT ont recouru à l'indic. pr. : *Aux moyens meurtriers qui* CONTONDENT, *coupent ou brisent* (*Hist. de la société fr. pendant la Révolution*, 1928, p. 431).

13. ***Ester*** (juridique) ne s'emploie qu'à l'infinitif : *La femme ne peut* ESTER *en jugement sans l'autorisation de son mari* (*Code civil*, art. 215). [Art. aujourd'hui abrogé.] H7

14. ***Férir*** [lat. *ferire*, frapper] n'est plus usité qu'à l'infinitif, dans l'expression *sans coup férir*.
On a en outre l'adjectif *féru*. — *Sans coup férir* est parfois employé en contradiction avec son sens originaire, comme un équivalent de « sans délai » ou « sans hésitation » : °*Et Juste* SANS COUP FÉRIR *de partir pour Bettens, de voir la petite fille, de la prendre en affection, de l'emmener en chaise de poste sur ses genoux* (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 74). — °*Ces colons isolés qu'on massacre* SANS COUP FÉRIR (CAMUS, *Essais*, p. 1865).
Quelques auteurs emploient le verbe en dehors de cette expression : FÉRIR *un coup d'épée* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 459) [pour des faits du Moyen Âge]. — *Que ces deux grands hommes* [= Pascal et Descartes] *ne puissent respirer en même temps sur la terre sans chercher à se diminuer, à se* FÉRIR, *à s'anéantir même* [...] (DUHAMEL, *Confessions sans pénitence*, p. 128). — *César fut si vigoureusement* FÉRU *par la beauté de Constance* [...] (BALZAC, *Birotteau*, II). — *L'émoi / Dont l'Été* FÉRUT *nos cervelles* (VERL., *Fêtes gal.*, En patinant). R6

15. ***Frire*** [lat. *frigere*] n'est couramment utilisé qu'à l'infinitif et au PARTIC. PASSÉ : *Frit*. — On trouve parfois, outre les temps composés, l'INDIC. PR. au singulier : *Je fris, tu fris, il frit* ; le FUTUR et le CONDIT. : *Je frirai*, etc. — On peut suppléer les formes manquantes par la périphrase *faire frire*. R7

* 16. ***Gésir*** [lat. *iacēre*, être étendu, être couché] ne s'emploie guère qu'au prés. et à l'imparf. de l'indic., et au partic. prés. : *Je gis, tu gis, il gît* [ou *git* : § 793, *e*] (notamment, *ci-gît* dans les inscriptions tombales ; souvent remplacé par *Ici repose*), *nous gisons, vous gisez, ils gisent. Je gisais*, etc. *Gisant*.

L'infinitif se rencontre : *La couche moelleuse où ils laissaient choir, puis* GÉSIR, *leurs membres désarticulés* (MARTIN DU G., *Devenir !* Pl., p. 60). — *Il est impossible aux mêmes feuilles de* GÉSIR *dans les bois et de courir dans le jardin* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 9 sept. 1965). [Remarque à propos de HUGO, *Rayons*, XXXIV, où l'on a *gisaient*.] A4
Divers futurs (ou conditionnels) ont été essayés : °*Je* GÎRAI *par terre* (CLAUDEL, *Tête d'or*, 2e version, p. 293). — *Il* GIRA, *blessé* (E. LASSERRE, trad. de : Homère, *Iliade*, VIII). H8 — °*Elle* GISERAIT *à jamais dans cette caisse hermétiquement close* (YOURCENAR, *Mém. d'Hadrien*, p. 306).

R5 878 **REMARQUE**
Le futur a dans Littré un accent circonflexe injustifié : °*J'éclôrai*. — D'autre part, l'*Ac.* écrivait encore en 1990 *il éclot* et *il enclot* sans accent (mais *il clôt*). Elle a renoncé à cette disparate en 2001. — Jean DUTOURD a forgé un passé simple bien curieux : °*Quand les œufs de cygne* ÉCLORENT, *il y eut cinq petits cygnes et un caneton* (dans le *Figaro litt.*, 31 juillet 1967).

H6 878 **HISTORIQUE**
Comparoir a été emprunté au lat. juridique du Moyen Âge *comparere*. — *Comparaître* résulte d'une contamination de *comparoir* et de *paraître*.

H7 878 **HISTORIQUE**
Emprunté du lat. juridique du Moyen Âge *stare*. Le même verbe latin a donné par voie populaire un certain nombre de formes à *être* : *été, étant, étais*, etc.

R6 878 **REMARQUE**
Voir aussi °*franc* [pour *ferant*] *battant* au § 963, H8.

R7 878 **REMARQUE**
L'adjectif *friand* est un ancien partic. prés.

A4 878 **AUTRES EXEMPLES**
GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI ; BARRES, *Dérac.*, p. 400.

H8 878 **HISTORIQUE**
Gira correspond à l'usage ancien, qui connaissait aussi *gerra*.

17. ***Issir*** [lat. *exire*] n'est plus usité, normalement, qu'au PART. PASSÉ *issu*. *Issant* existe comme adjectif en héraldique. — Les écrivains ressuscitent à l'occasion d'anciennes formes : *Quelle surprise pourrait en* ISSIR ? (R. PINGET, *Monsieur Songe*, p. 69.) — *Le tuyau de poêle* [...] ISSANT *d'un appareil rudimentaire* (VOLKOFF, *Humeurs de la mer*, Intersection, p. 208). — *Tout ce qui en nous du péché originel* ISSIT (CLAUDEL, *Emmaüs*, p. 162). — *Sept* [passereaux] ISSIRENT, *couleur de souris, de dessous mon lit* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 33).

18. ***Occire*** [lat. *occidere*] ne s'emploie plus que par plaisanterie, à l'infinitif, au PART. PASSÉ *occis* et aux temps composés, au FUTUR *J'occirai*, etc. Ex. : [D'une femme rachetant les peaux d'animaux] *Prenant ainsi* [...] *la mine des animaux* OCCIS, *leur teint violet, leurs yeux ternes* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 129).

19. ***Ouïr*** [lat. *audire*] est surtout utilisé, dans la langue littéraire et dans la langue juridique, à l'infin. et au PARTIC. PASSÉ *ouï*, ainsi qu'aux temps composés.
On rencontre parfois certaines formes faites (généralement par badinage ou par fantaisie) sur le modèle de la conjugaison de *finir* : OUÏS *ceci* (FLAUB., *Corresp.*, t. III, p. 201). — OUÏSSEZ *ceci* (*ib.*, p. 380). — OUÏS *du chœur des vents les cadences plagales* (APOLLIN., *Alc.*, Larron). — *On mange, on boit, on* OUÏT, *sans faim, sans soif, sans besoin* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 82). — *Ces clameurs terribles, qu'on entend à jamais quand on les* OUÏT *une fois* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 166). — *La reine croyait rêver, en* OUÏSSANT *ces divagations* (L. BERTRAND, cit. Damourette-Pichon, § 845).
Plus régulières, mais archaïques, des formes comme les suivantes : OYEZ *cette recette merveilleuse* (BREMOND, *Divertissements devant l'arche*, p. 202). — *Il* ORRA *le chant du pâtre* (APOLLIN., *Alc.*, Brasier). — *Boussardel en* OUÏT *parler par son notaire* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XIV). — *Le sire Abbé* [...] / [...] / OYAIT *et regardait* (LEC. DE LISLE, *Poèmes barb.*, Paraboles de dom Guy, VI). — OYANT *jadis l'ange / Donner un sens plus pur aux mots de la tribu* (MALLARMÉ, *Poés.*, Tombeau d'E. Poe). — OYANT *cela, le bandit change de figure* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 1). — *En* OYANT *ces paroles* (FRANCE, *Orme du mail*, XVI). — On prononce [ɔje], [ɔjɛ], [ɔjɑ̃]. **R8**

20. ***Paître*** [lat. *pāscere*] ne s'emploie ni au passé simple, ni au subj. imp., ni aux temps composés. INDIC. PR. : *Je pais, tu pais, il paît*↓, *nous paissons*, etc. — IMPARF. : *Je paissais*. — FUTUR : *Je paîtrai*↓. — IMPÉR. : *Pais, paissons, paissez*. — SUBJ. PR. : *Je paisse*. — PART. PR. : *Paissant*. **R9**
Le Conseil supérieur de la langue fr. propose de supprimer l'accent circonflexe sur *il paît*, sur *paître*, sur les futurs et les conditionnels : cf. § 793, *d*.

21. ***Partir*** « partager » **H9** ne s'emploie plus ordinairement qu'à l'infinitif, dans la locution figée *avoir maille à partir avec qqn*, littéralement « avoir une maille (petite pièce de monnaie) à partager ».
Archaïsmes d'érudits : *Il me semblait indigne* [...] *de* PARTIR *mon ambition entre le souci d'un effet à produire sur les autres, et la passion de me connaître et reconnaître tel que j'étais* (VALÉRY, *M. Teste*, Préf.). — *Une scie dont se pouvaient compter les dents* PARTISSAIT *lentement le tronc d'un quatrième* [martyr] (ÉTIEMBLE, *Trois femmes de race*, p. 27).
En outre, *faire partir* « faire éclater » dans des langues techniques : *faire partir des haricots*, les faire bouillir, les faire crever (Littré) ; *faire partir une pierre*, la sépater et l'ouvrir avec des coins de fer (encore dans le *Grand. Lar. enc.*). La plupart des dict. rattachent ces emplois de *faire partir* à *partir* « s'en aller », alors que Wartburg (t. VII, p. 679) y reconnaît *partir* « partager ».
Le partic. passé *parti* se dit, en termes de blason, soit de l'écu divisé perpendiculairement en parties égales, soit d'une aigle à deux têtes : *Il porte* PARTI *d'or et de gueules. Il porte de sable à l'aigle d'or au chef* PARTI.
M. AYMÉ l'emploie à propos d'un jockey qui porte la couleur de son écurie : *Le jockey qui montait Théodore VI portait une émouvante casaque* PARTIE *de blanc et de vert* (*Passe-muraille*, p. 35).
L'*Ac.* 1935 enregistre encore, à l'entrée *partie*, adj. fém., *charte-partie*, « contrat de louage d'un navire ». — Un autre emploi figé est *jeu-parti* (genre littéraire au Moyen Âge).

R8 878 REMARQUE

La langue juridique emploie comme nom *oyant compte* « celui à qui l'on doit » (cf. § 530, *b*), ou simplement *oyant*. (Le débiteur est le *rendant compte*.)

R9 878 REMARQUE

C. LEMONNIER a fabriqué abusivement le part. passé °*paît* : *Du vieux curé qui, pendant un demi-siècle, avait* PAÎT *ses ouailles dans le chemin de l'Évangile* (Comme va *le ruisseau*, XX). — La forme régulière serait **pu* : cf. *repu*, de *repaître*, qui n'est pas défectif (§ 845, *a*). *

H9 878 HISTORIQUE

Partir « partager », quoique de même origine que *partir* « s'en aller » (§ 315, H), a été traité comme un verbe distinct. Il a été usité jusqu'au XVII[e] s. et se conjuguait souvent comme *finir* : *Rumpent* [= rompent] e PARTISSENT (*Rol.*, 3529). — PARTISSONS *ceste cy* [= cette robe] (J. MICHEL, *Passion*, 28047). — *La dicte vene se* PART *en deux* (RAB., *Garg.*, éd. princeps, V). — *Mercure le premier /* PARTISSOIT *l'air* (RONS., éd. V., t. IV, p. 36). — ⁺*Les soldats* PARTISSENT *son vêtement et le jettent au sort* (PASCAL, *Abrégé de la vie de J.-C.*, 272). — *Sur le point de* PARTIR *leur chevance* [ici, = butin] (LA F., C., Oraison de s. Julien).
En 1680, Richelet distingue encore *nous partons*, etc. « nous nous en allons » et *nous partissons*, etc. « nous partageons », mais en reconnaissant qu'on emploie plutôt *partager*. En effet, *partir* dans ce sens a été évincé par *partager*, dérivé de *partage*, lui-même dérivé de *partir*. De *partir* « partager » viennent aussi *départir* et *répartir*.

Le partic. passé *parti* s'emploie aussi dans la langue écrite, précédé de *mi* (avec trait d'union), pour marquer le partage d'une chose en deux parties. Tantôt ***mi-parti*** est construit absolument (ce qui est devenu rare) : *Les échevins portaient des robes* MI-PARTIES (*Ac.* 2002). [Ex. peu actuel.] — Tantôt il est suivi de compléments introduits par *de* (cf. *parti* ci-dessus) : *Ces cordes* [...] MI-PARTIES *de chanvre et de soie* (STENDHAL, *Chartr.*, XXI). — *Ils* [= les auditeurs] *me parurent* MI-PARTIS *d'Anglais et de rentiers oisifs* (THÉRIVE, *Voy. de M. Renan*, p. 80). H10 — Tantôt les éléments qui suivent *mi-parti* sont construits sans préposition, et ils s'accordent, si leur nature le permet, avec le nom, comme *mi-parti* lui-même (ce cas n'est pas prévu par l'Acad.) : *Des êtres chauves-souris,* MI-PARTIS *brigands et valets* (HUGO, *Misér.*, II, I, 19). — *Beaucoup de ses pièces* [...] *sont* MI-PARTIES *politique et amour* (FAGUET, *En lisant Corneille*, p. 101). — *La rotation d'une sphère* MI-PARTIE *bleue et rouge* (H. POINCARÉ, *Valeur de la science*, III). — *Comme un tison* MI-PARTI *feu et charbon* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 140). — *Mainville a passé près de sa tante deux années, deux années* MI-PARTIES *blanches et noires* (BERNANOS, *Mauvais rêve*, I, 3). R10
Dans ce dernier emploi, la fonction de *mi-parti* est devenue difficilement analysable, d'autant que *partir* « partager » a disparu. De là, diverses altérations. R11 — On écrit souvent *mi-partie*, quels que soient le genre et le nombre du nom qui précède. Dans certains cas, les auteurs paraissent y voir une locution adverbiale contenant le nom *partie* et signifiant « à moitié », mais, dans d'autres cas, il est plus difficile de savoir à quoi ils ont pensé. *Mi-partie* est parfois répété, sous l'influence de *partie... partie...* (§ 995, c, 2°). — Ex. : *Un justaucorps* [...] MI-PARTIE *vert-pomme et bleu* (A. DAUDET, *Trente ans de Paris*, p. 135). — *Lui s'efforce* [...] *pour s'intéresser à mes recherches* MI-PARTIE *rustiques et sarrazines* (P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, XVII). — *Relevé, le chirurgien disposait de huit heures, tantôt de jour, tantôt de nuit et tantôt* MI-PARTIE (DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 232). — *Jouet étrange* [= un polichinelle] *entre le monarque et le magot,* MI-PARTIE *de satin jaune, comme les fauteuils, et de satin grenat comme les rideaux* (G. BEAUMONT, dans les *Nouv. littér.*, 19 oct. 1950). — *Le soleil était encore fort bas sous les collines ; le ciel était* MI-PARTIE *de nuit* (GIONO, *Hussard sur le toit*, p. 89). — *Aristoclès* [à qui on a greffé une jambe noire] *ne quittait plus des yeux le membre* MI-PARTIE, *élégant, musclé et bizarre, dont il était condamné à s'accommoder* (GHÉON, *Jambe noire*, p. 36). — *Une croisée* MI-PARTIE *en carreaux rouges,* MI-PARTIE *en carreaux bleus* (J. RENARD, *Journal*, 20 juin 1895). — *En filant à toute vitesse sur le pont* MI-PARTIE *français,* MI-PARTIE *espagnol* (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 2).

22. ***Poindre*** [lat. *púngere*, piquer] se conjugue en principe comme *joindre* (§ 843, *a*). R12
Dans le sens intransitif de « pointer » ou de « commencer à paraître », *poindre* ne se trouve guère qu'à l'infinitif et à la 3e pers. du sing. de l'indic. prés., de l'indic. imparf. et du futur : *On voit* POINDRE *les bourgeons.* — *Dès que le désir* POINT, *l'enfant parle à sa mère comme à une esclave* (L. LAVELLE, *La parole et l'écriture*, p. 77). — *Le jour* POINT, POINDRA. — *Comme l'aube* POIGNAIT (PERGAUD, *De Goupil à Margot*, L. P., p. 21). — *Le jour* POIGNAIT (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XI ; BECKETT, *Mercier et Camier*, p. 203).
Au sens transitif de « piquer », il ne se trouve guère que dans le proverbe *Oignez vilain, il vous* POINDRA ; POIGNEZ *vilain, il vous oindra.* — Il a pris plutôt le sens de « faire souffrir, étreindre », et il se trouve à la 3e pers. de divers temps : *M. Maeterlinck* [...] *nous prend, nous* POINT *et nous enlace, pieuvre faite des doux cheveux des jeunes princesses endormies* (R. DE GOURMONT, *Belgique littér.*, p. 105). — *Elle banda son énergie pour se tenir debout ; mais la douleur la* POIGNIT, *le cœur lui défaillit* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 230). — *Comme ces douleurs qui* POIGNENT *l'estomac de l'homme au soir d'une journée sans nourriture* (DUHAMEL, *Hommes abandonnés*, p. 181). — *Une indicible douleur qui me* POIGNAIT *le creux de l'âme* (ID., *Cri des profondeurs*, p. 216). — *Non que l'envie ne l'en* POIGNE (ID., *Fables de mon jardin*, p. 98). — *Tu jetas vers moi* [...] *un seul regard qui me* POIGNIT

H10 878 HISTORIQUE
Mi-parti est le partic. passé d'un verbe *mipartir*, qui a vécu jusqu'au XVIIe s. (et qui a toujours été usité surtout au partic. passé) : *Il faut* MIPARTIR *cela* (RICHELET [qui observe que l'on dit plus ordinairement *partager par le milieu*]). — Ce verbe est encore chez GIDE, par archaïsme ou par reconstitution sur *mi-parti* (comp. § 877, *f*) : *Véronique et Marguerite* MI-PARTISSAIENT *l'année entre Tarbes et Pau* (*Caves du Vat.*, III, 2).

R10 878 REMARQUE
Pour les adjectifs empruntés du lat. *bipartitus*, etc., voir § 546.

R11 878 REMARQUE
La Varende laisse *mi-parti* invariable comme une espèce d'adverbe : °*Des bedeaux* MI-PARTI *rouges et noirs* (*Roi d'Écosse*, p. 281).

R12 878 REMARQUE
BALZAC a employé avec constance les formes barbares °*poindent*, °*poindait*, °*poindaient*, °*poindit* : Pl., t. II, p. 1155 ; t. X, pp. 130, 561 ; etc. — Graphie archaïsante : *Ce caractère étincelant et désolé qui nous* POINCT *à la lecture* (L. DAUDET, *Mes idées esthétiques*, p. 242).

(P.-H. SIMON, *Raisins verts*, p. 116). — *Quand Louise et François eurent disparu, la solitude le* POIGNIT *au cœur* (H. QUEFFÉLEC, *Un feu s'allume sur la mer*, I, 10). — *Une détresse me* POIGNAIT *le cœur quand on soufflait la bougie* (M. NOËL, *Petit-jour*, p. 88). — *Marat a beaucoup bu, lui aussi, les questions ont perdu de leur tranchant, les événements de la journée se sont décolorés, ne le* POIGNENT *plus* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, IV, 6). — *Cette vague de tristesse* [...] *qui me* POIGNAIT (J. BOREL, *Dépossession*, p. 232).

Des formes comme *poignant, poignait*, et peut-être l'analogie avec *empoigner*, ont donné naissance à un verbe °*poigner* R13, que l'Acad. (mise en garde du 13 nov. 1969) tient pour un barbarisme : *Un sentiment profond de regret a* POIGNÉ *mon cœur* (CHAT., *Mém.*, IV, III, 12). — *L'anxiété de ses enfants commence à la* POIGNER *à son tour* (A. DAUDET, *Petite paroisse*, p. 381). — POIGNÉ *par une terreur qu'il ne s'explique pas* (HUYSMANS, *Là-bas*, VI). — *Les poitrines ne respiraient plus*, POIGNÉES *d'angoisse* (ESTAUNIÉ, *Simple*, p. 46). — *Un nouveau malaise le* POIGNA *au ventre* (TROYAT, *Araigne*, p. 277). — *Il s'en échappait une odeur qui lui* POIGNA *le ventre* (CESBRON, *Notre prison est un royaume*, p. 16). — *Une anxiété persistante me* POIGNE (M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 142). — *Dans ces jours où le* POIGNE [...] *l'angoisse de la solitude* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, pp. 377-378). A5 L'avis du *Trésor*, « rare », est fort optimiste.

R13 878 REMARQUE

Un autre verbe °*poigner*, venu directement de *poing*, existe dans divers fr. régionaux, dans des sens concrets (« saisir, prendre, puiser »). Ex. belges : *Il me vient le désir de me coucher sur toi, / Ma terre, et de* POIGNER *ce ventre monstrueux* (J. BIEBUYCK, *Roman pays de Brabant*, p. 52). – *Et se croise les bras en* POIGNANT *dans sa chair* (M. PIRON, *Lettres wallonnes contempor.*, p. 62). – Le verbe est très fréquent au Québec, où on le prononce ordinairement [pɔɲe].

A5 878 AUTRES EXEMPLES

R. ROLLAND, *Péguy*, t. I, p. 212 ; VAILLAND, *325 000 francs*, p. 128 ; P. LAINÉ, *Irrévolution*, p. 147 ; etc.

23. ***Quérir***, parfois *querir* H11, ne s'emploie plus guère qu'à l'infinitif, surtout après les verbes *aller, envoyer, venir*. Tantôt les écrivains s'en servent pour leur propre compte et tantôt ils le mettent dans la bouche de gens du peuple : *Va les* QUÉRIR, *Polyte. All' viendront point avant midi* (MAUPASS., C., Baptême). — *Non que le désir m'eût manqué de fréquenter les milieux littéraires et d'y* QUÉRIR *des amitiés* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 10). — *Obligés de l'aller* QUÉRIR *à la fontaine la plus proche* (CARCOPINO, *Vie quotid. à Rome à l'apogée de l'Empire*, pp. 56-57). — *La pensée d'aller ainsi* QUERIR *à la Morgue le cadavre de son enfant* (DUHAMEL, *Voy. de Patrice Périot*, p. 195). — *On fut* QUERIR *et informer Renaud* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 198).

Selon l'*Ac.* 1935, on dit encore, en termes de palais : *L'argent se* QUIERT. — DAMOURETTE et PICHON recourent à la formule *J'ai été* QUIS pour traduire *Elle m'a envoyé chercher* (§ 1112). — On trouve parfois des formes analogiques avec le type *finir* : °*J'*AI QUÉRI *un gros alambic* [dit un Normand] (LA VARENDE, *Pays d'Ouche*, communic. M. Lousberg). — *Ils le* [= un chien tombé dans une marnière] QUÉRIRENT *et remontèrent* (ID., *Manants du roi*, p. 124). — *Il* QUÉRIT [= chercha, sur un poste] *Boulogne-Radio* (H. QUEFFÉLEC, *Enfants de la mer*, p. 45). — *Valentin* QUÉRIT [= alla chercher] *donc le guéridon* (QUENEAU, *Dimanche de la vie*, X). — Comp. *conquérir* au § 842, *a*.

H11 878 HISTORIQUE

Le lat. *quaerĕre*, chercher, a donné l'anc. fr. *querre*, devenu *quérir* par changement de conjugaison. Évincé en fr. par *chercher*, le verbe subsiste dans beaucoup de dialectes : *Je vas le* QU'RI (GENEVOIX, *Raboliot*, II, 4).

24. ***Raire*** H12 n'a ni passé simple ni subjonctif imparf. Les autres formes ne sont guère plus fréquentes. INDIC. PR. : *Il rait, ils raient.* — IMPARF. : *Il rayait, ils rayaient.* — FUTUR : *Il raira, ils rairont.* — SUBJ. PR. : *Il raie, ils raient.* — PART. PR. : *Rayant.* — PART. PASSÉ : *Rait* (sans fém. ni plur.). *Réer* est un peu plus fréquent : *Ce fut lui* [= un cerf] *qui* RÉA *le premier* (GENEVOIX, *Dernière harde*, p. 113). Il se conjugue comme *créer* (§ 791, *b*). R14 — Mais le terme usuel est *bramer*, quoique certains aient voulu réserver celui-ci au moment où le cerf est en rut.

H12 878 HISTORIQUE

Raire provient du lat. tardif *rāgere*. *Réer* est dû à un changement de conjugaison. On a en outre *raller* dans le même sens ; c'est une variante de *râler*.
Il a existé un autre verbe *raire* « raser » (lat. *radĕre*), que le *Lar. XX*e s. signalait encore, notamment pour des proverbes comme *À barbe de fou on apprend* à RAIRE.

R14 878 REMARQUE

Le futur °*réra* donné par Littré est aberrant.

25. *Raller* et *ravoir* : cf. § 173, 8, *b*, 1°.

26. ***Reclure*** H13 est encore parfois employé par la langue littéraire à l'infin. et aux temps composés (PART. PASSÉ *reclus*) : *Il quittait La Flèche* [...] *pour se* RECLURE *dans la triste maison de son père* (THÉRIVE, *Plus grand péché*, p. 28). — *Le plus sûr serait de* RECLURE *l'impératrice dans un monastère* (A. et M. AUCOUTURIER, G. NIVAT, J.-P. SÉMON, trad. de : Soljénitsyne, *Août quatorze*, F°, t. II, p. 449). — *Un jeune Lyonnais qu'une maladie de poitrine* A RECLUS *dans une clinique de la Suisse allemande* (G. BAUËR, dans le *Lar. mensuel*, avril 1931, p. 669). — *Les déceptions, les deuils, la maladie* [...] *l'*AVAIENT *peu à peu* RECLUSE *dans cet asile sans beauté* (DUHAMEL, *Possession du monde*, VI, 9).
Dans l'usage ordinaire, on a seulement *reclus* adjectif et nom.

H13 878 HISTORIQUE

Du lat. *reclūdere*, « ouvrir » en lat. class., « enfermer » en lat. ecclésiastique. – Voltaire a employé *reclues* comme nom fém. (cf. Littré). Le *Grand Lar. enc.* distingue, parmi les espèces de soles, la *sole recluе*.

27. ***Semondre*** H14 se trouve encore parfois au XIXe et XXe s. à l'infin. et à l'indic. pr. : *Amour* [...] *commanda à Dionysophane qu'il envoyât le lendemain* SEMONDRE *tous les premiers personnages de la ville pour venir souper en son logis* (P.-L. COURIER, trad. de : Longus, *Daphnis et Chloé*, IV). — *Je viens* vous faire l'honneur *de vous* SEMONDRE [en italique] [= inviter à une noce] (SAND, *Mare au d.*, Append., I). — *Je vous* SEMONDS [= prie] *de me laisser aller de bonne amitié* (EAD., *Fr. le champi*, XV). — *Formule du « prieur » qui passe dans les rues du faubourg pour* SEMONDRE *à un enterrement* (J. HAUST, *Dict. liégeois*, s. v. *ètèr'mint*). [La formule wallonne contient l'équivalent de *prier*.]

H14 878 **HISTORIQUE**

Du lat. vulg. *submónére* (lat. class. *submonere*). *Semonce* est le partic. passé fém. nominalisé. L'infinitif *semondre* était encore assez fréquemment utilisé au XVIIe s.

28. °***Seoir***. H15 Comme réfléchi, on trouve encore l'impér. *sieds-toi, seyez-vous* au XIXe s. : HUGO, *Mar. de Lorme*, I, 2 ; LABICHE, *Station Champbaudet*, II, 11 ; TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. VI, p. 33 ; FRANCE, *Poés.*, cit. *Trésor*. — L'infin. *seoir* est rarissime : *Il s'en allait* SEOIR *ou coucher* [cf. § 781, *b*, 2°] (SAND, *Maîtres sonneurs*, I).
Le PART. PR. *séant* s'emploie dans la langue juridique pour « siégeant » (cf. § 923, *a*, 1°, N. B.). — Le PART. PASSÉ *sis* « situé » est encore assez courant.
Au sens « convenir », *seoir* n'est usité qu'au PARTIC. PR. *seyant* et aux 3es pers. des temps suivants. INDIC. PR. : *Il sied* (assez courant dans l'écrit, surtout comme impersonnel), *ils siéent* (plus rare). — IMPARF. : *Il seyait*, etc. — FUTUR : *Il siéra*, etc. — SUBJ. PR. (rare) : *Il siée, ils siéent*.
Ex. : *Il vous* SIED *bien de donner des conseils aux autres !* (*Dict. contemp.*) — *Ces appréciations* SIÉENT *aussi bien au cinéma d'Yves Boisset qu'un napperon à un char d'assaut* (D. HEYMANN, dans l'*Express*, 7 mars 1981). — *Elle se retourna vers la glace* [...]. *La pénombre de la chambre ne lui* SEYAIT *pas* [pense Adrienne] (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 341). — *Ces nattes lui* SEYAIENT *à ravir* (*Grand dict. enc. Lar.*). [Autres ex. de cette forme : VERL., *Odes en son honneur*, II ; ROMAINS, *Copains*, L. P., p. 29.] — *Le noir lui* SEYAIT *mal* (S. PROU, *Méchamment les oiseaux*, p. 164). — *Prenez le costume des épousées frisonnes*, [...] *il vous* SIÉRA *fort bien* (Al. DUMAS, *Tulipe noire*, XXX). — *Pourvu que cela* [= se peindre les yeux] SIÉE *à la figure* (DUMAS fils, *Demi-monde*, I, 2). — *Il arrive* [...] *que les vêtements austères lui* SIÉENT *mieux* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 190). A6 R15

H15 878 **HISTORIQUE**

Du latin *sedére*, être assis. Sur la conjugaison dans l'ancienne langue, voir § 847, H1. — Il y a aussi les adjectifs *séant* (comme nom : § 926, H2), *malséant* et *seyant*.

°***Messeoir*** « n'être pas convenable », se conjugue comme *seoir*, dit l'*Ac.* 2002, mais ne s'emploie guère qu'à la 3e pers. du sing. — *Il messied* est bien attesté dans la langue littéraire : *Elle* [= ma vie] *est rustique, ce qui ne lui* MESSIED *pas* (FROMENTIN, *Domin.*, I). — *Ce que vous venez de risquer annonce un peu de braverie, qui ne vous* MESSIED *pas* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 5).
Le *Rob.* relève l'indic. pr. *messiéent* chez ROMAINS (*Copains*) ; les imparf. *messeyait* chez G. NOUVEAU et *messeyaient* chez BALZAC. — Le *Trésor* cite, outre divers ex. de *messied* : *messeyait* chez MONTESQUIOU et *messiérait* chez ARNOUX. Son directeur, P. IMBS, emploie *messeyant* : *Un peu de sensibilité ou un minimum d'éthique voire d'esthétique ne* MESSEYANT *pas au lexicographe* (t. I, p. XLI).

A6 878 **AUTRES EXEMPLES**

De *siéent* : VERL., *Odes en son honneur*, III ; ROMAINS, *Copains*, L. P., p. 29. De *seyait* : COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 211.

R15 878 **REMARQUE**

Formes non reçues : °*Ces gens qui vont, viennent ou* SEIENT [= sont assis] *sous les arbres* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 158). — °*Les orages* SEYENT [= conviennent] *à Rome* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 453).

29. °***Souloir*** « avoir coutume » H16 était, pour Littré, un « terme vieilli dont il ne reste que l'imparfait, à peine encore usité quelquefois ». Le dernier ex. qu'il cite (le seul que cite le *Trésor*) est de CHAT. : *Il* [= le peuple de saint Louis] *regrettera toujours la tombe de quelques messieurs de Montmorency, sur laquelle il* SOULAIT *de se mettre à genoux durant la messe* (*Génie*).

H16 878 **HISTORIQUE**

Du lat. *solēre*. — L'imparfait était encore de quelque usage au XVIIe s. : *J'ay perdu la clarté souveraine / De deux Soleils, les beaux yeux de ma Reine, / Pour qui les miens* SOULOIENT *estre conduits* (VOITURE, *Poés.*, LVII). — Pour Furetière (1690), « on le dit encore en Pratique ». — Vaugelas (p. 241) et Littré (« une des plus grandes pertes que la langue ait faites ») ont regretté cette disparition. On trouve pourtant encore le verbe dans divers patois.

30. °***Tître*** H17 n'est usité qu'au PART. PASSÉ *tissu*, surtout dans les temps composés, et le plus souvent au figuré (langue littér.) : *Deux belles voiles filées par elle*, TISSUES *de son propre chanvre* (LAMART., *Graz.*, I, 14). — *Le buffle sauvage* [...] *n'est pas entouré de plus de filets, de plus de nœuds coulants que je n'en ai* TISSU (MUSSET, *Lorenz.*, III, 3). — *La robe blanche qu'elle avait* TISSUE *de ses mains* (FRANCE, *Thaïs*, p. 88). — *On aurait dit que cette prairie était* TISSUE *seulement avec des pétales de poiriers en fleurs* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 736). — *Toutes les misères dont est* TISSUE *la vie sociale* (R. ROLLAND, *Pierre et Luce*, p. 112). — *Il fallait que ce destin fût* TISSU *de passions et d'épreuves* (MAUROIS, *Destins exemplaires*, p. 163). — *Son autobiographie est comme* TISSUE *de*

H17 878 **HISTORIQUE**

Anc. fr. *tistre*, du lat. *téxere*, tisser. Ce verbe a été évincé par *tisser*, réfection de *tistre* par changement de conjugaison. — Le passé simple est encore chez VOLT. : *Une femme hardie /* TISSUT *le fil de ceste perfidie* (*Prude*, cit. Godefroy).

lumière (GREEN, *Bel aujourd'hui*, p. 172). — *Ils prisent les beaux lainages* TISSUS *dans les ateliers atrébates* (YOURCENAR, *Archives du Nord*, p. 25). — *Pauvre Mademoiselle ! Elle n'était pas* TISSUE *d'une étoffe à martyrs* (VOLKOFF, *Humeurs de la mer*, Intersection, p. 112).

31. ***Traire*** H18 n'est pas usité au passé simple ni au subj. imp. — INDIC. PR. : *Je trais, tu trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient.* — IMPARF. : *Je trayais*, etc. — FUTUR : *Je trairai*, etc. — IMPÉR. : *Trais, trayons, trayez.* — SUBJ. PR. : *Je traie*, etc. — PART. PR. : *Trayant.* — PART. PASSÉ : *Trait.* R16

Abstraire, distraire, extraire, retraire, soustraire se conjuguent comme *traire*.
Au sujet de *distraire*, LITTRÉ fait cette remarque : « Si le parfait défini et l'imparfait du subjonctif manquent aujourd'hui, c'est seulement par défaut d'habitude. Autrefois ces temps existaient [mais il n'en donne pas d'exemples], et l'on pourrait les reprendre : *Je distrayis, que je distrayisse.* » Il fait une observation analogue pour *extraire*. Mais cela n'a pas eu d'effet. R17

Portraire « faire le portrait de » (langue littér.) se conjugue en principe comme *traire*. Mais on ne le trouve guère qu'à l'infinitif : *Walckenaer* [...] *s'éprit de ce livre où je devais le* PORTRAIRE (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 10). A7 R18
On trouve aussi l'infin. *pourtraire* : NERVAL, *Sylvie*, VI ; BALZAC, *Pierrette*, Préf. de 1840. — Le part. passé est employé par BALZAC : *Madame Clapart qui vient de vous être* POURTRAITE (*Début dans la vie*, T. L. F., p. 39) ; l'indic. pr. par S.-BEUVE : *Chaque critique se* POURTRAIT *de profil ou de trois quarts dans ses ouvrages* (*Caus. du lundi*, cit. *Trésor*).

Rentraire est à peu près évincé par *rentrayer* (on dit aussi *stopper* et même °*rentrer*) : *Un grand château* [...] *dont on dirait qu'un patient amateur en a* RENTRAYÉ *ou, comme on dit,* STOPPÉ *les déchirures et accrocs que les siècles y avaient faits* (BEDEL, *Touraine*, p. 69).

Attraire « faire venir » (qui est vieilli) ne se trouve guère qu'à l'infin. et au passif : ATTRAIRE [...] *une vaste clientèle* (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 21). — *Le défendeur ne peut être* ATTRAIT *que devant le juge de sa nationalité* (dans le *Journal officiel*, 8 déc. 1875, cit. Littré, Suppl.). — Cependant, le *Trésor* a relevé à l'indic. pr. *attrait* chez CLAUDEL et *attrayez* chez BALZAC. R19

Fortrait « épuisé » (d'un cheval) est un adjectif, originairement partic. passé d'un ancien verbe *fortraire*.

32. ***Transir*** R20 se conjugue régulièrement comme *finir*. Ce verbe est présenté dans certaines grammaires comme défectif, mais rien n'empêche de l'employer dans toutes les formes de sa conjugaison.

Il est vrai qu'il n'est pas très fréquent dans les textes, part. passé mis à part R21 : *Un air égal et doux* [...] / *Règne ici quand la bise ailleurs* TRANSIT *ou gronde* (LAMART., *Jocelyn*, II). — *Il faut se résigner à bouillir de colère,* [...] *à se glacer les pieds dans la boue, à* TRANSIR *et brûler* (BALZAC, *Ferragus*, Pl., p. 36.). — *L'amour est descendu au fond du caveau où* TRANSISSAIT *mon âme accroupie et somnolente* (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, IX). — *Je commence à* TRANSIR *et à ne plus sentir le bout de mon nez* (ID., *Cap. Fracasse*, VII). — *Cuverville, hier, s'est endormi dans un nuage, qui* TRANSIT *encore ce matin la contrée* (GIDE, cit. *Grand Lar. langue*.). — *L'image* [d'un rêve] *s'élança en lui, retomba comme un jet d'eau, de toutes parts, avec des ondes qui le* TRANSISSAIENT (MONTHERL., *Songe*, Biblioth. reliée Plon, p. 138). [Comp. le nom *transe* à la page précédente.] — *Un air inerte, qui sans être froid, nous* TRANSIT (GENEVOIX, cit. *Rob.*, s. v. *taillis*). — *Un froid glacial* TRANSIT *soudain les invités* (*Grand dict. enc. Lar.*). — *La vue de ce monstre nous* TRANSIT *d'horreur* (*ib.*).

H18 878 HISTORIQUE
Traire vient du lat. *trahere*, « tirer » par l'intermédiaire du lat. vulg. **tragere*. Il signifiait simplement « tirer » en anc. fr., puis il s'est spécialisé en évinçant l'anc. fr. *moudre* (du lat. *mulgēre*). — On dit aussi °*tirer la vache* dans beaucoup de français ruraux (cf. Rézeau) : *À treize ans, elle* TIRAIT *vingt vaches dans une ferme* (J. RENARD, *Journal*, 1er août 1908).

R16 878 REMARQUE
Green a écrit hardiment : °*Il ne voulait pas que les filles de ferme* TRAYASSENT *les vaches* (*Journal*, 19 déc. 1948).

R17 878 REMARQUE
°*Distraya* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 59) est une solution hardie ! Dans sa correspondance, STENDHAL emploie °*distraisant* (26 janv. 1806) et °*extraisant* (20 août 1805), et B. CONSTANT, °*distraisons* dans ses *Journaux intimes*, 31 mars 1807. C'est du fr. régional de la Savoie et de la Suisse. [Voir déjà J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., pp. 139, 246.]

A7 878 AUTRES EXEMPLES
GAUTIER et DUHAMEL cit. *Rob.* ; E. DE GONC., cit. *Trésor*.

R18 878 REMARQUE
Le part. prés. °*portraitant* (BARBEY D'AUR., *Memoranda*, 8 sept. 1838), rattaché par le *Trésor* à *portraire*, ne peut guère s'expliquer que par un verbe **portraiter*.

R19 878 REMARQUE
L'adjectif *attrayant* est un ancien partic. prés.

R20 878 REMARQUE
L's se prononce le plus souvent [z] aujourd'hui, mais divers orthoépistes signalent aussi [s], qui était la prononciation donnée par Littré.

R21 878 REMARQUE
En Wallonie, où le verbe s'emploie couramment, surtout dans le sens « être inquiet, anxieux », des formes qui apparaissent comme littéraires en fr. central s'entendent ou se lisent : *Bonne-Maman alertée* TRANSISSAIT [le chien a provoqué un accident de moto] (dans *Femmes d'aujourd'hui*, 18 juin 1975, p. 72). — *Elle* TRANSIT *toujours pour sa fragile collection* [= des œufs de Pâques coloriés] (*ib.*, 14 avril 1981, p. 14).

Section 3

Emploi des modes et des temps

I. L'INDICATIF

879 **Emploi.** B

L'**indicatif** est le mode des phrases énonciatives et des phrases interrogatives, ainsi que des phrases exclamatives :

Marie SE PROMÈNE. *Marie* SE PROMENAIT. *Marie* SE PROMÈNERA. — *Quand* REVIENDRA*-t-elle ?* — *Comme il* PARLE *bien !*

C'est le mode du fait. R Cela apparaît aussi quand, pour le prédicat d'une proposition, il s'oppose au subjonctif :

Il est certain qu'il VIENDRA. — Mais : *Il n'est pas certain qu'il* VIENNE.

L'indicatif a une richesse de temps que n'a aucun autre mode. — On notera que les emplois particuliers de divers temps résultent surtout

- Soit d'une obligation spéciale de la langue, après *si* conditionnel : §§ 880, *b*, 3° ; 881, *b*, 4° ; 883, *b*, 2° ; 884, *b*, 2°.
- Soit de réalisations stylistiques par lesquelles on décale les relations temporelles objectives : par exemple, en élargissant le domaine du présent (§ 880, *b*, 1° et 2°) ou en rejetant les faits hors du présent pour les atténuer (§§ 881, *b*, 3° ; 884, *b*, 1° ; 887, *b*, 2°).

B 879 **BIBLIOGRAPHIE**

G. Guillaume, *Temps et verbe*, P., Champion, 1929. — H. Sten, *Les temps du verbe fini (indicatif) en franç. moderne*, Copenhague, Munksgaard, 1952. — P. Imbs, *Les temps du verbe franç.*, P., Klincksieck, 2e éd., 1960. — A. Klum, *Verbe et adverbe. Étude sur le système verbal indicatif et sur le système de certains adverbes de temps*, Stockholm-Göteborg-Uppsala, Almqvist et Wiksell, 1961. — H. Weinrich, *Le temps. Le récit et le commentaire*, trad. M. Lacoste, P., Le Seuil, 1973. — R. Martin, *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen franç.*, P., Klincksieck, 1971. — M. Wilmet, *Le système de l'indicatif en moyen franç.*, Genève, Droz, 1970. — Id., *Études de morpho-syntaxe verbale*, P., Klincksieck, 1976. — J. Larochette, *Le langage et la réalité. II. L'emploi des formes de l'indicatif en franç.*, München, Fink, 1980. — Touratier, cité au § 788, B.

R 879 **REMARQUE**

L'indicatif a parfois été appelé jadis *l'affirmatif*.

TEMPS DU PRÉSENT

880 **Le présent comme temps.**

a) **Valeur générale.** Le présent situe le fait dans une durée, un temps incluant le moment où l'on parle ; il convient à la fois pour les faits qui se passent vraiment au moment de la parole, pour les faits habituels et pour des faits intemporels (vérités générales : maximes, proverbes, théorèmes, etc. ; c'est le présent dit *gnomique*).

*Moi, Général de Gaulle, soldat et chef français, j'*AI *conscience de parler au nom de la France* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 19 juin 1940). — *J'*AIME *le son du Cor, le soir, au fond des bois* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). — *Qui se* RESSEMBLE *s'*ASSEMBLE (prov.). — *Les corps s'*ATTIRENT *en raison directe de leur masse.*

On a pu dire que le présent est le temps non marqué, neutralisé, le temps qui ne s'identifie ni avec le passé ni avec le futur. Les indications scéniques en sont une application : *Le rideau s'*OUVRE *sur une sorte de parade foraine. Au centre, une tenture devant laquelle, sur une petite estrade, se* TROUVENT *Hélicon et Cæsonia* (CAMUS, *Caligula*, III, 1). Une autre explication serait d'y voir des faits chaque fois contemporains du moment où les acteurs jouent la pièce et où les spectateurs la regardent.

Sans doute on peut concevoir un fait localisé rigoureusement dans l'instant actuel, mais comme cet instant tombe dans le passé au moment même où l'esprit entre en contact avec lui, et que les actions réelles s'étendent plus ou moins en deçà et au-delà de cet instant actuel, on considère pratiquement le moment présent comme s'il avait une certaine étendue. — « Cet instant [= le présent] n'est que la limite, purement théorique, qui sépare le passé de l'avenir ; il peut à la rigueur être conçu, il n'est jamais perçu. Ce que nous percevons en fait, c'est une certaine épaisseur de durée qui se compose de deux parties : notre passé immédiat et notre avenir imminent. » (BERGSON, *Énergie spirit.*, pp. 5-6.)

Le présent peut se trouver dans une proposition dépendant d'un verbe au passé quand il s'agit d'un fait qui dure encore au moment de la parole (et notamment d'un fait vrai dans tous les temps). Ce n'est qu'une application de la valeur générale. R1

R1 880 **REMARQUE**

L'imparfait se trouve pourtant aussi dans ce cas : § 881, a, N. B.

Nous disions que vous ÊTES *l'orateur le plus éminent du diocèse* (FRANCE, *Orme du mail*, p. 6). — *La Fontaine a dit que l'absence* EST *le plus grand des maux* (HERMANT, *Rival inconnu*, XVIII). — *Schelling a parlé beau quand il a dit que la nature* EST *comme l'Odyssée de l'esprit* (ALAIN, *Propos sur le christianisme*, p. 68). — *La terre n'avait pas besoin de Galilée pour tourner ; mais on ne savait pas qu'elle* TOURNE (GIDE, *Attendu que...*, p. 98). — *Roumestan* [...] *s'élançait dans le petit escalier* [...] *qui* MÈNE *des appartements privés du ministre au rez-de-chaussée de réception* (A. DAUDET, *N. Roumestan*, VIII). — *C'était* [...] *une de ces choses inexplicables comme il en* ARRIVE (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — Voir aussi l'ex. d'APOLLIN. au § 884, *a*.

b) **Emplois particuliers.**

1° Certains faits du passé récent ou du futur proche peuvent être présentés comme faisant partie du moment présent. Le verbe est alors généralement accompagné d'un complément de temps :

Votre père ? Je le QUITTE *à l'instant.* — *J'*ARRIVE *dans cinq minutes.* Cela s'applique à des propositions de temps introduites par des locutions indiquant que les faits se succèdent sans délai : *Je revois tout cela dès que je* FERME *les yeux.* (DUHAMEL, *Querelles de famille*, p. 226). Cf. § 1137, *a*, 2°. R2

Le futur peut ne pas être spécialement proche, mais il s'agit alors de faits considérés comme inéluctables, présentés comme déjà réalisés en quelque sorte. Cela s'applique notamment quand le fait futur est donné comme la conséquence inévitable d'un autre fait.

Dans trois ans, je SUIS *directeur.* — *Eh bien ! prends Narbonne, et je t'en* FAIS *bailli* (HUGO, *Lég.*, X, 3). — *Deux mots de plus, duègne, vous* ÊTES *morte !* (ID., *Hern.*, I, 1.) R3

L'indic. prés. peut s'employer au lieu d'un impératif, comme atténuation : *Vous* PRENEZ *la première rue à droite.*

2° Dans un récit, on peut employer le **présent historique** (ou *narratif*), qui donne l'impression que le fait, quoique passé, se produit au moment où l'on parle :

Dans un livre d'histoire : *Le comte Maréchal n'en* PEUT *plus. La charge maintenant l'*ÉCRASE (DUBY, *Guillaume le Maréchal*, p. 7). [Début du livre.] — Dans un roman : *Soudain tous les regards se* TOURNENT *vers la porte que d'un seul coup d'épaule* [...] OUVRE *en grand un homme rougeaud, essoufflé* (BUTOR, *Modification*, I).

Le présent historique peut se trouver associé à un temps passé, soit que l'on passe de celui-ci (le passé simple, par ex.) à celui-là pour donner au récit une vivacité particulière, — soit que le présent exprime les faits essentiels et le passé (l'imparfait notamment, conformément à son rôle habituel) les faits accessoires, les explications.

« Merci, CRIA *Roland ; tu m'as fait un chemin. » / Et jusqu'au pied des monts le roulant d'une main, / Sur le roc affermi comme un géant s'*ÉLANCE, */ Et, prête à fuir, l'armée à ce seul pas* BALANCE (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). — *Je* REGARDAIS *avec inquiétude la lumière des lampes presque consumées qui* MENAÇAIENT *de s'éteindre. Tout à coup une harmonie semblable au chœur lointain des esprits célestes* SORT *du fond de ces demeures sépulcrales : ces divins accents* EXPIRAIENT *et* RENAISSAIENT *tour à tour ; ils* SEMBLAIENT *s'adoucir encore en s'égarant dans les routes tortueuses du souterrain. Je me* LÈVE *et je m'*AVANCE [...] (CHAT., *Mart.*, V). R4

3° Après *si* conditionnel, on emploie obligatoirement le présent pour un fait futur (le verbe principal étant, lui, au futur) :

Si vous PARTEZ *demain, je vous suivrai.* — On ne peut dire : °*Si vous* PARTIREZ *demain...*

Du point de vue logique, le fait exprimé par le verbe subordonné est antérieur au fait exprimé par le verbe principal. Comme ce dernier est au futur, on marque l'antériorité en mettant au présent le verbe subordonné. — Voir cependant § 1156.

4° On trouve le présent figé dans un bon nombre d'expressions, telles que *Est-ce que* (§ 397), *qui est-ce qui* (ou *que*), *qu'est-ce qui* (ou *que*), *si ce n'est, si tant est que, c'est... que* (§ 1099, *a*), *on ne peut plus* (ou... *mieux*), *on ne sait* (ou *Dieu sait*) *qui* (ou *quoi, comment, quel*) (§§ 627, *c* ; 737, *b*) *comme il faut* (§ 784, *b*, 1°), *tant* (ou *peu*) *s'en faut, toujours est-il* (§ 1006, H7), *n'importe* (§ 379, *a*), etc.

R2 880 REMARQUE

Après *depuis que*, on a parfois, dans la langue familière, un présent illogique :

Nous nous détestons [...] *depuis que nous* SOMMES *toutes petites* (ANOUILH, cit. Sten, p. 42, avec d'autres ex.). [Elles ne sont plus toutes petites au moment où cette phrase est prononcée.] — Sans doute y a-t-il eu une confusion entre ce type de phrase, où ce qui suit *depuis que* est l'indication d'un point de départ qui n'appartient plus au moment présent, et un autre type de phrase, où la proposition concerne une durée dont le moment présent fait partie : *Depuis qu'il* EST *veuf, j'ai cru sans inconvénient de le recevoir* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2).

Cette confusion se produit aussi à l'imparfait : *Son père, en somme, depuis qu'elle* AVAIT *sept ans, n'avait plus fait partie de la famille* (SIMENON, cit. Sten, p. 149).

R3 880 REMARQUE

La formule figée ***qui vient*** « prochain » est donnée sans réserves par l'*Ac.* 1935. Hanse la déconseille pourtant. Il est vrai que le *Trésor* et d'autres dict. récents ne la mentionnent plus et que ceux qui la citent ne produisent pas d'attestations modernes. Elle n'est sans doute vivante que dans les parlers provinciaux : Que *nos bans soient publiés dimanche* QUI VIENT (SAND, *Fr. le champi*, XXII). — Le *Rob.* ne signale que le pluriel, *les jours, les années qui viennent*, ce qui semble en effet plus fréquent. Voici une application où il ne s'agit pas du temps : *Les pages* QUI VIENNENT [= suivantes] *reprennent les vieux topos sur le diktat de Versailles* (GAXOTTE, dans le *Figaro litt.*, 7 juillet 1956).

HISTORIQUE. — Au XVII[e] s., *qui vient* est courant : [+]*Nous avons encore à languir jusques à la semaine* QUI VIENT (SÉV., 9 déc. 1664). — *Elle pouroit bien se trouver l'année* QUI VIENT, *premiere maistresse* (MAINTENON, *Corresp.*, 19 sept. 1697). — Autres ex. dans Littré.

R4 880 REMARQUE

On rencontre parfois chez les poètes le présent dans des propositions relatives dépendant d'une principale au passé, alors que les faits sont simultanés :

Je voulais retenir l'âme qui S'ÉVAPORE (LAMART., *Méd.*, II). — *La Déroute apparut au soldat qui* S'ÉMEUT (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 2). — *C'est alors qu'apparut* [...] */ Superbe, maîtrisant son cheval qui* S'EFFARE, */ Sur le ciel enflammé l'Imperator sanglant* (HEREDIA, *Troph.*, Soir de bataille). — *Un grand feutre* [...] */ Ombrait son œil qui* S'ALLUME *et* S'ÉTEINT (VERL., *Poèmes sat.*, Cauchemar).

Ce présent, appelé parfois présent *pittoresque*, Nyrop (t. VI, p. 283) l'explique par l'influence de la rime. C'est un emploi particulier du présent *historique*. Il a pris faveur chez les romantiques, mais il est maintenant à peu près hors d'usage. D'ailleurs, « il était, dit Brunot (*Pensée*, p. 789), la plupart du temps injustifié ».

Son costume lui allait on ne PEUT *mieux* (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, X). — *Cet observatoire d'où l'on ne voyait rien si ce n'*EST *le ciel* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, V). — *Il habitait* [...] *on ne* SAIT *quel repli perdu d'un vallon très sauvage* (HUGO, *Misér.*, I, I, 10).

Mais le verbe sort parfois de son figement :

Clotilde ne cachait pas que la vieille demoiselle [...] *ne s'intéressait plus à rien, si ce n'*ÉTAIT *aux menus incidents de l'hospice* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 640). — *Qui grimperait dans le haut Sérianne, si ce n'*ÉTAIENT *des amoureux ?* (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 26.)

C'était quelqu'un de très bien, Égée, mon père ; de tout à fait comme il FALLAIT (GIDE, *Thésée*, p. 13). — *Vous aurez de la sorte le texte définitif, ou peu s'en* FAUDRA (GHELDERODE, *Corresp.*, t. VII, p. 918).

Ce SERA *nous qui jouirons de ces bienfaits ; ce* FUT *Cicéron qui sauva la république* (LITTRÉ, s. v. *ce*, Rem. 1). — *Ce ne* FUT *que dans la rue qu'Olivier prit connaissance de cette épigraphe manuscrite* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 181). — *Rieux n'était même pas sûr que ce* FÛT *lui qu'elle attendît* (CAMUS, *Peste*, p. 141). — *Si l'on voulait se convertir, ce ne* SERAIT *pas dans les églises qu'il faudrait aller, mais dans les lieux dits lieux de plaisir* (GREEN, *Journal*, 29 juillet 1937). — *Ce* FUT *le rôle d'Athènes* [...], *sa prépondérance, son autorité, qui furent l'instrument de cette unification partielle* (ROMILLY, dans la *Revue générale*, nov.-déc. 2001, p. 10). R5

Les deux usages se succèdent : ÉTAIT*-ce pour cela que j'ai attrapé un rhume si tenace ? Ou bien* EST*-ce que je m'étais habitué à manger vraiment trop peu ?* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 437.)

R5 880 REMARQUE

Avec nominalisation : *Cet on ne* SAVAIT *quoi d'insolite qui se dégageait de lui* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 19).

TEMPS DU PASSÉ

881 L'imparfait.

a) **Valeur générale.** L'imparfait montre un fait en train de se dérouler dans une portion du passé, mais sans faire voir la fin du fait R1 (ni souvent le début).

Comme le soir TOMBAIT, *l'homme sombre arriva* (HUGO, *Lég.*, II, 2). — *Quand j'arrivai au terme d'un aussi long labeur* [= son grand dict.], *j'*ARRIVAIS *aussi à l'extrémité de la vie* (LITTRÉ, *Abrégé du Dict.*, Préf., commun. L. Chagnaud). — *À l'intérieur du lavoir où le mince ruisseau* ÉTALAIT *des eaux plus larges, il* FAISAIT *bon frais* (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 195).

Étant donné cette valeur générale, l'imparfait convient bien pour des faits qui se répètent : *S'il* VOYAIT *un ivrogne chanceler et choir, il le* RELEVAIT *et le* RÉPRIMANDAIT (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 87).

Il convient aussi pour la description, pour peindre les circonstances, le milieu où un fait se produit : *Il* NEIGEAIT. *On* ÉTAIT *vaincu par sa conquête. / Pour la première fois l'aigle* BAISSAIT *la tête* (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 1). — *Sa forte moustache blonde, très cosmétiquée, sa face large et pâle lui* DONNAIENT *l'air d'un mousquetaire malade* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 55).

N. B. Avec un verbe principal au passé, le verbe d'une proposition (surtout conjonctive essentielle, parfois relative) peut être à l'imparfait alors qu'il exprime un fait qui dure encore au moment de la parole ou même qui est vrai dans tous les temps ; l'esprit considère mécaniquement la simultanéité du fait subordonné par rapport au fait principal :

*Je voyais bien que vous n'*ÉTIEZ *pas un profane* (BANVILLE, *Gringoire*, 4). — *Disons donc qu'il était louable que Tarrou et d'autres eussent choisi de démontrer que deux et deux* FAISAIENT *quatre plutôt que le contraire* (CAMUS, *Peste*, p. 151). — *M. Guillemot m'a dit que vous* ÉTIEZ *un avocat remarquable* (CHARDONNE, *Épithalame*, II, 3). — *J'ai dit que le peuple anglais n'*ÉTAIT *pas un peuple logicien* (MAURIAC, *Asmodée*, I, 2). — Cette Souleiade [...] *sur un plateau qui* DOMINAIT *la plaine, était une ancienne propriété considérable* (ZOLA, *Dr Pascal*, II). — *Nous avons avancé qu'avec les verbes unipersonnels fixes, l'omission de l'adminicle* [= pronom pers. sujet] il ÉTAIT *facile* (DAMOURETTE-PICHON, § 1517).

La logique ferait préférer le présent : cf. § 880, *a*. — Parfois le passé suggère que le locuteur ne reprend pas à son compte le fait exprimé dans la proposition. Cet ex.-ci est net : *Je t'ai dit que je l'*AIMAIS. *Ce n'est pas vrai. Je le hais* (FRANCE, cit. Damourette-Pichon, § 1724).

R1 881 REMARQUE

Cet aspect ouvert du *terminus ad quem* apparaît bien (même littéralement, dans l'ex. cité plus bas : *ouvrait la voie* et *la perspective*), dans un tour surtout fréquent dans la presse (vouée au passé récent et au futur proche), tour dans lequel l'imparfait est lié à une conséquence amorcée dans le passé, mais dont la portée peut même inclure le futur (par rapport à celui qui écrit) : *En renonçant* [...] *à intervenir militairement dans les pays frères, Mikhaïl Gorbatchev* OUVRAIT *aux Allemands de l'Est la voie de la réunification et aux autres peuples du camp socialiste la perspective de retrouvailles avec l'Europe occidentale* (D. VERNET, dans le *Monde*, 13 déc. 2002, p. 2).

R2 881 REMARQUE

On n'a observé qu'en Belgique l'imparfait dont usent les enfants dans leurs propositions de jeu pour indiquer que les faits futurs qu'ils imaginent sont déjà devenus comme réels et continueront à l'être pendant la durée du jeu : [Si on joue au docteur :] *J'*ÉTAIS *malade, et tu* APPELAIS *le docteur.* – [Si on joue au gendarme et au voleur :] *Moi, j'*ÉTAIS *le gendarme, et tu* VOLAIS *un vélo.* – Comp. § 889, *a*, 2°.

À la suite de L. Warnant (« *Moi, j'étais le papa...* », dans les *Mélanges Grevisse*, pp. 344-366), on appelle souvent cet imparfait *préludique*, c'est-à-dire « précédant le jeu ». L. C. Travaglia (dans *Cadernos de Estudos lingüísticos*, n° 12, 1987, commun. D. Woll) a relevé cet imparfait dans le portugais d'enfants brésiliens.

R3 881 REMARQUE

Pour une autre concurrence de l'imparfait et du conditionnel passé, avec les verbes *devoir, pouvoir*, etc., voir § 890, *b*.

H 881 HISTORIQUE

Cet emploi de l'imparfait apparaît déjà en moyen fr. (cf. MARTIN, *Temps et aspect...*, pp. 170-171 ; WILMET, *Système...*, pp. 346-347) : *Incontinent on y envoya d'autres* [en reconnaissance] *et une heure après se* REMETTOIT *chascun en son estat de combattre* (COMMYNES, t. I, p. 36). – Mais il s'est surtout développé au XIXe s. ; il est particulièrement fréquent chez les romanciers dits naturalistes.

R4 881 REMARQUE

Des grammairiens appellent cet emploi **imparfait d'atténuation** et considèrent que le locuteur rejette le fait dans le passé pour ne pas brusquer l'interlocuteur. Une telle motivation (peut-être à l'origine de l'emploi) n'est plus guère perceptible.

R5 881 REMARQUE

Pour les sous-phrases de valeur conditionnelle commençant par *N'était* (ou *N'étaient*) ou par *N'eût été*, voir § 1159, e, 2°.

b) Emplois particuliers. R2

N. B. Beaucoup de grammairiens ont attribué à l'imparfait diverses valeurs particulières, qui tantôt ne sont que de simples applications de sa valeur fondamentale ou tantôt résultent du contexte : cf. Warnant, *Le rôle du contexte dans les valeurs de l'imparfait*, dans les *Mélanges M. Delbouille*, pp. 656-673.

1° Certains faits de peu antérieurs ou postérieurs à un fait passé sont présentés comme simultanés par rapport à ce dernier fait. Le verbe à l'imparfait est généralement accompagné d'un complément de temps ou d'aspect (comp. § 880, *b*, 1°) :

Nous SORTIONS *à peine qu'un orage éclata.* — *Je repris courage : dans deux heures du renfort* ARRIVAIT.

On met aussi à l'imparfait un fait qui devait être la conséquence inévitable d'un autre fait (qui ne s'est pas produit). L'imparfait équivaut ici à un conditionnel passé. R3

Elle mit la main sur le loquet. Un pas de plus, elle ÉTAIT *dans la rue* (HUGO, *Misér.*, I, V, 13). — *Si vous n'étiez pas venu, je vous* FAISAIS *appeler* (FRANCE, *Orme du mail*, p. 62). — *Sans moi, vous* LAISSIEZ *éteindre le feu !* (MARTIN DU G., *Jean Barois*, p. 35.) — *Il n'avait qu'à parler et je lui* CHANGEAIS *son verre* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Honorine).

2° L'**imparfait narratif** ou **historique**, au contraire de la valeur fondamentale, marque un fait non répété qui a eu lieu à un moment précis du passé (indiqué par un complément de temps) :

Tout CHANGEAIT *à cinq heures par l'arrivée de Desaix* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 176). — *Gianni* REVENAIT *au bout d'une heure* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XXIII). — *Une demi-heure plus tard,* [...] *il se* DÉSHABILLAIT *pour se mettre au lit* (GREEN, *Moïra*, p. 13).

On dit aussi imparfait *pittoresque, de rupture, de clôture.* — Sa valeur a été décrite par Brunetière dans une heureuse formule : « C'est un procédé de peintre [...]. L'imparfait, ici, sert à prolonger la durée de l'action exprimée par le verbe, et l'immobilise en quelque sorte sous les yeux du lecteur » (*Roman naturaliste*, cité par Ch. Muller, *Pour une étude diachronique de l'imparfait narratif*, dans *Mélanges Grevisse*, pp. 253-269). H

3° Surtout dans l'oral, un fait commencé avant qu'on parle, est présenté sous son aspect passé.

Il s'emploie surtout avec quelques verbes introduisant un infinitif et jouant le rôle de semi-auxiliaires : *Messieurs, en commençant ce cours, je* VOULAIS *vous demander deux choses* [...] : *votre attention d'abord, ensuite et surtout votre bienveillance* (TAINE, *Philos. de l'art*, t. I, p. 1). — *Bonjour, monsieur. Je* VENAIS *voir si vous aviez réfléchi* (ROMAINS, *Musse*, I, 4). — *Écoute, Caroline, avant que tu me quittes, je* VOULAIS *te demander quelque chose* (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 162). — *Je vous* APPORTAIS *votre petit déjeuner*, dit le garçon en entrant dans la chambre. — *Je* VENAIS *vous féliciter, vous remercier. Je* PASSAIS, *j'*ENTRAIS *vous dire bonjour.* R4

4° L'imparfait s'emploie obligatoirement **après le *si* conditionnel** pour marquer un fait hypothétique présent ou futur (le verbe principal étant au conditionnel présent). R5

*Si j'*AVAIS *de l'argent* (aujourd'hui, demain), *je vous en donnerais.* — On ne peut dire : °*Si j'aurais de l'argent...* — Cf. § 1155, *b*, 3° ; *c*, 2°. Comp. § 880, *b*, 3°.

5° Limité à un type particulier de communication (avec les petits enfants et les animaux familiers), l'**imparfait hypocoristique** ou *mignard* (avec transposition de personnes) exprime un fait qui, objectivement, se rapporte au moment où l'on parle :

Comme il ÉTAIT *sage ! comme il* AIMAIT *bien sa maman !* dira une mère à son enfant.

Cet emploi a reçu des explications variées, notamment celles-ci : « Le recul dans le passé symbolise l'écart qui sépare le monde des adultes du monde de l'enfant » (Imbs, *Emploi des temps verbaux en fr. moderne*, p. 97) ; « l'énoncé rapporté est imputé à l'allocutaire [à qui on parle] » – ce qui se rapproche du discours indirect libre – et « présupposé comme immédiatement antérieur » (J. Brès, dans le *Fr. mod.*, 2004, p. 141).

882 Le passé simple.

a) Le passé simple (ou passé *défini*) exprime un fait bien délimité R1 à un moment du passé, sans considération du contact que ce fait, en lui-même ou par ses conséquences, peut avoir avec le moment présent.

Je sais que l'an dernier, un jour, le douze mai, / Pour sortir le matin tu CHANGEAS *de coiffure* (E. ROSTAND, *Cyr.*, III, 6).

Notons cette critique intéressante : « Il [= Maritain] proteste contre le passé défini des traducteurs, auquel il préfère le passé indéfini. Pourquoi dire : "Dieu créa le ciel" ? Oui, dis-je, c'est enfermer l'Éternel dans le temps. Il faudrait dire : "Dieu a créé le ciel." Ce passé-là n'a rien de totalement révolu : la création continue. » (Green, *Journal*, 20 oct. 1967.)

Le passé simple a presque totalement disparu de la langue parlée H. Les gens cultivés utilisent pourtant, en parlant, certaines formules comme *Il fut un temps, s'il en fut* (*b*, 5°). Voir aussi Damourette-Pichon, § 1809. — Dans le Midi, le passé simple est encore vivant. Il l'était encore, il n'y a pas longtemps, en Normandie (cf. M. Cohen, *Grammaire et style*, p. 221).

Dans la langue écrite, il reste de plein usage : tant dans les journaux, quelle que soit leur couleur politique R2, que dans la littérature. — Certains linguistes estiment que le temps est rare en dehors de la 3e personne. Sans doute l'espèce de distance qu'implique le passé simple est-elle plus fréquente quand le scripteur ne parle pas de soi, mais on trouve la 1re personne (moins souvent la 2e, liée davantage à des situations particulières) dans des écrits fort divers :

Nous nous BORNÂMES *donc à reproduire nos articles. Nous y* JOIGNÎMES *simplement* [...] (BERGSON, *Rire*, Préf.). — *À l'égard d'une des jolies femmes de l'endroit, Molly, j'*ÉPROUVAI *bientôt un exceptionnel sentiment de confiance* [...]. *Nous* DEVÎNMES *intimes par le corps et par l'esprit* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 291). — *Nous* CONCLÛMES *un autre pacte* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 28). — *Un jeune éditeur* [...] *me proposa un contrat mirifique que je ne* SIGNAI *pas, par bonheur, car il devait faire faillite deux ans après* (SIMENON, *Mém. intimes*, p. 131). — *Je ne* RENCONTRAI *jamais Charles Viatte au cours de la campagne* (Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 173). — *Je m'*ADONNAI *avec passion à l'étude des ciliés* (A. LWOFF, *Jeux et combats*, p. 22). — *Je m'y* RENDIS *en pèlerinage, à pied, peu de temps avant mon baccalauréat ; je l'*OBTINS *sans difficulté* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 12). — *Je* FIS *toujours des réserves sur la comparaison, tout en reconnaissant la similitude de certains phénomènes* (Raym. ARON, *Spectateur engagé*, p. 52). — *Nous* ALLÂMES *donc au lit* [...]. *Nous* EÛMES *de jolis mots* (Al. BOSQUET, *La fable et le fouet*, p. 179). — *Maréchal Foch ! Vous qui* GAGNÂTES *la guerre à force de l'avoir voulu* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 11 nov. 1940). — *Dans cette guerre,* [...] *vous* EÛTES *déjà la responsabilité des simples soldats placés sous vos ordres* (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Disc. de récept. de R. Rémond à l'Ac. fr.*). R3

b) Observations complémentaires.

1° Quand il s'agit d'actions multiples, le passé simple les présente comme successives ; c'est pourquoi il convient particulièrement à la *narration* :

Claire ÉCRIVIT *la lettre. Mais, le soir, elle se* PLAIGNIT [...] *d'être fatiguée et elle* MONTA *dans sa chambre plus tôt qu'à l'ordinaire* (LACRETELLE, *Bonifas*, VII).

L'imparfait, au contraire, les présente comme simultanées, comme formant un tableau continu, un décor ; c'est pourquoi il convient particulièrement à la *description* dans le passé : *L'automne* S'AVANÇAIT. *L'herbe, chaque matin plus trempée, ne* SÉCHAIT *plus au revers de l'orée ; à la fine aube elle* ÉTAIT *blanche. Les canards, sur l'eau des douves,* BATTAIENT *de l'aile ; ils* S'AGITAIENT *sauvagement* (GIDE, *Immor.*, II, 1).

2° On parle souvent d'une *action-point* à propos du passé simple (que l'on oppose à l'*action-ligne* exprimée par l'imparfait). Il ne faudrait pas croire que le fait est nécessairement dépourvu de durée, mais cette durée, quand durée il y a, est bien délimitée, souvent explicitement : *Il* MARCHA *trente jours, il* MARCHA *trente nuits* (HUGO, *Lég.*, II, 2). — *Il* FUT, *pendant vingt ans qu'on l'*ENTENDIT *marcher, / Le cavalier superbe et le puissant archer* (*ib.*, X, 1). — *Il* CONTEMPLA *longtemps les formes magnifiques / Que la nature prend dans les champs pacifiques ; / Il* RÊVA *jusqu'au soir ; / Tout le jour il* ERRA *le long de la ravine* (ID., *Rayons*, XXXIV).

R1 882 REMARQUE

Le passé simple n'implique ni l'idée de continuité ni celle de simultanéité par rapport à un fait passé. Cela a de l'importance si l'on veut, en comparant le français aux langues germaniques, distinguer clairement le passé simple d'avec l'imparfait. Ces deux temps du français correspondent, en effet, à un seul et même temps, le *prétérit*, dans les langues germaniques : les formes *Je prenais*, *Je pris*, par exemple, se traduisent l'une et l'autre en néerlandais par *Ik nam*, en allemand par *Ich nahm*, en anglais par *I took*.

H 882 HISTORIQUE

Sur les causes du recul, il y a plusieurs hypothèses. On a mis en avant la bizarrerie des formes ou leur complexité. Mais c'est prendre la conséquence pour la cause : ces formes n'étaient pas moins complexes quand elles étaient bien vivantes ; elles paraissent difficiles ou étranges parce qu'elles sont rares. La cause principale est que le passé composé, par ses liens avec le présent, concrétise en quelque sorte les faits en les rapprochant du moment où l'on parle et du locuteur lui-même.
Pour la période classique, on a des raisons de croire que le passé composé se substituait aisément au passé simple : c'est ainsi que se tiraient d'affaire, rapporte Vaugelas (p. 109), ceux qui ne pouvaient se décider entre *il vesquit* et *il vescut*. En revanche, les grammairiens étaient très attentifs à dénoncer les empiètements du passé simple sur le passé composé. — Des témoignages du XVIIIe s. montrent que le passé simple n'appartenait plus à l'usage oral spontané : cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1457. De là le fait que les romanciers qui usent du passé simple pour leur propre compte passent souvent au passé composé quand le récit est dans un dialogue : cf. *ib.*, p. 1785.

R2 882 REMARQUE

Il y a plus de passés simples dans l'*Humanité* que dans le *Monde* : cf. J. Zezula, *Le passé simple dans la langue de la presse française d'aujourd'hui*, dans *Beiträge zur romanischen Philologie*, 1969, pp. 336-345.

R3 882 REMARQUE

Un ex. comme celui-ci reflète l'usage méridional : *Ne t'apitoie pas davantage sur ces notes que je* PUBLIAI (JAMMES, dans Jammes et Th. Braun, *Corresp.*, p. 60). [Cette lettre du 12 mars 1901 concerne des notes publiées par Jammes en mars 1901.]

De même, il n'est nullement interdit que le passé simple concerne un fait qui s'est répété ; dans ce cas, il exprime l'action pure et simple et vue du présent (l'imparfait présenterait l'action comme relative à une autre, et vue du passé) et il est ordinairement accompagné d'une précision comme *bien des fois, souvent, chaque fois*, etc. : *Cent fois, dans mes rêveries, je vous* VIS *prendre le voile, je vous* ENTENDIS *me dire adieu, et je ne* PLEURAI *point* (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 91). — *Un chronomètre de grand luxe, qui a coûté trois mois de solde et qui* FUT REMONTÉ, *chaque soir, avec un soin tout maternel* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 189).

3° Il arrive que le fait exprimé par un passé simple soit antérieur à un fait exprimé par un autre passé R4 : *Cette femme* [= l'actrice Adrienne Lecouvreur] *à l'agonie, refusant dans les larmes de renier ce qu'elle appelait son art, témoignait d'une grandeur que, devant la rampe, elle n'*ATTEIGNIT *jamais* (CAMUS, *Mythe de Sisyphe*, Pl., p. 162). — On n'en conclura pas que le passé simple a pour fonction de marquer l'antériorité.

R4 882 REMARQUE

L'inverse existe aussi : *Le 11 juillet* [1789], *Paris ne* SONGEAIT *qu'à se défendre. Le 14, il* ATTAQUA. / *Le 13 au soir, il y* AVAIT *encore des doutes, et il n'y en* EUT *plus le matin. Le soir* ÉTAIT *plein de trouble, de fureur désordonnée. Le matin* FUT *lumineux et d'une sérénité terrible* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, I, 7).

4° Le passé simple, accompagné de quelque précision temporelle (*toujours, jamais, souvent*, etc.) marquant la portée générale de la pensée, peut exprimer un fait d'expérience, une vérité constante ; c'est le passé d'habitude ou *gnomique* (comp. § 880, *a*) :

Jamais gourmand ne MANGEA *bon hareng* (prov.).

5° On a un passé simple figé dans l'expression *s'il en fut*, qui sert à marquer un haut degré (comp. *comme il n'y en a pas d'autre*). R5

J'ai connu votre père, un digne homme s'il en FUT (VIGNY, *Chatt.*, III, 6). — *Campement délicieux s'il en* FUT, *où nous terminons le jour* (LOTI, *Galilée*, p. 116). — *Swann qui est* [...] *un garçon d'esprit s'il en* FUT (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 472).

Le verbe sort parfois de son figement : *Un coquin s'il en* EST (LITTRÉ, s. v. *être*, 13°). — *Elle* [...] *offrait alors quelque image d'une créature du vent, s'il en* EST (BOSCO, *Mas Théotime*, p. 13). — *Les erreurs auxquelles* [...] *M. Bayle était exposé* [...] *n'étaient imputables qu'à sa passion professionnelle, passion noble s'il en* EST (H. TORRÈS, *Accusés hors série*, p. 132). — Cela est très rare en dehors du présent : *Ordre impératif, s'il en* AVAIT *jamais* ÉTÉ (FARRÈRE, *Condamnés à mort*, p. 90).

N. B. Se garder d'écrire °*s'il en fût*, en mettant l'accent circonflexe, comme dans les ex. suivants (fautes typographiques ?) : °*Nul n'y réussit pourtant comme Marcel Proust, Parisien de Paris s'il en* FÛT *jamais* (MAURIAC, *Province*, p. 53). [*Œuvres compl.*, p. 478 : *fut*.] — °*Shakespeare, homme de théâtre s'il en* FÛT (MAUROIS, *Dialogues des vivants*, p. 77).

R5 882 REMARQUE

Au lieu de *s'il en fut* on dit parfois *s'il y en eut* : *Aventure grotesque et complot d'opéra* SI *jamais* IL Y EN EUT (A. SORFL, *Essais d'histoire et de critique*, p. 187).

883 Le passé composé (ou passé *indéfini*).

a) Valeur générale.

Le passé composé exprime un fait passé par rapport au moment où l'on parle et considéré comme achevé.

1° Tantôt il s'oppose au passé simple, parce qu'il s'agit d'un fait en contact avec le moment de la parole, soit que ce fait ait eu lieu dans une période non encore entièrement écoulée, soit qu'il ait eu des conséquences dans le moment présent (et avec cette valeur, on pourrait dire que c'est un *présent accompli*). R

Aujourd'hui 5 janvier, je SUIS PARTI *de Naples à sept heures du matin* (CHAT., *Voy. en It.*, 5 janv. 1804). — *Il nous semble qu'un esprit curieux peut s'intéresser à notre exposé, même s'il n'*A REÇU *aucune formation ni phonétique, ni même linguistique* (A. MARTINET, *Prononciation du fr. contemp.*, Préf.).

R 883 REMARQUE

Notons ces considérations de G. Duhamel : « Je murmure alors, dans mon cœur, quelques-uns de ces vers ailés, déliés, musicaux et tendres que Vildrac a composés au temps de notre jeunesse. — Je m'aperçois que je viens d'employer le passé indéfini à l'endroit même où mon lecteur pouvait attendre l'imparfait. L'instinct de l'écrivain répond ici à des nécessités profondes. "Composait" donnerait à entendre que Vildrac faisait ordinairement une chose qu'il ne fait plus et ce serait inexact car, par la grâce du ciel, Vildrac nous montre parfois qu'il est encore un poète. Mais ce passé indéfini prend à mon sens un autre pouvoir. Disant qu'il a "composé" ces poèmes, j'entends donc qu'ils "sont" composés et qu'ils vont le demeurer pour longtemps, pour cette période pendant laquelle une œuvre humaine peut nous paraître, à nous chétifs, digne de l'immortalité. » (*Biographie de mes fantômes*, pp. 43-44.)

2° Tantôt il concurrence (ou même a remplacé, spécialement dans la langue parlée) le passé simple pour des faits sans rapport avec le moment de la parole (cf. § 882, *a*) :

*Mon père, Ælius Afer Hadrianus, était un homme accablé de vertus. Sa vie s'*EST PASSÉE *dans des administrations sans gloire* (YOURCENAR, *Mém. d'Hadrien*, L. P., p. 50). — *Guy de Maupassant* EST NÉ *le 5 août 1850, près de Dieppe* (A. LANOUX, *Maupassant, le Bel-Ami*, p. 13). — *Conflits qui* ONT OPPOSÉ *les Grecs à l'Empire perse, au cours du* V^e *s. av. J.-C.* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *médiques*). [Comp. *Lar. XX*^e *s.* : EURENT *lieu*.]

b) Emplois particuliers.

1° Le passé composé peut indiquer un fait futur, mais présenté comme s'il était déjà accompli. Le verbe est généralement accompagné d'un complément de temps :

*Un peu de patience : j'*AI FINI [= j'aurai fini] *dans un instant.*

De même, dans des phrases négatives : « [...] *J'irai les chercher en voiture au train de 4h2. / – Dans la voiture à Fromentin, peut-être ?* » / *Je répondis bien vite : /* « *Non, dans celle du père Martin. / – Oh ! alors, vous n'*ÊTES *pas* REVENUS. » (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 3). [= Vous ne serez pas vite revenus.] — On dirait aussi dans ce cas : *Vous n'êtes pas encore revenus.*

2° Après *si* conditionnel, on emploie obligatoirement le passé composé pour exprimer un fait futur, antérieur à un autre fait futur exprimé par le verbe principal :

Si dans deux heures la fièvre A MONTÉ, *vous me rappellerez.* — On ne doit pas dire : °*Si... la fièvre aura monté...* — Comp. § 880, *b*, 3°.

884 Le plus-que-parfait.

a) Valeur générale. Le plus-que-parfait exprime un fait accompli qui a eu lieu avant un autre fait passé, quel que soit le délai écoulé entre les deux faits :

*Dès Bodenbach, où sont les douanes autrichiennes, les allures des employés de chemin de fer m'*AVAIENT MONTRÉ *que la raideur allemande n'existe pas dans l'empire des Habsbourg* (APOLLIN., *Hérésiarque et Cie*, p. 105). — *Alain tourna la tête* [...] *vers la porte-fenêtre béante d'où venait une douce odeur d'épinards et de foin frais, car on* AVAIT TONDU *les gazons dans la journée* (COLETTE, *Chatte*, p. 203). — *Elle se demandait si elle* AVAIT MONTRÉ *assez de hargne à l'égard de la Grande-Bretagne* (DÉON, *Taxi mauve*, p. 207). — Le fait est accompli par rapport à un repère appartenant au passé et explicité par un complément de temps : *Une heure après, Ruy Diaz* AVAIT TUÉ *le comte* (HEREDIA, *Troph.*, Serrement de mains).

b) Emplois particuliers.

1° Le plus-que-parfait d'*atténuation* (comp. § 884, *b*, 1°) concerne un fait présent (ou en rapport avec le moment présent), que l'on feint en quelque sorte de rejeter dans le passé :

*J'*ÉTAIS VENU [...] *pour vous rappeler ma pension* (BECQUE, *Michel Pauper*, I, 4).

2° **Après *si* conditionnel,** on emploie obligatoirement le plus-que-parfait pour exprimer un fait irréel situé dans le passé, le verbe principal étant au conditionnel passé. R

*Si vous m'*AVIEZ APPELÉ, *je serais venu.* — On ne dit pas, régulièrement : °*Si vous m'*AURIEZ APPELÉ... — Cf. § 1155, *b*, 3° ; *c*, 2°. Comp. § 881, *b*, 4°.

R 884 REMARQUE

Pour un autre cas où le plus-que-parfait est mis pour le conditionnel passé, voir § 890, *b*.

885 Le passé antérieur.

Le passé antérieur est propre à la langue écrite. Il exprime un fait accompli, soit par rapport à un autre fait passé, soit par rapport à un repère appartenant au passé et explicité par un complément de temps.

1° Le verbe est le noyau du prédicat dans une proposition de temps : *À Tahiti où il vivait après qu'il nous* EUT QUITTÉS (MAURIAC, *Robe prétexte*, VIII). — *Après que les la Trave* EURENT RAMENÉ *Anne vaincue à Saint-Clair, Thérèse* [...] *n'avait plus quitté Argelouse* (ID., *Thér. Desqueyroux*, p. 135). — *Après que Jacques* FUT REPARTI, *je me suis agenouillé près d'Amélie* (GIDE, *Symphonie past.*, p. 140). — *Lorsque j'*EUS PARCOURU *la note* [...], *je relus de bout en bout* [...] *les instructions du Conseil* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 138). — *Quand il l'*EUT QUITTÉE *et quand elle se retrouva dans le noir* [...], *ses doutes s'étaient dissipés* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 101). — *Quand il* EUT FINI *son assiette* [...], *toute la sauce bien enlevée avec l'index, ce n'était plus la peine de faire la vaisselle* (JAPRISOT, *Passion des femmes*, p. 149).

Le verbe principal est souvent au passé simple, mais les autres temps du passé ne sont pas exclus. — Les deux faits se succèdent immédiatement, sauf

indication explicite : *Longtemps après que nous* EÛMES QUITTÉ *la salle du concert, Gertrude restait encore silencieuse* (GIDE, *op. cit.*, p. 57). — Une proposition introduite par *depuis que* n'implique pas l'antériorité immédiate, et on y trouve rarement le passé antérieur : voir § 1137, *a*, 2°.

2° Le verbe est le noyau d'un prédicat de phrase : *Il n'*EUT *pas plus tôt* APERÇU *son père qu'il courut à lui* (*Ac.* 1935, s. v. *plus*). — *En quatre mois, il* EUT DÉPENSÉ *ainsi près d'un dixième de sa fortune* (AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 239). — *À peine* EUT-*il* DÉCIDÉ *ce voyage, que son humeur changea* (JALOUX, *Alcyone*, p. 148). — *Comme elle ne brûlait pas le charbon qu'elle se procurait de la sorte, elle en* EUT ACCUMULÉ *bientôt trois grands sacs derrière son lit* (JOUHANDEAU, *Prudence Hautechaume*, 1980, p. 26). — *Enfin l'écureuil* EUT MANGÉ (GENEVOIX, *Roû*, p. 181). — *J'*EUS *vite* FAIT *d'apprendre à lire* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 24).

Il n'y a pas de décalage entre le fait et le repère temporel. Par conséquent, celui-ci ne peut être exprimé par un syntagme prépositionnel avec *depuis* (*depuis la veille*, etc.)

Dans la langue parlée, le passé surcomposé (§ 886, *a*) remplace le passé antérieur.

N. B. Il faut éviter de confondre le passé antérieur avec le subjonctif plus-que-parfait :

*Quand j'*EUS *écrit*..., *quand il* EUT *écrit*... (passé antérieur). — *Avant que j'*EUSSE *écrit*..., *avant qu'il* EÛT *écrit*... (subj. plus-que-parfait). — Ex. de confusion : § 895, *e*, 1°, N. B.

886 Les temps surcomposés du passé.

Les temps surcomposés du passé (surtout usités dans la langue parlée) marquent des faits accomplis par rapport à d'autres temps passés.

a) Le **passé surcomposé** s'emploie le plus souvent par rapport à un passé composé :

*Quand il m'*A EU QUITTÉ, *j'ai réfléchi que* [...] (GREEN, cité avec d'autres ex. au § 818, *a*).

On trouve d'autres temps du passé pour le verbe en rapport avec le surcomposé : *Quand j'*AI EU PERDU *ma pauvre défunte, j'allais dans les champs pour être tout seul* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, I, 3). — *Quand j'*AI EU PASSÉ *mon bachot* [...], *j'aurais pu* [...] *devenir un avocat* (ZOLA, *Bonheur des D.*, III). — Le passé simple est assez rare, puisque le passé antérieur (§ 885) appartient davantage à son registre : *À peine* AI-*je* EU MANIFESTÉ *l'intérêt que je prenais à l'histoire de ces fondations que l'archiviste passionné se révéla en effet* (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 217). — *Quand on* A EU QUITTÉ *la gare, il y eut un soupir de soulagement* (J.-J. GAUTIER, *Chambre du fond*, p. 223). R

b) Le **plus-que-parfait surcomposé** s'emploie surtout par rapport à un plus-que-parfait.

Un instant après que Zanga AVAIT EU RAPPORTÉ *chez elle le coffre de ses marchandises, un homme tout sanglant s'était élancé dans sa chambre* (STENDHAL, *Chron. ital.*, Le coffre et le revenant). — Le verbe principal n'est pas au plus-que-p. : *Si on lui* AVAIT EU [...] PRÉSENTÉ *un autre prisonnier, il s'en serait aperçu* (M. GARÇON, *Louis XVII*, p. 540). A

R 886 REMARQUE

Dans certains usages régionaux, notamment dans les domaines occitan et franco-provençal (§ 11, c), on emploie le passé surcomposé au lieu du passé composé, éventuellement avec des nuances particulières : *Mais comment que t'en* AS EU ENTENDU *causer, toi, de Méséglise ?* [...] *Comme M. le curé nous l'*A EU FAIT *ressortir bien des fois, s'il y a une femme qui peut compter d'aller près du bon Dieu, sûr et certain que c'est elle* [dit la servante Françoise] (PROUST, *Rech.*, t. II, pp. 25-26). — *Ça s'échappe un détenu. On en* A EU VU [= On a déjà vu cela] (P. THURRE, *Farinet*, I, 4).

A 886 AUTRES EXEMPLES

Voir § 818.

TEMPS DU FUTUR

887 Le futur simple. R1

a) **Valeur générale.** Le futur simple marque un fait à venir par rapport au moment de la parole :

Car la jeunesse de cinquième est terrible. L'année prochaine, elle IRA *en quatrième, rue Caumartin,* MÉPRISERA *la rue d'Amsterdam,* JOUERA *un rôle et* QUITTERA *le sac (la serviette) pour quatre livres noués par une sangle et un carré de tapis* (COCTEAU, *Enfants terribles*, Sel., p. 5).

Il s'agit d'un moment futur, mais très proche : *Cela* FERA *900 francs pour Madame*, disent les commerçants ; — d'une période commençant au moment où l'on parle : *Il faut étudier ce que j'*APPELLERAI *tout le contexte géographique, ajouta-t-il en riant. (Et en effet, il fut si content de cette expression que, dans la suite, chaque fois qu'il l'employa, même des mois après, il eut toujours le même rire.)* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 110.) R2

R1 887 REMARQUE

Le futur est fortement concurrencé, surtout dans la langue parlée, soit par le présent (§ 880, *b*, 1°), soit par des périphrases au moyen de semi-auxiliaires : *aller* principalement (§ 820), mais aussi *devoir, vouloir*, etc. (§ 821).

R2 887 REMARQUE

Après *dès que, aussitôt que, sitôt que*, on peut avoir le futur antérieur ou le futur simple : § 1137, a, 2°.

b) **Emplois particuliers.**

1° Le futur simple peut s'employer dans une phrase de valeur injonctive, ce qui est logique puisqu'il s'agit d'une action à accomplir, même si le délai est réduit :

Vous FEREZ *tenir cette lettre à monsieur X. Vous* VOUDREZ *bien m'excuser, je vous prie. — Le bien d'autrui tu ne* PRENDRAS (version traditionnelle du Décalogue). — *Tu* SAURAS [= sache] *seulement que j'ai réussi dans mon entreprise* (MUSSET, *Lorenz.*, III, 3). — *Les actes de l'état civil* SERONT INSCRITS, *dans chaque commune, sur un ou plusieurs registres tenus doubles* (*Code civil*, art. 40). — *Tu es Simon, fils de Jean ; tu t'*APPELLERAS Céphas (*Bible de Maredsous*, Évang. Jean, I, 42).

2° Le futur simple peut s'employer au lieu de l'indicatif présent, par politesse, pour atténuer :

Je vous DEMANDERAI *une bienveillante attention.*

3° *Avoir* et *être* s'emploient au futur simple, dans la langue familière, pour exprimer l'explication probable d'un fait présent :

Pour qui donc a-t-on sonné la cloche des morts ? Ah ! mon Dieu, ce SERA *pour M*[me] *Rousseau* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 55). — *Notre ami est absent ; il* AURA *encore sa migraine.*

L'avenir est le domaine de l'incertain, de ce qui reste simplement probable. On comprend qu'un temps verbal chargé d'exprimer les faits à venir en arrive à exprimer la probabilité, même dans le présent. Comp. §§ 888, *b*, 1° ; 889, *a*, 2° ; 890, *b*.

4° Dans les exposés historiques, on peut employer le futur simple pour énoncer un fait futur par rapport aux événements passés que l'on vient de raconter (notamment quand ceux-ci sont exprimés par le présent historique) :

L'empereur pleure de la souffrance / D'avoir perdu ses preux [...] */ et surtout de songer, lui, vainqueur des Espagnes / Qu'on* FERA *des chansons dans toutes ces montagnes* (HUGO, *Lég.*, X, 3). — *Son œuvre* AURA *peu d'échos et il ne* VENDRA *qu'une seule toile de son vivant* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Van Gogh*).

c) Des grammairiens ont prétendu qu'***espérer***, puisqu'il suppose « un bien [...] que l'on croit qui arrivera » (*Ac.* 1932), ne peut être suivi que d'un temps marquant la postériorité ; ils ont donc condamné *espérer* avec le présent ou le passé. L'usage des auteurs n'en tient pas compte. En fait, *espérer*, ainsi construit, prend l'acception de « aimer à croire, souhaiter », ce que l'*Ac.*, longtemps plus sévère que Littré, a enfin accueilli depuis 1993. **H1**

J'espère qu'il TRAVAILLE (LITTRÉ). — *J'avais espéré qu'il* TRAVAILLAIT (ID.). — *J'espère qu'il se* REPENT (HUGO, *Théâtre en lib.*, Épée, I). — *J'espérai que c'*ÉTAIT *la voiture d'une cantinière* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, I, 4). — *Justin espérait que l'on ne* CONNAISSAIT *pas les causes de cette hostilité* (ARLAND, *Ordre*, t. III, p. 143). — *Alors il osa lever les yeux* [...] *espérant que peut-être il* AVAIT RÉUSSI *à changer l'aspect de cette pièce* (HERMANT, *Aube ardente*, XIV). — *J'espère de tout mon cœur qu'il ne se* FLATTAIT *pas d'abuser par là les curieux* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 567). — *Lorsque vous vous trouvez devant un guichet, au bureau de poste, j'espère que vous ne* DISCUTEZ *jamais avec le préposé* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 388). — *Nous espérons que notre société* [...] A PU *répondre aux vœux des fondateurs* (P. GARDETTE, dans *Revue de linguist. rom.*, juillet-déc. 1971, p. 444). — *J'espère que personne ne vous* A VU *venir* (*Ac.* 2000). **A** **R3**

Par contre, on a un usage régional (« méridional surtout », d'après Thérive, *op. cit.*, p. 93) dans l'emploi d'*espérer* dans le sens « constater avec plaisir » : °*Oh ! le beau petit garçon. J'espère qu'il* A POUSSÉ *depuis les vacances !* (Dans Thérive.) — °*Eh bien ! j'espère que vous en* AVIEZ *des choses à vous dire... / – Qu'est-ce que tu veux ! On ne s'était pas vues depuis longtemps* (Tr. BERNARD, cit. Ph. Baiwir, dans le *Soir*, 24 nov. 1959) ; — ou de « constater avec déplaisir » : *J'espère qu'il y* A *de drôles de mondes, quand même !* (VINCENOT, cité par J. Robez-Ferraris, *Richesses du lexique d'H. Vincenot*, p. 128.)

On observe, dans la langue familière de diverses régions, un phénomène analogue pour ***promettre***, pris dans le sens d'« assurer, garantir ». **H2** Les auteurs font ainsi parler leurs personnages : *Ce qui se passe ? Ah ! ben, je vous promets que c'*EST *rigolo* (J. LEMAITRE, *Flipote*, II, 9). — *Je te promets que cette partie de mon roman n'*ENGENDRE *pas la mélancolie* (DUHAMEL, *Cécile parmi nous*, p. 101). — *Je te promets, maman, que j'*AI VU *un grand diable vert*

H1 887 HISTORIQUE

L'emploi d'*espérer* avec un présent ou un passé n'est pas récent : ⁺*On ouvre aisément son cœur à la joie et à la confiance d'espérer que ceux que l'on aime se* PORTENT *bien quand ils le disent* (SÉV., 13 sept. 1677). Girault-Duvivier, cite déjà, en les blâmant, MALEBRANCHE et SÉV.

A 887 AUTRES EXEMPLES

Tirés de dialogues : PROUST, *Rech.*, t. II, p. 680 ; DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 98 ; GREEN, *Léviathan*, p. 184 ; MAURIAC, *Chemins de la mer*, p. 257 ; SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, p. 37 ; etc.

R3 887 REMARQUE

On trouve aussi *espérer* avec un infin. passé : *J'espère l'*AVOIR FAIT *ici* (THÉRIVE, *Querelles de lang.*, t. I, p. 1). — *J'espère* AVOIR ÉTÉ *clair* (*Ac.* 2000).

H2 887 HISTORIQUE

Ce sens de *promettre* remonte au Moyen Âge : *C'est un tresbon drap de Rouen, / je vous* PROMETZ (*Pathelin*, 193). — Il a été blâmé au XVII[e] s. Notons cependant : *Je vous promets que ce qu'il m'a dit ne m'*A *point du tout* OFFENSÉE (MOL., *Av.*, III, 7). — *Je vous promets que ces petits talens, dont on ne fait aucun cas chez nous,* SERVENT *bien ici ceux qui sont assez heureux pour les avoir* (MONTESQ., *L. pers.*, LXXXII).

(TROYAT, *Grive*, p. 50). — *Et moi je vous promets que l'automne dernier ce démon* A VENDU *pour cidre de pommes trente pièces de poiré au curé de Hautcourt* (DHÔTEL, *Plateau de Mazagran*, Guilde du Livre, p. 140). — *Elle me promettait qu'elle ne* FAISAIT *rien de mal* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 539). R4

R4 887 REMARQUE
Notons cet ex., inattendu chez un tel auteur (on a un subj., mais il s'agit de faits simultanés) : *J'ai vu que, si nous faisons beaucoup de fautes qu'ils* [= les auteurs du XVIIe et du XVIIIe s.] *ne faisaient point, ils en faisaient aussi que nous ne faisons plus. Je ne vous promets pas que la balance* SOIT *exacte* (HERMANT, *Xavier*, p. 50).

888 Le futur antérieur.

a) **Valeur générale.** Le futur antérieur exprime un fait futur considéré comme accompli, soit par rapport à un autre fait futur, soit par rapport à un repère appartenant au futur et explicité par un complément de temps :

Je te promets de t'écrire, dès demain… dès que tu SERAS PARTI (GIDE, *Porte étr.*, II). — *Chacun récoltera ce qu'il* AURA SEMÉ. — *Encore un an, et une nouvelle ruine se* SERA AJOUTÉE *au paysage* (VAILLAND, *Beau Masque*, Épil.).

b) **Emplois particuliers.** Le futur antérieur peut concerner un fait passé par rapport au moment de la parole, mais qu'on envisage par rapport au moment où il sera vérifié.

1° Pour énoncer une explication probable (comp. § 887, *b*, 3°) :

*Pauvre enfant ! On t'a maltraitée, c'est ta femme de chambre qui t'*AURA TRAHIE (MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, III, 4). — *Je viens donc de tomber à mon insu dans quelque action qui vous* AURA DÉPLU ? (STENDHAL, *Rouge*, II, 31.) — *J'*AURAI LAISSÉ *mes lunettes en haut. Courez vite me les chercher* (BOYLESVE, *Mlle Cloque*, II). — *En vérité, dit-il, je n'entends rien. Vous* AUREZ RÊVÉ, *Madame* (GENEVOIX, *Forêt perdue*, p. 181).

2° Pour donner plus d'ampleur au fait en prenant un point de repère dans le futur :

*En quelques jours, j'*AURAI VU *mourir deux mondes !* (E.-M. DE VOGÜÉ, *Les morts qui parlent*, p. 442.) — *Tant qu'à faire de n'être pas heureux, j'observe de près, à travers souvenirs et mémoires, ce qui* AURA ÉTÉ *notre malheur sous trois républiques* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 16 sept. 1965). Avec *vouloir, chercher* au futur antérieur, la volonté est présentée comme subsistant dans le futur jusqu'au moment de la conséquence : *L'un d'eux* [= de leurs enfants] *était-il indisposé, le comte employait tout son esprit à rechercher la cause de cette souffrance dans le système adopté par sa femme.* […] *« Si vos enfants retombent malades, vous* L'AUREZ *bien* VOULU. » (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 186.) — *Si ces jeunes gens sont fusillés, c'est qu'on* L'AURA *bien* VOULU ! (ID., *Ténébr. affaire*, Pl., p. 521). — On dit même, en constatant un fait : *Tu* L'AURAS CHERCHÉ !

889 Le conditionnel présent. R1

R1 889 REMARQUE
On a longtemps considéré le conditionnel comme un mode. Cette opinion est généralement abandonnée aujourd'hui : cf. § 768, a, 1°, N. B.

a) **Valeurs générales.**

1° Le conditionnel présent marque un fait futur par rapport à un moment passé :

- Dans le discours indirect : *Il m'a dit qu'il* REVIENDRAIT *ce soir.* — *Celui-ci, dès qu'il fut sûr que notre père ne le* VERRAIT *plus, tomba sous la domination de deux femmes, pourvoyeuses de ses vices* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 398). — Discours indirect libre : *Elle souhaitait un fils ; il* SERAIT *fort et beau, et s'*APPELLERAIT *Georges* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 3). — *Les enfants partis,* DÉJEUNERAIT*-elle ? Oui, elle* DÉJEUNERAIT *: inutile de rester à jeun* (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, I, 2). Comme cela est net dans le dernier ex., ce discours peut rester intérieur (cf. § 414, R1).
  C'est la transposition, dans le discours indirect, du futur simple du discours direct : *Il m'a dit : « Je* REVIENDRAI *ce soir. »*
- En dehors du discours indirect : *Néel emportait ailleurs qu'à la tête une blessure dont il ne* GUÉRIRAIT *pas* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, VI). — *Les femmes portaient les râteaux, mon frère le bissac du déjeuner et moi le baril qui* NICHERAIT *tout le jour dans un coin de la rivière* (ARLAND, *Terre natale*, p. 128). — *Rose, interdite, considérait dans le cercle d'une lumière étroite, cette ombre qui parlait. Que de fois* REVIENDRAIT*-elle en pensée vers ce soir de septembre* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, p. 258). — *Mais il existait bien une rue du Cèdre, je le* VÉRIFIERAIS *lorsque l'idée me* VIENDRAIT *de retrouver la tombe d'Elena* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 50). R2

R2 889 REMARQUE
Pour certains grammairiens, qui privilégient la valeur décrite dans le 2°, il serait préférable, en dehors du discours indirect, de recourir à la périphrase *devoir* + infinitif (§ 821, c) : *… dont il ne* DEVAIT *pas* GUÉRIR.

2° Le conditionnel présent marque un fait conjectural ou imaginaire, dans le futur ou dans le présent, par rapport au moment de la parole (comp. §§ 887, *b*, 3° ; 888, *b*, 1°).

- Le fait conjectural dépend de la réalisation d'une condition : *Si vous alliez, Madame, au vrai pays de gloire,* / [...] / *Vous* FERIEZ [...] / *Germer mille sonnets dans le cœur des poètes* (BAUDEL., *Fl. du m.*, À une dame créole). — *Elles* [= des maisons] *nous* DIRAIENT *des choses à pleurer et à rire, si les pierres parlaient* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 239).
La condition peut avoir des expressions diverses (§ 1159) : *N'étaient les hirondelles qui chantent, on n'*ENTENDRAIT *rien* (LOTI, *Vers Ispahan*, p. 58). — *Un geste un peu douteux et ils* RECEVRAIENT *une balle dans la tête* (P. MILLE, *Sous leur dictée*, p. 167).
- Autres cas : AURAIS-*tu peur ?* — SERAIS-*je malade ?* — *Une expédition* PARTIRAIT *bientôt pour le pôle Sud.* — *Cela dépasse notre pouvoir, ne s'*AGIRAIT-*il que de nous-mêmes* (MAURIAC, *Vie de Racine*, p. 8). — *Il semble maintenant que l'on regarde à travers une vitre fumée qui* CHANGERAIT *en un bleuâtre uniforme toutes les nuances de ce pays fauve* (LOTI, *Mort de Philae*, p. 248). — *Les seuls traités qui* COMPTERAIENT *sont ceux qui* CONCLURAIENT *entre les arrière-pensées* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 36). — *Jésus* [...] *leur dit : « Détruisez ce Temple, et en trois jours je le relèverai. » Les Juifs lui dirent donc : « Voilà quarante-six ans qu'on travaille à ce Temple et toi, en trois jours tu le* RELÈVERAIS ! » (*Bible*, trad. OSTY-TRINQUET, Évang. Jean, II, 20.) **R3**
Cet usage est fréquent, notamment dans la presse, pour des faits présents dont celui qui les rapporte ne veut pas garantir la véracité : *Plus de 8300 Irakiens* SERAIENT *actuellement détenus* (dans le *Monde*, 4 avril 2003, p. 5). **R4**
- Dans la langue des enfants, quand ils précisent les conventions à observer dans un jeu (comp. § 881, R2) : *Ça, ce* SERAIT *la montagne, dit le gamin blond. Alors vous* SERIEZ *les Indiens et Ian* ARRIVERAIT *par-derrière en rampant avec Basil* (H. BAZIN, *Bienheureux de la Désolation*, p. 84). — *Ils étaient quelques-uns en qui remontait encore par surprise le conditionnel magique des enfants : alors on* SERAIT *des Peaux-Rouges, et alors, moi, je* SERAIS *le Grand Chef des Aucas* (J.-P. CHABROL, *Rebelles*, p. 24).

b) Emplois particuliers. R5

1° Les verbes exprimant la nécessité, la possibilité, la volonté se mettent au conditionnel présent quand on considère comme douteuse la réalisation du fait jugé nécessaire, possible, souhaitable, etc. **H1**

Je SOUHAITERAIS *passer mes vacances en Suisse. Je* DEVRAIS *travailler davantage. Il se* POURRAIT *que je me trompe.* — Comp. § 890, *b*.

Cela permet notamment d'atténuer une volonté, un désir, un conseil : *Je* DÉSIRERAIS *vous parler.* VOUDRIEZ-*vous me prêter votre livre ?*

2° La langue soignée emploie ***savoir*** au conditionnel présent avec le sens de *pouvoir* au présent (cf. § 821, *l*). Cela se fait normalement dans des phrases négatives, avec la négation simple *ne* (sans *pas*) : *Je ne saurais* = je ne peux. **B**

On ne SAURAIT *imaginer un coup d'œil plus étrange* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 273). — *La plupart des enfants et bien des grandes personnes raffolent du pain d'épice, tandis que d'autres ne* SAURAIENT *le souffrir* (P. LAR., t. XII, p. 35). — *Il estimait que bon sang ne* SAURAIT *mentir* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 147). **R6** — *Les hommes ne* SAURAIENT *se passer de religion* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 222). — *Les mots ayant la même orthographe et une prononciation différente ne* SAURAIENT *rimer ensemble* (Ph. MARTINON, *Dict. des rimes franç.*, p. 46). — *Un pareil départ, de l'avis des turfistes, ne* SAURAIT *faire présumer du résultat de la course* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 30). — *Les problèmes politiques ne* SAURAIENT *être exclus des conversations* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 124). — *Genet est incapable de commettre un meurtre : nous le savons puisqu'il nous l'a dit sur tous les tons, puisqu'un des thèmes favoris de ses pièces, c'est qu'on ne* SAURAIT devenir *assassin* (SARTRE, *Saint Genet comédien et martyr*, p. 358). — *Celle-ci* [= la trésorerie] *ne* SAURAIT *se passer d'eux* [= les impôts indirects] (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 176). — *Prétendre que cet ouvrage est immortel, je ne* SAURAIS (M. CLAVEL, dans le *Nouvel Observateur*, 3 nov. 1975).

R3 889 REMARQUE
= *excitabis* dans la Vulgate, futur conservé dans beaucoup de trad.

R4 889 REMARQUE
C'est le titre d'un article qui, lui-même, est plus net : *La coalition* DÉTIENT *plus de 8 300 prisonniers de guerre.*

R5 889 REMARQUE
Sur *Il ne manquerait plus que* ça, voir § 785, *b*, 4°.

H1 889 HISTORIQUE
Les classiques employaient l'indic. prés. là où nous mettrions plutôt le condit. : *De ces chimeres-là vous* DEVEZ *vous défaire* (MOL., *F. sav.*, II, 3). — *Il y a bien de l'orgueil et de la témérité à prétendre que par notre nature nous* DEVONS *être mieux que nous ne sommes* (VOLT., *Lettres phil.*, XXV, 28). — Comp. § 890, *b*.

B 889 BIBLIOGRAPHIE
M. WILMET, *Études*... (ouvrage cité au § 879, B), pp. 107-128.

R6 889 REMARQUE
Allusion à un prov. qui, lui-même, se présente sous deux formes (encore dans le *Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *proverbe*) : *Bon sang ne peut* ou *ne saurait mentir.*

À noter que, dans cet emploi, *savoir* admet pour sujet un nom de chose : voir plusieurs des ex. qui précèdent.

À côté de l'usage régulier qui vient d'être décrit, on trouve aussi *saurait* dans le sens de *peut* sans négation, — ou avec la négation complète R7, — ou encore *saurait* = pourrait. S'agit-il d'archaïsmes ou d'emplois régionaux ?

- *Saurait = peut* sans négation : *Connaissez-vous des aumônes qui les* SAURAIENT *assouvir ?* (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 326.) — *La patrie, si on continue à l'entamer,* SAURAIT *trouver un solide refuge dans de telles consciences* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 87). — *La mort, la destruction seule y* [= au visage de l'homme] SAURAIT *changer quelque chose* (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, p. 65). — *Ce n'est pas parce qu'il part du local que Williams* SAURAIT *être comparé à un régionaliste volontiers sentimental comme Carl Sandburg* (S. FAUCHEREAU, dans l'*Actualité littér.*, mars-avril 1981). — Voir aussi BAUDEL., *Fl. du m.*, Tonneau de la haine.
- *Saurait = peut* avec la négation complète (cela est très courant en Belgique) : *Il arrive que la violence nous écrase, et que la force des méchants ait le dessus ; mais elles ne* SAURAIENT *pas ébranler notre âme* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 266). — Il n'est pas rare que, suivi de *dire*, *saurait*, commutable avec *pourrait*, soit accompagné de la négation complète : *Tant de sentiments différents peuvent contribuer à en former un seul qu'on ne* SAURAIT *pas dire s'il n'y avait pas quelque chose d'affectueux* [...] *dans cet intérêt* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 578). — *Un corps n'affirme pas, on ne* SAURAIT *même pas dire qu'il s'affirme lui-même : c'est un être qui persévère dans son être* (SARTRE, *Saint Genet comédien et martyr*, p. 340).
- *Saurait = pourrait* : *Du moment qu'il ne s'agit plus que d'une syllabe longue, pourquoi ne* SAURAIT*-elle trouver place à l'intérieur du vers ?* (DAUZAT, *Génie de la langue fr.*, p. 334.) — *Si j'épousais quelqu'un comme papa, moi je ne* SAURAIS *pas me résigner comme maman. Je me vengerais* (A. LICHTENBERGER, *Le cœur est le même*, p. 32). — *Je vais être bientôt tellement chargé que je ne* SAURAIS *marcher si j'étais poursuivi* (JARRY, *Ubu roi*, III, 8).

3° Dans l'usage populaire de diverses provinces et du Québec, le conditionnel s'introduit par attraction au lieu du subjonctif dans les propositions qui dépendent d'un verbe au conditionnel. H2

°*Je voudrais qu'il* VIENDRAIT. — Conditionnel passé : °*Il aurait fallu qu'on* AURAIT CHANTÉ.

R7 889 REMARQUE

Si *saurait* a sa valeur ordinaire de conditionnel de *savoir*, *ne... pas* est la négation normale : *Mon excellent camarade ne* SAURAIT *probablement pas distinguer une clef de fa d'une clef de sol* (Y. GANDON, dans les *Nouv. litt.*, 16 juin 1949). — *Ils ne* SAURAIENT *pas traduire les présages, parce qu'ils sont dépourvus d'imagination* (MAURIAC, dans le *Figaro*, 10 sept. 1947).

H2 889 HISTORIQUE

Cette attraction était assez courante dans l'usage classique : *Un roy qui reveroit* [= rêverait] [...] *qu'il* SEROIT *artisan* (PASCAL, *Pens.*, p. 131). — *Il se pourroit bien faire que les Gascons l'y* AUROIENT APPORTÉ (VAUGELAS, p. 488). — *Il sembleroit que cette etymologie* SEROIT *bien* TIRÉE *par les cheveux* (ID., p. 517). — *Je pourois dire que son succez* AUROIT PASSÉ *mes esperances* (RAC., *Théb.*, Épître).

890 Le conditionnel passé.

a) Valeur générale. R1

Le conditionnel passé exprime dans le passé les mêmes valeurs que le conditionnel présent exprime dans le présent ou le futur. R2

1° Soit qu'il marque un fait qui est à la fois futur par rapport à un moment du passé, mais antérieur à un autre fait exprimé par un conditionnel présent ou à un autre moment explicité par une indication de temps.

*Il déclara qu'il partirait dès qu'on l'*AURAIT APPELÉ. — C'est la transposition, dans le discours indirect, du futur antérieur du discours direct : *Il déclara : « Je partirai dès qu'on m'*AURA APPELÉ. »

Hier à l'aube, je savais qu'à dix heures, le bateau AURAIT SOMBRÉ.

2° Soit qu'il marque un fait imaginaire (et donc irréel) ou conjectural concernant le passé (ordinairement, un fait futur par rapport à un moment du passé).

- Le fait conjectural dépend d'une condition : *Si tu avais mené la moindre enquête à Paris, tu en* AURAIS APPRIS *de belles* (MAURIAC, *Ce qui était perdu*, IV). — La condition peut être exprimée par des tournures diverses : *Un siècle plus tôt, on l'*AURAIT MIS *à la Bastille.* — *N'étaient ses sentiments religieux, il se* SERAIT JETÉ *dans la Seine* (BALZAC, *Birotteau*, p. 39). — Parfois la condition n'est pas exprimée : *Nos cœurs d'enfants étaient trop tendres* [...]. *Ils se* SERAIENT BRISÉS (M. PRÉVOST, *M*[lle] *Jaufre*, II, 5).
- Autre cas : *Le tremblement de terre du Pérou. La catastrophe* AURAIT FAIT *trente mille morts* (titre, dans le *Monde*, 3 juin 1970). Cf. § 889, *a*, 2°.

R1 890 REMARQUE

Sur le condit. passé par attraction, voir § 889, *b*, 3°.

R2 890 REMARQUE

Sur le subjonctif plus-que-parfait comme équivalent du conditionnel passé, voir § 895, e, 1°. (On l'appelle parfois *seconde forme du conditionnel passé*.)

b) **Emploi particulier.**

Les verbes *devoir, falloir, pouvoir, vouloir,* etc., se mettent au conditionnel passé quoique l'obligation, la possibilité, la volonté aient été réelles, mais le fait sur lequel elles portaient ne s'est pas réalisé :

J'AURAIS DÛ (ou PU) *mourir avant lui. Il* AURAIT FALLU, *pour écrire un tel livre, que l'auteur fût un véritable expert.*

Au lieu du conditionnel passé, on trouve encore, mais beaucoup moins souvent qu'aux XVIIe et XVIIIe s. **H**, l'imparfait, le passé composé, le plus-que-parfait :

Christian vient de mourir [...] : *vieux et malade, je le* DEVAIS *devancer* (CHAT., *Mém.*, I, I, 2). — *Votre Excellence* DEVAIT *songer qu'un jour il serait le maître* (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — *Pour qu'un seul homme* [...] *pût réaliser complètement un dessein aussi formidable* [*La légende des siècles*], *il* FALLAIT *qu'il se fût assimilé tout d'abord l'histoire, la religion, la philosophie de chacune des races et des civilisations disparues* (LEC. DE LISLE, *Disc. de réception à l'Ac. fr.*). — *Pourquoi ce Maréchal a-t-il laissé toute sa fortune à Jean ?* [...] *logiquement, il* DEVAIT *me choisir* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, IV).

Feu ne se dit que des personnes que nous avons vues ou que nous AVONS PU *voir* (LITTRÉ, s. v. *feu*², Rem. 4). — *Je les* [= les personnages de ses pièces et des ses romans] *fais à mon image ; non tels que je suis sans doute, mais tels que j'*AI VOULU *être* (SARTRE, *Mots*, p. 198).

Sur un dogme aussi fondamental [= l'Eucharistie] [...], *la Providence* [...] AVAIT DÛ *ne pas laisser au hasard la série des témoignages transmis* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 890). — *Nous remarquions que les auteurs de dictionnaires, consultant plutôt leurs devanciers que les sources mêmes, perpétuaient des erreurs ou des doutes qui* AVAIENT DÛ *cesser* (QUICHERAT et DAVELUY, *Dict. lat.-fr.*, Préf.). — *Elle* AVAIT DÛ *épouser* [...] *un de ses cousins* [...] *qui lui avait fait la cour longtemps, mais qui avait préféré, au dernier moment, se marier avec une autre cousine* (HERMANT, *Daniel*, p. 185).

H 890 HISTORIQUE

Les ex. sont nombreux chez les classiques (à l'imitation du latin, dit-on parfois) : *Ah ! vous* DEVIEZ *du moins plus long-temps disputer* (RAC., *Brit.*, III, 7). — Agrippine [à Burrhus, gouverneur de Néron]. *Vous dont j'*AY PÛ *laisser vieillir l'ambition / Dans les honneurs obscurs de quelque legion* (ib., I, 2). — *Vous* AVEZ DÛ *premierement / Garder vostre Gouvernement ; / Mais, ne l'ayant pas fait* [...] (LA F., *F.*, III, 4). — °*Maint est un mot qu'on ne* DEVAIT *jamais abandonner* (LA BR., XIV, 73). — *Zadig fut guéri parfaitement. Hermès écrivit un livre où il lui prouva qu'il n'*AVOIT *pas* DÛ *guérir* (VOLT., *Contes et rom.*, Zadig, p. 8). — *L'inventeur est celui / Qui peint ce que chacun* PUT *sentir comme lui ; / Qui* [...] */ Montre et fait adopter à la nature mère / Ce qu'elle n'a point fait, mais ce qu'elle* A PU *faire* (CHÉNIER, *Poèmes*, Invention). Comp. § 889, H1.

891 **Les formes surcomposées du futur.**

Elles sont surtout usitées dans la langue parlée : cf. § 818.

a) Le **futur antérieur surcomposé** souligne l'achèvement d'un fait par rapport à un moment du futur :

Il AURA EU *vite* FAIT *cela.*

b) Le **conditionnel surcomposé** ajoute à la valeur propre du conditionnel passé une insistance sur l'idée d'accomplissement :

*Sans lui, j'*AURAIS EU DÎNÉ *de meilleure heure* (*Ac.* 1878, s. v. *avoir*). — *Elle n'*AURAIT *pas* ÉTÉ *plutôt* ARRIVÉE *qu'elle s'en serait aperçue* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 597).

II. L'IMPÉRATIF

892 **Emploi de l'impératif.**

a) **Valeur générale.**

L'impératif est le mode des phrases injonctives (§ 407, *a*) et des phrases optatives (§ 408). **H1** Il n'existe qu'à deux personnes : à la première, seulement au pluriel ; à la deuxième, au singulier et au pluriel. Il s'emploie sans sujet exprimé. **R**

Partons. Pars, Partez. — Dors bien. Dormez bien.

Sur l'emploi de ces personnes, notamment quand l'agent est de la 1re personne du singulier, voir § 407, *a*. — Si l'agent est de la 3e personne, on recourt au mode subjonctif : § 895, *a*.

Certains verbes sont dépourvus d'impératif : par ex., *pouvoir, devoir.*

Les impératifs peuvent être renforcés par des adverbes comme *un peu, donc,* etc. (§ 957), par un pronom personnel explétif (§ 672, *e*) : *Aide-moi* DONC ! — *Enlevez-*MOI *ça tout de suite !*

H1 892 HISTORIQUE

Sur l'impératif dans l'injonction indirecte, cf. § 422, H. — Sur l'impératif dans la composition, voir §§ 179, *a* ; 180, *b*. — L'impératif a pu avoir jadis un sujet exprimé : cf. § 407, H1.

R 892 REMARQUE

Dans *Pierre, sortez, Pierre* est l'agent, mais non le sujet : cf. § 376.

H1 892 HISTORIQUE
L'*Ac.* 1694 donnait ce prov. sous la forme *Aide toy, et Dieu t'aidera.*

A 892 AUTRE EXEMPLE
Dans les mêmes circonstances : GIDE, dans Gide et Mockel, *Corresp.*, p. 246.

H3 892 HISTORIQUE
Déjà chez LA F. : *C'est pourquoy, leur dit l'Hirondelle, /* MANGEZ *ce grain* (*F.*, I, 8).

B BIBLIOGRAPHIE
M. COHEN, *Le subjonctif en fr. contemporain*, 2[e] éd., P., S. E. D. E. S., 1965. — J. HANSE, *La valeur modale du subjonctif*, Bruxelles, Palais des Académies, 1960. — P. IMBS, *Le subjonctif en fr. moderne*, Mayence, Publications de « La classe de fr. », 1953. — E. TANASE, *Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en fr.*, Montpellier, Rouvière, 1943. — G. MOIGNET, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en anc. fr.*, P., P. U. F., 1959. — WARNANT, *Le subjonctif imparfait en fr. et en wallon*, dans le *Fr. mod.*, janv. 1974, pp. 42-69. — P. WUNDERLI, *Die Teilaktualisierung des Verbalgeschehens (Subjonctif) im Mittelfranzösischen*, Tübingen, Niemeyer, 1970. — M. BARRAL, *L'imparfait du subjonctif. Étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif*, P., Picard, 1980. — O. GSELL et V. WANDRUSZKA, *Die romanische Konjunktiv*, Tübingen, Niemeyer, 1986. — O. SOUTET, *Le subjonctif en fr.*, P., Orphrys, 2000.

b) Emplois particuliers.

1° On peut avoir un impératif fictif dans une sous-phrase qui est coordonnée à ce qui suit (avec ou sans conjonction) et qui a la valeur d'une proposition conditionnelle :

AIDE-*toi, le ciel t'aidera* (prov.). H1 — DIS-*moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es* (prov., dans *Ac.* [1718-]1935, s. v. *hanter*). [Sans *et* : *ib.* 2000.] — Parfois la sous-phrase est suivie d'un double point : GRATTONS *la surface,* EFFAÇONS *ce qui nous vient d'une éducation de tous les instants : nous retrouverons au fond de nous, ou peu s'en faut, l'humanité primitive* (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 132). — Comp. avec le subjonctif : § 895, *b*.

2° Dans la langue familière, un autre impératif fictif sert à caractériser une action :

Les rapports [sexuels] *continuaient de bric et de brac,* VA *comme je te pousse, sans que l'un ni l'autre y eût beaucoup de plaisir* (ZOLA, *Assomm.*, X). — Particulièrement, pour marquer la répétition : CRIBLE, CRIBLE. *Pourquoi cribles-tu ce sucre, Léonide ? / – C'est pour Mme Château qui ne le trouve jamais assez fin. / – Tu perds ton temps* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 103). — *J'avais jadis* [...] *une sacristaine épatante* [...]. *Les huit premiers jours,* ASTIQUE *que j'astique, la maison du bon Dieu s'était mise à reluire comme un parloir de couvent* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1038). — *Ça va bien le jour, mais la nuit les choses de la cervelle ont tout de suite plus d'importance.* TOURNE-*toi que je te tournerai, je sautais sur mon lit comme vif sur la braise* (GIONO, *Un de Baumugnes*, VI). — Comp. § 718, *a*.

3° Les pronoms relatifs (cf. § 719, *d*, 3°) et les conjonctions perdent parfois leur caractère subordonnant, ce qui explique qu'ils soient suivis occasionnellement d'un verbe à l'impératif. On pourrait aussi parler d'anacoluthe.

Ma femme se rappelle à votre bon souvenir et à celui de Madame Gide, à laquelle VEUILLEZ *me rappeler* (CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 122). A — *Je pense que l'air de la ville, pour maman, ça ne vaut rien. C'est toi qui l'as dit. Oui, oui, tu l'as dit. Tandis qu'ici,* REGARDE *comme elle est belle !* (PAGNOL, *Château de ma mère*, p. 80.)

Avec *c'est pourquoi*, cette construction est assez fréquente (cf. §§ 719, *c* ; 1082, *a*) : *C'est pourquoi* FAISONS *la guerre aux idoles* (A. DAUDET, *Évangéliste*, IV). — *Chacun doit contribuer selon ses moyens. C'est pourquoi, mon fils,* CONVOQUEZ *les Anciens d'Alca, et d'accord avec eux nous établirons l'impôt* (FRANCE, *Île des Pingouins*, II, 4). H3

4° Sur l'*hendiadys* qu'on a parfois dans la coordination de deux impératifs (*Allez et dites* pour *Allez dire*), voir § 272, *b*, 2°.

893 Temps de l'impératif.

a) On emploie d'ordinaire le **présent**, qui concerne le futur ou le présent (c'est-à-dire un futur immédiat) :

PARTEZ *la semaine prochaine.* — PARTEZ *tout de suite.*

b) Le **passé** est d'un emploi restreint. Il concerne un fait qui devra être accompli à tel moment du futur (par rapport auquel il sera passé). Ce moment du futur est exprimé par un complément de temps (proposition, syntagme nominal, adverbe) :

AIE TERMINÉ *ce travail quand je reviendrai* (ou : ... *avant midi*). — SOYEZ PARTIS *demain* (HUGO, *Ruy Blas*, III, 2).

III. LE SUBJONCTIF B

894 Valeur fondamentale du subjonctif.

Le subjonctif indique que le locuteur (ou le scripteur) ne s'engage pas sur la réalité du fait. Comp. Damourette et Pichon, § 1926 : « Le subjonctif y [= dans les principales] indique un fait sur lequel on n'apporte pas d'assertion. »

Il apparaît le plus souvent comme prédicat de proposition (ou comme noyau de ce prédicat) : § 896 ; mais il s'emploie aussi comme prédicat de phrase (ou comme noyau de ce prédicat) : § 895.

Au contraire de l'indicatif, le subjonctif dispose de moyens limités pour l'expression du temps : en particulier, il n'a pas de futur. Ces moyens sont encore plus réduits dans la langue courante que dans le registre soigné : cf. §§ 897-899.

N. B. On parle parfois du déclin du subjonctif à propos du français moderne. Mais cela ne paraît pas fondé.

Si l'indicatif concurrence le subjonctif dans certains cas, ce n'est pas un fait récent (voir par ex. §§ 1150, 1157), et il en est d'autres où l'on observe le mouvement contraire : dans les propositions commençant par *après que* (§ 1137, *a*), *suivant que* (§ 1158, *d*), *à la condition que*, etc. (§ 1158, *b*), *tout ... que* (§ 1151), *de ce que* (§ 1126, *d*, 2°), dans les propositions dépendant de *s'attendre que* (§ 1127, *b*, 3°), dans certaines propositions conjonctives sujets (§ 1126, *e*).

Ce qui est plus exact, c'est que certains temps du subjonctif, l'imparfait et le plus-que-parfait, ont à peu près disparu de la langue parlée et sont même fortement concurrencés dans l'écrit : §§ 897-899.

895 Le subjonctif comme prédicat de phrase.

a) Il se trouve dans les phrases injonctives (§ 407, *b*) et dans les phrases optatives (§ 408), surtout lorsque l'impératif n'est pas disponible, c'est-à-dire à la troisième personne. R1

Qu'il REVIENNE *un autre jour ! — Que personne ne* SORTE ! — *Que le Ciel vous* ENTENDE !

À la 1re pers. du sing., notamment au passif : *Que je sois réveillé à six heures !* Autre cas : *Que je l'*AVOUE *ici tout de suite : j'aimais mon père* (J. D'ORMESSON, *Au plaisir de Dieu*, p. 114). — Dans la phrase optative, à la 1re et à la 2e pers. :

* *Puissé-je* (ou *Puissè-je* : § 794, *b*)..., *Puisses-tu*..., etc., cf. § 408.

Ce subjonctif est ordinairement précédé de *que*. Celui-ci manque pourtant dans diverses expressions figées et parfois dans la langue littéraire : cf. §§ 407, *b*, et 408.

Sur l'emploi du subjonctif imparfait et plus-que-parfait, cf. § 899, *a*.

b) Le subjonctif — comme l'impératif (§ 892, *b*, 1°), mais surtout à des personnes où l'impératif n'est pas disponible — peut faire partie d'une sous-phrase qui a la valeur d'une proposition de condition ou même de temps ; cette sous-phrase a un rapport de coordination (avec ou sans conjonction) avec ce qui suit.

Sans conjonction de coordination : *Qu'un poignard, un pistolet* ATTEIGNENT *le but, qui succédera au général Bonaparte ?* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 183.) — *Que les chênes fatidiques* SOIENT COUPÉS [...], *ces solitudes ne sont pas déchues de pouvoir* (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 2). — *Qu'il s'*AGISSE *de recherche philosophique ou mathématique, même de création poétique, aucune excitation sexuelle n'a lieu* (G. BATAILLE, *Érotisme*, 10/18, p. 271). — La sous-phrase est parfois suivie d'un double point : *Qu'on* SUPPRIME *le résonateur immédiatement au-dessus de l'anche : le son est désagréable et criard* (FOUCHÉ, *Phonétique hist. du fr.*, p. 14).

Avec conjonction : *Qu'elle se* FASSE *attendre encore un quart d'heure, et je m'en vais* (MUSSET, *Lorenzaccio*, I, 1). — *Qu'on le* POUSSE *et il peuplera ce désert* (CAMUS, *Été*, pp. 26-27). [Autre ex. au § 1153, R1].

Cependant dans l'ex. suivant, la sous-phrase a été coordonnée à une proposition de temps : *Mais que l'empereur* QUITTÂT *son rôle (et même parfois quand il le conservait), apparaissait le Napoléon coléreux ou comédien* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 150).

Venir s'emploie sans *que* et avec inversion du sujet : VIENNE *une invasion, le peuple est écrasé* (BALZAC, *L. Lambert*, p. 79). — VIENNENT [*vienne* : éd. 1913, p. 27] *des temps difficiles, ces amis de la cure s'élèvent le plus simplement du monde aux vertus du sacrifice* (BARRÈS, *Colline insp.*, II). — VIENNE *un jour de santé, je rougirai d'avoir écrit cela* (GIDE, *Journal*, 1er sept. 1905). — Plus rarement avec des synonymes : *Ursule et Ida ne se comprenaient plus ;* SURVÎNT *la moindre crise, peut-être même deviendraient-elles ennemies* (ESTAUNIÉ, *Mme Clapain*, p. 36). — SURGISSE *l'événement, il faisait face* (BEUVE-MÉRY, dans le *Monde*, sélection hebdom., 21-27 févr. 1974).

R1 895 REMARQUE

La valeur verbale de certains subjonctifs sans *que* a pu s'effacer ; ils sont devenus des mots-phrases (§ 1108, *b*) : *Soit !* — ou des introducteurs (§ 1099, *c*, *d*) : SOIT *un triangle rectangle.* VIVE *les vacances !*

Vienne s'emploie même avec une valeur purement temporelle, à propos d'un événement futur, et la sous-phrase où il figure peut venir en second lieu : *Mais tu as au moins cent ans, toi ! / – Soixante et dix-neuf seulement* [...] VIENNE *la Noël* (O. FEUILLET, cit. Plattner, t. II, fasc. 3, p. 46). — *Elle aura quinze ans* VIENNENT *les prunes* [= l'été prochain] (*Ac.* 1935). [Cette expression est donnée comme pop. par l'*Ac.* ; elle paraît surtout désuète.] R2

R2 895 REMARQUE
Comp. l'expr. synonyme, vieillie elle aussi, employée de façon badine à propos de l'âge : *Âgée de neuf ans* AUX PRUNES (dans le *Monde*, 25 août 2000, p. 10).

c) Dans des phrases exclamatives, le subjonctif exprime une hypothèse qu'on envisage avec réprobation :

Moi, que je VENDE *cette voiture !* — Plus d'un locuteur sent les phrases de ce type comme inachevées, interrompues.

d) Le verbe ***savoir*** au subjonctif présent et avec la négation, surtout à la première personne du singulier, exprime, dans la langue soignée, une constatation prudente, mais souvent par litote (§ 458, *c*). H1

Je ne SACHE *point que les catholiques de Tourcoing m'aient acclamé* (FRANCE, *Orme du mail*, p. 60). — *Je ne* SACHE *pas qu'il m'ait empoisonné* (COPPÉE, *Souvenirs d'un Paris.*, p. 105). — *Je ne* SACHE *pas que ce travail ait paru* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 393). — *Je ne* SACHE *pas que* [...] *Mao-Tsö-tong ait à Pékin célébré la mémoire du vieux réformateur* (ÉTIEMBLE, *Confucius*, III, Concl.). A

Parfois à la 3e pers. du sing., avec *on* (= je) : *On ne* SACHE *pas que M. de Boutiaguine eût besoin de se faire masser !* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, p. 157.) — *On ne* SACHE *pas qu'elle ait jamais protesté autrement* (BILLY, dans le *Figaro*, 2 août 1961). — *On ne* SACHE *pas qu'aucun puriste ait reproché à Racine d'avoir écrit* [...] (R. le BIDOIS, dans le *Monde*, 25 sept. 1968). — *On ne* SACHE *pas que l'Union des Républiques Soviétiques* [...] *ait jamais refusé d'être le fournisseur des plus affreux capitalistes* (DANINOS, *Snobissimo*, p. 38).

Rarement à la 1re pers. du plur. (*nous* équivalant à *je*) : *La remarque ne nous paraît pas superflue. Nous ne* SACHIONS *pas qu'on l'ait jamais faite en ces termes* (L. FEBVRE, *La terre et l'évolution humaine*, 1970, p. 17). — *Nous ne* SACHIONS *pas que l'expression relevée à Fosses soit attestée ailleurs* (M. PIRON, dans les *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, juillet-déc. 1946, p. 199). R3

Je ne sache pas que se trouve aussi dans une proposition relative : *Une règle certaine, à laquelle je ne* SACHE *pas qu'un seul bon écrivain ait manqué* (HERMANT, *Ainsi parla M. Lancelot*, p. 202). — *Une chose qui me paraît digne de remarque et que je ne* SACHE *pas que l'on ait, du moins suffisamment, remarquée* (GIDE, dans le *Soir* [Bruxelles], 12 sept. 1946).

Dans tous les ex. donnés ci-dessus, le complément est une proposition conjonctive. D'autres types de compléments sont plus rares aujourd'hui (cf. H1) : *Je n'en* [= de nom] SACHE *pas de plus remarquable* (AUGIER, *Effrontés*, I, 2). — *Je ne* SACHE *guère d'orateur que l'on n'ait accusé de déclamation* (BRUNETIÈRE, *Essais sur la litt. contemp.*, p. 300). — *Sauf la création du* Galoubet *à Marseille, je ne* SACHE *rien de neuf* (CÉZANNE, *Corresp.*, fin nov. 1868). — *Bien que ce mariage remonte à plus de trente ans, je n'en* SACHE *pas qui ait pu depuis prétendre davantage à cette appellation* [...] *de « noce »* (JAMMES, *L'amour, les muses et la chasse*, II). — *Je ne* SACHE *pas de réalité plus universelle* (PAULHAN, *Fleurs de Tarbes*, Id., p. 78).

H1 895 HISTORIQUE
La construction que nous avons ici doit être sortie de la relative *que je sache* (cf. § 1117, *b*, 5°). Elle est ancienne et elle pouvait avoir d'autres compléments qu'une proposition conjonctive : *Je ne* SÇAICHE *chose qui me doibve empescher* [...] (MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, X). — +*Je ne* SACHE *rien qui me puisse mieux consoler de mon éloignement de Paris* (RAC., *Corresp.*, 4 juillet 1662). — *Je ne* SÇACHE *pas avoir à présent dans ma maison un seul meuble qui n'ait été fait avant la décadence de l'Empire* (MONTESQ., *L. pers.*, CXLII). — +*Je n'en* SACHE *pas d'autre* (MARIV., *Paysan parv.*, p. 105). — Dans une relative : *Cause que je ne* SÇACHE *pas que l'on ait encore remarquée* (MONTESQ., *Espr.*, XVII, 3).

A 895 AUTRES EXEMPLES
GIDE, *Corydon*, p. 156 ; BREMOND, *Apologie pour Fénelon*, p. 260 ; BILLY, dans le *Figaro litt.*, 23 août 1952 ; etc.

R3 895 REMARQUE
Un subjonctif °*sachons* est difficilement défendable : *Nous ne* SACHONS *pas qu'on ait fait des mots nouveaux* (HUGO, *Litt. et philos. mêlées*, But de cette publicat.). — *Nous ne* SACHONS *pas qu'elle* [= une distinction] *se trouve suffisamment indiquée* (BESCHERELLE, s. v. à) [autre ex. s. v. *pédant*].

e) Le subjonctif à valeur de conditionnel.

1° Le plus-que-parfait du subjonctif s'emploie dans la langue soignée avec la valeur du conditionnel passé (on l'appelle parfois *seconde forme du conditionnel passé*) [voir aussi § 896, R] :

*J'*EUSSE AIMÉ *vivre auprès d'une jeune géante* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Géante). — *Si on leur avait offert de les faire inviter chez ces deux grandes dames, l'ancienne concierge et la cocotte* EUSSENT *dédaigneusement* REFUSÉ (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 189). — *Je* FUSSE TOMBÉ *s'il ne m'eût tenue* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 163). — *Pourquoi les* EUSSÉ-*je* LOUÉS *d'être grands ?* (SARTRE, *Mots*, p. 51.) — *Je n'*EUSSE *pas* SONGÉ *à exiger de lui de la pitié* (MALLET-JORIS, *Lettre à moi-même*, J'ai lu, p. 138). — *Ces actes, qui en soi n'*EUSSENT *rien* EU *d'exceptionnel, tiraient de ma liberté un prestige suffocant* (Am. NOTHOMB, *Biographie de la faim*, p. 49).

Cet emploi est particulièrement fréquent à la 3e pers. du sing. : *On* EÛT DIT *que toute la faune des régions arctiques s'était fait représenter dans cette décoration par un échantillon de ses plus belles peaux* (VERNE, *Pays des fourrures*, I, 1). — *Il* EÛT ÉTÉ *plus normal qu'elle soit tombée sans* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 252).

Cet emploi se trouve aussi dans des propositions relatives ou conjonctives et dans des interrogations indirectes.

N. B. Il faut se garder de confondre le subjonctif plus-que-parfait avec le passé antérieur de l'indicatif.

Les auteurs suivants n'y ont pas été attentifs : °*L'accueil reçu par* Âmes modernes *aurait dû me dicter ma conduite en littérature : me consacrer tout entier à une œuvre unique* [...]. *Alors j'*EUS BÉNÉFICIÉ *de la faveur qui m'avait été si libéralement accordée* (BORDEAUX, *Paris aller et retour*, p. 271). — °*Comment ne l'*EUS*-je pas* RECONNUE *?* (J. et J. THARAUD, *Quand Israël n'est plus roi*, p. 248.) — °*Moins averti que je ne l'étais, je n'y* EUS *pas* PORTÉ *attention et je les* EUS TRAITÉS [...] (DRUON, *Mémoires de Zeus*, t. I, p. 325). — °*Je me demandais parfois* [...] *si je n'*EUS *pas* DÛ *courir vers lui* (SAGAN, *Garde du cœur*, p. 77).
Confusion inverse : °*Car ce titre à peine l'*EUSSÉ*-je* LU, *je sautai sur mes pieds* (VERCORS, *Sable du temps*, p. 57). — °*À peine* FUSSÉ*-je* ENTRÉ *qu'il m'avait pris à partie avec insolence* (ID., *Bataille du silence*, p. 215).

2° L'imparfait du subjonctif peut, dans une sous-phrase ayant la valeur d'une proposition commençant par *même si*, équivaloir à un conditionnel présent. Ce tour appartient à la langue littéraire, sauf avec *fût-ce* R4, plus répandu. (Voir aussi §§ 899, *b*, 2° ; 1159, *e*, 1°.) H2

- Si le sujet est un pronom personnel, *ce* ou *on*, il y a inversion : FUSSÉ*-je devant la mort, je ne le dirais pas* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, II, 2). — *Laissez-moi donc vous dire mes craintes*, DUSSENT*-elles ne pas avoir le sens commun* (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, I, 1). — DUSSÉ*-je, pour qu'Albertine soit ici ce soir, donner la moitié de ma fortune à Mme Bontemps, il nous restera assez* [...] *pour vivre agréablement* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 421). — *Par le suffrage universel la fréquentation directe des électeurs* [...] *obligea les classes sociales à se mêler*, FÛT-CE *pour se mieux combattre* (VAN GENNEP, *Folklore*, p. 16). — *Ce recueil ne prétend apporter aucune révélation, mais simplement, avec le rappel des faits*, PARÛT*-il aujourd'hui fastidieux, la critique qu'en fit à l'époque un éditorialiste* (BEUVE-MÉRY, dans le *Monde*, 5 févr. 1974). R5
- Si le sujet n'est ni un pronom personnel, ni *ce*, ni *on*, il reste en tête, mais il est repris par un pronom personnel à la suite du verbe : *Toutes les portes de la terre se* FERMASSENT*-elles contre vous avec des malédictions, il en est une, grande ouverte, au seuil de laquelle vous nous trouverez toujours* (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 186).
Dût et *dussent* acceptent l'inversion : *Dussé-je* [...] */ Reprendre l'habitude austère de l'absence, /* DÛT *se refermer l'âpre et morne isolement, /* DUSSENT *les cieux* [...] */ Redevenir sur moi dans l'ombre inexorables, / Que du moins un ami vous reste, ô misérables !* (HUGO, *Année terr.*, Juin, XIII.) — *Sa toilette –* DUSSENT *des passants vulgaires ne pas l'apprécier – était la plus élégante de toutes* (PROUST, *Rech.*, t. I., p. 636). — *C'est cette intrépidité de classe, c'est cette audace à forger des armes souveraines*, DÛT *l'histoire un jour les retourner contre le vainqueur, qui font la grandeur de la bourgeoisie révolutionnaire* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, fasc. 1, p. 422).

R4 895 REMARQUE
À ne pas confondre avec *fusse* ou *fussent* : cf. § 702, R2.

H2 895 HISTORIQUE
Sur le recul de l'imp. du subj. à valeur de condit., voir §§ 1155, H1 ; 1159, H3.

R5 895 REMARQUE
* Sur les graphies *fussé-je*, *fussè-je*, cf. § 794, *b*.

896 Le subjonctif comme prédicat de proposition.

a) Dans les propositions relatives, dans certains cas : cf. § 1117, *b*.

b) Dans les propositions conjonctives :

1° Propositions conjonctives essentielles, dans certains cas : § 1126.

2° Propositions corrélatives, dans certains cas : § 1131.

3° Propositions adverbiales. R

— Marquant le temps et introduites par *avant que*, *en attendant que*, *jusqu'à ce que* : § 1137, *b* (par *après que*, ce qui est contesté : § 1137, *a*).
— Marquant le but : § 1146 ; voir aussi § 1142, *a*.
— Marquant la concession : § 1150.
— Marquant la condition ou la supposition et introduites par une locution composée à l'aide de *que* : § 1158, *a* ; voir aussi § 1157.
— Après *sans que* : § 1142, *d* ; *faute que* : § 1140, *b*.

R 896 REMARQUE
Le subj. plus-que-parfait à valeur de conditionnel passé (§ 895, e, 1°) peut servir de prédicat dans les propositions qui impliquent l'indicatif, notamment dans les propositions de condition (§ 1155, *b*).

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF

897 Dans la langue parlée.

Dans la langue parlée, et même dans la langue écrite ordinaire, le subjonctif a trois temps : le présent, le passé et le passé surcomposé.

a) **Le présent.**

- Si le subjonctif est prédicat de phrase, le présent s'emploie quand il s'agit de faits présents ou futurs : *Qu'il* SORTE !
- Si le subjonctif fait partie d'une proposition, le présent s'emploie pour exprimer un fait simultané ou postérieur par rapport au verbe principal (présent, futur ou passé) : *Je veux, je voulais qu'il* VIENNE.

b) **Le passé.**

- Si le subjonctif est prédicat de phrase, le passé s'emploie quand il s'agit d'un fait passé par rapport au moment de la parole ou par rapport à un autre fait (qui peut être futur) :

  *Moi ! que j'*AIE FAIT *cela ! — Qu'il* SOIT PARTI *quand je rentrerai.*

- Si le subjonctif fait partie d'une proposition, le passé s'emploie pour exprimer un fait antérieur par rapport au verbe principal (présent, futur ou passé), ou par rapport à un autre fait :

  Je doute qu'il AIT ÉCRIT *hier, … qu'il* AIT ÉCRIT *quand je reviendrai. — Je doutais qu'*IL AIT ÉCRIT *la veille.*

c) Le **passé surcomposé** s'emploie lorsqu'on veut insister sur l'idée d'achèvement :

Je suis parti avant qu'il AIT EU FINI *de manger.* Cf. § 818.

898 Dans la langue écrite.

Dans la langue écrite, et surtout dans la langue littéraire, le subjonctif a quatre temps : le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait. R1 Leur usage dans les propositions est régi par ce que l'on appelle la **concordance des temps.**

Brunot a écrit, dans une formule percutante : « Ce n'est pas le temps principal qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens. Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : Il n'y en a pas. » (*Pensée*, p. 782.) Il ne s'agit pas, en effet, de quelque chose de mécanique : voir par ex. § 899, *b* et *c*. — D'autre part, on parle aussi de concordance des temps dans la phrase complexe lorsque les verbes sont à l'indicatif ; mais les relations du verbe d'une proposition avec le verbe principal ne diffèrent aucunement de celles qui unissent les verbes se trouvant dans des phrases successives ; en outre, le rapport avec le moment de la parole est un élément essentiel. C'est parce que le subjonctif est employé surtout dans des propositions que l'on a voulu établir à son sujet des concordances mécaniques avec le verbe principal.

a) Lorsque *le verbe principal est au présent ou au futur*, on suit les règles données au § 897 : on met le **présent** quand le subjonctif exprime un fait qui est simultané ou postérieur par rapport au verbe principal ; on met le **passé** quand il s'agit d'un fait antérieur.

b) C'est quand *le verbe principal* R2 *est au passé* qu'il y a un usage propre à la langue écrite.

Elle emploie l'**imparfait** quand le subjonctif exprime un fait qui est simultané ou postérieur par rapport au verbe principal :

J'ordonnais (ou j'ordonnai, j'ai ordonné, j'avais ordonné, quand j'eus ordonné) qu'il PARTÎT *sur le moment, qu'il* PARTÎT *sans tarder.*

Elle emploie le **plus-que-parfait** quand le subjonctif exprime un fait qui est antérieur par rapport au verbe principal :

Je regrettais (ou je regrettai, etc.) qu'il FÛT PARTI *depuis une heure.*

R1 898 REMARQUE

Nous relevons au § 818, a quelques ex. du subj. plus-que-parfait surcomposé, temps rarissime.

R2 898 REMARQUE

La proposition au subj. peut dépendre, non pas de ce verbe principal, mais d'un infinitif présent, d'un participe présent, d'un gérondif présent (qui expriment un fait simultané ou postérieur à un fait passé), ou encore d'un adjectif ou d'un nom (qui, par nature, n'expriment pas le temps) : *Elle apportait sous son bras son pliant, ne voulant point* PERMETTRE *que je le prisse* (MAUPASS., C., Miss Harriet). — *Martinon, ne* CROYANT *pas que cela fût vrai, [...] répondit que [...]* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *M. de Guermantes,* HEUREUX *qu'elle me parlât avec une telle compétence [...], regardait la prestance célèbre de sa femme* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 524). — *Il vivait dans l'*ÉPOUVANTE *que la vieille dame ne fît flamber la maison de bois* (FRANCE, *Orme du mail*, XII).

Si l'on observe **l'usage d'aujourd'hui**, on doit rejeter comme inexactes deux opinions opposées : 1° l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont morts ; 2° leur emploi est obligatoire selon les règles données ci-dessus. R3

Beaucoup d'écrivains (et même d'auteurs) restent attachés aux deux temps, qui sont comme une marque de la langue littéraire.

Je tâchais tant bien que mal de les identifier sans qu'ils s'en APERÇUSSENT (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 151). — *Le hasard voulut que, ce dimanche-là, un petit poisson s'*ACCROCHÂT *au bout de sa ligne* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 12). — *On hésitait à les* [= des envois] *provoquer de crainte que les colis ne s'*ÉGARASSENT (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 9). — *Elles disparaissaient avant que j'*EUSSE PU *les comprendre* (SARTRE, *Mots*, p. 35). — *Ils n'avaient pas conçu seulement que les divisions allemandes, françaises, belges, hollandaises,* EUSSENT *un commandement commun, ils voulaient que les détachements nationaux* FUSSENT RÉDUITS *le plus possible* (Raym. ARON, *Spectateur engagé*, p. 158). — *Il trouvait injuste* [...] *que d'anciens camarades de lycée* [...] EUSSENT *déjà* RÉUSSI (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 257). — *Il était aussi bon qu'ils se* DÉSIRASSENT, *se* SUPPORTASSENT *et se* QUITTASSENT *au bout de deux ans* (SAGAN, *Yeux de soie*, p. 175). — *Si fatiguée que je* FUSSE, *je sortis* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, p. 92). — *Il arrivait qu'à des journées fondues* [...] SUCCÉDASSENT *de pures géométries nocturnes* (D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 90). — *Tout procédait* [...] *comme il trouvait naturel que les choses se* PASSASSENT (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 20). — *Il était rare que des mendiants* VINSSENT *quémander à domicile* (DECOIN, *Ceux qui vont s'aimer*, p. 143). — *Régine, Pauline, Julien, Lila, ne m'ont-ils pas grignoté jour après jour* [...] *jusqu'à ce que, enfin, je* FISSE *cette chute étrange qu'on appelle dépression* (S. PROU, *Méchamment les oiseaux*, p. 92). — *Il semblait que les femmes grasses et lascives, sur toile,* VALUSSENT *cher* (C. RIHOIT, *Portrait de Gabriel*, p. 313). — *Il fallait que ces gens* DÉSIGNASSENT *un orateur* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 131). — *J'aimais que mes vingt ans* FUSSENT *au commencement d'un monde dont la délivrance m'exaltait sans que j'*EUSSE APPROCHÉ *ses douleurs* (Fr. MITTERRAND, *Ma part de vérité*, cité dans le *Monde*, sélection hebdom., 7-13 mai 1981). — *Si insupportables qu'ils se* TROUVASSENT *mutuellement, ces amis exigeaient toujours que chacun* FÛT *là* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 15). — *Il fallait que les organisations communistes* ATTACHASSENT *le plus grand prix à la coopération avec le grand romancier bourgeois par excellence* (J. LACOUTURE, *Fr. Mauriac*, p. 434). — *Il fallut qu'Oscar Bloch me* RÉVÉLÂT *plus tard l'intérêt* [...] *de chroniques réputées mineures* [...] *pour que je* MISSE *le nez dans maints textes passionnants* [...] *qui n'*EUSSENT *jamais* FIGURÉ *aux programmes de la licence et de l'agrégation* (R.-L. WAGNER, dans *Romania*, 1980, p. 117). — *Ses propres propositions* [...] *ont été prises en compte trop partiellement* [...] *pour qu'elles* FUSSENT *entraînantes aux yeux de l'électorat chiraquien* (A. PASSERON, dans le *Monde*, 12 mai 1981). — *Il annonça sa venue, de peur que ses hôtes ne* FUSSENT *absents* (*Dict. contemp.*, s. v. *peur*). — *Bien que je m'en* EXCLUSSE *par moi-même, je n'en éprouvais pas moins de la peine à m'en sentir exclu* (J.-N. SCHIFANO, trad. de : E. Morante, *Aracœli*, p. 179). — *Il semblait que les fondations* EUSSENT ACHEVÉ *d'être creusées* (ÉCHENOZ, *Je m'en vais*, p. 113). — *Les audaces formelles* [d'un film] *étaient tolérées pour peu que les exigences du genre y* TROUVASSENT *leur compte* (J.-Fr. RAUGER, dans le *Monde*, 30 juin 2000, p. 31). — *On me l'avait assez refusé pour que j'en* CONNUSSE *la valeur* (Am. NOTHOMB, *Biographie de la faim*, p. 132). Etc.

Notons la rareté de la 2e pers., qui sert surtout dans des dialogues, lesquels représentent en principe la langue parlée. Mais ces formes sont moins inattendues dans un récit mis à la 2e pers. du plur. : *Comme si c'était Rome votre habitation régulière et que vous ne* VINSSIEZ *à Paris que de temps en temps* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 63).

Mais, d'autre part, peu d'auteurs contemporains respectent systématiquement les règles de la concordance, même lorsqu'ils ne font pas parler des personnages ; ils remplacent l'imparfait par le présent (parfois le passé : § 899, *d*, 1°) et le plus-que-parfait par le passé. Quelques ex. parmi une infinité d'autres :

J'allais [...] *dire qu'on* APPORTE *les sirops* (PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 14 et 956 ; etc.). R4 — *La* Lettre écrite à un Provincial [...] *parut le 23 janvier 1656, suivie de dix-sept autres* [...] *sans que personne n'*AIT PU *soupçonner le nom de l'auteur* (MAURIAC, *Bl. Pascal et sa sœur Jacqueline*, XII). — *Il a dû se demander*

R3 898 REMARQUE

Quelques opinions :

« Les imparfaits du subjonctif. C'est affaire de mesure. Il n'est pas plus ridicule de se servir de l'imparfait du subjonctif que de dire : "Je fus... Je fis... Nous partîmes..." Mais il ne faut pas abuser ; le passé défini nous lasse vite. De beaux parleurs ne cessent pas de s'en servir. » (J. Renard, *Journal*, 4 mai 1909.)

« On risque de tout perdre en voulant trop exiger. Il importe que la langue écrite ne s'éloigne pas trop de la langue parlée ; c'est le plus sûr moyen d'obtenir que la langue parlée ne se sépare pas trop de la langue écrite. J'estime qu'il est vain, qu'il est dangereux, de se cramponner à des tournures et à des significations tombées en désuétude, et que céder un peu permet de résister beaucoup. Considérez l'aventure du subjonctif : quand la règle est trop incommode, on passe outre. L'enfant dit : tu voulais *que je vienne*, ou : *que j'aille*, et il a raison. Il sait bien qu'en disant : *tu voulais que je vinsse*, ou : *que j'allasse*, ainsi que son maître, hier encore, le lui enseignait, il va se faire rire au nez par ses camarades, ce qui lui paraît beaucoup plus grave que de commettre un solécisme. Que ne réserve-t-on l'imparfait du subjonctif au service du plus-que-parfait et du conditionnel passé ? (*il avait voulu*, ou *il aurait voulu que je vinsse, que j'allasse*) moins fréquent, et, partant, à la suite duquel il paraîtra plus naturel. C'est le moyen de le sauver. – Pour quelque temps du moins. Car le subjonctif, si élégant qu'il soit, qu'il puisse être, est appelé, je le crains, à disparaître de notre langue, comme il a déjà disparu de la langue anglaise – plus expéditive et prête à prendre les devants, mais dont le français tend à se rapprocher de plus en plus. Certains le déplorent ; et moi aussi, sans doute ; mais cela vaut *tout de même* mieux que de voir notre langue se scléroser, – et Thérive, avec son *"français, langue morte ?"*, nous a donné la chair de poule. » (Gide, *Incidences*, p. 74.)

« L'imparfait du subjonctif n'a pas cessé de décliner, au point qu'on ne le trouve plus régulièrement que chez des écrivains prétentieux. La plupart l'emploient au hasard, même les académiciens, en le confondant d'ailleurs avec le passé simple. » (Thérive, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 222.)

« Quand je vivais en France, je ne pouvais rencontrer un homme d'esprit sans qu'aussitôt j'en FISSE ma société. Ah ! je vois que vous bronchez sur cet imparfait du subjonctif. J'avoue ma faiblesse pour ce mode, et pour le beau langage, en général. Faiblesse que je me reproche, croyez-le. Je sais bien que le goût du linge fin ne suppose pas forcément qu'on ait les pieds sales. N'empêche. Le style, comme la popeline, dissimule trop souvent de l'eczéma. Je m'en console en me disant qu'après tout, ceux qui bafouillent, non plus, ne sont pas purs. » (Camus, *Chute*, p. 10.)

R4 898 REMARQUE

Les éditeurs se sont arrogé le droit de corriger systématiquement ces présents.

si leurs mains tremblaient avant qu'elles ne COMMENCENT *le chant* (MONTHERL., *Songe*, VIII). — *Il fallait que l'enfant se* DÉBROUILLE *avec ces textes mystérieux* (GREEN, *Partir avant le jour*, p. 122). — *Il était juste qu'il leur* FASSE *une place de choix dans sa vie* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 28). — *Il avait tellement souhaité que j'*ENTRE *au* Monde (ARON, *op. cit.*, p. 136). — *Scynos devinait que cette foule applaudirait le verdict, quel qu'il* SOIT (DECOIN, *op. cit.*, p. 236). — *Il craignait que les langues ne se* DÉLIENT (LE ROY LADURIE, *op. cit.*, p. 153). — *Teitgen* [...] *qui se plaignait que, sous l'Occupation, Mauriac lui* AIT MARQUÉ *du dédain* (LACOUTURE, *op. cit.*, p. 391). — *Avant qu'elle ne se* SOIT *entièrement* VIDÉE, *l'éclat en fut obscurci soudain* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 16). — *Peu s'en fallut que les insurgés ne s'*EMPARENT *de la personne même du dauphin* (R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc*, Q. S., p. 9). — *Avant que j'*AILLE *à Zeist, je dus me rendre à Genève* (M. BOEGNER, *Exigence œcuménique*, p. 109). — *La Machine de 1900 exigeait qu'un ouvrier la* SERVE (FOURASTIÉ, *Grand espoir du XX*[e] *s.*, p. 351). — *Le pape Paul VI devait, à l'automne,* [...] *me donner la marque publique qu'il ne désapprouvait pas mes propos* [un article paru en août], *si véhéments* AIENT-*ils* ÉTÉ (DRUON, *Circonstances*, t. II, p. 169). Etc. R5

Le refus est parfois explicite : *Il fallait bien que Marie me lâchât la main et que Loulou s'arrêtât pour que je l'*EMBRASSE... *le subjonctif* [= le subj. imparf. !] *serait si laid !* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, III.) — *La question est de savoir si j'écris les livres que Dieu voulait que j'*ÉCRIVE *(impossible de mettre :* ÉCRIVISSE !) (GREEN, *Bel aujourd'hui*, p. 122). R6

Sauf cas particuliers (comme peut-être les deux qui viennent d'être mentionnés), l'idée selon laquelle le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait serait contraire à l'euphonie est subjective : c'est seulement la rareté de ces formes qui les rend surprenantes, et *fascinassions* n'est pas moins harmonieux que *fascination*. — C'est aussi leur rareté qui les rend difficiles, et non leur difficulté qui les rend rares.

Quoique les attestations reproduites ci-dessus ne proviennent pas toutes de textes littéraires *stricto sensu*, on peut dire que, dans les écrits non littéraires, dans un rapport par ex., le subjonctif imparfait est rare, sauf peut-être certaines formes, comme celles d'*avoir* et d'*être* (et par conséquent le plus-que-parfait de tous les verbes, notamment avec la valeur de conditionnel passé : § 895, *e*, 1°) ou la 3[e] personne du singulier des autres verbes. Parmi les expressions particulières, *fût-ce*, *ne fût-ce que* et *plût au ciel* ont encore une assez grande vitalité. H

Quant à la langue parlée ordinaire, elle a perdu tout à fait ces deux temps, sauf dans le Midi. On ne parlera pas de langue parlée ordinaire pour quelques personnes habituées à discourir en public : *Il fallait que les Nations unies* INSTALLASSENT *une force* (MITTERRAND, interviewé à la télévision, dans le *Monde*, 16 juillet 1994). R7

R5 898 REMARQUE

Nous avons mentionné peu d'ex. où le verbe principal est au passé composé parce que la valeur particulière de ce temps (§ 883, *a*) amène assez naturellement un subjonctif présent.

R6 898 REMARQUE

Le présent est d'ailleurs tout à fait justifié ici : cf. § 899, *c*, 1°.

H 898 HISTORIQUE

Des raisons diverses ont été mises en avant pour expliquer le recul de l'imparfait et du plus-que-p. : notamment, le fait que les formes sont irrégulières et peu harmonieuses ; mais, comme nous le disons ci-contre, elles sont senties comme peu harmonieuses à cause de leur raréfaction. L'évolution semble montrer la « tendance à réserver au seul mode indicatif l'expression de la temporalité et, de ce fait, à expulser celle-ci du mode subjonctif » (Warnant).
Quand ces deux temps ont-ils disparu de la langue parlée ? Cela varie selon les régions, puisqu'ils subsistent dans le Midi ainsi qu'en wallon liégeois. Dès le XVIII[e] s., les grammairiens se lamentent sur les manquements à la règle, lesquels apparaissent déjà au siècle précédent : cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, pp. 1457-1458 et 1799-1800.

R7 898 REMARQUE

Voir aussi l'ex. de CHOURAQUI au § 899, *e*. — On a observé que DE GAULLE, en prononçant ses discours, remplaçait par des subj. prés. les imparfaits du texte communiqué aux journalistes.

899 Cas particuliers.

a) Nous avons envisagé ci-dessus (§ 898) seulement le subjonctif prédicat de proposition. Le subjonctif prédicat de **phrases optatives** se trouve parfois à l'imparfait ou au plus-que-parfait si cela concerne un vœu irréalisable ou du moins fort aléatoire :

Oh ! que mon génie FÛT *une perle, et que tu* FUSSES *Cléopâtre !* (MUSSET, *Contes*, Hist. d'un merle blanc, VIII.) — *Ah ! qu'elle ne* FÛT *jamais née !* (JAMMES, *Roman du lièvre*, p. 138.) — *Ah ! que m'*EMPORTÂT *une lame assez forte !* (GIDE, *Amyntas*, p. 128.) — Cela n'est courant qu'avec le subjonctif imparfait *plût* : PLÛT *au ciel que vous n'ayez pas à vous repentir de votre décision* (M. BLANCPAIN, *Plus long amour*, p. 73).

On peut aussi avoir ces temps dans des phrases injonctives du discours indirect libre : *Aux inquiets, le nouveau personnel jeta ces quatre mots : « culte de la personnalité » : qu'ils se* CONTENTASSENT *de cette formule bureaucratique* (SARTRE, *Situations*, t. IX, p. 252). — Autres cas : § 895, *e*.

b) **Après un verbe principal au présent** (ou au futur), on a parfois un subjonctif imparfait ou plus-que-parfait dans une langue assez recherchée.

1° L'imparfait quand le fait exprimé est présenté comme continu dans le passé ; cet imparfait correspond ordinairement à un indicatif imparfait qu'on aurait si l'on transformait la proposition en phrase.

Il ne faut pas croire que sa raison FÛT *en désordre* (HUGO, *Misér.*, IV, II, 1). — *Il faut qu'il* FÛT *riche alors, car il acheta une superbe maison* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, t. I, p. 37). — *S'il se distingua* [...] *parmi les brancardiers de Lourdes, on craint que ce* FÛT *pour plaire à madame de la Verdelière* (FRANCE, *Révolte des anges*, p. 8). — *Ce n'est pas certes, je le savais, que j'*AIMASSE *Albertine le moins du monde* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 20). — *Je n'ai pas* [...] *répondu aux attaques* [...]. *Ce n'est pas que je* FUSSE *à court d'arguments* (BRUNOT, *Hist.*, t. III, p. VII). — *J'aime qu'Herbert Spencer* TRAVAILLÂT *avec le portrait de la reine Victoria au-dessus de sa table* (BENDA, *Exercice d'un enterré vif*, p. 149). — *Il n'est tout de même pas impossible que la majorité des soldats* [au XVIe s.] FUSSENT *français* (P. GOUBERT, *Initiation à l'hist. de Fr.*, p. 120).

Autre cas, où le subj. passé n'aurait pas été satisfaisant, *vouloir* ne s'accommodant pas d'un passé : *On n'a pas manqué de le* [= A. France] *reprendre assez durement* [...] *d'être informé de tant de choses* [...]. *Comment veut-on qu'il* FÎT *?* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 731.)

2° L'imparfait ou le plus-que-parfait quand le fait exprimé est hypothétique ; ces subjonctifs (parfois appelés *éventuels*) correspondent à un conditionnel présent ou passé qu'on aurait si l'on transformait la proposition en phrase. **H1**

Je doute que la cataracte de Niagara me CAUSÂT *la même admiration qu'autrefois* (CHAT., *Voy. en It.*, 10 janv. 1804). — *On craint que la guerre, si elle éclatait, n'*ENTRAÎNÂT *des maux incalculables* (LITTRÉ, s. v. *que*[2], 4°). — *Il est douteux que, sans cette précaution, nous* EUSSIONS PU *faire le trajet de Tolède à Madrid en une journée* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 176). — *Il n'y a rien que je ne* FISSE *pour vous obliger* (MUSSET, *Contes*, Secret de Javotte, IV). — *Personne ne doute que, mis en vente, il* [= un tableau] *n'*ATTEIGNÎT *aux enchères de l'Europe un prix fabuleux* (FROMENTIN, *Maîtres d'autref.*, p. 677). — *En est-il un seul parmi vous qui* CONSENTÎT *?* (*Ac.* 1932, s. v. *en.*) — *Il n'y a pas de saint qui ne* DEVÎNT *enragé si on le traitait comme un petit enfant* (A. LICHTENBERGER, *Contes de Minnie*, p. 191). — *Il n'est pas un homme sensé qui ne se* TROUVÂT *lui-même ridicule de reprocher aux Abyssins de n'avoir donné au monde ni Dante ni Michel-Ange* (A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 218). — *Je crains que, dans un cas semblable, la « renaissance » amoureuse ne s'*EFFECTUÂT *pas facilement* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 12 sept. 1957). — *Il m'arrive de me demander si deux erreurs qui se combattent ne sont pas plus fécondes qu'une vérité qui* RÉGNÂT *sans conteste* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 153). **R1**

3° Quand le verbe principal est au présent historique (§ 880, *b*, 2°), il arrive que la concordance soit faite comme s'il était au passé.

Voltaire supplie qu'on le DÉSIGNÂT *à cet office* (ORIEUX, cit. Togeby, § 842, 3).

c) **Après un verbe principal au passé,** on peut avoir un subjonctif présent.

1° Si le fait exprimé est présent ou futur par rapport au moment où l'on parle, ou encore s'il s'agit d'un fait qui se vérifie dans tous les temps :

Chaque siècle a jeté dans ce courant limpide, ses modes, ses archaïsmes prétentieux et ses préciosités, sans que rien SURNAGE *de ces tentatives inutiles* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, Introd.). — *De ce que les corps ecclésiastiques avaient besoin d'être réformés, il ne s'ensuivait pas qu'il fallût les détruire, ni qu'en général les corps propriétaires* SOIENT *mauvais dans une nation* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. III, p. 255). [Rem. la différence entre les deux propos. coordonnées et *en général* dans la seconde.] — *Je n'ai jamais dit qu'aucune société* SOIT *parfaite* (Raym. ARON, *Spectateur engagé*, p. 238). **H2**

2° Dans des expressions comme *rien qui vaille, âme qui vive, coûte que coûte, vaille que vaille, tant soit peu,* on a un présent figé :

Nous marchions depuis un bon bout de temps sans rencontrer âme qui VIVE (SAND, *Maîtres sonneurs*, XII). — *Ce canot ne lui disait rien qui* VAILLE (MAUROIS, *Olympio*, p. 313). — *Ils voulaient se débarrasser de moi* COÛTE *que* COÛTE (MAURIAC, *Asmodée*, I, 4). — *Il s'efforçait de construire sa route,* VAILLE *que* VAILLE (TROYAT, *Étrange destin de Lermontov*, p. 154). — Clin d'œil d'humoriste : *Le jeune Balthazar* [...] *fit le serment de venir à bout de cette thèse,* COÛTÂT *que* COÛTÂT (ALLAIS, *Allais... grement*, L. P., p.129).

H1 899 HISTORIQUE

L'éventuel du subjonctif était fréquent à l'époque classique : *Ce n'est pas que ce* FUST *une faute, quand on osteroit l's* (VAUGELAS, p. 132). — *On craint qu'il n'*ESSUYÂT *les larmes de sa Mere* (RAC., *Andr.*, I, 4). — °*Il n'y a personne au monde qui ne* DÛT *avoir une forte teinture de philosophie* (LA BR., XI, 132). — *Je n'y veux point aller / De peur qu'elle ne* VINST *encor me quereller* (MOL., *Tart.*, I, 2).

R1 899 REMARQUE

Sur le subj. plus-que-parf. à valeur de conditionnel passé dans des propositions où l'on attend l'indic., voir § 895, *e*, 1°.

H2 899 HISTORIQUE

À l'époque classique, le temps de la subordonnée était souvent « attiré » par le temps de la principale : *Les Dieux n'ont pas voulu qu'il vous* AIT RENCONTRÉE (RAC., *Iphig.*, IV, 4). — *Vous avez voulu aussi que nous* SOYONS ENTREZ *jusqu'icy* (MOL., *Préc.*, VII). — °*Mlle de Guise n'a rien à se reprocher que la mort de son neveu : elle n'a jamais voulu qu'il* AIT ÉTÉ SAIGNÉ (SÉV., 5 août 1671). — °*Une impression qu'il eût été à souhaiter qu'ils* EUSSENT CONSERVÉE (MONTESQ., *Consid.*, 10). — °*On eût dit que ce monarque* [...] EÛT CRAINT [...] (VOLT., *L. XIV*, XXV). — Comp. cet ex. moderne, où le conditionnel passé dans la proposition est dû au conditionnel passé du verbe principal : *Je n'aurais jamais cru que vous m'*AURIEZ QUITTÉE (MAURIAC, *Asmodée*, IV, 13).

Sont souvent figés aussi *qui que ce soit, quoi que ce soit, quoi qu'il en soit* : *Comme si c'était la chose la plus simple du monde et bien qu'il n'eût pas lui-même l'intention de faire quoi que ce* SOIT (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 826). [Mais *fût* t. II, p. 691.) — *Aucune intrigue politique, aucun trouble administratif, aucun mouvement populaire ne contrariaient, en quoi que ce* SOIT, *le redressement attendu* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 6 sept. 1964). — *Je ne sais ce que dit maman.* [...] / *Quoi qu'il en* SOIT, *un moment plus tard, il* [= le père] *passa sa redingote, prit sa canne* (GREEN, *Partir avant le jour*, p. 34).

Locution sortie de son figement : *Je n'avais jamais été intégrée à quoi que ce* FÛT (Am. NOTHOMB, *Antéchrista*, p. 9).

d) **Après un verbe principal au passé,** on peut avoir un **subjonctif passé** qui ne concerne pas un fait antérieur à celui qu'exprime le verbe principal.

1° Pour ceux que rebute l'emploi du subjonctif imparfait, le subjonctif passé est devenu le seul moyen de marquer explicitement que le fait exprimé dans la proposition appartient au passé.

Bien que beaucoup de Mexicains AIENT MARCHÉ *pieds nus, on utilisait largement la sandale* (SOUSTELLE, *Aztèques*, p. 60).

2° Le subjonctif passé peut indiquer, comme le passé composé de l'indicatif (§ 883, *a*), que le fait passé étend ses effets jusqu'au présent.

*La journée fut une des plus singulières que j'*AIE VÉCUES (GREEN, *Partir avant le jour*, p. 222).

e) **Après un conditionnel présent** R2, on peut mettre le verbe de la proposition soit à l'imparfait, soit au présent du subjonctif, comme Littré le notait déjà, ajoutant même que le présent « vaut mieux que l'imparfait et est moins apprêté et moins puriste » (s. v. *que*, Rem. 2).

Peut-être voudrait-on que le style y FÛT *moins soutenu* (FRANCE, *Génie latin*, p. 208). — *Il faudrait qu'on* ENSEIGNÂT [...] (A. CHOURAQUI, à la télévision belge, 7 juin 2000, commun. Ph. Degand). — *Ah ! qu'il voudrait* [...] *qu'une telle journée ne* DEMEURE *pas seulement un témoignage prodigieux de l'excitabilité de Paris* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 433). — *Ces mots* [...], *il voudrait que les pierres elles-mêmes les* CRIENT (MAURIAC, *Pèlerins de Lourdes*, p. 29).

Si l'on est soucieux des nuances, on choisira l'imparfait lorsqu'il s'agit d'un fait irréel, comme le fait remarquer Gide : « Il est bon de dire : "Je voudrais qu'il devienne un honnête homme" – et non : qu'il *devînt* et garder ce temps pour indiquer que ce désir ou souhait a pris fin, que l'on a cessé d'espérer » (*Journal*, 23 oct. 1927).

R2 899 REMARQUE

On se gardera de mettre le conditionnel au lieu du subjonctif dans la proposition dépendant d'un conditionnel :

°*Je voudrais qu'il* VIENDRAIT ; °*Il faudrait que je la* FERAIS *recommencer*. Cf. § 889, *b*, 3°. — Ce conditionnel est fréquent dans l'usage populaire de diverses provinces et du Québec.

f) ***Avant que*** est souvent suivi d'un temps marquant l'antériorité par rapport au verbe principal, alors que, logiquement, le verbe de la proposition exprime un fait postérieur.

Mathias [...] *la perdit de vue avant qu'elle ne* FÛT ARRIVÉE *en bas* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 259). [Mathias la perd de vue, puis elle arrive en bas.] — Le locuteur (ou le scripteur) réagit comme s'il considérait que le sens est : « ... au moment où elle n'était pas encore arrivée en bas ». C'est pour une raison analogue que l'on a un *ne* explétif (§ 1024, *g*, 1°).

IV. L'INFINITIF

900 Emploi. B

L'**infinitif** est un mode qui ne porte ni l'indication de nombre, ni celle de personne. Il s'emploie parfois comme prédicat (§§ 901-903), mais le plus souvent il remplit les mêmes fonctions que le nom (§§ 904-914). R

Nous ne considérons pas ici le cas où l'infinitif est nominalisé par la présence de déterminants : *Un* PARLER *étrange*. Cf. § 197.

On notera que l'infinitif est souvent précédé par *de*, introducteur (§ 1098, *a*, 2°) plutôt que préposition : infinitif de narration (§ 901, *c*), infinitif sujet (§ 911) ou sujet réel (§ 912), infinitif objet direct (§ 906).

B 900 BIBLIOGRAPHIE

H. HUOT, *Constructions infinitives du français. Le subordonnant* de, Genève, Droz, 1981.

R 900 REMARQUE

Difficile à classer, la sous-phrase incidente ***révérence parler*** [qui paraît une altération des formules plus anciennes comme *parlant en révérence* ; voir aussi § 297, H4] est une formule un peu vieillie par laquelle on s'excuse d'user de termes pouvant choquer l'auditeur (ou le lecteur) :

Ce sont des huguenots, RÉVÉRENCE PARLER, *mon père, que l'on brûle au bord de l'eau* [dit une cabaretière] (MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Ch. IX*, XXIII). — *Les contemporains de Louis XIV nous ont tous l'air,* RÉVÉRENCE PARLER, *de vieux tableaux* (HERMANT, *Bourgeois*, II). — RÉVÉRENCE PARLER, *tout le monde s'en fout* (G. BRASSENS, cit. Colin). — *Une raison un peu grosse, disons,* RÉVÉRENCE PARLER, *une raison de chasseur de grosses bêtes* (GREVISSE, *Problèmes de langage*, t. IV, p. 228).

A. L'infinitif comme prédicat

901 L'infinitif comme prédicat de phrase.

a) Infinitif *interrogatif* sans sujet (cf. § 392, *b*) :

Que FAIRE *? Où* ALLER *? Comment* RÉSISTER *à une pareille exigence ?*

b) Infinitif *exclamatif* (§ 401, *b*) avec ou sans sujet :

On admira sa folie. Quoi ! S'ÉLOIGNER *de la cour au moment où la faveur dont elle était l'objet paraissait sans bornes !* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVI.) — METTRE *mon chien à la porte de l'église !* [...] *Un chien qui est un modèle de tenue ! Un chien qui se lève et s'assied en même temps que tous vos fidèles !* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXII.) — *Et* DIRE *qu'on me croit faible !* (MONTHERL., *Reine morte*, III, 7.) [Cf. § 402, e.]

c) Infinitif *de narration* ou *historique*, introduit par *de* (langue littéraire). B1 H1

Le sujet, exprimé ou non, peut être sing. ou plur., de n'importe quelle personne grammaticale, mais le plus souvent de la 3e. R1

1° La phrase (ou la sous-phrase) est généralement liée par *et* à ce qui précède.

— Le sujet est exprimé devant l'infin. : *Je m'écriai : « Voilà notre homme ! » et mes collègues d'*APPLAUDIR*, et le roi d'*AGRÉER *M. de Damas* (CHAT., *Mém.*, III, II, V, 18). — *Le lendemain, pas de Salavin. Et, cette fois, Édouard de* S'INQUIÉTER (DUHAMEL, *Deux hommes*, XVIII). — *Justice est alors rendue, non par l'épée, mais par le plaid. Et les clercs de* GLORIFIER *le lieutenant de la puissance divine* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 96). — *À le revoir on est surpris, on dit : « Oh vous avez maigri ! » et lui, mécontent, de* RÉPONDRE : *« Vous dites toujours ça* [...] » (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 208).

— Le sujet n'est pas exprimé devant l'infin. et il doit être cherché dans le contexte ou parfois dans la situation : *C'est une araignée, tiens bon, serre les jambes ! / Et de* RIRE *plus fort, de* LÂCHER *de vilains mots qui les faisaient se tordre* (ZOLA, *Terre*, II, 4). [= Et ils riaient...] — *Elle ne manque pas* [...] *d'estimer au passage les automobiles qui roulent sur le Sillon.* « [...]. » *Et de me* RETOURNER, *abasourdie, sur ce jeune oiseau de garage que j'ai pourtant couvé* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 99). [= Et je me retourne...] — *Il trouve dans les* Proverbes *(chap. 29) la théorie du bon roi, ami des petits :* [...]. *Et d'*ENCHAÎNER *sur la théorie de l'éminente dignité des pauvres, comme sur le mystère de la prospérité des méchants :* [...]. *Et de* CITER *le Psaume 72 :* [...]. *Et de se* TOURNER *vers Dieu, dont le roi n'est que l'image terrestre* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, pp. 391-392). — *Vous insistez sur cette « permanence en vous de la rumeur des mots,* [...] *tel un tamtam dans la nuit. » Et de* SOULIGNER : *« Je suis un enfant des livres* [...] » (P. MERTENS, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1998, p. 41).

2° Parfois la conjonction est *mais* : *Le professeur lui dit :* [...] *mais le petit Lorrain de* RÉPONDRE : [...] (BARRÈS, *Col. Baudoche*, 1909, p. 58).

3° Il peut aussi ne pas y avoir de conjonction de coordination : *Les femmes, aux passages à niveau, les acclamaient.* [...] *Les soldats de* CRIER : *« Bonjour, Marie !... Ça va, Margot ? »* (R. BENJAMIN, *Gaspard*, II.) — Il est plus rare que manquent simultanément la conjonction et le sujet (absence qui ne favorise pas la compréhension du tour): *Élise* [...] *revient de la messe à jeun et il ne reste plus de lait. De* FULMINER *contre la cuisinière : « Quel manque de tact ! »* (JOUHANDEAU, *Nouvelles chroniques maritales*, II, 1). — *C'est ce moment que choisit Suzanne pour faire son entrée en brandissant l'effigie de sainte Rita, patronne des Impossibles. Aussitôt de nous* MÉPRENDRE *tous sur le sens de ce vocable, pour en couvrir chacun respectivement nos manies* (*Ib.*, III, 2). R2 H2

d) Infinitif *injonctif* sans sujet. Il s'agit ordinairement d'un ordre général et impersonnel, notamment dans les proverbes, les avis adressés au public, les recettes, les notices.

Bien FAIRE *et* LAISSER *dire* (prov.). *Pour renseignements, s'*ADRESSER *à la mairie. Ne pas se* PENCHER *au dehors.* BATTRE *les blancs d'œufs en neige.* PRENDRE *trois cuillerées à soupe par jour.* — PEINDRE *d'abord une cage / avec une*

B1 901 BIBLIOGRAPHIE

A. ENGLEBERT, *L'infinitif dit* de narration. Paris-Bruxelles, Duculot, 1998.

H1 901 HISTORIQUE

L'infin. de narration est attesté dès l'anc. fr. ; considéré comme familier au XVIIe s., il passe aujourd'hui pour élégant et pour un peu recherché. — Il a pu autrefois être construit sans préposition ou, exceptionnellement, avec *à* : *Lors Oudart se* REVESTIR [...] ; *chascun* RIRE, *tous se* PREPARER (RAB., IV, 14). — *°Il demanda au Nostre ce qu'il en était, et le Nostre* A BALBUTIER (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. IV, p. 947). — Ex. sans conjonction de coordination (outre RAB. ci-dessus) : *Apres les bons partis les mediocres gens / Vinrent se mettre sur les rangs. / Elle de se* MOQUER (LA F., *F*, VII, 4).

R1 901 REMARQUE

Dans les ex. ci-dessous, il s'agit de personnes. On a parfois un nom inanimé comme sujet : *Et les commentaires les plus fantaisistes d'*ALLER *leur train* (BOYLESVE, cit. Sandfeld, t. III, p. 159).

R2 901 REMARQUE

L'infin. de narration impliquant une coordination, explicite ou implicite, avec ce qui précède, il n'est pas normal : 1) qu'il soit comme rattaché à une proposition adverbiale : *°S'il s'en plaignait à elle, elle de se* PLAINDRE *à son tour* (MONTHERL., cit. Le Bidois, t. I, p. 539) ; — 2) qu'il serve de prédicat à une telle proposition : *°Une servante* [...] *allait sortir, quand Master Georgie* [...] *de* S'ÉCRIER [...] (VERL., *Confessions*, I, 2). — Il n'est pas d'usage non plus d'employer cet infin. dans une sous-phrase incise (avec l'inversion propre à ce type de sous-phrase) : *°Eh bien, alors, d'*INTERJETER *quelqu'un, que diriez-vous d'une rencontre à Ottawa le...* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 437.)

H2 901 HISTORIQUE

Et pains d'epices de VOLER *à droite et à gauche* (J.-J. ROUSS., *Rêveries*, IX).

H3 901 **HISTORIQUE**

Dans l'ancienne langue, l'infin., précédé de la négation *ne*, pouvait servir à exprimer une défense ; il était parfois accompagné d'un sujet : *Amis, ne le* DIRE *ja* [= jamais] ! (*Rol.*, 1113.) — *Ne t'*ESMAIER *tu mie !* [= Ne t'effraye pas] (*Renart*, éd. M., VI, 45.) — Précédé de *or* et de *de* avec l'article défini (contracté), l'infin. servait à exprimer une exhortation pressante : *Baron, or dou* HASTER [= hâte-toi donc !] (ADENET LE ROI, *Buevon de Conmarchis*, 1930). — *Pinchedé, or du bien* PINCHIER ! [= Pincedé, veille à bien pincer !] (J. BODEL, *Jeu de s. Nic.*, 175.)

B2 901 **BIBLIOGRAPHIE**

A. GOOSSE, *À propos de l'infinitif « substitut »*, dans les *Dialectes de Wallonie*, 1975-1976, pp. 41-55.

porte ouverte / PEINDRE *ensuite / quelque chose de joli* (J. PRÉVERT, *Paroles*, Pour faire le portrait d'un oiseau). H3

Infin. optatif : Chantecler. *Oh !* ÊTRE *un son qui berce ! /* Le Rossignol. ÊTRE *un devoir qui sonne !* (E. ROSTAND, *Chant.*, IV, 6.) — DORMIR. POUVOIR *dormir.* DORMIR *à tout jamais /* [...]. */ Ne plus* SENTIR. *Ne plus* SAVOIR *votre existence* (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 49).

e) Dans le fr. parlé de Wallonie et du Nord de la France, il est assez fréquent qu'un infinitif soit coordonné à un verbe conjugué dont il devrait avoir le mode, le temps et la personne. B2

°*Pourquoi que t'apportes pas une balance et me* LAISSER *te peser* [...] (J.-A. LACOUR, trad. d'une nouvelle de Caldwell, dans *Les vingt meilleures nouvelles américaines*, Marabout, p. 432, commun. J. Lechanteur). — On trouve occasionnellement ailleurs des emplois qui paraissent analogues : *Peut-être que Leuwen a de l'ambition, ce doit être un homme à préfecture, à croix..., un ruban rouge sur un frac bien neuf... et se* PROMENER, *le jarret tendu, sous la promenade des tilleuls de l'endroit !* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XLIX.) [Ou faut-il penser à un infin. optatif (cf. *d*) ?]

f) Infinitifs devenus prédicats de phrases par réduction.

C'est à vous de parler peut se réduire à *À vous de parler* : *L'imagination se perd alors dans un dédale* [...]. *À chacun d'y* DÉROULER *son fil d'Ariane* (J. GUYAUX, dans la *Revue générale*, déc. 1991, p. 54). — *Monsieur Henri avait compris ma question* [...] *alors que je n'avais pas encore ouvert la bouche. À* CROIRE *que son oreille entendait mes pensées* (ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 119).

Sur *Savoir si*, réduction de *C'est à savoir si*, voir § 120, *b*, 1°.

902 L'infinitif comme prédicat de proposition.

N. B. Les grammairiens ne sont pas d'accord sur les caractères propres de la proposition infinitive. Avec Al. Lorian (*La proposition infinitive en fr. mod.*, dans *Vox romanica*, 1962, pp. 285-294), nous considérons que « seul l'infinitif de *proposition subordonnée* peut former une proposition infinitive, pourvu qu'il jouisse d'une certaine autonomie par rapport au verbe régent — ce qui arrive [...] : *a*) lorsque l'infinitif est introduit par un outil de subordination, relatif ou interrogatif ; ou *b*) lorsque son sujet, exprimé ou non, est différent de celui du verbe principal ».
Ce sont là des conventions. Il n'est pas absurde de soutenir que, dans d'autres cas, le sujet n'est pas exprimé simplement parce que le contexte rend cette expression superflue.

a) **Sans sujet** exprimé.

1° Dans l'**interrogation indirecte** (cela correspond à l'infinitif dans l'interrogation directe : § 901, *a*) :

Je ne sais À QUI M'ADRESSER, OÙ ALLER. *Vous trouverez* À QUI PARLER. — *Il ne savait* QUE DIRE *à cette enfant désolée* (MAUPASS., *Mont-Oriol*, II, 4). — *Elle ne sait plus* QUOI INVENTER (GIDE, *Faux-monn.*, p. 156). R1 — *Madame Manchon se demanda* PAR QUELLES VOIES CONFESSER *son fils* (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 185).

2° Dans la **relative,** où il implique l'idée de *devoir* ou de *pouvoir* :

Aucun visage sur qui REPOSER *ses yeux dans cette foule* (MAURIAC, *Thér. Desqueyroux*, p. 57). — Cf. § 1117, *c*.

b) **Avec un sujet** (ou plutôt un agent) exprimé ; sur sa place et sa forme, cf. § 903. H1

Étant donné que cet agent a souvent la forme d'un pronom complément (cf. § 903), plus d'un linguiste y voit simplement un complément du verbe dont dépend l'infinitif. Cependant le sens du verbe support ne se prête pas toujours bien à une telle analyse et la place occupée par cet agent (§ 903) n'est pas toujours celle que l'on attendrait s'il dépendait vraiment de ce verbe support. R2

1° Après des verbes exprimant des perceptions des sens (*écouter, entendre, regarder, voir, sentir*...) :

*J'*ENTENDS *les oiseaux* CHANTER. — *Je* VOIS RÊVER *Platon et* PENSER *Aristote* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Espoir en Dieu). — *Il est amer et doux* [...] */ D'*ÉCOUTER [...] */ Les souvenirs lointains lentement* S'ÉLEVER */ Au bruit des carillons qui chantent dans la brume* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cloche fêlée). — SENTANT *avec effroi ses scrupules* DISPARAÎTRE (FLAUB., *Éduc.*, III, 1).

R1 902 **REMARQUE**

Sur le choix entre *que* et *quoi*, voir § 732, *b*, 2°.

H1 902 **HISTORIQUE**

Dans le fr. des XVe et XVIe s., on pouvait avoir une proposition absolue avec un infin. comme prédicat ; elle équivalait à une proposition de temps : *Le chevalier ala a la messe, laquelle* ESTRE *oye* [= ouïe, entendue] *s'en ala au barbier* (*Roman des sept sages*, p. 111). — *Les quelz* [mots gelés] ESTRE *quelque peu eschauffez entre nos mains, fondoient comme neige* (RAB., IV, 56). — *Pantagruel,* AVOIR *entierement conquesté le pays de Dipsodie, en icelluy transporta une colonie de Utopiens* (ID., III, 1). — Autre ex. au § 1134, H2.

Faut-il en rapprocher l'usage québécois selon lequel un infin. construit sans prépos. et sans sujet (parce que celui-ci est identique au sujet du verbe principal) équivaut à une proposition de condition ? Ex. : °AVOIR SU, *je ne serais pas venu* (cf. *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 1994, p. 555).

R2 902 **REMARQUE**

Certains grammairiens considèrent qu'on peut avoir une proposition infinitive après *envoyer, mener*, etc. : *J'ai envoyé* MON FILS S'INFORMER. Mais, comme le montre la variante *J'ai envoyé mon fils* POUR *s'informer* (cf. § 908, *d*, 1°), le syntagme nominal seul est objet direct d'*envoyer*, tandis que l'infin. (dont l'agent implicite est le nom) est un complément de but. Voir cependant § 903, *c*, 4°.

Avec certains verbes, cela est proprement littéraire : *Il* APERÇUT *Emma* PÂLIR (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 9). — *On* APERCEVAIT *de loin les angles vifs* RUTILER *au soleil* (PESQUIDOUX, *Sur la glèbe*, p. 8). — *On les* [= des bateaux] APERCEVAIT SAUTER, BALLOTTER *sur les vagues* (H. QUEFFÉLEC, *Recteur de l'île de Sein*, p. 134). — *Il* DISTINGUE S'AVANCER *sur le perron sa mère* (GIDE, *Retour de l'enfant prod.*, p. 199). — *Nous* CONTEMPLONS *sur un rivage* VENIR *se reposer les vagues d'une mer apaisée* (ID., *Attendu que...*, p. 118). — *Il le* [= le matin] *sentait venir* [...]. *Il le* GOÛTAIT VENIR [...]. *Il le* RESPIRAIT VENIR (ZOLA, *Faute de l'abbé Mouret*, II, 5). — *Sur l'immobile arène il l'*ADMIRE COULER (CHÉNIER, *Bucol.*, XXX). — *Il ne fait ce geste que pour qu'on l'*ADMIRE *le* FAIRE (GIDE, *Journal*, 5 juillet 1914). — ADMIREZ *le matin* RENAÎTRE (GHÉON, *Mystérieuse légende d'Ermesinde*, II, 1).

2° Après *faire* ou *laisser* :

J'ai fait ENTRER *les étudiants. Laissez* PASSER *la voiture.*

3° Avec *falloir*, l'agent ayant la forme de l'objet indirect :

Il M'*a fallu* ARGUMENTER *avec moi-même* (A. BRETON, *Nadja*, p. 92). — *Cette messe où il* M'*a fallu, pour la galerie,* FAIRE *mon enfant de Marie au banc des chanteuses* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XIX). — *Il* M'*a fallu* VÉRIFIER *tous les mots* (H. WALTER, *Franç. dans tous les sens*, p. 258). — *Il* TE *faut rentrer chez toi* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 9). — *Il* NOUS *faut* RENTRER (*ib.*). — *S'il ne faisait pas de visite après, il* LUI *fallait* LAISSER *des cartes* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 210). — *Il* VOUS *faut* ÉCRIRE *comme une femme écrit, avec vitesse, avec une certaine négligence* (GUITTON, dans le *Figaro*, 17 déc. 1971). R3

On emploie plus souvent une proposition conjonctive : *Il faut* QUE NOUS RENTRIONS. — On trouve couramment aussi l'infinitif sans agent exprimé quand celui-ci est laissé dans l'indistinction ; cela convient notamment aux proverbes et aux maximes : *Il faut* BATTRE *le fer tant qu'il est chaud. Il faut* MANGER *pour vivre et non* VIVRE *pour manger.* — Pour le cas des infinitifs pronominaux, voir § 781, *c*.

R3 902 REMARQUE

Il est très rare, avec *falloir*, que l'agent soit autre qu'un pronom personnel : *Un jour ou l'autre, il faudra bien* À CETTE TERRE ANTIQUE [= le Canada] *entrer avec fracas dans les temps modernes* (A. MAILLET, dans la *Revue générale*, oct. 1993, p. 60).

4° Après l'introducteur *voici*, surtout avec l'infinitif *venir* (tour littéraire) ; généralement, le sujet suit l'infinitif.

Voici VENIR *les temps où vibrant sur sa tige / Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Harmonie du soir). — *Et voici* COMMENCER *le rêve de Shakespeare* (J. LEMAITRE, *Impressions de théâtre*, t. I, p. 116). — *Voici, de la maison,* SORTIR *un Salavin épineux et glacé* (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 209). — Cf. § 1100, *a*, 3°.

5° Surtout dans la langue écrite R4, après les verbes *dire, croire, savoir, espérer* et leurs synonymes.

R4 902 REMARQUE

Quand le sujet du verbe support s'applique aussi à l'infin. (dans ce cas, nous ne parlons pas de propos. infin.), la construction appartient à un usage plus général : *Luce croit* (ou *reconnaît*, etc.) *s'être trompée. Jean regrette la place qu'il croit perdre.*

- Le « sujet » est le relatif *que* (comparable à celui des relatives imbriquées : § 1116) : *Son valet de chambre qu'il* CROYAIT *lui* ÊTRE *très-attaché* (BALZAC, *Gobseck*, Pl., p. 663). — *Une actrice entra* [...], *qui avait la figure et la voix qu'on m'*AVAIT DIT ÊTRE *celles de la Berma* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 448). — *Au serpent de mer, qu'on* DIT HANTER *les gorges d'Ollioules* (L. DAUDET, *Jour d'orage*, p. 173). — *Parmi ces Français que vous* DITES AVOIR ÉTÉ DÉNONCÉS *par Chèvremont* (G. MARCEL, *Rome n'est plus dans Rome*, p. 105). — *Avec une exaltation* [...] *qu'elle* ESPÉRAIT ÊTRE *communicative* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 576). — *Il faisait ce qu'il* ESTIMAIT DEVOIR *être fait* (AYMÉ, *Jument verte*, IX). — *L'État pouvait prendre désormais ce qu'il* JUGEAIT *lui* CONVENIR (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Il lui chantait : Tigranocerte, ce que le pauvre Allou* PRÉSUMAIT ÊTRE *quelque grande abomination* (MICHELET, cit. *Trésor*). — *Ces oiseaux* [...] *que l'on* RECONNAISSAIT ÊTRE *des « faisans de montagne »* (VERNE, cit. *Trésor*). R5 — *Son corps vivant n'avait point* [...] *cessé* [...] *d'être celui où je trouvais ce que je* RECONNAISSAIS [...] ÊTRE [...] *les attraits féminins* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 502). — *L'assemblée ne peut pas* [...] *n'être qu'un instantané photographique* [...] *que l'on* RÉPUTERAIT [...] ÊTRE *l'image authentique* [...] *du pays* (VEDEL, *Manuel élém. de droit constitutionnel*, cit. *Trésor*). — *Je ramenai la conversation sur des sujets que je* SAVAIS *l'*INTÉRESSER (B. CONSTANT, *Ad.*, II). — *Je servais les idées que je* SAVAIS ÊTRE *vitales* (MAURRAS, *Musique intérieure*, p. 48). — *Des hommes que je* SAVAIS ÊTRE *de grands pécheurs ne me donnaient à aucun moment l'idée qu'ils pouvaient être possédés* (MAURIAC, *Ce que je crois*, pp. 136-137). — *La présidente nous laissera huit magnifiques flambeaux* [...] *que l'on* SUPPOSE AVOIR ÉTÉ ACHETÉS [...] *par le duc de Bourgogne* (STENDHAL, *Rouge*, I, 28). — *Une paire de bœufs* [...] *que mon beau-père* SUPPOSE *lui* CONVENIR [dit

R5 902 REMARQUE

Quand le verbe support est *reconnaître*, le *Trésor* ne prévoit comme infin. régime que *être* + attribut. Voir pourtant l'ex. de BALZAC dans R6.

Germain, le fin laboureur] (SAND, *Mare au d.*, XIII). — *Elle aima avec des délicatesses qu'on ne* SUPPOSE *pas* EXISTER *chez ces créatures* (E. DE GONC., *Fille Élisa*, XXXIII). — *Un des hommes qu'il* SUPPOSAIT AVOIR PU *être les amants d'Odette* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 377). R6

- Dans un style senti comme plus recherché, le « sujet » est un nom ou un pronom personnel : CONÇOIT-*on un prédicateur* DISCOURIR *sur les d'voirs envers Dieu ?* (DAUZAT, *Génie de la langue fr.*, p. 17.) — *Georgette* [...] *la* CROYAIT AVOIR *perdu connaissance* (E. DE GONC., *Chérie*, CIII). — *Je les* CROIS VALOIR *d'être connues* (YOURCENAR, *Mém. d'Hadrien*, p. 396). — *Pour qu'on la* [= la licorne] CRÛT DÉTENIR *les vertus surnaturelles qui font la matière de plusieurs récits* (CAILLOIS, dans le *Monde*, 24 déc. 1976). — *Je l'*IMAGINAIS MARCHER *dans les sentiers d'été* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 93). — *Il* JUGEAIT *cette récréation lui* DEVOIR *être profitable* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, II, 14). — *Comme s'il nous* SAVAIT ÊTRE *là de toute éternité* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 159). — *Elle* [= une certaine « maison du Greco »] *a été construite, il y a longtemps, par un admirateur du maître, sur l'emplacement de la vraie maison où on le* SAIT AVOIR VÉCU (HENRIOT, dans le *Monde*, 20 janv. 1960). — *Ses aveux* [...] *de fautes qu'elle le* SUPPOSAIT AVOIR DÉCOUVERTES *servaient* [...] *pour Swann de point de départ à de nouveaux doutes* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 370). H2
- Après **reconnaître**, l'infin. (comme l'attribut : § 307, *d*) est parfois précédé de *pour* : *Il avait rencontré* [...] *un grand nombre de petites îles* [...] *qu'il* RECONNUT *ensuite* POUR ÊTRE *des îles distantes d'environ trois lieues de la grande terre* (*Voy. de La Pérouse*, cit. *Trésor*, s. v. *atterrage*). — *J'avançai la tête et* RECONNUS *les deux interlocuteurs* POUR APPARTENIR *à cette gent curieuse qui* [...] *s'occupe exclusivement des* Pourquoi ? (BALZAC, *Sarrasine*, Pl., p. 80.) — *Une voix que les deux frères* RECONNURENT POUR ÊTRE *celle du Ver de terre* [surnom d'un autre acrobate] (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XXVIII). — *Noblet* [...] *s'était trouvé face à face avec un homme* [...] *qu'il* RECONNUT POUR ÊTRE *le vicomte Drouet d'Eslon* (G. LEROUX, cit. *Trésor*, s. v. *reconnaître*). — Cf. R6 ci-contre. — Comp. cet ex. où le verbe support et l'infin. ont le même sujet : *Fraisier parvint sans peine jusqu'à Madeleine Privet. Ces deux natures de vipère se* RECONNURENT POUR ÊTRE SORTIES *du même œuf* (BALZAC, *Pons*, LII).

6° Du point de vue logique, l'analyse des tours passifs *être reconnu* (ou *présumé* ou *réputé* R7 ou *supposé*), ainsi qu'*être censé*, + infinitif empêche de considérer le nom ou le pronom qui précèdent comme de véritables sujets.

Dans *Armance était supposée* ÉCRIRE *à son amie* [...] *une longue lettre* (STENDHAL, *Armance*, XXIX), la supposition ne porte pas sur *Armance*, mais sur *Armance* + prédicat. Sandfeld (t. III, § 132) verrait ici des propositions infinitives sujets. Cela correspond en effet à une construction active avec une proposition infinitive comme objet direct (cf. 5°), sauf pour *être censé*, qui est figé au passif (cf. § 772, *f*).

Cependant le pronom personnel utilisé dans ces formules a bel et bien la forme d'un sujet conjoint et les accords sont faits avec les pseudo-sujets : IL ÉTAIT CENSÉ *suivre des cours* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 12). — *Il préférait s'appuyer aux cordes* QUI SONT CENSÉES *devoir empêcher le taureau de sauter parmi les spectateurs* (GAUTIER, *Militona*, I). — Autres ex. au § 772, *f*.

Sandfeld fait la même analyse pour *se trouver* (auquel il faudrait joindre *s'avérer, se révéler*), *sembler* et *paraître* suivis d'un infinitif (§ 821, *h*) : *Cet angle* [...] SE TROUVA ÊTRE *de cinquante-trois degrés* (VERNE, cit. *Trésor*). — Dans une phrase comme *Pierre* SEMBLE DORMIR, l'apparence ne concerne pas Pierre, mais Pierre dormant, comme le montre la construction où le sujet réel est une proposition conjonctive : *il semble que Pierre dort.* — L'accord se fait comme ci-dessus avec le pseudo-sujet : *Les yeux d'Octave* SEMBLAIENT *songer à un bonheur absent* (STENDHAL, *op. cit.*, I).

On a un phénomène analogue aussi dans : *Ce travail reste à* FAIRE (§ 908, *c*, 2°), ainsi que dans *Ce volume a été achevé* D'IMPRIMER *le*... (§ 911, *c*), *Marie est facile à* CONVAINCRE (§ 915, *a*, 1°).

7° Dans le style juridique (par archaïsme H3) et aussi dans une langue plus spontanée, d'inspiration populaire, après la préposition *pour*. R8

- Langage juridique : *Le propriétaire peut exiger que les meubles qui dépérissent par l'usage soient vendus, pour le prix en* ÊTRE PLACÉ *comme*

R6 902 REMARQUE

Cas plus rare : *La comtesse que M. de Guermantes m'*AVAIT PRÉVENU ÊTRE *excessivement forte en littérature* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 482). Les dict. ne prévoient pas cette construction de *prévenir* avec un infin. sans prépos., ni non plus d'ailleurs l'infin. introduit par *de*, avec une autre valeur : *C'était la prévenir* [...] DE PRÉPARER *la chère la plus exquise pour ce connaisseur émérite* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 592). — *Le temps de prévenir mademoiselle* DE PASSER *une robe* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, XLVIII). Comp. § 908, *b*, 2°.

Autre cas encore (peu présent dans les dict.). Figé sous la forme du partic. passé, *prévenu de* « accusé de » dans la langue juridique : *Si* [...] *l'individu* [...] *est* PRÉVENU D'ÊTRE *auteur ou complice* (*Code d'instr. crimin.*, cit. *Rob.*, s. v. *perquisition*).

H2 902 HISTORIQUE

Ex. antérieurs au XIX[e] s. : ⁺[le roi] *expliqua* [...] *le plan, qu'il* ESTIMAIT DEVOIR *être suivi* (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. I, p. 61). — ⁺*Pour* [...] *exécuter toutes les choses qu'il* JUGERA ÊTRE *les meilleures* (DESCARTES, cit. *Rob.*, s. v. *générosité*). — Le sujet de l'infin. est un nom : *Comme vous* SÇAVEZ ESTRE *du mouton le naturel, tousjours suyvre le premier* (RAB., IV, 8). — ⁺*Quoiqu'il soit à* PRÉSUMER *telles résolutions ne* PASSER *pas le bout des lèvres* (PASC., *Prov.*, X). — ⁺*Puis donc que vous* RECONNAISSEZ *ce défaut* ÊTRE *une source de discorde* (BOSS., cit. Haase, § 89).

R7 902 REMARQUE

Après *être réputé*, l'infin. (comme l'attribut : § 306, *b*, 4°) est parfois introduit par la prépos. *pour* : *Ils seront* RÉPUTÉS POUR *avoir l'oreille fausse ou* POUR *suer des mains... je prends tout !* [dit une femme qui a envie de danser] (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XXII.) — *J'ai vu de gentils camarades,* RÉPUTÉS POUR *n'*ÊTRE *dupes de rien* [...] *et qu'une secousse médiocre* [...] *désorganisait à fond* (ROMAINS, cit. *Rob.*). — Comp. R2. — Cette prépos. est normale quand on a un complément de cause : *Ce général est réputé pour avoir gagné plusieurs batailles.* De même : *Il était réputé pour son honnêteté* (= parce qu'il était honnête) se distingue de *Il était réputé honnête, mais...*

H3 902 HISTORIQUE

Au Moyen Âge, l'infinitif prépositionnel, notamment avec *pour*, pouvait être accompagné d'un sujet : *Por le vilain* CREVER *d'envie, / Chanterai de cuer* [= cœur] *liement* [= joyeusement] (*Chastelaine de Saint Gille*, cit. Nyrop, t. VI, § 213, 1°).

R8 902 REMARQUE

Voir notamment Lerch, t. II, pp. 164-169.

celui des denrées (*Code civil*, art. 603). — *Toute ma fortune restera entre les mains de mon notaire* [...] *pour ma volonté exprimée plus haut* ÊTRE ACCOMPLIE (MAUPASS., *C.*, Héritage, III). — *De tout quoi nous avons dressé le présent constat pour la requérante en* FAIRE *tel usage que de droit* (COURTELINE, *Article 330*).

- En dehors de la langue juridique : *Une grande toile sur châssis pour les peintres* DÉPOSER *leurs ordures* (CORBIÈRE, *Amours jaunes*, Casino des Trépassés). — *Je veux les chiens du juif pour David* ALLER *dans la forêt* (DURAS, *Abahn, Sabana, David*, p. 66). — *Pour qu'au bout de tout ça elle* [= la plume] *devienne des boas très beaux pour les dames* SE METTRE *autour du cou* (CAVANNA, *Ritals*, Au bout d'une fourche).

Le sujet est un pronom personnel que l'on supprimerait sans peine : °*C'est pour moi* RIGOLER, *mon Lou* (APOLLIN., *Lettres à Lou*, 21 avril 1915). — °*Il y a l'eau chaude courante, maman trouve que c'est commode pour elle* FAIRE *la vaisselle* (AYMÉ, *Maison basse*, p. 37). — °*C'est pas une raison parce qu'il vient de mourir, pour toi en* PERDRE *le boire et le manger !* (CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 496.) — °*S'il* [= Valéry] *fréquenta les salons... c'était seulement pour lui* SE DIVERTIR (Cl. ROY, cit. M. Cohen, *Subjonctif en fr. contemp.*, p. 199). — Dans certains ex., le pronom est utile pour distinguer l'agent de l'infinitif ; cela est réalisé de façon plus régulière en détachant nettement le pronom comme le font les virgules dans l'ex. suivant : *Il* [= Butor] *laisse à Beethoven le soin des variantes pour, lui* [= Butor], DISTRIBUER *et* ORCHESTRER *à sa manière ces admirables pièces pour piano* (J. PIATIER, dans le *Monde*, 23 juillet 1971). Mais il est tout à fait normal de placer le pronom après l'infinitif non comme vrai sujet, mais comme sujet redondant (comp. § 660, *d*) : *Il n'y avait guère que les rôdeurs* [...] *qui mangeaient. Aussi Jean* [...] *finit-il par amener Maurice près du pont, pour* GUETTER EUX *aussi la nourriture* (ZOLA, *Débâcle*, III, 2). — *Tu m'as contraint d'être faible, pour* POUVOIR, TOI, *être fort* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. I, p. 339).

903 L'agent de la proposition infinitive objet direct.

N. B. Dans l'exposé qui va suivre, on emploiera, pour plus de commodité, les mots de *datif* et d'*accusatif*.

Le sujet, ou plutôt l'agent, de la proposition infinitive est au *datif* quand il prend la forme d'un complément d'objet indirect : *Je fais bâtir ma maison* À CET ARCHITECTE ; *Je* LUI *fais bâtir ma maison* ; *L'architecte* À QUI *j'ai fait bâtir ma maison* ; — il est à l'*accusatif* quand il prend la forme d'un complément d'objet direct : *Je vois venir* MON PÈRE ; *Je* LE *vois venir* ; *Mon père*, QUE *je vois venir*.

a) Lorsque l'infinitif se présente **sans objet direct,** son agent se met normalement à l'accusatif :

Je vois CET ENFANT *obéir à ses parents, je* LE *vois obéir. Je vois venir* VOTRE PÈRE, *je* L'*entends parler. Laissons faire* NOS PARENTS. *Je sens battre* MON CŒUR. — *Il fait trembler* LES MÉCHANTS, *il* LES *fait trembler.* — *Je ferai renoncer* CET HOMME *à ses prétentions* (LITTRÉ). — *Cette aventure* [...] *contribua beaucoup à* LE *faire croire aux visions miraculeuses de Swedenborg* (BALZAC, *L. Lambert*, p. 61). — *Personne au monde ne* LE *fera changer d'avis* (COCTEAU, *Bacchus*, III, 7). — *Il n'y a pas eu moyen de* LE *faire renoncer à son mystère ridicule* (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, p. 152).

L'agent qui est exprimé par autre chose qu'un pronom personnel ou un pronom relatif se place soit avant soit après l'infinitif : *Vois se pencher* LES DÉFUNTES ANNÉES / [...] ; / *Surgir du fond des eaux* LE REGRET SOURIANT ; / LE SOLEIL MORIBOND *s'endormir sous une arche* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Recueillement). — Si le verbe support est *faire*, intercaler l'agent entre celui-ci et l'infinitif est littéraire : *Ce que j'ignore* [...], *c'est la nature des évidences* [...] *qui faisaient* CE DÉCOURAGEMENT *lui apparaître* (DURAS, *Amant*, p. 22). — Comp. *b*, 1°.

Parfois, après *faire, laisser* et *voir*, l'infinitif sans objet direct a son agent au datif. H1

Si vous croyez que c'est commode de LUI *faire changer d'idée* (P. BENOIT, *Axelle*, p. 171). — *Laissons faire* AUX POÈTES (GIDE, *Attendu que...*, p. 167). — *Il s'est porté un coup d'allure bénigne qui l'a pourtant suffisamment effrayé pour* LUI *faire renoncer à son projet* (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, p. 145). — *Cela, peu à peu,* LUI *laissait espérer dans la clémence du sort* (CARCO, cit. Sandfeld, t. III, p. 175). — *Elle*

H1 903 HISTORIQUE

Jusqu'au XVIIIe s., ce datif était fréquent : *Laissons faire un peu* À NATURE (MONTAIGNE, III, 13). — +*Faites votre devoir et laissez faire* AUX DIEUX (CORN., *Hor.*, II, 8). — +*J'aurais fait changer d'avis* À LUCILE (MARIV., *Serments indiscrets*, III, 5). — Voir H. Glättli, dans la *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 1979, pp. 309-316.

fléchissait le cou comme on LEUR *voit faire à toutes* [les femmes peintes par Botticelli] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 233). R1 — Dans l'ex. suivant, l'agent est construit avec *par*, comme on le ferait légitimement (cf. *b*) pour *se faire critiquer* : °*Il va se faire rire au nez* PAR SES CAMARADES (GIDE, cité § 898, R3). De même, après *voir* : °*D'autres États, voyant procéder* PAR LA GRANDE-BRETAGNE *à un début de reconnaissance, firent quelques pas dans le même chemin* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 104).

R1 903 REMARQUE
Certains de ces infinitifs intransitifs sont proches d'un infinitif transitif (cf. *b*, ci-contre) : *changer d'idée, espérer dans la clémence* sont très voisins de *changer son idée, espérer la clémence*.

b) L'infinitif a un objet direct.

1° Après ***faire***, en général (voir cependant *c*, 1° et 2°) l'agent se met au datif, ou bien il se construit avec *par*, parfois avec *de*.

Vous faites dire À CICÉRON *une chose qu'il n'a jamais dite* (LITTRÉ). — *Je ferai bâtir ma maison* À *ou* PAR CET ARCHITECTE (ID.). — *L'architecte* À QUI, PAR QUI *j'ai fait bâtir ma maison. Je ferai examiner l'affaire* À CELUI-CI, PAR CELUI-CI, À CHACUN D'EUX, PAR CHACUN D'EUX. — *Et l'on fit traverser tout Paris* À CES FEMMES (HUGO, *Châtim.*, V, 11). — *Il écrivit un discours, et alla le faire voir* À M. DAMBREUSE (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *La romance que je* LUI *ai fait chanter.* — *Passion* [...] *qui* [...] *leur met aux yeux cet éclat qui fait* AUX ÉTRANGERS *baisser les leurs* (H. MICHAUX, *Ailleurs*, 1967, p. 240). — *Jean Haust a mené un long combat pour faire reconnaître* PAR LES HISTORIENS *les droits de la philologie* (É. LEGROS, dans *Bull. de l'Institut archéol. liégeois*, 1949-1950, p. 313).

De s'emploie avec les verbes qui, au passif, admettent cette préposition pour le complément d'agent (§ 319, *b*) : *Ces preuves de force* [...] *la faisaient désirer* DES HOMMES (ZOLA, *Bête hum.*, II). Voir aussi *c*, 3°.

Quand l'agent est exprimé par un pronom personnel, celui-ci se met parfois à l'accusatif. H2

H2 903 HISTORIQUE
L'accusatif se trouvait à l'époque classique plus souvent qu'aujourd'hui : *Les vrays Juifs et les vrays Chrestiens ont toujours attendu un messie qui* LES *feroit aymer Dieu* (PASCAL, *Pens.*, p. 274). [Comp. p. 273 : *Les vrays Juifs et les vrays chrestiens adorent un Messie qui* LEUR *fait aymer Dieu.*] — *On ne* LA *fera point dire ce qu'elle ne dit pas* (SÉV., 17 janv. 1680). En construisant l'agent au moyen d'une préposition lorsqu'il y a un autre syntagme nominal (ou pronominal) non prépositionnel, la langue se prémunit contre les risques de confusion. Mais le procédé peut s'introduire, par analogie, quand il n'y a pas de tels risques (cf. *a*, ci-contre). — La préposition *à* dans cette fonction est souvent considérée comme remontant au lat. *ab*.

Et c'étaient des joies, des douceurs qui LA *faisaient bénir Dieu de son sort* (S.-BEUVE, *Vol.*, XIII). — *Les femmes les plus naïves ont un sens merveilleux qui* [...] LES *fait ressaisir bientôt tout l'empire qu'elles ont laissé perdre* (MARTIN DU G., *Jean Barois*, p. 114). — *L'inquiétude naturelle aux malades qui* LES *fait essayer sans cesse de nouveaux régimes* (BOURGET, *Détours du cœur*, p. 329). — *Des nouvelles un peu moins bonnes* LES *firent précipiter leur départ* (GIDE, *Porte étr.*, p. 129). — *Je* L'*avais fait jurer qu'il viendrait* (BILLY, *Madame*, p. 166). — *Il m'est impossible de* LE *faire aborder ce sujet* (DUHAMEL, *Problèmes de civilisation*, p. 13).

Cela arrive même, dans une langue assez recherchée, quand l'agent est un nom ou un pronom indéfini placés entre *faire* et l'infin. : *Un mouvement extraordinaire* [...] *a fait l'*AUDITOIRE *se lever* (BERLIOZ, *Soirées de l'orchestre*, 1980, p. 401). — *Que novembre / Fasse autour d'un grand feu vacillant dans la chambre /* LES CHAISES *se toucher* (HUGO, *F. d'aut.*, XIX). — *Elle ne fait pas* LES CHOSES *s'accorder* (CLAUDEL, *Réflexions sur la poésie*, Id., p. 175). — *Les profondes raisons qui ont fait* RACINE *rejeter tout ce qui fut tant recherché après lui* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 739). — *Est-ce Virgile, ou moi, qui gonfle de signification profonde ces quelques mots qu'il fait* NISUS *adresser à son Euryale* (GIDE, *Journal 1942-1949*, p. 306). — *Le courage de gorille qui est celui du héros ou du saint, et qui fait* L'HOMME *dominer sa peur* (IKOR, *Poulains*, p. 125). — *Marcel* [...] *précisa pour moi certains faits concernant Dunkerque, ce qui fit* TOUT LE MONDE *croire que j'y avais été* (VIALAR, *Ligne de vie*, p. 170). — *Un Dieu qui gémit, c'est le genre de choses qui faisait* NIETZSCHE *se gausser* (R.-L. BRUCKBERGER, *Monde renversé*, p. 82). — *L'établissement des formes ne fait pas* LITTRÉ *oublier les signifiés* (A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 306). A

A 903 AUTRE EXEMPLE
QUENEAU au § 698, *b*.

2° Après un **autre verbe que *faire***, l'agent se met à l'accusatif ou au datif, ou bien il se construit avec *par* (tour préféré aujourd'hui si l'agent est exprimé par autre chose qu'un pronom personnel ou relatif).

Agent à l'accusatif : *On* LE *vit briser ses meubles* (SAND, *Lélia*, VIII). — *S'ils ont laissé toute la mèche que je* LES *ai vus acheter* (MAUPASS., *Mont-Oriol*, I, 2). — *Comme une souris* QUE *le chat laisse faire quelques pas en liberté* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, p. 132). — *Je* L'*entends remuer la casserole* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 65). — *Comme certains mendiants* QUE *j'ai vu* [*sic*] *humer l'odeur des plats* (ESTAUNIÉ, *Infirme aux mains de lumière*, p. 95). — *Je* LA *sentis serrer mon bras* (ARLAND, *Vigie*, p. 119). — *Il laissait* CE SILENCE *envahir la pièce* (VERCORS, *Silence de la mer et autres récits*, p. 49).

Agent au datif : *Je me souvins même des paroles que j'avais entendu prononcer* À PATIENCE *aussitôt après l'événement* (SAND, *Mauprat*, XXII). — *On laisse manger* AUX VERS *les fourrures d'écureuil* (BÉDIER, introd. de : Colin Muset, *Chansons*, p. XXVII). — *Je* LUI *ai même entendu dire qu'il avait appris la flûte* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 64). — *Il n'était plus possible de* LUI *laisser tout ignorer* (*ib.*, p. 145). — *Il resta toujours fidèle aux exercices de piété qu'il* LUI *avait vu pratiquer* (BREMOND, *Âmes religieuses*, p. 10).

Agent précédé de *par* : *Un garde* [...] *a laissé admirer* PAR MA FEMME *son poignard* (GENEVOIX, *Afrique blanche, Afrique noire*, p. 62). — *Ne te laisse pas entortiller* PAR TA MAMAN ! (FLAUB., *Éduc.*, I, 5.) — *Des Français qui* [...] *voyaient fustiger* PAR H. ESTIENNE [...] *leur penchant italianisant* (HAGÈGE, *Le fr. et les siècles*, p. 83).

c) Cas particuliers.

1° Quand l'agent et l'objet direct de l'infinitif sont tous deux des pronoms personnels, si les deux pronoms sont joints devant le verbe principal (§ 684, *b*, 1°), le pronom agent se met au datif :

Ce devoir, je le LUI *ferai recommencer, ne le* LUI *faites pas recommencer. Ce livre, ne le* LEUR *laissez pas lire.* R2

Mais si les deux pronoms ne sont pas joints devant le verbe principal, le pronom exprimant l'agent se met à l'accusatif :

Ce mot d'« estime » [...] LA *faisait me remercier* (S.-BEUVE, *Vol.*, XIX). — *Tu* LE *laisseras m'aimer* (SAND, *Diable aux champs*, VII, 4). — *Je* L'*ai vu la battre* (M. PRÉVOST, *La nuit finira*, t. II, p. 50). — *Il* LES *regarde la regarder* (J. SARMENT, *Jean Jacques de Nantes*, p. 234). — *La terreur que leur inspire Pacha* LES *a fait me supplier de ne point les nommer* (GIDE, *Retour du Tchad*, Append., I).

En particulier, lorsque le verbe principal est à l'impératif et qu'il n'est pas précédé des deux pronoms conjoints, le pronom agent peut être : 1) au datif : *Ce livre, laissez-le-*LUI *lire. Ce devoir, faites-le-*LEUR *recommencer* ; — 2) à l'accusatif : *Ce livre, laissons-*LES *le lire en paix. Laisse-*LE *te guider. Ne* LES *laisse pas nous injurier. Ne* LE *laisse pas te perdre. Voyez-*LES *nous accuser.* [Cf. § 684, *b*, 1°.]

2° Quand l'infinitif est un verbe pronominal (dont le pronom est conservé : § 781, *c*), son agent se met à l'accusatif :

Je LA *vis se rapprocher de sa sœur* (FROMENTIN, *Dom.*, XIII). — *Elle* LES *entendait se disputer* (M. PRÉVOST, *La nuit finira*, t. I, p. 162). — *Une mollesse parfois* LA *faisait s'étendre sur l'herbe drue d'une pente* (MAUPASS., *Vie*, II). — Autres ex. ci-dessus, *b*, 1° (noms sujets).

Il est exceptionnel que l'agent soit au datif : °*Une résolution qui* LUI *fait se diriger vers la place de la Concorde* (BOURGET, cit. Sandfeld, t. III, p. 175).

3° Quand le sujet du verbe régisseur est aussi objet direct de l'infinitif, celui-ci peut prendre deux formes.

— Ou bien la forme d'un pronom non réfléchi placé devant l'infinitif (cette possibilité est exclue quand le verbe principal est *faire* : comp. *b*, 1°) :

Il sentait une profonde tristesse l'envahir. L'agent de l'infinitif est construit sans préposition. Il peut suivre l'infinitif dans la langue littéraire : *La fille* [...] *sentait la parcourir* UNE EXASPÉRANTE ARDEUR (CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 3).

— Ou bien la forme d'un pronom réfléchi placé devant le verbe régisseur ; l'agent de l'infinitif est précédé d'une préposition.

Ordinairement *par* : *Au football, Marseille s'est fait battre* PAR *Bordeaux. Il se laisse entraîner* PAR *le courant. Il se sentait envahir* PAR *une profonde tristesse.*

De est possible pout les verbes qui, au passif, acceptent cette préposition (cf. *b*, 1°) : *Il se fait estimer* DE *tous.* — Sinon, cette construction est très littéraire : *Un titre bon tout au plus à se faire épouser* D'*une Américaine* (YOURCENAR, *Coup de grâce*, L. P., p. 21).

À se rencontre dans la langue littéraire quand le verbe régisseur est *laisser* H3 : *Je me laissais emporter* À LA FOUGUE *des désirs* (SAND, *Lélia*, XXIII). — *Jean ne se laissait plus tromper* À CE SOPHISME (BOURGET, *Étape*, pp. 147-148). — *Si j'osais me laisser séduire* AUX RÊVERIES *qu'on décore du beau nom de philosophie historique* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 123). — *Énée s'est laissé séduire* AUX DOUCEURS *de l'amour* (HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 116). — *Se laisser prendre à* appartient à l'usage général : *Il m'est arrivé une fois de me laisser prendre* À VOS SIMAGRÉES (MAURIAC, *Nœud de vip.*, IX).

R2 903 REMARQUE

On prendra garde aux ambiguïtés si l'infin. peut avoir un objet indirect : dans *On le lui a fait porter* ; *lui* peut être l'agent ou l'objet indirect.

H3 903 HISTORIQUE

Chez les auteurs classiques, *à* était plus fréquent dans cette situation que *par* ou *de*, avec *faire* et surtout avec *laisser* : ⁺*Ils sont aises* [...] *de s'être fait admirer* AUX DÉPUTÉS (GUEZ DE BALZAC, cit. Haase, p. 337). — ⁺*Je me laissais conduire* À MON CHEVAL (RAC., G. E. F., t. VII, p. 34). — ⁺*Tous se laissent entraîner* AU TORRENT *qui les emporte* (LA BR., VIII, 32). — ⁺*Mais je me laisse emporter* AU PLAISIR *de grêler sur vous de deux cents lieues loin* (SÉV., 19 avril 1690). — *Et ne vous laissez point séduire* À VOS BONTEZ (MOL., *F. sav.*, V, 2). — ⁺*Elle se laissa emporter* À SA VIVACITÉ (DID., *Jacques le fat.*, Pl., p. 605).

4° Peu d'observateurs signalent qu'*envoyer* suivi d'un infinitif est parfois traité comme les verbes énumérés au § 902, *b*, 1° et 2°, quoiqu'il ne s'agisse pas vraiment d'une proposition infinitive (cf. *ib.*, R2).

La langue soignée admet que l'agent soit introduit par la préposition *par* : *Françoise en envoyait acheter* PAR *son jeune valet* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 117).

Le datif paraît moins répandu et peu naturel : °*Il envoie chercher ce livre* À *Jean* (dans Gross, t. I, p. 85). — Il peut être ambigu : °*Il le* LUI *a envoyé porter* pour *Il l'a envoyé le porter.* H4

H4 903 HISTORIQUE

On relève déjà chez LA BR. : ⁺*Un domestique qui vole l'argent que son maître* LUI *envoie porter* (XIV, 60).

B. *L'infinitif dans les fonctions du nom*

L'INFINITIF COMPLÉMENT DE VERBE

904 **Observations générales.**

a) L'infinitif peut être complément essentiel ou non essentiel, complément adverbial ou complément d'objet (direct ou indirect).

L'opposition entre objet direct et objet indirect est fondée sur la construction des syntagmes nominaux. L'infinitif objet *direct* peut être introduit par une préposition : *Il craint* DE *s'endormir.* Ce n'est pas une vraie préposition, mais une sorte de marque de l'infin., un introducteur de l'infin. (§ 1098, *a*, 2°).

Certains des verbes énumérés dans cette section B jouent le rôle de semi-auxiliaires de temps et d'aspect (cf. §§ 819-821) ; dans ce cas, la fonction première de l'infin. (complément d'objet ou adverbial) s'estompe plus ou moins ; c'est pour cela qu'il est parfois difficile de remplacer l'infin. par un pronom.

b) Un nombre assez considérable de verbes présentent plusieurs constructions différentes pour l'infinitif qui leur sert de complément essentiel.

Pour certains verbes, cela correspond à des significations distinctes (§ 908). — Des grammairiens ont essayé de découvrir des nuances sémantiques pour d'autres verbes : par ex., entre *commencer à* et *commencer de*, *continuer à* et *continuer de* (§ 907) ; entre *s'efforcer de* et *s'efforcer à*, *tâcher de* et *tâcher à* (§ 906). Il est assez naturel que des écrivains sentent des différences, mais celles-ci ne sauraient être considérées comme générales et constantes. Le plus souvent, c'est l'usage écrit, surtout littéraire, qui a d'autres possibilités que la langue commune et qui, en particulier, maintient plus ou moins en vie des tours classiques H ; en outre, la préposition *de* a l'avantage, pour les auteurs qui ont l'oreille délicate, d'éviter les hiatus qu'amène la préposition *à* (*Il continua à apporter*). — Ces survivances, dans d'autres cas, se trouvent dans des parlers régionaux.

H 904 HISTORIQUE

La langue classique donnait à beaucoup de verbes une autre construction que celle qui est suivie ordinairement aujourd'hui (et qui est indiquée dans les §§ 905-908) :

On ne S'ATTENDOIT *guere / De voir Ulysse en cette affaire* (LA F., *F.*, X, 2). — ⁺*Vous ne* BALANCERIEZ *pas* DE *la* [= la vie] *risquer* (VOLT., *Corresp.*, 16 sept. 1765). — ⁺*Voici tantôt le bout de cette année, que vous* COMPTIEZ DE *terminer par un retour* (SÉV., 21 juillet 1680). — ⁺*C'est qu'ils* COMPTENT DE *n'être jamais hommes* (J.-J. ROUSS., *Ém.*, IV, cit. Littré). — *Je* CONSENS D'*oublier le passé* (RAC., *Andr.*, IV, 5). — *Je* ME SUIS ENGAGÉ DE *faire valoir la Piece* (MOL., *Préc.*, IX). — ⁺ESSAYEZ *sur ce point* À *le faire parler* (CORN., *Hor.*, I, 1). — *Alexandre* [...] *les* EXHORTA D'*avoir bon courage* (VAUGELAS, trad. de Quinte-Curce, V, 5) [La prépos. est critiquée dans les Rem. que l'Acad. a faites en 1719-1720 sur cette trad.]. — ⁺*Elle m'*EXHORTA DE *consulter d'habiles gens* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, cit. Littré). — ⁺*Cette proposition* FAILLIT À *reculer les affaires* (VOLT., *Ch. XII*, VIII). — *Ce spectacle* FAILLIT À *m'ôter la force et la connoissance* (abbé PRÉVOST, *M. Lescaut*, p. 167). [Texte de 1731 ; FAILLIT DE en 1753.] — *Loin des lieux où le temps l'*HABITUA DE *vivre* (CHÉNIER, *Élég.*, VI). — ⁺*Il y a de petits défauts* [...] *dont nous ne* HAÏSSONS *pas* À *être raillés* (LA BR., V, 55). — ⁺*Ils n'*HÉSITENT *pas* DE *critiquer des choses qui sont parfaites* (ID., XI, 145). — ⁺*Je vous* INVITE D'*accompagner le Sauveur jusques au tombeau de Lazare* (BOSS., *Sermon sur la mort*, Ex.). — *Il m'*INVITA DE *prendre part au sien* [= à son dîner] (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 154). — ⁺*J'*AI *toujours* OUBLIÉ À *vous dire* [...] (PASCAL, *Prov.*, VIII). — ⁺*J'*OUBLIAIS À *vous donner de l'argent* (MARIV., *Vie de Mar.*, p. 35). — *Elle* SE RESOLUT / *D'imiter la Nature* (LA F., *F.*, IV, 22). Etc.

Pour presque tous ces verbes, on trouve, au moins occasionnellement, dans la langue littéraire moderne, des survivances de l'usage classique. Voir les commentaires des §§ 905-908, dans lesquels nous n'avons introduit qu'une partie des références dont nous disposions.

905 **Verbes suivis d'un infinitif sans préposition.**

adorer ↓	croire ↓	estimer	présumer
affirmer	daigner	faillir ↓	reconnaître
aimer ↓	déclarer	faire	regarder
apercevoir	désirer ↓	se figurer	savoir
assurer	détester ↓	nier ↓	sentir
avouer	écouter	oser	supposer ↓
compter ↓	entendre	pouvoir	vouloir
confesser	espérer ↓	préférer ↓	

Ni l'*Ac.* 2001 ni le *Trésor* ni le *Rob.* 2001 ne prévoient la construction d'***adorer*** avec un infin. Elle est pourtant fréquente, surtout dans la langue fam. : *Elle adorait passer toute une journée à « bibeloter »* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 244). — *J'adore être le seul homme* (MAUROIS, *En Amér.*, p. 57). A1 — *Adorer de* se trouve parfois : *Minnie, qui aime bien se salir, adore* D'*être lavée* (A. LICHTENBERGER, *Notre Minnie*, cit. Sandfeld).

Aimer à, que Littré considérait comme la construction normale (il n'appréciait guère *aimer* sans prépos.), reste courant dans la langue écrite : *S'il aimait* À *avoir du monde à Réveillon, il aimait avant tout* À *ne pas compromettre la réputation de Réveillon* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. II, p. 241). — *Il aimait d'ailleurs* À *jardiner* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 57). — *Il aime* À *lire* (MAURIAC, *Pharisienne*, III). — *J'aimais* À *m'enfoncer*

A1 905 AUTRES EXEMPLES

Voir Sandfeld, t. III, p. 110 ; Togeby, § 1232, 1.

dans les forêts qui cernent la ville (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 8). — *Je n'aime pas* À *me répéter* (M. DE SAINT PIERRE, *Écrivains*, VIII). — *Je l'ai déjà dit, mais j'aime* À *le redire* (J. HANSE, dans le *Bull. de l'Acad. roy. de langue et de litt. fr.* [de Belg.], 1989, p. 318). — La construction avec *à* est de plein usage dans des expressions comme *J'aime à croire* (ou *penser*) *que*… « j'espère que, je voudrais que ».

Aimer de, tour classique, subsiste dans la langue littéraire (et aussi dans l'usage courant de certaines régions) : *Janot aimait* DE *s'y rendre* (JAMMES, *Janot-poète*, p. 24). — *Julius aimait* D'*obliger* (GIDE, *Caves du Vat.*, p. 216). — *Il aimait* D'*embrasser brusquement un inconnu, un adversaire* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 307). — *Édouard n'aimait pas* D'*épuiser son jugement dans les petites causes* (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 35). — *J'ai dit que le soldat français aime* DE *comprendre, il n'aime pas moins* D'*être compris* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1103). — *J'aimerais* DE *mourir* (A. DE NOAILLES, *Forces éternelles*, IV, Attends encore un peu…). — *J'aime* D'*être méconnu* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, I, 4). — *C'est au langage des arts plastiques que j'eusse aimé* DE *recourir* (GENEVOIX, *Jeux de glaces*, p. 34). — *J'aime* DE *travailler* [dit une paysanne] (AYMÉ, *Jument verte*, IX). A2

Après *aimer bien, aimer mieux, aimer autant*, la préposition *de* paraît moins affectée ; ce sont des personnages qui parlent dans les ex. suivants : *J'aimerais autant* D'*être curé !* (BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1395.) — *Moi, j'aimerais bien* DE *rester couché* (PAGNOL, *Merlusse*, p. 24). — *J'aurais bien aimé* DE *vous les montrer* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 217). — *À* paraît rare après ces expressions : *J'aurais bien aimé* À *être infirmier* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 387).

Compter de H1 appartient aujourd'hui, soit à une langue littér. archaïsante, soit à un usage pop. : *Elle avait compté* DE *se rendre à Sisteron par le chemin de fer* (HÉRIAT, *Grilles d'or*, XII). — Nombreux ex. chez HERMANT : *Théâtre (1912-1913)*, p. 94 ; etc. — *S'il y a une femme qui peut compter* D'*aller près du bon Dieu* [dit la servante Françoise] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 26).

Croire de, quoique blâmé par Littré H2, est lui aussi attesté quelquefois dans la littérature et dans des parlers pop. régionaux (notamment en Belgique et au Québec) : *Chaque jour développe* […] *ou ruine ce que nous croyions* DE *savoir* (VALÉRY, *Idée fixe*, Pl., p. 203). — *Elle n'y vit rien* […] *qui lui permît de croire* D'*avoir été seulement entendue* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 194).

Désirer de est littéraire : *Vous ne désireriez pas* DE *vous reposer* […] ? (MUSSET, *Nuit vénitienne*, II.) — *Si vous désirez* DE *méditer* (BORDEAUX, *Chartreuse du reposoir*, p. 100). — *Elle désirait* DE *voir Marcel Coutre* (HENRIOT, *Aricie Brun*, III, 2). — *Il désirait* DE *voir Bouteiller furieux ou suppliant* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 323). — *Sa cause ne l'eût pas lâché, même s'il avait désiré* DE *rompre avec elle* (J. ROY, *Métier des armes*, p. 243). — *Vous avez désiré* DE *me parler* (MONTHERLANT, *Malatesta*, II, 4). — *Il articulait avec force des mots sur lesquels il désirait* D'*attirer l'attention de l'auditoire* (DUHAMEL, *Compagnons de l'Apocalypse*, p. 48). — *Peut-être désirait-elle simplement* DE *ne plus être* (D. BOULANGER, *Connaissez-vous Maronne ?* p. 56).

Détester de (que l'*Ac.* 2001 ignore) est assez courant et surtout, semble-t-il, *ne pas détester de* : *Je ne déteste pas* DE *généraliser la notion de moderne* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 992). — *Il déteste* D'*écrire* (MAURIAC, *Fin de la nuit*, p. 121). — *Je n'aurais pas détesté* D'*être archevêque* (ROMAINS, *6 oct.*, p. 42). — *Je ne déteste pas* D'*accompagner les chasseurs* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 123). — *Je déteste* D'*être réveillé en sursaut quand je rêve* (HENRIOT, *Rose de Brastislava*, II). — *J'avais même un tel plaisir à donner que je détestais* D'*y être obligé* (CAMUS, *Chute*, Pl., p. 1485). — *Détestant avoir tort, mais ne détestant pas* D'*être encensé* (Jeanine MOULIN, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1987, p. 143). R1

Espérer de se trouve parfois, disait l'*Ac.* en 1932, quand *espérer* est lui-même à l'infin. ; cette condition n'est nullement indispensable, l'*Ac.* le reconnaît en 2000, mais la consttuction est littéraire (cf. J. Hanse, dans les *Mélanges Grevisse*, pp. 187-206) : *Espérant par vous* DE *devenir baron* (STENDHAL, *Chartr.*, XVII). — *Je ne puis espérer* DE *faire comprendre cette réponse* (NERVAL, *Aurélia*, I, 4). — *Ils espérèrent bientôt* D'*en faire des fidèles* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. I, p. 191). — *Cette ceinture d'officier dans laquelle j'avais espéré* DE *mourir* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 227). — *N'espérez pas* DE *les tromper* (MAETERLINCK, *Vie des abeilles*, II, 25). — *Au milieu des malades qu'il espérait* DE *soigner* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 140). — *Ce secret du génie, je n'espère pas* DE *le comprendre* (ALAIN, *Propos de littér.*, LXXXIII). — *Les phénomènes qu'on peut espérer* D'*expliquer* (BENDA, *Exercice d'un enterré vif*, p. 20). — *Puis-je même espérer* DE *les revoir tous ?* (GIDE, *Journal*, 30 janv. 1943.) — *Comment pouvait-il espérer* DE *se faire comprendre ?* (GREEN, *Chaque homme dans sa nuit*, p. 209.) — *Puis-je espérer* DE *vous rendre ce qui m'appartenait ?* (BERNANOS, *Dialogue d'ombres*, p. 108.) — *Je n'espérais plus* DE *voir un enfant les ramasser* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 12 juin 1960). — *Ne peut-on pas espérer* DE *vous voir à nouveau sur la Superbe ?* (CHAMSON, *Superbe*, p. 61.) R2

A2 905 AUTRES EXEMPLES

SAND, *Fr. le champi*, XV ; BENDA, *France byzantine*, p. 118 ; JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 214 ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, p. 243 ; M. DE SAINT PIERRE, *Écrivains*, IV ; etc.

H1 905 HISTORIQUE

Compter de a été courant jusqu'au XVIIIe s. : § 904, H.

H2 905 HISTORIQUE

Littré cite LA ROCHEF. et J.-J. ROUSS.

R1 905 REMARQUE

Les deux constructions se succèdent dans cet ex.

R2 905 REMARQUE

Cet ex. est-il le reflet d'un usage régional ? *La bête trop chargée, qui espère en se secouant* DE *faire tomber son fardeau* (RAMUZ, *Règne de l'esprit malin*, II, 2).

Faillir à « être sur le point de » est vieilli (cf. § 904, H), plus nettement que *faillir à faire* « ne pas faire », qui garde certaines positions dans la langue littéraire. 1) *En cet appartement que la Commune faillit* À *brûler* (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 430). — *Je faillis* À *m'évanouir tout à fait* (HERMANT, *Confidences d'une aïeule*, IX). — 2) *Il tomba* [...], *et ne faillit pas* À *se ficher dans le corps une partie des tiges* (MALRAUX, *Lunes en papier*, I). — *Rosita Bacheret ne faillit pas* À *s'écrier* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 117). — *Il connaissait tout ce qu'il avait failli dans sa vie* À *comprendre* (MONTHERL., *Songe*, X). — *Adrienne et moi* [...] *ne faillîmes point* À *rire de compagnie* (Y. GANDON, *Léone*, p. 102). — *Des attaques que je suis obligé de relever moi-même, puisque votre rédaction et M. Patri ont failli* À *le faire* (CAMUS, *Actuelles*, Pl., p. 733). A3 — *Faillir de*, encore signalé par Littré (°*J'ai failli* DE *tomber*) est hors d'usage.

A3 905 AUTRE EXEMPLE
NIMIER, cité au § 839, 2°.

Nier de était la seule construction mentionnée par Littré. La construction directe est pourtant déjà fréquente au XIXe s. : *M. de Talleyrand a longtemps nié* ÊTRE VENU (S.-BEUVE, *M. de Talleyrand*, p. 30). — *Ils nièrent* ÊTRE VENUS *dans la nuit* (NERVAL, *Aurélia*, I, 3). — *Il nia* AVOIR *jamais* ÉCRIT *à Mlle de Jussat* (BOURGET, *Disciple*, p. 43). — Au XXe s., *nier de* est devenu rare et surtout littéraire : *Il nia* D'*avoir sollicité aucune décoration* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 194). [Comp. p. 71 : *M. Clemenceau a toujours nié* AVOIR REÇU *ces documents*.] — *Paroles que je ne puis nier* D'*avoir dites* (GIDE, *Journal*, 15 mars 1931). [Comp. : *Ils* [...] *nieront* AVOIR *rien* VU (*Voy. au Congo*, p. 95.)] — *Elle a d'abord nié* D'*être en commerce avec les rebelles* (CHAMSON, *Superbe*, p. 311). — *Il* [= Giono] *nia un jour* D'*être Provençal* (BOSCO, dans le *Figaro litt.*, 19-25 oct. 1970).

Préférer de reste utilisé par quelques écrivains : *Il semblait préférer* DE *rester seul* (HERMANT, *Xavier*, p. 210). — *Il préféra donc* DE *les dissuader en douceur* (JAMMES, *Antigyde*, p. 85). — *Elle préférait* DE *rire* (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, III). — *D'autres préfèrent* DE *rester debout* (J. ROSTAND, *Inquiétudes d'un biol.*, p. 77). — *J'aurais cent fois préféré* D'*être l'esclave d'un de ces bons bourgeois romains* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., pp. 1067-1068).

Pour *supposer*, voir aussi § 902, *b*, 6°. — Quand *supposer* est synonyme d'*impliquer*, il prend parfois la construction de ce dernier : *Peser dans la scène internationale* [...] *suppose* D'*être capable d'y intervenir militairement* (éditorial, dans le *Monde*, 6 sept. 2002, p. 15).

906 Verbes construisant d'habitude l'infinitif avec *de*.

s'abstenir
accepter
accuser
achever
affecter
s'affliger
ajourner ↓
ambitionner
s'applaudir
appréhender
arrêter R1
avertir
s'aviser
blâmer
brûler
cesser
charger
choisir
commander
comploter
conclure ↓
conjurer
conseiller
se contenter
convaincre ↓
convenir
convoiter
craindre
déconseiller
décourager
dédaigner
défendre
défier
dégoûter
délibérer
se dépêcher ↓
désaccoutumer
désapprendre
désespérer
déshabituer
détourner
différer
discontinuer
disconvenir
se disculper
dispenser
dissuader
douter
écarter
s'efforcer ↓
s'embarrasser ↓
empêcher
enjoindre
enrager
entreprendre
envisager
épargner
s'étonner
éviter
excuser
exempter
feindre ↓
féliciter
finir R3
se flatter
frémir
gager
garder
gémir
se glorifier
haïr
se hâter
imposer
imputer
incriminer
s'indigner
s'ingérer ↓
inspirer
interdire
s'interrompre
inventer
louer
méditer
se mêler
menacer
mériter
négliger
obtenir
omettre
ordonner
oublier
pardonner
parier
parler
permettre
persuader ↓
plaindre
préméditer
prescrire
presser
prétexter
prévoir
prier
projeter
promettre
proposer
protester
réclamer
recommander
récompenser
redouter
regretter ↓
se réjouir
remercier
remettre
se repentir
reprocher
retenir
rêver ↓
rire
rougir
ruminer
signifier
simuler
solliciter R2
sommer
se soucier
soupçonner
se souvenir ↓
suggérer
supplier
supporter
tâcher ↓
tenter
tenu (être ~) R4
valoir ↓
vanter

R1 906 REMARQUE
Voir § 821, *a*.

R2 906 REMARQUE
Solliciter qqn à faire qq. ch. est encore mentionné par l'*Ac.* 1935.

R3 906 REMARQUE
Finir par : voir § 909, *b*, 2°.

R4 906 REMARQUE
Être tenu à se rencontre : *Vous n'étiez pas tenu* À *me raconter votre vie* (BOURGET, *Lazarine*, p. 161).

L'*Ac.* 2001 ne prévoit pas qu'***ajourner*** soit suivi d'un infin. Ex. avec *de* : *Il ajourna* DE *les examiner* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 91). — *Il ajournait sans cesse* DE *montrer à Solange l'album de photos* (MONTHERL., *Lépreuses*, VI). — *À* paraît plus rare : *J'ajourne de jour en jour* À *retourner chez lui* (FLAUB., *Corresp.*, cit. *Trésor*).

***Conclure** de* est rarement signalé par les dict. et les gramm. ; voir pourtant *Rob.* H1 *Conclure à* l'est plus souvent, mais comme vieux : *Je conclus à rejeter toute la loi venant d'eux* (COURIER, cit. *Trésor*).

Convaincre est parfois suivi d'un infin. sans prépos. quand cet infin. exprime un fait présent ou passé par rapport au verbe support : °*Je vis la princesse, que j'aurais été jusque-là convaincu* ÊTRE *au moins la Sanseverina* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 427). Comp. *persuader* ci-dessous.

***Se dépêcher** à* se trouve parfois : *Se dépêchant* À *monter nos lits de sangles* (LOTI, *Vers Ispahan*, p. 26). — *On se dépêchait* À *passer le col* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 458).

***S'efforcer** à* est fréquent dans la langue littéraire : *Tandis qu'ils s'efforçaient* À *trouver des phrases banales* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, II, 3). — *Elle était gaie ; lui, s'efforçait* À *l'être* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 572). — *Elle s'efforçait en vain* À *sourire* (GIDE, *Porte étr.*, p. 64). — *Son art s'efforce* À *capter toute la poésie qui jaillit des choses présentes* (APOLLIN., *Chron. d'art*, p. 407). — *Je m'efforce* À *séparer votre tourment de celui de la conquête* (MALRAUX, *Tentation de l'Occident*, p. 54). — *Malgré qu'il s'efforçât, raide dans son complet neuf,* À *mettre le jour du Seigneur au ras des autres jours, Justin gardait un air des dimanches* (AYMÉ, *Aller retour*, p. 118). — *Je m'efforce* À *laisser à la parole qu'il profère sa signifiance souveraine* (J. LACAN, *Écrits I*, p. 288). R5

***S'embarrasser**, embarrassé* se construisent aussi avec *pour* : *Elle ne serait pas embarrassée* POUR *amener un Américain où elle voulait* (P. DE COULEVAIN, *Noblesse américaine*, p. 139). — *Être bien embarrassé* POUR *répondre* (*Rob.*). — Parfois avec *à* : *Je serais bien embarrassé* À *vous donner mon avis* (FAGUET, dans D'Harvé, *Parlons mieux !*, p. 94).

Feindre se construit parfois sans prépos. : *Elle feignit ne pas* COMPRENDRE (MAURIAC, *Fin de la nuit*, p. 125). — *Feignant* AVOIR VU *l'apprentie* [...] (COURTELINE, *Linottes*, II). — *Les femmes qui dansaient ensemble feignaient, de dépit,* S'AMUSER *follement* (CESBRON, *Souveraine*, p. 146). H2

Feindre à « hésiter à », dans cet ex., paraît plutôt un régionalisme qu'un archaïsme H3 : *Je ne feindrai pas* À *vous dire* [...] *que ma mère* [...] *a commencé par désapprouver hautement le projet d'union de mon frère* (A. LICHTENBERGER, *Portraits de jeunes filles*, p. 7).

Pour *s'ingérer*, l'*Ac.* a supprimé l'ex. qu'elle citait en 1935 (et depuis 1694) : *Il s'ingère* DE *donner des avis*. Le *Trésor* met sur le même pied les constructions avec *de* et avec *à*, en citant des ex. du XIX[e] s. : BALZAC et CLAUDEL pour *de*, RENAN pour *à*. Au XX[e] s., nous avons noté seulement chez un auteur féru d'archaïsme : *Elle s'était ingérée* D'*écrire un roman idiot* (HERMANT, *Grands bourgeois*, VII).

Quand l'infin. dépendant de ***persuader*** concerne un fait futur par rapport au verbe régisseur, qq. ch. à faire, la construction avec *de* semble sans concurrence : *Thiébaud* [...] *persuada le commandant du 13*[e] *corps* D'AMORCER *en série des plébiscites* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 259). — *Il persuada au Cabinet de l'Empereur* D'ENVOYER *à Tirpitz le télégramme suivant* (DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi*, pp. 37-38). — *On avait chambré le ministre de l'Éducation Nationale, en le persuadant* DE *ne* TENIR *aucun compte de l'avis de son Conseil* (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, juillet 1950, p. 161). — *Le difficile serait plutôt de persuader à mon ancien maître* D'ABANDONNER *son mouton* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Mouton). Etc.

Mais quand l'infin. concerne un fait passé ou présent que l'on amène à constater ou à croire, la construction directe n'est pas rare H4 : *Bien des fois, les ambitions de Gianni s'étaient persuadées* TOUCHER *au but* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XLIV). — *Un costume* [...] *qu'elle avait persuadé à Robert* ÊTRE *une véritable « vision d'art »* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 784). — *Tu te persuades suivre un fil fatal* (LOTI, *Aziyadé*, II, 26). — *Quel que fût son désir de retrouver l'état d'indifférence habituel, ou se persuader l'*AVOIR RETROUVÉ (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 359). — *Il en* [= des chansons] *est que j'étais persuadé* AVOIR *toujours* IGNORÉES (SIMENON, *À l'abri de notre arbre*, p. 11). — *Il est persuadé* AVOIR ACHETÉ *des fruits dans l'épicerie* (LE CLÉZIO, *Voyages de l'autre côté*, p. 129). R6 — Cependant, dans ce cas, la préposition est loin d'être exclue : *Les Messieurs de Charlus sont* [...] *tellement persuadés* D'ÊTRE *les seuls bons maris* [...] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 695). — *De ce bonheur j'ai soif aussitôt... Ou dois-je me persuader* DE *l'*AVOIR (GIDE, *Porte étr.*, Journal d'Alissa, 15 oct.). — *L'insatiabilité des artistes d'aujourd'hui qui, grâce à leur peu de culture, se persuadent aisément* DE *ne rien* DEVOIR *à ceux qui les ont précédés* (MAURIAC, *Vie de Racine*, XIII). — Comp. *convaincre* ci-dessus.

Regretter + infin. sans prépos. est rare : °*Je regrette* [...] *ne pas l'*ENTENDRE *ce soir* (M. HARRY, cit. Sandfeld, t. III, p. 96). — C'est sans doute un phénomène d'haplologie (§ 219).

H1 906 HISTORIQUE

Il cite seulement LA F. : *On conclut / D'envoyer hommage et tribut* (*F.*, IV, 12).

R5 906 REMARQUE

S'efforcer pour est rare : *Lui s'efforce* [...] POUR *s'intéresser à mes recherches* (P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, XVII).

H2 906 HISTORIQUE

Sans prépos. déjà chez LA F. : *Lui* [= un renard] [...] / *Feignit* VOULOIR *gravir* [un arbre] (*F.*, XII, 18).

H3 906 HISTORIQUE

Avec *à* chez MOL., mais le sens est « hésiter » : *Nous feignions* À *vous aborder, de peur de vous interrompre* (*Av.*, I, 4).

H4 906 HISTORIQUE

Ex. du XVIII[e] s. : *Ces deux bandits* [...] *le ruinoient* [...] *par des marchés de dupe qu'ils lui persuadoient* ÊTRE *des marchés d'escroc* [= écornifleur, comme en italien] (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 309).

R6 906 REMARQUE

Le *Trésor* ne signale la construction directe qu'à propos de *se persuader*, dans la section apparemment peu adéquate « amener à faire », avec deux ex. (PÉLADAN 1884, BLONDEL 1893) et l'étiquette « vx ou littér. ». « Vx » est aussi le jugement du *Rob.* 2001 [avec un ex. de J.-J. ROUSS. *s. v.* *brocantage*]. Littéraire, peut-être ; mais vieux ? Nos ex. ne donnent pas cette impression.

Rêver construit parfois sans prépos. l'infinitif complément : *Il n'y a pas de grimaud sortant du collège qui n'ait rêvé* ÊTRE *le plus malheureux des hommes* (CHAT., *Mém.*, II, I, 11). — *Cette main, sur mes traits qu'elle rêve* EFFLEURER (VALÉRY, *Poés.*, Jeune Parque). — *Mlle Sylva rêve* VOIR *Saïgon tout entier* (FARRÈRE, *Civilisés*, XVII). — *C'est tout ce que nous pouvons rêver* CONSACRER *à la pension* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, I, 1). — *J'avais rêvé t'y* AMENER (A. HAULOT, *Poèmes*, p. 41). — On trouve aussi *à* : *Il rêvait* À *lui bâtir une brillante fortune* (STENDHAL, *Rouge*, II, 34). — *Bost rêve, nous écrit-il,* À *se faire chef d'îlot* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 589).

Se souvenir, sous l'influence du synonyme *se rappeler* (cf. § 908, *b*, 1°), se construit couramment sans prépos. : *Je me souviens l'*AVOIR PROMENÉ *encore dans le salon de Mme la comtesse de Chodsko* (A. DAUDET, *Trente ans de Paris*, p. 99). — *L'abbé, quoiqu'il se souvienne* AVOIR VU *l'inscription presque entière, ne peut pas m'en dire le sens* (P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, XVIII). — *Il ne doit pas se souvenir nous* AVOIR DIT *qu'elle demeurait à deux kilomètres de là* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 129). — *Il se souvint* AVOIR MARCHÉ *devant lui très vite et très loin* (BOURGET, *Disciple*, p. 356). — *Je me souviens* AVOIR ÉTÉ *premier en rhétorique* (Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 28). **A1** — Sur la construction impersonnelle, voir § 912, *c*, 1°.

Tâcher à reste fréquent dans la langue littéraire ou même écrite (cf. § 904) : *Mlle Emma tâchait* À *coudre des coussinets* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 2). — *Tâche* À *résoudre l'énigme du bonheur que je te propose* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 867). — *Je tâchais* À *les y voir encore* (HENRIOT, *Temps innocents*, p. 74). — *Je n'ai jamais bien compris que le plus désirable des bas soit le bas dit « invisible » et qu'il faille payer si cher ce qui tâche* À *ne pas exister* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 106). — *C'est* À *retrouver ce point de départ individuel que tâchent les savants* (VAN GENNEP, *Folklore*, p. 25). — *Septime-Sévère dut remettre sur le métier le travail de Dioclétien, comme Domitien avait tâché* À *reprendre celui d'Auguste* (CARCOPINO, *Vie quotid. à Rome à l'apogée de l'Empire*, p. 118). — *Elle tâchait* À *ressusciter M. R.* (CESBRON, *Souveraine*, p. 256). **A2** — *À* est surtout fréquent dans le sens « s'occuper », mais beaucoup de nos ex. concernent le sens « s'efforcer ».

Valoir de + infin. est daté du début du XXe s. par le *Grand Lar. langue*. Pourtant Littré (s. v. *valoir*, Rem. 1) mettait déjà en garde contre cet usage, en ne faisant exception que pour l'infin. (sujet ou sujet réel) qui suit *Mieux vaut* et *Il vaut mieux*. Littré citait pourtant BÉRANGER dans l'article (11°) : *Je dormais sur un petit volume, / Qui me vaudra* D'ÊTRE *encore étrillé*. L'interdiction est restée lettre morte : *Même avec l'assurance de réussir, cela valait-il* DE *tant s'*AGITER ? (A. DAUDET, *Immortel*, IV.) — *Un élément esthétique qui valait* D'ÊTRE *mis en relief* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 849). — *Cette part ne valait pas* D'EXCITER *le plus misérable désir* (BOSCO, *Hyacinthe*, p. 180). **A3** — Sans le dire nettement, Littré aurait voulu sans doute que l'infin. soit construit sans prépos. Mais, après le XVIIIe s. **H5**, cette construction est devenue exceptionnelle : *Exprimer le Napoléon d'Austerlitz vaut bien* MONTRER [comme le fait Stendhal dans son livre sur Napoléon] *sa manie de barbouiller de confitures le visage du roi de Rome* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 15) ; dans cet ex., le sujet est aussi un infin., ce qui incline Togeby à faire un rapprochement avec l'infin. attribut (cf. § 913, *a*).

907 Verbes construisant d'habitude l'infinitif avec *à*.

s'abaisser
aboutir
s'abuser
s'acharner
s'adonner
aguerrir
aider
s'amuser
s'animer
s'appliquer
apprendre
s'apprêter
s'arrêter
arriver
aspirer
assigner
assujettir
astreindre
s'attacher
autoriser
s'avilir
avoir
balancer

se borner
chercher
commencer ↓
se complaire
concourir
condamner
consentir ↓
conspirer
continuer ↓
contribuer
convier **R4**
destiner **R5**
déterminer
se dévouer
disposer
donner
dresser
employer
encourager
engager **R6**
ennuyer **R7**
enseigner
s'entendre

entraîner **R1**
s'évertuer
exceller
exciter
exhorter **R2**
s'exposer
se fatiguer
être fondé
habiliter
habituer **R3**
hésiter ↓
inciter
induire
s'ingénier
inviter
s'obstiner
parvenir
pencher
persévérer
persister
se plaire
se plier
porter

pousser
se prendre
préparer
prêter
provoquer
réduire
renoncer
répugner
se résigner
réussir ↓
servir
songer
se soumettre
stimuler
tarder ↓
tendre
tenir
travailler
trouver
se tuer
veiller
être bien (ou mal) venu ↓
viser

A1 906 AUTRES EXEMPLES

G. DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 236 ; J. GREEN, *Sud*, I, 2 ; BILLY, dans le *Figaro litt.*, 12 nov. 1960 ; GIDE, *Journal*, 1er sept. 1937 ; GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 121 ; etc.

A2 906 AUTRES EXEMPLES

MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, VII ; PÉGUY, *Mystère de la char. de J. d'Arc*, p. 198 ; A. DE NOAILLES, *Honneur de souffrir*, XCVI ; GIDE, *Journal*, 3 janv. 1921 ; A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 196 ; BORDEAUX, *Captifs délivrés*, p. 312 ; AYMÉ, *Aller retour*, p. 19 ; LA VARENDE, *Amour de M. de Bonneville*, p. 83 ; LE BIDOIS, § 580 ; J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 180 ; M. THIRY, *Le poème et la langue*, p. 23 ; AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 26 ; P. ENCREVÉ, *Liaison avec ou sans enchaînement*, p. 15 ; etc.

A3 906 AUTRES EXEMPLES

JAURÈS dans le *Trésor* ; GIRAUDOUX, MONTHERL., dans le *Grand Lar. langue* ; GIDE, MAURIAC, dans *Rob.* ; RÉGNIER, VALÉRY, dans Togeby, § 1241 ; etc.

H5 906 HISTORIQUE

L'infin. qui suit *valoir* s'est construit sans prépos. aux XVIIe et XVIIIe s. : °*La vie est peu de chose, et le peu qui t'en reste / Ne vaut pas l'*ACHETER *par un prix si funeste* (CORN., *Cinna*, IV, 2). — °*Il le faut bien, repris-je en baissant les yeux d'un air triste (ce qui valait bien le* REGARDER *moi-même)* (MARIV., *Vie de Mar.*, p. 72).

Valoir à + infin. a existé aussi. Notamment, au XVIe s., *vaut autant à dire comme* (ou parfois *que*) introduisait le sens du mot qui précède cette formule : Panta, *en grec*, VAULT AUTANT A DIRE COMME tout (RAB., *Pant.*, éd. princeps, II). Autres ex. dans Huguet. Des érudits du XXe s. ont ressuscité cet emploi, tantôt à peu près tel quel : *Dès lors mentir* VAUT À DIRE *« faire œuvre de vérité », restituer au monde son statut originel* (R.-L. WAGNER, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1979, p. 69), tantôt avec un sens assez différent : *C'est sans doute par son réalisme, et sa verve farcesque, qu'un* Tiel Ulenspiegel *avait connu très vite le succès en Allemagne* [...]. *Autant* VAUT À DIRE *de la* Chronique Gargantuine *chez nous* (V.-L. SAULNIER, introd. de : Rab., *Pant.*, p. XXVI) [« il faut en dire autant... »].

R1 907 REMARQUE

Entraîner + infin. sans prépos. est rare : § 908, *d*, 1°.

R2 907 REMARQUE

Exhorter de est rare et vieilli : *Il l'exhorte* D'*admirer, plutôt que les œuvres d'art* [...], *l'activité qui les produit* (BENDA, *Songe d'Éleuthère*, p. 59). — Cf. § 904, H.

R3 907 REMARQUE

Habituer de est rare et archaïque (cf. § 904, H) : *La France n'était pas habituée* DE *courir si souvent à Reims* (DRUON, dans le *Figaro*, 5-6 févr. 1977).

R4 907 REMARQUE

Convier de est fort rare : *Tout le conviait* DE *prêter à sa miraculeuse arrivée* [...] *un sens mystique* (L. MARTIN-CHAUFFIER, *Épervier*, p. 52).

R5 907 REMARQUE

Destiner pour est un archaïsme : cf. § 294, *c*.

R6 907 REMARQUE

Engager de est peut-être un régionalisme : *M. le Baron m'a engagé* DE *me charger de cette dépense* (STENDHAL, *Corresp.*, t. VII, p. 178). — Cf. § 904, H.

R7 907 REMARQUE

S'ennuyer d'attendre est encore mentionné par l'Ac. 2001. Le *Trésor* cite BLOY.

***Commencer** de* est très fréquent dans la langue écrite, au point que l'on peut considérer qu'elle a le libre choix, du moins quand ce verbe est au passé R8 : *L'imprimerie a commencé* DE *les* [= les écrits du Moyen Âge] *rendre à la lumière* (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. I, p. 257). — *Coffin* [...] *commençait* DE *grimper* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 3). — *L'arbuste* [...] *commença* DE *préparer une fleur* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, VIII). — *Arsène* [...] *commençait* DE *creuser une fosse* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1063). — *Il commença* DE *raconter des histoires* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Loup). — *J'ai commencé* D'*entrevoir ces faces gothiques* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 24). — *C'est une révolution* [...] *que la France* [...] *a commencé* D'*accomplir* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 271). — *Des pénitents* [...] *commencèrent* DE *descendre les marches* (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1679). — *Les premiers vrais réfugiés* [...] *commencèrent* D'*arriver* (NOURISSIER, *Histoire franç.*, XI). — *Je commençai* DE *m'interroger* (G. FRIEDMANN, *La puissance et la sagesse*, p. 275). — *Le francien* [...] *commençait* DE *s'imposer en dehors de Paris* (HAGÈGE, *Le fr. et les siècles*, p. 17). — *Je commençais* D'*explorer* [...] *les terres apparemment familières* (G. VIGNEAULT, préf. de Boulanger). Etc.

***Consentir** de* subsiste (cf. § 904, H) dans la langue littéraire : *Quelques esprits distingués n'ont consenti* DE *voir en ce drame que l'exposé d'un cas bizarre* (GIDE, *Immor.*, Préf.). — *Je consens* D'*être le parrain* (SCHLUMBERGER, *Fils Louveigné*, I, 9). — *La grandeur, pour se faire reconnaître, doit trop souvent consentir* D'*imiter la grandeur* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 163). — *Sur une terre qu'il ne consent jamais* DE *laisser écraser* (Cl. ROY, dans les *Lettres françaises*, 31 janv. 1947). — *Tous les écrivains célèbres* [...] *ont consenti* DE *poser pour elle* [= une photographe] (M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 17 août 1970). Etc.

***Continuer** de* est plus fréquent encore que *commencer de* dans la langue écrite, même non littéraire, et le choix est donc plus libre encore : *Elle continue* D'*exister* (*Code civil*, art. 694). — *Il continua* DE *galoper vers la cantinière* (STENDHAL, *Chartr.*, III). — *L'un continuait* DE *rire et l'autre* DE *maugréer* (VERNE, *M. Strogoff*, I, 11). — *Je continuais* D'*interroger le marinier* (H. MALOT, *Sans famille*, II, 19). — *Il continuait* DE *faire chaud* (ZOLA, *Bête hum.*, I). — *Le latin* [...] *a continué* D'*exister longtemps après la chute de l'empire romain* (M. BRÉAL, *Essai de sémantique*, 3e éd., p. 311). — *Le problème de l'âme des bêtes* [...] *continue* D'*être discuté* (LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, S. T. F. M., t. I, p. 186). — *Il continue toujours* DE *pleurer* (PÉGUY, *Myst. des saints Innoc.*, p. 121). — *Je continuerai* DE *m'y référer* (Ét. GILSON, *La société de masse et sa culture*, p. 77). — *Il avait continué* D'*y adhérer longtemps* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 111). — *Il continue* DE *regarder les rhinocéros* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 97). — *L'Encyclique de Paul VI* [...] *continue* D'*entretenir une certaine agitation dans les esprits* (GASCAR, dans le *Figaro litt.*, 13 avril 1967). — *Le Japon continue* DE *purger ses excès financiers et bancaires* (M. VERNHOLES, chronique économ., dans le *Monde*, 21 déc. 1995). Etc.

***Hésiter** de* est devenu rare (cf. § 904, H) : *Ma femme n'a jamais hésité* D'*approuver* [...] (CHAT., *Mém.*, III, II, X, 3). — *Je songe* [...] *au jeune voyageur qui* [...] *n'hésite pas* D'*assaillir l'ange* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 177). — Ex. non littéraire : *N'hésite pas* D'*en user à l'occasion* (lettre d'un jeune Parisien, petite bourgeoisie, 10 nov. 1947). — *Hésiter pour* n'est pas fréquent : *Il hésitait cependant, malgré les prières des frères,* POUR *la faire sortir d'Ollioules et* POUR *l'ôter à Girard* (MICHELET, *Sorcière*, t. II, p. 164). — Dans l'ex. suivant, *à* n'est guère possible : *Joseph hésite, chaque fois,* POUR *savoir s'ils iront au Mesnil ou à Barbizon* (DUHAMEL, *Combat contre les ombres*, XIII).

***Réussir** de* est rare : *Quelques Kikuyus avaient réussi* D'*aller en Europe* (KESSEL, *Nouvelle saison*, p. 340). — *Barrès n'a jamais réussi* DE *satisfaire certaine manie* (A. SALMON, *Souvenirs sans fin, 1903-1908*, p. 261).

***Tarder** de* est littéraire (ou régional : en Dauphiné, notamment) : *Après ce dernier orage de poésie, Byron ne tarda pas* DE *mourir* (CHAT., *Mém.*, III, II, VIII, 7). — *M. de Pont-Cassé et son ami ne tardèrent pas* D'*arriver* (Cl. TILLIER, *Mon oncle Benjamin*, XIX). — *Je ne tardai pas* D'*aller mieux* (GIDE, *Immor.*, I, 3). — *Que le soleil tarde* DE *vous tirer hors de la nuit tendre !* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, p. 144.) R9

Être bien** (ou **mal**) **venu R10 *de* se rencontre aussi : *L'homme à qui il est question de couper une jambe gangrenée serait mal venu* DE *dire à son chirurgien* [...] (STENDHAL, *Rouge*, II, 22). — *On est mal venu* DE *chercher des représentations plastiques* (E.-M. DE VOGÜÉ, *Roman russe*, p. 187). — *Nous serions certes mal venus* DE *lui reprocher des préférences qui, pour la plupart, sont aussi les nôtres* (MAURIAC, *Journal 1932-1939*, Table ronde, p. 393). — *Il serait donc mal venu* DE *s'étonner* (COCTEAU, *Maalesh*, p. 82). — *On sera mal venu* DE *rapporter les inégalités apparentes aux inégalités originelles* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 22).

R8 907 **REMARQUE**

Sur les 60 ex. de *de* que nous avons notés, *commencer* est seulement trois fois à l'indic. prés., et le *de* paraît alors plus affecté : *Le simiesque commence* DE *se tempérer pour annoncer l'humain* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 86).

R9 907 **REMARQUE**

Tarder pris impersonnellement (tour littér.) se construit toujours avec *de* devant l'infinitif : *Il me tarde enfin* D'*en finir avec ces premiers bégaiements de santé* (GIDE, *Immor.*, I, 3).

R10 907 **REMARQUE**

On écrit aussi *bienvenu*, cf. § 878, 6.

908 Constructions différant selon la syntaxe ou le sens.

a) Verbes construisant l'infinitif avec *à* ou avec *de*.

1° Opposition entre la forme pronominale et la forme non pronominale.

***Accorder** de* « concéder la faveur de » : *Ô Dieu,* [...] *accordez-nous* [...], D'*être toujours protégés par lui* [= l'archange Raphaël] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1075). — *Dieu ne lui a pas accordé* DE *vivre assez longtemps pour voir ses enfants établis* (*Ac.* 1932 [ex. disparu depuis 1986]). — Dans ce sens, le verbe peut être réfléchi avec la même préposition : *L'esprit* [...] *s'accorde* DE *faire halte pendant un instant* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 148). — *S'accorder* « se mettre d'accord » construit l'infinitif avec *à* (littéraire) ou avec *pour* : *Tous les témoins interrogés s'accordent* À *reconnaître même que* [...] (DUHAMEL, *Turquie nouvelle*, p. 64). — *L'odeur de la pluie et cette jeunesse du sol* [...] *s'accordaient* [...] À *porter quelque amollissement au plus dur de mon âme rétive* (BOSCO, *Mas Théotime*, L. P., p. 84). — *Ils s'accordent tous* POUR *lui donner tort* (*Robert méthod.*). — *De* est franchement archaïque : *Ils s'accordèrent tous* DE *prendre ce parti* (LITTRÉ).

***Attendre** de / S'attendre à* : *En attendant* D'*être reçu* (*Dict. contemp.*). — *Il s'attend* À *perdre sa place* (*ib.*). — [Cf. § 904, H.]

***Essayer** de / S'essayer à* : *J'essaie en vain* DE *l'atteindre.* — *S'essayer* À *parler en public* (*Robert méthod.*). — *Emmanuel Arène et cinquante autres s'essayent* À *lui fabriquer une popularité* (BARRÈS, dans la *Presse*, 23 janv. 1890). — *Il donne à certains moments l'impression pénible de s'essayer* À *persifler* (M. ROQUES, dans *Romania*, 1950, p. 269). — *Essayer à* est archaïque (cf. § 904, H) : *On essayait* À *soulever les charrettes sur ses épaules* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 4). — *Essayant* À *justifier ma sympathie* (HENRIOT, dans le *Monde*, 20 sept. 1950).

L'*Ac.* 1935 cite, sous la même définition, ***hasarder** de* et *se hasarder à* (comp. *risquer* ci-dessous). La première construction se rencontre encore au XIXe s. : *Des cochers de fiacre qui, à minuit, emmenaient à la campagne des imprudents qui* [...] *hasardaient* DE *se retirer à cette heure* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXV). — *Il hasarda* DE *faire entendre à Julien que cette allégation* [...] *ferait un excellent moyen de plaidoirie* (ID., *Rouge*, II, 40). — *On avait compté* [...] *sur cette incapacité* [du peuple] ; *autrement jamais on n'eut hasardé* DE *faire ce grand mouvement* [= les élections aux états généraux] (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, I, 1). — L'*Ac.* ne la mentionne plus en 2000, mais bien *se hasarder à* ou, comme vieilli, *de*, que l'on trouve aussi encore au XIXe s. : *Jeanne* SE HASARDA DE *dire un mot de ce testament à son père* (Al. DUMAS, cit. Plattner, t. II, fasc. 3, p. 113). Autre ex. : GAUTIER, cit. *Rob.*

***Offrir** de / S'offrir à* : *Je lui ai offert* DE *l'aider. Il s'est offert* À *m'aider.*

***Refuser** de / Se refuser à.* Les deux tours se distinguent par la fréquence (le 1er est beaucoup plus courant), mais peu quant au sens (cf. § 779, *a*) : *Il avait refusé* D'ÉPOUSER *la mère* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, V). — *Rose-Marie-Victoire se refusait* À ÉPOUSER *un vieillard* (ID., *Vieille fille*, Pl., p. 252). — *Elle* REFUSA DE *croire à la monstruosité de son fils* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 54). — *Je* [...] *crois que c'est s'en* [= de la guigne] *préserver que de* SE REFUSER À *y* CROIRE (GIDE, *Journal*, 9 févr. 1943). — *Les évêques qui* AVAIENT REFUSÉ DE *démissionner* (MADELIN, cit. *Rob.*, s. v. *agissements*). — *Poincaré* [...] SE REFUSAIT À *retirer sa candidature* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 7).

Avec *se refuser*, *à* est concurrencé par *de* dans la langue littéraire, rarement avant le XXe s., sans que le sens diffère vraiment **R1** : *La familiarité avec ce à quoi redoutable, auquel elle se refuse d'abord* DE CROIRE *obstinément de toutes les forces d'un cœur qui aime* (E. DE GONC., *Faustin*, LXIII). **R2** — *Pauline se refuse* DE *l'*HABILLER *avant cinq heures* (P. et V. MARGUERITTE, cit. Plattner, t. II, fasc. 2, p. 185). — *Jourdain parlera de Maillol, se refusera* DE COMPRENDRE [...] *des propos de lui qu'il rapportera* (GIDE, *Journal*, 1er janv. 1910). — *Ils s'étaient refusé* DE PENSER *à autre chose* [qu'à acheter une maison] *pendant un demi-siècle* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 316). — *Nathalie souffrait d'un mal de poitrine qu'elle se refusait* DE SOIGNER (VAILLAND, *Beau Masque*, I, 2). — *Je me refusais* DE GAGNER *un sou en allant encore à « Gros Sel »* (BOSCO, *Oubli moins profond*, p. 146). — *Les concessions maxima au-delà desquelles le gouvernement* [...] *se refuse* D'ALLER (Cl. MAURIAC, *Espaces imaginaires*, p. 154). — *Je me refuse, à beaucoup de titres et pour beaucoup de raisons,* DE ME PRONONCER *sur ce point* (J. D'ORMESSON, *Au plaisir de Dieu*, p. 113). **A1** — *Se refuser de* est ignoré des dict. (notamment du *Rob.* 2001), à l'exception du *Trésor*, mais il n'en cite pas d'ex.

***Résoudre** à* ou *de / Se résoudre à. Résoudre* prend *à* quand il y a un complément d'objet direct indiquant la personne : *On ne saurait le résoudre* À *faire*

R1 908 REMARQUE

Pour l'accord du participe passé, voir § 953, R3.

R2 908 REMARQUE

À quoi (pronom interrogatif) nominalisé représente la question (sans réponse) qu'elle se pose au moment où va mourir celui qu'elle aime. C'est une syntaxe très personnelle.

A1 908 AUTRES EXEMPLES

PROUST, *Rech.*, t. III, p. 32 ; R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 301 ; BERNANOS, *Imposture*, p. 154 ; COCTEAU, *La belle et la bête*, p. 131 ; LE CYCLOPE [= M. CHAPELAN], dans le *Figaro litt.*, 22 déc. 1969 ; J. LAURENT, *Bêtises*, p. 218 ; J. ORIEUX, *La Fontaine*, p. 616.

cette démarche (*Ac.* 1935), comme *Il s'est résolu* À *faire cette démarche.* — Mais *Il a résolu* DE *faire cette démarche.* — Le participe *résolu* admet *à* (qui est plus fréquent) et *de* : *Il est résolu* D'*empêcher ce mariage* (*ib.*). — *Je suis résolu* À *rester* (*ib.*). — *Salavin est bien résolu* À *ne pas s'agacer* (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 173). — *Résolu* DE *ne point céder à des suggestions décevantes* (ESTAUNIÉ, *Vie secrète*, p. 170). — *Résolu* À *rester plus fort qu'elle* (*ib.*, p. 223).

Se résoudre de est archaïque (§ 904, H) : *Il s'était résolu* DE *collaborer à leur œuvre* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 223).

Risquer *de* / *Se risquer à* : *Vous risquez* DE *perdre votre montre.* (Pour le sens, voir § 821, *k*.) — *Je ne me risquerais pas* À *lui faire des observations sur sa conduite* (*Dict. contemp.*). — On trouve parfois *se risquer de* : *Elle* [...] *ne peut se risquer* D'*emmener partout la Signora Borgo* (Z. OLDENBOURG, *Procès du rêve*, p. 184). A2

A2 908 AUTRE EXEMPLE

M. THIRY, dans le *Bulletin Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1977, p. 155.

2° ***Accoutumer*** « habituer » se construit avec *à* ; *avoir accoutumé* « avoir coutume » avec *de* :

On ne l'a pas accoutumé À *travailler* (*Robert méthod.*). — *Du trou du rocher où il avait accoutumé* DE *dormir* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 30). — Voir au § 814, *b*, 1° d'autres ex., ainsi que des ex. du tour concurrent *être accoutumé de* ou *à* : *Abattre un arbre qu'il était accoutumé* DE *voir depuis sa plus petite enfance* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, I, 1). — *Il n'était pas accoutumé* À *se servir de mots pour exprimer sa pensée* (VIALAR, dans les *Nouv. litt.*, 29 mai 1952).

Dans la phrase suivante, PROUST a construit avec *à* l'infinitif complément de *avoir accoutumé* (= avoir coutume) : *C'était comme des yeux qui n'auraient jamais rien regardé de tout ce que tous les yeux humains ont accoutumé* À *refléter* (*Les plaisirs et les jours*, p. 73).

3° Les dict. signalent ***admettre*** (= autoriser) *qqn à faire qq. ch.*, mais ils passent sous silence la construction *admettre* (= accepter) *de* :

La sagesse même admettrait D'*accueillir l'apaisement qu'apporte un plaisir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 306). — *Elle admettait presque* DE *faire le sacrifice de sa vertu* (Ad. CHENEVIÈRE, cit. Sandfeld, t. III, p. 92). — Parfois, dans le même sens, sans préposition : *Tu n'admets pas te* TROMPER... AVOIR REMIS *toi-même cette maudite feuille à sa place* (M. DONNAY, cit. Brunot, *Pensée*, p. 337).

4° ***Décider*** *qqn à* « le déterminer à » ; de même, *se décider à*. *Décider de* « prendre la décision de ».

Il m'a décidé À *quitter cet emploi* (*Ac.* 2001). — *Il ne s'est décidé* À *quitter les lieux que lorsqu'il a vu l'heure* (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, p. 190). — *Vous avez décidé* DE *déjeuner dehors* (BUTOR, *Modification*, p. 53).

On trouve parfois *de* au lieu de *à* : *Ce fut au tour de l'abbé* [...] *à le décider* DE *quitter Paris* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 52). — *J'étais décidé* D'*aller à la limite de mes forces* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, XI). — *On se décida* DE *prendre une chambre dans un hôtel* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, II, 22). — *Elle* [...] *ne se décidait jamais* D'*acheter qu'après une laborieuse discussion* (GREEN, *Mont-Cinère*, II). A3

A3 908 AUTRES EXEMPLES

HUGO, *Corresp.*, cit. *Trésor* ; ROMAINS, cit. Sandfeld, t. III, p. 381 ; RAMUZ, *Règne de l'esprit malin*, V, 1 ; HÉMON, *Maria Chapd.*, X ; CÉLINE, cit. *Trésor* ; PIEYRE DE MANDIARGUES, cit. Togeby, § 1279. [Voir déjà la suite anonyme de Mariv., *Paysan parv.*, p. 289.]

5° ***Défier*** *à* signifie « provoquer à » ; *défier de* « déclarer incapable de » :

Défier qqn À *boire.* — *Je vous défie* DE *distinguer la copie de l'original* (*Dict. contemp.*).

6° ***Demander*** construit l'infinitif avec *à* quand les deux verbes ont le même agent, et avec *de* dans le cas contraire (ordinairement, l'agent de l'infinitif est alors exprimé par l'objet indirect du verbe *demander*). R3

R3 908 REMARQUE

Tour populaire (assez fréquent en Belgique et au Canada) : °*Il demande* POUR *sortir*, au lieu de ... *à sortir.* — *Pour* est régulier quand il indique la cause (§ 1069, a, 2°) : *Il a demandé une récompense* POUR *avoir aidé au déménagement.*

Il demanda À *s'asseoir sur un fauteuil* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 853). — [Il] *m'a demandé* À *voir ce que j'écrivais* (GIDE, *École des femmes*, p. 75). — *Ce rôle difficile demande* À *être joué par un grand acteur* (*Ac.* 2001).

Un maître d'hôtel me demanda D'*entrer un instant dans un petit salon-bibliothèque* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 868). — *Je ne t'ai pas demandé* DE *venir* (SARTRE, *Huis clos*, V). — *Il me demanda* D'*écrire une petite comédie* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 201). — Sans objet indirect : *Simon n'osa pas se faire conduire jusqu'à sa porte misérable et demanda* D'*arrêter place du Panthéon* (DRUON, *Grandes familles*, II, 10).

Pour Littré, on met *demander à* ou *demander de*, suivant les exigences de l'oreille. Il faut convenir que *demander de* se trouve assez fréquemment dans des phrases où l'agent de l'infin. est celui qui fait la demande : *Rancé demanda* D'*être enterré dans la terre la plus abandonnée et la plus déserte* (CHAT., *Rancé*, IV). — *Je ne demande que* DE *vivre jusque-là* (J. RENARD, *Journal*, 7 nov. 1901). — *Il* [...] *demanda* D'*être enterré sans témoins dans la mosquée* (J. et J. THARAUD, *Rayon vert*,

p. 15). — *Elle ne demande pas* D'*être aimée* (MAURIAC, *Enfant chargé de chaînes*, IX). — *Des citoyens paisibles* [...] *qui ne demandent* [...] *que* DE *pratiquer une religion* [...] (BERNANOS, *Enfants humiliés*, p. 158). — *Tu ne demandes que* DE *réfléchir* (VIALAR, *M. Dupont est mort*, p. 133). — *M. de Maroulles demanda* D'*être autorisé à prendre sa part de ce privilège* (CHAMSON, *Superbe*, p. 62).

En particulier, si *demander* a un objet indirect, la construction avec *de* se présente si fortement à l'esprit que, le plus souvent, on l'emploie même dans les cas où *demander* et l'infinitif complément ont le même agent (cet usage risque de créer des confusions fâcheuses) : *J'ai écrit à ma mère jeudi dernier, pour lui demander* DE *finir mes études à Paris* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 194). — *Et c'est elle qui me demande* DE *s'en aller* (JAMMES, *Antigyde*, p. 44). — *Mais restez donc dans mon cabinet, fit le vieux secrétaire* [...] *quand Augustin lui eut demandé* DE *voir deux ou trois copies des dernières licences.* [...] *Je vais faire porter la liasse devant vous* (MALÈGUE, *Augustin*, t. II, p. 464). — *Vous avez demandé à Tien* DE *voir le dictateur* (FARRÈRE, *Onzième heure*, p. 239). — *Il me demanda, un jour,* DE *se servir du téléphone* (DUHAMEL, *Les espoirs et les épreuves*, p. 95).

7° ***S'empresser*** « user de zèle, montrer de l'ardeur » construit l'infinitif avec *à* ; *s'empresser* « se hâter » avec *de*.

S'empresser À *faire sa cour* (*Ac.* 1932 [ex. disparu en 2001]). — *Une petite servante* [...] *s'empressait* À *nous servir* (J. et J. THARAUD, *Bataille à Scutari*, p. 164). — *Directeurs et artistes s'empressèrent* À *lui plaire* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. V, p. 237). — *La mer prévoyante apporte* [...] *des flots de varech noir que toute la population s'empresse* À *recueillir* (CLEMENCEAU, *Grand Pan*, p. 31).

Je m'empresserai DE *l'avertir* (*Ac.* 1932). — *Il s'est empressé* DE *nous ouvrir la porte* (*Ac.* 2001). Mais en 2001 l'*Ac.* ajoute dans le sens « se hâter » la var. vieillie avec *à* : *On s'est empressé* À *lui porter secours.*

8° ***Forcer, obliger*** **R4**, ***contraindre*** construisent l'infinitif avec *à* dans la langue courante, mais le participe est suivi de la préposition *de* s'il est construit avec l'auxiliaire *être* ou sans auxiliaire.

Elle se force À *manger. Elle l'oblige* À *répondre.* — *Se voyant déjà contraints* [...] DE *verser des sacs pleins d'or* (MAUPASSANT, C., Boule de suif). — *La ville fut contrainte* DE *se rendre* (*Ac.* 2001). — *Forcé justement ce jour-là* D'*aller coucher à Chartres* (ZOLA, *Terre*, II, 7). — *Je suis bien forcée* DE *me dire que* [...] (ROMAINS, *Lucienne*, p. 212). — *Ils furent obligés* DE *finir la campagne* (LITTRÉ, s. v. *obliger*, Rem. 3). — *Il tomba et fut obligé* DE *se changer* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, II). — *Je serai obligé* DE *vous punir* (*Ac.* 1935).

La langue écrite, surtout littéraire, continue à employer *forcer de, obliger de, contraindre de* : *Le mauvais temps nous a contraints* D'*écourter notre séjour* (*Ac.* 2001). — Nous donnons seulement des ex. avec *obliger* :

Un détail nécessaire [...] *nous oblige* D'*interrompre pour un instant l'histoire de cette entreprise délicate* (STENDHAL, *Chartr.*, XX). — *Augustin m'obligea* DE *sortir dès le matin* (FROMENTIN, *Domin.*, XVII). — *Un métier qui oblige* DE *se lever à bon matin* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 44). — *Les troubles religieux l'obligèrent* DE *se retirer à Leyde* (*Lar. XXe s.*, s. v. *Plantin*). [*l'obligent* À dans le *Grand dict. encycl. Lar.*] — *L'orgueil de Chick l'obligeait* D'*être prudent* (VIAN, *Écume des jours*, I). — *Si le destin m'avait obligé* DE *choisir un métier manuel* (CAMUS, *Chute*, Pl., p. 1485). — *Une hypothèse que le cours ultérieur de mes perceptions peut m'obliger* D'*abandonner* (SARTRE, cit. *Rob.*, s. v. *perception*). — *On ne peut vous obliger* DE... (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 103.) **A4**

Si le participe passé employé avec *être* est suivi d'un complément d'agent, il est normal que la préposition soit *à* :

Je ne connaissais pas le plus cruel de tous les malheurs ; c'est d'être contraint par une force morale [...] À *renoncer* [...], *vivant, à la vie* (HUGO, *Bug-Jargal*, XLIX). — *L'histoire des bergers obligés par Louis XIV* À *se construire des maisons* (BILLY, cit. *Rob.*, s. v. *sériciculture*).

Mais, d'une part, on trouve parfois *de* dans ce cas : *Je me vis contraint par eux* DE *jouer un faux personnage* (GIDE, *Immor.*, II, 2). — D'autre part, on trouve, quoique moins souvent qu'autrefois, *à* en dehors de ce cas (notamment avec un participe sans auxiliaire) : *Nul ne peut être contraint* À *demeurer dans l'indivision* (*Code civil*, art. 815). — *Je fus contraint* À *faire sortir une cité surnaturelle de la fécondation,* [...] *de ce que je croyais être* [...] *le génie de Giotto* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 389). — *Nous autres poètes contraints* À *bêtiser* (VALÉRY, *Cahiers*, cit. *Rob.*, s. v. *bêtiser*). **R5** — *Jean-Paul* [un enfant], *qui ne supportait pas d'être*

R4 908 REMARQUE

Obliger signifiant « faire plaisir » veut toujours *de* avec l'infinitif : *Vous m'*OBLIGEREZ DE *n'être jamais plus de deux ou trois heures absent* (STENDHAL, *Rouge*, II, 17). – *Vous m'obligerez* D'*y* [= à un souper] *prendre part* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 39).

A4 908 AUTRES EXEMPLES

De *obliger de* : *Code civil*, art. 1709 (à et de altement) ; MÉRIMÉE, *Colomba*, XVII ; MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, I, 1 ; G. PARIS, trad. de : Diez, *Introd. à la gramm. des langues romanes*, p. 81 ; BOURGET, *Divorce*, II ; BARRÈS, *Dérac.*, p. 110 ; LOTI, *Désenchantées*, V ; JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, V ; MAURIAC, *Anges noirs*, p. 29 ; VAN GENNEP, *Folklore*, p. 75 ; SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 226 ; BOSCO, *Hyacinthe*, p. 9 ; AYMÉ, *Jument verte*, I ; GAXOTTE, *Siècle de Louis XV*, L. P., p. 82 ; etc.

De *forcer de* : VIGNY, *Stello*, XVIII ; SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 152 ; LITTRÉ, s. v. *déculotter* ; RENAN, *Vie de Jésus*, éd. pop., III ; Ant. THOMAS, *Essais de philologie fr.*, p. 102 ; MALOT, *Sans famille*, II, 3 ; MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, XV ; BLOY, lettre citée dans le *Figaro litt.*, 25 oct. 1947 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 116 ; LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, t. I, p. 58 ; GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 240 ; ARAGON, *Cloches de Bâle*, II, 21 ; PAGNOL, *Fanny*, II, 7 ; HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XI ; MARITAIN, dans le *Figaro litt.*, 31 mars 1969 ; etc.

De *contraindre de* : BALZAC, *Adieu*, Pl., p. 77 ; HUGO, *Actes et paroles*, Avant l'exil, Nelson, p. 316 ; GIDE, *Corydon*, p. 59 ; VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, Pl., p. 1030 ; BERNANOS, *Imposture*, p. 147 ; BAINVILLE, *De l'Allem.*, t. I, p. 8 ; CHAMSON, *Héritages*, III, 1 ; SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 131 ; J. et J. THARAUD, dans le *Figaro litt.*, 5 juillet 1947 ; AMBRIÈRE, *ib.*, 4 sept. 1948 ; GUÉHENNO, *ib.*, 18 nov. 1950 ; ROBBE-GRILLET, cit. *Rob.*, s. v. *pose* ; etc.

R5 908 REMARQUE

« Dire des bêtises ». Verbe rare, employé ici, évidemment, avec ironie.

contraint, fût-ce À *recevoir une caresse* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 866). — *Le F. L. N. contraint par la force* À *demander l'aman* (MAURIAC, *Nouveau bloc-notes 1958-1960*, cit. *Rob.*, s. v. *aman*). — *Les épouses chassées, forcées* À *rejoindre le demi-monde* (DECAUX, *L'Empire, l'amour et l'argent*, p. 271). — *Le vendeur est obligé de droit* À *garantir l'acquéreur de l'éviction qu'il souffre* (*Code civil*, art. 1626). — *Ne sommes-nous pas obligés* À *mentir* [...] ? (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 262.) — *Je me crois obligée* À *vous donner une soirée* (ID., *Illus. perd.*, Pl., p. 551). — *Nul n'est obligé* À *prendre plaisir à être cogné* (JARRY, cit. *Rob.*, s. v. *cogne*). — *Le jardinier devenu roi qui, obligé* À *chausser les sandales de pourpre, regrette ses sabots* (JAMMES, *ib.*, s. v. *chausser*). — *Obligé pour vivre* À *multiplier les articles* (HENRIOT, *ib.*, s. v. *émietter*). — Il est difficile de considérer que dans tous ces ex. le participe a réellement la valeur verbale.

9° L'*Ac.* 2000 distingue encore *On se lasse plus* À *rester debout qu'*À *marcher* et *On ne se lasse pas* DE *vous entendre*. Cela est de peu d'intérêt, *lasser*, pronominalement ou non, ayant abandonné à *fatiguer* ce qui concerne le physique pour se spécialiser dans le psychologique.

10° ***Manquer** à faire* « ne pas faire, ne pas réussir à faire » est vieilli, mais se trouve encore.

Il manque souvent À *payer ses dettes de jeu* (*Ac.* 2000). — *Manquer* À *exécuter,* À *faire une chose* (*Ac.* 1932, s. v. *faillir* [autre formulation en 2000]). — *Si le vendeur manque* À *faire la délivrance dans le temps convenu entre les parties* (*Code civil*, art. 1610). — *Aux étrennes ou au jour de sa fête, ses amis ne manqueraient jamais* À *lui offrir quelques raretés* (BALZAC, *Muse du départ.*, p. 84). — *Il le rappela, lui fit signe de se pencher, comme s'il craignait que sa voix manquât* À *se faire entendre* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 397). — *L'hérédité la plus favorable peut manquer* À *se manifester si elle rencontre un milieu par trop contraire* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, pp. 22-23). — *Tous ceux dont il évoque les noms manquent* À *lui répondre : ils ont péri* (E. FARAL, *Chanson de Roland*, p. 200). — *Sigismond a recours à Sergine, qui jamais n'a manqué* À *venir à son secours* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 139). — *Nous passions de ce côté, déclara Léopold, et je n'ai pas voulu manquer* À *vous saluer* (DHÔTEL, *Des trottoirs et des fleurs*, p. 140). — *Il était sévère et ne manquait pas* À *les punir* (QUIGNARD, *Tous les matins du monde*, II). R6

Dans la langue courante, au lieu de *ne pas manquer à*, on dit *ne pas manquer de* : *Je ne manquerai pas* DE *faire ce que vous voulez* (*Ac.* 1935). — *Ils* [...] *ne manqueraient pas, s'ils vivaient,* DE *devenir un jour sergents et capitaines* (FRANCE, *Génie latin*, p. 220). — *De* est plus rare lorsque le verbe support n'est pas négatif : [...] *manquait* DE *vendre un cheval à bon prix pour le plaisir de le garder huit jours de plus* (AYMÉ, *Jument verte*, III).

R6 908 REMARQUE
N'y pas manquer est tout à fait courant, *y* représentant un infin., à déduire du contexte : « *Transmettez-lui mes amitiés. – Je n'Y manquerai pas.* » (*Ac.* 2000.)

Manquer de signifie « courir le risque de, être sur le point de ». Cela est fortement concurrencé par *manquer* sans préposition, construction que Littré déclarait fautive, mais que l'*Ac.* admet depuis 1935. R7

R7 908 REMARQUE
Avec ou sans préposition, *manquer* dans ce sens n'est signalé que dans des constructions affirmatives. Voici pourtant un ex. de *ne pas manquer de* « ne pas risquer de » : *Bien sûr que c'est le train de Millasse, puisque j'y vais* [...] ! *Vous* NE MANQUEZ PAS DE VOUS TROMPER [dit un boucher] (MAURIAC, *Drôle*, I). Cet emploi, qui entre en confusion avec le sens décrit plus haut, est-il régional ?

Ex. avec *de* : *J'ai manqué* DE *faire une faute de costume* (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XIII). — *Il manque* DE *tomber dans une attaque de nerfs* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXVI). — *Une vache, qui a manqué* DE *faire dérailler un train* (ZOLA, *Bête hum.*, II). — *Il ne voyait pas les autobus qui manquaient à chaque instant* DE *l'écraser* (AYMÉ, *Aller retour*, p. 81). — *Il manque* DE *n'être pas agréé par le Capitaine Fitz-Roy* (J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 139). — *Marc manque* D'*être tué par son rival* (HENRIOT, dans le *Monde*, 7 nov. 1951). — *Il va frôler des précipices où il manque* DE *s'abîmer* (LACOUTURE, *de Gaulle*, t. I, p. 656).

Sans prépos. : *Les doigts défaillants de Marius avaient manqué* LAISSER *tomber le pistolet* (HUGO, *Misér.*, III, VIII, 20). — *Ledoux manqua* TOMBER *à la renverse* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, p. 52). [Même formule : A. DAUDET, *Nabab*, t. I, p. 222.] — *Pendant une éclipse, elle avait manqué* MOURIR (FLAUB., *Sal.*, III). — *J'ai manqué* GLISSER (GIRAUDOUX, *Électre*, II, 8). — *Des poutres avaient manqué lui* CHOIR *sur la tête* (H. DE RÉGNIER, *Bon plaisir*, p. 207). — *Son fils manqua l'*ÉTOUFFER *sous les baisers* (MAUROIS, *Lélia*, p. 133). — *Vous manquez vous* TROUVER *mal de fatigue* (COCTEAU, *Aigle à deux têtes*, I, 6). — *La Bugatti manque* ACCROCHER *une charrette à âne* (MISTLER, *Route des étangs*, p. 209). — *Elle* [= l'héroïne d'un conte] *devenait minuscule ; elle manquait* SE NOYER *dans une casserole* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 12). A5

A5 908 AUTRES EXEMPLES
DE LIGNE, *Mém.*, p. 44 ; BALZAC, *Pierrette*, VIII ; TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 162 ; A. DAUDET, *Nabab*, t. I, p. 222 ; BARRÈS, *Colline insp.*, XIX ; A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 129 ; etc.

11° *S'occuper à faire une chose*, c'est en faire l'objet de son activité. *S'occuper de* marque une activité plus attentive, plus absorbante (comp. *se préoccuper*). R8

Ex. avec *à* : *Assuré par elle, le croira-t-on ? je ne m'occupais qu'*À *tout éluder* (B. CONSTANT, *Ad.*, IX). — *Je m'occupais* À *revoir les épreuves d'*Atala (CHAT., *Mém.*, II, I, 6). — *Les Barbares, pendant toute la nuit, s'occupèrent* À *manger* (FLAUB., *Sal.*, IX). — *En ce moment, on s'occupait* À *semer les fourrages* (M. PRÉVOST, *La nuit finira*, t. II, p. 131). — *Les actifs matelots s'occupèrent* À *faire rougir la pointe de fer d'un énorme épieu* (GIRAUDOUX, *Contes d'un matin*, p. 26).

Ex. avec *de* : *Il s'occupe* DE *mettre de l'ordre dans ses affaires* (*Ac.* 2004). — *Shade* [...] *s'assit à une table près de la porte et s'occupa* D'*envoyer différentes ombres de sa pipe sur le mur de la cathédrale de Tolède* (MALRAUX, *Espoir*, p. 134). — *Il* [= le dévoué Latouche] *s'occupait* DE *placer les articles qu'écrivait Honoré* [= Balzac], (MAUROIS, *Prométhée*, p. 130). — De même, avec le participe passé *occupé* : *L'abbé Birotteau* [...] *vivait entre la messe et le confessionnal, grandement occupé* DE *décider les cas de conscience les plus légers* (BALZAC, *Curé de Tours*, p. 16). — *Je ne m'abandonnais pas encore franchement à la sympathie : j'étais bien trop occupé* DE *me roidir*, DE *me défendre* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 89).

R8 908 REMARQUE

Littré précise en disant que *s'occuper de* marque une opération intellectuelle, et *s'occuper à*, une action extérieure. Les auteurs n'observent pas toujours cette distinction : *Pendant sa convalescence, elle s'occupa beaucoup* À *chercher un nom pour sa fille* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 3). — *Elle s'occupait surtout* DE *dresser les jeunes chevaux*, DE *pêcher et* DE *chasser* (PEISSON, *Écumeurs*, p. 61).

b) Verbes se construisant **avec *de* ou sans préposition.**

1° Opposition entre la forme pronominale et la forme non pronominale.

Devoir *faire / se devoir de faire* : *Je devais me construire un abri.* — *Ayant désormais pour compagnon le plus* domestique *des animaux, il se devait* DE *se construire une maison* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 65.) — Cf. 781, *b*, 1°.

Imaginer *de faire / S'imaginer faire* : *Les élèves avaient imaginé* DE *séquestrer leur institutrice* (*Robert méthod.*). — *L'homme éprouve ce qu'il s'imagine* ÉPROUVER (GIDE, *Faux-monn.*, I, 8). — La langue littéraire ne respecte pas toujours cette répartition : *Le docteur imaginait* ENTENDRE [...] *le sifflement doux et régulier* [...] (CAMUS, *Peste*, p. 311). — *Sur un portrait de lui âgé, j'imagine* LIRE *l'épuisement* (G. BATAILLE, cit. *Trésor*). — *La maison des Bailey* [...] *était certes le dernier endroit où j'aurais imaginé le* [= un livre] RETROUVER (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 85). — *J'imagine* AVOIR RESSENTI *exactement la même impression* (B. et Fl. GROULT, cit. *Rob.*, s. v. *atoll*). — *La méchante obscurité qu'elle* [= la lumière du jour, pour un enfant peureux] *s'imaginait* DE *retirer* (E. DE GONC., *Chérie*, XVIII). — *Gervaise s'imagina* DE *fréquenter les bastringues du quartier* (ZOLA, *Assomm.*, XI). — *Aucun de nous ne se fût imaginé* D'*être une sorte de curé* (BERNANOS, *Enfants humiliés*, Pl., p. 778).

Rappeler *à qqn* DE *faire qq. ch. / se rappeler avoir fait qq. ch.* : *As-tu rappelé à ton frère* DE *prendre les billets ?* (*Robert méthod.*) — *Je me rappelle* ÊTRE *déjà* PASSÉ *par là* (*ib.*). — *Se rappeler de* + infin. (à distinguer de °*se rappeler de qqn* ou *de qq. ch.* : § 285, *b*, 9°) est vieilli : *Circé des bois et d'un rivage* / [...] *Dont je me rappelle* D'*avoir / Bu l'ombre et le breuvage* (TOULET, *Contrerimes*, XIX). — *Je me rappelle* D'*avoir aimé les femmes* (LA VARENDE, *Cœur pensif*..., p. 225). H1

H1 908 HISTORIQUE

Construction fréquente au XVIIIe s. : MARIV., *Jeu de l'am. et du has.*, I, 7 ; J.-J. ROUSS., *Nouv. Hél.*, I, 22 ; etc.

2° ***Dire*** se construit sans préposition quand l'infinitif exprime une énonciation indirecte et avec *de* quand l'infinitif exprime une injonction indirecte :

*Je ne pouvais arriver à les croire quand ils disaient m'*AIMER (MAUROIS, *Climats*, p. 161). — *On lui dit* DE *repasser le lendemain* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1).

3° ***Jurer*** construit avec *de* l'infinitif qui exprime un fait futur par rapport au temps du verbe support ; il construit sans préposition l'infinitif qui exprime un fait passé par rapport au temps du verbe support :

Je jure DE *dire la vérité.* — *Elle jurait n'*AIMER *personne autre* (MAUPASS., *C.*, Fermier). — *Que de chansons wallonnes je retrouve tout à coup que j'aurais juré* [...] *n'*AVOIR *jamais* ENTENDUES ! (SIMENON, *À l'abri de notre arbre*, pp. 11-12.) R9

R9 908 REMARQUE

On trouve parfois *de* dans le second cas : °*Je jure* DE *l'avoir vu jeter un gros Quicherat à la tête d'un d'entre nous* (BILLY, *Introïbo*, p. 25). — °*Caroline jurait* DE *n'avoir pas fauté* (C. DETREZ, *Dragueur de Dieu*, p. 184).

4° ***Laisser*** a trois constructions.

- L'infin. est construit sans prépos. quand *laisser* a la valeur « tolérative » (§ 774, *e*, 3°) : *Elle a laissé* SORTIR *le chien.* Voir aussi § 903.
- *Ne pas laisser de* (ou *que de*) « ne pas manquer de » (§ 821, *g*, 2°) : *Cette affaire ne laisse pas* DE *m'inquiéter.*
- L'infin. est introduit par *à* quand il s'agit d'une mission : *Je vous laisse mon chien* À *garder* (l'objet indirect de *laisser* est l'agent de l'infin. R10 ; l'objet direct de *laisser* est en même temps le « patient »

R10 908 REMARQUE

Cet agent peut ne pas être exprimé : *L'accent d'ironie* [...] *laissait assez clairement* À *entendre que ce renfort* [...] *lui demeurait à charge* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 123). — Avec un nom de chose comme sujet, notamment dans la formule fréquente *laisser à désirer* « être imparfait » à laquelle l'*Ac.* 2000 joint une formule synonyme, *laisser à dire* (qui n'est pas aussi courante) : *Cet ouvrage a du mérite, mais* LAISSE *encore* À DÉSIRER, À DIRE.

de l'infin.) — Il peut s'agir d'une mission morale : *Je laisse votre conduite* À *juger à tous les honnêtes gens* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 59). — Tâche fictive quand on présente ainsi qq. ch. que l'on considère comme évident : *Je vous laisse* À *penser quel fut le succès de notre retour* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, VIII).

5° ***Souhaiter***, dans la langue ordinaire, construit son infinitif sans préposition, sauf quand *souhaiter* a un objet indirect :

Je souhaiterais POUVOIR *vous rendre service* (*Dict. contemp.*). — *Je vous souhaite* DE *réussir dans votre entreprise.*

Dans la langue écrite, *souhaiter de* est fréquent même quand il n'y a pas d'objet indirect : *Elle souhaitait* D'*imiter leur fierté* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 265). — *En souhaitant* DE *mourir en route* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 232). — *Dietrich a-t-il souhaité* D'*être enterré religieusement ?* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 66.) — *Je me demande si elle ne souhaite pas, quelquefois,* D'*être délivrée de cette douleur monotone* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 24). — *J'ai souhaité* D'*éveiller en eux une conscience claire des ressources d'une langue illustrée par tant de chefs-d'œuvre* (M. CRESSOT, *Le style et ses techniques*, Préf.). Etc.

6° Les verbes qui se construisent d'ordinaire avec un infinitif sans préposition prennent la préposition *de* si l'infinitif objet est précédé d'un attribut de cet objet :

Elle avait cru coquet DE *s'habiller tout en vert* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — *J'ai cru sans inconvénient* DE *le recevoir* (*ib.*, II, 2). A6

Si l'infin. précède l'attribut (construction rare), on ne met pas *de* : *Trouvant* MANGER *seul ennuyeux* (GAUTIER, cité au § 309, *b*, 2°).

A6 908 AUTRE EXEMPLE

BRETON au § 309, *b*, 2°.

c) Verbes se construisant **avec *à* ou sans préposition.**

1° ***Prétendre***, dans la langue courante, est suivi d'un infinitif sans préposition. La langue écrite le construit avec *à*, en principe avec le sens « avoir l'ambition de » (nuance qui n'est pas toujours perceptible).

Cette révolution qui [...] *prétendait* À *recommencer l'histoire du monde* (DE STAËL, *Corinne*, XII, 1). — *Les artistes prétendent justement* À *modeler et* À *diriger les sentiments du public* (BARRÈS, *Union sacrée*, p. 230). — *Il prétendait* À *épouser madame Jourd'heuil* (HERMANT, *Grands bourgeois*, X). — *Barère, qui prétendait* À *avoir des lettres* (BRUNOT, *Hist.*, t. IX, p. 878). — *À peine nos idées sont-elles exprimées que la Mort prétend* À *nous détruire* (MALRAUX, *Lunes en papier*, p. 169). — *Cette sorte d'efficace magique que l'ordre ou le mot d'ordre* [...], *ou encore la menace ou l'insulte, prétendent* À *exercer* (BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, p. 68). R11

R11 908 REMARQUE

Prétendre de est archaïque : *Parfait exemple de la profondeur à laquelle peut prétendre* D'*atteindre une pensée respectueuse et soumise* (GIDE, *Robert*, I).

2° ***Rester*** « demeurer (dans un lieu) » construit avec *à* ou sans préposition l'infinitif exprimant le but :

Restez ici À *dîner* (*Ac.* 1935, s. v. *porter*). — *M. de La Marche restait* À *dîner* (SAND, *Mauprat*, XIII). — *Restez* À *dîner avec nous* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, VIII). — *Vous resteriez* À *coucher* (GIDE, *Paludes*, p. 63). — *Il ne voulut pas rester* À *dîner avec moi* (BORDEAUX, *Le cœur et le sang*, p. 55). — *Restez* À *souper* (GIONO, *Angelo*, p. 154).

Reste DÉJEUNER *avec nous* (SAND, *Maîtres sonneurs*, XXVII). — *Il fit si bien* [...] *que Nestor resta* DÉJEUNER (COCTEAU, *Grand écart*, p. 108). — *Alors l'homme et la femme insistèrent si longtemps pour qu'il restât* COUCHER [...] *que Meaulnes finit par accepter* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 65). — *Il lui arrive même* [...] *de rester* DÎNER *avec elle* (ARLAND, *Ordre*, t. III, p. 83). — *La cadette* [...] *se sacrifia et resta* SOIGNER *sa mère* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 29). — *Vous restez* DÎNER *avec nous* (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 55). — *Il faudrait* [...] *que je reste* COUCHER *à la ferme* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 48). — *Il fut prié de rester* SOUPER (H. QUEFFÉLEC, *Recteur de l'île de Sein*, p. 153).

La présence de *pour* (ou *afin de*) rend le but plus explicite ou marque qu'il s'agit d'une simple intention : *Il fallait que quelqu'un restât* POUR *garder la maison* (HÉMON, *M. Chapdelaine*, XII).

Rester à s'emploie aussi sans idée de but, simplement pour marquer l'aspect duratif de l'action exprimée par l'infinitif :

Puis ils restèrent À *se contempler, face à face, l'un près de l'autre* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Elle restait vingt minutes aux lavabos,* À *lire Nietzsche* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 68).

Sans *à*, cela est exceptionnel (le *Trésor* n'en parle pas). Exceptionnel aussi le fait qu'il s'agit de choses : *Il* [...] *roula en boule le petit rectangle de papier et le*

lança dans l'eau, où il resta FLOTTER *à la surface* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 202). — Exceptionnel aussi le fait que toute idée de lieu soit absente : *Duverney meurt en 1770, en restant* DEVOIR [...] *1500 livres à Beaumarchais* (D. MORNET, dans *Hist. de la litt. fr.* sous la direction de Bédier et Hazard, t. II, 1924, p. 134). *Rester* devient ainsi un synonyme de *continuer à*.

En outre (c'était la seule construction admise par Littré), *rester à* s'emploie avec un infinitif auquel le sujet de *rester* sert en quelque sorte d'objet direct. *Rester à faire*, c'est « devoir encore être fait ». Comp. § 912, *a*.

Tout *encore reste* À *dire* (GIDE, *Journal*, 21 janv. 1917). R12

3° ***Voir*** se construit ordinairement sans préposition, mais on dit *voir à* pour « veiller à » :

Voyez À *nous faire souper, à nous loger* (*Ac.* 1935). — *Quand il aura sa part, Buteau verra, j'espère,* À *épouser sa cousine* [qu'il a rendue enceinte] (ZOLA, *Terre*, I, 4). — *Si on* VOYAIT À *lui trouver une place* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CLII). — *Il* [= Ottawa] VOIT *aussi* À *exercer un droit de regard sur l'exercice de certaines compétences* (Cl. MORIN, *Combat québécois*, p. 136). [Bien vivant au Québec.] — Dans la langue familière, le sens est affaibli, « songer à » : *On verra plus tard* À *les prendre dans un coin et* À *s'expliquer un bon coup* (J. PERRET, cit. Togeby, § 1283, 6). — *Voir* est parfois quasi explétif : *Faudrait voir* À *être poli avec la dame, dit Trouscaillon. / – Toi,* [...] *tu ferais mieux de ne pas trop attirer l'attention sur ta pomme. / – Faudrait voir* À *voir, répéta Trouscaillon* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XVI). — Comp. *Voyons voir*, etc., § 957, *g* ; *voir à ce que* § 1123, R4. H2

4° ***Penser*** *à* signifie « avoir l'idée de, ne pas oublier de » ; quand *penser* a le sens de « croire, avoir l'intention de », la construction est directe.

Je pensais le trouver ici. Je pense partir demain. De même dans le sens archaïque « faillir » : *Il a pensé tomber* (§ 821, *e*, 3°). — *Il ne pense qu'*À *jouer. Pense* À *prendre des francs suisses.* R13

d) Les verbes impliquant un mouvement.

1° Les verbes **transitifs *envoyer*, *conduire*, *mener*** (et les verbes de leur famille) construisent ordinairement sans préposition l'infinitif de but, l'objet direct R14 du verbe support étant l'agent de l'infinitif :

Il amena Sénécal y DÎNER (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — *Mme Lepic, pour une tache, vous renverrait le* [= le linge] LAVER (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 696). — *Elle alla jusqu'à m'empoigner le bras pour que je la conduisisse* BOIRE *un verre d'orangeade* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 647). — *Le vieux mène son chien* PROMENER (CAMUS, *Étranger*, p. 42). — *Le premier de la classe que l'institutrice avait envoyé me* CHERCHER (F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 60). — *Il s'était arrangé pour m'emmener* PROMENER *au jardin du Luxembourg* (LANZMANN, *Baleine blanche*, p. 33). — On trouve occasionnellement d'autres verbes construits de cette façon : *porter* et sa famille, *entraîner*, par ex. ; voir Damourette-Pichon, § 1110, qui citent notamment : *Le fragile être / Qu'on* EMPORTE DORMIR *aussitôt qu'il fait noir* (L. MERCIER, *Poème de la maison*). — *Il* [...] ENTRAÎNA *les jeunes gens sur les glacis* REGARDER *les astres dans son grand télescope pointu* (G. D'HOUVILLE, *Séducteur*). R15

Envoyer est parfois construit sans objet direct, comme si on avait implicitement *quelqu'un* (qui serait aussi l'agent de l'infin.) : *On envoya* CHERCHER *vivement un médecin* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — Dans ce cas, le pronom personnel objet direct de l'infin. peut être mis devant le verbe support (§ 684, *b*, 1°) : *Wartz avait découvert que l'enfant de la Rosnowa se trouvait au collège de Lodz* [...] *et* L'*y avait envoyé* CHERCHER (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 111). — Cette construction existe aussi pour *mener* : *On va peut-être* ME *mener* PENDRE (STENDHAL, *Chartr.*, XIX). Mais elle est vieillie ; d'autre part, le pronom conjoint peut être considéré comme complément aussi bien de *mener* que de l'infinitif qui en dépend (on *le* mène pour qu'on *le* pende). — Avec un nom comme complément : Hanse relègue « en langage rural » *Il mène* VENDRE *son cheval.* L'agent de l'infin. peut ne pas être exprimé : *Il mène* ÉGORGER *ses brebis.* — On trouve occasionnellement d'autres verbes comme support : *Le marché où il* PORTAIT *vendre ses litrons* (NODIER, *Contes*, p. 574). Voir Damourette-Pichon, *l. c.*

Le verbe support est assez rarement au passif ; dans cette circonstance, le sujet du verbe support est aussi agent de l'infin. : *Le voyage où je suis envoyé t'*AIDER (A. MASSERON, trad. de : Dante, *Div. com.*, XXXI).

La préposition *pour* est possible et parfois obligatoire.

R12 908 REMARQUE

Pour le tour *Reste encore à examiner cet article*, voir § 912, *b*.

H2 908 HISTORIQUE

Dans le sens « veiller à », on a dit *voir de* : *Parlons à Cœur ouvert, et voyons* D'*arrester...* [Il est interrompu.] (MOL., *Mis.*, II, 1.) — Deux auteurs du XXe s., tous deux d'origine cévenole, font encore parler ainsi des personnages : *Si le malheur est là, on verra* DE *faire ce qu'il faut* (CHAMSON, *Hommes de la route*, L. P., p. 152). — *Allons voir* DE *nous faire inviter* (J.-P. CHABROL, *Bouc du désert*, p. 263). — Dans le dernier ex., le sens est « essayer ».

R13 908 REMARQUE

Penser de subsiste dans la langue pop. de diverses régions : *Je pense* D'*aller dans une dizaine de jours à l'Estaque* (CÉZANNE, *Corresp.*, juillet 1878). — *J'avais pensé* DE *faire venir le vétérinaire* (AYMÉ, *Gustalin*, XV). — Voir aussi Bauche, p. 132.

R14 908 REMARQUE

Cet objet direct peut, si sa nature s'y prête (si ce n'est pas un pronom personnel conjoint, un pronom relatif ou interrogatif) et s'il n'y a pas ambiguïté (si l'infin. n'a pas lui-même son propre objet direct), prendre place après l'infin. : *C'étaient des étendues stériles où mon grand-père, enfant, avait mené lui-même paître* LES TROUPEAUX (MAURIAC, *Nœud de vip.*, II). — *Elle envoie promener* LES TRADITIONS ET LES RÈGLES (ROMAINS, *Lettre ouverte contre une vaste conspir.*, p. 69). [Dans cette expression fam. et dans ses synonymes *envoyer bouler, envoyer paître*, etc., la postposition est quasi constante.]

R15 908 REMARQUE

Comp. : °*Le bassin d'eau* [...] *où un récolteur de cactus avait* ARRÊTÉ BOIRE *son cheval* (J. DARRAS, trad. de : M. Lowry, *Sous le volcan*, p. 21).

Elle est possible, notamment si on veut insister sur le but et s'il s'agit d'une pure intention : *Frédéric l'emmena dans son logement* POUR *voir si rien ne manquait parmi ses ustensiles de peinture* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — Le verbe support est au passif : [...] *avait été envoyé au Maroc* POUR *oublier celle qu'il n'aimait déjà plus* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 347).

Elle est obligatoire si l'objet direct du verbe support (à l'actif) n'est pas l'agent de l'infin. : *Il m'a envoyé un pneumatique* POUR *me prévenir qu'il avait quelque chose à me dire* (*ib.*, p. 581). — *Puis on l'emmena* POUR *le crucifier* (*Bible de Maredsous*, Matth., XXVII, 31).

Mener, amener et *conduire* peuvent être suivis d'un infin. introduit par *à*, complément assimilable à un objet indirect : *Les courses amenèrent* À *parler d'équitation* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Cela m'a conduit* À *lui retirer ma confiance* (*Ac.* 2001).

2° Parmi les emplois où ***mettre*** exige à la fois un objet direct et un complément adverbial (cf. § 312, *a*), on a le cas où ce complément adverbial est un infinitif, construit traditionnellement sans préposition, mais aujourd'hui très souvent introduit par *à*. H3

- La préposition est presque toujours présente quand l'agent de l'infinitif est placé entre le verbe support et l'infinitif :

  Des prisons d'État où l'on mettait le vin À RAFRAÎCHIR (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 79). — *On ne met pas du linge de couleur* À SÉCHER *au soleil* (J. RENARD, *Journal*, 17 août 1903). — *Un clos de pommiers où Mme Prunet mettait sa lessive* À SÉCHER (LACRETELLE, *Années d'espérance*, p. 171). — *Je mis le plat* À MIJOTER (BOSCO, *Malicroix*, p. 187). — *Mettre du linge* À TREMPER *dans de l'eau savonneuse* (*Ac.* 1935, s. v. *savonneux*). — *Mettre de l'eau* À BOUILLIR (*Ac.* 2001, s. v. *bouillir*). R16 — *Mettre un plat* À CHAUFFER. *Mettre du linge* À SÉCHER (*Ac.* 2002, s. v. *mettre*).

- Dans les autres cas, la prépos. est facultative.

  L'agent est placé après l'infin. Ex. sans *à* : *Mettre* SÉCHER *du linge. Mettre* CHAUFFER *de l'eau* (LITTRÉ, s. v. *mettre*). — *Nous avons tous* [...] *mis* SÉCHER *des pensées dans un paroissien* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXXVI). — *Les chambres* [...] *où l'on mettait* SÉCHER *le tilleul et* MÛRIR *les pommes* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 1). — *On en mit* CUIRE *quelques-uns* (M. AUDOUX, *Marie-Claire*, cit. Sandfeld, t. III, p. 156). — Ex. avec *à* : *Mettre* À ÉGOUTTER *de la vaisselle qu'on vient de laver. Mettre* À ÉGOUTTER *des cardes, des asperges, de la morue* (LITTRÉ, s. v. *égoutter*). — [...] *mettait* À SÉCHER *sur sa fenêtre des petits paquets de thé mouillé* (A. DAUDET, *Souvenirs d'un homme de lettres*, cit. Sandfeld, t. III, p. 222). — *Mettez* À CUIRE *le jus mousseux* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 165). — *Le coiffeur* [...] *avait mis* À SÉCHER *ses postiches au soleil* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 155).

  L'agent est un pronom personnel ou relatif. Ex. sans *à* : *La « chemise rouge » qu'on avait mise* SÉCHER (CHAT., *Mém.*, I, V, 14). — *Ces mêmes délicieuses prunes qu'on mettait* SÉCHER *sur les toits* (LOTI, *Roman d'un enfant*, XLV). — *Un gros paquet de linge, qu'elle avait dû mettre* SÉCHER (ALAIN-FOURNIER, *op. cit.*, III, 4). — *Il* [...] *le* [= un mouchoir] *mettait* SÉCHER *sur le fil* (AYMÉ, *Jument verte*, p. 7). — Ex. avec *à* : *Il alla vers le parapluie de Julius* [...], *le prit et le mit* À RUISSELER *dans le couloir* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 3). — *Le ciel sort des brassées de nuages blancs qu'il met* À SÉCHER, *comme du linge* (DORGELÈS, *Croix de bois*, IV). — *Un gros fruit qu'on aurait mis* À RAFRAÎCHIR (TOULET, *Béhanzigue*, p. 52). [De même : J. ET J. THARAUD, *Chemin de Damas*, p. 287.] — *Je les* [= des mouchoirs] *mets* À SÉCHER *au-dessus du radiateur* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, p. 217). — *La bouteille de bourgogne qu'on mettait* À CHAMBRER (SIMENON, cit. Sandfeld).

- Si *mettre* est au passif H4, ce qui ne laisse pas de choix pour l'ordre des mots, le recul de la construction directe semble encore plus net.

  Ex. sans *à* : *Les quenouilles de maïs, mises* BOUILLIR *dans de l'eau de fontaine* (CHAT., *Voy. en Amér.*, Pl., p. 762). — Ex. avec *à* : *Augustin accepta un gâteau mis* À MOLLIR *dans le thé* (MALÈGUE, *Augustin*, t. II, p. 510). — *D'énormes cataplasmes végétaux sont mis* À CUIRE (CLAUDEL, *Figures et paraboles*, p. 124). — *Du sirop de sucre et de la cassonade furent mélangés et mis* À CUIRE (HÉMON, *M. Chapdelaine*, X). — *La récolte achevée est mise* À SÉCHER *au soleil* (HENRIOT, *Beautés du Brésil*, p. 53).

H3 908 HISTORIQUE

Mettre cuire est attesté au XII[e] s., selon le *Trésor* (Hist., Trans., I, E), qui ne date pas l'introduction de à. (Dans l'article, p. 762, il cite un ex. de 1809 de la loc. fam. *Je mettrais* ma *tête* à *couper*, mais le cas est différent : tête n'est pas agent de l'infin.) L'*Ac.*, de 1694 à 1878 (en 1935, elle est étrangement muette sur ce point), ne prévoit que la construction directe, avec des ex. comme *Mettre sécher du linge, mettre chauffer de l'eau.* Littré, 28°, suit l'*Ac.* jusque dans ses ex., mais son usage à lui, on le voit ci-contre, était parfois différent. Cela atteste la pénétration de la construction indirecte dans la langue écrite au XIX[e] s. Faute d'informations, un observateur comme Thérive (cité par Deharveng) croyait, en 1926, « populaire » la construction avec à. Sandfeld (t. III, p. 156) présente la situation du tour direct d'une manière complexe : « disparu de la langue courante », « maintenu en langue populaire » et « assez souvent encore dans la langue écrite ». Les ex. modernes sans prépos. cités par Damourette-Pichon, § 1110, sont oraux.

R16 908 REMARQUE

Même formule : GIDE, *Journal*, 19 oct. 1942 ; BUTOR, *Emploi du temps*, p. 29. — L'*Ac.* renonçait ainsi à *Mettre de l'eau* BOUILLIR, qu'elle a mentionné s. v. *bouillir* de 1718 à 1932.

H4 908 HISTORIQUE

Ce tour est attesté au XVII[e] s., sans prépos. : cf. Brunot, *Hist.*, t. IV, p. 954.

3° La plupart des verbes **intransitifs** construisent ordinairement l'infinitif de but sans préposition, mais acceptent *pour* quand on veut marquer qu'il s'agit d'une simple intention. R17

Je rentre (ou *retourne*) TRAVAILLER. *Je rentre* (ou *retourne*) POUR *travailler.* — *Les plus jeunes anges* [...] *montent* SÉCHER *au ciel la lessive des âmes* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXXXVII). — *Quand je montais me* COUCHER (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 13). — *Il vint* POUR *saluer la jeune fille ; mais en ce moment même* [...] (BALZAC, fragment dans *Urs. Mirouët*, Garnier, 1944, p. 285). R18

Pour se trouve parfois sans que l'idée de but soit bien sensible : *L'enfant avait donc pris de nouvelles habitudes. À sept heures un quart du matin* [...]. *À midi, il revenait* POUR *déjeuner à la cuisine en face de Jami* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 135).

Quand l'infinitif est un verbe exprimant un résultat (*savoir* par ex., par opposition à *apprendre*), *pour* paraît nécessaire. Nous avons relevé pourtant : *Il dit qu'il était venu* SAVOIR *de ses nouvelles* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). A7 R19

Partir (ou *repartir*), indiquant le fait de s'éloigner d'un lieu, se construit tout naturellement avec un infinitif précédé de *pour* et qui indique le but :

Sapho, qui partit / POUR *savoir si la mer est indulgente et bonne* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Lesbos). — *Je ne trouvai pas Saint-Loup déjà parti* POUR *déjeuner dans ce château voisin* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 138).

Mais, en fr. contemporain, *partir* s'emploie souvent, non plus seulement en fonction du lieu qu'on quitte, mais en rapport avec la destination (cf. § 315, *b*). Avec cette valeur, *partir* est suivi couramment d'un infinitif sans préposition :

Je m'en vais partir en Italie VOIR *les tableaux des grands maîtres* (GAUTIER, *M[lle] de Maupin*, VIII). — *Sa femme* [...] *était partie* S'INSTALLER *dans une petite maison de campagne* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *Son mari était parti* PASSER *huit jours à Paris* (MAUPASS., *C.*, Mal d'André). — *Le Hérissé venait de partir à Bruxelles* SUPPLIER *le fugitif* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 235). — *Je leur promettais* [...] *de partir dans la campagne* VOIR *les premières aubépines* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 145). — *Les Barville partirent à Honfleur* S'EMBARQUER (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 90).

Pour la raison donnée ci-dessus, *partir* s'emploie parfois avec un infinitif introduit par la préposition *à*, avec un sens analogue à celui de *commencer à, se mettre à*. R20

Il est parti À *pousser des gueulements comme une femme, et* À *gesticuler comme un épileptique* (BARBUSSE, *Feu*, cit. *Trésor*). — *Et me voilà partie* À *généraliser, bien fémininement* (COLETTE, *Entrave*, p. 3). — [Les oiseaux] *retournèrent à leurs tâches et à leurs divertissements. Le bouvreuil recommença d'imiter le bruit du serrurier qui pousse la lime,* [...] *l'hirondelle repartit* À *tracer des figures invisibles dans l'espace* (DUHAMEL, *Souv. de la vie du paradis*, p. 99). — *Ils partirent* À *papoter en vrais larrons* (D. BOULANGER, *Enfant de bohème*, p. 292). — *Quand Chantal partit* À *ronfler* (Chr. ROCHEFORT, cit. Togeby, § 1277). A8

On trouve surtout cette construction dans *partir à rire* : A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, II, 12 [1872] ; DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 157 ; AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 194 ; Y. GANDON, *Léone*, p. 159 ; SARTRE, *Mur*, L. P., p. 85 ; VERCORS, *Les yeux et la lumière*, p. 201. R21

Être mis pour *aller* (§ 833, *b*) se construit sans préposition : *J'ai été le* TROUVER. — *Chacun fut* SE COUCHER (MÉRIMÉE, *Colomba*, I). R22

e) ***Suffire*** se construit au choix avec *à* ou avec *pour*, sauf quand le sujet de *suffire* n'est pas l'agent de l'infinitif ; dans ce cas, on a ordinairement POUR.

Le sujet de *suffire* est l'agent de l'infin. : *Un domestique ne saurait suffire* À *servir tant de personnes* (*Ac.* 1935). — *La plus légère contrariété suffit* POUR *l'irriter* (*ib.*).

Le sujet de *suffire* n'est pas l'agent de l'inf. (soit que cet agent soit le compl. d'objet indirect de *suffire*, soit que l'agent ne soit pas présent dans le contexte) : *Un seul petit fait* [...] *ne suffit-il pas à l'expérimentateur* POUR *décider d'une loi générale* [...] ? (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 514.) — *Cela leur suffisait* POUR *se comprendre et s'estimer* (MAUPASS., *C.*, Deux amis). — *Quinze jours devaient suffire* POUR *en* [= d'un examen] *préparer les matières* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5).

Toutefois, lorsque l'agent de l'infinitif est un pronom personnel conjoint complément de *suffire*, on trouve parfois *à* : *Les vingt années écoulées* [...] *ne nous avaient pas suffi* À *recouvrer les richesses perdues* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 274).

R17 908 REMARQUE

Il est intéressant de noter que cet infinitif de but se coordonne parfois à un complément de lieu, ce qui montre la parenté de ces deux variétés de complément :

À 6 heures il allait au Jockey ou SE PROMENER *au Bois* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 602). — Dans le même ordre d'idées, l'infin. peut être représenté par *y* : cf. § 678, *d*.

R18 908 REMARQUE

Aller et *venir* (ainsi que *revenir*) : voir diverses constructions aux §§ 820 et 821, o. Sur *Va* et *dis* au lieu de *Va dire*, voir § 272, *b*, 2°.

A7 908 AUTRE EXEMPLE

Avec *venir savoir* : SAND, *Homme de neige*, t. III, p. 163.

R19 908 REMARQUE

Cette construction de *savoir* se trouve même, dans la langue parlée très familière, après un autre verbe qu'un verbe de mouvement : *Si on téléphonait chez elle,* SAVOIR *ce qu'elle est devenue* (H. BATAILLE, cit. Sandfeld, t. III, p. 157). — Sandfeld rapproche cela de *voir* dans *Voyons voir*, etc. (§ 957, *g*).

R20 908 REMARQUE

Cet emploi est bien vivant au Québec : voir Boulanger. Pour la Fr., le *Trésor* et d'autres dict. le présentent comme vieilli. Rare ou sporadique sembleraient plus justes. Rien ne prouve qu'il ait appartenu (quand ?) à un usage plus général. Rien n'indique non plus une origine régionale.

A8 908 AUTRES EXEMPLES

Avec *repartir* : cf. § 821, *i*.

R21 908 REMARQUE

Variante (normande ?) *partir* DE *rire* : GIDE, *Corresp.* [1898], cit. *Trésor* ; LA VARENDE, *Sorcier vert*, p. 20. — Ce pourrait être une réduction de l'expr. *partir d'un (grand) éclat de rire*, bien attestée en fr. commun depuis le début du XIX[e] s.

R22 908 REMARQUE

Pour diverses constructions de l'infinitif dépendant d'*être*, voir § 821, *d*.

Lorsque *suffisant* est un adj. variable et non plus un participe présent (cf. § 922), *à* est archaïque : *Si notre connaissance du passé est suffisante* À *le faire renaître* (FRANCE, *P. Nozière*, p. 174). — *Ce battement affreux de la paupière* [...] *avait révélé à la jeune femme d'une façon voilée, mais suffisante* À *lui serrer le cœur, les désordres du désir* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 59). R23

R23 908 REMARQUE

Le texte primitif portait : SUFFISANT à (*Amateur d'âmes*, 1899, p. 62).

909 Cas divers.

a) Certains compléments adverbiaux ont été mentionnés dans les paragraphes précédents. En particulier, c'est le cas de certains compléments introduits par *à*, parfois par *de*. Ils sont possibles avec d'autres verbes que ceux qui ont été cités. Nous relevons quelques cas.

1° Avec *à*.

- Équivalents du gérondif : *J'eus l'impression* À *écouter le moteur que nous étions parvenus à un sommet* (NOURISSIER, *Histoire française*, p. 136). R1
- Indication de la conséquence R2 : *J'avais de l'argent* À *ne savoir qu'en faire* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 176). — *Jusqu'à* joue un rôle analogue : *Il en fut affecté* JUSQU'À *en être malade* (*Ac.* 2000). — *Au point de* est l'équivalent explicite : *Elle* [= l'absence] *relâche certains liens très solides, elle les tend et les éprouve* AU POINT DE *les briser* (FROMENTIN, *Domin.*, II).

Parfois cette construction de *à* est une façon hyperbolique de marquer l'intensité, notamment dans des locutions de la langue commune : *bâiller à se décrocher la mâchoire, geler à pierre fendre, avoir ... à revendre, s'ennuyer à mourir, à n'en plus finir.* — Ex. littér. : *Pour éveiller sa femme et ses enfants, c'étaient* [...] *des prrrt* À *percer les murailles* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, VI).

L'agent de l'infinitif peut ne pas se trouver dans le contexte (cf. § 917) et équivaloir à *on* : *Rien que des plantes exotiques, des gommiers,* [...], *des figuiers de Barbarie,* À SE CROIRE *en pleine Afrique centrale* (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, I, 1). — *Des livres, des vases, des bibelots, des éventails traînant sur des tables,* À NE SAVOIR *qu'en faire...* (HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 4.) — Tour figé (alors que la construction *se méprendre à qq. ch.* est vieillie) : *Des torchères de zinc singeaient le bronze* À S'Y MÉPRENDRE (COURTELINE, cit. *Trésor*) ; on dit couramment aussi *à s'y tromper*. Avec *à croire que*, cela est si bien figé que l'expr. est souvent précédée d'un point, comme si on avait une réduction de *C'est à croire que* : *Monsieur Henri avait compris ma question et s'apprêtait à y répondre alors que je n'avais pas encore ouvert la bouche.* À CROIRE *que son oreille entendait mes pensées* (ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 119).

Dans *à n'en pas* (ou *point*) *douter*, le sentiment de la conséquence est tout à fait oblitéré ; la formule est un élément incident synonyme de *il n'en faut pas douter, à coup sûr*, etc. : *Il s'agit là,* À N'EN PAS DOUTER, *d'un cas extrême* (HALPHEN, *Charlem. et l'empire carol.*, 1949, p. 200). — *C'en est une,* À N'EN POINT DOUTER (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 70). — Le figement concerne aussi la place du pronom : § 684, *a*.

Qu'a-t-il (etc.) *à... ?* sert de périphrase équivalant à *Pourquoi* + verbe conjugué : *Qu'avaient ces simples mots à faire ainsi battre son cœur ?* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 4.) De même, *Qu'est-ce qu'il a à me regarder comme ça ?* dans une langue plus familière.

Après *être*, *à* + infinitif équivaut à un attribut : § 913.

2° Avec *de*. R3

De introduisant un complément de cause : D'*avoir attendu et désespéré, la foule écouta mieux* (RODENBACH, *Carillonneur*, p. 8). — *Aussi Rivière le félicita-t-il : « Comment avez-vous réussi ? » Et il l'aima* DE *parler simplement métier,* DE *parler de son vol comme un forgeron de son enclume* (SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, p. 41). [Il s'agit d'un verbe dont nous avons parlé au § 905 pour son complément d'objet.]

Après les verbes qui concernent un fait futur envisagé avec désir ou avec crainte, l'idée de cause peut se perdre et l'infinitif joue le même rôle qu'après *désirer* ou *craindre* : *Elle* BRÛLAIT DE VENGER *son père* (*Ac.* 2001). — *Je* TREMBLE DE *t'*ENNUYER (MAURIAC, *Nœud de vip.*, I). A1 — On oppose traditionnellement *trembler de* à *trembler à*, qui impliquerait la concomitance, mais ce dernier n'est pas fréquent H1 : *Ils* [= les conseillers de Napoléon] *tremblaient, même* À *lui voir faire le bien comme il le faisait* (THIERS, cit. Plattner, II/3, p. 119). — *Je tremble* À *le voir faire* (*Ac.* 1935).

R1 909 REMARQUE

Comp. *quitte à, sauf à* : §§ 915, *b*, 2° et 3°.

R2 909 REMARQUE

Après un nom et après un adjectif : §§ 914 et 915.

R3 909 REMARQUE

De rire sert de complément à beaucoup de verbes, dans des expressions hyperboliques signifiant « rire très fort » : *L'amoureux de Mlle Cécile lui* ÉCLATA DE RIRE *au nez* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). Le *Trésor* cite s. v. *rire* (verbe) [voir cependant l'Hist. ci-dessous] : *crever, crouler, éclater, (s')étouffer, s'étrangler, mourir, pisser, pouffer, se tordre*.

HISTORIQUE. — Cette construction est d'abord attestée avec *s'éclater* (cf. § 779, H1) : *Les dames* [...] *s'esclatterent de rire* (RAB., cit. Huguet). Le *Trésor*, s. v. *éclater, mourir* et, moins explicitement, *étouffer*, III, A, 2, voit ici le nom *rire* (en contradiction avec l'art. *rire*). Il est vrai que l'on a dit *s'esclater de cris* (R. GARNIER, cit. Huguet), *d'un cry épouventable* (BAÏF, *ib.*) et que l'on dit encore *mourir de peur, de soif, (se) pâmer de joie, crever de honte, se tordre de douleur*, etc. Mais *rire* semble plutôt senti comme un verbe. En wallon, quoique *rire* ne soit pas employé comme nom, on a aussi les équivalents de *mourir, crever, (se) pâmer, se déchirer de rire*, etc.

A1 909 AUTRES EXEMPLES

Voir § 298, R2.

H1 909 HISTORIQUE

Littré en donne des ex. classiques où cette concomitance semble contestable.

Se ***réjouir de*** « à la perspective de » est considéré comme surtout vivant en Belgique et en Suisse : cf. Thibault. Voir pourtant :

Il se réjouissait DE LUI FAIRE VOIR [le dimanche suivant] *un peu sa fortune* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Je me réjouis* DE L'ALLER VOIR (*Ac.* 1798-1935). — *Il se réjouit* D'ALLER VOUS VOIR (*Dict. contemp.*). — Voir aussi Sandfeld, t. III, p. 360. R4

Complément de manière : *J'ai bien assez* DE *m'embêter tout seul... ne parlons pas de ça, hein ?...* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CXXXV.). R5 — La formule primitive semble avoir été *avoir bien assez à faire* : *Chacun pour soi. Nous avons bien assez à faire* DE *nous occuper de nous-mêmes* (BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., p. 613).

Il n'y a pas de différence bien sensible entre *à* et *de* quand la préposition est précédée de *rien que* (§ 1022, *a*, 1°) : *Rien que* D'*y penser on en est effrayé* (*Ac.* 1935, s. v. *rien*). — *Rien qu'*À *le voir on prenait de lui une bonne opinion* (*ib.*).

b) Beaucoup d'autres prépositions peuvent introduire un infinitif complément de verbe. H2

1° Notamment des compléments adverbiaux, ordinairement non essentiels, analogues aux propositions conjonctives adverbiales :

Conduisez-vous DE FAÇON À *vous faire aimer. Il est parti* SANS *faire de bruit. Il faut réfléchir* AVANT DE *parler.*

La préposition est ordinairement la même pour un complément nominal et pour un infinitif. *Avant de*, parfois *avant que de* (*avant* si le complément est nominal), fait exception ; voir § 1039, *a*, 2°.

2° ***Commencer, finir*** ont souvent comme complément adverbial un infinitif précédé de *par*. R6

Il commença PAR *me montrer le poing* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 208). — *Je finis pourtant* PAR *me lever* (ROMAINS, *Quand le navire...*, p. 198).

La construction est vieillie si *commencer* et *finir* ont un objet direct : *Il* [...] *a commencé sa fortune* PAR *vendre* [...] *des farines dix fois plus qu'elles ne lui coûtaient* (BALZAC, *Goriot*, p. 86).

Débuter *par* est littéraire : *Il débuta ce jour-là* PAR *brûler la patente de comte dressée en faveur de Rassi* (STENDHAL, *Chartr.*, XXV). — *Il débutait toujours* PAR *poser à Philippe la question délicate* (HERMANT, *Grands bourgeois*, II). — *Il débuta* PAR *me dire sa souffrance* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIII, p. 107). A2

Terminer *par*, ***achever*** *par* sont très rares : *Il a terminé son agréable et docte Mémoire* PAR *y joindre un Éloge* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, cit. Le Bidois, § 1857). — *Comment pouvait-il se faire que* [...] *il achevât la journée* [...] PAR *saccager l'hôtel du directeur ?* (ZOLA, *Germ.*, V, 6.) — Dans ces deux ex., le verbe support a un objet direct.

Dans la langue populaire, le complément adverbial de *commencer* est parfois confondu avec le complément d'objet : °*Il commence* PAR *m'embêter, celui-là !* H3

3° *Pour* + infin. marquant le but, la cause, la concession : § 1069, *a*.

4° *Aussitôt* et *sitôt*, traités en prépositions sous l'influence d'*après* ou de *dès*, reçoivent comme régimes parfois un nom (cf. § 255, *a*, 3°) et beaucoup plus rarement un infin. :

°*Il l'appela dans le magasin, et sitôt le* VOIR *entrer, il lui fit de sa voix brutale* [...] (A. DAUDET, *Petit Chose*, cit. Sandfeld, t. III, p. 509) [L. P., p. 33 : *sitôt qu'il le vit entrer*]. Voir aussi Lerch, t. II, p. 15.

R4 909 REMARQUE

De même avec un complément nominal : *Nous nous réjouissons* DE CETTE RENCONTRE PROCHAINE (lettre qui nous a été adressée par *Le fr. dans le monde*, 17 mai 1988).

R5 909 REMARQUE

Avec un *que* explétif (cf. § 1079, *e*), voir l'ex. de FLAUB., § 680, c, 4°, N. B.

H2 909 HISTORIQUE

Certaines prépositions ont perdu la faculté de se construire avec un infin. : par ex. *depuis*, *dès* (cf. § 1039, H2). — Voir aussi ci-dessous, H3.

R6 909 REMARQUE

On dit °*finir pour* dans la région lyonnaise : cf. J.-P. Chambron, *Études sur les régional. du fr.*, p. 222.

A2 909 AUTRES EXEMPLES

MICHELET, *Jeanne d'Arc*, p. 264 ; BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, V ; VALLÈS, *Insurgé*, II.

H3 909 HISTORIQUE

Par + infin., comme équivalent d'un gérondif ou d'une proposition conjonctive adverbiale, se trouvait chez les classiques avec n'importe quel verbe support : *Ne confondons point,* PAR *trop approfondir, / Leurs affaires avec les vostres* (LA F., *F.*, III, 17). — *Ne le faittes jamais,* PAR *croire que vous le devés* (MAINTENON, *Lettres*, 25 déc. 1691). — *À quelle autorité ne parvient-on pas* PAR *être putain ?* (VOLT., *Lettres phil.*, t. II, p. 103.) — Cela est exceptionnel aujourd'hui : *L'animal se trompe donc* PAR *être trop fidèle* (ALAIN, *Propos*, 25 nov. 1935).

910 Infinitifs dépendant de locutions verbales.

a) Quand elles contiennent un nom, la préposition peut être celle du complément du nom.

C'est le cas pour les infinitifs introduits par *de* après *avoir droit* (ou *le droit*) ; *avoir besoin, envie ; avoir la joie, le plaisir, le regret*, etc. ; *savoir gré, n'avoir garde*, etc.

Mais plusieurs de ces formules, surtout quand le nom est sans article ou avec l'article partitif, s'emploient aussi avec *à* (c'est le *à* dont nous parlons § 909, *a*, 1°) : *J'ai regret* À *le dire* (*Ac.* 1935). — *J'ai plaisir* (ou *du plaisir*) À *vous écouter*. — *J'aurais mauvaise grâce à ne pas vous recevoir* se trouve aussi avec *de*, construction vieillie : *J'aurais mauvaise grâce* DE *refuser* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IV, p. 353). — *Nous aurions mauvaise grâce* DE *lui reprocher, au XXe siècle, des choses que couvre certainement la prescription* (HERMANT, *Platon*, p. 104). — Il s'agit sans doute d'un *de* exprimant la cause (§ 909, *a*, 2°).

b) Cas particuliers.

1° ***Faire attention, prendre garde*** pour « veiller à » avec *à* ou avec *de*.

Prendre garde À *ne pas tomber,* DE *ne pas tomber* (*Ac.* 2000). — *Prenez bien garde* À *ne pas tomber* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 80). — *Prenez garde* À *éviter les cahots* (DRUON, *Grandes familles*, V, 1).

Il faudra faire attention DE *ne pas glisser* (BRASILLACH, *Sept couleurs*, p. 5). — *C'est te dire s'il fallait faire attention* DE *ne pas les casser* (J.-P. CHABROL, *Crève-Cévenne*, p. 47). — *J'étais anxieuse* [...]. *Je prenais bien garde* DE *ne pas le montrer* (MAUROIS, *Nouv. disc. du Dr O'Grady*, p. 203). — *Qu'il prenne garde* DE *ne pas la* [= la gloire] *confondre avec le succès* (GREEN, *Années faciles*, 27 mai 1931). — *Il prenait bien garde* DE *ne pas mesurer ses enjambées à celles d'Isabelle* (CESBRON, *Tradition Fontquernie*, p. 112).

Mais, quand l'infinitif complément est construit sans négation, *prendre garde de* signifie « s'efforcer d'éviter, craindre de » : *Prends garde* DE *m'égratigner comme hier* (BALZAC, *Peau de ch.*, p. 195). — *Prenez garde* DE *tomber* (*Ac.* 2000). — *Prends garde* DE *manquer d'intelligence et de bonté* (J. LEMAITRE, *Révoltée*, II, 7). — *Il prenait garde* DE *faire du bruit dans la chambre voisine du silencieux Olivier* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VII, p. 26). — On entend parfois dans le même sens : °*Fais attention* DE *tomber* (relevé par Gide, dans son *Journal*, 25 juillet 1930).

2° Le tour ***être au regret de*** a paru étrange ; il est pourtant admis par l'*Ac.* en 1935 **H1** : *Je suis* AU REGRET D'*avoir dit,* D'*avoir fait cela.*

Desjardins était AU REGRET DE *n'avoir pas noté aussitôt ce qu'au sujet de cette décade l'improvisation m'apportait* (Ch. DU BOS, *Journal*, 1925, cit. *Trésor*). — *Je suis bien* AU REGRET D'*avoir dû tailler* [...] *à travers la magnifique dissertation de M. Lionel Landry* (BREMOND, *Poésie pure*, p. 151). — *Je suis* AU REGRET [...] DE *n'avoir pas eu l'occasion de dire* [...] *l'admiration éprouvée pour ce noble artiste* (HENRIOT, dans le *Monde*, 27 juin 1951). **R1**

3° ***N'avoir de cesse*** (ou *pas* ou *point de cesse*), où *cesse* équivaut à *repos*, est suivi normalement de *que* + *ne* + le subjonctif (cf. § 1136, *e*, 2°). Mais, peut-être sous l'influence de *ne pas cesser de*, l'expression se construit souvent aujourd'hui avec *de* (ou *que de*) et l'infinitif, pour exprimer l'idée de « faire des tentatives répétées pour » : *Je n'eus de cesse* DE *le* RENCONTRER *de nouveau* (ARLAND, *Grand pardon*, p. 66). — *Distrait par une mite importune qu'il n'avait eu de cesse d'abord* D'ÉCRABOUILLER (VERCORS, *Bataille du silence*, p. 165). — *Il* [...] *n'a eu de cesse* QUE DE TROUVER, *sous les réflexions, les anecdotes,* [...], *l'allusion à des faits précis* (M. RAT, dans le *Figaro litt.*, 4 août 1951). — *D'Hauterive n'eut de cesse* DE *les* CONVAINCRE (J. ORIEUX, *Talleyrand*, p. 509). — *Si je lui bats froid, elle n'a de cesse* DE *me* RECONQUÉRIR (J. ROY, *Amour fauve*, p. 72). — *Cette légende l'irritait, et il n'eut de cesse* QUE DE *s'en* DÉFAIRE (A. PEYREFITTE, *Disc. de récept. à l'Acad. fr.*). — *Il n'a de cesse* DE REPARTIR (*Ac.* 2003, s. v. *ne*, I, B). **R2** — Construction plus conforme au sens premier : [Elle] *ne pouvait avoir de cesse* AVANT DE *le posséder* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 89).

4° ***Être*** (ou ***demeurer, tomber, se mettre***) ***d'accord*** construit l'infinitif complément avec *pour* : *C'est dommage que tous les Français ne sont pas d'accord* POUR *réclamer la justice impartiale pour tous* (CLEMENCEAU, cit. Sandfeld, t. III, p. 489). — *Nous tomberons facilement d'accord* POUR *convenir que de tous les talismans* [...], *il n'y en a point de plus sûr que le travail* (NODIER, *Contes*, p. 771). — *Ils se mirent d'accord* POUR CONDAMNER (GIDE, *Souv. de la cour d'assises*, I). — De même : *Il la croyait parfaitement d'accord avec sa mère* POUR *lui* DICTER *un plan de conduite* (STENDHAL, *Chartr.*, XXIV). — On trouve aussi *de* et *à*, ce qui est rarement signalé, surtout pour *à* : *Je suis d'accord* DE *vous* ACCOMPAGNER (un juriste belge, 6 janv. 2007). — *Nous sommes tous d'accord* D'IMITER *dans cette réunion* [...] *les formes* [...] *de la Chambre* (BALZAC, *Député d'Arcis*, Pl., p. 656). — *Je suis d'accord avec mon fils* DE *tout vous* RENDRE (ID., *Interdiction*, Pl., t. III, p. 78). — *Tout le monde fut d'accord* À SOUTENIR *la locution attaquée* (BRUNOT, *Hist.*, t. III, p. 293). **R3** **H2**

5° *Avoir beau* + infin. sans prépos. : cf. § 305, 1°.

6° L'usage admet ***avoir des raisons*** (ou *motifs*) ***pour*** *partir* ou ... *de partir* : *Je n'aurais point eu de motif* POUR *refuser* (B. CONSTANT, *Ad.*, IV). — *Il n'y a aucune raison* POUR *ne pas admettre le singulier* (LITTRÉ, s. v. *impense*). — *J'avais d'autres raisons* POUR *lui résister* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 2 déc. 1961). — *Vous n'avez pas de raisons* DE *vouloir la mort de cet homme ?* (HUGO, *Lucr. Borgia*, II, I, 4.) — *Quand on a des raisons* DE *se méfier* (AYMÉ, *Tiroirs de l'inconnu*, p. 138).

H1 910 HISTORIQUE

Être au regret (qui ne semble pas attesté avant le XX[e] s.) remplaçait dans l'*Ac.* *être aux regrets*, qu'elle avait introduit en 1878 : *Je suis* AUX REGRETS *d'avoir dit, d'avoir fait cela. J'en suis* AUX REGRETS. Le plur. semble avoir été assez courant au XIX[e] s., souvent sans infin. complément : *Si je vous écoutais, j'en serais* AUX REGRETS *avant huit jours* (ABOUT, cit. *Trésor*). – *La Maréchale, dès le lendemain, en était* AUX REGRETS (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). – *Vous restez à dîner ? / – Oh ! nous sommes* AUX REGRETS... *C'est impossible* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XII).

R1 910 REMARQUE

Être au regret que + proposition est plus rare : *Je suis au regret* QUE *des engagements antérieurs ne me permettent pas de t'engager cette saison* (lettre citée dans Montherl., *Bestiaires*, III [1926]).

R2 910 REMARQUE

À l'art. *cesse*, l'*Ac.* 2001 ne connaît que la construction traditionnelle : *Il n'aura point de cesse qu'il n'ait obtenu cette place.*

R3 910 REMARQUE

Comp. avec *unanime*, § 915, *a*, 1° ; avec *accorder*, § 908, *a*, 1°.

H2 910 HISTORIQUE

De au XVII[e] s. : *Ne sommes-nous pas demeurés d'accord* DE *ne point expliquer ce mot ?* (PASCAL, dans Bescherelle.) – *Un Cœur* [...] */ Qui prétend vous haïr* [...] */ Autant qu'il est d'accord* DE *vous avoir aimé* (MOL., *Amph.*, II, 6).

AUTRES FONCTIONS DE L'INFINITIF

911 Infinitif sujet.

a) Quand l'infinitif est en tête, il peut être introduit ou non par *de* (voir § 232, *b*).

Sans *de* : PASSER *comme un troupeau, les yeux fixés à terre, / Et* RENIER *le reste, est-ce donc être heureux ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Espoir en Dieu.) — Avec *de* (surtout pour les faits particuliers) : *Et* DE PENSER *à toi me soutiendra* (GIDE, *Retour de l'enf. prodigue*, p. 234).

b) Avec un attribut (notamment pour le mettre en évidence), on peut rejeter le sujet à la fin, en le suppléant par un *ce* (ou *cela*) redondant devant la copule (§ 702, *c*).

1° Lorsque ce sujet est un infinitif, il est introduit par *de*, par *que de* (littéraire), parfois (à l'imitation des classiques) par *que*. H1

De : *C'est beau* D'*être la puce d'un lion* (HUGO, *H. qui rit*, II, I, 10). — *C'est le propre du génie* DE *découvrir la splendeur des choses* (FRANCE, *Étui de nacre*, p. 164).

Que de : *C'est imiter quelqu'un* QUE DE *planter des choux* (MUSSET, *Prem. poés.*, Namouna, II, 9). — *Ce serait une faute* QUE DE *s'en servir autre part* (LITTRÉ, s. v. *à*, 29°). — *C'est une grande force pour un homme politique* QUE DE *bien écrire* (MAUROIS, *Chantiers américains*, p. 65). — *C'est horrible* QUE DE *haïr* (MAURIAC, *Asmodée*, II, 4). — *Ce n'est pas grand'chose* QUE D'*aimer un être* (CAMUS, *Peste*, p. 317). R1

Que : *Est-ce diminuer une chose* QU'*en montrer les difficultés ?* (J. et J. THARAUD, *Petite histoire des Juifs*, p. 253.) — *C'est manquer d'amour envers une femme* QUE *ne pas lui laisser l'illusion de son pouvoir bien ou malfaisant sur celui qui l'aime* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 207). — *C'est bien mal traiter cette boisson merveilleuse* QUE *la jeter ainsi dans le gosier* (BEDEL, *Touraine*, p. 134). — *Serait-ce résoudre la difficulté* [...] QUE *nous livrer* [...] (MAURIAC, *Journal*, t. IV, p. 84). — *C'est un bel hommage rendu à sa* [= de Malraux] *pensée* QUE *se contenter seulement de l'exposer* (HENRIOT, dans le *Monde*, 25 nov. 1959).

2° Avec certains adjectifs attributs (notamment *aimable*, *gentil*), quand on ressent le besoin d'expliciter l'agent de l'infinitif, on exprime cet agent avec la préposition *à* après l'adjectif, même si cet agent est un pronom personnel R2 :

Cela me semble très GENTIL À *vous* [les hommes] *de prendre nos qualités* [dit Caroline] (BALZAC, *Pet. misères de la vie conjug.*, Pl., p. 945). — *Ce serait bien* AIMABLE À *vous de me tenir compagnie* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LIV). — *Comme c'est* AIMABLE À *vous d'être venu !* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 189.) — *C'est très* GENTIL À *toi de te désoler* (MONTHERL., cit. *Trésor*, s. v. *gentil*). — *C'est* GENTIL À *lui de nous accueillir* (*Ac.* 2001, s. v. *à*, II, 1). R3 — Quand l'infin. n'est pas exprimé dans la phrase, il peut être déduit du contexte : *Vous venez faire visite au vieux capitaine ; c'est* GENTIL À *vous* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, I, 5). — *C'est d'autant plus* MÉRITOIRE À *vous* [de parler favorablement de qqn] *que vous n'aviez pas commencé par l'indulgence* (GONC., *op. cit.*, LXXI). R4

La construction décrite ci-dessus est possible aussi avec, comme attribut, *mal* (qui se prête à des emplois adjectivaux : § 246, *b*, 3°) : *Je vais aller voir Popinot* [...]. *C'est* MAL À *moi de ne pas encore être allé le visiter* (BALZAC, *Birotteau*, XI). — *C'était* MAL À *lui de s'absenter* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 137). — L'infin., non exprimé, est à déduire du contexte : *C'est* MAL À *Cabanis* [d'agir ainsi envers cette personne], *car il lui doit tout* (BALZAC, *Mod. Mignon*, Pl., p. 584).

L'attribut est un nom (langue littéraire) H2 : *C'est* FOLIE À *vous de croire* (LITTRÉ, s. v. *à*, 18°). — *Ce serait une grande* FOLIE À *moi de ne pas profiter du voyage* (B. CONSTANT, *Journaux*, cit. *Trésor*, s. v. *folie*). — *C'est vraiment* UNE INSOLENCE À *moi d'oser être amoureux de Célia* (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — *C'est* HONTE À LUI *de...*, mentionné comme vieilli par le *Rob.* 2001., s. v. *à*, I, A, 4, sans ex., même forgé. R5

Autre cas, la formule averbale figée ***Libre à ... de ...*** H3 : LIBRE À *lui d'avoir* DE *la finesse ou d'en manquer* (BALZAC, *Splend. et mis. des courtis.*, Pl., p. 985). — LIBRE À *vous* DE *consentir ou non* (*Ac.* 2000). — L'infinitif est éventuellement à chercher dans le contexte : *Les sacristies entendent le progrès d'une autre manière.* LIBRE À *vous, messieurs de Loyola !* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 8.)

H1 911 HISTORIQUE
Sur la valeur primitive de *que*, voir § 717, H4.

R1 911 REMARQUE
Si l'attribut est lui-même un infin., l'infin. sujet est rarement introduit par *de*, quoique l'*Ac.* 1935, s. v. *que* conj., donne cet ex. comme normal : *C'est se tromper* DE *croire...*

R2 911 REMARQUE
L'expression de l'agent n'est pas indispensable : Comme *c'est gentil d'avoir accompagné votre frère* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 789).

R3 911 REMARQUE
Cette construction est à rapprocher de la construction avec *il* impersonnel (§ 912, c, 2°). Dans l'ex. suivant, on pourrait d'ailleurs remplacer *c* par *il* : *C'est* HONTEUX À *lui d'avoir fait cela* (*Rob.*, s. v. *honteux*).

R4 911 REMARQUE
Introduire l'agent par la prépos. *de* semble rare : *Elle* [...] *ne lui écrirait plus de ces choses qu'il citait* [...] *à ces camarades, en prenant soin de faire remarquer combien c'était gentil* D'*elle* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 162). Peut-être influence de la formule courante *de ta* (etc.) *part* : *Va faire une petite visite à Mme Sazerat.* [...] *ce serait si gentil* DE TA PART (*ib.*, p. 150).

H2 911 HISTORIQUE
Ex. de 1608 : *C'est* HONTE AU *Roy de ne leur donner* [= aux poètes] *rien* (RÉGNIER, *Sat.*, II).

R5 911 REMARQUE
La phrase averbale *Honte à... !* (plus vivante) est peut-être issue de ce tour : *J'ai dit :* HONTE À *Zola, mais jamais à Gautier* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. IX, p. 272).

H3 911 HISTORIQUE
Signalée par l'*Ac.* depuis 1835, c'est la réduction de la construction impersonnelle (cf. § 912, c, 2°) attestée par l'*Ac.* depuis 1694, avec ces ex. : *Il vous est libre de faire ce que vous voulez. Il lui est libre d'aller où il lui plaira.* Le pronom personnel complément y a la forme conjointe, comme dans *Il lui est loisible* (ou *permis* ou *possible*) *d'aller où il veut*, formules bien vivantes alors que le tour impersonnel avec *libre* est présenté comme vieilli par les dict. actuels, qui ne citent pas d'ex. postérieur à celui-ci : *Par ce traité, il est libre aux généraux vendéens de rester en France ou de passer en Angleterre* (CHAT., cit. *Trésor*).

c) Dans quelques cas où l'on met au passif un verbe accompagné d'un infinitif objet direct (cf. § 772, *f*), il serait logique de penser que cet objet direct devient le sujet. Les choses se présentent autrement.

On a achevé d'imprimer ce volume le 29 octobre 1999 → *Ce volume a été achevé d'imprimer le...* Comp. *On a achevé l'impression de ce livre...* → *L'impression de ce livre a été achevée...* — De même, pour le tour impersonnel figé de la langue administrative *Il est fait savoir* (ou *assavoir*) *que...* ← *On fait savoir que...*

Le verbe s'accorde pourtant avec le pseudo-sujet en nombre et, éventuellement, en genre : *Les funérailles qui n'*ÉTAIENT *pas* FINIES *de régler*, cité au § 772, *f*, 4°, avec d'autres ex. R6

R6 911 REMARQUE

On peut appliquer une analyse analogue à *être censé*, à *sembler* et à ses synonymes : cf. § 902, *b*, 6°. Comp. aussi *Elle est facile à convaincre* (§ 915, *a*, 2°).

912 Infinitif sujet logique d'un verbe impersonnel.

a) Il s'emploie **sans préposition** après *il faut, il vaut mieux* (ou *autant*), *mieux* (ou *autant*) *vaut, il* (*me*) *semble, il fait* + adjectif (§ 787, *b*, 4°). H1

Il faut PARTIR. *Mieux vaut* ATTENDRE. — *Il vaut mieux* ATTENDRE *un peu* (*Ac.* 1935). — *Il me semblait les* VOIR (P. MILLE, *Barnavaux*, p. 170). — *Il fait cher* VIVRE *dans cette ville* (*Ac.* 1932). [Ex. disparu en 2001.] — *Il fait bon* VIVRE *chez vous* (VIGNY, *Chatt.*, III, 6). — *Alors il fera bon* VIVRE (FRANCE, *Sur la pierre blanche*, p. 66). — *Qu'il fait bon* AIMER *un maître !* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 40.) — *Ah ! qu'il fait bon* SE REPOSER (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Chien).

Le tour ***Il fait bon de***, formé par analogie avec *il est bon de*, se répand de plus en plus : *Quel plaisir d'être au monde, et qu'il fait bon* DE *vivre !* (HUGO, *Le roi s'am.*, I, 2.) — *Qu'il fait bon* DE *se promener sur le boulevard Montmartre !* (TAINE, *Voy. en It.*, t. I, p. 19.) — *Il devait faire bon* DE *connaître* [...] (BORDEAUX, *Pays sans ombre*, p. 2). — *Comme il fait bon* DE *revenir après qu'il a fait si bon* DE *s'éloigner* (HENRIOT, *Pèlerinage espagnol*, p. 110). — *Il ne fait pas bon* D'*avoir affaire à vous* (MORAND, *Lewis et Irène*, II, 10). — *Il fait bon* DE *vivre* (ARLAND, *Ordre*, t. II, p. 166). — *Il n'aurait pas fait bon pour l'épicier* DE *se tromper à son avantage en rendant la monnaie* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, p. 189). — *Il fera bon* DE *se reposer dans le sable brûlant de la sablière* (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 136).

Avec *cela, ça* comme sujet, l'infin. prend *de* : *Cela vaut toujours mieux* D'*avoir quelqu'un de sûr* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, III).

H1 912 HISTORIQUE

L'ancienne langue mettait parfois *de* devant l'infin. dans des cas où on ne le met plus normalement aujourd'hui : *Il m'a semblé* D'*entendre* (MOL., *Dépit am.*, V, 1). — *Il me faudroit* [cf. § 205] *bien mieux* D'*estre au diable, que d'estre à luy* (ID., *D. Juan*, I, 1). — La langue littér. moderne se plaît parfois à imiter l'usage ancien : *Il vaut presque mieux* [...] DE *laisser échapper quelques maladresses de style que* DE *surcharger sa phrase d'ornements et d'élégances* (J. HYTIER, *Arts de littérature*, p. 137). — *Il me sembla* DE *voir la figure d'une pensée* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 624). — *Il me semble* D'*entendre alors Isabelle* [...] *murmurer* [...] (BOSCO, *Oubli moins profond*, p. 207). — Mais, pour *il vaut mieux de*, on peut penser à une influence de *ça vaut mieux de* (cf. ci-contre) et aussi à des usages locaux (notamment en Wallonie).

b) ***Il reste*** (ou *Reste*, sans *il*) construit ordinairement l'infinitif avec *à* :

Il nous reste À *dire comment ce régime a disparu* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, V, 1). — *Il reste encore* À *prouver que...* (*Ac.* 1935). — *Reste* À *savoir* (*ib.*). — *Il me reste* À *dire quelques mots de ce que l'on nomme les dispositions naturelles* (DUHAMEL, *Problèmes de l'heure*, p. 172).

Cependant la construction avec *de* s'impose si l'infinitif exprime un fait qui a eu lieu ou qui a lieu (la construction avec *à* indiquerait une action encore à faire, et le sens serait autre) :

Si ce que j'ai fait est vain, qu'il me reste au moins DE *m'être dépassé en le faisant* (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 168). — *Que pouvais-je faire, moi qui n'ai plus de voix pour crier ? Que pouvais-je faire, que de quitter la salle ? Il me reste* D'*écrire* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 29 déc. 1951).

En dehors de ce cas, la construction avec *de* est archaïque et rappelle un usage classique : *Il reste aux vivants* DE *parachever l'œuvre magnifique des morts* (CLEMENCEAU, *Grandeurs et misères d'une victoire*, p. 42). — *La Comtesse Casali obtint les applaudissements d'une tragédienne illustre à son entrée en scène. Restait* DE *jouer la pièce* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, pp. 114-115). — *Il me restait* D'*attendre* (BOSCO, *Malicroix*, p. 135). — *Il reste donc* DE *prendre un précepteur à domicile, ou une institutrice* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 41). — *Il lui restait* DE *prendre congé* (ERLANGER, *Louis XIV*, p. 168).

c) L'infinitif se construit avec *de* après les autres expressions impersonnelles :

1° *Il vous suffirait* DE *l'entendre* (ESTAUNIÉ, *Infirme aux mains de lumière*, p. 111). — *Il me souvient* D'*avoir lu* (*Ac.* 1935). — *Il ne me souvient pas* DE *m'être ennuyé un jour avec toi* (MAUROIS, *Cours de bonheur conjugal*, p. 242). H2 — *Il convient, il importe, il me plaît* D'*agir ainsi.*

Il me plaît, selon l'usage classique, est parfois construit sans préposition dans la langue littéraire : *Plaît-il à Votre Altesse* OUVRIR *cette cassette ?* (HUGO, *Cromwell*, II, 2.) — *Jusqu'au jour où il te plaira me* MARIER (AUGIER, *Effrontés*, I, 2). — *Mais... s'il me plaît* RISQUER, *au fond du parc, un pas* (E. ROSTAND,

H2 912 HISTORIQUE

Il me souvient + infin. sans prépos. est un tour classique : °*Il me souvint même* AVOIR SU *que le prince d'Assyrie n'était point à Babylone* (Mlle de Scudéry, cit. Haase, p. 203). — Comp. § 906 (*je me souviens*).

Aiglon, II, 2). — *S'il lui plaisait* RELIRE *l'épître dédicatoire* (HERMANT, *Samedis de M. Lancelot*, p. 93). — *Plaise au ciel vous* TENIR *en sa faveur commune* (COURTELINE, *Conversion d'Alceste*, 4). — *Plaise humblement Votre Seigneurie* ACCEPTER *que je n'aie pas confiance en Votre Seigneurie* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, I, 7).

2° *Il est* + adj. attribut :

C'est la nuit qu'il est beau DE *croire à la lumière* (E. ROSTAND, *Chant.*, II, 3). — *Il est bon* DE *suivre sa pente, pourvu que ce soit en montant* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 14). — Comp. § 911, *b*, 2°.

Le pronom personnel complément de l'adjectif (pronom qui représente en même temps l'agent de l'infinitif) est placé, sous la forme conjointe, devant la copule : *Il* LUI *est* (ou *semble*) *facile de répondre*. Cependant, avec certains adjectifs, l'agent, qui n'est pas vraiment complément de l'adjectif, est exprimé après l'attribut avec la préposition *à* et la forme disjointe : *Serait-il bien* GÉNÉREUX À MOI *d'échanger un cœur flétri contre un jeune cœur* [...] ? (BALZAC, *Femme de trente ans*, Pl., p. 770.) — *Il est* HONTEUX À ELLE *de s'afficher ainsi* (*Rob.* 2001, s. v. *elle*, Rem.). Comp. § 911, *b*, 2°. — La construction avec *à* s'impose évidemment, quel que soit l'adjectif si l'agent est autre qu'un pronom personnel. : *Il sera* FACILE (ou POSSIBLE) À *votre frère de vous remplacer*. — *Il est* HONTEUX À *la civilisation européenne d'avoir si peu d'observations physiologiques sur la callipédie* [= méthode pour avoir de beaux enfants] (BALZAC, *Physiol. du mariage*, XVII). **R**

R 912 REMARQUE

Comp. : *Il y a de la folie à moi* [...] *de s'obstiner à lutter contre l'absence de rang* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXIX).

913 Infinitif attribut.

a) Sans préposition. R1

R1 913 REMARQUE

Dormir n'est pas un attribut dans *Pierre semble* DORMIR. Cf. § 902, *b*, 6°.

L'infinitif attribut est assez fréquent quand le sujet est lui-même un infinitif, lequel est ordinairement repris par *ce*.

Vouloir, c'est POUVOIR (maxime courante). — *Aimer ce n'est point nous* REGARDER *l'un l'autre mais* REGARDER *ensemble dans la même direction* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, VIII, 3). **R2** — Sans *ce* : *Choisir est* EXCLURE (DUTOURD, cit. Togeby, § 1216). Cette absence est beaucoup plus fréquente si l'équivalence est niée : *Mourir n'est pas* MOURIR ! [...] *c'est* CHANGER ! (LAMART., *Mort de Socrate*, Pl., p. 91.) — *Plaisanter n'est pas* RÉPONDRE (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXII).

R2 913 REMARQUE

Avec postposition de l'infin. sujet : *C'est imiter quelqu'un que de* PLANTER *des choux* (MUSSET). Cf. § 911, *b*, 1°.

Dans la construction *c'est* + infin., le pronom peut représenter autre chose qu'un infin. (mais à quoi il serait ordinairement possible de substituer un infin.) :

L'amour, ce n'est pas se regarder l'un l'autre... — Ce geste, c'était lui DIRE : « *Revenez-moi.* [...]. » (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 41.) — *Si vous prenez cette décision, c'est vous* CONDAMNER *à l'échec.* — *Ça c'est* PARLER ! *vous êtes un frère* (TRIOLET, cit. *Trésor*, s. v. *parler*, I, A, 2, a). — L'infin. est précédé d'un adverbe : *L'instruction, c'est beau* [...]. *Mais, comme nous,* [...] *c'est vraiment trop cher* PAYER (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XV). — *C'était chouettement* RÉPONDRE (MIRBEAU, *Journal d'une femme de ch.*, XIII). — *C'est assez* PARLER *de cet homme* (GREEN, cit. Togeby, § 1216, 3). **R3**

R3 913 REMARQUE

Dans ce cas-là, l'infin. est concurrencé par le participe passé : *C'était chouettement* RÉPONDU. — *Six ans d'exil* [...] *était-ce si cher* PAYÉ [...] ? (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 20 mai 1977.) — L'Ac. 1932 donnait côte à côte, s. v. *assez*, *C'est assez parlé, assez disputé* et *C'est assez* PARLER, *assez* DISPUTER ; en 2001, elle se contente de *C'est assez* DISPUTÉ, ce qui est regrettable. — L'hésitation existe aussi dans des phrases sans verbe conjugué : *Mais assez* PARLER *de moi...* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 7.) — *J'ai raison et vous le savez. Assez* DISCUTÉ (FARRÈRE, cit. Sandfeld, t. III, § 43).

C'est dire indique un rapport logique comme « cela montre » : *M. de Charlus n'avait jamais été dans la vie qu'un amateur. C'est* DIRE *que des incidents de ce genre ne pouvaient lui être d'aucune utilité* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 215). — *Je ne vous répondrai que si je m'en sens pressé, c'est vous* DIRE *que mes réponses seront rares* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 29). — Emploi absolu, sorte de confirmation de ce qui a été dit auparavant : *Même la mort de ma grand-mère, si longtemps après, ne m'a pas étonné. C'est vous* DIRE (Cl. MAURIAC, cit. Togeby, § 1216, 3). — *Dire* entre dans diverses formules : *Je n'étais malheureux qu'au jour le jour. Et c'est trop* DIRE *encore. Combien de fois par heure* [...] (PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 590-591). — *Incapable de cacher* [...] *ce qu'elle pensait (pensait est beaucoup* DIRE*), ce qu'elle éprouvait* (*ib.*, t. III, p. 951). Dans la langue courante, on dirait *c'est beaucoup dire*, comme *c'est peu dire*, *c'est tout dire*, etc. **R4**

R4 913 REMARQUE

Comme beaucoup de termes, un infinitif (sujet, objet direct, sujet logique) peut être mis en évidence, soit en position initiale par *c'est... qui* ou *que*, soit en position finale par *c'est*, mais annoncé en tête par *ce qui* ou *ce que* : *Mentir est odieux* → *C'est* MENTIR *qui est odieux* ou *Ce qui est odieux, c'est (de)* MENTIR. — *C'est* RÉUSSIR *qu'il veut. Ce qu'il veut, c'est* RÉUSSIR. — *C'est* PATIENTER *qu'il faut. Ce qu'il faut, c'est* PATIENTER.

Le sujet est le relatif neutre *qui* (§ 715, *b*) après *voilà* : *Voilà qui est* PARLER, *ce qui est* PARLER sont des expressions enregistrées s. v. *parler* par les dict. Mais on trouve ces tours avec d'autres infinitifs. [Ne pas écrire °*parlé*.]

S'appeler introduit un infin. attribut dans ces formules (cf. *Robert*) : *Parler ainsi s'appelle* MENTIR. *Cela s'appelle* PARLER. *Voilà ce qui s'appelle* PARLER. — L'infin. est attribut du complément d'objet direct : *Je n'appelle pas cela* CHANTER.

b) **Avec préposition.** (Voir aussi § 821, *d.*)

1° *À* + infinitif exprimant la conséquence.

Tantôt l'agent de l'infin. est le sujet du verbe copule : *Les efforts de ces malheureux pour se donner l'air d'artistes* [...] *étaient* À FAIRE *venir les larmes aux yeux* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 189). Tantôt l'agent n'est pas exprimé : *La chaleur était* À CREVER (ZOLA, *Assomm.*, XI). — Avec un attribut de l'objet direct : *Je la trouve* À FAIRE PEUR.

Être à indique aussi l'obligation, l'agent de l'infin. n'étant pas exprimé et le sujet du verbe copule étant le patient de l'infin. : *L'horloge est* À RÉPARER. *Anne est* À PLAINDRE. H

Ce n'est pas à dire que « Cela ne signifie pas que » : *Ce n'est pas* À DIRE *que la présentation qui suivit ne me causa aucun plaisir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 872). — La forme affirmative *c'est-à-dire* est figée, comme le montre la graphie.

Un ex. comme *Les langues sont des systèmes polygénétiques,* C'EST-À-DIRE *qu'elles sont nées différentes* (HAGÈGE, *Halte à la mort des langues*, p. 30) garde le souvenir de la valeur première, tandis que ceux-ci montrent *c'est-à-dire* employé comme une conjonction de coordination, qui réunit des termes de même fonction : *Pourrait-on énoncer des phrases si on ne possédait pas le système grammatical qui les ordonne et les unités lexicales dont elles sont faites,* C'EST-A-DIRE *tout ce qui appartient à la langue ?* (*Ib.*, p. 41.) — *Il ferait mieux de suivre ses conseils,* C'EST-À-DIRE *de rester près d'elle* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — La forme interrogative *Qu'est-ce à dire ?* est figée aussi ; c'est une locution-phrase (§ 1102).

À introduisant un infin. attribut de l'objet direct : *Je la crois* À PLAINDRE.

2° Plus d'un linguiste considère qu'on a un infin. attribut dans *Son seul désir était* DE LA VOIR ou *Le plus simple aurait été* DE RENONCER. Mais d'autres pensent qu'il s'agit d'un infin. sujet. Cf. § 242.

3° ***Sans.***

Il fut [plus couramment, *Il resta*] *plusieurs années* SANS DONNER *de ses nouvelles. Il resta* SANS PARLER, SANS BOUGER (cf. *silencieux, immobile*). — *N'être pas sans* pour atténuer une affirmation : *Je ne suis pas* SANS AVOIR OBSERVÉ *sur moi-même telle ou telle chose* (ROMAINS, *Knock*, III, 9). Cette accumulation de négations entraîne des accidents : cf. § 1010, *b*.

4° *Être après (à), pour, en passe de*, etc. : § 821, *d*.

914 Infinitif complément de nom ou de pronom.

L'infinitif est toujours précédé d'une préposition (construction indirecte).

a) Après les noms construits avec l'article défini, la préposition est souvent *de*, par ex. dans les titres :

*L'art d'*ÊTRE *grand-père* (HUGO), *Le plaisir de* ROMPRE (J. RENARD), *La joie de* VIVRE (ZOLA), *La peur de* VIVRE (BORDEAUX), *La difficulté d'*ÊTRE (COCTEAU). Comp. *Elle cultivait l'art* DE S'HABILLER à *Elle étonnait son mari par son art* À S'HABILLER *merveilleusement pour presque rien* (FRANCE, *Crainquebille*, Adrienne Buquet). — *Au plaisir de vous revoir, de vous lire* sont des formules courantes.

À sert à indiquer la destination :

Machine À FILETER *les rayons* [de vélos] (catalogue Manufrance 1931, p. 181). *Une chambre* À COUCHER, *une salle* À MANGER. Mais *pour* est possible aussi, notamment quand on n'a pas une désignation analogue aux noms composés : *Il y avait deux pièces au rez-de-chaussée : une salle* POUR RECEVOIR *les visiteurs et un vestiaire.* — *À* + infin. peut avoir les nuances exprimées par *être à* + infin. (cf. § 913, *b*, 1°) : *Des escaliers de bois à vous* ROMPRE *le col* (MIRBEAU, *Journal d'une femme de ch.*, I). — *Elsasshaussen* [village], *un nom à* COUCHER *à la porte* (ZOLA, *Débâcle*, I, 3). R1 — *Un article à* TERMINER *pour le lendemain l'empêchait de sortir.*

Les noms correspondant à des verbes ou des adjectifs sont souvent suivis de la même préposition que ceux-ci :

Sans crainte D'ÊTRE *interrompu* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Exaspérée par l'acharnement des faits* À *la* FRAPPER (ZOLA, *Madel. Férat*, X). — *Il s'amuse* [...] *des habiletés de l'économiste* À *tout* FAIRE *rentrer dans son système ploutocrate* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 253). — *Cette fierté* D'ÊTRE *libre, elle* [= Venise] *la conserva toujours* (ID., *Homme libre*, p. 185). — Si le verbe se construit sans prépos., le nom est ordinairement suivi de *de* : *Un désir ardent* DE MANGER *lui mouillait la bouche* (MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 5).

Cela n'est pas rigide, comme d'ailleurs la construction de l'infin. dépendant d'un verbe. On observe, notamment, une tendance à choisir *à* plutôt que *de* s'il

H 913 HISTORIQUE

Sur *être à dire* « manquer », *trouver qqn* ou *qq. ch. à dire* « regretter son absence », voir § 878, H1.

R1 914 REMARQUE

C'est une locution : « nom difficile à écrire, à prononcer ». On dit aujourd'hui *nom à coucher dehors*.

y a un autre *de* dans le voisinage : *Un* [...] *bien-être* [...] *fait* DE *sa fierté* À CONSTATER *comme il l'admirait* (M. PRÉVOST, cit. Sandfeld, t. III, p. 346). Phénomène réciproque : *Il répondit* À *une invitation* DE *se* METTRE *à couvert* (MALO, *ib.*, p. 384). — D'autre part, comme ci-dessus, la destination est souvent explicitée par *pour* : *Une habileté particulière* [...] POUR ARRACHER *les pieux* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 963) ; c'est la prépos. habituelle après un nom comme *tentative* : *On l'avait surpris portant de la poudre qu'il allait essayer à Montmartre, tentative suprême* POUR ÉTABLIR *la République* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4).

Voir aussi § 910.

N. B. On présente parfois certains infin. comme ayant la valeur passive : *maison à* VENDRE, *besogne à* TERMINER, etc. Comme le montrent des locutions comme *chambre à coucher, machine à coudre*, etc., où le passif est exclu, nous avons affaire à des infin. dont le « sujet », équivalant à *on*, est laissé implicite. Comp. § 915, N. B. 3 ; § 917.

b) Infinitif construit avec *à* au lieu d'une relative.

1° Après des attributs indiquant le nombre ou le rang, l'agent de l'infinitif étant identique au sujet du verbe principal.

L'attribut a un noyau nominal : *Sommes-nous le seul jeune ménage à* ÉLEVER *un chat, un chien ?* (COLETTE, *Chatte*, p. 164.) — L'attribut est un adjectif précédé de l'article défini : *Pluche fut le seul à* ACCEPTER *joyeusement son congé* (DABIT, *Hôtel du Nord*, XXXV). — *Il est toujours le premier à se* MOQUER *des gens* (*Ac.* 1935, s. v. *premier*). — L'attribut est un numéral cardinal : *Nous étions quatre ou cinq* [...] *à l'*ÉCOUTER (CABANIS, *Profondes années*, p. 17). — *Nous étions beaucoup à* SENTIR *comme moi* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 12).

2° Après un sujet logique dépendant de *il y a*, l'agent de l'infinitif étant ce sujet réel.

Le lit ne désemplissait pas, il y avait toujours dedans quelqu'un à RONFLER (ZOLA, *Germ.*, I, 2). — *Le jardinier aurait bien voulu savoir s'il y en* [= des cuirassiers défilant] *avait encore beaucoup à* PASSER (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 89). — *S'il y avait un médecin ou une infirmière à* PASSER *par là : « Victoire !* [...] *» criait Brandelore* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 119). — *Jusqu'en 1968, il n'y eut qu'une société à* PRATIQUER *la formule* (dans la *Libre Belgique*, 19 févr. 1971). — Ce tour paraît moins fréquent et de registre plus familier que la relative. **R2**

On trouve plus souvent la même construction avec la préposition *pour* : *Il n'y a que les femmes qui aiment absolument* [...] POUR *savoir* [...] *s'élancer à une hauteur prodigieuse* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 490). **R3** — *Elle croira qu'il n'y a que les gens riches* POUR *avoir du goût et de belles choses* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXIII).

3° Après le régime de *voici* ou de *voilà*, régime qui est aussi l'agent de l'infinitif.

Nous voilà toutes ici à MENER *une vie de galère* (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, III, 1). Cf. § 1100, *b*, 1°.

R2 914 REMARQUE
Ex. avec relative : *Il n'y a que l'amour et le bonheur qu'il donne qui soient choses sérieuses en ce monde* (STENDHAL, *Chartr.*, VII). — *Il n'y a qu'un démon qui ne recule pas devant ces infâmes trahisons* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 467). — *Il n'y a que les Turcs qui aient rendu justice* [...] *à la femme* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXXVI).

R3 914 REMARQUE
Le recours à l'infin. permet d'éviter une 2e relative.

915 Infinitif complément d'adjectif.

N. B. 1. Dans les tours impersonnels comme *Il est utile d'attendre*, l'infin. n'est pas complément de l'adjectif, mais sujet logique (ou réel) de la phrase.

2. L'infinitif complément d'adjectif est toujours introduit par une préposition (construction indirecte).

3. Le « sujet » (ou l'agent) de l'infinitif peut être exprimé dans le contexte : voir notamment le 1°. Mais assez fréquemment il reste implicite et vague, comme le serait *on* : voir ci-dessous, notamment R2 et R3. Dans certains cas décrits dans le 2°, on dit souvent que ce sont des infinitifs à sens passif, mais cette analyse est inutile et souvent impossible. Comp. § 917.

a) Que l'adjectif soit épithète ou attribut, le nom (ou le pronom) auquel il se rapporte a des rapports divers avec l'infinitif.

1° Le nom (ou le pronom) sert de sujet à l'infin.

- La prépos. est *à* : *Anne est* APTE À JOUER *ce rôle. Jean est* ENCLIN (ou PROMPT) À *se* FÂCHER. *Il est* ATTENTIF À ARRIVER *le premier. Elle souhaite un mari* ATTENTIF À PLAIRE *à sa femme.* — *Cette discipline était* [...] *bien* PROPRE À FORMER *des hommes* (DUHAMEL, *Inventaire*

de l'abîme, p. 185). H1 — Si l'adjectif est attribut, son complément peut être suppléé par *y* : *Anne* Y *est apte.*

Cet emploi est à distinguer du complément indiquant la conséquence, souvent de façon hyperbolique et pour marquer le haut degré de l'adjectif (comme les adverbes *très* ou *tout à fait*) : *Des villes* PLEINES À CRAQUER, *où l'on couche dans les hangars* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 110). [Cf. § 909, *a*, 1°.] R1 — Si l'adjectif est attribut (*La ville est pleine à craquer*), le remplacement de *à* + infin. par *y* est impossible.

- La prépos. est *de* : *Il est* CAPABLE (ou CERTAIN ou DIGNE ou DÉSIREUX, etc.) DE RÉUSSIR. Expression de la cause : *Il est* CONTENT (ou FIER, etc.) D'AVOIR *réussi*. Locution : *Il* SE FAISAIT FORT DE MAINTENIR *toujours la paix en Europe* (BALZAC, *Maison du Chat-qui-pel.*, Pl., p. 46). R2

- La prépos. *pour* marque la destination : *C'*[= une visite] *était plus* COMMODE POUR *lui* DEMANDER [...] *les renseignements* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 31). — Souvent *à* serait possible, ce qui marque plus directement la dépendance à l'égard de l'adjectif ; *pour* peut introduire une sorte de complément moins lié à l'adjectif (surtout quand celui-ci est attribut), mais à rattacher à un contexte plus large, complément plus mobile par conséquent.
Je devenais aussi HABILE *qu'Isa* POUR ENTRETENIR, POUR NOURRIR *des idées fixes* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XIX). Comp. : *Tant de rendez-vous qu'elle était* HABILE À DISSIMULER (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 371). — *Une autre* [parenthèse], *plus longue encore, mais* UTILE POUR DÉCRIRE *cette époque* (PROUST, *ib.*, p. 789). — *Utile à* est rare (sauf dans l'emploi signalé dans le 2° ci-dessous) : *Vous étiez bien* UTILES À DONNER *un sens à l'inexplicable* (BEDEL, cit. Togeby, § 1301, 13).
Les paroles sont IMPUISSANTES POUR RECONNAÎTRE *un tel service* (LABICHE, cit. Sandfeld, t. III, § 329). — Seulement *à* dans le *Rob.* et le *Trésor.*
Des péripéties qui [...] *amèneraient* [...] *dans le sommeil de Swann le personnage* NÉCESSAIRE POUR RECEVOIR *son amour ou* PROVOQUER *son réveil* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 380). *Nécessaire à* est vieilli pour le *Trésor*. Autres ex. de *à* : *Les détails qui ont accompagné votre conversion vous paraissent* NÉCESSAIRES À L'EXPLIQUER (CLAUDEL, 24 nov. 1913, dans Claudel et Massignon, *Corresp.*). A1 Autre situation 2° ci-dessous. — *Afin de* est « irrégulier » pour Sandfeld, § 323 : [Il] *ne possédait plus les deux sous* NÉCESSAIRES AFIN DE PAYER *sa place* (MAC ORLAN). Il est normal pour le *Dict. contemp.* : *Cette sévérité est* NÉCESSAIRE POUR (AFIN DE) MAINTENIR *l'ordre*, mais, dans cet ex., le complément est moins lié à l'adjectif. R3

Unanime : *Les évolutionnistes sont unanimes* POUR CONSIDÉRER *que le courant par lequel nous sommes portés est bien le courant de l'évolution* (LEROI-GOURHAN, *Le geste et la parole*, cit. *Rob.*, s. v. *évolutionniste*). — *Ils* [= les mathématiciens] *sont unanimes* À RECONNAÎTRE *l'importance des algorithmes* (LE LIONNAIS, dans Bouvier et George, *Dict. des mathém.*, *ib.*, s. v. *mathématique*). — Comp. § 910, *b*, 4°, un cas analogue où l'on peut avoir aussi une relative : *ils sont nombreux, plusieurs à.*

2° Le nom (ou le pronom) auquel se rapporte l'adjectif sert d'objet direct à l'infinitif (le « sujet » restant implicite : cf. N. B. 3 ci-dessus). B

- *Nicole peut encore être* AGRÉABLE À ÉTUDIER, *il est décidément* ENNUYEUX À LIRE (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 902). — *Ma main est jeune* [...] *et* RUDE À SENTIR (MUSSET, *Prem. Poés.*, Don Paez, II). — *La brouille* [...] *était encore plus* NÉCESSAIRE À EXPLIQUER (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1095). — *Que la matinée fut* LENTE *à traverser !* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 6.) — *C'est souvent lorsqu'elle est le plus* DÉSAGRÉABLE À ENTENDRE *qu'une vérité est le plus* UTILE À DIRE (GIDE, *Journal*, 5 juillet 1944). — *Cela serait trop* LONG À EXPLIQUER (*Ac.* 2000). — *Il avait trouvé cela* FACILE À DIRE (A. DAUDET, *Sapho*, XII). — *Tandis que s'achevaient les présentations si* LONGUES À RACONTER (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 433). — *Réimpression* NÉCESSAIRE À CONSIDÉRER (LANSON, dans Volt., *Lettres phil.*, t. I, p. XVI). — *Du vin* BON À BOIRE. *Une fille* BONNE À MARIER (*Ac.* 2001, s. v. *bon*, III, 1). — *Un résultat* DUR À ATTEINDRE. *Un enfant* DUR À ÉLEVER [etc.] (*ib.*, s. v. *dur*). Parfois le groupe *à* + infin. poutrait être remplacé par un compl.

H1 915 HISTORIQUE

Facile à et ***difficile*** à, aujourd'hui spécialisés dans la construction décrite (a, 2°), ont pu, jusqu'au milieu du XIX[e] s., se construire comme *apte*, *enclin* : *De véritables Gens de bien* [...] *qui* [...] *sont* FACILES À RECEVOIR *les impressions qu'on veut leur donner* (MOL., *Tart.*, Préf.). — *Le premier piége qui m'a rendu longtems si* FACILE À TOMBER *dans tous les autres* (J.-J. ROUSS., *Rêver.*, VI). — *Il* [Rousseau] *étoit très* DIFFICILE À PROMETTRE et S'ENGAGER *dans les plus petites choses* (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 97). — *Mirabeau était né généreux, sensible à l'amitié,* FACILE À PARDONNER *les offenses* (CHAT., *Mém.*, I, V, 12). — *Ta langue est jeune et* FACILE À MENTIR (MUSSET, *Prem. poés.*, Don Paez, II). — *Pour les âmes* FACILES À S'ÉPANOUIR (BALZAC, cit. *Trésor* [sans réserves]). — Ex. plus récent : *Ces filles* [...] *étaient* [...] FACILES À ÊTRE CONTENTÉES *par une autre personne, ou désireuses de la contenter* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 544). En donnant un complément d'agent à l'infin., l'auteur était contraint de mettre cet infin. à la forme passive.
Aisé à est attesté plus rarement : ⁺*Si j'étais aussi* AISÉE À SUCCOMBER *à l'envie de* [...] (SÉV., cit. *Dict. gén.*). — ***Commode*** à se trouvait aussi : ⁺*Une île si* COMMODE À *leur* ASSURER *l'empire de la mer* (BOSS., cit. Littré). — Ex. du XX[e] s. : *Tout ce qu'on me versait dans la tête* [...] *était* COMMODE À EXERCER *l'esprit* (THÉRIVE, cit. Sandfeld, t. III, p. 244). — L'*Ac.*, qui n'a jamais signalé cette construction aux articles *aisé, commode, facile* et *difficile*, a maintenu jusqu'en 1932 (mais non, heureusement, par la suite), s. v. *croire*, un exemple datant de la 1[re] éd. (1694) : *Il ne faut pas être si* FACILE À CROIRE.

R1 915 REMARQUE

Dans ces compléments de conséquence, le « sujet » de l'infin. peut rester implicite (cf. N. B. 3 ci-contre) : *Elle vous a de ces mots* BÊTES À L'EMBRASSER (A. DAUDET, *Sapho*, IX). — Cela est assez courant, avec la valeur hyperbolique, pour *à hurler, à mourir, à pleurer* : *Une histoire* BÊTE À PLEURER.

R2 915 REMARQUE

Tour embarrassé : °*Il* [= Mandel] *s'était donné à Clemenceau comme une jeune fille au héros qu'elle juge digne de lui consacrer sa vie* (E. BERL, *Interrogatoire par P. Modiano*, p. 86). Le « sujet » de *consacrer* est *la jeune fille* et non *le héros*.

A1 915 AUTRES EXEMPLES

MIOMANDRE, BOURGET, CONSTANTIN-WEYER, dans Sandfeld, t. III, § 172 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 732.

R3 915 REMARQUE

Que *sévérité* soit le « sujet » de l'infin. est possible, mais non certain : l'agent peut rester implicite (voir N. B. 3). Cette interprétation est applicable à d'autres ex. cités. Elle est évidente pour une phrase comme celle-ci : *Coiffure* INDISPENSABLE POUR VOYAGER *en Afrique* [à propos du képi] (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, III, 4).

B 915 BIBLIOGRAPHIE

D. GAATONE, *Facile à dire*, dans *Revue de ling. romane*, janv.-juin 1972, pp. 129-138.

adverbial : *une étoffe agréable à toucher* → *agréable quand on la touche* ou *au toucher*. Mais cette analyse est exclue pour d'autres cas. Dans *Cet homme est facile à convaincre*, l'infinitif n'a pas logiquement le rôle d'un complément par rapport à l'adjectif, mais celui d'un sujet par rapport à un attribut : la phrase équivaut à *Convaincre cet homme est facile* ou à *Il est facile de convaincre cet homme*. Si l'adjectif est attribut, on ne peut le remplacer par *y* : **Cet homme* Y *est facile*.

Dans l'article *facile* du *Robert*, on lit cette remarque : « Le tour *Un objet facile à se procurer* est en général considéré comme fautif, l'infinitif suivant *facile à* ayant par lui-même une valeur de passif. La forme correcte serait *un objet qu'il est facile de se procurer*. » D'une part, il est peu utile de critiquer une construction qui est partout et qui était déjà tout à fait courante chez les classiques. **H2** D'autre part, dire que l'infinitif qui suit *facile à* a (« par lui-même » ?) une valeur de passif, c'est considérer a priori le tour traité dans le 1° comme un modèle absolu, alors que la phrase **Cet homme est facile à être convaincu* est devenue étrangère à l'usage. **R4** Dans *un homme facile à convaincre*, simplement le « sujet » n'est pas exprimé. Enfin, si on supprimait *à convaincre*, la phrase perdrait son sens.

- En revanche, l'infin. qui suit ***prêt à*** **R5** a le plus souvent pour « sujet » le nom (ou pronom) auquel l'adjectif se rapporte : *Paul est prêt à* PARTIR ou *à se* MARIER, etc. Cet infin. peut être au passif : *Jean est prêt à* ÊTRE ORDONNÉ *prêtre*. Cependant il n'est pas rare, même dans la langue écrite, que des noms inanimés auxquels se rapporte *prêt* servent d'objets directs à l'infin. (le « sujet » n'étant pas explicité : cf. N. B. 3 ci-dessus). Cela a été critiqué, par ex. par Dauzat, dans le *Monde*, 11 juin 1952, qui exige le passif dans *vêtements prêts à porter* (d'où *le prêt-à-porter*, syntagme nominalisé auquel on imagine difficilement aujourd'hui un rival). L'*Ac.* 1935 est plus compréhensive, puisqu'elle donne sans réserves cet ex. **H3** : *Le dîner est* PRÊT À SERVIR. Autres attestations : *De bons troupeaux de moutons* PRÊTS À TONDRE (NODIER, *Contes*, p. 654). — *La lampe* PRÊTE À ALLUMER (A. DAUDET, *C. du lundi*, Soupe au fromage). — *Quarante stères de bois* PRÊT À SCIER (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 52). — *Voici enfin* PRÊTE À POSTER *cette lettre depuis si longtemps* [...] *commencée* (DRUON, cit. Togeby, § 1299, 1).
- Dans la formule courante *fou à lier*, le complément marque, par hyperbole, un haut degré de l'adjectif.
  Ce type d'emploi est plus fréquent quand l'infin. a pour « sujet » le nom auquel se rapporte l'adjectif (1°).

3° Le nom (ou le pronom) auquel se rapporte l'adjectif ne sert ni de « sujet » ni d'« objet » à l'infinitif.

Dans *reconnaissant* (ou *redevable*) *à qqn de* + infin., cet infin. a pour agent le complément introduit par *à* (ou le pronom personnel qui y correspond) : *On est reconnaissant à la civilisation* D'AVOIR FAIT *du shake-hand un acte permis entre jeunes gens et jeunes filles* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 919). — *Il m'est reconnaissant* [...] DE *ne pas me* PRÉVALOIR [...] *de cette coïncidence* (GRACQ, *Beau ténébreux*, Pl., p. 184). — *Je vous suis* REDEVABLE D'ÊTRE *intervenu en ma faveur* (*Petit Rob.*).

4° L'infinitif n'a ni « sujet » exprimé ni objet possible. **R6**

L'infin. est ***vivre*** précédé de *à* ; les adjectifs les plus courants sont *facile* et *difficile*. Le tour s'applique à des personnes (avec qui il est facile, etc. de vivre) ou à des lieux (où il est facile, etc. de vivre). **H4**

En trouvant les deux casse-noisettes [surnom de deux musiciens] *doux comme des moutons*, FACILES À VIVRE, *point défiants, de vrais enfants* (BALZAC, *Pons*, XIII). **A2** — Vladimir. *Tu es* DIFFICILE À VIVRE, *Gogo*. / Estragon. *On ferait mieux de se séparer* (BECKETT, *Théâtre*, I. En attendant Godot, p. 89). — *Ils donnaient l'impression d'une société* FACILE À VIVRE (R. ROLLAND, cit. Sandfeld, t. III, p. 243). — Application particulière : *Rousseau commençait* [...] *à déplaire par sa sauvagerie, son humeur* DIFFICILE À VIVRE (HENRIOT, dans le *Monde*, 23 janv. 1952).

Un homme AISÉ À VIVRE (*Ac.* 2001, s. v. *aisé*, « d'un commerce facile et doux »). [Cette formule, héritée des éd. précédentes (depuis 1835 s. v. *aisé* ; depuis 1718 s. v. *vivre*) est aujourd'hui à peu près inusitée.] — *Être* COMMODE, *peu* COMMODE À VIVRE (*Rob.*). [Formule qui semble aussi peu courante.] — *Les meilleurs fils trouvent que leur mère mourante est* FATIGANTE À VIVRE (MAURIAC,

H2 915 HISTORIQUE

Les ex. abondent en 1694 dans le dict. de l'Acad. : *Un autheur* DIFFICILE À ENTENDRE. *Un cheval* DIFFICILE À FERRER. *Il n'est* BON *qu'*À NOYER. *Il n'est pas* BON À JETTER *aux chiens*. *Ce qui est* BON À PRENDRE, *est* BON À RENDRE. *Toutes veritez ne sont pas* BONNES À DIRE (s. v. *verité*) [encore en 1935]. *Cela est* FACILE À FAIRE. *Cela est* DESAGRÉABLE À VOIR, À ENTENDRE. Etc. — Avec un adjectif qui a perdu cette construction (cf. 1°) : ⁺*Cet avis est plus* PROPRE À DONNER *à la reine* (CORN., *Nicom.*, III, 4).

R4 915 REMARQUE

Parmi les adjectifs qui connaissent le tour qui vient d'être présenté, seuls *bon*, *lent* et *long* ont aussi la construction présentée dans le 1° : *Celui qui n'est bon à rien est encore* BON À CONDUIRE *une auto* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, VI). — *Des sens ? oui j'en ai* [...], LENTS À S'ENFIÉVRER, *mais* LENTS À S'ÉTEINDRE (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1110). — *Je ne fus pas bien* LONG À CONNAÎTRE *pourquoi je n'avais point posé* [...] *des questions essentielles* (HERMANT, dans la *Revue de Paris*, 1er avril 1937, p. 524). — Pour *facile*, *difficile*, *aisé* et *commode*, voir H1 ci-dessus.

R5 915 REMARQUE

Pour la concurrence de *prêt à*, *prêt de* et *prêt pour*, voir § 363, *b*.

H3 915 HISTORIQUE

Et elle le donne depuis 1694 ! Littré cite sans commentaire : ⁺*Son traité d'optique était* PRÊT À IMPRIMER (FONTENELLE). *Du bois taillis* PRÊT À COUPER *dans quelques années* (BUFFON). — Autre ex. : *J'ai six* COUPLETS *de chanson tout* PRÊTS À METTRE *au jour* (MONTESQ., *L. pers.*, CXI). Ce texte montre bien qu'il n'est pas nécessaire de parler d'un infin. de sens passif : le « sujet » n'est pas *couplets*, mais *je*, qui se trouve dans le contexte, alors que, pour d'autres ex., il reste implicite. Cf. N. B. 3.

R6 915 REMARQUE

Il est rare que le « sujet » de l'infin. soit le mot auquel l'adjectif se rapporte : °*Elle est évaporée, si légère à* VIVRE (P. MARGUERITTE, cit. Sandfeld, *l. c.*) = Elle vit de façon légère. — En revanche, la possibilité qu'a *vivre* d'être employé transitivement rend la phrase *Il avait connu des heures* DIFFICILES À VIVRE conforme au modèle décrit dans le 2°.

H4 915 HISTORIQUE

Aisé à vivre paraît être la forme d'abord attestée : depuis 1559, d'après Wartburg, t. XXIV, p. 148. Littré cite s. v. *aisé* : *Vous m'avez laissée en une compaignie tant* AISÉE À VIVRE, *que je n'ay encores ouy une seule parole que une seur ne deust dire à l'autre* (MARG. [DE NAVARRE ?]). Il cite aussi cette application particulière (l'emploi transitif de *vivre* est exclu) : ⁺*Les conditions les plus* AISÉES À VIVRE *selon le monde sont les plus* DIFFICILES À VIVRE *selon Dieu* (PASCAL).

A2 915 AUTRES EXEMPLES

FRANCE, *Lys rouge*, V ; MAUROIS, *Cercle de famille*, p. 151 ; *Ac.* 2000, s. v. *facile* ; etc.

Souffrances et bonheur du chrétien, Œuvres compl., t. VII, p. 265). — *C'était un curieux compagnon*, GAI À VIVRE, *plein d'entrain et de reparties* (CARCO, *Rien qu'une femme*, XXVI). — *Le pays était ainsi*, CRUEL À VIVRE, *même sans les hommes* (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1610).

Comp. l'adjectif *invivable*, qui se dit notamment d'une personne ou d'un lieu.

b) **Cas particuliers.**

1° Dans la locution figée ***à même de*** + infin., on peut considérer *à même* comme un syntagme adjectival (invariable) analogue à *capable*, mais, au contraire de la plupart des adjectifs (§ 306, *a*, 6°), susceptible d'être attribut après *mettre* : *Cette séparation brutale les avait mis* À MÊME *de s'assurer qu'ils ne pouvaient vivre éloignés l'un de l'autre* (CAMUS, *Peste*, p. 84). H5

2° C'est *à* + infinitif avec la valeur d'un gérondif (§ 909, *a*, 1°) qui est sans doute à l'origine de l'expression ***quitte à*** R7 « avec la possibilité de », dans laquelle *quitte* peut varier conformément à sa valeur primitive d'adjectif, mais est laissé plus souvent invariable comme élément de ce qui est senti plutôt aujourd'hui comme une locution prépositive. H6

Ex. où *quitte* varie : *C'étaient comme des morts qui s'en allaient*, QUITTES À *renaître le lendemain* (HUGO, *H. qui rit*, II, II, 12). — *Les deux hommes courbaient le dos* [...], QUITTES À *maudire ensemble leur despote en jupon vert* (A. DAUDET, *N. Roumestan*, p. 295). — *Nous devons nous contenter de ce que la vie réelle nous offre*, QUITTES À *la magnifier* (LARBAUD, *Enfantines*, p. 237). — *Les jeunes écrivains sont les premiers à parler de la victoire de l'Ordre, de la Raison, de la Latinité et d'autres déités semblables*, QUITTES *ensuite* À *écrire de l'encre que nous avons vue* (THÉRIVE, *Galerie de ce temps*, p. 85). — *Techniquement rien n'empêchait une cinquantaine de gros bombardiers de franchir l'océan*, QUITTES À *ne pas rejoindre leurs bases* (ROMAINS, *Violation de frontières*, p. 198). A3

Quitte invar. : *Nous resterons peut-être plus longtemps en Égypte que nous ne l'avions décidé*, QUITTE À *sacrifier ou à bâcler le reste de notre voyage* (FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 219). — *Quand l'un d'eux est obligé d'abattre une bête mangeable, tous lui en achètent*, QUITTE À *jeter le morceau* (J. RENARD, *Journal*, 16 juillet 1903). — *Les plus honnêtes* [...] *écoutent complaisamment la voix de la folie*, QUITTE À *s'enfuir ensuite* (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 157). — *C'est toujours les mêmes gens qui tirent leur temps de mortels, en saluant la Croix, le Drapeau rouge ou le chapeau de Gessler*, QUITTE À *n'y jamais penser réellement* (THÉRIVE, *Retour d'Amazan*, p. 121). — *Ils abandonnent les commandes du robot* [...] *à un homme ou à un groupe d'hommes tout aussi impuissants qu'eux à faire obéir la machine*, QUITTE *à les éliminer* [...] *quand cette impuissance* [...] *deviendra trop manifeste* (ESCARPIT, *Vivre la gauche*, p. 59). A4

Parfois l'agent de l'infin. n'est pas identique au sujet du verbe support : *L'intelligence et la sensibilité de M*[me] *de Guermantes étaient trop vacillantes pour que le dégoût ne succédât pas assez vite chez elle à l'engouement* (QUITTE À *se sentir de nouveau attirée vers le genre d'esprit qu'elle avait tour à tour recherché et délaissé*) (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 471). On pourrait identifier cet agent par un syntagme prépositionnel (par ex., *pour elle*). Ce recours est nécessaire si l'agent ne se trouvait pas exprimé auparavant : *Les Occidentaux*, *quittes* POUR BEAUCOUP *par la suite à l'oublier, ont promis que* [...] (A. FONTAINE, dans le *Monde*, 30 oct. 1973). — Une autre solution est de recourir à une proposition introduite par *quitte à ce que* : § 1124, *e*.

Pour *quitte à* « quant à », voir § 1098, *e*.

3° ***Sauf à*** s'emploie dans le sens de *quitte à* (2°) ; *sauf* a été, en effet, un adjectif synonyme de *quitte*. Mais on ne le fait plus varier. H7

Mon expédition de Lausanne en 1837-1838, où je fais Port-Royal et le rebâtis entièrement, SAUF À *ne le publier qu'avec lenteur* (S.-BEUVE, note dans Œuvres, Pl., t. I, p. 40). — *Il s'agit d'échapper à ce savant le plus vite possible*, SAUF À *le retrouver plus tard* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 109). — *Les toniques se conservèrent*, SAUF À *subir diverses modifications* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 151). — *La noblesse française, qui déclame aujourd'hui contre les financiers* SAUF À *épouser leurs filles* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 1[re] partie, p. 83).

Mais, *sauf* ayant perdu sa valeur originelle et étant devenu une sorte de préposition signifiant « excepté », *sauf à* + infin. équivaut souvent à *sauf en* + gérondif (emploi contesté par certains grammairiens, comme Hanse) : *Les Britanniques*, SAUF À *perdre leurs dominions, doivent se plier à sa* [= de Roosevelt] *politique* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 291) [= sinon ils perdront leurs dominions]. — *Celle qui avait enduré le charivari* [...] *perdait toute*

H5 915 HISTORIQUE

À même de a signifié « sur le point de ». — La locution s'est aussi construite avec un nom précédé ou non de *de* : *Je veux me faire un gendre, et des alliez Medecins, afin* [...] *d'estre* À MESME [= disposer] *des consultations et des ordonnances* (MOL., *Mal. im.*, I, 5). — L'origine est sans doute semblable à celle de la loc. prépos. à *même* (*boire à même la bouteille*) ; cf. § 1073, *b*, 3.

R7 915 REMARQUE

Parmi les descriptions du fr. moderne, il semble que seul le *Trésor* mentionne la construction °être *quitte de* + infin. « être dispensé de, ne pas risquer de », malheureusement sans ex. Elle appartient plutôt au fr. régional : Franche-Comté, Suisse romande, Wallonie. Cf. Thibault. Nous avons noté dans un texte d'une étudiante ardennaise : °*On était quitte* DE SE BAISSER « On n'avait pas besoin... ».

H6 915 HISTORIQUE

Littré laissait le choix entre *Quitte* À *être grondé* et *Quitte* POUR *être grondé*, qui est aujourd'hui hors d'usage. Comp. *b*, 2°.

A3 915 AUTRES EXEMPLES

ZOLA, *Bonheur des D.*, VI ; BERGSON, *Rire*, p. 106 ; MISTLER, *Route des étangs*, p. 117 ; A. FONTAINE, cité plus loin dans *b*, 2°.

A4 915 AUTRES EXEMPLES

DUMAS fils, *Femme de Claude*, Préf. ; E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, LIII ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 951 ; BENDA, *Exercice d'un enterré vif*, p. 179 ; DUHAMEL, *Voy. de Patrice Périot*, p. 73 ; DORGELÈS, *Réveil des morts*, p. 147 ; H. QUEFFÉLEC, *Un feu s'allume sur la mer*, I, 5.

H7 915 HISTORIQUE

Si l'agent de l'infin. est distinct du sujet du verbe support, on introduirait cet agent aujourd'hui par *pour* (2°). — Jadis on l'introduisait par à, l'infin. l'étant par à ou *de* : *Sauf* AU *demandeur* À *se pourvoir* (PATRU, cit. Richelet). — *C'est tout ce que j'ai à vous dire. Sauf* À *vous* D'*admettre ou rejetter mon opinion, quand vous saurez sur quoi je la fonde* (J.-J. ROUSS., *Rouss. juge de Jean-Jacques*, Pl., p. 776). — Le *Grand Lar. langue* donne encore comme normal cet ex. : *Vous ne serez pas trompé, sauf* À *vous* DE *prendre vos précautions*.

La phrase de Patru est, pour Wartburg (t. XI, p. 135), la première attestation de *sauf* à + infin. Cette construction existait déjà au XVI[e] s. : *De tout quoy demandoit respons*, SAUF À *passer du parsus* [= à passer le reste sous silence] (N. DU FAIL, *Propos rustiques*, XI) [1547]. — Voir aussi Huguet, t. VI, p. 710.

chance de s'établir [= de se marier], SAUF À *épouser son galant ou à changer de pays* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XI).

4° Pour *prêt à* ou *de*, *susceptible de*, voir § 363.

916 Infinitif appelé par un adverbe de degré.

Je ne suis pas si naïf de (ou *que de*) PRENDRE *cela au sérieux* : § 996, *a*. — *Je vous aime assez* (ou *trop*) *pour* SUPPORTER *cela* : § 364, *c*, 2°.

Il a fait plus (ou *mieux*, ou *pis*) *que* SE VENGER, *que de* SE VENGER. — La vieille locution *dire* (*écrire*, *penser*) *pis que* PENDRE *de qqn*, « en dire (etc.) beaucoup de mal » est difficile à analyser. Littré la glose ainsi : *en dire plus de mal* QU'*il n'en faudrait pour le faire pendre*, mais cette ellipse est rude.

917 L'agent de l'infinitif n'est pas exprimé.

Quand l'agent de l'infinitif n'est pas exprimé (comp. §§ 902, *b*, et 903), il est souhaitable que cet agent implicite soit identique au sujet du verbe support :

Paul m'a parlé avant de PARTIR [= avant que Paul parte] ; — *Elle a envoyé ses enfants chez leurs grands-parents pour* AVOIR [= pour qu'elle ait] *l'esprit en paix pendant son voyage.*

Il faut reconnaître que cette règle n'est pas toujours respectée ; tantôt l'agent de l'infinitif est identique à l'objet direct ou indirect du verbe support ; tantôt il est indiqué par un autre complément ou par un possessif ; tantôt encore (surtout *on*) il est laissé implicite. **H**

De beaux vers de Corneille [...] *plaisent à* RENCONTRER (LITTRÉ, Préf., p. XVII). — *Mes lèvres toucheront sa joue avant que de* MOURIR ! (STENDHAL, *Rouge*, II, 19.) — *Et moi que t'ai-je fait pour m'*OUBLIER *ainsi ?* (MUSSET, *La coupe et les lèvres*, IV, 1.) — *On s'écrit des lettres pour* ÊTRE MONTRÉES (S.-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. IV, p. 17). — *Que vous ai-je fait pour me* HAÏR ? (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, I, 7.) — *Toute la vie se passe à* DÉSIRER (*Ac.* 1932, s. v. *désirer*). — *Ce qui lui demandait des efforts comparables à ceux du géant Atlas pour* PORTER *le monde* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, L. P., p. 145). — *Il n'y a qu'un pas ou deux à faire pour* TROUVER *le coupable originel* (R. KANTERS, dans le *Figaro litt.*, 22 mai 1967). — *Le loquet était trop compliqué pour le* ROUVRIR *en un instant* (CAYROL, *Vent de la mémoire*, p. 97). — *Les choses trop abstraites ou trop élevées pour moi ne m'ennuient pas à* ENTENDRE (VALÉRY, *M. Teste*, pp. 83-84). — *Les costumes neufs que notre père nous a offerts, afin d'*ÊTRE *dignes de lui* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIV). **R** — Cela est fréquent dans les définitions des dict. : *Planche posée pour* METTRE *quelque chose dessus* (*Ac.* 1935, s. v. *planchette*) [autres ex. s. v. *tabac*, *tabernacle*, etc.].

H 917 HISTORIQUE

Cette règle n'était pas respectée non plus par les auteurs de jadis : *Le tans leger s'enfuit sans m'en* APERCEVOIR (DESPORTES, *Cleonice*, XXI). — *⁺La vie est trop courte pour* S'ARRÊTER *si longtemps sur le même sentiment* (SÉV., 14 mai 1686). — *Ay-je mis dans sa main le timon de l'Estat / Pour le* CONDUIRE [= pour qu'il le conduise] *au gré du Peuple et du Senat ?* (RAC., *Brit.*, I, 1.) — *Rens-le-moy sans te* FOÜILLER [= sans que je te fouille] (MOL., *Av.*, I, 3). — *⁺Je t'en crois sans* JURER [= sans que tu jures] (CORN., *Ment.*, I, 4).

R 917 REMARQUE

Voir aussi §§ 378, *f* et *g* ; 914, a ; 915, N. B. 3 ; 916 (*dire pis que pendre*) ; 1069, a, 2° (GIDE).

C. Les temps de l'infinitif

918 Valeurs générales.

Le **présent** s'emploie pour un fait présent ou futur par rapport au moment de la parole ou, plus souvent, pour un fait simultané ou postérieur à un autre fait (lui-même présent, passé ou futur). Le **passé**, pour un fait passé par rapport au moment de la parole ou, plus souvent, par rapport à un autre fait (lui-même passé, présent ou futur). Le **passé surcomposé** (surtout usité dans la langue parlée) insiste sur l'idée d'accomplissement. Cf. § 818.

Que FAIRE ? *Il aime* PÊCHER. *Elle désire vous* REVOIR. *Il aimait* PÊCHER. *Il cherchera à la* REVOIR. *Il avait cherché à la* REVOIR. — *Pierre croit* (ou *croyait*) AVOIR PERDU *sa place. Elle croira s'*ÊTRE TROMPÉE. *À quelle heure espères-tu* AVOIR FINI ? — *Le plombier est parti sans* AVOIR EU FINI *son travail.*

919 Cas particuliers.

a) Après *revenir de*, on a souvent un infinitif présent alors qu'on attendrait logiquement un passé. Littré traduit par « revenir après avoir fait ». **H1**

*Il revenait d'*INSPECTER *ses pièges à loup* (FLAUB., *Éduc.*, I, 2). — *Delphine et Marinette revenaient de* FAIRE *des commissions* (AYMÉ, *Contes du chat p.*,

H1 919 HISTORIQUE

Cet emploi de *revenir*, qui n'est mentionné ni par l'*Ac.* 1935 ni par le *Trésor*, se lit déjà chez SÉV. : *⁺D'Hacqueville* EST REVENU DE *poignarder la maréchale de Grammont* [en lui annonçant la mort de son fils] (15 déc. 1673).

Chien). — *Il revenait de* CONDUIRE *un prêtre en Perche* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 80). — Parfois aussi avec *rentrer de* : *Un homme rentrait* de LABOURER (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, II, 12).

Le présent se trouve aussi après *venir de, sortir de*, mais ces verbes sont figés en semi-auxiliaires : § 821, *o* et *m*.

b) « On dit exceptionnellement avec l'infinitif présent *Après boire*, au lieu de *Après avoir bu* » (*Ac.* 1932, s. v. *après*). Cette expression est vieillie pour l'*Ac.* 2001 (s. v. *après*, mais non s. v. *boire*), qui signale aussi, comme rare, après un nom : *Des chansons d'*APRÈS *boire*. — Le sens est plutôt « après avoir bu à l'excès des boissons alcoolisées ». H2

*Il avait la superbe philosophie d'*APRÈS BOIRE, *la sérénité gaillarde de la bouteille* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, XXV). — *Les Américains, beaucoup plus réservés à jeun que n'eussent été des soldats français, avaient,* APRÈS BOIRE, *des allures déplorables* (PÉROCHON, *Gardiennes*, p. 177). — *Saintis,* APRÈS BOIRE, *se montra si grossier à l'égard de ma belle-mère que mon père fut contraint de s'en séparer* (MAURIAC, *Pharisienne*, VI). — *Le procédé* [...] *n'est connu que par* [...] *des vantardises d'*APRÈS BOIRE (Chr. ROCHEFORT, cit. Togeby, § 1334, 2).

Le *Rob.* mentionne en outre, sans ex., *après manger*, dont la vitalité est douteuse. — Avec un autre infin., c'est une recherche artificielle : *Agir* APRÈS PARLER, *repose* (R. ROLLAND, *Colas Breugnon*, II).

Mais le présent est logique et assez courant quand il s'agit d'une hiérarchie : *Cracher dans un puits pour faire des ronds est mon plus grand bonheur.* APRÈS BOIRE *et* DORMIR, *je n'ai pas d'autre occupation* (MUSSET, *Lorenz.*, II, 6). — *Après* CAUSER, *la volupté suprême, / Ce serait de nous lire un roman tour à tour* (S.-BEUVE, *Poés.*, cit. *Trésor*). — APRÈS LIRE, *ce que j'aime le mieux, c'est...* (LITTRÉ) — *Ce qu'elle détestait le plus* APRÈS « PARLER *par la fenêtre* » (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 470). — Dans ce cas, on trouve parfois *après* (*que*) *de*, par analogie avec *avant* (§ 1039, *a*, 2°) : APRÈS D'*être à toi, il est à moi* (DUHAMEL, référence égarée). — *Le plus grand bonheur,* APRÈS QUE D'*aimer, c'est de confesser son amour* (GIDE, *Journal*, 11 mai 1918). R

°*Être après faire qq. ch.* : § 821, *d*, 2°.

c) *On perd une femme pour la trop* AIMER : § 1069, *a*, 2°.

d) L'infinitif qui suit *avant de* (et ses variantes : § 1039, *a*, 2°) exprime un fait postérieur au fait principal, et pourtant cet infinitif est parfois au passé :

*Elle jeta le papier avant même de l'*AVOIR LU (*Rob.*). — *Ne faites rien avant d'*AVOIR REÇU *ma lettre* (*ib.*). — Le fait exprimé est considéré comme non achevé par rapport au fait principal. Comp. *avant qu'il ait réussi*, § 899, *f*.

H2 919 **HISTORIQUE**

Alors que la construction d'*après* avec un infin. passé n'est pas attestée avant le XVIe s. (Wartburg, t. XXIV, p. 178), *après boire* remonte à une époque antérieure, où l'infin. prés. s'employait nominalement de façon libre (cf. § 197, H), notamment comme régime d'*après* : *Aprés* LAVER *s'asirent* (*Hugues Capet*, cit. Tobler-Lommatzsch). — *Quant che vint* [§ 703, H2] *aprés* SOUPPER (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 39). — Nous avons gardé *après dîner* (*déjeuner, souper*), mais comme *dîner, déjeuner, souper* sont aussi des noms, ils sont analysés comme tels dans *après dîner*, etc. par la plupart des dict. On dit d'ailleurs aussi et même plus souvent *après le dîner*, etc. Comp. avant (*le*) *dîner* § 1039, *a*, 2°, ainsi que *après* (*la*) *guerre* § 109, *a*.

R 919 **REMARQUE**

Togeby, § 1334, 1, cite un ex. « aberrant », « victime de la contamination de *avant de* », où le sens est temporel : °*Peu importent les raisons logiques qu'ils se forgent* APRÈS D'*avoir agi* (AYMÉ).

V. LE PARTICIPE ET LE GÉRONDIF B

B **BIBLIOGRAPHIE**

B. H. WEERENBECK, *Participe présent et gérondif*, P., Champion, 1927. — J.-O. HALMØY, *Le gérondif. Éléments pour une description syntaxique sémantique*, Trondheim, Tapir, 1982.

920 **Caractéristiques communes.**

Le **participe** et le **gérondif** ont en commun d'avoir, dans la phrase, des fonctions analogues à celles de l'adjectif et d'avoir, comme l'adjectif, au moins en général (cf. N. B.), un support nominal ou pronominal. En outre, le participe présent et le gérondif ont la même forme.

En tant que formes verbales, et contrairement à l'adjectif, ils sont susceptibles 1) d'avoir des compléments d'objet et d'autres compléments spécifiques au verbe ; — 2) d'être mis au passif ; — 3) d'exprimer certaines nuances temporelles.

N. B. Pour la clarté de la phrase, le participe en tant qu'épithète détachée et le gérondif, qui est toujours détaché du nom (ou du pronom) support, doivent se construire de telle sorte que leur rapport avec le nom (ou le pronom) ne prête à aucune équivoque. Il est souhaitable, notamment, que le participe ou le gérondif détachés, surtout en tête d'une phrase ou d'une proposition, aient comme support le sujet de cette phrase et de cette proposition :

ACCOUDÉ *à un coin des remparts de la forteresse où s'accrochait sur le vide quelque touffe de fleurs sèches, je cernais d'un seul coup d'œil son étendue menacée* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 28). — *En* SE PLAIGNANT, *on se console* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit d'oct.). — *Et j'ai deux fois vainqueur traversé l'Achéron : /* MODULANT *tour à tour sur la lyre d'Orphée / Les soupirs de la sainte et les cris de la fée* (NERVAL, *Chim.*, Desdichado).

On constate pourtant que, dans l'usage des meilleurs auteurs, cette règle est loin d'être toujouts respectée, le participe et le gérondif se rapportant, soit à un autre terme que le sujet, soit à un nom (ou à un pronom) que l'on perçoit à travers un déterminant possessif, soit encore à un nom (ou à un pronom) qui n'est pas présent dans la phrase mais doit être cherché dans le contexte. Voir au § 334. Pour le gérondif, voir notamment certaines formules figées du § 926, *b*, 1°.

LE PARTICIPE

921 Rôles du participe.

a) Le participe sous ses diverses formes peut être, — soit épithète, souvent détachée R1, — soit prédicat (ou attribut) dans une proposition absolue (appelée alors *proposition participe*).

Il lui a opposé un argument ENTRAÎNANT *la conviction.* — AYANT PERDU *sa mère tout enfant,* ÉLEVÉE *par un vieillard, elle ne se rappelait guère de son enfance qu'un vieux et sombre cabinet de lecture du passage de l'Opéra* (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, XI). — *La patience* AIDANT, *vous réussirez. Le chat* PARTI, *les souris dansent.*

En outre, le participe passé sert parfois d'attribut et fait partie des formes verbales composées : § 924.

b) Autres utilisations.

1° Parce qu'il a les fonctions de l'adjectif, le participe devient facilement un adjectif pur et simple, qu'on appelle souvent (surtout le partic. prés.) *adjectif verbal* : *Une fille* CHARMANTE. *Une fleur* PARFUMÉE.

Sur les différences formelles entre le participe présent et l'adjectif, voir § 922. — Pour le participe passé, les formes se confondent, à l'exception du cas de *béni* et *bénit* (§ 808, *c* et H4).

La transformation du participe en adjectif n'est pas automatique.

C'est ainsi que l'adjectif ***ennuyant*** fait l'objet de jugements contradictoires : certains grammairiens le croient en passe de sortit de l'usage (*Ac.* 1932-2001, Colin, Dupré...), tandis que d'autres le jugent « très courant en France » (R. Arveiller, dans le *Fr. mod.*, oct. 1957, p. 320), ce que Bauche (p. 191) confirme pour le fr. pop. de Paris et que l'on peut dire en tout cas de l'usage belge de niveau familier et de l'usage canadien. Les ex. écrits sont assez rares au XIXe et au XXe s., et l'on préfère sûrement *ennuyeux* dans le registre soigné. R2

D'autre part, le sens de l'adjectif n'est pas toujours exactement celui du participe présent.

On parle d'adjectifs verbaux à sens passif : *couleur voyante, billet payant, argent comptant* ↓ ; — et d'adjectifs verbaux qui ne sont ni actifs ni passifs : *rue passante, poste restante, café chantant, soirée dansante.* — En réalité, ces expressions s'expliquent par le fait que l'agent implicite n'est pas le nom auquel ces adjectifs sont joints : il faut comprendre « couleur que l'on voit », etc. (ou peut-être : « ... qui se voit »), « rue où l'on passe », etc. Comp. §§ 914, *a*, N. B. ; 917. Voir aussi § 924, R2.

R. KEMP a rajeuni l'expression figée au figuré *prendre pour argent* ***comptant*** « croire trop facilement » : *Ils prennent pour dollars* COMPTANTS *ce qui est écrit* (dans les *Nouv. litt.*, 16 juillet 1955). Remarquez l'accord en nombre, qui se fait d'ordinaire aussi dans l'expression archaïque H1 *à beaux deniers comptants* (et variantes) : *Il fallait d'abord l'* [= une terre] *acheter à beaux deniers* COMPTANTS (J. et J. THARAUD, *Petite hist. des Juifs*, p. 249). — *Il* [...] *s'engage à verser* [...] *5.000 livres tournois en deniers* COMPTANTS (MAURIAC, *Bl. Pascal et sa sœur Jacqueline*, p. 114). — Sinon, *comptant* est traité comme un adverbe et laissé invariable : *Le grand-père Montech s'est laissé soutirer cent cinquante mille francs* COMPTANT (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VIII, p. 228). — *Il les paie 40.000 dollars* COMPTANT (CENDRARS, *Or*, p. 94). — *Casquez dix louis* COMPTANT (GIONO, *Hussard sur le toit*, p. 84). — L'*Ac.* 2001 distingue (si l'on peut dire) l'emploi adjectival : *Il a payé les deux tiers* COMPTANTS *et le solde à six mois*, et l'emploi adverbial : *Il a réglé la facture* COMPTANT. *Cela lui coûtera cinquante livres* COMPTANT.

R1 921 REMARQUE
Le participe, lorsqu'il est détaché, est compatible avec une idée de temps, de cause, de condition, de concession, et pourrait donc, dans ce cas, être remplacé par une proposition adverbiale marquant explicitement ces relations : voir § 333, *a*, ainsi que 333, *e*, 3°.

R2 921 REMARQUE
La distinction sémantique que l'on a voulu établir entre les deux adjectifs est « plutôt théorique », selon Hanse.

H1 921 HISTORIQUE
Déjà au XVIIe s. : *Vostre Procureur* [...] *vous vendra à beaux deniers* COMPTANS (Mol., *Fourb.*, II, 5).

Dans *médecin* (ou *avocat*) ***consultant***, « qui donne des avis » on a simplement le sens primitif de *consulter*. Cf. : *Je suis venu chercher la vieille pour l'emmener dans la pièce à côté où je* CONSULTAIS [où il reçoit les patients] (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 373). (Le verbe n'a pris qu'ensuite le sens « demander l'avis de ».)

L'adjectif verbal a parfois le sens qui appartient au verbe pronominal correspondant : *Partie* PLAIGNANTE. *Personne bien* PORTANTE, MÉFIANTE, REPENTANTE. L'*Ac.* 2000 cite encore parmi les expr. vieillies *au jour fermant, à la nuit fermante.* (On dit aujourd'hui *nuit tombante*, qui s'oppose à *nuit close*.) H2

2° Participes présents nominalisés : § 196, *b*.

C'est notamment le cas de *consultant*, dans le sens indiqué ci-dessus (1°) : *Sa notoriété, sa gloire firent de lui* [= un chirurgien] *l'un des grands* CONSULTANTS *et opérateurs du monde* (H. MONDOR, dans le *Figaro litt.*, 24 mai 1952). H3

Les participes nominalisés désignant des personnes conservent parfois des compléments de verbe :

les condamnés à perpétuité, les laissés pour compte, un écorché vif, un repris de justice H4, *prier pour les* PÉRIS EN MER (dans *Rob.*, s. v. *périr*). — *Le comportement inadmissible* [...] *des* MIS EN EXAMEN *ne trouvait pas son origine dans un engagement militant* (ordonnance d'un juge, citée dans le *Monde*, 31 oct. 2003, p. 10). — *Les magistrats s'attachent* [...] *à examiner l'emploi du temps des* MIS EN CAUSE (*ib.*, 26 nov. 2003, p. 2). — *La convocation des* MISES EN CAUSE [= deux femmes] (déclaration du ministre de la Justice, citée *ib.*, 20 janv. 2004, p. 12). [Ces deux nominalisations ne sont pas mentionnées dans le *Rob.* 2001.] — *Les ayants droit* (cf. § 530, *b*). — Avec *mal*, souvent suivi d'un trait d'union, beaucoup de formations depuis le milieu du XXe s. : *les mal-logés, les mal-voyants,* °*une mal-baisée* (vulg.), etc. *Les mal partis*, titre d'un roman de J.-B. ROSSI.

N. B. 1. Dans un ex. comme le suivant, qui concerne des choses, on peut considérer qu'il n'y a pas une vraie nominalisation, le support de ces épithètes étant un nom exprimé auparavant et qui donne son genre : *Les fleurs embaumaient. Les invendues, les* LAISSÉES POUR COMPTE, *elles avaient l'air de revivre* (BRASILLACH, cit. Togeby, § 1120).

2. La finale *-and* (qui a aussi d'autres origines) se trouve dans des noms empruntés à des adjectifs verbaux en *-andus* du lat. ecclésiastique : *confirmand* « celui qui va recevoir le sacrement de la confirmation », *ordinand* « celui qui va être ordonné (prêtre) ». Ce dernier s'oppose à *ordinant* « celui qui confère l'ordination ». — Le latin médiéval *doctorandus* « celui qui prépare un doctorat » a été adapté en Belgique (sans doute sur le modèle de l'allem. *Doktorand*) R3 : *Il y a peut-être parmi nos* DOCTORANDS *de futurs fonctionnaires du département de l'environnement* (déclaration du directeur de la Fondation universit. luxembourgeoise [à Arlon], dans la *Libre Belg.*, 23 janv. 1973, p. 3). — *Le département de chimie compte actuellement une centaine de* DOCTORANDS (dans *Louvain*, mai 1978, p. 8). — *La pathologie du* DOCTORAND *en bout de course* (Ph. RAXHON, *Le débat Lumumba*, p. 72). — Souvent écrit *-ant* par confusion : *Des chercheurs isolés* (DOCTORANTS *ou anciens étudiants*) (Univ. cathol. de Louvain, *Annales* 1970-1971, p. 428). — *Des* DOCTORANTS *qui souhaitent être dirigés* (P. DELBOUILLE, dans le *Quinzième jour*, bimensuel de l'Univ. de Liège, 26 sept.-9 oct. 1996, p. 6). — Aussi en Suisse : *On comptait* [...] *douze* DOCTORANTS *en théologie en 1974* [à Lausanne] (*Encyclop. illustrée du pays de Vaud*, t. V, p. 184). — La terminologie universitaire française l'a adopté (aux dépens de *thésard*, aux allures familières), depuis 1976 selon le *Robert* 2001, sous la forme altérée : DOCTORANT *en anthropologie politique à l'Université Paris-X* (dans le *Monde*, 11 juin 1999, p. 21).

922 Adjectifs verbaux distincts des participes présents.

a) Les adjectifs varient en genre et en nombre selon les règles de cette catégorie (§§ 540 et suiv.), alors que les participes présents (comme les gérondifs) sont invariables. H1

Il connaît les collines ENVIRONNANT *la ville.* [Comp. : ... *les collines* ENVIRONNANTES.] — *Il réveilla ses fils* DORMANT (HUGO, *Lég.*, II, 2). [Comp. *des eaux dormantes.*] — *Ces nues,* PLOYANT *et* DÉPLOYANT *leurs voiles* (CHAT., *Génie*, I, V, 12).

H2 921 HISTORIQUE

Certains verraient un gérondif à l'origine de *livre* ***pesant*** (invariable), qui permettait de distinguer la livre comme poids de la livre comme monnaie ou d'autres sens encore : *Une morue de cinquante livres en* [= des œufs] *a jusqu'à quatorze livres* PESANT ! (MICHELET, *Mer*, II, 1.) — *Vous connaissez l'épisode des quatre livres* PESANT *d'yeux crevés qui furent apportés, sur deux plats d'or, au shah Nasser-Eddin ?* (VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 623.) — *On paya à un tribun militaire vingt livres* PESANT *d'argenterie* (L. BERTRAND, *Sanguis martyrum*, p. 111).

Un ancien partic. prés. se dissimule derrière l'adjectif ***vaillant***. Le sens primitif s'aperçoit notamment dans *n'avoir pas un sou vaillant*, formule aujourd'hui figée (dans laquelle *vaillant* n'est plus qu'une sorte de renforcement), mais qui ne l'était pas tout à fait au XIXe s. : *Fleur des Pois* [...] *est trop grande princesse pour épouser un pauvre enfant trouvé, qui n'aura* VAILLANT *qu'une chaumine et un champ de fèves* (NODIER, *Contes*, p. 563). — *Il a dix mille écus* VAILLANT (*Ac.* 1878). — Remarquez l'invariabilité.

H3 921 HISTORIQUE

PATRU (cité par Brunot, *Hist.*, t. III, p. 18, note 3) parle de *trois consultans* à propos des trois personnes dont Vaugelas déclare avoir demandé systématiquement l'avis (cf. Préf., XIII, 4).

H4 921 HISTORIQUE

Aujourd'hui tout à fait figée, cette locution a pu s'employer comme épithète (le *de* introduisant le complément d'agent : cf. § 319, H1) : *Prisonniers plusieurs fois reprins* [ancienne forme de *repris*] *de justice* (ESTIENNE 1549, cit. *Trésor*).

R3 921 REMARQUE

En Belg., on trouve aussi *doctorandus*, plur. *-andi* : *Le* DOCTORANDUS [en italique] *en chaire* [pour soutenir sa thèse] (dans le *Courrier des Pays-Bas*, avril 1829, cit. dans *Louvain*, 1975, n° 1, p. 22). — *Licencié et* DOCTORANDUS *en théologie* (dans *Aux amis de l'Amérique latine*, déc. 1974, p. 104). — *Une dizaine de* DOCTORANDI (dans la *Libre Belg.*, 23 janv. 1973, p. 3). Sans doute sous l'influence du néerlandais, qui utilise ces formes (ainsi que le fém. *doctoranda*, plur. *-dae*).

H1 922 HISTORIQUE

L'ancienne langue faisait varier le partic. prés. en cas et en nombre, mais non en genre, parce que ce partic. appartenait à la catégorie des adj. ayant une forme unique pour les deux genres (voir § 543, H1). Du XIIe au XVe s., quoique les adjectifs dont il vient d'être parlé prissent, par analogie, un *e* au fém., les partic. prés. ont maintenu, en général, leur invariabilité. Cependant on faisait parfois l'accord en genre : *J'aime la bouche* IMITANTE *la rose* (RONS., éd. L., t. I, p. 4). — *Le fruit des lèvres* CONFESSANTES *son Nom* (CALVIN, *Inst.*, IV, XVIII, 17). — Au XVIIe s., cet accord, comme d'ailleurs l'accord en nombre, quoique condamnés par Vaugelas (pp. 426 et suiv., avec une argumentation discutable), puis par l'Acad. (3 juin 1679) d'une façon plus nette et plus cohérente, sont encore assez fréquents : *Nos devoirs nous* OBLIGEANS *d'aymer Dieu et nos concupiscences nous en* DETOURNANTES (PASCAL, *Pens.*, p. 219). — *La Veuve d'Hector* PLEURANTE *à vos genoux* (RAC., *Andr.*, III, 4). — *Les morts se* RANIMANS *à la voix d'Elisée* (ID., *Ath.*, I, 1). — *Donner la chasse aux gens / P*ORTANS *bastons et* MENDIANS (LA F., *F.*, I, 5). — *Des Laquais, l'un l'autre* S'AGAÇANS (BOIL., *Sat.*, VI). — ⁺*Ces âmes* VIVANTES *d'une vie brute et bestiale* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, II, 1). — ⁺*Les corps* TOMBANTS *de fort haut* (LA BR., XVI, 43). — ⁺*Je vous trouve* [...] *si* MÉPRISANTE *les*

choses de ce monde (SÉV., 3 avril 1680). – On trouve même encore au XVIII[e] s. : +*La propriété* NAISSANTE *d'ailleurs que de la main-d'œuvre* (J.-J. ROUSS., *Orig. de l'inég.*). – Il y a encore des survivances au-delà : voir § 923, *a*, 1°, N. B.

b) Certains adjectifs ont une forme différente, graphiquement (1°-4°), phonétiquement et graphiquement (5°). H2

1° Adjectifs terminés par **-ent** correspondant à des participes terminés par **-ant** :

L'association compte des membres ADHÉRENTS. *Les personnes* ADHÉRANT *à cette association paient une cotisation de vingt euros.* — Autres adj. s'opposant ainsi aux partic. prés. : *affluent, coïncident, confluent, déférent, différent, équivalent, excellent, expédient, influent, interférent, précédent, somnolent, violent.*

2° Adjectifs terminés par **-gent** correspondant à des participes terminés par **-geant** (cf. § 94, *c*) :

L'action CONVERGENTE *des partis de l'opposition* (*Ac.* 2001). — *Les routes* CONVERGEANT *vers Genève.* — Autres adj. s'opposant ainsi aux partic. prés. : *détergent, divergent, émergent, négligent.*

3° Adjectifs terminés par **-cant** correspondant à des participes en **-quant** (cf. § 93, *b*, 1°, N. B.) :

Nous avons retenu deux chambres COMMUNICANTES. — *Une cuisine* COMMUNIQUANT *directement avec la salle à manger.* — Autres adj. s'opposant ainsi aux partic. prés. : *claudicant, convaincant, intoxicant, provocant, suffocant*↓, *vacant.* — Emploi adjectival occasionnel : *L'écriture qui passe par la poste est plus* IMPLICANTE [que le courrier électronique] (dans le *Monde*, 21 avril 2000, p. 26). — On a reproché, à tort (cf. Hanse), à VERL. d'avoir écrit : *Tout* SUFFOCANT / *Et blême quand / Sonne l'heure / Je me souviens / Des jours anciens / Et je pleure* (*Rom. sans par.*, Chanson d'automne). H3

4° Adjectifs terminés par **-gant** s'opposant à des participes terminés par **-guant** (cf. § 94, *b*, 1°, N. B. 1) :

Cette vendeuse est FATIGANTE. — *Une vendeuse* FATIGANT *la clientèle.* — Autres adj. s'opposant ainsi à des partic. prés. : *délégant, divagant, extravagant, intrigant, navigant, zigzagant.* R1 — Emplois adjectivaux occasionnels : *Une intensité de vie* SUBJUGANTE (G. CHEVALLIER, *Clochemerle Babylone*, L. P., p. 79). — *Une forte femme aux jambes courtes et lourdes, à la démarche* TANGANTE (B. CLAVEL, *Lumière du lac*, p. 239).

5° Une autre opposition, celle-ci phonétique et graphique, adj. en *-gant* / partic. en *-geant*, est réalisée par l'adjectif *interrogant* (rare) : *Elle tourna la tête vers lui par un mouvement* INTERROGANT (BALZAC, *Femme abandonnée*, Pl., p. 218). — *La manie* INTERROGANTE *de l'esprit humain* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biolog.*, p. 149). — On a dit *point interrogant* pour *point d'interrogation* (encore *Ac.* 1878). H4

N. B. 1. Les noms abstraits correspondant aux adjectifs mentionnés dans les listes ci-dessus présentent les mêmes particularités orthographiques que ces adjectifs eux-mêmes :

AffluEnce, coïncidEnce, extravaGance, négliGEnce, etc. EXCEPTION. On écrit *exigeant*, partic. prés. ou adj. verbal malgré le nom *exigence.* — Notons aussi l'adjectif *intransigeant* et le nom *intransigeance.* (*Transigeant* n'est que part. prés.)

2. Les formes adjectivales mentionnées dans les listes ci-dessus s'emploient parfois aussi comme noms :

Un adhérent, un affluent, un confluent, un équivalent, un expédient, un intrigant, un extravagant, etc.

Il y a parfois opposition entre, d'une part, le participe présent, même employé comme adjectif, et, d'autre part, le nom : *Un excédent* (l'adjectif verbal est *excédAnt : sommes excédAntes*). H5 *Un président. Un fabricant.* Etc.

Le *Rob.* 1985 oppose **résident** comme nom à *résidant* comme adjectif. L'*Ac.* 1935 aussi, mais en signalant la var. *résident* pour l'adjectif. L'un et l'autre limitent l'application du nom (« dans un pays étranger » R2) ; l'usage actuel emploie le nom sans cette restriction, parfois avec la graphie *résidant* (contestée par M. Druon, *Le « bon français »*, p. 182) pour le sens élargi R3 : *Les habitants d'Oppède ne s'y reconnaîtront pas. Ni les autochtones ni les* RÉSIDANTS (J.-P. CLÉBERT, *Vivre en Provence*, p. 207). — *Les* RÉSIDANTS [d'une rue transformée en bourbier] *s'étaient acheté des bottes* (C. DETREZ, *Herbe à brûler*, p. 81). — Voir déjà un ex. de HUYSMANS dans le *Trésor.* — Pour l'habitant d'une *résidence* « immeuble moderne à appartements, généralement luxueux », *résident* reste préféré. Il est souhaitable, pour le bien des usagers, que l'on sorte de

H2 922 HISTORIQUE

Les adj. qui se distinguent, par leur terminaison en *-ent*, des partic. prés. doivent leur forme aux partic. prés. latins auxquels ils ont été empruntés. Cela a joué aussi pour certains des adj. en *-cant* et en *-gant.*

H3 922 HISTORIQUE

D'autres adj. en *-cant* ont existé : par ex. *confiscant* (encore dans le *Lar. XX[e] s.*).

R1 922 REMARQUE

Ex. non conformes : *Marches* ZIGZAGUANTES (GRACQ, *En lisant en écrivant*, Pl., p. 615). – *Raideur* ZIGZAGUANTE (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 36). – Par contre, ceci est défendable : *Le pointillé* ZIGZAGUANT *d'une carte routière* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXVIII).

H4 922 HISTORIQUE

D'autres adj. encore sont d'anciens partic. prés. qui, dans leur valeur verbale, ont été remplacés par des formes analogiques : *bruyant* (§ 852), *puissant*, *savant* et *vaillant* (§ 921, H2) par *bruissant, pouvant, sachant* et *valant*. De même, les noms *amant* et *sergent* correspondent aux partic. *aimant* et *servant*. On a aussi le doublet *séant-seyant* : cf. § 878, 28.

H5 922 HISTORIQUE

Dans plusieurs cas, l'orthographe a fluctué : pour le nom que nous écrivons *excédent*, l'*Ac.* a écrit de cette façon en 1694 et en 1718, mais a préféré *-ant* de 1740 à 1835, suivie, selon leur habitude, par Littré (qui faisait remarquer pourtant la discordance avec *précédent* et *antécédent*) et par P. Lar. ; puis, convaincue sans doute par Littré, elle est revenue à *-ent* en 1878.

Le nom *différend* n'est qu'une var. graphique de l'adj. *différent.*

R2 922 REMARQUE

Application particulière au Vatican, où « la citoyenneté a un caractère provisoire et ne se substitue pas à la nationalité d'origine » (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 10656). Tous les habitants (environ 700) sont des *résidents*, dont « la moitié jouit de la citoyenneté » provisoire.

R3 922 REMARQUE

Le *Rob.* 2001 ajoute à l'emploi adj. de résidant un emploi subst. restreint : *résidant d'une maison de retraite.*

ce désordre en maintenant l'opposition *résidant* adjectif / *résident* nom. Cas isolé : ***différend*** comme nom s'oppose à la fois à l'adj. *différent* et au partic. *différant*.

3. La forme du participe présent est aussi celle du gérondif.

923 Le choix entre participe présent et adjectif.

D'une façon générale, le participe présent exprime souvent une **action** qui progresse, nettement délimitée dans la durée, simplement passagère R1 ; — tandis que l'adjectif verbal exprime un **état**, sans délimitation de la durée, et indique, en général, une qualité plus ou moins permanente.

On peut aussi tenir compte des faits suivants.

a) La forme en *-ant* est **participe présent** R2

1° Quand elle a un objet direct :

Imaginez Diane [...], / PARCOURANT *les forêts ou* BATTANT *les halliers* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Sisina). — *Des instructions* CONCERNANT *les devoirs de ma charge et la conduite à suivre* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 12).

EXCEPTIONS : les locutions nominales juridiques *les ayants droit*, etc., ainsi que *les parlant* (ou *parlants*) *français*, voir § 530, *b*.

N. B. La présence d'un objet indirect ou d'un complément adverbial n'empêche pas aussi nettement que l'on ait affaire à l'adjectif. Cependant, dans les ex. suivants, l'accord semble être surtout une recherche littéraire, un archaïsme :

Le bruit de la pierre SONNANTE *sous le marteau* (LAMART., *Tailleur de p. de Saint-Point*, IV). — *Il avait trouvé la première Vendée* EXPIRANTE *dans des régions farouches* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *La vue d'une pauvre famille* ERRANTE *au milieu d'humbles aventures* (FROMENTIN, *Été dans le Sahara*, p. 62). — *Elle était là* [...] BRÛLANTE *d'une grande fièvre* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 224). — *J'entends distinctement le grondement des armées* CHEMINANTES *là-haut* (L. DAUDET, *Jour d'orage*, p. 99). — *C'était une belle nuit* [...] RUISSELANTE *d'une pluie fine et molle* (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 174). — *Seule une société nazie franco-allemande* RÉGNANTE *sur la France pouvait reconnaître ses services* (DURAS, *Douleur*, p. 109).

Luisant, suivi d'un complément indiquant la cause, varie souvent : *Des yeux* LUISANTS *de fièvre, d'envie* (*Ac.* 2000). — *La figure rouge et* LUISANTE *de sueur* (COLETTE, *Claud. à l'école*, Pl., p. 150).

L'*Ac.* 1932-1935 voit des adjectifs (alors que ce sont des participes variables par archaïsme) dans ces formules juridiques : *Maison à lui* APPARTENANTE. *Fille* USANTE *et* JOUISSANTE *de ses droits. Les fruits* PENDANTS *par les racines. Une proposition* TENDANTE *à l'hérésie. Semer des libelles* TENDANTS *à la sédition. La Cour d'appel* SÉANTE *à Paris.* — L'usage actuel préfère l'invariabilité : *La Cour d'appel* SÉANT *à Paris* (donné aussi par l'*Ac.*). — *Me Korman* [...] *ne renonçait pas à des conclusions* TENDANT *à ce que soient déclarées nulles les citations des témoins de la défense* (J.-M. THÉOLLEYRE, dans le *Monde*, 17 juin 1987). — Pour *appartenant*, l'*Ac.* a renoncé depuis 1986 à l'ex. donné ci-dessus. Voir d'autres ex. au § 662, *b*, 4°. Voir aussi § 908, *e* (ex. de BARRÈS).

Le verbe *attenir* étant peu usité (§ 842, *c*), il n'est pas étonnant que *attenant* soit tantôt invariable et tantôt traité en adjectif : *Il voulut mettre un lit dans une chambre* ATTENANT *à son cabinet* (BALZAC, *Curé de vill.*, I). — *Une maison* ATTENANT *à un moulin* (ID., *Illus. perd.*, Pl., p. 881). — *Deux fermes* ATTENANT *au parc* (E. DE GONC., *Chérie*, LXXXVIII). — *Une grille de fer* ATTENANTE *à la maison* (STENDHAL, *Rouge*, I, 1). — *Une pièce* ATTENANTE *à la sacristie* (ZOLA, *Conq. de Plassans*, XII). — *La chambre* ATTENANTE *à la mienne* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 211). R3

Équivalent, manifestement adjectif (par sa graphie et les traits donnés ci-dessous dans *b*) peut avoir le même complément qu'*équivaloir* : *L'indemnité qu'on lui accorda fut équivalente* AU DOMMAGE SUBI (*Ac.* 2000). Il y a donc des circonstances où l'on a le choix entre *équivalent* et *équivalant* : *Rendre un service* ÉQUIVALENT *à celui que l'on a reçu* (LITTRÉ). — *Triangle* ÉQUIVALENT *à un quadrilatère* (ID.). — De même pour *différent de* et *différant de*.

2° Quand elle est précédée de la négation *ne* :

Ne POUVANT *sortir de ces bois, nous y avons campé* (CHAT., *Voy. en Amér.*, Journal sans date). — *Nous allions, ne* SONGEANT *à rien.*

R1 923 REMARQUE

Placé en tête de phrase, le partic. prés. peut indiquer une action antérieure à celle qu'exprime le verbe principal : *Il disait* [...] *qu'il pouvait attendre un quart d'heure et,* S'ASSEYANT [...] *sur une chaise de fer, payait le ticket* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 402). — *Lui* FAISANT *un beau sourire, je tournai le coin de la rue* (GREEN, *Autre*, p. 405). Autres ex. dans Togeby, § 1141, 2. — Plus rarement, placé en fin de phrase, il indique un fait postérieur : *Je m'assoupis, m'*ÉVEILLANT *à l'arrêt du train* (DEL CASTILLO, cit. Eriksson, p. 142). Voir aussi l'ex. de Cl. SIMON au § 926, *b*, 2°, et celui de HUGO au § 332.

R2 923 REMARQUE

Précédée de la préposition *en*, la forme verbale en *-ant* est toujours invariable. C'est alors un gérondif : § 926. — *Les difficultés vont* CROISSANT : cf. § 820, *e*.

R3 923 REMARQUE

L'hésitation ne serait-elle pas due au phénomène de la liaison ? Seul le texte de GONC. ne laisse pas de doute. De même, quand il n'y a pas de complément : *Honoré recevait* [en héritage] *la ferme avec les prés* ATTENANTS (AYMÉ, *Jument verte*, II). — L'ex. que voici fait place à un autre doute : *Une petite remise* ATTENANT *le pavillon* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 16). La construction *attenir qq. ch.* ne semblant pas avoir été usitée (cf. Wartburg, t. XXV, p. 728), il est préférable de voir ici une préposition, si archaïque que ce soit : cf. § 1036, *b*.

3° Ordinairement, quand elle est **suivie** d'un adverbe s'y rapportant.

Clarté FUYANT *toujours, et toujours poursuivie* (MUSSET, *La coupe et les lèvres*, IV). — *Il marche entre deux lignes de peupliers encore sans feuilles, mais* VERDISSANT *déjà* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 227).

Cela s'explique par le fait que, d'une façon générale, l'adverbe se place ordinairement après le verbe. Toutefois l'observation n'a rien d'absolu. Ainsi on peut écrire : *Nous marchions,* HÉSITANTS *parfois, mais non découragés,* si c'est l'**état** qu'on veut exprimer.

4° Quand elle appartient à un verbe pronominal. R4

La répétition double ou multiple de certaines syllabes sourdes ou sonores SE CORRESPONDANT (FROMENTIN, *Domin.*, V).

En particulier, ***soi-disant*** reste invariable : *De* SOI-DISANT *docteurs* (*Ac.* 1935). — *Ces ex-républicains,* SOI-DISANT *martyrs de la liberté* (MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, I, 3). — *La création de coopératives ou* SOI-DISANT *coopératives* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, III, 3). H

5° Dans la proposition absolue (§ 254, *a*) :

Il devrait, toute honte CESSANT, *enfourcher un âne* (TAINE, *Voy. aux Pyrén.*, p. 213). — *Les circonstances* AIDANT, *nous réussirons.*

EXCEPTIONS. *Séance* TENANTE (où le participe correspond à un verbe pronominal : comp. R4). — *Toute(s) affaire(s)* CESSANTE(S). Moins courant : *tous empêchements* CESSANTS, *toutes choses* CESSANTES. — *Moi vivante* (où *vivant* est sans doute senti aujourd'hui comme un adjectif attribut, cf. *b*, 1°), dira une femme : *Il* [= un cadre au mur] *n'en bougera plus, moi* VIVANTE (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 96).

b) La forme en *-ant* est **adjectif** R5

1° Quand elle est attribut (voir cependant § 246, *b*, 2°) :

La terre était RIANTE *et dans sa fleur première* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Déluge). — *Deux femmes étaient* GISANTES *côte à côte derrière le mur* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, IV, 7). — *Rendre ses passions* OBÉISSANTES *à la raison* (LITTRÉ). — *Cette valise paraissait* ENCOMBRANTE.

Pour l'attribut de l'objet direct, il y a des exceptions, notamment avec *considérer* (ou *regarder*) *comme* : *L'Ambassadeur avait été habitué* [...] *à considérer les dîners en ville comme* FAISANT *partie de ses fonctions* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 438).

N. B. Il semble préférable de ne pas considérer comme des attributs les participes présents des phrases suivantes : *Je l'ai trouvée* LISANT *une lettre. Je l'imaginais se* REPOSANT *dans le jardin.* Cf. § 298, *f*.

2° Ordinairement, quand elle est **précédée** d'un adverbe (autre que *ne*) qui s'y rapporte :

Ce sont deux couleurs fort APPROCHANTES *l'une de l'autre* (*Ac.* 1932). R6 — *Tous les hommes instruits et bien* PENSANTS (*Ac.* 1935). — *Les fantômes des Esclaves* toujours FRÉMISSANTS / *Se sont dressés* (APOLLIN., *Calligr.*, À l'Italie). — *Des joies* [...] *plus* RESSEMBLANTES *à celles qu'on éprouve sans amour* (RADIGUET, *Diable au corps*, p. 131). — *M. Paul Reynaud ne crut pas devoir prendre sur lui des décisions aussi* EXORBITANTES *de la normale et du calcul* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 86).

Cette observation se fonde sur le fait que l'adverbe se place d'une façon générale devant l'adjectif, mais derrière le verbe. — Dans ces deux ex., l'adverbe est antéposé pour marquet une sorte de corrélation avec le participe passé (elle disparaîtrait si on écrivait *ne fuyant jamais*), et la forme en *-ant* ne varie pas : *Ils vont, viennent, jamais* FUYANT, *jamais lassés* (HUGO, *Lég.*, X, 2). — *Elle avait toujours été pauvre, toujours* EMPRUNTANT, *toujours* DÉPENSANT (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 239).

924 **Le participe passé.**

N. B. Dans ses divers emplois, le participe passé est susceptible de varier, selon des règles décrites §§ 939-952.

a) Tantôt le participe passé fait partie d'une forme verbale, soit dans les temps composés ou surcomposés, soit dans le passif :

J'ai RÊVÉ. *Il est* PARTI. — *Quand j'ai* EU FINI *le livre.* — *Le coupable sera* PUNI.

Généralement, le participe suit immédiatement l'auxiliaire. Voir cependant §§ 300, *d*, 1° et 2° ; 301, *c* ; 316, *a* ; 972, *a*, 2°.

R4 923 **REMARQUE**

Les adjectifs variables *bien* (ou *mal*) *portant, méfiant, plaignant* (juridique : *la partie* PLAIGNANTE) correspondent à des verbes pronominaux, dont le pronom a été supprimé.

H 923 **HISTORIQUE**

Cette expression était autrefois variable (cf. § 922, H1) : °*Quand on revient de chez ces sorcières ou* SOI-DISANTES (SÉV., 29 janv. 1680). — *La tourbe vulgaire des* SOI-DISANS *grands et des* SOI-DISANS *sages* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 362). — L'expression s'étant figée et ayant pris des valeurs contredisant son origine (cf. § 665), il n'est pas étonnant que des auteurs plus récents la fassent varier (mais cela n'est pas l'usage admis) : *Les* SOI-DISANTES *preuves* (MIRBEAU, cit. Sandfeld, t. I, p. 123). — Cela se trouve surtout devant voyelle : *Cette* SOI-DISANTE *influence du francique* (M. WILMOTTE, *Nos dialectes et l'hist.*, p. 60, note, commun. J.-M. Pierret). — *La* SOI-DISANTE *orpheline* (M. HARRY, *Vie de J. Lemaître*, p. 71). — *Cette* SOI-DISANTE *inspirée* (Fr. DUHOURCAU, *Jeanne d'Arc*, p. 68). — *Les* SOI-DISANTES *additions* (B. POTTIER, dans *Romania*, 1956, p. 412).

R5 923 **REMARQUE**

Sur les expressions (*tout*) *flambant neuf, à dix heures tapant*(es) et autres semblables, voir § 963, c, 10°, et *f*, 2°. — Pour certains emplois de *comptant, pesant, vaillant*, voir § 921, *b*, 1° et H1, H2.

R6 923 **REMARQUE**

Cet ex. a disparu depuis 1986. Il a sans doute paru peu naturel, réaction que ressent plus d'un locuteur devant certains autres textes que nous citons. De là peut-être un ex. comme celui-ci : *Laure se rapprocha d'Andrée, toujours* PLEURANT, *les coudes sur la table* (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 115). *Pleurant toujours* aurait été plus régulier.

b) Tantôt le participe passé s'emploie seul, soit comme épithète, éventuellement détachée, — soit comme prédicat dans une proposition absolue (§ 254, *b*), — soit, au contraire du participe présent (§ 923, *b*, 1°), comme attribut d'une phrase ou d'une proposition verbales.

Les sommes PERÇUES *en trop seront remboursées.* PARTI *à huit heures de Lausanne, je suis arrivé chez moi avant midi. — Son travail* TERMINÉ, *il est sorti. Je reste* ÉTONNÉ *par votre obstination. — Je le croyais* ABANDONNÉ *par sa femme. — Un banquier mulâtre par lequel je me sentais* MÉPRISÉ (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 491). R1

Dans les ex. qui viennent d'être cités, les compléments montrent que le participe garde sa valeur verbale, mais il peut devenir un véritable adjectif R2, tout en gardant sa forme (sauf *béni / bénit*, § 808, *c*). Quand il est adjectif et épithète jointe à un nom, il arrive qu'il précède ce nom (§ 327, *c*). ***Dit*** est même agglutiné à l'article défini (les deux éléments restant variable en genre et en nombre), quand il sert à rappeler explicitement qu'il s'agit d'êtres ou de choses dont il a été question déjà (§ 617, *b*, N. B.).

Quand le participe garde sa valeur verbale, il équivaut à une forme construite avec l'auxiliaire *être*, éventuellement composé R3, soit à un passif : *Les sommes ayant été perçues...* (§ 925, *a*). *Son travail étant terminé...* ; — soit à un verbe conjugué avec *être* (§ 812, *b*) : *Étant parti...* ; — soit encore à un verbe pronominal (qui se conjugue aussi avec *être*). Le dernier cas appartient surtout à la langue littéraire :

Il regrette sans cesse sa jeunesse ENFUIE (*Ac.* 1932). [Ex. non gardé en 2001.] — *Les notes,* ENVOLÉES *de ses doigts engourdis* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 18). — *J'aurais dit au poète,* ÉLANCÉ *vers la gloire* [...] (HUGO, *Odes et ball.*, Odes, II, 1). — *Sous les traits d'un compositeur* [...] – SUICIDÉ *l'année dernière* (COLETTE, *Heures longues*, p. 231). R4 — *Je franchissais juste à temps l'entrée A du palais* [...], *bien* EFFORCÉ *à mettre sans précipitation un pied devant l'autre* (M. THIRY, *Romans, nouvelles, contes, récits*, p. 495). — *En allé* : voir § 681, *b*. *Exclamé* : § 779, *c*, 1°. — *Écroulé, évanoui, fiancé, repenti* et d'autres appartiennent à la langue générale. H1

Certains participes s'emploient ainsi parce qu'ils appartiennent à un verbe qui se conjugue (ou se conjuguait) tantôt avec *avoir*, tantôt avec *être* (§ 813) : *Un navire* ÉCHOUÉ. *Un projet* AVORTÉ. — *Cette croupe* JAILLIE *des linges, rebondie de santé* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 156).

Dans le cas d'***émané***, il s'agit d'un verbe qui se conjugue régulièrement avec l'auxiliaire *être* (§ 814, *b*, 6°) : *Les rayons magnétiques* ÉMANÉS *de moi-même ou des autres traversent sans obstacle la chaîne infinie des choses créées* (NERVAL, cit. *Trésor*). — *Le rayon noir* ÉMANÉ *de ses yeux* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 794). — *Les déclarations que contiennent ces documents,* ÉMANÉES *des habitants* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 363). H2

c) Dans la construction nom + participe passé, celui-ci peut avoir, surtout dans la langue littéraire, la valeur d'un prédicat (cf. §§ 227 et 228) et non d'une épithète. H3

Le nom est régime d'une préposition : *Une semaine environ après* CES MESURES PRISES (HUGO, *Misér.*, IV, II, 2). — *Un planteur revenu, après* FORTUNE FAITE, *de ces îles fabuleuses* (BOSCO, *Âne Culotte*, M. L. F., p. 34). — *Dès* LA TROISIÈME LIGNE LUE, *l'auteur affirme* [...] (R. DE GOURMONT, *Livre des masques*, p. 117). — *Jusqu'à* SON ADOLESCENCE FORMÉE, *il a été hanté par des visions* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 194). — *Une petite lumière rouge s'allume sur la chaire cinq minutes avant* L'HEURE ACHEVÉE (SIEGFRIED, *Savoir parler en public*, p. 187). — *À l'instant de* L'ANCRE LEVÉE, *de* LA DERNIÈRE AMARRE ROMPUE (MAURIAC, *Mal*, p. 82). — *Suzanne* [...] *rendait grâce au Seigneur de* LA MÉSALLIANCE ÉVITÉE (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 3). — D'UNE BOUCLE BIEN OU MAL PLACÉE *dépendait son succès* (BALZAC, *Femme abandonnée*, Pl., p. 216). — Autres ex. au § 1039, *a*, 1°, notamment avec la prépos. *dès*, après laquelle la construction est d'usage plus courant.

Le nom est objet direct : *Le jeune Henry* [...] *déplora* LA RÉPUBLIQUE TRAHIE (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 104). — *Des Musulmans qui ne lui pardonnent pas* L'ISLAMISME ÉCROULÉ *en Espagne* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 57). — *La cloche* [...] *annonçant* LES CLASSES FINIES (ESTAUNIÉ, *Empreinte*, p. 83).

Les équivalents ordinaires consisteraient à transformer le groupe en proposition : *après que ces mesures ont été prises*, etc., ou bien à faire du nom le

R1 924 REMARQUE

On peut avoir un infinitif dans la même situation syntaxique (avec les verbes de perception) : *Le point* [...] *où je me sentais* RETOMBER (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 328). Cf. § 902, *b*, 1°. Il y a une nuance : l'action se déroulant, dans ce cas-ci ; l'état qui en résulte, avec un participe. Mais cette nuance est parfois subtile et d'ailleurs inaudible quand le verbe est de la 1re conjugaison.

R2 924 REMARQUE

Certains participes devenus adjectifs ont un sens actif analogue à celui du participe présent ou du participe passé composé :

Un homme RÉFLÉCHI. *Un interprète* JURÉ. *Une écriture* TREMBLÉE. Comp. § 921, *b*, 1°.

Dans *sentiments distingués, considération distinguée*, formules traditionnelles de la correspondance, le sens n'est pas actif : on ne veut pas distinguer le destinataire. Le participe n'a pas non plus le sens « qui a de la distinction ». Le scripteur distingue, il choisit les sentiments qu'il exprime (certains utilisent la formule *sentiments choisis*).

R3 924 REMARQUE

Puisque le participe passé employé sans auxiliaire équivaut tantôt à un participe présent passif, tantôt à un participe passé composé, le fait qu'il exprime est tantôt simultané, tantôt antérieur, par rapport au fait exprimé par le verbe principal.

R4 924 REMARQUE

Suicidé s'emploie aussi comme nom : *Tout* SUICIDÉ *se repent de son acte au moment de mourir* (RENAN, *Eau de jouvence*, V, 4). — Introduit par l'*Ac.* 1878, en concurrence avec le synonyme plus ancien *suicide*, rayé dans ce sens par l'*Ac.* 1935.

H1 924 HISTORIQUE

Soussigné (*Les témoins soussignés, Le soussigné* et, dans une construction d'une syntaxe archaïque [cf. § 660, R3], *Je soussigné*) s'explique par la construction pronominale qu'a eue *soussigner* aux XVIe et au XVIIe s. : cf. Wartburg, t. XI, p. 602.

H2 924 HISTORIQUE

Voir déjà DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 81.

H3 924 HISTORIQUE

Cette tournure était beaucoup plus fréquente au XVIIe s., mais elle existait déjà en anc. fr. C'était alors une survivance du latin.

complément d'un nom qu'on tirerait du participe : *la prise de ces mesures, l'écroulement de l'islamisme*, etc.

Parfois avec un participe présent : *Pendant* LE SIÈGE VACANT, *les lois étaient muettes* (STENDHAL, *Abb. de Castro*, VII). Les expr. *au soleil couchant*, *à la nuit tombante* appartiennent au fr. courant. — Parfois avec un adjectif : *Elle se plaignit de ses* RARES VISITES [= de la rareté de ses visites] (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). R5 — Comp. aussi l'expression régionale *à journée longue* = *à longueur de journée* (§ 638, R3).

R5 924 REMARQUE

Flaubert n'a pas corrigé malgré la critique de M. Du Camp (cf. éd. M., p. 448).

925 Formes composées du participe.

a) Le **participe passé composé** s'emploie pour marquer l'antériorité par rapport à un autre fait :

Le jeune homme s'excusa, AYANT VOULU *finir de ranger les flanelles* (ZOLA, *Bonheur des D.*, I).

b) Le **participe surcomposé** insiste sur l'idée d'accomplissement :

AYANT EU FINI *à temps, il a pu avoir son train ordinaire.*

LE GÉRONDIF

926 Construction et fonctions. H1

N. B. Du gérondif (invariable), il faut, évidemment, distinguer le participe présent nominalisé (et variable) construit avec la préposition *en* : *Elle le remit respectueusement sur mes genoux* [...] *en me regardant en* SUPPLIANTE (LAMART., *Graziella*, II, 15).

Il n'est pas interdit de faire suivre le *en* du gérondif du pronom homonyme : *René* [...] *vint lui remettre une petite lettre*, EN EN *demandant la réponse* (BALZAC, *Cous. Bette*, LXXVIII). — Il est vraisemblable que des auteurs scrupuleux évitent cette rencontre. Un tel scrupule explique peut-être l'ex. suivant : *Ils organisaient des combats au cours desquels ils se roulaient par terre* EMMÊLANT *leurs jambes et leurs bras dans le sable* (M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 119).

a) Le gérondif, qui a la même forme que le participe présent et qui est invariable comme lui, est généralement construit avec la préposition *en* H2 (elle-même pouvant être précédée de l'adverbe *tout* : cf. *c*). Il se rapporte d'ordinaire à un nom ou à un pronom de la phrase (idéalement, le sujet : cf. § 920, N. B.), lesquels sont les agents de cette forme verbale, mais, en même temps, détaché qu'il est de ce nom ou de ce pronom, il équivaut souvent à un complément adverbial (de temps, de manière, etc.) :

EN DÉBARQUANT, *je l'avais déjà remarqué* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 121). — *Je regarde* EN RÊVANT *les murs de ton jardin* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit d'août). — *Et rien qu'*EN REGARDANT *cette vallée amie*, / *Je redeviens enfant* (*ib.*, Souvenir). — EN TERGIVERSANT *comme vous avez fait, vous avez tout compromis.* — *C'est* EN FORGEANT *qu'on devient forgeron* (prov.).

Aller EN DIMINUANT, ou *aller diminuant* : cf. § 820, *e*.

Le gérondif a un rapport privilégié avec le sujet : *Je les ai vus* EN REVENANT *de la gare* ne sera pas confondu par le lecteur avec *Je les ai vus* REVENANT *de la gare*.

b) **Absence de *en*.**

1° Certaines locutions sans *en* sont des restes d'un ancien usage H3 :

Chemin FAISANT. DONNANT DONNANT (§ 963, *g*). *Tambour* BATTANT (§ 963, *g*). *Généralement* (*strictement*, etc.) PARLANT. — *Ce* DISANT, *il appliquait de larges tapes sur les épaules de Salavin* (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 202) [cf. § 703, *b*]. — *Ce que* VOYANT, etc. : § 701, *c*.

2° En dehors de ces cas figés, il n'est pas rare que l'on trouve dans la langue littéraire des participes présents devant lesquels *en* serait tout à fait possible (faut-il les appeler des gérondifs sans *en* ?) :

Célimène [...] *répondit*, PESANT *les mots* : [...] (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, IV). — *Les petites travaillaient en silence*, TIRANT *la langue du côté où penchaient leurs têtes* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Boîtes de peinture). — *Nous n'eûmes*

H1 926 HISTORIQUE

Le gérondif est, étymologiquement, distinct du partic. présent : cf. § 807, H. — Ils sont encore distincts, formellement, en italien et en espagnol.

H2 926 HISTORIQUE

Le gérondif pouvait, dans la vieille langue, se construire non seulement avec *en*, mais aussi avec *à*, *de*, *par*, *sans*. Un reste de cet usage se retrouve dans l'expression ***à son corps défendant***, qui s'est présentée aussi avec les prépos. *sur*, *en* : *Et ki fiert de colp de baston, il est a 100 s.* [= sous] *douaisiens se ce n'est* SOUR SEN CORPS DEFFENDANT (texte de 1248, dans *Privilèges et chartes de franchises de la Flandre*, éd. Espinas, Verlinden et Buntinx, t. I, p. 185). — *Ces gens-là* [...] *ne prennent de l'eau beniste, en entrant en l'église, qu'*EN LEUR CORPS DEFFENDANT (*Satire Ménippée*, cit. Huguet, s. v. *corps*). — Le sens premier était « en se défendant » (sur cet emploi de *corps*, voir § 221, H6) ; on le trouve encore au XIX[e] s. : *L'homme qui en a tué un autre, fût-ce même* À *son corps défendant* (STENDHAL, *Chartr.*, XI). — Aujourd'hui, la locution ne signifie plus que « malgré soi, à contrecœur » (déjà au XVI[e] s., voir ci-dessus). De là la var. *à* (*son*) *cœur défendant* (où *cœur* paraît pris pour sujet) : *Cette étrange partie que voici que nous jouons sur terre (sans le vouloir, sans le savoir, et souvent* À CŒUR DÉFENDANT) (GIDE, *Journal*, t. II, p. 310). — *Il était,* À SON CŒUR DÉFENDANT, *impressionné* (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl., p. 515).

Le gérondif pouvait anciennement s'employer comme nom ; il était alors couramment précédé d'un déterminant, article, démonstratif, possessif : *En mon* SEANT *lores* [= alors] *m'assis* (*Rose*, 1777). — *En mon* DORMANT *vi une vision* (E. DESCHAMPS, t. III, p. 26). — *De son* VIVANT, *sur son* SÉANT subsistent. — *À mon escient* s'explique d'une autre façon : § 966, *f*.

H3 926 HISTORIQUE

Le gérondif a pu aussi, jusque dans le XVII[e] s., s'employer sans préposition : *Il eust cru s'abaisser* SERVANT *un Medecin* (LA F., *F.*, VI, 7). — ⁺*Comme le Seigneur s'est réjoui vous* ACCROISSANT, *vous* BÉNISSANT, *vous* FAISANT *du bien, il se réjouira de la même sorte en vous ruinant, en vous ravageant* (BOSS., *Sermon sur l'ardeur de la pénitence*).

jamais, nous PARLANT, *l'occasion de faire emploi de ce vocable* (DRUON, *Réponse au disc. de réc. de M. Rheims à l'Ac.*). — *C'est à peine si parfois, d'un frémissement d'ailes ou* CORRIGEANT *l'orientation de ses rémiges, l'oiseau conforte son équilibre* (Cl. SIMON, *Leçon de choses*, p. 98). — *Aussi vivions-nous là-bas, pendant les trois longs mois bouillants,* FAISANT *la navette entre la ferme* [...] *et la villa* (M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 100). — La coordination des deux types montre bien l'équivalence : *Tonsard se bâtit alors cette maison lui-même,* EN PRENANT *les matériaux de ci et de là, se* FAISANT *donner un coup de main par l'un et l'autre,* GRAPPILLANT *au château les choses de rebut, ou les* DEMANDANT *et les* OBTENANT *toujours* (BALZAC, *Paysans*, I, 3).

Cependant, même dans ces cas, on observe que, juste après le verbe, la forme sans *en* est plus souvent précédée d'une virgule que les gérondifs incontestables, ce qui indique un débit un peu différent.

3° *En* ne peut être supprimé quand le syntagme est mis en évidence par *c'est... que* : C'est EN FORGEANT *qu'on devient forgeron* (prov.) ; cela est lié au fait que le partic. prés. ne peut servir d'attribut (§ 923, *b*, 1°).

4° *En* est exclu quand il s'agit de donner la motivation d'un fait : VOULANT *se faire pardonner, il a apporté des fleurs à sa femme.* CRAIGNANT *un échec, le président ne mit pas la question au vote.*

En n'est guère possible quand il n'y a pas concomitance avec le fait principal (ce que le partic. présent accepte. Cf. § 923, R1) : *Brusquement il* [= le même oiseau] *bascule à la verticale et, emporté par le vent comme une feuille, plonge,* DISPARAISSANT *rapidement sur la droite* [il plonge, puis disparaît] (Cl. SIMON, *op. cit.*, p. 99). R1

c) En faisant précéder *en* de l'adverbe ***tout***, on souligne la simultanéité, le contexte suggérant souvent une nuance d'opposition :

TOUT *en marchant, ils parlaient de leurs projets* (*Ac.* 1935). — *Ils complimentèrent Frédéric,* TOUT *en regrettant qu'il n'employât pas ses facultés à la défense de l'ordre* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). R2

Tout + gérondif sans *en* est régional selon le *Rob.*, « pop. ou région. » selon le *Trésor*. Pour les ex. qui suivent, l'étiquette « pop. » est inadéquate, le caractère régional n'étant pas sûr non plus H4 :

Et TOUT *la regardant, l'adolescent distrait / À peine vous répond* (S.-BEUVE, *Poés. de J. Delorme*, cit. Remacle, t. II, p. 90, note). — TOUT *murmurant, il jeta son manteau sur ses épaules* (BERNANOS, *Joie*, p. 305). — *Désiré fit,* TOUT *montant, un mouvement des épaules* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XI). — *Tout courant* est assez répandu : *Ils se rendirent* TOUT *courant à la chapelle* (Al. DUMAS, *Contes*, Saint Népomucène et le savetier). — *Un fourrier cria,* TOUT *courant* (DORGELÈS, *Croix de bois*, IV). — *Je suis arrivé au château,* TOUT *courant, ruisselant de sueur* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1167). — Le *Trésor*, qui, s. v. *tout* (t. XVI, p. 422), donne un seul ex. (*tout courant* chez Dorgelès) pour illustrer le jugement cité, considère, s. v. *courir*, *tout courant* « en toute hâte » comme une locution adverbiale vieillie (avec un ex. de LOTI, qui n'est ni populaire ni sans doute régional). R3

R1 926 REMARQUE

Par contre, il y a concomitance dans cet autre ex. (à la même page) : *Une gravure représente une falaise* [...] *qui plonge dans la mer* EN DESSINANT *une arche de forme ogivale.*

R2 926 REMARQUE

La nuance d'opposition est possible sans *tout* : *J'ai reconnu un Parisien à ce qu'il avait l'air anglais, et qu'*EN AFFECTANT *la raideur, il laissait voir une aisance parfaite et une vivacité toute particulière* (FRANCE, *Lys rouge*, XXII).

H4 926 HISTORIQUE

Tout sans *en* au XVIIe s. : *L'Amant la quite* [...] */ Puis* TOUT *grondant : Vous me la donnez bonne* (LA F., C., Magnifique).

R3 926 REMARQUE

Dans *tout tremblant, tout frissonnant*, on a un adj. et non un gérondif : *Elle tomba sur le divan,* TOUTE TREMBLANTE (FLAUB., *Éduc.*, III, 1).

927 **Les temps du gérondif.**

a) Le **gérondif présent**, qu'on appelle souvent *gérondif* tout court, marque la concomitance par rapport au fait exprimé par le verbe principal.

b) Le **gérondif passé**, qui est peu courant, marque l'antériorité :

Le troisième était Fraisier, [...], *plus âpre que jamais,* EN AYANT SUBI *le désappointement d'un testament en règle* (BALZAC, *Pons*, LXXIII). — *Tout en* AYANT ÉTÉ REMUÉE *ainsi* [par un office religieux], *elle ne sentait pas en elle ces premières attaches souvent ignorées de l'âme même qu'elles commencent à lier* (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, XXX). — *Il ne s'est pas trompé* EN AYANT EU *foi dans notre discrétion* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 947).

Section 4

Accord du verbe

928 **Observations préliminaires.**

a) Il s'agit de l'accord du verbe à un temps conjugué, c'est-à-dire : soit du verbe à un temps simple, — soit de l'auxiliaire dans les temps composés et au passif, — soit du premier auxiliaire dans les temps surcomposés et dans les temps composés du passif.

L'infinitif ignore la variation en nombre et en personne ; de même le participe présent (voir cependant § 923, *a*, 1°, N. B.) et le gérondif. — L'accord du participe passé a ses règles propres (§ 939-952) ; il peut donc y avoir divergence quant au nombre entre le participe passé et l'auxiliaire :

Ils ONT REGARDÉ *la scène avec intérêt. — La scène qu'ils* ONT REGARDÉE *avec intérêt. — Pierre, vous* SEREZ REÇU *par le directeur à midi.*

b) Nous étudions successivement le cas où le sujet est unique (§§ 929-936) et le cas où le sujet est multiple (§§ 937-938).

I. SUJET UNIQUE

929 **Règle générale.**

Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

L'enfant EST *malade. Les enfants* SONT *malades. Je* SUIS *malade. Tu* ES *malade. Elle* EST *malade. Nous* RÊVONS. *Vous* RÊVEZ.

Le verbe à la 1[re] et à la 2[e] personne a normalement un pronom personnel comme sujet (ou un des sujets : § 937, *b*).

Cependant, ce pronom n'est pas exprimé à l'impératif ; le nombre et la personne résultent des intentions du locuteur :

Dors. Dormons. Dormez. — Voir aussi au § 234 d'autres cas où le pronom n'est pas exprimé.

N. B. Il arrive qu'un sujet autre qu'un pronom personnel soit suivi d'un verbe à la 1[re] et à la 2[e] personne :

• C'est régulièrement le cas de *qui*, précédé d'un mot en apostrophe : *Notre père, qui* ES *aux cieux*... Cf. § 931, *b*.

• C'est occasionnellement le cas avec *tous deux* R : *Tous deux* AVEZ *tort* [...] / [...] / *Et tous deux* SOUFFRIREZ (VERL., *Jadis et nag.*, Les uns et les autres, VIII). — Comp. aussi l'ex. de MALLET-JORIS cité § 931, *d*, 4°. Habituellement, il y a un pronom personnel : *Tous deux* VOUS *regardez le spectacle* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 120).

• C'est parfois le cas avec *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre* : cf. § 937, *b*, 3°. — Autre cas rare : *N'essayez pas de vous souvenir de vos premiers jours, tous et toutes* AVONS *été frappés d'« amnésie infantile »* (P. DIBIE, dans le *Magazine littér.*, sept. 1986, p. 87).

R 929 REMARQUE

C'est une espèce de syllepse. Pour Sv. Andersson (dans *Moderna Språk*, 1965, pp. 338-350), il s'agit d'un reste d'une époque où le pronom sujet n'était pas exprimé et où il était impliqué dans la forme verbale ; l'accord se ferait avec le pronom personnel sous-entendu. Une telle survivance est peu vraisemblable pour un tour non figé, spontané et rare aujourd'hui. — On peut aussi voir une analogie, soit avec la 3[e] personne, où *tous deux* joue régulièrement le rôle de sujet : *Tous deux sont morts* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 5), soit avec *nous* + numéral : *Nous quatre vous embrassons bien fort* (lettre citée dans Damourette-Pichon, t. VI, p. 503).

930 **Le pronom impersonnel *il*.**

Le pronom impersonnel *il* commande l'accord du verbe, lequel reste donc au singulier. H

Il NEIGE *des papillons* (HUGO, *Contempl.*, I, 14). — *Il nous* SERAIT *venu des lassitudes* (FLAUB., *M[me] Bov.*, II, 12). — *Il n'y* A *pas de grandes personnes* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 10).

H 930 HISTORIQUE

En anc. fr., le pronom impersonnel *il* restait souvent inexprimé (§ 235, H1), de là l'impression d'une discordance entre un verbe au singulier et le sujet logique (seul exprimé) au pluriel (§ 429, H) ; comp. le cas de *reste* (§ 936, *c*). Il arrivait d'autre part, surtout en moyen fr., que le verbe s'accordât avec le sujet logique, même lorsque le pronom *il* était présent : cf. § 231, H1.

931 **Pronom relatif *qui* sujet.**

a) **Règle générale.** — Le verbe ayant pour sujet le pronom relatif *qui* se met au même nombre et à la même personne que l'antécédent R1 de ce pronom :

Dans les trois jours qui SUIVRONT (*Code civil*, art. 240). — *Vous qui* PLEUREZ, *venez à ce Dieu, car il pleure* (HUGO, *Contempl.*, III, 4). — *Toi qui* SÈCHES *les pleurs des moindres graminées* (E. ROSTAND, *Chant.*, I, 2). — *Il est dommage*

R1 931 REMARQUE

Le pronom personnel nominalisé est de la 3[e] personne : *C'était toujours* [...] *le pauvre moi qui* RÉPONDAIT *de tout* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 280).

[...] *que ce ne soit pas moi qui* AIE *fait les deux rencontres* (ROMAINS, *Violation de frontières*, p. 47). — *À moins que ce soit toi qui le* DEMANDES (N. SARRAUTE, *Enfance*, p. 64). — Dans l'ex. suivant, le choix de l'antécédent est déterminé par le sens : *J'aime mieux que ce soit vous que moi qui* VOUS LANCIEZ *dans les orages et les tempêtes de la Chambre* (BALZAC, *Député d'Arcis*, Pl., p. 653).

La langue pop. met assez souvent le verbe à la 3e pers. alors que l'antécédent est de la 1re ou de la 2e. **H1** Des ex. comme les suivants veulent reproduire cet usage : °*À moi qui n'*EST *de rien* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 181). — °*C'est moi qui le* PAIERA (R. BENJAMIN, *Gaspard*, VI). — En revanche, d'autres manquements sont des négligences graphiques :

°*Il n'y a plus que toi qui m'*AIME *dans la famille* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IV, p. 151). — °*Il n'y a que moi* [...] *qui* SOIT *capable d'une chose aussi extraordinaire* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 199). — °*C'est moi qui* FAISAIT *le septième* (CHAMSON, *Petite Odyssée*, p. 235). — °*C'était moi qui nous* AVAIT *mis dans cette situation* (J. ORIEUX, *Aigle de fer*, p. 145). — °*C'était moi qui m'*ÉTAIT *allongée nue sur la table* (M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 126). [Avec discordance entre le pronom réfléchi et le verbe.]

Quand on a le tour *ne ... que* + pronom personnel + *qui*, on trouve parfois l'accord avec un mot comme *personne* sous-entendu, et non avec le pronom personnel : *Il n'y avait que moi seul qui l'*ARRACHÂT *à l'idée dévorante* (BARBEY D'AUR., cit. Høybye, § 120). — *Il n'y a que moi qui* EST *parfait* (PÉGUY, *Myst. des saints Innoc.*, p. 92). [Ex. qui veut reproduire le parler pop.] — *Il n'y a plus que toi qui m'*AIME *dans la famille* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IV, p. 151). — *Il n'y a que moi* [...] *qui* SOIT *capable d'une chose aussi extraordinaire* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 109). **H2** — Ex. plus réguliers et bien plus fréquents dans la langue écrite : *Je ne vois que vous qui* PUISSIEZ *m'acheter un autre passeport* (STENDHAL, *Chartr.*, XI). — *Il n'y a d'ailleurs que nous qui* CONNAISSIONS *assez les hommes pour apprécier un Lucien* (BALZAC, *Splend. et mis. des courtis.*, Pl., p. 677). — *Il n'y a que toi qui* CONNAISSES *bien Maria Cross* (MAURIAC, *Désert de l'am.*, X).

H1 931 HISTORIQUE

On a pu autrefois mettre le verbe à la 3e personne alors que l'antécédent de *qui* est un pronom de la 1e ou de la 2e : *C'est moy qui lui* DIRA (SCARRON, *Héritier ridicule*, I, 1). — *Ce ne seroit pas moy qui* SE FEROIT *prier* (MOL., *Sgan.*, II). — Valere. *Je vous demande, si ce n'est pas vous, qui* SE NOMME *Sganarelle.* / [...] / Sganarelle. *En ce cas, c'est moy, qui* SE NOMME *Sganarelle* (ID., *Méd. m. lui*, I, 5). [Valère avait dit d'abord : *N'est-ce pas vous, qui* VOUS APPELLEZ *Sganarelle ?*] — +*Encore si c'était vous qui* FÛT *le Prince !* (MARIV., *Double inconst.*, II, 12.)

Dans *qui* est signifiant « c'est-à-dire », le verbe ne s'accordait pas avec l'antécédent, peut-être parce que l'on considérait *qui* comme neutre (= ce qui : § 713, *b*) : +*Cliton n'a jamais eu en toute sa vie que deux affaires, qui* EST *de dîner le matin et de souper le soir* (LA BR., XI, 122). — *Me de St Pars luy avoit envoyé* [...] *trois personnes à héberger, qui* EST *un organiste, sa femme et une autre* (MAINTENON, *Lettres*, t. III, p. 284 ; autre ex., p. 236).

H2 931 HISTORIQUE

Cet accord n'était pas rare chez les classiques : +*Il n'y aura que vous qui* SOIT *noble* (MALHERBE, t. II, p. 420). — *Je n'ay trouvé que vous qui* FUST *digne de moy* (CORN., *Psyché*, IV, 3). — *Et ne verrons que nous qui* SÇACHE *bien écrire* (MOL., *F. sav.*, III, 2). — *Il ne voit dans son sort que moy qui* S'INTÉRESSE (RAC., *Brit.*, II, 3). Comp. §§ 249, *b* ; 308, *a*, 5°.

b) Quand l'**antécédent est un mot mis en apostrophe** (cf. § 376), le verbe est à la 2e personne (du singulier ou du pluriel, selon que l'on tutoie ou vouvoie l'interlocuteur ; du pluriel quand on s'adresse à plusieurs) :

Ah ! insensé, qui CROIS *que je ne suis pas toi !* (HUGO, *Contempl.*, Préf.) — *Qui donc es-tu, mon frère, / Qui n'*APPARAIS *qu'au jour des pleurs ?* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de déc.) — *Dors, pauvre enfant malade, / Qui* RÊVES *sérénade...* (NERVAL, *Odelettes*, Sérénade.) — *Ô Père qui* ÊTES *dans les cieux, que votre douceur est reconnaissable à ce trait !* (VEUILLOT, *Parfum de Rome*, VII, 4.) — *Adieu, vilain chat qui* AURAIS *tant voulu avoir des ailes pour nous courir après dans l'azur et piller nos nids* (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 172). — *Hardi ! ouvriers, paysans, bourgeois, prêtres français qui* SOUFFREZ *et* LUTTEZ *sur chaque arpent de la patrie* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 20 oct. 1942). **R2**

Ex. apparemment non conformes : *Souvent je vis ta douce mère /* [...] */ Dans mes vers t'enseigner à lire, / Enfant qui* JOUE *avec le feu !* (LAMART., *Œuvres poét.*, Pl., p. 797.) — *Imbécile ! qui* ARRÊTE *un Strozzi sur la parole d'un Médicis !* (MUSSET, *Lorenzaccio*, III, 3.) — *Heureux enfant, qui* DEMANDE *où est le bonheur* [...] ! (SAND, *Lélia*, V.) — *Mais comment espérer qu'elles* [...] *ne lui diraient pas en riant : « Vilain jaloux qui* VEUT *priver les autres d'un plaisir » ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 367.) — Chez Lamartine, on a une licence poétique, pour gagner un pied (cf. § 795, H). — Dans les autres ex., on pourrait dire que ce qui précède le *qui* n'est pas vraiment un mot en apostrophe, mais une exclamation.

R2 931 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, le locuteur a assimilé un complément prépositionnel à un mot en apostrophe : °*À tous ceux et à toutes celles qui* M'ÉCOUTEZ *ce soir* (GISCARD D'ESTAING, à la télévision, le 26 juin 1977). C'est une sorte d'hypercorrectisme, la langue parlée négligeant souvent la règle (voir l'ex. de RENARD au § 376), même, dans l'usage populaire, quand l'antécédent est un pronom (cf. *a*).

c) Lorsque *qui* a pour **antécédent un attribut** dont le verbe est à la 1re ou à la 2e personne, l'usage hésite entre l'accord avec l'attribut (3e pers.) et l'accord avec le pronom de la 1re ou de la 2e personne. Il est difficile de donner une vue simple des choses.

1° Si le verbe principal est négatif ou interrogatif, l'accord se fait avec l'attribut :

Vous n'êtes pas un homme qui AIME *la flatterie. Êtes-vous un homme qui* SAIT *réfléchir ? Êtes-vous Dupont qui m'*A *écrit hier ?* — *Êtes-vous celui qui* A *commis le crime ?* (HUGO, *Lucr. Borgia*, II, I, 3.) — *Es-tu celui qui* PEUT *quelque chose pour son bonheur ?* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 394.) — *Suis-je la femme qui te* CONVIENT *?*

Ex. non conforme à cette règle : *N'êtes-vous pas l'homme qui* COMPRENEZ *tous les rêves de l'esprit ?* (HUGO, *Rhin*, XXVIII.) Mais une interrogation négative est fort proche de l'affirmation. R3

R3 931 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, l'accord est fait avec le pronom personnel, alors que le verbe principal est à la 3e personne : °*C'est bien vous le jeune homme qui* ÊTES *venu me voir ?* (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, Épil.)

2° Quand le verbe principal n'est ni négatif ni interrogatif, l'accord se fait le plus souvent avec l'attribut, si celui-ci est un pronom démonstratif ou un nom précédé de l'article défini (sauf avec un numéral cardinal) ou du démonstratif :

Je suis celui qui TIENT *le globe* [dit l'empereur] (HUGO, *Lég.*, XIX, 2). — *Nous sommes ceux qui* VONT *tous les vendredis soir chez Angèle* (GIDE, *Paludes*, p. 113). — *Tu seras celui qui* GARDERA *la barque* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 99). — *Nous sommes tous ceux qui* ONT *sauvé ou créé une plante* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 182). — *Je suis celui qui* VOIT (BOSCO, *Malicroix*, p. 204). — *Je suis le colonel Chabert qui* A ENFONCÉ *le grand carré des Russes à Eylau* (BALZAC, *Chabert*, p. 76). — *Tu es le monsieur qui* FAISAIT *les bêtes* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CXXXVII). — *Vous êtes l'élève* (ou *cet élève* ou *ce Dupont*) *qui* A *le mieux répondu.*

On trouve pourtant l'accord avec le pronom personnel, surtout si l'attribut est le pronom démonstratif (comme dans l'usage classique H3).

H3 931 HISTORIQUE

Dans les phrases du type *Je suis celui qui...*, l'usage ancien (maintenu dans les traductions de la Bible) accordait souvent le verbe de la relative avec le pronom personnel : *Je suis celluy qui* AY *fait et créé les sainctz* (*Internelle consolacion*, II, 58). — *Je suis celluy qui* AY *faict maint escript* (MAROT, cit. Gougenheim, p. 248). — *Je suis celle qui vous ay formez* (PASCAL, *Pens.*, p. 220). — ⁺*Je suis, dit-il, Celui qui* SUIS (BOSS., *Disc. hist. univ.*, II, 3). — ⁺*Je pense être celui de tous qui l'*AI *le plus rigoureusement éprouvé* (SCUDÉRY, cit. Haase, § 62, B).

L'attribut est un nom : *Je suis le Seigneur, qui t'*AI *fait sortir d'Ur en Chaldée* (*Bible de Maredsous*, Genèse, XV, 7). [On a la 1re pers. dans la Vulgate : *Ego Dominus qui* EDUXI *te de Ur Chaldeorum.* — *Le Seigneur* est plus proche des noms propres que d'un nom commun avec article défini.] — *Nous sommes aujourd'hui toute la bande de jeunes qui* VOULONS *faire vivant et vrai à n'importe quel prix* (HUYSMANS, lettre, dans *Revue des sciences humaines*, 1975, p. 591). — *Je ne suis plus l'innocente jeune fille qui m'en* SUIS *rapportée à toi plus qu'à moi-même* (HERVIEU, cit. Sandfeld, t. II, § 139).

L'attribut est un pronom démonstratif : *Vous êtes ceux qui* SAVEZ *dire « oui » et qui* SAVEZ *dire « non »* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 91). — *Nous sommes ceux qui* AVONS *trouvé le moyen de maintenir la tête hors de l'eau !* (CLAUDEL, *La rose et le rosaire*, p. 16.) — *Je suis celui qui* CONÇOIS *ce que vous voulez* (VALÉRY, *Eupalinos*, p. 124). — *Nous étions ceux qui* ALLIONS *vaincre Hitler* (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 16). — *Feuilles mortes,* [...] *vous n'êtes pas seulement celles qui* DÉMASQUEZ *les nids* (G. BEAUMONT, dans les *Nouv. litt.*, 12 oct. 1950). — *Tu es celui qui* FAIS *entrer dans les âmes de tout le diocèse une personne de la Trinité* (H. QUEFFÉLEC, *Faute de Monseigneur*, p. 176). — *Je suis celui qui* VOIS ; *je suis celui qui* SUIS *vu* (G. POULET, *Métamorphoses du cercle*, p. 408). — *Je suis celui qui* SUIS (*Bible de Jérus.*, Exode, III, 14, trad. CRAMPON ; etc.). [Vulgate : *Ego sum qui* SUM.]

De même (le démonstratif est précédé de *de*) : *Nous sommes de ceux qui ne* DOUTONS *pas de sa bonne foi* (LÉVIS MIREPOIX, *Aventures d'une famille franç.*, p. 210). — *Vous êtes de ceux qui m'*EMPÊCHEZ *de mourir* (J. BOUSQUET, lettre dans *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, mars-avril 1971, p. 283).

3° Quand les conditions signalées dans le 1° et le 2° ne sont pas remplies, l'usage est indécis.

Accord avec l'attribut : *Nous sommes* [...] *de tristes papillons qui se* BRÛLENT *au feu des idées* (J. et J. THARAUD, *Quand Israël est roi*, p. 274). — *Nous sommes de pauvres époux qui* ONT *failli* (GIRAUDOUX, *Sodome et Gom.*, p. 143). — *Je suis une fille du Carmel qui* VA *souffrir pour vous* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, III, 8). — *Nous devînmes des gens qui se* CONTREDISENT (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 81). — *Nous sommes des chemins qui* MÈNENT *plus haut que nous* (G. MARCEL, *Rome n'est plus dans Rome*, p. 75). — *Nous sommes* [...] *quelques-uns qui* SACRIFIERAIENT *sans marchander leur peau !* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 300.) — *Nous étions trois amis, trois galopins qui* USAIENT *encore leurs culottes sur les bancs de l'école* (ZOLA, *Documents littér.*, cit. Høybye, § 114). — *Nous sommes ainsi quelques fossiles qui* SUBSISTENT (FLAUB., *Corresp.*, t. IV, p. 111). — *Je fus Amnon votre frère, qui* SE MOURAIT *de ne pouvoir vous posséder* (GIDE, *Nourrit. terr.*, IV, 2).

Accord avec le pronom personnel : *Vous êtes une nymphe antique qui vous* IGNOREZ (NERVAL, *Sylvie*, VIII). — *Vous êtes des chiens qui* COUREZ *chacun après son os* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 57). — *Vous êtes un enfant qui* PRÉTENDEZ *agir comme un homme* (FROMENTIN, *Domin.*, VI). — *Je suis un paresseux qui ne me* PLAIS *qu'à dormir au soleil* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, p. 93). — *Nous sommes des pies qui nous* JETONS *à l'étourdie sur tout ce qui brille* (J. et J. THARAUD, *Quand Israël est roi*, p. 274). — *Nous sommes des gens honnêtes qui n'*AVONS *jamais eu affaire à la police* (SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 62). — *Vous êtes un homme, un homme quelconque, mais un*

homme qui vous ÊTES *conduit comme un homme* (P. BOURGEADE, *Armoire*, p. 56). — *Je fus le premier qui le* REVIS *fraîchement décoré* (VERL., *Œuvres en pr.*, p. 264). — *J'étais le seul* [...] *qui* POURRAIS *tirer l'affaire de ce pétrin* (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 86). — *Vous êtes la seule de la maison qui ne* RÊVIEZ *pas* (MAURIAC, *Asmodée*, II, 7). — *Nous sommes* [...] *les deux personnes de la paroisse qui* AVONS *le plus à faire* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 6). — *Vous êtes bien pour Marthe les deux personnes qui* COMPTEZ *le plus au monde* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 165). — *Nous sommes* [...] *cinquante, cent morts qui* DORMONS (DORGELÈS, *Croix de bois*, XII). — *Vous êtes deux qui* VENEZ *vous rendre* (VIGNY, *Cinq-Mars*, XXIV). — *Nous sommes deux qui ne* CROYONS *pas à la pièce* (J. RENARD, *Journal*, 4 oct. 1909). — *Nous sommes deux bossus qui* SOURIONS [...] *de la bosse de l'autre* (MAURIAC, *Bâillon dénoué*, p. 278). — *Nous sommes une centaine qui* REGARDONS (BARRÈS, *Greco*, p. 84). — *Nous sommes toute une bande qui* RENTRONS *de la promenade* (LOTI, *Mon frère Yves*, LXX). — *Nous sommes quelques écrivains qui ne vous* LÂCHERONS *plus* (R. BENJAMIN, *Aliborons et démagogues*, p. 59). — *Nous avons été ainsi nombre de jeunes hommes qui* RESPIRIONS *l'atmosphère nietzschéenne* (R. ROLLAND, dans le *Mercure de Fr.*, juin 1947, p. 205). — *Je suis Yahvé qui t'*AI *fait sortir d'Ur des Chaldéens* (*Bible de Jérus.*, Genèse, XV, 7).

d) Si ce qui précède le relatif est un **syntagme complexe**, on doit déterminer où se trouve effectivement l'antécédent.

1° Après des formules du type *Un homme comme moi qui*, le verbe peut être accordé soit avec le nom soit avec le pronom :

J'en crois un homme comme vous qui A *vu par ses yeux*, ou : *qui* AVEZ *vu par vos yeux* (LITTRÉ, s. v. *qui*, 5°). — *Jugez* [...] *quel effet cette vie produisait sur un garçon comme moi qui* AVAIS *vécu dans les bois* (BALZAC, *Curé de vill.*, IV). — *Que voulez-vous que fasse un vieux grognard comme moi, qui n'*AI *plus qu'à manger* MES *pensions ?* (ID., *Pierrette*, p. 174). — *Ça m'étonne* [...] *qu'une paysanne comme moi qui n'*AI *que l'éducation des filles de province, ait aimé du premier coup ces choses-là* (PROUST, *Temps retrouvé*, 1927, p. 212). [*qui n'*A *eu* (Pl., t. III, p. 1013).] **H4**

Il n'y a qu'une sœur comme toi qui PUISSE *répéter ce que le monde ne croit plus, tu es un monstre* (BALZAC, *Goriot*, p. 265). — *Tu as fait une bêtise de quitter le journal* [...]... *On fait toujours attention avant d'empoigner* [= critiquer] *un homme qui a un carré de papier dans la main... mais un monsieur comme toi, qui* EST *dans* SON *coin, qui ne* TIENT *à rien* [est vulnérable] (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXII). — *Quel malheur que ce soient les médiocres comme moi qui* SOIENT *toujours* PRÊTS *à travailler* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 73). **R4**

H4 931 HISTORIQUE

Il y a des gens comme moi qui ne REGARDE *pas la richesse comme la chose du monde la plus précieuse* (DID., *Neveu de Rameau*, p. 95).

R4 931 REMARQUE

Parfois seul le nom peut être l'agent du verbe : *J'ai entendu parler d'une femme comme moi qui* AVAIT *lavé de parfums les pieds de Jésus-Christ* (BALZAC, *Splend. et mis. des courtis.*, Pl., p. 685).

2° Le pronom relatif est précédé de *un de* + nom ou pronom pluriels :

*Il répondit à un des professeurs qui l'*INTERROGEAIT... ou ...*qui l'*INTERROGEAIENT. Cf. § 434.

Si, au lieu de *un*, on a le pronom démonstratif, le choix disparaît : ...*à celui des professeurs qui l'*INTERROGEAIT... — Les ex. suivants ne sont pas à prendre pour modèles :

°*Ceux d'entre nous qui* SOMMES *allés dans les camps de concentration l'avons senti plus cruellement encore* (L. MARTIN-CHAUFFIER, dans le *Figaro litt.*, 9 sept. 1950). — °*Pour ceux d'entre nous qui* AVONS *commencé à lire dans les années 20, Charles Du Bos est une grande figure* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 25 août 1965).

3° Le pronom relatif est précédé d'un nom suivi de son complément :

Il vint une nuée de barbares qui DÉSOLÈRENT *tout le pays* (*Ac.* 1935, s. v. *nuée*). Cf. § 431. — De même : *Le peu de meubles qui se* TROUVENT *dans les habitations espagnoles sont d'un goût affreux* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 105). Cf. § 430.

4° Le pronom relatif est précédé de termes coordonnés (avec ou sans conjonction). **R5**

Voir §§ 441-454. — Si ces termes appartiennent à des personnes grammaticales différentes, on applique la règle donnée au § 937 (voir aussi § 938) : *Suivie de quelques fidèles, mais non de moi et de Brichot qui nous* EMPRESSÂMES *d'aller demander nos affaires et de sortir* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 320). — Si la conjonction est *ou*, la priorité des personnes pose souvent des problèmes : *Est-ce toi, ou la casserole, ou toutes les deux, qui* SENTEZ *si bon ?* (MALLET-JORIS, *Empire céleste*, p. 244.) Comp. § 938.

R5 931 REMARQUE

Il arrive que le pronom relatif ne puisse avoir comme antécédent qu'un seul des éléments coordonnés : *Le père ou le tuteur qui le* REMPLACE.

e) Quand ***chacun*** s'intercale après le pronom relatif *qui* avec un pluriel comme antécédent, c'est ce pluriel qui doit déterminer l'accord :

J'ai deux sœurs qui chacune ONT *leur voiture*. Cf. § 428, *a*, 2°.

932 Accord avec l'attribut.

a) Accord avec l'**attribut antéposé.**

Au lieu de *La pêche était son seul plaisir,* on peut inverser les termes : *Son seul plaisir était la pêche* ; cf. § 242. L'attribut ainsi antéposé détermine généralement l'accord :

Son lit EST *deux matelas par terre* (BALZAC, *Lettres à l'Étrangère,* t. I, p. 553). — *Le lit ordinaire de M. de Pontchâteau* ÉTAIT *des fagots* (S.-BEUVE, *P.-Royal,* V, 8). — *Le trait dominant de sa vibratile physionomie* ÉTAIT *les yeux* (BLOY, *Désespéré,* p. 196). — *Son vrai désespoir* ÉTAIT *ses mains aux doigts trop courts et trop larges* (J. ROY, *Femme infidèle,* p. 130). — *La vraie cause de son départ* FUT *ses dettes* (BILLY, dans le *Figaro litt.,* 17 sept. 1955). — *La seule chose concrète que je voyais dans tout cela* ÉTAIT *les gâteaux sur le plateau* (GARY, *Promesse de l'aube,* p. 136). — *Le seul inconvénient* ÉTAIT [...] *les droits de douane à acquitter* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux,* p. 38).

Comme les classiques [H1], certains auteurs accordent le verbe avec le sujet postposé :

Un élément moins pur encore du club des Jacobins, ÉTAIENT *les Orléanistes* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.,* IV, 9). — *Sa seule distraction* ÉTAIENT *les visites fréquentes de M. de Serpigny* (H. DE RÉGNIER, *Mariage de minuit,* IV). — *La véritable proie de l'Injustice* SONT *précisément ceux-là qui répondent à son défi* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune,* Pl., p. 406). — *Ce qu'il lui importe de noter* SONT *les idées qui lui viennent en formules bien trempées* (BOURNIQUEL, *Enfant dans la cité des ombres,* p. 114). [R]

H1 932 HISTORIQUE

À l'époque classique, l'accord avec le sujet postposé était fréquent, quoiqu'on trouvât aussi l'autre usage : *La plus grande des preuves de J. C.* SONT *les propheties* (PASCAL, *Pens.,* p. 285). — °*Mon mal* SONT *des vapeurs* (SÉV., 5 sept. 1674). — °*Le partage de l'homme* SONT *les douleurs et les maux* (RAC., G. E. F., t. VI, p. 309). — *L'effet du commerce* SONT *les richesses* (MONTESQ., *Espr.,* XXI, 6). — *Le plus grand des maux* EST *les guerres civiles* (PASCAL, *Pens.,* p. 192). — °*Ce qui piquait sa poitrine* ÉTAIT *des sérosités* (SÉV., 1er juin 1689). — °*Le signal* ÉTAIT *deux fusées* (VOLT., *Ch. XII,* II).

R 932 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, l'accord avec l'attribut est un accident dû à la longueur du syntagme sujet (que nous avons fortement réduit) : °*Les « sections spéciales » de Vichy* [...] EST *une ignominie* (FROSSARD, *Excusez-moi d'être Français,* p. 45).

b) Sans doute par analogie avec les faits décrits dans le § 933, il arrive qu'on accorde avec l'attribut pluriel le verbe *être* (parfois une autre copule) qui a pour sujet, soit *ceci* ou *cela* (ou *ça*), éventuellement précédé de *tout* ; — soit *ce* ou *tout ce* suivis d'une proposition relative ; — soit un nom de sens vague comme *le reste.* [H2]

Tout cela SONT *des* peut-être (STENDHAL, *Corresp.,* t. II, p. 263). — Mère Ubu. *Tout ceci* SONT *des mensonges* [...]. / Père Ubu. *Tout ceci* SONT *des vérités* (JARRY, *Ubu roi,* V, 1). — *Tout cela ne* SONT *que des ignorances* (J. LECLERCQ, *Grandes lignes de la philos. morale,* 1947, p. 255). — *Ce que vous dites là* SONT *autant de fables* (LITTRÉ, s. v. *tout,* 35°). — *Le reste* SONT *des horreurs* (PROUST, *Rech.,* t. I, p. 900).

Le verbe est au singulier : *Ceci* EST *des souhaits* (LITTRÉ, Suppl., s. v. *ceci*). — *Tout cela n'*EST *pas des preuves* (*ib.,* s. v. *cela*). — *Tout cela* ÉTAIT *peines perdues* (BAUDEL., *Jeune enchanteur,* Pl., p. 1333). — *Tout le reste* ÉTAIT *des bêtises* (MONTHERL., *Démon du bien,* p. 115).

Le plus souvent, on reprend le sujet *ceci, cela,* etc. par le simple *ce* devant le verbe *être* (§ 702, *b*) : *Tout ceci,* CE *sont des découvertes* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard,* t. II, p. 202). — *Tout cela,* CE *sont des mots* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.,* t. II, p. 163).

H2 932 HISTORIQUE

Cet accord avec l'attribut était fréquent jadis : *Tout cela* SONT *des fautes contre la pureté du langage* (VAUGELAS, p. 573). — *Tout cela ne* SONT *que des arguties* (J.-J. ROUSS., *Rêveries,* III). — *Tout ce qu'il dit* SONT *autant d'impostures* (RAC., *Plaid.,* II, 9). — *Tout ce qu'il y a d'agréable,* SONT *effectivement les idées qui ont esté prises de Molière* (MOL., *Impr.,* V). — °*Ce que tu dis là* SONT *autant de vérités éternelles* (DID., *Jacques le fat.,* Pl., p. 676). — De même : *Tout ce qu'il disoit me* SEMBLOIENT *des oracles* (J.-J. ROUSS., *Conf.,* Pl., p. 125).

933 Pronom neutre ce sujet. [R1]

a) Le verbe *être* (ou la périphrase contenant *être* : *Ce doit être, Ce peut être,* etc.) est **précédé** du pronom *ce.*

1° Le verbe suivi de *moi, toi, nous, vous* se met à la 3e personne du singulier :

C'EST *moi.* C'EST *toi.* C'EST *vous. Ce* DOIT *être toi.* — C'EST *nous les savants !* (FRANCE, *Pierre Nozière,* 1899, p. 165.) [R2]

2° Le verbe suivi de *eux* ou de *elles* se met à la 3e personne du singulier ou du pluriel, mais le singulier semble prévaloir, surtout à la forme négative :

Ex. du plur. : *Ce* SONT *eux qui seront plus tard écoutés* (GIDE, *Feuillets d'automne,* p. 211). — *Ce* SONT *eux qui fermaient la porte* (CAYROL, *Enfants pillards,* p. 14). — *Ce* FURENT *eux qui plus tard nous rapportèrent le pourquoi des choses* (VERCORS, *Sable du temps,* p. 110). — *Ce* SONT *elles* [= les femmes] *qui ont créé la chevalerie* (HUGO, *Litt. et phil. mêlées,* Idées au hasard, II). — Avec la négation : *Ce ne* SONT *pas eux qui ont inventé le symbole* [...] (BARBEY D'AUR., *Bague d'Annibal,* LXVI). — *Ce ne* SONT *pas eux que je cherche* (M. NOËL, *Notes intimes,* p. 320). [A1]

R1 933 REMARQUE

Ou senti comme tel en fr. moderne. Cf. H1.

R2 933 REMARQUE

Ex. exceptionnels d'accord avec le pluriel inclus dans *nous, vous,* mais non avec la personne ; il ne s'agit que de graphies : °*Ceux qui auraient pu lui* [= à Hitler] *barrer la route dès les premiers signes de démence, c'*ÉTAIENT *vous, les Français* (A. PEYREFITTE, *Mal français,* p. 13). — °*C'est un peu comme si c'*ÉTAIENT *nous qui racontions des histoires à l'Escrivain* (SABATIER, *Enfants de l'été,* p. 118). — Autre ex. : CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit,* L. P., p. 179.

A1 933 AUTRES EXEMPLES

De *Ce sont eux* : PROUST, *Rech.,* t. II, p. 886 ; MAURIAC, *Asmodée,* II, 6 ; J. CALVET, *Polyeucte de Corn.,* p. 279 ; AYMÉ, *Confort intellect.,* p. 200 ; SIEGFRIED, *Âme des peuples,* p. 30 ; M. PONS, *Mlle B.,* dans les *Temps modernes,* févr. 1973, p. 1336 ; J. PIATIER, dans le *Monde,* 15 oct. 1976 ; etc.

Ex. du sing. : C'EST *eux qui le poussaient aux ordonnances* (CHAT., *Mém.*, III, II, XII, 7). — C'EST *eux qui m'ont mis sur le grabat !* (BALZAC, *Pons*, XXXVIII.) — C'EST *elles qui les mettent à la porte* (ID., *Physiol. du mariage*, XXIV). — C'EST *eux qui ne valent rien* (BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, p. 116). — C'EST *elles qui m'ont porté secours* (COLETTE, *Étoile Vesper*, pp. 165-166). — Avec la négation : *On se demande* [...] *si ce n'*EST *pas eux qui ont raison* (DUMAS fils, *Femme de Claude*, Préf.). — *Ce n'*EST *pas eux que je combats* (SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, p. 89). **A2**

3° Le verbe suivi d'un nom (ou d'un pronom autre qu'un pronom personnel) pluriel s'accorde généralement avec celui-ci :

Ceux qui vivent, ce SONT *ceux qui luttent* (HUGO, *Châtim.*, IV, 9). — *Puis ce* FURENT *des insomnies, des alternatives de colère et d'espoir, d'exaltation et d'abattement* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, I). — *Ce ne* SONT *pas des heures frivoles que j'aurai vécues* (MAURIAC, *Journal*, t. III, p. 111). — *Ce qui manque, ce ne* SONT *pas les choses à faire, c'est la volonté de les faire* (MAUROIS, *Portrait de la France et des Franç.*, p. 94). **R3**

Toutefois, le singulier, qui est l'usage ordinaire de la langue parlée non soignée, n'est pas tellement rare dans l'écrit, soit parce que l'auteur veut reproduire cet usage populaire, soit parce qu'il se réfère à la tradition classique **H1** :

Et ce FUT *des baisers, des caresses sans fin* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 126). — C'EST *des mystères pleins d'aperçus* (VERL., *Jadis et nag.*, Amoureuse du diable). — *Ce n'*EST *des visages, c'*EST *des masques* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 314). — *Mais ce n'*EST *pas les fermiers, c'*EST *les goujats les plus distants de nous qu'il fréquente* (GIDE, *Retour de l'enf. prod.*, p. 222). — *Ce n'*EST *pas les théories qui font les œuvres* (THÉRIVE, *Retour d'Amazan*, p. 209). — *C'est nous qui sommes capables d'avoir faim, ce n'*EST *pas vos Anges !* (CLAUDEL, *Messe là-bas*, p. 30.) — C'EST *les pédants qui ont raison* (HERMANT, *Xavier*, p. 160). — *Ce n'*EST *que ruines* (BAINVILLE, *Allemagne*, t. II, p. 188). — C'EST *les grands qui les ramasseront* (CASAMAYOR, *Mystification*, p. 23).

Le singulier est particulièrement fréquent dans certains cas.

- Lorsqu'il est identique au pluriel pour l'oreille : *Ce n'*ÉTAIT *pas des confidences qu'elle murmurait* (BARRÈS, *Jardin sur l'Oronte*, p. 28). — Ç'AVAIT *été d'abord de ces petits manquements involontaires qui ressemblent à des distractions* (BERNANOS, *Imposture*, p. 218). — *Sinon, ce* SERAIT *des soins perdus* (H. MICHAUX, *Ailleurs*, p. 231). — *Ce* POURRAIT *être deux amis* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. IX, p. 156). **A3**
- Lorsque le pronom *ce* reprend un nom ou un pronom singuliers qui précèdent : *Le plus crâne monument, ce* SERA *toujours les Pyramides* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — *Le catholicisme en France* [...], *c'*EST *les congrégations* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 296). — *Ce qui semble périr* [...], *c'*EST *les formes et les modes sous lesquels nous percevons la matière périssable* (MAETERLINCK, *Morceaux choisis*, p. 211). — *Ce que je sens surtout, c'*EST *mes limites* (GIDE, *Journal*, 4 août 1930). — *Ce qui est réel dans la perception et qui la distingue du rêve, ce n'*EST *pas les sensations, c'est la nécessité* (S. WEIL, *La pesanteur et la grâce*, p. 60). — *Tout cela* [...], *c'*EST *des réflexions que je fais aujourd'hui* (DUTOURD, *Demi-solde*, p. 90).
- Dans les expressions *ce peut être, ce doit être* : *Ce ne* PEUT *être encore les gens que nous attendons* (LITTRÉ, s. v. *ce*, 2°). — *Ce* DOIT *être mes tantes et mon oncle* (*ib.*). — *Ce* DEVAIT *être un regard échangé, quelque tressaillement surpris* (BALZAC, *Mod. Mignon*, Pl., p. 456). — *Ces voyageurs sans manteaux ni valises, ce* DOIT *être ceux qui reviennent du wagon-restaurant* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 118).
  Mais le plur. est loin d'être rare : *Ce* PEUVENT *être les jeux méchants d'un enchanteur* (BÉDIER, *Roman de Tristan et Iseut*, cit. Høybye, § 96). — *Ce* DOIVENT *être deux Orientaux* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 696). — *Ce* DOIVENT *être les journaux turcs* [...] *qui les renseignent* (COCTEAU, *Maalesh*, p. 159).
- Le singulier s'impose normalement dans l'expression figée *si ce n'est* « excepté » : *Jésus leur défend de rien emporter si ce n'*EST *des sandales et un bâton* (FLAUB., *Tent.*, III).
  L'expression sort parfois de son figement (cf. § 880, *b*, 4°). Dans ce cas, le pluriel devient possible : *Si ce n'*ÉTAIENT *les monticules de terre qu'elle* [= la taupe] *élève* [...], *on ne soupçonnerait pas sa présence* (PESQUIDOUX, *Chez nous*, t. I, p. 221).

A2 933 AUTRES EXEMPLES

De *C'est eux* : J. LEMAITRE, *Rois*, p. 160 ; PÉGUY, *Notre jeunesse*, p. 61 ; A. LICHTENBERGER, *Line*, p. 152 ; BENDA, *Précision*, p. 78 ; GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 113 ; CAMUS, *Justes*, p. 77 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 243 ; etc.

R3 933 REMARQUE

Certaines formes passent pour peu euphoniques, par ex. *Ç'ont été, C'eussent été, C'en sont*, et des grammairiens prônent le sing. :

Comme si C'EÛT *été des morsures* (HUGO, *N.-D. de Paris*, IX, 6). — *De telles paroles sont des injures ; oui, c'en* EST.

N'est-ce pas plutôt la crainte du jeu de mots ? En tout cas, ces délicatesses ne doivent pas être érigées en règles. Cf. : Ç'ONT ÉTÉ *des soifs étanchées* (GIDE, *Nourrit. terr. et nouv. nourr.*, p. 128). — *Elles sont sur l'échelle d'or de la poésie, bien plus haut que les petites filles modèles de Mme de Ségur.* C'EN SONT *les insectes parfaits à côté de larves* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 31 mars 1955). — *Mais* Les Écrivains [...] *de Michel de Saint Pierre sont plutôt un portrait en pied ou, plutôt,* C'EN SONT *deux* (BILLY, dans le *Figaro*, 5 juin 1957). — [Voir dans Littré, s. v. *ce*, 2°, un ex. de PASCAL.]

H1 933 HISTORIQUE

On disait en anc. fr. *Ce sui je, Ce es tu, Ce est il*, etc. (cf. § 242, H), et donc *Ce sont les hommes*. Le tour moderne *C'est moi, C'est toi, C'est nous* implique l'accord avec le pronom démonstratif et donc *C'est les hommes*. Cette dernière construction, qui n'a pas réussi à triompher, était fréquente à l'époque classique : °C'EST *des péchés légers* (BOSS., *Or. fun.*, Mar.-Thér.). — °C'EST *eux qui ont bâti ces douze palais* (ID., *Disc. hist. univ.*, III, 3). — *Ce n'*EST *pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit* (RAC., *Andr.*, I, 2). — *Tous les Hommes sont semblables par les paroles ; et ce n'*EST *que les actions, qui les découvrent differens* (MOL., *Av.*, I, 1). — *C'*ÉTOIT *leurs délices suprêmes* (LA F., *F.*, XII, 1). — °*L'occasion prochaine de la pauvreté,* C'EST *de grandes richesses* (LA BR., VI, 49).

Non sans logique, Balzac (*Corresp.*, t. III, p. 425) considérait comme une véritable faute l'accord avec l'attribut. Comp. pourtant le § 932.

A3 933 AUTRES EXEMPLES

Avec *était* : PROUST, *Rech.*, t. I, p. 164 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 630 ; MAURIAC, *Asmodée*, I, 4 ; GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 23 janv. 1964 ; etc.

- Lorsque l'attribut est formé de plusieurs noms coordonnés dont le premier au moins est un singulier (comp. § 444, *b*) : C'EST *la gloire et les plaisirs qu'il a en vue* (LITTRÉ, s. v. *ce*, 2°). — *Ce n'*EST *pas la misère, la maladie, la guerre, le travail excessif, qui m'affligent* (CHARDONNE, *Claire*, p. 231). — *Quelles sont les séductions de ces lieux ?* C'EST *sans doute la solitude et, peut-être, la créature* (CAMUS, *Été*, p. 33). — C'EST *l'ordre, le progrès, la liberté qu'instituait le nouveau pouvoir* (DE GAULLE, *Mém. d'espoir*, p. 10). — *Ce* FUT *le rôle d'Athènes elle-même, sa prépondérance, son autorité, qui furent l'instrument de cette unification partielle* (ROMILLY, dans la *Revue générale*, nov.-déc. 2001, p. 10).
  Mais le pluriel n'a rien de surprenant : *Ce* FURENT *d'abord, – ainsi j'ai vu, ainsi je raconte, – une abbaye aux murailles lézardées par la lune, – une forêt percée de sentiers tortueux, – et le Morimont grouillant de capes et de chapeaux* (Al. BERTRAND, *Gaspard de la nuit*, Rêve). — *Ce* SONT *d'abord la maladresse et la pauvreté qui donnent aux catacombes leur accent chrétien* (MALRAUX, *Voix du silence*, p. 175). — *Ce* SONT *l'esprit et le cœur qui emportent les victoires* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. I, p. 211). — *Fisher* [...] *dit que ce* SONT *la Bible et la mer qui ont formé l'Angleterre* (GREEN, *Journal*, 19 août 1969).
  Il est même quasi obligatoire quand l'attribut multiple développe un pluriel ou un collectif qui précède : *On divise le monde habité en cinq parties ; ce* SONT : *l'Europe, l'Asie*, etc. — *Un seul groupe s'avança, causant.* C'ÉTAIENT *le Ministre, le Père Jousselin ; le Procureur, le Père Darbois, et le Préfet des études, le Père Sixte* (ESTAUNIÉ, *Empreinte*, p. 13).
- Quand l'attribut de forme plurielle comprend une indication numérique, cet attribut peut être considéré comme un tout, avec le verbe au singulier (comp. § 440, *a*).
  Le sing. est constant quand l'attribut est une indication d'heure ou d'âge (le numéral équivaut d'ailleurs plutôt à un ordinal) : C'EST *sept heures qui sonnent* (LITTRÉ, s. v. *ce*, 2°). — *Ce n'*EST *pas vingt ans que tu sembles avoir* (CLAUDEL, *Théâtre*, cit. *Trésor*, s. v. *ce*, II A 1 d).
  L'usage hésite entre le sing. et le plur. s'il s'agit d'une durée, d'une somme d'argent ou d'autres mesures : C'EÛT *été là* [...] *quatorze ans de perdus* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, I, 1). [Voir aussi R3.] — C'EST *trois mille francs, à prendre ou à laisser* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XXII). — C'EST *cent mille francs environ qui me sont nécessaires* (BECQUE, *Michel Pauper*, II, 10). — C'EST *quatre mille cinq cents boisseaux qui s'enlèvent dans le canton* (BALZAC, *Paysans*, I, 5). — *Ce* FURENT *quatre jours bien longs qu'il eut à passer* (MAUPASS., *Notre cœur*, II, 1). — *Ce* SONT *cinquante mille dollars, avant le premier coup de poing* (MORAND, *Champions du monde*, p. 114). — *On me doit 10.000 francs, mais ce* SONT *10.000 francs fictifs* (GREEN, *Journal*, 30 janv. 1950).

N. B. Si le complément pluriel inséré dans l'introducteur *c'est ... que* n'est pas attribut de *ce* (et notamment quand il est introduit par une préposition), le verbe se met au singulier :

C'EST *des malades qu'ils prient que l'on ait pitié* (DUHAMEL, *Tribulations de l'espérance*, p. 384). — C'EST *pour eux que je travaille* (LITTRÉ, s. v. *ce*, 2°). — C'EST *des yeux d'Hilaire que serait tombé le mépris* (R. DE GOURMONT, *Merlette*, XVII). — *Ce* FUT *en ces lieux qu'il vécut.* C'EST *contre des ombres qu'il combat.* C'EST *les larmes aux yeux qu'il parla.* C'EST *pieds et poings liés qu'il faudra le livrer.* R4

Quand, selon le tour classique (non disparu : § 456, *b*, 3°), la préposition est jointe au relatif, ou incluse dans le relatif, au lieu d'accompagner le syntagme mis en évidence, celui-ci participe à l'accord de façon régulière : C'ÉTAIENT *ces gens-là dont elle pouvait tirer des avantages sociaux* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 216).

b) Le verbe *être* est **suivi** du pronom *ce*. R5

1° Le verbe se met à la 3e personne du singulier dans : EST-*ce moi ?* EST-*ce toi ?* EST-*ce nous ?* EST-*ce vous ?*

2° Les singuliers *fut-ce* et *fût-ce* R6 s'imposent pour éviter les formes **furent-ce*, **fussent-ce* (§ 702, *e*) :

FUT-*ce mes sœurs qui le firent ?* (LITTRÉ, s. v. *être*, Rem. 2.) — *Les mauvais riches,* FÛT-*ce les pires, prennent une assurance sur l'avenir, en prodiguant les dons* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 172).

R4 933 REMARQUE

Accords irréguliers : °*Je vois que tu ne te désintéresses pas des affaires sérieuses. Ce* SONT *d'elles, justement, que nous allons avoir à parler* (P. BENOIT, *Toison d'or*, p. 167). — °*Ce ne* SONT *pas sur les gens modestes* [...], *mais sur les gens brillants* [...] *que fait quelque effet le grand seigneur* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 904). — °*Ce* SONT *par compagnies, par tribus entières que se réunissent les singes* (A. DEMAISON, *Vie privée des bêtes sauvages*, p. 19). — °*Ce ne* SONT *pas dans les grands événements que nous devons chercher le signe* [...] *du progrès* (M. FOUCAULT, dans le *Magazine littér.*, mai 1984, p. 37).

R5 933 REMARQUE

L'inversion n'est plus guère usitée quand *être* est précédé d'une forme de *devoir, pouvoir*, etc. : cf. § 702, e.

R6 933 REMARQUE

On prendra garde de ne pas écrire ces formes °*fusse* ou °*fussent* : cf. § 702, R3.

On évite aussi les formes composées, qu'elles soient au singulier ou au pluriel, *a-ce été, ont-ce été* (outre *°eussent-ce été*) : cf. § 702, *e*.

Certains préfèrent *sera-ce* et *est-ce* à *seront-ce, sont-ce* : SERA-*ce des artistes ?* (BENDA, *France byzantine*, p. 269.) — EST-*ce vraiment des oliviers ?* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 176.)

Brunot (*Pensée*, p. 288) décrète : « *Sont-ce* n'est guère moins barbare que *seront-ce* ou *furent-ce*. » C'est traiter de la même façon des cas fort dissemblables. *Sont-ce* est loin d'être rare (dès le XVII[e] s. **H2**) : SONT-*ce là des habitants de la lune ?* (LAUTRÉAMONT, *Ch. de Mald.*, p. 87.) — SONT-*ce des déjeuners intimes ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 217.) — SONT-*ce bien là vos aptitudes ?* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 100.) — SONT-*ce là tes gamins ?* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIV.) — SONT-*ce les mêmes ?* (SARTRE, *Mots*, p. 31.) — *Ne* SONT-*ce pas là autant d'emplois qui peuvent être qualifiés de fictifs* [...] *?* (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 60.) **A4**

Seront-ce est moins fréquent : SERONT-*ce indéfiniment les vacances* [...] *?* (BRETON et SOUPAULT, *Champs magnétiques*, Saisons.)

3° Si le singulier et le pluriel sont identiques pour l'oreille, le choix est libre.

Des jardins même très anciens laissent des traces, ne SERAIENT-*ce que des buis alignés* (GIONO, *Voy. en It.*, p. 224). — ÉTAIT-*ce des injures ?* ÉTAIT-*ce des mots doux ?* (ROMAINS, *Éros de Paris*, cit. Hanse, p. 1004.)

H2 933 HISTORIQUE

Ex. classiques de *sont-ce* : *Ne* SONT-*ce pas vos noms de baptesme ?* (MOL., *Préc.*, IV.) — *Sa haine ou son amour* SONT-*ce les premiers droits, / Qui font monter au Trosne* [...] *?* (RAC., *Théb.*, II, 3.) — SONT-*ce ces sœurs, dis-moy* (LA F., C., Lunettes). — *°*SONT-*ce là les successeurs des Apôtres ?* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 214.)

A4 933 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Rouge*, II, 1 ; BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, VII ; E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XLVI ; VERL., *Poèmes sat.*, Paysages tristes, IV ; BARRÈS, *Sous l'œil des barb.*, p. 94 ; *Nouveau Lar. illustré*, s. v. *A. Daudet* ; RADIGUET, *Diable au corps*, p. 157 ; G. FRIEDMANN, *La puissance et la sagesse*, p. 281 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 22 févr. 1974 ; SIMENON, *Maigret à New-York*, p. 65 ; B.-H. LÉVY, *Derniers jours de Baudelaire*, p. 195 ; etc.

934 Le sujet est un syntagme complexe.

a) Adverbe + *de* + complément (*Peu de gens le* SAVENT. *Bien des gens ...*) : voir § 430.

b) Nom collectif + *de* + complément (*La plupart des gens le* SAVENT. *Une foule de gens se* PLAIGNENT. *Une dizaine de personnes* SONT ATTENDUES. *Un troupeau de cerfs nous* CROISENT. Etc.) : voir § 431.

c) Lorsque le sujet est une expression de quantité comme *la plupart, un grand nombre, beaucoup, plusieurs, certains, quelques-uns, combien, trop*, etc., ayant pour complément l'un des pronoms *nous, vous*, le verbe se met ordinairement à la 3[e] personne du pluriel :

Plusieurs d'entre vous ONT *même obtenu de ces lettres* (FLAUB., *Tent.*, IV). — *La plupart d'entre nous* [...] RECONNAÎTRONT [...] (BOURGET, *Drames de famille*, p. 5). — *Beaucoup d'entre vous* OFFRENT *plus volontiers leur sang qu'ils ne versent celui des autres* (R. ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée*, p. 31). — *Beaucoup d'entre nous* ONT *l'air de penser que* [...] (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 81). — *Une trentaine d'entre nous* AVAIENT *formé un club* (MAUROIS, *Mémoires*, t. I, p. 72). — *Un grand nombre d'entre vous* SERAIENT *bien surpris* (BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, p. 202). — *Beaucoup d'entre nous* SE TIENNENT *en équilibre précaire* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 200). — *Trois d'entre nous s'*EMBARQUENT *pour le Nouveau Monde* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, I, 2). — *La plupart d'entre nous* ÉTAIENT *trouvés trop légers* (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 79). — *Nombre d'entre nous n'*ONT *jamais eu à éprouver leur féminité comme une gêne ou un obstacle* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 29). **R1**

Il arrive que l'accord se fasse avec le complément *nous* (rarement avec *vous*) :

*La plupart de nous n'*ÉTIONS *que des enfants* (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 149). — *Deux de nous treize y* GAGNÂMES *pourtant, moi et un autre* (*ib.*, p. 168). — *Nous avons tenu nos lecteurs au courant des travaux de l'*Office de la langue française, [...] *dont plusieurs d'entre nous* FAISONS *partie* (DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, juillet 1943, p. 164). — *Combien d'entre nous, chrétiens,* AVONS *vraiment conscience d'être à l'image et à la ressemblance de Dieu ?* (BERNANOS, *Liberté, pour quoi faire ?* p. 277.) — [...] *l'entretien que cinq ou six d'entre nous* AVONS *eu avec l'Oberkirchenrat Birnbaum* (M. BOEGNER, *Exigence œcuménique*, p. 62). — *Certains d'entre nous* ÉTIONS *inquiets de l'élargissement de la fêlure* (R.-V. PILHES, *Imprécateur*, p. 236).

Cas analogue : *Ceux d'entre nous qui sommes allés dans les camps de concentration l'*AVONS *senti plus cruellement encore* (MARTIN-CHAUFFIER : cf. § 931, *d*, 2°). **R2**

d) Pour les phrases du type *Ce qui restait d'élèves* BATTAIENT *la semelle*, voir § 433, *a*.

R1 934 REMARQUE

C'est pour la mesure du vers que MUSSET a écrit : *°Et la plupart de nous* MEURT *sans l'avoir trouvé* (*À quoi rêvent les j. filles*, I, 4). — Comp. § 438, *a*, 4°.

R2 934 REMARQUE

Si le sujet est un singulier comme *chacun, aucun, l'un, pas un, personne, qui*, ayant pour complément *nous* ou *vous*, le verbe s'accorde avec le premier terme :

L'un de vous me LIVRERA (*Bible*, trad. SEGOND, Matth., XXVI, 21). — *Pas un de nous ne* FIT *un mouvement* (PEISSON, *Aigle de mer*, p. 287). — *Chacun de nous* [...] SUT *faire ce qu'il avait à faire* (*ib.*, p. 340).

935 Accords sylleptiques.

Avec *la plupart* et autres expressions de quantité : *La plupart* SONT *venus* ; § 438, *a*, 4° ; *b*, 3° ; *c*, 2°. — Avec un titre de livre : Les mandarins A *eu le prix Goncourt* ; § 439. — Avec des indications numériques : *Cinq minutes de paradis* ARRANGERA *tout* ; § 440. De même : *Trois plus trois* ÉGALE *six*.

936 Le verbe précède le sujet.

On observe dans le cas du verbe des applications de la tendance selon laquelle les receveurs d'accord restent invariables lorsque les donneurs suivent ceux-ci (voir § 429). — Cette tendance est particulièrement vigoureuse si le verbe perd sa valeur normale.

a) ***N'était, n'eût été***, verbes de sous-phrases de valeur conditionnelle, restent assez souvent au singulier avec un sujet au pluriel :

*N'*ÉTAIT *ses sentiments religieux, il se serait jeté dans la Seine* (BALZAC, *Birotteau*, II). — N'ÉTAIT *ses pieds couleur de chair* [...] *il eût pu supporter la comparaison* [...] *avec un archer breton* (HUGO, *N.-D. de Paris*, I, 1). — *Le visage aurait paru passable, n'*EÛT *été les yeux gonflés de batracien, une bouche épaisse toujours ouverte sur des dents mal plantées, cette masse de cheveux qu'elle disposait en échafaudages de tresses* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 20). — *Tu n'entendais même rien du tout, n'*ÉTAIT *les briques des faîtes* (BERNANOS, *Nouv. hist. de Mouchette*, p. 31). — Ex. du plur. : *N'avons-nous pas eu la plus jolie fête du monde* [...], *n'*ÉTAIENT *les mots latins que ces messieurs ont jetés dans notre français ?* (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 111.) — *N'*ÉTAIENT *ces malheureuses jambes insensibles et inertes, je me croirais à peine en danger* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 7).

Lorsqu'il y a plusieurs sujets dont le premier est au singulier, on pourrait avoir l'application du § 444, *b* : *N'*ÉTAIT *son regard et sa voix mouillée, tout, en son corps, sent précocement le cadavre* (DUHAMEL, *Vie des martyrs*, p. 30). — *Peut-être aurais-je fait demi-tour, n'*EÛT *été ce froid et ce vent* (MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 15). — Le pluriel est plus fréquent : *N'*ÉTAIENT *ton enfer ou ton paradis, je ne t'aimerais pas* (RENAN, *Ma sœur Henriette*, p. 94). — *N'*ÉTAIENT *cette chaleur, ces mouches qui l'énervent, ce bruit d'amertume qui lui martèle le crâne, il se sentirait calme* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 684). — *Il ne l'aurait pas reconnue, n'*EUSSENT *été sa coiffure et ce sourire navré* (CESBRON, *Notre prison est un royaume*, L. P., p. 280). — Autres ex. au § 1159, *e*, 2°. R1

Hanse note (s. v. *verbe, accord*, C, II) qu'il n'y a pas d'accord à la 1re et à la 2e personne : *N'*ÉTAIT *lui et moi. N'*ÉTAIT *vous et lui.*

b) ***Qu'importe***, *peu importe* restent assez souvent au singulier quoique suivis d'un sujet pluriel, qu'il y ait ou non un complément d'objet indirect.

Il s'agit seulement de graphie dans tous nos ex. : *Qu'*IMPORTE *à mon mari les sentiments que je puis avoir pour ce jeune homme !* (STENDHAL, *Rouge*, I, 11.) — *Que m'*IMPORTE / *Tous vos autres serments ?* (HUGO, *Hern.*, V, 6.) — *Mais qu'*IMPORTE *les miens* [= mes vers] *!* (ID., *Voix int.*, XXII.) — *Qu'*IMPORTE *ces pierres de taille ?* (PÉGUY, *Notre jeunesse*, p. 109.) — *Qu'*IMPORTE *les sens, pourvu que la foi règne ?* (DELTEIL, *Sacré corps*, p. 90.) — *Qu'*IMPORTE *quelques milliers de cadavres ?* (Raym. ARON, dans le *Figaro litt.*, 25 août 1956.) — *Que leur* IMPORTE *les autres ?* (REZVANI, *Canard du doute*, p. 15.) — *Qu'*IMPORTE *« tous ces détails théoriques »* (A. LWOFF, *Jeux et combats*, p. 141). — *Peu* IMPORTE *les soldats* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 726). — *Peu leur* IMPORTE *les circonstances* (H. MASSIS, *Réflexions sur l'art du roman*, p. XV). — *Peu* IMPORTE *les noms* (VERCORS, *Sable du temps*, p. 119). — *Peu* IMPORTE *les relations des trois Allemands* (PIVOT, dans *Lire*, avril 1989, p. 11). R2

Le pluriel reste fréquent :

*Qu'*IMPORTENT *ses défauts, ses ridicules ?* (STENDHAL, *op. cit.*, II, 12.) — *Qu'*IMPORTENT *ces folies ?* (MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, IV.) — *Qu'*IMPORTAIENT *les paroles ?* (MAUROIS, *Chateaubr.*, p. 435.) — *Que nous* IMPORTENT, *à nous, ces mignardises ?* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, III, 3.) — *Peu* IMPORTENT *les mobiles* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 228). — *Peu lui* IMPORTAIENT *les chicanes philosophiques* (BLOY, *Désespéré*, p. 163). — *Peu* IMPORTENT [...] *les sentiments auxquels il a obéi* (BAINVILLE, *Hist. de trois générations*, p. 182). — *Peu* IMPORTENT *les raisons qui vous font tenir à ce départ* (COCTEAU, *Aigle à*

R1 936 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, la nature des sujets (cf. § 446, et aussi § 447) aurait rendu tout à fait normal le singulier : *Elle les* [= les yeux] *a tournés vers moi* [...], *n'* ÉTAIENT *qu'ils ne me regardaient pas, qu'ils me traversaient plutôt* (ARAGON, *Mise à mort*, p. 281). [Ou accord mécanique avec *yeux* ?] Comp. cet ex., où le singulier n'est pas seulement graphique : *Edmond aurait certainement pris le parti de sa mère, n'*EÛT ÉTÉ *qu'il la trouvait sotte, et qu'il était d'une incroyance foncière* (ID., *Beaux quartiers*, II, 3).

R2 936 REMARQUE

En outre, ex. avec plusieurs noms coordonnés, dont le premier est au singulier, ce qui peut aussi s'expliquer par le § 444, *b* : CHAT., *Congrès de Vérone*, XXXVIII ; MUSSET, *Prem. poés.*, Saule ; VIGNY, *Dest.*, Bouteille à la mer, XXIV ; HEREDIA, *Troph.*, Tombeau du conquérant ; MAUPASS., *C.*, Amour ; BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1154.

deux têtes, III, 2). — *Peu* IMPORTENT *les dégâts !* (J. ORIEUX, *Aigle de fer*, p. 191.) — Ex. où le plur. est aussi phonétique : *Qu'*IMPORTERONT *alors les rides du visage ?* (Ros. GÉRARD, cit. Le Bidois, § 1056.)

N'importe est tout à fait figé au sing. : cf. § 379, *a*.

c) **Reste,** sans doute considéré comme impersonnel (cf. § 235, *b*), est parfois laissé au singulier :

RESTAIT *les contes de fées* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 396). — RESTAIT *ces gens de Poitiers* (LACRETELLE, *Années d'espérance*, p. 231). — RESTAIT *apparemment quelques points à éclaircir* (DUHAMEL, *Voy. de Patrice Périot*, p. 183). — RESTE *les acquisitions de l'homme* (HENRIOT, *Tout va recommencer sans nous*, p. 50). — RESTE *les procédures* (B. DETHOMAS, dans le *Monde*, 9 oct. 1981, p. 11). — En outre, avec plusieurs sujets dont le premier est au singulier (comp. § 444, *b*) : RESTERA *le vin et les chevaux* (CHAT., *Mém.*, III, II, X, 3). A1

Le pluriel est nettement plus fréquent. R3

RESTENT *les pures sensations d'odeur* (TAINE, *De l'intelligence*, t. I, p. 240). — RESTENT *les apparences* (J. RENARD, *Journal*, 4 nov. 1889). — RESTENT *deux solutions* (BREMOND, *Apologie pour Fénelon*, p. 158). — RESTAIENT *les frères du sultan* (MAUROIS, *Lyautey*, p. 202). — RESTENT *les films composés par des spécialistes modernes* (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 43). A2

Reste est toujours laissé invariable dans le langage mathématique : *Qui de six ôte deux*, RESTE *quatre* (*Ac.* 1935, s. v. *ôter*). Comp. § 440, *a*.

d) **Soit** (à l'origine, subjonctif du verbe *être*).

1° *Soit*, employé comme mot-phrase (§ 1108, *b*) et comme conjonction de coordination (§ 1093), est un mot invariable :

Vous le voulez ? SOIT, *j'irai avec vous* (*Dict. contemp.*). — *Trois amis*, SOIT, *comme dira Renan, trois lobes de son cerveau, viennent voir le critique* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 356). — *On expliquera* SOIT *deux tragédies*, SOIT *deux comédies*.

Le mot-phrase se prononce [swat] ; la conjonction ordinairement [swa]. — Comp. 2°.

2° Quand *soit* signifie « supposons, prenons », il sert d'introducteur (§ 1099, *c*). Sa valeur verbale est assez estompée pour qu'on le laisse invariable, mais plus d'un auteur, surtout parmi les mathématiciens, continue à le traiter en verbe. R4

Soit introducteur laissé invariable : SOIT n *l'ordre le plus élevé des dérivées de* y, *et* p *celui des dérivées de* z (H. VOGT, *Éléments de mathém. supér.*, t. I, p. 728). — SOIT x *et* y *les mesures des deux arcs considérés* (G. FOULON, *Trigonométrie*, 6e éd., p. 20). — SOIT *par exemple trois parlers voisins* (GILLIÉRON et ROQUES, *Géographie linguist.*, cit. Høybye, p. 96). — SOIT *les propositions* [...] (BRUNOT, *Pensée*, p. 362). — SOIT *quatre catégories* (BREMOND, *Poésie pure*, p. 82). — SOIT *les motifs et le dispositif* [d'un jugement] : [...] (MIMIN, *Style des jugements*, § 97). — SOIT muer *et* remuer (H. MITTERAND, *Mots franç.*, p. 26). — SOIT, *en français moderne, les phonèmes /e/ et /ɛ/* (J. PICOCHE, *Précis de lexicologie franç.*, p. 105). — SOIT, *pour situer les recherches à venir, quelques propositions générales* (M. FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 105).

Soit est au plur. : SOIENT *deux grandeurs égales ajoutées à deux grandeurs égales* (TAINE, *De l'intelligence*, t. II, p. 351). — SOIENT *par exemple* [...] *trois ensembles dénombrables* (É. BOREL, *Paradoxes de l'infini*, p. 101). — SOIENT *deux équations algébriques à deux inconnues* (H. VOGT, *op. cit.*, t. I, p. 378). — SOIENT C, D, *deux points conjugués* (G. PAPELIER, *Exercices de géom. moderne*, t. III, p. 13). — SOIENT x *et* y *les poids à prendre dans le premier et le second lingot* (J. BERTRAND et H. GARCET, *Traité d'algèbre*, p. 138). — SOIENT M *et* M' *deux points d'abscisses curvilignes* x *et* x' (G. FOULON, *op. cit.*, p. 13). — SOIENT *deux droites quelconques* AB *et* XY (E. ROUCHÉ et Ch. DE COMBEROUSSE, *Traité de géom.*, p. 385). — SOIENT *les collèges d'enseignement du XVIIIe siècle* (FOUCAULT, *op. cit.*, t. I, p. 39).

e) Le verbe dans ***Mieux vaut,*** senti comme impersonnel, ne varie ordinairement pas en nombre.

Mieux VAUT *dix qu'un seul Mairobert* (STENDHAL, *L. Leuwen*, LII).

f) ***Vive,*** lorsqu'il signifie « Bravo » ou « Honneur à », perd son sens premier et se dit aussi de ce qui n'est pas doué de vie. Il joue alors le rôle d'un introducteur (§ 1099, *d*) et reste logiquement invariable :

VIVE *les gens d'esprit !* (LITTRÉ, s. v. *esprit*, 15°.) — *Les groupes criaient :* VIVE *les Jacobins* (THIERS, cit. Høybye, p. 97). — VIVE *les nouilles, malgré tout !*

A1 936 AUTRE EXEMPLE

CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 76.

R3 936 REMARQUE

Cas curieux, avec accord en nombre, mais pas en personne : °RESTENT *nous deux* (VERCORS, *Radeau de la Méduse*, p. 164).

A2 936 AUTRES EXEMPLES

J. et J. THARAUD, *Fête arabe*, p. 188 ; GREEN, *Léviathan*, p. 242 ; BERNANOS, *M. Ouine*, p. 97 ; MONTHERL., *Lépreuses*, p. 272 ; CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 190.

R4 936 REMARQUE

La prononciation ordinaire est [swa] comme lorsque le mot sert de verbe ; mais en Belgique, on prononce souvent [swat], ce qui montre qu'il est senti comme distinct du verbe.

(MARTIN DU G., lettre à Gide, dans le *Figaro litt.*, 22 janv. 1968.) — *J'ai fendu la cohue qui s'écrasait place de l'Opéra, hurlant « VIVE les morts ! » à me casser la voix* (DORGELÈS, *Au beau temps de la Butte*, p. 305). — VIVE *les Fédérés !* (L. GUILLOUX, *Batailles perdues*, p. 495.) — *Et* VIVE *les récipiendaires* (VIAN, *Herbe rouge*, XIX). — *Je chantonnais* VIVE *les juifs, ma mère* (A. COHEN, *Ô vous, frères humains*, p. 103). — VIVE *mes contradictions, si j'en vis !* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 154.) — VIVE *les préadamites !* (QUENEAU, *Fleurs bleues*, XIII.) — VIVE *les produits de la ferme !* (J. DE COQUET, dans le *Figaro*, 27-28 août 1977.)

Mais la langue écrite le considère encore assez souvent comme un verbe et le fait alors varier en nombre graphiquement :

VIVENT *les patriotes !* (RENAN, *Caliban*, III, 2.) — VIVENT *l'Amour et les feux de paille !...* (LAFORGUE, *Derniers vers*, IV.) — *Ah !* VIVENT *les charcutiers, nom d'une pipe !* (VALLÈS, *Enfant*, XV.) — VIVENT *ces jeunes gens que ne satisfait pas une vie plate et monotone* (BARRÈS, dans le *Gaulois*, 4 mai 1913). — VIVENT *les ruelles* [...] *où l'on peut se permettre encore de naître tout nu* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 190). — VIVENT *donc les enterrements !* (CAMUS, *Chute*, p. 45.) — VIVENT *les draps et l'eau de Cologne !* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 601.) — VIVENT *la Champagne et la Bourgogne pour les bons vins !* (*Ac.* 1935.) A3

Quand le mot qui suit n'est pas de la 3e personne, *vive* reste invariable (**Vivons !* aurait un tout autre sens) : VIVE *nous ! / – Vivent les Longevernes !* (PERGAUD, *Guerre des boutons*, III, 3.) [Les deux verbes sont traités de façon différente.] — VIVE *nous tous !* (A. CASTELOT, *Louis XVII*, p. 37.) — VIVE *nous, au diable la honte, et que les pauvres se débrouillent !* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 27 mai 1983.) R5

A3 936 AUTRES EXEMPLES

RIMBAUD, *Œuvres*, p. 246 (texte archaïsant) ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 189 ; BENDA, *Exercice d'un enterré vif*, p. 138 ; DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 175 ; R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 16 avril 1953 ; M. CHAPELAN, dans le *Figaro*, 3 févr. 1973.

R5 936 REMARQUE

Accords insolites : °VIVENT *nous et vive l'amour !* (VERL., *Chans. pour elle*, I.) — °VIVENT *nous !* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. I, p. 505.)

g) Dans les ex. suivants, le non-accord du verbe peut être considéré comme occasionnel, accidentel. Y aurait-il inadvertance, qu'elle illustrerait pourtant la tendance générale que nous avons signalée au début du § 901 et qui n'est d'ailleurs pas nouvelle. H Peut-être certains auteurs traitent-ils le verbe comme impersonnel, bien qu'ils n'expriment pas le *il* (cf. § 235).

SUIT *cinq à six autres accidents de chevaux* (CHAT., *Rancé*, S. T. F. M., p. 63). [*Suivent*, Pl., p. 1010.] — *Et même dans l'Éducation sentimentale* [...] *se* GLISSAIT *encore çà et là des restes, infimes d'ailleurs, de ce qui n'est pas Flaubert* (PROUST, *Chroniques*, p. 196). — *C'était une belle pension militaire, où ne* POUVAIT *entrer que des filles de généraux* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 31). — *Dans une ville* VIVAIT *deux hommes : un riche et un pauvre* (DANIEL-ROPS, *Hist. sainte*, Peuple de la Bible, t. II, p. 34). — *D'où s'*ENSUIVIT *pour elle beaucoup d'épreuves et de chagrins* (HENRIOT, dans le *Monde*, 24 janvier 1951). — [...] *de quoi se* DÉDUIRA [...] *quantité de conséquences* (J. FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 133). [Ou accord irrégulier (§ 431, *b*) avec *quantité* ?]

H 936 HISTORIQUE

En anc. fr., *il* impersonnel restant souvent non exprimé, le phénomène qu'on a ici ressortissait le plus souvent à la règle du § 930. — Cela vaut-il encore pour l'ex. suivant : *De tous costez luy* VIENT *des donneurs de receptes* (LA F., *F.*, VIII, 3) ?

II. SUJETS COORDONNÉS

937 Règles générales.

a) Le verbe qui a plusieurs sujets coordonnés se met au pluriel.

La Maladie et la Mort FONT *des cendres / De tout le feu qui pour nous flamboya* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Fantôme, IV).

Voir les exceptions ci-dessous, § 938.

Les sujets multiples sont d'habitude coordonnés, soit de manière explicite, avec une conjonction de coordination, soit de manière implicite, sans conjonction : voir des ex. divers au § 441. — Les conjonctions ou locutions conjonctives marquant la comparaison ainsi que la préposition *avec* sont parfois traitées comme des conjonctions de coordination : voir § 454.

b) Les sujets ne sont pas de la même personne grammaticale. R1

1° Ordinairement, le verbe s'accorde avec la personne qui a la prépondérance, la 1re personne l'emportant sur les deux autres et la 2e personne l'emportant sur la 3e :

*Ni moi, ni lui, ni ses amis, ni ses ennemis ne l'*OUBLIERONS (BALZAC, *Birotteau*, VI). — *Vous et moi en* ASSUMERONS *alternativement la présidence* (DE GAULLE, let-

R1 937 REMARQUE

Dans la langue courante, quand les sujets sont de différentes personnes, *on* les rappelle par le pronom personnel pluriel de la personne qui a la « priorité ». Cela peut aussi se faire dans la langue littéraire (cf. § 660, *c*, 2°) : *Mes deux frères et moi,* NOUS *étions tout enfants* (HUGO, *Contempl.*, V, 10). — *Vous ou moi,* NOUS *ferons telle chose* (*Ac.* 1935, s. v. *ou*).

tre au général Giraud, dans *Mém. de guerre*, t. II, p. 445). — *Maman, mon frère et moi* ÉTIONS *assis l'un près de l'autre* (ARLAND, *Terre natale*, p. 168). — *Toutes les fois que le curé, ou moi, ou quelque autre chrétien,* ALLONS *visiter cette pauvre famille* (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 221). — *J'espère que ni moi ni mes enfants ne* VERRONS *ces temps-là* (VIGNY, *Cinq-Mars*, I). — *Ni mes cousines ni moi n'*AVONS *avec elle une grande intimité* (GIDE, *Porte étr.*, p. 45). — *Ni lui ni moi ne* SOMMES *innocents* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 147). — *J'espère que ni vous ni mes autres nombreux amis juifs ne vous en* FÂCHEREZ (CLAUDEL, lettre, dans *Europe*, mars 1982, p. 160). — *Je serais désolé que vous ou Souza ne* FUSSIEZ *pas des nôtres* (GIDE, dans Gide et Mockel, *Corresp.*, p. 233). — Voir aussi §§ 660, *c* ; 931, *d*, 4°.

2° La priorité des personnes n'est pas toujours respectée (il s'agit dans plus d'un cas, il est vrai, de lettres ou d'autres écrits peu élaborés).

- Si les sujets suivent, la 3e personne l'emporte nécessairement : *Qu'en* PENSENT *Antuña et vous ?* (BERNANOS, *Corresp.*, t. II, 1971, p. 229.) — *Comme l'*ONT *montré Ferdinand Brunot et moi-même* (DAUZAT, dans le *Monde*, 17 nov. 1954). — *Une association que* PRÉSENTENT *Michel Leiris et moi-même* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 480). — *Des efforts que* FAISAIENT *Damien et moi-même pour comprendre* (DHÔTEL, *Je ne suis pas d'ici*, p. 40). R2
- Dans cet ex., l'auteur semble avoir voulu éviter de faire prévaloir *moi* sur *Dieu* : *Le courage, je l'ai. La force, Dieu me la donne. Mais la foi, ni Dieu ni moi ne* PEUVENT *me la donner* (MONTHERL., *Reine morte*, III, 6).
- On observe aussi une certaine tendance à faire prévaloir la 3e personne quand c'est la personne du sujet le plus proche (ce serait une sorte d'accord de voisinage : comp. § 443) : *Je ne puis avoir quelque succès qu'autant que vous, Monsieur, ainsi que MM. de Pastoret et de Villeblanche* DAIGNERONT *venir à mon secours* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IV, p. 86). — *J'avais vu les personnes varier d'aspect selon l'idée que moi ou d'autres s'en faisaient* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 912). [Avec *ou*, l'accord avec le sujet le plus proche n'est pas rare : § 449.] — *La tienne* [= ta situation] *est plus simple que toi-même et le public ne le* CROIENT (JAMMES, lettre, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 229). — *En faveur d'un écrivain que vous et les vôtres* AIMENT *profondément* (L. de G. FRICK, lettre, dans le *Bull. Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1974, p. 230). — *Puis-je* [...] *vous assurer que vous-même* [= le roi Baudouin] *et la reine Fabiola* SONT *particulièrement chers aux cœurs des Parisiens* (POMPIDOU, discours cité dans la *Libre Belgique*, 20 déc. 1972). — *Lorsque toi et tes frères* OUVRAIENT *à Noël leurs paquets de cadeaux somptueux* (SIMENON, *Mém. intimes*, p. 11). [Remarquer aussi le possessif *leurs*.] H
- D'autres ex. n'ont pas de justification visible : °*Mes enfants et moi vous* DISENT *mille tendresses* (SAND, *Corresp.*, 20 juillet 1845). — °*Toute la question est de savoir si* [...] *Régnier, Pourtalès et moi,* POURRONT *lui faire comprendre l'impossibilité de la chose* (Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 76). — °*Sir Geoffrey Knox – et vous-même –* POURRONT *ainsi faire le choix* (BERNANOS, *Corresp.*, t. II, 1971, p. 396). — °*Pas plus elle que moi ne* PRÊTENT *attention* (Cl. SIMON, *Sacre du printemps*, L. P., p. 99). — °*Une vie charmante dont mes frères et moi* FINIRENT *par hériter les goûts* (M. ROBIDA, *Monde englouti*, p. 47). — Ce sont des inadvertances, parfois purement orthographiques.

Voir aussi au § 938, *b* ce que devient la priorité des personnes quand on accorde avec un seul des sujets.

3° Si le verbe est à la 1re ou à la 2e personne du pluriel, c'est d'ordinaire parce qu'un des sujets au moins est un pronom personnel de la 1re ou de la 2e personne. Il arrive pourtant que les locutions pronominales *ni l'un ni l'autre* et *l'un et l'autre* équivaillent à *nous* ou à *vous*, ce qui entraîne, par syllepse, un verbe à la 1re ou à la 2e personne du pluriel :

Ni l'un ni l'autre ne VOULIONS *aborder ce sujet* (PEISSON, *Aigle de mer*, p. 118). — *Plus ma maison se vidait de moi, plus je me vidais d'elle* [...]. *Ni l'un ni l'autre n'*ÉTIONS *plus capables de piège* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 109). — *Que nous en* [= d'un danger] *fussions menacés chaque jour davantage, ni l'un ni l'autre n'en* DOUTIONS (BOSCO, *Mas Théotime*, p. 165). — *Mark et moi buvions*

R2 937 REMARQUE

Mais on pourrait annoncer les sujets par un pronom personnel, et dans ce cas la priorité reprendrait ses droits : *Qu'en pensez-*VOUS, *Amélie et vous ?* — NOUS *l'avons montré, Ferdinand et moi.*

H 937 HISTORIQUE

Ex. où le pronom personnel est intercalé entre deux sujets nominaux : *Dites-lui* [...] *que les libraires et moi et tous nos collègues* ONT *résolu d'achever* (DID., *Corresp.*, 18 juillet 1759). — Dans l'ex. suivant, les deux sujets sont mis sur le même pied, parce que la personne (Cunégonde) et la maison sont traitées comme des objets de marché : *Enfin mon Juif* [...] *conclut un marché, par lequel la maison et moi leur* APPARTIENDRAIENT *à tous deux en commun* (VOLT., *Contes et rom.*, Candide, VIII).

debout un milk-shake, et l'un et l'autre AVIONS *payé les quinze cents que coûtait cette boisson* (GREEN, *Terre lointaine*, p. 300). — *L'un et l'autre* ÉTIONS *des exaltés, ne vivant que pour et par les idées* (M. DEL CASTILLO, *Nuit du décret*, p. 304).

(Ordinairement, dans de telles circonstances, on mettrait *nous* et *vous* devant le verbe : *Ni l'un ni l'autre* NOUS *ne voulions aborder ce sujet.*)

Un même phénomène se produit avec *tous deux* : voir les commentaires § 929, N. B. Comp. aussi ce qui se passe lorsque le sujet est le pronom relatif *qui* (§ 931).

938 **Accord avec un seul sujet.**

a) L'accord avec un seul sujet, qui est souvent le plus proche du verbe, se pratique dans diverses circonstances. Comme cela concerne généralement aussi l'attribut, ainsi que d'autres éléments encore, ces faits ont été traités dans la 2e partie (chap. IX). R

R 938 REMARQUE

Voir notamment les §§ 444 (sujets placés après le verbe), 447 (les sujets représentant un seul être ou objet), 448 (un des sujets se substitue aux autres), 449 (sujets unis par *ou*), 450 (sujets unis par *ni*), 443 (sujets unis par *et*), 451 (sujets coordonnés sans conjonction), 452 (sujets accompagnés de déterminants distributifs ou négatifs), 453 (*tel* et *tel*, *l'un* et *l'autre*, etc.). — Signalons aussi le cas où un des sujets est implicite (§ 445), celui où les sujets sont des éléments « neutres » (§ 446).

b) Que se passe-t-il s'il y a un problème pour le **choix de la personne ?**

- Si l'un des sujets englobe dans son extension le pronom de la 1re ou de la 2e personne, ce sujet entraîne l'accord à la 3e personne.

  C'est le cas avec *personne* : *Ni vous ni personne n'*AURA [...] *à se réjouir* (J. et J. THARAUD, ex. cité au § 448, *c*, 1°, avec des ex. où l'accord se fait cependant avec l'ensemble des sujets).

- Lorsque les sujets sont unis par *ou*, il arrive qu'un des sujets prédomine dans la pensée, surtout dans des interrogations oratoires où l'on feint d'ignorer quel est le véritable agent :

  Est-ce moi, ou elle, qui lui AI *procuré l'argent nécessaire à son entreprise fatale ?* (A. ARNOUX, cité au § 449, *b*, 2° avec des ex. analogues [qui concernent le sujet *qui* ayant des antécédents de personnes différentes]).
  Lorsqu'aucun des sujets ne prédomine dans la pensée et que le verbe doit être au singulier, il faudrait tourner la phrase autrement : *C'est Pierre ou moi qu'on nommera ambassadeur à Rome* (**Pierre ou moi seront nommés*..., ou *...*sera nommé*..., ou *...*serai nommé*...).

- Lorsque les sujets sont unis par *ni*, les grammairiens prévoient des situations où le choix serait indispensable et où la langue ne fournirait pas de moyen satisfaisant.

  Par ex., étant donné qu'un régiment ne compte qu'un colonel, il serait impossible d'écrire *Ni Pierre ni moi ne serons* (ou *seront*) *colonel* (ou *colonels*) *de ce régiment*, et il faudrait recourir à des artifices comme *Ce n'est ni Pierre ni moi qu'on nommera colonel*. Ce sont des arguties de logiciens. La phrase tenue pour impossible n'aurait rien de choquant. — De même le choix du singulier et de la 3e personne n'avait rien de nécessaire dans cet ex. : *Ni elle ni moi ne* PARLERA (DHÔTEL, *Je ne suis pas d'ici*, p. 249). On recommandera, dans ce cas comme dans la plupart des autres, de suivre la règle générale donnée ci-dessus (§ 937).

Section 5

Accord du participe passé B

I. PARTICIPE SANS AUXILIAIRE OU AVEC *ÊTRE*

939 Règle générale.

Le participe passé employé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire *être* s'accorde comme un adjectif.

Il s'accorde en genre et en nombre, soit avec le nom ou le pronom auxquels il sert d'épithète, — soit avec le sujet si le participe est conjugué avec l'auxiliaire *être* ou s'il est attribut du sujet, — soit avec le complément d'objet direct s'il est attribut de ce complément.

Elle recueille les enfants ABANDONNÉS *par leurs parents. L'affaire a été* PORTÉE *devant les tribunaux. Elle est* ENTRÉE *sans frapper. Ces fleurs paraissent* FLÉTRIES. *Une besogne qu'on croit* TERMINÉE. — Le participe passé des temps surcomposés formés avec *être* s'accorde comme les temps composés : *Quand la nuit a été* TOMBÉE.

Pour ces trois catégories, voir §§ 335-339, 249, 308 et, en outre, § 259, *b* (attribut de la proposition absolue : EXCEPTÉ *ma mère*, PASSÉ *six heures*, etc.). — D'autres faits encore concernent l'accord en général : §§ 424-454.

Nous traitons seulement ci-dessous de deux cas qui n'ont pas été envisagés ailleurs. — Quant au participe des verbes pronominaux, quoiqu'ils se conjuguent avec *être*, il fait l'objet d'un examen particulier (§ 953).

940 Ellipse du sujet et de l'auxiliaire *avoir*.

Lorsqu'il y a ellipse du sujet et de l'auxiliaire *avoir*, comme cela se pratique dans des journaux intimes, dans des annotations marginales, sur des reçus, etc. (comp. § 234, *a*), le participe passé, apparemment sans auxiliaire, suit en fait la règle qui concerne le participe passé conjugué avec *avoir* (§ 942) :

REÇU *une lettre de L.* (BARBEY D'AUR., *Memoranda*, 16 juillet 1838). — REÇU *la somme de* ... — APPROUVÉ *les corrections ci-dessus* (HANSE, s. v. *Participe passé, Accord*, A1). R

941 *Ci-joint, ci-inclus, ci-annexé.*

Ces expressions ont tendance à se figer et donc à devenir invariables, au moins dans certaines situations. Trouvant néfaste cette instabilité, les dict. et les gramm. essaient d'établir des règles rigides et de réduire la liberté des usagers.

a) Les participes sont variables quand ils sont nettement adjectifs, c'est-à-dire lorsqu'ils ont la place d'une épithète ou d'un attribut du sujet avec copule : R

*Vous devinez pour qui est la lettre ci-*INCLUSE (B. CONSTANT, *Journal intime*, p. 437). — *N'ouvre la lettre ci-*INCLUSE *qu'en cas d'accident* (STENDHAL, *Rouge*, II, 15). — *Les deux modèles ci-*ANNEXÉS, *dessinés et coloriés par M. Oscar* (L. REYBAUD, cit. *Trésor*, s. v. *ci*). — *Votre lettre est* CI-JOINTE. — *Ci-*INCLUSES, *ces pièces vous parviendront sûrement* (dans Hanse [qui reconnaît que ces expressions s'emploient rarement comme épithètes détachées]).

b) Ils sont souvent invariables et traités comme les adverbes *ci-contre, ci-après* : 1) quand ils sont en tête d'une phrase averbale : CI-JOINT [...] *la lettre en question* (VERL., lettre citée par G. Vanwelkenhuyzen, *Verl. en Belg.*, p. 145). A — 2) quand, dans le corps de la phrase, ils précèdent un nom sans déterminant : *J'ai l'honneur de vous transmettre ci-*JOINT *copie de la réponse de M. Carlo Nepoti* (STENDHAL, *Corresp.*, t. VIII, p. 108).

B BIBLIOGRAPHIE

M. WILMET, *Le participe passé autrement. Protocole d'accord, exercices et corrigés.* P.-Bruxelles, Duculot, 1999. - Voir aussi, dans la Bibliographie générale, BLINKENBERG, *Accord*, et HØYBYE.

R 940 REMARQUE

Ceci est à distinguer des attributs antéposés dans les propositions absolues (§ 259, *b*).

R 941 REMARQUE

L'Ac. 2001 et 2000, aux mots *annexer* et *joindre*, propose une règle apparemment simple, mais correspondant imparfaitement à l'usage : le partic. est invariable quand il précède le nom auquel il se rapporte et variable quand il le suit. À l'article *inclure*, elle adopte un autre critère : le partic. est invariable « en emploi adverbial » ; ex. : *Vous trouverez ci-inclus la copie du procès-verbal.* Comment le lecteur saura-t-il que cet emploi est adverbial et que celui-ci ne l'est pas : *Nous vous adressons vos quittances ci-incluses ?* On notera en outre que l'Ac. renonce à des choses considérées comme normales en 1932-1935 : *Vous trouverez* CI-INCLUS *copie de...* (s. v. *ci*). — *Vous trouverez* CI-INCLUS *une lettre de votre père* (s. v. *inclure*).

A 941 AUTRES EXEMPLES

Voir § 249, *a*, 2°, où l'on trouve aussi des ex., qui n'ont rien de monstrueux, où le partic. varie.

c) Dans les autres cas, l'usage n'est pas fixé, particulièrement quand, dans le corps de la phrase, *ci-joint, ci-inclus,* etc. précèdent un nom accompagné d'un déterminant :

Avec accord : *Je te l'* [= une adresse] *envoie ci-*JOINTE (NERVAL, *De Paris à Cythère*, VI). — *Ces lettres* [...], *il les renvoyait ci-*JOINTES [cf. § 1008, R13] (BOYLESVE, *Élise*, p. 105). — *J'ai l'honneur de vous transmettre ci-*JOINTES *la réclamation de M. le Capitaine, ma lettre à M. le Délégué et sa réponse* (STENDHAL, *Corresp.*, t. VIII, pp. 324-325). — *Je vous envoie ci-*INCLUSES *des paroles prononcées ici par moi au moment de la proscription* (HUGO, lettre publiée dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, sept.-oct. 1978, p. 804). — *Je prends la liberté de vous envoyer ci-*JOINTES *des rillettes* (MUSSET, *Nouvelles*, Margot, I). — *J'ai donc l'honneur de vous adresser ci-*JOINTE [...] *ma demande de mise en disponibilité* (LYAUTEY, cité par Maurois, *Lyautey*, p. 133).

Sans accord : *Tu trouveras* CI-JOINT *la liste aussi exacte qu'il m'est possible de la donner* (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 111). — *J'ai l'honneur d'adresser ci-*JOINT *à Votre Excellence deux états descriptifs de la dernière foire de Sinigaglia* (STENDHAL, *Corresp.*, t. VII, p. 234). — *J'ai l'honneur de vous envoyer ci-*INCLUS *la déclaration que vous me demandez* (HUGO, *Corresp.*, cit. *Trésor*, s. v. *ci*). — *Vous trouverez ci-*JOINT *les pages dactylographiées de mon roman* (BERNANOS, *Corresp.*, 22 déc. 1934). — *Trouvez ci-*JOINT *les 2000 francs que nous vous devons* (H. BAZIN, *Tête contre les murs*, p. 127).

II. PARTICIPE EMPLOYÉ AVEC *AVOIR*

942 Règle générale.

Le participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son objet direct quand cet objet le précède ; — il ne varie pas (ce qui est le cas le plus fréquent) s'il est suivi de son objet direct ou s'il n'a pas d'objet direct.

Il varie : *Les efforts que nous avons* FAITS. *Ces conséquences, je les avais* PRÉVUES. *Ils étaient coupables : on les a* PUNIS. — *Les gentilles qualités qu'il avait* EUES *Bébert* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 441). — *La porte que quelqu'un a* OUVERTE / *La porte que quelqu'un a* REFERMÉE / [...] / *La lettre que quelqu'un a* LUE. / *La chaise que quelqu'un a* RENVERSÉE (PRÉVERT, *Paroles*, Message). — *C'est surtout les bêtises humaines qu'a* PEINTES *Flaubert* (FAGUET, cit. Sandfeld, t. II, p. 126). — *Quels efforts avez-vous* FAITS ? R1

Il ne varie pas : *Nous avons* FAIT *des efforts. J'avais* PRÉVU *ces conséquences. On a* PUNI *les coupables.* — *Elles ont toujours* ESPÉRÉ : *jamais elles n'ont* DOUTÉ *du succès.*

Quoiqu'elle s'explique par la tendance assez générale selon laquelle le mot qui s'accorde reste invariable quand le donneur d'accord n'est exprimé qu'ensuite (§ 429), la règle d'accord du part. passé conjugué avec *avoir* est souvent considérée ou ressentie comme artificielle. La langue parlée la respecte très mal, et, même dans l'écrit, on trouve des manquements, mais ils y restent minoritaires R2.

Toutes les injures que l'on s'est DIT (FLAUB., *1re Éduc.*, XXVII). — *As-tu vu la tête qu'il a* FAIT ? (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 226.) — *Quelle idée a* EU *le patron* [...] ? (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 68.) — *Quelle pousse ont* FAIT *vos arbres, Amélien !* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 136.) — *Et pourtant c'était cette pensée même qu'il avait* DÉVELOPPÉ *ce matin dans son devoir* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 335). — *C'est celle* [= une doctrine] *que nous ont* TRANSMIS *nos ancêtres* (*ib.*, p. 440). — *C'est une des rares paroles raisonnables que j'aurai* ENTENDU *de ce côté-là* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 2 nov. 1963). — *Mais combien de serrures cela lui a* OUVERT (GRACQ, cité par Maurois, dans les *Nouv. litt.*, 26 nov. 1964). — *Et quelle guerre as-tu* FAIT *à ton âge pour en être si glorieux ?* (GIONO, *Angelo*, p. 99.) — *Je ne peux pas vous dire l'impression que cela m'a* FAIT (DRUON, *Bonheur des uns...*, p. 97). — *L'agent de change* [...] *savait quelle « culotte »* [= perte au jeu] *avait* PRIS *son client* (ID., *Grandes familles*, p. 251). — *Tu imagines la tête qu'elle aurait* FAIT (MARTIN DU G., *Taciturne*, III, 3). — *Combien d'heures aurai-je* PASSÉ *à rêver éveillé ?* (Cl. ROY, *Somme toute*, p. 314.) — *Quand il se remémorera les impressions que lui a* CAUSÉ Le Chaos et la Nuit (MONTHERL., *Le chaos et la nuit*, p. 11). R3

À côté des ex. ci-dessus, où le participe est laissé invariable malgré la règle, on observe le phénomène inverse : le participe est accordé malgré la règle ; voir notamment

R1 942 REMARQUE

Il « faisait pas confiance au peuple » comme je lui ai toujours FAITE (PROUST). Le partic. s'accorde avec *la* omis par haplologie devant *lui* : cf. § 659, e, 1° et H5.

R2 942 REMARQUE

Plusieurs de ces ex. sont placés, sans doute à dessein, dans la bouche de personnages, et concernent donc la langue parlée ; de même, certaines expr. familières, comme dans le 2e ex. de DRUON. Les autres ex. doivent-ils être mis à la charge des auteurs ou à celle des typographes ? Certains ont été corrigés dans d'autres éd. (par les auteurs ou par d'autres typographes ou par l'éditeur ?) : pour GIDE, on lit *développée* (p. 329) et *transmise* (p. 434) dans L. P. ; pour DUHAMEL, *eue* dans F°, p. 84 ; pour GIONO, *faite* dans Pl., p. 53. – D'une authenticité indiscutable est l'ex. de FLAUB., puisque le roman est resté inédit du temps de l'auteur et que l'éd. a été faite sur le manuscrit (Pl., p. 1035). On a la même confiance dans la *Correspondance* de Sand, grâce à un éditeur scrupuleux.

R3 942 REMARQUE

Ex. moins pertinent, SAND accordant souvent les mots en se fondant sur son pseudonyme masculin : *J'ai à Bruxelles un ami d'enfance qui ne m'a presque jamais* PERDU *de vue* (*Corresp.*, 23 nov. 1852).

§§ 946, 951, *b* et 953. — Cela s'entend parfois aussi dans la langue parlée : voir notamment § 951, *b*, 1°, à propos de *fait*.

N. B. 1. Dans les temps surcomposés, le dernier participe seul varie :

Ce vin les a eu vite GRISÉS. — *Dès que vous m'avez eu* QUITTÉE (H. LAVEDAN, *Leur cœur*, p. 16). — *Lorsque la vie nous a eu* SÉPARÉS (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 105).

2. Il faut se garder de confondre les attributs et les compléments adverbiaux construits sans préposition (cf. § 947) avec les objets directs : *Je n'ai pas oublié l'amie fidèle* QUE *tu as* ÉTÉ. *Cet immeuble ne vaut plus la somme* QU'*il a* VALU.

943 Historique.

En anc. fr., l'accord du participe passé pouvait se faire avec l'objet direct, précédant ou non : ESCRITES ou ESCRIT *ai letres* ; *Letres ai* ESCRITES ou ESCRIT. Cependant lorsque l'objet direct était inséré entre l'auxiliaire et le participe, l'accord avait presque toujours lieu : *Ai letres* ESCRITES.

Au XVIe s., Marot, le père de la règle actuelle, enseignait « à ses disciples » :

« Nostre langue a ceste façon, / Que le terme qui va devant / Voluntiers regist le suyvant. / Les vieulx exemples je suyvray / Pour le mieulx : car, à dire vray, / La chanson fut bien ordonnée / Qui dit : *M'amour vous ay* DONNÉE, / Et du bateau est estonné [*amour* était alors ordinairement fém.] / Qui dit : *M'amour vous ay* DONNÉ. / Voyla la force que possede / Le femenin, quand il precede. / Or, prouveray par bons tesmoings, / Que tous pluriers n'en font pas moins ; / Il fault dire en termes parfaictz, / *Dieu en ce monde nous a* FAICTZ ; / Fault dire en parolles parfaictes, / *Dieu en ce monde les a* FAICTES ; / Et ne fault poinct dire, en effect : / *Dieu en ce monde les a* FAICT, / Ne *nous a* FAICT pareillement, / Mais *nous a* FAICTZ, tout rondement. / L'Italien (dont la faconde, / Passe les vulgaires du monde) / Son langage a ainsi basty / En disant : *Dio noi a* FATTI. » (*Épigr.*, CIX.)

Au XVIIe s., la règle de Marot fut minutieusement étudiée et longuement discutée. C'est Vaugelas notamment (pp. 175 et suiv.) qui la fit prévaloir. « En toute la Grammaire Françoise, estimait-il, il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré. » — Cependant, on tendait à laisser le part. passé invariable quand il était « suffisamment soutenu » (Bouhours, cit. Nyrop, t. IV, § 254, 1°) par les mots placés après lui : Vaugelas le prévoyait pour le partic. suivi d'un attribut du compl. d'objet (§ 950) ou d'un infinitif (§ 951) et aussi quand le sujet était postposé : *La peine que m'a* DONNÉ *cette affaire* (p. *493) ; d'autres grammairiens préconisaient l'invariabilité quand le partic. était suivi immédiatement d'un complément prépositionnel : *Les lettres que j'ai* REÇU *de vous*. — Ces règles, qui d'ailleurs n'étaient pas strictement observées, et auxquelles les grammairiens du XVIIIe s. substituèrent peu à peu celles qui sont les nôtres, se trouvent appliquées dans les ex. suivants :

+*Toutes les misères / Que durant notre enfance ont* ENDURÉ *nos pères* (CORN., *Cinna*, I, 3). — *La veneration que j'ay toûjours* EU *pour les Ouvrages qui nous restent de l'Antiquité* (RAC., *Iph.*, Préf.). — +*Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces ; l'une, de l'avoir* FAIT *chrétienne : l'autre* [...] *de l'avoir* FAIT *reine malheureuse* (BOSS., *Or. fun.*, Reine d'Anglet.). — *J'ai leu des Vers de vous qu'il n'a point* TROUVÉ *beaux* (MOL., *F. sav.*, IV, 2). — +*On ne les a jamais* VU *assis* [...] ; *qui même les a* VU *marcher ?* (LA BR., VIII, 19.) — *Des hommes célèbres qu'a* PORTÉ *l'Angleterre* (VOLT., *Lettres phil.*, XII). — +*La bonne chère que j'ai* FAIT *chez elle* (MARIV., *Sincères*, VII).

944 L'objet direct est un pronom relatif.

Quand l'objet direct est un pronom relatif, des difficultés apparaissent, dans certains cas, pour déterminer avec précision l'antécédent de ce pronom et donc le terme avec lequel l'accord doit se faire. Mais ces difficultés ne concernent pas seulement l'accord du participe passé.

L'antécédent est formé de plusieurs noms coordonnés : voir §§ 441-453. — La coordination peut être assurée par une conjonction de subordination impliquant l'idée de comparaison : § 454, *a*. — L'antécédent est un syntagme complexe (collectif + complément prépositionnel ; adverbe + syntagme prépositionnel ; *un des* + nom) : §§ 431, 430, 434.

945 L'objet direct est le pronom personnel élidé *l'*.

Quand l'objet direct est le pronom personnel élidé *l'*, on prendra garde au fait que, notamment dans les propositions impliquant une comparaison, *l'* peut être mis pour *le* pronom neutre équivalant à une proposition, et le participe reste donc au masculin singulier :

Elle s'est défendue comme je L'*avais* ESPÉRÉ (= comme j'avais espéré *qu'elle se défendrait*), *mieux que je ne* L'*avais* PRÉVU. — *Les techniques traditionnelles s'améliorent*

plus vite qu'on ne L'*avait* IMAGINÉ (WURMSER, cit. D. Gaatone, *Étude descriptive du système de la négation*, p. 95).

Quand *l'* peut être considéré comme tenant lieu d'un objet direct accompagné d'un attribut de cet objet, les choses sont moins simples.

1° Les participes *cru, dit, voulu* et leurs synonymes (comp. §§ 950 ; 951, *b*, 3°) restent normalement invariables :

Janot trouva plus dure qu'il ne L'*aurait* CRU *tout d'abord la vie de caserne* (JAMMES, *Janot-poète*, p. 205). — *La solitude hautaine des Tragédiens est pire que je ne* L'*aurais* CRU (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 205). — *L'étape est beaucoup plus longue que Labarbe ne nous* L'*avait* DIT (GIDE, *Voy. au Congo*, p. 141). — *Ma soirée fut aussi agréable que je* L'*avais* ESCOMPTÉ (ROMAINS, *Lucienne*, p. 62). — *Elle lui parut plus grande qu'il ne* L'*avait* IMAGINÉ (H. DE RÉGNIER, *Vacances d'un jeune homme sage*, p. 132). — *Ma joie n'était ni aussi grande ni aussi franche que je me* L'*étais* PROMIS (FRANCE, *Vie en fleur*, p. 178). — *Pour la première fois, l'*Annonce *sera jouée comme le poète* L'*avait* RÊVÉ (P. MAZARS, dans le *Figaro litt.*, 6 mars 1948). — *Elles* [= des lettres] *m'annonçaient une affliction bien plus vive que je ne* L'*avais* SUPPOSÉ (B. CONSTANT, *Ad.*, IX). — Dans tous ces ex., *l'* est facultatif : cf. § 671, *a*.

Les auteurs accordent parfois le participe comme si *l'* était pour *la* : *La nature apparaîtra plus généreuse qu'on ne* L'*avait* CRUE (J. ROSTAND, *Inquiétudes d'un biolog.*, p. 68). — *La situation est plus grave que tu ne* L'*avais d'abord* ESTIMÉE (PEREC, *Homme qui dort*, p. 114). — *La maison est certes grande, et moins pourtant que nous ne* L'*avions* JUGÉE (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 98). — Comp. avec *les* : *Marcasse ne m'en* [= des nouvelles] *avait d'ailleurs jamais donné d'aussi exactes et d'aussi détaillées que je* LES *aurais* VOULUES (SAND, *Mauprat*, XXVI). — *Les pensées de Lucien à son égard n'étaient pas telles qu'elle* LES *avait* CRUES (BOURGET, *Divorce*, V). **H**

Avec *imaginé*, cet accord est particulièrement fréquent : *Je la voyais moins malheureuse et mieux portante que je ne* L'*avais* IMAGINÉE (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 780). — *Fermina Márquez n'était pas telle qu'il se* L'*était* IMAGINÉE (LARBAUD, *Fermina Márquez*, X). **A**

2° Avec un participe qui n'est pas du type de *cru, dit, voulu, l'* ne peut être supprimé et le participe varie quand ce pronom équivaut à *la* :

Nous montâmes à ma chambre, qui était telle que je L'*avais* LAISSÉE (Tr. BERNARD, *Secrets d'État*, XXIX). [Avec un temps simple : ... *que je* LA *laissais*.]

N. B. Le participe passé reste invariable dans les expressions *Il l'a* ÉCHAPPÉ *belle* **R**, *Vous me l'avez* BAILLÉ *belle* ou *bonne*, *Vous me l'avez* DONNÉ *belle* (vieux), *Il l'a* MANQUÉ *belle* (vieux). Ce sont des formules figées, dans lesquelles le participe reste invariable selon l'usage ancien (cf. § 943), d'autant plus facilement que le pronom *l'* n'est plus identifiable pour le locuteur [il représentait le nom *balle* : cf. § 671, *b*].

H 945 HISTORIQUE

Avec un temps simple : *Ces questions ne sont donc pas aussi oiseuses que vous* LES *disiez* (DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 63).

A 945 AUTRES EXEMPLES

FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. IX, p. 212 ; MAURIAC, *Asmodée*, II, 7 ; BEDEL, *Jérôme 60° lat. nord*, V ; VIALAR, *Jeunesse du monde*, p. 435 ; etc.

R 945 REMARQUE

Sur la construction d'*échapper*, voir § 290, *b*.

946 L'objet direct est le pronom *en*.

Quand l'objet direct est le pronom personnel *en*, le participe reste d'ordinaire invariable. **H**

Voulant déjà mettre mes résolutions (car j'en avais PRIS*) à l'épreuve* (GIDE, *Porte étr.*, p. 3). — *Ses imprudences à lui, s'il en a* COMMIS, *furent élevées* (BREMOND, *Apologie pour Fénelon*, p. 81). — *Un dîner où j'en* [= des asperges] *avais* MANGÉ (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 121). — *Il y a des types comme ça. J'en ai* CONNU (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 456). — *Je vous en ai* LAVÉ *de la vaisselle* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 166). — *Il se faisait des cigarettes comme on n'en a jamais* VU (JAPRISOT, *Été meurtrier*, p. 12). Etc.

Il en est de même si *en* est associé à un adverbe de degré jouant le rôle d'un pronom indéfini (cf. §§ 676, *e* ; 736, *b*, 4°) et précédant le participe :

J'en ai tant VU, *des rois !* (HUGO, *F. d'aut.*, III.) — *Tu m'as dit que les romans te choquent ; j'en ai beaucoup* LU (MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, III, 4). — *Si l'on donnait une couronne civique à celui qui sauve une vie humaine, combien n'en eût-il pas* REÇU ! (MICHELET, *Mer*, Notes.) — *Que j'en ai* ENTENDU, *miséricorde ! que j'en ai* SUBI, *l'an dernier de ces magnifiques dissertations sur la trombe de Monville !* (FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 136.) — *Tolède a possédé dans le Greco un de ces artistes, comme l'Italie de la Renaissance en a tant* CONNU (BARRÈS, *Greco*, p. 32). — *Les images de cette sorte, on nous en a tant* MONTRÉ (DUHAMEL, *Tribulations de l'espérance*, p. 101). — *J'en avais tant* EU *depuis, des élèves* (MORAND, *Champions du monde*, p. 47). — De même, a fortiori, *J'en ai* LU *beaucoup* (ou... *deux*, ou... *plusieurs*).

H 946 HISTORIQUE

Avec le partic. passé précédé de *en*, que ce pronom fût ou non en liaison avec un adverbe, l'accord était autrefois facultatif : *Et de ce peu de jours si long-temps attendus, / Ah malheureux ! combien j'en ay déja* PERDUS ! (RAC., *Bér.*, IV, 4.) — *Combien en as-tu* VEU, *je dis des plus hupez / [...]* (ID., *Plaid.*, I, 4). — *Combien en a-t-on* VUS / *Qui du soir au matin sont pauvres devenus* (LA F., *F.*, V, 13). — °*Je ne veux pas vous faire pitié, puisque vous n'en avez pas déjà* EUE *pour moi* (RAC., G. E. F., t. VI, p. 385, note 3).

En est senti comme un pronom personnel un peu particulier : il correspond à un syntagme introduit par *de* (même si ce *de* est dans le cas présent un article partitif), et il indique une quantité qui peut être non nombrable (*De la bière, j'*EN *ai bu*) ou qui, si elle est nombrable, peut être l'unité (*Combien* EN *as-tu pris ? Une*). Comme il exprime ainsi une portion imprécise de quelque chose, il est assez normal qu'on hésite à considérer qu'il représente un pluriel. R1

Cependant, l'usage n'est pas général, et il n'est pas rare qu'on traite *en* comme un autre pronom personnel et qu'on lui attribue le genre et le nombre du nom représenté. Cette variation ne peut donc être taxée d'incorrecte. R2

Ses ordres, s'il en a DONNÉS, *ne me sont pas parvenus* (STENDHAL, *Corresp.*, t. II, p. 380). — *Un homme capable de découvrir en douze ans autant de choses et de si utiles que Suzanne en a* DÉCOUVERTES *en douze mois serait un mortel divin* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 211). — *J'ai déchiré de mes brouillons bien plus de feuillets que je n'en ai* GARDÉS (BARRÈS, *Génie du Rhin*, Préf.). — *Il quitte, sans plus de formes qu'il n'en a* SUIVIES *pour y entrer, cette armée* [...] (MAUROIS, *Mes songes que voici*, p. 94). — *La peur a détruit plus de choses en ce monde que la joie n'en a* CRÉÉES (MORAND, *Rond-point des Champs-Élysées*, p. 28). — *Ma mère ? mais jusqu'alors je n'en avais point* EUE (ARLAND, *Étienne*, p. 63). — *Des connaissances, des conseils, mes trois fils en ont* REÇUS (DUHAMEL, *Musique consolatrice*, p. 87). — *Une joie discrète, mais telle qu'il n'en avait jamais* MONTRÉE *en ma présence* (BOSCO, *Malicroix*, p. 152). — *Une immense muraille telle que les hommes n'en ont jamais* CONSTRUITE (GREEN, *Années faciles*, 9 déc. 1934). — *Une remonte comme on n'en avait jamais* VUE (GIONO, *Deux cavaliers de l'orage*, p. 38). — *Sur les tombes des chefs, ils dressaient des statues en bois... Vous en avez* VUES *au musée de Kaboul* (KESSEL, *Jeu du roi*, p. 112). — *Il vous vaudra plus de surprises,* [...], *plus de bonheur aussi que je ne vous en ai jamais* DONNÉS (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 616). Etc.

De même, lorsqu'il y a un adverbe de degré : *On saurait* [...] *combien de gens il a convertis, combien il en a* CONSOLÉS (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 136). — *M. Spronck pourra répondre qu'en fait de questions difficiles, il en a déjà trop* TOUCHÉES *dans son livre* (BRUNETIÈRE, *Essais sur la litt. contemp.*, p. 230). — *Ce sont vos lettres qui m'ont grisée ! Ah ! songez / Combien depuis un mois vous m'en avez* ÉCRITES (E. ROSTAND, *Cyr.*, IV, 8). — *C'était là une de ces constructions psychologiques comme j'en ai tant* BÂTIES (BOURGET, *Sens de la mort*, p. 220). — *Ce n'est qu'un crachat de plus sur la face ruisselante d'une société soi-disant chrétienne, qui en a déjà tant* REÇUS (BLOY, *Désespéré*, p. 271). — *Des gens comme nous en avons tant* CONNUS (PÉGUY, *Souvenirs*, p. 101). — *Un de ces documents confirmatifs, comme les derniers temps en ont tant* PRODUITS (BAINVILLE, *Bismarck et la Fr.*, p. 136). — *C'est une de ces explications politiques, telles que Corneille en a tant* ÉCRITES (SCHLUMBERGER, *Plaisir à Corneille*, p. 222). — *Combien n'en avait-il pas* CONNUS, *lui, Péguy, qui, grâce au bergsonisme, avaient cheminé vers la foi !* (MASSIS, *Notre ami Psichari*, p. 188.) — *On condamne des hérétiques plus qu'on n'en a jamais* CONDAMNÉS (CHAMSON, *Superbe*, p. 83). Etc.

N. B. Dans des phrases comme la suivante, l'accord est commandé non par le mot *en*, mais par un pronom relatif objet direct placé avant le participe : *Il retournait contre sa mère les armes* QU'*il en avait* REÇUES (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 31).

947 Compléments de mesure sans préposition.

a) *Coûter, valoir, peser, mesurer, marcher, courir* R1, *vivre, dormir, régner, durer, reposer*, etc., peuvent être accompagnés d'un complément adverbial de mesure (cf. § 312, *a*), qu'il faut se garder de prendre pour un objet direct ; le participe passé de ces verbes est invariable. R2

Les trente mille francs que ce meuble m'a COÛTÉ (*Ac.* 2001). — *La moitié de la dépense qu'il a* COÛTÉ (*Code civil*, art. 660). — *La somme que le Narcisse m'avait* COÛTÉ (GREEN, *Terre lointaine*, p. 109). — *Ce cheval ne vaut plus la somme qu'il a* VALU *autrefois* (*Ac.* 1935). — *Les dix grammes que cette lettre a* PESÉ. *Les vingt minutes que j'ai* MARCHÉ, COURU. *Les vingt-quatre ans que le roi Albert Ier a* RÉGNÉ *en Belgique*. — *Elle songea aux années qu'elle avait* VÉCU *ensuite* (LACRETELLE, *Bonifas*, XII). — *Pendant les quarante-trois jours qu'a* DURÉ *notre marche* (ROMAINS, *Dieu des corps*, p. 16). — *Les heures que j'ai* DORMI (cf. *b*, 1°), *que j'ai* REPOSÉ.

b) Certains des verbes signalés ci-dessus peuvent avoir aussi des emplois transitifs.

1° Tantôt cela est confirmé par le fait que les verbes acceptent la construction passive.

Peser dans le sens « constater le poids de » ou, au figuré, « examiner » : *Les paquets que j'ai* PESÉS. *Ces paroles, les avez-vous* PESÉES ? — De même, *mesurer*.

R1 946 REMARQUE

Le fait que *en* ne soit pas un objet direct comme les autres n'empêche pas qu'il puisse représenter un pluriel masc. ou fém. pour les mots qui s'accordent avec lui :

En ai-je vu JETÉS *à terre par les politiciens de ces courageux officiers !* (BARRÈS, *Union sacrée*, p. 69.) — Comp. : *Il y en a qui* SE CONTENTENT *avec mon polichinelle* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 476). — *Toutes ces choses qu'on raconte, il y en a qui* SONT VRAIES (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 297). — En particulier, *que* ayant *en* comme antécédent est un objet direct normal : *Des livres, j'en ai que vous n'avez jamais* LUS.

R2 946 REMARQUE

La variation a même la faveur de certains linguistes, Damourette et Pichon notamment (§ 1180), qui donnent seulement des ex. allant dans ce sens.

R1 947 REMARQUE

Parcourir a normalement un complément d'objet direct, et son participe passé varie : *Combien de kilomètres a-t-il* PARCOURUS ? *Combien de livres a-t-elle* PARCOURUS ?

R2 947 REMARQUE

Payer a la faculté de se construire simultanément avec un objet direct et un complément de mesure : *J'ai payé cette veste 300* EUROS. *La veste que j'ai payée 300* EUROS. On peut donc avoir : *Je n'ai pas regretté les 300 euros que j'ai* PAYÉ *cette veste* (cf. Hanse) ; mais aussi ... *que j'ai* PAYÉS POUR *cette veste*. Comp. : *300 euros* ONT ÉTÉ PAYÉS *pour cette veste* et *Cette veste* A ÉTÉ PAYÉE *300 euros*.

Courir dans les sens « poursuivre » ou « s'exposer à » : *Les lièvres qu'il a* COURUS. *Les dangers que j'ai* COURUS.

Vivre est traité par beaucoup d'auteurs comme un verbe transitif signifiant « passer, mener » quand on envisage, non pas la durée en elle-même, mais la nature, la qualité de ce qui a été expérimenté au cours de cette période (qualité souvent exprimée par une épithète, un complément déterminatif, etc.) [voir aussi § 297, *b*, 13°] : *Les heures qu'il avait* VÉCUES *loin de Dieu* (FRANCE, *Thaïs*, p. 11). — *Un grand nombre des jours et des années que j'ai* VÉCUS *moi-même* (BARRÈS, *Souvenirs d'un officier de la Grande Armée*, Préf., p. II). — *Un souvenir trop précis des atroces minutes qu'elle avait* VÉCUES *dimanche soir* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 264). — *Ceux qui vont mourir* [...] *revivent une par une, avec une rapidité de météore, toutes les heures qu'ils ont* VÉCUES (FARRÈRE, *Condamnés à mort*, p. 270). — *Tant d'années qu'ils ont* VÉCUES *sous le même toit* (GENEVOIX, *Roû*, p. 56). — *Ce ne sont pas des heures frivoles que j'aurai* VÉCUES (MAURIAC, *Journal*, t. III, p. 111). — *Elle l'*[= un pays] *avait aimé passionnément pendant les dix années qu'elle y avait* VÉCUES *auprès de son grand-père* (CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 51).

Même dans ce cas, certains auteurs répugnent à considérer qu'il s'agit d'un véritable objet direct : *Quelles étranges minutes elle avait* VÉCU ! (GREEN, *Léviathan*, I, 9.) — *En faisant appel aux instants de bonheur qu'elle avait* VÉCU (*ib.*, II, 7). — *Quelles heures il avait* VÉCU ! (MAURIAC, *Chemins de la mer*, p. 254.) — *Pour que les temps qui viennent nous soient moins amers* [...] *que ceux que nous avons* VÉCU *en 1940* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 883).

En revanche, quand le complément n'exprime plus une durée, l'évolution sémantique du verbe, son caractère transitif et, par conséquent, la variabilité du participe ne sont pas contestables : *Il revient sur des affaires qu'il a* VÉCUES (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, Pl., p. 956). — *Ses convictions, il les a vraiment* VÉCUES. — *Ses rêves, il les a* VÉCUS.

Le partic. passé ***dormi*** est parfois employé au passif : *Trois nuits mal* DORMIES (MUSSET, *Prem. poés.*, Marrons du feu, IV). — *Las d'une nuit mal* DORMIE (VIAN, *Arrache-cœur*, IX). — *Cette nuit étant la plus courte de l'année, elle ne valait pas la peine d'être* DORMIE (MAALOUF, *Léon l'Africain*, p. 72). — Dès lors, il ne serait pas impossible d'écrire : *Les trois nuits que j'ai mal* DORMIES. Mais cela reste de la pure théorie. R3

2° Pour ***valoir*** et ***coûter***, la construction passive est exclue. Pourtant, lorsqu'ils sont construits avec un objet indirect et définis respectivement « procurer (à qqn) » et « occasionner (à qqn), lui causer comme perte », les grammairiens ont opté pour la variabilité.

- *Les honneurs que lui a* VALUS *cette action* (LITTRÉ). — *La gloire que cette action lui a value* (*Ac.* 1878-1935). — *Impossible de reculer avec les haines que mon dévouement m'a* VALUES (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 170). — *La considération que lui avaient* VALUE *sa science d'archiviste, sa grosse fortune et la famille distinguée dont il sortait* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 203). — *Je n'ai pas* [...] *répondu aux attaques que m'a* VALUES *le rapport dont la Commission de réforme de l'orthographe m'avait chargé* (BRUNOT, *Hist.*, t. III, p. VII).
- *Les efforts que ce travail m'a* COÛTÉS (*Ac.* 1932 ; *m'aura* COÛTÉS, 2001). — *Nous y aurions perdu les 100.000 hommes que nous a* COÛTÉS *la défaite* (F. GREGH, *Âge de fer*, p. 138).
  En 1878, l'*Ac.* donnait *coûter* comme toujours intransitif et l'ex. était : *Les efforts que ce travail m'a* COÛTÉ. — Pour Littré, *coûté* doit toujours rester invariable : *La somme que cette maison m'a* COÛTÉ. *Les pleurs que la mort de cet enfant a* COÛTÉ *à sa mère.* — Cette façon de voir était fort défendable : *les pleurs* est-il vraiment un objet direct ? R4

R3 947 REMARQUE
Quoique l'emploi transitif de ***parler*** ne soit pas tout à fait inconnu (§ 297, *b*, 7°, N. B. 1), l'ex. suivant paraît aventuré : °*Ces centaines d'heures de cours que j'ai* PARLÉES [...], *c'est mon viatique d'honneur* (P.-H. SIMON, *Raisins verts*, p. 105).

R4 947 REMARQUE
On raisonne souvent en arguant des interrogatifs substituables : ... a *coûté quoi ?* ou ... a *coûté combien ?* Mais *quoi* n'est pas exclusivement objet direct (cf. § 731, *b*) ni *combien* complément adverbial : COMBIEN *t'a-t-il donné ?*

948 Verbes impersonnels.

Le participe passé des verbes impersonnels ou pris impersonnellement est invariable :

Les inondations qu'il y a EU. *Les chaleurs qu'il a* FAIT. — *Pour avoir une Phèdre parfaite, il l'aurait* FALLU *écrite par Racine sur le plan de Pradon* (R. DE GOURMONT, *Chemin de velours*, p. 132). — *Quels soins il a* FALLU *pour maintenir sous un ciel implacable cette végétation luxuriante !* (J. et J. THARAUD, *Fête arabe*, p. 17.)

On peut discuter de la fonction des éléments qui accompagnent les verbes impersonnels (cf. § 231), mais, pour l'accord au moins, on ne traite pas ces éléments comme des objets directs.

949 Objet direct sous-entendu.

Les participes *dit, dû, cru, pu, voulu, permis, pensé, prévu* et autres semblables restent invariables lorsqu'ils ont pour objet direct un infinitif ou une proposition à sous-entendre après eux (cf. § 218, *f*). Le pronom *que* qui précède est alors objet direct du verbe à sous-entendre, et non du participe :

J'ai fait tous les efforts que j'ai PU (sous-entendu : *faire*). *Il m'a donné tous les renseignements que j'ai* VOULU (sous-entendu : *qu'il me donnât*). — *Elle* [= la mer] *n'est pas* [...] *la solitude qu'il avait* CRU (P. MILLE, *Mém. d'un dada besogneux*, p. 137).

À l'exception de *pouvoir* et de *devoir*, ces verbes peuvent aussi avoir un objet direct placé avant eux et commandant l'accord du participe. Il importe donc de consulter le sens : *Il débita des histoires que nous n'avons pas* CRUES. *Il a cité toutes les paroles que j'avais* DITES. *Vous avez obtenu la réparation que vous avez* VOULUE. — *Bien que l'ancien curé d'Abrecave lui eût fait jadis part de ces premières grandes charités que le collier de perles avait* PERMISES (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 224). — *Ils* [= des cataplasmes] *n'avaient pas sur la paresse des organes l'action que la religieuse avait* ESPÉRÉE (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1136).

N. B. Le participe passé précédé du pronom relatif *que* est invariable lorsque ce pronom est objet direct d'un verbe placé après le participe (qui lui-même a alors pour objet direct la proposition qui vient après lui) :

C'est une faveur qu'il a ESPÉRÉ *qu'on lui accorderait* (Il a espéré qu'on lui accorderait *que*, c.-à-d. la faveur). — *À travers les portes que Lyonnette avait* COMMANDÉ *qu'on fermât* (BOURGES, *Crépuscule des dieux*, IX). — *Comment obtenir de Fernand les volets qu'elle n'avait pas* VOULU *qu'il accordât à Mathilde ?* (MAURIAC, *Genitrix*, VIII.) — Comp. § 951.

Mais on écrira, en faisant l'accord : *Ceux que l'on a* INFORMÉS *que leur demande était accueillie.* En effet, *que* est ici objet direct du participe : on a informé qui ? *Que*, c.-à-d. *ceux*. — On les a informés de quoi ? *Que leur demande était accueillie* : la proposition est objet indirect.

Pareillement, le participe est invariable dans les phrases où il est précédé de *que* et suivi d'une relative introduite par *qui* (§ 1116) : *Nous subissons les malheurs qu'on avait* PRÉVU *qui arriveraient.*

950 Présence d'un attribut d'objet direct.

Le participe passé accompagné d'un attribut d'objet direct s'accorde ordinairement avec cet objet si celui-ci précède le participe :

Tous ceux qu'il avait FAITS *grands* (BLOY, *Âme de Napol.*, p. 90). — *Il l'a* MISE *enceinte* (*Rob.*, s. v. *mettre*, III, 4, avec la mention « pop. »). — *Ma mère* [...] *nous eût* PRÉFÉRÉS *souffrants* (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 86). — *Voici une balle. En peinture on ne l'a jamais* PRISE *que pour une sphère* (A. BRETON, *Pas perdus*, Idées d'un peintre). — *Cette innocence que j'ai* QUALIFIÉE [...] *de fonctionnelle* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 917). — *Il l'avait* RENDUE *fort malheureuse, pour se venger* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Une confidente* [...] *que le prince lui avait* REPRÉSENTÉE *coquette, et peut-être légère* (FRANCE, *Lys rouge*, XXIV). — *Ils cherchaient dans mes yeux une admiration, une approbation qui* [...] *les eût* TENUS *quittes* (GRACQ, *Beau ténébreux*, Pl., p. 168). — Voir aussi § 953, *b*, 2°.

Toutefois, l'usage est assez hésitant pour les participes *cru, su, dit, voulu* et leurs synonymes (comp. §§ 945 ; 951, *b*, 3°), pour lesquels le véritable objet direct est l'ensemble formé par le nom ou le pronom et l'attribut (cf. § 298, *f*). **H**

Ex. où le participe est invariable : *Derrière ses yeux se creusaient de profondes salières qu'on aurait* CRU *évidées au scalpel* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). — *Ses petites mains* [...] *qu'on eût* DIT *moulées par Coustou* (HUGO, *Choses vues*, p. 271). — *Ces petits fruits* [...] *qu'on aurait* VOULU *plus sucrés* (GIDE, *Nourr. terr. et Nouv. nourr.*, p. 97). — *Des femmes que j'aurais* SU *vertueuses* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 818). — *Des événements que mon grand-père eût* [...] JUGÉ *invraisemblables* (SARTRE, *Mots*, p. 40). — *Ces sons du cor que jamais je n'avais* TROUVÉ *tristes* (MAURIAC, *Préséances*, I, 1). **A1**

Même dans ce cas particulier la variabilité prédomine : *Tout le monde l'a* CRUE *morte* (HUGO, *Angelo*, III, II, 3). — *Ils sont ornés d'œuvres d'art qu'on a* SUPPOSÉES *capables de réjouir les yeux* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 383). **A2** — *Laura était vêtue très simplement, tout de noir ; on l'eût* DITE *en deuil* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 164). — *Je vous fais porter quelques fruits, je les aurais* VOULUS *plus beaux* (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 163). — *Une mort qu'on lui a* PRÉDITE *héroïque* (JOUHANDEAU, *Élise architecte*, p. 31).

H 950 HISTORIQUE

Le partic. passé suivi d'un attribut de l'objet est un des cas où l'invariabilité était recommandée par les grammairiens du XVII[e] s., notamment par Vaugelas, pp. 277-278 : *Les habitans nous ont* RENDU *maistres de la ville. Le commerce l'a* RENDU *puissante.* Voir les ex. du § 943.

A1 950 AUTRES EXEMPLES

De *cru* : GIDE, *Journal*, 29 déc. 1891 ; BAINVILLE, *Chroniques*, p. 2 ; MONTHERLANT, *Bestiaires*, IV ; GAXOTTE, *Frédéric II*, p. 393 ; CESBRON, *Briser la statue*, III, 2 ; G. MOUNIN, *Clefs pour la langue fr.*, p. 55 ; — de *dit* : MICHELET, *Insecte*, Note 14 ; THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 114 ; — de *voulu* : MAUROIS, *Byron*, XXVIII ; etc. — Voir aussi § 953, *b*, 2°.

A2 950 AUTRES EXEMPLES

De *cru* variable : VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, III, 10 ; CLAUDEL, *Pain dur*, I, 1 ; ROMAINS, *Lucienne*, p. 36 ; MAURIAC, *Robe prétexte*, XXVII ; S. GERMAIN, *Livre des nuits*, p. 32 ; — de *dit* : LOTI, *Matelot*, XXXIX ; TOULET, *Béhanzigue*, p. 80 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1065 ; — de *voulu* : A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 195 ; BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, IV, 6 ; GENEVOIX, *Fatou Cissé*, p. 166 ; etc. — Voir aussi § 953, *b*, 2°.

Les écrivains sont parfois inconstants : *Deux longs traits noirs qu'on eût* CRU *dessinés au charbon* (GREEN, *Moïra*, p. 11) ; — *Des choses qu'on n'aurait pas* CRUES *possibles* (*ib.*, p. 36). — Peut-être faut-il incriminer surtout les imprimeurs ; c'est ainsi que *crus* de *Nous a-t-il* CRUS *indignes* (BARRÈS, *Dérac.*, Fasquelle, 1897, p. 306) devient *cru* dans l'éd. Nelson (p. 295) ; inversement, le *cru* de *On les eût* CRU *faits sur mesure* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Plon, p. 135) devient *crus* dans la Pléiade, p. 439. Etc.

951 Participe passé suivi d'un infinitif.

a) Le participe passé conjugué avec *avoir* et suivi d'un infinitif (avec ou sans préposition) s'accorde avec le complément d'objet direct (voir N. B. ci-dessous) qui précède quand l'être ou l'objet désignés par ce complément font l'action exprimée par l'infinitif. H1

Les violonistes que j'ai ENTENDUS *jouer sont des virtuoses* : les violonistes (représenté par *que*) jouent. — *Dès que je l'eus* ENTENDUE *tirer le verrou derrière elle* (GIDE, *Porte étr.*, VIII). — *Je ne l'* [= George Sand] *ai point* VUE *boire à la coupe des Bacchantes et fumer indolemment assise sur un sopha comme une sultane* (CHAT., *Mém.*, IV, XI, 7). — *Je les ai* VUS *partir comme trois hirondelles* (HUGO, *F. d'aut.*, VI). — *Des hommes que l'on avait* [...] ENVOYÉS *combattre* (DUTOURD, *Taxis de la Marne*, II, 13). — *Les comédiens qu'on a* EMPÊCHÉS *de jouer, qu'on a* AUTORISÉS *à jouer.* — *La Chinoise* [...] *nous a* REGARDÉS *passer* (MALRAUX, *Conquérants*, p. 51). — *Je les ai* ENTENDUS *crier dans le jardin* (SARTRE, *Mots*, p. 40). — *Que de pleurs j'ai* VUS *couler !*

Sinon, le participe reste invariable : *Les airs que j'ai* ENTENDU *jouer étaient joyeux. La mauvaise humeur qu'il a* LAISSÉ *voir. Les mesures qu'il a* VOULU *prendre, qu'il a* OSÉ *prendre, qu'il a* PRÉFÉRÉ *prendre. Ces personnes n'arrivaient pas ; je les ai* ENVOYÉ *chercher. Les comédies qu'on a* EMPÊCHÉ *de jouer, qu'on a* AUTORISÉ *à jouer.* — *La matière* [...] *que j'ai* CHERCHÉ *à pétrir* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIV, p. 170). — *Que de pleurs j'ai* VU *verser !* — *Je ne me la suis pas* LAISSÉ *prendre* [= laissé prendre la petite fille à moi] *et je me suis sauvée avec elle* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, III, 3). [À moins que Claudel n'applique l'invariabilité dont il est question dans *b*, 2°.]

Notons que : 1) si l'infin. a son propre objet direct, le pronom objet direct ne peut être rapporté à l'infin. et le partic. varie : *Ces bûcherons, je les ai* VUS *abattre des chênes* ; — 2) si l'agent de l'infin. est ou peut être exprimé avec la préposition *par* (cf. § 903), le pronom ne peut être rapporté au participe, et celui-ci est nécessairement invariable : *Ces arbres, je les ai* VU *abattre (par le bûcheron).* R1

Nous avons donné ci-dessus la règle reçue, et il vaut mieux s'y tenir. Mais son fondement n'est pas assuré. Dans *Je les ai vus partir*, on pourrait considérer que le véritable complément d'objet est la proposition infinitive (cf. § 298, *e*). R2 Voir d'ailleurs *b*, 3° ci-dessous.

En tout cas l'usage est hésitant, et plus d'un auteur laisse le partic. passé invariable dans tous les cas, conformément à l'analyse que nous venons de donner : *Une vie saturée d'angoisses, que le miracle de vos deux tendresses a seul* EMPÊCHÉ *d'être insupportable* (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 435). — *Il avait vu les mitrailleuses braquées sur lui, les avait* ENTENDU *tirer* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 369). — *Que de prêtres ai-je* ENTENDU *parler ainsi !* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1129.) — *Lorsqu'elle eut retrouvé ses esprits, on l'avait* ENTENDU *murmurer* [...] (M. DE SAINT PIERRE, *Aristocrates*, V). — *Les contradictions qu'ils ont* SENTI *se dresser en eux ou devant eux* (GIDE, *Journal*, janv. 1925). — *La rupture que* [...] *elle avait* SENTI *venir* (ESTAUNIÉ, *Ascension de M. Baslèvre*, III, 7). — *Cette lugubre place de Grève* [...] *pourrait être pavée des têtes qu'elle a* VU *tomber* (HUGO, *Dernier jour d'un condamné*, XLIV). — *Les dictionnaires sont ou devraient être le reflet de la civilisation qui les a* VU *naître* (G. MATORÉ, *Hist. des dict. fr.*, p. 19). A1

Notons toutefois des divergences entre les éditions pour ce phénomène, purement graphique d'ailleurs : *La pluie coulait sur cette maigre poitrine que Mathilde avait* VU *ruisseler d'eau* (MAURIAC, *Anges noirs*, Grasset, 1937, p. 261) [*vue* dans les *Œuvres compl.*, t. III, p. 319]. — *Une vaste entreprise d'épuration analogue à celle que j'ai* VU *fonctionner en Espagne* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Plon, 1948, p. 57) [*vue*, Pl., p. 390].

N. B. 1. L'agent de la proposition infinitive prend parfois la forme de l'objet indirect (§ 903) ; dans ce cas, il n'est plus considéré comme objet direct et n'influence pas le participe : *La personne à qui j'ai* ENTENDU *dire*

H1 951 HISTORIQUE

Cette règle n'a été instaurée qu'au XVIII[e] s., mais l'usage du temps la respectait assez mal : cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1723. — Vaugelas (pp. 179-180), lui, prônait l'invariabilité du partic. passé suivi d'un infin. : non seulement dans *Je l'ay* FAIT *peindre* ou dans *C'est une espece de fortification que j'ay* APPRIS *à faire en toutes sortes de places*, mais aussi dans *La Reyne la plus accomplie que nous eussions jamais* VEU *seoir dans le Throsne des fleurs de Lys*. — Voir l'ex. de LA BRUYÈRE au § 943. — Vaugelas exigeait même l'invariabilité quand l'auxiliaire était *être* : *Ma sœur est* ALLÉ *visiter ma mère* (p. 501).
En anc. fr., le partic. passé conjugué avec *avoir* variait souvent (même *fait* : cf. H2) devant un infin., quelles que soient les circonstances : *Son pastor, qui s'anime* [= âme] *at* ENTREPRISE *a guardeir* (*Poème moral*, 1062, éd. Bayot). — *Ceste aventure que Dex* [= Dieu] *li avoit* DONNEE *trover* (*Mort Artu*, cit. Moignet, p. 207).

R1 951 REMARQUE

Les grammaires recommandent parfois de remplacer l'infin. par un participe présent ou par une proposition relative à l'imparfait ; si cela est possible, le partic. passé s'accorde : *Je les ai* VUS *sortir* → *Je les ai vus sortant* ou ...*qui sortaient*. — Mais divers partic. passés ne s'accommodent pas de cette substitution et varient pourtant : *Je les ai* ENVOYÉS *se battre. Je les ai* EMPÊCHÉS *de se battre.*

R2 951 REMARQUE

Thomas va jusqu'à écrire à l'article *senti* : « *Senti*, tout comme *fait* et *laissé*, *vu* ou *regardé*, *entendu* ou *écouté*, est le plus souvent considéré comme faisant corps avec l'infinitif qui le suit et reste invariable. » Mais, contrairement à ce que cela pourrait faire croire, il soutient la règle traditionnelle dans les articles *vu*, *entendu* et *participe passé*.

A1 951 AUTRES EXEMPLES

De *vu* considéré comme irrégulier : MUSSET, *Fantasio*, II, 7 ; E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXXIX ; A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 382 ; BARRÈS, *Appel au soldat*, 1900, p. 385 ; JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, VII ; P. HAZARD, *Crise de la conscience européenne*, p. 340 ; FARAL, *Chanson de Roland*, p. 24 ; TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 466 ; DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 122 ; etc. — Autres ex. encore dans Hanse, s. v. *Participe passé*, D, Cas partic., 14.

que... — [...] *des souliers tels qu'on lui* [= une jeune fille] *en avait* VU *porter le jour de sa disparition* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Œuvres en pr.*, Pl., p. 853). — *Cette adresse qu'elle lui* [= Mlle Bachellery] *avait entendu donner à lui-même* (A. DAUDET, *N. Roumestan*, p. 290). R3

2. Quand le participe suivi d'un infinitif a pour objet direct le pronom ***en*** (§ 946), on le laisse invariable :

Hélas ! que j'en ai VU *mourir de jeunes filles !* (HUGO, *Orient.*, XXXIII, 1.) — *Que j'en ai* VU *sortir sous les huées !* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIV, p. 140.)

R3 951 **REMARQUE**

Les pronoms *me, te, se, nous, vous*, qui n'ont qu'une forme pour l'objet direct et pour l'objet indirect, peuvent donc en principe entraîner ou non un accord : *Les paroles qu'on nous a* ENTENDUS ou ENTENDU *prononcer.*

b) Cas particuliers.

1° Le participe ***fait*** suivi immédiatement d'un infinitif est invariable, parce qu'il fait corps avec l'infinitif et constitue avec lui une périphrase factitive (§ 774, *e*, 3°). H2

Je les ai FAIT *combattre, et voilà qu'ils sont morts !* (HUGO, *Hern.*, III, 4.) — *La secrétaire que j'ai* FAIT *entrer dans cette société, que j'ai* FAIT *engager. Les fruits que j'ai* FAIT *macérer dans l'alcool.*

Ex. irréguliers : °*La joie l'a* FAITE *changer de couleur* (RAMUZ, *Grande peur dans la montagne*, p. 86). — °*Une autre* [...] *s'est* FAITE *engrosser* (Y. NAVARRE, *Je vis où je m'attache*, p. 97). [Contraire aussi à la règle générale de ce § 951.] — Ex. oraux dans Damourette-Pichon, § 2062. Nous en avons aussi, notamment d'une femme de ménage du Brabant wallon. R4

H2 951 **HISTORIQUE**

Jusqu'au XVIe s., *fait* suivi d'un infin. était souvent variable : *Les portes a* FAITES *ovrir* (1re contin. de *Perceval*, t. III, A 1397). — *Puis l'a faite monter* [...] *el* [= sur le] *destrier* (*Aiol*, 6322). — *Il l'avoit* FAICTE *venir à la cour* (BRANTÔME, cit. Huguet, s. v. *garce*). — Ex. isolé au XVIIIe s. : *Leur simplicité les a* FAITES *longtemps méconnoître* (MONTESQ., *L. pers.*, XCVII). [Texte des deux premières éd., corrigé ensuite en *fait.*]

R4 951 **REMARQUE**

Pour Wilmet (*Le partic. passé autrement*, p. 68, note 37), « Le populaire *Elle s'est* ***faite*** *rattraper* [...] profite aussi de la liaison orale devant les infinitifs à initiale vocalique : *Elle s'est* ***fait*** *avoir*, etc. » Mais une telle liaison est rare, même dans la langue soignée.

* 2° Le Conseil supérieur de la langue française (cf. § 90, *e*), estimant que ***laissé*** forme avec l'infinitif qui suit une périphrase analogue à *fait* + infinitif (comp. § 774, *e*, 3°), recommande l'invariabilité de ce participe, ce que l'*Ac.* 2000 entérine d'une manière explicite. *

Cette proposition avait déjà été faite par certains grammairiens, et Littré (s. v. *laisser*, Rem. 6) ne leur donnait pas tort, tout en constatant que l'usage n'était pas déclaré. En fait, des auteurs assez nombreux pratiquent l'invariabilité de *laissé*, avec plus ou moins de constance : *Je les aurais* LAISSÉ *faire* (MAUPASS., *C.*, Trou). — *Diverses sauces que j'y ai* LAISSÉ *couler* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 113). — *Cinq propositions* [...] *que les théologiens de Louvain avaient* LAISSÉ *passer* (BRUNOT, *Hist.*, t. II, p. 22). — *Reprenez la cognée où nous l'avons* LAISSÉ *tomber* (R. ROLLAND, *Précurseurs*, p. 30). — *Mes chers collègues, je vous ai* LAISSÉ *parler* (BOULENGER et THÉRIVE, *Soirées du Grammaire-Club*, p. 106). — *Toutes les heures que* [...] *j'ai* LAISSÉ *choir dans l'infini* (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, p. 258). — *Jeannot, Paul, Michel Auclair, sont venus me voir. On les a* LAISSÉ *entrer* (COCTEAU, *La belle et la bête*, p. 132). — *Virginie regarde sa main blanche qu'elle a* LAISSÉ *glisser sur sa robe* (BERNANOS, *Dialogue d'ombres*, p. 153). — *Des branches de gui que j'avais* LAISSÉ *macérer* (GASCAR, *Chimères*, p. 125). A2

La proposition est d'autant plus heureuse que l'on trouve souvent *laissé* accordé contre la règle générale donnée dans le *a* : *Les traces d'anciens sentiers que* [...] *j'ai* LAISSÉS *recouvrir par mille branches* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 603). — *Puissent se réaliser les espérances que je vous* [= Robert et Mary] *ai* LAISSÉES *concevoir* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 3). — Cela est surtout fréquent dans la construction pronominale (cf. § 953, *b*, 2°) : *En supposant même que le souverain des Tartares ou ses ministres se fussent* LAISSÉS *gagner par des promesses* (MÉRIMÉE, *Cosaques d'autrefois*, p. 140). — *Si l'on peut admettre que les braves gens* [...] *se soient* LAISSÉS *duper* (R. ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée*, pp. 11-12). — *La maison s'était* LAISSÉE *pétrir par cette mort* (ROMAINS, *Mort de quelqu'un*, p. 148). — *L'Inconnue qui s'est* LAISSÉE *vaincre* (FRANCE, *M. Bergeret à Paris*, p. 249). — *Quand il l'avait embrassée, elle s'était* LAISSÉE *faire* (LE CLÉZIO, *Étoile errante*, p. 207). A3

A2 951 **AUTRES EXEMPLES**

GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XXII ; BALZAC, *Chouans*, Pl., p. 802 ; ZOLA, *Terre*, I, 3 ; GIDE, *Journal*, 2 oct. 1936 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 352 ; CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, 17 juin 1910 ; COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 66 ; MAURIAC, *Pharisienne*, XII ; ROMAINS, *Lettre ouverte contre une vaste conspir.*, p. 69 ; MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 70 ; BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 490 ; B. CLAVEL, *Voy. du père*, XII ; etc.

A3 951 **AUTRES EXEMPLES**

BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, Pl., p. 568 ; HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VI ; JALOUX, *Dernier acte*, p. 155 ; SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, p. 33 ; P.-H. SIMON, *Elsinfor*, p. 167 ; CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 271 ; MAULNIER, *Profanateur*, III, 1 ; TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 610 ; GENEVOIX, *Mort de près*, p. 60 ; M. BRION, *Laurent le Magnifique*, p. 59 ; G. MOUNIN, *Communication poétique*, p. 95 ; Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, p. 174 ; J. ROY, *Amour fauve*, p. 174 ; MAURIAC, H. BAZIN, BUTOR, PIVOT, cit. Hanse s. v. *Participe passé*, E, c ; etc.

3° Le participe des **verbes exprimant une opinion** (*cru, pensé, espéré...*) **ou une déclaration** (*dit, affirmé...*) est invariable, parce qu'on est contraint de considérer que l'objet direct est la proposition infinitive (cf. *a* ci-dessus) :

Ces lettres que vous m'avez DIT *être de madame d'Ange* (DUMAS fils, *Demi-monde*, III, 12). — *Une éducation que j'ai* SU *depuis avoir été brillante* (BOURGET, *Drames de famille*, p. 41). — *Des sublimités qu'on a* RECONNU *être des fautes du copiste* (FRANCE, *Jardin d'Épicure*, p. 223). — *Une petite coupe de porcelaine, vieille et qu'on eût* CRU *venir d'un Orient plus lointain* (GIDE, *Incidences*, p. 107). — *Une chambre* [...] *qu'elle leur avait* DIT *être le petit salon* (BILLY, *Nathalie*, p. 326). — *Il se sentait la proie d'une émotion* [...] *qu'il eût* SOUHAITÉ *être la crainte*

R5 951 REMARQUE

Ex. irréguliers : °*Beaucoup d'autres choses qu'on m'avait* ASSURÉES *être plus importantes* (BOSCO, *Chemin de Monclar*, p. 126). – °*La chambre qu'il avait* [...] SUPPOSÉE *être celle de la jeune fille* (Al. DUMAS, cit. Plattner, t. II, fasc. 3, p. 140).

R6 951 REMARQUE

Le pronom objet direct qui précède le participe ne peut évidemment se rapporter qu'à ce participe lorsque l'infinitif a un objet direct distinct : *Les peines que nos parents ont* EUES *à nous élever* [nos parents ont eu *que* (c.-à-d. des peines) à nous élever].

A4 951 AUTRES EXEMPLES

E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XXXV ; PROUST, *Chron.*, p. 146 ; J. et J. THARAUD, *Rayon vert*, p. 169 ; BENDA, *Précision*, p. 56 ; IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 309 ; Cl. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *Orthographe*, p. 52 ; etc.

A5 951 AUTRES EXEMPLES

SAND, *Fr. le champi*, III ; BLOY, *Sang du pauvre*, p. 32 ; GREEN, *Mont-Cinère*, XXVIII ; PROUST, *Jean Santeuil*, t. III, p. 133 ; TROYAT, *Cahier*, p. 86.

(LA VARENDE, *Man' d'Arc*, p. 67). — *Une de ces choses qu'il lui avait* DIT *lui faire si plaisir* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. III, pp. 127-128). — Comp. § 949, N. B. R5

Il y a des cas où *vu* lui-même peut difficilement s'accorder : *Les institutions françaises que nous avons* VU *plus haut être de février 1372* (Éd. PERROY, dans *Revue belge de philologie et d'hist.*, 1949, p. 143).

4° Dans le cas de ***mener***, l'application de la règle donnée dans le *a)* ne laisse pas de faire quelque difficulté. Non pas quand elle prescrit l'accord : *J'aurais eu* [...] *des chèvres que j'aurais* MENÉES *brouter dans les buissons* (SAND, *Valentine*, XIV). — Mais quand elle l'interdit : dans *Les brebis qu'on a mené tondre*, *mener* demande un objet direct, et, *tondre* n'ayant pas ce rôle, c'est le pronom représentant *brebis* qui l'exerce, et on ne voit pas pourquoi on n'écrirait pas *menées* comme dans *menées à la tonte*. Comp. *porter* dans le 5°. — *Envoyer*, lui, peut se construire sans objet direct : *J'ai envoyé chercher le médecin* (*Ac.* 2001).

5° ***Eu, donné*** et ***laissé***, suivis d'un infinitif introduit par *à*, sont tantôt laissés invariables, tantôt accordés avec le pronom objet direct qui précède (quoique l'on puisse, comme dans la règle énoncée plus haut, le rapporter à l'infinitif). R6

Avec ***avoir à*** comme synonyme de *devoir*, le participe est le plus souvent laissé invariable : *La contrainte qu'elle a* EU *à subir* (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 166). — *Quelque course que précisément il avait* EU *à faire* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 100). — *L'immensité des espaces qu'elles ont* EU *à vaincre et traverser* (B.-H. LÉVY, *Dern. jours de Baudelaire*, p. 172). A4 Cependant, des auteurs ne répugnent pas à rapporter l'objet direct à *eu* : *Toutes les difficultés qu'il eût* EUES *à surmonter* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVII). — *La première lettre de ce genre que j'ai* EUE *à écrire* (R. ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée*, p. 69). — *Tous les blessés que j'ai* EUS *à traiter* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 178).

Avec ***donner à*** (où le sens du verbe est plus proche de son sens habituel), le participe varie ordinairement : *Ces troupeaux fabuleux que l'on m'a* DONNÉS *à égorger* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 27 sept. 1947). — *La leçon que je lui ai* DONNÉE *à étudier* (*Ac.* 1932). A5 — Ex. où *donné* est invariable : *Je fus tellement pris par ces vers que l'on m'avait* DONNÉ *à apprendre que* [...] (JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, p. 117). — *Dans les pages que j'avais* [...] DONNÉ *à lire autrefois à Janson* (J. ROY, *Maître de la Mitidja*, p. 16).

Avec ***laisser à***, le choix est libre : *La seule turpitude que les doctrinaires et républicains lui eussent* LAISSÉ *à désirer* (BLOY, *Désespéré*, p. 341). — *Les problèmes qu'il nous a* LAISSÉS *à résoudre* (SALACROU, *Archipel Lenoir*, II). — De même sans doute, pour ***trouver à***, mais nous avons relevé peu d'ex. : *Les leçons* [...] *que j'avais* TROUVÉ *à donner* (AYMÉ, *Tiroirs de l'inconnu*, p. 26).

Dans ***mettre à, porter à***, le participe s'accorde toujours : *Elle tiendrait emmanchée, votre pioche,* [...] *si vous l'aviez* MISE *à tremper cette nuit dans la citerne* (COLETTE, *Journal à rebours*, p. 50). — *Cette coupe que je t'ai* APPORTÉE *à boire* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 18 déc. 1954).

III. VERBES PRONOMINAUX

952 **Historique.**

Le partic. passé des verbes pronom. conjugués avec *être* s'accordait presque toujours avec le sujet en anc. fr., quelles que soient les circonstances. Cet accord reste très fréquent au XVIIe s. : *Il est comme impossible que les hommes se le fussent* IMAGINEZ (PASCAL, *Pens.*, p. 115). — *Nous nous sommes* RENDUS *tant de preuves d'amour* (CORN., *Mélite*, V, 6). — *Des patrons excellens qu'ils se sont* PROPOSEZ *d'imiter* (VAUGELAS, Préf., II, 6). — *Ils se sont* DONNEZ *l'un et l'autre une Promesse de Mariage* (MOL., *Av.*, V, 5). — ⁺*Ils se sont* PARLÉS (LA BR., VIII, 86). — La règle moderne, ébauchée par Malherbe, est mise en forme par les grammairiens à la fin du siècle (remplacer *être* par *avoir*, etc.). Mais beaucoup d'auteurs, au XVIIIe s., continuent d'accorder le partic. avec le sujet : *Une femme s'est* MISE *dans la tête qu'elle devoit* [...] (MONTESQ., *L. pers.*, CIV). — *Hartsoeker et Leewenhoek se sont* CONTESTÉS *l'honneur d'avoir vû le premier* [...] (VOLT., *Lettres phil.*, XVII). — ⁺*Nous nous sommes* PLUS [l'un à l'autre] (MARIV., *Journaux et œuvres div.*, p. 203). — *Ils se sont tout* OTÉS *à eux-mêmes* (J.-J. ROUSS., *Rêveries*, I). — Inversement, on trouve des partic. invariables là où ils seraient accordés aujourd'hui : ⁺*Je m'y suis* PRIS *de toutes façons* [dit Lisette] (MARIV., *Épreuve*, XIII).

953 Situation actuelle.

a) La règle théorique.

Quoique les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, ils **peuvent avoir un complément d'objet direct**, et la tradition grammaticale (cf. § 952) veut que le participe s'accorde avec ce complément si celui-ci précède.

- L'objet direct est le pronom réfléchi : *Ils se sont* BAIGNÉS (comp. : ILS LES *ont baignés*). *Elle s'est* REGARDÉE *dans le miroir. Elle s'est* BLESSÉE *au doigt. Nous nous sommes* DÉGAGÉS *de toute responsabilité. Pierre et Paul se sont* BATTUS, *puis se sont* RÉCONCILIÉS. *Ils se sont* ENTRAIDÉS. *Elle s'est* SUBSTITUÉE *à sa fille. Elles se sont* SUBSTITUÉES *l'une à l'autre.*
- L'objet direct est un autre élément que le pronom réfléchi : *Les pénitences qu'il s'est* IMPOSÉES (comp. : *Les pénitences qu'il lui a imposées*). *Cette permission, il se l'est* ACCORDÉE. *Les doigts qu'elle s'est* COUPÉS. — *Le mandant peut agir directement contre la personne que le mandataire s'est* SUBSTITUÉE (*Code Civil*, art. 1994).
- Il peut y avoir un objet direct, même si le pronom conjoint est peu ou non analysable (cf. § 779, *a*, 2°) : *Les choses qu'ils se sont* IMAGINÉES. *Les droits qu'il s'est* ARROGÉS. *La maison qu'il s'est* APPROPRIÉE. *Les dépouilles qu'ils se sont* PARTAGÉES. *Les faveurs qu'ils se sont* CONCILIÉES. *Les gueuletons qu'il s'est* ENVOYÉS (fam.).
- Le participe reste invariable si l'objet direct le suit : *Elle s'est* BLESSÉ *le doigt. Pierre et Jean se sont* DISPUTÉ *la première place. Elle s'est* ACCORDÉ *un peu de repos. Ils se sont* IMPOSÉ *des privations. Ils se sont* CONCILIÉ *les faveurs du public. Ils se sont* IMAGINÉ *que la chance durerait. Leurs instincts se sont* DONNÉ *libre cours. Elle s'est* FAIT *un plaisir de les recevoir. Elle s'est* JURÉ *de réussir.* — Notons particulièrement : *Ils se sont* RENDU *compte de leur erreur. Des soupçons se sont* FAIT *jour.*

b) Observations.

1° La règle exposée ci-dessus, qui n'est pas très ancienne (cf. § 952), est mal respectée. **R1**

En réalité, au XXe s. encore, sans doute parce que les verbes pronominaux se conjuguent avec *être*, leur participe est souvent accordé avec le sujet en dépit de ladite règle : *La France s'est* ASSIMILÉE *les conquêtes artistiques de la Renaissance italienne* (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 508). — *Elle s'est* AFFUBLÉE *les mains de gants inutiles* (SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, p. 47). — *Elle s'est* COMMANDÉE *trois robes chez Lipton* (GIRAUDOUX, *École des indifférents*, p. 81). — *D'aucuns se sont* DEMANDÉS *s'il y avait là deux personnes distinctes* (A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 225). — *Virginie s'était* IMAGINÉE *que c'était elle* [...] *qu'on applaudissait* (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 111). — *Elle s'était* LAVÉE *les mains* (QUENEAU, *Rude hiver*, p. 110). — *Elle s'est* MISE *tout le monde à dos* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, II). — *Toutes les tempêtes possibles se sont* SUCCÉDÉES *très vite* (TROYAT, *Éléphant blanc*, p. 230). **A1** — En févr. 2004, dans le *Monde*, dont les correcteurs sont réputés : *Face aux critiques* [...] *que le projet s'est* ATTIRÉ (le 24, p. 4) ; *Les neuf juges s'étaient* INTERDITS *de vérifier la conformité des lois françaises aux traités internationaux* (le 26, p. 7).

Nous faisons nôtre le souhait de Hanse (s. v. *Partic. passé, Accord*, E) « que, conformément à la logique, à l'histoire de la langue et à certaines tendances de l'usage actuel, on renonce à imposer cette règle et qu'on puisse accorder le participe avec le sujet, puisqu'il est conjugué avec *être* ».

R1 953 REMARQUE

L'invariabilité irrégulière est bien moins fréquente que les accords automatiques avec le sujet : °*Ils se sont* APERÇU *qu'il y aurait de sérieux avantages* [...] (MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 349). [Autre ex. : BREMOND, *Apologie pour Fénelon*, p. 129.] — °*Il n'est pas jusqu'aux poètes qui ne s'en soient* EMPARÉ (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 71). — °*Ce dont se fût bien* MOQUÉ *la jeune femme* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 26). Etc.

A1 953 AUTRES EXEMPLES

Avec *s'assimiler* : BERNANOS, *Imposture*, p. 78 ; – avec *se commander* : TROYAT, *Le sac et la cendre*, p. 386 ; – avec *se demander* : GIDE, *Corydon*, p. 119 ; – avec *s'imaginer* : PROUST, *Rech.*, t. I, p. 241 ; – avec *se succéder* : MERIMÉE, *Colomba*, XVII ; J. ET J. THARAUD, *Alerte en Syrie*, p. 27 ; PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 110 ; – avec *se plaire*, etc., voir *c*, except. 1 ; – avec *se laisser*, § 951 ; – avec des verbes divers, voir Hanse.

2° Certaines règles vues plus haut (dans II) s'appliquent aussi aux verbes pronominaux.

- Si l'objet direct est *en*, le participe est généralement considéré comme invariable (cf. § 946) : *Des directives, ils s'en sont* DONNÉ. *Ils s'en sont* DONNÉ *à cœur joie.*
- Si le participe est **suivi d'un infinitif**, on applique ce qui est dit au § 951 : *Elle ne s'est pas* SENTIE *mourir* (ARLAND, *Terre natale*, p. 108). — *Elle s'est* SENTI *piquer par un moustique.* — *Leurs leçons se sont* FAIT *entendre* (FROMENTIN, *Été dans le Sahara*, p. 57).

  Pour le participe de *se laisser*, la règle est en principe la même : *Elle*
* *s'était* LAISSÉE *mourir* (BELLESSORT, *Virgile*, p. 200). — *Elle s'était*

LAISSÉ *murer dans ce tombeau* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 223). — Mais les manquements sont particulièrement nombreux : cf. § 951, *b*, 2°. R2

- Le participe **suivi d'un attribut du pronom réfléchi** s'accorde ordinairement avec ce pronom (cf. § 950) : *Je me suis* CRUE *à l'abri de l'outrage* (SAND, *Elle et lui*, II). — *Je me suis* CRUE *morte* (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 79). — *Ils se sont* CRUS *des jurés chargés de condamner ou d'absoudre* (GIRAUDOUX, *Impromptu de Paris*, III). — *Elle s'était* RENDUE *intéressante* (J.-J. GAUTIER, *Hist. d'un fait divers*, p. 171). — *Les horreurs dont les hommes se sont* RENDUS *coupables* (SIEGFRIED, *Âme des peuples*, p. 22). — [...] *se déshabiller en rougissant comme une vierge chrétienne se fût* MISE *nue au milieu du cirque* (GRACQ, *Beau ténébreux*, Pl., p. 138). — *D'autres régimes* [...] *se sont* FAITS *les démoralisateurs de la jeunesse* (MONTHERL., dans les *Nouv. litt.*, 7 nov. 1963).
Mais, comme on l'a vu au § 950, il y a dans l'usage une hésitation assez compréhensible : *Ces sangs qui s'étaient* CRU *adversaires* (MALRAUX, *Espoir*, p. 250) [*crus*, Pl., p. 723]. — *La littérature s'est surtout* VOULU *cela* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, II, 5).
Sans doute par confusion avec *se faire un devoir* (ou *un plaisir*, etc.), certains dict. considèrent que dans ***s'est fait l'écho*** le participe doit rester invariable. Si on suit la règle ordinaire, ce n'est pas exact : *Les Goncourt se sont* FAITS *l'écho de certaines de ses confidences à ce sujet* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 25 sept. 1967). — *Une légende* [...] *dont une revue hôtelière suisse s'est* FAITE *dernièrement l'écho* (DAUZAT, dans le *Monde*, 17 janv. 1951). Comp. *Ils se sont* FAITS *nos interprètes.*
- Le partic. passé est invariable dans *Elle s'est* FAIT *fort de*, *Ils se sont* FAIT *fort de*. C'est une locution figée où *fort* aussi est invariable : cf. § 308, *a*, 4°.

3° ***Assurer*** et ***persuader*** offrent une construction double : *assurer, persuader qq. ch. à qqn* ; *assurer, persuader qqn de qq. ch.* Quand ces verbes ont la forme pronominale, il faut examiner si le pronom réfléchi est objet direct ou objet indirect. R3

Nous nous sommes ASSURÉ *des vivres pour six mois* (comp. : *Nous lui avons assuré des vivres*). *Nous nous sommes* ASSURÉS *de cette nouvelle* (comp. : *Nous les avons assurés de cette nouvelle*). *Ils se sont difficilement* PERSUADÉ *nos malheurs. Ils se sont* PERSUADÉS *de notre innocence.*

Lorsque *se persuader* est suivi d'une proposition introduite par *que*, l'accord du participe est facultatif : *Ils se sont* PERSUADÉ(S) *que l'occasion était bonne* (comp. : *Ils les ont persuadés que* ... ou *Ils leur ont persuadé que* ...). — *Ils s'étaient* PERSUADÉ *qu'on n'oserait les contredire* (*Ac.* 1935). — *Elle s'est* PERSUADÉ *que la gloire de la femme est de s'élever au-dessus des sens* (FAGUET, *En lisant Molière*, p. 227). — *Elle s'était* PERSUADÉE *qu'il lui était arrivé quelque chose* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 540). — *Amélie s'était* PERSUADÉE *qu'il n'aurait pas avant longtemps l'occasion de se représenter à elle* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 251). A2

c) Il n'y a pas d'objet direct.

1° **Si le pronom réfléchi est objet indirect,** le participe passé est invariable :

Ils se sont NUI. *Ils se sont* SUFFI *à eux-mêmes. Ils se sont* PLU *l'un à l'autre. Les rois qui se sont* SUCCÉDÉ *sur le trône.* — *D'après des experts* [...] *qui s'en seraient* VOULU *d'estimer trop haut une fortune* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, III, 6).

2° **Si le pronom conjoint est inanalysable,** le participe passé s'accorde avec le sujet. R4

Pronominaux subjectifs (§ 779) : *Ils se sont* ÉCHAPPÉS. *Elles se sont* SOUVENUES *de nos promesses. Nous nous sommes* APERÇUS *de notre erreur. Ils se sont* DOUTÉS *de la chose. Elles se sont* PLAINTES *de leur mémoire. Ils se sont* TROMPÉS. *Elles se sont* PROMENÉES. *Ils se sont* ENFUIS. *Elles se sont* TUES. *Elles se sont* REPENTIES *de leurs fautes.* — *Comment s'y serait-elle* PRISE ? (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 366.) — *Elle s'était* JOUÉE *de lui* (E. JALOUX, *Alcyone*, XIII).

Pronominaux passifs (§ 780) : *La bataille s'est* LIVRÉE *ici. Ces livres se sont bien* VENDUS. *La langue latine s'est* PARLÉE *en Gaule. Les murailles se sont* ÉCROULÉES.

N. B. Pour les accords sylleptiques, voir §§ 435-440.

Ex. : *On s'est* SÉPARÉS *à regret* (BOSCO, *Tante Martine*, p. 84). — *Mademoiselle, vous vous êtes* TROMPÉE. — *Nous nous sommes* TROMPÉ *sur l'étendue de notre sujet* (écrira un auteur masculin). *Nous nous sommes* TROMPÉE... (écrira un auteur féminin).

R2 953 **REMARQUE**

* Le Conseil supérieur de la langue fr. propose de considérer *laissé* comme toujours invariable devant un infinitif. Voir § 951, *b*, 2°.

R3 953 **REMARQUE**

Hanse, s. v. ***refuser***, distingue *Elle s'est* REFUSÉ *à le croire* et *Elle s'est* REFUSÉ *de le croire*, parce que le pronom serait un « complément indirect » dans le 2e cas. Mais pourquoi *le croire* est-il plus un objet direct quand il est introduit par *de*, alors que la phrase a le même sens dans les deux constructions ? Laisser le participe invariable parce que l'objet (l'infinitif) suit toujours est acceptable à moins qu'on ne généralise l'accord avec le sujet (cf. 1°), ce que Hanse applique vraisemblablement au 1er texte, en considérant le pronom comme inanalysable.

A2 953 **AUTRE EXEMPLE**

D'accord : H. NYSSEN, cité au § 1020, *b*, 1°.

R4 953 **REMARQUE**

Comme on l'a vu dans a, certains pronominaux subjectifs peuvent avoir un objet direct, avec lequel s'accorde le partic. passé.

EXCEPTIONS.

1. Le participe passé des quatre verbes pronominaux subjectifs *se rire*, *se plaire* (au sens de « trouver de l'attrait, se trouver bien »), *se déplaire* (= ne pas se trouver bien) et *se complaire* (= se délecter) est invariable :

Ils se sont RI, *elles se sont* RI *de tous ces projets* (LITTRÉ). — *Elle s'était tant* PLU *dans la solitude du musée du roi René* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 54). — *Elle s'est* PLU *à vous contredire* (*Ac.* 1935). — *Elle s'est* DÉPLU *dans ce lieu.* — *Les travaux où elle s'est* COMPLU (*Dict. gén.*). — *Ils se seraient* COMPLU *dans la dissection de ces membres roidis* (E.-M. DE VOGÜÉ, *Roman russe*, p. 162).

Il y a dans l'usage une tendance à accorder *plu, complu, déplu* comme le partic. des autres pronominaux subjectifs : *Chez tous elle s'était* PLUE *à éveiller l'amour* (MAUROIS, *Chateaubriand*, p. 294). — *Les romantiques se sont* PLUS *à camper un Français du seizième siècle, élégant, sceptique, raffiné* (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 464). — *Elle venait de l'« Aigue » où elle s'est* DÉPLUE (VEUILLOT, *Corresp.*, t. II, p. 462). — *Mme de Staël, qui longtemps s'y était* DÉPLUE, *avait animé peu à peu la paix de cette résidence* (HERRIOT, *M*^me^ *Récamier et ses amis*, p. 106). — *Elle ne s'y était* COMPLUE *que comme à un pis-aller* (MAURIAC, *La chair et le sang*, XVI). — *Le souvenir des divines fantaisies* [...] *où s'est* COMPLUE *la nature au Liban* (J. et J. THARAUD, *Chemin de Damas*, p. 25). — *Cette époque* [...] *s'était* COMPLUE *à laisser sur elle une abondance de témoignages de détail* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 364). — *Presque jamais les hommes ne s'étaient* COMPLUS *à un aspect aussi barbare de la destinée et de la force* (ARAGON, *Paysan de Paris*, p. 145). — *Vous êtes-vous* COMPLUE *à ces pensées ?* (MISTLER, *Route des étangs*, p. 83.) — Etc.

2. Quand *s'écrier, se récrier, s'exclamer* servent à présenter un discours rapporté (cf. § 416, *b*, 2°), celui-ci ne joue pas le rôle d'un véritable objet direct, et le participe passé de ces verbes s'accorde avec le sujet :

Mme *Verdurin s'était* ÉCRIÉE : *« Je vous crois un peu qu'elle est belle !* [...] *»* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 212.) — *Certains se sont* ÉCRIÉS *que c'était un scandale* (*Dict. contemp.*). — *Tu t'ennuierais ! s'est* EXCLAMÉE *la tante* (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 186).

CHAPITRE VI

L'ADVERBE

Section I

Généralités

954 **Définition.** B

L'**adverbe** est un mot invariable R1 qui est apte à servir de complément à un verbe, à un adjectif, à un autre adverbe :

Il parle BIEN. *Un homme* TRÈS *pauvre. Il écrit* FORT *mal.*

L'adverbe, et surtout l'adverbe de manière, joue, à l'égard du verbe, le même rôle que l'adjectif à l'égard du nom ; on a pu dire que c'était l'épithète du verbe : *Il peint* DÉLICATEMENT. *C'est un peintre* DÉLICAT. — *Il chante* BIEN. *C'est un* BON *chanteur.*

L'adverbe sert parfois de complément à une préposition, à une conjonction de subordination, à un introducteur ou à un mot-phrase :

BIEN *avant la nuit.* BIEN *avant qu'il parte. Voici* DÉJÀ *la nuit. Merci* BIEN. Cf. §§ 365-367.

Un adverbe peut être formé de plusieurs mots (§ 964) : *Bientôt, toujours.* Lorsque ces mots restent séparés dans l'écriture, on parle de **locution adverbiale** (§ 965) : *D'ores et déjà, en vain, ne pas, tout à fait.* R2 — Dans certains cas, ces mots sont unis par des traits d'union : *Sur-le-champ, avant-hier.*

955 **Emplois particuliers.**

Certains adverbes ont, en outre, **d'autres emplois** que ceux qui sont prévus par la définition du § 954.

a) Certains adverbes s'emploient comme attributs. A

COMMENT *est son pouls ? Agité, capricant, concentré* [...] *?* (SAN-ANTONIO, cit. *Rob.* 2001, s. v. *pouls*). — Lust. [...] *L'* [= le Diable] *avez-vous vraiment vu* [...] *?* COMMENT *est-il ?* / Faust. *Mais il est ce qu'on veut* (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, I, 1).

Le tour impersonnel *Il en est* ***autrement*** est tout à fait courant (comme *Il en va* AUTREMENT). — On trouve aussi *autrement*, avec comme sujets, un pronom neutre ou un nom vague comme *chose* : *Comme si cela* [= l'évolution de certains malaises] *ne pouvait pas être* AUTREMENT *pour moi que pour sa sœur* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 933). H — On le trouve même, avec d'autres sujets, en rapport avec des adjectifs dont il est une sorte d'équivalent négatif indéfini : *Restons froid, calme, digne, offensé. L'honneur ne me permet pas d'être* AUTREMENT (BALZAC, *Mod. Mignon*, Pl., p. 575). — *Cette minute avant d'entrer ne pouvait être* AUTREMENT *que grave* (MONTHERL., *Bestiaires*, cit. *Trésor*, t. 14, p. 132). R

B 954 **BIBLIOGRAPHIE**

J. FEUILLET, *Peut-on parler d'une classe de l'adverbe ?* dans *La linguistique*, 17, 1981, pp. 19-27. — H. NILSSON-EHLE, *Les adverbes en -ment compléments d'un verbe en français moderne*, Lund, Gleerup, 1941. — O. MØRDRUP, *Une analyse non transformationnelle des adverbes en -ment*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1976. — M. LOZÍNSKA, *La formation des adverbes en -ment dans le français contemporain*, Varsovie, Pantwowe Wydawnictwo Naukowe, 1978. — *Adverbes en -ment, manière, discours*, présenté par N. DANJOU-FLAUX et M.-N. GARY-PRIEUR, Lille, Presses Universitaires, 1982. — M. NØJGAARD, *Les adverbes français*, Copenhague, Munksgaard, 1992-1995, 3 vol.

R1 954 **REMARQUE**

Certains adjectifs employés adverbialement varient : § 963.

R2 954 **REMARQUE**

Sans désemparer « sans interruption » : *Les pères que le petit François imagine terrés nuit et jour dans leur confessionnal, guettant les dévotes qui y défilent* SANS DÉSEMPARER (LACOUTURE, *Fr. Mauriac*, p. 60). Quoique l'expr. ait l'apparence d'un syntagme ordinaire, c'est une locution adverbiale, car le locuteur ne peut percevoir un rapport avec les autres emplois actuels de *désemparer*. Cf. §§ 182, a et 175, a, 3°.

A 955 **AUTRES EXEMPLES**

Voir § 246, *b*, 3°.

H 955 **HISTORIQUE**

Ex. de BOSS. cit. par le *Rob.*, s. v. *éternel* (*La chose...*), de VOLT., *ib.*, s. v. *fin*[1] (*Les choses...*).

R 955 **REMARQUE**

Pour ce passage de MONTHERL., *autre chose* a été substitué à *autrement* dans l'éd. L. P., p. 189.

b) Les adverbes qui s'emploient avec le verbe *être* (cf. *a*) s'emploient aussi avec des noms :

Un passé déjà très LOIN (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Isabelle est une fille* BIEN. — *J'ai vu dans la cuisine un homme* DEBOUT. — *M. Clemenceau m'écrivait la lettre* CI-DESSOUS (FOCH, *Mémoires*, cit. *Trésor*, s. v. *ci*). — *Sa physionomie prend un air* « AILLEURS » (J. RENARD, *Journal*, 22 févr. 1897).

On peut parler d'emploi adjectival (cf. § 322, 1°) ; ces adverbes commutent en tout cas avec des adjectifs : *loin* → *lointain* ; *ci-dessous* → *ci-jointe* ; etc.

On rangera dans la même catégorie des cas où l'adverbe est complément prépositionnel d'un nom : *Les gens* D'ICI. *Les gens* D'ALORS. — *Antan* ne se construit plus guère que de cette façon : cf. § 1005, *b*.

De *Paule était jadis sa fiancée*, on tire sans difficulté *Paule, jadis sa fiancée, l'avait tout à fait oublié*. — *Ci-devant* a connu une évolution plus poussée et est devenu une locution adjectivale invariable : *Les troupes de la* CI-DEVANT *province des Trois-Évêchés* (ERCKMANN-CHATRIAN, cit. *Trésor*).

c) Les noms correspondant à des verbes peuvent recevoir les mêmes compléments (cf. § 349, *a*), et notamment des adverbes, que ces verbes :

On dirait que le passage ICI *des consommateurs barbares vient de faire deux ou trois victimes parmi les pensionnaires* (ROBBE-GRILLET, *Souvenirs du Triangle d'or*, p. 113). — *Je me rappelle mon séjour* LÀ-BAS.

Les adverbes d'aspect (§ 956, *a*) se prêtent moins bien à cet emploi. *Il séjourne toujours (souvent) à la montagne.* **Son séjour* TOUJOURS (SOUVENT) *à la montagne m'étonne* (on dira : *Son séjour* CONTINUEL ou FRÉQUENT). — À *Son retour* TOUT DE SUITE *est souhaité*, on préfère *Son retour* IMMÉDIAT…

d) Cas divers :

Il a TRÈS *peur* (§ 1003) est dû à l'analogie avec *il a* TRÈS *chaud*. — *Il est très enfant* (§ 1002) : le nom attribut sans article se rapproche de l'adjectif.

Le jour avant (§ 1040, *a*, 1°) : *avant* est une préposition à régime implicite plutôt qu'un adverbe. — *La roue avant* : nous avons ici le nom *avant*, et non un adverbe (ou une préposition à régime implicite). — *Le temps jadis* est une locution figée : on ne peut remplacer ni *jadis* par *autrefois*, etc. ni *temps* par *époque*, etc.

Les adverbes de degré s'emploient souvent, accompagnés de *de*, comme déterminants indéfinis (§ 626, *a*) : TROP DE *gens se fient aux apparences*. BIEN DES *gens se fient aux apparences*. — Certains s'emploient aussi comme pronoms indéfinis (§ 736) : BEAUCOUP *sont de cet avis*. — *Non*, *presque* et *quasi* servent d'éléments de noms composés (§ 179, *b*, 2°) : *La* NON-*exécution*. *La* PRESQUE *totalité*. *Une* QUASI-*certitude*.

Les adverbes marquant l'approximation s'emploient avec des déterminants ou des pronoms indiquant la quantité, et aussi avec des syntagmes nominaux qui expriment une notion de quantité, explicite ou implicite : *Ils étaient* PRESQUE *vingt*… À PEU PRÈS *une douzaine*. PRESQUE *tous les élèves* (ou PRESQUE *tous*) *étaient absents*. PRESQUE *la moitié des élèves*… — *Ceux des Japonais qui ont* ENVIRON *mon âge* (ÉTIEMBLE, dans la *Nouv. revue fr.*, 1[er] avril 1969, p. 519).

Demain, *hier* et *aujourd'hui* peuvent, comme si l'on avait *le jour de demain*, etc., s'employer comme sujets, comme objets directs, etc. : DEMAIN *est un jour de fête* (*Ac.* 2001). — *Nous attendrons* DEMAIN. — Cf. aussi § 298, *a*. — De même, *trop*, comme si l'on avait *l'excès* : TROP *est trop*.

956 Espèces.

Nous distinguons trois espèces principales d'adverbes, du point de vue sémantique. R1

a) Les adverbes de **manière** : *Il travaille* BIEN ; — auxquels on peut joindre les adverbes de **degré** : *Il travaille* BEAUCOUP, parmi lesquels les adverbes de **négation**, qui indiquent le degré nul : *Il* NE *travaille* PAS.

La parenté de ces trois catégories apparaît dans la formule que l'on récite en effeuillant la marguerite : *Je l'aime un peu, beaucoup, tendrement, à la folie, pas du tout*, formule où se trouvent coordonnés des adverbes appartenant aux trois catégories.

R1 956 REMARQUE

Plus d'un adverbe peut, selon l'acception, appartenir tantôt à une catégorie, tantôt à une autre.

Guère et *peu* adverbes de degré marquent parfois le temps : voir § 1004, *b*, 3° — *Ici* et *là*, qui concernent surtout le lieu, peuvent s'appliquer au temps : *D'*ICI *à demain*. *Jusque-*LÀ *il s'était contenté de la regarder*. — *Bien*, adverbe de manière (*Elle chante bien*), peut exprimer le degré : *Il est* BIEN *malheureux*. — Etc.

Les adverbes d'**aspect** sont proches à la fois des adverbes de manière et des adverbes de temps (cf. *b*) : *Le train a surgi* SOUDAIN. *Il a dormi* LONGTEMPS.

b) Les adverbes de **lieu** et de **temps** :

Julie habite AILLEURS. *Jean partira* DEMAIN.

c) Les adverbes marquant une **relation logique** :

Sa fille partira DONC. *Elle est* POURTANT *intelligente.*

Nous revenons plus loin sur ces diverses catégories. R2

N. B. Nous avons écarté des adverbes les mots qui servent essentiellement de **mots-phrases** (§ 1102) : *Oui.* — Nous considérons que ce qu'on appelle souvent **adverbes de phrase** ou *de modalité* (*peut-être, sans doute*) se rapproche aussi des mots-phrases : ils peuvent servir à cet usage ; quand ils sont introduits dans une phrase, ils ne peuvent être considérés comme en relation avec un terme particulier ; ce sont des éléments libres, plus exactement des éléments **incidents** (§ 378, *b*). — *Est-ce que* (EST-CE QUE *tu viendras ?*) est étudié parmi les **introducteurs** : § 1097, *b*.

Quoique exprimant une modalité, certains adverbes peuvent difficilement être rangés parmi les mots-phrases. Par ex., °*encore bien* et le conditionnel « peut-être » dans le fr. parlé de l'Est et de la Wallonie : *Ça serait* ENCORE BIEN *le premier édifice d'Avioth* (un curé originaire de Châlons-sur-Marne, 9 oct. 1978). — En Belgique, on dit aussi *bien* tout court : °*Il pleuvrait* BIEN *demain* = Il pourrait pleuvoir demain.

R2 956 REMARQUE

Indépendamment de la classification suivie ci-dessus, il faut signaler que certains adverbes servent à interroger : *quand, comment, pourquoi, où, combien, que* (QUE *ne le disiez-vous tout de suite ?*). — D'autres sont des adverbes exclamatifs (§ 402, a) : QUE *ta sœur est jolie !* — D'autres adverbes ont une fonction anaphorique (§ 222), c'est-à-dire qu'ils se réfèrent à quelque chose qui précède : *C'est* ALORS *que j'ai compris.* Voir aussi § 958.

À propos des adv. interrogatifs, on notera que, comme les pronoms interrogatifs (§ 727), ils peuvent avoir leur fonction dans une proposition conjonctive faisant partie de la phrase interrogative en tête de laquelle ils sont placés : QUAND *crois-tu qu'il partira ?* On se méfiera des ambiguïtés : *Pourquoi penses-tu qu'il est parti ?*

957 Les adverbes explétifs.

Certains adverbes sont **explétifs**, c'est-à-dire qu'ils peuvent être supprimés sans modifier le contenu de la communication. Ils servent seulement à renforcer ou à atténuer l'expression. H1 Certains ressortissent à la fonction phatique (§ 1, R2) du langage.

H1 957 HISTORIQUE

Car jouait le rôle de renforcement devant un impératif ou un subjonctif en anc. fr. : QUER *ousse un sergant !* [= Puissé-je *donc* avoir un serviteur !] (*Alexis*, 226.) — *Sains Nicolais,* CAR *me regarde !* (J. BODEL, *Jeu de s. Nic.*, 1259.)

a) Sur *ne* explétif, voir §§ 1023-1024.

b) ***Bien*** et ***donc*** servent dans tous les niveaux de langue.

Voulez-vous BIEN *m'obéir, saprelotte !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1.) — *Je crois* BIEN *qu'il est en voyage.* — *Il faut* BIEN *le reconnaître, il s'est trompé.* — *Comment un si petit événement a-t-il* BIEN *pu être capable de renouveler biologiquement la face de la Terre ?...* (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme*, p. 195.) — Sur *vouloir bien* et *bien vouloir*, cf. § 973, *b*. — *Ou bien* équivalent de *ou*, cf. § 1088. — *Oui bien* pour *oui* : § 1108, *a*.

Ma pauvre Muse, hélas ! qu'as-tu DONC *ce matin ?* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Muse malade.) — *Où* DONC *va-t-il ? Où va-t-il* DONC ? Cf. § 391, *c*. — *Prenez* DONC *un cigare* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — *Mon Dieu ! que vous êtes* DONC *fraîche et jolie ce matin !* (LABICHE, cit. *Trésor*.)

Donc sert à marquer la continuité du discours, de la conversation ou du récit après une digression ou une interruption : *Nous disions* DONC *que...* Comp. *Or donc* au § 1091. — À l'intérieur d'une phrase, avec un terme repris par souci de clarté : ex. de BALZAC au § 372, *a*.

c) ***Là*** est un renvoi vague à la situation, surtout dans la langue parlée : *Mais je te dis* LÀ *des choses classiques, il me semble* (FLAUB., *Éduc.*, I, 2). — *Qu'est-ce que tu lis* LÀ ? (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 8.) — [Comp. *ci*, § 1008, H5]

d) ***Un peu*** appartient surtout à la langue parlée, *un petit peu* (§ 991) étant plus familier encore : *Devine* UN PEU (MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Charles IX*, XI). — *Apportez une chaise que je descende* UN PEU *de cette mule-ci sans me casser le cou* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, I, 1). — *Je me demande* UN PEU *de quoi se mêle le gouvernement de la République !* (HERMANT, *Xavier*, 1923, p. 121.) — *Descends* UN PETIT PEU, *que je te parle.*

e) °***Une fois*** comme *un peu*, dans le fr. pop. de Belgique ; il est particulièrement fréquent à Bruxelles et en pays flamand ; aussi le considère-t-on souvent comme un flandricisme, comme une sorte de transposition de *eens*. — Le même phénomène existe dans d'autres régions soumises à l'influence de langues germaniques, notamment en Alsace et en Suisse. Cf. Rézeau.

Si nous allions voir UNE FOIS *les pigeons ?* [dit un Flamand] (C. LEMONNIER, *Vent dans les moulins*, XVIII.) — *Rentrez* UNE FOIS, *Mélie, criait la grande Trinette, vous allez attraper froid avec ce brouillard* (comtesse

DE VILLERMONT, *Contes belges*, p. 31) [dans l'Entre-Sambre-et-Meuse]. — *Elle attendait encore, mais il fallait bien s'en aller* UNE FOIS [= à la fin] (RAMUZ, *Aline*, II). — Comp. : *Donne-moi ça* UNE FOIS ! (Dans Desmarais, *Fr. à l'île Maurice*.)

Une fois appartient au fr. commun, parlé et écrit, quand il souligne l'accomplissement d'un fait dans les propositions temporelles ou conditionnelles (cf. § 972, *c*, 2°) et dans les propositions absolues (cf. § 255, *a*) : *Quand* UNE FOIS *la liberté a explosé dans une âme d'homme, les Dieux ne peuvent plus rien contre cet homme-là* (SARTRE, *Mouches*, II, II, 6). — *Madeleine* UNE FOIS *sortie, la présidente regarda le cousin Pons* (BALZAC, *Pons*, XI).

f) °***Seulement*** avec un impératif H2 est condamné ici comme belgicisme, là comme helvétisme, mais on le trouve aussi ailleurs ; chez les écrivains, ordinairement dans des dialogues : *Brûle* SEULEMENT ! *Pas un feu n'est perdu, dans la nuit…* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. III, p. 448) [ce n'est pas un personnage qui parle]. — *Mais non, mais non, vous ne dérangez pas du tout. Entrez* SEULEMENT (GIDE, *Faux-monn.*, I, 18). — *Tu parles de rien moins que de mourir avant moi. Va, va, essaye* SEULEMENT… (COLETTE, *Maison de Claud.*, XXIV.) — *Monte* SEULEMENT, *mon petit gars* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XI). — Ces ex. sont extérieurs à la zone envisagée par Rézeau : « Les relevés différentiels l'enregistrent dans une aire orientale qui va de la Belgique à la Drôme et à l'Ardèche R1, en passant par la Suisse. » Voir aussi Thibault.

g) °***Voir*** « donc », surtout avec un impératif R2, dans le français parlé de bien des régions (plus rarement en Belgique, sauf en Gaume), dans l'Est de la France et en Suisse romande avec « une fréquence particulièrement élevée et des possibilités combinatoires plus variées que les stéréotypes *écoute voir, regarde voir* et *voyons voir* » (Rézeau). Les écrivains le mettent ordinairement dans la bouche de leurs personnages ; certains écrivent *voire*. H3

Dis VOIR *un peu que je ne t'ai pas vu* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 739). — *Demandez* VOIRE *à une chaise : Qu'est-ce qu'un homme ? – C'est un cul* (APOLLIN., *Hérésiarque et Cie*, Que vlo-ve ?). — *Allons, aboutonnez* VOIR *votre paletot et filons* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 395). — *Dame, ça* [= la prison] *vous change un brin, pensez* VOIR (CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 5). — *Essaie* VOIR (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 92). — *Voyons* VOIR, *se dit-il* (A. SCHWARZ-BART, *Dernier des justes*, p. 256).

N. B. Dans une langue parlée populaire, ***pour voir*** après un impératif accompagne un défi : *Avance un peu*, POUR VOIR, *que je te fasse ton affaire !* (ZOLA, *Assomm.*, I.) C'est une menace de coups. — La locution peut aussi accompagner une demande tendre : *T'es ma gosse* [cf. § 489, *b*], *la Caille, dis-le…, dis-le* POUR VOIR, *que t'es ma gosse !* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, I, 6.)

h) ***Déjà*** dans le fr. parlé. R3

1° « Pour renforcer une constatation » (*Rob.*). On veut surtout indiquer que le fait ne réalise que partiellement ce qu'on pourrait espérer ou envisager : *Cinq mille exemplaires vendus, c'est* DÉJÀ *bien, ce n'est* DÉJÀ *pas si mal* (*Ac.* 2001). — *Ce sera* DÉJÀ *un miracle si elle* [= une malade se rendant de Charmes (Vosges) à Lourdes] *arrive jusqu'à Épinal* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. VII, p. 56). — Avec la négation, à côté de *déjà pas* (comme ci-dessus), on a dit *pas déjà* : *Il n'a pas* DÉJÀ *tant d'esprit, disait-elle* [contredisant son interlocuteur] (BALZAC, *Curé de Tours*, p. 25).

2° *Déjà* accompagne des questions relatives à quelque chose qu'on a oublié momentanément (qu'on a su *déjà*) : *Il ne sait pas versifier, cet homme-là ! Comment donc s'appelle-t-il* DÉJÀ ? (HUGO, *Dernier jour d'un cond.*, Comédie.) — *Qui est-ce,* DÉJÀ, *qui a eu l'idée de tout ça ?* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VII, p. 253.) — *Que disions-nous,* DÉJÀ ? *Quel âge as-tu,* DÉJÀ ? (*Ac.* 2001.) A

°***Encore***, dans la même situation, paraît régional ; il est fréquent en Belgique : *Cet atoll maudit, comment s'appelle-t-il* ENCORE, *Bikini ?* (Al. BOSQUET, *Bonnes intentions*, p. 102.) — Cf. *Revue de ling. rom.*, 1978, p. 170 (en Bretagne).

i) *Quand même, tout de même* : cf. § 1032, 3°. Pour *d'abord* en Wallonie, § 1006, R7.

958 Les adverbes anaphoriques.

Les adverbes anaphoriques sont des adverbes qui établissent un lien avec ce qui précède dans le discours : cf. § 222.

Les uns sont des adverbes de temps : *ensuite, alors, auparavant…* ; — d'autres de lieu : *ailleurs…* ; la plupart concernent des relations logiques : *donc, partant* (§ 1033), *pourtant, en outre…*

H2 957 HISTORIQUE

Cet emploi est chez MOL. : *L'Air est aussi beau qu'il s'en puisse faire. Écoutez* SEULEMENT (*Bourg. gent.*, I, 2).

R1 957 REMARQUE

En revanche, ces attestations relèvent de cette zone : GIONO, *Grand troupeau*, Pl., p. 651 ; FRISON-ROCHE, *Premier de cordée*, I, 11.

R2 957 REMARQUE

Plus rarement avec un autre mode : *Je veux* VOIRE *les regarder* (ex. oral, cit. Damourette-Pichon, § 2175). [Graphie conforme à l'étymologie préconisée par les auteurs.]

H3 957 HISTORIQUE

Ce tour apparaît au XVI[e] s. : *Desplie le, et regarde* VOIR *que c'est* (B. DES PÉRIERS, cit. Littré, s. v. *voir*). — Son origine est discutée : E. Staaf (dans *Studier i modern Språkvetenskap*, 1924, pp. 227-241), suivi par beaucoup de linguistes, y reconnaît l'infinitif *voir*, qui aurait marqué primitivement le but : = *Regarde pour voir* (cf. *g*, N. B. ci-contre). Wartburg (t. XIV, p. 332) considère que c'est l'anc. mot-phrase *voire* « vraiment » (cf. § 1108, *b*), du lat. *vera*, neutre pluriel de l'adj. *verus*, « vrai ».

R3 957 REMARQUE

Déjà pour *sûrement* en Alsace et en Suisse [sous l'influence de l'all. *schon*] : °*Il va* DÉJÀ *venir.* Cf. Thibault, p. 308.

A 957 AUTRES EXEMPLES

COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 64 ; MAURIAC, *Asmodée*, I. 1 ; GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, IX ; SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 28.

Si vous voulez partir, dites-nous AUPARAVANT *ce que nous devons faire* (Ac. 2001). — *S'il ne se trouve pas bien où il est, que ne va-t-il* AILLEURS ? (*Ib.*) — *Il est malheureux,* DONC *nous devons l'aider.*

Ensuite et les adverbes concernant les relations logiques sont souvent rangés parmi les conjonctions de coordination.

a) Cela nous paraît tout à fait exclu pour ceux qui ne présentent aucun des caractères (cf. § 1081) de la catégorie dans laquelle on veut les introduire.

1° Alors que la conjonction de coordination a une place fixe, entre les termes qu'elle unit ou devant chacun d'eux, les adverbes dont nous parlons se mettent à des endroits variés (sans changer de sens ni de nature), même s'ils sont en rapport avec une coordination :

Travaillez d'abord, vous vous amuserez ENSUITE (Ac. 2001). — *Le froid est intense, nous essaierons* CEPENDANT *de partir en voiture pour Lille* (*Dict. contemp.*). — *J'avais fini mon travail, vous ne me dérangez* DONC *point* (*ib.*). — *Ma grand'mère repartait triste, découragée, souriante* POURTANT (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 12).

2° Alors que les conjonctions de coordination ne peuvent se combiner, les adverbes dont nous parlons peuvent se joindre à des conjonctions de coordination :

Amabilité heureuse de verser un baume sur le sentiment d'infériorité de ceux à l'égard desquels elle s'exerce, MAIS *pas* POURTANT *jusqu'au point de la dissiper* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 662). — *Moins que l'Américain de l'Ouest,* MAIS CEPENDANT *encore trop* (MORAND, cit. *Trésor*). — *Il est habile,* ET POURTANT *il a fait une grande faute* (Ac. 1935). — *Ce n'est encore qu'un enfant* ET NÉANMOINS *il est déjà très raisonnable* (*ib.*). — *Tous les hommes recherchent les richesses,* ET TOUTEFOIS *on voit peu d'hommes riches qui soient heureux* (*ib.*). — *Nous n'en avons pas seuls la charge* NI, PARTANT, *l'entière responsabilité* (HERMANT, *Chron. de Lancelot du « Temps »*, t. I, p. 58).

Et donc n'est plus usité, déclarait Littré, s. v. *donc*, Rem. 1. Les auteurs ne confirment pas ce jugement :

Je sais que les demoiselles sont bien plus à craindre que les dames, étant nécessairement plus spontanées, ET DONC *plus moqueuses* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1419). — *Elle devait avoir vingt-deux ans,* ET DONC, *elle était majeure* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 140). — *J'avais cru bon d'informer les rimbaldistes qu'il était question de déplacer le cimetière de Charleville* ET DONC *la tombe d'Arthur Rimbaud* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 8 sept. 1962). — *La France choisira un candidat résolu à la maintenir, ou un candidat décidé à l'édulcorer* ET DONC *à la détruire* (MAURIAC, *ib.*, 11 mars 1965). — *Au total, une économie exagérément morcelée,* ET DONC *exagérément coûteuse* (POMPIDOU, *Nœud gordien*, p. 124). H

3° Les adverbes en question peuvent, sans changer de signification, jouer leur rôle en dehors de toute coordination :

Une telle confusion d'images l'étourdissait, bien qu'il y trouvât du charme POURTANT (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Frustré dans ses ambitions,* DU MOINS *entendait-il vivre à sa guise* (FRANCE, *Orme du mail*, VII). — *S'il est laid,* PAR CONTRE *il est intelligent* (*Dict. gén.*). — *Tout ce monde ayant perdu la raison, il faut* DONC *que vous soyez juges* (CAMUS, adaptation de : Larivey, *Esprits*, Prol.). — *Elle se demanda pourquoi la réaction d'Alan lui importait tant puisqu'elle devait* AUSSI BIEN *le quitter dans dix jours* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 65).

4° Les adverbes en question jouent dans la phrase ou la proposition où ils se trouvent le rôle d'un complément ; ils peuvent commuter avec un syntagme prépositionnel et avec une proposition :

Il a DONC *réussi* → *Il a réussi* À CAUSE DE CELA ou *il a réussi* PARCE QUE… — *Il était pauvre ;* POURTANT *il est devenu quelqu'un d'important* →… MALGRÉ CELA ou MALGRÉ CE HANDICAP, *il est devenu…* ou QUOIQU'IL FÛT PAUVRE, *il est devenu…*

b) Il y a des mots pour lesquels on a des raisons d'hésiter davantage à les exclure des conjonctions de coordination. R1

Puis, aussi (exprimant la conséquence), *seulement* (exprimant l'opposition), *tantôt… tantôt…*, ont toujours un rôle de lien entre des termes que l'on peut considérer comme coordonnés et ils sont toujours placés entre les éléments qu'ils unissent (ou devant chacun d'eux, pour *tantôt* répété) : *Je m'habituai à l'hallucination simple* […]. / PUIS *j'expliquai mes sophismes magiques avec*

H 958 **HISTORIQUE**

Et donc, tenu pour gascon par Vaugelas (p. 488), était néanmoins, selon lui, établi par l'usage.

R1 958 **REMARQUE**

Alias [aljas], adverbe latin, a aussi certains caractères des conjonctions de coordination, mais il a un contenu sémantique très précis (« autrement appelé ») qui l'écarte de cette catégorie : *Laetorius,* ALIAS *Labienus, est un des hommes les plus riches de l'Italie* (MONTHERL., *Tragédie sans masque*, p. 274).

l'hallucination des mots ! (RIMBAUD, *Saison*, Délires II.) — *Le style n'est jamais que métaphore* [...]. AUSSI *le style est-il toujours un secret* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 1). — *L'orgueil et l'ambition de l'universalité d'esprit l'* [= une idée] *ont fait germer et grandir en vous* [...]. SEULEMENT *vous n'osiez pas vous avouer sa présence* (VIGNY, *Stello*, XIX). — *C'est elle-même qui vient faire ses provisions,* TANTÔT *en selle,* TANTÔT *en voiture* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, III, 2).

Cependant, il est possible de les combiner avec *et* ou *mais*, ce qui est exclu pour des conjonctions de coordination (§ 1081) : *Le Loup le quitte alors* ET PUIS *il nous regarde* (VIGNY, *Dest.*, Mort du loup, I). — *Il travaille avec ardeur,* ET PUIS *il se relâche* (*Dict. contemp.*). — ET AUSSI *le style est-il toujours un secret.* — MAIS SEULEMENT *vous n'osez pas vous avouer sa présence.* — *Tantôt en selle,* ET TANTÔT *en voiture.* — *Tantôt en selle,* OU TANTÔT *en voiture.*

Bref, qui amène une sorte de conclusion, est plutôt un élément incident, qui conserve une bonne part de son sens primitif (cf. *en bref*) : *Le narcissisme, selon moi, est une certaine manière de se contempler réflexivement, de s'aimer, c'est une façon de vouloir se retrouver tel qu'on s'imagine être dans ce qu'on fait,* BREF, *c'est un rapport constant à soi* (SARTRE, *Situations*, t. X, p. 198). — *Saint Louis, Chilpéric, Childebert,* BREF *les Capétiens et les Mérovingiens, ont taxé d'impôt qui la noblesse, qui le clergé* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 297).

Comp. aussi *total*, dans la langue populaire : *Il espère toujours, il patiente et* TOTAL *on en vient toujours aux drogues* (QUENEAU, *Loin de Rueil*, I). [Comp. *somme* jadis, § 639, H3.] — D'autres noms s'emploient de cette façon, par ex. *résultat* : *Pasteur est considéré comme un bienfaiteur de l'humanité parce qu'il a sauvé beaucoup de vies humaines.* RÉSULTAT, *les peuples sont devenus trop nombreux* (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, IV). R2

R2 958 REMARQUE
Résultat est concurrencé par *résultat des courses*, cliché venu à la mode à la fin du XX[e] s. [d'après les chroniques du turf dans les journaux] : Donc est *combinable* et *déplaçable.* [...] RÉSULTAT DES COURSES : *soit on évacue l'intrus* [...] (M. WILMET, *Gramm. critique du fr.*, § 701).

c) Les pronoms relatifs *quoi* et *où*, précédés d'une préposition R3, ont parfois un lien assez lâche avec leur antécédent et se rapprochent des adverbes anaphoriques (cf. §§ 719, *c* ; 725, *b*, 4°). Le syntagme préposition + *quoi*, peut alors être précédé d'une ponctuation forte, et notamment d'un point ; il est parfois suivi d'une virgule.

Le général Weygand prend acte de mes propositions. APRÈS QUOI, *il me parle de la bataille* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 53). — *Ils sont poètes, et ne sont que poètes, tout intégrés à leur vocation.* D'OÙ *leur immense prestige* (P. EMMANUEL, dans le *Figaro*, 2 avril 1971). — Cf. aussi *auquel cas* au § 619.

R3 958 REMARQUE
Pour *comme quoi* « ainsi, donc », voir § 719, *d*, 4°.

ORIGINE DES ADVERBES

959 Adverbes du fonds primitif.

Une bonne trentaine d'adverbes, presque tous très courants, proviennent du **fonds primitif.**

a) La plupart sont d'origine **latine** :

Lat. classique : *bien, comme, dehors, ensemble, hier, là, loin, lors, mal, mieux, moins, ne, non, oncques* (archaïque), *où, par* (dans *par trop*), *pis, plus, puis, quand, si, souvent, tant, tard, volontiers.*

Lat. vulgaire ou tardif : *assez, ci, demain, donc, encore* ; — anciens adjectifs : *ailleurs, peu, près* ; — ancien participe passé : *tôt* ; — ancienne préposition : *très* ; voir aussi § 1040 sur les prépositions à régime implicite ; — ancien syntagme : *maintenant* (§ 1005, H4).

b) *Guère* et *trop* sont d'origine **francique.**

960 L's adverbial.

Plusieurs adverbes ont un *s* final qu'explique l'étymologie :

Plus, moins, pis : du lat. *plus, minus, peius. Jadis,* contraction de l'anc. fr. *ja a dis* « il y a déjà des jours ». En outre, le mot-phrase *certes* (lat. vulg. *certas*) et les prépositions *dans* et *vers* (lat. *-intus* et *versus*).

La langue du Moyen Âge a, par analogie, ajouté cet *s*, qu'on appelle *s* adverbial, à beaucoup de mots (adverbes, prépositions, conjonctions) qui, étymologiquement, n'y avaient pas droit. Certaines de ces formes existent encore.

Nous avons conservé *lors, on(c)ques* (dans la mesure où l'on emploie encore ce vieux mot : § 1004, *b*, 2°), *ores* (dans *d'ores et déjà* et parfois ailleurs : § 1004, H5), *tandis, volontiers, sans,* du lat. *illa hora, umquam, hac hora, tamdiu, voluntarie, sine* ; — outre *jusques* (§ 1065, *a*).

D'autres adverbes ou prépositions ont gardé plus ou moins longtemps une variante en *s*, non seulement chez les poètes, où cela facilitait le mètre et la rime, mais même en prose.

Avecques, blâmé par Vaugelas (p. 311), quoiqu'on le trouve chez « de bons Autheurs » en prose.

Doncques est préconisé par Vaugelas (p. 392), aux dépens de *doncque*. CORN., qui s'en était servi dans ses premières pièces, s'est corrigé en 1660 : cf. BRUNOT, *Hist.*, t. III, p. 348.

Encores est lui aussi rejeté par Vaugelas (p. 252). — Ex. dans BROSSE, *Songes des hommes esveillez*, III, 2. **R**

R 960 REMARQUE
Malgré la rime, l'éditeur de la S. T. F. M. a malencontreusement corrigé.

Mesmes et *mesme* étaient admis tous deux par Vaugelas (pp. 23-24), le premier quand il est proche d'un substantif singulier, et inversement, « pour empescher que *mesme*, adverbe, ne soit pris pour *mesme*, pronom ». *Mesmes* adverbe est encore chez BOIL. devant un mot commençant par une voyelle, en vers (*Ép.*, X), mais aussi en prose (*Ép. nouvelles*, Préf.) ; les deux fois, il y a dans le voisinage un nom singulier.

Presques est encore chez CORN. (*Médée*, II, 4) devant voyelle.

Guères a subsisté bien plus longremps, non seulement en vers, où il rime avec *guerres* (BÉRANGER, *Vieux caporal*), avec *vulgaires* (APOLLIN., *Poèmes à Lou*, XIV), etc., mais aussi en prose, même devant consonne : [MONTESQ., *L. pers.*, LVII] ; MÉRIMÉE, *Corresp.*, 23 juin 1833 ; BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, Pl., p. 281... ; C. PELLETAN, Préf. des *Œuvres* de Valade ; HUYSMANS, *Lettres inédites à J. Destrée*, pp. 92, 153... ; A. MOCKEL, dans Gide et Mockel, *Corresp.*, p. 44.

De même, les poètes font rimer *naguères* avec *guerres* (HUGO, *Lég.*, XX, 1), avec *passagères* (NERVAL, *Élég. et sat.*, Nord), avec *vulgaires* (VERL., *Poèmes sat.*, Prol.), etc. ; mais il se trouve aussi parfois en prose : MALLARMÉ, *Médaillons et portraits*, Pl., p. 524 ; HERMANT, *Théâtre (1912-1913)*, p. 59 ; ID., *Bourgeois*, p. 57.

Inversement, *certe* remplace parfois *certes* chez les poètes, pour la rime : E. ROSTAND, *Aiglon*, I, 1 et I, 9 ; — ou pour le mètre : HUGO, *Lég.*, LV ; VERHAEREN, cité au § 44, R3.

961 Adverbes empruntés.

a) Au latin.

Alias (§ 958, R1), *gratis* [gʀatis], *ibidem* **R1**, *illico*, *impromptu* [ɛ̃pʀɔ̃pty], parfois [ɛ̃pʀɔ̃ty], *mordicus* [mɔʀdikys] (littéral. « en mordant »), *passim*, *quasi* [kazi], *recta*, *supra* et *infra* ; — *incontinent* (lat. *in continenti*). **R2** — En outre, les adverbes marquant l'ordre : *primo*, *secundo* concurrencé par °*deusio*, etc. (cf. § 601, *b*). — Formation plaisante des écoliers, passée dans le fr. fam. : *rasibus*.

Beaucoup de locutions, notamment : *ab ovo*, *ad libitum* [adlibitɔm], *ad patres* [adpatʀɛs], *a fortiori* [afɔʀsjɔʀi], *a posteriori*, *a priori* (parfois écrits *à* : § 103, R4), *de visu* [devizy], *ex abrupto*, *ex cathedra*, *grosso modo*, *in extenso*, *in extremis*, *in fine* [infine], *ipso facto*, *manu militari*, *sine die* [sine dje], *urbi et orbi*, *vice versa* [vise vɛʀsa]. **R3** — Avec adaptation : *ab intestat* [ɛ̃tɛsta] (lat. *ab intestato*).

°***Ad interim*** n'est pas dans les dict. : [...] *à moins qu'ils* [= les officiels importants de Washington] *ne soient là qu'*AD INTERIM [en italique], *en attendant la nomination d'un nouveau « patron »* [= un nouveau président] (M. TATU, dans le *Monde*, sélection hebdom., 17-23 mai 1973). — *Nous n'avions à Formose qu'un chargé d'affaires* AD INTÉRIM [en italique] (Edgar FAURE, dans *Espoir*, sept. 1972, p. 24). — C'est du latin de piètre qualité. On dit plus couramment *par intérim*.

R1 961 REMARQUE
On emploie *ibidem* (adv. latin signifiant « là même ») dans les références, pour éviter de répéter un titre : « à l'endroit cité ». Certains usagers lui donnent abusivement le sens « encore le même auteur », croyant sans doute que le mot est formé d'*idem* « le même auteur » et de *bis*.

R2 961 REMARQUE
En Belgique, *partim* « pour une part » : *M. le professeur J. Étienne remplace M. le professeur A. Houssiau pour le cours* theologica moralis fundamentalis (PARTIM) (Université catholique de Louvain, *Annuaire 1962-1963*, t. II, p. 175).

R3 961 REMARQUE
C'est la prononc. indiquée par l'*Ac.* 1935. Mais on entend souvent [visvɛʀsa]. Les deux sont admises par le *Rob.* 2001 et par Warnant, *Dict. de la prononc. fr.*

b) À l'italien.

Franco, *incognito*. *Couci-couci* (it. *cosi*), le plus souvent *couci-couça*, d'après *comme ci comme ça* (§ 698, *e*, 2°).

Termes de musique surtout employés comme mots-phrases ou comme locutions-phrases sur les partitions : *adagio*, *allegro*, *andante*, *dolce*, *forte*, *piano*, *presto* ; *allegro ma non troppo*, *mezzo forte*, *mezza voce*, etc. — Comme adverbes : *Je lisais, je chantais intérieurement sa prose, plus* DOLCE, *plus* LENTO [tous deux en italique] *qu'elle n'était écrite* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 97). — *Elle* [= une mélodie], *s'exhale* MEZZA VOCE [en italique] (R. ROLLAND, *Vie de Beethoven*, cit. *Robert*). — *Le pauvre rebelle converti* LARGO PRESTO *à l'idolâtrie* (S. KOSTER, *Homme suivi*, p. 59). — Voir aussi les superlatifs signalés au § 970, *c*.

Subito a pu être emprunté à l'italien ou au latin. — On dit aussi, dans le style familier, *subito presto* et *illico presto*. — *À l'improviste* a été tiré de l'it. *improvisto*, avec le procédé signalé au 965, *g*, 1°.

Les adv. fam. *mollo* et *texto* (d'abord *textuo* dans l'argot scolaire : cf. Esnault, *Dict. des argots*) ont été fabriqués sur le modèle de ces adverbes en *-o*.

c) Usages régionaux.

Quelques adverbes ont été empruntés à l'arabe par les soldats séjournant en Afrique du Nord ; ils appartiennent à l'argot ; même s'ils sortent de ce domaine, cela reste souvent ignoré hors de France : *bessif* « par la force », *bézef* « beaucoup ». — *Grouille-toi, fais* FIÇA [= vite], *magne-toi le pot* (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, III).

Le fr. de Belgique, surtout à Bruxelles, a emprunté des locutions adverbiales au flamand, comme *half en half* [alvənalf], « moitié moitié ». L'équivalent anglais de cette locution, *half and half*, a été emprunté par le fr. du Québec, et aussi par le fr. populaire de Paris : *afnaf* dans Bauche, p. 165 ; *afanaf* dans A. Simonin, *Le petit Simonin illustré* : *C'est un petit casse* [= cambriolage] *de père de famille, je te prends* AFANAF. — Synonyme, aussi emprunté de l'angl. : *fifty-fifty*.

962 Adverbes résultant d'un changement de catégorie.

N. B. Outre ceux qui étaient primitivement des syntagmes : § 964.

a) Quelques noms sont devenus adverbes :

Matin dans *se lever matin*. — *Prou* (§ 993, *d*, 4°) ; en anc. fr. « avantage, abondance ». — *Moitié* (§ 995, *c*) : MOITIÉ *mort*.

Pile, d'abord « sur le côté pile (revers d'une pièce de monnaie) » quand on joue à pile ou face : *Il décida de jouer son départ à pile ou face... il prit la pièce de quarante sous, pile je pars ; il la lança en l'air* [...]. *Elle retomba* PILE (SARTRE, cit. *Robert*) ; — puis « sur le dos » : *Un soulard tomba* PILE, *les quatre fers en l'air* (ZOLA, *Assomm.*, XII) ; — puis « brusquement » (*s'arrêter pile*) et « exactement » (*tomber pile*). Venus du langage populaire, ces derniers emplois ont eu rapidement un grand succès : *Nous devons nous arrêter* PILE (MAUROIS, *Roses de septembre*, p. 22). — *J'admirai cette rencontre étonnante qui m'avait fait tomber* PILE *sur une telle exécution* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 31 juillet 1967). — *À neuf heures* PILE, [...] *elle se carapatte* (TROYAT, *Eygletière*, p. 29).

b) Les échanges entre adverbes et prépositions sont un phénomène très fréquent : voir § 1040.

c) Adjectifs employés comme adverbes : voir § 963.

963 Adjectifs employés adverbialement.

a) Adjectifs employés comme adverbes de degré :

Fin (fam.) [cf. § 993, *e*, 1°] ; dans des usages régionaux, *beau, bon, franc, grand, raide* (§ 993, *e*, 2°) ; *tout plein* (fam.) [§ 993, *e*, 3°] ; — *demi, mi* (qui sont suivis d'un trait d'union) [§ 995] ; — *tout* (§ 994).

Certains de ces adjectifs doivent à leur origine d'être parfois variables R1 malgré leur emploi comme adverbes : c'est le cas de *fin, bon, tout*.

R1 963 REMARQUE
Cf. §§ 993, *e*, 1° et 2° ; 995, *b*, 1°.

b) Des épithètes détachées du nom et attachées au verbe sont traitées comme des adverbes, jusqu'à l'invariabilité, mais celle-ci n'est pas obligatoire d'ordinaire :

La pluie tombait DRU *et* MENU (*Ac.* 1932, s. v. *dru*). — *La pluie tombe* DRU (*Ac.* 2001). — *Les amendes tombèrent* DRU *comme grêle* (A. DAUDET, *Trente ans de Paris*, p. 216). — *Une bergerie d'enfant, aux arbres posés* DROIT (SAINT EXUPÉRY, *Courrier sud*, p. 26). — *Les cuivres, ciselés* FIN *comme des dentelles* (LOTI, *Galilée*, p. 138). — *De la pierre pilée* MENU (MAUPASS., *Au soleil*, p. 135). — *Des coups de feu claquèrent* SEC (TROYAT, *Jugement de Dieu*, p. 127). — *La soupe au fromage est* [...] *servie* CHAUD (A. DAUDET, *C. du lundi*, Soupe au fromage). — [Vendredi] *ramasse les œufs de tortue, les fait cuire* MOLLET (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 148). — *La science sonne* CREUX (HUGO, *N.-D. de Paris*, VIII, 4). R2 — *Il suffit que retentisse l'ordre « Un bond en avant ! » pour que l'espace et le temps sonnent* PLEIN (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 284). — *Le Pyrénéen va dans un autre article dresser* HAUT *et* FIER *les fanions de Pétain et de Giraud* (Rob. ARON, *Hist. de l'épuration*, t. I, p. 58).

Emplois littéraires avec des adjectifs de couleur R3 : *Des feux de joie qui flambent* ROUGE (LOTI, *Vers Ispahan*, p. 63). — *Des cierges innombrables brûlent* JAUNE (F. GREGH, *Âge de fer*, p. 78).

Ex. où le mot varie : *Chaque tartine coupée trop* ÉPAISSE *lui attirait des paroles dures* (ZOLA, *Terre*, IV, 2). — *Cette grêle d'insectes tomba* DRUE *et*

R2 963 REMARQUE
Dans *sonner creux*, *creux* a été interprété comme un nom, et cela a donné naissance à la variante *sonner le creux* : *La gloire !* [...] */ C'est un mot bien ronflant, mais qui sonne* LE *creux* (NERVAL, *Élég. et sat.*, Épître à Villèle). — *La grande maison avait l'air de sonner* LE *creux* (MAUPASS., *Vie*, VII). — Autres ex. au figuré : THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 338 (du style de *Salammbô*) ; H. BAZIN, *Vipère au poing*, XVIII (de personnes) ; dans le *Monde*, 15 déc. 2000, p. 17 (d'un dossier) ; etc.

R3 963 REMARQUE
Comp. : *L'étoile a pleuré* ROSE *au cœur de tes oreilles, / L'infini roulé* BLANC *de ta nuque à tes reins ; / La mer a perlé* ROUSSE *à tes mammes vermeilles / Et l'Homme saigné* NOIR *à ton flanc souverain* (RIMBAUD, *Œuvres*, p. 70).

BRUYANTE (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 241). — *La neige tombait* DRUE (Al. DAVID-NÉEL, *Voy. d'une Paris. à Lhassa*, 1972, p. 263). — *La pluie tombait si* SERRÉE (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Éléphant). — *Une graine de nature à pousser* HAUTE et DROITE (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 78). — *Les bougies de l'autel montèrent plus* DROITES (ESTAUNIÉ, *Empreinte*, p. 10). — *Madame* [...] *était* [...] *corsetée* SERRÉE (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 30). — *Chaude et tricotée* SERRÉE (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 13). — *De laborieuses extravagances qui sonnent si* AFFECTÉES et LITTÉRAIRES *que c'en devient insupportable* (VERCORS, *Chevaux du temps*, p. 218).

c) Cas particuliers.

1° Dans les expressions comme ***couper court*** (ou *ras*), *court* et *ras* R4 ne varient pas en genre. Il est donc artificiel de donner à *court* la marque, purement graphique, du pluriel comme le font certains auteurs (ou imprimeurs).

Court (et *ras*) ne varient pas : *Il lui coupa les cheveux* COURT (*Ac.* 1932). — *Cheveux* [...] *coupés* COURT (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 421). — *Moustache, coupée* COURT (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 116). — *Moustache coupée* RAS (ROMAINS, *Violation de frontières*, p. 10). — *Moustache* [...] *taillée* COURT (LACRETELLE, *Silbermann*, II). — *Elle venait de faire couper* COURT *sa belle chevelure* (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, p. 42). — *Elle faisait couper* COURT *ses cheveux* (Fr. GIROUD, *Mon très cher amour...*, p. 127). — *Pelouses* RAS *tondues* (MAUROIS, *De Gide à Sartre*, p. 53). A1

Court varie en nombre : *Il avait les cheveux coupés* COURTS (DUHAMEL, *Temps de la recherche*, XIII). — *Il peut couper ses cheveux, aussi* COURTS *qu'il en a envie* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 82). A2

L'invariabilité s'impose dans *couper court à, s'arrêter court, tourner court*, ainsi que dans ***tout court*** mis après un nom pour signifier que ce nom est une appellation réduite (cf. *tout simplement*).

Là n'est peut-être pas la « vérité dramatique », mais là est la vérité TOUT COURT (MONTHERL., *Fils de personne*, Préf.). — *Il y a cent mille personnes à Paris qui disent, en parlant de vous, Suzanne,* TOUT COURT, *comme si vous leur apparteniez* (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 46). — *Anarchiste et philosophe, il avait donné asile à des anarchistes-*TOUT-COURT [*sic*] (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 85).

Expressions analogues : *Dire* TOUT NET *sa pensée* (LITTRÉ). — *Non, pas madame... mademoiselle... Non ! Je dirai notre Suzanne,* TOUT NET et TOUT ROND *comme une prune* (DUHAMEL, *op. cit.*, p. 52). — *Elle peut bien être marquise* LONG *comme le bras pour ses domestiques* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 676).

Pour *demeurer court, rester court, se trouver court*, voir § 249, *d*.

2° *Droit* dans ***se tenir droit*** est traité comme un adj. attribut ou comme un adverbe.

- *Droit* varie le plus souvent : *Jane ! relevez votre tête, tenez-vous* DROITE *là* (HUGO, *M. Tudor*, III, I, 7). — *C'est une femme qui* [...] *se tient* DROITE (Fr. WEYERGANS, *Vie d'un bébé*, p. 71). — *Elle se tenait très* DROITE *et sage sur sa monture* (S. GERMAIN, *Livre des nuits*, p. 207). A3 — Comp. : *Ces hommes* [...] *se tiennent* RAIDES *comme des soldats* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 179).
- *Droit* ne varie pas : *Elle se tenait très* DROIT (BALZAC, *Curé de Tours*, p. 39). — *Elle se tient* DROIT *comme un lys* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, V).

3° Dans *né mort, mort* varie, mais il ne varie pas dans ***mort-né*** :

Une littérature rachitique et malsaine, née MORTE (DUMAS fils, *Fils naturel*, Préf.). — *Une langue littéraire et fabriquée est une langue née* MORTE (HERMANT, *Savoir parler*, p. 95).

Chefs-d'œuvre MORT-*nés* (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Après le feuilleton). — *Souches* MORT-*nées* (ÉTIEMBLE, *Jargon des sciences*, p. 119). — *La critique est* MORT-*née* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. VII). — *Enfants* MORT-*nés* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 23).

Au contraire, *premier* et *dernier* varient ordinairement dans ***premier-né, dernier-né***, aussi bien quand l'expression est adjectivale que quand elle est nominale (le trait d'union manque souvent) :

Les enfants PREMIERS-*nés* (LITTRÉ, s. v. *né*). — *Il menait avec lui les généraux* PREMIERS-*nés de sa gloire* (CHAT., *Mém.*, III, I, I, 14). — *L'Italie,* PREMIÈRE *née de l'Europe à l'État, au droit civil, à l'ordre et aux routes* (A. SUARÈS,

R4 963 REMARQUE

Net avec *couper* et des verbes analogues (comme aussi avec *tuer, s'arrêter*, etc.), ne varie pas. Un ex. comme celui-ci est un accident isolé, dû au fait que *net* se prononce au masc. comme au fém. : °*Cette brillante civilisation* [aztèque], *qui ne dura guère plus de deux siècles, avant d'être fauchée* NETTE *par l'arrivée des Européens* (E. DE ROUX, dans le *Monde*, 13 déc. 2002, p. 31).

A1 963 AUTRES EXEMPLES

LOTI, *Roman d'un enfant*, XXIV ; JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 259 ; J. ROY, *Femme infidèle*, p. 76 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 605 ; LE CLEZIO, *Étoile errante*, p. 17 ; etc.

A2 963 AUTRES EXEMPLES

Avec *cheveux* : Tr. BERNARD, *Mémoires d'un jeune homme rangé*, XIII ; VERCEL, *Ceux de la « Galatée »*, p. 14 ; TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 240.

A3 963 AUTRES EXEMPLES

PROUST, *Rech.*, t. I, p. 336 ; GREEN, *Journal*, 11 juillet 1933 ; G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, XII ; DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, p. 46 ; M. NICOLAÏ, dans la *Revue générale*, févr. 1996, p. 91 ; etc.

Vues sur l'Europe, p. 98). — *Salut Femme à genoux dans la splendeur,* PREMIÈRE-*née entre toutes les créatures !* (CLAUDEL, *La rose et le rosaire*, cité dans le *Figaro litt.*, 3 mai 1952.) — *Sa petite fille* DERNIÈRE *née* (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 258). — *Dans une famille dont la fille* DERNIÈRE-*née serait la plus gâtée* (F. GREGH, *Âge de fer*, p. 72). — *Yahweh fit mourir tous les* PREMIERS-*nés dans le pays d'Égypte, depuis les* PREMIERS-*nés des hommes jusqu'aux* PREMIERS-*nés des animaux* (*Bible*, trad. CRAMPON, Exode, XIII, 15). **R5**

R5 963 REMARQUE
Pour *première-née, dernière-née* comme noms, voir § 485, c, 1°.

Claudel se départ de l'usage quand il écrit : *Tous les* PREMIER-*nés d'Israël* (*Figures et paraboles*, p. 85). — *Sa créature* PREMIER-*née* (*Emmaüs*, p. 183). — Certains *Larousse* (*Grand Lar. enc.*, par ex.) signalent pourtant cette dernière forme. Comp. *nouveau-né* 7° ci-dessous. — On accorde toujours dans *aveugles-nés*, où *aveugle* est senti comme le mot principal.

4° ***Grand*** est le plus souvent variable dans des formules comme *ouvrir la fenêtre toute* GRANDE, *ouvrir* (*toute*) GRANDE *la fenêtre, la fenêtre est* GRANDE *ouverte*. Toutefois, on ne doit pas considérer l'invariabilité comme fautive. **R6**

R6 963 REMARQUE
On met parfois une apostrophe qui n'a pas la moindre justification (car il n'y a pas *eu* d'amuïssement) : °GRAND'*ouverte* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 69 ; MALRAUX, *Antimémoires*, p. 383) ; °GRAND'*ouvertes* (H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, p. 25) ; °GRAND'*ouverts* (VIALAR, *M. Dupont est mort*, p. 66).

Elle n'est pas rare dans l'écrit et c'est, pour le troisième cas, l'usage ordinaire dans l'oral ; on dit en effet, d'après Fouché, *Traité*, p. 449 : *Des yeux* [gʀɑ̃t uvɛʀ], *des portes* [gʀɑ̃ uvɛʀt]. (D'autres prononciations existent cependant.)

Grand varie : *J'ouvris toute* GRANDE *la fenêtre* (MAUPASS., C., Miss Harriet). — *Le docteur Oswald* [...] *a ouvert la fenêtre plus* GRANDE (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, VI, 2). — *Le domestique ouvrit* GRANDS *les rideaux* (A. DAUDET, *Rose et Ninette*, cit. Tobler, *Mél.*, p. 102). — *Il ouvre* GRANDS *les yeux* (E. ROSTAND, *Princesse loint.*, II, 7). — *Je vis les mains fines d'Hubert s'ouvrir* TOUTES GRANDES (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVII). — *Rebendart* [...] *avait ouvert toute* GRANDE *la porte* (GIRAUDOUX, *Bella*, IV). — *Il ouvrit tout* GRANDS *les rideaux* (BERNANOS, *Imposture*, p. 72). — *Jim ouvre* GRANDE *la fenêtre* (D. ROLIN, *Journal amoureux*, p. 106). — *Les portes toutes* GRANDES *ouvertes* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, t. I, p. 95). — *Les yeux* GRANDS *ouverts* (GREEN, *Moïra*, p. 232). — *Ma fenêtre est* GRANDE *ouverte* (GIDE, *Journal*, 3 juin 1893). **A4**

A4 963 AUTRES EXEMPLES
De *grandes ouvertes* : HUGO, *F. d'aut.*, XXXIV, 1 ; MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 4 ; MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 606 ; ROMAINS, *Lucienne*, p. 77 ; COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., p. 10 ; D. BOULANGER, *Connaissez-vous Maronne ?* p. 95 ; B.-H. LÉVY, dans la *Règle du jeu*, mai 1990, p. 33. — De *grands ouverts* : ZOLA, *Terre*, V, 1 ; BARRÈS, *Du sang...*, p. 40 ; MAURIAC, *La chair et le sang*, VIII ; LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 304 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 709 ; DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 227. — De *grande ouverte* : FLAUB., *Éduc.*, II, 2 ; LOTI, *Aziyadé*, II, 5 ; COLETTE, *Chatte*, p. 160 ; BOSCO, *Âne Culotte*, M. L. F., p. 8 ; etc.

Grand ne varie pas : *Agnès* [...] *ouvrit la fenêtre tout* GRAND (TROYAT, *Faim des lionceaux*, p. 215). — *L'espoir* [...] *n'ose ouvrir tout* GRAND *les ailes* (GIDE, *Journal*, 28 sept. 1915). — [...] *qui m'ouvre* GRAND *les yeux* (ÉLUARD, *Leçon de morale*, Langage des couleurs). — *Elle ouvre* GRAND *la lumière* (CESBRON, *Souveraine*, p. 180). — *En ouvrant* GRAND *la bouche* (B. CLAVEL, *Lumière du lac*, p. 52). — *On ouvrait tout* GRAND *les portes* (M. OLIVIER-LACAMP, *Chemins de Montvézy*, p. 117). — *Je naviguais jusqu'à ma fenêtre que j'ouvrais* GRAND (D. ROLIN, *Gâteau des morts*, p. 213). — *La fenêtre et les persiennes* GRAND *ouvertes* (BUTOR, *Modification*, p. 110). — *Yeux* GRAND *ouverts* (TOULET, *Béhanzigue*, p. 105). — *La grille est* [...] GRAND *ouverte* (Y. NAVARRE, *Portrait de Julien devant la fenêtre*, p. 89). — *L'enfant ouvrit* GRAND *les yeux* (CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 7). — *Les riches,* [...] *s'* [= l'un pour l'autre] *ouvrant plus* GRAND *les bras pour mieux les fermer aux pauvres* (ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 202). **A5**

A5 963 AUTRES EXEMPLES
De *grand ouvertes* : BOURGET, *Lazarine*, p. 7 ; CLAUDEL, *Écoute, ma fille*, p. 27 ; PEISSON, *Dieu te juge*, p. 102 ; LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 44 ; BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 493. — De *grand ouverts* : FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 107 ; BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 99. — De *grand ouverte* : BOSCO, *Malicroix*, p. 154 ; B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 81.

5° ***Large*** dans le même emploi est moins fréquent ; il ne varie qu'en nombre, et l'on prononce toujours [laʀʒ] selon Fouché. Dans les textes, on trouve aussi bien *larges ouverts* ou *larges ouvertes* que *large ouverts* ou *large ouvertes* ; on constate des contradictions chez un même auteur.

On laissait LARGES *ouvertes les deux fenêtres et la porte* (ZOLA, *Terre*, II, 7). — *Fenêtres,* LARGES *ouvertes* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, XIV). — *Yeux* LARGES *ouverts* (MAURIAC, *La chair et le sang*, XVII). — *Tout* LARGES *ouverts qu'ils sont* (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 54). — *Les yeux et la bouche* LARGES *ouverts* (COCTEAU, *Enfants terribles*, p. 49). **H1**

H1 963 HISTORIQUE
Cf. déjà au XIII[e] s. : LARGES *ouvertes sont les portes d'anfer* (PHILIPPE DE NOVARE, *Quatre temps d'âge d'homme*, S. A. T. F., § 117).

Ses yeux gris LARGE *ouverts* (A. DAUDET, *Sapho*, I). — *Leurs épis* LARGE *ouverts* (R. BAZIN, *Closerie de Champdolent*, p. 207). — *Élites* [...] LARGE *ouvertes au cosmopolitisme* (F. GREGH, *Âge de fer*, p. 255). — *Fenêtres* LARGE *ouvertes* (MAURIAC, *Genitrix*, p. 102).

6° ***Frais*** au masculin est nécessairement invariable. Avec un adjectif féminin, on prononce toujours [fʀɛʃ] selon Fouché, quel que soit le nombre. On trouve pourtant *frais* dans cette circonstance, mais moins souvent que *fraîche* ou *fraîches*.

Fraîche ou *fraîches* **H2** : FRAÎCHE *coupée* (HUGO, *Châtim.*, IV, 4). — FRAÎCHE *épanouie* (MUSSET, *Prem. poés.*, Portia, I). — FRAÎCHE *écrite* (FLAUB.,

H2 963 HISTORIQUE
Déjà chez MARIV. : +*Toutes* FRAÎCHES *écloses* (*Marianne*, p. 24).

Mme Bov., II, 11). — FRAÎCHE *peinte* (A. DAUDET, *N. Roumestan*, p. 266). — FRAÎCHES *cueillies* (ID., *C. du lundi*, Alsace ! Alsace ! ; H. MICHAUX, *Ecuador*, Pl., p. 185). — FRAÎCHES *écloses* (HERMANT, *Xavier*, 1928, p. 146). — FRAÎCHES *débarquées* (FARRÈRE, *Civilisés*, XXIII). — FRAÎCHE *arrivée* (MALRAUX, *Espoir*, p. 125). — *Toute* FRAÎCHE *repassée* (F. GREGH, *Âge de fer*, p. 66). — FRAÎCHE *remuée* (JOUHANDEAU, *Prudence Hautechaume*, 1980, p. 145).

Frais devant un adjectif fém. : FRAIS *écorchées* (P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, L). — FRAIS-*écloses* [sic] (VERL., *Bonheur*, XXX). — FRAIS *tondue* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, VI). — FRAIS *émoulue* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. II, p. 274). — FRAIS-*pondue* [*sic*] (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 43). — *Tout* FRAIS *sortie de l'enfance* (J. SARMENT, *Peau d'Espagne*, Petite Illustr., p. 23). — FRAIS *repeinte* (THÉRIVE, *Revanche*, p. 23). — FRAIS *lavée* (MARTIN DU G., *Vieille Fr.*, III). — FRAIS *épluchées* (G. BEAUMONT, *Silsauve*, p. 35). — FRAIS *cueillie* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 1er mars 1951 ; J. BOREL, *Retour*, p. 150). — FRAIS *vernissée* (M. CHAPELAN, dans Jouhandeau, *Carnets de l'écrivain*, p. 131).

7° ***Nouveau*** devant un adjectif ou un participe. Si l'ensemble reste adjectival, *nouveau* est invariable (et suivi d'un trait d'union).

Des insectes NOUVEAU-*nés* (FROMENTIN, *Domin.*, V). — *Beautés* NOUVEAU-*nées* (MAURRAS, *Secrets du soleil*, p. 35). — *Gloire* NOUVEAU-*née* (DUHAMEL, *Les espoirs et les épreuves*, p. 179). **A6** — *Tourangelle* NOUVEAU-*venue* (LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 86). — *Une épreuve* NOUVEAU-*tirée* (THÉRIVE, *Opinions littér.*, p. 266). — *Vins* NOUVEAU *percés* [*sic*] (LITTRÉ). **R7**

Si l'ensemble est nominal, *nouveau* est considéré comme un adjectif variable (et non suivi d'un trait d'union). Seul *nouveau-né* fait exception puisque les dict. exigent le trait d'union et l'invariabilité ; mais l'usage fait souvent varier *nouveau* même dans ce cas.

La compagnie des NOUVEAUX *venus* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 2). — *Il y eut un court colloque entre les* NOUVELLES *venues* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 938). — *Je suis ici une* NOUVELLE *venue* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 162). — *Les* NOUVEAUX *arrivés* (GIDE, *Incidences*, p. 117). — *La* NOUVELLE *mariée* (COLETTE, dans le *Figaro litt.*, 31 mars 1951). **R8** — *Les* NOUVEAUX *mariés* (ARLAND, *Terre natale*, III). — *Avant 1914, l'Allemagne était orgueilleuse comme une* NOUVELLE *riche. Depuis 1918, elle se fait humble comme une* NOUVELLE *pauvre* (BAINVILLE, *Journal*, 21 janv. 1919). — *Une* NOUVELLE *convertie* (LITTRÉ).

Nouveau-nés comme nom : COPPÉE, *Souvenirs d'un Paris.*, p. 12 ; CLAUDEL, *Tête d'or*, 1re version, p. 27 ; ROMAINS, *Knock*, I ; JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 372.

Nouveaux-nés comme nom : TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, XX, 2 ; APOLLIN., *Chron. d'art*, 15 mai 1905 ; COLETTE, *Sido*, p. 141 ; A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 63 ; A. ARNOUX, *Calendrier de Flore*, p. 295 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Belle saison, t. I, p. 193 (= *nouveau* : Pl., t. I, p. 906) ; JOUHANDEAU, *Essais sur moi-même*, p. 187.

Nouvelle-née : voir des ex. de COLETTE, R. ROLLAND, YOURCENAR, etc. au § 487, *d*, 1° (ainsi qu'un ex. de *nouveau-née* chez SARTRE).

8° Il ne semble pas que les locuteurs sentent une adverbialisation dans *ivre mort*, *fou furieux*, *amoureux fou* (ou, tour plus récent, *fou amoureux* **R9**) et *raide mort* (voir cependant § 993, *e*, 2°) dans lesquels les deux éléments sont variables :

Coucou-Blanc [...] *buvait de l'eau-de-vie jusqu'à tomber* IVRE MORTE (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 5). — *Une bordée de marins qui se saoulent jusqu'à s'entretuer et à rester dans le ruisseau* IVRES MORTS (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 126). — *J'ai trouvé Nadine* [...] IVRE-MORTE [*sic*] (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 61). — *Elle resta* FOLLE FURIEUSE (MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, t. I, p. 993). — *Je suis amoureuse de Michel*, AMOUREUSE FOLLE (COCTEAU, *Parents terribles*, cit. Høybye, § 221). — *Camille tombe* FOLLE AMOUREUSE *de Rodin* (M. COURNOT, dans le *Monde*, 1er mars 1984). — *Elles sont tombées* RAIDES MORTES (*Rob.*).

9° Le premier élément est toujours invariable dans *court-vêtu* (le trait d'union manque souvent) et dans les termes de manège *long-jointé*, *court-jointé*, *court-monté* :

Elle était COURT *vêtue* [*sic*] (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, p. 46). **H3** — *Des juments* LONG-*jointées* (*Grand Lar. langue*).

Formations occasionnelles : *L'héroïne de l'estampe se renversait*, HAUT *troussée, dans un pré fleuri* (FARRÈRE, *Civilisés*, XI). — *Dents* [...] HAUT *cerclées de tartre verdâtre* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 426). — *Gens* CHAUD *vêtus* (CESBRON, *Traduit du vent*, p. 47). — *Régiments* [...] BLANC *vêtus* (MAC ORLAN, *Ancre de*

A6 963 AUTRES EXEMPLES

De *nouveau-née(s)* : P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, XI ; COLETTE, *Trois... six... neuf...*, p. 58 ; J.-P. CHABROL, *Rebelles*, p. 162 ; DELTEIL, *Sacré corps*, p. 151.

R7 963 REMARQUE

Ex. non conformes à la règle : *Fleurs* NOUVELLES-*nées* (PÉGUY, *Ève*, p. 12). — *Petite fille* NOUVELLE-*née* (MALLET-JORIS, *Trois âges de la nuit*, p. 362).

R8 963 REMARQUE

Comp. *la mariée nouvelle* dans LOTI, *Pêcheur d'Islande*, L. P., p. 203.

R9 963 REMARQUE

Remarquez qu'on ne dit pas **fol amoureux* : *Moi qui étais fou amoureux de toi* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 89). — Autre ex. : Chr. DE RIVOYRE, *Belle Alliance*, p. 49.

H3 963 HISTORIQUE

Court-vêtue a été fixé dans les mémoires par la formule de LA FONTAINE : *Legere et court vestuë* (*F.*, VII, 9).

Miséricorde, p. 19). — *Tout* NOIR-*vêtue de dentelle* (TOULET, *Mon amie Nane*, X). [*Noir* et *blanc* sont-ils sentis comme des adverbes ou comme des compléments ?]

10° Dans les expressions familières (*tout*) *battant* ***neuf*** (vieilli), (*tout*) *flambant neuf*, le participe présent reste ordinairement invariable, tandis que *neuf* s'accorde ou non avec le nom auquel se rapportent ces expressions. H4

Neuf varie : *Un groupe de douze 75, tout battant* NEUFS (Ch. LE GOFFIC, *Dixmude*, p. 194). — *Que devaient être, tout* BATTANT NEUFS, *ces monuments admirables ?* (G. D'HOUVILLE, *Temps d'aimer*, p. 301.) — *Des titres de propriété* FLAMBANT NEUFS (CENDRARS, *Or*, p. 193). — *Des Saint-Cyriens* FLAMBANT NEUFS (TROYAT, *Étrangers sur la terre*, p. 351). A7 — *Villa* FLAMBANT NEUVE (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 220). — *La devanture* [...] *est* FLAMBANT NEUVE (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, II, 6). — *Stations* FLAMBANT NEUVES (D. DE ROUGEMONT, dans le *Figaro litt.*, 8 nov. 1947). — *Cuisinières* FLAMBANT NEUVES (H. BAZIN, *Bienheureux de la Désolation*, p. 86). — *Valises* [...] FLAMBANT NEUVES (BUTOR, *Modification*, I).

Neuf ne varie pas : *Meubles* [...] BATTANT NEUF (ESTAUNIÉ, *Labyrinthe*, p. 72). — *Phrase* BATTANT NEUF (J. RENARD, *Journal*, 20 oct. 1892). — *Façade* BATTANT NEUF (BOURGET, *Envers du décor*, p. 31). — *Demeure* [...] *tout* BATTANT NEUF (HENRIOT, *Rencontres en Île-de-France*, p. 25). — *Chapelle* BATTANT NEUF (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, p. 98). — *Voiture tout* BATTANT NEUF (PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 303). — *Bâtiments* FLAMBANT NEUF (CHAMSON, *Superbe*, p. 287). — *Cubes* FLAMBANT NEUF (J. ROY, *Amour fauve*, p. 151). — *Deux lames* [...], *l'une ébréchée, l'autre* FLAMBANT NEUF (LACRETELLE, *Années d'espérance*, p. 151). — *Il portait*, FLAMBANT NEUF, *une élégante tenue de capitaine* (VERCORS, *Bataille du silence*, p. 70). — *Dans les salles de sciences*, FLAMBANT NEUF, *des appareils de démonstration* (M. CHADOURNE, *Chine*, p. 57).

Il est rare que le participe varie, surtout en genre, et dans ce cas *neuf* varie aussi dans la plupart des ex. : *Deux édifices gothiques* BATTANTS NEUFS (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 407). — *Soldats* BATTANTS NEUFS (BARRÈS, *Col. Baudoche*, Juven, 1909, p. 116. R10 — *Habits tout* FLAMBANTS NEUFS (Al. DUMAS, *Monte-Cristo*, cit. Høybye, § 228). — *Bâtiments* [...] *tout* FLAMBANTS NEUFS (F. LECOY, dans la *Romania*, 1942-1943, p. 22). — *La Belle-France* [= un bateau] *est* FLAMBANTE NEUVE (CHÉRAU, *Champi-Tortu*, I, 7). R11

d) Autres adjectifs employés comme adverbes unis étroitement au verbe et toujours invariables.

1° Emplois usuels.

- Adjectifs, surtout monosyllabiques, servant de compléments de manière :

  Voler BAS ou HAUT, *tenir* BON, *voir* CLAIR, *filer* DOUX, *marcher* DROIT, *travailler* DUR, *chanter* FAUX ou JUSTE, *parler* FRANC, *creuser* PROFOND, *tourner* ROND... — *La feinte douceur de son accent sonnait trop* FAUX (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1151).

  Quand les adverbes en *-ment* qui correspondent à ces adjectifs employés adverbialement ont un sens différent, les purs adverbes sont moins concrets : *Parler bassement, hautement, faussement, aller tout bonnement* R12 *se promener, y aller rondement, vendre chèrement sa vie*, etc.

- Adjectifs servant de compléments adverbiaux essentiels :

  Coûter CHER, *peser* LOURD, *sentir* BON, MAUVAIS. — *Les cheveux des jeunes garçons sentent plus fort et* MEILLEUR *que ceux des femmes* (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 120).

- Adjectifs tenant lieu d'un complément d'objet direct :

  Manger GRAS, *boire* SEC.

2° ***Bas*** est aussi un élément essentiel dans *mettre bas*, auquel on joint d'habitude *jeter bas* (où le caractère essentiel n'est pas constant).

- *Mettre bas*. 1) « ôter (un vêtement ou chose analogue) » : *Ayant* MIS BAS *son habit et son gilet* (FRANCE, *Pierre Nozière*, I, 9). — Application plus rare : *Ils dormaient, ayant* MIS BAS *leurs sabots* (C. LEMONNIER, *Vent dans les moulins*, XVIII). — Expr. figée au figuré : METTRE BAS *le masque* « faire connaître qui on est ». — L'objet direct précède (tour vieilli) : *Il avait* MIS *habit* BAS [pour un duel] (STENDHAL,

H4 963 HISTORIQUE

On a d'abord dit (XVII[e] s.) *tout battant neuf*, expression qui, selon Rey et Chantreau, « fait allusion au cuivre fraîchement battu par le chaudronnier ». (*Tout*) *flambant neuf* s'est introduit ensuite (au début du XIX[e] s.) et concurrence fortement la première formule. — Un ex. comme le suivant est une tentative individuelle pour faire sortir l'expression de son figement : *Tout cet arroi* BATTAIT NEUF (Y. GANDON, *Léone*, p. 44).

A7 963 AUTRES EXEMPLES

De *flambant neufs* : SABATIER, *Enfants de l'été*, p. 221 ; ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 387 ; J.-P. CHABROL, *Bout-Galeux*, p. 237 ; CAYROL, *Vent de la mémoire*, p. 108 ; etc.

R10 963 REMARQUE

Même texte : Plon, 1923, p. 110. Mais, dans la préoriginale (*Revue hebdom.*, 21 nov. 1908, p. 284), le texte porte *battant neuf*.

R11 963 REMARQUE

Il est tout à fait exceptionnel que le participe varie et non *neuf* : *Les types de la haute sont tout* FLAMBANTS NEUF *d'équipements, de cuirs et de quincaillerie* (BARBUSSE, *Feu*, cit. *Rob.*, s. v. *mariol*).

R12 963 REMARQUE

Bonnement sans *tout* est moins fréquent que naguère : *Quand il manqua son cours* [...], *ses élèves, après l'avoir un peu attendu, allèrent* BONNEMENT *se promener* (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 347).

Chartr., XIII). — METTRE *chapeau* BAS (*Ac.* 2001). — 2) « déposer » dans METTRE BAS *les armes* « cesser le combat » (aussi au figuré). — 3) D'une femelle, souvent sans objet direct, « accoucher R13 (de) » : *Elle avait* MIS BAS *onze lionceaux* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, LXXII). — 4) Autres applications dans la langue littéraire : *L'homme alors* MET BAS *son orgueil* (JOUVE, cit. *Trésor*).

- *Jeter bas* H5 : *Dussardier avait* JETÉ BAS *son fusil* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Cette révolution* [...] *qui, en quelques heures, a* JETÉ BAS *Louis-Philippe et installé à sa place la République* (GUILLEMIN, dans le *Figaro litt.*, 28 févr. 1948). — JETER BAS *une maison*, [...], *un régime* (*Ac.* 2001). — *Peut-être un hiver de plus la* [= une dame vieillissante] JETTERAIT BAS (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 202).
- En outre, COULER BAS *un navire* (*Ac.* 2001) « le faire sombrer ».

On emploie aussi *à bas* : *Offrez soixante* [pour cent], *et Mme Leuwen n'est pas obligée de* METTRE À BAS *son carrosse* [= de le vendre ou simplement d'y renoncer ?] (STENDHAL, *L. Leuwen*, LXXVII). — METTRE À BAS *une maison, un arbre* (*Ac.* 2001). — METTRE À BAS *les privilèges* (*ib.*). — *Vous vouliez* JETER À BAS [= trancher, cf. p. 173] *la tête de mon beau neveu le prince de Condé ?* (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 175.) — *Tous les membres* [d'une femme en proie aux convulsions] [...] JETAIENT À BAS *tout ce qu'ils cognaient* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, XXIII). — *La révolution qui a suivi* [le concile Vatican II] *a* JETÉ À BAS *trop de choses* [dit un ami] (GREEN, *Journal*, 6 mai 1965). — Avec un équivalent fam. de *mettre* : *Il s'agit de* FICHER À BAS [= supprimer] *le troisième pied* [d'une table] (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XVIII). R14

Comment expliquer ces constructions (« loc. verbale » est un peu simple) ? L'adverbe est sans doute ici une préposition à régime implicite (cf. § 1040, *a*, 2°) ; comp. : *Jeter qqn* À BAS DE *sa monture* (*Ac.* 2001). Il ne serait pas contradictoire avec cela de reconnaître, surtout pour *mettre bas*, un attribut (ou un prédicat : cf. § 304, *b*, 1°) de l'objet direct, comme on verrait un attribut du sujet dans des ex. comme : *Au milieu de la table* [après un repas], *la pyramide de poires* EST À BAS [= écroulée] (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXXVIII). — *L'œuvre de la moisson est faite. / Toute l'orge et le blé* SONT À BAS [= fauchés] (CLAUDEL, *Corona benignitatis anni Dei*, Pl., p. 397). — Comp. aussi : *L'air de triomphe des chroniqueurs présentant chaque jour* [pendant la guerre de 1914] *l'Allemagne* À BAS, « *la Bête aux abois, réduite à l'impuissance* » (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 775). H6

3° En dehors des expressions consacrées énumérées ci-dessus, la langue littéraire fait de cette construction un emploi fort large et parfois hardi :

Qu'est-ce que cela veut dire, la réalité ? Les uns voient NOIR, *d'autres* BLEU, *la multitude voit* BÊTE (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — *S'efforcer de penser* UNIVERSEL (BERNANOS, *Liberté, pour quoi faire ?* p. 16). — *Renan pensait* COSMIQUE (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIV, p. 196). — *Je défiais les défenseurs de la prohibition de nommer six États qui voteraient* HUMIDE (MAUROIS, *Chantiers américains*, p. 98). — *Il avait de mauvaises dents ; il souriait* GRIS (E. CHARLES-ROUX, *Oublier Palerme*, p. 47). — *Il souriait* LARGE (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 85). [D'après *un large sourire*.] — Comp. aussi §§ 297, R3 et 315, *d*.

e) Adjectifs employés au lieu de l'adverbe en *-ment* qui en dérive :

- Le français populaire de Paris, à l'imitation de l'argot, emploie souvent l'adjectif au lieu de l'adverbe en *-ment* qui y correspond ; on peut penser à une suppression du suffixe, à une réduction du mot, selon la tendance bien connue en fr. pop. et en argot (§ 188, *b*).

  T'es attaché SOLIDE (CAVANNA, *Ritals*, Maladie). — *Je me prends* MACHINAL *au jeu* (A. BOUDARD, *Combattants du petit bonheur*, p. 134). — *On les confond* FACILE *avec les concierges* (*ib.*, p. 78). — *Mon goût du luxe me perdra*, FATAL (SAN-ANTONIO, *Meurs pas, on a du monde*, p. 19).

  Les adj. employés adverbialement dans des écrits qui se réclament de la langue populaire ne correspondent pas tous à des adverbes en *-ment* : *Pour un môme déjà trop porté à s'examiner* CRITIQUE (CAVANNA, *Ritals*, Camion). R15
- En dehors du fr. pop. parisien.

  Il se fâchait BRUSQUE (H. QUEFFÉLEC, *Breton bien tranquille*, p. 69). — ***Direct***, dénoncé au Québec, en Suisse et en Belgique comme dû à l'influence de l'angl., de l'allem., du néerl., ignoré du *Trésor*, est du fr.

R13 963 REMARQUE

Traduction du *Robert*, quoique, à l'article *accoucher*, il réserve celui-ci aux humains.

H5 963 HISTORIQUE

Jeter bas a été ignoré de l'*Ac.* jusqu'en 1932 inclusivement, et aussi de Littré, qui mentionnait seulement *jeter à bas* (mais à la fois *mettre bas* et *mettre à bas*). Voir pourtant : *Le Disciple* [= le renard élève du loup] *aussi-tôt droit au Coq s'en alla, /* JETTANT BAS *sa robe de classe* [= une peau de loup], */ Oubliant les Brebis, les leçons, le Regent* (LA F., *F.*, XII, 9).

R14 963 REMARQUE

Formules averbales : *À bas les mains !* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XLII.) — À BAS *les pattes !* (BALZAC, *Splend. et mis. des courtis.*, Pl., p. 1122 [dans un contexte argotique]). Aujourd'hui dans un langage très familier *Bas les pattes ! Bas les armes !* (Comp. § 1045, R7.) Dans ces expr., le sens premier reste perceptible. Il l'est moins dans *À bas les réactionnaires !* (§ 109B, *a*, 1°.) – *Chapeau bas !* (marque de respect) d'où *Chapeau !* (§ 1103, H).

Usages régionaux : °*Enlève le prix* BAS [où l'adverbe est pléonastique] (une vendeuse, Liège, 11 oct. 1970). — °*Il a une jambe* EN BAS [= coupée] (J. COPPENS, *Dict. aclot* [= de Nivelles], *français-wallon*, p. 47). [C'est une trad. fr. !] — °*Ils venaient* EN BAS [= les murs tombaient] (RAMUZ, *Amour du monde*, Pl., p. 353). — °*Il s'est foutu* BAS ! [= il est tombé] (ID., *Farinet ou la fausse monnaie*, XVII). Cf. Thibault, p. 118. — Les ex. avec être donnés ci-contre (les GONC., CLAUDEL) appartiennent-ils au fr. commun ?

Cas différent : °*ne pas pouvoir en avant* (= avancer) en Suisse : cf. Thibault, pp. 592-593.

Formules analogues en wallon [et en anc. fr.] dans Remacle, t. II, pp. 199-202.

H6 963 HISTORIQUE

L. Foulet (dans la *Romania*, LXIX, 1946-1947, pp. 1-79) attribuait les tours de cette espèce à une influence germanique, un calque syntaxique, ce qui a été contredit par des arguments sérieux : cf. Remacle, t. II, pp. 197-198.

R15 963 REMARQUE

Critiquement, toutefois, n'est pas inconnu de la langue littéraire.

familier de partout ; cf. Thibault. Le *Robert* donne cet ex. : *Je ne repasse pas par le bureau, je rentre* DIRECT *chez moi* ; il mentionne un emploi figuré, qui semble plus rare : *Je parle* DIRECT *et j'agis franchement* (AYMÉ). R16

D'autre part, la langue de la publicité et celle des médias exploitent ce procédé : *Ne bronzez pas* IDIOT (peut-être influence de l'anglais).

°***Pareil*** pour « de même, pareillement » R17 est du fr. pop. d'un peu partout ; il pénètre dans la langue familière, et même parfois dans l'écrit : *Et ces camarades qui pensent toujours* PAREIL *m'empoisonnent* (SAINT EXUPÉRY, *Lettres à l'amie inventée*, p. 18). — *Nous nous entendions bien, nous pensions toujours* PAREIL (VIALAR, *M. Dupont est mort*, p. 115). — *Elles sont là* [...] *à travailler* PAREIL (M. NOËL, *Notes intimes*, p. 184). — *Ne sont-elles pas habillées toutes plus ou moins* PAREIL ? (NOURISSIER, *Allemande*, p. 378.) — *Son œil ne vrille plus* PAREIL (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 29 oct. 1976).

Notons aussi °*faire pareil* : *Il eût* FAIT *tout* PAREIL (VERCORS, *Bataille du silence*, p. 76). — *On m'a raconté qu'à Paris, à Sainte-Clotilde, le curé* FAISAIT PAREIL *avec César Franck* (J. MISTLER, *Orgues de Saint-Sauveur*, p. 38). A8

Pareil comme terme substitut d'éléments exprimés auparavant (cf. § 220, *b*, 3°) : *Emma, pour ses amis remuait Ciel et Terre, contre ses ennemis* PAREIL (JOUHANDEAU, *Essai sur moi-même*, p. 33). — *Col Robespierre rayé vert et blanc, revers aux manches rayé* PAREIL (D. ARBAN, dans le *Figaro litt.*, 28 juin 1952). — Cela est senti comme fam., voire relâché.

Probable « probablement » et *possible* « peut-être » : § 1105, *d*, 4° et 5°.

f) Adjectifs divers. R18

1° ***Exprès*** adverbe a été tiré de *par exprès* : cf. § 979.

2° ***Juste*** s'emploie adverbialement avec les sens d'*exactement, précisément* (voir en outre *d*, 1°). R19

Deviner JUSTE. *Peser* JUSTE. — *Et il faut que ça commence, et que ce soit* JUSTE *avec celui-là !* (MONTHERLANT, *Ville dont le prince est un enfant*, I, 1.) — *Par instant l'ondée tombe si fort que je ferme tout bien* JUSTE (LOTI, *Mme Chrysanth.*, III). — [À propos de l'ombre d'une femme] *Qu'elle est belle sur le mur !* JUSTE *assez étirée*, JUSTE *comme je l'aimerais...* (COLETTE, *Chatte*, p. 10.) — *Voilà trois semaines que vous êtes parti* [...]. / – *Trois semaines* JUSTE (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, VI). — En particulier, avec l'indication de l'heure : *À huit heures bien* JUSTE (FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, II). — *À onze heures* JUSTE (MAUPASS., *Pierre et Jean*, IX).

Par analogie avec *À six heures juste*, le participe présent des expressions ***À six heures sonnantes, tapantes, toquantes, battantes, pétantes*** R20 tend à devenir invariable :

À dix heures SONNANT (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, t. II, p. 55). — *À six heures* BATTANT (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 1). — *À neuf heures* TAPANT (MONTHERL., *Le chaos et la nuit*, p. 118). — *C'était le samedi à onze heures et demie. Je dis bien onze heures et demie*, PÉTANT (M. CERF, *Les rois et les voleurs*, p. 98). A9

L'accord reste tout à fait régulier : *À une heure* SONNANTE, *il fallait se quitter* (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, II). — *À trois heures* SONNANTES (MAUPASS., C., Amour). — *Demain, neuf heures* TAPANTES (MALLET-JORIS, *Allegra*, p. 223). — *À l'heure* TOQUANTE (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 159). — *À neuf heures* PÉTANTES (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, II). — *20 heures 10* PÉTANTES (émission de télévision, Canal +, nov. 2003). A10

On accorde avec le nom qui précède *précis, passé,* (*bien*) *sonné*, quand ceux-ci suivent une indication d'heure : *Il est dix heures et demie* PASSÉES (G. MARCEL, *Rome n'est plus dans Rome*, p. 54). — *À sept heures et demie* PRÉCISES (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, p. 154). — *Il est trois heures bien* SONNÉES (*Rob.*). — Ex. non conformes : *Il est quatre heures* PASSÉ (NIZAN, *Cheval de Troie*, cit. *Rob.*, t. V, p. 181). — °*Il regarda sa montre. Cinq heures et demie* PASSÉ (Fr. ROSSET, trad. de : A. Bioy Casares, *Héros des femmes*, p. 122). [Sur PASSÉ *deux heures*, voir § 259, *b*, 2°.]

Pour ***tout rond*** (avec une indication numérique), l'usage est indécis : *Lui* [...] *additionnait à voix haute. / – Deux cent trente, et soixante-dix, trois cents* TOUT RONDS (ZOLA, *Terre*, V, 1). — *Exige dix mille* TOUT ROND (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, V).

Il en est de même pour ***tout craché*** : *J'entendais dire, quand j'étais petite : « C'est tante Dide* TOUT CRACHÉ » (ZOLA, *Conq. de Plassans*, VII). — *C'est*

R16 963 REMARQUE

Égal au Québec, surtout dans la formule *Pousse mais pousse* ÉGAL « N'exagère pas ». — D'autres emplois observés au Québec sont peut-être dus à l'influence de l'anglais : °*On va pouvoir prendre* ça TRANQUILLE (J.-C. GERMAIN, cit. Seutin-Clas, p. 1982 [qui citent aussi des ex. avec easy ou cool]). — °*Ne prends pas* ça PERSONNEL, « *comme te visant personnellement* » (cf. Boulanger).

R17 963 REMARQUE

Au Québec, *pareil* s'emploie aussi pour °« malgré tout cela » : *Elle est venue* PAREIL (Boulanger, comme fam.).

A8 963 AUTRES EXEMPLES

GIONO, *Bout de la route*, I, 1 ; IONESCO, *Cantatrice chauve*, VII.

R18 963 REMARQUE

°*Propre en ordre*, sans doute d'abord phrase injonctive du langage militaire, s'emploie adverbialement en Suisse, souvent de façon plaisante, « comme il faut, soigneusement » : *Travailler* PROPRE EN ORDRE. Cf. Thibault.

R19 963 REMARQUE

De *juste*, on rapprochera l'usage régional de °*droit*, en Suisse romande et dans la France voisine. Cf. Thibault, qui cite notamment : *Il est tombé* DROIT *là. Elle est* DROIT *arrivée*. — *Elle l'embrassait dans « son coin à elle »*, DROIT *sous l'oreille* (D. BAUD-BOVY).

HISTORIQUE. — Cet emploi de *droit* appartenait à l'usage commun en anc. fr. : *Par matin,* DROIT *aprés l'ajornee* [= lever du jour] (ADENET LE ROI, *Berte*, 1635).

R20 963 REMARQUE

Dans ces expressions, *sonnant* est la forme traditionnelle et distinguée, mais *tapant* (qui date de la fin du XIXe s.) se répand de plus en plus, en perdant son caractère familier ; *pétant* est très familier ; *battant* et *toquant* sont rares. Cf. *Sept heures vont* TOQUER (HUGO, *N.-D. de Paris*, VII, 7).

A9 963 AUTRES EXEMPLES

Avec *sonnant* : HUGO, *Misér.*, IV, VIII, 6 ; ZOLA, *Page d'amour*, I, 3 ; HERMANT, *Serge*, V ; BARRÈS, *Colline insp.*, p. 245 ; COURTELINE, *Gaietés de l'escadron*, II, 3 ; J. RENARD, *Journal*, 14 juillet 1903 ; CESBRON, *Notre prison est un royaume*, p. 47. — Avec *tapant* : H. LAVEDAN, *Nouveau jeu*, II, I, 7 (1892) ; BOYLESVE, *Becquée*, X ; HERMANT, *Trains de luxe*, p. 105 ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 267 ; BERNANOS, *Mauvais rêve*, Pl., p. 875 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 824 ; QUENEAU, *Chiendent*, p. 126 ; SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 174 ; J.-J. GAUTIER, *Hist. d'un fait divers*, p. 191 ; P. DE BOISDEFFRE, dans le *Figaro litt.*, 24 août 1970 ; etc.

A10 963 AUTRES EXEMPLES

Avec *sonnantes* : STENDHAL, *Corresp.*, t. II, p. 228 ; E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, II ; LOTI, *Mon frère Yves*, III ; VERCEL, *Ceux de la « Galatée »*, p. 250 ; etc. — Avec *tapantes* : DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 186 ; GREEN, *Visionnaire*, p. 132 ; BOSCO, *Sanglier*, p. 26 ; SCHLUMBERGER, *Éveils*, Œuvres, t. VI, p. 394 ; B. BECK, *Contes à l'enfant né coiffé*, p. 185. — Avec *pétantes* : Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 230.

une Frontenac TOUT CRACHÉ (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, XVII). — *C'est sa mère* TOUTE CRACHÉE (HANSE).

Dans le langage juridique, ***ferme*** « sans sursis » est aussi traité en adverbe dans *Condamner un criminel à dix ans de prison* FERME ou, elliptiquement, *à dix ans* FERME (*Ac.* 2000).

3° *Même* : voir § 647.

4° ***Proche*** comme adverbe survit dans la locution *de proche en proche* ; il ne se trouve, en dehors de cela, ordinairement avec *tout*, que chez des écrivains qui cultivent l'archaïsme.

Les sentinelles, DE PROCHE EN PROCHE, *s'alertaient l'une l'autre par un grand cri réglementaire* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, VI, 1).

Il allait, tout PROCHE, *s'étendre dans les ajoncs* (FRANCE, *Jocaste*, cit. *Rob.*). — *Il fit construire tout* PROCHE *un autre château* (HERMANT, *Serge*, I). — L'*Ac.* continue en 2001 à traduire *auprès* adverbe par *Dans le voisinage, tout proche.* — Pour *ici proche*, voir § 1008, *b*, 2°. R21

Après le verbe *être* ou un verbe analogue, *proche* est parfois traité en adverbe (comme *près*) et laissé invariable ; mais on le considère plus souvent comme un adjectif attribut et donc variable. H7

Proche considéré comme adverbe : *La foule des manifestants est donc* TOUT PROCHE (P. AUDIAT, dans le *Figaro litt.*, 24 avril 1948). — De même : TOUT PROCHE, *mais invisible* [...], *la mer chantait sa chanson sourde* (FARRÈRE, *Petites alliées*, II).

Proche variable : *Les tours du Trocadéro qui semblaient si* PROCHES *des degrés de turquoise* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 762). — *Ces deux maisons sont fort* PROCHES (*Ac.* 1935). — *Les fêtes étaient* PROCHES (MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 15). — *Mes années à Crivitz* [...] *me paraissent toutes* PROCHES (CHARDONNE, cit. *Rob.*, s. v. *immémorial*).

5° *Soi-disant* : cf. § 665.

6° ***Soudain*** subsiste à la fois comme adjectif et comme adverbe ; il n'a pas éliminé *soudainement*.

7° ***Vite*** a évincé *vitement* comme adverbe (§ 968, R2) et il n'a plus qu'une vitalité réduite comme adjectif (§ 199, *b*).

Vite fait, bien fait, sorte de proverbe (« Ce qui est vite fait est bien fait »), s'emploie depuis peu comme synonyme de *vite* dans la langue familière : *Documents* [...] *qui vous envoient* VITE FAIT, BIEN FAIT *tel ou tel noble au fin fond de la Sibérie* (Fr. EDELMANN, dans le *Monde*, 16 avril 1995). — On dit aussi dans le même registre *vite fait* : *Démêlez-moi donc ce sac de nœuds,* VITE FAIT ! (J. FAIZANT, dans le *Point*, 11 mars 1984, p. 37.) — *Il se barre* VITE FAIT (CAVANNA, *Ritals*, Bourbaki). — *Elle les dispersait* VITE FAIT *à coups de parapluie* (JAPRISOT, *Passion des femmes*, p. 39).

8° ***Vieux*** « longtemps » dans certaines formules a été observé par Rézeau dans des régions assez diverses.

Nous avons relevé chez un auteur originaire de Saint-Étienne : °*Cela date déjà de* VIEUX (GUITTON, *Journal de ma vie*, 12 mars 1927) ; — chez un Vaudois : °*Il n'y a pas si* VIEUX, *on s'y rencontrait* (H. LAESER, *Lettres vaudoises*, p. 49).

g) ***Battant*** « vivement, sans relâche » est un ancien gérondif qui s'emploie surtout avec des verbes de mouvement. H8

Surtout avec *mener* : *La longue nouvelle* [...], *cet art de dessein formé qui sait où il va et* [...] *mène le lecteur* BATTANT (P. MORAND, *Ouvert la nuit*, Préf. de 1957).

Cet emploi, devenu rare, a été remplacé par *tambour battant* : *Maman, d'ordinaire intraitable sur les questions d'heure et qui m'envoyait coucher* TAMBOUR BATTANT [...] (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 3).

R21 963 REMARQUE

Voir aussi § 1046, *d* (*proche de* et *proche* comme prépositions).

H7 963 HISTORIQUE

Proche invariable après être au XVII[e] s. : [+] *Lorsque les jeunes filles furent* PROCHE *du fleuve* (FÉN., cit. *Rob.*, s. v. *dételer*). — Dans l'ex. de Pascal cité par Le Bidois, § 1028, on a *proches* dans le ms. (éd. T., p. 107).

H8 963 HISTORIQUE

D'autres gérondifs s'employaient de la même façon en anc. fr., notamment *ferant* (de *ferir*, frapper), parfois en se combinant : *ferant battant*. Cette combinaison se retrouve sous la forme altérée °*franc battant* « avec hardiesse, impétuosité » en fr. de Belgique et du Nord de la France : *Il est entré* FRANC BATTANT *dans le salon*.

964 Adverbes composés.

a) Beaucoup d'adverbes résultent de la fusion de syntagmes, soit qu'il y ait agglutination pure et simple, soit qu'un trait d'union joigne les éléments.

Adverbe + adverbe : *jamais* (cf. § 1016, H2), *aussitôt, bientôt, sitôt, tantôt, plutôt, céans* (cf. § 1008, *e* et H7), *combien* ; — *ci-dessus, là-dessus* (etc. ; cf. § 1008, *b* et *c*).

Préposition + préposition ou adverbe : *dedans, dessus* (anc. fr. *sus*), *depuis, déjà* (= *dès ja*) ; — *par-devant, par-dessus*, etc. (cf. § 109, *c*, 4°) ; *avant-hier, après-demain.* — Il y a en outre un article contracté : *auparavant* (= *au par avant*) ; — *au-dedans, au-dehors*, etc. (cf. § 109, *c*, 4°).

Préposition + nom : *debout, davantage, entre-temps* ↓, *enfin, derechef* H1, *parfois*. — Le nom avec un article : *autour, alentour* ; — *sur-le-champ*.

Préposition + pronom : *partout, surtout, pourtant, partant*.

Adjectif + nom : *autrefois, longtemps, beaucoup*. — Déterminant + nom : *toujours, toutefois, quelquefois*.

Syntagmes divers : *aujourd'hui* (= *au jour d'hui* : § 1005, H2), *dorénavant* (= *d'or en avant*), *désormais* (= *dès or mais*), *aussi* et *autant* (= anc. fr. *al* « autre chose » + *si, tant*), *cependant* (= *ce pendant*, proposition absolue), *jadis* (= anc. fr. *ja a dis* « il y a déjà des jours »), *naguère* (= anc. fr. *n'a guère*).

En outre : *cahin-caha*, onomatopée ; *dare-dare*, d'origine obscure ; *pêle-mêle*, altération de *mêle-mêle* ; etc.

Entre-temps H2 ou *entretemps* (préconisé par le Conseil supérieur de la langue française [cf. § 90, *d*] ; déjà dans le *Dict. gén.*, etc.) : tel est le choix laissé depuis 1992 par l'*Ac.* ; en 1878, elle écrivait *entre temps* (s. v. *temps*), encore préféré par beaucoup d'auteurs. Quelques-uns ont tenté de faire revivre *entre tant* (ou *entretant*).

Entre-temps : MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, p. 90 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 100 ; POMPIDOU, *Anthologie de la poésie fr.*, L. P., p. 26 ; TROYAT, *Cahier*, p. 187 ; BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 78 ; R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc*, Q. S., p. 33.

Entre temps : GIDE, *Faux-monn.*, p. 260 ; MAURIAC, *Anges noirs*, Prol. ; HENRIOT, dans Fromentin, *Domin.*, Garnier, p. XIX ; GIRAUDOUX, *Bella*, IX ; DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 60 ; COLETTE, *Fanal bleu*, p. 59 ; J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 149 ; YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 70 ; R. PERNOUD, *op. cit.*, p. 114 ; etc.

Entre tant : TOULET, *Béhanzigue*, p. 51 ; THÉRIVE, dans le *Temps*, 4 mai 1939 ; HENRIOT, *Romanesques et romantiques*, p. 112 ; J. LEMARCHAND, dans le *Figaro litt.*, 17 mars 1951 ; P.-H. SIMON, *Hist. de la litt. fr. au XXe s.*, t. I, p. 210 ; MADAULE, dans le *Monde*, 1er déc. 1965 ; R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. II, p. 133 ; F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 322 (« comme écrit Balzac »). — *Entretant* : MIOMANDRE, *Mon caméléon*, p. 98.

Des partisans de *entre tant* ont allégué qu'il voulait dire « dans ces grandes conjonctures », tandis que *entre-temps* marquerait une simple coïncidence temporelle. La raison est spécieuse, et la distinction imaginée pour les besoins de la cause.

b) Il arrive que le syntagme non agglutiné subsiste à côté de l'adverbe coagulé, l'un et l'autre ayant des valeurs particulières qu'il importe de ne pas confondre. H3

Aussitôt « immédiatement » (et *aussitôt que* « dès que ») et *aussi tôt*, qui s'oppose à *aussi tard* : *On envoya chercher le médecin qui arriva* AUSSITÔT (*Ac.* 2001). — AUSSITÔT *qu'il m'aperçut, il vint à moi* (*ib.*) — *Cette question s'adressait à Élisabeth qu'une timidité subite empêcha de répondre* AUSSI TÔT *qu'elle l'aurait voulu* (GREEN, *Minuit*, p. 221). — *Il ne se lève pas* AUSSI TÔT *que sa sœur*.

Autrefois « jadis » et *une autre fois* : *Les mœurs d'*AUTREFOIS. — *Nous reviendrons une* AUTRE FOIS.

Longtemps et *un long temps* (l'article seul fait la différence) : *Vous attendrez* LONGTEMPS. — *Sitôt le cap franchi d'un baccalauréat hasardeux, on perdit sa trace un* LONG TEMPS (BERNANOS, *Imposture*, p. 5).

Quelquefois « parfois » et *quelques fois* « un petit nombre de fois » sont assez proches l'un de l'autre, le second insistant sur l'idée de nombre : *Je le rencontre* QUELQUEFOIS. — *Je l'ai rencontré* QUELQUES FOIS *pendant les vacances*.

Bientôt « dans peu de temps » et *bien tôt*, qui s'oppose à *bien tard* : *J'irai vous voir* BIENTÔT. — *Vous arrivez* BIEN TÔT *aujourd'hui*.

Sitôt, logiquement, est distinct de *si tôt*. On devrait écrire en un mot le synonyme d'*aussitôt* ; en deux mots le syntagme qui s'oppose à *si tard*.

SITÔT *que les cloches de l'angélus s'étaient tues* (BARRÈS, *Du sang…*, p. 108). — SITÔT *le papier signé, il faudra qu'on s'exécute* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 332). — SITÔT *près de la vieille dame, il résuma sans ambages la situation* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 38).

Hé, vous voilà ? je ne vous attendais pas SI TÔT (*Ac.* 1935, s. v. *hé*). — *Le matin*, SI TÔT *que nous partions, ils sont levés avant nous* (BORDEAUX, *Sur le Rhin*, p. 169). — *Vous partez* SI TÔT ? (GREEN, *Mont-Cinère*, XXIII.) A1

Mais, malgré les protestations de Littré, l'*Ac.* continue à écrire : *Votre affaire ne sera pas* SITÔT *finie que la mienne. Je n'arriverai pas* SITÔT *que vous*.

L'*Ac.* écrit aussi : *Il ne partira pas de* SITÔT (= prochainement). Comme **de si tard* n'existe pas, l'orthographe de l'*Ac.* se défend. Pourtant, les auteurs séparent souvent les deux mots dans cette expression : *Il ne se couchera pas* DE SI TÔT (COCTEAU, *Aigle à deux têtes*, I, 2). A2

Plutôt « plus exactement », « de préférence » et *plus tôt*, qui s'oppose à *plus tard* :

Il est indolent PLUTÔT *que paresseux* (*Ac.* 1935). — *Elle serait morte* PLUTÔT *que d'en* [= de l'argent] *demander à Frédéric* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Un peu* PLUS TÔT, *un peu plus tard, de toute façon il faut y passer* (*Dict. contemp.*).

H1 964 HISTORIQUE

« Composé de la prép. *de*, préfixe *re-* et *chef* au sens de "bout, fin" » (*Trésor*). Ce sens convient pour un mot comme *achever*. Pour l'adv., il vaut mieux partir de l'acception « commencement », quoique plus rare en anc. fr. : *Par un lundi, au* CHIEF *de la semaine* (ADENET LE ROI, *Berte*, 1266), mais en harmonie avec l'étymol (lat. *caput* « tête »).

H2 964 HISTORIQUE

La première attestation sûre de l'adverbe *entre-temps* est, selon Wartburg, t. XIII, 1re partie, p. 186, de 1842 (dict. allem.-fr. de MOZIN). L'ex. des *Cent nouvelles nouv.* I, donné par Littré porte en fait *entretant*. L'ex. d'*entretemps que* (cf. § 1136, *b*) de Chastellain, dans Wartburg, t. IV, p. 748, provient d'une édition à la graphie fort peu sûre. Nous avons relevé en Wallonie dès le XVIIIe s. : [...] *la supliant* ENTRETEMPS *de me croire avec la soumission la plus respectueuse* [...] (5. BASTIN [chargé d'affaires des Pays-Bas à Liège], *Corresp.*, 30 mai 1786). — Cet emploi était assez rare en France au XIXe s. pour que LAFORGUE écrive encore en 1886 : ENTRE TEMPS, *comme disent les bons Belges, j'ai eu un beau jour d'artiste* (lettre citée dans *Europe*, mai 1985, p. 103). L'existence de l'adverbe *inter tempus* dans un texte latin du IVe s. (cf. Wartburg, t. IV, p. 749, note 4), de *intritins* en wallon (où *tins* = *temps* est distinct de *tant*) et de *frattempo* en italien montre que *entretemps* n'est pas nécessairement, comme on le dit d'habitude, une altération de l'ancien *entre tant*, lequel a vécu du XIIe au XVIe s., – à moins que les patois (picard, occitan) où *entre tant* s'est maintenu aient servi d'intermédiaire. Il est possible que *entre-temps* adverbe ait été tiré du nom *entre-temps*, qui existe depuis le début du XVIIe s., mais qui est aujourd'hui assez rare, sauf en Belgique : *Le mazout,* DANS L'ENTRE-TEMPS, *était devenu une liqueur fabuleuse* (DUHAMEL, cit. *Grand Lar. langue*). — *Housset, remis* DANS L'ENTRE-TEMPS *en liberté provisoire, fit défaut* (dans le *Soir*, [Bruxelles], 1er juin 1968). — Autres ex. de *dans l'entre-temps* : GIDE, *Voy. au Congo*, Pl., p. 706 ; *Bible de Maredsous*, Évang. Jean, VI, 22.

H3 964 HISTORIQUE

On se gardera pour ces problèmes d'invoquer les classiques. Leur orthographe différait souvent de la nôtre, et de l'orthographe suivie par les éditeurs modernes de ces textes : SUR TOUT, *qu'en vos écrits la Langue reverée / Dans vos plus grands excez vous soit toûjours sacrée. /* ENVAIN *vous me frappez d'un son melodieux. / Si le terme est impropre, ou le tour vicieux. /* [...] */ Ajoûtez* QUELQUE FOIS, *et souvent effacez* (BOIL., *Art p.*, I). — *Un jour* PLUSTOST, *un jour plus tard. / Ce n'est pas grande difference* (LA F., *F.*, X, 3).

A1 964 AUTRES EXEMPLES

H. HOUSSAYE, *1815*, t. II, p. 279 ; COLETTE, *Vagabonde*, p. 311 ; BOYLESVE, *Élise*, p. 263 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 571 ; ARLAND, *Étienne*, p. 13.

A2 964 AUTRES EXEMPLES

FRANCE, *Sur la pierre blanche*, p. 219 ; VAN DER MEERSCH, *Corps et âmes*, t. I, p. 66 ; CLAUDEL, *Emmaüs*, p. 150 ; GIDE, *Journal*, 20 mars 1943.

Littré a reproché au dict. de l'Ac. (1835) d'écrire : *Il n'eut pas* PLUTÔT *dit, il n'eut pas* PLUTÔT *fait telle chose qu'il s'en repentit*, et l'Ac. s'est corrigée, en adoptant la graphie logique : *Il n'eut pas* PLUS TÔT *dit, il n'eut pas* PLUS TÔT *fait telle chose qu'il s'en repentit* (1878) ; — *Il n'eut pas* PLUS TÔT *aperçu son père qu'il courut à lui* (1935). Mais l'usage – et l'Ac. elle-même – reste hésitant.

Plus tôt : *Je ne fus pas* PLUS TÔT *seul devant lui, qu'il commença de m'interroger* (GIDE, *Thésée*, p. 25). — *Vous n'avez pas été* PLUS TÔT *parti qu'il est arrivé* (Ac. 1935, s. v. *partir*). — *Il ne fut pas* PLUS TÔT *dans son fauteuil qu'il s'endormit comme un malheureux* (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 165). **A3**

Plutôt : *Édouard n'eut pas* PLUTÔT *prononcé ces paroles qu'il en sentit l'inconvenance* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 235). — *Je n'ai pas eu* PLUTÔT *lâché cette parole que je m'en suis mordu la langue* (Ac. 1935, s. v. *langue*). — *Elle n'avait pas* PLUTÔT *vu sa belle-fille et les enfants installés au pavillon qu'elle avait filé* (ARAGON, *Aurélien*, p. 462). **A4**

Par haplologie (§ 219), on dit familièrement ***plus tôt que plus tard*** « le plus vite possible » au lieu de **plutôt plus tôt que plus tard* : *Il s'agit donc de me jeter cela dehors, et* PLUS TÔT QUE PLUS TARD (SAND, *Fr. le champi*, IX). — *Faut-il vous parler franchement ?... Eh bien, allez-y* PLUS TÔT QUE PLUS TARD... (LABICHE, *Célimare le bien-aimé*, III, 6.) — Var. sans haplologie (grâce à la présence de *mieux vaut*) : *Il faut y aller, pourtant. Mieux vaut* PLUS TÔT QUE PLUS TARD (MAUPASS., C., Parapluie).

A3 **964** AUTRES EXEMPLES

BRUNETIÈRE, *Évol. des genres*, t. I, p. 95 ; BOURGET, *Sens de la mort*, p. 85 ; FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 192 ; A. BRETON, *Nadja*, p. 107 ; AYMÉ, Contes *du chat p.*, Problème ; etc.

A4 **964** AUTRES EXEMPLES

FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 173 ; P. MILLE, *Barnavaux*, p. 180 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 635 ; AYMÉ, Contes *du chat p.*, Chien.

LES LOCUTIONS ADVERBIALES

965 Formation.

Les locutions adverbiales sont extrêmement nombreuses.

Beaucoup d'entre elles contiennent des mots qui, en dehors de cet emploi, ne font pas partie de l'usage, soit qu'ils en aient disparu, soit qu'ils n'aient jamais existé que dans la locution ; d'autres résultent d'altérations qui ont plus ou moins oblitéré l'étymologie. Les procédés sont les mêmes que ceux qui ont été décrits au § 964 (adverbes composés), outre les emprunts signalés au § 961. (Notre relevé ne cherche pas à être complet.)

a) Préposition + nom.

En catimini [proprement « chat »], *à part, de conserve, d'habitude, sans cesse, sans conteste, sans contredit.*

Le nom est accompagné d'un déterminant : *à l'envi, à la volée ; à vau-l'eau* (§ 1036, H2) ; *sur ces entrefaites* (§ 966, *e*).

Le nom est accompagné d'un adjectif : *à bon escient* (§ 966, *f*), *à plat ventre, de bonne heure.* — Le nom est accompagné d'un complément : *à tire-d'aile, d'entrée de jeu.* Il est précédé d'un complément sans préposition : *à cœur joie.*

La préposition est précédée d'un adverbe : *tout à coup, tout à fait, tout de go* [anciennement *gob*, de *gober*].

Double syntagme prépositionnel : *au fur et à mesure* (redondant : cf. § 15, *e*).

b) Préposition + infinitif :

À loisir, sans désemparer (cf. § 954, R2). — L'infinitif a un complément : *sans coup férir* (§ 878, 14). **R1**

c) Préposition + adjectif :

À découvert, à nouveau (§ 1006, *a*), *à présent* [déjà *ad praesens* en lat.] ; *de nouveau, d'ordinaire ; en général, en particulier* ; °*par exprès* (§ 979). — Le syntagme est précédé de *tout* : *tout de bon* (§ 966, *b*). — Il y a un article : *au dépourvu.*

Avec adjectif ou participe (comp. § 196, R1) au féminin : *en définitive* (§ 966, *c*) ; *d'affilée* **R2** [*affiler* « planter en ligne »], *d'emblée* [*embler* « voler »], *de plus belle.* **H1**

d) Préposition + forme verbale + objet (comp. § 179, *a*) :

À brûle-pourpoint, à tire-larigot [sorte de flûte], *à tue-tête. D'arrache-pied* (synonyme : °*d'arrache-poil*, au Québec).

e) Préposition et adverbe (ou préposition sans régime).

Là contre, etc. : § 1008, *b*, 1°. — *En avant, en arrière, en dehors*, etc. ; *en outre* ; *en aval* et *en amont* (que l'on perçoit plutôt comme des noms aujourd'hui) ; *dès lors, pour lors.*

Outre *par-dessus*, etc. (§ 964), *par ailleurs* (§ 1034, *f*), *par trop* (§ 993, H1), diverses formations avec *par* appellent des commentaires particuliers.

R1 **965** REMARQUE

À bien plaire « à titre précaire, de manière révocable, par faveur, sans garantie » (Thibault) dans le fr. juridique de Suisse : [...] *obtient des nouveaux exploitants* [...] *une offre de 5 000 francs*, À BIEN PLAIRE (dans *24 heures*, 2 mars 1994, p. 17).

R2 **965** REMARQUE

D'affilée, attesté depuis 1852 (FLAUB., *Corresp.*, cit. *Trésor*), a des var. régionales : 1) °*d'une affilée*, mentionné seulement dans *Ac.* 1932 (disparu depuis 1992), relevé dans les dial. en Wallonie et en Normandie par Wartburg, t. III, p. 537 ; — 2) °*à l'affilée* dans l'Est de la France : *Le curé était pour Maloret* [...], *et tous les culs bénits* À L'AFFILÉE (AYMÉ, *Jument verte*, XVI). — *Je ne sais combien de semaines* À L'AFFILÉE (CLAUDEL, *Un poète regarde la croix*, cit. *Trésor*) ; — 3) °*d'affile*, pop. pour le *Trésor* (avec ex. de CÉLINE), bien représenté dans les dial. de l'Ouest et du Centre (cf. Wartburg).

H1 **965** HISTORIQUE

Au XVI[e] s., on avait le masc. : *Avec ces frais gendarmes / Elles vont* DE PLUS BEAU *rallumer leurs combats* (DU BARTAS, *Semaine*, II).

H2 965 HISTORIQUE

Pour Vaugelas (p. 82), *par ainsi* « n'est presque plus en usage » ; formule quasi identique dans *Ac.* 1694 (la loc. disparaît des éd. suiv.). Pourtant, Furetière donne encore la locution sans réserves en 1690. MARIV. la met dans la bouche de ses paysans (*Triomphe de l'amour*, I, 3 ; etc.), LE SAGE dans celle d'un valet (*Turcaret*, V, 3) ; cf. aussi RESTIF DE LA BRETONNE, *Paysan perverti*, 1776, t. I, p. 26 (commun. A. Collet).

H3 965 HISTORIQUE

Au début du XVIIe s., *par après* est encore vivant ; il est fréquent par ex. chez Fr. DE SALES et chez DESCARTES : *Pour se rafraischir, reprendre halaine et reparer ses forces, affin qu'elle puisse* PAR APRÈS *plus heureusement gaigner païs* (Fr. DE SALES, *Intr. à la vie dév.*, Préf.). — ⁺*Qu'est-ce qu'un homme ? Dirai-je que c'est un animal raisonnable ? Non certes : car il faudrait* PAR APRÈS *rechercher ce que c'est qu'animal, et ce que c'est que raisonnable* (DESCARTES, *Médit.*, II). — Pour Vaugelas, il a vieilli « et l'on dit après tout seul » (p. 223). Cependant, il est encore chez MOL. (*Étourdi*, III, 4) et même dans les dict. de la fin du siècle (Furetière, *Ac.*). Vaugelas émet le même jugement sur le synonyme °***en après***, qui est encore employé par LA F. (C., Feronde). Le *Dict. de Trévoux*, au XVIIIe s., constate que *par après* et *en après* « ne se trouvent plus dans les ouvrages bien écrits ». — Nous avons relevé *en après* en 1761 et 1779 dans des documents notariaux de la région liégeoise. La locution semble avoir vécu plus longtemps aussi au Canada. Bergeron, *Dict. de la langue québéc.* (qui ne se limite pas au langage vivant), la donne avec cet ex. : *Je vas au magasin ;* EN APRÈS, *j'irai faire un tour.*

H4 965 HISTORIQUE

Par avant a vieilli plus vite que *par après* : au XVIIe s., Brunot (*Hist.*, t. III, p. 365) ne l'a plus trouvé que chez les burlesques.

1° ***Par ainsi*** « ainsi », quoique n'appartenant plus **H2** à l'usage commun, continue à apparaître sporadiquement dans la littérature, soit comme archaïsme, soit comme régionalisme, parfois inconscient.

GAUTIER (*Cap. Fracasse*, VII) et VERL. (*Jadis et nag.*, Grâce) pastichent l'ancienne langue. — STENDHAL (*Vie de H. Brulard*, II) ajoute : *comme disent les enfants.* — BALZAC (*Médecin de camp.*, Pl., p. 384), SAND (*Fr. le champi*, XV), H. MALOT (*Sans famille*, II, 5), CLAUDEL (*Jeune fille Violaine*, p. 22), ROMAINS (*Copains*, p. 230) font parler leurs personnages. — En revanche, les ex. suivants paraissent engager les auteurs : *Allé voir un logement qui ne me convient pas et que* PAR AINSI [imprimé en italique] *je ne prendrai point* (BARBEY D'AUR., *Memoranda*, 7 oct. 1838). — *Les physionomies familiales des portraits subitement éclairés,* PAR AINSI, *en pleines figures* (VILL. DE L'ISLE-A., *Hist. insolites*, p. 148). — PAR AINSI *la victoire est le signe de la supériorité morale d'un peuple* (FAGUET, *Initiation philos.*, p. 146). — PAR AINSI *vous savez à quoi tout homme pense* (PÉGUY, *Ève*, p. 92). — *Aoustin* [...] *attrapait un falot* [...] *et éclairait* PAR AINSI *les deux bêtes* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 115). — *Je mettais des semelles d'amiante dans mes souliers, qui* PAR AINSI *devenaient trop étroits* (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 230). — *Au temps de notre jeunesse, la plupart des écrivains avaient payé leurs premiers livres et* [...] *ils entendaient,* PAR AINSI, *sauvegarder leur liberté* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 219). — *Il* [= l'examen de conscience] *définit nos remords, les nomme, et* PAR AINSI *les retient dans l'âme* (BERNANOS, *Imposture*, p. 28). — *Je ne puis que me réjouir d'être* PAR AINSI *promis à partager un peu de sa gloire posthume* (M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 11 nov. 1968). — Chez des philologues, peut-être influencés par la langue qu'ils étudient : L. PANNIER, *Lapidaires fr. du Moyen Âge*, p. 189 ; P. MEYER, lettre à G. Paris, 14 juillet 1861, citée par J. Monfrin, *Études de philologie romane*, p. 75.

2° ***Par après*** « ensuite », qui avait disparu du fr. commun **H3**, mais qui s'était maintenu notamment dans la région lyonnaise, en Belgique et au Québec, a retrouvé une certaine vitalité, vers le milieu du XXe s., dans des écrits d'érudition, de critique, de philosophie ; plutôt qu'à une influence régionale, n'a-t-on pas affaire à un archaïsme repris à un auteur comme Descartes ?

Comme nous l'indiquerons PAR APRÈS, *la plupart des écrivains qui tentent d'harmoniser poésie et science imitent son propos à l'envi* (A.-M. SCHMIDT, *Poés. scientif. en Fr. au XVIe s.*, 1970, p. 61). — *Même si les siècles nous donnent tort* PAR APRÈS, *ce n'est pas une raison pour nous donner tort par avance* (SARTRE, *Qu'est-ce que la littér. ?* Id., p. 44). — *Nous prions que s'arrêtent en ce point même de nos lignes, pour les reprendre* PAR APRÈS, *tous ceux de nos lecteurs qui* [...] (J. LACAN, *Écrits II*, pp. 122-123). — *Une langue est moins une somme de signes* [...] *qu'un moyen* [...] *de construire* [...] *un univers de langage, dont nous disons* PAR APRÈS [...] *qu'il exprime un univers de pensée* (MERLEAU-PONTY, *Prose du monde*, p. 45). — *Prétendre que Proust avait l'idée même confuse de l'unité préalable de la* Recherche, *ou bien qu'il l'a trouvée* PAR APRÈS, *mais comme animant dès le début l'ensemble, c'est le lire d'un mauvais œil* (G. DELEUZE, *Proust et les signes*, 1971, p. 124). — *Le troisième vient* PAR APRÈS *s'ajouter aux deux premiers* (G. GENETTE, dans *Poétique*, n° 11, 1972, p. 376). — *Le jugement fut corrigé* PAR APRÈS (C. CLÉMENT, *Vies et légendes de Jacques Lacan*, p. 86).

Auteurs belges : J. FELLER, dans le *Bulletin de la Société liégeoise de litt. wallonne*, 1897, p. 198 ; GHELDERODE, *Théâtre*, t. II, 1971, p. 213 ; Ch. DE TROOZ, dans les *Lettres romanes*, févr. 1947, p. 94 ; etc.

Ces ex. de France pourraient refléter des usages régionaux : A.-M. DESROUSSEAUX, trad. de : Nietzsche, *Humain, trop humain*, t. II, p. 193 ; G. ESNAULT, dans le *Fr. mod.*, janv. 1947, p. 41 ; POURRAT, cité dans le *Trésor*, qui donne *par après* comme « vieux, inusité ou régional » [formule étrange]. — Le *Trésor* cite aussi MILOSZ.

3° °***Par avant*** (ou *paravant*) « auparavant » **H4** a laissé quelques traces.

Nous avons noté ces ex., le premier chez un auteur qui s'inspire d'Amyot et recherche l'archaïsme, les deux autres représentant peut-être des usages régionaux de France : *Chloé connut bien que ce qu'ils faisaient* PARAVANT *dedans les bois et emmi les champs n'étaient que jeux de petits enfants* (P.-L. COURIER, trad. de : Longus, *Daphnis et Chloé*, IV). — *Le vicaire-général* [...] *ne pouvait pas deviner* [...] *si la mère était* PAR AVANT *jalouse* (BALZAC, *A. Savarus*, Pl., p. 764). — *Aucune des objections que tu m'as faites ne m'a*

surprise ; j'y avais songé moi-même PAR AVANT (A. LICHTENBERGER, *Portraits de jeunes filles*, p. 2). — On l'a signalé au Canada (Wartburg, t. XXIV, p. 3).

4° **Par contre**, qui n'est pas récent **H5**, est entré dans l'usage général, même le plus exigeant, au cours du XIXe s., malgré la résistance des puristes.

Mais, PAR CONTRE, *durant ce temps-là, nous ne fîmes aucun progrès dans l'esprit du président* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 334). — PAR CONTRE, *nous surprendrons celle* [= la force] *qui rassemble* [dit le grand-maître des Templiers] (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 274). — *Duroy,* PAR CONTRE, *dînait tous les jeudis dans le ménage* (MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 8). — *S'il est laid,* PAR CONTRE *il est intelligent* (*Dict. gén.*). — PAR CONTRE, *le néerlandais a fait, à nos procédés de dérivation suffixale, plus d'un emprunt* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 395). — *L'individualisme à l'occidentale n'a pas de racines dans les masses chinoises. L'espoir de transformation,* PAR CONTRE, *est un sentiment très puissant* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 517). — *Il en est resté une trentaine* [= des chars] *sur l'itinéraire.* PAR CONTRE, *de précieux compléments nous ont rejoints en chemin* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 48). — PAR CONTRE, *permettez-moi de le dire, quelle tristesse quand je vois des Français accepter d'être payés afin de publier des diatribes contre la politique algérienne de la France* (POMPIDOU, interview à la télévision, dans le *Monde*, 25 juin 1971).

Nous pourrions citer plus d'une centaine d'auteurs, notamment environ quarante membres de l'Acad. fr. : voir notre 12e édition. En particulier, nous avons relevé neuf fois chez A. Hermant (*Vérités*, p. 54 ; etc.) la locution, que, comme grammairien, il rejette avec vigueur : « Façon de parler boutiquière » (*Samedis de M. Lancelot*, p. 236) ; etc. — Ce jugement s'inspire du fait que l'*Ac.* admettait *par contre* en 1835 et en 1878 « dans le style commercial ». Elle l'a exclu en 1932, puis l'insère de nouveau en 1988 avec un commentaire un peu surprenant (maintenu en 2001) : « La locution [...] a été utilisée par d'excellents auteurs français ». L'*Ac.* énumère STENDHAL, FRANCE, RÉGNIER, GIDE, PROUST, GIRAUDOUX, DUHAMEL, BERNANOS, MORAND, SAINT EXUPÉRY, MONTHERLANT, sans doute d'après une édition du *Bon usage*, puis elle conclut, mettant en balance « l'usage » des grammairiens et le bon usage réel : « Elle ne peut donc être considérée comme fautive, mais l'usage s'est établi de la déconseiller, chaque fois que l'emploi d'un autre adverbe est possible. » **R3**

5° **Par ensemble** « ensemble », déjà critiqué au XVIIe s., survit en Suisse, selon Wartburg, t. IV, p. 716.

f) Syntagmes divers.

Coûte que coûte. Vaille que vaille (§ 1152, *a*). *À qui mieux mieux* (§ 716, H). *À bouche que veux-tu* (§ 121, *b*). *À bras-le-corps* **H6**. *Comme quoi* (§ 719, *d*, 4°). *Tant bien que mal. Ce nonobstant* (§ 258, H). *Somme toute* (§ 639, *a*, 4°). *Sens dessus dessous* (§ 694, *c*). *Côte à côte, tête à tête* (§ 966, *i*). *Bel et bien* (§ 46, *e*). *Bon gré mal gré. Petit à petit, peu à peu.* — En outre, beaucoup de locutions régionales : °*ainsi comme ainsi* « de toute façon » (courant au XVIe s., encore usité dans le Lyonnais) ; etc. — Pour les locutions empruntées au latin ou à d'autres langues, voir § 961.

À touche-touche (cf. *Matériaux*, 2e série, t. 3 ; *Rob.*) « en se touchant, ou presque » et ses var., *à tout-touche* (LOTI dans le *Rob.* ; CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, p. 152 ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, II, 3), *touche à touche* (M. NOËL, *Œuvre poét.*, p. 399), *touche-touche* (cf. Wartburg, t. XIII, 2e partie, p. 10).

On pourrait citer aussi *Dieu sait où* (*quand, pourquoi, comment*), *on ne sait où*, etc., *n'importe quand* (*où, comment*). Cf. § 379, *a*. Mais le figement de ces expressions n'est pas complet d'ordinaire. — *Dieu sait comme* est plus figé (cf. § 977).

N'importe comment, d'abord « d'une manière quelconque », a cessé d'être analysable quand il signifie « de toute façon » **R4**, selon un usage qui paraît né au XXe s. : *À part ça,* N'IMPORTE COMMENT, *qu'on ait des tarares ou qu'on n'en ait point, la vie de tous les jours, c'est quand même de travailler* (AYMÉ, *Jument verte*, IX). — *Le lecteur doit lire la citation dans son entier,* N'IMPORTE COMMENT (J. REY-DEBOVE, dans le *Fr. mod.*, janv. 1974, p. 79). — N'IMPORTE COMMENT, *le service militaire était indispensable* (M. DROIT, *La coupe est pleine*, p. 80). — N'IMPORTE COMMENT *la situation n'était pas facile* (Fr. PARTURIER, *Calamité, mon amour...*, p. 265). — N'IMPORTE COMMENT, *tu dois être là demain* (*Ac.*, depuis 1988, s. v. *comment* [fam.]).

H5 965 HISTORIQUE

Par contre est attesté au XVIe s. : chez CALVIN en 1545 (cf. Dauzat, dans le *Monde*, 28 juin 1950) et chez M. DE L'HOSPITAL (cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1504). Depuis la même époque, l'anglais a *per contra* et l'italien *per contro*. — La locution fr. est critiquée vivement par Voltaire à partir de 1737 (cf. *Revue de philol. fr.*, 1912, pp. 97-98) ; c'est ce blâme que répercuteront Littré et les puristes, rejetant la locution dans le langage commercial. Littré reconnaissait d'ailleurs qu'elle *n*'était pas mal formée « puisque la langue française admet, en certains cas, de doubles prépositions », mais il l'aurait trouvée logique seulement si elle avait signifié « contrairement ».

R3 965 REMARQUE

Les puristes recommandent d'user d'*en compensation* ou d'*en revanche*, lesquels ne conviennent pas toujours, comme Gide le fait remarquer : « Trouveriez-vous décent qu'une femme vous dise : "Oui, mon frère et mon mari sont revenus saufs de la guerre ; *en revanche* j'y ai perdu mes deux fils" ? ou "La moisson n'a pas été mauvaise, mais *en compensation* toutes les pommes de terre ont pourri" ? » (*Attendu que...*, p. 89.)

H6 965 HISTORIQUE

À bras-le-corps (1re attestation : 1784, cf. *Matériaux*, t. 38) a été précédé de formes diverses, notamment *à brace de corps* [*brace* « l'ensemble des deux bras »], *à brasse-corps*, assez fréquent au XVIIIe s. (DID., *Religieuse*, Pl., p. 375 ; ID., *Corresp.*, t. III, p. 239 ; SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 74 ; etc.), encore usité dans diverses provinces, ainsi qu'en Suisse et au Québec : °*Je la tiens* [= sa fille] À BRASSE-CORPS *contre moi pour la réchauffer* (A. DAUDET, *Évangéliste*, XVII).

R4 965 REMARQUE

De n'importe quelle façon (*ou manière*) est parfois employé semblablement : DE N'IMPORTE QUELLE MANIÈRE *elle* [= la forme] *est solitude* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, Introd.).

g) Formations de type **parasynthétique** (comp. § 176) au moyen d'une préposition (éventuellement accompagnée d'un article) et d'un suffixe.

1° ***À la* + adjectif féminin :**

Regarder À LA DÉROBÉE. *Filer* À L'ANGLAISE. *S'habiller* À L'EUROPÉENNE. *Agir* À LA LÉGÈRE, À L'ÉTOURDIE. *Un appartement meublé* À L'ANCIENNE. *Aller* À LA DOUCE (pop.) « passablement ». — Très courant dans le domaine culinaire : *truites* À LA MEUNIÈRE, *tomates* À LA PROVENÇALE, etc. (dont les compléments sont souvent réduits : *truites meunière*, etc. : cf. § 512, *e*, 3°). R5

Ces expressions ont peut-être pour origine l'ellipse d'un nom comme *manière* ou *mode*. Mais le procédé est devenu autonome dans tous les niveaux de langue, *à la* s'appliquant 1) parfois à des noms qui reçoivent une finale féminine ; 2) ordinairement et librement à des noms féminins ou à des noms masculins laissés tels quels, notamment des noms propres ; 3) et aussi à des noms formés pour la circonstance.

- *Faire l'amour* À LA HUSSARDE (*Ac.* 1935-2000). R6 — *Il monte* [à cheval] À LA UHLANE (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 112).
- *Être habillé* À LA DIABLE. *Conduire sa voiture* À LA PAPA. — [Elle] *portait les cheveux* À LA CHIEN (COLETTE, *Maison de Claud.*, XVIII). R7
  Aussi dans des emplois adjectivaux ; par ex. *à la manque* « mauvais, raté » (fam.), *à la noix* (*de coco*) « sans valeur » (fam.), °*à la con* « ridicule » (vulgaire) : *Que diable ce maître d'équipage* À LA MANQUE *venait-il faire sur la passerelle ?* (GIDE, trad. de : Conrad, *Typhon*, p. 117.) — *Françoise lui ayant dit que je venais de chez une princesse : « Ah ! sans doute une princesse* À LA NOIX DE COCO. » (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 728.) R8 — *Il* [= Napoléon] *m'intéresse pas du tout, cet enflé, avec son chapeau* À LA CON [dit Zazie] (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, I). — Voir aussi § 512, *e*, 3°.
  Emplois occasionnels : *Le baron* [...] *enfonça* À LA BONHOMME *ses deux mains dans ses poches* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 264). — *Chaque vendeur accroupi* À LA SINGE (LOTI, *M*me *Chrysanth.*, II). — *Une redingote* À LA PRÊTRE (VALLÈS, *Enfant*, XXII). — *Des scènes analogues*, À LA KEAN *et* À LA FRÉDÉRICK [acteurs célèbres] (BAUDEL., *Du vin et du haschisch*, II). — *Moustaches énormes* À LA GUILLAUME [= l'empereur allemand Guillaume II] (MAURIAC, *Chemins de la mer*, XV). — *Des référendums* À LA SUISSE (Fr. MITTERRAND, cité dans le *Monde*, 14 juillet 1984, p. 5). — *Coiffures* À LA OURIKA [d'après une héroïne de roman] (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 121). R9
- *Conclure une affaire* À LA VA-VITE, À LA SIX-QUATRE-DEUX (§ 685, *b*). *Enfants élevés* À LA VA-COMME-JE-TE-POUSSE.

On a aussi des formations isolées avec d'autres prépositions : *En douce*.

2° **Avec le suffixe *-ons* (parfois *-on*) H7 et la préposition *à* pour désigner une position, un mouvement du corps : *à croupetons* ↓, *à reculons* (°*de reculons* au Québec : cf. Boulanger), *à tâtons*, *à califourchon*.**

La variante *à croupeton*, seule forme donnée par Littré, est devenue rare : voir par ex. E. FARAL, *Vie quotid. au temps de s. Louis*, p. 160. — On trouve aussi *à croppetons* : VILL. DE L'ISLE-A., *Nouveaux contes cruels*, p. 363 ; C. LEMONNIER, *Petit homme de Dieu*, XXIV ; HUYSMANS, cité par M. Cressot, *La phrase et le vocab. de J.-K. Huysmans*, p. 348 ; PÉLADAN et BOYLESVE, cit. *Trésor* ; RAMUZ, *Aimé Pache*, Pl., p. 459 ; — *à cropetons* : VERHAEREN, *Soirs*, Chaumes ; CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, II, 2 ; F. DESONAY, *Air de Venise*, p. 32 ; BARBUSSE, cit. *Trésor*.

3° **Avec le suffixe *-ette* et la préposition *à* :**

À l'aveuglette. — *Vendre à la sauvette* « en fraude, prêt à se sauver si la police arrive » ; de là *à la sauvette* « hâtivement » : *Les costumes se portent élimés, les repas se prennent* À LA SAUVETTE (R. KANTERS, *Des écrivains et des hommes*, p. 245). — °*À la franquette* H8 a été remplacé par *à la bonne franquette*. Variante pop. °*à la bonne flanquette* : HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 457. R10

Avec d'autres prépositions : *En cachette.* — *Depuis belle lurette*, altération de °*depuis belle heurette*, que des auteurs de l'Est (d'où provient la locution) utilisent encore : A. PIERHAL, *Antimachiavel*, p. 127 ; H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 97 ;

R5 965 REMARQUE
Des expressions masculines comme les suivantes n'appartiennent pas à l'usage régulier, puisque le féminin est possible : °*J'avais fini par aller voir la belle Hélène* [au théâtre à Berlin]. *Vous voyez ça en allemand – et joué* À L'ALLEMAND, *c'est-à-dire avec conviction et un inébranlable sérieux* (RAMUZ, *Lettres*, 18 janv. 1910). — °*J'avais agi fort* À L'ÉTOURDI (J. PERRET, *Ernest le rebelle*, L. P., p. 176).

R6 965 REMARQUE
La définition de *faire l'amour* ayant, entretemps, changé.

R7 965 REMARQUE
D'où *chiens* (plur.) : *Elle portait, rabattue sur les sourcils, cette frange de cheveux qu'on appelait* [...] « *des chiens* » (DUHAMEL, *Jardin des bêtes sauvages*, VI). Cet emploi semble désuet. On a dû dire aussi *à la chienne*, d'où le nom *chienne*, bien vivant en Belgique : *Le décolleté provocant,* [...] *le front couvert d'une* CHIENNE [...], *elle a* [...] *l'air d'une pierreuse* (S. LILAR, *Enfance gantoise*, p. 177).

R8 965 REMARQUE
L'expr. est présentée par Proust comme de l'argot parisien.

R9 965 REMARQUE
L'absence d'élision n'est pas rare dans ce cas. Comp. § 50, *f*.

H7 965 HISTORIQUE
C'est un emploi particulier du suffixe *-on* (§ 169, 51). — On disait aussi dans l'ancienne langue *à bouchon* ou *à boucheton* « la bouche contre terre », *à genouillons*, *à ventrillons* « à plat ventre », *à chevauchons*, même sens que *à califourchon* (où *cali-* est d'origine discutée : du breton *kall* « testicules » ?), *à chatons* « à quatre pattes », etc. — Certaines de ces expressions subsistent dans des usages régionaux. Par ex., la Bourguignonne Claudine dit, à propos d'un vase mal placé : *Vous posez le petit socle* À BOUCHETON, et traduit pour le Parisien perplexe : *Sens dessus dessous* (COLETTE, *Claud. à Paris*, Pl., p. 266).

H8 965 HISTORIQUE
À la franquette est déjà chez MOL., *Méd. m. lui*, I, 5.

R10 965 REMARQUE
Variante rare °*Ses visites* EN BONNE FRANQUETTE *à la nature* (A. BRAGANCE, *Soleils rajeunis*, p. 46).

par badinage, D. LEEMAN-BOUIX, *Les fautes de fr. existent-elles ?* p. 149. En outre, *il y a belle heurette*, chez THEURIET (qui est aussi de l'Est), cit. Littré, Suppl. R11

4° Avec le suffixe *-ois* : *De guingois* [de *guinguer*, sauter]. *En tapinois* [de *tapir*, par l'intermédiaire d'*en tapin*].

966 Locutions adverbiales de formes concurrentes.

a) On a aujourd'hui le choix, comme l'*Ac.* l'a reconnu depuis 1986, entre ***d'avance*** (le plus fréquent), ***par avance*** (surtout usité dans la langue écrite) et ***à l'avance***. R1 Ce dernier, qui n'est pas récent H1, « n'est pas conforme au bon usage », selon Littré ; mais cela n'était pas exact même de son temps, comme le montrent, outre Littré lui-même, les auteurs du XIXe s., ainsi que l'*Ac.*

D'avance : *Beaucoup de jeunes filles ne se marient pas, et* [...] *il faut leur préparer* D'AVANCE *une occupation* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, 1890, p. 96). — D'AVANCE *il se la représentait* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 222). — *Le premier mois payé* D'AVANCE [...] *est* [...] *écoulé* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 486). — *On n'a pas des chemins tracés* D'AVANCE (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 177). — *« Ah ! » faisait l'auditoire ravi* D'AVANCE (CESBRON, *Notre prison est un royaume*, L. P., p. 192). — *Elle ferma les yeux, épuisée* D'AVANCE (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 144).

Par avance : *Si j'avais su* PAR AVANCE... (ARAGON, *Mise à mort*, p. 58.) — *But que son âpre et patient désir a* PAR AVANCE *possédé* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 362). — *Ce n'est pas une raison pour nous donner tort* PAR AVANCE (SARTRE, *Qu'est-ce que la littér. ?* Id., p. 44). — *On lui porte le feuillet requis, qui pour être venu si vite avait dû être préparé* PAR AVANCE (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 153). — *Le son de ma propre voix* [...] *m'effrayait* PAR AVANCE (MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 20). A1

À l'avance : Coup monté, *coup préparé* À L'AVANCE, *prémédité* (*Ac.* 1878 et 1935, s. v. *coup*). — *Faire des habillements* À L'AVANCE (LITTRÉ, s. v. *confection*) [voir aussi s. v. *montré*, 8°, et Suppl., s. v. *revolver*]. — *M. Mérimée s'y est pris* À L'AVANCE (S.-BEUVE, *Portr. contemp.*, t. II, p. 363). — *Tous les joueurs de violon sont retenus trois semaines* À L'AVANCE (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 355). — *J'écris huit jours* À L'AVANCE (GIDE, *Paludes*, p. 27). — *Le front était*, À L'AVANCE, *tracé par les ouvrages de la ligne Maginot* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 10). — *Au lieu de s'engager docilement dans le lit préparé* À L'AVANCE *par la société* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 119). A2

°*Par l'avance* est exceptionnel : *Pendant la mauvaise saison, ne pas s'engager* [...] *sur la route du col* [...] *sans s'être renseigné* PAR L'AVANCE (*Pyrénées*, Guides verts Michelin, 1969, p. 104).

En avance (avec *être*, *arriver*, *partir*) est l'antonyme de *en retard*. *À l'avance* est rare en ce sens : *Que sert d'arriver* À L'AVANCE ? (GIDE, *Retour de l'U.R.S.S.*, p. 36.)

b) La locution classique ***tout de bon*** « vraiment, réellement, sérieusement » est encore utilisable dans le registre distingué, mais on préfère, même dans la langue littéraire, ***pour tout de bon*** (ignoré par le *Trésor* et par beaucoup de dict.) et surtout ***pour de bon*** (considéré comme pop. par Littré, comme fam. par le *Dict. gén.*, comme normal par le *Rob.*). H2 L'*Ac.*, qui ne signalait que *tout de bon* en 1932, l'a écarté en 1987, mais accepte les deux autres comme familiers, ce qui est trop restrictif (voir les ex.), ainsi que la définition : « définitivement ».

Tout de bon R2 : *Christophe se fâcha*, TOUT DE BON (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VIII, p. 3). — *Il va périr* TOUT DE BON (MONTHERL., *Malatesta*, I, 2). — *Ce que nous sommes* TOUT DE BON, *nous n'avons pas besoin que les autres le croient* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 239). A3

Pour tout de bon : *Il en avait* [...] *la larme à l'œil* POUR TOUT DE BON (MUSSET, *Chandelier*, II, 8 [1835]). — *Y aller* POUR TOUT DE BON, *sans arrière-pensée* (LITTRÉ, s. v. *franc*, adj., 12°). — *Le Président* POUR TOUT DE BON *démissionna* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 100). — *Il l'a vu* POUR TOUT DE BON (BERGSON, *Rire*, p. 124). — *Elle allait s'enfuir* POUR TOUT DE BON (J.-J. GAUTIER, *Hist. d'un fait divers*, p. 215). A4

Pour de bon : *Mon ami vous n'étiez donc pas triste* POUR DE BON [imprimé en italique] ? *tant mieux* (SAND, *Corresp.*, 18 sept. 1831). — *Les enfants* [...]

R11 965 REMARQUE

°*Depuis lurette* (SEMPRUN, *Algarabie*, p. 217) n'est pas usité.

R1 966 REMARQUE

Sur *préparer, prévenir*, etc., *d'avance* (ou *par avance* ou *à l'avance*), voir § 173, 7, *b*.

H1 966 HISTORIQUE

À l'avance est employé par SÉV. (7 oct. 1676), mais elle ajoute : « comme on dit en Provence ». Avant cela, la locution est chez le Languedocien FERMAT en 1654 (lettre citée par Mauriac, *Bl. Pascal et sa sœur Jacqueline*, X), ainsi que chez MOL. (*Amph.*, II, 1). Pour le XVIIIe s., on peut citer LACLOS (*Liais. dang.*, XCIX) et NECKER (cf. Brunot, *Hist.*, t. IV, p. 1516). — Les deux autres locutions sont attestées à la fin du XVIe s. : *par advance* dans une ordonnance de 1587 (Godefroy, Compl.), *d'avance* chez MONTAIGNE (II, 37).

A1 966 AUTRES EXEMPLES

MAUROIS, *Meïpe*, p. 32 ; DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 219 ; MALRAUX, *Musée imaginaire*, Id., p. 56 ; G. MARCEL, *Homo viator*, p. 66 ; etc.

A2 966 AUTRES EXEMPLES

NAPOLÉON, *Lettres inédites*, 6 janv. 1811 ; *Code civil*, art. 1748 ; STENDHAL, *Chartr.*, XXIV ; MUSSET, *Contes*, Pierre et Camille, IV ; NERVAL, *Illuminés*, Pl., p. 1097 ; J. JANIN, dans le *Journal des débats*, 10 janv. 1848 ; MÉRIMÉE, *Corresp.*, 3 nov. 1842 ; V. COUSIN, lettre publiée dans la *Revue des sciences humaines*, oct.-déc. 1970, p. 539 ; TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, I, 8 ; BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, Pl., p. 242 ; DUMAS fils, *Dame aux cam.*, I ; BAUDEL., *Art romant.*, XXI, 4 ; GOBINEAU, *Nouvelles asiat.*, p. 305 ; MAUPASS., *Notre cœur*, II, 6 ; etc.

H2 966 HISTORIQUE

Tout de bon est un renforcement de *de bon*, que l'on trouve du XVe au XVIIe s., mais le premier l'emporte dès le XVIIe s. : *Puisqu'il vous plait que je die* DE BON, */ Je le feray à vo commandement* (E. DESCHAMPS, cit. Littré). — ⁺*Qu'il ait été promis ou* DE BON *ou par jeu* (LA F., cité par Andersson, *Nouvelles études sur la syntaxe et la sémantique du mot fr. tout*, p. 230). — *Parlez-vous* TOUT DE BON ? (MOL., *Éc. des f.*, II, 5.) — *Il faut* TOUT DE BON *écouter* (LA F., *F.*, IV, 22).

Pour tout de bon, attesté au XVIIIe s. (cf. *Matériaux*, t. 19), est pour Sandfeld (t. I, p. 418) un croisement de *tout de bon* et de *pour de bon*. Cependant, *pour de bon* ne semble pas antérieur au XIXe s.

R2 966 REMARQUE

Tout de bon a un autre usage en Suisse : formule optative employée comme phrase ou comme complément de *souhaiter* ; peut-être calque de l'allem. *Alles gut !* Cf. Thibault, p. 708.

A3 966 AUTRES EXEMPLES

SAND, *Fr. le champi*, I ; HERMANT, *Xavier*, 1923, p. 14 ; PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 75 ; LARBAUD, *A. O. Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 245 ; BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1783 (c'est un personnage qui parle) ; THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 18 ; S. KOSTER, *Homme suivi*, p. 75.

A4 966 AUTRES EXEMPLES

SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 119 ; FLAUB., *Mme Bov.*, I, 8 ; ZOLA, *Fort. des Rougon*, I ; VALLÈS, *Enfant*, XXII ; LOTI, *Aziyadé*, III, 24 ; FRANCE, *Petit Pierre*, V ; BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 8 ; AUDIBERTI, *Maître de Milan*, XVII ; QUENEAU, *Pierrot mon ami*, L. P., p. 94.

prirent la fuite POUR DE BON (HUGO, *Trav. de la mer*, I, V, 5). — *Jean de Falaise a donné la sienne* [= son âme] POUR DE BON (BAUDEL., *Art romant.*, I). — *Je la lui ai cachée pour rire, et c'est* POUR DE BON *qu'il ne l'a pas trouvée* (FRANCE, *Crainquebille*, Cravate). — *Encore si les Cottard avaient pu savoir qu'ils n'étaient pas invités* POUR DE BON, *mais pour l'amusement !* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 522.) — *Simplifions* POUR DE BON, *regardons de près les réalités du langage et évitons le pédantisme* (BRUNOT, *Pensée*, p. XI). — *Les voilà étendus autour de moi,* POUR DE BON *et à tout jamais* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 12 nov. 1960). — *Moitié jeu, moitié* POUR DE BON, *le père et le fils en vinrent aux mains* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 38). — *Avec promesse de le remplacer quand il quitterait ses fonctions* POUR DE BON (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 36). A5

°*Du bon* et °*pour du bon* sont des variantes régionales : *Figurez-vous un peu un vieux type – celui-là il était vieux* DU BON (GIONO, *Un de Baumugnes*, IV). — *Pour ces quelques-uns qui ont veillé, et surveillé* « POUR DU BON », *comme vous dites, guettant sur la côte d'Azur, dans le Verdon* (J. FAURE-COUSIN, *Une de Provence : Marie Mauron*, p. 91). — Autre ex., d'une Normande : A. ERNAUX, *Femme gelée*, p. 84. Cela se dit aussi en Belgique.

Pour de bon a servi de modèle aux locutions synonymes *pour de vrai*, °*pour de sûr* et aux locutions antonymes °*pour de rire*, °*pour de rien*, °*pour de faux*.

Pour de vrai, d'abord pop. (par ex. chez SAND, *Pet. Fadette*, XIX), est devenu simplement familier ; certains auteurs l'emploient même dans des contextes sérieux : *Le tonnerre avait grondé* POUR DE VRAI [en italique] (VILL. DE L'ISLE-A., *Hist. insolites*, p. 239). — *La plus grande* [...] *devint ma femme* POUR DE VRAI (MAUPASS., C., Châli). — *Il y alla* POUR DE VRAI (GIDE, *Journal*, t. I, p. 286). — *Il allait épouser* POUR DE VRAI *une cousine du Périgord* (GIRAUDOUX, *Bella*, IV). — *Lucidor n'avait pas l'air méchant* POUR DE VRAI (HENRIOT, dans le *Monde*, 6 févr. 1952). — *Ils ne se sont pas demandé si Baudelaire souffrait* POUR DE VRAI (SARTRE, *Baudelaire*, p. 102). — *Elle ne rêvait pas, cette fois ; c'était* POUR DE VRAI *qu'elle le tenait tout éveillé, serré contre elle* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 467). — *On ne lui permet sans doute pas de les* [= des blue-jeans] *porter* POUR DE VRAI *au lieu de cette robe à quarante mille francs* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 62). — *Son père, fakir de cirque, a scié sa mère* POUR DE VRAI *par suite d'une erreur d'accessoire* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 26 sept. 1975). R3

°***Pour de faux*** semble surtout du langage enfantin : *Lucien* [...] *lisait du matin au soir* Le Comte Kostia *de Victor Cherbulliez.* « *C'est* POUR DE FAUX, *lui dit un jour Ludo, Tu ne sais pas lire...* » (Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, F°, p. 190.) — *S'ennuyer* POUR DE FAUX [= faire semblant de s'ennuyer] (propos attribué à un petit garçon, dans le *Monde des livres*, 10 mars 2006, p. 9). R4

°***Pour de sûr*** est purement pop. : *Le mieux, à mon avis, ça serait que tu repartes gagner ta croûte pendant un temps au moins à l'étranger. De cette façon t'en seras* POUR DE SÛR *débarrassé* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 586). — Sur *pour sûr*, voir § 1104, *a*.

°***Pour de rire*** est surtout du langage enfantin, parfois employé par badinage dans la langue des adultes, parfois aussi reflet du parler pop. : *C'est* POUR DE RIRE, *n'est-ce pas, la noce d'aujourd'hui ?* [dit un enfant de 10 ans] (VALLÈS, *Enfant*, II [1878].) — *Je vous affirme que je le rengueulerais et pas* POUR DE RIRE (CÉLINE, *Beaux draps*, p. 156). — *On allait donc se battre à Beauvais ? Et pas* POUR DE RIRE : *cette cavalerie d'Exelmans, c'étaient de rudes soldats* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, p. 367). — *Alors on triche. On dit : c'est* POUR DE RIRE. *Ou : c'est pour se souvenir* (DECOIN, *Il fait Dieu*, p. 106). — *Bref, on ne joue pas « pour rien », ni «* POUR DE RIRE *». Et Lacan ne joua jamais gratuitement* (C. CLÉMENT, *Vies et légendes de Jacques Lacan*, p. 188). A6

°***Pour de rien*** est de la langue populaire : *Ah ! tu vas voir si je tolère qu'on vienne me tâter* POUR DE RIEN (CÉLINE, *Bagatelles pour un massacre*, cit. Damourette-Pichon, § 3031). — *Alors j'ai pris des comprimés... Mais tout ça* POUR DE RIEN... (J. AMSLER, trad. de : G. Grass, *Turbot*, p. 90.)

c) Quoique ***en définitive*** « en conclusion » l'ait emporté sur °*en définitif*, cette dernière expression est parfois encore attestée au XIXe et au XXe s. H3

EN DÉFINITIF, *je dois prévenir Votre Excellence que* [...] (STENDHAL, *Corresp.*, t. IV, p. 262). — « *L'effervescence » merveilleuse dont l'Émile, le* Contrat social, *la* Nouvelle Héloïse *furent* EN DÉFINITIF *le produit* (GUÉHENNO, *Jean-Jacques*, 1962, t. I, p. 329). A7

A5 966 AUTRES EXEMPLES

MUSSET, *Contes*, Secret de Javotte, IV ; FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. XI, p. 19 ; HERMANT, *Grands bourgeois*, I ; GIDE, *Journal*, 3 oct. 1916 ; Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 13 ; J. FRAPPIER, dans *Lumière du Graal*, p. 205 ; G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 141 ; SARTRE, *Mots*, p. 208 ; ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* 1973, p. 226 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 40 ; POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 4 mai 1979 ; J.-Fr. REVEL, dans le *Point*, 25 juin 1984, p. 72 ; etc.

R3 966 REMARQUE

Les Canadiens disent °*pour vrai*, °*pour le vrai* : *Ils vont penser qu'on fait des farces mais ça va être* POUR VRAI (R. DUCHARME, *Hiver de force*, p. 15). — *Dis-moi le* POUR LE VRAI (M.-F. GÉLINAS, cit. Seutin-Clas, p. 1882). — Seutin-Clas citent aussi cet ex., p. 1881 : °*Il finirait par se neyer* [= noyer], POUR LE CERTAIN (RINGUET).

Avec le sens « vraiment » : *C'est beau* POUR VRAI (dans Bergeron, *Dict. de la langue québéc.*, s. v. *pour*). — °*Pour du vrai* s'entend en Belgique et parfois se lit (B. DE GERLACHE, dans la *Libre Belgique*, 16 déc. 1989, p. 4). [Comp. *pour du bon* ci-contre.]

R4 966 REMARQUE

Voir aussi Ch. Bemet et P. Rézeau, *Dict. du fr. parlé*.

A6 966 AUTRES EXEMPLES

COLETTE et WILLY, *Claud. à Paris*, p. 170 (entre anciennes compagnes de classe) ; J.-J. GAUTIER, *Chambre du fond*, p. 53 (c'est un enfant qui parle).

H3 966 HISTORIQUE

En définitive est une réduction de *en sentence définitive* ; *en définitif*, de *en jugement définitif*. La première expr. paraît avoir toujours été plus fréquente. De la seconde, Girault-Duvivier cite des attestations du XVIIIe s. (LINGUET, MALESHERBES).

A7 966 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *Cath. de Médicis*, Introd., Pl., p. 26 (Balzac emploie *en définitive* un peu plus souvent, sans qu'on perçoive un critère dans le choix) ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 765 (dans la bouche d'un personnage à qui est prêté un langage plein d'irrégularités).

d) ***D'entrée de jeu*** « d'emblée » (*en entrée de jeu* est exceptionnel) a retrouvé au XXe s. H4, même en dehors de la littérature, une grande vitalité. La loc. synonyme *d'entrée*, considérée comme vieillie par le *Robert* et qui « n'est pas attestée dans le documentation » du *Trésor*, n'a pas disparu pourtant, même en dehors de la Suisse. R5

D'entrée de jeu : *Un manuel où* D'ENTRÉE DE JEU *on a moins visé à être complet qu'à donner l'essentiel* (FOULET, Avertissement de 1928). — *Cette intransigeance, la Chine populaire l'annonce et la souligne* EN ENTRÉE DE JEU, *dès l'ouverture de la négociation* (R. GUILLAIN, dans le *Monde*, sélection hebdom., 19-25 août 1971). — *D'où le soin avec lequel,* D'ENTRÉE DE JEU, *nous avons examiné les analogies* (P. IMBS, *Emploi des temps verbaux en fr. moderne*, p. VI).

D'entrée : D'ENTRÉE, *Henri Médard* [...] *nous a prévenus* (L. ESTANG, dans le *Figaro litt.*, 20 avril 1967). — *Et d'évoquer,* D'ENTRÉE, *un premier séjour* (Ph.-J. CATINCHI, dans le *Monde*, 5 nov. 2004, p. VIII). — *La question* [...] *a fait l'objet d'un très bon article* [...] : *on y renvoie* D'ENTRÉE (Rob. MARTIN, dans le *Fr. mod.*, 2004, p. 14). [Début d'article.] A8

e) On dit ordinairement ***sur ces entrefaites*** « juste à ce moment-là », mais on trouve diverses variantes. H5

Ils étaient en train de se disputer, SUR CES ENTREFAITES *survint un de leurs amis qui les sépara* (*Dict. contemp.*).

Sur les entrefaites : P. SOUVESTRE et M. ALLAIN, *Fantômas*, XVII ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 76. — *Dans ces entrefaites* : BRUNETIÈRE, *Études sur le XVIIIe s.*, p. 104, cité dans *Revue de philol. fr.*, 1914, p. 295. — *Dans l'entrefaite* : J.-P. RIOUX, dans le *Monde*, 17 déc. 1993. — *Sur l'entrefaite* : HERMANT, *Théâtre (1912-1913)*, p. 291. — °*Sur ces entrefaits* : cf. *Trésor* (VERNE, GONC., SARTRE) et aussi *Fr. mod.* janv. 1950, p. 60 (en Alsace).

f) ***À bon escient*** est beaucoup plus usité que ***à mon*** (*ton*, etc.) ***escient***, quoique l'*Ac.* ait supprimé en 1932 la réserve de 1878 sur la deuxième expression (« quelquefois »). En 2000, celle-ci est considérée comme vieillie. H6

À mon escient signifie « en connaissance de cause » : *Tout automobiliste ambitieux est un assassin avec préméditation, puisqu'un tel sport implique,* À SON ESCIENT *et à peu près nécessairement, le massacre de toute créature animée qui pourra se rencontrer sur son chemin* (BLOY, cit. *Trésor*). — *Le démon du décalage ou de l'affabulation peut intervenir,* À SON ESCIENT *ou à son insu* (G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 421).

À bon escient peut avoir ce sens : *Sa Majesté* [...] *détacha ce mot si bien choisi d'« affinités »* [...] *sur un ton qui faisait savoir à tous qu'il était employé* À BON ESCIENT *et en pleine connaissance de cause* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 463). — Le plus souvent, l'expression concerne moins l'information de celui qui parle ou agit que l'adéquation aux circonstances et l'efficacité, comme « au bon moment, à propos » : *Seul, M. Bloch* [...] *avait l'art ou du moins le droit de s'en* [= d'un stéréoscope] *servir. Il ne le faisait du reste que rarement,* À BON ESCIENT, *les jours où il y avait gala* (*ib.*, p. 748).

À mauvais escient, attesté seulement depuis 1967 (*Petit Robert*), n'a que le sens « à tort, de manière inadéquate ».

g) ***De long en large*** et *en long et en large*.

Ces deux expr. sont synonymes pour l'*Ac.* 2000 R6, qui, comme les autres dict., commence par une définition logique, « en longueur et en largeur alternativement » (s. v. *long*), sans doute rarement appliquée, sauf indication explicite : *Le général* [...] *se remettait à arpenter la chambre tantôt* EN LONG, *tantôt* EN LARGE (Al. DUMAS, cit. *Trésor*, s. v. *large*). — Ce qui s'en rapproche en fait le plus, c'est « en tous sens » : *Parcourir un pays* DE LONG EN LARGE (*Ac.*, s. v. *long*). — *L'émeute se répand* EN LONG ET EN LARGE *aux environs ;* [...] *partie de Strasbourg, elle court l'Alsace* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. III, p. 98).

En long et en large est surtout fréquent au figuré, « en détail, sous tous les aspects » : *Vous m'avez expliqué* EN LONG ET EN LARGE *après votre dispute avec Lafaurie pourquoi il était hors de question que vous cédiez* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 193). — Var. renforcées de la langue fam. : *En long, en large et en travers* (*Ac.*, s. v. *large*). — *On peut prendre les choses* [sexuelles] EN LONG, EN LARGE, DE BIAIS, *il n'y a jamais qu'un enchaînement de saloperies !* (BERNANOS, *Joie*, Pl., p. 636.) — *De long en large*, dans ce sens, est moins fréquent : *Nous ne sortirons pas d'ici sans que vous m'ayez expliqué votre attitude* DE LONG EN LARGE

H4 966 HISTORIQUE

Cela explique pourquoi *d'entrée de jeu* est dans les mots nouveaux de Gilbert, quoique l'*Ac.* le mentionne sans interruption depuis 1694. *D'entrée* est plus ancien encore (cf. Wartburg, t. IV, p. 776), mais l'*Ac.* l'a considéré comme vieilli de 1718 à 1932 ; elle a renoncé à cette réserve depuis 1992.

R5 966 REMARQUE

En Suisse, on dit aussi °*d'entrée de cause* : cf. *Revue de ling. rom.*, 1983, p. 435).

A8 966 AUTRES EXEMPLES

J. DARRAS, trad. de : M. Lowry, *Sous le volcan*, p. 181 ; HELLENS, cité § 746, N. B.

H5 966 HISTORIQUE

Littré relève *dans ces entrefaites* chez MARIV. (*Marianne*) et *sur l'entrefaite* chez LA F. (*F.*, VI, 8). Il y a eu d'autres variantes encore.

H6 966 HISTORIQUE

On a d'abord dit *mon escient*, emprunt au lat. médiéval *meo sciente*, qui analysait déjà *sciente* comme un nom, alors que l'expression est une altération de l'ablatif absolu du lat. class. *me sciente* « moi le sachant ». L'expr. fr., à son tour, a été altérée de diverses façons : *à escient*, *à mon escient*, *à bon escient*, etc.

À bon escient a signifié d'abord « réellement, tout de bon », sens encore attesté au XVIIe et au XVIIIe s. (et même encore donné par l'*Ac.* en 1878) : *On a fait foüetter cet escolier* À BON ESCIENT, *c'est a dire, vigoureusement* (FURETIÈRE, 1690). Furetière illustre aussi le sens « en connaissance de cause » : *Il n'a pas fait cela par mesgarde, mais* À BON ESCIENT.

En Suisse, *escient* a d'autres emplois : *Vous n'avez d'*ESCIENT [= de bon sens] *ni l'un ni l'autre* (RAMUZ, *Garçon savoyard*, Pl., p. 1139).

R6 966 REMARQUE

À la fois dans l'article *large* et dans l'article *long*, mais de façon peu harmonisée.

H7 966 HISTORIQUE

Balzac emploie tantôt *de long en large* (*Goriot*, p. 70 ; etc.), tantôt *de long en long* (*ib.*, p. 196 ; etc.), dans des situations d'apparence identique, avec le verbe se *promener*. La seconde formule reprend, dans une application nouvelle, une locution attestée dès l'anc. fr. (cf. Tobler-Lommatzsch, t. V, col. 634) avec le sens « sur toute la longueur » et dont on trouve quelques autres traces sporadiques jusqu'au milieu du XIX[e] s. (cf. Wartburg, t. V, p. 408).

L'*Ac.* signalait en 1935 *de long en long* « en longueur, dans le sens de la longueur » : *Il faut mettre ce bois de long en long*. C'est un curieux accident : les éditions précédentes ne connaissaient que les locutions adverbiales synonymes *de long* et *en long* et les séparaient par une virgule (depuis 1694) dans l'ex. Cela est rectifié dans *Ac.* 2000.

H8 966 HISTORIQUE

Les quatre formules sont attestées déjà au XVII[e] s. SÉv. en emploie trois : *à la*... (12 févr. 1676) ; *en*... (17 mars 1680) ; *dans la*... (1[er] juin 1689).

A9 966 AUTRES EXEMPLES

De *à la perfection* : J. RENARD, *Journal*, 6 sept. 1904 ; APOLLIN., *Flâneur des deux rives*, p. 18 ; TOULET, *Mon amie Nane*, IX ; ARLAND, *Étienne*, p. 138 ; DUHAMEL, *Lieu d'asile*, p. 117 ; MAURIAC, *Asmodée*, I, 6 ; etc. — De *en perfection* : CHAT., *Mém.*, III, I, IV, 11 ; MAUPASS., *Notre cœur*, I, 1 ; MIRBEAU, *Calvaire*, VI ; R. DE GOURMONT, *Chemin de velours*, p. 189 ; HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, III. — De *dans la perfection* : Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XXVII ; SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 204 ; FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 182 ; RENAN, *Ma sœur Henriette*, III ; H. MALOT, *Sans famille*, I, 6 ; BECQUE, *Corbeaux*, I, 6 ; MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, XV ; J. RENARD, *Coquecigrues*, Pl., p. 477 ; R. BAZIN, *Oberlé*, p. 54 ; M. AUDOUX, *Atelier de Marie-Claire*, VII ; MORAND, *Champions du monde*, p. 89 ; HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XXIV.

R7 966 REMARQUE

Dans ce placard, nous étions BEC À BEC, *comme tu aimes dire* (MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 199). — Cette expr. est devenue peu courante.

A10 966 AUTRES EXEMPLES

Du XX[e] s. : GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 38 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1099 ; COCTEAU, *Machine infernale*, L. P., p. 141 ; TROYAT, *Malandre*, p. 206 ; GAXOTTE, *Révolut. fr.*, L. P., p. 162 ; F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 207 ; etc.

H9 966 HISTORIQUE

Le nom *tête-à-tête*, au sens donné ci-contre, date du XVII[e] s. *En tête à tête* est attesté dès le XVIII[e] : DID., *Rêve de d'Alemb.*, p. 149 ; LACLOS, *Liais. dang.*, LXXIX.

A11 966 AUTRES EXEMPLES

Du XIX[e] s., avec traits d'union : SAND, *Diable aux champs*, IV, 5 ; BALZAC, *Pierrette*, IV ; MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, I, 1 ; GAUTIER, *M[lle] de Maupin*, IV ; BARBEY D'AUR., *Bague d'Hannibal*, XCIX ; FLAUB., *M[me] Bov.*, I, 5 ; BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, XLII ; FROMENTIN, *Dom.*, IX ; MAUPASS., *Notre cœur*, II, 4 ; E. DE GONC., *Chérie*, LIV ; TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, 1890, p. 301 ; GOBINEAU, *Adélaïde*, L. P., p. 48 ; A. DAUDET, *Petit Chose*, I, 1 ; BOURGET, *Voyageuses*, 1897, p. 209 ; etc. — Sans traits d'union : DE LIGNE, *Mémoires*, p. 137 ; STENDHAL, *Chartr.*, XXIII ; S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. I, p. 251 ; ZOLA, *Madel. Férat*, VIII ; VALLÈS, *Insurgé*, XXXII ; FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, p. 145 ; LOTI, *M[me] Chrysanth.*, LI ; J. RENARD, *Journal*, 21 mars 1892 ; P. ARÈNE, *Domnine*, XXXII ; HERMANT, *Confidences d'une aïeule*, II ; etc.

(PILHES, *Imprécateur*, p. 269). — Var. vieillie : *Nous plaidâmes* AU LONG ET AU LARGE *devant le tribunal de première instance* (BORDEAUX, *Lac noir*, p. 5). Elle était encore dans *Ac.* 1935 [depuis 1694], s. v. *large*, avec une application spatiale : *S'étendre* AU LONG ET AU LARGE, Prendre, acquérir beaucoup de terrain, d'espace autour de soi.

De long en large **H7** s'emploie le plus souvent pour décrire des allées et venues répétées, généralement sur une seule ligne, comme dans *faire les cent pas* : *Jupillon se promenait* DE LONG EN LARGE, *sur le trottoir, devant la maison de Germinie* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, XXX). — *Le brave garçon se trouvait de garde. Pas moyen de bouger. Il fallut* [pour ses visiteurs et lui] *rester à se promener* DE LONG EN LARGE, *comme des matelots de quart, devant la poterne du fort* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Mères). — *Il se promenait* [...] DE LONG EN LARGE [...] *aussi simplement que s'il avait attendu un ami sur le quai de la gare* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 23).

La var. *en long et en large*, que l'*Ac.* reconnaissait dès 1878 comme moins fréquente, fait sans doute penser davantage au sens primitif, un mouvement en deux dimensions : *Un quart d'heure, il marcha* EN LONG ET EN LARGE, *les yeux fixés sur les rosaces du tapis de moquette* (E.-M. DE VOGÜÉ, cit. *Trésor*, s. v. *long*). — *Il arpentait la salle* EN LONG ET EN LARGE (*Ac.* 2000, s. v. *large*). — Sans *et* : *Elle allait* EN LONG EN LARGE, *dans un état d'extrême agitation* (HERMANT, dans la *Revue de Paris*, 15 avril 1937, p. 788).

h) L'*Ac.* 1935 laisse le choix entre ***à la perfection*** et *en perfection* « parfaitement » : la première locution surtout est usuelle ; l'autre est littéraire, comme *dans la perfection*, que l'*Ac.* ne signale pas, non plus qu'*avec perfection*, rare. **H8**

Le reste de la phrase est tourné À LA PERFECTION (HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. I, p. 355). — *Parlant notre langue* EN PERFECTION (GREEN, *Autre*, p. 44). — *Vous travaillez* DANS LA PERFECTION, *je le sais, dit M[me] Goujet* (ZOLA, *Assomm.*, VI). — *Il serait injuste de négliger les écrivains « européens » qui savaient user de notre langue* DANS LA PERFECTION (Ch. BRUNEAU, *Petite hist. de la langue fr.*, t. I, p. 271). — *Ils écrivent* AVEC PERFECTION (H. CLOUARD, *Hist. de la litt. fr. du symbolisme à nos jours*, 1962, t. II, p. 622). **A9**

i) On dit ***tête à tête***, en parlant de deux personnes seules ensemble, comme on dit *face à face, nez à nez* (avec une idée d'imprévu), *bec à bec* **R7** (familier), — et aussi *dos à dos, coude à coude, côte à côte*, etc. (cf. § 254, *c*).

Nous passions TÊTE À TÊTE *de monotones soirées* (B. CONSTANT, *Ad.*, VIII). — *Mama Doloré laissa bientôt les jeunes gens* TÊTE À TÊTE (LARBAUD, *Fermina Márquez*, X). — *Pierre ne voyait pas beaucoup France* TÊTE À TÊTE (Fr. PARTURIER, *Calamité, mon amour...*, p. 307). **A10**

Mais *tête-à-tête*, comme *coude à coude*, s'emploie aussi, nominalement, pour désigner la situation de deux personnes ainsi réunies.

Ils ont de fréquents TÊTE-À-TÊTE (*Ac.* 1935). — Avec préposition : *Un bon souper*, EN TÊTE-À-TÊTE AIMABLE (HUGO, *N.-D. de Paris*, II, 7). — *Je n'ai jamais pu avoir de dextérité que* DANS LE TÊTE-À-TÊTE (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 140). — *Il* [= Mallarmé] *m'a bien lu le « Coup de Dés » en 1897 ; mais c'était* DANS LE TÊTE-À-TÊTE (VALÉRY, *Degas danse dessin*, Pl., p. 1183). — DANS *notre court* TÊTE-À-TÊTE (GIDE, *Journal*, 26 juin 1943).

Il n'est donc pas anormal qu'***en tête-à-tête*** serve d'équivalent de la locution adverbiale *tête-à-tête* (comme *au coude à coude* pour *coude à coude*), et l'on ne comprend pas pourquoi les puristes se sont effarouchés. Au demeurant, *en tête-à-tête* est reçu par le meilleur usage, dès le XIX[e] s. ou même avant **H9** ; on l'écrit souvent sans traits d'union.

Seul à seul, EN TÊTE-À-TÊTE (LITTRÉ, s. v. *seul*, 1°). — *Un peu étonnée de se trouver ainsi soutenant un beau jeune homme*, EN TÊTE-À-TÊTE *au milieu d'un mâquis* [*sic*] (MÉRIMÉE, *Colomba*, XIX). — *Armand Dubernet et M[me] Agathe « finissant » le gigot froid* EN TÊTE-À-TÊTE, *comme un vieux ménage* (MAURIAC, *Galigaï*, p. 151). — *Au cours des entretiens que nous eûmes* EN TÊTE-À-TÊTE (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 63).

Sans traits d'union : *Ils ont été se promener maritalement*, EN TÊTE À TÊTE (*Ac.* 1835 et 1878, s. v. *maritalement*). — *Bec à bec*, EN TÊTE À TÊTE (LITTRÉ, s. v. *bec*). — *Entre quatre yeux* [...] EN TÊTE À TÊTE (*Ac.* 2004, s. v. *œil*). — *Il m'arrive si rarement d'être* EN TÊTE À TÊTE *avec elle* (GIDE, *Symphonie past.*, p. 81). **A11**

Quoique *face à face* existe aussi comme nom, ***en face à face*** est assez rare : *D'Annunzio n'a pas daigné dire ce qu'il pensait d'Hérelle balancé sur la mer,* EN FACE À FACE *avec l'Hippodamie et l'Hermès d'Olympie* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.,* 20 mai 1948). — Dans des ex. comme ceux-ci, avec traits d'union, la locution semble avoir le nom composé comme point de départ : *Le désir de leur donner la parole* [dans un film], *et d'enregistrer,* EN FACE-A-FACE, [...] *leurs réactions* (dans le *Monde,* 1er déc. 2001, p. 31). — *2 000 personnes interrogées* EN FACE-À-FACE [pour une enquête] (*ib.,* 23 juin 2006, p. 14). [La loc. s'oppose ici à *par téléphone* (ou à *par écrit*).]

Vis-à-vis est un cas un peu différent : d'une part, les traits d'union montrent que l'expression n'est plus analysée, ce qui est normal, puisque *vis* « visage » a disparu ; d'autre part, *vis-à-vis* comme adverbe n'est pas très usité R8 ; enfin, comme *vis-à-vis,* en tant que nom, désigne soit la position de deux personnes ou de deux choses qui se font face, soit la personne ou la chose se trouvant en face, ***en vis-à-vis*** (qui ne semble pas avoir été contesté) équivaut tantôt à *face à face,* tantôt à *en face* :

Ces petits chevaux, EN VIS-À-VIS *par rangs de quatre, partaient d'une volée* (C. LEMONNIER, *Au beau pays de Flandre,* VI). — *La plupart des prisonniers arabes ainsi que leurs familles s'étaient accroupis* EN VIS-À-VIS (CAMUS, *Étranger,* II, 2). — *Longue et profonde, elle* [= une pièce] *unissait les ailes de l'appartement et avait des fenêtres* EN VIS-À-VIS *sur la cour, et dans le fond des jardins* (ARAGON, *Semaine sainte,* L. P., t. I, p. 52). — *Il suffit* [...] *de mettre* EN VIS-À-VIS, *en deux colonnes parallèles, mon authentique et cohérente théorie* [...] *et l'inauthentique chose* [...] *que mon détracteur déclare audacieusement être ma théorie* (G. GUILLAUME, dans le *Fr. mod.,* janv. 1960, p. 43). H10

Zabeth et sa fille [...] *prirent place, avec le commissaire et l'avocat* EN VIS-À-VIS (C. LEMONNIER, *Au beau pays de Flandre,* III). — *Marinette ne fut pas moins surprise d'avoir une face d'âne* EN VIS-À-VIS (AYMÉ, *Contes du chat p.,* L'âne et le cheval). — *On pourra lire* [dans une anthologie] *un passage du discours de Robespierre* [...] *et,* EN VIS-À-VIS, *la Marseillaise et la Carmagnole* (P. GARDETTE, dans *Revue de ling. rom.,* janv.-juin 1966, p. 209).

N. B. Les expr. *côte à côte, face à face, tête à tête,* etc. et, a fortiori, *en tête à tête* sont devenues des expr. adverbiales (où le sens premier du nom s'est souvent effacé). *Vis-à-vis* excepté (§ 1073, *b,* 16), elles ne peuvent plus guère se faire suivre d'un complément introduit par *de.* H11 *Avec* s'est imposé (comp. § 778, *c*) : *Le Bonheur a marché côte à côte* AVEC *moi* (VERL., *Poèmes sat.,* Nevermore). — *Nous voilà face à face* AVEC *la vérité !* (LAMART., *Médit.,* XXIII.) — *Avant* [...] *de le laisser face à face* AVEC *la hideuse Peur* (BERNANOS, *Joie,* p. 251). — *La laissant tête à tête* AVEC *les volumes reliés en vélin blanc* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux,* II). [Curieux oubli du sens premier !] — Voir aussi ci-dessus, entre autres, les ex. de GIDE (*en tête à tête*) et de KEMP (*en face à face*).

j) *De nouveau, à nouveau* : § 1006, *a.* — *Tout à coup, tout d'un coup* : § 1006, *f.*

R8 966 REMARQUE
Littré, le *Rob.,* le *Grand Lar. langue* ne donnent que des ex. forgés, et les deux derniers déclarent l'emploi vieilli. En voici une attestation : *Sur la rive, un groupe d'hommes qui causent en regardant le coteau vis-à-vis* (A. DAUDET, *C. du lundi,* Aux avant-postes). — C'est plutôt un emploi absolu de la préposition *vis-à-vis de* « en face de » (§ 1073, *b,* 16).

H10 966 HISTORIQUE
Voir déjà J.-J. ROUSS., *Conf.,* Pl., p. 354.

H11 966 HISTORIQUE
Dans les expressions *côte à côte, coude à coude, face à face, bord à bord,* le second nom pouvait avoir un complément introduit par *de* : *Quand vous couchez côte à côte* DU *Roi* (VOLT., cité dans *Studies on Volt. and the Eighteenth Century,* 1987, p. 62). — *Je me suis trouvé côte à côte* DU *citoyen Latrade* (MÉRIMÉE, lettre, 1870, cit. *Trésor*). — +*Mme la princesse était à la tête des duchesses* [...] *et coude à coude* DE *la première* (S.-SIMON, cit. Littré). — *Je me trouvai face à face* DE *M. le duc d'Orléans* (CHAT., *Mém.,* III, II, I, 11). — *Me voici donc face à face* DE *mon petit homme de cuivre* [= un microscope] (MICHELET, *Insecte,* IX). — *Ils ont vu l'Empereur face à face on ne sait* DE *quoi* (SEGALEN, *Fils du ciel,* 1975, p. 157). — *La rivière est bord à bord* DU *quai* (LITTRÉ).
Tête à tête avec est attesté dès le XVIIIe s. : +*Le petit entretien que vous avez eu tête à tête* AVEC *lui* (MARIV., *Jeu de l'am. et du has.,* III, 4). [Dans cet ex., le complément pourrait être rapporté au verbe.]

LES ADVERBES EN *-MENT*

967 Vitalité. H1

N. B. Conformément à son origine (voir § 968, H1), *-ment* sert à former un grand nombre d'adverbes de manière, mais il donne aussi des adverbes appartenant à d'autres catégories.
Les adverbes en *-ment* étaient souvent considérés comme lourds selon le goût classique. Les auteurs modernes ne partagent ordinairement pas ce sentiment. Ces adverbes sont fréquents aussi dans la langue scientifique et technique.

Beaucoup d'adverbes sont des dérivés en *-ment* sur des adjectifs. Le procédé continue à être productif :

Par ex., *sportivement, mondialement, planétairement, artisanalement, caractériellement, électroniquement, tendancieusement* sont du XXe s.

H1 967 HISTORIQUE
Certains adverbes en *-ment* ont disparu de l'usage : par ex., *tremblamment* a existé en moyen fr. D'autres survivent plus ou moins dans la langue littéraire, comme *inespérément,* que GIDE emploie encore à plusieurs reprises : *Il* [= un papillon] *s'est* INESPÉRÉMENT *posé sur le pupitre* [...] *où je parviens à le saisir sans l'abîmer* (*Voy. au Congo,* 24-25 août 1925). — [Les *Provinciales* de Pascal.] *C'est* INESPÉRÉMENT *un chef-d'œuvre d'une beauté tragique* (P. VANDROMME, *Humeur des lettres,* p. 189). — Voir aussi *Trésor* (ex. d'A. LHOTE).

Cette dérivation ne peut être considérée comme automatique ; il y a beaucoup d'adjectifs auxquels ne correspond pas d'adverbe en *-ment* dans l'usage ordinaire :

Concis (voir cependant ci-dessous), *content, fâché, mince, mobile, tremblant, vexé,* etc. — On doit recourir à des tours nominaux : *avec concision, d'une manière concise, d'un ton fâché, d'un air fâché,* etc. — D'autres adv. sont rarement attestés : *ambigument,* etc.

Les adjectifs de couleur n'ont pas de dérivé en *-ment,* sauf *vertement* au figuré (cf. cependant ci-dessous). Les restrictions s'appliquent aussi aux adjectifs concernant la forme (sauf *rondement, carrément* au figuré), moins nettement aux adjectifs exprimant une qualité d'un être animé et aux participes passés.

Les auteurs se risquent parfois à fabriquer des adverbes qui manquent dans la langue usuelle :

L'on se battit ACHARNÉMENT (LA VARENDE, *Heureux les humbles,* 1947, p. 129). — *Qu'est-ce que tu as là ? lui demanda le bonhomme en désignant* BOURRUMENT *du bout de son bâton la main* [...] (CHÂTEAUBRIANT, *Brière,* I). — *L'officier, plus distant d'habitude, tutoyait* BOURRUMENT (M. THIRY, *Romans, nouvelles, contes, récits,* p. 297). [Autre ex. : A. ARNOUX, cit. *Trésor.*] — *Ce don d'ajouter aux faits, à la vie, aussi clairement, justement,* CONCISÉMENT (LÉAUTAUD, *Journal littér.,* cit. *Trésor*). — *Je rêverais* CREUSEMENT [= chimériquement] *la liberté germanique* (CHAT., *Mém.,* IV, II, 11). **H2** — *Il écrivit à sa mère longuement,* DÉSOLÉMENT (HERMANT, *Serge,* VII). [Autres ex. : GIDE, CARCO, dans le *Trésor.*] **H3** — [...] *dit Nehru à mi-voix, comme* MARGINALEMENT (MALRAUX, *Antimémoires,* p. 348). — *De plus en plus enclin à croire* MATÉRIALISTEMENT *qu'une part notable de la beauté réside dans les choses* (PROUST, *Rech.,* t. III, p. 770). — *Un être* MILLÉNAIREMENT *formé* (J. FOURASTIÉ, *Long chemin des hommes,* p. 278). — *Croire qu'ils ont pensé, et pensé* NEUVEMENT (MONTHERL., *Solstice de juin,* p. 165). **R**

On trouve de temps à autre dans la langue littéraire des adverbes tirés d'adjectifs de couleur : *Lavez-moi* BLANCHEMENT *de mes souillures* [prière d'une Japonaise] (LOTI, *Mme Chrysanth.,* XXVII). — *Le sang jaillit* ROUGEMENT *dans un verre* (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais,* LXXIX). **H4**

H2 967 HISTORIQUE
Creusement « profondément » dans une lettre de FR. DE SALES, cit. Littré, Add.

H3 967 HISTORIQUE
Désolément au début du XVIe s. : cf. Godefroy.

R 967 REMARQUE
Il y a aussi des formes régionales, comme, au Québec, °*supposément* « censément » et son synonyme °*présumément* (par ex., R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...,* p. 32). – Le premier semble avoir séduit un Français : *Un journaliste* SUPPOSÉMENT *enquêteur* (E. PLENEL, dans le *Soir* [Brux.], 23 févr. 2007, p. 13). [*Supposé* aurait convenu.]

H4 967 HISTORIQUE
Les poètes du XVIe s. recouraient volontiers à des adverbes tirés d'adjectifs de couleur : *Sa Deesse* [...] BLANCHEMENT *onctueuse* (SCÈVE, *Microcosme,* III). – *Peignant les siens* [= ses cheveux] JAUNEMENT *longz* (RONSARD, éd. L., t. IV, p. 42). [Var. : BRUNEMENT.]

968 Procédés de formation.

a) **Règle générale** : le suffixe s'ajoute au féminin de l'adjectif. **H1**

*Grand, grande*MENT ; *beau, belle*MENT ; *vif, vive*MENT ; *grossier, grossière*MENT ; *doux, douce*MENT ; *sot, sotte*MENT ; *public, publique*MENT ; *sec, sèche*MENT ; *trompeur, trompeuse*MENT.

Chiquement (de *chic*) s'est imposé alors que le féminin *chique* est fort rare (§ 560).

b) Quand l'adjectif est terminé au masculin par *-ai, -é, -i, -u,* le suffixe *-ment* s'ajoute à cette forme masculine. **H2**

*Vrai, vrai*MENT ; *aisé, aisé*MENT ; *poli, poli*MENT ; *éperdu, éperdu*MENT.

EXCEPTION : *gaiement.* En 1878, l'*Ac.* laissait le choix entre *gaiement* et *gaîment* ; en 1932, elle a renoncé à la deuxième forme, pour la réintroduire comme var. en 2000 (sans doute parce qu'elle est encore dans le *Rob.*). *Gaiment* devrait s'imposer, comme *vraiment,* qui est de formation identique et sans rival.

Le *Robert* laisse aussi le choix entre *nûment* et *nuement* ; le *Dict. gén.* ne donne que *nument* et l'*Ac.* 2004 que *nûment.*

* D'autres adverbes dérivés d'adjectifs ou participes en *-u* ont un accent circonflexe sur le *u,* selon l'*Ac.* 2000-2004 : *assidûment, congrûment, continûment, crûment, dûment, goulûment, incongrûment, indûment* comme *nûment.* — Le Conseil supérieur de la langue fr. (§ 90, *e*) a recommandé la suppression de cet accent (§ 104, *b,* 2°) d'autant plus inutile que les autres adverbes formés de même n'ont pas d'accent circonflexe (*absolument, ambigument, éperdument, ingénument, résolument*). L'*Ac.* signale en annexe ces formes, qu'on ne peut considérer comme fautives, selon sa formule. *

Certains dict. écrivent *drûment* et *fichûment.* Il vaut mieux écrire sans accent ces deux adverbes, d'ailleurs assez rares (l'*Ac.* continu à les ignorer) : *Fenêtres* [...] DRUMENT *treillissées d'épais barreaux de fer* (HUGO, *N.-D. de Paris,* X, 5).

H1 968 HISTORIQUE
Les adv. en *-ment,* en dépit de leur apparence de dérivés, sont, à l'origine, des composés. On avait en latin des syntagmes constitués d'un adjectif fém. et de l'ablatif *mente* (du nom fém. *mens,* esprit) : *sana mente* « avec un esprit sensé » (CICÉRON, *De officiis,* III, 25). Peu à peu *mente* s'est cristallisé et il a perdu, dès le latin vulgaire (comme le montre l'usage des diverses langues romanes), sa signification d'« esprit » pour prendre celle de « manière », si bien qu'il ne fut plus qu'un simple suffixe, apte à s'attacher à toutes sortes d'adjectifs. C'est ainsi que le glossaire de Reichenau (VIIIe s.) traduit *singulariter* par *solamente,* d'où le fr. *seulement.* Comme *-ment* était, dans le principe, l'ablatif d'un nom fém., on comprend pourquoi c'est à la forme fém. de l'adjectif qu'il s'est joint.

H2 968 HISTORIQUE
On a écrit jadis *vraiement, aiseement,* etc. selon la règle générale. L'*e* « muet », qui avait cessé de se prononcer après voyelle sans doute dès le XVe s., n'a disparu que lentement dans l'écriture des adverbes. Le dict. de Nicot en 1621 présente un usage peu cohérent : *Poliement,* mais *hardiment, joliment* ; *aiséement* et *aisément* ; etc. En 1647, Vaugelas rejette « *esperduement, ingenuement,* comme l'escrivoient les Anciens, et encore aujourd'huy quelques uns de nos Autheurs » (p. 442) ; par contre, il demande un accent circonflexe sur *polîment* et *absolûment* pour marquer la suppression de l'e. – De là les quelques adverbes en *-ûment* qui surnagent au hasard.

c) Certains adverbes présentent la finale *-ément* au lieu de la finale *-ement* qu'on attendrait suivant la règle générale (cf. *a*). H3

aveuglément	énormément	intensément ↓
commodément	expressément	obscurément
communément	exquisément ↓	opportunément
conformément	immensément	précisément
confusément	importunément	profondément
densément	incommodément	profusément
diffusément	indivisément	uniformément

L'*Ac.*, jusqu'en 1878, comme Littré et le *Dict. gén.*, écrivait *exquisement* et *opinâtrément*. En 1932-1935, elle a opté pour *exquisément* (confirmé en 2000) et *opiniâtrement*. L'usage reste partagé.

Exquisement : PROUST, *Rech.*, t. I, p. 249 ; GIDE, *Journal*, 14 sept. 1941 ; MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 119 ; J. RIVIÈRE et VAN DER MEERSCH, cit. *Trésor* ; BUTOR, *Emploi du temps*, p. 179. — *Exquisément* : R. ROLLAND, cit. *Trésor* ; R. KEMP, dans le *Monde*, 15 oct. 1952 ; LE CYCLOPE [= M. CHAPELAN], dans le *Figaro litt.*, 29 déc. 1969 ; Cl. MAURIAC, *Espaces imaginaires*, p. 195 ; D. FERNANDEZ, *Radeau de la Méduse*, p. 292.

Opiniâtrement : GAUTIER, *Voy. en Russie*, p. 124 ; MALRAUX, *Temps du mépris*, p. 46 ; A. FRANÇOIS-PONCET, dans le *Figaro litt.*, 15 oct. 1960 ; R.-L. WAGNER, dans les *Mélanges Grevisse*, p. 336 ; PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 12 ; GAXOTTE, dans le *Figaro*, 16 juin 1973. — *Opiniâtrément* : HUGO, *Avant l'exil*, Nelson, p. 34 ; BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, Pl., p. 275 ; BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, XX ; Ch. BALLY, *Traité de stylist. fr.*, § 114 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 110.

Intensément, rare avant la fin du XIXe s., s'est imposé depuis dans l'usage littéraire, malgré l'opposition des puristes, et l'*Ac.* l'a enfin reconnu depuis 1999 : *Hier je travaillai assez* INTENSÉMENT *tout le jour* (BARBEY D'AUR., *Memoranda*, 17 nov. 1837). — *Prier* INTENSÉMENT (VERL., *Bonheur*, XXIV). — *Quand nous vivons* INTENSÉMENT (J. RENARD, *Journal*, 29 févr. 1896). — *C'est du fusain pilé dans l'encre de Chine, de manière à faire un mortier presque sec, qui tache les doigts* [...] INTENSÉMENT (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 78). — *Des hommes* [...] *qui poursuivent un même résultat auquel ils s'intéressent* INTENSÉMENT (BARRÈS, dans la *Patrie*, 23 janv. 1903). — *Je sentais* INTENSÉMENT *que cette détresse était beaucoup trop forte* (GIDE, *Porte étr.*, I). A1

Thérive (*Querelles de lang.*, t. I, pp. 30-32) aurait voulu faire prévaloir *intensement* H4 ; mais en vain. Les puristes prônent d'habitude *intensivement* (dérivé d'*intensif*) parce qu'il est dans Littré ; il est, naturellement, encore disponible : *S'il est un type d'anecdotes qui semblent* INTENSIVEMENT *drôles à ceux qui les ont vécues, mais ne le sont que pour eux, ce sont bien les souvenirs de régiment* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 18 mars 1964). — *On commence à emprunter* INTENSIVEMENT *au grec* (P. GUIRAUD, *Mots savants*, p. 10). — *Avant 1940, les Français craignaient de perdre une position politique dont ils éprouvaient* INTENSIVEMENT *la précarité* (Raym. ARON, dans le *Figaro*, 10 nov. 1973).

Autres adverbes en *-ément*. R1

Obtusément « avec un esprit obtus » (donné par Bescherelle) est à peine moins rare qu'*obtusement* (dans Littré, etc.) : *La compagne aveugle et* OBTUSÉMENT *éprise* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 253). — *Elle demeurait* OBTUSÉMENT *convaincue* (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 39).

°*Cochonnément* « comme un cochon » : *Se cocarder* [= s'enivrer] COCHONNÉMENT (ZOLA, *Assomm.*, III).

°*Concisément* : cf. § 967.

Littré, se citant lui-même, donne ***posthumement*** (Suppl.) : *Des lettres et des papiers publiés* POSTHUMEMENT. Voir aussi H. CLOUARD, *Hist. de la litt. fr. du symbolisme à nos jours*, 1962, t. II, p. 586 ; J.-L. BORY, *Eugène Sue*, p. 124. — *Posthumément* lui fait concurrence : VERL., *Épigrammes*, XVI, 2 ; GIDE, *Geneviève*, I ; GHELDERODE, *Christ. Colomb*, III ; R. GROUSSET, *Empire des steppes*, p. 339 ; M. FOMBEURE, dans le *Bulletin de la N. R. F.*, janv. 1967, p. 4 ; LE CYCLOPE [= M. CHAPELAN], dans le *Figaro litt.*, 8 sept. 1969.

d) Aux adjectifs en *-ant* et *-ent* correspondent des adverbes terminés en *-amment* et en *-emment* ; on prononce dans les deux cas [-amɑ̃]. H5

*Puissant, puiss*AMMENT. *Prudent, prud*EMMENT. — *Notamment, précipitamment* viennent des participes présents *notant, précipitant.*

Exceptions : *Lent, lentement ; présent, présentement ; véhément, véhémentement.*

H3 968 HISTORIQUE

La substitution de *-ément* à *-ement* est surtout due à l'influence analogique des adverbes où *-ément* résulte d'une application de *b* : *assurément, aisément*, etc. dérivés d'*assuré, aisé*, etc. — Certains des adverbes cités dans le *c* peuvent avoir été tirés de participes passés en *-é* : *aveuglé, conformé*, etc. Voir Tobler, *Mél.*, pp. 118-119, qui croit aussi à l'influence d'adverbes latins comme *confuse* prononcé [kɔ̃fyze], etc. Comp. *impunément, prématurément* dans *f*.

L'hésitation entre *opiniâtrément* et *opiniâtrement* existait déjà au XVIIe s. À cette époque, d'autres adverbes ont eu une forme en *-ément* : *extremément* est dans VAUGELAS, p. 444 ; Voltaire critique en 1769 *intimément* (encore relevé au XXe s. par des collaborateurs de Wartburg, t. IV, p. 766) et *unanimément* : cf. Tobler.

A1 968 AUTRES EXEMPLES

PROUST, *Rech.*, t. II, p. 605 ; BOURGET, *Drame dans le monde*, p. 52 ; BOULENGER et THÉRIVE, *Soirées du Grammaire-Club*, p. 203 ; MAURIAC, *La chair et le sang*, VIII ; MONTHERL., *Démon du bien*, p. 151 ; GENEVOIX, *Rroû*, p. 14 ; DUHAMEL, *Archange de l'aventure*, p. 207 ; MALRAUX, *Condition hum.*, p. 86 ; TROYAT, *Signe du taureau*, p. 159 ; Ét. GILSON, *Société de masse et sa culture*, p. 65 ; BILLY, dans le *Figaro litt.*, 12 nov. 1960 ; POMPIDOU, *Anthologie de la poésie fr.*, L. P., p. 35 ; BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 214 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, sélection hebdom., 17-23 avril 1969 ; GRACQ, *Au château d'Argol*, p. 58 ; LE CLÉZIO, *Guerre*, p. 212 ; etc.

H4 968 HISTORIQUE

Intensement est attesté une fois au XIVe s. (Wartburg, t. IV, p. 746), mais comment prononçait-on e à l'époque où les accents n'existait pas ?

R1 968 REMARQUE

Au lieu d'***inversement***, on trouve parfois °*inversément*, surtout chez des auteurs belges ou suisses : A. CARNOY, *Science du mot*, p. 109 ; R. BÉGUELIN, *Un faux témoin : la Suisse*, p. 195. — Auteur fr. : VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. IV, p. 716.

H5 968 HISTORIQUE

Aux adj. qui en anc. fr. n'avaient qu'une forme pour les deux genres (cf. § 543, H1), *fort, grant, mortel*, etc. correspondaient régulièrement des adv. *forment, gramment, mortelment*, etc., lesquels ont été refaits en *fortement, grandement, mortellement*, etc. lorsque les adj. ont reçu par analogie les fém. *forte, grande, mortelle*, etc. Les anciennes formes n'ont disparu que peu avant l'époque classique.

Gentiment est la seule survivante. °*Gentillement* n'a pas réussi à s'imposer, sinon dans des usages populaires et régionaux : SAND, *Pet. Fadette*, XXI ; FLAUB., *Corresp.*, cit. *Trésor* [avec la mention peu adéquate « vieux »] ; P. GRAINVILLE, *Forteresses noires*, p. 19.

Les partic. présents en *-ant*, qui avaient eux aussi une forme unique, ont donné des adv. sans e fém. : *puissamment, vaillamment*, etc. (= *puissantment*, le *t* s'amuïssant dans cette position et *n* s'assimilant à m) ; de même pour les adj. empruntés au latin : *élégamment*, etc. Ces formes se sont conservées jusqu'à nos jours, avec dénasalisation : [-ɑ̃mɑ̃] > [-amɑ̃]. Elles ont résisté aux formes analogiques que l'on trouve parfois en moyen fr. ou dans des parlers régionaux (°*pesantement* dans Bergeron, *Dict. de la langue québéc.*, par ex.). On a même continué à faire des adv. sur ce modèle : *épatamment*.

Parmi les adj. empruntés en *-ent* (lat. *-ens*), quelques-uns ont suivi la règle générale : *présentement, véhémentement*. La plupart se sont rangés,

non sans que l'usage hésite, dans la même catégorie que *puissamment* et ont suivi la même évolution phonétique : *négligemment, prudemment*, etc. [-Amɑ̃] (cf. § 66, a, 2°). Cette catégorie inclut aussi des adv. tirés d'adj. qui avaient un fém. en -e : *dolemment*, de *dolent*, du lat. vulg. **dolentus* (comme le montre le fém. *dolente*, déjà dans *Alexis*, 132) ; *violemment*, de *violent*, emprunté au lat. *violentus*. — Cette analogie n'a pas eu d'influence sur *lentement* (de *lent*, lat. *lentus*).

e) Adverbes provenant d'adjectifs tombés en désuétude.

Brièvement, grièvement, journellement, de brief (aujourd'hui *bref*), *grief, journel*. Ces adj. sont du type *grand*, et le fém. est analogique (cf. H5). *Neutralement, prodigalement*, assez rares, de *neutral, prodigal* (à moins que ce ne soient des calques des adverbes latins *neutraliter, prodigaliter*).

Traîtreusement, de *traîtreux*, qui n'est pas tout à fait tombé en désuétude : *Lésions* TRAÎTREUSES (MARTIN DU G., *Thib.*, Épil., p. 56). — *Petits coups de griffe* TRAÎTREUX (R. ROLLAND, dans le *Figaro litt.*, 26 avril 1952). — TRAÎTREUX *réconforts* (GRACQ, *Au château d'Argol*, Pl., p. 37).

Confidemment « en confidence » (vieilli) remonte à un anc. adj. *confident*. *Gentiment* vient d'une ancienne forme féminine *gentil* : cf. H5.

f) Quelques adverbes en *-ment* ne sont pas tirés d'adjectifs.

- De noms : *vachement* (très fam.), *bougrement* (très fam.), *diablement, diantrement* (de *diantre*, euphémisme pour *diable*), mais *bougre, diable* et *diantre* servent aussi de mots-phrases et *vache* existe comme adj. — Formations rares ou occasionnelles : *Elle alla* CHATTEMENT [= d'une manière enjôleuse] *à lui* (BALZAC, *Pons*, XXXIV). [Ex. de THEURIET, dans Nyrop, t. III, § 612.] — *Chiennement* « impudiquement » : BLOY, cit. *Trésor*. — *Ce qu'il pense pouvoir appeler un peu* CUISTREMENT *une « systase »* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 15 nov. 1973). [Mais *cuistre* est parfois adjectif.] — *On ne tarde pas à s'apercevoir que l'on suit* MOUTONNEMENT *un bien grand lieu commun* (QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 101).
- De déterminants (ou pronoms) indéfinis : *aucunement, nullement, mêmement* (§ 1034, *e*).
- De mots-phrases : *bigrement* (fam.) [mais *bigre* a été nom], *fichtrement* (fam.), °*foutrement* (trivial).
- D'adverbes (dérivation pléonastique : cf. § 165, R2) : *comment, quasiment* (cf. § 990) ; au Québec, °*presquement* (cf. Seutin-Clas). R2 — *Prématurément* vient d'un anc. adverbe *prématuré* empr. du lat. (§ 174, R1). De même *impunément*, d'abord attesté au sens « sans inconvénient » (en 1545, PELETIER DU MANS, cit. Brunot, *Hist.*, t. II, p. 223), doit avoir été tiré de l'adverbe latin *impune*, de même sens. *Impuni(e)ment*, qui n'est attesté qu'ensuite (et qui a disparu au XVIIe s.), signifiait « sans être puni » et dérive régulièrement d'*impuni*. — *Nuitamment* est une altération de l'anc. fr. *nuitantre* (du lat. *noctanter*) sous l'influence des adv. en *-amment* (cf. *d*, ci-dessus). — *Sciemment*, réfection, d'après le lat. *scire* « savoir », de l'anc. fr. *esciemment*, lequel pourrait avoir été tiré de la loc. adv. *a escient* (*à bon escient* aujourd'hui : § 966, *f* et H6).
- De la locution adjectivale *tel quel* avec double suffixation : ***tellement quellement*** « tant bien que mal ». Cette locution adverbiale est devenue rare au XXe s., même dans la langue littéraire : *Ce sont les faits qui obligent à ne pas se contenter de la correction que les mœurs apportent* TELLEMENT QUELLEMENT *aux abus* (G. LANSON, *Essais de méthode, de critique et d'hist. litt.*, p. 330). — *Sa cravate était nouée* TELLEMENT QUELLEMENT (BOURGET, *Drame dans le monde*, p. 13). — *Je rapprochais*, TELLEMENT, QUELLEMENT, *les lèvres des déchirures* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 133). A2

R2 968 REMARQUE

Vitement ne dérive pas de l'adv. *vite*, mais de l'ancien adj. *vite* (§ 199, *b*). Il est « familier et peu usité » pour l'*Ac.* 1935. Il se trouve encore au lieu de *vite* dans la langue littéraire comme archaïsme et dans certains usages régionaux (notamment au Canada : fam., Boulanger) : *Allez* VITEMENT *lui ouvrir la porte* (NERVAL, *Filles du feu*, Angélique, IV). [Épisode se passant au XVIIe s. et inspiré d'un ms. ancien.] — *Elle sortit* VITEMENT *des abords de la carrière* (SAND, *Pet. Fadette*, XX). — *Tu pleureras l'heure où tu pleures / Qui passera trop* VITEMENT (APOLLIN., *Alc.*, À la Santé, V). — Autres ex. : BAUDEL., PÉROCHON, cit. *Grand Lar. langue*.

A2 968 AUTRES EXEMPLES

Du XIXe s. : CHAT., *Mém.*, I, VII, 3 ; MÉRIMÉE, *Corresp.*, 3 août 1840 ; MICHELET, *Bible de l'humanité*, 1864, p. 317 ; LITTRÉ, Préf., p. XXIX ; TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. V, p. 291.

DEGRÉS DES ADVERBES

969 Formations analytiques.

a) Comme les adjectifs (§§ 563-570), certains adverbes admettent des **degrés**.

Ce sont : *loin, près, longtemps, souvent, tôt, tard, vite* ; — la plupart des adjectifs employés adverbialement avec des verbes (§ 963) ; — certaines locutions adverbiales ; — la plupart des adverbes en *-ment* ; — *beaucoup, peu, bien, mal*.

À l'exception du comparatif des quatre derniers cités (voir § 970), les degrés se marquent par des adverbes :

C'est un peu loin, assez loin, très loin, moins loin, plus loin, trop loin, etc. — Ces adverbes de degré sont présentés plus loin (981 et suiv.).

b) Observations particulières.

1° Sur la locution-phrase *Plus souvent !* signifiant « Jamais de la vie ! » voir § 1108, *c*, 2°.

2° Les écrivains donnent parfois des degrés à des adverbes qui en sont dépourvus dans l'usage ordinaire. Il s'agit de surenchérir sur l'adverbe déjà exprimé :

Et parlait-elle de moi ? – JAMAIS, *répondit Sancha, et* TELLEMENT JAMAIS, *que* [...] *le vieux don Jaime lui avait fait une fois le reproche d'avoir oublié un voisin si aimable* (STENDHAL, *Chron. ital.*, Le coffre et le revenant). — *C'étaient* AUTREFOIS *des Élysées-Montmartre* [...] ; *et* TRÈS, TRÈS AUTREFOIS, *des Idalies, des Tivolis* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, V).

L'adverbe n'a pas été exprimé sans degré dans le contexte immédiat, mais cela est implicite : *Ce projet à peine conscient de m'en aller aussi, de m'en aller même plus loin que mon frère, et* PLUS PARTOUT, *par le monde* (LOTI, *Roman d'un enfant*, LXXIV).

Autre cas, mais *notamment* n'a pas un véritable rôle d'adverbe : *Toute la distribution – Arlette Schreiber et Irène Chabrier,* TRÈS NOTAMMENT [...] – *trouve le ton exact* (J. LEMARCHAND, dans le *Figaro litt.*, 13 avril 1963).

La langue parlée emploie ***au grand jamais*** pour renchérir sur *jamais*, ***au grand plus tard*** pour renchérir sur *au plus tard*, mais parfois le premier adverbe n'est pas exprimé :

Avec reprise : JAMAIS, AU GRAND JAMAIS, *il ne se serait attendu à être torturé par un bourreau* (LAUTRÉAMONT, *Chants de Mald.*, p. 154). — *J'y serai à deux heures moins le quart deux heures :* AU PLUS TARD, AU GRAND PLUS TARD, *deux heures* (ex. oral, cit. Damourette-Pichon, § 723).

Il n'y a pas de reprise : *Du diable, si,* AU GRAND JAMAIS, *elle a mis plus de six secondes à venir ouvrir la porte !* (COURTELINE, *Boubouroche*, I, 3.) — *Toi que mes bras* AU GRAND JAMAIS *n'enlaceront* (ARAGON, *Yeux d'Elsa*, p. 66).

3° Lorsque *bien* marque le degré, il est incorrect de lui adjoindre *très* ou *fort* **R1** :

°*M. Paul Alexis, garçon* TRÈS BIEN *mieux, et on peut dire pas fier* (CÉZANNE, *Corresp.*, fin nov. 1868).

Dans *bientôt*, qui forme une unité aujourd'hui, *bien* a perdu sa valeur de marque de degré et est souvent précédé de *très* dans la langue familière pour marquer un futur tout proche : *Je serai,* TRÈS BIENTÔT, *l'objet d'un scandale retentissant* (VERCORS, *Animaux dénaturés*, p. 130). — *Mais elle allait le revoir bientôt,* TRÈS BIENTÔT (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 423). — *Ce qu'il écrit est la préfiguration de ce qu'il va être. Bientôt.* TRÈS BIENTÔT (A. LANOUX, *Maupassant le Bel-Ami*, p. 248).

Lorsque *bien* ne marque pas le degré, il peut être précédé de *très* :

Une femme TRÈS BIEN. — *Sa fabrique marche* TRÈS BIEN (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Bravo !* TRÈS BIEN ! — *Elles pouvaient* TRÈS BIEN *être liées avec la famille de tel notaire que nous connaissions* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 845). — *Il se peut* TRÈS BIEN *que, si la guerre éclate, elle gagne toute l'Europe* (ROMAINS, *6 oct.*, p. 54). — *On peut* TRÈS BIEN *aller au dancing entre femmes* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 351). **R2** — *M*[lle] *Olympe Bijou pourrait* FORT BIEN *avoir divorcé* (BALZAC, *Cous. Bette*, CIV). — QUE *vous êtes* BIEN *coiffée !* est normal aussi. — *Notre homme est* TRÈS BIEN *capable de te faire coffrer* (R. ESCHOLIER, *Quand on conspire*, p. 206). — On entend parfois : *Vous êtes le très bienvenu* (voir par ex. LACOUTURE, *De Gaulle*, t. III, p. 389), comme si on rendait à *bien* une autonomie qu'il a perdue, puisqu'il est agglutiné. De même : *De ces additions quelques-unes ont été* TRÈS-*bienvenues* (LITTRÉ, *Suppl.*, Préf.). **R3**

Beaucoup n'accepte pas les degrés absolus (§§ 990 et suiv.), à l'exception d'*un peu beaucoup* (plaisant : § 991, *a*) : °*très beaucoup*, °*si beaucoup*. *Peu, bien, mal* les acceptent **R4**. *Trop* aussi, à l'exception de *si* et de *très*. — Sur *très fort*, voir § 993, *b*, 2°.

4° °***Tout partout*** est resté **H1** dans le parler de bien des régions (cf. Rézeau), et certains auteurs s'en servent pour représenter ce langage :

Elle expose à Brasilia, à Paris, TOUT PARTOUT (R. DUCHARME, *Hiver de force*, p. 19). **A** — SARTRE l'emploie sans intention particulière dans des notes qu'il prenait pour lui-même : *Moi qui étais jusqu'à hier* [...] *étendu* TOUT PARTOUT *sur mon univers comme une toile d'araignée* (*Carnets de la drôle de*

R1 969 REMARQUE

Littré critique aussi (s. v. *bien*[2], Rem. 6) l'emploi de *bien* avec *que* : QUE *cet enfant est* BIEN *sage !* Il semble pourtant que cela ne choque guère quand, comme dans l'ex., les deux adverbes sont éloignés l'un de l'autre. – QUE *vous êtes* BIEN *coiffée !* n'est pas contestable.

R2 969 REMARQUE

Dans ce passage de BEAUVOIR, l'interlocutrice répond : *Moi, je veux* TRÈS BIEN. °*Vouloir très bien* ne semble signalé nulle part. Il y en a un second ex. dans le même livre : *Sa famille veut* TRÈS BIEN *la recevoir pour les vacances* (p. 438).

R3 969 REMARQUE

Pour le trait d'union, voir § 993, H2.

R4 969 REMARQUE

On dit même, plaisamment, *un peu peu* (§ 991, *a*).

H1 969 HISTORIQUE

Tout partout a appartenu au français commun jusqu'au début du XVII[e] s. : il est déjà chez CHRÉTIEN DE TROYES (*Perc.*, éd. R., 1752) et encore chez MONTAIGNE (I, 18 ; etc.), chez M. RÉGNIER (*Sat.*, VI), chez MALHERBE (cf. Wartburg, t. XIII, 2[e] partie, p. 126). M[me] de SÉVIGNÉ s'en amuse, en évoquant le langage d'une couturière (8 et 26 févr. 1690).

A 969 AUTRES EXEMPLES

VERL., *Invect.*, VII ; COLETTE, *Envers du music-hall*, Sel., p. 47 ; POURRAT, *Trésor des contes*, Le diable et ses diableries, p. 402 ; CÉLINE, *Guignol's band*, L. P., p. 120 ; CAVANNA, *Ritals*, Tu m'as compris.

guerre, p. 402). — Usage spontané aussi dans ce journal de voyage en Amérique du Sud : *On comprend comme il a dû tomber de l'eau, en filtrer, couler et gargouiller* TOUT PARTOUT (H. MICHAUX, *Ecuador*, Pl., p. 171).

On dit régulièrement : *Absolument partout, vraiment partout.*

5° *Si* est pléonastique dans les formules °*si tant*, °*si tellement*, °*si beaucoup*, qui appartiennent au langage populaire de partout.

Les auteurs mettent °*si tellement* dans la bouche de leurs personnages : *Ils s'entendaient* SI TELLEMENT *bien entre eux autrefois* (CLAUDEL, *Pain dur*, I, 3). De même, LA VARENDE, *Cœur pensif...*, p. 100. H2

°*Très tellement* est tout à fait inattendu chez un académicien : *Mais je traîne surtout avec moi une agaçante et encombrante image d'« homme de télévision », ce qui n'est pas* TRÈS TELLEMENT *bien vu ici* (M. DROIT, *Clartés du jour*, p. 26). — Mais °*tant tellement* ne surprend pas sous la plume de SAN-ANTONIO : *Que je l'imagine* [...], *râclant des baskets le bitume du môle,* TANT TELLEMENT *il a hâte de niquer* [= posséder] *l'océan* (dans le *Monde*, 17 mars 1989).

H2 969 HISTORIQUE

En revanche, dans SADE, c'est le narrateur qui écrit : *Un comte de Lorsange* [...] *devint* SI TELLEMENT *épris d'elle qu'il se résolut de lui donner son nom* (*Infortunes de la vertu*, p. 86).

970 Formes synthétiques.

a) *Beaucoup, peu, bien, mal* ont comme comparatifs de supériorité respectivement *plus, moins, mieux* et *pis*, qui s'emploient aussi comme superlatifs relatifs, ordinairement avec l'article défini (cf. § 987). R1

Il travaille BIEN. *Il travaille* MIEUX *que son frère. C'est lui qui travaille* LE MIEUX.

Plus sert de comparatif de supériorité aussi à *très* et à *bien* (quand celui-ci marque le degré).

Comme on ne peut dire **moins beaucoup* (ou **moins très*), **moins peu*, *moins* et *plus* en tiennent lieu. — De même, *autant* et *aussi* servent de comparatif d'égalité à *beaucoup* et à *très*, car **aussi beaucoup*, **aussi très* sont exclus.

Alors que l'on dit plus souvent *plus mal* que *pis* (§ 980), *plus* ne peut se joindre à *beaucoup, très, bien*, sauf s'il y a des mots qui s'intercalent entre *plus* et *bien* (comp. *bon* au § 567, *a*) :

PLUS *le* cash-flow *se portait* BIEN, *plus le langage se détériorait* (R.-V. PILHES, *Imprécateur*, p. 227). — *Les psychiatres et les médecins repèrent ce qui ne va pas. Comment repérer ce qui va* PLUS *que* BIEN ? (L. PAUWELS et J. BERGIER, *Matin des magiciens*, L. P., p. 611.) H

R1 970 REMARQUE

Alors que °*plus bon* est incorrect (sauf dans les cas examinés au § 567), *plus bonnement* peut être admis :

Sans doute, sans doute, fit M. Montessant de l'air grave qu'il prenait [...] *lorsqu'un problème le dépassait. / – Écoutez, reprit* PLUS BONNEMENT *sa femme, si vous m'assurez qu'il s'agit seulement d'attention et d'affection...* (CESBRON, *Mais moi je vous aimais*, p. 121.) – Cela reste exceptionnel, car *bonnement* s'emploie surtout aujourd'hui dans *tout bonnement* : cf. § 994, *b*, 2°, α.

H 970 HISTORIQUE

Plus il y a de malheurs particuliers, et PLUS *tout est bien* (VOLT., *Contes et rom.*, Cand., IV).

b) La langue littéraire emploie ***moindrement*** avec l'article défini au sens de « le moins du monde, si peu que ce soit » :

Ordinairement, dans des contextes négatifs : *Sans baisser* LE MOINDREMENT *la voix* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XV). — *On peut aussi peinturer de vert ou de rouge les ailes du mâle sans pour cela diminuer* LE MOINDREMENT *ses chances de succès* (J. ROSTAND, dans le *Figaro litt.*, 29 nov. 1952). R2 — *L'on s'y trouvait incorporé sans l'avoir* LE MOINDREMENT *cherché* (S. GROUSSARD, *ib.*, 7 nov. 1953). — *Il n'est pas* LE MOINDREMENT *étonné* (*Ac.* 2003). — Variante renforcée : *Je n'ai pas* LE MOINDREMENT DU MONDE *l'intention de vous blesser* (*Dict. contemp.*).

Les dict. prévoient rarement que *le moindrement* soit employé dans un contexte non négatif : *Je sentis qu'en insistant* LE MOINDREMENT, *j'allais passer pour un maréchaliste* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 87). — *Que, dans l'œuf dont nous sommes issu* [*sic*], *un seul de ces éléments eût* LE MOINDREMENT *différé de ce qu'il est* [...] *c'était un autre homme qui naissait* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 16). — *L'amitié la plus aisée,* [...] *la plus libre en tout cas de ce qui peut* LE MOINDREMENT *gauchir le naturel* (SCHLUMBERGER, *Éveils*, dans *Œuvres*, t. VI, p. 402). R3

Sans *le* (comp. § 987), ce qui n'est pas prévu par les dict. ; le sens est « si peu que ce soit » : *J'avais fait le projet de visiter le Musée postal de la France* [...]. *Non pas que la technologie des P.T.T. me passionne* MOINDREMENT (H. CALET, dans le *Figaro litt.*, 22 avril 1950). — *Elle va un train encore plus fou, sans que sa voix s'essouffle* MOINDREMENT (G. CONCHON, *Apprenti gaucher*, p. 122). — *Une imprécation sauvage dans laquelle un auditeur* MOINDREMENT *attentif n'eût pas été trop en peine de reconnaître des fragments de* La Marseillaise (*ib.*, p. 189). R4

R2 970 REMARQUE

Cet usage est fréquent chez J. ROSTAND.

R3 970 REMARQUE

Cet emploi est courant au Québec, *L'homme* LE MOINDREMENT *futé aurait tôt fait de découvrir le subterfuge* (M. LA FRANCE, *Fils d'Ariane*, 1996, p. 64). – *Le moindrement de* avec valeur de déterminant : *S'il avait* LE MOINDREMENT DE *cœur* (dans Bergeron, *Dict. de la langue québéc.*).

R4 970 REMARQUE

Cela est relevé par Wartburg (t. VI, 2e partie, pp. 123-124) dans des dialectes de l'Ouest, en franc-comtois et en franco-provençal (§ 11, c).

c) Le vocabulaire de la musique a emprunté à l'italien des adverbes et leur haut degré (superlatif absolu) :

Forte [fɔʀte] « avec force », *fortissimo* ; *piano* « doucement », *pianissimo* ; *presto* « vite », *prestissimo* ; etc. Les uns et les autres servent surtout de mots-phrases sur

les partitions. Mais on les trouve parfois en fonction d'adverbes : *Nous écoutons* [...] *le triste orchestre qui joue tout le temps* FORTISSIMO, *avec une rigueur morne et sans nuances* (WILLY et COLETTE, *Claud. s'en va*, p. 167). — *Soyez très prudent, allez-y* PIANO, PIANO, PIANISSIMO ! (*Rob.*)

PLACE DE L'ADVERBE

971 Note préliminaire.

Vu la variété des adverbes, il est difficile de donner des règles rigoureuses au sujet de leur place dans la phrase. Il faut d'ailleurs tenir compte des intentions des locuteurs (mise en évidence, lien avec ce qui précède) et des choix des écrivains (notamment pour le rythme).

La longueur des adverbes joue aussi un rôle important : les adverbes courts sont moins mobiles que les adverbes longs. L'adverbe accompagné d'un complément peut avoir une place que le même adverbe non complété occuperait difficilement.

972 Place avec un verbe conjugué.

a) Place de l'adverbe dans le syntagme verbal. R1

1° Si le verbe est à un temps simple, l'adverbe qui s'y rapporte se place généralement après :

L'oiseau qui a perdu ses petits chante ENCORE (CHAT., *Génie*, I, V, 5). — *Un navire y passait* MAJESTUEUSEMENT (VIGNY, *Dest.*, Bouteille à la mer, XVIII). — *Réfléchis* LONGTEMPS *avant de te faire applaudir par tes ennemis* (HUGO, *Pierres*, p. 191). — *L'énorme poêle à charbon rougeoyait* DÉJÀ (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 26).

Lorsque le verbe a d'autres compléments, les adverbes de degré et d'aspect viennent souvent en premier lieu. Les adverbes de lieu, de temps et les adverbes marquant une relation logique sont plus mobiles ; leur place dépend de l'ordre des faits dans la pensée. Mais, dans tous les cas, les adverbes longs se mettent souvent en dernier lieu si les autres compléments sont assez courts.

Il aime TROP *le vin.* — *La joie venait* TOUJOURS *après la peine* (APOLLIN., *Alc.*, Pont Mirabeau). — *J'irai à Paris* DEMAIN. *J'irai* DEMAIN *à Paris.* — *Elle se moque de lui* CONTINUELLEMENT. *Il aime le vin* EXAGÉRÉMENT.

2° Si le verbe est à une forme composée, les adverbes de manière, de degré, d'aspect et les adverbes marquant une relation logique se mettent le plus souvent entre l'auxiliaire et le participe, mais peuvent aussi se placer après le participe, surtout s'ils ont une certaine longueur (les adverbes monosyllabiques sont rarement postposés) :

J'ai PEU et MAL *appris à me créer moi-même* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 10). — *Les mailles s'étaient, sans que je le susse,* PEU À PEU DÉMESURÉMENT *distendues* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 8). — *Vous aurez* LONGTEMPS *suivi la Loire paisible avec enchantement* (VIGNY, *Cinq-Mars*, I). — *Chuck s'est* DONC *lancé dans une théorie* (É. AJAR, *Angoisse du roi Salomon*, p. 32).

J'ai trouvé FACILEMENT *l'époque historique de l'alliance des deux religions* (CHAT., *Mart.*, Préf.). — *Ils ont perché* AINSI *leurs vieilles maisonnettes à coupoles* (LOTI, *Galilée*, p. 37). — *Elle avait élevé la voix* ASSEZ *pour que Gertrude l'entendît* (GIDE, *Symphonie pastor.*, M. L. F., p. 65). — *Je me suis plu* ASSEZ *durant la première partie* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 8 juin 1963). — *Les auteurs semblent avoir craint* NÉANMOINS *que ne subsiste parfois quelque obscurité* (DECAUX, *L'Empire, l'amour et l'argent*, 1982, p. 217).

Les adverbes de lieu et de temps (à l'exclusion des adverbes d'aspect) se mettent ordinairement après le participe ; de même, la plupart des adjectifs monosyllabiques employés adverbialement :

Il est revenu HIER. *On a fouillé* PARTOUT. — *Il a chanté* JUSTE. *Il a marché* DROIT.

Pourtant, *cher* précède assez souvent *payé* dans l'usage familier R2 : *Il s'ensuivait une longue digression permettant au spécialiste de rappeler que, s'il était* CHER *payé, ce n'était pas pour des prunes* (PILHES, *Imprécateur*, pp. 46-47). — *Six ans d'exil et à*

R1 972 REMARQUE

Recherche de poète que cet adverbe précédant la relative dont il fait logiquement partie : *Elle était comme le vers sans rime ni mesure /* MYSTÉRIEUSEMENT *qui exhale un soupir de fleur à chacun de ses arrêts* (ARAGON, cit. Étiemble, *Poètes ou faiseurs ?* p. 281). [Étiemble y voit l'influence de Claudel.]

R2 972 REMARQUE

Cela est exceptionnel avec un infinitif présent : *L'instruction, c'est beau* [...]. *Mais* [...] *comme ton père* [qui a repris des études sur le tard], *c'est vraiment trop* CHER *payer* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XV). L'homonymie avec *cher payé* a peut-être joué.

peine autant d'oubli, était-ce si CHER *payé pour quelqu'un* [= Céline] *qui s'était proclamé en 1942 « le plus nazi des collaborateurs » ?* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 20 mai 1977.) — *Certains d'entre eux ont* CHER *payé leur engagement* (*ib.*, 10 mars 1978, p. 24). **R3** Plus rarement, avec *donner* : *Il eût* CHER *donné pour les prendre en flagrant délit* (COURTELINE, *Train de 8 h 47*, cit. *Trésor*, s. v. *cher*).

R3 972 REMARQUE
La postposition reste tout à fait normale : *Un peuple qui a payé* CHER *son indépendance* (*Dict. contemp.*).

3° ***Même*** adverbe (comme *surtout*) peut se placer avant ou après l'élément qu'il souligne :

MÊME *les plus sages, les plus sages* MÊME *peuvent se tromper* (*Ac.* 2001).

On a aussi le choix entre *même pas* (ou *plus*) et *pas* (ou *plus*) *même*, celui-ci moins fréquent, sauf après une pause (cf. D. Gaatone, ouvrage cité au § 1010, B, pp. 58-59) : *Quelque vilenie, qu'il ne semblait* MÊME PAS *entendre* (ZOLA, *Bonheur des D.*, VII). — *Ne* MÊME PAS *l'avoir revue !* (CESBRON, *Souveraine*, p. 303.) — *Elles ne lisaient jamais rien,* PAS MÊME *un journal* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 849). — *Ils n'avaient* PLUS MÊME *la force de protester par une ruade* (P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 26).

Quand ***seulement*** est synonyme de *même*, on le trouve avant ou après *pas* (ou *plus*). **H1**

H1 972 HISTORIQUE
Pas seulement et *seulement pas* se trouvent avant le XIXe s. : *La maitresse qu'il n'a* PAS SEULEMENT *daigné regarder* (VOLT., *Lettres phil.*, XIX). — +*Je la mènerais en Bretagne ; mais elle ne voulait* SEULEMENT PAS *venir à Paris* (SÉV., 8 avril 1671). — [...] *qui ne sait* SEULEMENT PAS *qu'on le croit* (prince DE LIGNE, *Contes immoraux*, Préf.). — Ces ex. n'ont rien de populaire.

Pas seulement : *M. de La Mole n'a* PAS SEULEMENT *envoyé une misérable croix à son agent* (STENDHAL, *Rouge*, I, 29). — *Je ne cherchai* PAS SEULEMENT *à l'embrasser* (SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 24). — *Elle ne pourrait* PAS SEULEMENT *payer son appartement et ses domestiques avec ce qu'ils lui donnent* (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, XIII). — *Croiriez-vous que je ne lui aurais* PAS SEULEMENT *dérobé une demi-journée ?* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VI.) — *Je ne suis* PLUS SEULEMENT *capable de faire mal à une mouche* (BERNANOS, *M. Ouine*, Pl., p. 1453). — Ce tour est souvent ambigu, puisqu'il ne se distingue pas de celui où *seulement* équivaut à *uniquement*.

Seulement pas est taxé de populaire par les Le Bidois (t. II, p. 105) **R4**, jugement peu approprié aux ex. suivants : *Je ne m'en souviens* SEULEMENT PAS (MUSSET, *Chandelier*, III, 4). — *J'ai su depuis qu'elle ne me voyait* SEULEMENT PAS (SAND, *Mauprat*, VI). — *Je ne les connaissais* SEULEMENT PAS (HERMANT, *op. cit.*, IV). — *Mes mains gourdes n'avaient* SEULEMENT PAS *bougé* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 983). — *M. de Coëtquidan ne savait* SEULEMENT PAS *comment on charge un fusil* (MONTHERL., *Célibat.*, cit. Le Bidois, t. II, p. 752). **A1**

R4 972 REMARQUE
Pour le *Trésor*, cette construction est vieillie, tandis que *pas seulement*, dans le même sens, est régional (ex. de PESQUIDOUX).

A1 972 AUTRES EXEMPLES
HUGO, *Bug-Jargal*, XXXV ; ZOLA, *Bonheur des D.*, VI ; LOTI, *Mme Chrysanth.*, L ; etc.

b) Mais il est fréquent, pour des raisons de rythme, d'insistance ou pour établir un lien avec ce qui précède, que l'adverbe **R5** se détache du syntagme verbal, soit qu'il le suive après une pause, soit qu'il s'intercale entre le sujet et le prédicat, soit qu'il vienne en tête de la phrase ou de la proposition. **R6**

R5 972 REMARQUE
Les adverbes servant de complément essentiels (§ 312) sont peu mobiles : *Il ira* AILLEURS. *Il vient* D'AILLEURS. *Il se porte* BIEN. — Les adverbes de manière sont moins mobiles que les adverbes de temps et de lieu. — La longueur du groupe adverbial favorise le déplacement.

R6 972 REMARQUE
Pour *aussi*, voir §§ 1033 ; 1034, *b*, 1°.

- *Le moulin tourne au fond du soir, très* LENTEMENT (VERHAEREN, *Soirs*, Moulin). — *Costals la regarde encore,* INTENSÉMENT (MONTHERLANT, *Démon du bien*, p. 151).
- *Le Président* POUR TOUT DE BON *démissionna* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 100). — *Mais sa raison* SANS CESSE *lutte et* SOUVENT *l'emporte contre son cœur* (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 19). — *Les événements sont comme l'écume de l'histoire, des bulles* [...] *dont l'éclatement suscite des remous qui* PLUS OU MOINS LOIN *se propagent* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 8). — *La piste* SOUDAIN *redevint route* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 19).
- EN VAIN, *dans nos champs cultivés, l'imagination cherche à s'étendre* (CHAT., *Génie*, I, V, 12). — SOUVENT, *ils venaient se chercher à leur comptoir* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, I). — JAMAIS *but ne me parut à la fois ni plus haut ni plus visible* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 173). — SINISTREMENT *dans l'air du soir tintent les cloches* (VERL., *Poèmes sat.*, Mort de Philippe II). — LONGTEMPS, *je me suis couché de bonne heure* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 3). — LÀ, *en un mois j'écrirais un chef-d'œuvre.* LÀ, *j'aurais beaucoup plus de talent, si je ne mourais pas d'ennui* (J. RENARD, *Journal*, 18 oct. 1908). — POURTANT *un bruit de volière entrait dans la chambre* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 12). — MACHINALEMENT *le voyageur allait commander une absinthe, quand il se ravisa* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 128). — *Seul, Léon Blum, à qui,* POURTANT, *nulle place n'avait été offerte, parla avec élévation* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 35). — *Jamais, vis-à-vis d'elle, il ne saurait être naturel ; et il n'y avait personne avec qui* PLUS ARDEMMENT *il eût désiré l'être* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 925). **R7**

R7 972 REMARQUE
Avec chiasme : *Nous allions* ENSEMBLE *à l'hôpital ;* ENSEMBLE *nous déjeunions* (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, XII).

c) Cas particuliers.

1° *Ainsi*, exprimant la manière, est souvent en tête, avec inversion du sujet (§ 383, *a*, 3°), notamment dans la formule figée de la langue religieuse AINSI *soit-il*. — Quand il équivaut plus ou moins (voir N. B. ci-dessous) à *donc*, cette place est obligatoire en fr. régulier : « [...] *lorsqu'elle* [= une femme] *appartient à un autre, ou s'éloigne.* » – « AINSI *le bonheur est impossible ?* » (FLAUB., *Éduc.*, II, 3.) R8

Quand il s'agit d'indiquer un exemple, *ainsi* précède ordinairement celui-ci, que ce soit au début d'une phrase verbale ou autrement : *On innove aujourd'hui* [...] *dans le monde de l'entreprise, de la publicité et des médias.* AINSI *sont nées* [...] *la* productique, *la* bureautique (H. WALTER, *Aventure des langues en Occident*, p. 269). — *Un accent, qui se plaçait* [...] *sur la voyelle précédant l'avant-dernière* [syllabe] *si l'avant-dernière était brève* (AINSI *dans* asinus « *âne* » *où le* i est bref) (*ib.*, p. 127). — *Il y avait généralement en Italie le maintien des variantes* [...]. *Étaient* AINSI *acceptés sur un pied d'égalité* : / fo et faccio « *je fais* » [...] (*ib.*, p. 152).

N. B. *Ainsi donc* et *ainsi par exemple* ont été blâmés comme pléonastiques. Mais *ainsi* ne s'identifie pas vraiment avec *donc* ou *par exemple* : on pourrait souvent le remplacer, dans les citations ci-dessus, par *de cette façon*. En tout cas, la plupart des usagers sont peu sensibles à ces pléonasmes :

AINSI DONC, *l'auteur a le mérite d'une action d'autant plus courageuse qu'elle a effrayé plus de monde* (BALZAC, *Illus. perd.*, II, Préf. de la 1re éd.). — AINSI DONC [...] *un entretien avec moi se trouvait* [...] *être aux yeux d'Albertine une chose d'une importance si évidente* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 832). — *Ainsi il est parti* ou AINSI DONC *il est parti* (*Ac.* 2001). A2 — *La cousine Bette avait contracté des manies de vieille fille* [...]. AINSI, PAR EXEMPLE, *elle voulait, au lieu d'obéir à la mode, que la mode s'appliquât à ses habitudes* (BALZAC, *Cous. Bette*, IX). — *Un ministériel s'en prit aux scandales du théâtre* : / « AINSI, PAR EXEMPLE, *ce nouveau drame la* Reine Margot *dépasse véritablement les bornes !* [...]. » (FLAUB., *Éduc.*, II, 2.) — *Parfois un incident faisait glisser le couvercle durci jusqu'à me donner une ouverture sur ce passé.* / AINSI PAR EXEMPLE [...] *une lettre* [...] *rouvrit un instant pour moi les portes de la prison où Albertine était en moi vivante* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 639). R9

Le même reproche a été adressé à °*ainsi par conséquent*, association beaucoup plus rare dans l'usage soigné.

2° La loc. *une fois* sert à indiquer dans une proposition que l'action exprimée par le verbe principal suit nécessairement celle qui est exprimée par le verbe de la proposition. R10

Souvent *une fois* est placé dans le syntagme verbal : *Rien ne saurait l'empêcher de faire ce qu'il a* UNE FOIS *résolu* (*Ac.* 2000). [Avec la traduction « Dès qu'il a résolu quelque chose, rien ne pourrait l'empêcher d'agir ».] — *Il se tenait sur l'idée qu'il avait* UNE FOIS *faite sienne avec cette application obstinée* [...] *que l'on voit chez les dessinateurs lorrains* (BARRÈS, *Colline insp.*, 1913, p. 34). — *Il ne lâchait plus un thème* [...] *quand il avait* UNE FOIS *mis la main dessus* (HERMANT, *Discorde*, p. 116). — *Il est donc inutile de prétendre garder le contrôle de certaines passions lorsqu'elles sont* UNE FOIS *déchaînées* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Biblioth. Plon, p. 133).

Une fois peut suivre la conjonction de subordination, surtout *quand* : *Quand* UNE FOIS *on les* [= la vie et la conscience] *a saisies dans leur essence* [...], *on comprend comment le reste de la réalité dérive d'elles* (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 368). — *Quand* UNE FOIS *la liberté a explosé dans une âme d'homme, les Dieux ne peuvent plus rien contre cet homme-là* (SARTRE, *Mouches*, II, II, 6). R11

3° À PEINE *le soleil est(-il) levé* (ou *Le soleil est* À PEINE *levé*) *que nous nous mettons en route*, voir § 1004, *b*, 1°.

d) L'adverbe est régulièrement placé avant le verbe dans certaines formules de la langue courante, mais aussi dans des proverbes et dans des expressions figées de la langue écrite.

- *Puis* est toujours entre les éléments qu'il a pour mission de coordonner. Aussi pourrait-on le joindre aux conjonctions de coordination. Cf. § 1005, *g*.

  Si jamais... : *Allez lui dire bonjour,* SI JAMAIS *vous passez par là.* — De même, dans la langue populaire : °... SI DES FOIS *vous passez par là.*

  Autres formules de la langue courante : *Dans ces cas-là,* AUTANT *vaut se taire ou...* MIEUX *vaut se taire.* — TOUJOURS *est-il que j'ai revu*

R8 972 REMARQUE

En Belgique, la langue familière met parfois *ainsi* « donc » à la fin de la phrase.

A2 972 AUTRES EXEMPLES

De *ainsi donc* : MUSSET et CLAUDEL dans le *Trésor* ; [RAC. dans Littré ; MOL. dans le *Rob.*].

R9 972 REMARQUE

Il y a une virgule entre les deux éléments dans ces ex. : AINSI, DONC, *il n'y a pas de pures querelles d'idées* (DUHAMEL, *Maîtres*, X). — [Après la définition de *discours indirect*] AINSI, PAR EXEMPLE, *au lieu de* : « *Il m'a répondu* : J'y vais » (LE BIDOIS, § 1323). — Ces éléments pourraient aussi être séparés par plusieurs mots.

R10 972 REMARQUE

Comp. § 1004, *b*, 1° (avec un participe, un complément, etc.) et § 255, *a* (dans une proposition absolue).

R11 972 REMARQUE

Les deux constructions sont bien attestées à l'époque classique (voir les ex. du *Rob.*). L'*Ac.* ne les signale que depuis 1835, mais souvent dans des ex. qu'elle a supprimés par la suite : en 1932, pour *Dès qu'*UNE FOIS *je le tiendrai, ne craignez point qu'il m'échappe* ; en 1995 pour *Lorsqu'*UNE FOIS *il se met en train de parler, il ne s'arrête plus* ; *Si* UNE FOIS *je parviens à le découvrir*. Cela témoigne d'un recul dans l'usage. Le bénéficiaire est la locution conjonctive *Une fois que* (rare avant le XIXe s. : *Ac.* 1835, à côté des ex. que nous venons de citer), où se marque d'une façon plus nette la succession temporelle : cf. § 1136, *c*. On peut aussi recourir à *dès que*, comme le fait l'*Ac.* pour traduire en 1932 le 2e ex. ci-dessus : DÈS QUE *je serai parvenu à*, et pour traduire son ex. (voir ci-contre) de 2000 : DÈS QU'*il a résolu quelque chose, rien ne pourrait l'empêcher d'agir*.

Robinson au café de Martrodin ce même soir-là* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 396). — Dans les sous-phrases corrélatives : PLUS *il mange*, PLUS *il maigrit* (cf. § 986, *e*).

Proverbes H2 : *Qui* TROP *embrasse* MAL *étreint*. MIEUX *vaut tard que jamais*. TANT *va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise*. R12

- Tours de la langue écrite.

Si mieux il n'aime ou *Si mieux n'aime* + sujet postposé, dans la langue juridique : *Il peut demander la résiliation du contrat, si* MIEUX *il n'aime se contenter d'une indemnité* (*Code civil*, art. 1638). — *Le propriétaire en sera cru sur son serment, si* MIEUX *n'aime le locataire demander l'estimation par experts* (*ib.*, art. 1716). — Littré, s. v. *mieux*, 6°, forge encore cet ex. (dont le caractère archaïque est confirmé par l'absence de pronom sujet) : *Écrivez-moi, si* MIEUX *n'aimez venir*. — Ex. récent, mais de contexte juridique : [L'auteur d'un pamphlet] *le faisait comparaître* [*devant une cour d'assises imaginaire*, lit-on plus haut] *« comme témoin à charge ou à décharge, si* MIEUX *n'aime se récuser comme parent »* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 246).

Tant est parfois placé après le pronom relatif dans des textes littéraires : *Cette facilité d'élocution et cette promptitude à la répartie* [*sic*] *qui* TANT *le séduisaient chez son oncle* (AYMÉ, *Aller retour*, p. 110). — *C'est celui qui* TANT *lutta pour ses fidélités chrétiennes* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 310). — De même, *tellement* : *Ce qui* TELLEMENT *me gêne* (GRACQ, *Beau ténébreux*, Pl., p. 164). — Avec *mieux* dans un roman qui cherche à reproduire les tours régionaux : *Celui qui* MIEUX *lui plaisait* (SAND, *Maîtres sonneurs*, XVIII).

Dans les formules figées *peu s'en faut, tant s'en faut* (§ 736, *a*, 2°), *peu* et *tant*, qui avaient primitivement des fonctions de pronom, sont sentis comme des adverbes et, par conséquent, concurrencés par un véritable adverbe : *Nous ne sommes pas encore arrivés ;* BIEN *s'en faut* (LITTRÉ, s. v. *bien* adv., Rem. 5). Cette formule n'est pas fréquente. Rare aussi *Beaucoup s'en faut* : *Les savoirs* [...] *prolifèrent sans conduire*, BEAUCOUP *s'en faut, jusqu'à l'une ou l'autre des portes de la connaissance* (Fr. BILLETDOUX, dans le *Monde*, 4 janv. 1980). A3 En revanche, avec un adverbe d'un autre type, °*Loin s'en faut*, par croisement avec la formule synonyme *Loin de là*, tend à se répandre depuis le milieu du XXe s. : *Ce n'est pas le pire*, LOIN *s'en faut* (J.-E. HALLIER, dans le *Figaro magazine*, 10 mars 1979). — *Cette récompense au Concours général n'était pas – et* LOIN *s'en faut – le premier prix* (duc DE CASTRIES, *Réponse au disc. de réc. d'Edgar Faure à l'Ac.*). R13

H2 972 HISTORIQUE

C'est seulement en 1932 que l'*Ac.* (s. v. *châtier*) a remplacé *Qui* BIEN *aime*, BIEN *châtie* (1694-1878, d'abord *chastie*) par *Qui aime* BIEN *châtie* BIEN.

R12 972 REMARQUE

Sur ce modèle : TANT *va la croyance à la vie, à ce que la vie a de plus précaire, [...], qu'à la fin cette croyance se perd* (A. BRETON, *Manif. du surréal.*, Pl., p. 311).

A3 972 AUTRE EXEMPLE

A. VERNHOLES, *ib.*, 21 oct. 1988.

R13 972 REMARQUE

Pour d'autres var., *De bien s'en faut*, °*De loin s'en faut* ou, avec le pronom impersonnel, *Il s'en faut bien*, *Il ne s'en faut guère*, *Il s'en faut de peu*, etc., voir § 315, *a*, 7°.

973 Place avec un infinitif.

a) Les adverbes de lieu et de temps, les adjectifs monosyllabiques employés adverbialement suivent l'infinitif. Les autres adverbes peuvent être placés avant ou après, la langue courante préférant l'antéposition pour les adverbes courts (notamment de degré) et la postposition pour les adverbes longs (notamment de manière), tandis que la langue littéraire est plus libre. R1

Langue ordinaire : *Il faut chercher* AILLEURS *la solution. Vous devez vous attendre à partir* DEMAIN. *Il aime boire* SEC *et parler* HAUT. — *Sans* PLUS *attendre. Il va* BIEN *rire en vous voyant.* — *Tu ferais mieux de ne pas* TROP *attirer l'attention sur ta pomme* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, XVI). — *Il faut intervenir* ÉNERGIQUEMENT. — La longueur du groupe adverbial est un élément important : *Pour* MIEUX *réussir*, — mais : *Pour réussir* MIEUX QUE VOUS.

Langue littéraire : *Il est amer et doux* [...] / *D'écouter* [...] / *Les souvenirs lointains* LENTEMENT *s'élever* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Cloche fêlée). — *C'est là que je voudrais* LENTEMENT *me promener* (BARRÈS, *Ennemi des lois*, p. 77). — *J'entends Granier pleurer* PRESQUE (J. RENARD, *Journal*, 15 mars 1897). — *La maltraiter, la faire souffrir, la tuer* PRESQUE (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 155). — *Se bien montrer, se montrer* MAL (LITTRÉ, s. v. *montrer*, 11°). — *On voulait connaître la vérité, pour la cacher* MIEUX, *s'il était nécessaire* (ZOLA, *Bête hum.*, IV). — *C'est sans doute pour l'apprivoiser* MIEUX (MONTHERL., *Ville dont le prince est un enfant*, II, 2). — *Ce qui n'empêchait point Vendresse* [...] *de l'apprécier* FORT (VERCORS, *Silence de la mer et autres récits*, p. 150).

Formules figées : À PROPREMENT *parler, pour* AINSI *dire*.

R1 973 REMARQUE

Sur la place de l'adverbe par rapport au pronom personnel (*pour le* MIEUX *supporter, pour* MIEUX *le supporter*), cf. § 684, a.

L'adverbe se rapportant à un infinitif est parfois placé devant le verbe dont dépend cet infinitif, lorsque ce verbe est *faire, laisser* ou un verbe de sensation (*voir, entendre*...) [comp. § 684, *b*, 1°] :

Je ne serais pas étonné que M. Jean Cassou se soit QUELQUE PEU *laissé influencer par cette immense liberté qui apparaît dans les livres de l'écrivain espagnol* (JALOUX, cit. Blinkenberg, *Ordre des mots*, t. II, p. 181). R2

b) Dans l'usage littéraire, ***vouloir bien*** et *bien vouloir* suivis d'un infinitif s'emploient sans nuance particulière. R3

Vouloir bien : *Je vous prie, Monsieur l'Intendant général, de* VOULOIR BIEN *me donner vos ordres à ce sujet* (STENDHAL, *Corresp.*, t. II, p. 338). — *Je vous prie de* VOULOIR BIEN *vous considérer comme parfaitement libre dans cette maison* (MUSSET, *Barberine*, III, 5). — *Le duc de Réveillon* [...] *lui avait demandé de* VOULOIR BIEN *faire pour lui deux ou trois commissions* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. II, p. 149). — *Elle la priait de* VOULOIR BIEN *veiller sur son frère* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VI, p. 210). — *Je vous prie de* VOULOIR BIEN *agréer, avec mes vœux les plus fervents, mes sentiments respectueux* (SAINT-JOHN PERSE, lettre au président Roosevelt, 3 nov. 1943, Pl., p. 618). — *Je ne vous demande donc que de* VOULOIR BIEN *me lire* (THÉRIVE, *Revanche*, II).

Bien vouloir : *Je vous prie de* BIEN VOULOIR *sortir* (MAURIAC, *Asmodée*, V, 2). — *Je prie mes nombreux correspondants de* BIEN VOULOIR *prendre patience* (Ch. BRUNEAU, dans le *Figaro litt.*, 22 sept. 1951). — *J'ai fait la guerre de 1914 – je vous prie de* BIEN VOULOIR *m'en excuser* (BERNANOS, *Liberté, pour quoi faire ?* p. 55). — *Je vais vous demander de* BIEN VOULOIR *considérer ma visite comme terminée* (DUHAMEL, *Compagnons de l'Apocalypse*, p. 29). — *Je vous prie de* BIEN VOULOIR *cesser les leçons que vous donniez à mon fils* (GUTH, *Naïf aux 40 enfants*, p. 179). — *Il pria le capitaine de* BIEN VOULOIR *lui donner un guide* (J. ROY, *Chevaux du soleil*, p. 166). H

Chez les militaires et les gens d'administration, il est assez d'usage de distinguer entre les deux formules ; selon eux, *vouloir bien*, plus impératif, convient dans les relations de supérieur à inférieur, et *bien vouloir* est de mise dans les relations d'inférieur à supérieur : cf. R. Catherine, *Style administratif*, p. 28 ; général Pamart, dans *Vie et langage*, juin 1960, p. 308. — Dauzat (*Guide du bon usage*, p. 197) reconnaît qu'on peut voir entre les deux expressions une légère nuance, « parce que *bien vouloir* se rapproche de *bienveillance* », et que « dans *bien vouloir* l'accent tonique est sur le verbe ; l'adverbe est atone, effacé, tandis que dans *vouloir bien* il porte l'accent de phrase, qui le met en relief... ». Cependant Dauzat estime que l'opposition entre les deux formules est factice ; il fait observer qu'elle n'est d'ailleurs pas admise unanimement dans l'armée française : les *Notes sur la correspondance militaire de l'École de l'infanterie et des chars de combat* (éd. 1933) s'opposent aux instructions de l'École spéciale militaire (éd. 1936).

R2 973 REMARQUE

Un lecteur nous a communiqué des phrases qu'il a entendues à la radio et à la télévision et dans lesquelles, malgré la présence d'une prépos. devant l'infin., un adverbe se rapportant à cet infin. est placé devant le verbe principal : *La Société tente* QUELQUE PEU *d'améliorer son image* et même *Il est recommandé* DANS LA MESURE DU POSSIBLE *de déneiger le passage*. Cela est peu logique.

R3 973 REMARQUE

Il ne s'agit que des formules où *vouloir* lui-même est à l'infinitif. Sinon, *bien* suit toujours le verbe (l'auxiliaire dans les temps composés) : *Je veux* (ou *voulais*, ou *voudrais*) BIEN, *qu'il veuille* BIEN, *en voulant* BIEN *admettre le fait. Vous avez* BIEN *voulu me recevoir*.

H 973 HISTORIQUE

Au XVII[e] et au XVIII[e] s., on ne semble connaître que *vouloir bien* : par ex., un fils s'adressant respectueusement à son père (MOL., *D. Juan*, V, 1) ; VOLT. écrivant au duc d'Orléans (*Corresp.*, Pl., t. I, p. 51) ou à son ancien professeur, le P. Porée (*ib.*, p. 231) ; MONTESQ. à M[me] du Deffand (*Corresp.*, 12 sept. 1751) ; etc.

974 Place avec un adjectif, un adverbe, un participe.

a) L'adverbe se place en général avant l'adjectif ou l'adverbe qu'il accompagne :

Des enceintes de grandes pierres antiques sont restées debout, ENCORE *imposantes et* PRESQUE *indestructibles* (LOTI, *Galilée*, p. 23). — *Ce sont des pièces* ÉTONNAMMENT *spacieuses* (Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 9). — *Il compose* EXTRÊMEMENT *vite* (*Ac.* 2000). R1

Il arrive pourtant que certains adverbes expressifs soient placés après l'adjectif ou l'adverbe, pour être mis en relief :

Et sa voile couleur de lie / Est triste et faible et lourde et lasse, INFINIMENT (VERHAEREN, *Soirs*, Moulin).

Certains adverbes d'aspect sont assez facilement postposés : *À cause de sa taille mince, il pouvait sembler jeune* ENCORE (FLAUB., *Éduc.*, I, 3).

Les adverbes *plus* et *moins* peuvent être postposés quand ils sont accompagnés d'une proposition corrélative, de forme complète ou de forme réduite (§§ 1129-1131) :

Il est malade PLUS *que je ne croyais.* — *La vie y est chère deux fois* PLUS *qu'à Paris* (BALZAC, cit. Blinkenberg, *Ordre des mots*, t. II, p. 155).

Pour une raison analogue, ***assez*** est parfois postposé quand il est accompagné de *pour* + infinitif ou de *pour que* + proposition :

La trappe est large ASSEZ *pour qu'en un brusque éclair / L'homme étonné qu'on pousse y tombe à la renverse* (HUGO, *Lég.*, XV, III, 15). — *Riche* ASSEZ *pour*

R1 974 REMARQUE

Sur l'antéposition d'une épithète qui est elle-même précédée d'un adverbe (*Ces presque insensibles meurtrissures*), voir § 328, R2.

repousser avec de l'or ce qu'elle a de mauvais (Al. DUMAS, *Angèle*, I, 4, cit. Dory, p. 106). — *La jument du moulin n'était pas forte* ASSEZ *pour porter deux personnes* (SAND, *Fr. le champi*, dans le *Journal des débats*, 13 janv. 1848). [*Assez forte* dans l'éd. Calmann-Lévy, p. 67.] — *Moins préparé que je ne croyais l'être, mais pourtant préparé* ASSEZ *pour ne pas m'égarer* (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 400). — *Quand on est riche* ASSEZ *pour se croiser les bras* (M. ZAMACOÏS, *M. Césarin*, II, 1). — *Le chien porte un grelot d'un son léger. Doux* ASSEZ *pour ne point donner trop tôt l'éveil à l'oiseau* (PESQUIDOUX, *Chez nous*, t. I, p. 206). — *Une peau intelligente* ASSEZ *pour percevoir les défauts de la toile fine qui la couvre* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 33). — *Il n'est pas patient* ASSEZ *pour attendre que les deux robinets soient accordés comme il faudrait* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 189).

De même, avec le tour plus rare *assez que* : *Fortes* ASSEZ *que toute la violence de mon corps ne suffise à les briser* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 510). — Comp. avec *suffisamment pour (que)* : *Je ne vois personne en France dont l'esprit soit membré* SUFFISAMMENT POUR *entendre que* [...] *il n'y a pas de justice sans société* (MAURRAS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 174). — *Plus aucune de mes convictions n'est solide* SUFFISAMMENT *pour que la moindre objection aussitôt ne l'ébranle* (GIDE, *Journal*, 26 juin 1940).

En dehors de ce cas, la postposition d'*assez* est un tour archaïque **H** resté vivant dans certaines régions de France, ainsi qu'en Belgique et au Canada :

Elle est outrageuse ASSEZ (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, X). — *Ah ! voisin, répondit-elle, ils sont ce que le ciel les a faits, beaux* ASSEZ *s'ils sont assez bons* (NODIER, *Vicaire de Wakefield*, I, cité par Dory, p. 106). — *La pénitence fut longue* ASSEZ (DE COSTER, *Ulenspiegel*, III, 30). — *Voici le commandant,* [...] *chouette et strict* ASSEZ *sous d'énormes galons blancs* (VERL., *Œuvres en pr.*, p. 50). — *L'édifice sonore, s'il est joint, indivisible et ample* ASSEZ, *fera ressortir une pensée assurée, vigoureuse, affirmative* (ALAIN, *Propos*, Pl., p. 655). — *Je suis intelligente, Alexandre ? / – Oui, mais maladroite. Tu n'es donc pas intelligente* ASSEZ (C. PAYSAN, *Feux de la Chandeleur*, p. 23) [dans la Sarthe]. — *Il n'est pas riche* ASSEZ (dans Bauche, p. 120). **R2**

H 974 HISTORIQUE

En anc. fr., c'était le tour normal : *La route ert* [= était] *longue et granz* ASSEZ (HUON LE ROI, *Vair palefroi*, 896). — Au XVIIe s. : *Trou, ny fente, ny crevasse, / Ne fut large* ASSEZ *pour eux* (LA F., *F.*, IV, 6). — [...] *telle de nos Remoises / Friande* ASSEZ *pour la bouche d'un Roy* (ID., *C.*, Remois). — Au XVIIIe s. : ⁺*Peut-être en d'autres lieux il est célèbre* ASSEZ (VOLT., *Tancr.*, cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1946, avec la critique d'un contemporain). — Avec *beaucoup*, ce qui est bien plus rare : ⁺*Il était* [...] *plus pâle* BEAUCOUP *que je ne l'avais vu la première fois* (abbé PRÉVOST, *Manon Lescaut.*, p ...). [Texte de 1731 ; *beaucoup plus* en 1753.]

R2 974 REMARQUE

Comp., avec un nom : *C'est une personne qui a du bien* ASSEZ *pour vivre sans travailler* (JOUHANDEAU), etc., § 584, *b*, 1°.

b) **L'adverbe se rapportant à un participe peut le précéder ou le suivre ; le premier tour est ordinaire pour les adverbes de degré et d'aspect.**

L'adverbe précède : *Une maison* TOUT À FAIT *détruite*. — *Un espoir* LONGTEMPS *caressé*. — *Ils devenaient plus denses, bien que* TOUJOURS *perdus dans l'immensité* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 174). — *Un plancher très* BAS *situé* (LE ROY LADURIE, *Territoire de l'historien*, p. 503). — *Un nom* CORRECTEMENT *orthographié* (*Dict. contemp.*). — *Un devoir* ENTIÈREMENT *copié sur le voisin* (*ib.*). — *Un touriste* ÉLÉGAMMENT *habillé* (*ib.*). — *Un ouvrage* IMPARFAITEMENT *rédigé* (*ib.*). — *Le palais est* INTÉRIEUREMENT *décoré de façon magnifique* (*ib.*).

L'adverbe suit : *C'est un homme osseux, blême, toujours vêtu* SÉVÈREMENT (VALLÈS, *Enfant*, XIX). — *La maison a été un peu endommagée* EXTÉRIEUREMENT, *mais elle reste intacte intérieurement* (*Dict. contemp.*, s. v. *extérieurement*).

La place de l'adverbe est un critère pour distinguer le participe présent de l'adjectif verbal : cf. § 923.

Sur la place de *aussitôt, une fois, à peine* dans les propositions absolues (*Ma besogne* UNE FOIS *achevée*. UNE FOIS *ma besogne achevée*), cf. § 255, *a*. **R3**

Certains adjectifs à fonction adverbiale sont ordinairement antéposés : *Grand ouvert, haut placé, nouveau-né*, etc. Voir notamment § 963.

R3 974 REMARQUE

Cela ne concerne pas seulement le participe : UNE FOIS *les enfants seuls* (ou *au lit*), *le calme est revenu*. — La place de l'adverbe est fixe dans AUSSITÔT *couchés* (ou *seuls* ou *au lit*), *les enfants se sont endormis*. Même construction pour *à peine* ou *une fois*.

975 Place de l'adverbe : cas particuliers.

a) *En* et *y* suivent les règles des pronoms personnels conjoints, parmi lesquels nous préférons les ranger : cf. §§ 682-684.

b) Adverbes de négation : voir §§ 1020 et 1034, *b*, 2°.

c) Les adverbes interrogatifs ou exclamatifs se placent souvent en tête de la phrase (voir cependant §§ 399, *b*, 1° ; 403) :

COMMENT *se peut-il que je sois à la fois comme une aiguille aimantée et comme un corps indifférent ?* (VALÉRY, *M. Teste*, Pl., p. 39.) — COMME *il fait noir dans la vallée !* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai.)

d) ***Presque*** se rapportant à un syntagme prépositionnel.

1° Il se met, en principe, devant la préposition :

Ils s'évanouirent PRESQUE *en même temps*. On observera que cela est ambigu : *presque* pourrait, en effet, être rapporté à *s'évanouirent*.

2° Si le régime de la préposition contient un des mots *tout, chaque, chacun, aucun, nul,* il est plus logique et plus clair de placer *presque* immédiatement devant ces mots ; c'est ce que voulait Littré (s. v. *presque*, Rem. 2 et 3). Mais un usage ancien **H** permet aussi de mettre *presque* devant la préposition.

Presque suit la préposition : *Moroni a des correspondants dans* PRESQUE *toutes les villes* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IX, p. 155). — *L'opposé du commandant Perrin sous* PRESQUE *tous les rapports* (MÉRIMÉE, *Double méprise*, III). — *Dans* PRESQUE *tous les chapitres ou couplets dont se compose le récit* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. I, p. 76). — *Le ressort de* PRESQUE *tous les drames* (HENRIOT, dans les *Annales*, déc. 1950, p. 45). — *À* PRESQUE *chacune de ses pages* (ID., dans le *Monde*, 2 juillet 1951). — *Comme dans* PRESQUE *toutes ses comédies* (MAURIAC, *Trois grands hommes devant Dieu*, p. 14). — *Sans* PRESQUE *aucun moment de fatigue ou d'ennui* (GIDE, *Journal*, 18 févr. 1943). — *À* PRESQUE *toutes, il manquait une roue* (R. MERLE, *Week-end à Zuydcoote*, p. 26). — *Dans* PRESQUE *chaque maison de la ville* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 125). — *Un nom commun accepté désormais par* PRESQUE *toutes les langues du monde* (DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 122).

Presque précède la préposition : *Cette cérémonie, qui se renouvelait* PRESQUE *à chaque soirée* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 38). — *Devant cet homme* [...] *qui souriait d'un air entendu* PRESQUE *à chaque phrase* (GREEN, *Moïra*, p. 87). — PRESQUE *en tous les sens* (PÉGUY, *Notre jeunesse*, p. 135). — *Abandonné* PRESQUE *de tous* (DANIEL-ROPS, *Saint Paul*, p. 145). — *Il trébuchait* PRESQUE *à chaque pas* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Cygnes). — Comp. avec *quasi* : *Elle le trompait,* QUASI, *avec chaque homme qu'elle regardait* (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 33). **R**

3° Si le régime est un infinitif, *presque* peut suivre la préposition *sans* :

Sans PRESQUE *la voir* (STENDHAL, *Rouge*, II, 9 ; TAINE, *Voy. en Italie*, 1866, t. II, p. 333). — *Sans* PRESQUE *y songer* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 15). — *Sans* PRESQUE *mouvoir les lèvres* (MARTIN DU G., *Thib.*, cit. *Robert*, s. v. *balbutier*).

Presque précède la préposition : PRESQUE *sans y songer* (STENDHAL, *Chartr.*, VIII). — PRESQUE *sans se lever* (BALZAC, *Femme abandonnée*, Pl., p. 218). — PRESQUE *sans reprendre haleine* (HUGO, *Misér.*, II, I, 16). — PRESQUE *sans ralentir* (SARTRE, *Mort dans l'âme*, cit. *Robert*, s. v. *freiner*).

Lorsque le régime est un nom, c'est dans une langue assez recherchée que l'on place *presque* après *sans* (ce qui entraîne l'intercalation d'un *de* entre *presque* et le nom : § 584, *c*, 3°) :

Sans PRESQUE *d'efforts* (BOURGET, *Drames de famille*, p. 23). — *Sans* PRESQUE *de comparaison possible* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 188). — *Sans* PRESQUE *d'accent* (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 232).

e) La logique semble demander que la locution adverbiale *non seulement* et les mots corrélatifs *mais, mais encore, mais aussi, mais même* se placent de façon symétrique relativement aux termes que ces expressions servent à mettre en opposition :

NON SEULEMENT *je l'ai payé*, MAIS ENCORE *je lui ai fait un cadeau* (*Ac.* 1935, s. v. *non*). — *Il avait commencé,* NON SEULEMENT *par faire l'éloge de leur ami,* MAIS *par l'imiter d'allures et de langage* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — *Lui-même se montrait,* NON SEULEMENT *confiant dans ses propres dispositions et dans la valeur de ses forces,* MAIS *satisfait et impatient, même, de les voir mettre à l'épreuve* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 39).

Mais il faut reconnaître que d'excellents auteurs ne respectent pas cette logique : *Il lui avait donné* NON SEULEMENT *toutes ses économies,* MAIS *il s'était même endetté gravement* (MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 5). — *Tomber dans ce défaut de proportion est* NON SEULEMENT *une faute contre l'art,* [...] MAIS *contre la méthode* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. XIX). — *C'est là ce qui fait qu'il se défend si âprement,* NON POINT SEULEMENT *quand on l'attaque,* MAIS *qu'il proteste même à chaque restriction des critiques* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 8). **A** — De même : *Il* [= l'empereur] *est autant impuissant à maintenir la paix publique qu'à réduire ses vassaux* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Saint Empire romain germanique*). — Cf. aussi § 268, *e*, 1°.

H 975 HISTORIQUE

Vaugelas (p. 324) condamnait *l'avis de presque tous les casuistes* : il ne voulait pas qu'il y eût « rien d'estranger » entre *de* et le nom. — L'usage était déjà partagé au XVIIe et au XVIIIe s. ; DID. écrit dans un compte rendu : ⁺PRESQUE *pour toutes les femmes* [...] *Dans* PRESQUE *toutes les contrées* (*Œuvres*, Pl., pp. 984-985).

R 975 REMARQUE

Dans cet ex., la 2e virgule pourrait montrer que *quasi* se rapporte au verbe.

A 975 AUTRE EXEMPLE

Voir Le Gal, *Parlons mieux*, pp. 119-121.

Section 2

Les adverbes de manière

976 Liste.

Appartiennent à la catégorie des **adverbes de manière** :

ainsi	exprès	mieux
bien	franco	pis
comme	gratis	plutôt
comment	impromptu	recta
debout	incognito	vite
ensemble	mal	volontiers

Il faut y ajouter un très grand nombre d'adverbes en *-ment* : *doucement, lentement*, etc. ; — quantité de locutions adverbiales : *à l'envi, à dessein, à tort, à loisir, à propos, cahin-caha, mine de rien*, etc. ; — les adverbes italiens employés comme termes de musique : *piano*, etc. (§ 961, *b*) ; — des adjectifs employés adverbialement avec des verbes : *bon, bas*, etc. (§ 963).

977 *Comme* dans l'interrogation indirecte.

Comme, qui sert d'adverbe de degré (§ 997, *a*), est encore **H** utilisé comme équivalent de *comment* dans l'interrogation indirecte.

En fonction d'attribut, dans la langue commune : *Voilà* COMME *je suis. Tu sais* COMME *il est.*

Sinon, l'emploi apparaît surtout dans la langue littéraire : *Ce grand ouvrier qui savait* COMME *on fonde* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 3). — *Voilà* COMME *il* [l'orgueil] *travaille*, [...] *voilà ce que c'est que l'orgueil* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 189). — *Vous verrez* COMME *il faut qu'on gouverne* (GIDE, *Saül*, I, 7). — *Le Seigneur va leur apprendre* COMME *il faut leur parler* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 176). — *Saint Paul tient les deux bouts et ne nous dit pas* COMME *ils s'accordent* (GUITTON, *L'Église et l'Évangile*, p. 221). — *Je ne sais plus* COMME *il me soigna* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 187). — *Sais-tu* COMME *l'on pend ?* (CAMUS, *Justes*, Pl., p. 386). — Ex. paraissant refléter l'usage parlé : *Monsieur le Juge*, [...] *voilà* COMME *c'est arrivé* (R. BENJAMIN, *Justices de paix*, cit. Sandfeld, t. II, p. 60).

La proposition est réduite au mot interrogatif : *Une ancienne chapelle, enclavée on ne sait* COMME *dans cet immeuble singulier* (THÉRIVE, *Sans âme*, p. 62). — *Vers deux heures, sans savoir* COMME, *Poulby se retrouva devant sa porte* (HENRIOT, *Tout va finir*, p. 128). — *J'attendais la catastrophe. Elle vint et l'on sait* COMME (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 87). — *Elles* [= les paroles] *se reforment difficilement en lui, n'importe* COMME, *au hasard* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. II, p. 85). — Ex. reproduisant l'oral : *Ce gosse est resté trois mois avec sa tante qui s'en est occupée faut voir* COMME, *c'est normal qu'il ne veuille pas la lâcher comme ça !* (J. FERNIOT, cit. *Rob.*)

Dieu sait comme est une formule figée, ordinairement dépréciative : *Il vous a fallu de l'argent* [...] *Vous avez saigné vos sœurs* [...] *Vos quinze cents francs arrachés, Dieu sait comme !* [...] (BALZAC, *Goriot*, p. 121.) — *Le point de droit, édifié aussi – Dieu sait* COMME ! *– par l'avoué* (MIMIN, *Style des jugements*, § 185). — Non péjoratif : [...] *chez nous où* [...] *j'ai été soignée* DIEU SAIT COMME ! *et veillée de si près* (M. NOËL, *Notes intimes*, p. 51). **R**

H 977 HISTORIQUE

Dans l'interrogation directe, *comme* s'est employé jusque vers le milieu du XVII[e] s. : ⁺COMME *est-il mort ?* (CORN., *Pol.*, III, 5.) — COMME *est-ce que chez moy s'est introduit cet Homme ?* (MOL., *Éc. des f.*, II, 2.) — Vaugelas (p. 334) a condamné cet emploi et préconisé le tour : COMMENT *êtes-vous venu ?* — Méridionalisme : °COMME *va ce grand mécréant d'Honoré ?* (PAGNOL, *César*, L. P., p. 23.)

Dans l'interrogation indirecte, *comme* s'est maintenu plus longtemps (et se trouve même encore, on le voit ci-contre) : ⁺*Mais Rome ignore encor* COMME *on perd des batailles* (CORN., *Hor.*, I, 1). — *Je ne sçay* COMME *il est demeuré sur ma table* (MOL., *D. Garcie*, II, 6). — ⁺*Mandez-moi* COMME *vous dormez et* COMME *vous vous portez* (SÉV., 28 mai 1676). — ⁺*Je ne sais point encor* COMME *on manque de foi* (VOLT., *Œdipe*, III, 2).

R 977 REMARQUE

Les propositions de manière introduites par *comme* sont souvent averbales (cf. § 1142, *b*, 2°). L'usager d'aujourd'hui peut ne plus y voir des propositions et, par conséquent, ne plus voir dans *comme* une conjonction. En particulier, *comme* exprimant l'approximation est très proche des adverbes :

Je sens COMME *une condamnation invisible qui pèse sur ma tête* (VIGNY, *Maréch. d'Ancre*, V, 11). — *J'étais* COMME *appelée par un mystère tout proche* (ROMAINS, *Quand le navire...*, p. 127).

978 *Ensemble*.

Ensemble, dans l'usage ordinaire d'aujourd'hui, indique que deux ou plusieurs personnes ou, moins souvent, deux ou plusieurs choses sont unies dans l'action ou la situation (= l'un avec l'autre).

Jean et Paul sont partis ENSEMBLE. *Je ne parviens pas à mettre deux idées* ENSEMBLE. — *Ensemble* fait souvent pléonasme avec le verbe dans la langue familière, parfois dans l'écrit : °*Unir* ENSEMBLE. °*Se marier* ENSEMBLE. — °*Les capitaines se concertent* ENSEMBLE (CLAUDEL, *Tête d'or*, 1[re] version, p. 201, indic. scénique). **R**

Tout ensemble marque, dans la langue soignée, la présence simultanée de deux qualités ou la concomitance de deux actions (= à la fois, en même temps) ; souvent cela ne fait que souligner ce qui est déjà exprimé par la conjonction *et*.

C'était un endroit paisible, honnête et familier TOUT ENSEMBLE (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — *Elle* [= la Convention] *eût pu appliquer un critérium précis* TOUT ENSEMBLE *et impersonnel* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. V, p. 406). — *N'est-ce pas une*

R 978 REMARQUE

Sur *ensemble* avec, voir § 364, *b*, 2° ; °*ensemble que*, *ib.*, R2.

contradiction bien étrange que les hommes puissent TOUT ENSEMBLE *croire en Dieu, et le prier si peu et si mal ?* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, p. 39.)

Dans cet emploi, *ensemble* (sans *tout*) est beaucoup moins fréquent que dans la langue classique : *Les malheureux se lassent du malheur et* ENSEMBLE *de la consolation même* (PÉGUY, *Myst. de la charité de J. d'Arc*, p. 25). — *Il arrive qu'il ait besoin de rendre une image* ENSEMBLE *avec plus de concision et une clarté plus crue* (HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. I, p. 537). — *Je reste toujours sur le même plan que vous,* ENSEMBLE *votre sujette et votre égale* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 156). — *L'angoisse est liée à mon état, et j'en serai* ENSEMBLE *délivrée* (Chr. ROCHEFORT, *Repos de guerrier*, L. P., p. 7).

979 Exprès.

Exprès (éventuellement renforcé par *tout*) signifie « avec intention formelle » :

« *Laissez tomber* EXPRÈS *des épis », disait-il* (HUGO, *Lég.*, II, 6). — *Il était venu chez nous* EXPRÈS *pour m'apprendre cette nouvelle* (A. DAUDET, *Jack*, t. II, p. 159). — *Était-elle donc venue tout* EXPRÈS ? (BLOY, *Femme pauvre*, p. 277.)

Expressément est un synonyme d'*exprès* : *Composée* EXPRESSÉMENT *pour nous* [...] *une crème au chocolat* [...] *nous était offerte* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 71). — *On y* [= à Paris] *vient* EXPRESSÉMENT *pour s'y délivrer, pour s'y divertir* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 142). — *Les tas de sable des squares sont faits* EXPRESSÉMENT *pour que les enfants y montent* (MONTHERL., *Équinoxe de septembre*, p. 259).

Il peut aussi signifier « d'une manière explicite, avec insistance » : *Il est* EXPRESSÉMENT *défendu de fumer dans la salle* (*Dict. contemp.*) — *La plus grande prudence est* EXPRESSÉMENT *recommandée aux automobilistes* (*ib.*).

°***Par exprès***, comme synonyme d'*exprès* R1, est une locution ancienne H restée vivante dans la langue populaire et que certains écrivains ne craignent pas d'employer encore, quoique Littré ait estimé que « le bon usage rejette » cette expression : *Le disciple de Flaubert, Maupassant, a décrit* PAR EXPRÈS *un monde grossier et bas* (THÉRIVE, *Retour d'Amazan*, p. 334). — *Le grand écrivain arbore ici,* PAR EXPRÈS, *comme il y a tendance, une trivialité propre à scandaliser les académiques* (ID., *Querelles de lang.*, t. III, p. 143). — *L'a-t-il omis* PAR EXPRÈS ? (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 8 août 1959.) — Comme reflet de l'usage canadien : *Il l'avait perdue par sa faute en un sens, quoique non* PAR EXPRÈS *comme il m'avait dit* (G. ROY, *Ces enfants de ma vie*, p. 202). R2

R1 979 REMARQUE

Ne pas confondre avec *envoyer une lettre par exprès*, c'est-à-dire, primitivement, envoyer par un messager spécial.

H 979 HISTORIQUE

L'adverbe *exprès* est sorti, au XVI[e] s., de la locution *par exprès* (XIV[e] s.).

R2 979 REMARQUE

°***En exprès*** est un wallonisme populaire. °***À l'exprès*** se dit dans le Périgord : *Allant querir dans le fournil une souche de noyer gardée* À L'EXPRÈS (Eug. LE ROY, *Jacquou le croquant*, L. P., p. 9), mais aussi dans d'autres régions de Fr. : pour le Lyonnais, voir J.-P. Chambon, *Études sur les régional. du fr.*, p. 221.

980 Pis.

Pis [lat. *peius*], comparatif de supériorité de *mal*, a été supplanté par *plus mal*, sauf dans diverses locutions. Il est concurrencé aussi par *pire*, comparatif de supériorité de l'adjectif *mauvais*.

a) *Pis* s'emploie dans les locutions adverbiales (*aller*) *de mal en pis* ou *de pis en pis, au pis aller* (d'où la locution nominale *un pis-aller*) ainsi que dans la locution-phrase *Tant pis*, qui s'oppose à *Tant mieux*.

°*Tant pire* est nettement populaire, et les écrivains qui l'emploient le mettent dans la bouche de gens du peuple : BALZAC, *Goriot*, p. 233 ; ZOLA, *Pot-bouille*, IX ; J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl. p. 741. H1

°*De mal en pire*, °*de pire en pire* sont généralement condamnés. Pourtant, plus d'un écrivain reprend ces expressions à son compte : *Tout va de mal en* PIRE (NERVAL, *Poés. compl.*, Fragm. de Faust). — *Chaque année de* PIRE *en* PIRE, *jusqu'à la fin. L'an prochain, cette année-ci paraîtra un paradis* (MONTHERL., *Tragédie sans masque*, p. 188). — *Tous les quinze jours il présente un spectacle nouveau, et c'est de* PIRE *en* PIRE (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 81). R1

°*Cela n'allait pas mieux.* [...] *Cela allait* PIRE (PEISSON, *Sel de la mer*, p. 212) : cet ex. n'est pas régulier non plus. On ne dirait pas pourtant **Cela allait pis*, mais *Cela allait plus mal.*

H1 980 HISTORIQUE

Voir déjà MARIV., *Épreuve*, XIII.

R1 980 REMARQUE

Personne ne prendra la défense de °*Il va de* PLUS PIRE *en* PLUS PIRE (PAGNOL, *Fanny*, I, I, 2).

b) *Pis* peut se rapporter à un pronom neutre :

Elle n'était pas entièrement nue ; mais c'était PIS ! (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 239.) — *Ailleurs, c'était bien* PIS (BRUNOT, *Hist.*, t. IX, p. 500). — *Il n'y a rien de* PIS *que cela* (*Ac.* 1935). — *Ce qu'il y a de* PIS...

On peut considérer *qui* comme un pronom neutre (cf. § 713, *b*) dans *qui pis est* [kipizɛ] : *Il est paresseux, et qui* PIS *est, très bête* (*Robert méthod.*).

Cette expression peut se réduire à *pis*, souvent suivi d'*encore* ou précédé de *bien* : *Pour manger, il lui faut devenir homme-sandwich* ; PIS : *automate* (POURRAT, cit. Le Bidois, t. II, p. 755). — *Il* [= l'édifice de l'Ancien Régime] *choque la raison*

raisonnante qui [...] *veut que toute œuvre soit l'application systématique d'une idée simple.* / BIEN PIS, *non seulement le bon goût est offensé, mais souvent encore le bon sens murmure* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. IX, p. 216). — *Une plate série de lieux communs, de maximes, de sentences, de préceptes, ou* PIS *encore, de descriptions enthousiastes de mécaniques* (LEC. DE LISLE, *Ch. Baudelaire*, dans *Derniers poèmes*, p. 280). — PIS *encore, elle était peureuse* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 19).

Dans ces divers cas (sauf *qui pis est*), *pis* est fortement concurrencé par *pire* :

Ce qu'on voit là, c'est encore PIRE *que l'obscurité* (MONTHERL., *Celles qu'on prend dans ses bras*, III). — *La mort a donné tort à l'une, la vie se chargera de donner tort aussi à l'autre, mais ce sera* PIRE (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 301). — *Je suis le dinosaure. Claire, c'est* PIRE (J. ROY, *Amour fauve*, p. 34). — *Serait-elle obligée d'aller comme ouvrière à la journée, ou, ce qui serait* PIRE *encore, d'entrer quelque part en condition ?* (BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, V.) — *Rien n'est* PIRE *que de se sentir désarmé* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, VII). — *Je n'aurais rien éprouvé de* PIRE (MUSSET, *Conf.*, V, 5). — *Ce qu'il y a de* PIRE (*Ac.* 1935, s. v. *pis*). — *Rien ne peut arriver de* PIRE *que cette indifférence* (MAURIAC, *Th. Desqueyroux*, IX). — *Il y a quelque chose de* PIRE (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. III, p. 81). — *Quoi de* PIRE *au monde que de perdre son père* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. I, p. 449). — *Ils me méprisaient ;* PIRE, *ils m'ignoraient* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 63). — *Le déchiffrement de la dépêche avait eu lieu trop tard* [...]. *Bien* PIRE ! [...] *rien n'avait été fait pour arrêter les dangereux navires* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 140).

Comme attribut d'un nom ou d'un pronom autre que neutre, *pis* a toujours été assez rare : *Je ne crois pas les Russes* PIS *que les autres* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1068). *L'avenir ne peut être* PIS *que le passé* (CENDRARS, dans le *Figaro litt.*, 29 déc. 1956). — *Ce* [= des phrases de Mallarmé] *sont des feuilles mortes, pis que mortes* [...]. *Mais celles-là sont* PIS *que des feuilles d'automne* (QUENEAU, *Voyage en Grèce*, p. 184). H2 — L'*Ac.* 1935 donne, avec le sens « plus mal », des ex. qu'elle a hérités de sa 1re éd. (1694) et qui paraissent désuets : *Ils sont* PIS *que jamais ensemble. Il se portait un peu mieux, mais il est* PIS *que jamais.* R2

c) *Pis* est considéré comme un nom quand il est précédé de l'article défini :

En mettant tout au PIS, *il lui restera encore de quoi vivre* (*Ac.* 1935). — *Le* PIS, *c'est qu'elle n'était pas la seule qui le traitât comme un galeux* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 53).

Pire s'emploie de la même façon : *En mettant les choses au* PIRE, [...] *j'ai une heure devant moi* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 35). [Autre ex. : MAURIAC, *Anges noirs*, p. 215.] — *Le* PIRE *était qu'à rêver sans cesse, il oubliât* [*sic*] *la moitié du temps de boire et de manger* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Bœufs).

d) *Pis* sans article peut avoir dans certaines expressions la fonction d'un nom (« quelque chose de pis »). [Comp. *mieux*.]

Il y a PIS. *Par crainte de* PIS. — *Mais j'ai fait* PIS *que l'aimer* (BERNANOS, *Dialogue d'ombres*, p. 120). — *Les explosions nucléaires font* PIS *que tuer ; elles préparent de la mauvaise vie* (J. ROSTAND, *Inquiétudes d'un biolog.*, p. 62). — Dans des locutions dont le figement est rendu visible, l'une par la place de *pis* (et l'auteur même a trouvé nécessaire de traduire en note) : « *Allons,* [...] *dis-moi ce que tu vois dans les lignes de cette main.* » *Et il me la tendit* [...], *comme s'il m'avait mise à* PIS *faire* [Note : *Au défi*] *de l'épouvanter* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, X). EX ; l'autre, bien vivante encore, mais rebelle à l'analyse (§ 916) : *dire* PIS *que pendre*.

Pire est un concurrent discuté, mais vigoureux : *J'avais fait* PIRE *qu'oublier son nom* (MAURIAC, *Mém. intérieurs*, p. 31). — *Ils avaient redouté bien* PIRE (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 116).

H2 980 HISTORIQUE

Voir déjà MOL. : *La Prose est* PIS *encor que les Vers* (*Impr.*, I).

R2 980 REMARQUE

Comme épithète d'un nom, *pis* est franchement irrégulier : °*Nous allons au-devant de problèmes* PIS *encore* (J.-P. CLERC, dans le *Monde*, 13 mai 1993).

A 980 AUTRE EXEMPLE

Sa hauteur dédaigneuse saura bien se venger. Je la mets à PIS *faire* (STENDHAL, *Rouge*, II, 10). [Synonyme : *mettre au* PIS, *ib.*, II, 2.]

Section 3

Les adverbes de degré

981 **Présentation générale.** R1

Une espèce particulière des adverbes de manière concerne l'intensité d'une action exprimée par un verbe, d'une qualité ou d'une caractéristique exprimées par un adjectif ou un adverbe R2. C'est ce que nous appelons adverbes de degré.

Nous distinguons le degré **relatif** (§§ 982-988), qui est apprécié par comparaison explicite avec d'autres choses, d'autres êtres, d'autres situations, etc. : *Jeanne est* PLUS PATIENTE *que son frère* ; — et le degré **absolu** (§§ 990-1000), qui n'est pas fondé sur une telle comparaison : *Jeanne est* TRÈS PATIENTE. — Nous examinons ensuite (§§ 1001-1003) les cas où les degrés concernent le nom.

On dit qu'un terme est au **positif** quand il n'y a pas d'indication de degré.

N. B. On peut assimiler aux adjectifs divers syntagmes prépositionnels (cf. §§ 246, *b*, 5° ; 322, 3°) :

Pourquoi nous sommes SI EN RETARD (SAND, *Homme de neige*, t. III, p. 163). — *Rien n'est* PLUS SANS DÉFENSE *que l'œuf* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, VII, 5). — *Un langage* TOUT À FAIT SANS GÊNE (LITTRÉ, s. v. *boucanière*). — *C'est quelqu'un de* TRÈS EN COLÈRE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 341). — *Cette façon de parler est* TROP SANS CÉRÉMONIE (HERMANT, *Xavier*, p. 47). — *Aucune méchanceté ; bonne plutôt et* TRÈS À PLAINDRE (BREMOND, *Divertissements devant l'arche*, p. 183). — *Une petite brune ramassée*, TRÈS EN FESSES (AYMÉ, *Travelingue*, p. 69). — *Ma bonté est* AUSSI SANS BORNES *que la mer* (JOUVE et G. PITOËFF, trad. de : Shakespeare, *Roméo et Juliette*, II, 2). — Cf. aussi § 994, *b*, 2° (*tout*).

D'autres syntagmes prépositionnels équivalent à des adverbes : *Quand on l'a vu prendre* SI AU SÉRIEUX *Génin comme philosophe* (S.-BEUVE, cité dans A. Rey, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 279). — *La lampe* [...] *l'éclaire très peu, de très loin et* TRÈS DE CÔTÉ (GIDE, *Journal*, 20 oct. 1910). — *Que vous accusez* SI À TORT (MAURRAS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 140).

Mais, si le syntagme prépositionnel contient un adjectif, c'est auprès de celui-ci que doit prendre place l'adverbe de degré : *Je ne m'abandonnais que* DE TROP BON CŒUR *à des rêves de grandeur* (MILOSZ, cit. *Rob.*, s. v. *après*). — *Il est venu* DE TROP BONNE HEURE (*Ac.* 1935, s. v. *heure*). — *Il est* DE TROP BONNE HEURE *pour dîner* (*Ac.* 2000, *ib.*). — *Elle s'apprêtait* DE TROP BONNE HEURE (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 5). — *Elle avait eu* DE TRÈS BONNE HEURE *un chez-soi* (HUGO, *Misér.*, I, III, 2). — *Nous nous acheminâmes vers N'Gaoundéré le lendemain*, D'ASSEZ BONNE HEURE (GIDE, *Ainsi soit-il*, Pl., p. 1221). R3

R1 981 **REMARQUE**
La plupart des adverbes de degré peuvent, suivis de *de* ou de *des*, accompagner des noms en marquant la quantité : BEAUCOUP DE *femmes*. BIEN DES *femmes*. — Nous considérons qu'ils perdent alors leur fonction spécifiquement adverbiale et qu'ils équivalent à des déterminants indéfinis : cf. § 626, *a*.
Certains s'emploient aussi comme pronoms indéfinis marquant la quantité : BEAUCOUP *le savent*. Voir § 736.
Nous ne revenons pas systématiquement, ci-dessous, sur ces deux applications.

R2 981 **REMARQUE**
Beaucoup d'adverbes de degré s'appliquent aussi bien à des verbes qu'à des adjectifs et à des adverbes. Certains sont spécialisés : voir notamment les oppositions *beaucoup / très* (§ 993, a), *autant / aussi* (§ 985, a), *tant / si* (§ 996, a).

R3 981 **REMARQUE**
Ex. irrégulier : °*Tant qu'à partir un peu* PLUS DE BONNE HEURE, *je vais m'habiller* [dit un ouvrier du Nord] (A. STIL, *Ami dans le miroir*, L. P., p. 168). [Cf. cependant § 567, *b*.]

I. LE DEGRÉ RELATIF

982 **Définition et distinctions.**

Le **degré relatif** prévoit une comparaison explicite avec d'autres choses, d'autres êtres, d'autres situations, etc. Il peut marquer l'égalité, l'infériorité ou la supériorité :

J'aime AUTANT *le vin que la bière. J'aime* MOINS *le vin que la bière. J'aime* PLUS *le vin que la bière.*

On distingue le **comparatif**, où la comparaison se fait avec un certain nombre de choses, d'êtres, de situations, etc. qui sont mentionnés, comme dans les ex. ci-dessus, — et le **superlatif**, où la comparaison se fait avec la totalité d'un ensemble de choses, d'êtres, de situations, etc. :

C'est le vin que j'aime LE PLUS *de toutes les boissons. C'est alors qu'il est* LE PLUS *heureux.*

LE COMPARATIF

H1 983 HISTORIQUE

Avec un verbe, on employait en lat. des adverbes : *Magis* ou *Plus diligo*, « J'aime plus ». *Magis* subsiste en fr. dans la locution figée *n'en pouvoir mais* [§ 1016, *b*] (ainsi que dans la conjonction de coordination *mais*).

Avec les adjectifs et les adverbes, le lat. class. marquait ordinairement le comparatif de supériorité par des désinences : *longus* « long », *longior* « plus long » ; *longe* « loin », *longius* « plus loin ». Comme le superlatif relatif de supériorité des adj. et des adv. s'exprimait aussi au moyen d'une désinence, la grammaire fr., traditionnellement, considère les degrés comme un problème morphologique étudié dans le chapitre de l'adjectif : cf. § 563.

Pour certains adj. ou adv., le latin avait des formes spéciales : *bonus, melior* « *plus bon » (d'où le fr. *meilleur*), etc. Cf. §§ 566-569 et 970.

Magis d'abord, *plus* ensuite ont fait une concurrence de plus en plus forte à ces procédés. Le système tendait ainsi vers l'uniformisation, puisque l'adv. *minus* était la marque exclusive du comparatif d'infériorité (cf. § 984, H).

R1 983 REMARQUE

Sur *plus* [ply] auxiliaire de la négation, voir § 1016, *a*. Sur *plus* comme nom, § 198.

H2 983 HISTORIQUE

Davantage n'est que l'agglutination de *d'avantage*. — À l'époque classique, il pouvait signifier « de plus » ou, comme élément incident, « bien plus » : ⁺*Que demandons-nous* DAVANTAGE ? (BOSS., cit. Haase, p. 243.) — ⁺DAVANTAGE, *je ne les vois pas dans les grandes places* (ID., cit. Littré). — Ce dernier emploi reste possible dans la langue littéraire : *Elles* [= les classifications] *n'enseignent ni à lire, ni à écrire.* DAVANTAGE, *elles détournent et dispensent l'esprit des problèmes réels de l'art* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1287).

983 Le comparatif de supériorité.

Le comparatif de supériorité est exprimé parfois par une forme particulière de l'adjectif (*bon / meilleur, mauvais / pire, petit / moindre* : §§ 566-569) et de l'adverbe (*beaucoup / plus, peu / moins, bien / mieux, mal / pis* : § 970) ; on l'appelle alors *comparatif synthétique*. — En dehors de ces cas, le comparatif de supériorité se marque par un adverbe ; on l'appelle alors *comparatif analytique*.

a) L'adverbe ordinairement usité est ***plus***. H1 R1

Il travaille PLUS *que son frère. Il travaille* PLUS *qu'il ne se repose. Il travaille* PLUS *que je ne croyais.* — *Il réussira* PLUS *brillamment que son frère.* — *Il est* PLUS *petit que sa sœur.*

La pronciation est [ply] quand l'adverbe précède l'adjectif ou l'adverbe auxquels il se rapporte, [plyz] devant voyelle (*plus utile*), sauf disjonction (cf. §§ 47-50). — et [plys] dans les autres cas. Cf. § 37.

b) ***Davantage*** H2 sert surtout avec les verbes ; plus étoffé que *plus* (et aussi moins polyvalent), *davantage* est plus expressif et il est souvent préféré à la fin du prédicat.

Rosanette n'avouait pas tous ses amants pour qu'il l'estimât DAVANTAGE (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Davantage que* : § 986, *a*, 1°. *Davantage* « plus longtemps » : § 1004, *b*, 3°. Comme superlatif : § 987, *c*, 2°.

Davantage ne peut concerner un adverbe. On ne dira pas : °*Marchons* DAVANTAGE *lentement*, mais : *plus lentement*. — Avec un adjectif, *davantage* est réputé « vulgaire et très incorrect » (Dupré). Il se rencontre pourtant quand on compare, non avec d'autres êtres ou objets, mais selon les circonstances ou les moments : *La foi comme la mer est* DAVANTAGE *immense / Quand le voyageur fait une plus longue absence* (JAMMES, *Géorgiques chrét.*, VII). — *Il dut faire un effort pour n'être pas* DAVANTAGE *odieux* (MONTHERL., *Garçons*, p. 304). — *Si nous pouvons constituer un ensemble économique puissant,* DAVANTAGE *responsable de sa propre sécurité* (M. ROCARD, dans la *Revue générale*, mars 1990, p. 7). — *Les Courvoisier* [chez qui tout imprévu est source de confusion alors que la duchesse s'en tire par l'humour] *n'étaient pas* DAVANTAGE *capables de s'élever jusqu'à l'esprit d'innovation que la duchesse de Guermantes introduisait dans la vie mondaine* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 468).

Davantage peut se rapporter au pronom neutre *le*, attribut, représentant un adjectif : *Le cadet est riche, mais l'aîné* L'*est* DAVANTAGE (*Ac.* 1932). — *La beauté est précieuse, mais la vertu* L'*est bien* DAVANTAGE, *encore* DAVANTAGE (*Ac.* 2001).

c) *Mieux*, avec les verbes, est simplement la forme de *bien* au comparatif.

Je l'aime BIEN → *Je l'aime* MIEUX. — Aussi avec des participes passés : *Des enfants* MIEUX *élevés. Un journal* MIEUX *informé.* — Devant certains adjectifs verbaux (§ 923, *b*, 2°) : *Elle est* MIEUX *portante*.

On trouve parfois *mieux* devant un adjectif, dans une langue littéraire assez recherchée, au lieu de *plus*, les auteurs voulant sans doute insister sur la qualité : *L'antiquité s'y* [= en Provence] *mêle au moyen âge pour nous être* MIEUX *accessible* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. V, p. 288). — *Rien* [...] *ne me paraît* MIEUX *digne de ce nom* (GIDE, *Porte étr.*, p. 34). — *Une conception plus universelle de la prière* [...] *nous rendrait* MIEUX *sensible* [...] *la spécificité juive* (P. EMMANUEL, *L'arbre et le vent*, p. 141). — Cf. dans le superlatif relatif : *Le bassin* [du Mississippi] [...] *le* MIEUX *humain de la planète* (FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 133). — *L'emploi des mots les* MIEUX *expressifs* (GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 236). R2

On dit aussi *mieux famé* : *Les magistrats les plus aimés, les* MIEUX *famés* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, cit. *Rob.*, s. v. *pression*). — *Le café où elle servait n'était pas* [...] *des plus sûrs ni des* MIEUX *famés* (BERNANOS, *Crime*, I, 3). — C'est normal, puisque l'on dit *bien famé* : *Les négociants les* MIEUX *famés entourèrent l'ancien parfumeur* (BALZAC, *Birotteau*, XVI). — *Un homme* BIEN *famé* (*Ac.* 2000, comme vieux). R3

d) ***Autrement***, avec des verbes et surtout avec des adjectifs ou des adverbes, est plus affectif que *plus*. R4

Il dit que je me trompe ; lui s'est AUTREMENT *trompé* (DAMOURETTE-PICHON, § 2888). — *Leur plus ou moins d'intelligence rend le combat* AUTREMENT *compliqué* (BALZAC, *Com. hum.*, Avant-pr.). — *Notre supériorité à nous*

R2 983 REMARQUE

Mieux s'emploie aussi pour *plus* dans certains parlers régionaux : *Stéphanie est* MIEUX *belle que sa sœur* (dans F. Maza-Pushpam, *Régionalismes de Mariac* [Ardèche], p. 180).

R3 983 REMARQUE

L'adjectif s'emploie surtout péjorativement, d'ordinaire avec *mal*, parfois avec un autre adverbe : *Caboulots* DOUTEUSEMENT *famés* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 262). — Emploi isolé : *Le bon Dieu se vit* [...] *aussi* PATRIOTIQUEMENT *famé en France que quiconque* (E. et J. DE GONC., *Hist. de la société fr. pendant la Révol.*, 1928, p. 406, commun. P. André).

R4 983 REMARQUE

Ne ... pas autrement pour *ne ... guère*, voir § 991, *e*. — *Autrement* comme renforcement d'autres adv. de degré, voir § 986, *b*.

est de mentir AUTREMENT *bien que les hommes* (E. DE GONC., *Chérie*, XCII). R5 — AUTREMENT *graves sont les faits sur lesquels il nous reste à appeler l'attention* (BRUNOT, *Pensée*, p. 521). — *Ce vin est* AUTREMENT *bon que celui d'hier* (*Ac.* 2001). — *Le neveu de Mme de Villeparisis comprenait* AUTREMENT *bien certaines œuvres que sa tante* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 763).

De 1835 à 1932, l'*Ac.* (ainsi que Littré) ne citait que *tout autrement* : *Cela est* TOUT AUTREMENT *important*, pourtant assez rare dans ce sens au XIXe siècle, où *bien autrement* a d'abord prédominé : *Elle avait l'air aussi jeune et* BIEN AUTREMENT *séduisante* (STENDHAL, *Chartr.*, XVI). — *Un acte de rébellion* BIEN AUTREMENT *anodin que celui que venait de se permettre Cornélius* (Al. DUMAS, *Tulipe noire*, XXIX). — *Le Barbe-Bleue de l'histoire est* BIEN AUTREMENT *terrible que celui du conte des Fées* (P. LAR., t. II, p. 214, 4e col.). A Puis *autrement* seul (qui d'ailleurs était ancien, mais rarement relevé) est devenu de plus en plus fréquent et les deux autres de plus en plus rares. Cf. Wartburg, t. XXIV, p. 355 (que nos références complètent).

R5 983 REMARQUE

Plus est impossible dans ce cas-ci.

A 983 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *Cous. Bette*, LX ; S.-BEUVE, *Premiers lundis*, Pl., p. 200 ; BAUDEL., *Curios. esth.*, V, 2 ; E. DE GONC., *Faustin*, III ; etc.

984 Le comparatif d'infériorité.

a) Le comparatif d'infériorité est exprimé par l'adverbe ***moins*** [mwɛ̃]. H

Elle est MOINS *expansive que sa sœur. Je désire* MOINS *vous parler que vous écouter.*

H 984 HISTORIQUE

Moins vient du latin *minus*, qui marquait le comparatif d'infériorité avec des adjectifs ou des adverbes comme avec des verbes : MINUS *diu* « moins longtemps », etc.

b) Emplois particuliers.

1° Suivi d'une indication numérique, pour indiquer qu'elle n'est pas atteinte.

Elle gagne MOINS *de cent euros ou que cent euros.* Voir § 986, *a*, 2°.

On indique par la construction négative que l'indication numérique est atteinte malgré ce que l'on pouvait croire : *Cette première audience* NE *dura* PAS MOINS *de cinq quarts d'heure* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Elle* [= une épître de l'archevêque] N'*avait* PAS MOINS *de dix-neuf grandes pages* (*ib.*, XII).

La construction négative marque aussi le caractère extraordinaire d'un fait sans qu'il y ait une indication numérique : *Tartarin* NE *parlait* PAS MOINS *que de tuer tous les lions* (*Grand dict. enc. Lar.*) = Tartarin allait jusqu'à parler de ... Le *Lar.* donne la traduction « tout autant que, jusqu'au point de », qui n'est pas adéquate. Ni le *Trésor* ni le *Rob.* 2001 ne mentionnent cet emploi.

Pas moins sert aussi d'incise : *Les 10 000 contrôleurs,* PAS MOINS, *ne sont de service qu'à peine plus de trente heures* (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 69), ainsi que de locution-phrase (ce qui n'est pas dans les dict.) : *Il y avait eu vingt-trois mille forçats du côté des socialistes* – PAS MOINS ! (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). Par la suite, la fréquence de cette expr. dans le Midi lui a donné une coloration particulière (voir d'ailleurs l'ex. du *Lar.* ci-dessus) : *Il y prit l'aplomb* [...] *qui faisait dire à ses camarades émerveillés : « Oh ! de ce Numa, pas* MOINS' ! » (A. DAUDET, *N. Roumestan*, II.) La phrase (traduite en note : *Oh ! ce Numa, tout de même !*) est en italique et la graphie précise la prononciation locale de l'*s* final, qui est d'ailleurs parfois imitée en dehors du Midi par des locuteurs conscients de cette origine. R1 — Comp. *pas plus !* § 1108, R4.

R1 984 REMARQUE

Autre ex. (mais sans apostrophe) exprimant l'angoisse de Tartarin lui-même : *L'alpiniste de Tarascon* [...] *n'avait jamais eu l'idée de difficultés pareilles ; il faudrait passer là,* PAS MOINS !... (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, Pl., p. 581.)

2° *De moins*, parfois *en moins*, se disent pour exprimer l'idée de manque ou de diminution :

Les cavaliers, avec quelques égratignures de plus, et quelques-uns avec leurs bourses DE MOINS, [...] *reprirent leur route* (VIGNY, *Cinq-Mars*, XIV). — *Trois dents qu'il avait* DE MOINS *s'ajoutaient à son sourire* (HUGO, *H. qui rit*, II, I, 12). — *Un petit vieillard* [...] *dont la bouche* [...] *sourit avec plusieurs dents* DE MOINS (FROMENTIN, *Été dans le Sahara*, p. 39). — *Il avait un billet* DE MOINS *dans son portefeuille* (*Ac.* 1935). [Traduit : *de manque* (voir ci-dessous).] R2

J'ai reçu EN MOINS *trois francs* (LITTRÉ). — *Beau profit, une jambe* EN MOINS (HENRIOT, *Tout va finir*, p. 144). — *Ce que vous avez en trop compensera ce qu'ils ont* EN MOINS, *pour qu'un jour ce qu'ils auront en trop compense ce que vous aurez* EN MOINS (trad. de s. Paul, 1re Ép. aux Cor., dans *Missel dominical de l'assemblée*, p. 815). R3

De manque a disparu dès 1935 R4 du dict. de l'Ac., à l'article *manque* (bien qu'il s'en servît encore ailleurs, voir ci-dessus). Solution un peu radicale. Il est vrai que cette formule a vieilli. Ex. : *Le père Barré, qui a un œil* DE MANQUE (ALAIN-FOURNIER, *Corresp.*, cit. *Trésor*). — *Pourvu qu'il n'y trouve rien* DE MANQUE (TOULET, *Mon amie Nane*, XIII). — *Que tout le destin, physique*

R2 984 REMARQUE

En 1935, l'*Ac.* ne donnait que ce sens à *de moins* et ne le donnait qu'à *de moins*. En 2003, elle réunit les deux loc. sous une définition commune : « pour indiquer une différence, une diminution, un manque », avec ces ex. : *Elle a six ans* DE MOINS *que son frère. Comptez* EN MOINS *ce que je vous ai déjà payé. Avoir une jambe, un bras* EN MOINS. Seul le dernier (avec *en*) implique l'idée de manque.

R3 984 REMARQUE

On dit en Belgique : °*Il y a dix francs* TROP PEU (ou, plus pop. : °DE TROP PEU). — °*Nous avons donc 18 avions* TROP PEU (dans la *Libre Belgique*, 19 janv. 1983, p. 2). — Les Flamands et les Bruxellois du peuple disent aussi : °*Il y a dix francs* TROP COURT.

R4 984 REMARQUE

En 1878, l'*Ac.* avait encore cet ex., résidu de la 1re éd. (1694) : *Je trouvai dix écus* [sic !] DE MANQUE *dans un sac de mille francs.*

et moral, d'un individu soit commandé par un grain chromosomique de trop ou DE MANQUE, *c'est là, assurément, quelque chose de troublant pour le moraliste* (J. ROSTAND, dans le *Figaro litt.*, 5 sept. 1959).

La formulation normale aujourd'hui recourt au verbe *manquer* : *Il* MANQUE *dix mille francs dans la caisse. Deux pages* MANQUENT *dans ce livre. Il* MANQUE *des cartes dans ce jeu* (*Ac.* 2000).

985 Le comparatif d'égalité.

a) Le comparatif d'égalité est exprimé ordinairement par ***aussi*** avec des adjectifs et des adverbes, par ***autant*** avec des verbes. R1

C'est un homme qui parle AUSSI *bien qu'un avocat. — Je ne connais rien d'*AUSSI *ennuyeux. — Il ne travaille pas* AUTANT *que vous. — Autant* dans des phrases sans verbe conjugué : AUTANT *partir tout de suite ! = Autant vaut…*

Autant s'emploie avec les participes passés quand ils ont la valeur verbale : *Il est* AUTANT *loué que blâmé.*

Autant s'impose avec un adjectif, si l'adverbe est placé après l'adjectif H1 ou si, placé devant, il ne le précède pas immédiatement :

Il est habile AUTANT *que modeste* (*Ac.* 2001). [Cf. : *Il est* AUSSI *modeste qu'habile.*] — *La douce guerrière / À l'âme charitable* AUTANT *que meurtrière* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Sisina). — *La vie n'est jamais romanesque* AUTANT *qu'on l'imagine* (LACRETELLE, *Âme cachée*, p. 57). — *Elle était pieuse* AUTANT *que personne* (L. BERTRAND, *Mlle de Jessincourt*, II, 3). — *Il est* AUTANT *que vous digne de cette faveur.*

Autant placé immédiatement devant l'adjectif peut passer pour un archaïsme littéraire : *Je ne suis pas aussi sûr que M. Adam* […] *que l'aventure Letinois* […] *ait été* AUTANT *paternelle,* AUTANT *idéale, qu'il semble le croire* (HENRIOT, dans le *Monde*, 8 juillet 1953). — *Un paysan* AUTANT *avaricieux que naïf* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, version pour la scène, Épil., I). — *Il* [= Vincent de Paul] *eut une façon tout* AUTANT *nécessaire, de servir la charité du Christ* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 52). — Cependant on trouve aussi des attestations dans la langue des journaux : *Peu de princes des pays voisins, tout* AUTANT *fortunés, accepteraient de faire visiter si souvent une de leurs résidences privées* (Fr. CORNU, dans le *Monde*, 3 déc. 1993). — *Mobiliser le groupe socialiste est tout* AUTANT *nécessaire, sinon plus, que de lever l'hypothèque PRG-MDC* (J.-B. DE MONTVALLON, *ib.*, 18 juin 1999). — Des cinq ex. cités, trois présentent la formule *tout autant.*

b) ***Si, tant*** concurrencent *aussi, autant.*

1° Lorsque le contexte est négatif (parfois aussi dans des phrases interrogatives) :

Nulle part […] *je n'ai trouvé* SI *bon accueil qu'à Paris* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 20). — *Vous n'êtes pas* SI *méchant que vous voulez en avoir l'air* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 301). — *Jamais et nulle part, dans une aire aussi restreinte et dans un espace de temps* SI *bref, une telle fermentation des esprits* […] (VALÉRY, cité par Gide, dans le *Littéraire*, 18 janv. 1947). R2 — *Rien ne m'a* TANT *fâché que cette nouvelle* (*Ac.* 1935). — *Est-ce que je serai jamais* SI *heureux qu'ici avec vous ?* (LOTI, *Pêcheur d'Isl.*, L. P., p. 85.) — *Ce langage est-il* SI *horrible que le pense M. Mauriac ?* (CAMUS, *Essais*, p. 1537.)

Avec *tant de* dans la fonction d'un déterminant : *L'oubli, même le souvenir vague ne causent pas* TANT *de souffrances que l'amour malheureux* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 622).

2° *Si* et *tant* apparaissent aussi, sans qu'il y ait négation ou interrogation, dans les formules *si peu que rien* « très peu », *si peu que* + le verbe *vouloir* H2, *si* (ou *tant*) … *que cela* (ou *ça*), *tant que* + verbes *plaire* (impers.), *pouvoir* ou *vouloir*, *tant … que …* « aussi bien … que … » (sorte de coordonnant : cf. § 454, *a*), *tant …, tant …* dans des expressions proverbiales (surtout avec *valoir*) :

Peu de chose aurait suffi à ce thaumaturge, SI PEU QUE RIEN, *cinq ou six lignes* (AMBRIÈRE, cit. *Trésor*, t. 14, p. 1148). — Knock. *Il ne devait pas être vieux ? /* Le premier [gars]. *Non, quarante-neuf ans. /* Knock. SI *vieux que ça !* (ROMAINS, *Knock*, II, 6.) — *Prenez-en* TANT *qu'il vous plaira. — Il frappe* TANT *qu'il peut* (*Rob. méthod.*). — *Pouvoir se quitter et se reprendre indéfiniment,* TANT *qu'on voudrait* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — *Différents techniciens* TANT *de l'Antiquité que*

R1 985 REMARQUE

Autant peut exprimer, par litote (§ 458, c), la préférence (= mieux) :

Si c'est pour dire des bêtises, AUTANT *vaut se taire.* — C'est notamment le cas pour *aimer autant* (= préférer) : *J'ai cru m'apercevoir que M. l'abbé avait des projets ; j'aime* AUTANT *qu'il ne voie pas aussi clair dans les nôtres* (STENDHAL, *Le rose et le vert*, V). — *Voulez-vous y aller à ma place ? C'est de grand cœur. Franchement, j'aime autant rester ici* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 687). — *J'aimerais* AUTANT *moi-même qu'on ne s'en occupât pas* (JARRY, lettre, dans *Tout Ubu*, L. P., p. 134). — *À la rigueur, une moitié de biscuit, trempée dans un doigt de lait. Mais j'aimerais* AUTANT *que vous vous passiez de biscuit* (ROMAINS, *Knock*, II, 4). — Comp. § 993, H4.

H1 985 HISTORIQUE

Au XVIIe s., *autant* pouvait précéder l'adjectif : ⁺*Le nom d'Assuérus,* AUTANT *inconnu aux Grecs que connu aux Orientaux* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, I, 7). — ⁺*Il est* AUTANT *difficile à subjuguer qu'il est incapable de vouloir subjuguer les autres* (FÉN., *Tél.*, t. I, p. 339).

R2 985 REMARQUE

Remarquer dans cet ex. l'alternance *aussi / si.*

H2 985 HISTORIQUE

On fait tant et SI PEU *d'exercice qu'on veut* (J.-J. ROUSS., *Ém.*, Pl., p. 772).

modernes (QUENEAU, *Loin de Rueil*, VIII). [Comp. § 265, *c*.] — TANT *vaut l'homme*, TANT *vaut la terre* (prov.). — *Tant bien que mal* est tout à fait figé, et *autant* ne peut être substitué à *tant*. — Cf. aussi la loc. conj. *tant que* (§ 1136, *b*).

Tous tant qu'ils sont « absolument tous » H3 : *Vous vous vendez à Rigou pour de l'or, tous* TANT QUE *vous êtes !* (BALZAC, *Paysans*, I, 12.) — *Écoutez-les crier et discuter là-bas, tous* TANT QU'*ils sont !* (GIRAUDOUX, *Guerre de Troie*, II, 8.) — *Tous* TANT QUE *nous sommes, nous nous étions trompés* (*Dict. contemp.*). — La var. avec *autant* est rarement signalée : *Vous tous*, AUTANT QUE *vous êtes* « tous sans exception » (*Petit Rob.*, depuis 1993, s. v. *autant*, 1) ; voir aussi Hanse depuis 1983, s. v. *autant* (en 1949, il exigeait *tant*).

3° En dehors de ces cas R3, *si* et *tant* pour *aussi* et *autant* sont des régionalismes, observés notamment en Belgique (pour *tant*, surtout à Bruxelles) H4 et au Canada : °*C'est une tête* SI *dure que* (au Canada, *comme*) *la pierre*. — *Si* en Bourgogne : *On y* [= dans son village] *est* SI *bien que dans le chaud d'une fille !* (H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 31.) — *Tant* dans le Midi : « *Je n'ai rien à faire là-dedans* », *dit Combes en quittant son rang dans le cortège* [d'un enterrement religieux]. / – TANT *de perdu pour leur collecte, lui glissa un artisan* (CHAMSON, *Hommes de la route*, L. P., p. 59). — TANT *vaut que nous parlions clair tout de suite* (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl., p. 530).

986 Observations diverses sur les comparatifs.

a) Compléments des comparatifs.

1° Les comparatifs appellent d'ordinaire une proposition conjonctive corrélative (§ 1130, *a*) ; celle-ci est souvent elliptique, par suppression des éléments déjà exprimés (cf. § 218, *c*).

Elle n'était pas AUSSI *libre qu'elle le disait* (HENRIOT, *Occasions perdues*, p. 128). — *J'ai* PLUS *de souvenirs que si j'avais mille ans* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Spleen) [= ... que *je n'en aurais si*...].

Cette proposition peut aussi rester implicite, le terme avec lequel on compare ayant été exprimé auparavant ou étant facile à déduire du contexte ou de la situation :

Je n'aurais jamais cru qu'un château AUSSI *délabré* [...] *fût* AUSSI *habitable* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 71). — *On ne saurait, sans péril, mépriser l'enseignement d'une histoire* AUSSI *féconde*, AUSSI *riche*, AUSSI *glorieuse* (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 43). — *Depuis que le malheur l'a frappé, il n'est plus* SI *orgueilleux* (cf. § 985, *b*, 1°).

Des grammairiens (encore Capelovici, *Dict. du fr. correct*, L. P., 1992) ont proscrit ***davantage que***. Ni l'usage classique H1 ni l'usage moderne ne justifient cet ostracisme, auquel l'*Ac.* ne s'associe plus depuis 1989.

La fille d'Agamemnon [...] *intéresse bien* DAVANTAGE QU'*Iphigénie pleurant son trépas* (CHAT., *Génie*, II, II, 8). — *Il s'attachait ainsi à jamais une femme qui lui rapporterait certes* DAVANTAGE QUE *la plus belle dot du pays* (MAUPASS., C., Hist. d'une fille de ferme, III). — *Nul* [pays] *ne m'attire* DAVANTAGE QUE *cette région des étangs lorrains* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 1). — *Elle causait peut-être* DAVANTAGE QUE *les deux autres* (LOTI, *Désenchantées*, XIV). — *Rien ne prouve que les choses que Platon lui aurait fait dire ne lui eussent point agréé* DAVANTAGE QUE *les choses qu'il avait dites* (HERMANT, *Platon*, p. 98). — *La plupart d'entre nous ont bien* DAVANTAGE *besoin de paix intérieure* QUE *de vérité* (MARTIN DU G., *Jean Barois*, p. 484). — *Rien ne flatte les gens* DAVANTAGE QUE *l'intérêt que l'on prend, ou semble prendre, à leurs propos* (GIDE, *Journal*, 29 janv. 1943). — *Rien ne dérange* DAVANTAGE *une vie* QUE *l'amour* (MAURIAC, *Trois grands hommes devant Dieu*, p. 104). — *Rien n'attire* DAVANTAGE QUE *le mystère* (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 162). — *Comme on a parlé* DAVANTAGE *du siège de Paris, de la Commune, de l'« année terrible »*, QU'*on ne parle de l'occupation !* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 29 mars 1956.) R1 — *Reconnaissons qu'il* [= Napoléon] *a cédé à son tempérament en se préoccupant* DAVANTAGE *d'assurer son autorité* QUE *de protéger les libertés politiques* (POMPIDOU, dans le *Monde*, 16 août 1969, p. 5). — *Cet homme de taille moyenne* [...] *me plaisait* DAVANTAGE QUE *son frère aîné* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 126). — *La flamme pétillante le réconforta* DAVANTAGE QUE *la viande* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 20). — *Il a besoin de repos* DAVANTAGE QUE *de soins* (*Ac.* 2001). A1

H3 985 HISTORIQUE

Ex. depuis le XVIe s., tous avec l'indic., dans Sv. Andersson, *Études sur la syntaxe et la sémant. du mot fr.* tout, p. 252. — Le tour remonte donc à une époque où *tant* avait d'autres applications qu'aujourd'hui. On trouve notamment au XVIe s. *tout tant que* (ou *qui*) « tout ce ou tous ceux que (ou qui) » : TOUT TANT QUI *ouvroient* [= travaillaient] *en argile* (BRETIN, cit. Huguet). Malgré les différences, il est permis de penser à un rapport avec l'expression moderne et aussi avec cette construction de MICHELET, qui ne semble pas avoir été signalée : *Tout* AUTANT QUE *j'*EN *vis qui se promenaient encore implacables sur les ruines, je les fis rudement sauter par-dessus les murs* (MICHELET, *Insecte*, XXI). = Toutes les fourmis noires que je vis...

R3 985 REMARQUE

S'il n'y a pas de proposition corrélative (§ 1129, *a*), le choix entre *aussi* et *si*, entre *autant* et *tant* dépend souvent des intentions du locuteur : *Je suis surpris de voir un homme* SI *intelligent commettre une telle erreur* (= tellement intelligent) ou ... *un homme* AUSSI *intelligent* ... (= aussi intelligent que lui).

H4 985 HISTORIQUE

Pour la Belgique, on incrimine parfois le néerlandais, où *si* et *aussi* se rendent par *zo*, *tant* et *autant* par *zo veel*. C'est plutôt un tour archaïque : *La diversité est* SI *ample que tous les tons de voix* (PASCAL, *Pens.*, p. 77). — †*Plein d'un amour* SI *pur et* SI *fort que le nôtre* (CORN., *Cinna*, I, 3). — *Imaginez maintenant une table* SI *grande que vous voudrez* (DID., *Lettre sur les aveugles*, p. 24). — Cependant, dès le XVIIe s., les grammairiens ont énoncé la règle suivie aujourd'hui.

H1 986 HISTORIQUE

Le grammairien Andry de Boisregard (1689) a le premier critiqué *davantage que*. Littré déjà en appelait de la sentence des grammairiens à l'autorité des bons écrivains, et il citait douze ex. de *davantage que*, notamment de DESCARTES, MALHERBE, MOL., PASCAL, BOSS., J.-J. ROUSS. En outre : *J'en ay* DAVANTAGE QUE *luy* (Ac 1694). [Ex. supprimé en 1718.] — *Que peut-on souhaiter* DAVANTAGE *que ces deux points ?* (LA F., F., Dédic.) — †*Il n'y a rien qui mette plus subitement un homme à la mode et qui le soulève* DAVANTAGE QUE *le grand jeu* (LA BR., XIII, 7). — †*Ceux qui admirent* DAVANTAGE *le protecteur* QUE *le persécuteur du roi Jacques* (VOLT., cit. Bescherelle). — *Rien n'a plu* DAVANTAGE, *dans les* Lettres persanes, QUE *d'y trouver* [...] *une espèce de roman* (MONTESQ., *L. pers.*, Préf.).

R1 986 REMARQUE

R. Kemp, parlant d'*Éveils*, de J. Schlumberger, déclare : « Je n'ai trouvé dans ce volume exemplaire qu'un *davantage... que* dont je m'effarouche. Mais *davantage... que* a des défenseurs. Je crois qu'ils s'égarent... » (dans les *Nouv. litt.*, 18 mai 1959). — Il déclare aussi (*ib.*, 31 mai 1956) : « Sur ces questions, il faut tenir compte de l'*équation personnelle*... L'un aime et l'autre déteste. Ainsi jamais, sauf à la hâte, et plusieurs idées en tête, je n'écrirais "davantage... que..." » — et un peu plus loin (à propos du fait que *davantage... que* était courant à l'époque classique) : « J'en conviens. Mais tant pis. Je ne l'aime pas ! »

A1 986 AUTRES EXEMPLES

JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat*, I ; BORDEAUX, *Neige sur les pas*, Bibl. reliée Plon, p. 151 ; MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 43 ; AYMÉ, *Aller retour*, p. 79 ; R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 41 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 258 ; NOURISSIER, *Siècle nrf*, p. 168 ; etc.

2° Devant un numéral cardinal, on emploie généralement *plus* [ply] *de*, *moins de* H2, mais on peut aussi employer *plus* [plys] *que* et *moins que* pour donner au second terme de la comparaison un relief plus accusé ou lui faire prendre une signification mathématique :

Il n'avait pourtant guère MOINS QUE *cinquante ans* (MICHELET, *Journal*, cit. *Trésor*, t. 11, p. 957). — *Ce cep portait plus de vingt grappes, c'est-à-dire plus* QUE *vingt grappes* (LITTRÉ, s. v. *de*, 24°). — *Dix, c'est plus* QUE *neuf.* — *Napoléon était renié beaucoup plus* QUE *trois fois* (L. MADELIN, cité par Thérive, *Clinique du lang.*, p. 118). — *Il ne m'avait pas fallu moins* QUE *ces sept années* [...] *pour mettre au point cet énorme livre* (F. GREGH, *Âge de fer*, p. 108).

En 1932, comme en 1835, l'*Ac.*, s. v. *demi*, laissait encore le choix entre *Cela est* PLUS D'À DEMI *fait* et ... PLUS QU'À DEMI *fait* (et cela pouvait s'appliquer avec *moins* comme adverbe et *à moitié* ou *au tiers* ou *aux trois quarts* comme complément). Depuis 1987, l'*Ac.* garde seulement la deuxième formule. Cela reflète l'évolution de l'usage.

Avec *de*, nous n'avons noté que des ex. de *plus d'à moitié* : *Il y a un Farfadet* [...] *qui tient une scie* [...] *et l'a enfoncée* PLUS D'À MOITIÉ *sur mon front* [effets du spleen] (VIGNY, *Stello*, II). — *La bougie* [...] *était* PLUS D'À MOITIÉ *consumée* (MÉRIMÉE, *Chambre bleue*, Pl., p. 709). — *Sa figure* [...] *était* PLUS D'À MOITIÉ *cachée par les favoris et les moustaches* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Hist. extraord.*, G.-F., p. 83). — *D'ici là je serai devenu* PLUS D'À MOITIÉ *indigène* (LOTI, *Mariage de Loti*, I, 22). — *Il semble que le chemin soit* PLUS D'À MOITIÉ *fait* (BRUNETIÈRE, cit. Togeby, § 255, 3).

Ex. avec *que* : *M. de Sanréal* PLUS QU'À DEMI *ivre de gloire et de punch* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXIV). — *Des arbres* PLUS QU'À MOITIÉ *effeuillés* (GAUTIER, *Partie carrée*, XIV). — *Élodie* [...] PLUS QU'À DEMI *résolue* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 353). — *Les racines mêmes de la force française* [...] *étaient* PLUS QU'AUX DEUX TIERS *arrachées sur la Sarre* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 14). — *Toute question ajournée est souvent* PLUS QU'À MOITIÉ *résolue* (MAUROIS, *Mes songes que voici*, p. 216). — *En face, un château énorme.* PLUS QU'À DEMI *ruiné* (MALRAUX, *Espoir*, p. 288).

Autres survivances isolées : *Il n'a pas fallu* MOINS DE *toute l'ingéniosité des hommes pour* [...] (GIDE, *Journal*, t. I, p. 604). — *J'avais* MOINS DE *cet âge lorsqu'à Rome* [...] (YOURCENAR, *Mém. d'Hadrien*, p. 211). [Comp. MOINS DE *20 ANS* : cf. ci-dessus.] — Après *moindre* : *Leurs stands n'ont pas connu une influence* MOINDRE DE *celle que l'on pouvait observer chez les éditeurs occidentaux* (dans le *Monde*, 21 oct. 1977, p. 24).

b) Le comparatif de supériorité ou d'infériorité est susceptible de recevoir des indications de degré.

Elles sont exprimées par les adverbes *bien*, *beaucoup*, *un peu*, *infiniment*, *autrement* (voir ci-dessous), *tellement* (§ 996, *a*, 3°) ou par des expressions nominales comme *de la moitié*, *moitié*, etc. (cf. § 995, *c*, 4°). H3

L'avenir est BIEN (ou BEAUCOUP) *plus inquiétant que je ne pensais. Faites un discours* UN PEU *moins long.*

Avec les comparatifs synthétiques ***meilleur*** et ***moindre*** (sans doute assimilés aux adj. ordinaires : cf. § 993, *a*), *beaucoup* est devenu moins courant (on préfère *bien*) ; il n'a rien d'incorrect cependant : *Ce vin est* BEAUCOUP MEILLEUR (*Ac.* 1835, 1878, 1932). [Ex. supprimé depuis 1987.] — *Mahomet a rendu la condition des femmes* BEAUCOUP MEILLEURE *qu'elle ne l'était avant lui* (NERVAL, *Voy. en Orient*, Pl., p. 625). — *Les phrases de la* Tentation de saint Antoine [...] *sont* BEAUCOUP MEILLEURES (CLAUDEL, *Mémoires improvisés*, Id., p. 51). — *La situation faite aux indigènes* [...] *n'est pas* BEAUCOUP MEILLEURE *que celle que l'on nous peignait ci-dessus* (GIDE, *Voy. au Congo*, Pl., p. 859). — *Dans le contexte, le passé composé est* BEAUCOUP MEILLEUR (Cl. GOTHOT-MERSCH, dans Flaub., *Œuvres de jeunesse*, p. 1441). — *Le nombre des fortes dots était* BEAUCOUP MOINDRE *que le nombre des aspirants* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 401). — *Un effort lingual* BEAUCOUP MOINDRE (M. GRAMMONT, *Traité pratique de prononc. fr.*, p. 77). — *Le phénomène concentrationnaire en Chine est* BEAUCOUP MOINDRE *qu'en U.R.S.S.* (SARTRE, *Situations*, t. X, p. 221). — °***Beaucoup pire*** et °***beaucoup pis*** sont devenus très rares. — ***Beaucoup mieux*** reste courant.

Beaucoup davantage est rare aussi : *Nous n'en savons pas sur elle* BEAUCOUP DAVANTAGE (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, IV). — *Il semble que vous ne les connaissiez pas* BEAUCOUP DAVANTAGE (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 509). — Autre ex. : FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 65. H4

H2 986 HISTORIQUE

L'ancienne langue, jusqu'au XVIe s., employait régulièrement *de* pour amener le nom ou le pronom désignant l'être ou l'objet avec lesquels on compare ; ce tour correspondait à l'ablatif latin de comparaison : *Meillors vassals* DE *vos unkes ne vi* [= Jamais je ne vis meilleurs vassaux *que* vous] (*Rol.*, 1857). — *Nul plus vaillant* DE *lui* (ADAM LE BOSSU, *Jeu de la feuillée*, 715). — *Nule* [cf. § 740, H1] *chose est plus grans* D'*acoustumance* [= grande que l'habitude] (*Prov. antér.* au XVe s., 1404). — *Amor, qui ot* [= avait] *la veüe* [= vue] / DE *tous les autres plus agüe* (GACE DE LA BUIGNE, 2270). — *Car* DE *moi n'est plus amoureux en France* (E. DESCHAMPS, t. III, p. 262). — De là le tour actuel avec un numéral ; de là aussi la locution prépositionnelle *à moins de*. Voir aussi, pour *autre de*, *même de*, § 361, H.

Que apparaît assez tôt : *S'iert* [= et était] *demi pié li damoisiaus* / GRAINDRES [= plus grand] QUE *messires Gauvains* (1re continuation de *Perceval*, t. II, 6519). Quand il s'agissait d'égalité, on se servait de *comme* (dont il reste des traces), parfois attesté pour l'inégalité : § 1129, *b*, 3° et H.

Pour la construction avec *sur*, cf. § 988, H7.

H3 986 HISTORIQUE

Sur *trop* accompagnant anciennement le comparatif, voir § 993, H8.

H4 986 HISTORIQUE

Au XVIIe s. : ^+*Les derniers adieux furent tendres, et l'eussent été* BEAUCOUP DAVANTAGE *si le cocher nous eût donné le loisir de les achever* (LA F., lettre, Pl., p. 536).

Notons aussi ***beaucoup plutôt***, plus rare que *bien plutôt* : *Avec une décision où il y avait*, BEAUCOUP PLUTÔT *que du cynisme*, [...] *une peur de contrarier Swann* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 370). — *Ce qui miroite dans l'espace de leur discours, c'est* BEAUCOUP PLUTÔT *l'a priori historique des sciences de l'homme* (M. FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 390). A2

Beaucoup placé après l'adjectif au comparatif doit être *précédé* de la préposition *de*. Elle est facultative quand *beaucoup* est placé devant :

Je suis DE BEAUCOUP *plus âgé que vous. Vous êtes plus âgé que lui* DE BEAUCOUP (*Ac.* 2001) ou *Il est* BEAUCOUP *plus âgé*.

L'usage de renforcer le comparatif au moyen d'***autrement*** s'est introduit au XXᵉ s. ; Gide (*Journal*, 14 juin 1941) trouvait cela « déplorable », puisque « *autrement* suffisait » (cf. § 983, *d*). L'*Ac.* 2001 continue à ignorer cet emploi.

Les échecs grandioses sont AUTREMENT PLUS *précieux que ce qu'on nomme le succès* (THÉRIVE, dans le *Temps*, 8 déc. 1938). — *Un* merveilleux, AUTREMENT PLUS *vaste* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 965). — *Pour voir mon rôle et mon apport réduits à des proportions* AUTREMENT PLUS *modestes que celles que vous leur prêtez* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, p. 178). — *Je suis bien sûr que ton mari s'y entendait* AUTREMENT MIEUX *que moi* (KESSEL, *Amants du Tage*, p. 108). — *C'était* AUTREMENT MOINS *réussi* (*Rob.*). A3

c) Si on marque le rapport d'une grandeur A à une grandeur B R2 en se servant du nom ***fois***, on dit d'ordinaire que *B est deux* (*trois*, etc.) *fois* PLUS *grand que A* ou que *B vaut deux* (*trois*, etc.) *fois* PLUS *que A* ou que *A est deux* (*trois*, etc.) *fois* MOINS *grand* (ou PLUS *petit*) *que B* ou que *A vaut deux* (*trois*, etc.) *fois* MOINS *que B*. Cela signifie que B est le double (le triple, etc.) de A. H5

On dit moins souvent aujourd'hui que *B est deux* (*trois*, etc.) *fois* AUSSI *grand que A* ou que *B vaut deux* (*trois*, etc.) *fois* AUTANT *que A* : *Qui vaut cent fois* AUTANT (*Ac.* 1932 et 2000, s. v. *centuple*). — *Rendre cent fois* AUSSI *grand* (*Ac.* 1932, s. v. *centupler*) [... PLUS *grand* (depuis 1987)]. — *Qui vaut dix fois* AUTANT (*Ac.* 1932, s. v. *décuple*) [... PLUS (*Ac.* depuis 1989)].

Quand le rapport est de un à deux (A est la moitié de B), les formules fondées sur l'idée d'addition (UNE FOIS *plus* ou UNE FOIS *autant* ou *aussi*) ou de soustraction (UNE FOIS *moins*) sont encore mentionnées par le *Rob.* (s. v. *fois*), mais, pour Damourette et Pichon (§ 2564, *c*), c'est devenu une « usance », c'est-à-dire une particularité régionale : *Ainsi recouvertes* [de deux paires de mitaines], *les mains de Clair étaient* UNE FOIS PLUS *grandes qu'au naturel* (G. ROY, *Ces enfants de ma vie*, p. 36). — *Son raisin revient* UNE FOIS MOINS *cher que celui du grand domaine* (P. HAMP, dans Damourette-Pichon, qui citent aussi J.-R. BLOCH et POURRAT).

d) Si plusieurs adjectifs au comparatif sont coordonnés, les adverbes se répètent le plus souvent devant chaque adjectif :

Il est PLUS *doux*, PLUS *patient et* PLUS *actif que son frère*. De même : *Vous êtes*, TROP *jeune et* TROP *sensible pour vivre dans notre monde*. (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, X). — Dans la langue écrite, on se borne parfois à mettre l'adverbe devant le premier adjectif : *Lucrèce est des nôtres* – AUSSI *beau et grand que Pascal* (HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 80). — *Je n'en* [= de ville] *vois point où la diversité des occupations, des industries* [...] *soit* PLUS *riche et mêlée qu'ici* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 141). — *Quel* PLUS *bel et juste éloge leur administrer* (ÉTIEMBLE, dans le *Monde*, 10 sept. 1976). — *La vieillesse du poète-historiographe ne fut pas* MOINS *triste et morose que celle du monarque* (S.-BEUVE, *Critiques et portr. litt.*, t. I, p. 13). — De même : *Des jeunes gens parmi* LES PLUS *généreux et braves de leur génération* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 12 mars 1982). — SI *crispant et horripilant qu'il se fasse* (H. GUILLEMIN, *ib.*, 15 déc. 1978).

e) Les comparatifs analytiques ou synthétiques s'emploient d'une manière corrélative au début H6 de deux sous-phrases coordonnées, pour indiquer un rapport proportionnel ou inversement proportionnel :

AUTANT *la mer me trouble et m'indispose*, AUTANT *ce fleuve* [= la Seine] *m'est cher* (GREEN, *Partir avant le jour*, p. 108). — PLUS *on est de fous*, PLUS *on*

A2 986 AUTRES EXEMPLES

FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. V, p. 131 ; M. BLOCH, *Rois thaumaturges*, p. 60 ; H. QUEFFÉLEC, *Breton bien tranquille*, p. 138).

A3 986 AUTRES EXEMPLES

D'*autrement plus* : MIOMANDRE, *Mon caméléon*, p. 21 ; J. et J. THARAUD, dans *Conferencia*, 15 avril 1947, p. 157 ; VERCORS, *Les yeux et la lumière*, p. 128 ; NOURISSIER, *Siècle nrf*, p. 82 ; etc.

R2 986 REMARQUE

Pour certains emplois de *moitié*, voir § 995, *c*, 4°.

H5 986 HISTORIQUE

Le latin disait *altero tanto longior* (littéralement : « plus long d'encore une fois autant » ; ce que nous exprimons par *deux fois aussi long, deux fois plus long*), *bis tanto longior* « plus long d'encore deux fois autant » pour *trois fois aussi long, trois fois plus long* ; ainsi il *ajoutait* le produit marqué par le numéral multiplicatif. — En anc. fr., on considérait simplement la multiplication, et on faisait suivre le numéral d'un des noms *fois, double, coup*, etc., ou de *tant* ; *trois doubles* (ou *trois tans*) signifiait : « trois fois plus » : *Car sa joie li iert* [= sera] *a* CENT DOUBLES *doublee* (ADENET LE ROI, *Berte*, 1986). — *Ele m'aime* MIL TANS *que vous* (*Roman du comte de Poitiers*, cit. Tobler, *Mél.*, p. 229).

L'emploi d'*autant* comme équivalent de *plus* n'est pas récent : *Les pas que nous employons à nous promener dans une galerie, quoy qu'il y en ait trois fois* AUTANT, *ne nous lassent pas comme ceux que nous mettons à quelque chemin desseigné* [= déterminé] (MONTAIGNE, I, 26). Il est connu dans divers patois (voir, par ex., Remacle, t. I, p. 279). Tout cela rend douteuse (sauf, peut-être, pour la survivance au Canada) l'influence anglaise qu'on met parfois en avant (cf. Hagège, *Le fr. et les siècles*, p. 95).

H6 986 HISTORIQUE

Dans l'usage ancien (jusqu'au XVIIᵉ s.) l'adverbe pouvait ne pas être en tête dans la première sous-phrase : *Je suis* PLUS *insolent, moins je le veux parestre* (MALLEVILLE, *Œuvres poét.*, éd. Ortali, p. 225). — ⁺*Et l'heur de vous revoir lui semblera* PLUS *doux, / Plus elle aura pleuré pour un si cher époux* (CORN., *Pol.*, I, 1).

rit (prov.). — MOINS *il avait d'argent,* PLUS *il buvait d'eau-de-vie* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 55). — AUSSI *vite s'est-il attendri,* AUSSI *vite il se rebiffe et me griffe* (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 342). — TANT *vaut l'homme,* TANT *vaut la terre* (prov.). — PLUS *elle avance,* MIEUX *elle se sent* (H. MICHAUX, *Ailleurs*, 1947, p. 158). — PLUS *les grives sont grasses,* MEILLEURES *elles sont.*

Selon un usage ancien et critiqué à tort, la deuxième sous-phrase peut être précédée de *et* : cf. § 263, *b*, 1°.

Davantage est rarement substitué à *plus* : *Pour les* [= les bêtes] *connaître, il faut les aimer, et* PLUS *on les aime et* DAVANTAGE *on les tue* (KESSEL, *Lion*, p. 91). — PLUS *il me regardait,* DAVANTAGE *j'avais le sentiment qu'il lisait en moi la même volonté décidée* (J. GENET, cité dans Sartre, *Saint Genet comédien et martyr*, p. 357).

Variantes populaires ou régionales.

Type °***Le plus ..., le plus ...***, populaire : LE PLUS *tard il arriverait,* LE PLUS *il aurait de chance* (ARAGON, *Aurélien*, p. 402). — LE PLUS *tôt tu l'épouseras,* LE MIEUX *ce sera* (Al. BOSQUET, *Bonnes intentions*, p. 43). — LE MOINS *on nous associerait,* LE MIEUX *ce serait* (S. FASQUELLE, *Falaises d'Ischia*, p. 221). — LE PLUS *tôt vous passerez à l'Empereur,* LE PLUS *tôt vous serez en sécurité* (ALMIRA, *Fuite à Constantinople*, p. 75).

Type °***Au plus ..., au plus ...***, régional (Midi et Afrique du Nord ; région picarde ; Bruxelles et pays flamand R3) : *Vous savez le proverbe* : AU PLUS *la vieille allait,* – AU PLUS *elle apprenait, – et pour ce, mourir ne voulait* [en italique]. *Je ferai comme elle* [dit Tartarin] (A. DAUDET, *Port-Tar.*, III, 6). — *Il a senti qu'*AU PLUS *son autorité s'affermissait,* AU MOINS *il communiait avec ses camarades* (A. VANDEGANS, dans la *Revue des sciences humaines*, mars 1975, p. 100). — Var. plus pop. (cf. ci-dessous) : *Le fameux théorème de Zavatta* [clown né en Tunisie] : « AU PLUS QU'*on est moins grand,* AU MOINS QU'*on est plus petit.* » (P. DESPROGES, *Manuel de savoir-vivre à l'usage des rustres et des malpolis*, Point-virgule, p. 30.)

Type °***Tant plus ..., tant plus ...***, aujourd'hui H7 populaire, malgré des ex. comme ceux-ci : TANT PLUS *il s'écarte de la réalité,* TANT PLUS *il répond à son propre programme* (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 16). — TANT PLUS *il s'élabore,* TANT PLUS *s'approfondit pour le sujet l'aliénation de sa jouissance* (J. LACAN, *Écrits*, I, p. 126). — D'habitude, les écrivains mettent cela dans la bouche de gens du peuple : SAND, *Diable aux champs*, I, 2 ; MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, IX ; WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 233 ; GIDE, *Immor.*, II, 3 ; M. ACHARD, *Pétrus*, I, 1 ; MORAND, *Ouvert la nuit*, F°, p. 137 ; BERNANOS, *M. Ouine*, p. 191 ; GIONO, *Lanceurs de graines*, I, 5 ; etc.

Type °***Plus que ..., plus que ...***, populaire : PLUS QUE *t'attends,* PLUS QUE *c'est vexatoire* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 640). — Formules mixtes : PLUS QUE *ça sera loin,* MIEUX *ça vaudra* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 147). — *Et* PLUS *j'essayais de lui faire comprendre mon point de vue et* MOINS QUE *ça lui plaisait* (*ib.*, p. 570).

Le type ***Plus ..., d'autant plus ...*** est rare plutôt que populaire : PLUS *la sociologie chancelait,* D'AUTANT PLUS *il se raidissait* (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 77).

R3 986 **REMARQUE**

Rézeau signale en outre *À plus ..., à plus ...* dans le Doubs.

H7 986 **HISTORIQUE**

Le type *Tant plus... tant plus...* a appartenu jadis à la meilleure langue : Haase, § 98, cite MALHERBE, GUEZ DE BALZAC, CORN., PASCAL, LA F. — On disait aussi *D'autant plus ..., d'autant plus ...* : ⁺D'AUTANT PLUS *longuement et soigneusement j'examine toutes ces choses,* D'AUTANT PLUS *clairement et distinctement je connais qu'elles sont vraies* (DESCARTES, *Médit.*, III).

LE SUPERLATIF RELATIF

987 Formes du superlatif relatif. H

a) Le superlatif relatif a la même forme que le comparatif de supériorité ou d'infériorité. Il s'en distingue seulement par la présence de l'article défini.

Il est PLUS *aimable* → *Il est* LE PLUS *aimable.* — *Il travaille* PLUS (ou MOINS ou MIEUX) *à la maison qu'au bureau* → *Il travaille* LE PLUS (ou LE MOINS ou LE MIEUX) *à la maison.*

b) Cependant, dans deux cas, le superlatif n'a pas de marque le distinguant du comparatif.

1° Quand l'adjectif au superlatif relatif précède le nom :

C'est le PLUS *beau film que j'aie vu* (l'article est celui qui détermine le nom). — *Mon* PLUS *grand souhait est de vous épouser.*

Cela se produit plus rarement quand le déterminant est autre que l'article défini ou le possessif : *Ils reconnaissaient* [...] *le caractère, le genre qu'ils avaient assignés* [...] *à ce* PLUS *populaire des gradés du régiment* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 94). — *La folie de ce* PLUS *doux des hommes* [= Nerval] *était brutale quelquefois* (HENRIOT, dans le *Monde*, 21 mai 1958).

H 987 **HISTORIQUE**

Le superlatif relatif s'exprimait d'ordinaire en latin pour les adjectifs et les adverbes par une désinence (que le fr. a empruntée à plusieurs reprises : *rarissime*, etc., cf. § 570 et H) : *doctus* « savant », *doctissimus* « le plus savant ». Comme cette forme marquait aussi le haut degré (« très savant »), la grammaire française a gardé l'appellation de *superlatif* pour les deux constructions, en les distinguant par les épithètes de *relatif* et d'*absolu* (§ 993).

En anc. fr., le superlatif était identique au comparatif ; il s'en est distingué progressivement par l'introduction de l'article défini. Celui-ci manquait encore assez souvent au XVIIe s., quoique Vaugelas l'exigeât, du moins après un nom (p. 75) : *Je vais employer mes efforts* PLUS *puissants* (MOL., *Étourdi*, V, 7). — *Chargeant de mon débris les reliques* PLUS *cheres* (RAC., *Baj.*, III, 2). — *Son cœur sçait, quand* MOINS *on y pense, / D'une bonne action verser la récompense* (MOL., *Tart.*, V, 7). — *Ceux qui nous peuvent* MIEUX *esclaircir de cet Usage* (VAUGELAS, p. 504).

Cela se trouve aussi quand le nom se construit sans déterminant : *Les offrandes les plus disparates abondaient… pour la préservation du bétail… pintes de blé, pièces de monnaie, objets de fabrication locale,* PLUS *belles mèches de laine du troupeau* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2471). R1 — PLUS JEUNE *directeur financier* […] *de toutes les grandes entreprises publiques françaises, Alain Minc se veut aussi le héraut* […] (dans le *Monde*, 10 juillet 1983, p. XI). — Dans la correspondance, où l'on a des phrases averbales comme *Bons baisers* ou *Amitiés* ou *Hommages respectueux à votre femme*, on se sert couramment de la formule MEILLEURS *vœux* : BARRÈS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 135 ; CAYROL, *Froid du soleil*, p. 106 ; HERMANT, *Lancelot 1937*, p. 7 (titre d'un article) [p. 13, l'auteur manifeste des regrets : « L'usage, d'ailleurs répréhensible, que j'ai fait du style télégraphique »] ; etc.

R1 987 REMARQUE
Ce texte est présenté comme une citation, mais il est en fait altéré.

2° Quand l'adjectif au superlatif accompagne *ce* pronom relatif :

Voilà ce que j'ai trouvé de MOINS *cher. Ce qu'il y a de* PLUS *beau n'est pas visible. Ce qu'il a vu de* PLUS *étrange, il n'ose pas le raconter.* — *Tout ce que l'Idylle a de* PLUS *enfantin* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Paysage).

3° En dehors de ces deux cas, on trouve parfois *plus, moins, mieux* sans article, sans doute par archaïsme :

Le premier devoir de la charité est de refuser toute miséricorde à ceux qui en auraient PLUS *besoin, savoir aux méchants* (HERMANT, *Discorde*, p. 2). — *Parmi les pécheresses, c'est les plus faciles qui ont* PLUS […] *le cœur sur la main* (*ib.*, p. 223). — *Il choisissait* […] *pour sa promenade sans but les ruelles* PLUS *étroites et* PLUS *noires* (BERNANOS, *Imposture*, p. 205). — *Il y a cent manières d'avoir peur, et je voudrais que le bon Dieu daignât m'enseigner celle qui lui déplaît* MOINS (*ib.*, p. 275). — *Ce ne sont pas les aveugles-nés qui connaissent* MIEUX *le monde des couleurs* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 17 juin 1950). — *Les trois mentions* PLUS *anciennes du couple « Roland et Olivier »* (P. ÆBISCHER, titre d'un article dans *Revue belge de philologie et d'hist.*, 1952, p. 657).

c) Cas particuliers.

1° ***Moindrement*** ne s'emploie que comme superlatif relatif, avec l'article et parfois sans l'article : cf. § 970, *b*.

2° Comme à l'époque classique (où le comparatif servait encore tel quel pour le superlatif relatif : cf. H), ***davantage***, qui ne connaît pas la construction avec article, s'emploie assez fréquemment avec la valeur du superlatif relatif, ce que l'*Ac.* ne signale pas s. v. *davantage*, pas plus en 2001 que dans les éd. antérieures.

Celui qui de tous plaisantait et piaffait DAVANTAGE *était M. de Cantilly* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, VI). — *Celles de ses grandeurs qui nous plaisent* DAVANTAGE (BREMOND, *Pour le Romantisme*, p. 171). — *De toutes les maisons qu'il examina, celle de la place Martin-Grivoire lui plut* DAVANTAGE (H. DE RÉGNIER, *Plateau de laque*, p. 279). — *Je ne sais qui de nous deux cette conversation oppressait* DAVANTAGE (GIDE, *Symphonie past.*, p. 125). — *C'était cette indifférence* […] *qui me pesait* DAVANTAGE (L. DAUDET, *Partage de l'enfant*, p. 181). — *Mais je ne sais de sa leçon ce qui me transporte* DAVANTAGE : *cette loi des oppositions ou le choix même des sujets* (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 102). — *Ils s'empressaient à qui lui plairait* DAVANTAGE (*Ac.* 1932, s. v. *à*). R2

R2 987 REMARQUE
Cet ex. a disparu en 2001.

988 Observations sur le superlatif relatif.

a) Dans l'usage soigné, l'article du superlatif relatif d'un adjectif reste invariable quand il y a comparaison entre les différents degrés d'une qualité, quand l'être ou l'objet sont comparés avec eux-mêmes, spécialement dans des moments ou des lieux distincts. H1

C'est au milieu de ses enfants qu'une mère est LE *plus heureuse* (= heureuse au plus haut degré). — *C'est en motocross que les Belges sont* LE *plus forts* (ils sont plus forts en motocross que dans les autres sports). — *À partir du front, endroit où la blessure a été* LE *plus dangereuse* (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 83). — *Les hommes ne se séparent de rien sans regret, et même les lieux, les choses et les gens qui les rendirent* LE *plus malheureux, ils ne les abandonnent point sans douleur* (APOLLIN., *Flâneur des deux rives*, p. 17). — *Ce n'est pas que* […] *la princesse des Laumes n'eût souhaité* […] *de se montrer* LE *plus aimable possible* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 330). — *C'était de ce côté que les lapins étaient* LE *plus nombreux* (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 6). — *C'est souvent lorsqu'elle est* LE *plus désagréable à entendre qu'une vérité est* LE *plus utile à dire* (GIDE, *Journal*, 5 juillet 1944). — *Le*

H1 988 HISTORIQUE
La distinction a été établie en 1689 (cf. Brunot, *Hist.*, t. IV, p. 847). Au XVII[e] s., l'article varie le plus souvent, indépendamment du sens : *Feignez* […] *d'estre* LA *plus contente du monde des resolutions de vostre Père* (MOL., *Pourc.*, II, 2). — + *Il est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyions* LA *plus saine, dans le temps qu'elle se trouvait* LA *plus heureuse* (BOSS., *Or. fun.*, M.-Thér. d'Autr.).

matin, à l'heure où les enfants sont LE *plus légers* (BOSCO, *Mas Théotime*, p. 14). — *C'est alors que la ville est* LE *plus étrange* (CURTIS, *Étage noble*, p. 41). — *Où donc la vieillesse est-elle* LE *plus atroce ? Quand on y est comme ces gens de l'hospice ?* (Gabr. ROY, *Ces enfants de ma vie*, p. 53.) — *L'époque* [...] *où Marguerite était* LE PLUS *nerveuse* (SIMENON, *Chat*, V). — *Le domaine où le changement, la rupture et le refus des corrélations mécaniques sont* LE *plus profonds, c'est* [...] *celui de la politique étrangère* (Cl. ROY, dans le *Nouvel Observateur*, 5 sept. 1981).

Dans ce cas, la phrase contient souvent quelque indication marquant la circonstance (temps, lieu, etc.) qui coïncide avec le degré extrême de la qualité considérée.

Mais l'article s'accorde avec le nom exprimé ou sous-entendu lorsqu'on fait la comparaison entre des êtres ou des objets différents :

Cette femme est LA *plus heureuse des mères, la mère* LA *plus heureuse* (elle est comparée aux autres mères). — *C'est en motocross que les Belges sont* LES *plus forts* (ils sont plus forts que les concurrents des autres pays). — *Les questions qui paraissent* LES *plus dangereuses se trouvent un jour résolues par les circonstances* (MAUROIS, *Mes songes que voici*, p. 217). — *Dans l'exil général, ils étaient* LES *plus exilés* (CAMUS, *Peste*, p. 88). R1

R1 988 REMARQUE

Dans certains cas, on peut faire varier l'article ou non, selon le point de vue où l'on se place : l'article varie quand il est possible d'ajouter *de tous, de toutes* après l'adjectif ; il ne varie pas, en principe, quand il est possible de remplacer *le plus, le moins* par *au plus haut degré, au plus bas degré*. Mais la situation n'est pas toujours aussi simple.

La distinction décrite ci-dessus, qui n'était pas appliquée à l'époque classique et qui, au demeurant, est invisible avec un adjectif masculin singulier, n'est guère respectée par la langue parlée, qui d'habitude fait varier l'article dans tous les cas. Les manquements ne sont pas rares même dans l'usage littéraire.

Ex. avec accord irrégulier : *À l'âge où il semblerait, comme on cherche surtout dans l'amour un plaisir subjectif, que la part du goût pour la beauté d'une femme devait y être* LA *plus grande* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 196). — *Il faut aller à Chicago, l'une des villes des États-Unis où l'immigration allemande a été* LA *plus forte* (BOURGET, *Au service de l'ordre*, p. 135). — *C'était naturellement autour du Théâtre-Français que* [...] *la fermentation était* LA *plus grande* (L. MADELIN, *Danton*, p. 69). — *C'est dans les périodes les plus troublées et les plus violentes que leur action* [de la parole et de l'écriture] *est* LA *plus puissante* (L. LAVELLE, *La parole et l'écriture*, p. 8). — *Je me caressais la main là où la peau est* LA *plus douce, pour me réveiller* (BOSCO, *Malicroix*, p. 126). — *L'influence du curé de campagne sembla avoir été* LA *plus forte vers la fin du XVIII*e *siècle* (LA VARENDE, *Normandie en fleurs*, p. 67). — *C'est en hiver que ces jardins sont* LES *plus beaux* (HENRIOT, *Rencontre en Île-de-France*, p. 67). — *C'est de loin que les bêtes sont* LES *plus jolies* (KESSEL, *Lion*, p. 114). — *Il surgissait dans la cour au moment même où sa présence était* LA *moins souhaitable* (PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 359). — *Les points où la citadelle est* LA *plus battue en brèche* (THÉRIVE, *Clinique du lang.*, p. 9). — *En France, c'est en général au mois de juillet que la température est* LA *plus chaude* (*Ac.* 1935, s. v. *général*). R2

R2 988 REMARQUE

Cet ex. a disparu en 2000.

D'autre part, alors qu'il y a apparemment comparaison avec d'autres êtres ou objets, l'article est parfois laissé invariable, soit que le degré porte sur un participe traité comme une forme verbale (cf. N. B. ci-dessous), soit que l'auteur envisage en fait une comparaison entre les degrés d'une qualité, soit encore par hypercorrectisme : *La poésie française au XVI*e *siècle est un des champs qui ont été* LE *plus fouillés* (S.-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. IV, p. 289). — *On ne saurait séparer de la mère Angélique les deux religieuses qui se montrèrent* LE *plus attachées à elle* (ID., *P.-Royal*, V, 3). — *Souvent, je me suis demandé quelle chose était* LE *plus facile à reconnaître : la profondeur de l'océan ou la profondeur du cœur humain !* (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 58.) — *Ce que je possédais avec ennui* [...], *c'était* [...] *celles des imaginations de mon enfance que j'avais trouvées* LE *plus belles et crues* LE *plus inaccessibles* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 976). — *De ces deux sœurs, la cadette est celle qui est* LE *plus aimée, la plus aimée* (*Ac.* 1935, s. v. *plus*). — *Si nous pouvions mesurer la distance qui nous sépare de ceux que nous croyons* LE *plus proches, nous aurions peur* (COCTEAU, cit. *Rob.*, s. v. *distance*). — *Les images qui lui étaient* LE *plus difficiles à porter alors* [...] *étaient celles de Paris* (CAMUS, *Peste*, p. 127). — *Restaient les débris disparates qui subsistent toujours, même chez ceux qui sont* LE *plus enclins par tempérament à se défaire de tout* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 57). R3

R3 988 REMARQUE

Les deux possibilités se trouvent réunies dans la phrase suivante : *Nous sommes dans une époque prodigieuse où les idées* LES *plus accréditées et qui semblaient* LE *plus incontestables se sont vues* [...] *contredites* [...] *par les faits* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, Pl., p. 942).

N. B. L'article reste invariable quand *le plus, le moins, le mieux* se rapportent à un verbe, à un adverbe ou à une locution adverbiale :

C'est elle qui travaille LE *mieux. Ceux qui sont venus* LE *plus souvent. C'est nous qui partons* LE *plus à regret.* — °*C'est elle qui se lève* LA *plus tard* ressortit à la langue populaire.

Cependant, lorsque *le plus*, etc. se rapportent à un syntagme prépositionnel épithète ou attribut, l'article peut varier : *Les parures* LES *plus à la mode sont celles dont je viens de vous parler* (LITTRÉ, s. v. *le*, 14°).

Lorsque le verbe *être* signifiant « se trouver » est suivi d'un adverbe précédé de *le plus*, etc., la variation de l'article est d'une langue relâchée : °*À celle qui est* LA *plus près de Dieu / Parce qu'elle est* LA *plus près des hommes* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deux. vertu*, p. 82). — Autre ex., avec *près* : M. DURAS, *Douleur*, p. 124.

Quand l'adverbe précédé de *le plus*, etc. se rapporte à un adjectif ou à un participe, Littré accepte la variation de l'article (si la comparaison se fait entre des êtres ou des objets différents) : *Les Égyptiens et les Chaldéens sont les nations* LES *plus anciennement policées.* Cela paraît assez artificiel, l'article ne pouvant guère être rapporté à l'adjectif ; comp. : ... *les nations policées* LE *plus anciennement.* — Pourtant les auteurs font parfois varier l'article : *Vous êtes la femme* LA *plus sincèrement et* LA *plus simplement grande qu'il y ait* (BARBEY D'AUR., *Ce qui ne meurt pas*, II, 14). — *Mon faible pour les films français* LES *plus complètement idiots* (A. BRETON, *Nadja*, p. 38). — Avec l'article invariable : *Réveillon était un des bourgeois de 1789 qui s'étaient* LE *plus fortement prononcés pour les droits du Tiers État* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. I, 1re partie, p. 189).

b) L'article et l'adverbe du superlatif relatif se répètent d'ordinaire dans la coordination (comp. § 986, *d*). H2

Il paraît difficile / Au regard LE *plus dur et* LE *plus immobile / De soutenir le sien* (MUSSET, *Prem. poés.*, Saule, I).

Dans la langue littéraire, parfois ni l'article ni l'adverbe ne sont répétés : *La précision* LA PLUS *savante et rigide* (BREMOND, *Poésie pure*, p. 66). — *Le peuple* LE PLUS *mobile et indocile de la terre* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 53). — LA PLUS *tendre et douce des fripouilles* (J. GENET, cit. *Trésor*, t. VII, p. 1055). — Dans l'ex. suivant, l'auteur n'a répété ni l'article ni la préposition introduisant le syntagme nominal : *Témoigner* DU *plus fier et plus stoïque amour* (A. DE NOAILLES, *Forces éternelles*, I, Verdun).

c) Le nom accompagné d'un adjectif au superlatif relatif a comme déterminant ordinaire un article défini ou un possessif :

Il a épousé LA *femme la plus aimable* (ou LA *plus jolie femme*) *que je connaisse. C'est* MON *ami le plus cher. C'est* MON *meilleur ami.* De même : *C'est* LE *meilleur des amis.*

On trouve parfois d'autres déterminants dans la langue écrite, surtout littéraire. H3

- Article indéfini : Marianne. [...] *quel mal ai-je causé ? /* Octave. UN *mal le plus cruel de tous, car c'est un mal sans espérance* (MUSSET, *Capr. de Mar.*, I, 5). — *C'est la colline de Sion-Vaudémont, faible éminence sur* UNE *terre la plus usée de France* (BARRÈS, *Colline insp.*, I, 1). — *J'ai à faire cette année à* UN *élève le plus dissipé qui soit* (JOUHANDEAU, *Essai sur moi-même*, p. 163). — *Les conceptions de Daniel Toscan du Plantier* [...] *obéissent à une logique* [...] : *le choix d'*UN *metteur en scène de cinéma le mieux approprié à une œuvre lyrique* (J. SICLIER, dans le *Monde*, 15 mars 1984). — *N'importe quel être humain peut choisir* [...] *de faire de son coin du monde* [...] UN *lieu le plus propre, le plus heureux, le plus sagement agencé possible* (YOURCENAR, interview citée dans la *Revue générale*, août-sept. 2003, p. 79).

  L'épithète est antéposée : *Il y a toujours* UNE *plus belle personne de Paris* (L. HALÉVY, cit. Nyrop, t. II, § 464). — *De deux côtés d'un triangle, celui-là est le plus grand qui est opposé à* UN *plus grand angle, et réciproquement, de deux angles d'un triangle, celui-là est le plus grand qui est opposé à* UN *plus grand côté* (LEGENDRE, *Éléments de géométrie*, cit. Damourette-Pichon, § 660).

  Le tour est plus naturel si l'adjectif au superl. est une épithète détachée : *Elle donnait difficilement à* UN *sentiment, même le plus vrai, une expression qui ne fût pas affectée* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 950). R4
- Article partitif : *C'est là* DE L'*histoire la plus délicate* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. X).
- Démonstratif : CE *plus beau de nos jours passera sans orage* (LAMART., *Médit.*, XXIV). — *La folie de* CE *plus doux des hommes* [Nerval] *était*

H2 988 HISTORIQUE

Vaugelas (p. 479*) acceptait *Il practique* LES PLUS *hautes et excellentes vertus* et ... LES PLUS *hautes et* PLUS *excellentes vertus* (parce que les adj. sont synonymes ou « approchants »), mais non *C'est l'homme* LE PLUS *riche et* PLUS *liberal du monde*, « et encore moins LE PLUS *riche et liberal* ». — Dans cet ex., les adj. peuvent être considérés comme « approchants » : †*Pour* LES PLUS *importants et* PLUS *nobles emplois* (CORN., *Cinna*, IV, 1).

H3 988 HISTORIQUE

Ex. classiques : *C'est* UNE *chose la plus aisée du monde* (MOL., *Av.*, III, 1). — *Une personne qu'il aimoit d'*UNE *passion la plus violente, la plus naturelle et la mieux fondée qui ait jamais esté* (Mme DE LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, p. 201). — *Nous avons ici* UN *maire le plus sot, le plus insolent, le plus tracassier, le plus fripon et le plus dur de tous les maires possibles* (CONDORCET, 24 oct. 1772, dans *Corresp. de Condorcet et de Mme Suard*). — †*Le plus vertueux et le plus habile ?* [...] *chacun prétend être* CE *plus vertueux et* CE *plus habile* (PASCAL, *Pens.*, 296, Pl.). — †*Que faites-vous* [...] *dans* CET *endroit* [non précisé antérieurement] *le plus reculé de votre appartement, de si laborieux* [...] ? (LA BR., VI, 12.)

R4 988 REMARQUE

On pourrait introduire des virgules dans un ex. comme : *Ils sont ainsi amenés* [...] *à présenter* UN *miroir le plus fidèle possible du vocabulaire actuel* (J. DUBOIS, L. GUILBERT, H. MITTERAND et J. PIGNON, dans le *Fr. mod.*, avril 1960, p. 87).

brutale quelquefois (HENRIOT, dans le *Monde*, 21 mai 1958). — *La musique*, CE *plus inutile des arts* (Ét. GILSON, *Société de masse et sa culture*, p. 66). A — Le tour semble plus naturel lorsque l'on reprend un superlatif exprimé auparavant : *Le plus difficile reste à faire, et je vais rêver à* CE *plus difficile* (Al. DUMAS, *Vic. de Bragelonne*, cit. Nyrop, t. II, § 464, Rem.). — *1 °Cherchez le plus grand diviseur commun aux deux termes de cette fraction ; 2 °divisez-les par* CE *plus grand diviseur* (TARMIER, *Nouvelle arithmét.*, cit. Damourette-Pichon).

- Déterminant indéfini : *Le procès de Chester est en train de mettre en évidence* CERTAINS *aspects les plus insolites de la législation britannique* (dans le *Monde*, 1966, cit. Togeby, § 259, 7).

A 988 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, PROUST, cit. Le Bidois, § 1231.

d) À côté de *Un des hommes* LES *plus* REMARQUABLES, on trouve parfois °*Un des hommes* LE *plus* REMARQUABLE.

Cela s'explique par le fait que le locuteur garde à l'esprit l'idée qu'il parle d'un être ou d'une chose particuliers. Cf. § 434. Ex. : *Un des plus grièvement* FRAPPÉ, *c'était le colonel Proctor* (VERNE, *Tour du monde*, cit. Tobler, *Mél.*, p. 301). H4 — Comp. *Un homme des plus loyal* au § 993, *g*.

H4 988 HISTORIQUE

Au XVIII[e] s. : ⁺*Je soutiens que vous êtes une des femmes du monde* LA *plus* AIMABLE, LA *plus* TOUCHANTE (MARIV., *Sincères*, XVI).

e) Renforcement du superlatif.

1° Par ***de beaucoup, de loin, du monde*** :

Il est DE BEAUCOUP *le plus riche des séminaristes* (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 26). — *C'est* DE LOIN *son meilleur roman* (*Rob.*). — *La plus belle fille* DU MONDE *ne peut donner que ce qu'elle a* (prov.).

2° Par ***tout***.

- Après l'article (ou le possessif), selon un usage qui paraît récent et surtout familier, *tout* est adverbe (cf. § 994) : *Constant est ici l'égal* [...] *du* TOUT *meilleur Mérimée* (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 85). — *Un des* TOUT *plus grands poètes français* (V.-L. SAULNIER, cité dans les *Lettres romanes*, mai 1960, p. 179). — *C'est un de nos* TOUT *meilleurs acteurs de composition* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 26 sept. 1957). — *Voici le* Roman de Genji *que Thibaudet un jour me disait* [...] *ranger avec les* TOUT *plus grands* (ÉTIEMBLE, *C'est le bouquet !* p. 228). — Comp. *le* TOUT *premier, le* TOUT *dernier* au § 639, *c*, 3°.
- Avant l'article défini (ou le possessif) pluriel H5, surtout dans l'usage familier, *tout* est prédéterminant (§ 638) : *Il devait en profiter* [...] *pour ausculter* TOUTES *les plus avenantes avec une exubérance fort peu professionnelle* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 210). — De même, avec un adjectif de sens superlatif : *Elles* [= des réflexions] *touchent à* TOUS LES PRINCIPAUX *problèmes de la linguistique* (MOIGNET, *Signes de l'exception dans l'hist. du fr.*, p. 221).

H5 988 HISTORIQUE

Tout placé devant l'article défini du superlatif était courant au XVII[e] s., non seulement au plur. mais aussi au sing. : ⁺*C'est* [...] *pour la posséder qu'on donne* TOUS *les plus grands trésors* (FÉN., cit. Haase, § 46, Rem. II). — *Joignez-y quelque bœuf : choisissez* [...] / TOUT *le plus gras du pasturage* (LA F., *F.*, XI, 1). — ⁺*Représentez-vous un jet d'eau* [...], TOUTE *la plus bouillante que vous puissiez vous imaginer* (SÉV., 28 mai 1676). — Cela subsiste dans *tout le premier* (§ 639, *c*, 3°). On employait aussi *tout* devant *des* : ⁺*La fête sera* TOUTE *des meilleures* (SÉV., 18 août 1680). — Littré (s. v. *tout*, 36°) cite encore un ex. du XIX[e] s. : *Contravention* TOUTE *des plus graves* (A. DE MONTAIGLON). — Comp. avec *premier*, sorte de superlatif : *Et quoy qu'amis, enfin, je suis* TOUT *des premiers...* (MOL., *Mis.*, I, 1.) — Ex. isolé à la fin du XIX[e] s. : *Il m'est venu* [comme cliente], TOUTE *des premières, une demoiselle bien aimable* (R. BAZIN, cit. Sandfeld, t. I, p. 422).

f) Place de l'adjectif au superlatif.

Les adjectifs qui suivent ordinairement le nom gardent cette place dans le superlatif : *L'homme le plus intrépide. La femme la plus entreprenante.*

Pour ceux qui précèdent d'ordinaire, on a le choix : *C'est* LA PLUS PETITE *maison du village. C'est la maison* LA PLUS PETITE *du village.* — Pour *moindre* et *pire*, voir § 566.

N. B. Quand l'adj. au superlatif précède le nom, un numéral cardinal peut s'intercaler entre l'article (ou le possessif) et l'adj. au comparatif : *La duchesse était* [...] *une des* DIX *plus jolies femmes de Paris* (BALZAC, *Cabinet des antiques*, Pl., p. 385). — *Mes* TROIS *meilleures amies.*

L'intercalation d'un ordinal est un usage [influencé par l'anglais] sujet à caution ; il est récent et surtout attesté dans le style des journaux : °*X est le* TROISIÈME *meilleur joueur du monde.* — °*Elle passait pour être la 17[e] plus riche femme en Grande-Bretagne* (dans le *Soir* [Bruxelles], 12 juin 1998, p. 9). — Tour régulier : *X est classé troisième joueur du monde.* — L'usage ne paraît pas mieux installé si l'adjectif au superlatif suit le nom : °*Le* TROISIÈME *département le plus riche de France* (titre dans le *Monde*, 29-30 mai 1994). Tour régulier : *Le troisième département de France pour la richesse.*

g) L'adverbe au superlatif se construit parfois avec une préposition.

1° Avec ***à***, dans les cas suivants :

Je n'exagère rien et pèse mes mots AU PLUS JUSTE (DUHAMEL, *Cécile parmi nous*, p. 61). — *Naviguez* AU PLUS LOIN *de ce dangereux compagnon* (MICHELET, *Mer*, III, 3). — AU PLUS LOIN *qu'elle retrouvât Étienne* (THÉRIVE, *Revanche*, II). — *Il*

s'entendait AU PLUS MAL *avec son chef de brigade* (MAUROIS, dans les *Annales*, déc. 1952, p. 8). — *Tenant sa bouche* AU PLUS PRÈS *de l'oreille de l'abbé Chevance* (BERNANOS, *Imposture*, p. 311). — « *Il va se marier.* » / « *Lui !* » / « *Dans un mois,* AU PLUS TARD, *avec Mlle Roque* [...] » (FLAUB., *Éduc.*, II, 5.) — *Partez* AU PLUS TÔT (*Ac.* 1935, s. v. *plus*). — *Je me croyais comme obligé de marcher* AU PLUS VITE *vers le but que je m'étais proposé* (B. CONSTANT, *Ad.*, II). — *Vous ferez* AU MIEUX (BARRÈS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 204). — *Toutes ces canailles s'en tirent* AU MIEUX (HENRIOT, dans le *Monde*, 24 juillet 1957). R5

2° Avec **de**, cela est plus rare.

Cependant, *du mieux que je peux* (ou autre forme de *pouvoir*) H6 est courant : *Je ne hasarde aucun projet et occupe* DU MIEUX QUE JE PEUX *des jours effroyablement vides* (GIDE, *Journal*, 10 oct. 1944). — Les ex. suivants paraissent faits sur ce modèle : *Le chat* [...] *les appela* DU PLUS FORT QU'IL PUT (AYMÉ, *Contes du chat p.*, L'âne et le cheval). — *Il redescendit s'habiller* DU PLUS CORRECT QU'IL PUT (QUENEAU, *Fleurs bleues*, F°, p. 122).

Du mieux possible est moins fréquent : *Il reste beaucoup à faire dans ce nouvel appartement pour l'améliorer* DU MIEUX POSSIBLE (un philologue né près de Bordeaux, lettre du 22 sept. 1966). — °*Du mieux* tout court est exceptionnel (méridionalisme ?) : *La femelle qui* [...] *brille* DU MIEUX *lors des fortes chaleurs de l'été* (J.-H. FABRE, *Scènes de la vie des insectes*, p. 252).

On dit couramment aussi, avec le possessif : *Je ferai* DE MON MIEUX, etc. — Sur le pluriel *des mieux*, voir § 993, *g*. — Sur *de plus belle*, § 965, *c*.

3° **Pour**, dans l'expression *pour le mieux* « le mieux possible » :

Arrangez cela POUR LE MIEUX (BARRÈS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 132). R6

h) **L'idée de superlatif peut être exprimée par le comparatif suivi d'une proposition corrélative (§ 986, *a*), souvent averbale, contenant des mots comme *tout*, *les autres*, etc. :**

Elle est plus grande QUE TOUTES LES AUTRES, ou, simplement, QUE LES AUTRES.

L'idée de superlatif est parfois exprimée sans adverbe de degré avec un complément introduit par *entre* et contenant le mot *tous* : *Suivi d'un seul housard* [= hussard] *qu'il aimait* ENTRE TOUS (HUGO, *Lég.*, XLIX, 4). Comp. : *Vous êtes bénie* ENTRE TOUTES LES FEMMES (*Ave Maria*). [En lat. : IN *mulieribus*.] — Voir aussi § 1001. H7

i) Des adjectifs comportant une idée comparative sont parfois transformés, hardiment, en superlatifs relatifs par l'adjonction de l'article défini :

°*La forme de gouvernement que vous croyez* LA PRÉFÉRABLE (GIDE, *Isabelle*, II). — °*La mécanique animale étant son domaine* LE PRÉFÉRÉ (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1212).

j) Complément de l'adjectif au superlatif : cf. § 361, *a*.

R5 988 REMARQUE

°*Au plus souvent* « le plus souvent, ordinairement » paraît propre à la Belgique : *La femme belge est avant tout la gardienne du foyer ; le monde pour elle* AU PLUS SOUVENT *n'a pas d'autres limites* (FR. BOVESSE, *Pour la défense intégrale de la Wallonie*, p. 151).

En Belgique, on dit aussi, avec un adjectif : °*Il y a neuf enfants, toutes* AU PLUS BELLES (D.-J. D'ORBAIX, *Cœur imaginaire*, p. 214) = plus belles les unes que les autres.

HISTORIQUE. — Ce dernier emploi s'est rencontré ailleurs. Damourette et Pichon, § 723, 1°, citent des ex. du XVIIIe s., notamment : *Votre princesse est* AU PLUS BELLE, *mais elle est trop bête* (VOISENON).

H6 988 HISTORIQUE

Du mieux qu'il peut remonte à l'anc. fr. ; *du mieux possible*, daté de 1963 (*Lar.*) par Wartburg (t. VI, 1re partie, p. 672), est déjà dans P. LAR. (1874). *Faire de son mieux* est bien attesté chez les classiques (LA F., *F.*, VI, 18 ; etc.) ; antérieurement, on disait plutôt *faire son mieux*.

R6 988 REMARQUE

En Belgique, on dit dans ce sens °*pour un mieux*.

H7 988 HISTORIQUE

La préposition *sur* (ou ses équivalents) avait le même rôle en anc. fr. (comp. lat. SUPER *ceteros clarus*, littéral. « célèbre sur les autres ») : SUR *tute gent est la tue hardie* (*Rol.*, 1660). [La trad. de BÉDIER garde la construction : SUR *tous les peuples ton peuple est hardi.*] — Encore au XVIIe s. : *Le Hibou repartit : Mes petits sont mignons, / Beaux, bien faits, et jolis* SUR *tous leurs compagnons* (LA F., *F.*, V, 18). — Au-delà, nous n'avons observé que des réalisations particulières : 1) La comparaison porte sur un verbe, et le complément introduit par *sur* est en tête de la phrase : SUR *toutes les saisons, celle-ci lui plaisait* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, II). — 2) *Sur toute(s) chose(s)* : *Ce côté romanesque et mystérieux qui me séduit* SUR TOUTES CHOSES (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, XVII). — *Les hommes qui, comme moi, tiennent* SUR TOUTE CHOSE *à l'esprit* (VALÉRY, lettre, dans le *Figaro litt.*, 9 févr. 1952). — Comp. *par-dessus tout*, ainsi que *surtout* (dont l'origine doit être cherchée dans l'emploi ici décrit).

II. LE DEGRÉ ABSOLU

989 Le degré nul.

Le degré nul s'exprime par négation : §§ 1010 et suivants.

Il peut être exprimé par des préfixes : *incomplet*, *dépourvu*.

990 Réalisation proche.

Pour indiquer que l'on approche de la réalisation, on se sert des adverbes *presque*, *quasi* ↓ et *quasiment* ↓, ainsi que *pratiquement* ↓ ; des locutions *à peu près* et *pour ainsi dire* ↓ :

Il est PRESQUE *chauve. Elle a* À PEU PRÈS *terminé sa lecture.*

Presque et *à peu près* appartiennent à l'usage général. ***Quasi*** [KAZI] et ***quasiment*** conservent dans la langue parlée comme dans la langue écrite, et pas seulement littéraire, une grande vigueur. R1

R1 990 REMARQUE

Au sujet de *quasi* et de *quasiment*, les dict. et les grammaires émettent des jugements assez contradictoires, certains allant jusqu'à considérer que *quasi* est « en voie de disparition » et que *quasiment* « ne s'emploie plus guère que dans les parodies du langage paysan » (Wartburg-Zumthor, § 719).

Farou ne dormait, ne mangeait, ni ne rentrait, QUASI, *depuis une semaine* (COLETTE, *Seconde*, M. L. F., p. 95). — *Quelque chose de décourageant qui parvenait à rendre terne,* QUASI *lugubre, jusqu'au soleil qui pénétrait par la fenêtre* (SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 148). — *Corot* [...] *avait* QUASI *disparu des murs du Louvre !* (Cl. ROGER-MARX, dans le *Figaro litt.*, 2 juillet 1960.) — *Une demeure* QUASI *seigneuriale* (GAXOTTE, *ib.*, 23 avril 1960). — *Ce film a été tourné* QUASI *clandestinement* (Cl. MAURIAC, *ib.*, 23 janv. 1960). — *Un énoncé* QUASI *instantané* (MAROUZEAU, *Précis de stylist. fr.*, p. 80). — *Je ne comprends* QUASI *rien* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 470). — *Un avertissement* QUASI *solennel* (G. ANTOINE, dans le *Fr. mod.*, juillet 1956, p. 176). — *Une opposition* QUASI *générale* (R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 125). — *Une société* QUASI *médiévale* (J. LE GOFF, dans l'*Express*, 25 mars 1983). Etc.

Les États-Unis [...] *se sont donné les deux* general tariffs, QUASIMENT *prohibitifs, de 1890 et 1897* (M. BLOCH, dans le *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg*, 1953-1954, p. 250). — QUASIMENT *porté par les sbires* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 176). — *L'état de jeune est devenu une profession, se grave* QUASIMENT *sur les cartes de visite* (IKOR, dans le *Figaro litt.*, 26 sept. 1959). — *C'est la littérature* QUASIMENT *tout entière qui devrait ici figurer* (ÉTIEMBLE, dans *Hist. des littér.*, t. I, p. 60). — *Un examen attentif* [...] *ne révèle rien, ou* QUASIMENT *rien* (P. GUIRAUD, *Structures étymol. du lexique fr.*, p. 27). — *Une bizarre mais* QUASIMENT *tendre sympathie pour leur recherche* (MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 151). — *Les marchands de journaux* [...] *restent ouverts* QUASIMENT *toute la nuit* (TROYAT, *Case de l'oncle Sam*, I, 3). — *Un domaine mental, qu'ils avaient* QUASIMENT *ignoré* (MALRAUX, *L'homme précaire et la littér.*, p. 232). — *L'anxieux Littré, qui se voyait déjà ruiné, et* QUASIMENT *à la rue avec sa famille* (A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 130). — *Il* [= l'employé de maison] *est* QUASIMENT *propriétaire de son emploi* (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 84). — *Ils* [= les écrivains] *détenaient une autorité de droit* QUASIMENT *divin* (H. NYSSEN, *Lira bien qui lira le dernier*, p. 27). Etc.

Pratiquement, souvent critiqué comme calque de l'angl. *practically*, a pénétré vigoureusement dans l'usage au XXe s., le *Trésor* et le *Robert* le reconnaissent : *L'industrie moderne permet la multiplication* PRATIQUEMENT *indéfinie* (Ét. GILSON, *Société de masse et sa culture*, p. 21). — *Dans l'orage de mai 1968, Il avait su doser souplesse et fermeté assez habilement pour que le lycée Montesquieu* [...] *ne subît* PRATIQUEMENT *aucun dommage matériel* (IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 192). — *Le français commun* [...] *a* PRATIQUEMENT *éliminé la plupart des parlers mentionnés plus haut* (VENDRYES et BENVENISTE, dans *Langues du monde*, p. 49). **A**

Pour ainsi dire (autre emploi, § 378, *f*) est, dans ce sens, signalé par peu de dict. : *L'enquête n'a* POUR AINSI DIRE *rien révélé* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *ainsi*). — *Il m'a remis une liste* POUR AINSI DIRE *complète.*

Autres formules : *J'avais ce qu'il me fallait, un ami excellent, un second mari,* AUTANT DIRE (BECQUE, cit. *Trésor*). — D'autres formules, introduites par *ou*, apportent une sorte de rectification prudente : *Il a fini son travail, ou* PEU S'EN FAUT (*Ac.* 2000, s. v. *falloir*). — *C'est un homme mort, ou* AUTANT VAUT (*Ac.* 1798-1932, s. v. *autant*). **R2** — *Les deux frères* NE *buvaient* GUÈRE QUE *de l'eau rougie* (E. DE GONC.) : cf. § 1019, *a*.

A 990 AUTRES EXEMPLES

DAMOURETTE et PICHON, t. IV, p. 564 ; VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 353 ; PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 89 ; GARY, *Tête coupable*, p. 229 ; FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 39 ; R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 135 ; F. LECOY, dans *Romania*, 1957, p. 152 ; H. WALTER, *Aventure des langues en Occident*, p. 195 ; etc.

R2 990 REMARQUE

L'*Ac.* 2001 *n'a* pas gardé cette expression, qui est nettement vieillie.

991 Le degré faible.

Le degré faible est surtout marqué par *à peine* (voir *g*), *peu* et *un peu* (voir *a*).

a) ***Peu*** présente le degré faible comme proche du degré nul, et ***un peu*** **B** **H1** comme opposé au degré nul. **R1**

Il est PEU *avare de ses compliments* est à peu près synonyme de *Il n'est pas avare de ses compliments.* — *Il est* UN PEU *avare de ses compliments* ne diffère guère de l'affirmation pure et simple *Il est avare de ses compliments.* **R2** — *J'ai* PEU *dormi la nuit dernière* équivaut à *Je n'ai presque pas dormi la nuit.* — *J'ai* UN PEU *dormi la nuit dernière* (alors que je m'attendais à ne pas dormir).

Cette distinction disparaît dans *peu après, peu avant, peu auparavant*, qui sont en concurrence avec *un peu après*, etc., souvent sentis comme plus familiers : PEU APRÈS, *l'ordre du jour appela le grand débat tant attendu* (Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 379). — UN PEU APRÈS *qu'elles soient* [cf. § 1137, *a*, 1°] *devenues muettes* (J. LEMARCHAND, dans le *Figaro*, 14 juillet 1972). — PEU AVANT *le dîner* (GIDE, *Isabelle*, IV). — UN PEU AVANT *l'heure du rendez-vous* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — UN PEU AVANT *que je n'épouse cette petite* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 182). — UN PEU AVANT *la fin du boulevard* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 27). — *L'aventure m'étant arrivée* [...] PEU AUPARAVANT

B 991 BIBLIOGRAPHIE

R. MARTIN, *Analyse sémantique du mot* peu, dans *Langue fr.*, déc. 1969, pp. 75-87.

H1 991 HISTORIQUE

Peu, du lat. *paucus*, présente diverses variantes en anc. fr. : *po, pou, poi.* Cette dernière forme, dont l'origine est controversée, est encore chez RAB. (cf. Huguet, s. v. *poy*), qui l'a prise sans doute aux dialectes qui l'ont conservée.

R1 991 REMARQUE

Sur *un peu* explétif, voir § 957, *d*.

R2 991 REMARQUE

Avec les adj. *inférieur, supérieur, antérieur, postérieur*, on dit *de peu inférieur* ou *inférieur de peu*, rarement *peu inférieur*, etc. :

Compilation [...] PEU POSTÉRIEURE *à 1342* (R. BOSSUAT, *Bibliogr. de la litt. fr. du Moyen Âge*, p. 481). — *Un peu* avec ces adj. est tout à fait courant.

(PROUST, *Rech.*, t. II, p. 278). — *La conversation qu'avaient échangée* UN PEU AUPARAVANT *Bloch et M. de Norpois* (*ib.*, p. 296). R3

Peu a des contraintes que n'a pas *un peu*.

Il est concurrencé par *pas très* dans la langue courante. Il est évité avec des adjectifs monosyllabiques. On ne dit pas **Une fille peu belle*, encore moins **Une peu belle fille* ; de même, avec *bon, fort, grand, gros*. Mais *peu* est possible avec les adj. qui se prononcent de la même façon au masc. et au fém. : *Ces procédés sont* PEU CLAIRS (dans *Rob.*, s. v. *clair*). — *La limite est* PEU NETTE (DAMOURETTE et PICHON, § 2681). — PEU DOUÉ *pour les études* (*Trésor*, s. v. *doué*). — *Une voiture* PEU STABLE (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *stable*). — *Les campagnes étaient* PEU SÛRES (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. I, p. 236). — Cela n'est pas absolu. Des ex. comme *On a servi du poisson* PEU FRAIS, *Il avait une attitude* PEU FRANCHE, *La viande de cheval est* PEU GRASSE paraissent acceptables. — *Peu* est évité aussi avec des adverbes monosyllabiques : *tôt, tard, près, loin.* H2 — En outre, *peu* n'est guère utilisé avec des adj. négatifs : *impoli, maladroit, désagréable*, etc. R4

Un peu beaucoup, un peu bien (plus littéraire) équivalent, avec une intention ironique, à *beaucoup, bien* ou même *trop* :

Six litres d'avoine [pour un cheval], *ce qui me paraît* UN PEU BEAUCOUP (É. HENRIOT, dans le *Monde*, 14 oct. 1959). — *Tout cela est* UN PEU BIEN *confus* (TOULET, *Béhanzigue*, p. 128). — *Je le trouve* UN PEU BIEN *souriant, l'Oiseau fatal* (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 200). — *Il est* UN PEU BIEN *artificiel de trouver accablante l'idée d'occuper un logis identique à des centaines d'autres* (IKOR, *Semeur de vent*, p. 61).

De même, *un peu* est parfois pour *trop, beaucoup trop* : *C'est* UN PEU *court, jeune homme !* (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 4.) — *Vous pouvez dîner et prendre le train de 10 heures. – C'est* UN PEU *juste* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 799). — De même, on dit familièrement et plaisamment : *C'est* UN PEU *peu* pour *C'est trop peu.*

b) *Un peu* connaît nombre de synonymes.

1° **Variantes de *peu* :** *un petit peu, un tout petit peu* H3, *quelque peu* (litt. pour le *Rob.* 2001), *tant soit peu* (cf. § 379, *d*), *un tant soit peu* (moins bien attesté dans les dict. H4 et les grammaires), *si peu que rien* (ex. § 985, *b*, 2°).

La tour sarrasine [...] *s'effrite par en haut,* UN PETIT PEU *chaque jour* (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 7). — *Tout cela serait bien sévère sans* UN PETIT PEU DE *terre et de verdure* (DUHAMEL, *Combat contre les ombres*, p. 23). R5 — *Chacun de nous en serait* UN PETIT PEU *moins sensé* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 671).

Pour me dissimuler UN TOUT PETIT PEU *ma mévente* (*ib.*, 8 janv. 1902). — *Est-ce que vous ne seriez pas, vous aussi, un peu,* UN TOUT PETIT PEU *contre-révolutionnaires ?* (SARTRE, *Situations VII*, p. 170.) — *Description savoureuse, mais* UN TOUT PETIT PEU *trop sarcastique* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. II, p. 458).

Un dossier [...] QUELQUE PEU *postérieur* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 329). — *Les réponses étaient* QUELQUE PEU *troubles* (A. SAUVY, cit. Togeby, § 295, 2).

Apportez une chaise que je descende un peu de cette mule [...] *; la bête est* TANT SOIT PEU *rétive* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, I, 1). — *Les formes* TANT SOIT PEU *pédantes que je sens venir sous ma plume* (FROMENTIN, *Maîtres d'autref.*, Pl., p. 741). — *Si elle avait aimé* TANT SOIT PEU *son mari, pourrait-elle supporter avec ce flegme de se trouver dans le même salon que la femme dont il a été l'amant* [...] *?* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1027.) — *Je recours* [...] *à des façons* [...] *de dire qui* [...] *rappellent* TANT SOIT PEU *ce que sont* [...] *des vocalises* (M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 114). — *Il faudrait noter le détail de tout cela qui m'échappe* TANT SOIT PEU (GREEN, *Journal*, 23 nov. 1971). H5

Tu me parais UN TANT SOIT PEU *misanthrope et enclin à la mélancolie* (MUSSET, *Fantasio*, I, 2, dans *Com. et prov.*, éd. Biré-Allem). [L'ex. est cité sans *un* dans Le Bidois, § 1173.] — *L'horreur qu'a tout homme, dont le cœur et l'esprit sont* UN TANT SOIT PEU *bien plantés, pour* [...] *les phrases stéréotypées* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXIII). [Lettre.] — *Il suffit de réfléchir* UN TANT SOIT PEU (VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, cit. *Trésor*, t. 13, p. 198). — *Ces héros-narrateurs commencent* UN TANT SOIT PEU *à ressembler à des « personnages »* (ROBBE-GRILLET, *Pour un nouveau roman*, cit. Togeby, § 647). R6

2° Autres expressions.

Un brin, un rien, un tantinet, un poil (très fam.) — Expr. plus rares, archaïques ou régionales : *Landry était* UNE MIETTE *plus grand et plus fort* (SAND, *Pet.*

R3 991 **REMARQUE**

°*Peu* (ou °*un peu*) *ensuite* n'est pas usité, malgré cet ex. : *Les phrases d'Amélie* [...] *s'éclairèrent pour moi* PEU ENSUITE (GIDE, *Symphonie past.*, M. L. F., p. 94).

H2 991 **HISTORIQUE**

Voir cependant un ex. de *peu loin* chez VOLT. dans *Rob.*, s. v. *fonder*.

R4 991 **REMARQUE**

Au contraire de *beaucoup* (§ 969, *b*, 5°), *peu* admet les degrés absolus avec *assez, bien, combien, fort, si, tellement, très, trop* (outre l'emploi régional signalé § 984, R3), etc., même *un peu* (ci-contre), ainsi que l'adv. de degré relatif *aussi*.

H3 991 **HISTORIQUE**

Un petit peu (XVI[e] s.), croisement de *un peu* et de *un petit* (voir H3), était jugé pop. par Littré ; d'autres objectaient l'inexistence de **un grand peu*. *Un petit peu* était encore ignoré en 1935 par l'Ac., qui signalait pourtant dès 1878, comme fam., la var. plus récente *un tout petit peu*. Le *Robert* 2001 et le *Trésor* ne réservent même plus ces expr. au langage fam.

H4 991 **HISTORIQUE**

Il est pourtant déjà dans celui de Richelet en 1680, s. v. *peu*.

R5 991 **REMARQUE**

Dans cet ex., *un petit peu de* équivaut à un déterminant (cf. § 626, *a*, 1°).

H5 991 **HISTORIQUE**

Voir déjà : *Je suis* TANT SOIT PEU *scandalisé de la vie que vous menez* [dit Sganarelle à D. Juan] (MOL., *D. Juan*, I, 2). Etc.

R6 991 **REMARQUE**

Voir en outre les ex. de SAND cités dans *b*, 2°.

A 991 AUTRES EXEMPLES

NODIER, *Contes*, cit. *Rob.* (*tantinet* dans l'éd. Castex, p. 563) ; F. DESONAY, *Villon*, p. 125.

H6 991 HISTORIQUE

Un petit a été usité en fr. général jusqu'au XVIIe s. : +*Il* [= l'abbé de Coulanges, oncle de l'auteur] *s'amuse à bâtir* UN PETIT, *car nous n'avons* [= il n'a] *point d'argent* (SÉV., 17 juillet 1680). Ex. de MALHERBE, MOL., LA F. dans Haase, § 98, C. En 1694, l'*Ac.* taxait cet emploi de pop. — Comp. *petit à petit* équivalent de *peu à peu*.

Fadette, II). — *Un sourire qui finit* [...] *par devenir* UN TANTET *gouailleur* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 389). A — *Il eût été parfait* [...] *si sa tête eût été* UNE IDÉE *plus grosse* (GREEN, *Mille chemins ouverts*, p. 98). — *J'ai ri* UN PETIT [dit une servante normande] (LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 30). H6 — °*Le pays ressemble* UN SI PEU *le Bourbonnais* (SAND, *Maîtres sonneurs*, XXI). — °*Je n'ai rien de ce qui annonce un homme* TANT SI PEU *différent des autres* (*ib.*, XVIII).

c) De *peu*, on rapprochera ***mal***. En dehors de quelques emplois plus ou moins figés (jusqu'à l'agglutination : *malsain, malpropre, malhonnête, malcommode*, pour lesquels le sens est presque identique à la négation), le tour n'appartient plus à la langue commune : il reste vivant dans l'Est et en Suisse ; quelques auteurs s'en servent par imitation de l'usage ancien.

Le texte MAL *satisfaisant qui sortit de cette conférence* (BARRÈS, *Diverses familles spirit. de la Fr.*, 1917, p. 99). — *Un objet que le contre-jour rendait* MAL *distinct* (DUHAMEL, cit. *Grand Lar. langue*). — *Le dominicain est* MAL *explicite sur ce qui se passa entre Bernanos et lui* (H. GUILLEMIN, dans le *Monde*, 15 déc. 1978). — *En Souabe, on dit à l'enfant* MAL *sage que l'on veut effrayer : « Obéis, sinon je fais venir les Suisses ! »* (H. BÉGUELIN, *Un faux témoin : la Suisse*, p. 202.) — *Ce témoignage est* MAL *sûr* (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 24). — *Nous assistons* [...] *à ce séisme* [...] *si* MAL *compréhensible qu'il rendrait crédit* [...] *aux légendes prophétiques* (DRUON, *Circonstances*, t. II, p. 170). — Cf. *pas mal* au § 992.

d) ***Médiocrement*** synonyme de *peu* :

Elle n'était plus que fort MÉDIOCREMENT *éprise du comte* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Le vieillard fut* MÉDIOCREMENT *aimable* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — *Je n'étais pas* MÉDIOCREMENT *fier d'avoir cueilli* [...] *la plus belle rose* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 689).

e) Les tours négatifs *ne ... guère* et *ne ... pas autrement* équivalent à *peu*.

Ne ... guère, parfois sans *ne* : cf. § 993, *d*, 2°.

Ne ... pas autrement : *Le soir me prit en pleine forêt, ce qui* NE *m'eût* PAS AUTREMENT *déplu, si j'avais trouvé quelque repère* (ARLAND, *Vivants*, p. 153). — *Après ces quelques traits préliminaires, dont vous* NE *semblez* PAS AUTREMENT *affecté* [...] (PAGNOL, *Rép. au discours de récept. de M. Achard à l'Ac. fr.*). — *Il* N'*est* PAS AUTREMENT *disposé à faire ce que vous lui demandez* (*Ac.* 2001). — Le tour existe aussi avec *sans* (*que*) : *Elle s'est décidée à aller voir*, SANS *pour cela paraître* AUTREMENT *surprise ni effrayée* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 60).

f) *Un portrait au naturel, et* DES MOINS *flatteurs* (S.-BEUVE, *Général Jomini*, p. 19), cela veut dire à l'origine « parmi les portraits les moins flatteurs ».

On a donc, dans cette analyse, un superlatif relatif d'infériorité (§ 987). Mais aujourd'hui les usagers comprennent *des moins* plutôt comme un équivalent de *peu* (ou de *très peu*) : *Je n'ai certes pas préconisé le retour à la nature, ce qui est un programme des plus vagues et* DES MOINS *réalisables* (DUHAMEL, *Confessions sans pénitence*, p. 32). — Cette évolution a pour résultat que certains accorderaient *flatteur* avec *portrait* (voir des ex. avec *des plus* au § 993, *g*) et que cette construction est possible dans des cas où il est exclu de sous-entendre un nom après *des moins* : *Cela est* DES MOINS *acceptable. Il parle* DES MOINS *correctement*.

g) ***À peine.***

« Très peu, presque pas » : *Mon père m'appela et me montra un petit enfant. J'y fis* À PEINE *attention* (SAND, *Hist. de ma vie*, Pl., t. I, p. 575). — *Le conférencier parlait d'une voix* À PEINE *audible* (*Ac.* 2001, s. v. *audible*). — Avec une indication quantitative, « tout au plus, tout juste (c'est-à-dire peu par rapport aux circonstances) » : *Elle avait* À PEINE *vingt ans quand elle a perdu ses parents. — Le comte, qui avait 130.000 francs en arrivant aux affaires, possède* À PEINE *aujourd'hui 20.000 livres de rente* (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII).

992 Le degré moyen.

Le degré moyen est exprimé surtout par des adverbes dont ce n'est pas l'emploi premier. C'est parfois un équivalent euphémique du haut degré.

Assez [qui marque surtout la suffisance : § 999, *a*] : *Elle fit une halte* ASSEZ *longue devant une ferme isolée* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Vaches). — *Je crois que je vais m'amuser* ASSEZ (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 131).

Pas mal [négation d'un adverbe de manière] : *Il n'est* PAS MAL *effronté* (*Dict. gén.*). — *Vous ne vous moquez* PAS MAL *qu'il soit heureux ou malheureux* (COCTEAU, *Parents terribles*, II, 9). — Ordinairement sans *ne* aujourd'hui (cf. § 1022, *a*, 2°) : *On s'en moquait* PAS MAL (HERMANT, *Grands bourgeois*, VII). — *Ce n'est peut-être pas tout à fait un miracle, mais ça y ressemble déjà* PAS MAL (BERNANOS, *Liberté, pour quoi faire ?* p. 263). — *Pas mal* se rapporte moins souvent à un adjectif ou à un adverbe : *Un passé qui* [...] *commence à être* PAS MAL *lointain* (QUENEAU, *Voy. en Grèce*, p. 9). R

°***Assez bien*** [d'abord adverbe de manière] en Belgique et dans le Nord de la France : *Le blason* [...] *qui diffère* ASSEZ BIEN *de celui voulu par le citoyen Brutus* (H. JUIN, *V. Hugo*, t. I, p. 138). — *Un homme* ASSEZ BIEN *plus âgé que moi* (J. BOVESSE, dans le *Guetteur wallon*, 1994, p. 112).

Passablement [d'abord adverbe de manière] : *Elle a* PASSABLEMENT *changé* (*Robert méthod.*).

Plutôt [qui exprime d'abord la préférence] : *Il donnait* [...] *un ton* PLUTÔT *vulgaire à des sentiments* PLUTÔT *nobles* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 270). — *C'était un enfant d'aspect* PLUTÔT *frêle* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6).

Relativement [d'abord « d'une manière relative »] : *Ce devait être un cercle* RELATIVEMENT *fermé, car M. Bloch avait dit que Bergotte n'y serait plus reçu aujourd'hui* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 772). L'*Ac.* 1935 ne signale pas cet emploi.

Encore et ***déjà*** devant des adjectifs en rapport avec le temps [conformément à la valeur première de ces adverbes] : *Une femme* ENCORE *jeune. Une femme* DÉJÀ *âgée.*

R 992 REMARQUE

Après l'adj. : °*Le ciel est sombre* PAS MAL (TOEPFFER, cit. *Rob.*). Helvétisme ? Comp. assez (§ 974, *a*).

993 Le haut degré.

Le haut degré (souvent appelé *superlatif absolu*), domaine de l'exagération, de l'hyperbole, dispose d'un grand choix de moyens. H1 Voir aussi § 994.

a) Les adverbes ***beaucoup***, pour les verbes, et ***très*** H2, pour les adjectifs R1 et les adverbes, appartiennent à tous les niveaux de langue.

Beaucoup devant un adj. ou un adv. appartient aujourd'hui H3 à la langue pop., à laquelle ressortissent les ex. suivants : *Elle était* BEAUCOUP *jeune, pimpante et dégagée* (SAND, *Fr. le champi*, XVI). — *Vous avez l'air* BEAUCOUP *fatiguée* [dit la servante Françoise] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 108). — *Je suis* BEAUCOUP *sensible* (PAGNOL, *Fanny*, I, I, 2). — Ex. étonnant : *J'ai honte d'en être* BEAUCOUP *responsable* (GIDE, lettre citée dans Gh. de Diesbach, *Proust*, p. 508). — *Beaucoup* est admissible avec un partic. passé considéré comme forme verbale : *Ce visage* BEAUCOUP *aimé* (CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, Pl., p. 120).

Beaucoup peut se joindre à *trop, plus, moins.* Sur *beaucoup* devant un adj. au comparatif, voir § 986, *b*.

Avec le pronom *le* représentant un adjectif, *beaucoup* s'impose (ni *très* ni *bien* ne sont acceptés) : *Aimable, il l'est* BEAUCOUP.

Très est tout à fait normal avec un partic. passé R2 employé adjectivement : *Un homme* TRÈS *distingué.* Il est aussi accepté par l'usage, en concurrence avec *beaucoup*, quand le partic. a sa valeur de passif, même quand le complément d'agent est exprimé : *Le grand-duc Michel* [...] *est très aimé dans le monde et* TRÈS *haï des soldats* (HUGO, *Choses vues*, cit. *Rob.*). — *Frédéric* [...] *n'eut pas l'air* TRÈS *ému par cette nouvelle* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Un vieux conte féerique* TRÈS *modifié par le poète français* (G. PARIS, *Littér. fr. au Moyen Âge*, 5e éd., § 58). — *Un petit speech* TRÈS *reproduit par les feuilles* (A. DAUDET, *Immortel*, XVI). — *Les aulx étaient* TRÈS *recommandés par les médecins* (P. LEBEL, dans *L'hist. et ses méthodes*, p. 680). H4

En revanche, à la voix active (de même dans les verbes pronominaux), on emploie normalement *beaucoup*, et les ex. suivants ne sont pas à imiter : *Ils ont* TRÈS *irrité le pauvre homme* (LEC. DE LISLE, trad. d'Euripide, cité et critiqué par Gide, *Journal*, 30 mai 1930). — *La mort de l'aumônier l'avait très ému* (BLOY, *Sueur de sang*, V). [Autres ex. avec le même verbe : BERNANOS, *Corresp.*, 15 mai 1944 ; GAXOTTE, dans le *Figaro*, 14-15 janv. 1978.] — *J'ai* TRÈS *peiné pour peu de chose* (BOURGET, lettre, dans *Europe*, mai 1985, p. 47). — *Vous m'avez* TRÈS *intimidé* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 186). — *Mon maître Victor Delbos, que j'ai* TRÈS *aimé !* (MALÈGUE, *Augustin*, t. II, p. 189.) — *Un homme que ce drame a certainement* TRÈS *excité dans sa jeunesse* (HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 45).

b) *Fort* et *bien* s'unissent à des verbes, à des adjectifs, à des adverbes. R3

H1 993 HISTORIQUE

Le latin se servait, pour les adjectifs, de la désinence *-issimus*, qui marquait à la fois le haut degré et le superlatif relatif : cf. § 987, H. — L'anc. fr. utilisait aussi ***par***, souvent combiné avec un autre adverbe : *Tant* PAR *ert* [= était] *blancs cum flur en estet* [= été] (*Rol.*, 3162). — *Molt* PAR *es fole* (*Renart*, éd. M., II, 261). — Il nous reste *par trop*. En outre, dans le fr. de la région liégeoise, on continue à dire °*Il est* PAR *grand* « Il est vraiment grand », etc.

H2 993 HISTORIQUE

Anciennement (parfois jusqu'au XVIIIe s. dans l'écriture manuscrite), *tres* s'agglutinait au mot suivant. Ensuite, on a remplacé la soudure par un trait d'union : c'est l'usage de l'*Ac.* de 1694 à 1835 et, par suite, celui de Littré en 1863-1872 (*Une compagnie très-agréable. Cela lui arrive très-rarement.*) En 1878, l'*Ac.* a opté pour la séparation complète.

R1 993 REMARQUE

La langue parlée familière fait parfois l'ellipse de l'adj. auquel *très* se rapporte (cet adj. a été exprimé auparavant) :

Carradine. *Je n'étais pas très agréable moi-même.* / Véronique. *Pas* TRÈS (M. ACHARD, *Patate*, I). — Henriette. *Denis est très intelligent.* / Gabrielle. TRÈS (H. BERNSTEIN, *Secret*, I, 5).

H3 993 HISTORIQUE

Autrefois, et jusqu'à la fin du XVIIe s., *beaucoup* pouvait renforcer un adjectif : *Leur sçavoir à la France est* BEAUCOUP *necessaire* (MOL., *F. sav.*, IV, 3). — ⁺*Je veux croire que vous avez écrit fort vite les deux lettres que j'ai reçues de vous, car le caractère en paraît* BEAUCOUP *négligé* (RAC., G. E. F., t. VII, p. 85).

R2 993 REMARQUE

Très avec un infinitif présent est de la langue pop. : °*Ça le fait* TRÈS *rire* (CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 225).

H4 993 HISTORIQUE

Déjà au XVIIIe s. : *Gênes était toujours* TRÈS *menacée par les Piémontois* (VOLT., cit. Girault-Duvivier, Rem. détach., s. v. *très*).

R3 993 REMARQUE

Pour *très bien, très fort*, voir § 969, *b*, 3°.

1° ***Bien***, plus affectif que *beaucoup* ou *très*, se trouve souvent dans des phrases exclamatives. [R4]

C'est BIEN *aimable d'être venu par cette horrible pluie !* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3.) — *Être* BIEN *aise* : § 565, R1. — *Cette heure me parut, hélas !* BIEN *trop longue* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 858). [R5] — *J'ai* BIEN *ri à ce film* (*Ac.* 2001).

Si le tour est négatif, on préfère *beaucoup* avec un verbe [R6] ; mais, avec un adj. ou un adv., *bien* est aussi naturel que *très*. *Ce n'est d'ailleurs pas* BIEN ÉTONNANT (BALZAC, *Pons*, LXV). — *Un* non *pas* BIEN AFFIRMATIF (E. DE GONC., *Faustin*, II). — *N'étant* BIEN SÛRE *que ce fût à elle-même que nous donnions toujours raison* (PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 22 et 959). — *L'examen n'était pas* BIEN DIFFICILE (FRANCE, cit. *Trésor*, s. v. *difficile*). — *Ce n'est pas* BIEN GÊNANT (*Rob.*, s. v. *gênant*). — *L'antiquaire ne devait pas être* BIEN *loin* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, p. 75). — *Qu'est-ce que tu as derrière la tête* [= comme arrière-pensée] *? lui demanda Valentin. / – Le dos de ma chaise, répondit Julia qui n'était pas* BIEN *grande et qui était assise dans un fauteuil* (QUENEAU, *Dimanche de la vie*, XI). [R7]

Devant *avant* ou *après*, on emploie [R8] *bien* (et non *beaucoup* ou *très*) : *Des scrupules religieux le retinrent jusque* BIEN APRÈS *que le groupe des quatre fût désuni* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 405). [R9] — *Nos germes se constituent en nous* BIEN AVANT *que nous n'ayons pu acquérir quoi que ce soit* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 33). — *Cette dame était là* BIEN AVANT *notre arrivée*, BIEN AVANT *nous* (*Ac.* 2001). — *Cet accident a eu lieu* BIEN AVANT *le tournant* (*ib.*). — *Ce n'était pas en 1960, c'était* BIEN AVANT (*ib.*). — *Ce n'est pas au carrefour, mais* BIEN APRÈS (*ib.*, s. v. *après*). [A1]

N. B. Avec le verbe *aimer*, pour les relations entre humains, la présence de *bien* ou de *beaucoup* permet de distinguer l'amitié ou la simple affection de l'amour comme passion : *Le mot « aimer » y* [dans la lettre de sa maîtresse] *serait-il ? Jamais elle ne l'avait écrit, jamais elle ne l'avait prononcé sans le faire suivre du mot «* BIEN *». – « Je vous aime* BIEN *». – « Je vous aime* BEAUCOUP *». – [...] Peut-il exister des proportions quand on subit l'amour ? Peut-on dire si on aime bien ou mal ? Aimer* BEAUCOUP, *comme c'est aimer peu ! On aime, rien de plus, rien de moins* (MAUPASS., *Notre cœur*, II, 5). — *Bien-aimé* échappe à cette exclusion.

2° ***Fort*** reste vivant dans le fr. parlé en Belgique et dans certaines provinces de France ; il est très courant dans la langue écrite :

Avec un adj. ou un adv. : *Elle étalait* [...] *de* FORT *gros seins très hâlés* (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl., p. 239). — *Rusé, cupide, tenace et, au demeurant,* FORT *brave homme* (CARCO, *Ténèbres*, II). — *Un homme* FORT *sympathique* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 302). — *J'étais frappé de trouver plusieurs garçons* [...], *plutôt grossiers, mais* FORT *doués de goût plastique* (PONGE, *Pour un Malherbe*, p. 10). — FORT *aimable et très jolie, quoique légèrement boiteuse* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *La Vallière*). — *Rendue* FORT *riche par un premier mariage avec un Américain* (M. TOURNIER, *Coq de bruyère*, p. 95). — *Il fronça les sourcils, qu'il avait* FORT *épais* (IKOR, *Cœur à rire*, p. 8). — *Hier s'est* FORT *bien passé* (*Dict. contemp.*, s. v. *hier*). — *Jeannot s'était levé* [...] *de* FORT *bonne humeur* (P. LAINÉ, *Si on partait...*, p. 36). Etc.

Avec un verbe : *Il s'en félicitait* FORT (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 116). — *Succès dont personnellement je doute* FORT (COURTINE, dans le *Monde*, 19 nov. 1979).

G. et R. Le Bidois (§ 1689) disent que *fort* s'emploie plutôt pour des choses que pour des personnes. Cet avis n'est pas corroboré par nos observations.

Ils signalent aussi que « *fort* peut être [...] modifié par un adverbe de quantité *très, trop, si* » (Le Bidois, § 1688) [H5] mais seulement avec un verbe [R10]. Dans ce cas, *fort* peut souvent commuter avec *fortement* (ce qui n'est pas permis devant un adj. ou un adv. : **fortement tard*). Ex. : *Aussi voudrais-je être grondée, pas* TROP FORT, *mais un peu* (BALZAC, *Mme Firmiani*, Pl., p. 1044). — *La comédie a réussi* TRÈS FORT (GAUTIER, cit. Plattner, t. IV, § 151). — *Mlle Léa, dont M. Bloch prisait* TRÈS FORT *le talent* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 903). — *Tu as* TRÈS FORT *envie de me tromper ?* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 113.) — La substitution de *fortement* est parfois moins facile : *Il avait* SI FORT *accoutumé de faire siennes les affirmations de son patron* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1140). — Application de la formule fam. *Ça va fort* [R11] : *Si je rapporte à Zizi les propos chagrineurs glanés à droite et à gauche, si je dis que ça ne va pas* TRÈS FORT [...] *je sais que sa colère va cliqueter* (A. SARRAZIN, cit. *Rob.*, s. v. *chagrineur*).

R4 993 REMARQUE
Que *bien* dans ce rôle soit distinct de *bien* adverbe de manière est prouvé par le fait que *bien* est apte à marquer le haut degré de *mal* : *J'ai* BIEN MAL *dormi* (HUGO, *M. de Lorme*, IV, 6). – *Il faudrait donc qu'il eût été* BIEN MAL *entouré* (BARRÈS, dans la *Cocarde*, 21 sept. 1894). – *M. Mauriac m'a* BIEN MAL *lu* (CAMUS, *Actuelles*, Pl., p. 286). – De même : *Il est* BIEN *malheureux* (GOUGENHEIM, *Dict. fondamental de la langue fr.*). – De même aussi avec *mauvais* : *Cet acteur était* BIEN MAUVAIS *dans le rôle d'Hamlet* (*Rob.*, s. v. *mauvais*, I, 2).

R5 993 REMARQUE
Au lieu de *bien trop*, on entend au Québec °*bien* [bɛ̃] *que trop* : cf. Seutin-Clas. (Cette forme de *bien* est fréquente aussi dans l'usage pop. des francophones du Vieux Continent, dans le parler pop. et même dans l'usage fam. lorsqu'il s'agit de locutions-phrases comme *Eh bien !*).

R6 993 REMARQUE
Ex. surprenant : « *Prenez un de ces bonbons, dit Françoise* [...]. */- Non, je ne les aime pas* BIEN », *dit Xavière* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 310).

R7 993 REMARQUE
Plus rarement, avec un partic. passé faisant partie d'une forme verbale : *Elle ne s'est pas* BIEN EFFAROUCHÉE *en m'entendant lui dire : « M'aimerez-vous bien ? »* (BALZAC, *Goriot*, p. 144.)

R8 993 REMARQUE
Du moins en fr. régulier, car on entend en Wallonie °*Il n'est pas parti* BEAUCOUP AVANT (ou APRÈS) *son frère*.

R9 993 REMARQUE
Les éditeurs de la Pl., pourtant prompts à corriger ce qu'ils considèrent comme fautif, ont laissé passer ce subjonctif suivant *après que*, usage assez rare au début du XXe s. Cf. § 1137, a, 1°.

A1 993 AUTRES EXEMPLES
Dans ce dict., ex. analogues à ceux de l'art. *avant*.

H5 993 HISTORIQUE
Les Le Bidois citent seulement un ex. de BEAUMARCHAIS, *Barb.* : *Pourquoi donc me déplaisez-vous* SI FORT *?*

R10 993 REMARQUE
Dans le fr. régulier du moins, car l'usage parlé régional, en Belgique notamment, n'a pas ces scrupules.

R11 993 REMARQUE
« Les choses marchent bien » : *Les super poids lourds de l'écran font exploser le box-office américain. Ça va fort !* (dans *Télérama*, juin 1988, cit. Bernet et Rézeau, *Dict. du fr. parlé*, s. v. *fort*.)

c) Un très grand nombre d'**adverbes** de manière **en -*ment*** sont susceptibles de marquer le haut degré.

Le choix varie selon les époques, selon les milieux, selon les niveaux, selon les régions. Le sens premier des adverbes n'a pas toujours beaucoup de rapport avec leur emploi pour le haut degré.

Grandement, infiniment, extrêmement, divinement, diablement, joliment, rudement, singulièrement, terriblement, carrément, vachement (très familier), *salement* (très familier ; à Paris), *drôlement*, etc. — *Toutes quatre sont* FOLLEMENT *jolies* (HUGO, *Misér.*, I, III, 13). R12

Spécialement a surtout ce sens dans des constructions négatives : *Sa sœur n'est pas* SPÉCIALEMENT *jolie.*

Excessivement (cf. § 999, *a*) « est à chaque page dans Balzac, avec le sens de *très* [...]. De même chez Flaubert, de même partout » (Brunot, *Pensée*, p. 690). Même si la formule de Brunot est un peu exagérée, l'emploi en cause est si fréquent qu'on ne saurait, malgré l'Acad. (encore en 2000 : « parfois, à tort »), taxer d'incorrection des phrases comme les suivantes R13 (comp. *trop*, *d*, 1°, ci-dessous) : *Bonhomme néanmoins, quoique* EXCESSIVEMENT *heureux* (CHAT., *Mém.*, II, V, 3). — *Le cardinal Fesch* [...], *toujours* EXCESSIVEMENT *pieux* (STENDHAL, *Mém. d'un touriste*, t. I, p. 221). — *L'archidiacre était* EXCESSIVEMENT *pâle* (HUGO, *N.-D. de Paris*, VII, 5). — *MM. de Polignac et de Rivière, de qui la conduite fut, comme chefs,* EXCESSIVEMENT *remarquable* (BALZAC, *Ténébr. affaire*, p. 61). — *On la* [= une statue] *voit d'*EXCESSIVEMENT *loin* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 333). — *Il* [= Rembrandt] *exécute* EXCESSIVEMENT *bien* (FROMENTIN, *Maîtres d'autref.*, p. 751). — *Elle* [= une observation] *est naturelle, ce qui est* EXCESSIVEMENT *rare* (FAGUET, *Politiques et moralistes du XIXe s.*, t. III, p. 8). — *D'autres se parlaient à l'oreille, se confiant des nouvelles* EXCESSIVEMENT *mystérieuses* (A. DAUDET, *Nabab*, t. II, p. 49). — *Combien de temps me donnes-tu pour plaire* EXCESSIVEMENT *à madame Pélisson ?* (FRANCE, *Orme du mail*, XIV.) — *Un peuple dont l'esprit passe pour* EXCESSIVEMENT *libre et logique* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 183). — *Le cœur est un organe* EXCESSIVEMENT *sensible aux mouvements de l'âme et même de l'esprit* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 226). A2

Énormément impliquerait obligatoirement l'idée d'un excès fâcheux, selon le *Lar. XXe s.* En réalité, l'adv. sert de superlatif à *beaucoup*, sans qu'il s'agisse nécessairement d'un excès présenté comme regrettable : *Il me faut de l'argent, beaucoup d'argent,* ÉNORMÉMENT *d'argent* (HUGO, *Misér.*, III, VIII, 20). [*Énormément de* joue le rôle de déterminant.] — *Cette loutre qui ressemble* ÉNORMÉMENT *au troisième cheval que la poste vous fait toujours payer* (BALZAC, *Paysans*, I, 5). — *On riait* ÉNORMÉMENT *de Pierre Leroux* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Nous ne nous verrons pas* ÉNORMÉMENT *cet hiver* (ID., *Corresp.*, cit. *Trésor*). — *Il tenait* ÉNORMÉMENT *à son poste diplomatique* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 46). — *Il lisait* ÉNORMÉMENT *et se tenait à l'affût de toutes les idées neuves* (R. ROLLAND, cit. *Rob.*, s. v. *affût*). — Autres ex. aux §§ 626 (déterminant) et 736 (pronom).

Deux autres restrictions sont apportées par le *Robert* 2001. 1) Devant un adjectif, ce serait un « emploi limité en fr. normal, souvent fautif ou régional [curieuse alternative] ». Il est vrai que cet emploi paraît moins fréquent qu'au XIXe s. R14 : *Cet homme extraordinaire* [...] *s'était néanmoins rendu* ÉNORMÉMENT *coupable* (J. DE MAISTRE, cit. *Trésor*). — *Modes* [...] *de perception* [des impôts] ÉNORMÉMENT *coûteux* (BALZAC, *Employés*, Pl., p. 879). — *Il se trouva en présence d'un Hercule,* ÉNORMÉMENT *nu* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XVIII). — ÉNORMÉMENT *intimidés* (BARBUSSE, cit. *Trésor*). — 2) Devant un adverbe de degré, l'emploi est simplement « contestable », sans argumentation, mais avec un ex. qui réduit la force de la contestation : *Le mélange de vrai et de faux est* ÉNORMÉMENT *plus toxique que le faux pur* (VALÉRY, *Cahiers*). — Autres ex. : *Les officiers de hussards* [...] *ne semblaient pas avoir pour les simples citoyens* ÉNORMÉMENT *plus de mépris que les officiers de chasseurs* (MAUPASS., C., Boule de suif). — *Quarante années de petitesses sagaces !... C'est* ÉNORMÉMENT *trop, déjà !...* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 551.)

Fameusement a été enregistré par l'*Ac.* en 1932, avec ces ex. : *Il est* FAMEUSEMENT *intelligent. Elle est* FAMEUSEMENT *laide.* Addition depuis 1994 : fam. Il est vrai que l'adverbe appartient surtout à l'usage parlé : les ex. du *Trésor* et du *Robert* sont tirés de dialogues ; celui-ci est même explicitement pop. : *La momignarde qui tette est* FAMEUSEMENT *gouliafre* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, 1).

R12 993 REMARQUE

On entend en Wallonie : °*Paul avait* BONNEMENT *dépassé les cinquante ans.* Comp. *largement*.

R13 993 REMARQUE

L'adj. *excessif* a suivi un chemin analogue : § 1001, *a*.

A2 993 AUTRES EXEMPLES

FLAUB., *Mme Bov.*, II, 3 ; VIGNY, *Stello*, XV ; MICHELET, *Sorcière*, t. I, p. 144 ; RENAN, *Œuvres compl.*, t. I, 1947, p. 928 ; GIDE, *Corydon*, p. 9 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 518 ; HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 1 ; etc. — [En outre, avant le XIXe s. : MONTAIGNE, I, 2 ; SÉV., 22 nov. 1679 ; MAINTENON, *Lettres*, 5 nov. 1701 ; VOLT., *Lettres phil.*, XIII ; J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 377 ; etc.]

R14 993 REMARQUE

Cela ne doit-il pas être mis en rapport avec le fait qu'*énorme*, contrairement à *fameux* et à *excessif*, n'a pas vraiment suivi l'évolution de l'adv. qui en est issu ?

d) *Adverbes divers.* H6

1° **Trop** (§ 999, *b*) prend le sens de *très, beaucoup, bien* dans certaines phrases de politesse, ainsi que dans des tours négatifs.

Vous êtes TROP *aimable. Je suis* TROP *heureux de vous rencontrer.*

Ne savoir TROP, *sans* TROP *comprendre, n'être pas* TROP *content, ne pas aller* TROP *bien, ne pas* TROP *se fier*. — Croisement entre *ne … trop* et *ne … rien* : *Celui-ci ne disait* TROP RIEN (HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 7) [= à peu près rien]. A3 — Variante suisse : °*Où je vais, […] je n'en sais* RIEN TROP (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 7). — *Ne … que trop* « bien » est courant : *Cela n'est que* TROP *vrai. Vous n'avez que* TROP *raison de vous plaindre.* — Avec une nuance de regret H7 : *Ah ! ce moment* [= une *homicide colère*], *elle* NE *se le rappelait* QUE TROP ! (E. DE GONC., *Fille Élisa*, XLVIII.) [= Elle se le rappelait bien, hélas !]

En dehors de ces cas, cette valeur est un régionalisme continuant l'usage ancien H8 : *C'est un enfant* TROP *gentil que vous avez là, Germain* (SAND, *Mare au d.*, VI). — *Vous avez bien un* TROP *joli chien, monsieur le curé* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 175). — *En murmurant que j'étais* TROP *mignon, que c'était* TROP *charmant* (SARTRE, *Mots*, p. 119). R15

2° **Guère**, qui signifie « beaucoup » à l'origine H9, s'emploie ordinairement dans un contexte explicitement négatif, soit comme auxiliaire de l'adverbe *ne*, soit sous la dépendance de *sans* ou *sans que* :

- Avec un verbe : *Je ne m'en soucie* GUÈRE (*Ac.* 2000). — *Si mon siècle se trompe il ne m'importe* GUÈRE (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, Dédic.). — *Nous mangeons comme autant de petits loups, sans* GUÈRE *parler* (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 146).
- Avec un attribut : *L'emprisonnement n'était plus* GUÈRE *pour la détenue une expiation* (E. DE GONC., *Fille Élisa*, LIV). — *Il n'est* GUÈRE *aimable* (*Ac.* 2000). — *Albertine que je ne trouvais […] plus* GUÈRE *jolie* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 12). — *Les jambes ne vont plus, les bras ne sont* GUÈRE *meilleurs* (ZOLA, *Terre*, I, 2). [Comp. *guère plus* ci-dessous.] — De même : *Cette étrange qualité de marchand de baromètres, qui n'était* GUÈRE *d'accord avec sa figure jeune et son bras en écharpe* (STENDHAL, *Chartr.*, V).
- Avec un adverbe de degré. *Guère* est courant devant *plus, moins, mieux* : *Le sacrement* [= la première communion] *ne la rendit* GUÈRE PLUS *sage* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — *La dame du logis ne sort* GUÈRE PLUS *dans la journée que le soir* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XVII). — *L'un n'est* GUÈRE MOINS *absurde que l'autre* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 29). — *Guère* est plus rare devant *aussi* ou *davantage* R16 : *Encore, ces sombres rôdeurs de la nuit […] ne montent-ils* GUÈRE AUSSI *haut* (LOTI, cit. *Trésor*). — [Françoise] *se faisait lire les communiqués auxquels elle ne comprenait rien par le maître d'hôtel qui n'y comprenait* GUÈRE DAVANTAGE (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 750).
- Avec un autre adverbe. Le *Trésor* estime *guère longtemps* normal et *guère vite* rare : *Il s'y frotte plus d'un nez morveux que j'ai mouché il n'y a* GUÈRE LONGTEMPS (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 170). — *À ce train, les peintures ne marchaient* GUÈRE VITE (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CXXVIII). — *Ce pauvre Jacques, malgré ses neuf ans sonnés, ne poussait* GUÈRE VITE (ZOLA, *Œuvre*, IX). Cette différence de jugement est-elle fondée sur la documentation du dict. ? — *Guère* négatif (cf. ci-dessous) devant *autrement* : *Cette belle et bonne fille […] apparut à mes yeux d'enfant* GUÈRE AUTREMENT *que comme une mangeuse d'homme* (M. LEIRIS, cit. D. Gaatone, *Étude du système de la négation*, p. 153). — *Guère mieux* est assez courant : *Il ne va* GUÈRE MIEUX (*Dict. contemp.*). — *Avec la brume de mer, ce plein midi-là ne valait* GUÈRE MIEUX *qu'une nuit noire* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Agonie de la Sémillante). — *Guère bien* l'est moins : *Il ne fait* GUÈRE BIEN *mousser sa religion* [pense Mme Birotteau de son mari] (BALZAC, *Birotteau*, 1). — *Vous ne l'avez* GUÈRE BIEN *reçu* (dans le *Rob.*). R17
- Avec une locution prépositive : *Les sentiments qu'on a pour elles* [= les petites danseuses de l'Opéra] *ne vont* GUÈRE AU-DELÀ *d'un peu d'amitié* (STENDHAL, *Le rose et le vert*, VI). — *Un morceau de journal qui ne remontait* GUÈRE AU-DELÀ *d'une année* (E. DE GONC., *Fille Élisa*, XLII). H10

Guère de comme déterminant, § 626, *b*, 5° ; *guère* avec la valeur d'un pronom, § 736. *Ne … guère que …, ne … plus guère, ne … guère rien* (ou *personne*) : § 1019, *a* ; *ne … pas guère* : § 1019, R1.

H6 993 HISTORIQUE

Moult (anc. fr. *mout* « beaucoup », lat. *multum*, voir aussi § 625 et H) s'emploie encore parfois par archaïsme plaisant dans la langue littéraire (Littré regrettait fort sa disparition) : *Je t'embrasse* MOULT (FLAUB., *Corresp.*, 30 mai 1855). — Il survit dans certains dialectes avec la prononciation ancienne [mu] et même dans le fr. régional, par ex. en Lorraine et en Champagne : *C'est* MOULT *beau !* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, III, 1.) — *T'es* MOULT *beau* (GAXOTTE, *Mon village et moi*, p. 119).

On signale souvent qu'*autant* et *d'autant* ont eu le sens « extrêmement, beaucoup », mais une nuance comparative semble d'ordinaire présente. Pour *autant*, les ex. que l'on cite s'accommodent du sens « le plus » (bien attesté ; comp. § 985, R1) : *Lisbonne est une des plus belles viles du monde et qui mérite* AUTANT *d'être vuë* (VOITURE, cit. Richelet). — *D'autant* accompagne presque exclusivement *boire*, et il s'agit souvent de buveurs qui s'encouragent l'un l'autre : *Quand j'y étois une fois* [= Une fois que j'étais à table], *il y faloit rester une partie de la journée et boire* D'AUTANT (J.-J. ROUSS., *Nouv. Hél.*, I, 23). — Encore dans le *Rob.* 2001 (comme vieux). — Ex. du XXe s., dans lequel *boire* est coordonné à *manger* (ce qui a été fréquent), et où il est possible de comprendre « tout autant » : *Tous en profitaient pour manger leur pleine peau* [= beaucoup (ex. avec *travailler* dans le *Trésor*)] *et boire* D'AUTANT (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 111).

A3 993 AUTRE EXEMPLE

Avec le même verbe : CHÉRAU, *Enfant du pays*, XIII.

H7 993 HISTORIQUE

Ce tour existait déjà dans la langue classique : *Vos conseils sur mon cœur n'ont eû* QUE TROP *d'empire* (RAC., *Iph.*, I, 3).

H8 993 HISTORIQUE

L'emploi de *trop* pour le haut degré était très courant jadis, notamment avec un comparatif ; on le trouve encore parfois au XVIIe s. : *Grant paour* [= peur] *a dou vent qui menoit* TROP *grand bruit* (ADENET LE ROI, *Berte*, 908). — *Lisiés souvent ce livre, car ce sont* TROP *bonnes paroles* (JOINVILLE, § 260). — *Echo […] / Qui beaulté ot* TROP *plus qu'humaine* (VILLON, *Test.*, 333-335). — *La paix est* TROP *plus belle / Et meilleure aux humains que n'est pas la querelle* (RONS., t. IX, p. 113). — *Vous vivrez* TROP *contente avec un tel mari* (MOL., *Tart.*, II, 3). — ⁺*Et puis ils* [= les boutons] *poussent tous une petite feuille ; et […] cela fait un mélange* TROP *joli de vert et de rouge* (SÉV., 19 avril 1690). — On disait notamment *trop mieux* pour *bien mieux* : voir Littré, 9° (encore chez S.-SIMON, GRESSET).

R15 993 REMARQUE

À propos d'un enfant ; mignardise plutôt que régionalisme ?

H9 993 HISTORIQUE

Guère (d'origine francique) a signifié « beaucoup » ou « très » dans des contextes non négatifs jusque dans le XVIIe s. : ⁺*En un âge où il est malaisé que ma vie soit plus* GUÈRE *longue* (MALHERBE, t. I, p. 351). — Il pouvait s'associer à *pas* : cf. § 1019, H1. — Il peut aussi, dit Littré, se construire avec *rien*, qui a alors le sens de « quelque chose » : *On ne sait* GUÈRE RIEN *de l'ensemble en toutes choses qu'à l'aide des détails* (Mme DE STAËL, *De l'Allem.*, III, 10). Cela n'est plus en usage. — Sur la variante *guères*, voir § 960.

Une autre var., *guieres*, dont Wartburg (t. XVII, pp. 469-470) relève quelques rares attestations au XVe et au XVIe s., et qui est confirmée par certains dialectes modernes, se trouve plusieurs fois dans la correspondance de MAINTENON (ex. de 1682 cité § 1004, H6).

R16 993 REMARQUE

Le *Trésor*, au mot *guère*, attribue à S.-Beuve ce passage : « *Cette comparaison, disait-il, n'est* GUÈRE TROP *forte […].* » (*P.-Royal*, Pl., t. II, p. 871.) Les guillemets et le *disait-il* montrent que S.-Beuve cite une de ses sources, qu'il nomme d'ailleurs (ce que ne fait pas le dict.) : NICOLE (1625-1695). Il est fâcheux de présenter une

Comme d'autres auxiliaires de la négation (§ 1022), *guère* a pris par contagion le sens négatif de l'adverbe *ne* qu'il accompagne d'ordinaire : « pas beaucoup, peu ».

Il gagnera 50 ou 60 francs, mais GUÈRE *plus*. — *La ville avait une demi-lieue de tour ou* GUÈRE *moins* (LITTRÉ). — *Je vais vous verser du vin*. – GUÈRE, *je vous prie* (ID.). — *J'ai rôdé autour de ces petits cottages aux poutres noires*, GUÈRE *plus hauts que les haies qui les entourent* (LARBAUD, dans le *Figaro litt.*, 7 juillet 1951).

3° *Tellement* avec un verbe construit négativement : cf. § 996, *b*, *1°*.

4° ***Prou*** « beaucoup » H18 ne subsiste plus qu'en coordination avec *peu*, dans les expressions *peu ou prou, ni peu ni prou* :

J'essaie donc d'oublier que je suis peu ou PROU *engagé dans cette bagarre* (MAURIAC, *Mémoires intérieures*, p. 208). — Avec valeur pronominale *Je n'en ai ni peu ni* PROU (*Ac.* 1935).

Certains prennent *peu ou prou* à contresens, s'imaginant que *prou* renchérit sur *peu* comme si on avait ... *ou très peu*, ... *ou pas du tout* : °*C'est assurément un livre à tirer du tas de ceux qui comptent peu ou* PROU, *et dont nous sommes accablés chaque automne* (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 17 déc. 1950). R19

e) Adjectifs employés adverbialement avec d'autres adjectifs.

1° ***Fin*** (familier), ordinairement invariable :

Nous sommes seuls, FIN *seuls* (J. RICHEPIN, *Chemineau*, I, 8). — *Quand elle était* FIN *prête* (H. DUVERNOIS, *Morte la bête*, I). — *Ils sont rentrés à l'aube, tous* FIN *saouls* (BERNANOS, *Nouv. hist. de Mouchette*, p. 140). — FIN *prêts ! dit Regoult* (VAN DER MEERSCH, *Corps et âmes*, t. I, p. 110). — *Les troupes de couverture* [...] *étaient* FIN *prêtes* (DANINOS, *Major tricolore*, p. 169). — *Octave, le garçon, dissimulait ses haricots* FIN *cuits en un journal* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, p. 250). — *Nous étions* FIN *prêts à reprendre le collier* (P. DAIX, *J'ai cru au matin*, p. 174).

Parfois *fin* s'accorde avec l'adjectif, selon l'usage ancien : *Elle* [= une balle] *était* FINE *bonne, celle-là* (DUHAMEL, *Vie des martyrs*, p. 203). — *Ils étaient* FINS *saouls* (LA VARENDE, *Man' d'Arc*, p. 212). — *Elle* [= la bête, un cochon] *est* FINE *grasse* (PESQUIDOUX, *Sur la glèbe*, p. 47). — *Aussi* FINS *saouls les uns que les autres* (VERCEL, *Ceux de la « Galatée »*, p. 25). — *Les chevaux, ils sont* FINS *prêts* (B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 194).

Fin prêt et *fin saoul* sont courants. Les autres formations sont plus occasionnelles. R20

2° Emplois régionaux :

La mer était FRANC *grosse* (GIRAUDOUX, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, II, 11). — *Il y avait toujours ce même* GRAND *beau temps* (RAMUZ, *Grande peur dans la montagne*, p. 166) cf. Thibault, Rézeau (Savoie). R21 — *Elle a l'air bizarre. Paraît qu'elle est* RAIDE *dingue* (Cl. SARRAUTE, dans le *Monde*, 25 juillet 1986). — *Honnête au point de mourir* RAIDE *pauvre* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...*, p. 100).

Beau et ***bon*** ne sont pas simplement des marques du haut degré : *Un lait* BEAU *blanc, un lait mousseux* (RAMUZ, *Farinet ou la fausse monnaie*, commun. M. Soille). — *Cette main toute froide, cette main comme de la pierre, au lieu qu'elles étaient si* BONNES *chaudes avant, si douces à tenir avant...* (ID., *Grande peur dans la montagne*, p. 218.) — *Il fait* BON *tiède* (GIONO, *Regain*, I, 4, Pl., p. 378). R22 — *À l'intérieur du lavoir* [...], *il faisait* BON *frais* (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 195). — Le jugement favorable impliqué par *beau* et souvent pour *bon* reste présent : cf. Thibault pour la Suisse romande et Rézeau pour la France voisine (*beau*) ou plus largement (des Ardennes à la Savoie, *bon*).

3° ***Tout plein*** (fam.) a été tiré de *tout plein de* fonctionnant comme déterminant indéfini (§ 627, *b*) :

Il [= un chien] *est mignon* TOUT PLEIN (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. III, p. 168). — *Je l'aime déjà* TOUT PLEIN (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VIII).

f) °***Rien*** « très » dans le langage populaire parisien (par antiphrase) :

À la sortie de l'église, il lui dit : « Tu es RIEN *chouette là-dedans »* (TOULET, *Béhanzigue*, p. 52). — *Il est* RIEN *moche son bahut, dit Zazie* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, p. 15).

telle attestation comme si elle si elle appartenait à la période que couvre le *Trésor* (depuis 1789).

R17 993 REMARQUE

Le *Robert* cite aussi cet ex. du XVII[e] s. : +*Je ne vais* GUÈRE LOIN *chercher dans mon cœur pour y trouver de la douceur pour vous* (SÉV., 16 avril 1670). Cet emploi semble encore possible aujourd'hui.

R18 993 REMARQUE

Nous avons aussi relevé chez STENDHAL des ex. où *guère* est en rapport avec un complément de temps dont il est pourtant séparé : *Cela ne pouvait* GUÈRE *durer six semaines encore* (*L. Leuwen*, LX). – *Celle* [= la livrée des domestiques] *de M. Grandet était composée en partie de drap serin, lequel* [...] *ne pouvait* GUÈRE *conserver sa fraîcheur plus d'un mois* (*ib.*).

H10 993 HISTORIQUE

Prou a été en anc. fr. un nom signifiant « profit, avantage ». Il provient du lat. vulg. *prode*, tiré du lat. *prodesse* « être utile », analysé de travers en *prode esse*.

R19 993 REMARQUE

Dans divers usages régionaux, °*en avoir prou*, c'est « en avoir assez » : *Il s'agit donc de me jeter cela* [= un enfant recueilli] *dehors* [...], *car j'en ai* PROU *et déjà trop* (SAND, *Fr. le champi*, IX). – *J'en ai* PROU *de ton Paris !* (H. VINCENOT, *Pape des escargots*, II, 3.)

R20 993 REMARQUE

Le caractère régional n'est noté par Rézeau que pour *fin* + adv. (Nord de la France), avec comme ex. : *Il fait* FIN *beau. C'est* FIN *bien comme ça* ; on souhaiterait des ex. où il s'agit plus nettement d'adv. (cf. § 787, *b*).

R21 993 REMARQUE

Cette formule, diffusée par les communiqués météorologiques, se répand en France : voir par ex. ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 21.

R22 993 REMARQUE

Comp., avec virgule : *Il fait bon, chaud* (*ib.*, II, 1, p. 386).

g) ***Des plus,*** originairement superlatif relatif (*Une vie des plus nobles* = ... parmi les plus nobles vies), sert simplement à exprimer un haut degré, ce que montrent les faits suivants.

- L'adjectif qui suit est souvent traité, non comme faisant partie d'un syntagme prépositionnel pluriel, mais comme un adjectif attribut s'accordant avec son sujet ou comme une épithète s'accordant avec le nom qui précède *des plus* :

  L'état sanitaire de cette ville [= Marseille] *et de Lyon est* DES PLUS SATISFAISANT (STENDHAL, *Corresp.*, t. VIII, p. 14). — *Bien que ma cuisine soit* DES PLUS SIMPLE (THÉRIVE, *Sans âme*, p. 176). — *M. Coutre était* DES PLUS SATISFAIT *de sa femme* (HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 3). — *La situation était* DES PLUS EMBARRASSANTE (DUHAMEL, *Maîtres*, p. 260). — *Cette version de l'incident me parut* DES PLUS VRAISEMBLABLE (ROMAINS, dans le *Figaro litt.*, 21 nov. 1959). — *Au point de vue du linguiste, l'argot, langue vivante, est* DES PLUS INTÉRESSANT (Ch. BRUNEAU, dans le *Figaro litt.*, 25 déc. 1964). — *Rimbaud, poète* DES PLUS DOUÉ (M. COHEN, *Hist. de la langue fr.*, p. 293). — *Le texte* [...] *est souvent des plus incorrect* (J. BOREL, dans Verl., *Œuvres en pr.*, p. XII). — Avec un sing. distinct phonétiquement du plur. : *Le gros public s'étonne toujours qu'un homme, sur un point, puisse être extravagant, et sur tous les autres* DES PLUS NORMAL (MONTHERL., *Carnets*, cit. Georgin, *Jeux de mots*, p. 74). — *Un* Je suis perdu ! *des plus* THÉÂTRAL (Fr. LALANDE, dans la *Revue générale*, août-sept. 2004, p. 9).

  Le pluriel reste cependant très fréquent R23 :

  L'intérêt était des plus MINIMES (STENDHAL, *Corresp.*, t. IX, p. 269). — *Notre souper fut des plus* SIMPLES (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 268). — *Une circonstance des plus* VULGAIRES (FROMENTIN, *Domin.*, I). — *La nuit est des plus* OBSCURES (GIDE, *Voy. au Congo*, p. 33). — *La question est des plus* SIMPLES (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 92). — *L'outillage des praticiens qui taillaient ces meubles est des plus* SIMPLES (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 223). — *L'enterrement fut des plus* SIMPLES (BILLY, *Narthex*, p. 209). — *Ils assurait à cette femme* [...] *une vie des plus* AGRÉABLES *et des plus* RASSURANTES (SAGAN, *Yeux de soie*, p. 8). — *Une chose des plus* IMPORTANTES (H. NYSSEN, *Lira bien qui lira le dernier*, p. 81). — Avec un plur. distinct pour l'oreille : *Je le tiens pour un écrivain des plus* MORAUX (FRANCE, *Vie littér.*, cit. Deharveng, t. II, p. 189).
  De même, avec des superlatifs synthétiques : *J'en passe, et* DES MEILLEURS [dit don Ruy Gomes, en interrompant la présentation des portraits de ses ancêtres] (HUGO, *Hern.*, III, 6). [Voir § 221, R1.] — *Au grand dommage de son foie qui n'avait jamais été* DES MEILLEURS (MAUROIS, *Lélia ou la vie de G. Sand*, p. 87).

- Quand *des plus* se rapporte à un pronom neutre ou à un infinitif, il ne peut s'analyser comme équivalent de *parmi les plus* (et impliquer l'ellipse d'un nom exprimé auparavant) :

  Il s'est vraiment voué à ne rien faire, ce qui n'est pas DES PLUS AISÉ (JALOUX, dans les *Nouv. litt.*, 7 juillet 1934). — *Il lui était* DES PLUS PÉNIBLE *de recevoir leurs adieux* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, p. 132). — *C'était, en effet,* DES PLUS INTÉRESSANT (VIALAR, *M. Dupont est mort*, p. 176). — *Lire est* DES PLUS AGRÉABLE.
  Dans ce cas, le pluriel est un peu surprenant, mais il se trouve pourtant : *Ce n'est pas des plus* COMMODES (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. III, p. 221). — *Ceci, qui me paraît des plus* IMPORTANTS (GIDE, *Journal*, 27 nov. 1946). — *Ce que je connais du meilleur nom est des plus* FRANCS *sur ses intérêts* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, II, 1). — *C'est aussi des plus* EXCITANTS (HENRIOT, dans le *Monde*, 23 avril 1958). — *Tout ce qui se passe là est des plus* PROSAÏQUES (J.-J. GAUTIER, dans le *Figaro litt.*, 21-27 sept. 1970). — *Trouver un coin paisible n'y est pas des plus* FACILES (ECHENOZ, *Je m'en vais*, p. 11).

R23 993 **REMARQUE**

Le pluriel se trouve même parfois chez des auteurs que nous avons cités pour le sing.

- *Des plus* est joint à un adverbe, l'ensemble se rapportant à un verbe (ce qui rend impossible l'ellipse dont nous parlons ci-dessus ainsi que toute variabilité) :

  Nous l'avons saisi DES PLUS TARD (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, II). — *Si je pensais à ce que vous dictez, j'écrirais* DES PLUS MAL (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, I, 1).

Des mieux H11 s'emploie aussi avec le sens « très bien », donc comme antonyme de *des plus mal*. Le Robert présente cet emploi comme vieilli : *Voilà qui est des mieux* (MAETERLINCK, *Oiseau bleu*, I). — *Voilà qui va* DES MIEUX (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 2 juillet 1953). — Si *des mieux* précède un partic. passé (ce qui est moins vieilli), ce partic. s'accorde ou non avec le nom auquel il se rapporte (comp. pour *des plus* ci-dessus) : *L'exemple est* DES MIEUX *choisi* (Ch. DU BOS, *Dialogue avec A. Gide*, p. 178). — *Le docteur est des plus intelligents,* DES MIEUX CULTIVÉS, *des plus instruits* (GIDE, *Journal*, 6 avril 1943). — Dans ce dernier ex. s'agit-il vraiment d'un partic. ? Dans le suivant, c'est un adj., mais un peu particulier (cf. § 983, *c*) : *Le café* [...] *n'était pas des plus sûrs ni* DES MIEUX FAMÉS (BERNANOS, *Crime*, I, 3). — Si le partic. se rapporte à un pronom neutre, le sing. est préférable : *Cela est* DES MIEUX CHOISI.

h) Autres expressions du haut degré.

- Les comparaisons figées : *blanc comme neige, noir comme jais* (cf. § 204), *fort comme un Turc, fier comme Artaban* (§ 182, *a*), *pleurer comme une Madeleine*, etc. La connaissance des réalités auxquelles se réfère la comparaison n'est pas requise, ce qui montre bien qu'il s'agit simplement de marquer le haut degré. — La comparaison peut même être d'une généralité absolue : *Il est maigre* COMME TOUT, *ce paroissien-là !* (HUGO, *Misér.*, IV, VI, 2.) — Cf. : *Une rédaction* ON NE PEUT PLUS *succincte* (§ 299, *b*, 2°).
- *Tout ce qu'il y a de* (§ 249, *b*, 2°) : *C'est une femme mariée,* TOUT CE QU'IL Y A DE SÉRIEUSE (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 813). — *M*[me] *de Guermantes va être* TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS HEUREUSE (*ib.*, t. II, p. 416). — *Tout ce qu'il sait* (§ 821, *l*) : *Il pleure* TOUT CE QU'IL SAIT.
- Locutions diverses : *La police est vigilante* EN DIABLE *en pays autrichien* (STENDHAL, *Chartr.*, XI). — Dans la langue familière, *Je ne connais que lui* = Je le connais très bien. Cf. § 1018, *d*. — *Et tout* : § 221, *a*, 6°-7°. *Au grand jamais* : § 969, *b*, 2°. Etc.
- Locutions régionales.

  °***Autant comme autant*** : *Faire l'amour ? Non, merci. Je l'ai faite* AUTANT COMME AUTANT (O. GAGNON, cit. Seutin-Clas). — Ex. où la locution a le rôle d'un pronom (cf. § 736) : *T'as dû lui en connaître toi des maîtresses, hein dis Léon ? /* [...] */ –* AUTANT COMME AUTANT ! *qu'il lui a répondu fermement, mais tu sais... Lui d'abord... Il est pas difficile !...* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 515.) — *Des coups de poing entre excités,* AUTANT COMME AUTANT [...]. *Mais des batailles en règle avec armes dangereuses, non* (IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 21). R24

  °***Bien*** [bẽ] ***manque*** au Québec : *J'suis* BEN MANQUE *fâché contre toi* (dans Seutin, p. 325). Signifie aussi « certainement ». Voir Wartburg, t. VI, 1[re] partie, p. 142 (en Saintonge) et note 14 (« développement sémantique obscur »).

  À plein temps à propos de la pluie ou de la neige : *Il pleut* À PLEIN TEMPS (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 204). — *Il neigeait* À PLEIN TEMPS (GUÈVREMONT, cit. Seutin-Clas, qui traduisent « sans arrêt »). — Cf. Rézeau, p. 964 (Ouest et Doubs, mais aussi Louisiane), « abondamment », trad. plus vraisemblable que « jusqu'au bout de l'horizon » (Wartburg, t. XIII, 1[re] partie, p. 189). R25
- Formules verbales hyperboliques. *Mourir de peur, de rire.* — *Villes pleines à craquer* (SAINT EXUPÉRY, cf. § 915, *a*, 1°). — *Plus beau que moi, tu meurs !* titre d'un film de Ph. CLAIR, 1982, qui a popularisé la formule. R26 — Plus rarement avec *moins* : *Moins romantique que Renoir* [le peintre], *tu meurs* (SOLLERS, dans le *Monde*, 12 juillet 2002, p. I).
- Formations lexicales (§ 186, *b*) : ARCHI*fou*, EXTRA*fin*, HYPER*sensible*, SUPER*fin*, ULTRA*chic*. R27
- Formes synthétiques en *-issime* pour les adjectifs (§ 570), en *-issimo* pour les adverbes (§ 970, *c*) ; parfois pour des noms (§ 1001, *c*).

H11 993 HISTORIQUE

Vaugelas (p. 123) jugeait très basse l'expression *des mieux* (avec un verbe). Elle est chez SÉV. : ⁺*Il cause* DES MIEUX (18 mars 1671), chez CORN., MOL. et MAINTENON (cités par Haase, p. 312), chez RAC. (G. E. F., t. VI, p. 440). – Pour l'accord du partic. passé, notons ces ex. : *Ung des plus haults barons de France et* DES MIEUX ENLIGNAGIÉ (JEAN LE BEL, *Chron.*, S. H. F., t. I, p. 95). – *Je vous en promets à chacune un* [exemplaire], et DES MIEUX RELIEZ (MOL., *Préc.*, IX). – ⁺*Un grand et beau carosse* [...] ÉTOFFÉ DES MIEUX (SÉV., 11 mai 1683).

R24 993 REMARQUE

Cf. Rézeau (« surtout Centre-Ouest »), qui mentionne aussi une var. de l'Allier : *J'ai des sous* AUTANT QU'AUTANT (R. FALLET).

R25 993 REMARQUE

Var. : *Il pleuvait* À TEMPS PLEIN (M.-Cl. MOREL, trad. de : P. Muller, *Avec les femmes on ne sait jamais*, p. 9).

R26 993 REMARQUE

Cette formule vient probablement du langage des pieds-noirs (rapatriés d'Algérie), selon Bernet et Rézeau, *Dict. du fr. parlé*.

R27 993 REMARQUE

Ces composés sont agglutinés dans les dict. récents (même pour l'*Ac.* pour les trois premiers), mais les formations plus occasionnelles ont souvent un trait d'union.

- Le redoublement : *Tapis dont les dessins* SERRÉS, SERRÉS, *ont pour nous je ne sais quoi d'énigmatique* (LOTI, *Vers Ispahan*, p. 235). — Cf. § 373, *a*.
- Nominalisation de l'adjectif (avec l'article indéfini *un*) : *Votre escalier est d'*UN RAIDE ! (CURTIS, *Jeune couple*, p. 194.) Cf. § 196, *a*, 2°.

994 Le degré complet.

a) Le degré complet s'exprime par les adverbes *totalement, entièrement, complètement, absolument, tout à fait.* R1 — Voir aussi § 993, *e*.

L'*Ac.* 1935 cite ***du tout au tout*** seulement dans la formule *Il y a une différence* DU TOUT AU TOUT, qu'elle glose (avec un double pléonasme) : « se dit De deux choses que quelqu'un compare ensemble et qui diffèrent extrêmement l'une de l'autre ». La locution a des applications plus variées : *Ce serait se méprendre* DU TOUT AU TOUT (BLONDEL, cit. *Trésor*, s. v. *tout*[3]). — *Il s'en faut* DU TOUT AU TOUT (FRANCE, *ib.*). H1

Dans une autre partie de l'article, l'*Ac.* signale ***du tout*** comme renforcement de la négation (*Il n'aura rien* DU TOUT, etc. : cf. § 1017) et aussi comme une réponse elliptique négative (*Ferez-vous cela ?* DU TOUT : cf. § 1108, *c*, 1°). L'*Ac.* ignore *du tout* « complètement », que l'on trouve encore sporadiquement dans des phrases ou propositions affirmatives (mais souvent l'idée sous-jacente est négative) : *Une orthographe phonétique est* DU TOUT *impossible* (BOULENGER et THÉRIVE, *Soirées du Grammaire-Club*, p. 12). — *Je renonçai à le* [= un ouvrage, qu'il avait pensé édulcorer] *publier* DU TOUT (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 586). — *À ton âge* [...] *on peut changer* DU TOUT *en quinze jours* (ID., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 241). — *Non que je m'inscrive (il s'en faut* DU TOUT*) parmi les admirateurs de cette satire* (AMBRIÈRE, dans le *Figaro litt.*, 24 mai 1947). — Archaïsme littéraire ? Il étonne sous la plume d'un linguiste, qui s'en sert volontiers : *L'idéal que vise un dictionnaire de langue est* DU TOUT *contraire à celui qui préoccupait Hatzfeld et Darmesteter* (R.-L. WAGNER, *Vocabul. fr.*, t. I, p. 152). Le *Trésor*, s. v. *tout*[3], cite France (DU TOUT *semblable* ; même formule chez PAULHAN, cit. *Rob.*, s. v. *tout*, III, B) et le volume *Jeux et sports* de l'*Encycl. de la Pléiade* (*Il s'en faut* DU TOUT).

Les dict. ne signalent pas que la loc. a parfois un sens comme « le moins du monde, en quelque façon », qui peut être comparé aux auxiliaires de négation pris dans un sens positif (§ 1021) : *Jugeant ma grand'mère peu souffrante ou ignorant même qu'elle le fût* DU TOUT (PROUST, *Rech.*, t. II, pp. 307-308). — *Vous me permettrez d'examiner tout à l'heure s'il y avait là sacrifice* DU TOUT (GIDE, *Corydon*, p. 159). H2

b) L'indéfini ***tout*** (§§ 637-640 et 766) s'emploie aussi adverbialement. B

1° ***Tout* + adjectif,** qui reste invariable dans cet emploi, sauf devant un mot féminin commençant par une consonne ou se comportant comme s'il commençait par une consonne (phénomène de la disjonction [§ 47], réalisé notamment par *h* aspiré). H3

Les pensées, les émotions TOUTES *nues sont aussi faibles que les hommes* TOUT *nus. / Il faut donc les vêtir* (VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 546).

Ex. où *tout* est invariable : *Les murs* TOUT *entiers, la maison* TOUT *entière. Les maisons* TOUT *entières.* — *Elles* [= les femmes] *veulent porter* TOUT *crus des titres d'hommes* (BRUNOT, cité au § 487, *c*, 2°). — *Je l'ai trouvée* TOUT *habillée* (DURAS, *Amante anglaise*, p. 18). — *Ils sont* TOUT-*puissants.* — De même : *Les* TOUT *petits.*

Ex. où *tout* varie : *Mais n'te promène donc pas* TOUTE *nue* (titre d'un vaudeville de G. FEYDEAU). — *Cette intarissable adolescence qui continuait à passer,* TOUTE *hérissée de drapeaux rouges* (MALRAUX, *Temps du mépris*, p. 110). — *Elle est* TOUTE-*puissante.* — *Ces célibataires parisiennes qui* [...] *font leur dîner, le mangent* TOUTES *seules* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — Avec un nom employé adjectivement (fam.) : *Vous semblez* TOUTE CHOSE, *vous tremblez... Vous avez peur ?* (OBALDIA, *Du vent dans les branches de sassafras*, II, 3.)

La même règle s'applique dans le tour *tout ... que ...* exprimant la concession (§ 1149, *a*, 4°) : TOUT *chrétiens qu'ils étaient restés* (HENRIOT, dans le *Monde*, 25 juillet 1951). — TOUT *habiles et* TOUT *artificieux qu'ils sont* (*Ac.* 1935). — TOUT *étonnée qu'elle était.* — TOUTE *peu éclairée que la prétendaient les adversaires* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, V, 11). — TOUTE *vertueuse et* TOUTE *tendue à la sainteté qu'elle est* (LACRETELLE, *Silbermann*, p. 118). — TOUTES *hardies qu'elles sont,* TOUTES *hautaines qu'elles paraissent.*

R1 994 REMARQUE

En outre, ***droit*** en Suisse romande : °*Il est* DROIT *fou.* °*On n'y voit* DROIT *rien* (dans Thibault, p. 339). Cf. § 963, R19.

H1 994 HISTORIQUE

Pour *du tout au tout*, l'*Ac.* répète d'édition en édition le texte de 1694. — On a dit d'abord, et jusqu'au XVIe s., *de tout en tout*. Survivance apparemment régionale : *C'est joli* DE TOUT EN TOUT [d'une femme] (SAND, *Maîtres sonneurs*, XII).

H2 994 HISTORIQUE

Du tout « tout à fait » dans un contexte positif (pour le contexte négatif, voir § 1017, H) remonte à l'anc. fr. ; Wartburg, t. XIII, 2e partie, p. 122, considère BOSS. comme la dernière attestation. — Pour le sens « en quelque façon », comp. : *Et d'un homme de bien il sçait trop bien l'office, / Pour se vouloir* DU TOUT *opposer à Justice* (MOL., *Tart.*, V, 4).

B 994 BIBLIOGRAPHIE

Voir les ouvrages D'ANDERSSON sur *tout* cités au § 637.

H3 994 HISTORIQUE

Alors qu'auparavant *tout* variait ordinairement en nombre et en genre, la règle concernant tout devant un fém. n'a été consacrée par l'*Ac.* qu'en 1704 (quoiqu'on trouve parfois *tout entière* avant cette date : par ex., CORN., *Rodog.*, II, 2). Il est donc inutile de relever des manquements à l'époque classique. Mais ils restent très nombreux au XVIIIe s. : *toute entière*, par ex., se lit chez S.-SIMON (*Mém.*, Pl., t. III, p. 1166), chez DID. (*Neveu de Rameau*, p. 78), chez TURGOT (*Étymologie*, p. 2), etc.

Devant un masc. plur., Vaugelas avait déjà prescrit l'invariabilité : « C'est une faute que presque tout le monde fait, de dire, *tous*, au lieu de *tout* » (p. 95). Cette « faute » reste fréquente au XVIIe s. : *Tes yeux ne sont-ils pas* TOUS *pleins de sa grandeur ?* (RAC., *Bér.*, I, 5.) — *Et ses écrits* TOUS *seuls doivent parler pour lui* (BOIL., *Sat.*, IX) [TOUT *seuls* dans certaines éd.]. — Elle se rencontre encore au XVIIIe : +TOUS *réunis qu'ils sont, ils ne se mêlent point* (MARIV., *Marianne*, p. 226). — *Nos Philosophes se regardent* TOUS *étonnés* (VOLT., *Lettres phil.*, XIII, addition de 1748).

La règle a partiellement un fondement phonétique : *toute nue* se prononce évidemment [tut ny] ; *tous entiers, toutes entières* (qui existent avec la valeur pronominale de *tous* : *Ils sont tous* [tus] *entiers* = *Tous sont entiers* ; § 766, *b*, 2°) se prononceraient autrement que *tout entiers, tout entières.* — Ce qui n'est pas phonétique, c'est le traitement devant un féminin singulier à initiale vocalique : *tout entière* et °*toute entière* se prononcent de même.

Cette exception explique que l'on trouve dans l'imprimé des formes comme °*toute entière.* Mais elles restent bien moins fréquentes que les graphies régulières. On doit penser dans la plupart des cas à des négligences typographiques, comme le montrent les divergences chez un même auteur d'un livre à l'autre, d'un passage à l'autre ou d'une version à l'autre : °*Je suis* TOUTE *entourée de coups de fusil* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, Garnier, 1957, p. 18) [le manuscrit porte : *tout*]. — °*Elle est* TOUTE *entière ainsi résumée* (CAMUS, *Mythe de Sisyphe*, p. 53) [TOUT *entière* (Pl., p. 123)]. R2

N. B. Dans certaines phrases, il faut consulter le sens pour reconnaître la valeur de *tout* :

Ils sont TOUT *petits* (tout à fait petits). *Ils sont* TOUS [tus] *petits* (tous sont petits). — *Cette mère est* TOUT *à son devoir* (tout à fait à son devoir). *Elle est* TOUTE *à ses enfants* (toute sa vie, toute sa tendresse sont à ses enfants). On distingue souvent (mais c'est assez artificiel – et dangereux !), s'agissant d'une femme : *Je suis* TOUT *à vous* (simple formule de politesse) et *Je suis* TOUTE *à vous* (déclaration d'amour).

Quand les syntagmes prépositionnels *en noir, en sueur,* etc. sont précédés de *tout*, on a le choix, au sing., entre *Elle est* TOUT *en noir* (*tout* considéré comme un adverbe) et *toute en noir* (*tout* considéré comme épithète détachée : § 639, *a*, 2°). Au plur., *Elles sont* TOUTES *en noir* (= toutes sont en noir) doit être distingué de *Elles sont* TOUT *en noir* (= entièrement en noir).

En particulier, ***tout autre*** a deux interprétations à distinguer : *tout* est déterminant et variable quand il signifie « n'importe quel » (et *autre* pourrait être placé après le nom) ; *tout* est adverbe et invariable quand il signifie « tout à fait ».

Tout déterminant : TOUTE *autre histoire est mutilée, la nôtre seule est complète* (MICHELET, *Peuple*, p. 246). — TOUTE *autre vue eût été mesquine* (BAINVILLE, *Bismarck et la Fr.*, p. 159). — *J'ai parlé de* TOUTE *autre chose que des livres* (PROUST, *Pastiches et mélanges*, p. 242). R3 — *À nous cette grande Coopérative de guerre, pour détruire* TOUTE *autre chose que Dieu !* (CLAUDEL, *Messe là-bas*, p. 14.)

Tout adv. : *Les villes et villages ont ici une* TOUT *autre apparence* (CHAT., *Voy. en It.*, Pl., p. 1435). — *Une* TOUT *autre idée vint traverser mon esprit* (NERVAL, *Filles du feu*, Sylvie, XI). — *Le sanctuaire* [...] *a de* TOUT *autres proportions* (GAUTIER, *Roman de la momie*, p. 40). — *Il y a de* TOUT *autres aspects* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 58).

Tout est aussi un adv. quand il précède l'article indéfini : *Ce serait* TOUT *une autre étude* (P. HAZARD, *Les livres, les enfants et les hommes*, p. 60). R4

2° **Tout + adverbe** ou locution adverbiale.

α) **+ adverbe.** Dans la langue courante, *tout* s'emploie

- Devant certains adjectifs monosyllabiques pris adverbialement : *bas* et *haut, court, droit, juste, net, sec.* — Sur *tout plein* : voir § 993, *e*, 3°. *Tout rond* : § 963, *f*, 2°.

  Il faut aussi reconnaître une valeur adverbiale à l'adjectif dans la locution-phrase *Tout doux* « Calmez-vous ». Dans le même sens, *Tout beau* est d'une langue plus recherchée : TOUT BEAU ! [...] *Vous me donneriez la moitié de votre fortune que je ne saurais aller plus vite* (GREEN, *Varouna*, II, 5).

- Devant certains adverbes en *-ment* : *autrement, dernièrement, différemment, doucement, justement, naturellement, pareillement, particulièrement, récemment, simplement, spécialement.* — *Tout bêtement* et *tout bonnement* s'emploient comme synonymes de *simplement* : *Je ne vais pas chercher à faire du tourisme, je vais rentrer* TOUT BÊTEMENT *par l'autoroute* (PICOCHE et ROLLAND, *Dict. du fr. usuel*). — *Il s'était* TOUT BONNEMENT *trompé de jour* (*Ac.* 2001). R5 — *Tout uniment* se passe rarement de *tout*, lui aussi, et il peut être glosé par « simplement » : *On est* TOUT UNIMENT *un bon libertin, encore solide, et paillard à souhait*

R2 994 **REMARQUE**

Les manquements sont plus rares au pluriel (parce qu'ils contredisent la prononciation) : °*Ces familles grecques qui se déplaçaient* TOUTES *entières* (MORAND, *Lewis et Irène*, II, 7). — °*Revues* TOUTES *entières consacrées à célébrer la « culture dace »* (B.-H. LEVY, dans la *Règle du jeu*, mai 1990, p. 42).

R3 994 **REMARQUE**

Autre chose ayant souvent le rôle d'un pronom grammaticalement masculin (§ 764, *a*), *tout autre chose* est parfaitement défendable.

R4 994 **REMARQUE**

Accord irrégulier : °*C'est* TOUTE *une autre manière* (BERNANOS, *Corresp.*, 3 mai 1935). — Au demeurant, ce tour est plus rare que chez les classiques. Il est exceptionnel avec un adj. qui n'est pas *autre* : *C'était là* TOUT *un* GROS *événement* (ZOLA, *Conq. de Plassans*, V).

R5 994 **REMARQUE**

L'*Ac.* 2001 signale que *bonnement* sans *tout* est vieilli. Les écrivains s'en servent sporadiquement : *Quand il manqua son cours,* [...] *ses élèves, après l'avoir un peu attendu, allèrent* BONNEMENT *se promener* (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, III, 1).

(COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1082) ; mais c'est de la langue littéraire. Celle-ci joint occasionnellement *tout* à d'autres adverbes.

- Devant *aussi* et *aussitôt*, *ensemble*, ainsi que des prépositions employées sans régime : *contre*, *devant*, *auprès*, *autour* (plus fréquemment que *autour* seul), *devant*, auxquelles on peut assimiler *près*. R6
- Sur le tour *un des tout plus grands poètes*, voir § 988, *e*, 2°. On dit aussi *un des* TOUT *meilleurs poètes*. On peut en rapprocher *le tout premier*, issu de *tout le premier*, § 639, *c*, 3°.

β) **+ locution adverbiale.**

Tout à coup et *tout d'un coup* (§ 1006, *f*), *tout à fait*, *tout à l'heure* (§ 1005, *i*), *tout d'abord*, *tout de bon* (§ 966, *b*), *tout de go* (§ 965, *a*), *tout de même* (§ 1032, 3°), *tout de suite* (§ 1006, *b*, 1°), °*tout par une fois* (§ 1006, *c*). R7

Tout de son long, à peu près évincé par *de tout son long* : § 639, *c*, 2°. — On dit aussi, simplement, *de son long*, quoique plus rarement (l'*Ac*. l'a signalé de 1835 à 1935, puis y a renoncé en 2000), parfois appliqué à des choses : *D'autres* [bouleaux] *encore avaient fini leur vie*, [...] *étendus* DE LEUR LONG, *tout blêmes sur le terreau noir* (GENEVOIX, *Raboliot*, II, 4). A1 Autre synon. encore, *tout du long*, peu fréquent : *Elle se coucha* TOUT DU LONG *sur son lit* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 8). — *Ça lui paraît* [...] *malhonnête d'être étendu* TOUT DU LONG *devant cette femme* (GIONO, *Regain*, I, 4). — Cette dernière expr. s'emploie plutôt pour des choses : *Il connaissait l'existence humaine* TOUT DU LONG (FLAUB., *op. cit.*, II, 3). — *De madame Laure et de Crainquebille qui échangèrent encore plusieurs injures* [...] *et qui eussent égrené* TOUT DU LONG *leur chapelet, si un agent* [...] (FRANCE, *Crainquebille*, VI). — *Un fossé dont la terre extraite forme le tertre dressé* TOUT DU LONG (PESQUIDOUX, cit. *Trésor*). Il est vrai que l'usage préfère pour les deux premiers ex. *tout au long* et pour le 3e *tout le long*. L'*Ac*. mentionne encore en 2000 la loc. prép. *tout du long de*, mais en renonçant aux ex. donnés depuis 1694 : *Allez* TOUT DU LONG *de l'eau*, *Il s'est diverti* TOUT DU LONG *de l'année*. R8

Quand *tout* précède des expressions comme *d'une pièce*, *de travers*, *d'une traite*, *d'un bloc*, *d'un jet*, *d'une venue*, etc. on le laisse invariable lorsque ces expressions, prises comme locutions adverbiales, sont rapportées à un verbe :

Elle se dressa debout TOUT *d'une pièce* (HUGO, *Misér.*, I, V, 13). — *Cette sacro-sainte antiquité n'est peut-être pas à avaler* TOUT *d'une pièce* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 10). — *La phalange se mouvait* TOUT *d'une pièce* (*Ac.* 1935). — *Et lui-même, d'ailleurs, m'avait raconté l'histoire* TOUT *d'une traite* (LACRETELLE, *Silbermann*, p. 152). — *Il la* [= une phrase] *débita* TOUT *d'une haleine* (HUGO, *N.-D. de Paris*, VII, 8). — [*Tout* est invar. dans *tout de son long* : ex. de FLAUB. au § 639, *c*, 2°.]

Quand ces expressions sont rapportées à un nom ou à un pronom, *tout* est traité soit comme adverbe, soit comme adjectif (cf. *a*) :

Je suis une femme, [...] *je ne suis pas* TOUT *d'une pièce* (HUGO, *M. Tudor*, III, I, 4). — *Ma cravate était* TOUT *de travers* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 859). — *Ces âmes* TOUT *d'une pièce* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VII, p. 68). — *Ces gens* TOUT *d'une pièce* (DUHAMEL, *Lettres au Patagon*, p. 137). — *Les hommes sont-ils* TOUT *d'une pièce ?* (MONTHERL., *Fils de personne*, Préf.) — *Jugements* TOUT *d'une pièce* (GENEVOIX, *Deux fauves*, p. 51). — *Il a la jambe* TOUT *d'une venue* (LITTRÉ).

Ces rudes natures, TOUTES *d'une pièce* (E.-M. DE VOGÜÉ, *Roman russe*, p. 189). — *Monique se leva soudain, froide, raide*, TOUTE *d'une pièce* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 219). — *Cette colonne, cette table de marbre est* TOUTE *d'une pièce* (*Ac.* 1935).

3° ***Tout* + nom :**

Tout exprimant plénitude et renforçant un nom servant d'épithète ou d'attribut s'emploie comme adverbe et reste invariable dans les expressions consacrées :

Elles étaient TOUT *yeux et* TOUT *oreilles* (*Ac.* 1935). — *Elles sont* TOUT *feu*, TOUT *flamme* ; — de même dans les locutions commerciales *tout laine*, *tout soie*, etc.

Ces cas exceptés, l'usage hésite sur la valeur syntaxique de *tout* renforçant placé devant un nom.

- Tantôt il est traité en adv. et laissé invar. même devant un nom commençant par une consonne : *La vie n'est pas* TOUT *roses* (FRANCE, *Jocaste*, p. 23). — *Ces petits êtres* TOUT *spontanéité* (BOURGET, *Laurence Albani*, p. 290). — *Elle avait été à Venise* TOUT *force et* TOUT

R6 994 **REMARQUE**
°*Tout partout* : § 969, *b*, 4°.

R7 994 **REMARQUE**
En outre, °*tout pendant* loc. prép. et *tout pendant que* loc. conj. dans l'Ouest et dans le Doubs : cf. Rézeau.

A1 994 **AUTRES EXEMPLES**
CLAUDEL (d'une personne), PESQUIDOUX (de vêtements), dans le *Trésor*.

R8 994 **REMARQUE**
L'*Ac.* 2000 mentionne aussi comme vieillie l'expr. *tout du long de l'aune* « beaucoup, extrêmement » : *On l'a battu, il en a eu, on lui en a donné* TOUT DU LONG *de l'aune*. Qui connaît encore cette relique ? Qui l'emploie ? Qui comprend ?

orgueil (MAURRAS, *Amants de Venise*, p. 230). — *Ça lui est bien égal !* Ganz wurst ! *C'est* TOUT *saucisse pour elle !* (CLAUDEL, *Pain dur*, III, 4.) — *Moi* [Marie Ladouet] *qui suis* TOUT *antennes*, TOUT *nerfs*, TOUT *prémonitions* (GREEN, *Minuit*, p. 127).

• Tantôt il est traité soit en déterminant accordé avec le nom qui suit, soit en épithète détachée accordée avec le sujet : voir les ex. au § 639, *a*, 1°. R9

On dit aussi dans l'usage familier, avec *tout* invariable, *C'est* TOUT *toi*, *C'est* TOUT *son père*. — *Il lui restait à la vérité son aînée, Mlle Isabelle, oh !* TOUT *la mère, celle-là !* (P. REIDER, *Mlle Vallantin*, 1959, pp. 26-27.)

Selon Littré (s. v. *tout*, 43°), lorsque l'expression concessive *tout... que* (comp. 1°) est construite avec un nom féminin commençant par une consonne, *tout* reste invariable si ce nom est un nom de chose ; sans doute cette règle a-t-elle certains fondements dans l'usage ; cependant elle ne paraît pas très certaine.

Mais TOUT *rêverie que soit l'invisible, en existe-t-il moins pour cela ?* (HENRIOT, *Diable à l'hôtel*, XXIII.) — TOUTE *lumière qu'elle* [= l'histoire] *est* [...] *elle met souvent de l'ombre là où l'on voyait des rayons* (HUGO, *Misér.*, II, I, 4). — *Ces belles boules* [...] *sont battues* [...], TOUTES *boules bretonnes qu'elles sont* (VEUILLOT, *Corresp.*, t. IV, p. 423).

S'il s'agit d'un nom de personne, on suit manifestement la règle donnée dans le 1° : TOUTE *Véronique Pincengrain que je suis* (JOUHANDEAU, *Élise architecte*, p. 169).

4° ***Tout* se rapportant à un verbe** a souvent été condamné comme régionalisme. Il appartient au fr. très familier, ou relâché, de partout :

Ils ont TOUT *déchiré leur fond de culotte* (J. RENARD, *Hist. naturelles*, Singes). — *Hi la* TOUT *vendu lamaiche* [billet d'un écolier ; = il a *tout* vendu la mèche] (PERGAUD, *Guerre des boutons*, III, 10). — *Tu vas* TOUT *salir le lit* (dans Bauche, p. 120). A2

c) Dans ***bon premier, bon dernier***, *bon* est employé adverbialement, selon le *Robert*, qui le traduit par « absolument » et qui constate le fait qu'il varie : *Elle est arrivée* BONNE *dernière*. Comp. § 963, *a*.

R9 994 **REMARQUE**

Dans une phrase comme celle-ci, *tout* est-il traité en adverbe invariable ou accordé avec le sujet : *Cet homme* [= Mirabeau] [...] *était tout roman,* TOUT *poésie, tout enthousiasme* (CHAT., *Mém.*, I, V, 12) ?

A2 994 **AUTRES EXEMPLES**

Certains anciens, dans Damourette-Pichon, § 2831 ; Andersson, ouvr. cité au § 637, B, t. II, pp. 258-260.

995 Adverbes indiquant des fractions.

a) ***Demi***.

1° La langue littéraire emploie *demi* comme adverbe devant un adjectif ou un participe ; il reste invariable H1 et est suivi d'un trait d'union :

Un sourire DEMI-*ironique* (GAUTIER, *Militona*, I). — *Sourires* DEMI-*moqueurs* (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, X). — *Bras* DEMI-*tendus* (BERNANOS, *Imposture*, p. 175). — DEMI-*courbée, traînante, pas à pas, elle parvint jusqu'à la dernière borne* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 315).

En dehors de la langue littéraire : *Petits pois* DEMI-*fins* (*Rob.*). — *Aiguille* DEMI-*fine* (*ib.*). — *Chaudières* DEMI-*fixes* (L. SER, *Traité de physique industrielle*, cit. Trésor). — *Voyelles* DEMI-*longues ou moyennes* (WARNANT, *Dict. de la prononc. fr.*, p. LXXXII).

2° La langue courante préfère la locution invariable *à demi* (et surtout *à moitié* : cf. *c*), qui suit ou, le plus souvent, précède l'adjectif ou le participe ; elle peut aussi accompagner un verbe. R1

Une classe À DEMI *vertueuse,* À DEMI *vicieuse,* À DEMI *savante, ignorante* À DEMI, *qui sera toujours le désespoir des gouvernements* (BALZAC, *Médecin de camp.*, p. 85). — *La démarche lourde de gens* À DEMI *sommeillant* (LARBAUD, *Fermina Márquez*, V). — *Les rares images qui subsistent sont* À DEMI *muettes* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 164). — *La tête* [...] *disparaît* À DEMI *sous les plis d'un cache-nez de laine grise* (BERNANOS, *Mauvais rêve*, Pl., p. 946).

b) ***Mi***. R2

1° La langue littéraire emploie *mi* comme adverbe devant un adjectif ou, ordinairement, un participe ; il reste invariable et est suivi d'un trait d'union :

MI-*couchée, appuyée d'une main sur le sol* (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 70). — *Il* [= un chien] *s'arrêtait, les yeux timides* MI-*cachés sous les oreilles tombantes* (ARLAND, *Terre natale*, III). — *Yeux* MI-*clos* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 451).

H1 995 **HISTORIQUE**

En anc. et moyen fr., *demi* s'accordait souvent, mais il restait parfois invariable, ce qui était l'usage dominant au XVIIe s. : *Se fust* DEMIE *morte* (ADENET LE ROI, *Berte*, 2128). — *Une cauche* [= chausse, sorte de bas] *de fer avoit / [...] Qui deslachie* [= délacée] *estoit* DEMIE (1re contin. de *Perceval*, T 10579). — *Elle* [= une porte] *fut* DEMIE *enfoncée* (D'AUBIGNÉ, cit. Huguet). — *La volatile malheureuse, / [...] /* DEMI-*morte et* DEMI-*boiteuse* (LA F., *F.*, IX, 2). — *Ais* DEMI-*pouris* (BOIL., *Lutrin*, III).

R1 995 **REMARQUE**

À demi n'est pas suivi de trait d'union. Ne pas confondre cet emploi avec les syntagmes prépositionnels comme *à demi-mot*, où *demi* est adjectif (§ 561, *a*).

R2 995 **REMARQUE**

Semi est un élément de composition emprunté du latin et comme tel invariable : *Des fêtes* SEMI-*doubles*, dans l'ancienne liturgie catholique. Cf. §§ 186, *b* ; 558, a.

En dehors de la langue littéraire : *Petits pois* MI-*fins* (*Rob.*). — *Une note* MI-*longue*, en musique. *Une voyelle* MI-*longue*, en phonétique.

Sur *mi-parti*, cf. § 878, 21.

2° *Mi* peut être répété, non seulement devant des adjectifs ou des participes avec trait d'union, — mais aussi devant des syntagmes prépositionnels auxquels il n'est pas joint par un trait d'union ; ceci est d'une langue assez recherchée.

Les cheveux pâles, MI-*blonds,* MI-*blancs* (BEAUVOIR, *Belles images*, I). — *Des campagnards qui ont mal tourné,* MI *par leur faute,* MI *par celle des circonstances* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VIII, p. 229). — MI *par respect du monde,* MI *par indifférence* (AMBRIÈRE, dans les *Annales*, févr. 1953, p. 43). — *Elle achète d'autres objets,* MI *pour son plaisir,* MI *pour le déplaisir de Juliette* (CESBRON, *Souveraine*, p. 122). — *Mon père devait assister,* MI *par courtoisie,* MI *par curiosité, à un après-midi du colloque* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 41).

c) ***Moitié.***

1° ***À moitié*** s'emploie comme *à demi*, dans tous les niveaux de langue :

Le tonneau est À MOITIÉ *vide* (*Ac.* 2003). — *Son verre est rempli* À MOITIÉ (*Dict. contemp.*). — *Elle ne lui plaisait qu'*À MOITIÉ (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 53).

2° *Moitié* sert aussi d'adverbe, notamment dans la formule corrélative ***Moitié …, moitié …***, qui, courante à l'époque classique, est mentionnée par tous les dict. actuels. R3

Avec son air MOITIÉ *niais,* MOITIÉ *goguenard* (CHAT., *Mém.*, I, II, 9). — *Quatre cachots de pierre,* MOITIÉ *sous terre,* MOITIÉ *sous l'eau* (HUGO, *Misér.*, II, VII, 2). — *Un groupe de touristes* MOITIÉ *Allemands,* MOITIÉ *Suisses* (*Dict. contemp.*).

Variante, *à moitié … à moitié …* : *Ses fonctions* À MOITIÉ *civiles,* À MOITIÉ *militaires* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 884). — *En vous regardant dormir,* […] À MOITIÉ *dans l'ombre et* À MOITIÉ *dans la lumière* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., pp. 527-528).

De *moitié …, moitié …*, on rapprochera la formule ***partie …, partie …*** qui, dans la langue soignée, concurrence *en partie …, en partie …* : *La théorie même de l'indo-européen se renouvelle,* PARTIE *en raison de découvertes nouvelles* […], PARTIE *en suite d'enquêtes et hypothèses sur le pré-indo-européen* (MAROUZEAU, *Linguistique*, p. 120). — *De leurs délibérations sort un volumineux dossier composé,* PARTIE *de remarques générales* […], PARTIE *de propositions concrètes* (L. HALPHEN, *Charlem. et l'empire carol.*, p. 264). — Voir aussi *mi-partie …, mi-partie …* au § 878, 21.

3° De *moitié …, moitié …* (2°) est sortie la locution familière ***moitié-moitié***, qui sert aussi d'adverbe, soit au sens « par moitié », — soit, usage récent, au sens de « ni bien ni mal, pas très bien » (cf. *comme ci comme ça, couci-couça*) :

Ce collège est géré MOITIÉ-MOITIÉ *par la municipalité et par le chapitre des chanoines de Saint-Bernard* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 41). — *Êtes-vous content de votre voyage ?* – MOITIÉ-MOITIÉ (*Rob.*).

4° ***Moitié* non répété** peut précéder un adjectif (ou un adverbe) qui est au comparatif (ou qui est précédé d'un adverbe de degré) et exprimer la mesure de la différence ou de l'excès. Seule l'*Ac.* mentionne ce tour (déjà en 1935).

Vous avez payé ce livre MOITIÉ *trop cher* (*Ac.* 2003). — *La Merlaude* […] *n'est pas* MOITIÉ *si forte et si saine que moi* (SAND, *Pet. Fadette*, I). — *Il avait fait prendre des parterres qui coûtaient* MOITIÉ *moins* [que des fauteuils d'orchestre] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 776). — *Une variété d'œillets laquelle n'était pas* MOITIÉ *aussi belle* […] *que celles qu'ils avaient obtenues depuis longtemps* (*ib.*, t. II, p. 437). — *Ce livre est en fait* MOITIÉ *moins gros qu'il n'en a l'air* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro*, 21 sept. 1955). — *La baisse de la production mondiale est* MOITIÉ *moindre qu'il y a cinq ans* (dans le *Monde*, 16 févr. 1979, p. 1).

En revanche, les dict. signalent *de moitié*. On a aussi d'autres formules qui, elles, sont communes avec les autres noms désignant une fraction et qui ne sont guère mentionnées par les dict. : *une moitié, la moitié, de la moitié, d'une moitié* ; en outre, *à moitié*. Lorsque *moitié* est accompagné d'une préposition, il peut soit précéder, soit suivre l'adjectif (ou l'adverbe) au comparatif ou le syntagme adjectival (ou adverbial) ; lorsqu'il n'est pas accompagné d'une préposition, il les précède nécessairement (comp. § 986, *b*). H2

R3 995 REMARQUE

Il est contraire à la logique d'employer *moitié* trois fois : °MOITIÉ *tristesse réelle,* MOITIÉ *énervement de cette vie,* MOITIÉ *simulation chaque jour plus audacieuse* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 700). — Il est ambigu de ne l'exprimer qu'une fois : °*Ces petites chroniques,* MOITIÉ *d'un humaniste et d'un musicien* [= … et *moitié* d'un musicien] (*ib.*, p. 221).

H2 995 HISTORIQUE

Le choix entre *de moitié, de la moitié, la moitié* existait déjà avant le XIXe s. : *La belle les trouva trop chetifs* DE MOITIÉ (LA F., *F.*, VII, 4). — *Un métal qui étoit devenu* LA MOITIÉ *moins précieux* (MONTESQ., *Espr.*, XXI, 22). — *Les Caraïbes sont* DE LA MOITIÉ *plus heureux que nous* (J.-J. ROUSS., *Ém.*, I).

Il a été trop long DE MOITIÉ *dans son discours* (*Ac.* 1935). — *C'est trop cher* DE MOITIÉ (*Ac.* 2003). — *Quand on a pour soi sa conscience, on est plus fort* DE MOITIÉ (*Grand Lar. enc.*). — *Nous étions* DE MOITIÉ *moins nombreux* (P. BENOIT, cit. Le Bidois, § 1841). — *Je voudrais bien parler l'allemand* LA MOITIÉ *aussi bien* (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 63). — *Je ne crois pas* [...] *que, parmi toutes nos abortives impressions d'art ou de littérature, on en puisse trouver d'aussi puissantes,* À MOITIÉ, *sur l'intime de l'âme* (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 130). — *Ça n'était pas même* À MOITIÉ *assez bon* (D. GUINSBOURG, trad. de : W. Saroyan, *Aventures de Wesley Jackson*, p. 319). — On préfère aujourd'hui d'autres formules : *Deux fois trop cher*, etc. Comp. § 986, *c*.

5° ***Moitié*** pour *à demi* **devant un adjectif** ou un participe ne paraît mentionné nulle part. Il appartient plutôt à la langue familière. R4

Il regarde d'un air si railleur, et MOITIÉ *colère !* (NERVAL, trad. de : Goethe, *Faust*, p. 135.) — *Je saute du lit,* MOITIÉ *nue* (FARRÈRE, *Petites alliées*, VIII). — *Des sortes de chroniques* MOITIÉ *humoristiques sur la musique* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 221). — *Telle autre* [...], *grosse et* MOITIÉ *nue* (R. BILLETDOUX, *Lettre d'excuse*, p. 21). — *Bien qu'Yvonne tînt la porte* MOITIÉ *fermée* (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, Épilogue).

d) ***Aux trois quarts*** s'emploie dans la langue courante, même pour ce qui n'est pas mesurable, avec une valeur imprécise, « presque entièrement ».

Son malheureux agresseur, éperdu, enragé, AUX TROIS QUARTS *fou, s'enfuit* (FRANCE, *Île des Pingouins*, VII, 2).

e) Au XXe siècle se sont répandues, peut-être sous l'influence de l'anglais d'Amérique, des expressions indiquant le pourcentage (cf. § 685, *b*), ***à trente pour cent*** (*pour cent* éventuellement représenté par le symbole %), etc., — surtout *à cent pour cent*, c'est-à-dire « complètement », souvent construit sans préposition.

La population de Bahia, noire À SOIXANTE-DIX POUR CENT (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 541). — *La récolte est perdue* À QUATRE-VINGTS POUR CENT (TROYAT, *Cahier*, p. 101). — *Et ainsi* taximètre [préféré à *taxamètre*] *redevint hellénique* À CENT POUR CENT (THÉRIVE, *Clinique du lang.*, p. 100). — *Il est sûr du succès* À CENT POUR CENT (A. FRANÇOIS-PONCET, dans le *Figaro litt.*, 15 oct. 1960). — *Elle me regardait* [...], *victime* À CENT POUR CENT (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 126). — *Beaucoup d'entre eux sont* 100% *derrière ce plan* (MAUROIS, *Chantiers américains*, p. 120). — *Shakespeare est Anglais* CENT POUR CENT (POURRAT, *École buissonnière*, p. 90). — *Nous avons devant nous un raffiné* CENT POUR CENT (CRITICUS, *Style au microscope*, t. IV, p. 65). — *Production* CENT POUR CENT *française* (*Ac.* 2001).

996 Les degrés impliquant une conséquence.

a) Les degrés impliquant une conséquence (parfois non explicitée : cf. *b*, 2°) sont exprimés par les adverbes *si*, *tant* R1 et *tellement*. H1

N. B. Sur les pléonasmes °*si tant*, °*si tellement*, °*très tellement*, etc., § 969, *b*, 5°.

1° ***Si*** s'emploie ordinairement devant les adjectifs et les adverbes :

Je trouve cela SI *beau que je me sens vraiment très émue* (MAUPASS., *Notre cœur*, II, 1). — *Le père marchait* SI *vite que les enfants avaient peine à le suivre*. — *Si bien que* est figé en locution conjonctive : § 1143, *b*. R2

Avec un comparatif, on emploie *tellement* et non *si* :

C'est TELLEMENT *meilleur,* TELLEMENT *mieux*. — *C'est* TELLEMENT *plus beau* [de jouer du piano] *quand on est seul !* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. I, p. 123.) — Martinon (p. 523) accepte aussi *Je m'y intéresse* TELLEMENT DAVANTAGE, mais cela ne paraît guère usité. R3

Les participes passés s'accommodent de *si* dans la langue littéraire, quand ils sont employés avec *être* ou sans auxiliaire, alors même qu'ils ont la valeur verbale et, notamment, qu'ils ont un complément d'agent. H2

Ces lieux enchanteurs [...] SI *célébrés par les voyageurs* (STENDHAL, *Chartr.*, II). — *Tancrède,* SI *préféré de Mme de Staël* (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, p. 1118). — *L'alchimie,* SI *niée et* SI *raillée depuis deux siècles* (HUGO, *Pierres*, p. 76). — *Il s'en allait seul,* [...] SI *tenaillé par les remords* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, VI). — *Un personnage* SI *fait pour l'exaspérer* (BLOY, *Femme pauvre*, p. 143). — *Ces quatre murs,* SI *connus de moi* (FRANCE, *P. Nozière*, 1899,

R4 995 REMARQUE

Sous l'influence de *demi* et de *mi*, *moitié* se construit parfois comme ceux-ci devant des noms (à *mi-voix*, etc. : § 561, *a*), mais sans être suivi d'un trait d'union.

À moitié prix, à moitié chemin appartiennent à la langue commune. — *À moitié route* est rare : *Il est* À MOITIÉ *route* (ZOLA, *Bête hum.*, XI). Autre ex. : GAUTIER, cit. *Rob.*, s. v. *isolé*.

R1 996 REMARQUE

Si, *tant* concurrencent *aussi*, *autant* surtout dans les constructions négatives ou interrogatives : § 985, *b*. *Tant* et *tellement* peuvent avoir la fonction d'un pronom (§ 736). Suivis de *de*, ils ont un rôle de déterminant (§ 626, a). Ces possibilités sont refusées à *si*.

H1 996 HISTORIQUE

Tellement a d'abord exprimé la manière. Cet emploi est aujourd'hui archaïque et d'une langue recherchée : *Il faut* [...] *se découvrir je ne sais quels points de repère* TELLEMENT *placés que sa vie particulière et cette vie généralisée qu'il s'est trouvée, se composent* (VALÉRY, *Variété*, Pl., pp. 1216-1217). — *Le sang lui refoule au cœur / Et le réchauffe tellement. / Et lui reflue dans tous les membres jusqu'au bout des doigts. /* TELLEMENT *que s'il avait bu un bon verre de vin de Meuse* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deux. vertu*, p. 43). — Voir aussi §§ 968, *f* (*tellement quellement*) et 1143, *b*. — D'une façon générale, les emplois de *tellement* se sont développés à l'époque contemporaine.

R2 996 REMARQUE

Sur l'emploi de *si* dans les propositions concessives (*Si grand qu'il soit*) et sur son concurrent *aussi*, voir § 1149, *a*, 1° et 2°.

R3 996 REMARQUE

Avec *supérieur*, *inférieur* [comparatifs empruntés du lat. : § 564], *si* est possible : *Quant au bateau, il se trouve à un niveau* SI INFÉRIEUR [...] *qu'il devient alors impossible d'apercevoir* [...] (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 13).

H2 996 HISTORIQUE

Malgré diverses condamnations des grammairiens (auxquels s'est joint Littré, s. v. *si*, Rem. 2), *si* avec un partic. passé à valeur verbale n'est pas rare aux XVIIe et XVIIIe s. : ⁺*Vous* [...] *qui êtes* SI *aimée de toute la famille* (SÉV., 13 sept. 1671). — ⁺*Ce monarque* SI *craint,* SI *envié,* SI *respecté de tous et* SI *haï de quelques-uns* (VOLT., *L. XIV*, XXXII). — ⁺*Molière, qui fut* SI *tourmenté par les sots* (BEAUMARCHAIS, *Mar.*, Préf.).

p. 15). — *Le réfléchi est* SI *menacé par l'analogie qu'on voit* [...] (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 458). — *Cette femme* SI *aimée* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 131). — *Nous avons été* [...] SI *attaqués et outragés* [...] *par tant d'écrits et de paroles* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 60). — *Les petites « congrégations » de quakers*, SI *admirés de Voltaire* (GUITTON, *Christ écartelé*, p. 222). A1

En revanche, il est difficile d'accepter *si* quand le partic. est construit avec l'auxiliaire *avoir*, malgré les ex. suivants : °*Votre dernier mot m'a* SI *touché que je veux vous le dire* (S.-BEUVE, *Corresp.*, 21 juillet 1833). — °*Cette proposition et ses effets m'ont* SI *frappé* (MORAND, cité et critiqué par Gide, *Journal*, 30 juin 1930). — °*Une blessure* [...] *que la pluie a* SI *lavée qu'elle est maintenant à vif* (BERNANOS, *Nouv. hist. de Mouchette*, p. 43). — °[Il] *les a* SI *affamés, serrés de si près et* SI *abattus* (L. FOULET, glossaire de la 1re continuation de *Perceval*, p. 141).

2° ***Tant*** s'emploie avec des verbes :

Il souffre TANT *qu'il ne peut plus bouger.* — TANT *va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse* (prov., avec une place archaïque de *tant* : cf. § 972, *d*). — Locution conjonctive : *tant et si bien que* (§ 1143, *b*). R4

Tant devant un adverbe ou un adjectif est, soit un archaïsme littéraire H3, soit un régionalisme :

Je trouvai la philosophie qu'on m'avait enseignée TANT *sotte*, TANT *inepte*, TANT *absurde*, TANT *niaise, que je ne crus rien des vérités qu'elle établit* (FRANCE, *Vie en fleur*, p. 177). — *Je fais d'énormes efforts pour rouler un peu plus avant cette masse qui n'est pas* TANT *lourde, mais qui ne présente pas de prise* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 220). — *Pauvre Molière ! Lui,* TANT *silencieux au fort de cette cage à perruches, un théâtre !* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. II, p. 38.) — *Et voilà que mes mains étaient* TANT *fortes que toutes les joies sont venues* (GIONO, *Bout de la route*, I, 6). — *Il* [Bernard Lazare] *était* TANT *ardent, tant épris d'amour et de liberté !* (J.-D. BREDIN, dans le *Monde*, 26 sept. 2003, p. VIII.) — Voir aussi § 1149, *a*, 6° (concessives).

On emploie *tant*, et non *si*, quand l'adverbe est séparé de l'adjectif ou de l'adverbe auxquels il se rapporte : *Elle mettait son orgueil, le soir, à ne plus pouvoir tenir les yeux ouverts,* TANT *elle était lasse* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 117). R5

°***Tant seulement***, renforcement de *seulement*, est aujourd'hui H4 du fr. régional (de beaucoup de régions, Canada inclus) : *Cette table* [...] *où ma grand-mère posait* [...] *des plats qui lui eussent valu la Légion d'honneur si elle l'eût* TANT SEULEMENT *demandée* (H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 12). A2

Tant est difficilement analysable dans ces interrogations de la langue parlée très familière :

Une si vilaine canaille que ça ? questionna-t-elle. Pourquoi donc ? qu'a-t-il TANT *fait, ce malheureux Céladon ?* (FARRÈRE, *Petites alliées*, XIV.) — *Qu'est-ce qu'elle a* TANT *fait, qu'est-ce qu'elle a* TANT *connu, Apostolos a demandé* (R. PINGET, *Quelqu'un*, p. 240).

Cette construction semble donner à *faire* deux objets directs. *Tant* équivaut à *de si* + adjectif à déduire du contexte (*grave*, etc.).

3° ***Tellement*** s'emploie aussi bien avec des adjectifs ou des adverbes qu'avec des verbes :

La mort, c'est TELLEMENT *obligatoire, que c'est presque une formalité* (PAGNOL, dans P. Oster, *Dict. des citat. fr.*). — *Le père marchait* TELLEMENT *vite que les enfants avaient peine à le suivre.* — *Il souffre* TELLEMENT *qu'il ne peut plus bouger.* — *Il exaspère tout le monde* TELLEMENT *il est bavard* (*Dict. contemp.*). — *Tellement* est senti comme plus fort que *tant* et *si*. Il est aussi plus répandu dans l'usage parlé. Il est fréquent dans une phrase averbale : *Aimes-tu les concombres ?* (ou *Est-elle jolie ?*) – *Pas* TELLEMENT. Dans ce cas, *tant* est peu naturel (on dirait : *Pas tant que ça*), et *si* impossible.

b) L'expression de la conséquence.

1° La conséquence est d'ordinaire exprimée par une proposition corrélative introduite par *que* : voir divers ex. ci-dessus et les §§ 1130-1131.

Après *si*, l'élément corrélatif peut aussi être, dans la langue littéraire (comme chez les classiques), un infinitif amené par *que de*, parfois par *de* seul : *On n'est pas si naïf* QUE DE *réclamer des hommes purs* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 221). Voir § 364, *c*, 1°. — °*Si ... pour que* : § 364, *d*.

A1 996 AUTRES EXEMPLES

COLETTE et WILLY, *Claud. s'en va*, p. 54 ; DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, p. 112 ; CLAUDEL, *Figures et paraboles*, p. 196 ; MAUROIS, *Ariel*, I, 10 ; MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 14 sept. 1957 ; DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 224 ; etc.

R4 996 REMARQUE

Tant a une autre origine dans le tour figé *Tant il y a que...* Cf. §§ 235, *a* ; 1152, *d*.

H3 996 HISTORIQUE

Cet emploi est ancien ; il restait fréquent au XVIIe s. : *Tu ne fais pas* TANT *mal* (CORN., *Veuve*, IV, 8). – *Elle n'est pas* TANT *sotte* (MOL., *Fourb.*, I, 3).

R5 996 REMARQUE

Tant ne peut être remplacé par *si*, quand il sert à marquer, dans une construction négative, que l'adjectif qu'il précède est moins adéquat qu'un autre adjectif précédé de *que* : *Le voyage ne rend pas* TANT *large que mondain* (H. MICHAUX, *Ecuador*, Pl., p. 204). Comp. § 1027, *b*, 5°.

H4 996 HISTORIQUE

Tant seulement était autrefois du bon usage : *Il enrage, / De n'avoir pas chez soy pour luy donner /* TANT SEULEMENT *un mal-heureux disner* (LA F., C., Faucon).

A2 996 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 82 ; SAND, *Fr. le champi*, II ; BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, I ; J. RENARD, *Journal*, 27 mars 1893.

Tant (langue soignée) et *tellement* (langue courante), plus rarement *si* peuvent se trouver en tête d'une sous-phrase qui accompagne la sous-phrase où la conséquence est donnée :

Aucun ne releva cette malice, TANT *on était fatigué* (FLAUB., *Éduc.,* II, 1). — *Corentine lave mon linge à la cuisine* TELLEMENT *je rougirais de donner ces friperies à la blanchisseuse* (A. DAUDET, *Immortel,* I). R6 — *M*[me] *de Guermantes* [...] *aurait pu,* TANT *elle avait les mêmes élégances,* [...] *être la plus brillante maîtresse du prince de Sagan* (PROUST, *Rech.,* t. II, p. 503). — *Il* [= le peuple] *n'imagine pourtant pas,* SI *grande est sa ferveur pour la science toute-puissante, qu'il pourrait* [...] *manquer de ces remèdes mystérieux* (DUHAMEL, *Paroles de médecin,* p. 132). — *Il me sembla que j'allais mourir,* SI *dur fut le déchirement* (GREEN, *Mille chemins ouverts,* p. 230). — *Le nom même de l'écrivain n'est plus jamais mentionné en Chine populaire,* SI *énorme apparaît son « crime » final* (LEYS, *Essais sur la Chine,* p. 345).

Si précède l'adj. ou l'adv. auxquels il se rapporte, mais *tant* et souvent *tellement* en sont séparés : ... TANT (ou TELLEMENT) *son crime apparaît énorme.* ...TANT (ou TELLEMENT) *il marchait lentement.*

2° Il est fréquent que la conséquence se trouve suggérée par le contexte ou la situation. Cela donne à la phrase un ton exclamatif et affectif (cf. § 405, *b*).

Je l'embrassai, intimidé de le retrouver SI *différent de l'image qui m'était restée de lui* (LOTI, *Roman d'un enfant,* LXXII). — *Rends-moi* [...] / *La fleur qui plaisait* TANT *à mon cœur désolé* (NERVAL, *Chim.,* Desdichado). — *Je suis* TELLEMENT *désespéré !* (FLAUB., *Éduc.,* III, 4.)

Ce caractère affectif, exclamatif s'estompe ou disparaît quand *tellement* est employé avec un verbe construit négativement ; l'adv. est alors synonyme de *très* ou de *beaucoup* : *Sans barbe tu n'es plus* TELLEMENT *respectable* (GIDE, *Saül,* IV, 2). — *La strophe qu'il* [= Rutebeuf] *a consacrée aux Cordeliers, et qui n'est pas* TELLEMENT *sévère* (E. FARAL, dans *Romania,* 1948-1949, p. 327). — *Avec moins de réalité dans la vie de tous les jours, mais pas* TELLEMENT *moins* (ROMAINS, *Violation de frontières,* p. 140). — Voir aussi *a*, 3°.

R6 996 REMARQUE

°*Tellement que*, dans cette circonstance, est de la langue pop. : cf. § 1139, *c*.

997 Adverbes exclamatifs et interrogatifs.

a) Adverbes exclamatifs : *comme, combien* (plus recherché, sauf dans l'exclamation indirecte), *que, ce que* (familier), *qu'est-ce que* (très familier), °*comment que* (populaire).

COMME *il fait noir dans la vallée !* (MUSSET, *Poés. nouv.,* Nuit de mai.) — *Tu ne sauras jamais* COMME *j'ai été malheureux* (MAUPASS., *Vie,* XIII). — *Ces pauvres diables d'hommes, ces gros garçons, / Cela n'aime rien tant que parler, mentir, montrer son noble cœur, /* COMBIEN *j'ai souffert,* COMBIEN *je suis beau* (CLAUDEL, *Partage de midi,* pp. 43-44). — *Vous ne savez pas* COMBIEN *je suis las de moi-même* (VIGNY, *Cinq-Mars,* XI). — *« Ah !* QU'*il est mauvais, cet an qu'on est à vivre ! » / « Et* QUE *le grain est léger ! » / « Et* QUE *peu il y en a ! »* (GIONO, *Regain,* II, 3.) — *Et ce qu'on met dedans* [= dans la vie], CE QUE *c'est peu !* (FRANCE, *Lys rouge,* p. 79). — QU'EST-CE QUE *ça pue quand on l'ouvre !* (NOURISSIER, *Allemande,* p. 35.) — COMMENT QUE *tu l'as mouché, dit Zazie à Gabriel* (QUENEAU, *Zazie dans le métro,* XI). R

« ***Combien peu,*** affirme A. Thérive (*Clinique du lang.,* p. 190), est inusité, barbare. » — Opinion tout à fait contestable, comme le montrent ces ex. : *À* COMBIEN PEU *il tient que les esprits humains ne soient sages, et pourquoi ne le sont-ils pas ?* (S.-BEUVE, *P.-Royal,* V, 11.) — *Vois donc* COMBIEN *c'est* PEU *que la gloire ici-bas* (MUSSET, *Poés. nouv.,* Sonnet). — *Julien* [...] *trouva* [...] *un moyen de marquer à M*[me] *de Rênal* COMBIEN PEU *il se croyait avec elle dans des rapports d'amitié* (STENDHAL, *Rouge,* I, 12). — *Je vis* COMBIEN PEU *j'étais curieux de Combray* (PROUST, *Rech.,* t. III, p. 691). — *À mesure qu'on avance dans sa connaissance, on voit* COMBIEN *l'on sait* PEU *de choses sur lui* (JALOUX, *Visages français,* p. 184). — *Jamais les hommes ne sauront assez* [...] *à* COMBIEN PEU *ils doivent de n'être pas ce qu'ils méprisent* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.,* p. 22). H

b) Il est rare que ***combien*** serve d'adverbe interrogeant sur le degré : *Un homme injustement condamné,* COMBIEN *souvent cela s'est-il vu ?* COMBIEN *souvent cela se verra-t-il encore ?* (CLEMENCEAU, cit. *Trésor.*) — COMBIEN LONGTEMPS *dure ?... jusqu'où s'élève ?... et comment se termine ?... la vie d'une planète vivante ?* (TEILHARD DE CHARDIN, *Apparition de l'Homme,* p. 338.)

R 997 REMARQUE

Voir d'autres ex. au § 402, *a*. Pour la place de l'adjectif ou de l'adverbe auxquels se rapportent ces exclamatifs, voir § 402, *a*.

H 997 HISTORIQUE

Combien peu s'employait déjà à la période classique : *Avec* COMBIEN PEU *d'orgueil un Chrestien se croit-il uni à Dieu* (PASCAL, *Pens.,* p. 291). — *Cette grande Charte* [...] *fait bien voir elle-même* COMBIEN PEU *la liberté étoit connue* (VOLT., *Lettres phil.,* IX).

Comment interrogatif se rapportant à un adjectif implique une comparaison et ne concerne pas vraiment le degré : *Grosses* COMMENT, *les truites, Garrigou ? / – Grosses comme ça* [avec geste], *mon révérend… Énormes !…* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Trois messes basses.) — COMMENT *le dragon est-il grand ? /* […] */ – Grand comme un bœuf* (FRANCE, *Île des Pingouins*, II, 6).

998 **Adverbes indiquant l'approximation.**

À peu près, environ, quelque, approximativement, plus ou moins H1. Comp. § 990.

Quelque (langue soignée) se distingue de *quelque* déterminant (§ 632 et R2) par l'invariabilité H2 : *Falcone marcha* QUELQUE *deux cents pas dans le sentier* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Mateo Falcone). — *Ces* QUELQUE *quinze lieues* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 135). — On le trouve même chez CÉLINE : *Il y a* QUELQUE *vingt ans* (*Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 98).

Approchant est resté H3 bien vivant en Suisse, où (comme ses synonymes *environ* ou *à peu* près) il précède ou suit le syntagme qu'il nuance : *Avoir* APPROCHANT *vingt ans. Avoir vingt ans* APPROCHANT. Cf. Thibault. — Il est bien attesté dans la langue commune dans la première moitié du XIXe s. : *C'était une personne de vraie dévotion, d'une soixantaine d'années* APPROCHANT (S.-BEUVE, *Vol.*, cit. *Trésor*). — *Voici, mon cher ami, ce que je vous dédie : / Quelque chose* APPROCHANT *comme une tragédie* (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, Dédic.). — *Il y avait* APPROCHANT *une année qu'on se divertissait ainsi* (SAND, cit. P. Lar.). — Depuis, il semble avoir encore quelque vitalité quand *ou* le précède : *Il est midi, ou* APPROCHANT (dans le *Robert* 2001).

On a aussi diverses locutions comme *par là, quelque part par là*, que la langue parlée familière utilise autrement que pour le lieu : *En 1947*, QUELQUE PART PAR LÀ (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle…*, p. 507). Comp. § 1009, *e*.

Autres procédés. Préposition : *vers, circa* (§ 1036), *environ* (§ 1063). Avec *comme* : § 977, R. — Avec des numéraux coordonnés : *Vingt ou trente ans*, etc. (§ 602, *b*). Pour certains grammairiens, *environ* est superflu dans ce cas. Cela se rencontre pourtant chez d'excellents écrivains : *Vers la page 310 ou 320* ENVIRON (GAUTIER, *Fortunio*, XII). H4

H1 998 HISTORIQUE

On a dit aussi *tant plus que moins*, encore dans *Ac.* 1935, s. v. *tant* : *Il a dix mille livres de rente*, TANT PLUS QUE MOINS, résidu, indication numérique comprise, de l'édition de 1694.

H2 998 HISTORIQUE

C'est Vaugelas (p. 4) qui a prescrit cette invariabilité. Elle était loin d'être constante au XVIIe s. : ⁺QUELQUES *huit jours* (CORN., *Clit.*, II, 2). — ⁺QUELQUES *neuf à dix mille hommes* (LA BR., X, 11). [Cet ex. présente la superfluité dont nous parlons ci-contre à propos d'*environ*.]

H3 998 HISTORIQUE

Approchant a d'abord été le prédicat d'une proposition absolue, mais, comme plus d'un prédicat antéposé, menacé d'être mal compris : cf. § 255, *b*, 3°.

H4 998 HISTORIQUE

Chez J.-J. ROUSS. : *Une fille de son pays, d'*ENVIRON *vingt deux à vingt trois ans* (*Conf.*, Pl., p. 330). Comp. l'ex. de LA BR., dans H2.

999 **La suffisance, l'excès, l'insuffisance.**

a) La suffisance est marquée par *assez* R1, *suffisamment* ; l'excès par *trop* (forme renforcée : *par trop*, § 993, H1), *excessivement, à l'excès, exagérément* ; l'insuffisance par *insuffisamment, trop peu* (voir aussi § 984, *b*). R2

Sur la place d'*assez* avec un adjectif ou un adverbe, voir § 974, *a*. — °*Il est* TROP *de bonne heure*, voir § 981, N. B.

Après *assez, suffisamment, trop*, la conséquence ou le résultat sont amenés par la préposition *pour* (en Belgique, °*que pour*) suivie soit d'un infinitif, soit d'une proposition conjonctive introduite par *que* : voir § 364, *c* et *d*.

b) Préposition + *trop*. H

1° *Trop*, complément d'un verbe autre que *être*, n'admet pas, normalement, devant lui les prépositions *de* ou *en* :

Vous parlez TROP. — *De l'argent, dit l'avare, on n'en a jamais* TROP. — *Des soucis, j'en ai* TROP. — *Je bois du lait, j'en bois* TROP (J. RENARD, *Journal*, 15 mars 1897). — *Vous avez* TROP *pour vivre* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 63).

Ex. reflétant une langue parlée négligée : °*Garde donc ton argent ! Si tu en as* DE TROP, *ce trop m'appartient* (BALZAC, *Cous. Bette*, p. 340). — °*Marinette ayant fait verser à boire* DE TROP *à un monsieur* (VERL., *Œuvres en pr.*, p. 152). — *Votre équipage boit* DE TROP (MAC ORLAN, *Chant de l'équipage*, XIII). — De même : °*On rêve* DE TROP (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 307).

2° Quand il est complément d'un nom ou d'un pronom ou d'une expression numérale indiquant la mesure de l'excès, il se fait précéder de la préposition *de* (parfois de *en*) :

Rien DE TROP. — *Si vous avez du sang* DE TROP *dans les veines* (Cl. TILLIER, *Mon oncle Benjamin*, XVIII). — *Ce n'est jamais bon de boire un coup* DE TROP (CAMUS, *Justes*, p. 122). — *Vous m'avez donné cent francs* DE TROP (*Ac.* 1935). — *Il n'y a pas dans son discours un mot* DE TROP (*ib.*). — *Recevoir dix francs* DE TROP (*Grand Lar. enc.*). — *Vous dites quelques mots* DE TROP, EN TROP. *Il y en a quelques-uns* DE TROP, EN TROP.

R1 999 REMARQUE

Pour *en avoir assez* « être excédé » dans la langue familière et ses nombreux synonymes, voir § 680, *c*, 4°.

R2 999 REMARQUE

Assez peut aussi indiquer le degré moyen (§ 992), *trop* et *excessivement* le haut degré (§ 993, *c* et *d*, 1°), ce qui, pour ce dernier, rend le sens originaire plus rare : *Les deux premiers régimes* [d'expression], *selon lesquels la signification est* EXCESSIVEMENT [en italique] *nommée, imposent une certaine redondance* (BARTHES, *S/Z*, p. 85).

Dans la langue à la mode chez les jeunes vers la fin du XXe s., *trop* s'emploie à la place d'un adjectif laudatif comme *formidable* : *Ils disent tous que j' suis exagérée, que j' suis* « TROP ». *Dans la rue, les gens se retournent,* […] *j'entends pas ce qu'y disent. Si, une fois j'ai saisi. Ils m'ont trouvée très très belle* (dans le *Nouvel Observateur*, 12 déc. 1977, cit. *Trésor*, « sur le modèle de l'angl. *too much* »).

H 999 HISTORIQUE

On pouvait autrefois placer après *trop* l'expression quantitative indiquant la mesure de l'excès : *C'est* TROP DE LA MOITIÉ (MOL., *Tart.*, I, 5). — *On le fit* TROP *boire* D'UN COUP (LA F., C., Roi Candaule). — *Nous sommes trois chez vous ! C'est* TROP DE DEUX, *madame !* (HUGO, *Hern.*, I, 3.) — *C'est* TROP DE DOUZE (AUGIER, *Gendre de M. Poirier*, I, 5). — Cette tournure est à peu près sortie de l'usage ; on dit, de nos jours : *Deux de trop ou deux en trop*, etc. — *Une fois, deux fois trop grand* : § 986, *c*.

Toutefois on dit, sans préposition : *Il en a beaucoup* TROP, *un peu* TROP (*Ac.* 1935). — *Il en a bien* TROP. R3

3° Quand *trop* est employé comme attribut avec *être*

- *En trop, de trop* peuvent caractériser ce qui est inopportun ou gênant ou inutile, en surnombre :

Esquisser ici l'aspect de Napoléon, à cheval, sa lunette à la main, [...] cela est presque DE TROP. [...] *tout le monde l'a vu* (HUGO, *Misér.*, II, I, 4). — *Je crois que nous sommes* DE TROP *dans cette petite fête de famille* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Venez, marquise, vous n'êtes pas* DE TROP (HERMANT, *Trains de luxe*, p. 68). — *Cette épithète est* DE TROP (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 284). — *Il me semble que ces rubans sont* DE TROP (GREEN, *Journal*, t. I, p. 292). — *Il faut se faire à cette vue grave* [...]. *Cinq minutes ne sont pas* DE TROP (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, p. 42). — *Il en est du bien et du mal comme de la civilisation : trente siècles ne sont pas* DE TROP *pour l'édifier* (A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 123). — *Nous ne sommes pas* DE TROP *en France pour refaire la France mutilée !* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 31 déc. 1944.) — *À nous deux nous n'étions pas* DE TROP *pour porter le groupe désarmé sur nos épaules* (J. ROY, *Métier des armes*, p. 163). — *Trente-quatre pages ne sont pas* DE TROP *pour l'inventaire de son commerce* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 25 déc. 1952).

Ôtez ces livres de ce rayon : ils sont EN TROP. — *Il faut retrancher ce qui est* EN TROP (*Ac.* 1935). — *Ayez ce geste, joli toujours – au fond facile – de partir quand on est* EN TROP (J. SARMENT, *Couronne de carton*, IV).

- *Trop* seul s'impose quand on envisage simplement l'idée d'une quantité excessive (« trop abondant, trop nombreux ») :

À chacun le sien n'est pas TROP (prov.). — *Ils étaient* TROP, *il ne pouvait rien contre eux* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 169). — *Puisque vos bourreaux sont les coupables, Fabrice, il n'y a qu'à les supprimer. / – Ils sont* TROP, *Madame* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 86). R4

1000 Adverbes d'intensité dans les concessives.

SI *grand qu'il soit*, etc., voir § 1149, *a*.

III. DEGRÉS DES NOMS

1001 L'expression du degré des noms.

a) Les degrés des noms se marquent ordinairement par des adjectifs ou des équivalents de l'adjectif :

Petit, grand ; faible, fort ; bon ; insuffisant, extrême ; etc. : *Une* FORTE *peur. Un* BON *moment.*

Pour marquer le haut degré, on recourt souvent à des adjectifs détournés, par exagération, de leur sens propre : *Une soif* ÉPOUVANTABLE, FORMIDABLE. — *Il y avait à cette réception un monde* FOU. *Elle a un chic* FOU (*Ac.* 2000). — *J'ai un besoin* AFFREUX *de la revoir* (J. RIVIÈRE, lettre, cit. *Trésor*). — *Ils ont fait une* FAMEUSE *bêtise !* (*Ac.* 2000.) — C'est le cas d'*excessif* (comme, plus souvent encore, celui d'*excessivement*, § 993, *c*), qui, à côté du sens « exagéré », s'emploie aussi pour un haut degré : *Son* [= d'un bâtiment] *caractère dominant semblait être celui d'une* EXCESSIVE *antiquité* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Œuvres en pr.*, Pl., p. 352). A1 — *Elles* [= les colonnes des eucalyptus] *s'épanouissaient à une* EXCESSIVE *hauteur en chapiteaux de branches contournées* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 15). — Au superlatif : *Dès que je l'eus entendue tirer le verrou derrière elle, je tombai contre cette porte, en proie* AU PLUS EXCESSIF *désespoir* (GIDE, *Porte étr.*, VIII). [« très grand », mais non « trop grand ».]

Adjectifs divers : *Une peur* BLEUE, *une colère* NOIRE. – *Il a refusé avec la* DERNIÈRE *énergie* (*Ac.* 2001, s. v. *dernier*).

Syntagmes nominaux : *Une faim* DE LOUP. *Un mal* DE CHIEN. *Une patience* D'ANGE.

b) Autres procédés :

- Degrés marqués par un adverbe : voir §§ 1002-1003.

Matin, employé comme adverbe au sens de « tôt » (§ 199, *b*), admet tout naturellement les degrés : *Il s'est levé matin*, FORT *matin*, TRÈS

R3 999 REMARQUE

Dans ces cas, *beaucoup*, etc. sont compléments de *trop*.

R4 999 REMARQUE

Langage populaire : °*J'prétends que, pour adoucir, il faut ajouter deux quarts* [= gobelet d'un quart de litre] *de flotte* [= eau] [...]. / *– C'est* DE TROP, *répond* [...] *Lemoine. Tu ne sens plus l'vin* (DORGELÈS, *Croix de bois*, XIII). — °*La police n'a pas pu contenir les manifestants : ils étaient* DE TROP.

A1 1001 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *Urs. Mirouët*, IV et XII ; SAND, *Hist. de ma vie*, Pl., t. II, p. 80 ; GOBINEAU, *Essai sur l'inégalité des races humaines.*, 4e éd., p. 55, note ; LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXXIV ; etc. [Déjà abbé PREVOST, *Manon Lescaut*, p. 1731 ; remplacé par *extrême* en 1753 (voir éd. Allem, pp. 229 et 262).]

matin (*Ac.* 2001). — *On partait,* ASSEZ *matin pour être sorti de la plaine chaude avant les heures ardentes* (LOTI, *Roman d'un enfant,* XLV). — *C'est pour lire cette courte pièce* [...] *que je me suis levé* SI *matin* (GIDE, *Journal,* 30 oct. 1931). H

- Haut degré marqué seulement par le ton : *Ces domestiques sont d'une paresse !* (ARLAND, *Ordre,* t. III, p. 132.)
- Éléments de composition marquant le bas ou le haut degré : *minijupe, maxijupe, hypermarché, supermarché, ultrason* (§ 186, *b*) ; — marquant l'excès ou l'insuffisance : *surproduction, sous-équipement* (§ 179, *b*, 2°).
- Le nom est suivi d'un complément qui le reprend, généralement au pluriel, et qui est introduit par la préposition *de* ; cette expression du superlatif relatif se trouve dans quelques locutions bibliques et dans quelques autres appartenant à divers niveaux de langue : *Le saint des saints. Le Cantique des cantiques.* — *Vanité des vanités ! Tout est vanité* (*Bible,* trad. CRAMPON, Ecclésiaste, I, 2). — *L'as des as. À la fin des fins. Le fin du fin.* — *Mère des souvenirs, maîtresse des maîtresses* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Balcon). — *Un vieux petit « Montaigne », un* VRAI DE VRAI, *pour un franc* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit,* F°, p. 367). — Cf. § 159, *c*.
  Parfois avec la préposition *entre* : *Il pressentait que ce* PUR ENTRE LES PURS *était tourmenté dans sa chair* (MAURIAC, *Vie de J. Racine,* I). — On dit aussi *entre tous* (comp. § 988, *b*) : *L'erreur* ENTRE TOUTES *était* [...] (LÉVIS MIREPOIX, cit. Togeby, § 1688, 3).
- La formule *un de ces* marque le haut degré dans la langue familière : *Tu peux te vanter de m'avoir fichu* UNE DE CES FROUSSES ! (IKOR, *Frères humains,* p. 118.) — Sans *un* : *Vous nous faites* DE CES PEURS ! (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel,* p. 139.) — Le nom reste parfois au singulier R : °*Je me suis levé vers les midi, avec un de ces* MAL *aux crins* (QUENEAU, *Saint Glinglin,* 1981, p. 151). A2

c) *Généralissime* est emprunté de l'italien. Sur ce modèle, on a fait *amiralissime,* titre aujourd'hui abandonné en France. Formation plaisante : *Le* CHEFFISSIME *des brigands de la Calabre* (CHÉRAU, *Fra Camboulive,* p. 99). — Les journalistes emploient le mot *campionissimo* à propos de coureurs cyclistes italiens.

H 1001 HISTORIQUE
Cet emploi a été parfois critiqué, par ex. par Girault-Duvivier (Rem. détachées, s. v. *très*). — Il remonte pourtant à l'ancienne langue, comme l'emploi de *matin* au sens de « tôt », et n'a cessé d'être en usage : *Elle a veü l'escuier / Si matin entrer en son estre* [= maison] (JEAN RENART, *Galeran de Bret.*, 725). — *Venés à Versailles,* LE PLUS *matin que vous pourés* (MAINTENON, *Lettres,* 26 déc. 1694).

R 1001 REMARQUE
Comp. § 993, *g* (*des plus*).

A2 1001 AUTRES EXEMPLES
Voir § 61B, *f*.

1002 Adverbes de degré + nom.

a) Les **noms sans déterminant** R1 se rapprochent des adjectifs et sont parfois construits avec des adverbes de degré. H1

1° L'emploi adjectival d'***ami*** et d'***enfant*** est noté par les dict. R2

Il sont TRÈS AMIS (*Ac.* 2001). — *Ces figures des préraphaélites légères comme des ombres, ces dames, ces cavaliers* [...] PLUS AMIS *dans leur douce léthargie* (FRANCE, *Lys rouge,* X). — *Ils sont devenus* SI AMIS *que cela m'amuse* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XVIII). — *La duchesse de Guermantes,* SI AMIE *de Swann* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 253). — *Cette personne est* TRÈS ENFANT (*Ac.* 2001). — *Elle est* PLUS ENFANT *que vous dans sa conduite* (VIGNY, *Chatt.*, I, 1). — *Aucun de ses deux frères* [...] *ne semblait souffrir d'une mère* SI ENFANT (ZOLA, *Bête hum.*, II).

2° Cette construction est occasionnelle pour d'**autres noms.**

- Comme attributs.

Je suis bien barbare, BIEN TYRAN ! (MUSSET, *Carmosine,* II, 5.) — *Pourquoi* [...] *une femme est-elle* TELLEMENT MÈRE *qu'elle est* [...] MOINS AMIE, MOINS FILLE, MOINS ÉPOUSE *même ?* (VIGNY, *Stello,* XXV.) — *C'est* TRÈS THÉÂTRE, *c'est-à-dire très faux* (J. RENARD, *Journal,* 21 sept. 1908). — *Robert Cozal demeuré* TRÈS BÉBÉ *malgré ses vingt-cinq ans* (COURTELINE, *Linottes,* I). — TROP PARENTS *pour être amis* (COLETTE, *Julie de Carneilhan,* p. 137). — *Je me sens ce matin un peu* MOINS ÉPAVE (GIDE, *Journal,* 20 janv. 1929). — *Tu es encore* PLUS HOMME *que je le croyais* (GIRAUDOUX, *Sodome et Gomorrhe,* II, 8). — *Les poètes de cour* [...] *se montrent souvent* LES PLUS ARTISTES *et* [...] LES PLUS POÈTES (CAILLOIS, dans le *Figaro litt.*, 1er mai 1948). — *Quel chef fut* PLUS CHEF *que lui ?* (DE GAULLE, *Disc. et messages,* t. III, p. 316.) — *Vous n'étiez pas* TRÈS BELLE-MÈRE (Cl. LONGHY, *Fruit de vos entrailles,* p. 163).

- Comme des épithètes, éventuellement détachées.

R1 1002 REMARQUE
En revanche, cette phrase-ci n'appartient pas au français régulier : °*Il vous admire beaucoup, et est* TRÈS L'AMI *de René Boylesve* (MAURRAS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi,* 4 déc. 1895).

H1 1002 HISTORIQUE
La langue classique construisait déjà avec un adverbe de degré des noms attributs sans article : *Vous estes Sergent, Monsieur,* et TRÈS-SERGENT (RAC., *Plaid.*, II, 4). — +*Elles* [= des particularités] *ne sont pas* SI BAGATELLES *qu'elles le paraissent* (MARIV., *Marianne,* p. 31). — *On dit que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là, il me paroît qu'un Français est* PLUS HOMME *qu'un autre* (MONTESQ., *L. pers.*, LXXXVII). — +*Guise* [...] / *Fut plus grand,* PLUS HÉROS (VOLT., *Henr.*, III).

R2 1002 REMARQUE
On dit aussi *Il est très gamin.* Mais l'adjectivation de ce mot est plus large : *Un air, un ton, un geste* GAMIN (*Ac.* 2000).

Ce dignitaire, alors TRÈS VIEILLARD (BALZAC, *Pet. misères de la vie conjug.*, Pl., p. 1046). — TRÈS PAPA, TRÈS MARI, *très brave garçon, il trouve ravissant le rôle de Granier* (J. RENARD, *Journal*, 15 févr. 1897). — *Certaines femmes aux formes pleines,* TRÈS MAILLOL (GIDE, *Retour du Tchad*, 31 mars 1926). — *Un homme* [...] *qui n'a jamais fait de mal à personne ; et* SI CURÉ (PÉGUY, *Myst. de la charité de J. d'Arc*, p. 190). — *On ne pouvait rêver d'élève* PLUS MODÈLE (DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 10) [apposition traitée comme épithète].

Parfois le nom support et le nom subordonné sont identiques : *Une Sévigné* PLUS SÉVIGNÉ *qu'elle ne l'avait jamais été jusqu'ici* (S.-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. I, p. 285). — *La France a été* [...] *une patrie* PLUS PATRIE *que les autres* (BERNANOS, *Liberté, pour quoi faire ?* p. 47).

- Comme compléments d'un pronom indéfini.

Jamais il n'y a rien eu de si pur, de SI ANGE, *de* SI AGNEAU *et de* SI COLOMBE *que cette chère nonnain* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, I, 1). — *Tu as... je ne sais quoi de* MOINS JEUNE FILLE (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, II, 1).

b) Autres cas.

1° Le nom est précédé de *le plus* (ou *le moins*) et suivi d'un complément nominal (spécialement s'il contient le même nom) :

Dechartre [...] *parlait* [...] *de Dante avec enthousiasme, comme* DU PLUS SCULPTEUR *des poètes* (FRANCE, *Lys rouge*, XIII). — [...] *en se donnant l'air* DU PLUS CHIEN DES CHIENS (CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, I, 1). — *Le grillon* [...] *s'empare* DES PLUS MIETTES DE NOS MIETTES (DECOIN, *Il fait Dieu*, p. 26). — LA PLUS SCIENCE DES SCIENCES, *la mathématique* (A. GLUCKSMANN, *Cynisme et passion*, p. 115).

L'article peut être considéré ici comme faisant partie du superlatif. R3

2° Il n'est pas habituel qu'un adjectif nominalisé garde la faculté d'être accompagné d'un adverbe de degré : °*C'était une* TRÈS PROCHE *de Roland Dumas* (dans le *Monde*, sélection hebdom., 31 janv. 1998, p. 6). — °*C'était le Rajah* [...] *dans une robe* DU PLUS JAUNE SERIN (MAUPASS., C., Châli, I). — *Le Très-Haut* et *le Tout-Puissant*, périphrases pour *Dieu*, et *le plus-que-parfait*, terme grammatical, sont des calques du latin.

3° Parfois *homme de bien* (ou *femme de bien* ou *gens de bien, de goût*, etc.) construit avec un adverbe de degré exerce les fonctions proprement nominales (sujet, objet direct...) :

Après avoir en notre vie amusé LES PLUS GENS DE BIEN (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). — *La cour, où sont* LES PLUS GENS DE GOÛT (*ib.*, XV). — *Un des* PLUS HOMMES DE BIEN *de l'Empire, le comte Mollien* (VILLEMAIN, cité et critiqué par Baudel., *Art romant.*, XXVI). — *Malgré que* [...] LES PLUS GENS D'ESPRIT *d'Europe y fussent réunis* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 33). H2

1003 **Adverbes de degré dans des locutions verbales.**

Le problème se pose pour les locutions formées d'un verbe et d'un nom sans déterminant.

a) S'il s'agit d'un adverbe qui s'emploie régulièrement avec un verbe, cela ne fait aucune difficulté. H1

*Merci de m'*AVOIR FAIT ASSEZ CONFIANCE *pour me choisir comme moniteur* (MALRAUX, *Espoir*, p. 53). — *J'*AI BIEN SOIF *et* BIEN FAIM (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, I, 1). — *M. Goefle* EUT FORT ENVIE *de se fâcher* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 40). — *L'habitude est, de toutes les plantes humaines, celle qui* A LE MOINS BESOIN *de sol nourricier pour vivre* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 123). — *Je vous* FERAIS PLUS PITIÉ *encore* (NODIER, *Contes*, p. 702). — *La plus digne d'amour qui* A LE PLUS BESOIN *d'amour* (MAULNIER, *Profanateur*, III, 2). — *La générale, dont j'*AI PEU SOUVENIR, *se passa dans une atmosphère bien plus agréable* (MONTHERL., *Tragédie sans masque*, p. 28). — *J'*AI *soudain* TROP HÂTE *de rentrer* (GIDE, *Immor.*, III). — *Elle n'osait pas pleurer,* TANT *elle* AVAIT PEUR *de la Thénardier* (HUGO, *Misér.*, II, III, 5).

b) Adverbes qui, normalement, ne s'emploient qu'avec un adjectif ou un autre adverbe. H2

Très : *Il n'*AVAIT *pas* TRÈS BESOIN *de caresses* (R. ROLLAND, *Âme enchantée*, L. P., t. III, p. 83). — *Paul Vence, qui* A TRÈS ENVIE *de venir* (FRANCE, *Lys rouge*, XXVIII). — *J'*AVAIS TRÈS FAIM (TROYAT, *Case de l'oncle Sam*, III, 1).

R3 1002 REMARQUE

Une phrase comme la suivante ne ressortit pas au phénomène décrit dans le § 1002 : *Il se montra fort religieux,* PLUS PRÊTRE QUE GUERRIER (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, IV, 3). On n'envisage pas le degré d'une qualité en soi, mais on compare deux qualités, deux caractéristiques. On pourrait déplacer *plus* sans difficulté et le remplacer par *plutôt* : ... *prêtre* PLUS *que guerrier*,... *prêtre* PLUTÔT *que guerrier*. On pourrait aussi mettre un déterminant devant *prêtre* : ... *plus* UN *prêtre qu'un guerrier*.

H2 1002 HISTORIQUE

C'est une imitation consciente de la langue classique : *Vous avez une* SI FEMME DE BIEN (MARG. DE NAVARRE, *Hept.*, XV). — ⁺*Il ne laisse pas de se fier à celui-ci, comme à un* TRÈS HOMME DE BIEN (GUEZ DE BALZAC, cit. Littré, s. v. *très*). — ⁺*Il semble même vouloir contenter* LES PLUS GENS DE BIEN (BOSS., *Polit.*, VII, III, 9).

Autres formules remarquables : À MON PLUS QUE PÈRE, / *Maistre Guillaume de Villon* (VILLON, *Test.*, 849-850). — ⁺*Avec toute sa timidité et* SA PLUS QUE DÉFÉRENCE (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. I, p. 908).

H1 1003 HISTORIQUE

Ce tour est attesté dès l'anc. fr. : *Il* ONT MOINS VOLANTÉ *et* POOIR [= pouvoir] *de pechier* (PHIL. DE NOVARRE, *Quatre âges de l'homme*, S. A. T. F., § 76). — Mais jusqu'au XVIIe s. la construction normale est de joindre au nom par de les adverbes qui admettent l'emploi comme déterminant indéfini (§ 626, a). Cette possibilité existe encore au XVIIIe s. et au-delà : ⁺*Notre abbé en* A PLUS D'ENVIE *que moi* (SÉV., 9 août 1671). — *Je n'en* AI *pas* MOINS D'ENVIE *de vous plaire* (VOLT., *Corresp.*, 9 août 1744). — *J'*AVOIS *bien* MOINS DE HONTE [...] *d'être au Châtelet qu'à St Lazare* (abbé PRÉVOST, *M. Lescaut*, p. 151). — *Ce jeune homme* [...] *commença à* AVOIR MOINS DE PEUR (STENDHAL, *Chron. ital.*, Philtre). — *Il* AURAIT TROP DE PEUR *des plaisanteries de ses collègues* (*ib.*, Vanina Vanini). — Nous disons encore *Avoir plus de peur que de mal*. Comp. aussi *b*. — Dans certaines locutions, de reste usité : *Il serait d'autant moins ridicule qu'il* AURAIT EU MOINS DE HÂTE *à courir à sa déconvenue* (ROMAINS, cit. *Rob.*, s. v. *hâte*).

H2 1003 HISTORIQUE

Si est ancien dans cet emploi : *Chascun n'*A *pas* SI FAIN *de rire / Comme vous* (*Pathelin*, 538). — *Jamais homme n'*EUT SI HASTE *de mourir* (MOL., *Étourdi*, II, 2). — *Il* A SI PEUR *qu'on ne les méconnoisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom* (BOIL., *Sat.*, Disc. sur la sat.). — ⁺*J'*AI SI ENVIE *de vous voir jouer* (SÉV., 7 juin 1671). — Il y a des ex. de très au XVIIIe s. : ⁺*J'*AI *tort aussi,* TRÈS TORT (MARIV., *Sincères*, XIV). — *J'ai tort, Madame, j'*AI TRÈS-TORT (VOLT., *Corresp.*, cit. Le Bidois, § 1687).

— *J'*AI *maintenant* TRÈS HÂTE *de partir* (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 437). — *J'*AVAIS TRÈS HONTE *pour lui* (LE CLÉZIO, *Guerre*, p. 162). — *J'*AVAIS TRÈS MAL *à la tête* (FRANCE, *Jardin d'Épicure*, p. 192). — *Il* A *raison*, TRÈS RAISON (MAUPASS., *Mont-Oriol*, II, 6). — *Il y en a* [...] *que l'on ne mange que lorsqu'on* A TRÈS SOIF (GIDE, *Nourr. terr.*, IV, 3). — *J'*AVAIS TRÈS SOMMEIL (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 980). — *Aristote blâme cette loi, en quoi il* A *certainement* TRÈS-TORT (CHAT., *Essai sur les révol.*, cit. Brunot, *Hist.*, t. X, p. 788). — *Il faut* FAIRE TRÈS ATTENTION (Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 188). — *Bien qu'il ne* FÎT *plus* TRÈS JOUR (MAURIAC, *La chair et le sang*, XII). — *Elle s'était* FAIT TRÈS MAL (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, L. P., t. I, p. 249). — *Musset nous* FAISAIT TRÈS PLAISIR (HENRIOT, *De Lamartine à Valéry*, p. 223). — *Il faut* PRENDRE TRÈS GARDE *ici aux paroles qu'on prononce* (COCTEAU, *Maalesh*, p. 54). — *Cela ne m'*A *pas* DONNÉ TRÈS ENVIE *d'y rester* (Raym. ARON, *Spectateur engagé*, p. 112). — C'EST TRÈS DOMMAGE (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 107). Etc.

Si : *J'*AURAIS *pourtant* EU SI ENVIE, SI BESOIN *de le croire* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 393). — *Je vis enfin / L'endroit mystérieux dont j'*AVAIS EU SI FAIM (BANVILLE, *Cariatides*, Stigmate). — *Dont il* A SI HONTE (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 8 févr. 1974). — *Il faut penser aux enfants qui* ONT SI PEUR *des chiens qu'ils sont destinés à être mordus* (DUHAMEL, *Vie des martyrs*, p. 191). — *J'*AI *soif*, SI SOIF (RIMBAUD, *Saison en enfer*, Nuit de l'enfer). — *Les auteurs dramatiques n'*ONT *donc pas* SI TORT (BOURGET, *Nouv. essais de psychol. contempor.*, 1888, p. 30). — *On* FAISAIT SI ATTENTION *à elle* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 851). — *Il* FAISAIT *de nouveau* SI NUIT *que je ne reconnaissais pas les chemins* (MONTHERL., *P.-Royal*, p. 100). — *Tout cela* FAIT SI PARTIE *de moi* (GIRAUDOUX, adapt. de : M. Kennedy et B. Dean, *Tessa*, II, II, 7). — *Qui lui* FAISAIT SI PEUR (B.-H. LÉVY, *Dern. jours de Baudelaire*, p. 83). Etc.

Aussi : *Il* AVAIT AUSSI HÂTE *que quiconque de savoir Christophe en France* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 309). — *Cette prison nous sembla un paradis au regard de notre glacière de Nohfelden, encore que nous y* EUSSIONS AUSSI FAIM (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, cit. *Trésor*, s. v. *aussi*).

Cet usage, dont l'origine est discutée, n'a guère été contesté pour *avoir froid* ou *chaud*, *froid* et *chaud* étant aussi des adjectifs, par ex. dans *il fait très froid, très chaud*. Pour les autres locutions, les grammairiens ont été moins favorables, les uns rejetant ces emplois en bloc, d'autres les admettant seulement dans la langue familière, quoique les ex. ne soient pas toujours de ce style, on l'a vu. On peut considérer, avec Hanse (s. v. *avoir*, 17, et *très*), que l'usage a nettement tranché pour certaines locutions (*avoir faim, soif, peur, mal, sommeil, envie, soin ; faire mal, peur, attention*), tandis que, pour d'autres, les usagers eux-mêmes manifestent une répugnance plus ou moins nette selon les cas. R1

Comme substituts de *très*, on dispose de *bien* et *fort*, d'autres encore (cf. *a*), mais *beaucoup* est exclu avec la plupart de ces locutions : on ne dit pas **J'ai beaucoup faim*, ni **J'ai beaucoup de faim*. — *Grand* R2 est souvent possible (pour sa forme, voir § 543), mais il fait recherché quand *très* s'est généralisé : « *J'en* AI *besoin*, » *dit Frédéric*, « GRAND BESOIN ! » (FLAUB., *Éduc.*, I, 5.) — *Elle* AVAIT GRAND CHAUD *quand elle arriva* (PÉROCHON, *Gardiennes*, p. 34). [Ex. reflétant sans doute l'usage vendéen, cf. § 993, e, 2°.] — *Quoiqu'elle* EÛT *encore* GRANDE ENVIE *de dormir* (SAND, *Mare au d.*, X). — *On partage le bœuf et le riz qu'il faut* AVOIR GRAND'FAIM *pour manger* (DUHAMEL, *Vie des martyrs*, p. 226). — *Qu'il* AVAIT GRAND-HÂTE *de revoir* (M. DE SAINT PIERRE, *Aristocrates*, IX). — *Le passant* [...] EUT GRAND'PEUR (HUGO, *Misér.*, IV, VIII, 4). — *J'*AI *toujours* EU GRAND PITIÉ [*sic*] *de ces natures douloureuses* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 176). R3 — *Grand* se trouve dans des cas où *très* ne s'emploie guère R4 : *Il* FAISAIT GRAND JOUR (HUGO, *Misér.*, II, IV, 2). — D'autres adjectifs sont possibles : *Pierrotte* A BONNE ENVIE *de prendre dans ses grosses mains la tête frisée du petit Chose* (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 16).

Comme substitut de *si*, *tellement* est bien vivant : *J'*AVAIS TELLEMENT PEUR *qu'elle ne fît le mal en riant* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 21). — Les puristes proposent *tant* pour *si* et *autant* pour *aussi*. Mais cela n'est pas fort usité, sauf avec *avoir besoin, envie* : *Elle* A TANT BESOIN *de consolations* (MÉRIMÉE, *Colomba*, XVIII). — *Ils n'*AVAIENT *pas* TANT TORT (FRANCE, *P. Nozière*, I, 8). [Archaïsme ?] — *C'est de quoi j'*AVAIS EU TANT PEUR (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, II, 6). [Helvétisme ?] — Avec la préposition *de*, le tour est archaïque (cf. H1) ou régional : *Ils* ONT TANT DE PEUR *des Jacobins !* (STENDHAL, *Rouge*, II, 1.) — *De sa vie Julien n'*AVAIT *jamais* EU AUTANT DE PEUR (*ib.*, II, 16). — *Pourquoi vous* FAISAIENT-*elles* TANT DE PEUR ? (SAND, *Diable aux*

R1 1003 REMARQUE

Damourette et Pichon, § 974, ont relevé des ex. oraux surprenants : °*tenir très compte*, °*faire très preuve*, °*rendre très service*, etc.

R2 1003 REMARQUE

Pour le choix entre l'apostrophe et le trait d'union devant un nom fém., voir § 543. L'absence de signe est rare et sans doute accidentelle.

R3 1003 REMARQUE

On peut aussi avoir *très grand* : *N'*AYANT *pas* TRÈS GRAND'FAIM *d'ordinaire* (GIDE, *Immor.*, I, 2).

R4 1003 REMARQUE

Voir cependant les ex. de MAURIAC et de MONTHERL. ci-contre.

champs, VI, 5.) — *Cette Marine qui* [...] *leur* FAISAIT TANT DE PEUR (LOTI, *Prime jeunesse*, XXI). — *Elle s'enfermait à double tour* TANT *elle* AVAIT DE PEUR (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 114). R5 — Dans les cas où *grand* a été observé ci-dessus, on peut avoir *si grand* : *Ils* AVAIENT SI GRAND'PEUR *qu'ils saluaient tous les bonnets rouges de tous les guichetiers* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, II, III, 2).

R5 1003 REMARQUE

Tant (ou *Tellement*) *il avait peur* est tout à fait normal : cf. *a*.

Section 4

Les adverbes de temps et d'aspect

1004 Définitions et liste.

a) Les **adverbes de temps** situent les faits dans la durée par rapport au moment de la parole ou à un autre repère. — Les **adverbes d'aspect** concernent à la fois le temps et la manière : ils font intervenir des nuances de soudaineté, de répétition, etc. (comp. § 770).

b) Inventaire.

1° Adverbes usuels.

alors	encore	présentement ↓
après-demain	enfin	puis
aujourd'hui	ensuite	quand (interr.)
auparavant	entre-temps ↓	quelquefois
aussitôt	hier	sitôt
autrefois	incontinent	soudain
avant-hier	jadis	souvent
bientôt	jamais	subito
déjà	longtemps	tantôt
demain	maintenant	tard
derechef	naguère	tôt
désormais	parfois	toujours
dorénavant	plus	

Entre-temps ou *entretemps* : cf. § 964, *a*.

Présentement, un peu vieilli dans l'usage ordinaire, est tout à fait courant au Québec.

En outre, *après*, *avant*, *depuis*, qui sont plutôt des prépositions à régime implicite (§ 1040, *a*, 1°), et de nombreuses locutions adverbiales : *tout de suite*, *de suite*, *dans la suite*, *tout à coup*, *à l'instant*, *à jamais*, *à présent*, *à temps*, *dans le temps*, *de temps en temps*, *tout le temps*, *jusque-là*, *sur-le-champ*, *tout à l'heure*, etc. R1

À peine dans une sous-phrase (souvent en tête de celle-ci R2) indique que le fait qui y est exprimé précède immédiatement le fait exprimé dans la seconde sous-phrase : À PEINE *le soleil est-il levé, on se met en marche* (*Ac.* 1935). Il est rare que le lien entre les deux sous-phrases soit marqué par une coordination explicite : À PEINE *avait-on commencé, et c'était fini* (ZOLA, *Débâcle*, II). — La seconde sous-phrase est souvent introduite par un *que* (ce qui en fait une pseudo-proposition : § 1121, *a*), quelle que soit la place de *à peine* : À PEINE *le soleil était-il levé*, À PEINE *le soleil était levé* [cf. § 384, *a*, 1°] *qu'on se mit en marche* (*Ac.* 1935). — *J'étais* À PEINE *entrée dans l'église qu'une voix intérieure me dit* : [...] (E. et J. DE GONC., *M*[me] *Gervaisais*, XLIX). — Au lieu de la seconde sous-phrase, on peut avoir une proposition de temps (*à peine* est alors rarement en tête de phrase) : *Il était* À PEINE *à Bologne depuis deux jours, lorsqu'il aperçut dans une calèche Fabrice et la petite Marietta* (STENDHAL, *Chartr.*, XIV). — *Elle était* À PEINE *remise de la frayeur que Swann lui avait causée quand un obstacle fit faire un écart au cheval* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 232).

La première sous-phrase peut être remplacée par une formulation non verbale : À PEINE *le soleil levé*... ou *Le soleil* À PEINE *levé*..., cf. § 255, *a*. — *Regimbart, qui*, À PEINE *assis, posa ses deux mains sur sa canne, son menton sur ses deux mains et ferma les paupières* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — À PEINE *seuls* [cf. § 334], *Janet a parlé le premier* (GIONO, *Colline*, Pl., p. 175). — À PEINE *de retour au ministère, il fit appeler l'abbé Dugnani* (STENDHAL, *Chartr.*, XVI). A1

Une fois s'emploie dans un sens voisin, mais en insistant sur l'automaticité du lien entre les faits. Tantôt il a une construction qui lui est propre : *Il ne*

R1 1004 REMARQUE

Il y a aussi des expressions régionales, comme celles-ci, usuelles en Belgique : °*Vieille roue à vieille charrette* [...] *ne peut aller qu'*UN PETIT TEMPS (C. LEMONNIER, *Vent dans les moulins*, I) [signalé par le *Rob.*, s. v. *temps*, I, A, 2, comme régional]. — °*Il a habité Bruxelles* TOUT UN TEMPS (dans la *Cité*, 13 sept. 1976, p. 15) [= assez longtemps ; Wartburg, t. XIII, 1re partie, p. 187, donne une attestation fr. du XVIIe s.].

Dans le temps « autrefois » a une var. *dans les temps*, mentionnée par le *Trésor* (t. 16, p. 43) comme vieillie et avec un ex. d'A. DAUDET. Elle ne semble pas avoir jamais appartenu au fr. régulier. Wartburg (t. XIII, 1re partie, p. 187) ne l'a relevée qu'en province : à Niort et à Lyon. Les romanciers, comme DAUDET, la mettent dans la bouche de leurs personnages : STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXVII ; BALZAC, *Paysans*, I, 2 (avec d'autres vulgarismes). — Autre sens, technique : « dans la durée maximale acceptée », cf. Petiot, *Dict. de la langue des sports*.

R2 1004 REMARQUE

Hanse, s. v. *peine*, donne cet exemple : *Il était* À PEINE *sorti, on l'appela au téléphone*. Cas un peu particulier, ponctuation comprise : *Le bruit des pas était* À PEINE *éteint : « Vous l'aimez ! dit madame Bourjot* [...]. » (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XIX.) — *À peine* peut aussi s'employer sans les divers contextes signalés ci-contre : *En 1802, le culte catholique était* À PEINE *rétabli* (BALZAC, *Rabouill.*, II, 4). Mais la différence avec le sens quantitatif « ne ... presque pas » est parfois ténue.

A1 1004 AUTRES EXEMPLES

Voir § 1138, *b*.

lâchait plus un thème quand il avait UNE FOIS *mis la main dessus ou... quand* UNE FOIS *il avait mis la main dessus* (cf. § 972, *c*, 2°). Tantôt il a des constructions averbales analogues à celles de *à peine* : *Combien de fois avez-vous ouï dire que j'avais déserté un projet* UNE FOIS *énoncé par moi ?* (STENDHAL, *Chartr.*, XXII.) — *Clara* [...], UNE FOIS *seule avec son amie, persista* [...] *à ne s'expliquer qu'à demi* (*ib.*, XXIII). — UNE FOIS *dehors, Calyste* [...] *alla de la rue des Saints-Pères à la rue de Chartres* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 552). A2 R3

2° Des adverbes anciens H1 sont utilisés par des écrivains du XIX[e] et du XX[e] s., par archaïsme ou pour rendre des usages régionaux.

Adonc (souvent [adɔ̃] dans les parlers locaux) ou *adoncques*, etc. « alors » : ADONCQUES *le pauvre Landry, en se retournant,* [...] *vit la petite Fadette* (SAND, *Pet. Fadette*, IX). — ADONC *la Madelon avait déjà eu deux amoureux* (*ib.*, XXVIII). — ADONC *il faut quelque jour une fois remonter / À celle qui intercède* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deuxième vertu*, p. 79). H2

Anuit « aujourd'hui » H3 subsiste surtout dans les parlers de l'Ouest, que reflètent les textes suivants (tirés de dialogues), avec des graphies variables : *Tu pourrais commencer la tournée* ANUIT (MAUPASS., C., Vieux). — *Si vous pouviez vous acquitter* A'NUIT *? ...*[...] *Vingt-deux francs, seulement...* (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, IV). — *Mon frère n'est pas loin,* À NUIT. *Il bine les betteraves* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XXII). — *Toutes les filles avaient donc vingt ans* ANUY ? (LA VARENDE, *Nez-de-Cuir*, I, 6.)

L'autre hier « l'autre jour, il y a quelques jours » (courant jusqu'au XVI[e] s.) : *Vous dire* [...] *l'émotion* [...] *où ces lignes m'ont jeté* L'AUTRE HIER (VALÉRY, lettre, Pl., t. I, p. 1560). A3

Devant « auparavant » subsiste dans la langue commune dans l'expression *rester* (ou *être*) *Gros-Jean comme* DEVANT. Par analogie ou par tradition régionale, des auteurs emploient *comme devant* ou *aussi ... que devant* dans d'autres circonstances : *Reprend, aussi doucement que* DEVANT, *Véronique* (GIDE, *Caves du Vat.*, I, 4). — *Il s'était retrouvé dans les montagnes comme* DEVANT (RAMUZ, *Farinet ou la fausse monnaie*, Pl., p. 717). — *Les rapports se renouaient comme* DEVANT (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 178). — *Le grec reparaît* [...] *en abondance comme* DEVANT [dans la corresp. de Cicéron, quelque temps après la mort de sa fille] (MAROUZEAU, *Notre langue*, p. 286). Etc. — Emploi plus large : *On est plus embarrassé après que* DEVANT (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 875, note). — *Le pauvre enfant se mettait en l'esprit un souci que,* DEVANT, *il n'avait eu* (SAND, *Pet. Fadette*, VI).

Jà, déjà arch. au XVII[e] s., a été évincé par *déjà* et par *jamais* (selon le sens). Il est ressuscité à l'occasion par des amateurs de vieux mots : *Étant* JÀ *l'automne en sa force et le temps des vendanges venu* (P.-L. COURIER, trad. de : Longus, *Daphnis et Chloé*, II). — JÀ *ma bouche a su entonner l'aquilon* (MORÉAS, cit. *Trésor*). — *Quand t'étais cette galopine, / Avec,* JÀ, *tes yeux de défi* (VERL., *Chair*, Assonances galantes).

Lors, variante d'*alors* H4 : LORS *sa fille* [...] */ Sous la charmille, en tapinois, / Se glisse demi-nue* (VERL., *Fêtes gal.*, Fantoches). — *Faudra-t-il se contenter de considérations de surface, de propos d'essayiste, et* LORS *pourquoi les nôtres* [...] ? (M. CLAVEL, *Nous l'avons tous tué*, p. 60.) A4 — Sont tout à fait vivantes les loc. adverbiales *dès lors* (et *dès lors que*), *depuis lors* et la locution prépositive *lors de* (ainsi que la conjonction *lorsque*). — *Pour lors*, synonyme d'*alors*, survit, tantôt comme régionalisme, tantôt comme réminiscence de l'usage ancien : *J'étais,* POUR LORS, *curé de Norenfontes* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1075). — *M. Georges Pompidou,* POUR LORS *chef de l'État* (FROSSARD, *Excusez-moi d'être Français*, p. 52). A5

Oncques « jamais » (du lat. *umquam* ; avec *s* adverbial [§ 960]) : ONCQUES *ne fut plus complet abandon* (CHAT., *Mém.*, III, I, VII, 1). — *En Afrique du Nord,* [...] ONCQUES *ne vit-on un feu qui chauffe* (MONTHERL., *Lépreuses*, XIV).

Or (et var.) « maintenant ». H5 Au XIX[e] s., par recherche d'archaïsme : ORES *que la foule m'a suivi* [à Jérusalem] [...] *le merveilleux s'est évanoui* (CHAT., *Mém.*, II, VI, 4). — *Je vous louerai, Seigneur, d'*ORES *à mon ultime heure* (adaptation en « vieilles rimes françaises » du cantique de François d'Assise, dans France, *Lys rouge*, XXIV). — D'après le provençal : *Fallait t'y mettre à l'avance.* ORES, *c'est trop tard* (GIONO, *Colline*, Pl., p. 164). — Les juristes belges continuent à dire *jusqu'ores, dès ores* : *Elles sont* [...], DÈS ORES, *appliquées par nos cours et tribunaux* (C. CAMBIER, *Droit judic. civil*, I[re] partie, titre 3, p. 602). —

A2 1004 AUTRES EXEMPLES

Voir § 1138, *b*, ainsi que § 255, *a* (propos. absolue).

R3 1004 REMARQUE

Les deux ex. suivants surprennent aujourd'hui : *Est-ce à dire* [...] *que, parti* UNE FOIS, *on ne s'en souvienne ?* (MICHELET, *Insecte*, XXVI.) — *Son mari* [...] *trouva un boc* [= buggy] *d'occasion, qui, ayant* UNE FOIS *des lanternes neuves et des garde-crotte en cuir piqué, ressembla presque à un tilbury* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, I, 5). — *Une fois* ainsi placé aurait pour nous le sens quantitatif ; en outre, il semble rare que la locution accompagne un participe présent, comme chez Flaub.

H1 1004 HISTORIQUE

Tandis « pendant ce temps » (tiré de *tandis que*) a été condamné par Vaugelas, p. 64. On le trouve encore chez LA F. : TANDIS *la vieille* a *soin du demeurant* (*C.*, Faucon).

H2 1004 HISTORIQUE

Ce composé de *à* et de *donc* est encore attesté au XVII[e] s. surtout chez des auteurs archaïsants. LA F. l'emploie dans des « stances en vieil stile » : ADONC *me dit la bachelette* [= jeune fille] */ Que vostre coq cherche poulette* (*C.*, Janot et Catin).

H3 1004 HISTORIQUE

= *à nuit*, d'abord « la nuit passée ».

A3 1004 AUTRES EXEMPLES

S.-BEUVE, *Corresp.*, cit. *Trésor*, s. v. *autre* ; P. ARÈNE, *ib.*, s. v. *hier*.

H4 1004 HISTORIQUE

Lors était déjà rejeté par Vaugelas, p. 225.

A4 1004 AUTRES EXEMPLES

LAFORGUE, PROUST, cit. *Trésor* ; JAMMES, *Géorgiques chrét.*, VII ; PLISNIER, *Meurtres*, t. I, p. 33.

A5 1004 AUTRES EXEMPLES

S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 894, note ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 169.

H5 1004 HISTORIQUE

Du lat. *hac hora* « à cette heure », avec une évolution phonétique irrégulière. Les variantes *ore*, *ores* (§ 960) sont encore quelquefois attestés au XVII[e] s., surtout en poésie : *Ne faites point trop de prouësse, /* ORES *que le temps n'en est pas* (VOITURE, *Poés.*, LXXXIX). — OR, *adieu, j'en suis hors. / Tasche de t'en tirer* (LA F., *F.*, III, 5). — Avec le sens « tantôt..., tantôt... » : *Faisant* ORE *un tendon, /* ORE *un reply* (ID., *C.*, Faiseur d'oreilles).

Dans le fr. commun, en dehors des mots ou locutions figées *désormais, dorénavant* (écrit par archaïsme, *d'ores et en avant* : GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VIII), *d'ores et déjà, or* subsiste comme conjonction de coordination (§ 1091). R4

Souventes fois (formé sur *souvent*) est resté vivant dans divers fr. régionaux (Picardie et Ouest surtout) : voir par ex. PROUST, *Rech.*, t. II, p. 25 ; mais d'autres écrivains l'emploient plutôt par archaïsme : *J'ai fait* SOUVENTES FOIS *cette prière* (VIGNY, *Stello*, XVIII). — SOUVENTES FOIS, *vous êtes venue me voir* (JOUHANDEAU, *Prudence Hautechaume*, pp. 110-111). L'*Ac.* 1935 écrit en un mot *souventefois*. *Souventesfois* chez G. BRASSENS : *Les plaies du cœur guérissent mal.* / SOUVENTESFOIS *même* [...] / *Elles ne se referment plus* (cit. *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1999, p. 152).

3° D'autres adverbes s'appliquent occasionnellement au temps.

- Les adverbes de degré quand le contexte s'y prête : *Je ne veux pas qu'elle reste* DAVANTAGE *immobile* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 544). — *Il n'a plus* GUÈRE *à vivre* (*Ac.* 1932). — *Cela n'a duré* GUÈRE (*Ac.* 2000).
Il n'y a guère que « il n'y a pas longtemps que » est signalé par le *Rob.* comme vieux : IL N'Y A GUÈRE QU'*il a commis le* Livret des folastries (F. DESONAY, *Ronsard poète de l'amour*, t. I, p. 155). H6 — Mais le *Rob.* (comme la plupart des dict.) ne mentionne pas *il n'y a guère*, équivalent littéraire de *naguère* (formé de même et qui paraît avoir servi de modèle) : *L'expression* Abbaïe de monte à regret, *encore usuelle, si je ne me trompe, dans le milieu, ou qui l'était* IL N'Y A GUÈRE (HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. II, p. 337). A6 R5
Ne ... guère peut aussi avoir le sens de *ne ... pas souvent* : *Je ne passe* GUÈRE *devant leurs* [= des bouquinistes] *boîtes sans en tirer quelque bouquin* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 159).
Peu s'emploie comme antonyme de *longtemps* dans diverses expressions : *avant peu, depuis peu, sous peu, dans peu* (vieilli), *d'ici (à) peu* (§ 1045, *b*), *il y a peu* (littér.). — °*Un peu* dans cet emploi est régional : *Au bout d'*UN PEU *il retombait immobile* (GIONO, *Grand troupeau*, p. 117).
Plus pour le temps se prononce [plys] et est senti comme distinct de *plus* concernant le degré. R6
- Adverbes de lieu. ***Ici*** et ***là*** sont parfois utilisés pour *maintenant* et *alors* : *On n'avait rien vu de tel jusqu'*ICI (*Ac.* 2000, s. v. *jusque*). — *À quelques jours de* LÀ (*ib.*, s. v. *là*).
La langue très familière combine parfois *là* avec un adv. de temps : *Il va y avoir des bals populaires* [...] *et des dégustations de vin gratuites*, LÀ, MAINTENANT, *tout de suite, dans différents arrondissements de Paris* (Cl. SARRAUTE, dans le *Monde*, 20 juin 1986). — *J'ai écouté* LÀ TOUT DE SUITE *l'intervention de Madame* (à la télévision fr., 17 mars 1993), qu'on entend aussi en Belgique, ainsi que *là tantôt* (cf. § 1005, *h*, 2°), et on y voit souvent, de façon arbitraire, des calques du néerlandais. R7

c) Certaines notions s'expriment différemment, d'ordinaire, selon que le repère est le moment où l'on parle (ou écrit) ou un autre moment :

Je pars AUJOURD'HUI. *Il est parti* HIER. *Nous partirons* DEMAIN. — *Il est parti* CE JOUR-LÀ. *Il est parti* LA VEILLE. *Nous partirons* LE LENDEMAIN. — Comp. de même *maintenant* et *alors* ; *tout à l'heure* et *peu avant* ou *peu après*. — Application au discours indirect : § 417, *b*.

Cependant, quoique l'*Ac.* et d'autres dict. ne le prévoient pas, il n'est pas rare de trouver dans un récit, donc par rapport au passé, des adverbes qui, habituellement, se réfèrent au moment de la parole.

Le verbe est à l'imparfait ou au plus-que-parfait : *Je ne doutais pas* AUJOURD'HUI [= à ce moment-là] *que la Vierge ne fût apparue à Bernadette* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 137). — *Venait ensuite* [...] *une grande pièce délabrée* [...] *qui servait* MAINTENANT *de bûcher* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 5). — *Avant 1925 j'avais souri à la gloriole.* MAINTENANT *je vivais dans cette sorte d'exil qu'est une vie désintéressée* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 576). — *Sur la pente fatale* [...], *l'armée, l'État, la France roulaient,* MAINTENANT, *à un rythme vertigineux* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 40). — *Il jugeait que* MAINTENANT *il avait conquis le droit* [...] *de retourner dans son ermitage suisse* (R. ROLLAND, cit. *Trésor*, s. v. *maintenant*). — *Bien qu'on l'aimât* TOUT A L'HEURE, *on le haïssait*

R4 1004 REMARQUE
Voir aussi § 1104, *a*.

H6 1004 HISTORIQUE
Avec une forme ancienne (§ 993, H9) : IL NI A GUIÈRES QUE *je vous ay payé toutes les pensions* (MAINTENON, *Lettres*, 15 oct. 1682).

A6 1004 AUTRES EXEMPLES
R. ESCHOLIER, *Neige qui brûle*, p. 393 ; GENEVOIX, *Routes de l'aventure*, p. 197 ; G. SION, *Voyages aux 4 coins du Congo*, p. 56 ; GAXOTTE, *Mon village et moi*, p. 8 ; etc.

R5 1004 REMARQUE
Rarement avec un autre temps que le présent : *Elle lui murmurait à l'oreille tous les mots vainement espérés* IL N'Y AVAIT GUÈRE (SEMPRUN, *Algarabie*, p. 112).

R6 1004 REMARQUE
Cf. § 983, *a*, notamment pour la prononciation.

R7 1004 REMARQUE
En arrière est fréquent en Suisse et en Savoie, surtout oralement, pour *auparavant*. Thibault, pp. 86-87, cite notamment : °*Les événements de 25 ans* EN ARRIÈRE (journal, 1969). — °*Il y a trente ans* EN ARRIÈRE (à la radio suisse romande, 1976). — Nous l'avons entendu le 18 mars 2001 dans la bouche de J.-Cl. GAUDIN, maire de Marseille. — Mais on dit, en fr. commun, avec un verbe pris au figuré : *remonter, retourner, revenir, regarder en arrière* pour *vers le passé* : *Il se complaît à regarder* EN ARRIÈRE *au lieu de considérer l'avenir* (*Ac.* 2001).

MAINTENANT (FLAUB., *Éduc.* I, 4). — Le verbe est au présent historique (§ 880, *b*, 2°) : *La Commune* [...] *lui* [= à Marat] *confie le compte rendu de ses actes, et* TOUT À L'HEURE *va le faire entrer dans son comité de surveillance* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. VI, p. 27). — Très rarement au passé simple : *Il sentit* MAINTENANT [...] *qu'il l'avait lui-même amenée à Albert pour la plonger au sein de leur vie double* (GRACQ, *Au château d'Argol*, Pl., p. 35). — En revanche, le passé composé, quand il exprime un fait passé en contact avec le présent (§ 883), s'accommode bien de *maintenant* et d'*aujourd'hui* : MAINTENANT *la douleur a disparu.* H7

H7 1004 HISTORIQUE
Des grammairiens ont critiqué l'emploi de *maintenant* avec un passé. Cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1919 (ex. de BOSS. et de l'abbé PRÉVOST).

1005 **Observations sur divers adverbes de temps.**

a) ***Alors*** indique un fait contemporain par rapport à un autre fait passé ou futur.

Jusqu'alors pour *jusqu'à maintenant* est un emploi abusif : °*La réponse à cette dernière question, en dehors du fait qu'elle actualise un passé* JUSQU'ALORS *trop négligé, pourra peut-être servir à repenser* [...] (J. MARKALE, *Femme celte*, p. 21).

Puis alors : § 374, *a*. *Ou alors* : § 1088. — *Alors comme alors*, locution-phrase, « on verra bien », n'est plus mentionné par l'*Ac.* depuis 1986. Le *Trésor* cite un ex. de VALÉRY.

b) ***Antan*** est devenu rare dans le sens premier « l'année dernière ». Il signifie ordinairement « naguère » ou même « jadis ». H1 Il s'emploie surtout comme complément prépositionnel d'un nom.

« L'année dernière (ou précédente) » : *Les Goths promenaient avec eux quelques troupes des Huns qui l'hiver* D'ANTAN *avaient passé le Danube sur la glace* (CHAT., *Études histor.*, 1886, p. 323). — *Il y a des feuilles sèches* D'ANTAN (HERMANT, *Xavier*, p. 111).

« Naguère » : *Je paye aujourd'hui mes dénis* D'ANTAN (GIDE, *Journal*, 17 sept. 1935). — *Justin se sentit ramené à ses proportions* D'ANTAN (AYMÉ, *Aller retour*, p. 31) [= d'il y a quelques instants]. A1

« Jadis » : *Ces verriers* D'ANTAN [= du XVIe s.] (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 109). A2

Complément de verbe : *Un canal qui,* ANTAN, *charriait détritus, chiens crevés et cadavres de nouveau-nés* (L. WEISS, *Tempête sur l'Occident*, 1976, p. 492). — *Un corbillard 1925 spécialement construit par son père* ANTAN (P. MORELLE, dans le *Monde*, 24 févr. 1978).

En outre, *antan* est parfois nominalisé, avec le sens premier : *Là où l'ancien Marc-de-l'Évêque a été brûlé cet* ANTAN (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, Prologue). — *Elle* [= la neige] *est de la même couleur que celle de* CET ANTAN (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 27).

H1 1005 HISTORIQUE
Certains grammairiens pensent que le glissement sémantique est dû à une mauvaise interprétation du vers de Villon, *Mais où sont les neiges d'antan ?* qui sert de refrain à la *Ballade des dames du temps jadis*. Le glissement paraît antérieur : cf. Wartburg, t. XXIV, p. 641.

A1 1005 AUTRES EXEMPLES
LOTI, *Exilée*, p. 39 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 178 ; etc.

A2 1005 AUTRES EXEMPLES
CHAT., *Mém.*, I, X, 11 ; R.-L. WAGNER, dans le *Fr. mod.*, juillet 1960, p. 223 ; etc.

c) ***Aujourd'hui.*** H2

Au jour d'aujourd'hui exprime trois fois l'idée de *jour*. On le trouve parfois dans la langue littér. : *Tout ce qui est français d'origine et de bon aloi ne passe-t-il pas pour archaïque* AU JOUR D'AUJOURD'HUI ? (HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. I, p. 549.) — *Jusqu'*AU JOUR D'AUJOURD'HUI, *tout ce beau monde est encore dans les montagnes* (CHAMSON, *Superbe*, p. 304). — *Pour en recevoir de pareilles* AU JOUR D'AUJOURD'HUI, *il faudrait y mettre un bon prix* (B. CLAVEL, *Fruits de l'hiver*, p. 339). — *Madeleine aurait aimé Régis jusqu'à sa mort, jusqu'*AU JOUR D'AUJOURD'HUI (TRIOLET, *Grand jamais*, p. 135). — *Une riche plaine bien de chez nous, aussi belle qu'*AU JOUR D'AUJOURD'HUI (GENEVOIX, *Forêt perdue*, p. 12). — *Vous trouvez qu'*AU JOUR D'AUJOURD'HUI, *c'est vain ?* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 190.) — Comp. : *Et nous n'avons à nous que le* JOUR D'AUJOURD'HUI ! (LAMART., *Méd.*, II.)

H2 1005 HISTORIQUE
Pour « aujourd'hui », on disait jadis ***hui*** (du lat. *hodie*, agglutination de *hoc die* « ce jour »), qu'on lit encore au XVIIe s. chez un auteur archaïsant : *Dès* HUI *je vous en prie* (LA F., *C.*, Mandragore). — Dès le XIIe s., on trouve des formules comme *le jour d'hui*, que GIDE a repris par coquetterie : *Peiné sur* Corydon *tout le jour d'hier et d'*HUI (*Journal*, 16 déc. 1917). — *Aujourd'hui* n'est que le figement d'une variante (attestée aussi au XIIe s.) de ce syntagme.
On a eu aussi pour « aujourd'hui » *ce jour d'hui* (ou *ce jourd'hui* ou *cejourd'hui*), que l'*Ac.* 2000 mentionne encore dans le langage juridique (s. v. *hui*) et que l'on relève chez quelques écrivains contemporains : *C'était trop tard pour* CE JOURD'HUI (GIONO, *Un de Baumugnes*, III). — Autres ex. (même graphie) : VERL., *Chair*, Assonances galantes ; GIDE, *Faux-monn.*, I, 2 ; QUENEAU, *Exercices de style*, cit. *Trésor*, s. v. *jourd'hui*. — Autre var. : *Ces jours d'hui* (A. MOCKEL, dans Mockel et Gide, *Corresp.*, 17 juin 1897).
Un autre composé (avec *mais* : § 1016, *b*, 1°), ***maishui*** ou *meshui* « à partir de maintenant », a appartenu au fr. commun jusqu'au début du XVIIe s. (voir l'avis de Vaugelas, p. 171). Il subsiste dans des dialectes variés et parfois en fr. régional : *Je ne mettrai pas longtemps* MESHUY *à la découvrir* (NODIER, *Contes*, p. 570). — *Dumeshui* « dorénavant » en Acadie : A. MAILLET, *Cordes-de-Bois*, I.

d) Alors que ***cependant*** H3 est adversatif (« néanmoins ») dans le fr. commun, la langue littéraire lui donne encore le sens primitif « pendant ce temps, entre-temps » :

Les valets rentrent avec des flambeaux. Le duc les range sur deux haies [...]. CEPENDANT *doña Sol s'approche lentement d'Hernani* (HUGO, *Hern.*, I, 3). — *Nous nous amusons, et* CEPENDANT *la nuit vient* (*Ac.* 2001). — *Une affaire montée de toutes pièces par le gouvernement afin de détourner l'attention des bévues du traité de Versailles qui se négociait* CEPENDANT (AYMÉ, *Silhouette du scandale*, p. 53). — Avec la graphie *ce pendant*, voir § 258, H.

Même lorsque le sens est temporel, il y a souvent une nuance d'opposition : *Tranquilles* CEPENDANT, *Charlemagne et ses preux / Descendaient la montagne* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor, III). [La sérénité de Charlemagne contraste avec la situation de Roland aux prises avec les Maures.] — À comparer avec les conjonctions *pendant que* et *tandis que*. Voir aussi *cependant que* au § 1136, *b*.

H3 1005 HISTORIQUE
Ce pendant a d'abord été une proposition absolue (§ 258, H), « cela pendant ». Le sens temporel restait courant chez les classiques : +*Allez, et* CEPENDANT *au pied de nos autels, / J'irai rendre pour vous grâces aux immortels* (CORN., *Hor.*, I, 4). – *Raton avec sa pate /* [...] *Tire un maron, puis deux, et puis trois en excroque. / Et* CEPENDANT *Bertrand les croque* (LA F., *F.*, IX, 17).

e) ***Maintenant*** se rapporte d'habitude au présent, au moment (instant ou époque) où s'expriment le locuteur ou le scripteur :

Revenez, je ne puis vous recevoir MAINTENANT (*Ac.* 1935). — *Le divorce est* MAINTENANT *chose banale.*

Pour son emploi en rapport avec un temps du passé, voir § 1004, *c.* — L'adverbe se trouve aussi avec des futurs, avec le sens « à partir du moment présent » ou s'il s'agit d'un futur proche : *Nous allons nous la repasser douce,* MAINTENANT ! (FLAUB., *Éduc.*, II, 1.) — MAINTENANT *nous n'irons pas plus loin* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 9). **H4**

Maintenant s'emploie en outre sans référence au temps. Placé en tête de phrase, il marque une sorte de transition, comme *cela dit* : *Tout cela* [= l'argot] *vit de cette vitalité hideuse des choses qui se sont organisées dans la désorganisation.* / MAINTENANT, *depuis quand l'horreur exclut-elle l'étude ?* (HUGO, *Misér.*, IV, VII, 1.)

f) ***Naguère*** **H5**, surtout usité dans la langue écrite, indique normalement un passé peu éloigné et s'oppose donc à *jadis* et à *autrefois* **R1** [otʀəfwa] (cf. § 29, *b*, 1° et N. B.) :

Dieu ! que tes bras sont froids ! rouvre les yeux... NAGUÈRE / *Tu nous parlais d'un monde où nous mènent nos pas* (HUGO, *Odes et b.*, Ball., III). — *Je ne suis plus obsédé comme je le fus* NAGUÈRE *par la petite place du Christianisme dans le monde* (MAURIAC, *Dieu et Mammon*, p. 107). — *Mais il est beaucoup de fautes analogues, que l'on faisait couramment jadis et même* NAGUÈRE, *et que l'on ne fait plus aujourd'hui* (HERMANT, dans le *Temps*, 27 juillet 1939). — *C'est aux choses de jadis bien plus qu'à celles de* NAGUÈRE *qu'elle* [= ma mémoire] *aime d'appliquer sa volonté de résurrection* (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, p. 81). — *Jadis et même* NAGUÈRE, *la conclusion explicite ou implicite tenait dans la formule dérisoire : « Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants. »* (THÉRIVE, *Foire littér.*, p. 193.)

Les ex. suivants montrent que *naguère* est en danger de perdre son sens étymologique et d'être pris comme synonyme de *jadis* : *Là fut* NAGUÈRE, *il y a trois siècles, un des plus beaux palais du monde* [...]. *Là ont* JADIS *étincelé des onyx de toutes nuances* (J. et J. THARAUD, *Marrakech*, p. 88). — *Si la nation fut victime d'une telle aberration technique, comme elle l'avait été* NAGUÈRE *à Crécy et à Sedan* [...] (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 1[er] mars 1941).

g) ***Puis*** [pɥi], pop. °[pi] **R2**, s'emploie toujours, en fr. commun, dans le contexte d'une coordination, et il se place entre les éléments coordonnés, ce qui fait qu'on le range souvent parmi les conjonctions de coordination.

Les pas se rapprochent, PUIS *s'éloignent* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 4).

Il peut perdre sa nuance de succession temporelle pour marquer simplement une succession logique : *On trouvait à Yonville qu'il avait des manières comme il faut. Il écoutait raisonner les gens mûrs* [...]. PUIS *il possédait des talents* (FLAUB., *M[me] Bov.*, II, 3).

Puis est employé dans la meilleure langue avec *et* (ce qui l'oppose aux conjonctions de coordination : § 1081, *c*) :

Le loup le quitte alors ET PUIS *il nous regarde* (VIGNY, *Dest.*, Mort du loup). — *Tu me déchires, ma brune, / Avec un rire moqueur, /* ET PUIS *tu mets sur mon cœur / Ton œil doux comme la lune* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Chanson d'après-midi). — *C'est encore plus joli quand elles retombent.* ET PUIS *aussitôt elles se fondent* (A. BRETON, *Nadja*, p. 99).

L'*Ac.* 1935 ne signale *et puis* que dans le sens « d'ailleurs, au reste, en outre » : *Vous ne l'y détermineriez que difficilement* ; ET PUIS, *à quoi cela servirait-il ?* — et dans les phrases interrogatives averbales : *Et puis ? Et puis quoi ?*

Une autre différence avec la conjonction se manifeste dans le rythme. D'une part, il y a ordinairement une pause et une ponctuation devant *puis*, sauf quand il est précédé de *et*. D'autre part, *puis* peut porter un accent tonique, être suivi d'une pause dans l'oral et d'une virgule dans l'écrit : *Il accéléra le pas* [...] *pour la rejoindre.* [...]. *Et* PUIS, *il lui poserait des questions* (DRUON, *Grandes familles*, p. 223). **R3**

h) ***Tantôt*** [agglutination de *tant tôt*] présente une assez grande variété d'emplois, avec des divergences régionales importantes, les dict. considérant parfois l'usage parisien comme le seul usage.

1° Le sens « bientôt » passe pour vieilli. Des ex. comme les suivants ne confirment pas cette appréciation :

Depuis TANTÔT *deux ans, il ne lui avait pas écrit* (LOTI, *Mon frère Yves*, III). — *Il y a longtemps que vous êtes dans le pays, Monsieur ? demanda-t-il.* / – TANTÔT

H4 1005 HISTORIQUE

L'emploi de *maintenant* pour un futur proche s'accorde avec l'étymon latin, *manu tenendo* « pendant qu'on tient en main », et avec le sens premier en fr., « aussitôt, dans un moment », attesté en fr. commun jusqu'au XVII[e] s. : *tout maintenant* se disait pour un passé proche : *Je viens* TOUT MAINTENANT *d'en tirer asseurance* (CORN., *Illus.*, II, 7). — *Il m'est dans la pensée / Venu* TOUT MAINTENANT *une affaire pressée* (MOL., *Éc. des f.*, III, 4). — Nous avons encore entendu cette formule en Wallonie. — Dans le sens qui est habituel aujourd'hui, *maintenant* a évincé *or* (§ 1004, *b*, 2°). *Maintenant* répété pouvait équivaloir à *tantôt* répété, jusqu'au XVIII[e] s., selon Wartburg, t. VI, 1[re] partie, p. 299. Voici un ex. plus récent (archaïsme ou recréation ?) : *Je dépose sur les toiles de ma ménagerie,* MAINTENANT *sur l'une,* MAINTENANT *sur l'autre, des Criquets d'espèces variées* (J.-H. FABRE, *Scènes de la vie des insectes*, p. 200).

H5 1005 HISTORIQUE

Anc. fr. *n'a guere* (comp. *il n'y a guère*, § 1004, *b*, 3°). Sur la var. *naguères*, voir § 960.

R1 1005 REMARQUE

La var. régionale *les autrefois* (graphie préférée à *les autres fois*) n'est pas surprenante, vu l'origine d'*autrefois* (rendue peu visible par l'agglutination) : *On a tué du monde là-dessus,* LES AUTREFOIS (SAND, *Jeanne*, cit. *Trésor*). Aujourd'hui, la formule reste utilisée en Lorraine, à Toulouse et dans la région franco-provençale ; cf. Rézeau, p. 482, qui cite notamment : *Le papier tue-mouches est en voie de disparition. Maintenant, on se les farcit au D.D.T., les mouches... Mais* LES AUTRES FOIS, *il en allait autrement* (SAN-ANTONIO).

R2 1005 REMARQUE

Prononciation souvent reproduite par les romanciers dans les dialogues pop. : COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 150 ; etc. Au Québec, elle est fréquente dans d'autres milieux (« très fam. », Boulanger).

R3 1005 REMARQUE

Dans la région franco-provençale, naguère aussi en Provence, *puis* se place auprès du verbe, avec des valeurs très variables. Soit comme équivalent d'*ensuite*. Soit comme synonyme de *naguère* : °*Une couturière venait* PUIS *à la maison une huitaine de jours par an pour faire nos habits.* Soit comme synonyme d'*enfin* : °*Je l'ai attendu tout le matin ; il est* PUIS *arrivé à 11 heures.* Soit de manière explétive., notamment quand la phrase commence par un adverbe de temps : °*Hier j'étais* PUIS *au marché de Voiron.* °*Demain j'irai* PUIS *à Voiron.* Voir Rézeau.

Au Québec, *puis*, souvent prononcé [pi], s'emploie aussi sans idée de succession, comme équivalent de *et* : °*J'y vais ;* PIS *vous ?* (Dans Boulanger.)

Sur les redondances *puis alors, puis après, puis ensuite*, voir § 374, *a*. — Pour (et) *puis d'abord*, § 1006, *b*, 4°.

quatorze ans pour vous servir (P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 84). — *Voudrais-tu me dire* [...] *pour quelle raison, m'ayant annoncé que tu rentrerais de bonne heure, tu te présentes bravement à* TANTÔT *neuf heures* (IKOR, *Tourniquet des innocents*, p. 50). — *J'ai* TANTÔT *trente-cinq ans* (SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, p. 341). R4

R4 1005 **REMARQUE**
À tantôt et *jusqu'à tantôt* se disent en Bretagne pour *au revoir, à bientôt* : cf. Rézeau.

2° *Tantôt* continue à désigner, chez des auteurs variés, un moment, soit passé, soit futur, de la journée où l'on est ; c'est l'usage ordinaire aussi en Belgique et au Canada.

Moment passé. *Elle lui dit qu'elle était chez elle* TANTÔT *quand il avait sonné* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 278). — *Elle rougit encore au souvenir de son mensonge de* TANTÔT (FARRÈRE, *Civilisés*, XVII). — *Elle qui avait* TANTÔT *demandé le silence, elle haussait le ton* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 20). — *Il me semble que je ne vous ai pas vus* TANTÔT (ROMAINS, *Knock*, II, 6). — *Donne voir encore un peu d'argent pour moi. La femme a mis la main sur celui de* TANTÔT (POURRAT, *Trésor des contes*, Le diable et ses diableries, p. 277). — TANTÔT [...] *il lui avait pris les mains* (CABANIS, *Bonheur du temps*, III). — *Ayez pitié de moi, comme vous avez eu pitié* TANTÔT (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, III, 7). — *Outre l'immortalité dont je parlais* TANTÔT (M. SERRES, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*).

Moment futur. *Je parlerai* TANTÔT [= après que l'interlocuteur aura achevé] (GIDE, *Caves du Vat.*, IV, 7). — *Sais-tu* [...] *ce que je vais dire* TANTÔT [dans la matinée] (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 228).

Une application voisine, « plus loin » ou « plus haut » dans un écrit : *Les propos de M*[lle] *Anaïs illustrent parfaitement ce que nous disions* TANTÔT (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 184). — *Chaque critique de Jean-Jacques* [...], *c'est celle-là même que nous faisions* TANTÔT (MONTHERL., *Service inutile*, Bruxelles, La Toison d'or, p. 70). — *Je remets à* TANTÔT *d'examiner les conditions déterminantes d'un tel malheur* (DUHAMEL, *Musique consolatrice*, p. 132).

3° Concernant l'après-midi.

α) Comme adverbe.

L'*Ac.* 1935, en dehors des sens signalés ici 1° et 4°, ne connaît que *tantôt* « cet après-midi » ; cet usage est prédominant dans la région parisienne.

Surtout n'oublie pas, TANTÔT, *trois heures* (MAUPASS., *Bel-Ami*, I, 3). — À TANTÔT, *ma chérie, je ne serai pas rentré avant sept heures au plus tôt* (*ib.*, II, 5). — *Hier matin, appelé Gide au téléphone. « Mais bien sûr, venez.* [...]. *» Je lui propose demain. « C'est trop loin. Venez* TANTÔT. *»* [...] *Passé chez lui vers 6 heures* (GREEN, *Journal*, 30 mai 1948).

Aussi « l'après-midi » (d'un autre jour) : *Avant-hier* TANTÔT (AYMÉ, *Vaurien*, p. 87). — *Dès hier* TANTÔT (L. ESTANG, *Cherchant qui dévorer*, p. 394). — *Le lendemain* TANTÔT (CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 124). — *Depuis samedi* TANTÔT (A. SARRAZIN, *Lettres et poèmes*, L. P., p. 44).

β) *Tantôt* nominalisé pour « après-midi ». « Dans deux vastes aires : à l'Ouest (de la Bretagne romane aux Pyrénées) et à l'Est (de la Haute-Marne à la Provence, et en Suisse romande) », selon Rézeau, p. 952, mais il cite aussi M.-R. Simoni-Aurembou pour l'Ile-de-France et l'Orléanais : l'*après-midi* « reste très concurrencé par *le tantôt* ».

Elle ne vient ici que sur le TANTÔT [cela est dit le matin, et la dame viendra après le déjeuner] (MAUPASS., C., Menuet). R5 — *Le quignon de miche qu'on lui avait passé le* TANTÔT (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 209). — *Nous irons en cueillir toutes les deux, ce* TANTÔT (GREEN, *Minuit*, p. 184). — *Dimanche, au* TANTÔT (PÉGUY, lettre citée par B. Guyon, *Péguy*, p. 26). — *Chaque* TANTÔT (CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 412). — *Tout le* TANTÔT (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 299). — *Vers les quatre heures du «* TANTÔT *», comme on dit chez nous* [en Bourgogne] (H. VINCENOT, *Pape des escargots*, p. 228).

R5 1005 **REMARQUE**
L'expr. *sur le tantôt* est déjà dans le *Dict. génér.*

4° *Tantôt ..., tantôt ...*, pour exprimer l'alternative, la succession, appartient au français commun :

Leur chair [des cactus] *était* TANTÔT *une pulpe molle et aqueuse,* TANTÔT *un caoutchouc coriace,* TANTÔT *encore des muqueuses verdâtres* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 159).

Le second *tantôt* est éventuellement remplacé par *ou, parfois, puis*, etc. : *Pour m'apparaître,* TANTÔT *dans une robe de chambre écarlate* OU *en habit* (JOUHANDEAU, *Carnets de l'écrivain*, p. 259). — TANTÔT *elle souffrait au cœur,* PUIS *dans la poitrine, dans le cerveau, dans les membres* (FLAUB.,

Mme Bov., II, 13). — TANTÔT *nos sens y suffisent*, D'AUTRES FOIS *les plus ingénieuses méthodes s'y emploient* (VALÉRY, cit. *Trésor*). R6

i) ***Tout à l'heure*** désigne un moment proche, dans le passé ou dans le futur H6 :

Je suis à vous TOUT À L'HEURE, *j'ai quelques papiers à brûler* (VIGNY, *Chatt.*, III, 6). — *Ce que je vous disais* TOUT À L'HEURE *est si vrai !* (MAUPASS., *Notre cœur*, I, 1.) — *Qu'avait dit sa mère* TOUT À L'HEURE [...] ? (MAURIAC, *Sagouin*, p. 143.)

D'habitude, le point de repère est le moment où l'on parle ou écrit. Mais parfois ce repère est un fait passé : cf. § 1004, *c*, où nous citons cet ex. de TAINE : *La Commune* [...] *lui* [= à Marat] *confie le compte rendu de ses actes, et* TOUT À L'HEURE *va le faire entrer dans son comité de surveillance* ; l'écart entre les deux faits (plusieurs jours) y est plus considérable que dans l'usage ordinaire, selon la définition des dict. reprise ci-dessus. De même, c'est à la veille que se réfère *tout à l'heure* dans MAURIAC, *Sagouin*, p. 130 ; c'est un futur imprécis qu'envisage BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 42 : *La vieille petite cité romaine* [= Périgueux] [...] *s'était accrue du double en quelques années et menaçait* TOUT À L'HEURE, *de son inondante obésité, les montagnes* [...] *qui l'avaient contenue pendant vingt siècles...* A3 R7

R6 1005 REMARQUE
Sur la place des éléments corrélatifs, comp. § 268, *d*, 1°.

H6 1005 HISTORIQUE
Tout à l'heure a signifié « sur-le-champ, sur l'heure, tout de suite » : *Je dis que je veux avoir de l'argent,* TOUT À L'HEURE (MOL., *Préc.*, VII). — *Si vous ne vous éveillez* TOUT À L'HEURE, *je vous coiffe du pot à l'eau* (MUSSET, *Chandelier*, I, 1).
On a dit dans le même sens *à l'heure* : *Je souhaite fort, pour ne rien reculer, / Qu'*À L'HEURE *de ma part tu l'ailles appeller* (MOL., *Fâch.*, I, 6). On a dit aussi *tout sur-le-champ* (ID., *Tart.*, IV, 7), ainsi que *tout sur l'heure, tout à cette heure*, etc.

A3 1005 AUTRE EXEMPLE
CHÉNIER, *Amérique*, p. 104.

R7 1005 REMARQUE
Dans une bande allant de la Normandie à l'Allier, *tout à l'heure* se dit pour *de nos jours* : cf. Rézeau, p. 580.

1006 Observations sur certains adverbes d'aspect.

a) « De nouveau ».

L'*Ac.* a introduit en 1935 et conservé en 2004 R1 une distinction entre ***de nouveau*** « une fois de plus » : *On l'a emprisonné* DE NOUVEAU ; — et ***à nouveau*** « de façon complètement différente » : *Ce travail est manqué, il faut le refaire* À NOUVEAU. — Les grammairiens, arbitrairement, ont attribué un rôle particulier à la seconde locution, lorsqu'elle est apparue au XIXe s., alors qu'elle a eu dès le début la même signification que la première locution H1, comme Littré le reconnaissait déjà. L'usage des auteurs n'a pas suivi cette distinction artificielle.

Agréez À NOUVEAU, *Monsieur le Vicomte* [...], *l'assurance des sentiments les plus respectueux* [...] (LAMART., lettre, 29 sept. 1829, dans les *Lettres romanes*, févr. 1950, p. 33). — *Don Ricardo, s'inclinant* À NOUVEAU (HUGO, *Hern.*, II, 1). — *Gardant d'une main sa pipe chargée* À NOUVEAU (BALZAC, *Séraphita*, Pl., p. 492). R2 — *L'autre lève sa masse et frappe comme il faut. /* [...] *Mais la masse de fer est brandie* À NOUVEAU, */ Retombe, rompt la nuque* (LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, Romance de don Fadrique). — *Je viens d'écrire* À NOUVEAU *à ce sujet* (BAUDEL., *Corresp.*, 26 mars 1865). — *La nature m'ajourne* À NOUVEAU *et j'ai profité pour terminer* (LITTRÉ, cité par A. Rey, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 198). — [Elle] *m'interdit,* À NOUVEAU, *toute familiarité avec un tel malappris* (FRANCE, *Petit Pierre*, XVI). — *Je montai* À NOUVEAU *sur la tour Constance* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 83). — *Il suffit de me rappeler certaines émotions vives pour que je les éprouve* À NOUVEAU (COLETTE, *Vrilles de la vigne*, p. 83). — *Au moment de se perdre* À NOUVEAU *dans la foule des invités* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 106). — *Comme il tournait* À NOUVEAU *le corridor* (GIDE, *Caves du Vat.*, p. 58). — *Germaine ne dîne pas ? demanda* À NOUVEAU *M. Mesurat* (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 15). — *S'efforçant* À NOUVEAU *de sourire* (DUHAMEL, *Nuit de la Saint-Jean*, p. 108). — *Il lui était pénible de se voir* À NOUVEAU *condamné à trouver sa place dans une société rigide* (MAUROIS, *Lyautey*, p. 90). — *Cette expérience nous évitera de commettre* À NOUVEAU *telles erreurs* (DANIEL-ROPS, *Vouloir*, p. 75). — *Il pleuvait* À NOUVEAU (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 33). — *Il s'arrêta* À NOUVEAU [dans sa marche] (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 115). Etc.

*À **neuf*** se rencontre parfois (souvent chez Gide) au sens « de nouveau » : *Grâce à son étonnement j'éprouve* À NEUF *de la surprise* (GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 48). — *Je crus que tout serait sauvé : le bonheur semblait jaillir* À NEUF *de son rire et du mien* (VERCORS, *Bataille du silence*, p. 88).

À neuf est tout à fait normal quand il est employé en parlant de choses qu'on rend comme neuves : *L'église a été rebâtie* À NEUF (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 1). — On peut voir cette nuance dans cet ex. : *Au commencement de ce siècle, par Bonald, De Maistre et La Mennais, l'injure* [à l'égard du protestantisme] *a été refrappée* À NEUF (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 898).

Pour ***derechef*** « de nouveau » R3, l'*Ac.* a supprimé la mention « vieux » en 1989, puis depuis 1992, a ajouté « class. ». Même cette

R1 1006 REMARQUE
L'*Ac.* ne signale *à nouveau* que depuis 1835, en réservant alors la locution à la banque et au commerce, « sur un nouveau compte » : *Créditer, débiter, porter à nouveau*, application mentionnée encore en 2004.

H1 1006 HISTORIQUE
De nouveau est attesté depuis le XIIe s. Il a eu aussi le sens « récemment ». Voir le *Trésor* (qui n'a relevé *à nouveau* « une nouvelle fois » que depuis 1864).

R2 1006 REMARQUE
Plusieurs attestations chez BALZAC, dont une dans le sens financier (en 1830, donc avant la mention de l'*Ac.*) : *Guillaume, enfermé avec son commis et sa femme, soldait les comptes, portait* À NOUVEAU, *écrivait aux retardataires, et dressait des factures* (*Maison du Chat-qui-pel.*, Pl., p. 37).

R3 1006 REMARQUE
Par erreur, *derechef* est parfois pris dans le sens de « aussitôt » : °*Je le* [= un article] *portai au Siècle, qui l'inséra* DERECHEF (BENDA, *Jeunesse d'un clerc*, 1936, p. 205).

épithète semble discutable ; *derechef* conserve en effet de bonnes positions dans la langue soignée :

Sœur Épine, sans un mot, tend son verre vide à Franklin. Ce dernier le remplit DERECHEF (R. DE OBALDIA, *Théâtre*, t. V, p. 137). — *Le brigadier*, DERECHEF, *est en train de considérer les losanges verts sur le col de la capote* (ROBBE-GRILLET, *Dans le labyrinthe*, p. 192). A1

b) « Immédiatement »

1° ***De suite*** et sa forme renforcée *tout de suite* ont concerné d'abord une série ininterrompue, comme *d'affilée, à la suite* H2, puis ils se sont appliqués à une succession temporelle ininterrompue, comme *immédiatement*. Assez curieusement, les grammairiens ont accepté le glissement pour *tout de suite* et l'ont refusé pour *de suite*. Ce refus a eu peu d'effet sur l'usage.

La résolution de la vente d'immeubles est proposée DE SUITE, *si le vendeur est en danger de perdre la chose et le prix* (*Code civil*, art. 1655). — *Je me mis* DE SUITE *à travailler à mon discours* (CHAT., *Mém.*, II, VII, 4). — *Je n'ai jamais causé avec un Italien sans que la conversation ne tournât* DE SUITE *à la politique* (TAINE, *Voy. en Italie*, t. I, p. 335). — *Nous fîmes* DE SUITE *une charte* (VEUILLOT, *Çà et là*, t. II, p. 82). — *Un instinct de rage lui fit juger* DE SUITE *que c'était lui* (SAND, *Mare au d.*, XIV). — *L'aspect aimable de Bouvard charma* DE SUITE *Pécuchet* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 52). — *On ne comprend pas* DE SUITE *un mot semblable* (LOTI, *Aziyadé*, p. 310). — *Il était arrivé à ce résultat presque* DE SUITE (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, LVII). — *Elle se mit* DE SUITE *à l'œuvre* (R. BAZIN, *Stéphanette*, XVIII). — *Je songeai* DE SUITE *qu'une pareille bouche n'était pas faite pour prononcer ce nom de Lavinie* (FRANCE, *Étui de nacre*, p. 183). — *Attendant la fin du morceau pour en parler* DE SUITE *au marquis de Trailles* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. III, pp. 83-84). — *Allez* DE SUITE *vous restaurer* (GIDE, *Thésée*, p. 26). — *On doit entrer* DE SUITE *dans le vif du sujet* (SIEGFRIED, *Savoir parler en public*, p. 114). — *Le présent décret sera porté* DE SUITE *à la sanction royale* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, IV, 1). A2

Tout de suite, qui renchérit sur *de suite*, s'emploie même pour un passé tout récent (« il y a un instant ») dans la langue familière : *Tu n'as pas eu un petit malaise* TOUT DE SUITE ? / *Absolument pas ! se récrie-t-il* (IKOR, *Frères humains*, p. 212). R4

De suite n'a plus le sens « d'affilée » qu'après une indication de temps ou de fréquence : *Je ne m'occuperai jamais longtemps* DE SUITE *de la même affaire* (GIDE, *Journal*, 24 déc. 1909). — *Trois jours de suite. Trois fois de suite.* — Qui pensera à ce sens devant une phrase comme *Buvez votre vin* DE SUITE ? R5 — Voir pourtant : *Il* [= Claudel] *n'a rien lu* DE SUITE, *que les Écritures* (R. ROLLAND, *Journal*, 2 juillet 1942, dans Claudel et Rolland, *Amitié perdue et retrouvée*, p. 225).

2° La même évolution s'est produite pour ***incessamment***, qui signifie à la fois « sans interruption » (langue écrite) et « immédiatement » :

La mer en train de déferler INCESSAMMENT *d'un bout à l'autre* (LE CLÉZIO, *Guerre*, p. 18). — *Toujours ces mêmes griefs*, INCESSAMMENT *ressassés* (J. BOREL, *Retour*, p. 20). — *Il doit arriver* INCESSAMMENT (*Ac.* 2000).

3° Un autre synonyme de *immédiatement*, ***incontinent*** H3, que Wartburg (t. II, p. 1107) considère comme disparu à la fin du XVIII[e] s., reste connu de la langue littéraire :

Je veux que tout soit réglé INCONTINENT (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, I, 1). — *Il y* [= dans une *cafeteria*] *choisit* INCONTINENT *sa table* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, III, 2). — *Il ne demanda pas son reste et partit* INCONTINENT (*Dict. contemp.*). A3

4° ***D'abord*** « aussitôt, sur-le-champ » est vieilli (sauf dans certaines régions, dont la Suisse, cf. Thibault) :

Que Gide ait eu entre les mains le manuscrit de Du côté de chez Swann *et qu'il n'en ait pas* D'ABORD *été ébloui, c'est ce que je n'ai pu comprendre* (MAURIAC, *Du côté de chez Proust*, I). — *Gorgeval n'avait rien qu'à dire : « Je boirais bien un verre de bière » et les femmes l'aimaient* D'ABORD (AYMÉ, *Aller retour*, IV). — De même, *tout d'abord* : *Je ne puis dire combien cette enfant me plut* TOUT D'ABORD (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, II, 3). — *Dès l'abord* a mieux conservé ce sens : *Il* [= un mal]

A1 1006 AUTRES EXEMPLES

PROUST, *Rech.*, t. II, p. 863 ; COLETTE, *Chatte*, p. 36 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 73 ; P. GRAINVILLE, *Lisière*, p. 315 ; G. FRIEDMANN, *La puissance et la sagesse*, p. 195 ; B.-H. LÉVY, dans la *Règle du jeu*, mai 1990, p. 35 ; etc.

H2 1006 HISTORIQUE

Tout de suite « d'affilée » était courant au XVII[e] et au XVIII[e] s. : ⁺*Il ne faut point d'autre livre que ces abominables lettres que je vous écris : je vous défie de les lire* TOUT DE SUITE (SÉV., 16 août 1675). — ⁺*Un abbé Trublet a imprimé qu'il ne pouvait lire un poème* TOUT DE SUITE *; eh ! monsieur l'abbé, que peut-on lire, que peut-on entendre, que peut-on faire longtemps et* TOUT DE SUITE ? (VOLT., *Dict. phil.*, Vers et poés.) — ⁺*Je l'ai relue quatre fois* TOUT DE SUITE (LACLOS, *Liaisons danger.*, XVI). *Tout de suite* « immédiatement » est attesté pour la première fois chez LA BR., selon Wartburg (t. XI, p. 490) : ⁺*Elle va venir* TOUT DE SUITE (Car., cit. Le Bidois, § 1716). [La référence du *Trésor*, *ib.*, IX, 35, concerne le sens « à la suite l'une de l'autre ».] — *De suite* « immédiatement » date de 1793, selon Wartburg et le *Trésor*. En réalité, on le trouve dès le XVII[e] s. : voir un ex. de 1647 dans L. Remacle, *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers. Documents lexicaux*, p. 239. Mais cet emploi n'a pas eu la chance d'être immédiatement ennobli par un auteur comme La Bruyère. ***De rang*** et *tout de rang* ont connu aussi les deux sens : cf. Wartburg, t. XVI, p. 241. Survivance régionale : °*Il avait passé huit heures* DE RANG *à lire* (Y. GANDON [né à Blois], *Léone*, p. 14). Voir aussi J.-Cl. Potte, *Parler auvergnat*, p. 154.

A2 1006 AUTRES EXEMPLES

NAPOLÉON, *Corresp.*, 19 juin 1815 ; STENDHAL, *Corresp.*, t. II, p. 249 ; GAUTIER, *Militona*, VII ; S.-BEUVE, *Corresp.*, 8 janv. 1834 ; BARBEY D'AUR., *Œuvres roman. compl.*, t. II, p. 1463 ; GOBINEAU, *Nouvelles asiat.*, p. 222 ; BARRÈS, dans le *Journal*, 12 mai 1893 ; BOYLESVE, *Meilleur ami*, p. 90 ; VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 577 ; KESSEL, *Nouvelle saison*, p. 353 ; DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi*, p. 180 ; MONTHERL., cit. Le Bidois, § 1716 ; etc.

R4 1006 REMARQUE

En Normandie et dans le « pourtour parisien » (cf. Rézeau), il concurrence *maintenant* : °TOUT DE SUITE *il est à Dieulefit avec Michel* (dans Damourette-Pichon, § 2833).

En outre, dans la langue fam., emploi non temporel : *Une voiture comme ça coûte* TOUT DE SUITE *quinze mille euros !*

R5 1006 REMARQUE

Thibault a relevé °***de file*** « d'affilée », non seulement en Suisse et au Canada, mais aussi chez le Parisien R. FALLET : *Six mois* DE FILE. — Témoignage pour la Provence : *Il fuma quatre ou cinq pipes* DE FILE (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 523).

H3 1006 HISTORIQUE

Emprunté du latin *in continenti*.

A3 1006 AUTRES EXEMPLES

BARRÈS dans le *Trésor*, FLAUB. (*Corresp.*), ANOUILH dans le *Robert*.

parut DÈS L'ABORD *s'élever au-dessus des plus efficaces remèdes* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 29). — DÈS L'ABORD, *l'entreprise me parut difficile* (*Dict. contemp.*, comme littér.). R6

Cet ex. de *à l'abord* peut être rapproché des emplois vivants d'*aborder* : À L'ABORD, *on ne voyait pas qu'il y eût rien de changé. L'entrée était toujours ce vestibule nu* [...]. *Et dans la loge était le même concierge que de notre temps* (LARBAUD, *Fermina Márquez*, XX). On dit plus couramment *au premier abord, de prime abord.*

Le sens ordinaire de *d'abord* est « en premier lieu » : *Andrès* [...] *vit entrer* D'ABORD *sir Edwards, qui formait l'avant-garde, puis don Geronimo, et enfin Feliciana* (GAUTIER, *Militona*, IX). R7

Dans la langue parlée familière, *d'abord* sert parfois à renforcer une affirmation ou un refus : *J'irai pas*, D'ABORD (dans le *Rob.*). — *(Et)* PUIS D'ABORD présente de façon péremptoire un argument ou une conclusion comme décisifs : *(Et)* PUIS D'ABORD, *tu n'y connais rien !* R8 Cette association s'oppose au sens temporel de ces deux adverbes : on pourrait remplacer *d'abord* par *après tout.*

c) Au lieu de *parfois* ou de *quelquefois*, la langue populaire emploie °*des fois* :

DES FOIS *cependant il semble que c'est tout arrangé* (GIONO, *Femme du boulanger*, I, 3).

Équivalents régionaux : °*J'en étais* PAR DES FOIS *tourmenté* (SAND, *Maîtres sonneurs*, XX). — *La misère aussi faisait rage / * PAR DES FOIS (VERL., *Parallèlement*, Laeti et errabundi). — °À DES FOIS, *il s'imaginait voir et entendre son besson* (SAND, *Pet. Fadette*, VI). — Dans l'Ain : J.-P. Chambon, *Études sur les régional. du fr.*, p. 223.

Autres formules : *de temps en temps, de temps à autre, de fois à autre* (§ 741, *b*, N. B.) ; en Bretagne et dans les départements voisins, *une fois le temps* : *Thomas*, UNE FOIS LE TEMPS, *invite l'oncle Lannuzel* (H. QUEFFÉLEC, *Recteur de l'île de Sein*, cit. Rézeau, p. 482).

N. B. On dit, dans la meilleure langue, *de nombreuses fois, bien des fois* R9, *à la fois, cette fois, chaque fois, plusieurs fois, maintes fois, deux* (etc.) *fois.* — Littré ne se borne pas à critiquer *des fois* (s. v. *fois*, Rem.). Il étend son interdiction (« jamais »), à l'emploi de *fois* avec l'article s'il n'y a pas un adjectif entre les deux mots (ou *tous* devant l'article, si nous comprenons bien). Cette interdiction s'appliquerait à l'usage lorrain de °*la fois-ci* et °*la fois-là* pour *cette fois* (cf. Rézeau). — En revanche, la construction est courante avec *dernière, passée* (cf. § 599, *d*, 5°), *précédente, prochaine, suivante* : *Beaucoup mieux* [...] *que la fois* DERNIÈRE (R. KEMP, dans le *Monde*, 22 oct. 1958). — *À chaque fois, une jeune fille ressemble si peu à ce qu'elle était la fois* PRÉCÉDENTE (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 64). — *Il se jure bien d'être moins sot la fois* PROCHAINE (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, XV). — *Il en fut de même les fois* SUIVANTES (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *En obliquant une fois dans un sens, la fois* SUIVANTE *dans le sens contraire* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 816). R10 — Voir aussi § 725, *a*, 2°.

d) ***Jamais.*** H4

1° Comme d'autres auxiliaires de la négation, *jamais* peut encore, dans certaines conditions (§ 1023), s'employer avec son ancienne valeur positive (« en un temps quelconque ») :

Si vous venez JAMAIS *me voir, je vous montrerai ma collection* (*Ac.* 2000). [Plus couramment : *Si* JAMAIS *vous venez me voir.*] — *Vit-on* JAMAIS *au bal une taille plus mince ?* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Danse macabre.)

À jamais, à tout jamais, ainsi que *pour jamais* (littéraire) « pour toujours » : *Elle s'enfuit* [...] *en criant : « Adieu* POUR JAMAIS » (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 802). Voir aussi § 1021, 2°.

2° Le plus souvent, *jamais* s'emploie dans un contexte explicitement négatif, soit sous la dépendance de *sans* ou *sans que*, — soit comme auxiliaire de l'adverbe *ne* :

Il a parlé, sans JAMAIS *s'arrêter, pendant plus d'une heure.* — *Il a parlé, sans que* JAMAIS *je l'interrompe.* — *Je découvris ce jour-là mon profil, que je n'avais encore* JAMAIS *vu* (PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 295).

3° À force de s'employer dans un contexte négatif, *jamais*, comme d'autres auxiliaires de la négation (§ 1026) a pris le sens négatif « en nul temps » :

Son style est élégant, JAMAIS *recherché* (*Ac.* 2000). — *Ne te verrai-je plus que dans l'éternité ? / Ailleurs, bien loin d'ici ! trop tard !* JAMAIS *peut-être !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, À une passante.)

R6 1006 **REMARQUE**

°*Dans l'abord* est un archaïsme rarissime : *On ne croit jamais* DANS L'ABORD *que ce soit la peste qui gagne* (ARAGON, cit. *Trésor*).

R7 1006 **REMARQUE**

En Auvergne, °*à d'abord* signifie « à tout à l'heure » : cf. J.-Cl. Potte, *Parler auvergnat*, p. 15. — Dans le fr. pop. de Wallonie, *d'abord* prend le sens de « donc, dans ce cas » : °*Vous reconnaissez vos torts*, D'ABORD *je n'insiste plus* (dans Hanse). Emploi analogue au Québec : voir Seutin-Clas, p. 881.

R8 1006 **REMARQUE**

Ex. tirés de communications par l'internet, dans la *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 2005, p. 530.

R9 1006 **REMARQUE**

Mais non, pour des raisons obscures, °*beaucoup de fois* : § 626, *b*, 3°.

R10 1006 **REMARQUE**

Dernière et *prochaine* peuvent aussi précéder *fois* (c'était l'usage habituel au XIX[e] s.) : *La* DERNIÈRE *fois, tous les bourgeois ont été anoblis* (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 76). — *La* DERNIÈRE *fois* [...], *ç'a été superbe* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, I). — *Je n'ai pas envie* [...] *de me ficher un rhume de cerveau* [...], *comme la* DERNIÈRE *fois* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 206). — *Apporte donc un peu de musique* LA PROCHAINE *fois* (E. et J. DE GONC., *op. cit.*, XIII). — *La* PROCHAINE *fois il faudra essayer d'un autre parfum* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 34). — *Nous en parlerons la* PROCHAINE *fois* (Ac. 2000, s. v. *fois*). — *La* PROCHAINE *fois, tu sauras qu'un agent n'est pas un guignol* [dit un policier] (CAMUS, *Étranger*, I, 4).

H4 1006 **HISTORIQUE**

Jamais a pu s'employer en dehors de toute nuance négative : *Incontinent que l'homme est mort, / Ou* JAMAIS [= toujours] *ou long temps il dort / Au creux d'une tombe enfouye* (RONSARD, cit. Huguet).

4° La valeur temporelle de *jamais* peut s'atténuer ou se perdre.

Jamais « somme toute, après tout » dans *ne... jamais que* : *Tant de jours pour réunir les papiers, tant de jours pour publier les bans à l'église : oui, cela ne mènerait* JAMAIS *qu'au 20 ou 25 du mois pour les noces* (LOTI, cit. *Rob.*, s. v. *ban*). — *Soldats sud-vietnamiens s'entraînant au maniement du fusil américain M-16, qui n'a* JAMAIS *que vingt-cinq ans d'avance sur les flingots de la seconde guerre mondiale* (A. CLEMENT, dans le *Monde*, sélection hebdom., 18-24 avril 1968). R11

Comp. aussi les formules figées *On ne sait jamais* et *Sait-on jamais ?* pour une éventualité peu vraisemblable, mais non exclue : *Il s'arrêta longuement devant la fenêtre de la secrétaire. On ne sait* JAMAIS. *Si* [...] *il avait la chance de la surprendre en train de...* (CESBRON, *Notre prison est un royaume*, I). — *Je pense à l'avenir. Sait-on* JAMAIS ? *Nous pouvons être séparés l'un de l'autre* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 650).

e) ***Toujours.*** H5

1° Dans sa valeur principale, *toujours* marque la permanence (souvent par exagération), que ce soit une véritable continuité ou une répétition :

L'initiative vient TOUJOURS *d'en haut ! Le peuple est mineur, quoi qu'on prétende !* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3.) — *Homme libre,* TOUJOURS *tu chériras la mer !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, L'homme et la mer.) — *Le facteur sonne* TOUJOURS *deux fois.* — *Il revenait obstinément et aboyait* TOUJOURS *plus fort* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). R12

Toujours peut s'employer avec une préposition qui limite la durée soit au futur, soit au passé.

S'il s'agit du futur, on dit ordinairement *pour toujours* H6 : *Adieu ! et* POUR TOUJOURS ! (FLAUB., *Éduc.*, III, 5.) — *À toujours*, encore donné comme normal par Littré (mais sans ex.), est rare, attesté surtout chez des auteurs originaires de l'Ouest de la France : *Rien n'est et ne doit être fixe* À TOUJOURS (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, II, 10). — *Ne pas le confiner* À TOUJOURS *dans sa vie de gentilhomme campagnard* (FROMENTIN, notes, dans *Dominique*, S. T. F. M., p. 496). — *On les disait partis* À TOUJOURS (VERL., *Jadis et nag.*, Amoureuse du diable). — *La main qui soutenait, frappe... Qu'Elle soit, encore et* À TOUJOURS, *bénie !* (LA VARENDE, *Roi d'Ecosse*, p. 306.) — *On ne le considère pas comme le maître* À TOUJOURS *de la maisonnée* (R. PERNOUD, *Lumière du Moyen Âge*, p. 16). A4 Comp. *à jamais* (*d*, 1°).

Pour le passé, on dit ordinairement *depuis toujours* R13 : *Comment oublier quelqu'un qu'on aime* DEPUIS TOUJOURS ? (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 536.) — *Sa mère elle-même* [...], *sa femme* [...] *ne l'appelaient que Raboliot ; une sornette* [= surnom] *qui était sienne* DEPUIS TOUJOURS, *depuis les premiers mois de sa vie* (GENEVOIX, *Raboliot*, I, 1). — *C'est peu de chose que de savoir courir au feu quand on s'y prépare* DEPUIS TOUJOURS (CAMUS, *Lettres à un ami allem.*, p. 23). — *Marcel Arland regarde sa mère* [...], *commençant de cesser de lutter contre lui, comme* DEPUIS TOUJOURS [= comme elle luttait...] (HENRIOT, dans le *Monde*, 25 juin 1962). — *De toujours* est plus rare. Le *Trésor* le signale seulement avec un participe passé : *Elles étaient* [...] *connues* DE TOUJOURS (MALÈGUE). — Dans une autre situation : *Elles* [= les Eglises orthodoxes] *sont* DE TOUJOURS *plus libérales que l'Eglise catholique* (DRUON, *Circonstances*, t. II, p. 177).

Plus couramment, *de toujours* équivaut à un adjectif (comp. § 955, *c*). Avec un nom ou parfois avec le verbe *être*, concerne aussi le passé : *Un ami* DE TOUJOURS. — *Elles* [= les lois non écrites] *n'existent ni d'aujourd'hui ni d'hier. Elles sont* DE TOUJOURS. *Personne ne sait d'où elles datent* (COCTEAU, cit. *Grand Lar. langue*).

2° *Toujours* peut indiquer la persistance d'un fait jusqu'au moment indiqué par le temps du verbe. Il équivaut alors à *encore* ou bien à la périphrase *continuer à* :

Et bien ! petite, est-on TOUJOURS *fâchée ?* (MAUPASS., *Notre cœur*, III, 1.) — *Jacques dormait* TOUJOURS *et la bonne aussi* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 10). H7

Dans cet emploi, *toujours* précède *pas* auxiliaire de la négation : *Il ne comprenait* TOUJOURS *pas le succès du Bonheur des Dames* (ZOLA, *Bonheur des D.*, XIII). — *Le docteur Irving n'était* TOUJOURS *pas arrivé* (P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 121).

Par expressivité, on utilise parfois *encore et toujours* : *Voilà les racines du conflit qui bouleverse* ENCORE ET TOUJOURS *l'Ulster d'aujourd'hui* (L. BOLLE, dans la *Revue générale*, mai 1988, p. 19). — Sans conjonction de coordination, °*encore toujours* est un pléonasme plus apparent, « rare » (*Trésor*, t. VII, p. 1048), sauf

R11 1006 REMARQUE

En Belgique, on entend °*Je ne crois* (ou *pense*) JAMAIS *qu'il viendra* pour *Je ne crois pas du tout...* (Le sens diffère de *Je ne crois pas qu'il vienne jamais*.)

H5 1006 HISTORIQUE

Toujours n'est que l'agglutination de *tous jours*. — L'anc. fr. avait d'autres périphrases : *Tous dis* (*di* vient du lat. *dies*), qui subsiste en wallon et en picard ; *tous tens* (= temps), etc. Anciens synonymes : *sempres* (du lat. *semper*), qui n'a le sens « toujours » que dans les premiers textes ; *adés* (sans doute du lat. *ad id ipsum* [*tempus*] = à ce même [temps]), encore attesté au XVI[e] s. (et aujourd'hui dans les dialectes, surtout de l'Est).

R12 1006 REMARQUE

°TOUJOURS *de plus en plus* est pléonastique : *toujours plus* suffit.

H6 1006 HISTORIQUE

Pour toujours est attesté plus tôt que ne le dit le *Rob.* : ex. du XIV[e] s. dans Sv. Andersson, *Études sur* [...] tout, p. 85 ; ajoutons LA F., *F.*, VII, 16 et VIII, 1. — *À toujours*, qui est plus ancien encore, n'a opposé, dans le fr. général, qu'une résistance peu durable.

A4 1006 AUTRES EXEMPLES

BEDIER, adapt. de *Tristan et Iseult* (l'archaïsme y est normal), cit. *Rob.* ; CHAT. et ALAIN, cit. *Trésor* ; RAMUZ, *Garçon savoyard*, Pl., p. 1140.

R13 1006 REMARQUE

Gide (*Journal*, 6 juin 1937) critique *depuis toujours*. Le syntagme ne semble pas très ancien (le *Trésor*, s. v. *toujours*, cite VERHAEREN, 1893), et l'*Ac.* ne l'enregistre que depuis 1992. Sans doute *depuis* est-il superflu dans le texte cité par Gide, où le verbe est au passé composé : *La différence entre la main ouvrière et la main non ouvrière a* DEPUIS TOUJOURS *été un des symboles les plus usités de la distinction entre les classes* (H. DE MAN) ; de même chez VAN DER MEERSCH, cit. *Trésor*, s. v. *depuis*. Mais, si le verbe est au présent ou à l'imparfait comme dans nos ex., supprimer la préposition ferait penser au sens décrit dans le 2°.

H7 1006 HISTORIQUE

Déjà à l'époque classique : *Je l'ay voulu sans doute, / Et je le veus* TOÛJOURS, *quelque prix qu'il m'en couste* (RAC., *Baj.*, III, 1).

en Belgique et dans l'Est de la France (cf. Damourette-Pichon, § 2976) : *Je commençais à mépriser Yves, mais je l'adorais* ENCORE TOUJOURS (DRIEU LA ROCHELLE, *Rêveuse bourgeoisie*, IV, 4). — *Je désirais* ENCORE TOUJOURS *la voir* (J.-N. SCHIFANO, trad. de : U. Eco, *Nom de la rose*, p. 316, commun. J. Thomas). — Dans l'Est et dans le Sud, on dit aussi °*toujours encore* : *Une violence qui a* TOUJOURS ENCORE *le caractère collectif et unanime du meurtre fondateur qu'elle répète* (R. GIRARD, *Bouc émissaire*, p. 127, commun. J. Thomas).

3° *Toujours* peut perdre toute valeur temporelle, pour prendre le sens « en tout cas, en attendant » :

Je vais TOUJOURS *commencer ma lettre* [...] *sans savoir quand j'aurai le temps de la finir* (CHAT., *Voy. en It.*, Pl., p. 1434). — *Descendez* TOUJOURS ; *je prends mon manteau et je vous rejoins* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 16). — *C'est* TOUJOURS *ça de gagné.* H8

Toujours est parfois isolé en fin de phrase : *J'ai eu bien peur,* TOUJOURS ! (MUSSET, *L'âne et le ruisseau*, Scène dern.) — *Que cela ne t'arrive plus,* TOUJOURS ! (HUGO, *Misér.*, II, III, 8.) — *Tu n'es pas allé chez moi,* TOUJOURS ? (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 5.)

Les ex. qui précèdent viennent surtout de dialogues. — Mais *Toujours est-il que ...* H9 appartient, lui, à tous les styles : *Avait-il été emporté dans une assomption ?* TOUJOURS EST-IL *qu'il avait disparu* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 976). — TOUJOURS EST-IL *que j'ai filé bien en douce de mon entresol* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 439).

f) Les grammairiens distinguent ***tout à coup*** H10 « soudainement » : TOUT À COUP, *la tempête s'est levée* (*Ac.* 2001), — et ***tout d'un coup*** [renforcement de *d'un coup*] « en une seule fois » : *Il fit sa fortune* TOUT D'UN COUP (*Ac.* 1932) [pas d'ex. en 2001]. — Mais l'*Ac.* reconnaissait en 1878 et en 1935 que « *tout d'un coup* s'emploie aussi quelquefois pour *tout à coup* ». H11 L'usage, même littéraire, le confirme, et pas seulement « quelquefois » :

TOUT D'UN COUP, [...] *Adrienne se trouva placée seule avec moi au milieu du cercle* (NERVAL, *Sylvie*, II). — TOUT D'UN COUP [...] *jaillit et s'éleva* [...] *un chant d'oiseau* (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, LXXII). — TOUT D'UN COUP, *j'aperçus sous les arbres* [...] *quelque chose comme une pluie d'étoiles* [des lucioles] (MAUPASS., C., Sœurs Rondoli, II).

TOUT D'UN COUP, *un bruit léger s'éveilla longuement comme une inquiétude* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 195). — TOUT D'UN COUP *il éprouva une constriction à la poitrine* (BOURGET, *Lazarine*, p. 84). — TOUT D'UN COUP *une porte de cuir s'ouvrit* (MAUROIS, *Cercle de famille*, p. 53). — *Le bras étendu devant elle, les yeux écarquillés, elle avança de quelques pas.* TOUT D'UN COUP, *elle poussa un cri* (GREEN, *Mont-Cinère*, XXIV). — TOUT D'UN COUP, *des orgues éclatèrent à l'intérieur de l'église* (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1678). — TOUT D'UN COUP, *j'avisais une gouttière que je n'avais pas remarquée la veille* (SARTRE, *Mots*, p. 94). A5

L'*Ac.* 2001 se contente de reprendre la distinction théorique entre les deux locutions, au détriment de l'usage réel. Pourtant, *tout d'un coup* n'est pas si fréquent dans le sens où on veut le confiner (on préfère *d'un coup, d'un seul coup*) et qui est ignoré par le *Rob.* et donné pour vieux par le *Trésor*. Il paraît même vraisemblable que, dans plus d'un ex. que l'on cite pour le sens « tout en une fois », l'auteur ait plutôt en vue la soudaineté. Voici un ex. où le contexte rend tout à fait net le sens « d'un seul coup » : *J'aime mieux que le son du panier* [de la guillotine] *boive mon sang* TOUT D'UN COUP *que de le donner goutte à goutte* (BALZAC, *Paysans*, I, 12). — Ce sens est fort vraisemblable dans *Je sais* [...] *que votre affaire d'héritage vous enrichira* TOUT D'UN COUP (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XVI), puisqu'il s'agit d'un héritage attendu. R14

Du coup exprime l'idée d'une cause agissant brusquement ; il est proche d'*aussitôt* : *Ah ! mon Dieu !... Elle aussi ! cria M. Seguin stupéfait, et* DU COUP *il laissa tomber son écuelle* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 50). — *Partout il* [= l'orgue] *paraît au début du XVIIe siècle* [...]. DU COUP, *la décadence du chant grégorien* [...] *se précipite* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Égl. des temps class., t. I, pp. 142-143). — *Le spectacle ne laissait pas de doute, et Stendhal, dégrisé* DU COUP, *dit qu'il en éclata de rire* (HENRIOT, dans le *Monde*, 8 avril 1959).

H8 1006 HISTORIQUE

Cela est ancien : *Allez* TOUSJOURS *a l'ostel ; si* [= et] *m'y laissez aller* (*Cent nouv. nouv.*, XXXII). — *Le ministère païa le reste en promesses et s'empara* TOUJOURS *du gouvernement* (VOLT., *Lettres phil.*, IV).

H9 1006 HISTORIQUE

Toujours est-il que pourrait être une survivance du tour impersonnel *Il est que* (§ 786, H3), mais l'expression est attestée fort tard, seulement au XIXe s. semble-t-il (cf. *Ac.* 1835, s. v. *toujours*), et serait plutôt une réduction des formules *Toujours est-il vrai* (*certain, assuré*), *que...* : +*Qu'il y ait, si l'on veut, de l'exagération dans ce nombre,* TOUJOURS EST-IL ASSURÉ *que son peuple était innombrable* (BOSS., cit. Littré). — *Mais* TOUJOURS EST-IL VRAI *que je n'exhume rien* (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, Dédic.). — *Que les générations directes* [...] *aient ou n'aient pas réellement lieu* [...] ; TOUJOURS EST-IL CERTAIN, *selon moi, que la nature en exécute de réelles au commencement de chaque règne de corps vivans* (LAMARCK, cit. *Trésor*, t. VIII, p. 291). — Voir aussi § 383, H.

En dehors de *toujours est-il que*, on n'emploie plus aujourd'hui *toujours* en tête de la phrase avec une valeur adversative. Un ex. comme le suivant paraît une réfection individuelle de *toujours est-il que* : *De cet état équivoque* [...] *un naturaliste* [...] *a dit qu'il n'avait de nom dans aucune langue.* TOUJOURS *il y a que, pour le désigner, on a épuisé les ressources du vocabulaire* (J. ROSTAND, dans les *Nouv. litt.*, 2 nov. 1961). [Comp. *Tant* (*il*) *y a que...* : § 235, a.]

H10 1006 HISTORIQUE

Tout à coup est le renforcement de *à coup*, employé dans ce sens jusqu'au XVIIe s.

H11 1006 HISTORIQUE

L'*Ac.* 1694 et 1718 définissait déjà *tout d'un coup* par *tout à coup*, avec cet ex. (supprimé à partir de 1740, ainsi que l'équivalence) : *Ce mal l'a pris* TOUT D'UN COUP (ex. semblable à celui qui servait plus haut pour illustrer *tout à coup*). Pour Littré, « *tout à coup* ne peut pas s'employer pour *tout d'un coup* ; mais *tout d'un coup* peut avoir le sens de *tout à coup*. Voy. les exemples », c'est-à-dire MOL., BOSS., BOIL., S.-SIMON. L'*Ac.* 1878 a lu Littré, puis l'a oublié.

A5 1006 AUTRES EXEMPLES

SAND, *Homme de neige*, t. III, p. 153 ; TAINE, *Vie et opinions de Fr. Th. Graindorge*, p. 71 ; BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIII, p. 19 ; GIDE, COLETTE, SUPERVIELLE, GIONO, cit. Hanse.

R14 1006 REMARQUE

°***Tout par un coup*** « tout à coup » dans la bouche d'un Bourguignon : TOUT PAR UN COUP *je tombe sur les deux corniauds du notaire* (H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 162) ; — dans celle d'un Franc-Comtois : TOUT PAR UN COUP, *je ne sais pas ce que j'ai,* [...], *voilà que je me sens dix-huit ans* (AYMÉ, *Gustalin*, VI) ; — dans celle d'un Provençal : *On a entendu,* TOUT PAR UN COUP, [...] *comme une noix qu'on écrase entre les dents* (GIONO, *Regain*, I, 1). Cf. Rézeau, pp. 311-312. — Autre régionalisme : *tout par une fois* dans la région de Lyon (cf. Rézeau, p. 482).

A-t-on une simple faute d'impression dans l'ex. suivant ? °*De cette conversation* [...] *monte* TOUT UN COUP, *comme un air de violon* [...], *une phrase qui évoque la beauté* (P.-H. SIMON, *Parier pour l'homme*, p. 212).

R15 1006 REMARQUE

Encore a une variante *encor* chez les poètes, pour la rime : *Ah ! la terre et la mer et ciel, purs* ENCOR */ Et jeunes, qu'arrosait une lumière d'or* (VERL., *Poèmes sat.*, Prol.), ou pour le mètre : *Je me sentis connue* ENCOR *plus que blessée* (VALÉRY, *Poés.*, Jeune Parque). – Autre var. : *encores* (§ 960).

H12 1006 HISTORIQUE

Cet emploi n'était pas régional *au* XVIIe s. : *T'ay-je* ENCORE *décrit la Dame brelandiere / [...] ?* (BOIL., *Sat.*, X.)

R16 1006 REMARQUE

Emplois régionaux. °*Encore bien* « parfois » en fr. de Wallonie : ex. *au* § 582, R ; + conditionnel, « peut-être » (aussi dans l'Est de la France) : ex. au § 956, N. B. – *Comment s'appelle-t-il* ENCORE ? § 957, *h*, 2°. – °*Encore toujours*, voir e, 2°.

R17 1006 REMARQUE

Par contre, *voir volontiers* pour « être amoureux de » n'est usité qu'en Belgique et dans le Nord de la France : *Elle s'aperçoit vite qu'elle n'aime pas ce garçon et lui préfère un villageois de sa condition qui, de son côté, la* VOIT VOLONTIERS (L. CHRISTOPHE, dans l'*Annuaire de l'Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1968, p. 89). Cf. Wartburg, t. XIV, p. 613 (qui cite un ex. isolé en anc. fr.) et note 2 ; Remacle, t. II, pp. 247-248 (qui met en doute un calque des langues germaniques).

g) ***Encore.*** R15

Le contraire de *Je ne l'ai pas* **encore** *vu* est *Je l'ai déjà vu. Encore* se trouve même dans des situations où la négation est tout à fait implicite :

Il serait bon [...] de chercher quelque plaisir plus grand que ceux qu'elle avait ENCORE *eus* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 395). [Comp. *plus grand que je* NE *crois*, § 1024, *d*.] — *Encore* a plus nettement le sens « déjà » dans le Midi et en Belgique (d'où l'emploi signalé au § 957, *h*) : °*J'étais un enfant comme eux. Lequel d'entre nous avait-il* ENCORE *connu une femme ? Aucun* (CHAMSON, *Suite cévenole*, p. 557). — °*J'ai* ENCORE *vu ça quelque part, mais je ne sais pas où* (une assistante de l'Univ. de Louvain, 1976). H12 R16

h) ***Volontiers,*** **à côté du sens dominant d'acceptation consciente, peut exprimer la fréquence, même pour des choses.**

Pour des personnes : *Un des plus harmonieux et grands poètes que nous ayons* [= Lamartine] *ne nous offre-t-il pas la singularité d'être* VOLONTIERS *un des plus négligents écrivains [...] ?* (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, p. 1075.) — *Les paysans sont* VOLONTIERS *incestueux, ivrognes et parricides, comme l'a montré Zola* (FRANCE, *Orme du mail*, XII). — *Quand* plus *est suivi immédiatement de* que, *on prononce* VOLONTIERS *l's* (MARTINON, *Comment on prononce le fr.*, p. 306). — *Je répète* VOLONTIERS *partout que notre climat* [dans les Ardennes] *est dur, âpre* (DHÔTEL, cité dans le *Monde*, 13 janv. 1973, p. 15).

Pour des choses : *Certains rêves de tendresse [...] s'allient* VOLONTIERS *[...] au souvenir [...] d'une femme avec qui nous avons eu du plaisir* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 782). — *Le chapeau haute forme se laisse* VOLONTIERS *poser par terre, au cours d'une visite* (*ib.*, p. 869). — *Les petites rivières débordent* VOLONTIERS *dans cette saison* (*Ac.* 1798-1935). — *Étant essentiellement un mot de liaison,* tel *se met* VOLONTIERS *en tête de la phrase* (LE BIDOIS, § 880). — *Le qualificatif est* VOLONTIERS *banal, attendu, traditionnel* (MAROUZEAU, dans le *Fr. mod.*, oct. 1956, p. 242).

Cet emploi, qui remonte à l'anc. fr., a été parfois critiqué ou présenté, à tort, comme régional. R17

Section 5

Les adverbes de lieu

1007 **Liste.**

Ailleurs, alentour, arrière, çà, céans (vieux), *ci, deçà, dedans, dehors, dessous, dessus, ici, là, loin, où, outre, partout, près, proche, sus* ainsi que *supra* « plus haut » et *infra* « plus bas », dans un écrit.

En outre, des prépositions à régime implicite (§ 1040), *autour, avant, contre, derrière, devant* (auxquelles on pourrait joindre *alentour, loin, outre, près*) ; des locutions adverbiales, comme : *au-dedans, au-dehors, ci-contre, en arrière, en avant, quelque part, nulle part, autre part, là-bas, là-dedans*, etc.

On dit plus souvent *en amont, en aval*, que *amont, aval* tout court : *Tantôt je portais mes regards* AMONT, *sur le rivage ; tantôt* AVAL, *sur l'île qui partageait les eaux* (CHAT., *Mém.*, I, VII, 8). Les formes simples se trouvent surtout dans des parlers régionaux.

R1 1008 REMARQUE

Ici a une var. pop. °[isit] dans plusieurs régions de France (notamment dans l'Ouest) et au Canada.

H1 1008 HISTORIQUE

Ici est tiré de *ci* (cf. c), peut-être sous l'influence de l'ancien adv. *illec* « là » (lat. *illoc*), qui est encore dans les *Contes* de LA F. : ILLEC *[...] / Du gros Bourgeois l'épouse estoit aussi* (*Conte d'une chose arrivée à Château-Th.*), et plus tard chez les juristes : *[...] pour* ILLEC *avoir la tête tranchée jus des épaules* (sentence d'un tribunal liégeois, 1791, citée dans *Bull. de la Soc. roy. Le Vieux-Liège*, juillet-déc. 1989, p. 521).
Là continue le lat. *illac*. On a dit aussi *ilà* (comme *ici*).

R2 1008 REMARQUE

Dans un récit, il n'est pas rare qu'*ici* soit pour *alors* : *Oriane* (ICI *Mme des Laumes regarda d'un air étonné [...]), je tiendrais beaucoup à ce que tu viennes un moment demain* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 333).

1008 ***Ici*** R1 **et *là*** H1.

a) **Rapports entre *ici* et *là*.**

1° L'opposition entre *ici* et *là* paraît tout à fait simple et utile : ***ici*** concerne un lieu en rapport direct avec le *je*, avec le locuteur ou le scripteur, le lieu où se trouve celui qui parle ou qui écrit ; ***là*** concerne les lieux où il ne se trouve pas. Lorsque les deux adverbes s'emploient en opposition explicite, *ici* concerne ce qui est le plus proche du locuteur et *là* ce qui est plus éloigné.

C'est ICI *que je travaille*, dira-t-on en faisant visiter son bureau. — ICI *c'est encore l'hiver, alors que chez vous les jonquilles sont déjà en fleur*, écrira-t-on de Lille à un ami provençal. – *Nous asseyons-nous* ICI, *ou* LÀ, *près de la fenêtre ?*

L'opposition vaut aussi pour le temps, *ici* équivalant à *maintenant* R2 et *là* à *alors* (cf. § 1004, *b*, 3°) : *Nous l'aurons, j'espère, d'*ICI *à dix minutes* (FLAUB., *Éduc.*, I, 2). — *Jusque-*LÀ *on avait négligé d'avertir la police.*

Cela correspond avec l'opposition que l'on a entre *ci* et *là* dans les démonstratifs et dans la paire *voici/voilà.*

2° On constate pourtant que *là* tend à remplacer *ici* R3, le rôle propre de *là* étant assumé par *là-bas.* R4

Être là pour *être ici, être présent* appartient à la langue commune. — D'autres emplois sont géographiquement limités. Un Wallon est surpris devant des ex. comme ceux-ci : *Bonjean ! Venez donc par* LÀ ! *Y a de la place !* (QUENEAU, *Saint Glinglin,* 1981, p. 61.) — *D. a dormi* LÀ (DURAS, *Douleur,* p. 39), c'est-à-dire dans la maison où est celle qui tient ce journal. — *Puisque ces messieurs-dames viennent* LÀ *en tant que militants,* [...] *il est normal que nous les traitions comme des militants* (POMPIDOU, conférence de presse, dans le *Monde,* 21 janv. 1973). — Et ce Wallon est plus surpris encore de voir le *Trésor* donner comme premier sens à *là* : « adverbe [...] indiquant le lieu où se trouve le locuteur », alors que le Québécois Boulanger commence par « Dans un lieu autre que celui où l'on est » et ne mentionne pas l'autre emploi (même avec l'indication « en France » qu'il utilise d'habitude pour ce qui n'est pas usité au Québec), sauf par *être là.* Notons que *Ici !* comme mot-phrase adressé à un chien reste sans rival.

3° *Ici* et *là* peuvent aussi renvoyer à une chose sans rapport avec un lieu ou un temps ; on pourrait y substituer le pronom démonstratif *ceci* ou *cela.*

- « En ceci, sur ce point » : *Cinq propositions* [...] *que les théologiens de Louvain avaient laissé passer, étaient condamnées par la Faculté* [de théologie de Paris], *d'accord* ICI *avec les inquisiteurs espagnols* (BRUNOT, *Hist.,* t. II, p. 23). R5
- *Frédéric fit venir douze bouteilles de vin, espérant par* LÀ *hâter sa délivrance* (FLAUB., *Éduc.,* III, 1). — *On le* [= pouvoir changer les choses] *croit parce que, hors de* LÀ, *on ne voit aucune solution favorable* (PROUST, *Rech.,* t. III, p. 451). — *Si le seigneur vivait mieux que le paysan, il faut surtout entendre par* LÀ *qu'il était nourri plus abondamment* (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.,* p. 318). — *Ceux-là constituaient le rebut* [de la population] [...], *et* LÀ [= dans ce cas-ci], *comme Tante Emma, mais pour des raisons plus précises, Oncle Josh avait peur* (GREEN, *Pays lointains,* p. 157). — *Loin de là* « tout au contraire » : *Ce n'était pas un Don Juan, bien loin de* LÀ (STENDHAL, *L. Leuwen,* XXI). Voir aussi *là contre* dans *b.* R6

b) Locutions avec *là* et *ici.*

1° ***Là*** sert à former diverses locutions : *là-haut* ; *là-bas* ; *jusque-là* ; *de-ci, de-là* ; *dès là que* ; *par là* ; *par-ci par-là.*

Le *Trésor* et le *Rob.* 2001 signalent comme vieux (et l'*Ac.* 2001 comme vieilli) *là-bas* « dans un lieu situé plus bas », mais ne donnent qu'un bref ex. anonyme : *Descendez là-bas.* En fait, *là-bas* n'est plus l'antonyme de *là-haut* (pour celui-ci, voir aussi H4), mais un renforcement de *là* pour indiquer une *distance* relativement grande. — S'il s'agit de *hauteur,* on trouve parfois *là en bas* (ce que signale seulement le *Trésor,* dans son commentaire de *là-bas*) : *La pauvre masure mystique des Baillard* [...], LÀ EN BAS, *sous mes yeux* [l'auteur a dit peu avant qu'il est *monté sur la colline*] (BARRÈS, *Colline insp.,* XX). R7

En particulier, *là* suivi d'une préposition employée sans régime R8 est l'équivalent du syntagme constitué par cette préposition + *cela* :

Là-dedans = *dans cela.* L'*Ac.* 2000 cite aussi *là-dessous, là-dessus* et *là-devant,* ainsi que (addition de cette éd.) *là contre* ou *là-contre* ; Littré mentionne sans trait d'union, *là contre, là auprès, là dehors* ; le Grand Lar. langue, *là-devant* et *là-derrière* (comme familiers), avec trait d'union. Ex. : *Un rideau à la fenêtre a tremblé.* [...] *Une jeune fille est* LÀ-DERRIÈRE (H. MICHAUX, *Ecuador,* Pl., p. 175).

Là contre (ou *là-contre* : les dict. comme l'usage des livres sont partagés, *là contre* ayant pourtant un certain avantage quantitatif R9), s'il a connu une éclipse H2, en est tout à fait sorti. Il a très rarement un sens local : *Vous auriez dû la tirer par ici,* [...] *à portée de mes deux mains* [...], LÀ CONTRE (BERNANOS, *Dialogue d'ombres,* p. 58 [id., Pl., p. 24]). — Au figuré, les attestation abondent : *Je ne penserai rien* LÀ-CONTRE (CLAUDEL, *Échange,* p. 179). — *Aucune illusion ne tient* LÀ-CONTRE (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan,* p. 234). [id., Pl., p. 223.] — *Je n'ai pas grand-chose à dire* LÀ-CONTRE (ID., *M. Ouine,* p. 202). [id., Pl., p. 1120.] — *Que peut faire la raison* LÀ CONTRE ? (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux,* p. 109.) — *L'existence antérieure d'un mot* loffe [...] *ne*

R3 1008 REMARQUE

La même évolution favorise ce... *-là* (§ 615, *b*), *celui-là, cela* ou *ça* (§§ 696-697), *voilà* (§ 1101) au détriment de ce... *-ci, celui-ci, ceci, voici.*

R4 1008 REMARQUE

Pour *ici-bas,* voir *b,* 2° et H4.

R5 1008 REMARQUE

Sur cette forme de participe passé, voir § 953, *b,* 2°.

R6 1008 REMARQUE

°*Je ne suis pas là de* « je ne suis pas près de » est une expression de Picardie et de Normandie : *Ça* [= un cheval] *te plairait, n'est-ce pas ? / – Ah ! j'suis pas* LÀ *de l'avoir* [en italique] (LA VARENDE, *Centaure de Dieu,* p. 155).

R7 1008 REMARQUE

Une virgule entre *là* et *en bas* semble montrer qu'il s'agit de deux indications distinctes, successives : *On va lui dire que nous sommes* LÀ, EN BAS (PROUST, *Rech.,* t. I, p. 51). – *Là... sur la plinthe, cette tache,* [...] *et* LÀ, EN BAS, *le long du parquet, ces traînées noires* (N. SARRAUTE, *Planétarium,* p. 21).

R8 1008 REMARQUE

Si la prépos. (ou la locution prépos.) est suivie de son régime, on a simplement deux compléments distincts, le second apportant à *là* une précision : *Une indéfinissable harmonie existait* LÀ *entre les choses et les personnes* (BALZAC, *Peau de ch.,* Pl., p. 116). – *Le monde familier* [...] *est* LÀ *autour d'elle de nouveau* (N. SARRAUTE, *Planétarium,* p. 201). – Une virgule peut d'ailleurs séparer ces compléments : *Elle se laissa tomber en arrière et* LÀ, *devant ce feu, sur ces coussins, fut ma maîtresse* (MAUROIS, *Climats,* I, 15), – ou des points de suspension : ex. de SARRAUTE, R7. Cas très particulier : °*à là près de,* § 1009, R3.

R9 1008 REMARQUE

Pour l'uniformisation de la catégorie, il est souhaitable que le trait d'union l'emporte.

H2 1008 HISTORIQUE

Dans ses dépouillements, Wartburg (t. II, p. 1112) a relevé *là contre* chez MOL., puis à partir de 1863 (c'est-à-dire dans Littré). Voici des attestations réduisant le vide : MARIV., *Double inconst.,* III ; STENDHAL, *Corresp.,* 1817, communic. C. Boivin ; S.-BEUVE, *Corresp.,* 5 avril 1839 ; FLAUB., *M*[me] *Bov.,* II, 6.

prouve rien LÀ-CONTRE (DAUZAT, *Argots*, p. 122). — *Sans qu'un seul philosophe* [...] *s'élevât* LÀ CONTRE (MONTHERL., *Pasiphaé*, Pl., p. 107). — *Pékin s'était rebellé* LÀ CONTRE (R. DEBRAY, *Loués soient nos seigneurs*, p. 113). Etc.

En outre : *Gens de* LÀ ENTOUR (P.-L.COURIER, *Luciade*, p. 130). Archaïsme. — *Tous les arbres du jardin se tenaient* LÀ AUTOUR (M. NOËL, *Petit-jour*, p. 122). — *Quand les neiges fondaient, il y avait* LÀ AUTOUR *une telle boue !* (L. GUISSARD, *Ressemblance*, p. 36.) — *Des rendez-vous rares,* [...], *avec,* LÀ ENTRE, *des lettres détruites* (H. JUIN, *V. Hugo*, t. I, p. 704). — Régionalismes ? — En Belgique, on entend aussi *là au-dessus, là en dessous*. Malgré le silence des dict. cela doit être du fr. commun : *Je l'ai entendu qui sifflotait sous ma fenêtre* [...] *il était* LÀ EN DESSOUS (SARTRE, *Mur*, L. P., p. 138).

On trouve aussi *par là-dessus*. Avec un sens local : PAR LÀ-DESSUS [= par-dessus les montagnes des Vosges] *s'étendait le ciel immense* (ERCKMANN-CHATRIAN, *Ami Fritz*, cit. *Trésor*, s. v. *par*, I A 3). R10 — Souvent le sens n'est pas aussi concret : *Il avait passé* PAR LÀ-DESSUS ! (FLAUB., *Éduc.*, II, 3.) [= Il avait accepté cela !] — *Vous en avez un certain nombre qui composent les vers et qui mettent* PAR LÀ-DESSUS *une mélodie* (ROMAINS, cit. *Rob.*, s. v. *composer*). — Surtout dans le sens « en outre, en plus » : *Et le pauvre garçon,* PAR LÀ-DESSUS, *avait des inquiétudes d'argent !* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 13.) — *Bâfres pimentées de ciboulette et d'ail. Quelques verres de vin* PAR LÀ-DESSUS, *du cognac, une pipe* (HUYSMANS, *Sœurs Vatard*, III). — *D'un bout de la maison à l'autre on entendait leurs* [= des acteurs apprenant leur rôle] *rugissements dramatiques :* [...]. PAR LÀ-DESSUS, *les cris déchirants du kakatoës, et la voix aiguë de Coucou-Blanc qui chantonnait sans cesse* (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 12).

2° *Ici* suivi d'une préposition de lieu construite sans régime est un emploi « vieux ou dialectal » pour le *Robert*.

Il est resté courant dans le fr. parlé de Belgique et sans doute de diverses régions de France : *Jamais je ne pourrai veiller* ICI DEDANS, *dit Davis* (PEISSON, cit. *Trésor*, avec la mention « vieux », que ne confirme pas un tel ex.). — Au témoignage de Bauche, p. 118, *ici-dedans* est une expr. du Nord de la Fr. qui s'emploie de plus en plus fréquemment à Paris. Hanse signale *ici dedans* et *ici dessus* seulement pour l'orthographe (absence de trait d'union). H3

Ici-bas est bien vivant dans le sens « en ce monde, sur la terre » (par opposition à l'au-delà). H4

À propos d'*ici proche* « près d'ici », l'*Ac.* 1935 indique, s. v. *proche* : « On dit plutôt aujourd'hui *ici près*. » Ce dernier ne paraît pas être plus vivant que l'autre et n'a pas été relevé dans les textes après l'époque romantique : *Ces jeunes gens qui demeurent* ICI PRÈS (SAND, *Diable aux champs*, I, 2). A

c) *Ci* « ici » n'a plus que des emplois limités. H5

1° Il forme les démonstratifs composés en s'opposant à *là* : *Celui-ci, celui-là. Ce livre-ci, ce livre-là.* Il est agglutiné dans *ceci*, qui s'oppose à *cela*, ainsi que dans l'introducteur *voici*, qui s'oppose à *voilà*.

2° Il fait partie de locutions adverbiales. R11

- Comme *là*, il s'ajoute à des prépositions sans régime. *Ci-dessous* et *ci-après*, *ci-dessus*, *ci-contre* servent à renvoyer à un autre passage d'un même écrit : CI-DESSUS, *p. 12* (DAUZAT, *Précis d'hist. de la langue et du vocab. fr.*, p. 68). — *Ci-devant* s'emploie surtout avec un nom, soit pour des titres que la Révolution a abrogés : *Un* CI-DEVANT *marquis* (ou, comme nom : *un ci-devant, une ci-devant*, personne privée d'un de ces titres), soit, par analogie, dans la langue littér., pour désigner un état disparu : *Je voudrais dire à chacun de ces* CI-DEVANT *heureux : « C'est votre tour »* (GIDE, *Journal*, 7 nov. 1915). — Formules régionales : °*C'est plaisir de te voir* CI-DEDANS ! [= chez moi] (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 83.) [Dans le Nord.] — °*On nous remit* [...] *un bulletin facétieux commençant* [...] *par cette recommandation drolatique : Voir* CI-DERRIÈRE [...] *une foule de formalités à remplir* (GAUTIER, cit. *Trésor*, s. v. *ci-devant*). [À Genève.] R12
- Autres locutions adverbiales : *de-ci, de-là ; par-ci, par-là.*

3° *Ci* s'emploie aussi devant les participes-adjectifs *annexé, joint* R13, *inclus* (§§ 249, *a*, 2° ; § 941), — devant l'adjectif *présent* (formule juridique), — et devant la forme verbale *gît* (sur les tombes) [ou *git* : § 104, *b*, 2°]. Les expressions ainsi formées ont le trait d'union : *Les documents* CI-*joints*. — *Les témoins* CI-*présents* (*Ac.* 1932). — CI-*gît Jean Dupont*.

R10 1008 **REMARQUE**

Chez GIONO, le sens paraît être « là-haut » : *J'habite* PAR LÀ-DESSUS (*Hussard sur le toit*, Pl., p. 496).

H3 1008 **HISTORIQUE**

Littré, qui ne fait aucune réserve, relève *ici dedans, ici-dessous* et *ici autour* chez MOL. Du troisième, ex. du XIXe s : *Y aurait-il* ICI AUTOUR [...] *quelque amant jaloux ?* (GAUTIER, *Militona*, II.)

H4 1008 **HISTORIQUE**

Ici-bas a eu le sens de « ici, en bas » : *Allons, viste, icy bas* [à quelqu'un qui est à la fenêtre] (MOL., *G. Dandin*, III, 4). Par référence à la croyance selon laquelle les enfers étaient souterrains, *là-bas* a désigné aussi le séjour des morts et *ici-haut* celui des vivants : voir notamment Huget, s. v. *ici* et *là*.

A 1008 **AUTRES EXEMPLES**

NERVAL, *Marquis de Fayolle*, I, 10 ; MUSSET, *L'âne et le ruisseau*, XIII ; BALZAC, *Pons*, XLIII.

H5 1008 **HISTORIQUE**

Ci vient du latin *ecce hic*, littéralement « voici ici ». Il a concurrencé *ici* (qui en est tiré : cf. a) jusqu'au XVIe s. Barrès mentionne cette inscription sur une croix près de Metz : *Passant, souviens-toi que sur cette pierre,* CI *de face placée, saint Clément, d'après la tradition, a prié* (*Col. Baudoche*, 1909, p. 216). L'inscription n'est pas datée ; le *Trésor* attribue ce texte à Barrès, avec le commentaire « arch. et littér. ». Ces adjectifs conviendraient mieux au *ci et là* de VERHAEREN (cf. *Bull. Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1996, p. 202).

Parmi les emplois qui ont vécu au-delà, on avait notamment *ci* comme renforcement de l'interrogation (comp. *donc* et *là* au § 957) : ⁺*Quel homme est-ce* CI ? *ses disciples ne se lavent pas les mains* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 362). — Brunot, *Pensée*, p. 423, note, écrit de manière un peu sibylline : « À noter *Qu'est-ce ci ?* qu'on ne sait plus guère écrire. » — Le *Trésor* relève encore comme « arch. et littér. » *Qu'est-ce-*CI ? (avec deux traits d'union) chez Aug. BARBIER en 1865 et traduit « Que se passe-t-il ici ? » — Comp. § 957, *c* (*là*).

Ci avait le sens « maintenant » dans l'expression *entre ci et...* : ⁺*Nous voirons* [= verrons] *entre* CI *et Pâques* (SÉV., 16 mars 1672). — S. v. *entre*, l'*Ac.* mentionnait encore en 1932 *entre* CI *et là* « entretemps » (*là* = alors).

R11 1008 **REMARQUE**

°*Ci-bas* s'est dit pour *ci-dessous* : *Monsieur Sicard aurait-il la complaisance d'envoyer* [...] *le mot* CI-BAS *écrit* (S.-BEUVE, *Corresp.*, 8 janv. 1834). — Ex. de FOURIER dans le *Trésor*.

R12 1008 **REMARQUE**

En Belgique, °*ci-avant* « ci-dessus » : *À propos de quelques répliques rapportées* CI-AVANT (J.-G. LINZE, dans le *Bull. Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1990, p. 213).

R13 1008 **REMARQUE**

La valeur de *ci* « ici » est méconnue dans cet ex. : °*Ces lettres,* [...] *il les renvoyait ci-jointes* (BOYLESVE, *Élise*, p. 105). *Ci* et *ici* sont normalement en rapport avec un *je*.

Ci joue aussi le rôle d'une conjonction de coordination devant une somme : § 1095.

d) **Çà** H6, adverbe de lieu, ne s'emploie plus couramment aujourd'hui que dans la locution *çà et là*.

Çà et là exprime la dispersion dans l'espace : *Des enfants étaient assis* ÇÀ ET LÀ. *Aller, courir, errer* ÇÀ ET LÀ (*Ac.* 2001). — Il est rarement appliqué à une dispersion dans le temps (« de temps en temps ») : *Il avait* ÇÀ ET LÀ *le goût des petits travaux* (LEMONNIER, *Petit homme de Dieu*, XIII). — Le temps et l'espace sont associés dans cet ex. : *Il ne suffit pas qu'une grande âme isolée s'agite* ÇÀ ET LÀ, *dans l'espace ou le temps* (MAETERLINCK, *Trésor des humbles*, II).

On trouve parfois *çà* et *là* sans *et*, mais dans d'autres situations de coordination : *Violone* [...] *se promène* [...] *entre les lits, chatouillant* ÇÀ *le pied d'un élève*, LÀ *tirant le pompon du bonnet d'un autre* (RENARD, *Poil de Car.*, Joues rouges, I). — *De çà ... de là ...* (comp. *de-ci de-là* : § c, 2°), souvenir de la langue classique : *Elle lisait une ligne* DE ÇÀ, *une ligne* DE LÀ, *telle page ou telle autre* (FRANCE, *Livre de mon ami*, Livre de Pierre, II, 3). [Le *Trésor* cite aussi PESQUIDOUX.] — Le *Lar. XXe s.* cite sans réserve, avec *qui* répété à valeur distributive (§ 759) : *Ils couraient tous, qui* ÇÀ *qui* LÀ ; l'*Ac.* ne signale plus cet emploi après 1878.

On trouve en outre *çà* en composition dans *deçà*, qui est, soit en opposition avec *delà*, soit précédé de *en* : *Et je m'en vais / Au vent mauvais / Qui m'emporte /* DEÇÀ, *delà, / Pareil à la / Feuille morte* (VERL., *Poèmes sat.*, Chanson d'automne). — *Jambe* DEÇÀ, *jambe delà, comme quand on est à cheval* (*Ac.* 1932, définition de *à califourchon*). [En 2001, *les jambes de part et d'autre de la monture*.] — *Une grosse branche* [...] *et me mettais dessus, jambe* DEÇÀ, *jambe delà* (BUTOR, *Portrait de l'artiste en jeune singe*, cit. Togeby, § 393, 2). — *Le projectile tomba* EN DEÇÀ (*Rob.*), avant d'avoir atteint l'objectif. Mais ceci est plutôt un emploi absolu de la loc. prépositive *en deçà de*. Comp. : *Votre neveu sera toujours sur la ligne de la raison. – Mais jamais* EN DEÇÀ *ni au-delà, reprit le commandeur* (STENDHAL, *Armance*, I). — *Cinquante pas, vingt-cinq pas* EN DEÇÀ, *vingt-cinq pas au-delà de l'entrée de l'allée, c'était la promenade réglementaire d'Élisa* (E. DE GONC., *Fille Élisa*, XX).

N. B. Ne pas confondre *çà* avec accent grave et *ça* sans accent, qui est un pronom démonstratif (§§ 693, 698). La confusion a parfois été entérinée par l'usage : voir H6, ainsi que § 698. R14
Pour *çà !* mot-phrase, voir § 1105, *d*, 2°.

e) ***Céans*** H7 survit dans la formule *le maître de céans* « le maître de maison », parfois imitée avec d'autres noms :

La dame de CÉANS (DUHAMEL, *Suzanne et les jeunes hommes*, XVI). R15 — En dehors de ce figement, pour imiter la langue de l'époque où se passent les faits racontés : *Vous voyez* [...] *que la fortune n'habite pas* CÉANS (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, II). — Dans la bouche d'une paysanne : *Il est entré* CÉANS *comme dans une auberge, sans dire bonjour ni bonsoir* (SAND, *Fr. le champi*, XVII). Régionalisme observé ? – Il se trouve aussi comme archaïsme littéraire, par badinage : *Je reste* CÉANS (P. VÉBER, *Service de la Du Barry*, II). — VENEZ CÉANS, *dit le squale* (H. MICHAUX, *Face aux verrous*, Pl., p. 50). — Mais parfois on n'observe aucune intention de ce genre : *La mère du petit s'installa* CÉANS (MAURIAC, *Genitrix*, XVI). — Survivance juridique : *Revu l'arrêt de la Cour de* CÉANS *du 24 mars 1959* (arrêt de la cour d'appel de Liège, 14 avril 1959). Mimin (*Style des jugements*, § 70) critique *assigner devant notre tribunal* et exige *le tribunal de* CÉANS.

1009 Observations sur divers adverbes de lieu.

a) ***Alentour*** « aux environs, tout autour » s'écrit parfois *à l'entour* quand il n'est pas précédé de la préposition *de* (voir aussi § 1038, *a*) :

Ils promenaient À L'ENTOUR *leurs gros yeux ivres* (FLAUB., *Sal.*, I). — *Des vairons nageaient* À L'ENTOUR (MAURIAC, *Pharisienne*, IV). — *Tourner, rôder* À L'ENTOUR (*Ac.* 1932, s. v. *alentour*). — *Le paysage est riant tout* À L'ENTOUR (*ib.*). [Ex. supprimés. dans *Ac.* 2001, qui signale seulement *à l'entour* comme var. vieillie s. v. *entour*, comme « écrit parfois encore », s. v. *alentour*.] — *Ces ombrages* À L'ENTOUR *sont pleins d'ombres* (HENRIOT, *Rencontres en Île-de-France*, p. 49). — *Un peu de duvet sur le sommet* [du crâne] *et une couronne de cheveux* À L'ENTOUR (CURTIS, *Roseau pensant*, p. 141).

Alentour obligatoire comme complément de nom : *Les gens, les bois, les châteaux* D'ALENTOUR (*Ac.* 2001).

H6 1008 **HISTORIQUE**

Çà (du latin *ecce hac*) a été courant pour *ici* jusqu'au XVIe s. Il a subsisté plus longtemps avec *venir* à l'impératif : *Venez*-ÇÀ ! *chien maudit* (MOL., *Étourdi*, III, 4). — *Vien* ÇA, *Bourreau* (ID., *Amph.*, II, 1).
— Cet emploi, que l'*Ac.* 2001 mentionne simplement comme vieilli (le commentaire de 1932 était plus tranché : « autrefois ») et qui implique une communication orale, n'est plus utilisé que comme une coquetterie, ce que souligne l'ex. suivant : *Viens* ÇÀ, *mignot, dit le poète, à qui sa chaire de vieux chêne donnait parfois des velléités de « vieil langaige »* (A. DAUDET, *Jack*, I, 11). — Autres ex. : MUSSET, *Louison*, IV ; MELOT DU DY, *Poèmes choisis*, 2001, p. 89.
Le souvenir de *de çà, de là* est assuré par une fable célèbre de LA F. : *Les fils vous retournent le champ /* DEÇÀ, DE LÀ, *partout* (V, 9). Cf. *de-ci, de-là* aujourd'hui.
Çà servait pour le temps dans les constructions comme *Depuis quinze ou vingt ans en* ÇA (RAC., *Plaid.*, I, 7), aujourd'hui archaïques : *Sa brouille avec le docteur Germond, laquelle, survenue dix ans en* ÇÀ, *l'occupait encore* (FRANCE, *P. Nozière*, I, 9). De même, *de çà* signifiait « à compter de maintenant » : *Nous occirrons le roy et ces riches homes qui ci sont ; car* DE SA *XL ans n'avons mes garde* [= nous ne risquons rien], *car leurs enfans sont petiz* (JOINVILLE, éd. M., § 371). *Çà* a été confondu avec *ça* (et transcrit *cela* dans la langue distinguée), l'expr. étant comprise comme signifiant « à compter d'un évènement passé (que vise le pronom) » : *Il y a longtemps* DE CELA ? *demandai-je. / – Oh ! ça dure depuis cinq ans environ* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 1). — Il est très rare que le complément soit autre que *ça* ou *cela* : °*Il y a si longtemps* DE L'ÉPOQUE *où j'ouvrais un livre de classe !* (P. WILLEMS, *Carnets*, 30 mai 1959, dans la *Revue générale*, juillet-août 2001, p. 26.)

R14 1008 **REMARQUE**

On s'est parlé DE-CI, DE-ÇÀ (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 485) équivaudrait à *de-ci, de-là*, selon le *Trésor* ; ce n'est pas très vraisemblable. Ne serait-ce pas plutôt *de ci, de* ça (cf. § 698, e, 4°) ?

H7 1008 **HISTORIQUE**

Céans semble être formé de *çà* et de l'anc. fr. *ens* « dedans », du lat. *intus*, mais la 1re syllabe pose des problèmes. Il était encore fréquent chez les classiques : ⁺*Il prend le chemin de venir* CÉANS (SÉV., 1658, t. I, p. 116) ; etc. Voir Littré.

Son antonyme ***léans***, « là-dedans » (avec *là*, comme *céans* avec *çà*) ne se trouvait plus que chez des auteurs archaïsants : *Un frere Jean novice de leans* [= de ce monastère] (LA F., C., Feronde). Chez VERL, c'est un amusement érudit, d'ailleurs difficile à suivre : *S'il n'y avait encore céans (et* LÉANS *de nos jours) des jeunes gens* [...] *avec le diable au corps* (*Confessions*, cit. *Trésor*). [Le texte de la Pl. porte *céans* (p. 488) – donc deux fois ce mot, ce qui doit être un accident – et donne comme var. du ms. : *...encore ici (et partout de nos jours)...*]

R15 1008 **REMARQUE**

Dans les ex. de DUHAMEL et de MAURIAC, le mot prend place dans le récit, et la traduction « cette maison-CI » serait inadéquate. La valeur primitive est donc méconnue, et c'est souvent le cas. CHÂTEAUBRIANT va même jusqu'à associer *céans* et *là* : *Cette beauté douloureuse lui inspirait* LÀ CÉANS [...] *le tragique* [...] *souvenir de la figure des sept glaives* (*Brière*, V). Mais on voit mal le sens. Serait-ce une application au temps comme chez CLAUDEL ? *Il me faut,* CÉANS, */ Partir seule comme une veuve chassée durement de la maison !* (*Tête d'or*, 1re version, p. 68.) « Faux archaïsme, cet emploi étant inconnu dans l'ancienne langue » (*Trésor*).

R1 1009 REMARQUE

Alentour a été nominalisé au plur. : *Les* ALENTOURS *du château.* — Au point de départ de toutes ces formules se trouve le nom *entour,* qui existe encore, surtout au plur., dans la langue littéraire : *Les milieux populaires affluaient en camions de la place de la République et de ses* ENTOURS (MONTHERLANT, *Le chaos et la nuit,* p. 66). — *Napoléon lui-*même *ni ses* ENTOURS *ne donnent guère l'exemple* (DECAUX, *Hist. des Françaises,* t. II, p. 642).

R2 1009 REMARQUE

Notons *tout près* « en plus » dans le fr. de Bruxelles : °*Mets cent francs* TOUT PRÈS « Ajoute cent francs ».

R3 1009 REMARQUE

Pour *à cela près,* le fr. pop. de Belgique dit °*sur ça près,* °*à là près de ça* [dont l'origine est obscure ; comp. *là* + prépos. sans régime au § 1008, *b*].

H1 1009 HISTORIQUE

Près à près « à peu d'intervalle (espace ou temps) l'un de l'autre » a appartenu à la langue commune jusqu'au XVIIIe s. Par la suite, c'est un régionalisme de l'Ouest, ou un archaïsme littéraire : *Toile d'or, semée près à près d'aigles noires* (BOURGES, *Les oiseaux s'envolent...,* Biblioth. Plon, t. I, p. 106). Autre ex. de BOURGES dans le *Trésor.*

R4 1009 REMARQUE

Var. de la dernière : °*à quelque part* en fr. pop. de l'Est et de la Suisse, ainsi qu'au Québec, où on dit aussi °*en quelque part.*

H2 1009 HISTORIQUE

Sus (du lat. *sursum*) a été une prépos. rivale de *sur* (du latin *super*) jusqu'au début du XVIIe s., et jusqu'à nos jours dans les patois (cf. Wartburg, t. XII ; p. 463) ; elle a favorisé la prononciation [sy l myR] de *sur le mur* en fr. pop. (cf. § 1071, H1). — *Sus* était aussi adverbe, notamment dans *courir* (var. ancienne *mettre*) *sus à* : *Lors* LI CORT SUS *li charretons* (CHRÉT. DE TR., cit. Tobler-Lommatzsch). [= Alors le conducteur de la charrette lui court sus.] — Dans l'ex. suivant, *sus* est traité en prépos. : °*Louis XVIII, sans jambes,* COURIR SUS [imprimé en italique] *le conquérant qui enjambait la terre !* (CHAT., *Mém.,* III, I, VI, 3.) Cela n'est pas conforme à la tradition.

Ces emplois adverbiaux peuvent être considérés comme l'emploi absolu de la locution prépositive *à l'entour de* (ou *alentour de*) [§§ 1040 et 1073, *b,* 2]. R1

b) *Il y a* ***loin*** est du fr. normal, par ex. dans le prov. IL Y A LOIN *de la coupe aux lèvres.* — *Avoir loin à* + infin. « avoir un long chemin pour » (que ne cite par l'*Ac.* 2001) est du fr. familier :

*Il n'*A *pas* LOIN *à aller* (A. DAUDET, *Petit Chose,* I, 2). — *Si elle* A LOIN *à aller avant vêpres, elle pourrait bien la* [= sa robe] *faire saucer* [dit la tante Léonie] (PROUST, *Rech.,* t. I, p. 101). — *Nous n'avons pas hésité à monter sur un rocher fort haut pour que nos prières* AIENT *moins* LOIN *à arriver au ciel* (JARRY, *Ubu roi,* IV, 6).

c) ***Près*** R2 entre notamment dans l'expression *à ... près* indiquant un manque, une exception, une approximation, ce qui manque ou fait exception, etc. étant exprimé par un élément nominal ou pronominal inséré entre *à* et *près* :

Les hommes sont des moutons, À *la douceur* PRÈS (A. DE CUSTINE, cit. P. Lar.). — *Fanny et Delhomme supputaient* À *un sou* PRÈS [...] *la situation pécuniaire des mariés* (ZOLA, *Terre,* II, 7). — *À peu près,* particulièrement fréquent, peut être considéré comme une locution adverbiale : *Il avait connu* À PEU PRÈS *toutes celles* [= les femmes] *de l'aristocratie* (PROUST, *Rech.,* t. I, p. 191).

N'être pas à ça (ou *cela*) *près* « n'être pas gêné par cela, s'en désintéresser » : *Il vous donnera les deux cents francs que vous demandez, il n'est pas* À CELA PRÈS (*Ac.* 1935). — *Je crois qu'il lui* [= au café] *a trouvé mauvais goût. François n'est pas* À ÇA PRÈS (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge,* p. 214). R3

Sur *ici près,* voir § 1008, *b.* H1

d) *Proche,* voir § 963, *f,* 4°.

e) *Part* entre dans des locutions figées concernant le lieu.

Autre part « ailleurs », *nulle part* « en aucun endroit », *quelque part* « à un endroit qu'on ne veut ou peut préciser » (ce qui se prête à des emplois euphémiques : §§ 221, *d* ; 511, *d*). R4

Nulle part ailleurs « à aucun autre endroit » : *Je doute que cela se vît alors au même degré* NULLE PART AILLEURS (TOCQUEVILLE, cit. *Trésor,* s. v. *ailleurs*). La loc. synonyme *nulle autre part* ne semble mentionnée que par le *Robert* (s. v. *part,* III, 2), et simplement parmi les ex. de *autre part* : NULLE AUTRE PART *que sur ce rocher* [...] *ne pouvaient se rencontrer autant d'harmonies différentes* (BALZAC, *Duch. de Langeais,* Pl., p. 126). — *J'entends encore* [...] *ce bourdon d'un invisible essaim de bronze que je n'ai perçu nulle autre part* (JAMMES, *De l'âge divin à l'âge ingrat,* IV). Ex. de JALOUX dans le *Rob.* (Est-ce un régionalisme ?)

De la formule psychanalytique *quelque part dans l'inconscient,* le langage à la mode a tiré vers 1980 un emploi assez vague de *quelque part,* « à un point de vue quelconque, dans une certaine mesure » : °*Il faut qu'ils* [= les acheteurs d'une chaîne de télévision] *soient aussi* QUELQUE PART *un peu compétents* (B. TAPIE, à la télévision, 26 mai 1986, cit. P. Merle, *Dict. du fr. branché*). — *Le développement du savoir implique,* « QUELQUE PART », *un élargissement de l'ignorance* (J.-C. BAUDET, dans la *Revue générale,* janv. 2003, p. 37). [Avec des guillemets prudents.]. C'est souvent une formule de remplissage.

f) ***Sus*** se trouve encore dans l'expr. *courir sus à qqn* (parfois *à un animal*), « l'attaquer, se diriger vers lui avec une intention agressive » H2, mais elle est sentie comme un archaïsme, notamment pour évoquer un passé plus ou moins lointain.

Pour le passé : *Les Croquants et les Nu-pieds* COURANT SUS AUX *nobles* (ZOLA, *Terre,* I, 5). — *Il importe que les chevaliers cessent de se battre les uns contre les autres* [...] *afin de pouvoir, tous ensemble,* COURIR SUS AUX *mécréants* (DUBY, *Dimanche de Bouvines,* p. 45). — Autres cas : *Comme on* LEUR COURAIT SUS, *ils prirent la fuite au triple galop* (SAND, *Nanon,* XXIII). — *L'entrain étonnant de Céline à* COURIR SUS AUX *hommes* (HUYSMANS, *Sœurs Vatard,* II, 2). [La séduction présentée comme un combat.] — *Entre les animaux, il y a peu de drames* [...] ; *ils* COURENT SUS *les uns* AUX *autres, voilà tout* (BALZAC, *Com. hum.,* Avant-propos). — *Les paons rouaient. Un petit chien jappa en* LEUR COURANT SUS (HENRIOT, cit. *Rob.,* s. v. *rouer*). — Rarement sans complément : *Il est homme à* COURIR SUS *et à l'empoigner* (BALZAC, *Paysans,* II, 4).

Parfois aussi dans une phrase injonctive averbale : *Les fantômes des Esclaves toujours frémissants / Se sont dressés en criant* SUS AUX TUDESQUES [imprimé en grandes capitales] (APOLLIN., *Calligr.*, À l'Italie). — SUS À *l'impérialisme allemand ! C'est le refrain de tous* [en août 1914] (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 693). — Style burlesque : SUS À *la mère Ubu !* (JARRY, *Ubu roi*, IV, 2.)

L'emploi de *sus* comme mot-phrase est bien plus rare (c'est une exhortation plus vague). Style tragique : *Or,* SUS, *roi, triomphateur de Troie, / Race d'Atrée !* (CLAUDEL, trad. de l'*Agamemnon* d'Eschyle, p. 123.) — Burlesque involontaire : *Or* SUS, *commençons* (*Ac.* 1935, s. v. *or*). [En 1694 : *Or* SUS, *commençons nostre ouvrage.*]

Sus entre aussi dans les locutions *en sus de* (§ 255, *b*, 3°), *en sus* ; il est agglutiné dans *susdit, susmentionné, susnommé.*

La prononciation est [sys] ou [sy], celle-ci surtout fréquente dans *en sus de.*

Section 6

Les adverbes de négation

1010 **Préliminaires.** B

a) La négation peut utiliser d'autres procédés que l'adverbe : la préposition *sans,* la locution conjonctive de subordination *sans que,* la conjonction de coordination *ni,* les mots-phrases *non* et *nenni* ; — des préfixes comme *a-* et *in-* (*asocial, impossible*) ; — le sens des mots : *refuser,* par rapport à *accepter,* etc. R1

La présence simultanée de plusieurs mots ou procédés négatifs entraîne parfois des contresens. Par ex., *Vous* N'*êtes* PAS SANS IGNORER veut dire « Vous ignorez » et ne doit pas être confondu avec *Vous* N'*êtes* PAS SANS SAVOIR « Vous savez ».

Ex. corrects : *Vous* N'*êtes* PAS SANS *avoir entendu parler de la Tarasque* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 4). — *Vous* N'*êtes* PAS SANS *savoir le malheur qui m'a frappé il y a deux ans* (P. GUTH, *Naïf aux 40 enfants*, p. 234). R2

b) Historiquement, la négation est représentée essentiellement, parmi les adverbes, par *ne* et *non,* tous deux issus du latin *non* (cf. § 1012). Le premier a évolué comme atone, et le second comme tonique. Cela correspond à des rôles différents : *ne* accompagne le verbe et *non* s'emploie dans d'autres cas. Quoique l'héritage ait été fortement modifié, nous avons partagé en deux cette section selon ce critère : la négation s'appuie sur un verbe (§§ 1011-1023) ou non (§§ 1026-1030).

B 1010 BIBLIOGRAPHIE

D. GAATONE, *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz, 1971. — I. STAUF, *Recherches sur « ne » redondant*, P., Rousseau, 1927. — C. MULLER, *La négation en français*, Genève, Droz, 1991.

R1 1010 REMARQUE

Comp. aussi l'emploi des adverbes *peu* et *mal* : § 991.

R2 1010 REMARQUE

Autre ex. d'accident : °RIEN NE *pourra* [...] *vous* DÉFAIRE *de l'idée que je* NE *suis* PAS *un Roméo* (CLAUDEL, lettre à Mme R. Rolland, citée dans G. Antoine, *P. Claudel*, p. 406).

I. NÉGATION LIÉE AU VERBE

1011 **Observations générales.**

a) Nous avons préféré la formule « liée au verbe » plutôt que « porte sur un verbe ». Dans la plupart des cas, la négation porte sur le prédicat dans son ensemble, sans ambiguïté : *André n'aime pas les concombres. Le magasin n'ouvre pas le dimanche.* Mais il arrive que, du point de vue logique, la négation ne porte pas sur le verbe, mais sur un élément subordonné.

La phrase *Julie n'aime pas Jean parce qu'il est avocat* accepte deux interprétations : 1) elle n'aime pas Jean, et la raison de ce sentiment négatif est donnée ensuite ; — 2) elle aime Jean, mais non pour la raison donnée. Le rythme de la phrase diffère selon l'interprétation : dans la première, il y a une pause avant la proposition de cause, mais non dans la seconde, où, d'autre part, la voix ne retombe pas à la fin de la phrase parce qu'une suite est attendue (*mais parce que*) ou du moins laissée en suspens. La pause pourrait être représentée dans l'écrit par une virgule. Mais ce signe n'a pas une constance telle que l'on puisse fonder là-dessus une interprétation certaine. Gaatone (p. 56) cite même un texte où la virgule est là où on ne l'attend pas : *Je ne t'aime pas, parce que tu es belle, ni parce que tu es intelligente, ni parce que tu peux être une Sainte, mais parce que c'est toi* (JOUHANDEAU). D'ordinaire, le contexte et la situation suppriment l'ambiguïté.

b) Primitivement, la négation portant sur un verbe est exprimée par l'adverbe *ne*, et celui-ci peut encore suffire dans certaines circonstances (§§ 1013-1014). Le plus souvent, cependant, on recourt à la fois à *ne* et à un auxiliaire, adverbe, déterminant ou pronom (§§ 1015-1020). Ces auxiliaires, qui n'avaient pas de sens négatif à l'origine (§ 1021), ont fini par prendre eux-mêmes ce sens négatif et par pouvoir s'employer négativement sans *ne* (§ 1022). — Nous parlerons enfin (§ 1023 et 1024) du *ne* explétif ou facultatif, qui n'est pas une véritable négation.

1012 **Historique.**

a) Le latin *non* a donné à la fois *non*, forme accentuée, et *ne* (très anciennement *no*), forme atone. Devant voyelle, *nen* s'employait pour *ne* en très anc. fr. : *Ço est une gent ki Deu* NEN *amat unkes* (*Rol.*, 3261). [= C'est un peuple qui jamais n'aima Dieu.] — Comp. *nenni* = *nen il* (§ 1108, *c*, 2°).

b) *Non* pouvait se placer devant un verbe en très anc. fr. Cet usage s'est maintenu plus longtemps devant un infinitif ou un participe présent : d'où les composés *nonchaloir, nonchalant, nonobstant.* De là aussi la formule *fin de non-recevoir*, aujourd'hui courante comme synonyme de *refus*, mais d'abord juridique : *la fin*, c'est-à-dire le but, est que la demande de la partie adverse soit déclarée irrecevable, sans discussion quant au fond. Le *Grand Lar. enc.* signalait encore *fin de non-payer*, le but étant de ne pas payer, *fin de non-procéder*, le but étant que la procédure ne soit pas engagée.

c) *Non* s'employait aussi, notamment dans les répliques, avec le verbe *être* ou *avoir* reprenant le verbe ou l'auxiliaire de la phrase précédente ou avec le verbe *faire* se substituant à n'importe quel autre verbe (cf. § 775) : *Ja Dé ne place / Qu'il m'amor ait !* NON *avra il* (*Eneas*, cit. Tobler-Lommatzsch, s. v. *non*). [= À Dieu ne plaise qu'il ait mon amour ! Il ne l'aura pas.] — *Ne doit pas estre sanz peör* [= peur], / *Qui ce m'a feit, et* NON *est il* [= et il n'est pas sans peur] (CHRÉT. DE TR., *ib.*). — *Non* + le verbe *faire* à diverses personnes et à divers temps a subsisté jusqu'au début du XVIIIe s. : ⁺*On pensera peut-être que je craigne les antagonistes.* NON FAIS (MALHERBE, t. IV, p. 93). — Valère. *Je proteste de ne pretendre rien à tous vos biens, pourveu que vous me laissiez celuy que j'ay.* / Harpagon. NON FERAY, *de par tous les Diables, je ne te le laisseray pas* (MOL., *Av.*, V, 3). — ⁺NON FERAI-*je parbleu* (REGNARD, *Légataire univ.*, V, 7). — Cet emploi, figé à la 3e personne (°*Non fait*, comme *Si fait* : § 1108, *a*) subsiste dans des usages régionaux.

L'emploi de *non* comme mot-phrase est issu de ces emplois de *non* avec *être, avoir, faire.*

d) Par imitation du latin, au XVIe et au XVIIe s., *non* est parfois placé en tête d'une phrase (ou d'une proposition) pour mettre la négation en évidence, comme la périphrase *Ce n'est pas que* aujourd'hui : NON *toute terre porte tout.* [...] *En ceste isle seule naissent ces belles poires* (RAB., IV, 54). — NON *Homere seul entre les Grecz,* NON *Virgile entre les Latins ont aquis loz* [= gloire] *et reputation* (DU BELLAY, *Déf. et ill.*, II, 5). — *Les Langues sont des Chifres où,* NON *les lettres sont changées en lettres, mais les mots en mots* (PASCAL, *Pens.*, p. 76).

NE EMPLOYÉ SEUL

1013 **Ne employé obligatoirement seul.**

a) Dans certaines phrases proverbiales ou sentencieuses et dans certaines **expressions toutes faites :**

Il N'*est pire eau que l'eau qui dort* (prov.). — *À Dieu* NE *plaise !* NE *vous déplaise. Si ce* N'*est* (= excepté). — *Il* NE *m'en chaut.* — N'*ayez crainte. Il* N'*a garde. Il* N'*en a cure. Qu'à cela* NE *tienne* « peu importe, cela n'est pas un obstacle » (cf. § 408, *b*). R *Qui ce fut, il* N'*importe.* N'*importe qui* (ou *quoi* ou *quand*, etc.).

Sur le modèle du proverbe cité : *Il* N'*est pire douleur / Qu'un souvenir heureux dans les jours de malheur* (MUSSET, *Prem. poés.*, Saule, I). — *Il* N'*est si modeste besogne qui ne demande beaucoup de tendresse* (DUHAMEL, *Positions franç.*, p. 112).

Dans ces ex., *de* partitif est omis aussi. Il est rare qu'il soit exprimé : *Il n'est* DE *si bonne plaisanterie qui n'ait sa fin* (MONTHERL., *Malatesta*, IV, 4).

Hors les proverbes figés, *ne... pas* est possible dans des phrases sentencieuses : *Il n'est* PAS *si humble plante qui ne soit capable de fleurir* (GIDE, *Journal*, 28 avril 1943).

R 1013 **REMARQUE**

Variante rare : *Le prix en* [= d'un livre] *est cher, et Lamb est pauvre. Qu'à cela* NE FASSE. *Il se privera de manger à sa faim quelques jours, il fumera moins* (GREEN, *Suite anglaise*, p. 77).

b) Avec *ni*, soit devant chacun des verbes coordonnés (le premier ne prenant pas *ni* H1), — soit devant le verbe de la phrase (ou de la proposition) où sont coordonnés des syntagmes (accompagnés chacun de *ni*) :

Je NE *l'estime ni* NE *l'aime* (LITTRÉ, s. v. *ne*, 8°). — *Il* NE *boit ni* NE *mange* (*Ac.* 2004, s. v. *ni*). — *La prison* NE *lui parut ni douloureuse ni humiliante* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 20). — *Il* NE *fut content ni des mets, ni des vins, ni du service !* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5.) — *Ces deux amants* N'*avaient donc envie ni l'un ni l'autre de se quereller longtemps* (BALZAC, *Chouans*, Pl., p. 887). — *Il est avantageux de* N'*être ni trop pauvre ni trop riche* (LITTRÉ). — *Heureux qui* N'*a ni dettes ni procès !* (ID.) — *Ne savais-je donc pas que ce que j'éprouvais, moi, pour elle,* NE *dépendait ni de ses actions ni de ma volonté ?* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 412.) H2

De même, souvent, quand la langue littéraire ne met qu'un seul *ni* là où la langue ordinaire en met deux (§ 1085, *b*, 3°) : *Vous ni personne* N'*avez qualité pour juger si une œuvre peut servir ou desservir la nation* (CAMUS, *Théâtre, récits, nouvelles*, p. 1926). — *Un salaire trop modeste (que Gide ni Gallimard* NE *se hâtèrent d'augmenter)* (NOURISSIER, *Siècle nrf*, p. 104).

Toutefois le verbe peut être accompagné de *ne... pas* (ou *point*) quand il précède les éléments coordonnés ou une partie de ceux-ci (coordination différée : § 270) : *Sa gerbe* N'*était* POINT *avare ni haineuse* (HUGO, *Lég.*, II, 6). — *La douane* NE *date* PAS *d'hier, ni le fisc* (ROMAINS, *Musse*, I, 4). — Autres ex. au § 1085, *b*, 4°.

Cette construction est la seule possible avec des objets directs (ou des sujets logique ou réels) précédés de *de* partitif et coordonnés par *ni* : *Il* N'*a* PAS *de parents ni d'amis. Il* N'*y a* PAS *de parents ni d'amis.*

Elle est possible aussi avec des verbes coordonnés, *ne... pas* se joignant au premier verbe : *Elle* N'*était* PAS *revenue chez Isabelle, ni ne lui avait téléphoné* (Y. GANDON, *Terres chaudes*, p. 238), ou, plus rarement, au second : *Il n'hésita ni* NE *délibéra* POINT *un instant de plus* (HERMANT, *Rival inconnu*, XIX).

c) Avec ***que*** « pourquoi », adverbe interrogatif ou exclamatif :

Que NE *le disiez-vous plus tôt ? Que* NE *puis-je partir !* — Autres ex. au § 402, *d*.

d) Avec ***savoir*** ou ***avoir*** (dans l'expression *n'avoir que faire*), suivis de *que* interrogatif et d'un infinitif :

Il NE *sait que devenir. Je* N'*ai que faire de vos promesses.*

e) Dans les propositions au subjonctif dépendant d'un verbe négatif et introduites par *que* équivalant à *sans que* (§ 1142, *d*) ou à *tant que* (§ 1136, *e*, 2°) [langue soignée] :

Il ne fait point de voyage qu'il NE *lui arrive quelque accident* (*Ac.* 1935, s. v. *que*). — *Je n'irai point là que tout* NE *soit prêt* (*ib.*).

N. B. L'absence de toute négation dans ce cas n'est pas acceptable : °*Je ne te laisserai pas aller... que je sache ton nom* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 91). Cf. § 1136, *e*, 2° (après *n'avoir de cesse que*).

1014 Ne employé facultativement seul.

N. B. Dans la langue écrite d'aujourd'hui, on trouve bien plus de *ne* seuls qu'il n'en est prévu dans les développements des §§ 1013-1014. H1 Quelques ex. : N'*étant bien sûre que ce fût à elle-même que nous donnions toujours raison* (PROUST, *Rech.*, t. I., pp. 22 et 959). R1 — *N'a-t-il altéré certains textes ? N'en a-t-il présenté quelques-uns avec un très léger gauchissement [...] ?* (MAURIAC, *Pascal et sa soeur Jacqueline*, XII.) — *Il est extrêmement rare que la compagnie des femmes* NE *me divertisse* (SARTRE, *Carnets de la drôle de guerre*, p. 341). — *Il s'était toujours contracté, raidi, pour que quelque chose en lui de trop fort, de trop violent,* NE *rompe les barrières et* NE *déferle* (N. SARRAUTE, *Portrait d'un inconnu*, F°, p. 63). — *Je* NE *parvenais à pencher d'un côté ou de l'autre* (M. SCHNEIDER, *Lumière du Nord*, p. 20). — *Le* [= Adam] *voyant déçu de* NE *trouver parmi elles la compagne qui lui fut* [*sic*] *assortie, Dieu l'endort, prend une de ses côtes et forme un tissu de chair autour* (Él. BADINTER, *Amour en plus*, p. 21). — *Le pain est celui qu'il* N'*a mangé* (DURAS, *Douleur*, p. 17). — *Comment peut-elle être sûre de* N'*être supplantée un jour par une autre,*

H1 1013 HISTORIQUE

On se dispensait parfois du *ne* devant le second de deux verbes coordonnés par *ni* : *Elle n'oste à pas un* NY *donne d'esperance* (CORN., *Cid*, I, 1). — ⁺*Une douceur que rien n'émeut* NI *aigrit* (BOURDALOUE, cit. Littré, s. v. *ni*, 16°). — *Lorsque le père n'instituoit* NI *exhérédoit son fils* (MONTESQ., *Espr.*, XXVII). — Littré, qui cite ces trois ex., estime que c'est un « archaïsme tombé en désuétude et qui est aujourd'hui considéré comme une faute ». BARRÈS a fait état de ces trois ex. (mais non de l'avis de Littré) pour se disculper d'avoir écrit : *Il voit les horizons de son pays, des lignes simples, où rien ne l'étonnerait* NI *le dominerait* (*Leurs figures*, p. 346) [voir la note 5 à la fin de l'ouvrage]. — Autres ex. : *Quand le vent ne rôde* NI *promène* [cf. § 781, *b*, 1°], *ni n'assaille,* NI *râle ou n'agonise* (LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 167). [Phrase curieuse : *ne* manque deux fois sur trois ; *ou* substitué à *ni* dans le dernier membre.] — *Jugement inné qui n'altère pas la pureté de l'émotion profonde* NI *la délaie* (M. BLANCHOT, *Digressions sans suite*, p. 304).

H2 1013 HISTORIQUE

On trouvait la négation complète là où *ne* seul s'impose normalement aujourd'hui.

Ni... ni... ne... pas... : *Ni les éclairs, ni le tonnerre / N'obéïssent* POINT *à vos Dieux* (RAC., *Esther*, I, 5). — ⁺*Ni vos grilles, ni votre clôture* NI *l'étonnent* PAS (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 28). — ⁺*Ni l'habitude ni le temps* NE *les ruinent* PAS *aisément, ces cœurs-là* (MARIV., *Cabinet du philosophe*, II). — ⁺*Puisque ni Dieu ni les hommes* NE *m'ont* POINT *condamnée à mourir* (DID., *Religieuse*, Pl., p. 323).

Avec un seul *ni* : *Vostre maistre ny vous / N'estes* PAS *gens [...] à me rendre jaloux* (CORN., *Illus.*, II, 6).

Ne... pas... ni... ni... : voir § 1085, H2.

Ces usages sont parfois imités par des auteurs plus récents : *Ni lui, ni sa femme, ni Mme Justel* N'*avaient* PAS *dû y donner cours* (BOURGET, *Voyageuses*, 1897, p. 214). — *La grâce ni la poésie apparente* NE *sont* PAS *ses objets* (VALÉRY, *Pièces sur l'art*, Pl., p. 1198). — *Le temps ni les victimes* NE *se ressemblent* PAS (J. et J. THARAUD, *Tragédie de Ravaillac*, pp. 245-246).

H1 1014 HISTORIQUE

Au XVIIe et au XVIIIe s., le simple *ne* s'employait assez souvent dans des phrases où l'usage ordinaire mettrait aujourd'hui la négation complète : ⁺*Le jeu* N'*est sûr* (BOIL., *Épigr.*, III). — ⁺*Combien y en a-t-il dont le nom* NE *mérite de se trouver ailleurs que dans les tables chronologiques ?* (VOLT., *Ch. XII*, Discours.) — Autres ex. : Haase, § 100 ; pour le XVIIIe s., Brunot, *Hist.*, t. VI, pp. 1857-1859.

R1 1014 REMARQUE

Les éditeurs de la Pl. ont ajouté le *n'*.

plus jeune et plus jolie ? (M. FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. II, p. 180.) — *Il commet de grosses erreurs* [...] *et* N'*est exempt de graves défauts* (J. DUFOURNET, *Phil. de Commynes*, p. 27). — Autres ex. dans D. Gaatone, pp. 78-79. — Rappelons aussi la version catholique traditionnelle du Décalogue : *Le bien d'autrui tu ne prendras*, etc.

a) Dans des **propositions au subjonctif, le verbe principal étant négatif** (parfois interrogatif).

Notamment des propositions conjonctives exprimant la conséquence, des relatives, des propositions dépendant de *ce n'est pas que* (ou de *non que*) : *Y a-t-il quelqu'un qui* N'*en soit persuadé ?* — *Il n'est choc si menu qu'il* NE *provoque* [...] *un vaste remuement* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 6 sept. 1952). — *Ce n'est pas qu'on* N'*eût essayé de l'en débarrasser* (FRANCE, *Lys rouge*, VI). — *Je n'ai rien vu au théâtre depuis* La Folle de Chaillot. *Non que je* N'*en aie eu envie* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 68).

b) Avec certains verbes.

1° Souvent avec ***cesser, oser, pouvoir,*** surtout aux temps simples et avec un infinitif complément :

Elle N'*osa tourner la tête* (FRANCE, *Hist. comique*, XVI). — *Je* NE *peux sortir une minute !* (FLAUB., *M*^me^ *Bov.*, II, 6.) — *Il* N'*osait bouger. Elle* NE *cessait de le contempler au visage* (VERCORS, *Les yeux et la lumière*, p. 178).

On met *ne pas, ne point*, quand on veut appuyer sur la négation : *Il* NE *cesse* PAS *de gronder* (LITTRÉ). — *Maria* NE *cessa* PAS *de tousser* (MAUROIS, *Meïpe*, p. 184). — *Je* N'*osais* PAS *lui parler* (R. BENJAMIN, *Printemps tragique*, p. 242). — *Je* NE *pus* PAS *voir son visage* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Hist. extraord.*, p. 297). — *Vincent* [...] NE *put* PAS *jouer gros jeu* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 52). — *Ne ... pas* est obligatoire quand *cesser* a le sens « interrompre » : *Il* NE *cesse* PAS *de travailler avant la nuit.*

2° Souvent avec ***savoir*** quand on veut exprimer l'idée de « être incertain » :

Il NE *sait s'il doit partir.* — *Au téléphone, je* NE *sais pourquoi, elle me vouvoie* (F. MARCEAU, *Creezy*, p. 97). — *Que faut-il qu'il fasse ? Je* NE *sais* (VIGNY, *Chatt.*, Dern. nuit de travail).

Quand *savoir* signifie « connaître, posséder la science, l'art, la pratique de qq. ch. », il demande la négation complète s'il est pris négativement : *Il* NE *sait* PAS *lire.* — *Je* NE *savais* POINT *ce que vous racontez* (LITTRÉ). — *Je* NE *sais* PAS *deviner les énigmes* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, II, 3).

Au conditionnel, comme équivalent de *pouvoir* au présent, *savoir* veut le simple *ne* : *Les hommes* NE *sauraient se passer de religion* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 222). **A**

A 1014 AUTRES EXEMPLES

Voir § 889, *b*, 2°.

3° Parfois avec ***daigner, bouger, manquer*** (surtout *manquer de* + infin.) :

Ceux qui venaient NE *daignaient s'asseoir* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, I, 5). — *La mercière me regarda. D'habitude elle* NE *daignait* (BOSCO, *Jardin des Trinitaires*, p. 60).

NE *bougez de là* (*Ac.* 1932). [Ex. supprimé depuis 1987.] — *C'est une bête égarée, dit-il, ou morte, car elle* NE *bouge* (SAND, *Mare au d.*, VI). — *Maillard* NE *bougeait, disant : « Non, cela ne suffit pas »* (MICHELET, *op. cit.*, II, 8). — *Dès que l'engin tombe, elle* [= la carpe] *se tasse et* NE *bouge* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 83). — *Elle soigna sa mère cardiaque, qui* NE *bougeait de son fauteuil* (GRACQ, *Lettrines*, Pl., p. 340).

Toutes les catégories de ceux qui NE *manquent d'être où tout le monde va* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, II, 6). — *Les auteurs* NE *manquèrent de déplorer alors ces désirs inverses des précédents* (ROMILLY, *Problèmes de la démocr. grecque*, p. 40).

4° Ordinairement dans ***n'avoir de cesse*** : ex. aux §§ 910, *b*, 3° ; 1136, *e*, 2°.

c) Après ***si*** conditionnel :

Aucune parole n'est possible [...] *si elle* N'*est prélevée dans le « trésor » de la langue* (BARTHES, *Éléments de sémiologie*, I. 2. 6). — *Si je* NE *me trompe* est une formule courante.

Avec négation complète : *Il* [= Gandhi] *avait annoncé qu'il se priverait de nourriture si l'on* NE *reconnaissait* PAS *les droits des Intouchables* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 190).

On met nécessairement *ne* seul dans ***N'était, n'eût été*** (et dans les var. plus rares, *Ne serait*, etc.) employés dans la langue soignée pour *Si ce n'était* (cf. § 1159, *e*, 2°) : N'*eût été sa toilette verte, on l'eût pris pour un magistrat* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 69).

d) Devant ***autre*** suivi de ***que*** :

Je N'*ai d'autre désir que d'être encore avec vous* (CHAMSON, *Superbe*, p. 175). — Avec négation complète : *Je* N'*ai pas d'autre désir que*... (LITTRÉ). — Comp., sans *autre* : *Je* N'*ai de volonté que la tienne* (LITTRÉ). Cf. §§ 584, *c* ; 1018.

e) Après le pronom et le déterminant **interrogatifs** :

Qui NE *le sait ? Quel plaisir* N'*a son amertume ?*

f) Après ***depuis que, il y a*** (tel temps) ***que, voici*** ou ***voilà*** (tel temps) ***que, cela fait*** (tel temps) ***que.*** R2

Rien n'avait été changé dans la chambre, depuis dix mois qu'elle N'*y était venue* (ZOLA, *Bête hum.*, VIII). — *Il y avait bien trois semaines que je* NE *l'avais vu* (P. BENOIT, *Soleil de minuit*, p. 158). — *Voilà longtemps qu'il* N'*a tué quelqu'un* (HUGO, *Lég.*, XVII, 4). — *Il a bien changé depuis que je* NE *l'ai vu.*

Avec la négation complète : *Voilà deux ans qu'il* NE *m'a* PAS *vue* (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 15). — *Votre mère va bien ? Voilà longtemps que je* NE *l'ai* PAS *vue* (ARLAND, *Terre natale*, p. 155). — *Il y a combien de temps que tu* N'*as* PAS *bu ?* (SARTRE, *Le diable et le bon Dieu*, X, 2.) — *Il y avait cinq ans qu'elle* NE *l'avait* PAS *aperçu* (DRUON, *Grandes familles*, IV, 7). — *Il y a si longtemps que nous* NE *nous sommes* PAS *vues !* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 417.) — *Il y a des années que je* N'*avais* PAS *vu Audiberti* (GUTH, dans le *Figaro litt.*, 14 janv. 1956). — *Il y avait longtemps qu'il* N'*avait* PAS *plu* (LANOUX, *Berger des abeilles*, p. 229).

On met la négation complète quand le verbe dépendant est au présent ou à l'imparfait : *Depuis que nous* NE *nous voyons* PAS (LITTRÉ). — *Il y avait un an que je* NE *lui parlais* POINT (ID.). R3

g) Quand le verbe a un **complément de temps introduit par *de*** (plus rarement par ***depuis***) :

Vous êtes un vieux sot, et je NE *vous reverrai de ma vie* (MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, II, 13). — *De ma vie je* NE *m'étais senti plus gourd* (GIDE, *Journal*, 1er juillet 1910). — *Je* NE *l'ai vue depuis trois jours* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Depuis longtemps même, il* NE *s'était senti si dispos* (BERNANOS, *Imposture*, p. 244).

Avec négation complète : *Depuis bien des années Gauvain* NE *l'avait* PAS *vu de si près* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, V, 2). [Le ms. porte : ... NE *l'avait vu.*] — *Il faut oser de vrais saccages, dont les arbres* NE *se remettront* PAS *de longtemps* (GIDE, *Journal*, 19 mars 1916).

h) Dans la langue littéraire pour acccompagner ***non plus*** :

Je ne me trouvai pas moins désheuré à Paris et N'*y cherchai non plus de remède* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VII). — *Sans doute, chez d'autres insectes comme l'Abeille, on* N'*avait non plus assisté à la rencontre des sexes* (J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 67). — *Il* N'*y avait de quoi rougir non plus d'avoir* [...] *le prix Femina* (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 209). H2

NE + AUXILIAIRE

1015 Négation absolue. H

Lorsque la négation est absolue, c'est-à-dire lorsque le fait lui-même est nié, on joint à *ne* des adverbes ou des mots devenus adverbes. Le plus courant de ces auxiliaires est ***pas.*** Mais il a divers concurrents.

Point reste vivant dans la langue parlée de certaines régions. Il n'est pas rare dans la langue écrite, même non littéraire. Parfois, il marque une négation plus vigoureuse que *pas.* Il peut aussi répondre au désir de varier l'expression.

En la *et* en l' *ne se contractent* POINT (BRUNOT, *Pensée*, p. 424). — *Écoulement de sang auquel les femmes qui ne sont* POINT *grosses sont sujettes tous les mois* (*Ac.* 1935, s. v. *menstrues*). [Autre formulation en 2001.] — *Elle ne sembla même* POINT *éprouver de vive surprise à me revoir* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 270). — *N'est-ce* POINT *une mauvaise lecture de manuscrits* [...] ? (DAUZAT, dans les *Mélanges Ch. Bruneau*, p. 2.) — *Complètement refroidi de ce que je ne m'occupasse* POINT *de sa personne* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 239). — *Je ne les en blâme* POINT (ÉTIEMBLE, dans le *Monde*, 23 juillet 1976). — *J'avais fini mon travail, vous ne me dérangez donc* POINT (*Dict. contemp.*, s. v. *donc*).

R2 1014 REMARQUE

Dans certaines circonstances, sans que la situation change, il est possible de construire sans négation le verbe à un temps composé, parce qu'on n'envisage pas la durée pendant laquelle le fait ne s'est pas produit, mais le moment où il s'est produit en dernier lieu : *Il y a longtemps qu'il est venu nous voir* (on ajoute d'ordinaire une formule comme *pour la dernière fois*) par rapport à ... *qu'il n'est* (ou *n'est pas* ou *n'est plus*) *venu nous voir.*

R3 1014 REMARQUE

Quel que soit le temps du verbe, *ne* ... *plus* permet de marquer explicitement qu'il y a eu interruption : *C'est curieux combien cette revue a pris du poids depuis que Gourmont* N'*y est* PLUS (GIDE, *Journal*, 5 janv. 1917).

H2 1014 HISTORIQUE

Ex. classique : °*Mais sachez que la bonté* N'*est non plus associée à la justice* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 601).

H 1015 HISTORIQUE

La forme atone *ne*, négation ordinaire dans la langue du Moyen Âge, a été de très bonne heure renforcée par des noms désignant une petite quantité, une petite étendue, une chose de valeur insignifiante. Outre les auxiliaires dont il reste au moins des traces (*pas, point, mie,* ainsi que *goutte, mot,* cf. § 1016, *b*, 1°), on employait des noms variés souvent précédés d'un numéral exprimant un nombre peu élevé. Leur sens était ordinairement « rien » : Ce *ne vaut un festu ou deus festus, une noiz, une maaille* (petite pièce de monnaie), etc. Mais ils prenaient parfois la valeur adverbiale dans une négation absolue : *Gaufrois nel crient* [= ne le craint] *un espi de froment* (ADENET LE ROI, *Enfances Ogier*, 321). — *Ne li grevoit travaux* [= l'effort ne lui était pas pénible] UNE MAAILLE (*ib.*, 5406).

Le choix ultérieur ne s'est pas opéré de la même façon partout : il y a des dialectes où l'auxiliaire normal est *point* ; d'autres où c'est *mie* ; d'autres encore où c'est *nient* (§ 763, H) ; etc. En Normandie, on emploie ***brin*** : *J'avais peur du mal de mer et je n'en ai* BRIN (FLAUB., *Corresp.*, 1er déc. 1849). — *Elle* [= une négresse] *n'est* BRIN *blanche* [dit un paysan] (MAUPASS., *C.*, Boitelle). — Pour donner une impression d'archaïsme : *De tels noms ne lui vont* BRIN (BÉRANGER, *Chans. nouvelles*, Baptême de Volt.).

Nullement et ***aucunement*** (plus rare) nient plus fortement que *pas* :

Je lui offris d'en aller cueillir une autre [couronne de laurier], *mais elle dit qu'elle n'y tenait* NULLEMENT, *ne la méritant pas* (NERVAL, *Sylvie*, II). — *L'écriture n'est* NULLEMENT *un moyen de communication* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 2). — *Demeurant toutes demoiselles et n'offensant* AUCUNEMENT, *par ce moyen, les saintes lois du mariage* (BALZAC, *Physiol. du mariage*, II). — *On veut voir dans sa définition ce qui ne s'y trouve* AUCUNEMENT (ARAGON, *Yeux d'Elsa*, p. 152).

Mie, tout archaïque qu'il peut paraître, se trouve encore dans la littérature :

Je ne le dirai MIE (VERL., *Jadis et nag.*, Les uns et les autres, VII). — *Tu n'es* MIE *raisonnable* (A. SUARÈS, *Cressida*, p. 101). — *Aussi le vent ne soufflait-il* MIE *sans que ce fût sur la contrée grande joie* (CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, Préf.). — *L'averse dont elle semblait ne se soucier* MIE (GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 45). — Dans la bouche d'un paysan berrichon : *Et vous ne lui parlerez* MIE ? (SAND, *Meunier d'Angibault*, XXIII) ; — d'un ouvrier champenois : *Je n'bouge* MIE (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, III, 1).

Rien, voir § 761, H2.

N. B. 1. *Ne … pas* et *ne … point* s'emploient assez souvent dans des interrogations oratoires ou dans des exclamations qui, les unes et les autres, équivalent à des affirmations :

N'était-ce PAS *une juste vengeance ?* (MUSSET, *Lorenz.*, III, 2.) — *Quels prodiges de valeur* N'ont PAS *déployés les soldats gaulois contre César !* (DUTOURD, *Taxis de la Marne*, I, 26.)

2. Sur la construction des compléments (*Je n'ai pas* DE *voiture*), voir § 584, *c*.

1016 Négation relative.

a) Lorsque la négation est relative, c'est-à-dire lorsqu'on limite la négation ou qu'on la fait porter seulement sur un aspect du fait, *ne* se combine, soit avec des déterminants indéfinis ou des pronoms indéfinis (*aucun, nul, personne, rien* R1), soit avec des adverbes (*guère, jamais, plus, nulle part*) :

Il N'a AUCUNE *compétence.* PERSONNE (ou NUL ou AUCUN) NE *le connaît. Il* NE *s'est* RIEN *passé. Il* NE *dort* GUÈRE. *Elle* NE *reviendra* JAMAIS. *Il* NE *pleut* PLUS [ply]. *Je* NE *l'ai vu* NULLE PART.

b) Auxiliaires occasionnels.

1° *Mais, goutte* et *mot*, équivalents de *rien*, mais usités seulement avec des verbes déterminés.

Ne … ***goutte*** avec *voir, entendre* « comprendre » et *comprendre*. On ne peut y insérer *pas*, et le sens ordinaire de *goutte* n'est plus perceptible, que le tour s'applique aux sens ou à l'intellect.

« On ne l'emploiera pas en style sérieux », conclut Dupré. Cette restriction n'est pas unanime : Charmes [recueil de poèmes de Valéry] […] *divise ses lecteurs. On sait que les uns n'y voient* GOUTTE ; *qu'il n'est que trop clair pour les autres, qui le trouvent insipide par la simplicité de ce qu'ils y trouvent* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1507). R2

Ne … ***mot***, qui concerne la parole, est moins figé. Il s'emploie avec *dire*, avec *souffler* H1, *sonner* (vieux), *piper* (fam.) :

Qui ne DIT MOT *consent* (prov.). — *Les travaux de* La Belle Angerie, *dont Mme Rezeau ne* SOUFFLAIT MOT (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, XXIV). — *Je ne* SOUFFLERAIS MOT *de cette rencontre* (CABANIS, *Bonheur du jour*, LX). — *Tel est mon projet, mais je vous prie de n'en* SONNER MOT (*Ac.* 1935, s. v. *sonner*). — *Le couple de visiteurs ne* PIPAIT MOT (A. ARNOUX, cit. *Trésor*). — Avec *souffler* et *piper*, on a souvent *ne … pas* : *Flaubert n'en* SOUFFLE PAS MOT (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. I, p. 261). A

Mais H2 ne subsiste que dans la locution littéraire *n'en pouvoir mais* (parfois *n'y pouvoir mais* : § 679, *b*, 4°), qui a trois significations.

- « ne pas être responsable » (seule signification mentionnée par Littré) : *Voilà comme je suis fait : ce n'est pas être bien fait sans doute, mais que voulez-vous ? la faute en est aux dieux, et non à moi, pauvre diable, qui n'*EN *peux* MAIS (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, VI). — *L'incroyable et sotte Affaire du collier compromettait la reine qui n'*EN *pouvait* MAIS (MAUROIS, *Adrienne*, p. 170).

R1 1016 REMARQUE

Comme équivalents de *ne … rien*, on a en fr. moderne diverses expressions familières analogues à celles de l'anc. fr. (§ 1015, H) : *Cela ne vaut pas* TRIPETTE, *pas* UN CLOU. *Il n'a pas fait* UNE PANSE D'A. Etc. — Pour *ne … personne* : *Il n'y avait pas* UN CHAT *dans la rue*. Etc.

R2 1016 REMARQUE

On trouve plus rarement *goutte* sans *ne* dans un contexte négatif : *Un auditoire […] qui venait […] écouter, sans y entendre* GOUTTE, *cette pensée frémissante* (JAMMES, *Mémoires*, L'amour, les muses et la chasse, p. 127). — Plus rarement encore dans un contexte positif, mais l'idée sous-jacente est plus ou moins négative : *Que ces imbéciles prennent leur Bible et la lisent ! S'ils y voient* GOUTTE, *tant mieux pour eux* (P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 97).

H1 1016 HISTORIQUE

On a dit aussi avec l'article défini (ce que le *Trésor* ne mentionne pas) : *Ne pas souffler* LE *mot* (*Ac.* 1835, 1878). — *Aucun n'osant souffler* LE *mot* (VIGNY, *Stello*, XVIII). — *Et vous, dame Pâque, ne soufflez* LE *mot, je vous en prie* (MUSSET, *Théâtre*, Carmosine, I, 4). — *Ne pas souffler* UN *mot* reste possible : cf. *Ac.* 1935, s. v. *souffler*. Ex. de ZOLA dans le *Rob.*, s. v. *impuissant*.

A 1016 AUTRES EXEMPLES

HUGO, *Corresp.*, cit. *Trésor* ; DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, III ; Rob. ARON, *Hist. de l'épuration*, t. I, p. 443 ; etc. — *Je ne* PIPAI *naturellement* PAS MOT (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 198).

H2 1016 HISTORIQUE

Mais vient du lat. *magis* « plus, davantage », sens que *mais* avait aussi au Moyen Âge et parfois après : *Cinc anz vesqui puis* [= vécut ensuite] *Charles et ne* MAIS (*Couronnem. de Louis*, 163). — *C'est son parler, ne moins ne* MAIS (VILLON, *Test.*, 215). — Ce sens existe encore dans certains dialectes, et même dans certains fr. régionaux : voir notamment *Revue de ling. rom.*, 1978, p. 84. C'est à cette signification que se rattache *n'en pouvoir mais*.

Pouvoir mais se construisait aussi interrogativement et sans *en*, au XVIIe s. : *Suis-je donc gardien […] / De la virginité des filles de la ville ? / […] / Et* PUIS*-je* MAIS, *chetif, si le cœur leur en dit ?* (MOL., *Dépit am.*, V, 3.) — *Et* PUIS*-je* MAIS *des Soins qu'on ne va pas vous rendre ?* (ID., *Mis.*, III, 4.)

N'en pouvoir mais était, pour Vaugelas (p. 142), une façon de parler « bien basse », admissible seulement dans le burlesque. Littré cite MOL., LA F. (*F.*, II, 9 et VI, 3 ; *C.*, Faucon) et REGNARD.

Mais a eu aussi un sens temporel, « à partir de ce moment » (que l'on retrouve dans *jamais*, *désormais*) : *Vous ne la verrez* MES *en piece* (J. MICHEL, *Passion*, 28288).

- « être impuissant » (seule signification mentionnée par l'*Ac.* 1935, s. v. *pouvoir*, et 2000, s. v. *mais*) : *Il conviendra de fournir aux Français de bonne volonté les quelques outils qui leur permettraient de lutter contre ceux qui prétendent* [...] *que l'on n'*EN *peut* MAIS, *car notre langue serait pauvre et doit absolument plagier l'américain* (ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* 1973, p. 292). — *Je me souviens d'une nuit, à Chambord, où les vociférations, les fanfares de « son et lumière » n'*EN *pouvaient* MAIS *contre ces cris sauvages* (GENEVOIX, *Bestiaire enchanté*, p. 163).
- « n'en pouvoir plus » (par confusion avec cette dernière expression) : *Mon imprimeur crie à tue-tête / Que sa machine est toujours prête, / Et que la mienne* N'*en peut* MAIS (MUSSET, *Prem. poés.*, À Julie). — *Tandis qu'elle* [= Jeanne d'Arc] *proteste de son innocence et invoque la Vierge et les saints, la foule qui n'*EN *peut* MAIS, *fond en larmes* (J. CALMETTE, cité par Ph. Baiwir, dans le *Soir* [Bruxelles], 30 nov. 1955). — *Rapporté par Alain, qui n'*EN *peut* MAIS *d'admiration* (BENDA, *ib.*).

2° Aux pronoms indéfinis cités plus haut, on joint parfois *âme qui vive, qui que ce soit, quoi que ce soit.*

Âme qui vive H3 s'emploie tantôt avec *ne* seul, tantôt avec *ne pas* (comp. § 1016) : *Je* N'*y connaissais* ÂME QUI VIVE (GIDE, *Porte étr.*, V). — *Un village poussiéreux, où nous n'avons* PAS *aperçu* ÂME QUI VIVE (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 333). — *Il n'y a plus* ÂME QUI VIVE *dans le village* (*Ac.* 2001). — Cette locution ne paraît guère servir de sujet devant le verbe, sauf si elle est précédée de *pas* ou de *nulle* (tours eux-mêmes rares) : PAS ÂME QUI VIVE *ne sait que nous dînons ensemble ce soir* (ROMAINS, cit. D. Gaatone, p. 200). — NULLE ÂME QUI VIVE *n'apparaissait sur cette ligne droite* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, V). — Elle se rencontre sans *ne* dans les mêmes cas que les auxiliaires de nég., avec le sens positif (§ 1021) : *Si par hasard je rencontrais* ÂME QUI VIVE (JAMMES, *L'amour, les muses et la chasse*, IV). — Comme sujet : *Si* ÂME QUI VIVE *en a connaissance* (STENDHAL, *L. Leuwen*, LII). R3

Qui que ce soit, quoi que ce soit s'emploient aussi en dehors de la négation (cf. § 737, *c*) ; cependant, quand ils sont dans une phrase négative, ils sont ordinairement construits avec *ne* seul (comme *personne* et *rien*) : *Je fais ce que je crois devoir faire* [...] *et* N'*ai de compte à rendre à* QUI QUE CE SOIT (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 724). R4 Ils sont rarement sujets de la phrase.

3° ***Quiconque,*** dans son emploi, contesté mais généralisé, de pronom indéfini (§ 760), se trouve notamment dans des contextes négatifs comme équivalent de *personne.*

Soit avec *ne* + auxiliaire de négation : *Je* NE *me marierai* JAMAIS *avec* QUICONQUE (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 44). — PERSONNE *d'autre* N'*attendait* QUICONQUE (CESBRON, *Souveraine*, p. 73). — *Le surréalisme est désormais tombé dans le domaine commun et* N'*étonne* PLUS QUICONQUE (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 14 avril 1951). — *Lui, qui de toute sa vie, devant* QUICONQUE, JAMAIS NE *s'est déshabillé* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Point où j'en suis*, p. 15). — *Cette répartition des rôles* N'*implique* AUCUNE *exclusive contre* QUICONQUE (MITTERRAND, interviewé dans le *Monde*, 2 juillet 1981). — Cet auxiliaire est assez rarement *pas* ou *point* (et dans ce cas *personne* serait considéré comme incorrect) : *Le comte de Mondez* N'*eût* PAS *levé le petit doigt pour* QUICONQUE (DRUON, *Bonheur des uns...*, p. 163). — *M. Anselme* N'*eût* POINT *toléré que* QUICONQUE NE *se conformât* PAS *à la règle* (VIALAR, *Petit garçon de l'ascenseur*, pp. 42-43). — *MM. Blix et AlBaradei* [...] *tiendront leur promesse de* NE PAS *être à la solde de* QUICONQUE (dans le *Monde*, 7 févr. 2003, p. 4). R5 — Sans *ne* : NUL *besoin d'appeler* QUICONQUE *à l'aide* (ID., *Brière*, p. 47).

Soit avec *ne* seul : *Lui, timide et qui* N'*eût à* QUICONQUE *osé s'ouvrir de ses douleurs ou de ses joies* (ID., *M. des Lourdines*, I, 4). — *Elle* N'*a de sa vie méfait à* QUICONQUE (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 111). — *Son appréhension* [...] *de* NE *pouvoir se faire entendre de* QUICONQUE *en appelant* (MONTHERL., *P.-Royal*, Préf.). — *Une opération dont le caractère magique* NE *saurait échapper à* QUICONQUE (GRACQ, *Au château d'Argol*, Pl., p. 72). — Aussi dans des cas où *ne* est normalement accompagné d'un auxiliaire : *Un valet de l'auberge* [...] *contenait la foule* [...], NE *laissant passer* QUICONQUE *qu'il n'eût craché au bassinet* [= payé le prix de sa place] (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, IX). — *J'étais* [...] *écœurée de ma condition, dont* [...] *je* NE *parlais à* QUICONQUE (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, I, 4).

H3 1016 HISTORIQUE

Âme qui vive (attesté depuis Furetière 1690) résulte du croisement de *ne* ... *ame* (usité jusqu'au XVIe s.) et de *homme* (ou *femme* ou *personne*) *qui vive* : *J'ay l'imaginative / Aussi bonne en effet, que* PERSONNE QUI VIVE (MOL., *Etourdi*, II, 11). — On a dit aussi *âme vivante*, aujourd'hui désuet : *Il ne recevait* ÂME VIVANTE (FRANCE, cit. Damourette-Pichon). — *Il n'y avait* ÂME VIVANTE *dans cette maison* (*Ac.* 1835-1932). [Supprimé depuis 1992. En 1694, *Il n'y a* ÂME VIVANTE *en toute cette maison.*]

R3 1016 REMARQUE

La loc. a rarement un sens négatif à elle seule (§ 1030) : *Ces dames reçoivent-elles quelqu'un ? –* ÂME QUI VIVE (Al. DUMAS, cit. Damourette-Pichon, § 2942). [Plus courant : PAS ÂME QUI VIVE, *dans la journée !* (TRIOLET, cit. D. Gaatone.)]

R4 1016 REMARQUE

Ex. avec *ne* ... *pas* : *Nous n'avons pas un liard à* QUI QUE CE SOIT (BALZAC, *Pons*, XLIV).

R5 1016 REMARQUE

Dans les ex. ci-contre, il s'agit d'une exclusion totale comme avec le pronom *personne*. Dans l'ex. suivant, il s'agit d'un tri, comme avec *n'importe qui, tout le monde, le premier venu* employés dans un contexte négatif : *Ce collège où* N'*était* PAS *admis* QUICONQUE, *était dirigé par des prêtres* (HENRIOT, *Temps innocents*, p. 33). Cet usage n'est pas fréquent, et le lecteur ordinaire ne comprend pas tout de suite.

Après *sans* ou *sans que* : *Il enferma,* SANS *en faire part à* QUICONQUE, *ce cahier* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron,* p. 40). — SANS *avoir dit au revoir à* QUICONQUE, *elle cessa de venir au stade* (MONTHERL., *Olympiques,* p. 114). — *Il fallut* [...] *creuser un trou* [...] SANS QUE QUICONQUE [...] *connût le lieu de cet enfouissement* (BEDEL, *Mariage des couleurs,* p. 185). — *Il apprit ainsi qu'on pouvait embrasser quelqu'un sur la bouche en pleine soirée* SANS QUE QUICONQUE *le remarque* (SAGAN, *Merveilleux nuages,* L. P., p. 118).

La négation est exprimée par le sens des mots et non par la syntaxe : DÉFENSE *absolue de parler à* QUICONQUE (A. DAUDET, *Port-Tar.,* III, 3). — *Il est* IMPOSSIBLE *à* QUICONQUE *de se procurer quoi que ce soit touchant cet ouvrage* (DUHAMEL, *Lettres au Patagon,* p. 154). — *Les gardes* [...] *ouvriraient le feu pour* EMPÊCHER QUICONQUE *d'approcher* (MALRAUX, *Condition hum.,* Pl., p. 303). — *Tarrou qui* REFUSAIT *aux hommes le droit de condamner* QUICONQUE (CAMUS, *Peste,* p. 318). — *On peut* [...] *ne voir que son* INCAPACITÉ *congénitale de s'unir à* QUICONQUE (P. EMMANUEL, dans le *Figaro,* 2 avril 1971). — *Une plaque émaillée* DÉFENDAIT *à* QUICONQUE *de lui parler* (PAGNOL, *Gloire de mon père,* p. 106). — *Il* INTERDIT *à* QUICONQUE *de toucher à quoi que ce soit* (H. BAZIN, *Cri de la chouette,* p. 44). Etc.

Interrogation supposant une réponse négative : *Qui d'entre nous accorde à* QUICONQUE *le droit de juger ?* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre,* p. 144.) — *A-t-elle jamais rien refusé à* QUICONQUE *?* (CESBRON, *Briser la statue,* I, 3.)

N. B. Lorsqu'ils sont placés avant le verbe, certains mots ou syntagmes proches sémantiquement des auxiliaires de négation amènent par analogie des *ne* abusifs.

• ***Rarement,*** proche de *jamais* (comp. § 584, *c,* 4°) : *Constatons que* RAREMENT *écrivain* NE *fut maître aussi tôt et aussi complètement de son instrument* (VAUDOYER, *Th. Gautier,* dans la *Nouv. revue des deux mondes,* juillet 1972, p. 95). — RAREMENT *polémiste* NE *fut aussi bassement injurié* (J. DANIEL, dans le *Monde,* 11 nov. 1977).

• ***Peu de,*** proche de *aucun* : °*Peu de chefs d'État dans le monde* NE *disposent d'une telle longévité* (H. TINCQ, dans le *Monde,* 17 août 1993).

• ***Moins que,*** proche de *pas plus que* : MOINS *encore* QUE *Véronique, il* NE *se soucie de donner à ce ménage si bien pensant* [...] *le spectacle des dissensions* (GIDE, *Caves du Vat.,* I, 2). — MOINS QUE *Belle, en Hollande elle* N'*eût été déplacée* (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.,* p. 137).
À plus forte raison, *moins que* suivi de *jamais, aucun* ou *personne* peut être senti comme un renforcement de *jamais, aucun* ou *personne* : *Mme Dandillot et Solange furent d'accord que,* MOINS QUE *jamais, Solange* NE *devait parler de mariage* (MONTHERL, *Démon du bien,* p. 154). — *Le danger banal n'en était que plus grand, car eux* MOINS QUE *personne* NE *pouvaient le reconnaître* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel,* p. 128). — Il est préférable d'éviter le *ne* : *Sympathie dont,* MOINS QUE *personne, je mets en doute la sincérité* (Raym. ARON, dans l'*Express,* 15 oct. 1982).
Le *ne* est exclu si *moins que* ... suit le verbe : *Une curiosité et un respect auxquels il fut visible qu'échappait moins que personne M. de Stermaria* (PROUST, *Rech.,* t. I, p. 684). — *Je crois qu'il transigerait moins que jamais* (MAUROIS, cit *Rob.,* s. v. *condamnation*).

1017 Renforcement des auxiliaires.

Absolument pas, aucun, personne, rien, jamais, plus. — Diverses formules convenues : *Jamais de la vie* (cf. § 1030, *b,* 2°). *Pas le moins du monde. Personne au monde* (§ 755). *Pas pour tout l'or du monde. Pas pour un empire.*

Je n'ai pas compris un traître mot à sa démonstration. Traître s'emploie de même avec d'autres verbes et parfois avec d'autres noms : *Le beau Portugais n'avait pas encore osé* DIRE *un traître mot* (BALZAC, *Goriot,* p. 75). — *Tu n'avais pas un traître* SOU (PONCHON, cit. *Trésor*).

Il y a aussi des spécialités régionales : en Suisse romande : °*Tu n'as pas* UNE BRIQUE *de patience* (dans Thibault, p. 180).

En particulier, ***du tout*** (§ 994, *a*) sert à renforcer *pas, point, plus, rien* H : *Il n'a* PAS (ou PLUS ou RIEN, parfois POINT) DU TOUT *compris,* ou *Il n'a* PAS (ou PLUS ou RIEN, parfois POINT) *compris* DU TOUT. Plus rarement avec *aucun* ou *personne* : *Une hypothèse a déjà plus de réalité qu'*AUCUNE *hypothèse* DU TOUT (F. MARCEAU, *Roman en liberté,* p. 140). [On dirait plus couramment *que* PAS *d'hypothèse du tout.*] — *Elle ne demande rien du tout à* PERSONNE DU TOUT (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier,* I, 2).

H 1017 HISTORIQUE

Jusqu'à la fin du XVIIIe s., *du tout* a pu précéder l'auxiliaire de négation : +*Quant aux affaires, je n'y entends* DU TOUT RIEN (J.-J. ROUSS., *Corresp.,* cit. Littré, s. v. *tout,* 27°). — Au XVIIe s., *du tout* s'employait assez souvent avec *ne* seul (lequel était plus fréquent lui aussi d'une façon générale : § 1014, H1) : *Je* NE *puis* DU TOUT *croire / Qu'il ait voulu commettre une action si noire* (MOL., *Tart.,* V, 3). — Jusqu'au XVIIe s., *du tout* pouvait avoir dans une phrase négative le sens « complètement » qu'il avait souvent dans une phrase affirmative (§ 994, *a*) : Lelie. *Suis-je un sot, à ton conte* [= compte] *?* / Mascarille. *Non pas* DU TOUT ; *mais bien quelque chose aprochant* (MOL., *Etourdi,* IV, 1). Comme l'emploi moderne existait déjà aussi, cela créait une ambiguïté dont la langue est heureusement sortie.

[Amené par *rien du tout.*] — *Du tout* s'emploie aussi après *sans* et *sans que*, parfois après *ni* : *Je commençais chaque phrase* SANS DU TOUT *savoir comment je la finirais* (GIDE, *Journal*, 17 mars 1922). — *Nous ne serons ni trop touchés,* NI DU TOUT *convaincus* (SARTRE, cit. *Trésor*, s. v. *tout*[3]). — Il se trouve parfois aussi quand *ne* seul assume la négation : *Les poètes* NE *se révèlent* DU TOUT *rivés à des bucoliques* (dans le *Figaro Litt.*, 29 mars 1952). — *Il* N'*a tenu* DU TOUT *à devenir académicien* (*ib.*, 14 janv. 1961). — En outre, *Du tout* comme locution-phrase se charge à lui seul de la négation : § 1108, *c*, 1°. R

1018 **Ne … que.** B

a) *Ne … que* n'a pas vraiment un sens négatif, puisque cette locution équivaut à *seulement*. C'est en quelque sorte une négation infirmée. H1

Qui N'*entend* QU'*une cloche* N'*entend* QU'*un son* (prov.). — *C'est un de ces hôtels où* NE *résident* QUE *des milliardaires. On* NE *peut* QU'*approuver cette opinion. Il* NE *voit* QUE *par vos yeux. Il* NE *rentrera* QUE *demain. Je* NE *partirai* QUE *quand vous serez revenu.* — *Je* NE *suis* QUE *triste* (J.-J. BERNARD, *Camp de la mort lente*, p. 14).

Le sens positif de la construction explique les faits suivants : 1) on emploie *et* (et non *ni*) s'il y a coordination : *Le prisonnier ne recevait que du pain* ET *de l'eau* (§ 1086, *a*) ; — 2) on approuve par *oui* une phrase avec *ne … que* et on la conteste par *non* : *Ne prenez-vous que de l'eau ?* OUI ou, au contraire, NON (§ 1106, *a*, N. B.) ; — 3) cette phrase peut recevoir une forme négative : *Je* NE *bois* PAS QUE *de l'eau* (§ 1019, *c*, 2°).

Comme on le voit par les ex. ci-dessus, la restriction marquée par *ne … que* peut porter sur n'importe quel mot ou élément à condition que ceux-ci soient placés après le verbe. Comp. *Elle* N'*aime* QUE *lui*, *Il* NE *pense* QU'*à cela*, *Il s'engage à* NE *parler* QU'*à voix basse* à *Elle* NE *l'aime* PAS, *Il* N'*y pense* PAS, *Il s'engage à* NE PAS *parler à voix basse* (cf. § 1020, *b*, 1°).

La restriction peut même porter sur le participe d'un verbe à un temps composé :

Mais je vais la quitter, cette indigente terre, / N'ayant QUE *soulevé ce manteau de misère / Qui l'entoure à grands plis* (VIGNY, *Dest.*, Mont des Oliviers, II). — *Un repas délectable / Auquel l'ange* N'*aura lui-même* QU'*assisté* (VERL., *Sag.*, II, IV, 7). — *Un oiseau tomba* […], *que ma flèche* N'*avait* QUE *blessé* (GIDE, *Retour de l'enfant prod.*, p. 140). — *Ils* N'*auront* QUE *perdu leur temps* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 137). — *Robert Brasillach qui* N'*avait* QUE *bravé l'opinion en étant convaincu et désintéressé* (BORDEAUX, *Garde de la maison*, p. 107). — *L'homme* N'*aura* QU'*agi* (MONTHERLANT, *Marée du soir*, p. 87). H2

Toutefois on recourt le plus souvent, dans ce cas, à l'expression *ne faire que* suivie de l'infinitif (§ 821, *f*, 2°) : *Le Mazar* N'A FAIT QU'*effleurer la carcasse au dernier instant* (KESSEL, *Jeu du roi*, p. 387). — Ou bien on emploie *seulement* : *… a* SEULEMENT *effleuré…* — Ces deux procédés servent aussi lorsque la restriction porte sur un verbe à un temps simple (circonstance dans laquelle *ne… que* est impossible) : *Je* NE FAIS *pas* QUE *vous aimer : je vous admire* (MONTHERL., *Reine morte*, I, 4). — *Il ne tuera pas le sanglier : il le blessera* SEULEMENT.

Pour faire porter *ne … que* sur le sujet précédant le verbe, on se sert de l'introducteur *il y a* : IL N'Y A QUE *votre mère qui ait la clé.* Cette mise en évidence est utilisable pour d'autres éléments : IL N'Y A QU'*à Paris qu'on trouve ce genre d'objet.* (ou *Ce n'est qu'à Paris…*). R1

N. B. On a contesté si ***seulement*** pouvait s'adjoindre à *ne … que*. Ce pléonasme est fréquent et ancien. H3

Cette version NE *pouvait être utile* QU'*à une partie* SEULEMENT *des populations lithuaniennes* (MÉRIMÉE, *Lokis*, I). — *Dans une population qui se consumait à la recherche du remède mystique, alors qu'elle* N'*avait* SEULEMENT *besoin* QUE *d'une intendance* (GIRAUDOUX, *Sans pouvoirs*, p. 55). — *Elle* NE *s'en aperçut* SEULEMENT QU'*à l'Évangile* (LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 218). — *L'enseignement scolaire du latin n'est pas fait pour rendre attachante l'étude de ces hommes illustres qu'il* NE *nous invitait à admirer* QU'*en buste* SEULEMENT (HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 10). R2

De même avec *seul* : *Il* N'*y avait* QU'*un* SEUL *moyen praticable à cet effet* (CHAT., *Mém.*, I, I, 2). — *Il* N'*y a pas* QUE *l'amour* SEUL *qui donne de la jalousie* (MUSSET, *Conf.*, IV, 1). R3

Dans certains cas, *seulement* est utile pour la clarté de l'expression ; il permet, notamment, pour la formule *ne faire que*, d'exclure le sens « ne cesser de » : *Cette fois je* N'*ai plus fait* SEULEMENT QUE *le voir, je lui ai parlé.* – *Il n'y avait pas une heure qu'elle savait – et, déjà, elle* NE *faisait plus* SEULEMENT QUE *de se résigner* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 944). — Ex. de DRUON au § 821, *f*, 2°.

R 1017 REMARQUE

Dans le fr. pop. du Canada, on dit avec le *t* articulé (cf. § 637, R1) °*rien en toute*, °*pantoute* (← *pas en tout*). – *Pantoute* s'emploie aussi avec les autres auxiliaires (comme *du tout*) : °*Ça n'était pas prouvé, pas prouvé* PANTOUTE (A. MAILLET, *Cordes de bois*, VII). [Comp. *point en tout* en France au XVII[e] s. et dans des dialectes modernes : Wartburg, t. XIII, 2[e] partie, p. 122.]

B 1018 BIBLIOGRAPHIE

D. GAATONE, *Réflexions sur la syntaxe de ne … que*, dans *L'emprise du sens, Mélanges A. Borillo*, Amsterdam-Atlanta, 1999, pp. 101-115.

H1 1018 HISTORIQUE

« On doit considérer *ne … que* comme ancien et comme remontant au latin tardif *non … quam*, représentant *non aliud quam* influencé par *non … nisi* » (G. Moignet, *Signes de l'exception dans l'hist. du fr.*, p. 50). – Pour Moignet – qui cite, entre autres ex. : *Duze demies hures / Ço* NE *sunt* QUE *sis hures* [= ne sont autre chose que six heures, font six heures exactement] (PHIL. DE THAON, *Comput*, 2075) –, « le tour *ne … que* n'est pas spécifiquement exceptif à l'origine […]. Il exprime seulement un rapport de non-hétérogénéité, c'est-à-dire d'identité » (p. 51).

H2 1018 HISTORIQUE

Déjà au XVII[e] s. : *Pour mon frère l'Ours, on* NE *l'a* QU'*ébauché* (La F., *F.*, I, 7).

R1 1018 REMARQUE

Là où la langue populaire supprime tous les *ne*, elle construit *que* comme *seulement* et irait jusqu'à °QUE *ma mère me comprend* : cf. § 1022, *b*. — Sur *rien que*, *personne que* précédant le verbe, voir *b* ci-dessous.

H3 1018 HISTORIQUE

Ce pléonasme n'était pas rare déjà chez les classiques : *Vous* N'*y perdrés* SEULEMENT QUE *l'attente* (VILLON, éd. R.-M., Poèmes variés, IV). — *Lisander* NE *gaigna* SEULEMENT QUE *deux batailles navales* (MONTAIGNE, II, 32). — *C'est merveille / Qu'il* N'*ait eu* SEULEMENT QUE *la peur pour tout mal* (LA F., *F.*, V, 20). — [+]*Vous* N'*avez* SEULEMENT QU'*à dire une parole* (CORN., *Suite du Ment.*, III, 4). — [+]*Je* N'*ai* SEULEMENT QU'*à dire ce que vous êtes* (MARIV., *Disc. de réception à l'Ac. fr.*). — Avec *seul* : *N'ayant de son vol* QUE *moy* SEUL *pour complice* (RAC., *Ath.*, IV, 3).

R2 1018 REMARQUE

Comp. : *Cette route* […] NE *sert* EXCLUSIVEMENT QU'*à l'auto qui mène une fois par mois, au marché de Bambio, M. M., représentant de la Forestière* (GIDE, *Voy. au Congo*, p. 89).

R3 1018 REMARQUE

Seul et *ne … que* peuvent se rapporter à des restrictions distinctes. On ne considérera donc pas *seul* comme injustifié dans un ex. comme : *On* NE *peut ici-bas contenter* QU'*un* SEUL *maître !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Delphine et Hippolyte.) — Comp. : *Aucun message ne remplit* SEULEMENT *une* SEULE *fonction* (*Dict. de linguist.*, p. 315).

b) *Que* peut introduire une correction à une négation avec auxiliaire :

NULLE *société universelle* NE *peut avoir lieu* QU'*entre personnes* [...] *capables de se donner ou de recevoir l'une de l'autre* (Code Civil, art. 1840). — *Lucette* NE *fit* AUCUN *commentaire,* QUE *de regarder Luigi* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 9). — *Cet art, qui* NE *prétend à* AUCUNE *profondeur,* QUE *sentimentale* (GIDE, *Journal*, 28 sept. 1929). — *Il* NE *trouva* PERSONNE QUE *M. Binet* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 3). — PERSONNE NE *se levait,* QUE *moi* (DURAS, *Vie tranquille*, F°, p. 30). — *Je* N'*ai* RIEN *oublié d'elle,* QUE *sa mort* (J. RENARD, *Journal*, 6 mars 1894). — *Elle* N'*en sortait* PLUS JAMAIS, QU'*au premier jour de sa vieillesse* (LOUŸS, *Aphrodite*, II, 1). — *La nature* NE *semblait* GUÈRE *capable de donner* QUE *des maladies* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 182).

Personne que ... comme sujet peut précéder le verbe, contrairement à la règle donnée dans *a*) ci-dessus : PERSONNE QUE *lui* N'*y descendait* (R. PEYREFITTE, *Fin des ambassades*, cit. Togeby, § 1829, 3). — *Rien que* aussi, mais le *ne* disparaît : RIEN QUE *son nom épouvantait l'amoureux* (A. DAUDET, *Sapho*, VII). A

Que « si ce n'est » est plus rare avec (*ne*)... *pas* (ou *point*) : *Si elle avait mangé une banane, elle* N'*en jetait* POINT *l'écorce* QUE *dans une autre corbeille destinée à cet usage* (HERMANT, *Daniel*, p. 211). — *La tempête* [...] *se démenait gigantesque dans les ténèbres, comme si le monde entier* N'*eût* PAS *été* QU'*un égout noir* (GIDE, trad. de : Conrad, *Typhon*, p. 102). — PAS *un mot de regret* QUE *pour elle* (ID., *Isabelle*, VII). H4

c) Cette valeur de *que* (= autre que, autre chose que, autrement que) se réalise aussi, dans la langue littéraire, après un syntagme introduit par *sans*, et parfois aussi dans une phrase interrogative :

- *Une cousine* [...] *était restée sept ans cloîtrée dans sa chambre à coucher* [...], *sans se lever* QU'*une fois ou deux par semaine* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 304). — *Certains repartiront sans avoir vu* QUE *des Anglais* (R. POMEAU, *Europe des lumières*, p. 22). — *Tout un quartier de Flamands fut massacré sans raison,* QUE *leur qualité d'étrangers* (MAUROIS, *Hist. d'Anglet.*, p. 255). — *Les choses s'accumulaient sans bénéfice* QUE *pour les mites* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 280). — On peut avoir *sans* ... *personne que* (cf. *b*) : *Il arriva à la place de la Concorde* SANS *avoir vu* PERSONNE QU'*un couple enlacé sur un banc* (DRUON, *Grandes familles*, p. 223).
- *Qu'est-ce que l'eau* QUE *le besoin d'être liquide / Et parfaitement clair* [...] ? (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, II.) — *Que puis-je peindre ici* QUE *l'occasion de la détresse à laquelle je cédai* [...] ? (GIDE, *Porte étr.*, VII.) — *Qu'en savait-il* QUE *ce qu'on lui avait toujours raconté* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, p. 43). H5

  Cela est à distinguer de l'usage moderne selon lequel, comme les autres auxiliaires de la négation, *que* employé sans *ne* porte à lui seul la valeur de *ne* ... *que* (§§ 1022, *b*, 1028, *b* ; 1030, *a*).

d) *Ne* ... *que* s'écarte parfois du sens « seulement » pour exprimer de façon paradoxale un haut degré :

Surtout dans la langue parlée fam. : *Connais-tu Jean Dupont ?* – Je NE connais QUE lui = Je le connais très bien, Je ne connais personne mieux que lui. — *Connais-tu ça ? dit-il à Denoisel* [...] *en lui entr'ouvrant* [...] *son carton* [de gravures]. / – *Ça ?... Je* NE *connais* QUE *ça... C'est la Balançoire mystérieuse* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, III).

Formule d'un autre registre, dans laquelle *trop* introduit une nuance péjorative de regret : *Je* NE *le connais* QUE *trop* = *Je le connais très bien, hélas !* Cf. § 993, *d*, 1°.

A 1018 AUTRE EXEMPLE

BARRÈS, cit. § 1022, *a*, 1°.

H4 1018 HISTORIQUE

Ce sont des imitations de l'usage classique (comp. § 1019, *b*) : +*Et* NE *l'auront* POINT *vue obéir* QU'*à son prince* (CORN., *Hor.*, III, 6). — +*Nous* N'*avons* POINT *de roi* QUE *César* (BOSS., cit. Littré, s. v. *que*², 11°). — Chez Hermant, c'est aussi une façon de protester contre l'usage décrit dans le § 1019, c, 2°.

H5 1018 HISTORIQUE

Ex. classiques : *Et que puis-je esperer* QU'*un tourment eternel, / Si je poursuis un crime aimant le criminel ?* (CORN., *Cid*, III, 3.) — *Que vois-je autour de moy,* QUE *des Amis vendus* / [...] ? (RAC., *Brit.*, I, 4.) — *Puis-je former* QUE *des souhaits ?* (MOL., *Av.*, IV, 1.) — +*Ai-je fait un seul pas* QUE *pour te rendre heureuse ?* (VOLT., cit. Littré, s. v. *que*², 10°.)

Cela se trouvait aussi dans une proposition de condition : *Je veux estre pendu, si j'ay beu* QUE *de l'eau* (MOL., *Amph.*, II, 1). — Dans d'autres situations encore : *Il est difficile de nous en consoler* QUE *l'année qui vient* (SÉV., 20 sept. 1671) [= autrement que l'année suivante, où elle ira voir sa fille en Provence]. Dans tous ces cas, il y a une idée négative sous-jacente.

1019 Combinaisons d'auxiliaires.

a) L'usage admet la présence simultanée de deux ou, parfois de trois auxiliaires de négation sans que ces négations s'annulent.

Il ne reviendra JAMAIS PLUS. *Il n'y a* PLUS PERSONNE. PLUS RIEN *ne m'étonne. Il n'y a* JAMAIS PERSONNE. *Vous n'aurez* JAMAIS AUCUN *succès.* PERSONNE *n'a* RIEN *dit.* PERSONNE *n'a* JAMAIS *vu cela* NULLE *part.* — AUCUN *gibier ne fréquente* PLUS *cette forêt. On ne voit* PLUS AUCUN *de ces oiseaux* (Ac. 2001). — Il y a, en réalité, une seule négation, un des deux (ou deux des trois) auxiliaires gardant le sens positif (cf. § 1023).

On peut dire : *Il ne reviendra* PLUS JAMAIS, ou ... JAMAIS PLUS, ou PLUS JAMAIS *il ne reviendra*, ou JAMAIS PLUS ... ; — avec un pronom sujet : PLUS

PERSONNE *ne viendra*, PLUS RIEN *n'arrivera*, ou, moins courants, PERSONNE *ne viendra* PLUS, RIEN *n'arrivera* PLUS. — En revanche °RIEN PLUS *n'en défendait l'entrée* (GIDE, *Isabelle*, L. P., p. 9) est une coquetterie d'auteur.

Guère s'associe couramment à *plus* : *Je n'ai* PLUS GUÈRE *envie de le revoir.* — Plus rarement à *rien* ou à *personne* (tour littéraire) : *Elle ne présageait* GUÈRE RIEN *d'heureux pour l'avenir terrestre de la maison* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, t. II, p. 645, note). — *Je n'ai* GUÈRE RIEN *fait qui vaille* (GIDE, *Journal*, 21 juin 1914). — *Il n'y a* GUÈRE RIEN *d'autre à faire qu'à se laisser assassiner dans les rues* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 44). — *Ses visites étaient la grande distraction de ma tante Léonie qui ne recevait plus* GUÈRE PERSONNE *d'autre* (*ib.*, t. I, p. 69).

Dans *ne ... guère que*, *guère* est synonyme d'*à peu près* : *Les deux frères* [...] *ne buvaient* GUÈRE QUE *de l'eau rougie* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, LI). — *La ferme* [...] *ne se trouvait* GUÈRE QU'*à deux kilomètres au-delà des Sablonnières* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, III, 5). — *Ce désappointement-là n'était* GUÈRE QUE *spirituel* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 528).

Pour d'autres combinaisons où entre *que*, voir § 1018, *b*.

Parfois le même auxiliaire sert deux fois avec des fonctions différentes : *Qu'est-ce que cela me fait ?* RIEN *ne fait* RIEN (FRANCE, *Lys rouge*, I). — *Il n'y a* PAS UN *coq dans* PAS UNE *ferme qui n'ait chanté* [...] *des reniements pires* (PEGUY, *Myst. de la charité de J. d'Arc*, p. 195). — *Là où il était*, PERSONNE *ne connaissait plus* PERSONNE (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 81). — *Les yeux de Hugo dans* AUCUN *portrait que j'aie vu ne brille d'*AUCUN *rayon* (CLAUDEL, *Réflexions sur la poésie*, Id., p. 43).

b) L'usage normal n'admet plus qu'avec un même verbe on trouve à la fois les auxiliaires *pas* (ou *point*) et *aucun, nul, rien, personne, jamais, guère*, pour exprimer une seule négation (comp. *c*, ci-dessous) :

°*Il n'a* PAS AUCUN *ami.* °PERSONNE *n'est* PAS *venu.*

La langue populaire ne tient pas compte de ces interdits **R1**. Mais des ex. comme les suivants, qui n'ont rien de populaire, sont insolites aujourd'hui **H1** : °*Des dépenses qui ne sont* PAS *portées sur* AUCUN *budget* (STENDHAL, *Corresp.*, t. IV, p. 16). — °*Je n'ai* PAS *besoin d'*AUCUNE *preuve* (CLAUDEL, *Messe là-bas*, p. 46). — °*Cette collection comme* AUCUN *prince n'en possède* PAS *à l'heure actuelle* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 712). [Autre ex. : p. 737 ; en outre, corrigés par l'éditeur, t. I, pp. 950, 990.] — °*Valentine* [...] *m'a bien fait promettre de ne* POINT *parler de cela à* PERSONNE (GIDE, *Caves du Vat.*, III, 3). — °*Ne te défends* POINT *contre* NUL *plaisir de l'oreille* (BEDEL, *Traité du plaisir*, p. 169). — Sur *ne ... pas que* = *ne ... que*, voir § 1018, *b*. — Dans la plupart de ces ex. le second auxiliaire est séparé du verbe par une préposition. La combinaison est plus acceptable quand il se rapporte à un infinitif complément : cf. § 1021, 2°. En revanche, il est plus surprenant que *pas* fasse double emploi avec lui-même : °PAS *plus que l'habile agriculteur ne se passera* PAS *de connaître les vents et les saisons* (CLAUDEL, *Repos du septième jour*, I).

N. B. Il n'y a pas d'incompatibilité quand les auxiliaires portent sur des verbes conjugués différents (notamment le verbe de la phrase et celui d'une proposition) : *Je ne vois* PAS *cependant qu'*AUCUN *théoricien ait blâmé* [...] (BRUNOT, *Hist.*, t. III, p. 489). Comp. § 1021, 2° (pour l'infinitif).

c) Mais les auxiliaires se sont chargés, par contamination, de la valeur négative (cf. § 1022) et, dès lors, pour l'usager d'aujourd'hui, la présence de deux négations les annule et équivaut à une affirmation. Cela se réalise notamment dans deux cas.

1° Ce ***n'est pas rien*** = c'est quelque chose (et non « ce n'est rien », comme dans H1). Voir § 761, *c*.

2° ***Ne... pas*** (ou *point*) ***que*** = *ne... pas seulement*, emploi qui a reçu incontestablement la pleine sanction de l'usage, malgré des oppositions très vives considérant comme seul légitime *ne ... pas que* = *ne ... que*. **H2**

Le romantisme N'*est* PAS QU'*un plagiat* (MUSSET, *Lettres de Dupuis et Cotonet*, I). — *Cette beauté* [...] *qui* NE *séduit* PAS QUE *les femmes* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 13). — *Il* N'*y avait* PAS QUE *les forêts, il y avait les bois* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, I, 3). — *Il* N'*y avait* PAS QUE *des hommes dans cette cohue* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XII). — *La vie* N'*a* PAS QUE *son beau côté* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, L). — *Orberose aimait son époux, mais elle* N'*aimait* PAS QUE *lui* (FRANCE, *Île des Pingouins*, II, 9). — *Je* NE *regrette* PAS QUE *Mme Vernet*

R1 1019 REMARQUE

Attestations pop. : °*J'ai* PAS RIEN *trouvé* ; °*Je connais* PAS AUCUN *homme* (dans Bauche, p. 121). — [À un pêcheur auvergnat] °*Ça a mordu aujourd'hui ?* / – PAS GUÈRE (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 81). — Oral, mais non pop. : °*Est-ce que Paris vous a été de quelque secours ? – Matériellement,* PAS GUÈRE (R. PLANCHON [qui est Lyonnais], interviewé dans le *Figaro litt.*, 25 août 1956). — L'association de *pas* et de *guère* est considérée par Rézeau (pp. 569-570) comme caractéristique d'une large bande allant de la haute Bretagne et de la Sarthe aux Hautes-Alpes.

H1 1019 HISTORIQUE

À l'époque classique, *pas* ou *point* étaient assez souvent associés à *aucun, guère, personne, rien* (à distinguer des tours signalés ci-contre, dans le c), cela ne faisant qu'une seule négation, parce qu'elle est assumée par le *ne*, les auxiliaires restant des mots positifs, donc associables : ⁺*Vous ne pouvez* PAS *tirer* AUCUN *avantage de l'opinion de Vasquez* (PASCAL, *Prov.*, XIII). — *L'i de cette particule* [= si] *ne se mange* POINT *devant* AUCUNE *des cinq voyelles* (VAUGELAS, p. 372). — *Je n'ay* PAS *essuyé* AUCUNE *de ces incomodités* (MAINTENON, *Lettres*, 27 mai 1693). — *Ce qui ne tiendra* PAS GUIERES [= *guère*, cf. § 993, H9] *de place* (EAD., 4 déc. 1679). — ⁺*Je ne vous connais* PAS *capable d'*AUCUNE *infidélité* (FÉN., *Abrégé des vies des anc. philos.*, Solon). — ⁺AUCUNE *dame assise ne se trouva à* PAS UN *de ces festins* (S.-SIMON, *Mém.*, G. E. F., t. IV, p. 311). — *Ne faites* PAS *semblant de* RIEN (MOL., *Bourg.*, V, 6). — *Tous vos biaux dictons ne servent* PAS *de* RIEN (ID., *F. sav.*, II, 6). Ce dernier ex. est mis dans la bouche de la servante Martine, laquelle se fait rappeler à l'ordre par Bélise : *De pas, mis avec rien, tu fais la récidive, / Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.*

H2 1019 HISTORIQUE

L'emploi moderne de *ne ... pas que* date de la 2e moitié du XVIIIe s. : cf. Moignet, *Signes de l'exception dans l'hist. du fr.*, p. 197. Cela résulte du fait que dans *ne ... que* la nuance positive l'a emporté (cf. § 1018, *a*), alors que la langue classique y voyait une négation (qui pouvait avoir la forme complète : cf. § 1018, H3) corrigée par une exception.

(J. RENARD, *Écornifleur*, XXVI). — *Je* NE *regarde* PAS QU'*en moi-même* (HERMANT, *Confess. d'un enfant d'hier*, p. 5). — *Il* NE *s'agit* PAS *là* QUE *de fantaisies d'artistes* (LOTI, *Mort de Philae*, p. 29). — *La* Divine Comédie N'*est* PAS QU'*une éjaculation mystique* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 38). — *Mais il* N'*y a* PAS QUE *Rouen* (PROUST, *Chroniques*, p. 145). — *Il* N'*est* POINT QUE *fougue gymnastique dans la passion de l'escalade* (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 169). — *Ce travers inoffensif* [...] N'*a* PAS *servi* QUE *les brocanteurs* (BREMOND, *Pour le Romantisme*, p. 76). — *Il* N'*y a* POINT QUE *le vice à peindre* (MAURIAC, *Dieu et Mammon*, p. 159). — *Il* N'*y a* PAS QUE *le premier pardon qui coûte* (COLETTE, *Vagabonde*, p. 35). — *Mais l'homme* NE *vit* PAS QUE *de miracles et de surprises* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1424). — *Le mot romantique* N'*appartient* PAS QU'*à nous* (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 207). — *J'ai naturellement écouté mon goût. – Je* N'*ai* PAS *écouté* QUE *lui* (GIDE, *Anthol. de la poés. fr.*, Préf.). — *L'homme* NE *vit* PAS QUE *dans les forêts* (MAUROIS, *Alain*, p. 112). — *Mais la France* N'*a* PAS QU'*une tradition* (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 495). — *On* NE *meurt* PAS QU'*en mer* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 157). **A**

Eurydice deux fois perdue [ouvrage de Paul Drouot] n'*a* PAS *fait* UNE SEULE *victime* : *il y en a deux* (HENRIOT, dans le *Monde*, 4 févr. 1953). Cette phrase n'est pas franche : au premier abord *n'a pas fait une seule victime* semble vouloir dire : « n'a fait aucune victime » ; *n'a pas fait* QU'*une victime* eût été plus net. — Semblablement : *C'est qu'il n'y avait pas un seul Gide. D'ailleurs quel homme est un seul homme ?* (MAUROIS, *De Gide à Sartre*, p. 18.) **H3**

A 1019 AUTRES EXEMPLES

DUMAS fils, *Femme de Claude*, Préf. ; A. DAUDET, *Petite paroisse*, p. 162 ; CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 44 ; J. LEMAITRE, *Député Leveau*, II, 7 ; L. DAUDET, *Stupide XIXe s.*, p. 274 ; JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 68 ; ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 31 ; ALAIN, *Propos sur le bonheur*, X ; MARTIN DU G., *Jean Barois*, p. 31 ; R. ROLLAND, *Voyage intérieur*, p. 91 ; MONTHERL., *Célibataires*, p. 158 ; Ch. DU BOS, *Journal 1921-1923*, p. 169 ; BERNANOS, *M. Ouine*, p. 240 ; J. et J. THARAUD, *Passant d'Éthiopie*, p. 250 ; LARBAUD, *Enfantines*, p. 234 ; ROMAINS, *Mort de quelqu'un*, p. 150 ; HENRIOT, *Temps innocents*, p. 209 ; MALRAUX, *Voie royale*, p. 185 ; COCTEAU, *Aigle à deux têtes*, II, 5 ; AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 117 ; ARLAND, *Ordre*, t. II, p. 127 ; POURRAT, *École buissonnière*, p. 195 ; GIONO, *Hussard sur le toit*, p. 40 ; CAMUS, *Homme révolté*, p. 121 ; VERCORS, *Armes de la nuit*, p. 24 ; ARAGON, *Semaine sainte*, p. 76 ; A. LANOUX, *Maupassant le Bel-Ami*, p. 370 ; etc.

H3 1019 HISTORIQUE

À l'époque classique, pour rendre ce qui s'exprime aujourd'hui par *ne ... pas qu'un*, on recourait au tour ***ne ... (pas) pour un*** : ⁺*Ce* N'*est* PAS POUR UNE *fois seulement que la grandeur et la piété se sont jointes* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. II, p. 157). – *Les autres* [= les religieuses] N'*ont* POUR UN *seul adversaire* (LA F., C., Mazet de Lamporechio). – *Nous avons des coquettes, /* NON PAS POUR UNE, *dieu merci* (*ib.*, Roy Candaule). – *On est faite d'un air je pense à pouvoir dire / Qu'on* N'*a* PAS POUR UN *Cœur soûmis à son empire* (MOL., *F. sav.*, II, 3). – ⁺*On* N'*avait* PAS *alors* POUR UN *seul prophète* (VOLT., *Dict. phil.*, Prophéties, 2).

d) Cas divers.

1° ***Pas mal***, abandonnant son rôle d'auxiliaire de *ne* et devenu commutable avec *beaucoup* (cf. § 1022, *a*, 2°), est compatible avec une vraie négation :

PAS MAL *de cavaliers n'étaient pas encore montés* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, p. 31).

2° Même possibilité pour ***jamais*** dans des emplois figés issus du sens positif originaire (cf. § 1006, *d*, 1°).

- *À jamais, à tout jamais, pour jamais* (plus littéraire) « pour toujours » : *Le besoin* [...] *de* NE PAS *quitter* POUR JAMAIS [...] *cette vie du théâtre* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 451).
- *Si jamais* (cf. § 1021, 3°) : *Si* JAMAIS *il* NE *revenait* PAS (ou PLUS), *que feriez-vous ?* Ceci est signalé seulement par Gaatone, p. 141 (« dans la langue parlée »).

3° ***Non plus*** servant d'équivalent, dans des phrases ou propositions négatives, à *aussi* des phrases ou propositions positives (cf. § 1034, *b*, 2°) se trouve donc dans le voisinage des négations ordinaires :

Je N'*y vais* PAS (ou JAMAIS ou GUÈRE ou PLUS) NON PLUS ; parfois avec *ne* seul (§ 1014, *b*). Sur l'ordre des éléments, voir § 1034, *b*, 2°. **R2**

R2 1019 REMARQUE

La suite °*non pas non plus* est pléonastique, *non plus* suffisant : °*Il ne pensait pas qu'il fût bien de tromper son amie, mais* NON PAS NON PLUS *qu'il fît mal, car le cœur n'y était pour rien* (COURTELINE, *Linottes*, cit. Damourette-Pichon, § 2803).

1020 Place de *ne ... pas* (ou *point, guère, plus, jamais*).

N. B. 1. ***Ne ... que*** n'est pas concerné par ce § 1020, car *que* suit nécessairement le verbe : cf. § 1018.

2. Quand l'auxiliaire de la négation est un pronom ou un déterminant, il prend la place impliquée par sa fonction ou par la fonction du nom auquel il est joint : RIEN *ne s'est passé. Ce livre n'est apprécié par* AUCUNE *femme*. Pour *rien*, voir aussi § 300, *d* ; pour *personne*, § 300, R3.

a) Le verbe est à un **autre mode que l'infinitif**.

1° Tendance générale.

Ne se met devant le verbe, précédé éventuellement des pronoms conjoints compléments ; les adverbes auxiliaires *pas*, etc. se placent après le verbe ou après son auxiliaire s'il s'agit d'une forme composée, ainsi qu'après les pronoms personnels sujets, *ce* et *on* quand il y a inversion :

Je NE *chante* PAS. NE *parle* PAS. *Tu* NE *me le dis* PAS. NE *me le dis* PLUS. NE *chantes-tu* PAS ? NE *me le dis-tu* JAMAIS ? *Est-ce que tu* NE *le crois* PLUS ?

Je N'*ai* PAS *chanté*, *Tu* NE *me l'as* POINT *dit*. N'*as-tu* PAS *chanté* ? NE *me l'as-tu* JAMAIS *dit* ? — *On* N'*avait* JAMAIS *encore tourné de film en Afghanistan* (KESSEL, *Jeu du roi*, p. 292).

2° Déplacements particuliers.

- Pour insister, on peut placer *jamais* devant le sujet ou entre le sujet et le groupe verbal :

  JAMAIS *son frère ne l'oubliera. Son frère* JAMAIS *ne l'oubliera.* De même, *plus jamais.*

- *Pas* peut précéder le sujet dans certaines formules :

  PAS *un* (ou PAS *le moindre* ou PAS *le plus petit* ou PAS *même un* ou PAS *seulement un*) *bibelot n'avait été déplacé.* — PAS *moins de deux hommes ont été nécessaires* (cf. § 1022, *a*, 3°). — PAS *plus que son frère mon père n'a été soldat.* — PAS *plus mon père que son frère n'ont été soldats* (cf. § 454, *a*, 2°). De même, *plus* peut accompagner *aucun, personne, rien* en tête de phrase : PLUS *personne* (ou AUCUN *candidat*) *ne s'est présenté.* PLUS *rien ne s'est passé.* R1

  Dans les autres cas, ces déplacements sont d'une langue littéraire assez recherchée et archaïsante :

  Le gisant PLUS *ne remue* (J.-H. FABRE, *Souvenirs entomol.*, VII, 2). — *Il parle, parle. Rien* PLUS *ne l'arrête* (Y. NAVARRE, *Je vis où je m'attache*, p. 217). — *Jarre de farine* POINT *ne s'épuisera, vase d'huile* POINT *ne se videra, jusqu'au jour où le Seigneur donnera la pluie* (*Bible*, I Rois, XVII, 14, dans *Missel dominical de l'Assemblée*, p. 1163). — POINT *ne l'émeut l'échec, quoiqu'il ait tout perdu* (CHAR, *Œuvres compl.*, p. 242). — *Au demeurant,* POINT *ne faut se décourager trop vite* (J. DELAY, *Avant mémoire*, t. I, p. 27). — Plus courant, POINT *n'est besoin...* (§ 235, *a*). Moins souvent avec *pas* : PAS *n'est besoin de dogmes pour faire balayer les rues !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3.)

- Les adverbes auxiliaires peuvent être précédés d'un autre adverbe :

  N'en parlez SURTOUT PAS *à Jean. Il ne viendra* DONC (ou POURTANT) PAS. Pour *même* et *seulement*, voir § 972, *a*, 3° ; pour *toujours*, § 1006, *e*, 2° ; pour *déjà*, § 957, *b*, 1°.

- D'autres intercalations se justifient par le fait que l'adverbe auxiliaire se sépare difficilement de ce qui suit :

  Je lui disais qu'on ne vous laisse seul PAS *une heure de jour ou de nuit* (GIDE, *Caves du Vat.*, IV, 6). — *Il n'y avait, ce matin-là,* PAS *grand monde* (ARAGON, cit. D. Gaatone, p. 49). — [...] *et ne recevait d'elle, en échange,* PAS *un coup d'œil* (R. MERLE, *Derrière la vitre*, p. 190, commun. un étudiant).

3° Les observations précédentes s'appliquent aux négations contenues dans des propositions conjonctives :

Jean m'a dit que sa sœur NE *viendrait pas* (ou N'*était* PAS *venue*) *parce qu'elle* NE *connaissait* PAS *l'endroit. Je te le dis afin que tu* NE *t'inquiètes* PLUS. *J'accepte ta proposition, pourvu que tu n'en parles* JAMAIS *à* PERSONNE.

Traditionnellement, cela vaut pour la proposition suivant *pour que.*

Les nôtres tireraient à la tête avant de filer, pour qu'il NE *retombât* PAS *sous la torture* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 244). — *Pour que le congrès* NE *s'achevât* PAS *en queue de poisson* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 323). — *Il a vendu ses trois vaches pour que Claire* NE *s'esquinte* PLUS *à les traire* (J. ROY, *Amour fauve*, p. 130).

La construction °***pour ne pas que***, formée par analogie avec *pour ne pas* + infinitif, tend à passer de la langue populaire dans la langue écrite :

Elle sema, devant, le contenu des corbeilles [...] POUR NE PAS QUE *la rue, à cette place seule, fût sans corolles sous les pas de la procession* (RODENBACH, *Bruges-la-Morte*, p. 202). — *Il avait pleuré toute la nuit d'avant, sous sa capote,* POUR NE PAS QUE *les autres l'entendent* (J.-L. BORY, dans les *Nouv. litt.*, 13 déc. 1945). — POUR NE POINT QU'*il fût étouffé* (CARCO, *ib.*, 21 nov. 1946). — POUR NE PAS QU'*elle reperde pied, il s'était hâté de déclarer* [...] (SIMENON, *Antoine et Julie*, I, 4). — *Elle parlait tout bas* POUR NE PAS QUE *ses collègues entendent* (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 433). — *Il me faut aller vite,* POUR NE PAS QUE *m'échappe une idée* (H. NYSSEN, dans les *Moments littéraires*, 2e semestre 2002, p. 15). A

Cette construction, isolée parmi les loc. conjonctives, reste généralement mal accueillie, même par les observateurs non puristes : « laisser à la langue populaire » (Hanse) ; « parler populaire » (Riegel, Pellat et Rioul, *Gramm. méthod.*, p. 519) ; « pop. » (*Trésor*) ; « langue familière » (Colin) ; « langue très familière » (*Rob.* 2001). R2

R1 1020 REMARQUE

D'une langue moins courante : PAS DAVANTAGE *le dispositif ne doit-il accueillir les considérations particulières* (MIMIN, *Style des jugements*, p. 317).

A 1020 AUTRES EXEMPLES

Ex. venant de dialogues : SAND, *Fr. le champi*, X ; GIDE, *Faux-monn.*, p. 143 (emploi conscient ; en effet, Gide s'interroge plusieurs fois à ce sujet : *Journal*, 18 mai 1923 ; dans le *Littéraire*, 28 déc. 1946) ; CESBRON, *Souveraine*, p. 227 ; VIAN, *Écume des jours*, LI.

R2 1020 REMARQUE

°*Pour pas que* (que Brunot, *Pensée*, p. 849, trouvait « logique et commode ») n'est que du fr. parlé négligé : POUR PAS QU'*on se sauve, disait Françoise* [la servante] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 89). — Cf. § 1028, *b*.

b) Le verbe est à **l'infinitif**. R3

1° Si le verbe est à l'infinitif simple, le plus souvent les éléments de la négation se placent tous deux avant l'infinitif (et les pronoms conjoints compléments, s'il y en a) :

Il faut jouer ou NE PAS *jouer le jeu* (MONTHERL., *Treizième César*, p. 118). — *Mieux vaut* NE PAS *te le dire.* — *Il dit cela pour* NE POINT *vous inquiéter* (*Ac.* 2003, s. v. *ne*). — De même quand l'infin. est suivi d'un autre infin. : *Il prétend* NE PAS *pouvoir venir* (*ib.*).

Assez fréquemment, dans la langue littéraire, les deux éléments de la négation encadrent l'infin. (et les pronoms conjoints compléments), mais cela donne à la phrase une teinte assez recherchée H1 :

Elle jurait de NE *se marier* JAMAIS (ZOLA, *Bonheur des D.*, XIII). — *Où l'on parle de* N'*exister* PLUS *que l'un pour l'autre* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 197). — *Pour* NE *s'abuser* POINT (DUHAMEL, *Défense des lettres*, p. 184). — *Cette vieille femme se meurt de* NE *posséder* PLUS *son fils* (MAURIAC, *Genitrix*, p. 99). — *C'est à* NE *croire* PAS (BERNANOS, *Joie*, p. 3) [*à* NE PAS *croire* : Pl., p. 534]. — *Elle semblait* NE *bouger* PLUS (MONTHERLANT, *Petite infante de Castille*, p. 68). — *L'empereur s'engage* [...] *à* N'*y porter* JAMAIS *la moindre atteinte* (HALPHEN, *Charlem. et l'empire carol.*, p. 235). — *Il me fallait gagner les sommets et* N'*en descendre* PLUS (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 90). — *Mais quelle manie vous avez de* N'*aller* PAS *aux sources* (SARTRE, dans les *Temps modernes*, août 1952). — *Je me figurais* N'*aimer* POINT *les* Proêmes [de Ponge] (ÉTIEMBLE, *Poètes ou faiseurs ?* p. 186). — De même lorsque l'infin. est suivi d'un autre infin. : *Pour* NE *paraître* PAS *avoir peur* (CAMUS, *Justes*, V). R4

Cet ordre infin. + auxiliaire de négation attire moins l'attention avec *être* suivi d'un attribut (comp. § 1019, *b*, 2°) et avec *avoir à* (+ infin.).

Pour N'*être* PAS *trop long* (J. HANSE, dans *Revue belge de philologie et d'hist.*, 1951, p. 1438). — *Mais le Dieu de Rome* [...], *pourrait-il* N'*être* PAS *le vrai Dieu ?* (LARBAUD, *Fermina Márquez*, XIV.) — *Pour* N'*avoir* PAS *à prononcer un nom aussi clinquant* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 30). — De même, avec *avoir* formant une sorte de locution (*avoir l'air*, *avoir* + nom sans déterminant, etc.) : *Pour* N'*avoir* PAS *l'air d'être une coureuse de maris* (ZOLA, *Bonheur des D.*, XIII). — *Elle est convenue de* N'*en avoir* PAS *envie* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 42).

Un autre tour littéraire consiste à placer les deux éléments devant l'infin., mais avec le pronom conjoint complément entre ces deux éléments :

Pascal paraît vouloir dire qu'il y a également inconvénient à louer l'enfance, et à NE *la* PAS *louer* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, IV, 1). — *Ceux qui l'entourent font silence pour* NE *le* POINT *troubler* (DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 40). — *Attentif à* NE *se* POINT *livrer* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 258). — *Je tâcherai de* N'*y* PLUS *revenir* (ARLAND, *Terre natale*, IX). — *Sous des airs de* N'EN PAS *vouloir, ils* [= les écrivains] *se sont persuadés* [...] *qu'ils détenaient une autorité de droit quasiment divin* (H. NYSSEN, *Lira bien qui lira le dernier*, p. 27). — On dit couramment *à* N'*en* PLUS *finir*, *à* N'*en* PAS *douter* (§ 909, *a*, 1°), *C'est à* N'Y RIEN *comprendre*. — C'est une application d'un phénomène plus général ; cf. § 684, *a*.

2° Si le verbe est à l'infinitif passé ou passif, le second élément se place avant le verbe auxiliaire dans la langue ordinaire, mais souvent après dans la langue soignée.

Je crains de NE PAS *avoir compris* (*Ac.* 2003, s. v. *ne*). — *Il faut que vous ne soyez guère musiciens, pour* NE *vous en être* PAS *avisés* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VII, p. 159). — *Cette lettre que vous me reprochez de* NE *vous avoir* PAS *montrée* (ARLAND, *Vigie*, p. 185). — *Nous nous reprochons* [...] *de* N'*avoir* PAS *vu ce qui nous crevait les yeux* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 20). — *Je le plaignais de* N'*être* PAS *tombé en seigneur* (J. ROY, *Amour fauve*, p. 45).

c) Les verbes *falloir, devoir, vouloir, prétendre* « vouloir », *sembler, paraître, avoir l'air, aller, croire, penser* prennent la négation qui logiquement porte sur la proposition ou l'infinitif qui les accompagnent. H2

Il NE *faut* PAS *qu'il périsse* (= il faut qu'il ne périsse pas). — *Nous avons besoin de lui : il* NE *doit* PAS *partir.* — *Je* NE *veux* PLUS *que tu restes là* (A. DAUDET,

R3 1020 **REMARQUE**

Il NE *faut* PAS *le croire* = *Il faut* NE PAS *le croire* : voir c.

H1 1020 **HISTORIQUE**

À l'époque classique, *pas, point*, etc. se plaçaient souvent après l'infin. ou après le pronom complément : +*Et tantôt je le perds pour* NE *me perdre* PAS (CORN., *Pol.*, III, 5). — +*Prenez garde de* N'*écouter* PAS *avec mépris l'ordre des avertissements divins* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. VI, p. 307). — +*Vous le* [= rare] *serez davantage par cette conduite que par* NE *vous* PAS *laisser voir* (LA BR., VI, 12). — *Peut-on en le voyant* NE *le connoistre* PAS ? (RAC., *Esth.*, III, 3.) — *L'art de* NE *rimer* PLUS (BOIL., *Sat.*, II). — *Ce devroit être une loi de* NE *les imprimer* PAS (VOLT., *Lettres phil.*, XXIV). — Vaugelas (p. 409) trouvait *Pour* NE PAS *tomber dans les inconvéniens* plus élégant que *Pour* NE *tomber* PAS. Mais il écrivait lui-même : *Pour* NE *vous* POINT *ennuyer* (p. 405), et *Il est mieux de* NE *l'y mettre* PAS (p. 486).

R4 1020 **REMARQUE**

Tour plus recherché encore, le *ne* est placé devant le verbe dont dépend l'infin. et l'auxiliaire de la négation après cet infin. : *L'homme aurait assez de mal à oser le geste précis, et ne saurait l'inventer* PAS *toujours* (GIDE, *Corydon*, p. 139). — *Il* NE *sut l'exprimer jamais* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 188).

H2 1020 **HISTORIQUE**

Ce phénomène a concerné d'autres verbes : NE MOUSTROIT PAS *qu'il eüst oublié / Ce que li ot Karahues fait bonté* (ADENET LE ROI, *Enfances Ogier*, 6659, cit. Tobler, *Mél.*, p. 249). [= Il montrait qu'il n'avait pas oublié que K. avait été bon pour lui.] — *Je* NE EAINDRAY POINT *que je soye / des tiens, ne que je te veisse oncques* (*Pathelin*, 1155). Etc. – *Faire semblant* s'est construit comme *feindre*, mais plus longtemps : +*Vous* NE *faisiez* PAS *hier semblant de nous voir* [alors que c'est le locuteur qui a fui la veille] (LA BR., IX, 50). — *Malgré les signes et les grimaces du Chevalier et des assistans, que je* NE *fis* PAS *semblant de voir* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 542). — L'usage actuel oppose *Il* FAIT SEMBLANT *de ne pas être fâché* (= il dissimule sa colère) et *Il* NE FAIT PAS SEMBLANT *d'être fâché* (= sa colère n'est pas feinte). Coquetterie d'un archaïsant : *Je* NE *fis* PAS *semblant de m'en émouvoir.* [...] *Bien tranquillement, en affectant l'impassibilité d'un simple curieux de psychologie* [...] (HERMANT, *Daniel*, p. 143).

Sapho, VII). — *Je* NE *vais* PLUS *en dormir* [à la suite de ce qu'elle vient d'entendre] (ZOLA, *Bête hum.*, XI).

La place logique reste généralement possible, pour insister ou pour apporter une nuance sémantique : Il faut [en italique] NE PAS *partir demain* (STENDHAL, *Rouge*, II, 13). — *Je voulais* NE PAS *l'embrasser. Je lui tendis la main* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, I, 10). — *Je ne pense pas m'illusionner – ou plutôt : je pense* NE *m'illusionner* POINT [cf. *b*, 1°] (GIDE, *Journal*, 8 juin 1932).

Dans *Je **n'ai garde** de* + infinitif (= je me garde de…, j'ai soin de ne pas…, je suis bien éloigné de…), la négation qui, logiquement, porte sur l'infinitif, se trouve déplacée :

Il n'avait garde de contredire sa fille (MÉRIMÉE, *Colomba*, XVIII). — *Il n'avait eu garde de dessiner lui-même les épures du château* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, XI). — *Je n'ai garde d'omettre le grand prix de l'Académie française* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 20 déc. 1961). — *Nous n'avons garde de rappeler les acceptions plus vulgaires du terme* (THÉRIVE, *Procès de lang.*, p. 99). — L'infinitif n'est pas exprimé : *Toujours, après le dîner, le marquis se retirait pour faire la sieste. Il n'eut garde, ce jour-là* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVIII).

Pour Damourette et Pichon (§ 2236), « cette bizarrerie […] s'explique aisément : *se garder*, c'est prendre des précautions pour éviter le danger ; *n'avoir garde*, au sens originel, c'est ne même pas prendre de précautions, tant on considère le péril comme négligeable ».

Malgré son ancienneté **H3** et peut-être à cause de son apparent illogisme et sous l'influence de *se garder*, *n'avoir garde de* est concurrencé, avec le même sens « veiller à ne pas », par le tour sans négation, lequel, encore ignoré par le *Trésor*, l'*Ac.* 2000 et le *Robert* 2001, est généralement blâmé (voir Hanse, par ex.) :

Nous avions garde de l'aborder brusquement, de peur de le faire tomber du haut de son rêve (GAUTIER, cit. Littré, Suppl.). — *J'ai garde de dédaigner une existence que tu es […] ravi de posséder encore* (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 5). — *J'ai toujours eu garde de bercer d'illusions ceux qui voulaient bien m'écouter* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 11 août 1945). — *Ayons d'ailleurs garde d'oublier qu'on a […] affaire à […]* (A. MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 39). — *J'ai garde surtout de m'aveugler sur les tares du régime capitaliste* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 4 nov. 1965). — *Comme la police fédérale a garde de se manifester, des comités de* Vigilants *armés s'organisent* (J. CHASTENET, *En avant vers l'Ouest*, p. 213). — *J'avais garde de bouger tant je me plaisais dans cette pénombre* (BOSCO, *Jardin des Trinitaires*, p. 35). — *Ayons garde de généraliser !* (G. CONCHON, dans le *Figaro*, 1er oct. 1971, p. 27.)

H3 1020 HISTORIQUE

La locution *n'avoir garde de* + infin. « être bien éloigné de » est attestée dès le XIIe s. ; elle a été employée « par les meilleurs écrivains du XVIIe s. » (Littré).

1021 Emploi positif de certains auxiliaires de négation.

Les auxiliaires de la négation apparaissent ordinairement dans des contextes explicitement négatifs, notamment avec *ne* (§§ 1015-1018), — ou encore dans la dépendance de *sans* ou de *sans que* :

Il a parlé sans que PERSONNE *le contredît* (*Ac.* 1935). — *Un homme de mon âge ne doit pas vivre sans* RIEN *faire* (DUMAS fils, *Question d'argent*, III, 1).

Cependant, ***aucun*** (parfois *nul* **R1**), ***personne*** (pronom), ***rien***, ***jamais*** **H1** gardent encore, surtout dans la langue soignée, certains emplois positifs hérités de leur valeur primitive. Mais le contexte est presque toujours plus ou moins négatif ou dubitatif. Comp. § 1023 (*ne* explétif).

1° Dans des phrases interrogatives (interrogations oratoires : cf. § 387, *c*, 3°) :

Y a-t-il PERSONNE *d'assez hardi ?* (*Ac.* 1935.) [L'idée est : Il n'y a personne.] — *Sait-on* JAMAIS *?* est de la langue courante (cf. § 1006, *d*, 4°).

Ce phénomène apparaît aussi avec ***pas*** ou ***point*** :

Viens-tu PAS *demander asile ?* (HUGO, *Hern.*, III, 2.) — *Dirait-on* PAS *que je t'ai battue ?* (COLETTE, *Vagabonde*, II, 2.) — *Croirait-on* PAS *que je te demande la lune ?* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 103.) — *En distraire des troupes, serait-ce* PAS *commettre une infidélité ?* (DE GAULLE, *La France et son*

R1 1021 REMARQUE

Nul a moins fréquemment que les autres cet emploi positif (par son étymologie, *nul* est foncièrement négatif). Cf. § 740 et H1. Voir l'ex. d'ARON dans le 5° En outre, il appartient surtout à la langue écrite. Ces restrictions ne valent pas pour *nulle part* : *J'étais trop fatigué, si c'était sur la plage, trop timide, si c'était au Casino ou dans une pâtisserie, pour les* [= des femmes élégantes] *approcher* NULLE PART (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 788). [L'idée est négative (cf. ci-contre 3°) : il ne les approchait pas.] — *Je n'ai pas le temps de prendre racine* NULLE PART [dit un maquignon] (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 169). Autres ex. : D. Gaatone, pp. 158-159 (« langue très littéraire » semble exagéré, notamment pour le texte de Bernanos).

H1 1021 HISTORIQUE

Voir aussi les Historiques des §§ 628 ; 740 ; 755 ; 761 ; 993, *d*, 2° ; 1006, *d*.

H2 1021 HISTORIQUE

Ces ex. avec *pas* ou *point* sans *ne* sont souvent rattachés au fait que les auxiliaires ont pu se charger du sens négatif (cf. § 1022, *b*). Mais ce type d'interrogation est attesté bien avant que *pas* ou *point* deviennent des mots négatifs : *Sui je ore* POINT *coloree ?* (1re continuation de *Perceval*, t. I, T 12649.) – *Resanble je* POINT *a celui / Qui* [...] */ Vos secorut* [...] *?* (*Folie Tristan de Berne*, 388, éd. Bédier.) – *Sire de Korasse, avez-vous* POINT *encore veu vostre messager ?* (FROISSART, *Chron.*, S. H. F., t. XII, p. 177.) – Il y a une autre différence importante : d'une part un tour de la langue parlée familière ; de l'autre un tour traditionnel de la langue écrite soignée (Vaugelas, p. 210, trouvait cela « plus élégant ») : *Suis-je* PAS *vostre Frere ?* (RAC., *Esther*, II, 7.) – *Viendras-tu* POINT *aussi pleurer sur mon tombeau ?* (CHÉNIER, *Bucol.*, VI.)

R2 1021 REMARQUE

En principe, un *ne* explétif ne devrait pas non plus être employé en même temps que ces auxiliaires pris positivement : cf. § 1023, N. B. 2. Cette coexistence fâcheuse est fréquente après *sans que* (§ 1024, R10).

armée, p. 211.) — *Feraient-ils* PAS *mieux de s'attacher à couronner un auteur plutôt qu'un livre ?* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 31 déc. 1955.) — *Dirait-on* PAS *de l'huile* [...] *?* (QUENEAU, *Derniers jours*, I.) — *Voilà-t-il* PAS... *?* cf. § 395. H2

2° Dans des propositions ou avec des infinitifs dépendant soit d'un verbe de sens négatif ou dubitatif, soit d'un verbe construit avec une négation :

- *Désespérant de rencontrer* RIEN *d'inconnu* (MÉRIMÉE, *Colomba*, I). — *La bonne vieille est loin de* RIEN *soupçonner* (GREEN, *Journal*, 14 août 1934). — *Je doute que* PERSONNE *y réussisse* (*Ac.* 1935). — *Croyez-vous qu'on écrive* JAMAIS RIEN *de définitif ?* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 107.)
- *Ce n'est pas moi qui t'ai demandé* RIEN (CLAUDEL, *Jeune fille Violaine*, p. 75). — *Il ne veut pas que* PERSONNE *soit lésé* (*Ac.* 1935). — *Ne va pas t'aviser de* RIEN *changer à ton costume* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, II, 7). — *Il* [= Nietzsche] *ne recommandait* PAS *de tuer* PERSONNE *au nom de cette nouvelle suprématie* (HENRIOT, dans le *Monde*, 26 déc. 1951). Comp. § 1019, *b*.

3° Dans une proposition de condition :

Comme si la raison pouvait mépriser AUCUN *fait d'expérience !* (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 3.) — *Je vous rends responsable si* RIEN *s'ébruite dans la presse* (ID., *Au service de l'Allem.*, p. 189). — *Si vous venez* JAMAIS *me voir, je vous montrerai ma collection* (*Ac.* 2000). — Quand *jamais* suit immédiatement le *si*, la construction appartient à la langue courante : *Si* JAMAIS *je l'attrape, gare à lui !* (*Rob. méthod.*)

4° Dans une proposition corrélative en relation avec un comparatif :

*Il parle mieux qu'*AUCUN *orateur.* — *Je suis meilleur juge que* PERSONNE (AUGIER, *Effrontés*, V, 4). — *Le secret de Mme la Comtesse, qui ne m'a jamais appartenu tout entier, m'appartient moins que* JAMAIS (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1168).

5° Ex. divers :

*Ayant perdu toute confiance dans le crédit d'*AUCUN *peuple* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 854). — *C'était le seul espoir qui leur restait, d'échapper à ce cauchemar et de revoir* JAMAIS *leur famille* (GIDE, *Journal*, 13 mai 1943). — *C'était un animal oratoire extraordinaire, qui bénéficiait du registre le plus étendu dont, de son temps,* NUL *orateur ait disposé* (Rob. ARON, *Hist. de l'épuration*, t. I, p. 359). — *Les deux formes extrêmes que peut prendre la volonté d'être unique : dominer tous les hommes ou se soustraire à la domination d'*AUCUN (DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 46). — *Il est trop juste pour que* PERSONNE *le soupçonne.* — *Partez avant que* PERSONNE *vous voie.*

N. B. Il faut veiller à ne pas introduire un *ne* avec *personne, jamais*, etc. pris positivement.

Ex. à ne pas imiter : *Sans permettre* [...] *que personne, jamais,* NE *l'y vienne faire tartir* [= vienne l'y ennuyer] (SIMONIN, *Du mouron pour les petits oiseaux*, L. P., p. 30). — *René ne croit pas qu'à Creil, personne* N'*aurait attaché énormément d'importance à la naissance d'un bébé* [...] *illégitime* (MALLET-JORIS, *Allegra*, p. 214). — *Anneaux d'or trop étroits pour qu'aucun doigt d'ici* NE *puisse s'y glisser* (ROBBE-GRILLET, *Régicide*, p. 101). — *Les plus beaux jardins / Qu'il* N'*y ait jamais eu au monde* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deux. vertu*, p. 181). — *Le médecin lui interdit de* NE *plus jamais me suivre dans mes courses* (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 102). — Contresens particulièrement choquant : °*Le seul pays* [= les Etats-Unis !] *qui* N'*ait* JAMAIS *utilisé de telles armes* [de destruction massive] *est l'accusateur lui-même...* (Dans le *Monde*, 7 févr. 2003, p. 14.) R2

L'AUXILIAIRE SEUL PREND UN SENS NÉGATIF

R1 1022 REMARQUE

Dirait-on pas... ? nous paraît ressortir à un autre phénomène : cf. § 1021, 1°.

R2 1022 REMARQUE

Parmi les omissions occasionnelles qui ne semblent pas d'origine pop. (voir *b*), il y a celle-ci, où l'auxiliaire de la négation précède de loin le verbe : °*Pas plus en 1944, au lendemain du débarquement* [...] *qu'en 1942, dans la période incertaine du conflit mondial, il a une hésitation* (Rob. ARON, *Hist. de l'épuration*, t. I, p. 341).

1022 Tendance à l'effacement de *ne*. R1

Ne étant nécessairement atone, parfois élidé, et donc faible du point de vue phonétique, les auxiliaires décrits dans les §§ 1015-1018 sont devenus les éléments les plus importants de la négation, au point d'être capables de l'exprimer à eux seuls. Lorsque la négation porte sur un verbe, l'effacement de *ne* reste limité, surtout dans la langue écrite : voir ci-dessous.

L'évolution se répercute, et avec une force plus grande encore, lorsque la négation ne s'appuie pas sur un verbe, situation où *ne* est exclu : cf. §§ 1026-1031.

a) Dans la **langue écrite** comme dans la langue parlée, couramment avec *rien* ou *pas mal*, exceptionnellement avec d'autres auxiliaires. R2

1° Avec **rien** :

L'âme, ce n'est pas grand'chose, mais cette école-là [de Senancour] *arrivait à en faire* RIEN *du tout* (J. RENARD, *Journal*, 24 sept. 1889). — Ruysbroek l'Admirable, saint Joseph de Cupertino, *par une humilité effrayante, et à force d'être* RIEN *et dépouillés, étaient happés par la divinité* (H. MICHAUX, *Ecuador*, Pl., p. 292). A1

A1 1022 AUTRES EXEMPLES
Voir § 761, *c* et H3.

Avec **rien (de) moins que** (§ 359, *a*), *ne* est généralement absent :

Ce dernier parla, en plein conseil, de RIEN MOINS QUE *d'abandonner Dortmüde* (H. DE RÉGNIER, *Bon plaisir*, p. 161). — *Les premiers résultats furent cependant* RIEN MOINS QU'*encourageants* (DORGELÈS, *Partir…*, p. 250). — *Il* [= Roosevelt] *est* RIEN MOINS QUE *sûr de la rénovation de notre régime* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 293). — *Mme de Gondi le menaçait de* RIEN DE MOINS QUE *de « le charger devant Dieu de tout le bien qu'elle manquerait à faire* […] » (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Égl. des temps class., t. I, p. 18). — *La conduite de Naundorff à la prison était* RIEN DE MOINS QUE *suspecte* (M. GARÇON, *Louis XVII*, p. 317). — *Il s'agit de* RIEN DE MOINS […] QUE *de nous interroger* […] (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 12 févr. 1968, p. 4).

Rien que s'est tout à fait émancipé et a pris le sens de « seulement » dans des réalisations très diverses qui ne sont pas limitées à la langue familière R3 :

Mon sang bout / RIEN QU'*à songer au temps où* […] */ Grand diable de seize ans, j'étais en rhétorique !* (HUGO, *Contempl.*, I, 13.) — *Elle* [= la démocratie] *a fait saisir* RIEN QUE *cinq journaux* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *Un café chantant, où l'on aurait chanté* RIEN QUE *des œuvres patriotiques* (*ib.*, III, 3). — *Qui se levait la première, le matin,* RIEN QUE *pour sentir l'air froid sur sa peau nue ?* (ANOUILH, *Antigone*, p. 29.) — *Si je devais deviner* RIEN QUE *par un mot ou par un regard que je te suis odieuse comme à lui…* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, VII.) — RIEN QUE *d'après sa photographie, j'avais jugé…* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XIV.) — RIEN QUE *le silence répond* (BARRÈS, *Union sacrée*, p. 154). R4

R3 1022 REMARQUE
Dans certains cas, la présence du *ne* fait l'effet d'une anomalie aujourd'hui : *Difficultés sans cesse renaissantes d'un livre, que* RIEN QUE *l'invention* N'*alimente* (GIDE, *Journal*, cit. Martin, *Le mot* rien *et ses concurrents en fr.*, p. 156).
Si *rien* et *que* sont séparés, le *ne* reparaît naturellement : *Il n'a entrepris* RIEN *depuis Venise* QUE *cette stèle absurde* (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 797). Et la construction retrouve son aspect littéraire, qui aurait été absent aussi dans *Il n'a* RIEN *entrepris depuis Venise* QUE…

R4 1022 REMARQUE
Le figement de *rien que* apparaît aussi dans le fait que, dans plusieurs de ces ex., la place occupée par *rien* perd son caractère littéraire (cf. § 300, *d*, 1°).

2° Avec **pas mal** adverbe de degré (§ 992), *pas mal de* déterminant (§ 626, *a*), *pas mal* pronom (§ 736, *b*) R5 :

Courte réponse qui contenait PAS MAL *de dédain* (FROMENTIN, *Domin.*, VI). — *Quand on est déjà* PAS MAL *avancé dans la vie* (LOTI, *Roman d'un enfant*, XLIX). — *Nous avons avalé* PAS MAL *de poussière* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 168). — *J'ai aujourd'hui* PAS MAL *de confidences à te faire* (GIRAUDOUX, *Siegfried et le Limousin*, p. 31). — *Ma toilette avait dispersé* PAS MAL *d'objets autour de moi* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 158). — *Et puis on s'en moquait* PAS MAL (HERMANT, *Grands bourgeois*, VII). — *Il reste encore* PAS MAL *de chemin à faire* (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 206). — *Ce n'est peut-être pas tout à fait un miracle, mais ça y ressemble déjà* PAS MAL (BERNANOS, *Liberté, pour quoi faire ?* p. 263). — *Cette personne a* PAS MAL *de petits côtés* (*Ac.* 1932, s. v. *côté*). Mais cet emploi n'était pas prévu à l'article *mal*. En 2000, il l'est explicitement, comme fam. R6, avec la définition « en assez grande quantité, beaucoup » et l'ex. *J'ai relevé* PAS MAL *d'erreurs dans cette traduction*. L'article précise : « dans une phrase affirmative ». En effet, *pas mal* construit avec *ne* est devenu désuet : *Le petit meuble* NE *contenait* PAS MAL *de provisions* (HÉRIAT, *Grilles d'or*, XII). A2 R7

R5 1022 REMARQUE
Ne accompagne régulièrement *pas mal* quand *mal* a sa valeur première : *Luce* NE *travaille* PAS MAL. *Je* NE *me sens* PAS MAL. *Cette fille* N'*est* PAS MAL.

R6 1022 REMARQUE
Cette réserve est dépassée : beaucoup de nos ex. ne viennent pas de conversations.

A2 1022 AUTRES EXEMPLES
Voir § 992.

R7 1022 REMARQUE
Pas mal se comporte donc comme *beaucoup* ou *peu*. Comme ceux-ci, il n'est pas impossible de l'employer dans une phrase négative, mais celle-ci comporte alors un autre auxiliaire de négation : ex. d'ARAGON au § 1019, *d*, 1°.

3° Avec **pas moins de, pas loin de** (« presque »), qui sont en voie de figement :

PAS MOINS *de quatre pages sont nécessaires* (Ph. BERTAULT, *Balzac*, cit. Hanse). — *Il a* PAS LOIN *de quinze ans* (ARAGON, *Beaux quartiers*, III, 8).

4° Cas plus occasionnels.

Avec **nul**, malgré la justification étymologique (cf. § 740, H1), l'absence de *ne* reste exceptionnelle H1 :

Attendez-vous / À des milliards de prodiges / Qui n'ont fait naître aucune fable / NUL *les ayant imaginés* (APOLLIN., *Calligr.*, Collines). — *Ordre que toutes les portes s'ouvrent et que* NULLE *présence inutile vous importune* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, cit. Damourette-Pichon, § 2931). — ***Nulle part,*** devenu l'équivalent négatif de *quelque part*, ne s'emploie pas seulement sans *ne* quand la présence de *ne* est impossible (cf. §§ 1028, *c* ; 1030, *a* et *b*, 2°) ; on le trouve parfois sans *ne*, alors qu'il est en rapport avec un verbe : *Personne ne savait rien de ce grammairien un peu louche, qui semblait surgi de* NULLE PART (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 261). — *C'était bien son œuvre, cette route qui surgissait de* NULLE PART (GARY, cit. D. Gaatone, p. 157, avec deux autres ex.). R8

H1 1022 HISTORIQUE
Quand *nul* est adjectif dans le sens « sans valeur », il s'emploie sans *ne*, dès la 1re attestation (d'ailleurs isolée, le sens ne s'est répandu qu'au XVIe siècle) : *Li louwages* [= la location] *est* NUS (*Livre Roisin*, coutumier lillois de 1292). — Le *ne* est donc surprenant dans ce passage de PASCAL : *La grandeur de la sagesse, qui* N'*est* NULLE *sinon de Dieu, est invisible aux charnels* (*Pensées*, p. 278).

R8 1022 REMARQUE
Cela permet ce jeu subtil : *Il* NE *va* NULLE PART, *il va* NULLE PART (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 45), à propos de quelqu'un pour qui la question « Où allez-vous ? » est « hors de propos ».

Avec **aucun**, ce n'est pas moins exceptionnel, et la justification historique manque :

*Stanislas et André ont constamment laissé cette question de côté, affectant de la négliger, de la considérer d'*AUCUNE *importance* (DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 19). — Comp. avec **pas un** : *C'est tout autre chose de faire marcher neuf personnages* [...] *en sorte que* PAS UN *de leurs mouvements concertés soit inutile* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 25 nov. 1950). — Autres ex., voir § 743, *c*.

b) Dans la **langue parlée**, surtout familière, le *ne* disparaît avec des fréquences variables : presque systématiquement au Canada fr., souvent à Paris et dans le Berry, beaucoup moins en Lorraine et en Wallonie. **H2**

En dehors des cas envisagés dans le *a*, ce phénomène ne se manifeste dans l'écrit que pour rendre l'oral : *Sacré moutard ! Si j'avais* PAS *été penchée, je t'aurais joliment foutu mon pied au cul !* [dit une vieille bousculée par un titi] (HUGO, *Choses vues*, 17 déc. 1846.) — *C'est* PAS *rigolo. Elle tremblait encore. C'était* PAS *ordinaire. Ce n'est pas une aventure ordinaire de perdre un garçon de douze ans* (PÉGUY, *Myst. de la char. de J. d'Arc*, p. 141). [Rem. la différence entre les paroles et le commentaire.] — *C'est* PAS *facile* (A. MAILLET, conférence prononcée au Parlement d'Ottawa, dans *Vie Richelieu*, printemps-été 1996, p. 7). Les ex. abondent dans les dialogues des romans du XXe s., ainsi que chez certains chansonniers (mais sans constance). — Avec d'autres auxiliaires que *pas* : *Je t'ai* JAMAIS *trompé* [dit une paysanne] (MAUPASS., C., Fermier). — PERSONNE *voulait plus le voir* (PÉGUY, *op. cit.*, p. 139). Etc.

On observe que, chez beaucoup de locuteurs, il y alternance de formes sans *ne* et de formes avec *ne* (voir, par ex., D. François, p. 695). En particulier, lorsqu'un locuteur veut insister ou lorsqu'il répète une phrase mal comprise, il réintroduit le *ne*, faisant même entendre le *e* muet : *Je ne veux pas* [ʒə nə vø pᴀ]. **R9**

Ne peut tomber aussi avec un impératif. D'ordinaire, le pronom personnel complément garde la place qu'il a normalement avec un impératif négatif : VOUS *grattez pas* [= n'essayez pas] *de leur trouver ci... de leur trouver ça...* (CÉLINE, *D'un château l'autre*, Pl., p. 7.). — Là où la réduction de *ne ... pas* à *pas* est systématique (au Canada notamment, plur rarement ailleurs), cela entraîne la postposition du pronom, comme avec un impératif non négatif : *Vas-*Y *pas*, au lieu de *N'*Y *va pas* (dans ce cas-ci, la forme du verbe se trouve aussi modifiée). Cf. § 682, *a*. **R10**

La suppression du *ne* peut se produire aussi avec *que* : °*Les dames s'occupent* QUE *du sérieux* (CÉLINE, *D'un château l'autre*, Pl., p. 3). — Devenu synonyme de *seulement*, il porte parfois, contrairement à l'usage normal (§ 1018), sur le sujet précédant le verbe : °QUE *Pierre veut venir* (dans GAATONE, art. cit. au § 976, p. 104), et, dans le fr. pop. de l'Auvergne, sur le verbe lui-même : °*J'arrive* QUE (ex. oral, cit. Damourette-Pichon, § 2381) = Je ne fais que d'arriver. Voir Rézeau, pp. 844-845.

N. B. Il faut se garder d'omettre, dans l'écriture, *n'* **après on,** dans des phrases telles que : *On* N'*est pas plus aimable.* **H3** Pour se rendre compte de la nécessité de mettre *n'*, il suffit de substituer à *on* un autre sujet, non terminé par *n*, par ex. *l'homme* (ou *je, il*, etc.) : *L'homme n'est pas plus aimable.*

H2 1022 HISTORIQUE

L'omission de *ne* apparaît sporadiquement dans des textes des XVe et XVIe s. : *Vous commande* [...] *qu'il saiche* RIENS *de nos fais* (*Cent nouv. nouv.*). — *Le veu que vous feistes* [...] *de* POINT *coucher avec vostre femme* (*ib.*, ex. cité comme le précédent dans Martin-Wilmet, § 29, avec d'autres ex.). — JAMAIS *l'ennuy, le travail soucieux, / Tant soit-il peu, donne trève à mes yeux* (BELLEAU, cit. Huguet, s. v. *jamais*, avec d'autres ex.). — *On luy avait* POINT *fait faire de service* (NIC. DE TROYES, cit. Brunot, *Hist.*, t. II, p. 472, avec d'autres ex.). — Ex. nombreux dans les paroles de LOUIS XIV enfant relevées par son médecin : cf. Jean Héroard, *Journal*, t. I, p. 200. — LA F. omet deux fois *ne* avec le même verbe dans des lettres : ⁺*Elles me touchent* PAS *tant que* [...] (Pl., t. II, p. 528). ⁺*Bois, champs, ruisseaux* [...] *me touchent guère* (*ib.*, p. 625). L'éditeur, P. Clarac, se refuse à y voir de simples accidents. — Inadvertance à coup sûr : *La volonté fait* JAMAIS *la moindre demarche que vers cet object* (PASCAL, *Pens.*, p. 216.), car *La volonté* remplace dans le manuscrit *On ne* biffé.

R9 1022 REMARQUE

Voir l'ex. de QUENEAU au § 29, *b*, 4°, N. B. — Comp. aussi l'hypercorrectisme °*Si je n'étais que toi* pour *Si j'étais que toi* (cf. § 245, a).

R10 1022 REMARQUE

Par un phénomène curieux, dans la langue pop. ou très fam., la phrase négative °*T'occupe* (parfois aussi °*T'inquiète*) est dépourvue de tout mot négatif.

C'est une réduction de type argotique (cf. § 188, *b*) de *T'occupe pas de ça*. Ex. : A. SARRAZIN, *Astragale*, L. P., p. 128.

H3 1022 HISTORIQUE

Cette omission après *on* était fréquente chez Mme DE SÉV. Elle se trouve trois fois dans une lettre du 5 nov. 1684 : *On la sent quelque fois sy peu que cest come sy on en avoit pas* (corrigé dans la Pl.). Etc.

NE EXPLÉTIF

1023 **Définition.**

Lorsque le locuteur sent dans le contexte une idée de négation, il introduit parfois dans les propositions conjonctives **R1** un ***ne*** que l'on appelle **explétif**, à la fois parce qu'il peut toujours être omis et parce qu'il ne correspond pas à une négation objective. **R2** Ce *ne* est donc facultatif, même si les grammairiens ont essayé de rendre son emploi plus rigide.

Dans une phrase comme *Je crains qu'on* NE *me trompe*, la pensée s'arrête sur l'idée de *n'être pas trompé.* **H1** De même, *Avant que Louis* NE *parte* implique l'idée que *Louis n'est pas* (ou *pas encore*) *parti*. — On a là quelque chose d'assez spontané, comme le prouve sa présence dans les dialectes (voir par ex., pour le wallon, Remacle, t. II, pp. 261-263), et aussi dans des langues fort diverses. — Le *ne* explétif a reçu des noms variés : redondant, modal (Brunot, *Pensée*, p. 525), abusif (Vendryes, dans le *Bulletin de la Soc. de linguist. de Paris*, 1950), etc.

R1 1023 REMARQUE

Ne explétif accompagne très rarement aujourd'hui un infinitif (en dehors du cas où *ne* est amené abusivement par un mot pseudo-négatif : § 1021, N. B.) : °*L'homme* [...] *ne pouvait observer sa propre existence, à moins de* NE *feindre d'abord l'indifférence* (M. LEBRUN, trad. de : W. Allen, *Destins tordus*, p. 10). [Il n'en était pas de même au XVIe s. : cf. Damourette-Pichon, § 2192.] — Comp. aussi § 1024, H6.

R2 1023 REMARQUE

Comp. certains emplois de *ni*, § 1087, *b*, 2°.

H1 1023 HISTORIQUE

Comp. avec le latin, où la proposition qui suivait les verbes exprimant la crainte commençait par la particule négative *ne* : *Timeo* NE *hostis ueniat* « Je crains que l'ennemi *ne* vienne ». *Ne* subsistait si la proposition dépendante était négative : *Timeo* NE *socius non ueniat* « Je crains que notre allié ne vienne pas ».

N. B. 1. *Ne ... pas* (ou *point*) explétif est aujourd'hui une inadvertance : °*Méfions-nous qu'ils* NE *renferment* PAS *d'autres Busch* (BAINVILLE, *Allemagne*, t. I, p. 26). — °*Empêcher* [...] *que les unes* NE *dévorent* PAS *les autres* (IONESCO, dans le *Figaro*, 3 août 1974). H2

2. Il arrive que le *ne* explétif soit employé en même temps qu'un auxiliaire pris dans un sens positif (cf. § 1021) : cf. § 1024, R7, R8 et R11. Cela crée des risques de confusion avec le *ne* proprement négatif. — Phénomène inverse § 1024, R1 et R2 (*ne* au lieu de *ne ... pas*).

3. Dans une phrase comme *Tu ne sortiras pas que tu* N'*aies demandé pardon*, le *ne* n'est pas explétif et ne peut être supprimé. Cf. § 1013, *e*. Il en va de même pour *Je n'aurai pas de cesse qu'il* NE *s'en aille* (cf. § 1013, *e*) et pour *Il n'y a pas jusqu'à mon père qui* NE *soit énervé* (§ 1117, *b*, 2°).

H2 1023 **HISTORIQUE**

Cela se trouvait assez souvent aux XVIe et XVIIe s. : *Vous m'avez deffendu que je* N'*eusse* POINT *de chambrière* (DES PÉRIERS, *Récréations et joyeux devis*, XXXIV). — *Ce furent ces presens qui empêcherent qu'elle* NE *receut* POINT *sa Lettre* (J. DE PRÉCHAC, *Illustre Parisienne*, S. T. F. M., p. 34). — Voir aussi H3.

1024 Les divers cas.

a) Souvent, dans les propositions dépendant d'un verbe ou d'un nom qui expriment **la crainte** et qui sont construits sans négation. H1

Je tremblais que le moindre mouvement NE *prévînt notre rencontre* (B. CONSTANT, *Ad.*, II). — *Je craignis que mes soins* NE *fussent mauvais* (FRANCE, *Étui de nacre*, p. 174). — *Il vivait dans l'épouvante que la vieille dame* NE *fît flamber la maison de bois* (ID., *Orme du mail*, XII). — *De peur qu'il* N'*y mette obstacle* (*Ac.* 1935). — *Crainte que* [...] *vous* NE *repristissiez vos esprits* (MONTHERL., *Célibat.*, p. 169). — *J'ai peur que* [...] *ce* NE *soit contre-indiqué de le déranger* (VIAN, *Écume des jours*, LXIV). — Parfois après *s'inquiéter, inquiet* : *Guy Delage s'est inquiété que ses daurades* NE *le quittent* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 8 févr. 1995). — *Inquiets que tout* NE *sautât* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 278). — Et même après *s'attendre à ce que*, qui n'implique pas normalement l'idée de crainte : °*On s'attend d'un moment à l'autre à ce que M. le marquis* NE *passe* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 588).

Ex. sans *ne* : *Il avait peur que Colette les entendît* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 33). — *Craignant que la jalousie le rendît injuste et méchant* (FRANCE, *Balthasar*, p. 241). — *Il appréhendait* [...] *que sa supercherie fût découverte* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 117). — *Le vieillard comptait les revues, comme s'il craignait que son neveu en eût volé une* (MONTHERL., *op. cit.*, p. 22). — *Sans doute pourrais-je craindre que tu déchires cette lettre* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, p. 18). — *De crainte qu'une dame de ses amies* [...] *vînt la surprendre* (*ib.*, p. 5). — *De peur que le cri les éveille* (GIDE, *Voy. d'Urien*, p. 32). — *Elle semblait redouter que je la quittasse* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1148). — *Vous craignez que la « Ville éternelle » vous semble désormais bien vide* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 86). — Je crains qu'il vienne *ou, mieux, avec un* ne *explétif*, Je crains qu'il NE vienne (*Ac.* 2001). A1

Si le verbe de crainte est accompagné d'une négation, il ne faut pas de *ne* : *Je ne crains pas qu'il se trompe*. Le *ne* est possible pourtant si le verbe de crainte est à la fois interrogatif et négatif : *Ne craignez-vous pas qu'il* NE *vienne ?... qu'il vienne ?* (LITTRÉ.) — *Tu ne crains pas qu'il* N'*envoie des échos aux journaux ?* (PAGNOL, *Topaze*, III, 3.)

Dans tous les cas, on met la négation complète s'il y a vraiment négation R1 dans la proposition conjonctive, c'est-à-dire s'il s'agit d'un effet que l'on craint (ou que l'on ne craint pas) de voir *ne pas* se produire : *Je crains que vous* NE *soyez* PAS *juste envers ces messieurs* (MAURIAC, *Asmodée*, I, 4). — *Je ne crains pas que ce sujet* N'*aboutisse* PAS.

b) Facultativement, après ***éviter que, empêcher que.*** R2

Il évitait qu'elle NE *le touchât* (ZOLA, *Bête hum.*, VIII). — *Il empêche* [...] *que la transformation active* NE *s'effectue* (J. DUBOIS, *Gramm. struct. du fr.*, Phrase, p. 41). — *Peut-elle empêcher qu'on* NE *chante sous ses croisées ?* (MUSSET, *Caprices de Mar.*, I, 8.) — *Tout cela n'empêche pas que je* N'*aie faim et que je* NE *commence à sentir la petite fraîcheur de cette nuit de décembre* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 90). — *Si des circonstances* [...] *ont empêché que la faculté de langage* NE *se résolve en langue* (HAGÈGE, *Halte à la mort des langues*, p. 17).

Ex. sans *ne* : *Je m'efforcerai à l'avenir d'éviter que se reproduise un tel empiètement* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 117). — *Helvius* [...] *empêchera qu'on leur fasse aucun mal* (FRANCE, *Balthasar*, p. 111). — *Rien n'empêche qu'ils soient aussi nombreux qu'on le voudra* (CLAUDEL, *Présence et prophétie*, p. 279). — *Mais la main empêchait qu'on vît la bague* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 186). —

H1 1024 **HISTORIQUE**

Ne apparaît très tôt en fr. : *Mult criem que* NE *t'em perde* [= je crains fort de te perdre à cause de cela] (*Alexis*, 60). Il était facultatif, comme encore à l'époque classique : *Je crains qu'un songe* NE *m'abuse* (RAC., *Phèdre*, II, 2). — +*Je crains pour vous qu'un Romain vous écoute* (CORN., *Nicom.*, I, 2). *Soupçonner* a pu être considéré comme un équivalent de *craindre* : +*Je commence à soupçonner qu'il* N'*ait un mérite importun* (LA BR., VIII, 39). MÉRIMÉE écrivait encore : *J'étais tenté de croire qu'il s'agissait d'une tête à couper, et j'avais quelques soupçons que cette gorge* NE *fût la mienne* (*Carmen*, II).

A1 1024 **AUTRES EXEMPLES**

Sans *ne* : BARRÈS, *Dérac.*, p. 36 ; E. ROSTAND, *Aiglon*, I, 3 ; J. RENARD, *Journal*, 21 févr. 1901 ; HERMANT, *Serge*, XIV ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 422 ; LOTI, *Prime jeunesse*, XIII ; etc.

R1 1024 **REMARQUE**

Le *ne* n'est pas explétif dans l'ex. suivant, et cela fait un fâcheux contresens : °*Ça l'a terriblement frappé. Je crains qu'il* NE *s'en remette* (QUENEAU, *Derniers jours*, XXVII). Il fallait : *qu'il* NE *s'en remette* PAS.

R2 1024 **REMARQUE**

Après *défendre que, interdire que*, il n'y a pas de *ne* explétif : *J'ai défendu que vous fissiez telle chose* (*Ac.* 1932). — *Il défend qu'on le dérange* (*Ac.* 2000). — Ex. non conforme : °*Rien n'interdit qu'un amuseur à gages* [...] *ne parvienne* [...] (CAILLOIS, dans le *Figaro litt.*, 1er mai 1948). [Cet usage a été admis jusqu'au XVIIe s. : cf. Haase, p. 261.]

Tous les efforts de la couturière n'empêchèrent pas que le grand pied de bois allât se prendre dans les barreaux (GREEN, *Malfaiteur*, p. 21). — *Tout cela n'empêcha pas que l'erreur ait eu la vie dure* (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 170). — *Rien n'empêche que vous tombiez d'accord* (ROMAINS, *Violation de frontières*, p. 204). R3

Avec **prendre garde** *que*, on peut avoir : *Prenez garde qu'on vous voie* ou *Prenez garde qu'on* NE *vous voie* ou *Prenez garde qu'on* NE *vous voie* PAS. Comp. § 1020, *c*. Ces phrases sont synonymes, mais le premier tour est rare et le troisième (où *prendre garde* signifie « veiller ») est souvent considéré comme peu correct. — Var., qui n'est pas plus orthodoxe : *Prenons garde* À CE QUE [...] *le principe de subsidiarité* NE *conduise* PAS *l'État à être dépossédé subrepticement des missions relatives à la cohésion nationale* [aurait dit le président de l'Assemblée nationale] (dans le *Monde*, 4 nov. 2002, p. 6). — Même observation pour *faire attention que*, ainsi que *Attention que*. Après *Gare que*, le *ne* explétif semble être (ou avoir été, car la construction est devenue rare) constant : *Gare qu'il* NE *faille tout recommencer !* (*Rob.*) A2

Après *prendre garde* signifiant « remarquer », la proposition se construit avec l'indicatif et sans *ne* explétif : *Prenons garde que cet esprit émeut toutes nos puissances* (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 288). — Voir aussi § 1127, *b*, 4°. H2

c) Assez souvent, dans les propositions dépendant d'un verbe exprimant **le doute** ou **la négation** (*douter, désespérer, nier, disconvenir, contester*, etc.) et construit négativement ou interrogativement ; de même après *Il n'y a pas de doute que, Il n'est pas douteux que, Nul doute que*, etc.

Il n'y a aucun doute que la sexuisemblance [= le genre grammatical] [...] NE *joue un rôle important dans cette susbtantivation* (DAMOURETTE et PICHON, § 566). — *Xavier ne doutait pas qu'il* NE *fît semblant de lire* (MAURIAC, *Agneau*, p. 13). — *On ne pouvait douter que* [...] *la porte* NE *fût de bois véritable* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 42). — *Nierez-vous que Canova et Rossini* NE *soient de grands artistes ?* (STENDHAL, *Corresp.*, t. VI, p. 125.) — *Je ne nie pas que ces interprétations* NE *soient ingénieuses* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 289). — *Il ne nous semble pas impossible que les archéologues de l'avenir* NE *regardent cette pièce comme digne de leur attention* (P. LAR., t. VI, p. 633, col. 4).

Ex. sans *ne* : *Je ne doutai pas que le nouvel appartement fût un gîte pour rire* (COLETTE, *Trois... six... neuf...*, p. 99). — *Nul doute que cette souffrance ait été à la mesure de ses forces* (BERNANOS, *Mauvais rêve*, I, 1). — *On ne pouvait douter que David fût sauvé* (GREEN, *Moïra*, p. 149). — *Il ne douta pas que l'« événement » en fût la cause* (BOSCO, *Balesta*, p. 178). — *Il n'est pas douteux que les grands États modernes aient fait* [...] *des efforts ordonnés* (DUHAMEL, *Paroles de médecin*, p. 21). — *Il n'y a pas de doute que la France, alors, ait été heureuse* (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 40). — *On ne pouvait douter* [...] *qu'elle fût un écrivain* (RINALDI, dans l'*Express*, 17 janv. 1986). — *On ne peut nier qu'un soir de novembre 1654, il* [= Pascal] *soit tombé dans une sorte de ravissement* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 157). — *Nierez-vous qu'il y ait dans votre classe un élève nommé Gigond ?* (PAGNOL, *Topaze*, I, 13.) — *Il ne niait pas que son désir fût démesuré* (MAURIAC, *Dieu et Mammon*, p. 192). — *On ne peut nier que partout la position du Portugal soit en recul* (MONTHERL., *Reine morte*, II, 1).

Lorsque les verbes de doute ou de négation sont construits sans négation et sans interrogation, il ne faut pas de *ne* : *Je doute fort que cela soit* (*Ac.* 2001). — Il n'en faut pas non plus quand la proposition n'est pas au subjonctif : *Serge ne doutait pas qu'il succomberait* (MAURIAC, *Pèlerins de Lourdes*, p. 130).

d) Très souvent, dans les **propositions corrélatives** (§§ 1129-1131) appelées par un **adverbe d'inégalité** ou par ***meilleur, moindre, pire, autre***. H3

Raphaël [...] *n'aurait pas été plus électrisé par son chef-d'œuvre que je* NE *l'étais* (CHAT., *Mém.*, II, v, 3). — *Il n'est pas plus grand que vous* N'*êtes* (HUGO, *Lég.*, XIX, 6). — *Il n'est pas plus assassin que je* NE *le fus à Reims, moi* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, IX). — *Vouloir faire les choses autrement que Dieu* NE *les a faites* (RENAN, *Eau de jouvence*, IV, 1). — *Je n'agirais pas autrement que je* NE *l'ai fait* (MONTHERL., *Démon du bien*, p. 150). — *Se désoler que les choses ne soient pas autrement qu'elles* NE *sont* (GIDE, *Journal*, 10 mai 1940). — *On ne saurait être moins que vous* NE *l'êtes, incorporée à la famille* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 44). — *Le désordre des taches et des lignes qui suggère plus qu'il* NE *le représente le fouillis*

R3 1024 REMARQUE

L'omission est surtout fréquente après *empêcher* construit avec une négation. — Après *Il n'empêche* impersonnel, *n'empêche*, la proposition à l'indicatif ne prend pas *ne* : voir les ex. du § 1126, *c*, 4°.

A2 1024 AUTRES EXEMPLES

Voir § 367, *c*.

H2 1024 HISTORIQUE

Après *garder que* « éviter que », *ne* était facultatif : *Gardez qu'avant le coup vostre dessein* N'*éclate* (RAC., *Andr.*, III, 1). — *Garde bien qu'on te voie* (CORN., *Cid*, III, 4). — *Garde que jamais elle soit informée* (CHÉNIER, *Bucol.*, Malade). — On a employé aussi *se donner (de) garde que* (cf. § 285, *b*, 4°), encore dans l'*Ac.* 1932 : *Donnez-vous garde qu'on* NE *vous attaque*, mais disparu en 2000.

H3 1024 HISTORIQUE

Le *ne* explétif est très ancien dans les propositions corrélatives amenées par un mot exprimant l'inégalité : *Li tresors est revenus, / Plus grans que il* NE *fust emblés* [= volé] (J. BODEL, *Jeu de s. Nic.*, 1393). — Il manquait assez souvent au XVIIe et au XVIIIe s., surtout après un verbe négatif : ⁺*Celle-là qui plus vaut qu'on la prise* (LA F., *Songe de Vaux*, Avertiss.). — *Jamais Père ne fust plus heureux que vous l'estes* (RAC., *Iph.*, I, 4). — ⁺*On ne peut vous aimer plus tendrement que je fais* (SÉV., 24 juillet 1657). — ⁺*Le jour est moins avancé que je croyais* (BEAUMARCHAIS, *Barb.*, I, 1). Autrefois la proposition corrélative appelée par un adverbe d'inégalité pouvait avoir la négation complète *ne ... pas* : *Vous avez plus faim que vous* NE *pensez* PAS (MOL., *Étourdi*, V, 2). — ⁺*Il faut avoir l'esprit plus libre que je* NE *l'ai* PAS (RAC., G. E. F., t. VI, p. 485). — Cet usage subsiste encore dans le fr. populaire de certaines régions (par ex. en Auvergne, au Québec). On est surpris de le trouver dans une circonstance tout à fait solennelle : °*Vous avez regardé l'œuvre d'art avec plus d'angoisse qu'il* N'*est* PAS *habituel* (DRUON, *Réponse au disc. de réc. de M. Rheims à l'Ac.*).

Quand la proposition corrélative était averbale, on employait ***non*** ou ***non pas*** : *Je creu que mes jours / Devoient plus tost finir que* NON PAS *son discours* (RÉGNIER, *Sat.*, VIII). — *Tout ce que vous m'avez dit, je l'ayme bien mieux une feinte, que* NON PAS *une vérité* (MOL., *Princ. d'Él.*, V, 2). — Au XIXe et au XXe s., cela est tantôt un archaïsme littéraire, tantôt un tour populaire : *Elle aimait mieux que le prince lui fût redevable que* NON PAS *elle redevable au prince* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). — *Ce sera plus long à réaliser que* NON *la fable d'Icare volant* (APOLLIN., *Calligr.*, Merveilles de la guerre). — *Il aurait mieux valu me la laisser ôter plutôt que* NON PAS *la gâter ainsi* [dit la servante Françoise] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 729). — *J'aimerais mieux vous voir* [...] *entourée de gens* [...] *que* NON PAS *seule dans votre jolie villa* [dit le facteur] (MARTIN DU G., *Vieille Fr.*, p. 1034). — Comp. : *Je préfère voir un serpent* [...] *que* NON PAS *tes yeux* (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 75). Voir aussi § 1079, H4.

végétal d'une jungle (Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, p. 148). R4 — Après *différemment que* (qui est assez rare) : *Jamais il ne put la voir en pensée, différemment qu'il* NE *l'avait vue la première fois* (FLAUB., cité au § 1130, *a*).

Ex. sans *ne* : *Elle nous croyait plus nombreux que nous l'étions* (CHAT., *op. cit.*, I, IX, 12). — *Huysmans, naturellement, tout autre que je pensais* (J. RENARD, *Journal*, 18 oct. 1891). — *Il agissait tout autrement qu'il eût voulu* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 236). — *Je consumerai vos trésors avec un peu plus de suite et de génie que vous le faites* (VALÉRY, *Eupalinos*, p. 125). — *Elle jeta plutôt qu'elle quitta sa robe* (BORDEAUX, *Remorqueur*, XX). — *Monsieur le Prince fut moins complaisant que le Roi l'avait espéré* (J. et J. THARAUD, *Tragédie de Ravaillac*, p. 54). — *De manière à les faire voir autrement qu'ils sont* (*Ac.* 1935, s. v. *jour*). — *Pourquoi en userait-il autrement que font les Muses ?* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 77.) — *Ils n'agiraient pas autrement que je les vois agir* (DUHAMEL, *Voy. de Patrice Périot*, p. 77). — *On ne peut pas être plus heureuse que je le suis* (CHAMSON, *Désordres*, III, 10).

Certains grammairiens considèrent que le *ne* est moins fréquent ou moins correct quand le verbe principal est négatif. Cette distinction n'est pas appuyée par l'usage actuel.

La proposition corrélative amenée par un adverbe d'**égalité** ne prend pas de *ne*, normalement, même quand cet adverbe est nié : *Votre mère n'est peut-être pas aussi malade que vous croyez* (A. DAUDET, *Jack*, t. II, p. 207). — *La vie n'est jamais romanesque autant qu'on l'imagine* (J. DE LACRETELLE, *Âme cachée*, p. 57). — *Elle n'était pas aussi libre qu'elle le disait* (HENRIOT, *Occasions perdues*, p. 128).

Cependant, on observe une tendance assez nette à introduire le *ne* dans ce cas R5 : *Il n'y a pas d'année qui ait fait autant de théories* [...] *que* N'*en a fait cette année 1832 en un seul de ses jours* (VIGNY, *Stello*, XX). — *La maison d'enfance de Fromentin n'est pas si spacieuse ni si belle qu'il* NE *nous l'a donné à lire* (HENRIOT, Introd. de : Fromentin, *Domin.*). — *La table n'est pas aussi petite que la locutrice* NE *le craignait* (DAMOURETTE-PICHON, t. VI, p. 128). — *Mais ce n'était encore rien, pas même autant que* NE *présage de pluie le vol bas des hirondelles* (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, I). — *Chacun d'eux ne trouble point tant qu'il* N'*avertit* (GIDE, *Journal*, 18 avril 1928). — *Lawrence n'est donc pas si simple qu'il* N'*apparaissait* (Cl. MAURIAC, *Malraux ou le mal du héros*, p. 114). — *Entre la cause du prolétariat et celle des femmes il n'y a pas eu une solidarité aussi immédiate que Bebel et Engels* NE *le prétendaient* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 196). — *Cette rêverie n'est pas* [...] *si vaine ou si puérile qu'elle* NE *tend parfois à m'apparaître* (J. BOREL, *Retour*, p. 120). — *Les conflits dits linguistiques ne sont pas aussi irréalistes* [...] *que* NE *le pensent ceux qui n'en considèrent que les enjeux économiques* (BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, p. 40).

e) Facultativement, dans la proposition amenée par ***s'en falloir***. R6

Il s'en faut de beaucoup que la somme entière N'*y soit* (*Ac.* 1932). — *Peu s'en fallut qu'il* NE *fût expulsé* (*Ac.* 2000, comme littéraire). — *Peu s'en faut que la tempête* NE *les engloutisse* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, III, 5). — *Il s'en est fallu de peu, ce soir-là, que je* NE *me misse à genoux* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVIII). — *Il s'en fallut de bien peu que je* NE *renonçasse à la littérature* (SARTRE, *Mots*, pp. 178-179). — *Peu s'en fallut qu'un pape* NE *le nommât cardinal* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *Arétin*).

Ex. sans *ne* : *Il s'en faut de beaucoup que leur nombre soit complet* (*Ac.* 1932). — *Il s'en est fallu de quelques points qu'il fût reçu* (*Ac.* 2000 [qui ne semble pas moins littéraire que l'ex. donné dans la 1re série]). — *Il s'en faut bien que leur effort ait été complètement perdu* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. XIV). — *Il s'en fallait que leur goût fût excellent* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VI, p. 37). — *Peu s'en fallut qu'il s'y laissât prendre* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Mouton). — *Il s'en faut de cinq ans qu'elle ait roulé dans le panier* (SARTRE, *op. cit.*, p. 167).

On met la négation complète s'il s'agit d'un fait sur le point de ne pas se produire : *Peu s'en fallait qu'elle* NE *crût* PAS *à cette mort, qu'elle ne soupçonnât du mystère dans cette disparition* (CHAT., *Mém.*, II, V, 6). [On a *ne* seul dans la 2e proposition, où il s'agit d'un fait sur le point de se produire.] R7

Quand la proposition est introduite par *pour que* (tour ignoré de la plupart des dict.), on la trouve aussi avec ou sans *ne* : *Il s'en fallait de peu pour que le château* NE *tombât entre les mains de l'ennemi d'un jour à l'autre* (R. DE CECCATTY et R. NAKAMURA, trad. de : Tanizaki, *Vie secrète du seigneur de Musashi*, p. 91). — *Il s'en fallait de sept à huit cents piastres pour qu'à eux deux Franz et Albert puissent réunir la somme demandée* (Al. DUMAS, cit. *Trésor*, s. v. *falloir*). — *Il s'en fallait de peu, ce matin-là, pour qu'un homme vive ou meure* (SIMENON, *Maigret à New-York*, IV).

R4 1024 **REMARQUE**

En même temps qu'un auxiliaire de la négation employé positivement (§ 1021) : *Il en savait plus à ce sujet que* N'*en apprendront* JAMAIS *les peuples ni leurs ministres* (FRANCE, *Anneau d'améth.*, p. 267). [Voir déjà : *Je pars plus amoureux que je* NE *fus* JAMAIS (RAC., *Bérén.*, I, 4).]

R5 1024 **REMARQUE**

Le *ne* est beaucoup plus rare si l'égalité n'est pas niée : *La perte d'un sens ajoute autant de beauté au monde que ne fait son acquisition* [à propos d'un sourd] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 77). La présence d'un nom de sens négatif (*perte*, opposé à *acquisition*) a-t-elle joué un rôle ?

R6 1024 **REMARQUE**

Après *il s'en manque que* aussi, *ne* est facultatif : voir § 315, R9.

R7 1024 **REMARQUE**

Dans cet ex. *ne* est mis pour *ne ... pas*, et cela est fâcheux : °*Quand enfin Adrienne parut, il s'en fallut peu qu'il* NE *le vît : tout dansait devant ses yeux* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 405).

f) Souvent, après ***Il tient à... que, il dépend de... que,*** si ces verbes sont pris négativement ou interrogativement :

Il n'a tenu à rien que je NE *reprisse le chemin de Falan* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 34). — *Il n'avait tenu qu'à un fil qu'elle* NE *répondît : la guerre* (GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, II).

Sans *ne* : *Il ne tiendrait pas à eux qu'il reste au monde des malheureux* (GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 26 avril 1947).

Si ces verbes sont construits sans négation et sans interrogation, on ne met pas de *ne* ou on met la négation complète, selon le sens : *Il tient à moi que cela se fasse, que cela* NE *se fasse* PAS (LITTRÉ).

g) Après certaines locutions conjonctives.

1° Facultativement, après la locution conjonctive ***avant que.*** H4

Je les [= des vers] *admire avant qu'ils* NE *soient écrits* (VIGNY, *Cinq-Mars*, XX). — *Elle parvint à rentrer dans la cuisine quelques moment avant qu'Orso* NE *parût* (MÉRIMÉE, *Colomba*, XVI). — *Avant que ton cœur* NE *se blase, / À la gloire de Dieu rallume ton extase* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Rebelle). — *Il ne faut pas chômer les fêtes avant qu'elles* NE *soient venues* (prov., cit. Littré, s. v. *chômer*). — *La vue de la petite madeleine ne m'avait rien rappelé avant que je* N'*y eusse goûté* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 47). — *J'ai fait la parade, avant que le vrai spectacle* NE *commence* (GIDE, *Journal*, 25 sept. 1913). — *Il existait un monde où l'artiste trouve avant qu'il* NE *cherche* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 49). — *Dieu l'a visité et occupé avant qu'il* NE *fût détaché* (MAURIAC, *Agneau*, p. 122). — *Avant qu'il* N'*eût bougé, une mine sauta* (MALRAUX, *Voie royale*, IV, 4). — *On se rend mal compte de ce que la mort emporte avant qu'elle* NE *soit là* (H. BAZIN, *Qui j'ose aimer*, XX). — *E. Richter, Miss M. K. Pope l'avaient adopté avant que P. Fouché* N'*en ait tiré les implications* (R.-L. WAGNER, *Grammaire fr.*, t. I, p. 96). — *Achetons cette voiture avant que son prix* N'*augmente* (*Ac.* 2001). R8

Ex. sans *ne* : *Donc l'épopée échoue avant qu'elle commence* (HUGO, *Châtim.*, VII, II, 4). — *Avant qu'elle se mariât, elle avait cru avoir de l'amour* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 5). — *Nous dûmes patienter presque trois heures d'horloge avant que les officiers* [...] *daignassent se déranger* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, I). — *Elle cueillit* [...] *un dernier chrysanthème et le lui donna avant qu'il fût reparti* (PROUST, *op. cit.*, p. 219). — *Il redoutait de dire le mot qui finirait l'histoire avant qu'elle fût commencée* (MAURIAC, *op. cit.*, p. 23). — *Le tableau* [...] *est l'aboutissement d'une analyse et d'une enquête qui avaient commencé près de vingt ans avant que le premier tome de l'*Essai de Grammaire *parût* (R.-L. WAGNER, *op. cit.*, p. 27). — *Je rentrerai avant que la nuit soit tombée* (*Ac.* 2001).

On a souvent tenté de mettre une nuance entre les deux constructions : le *ne* s'introduirait « toutes les fois qu'il y a du doute sur la réalité de l'action » exprimée dans la proposition (Girault-Duvivier) ; — lorsqu'on « insiste sur la durée qui s'est écoulée avant l'intervention du fait nouveau » et lorsque « ce fait nouveau met fin à l'état de fait antérieur » (Damourette-Pichon, § 115 ; voir aussi § 2207) ; — « lorsque l'antériorité de l'action principale [...] est donnée comme voulue » (Wartburg-Zumthor, § 54). — Voir aussi Le Bidois, § 1415 ; Boulenger et Thérive, *Soirées du Grammaire-Club*, 1924, pp. 256-257 ; etc. — Même si certains usagers sentent des nuances de ce genre, elles n'ont aucun caractère général.

Sans doute par analogie avec *avant que*, quelques auteurs mettent un *ne* explétif après ***jusqu'à ce que*** : *Jusqu'à ce que le bagout de mon précepteur et deux coupes de champagne* NE *me remettent en selle, j'en perdrais la parole* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 190). H5 R9

La même analogie explique °***en attendant que*** ... *ne* : *Il devrait creuser encore pour d'autres corps en attendant qu'un nouvel enterreur venu le remplacer* NE *se mette à creuser pour lui* (B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 158). — Autre ex. : KRISTEVA, dans *Samuel Beckett*, Cahiers de l'Herne, p. 252.

2° Souvent, après ***à moins que*** (comp. § 1023, R1). H6

Et c'est la Mort, à moins que ce NE *soit le Roi* (HUGO, *Lég.*, XXVI). — *Il se peut que l'on pleure, à moins que l'on* NE *rie* (MUSSET, *Prem. poés.*, Pl., p. 152). — *À moins qu'ils* NE *s'amendent, on sévit contre les criminels* (ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* p. 329).

Ex. sans *ne* : *La commission que je compte prélever sur la fortune du fiancé – à moins qu'il me plaise réclamer ce droit de courtage sur le capital de la jeune fille ?*

H4 1024 HISTORIQUE

Ne après *avant que* et ses synonymes est ancien : *Por coi avés* AINS *salué / Gavain* QUE *vos* N'*avés fait moi* (1re contin. de *Perceval*, L 4282-4283). Il reste assez rare jusqu'au XVIIIe s., mais, à partir de ce moment, il est attesté chez des auteurs importants : MONTESQ., *L. pers.*, CXXX ; MARIV., *Épreuve*, I ; DID., *Neveu de Rameau*, p. 90 ; BUFFON, cit. Littré ; SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 70 ; etc.

R8 1024 REMARQUE

Il n'est pas conseillé d'utiliser le *ne* explétif en même temps qu'un auxiliaire de négation pris dans un sens positif (§ 1021) : *Courons chez Camusot avant que* PERSONNE NE *puisse nous rencontrer* (BALZAC, *Cabinet des estampes*, Pl., p. 445). [Autre ex. de BALZAC § 756, a.] Cf. § 1023, N. B. 2.

H5 1024 HISTORIQUE

Un *ne* après *jusqu'à ce que* se lit déjà chez BUFFON : cf. Brunot, *Hist.* t. VI, p.1867.

R9 1024 REMARQUE

Comp., § 1136, H2, un ex. de GHELDERODE, dans lequel *tant que* semble signifier « jusqu'à ce que ».

H6 1024 HISTORIQUE

La locution *à moins que* date du XVIIe s. À cette époque, *ne* manquait plus souvent qu'aujourd'hui : °*Et lui permettre accès en qualité d'amant, / À moins qu'à vos projets un plein effet réponde, / Ce serait trop donner à discourir au monde* (CORN., *Ment.*, II, 1). — *La maistresse ne peut abuser vôtre foy, / À moins que la suivante en fasse autant pour moy* (MOL., *Dépit am.*, I, 1). — Ex. avec *ne* : *Car que faire en un giste, à moins que l'on* NE *songe* (LA F., *F.*, II, 14).

(MAUPASS., C., Lettre.) — *Son érudition était prodigieuse, sa sensibilité, universelle – à moins qu'elle me jetât de la poudre aux yeux* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VI). R10 — *Impossible de s'évader, cette fois, à moins que l'instituteur ait maintenu son refus* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 87). A3

Le sens varie selon que l'on met *ne* ou la négation complète : *À moins que l'on* NE *dise…* = sauf si on disait… ; *à moins que l'on* NE *dise* PAS… = sauf si on ne disait pas… R11

3° Assez souvent, après la locution ***sans que***, lorsqu'elle dépend d'un verbe construit avec négation. H7

Onde sans cesse émue / Où l'on ne jette rien sans que tout NE *remue !* (HUGO, *Hern.*, IV, 2.) — *Je ne saurais te dire un mot de près* […] *sans qu'un grand sabre crochu* NE *s'embarrasse dans mes jambes* (MUSSET, *Chandelier*, I, 1). — *Je n'ai jamais causé avec un Italien sans que la conversation* NE *tournât de suite à la politique* (TAINE, *Voy. en It.*, t. I, p. 355). — *Il ne se tue pas un cochon dans la paroisse sans que je* N'*en aie ma part* (MAURIAC, *Agneau*, p. 195). — *Il ne se passe pas de semaine sans qu'un universitaire à la page* NE *parte en guerre contre la littérature antérieure à notre temps* (GAXOTTE, dans le *Figaro*, 15-16 avril 1972). A4

On trouve aussi *ne* quand la proposition contient un terme ordinairement auxiliaire de la négation mais positif en l'occurrence (cf. § 1021) : *On voudrait l'avoir chérie petite fille* […] *sans que d'autres aient eu ses caresses, sans qu'aucun autre* NE *l'ait possédée, ni aimée, ni touchée, ni vue* (LOTI, *Aziyadé*, III, 60). [Remarquez l'absence de *ne* dans la 1re propos.] — *Certains personnages* […] *disparaissaient sans que l'on* N'*en entende* PLUS *parler le moins du monde* (FAGUET, introduction de : Tolstoï, *Anna Karénine*, Nelson). — *Elle entrait au salon sans qu'aucun craquement* N'*eût annoncé sa venue* (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 100). — *Des semaines peuvent s'écouler, sans que personne* N'*y passe* (SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, p. 325). — *Sans que rien entre nous* N'*eût été dit, je me redressai* (DANIEL-ROPS, *Mort, où est ta victoire ?* p. 262). — *La journée s'écoulait sans que personne* NE *vînt* (TROYAT, *Faux jour*, pp. 157-158). — *Le port sarrasin y était fidèlement reproduit, sans que rien* NE *trahisse sa noblesse précieuse* (LANOUX, *Commandant Watrin*, II, 5). — *Des choses pareilles arrivaient tous les jours, sans que nul* NE *songeât à s'en scandaliser* (M. BRION, *Laurent le Magnifique*, p. 226). A5 — Malgré toutes ces références, il est fâcheux, pour la clarté de la communication, que le *ne* explétif puisse être confondu avec le *ne* vraiment négatif : cf. § 1023, N. B. 2.

Phénomène analogue, avec *ni* dans la proposition (cf. § 1085, *b*, 4°) : *Sans que mon beau-frère ni ma sœur* N'*eussent articulé un seul mot* […] *et* NE *se fussent départis de leur gravité, Mgr Durand prit la parole* (HERMANT, *Discorde*, p. 194). — *Les années se sont succédé* […] *sans qu'Ingrid ni Rigaud* NE *m'occupent particulièrement l'esprit* (MODIANO, *Voy. de noces*, p. 22).

On trouve même *ne* alors que la proposition ne dépend pas d'un verbe construit négativement : *Le lieutenant répondit militairement au salut sans qu'un muscle de sa figure* NE *bougeât* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. III, p. 61). — *Les portes restent béantes sans que* NE *se lise sur ses traits cette crispation* […] (MORAND, *Papiers d'identité*, p. 160). — *Il eût souhaité* […] *d'être respecté, honoré, et s'il eût été possible, sans que cela* NE *lui coûtât trop cher, aimé* (BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, p. 89). — *Il se passait une semaine entière sans que le camion* NE *vienne au camp* (LE CLEZIO, *Étoile errante*, p. 263). — *Le plus ardu sera de garder cette écervelée en votre pouvoir, sans que les siens* NE *poussent des cris* (CHAMSON, *Superbe*, p. 404). — Parfois, quoique le verbe dont dépend la proposition ne soit pas formellement négatif, l'idée de l'auteur équivaut à une négation : *La vapeur du tabac vous sort-elle du nez / Sans qu'un voisin* NE *crie au feu de cheminée ?* (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 4.) — *M'est-il possible d'en jouir sans qu'une de mes pensées* NE *s'oriente,* NE *s'élève et* NE *dise* […] (BARRÈS, *Voy. de Sparte*, p. 257). — *Peu de jours se passaient sans que Paris, épouvanté,* N'*apprît quelque meurtre mystérieux* (FRANCE, *Révolte des anges*, p. 31).

L'Acad., dans une « mise en garde » du 17 février 1966, déclare que « *sans que* doit se construire sans négation, même s'il est suivi d'un mot comme *aucun*, *personne* ou *rien*, qui ont dans ces phrases un sens positif ». — D'une façon générale, *ne* explétif après *sans que* est souvent blâmé parce que *sans* est négatif à lui seul. Mais l'usage littéraire, même celui des académiciens, n'est guère sensible à ces proscriptions. B

R10 1024 REMARQUE

Le grammairien HERMANT (*Xavier*, p. 239) condamne pourtant cette absence du *ne*.

A3 1024 AUTRES EXEMPLES

A. DAUDET, *Nabab*, t. I, p. 170 ; DANIEL-ROPS, *Carte d'Europe*, p. 28 ; CENDRARS, *Or*, X ; DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, I ; CAMUS, *Chute*, p. 32 ; AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 115 ; J. ROY, *Amour fauve*, p. 43 ; etc.

R11 1024 REMARQUE

Par analogie, un *ne* explétif apparaît parfois après *hors que* synonyme de *à moins que* (§ 1153, H2) : *Hors que de mon château démoli pierre à pierre / On* NE *fasse ma tombe, on n'aura rien* (HUGO, *Hern.*, cit. Brunot, *Pensée*, p. 881). [Texte fort différent dans la Pl., p. 1242 et 1781 : *À moins de démolir…*]

H7 1024 HISTORIQUE

Sur *ne* après *sans (ce) que* en anc. et en moyen fr., voir Tobler, *Verm.*, t. IV, pp. 47-49 ; Lerch, t. II, pp. 368-371 (qui cite notamment AMYOT). — On trouve aussi *ne* de temps en temps au XVIIe et au XVIIIe s., le verbe principal étant négatif : °*On ne peut pas* […] *les restreindre à une seule cour* […] *sans que mon livre* NE *perde beaucoup* […] *de son utilité,* NE *s'écarte du plan que je me suis fait* (LA BR., *Car.*, Préf.). — *On ne peut fixer le nombre de ses habitans sans que l'imagination* NE *se révolte* (MONTESQ., *L. pers.*, CXII). — Autres ex. : SÉV., cit. Littré ; S.-SIMON, cit. Damourette-Pichon, § 115 ; DID., *Traité du beau*, Pl., p. 1139 ; LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, 1826, t. II, p. 267 ; SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 120 ; J.-J. ROUSS., BERN. DE SAINT-P., cit. Bescherelle, *Gramm. nat.*, DCXCII.

A4 1024 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Rouge*, II, 31 ; MÉRIMÉE, *Colomba*, I ; MAUPASS., *Pierre et Jean*, VII ; BOURGET, *Disciple*, IV, 1 ; HERMANT, *Daniel*, p. 102 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 961 (corrigé par l'éditeur : cf. p. 286) ; GIDE, *Journal*, 26 juin 1940 ; SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, p. 290 ; DUHAMEL, *Travail, ô mon seul repos*, p. 38 ; MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 174 ; CHAMSON, dans le *Figaro*, 2 avril 1971 ; etc.

A5 1024 AUTRES EXEMPLES

VALLÈS, *Enfant*, XXV ; APOLLIN., *Chron. d'art*, 2 mai 1911 ; VAUDOYER, *Laure et Laurence*, pp. 50-51 ; AYMÉ, *Rue sans nom*, p. 46 ; P. BENOIT, *Lac Salé*, p. 231 ; MALRAUX, *Espoir*, p. 327 ; KESSEL, *Nuits de prince*, II, 6 ; H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 223 ; J. ROY, *Amour fauve*, p. 150 ; Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, p. 134 ; M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 97 ; ROBBE-GRILLET, *Souvenirs du Triangle d'or*, p. 50 ; etc.

B 1024 BIBLIOGRAPHIE

Voir H. Glättli, dans *Vox romanica*, 1961, pp. 300-318.

II. NÉGATION NON LIÉE À UN VERBE

1025 **Historique.**

Un ex. comme le suivant (qui vient d'un texte constitué de phrases averbales) peut s'expliquer par un calque du flamand, où la négation absolue se fait au moyen d'un mot unique, *niet* : *Item rechuit* [= reçu] *de Martin Coelsoene de deus neefs* [= bateaux] POINT *kerkiet* [= chargées] *8 s.* [= sols] (comptes du tonlieu de Rupelmonde, 1386, dans le *Bull. de la Commiss. roy. d'hist.*, 1994, p. 288). — Sinon, ***point*** niant un mot est relevé pour la première fois chez SCARRON : +*Me voilà donc chez mon parrain, bien vêtu, bien nourri, fort caressé, et* POINT *battu* (*Roman com.*, I, 13). Mme de MAINTENON écrit le 29 mai 1684 : *Je suis faschée et* POINT *surprise de la quantité de malades que vous avés.* VOLT. écrit en vers au roi de Prusse : +*Un honnête pigeon,* POINT *fourbe et* POINT *guerrier, / Cache ses jours au fond d'un colombier* (*Corresp.*, 29 juin 1741). Il y a plusieurs ex. dans les *Conf.* de ROUSS. : *Il étoit équitable,* POINT *jaloux, et* POINT *flagorneur* (Pl., p. 129). *Un sujet qui n'étoit pas même bon pour estre prestre ; au reste, assez bon garçon* [...] *et* POINT *vicieux* (p. 212). Littré, qui cite trois de ces textes, estime que cet emploi « est reçu dans le style familier » (ce qui convient à Scarron, beaucoup moins à Volt. et à Rouss.), mais qu' « il fait mauvais effet dans le style sérieux », à propos de l'*Hist. de l'Empire*, de THIERS : *Les troupes que le maréchal Ney avait repoussées, mais point détruites.*

Littré accepte ***pas*** devant des adverbes dans une réponse négative elliptique, avec cet ex. : Eraste. *Vous estes donc facile à contenter ? /* Valère. PAS *tant / Que vous pourriez penser* (MOL., *Dépit am.*, I, 3). — En dehors de cette circonstance, il relève chez MASSILLON trois attestations où *pas* précède un adverbe : +PAS *encore d'accord,* PAS *moins tiède,* PAS *encore modérées.* Il concède que cet emploi « s'autorise d'un assez grand usage, mais [...] reste suspect d'incorrection ». Devant un adjectif, l'attestation la plus ancienne que l'on cite est de DID. : *Je suis là à mon bureau, travaillant, rêvant, écrivant,* PAS *heureux* (*Corresp.*, 28 nov. 1770).

L'opposition entre *point* et *pas* est plus nette chez d'autres grammairiens : Girault-Duvivier (p. 303) admet *point* même devant un adjectif ; il rebute *pas* même en cas d'ellipse. Devenu surtout littéraire (cf. § 1015), *point* pouvait difficilement être rejeté comme populaire quand il empiétait sur *non.*

NÉGATION PORTANT SUR UN AUTRE ÉLÉMENT QUE LE VERBE

1026 **Observation générale.**

D'une manière générale, *non,* qui est la négation traditionnelle dans cette situation, est concurrencé par *pas,* moins souvent par *point,* qui, au fil du temps, ont pris l'essentiel et parfois la totalité de la force négative dans les phrases verbales : cf. § 1022. Les autres auxiliaires de la négation participent à cette évolution.

Les dict. décrivent cette situation en parlant d'ellipse ; cela est justifié d'un point de vue historique général (§ 1022), mais s'applique difficilement aux cas particuliers comme ceux de cette section II et ne correspond pas au sentiment des usagers actuels.

Cette promotion des mots auxiliaires de la négation n'a pas été acceptée sans protestation ni surtout sans regret par les observateurs : même le *Trésor,* à l'article *non,* II, D, Rem. 2, taxe *pas* de « populaire ou familier » ; il est heureusement moins sommaire à l'article *pas.* — Les juges ont été plus cléments pour *point,* et des usagers continuent à le trouver plus acceptable que *pas ;* c'est une espèce de compromis, une concession, qui reste distinguée, à l'évolution irrésistible qui vient

d'être rappelée. En outre, des attestations sont influencées par la survivance de *point* dans le fr. parlé de certaines régions. Cf. § 1015.

N. B. 1. L'évolution décrite ci-dessus a pour résultat qu'à certains usagers l'emploi de *non* paraît figé et du ressort de la composition lexicale plutôt que de la syntaxe libre. De là une tendance à intercaler, entre *non* et l'adjectif qui suit, un trait d'union superflu. L'*Ac.* 2004 elle-même, s. v. *non*, rompt avec la tradition, en acceptant de joindre *non* à *des* adjectifs « dans la formation de mots composés, souvent empruntés de l'anglais ». — En revanche, il faut un trait d'union devant un nom : *En cas de* NON-*paiement*. Cf. § 109, *b*, 4°.

2. Dans les §§ 1026 et 1030, on doit considérer que les formes renforcées de *pas* ou de *point* sont des variantes toujours possibles. Le recours à *du tout* (§ 1017) impose même l'utilisation de *pas* (ou de *point*), puisque **non du tout* n'est pas d'usage : *Elles aiment le courage aventureux,* [...] PAS DU TOUT *le courage tranquille* (STENDHAL, *Mém. d'un touriste*, cit. *Rob.*, s. v. *profond*). — *Tous les gradins* [...] *se tournèrent vers le prince, pour voir s'il applaudissait un peu ou* PAS DU TOUT (MONTHERL., *Bestiaires*, L. P., p. 194). — À côté de *une vue* NON *conformiste* (cf. *a*), on dirait *une vue* PAS DU TOUT *conformiste*.

1027 La négation absolue.

a) Devant une épithète.

1° *Non* est sans rival dans certaines formules. H1

Non avenu, ordinairement coordonné à *nul* : *Cela est nul et* NON AVENU, mais aussi en dehors de cette coordination : *Sa critique est à mes yeux* NON AVENUE (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 291), où on ne pourrait substituer **n'est pas avenue*. — ***Non content*** de « sans se limiter à, sans se contenter de, il ne lui suffit pas de » : NON CONTENTE DE *l'avoir trahi, elle ose le calomnier* (*Ac.* 2001). *Pas content* est réservé au sens ordinaire de l'adjectif : 4°.

2° *Non* reste prédominant dans un exposé intellectuel, scientifique, philosophique, juridique, etc., et *pas* est quasi exclu avec des adjectifs propres à ces domaines.

Un corps fini de caractéristique NON *nulle* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 4283). — *La plupart des langues connaissent la distinction entre monèmes lexicaux en nombre* NON *fini* [...], *et monèmes* NON *lexicaux en séries finies* (B. POTTIER, dans *Le langage*, Encycl. de la Pl., p. 305). — *On trouve bien des exemples* NON *littéraires* [= qui n'appartiennent pas à la littérature] (M. COHEN, *Nouv. regards sur la langue fr.*, p. 168). — *Khrouchtchev révèle à ses pairs* [...] *une vue* NON *conformiste du cours de l'histoire* (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Ni paix ni guerre*, p. 18).

Non reste très fréquent, surtout dans l'écrit, devant les adjectifs correspondant à des verbes (participes, adjectifs en *-able* ou *-ible*).

Liste des candidats NON *admis*, NON *reçus. Une grossesse* NON *désirée. Une réclamation* NON *fondée*, NON *justifiée*. — *Geste* NON *contrôlé* (*Rob.*, s. v. *contrôler*). — *Esprit* NON *dépourvu de finesse, de sens critique* (*Trésor*, s. v. *dépourvu*). — *Un argument* NON *convaincant. Une conduite* NON *raisonnable. Un texte* NON *lisible*. — *Le corps recouvert d'un linceul fait avec des draps* NON *lavés d'hôpital* (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, II, p. 99). — *Ils m'ont mené dans la petite chambre* NON *meublée du premier étage* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 134). — NON *enseignée, elle* [= la langue d'oïl] *n'était pas unifiée* (M. COHEN, dans *Hist. litt. de la Fr.* sous la direction de P. Abraham et R. Desné, t. I, p. 54).

3° *Pas*, qui est préféré dans l'oral quotidien, n'est pas inconnu de l'écrit, même chez des auteurs peu enclins à la négligence, mais souvent dans des textes en rapport avec la vie de tous les jours :

Racadot avec un sale collier de barbe renaissante, PAS *peigné et ses vêtements si sales* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 453). — *Peu nombreux, peut-être même* PAS *recrutés dans la plus haute aristocratie* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 962). — *Les écoliers se hâtent* [...] *avec* [...] *ce cœur* [...] *plus lourd que leur giberne avec ses leçons* PAS *sues et ses devoirs* PAS *finis* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 24 déc. 1960). — *Le repos du wagon n'est interrompu que par l'apparition d'un personnage à la barbe* PAS *faite* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, I, 1). — *Je buvais un verre avec lui : débraillé*, PAS *rasé, l'air d'un clochard* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 256). — Chez un linguiste soucieux de s'exprimer avec simplicité : *Le petit mot que (un k plus un e muet, prononcé ou*

H1 1027 HISTORIQUE

Le figement est allé jusqu'à l'agglutination dans *nonpareil* (§ 109, R9) et dans *nonobstant* (§ 258, H), ainsi que dans *nonchalant* (et *nonchaloir*, § 878, 8).

non, quelquefois PAS *écrit)* (M. COHEN, *Nouv. regards sur la langue fr.*, p. 79). [La parenthèse contient un autre *non*, qui aurait pu être changé en *pas*, cf. § 1029, *a*.]

Non paraît fort rare, même par écrit, devant des adjectifs monosyllabiques comme *beau, bon, cher, gros, jeune, vieux, etc.*

Point, comme on l'a vu, reste possible, notamment chez des auteurs puristes, mais pas seulement :

On pourrait trouver un nouveau mari POINT *gênant* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Il est venu* [...] *une fort belle dame* [...] POINT *masquée ni cachée* (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XVIII). [On aurait attendu : *ni masquée*.] — *Trouvé* [...] *un petit volume de Spenser* [...], POINT *défraîchi* (GIDE, *Journal*, 10 nov. 1912). — *Elle était seule*, POINT *assise* (HERMANT, dans la *Revue de Paris*, 15 avril 1937, p. 788). — *Mille personnes* [...] *s'ankylosent dans des fauteuils*, POINT *conçus pour une telle performance* (Chr. ROCHEFORT, dans le *Monde*, 8 sept. 1978, p. 20).

4° *Pas* est très fréquent, même dans l'écrit, avec les **adjectifs** épithètes postposés, alors qu'ils sont généralement antéposés (§ 326, *a*) ; il est fréquent aussi avec beaucoup d'autres adjectifs, notamment avec ceux qui appartiennent eux-mêmes au registre familier.

Il ne savait pas s'il fallait trouver ces aspects-là vraiment PAS *beaux* (FRANCE, *Anneau d'améth.*, p. 309). — *Il y a bien des propriétaires qui, sur du terrain* PAS *mauvais*, [...] *n'arrivent même pas* [...] (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 58). — *Il en est certaines* [= des expressions], PAS *habituelles, que tel sujet* [...], *telle circonstance* [...] *font affluer* [...] *à la mémoire du causeur* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 244). — *M*[lle] *Jeanne, une jeune personne* PAS *timide* (LÉAUTAUD, *Amours*, F°, p. 26). — *Elles* [= des gitanes] *traînaient des mâles* PAS *beaux* (MONTHERL., *Bestiaires*, L. P., p. 73). — *L'homme, tout en parlant, la suivait d'un regard* PAS *tendre* (SIMENON, *Feux rouges*, I). — *Il y avait, dans cette histoire, quelque chose de* PAS *catholique* [= régulier] (H. QUEFFÉLEC, cit. *Trésor*, s. v. *catholique*). [NON *catholique* renverrait au sens propre.] — *La forte dame*, PAS *contente, vient d'être bousculée par trois gosses* (COLETTE, *Envers du music-hall*, Sel., p. 49). [NON *content* est spécialisé : cf. 1°.] R1

Point est possible aussi :

Sa sagesse m'agréait au même titre [...] *que sa forte bouche* POINT *laide* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 24). — *Ce bâtiment*, POINT *laid, avait été* [...] *la résidence des champs de la Malibran* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 32).

Ex. où *non* est plus recherché : *Cette demoiselle* [...] *qui me semble tenir dans tes pensées une place* NON *petite* (DUHAMEL, *Maîtres*, II).

L'équivalent soigné serait normalement un tour utilisant une proposition verbale avec *ne... pas* : ... *que ces aspects* N'*étaient vraiment* PAS *beaux*, ... *un regard qui* N'*était* PAS *tendre*.

5° La préférence pour *pas* (ou *point*) est nette aussi lorsque la négation porte sur un adjectif **coordonné**, explicitement ou implicitement, notamment quand la construction avec *non* ferait penser davantage à une opposition entre les termes (cf. § 1029, *b*, 2°).

Quelque chose de militaire et de PAS *franc* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 329). — *C'est à F... qu'un train cahoteur et* PAS *pressé nous jette* (COLETTE, *Envers du music-hall*, Sél., p. 5). — *Fontainas, qui était peut-être bien le meilleur des êtres, du cœur le plus tendre, et* PAS *bête* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 10). — *Des paupières* [...] *chargées d'une expérience amère et* PAS *résignée* (MALRAUX, *Espoir*, p. 70). — *Homme bienveillant*, POINT *susceptible*, POINT *soupçonneux* (*Ac.* 1835-1935, s. v. *point*). — *C'est un jeune homme de bonne famille, et* POINT *méchant* (MUSSET, *Barberine*, III, 11). — *Des yeux durs* [...] *et* POINT *animés par cette gentille vivacité commerciale* [...] *qu'ont presque tous les yeux de par ici* [= aux États-Unis] (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 75).

b) Devant un adverbe.

1° *Pas* (ou *point*) s'est imposé quand l'adjectif est précédé d'un **adverbe de degré**, même s'il s'agit d'un des adjectifs relevés dans le 1°.

Il me semble que c'est hier que je t'ai vue PAS PLUS *haute que cela* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, I, 2). — *Il lui apparaissait* [...] *plein de ressources, et* PAS TRÈS *ennuyeux* (FRANCE, *Île des Pingouins*, VII, 3). — *Un adolescent qui a du feu* [...] *intéresse aisément des vieillards* PAS TROP *souffrants* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 65). — *Les cèdres nains*, PAS PLUS *hauts que des choux* (LOTI, *M*[me] *Chrysanth.*, II). — *Cet air farouche que prennent, devant une assiette pleine, les animaux et les femmes*

R1 1027 REMARQUE

Pas n'est pas remplaçable par *non* dans *pas grand-chose* (d'abord écrit *grand'chose*) aussi bien quand *grand-chose* est une sorte de pronom indéfini que dans la locution nominale *un* ou *une* (selon le sexe) ou *des pas grand-chose*, désignant des personnes qui ne méritent pas de considération : *Je me suis beaucoup agité pour* PAS GRAND-CHOSE (GIDE, *École des femmes*, M. L. F., p. 76). — *Ils m'ont prise pour une* PAS GRAND-CHOSE (MAUPASS., *Notre cœur*, III, 1). — Cf. § 764, *b*. — On dirait aussi : *L'organisateur de la réunion s'est beaucoup dépensé pour* PAS GRAND MONDE.

PAS ASSEZ *nourris* (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1129). — *Ce je ne sais quoi d'impersonnel et, somme toute, de* PAS TRÈS *distingué* (HERMANT, *Grands bourgeois*, III). — *Un amateur*, PAS EXCESSIVEMENT *bien vu* (CLAUDEL, dans le *Figaro litt.*, 3 sept. 1949). — *Yeux* [...] *qu'elle lance au ciel dans une pâmoison* PAS TROP *feinte* (GIDE, *Journal*, 20 janv. 1910). — *Je me rappelle l'époque* PAS BIEN *lointaine où* [...] (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 303). — *Il a de grosses joues, mais* PAS AUSSI *rouges que leurs rondeurs laissent imaginer qu'elles le furent* (VAILLAND, *325 000 francs*, L. P., p. 12). — *Les philosophes vous ont éconduit* [...]. *Les historiens*, PAS SI *bêtes, vous ont recueilli* (POIROT-DELPECH, *Réponse au disc. de réc. de M. Serres à l'Ac.*). — *Dans le parc de La Haye circulent des daims* POINT TROP *sauvages* (GIDE, *Nourrit. terr.*, III). — *Point* dans une situation qu'on ne peut appeler littéraire : *J'ai connu* [...] *des hommes et des femmes*, POINT TELLEMENT *âgés, qui étaient dans ce cas* (P. RUELLE, *Le fr. et les patoisants*, p. 2). **R2**

En revanche, *pas* **moins** (voir 5°) semble rare dans l'écrit, au contraire de *non moins* :

Je rétorquai, de façon NON MOINS *péremptoire, que* [...] (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 237). — NON MOINS *instructif à consulter est* The French Littelton (R.-L. WAGNER, *Grammaire fr.*, t. I, p. 37, note). — *Époux de la* NON MOINS *fameuse Caroline Bay* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 242).

2° *Pas* est très fréquent dans d'autres emplois des **adverbes de degré**.

Il y avait le ciel au bout, PAS BIEN *haut*, PAS BIEN *loin* (FRANCE, *Lys rouge*, II). **R3** *Peut-être le dormeur sentait-il une présence, mais* PAS ASSEZ *pour s'éveiller* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 11). — *Il aimait à donner rendez-vous* [...] *à quelque ami* [...] *qui habitait* PAS TROP *loin de chez lui* (DANIEL-ROPS, *Péguy*, p. 50). [Un *ne* devant le verbe était possible.] — *C'est un monument de* PAS TOUT À FAIT *un mètre de haut* (PINGET, cit. D. Gaatone, p. 41). — *J'échange avec lui quatre mots*, PAS DAVANTAGE (DUHAMEL, *Prince Jaffar*, p. 21). — PAS DAVANTAGE sert à traduire *non plus* dans *Ac.* 1878-1935, s. v. *plus*. **R4**

3° Certains grammairiens estiment que ***non moins*** seul existe.

Sans doute est-il plus courant dans la langue écrite (voir 1° ci-dessus), notamment dans la formule *non moins que* : *Si quelque mariage ancien avait noué une parenté entre sa famille et celle de Balzac, il eût ressenti* (NON MOINS QUE *Balzac d'ailleurs) une satisfaction* [...] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1053). — Mais *pas moins* n'est pas inconnu de la langue parlée, et même parfois de la langue écrite : PAS MOINS *de quatre pages sont nécessaires* (Ph. BERTAULT, *Balzac*, cit. Hanse s. v. *Verbe. Accord*, A, II, 3). — Comme incise soulignant le caractère étonnant d'un fait, notamment un numéral, *pas moins* est une formule figée : *Les 10 000 contrôleurs*, PAS MOINS, *ne sont de service qu'à peine plus de trente heures* (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 69). Cf. § 984, *b*, 1°.

4° ***Non plus*** comparatif (autres sens, § 1029, *b*, 2°) employé absolument semble sorti de l'usage :

Une phrase comme *Le tribun a pris cent francs par mois*, NON PLUS (STENDHAL, *Chartr.*, XXIV) est incompréhensible à la lecture ; on dirait et on écrirait aujourd'hui *pas plus* [plys]. — Très nettement vieilli aussi *non plus que* rattaché au syntagme verbal, lui-même nié par *ne* : *Il ne bougeait* NON PLUS QU'*une statue* (HUGO, *N.-D. de Paris*, VII, 1). — *Je ne m'en souviens* NON PLUS *que de ma première jaquette* (LITTRÉ, s. v. *jaquette*). [Vieilli aussi pour le vocabulaire.] — *On n'en parle* NON PLUS QUE *s'il n'eût jamais existé* (*Ac.* 1935, s. v. *non*). — *Je n'en sais rien*, NON PLUS QUE *vous* (*Ac.* 2004). **R5**

En revanche, quand *non plus que*, moins lié au syntagme verbal, correspond à *ainsi que* dans des contextes positifs (ou *non moins que*), le tour reste bien attesté dans la langue écrite, quoique *pas plus que* y soit possible aussi :

Des lauriers ne l'avait jamais vue, NON PLUS QUE *bien d'autres* (FLAUB., *Éduc.*, III, 7). — *L'éclatante fille* [...] *à qui je ne pourrais plus donner un sou*, NON PLUS QU'*à aucune autre* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 644). — *Les poils corporels n'apparaissent pas*, NON PLUS QUE *la barbe* (traité de médecine, cit. Damourette et Pichon, § 2804). — *Je ressens le dramatique d'une situation où le corps* NON PLUS QUE *l'âme ne trouvent ce qu'ils désirent* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 160). **A1**

Pas plus que est même la forme habituelle en tête de phrase (avec *ne* devant le verbe), que la relation s'établisse entre des sujets ou entre des compléments :

R2 1027 REMARQUE

Un ex. comme celui-ci apparaît comme artificiel, et, de plus, déroutant, vu la spécialisation de *non plus* (voir 4° ci-dessous) : °*L'élève* [...], NON PLUS *âgé que moi peut-être, joua le morceau même qu'alors j'étudiais* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 9).

R3 1027 REMARQUE

Dans cet ex.-ci, *pas davantage* se rapporte au syntagme verbal, mais à cause de sa place il en est en quelque sorte coupé : *Je ne puis me donner pour alibi qu'il eût été élu de toute façon.* [...]. PAS DAVANTAGE *suis-je en droit de me dire que* [...] *la guerre aurait éclaté quand même* (VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 132).

R4 1027 REMARQUE

Pas s'impose aussi quand ***bien*** ne marque pas le degré : *Cette réaction a quelque chose de* PAS BIEN. PAS BIEN *accueillie par ses nouvelles compagnes, Marie a regretté son ancienne école.*

Il en est de même pour ***mal*** : PAS MAL *accueillie par ses nouvelles compagnes...* Avec *point* : *Il était tout en pleurs, pâle,* POINT MAL *vêtu* (HUGO, *Lég.*, LVII, 1). — Mais *pas mal* est allé plus loin : comme équivalent de *beaucoup*, il s'est émancipé de la négation et se construit sans *ne* même dans le voisinage d'un verbe : cf. § 1022, a, 2°.

R5 1027 REMARQUE

L'*Ac.* 2004 traduit *non plus que* par *pas plus que*, qui est donc considéré comme le tour normal. L'*Ac.* 1935 citait en outre un ex. où *que* est séparé de *plus* : *Il n'en fut* NON PLUS *ému* QUE *s'il eût été innocent*, ce qui paraît encore plus archaïque et que l'*Ac.* 2004 ne mentionne plus.

A1 1027 AUTRES EXEMPLES

Voir § 454, a, 1°.

Pas plus que la réalité historique la nature n'est un donné immuable (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 18). — PAS PLUS *dans son style* QUE *dans son art, il* [= Delacroix] *ne parvient à être tout à fait près de lui-même* (GIDE, *Journal*, 29 sept. 1931). — Nous avons relevé pourtant : NON PLUS QUE *Goethe, Johnson n'entrevoit l'instruction qui se puisse tirer de l'étude des populations primitives* (*ib.*, 8 févr. 1943). R6

5° Les dict. signalent *non* ***tant*** et *non point tant* introduisant un terme, surtout une cause, que l'on minimise par rapport à un autre terme introduit par *que* :

Ils étaient [...] *venus*, NON TANT *dans un but guerrier que dans le désir de mettre un terme à cette vie saccadée et précaire* (GIRAUDOUX, *De pleins pouvoirs à sans pouvoirs*, cit. *Rob.*, s. v. *saccadé*). — *Je quêtais de l'avenir* NON TANT *le bonheur que l'effort infini pour l'atteindre* (GIDE, *Porte étr.*, II). — *Pour chacune de tes larmes, je répandais vingt larmes*, NON POINT TANT *parce que je t'aimais, que parce que je n'osais le dire* (BOURGES, cit. *Trésor*, s. v. *tant*, I, A, 2, a, 4). A2 — [...], *répondit Édouard un peu agacé*, NON POINT TANT *par la question de Bernard, que parce qu'il se l'était déjà posée* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 10). — Ils ne signalent ni *pas tant*, dont nous avons vérifié l'existence par enquête, ni *non pas tant*, ni non plus l'emploi de *tellement* à la place de *tant*. R7

6° *Pas* est fréquent aussi devant les adverbes de temps (ou plutôt d'aspect : cf. § 1004, *a*).

J'ai éprouvé cela quelquefois ... mais PAS TOUJOURS (E. DE GONC., *Faustine*, XIX). — *Sauf la musique réellement exécutée par deux orchestres* [...], *et* PAS TOUJOURS *entendue « en direct »* (Ét. GILSON, *Société de masse et sa culture*, p. 58). — PAS ENCORE *dégrisé de sa douleur*, [...] *il continuait* [...] *à pérorer* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 288). — *Kyo commençait à voir dans la brume* PAS ENCORE *levée* [...] *la lumière trouble de la maison* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 299). — *Avec cet air frais lavé et* PAS ENCORE *peigné qui pare ses dix-neuf ans* (COLETTE, *Envers du music-hall*, Sel., p. 39). — *J'ai repris possession de moi-même, mais* PAS ENCORE *entièrement* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 212). [Dans ces ex. *encore* pourrait être postposé.] — *Si vous pouviez aller le voir, il vous en serait* [...] *très reconnaissant*, PAS TOUT DE SUITE, *naturellement, il est très fatigué* (*ib.*, p. 240). [Cet ex. pourrait figurer au § 1030.] A3 R8

Non encore reste courant dans la langue écrite : *Il y a là un mystère*, [...] *un envoûtement* NON ENCORE *décrit* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXVII). — *Ces premiers appareils* [...] *où résidait*, NON ENCORE *le moyen* [...], *mais le désir du vol* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 892). — *En attendant que des textes*, NON ENCORE *intervenus, règlent le problème* (dans le *Monde*, 6 avril 1963, cit. D. Gaatone, p. 27).

7° Adverbes divers R9 :

La combinaison de ce zézaiement et du bredouillement [...] *me donnaient* [sic] *la sensation* [...] *d'être en face d'une image* PAS EXACTEMENT *au point* (Cl. ROY, cit. D. Gaatone, p. 41). — *Tu m'as demandé un jour*, PAS SÉRIEUSEMENT [...] *si je croyais que je viendrais avec toi au bagne* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 61). — Ex. illustrant aussi une corrélation avec opposition, construction décrite § 1029, *b* : *« Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse » était une preuve de colère*, [...], *mais* PAS FORCÉMENT *une preuve qu'Albertine était revenue uniquement par désir de voir Andrée* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 397). — *Rachel avait un de ces visages que l'éloignement – et* PAS NÉCESSAIREMENT *celui de la scène* [...] *– dessine* (*ib.*, t. II, p. 174). — *Les noms de lieux* Pressoir [...] *indiquent un ancien pressoir, mais* PAS NÉCESSAIREMENT *un pressoir à vendange* (E. NÈGRE, *Noms de lieux en France*, p. 157). — Dans ces trois ex. (où l'on pourrait avoir *non pas* : 3°), on a la reprise d'un terme, tel quel (*une preuve, un pressoir*) ou par un substitut (*celui*) ; il arrive que le terme commun ne soit pas répété (comp. § 1029, *a*, 1°) : *Le charretier avait été tué, mais* PAS EXPRÈS (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, IV, 5).

Les ex. de *non* ne sont pas très nombreux, selon Gaatone, p. 27, qui cite notamment : *Cette* [...] *unité, cause, parfois* NON CLAIREMENT *aperçue par eux, de l'enthousiasme qu'excitait chez certains amateurs la peinture d'Elstir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 836). — *Il reproche au gouvernement de maintenir des dépenses* NON DIRECTEMENT *productives* (dans le *Monde*, 24 oct. 1963). — *Les effectifs syndicaux*, NON OFFICIELLEMENT *connus, sont faibles* (WURMSER). — De tels ex., où l'adverbe pourrait être placé après l'épithète qui le suit, sont sans doute influencés par le fait que cette épithète est de celles avec lesquelles *non* est préféré (cf. *a*, 1°).

R6 1027 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, *pas plus que* n'est pas vraiment en tête de phrase, mais il introduit un membre de phrase, fortement détaché de ce qui précède : *Le Français ne comprend rien à la fiscalité* [...], *rien aux assiettes sur lesquelles elle est fondée, rien aux opérations et calculs qu'elle exige.* PAS PLUS *qu'il ne comprend* [...] *à quoi correspond la cascade de retenues* (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 91).

A2 1027 AUTRE EXEMPLE

Le *Trésor* cite en outre un ex. d'ALAIN sous une autre rubrique (B1).

R7 1027 REMARQUE

Comp. cet ex. de *non tant* + adjectif + *mais* : *Il n'est pas, dans tout le théâtre de Shakespeare,* [...] *de caractère*, NON TANT *germain, mais plus germanisé que celui de Hamlet* (GIDE, *Journal*, 10 juillet 1931). Ce n'est pas là du fr. habituel.

A3 1027 AUTRES EXEMPLES

Avec le même adv. : ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 200.

R8 1027 REMARQUE

Ex. peu naturel : *Il y en a d'autres* [...] *qui se posent des questions* (NON SOUVENT) (GIDE, *Corresp.*, cit. *Trésor*, s. v. *non*, II, F).

R9 1027 REMARQUE

Pas (ou *point*) *du tout* est sans rival (**non du tout*).

Cas particulier, *pour pas cher* (à propos du prix), formule figée de la langue familière : *Je l'ai eu* POUR PAS CHER (dans le *Rob.*). — *On en vend encore de belles là-bas* POUR PAS CHER (J. ROY, *Amour fauve*, p. 37). **R10**

8° On observe en particulier la fréquence de *pas* **seulement**, *non* ne s'employant que s'il y a opposition de termes (cf. § 1029, *b*) :

Tchen découvrait en lui [...] *un sacrificateur. Et* PAS SEULEMENT *aux dieux qu'il avait choisis* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 10). — *Il y a cette dureté sauvage, cette cruauté que le nazisme a réveillées* PAS SEULEMENT *chez les Allemands et chez ceux qui professaient son horrible idéal* (dans le *Monde*, 2 sept. 1964, cit. D. Gaatone, p. 42). **H2**

Non seulement ne s'emploie que s'il y a opposition de termes : NON SEULEMENT *je vous pardonne, mais même je vous félicite.*

9° *Pas* s'impose devant **même** (on dit aussi *même pas*) :

Dans un coin PAS MÊME *obscur de la grande salle* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 843). — Autre cas, où il y a explicitation d'un terme antérieur : *Le digne homme n'avait jamais aimé personne,* PAS MÊME *un chien* (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 148). — *Je ne lui ai rien dit de l'histoire,* PAS MÊME *que la table où nous nous trouvions était celle où le détective rencontre celui qui sera la victime* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 127).

Mais *non pas même* existe aussi : *Ton nom écrit sur une pierre, /* NON PAS MÊME LE TIEN, *mais celui d'un époux* (MUSSET, *Poés. nouv.*, À la Malibran, VII). — *Un nom, c'est tout ce qui reste bien souvent pour nous d'un être,* NON PAS MÊME *quand il est mort, mais de son vivant* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 966). — *Je pars ! dit-il* [...]. *Non parce que je hais ma famille,* NON PAS MÊME *parce que j'ai décidé de partir : par pur hasard* (SARTRE, *Sursis*, cit. D. Gaatone, p. 32).

c) Syntagmes prépositionnels.

1° Compléments divers :

Voilà qui fait d'une vie amoureuse PAS COMME *les autres une sorte de chef-d'œuvre* (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 22 sept. 1951). — *Nous nous étions fourvoyés* [...] *dans une rue habitée par une multitude de dames* PAS COMME *il faut* (LOTI, *M[me] Chrysanth.*, XI). [Cas particulier : *comme il faut*, dans la langue fam., est traité en adjectif : cf. § 784, *b*, 1°.] — *Il sut y mettre à profit,* PAS POUR *longtemps, quelques vieilles amitiés* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 141).

Ex. avec *non* : *Vous vous plaignez,* NON À *tort* (TOCQUEVILLE, *Corresp.*, cit. *Trésor*, s. v. *non*, II, F). — *Non* est fréquent devant *sans* et *sans que* : voir 2°. — Il est fréquent aussi devant **loin** : *Ce maniaque* [...] *habitait* NON LOIN *du Gouvernement* [...] *un pavillon spacieux* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 168). — Sur *pas loin de* « presque », cf. § 1022, *a*, 3°.

Ex. de restriction. Avec *non pas* : *Notre existence est liée aux phénomènes célestes, toutefois* NON PAS *également à tous et* NON PAS *comme ils croient* (ALAIN, cit. *Trésor*). — *J'ai un faible pour les rapports.* NON PAS *pour ceux que j'ai rédigés quand j'étais commissaire de la marine marchande* (ROMAINS, cit. Sandfeld, t. II, p. 261). — Avec *non point* : *Ses recherches* [...] *venaient d'aboutir.* NON POINT *à un résultat définitif* (PÉROCHON, cit. *ib.*, p. 429). — *Non* et *pas* conviendraient aussi, mais ils marqueraient moins nettement la nuance de correction. **H3**

2° Devant **sans** et *sans que*, on emploie ordinairement **R11** *non* dans la langue écrite, où *pas* semble rare en cette occurrence. On trouve aussi *non pas* :

Il accepta NON SANS *avoir reçu de nombreux apaisements,* NON SANS *de nombreuses hésitations* (*Dict. contemp.*). — *Le ministre espagnol* (NON SANS QUE *je rencontrasse* [...] *le valet de pied* [...]) *me conduisit au salon* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 422).

[...] *qu'il eût commis cette inconvenance en pure perte, mais* NON PAS SANS *dommage pour lui* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 17). — *Puis il dit après un long silence, et* NON PAS SANS *une malice secrète* [...] (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 116). — *La bicoque de torchis, qu'elle retrouve* [...] *avec une résignation semblable à celle d'une bête harassée,* NON PAS SANS *un secret plaisir* (ID., *Nouv. hist. de Mouchette*, Pl., p. 1338).

3° *Pas de* et *point de* jouent le rôle de déterminants (ce qui est impossible à *non*), souvent commutables avec *aucun*, et ils subsistent donc quand ils ne peuvent s'appuyer sur *ne*.

Cela se réalise surtout dans des syntagmes objets directs coordonnés : *Le Président* [Mitterrand] *n'aura contre lui* [= Chirac] *que des armes lourdes,* PAS

R10 1027 REMARQUE

Comp. *pour pas grand-chose*, mais *grand-chose* employé négativement sans *ne* est toujours nié par *pas* : cf. § 764, *b*.

H2 1027 HISTORIQUE

En tête d'une phrase : °NON PAS SEULEMENT *j'opinai* [= donnai mon avis] *sur ce sujet, mais j'obligeai tous mes amis à opiner comme moi* (RETZ, *Mém.*, p. 451).

H3 1027 HISTORIQUE

Ex. classique : °*Pour la forteresse, elle est démolie,* NON POINT *par les ans* (LA F., *Corresp.*, Pl., p. 536). La véritable cause n'est pas donnée.

Non pas explétif : *Je préfère voir un serpent que* NON PAS *tes yeux* : § 1023, H3 ; *Il vaut mieux tuer le diable que* NON PAS *que le diable vous tue* : § 1079, H4.

R11 1027 REMARQUE

Au point que le *Dict. contemp.* présente *non sans* et *non sans que* comme des loc. (prépositive et conjonctive).

D'*armes* DE *gestion courante* [aurait dit Jospin] (ATTALI, *Verbatim*, t. II, p. 13). — *J'ai quatre-vingt mille livres de rente, un commencement de maladie de foie,* ET POINT D'*enfants* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, V). — *Nous avions ensemble peu d'intimité,* POINT DE *tendresse* (HERMANT, *Discorde*, p. 175). — Autres ex. dans §§ 1029, *b*, 1° ; 1030, *a* (sous-phrases averbales). R12

À pas (ou *point*) ***d'heure*** est une locution de la langue très familière (le contraire est *à une heure précise*) : *Pour le déjeuner, il rentrait* À PAS D'HEURE. *On ne pouvait jamais prévoir* (la femme de M. Aymé interviewée dans le *Magazine littér.*, juin 1982, p. 37). — *Je pouvais rentrer* À POINT D'HEURE (F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 182). — *Madame, il est rentré* À « PAS D'HEURE » ! (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 239.) — *Ils* [= les membres d'un parti politique] *jouent au tarot jusqu'*À PAS D'HEURE *et font de la politique entre deux plis* (dans le *Monde*, 1er déc. 2006, p. 22). R13 — Elle est tirée de formules comme : *Il n'a pas d'heure pour rentrer.*

R12 1027 REMARQUE

Tour plaisants, occasionnels : *Ça va bien ensemble avec mes grandes jambes, ma petite bouche et mon* PAS DE *nez* (COLETTE, *Mitsou*, Pl., p. 681). — *Je n'ai guère envie de rentrer. Ce qui m'attend chez moi, c'est* PAS DE *feu et tout seul pour manger mon pain* (AYMÉ, *Passe-muraille*, En attendant). — Comp. : PLUS DE *pape est affreux.* (GIDE, cité § 1028, R1.)

R13 1027 REMARQUE

Rézeau (p. 576) considère *à point d'heure*, usuel dans l'Est de le France, des Ardennes à la Drôme, comme « en voie de dérégionalisation ».

1028 Négation relative.

Quand la négation est relative, l'emploi négatif de la plupart des « auxiliaires » appartient à la langue générale ; d'ailleurs, on n'a ordinairement comme autre solution que d'introduire, quand c'est possible, un verbe permettant le recours à *ne*, par ex. dans une proposition relative.

a) Adverbes.

- ***Guère*** : *Ils nous ont semblé aussi vraisemblables, mieux écrits, et* GUÈRE *plus ridicules que certains romans de nos jours* (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, I). — *La ville avait une demi-lieue de tour ou* GUÈRE MOINS (LITTRÉ). — *On ne peut la* [= l'acceptation du silence] *demander au littérateur. Et* GUÈRE *au philosophe* (BENDA, cit. *Trésor*). — Voir aussi § 1029, *b*.

  Guère de comme déterminant : *Elle la voyait pour la première fois, éprouvait un désir,* GUÈRE *de doutes, nullement la même certitude qu'à l'égard d'Albertine* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 852). — Voir aussi § 993, *d*, 2°.

- ***Jamais*** : *Ils vont, viennent,* JAMAIS *fuyant,* JAMAIS *lassés* (HUGO, *Lég.*, X, 2). — *Il remuait et agissait par gestes courts,* JAMAIS *complets* (MAUPASSANT, *Pierre et Jean*, II). — *Leurs yeux,* JAMAIS *fatigués, plongeaient là-bas* (BARRÈS, *Du sang…*, p. 42). — *Cette force toute-puissante des idées courantes, anonymes, reçues dès la jeunesse,* […], JAMAIS *discutées* (BÉDIER, *Fabliaux*, p. 4). — *Bouche à la lèvre inférieure enfantine, ourlée, gourmande,* JAMAIS *sevrée des dangereuses délices de la pipe* (M. SERRES, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — *Cette conjonction de métiers* JAMAIS *réunis,* […], *il faut bien en chercher l'origine* (POIROT-DELPECH, *Réponse au disc. de récept. de M. Serres à l'Ac.*). — *Une haine* JAMAIS *assouvie* (*Ac.* 2000). — *Même si* […] *se multiplient les guerres locales* JAMAIS *totalement tenues pour de vraies guerres* (CARRÈRE D'ENCAUSSE, *Ni paix ni guerre*, p. 13). — *Dans la grande propriété de ses parents, de ses parents* JAMAIS *là* (TRIOLET, *Luna-park*, L. P., p. 69). H1

- ***Plus*** : PLUS *toute jeune, mais encore belle,* […] *elle avait l'air d'une de ces roses qui s'épanouissent indéfiniment* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 1). — *L'automne épuisé,* PLUS *même réchauffé par le soleil rare, perd une à une ses dernières couleurs* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 175). — *Nous étions livrés, défaits, et* PLUS *les maîtres de nous* (CESBRON, *Traduit du vent*, p. 70). — *Un vieux père, une fille* PLUS *très jeune* (SARTRE, Préf. de : N. Sarraute, *Portrait d'un inconnu*). Si *plus* n'était pas suivi d'un adverbe de degré (*une fille plus jeune*), il risquerait d'être pris lui-même pour l'adverbe de degré ; *non plus* est impossible ; la relative serait obligatoire : *une fille qui n'est plus jeune. Plus du tout* est possible, mais avec une nuance qui ne convient pas toujours.

H1 1028 HISTORIQUE

Littré admettait des ex. comme +*Vous avez toujours été orateur et* JAMAIS *philosophe* (FÉN.), parce qu'il croyait voir « une négation impliquée dans ce qui précède ». Mais il jugeait « certainement incorrects » des ex. comme +*Ces jeûnes sévères et presque* JAMAIS *interrompus* (MASSILLON) ou comme +*Les grands toujours loués et* JAMAIS *instruits* (ID.) ou comme +*Mme de St.-Vallery était une femme grande à qui la douceur et une vertu* JAMAIS *démentie tenaient lieu de tout le reste* (S.-SIMON), tout en reconnaissant que « la tournure a pour elle l'usage ». En fait, le phénomène est le même dans les divers cas : plutôt que de parler d'ellipse, il faut reconnaître que le sens négatif s'est reporté sur l'auxiliaire dans tous les cas où l'absence de verbe empêchait la présence du mot historiquement négatif. Quant à l'usage, l'Acad. a enfin rendu les armes, on l'a vu.

Avec une forte ellipse, la locution fam. ***jusqu'à plus soif*** (= *jusqu'à ne plus avoir soif*) « à satiété », au sens propre ou, souvent, au figuré : *On s'était mis à boire à même* [le vin qui s'écoulait librement] JUSQU'À PLUS SOIF (LOTI, *Pêcheur d'Isl.*, L. P., p. 206). — *Le bébé essaya de prendre un air fin et même matois, comme si téter* JUSQU'À PLUS SOIF *était une bonne farce qu'il avait faite* (MALÈGUE, *Augustin ou le maître est là*, VI, 2). — *Il y en avait qui faisaient la farce de le tâter du haut en bas, comme s'il avait eu des écus dans la viande pour en sortir ainsi* JUSQU'À PLUS SOIF (ZOLA, *Terre*, III, 3). [Cf. plus haut : *Il feignit de se fouiller longuement. Puis, tout d'un coup, il sortit sa troisième pièce* (pour payer *un gueuleton*).] — *Bu du sommeil* JUSQU'À PLUS SOIF (GIDE, *Journal*, 15 sept. 1931). — *Il reviendrait tous les jours*, JUSQU'À PLUS SOIF (DÉON, cit. *Rob.*). R1

b) ***Que*** (tiré de *ne ... que*, § 976), pour *seulement* est du fr. assez relâché, très rare d'ailleurs :

Il allait subir des épreuves, sûr d'avoir tout oublié de ce qu'il savait, [...], *toujours préparé* QU'à *moitié* (TRIOLET, *Luna-park*, L. P., p. 68). Dans une phrase averbale, un emploi analogue ne surprend pas en fr. parlé (§ 1030, *a*). — Gaatone, p. 209, cite aussi (outre un autre ex. de TRIOLET) : *De la part* [...] *de ces hommes qui ont eu si parfaitement tort, et déjà* QUE TROP *personnalisé le but de leurs oppositions* (ARAGON, *Hist. de l'U. R. S. S.*).

Mais *que trop*, devenu peu analysable, s'émancipe facilement de *ne* : cf. § 993, *d*, 1°.

Je me sens assez de disposition à l'aimer, oui, QUE TROP... *mais non, je tâcherai de vaincre ce sentiment* (E. DE GONC., *Chérie*, LVI).

c) **Déterminants et pronoms.**

Aucun : *Son élégance froissée par* AUCUN *contact et son ignorance prodigieuse de toute intrigue faisaient d'elle le plus prodigieux des repos* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 94). — *Il se savait peu facile à saisir, coupable en réalité d'*AUCUN *crime* (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 7). — Cela est particulièrement fréquent s'il y a coordination : *C'était un homme de beaucoup d'esprit* [...] *mais d'*AUCUN *usage du monde* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 326). — *Leur bassesse lui causa du dégoût et* AUCUN *plaisir* (STENDHAL, *Rouge*, I, 29). — *Il avait toutes les vulgarités et* AUCUNE *vertu* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 110). — *J'ai entendu bien des sottises dans ma vie, mais* AUCUNE *qui soit comparable à celle que vous venez de dire* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 202). — *C'est assommant et d'*AUCUN *profit d'*AUCUNE *sorte* (GIDE, 12 oct. 1897, dans Gide et Mockel, *Corresp.*). — *J'ai donc été libéré dans des conditions un peu douteuses, c'est-à-dire pour* AUCUNE *raison généralement valable* (A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 51). — Comp. § 1022, *a*.

Nul : *Il y avait dans ma tendresse peut-être un peu de duplicité, mais* NULLE *trahison* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 621). — *Nul* comme négation se rencontre souvent devant *autre* : *Cet homme comparable à* NUL *autre en l'art de passer de la pommade* (COURTELINE, cit. *Rob.* [« avec une négation sous-entendue » ?]). — *J'ai longtemps erré, semblable à tous et pareil à* NUL *autre* (DUHAMEL, *Prince Jaffar*, p. 102). R2 — *Nulle part* est aussi une locution (elle se passe même parfois d'un *ne* attendu : cf. § 1022, *a*) : *Bon* [= Cela est bon, acceptable] *pour l'homme abstrait, cet homme moyen rencontré* NULLE PART (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 221). H2

Personne : *Ils reconnaissaient* [...] *le caractère, le genre qu'ils avaient assignés une fois pour toutes à ce plus populaire des gradés du régiment, manières pareilles à celles de* PERSONNE (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 94). — *Certains travaux des sciences* [...] *présentent une telle limpidité de leur armature qu'on les dirait l'œuvre de* PERSONNE [= qu'on dirait qu'ils ne sont l'œuvre de personne] (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1157). — *Tout cela pour aboutir à cet enfant mort-né, pleuré de* PERSONNE, *qu'est un poème sans poésie* (POMPIDOU, *Anthol. de la poésie fr.*, L. P., p. 9). —

R1 1028 REMARQUE

Hardiesse individuelle : *Je* [...] *et vous invite à considérer le désarroi où, chrétiens, la disparition de notre chef spirituel nous a plongés.* [...] PLUS *de pape est affreux* (GIDE, *Caves du Vat.*, III, 1).

R2 1028 REMARQUE

La formule de ce dernier ex. a une variante traditionnelle, dont l'ordre des mots montre le figement : à NUL *autre pareil*, cf. § 362, *c*.

H2 1028 HISTORIQUE

Littré, qui n'approuve pas le sens négatif de *jamais*, trouve normal de rendre ce sens négatif par la traduction *en nul temps*, donnant ainsi le sens négatif du latin *nullus* à *nul*, qui l'avait perdu. L'influence du mot latin a rendu l'emploi négatif plus facile, ou du moins plus légitime, pour *nul* que pour les autres auxiliaires. Cf. § 740, H1.

H3 1028 HISTORIQUE
Voir déjà : [Le maréchal de Luxembourg] +*fut regretté de beaucoup de gens, quoique, comme particulier, estimé de* PERSONNE *et aimé de fort peu* (S.-SIMON, t. I, p. 212).

Avec coordination : *Elle emmenait les fidèles et jamais* PERSONNE *d'autre* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 879). [L'ex. concerne aussi *jamais.*] H3

Pour ***rien***, voir §§ 761, *c* ; 1022, *a*.

1029 Rôle de la coordination.

a) La coordination est une situation propice pour l'emploi négatif des auxiliaires, notamment parce que l'élément coordonné est coupé du verbe qui est l'accompagnateur normal de *ne*. Voir divers ex. dans les paragraphes précédents. R1

R1 1029 REMARQUE
En particulier § 1027, *b*, 5° pour le tour *non pas tant... que*.

1° Alternatives entre un terme (par ex. un adjectif) et ce même terme nié.

- Si le terme commun est répété, le choix entre *non, pas et point* correspond aux tendances analysées § 1027.

Toute sorte de cultures, chrétiennes ou NON *chrétiennes* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 338). — *Sa réalisation* [= de R], *roulée ou* NON *roulée* (R.-L. WAGNER, *Grammaire fr.*, p. 13). — *Il aime les femmes, jeunes ou* PAS *jeunes*. — *Au plus haut point de tension d'une bonne course, le cycliste dépasse l'état où l'on se sent en forme ou* PAS *en forme* (VAILLAND, *325000 francs*, L. P., p. 42).

- Le terme commun n'est pas répété (et la coordination ne se fait pas de façon évidente entre le terme non répété et l'adverbe : cf. § 268, *d*, 2°). Le choix entre *non* et *pas* est assez libre.

Romanesque ou NON, *elle était le soir consternée* (A. DAUDET, *Sapho*, VIII). — *Un* e *muet, prononcé ou* NON (M. COHEN, *Nouv. regards sur la langue fr.*, p. 79). — *Cet appel demande* [...] *à toutes les organisations, politiques ou* NON, *d'appuyer les mesures* (dans le *Monde*, 30 mars 1963, cit. D. Gaatone, p. 31). — *Il a souffert* [...] *avec tous les pauvres, juifs ou* NON (J.-D. BREDIN, *Bernard Lazare*, p. 367).

Civile ou PAS, *mon œuvre prétend ne concurrencer rien* (GIDE, *Faux-monn.*, II, 3). R2 — *La tapisserie, c'est du souvenir fixé, le travail permanent que telle image, tel spectacle, concerté ou* PAS, *accomplit à l'intérieur de la mémoire* (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 33). — *Que de mains, jeunes ou* PAS, *ont dû trembler d'attente ou de douleur* (JAMMES, *Solitude peuplée*, p. 79). — *Le capitaine Sturtmeyer devait se moquer que sa cause fût juste ou pas* (J. ROY, *Métier des armes*, p. 343). — *Elles sont là* [...], *les jeunes filles, créoles ou pas* (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 46).

R2 1029 REMARQUE
Dans cet ex., la place de *rien* est plutôt littéraire : § 1020, *b*, 1°.

Les deux possibilités dans une même phrase : *Toute la science médicale du monde ne suffira pas à décider si la tumeur invisible est fibreuse ou* NON, *si l'opération doit être faite ou* PAS (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 114). — *Je ne veux pas savoir s'il est difficile ou* NON [...]. *Difficile ou* PAS, *il faut qu'il obéisse* (DURAS, cit. D. Gaatone, p. 45). — Comp. § 1031 (entre sous-phrases ou propositions).

- Avec d'autres adverbes auxiliaires (*nullement, jamais*) et aussi quand la conjonction est *et*, le terme commun est répété :

Romanesque ou NULLEMENT *romanesque. Les cultures, chrétiennes* ET *non chrétiennes.*

2° Un « auxiliaire » pris négativement est coordonné par *ou* à un terme de même fonction grammaticale. Cela est attesté même dans la langue la plus exigeante.

Adverbes : *Les gens peu ou* POINT *instruits* (*Ac.* 1835-1935). — *Non* est même exclu si l'adv. est complément du verbe, car *non* serait compris comme niant l'adv. auquel il est coordonné (cf. 1°) : *P. Paris, Groeber, Brugger hésitent peu ou* PAS *à les attribuer à la même main* (F. LOT, *Études sur le Lancelot en prose*, cit. Togeby, § 1792, 1). — *Comment ceux qui ne la connaissent guère – peu ou* PAS *– osent-ils en parler* [...] ? (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1111.) — *Nous connaissons mal, ou* PAS DU TOUT, *le niveau exact de la population* (BRAUDEL, *Identité de la Fr.*, Les hommes et les choses, t. I, p. 156). — *L'avocat avait mangé vite ou* POINT (SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 188). — L'adverbe suivi de *de* joue le rôle de déterminant (possibilité qui n'existe pas pour *non* : cf. § 1027, *c*, 3°) : *Les ouvriers ont élu des députés..., beaucoup d'intellectuels, guère ou* PAS D'*ouvriers venus des usines* (ARAGON, *Hist. de l'U. R. S. S.*, cit. D. Gaatone, p. 30, note).

Pronoms : *Quand c'eût été un autre que moi, ou même* PERSONNE, *qui dût profiter de cette offre* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 788). — *Il faut choisir de faire cela ou* RIEN (CAMUS, *Été*, p. 54). — La conjonction est *mais* : *Ce qui changea tout pour le monde, mais* RIEN *pour la France* (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 17).

b) On oppose deux termes, en repoussant l'un. R3

1° La négation est absolue.

α) Si le syntagme contenant le terme rejeté vient **en premier lieu**, la négation est ordinairement exprimée dans l'écrit par *non* ou (cf. § 1027, *c*) *non pas*, parfois *non point*, et *mais* précède le second terme.

Il l'introduisit, NON *dans le boudoir ou dans sa chambre, mais dans la salle à manger* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Jean tourne* NON *la tête mais les yeux* (MAURIAC, *Baiser au lépr.*, III). — *Il est la victime* [...] *du détective qui le met à mort,* NON *par un de ces moyens vils* [...], *mais par l'explosion de la vérité* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 214). — *Il s'agit* NON *d'une conquête mais d'une humiliation* (SABATIER, *Hist. de la poésie fr.*, t. I, p. 16). — *J'ai l'impression,* NON *certes que mon livre est parfait, mais que je ne peux plus le perfectionner* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 295). — *Il s'arrête,* NON PAS *inquiet, mais curieux* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 165). — *Il situe, au point de départ de l'épisode,* NON PAS *une haine paysanne, mais une vengeance noble* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 152). — NON PAS *en robe d'avocat mais en costume de ville, le ministre allait faire un discours mémorable au Palais-Bourbon* (J. SAVIGNEAU, dans le *Monde*, 1er sept. 2000, p. XI). — *Bernard Lazare* [...] *était un juif de Nîmes,* NON POINT *petit, mais d'aspect court* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 10). — *Vous avez en face de vous* NON POINT *un agent du fisc, mais un ami, et j'ose dire un collègue* [dit le médecin au pharmacien] (ROMAINS, *Knock*, II, 3). H1

Pas est assez rare par écrit. Ex. apparentés au discours indirect :

M. Léonard [...] *vint lui ouvrir, un muet reproche dans le regard.* PAS *parce qu'on l'avait fait veiller, mais parce qu'il supposait que le commissaire s'était méconduit* (SIMENON, cit. *Trésor*, s. v. *parce que*). — *Il s'introduirait de force dans le circuit,* PAS *comme producteur, mais comme propriétaire* (VAILLAND, *325 000 francs*, L. P., p. 84). R4

D'ailleurs, dans plusieurs des ex. cités dans la première série, l'équivalent de *non* serait *ne... pas* plutôt que *pas* : *Il* NE *s'agit* PAS *d'une conquête, mais...* Devant un adjectif, généralement on préfère *non pas* ou *non point*, sans doute parce que *pas* ou *non* n'annonceraient pas aussi clairement qu'il s'agit d'une opposition.

Quand ***non seulement*** est en tête d'une sous-phrase opposée à une autre (NON SEULEMENT *elle le supporte, mais elle l'aime*), *non* n'est pas remplaçable : cf. § 1027, *b*, 8°.

Non seulement s'emploie aussi quand l'opposition porte sur des syntagmes :

Ici je pourrais vivre et résister, avec NON SEULEMENT *de l'étonnement, mais bientôt* [...] *un immense soulagement* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 158). — *L'œuvre est* NON SEULEMENT *plus grande que lui, elle est d'une autre nature* (S. LEYS, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1992, p. 39). [L'auteur aurait pu écrire : ... *n'est pas seulement*...]

Dans ce cas, on peut le remplacer

- par *non pas seulement* : *Son* [= d'une église] *vaisseau.* [...] *semblait* [...] *franchir,* NON PAS SEULEMENT *quelques mètres, mais des époques successives* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 61) ;
- ou, plus littéraire, par *non point seulement* : *C'est là ce qui fait qu'il se défend si âprement,* NON POINT SEULEMENT *quand on l'attaque, mais qu'il proteste même à chaque restriction des critiques* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 8) ;
- ou par *pas seulement*, qui ne surprend pas dans la bouche d'un braconnier solognot : *Voilà cinq ans que le Volat braconne sur vous* [= sur vos terres], PAS SEULEMENT *au petit collet* [...], *mais au panneau,* [...], *au filet !* (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 1) mais qu'on lit aussi dans des contextes sans rapport avec l'oral : *Les* Dialogues des carmélites *s'imposent à nous,* PAS SEULEMENT *comme un livre* [...], *mais comme un compagnon* (A. ROUSSEAUX, cit. Hanse, s. v. *seulement*). — *Je rêve, je divague,* PAS SEULEMENT *devant mon papier, mais toute la journée* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 294).

En outre, avec la nuance temporelle impliquée par *plus*, *non plus seulement* ou, dans la langue parlée surtout, *plus seulement*.

R3 1029 **REMARQUE**

Si la coordination n'est pas introduite par *mais* et qu'elle le soit par *et* ou qu'elle reste implicite, c'est-à-dire sans conjonction, il n'est pas toujours certain qu'il y ait opposition. Certains ex. cités plus haut ne seraient pas hors de propos dans b, et inversement.

H1 1029 **HISTORIQUE**

Ex. classique : ⁺*Ils le voulurent servir,* NON POINT *dans Jérusalem* [...] *mais sur le mont Garizim* (BOSS., *Hist.*, cit. Haase, p. 254).

R4 1029 **REMARQUE**

Point est une sorte de compromis, dans un cas où *non* serait peu naturel (cf. § 1027, *a*, 3°) : *Plus loin* [...] *apparurent des maisons de bois neuves* [...]. POINT *luxueuses, mais cossues* (TROYAT, cit. D. Gaatone, p. 61).

β) Si le syntagme contenant le terme rejeté, éventuellement introduit par *mais* ou par *et*, vient **en second lieu** (place parfois exigée par la logique), *pas* (plus rarement *point*) concurrence fortement *non, non pas* et *non point* même dans la langue écrite. H2

Pas : *C'est pour lui qu'il travaille,* PAS *pour les autres* (*Ac.* 1935, s. v. *lui*). [Aucun ex. semblable en 2000.] — *Les avocats sont monarchistes,* PAS *démocrates* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 396). — *Ce livre très sérieux,* MAIS PAS *grave, passera (au mieux) pour une bagatelle* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, Préf.). — *Je veux bien mourir,* MAIS PAS *qu'ils me touchent* (ANOUILH, *Antigone*, p. 60). — *Ce latin* [...] *était assez différent,* MAIS PAS *fondamentalement, du pur latin classique de Rome* (M. COHEN, dans *Hist. littér. de la France*, sous la direction de P. Abraham et R. Desné, t. I, p. 53). — *On peut avoir peur de ne pas dormir et nullement d'un duel sérieux, d'un rat* ET PAS *d'un lion* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 834). — *L'herbe poussait où elle doit pousser* ET PAS *ailleurs* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, IV, 7). — *Si je le savais vraiment,* ET PAS *de cette façon incertaine* [...], *je le sauverais* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 79). R5

Point : *Je pardonne à mes ennemis,* ET POINT *à mes flatteurs* (*Ac.* 1835-1935). — *S'il n'y avait point de femmes au village, il* [= le curé] *arriverait peut-être à faire des saints,* MAIS POINT *de bons catholiques* (AYMÉ, *Jument verte*, VII). [Dans cet ex., *point* est plus régional que littéraire.]

Non pas : *Beaucoup* – NON PAS *tous* – *ont trop négligé l'aspect stylistique* (J. DUFOURNET, *Phil. de Commynes*, p. 39). — *Il faut entrer nu* MAIS NON PAS *sans désir* (SABATIER, *Hist. de la poésie fr.*, t. I, p. 14). R6 — *L'amitié, l'amour, c'était à mes yeux quelque chose de définitif, d'éternel,* ET NON PAS *une aventure précaire* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 107). — *Digressions qui constituent une partie essentielle des* Mémoires ET NON PAS *un développement parasitaire* (DUFOURNET, *op. cit.*, p. 37).

Non : *C'est par amour de la justice* [...], NON *par envie* (SABATIER, *op. cit.*, p. 324). — *Son innovation est dans la syntaxe et le lexique,* NON *dans la thématique* (DUFOURNET, *op. cit.*, p. 21). — *Ce sont les serments de Strasbourg, premier témoignage sur le français,* MAIS NON *texte littéraire* (M. COHEN, *op. cit.*, p. 54). — *Les sentiments seuls importent, affirmai-je,* ET NON *les hasards des alliances et du sang* (BEAUVOIR, *op. cit.*, p. 189). — *Homme de culture souriante* ET NON *de pensée folklorique* (LE ROY LADURIE, *op. cit.*, p. 401). R7

En outre, *et* NULLEMENT dans PROUST, ci-dessus.

2° La négation est **relative**.

- ***Jamais*** est très bien accepté dans ce cas, peu différent de la situation décrite § 1028, *a*.

Son style est toujours ingénieux, JAMAIS *recherché* (*Ac.* 1835-1878). — *Son style est élégant,* JAMAIS *recherché* (*Ac.* 1935-2000). — *Leur attitude vis-à-vis des professeurs était généralement correcte,* JAMAIS *zélée* (LACRETELLE, *Silbermann*, III). — *Il fallait que je retournasse* [...] *faire une visite à Mme Verdurin ou aux Cambremer, ou même passer une heure avec maman à Balbec, mais* JAMAIS *plus loin* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 995). — *J'ai passé de charmants soirs à causer, à jouer avec Albertine, mais* JAMAIS *d'aussi doux que quand je la regardais dormir* (*ib.*, t. III, p. 71). — *Je ne sais quels êtres désirés ardemment et* JAMAIS *embrassés* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXXII). R8

Non s'ajoute rarement à *jamais* : *Les marins de Gibraltar faisaient ce qu'ils pouvaient et* NON JAMAIS *tout à fait ce qu'ils pouvaient* (DURAS, cité par D. Gaatone, p. 36). [Un archaïsme étonnerait chez cet auteur.] H3 R9

- ***Guère*** est normal, conformément à ce qui est dit § 1028, *a*.

L'édit royal de paix récemment promulgué mais GUÈRE *observé dans notre province* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 104).

- ***Non plus*** peut exprimer une opposition dans le temps.

Les caractères dactylographiés [...] *étaient toujours ardents,* NON PLUS *entourés par les flammes, mais dessinés par elles* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 273). — *Il* [= Dieu] *est la somme de nos vergognes,* [...] *caché,* NON PLUS *par la bombe et le tonnerre, mais sous le sourire intérieur* (M. SERRES, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — *On l'* [= l'information] *exige heure par heure et* NON PLUS *mensuelle* (NOURISSIER, *Un siècle nrf*, p. 314). — On ne peut remplacer *non* par *pas*, *pas plus* étant réservé à l'expression du degré ; mais on peut employer *plus* seul, surtout dans la langue parlée (cf. § 1027, *b*, 4°).

H2 1029 HISTORIQUE
Dans l'usage classique, *non, non pas* et *non point* étaient habituels : ⁺*Je parle de Néarque, et* NON *de votre époux* (CORN., *Pol.*, III, 3). — *Il faut se conduire par la raison, et* NON PAS *par sa fantaisie* (*Ac.* 1694, s. v. *pas*). — *Tout y ressent la Guerre, et* NON POINT *l'Hymenée* (RAC., *Iph.*, III, 1). — Notons pourtant : ⁺*Me voilà donc chez mon parrain, bien vêtu, bien nourri, fort caressé et* POINT *battu* (SCARRON, *Roman com.*, I, 12). — *Elle ressemble fort à son premier portrait,* ET POINT *du tout à l'autre* (LOUIS XIV, lettre du 4 nov. 1696, citée dans Maintenon, *Lettres*, t. V, p. 137). — *D'autres* [...] *ont un estomac importun* [...], *et* PAS *de quoi mettre sous la dent* (DID., *Neveu de Rameau*, p. 104).

R5 1029 REMARQUE
On pourrait insérer ici les ex. de *pas forcément* et de *pas nécessairement* qui ont été cités § 1027, *b*, 7° pour illustrer l'emploi de *pas* devant un adverbe (autre que de degré ou de temps).

R6 1029 REMARQUE
Pour *non pas sans*, voir aussi § 1027, c, 2°.

R7 1029 REMARQUE
La ponctuation précédant le second terme est tantôt absente (s'il y a une conjonction de coordination), tantôt présente (*même* s'il y a une telle conjonction), ponctuation faible (virgule) ou forte (point-virgule, point). Dans ce dernier cas, la coordination se fait entre sous-phrases et non entre syntagmes. Cela est particulièrement net, si les termes opposés sont des sujets. Voir § 1030, c, 2°.

R8 1029 REMARQUE
Des ex. où l'on peut voir des sous-phrases sont mentionnés dans le § 1030, c, 2°.

H3 1029 HISTORIQUE
Jamais seul est déjà attesté au XVIIe s. : *On dit aussi* intentionné, *et* JAMAIS intentionner (VAUGELAS, p. 346). — On trouve pourtant aussi *non jamais* : *Les Envieux mourront, mais* NON JAMAIS *l'Envie* (MOL., *Tart.*, V, 3). — ⁺*Souvent j'y suis attrapée avec d'autres, mais* NON JAMAIS *avec vous* (SÉV., 26 mai 1683).

R9 1029 REMARQUE
°*Non pas jamais* est anormal (comp. § 1021, 5°, N. B.) : °*Vérité* [...] *sécrétée,* NON PAS JAMAIS *par l'esprit seul, mais par tout l'être* (Ch. DU BOS, cit. *Trésor*, s. v. *jamais*, II, D, avec le commentaire inattendu : « par ellipse »).

Quand *non plus* [ply] correspond, dans un contexte négatif, à *aussi* (*J'irai* AUSSI → *Je n'irai pas* NON PLUS ; cf. § 1034, *b*, 2°), il est tout à fait usuel, même dans la langue parlée, et sans concurrence parce que cette formule figée n'est pas analysable pour le locuteur. La coordination peut se faire avec une phrase elle-même négative : *L'homme ne peut demeurer nulle part, et* PAS NON PLUS *dans la louange* (JACOTTET, *Rilke*, p. 168). R10

- Pour les déterminants ou pronoms employés comme mots négatifs, il n'y a pas de différence avec d'autres coordinations signalées ci-dessus.

R10 1029 REMARQUE
Ces emplois sont à distinguer de *non plus* comparatif (§ 1027, *b*, 4°).

PHRASES (SOUS-PHRASES, PROPOSITIONS) AVERBALES

1030 Phrases averbales.

Ne est exclu puisqu'il s'appuie nécessairement sur un verbe (§ 1011). La négation est assumée par un élément auxiliaire (adverbe, pronom, déterminant) qui s'est chargé d'une valeur négative par son voisinage avec *ne*. Cf. § 1022.

a) Le verbe n'est pas exprimé dans le contexte. H1

On doit suppléer une formule vague, comme *Il n'y a*. Cet usage est généralisé dans l'écrit comme dans l'oral :

PERSONNE *dans les rues*, PERSONNE *aux portes de la ville* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 1125). — PAS *seulement un arbre devant les églises !* (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, X.) — *Et* RIEN *de vivant* NULLE *part* : PAS *une bête*, PAS *un oiseau*, PAS *un insecte* (LOTI, *Désert*, p. 13). — NUL *doute qu'il se remettra debout* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 28 févr. 1941). — POINT *d'homme plus méchant que lui* (*Ac.* 1835-1935). — POINT *de travail qui le rebute* (*ib.*). — PAS *de danger qu'on m'y reprenne* (*Ac.* 2001, s. v. *danger*). R1 — Cela est fréquent dans les proverbes et les maximes : PAS *de nouvelles, bonnes nouvelles*. JAMAIS *deux sans trois*. RIEN *de nouveau sous le soleil*. — *Sans loi*, POINT *de liberté* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 480). — Titres de livres, d'articles : PAS *d'orchidées pour miss Blandish* (titre fr. d'un roman de J. H. Chase). — Certains titres sont ambigus (cf. § 626, *b*, 4°) ou non immédiatement compréhensibles : PLUS QUE *du matériel jetable dans les hôpitaux anglais ?* (Titre d'un article, dans la *Libre Belgique*, 31 août 2000, p. 8.) — QUE *du matériel jetable dans les hôpitaux ?* (Titre dans le sommaire, *ib.*, p. 1.)

Dans les injonctions : *Il le prit à l'écart pour lui dire : / –* « PAS *un mot de tout cela, chez eux, bien entendu !* » (FLAUB., *Éduc.*, I, 5.) — PLUS *de larmes*, PLUS *de soupirs*, PLUS *de chagrin* (*Ac.* 1835-1935). R2

La langue parlée quotidienne use fréquemment de phrases averbales négatives. Certaines sont stéréotypées : *Pas vrai ?* [Ex. au § 1031, *b*.] *Pas possible ?* pour manifester son étonnement, la première servant aussi à demander la confirmation de l'interlocuteur (cf. § 1031, *b*). *Pas vu !* pour répondre à une question comme *Où est telle personne* ou *tel objet ?* — *Pas si bête* = je ne suis (parfois à une autre personne grammaticale que la 1re) pas assez bête pour faire ou croire cela : *Il voulait m'entraîner à faire un mauvais marché ; mais* PAS SI BÊTE (*Ac.* 1835-1932). R3 — PAS SI BÊTE *que de se marier en province !* (STENDHAL, *L. Leuwen*, IV.)

Emploi écrit occasionnel, exclamatif : *Étrange de penser que c'est précisément à ce livre* [présenté plus haut comme le moins bon] *que Conrad dut son premier vrai succès*. GUÈRE *à la louange du public !* (GIDE, *Journal*, 21 mars 1943.)

Non que ou, littéraire, *non pas* (ou *point*, plus littéraire encore) *que* + proposition, équivalent à *Ce n'est pas que* :

Le vingt-six décembre, on commence [...] *à parler* [...] *du Noël de l'année prochaine*. NON *que le petit homme soit insatiable, ingrat ; mais il est tout entier tourné vers le futur* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, II, 13). — *Frédéric se mit à dire : / –* « *Quand le rendriez-vous, cet argent* [sous-entendu : si je vous le prêtais] *?* » / NON PAS *qu'il l'eût ; au contraire !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3.) [Sur le mode, voir § 1126, *a*.]

L'équivalent ***pas que*** est généralement senti comme de l'oral familier ; le voici pourtant suivi de subjonctifs imparfaits qui ne sont pas de ce registre : *Théodore se prit à haïr son habit rouge*. PAS *qu'il eût l'envie d'approuver le Général Lallemand d'avoir voulu tourner ses troupes contre le Roi. Mais fallait-il partir pour Melun ?* (ARAGON, *Semaine sainte*, L. P., t. I, p. 71.) — *Pris entre des aspirations*

H1 1030 HISTORIQUE
Parmi les legs de VILLON, on trouve : *Item*, RIENS *aux Enfans Trouvez* (*Test.*, 1660). — Ex. classiques : PAS *un seul petit morceau / De moûche ou de vermisseau* (LA F., *F.*, I, 1). — PLUS *d'amour, partant* PLUS *de joye* (*ib.*, VII, 1). — POINT *d'argent*, POINT *de Suisse* (RAC., *Plaid.*, I, 1). — Voir aussi R1.
L'auxiliaire ***mot*** (§ 1016, *b*, 1°) a pu prendre aussi un sens négatif (= Pas un mot !), déjà au XVe s., encore chez CHAT. : *Je n'eus garde de parler d'autre chose :* [...] *de l'avenir de la Monarchie*, MOT (*Mém.*, IV, IV, 2). — *Motus* [m tys] en est une latinisation plaisante (§ 154, R1) qui date du XVIe s.

R1 1030 REMARQUE
Cet ex. est présenté comme pop., mais le jugement porte également, et de façon aussi discutable, sur *Il n'y a* PAS *de danger que*.

R2 1030 REMARQUE
Cet ex. est suivi de la traduction explicite : « Désormais, il ne faut plus verser de larmes », etc. [Tout se trouvait déjà dans *Ac.* 1694.]

R3 1030 REMARQUE
La loc. reste présente comme fam. en 2001, mais sans ex.

informulées et la grande nuit des gens de bien. PAS *qu'il eût de cette nuit une conscience bien nette* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 135). R4

R4 1030 REMARQUE

Comp. °*pour* PAS *qu'il vienne*, équivalent dans l'oral négligé de °*pour* NE PAS *qu'il vienne*, lui-même rival contesté de *pour qu'il ne vienne pas*. Cf. § 1020, *a*.

b) Le verbe a été exprimé dans le contexte.

1° Négations absolues.

Comme mot-phrase, *Non* reste la forme habituelle : *Partez.* – NON.

Nenni se dit par badinage, surtout pour imiter le parler paysan. *Non pas* est littéraire, et *Point* plus encore. H2 — *Pas* est possible quand il est accompagné d'un autre mot qui renforce la négation : *Pas du tout* (d'où parfois *Du tout* seul), *Sûrement pas*, etc., ou qui la nuance : *Tu as acheté cela chez Tahan ? / – Non, dit Charles,* PAS PRÉCISÉMENT (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XLI). — *Pourquoi pas ?* concurrence fortement *Pourquoi non ?* même dans la langue écrite. — Sur tout cela, voir § 1108, *a* et *c*.

H2 1030 HISTORIQUE

Point comme mot-phrase est reçu sans réserve au XVII[e] s., par ex. dans *Ac.* 1694. Cet emploi est déjà attesté au siècle précédent : *Vous me pourriez dire que je faulse mon serment,* POINT, POINT ! (N. DU FAIL, *Propos rustiques*, IX.) — Notons aussi : *Avez-vous de l'argent ?* PAS TROP (*Ac.* 1694, s. v. *pas*). — *Luy céderez-vous vos droits ?* NULLEMENT (*ib.*, s. v. *nullement*).

On emploie aussi *aucunement* et surtout *nullement* : *Est-ce votre avis ?* AUCUNEMENT (*Ac.* 2001). — *La voie de Rilke serait-elle donc en effet pur esthétisme ?* NULLEMENT (JACOTTET, *Rilke*, p. 158).

Dans la phrase averbale, *pas* peut porter sur un mot particulier ou un syntagme, comme dans les faits examinés dans le § 1027.

Vois-tu encore Marie ? – PAS SOUVENT. *Non* ne peut remplacer *pas*. — Notons le cas de ***Pas que je sache*** (et certains tours analogues : cf. §§ 718, *b* ; 1117, *b*, 5°) : *Et toujours rien de nouveau par ici ?* – PAS QUE JE SACHE (P. BENOIT, *Villeperdue*, p. 28). *Non* ou *non pas* sont possibles, mais accentués et suivis d'une pause : *Connaissez-vous monsieur de la Musardière ? /* – NON PAS, QUE JE SACHE (FRANCE, *Rôtiss. de la Reine Pédauque*, XX). On opposerait de même *Non, à ma connaissance* et *Pas à ma connaissance*, où *pas* ne joue pas le rôle de mot-phrase, mais sert à nier le syntagme qui suit, comme dans les cas envisagés dans le § 1027.

Si le terme nié est un pronom ou un syntagme nominal sujets ou compléments du verbe sous-entendu, *pas* précède ordinairement ce terme (comp. *b*, 2°) :

Un jeune fille s'appuyait sur son bras, en l'appelant tout haut « mon petit chat ». / – « Mais non ! » lui disait-il. « Non ! PAS *en public ! Appelle-moi vicomte, plutôt !* [...] » (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Trouverais-tu plus beau que je lie mon amour par des promesses ?* PAS *moi* (GIDE, *Porte étr.*, II). — *Je ne devrais pas parler de ça.* PAS *l'après-midi en tout cas* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, II, 1). — *Pas* peut suivre si le terme est assez court : *Êtes-vous d'accord ? Moi* PAS, ou si la négation est renforcée : *Nul ne croit plus aujourd'hui qu'ils* [= les communistes] *puissent avoir une action déterminante sur le pays. Pour en renverser le régime, certainement* PAS (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 13). — Comp. *b*, 2°.

Non est possible et il suit le terme nié : *Êtes-vous d'accord ? Moi* NON.

2° Négations relatives.

- Dans les réponses ou les répliques (comp. § 1108, *c*, 1°), la plupart des auxiliaires s'emploient ainsi selon un usage tout à fait général. H3

  Pronoms et déterminants : *Y a-t-il quelqu'un ici ? Il n'y a personne*, ou elliptiquement, PERSONNE (*Ac.* 1835-1878). — *Y a-t-il quelqu'un ici ?* En réponse et elliptiquement, PERSONNE (*Ac.* 1935). — *Qui vient ? qui m'appelle ?* PERSONNE (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de mai). — *Vous partirez avec Jean. Avec* PERSONNE ! — *Que vous a coûté cela ?* RIEN (*Ac.* 1835-1935). — *Lui connaissez-vous des ennemis ?* AUCUN (*Ac.* 1932-2001). — *Nul* n'a ce rôle que dans *nulle part* : *Tu as été quelque part ? me demanda-t-elle / – Non, dis-je,* NULLE PART (DURAS, cit. D. Gaatone, p. 157).

  Adverbes : *Avez-vous été à Rome ?* JAMAIS (*Ac.* 1835-2000). — *Jamais de la vie*, marque souvent une dénégation ou un refus énergique sans référence temporelle : « *Eh bien, et ce mariage ?* » / – « *Quel mariage ?* » / – « *Le vôtre !* » / – « *Moi ?* JAMAIS DE LA VIE ! » (FLAUB., *Éduc.*, II, 6.) — *Est-ce que je devrai prendre ce soir des nouvelles de M. le marquis d'Osmond ? demanda-t-il. / – Mais* JAMAIS DE LA VIE, *rien avant demain matin !* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 587.) — *Jette ce cigare ! /* – JAMAIS DE LA VIE ! (VAN DER MEERSCH, cit. *Trésor*, t. XVI, p. 1123.)

H3 1030 HISTORIQUE

Ex. classiques : *Qu'avez-vous fait à cet homme-là qui est si fort en colere ?* RIEN (*Ac.* 1694). — Dandin. *Di-nous, à qui veux-tu faire perdre la cause ?* / Isabelle. *À* PERSONNE (RAC., *Plaid.*, III, 4). — Uranie. *Quoy, Cousine, personne ne t'est venu rendre visite ?* / Elise. PERSONNE DU MONDE [cf. § 755, H2] (MOL., *Crit.*, I).

- Pour quelques auxiliaires, la liberté est restreinte.

  Plus, comme *pas* (cf. *a*), ne se construit pas seul : *As-tu encore mal ?* – PLUS DU TOUT ou ABSOLUMENT PLUS. — Voir aussi °*pas plus* « pas du tout » au § 1108, R4.

  Pour *guère*, cela n'est pas prévu par l'*Ac.* 2000 et le caractère familier est encore noté par le *Rob.* (influencé par Littré ?) : *Tu connais l'opium ? / –* GUÈRE (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 177).

  Ni l'*Ac.* (1935) ni le *Rob.* ne le prévoient pour *que*. Le cas est d'ailleurs différent, *que* ayant nécessairement une suite (sauf dans certains usages régionaux : § 1022, *b*) : *Nous sommes entre nous. Vraiment,* QUE *des amis* (CARCO, cit. D. Gaatone, p. 209). — *Qu'est-ce qui s'est passé entre toi et moi… pour l'âme ?* QUE *du péché,* QUE *du mal* (G. MAZELINE, *Amour d'Italie*, p. 61). — Cela n'est pas récent. H4

c) **Coordinations** (*explicites* ou *implicites*).

N. B. Dans des ex. comme les suivants, on peut considérer que le *ne* porte sur les deux termes de la coordination ; il est superflu de parler d'ellipse et donc de sous-phrases averbales : *Il n'y avait aucune foule à fendre et* PERSONNE *à laisser passer* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 330). — *Il n'y avait plus de files d'attente,* PLUS *personne,* PAS *une voiture* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 269). — À plus forte raison quand l'auxiliaire de la négation est le même, qu'il soit répété ou non : *La veine des Mémoires dont il n'a pas su – ou* PAS *voulu – reconnaître les vraies qualités* (J. DUFOURNET, *Phil. de Commynes*, p. 50). On dirait aussi : *… dont il n'a pas su ou voulu…* Dans ces ex., *non* n'est pas substituable à *pas*.

1° Dans une alternative portant sur une phrase ou une proposition (comp., sur un mot ou un syntagme, § 1027, *c*, 1°), la différence de registre entre *ou non* et *ou pas* (*point* semble inusité dans ce cas) n'est pas très sensible.

- Phrases : *Partez-vous* OU NON *?…* OU PAS *?* — *Vais-je me décider à entrer ou* PAS *?…* (BERNANOS, *Joie*, Pl., p. 577.) [Comp. *ou non* ci-dessous, de la même locutrice.] — *En avoir* OU PAS (titre fr. d'un roman de Hemingway). A R5

  Ou non peut être inséré entre l'auxiliaire et le participe passé, entre la copule et l'attribut, entre le verbe et son complément d'objet (surtout si ce qui suit la négation a une certaine longueur) : *Était-ce* OU NON *fini ?* (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 270.) — Le verbe est à l'infinitif : *La question ne s'est pas posée d'en divulguer* OU NON *l'existence* (*ib.*, p. 289). — Cette position est rare pour *ou pas*. R6

- Propos. : *Peu importe de savoir si l'ancien niveau de la population a été atteint,* OU NON (BRAUDEL, *Identité de la Fr.*, Les hommes et les choses, t. I, p. 156). — *Qu'importe s'il parle ou* NON ! (BERNANOS, *Joie*, Pl., p. 600.) — Les deux possibilités s'observent dans un même livre, chez un auteur peu enclin au familier : *On palabre […] pour décider si l'on va faire grève* OU PAS (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 62). — *Il existe […] des contrôleurs […] qui saisissent vite s'il y a fraude* OU NON (*ib.*, p. 93). — Les voici côte à côte : *Que m'importe aucun d'eux ? […] Qu'ils me suivent* OU NON *? Que m'importe qu'ils m'entendent* OU PAS *?* (CLAUDEL, cit. *Rob.*, s. v. *pas*², II, 1.)

- Sous-phrases à valeur conditionnelle (autres ex. au § 1134, *c*, 4°) : Qu'il la regardât OU NON, *il ne la voyait plus* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 59). — *Elle revoulait la prendre dans ses mains ma tête, plus la lâcher et me rendre heureux jusqu'à l'Éternité, que je veuille* OU NON ! (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 573.) [Phrase où *non* voisine avec des traits de la langue orale.] — *Ce mot du Général est-il réel* OU PAS ? (dans le *Nouvel Observateur*, 23 mars 1966, cit. Togeby, § 1792.) — Par une forte ellipse, certaines sous-phrases à valeur conditionnelle ont une forme averbale (langue fam., ce qui fait que *pas* prédomine) : *Grève* OU PAS *grève* [= Qu'il y ait grève ou non], *je*

H4 1030 HISTORIQUE

On lit déjà chez CORN. : ⁺Clarice. *Pour me justifier vous demandez de moi, / Alcippe ? /* Alcippe. *Deux baisers, et ta main et ta foi. /* Clarice. QUE *cela ?* (*Ment.*, II, 3.)

A 1030 AUTRES EXEMPLES

Voir § 268, *d*, 2°.

R5 1030 REMARQUE

Je lis mal [à haute voix] […] *Peu d'effet* OU PAS (J. RENARD, *Journal*, 15 févr. 1897). Dans des ex. de ce type, *non* est exclu, parce que *pas* a ici une valeur pronominale (cf. § 736, N. B. 2) = *pas d'effet*. On dirait plus souvent *ou pas du tout*.

R6 1030 REMARQUE

L'alternative est parfois explicitée par d'autres mots que *ou* et *ou bien* : PARFOIS *je les retouche le lendemain,* PARFOIS NON (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 295). — *Henri* TANTÔT *voulait se taire et* TANTÔT NON (*ib.*, p. 284). En coordination avec *oui*, *non* est seul possible : *Venez-vous, oui* OU NON ?

travaille jusqu'à la fin de mon temps (VAILLAND, *325 000 francs*, L. P., p. 194). — *On part dix jours et puis on revient. Allemands* OU PAS, *Paris c'est toujours Paris* [dit un crémier, rentré à Paris au début de l'occupation] (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 20).

2° Nous avons traité dans le § 1029 des ex. comme *C'est pour lui qu'il travaille, pas pour les autres*, qui y sont présentés comme des coordinations à l'intérieur de la phrase. Il serait possible de voir dans la seconde partie une sous-phrase elliptique. Cette interprétation est celle des auteurs qui placent devant le terme nié une ponctuation forte (point-virgule ou point). Cela est particulièrement net si les termes opposés sont des sujets. R7

*Brunetière parle de ceux du XVII*e *siècle (plusieurs d'entre eux, du moins ;* PAS *Pascal) qui avaient des idées profondes sur la vie* [...] *et qui n'avaient pas osé les dire* (GIDE, *Journal*, 10 juin 1891). — *Des gens trouvent l'expression absurde et abominable.* PAS *moi* (THÉRIVE, *Querelles de lang.*, t. I, p. 39).

La négation prend d'ailleurs souvent place après le terme rejeté (comp. *b*, 1°).

Sujet : *Ils se sont relevés. Lui,* PAS (BARRÈS, *Jardin sur l'Oronte*, p. 142). — *L'ordre et la méthode s'enseignent ; le génie,* PAS (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 301). — *Le vocabulaire peut se modifier ; la syntaxe,* PAS (DRUON, préf. de *Ac.*, t. II, 2000). — Objet direct : *Cette généalogie le met en extase. Nous autres* PAS (BREMOND, *Poésie pure*, p. 37). — Autre complément, plus rarement : *Dans toutes les cathédrales, les rois, les évêques, les Saints, les bienfaiteurs, gisaient, inhumés dans les caveaux du sol ; et à Notre-Dame de Chartres,* PAS (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 404). [Il est vrai que le complément précédait le verbe.] — Ex. où la postposition est impossible, parce que le sujet *moi* s'oppose à *lui* mis en évidence par *c'est... qui* : *C'est lui qui fait tout.* PAS *moi* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, II, 6). *Non* est exclu aussi.

Quoique très fréquent, même dans l'écrit, *pas* peut être presque toujours remplacé par *non*, qui est postposé s'il constitue le prédicat :

Ils se sont relevés. Lui, NON ; cas où *non pas* est exclu. — *Non* est construit comme *oui* et *si*, qui s'emploient pour contredire une formule exclue exprimée auparavant : *Nul ne croit plus aujourd'hui qu'ils* [= les communistes] *puissent avoir une action déterminante sur le pays. Pour en renverser le régime, certainement pas* [sur ce *pas*, voir § 1031, *a*, 2°]. *Mais pour en altérer* [...] *les structures,* OUI (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 13).

Si la coordination est explicitée par *et* ou *mais*, *non* peut suivre ces conjonctions : *Ils se sont relevés,* MAIS NON *lui*. Cela est obligatoire pour *non pas*.

Si l'adverbe négatif est *jamais* (cf. § 1029, *b*, 2°), sa place est variable aussi :

Les maladies naturelles guérissent, mais JAMAIS *celles que crée la médecine* (PROUST, *Rech.*, t. III, pp. 182-183). — *Le français est fait pour l'œil, l'allemand presque* JAMAIS (Ch. BALLY, *Ling. gén. et ling. fr.*, p. 27).

R7 1030 REMARQUE

Pour les mots ou les syntagmes, nous avons envisagé (§ 1029, *b*, 1°) le cas où l'élément nié vient en premier lieu. Si l'opposition se fait entre phrases (ou sous-phrases) ou entre propositions, la négation de la première n'a d'autre moyen que celui qui est utilisé quand la négation porte sur un verbe (*Les absents* NE *sont* PAS *nombreux, mais ils sont puissants*), à moins qu'on ne recoure à la mise en évidence par *Ce n'est pas que*. — On a eu jadis un autre moyen : § 1012, *c*.

1031 Propositions et sous-phrases averbales.

a) Propositions averbales.

1° À la place d'une proposition conjonctive essentielle, *que non* est seul possible (comp. *oui*, *si*) :

Il croit (ou *dit*) *que* NON (**que* PAS, **que* NON PAS). — *Pour moi, il était bien assez fort* [comme médecin]. *Pour d'autres, il paraît que* NON (ROMAINS, *Knock*, II, 1). — Les auxiliaires de négation relative sont exclus aussi : **Il dit que* JAMAIS (ou *que* RIEN, etc.).

Non tient lieu aussi d'une proposition, mais sans *que*, après *dire*, et la locution signifie parfois « refuser », sans qu'il y ait un véritable discours, comme *dire oui* « accepter » ; cf. § 1105, *c*. — *Pas* est exclu.

2° *Pas* s'emploie comme équivalent d'une proposition sans *que*, ou d'un infinitif, après ***préférer*** ou une formule verbale avec ***mieux*** (ou *autant* pris dans un sens analogue : cf. § 985, R1) R1 :

Je donnai cette lettre à lire à quelqu'un de confiance, pour savoir si [...] *je pouvais me risquer. On m'assura qu'il valait mieux* PAS [= il valait mieux que je ne me

R1 1031 REMARQUE

Dans cette circonstance, non semble rare et récent ; n'est-ce pas une façon de rendre plus régulier un tour paraissant négligé ? Une autre régularisation est d'introduire un ne en l'occurrence hypercorrect (§ 14, R2) : *Vous voulez voir ?* [...] / – °*Je* NE *préfère* PAS (ORSENNA, *Exposition coloniale*, p. 494).

risque pas] (LÉAUTAUD, *Petit ami*, VII). — *Le cas échéant, elle se rappelle qu'elle a une mère. Son père, elle préfère* PAS (ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 12). A

3° Avec *si*, *sinon* (avec agglutination) est la forme normale, mais *si pas* n'est pas aussi rare que le feraient croire le silence ou les réserves des grammairiens : cf. § 1154.

4° En revanche, dans tous les styles, la plupart des auxiliaires de négation relative se trouvent employés négativement dans une proposition averbale introduite par *comme* comparatif.

Eulalie savait [...] *comme* PERSONNE *distraire ma tante sans la fatiguer* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 70). — *Il était borné* [...], *ignorant comme* PAS UN (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). [Cas où *non* n'est pas substituable à *pas*.] — *Tout dépend d'une seule minute, auprès de laquelle le reste de la vie est comme* RIEN (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, XX). — *À la longue, elle subit cet art de parler* [...] *que Léopold possédait comme* AUCUN *prêtre qu'elle eût jamais entendu* (BARRÈS, *Colline insp.*, XV). — *Il sent, comme* JAMAIS, *sa propre noblesse* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 109). R2

b) ***Pas ?* comme sous-phrase incidente** dans l'oral.

Ex. écrits reproduisant des conversations familières : *Bats-moi, petite, comme plâtre, / Mais ensuite viens me baiser, /* PAS ? (VERL., *Chans. pour elle*, IX.) — *C'est assez curieux,* PAS ? (MAETERLINCK, *Oiseau bleu*, X.) — *Il a une tête de cocu,* PAS, *le type ?* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 108.) — *Il faut bien croire à quelque chose,* PAS ? (GARY, *Racines du ciel*, p. 491.) — Plus rarement comme phrase : *Ce qu'ils sont jolis, tous les deux ! haleta Mme Peloux.* PAS, *Léa ?* (COLETTE, *op. cit.*, p. 24.)

Non a un usage analogue : *C'est gentil,* NON ? (MAUROIS, cité § 1106, *c*, avec d'autres ex.) — Mais *pas* n'est pas, en l'occurrence, un substitut de *non* (selon la tendance générale décrite dans le § 982quater). Il s'agit d'un phénomène phonétique autant que syntaxique : c'est la réduction de *n'est-ce pas ?* Il est fréquent d'ailleurs que la locution perde sa valeur interrogative (et son point d'interrog. : § 121, *b*) et soit une simple cheville meublant le discours, parfois de façon répétée. On trouve aussi la variante un peu moins réduite [spA], que les auteurs écrivent d'ordinaire *s'pas* : *Grouille-toi pour la musique et tout,* S'PAS ? (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1095.)

Autre variante encore, où ne manque que *n'* : *Je ne perdrai rien,* EST-CE PAS ? (BALZAC, *Birotteau*, XIII.) — *Et toi-même,* EST-CE PAS ? *es touchée / D'un si dolent tableau* (VERL., *Fêtes gal.*, Amour par terre). — EST-CE PAS, *madame Léa ?* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 42.) — Les ex. de Balzac et de Verl. ressortissent vraisemblablement au phénomène décrit au § 1021, 1° et celui de Colette au § 1022, *b*.

La locution synonyme *Pas vrai ?* garde ordinairement sa valeur première : *Il la voit tous les jours,* PAS VRAI ? (MUSSET, *Contes*, Secret de Javotte, IV.) — La voici pourtant sans point d'interrogation : *Ça fait bien,* PAS VRAI, *engagé, à son âge* (DORGELÈS, *Croix de bois*, X).

A 1031 AUTRES EXEMPLES

Ex. tirés de dialogues : LOTI, *Désenchantées*, VII ; TOULET, *Mon amie Nane*, VII, 2 ; FARRÈRE, *Petites alliées*, XII ; GIDE, *Geneviève*, II ; etc.

R2 1031 REMARQUE

Dans *Il travaille mieux* (ou *plus* ou *moins*) *que* PERSONNE, le sens est « mieux que *n'importe qui* » (cf. § 756, *a*). Mais le locuteur perçoit cela comme signifiant « personne ne travaille comme lui ». — L'addition de *du tout* rend négatif le sens d'*aucun* (mais cela n'est pas très régulier) : °*Une hypothèse a déjà plus de réalité qu'*AUCUNE *hypothèse* DU TOUT (F. MARCEAU, *Roman en liberté*, p. 140). Le sens est négatif aussi dans des phrases proverbiales ou sentencieuses comme *Mieux vaut tard que* JAMAIS ou *C'est mieux que* RIEN (*rien* prenant un sens négatif dans des circonstances diverses : cf. § 1022, *a*).

Section 7

Les adverbes de relation logique

1032 Adverbes de concession R1 (ou d'opposition).

Pourtant, cependant (cf. § 1005, *d*), *néanmoins* (parfois *ce néanmoins* : § 703, H1), *toutefois, par contre* (§ 965, *e*, 4°), *en revanche, seulement* (*Parlez librement,* SEULEMENT *respectez les convenances*), *n'en ... pas moins* (§ 676, *a*). — Certains adverbes (ou locutions) appellent des commentaires.

1° Quoique vieilli, ***nonobstant*** conserve, comme adverbe, certaines positions dans la langue littéraire H1 :

Bien que turcophage, mon père avait NONOBSTANT *rancune au cœur contre les polissons russes* (CHAT., *Mém.*, I, IV, 7). [Avec pléonasme.] — *Les nuages nous ont jeté de la pluie tout le long du jour.* [...] *tous les oiseaux chanteurs sifflent, gazouillent, rossignolent* NONOBSTANT (M. DE GUÉRIN, *Cahier vert*, 2 avril 1833). — *Il culbuta* NONOBSTANT *en novembre 87* (BARRÈS, dans le *Drapeau*, 17 mai 1901). — *Ces*

R1 1032 REMARQUE

Sur la notion de concession, voir § 1147.

H1 1032 HISTORIQUE

Nonobstant s'employait déjà comme adv. en moyen fr. : *Se il sont tant de gens,* NONOBSTANT *ilz vivent habundelment* [= dans l'abondance] (E. PILOTI, *Traité sur le passage en Terre sainte*, éd. Dopp, p. 26) [1441]. — *Mais* NONOBSTANT, *Vierge belle et plaisant, / Ne porroie estre ma langue taisant / En ton loer* [= louange] (MOLINET, *Faictz et dictz*, S. A. T. F., t. II, p. 463). — *Et* NONOBSTANT *aucun mot n'en sonnoie* (LEMAIRE DE BELGES, *Épîtres de l'amant vert*, I, 125). — Il est assez fréquent au XVI[e] s., puis se fait plus rare. Il est pourtant chez PASCAL (*Prov.*, IV) et plusieurs fois chez MARIV. (*Double inconst.*, III, 5 ; etc.)
Dans cet emploi, *nonobstant* est une réduction de *ce non obstant*, ancienne proposition absolue (§ 258, H) ; *obstant* signifiait « faisant obstacle ».

questions de langage et le souci de bien s'exprimer tiennent à cœur aux Français. Comment alors se fait-il que notre langue, NONOBSTANT, *se corrompe ?* (GIDE, dans le *Littéraire*, 28 déc. 1947.) — NONOBSTANT, *les* Caprices de Marianne *sont un chef-d'œuvre de poésie* (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 55). **A1**

2° ***Pour autant***, que l'*Ac.* a accepté depuis 1986 **H2**, s'emploie ordinairement dans un contexte négatif, interrogatif ou dubitatif :

[Ma raison] *ira même jusqu'à remarquer* [...] *que cette ruine est quelque chose de déplorable. Pleurera-t-elle* POUR AUTANT ? (BREMOND, *Poésie pure*, p. 46.) — *Rien n'est fini* POUR AUTANT, *et tout recommence* (BARRÈS, *Enquête aux pays du Levant*, t. I, p. 110). — *Les deux amants se constatent l'un à l'autre irréductibles, sans que l'interdiction* POUR AUTANT *ait fait cesser en eux le désir* (CLAUDEL, *Partage de midi*, Préf.). — *Il en* [= des chirurgiens] *est* [...] *qui déploient un vrai zèle apostolique et qui ne sont pas,* POUR AUTANT, *des couteaux prestigieux ou des cliniciens hors pairs* [*sic*] (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 82). — *Je ne me détourne pas de la jeunesse* POUR AUTANT (MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 279). — *Le plus âgé ne cessa pas* POUR AUTANT *de commenter le prêche* (CAMUS, *Peste*, p. 251). — *Désormais le regard au fond de l'orbite était clair et serein. Non point rassurant* POUR AUTANT (VERCORS, *Armes de la nuit*, p. 83). — *Je pardonne, mais ne croyez pas* POUR AUTANT *que j'oublie* (*Ac.* 2001).

Il est assez rare que *pour autant* exprime la cause, dans un contexte positif : *Je parais devant eux en tant que chrétien, et* POUR AUTANT *j'engage l'Église du Christ* (MARITAIN, *Humanisme intégral*, p. 314). — *Pourquoi les noirs se masquent-ils* [...] ? *Pour* [...] *apparaître revêtus de pouvoirs surnaturels, et en imposer* POUR AUTANT, *par l'idée de la force incluse dans ces simulacres* (HENRIOT, dans le *Monde*, 9 juin 1948).

Il reste rare que *pour autant* exprime l'opposition dans un contexte positif : °*En apparence, le gouvernement* [...] *pourrait donc* [...] *afficher une certaine sérénité.* [...]. / POUR AUTANT *ce climat social marqué par des conflits morcelés reste dangereux* (M. NOBLECOURT, dans le *Monde*, 22 oct. 1988). **A2**

3° ***Tout de même*** **B** « malgré cela » était considéré par l'*Ac.* en 1935 (s. v. *même*) comme employé « abusivement dans le langage familier » (elle a renoncé heureusement en 2001 à cette double restriction), mais elle reconnaissait (et elle reconnaît encore) que le sens premier, équivalant à celui de *de même*, est vieux. **R2**

« De même » : TOUT DE MÊME, *dans la famille* g [des mss.] [...] *nous trouvons réunies les diverses versions* (BÉDIER, *Fabliaux*, p. 224). — *Je reconnais la bonne pierre sous les genévriers et le bon bois comme un maître-pivert : /* TOUT DE MÊME *les hommes et les femmes* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, Prol.). — *N'eussé-je connu ni Dostoïevsky, ni Nietzsche, ni Freud, ni X. ou Z., j'aurais pensé* TOUT DE MÊME (GIDE, *Journal*, t. I, p. 781). — *« Le Caucase est modeste ; il s'est fait trop grand pour être connu. »* TOUT DE MÊME *un auteur dont l'œuvre complète dépasse les facultés de lecture d'un critique moyen* (THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*, p. 36). — *Il aurait pu réussir* TOUT DE MÊME *avec d'autres moyens* (*Ac.* 1935). — *Il s'est conduit* TOUT DE MÊME *qu'un voyou* (*Ac.* 2001). — Le *Trésor* ne cite que *tout de même que*, et comme rare (voir cependant § 1142, *b*, 1°), avec un seul ex. (PROUDHON, 1840).

« Cependant » : *Si je n'étais pas encore arrivé à 5 h.* $^1/_2$ *je prierai M. Michelet de se mettre à table* TOUT DE MÊME, *car je ne tarderais pas à arriver* (S.-BEUVE, *Corresp.*, 11 sept. 1833). — *C'était un bon homme* TOUT DE MÊME [dit la servante à propos de Vautrin, que la police vient d'arrêter] (BALZAC, *Goriot*, p. 228). — *Ce départ est fâcheux* [...]. *Nous nous en tirerons* TOUT DE MÊME (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). — *« Donne-lui* TOUT DE MÊME *à boire », dit mon père* (HUGO, *Lég.*, XLIX, 4). — *Ruisselant d'une certaine intelligence, ils étaient laids* TOUT DE MÊME (BARRÈS, *Dérac.*, p. 309). — *Elle relut sa lettre. Il lui sembla que, si elle avait réfléchi, elle ne l'aurait pas écrite comme cela. Elle la trouvait gentille* TOUT DE MÊME (HERMANT, *Serge*, VI). — *Celui qui ne l'attirait plus, Fabien* TOUT DE MÊME *savait qu'Il était là* (MAURIAC, *Mal*, p. 64). — *Il a fait tout ce qu'il fallait pour échouer ; il a réussi* TOUT DE MÊME(*Ac.* 1935). **R3**

Pour ***quand même***, l'*Ac.* ne fait aucune réserve depuis 1935 (s. v. *quand*), avec l'ex. : *Je le ferai* QUAND MÊME. **H3**

Quand même comme *tout de même* peuvent avoir un sens adversatif fort atténué et signifier « il faut l'avouer, à vrai dire » : *Une nuit de réflexion, c'est* QUAND MÊME *trop peu* (DUHAMEL, *Semailles au vent*, p. 79). — *Il a une belle tournure,* TOUT DE MÊME, *notre Jean* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, IX). — Depuis

A1 1032 AUTRES EXEMPLES

MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, II ; BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 230 ; FLAUB., *Corresp.*, 18 avril 1869 (etc.) ; ROMAINS, *Copains*, L. P., p. 38 ; GREEN, *Journal*, 8 janv. 1998.

H2 1032 HISTORIQUE

Pour autant « est purement dialectal », écrivait en 1927 Martinon, p. 519, note. Cependant, l'expression est ancienne : *Et* POUR AUTANT *on pourroit dire* [...] *que ce livre, parlant en vain de l'estat d'amours, peult estre cause de tourner les entendements à mal* (MAROT, t. II, pp. 147-148). — Voir aussi Godefroy, t. VI, p. 280. — Mais elle a subi une curieuse éclipse entre le XVIe s. et le XXe. Pour le XIXe s., nous avons relevé un ex., qui paraît isolé : *En France, quand on n'a pas les bras assez longs pour envelopper une idée nouvelle dans toute son intensité, on ne renonce pas* POUR AUTANT *à la prétention de la soumettre et de se l'approprier* (NODIER, *Rêveries littéraires, morales et fantastiques*, Bruxelles, 1832, p. 54).

Le sens premier est causal, mais, comme *pour autant* ne s'emploie que dans des contextes négatifs, il a pris un sens adversatif. *Pourtant* a connu la même évolution, mais le sens adversatif a supplanté le sens causal et il apparaît même en dehors de toute négation. — *Pour cela*, qui n'est nullement figé et où *pour* garde une de ses valeurs ordinaires, peut aussi avoir une nuance adversative dans un contexte négatif ou interrogatif : *Je suis celle qui est interdite* [...]. *Et est-ce que je suis* POUR CELA *moins belle et désirable ?* (CLAUDEL, *Partage de midi*, II.) De même, à cause de cela. En Belgique, on emploie aussi °*pour la cause* : *Il est riche, mais il n'est pas dédaigneux* POUR LA CAUSE. — Comp. encore *n'en ... pas moins* au § 676, a. C'est sans doute sous l'influence de cette expression que l'on trouve °*n'en ... pas pour autant* avec en pléonastique : *Il* N'EN *devenait pas noble* POUR AUTANT (L. FOULET, dans *Romania*, 1951, p. 77).

A2 1032 AUTRES EXEMPLES

B. GUETTA, dans le *Monde*, 5 juillet 1989 ; Th. PFISTER, *Vie quotidienne à Matignon...*, p. 156.

B 1032 BIBLIOGRAPHIE

R. VELAND, Quand même et tout de même : *concessivité, synonymie, évolution*, dans *Revue romane*, 1998, pp. 217-247.

R2 1032 REMARQUE

Variante pop. en Belgique : °*tout le même* avec les divers sens de *tout de même*. [Ex. surprenant dans : SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 73.]
Autre emploi régional de *tout de même* : § 1108, R3.

R3 1032 REMARQUE

Ex. analogue en 2001, mais *échouer* et *réussir* sont intervertis.

H3 1032 HISTORIQUE

L'emploi concessif apparaît à peu près en même temps pour *quand même* (SUE, 1831) et pour *tout de même* (STENDHAL, 1839) [à corriger : S.-BEUVE, 1833, on l'a vu], selon le *Trésor*. L'origine est différente : changement de catégorie pour *quand même*, d'abord locution conjonctive ; changement de sens pour *tout de même*. Pour celui-ci, il faut partir de situations où le sens « de même » est compatible avec une idée de concession : *Voulez-vous qu'il fasse une action vertueuse parce que je la lui commande, lui qui la feroit tout de même sans moi et par le seul penchant de la nature ?* (MONTESQ., *L. pers.*, XIV.) Quant au sens adversatif atténué, il impliquerait le rejet d'une objection possible.

2001, l'*Ac.* relève, comme fam., cet emploi « pour insister, pour renforcer une expression » : *On est* TOUT DE MÊME *mieux ici. Il n'a* QUAND MÊME *pas accepté.*

4° L'*Ac.* ne signale pas l'emploi concessif de *par exemple*, « pourtant, il est vrai » dans la langue familière. H4

Je vois bien que vous êtes un honnête garçon... très étourdi, PAR EXEMPLE ! (SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 194.) — *Il avait d'ailleurs une jolie tête* [...]. *Il était chauve,* PAR EXEMPLE [...]. *Il se consolait en constatant qu'avec de grandes moustaches un crâne un peu nu ne va pas mal* (MAUPASS., C., Lit 29). — *Elle recueillait, passionnément, ce témoignage en faveur de Raymond :* « PAR EXEMPLE, *il adore les enfants, on ne peut pas lui refuser ça : il n'y a que les petits qui trouvent grâce devant lui.* » (MAURIAC, *Désert de l'amour*, II.)

H4 1032 HISTORIQUE

Cet emploi est déjà attesté au XVIIIe s. : +*Cela peut-il aller plus loin que notre prochaine entrevue ? Je m'attends bien,* PAR EXEMPLE, *qu'il y aura quelques façons pour l'accorder, mais bon ! le premier pas franchi, ces Prudes austères savent-elles s'arrêter ?* (LACLOS, *Liaisons dang.*, XCIX.) Son explication, comme celle de la locution-phrase *Par exemple !* (§ 1104, *b*) a fait couler beaucoup d'encre ; voir notamment Lerch, t. III, pp. 26-30 ; *Trésor*, s. v. *exemple*, Bibliogr.

1033 Rapport de cause à conséquence.

Donc H1 (pour la prononciation, voir N. B. ci-dessous), *par conséquent, en conséquence, conséquemment* (langue écrite), *par voie de conséquence, par suite, partant* ↓, occupent des places variées dans la phrase.

Autre valeur de *donc*, voir § 957, *b*. *Et donc* : § 958, *a*, 2°. — °*D'abord* en Belgique, § 1005, R7.

Aussi est en tête de phrase, souvent avec inversion ou reprise du sujet (§§ 383, *a*, 3° ; 384, *a*) :

Ses yeux charbonneux répandaient leur sévérité sur tous ses traits. AUSSI *Olivier pensa-t-il que ce devait être une institutrice* (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 10).

Adverbes interrogeant sur la cause : *pourquoi* est ordinairement en tête de phrase ; *que* (interrogation fictive proche de l'exclamation : § 402, *d*) est toujours à cette place.

Partant H2 garde des positions fermes dans la langue écrite :

M. Génin a établi quelques règles générales qui ont déjà rendu de notables services à la lecture, et, PARTANT, *à l'intelligence des textes* (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 20). — *Mais, alors, il n'y aurait plus de surprise, et* PARTANT *plus d'émotion !* (VERNE, *Tribulations d'un Chinois en Chine*, IX.) — *Il avait* [...] *le nez large,* PARTANT *les yeux écartés l'un de l'autre* (COLETTE, *Seconde*, M. L. F., p. 73). — *Les disciples de G. Guillaume s'ingénient à compliquer l'argumentation, et* PARTANT, *exposent la théorie aux critiques et aux incompréhensions* (B. POTTIER, dans *Romania*, 1960, p. 123). — *Autre thèse distincte des idées reçues par sa génération et,* PARTANT, *courageuse* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 20 avril 1979). A

N. B. Les orthoépistes considèrent que la prononciation habituelle de *donc* est [dɔ̃], notamment après un impératif (*Parle* DONC *plus haut*) ou dans une interrogation (*Quand* DONC *te tairas-tu ?*). On prononce [dɔ̃k] quand l'adverbe est en tête de phrase (*L'homme est mortel ; je suis un homme ;* DONC *je suis mortel*) ou, à l'intérieur, dans un rapport de coordination avec ce qui précède (*Il est jeune,* DONC *naïf* ou *et* DONC *naïf*). Tel est l'usage recommandé. Mais il n'est pas général. Une graphie comme *J'y* [= Je lui] *contais* DONCQUE *ceci* (MARTIN DU G., *Gonfle*, II, 5) n'est pas « facétieuse » comme dit le *Trésor*, mais veut montrer la prononciation régionale, et même paysanne dans ce cas-là, mais bien plus répandue, en Belgique du moins. Les dix-sept témoins de Martinet et Walter (*Dict. de la prononc. fr. dans son usage réel*) ont d'ailleurs répondu [dɔ̃k] sans distinguer les emplois, mais cette unanimité ne laisse pas de surprendre.

H1 1033 HISTORIQUE

Donc vient du lat tardif *dunc*, altération du latin classique, par analogie avec la paire *tum, tunc*. *Donc* a signifié aussi « alors » et « puis » en anc. fr. Sous l'influence de *onque(s)* « jamais » il a eu une var. *donque*, aussi écrite *doncque*, ou *donques, doncques* avec *s* adverbial (§ 960). *Donques*, libre concurrent de *donc* pour l'Acad. en 1694, est rejeté dans le passé dès 1718 (« autresfois ») pour disparaître en 1762 .

H2 1033 HISTORIQUE

Partant était déjà considéré comme vieillissant du temps de Vaugelas (p. 225).

A 1033 AUTRES EXEMPLES

SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 4 ; MICHELET, *Sorcière*, t. II, p. 77 ; GOBINEAU, *Nouvelles asiat.*, p. 50 ; TAINE, *Philos. de l'art*, t. I, p. 236 ; BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 357 ; BARRÈS, dans le *Journal*, 27 oct. 1893 ; MARTIN DU G., lettre, dans le *Figaro litt.*, 22 janv. 1968 ; CAMUS, *Peste*, p. 16 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 315 ; ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 6 ; R. LE BIDOIS, dans *Mélanges Ch. Bruneau*, p. 20 ; Cl. PICHOIS, dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, janv.-mars 1961, p. 49 ; BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 20 ; F. DELOFFRE, dans les *Cahiers de l'Assoc. intern. des études fr.*, 1963, p. 177 ; A. SAUVAGEOT, *Portrait du vocabulaire fr.*, p. 242 ; CHAUNU, *Temps des Réformes*, p. 229 ; SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 25 ; etc.

1034 Observations particulières.

a) ***Au demeurant*** « n'est plus qu'un archaïsme, utilisable par plaisanterie » (Wartburg-Zumthor, § 94). Ce jugement est contredit par l'usage du XXe s.

Ce qui fait son plein mérite, ce n'est pas ce métier, AU DEMEURANT *un simple moyen, c'est son idée elle-même* (BARRÈS, dans le *Gaulois*, 20 févr. 1908). — *Le père répondit d'un air assez gêné qu'il s'agissait d'un simple coup de tête et qu'*AU DEMEURANT *une opinion en vaut une autre* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 112). — *La vue n'est-elle pas,* AU DEMEURANT, *le plus riche de nos sens ?* (ROMAINS, *Lettre ouverte contre une vaste conspiration*, p. 61.) — *Les vers de Molière sont* AU DEMEURANT *admirables d'aisance, de fermeté, de sûreté* (POMPIDOU, *Anthologie de la poésie fr.*, L. P., p. 19). — *Quand se leva en tempête une brise de nord-ouest* AU DEMEURANT *inégale et variable* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du*

Pacif., F°, p. 10). — *La plus profonde raison du divorce* [entre la gauche et les intellectuels] *réside* [...] *dans l'insensibilité de la gauche politique au mouvement des idées depuis une dizaine d'années. Mouvement international,* AU DEMEURANT, *et non pas seulement hexagonal* (J.-Fr. REVEL, dans le *Point*, 5 sept. 1983). A1

b) ***Aussi*** (marquant l'identité, l'addition) et ses équivalents.

1° *Aussi*, avec cette valeur, peut occuper des places diverses dans la phrase. Notons les points suivants.

- Au contraire d'*aussi* marquant la conséquence (§ 1033), *aussi* marquant l'identité ou l'addition ne se place pas en tête de la phrase : *J'ai deux sœurs ; j'ai* AUSSI *un frère*, et non °... AUSSI *j'ai un frère* (ce qui s'entend dans le fr. des Picards et des Flamands, ainsi que des Suisses). H1
- *Aussi*, comme *surtout*, peut se mettre après le verbe, même quand l'addition concerne le sujet : *Le mardi* AUSSI *me convient* ou *Le mardi me convient* AUSSI. — *Une pensée me tourmentait* SURTOUT (MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 51). — Mais il faut prendre garde aux ambiguïtés : si le verbe est suivi d'un complément ou d'un attribut, l'addition pourrait porter sur ceux-ci. Cf. : [Maritain] *trouve le* Pater *mal traduit* : « comme nous pardonnons AUSSI ... *non, non, c'est* : comme nous aussi pardonnons *qu'il faut dire.* » (GREEN, *Journal*, 29 juin 1969.)
- Dans une phrase ou une sous-phrase averbales, *aussi* suit d'ordinaire l'élément ajouté : *Jean est malade ; sa mère* AUSSI, et non °AUSSI *sa mère.* De même avec un élément coordonné : *Il parlait avec une femme intelligente, élégante* AUSSI. — S'il y a *et* ou *mais*, *aussi* peut les suivre directement : ... *et* AUSSI *sa mère* et ... *mais* AUSSI *élégante.* Cependant on a de nouveau une ambiguïté : *aussi* pourrait être l'adv. de degré (§ 985).

2° *Aussi* est normalement remplacé par ***non plus*** dans une phrase ou une sous-phrase négatives (éventuellement averbales). H2

On ne peut pas vivre sans pain ; / On ne peut pas NON PLUS *vivre sans la patrie* (HUGO, *Châtim.*, VII, 14). — *Vous ne le voulez pas, ni moi* NON PLUS (LITTRÉ, s. v. *aussi*, Rem. 1). — *S'il n'est pas juste, vous ne l'êtes pas* NON PLUS (*Ac.* 1935, s. v. *non*). — *Vous ne voulez pas, ni moi* NON PLUS (*Ac.* 2004, *ib.*). — L'*Ac.* traduit par *pas davantage*, d'une syntaxe plus moderne (cf. § 1027, *b*, 2°) et moins figée.

Ex. où la négation est lexicale et non syntaxique : *Le Lord Chancelier se garda bien de les confier* NON PLUS *aux détestables Westbrook* (MAUROIS, *Ariel*, II, 7). — *Inutile d'insister* NON PLUS *sur la prolifération des technologies politiques* (FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 189).

Non plus, occupe des places variées. Il peut notamment s'intercaler entre l'auxiliaire et le participe passé des temps composés ou entre *être* et l'attribut : *Il se souvint qu'il n'avait pas* NON PLUS *dîné la veille* (HUGO, *Misér.*, IV, IV, 2). — *Elle n'avait pas* NON PLUS *écrit à son mari* (ARLAND, *Ordre*, t. II, p. 103). — *Il n'est jamais* NON PLUS *désagréable de se rendre en pays inconnu* (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 150). — On préfère d'ordinaire placer *non plus* après le participe passé et après l'attribut. — Il est rare qu'il soit intercalé entre l'auxiliaire verbal et *jamais* : *Je n'ai* NON PLUS *jamais menti !* (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 269.) — *Il n'avait* NON PLUS *jamais tué rien* (BARJAVEL, *Nuit des temps*, p. 104). [Phrase peu naturelle.] R1

Malgré la forme négative de la phrase, *aussi* s'emploie parfois après le sujet (surtout détaché), notamment un pronom personnel disjoint :

Moi AUSSI, *je ne suis pas de son opinion !* (FLAUB., *Corresp.*, t. IV, p. 238.) — *Et vous* AUSSI, *mon cher Augustin* [...] *vous n'êtes pas heureux ?* (FROMENTIN, *Domin.*, X.) — *Moi* AUSSI, *je ne connais pas le bonheur* (ESTAUNIÉ, *Labyrinthe*, p. 90). — *Elle* AUSSI *n'avait plus faim* (JALOUX, *Le reste est silence*, VII). — *Moi* AUSSI, *Aline, je n'ai plus rien* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 66). [Dans ces deux ex., *aussi* permet d'éviter la présence de deux *plus*.] — *Eux* AUSSI *ne semblaient pas avoir une opinion trop favorable de nos capacités viriles* (BERNANOS, *Enfants humiliés*, Pl., p. 779). — De même parfois, dans une sous-phrase averbale : *Il ajouta d'un air enjoué que la santé, le bonheur ne se sentent pas, la bonne conscience* AUSSI (D. BOULANGER, *Connaissez-vous Maronne ?* p. 34).

Avec *ne ... que*, dont le sens est positif (§ 1018), *aussi* remplace *non plus* : *Je n'en ai que trois* AUSSI. Le sens est positif aussi dans une interrogation purement formelle comme : *Est-ce que tu ne pourrais pas* AUSSI, *quelquefois, penser à moi ?* (SARTRE, cit. D. Gaatone, *Étude* [...] *du système de la négation*, p. 37.)

A1 1034 AUTRES EXEMPLES

MAURRAS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 101 ; APOLLIN., *Anecdotiques*, p. 478 ; BREMOND, *Divertissements devant l'arche*, p. 150 ; MAETERLINCK, *Vie des termites*, p. 64 ; GIDE, *Journal*, 10 avril 1942 ; DAUZAT, *Génie de la langue fr.*, p. 80 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 7 ; LE BIDOIS, t. I, p. XIII ; HÉRIAT, *Enfants gâtés*, VI, 3 ; GENEVOIX, *Routes de l'aventure*, p. 216 ; DANIEL-ROPS, *Carte d'Europe*, p. 78 ; MAUROIS, *Adrienne*, p. 325 ; BOSCO, *Jardin des Trinitaires*, p. 189 ; CAMUS, *Peste*, p. 15 ; ARLAND, dans le *Figaro litt.*, 16 avril 1960 ; VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 33 ; G. ANTOINE, dans le *Fr. mod.*, janv. 1958, p. 67 ; R. MARTIN, *ib.*, avril 1986, p. 115 ; SOUSTELLE, *Disc. de réc. à l'Ac. fr.* ; J. DELAY, *Avant mémoire*, t. I, p. 27 ; B.-H. LÉVY, dans la *Règle du jeu*, mai 1990, p. 25 ; SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 38 ; etc.

H1 1034 HISTORIQUE

VOLT. a écrit : *S'ils* [= les évêques] *ont leurs voix au parlement,* AUSSI *ont nos pairs* (*Corresp.*, t. I, p. 377). On écrirait aujourd'hui : ... *nos pairs les ont aussi*

H2 1034 HISTORIQUE

Aussi s'employait couramment autrefois dans les phrases négatives : *Je ne suis pas un estre necessaire. Je ne suis pas* AUSSI *eternel, ny infiny* (PASCAL, *Pens.*, p. 205). — ⁺*La faveur des princes n'exclut pas le mérite, et ne le suppose pas* AUSSI (LA BR., XII, 6). — ⁺*Elle ne disait mot, ni lui* AUSSI (SÉV., 28 févr. 1689). — *Le mot meuble* [...] *ne comprend pas l'argent comptant, les pierreries* [...] *; il ne comprend pas* AUSSI *ce qui fait l'objet d'un commerce* (*Code civil*, art. 533).

R1 1034 REMARQUE

Dans le fr. pop. des Bruxellois et des Flamands, *non plus* précède souvent l'auxiliaire de la négation ; cela est rarement écrit, sinon par plaisanterie : °*Je ne me berce* NON PLUS PAS *d'illusions* (GHELDERODE, *Corresp.*, 4 déc. 1940). — À distinguer de l'ex. suivant, où l'adverbe comparatif est nié par *pas* : *Je n'en sais rien et Suzanne non plus* PAS PLUS *qu'avant* (lettre, cit. Damourette-Pichon, § 2803).

Une phrase interrogative de forme négative équivaut souvent à une affirmation ; dans ce cas, *aussi* est normal : *Est-ce que tu ne pourrais pas* AUSSI, *quelquefois, penser un peu à moi ?* (SARTRE, cit. D. Gaatone, *Étude descriptive… de la négation*, p. 37.) R2

3° ***Également*** « aussi » (et non plus seulement « d'une manière égale ») a été enfin admis explicitement par l'*Ac.* depuis 1990. L'emploi, qui date de la fin du XVIII[e] s., se rencontre en effet sous les plumes les plus exigeantes :

Il se dit ÉGALEMENT *en parlant des Animaux et des Choses* (*Ac.* 1935, s. v. *ramener*). [Voir déjà en 1835 et en 1878. Les éd. précédentes employaient *aussi.*] — *Elle leur tendit la main ; elle la tendit* ÉGALEMENT *à Frédéric* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — *M. Bain nous dit par exemple que* […]. *M. Wundt parle* ÉGALEMENT *d'une sensation d'origine centrale* (BERGSON, *Données imméd. de la consc.*, p. 16). — *On rencontre* ÉGALEMENT de (THOMAS, s. v. *divorcer*). — *C'est des latins* ÉGALEMENT *que nous tenons notre conception du droit* (SIEGFRIED, *Âme des peuples*, p. 65). — *La préface, qu'il invite* ÉGALEMENT *Montesquieu à supprimer* (CAILLOIS, Introd. de : Montesq., *Hist. véritable*, p. XI). — *Des fauteuils* […] *recouverts d'un damas bleu et vieil or, dont étaient faits* ÉGALEMENT *les rideaux* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6). — *La combinaison de ces deux prépositions* […] *sert* ÉGALEMENT *à énoncer un nombre approximatif* (LE BIDOIS, § 1806). R3

4° ***Itou*** H3 est tantôt mis dans la bouche de paysans, tantôt employé par badinage :

C'est-i véridique ITOU *qu'on l'a trouvé sous mon lit ?* (MAUPASS., C., Lapin.) — *Il y avait là un duo désuni* […]. *Et* ITOU *un célibataire branleur, un mari bafoué* […] (M. MOREAU, *Moreaumachie*, p. 155).

c) ***Aussi bien*** sert à rendre raison d'une idée qui précède, à donner une justification supplémentaire. Il est proche tantôt de *en effet*, tantôt de *d'ailleurs, au surplus, tout compte fait.* H4

Souvent en tête de phrase : *Je vais chez les Pozzi ;* AUSSI BIEN, *j'y allais avec Pierre quand on l'a arrêté* (MUSSET, *Lorenzaccio*, III, 3). — [Dominique évoque son enfance.] AUSSI BIEN *il y a des noms, des noms de lieux surtout, que je n'ai jamais pu prononcer de sang-froid* (FROMENTIN, *Domin.*, III). — *Il faut que je m'arrête au cubisme.* AUSSI BIEN, *je me vois presque seul parmi les écrivains d'art à défendre des artistes dont je connais les efforts* (APOLLIN., *Chron. d'art*, 10 oct. 1911). — *Ne croyez pas que je vous en veuille.* AUSSI BIEN *je veux être joyeux aujourd'hui* (GIDE, *Paludes*, p. 160). — *Un critique dramatique à ses débuts éprouve d'abord de l'indignation, qui n'est pas un état où un être soucieux de son hygiène* […] *puisse se tenir longtemps.* AUSSI BIEN, *après quelques feuilletons, le critique montre-t-il une indulgence* […] (MAURIAC, *Dramaturges*, p. 83). — *L'une des sœurs de Thomas* [Braun], *qui est entrée en religion* – AUSSI BIEN *une autre sœur et un frère l'y ont suivie* (JAMMES, *Caprices du poète*, III). — AUSSI BIEN *était-ce déjà le soir* (ARLAND, *Terre natale*, I).

Plus rarement à l'intérieur de la phrase : *Vous estimez qu'il a une tête de tueur ? Soyez sûr que c'est la tête de l'emploi. Il cambriole,* AUSSI BIEN (CAMUS, *Chute*, Pl., p. 1493). — *Des relations familiales* […] *n'auraient pas dû dépendre d'incidents stupides* AUSSI BIEN *provoqués par un étranger qui ne songeait qu'à brouiller les cartes* (DHÔTEL, *Je ne suis pas d'ici*, p. 166).

Souvent aussi après *puisque, parce que* : *Vous avez le droit de vous retirer puisque* AUSSI BIEN *vous n'avez pas encore parlé* (SAND, *Mare au d.*, XIII). — *Puisque,* AUSSI BIEN, *on le tient,* […] *rien n'empêche de le mettre à même de justifier ce qu'il dit* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 197). — *Elle se demanda pourquoi la réaction d'Alan lui importait tant puisqu'elle devait* AUSSI BIEN *le quitter dans dix jours* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 65). — *Maman disait souvent qu'on n'est jamais tout à fait malheureux. Je l'approuvais dans ma prison* […] *parce qu'*AUSSI BIEN, *j'aurais pu entendre des pas et mon cœur aurait pu éclater* (CAMUS, *Étranger*, II, 5). A2

L'*Ac.* 1986 estime *aussi bien* vieilli, depuis 1992 classique ; cela ne correspond pas à nos observations. Bien loin qu'*aussi bien* soit réservé à l'imitation des classiques, certains locuteurs et observateurs sont agacés par sa fréquence et contestent son utilité : cf. Grevisse, *Probl. de lang.*, t. III, pp. 284-287.

Aussi H5, ordinairement en tête de phrase R4, n'a plus que rarement le sens d'*aussi bien*, sauf quand il est précédé de *mais* :

Il est furieux, il se sent ridicule. / – AUSSI, *c'est ta faute, dit-il à Charlotte* (A. DAUDET, cit. *Grand Lar. langue*). — *La lettre était si empreinte de mysticisme germanique, que je n'en devais pas attendre un grand succès, mais* AUSSI *je*

R2 1034 REMARQUE

Ex. peu compréhensibles : °*Merci, Blanche, de ce cadeau que vous me faites, que je vous prends de force, après tant d'autres. Est-ce que les honnêtes femmes ne devraient pas* NON PLUS *faire des cadeaux ?* (TRIOLET, *Luna-park*, L. P., p. 119.) — °*N'a-t-il* [= Valéry] *pas le premier, lui* NON PLUS, *jeté l'alerte à la fragilité des civilisations ?* (H. QUEFFÉLEC, *Enfants de la mer*, p. 75.)

R3 1034 REMARQUE

R. Le Bidois, dans une chronique intitulée *Un adverbe galvaudé* (dans le *Monde*, sélection hebdom., 25-31 juillet 1968), a dit pis que pendre de cet emploi.

H3 1034 HISTORIQUE

Itou est généralement considéré comme une altération de *atout* (ancienne préposition signifiant « avec »), sous l'influence de *itel*, ancienne variante de *tel*.

H4 1034 HISTORIQUE

Aussi bien, déjà chez COMMYNES (cf. *Trésor*), est courant chez les classiques : *Qu'il perisse.* AUSSI-BIEN *il ne vit plus pour nous* (RAC., *Andr.*, V, 1). — ⁺*Il ne s'agit pas de réfuter ces rêveries des Platoniciens qui, aussi bien, tombent d'elles-mêmes* (BOSS., cit. Littré). – *Je n'iray point, aussi-bien il est trop tard* (*Ac.* 1694).

A2 1034 AUTRE EXEMPLE

De *puisqu'aussi bien* : F. LECOY, dans *Romania*, 1967, p. 418.

H5 1034 HISTORIQUE

Cet emploi d'*aussi* (qui n'était pas nécessairement en tête de la phrase) était courant jadis ; mais le lien de cause avait souvent plus de netteté : ⁺*Entre les morts on ne le put trouver : / Le roi de Perse* AUSSI *l'avait fait enlever* (CORN., *Pol.*, I, 4). — ⁺[…] *La Solitaire* [une tulipe] *où il* [= le fleuriste] *se fixe,* […] *où il oublie de dîner ;* AUSSI *est-elle nuancée* (LA BR., XIII, 2). — ⁺*Sylvia. C'est Arlequin qui m'embarrasse. / Flaminia. Eh ! je vous entends ; voici un amour* AUSSI *mal placé* (MARIV., *Double inconst.*, II, 11).

R4 1034 REMARQUE

Pour l'inversion et la reprise du sujet, voir §§ 383, a, 3° ; 384, a.

ne demandais pas de réponse (NERVAL, *Sylvie*, XIII). — *Je trouve surtout* [...] *du rechignement et du mauvais vouloir. Mais* AUSSI *Bosy ne me plaisait guère* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, II, 2).

R5 1034 REMARQUE
Voir §§ 1006, e, 2° ; 1006, g.

d) ***Encore***, en plus de sa valeur temporelle et aspectuelle R5, s'emploie pour exprimer une idée d'adjonction.

L'*Ac.* 2001 donne ces ex. : *Il y a* ENCORE *une autre manière de procéder. Il ne lui suffit pas d'être en bonne santé, il lui faut* ENCORE *la richesse. Je prendrais volontiers* ENCORE *un gâteau.* — L'*Ac.* mentionne aussi ces interrogations averbales : *Vous dites que ce ne sera pas cher ? Mais* ENCORE *?* pour demander une information supplémentaire ; (familier) *Et puis quoi* ENCORE *? que voulez-vous de plus ?*

L'*Ac.* ne signale pas le tour familier par lequel *encore* souligne une circonstance particulière, souvent aggravante. R6 Elle est introduite par *et* (§ 270, *a*) ou non :

R6 1034 REMARQUE
°*Encore bien* dans cet emploi est un belgicisme courant : *Madonna !... Le voilà !... Endormi !... Et à l'ombre,* ENCORE BIEN *!...* (HERGÉ, *Bijoux de la Castafiore*, p. 22.)

Et me voici parti m'engager, et au pas de course ENCORE (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 18). — « *Est-il permis d'habiller un enfant comme ça ? Et en plein hiver* ENCORE ! » (GAXOTTE, *Mon village et moi*, p. 80.) — *Sa mère* [...] *ne décolérait plus, depuis que celle-ci* [= sa fille] *s'était mariée* [...] *avec Pierron, un veuf* ENCORE, *qui avait une gamine de huit ans* (ZOLA, *Germ.*, I, 3). [La mère ne voulait pas que sa fille épouse un charbonnier.] — *Puisque vous êtes ici – contre la volonté de votre père* ENCORE ! (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1225). — *Encore* peut suivre immédiatement *et* : *L'autre jour, c'est moi qui vous ai fait voir l'épervier, et* ENCORE *vous ne l'avez pas vu tout de suite* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 223).

e) *Même* : cf. § 647, *b*.

Mêmement (qui est vieilli, sauf dans certains parlers régionaux) signifie ordinairement « de même, aussi » :

Comme il est au ciel avec tous ses anges et dans le cœur de la Vierge sans péché, / Il est MÊMEMENT *ici, dans la gare de chemin de fer et l'usine* (CLAUDEL, *Cinq gr. odes*, Processionnal). — *La mère avait demandé pardon à tous, et aux domestiques* MÊMEMENT, *des torts qu'elle pouvait avoir faits* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 105). — *Le président de la République était l'un des vôtres.* MÊMEMENT *le président du Conseil* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, Pl., p. 413). — *Vendredi chair ne mangeras, / Ni le samedi* MÊMEMENT (*Commandements de l'Église* catholique, version reçue jusqu'au début du XXe s.).

Plus rarement, au lieu de *même* : *Vous m'appelez bien souvent, presque toujours comme ça* [= *Mon enfant*]. *Et* MÊMEMENT *vous me dites souvent, quand nous sommes seuls : Appelle-moi* ma mère (SAND, *Fr. le champi*, VII). — L'ex. de Pourrat a peut-être ce sens.

Rarement aussi, sauf au Québec, « de la même manière » : *Les notables passaient de l'un à l'autre, partout* MÊMEMENT *accueillis* (RINGUET, cit. Seutin-Clas).

Voire comme adverbe au lieu de *même* est rare : « [...]. *Il y a de belles choses.* » [...] « *Oui, mais elles ne sont pas à leur place. Et* VOIRE, *sont-elles si belles que ça ?* [...] » (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 944). A3 — *C'était des gens de partout : de Seine, Seine-et-Oise, des abonnés de la Province, des Colonies... de l'étranger* VOIRE !... (CÉLINE, *Mort à crédit*, L. P., p. 275.) — Extension du cas où *voire* conjonction de coordination (§ 1094) peut être remplacé par *même*.

A3 1034 AUTRE EXEMPLE
De et *voire* : G. NOUVEAU, cit. *Rob.*

f) ***Par ailleurs*** n'a chez Littré que le sens local « par une autre voie », la préposition gardant tout son sens : *Il faut faire venir vos lettres* PAR AILLEURS. — La langue moderne, quoi qu'en disent les puristes, l'emploie au figuré de la même façon que *d'un autre côté* (cf. aussi *d'autre part*), et l'*Ac.* l'a admis dès 1932.

Je l'ai trouvé très irrité et, PAR AILLEURS, *décidé à se retirer* (*Ac.* 1932). — *C'est une affaire dont,* PAR AILLEURS, *j'ignore tout* (*Ac.* 2001). — *Pour accueillir ceux dont le métier* PAR AILLEURS *est devenu impossible* (BARRÈS, *Union sacrée*, p. 58). — *Fussent-ils* PAR AILLEURS *de fins lettrés, ils sont pour lui des étrangers et des adversaires* (BREMOND, *Pour le Romantisme*, p. 109). — *La méthode grammaticale dont M. Brunot,* PAR AILLEURS *si critiquable, se fait l'innovateur est au contraire logique et vivante* (THÉRIVE, *Français, langue morte ?* p. VI). — *Des scènes de sang qui lui rendaient pénible à lire le récit,* PAR AILLEURS *si beau, de la Révolution Française* (MAUROIS, *Ariel*, II, 7). — PAR AILLEURS, *sa technique et ses installations* [de la France] *étaient les plus négligées du monde* (GIRAUDOUX, *Sans pouvoirs*, p. 78). — *Une assemblée de messieurs âgés,* PAR AILLEURS *fort courtois* (MAURIAC, *Journal*, t. IV, p. 6). Etc.

D'ailleurs (outre son sens local, que complète la préposition) a eu lui aussi le sens figuré « d'autre part, d'un autre côté » :

Pourvu que ces services n'aient D'AILLEURS *rien de contraire à l'ordre public* (*Code Civil*, art. 686). — *Elle n'était plus que fort médiocrement éprise du comte, homme* D'AILLEURS *si estimable* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Je n'avais pas encore songé à m'informer de ce qu'elle pouvait être* D'AILLEURS (NERVAL, *Sylvie*, I). — *Elle savait* [...] *broder de toutes les façons imaginaires.* D'AILLEURS, *elle eût été incapable d'ourler des torchons* (ZOLA, *Madel. Férat*, II). — *Ce qu'il appelait un vieux cliché, si courant que ce mot fût* D'AILLEURS (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 204). — *Mme Ducaux qui, pas une seconde, n'avait « fait un numéro » – seul reproche que l'on pourrait peut-être adresser à Mme Korène, si intéressante d'ailleurs dans Hermione* (HÉRIAT, dans le *Figaro litt*, 21 févr. 1948). H6

L'*Ac.* 2001 ne prévoit que l'application « concessive dans une argumentation », avec une traduction « du reste », qui est ambiguë, et deux ex. : *Je vous apporterai* D'AILLEURS *la preuve de ce que j'affirme. Ce tableau, fort beau* D'AILLEURS, *n'a pas plu au public.* Le second a nettement la valeur « concessive ». Le premier est ambigu, comme la définition, et s'accommode du sens qu'a pris principalement la locution aujourd'hui et que l'*Ac.* escamote ; *d'ailleurs* marque alors une confirmation et non une contradiction : *Je connais bien cet homme, il est* D'AILLEURS *mon parent* (GOUGENHEIM, *Dict. fondamental de la langue fr.*), avec la définition peu appropriée « de plus ». *Du reste* conviendrait mieux, comme dans ces ex. : *Il est intransportable et, malgré l'avis favorable de l'hôpital civil, refuse* D'AILLEURS *obstinément d'être transporté* (DUHAMEL, *Tel qu'en lui-même...*, XIII). — *Je n'imaginais même pas qu'elle pût avoir une opinion.* D'AILLEURS, *son air passif la retranchait du monde à mes yeux* (CAMUS, *Chute*, p. 75).

D'ailleurs ayant évolué de cette façon, *par ailleurs* a pris sa place.

H6 1034 HISTORIQUE

Emploi très fréquent chez les classiques : *Il y a des figures* [= symboles] *qui ne prouvent qu'a ceux qui sont persuadez* D'AILLEURS (PASCAL, *Pens.*, p. 248). — *Le point de Paris est utile, pour sçavoir faire des brides ; car,* D'AILLEURS, *c'est l'ouvrage de tous qui le seroit le moins* (MAINTENON, *Lettres*, 19 oct. 1682). — *Voilà toute ma ressemblance, d'ailleurs les deux Nations me paroissent entièrement différentes* (VOLT., *Lettres phil.*, VIII). Etc.

CHAPITRE VII
LA PRÉPOSITION

Section I
Généralités

1035 **Définition.** B

La **préposition** est un mot invariable qui établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes. R

Le jardin DE *mon voisin est plein* DE *mauvaises herbes. Ma sœur est partie* POUR *l'Afrique* EN *avion. Le président a décidé* DE *démissionner immédiatement.*

On appelle **régime de la préposition** l'élément subordonné qu'elle rattache au mot complété. Sur la nature du régime, voir § 1039.

Une préposition peut être **composée** de plusieurs mots : *Depuis.* — Si les mots sont séparés dans l'écriture, on parle de **locution prépositive** (ou **prépositionnelle**) : *À cause de.* — Il y a parfois un trait d'union entre les éléments : *Par-delà.*

N. B. 1. Certaines prépositions peuvent avoir un complément (§ 365) : BIEN *avant le jour.*

2. Les prépositions *de* et *à* se contractent avec l'article défini masculin singulier devant consonne et avec l'article défini pluriel :

La maison DU *berger. La maison* DES *bergers. Parler* AU *médecin. Parler* AUX *médecins.* — Mais : *La maison* DE *l'horloger,* DE LA *boulangère.* — La contraction se fait aussi avec le relatif *lequel, lesquels* : *Le livre* AUQUEL *vous pensez. Les livres* AUXQUELS *vous pensez.* — Sur *ès* = *en les*, voir § 580, *b*.

1036 **Inventaire des prépositions.** H1

a) Principales prépositions.

À	Derrière	Malgré	Selon
Après	Dès	Moyennant	Sous
Avant	Devant	Nonobstant	Suivant
Avec	Durant	Outre	Sur
Chez	En	Par	Touchant
Concernant	Entre	Parmi	Vers
Contre	Envers	Pendant	Via
Dans	Hormis	Pour	
De	Hors	Sans	
Depuis	Jusque	Sauf	

B 1035 BIBLIOGRAPHIE

V. BRØNDAL, *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique rationnelle*, trad. fr. par P. Naert, Copenhague, Munksgaard, 1948. — E. SPANG-HANSSEN, *Les prépositions incolores du fr. moderne*, Copenhague, Gads Forlag, 1963.

R 1035 REMARQUE

Il arrive que la préposition soit utilisée pour des fonctions qui, normalement, se passent de préposition : épithète, apposition, attribut, sujet, complément d'objet direct. On l'appelle parfois alors *préposition vide*.

Rien DE *nouveau ne s'est produit. La ville* DE *Genève. Si j'étais* DE *vous.* — DE *t'avoir parlé m'a fait du bien* (GIDE, *Porte étr.*, I, V). — *Il ne cesse* DE *bavarder.* — On peut considérer le *de* comme une sorte d'introducteur de l'infinitif : § 1098, *a*, 2°.

H1 1036 HISTORIQUE

La plupart des prépos. de haute fréquence viennent du latin. Certaines existaient en latin classique : *ad* > *à* (aussi influencé par *ab* : cf. §§ 319, R3 ; 903, H2) ; *contra* > *contre* ; *de* > *de* ; *in* > *en* ; *inter* > *entre* ; *ultra* > *outre* ; *per* > *par* ; *pro* > *pour* ; *sine* > *sans* (avec l's dit adverbial : § 960) ; *super* (ou *supra*) > *sur* (cf. § 1071, H1). — D'autres sont du latin vulg. : *abante* > *avant* ; **ab hoc* ou **apud hoc* > *avec* ; *ad pressum* (d'abord partic. passé, « serré ») > *après* ; *de ex* > *dès* ; *de foris* > *dehors* (d'où *hors* : cf. § 1064, H1) ; *de intus* > *dans* ; *de retro* > *derrière* ; *inde usque* > *enjusque* (d'où *jusque*) ; **sub longum* > *selon*. — *Sous* et *vers* viennent des adverbes latins *subtus* et *versus*.

Mot emprunté tel quel au lat. : *via*, nom lat. signifiant « voie » (empr. au XIXe s.).

Prépos. résultant de l'agglutination d'une prépos. et d'un adverbe : *depuis*, cf. H4 ; *envers*. — Autres agglutinations : *parmi, malgré*.

Prépos. résultant d'un changement de catégorie. D'un nom : *chez*, cf. § 1056, H. En outre, *malgré*, littéralement « mauvais gré ». — D'un adjectif : *sauf*. — De participes : *concernant, durant, pendant, moyennant, suivant, touchant* ; en outre : *hormis* = *hors mis* ; *nonobstant* = *non obstant* « ne faisant pas obstacle ». Cf. § 258, H.

b) **Mots souvent rangés parmi les prépositions.**

1° *Ès,* à l'origine article contracté (*en* + *les* : § 580, *b*) : *Docteur* ÈS *lettres.*

2° Des éléments qui fonctionnaient originairement et fonctionnent parfois encore aujourd'hui comme prédicats de propositions absolues : 1) les adjectifs *sauf* « excepté », ainsi que *plein,* moins figé ; — 2) des participes présents : *pendant, durant, nonobstant* ; — 3) des participes passés invariables ou souvent invariables quand ils sont placés en tête de la proposition absolue (*attendu* et *vu* « à cause de », *excepté, passé,* voire *ôté, entendu* et *ouï,* outre *hormis* ← *hors mis*) ; — 4) des mots invariables (*fors* [vieilli] et *hors* « excepté », *moins* « excepté », *outre, plus* « en outre ») ; — 5) des locutions (*à part, mis à part, étant donné, y compris, non compris, ci-joint, ci-inclus*). Nous ne voyons pas d'inconvénient à parler de préposition pour des emplois que leur forme (*hormis, nonobstant*) ou leur sens (*sauf, pendant, outre*) ont tout à fait coupés de leur valeur première. Ce caractère de préposition semble plus discutable pour ces mots ou syntagmes quand, placés après le nom, ils gardent le même sens R1 ou quand, précédant le nom, ils gardent la possibilité de varier (si leur nature le permet) R2. On pourrait parler de *pseudo-prépositions* pour les cas intermédiaires. Voir § 255, *b*.

3° Certains emplois de *voici* et *voilà* peuvent être rapprochés des prépositions, § 1100, *a*, 1°.

c) **Prépositions d'usage restreint.** H2

°***Bicause*** « à cause de » (souvent écrit, à l'anglaise, *because*) a pénétré dans le fr. familier parisien : *Dominique lui tint pendant quelque temps compagnie puis finit par l'abandonner* BICAUSE *l'arrivée de nouveaux invités* (QUENEAU, *Loin de Rueil,* VII).

Circa [sirka] (souvent abrégé en *ca* malgré l'inconvénient signalé au § 112, *b*) « aux environs de » + indication numérique, ordinairement une date, n'est pas dans les dict., notamment dans le *Trésor,* qui s'en sert pourtant. C'est un mot d'érudits : *La plus ancienne attestation du mot est « ale chantore »* CIRCA *1260, à Fexhe-Slins* (E. RENARD, *Toponymie de la commune de Louveigné,* 1957, p. 171). — CA [en italique] *1100 « cimetière entourant l'église »* (*Trésor,* s. v. *aître*). H3

Deçà et ***delà,*** vieux : *La Provence est* DEÇÀ *les Alpes* (*Rob.*). — DELÀ *la mer j'étais avec vous et rien ne nous séparait* (CLAUDEL, *Soul. de satin,* cit. *Trésor*). — Après *de,* l'emploi de *delà* est moins archaïque : *L'odeur d'aujourd'hui vient de delà les Pyrénées* (VEUILLOT, *Odeurs de Paris, ib.*). H4

Dedans, dessous, dessus, vieux ou régionaux : DEDANS *ces langes seront toutes les souillures de ma vie* (DECOIN, *Il fait Dieu,* p. 48). — *Je me sentais* DEDANS *la vie* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet,* II, 8). — *Son sein* [...] *sauta hors du corsage et sortit. Il resta là,* DESSOUS *l'ombre du corsage* (GIONO, *Que ma joie demeure,* VIII). — *C'est un gros morceau de jambon avec un papier fou collé* DESSUS *le vif de la tranche* (ID., *Regain,* I, 3). — *Tant et tant d'hommes, couchés* DESSUS *le sol* (DE GAULLE, *Disc. et messages,* t. III, p. 325). [Souvenir de PÉGUY, *Ève,* p. 133.] — *En montant* DESSUS *son dos* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit,* F°, p. 39). — DESSUS *ses mains,* [...] *il y avait deux profondes rigoles* (RAMUZ, *op. cit.,* II, 10).

Après *de,* ces trois prépos. appartiennent à l'usage normal : *Il ne retirait pas volontiers ses mains de* DEDANS *ses poches* (FLAUB., *Mme Bov.,* I, 3). — *Ne levant plus les yeux de* DESSUS *ses fleurs* (GIDE, *Porte étr.,* VII). — *Elle* [...] *tira de* DESSOUS *le lit un saladier de cristal* (COCTEAU, *Enfants terribles,* p. 72). — Ces formules sont plus claires que *de sur* et surtout que *de sous, de dans* (ex. au § 1039, *c,* 2°).

Dehors est plus rare encore : *Si vous faites un seul pas vers monsieur Casalis, j'en fais un* DEHORS *la maison où je ne reviendrai jamais* (BALZAC, *Mod. Mignon,* Pl., p. 475). — *N'être ni dedans ni* DEHORS *l'Église* (MONTHERL.,

R1 1036 REMARQUE

La liberté dont jouit encore *durant* montre bien la complexité de cette situation.

R2 1036 REMARQUE

Laisser invariables les mots dont l'accord dépend d'un mot qui suit est une tendance assez répandue (§ 429), qui explique notamment la règle de l'accord du participe passé conjugué avec *avoir,* pour laquelle personne ne songe à lier l'invariabilité à un changement de catégorie.

H2 1036 HISTORIQUE

Aval (var. *à val, avau, à vau*), aussi adverbe proprement « en descendant », s'est employé comme prépos. jusqu'au début du XVIIe s. Comp. encore ces emplois isolés au XIXe s. : *Et la jetèrent la corde au col* [...] À VAL DES *rochers* (P.-L. COURIER, *Luciade,* p. 128). — *L'ourque se retrouva* À VAU L'OMBRE *dans l'obscurité incommensurable* (HUGO, *Homme qui rit,* cité *Trésor,* t. XVI, p. 943, avec une interprétation douteuse). — Le *Robert* et d'autres dict. mentionnent aussi *à vau-vent* « avec le vent derrière soi » dans le vocabulaire de la chasse. — Ce qui survit, c'est *à vau-l'eau* « à la dérive », au propre et au figuré. Dans le même sens figuré, *à vau-de-route* se lit parfois : *Aujourd'hui les opinions vont* À VAU-DE-ROUTE (CHAT., cité *Grand Lar. langue*). — [*Les stupides*] *laissaient aller le monde* À VAU-DE-ROUTE (A. ARNOUX, cit. *Trésor*). — *Il se mit à fuir* À VAU DE ROUTE (S. LILAR, *Le roi lépreux,* II, 4). — En outre, très rare : *Vous voyez les formes qui sont dans la mer rouler sous les vagues* À VAU-LE-FEU (HUGO, *Trav. de la mer,* cit. *Trésor*).

H3 1036 HISTORIQUE

Circa a été emprunté tel quel au latin, où il était déjà prépos.

H4 1036 HISTORIQUE

Deçà et les autres prépos. en *de-* ici mentionnées résultent de l'agglutination de la prépos. *de* et d'un adverbe. Pour *dehors,* voir H1.

P.-Royal, p. 67). R3 — *Suis-je* DEHORS *et dedans ce corps ?* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, cit. *Trésor*.) — *Où ? / –* DEHORS *le hangar* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 605).

Devers « vers », archaïque H5, mais subsistant régionalement (surtout Ouest et Québec) : DEVERS *vous mon cœur ne fait qu'un cri* (E. ROSTAND, *Cyr.*, III, 1). — [...] *alla jeter un coup d'œil* DEVERS *une grande caisse à claire-voie* (CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, p. 24). — *Si vous voyiez s'avancer* DEVERS *vous, par troupeaux de milliers, les oies sauvages* (GUÈVREMONT, cit. Seutin-Clas). A

°***Endéans*** H6 « dans l'intervalle de, dans le délai de » (rarement, prépos. de lieu pour *dans*), en Belgique : *Les bouchers, les tisserands et les foulons s'insurgent, mais tous sont écrasés* ENDÉANS *quelques heures* (F. FAVRESSE, dans *Revue belge de philol. et d'hist.*, 1957, p. 381). — Littré (Suppl.) cite deux ex. qui paraissent sans rapport avec la Belgique. R4

Ensemble, ordinairement adverbe (§ 978), sert encore de prépos. dans des documents juridiques : *Vu nos ordonnances des 27 octobre et 12 novembre 1940, ensemble notre déclaration organique du 16 novembre 1940 ; / [...] / Ordonnons* [...] (DE GAULLE, ordonnance, dans *Mém. de guerre*, t. I, p. 392). H7

Fors « excepté », H8 que nous considérons plutôt comme une pseudo-préposition (cf. *b*, 2°, et § 254, *d*), est resté connu grâce à la formule célèbre attribuée à François Ier : *Tout est perdu,* FORS *l'honneur*, à laquelle se réfère manifestement cet ex. : *Il* [= Mitterrand] *perd sur tous les tableaux,* FORS [en italique] *sur celui de l'honneur socialiste* (Al. PEYREFITTE, *Quand la rose se fanera*, p. 124). — Des écrivains s'en servent, et pas seulement par référence au passé, ou par badinage (comme VERL., *Rom. sans par.*, Spleen) : FORS *une semaine à peu près dans l'année* (GIDE, *Corydon*, p. 99). — FORS *cette heure si douce, toutes heures éprouvantes* (MONTHERL., *Lépreuses*, XIV). — *Tout l'organisme n'a d'emploi qu'à la reconstitution de son sang, – tout,* FORS, *peut-être, l'entretien et le service du matériel de la reproduction* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 924). — *Rien ne lui appartient,* FORS *les apparences* (J. BAUDRILLARD, *De la séduction*, 1981, p. 20).

Joignant « tout près de », vieux : *Une maison* JOIGNANT [peu distinct du participe présent], *tout* JOIGNANT *la sienne.* JOIGNANT *l'église s'élevait un mur* (*Ac.* 2000). — Le partic. prés. employé adjectivement se construit avec *à* et varie : *La maison joignante à la sienne. Les bâtiments joignants ont été brûlés* (*ib.*).

Jouxte H9, de même sens, resté comme terme de procédure, est parfois utilisé dans la langue littéraire : [Florence] *se trouvait* JOUXTE *tous ses ennemis* (M. BRION, *Laurent le Magnifique*, p. 141).

Lez H10 « près de » ne se trouve plus que dans des noms de lieux : *Plessis-*LEZ-*Tours*. — Cette graphie est toujours conservée en Belgique ; en France, on écrit souvent *les* ou *lès* : *Villeneuve-*LÈS-*Avignon est sur la rive droite du Rhône* (DUHAMEL, *Temps de la recherche*, XVII).

Proche : cf. § 1046, *d*. — °*Quand* « avec » : § 1137, *c*. — °*Quoique ça* : § 1148, R1.

Rez « à ras de » dans les locutions figées *rez-pied, rez-terre* : *Partie de l'arbre qui reste sur et dans le sol après abattage, lorsqu'il n'a pas été coupé* REZ-*terre* (A. MÉTRO, *Terminologie forestière*, s. v. *étoc*). — *On mit* REZ-*pied,* REZ-*terre, le temple de Canope* (CHAT., *Études histor.*, III, 2). — *Il* [= un incendiaire] *mit* REZ-*terre la jolie rue large aux gaies peintures* (J. AMSLER, trad. de : G. Grass, *Années de chien*, pp. 522-523).

Versus [VERSYS], qui n'est pas dans le *Trésor* H11, est parfois employé pour *contre* par les juristes, dans des formules indiquant les parties d'un litige. De là ce titre : *Daniel Mayer* VERSUS *Paul Reynaud* (Edgar FAURE, *Mémoires*, t. I, p. 247), où il s'agit d'une opposition politique. — Sous l'influence de l'anglais, *versus*, souvent abrégé en *vs*, a pris vers 1960 le sens « par opposition à » dans les sciences humaines : *La structure* vie VS mort *chez Bernanos* (GREIMAS, *Sémantique structurale*, p. 170).

R3 1036 REMARQUE

MONTHERL. s'inspire de l'usage existant à l'époque où se déroule la pièce.

H5 1036 HISTORIQUE

Devers était déjà vieux pour Vaugelas (p. 172).

A 1036 AUTRES EXEMPLES

VERL., *Poèmes sat.*, Épil., II ; PÉGUY, *Ève*, p. 113.

H6 1036 HISTORIQUE

Endéans, d'abord *en de ens* attesté depuis 1387 (à Tournai, voir Godefroy, s. v. *deens*) ; le dernier mot, adverbe en anc. fr., « à l'intérieur », vient du latin *intus*.

R4 1036 REMARQUE

Sur *sous* avec le même sens, voir § 1070.

H7 1036 HISTORIQUE

La langue commune a connu cet usage jusqu'au début du XVIIe s. : *Ensemble eulx commencza de rire Maistre Janotus* (RAB., Garg., éd. princeps, XIX). Un tel ex. montre que *ensemble* n'était pas le prédicat d'une proposition absolue.

H8 1036 HISTORIQUE

Fors vient de l'adv. lat. *foris* : *foris cenare*, manger en dehors (de chez soi). — Pour son doublet *hors*, voir H1.

H9 1036 HISTORIQUE

Jouxte, de l'anc. fr. *joste*, puis *jouste*, refait ensuite d'après l'étymon, lat. *juxta*.

H10 1036 HISTORIQUE

Lez était en anc. fr. un nom invariable signifiant « côté » (aujourd'hui *lé*, le *z* ayant été pris pour une désinence). Du latin *latus*.

H11 1036 HISTORIQUE

Versus (dont *vers* est la forme populaire, du point de vue historique : cf. § 151) est emprunté tel quel au latin.

1037 **Liste des principales locutions prépositives.** H1

À bas de
À cause de
À charge de
À compter de
À côté de
Afin de
À fleur de
À force de
À la faveur de
À la merci de
À l'encontre de
À l'entour de
À l'exception de
À l'exclusion de
À l'instar de
À même
À moins de
À partir de
À raison de
À seule fin de
À travers
Au contraire de
Au-dedans de
Au-dehors de
Au-delà de
Au-dessous de
Au-dessus de
Au-devant de
Au fur et à mesure de
Au lieu de
Au moyen de
Auprès de
Au prix de
Au prorata de
Autour de
Au travers de
Avant de
D'après
D'avec
De façon à
De manière à
De par
De peur de
Du chef de
En bas de
En deçà de
En dedans de
En dehors de
En dépit de
En dessous de
En face de
En faveur de
En guise de
En outre de
En plus de
En sus de
Face à
Faute de H2
Grâce à
Histoire de (§ 378, *c*)
Hors de
Loin de
Lors de
Par-delà
Par-dessous
Par-dessus
Par-devant
Par-devers
Par rapport à
Par suite de
Près de
Proche de
Quant à
Quitte à
Sauf à
Sous couleur de
Vis-à-vis de
Etc. H3

Certaines de ces locutions et d'autres aussi sont commentées dans le § 1038, ainsi que dans le § 1073 (notamment *b*, 17 pour l'anglicisme °*dû à*).

En outre, certaines formules faisant partie d'ordinaire de périphrases verbales : *en train de, sur le point de*, etc. (§ 821, *d*). — Certains linguistes considèrent qu'*il y a* peut jouer le rôle d'une prépos, par ex. dans *Marie est rentrée* IL Y A *deux jours*.

On peut avoir aussi deux prépos. qui se suivent, mais dont chacune a sa propre fonction : *Il revenait* DE CHEZ *sa tante*. Cf. § 1039, *c*. — *Jusque* se construit souvent avec une autre prépos. : § 1065, *b*.

1038 **Observations sur les locutions prépositives.**

a) Certaines des locutions énumérées dans le § 1037 sont formées d'un nom précédé d'une préposition et de l'article défini et suivi de la préposition *de*. À quelles conditions les syntagmes de ce type sont-ils considérés comme des locutions prépositives ?

Le fait que le nom soit inusité en dehors de ces formules n'est pas un argument suffisant. On hésite à parler de locutions prépositives dans trois cas.

1. Quand le nom est susceptible de recevoir une épithète :

Sous d'heureux auspices. À l'échelle mondiale. Aux environs (ou *alentours*) *immédiats de Rome.*

Afin et ***à seule fin de*** R1 sont deux locutions devenues indépendantes l'une de l'autre. À la seconde, l'adjectif donne une nuance particulière, qui n'est pas toujours perceptible. Cette expression est beaucoup moins figée, comme le montrent la possibilité d'un pluriel quand il y a un double régime : *Un bleu qu'on veut amadouer afin de pouvoir s'en saisir*, À SEULES FINS *alors* DE *le chatouiller et de lui faire des brimades* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 901) et des variantes avec article, le singulier assez rare, le pluriel plus fréquent (parfois sans la justification d'un double régime, et cela contredit l'emploi de *seul*) : *Il compulsait* [...] *les six cent trente-sept mille layettes* [= cartons] [...] À LA SEULE FIN D'*y découvrir des anecdotes* (FRANCE, *Mannequin d'osier*, cit. Brunot, *Pensée*, p. 851). — *Peut-on* [...], AUX SEULES FINS DE *mieux comprendre la révolte, faire l'histoire de cette exemption ?* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 55.) A1 — On a aussi l'emploi absolu de *à cette seule fin* (TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 80). R2

H1 1037 HISTORIQUE

Sur la formation de ces locutions, voir § 1038, *a*. Cas particulier : ***au prorata de***, issu de la locution latine *pro rata* (sous-entendu *parte*) « selon la part fixée », empruntée d'abord comme adverbe avec le sens « proportionnellement ».

H2 1037 HISTORIQUE

Faute de a été précédé des formules ***à faute de***, *par faute de*. Vaugelas les acceptait toutes trois (pp. 471-472), mais en préférant la première devant un nom et la deuxième devant un infin. L'*Ac.* 1932 mentionne encore (« dans certaines phrases de la procédure [...] quelquefois ») : À FAUTE DE *quoi, il serait contraint de*... [Cela a disparu en 2000.] Ex. du XXe s. : À FAUTE D'*espérer, du moins connaître* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, Préf.).
Comp. *à défaut de* (var. vieillie *au défaut de*), *par défaut de*, qui n'est pas figé en locution. *Par manque de* ne peut être considéré comme une locution, *manque* y ayant son sens habituel.
Manque de + infin. ou nom est vieilli aujourd'hui : MANQUE DE *consentir à cette vérité, nous continuons à projeter autour de nous des notions archaïques* (HENRIOT, *Créer*, p. 10). — *Elle* [= *La jeune Parque*] *n'a pas dû lui être envoyée*, MANQUE D'*adresse* (VALÉRY, *Corresp.*, cit. *Trésor*). Ce qui est vivant, c'est *manque de* + nom formant une sous-phrase averbale : *On comptait sur lui* ; MANQUE DE *chance, il était engagé* (*Grand Lar. langue*) ; on ne peut ici remplacer *manque de* par *faute de*.

H3 1037 HISTORIQUE

Pour l'amour de a signifié « à cause de » ; cela se trouve encore au XVIIe et au XVIIIe s. : *Que tous ces jeunes foux me paroissent fascheux ! / Je me suis dérobée au bal* POUR L'AMOUR D'*eux* (MOL., *Éc. des m.*, III, 8). — ^+^*Les voilà qui vont se séparer* POUR L'AMOUR DE *vous* (MARIV., *Paysan parv.*, p. 69). — Cette locution subsiste dans beaucoup de dialectes. *Pour l'amour de* « afin de » dans la bouche d'une Anglo-Normande : *Si je m'en vas ce n'est pas* POUR L'AMOUR DE *ne pas être avec toi* (HUGO, *Trav. de la mer*, I, VII, 2).

R1 1038 REMARQUE

Sur l'origine de *à seule fin de*, voir § 616, *c*. Cette expression a été longtemps taxée de pop. (comme *à seule fin que*, § 1145, *a*) : voir par ex. Sandfeld, t. III, p. 441. Ce jugement est dépassé : *Il y a des coqs, suspendus par les pattes* [...] À SEULE FIN *de les faire souffrir* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, I, 1). Autres ex. : A. THOMAS, *Nouveaux essais de philol. fr.*, p. 33 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1013 ; GIDE, *Journal*, 14 mai 1940 ; HENRIOT, dans le *Monde*, 16 avril 1952 ; GRACQ, *En lisant en écrivant*, Pl., p. 695 ; ÉTIEMBLE, *Confucius*, Id., p. 280 ; etc. Et l'*Ac.* a enfin reçu l'expr. sans commentaire en 2000.

A1 1038 AUTRES EXEMPLES

Du plur. : SAND, *Homme de neige*, t. I, p. 142 ; GRACQ, *En lisant en écrivant*, Pl., p. 611.

R2 1038 REMARQUE

Pour d'autres expr., voir § 1039, *a*, 1°, N. B. 2.

Peut-on dire que *à condition de* est plus locution que *à la condition de* (l'article s'imposant dans *à la condition expresse de*) ? D'ailleurs, dans ces formules (comme dans d'autres), le nom garde son sens ordinaire.

2. Quand, dans la coordination, le groupe article + nom peut être remplacé par un pronom démonstratif :
Il se signalait chaque nuit par un nouvel exploit accompli soit AU DÉTRIMENT *d'une banque, soit à* CELUI *d'une bijouterie ou d'un riche particulier* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 11).

3. Quand la séquence *de* + pronom personnel régime peut être remplacée par le déterminant possessif :
L'époque me les a fourrés dans la tête À MON INSU (GREEN, *Vers l'invisible*, 15 juillet 1962). — *Cette tendresse* À SON ENDROIT [= pour son mari] *l'* [= l'amant] *étonna d'une façon désagréable* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 5). — *Si,* À SON DÉFAUT, *je puis vous être utile, disposez de moi* (*Ac.* 1932). R3 — De même : *À* MON *sujet, à* MES *dépens, à* MON *égard, de* MA *part, à* LEUR *détriment, à* SON *endroit*, etc. — On dit aussi : *À* CET *égard, à* CE *sujet*, pour *à l'égard de cela*, etc. — *De quelle part ?* pour *De la part de qui ?* est vieilli selon le *Rob.* (s. v. *part*, III, 1). Beaucoup de standardistes s'expriment encore ainsi en France (commun. P. Fohr).
À son (etc.) *encontre* est moins rare que ne le dit le *Trésor* : *Les coalitions à* LEUR ENCONTRE [= contre des commerçants] *sont formellement interdites* (CLAUDEL, *Sous le signe du dragon*, p. 136). — *Mieux vaut persuader les plus forts que de marcher à* LEUR ENCONTRE (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 64). — *Vous ne vouliez pas de cette liberté-là pour l'Algérie. La lui jeter comme l'affranchissement à un esclave vous paraissait la plus mauvaise action que l'on pût commettre* À SON ENCONTRE (DUTOURD, *Réponse au disc. de réc. de J. Soustelle à l'Ac.*). — *Certains allant même jusqu'à nier la compatibilité de l'étude historique et de l'analyse synchronique. À* LEUR ENCONTRE, *il faut rappeler que* [...] (P. IMBS, dans le *Trésor*, t. V, introd., p. IX). A2
Certains auteurs recourent au possessif là où l'usage ordinaire met un pronom personnel : *Vous avez témoigné, à* MON CONTRAIRE, *une certaine vénération pour les choses consacrées* (LÉAUTAUD, *Entretiens avec R. Mallet*, p. 393). — *Les gens, à* SON ENTOUR, *changeaient aussi* (MAURIAC, *Baiser au lépreux*, III). — *On reniflait à* SON ENTOUR *un relent de traîtrise* (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 24). — *L'urgence est d'un autre ordre dans l'esprit du médecin, et sans doute dans l'inconscient du malade, à la frontière où se situe le combat et qui passe sans doute à* SON TRAVERS (P. EMMANUEL, *L'arbre et le vent*, p. 173). — *Le marchand qui s'était précipité à* SON DEVANT, *quand elle était entrée* (DANIEL-ROPS, *Cœur complice*, p. 137). — *Abandonnant son comptoir pour aller à* LEUR DEVANT (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 260). A3 R4
Comp. : À L'ENTOUR D'ELLE [une voiture], *comme autour de nous* [...], *flottait l'humide* [...] *odeur de la petite ville* (M.E. COINDREAU, trad. de : W. Styron, *Proie des flammes*, p. 123). — *Il vint* AU-DEVANT DE MOI (*Ac.* 2001, s. v. *devant*).

b) Certaines locutions prépositives admettent l'intercalation d'un adverbe.
Tu es très bien, ma petite Julie, dit-il à sa cousine avant MÊME *d'avoir examiné sa toilette* (FROMENTIN, *Domin.*, XII). — *Grâce* UN PEU *à mon influence* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — Ce phénomène est appelé *tmèse*. Comp. § 1077.

1039 Nature du régime de la préposition.

a) La préposition a comme régime le plus souvent un **nom**, un **pronom**, un **infinitif** :

1° **Ordinairement sans changer de forme, quelle que soit la nature du régime.**

- \+ nom : *La porte de l'*ATELIER. *L'arbre a été frappé par la* FOUDRE. *Je pense à mon* ENFANCE. *Nous partirons après la* NOËL.

Dans une langue plutôt archaïsante, le nom peut être accompagné d'un participe passé à valeur de prédicat (§ 227) et non d'épithète :
Tous les avantages que l'autre époux lui avait faits, soit par leur contrat de mariage, soit DEPUIS LE MARIAGE CONTRACTÉ (*Code civil*, art. 299) = depuis que le mariage a été contracté. Autres ex. : § 924, *c*. — Le tour

R3 1038 REMARQUE
Cet ex. a disparu en 2001.

A2 1038 AUTRES EXEMPLES
E. DE GONC., cit. *Trésor* ; Y. GANDON, *Monsieur Miracle*, p. 192 ; etc.

A3 1038 AUTRES EXEMPLES
Avec *devant* : POURRAT, *Saints de France*, p. 94 ; B. CLAVEL, *Pirates du Rhône*, XIX.

R4 1038 REMARQUE
Ce plur. est surprenant : °*Morand vint à* NOS DEVANTS (A. PEYREFITTE, *Disc. de réception à l'Ac. fr.*).

est plus courant avec **dès**, par analogie avec des adverbes comme *aussitôt* (cf. § 255, *a*) : *Collé ou reçu*, DÈS LE BACHOT FINI, *je partirai* (MAURIAC, *Chemins de la mer*, XIII). — *Beau Masque est libre tous les après-midi*, DÈS LE LAIT LIVRÉ *à la Fruitière* (VAILLAND, *Beau Masque*, I, 1). — DÈS LA PORTE FRANCHIE (F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 78). — Il est exceptionnel que le participe soit placé avant le nom et son déterminant : *L'intérêt commençait brusquement* DÈS FRANCHI LE RUISSEAU (BOSCO, *Âne Culotte*, M. L. F., p. 27). Cet ex. montre bien que le partic. n'a pas le rôle d'une épithète. Comp. § 255, *a*, et § 258.

- \+ pronom : *Louer une maison à* PLUSIEURS. *Aucun de* CEUX-CI *ne le sait. Elle a parlé après* MOI.
  Certaines prépos. n'acceptent pas un pronom personnel comme régime : *dans* (§ 1050, *b*, 2°), *dès* et *depuis* (cf. § 1059, R1), *durant, pendant, suivant* (cf. N. B. 1) (au contraire de son synonyme *selon*). — *À part moi* (etc.) H1 « en mon for intérieur » ne se construit qu'avec un pronom personnel : *Il se disait* À PART LUI... ou À PART *soi*... (cf. § 664, *c*, 2°), locution qui ne nous semble pas réservée au registre fam. (ce que dit l'*Ac.* 2003, s. v. *moi*).
- \+ infin. : *Elle est passée sans s'*ARRÊTER. *Il ne cesse de* RIRE. *Un dessin facile à* IMITER (§ 915). *Mon voisin est querelleur après* AVOIR BU, plus rare :... *après* BOIRE (§ 919, *b*). Etc.
  Certaines loc. prépos. ne servent que devant un infin. : *à condition de, afin de* (et *à seule fin de* : cf. N. B. 2), *au point de, de manière* (ou *façon*) *à, quitte à* (§ 915, *b*, 2°). Pour *histoire de*, voir § 378, *c*.
  Inversement, certaines prépos. ou loc. prépos. ne peuvent pas (ou plus H2) avoir un infin. comme régime : *avec, chez, dans, dès* et *depuis, selon* et *suivant, auprès de* (au contraire de *près de*), etc. — Pour *par*, voir § 909, *b*, 2°.

N. B. 1. Pour *suivant*, cette interdiction n'est pas absolue, au moins au XIXe s. : *La guerre, suivant* MOI, *ne peut pas durer davantage* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXVIII). — *La nature de l'homme suivant* EUX [= les stoïciens] (P. LEROUX, cit. *Trésor*). — *Le père Malgras, suivant* LUI, *était* [...] *une rareté* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, II). — En tout cas, étendre l'interdiction aux autres pronoms, comme dans *Rob.*, n'est pas fondé : *Suivant* CELUI-CI, *le monde n'était qu'une mauvaise comédie* (STENDHAL, *Lamiel*, VI). — *La nouvelle méthode suivant* LAQUELLE *les cultivateurs ne sèment du blé que tous les quatre ans* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 120). — *La mémoire* [...] *supprime* [...] *cette grande dimension du Temps suivant* LAQUELLE *la vie se réalise* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1031). — *Suivant* CE *qu'il me dira* (*Ac.* [1694-]1935).

2. Surtout dans le style juridique ou administratif, *à fin de, aux fins de, à des fins de* et *pour fins de* acceptent comme régime un nom (souvent sans déterminant) : *Si* [...] *les réquisitions par lui faites* [...], À FIN D'*adoption, sont restées sans effet* (*Code civil*, art. 369). — Le plur. peut s'expliquer s'il y a deux noms comme régime : *Pour faire mettre l'espionne à la disposition de leurs chers alliés*, À FINS DE *traitement et manipulation éventuelle* (VOLKOFF, *Humeurs de la mer*, Intersection, p. 350). — Mais souvent, le plur. n'est qu'une simple var. de *à fin de* : *Envoyer un dossier* AUX FINS D'*examen* (dans Brunot, *Pensée*, p. 848, note 2). — *Liste de ces confréries catholiques, établie par les huguenots* AUX FINS *(bien vaines)* DE *leur suppression* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 324, note). [La formule est ici brisée par une épithète.]

2° Formes particulières devant un infinitif régime.

- ***Avant*** (*avant son départ* et *avant cela*) est remplacé par *avant de* (*avant de partir*) dans la langue commune, par *avant que de* dans une langue écrite soutenue, mais aussi dans la langue parlée de certaines régions (voir notamment M.-R. Simoni-Aurembou, dans *Langue fr.*, mai 1973, p. 133 : Île-de-France et Orléanais). H3

  AVANT QUE DE *se mettre à l'ouvrage, François* [...] *s'en vint regarder comment dormait la malade* (SAND, *Fr. le champi*, XIX). — *Je la retoucherai* AVANT QUE DE *partir pour Aix* (CÉZANNE, *Corresp.*, 27 févr. 1864). — *J'espérais voir des anges* AVANT *même* QUE DE *mourir* (BARRÈS, *Jardin sur l'Oronte*, p. 22). — *Et s'il me reste encore un jour* AVANT QUE D'*être vieux* (ÉLUARD, *Leçon de morale*, Préf.). — *Il sera crevé dix*

H1 1039 HISTORIQUE

À part moi est l'altération de l'anc. fr. *par moi* « moi seul », lat. *per me*.

H2 1039 HISTORIQUE

Auprès de, depuis et *dès* ont pu jadis avoir un infinitif comme régime : +*La dépense du maréchal* a été tout AUPRÈS [= près] D'ETRE *ridicule* (SÉV., dans Littré). — DEPUIS AVOIR CONNU *feu Monsieur vostre Pere* (MOL., *Bourg.*, IV, 3). — +DEPUIS *vous* AVOIR ADRESSÉ *la lettre* (RAC., G. E. F., t. VI, p. 494). — *Ces cimens resistent à l'eau* DÈS *incontinent* ESTRE POSÉS (O. DE SERRES, cit. Littré). — La sœur de Chateaubriand écrit encore : DEPUIS T'AVOIR VU, *mon cœur s'est relevé vers Dieu* (lettre citée dans Chat., *Mém.*, II, V, 6) ; — et VERL. : *Ma femme éclata en sanglots* DÈS *m'*AVOIR VU (*Confessions*, II, 15). — Wagner et Pinchon (1991) citent un ex. oral (§ 578, 2) : DEPUIS *l'*AVOIR QUITTÉ, *je ne me sens plus le même*, et un ex. qu'ils forgent (§ 579, 1) : DÈS L'AVOIR VU *je l'ai jugé capable*. — En revanche, il est normal d'expliciter un terme comme *tout* par une formule comme : *Il est capable de tout*, DEPUIS METTRE LE FEU À LA MAISON *jusqu'à tuer son meilleur ami*. Cf. Sandfeld, t. III, p. 500.

H3 1039 HISTORIQUE

L'infin. dépendant de *avant* pouvait anciennement se joindre à cette prépos., soit immédiatement, soit au moyen de *que* ou de *que de*. La construction directe devint rare au XVIIe s. : +*Ma tante avait payé les dettes de son fils avant mourir* (SÉV., 15 janv. 1687). — +*Avant partir de Turquie* (S.-SIMON, *Mém.*, G. E. F., t. III, p. 199). — À cette époque, on n'employait plus guère que *avant que, avant que de* : *Mais avant* QUE *partir, je me feray justice* (RAC., *Mithr.*, III, 1). — +*Il faut examiner si les enfants sont des charretiers, avant* QUE *les traiter comme des charretiers* (SÉV., 16 juillet 1677). — *J'ay voulu qu'il sortist avant* QUE *vous parler* (MOL., *Fâch.*, III, 3). — +*Il y a des gens qui parlent un moment avant* QUE D'*avoir pensé* (LA BR., V, 15). — *Avant donc* QUE D'*écrire, apprenez à penser* (BOIL., *Art p.*, I). — *Avant de*, rare au XVIe et au XVIIe s., est devenu général au XVIIIe s. : *Avant* DE *mourir* (MONTAIGNE, III, 6). — +*Avant* DE *prendre congé de lui* (LA BR., XI, 7). — +*Mais avant* DE *mourir, elle sera vengée* (VOLT., *Tancr.*, III, 2). — Vaugelas (pp. 319-320) déclarait : « Il faut dire *avant que de mourir*, et *devant que de mourir*, et non pas *avant que mourir*, ny *devant que mourir*, et beaucoup moins encore *avant mourir*, comme disent quelques-uns en langage barbare. »

On disait aussi ***auparavant*** ou *auparavant de, que, que de* : AUPARAVANT D'*importuner Mr Joli pour mes escrits* (MAINTENON, *Lettres*, 14 mars 1686). — *Toûjours mieux luy valoit, /* AUPARAVANT QUE *sortir de la vie, / Eprouver tout* (LA F., *C.*, Muletier). — AUPARAVANT QUE DE *venir* (MOL., *Escarb.*, III). — En outre, *auparavant* servait de prépos. avec un nom ou un pronom comme régime : +*Je ne sais que l'archevêque de Bourges, Gesvres, à qui cela* [= être fait archevêque sans avoir été évêque] *fût arrivé* AUPARAVANT LUI (S.-SIMON, *Mém.*, Pl., t. II, p. 500). — Vaugelas (pp. 475-476), n'acceptant *auparavant* que comme adverbe, critiquait vivement les autres emplois. Selon Wartburg, t. XXIV, p. 3, ils auraient subsisté à Genève.

fois, AVANT QUE D'*arriver au bistro !* [dit une paysanne] (MARTIN DU G., *Vieille Fr.*, XIII.) — *J'aurais été mort* AVANT *même* QUE D'*être né, tué avant même d'avoir été conçu* (Cl. SIMON, *Sacre du printemps*, L. P., p. 21). — AVANT QUE DE *vous engager, regardez bien à ce que vous avez dessein de faire* (*Ac.* 1935, s. v. *regarder*). — *Il aurait été préférable,* AVANT QUE D'*engager le débat judiciaire public, de s'interroger sur les limites de l'application de la règle de droit* (jugement du tribunal correctionnel de Paris, 7 nov. 2001, cité dans le *Monde*, 9 nov., p. 9). **A1**

Avant que et *avant* tout court sont nettement plus archaïques (*avant boire* et *avant mourir* sont encore mentionnés comme « classiques » par l'*Ac.* 2001) : *Et vous avez touché vers un ancien village /* AVANT QUE *retourner dans nos pauvres hameaux* (PÉGUY, *Ève*, p. 116). — *La voir,* AVANT *mourir, pour qu'endormi j'en rêve* (E. ROSTAND, *Princesse loint.*, I, 4). — *Avant dire* (ou *faire*) *droit* est une formule qui reste en usage parmi les juristes. **R1**

Devant que de peut aussi paraître fort archaïque : *Les Allemands traqués* DEVANT QUE D'*évacuer la ville, font sauter leurs dépôts* (GIDE, *Journal*, 7 mai 1943). — DEVANT QUE DE *dénouer sous son menton l'écharpe qui économise un chapeau* [...], *elle parle* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 112). — Pourtant cette locution continue d'être vivante dans le fr. parlé de l'Île-de-France et de l'Orléanais (cf. Simoni-Aurembou, *l. c.*).

- ***Après (que) de*** : voir § 919, *b*.
- ***À moins de*** a une variante littéraire ***à moins que de***, utilisée seulement devant un infinitif :

Je ne pouvais pas lui parler plus nettement, À MOINS QUE DE *le quereller* (*Ac.* 1935). — *Je ne pouvais en dire davantage,* À MOINS DE *me trahir* ou, vieilli, À MOINS QUE DE *me trahir* (*Ac.* 2003). — *On ne parle pas tout seul,* À MOINS QUE D'*être fou* (NIMIER, cit. Togeby, § 1263, 5). **H4**

- ***Moyennant*** remplacé par *moyennant de* devant un infinitif :

Peuvent être reconnues par le gouvernement, MOYENNANT DE *se conformer aux dispositions de la présente loi* [...] (loi belge sur les sociétés mutualistes, 23 juin 1894, art. 2). — La construction de *moyennant* avec un infinitif n'est pas mentionnée dans les dict. Serait-ce un belgicisme ?

b) La préposition peut avoir pour régime un **adverbe** de lieu ou de temps :

*Il sort d'*ICI. *Les gens d'*ICI. *Il est parti pour* TOUJOURS. — *Pour* QUAND *me promettez-vous une réponse ?* (*Ac.* 1935, s. v. *quand*, avec d'autres formules.) — Voir aussi §§ 1059 (*depuis*), 1065, *b* (*jusque*).

Comme en tant que pronom (§ 725, *c*), ***où*** adverbe interrogatif indique à lui seul la direction : OÙ *vas-tu ?* Cependant il est régulièrement précédé de *jusqu'* (voir § 1065, *c*, 2°), parfois, malgré les critiques, de *pour* (surtout avec *partir*), *vers* **R2** et même *sur* **R3** : *Julien se hâta de lui annoncer son départ. / –* POUR OÙ *? dit M. de La Mole* (STENDHAL, *Rouge*, II, 17). — *Je lui ai dit que je viens de recevoir une dépêche qui me force de partir tout de suite. / – Tu ne lui as pas dit* POUR OÙ *?* (DUMAS Fils, *Visite de noces*, VII.) — *Je ne songe qu'au départ. Mais* POUR OÙ *?* (GIDE, *Journal*, 14 mai 1943.) — *Il est parti, dit-il.* POUR OÙ *?* (TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 651.) — VERS OÙ *se tourner ?* (BARRÈS, dans la *Cocarde*, 2-3 janv. 1895.) — *La souffrance est certainement ce qui va le plus loin, mais* VERS OÙ *?* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 196.) — *Il s'en allait maintenant.* VERS OÙ *?* (S. GROUSSARD, dans *Hommes et mondes*, mars 1952, p. 34.) — *Elles* [= les nébuleuses] *nous fuient – pour quoi ?* VERS OÙ *?* (KEMP, dans les *Nouv. Litt.*, 26 mars 1953.) — *Jamais* [...] *Hella ne laissa place dans ses pensées à l'idée de fuite* (VERS OÙ *? vers quoi ?*) (M. JOBERT, *Vie d'Hella Schuster*, p. 143). — *Je suis emporté par le sommeil.* VERS OÙ *?* (L. BODARD, *Anne Marie*, p. 143.) — *Le Ravitaillement, déjà évacué de Paris sur Pougues, va être replié de nouveau.* SUR OÙ *?* (F. GREGH, *Âge de fer*, p. 144.)

c) La préposition peut avoir pour régime un **groupe de mots** déjà **précédé d'une préposition.**

1° ***Dès en*** + gérondif n'est plus très courant sans doute, mais mérite-t-il d'être taxé d'incorrect, comme le fait le *Trésor* ?

A1 1039 AUTRES EXEMPLES

STENDHAL, *Rouge*, II, 19 ; J. RENARD, *Journal*, 1er janv. 1897 ; CLEMENCEAU, *Démosthène*, p. 96 ; COLETTE, *Envers du music-hall*, Sel., p. 39 ; CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, I, 3 ; JAMMES, *Janot-poète*, p. 169 ; DUHAMEL, *Vie des martyrs*, p. 134 ; MAUROIS, *Art de vivre*, p. 99 ; BERNANOS, *Imposture*, p. 157 ; D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 129 ; SARTRE, *Qu'est-ce que la littér. ?* Id., p. 44 ; A. REY, dans *Langue fr.*, déc. 1969, p. 23 ; Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 81 ; etc.

R1 1039 REMARQUE

Dans *avant déjeuner* ou *dîner* ou *souper*, on sent aujourd'hui un nom (même si c'était un infin. à l'origine : cf. H3) : *Nous allons faire un tour* AVANT DÉJEUNER (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 6). — *M. de Charlus* [...] *confessait* [...] *l'avoir vu* AVANT DÎNER (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 223). — D'ailleurs la construction avec l'article est bien plus fréquente : l'*Ac.* 2001, s. v. *avant*, a substitué *avant le déjeuner* à *avant dîner*, qu'elle proposait depuis 1694. — Même problème pour *après* : § 919, *b*.

H4 1039 HISTORIQUE

Vaugelas (p. 360) exigeait *à moins que de faire cela* ; il condamnait *à moins de faire cela*, qui paraît rare à cette époque, et surtout *à moins que faire cela*, moins rare : *Le moyen d'en rien croire,* À MOINS QU'*estre insensé ?* (MOL., *Amph.*, II, 1.) Voir Haase, p. 88. — Au XVIIe s., on a pu construire *à moins que de* et *à moins que* avec autre chose qu'un infin. (pour le sens, voir § 1159, H1) : +*Moi, dont la perte est sûre,* À MOINS QUE *sa ruine* (CORN., *Nicom.*, III, 8). — À MOINS QUE DE *cela* [= qu'il se taise] *je ne demeureray point avec toy* (MOL., *Princ. d'Él.*, 3e interm., 1).

R2 1039 REMARQUE

Construction dont nous n'avons pas d'autre ex. : °*Moi* [...] *qui paraissais si pressé de courir* VERS LÀ OÙ *eux-mêmes rechignaient à aller* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 171).

R3 1039 REMARQUE

Plusieurs linguistes tiennent pour agrammaticale, impossible l'association de *sur* et de *où* : cf. P. Hadermann, *Étude morphosyntaxique du mot où*, p. 108. — Elle l'est en dehors d'un cas particulier comme celui qui est présenté ci-contre. On ne dirait pas, par ex. *SUR OÙ *vas-tu déposer le plat ?* mais *Sur quoi...* ou, simplement, *Où...*

Ex. : DÈS EN ENTRANT, *ces cris, cet accueil de jeunesse l'exaltaient* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 65). — *La très célèbre cathédrale*, DÈS EN ARRIVANT, *elle s'indique* (LOTI, *Figures et choses qui passaient*, p. 150). — Autres ex. : *Dès en entrant* (J. LEMAITRE, cit. *Trésor* ; RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, II, 10) ; *dès en apercevant* (G. ROY, cit. *Trésor*). H5

2° Autres cas. H6

- La 1re prépos. est **de**. Cela est assez courant avec un complément de lieu :

  Jukes fut balayé D'AUPRÈS DE *son commandant* (GIDE, trad. de : Conrad, *Typhon*, p. 97). — *Du côté* DE CHEZ *Swann* (titre d'un livre de PROUST). — *Du côté* DE CHEZ *Proust* (titre d'un livre de MAURIAC). — *Il* [= un bruit] *me semblait venir* DE DERRIÈRE *moi*, DE DEVANT, D'À *droite*, D'À *gauche* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 75). — *Lorsque* [...] *Caïn se fut enfui* DE DEVANT *Jéhovah* (HUGO, *Lég.*, II, 2). — *J'ai peur de l'inconnu* DE DERRIÈRE *la porte*, DE DERRIÈRE *le rideau*, DE DANS *l'armoire*, DE SOUS *le lit* (MAUPASS., C., Lui ?). — *Boule de suif* [...] *retira* DE SOUS *la banquette un large panier* (*ib.*, Boule de suif). — *Elle paraissait surgir* DE SOUS *un rideau* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 17). — *J'enlevai le linge* DE SUR *les meubles* (GIDE, *Nourrit. terr.*, IV, 1). — *Levant les yeux* DE SUR *les cartes* (HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 5). — *De dedans, de dessous, de dessus* : § 1036.
  D'avec : voir § 289.

  En dehors de ces cas, la construction appartient plutôt à la langue parlée familière : *On se souvient* DE PENDANT *la guerre* [dit un ouvrier] (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 62).

- La 1re prépos. est **dès** :

  DÈS AVANT *d'arriver, je reconnus soudain l'odeur de l'herbe* (GIDE, *Immor.*, II, 1). — DÈS APRÈS *le repas, il se leva de table* (AYMÉ, *Jument verte*, XI). A2

- Autres prépos. :

  Le chemin qui [...] *passe* DEVANT CHEZ NOUS (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXI). — *Il ne doutait pas qu'il ne fût heureux* POUR JUSQU'À *la fin de ses jours* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *C'est* POUR DANS *huit jours* (BOURGET, *Nouveaux pastels*, p. 150).
  Martinon (p. 575) n'admet cela que si la deuxième prépos. est *chez*, parce que « *chez* était primitivement un nom ». Raison bien spécieuse ! Si l'on accepte que le régime de la prépos. puisse être un adverbe de lieu ou de temps, pourquoi écarter les syntagmes prépositionnels de lieu et de temps ?
  Sont à considérer à part : *jusque* (§ 1065, *b*), *sauf* et *excepté* (§ 255, *b*, 4°), *de par* (§ 1073, *b*, 8), *quitte* (§ 915, *b*, 2°).

d) La préposition peut avoir une **proposition** pour régime. H7

- Proposition relative, dans la langue générale parfois : *Il est sorti* PAR OÙ IL ÉTAIT ENTRÉ ; dans la langue littéraire pour d'autres cas : *Nous sommes attirés* PAR QUI NOUS FLATTE (RADIGUET, cité avec d'autres ex. au § 1112, *b*, 2°).

- Proposition conjonctive, surtout dans la langue familière : *Continue ; nous en étions restés* À QUAND TU AVAIS SEIZE ANS (LOTI, *Azyadé*, III, 60). — *Mon costume* DE QUAND J'ÉTAIS EN PLACE [= servante] (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1018). — *Il avait cette expression laide et touchante* DE QUAND IL ÉTAIT ENFANT (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XVII). — *Il faut la garder* POUR QUAND VIENDRA MISS NEVIL (MÉRIMÉE, *Colomba*, XI). — *N'oublions pas* [...] *un fourbi quelconque rouge potiron*, POUR QUAND JE ME BALADERAI TOUT NU DANS LE FUMOIR (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 91). — *Avec chemise de nuit* POUR SI LE PRINCE VOUS DEMANDAIT DE RESTER À COUCHER [dit la duchesse à son mari] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 586). — *Il faut que* [...] *chacun de nous* [...] *se prépare son remplacement* POUR S'IL TOMBE (MONTHERL., *Relève du matin*, Pl., p. 105).
  Pour *sauf, excepté*, cf. §§ 256, *b*, 4° ; 257, *b* ; *quitte*, § 1124, *e*.

H5 1039 HISTORIQUE

Dès en entrant est chez LA F., C., On ne s'avise jamais de tout ; — *dès en naissant* chez COLIN D'HARLEVILLE, cit. *Nouveau Lar. ill.* ; BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 77.

H6 1039 HISTORIQUE

La construction prépos. + syntagme prépositionnel n'était pas inconnue au XVIIe s., Nyrop (t. VI, § 53) cite : °*Ils ont vu cela* DE SUR *une éminence* (CORN., *Suite du Ment.*, III, 4). — *Et le creancier à la porte /* DÉS DEVANT *la pointe du jour* (LA F., *F.*, XII, 7). — En outre : *Je n'ay bougé toute nuit* D'AUPRÉS D'*elle* (ID., C., Berceau). — Pour Nyrop, cette construction est « plus générale qu'autrefois » et « semble issue de la langue parlée ». Celle-ci en use fort librement, en effet.

A2 1039 AUTRES EXEMPLES

De *dès avant* : S.-BEUVE, cit. Brunot, *Pensée*, p. 443 ; SULLY PRUDHOMME et A. MEILLET, cit. Nyrop, t. VI, § 54 ; — de *dès après* : MALLET-JORIS, *Mensonges*, p. 85 ; etc. Voir H5.

H7 1039 HISTORIQUE

Pour quand ... est attesté au XVIIe s. : *Est-ce que vous voulez aprendre à dancer*, POUR QUAND VOUS N'AUREZ PLUS DE JAMBES ? (MOL., *Bourg.*, III, 3.) — Autres ex. : ID., *D. Juan*, III, 5 ; SÉV., 15 nov. 1671. Beaucoup de locutions conjonctives de subordination sont formées d'une prépos. suivie de *que* : *avant que*, etc. Cf. § 1076.

e) Le régime est parfois un adjectif.

1° Par une forte ellipse, certaines prépositions marquant un point de départ sont construites avec un adjectif ou un participe (aussi avec un nom) correspondant à un attribut (ou à une épithète détachée).

- Avec *de*, cela appartient à l'usage soigné. Selon la forme première, l'adj. est suivi d'une relative dans laquelle *que* représentant l'adj. est attribut : *La princesse* [...], *qui*, DE TIMIDE ET D'INTERDITE QU'ELLE AVAIT ÉTÉ *au commencement de l'audience, se trouva vers la fin tellement à son aise, que* [...] (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — Sans relative : DE DOUCE, *elle devint fauve* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 118). — DE DORÉE, *elle serait devenue sombre* (GIRAUDOUX, *Guerre de Troie*, II, 1). A3 Comp. § 343, *d*, 2°.
- Le tour familier *depuis tout petit* « depuis que j'étais (ou qu'il était, etc.) tout petit » est rarement attesté par écrit : *Un homme qu'on aura* DEPUIS TOUT JEUNE *habitué à marcher dans le rang* (H.-L. MIÉVILLE, *Pensée de M. Barrès*, p. 92). Ex. oral dans Damourette-Pichon, 977 (avec un nom : DEPUIS *toute gosse*). En Wallonie : cf. Remacle, t. II, p. 292. Tour très fréquent en Suisse (cf. Thibault), avec des applications particulières : DEPUIS *écolier*, DEPUIS *gamin*, etc.
- Autre tour familier, dû à l'influence de *aussitôt*, etc. (cf. § 333, *a*), *dès* + participe passé : DÈS ENTRÉ, *le visiteur* [...] (D. A[UCLÈRES ?], dans le *Figaro litt.*, 21 mai 1949). — DÈS ÉVEILLÉ, *allongé, les yeux clos, je repartais* (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 69). A4

2° D'autres prépositions peuvent avoir un adjectif comme régime à la suite d'ellipses.

Omission d'un nom exprimé auparavant : *Trente ans de vie privée et trente ans* DE PUBLIQUE (PÉGUY, cité au § 218, *d*). *De temps* À AUTRE, etc., § 741, *b*, N. B.

Omission d'une copule à l'infinitif : *Je trouvai Albertine l'air assez intimidée* [cf. § 249, R3] À LA PLACE D'IMPLACABLE (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 874).

3° Cas divers.

Locutions adverbiales formées d'une préposition et d'un adjectif : § 965, *c*.

Nous considérons *pour*, *quant à* comme des introducteurs plutôt que comme des prépos. quand ils servent à mettre en relief un terme de la phrase, notamment l'adj. attribut : POUR *sauvage, vous l'êtes* (S.-BEUVE, cité § 373, *b*). Voir aussi § 1098, *a*, 4°. — *Ce texte,* POUR INTÉRESSANT QU'IL SOIT, *n'est donc pas probant* (BRUNOT, cité § 1149, *a*, 5°).

Certains adj. attributs se construisent avec une prépos. : attributs du sujet, § 244, *b*, et *c* ; de l'objet direct, §§ 306, *b* ; 307.

Elle est tout, HORMIS COMPÉTENTE. Comp. § 255, *b*, 1°.

A3 1039 AUTRES EXEMPLES

§ 333, *d*, 1° et 2°.

A4 1039 AUTRES EXEMPLES

Dans Lerch, t. II, p. 14, note.

1040 Préposition à régime implicite.

a) Quand **il ne s'agit pas de personnes**, il est fréquent que, par économie, on n'exprime pas le régime d'une préposition s'il a déjà été exprimé peu avant ou si on peut le déduire facilement du contexte ou de la situation.

On peut aussi le reprendre par un démonstratif comme *cela* (ou *ça*) : *Avant cela, malgré cela, sans cela* ; — ou, plus rarement, par un pronom personnel disjoint : voir des ex. au § 662, *a*. Ce pronom personnel est la seule possibilité quand la construction est réfléchie : *Une planète qui tourne sur* ELLE-*même* (*Ac.* 1935, s. v. *tourner*). S'il s'agit d'un lieu, on peut remplacer le syntagme par *y* placé devant le verbe : *Il a oublié la bêche derrière le mur et elle* Y *est restée tout l'hiver*.

L'emploi de locutions adverbiales permet aussi de ne pas exprimer le régime ; notamment *là contre* (ou *là-contre*), *là-dessous*, *là autour*, etc., au lieu de *contre cela*, etc. ou de *contre* sans régime (cf. 1° ci-dessous) : voir § 1008, *b*. H1

1° Après les prépositions *après, avant, contre, depuis, derrière, devant*, l'omission du régime appartient à l'usage le plus général.

Les uns attendent les emplois, les autres courent APRÈS (*Ac.* 1835, 1878, 1932, s. v. *après*). R1 — *Cette somme est une bagatelle, et je n'attends pas* APRÈS (*ib.*, s. v. *attendre*). — *Gardez votre argent, je n'attends pas* APRÈS (*Ac.* 1992-2001). — *Réfléchissez à cette affaire, nous en parlerons* APRÈS (*Ac.* 2001). — *Le jour d'*APRÈS (*ib.*). — *Vous voyez* [...] *les domestiques* [...] *occupés à lancer de l'eau sur la devanture*

H1 1040 HISTORIQUE

On a dit aussi *du depuis*, banni du bon usage par Vaugelas (p. 174), mais encore attesté au XVIIIe s. Ex. postérieur aux références de Wartburg, t. IX, p. 243 : *Lui aiant représenté* DU DEPUIS *que je ne pouvois m'immiscer dans la contestation* (S. BASTIN [diplomate originaire de Huy], *Corresp.*, 8 juillet 1793).

R1 1040 REMARQUE

Cet ex. et le suivant ont été supprimés en 1986 ; est-ce un blâme implicite ? L'*Ac.* semble avoir eu quelque difficulté à admettre dans sa nouvelle éd. *après* pris absolument quand il ne s'agit pas du temps, scrupule qu'elle n'avait pas auparavant. Les ex. qui concernent le temps ont en partie changé, mais cela n'a pas d'implication sur le jugement. D'une manière générale, l'emploi absolu de ces prépositions est assez souvent l'objet de réserves ; par ex., Dupré conclut à propos de *depuis* : « On l'évitera en style très soigné. »

[...], *l'essuyer* APRÈS (NERVAL, *Notes de voyage*, Pl., p. 906). — *À la page* AVANT (LÉAUTAUD, *Petit ami*, VII). — AVANT, *nous étions souillés par l'envahisseur. Maintenant, nous sommes souillés par nous-mêmes* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, I, 4). — *Les pratiques pieuses des miens* [...], *dès seize ans, je me roidissais* CONTRE (MAURIAC, *Dieu et Mammon*, Œuvres compl., p. 286). — *Quand on fit cette proposition, tout le monde s'éleva* CONTRE (*Ac.* 1932). — *Je n'ai rien à dire* CONTRE (*Ac.* 2001). — *Il a quitté le pays l'année dernière ; je ne l'ai pas revu* DEPUIS (*ib.*). — *Bien avant Arminius nous en avions pris l'habitude et,* DEPUIS, *nous l'avons conservée* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 11 nov. 1942). — *Le chameau était lancé* [...]. *Quatre mille Arabes couraient* DERRIÈRE (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, III, 4). — *Un cierge brûlait, et une femme se tenait agenouillée* DEVANT (LOTI, *Pêcheur d'Isl.*, p. 34).

Notons en particulier *porte* (etc.) *contre* (ou *tout contre*), c'est-à-dire poussée, mais non fermée :

Tu auras soin de laisser la porte tout CONTRE (HUGO, cit. d'Harvé, *Parlons bien !* p. 463). — Mme *Bavoil poussa la porte laissée* CONTRE (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 353). — *Je replace les deux battants tout* CONTRE. *La grille ainsi paraît fermée* (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, VII, 1). **A** — Voir aussi Brunot, *Pensée*, p. 411. Le *Robert*, qui trouvait cet emploi normal en 1953, l'étiquette « régional (Belgique) » depuis 1985 (ex. de SIMENON).

A 1040 AUTRES EXEMPLES

De *tout contre* : M. PRÉVOST, *Retraite ardente*, XI ; COLETTE, *Gigi*, L. P., p. 58 (entre guillemets).

Selon pris absolument dans le sens « selon les circonstances » est surtout fréquent dans l'expression *C'est selon.* **R2**

R2 1040 REMARQUE

La locution synonyme *C'est suivant* (que l'*Ac.* signalait sans réserve en 1798) est rare et plutôt populaire. LOTI la met dans la bouche d'un marin breton : *Mes noces à moi, je les fais à la nuit ; d'autres fois, je les fais à l'heure ;* C'EST SUIVANT (*Pêcheur d'Isl.*, L. P., p. 11).

Autres ex. : *Elle tomberait soit au milieu des groupes, soit chez Agathe seule et agirait* SELON (COCTEAU, *Enfants terribles*, Sel., p. 48). — *Le visage* SELON *sévère ou enjoué, sévère avec les méchants, enjoué avec les gens de son espèce* (JOUHANDEAU, dans le *Figaro litt.*, 15 sept. 1951).

On construit aussi *outre* sans régime dans l'expression *passer outre* (§ 1066) : *Cette faute est trop grave : je ne puis passer* OUTRE. — Quand *outre* a le sens de « en plus », on emploie la locution adverbiale *en outre* comme équivalent de *outre cela* : *Il prit son parapluie et* EN OUTRE *sa canne.*

2° Avec les locutions prépositives dont le dernier élément est *de*, on omet régulièrement le régime en même temps que le *de* :

Le palais était fermé, AUTOUR *veillait une garde nombreuse* (*Ac.* 1932). — *Une maison avec son jardin* AUTOUR (*Ac.* 2001). — *Sa cabane était isolée,* AUPRÈS *coulait une rivière.* **R3** — Pour *près*, en dehors de certaines expressions comme *de près* (cf. aussi § 1009, *c*), cet emploi se trouve surtout quand *près* est accompagné d'un adverbe de degré : *J'habite* TRÈS PRÈS, PLUS PRÈS, TROP PRÈS, TOUT PRÈS, etc. Hardiesse individuelle : °*Messieurs* PRÈS *rasés* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 63). [= rasés de près.] — *Alentour*, § 1009, *a*.

R3 1040 REMARQUE

L'*Ac.* précise : « classique », mais le *Dict. contemp.* dit : « surtout dans la conversation ». Cf. aussi § 1073, *b*, 5.

Pour *hors de* (ainsi que pour sa variante *hors*, § 1064, *a*, 2°), l'équivalent normal est *dehors* **R4** : *Tu n'as pas rangé tes affaires dans l'armoire : tu les as laissées* DEHORS (*Dict. contemp.*). *Dehors* s'emploie surtout par rapport à une maison, un bâtiment : *Je gardais, dans mon logis, la même plénitude de sensation que j'avais eue* DEHORS (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 95). Souvent cette opposition est laissée implicite : *L'été, on mange* DEHORS [...] : *dans le jardin ou sur le balcon* (PICOCHE et ROLLAND, *Dict. du fr. usuel*, p. 239).

R4 1040 REMARQUE

Parfois, dans des écrits de style familier, on remplace *de* et son régime par le pronom *en* placé devant le verbe : °*Un interminable roman dont je voudrais pourtant bien voir la fin. Quand j'*EN *serai hors* [...] (SAND, *Corresp.*, t. VI, p. 257). — *Le passé était pour beaucoup dans ma désepérance ;* [...] *m'*EN *voici complètement* HORS (ZOLA, lettre, dans Cézanne, *Corresp.*, p. 106). On pourrait en rapprocher le tour *lui courir après* (§ 672, *d*). Mais, vraisemblablement, le modèle est *j'en serai sorti*.

3° Avec les prépositions *avec*, *entre*, *pendant*, *pour* et *sans* l'omission du régime appartient plutôt à l'usage familier, mais cela se trouve pourtant dans la langue littéraire (surtout *avec*).

- *Avec* :

Il a pris mon manteau et s'en est allé AVEC (*Ac.* [1694-] 2001, comme fam.). **R5** — *Ce couteau est trop aiguisé, je me suis coupé* AVEC (*Ac.* 1986-2001). — *Nous possédons de grands titres, mais bien peu* AVEC (MUSSET, *Barberine*, I, 3). — *Les deux boucles de fil de fer* [...], *il les a reprises, parce qu'elles se rouillaient et qu'il était las de ne rien attraper* AVEC (J. RENARD, *Ragotte*, Merlin, II). — *Vite elle arrachait une rose* [...] *et elle se sauvait* AVEC (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VI, p. 27). — *La gloire est soumise à des lois de perspective. Impossible de tricher* AVEC (COCTEAU, *Poésie critique*, pp. 170-171). — *Il vivait dans l'épouvante que la vieille dame ne fît flamber la maison de bois, et la sienne* AVEC (FRANCE, *Orme du mail*, XII). — *Il tenait un mouchoir à pois noirs et s'éventait* AVEC (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 3). — *Cela se disloquait, et lui* AVEC (MONTHERL., *Songe*, XV). — *« La Démocratie coule à pleins bords. » C'est maintenant qu'elle coule. Et vous coulez* AVEC (BERNANOS, *Grands cimet.*

R5 1040 REMARQUE

Quand on ne peut sous-entendre un terme exprimé auparavant, le tour est senti comme plus relâché (voir l'ex. de CARASSO, cité plus loin). C'est sans doute pour cela que l'*Ac.* a abandonné depuis 1986 un ex. cité de façon continue de 1694 à 1932 : *Il a été bien traité et il a encore eu de l'argent* AVEC.

sous la lune, Pl., p. 450). — *La maison brûlera en 1914, et les précieux papiers de Littré* AVEC (A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 153). — *Un visiteur demanda* [à un écrivain] *s'il les* [= les livres de sa bibliothèque] *avait tous lus,* « *Non mais je vis* AVEC » *fut la brève réponse* (H. NYSSEN, *Lira bien qui lira le dernier*, p. 15). [Autre sens ci-dessous.]

Faire avec, vivre avec « s'accommoder des circonstances » sont des formules devenues à la mode vers 1980, mais senties comme fam. :

L'islam change en France. L'assimilation bon gré, mal gré, favorise la montée d'un islam sécularisé. Mais elle coexiste avec d'autres formes plus radicales. Comment vivre AVEC ? (dans le *Monde*, sélection hebdom., 5-11 mars 1987, p. 8.) — *Au moins à mon boulot tout appartient à quelqu'un d'autre et je dois faire* AVEC (J.-P. CARASSO, trad. de : T. McEwen, *Sarabande de Fisher*, p. 30).

Le régime implicite concerne un animal :

Si j'avais une paire de chevaux, nous irions AVEC *à la messe* (MUSSET, *Barberine*, I, 3). R6 — *Le cheval ne sera jamais en meilleures jambes ... Nous sortirons* AVEC *tout à l'heure* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 156).

- Autres prépos. :

C'est la ville qui te lasse, dit Isaïe. Tu n'es pas fait POUR (TROYAT, *Neige en deuil*, p. 86). — *Voilà mon excuse : l'intérêt, le plus bas intérêt personnel. J'ai été payé* POUR (MAULNIER, dans la *Table ronde*, mars 1953, p. 73). — *Quelque chose qui vaille* [...] *qu'on se batte* POUR (P. BARBÉRIS, *Lectures du réel*, p. 11). — *Si on peut accélérer la croissance, je suis* POUR (Raym. ARON, *Spectateur engagé*, p. 264). — *Puisqu'elle l'* [= un gilet] *avait enlevé elle-même, il eût été plus normal qu'elle soit tombée* SANS (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 252). — *Il a écrit des poèmes avec rimes* [...] *et des poèmes* SANS (J. FOLLAIN, *Pierre Albert-Birot*, p. 41). — *Elle avait enlevé son chapeau, moins bien* SANS (HENRIOT, *Occasions perdues*, p. 7). — *C'est l'analogue de l'amour, une aspiration* VERS (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIV, p. 92). — *Les miennes d'idées elles vadrouillaient plutôt dans ma tête avec plein d'espace* ENTRE (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 627). — *Avant de faire l'amour, parfois* PENDANT (GRAINVILLE, *Paradis des orages*, p. 21).

L'emploi absolu de *parmi* est assez rare H2 :

Les pentes de chaume montent de toutes parts à la rencontre du ciel bleu. Les guérets nouveaux font PARMI *comme des coulures brunes* (R. BAZIN, *Terre d'Esp.*, VII). — *Des livres en perspectives linéaires, les fameux dictionnaires Larousse* PARMI, *garnissaient des rayons de bois* (AYMÉ, *Aller retour*, III). — *Il y en* [= des canards] *avait soixante-deux en tout* [...], *plusieurs terriens* PARMI (GUÈVREMONT, cit. *Trésor*). R7

4° Avec les prépositions *à* et *de*, l'omission du régime est impossible parce que les pronoms conjoints *y* et *en* remplacent ce type de syntagmes :

Parti pour le Québec en janvier, il Y *est resté plus de deux mois et il* EN *est revenu à Pâques.* — Cf. §§ 676-677.

Dans certains jeux, quand les partenaires sont à égalité, on dit *quinze à* au lieu de *quinze à quinze*, etc.

5° À la place des prépositions *dans* (et *en*), *sur* et *sous*, on emploie sans régime *dedans*, *dessus* et *dessous* (qui sont d'anciennes prépositions : cf. § 1036, *c*) :

Je le croyais hors de la maison, il était DEDANS (*Ac.* 2001). — *Il a cherché sur la table et* DESSOUS. — *Des chiens* [...] *incapables de se fâcher, même si on leur marche* DESSUS, *pour peu qu'ils comprennent qu'on ne l'a pas fait exprès* (LOTI, *Désenchantées*, III, 17).

6° D'autres prépositions ignorent la construction absolue : *chez*, *dès*, *envers*, *jusque*, *malgré*, *par*, etc.

b) Lorsqu'**il s'agit d'un nom de personne,** le tour normal est de remplacer le nom par un pronom personnel, soit conjoint (préposition omise), soit disjoint, selon les prépositions (cf. § 662) :

Si je rencontre votre mère, je LUI *parlerai. Pour que le professeur ne me voie pas, je passerai* DERRIÈRE LUI. — On peut avoir *en* et *y* dans certains cas : cf. § 678, *c*, 2°.

Il arrive cependant que l'on utilise les prépositions à régime implicite.

R6 1040 REMARQUE

Dans cet ex., *avec eux* ferait un effet étrange.

H2 1040 HISTORIQUE

Cet emploi date du XVI[e] s., mais les attestations ont toujours été clairsemées : cf. Wartburg, t. VI, 1[re] partie, p. 622 (qui relève aussi l'emploi dans les Charentes et au Canada, ce qui expliquerait l'ex. de Guèvremont).

R7 1040 REMARQUE

Thibault signale des emplois suisses particuliers, avec des verbes pronominaux : °*On s'invite* PARMI, c'est-à-dire les uns les autres ; °*se pisser* PARMI *de rire*, correspondant au fr. très familier *pisser de rire*, à propos d'un rire irrésistible.

1° Pour *après, dessus*, etc. (cf. ci-dessus, *a*, 1°-2°), cela est assez courant :

Il court DERRIÈRE *pour la rattraper* (*Dict. contemp.*). — *Elle le chercha, le trouva* [...], *courut* APRÈS (STENDHAL, *Lamiel*, Suite et fin). — *La protectrice était absente ; elle court* APRÈS (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, Introd., II, 9). — *Sa mère est très* CONTRE [Dreyfus] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 582). — *Et pour l'échauffer dans sa crèche, / L'âne et le bœuf soufflent* DESSUS (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Noël). — *À propos de votre femme. Y a un type qui tourne* AUTOUR (QUENEAU, *Dimanche de la vie*, XVIII). — *Elle occupait sa place : debout, appuyée au dossier de sa mère.* [...] */ Ma mère se tenait assise* AUPRÈS (HÉRIAT, *Enfants gâtés*, II, 1).

Plus familier, avec le pronom personnel conjoint objet indirect : *Dès qu'elle met le nez dehors, les enfants* LUI *courent* APRÈS (BERNANOS, cité, avec d'autres ex., au § 672, *d*).

2° Avec les prépositions *avec, sans, pour*, la construction sans régime apparaît surtout dans la langue parlée très familière.

Vous savez bien, explique Nestor, qu'on lui [= au roi] *dressait son couvert un peu au hasard. / Comment voulez-vous que je sache ça ? Je n'ai jamais dîné* AVEC (TOULET, *Béhanzigue*, p. 115). — *Prends-moi ! Et prends Carthage* AVEC (GIRAUDOUX, *Ondine*, II, 13). — *Pourquoi as-tu offert des chips à Séverin le vendredi 9 octobre ? Couchais-tu* AVEC *?* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 110.) — *Le Pompier prend M*[lle] *Daisy dans ses bras* [...] *et disparaîtra* AVEC (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 63). — *Maman dévorait des yeux son mari, et nous* AVEC (C. PAYSAN, *Nous, les Sanchez*, L. P., p. 49). — *Je l'aurais bien donné aux requins à bouffer moi, le commandant Pinçon, et puis son gendarme* AVEC, *pour leur apprendre à vivre* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 38). — Voir aussi § 220, *h*, 3°.

1041 Place de la préposition.

a) L'usage ordinaire demande que la préposition soit suivie immédiatement de son régime, qui forme souvent avec elle une unité sémantique et syntaxique.

On intercale quelquefois entre certaines prépositions et leur régime un adverbe ou même tout un groupe de mots :

Pour ENSUITE *nous engager entre des murs de vingt pieds de haut* (LOTI, *Vers Ispahan*, p. 188). — *Sans* TRÈS BIEN *concevoir que je suis venu* (CHARDONNE, *Claire*, p. 72). — *Tu m'aimes assez pour,* DANS CET APPARENT DÉSORDRE, *trouver le fil conducteur, saisir le fil de ma vie* (DUHAMEL, *Maîtres*, p. 201). — *C'est peut-être au célibat qu'il dut de,* PETIT À PETIT, *devenir un maniaque* (ID., *Cri des profondeurs*, p. 33). — *Peint ou doré (avec,* SANS DOUTE, *l'aspect des rois précolombiens)* [...] (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*, p. 92). A — Les jugements des tribunaux fournissent des ex. où la prépos. est particulièrement loin de son régime : *Les sommer de,* DANS LE MOIS POUR TOUT DÉLAI, À PEINE DE FORCLUSION, *produire leur titre* (cit. Mimin, *Style des jugements*, § 29, note).

Dans presque tous les cas ou *presque dans tous les cas* : § 975, *d*, 2°.

b) *Durant* et *nonobstant* doivent au fait qu'ils étaient, à l'origine, des prédicats de propositions absolues (cf. § 258, H) la particularité de pouvoir suivre ce que l'on considère comme leur régime quand ils sont prépositions.

Pour *durant*, voir § 1060. — Pour *nonobstant*, le phénomène ne se produit que dans *ce nonobstant*, qui, bien que vieilli, a plus de vitalité que *nonobstant ce*.

c) Avec les locutions *l'un l'autre, les uns les autres*, exprimant la réciprocité ou quelque rapport analogue, lorsque le second élément est régime d'une préposition, celle-ci s'interpose entre les deux éléments de ces locutions :

Puis tous deux / Marchent droit l'un VERS *l'autre* (HUGO, *Lég.*, X, 2). — *Immobiles l'un* DEVANT *l'autre* (FLAUB., *M*[me] *Bov.*, III, 5). — *Une couche épaisse de lettres entassées les unes* SUR *les autres* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, II, 6). R1

L'un l'autre se construit parfois sans préposition quand cette expression est redondante par rapport à un pronom personnel réfléchi mis devant le verbe : *Le soir d'une défaite qu'ils s'attribuent* L'UN L'AUTRE (BARRÈS, *Union sacrée*, p. 211). — *Ils se prêtent leur livret* L'UN L'AUTRE (DORGELÈS, *Réveil des morts*, p. 28). — *Ce ne serait pas la peine* [...] *de se confronter* L'UN L'AUTRE (ALAIN, dans les *Nouv. litt.*, 21 mai 1959). — *Ils se lancèrent* L'UN L'AUTRE *à la tête de multiples écrits* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Égl. des temps classiques, t. I, p. 448). R2

A 1041 AUTRES EXEMPLES
Voir §§ 350, *c* ; 748, *c*.

R1 1041 REMARQUE
Phrase insolite : *Des hommes mis un à un* DERRIÈRE *les uns les autres se nomment une file* (LITTRÉ, s. v. *file*).

R2 1041 REMARQUE
Hardiment : *Les hommes* [...] *se portent fort les uns les autres* (MAURRAS, *Essais politiques*, p. 179) [= pour les autres].

Lorsque le second élément de ces locutions est régime d'une locution prépositive terminée par *de*, ce *de*, d'une manière générale, s'interpose de même :

On voyait deux soleils / Venir au-devant l'un DE *l'autre* (HUGO, *Orient.*, I, 4). — *Rien qu'en restant près l'un* DE *l'autre* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 119). — *À côté l'un* DE *l'autre* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 114). — *Assis en face l'un* DE *l'autre* (A. DAUDET, *Sapho*, VII).

Ces locutions prépositives et notamment *à côté de, en face de, vis-à-vis de, près de, auprès de, autour de, au-dessus de, au-dessous de, loin de*, peuvent se mettre tout entières en interposition : *Ils déjeunaient l'un* EN FACE DE *l'autre* (FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, III). — *Elles s'étaient assises l'une* À CÔTÉ DE *l'autre* (L. BERTRAND, *M*[lle] *de Jessincourt*, II, 2). Lorsque les pronoms ne se rapportent pas au sujet, cette interposition paraît obligatoire : *Le peintre* [...] *les contemplait l'une* AUPRÈS DE *l'autre* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 3). — *Nous avons passé vingt fois l'un* PRÈS DE *l'autre* (DUHAMEL, *Maîtres*, p. 284).

d) *De je ne sais où* ou *je ne sais d'où* ; *à n'importe quelle heure* ou *n'importe à quelle heure* : voir § 379, *a*.

1042 Prépositions à régime commun.

On peut coordonner deux prépositions qui ont le même régime, lequel n'est exprimé qu'une fois :

Se laver les mains avant et après LE REPAS. — *Soutenir une opinion envers et contre* TOUS (*Ac.* 2001 [cf. § 1062]). — *Il y avait eu un conciliabule secret* [...] *chez et avec* CE CORNELIUS HERZ (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 187). — *Ces paroles parvenues jusqu'à moi dans et par* L'ÉGLISE (MAURIAC, *Ce que je crois*, p. 22).

Lorsqu'il s'agit de locutions prépositives, on n'exprime que dans la dernière locution l'élément qu'elles ont en commun :

En dedans et en dehors DE *la ville* (*Ac.* 1932, s. v. *dedans*). — *Au-dedans et au-dehors* DE *la ville* (*Ac.* 2001, *ib.*). — *Tout autour et au-dessus* DE *la ville* (CAMUS, *Été*, p. 31).

Mais il est jugé peu correct de dire : °*Aux environs ou dans* LA VILLE. °*À cause ou par rapport* À LUI. °*En dehors et devant* LA MAISON (cela prive la première locution d'un de ses éléments). — On répètera le régime après chacune des locutions :

Aux environs de LA VILLE *ou dans* LA VILLE. *À cause de* LUI *et par rapport à* LUI. *En dehors de* LA MAISON *et devant* LA MAISON. — Au lieu de répéter le régime, on peut le reprendre sous la forme d'un pronom personnel (surtout s'il s'agit d'une personne : cf. § 662, *a*) ou démonstratif : *Aux environs de la ville ou dans* CELLE-CI. *À cause de mon père et pour* LUI. — Lorsque le régime est un nom de chose, il est possible de l'omettre dans le second membre, la seconde prépos. s'employant absolument ou prenant la forme de l'adverbe correspondant : *En dehors de la maison et* DEVANT. *Aux environs de la ville ou* DEDANS. Cf. § 1040, *a*.

Il n'est pas incorrect, mais cela se fait peu, de dire : AUX ENVIRONS DE *ou* DANS *la ville*. En revanche, l'ordre inverse (prépos., puis locution prépositive) est tout à fait normal : MALGRÉ *ou peut-être* À CAUSE DE *ses excentricités* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, II, 8). — *Une masse fluide d'hommes et de matériel clapotait* SUR *et* LE LONG DE *la route* (MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 138).

RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS

1043 Répétition des prépositions dans la coordination.

a) Les prépositions *à, de, en*.

1° Elle se répètent ordinairement devant chaque terme **H** :

Les rues d'Oran sont vouées À *la poussière,* AUX *cailloux et* À *la chaleur* (CAMUS, *Été*, p. 18). — *Il parle* DE *tout et* DE *rien*. — *Elle fut surprise* EN *lisant,* EN *relisant,* EN *recommençant encore ces quatre pages de prose* (MAUPASS., *Notre cœur*, I, 2).

2° Avec *distinguer en, diviser en* (et formules analogues), la répétition de *en* devant chacun des termes coordonnés est facultative :

Le poème dramatique se divise EN *tragédie et* EN *comédie* (LITTRÉ, s. v. *diviser*, Rem.). — *On divise d'ordinaire les phonèmes* EN *consonnes et* EN *voyelles* (VENDRYES,

H 1043 HISTORIQUE

À l'époque classique, il arrivait fréquemment que la répétition des prépos. à et de n'eût point lieu : *Je n'en dois rien* [...] *qu'au talent / *DE *risquer à propos et bien placer l'argent* (LA F., *F.*, VII, 13). — *Reduit* À *te déplaire ou souffrir un affront* (CORN., *Cid*, III, 4). — *Le plus seur estoit* DE *les investir avec toute l'armée, & les tailler en pieces* (VAUGELAS, trad. de Quinte-Curce, III, 8).

Langage, p. 25). — *Il est divisé* EN *prologue, récit et épilogue* (CHAT., *Atala*, Préf.). — *On distingue la ligne directe* EN *ligne directe descendante et ligne directe ascendante* (*Code civil*, art. 736). — *Les participes se distinguent* EN *participes présents et participes passés* (LITTRÉ, s. v. *participe*, Rem. 1). — *Les consonnes se divisent* EN *sourdes et sonores* (*Gramm. de l'Acad. fr.*, p. 5). — Voir aussi l'ex. de BRUNOT cité au § 336.

R1 1043 REMARQUE

S'il s'agit de syntagmes nominaux, le déterminant n'est pas répété non plus.

3° **À, *de*, *en* ne se répètent pas, généralement** R1

- Quand les termes coordonnés constituent une locution figée :

  École DES *arts et métiers. Condamner* AUX *frais et dépens.* — *Être* AU *lieu et place de quelqu'un* (cf. § 1051, *d*, 4°). — *Toute obligation de faire ou de ne pas faire se résout* EN *dommages et intérêts, en cas d'inexécution de la part du débiteur* (*Code civil*, art. 1142). — *Il se mit* À *aller et venir* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1225). — *Didier passa plusieurs jours* EN *allées et venues* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 162). — EN *mon âme et conscience. Les adresses* DES *amis et connaissances.*

- Quand les termes coordonnés représentent le même ou les mêmes êtres ou objets :

  J'ai écrit À *mon collègue et ami Jean Dubois.* — Certains ex. du cas précédent pourraient figurer ici.

  Quand ces termes sont coordonnés sans conjonction, ou quand ils sont joints par *c'est-à-dire*, on répète la prépos. (et le déterminant) : *En vous écrivant, je m'adresse au confrère,* À *l'ami.*

- Quand les termes coordonnés concernent des êtres ou des idées étroitement associés :

  AUX *officiers, sous-officiers et soldats.* — *Mais ces hommes n'étaient pas destinés* À *vivre et mourir dans la retraite* (GAXOTTE, *Hist. des Français*, t. I, p. 158).

- Quand ces termes présentent deux noms de nombre joints par *ou* et marquant l'approximation :

  Un délai DE *trois ou quatre mois.* À *cinq ou six mètres d'un précipice.*

b) Les **prépositions autres que *à*, *de*, *en*** peuvent ou non se répéter.

1° Elles ne se répètent pas, en particulier, quand les termes régis sont étroitement associés (comp. *a*, 3°). Elles se répètent notamment quand on veut donner à chacun des termes un relief particulier ou quand ils s'opposent.

Ex. sans répétition : *J'avance* À TRAVERS *les herbes, les orties, les mousses, les lianes et l'épais humus* (CHAT., *Voy. en Amér.*, Journal sans date). — DERRIÈRE *les ennuis et les vastes chagrins* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Élévation). — *Il atteint un certain degré dans l'absolu,* PAR *l'intensité, la pérennité et l'oubli de soi* (MONTHERL., *Ville dont le prince est un enfant*, III, 7). — PENDANT *un automne et le début d'un hiver* (DÉON, *Taxi mauve*, p. 10). — *Un immeuble moderne* AVEC *plusieurs corps de bâtiments, et des cours où l'on pouvait jouer même au tennis* (Edgar FAURE, *Mém.*, t. I, p. 22). — POUR *favoriser une langue et améliorer sa position dans le monde* (Cl. HAGÈGE, *Le fr. et les siècles*, p. 11).

Ex. avec répétition : *Un enfant* SANS *couleur,* SANS *regard et* SANS *voix* (HUGO, *F. d'aut.*, I). — *Réponds-moi seulement* PAR *oui ou* PAR *non* (BOURGET, *Lazarine*, p. 121). — *Mes ouvrages* SUR *la Méditerranée ou* SUR *le capitalisme* (BRAUDEL, *Identité de la Fr.*, Espace et hist., p. 10). — DANS *les quarante premières années du XX*e *s. et* DANS *le dernier quart du XIX*e (DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 8).

2° On ne répète pas la préposition quand le régime est un titre (de livre, de poème, etc.) :

Nous lisons DANS Le coche et la mouche *que...* — *Parmi tous les romans de l'antiquité, je donne la préférence* À Théagène et Chariclée (LITTRÉ, s. v. *à*, Rem. 7). — *Sa tragédie* DE Phèdre et Hippolyte *est à l'avenant* (J. LEMAITRE, *J. Racine*, p. 262).

Quand la préposition est *à* ou *de* et quand les éléments du titre commencent par un article qui devrait se contracter avec la préposition (par ex., *Le rouge et le noir*), on se trouve devant des constructions bizarres : cf. § 580, *b*, 2°.

3° Avec ***ni l'un ni l'autre***, si *l'un* est précédé d'une préposition, elle doit se répéter devant *l'autre* :

Je n'en veux ni À *l'un ni* À *l'autre. Je n'irai ni* CHEZ *l'un ni* CHEZ *l'autre.*

Avec ***l'un ou l'autre***, la préposition se répète ordinairement :

Il est CHEZ *l'un ou* CHEZ *l'autre* (*Ac.* 1932, s. v. *autre*). — *Vous pouvez vous adresser* À *l'un ou* À *l'autre,* AUX *uns ou* AUX *autres* (*Ac.* 2001, *ib.*). — *Il devait combattre* AVEC *l'un ou* AVEC *l'autre* (FUSTEL DE COULANGES, *Cité antique*, III, 18). — *Sur le sol sacré* DE *l'un ou* DE *l'autre* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 135). — *Les chefs des tribus prirent parti* POUR *l'un ou* POUR *l'autre* (J. et J. THARAUD, *Rayon vert*, p. 175).

Si cette expression a un sens tout à fait indéfini (comme *tel ou tel*), souvent la prépos. ne se répète pas : *L'imagination éveillée me proposait* [...] *mille curiosités,* SUR *l'un ou l'autre, sur telle chose, tel événement, tel mystère* (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 197).

Avec ***l'un et l'autre***, on répète la préposition lorsque les deux termes sont pensés comme nettement distincts :

Je crains beaucoup [...] *les conséquences de ce retard* POUR *l'un et* POUR *l'autre* (B. CONSTANT, *Ad.*, IV). — CHEZ *l'un et* CHEZ *l'autre* (FRANCE, *Étui de nacre*, p. 162). — *Il en veut* À *l'un et* À *l'autre* (*Ac.* 1932, s. v. *autre*). — *Des clameurs s'élevèrent* DANS *l'une et* DANS *l'autre armée* (*ib.*). — *Une singularité que j'ai observée* CHEZ *l'un et* CHEZ *l'autre* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 757). — *Ce sujet est touché* PAR *l'un et* PAR *l'autre* (ALAIN, *Propos de littér.*, LXXXII).

Sans répétition : POUR *l'une et l'autre de vous* (FRANCE, *op. cit.*, p. 48). — SOUS *l'un et l'autre de ces deux aspects* (BREMOND, *Pour le Romantisme*, p. 171). — DANS *l'un et l'autre camp* (H. BERNSTEIN, *Secret*, II, 7). — CHEZ *l'un et l'autre le dévouement était égal* (P. DE LA GORCE, *Charles X*, p. 121). — *À l'un et l'autre titre* (ROMAINS, *Dictateur*, III, 5).

Avec ***l'un comme l'autre***, la préposition doit se répéter :

DANS *l'une comme* DANS *l'autre circonstance il a agi en véritable homme d'État* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 475).

4° ***Entre*** ne se répète pas quand le pluriel qu'il appelle comme régime (§ 1061) est formé de noms coordonnés :

Quelle différence y a-t-il ENTRE *une grenouille et un crapaud* (ou ENTRE *les grenouilles et les crapauds*) ? — Mais on peut avoir deux choix, deux comparaisons, etc., et, dans ce cas, la répétition est nécessaire pour la clarté : *Les disputes* ENTRE *les hommes et* ENTRE *les femmes ont souvent des causes différentes.*

5° Lorsque le dernier élément d'une locution prépositive est *à* ou *de*, on le répète d'ordinaire :

Il faut les [= des actes] *examiner* AVANT DE *vous l'* [= un compte] *ouvrir et* DE *discuter les intérêts* (BALZAC, *Birotteau*, X). — *Caniveau conseillait toujours de mêler de l'eau-de-vie à l'eau,* AFIN DE *griser et* D'*endormir la bête,* DE *la tuer peut-être* (MAUPASS., C., Bête à Maît' Belhomme). — *Les devoirs* VIS-À-VIS DE *soi-même et* D'*autrui* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, XXVI). — *Nous resterons peut-être plus longtemps en Égypte que nous ne l'avions décidé,* QUITTE À *sacrifier ou* À *bâcler le reste de notre voyage* (FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 219). R2

6° La préposition n'est pas nécessairement répétée quand elle est en même temps le premier élément, soit d'une locution prépositive introduisant un infinitif coordonné, soit d'une locution conjonctive introduisant une proposition coordonnée R3 :

Pareil à ce fleuve du Nil que l'on peut remonter toujours SANS *en découvrir les sources, ni* QU'*il paraisse diminuer* (TOULET, *Mon amie Nane*, Dédicace). — APRÈS *avoir frappé et* QU'*elle fut venue m'ouvrir* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, III). — *Il retrouvait de la force* POUR *la soulever précautionneusement, et* QU'*elle souffrît moins* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 297). — *La mère Pétavy s'est levée de bonne heure* POUR *faire le ménage et* QUE *son fils et sa grosse bru se reposent* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 209). R4

c) Dans les coordinations marquées, sans conjonction, par des adverbes comme ***notamment***, ou des locutions comme *par exemple*, la préposition qui introduit le premier terme est ordinairement répétée devant les termes coordonnés. R5

Un seul fait que ce ministre pourrait recueillir PAR *un de ses cent espions, par exemple* PAR *M. le marquis de G... ou M. R.* (STENDHAL, *L. Leuwen*, LXII). — *On n'imaginait pas la vanité* DE *ces Messieurs,* DE *celui-là, surtout* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — *Sa correspondance* AVEC *d'illustres littérateurs contemporains, notamment* AVEC *Caro, Verche* (P. LAR., s. v. *Ammanato*). — *Il ne faisait presque plus preuve* VIS-A-VIS DE *ses amis, par exemple* VIS-A-VIS DE *moi, d'aucune sensibilité* (PROUST, *Rech.*,

R2 1043 REMARQUE

La loc. est parfois entièrement omise devant le second élément : *Nous irions ensemble chez les modistes pour les chapeaux,* AFIN DE *me former le goût et me mettre à même de commander les miens* (BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, II).

R3 1043 REMARQUE

Sur ces coordinations, voir § 265, *c*.

R4 1043 REMARQUE

Phénomène analogue quand il y a coordination d'un infin. avec loc. prépos. et d'une propos. avec loc. conjonctive : *Je dois encore patienter une heure* AVANT DE *me lever et* QU'*on m'apporte mon petit déjeuner.*

Même phénomène aussi quand l'élément commun n'est pas une prépos. : *Je cachais la lettre sous mon habit,* DE PEUR DE *rencontrer quelqu'un sur l'escalier, et* QU'*une correspondance si fréquente ne parût suspecte à ma mère* (LAMART., *Raphaël*, LI).

R5 1043 REMARQUE

On comparera avec les propositions absolues qui jouent un rôle analogue : cf. § 255, *b*, 4°.

t. III, p. 699). — *Ils* [= les malfaiteurs] *sont donnés* PAR *des indicateurs, spécialement* PAR *des femmes* (J. ROMAINS, 6 oct., p. 212). — *Il a des dispositions* POUR *les sciences, particulièrement* POUR *les mathématiques* (*Ac.* 1935, s. v. *particulièrement*).

Il arrive cependant que la préposition ne soit pas reprise.

Seul AVEC *quatre cent cinquante commis ! Par exemple, M. Desbacs* (STENDHAL, *op. cit.*, XLIX). — *Ces choses-là arrivent surtout aux personnes* [...] *qui ne sont pas remplies* [...] PAR *une de ces affections qui vous prennent* [...] *toutes, par exemple l'affection qu'on a pour un père* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XI). — *Elles* [= les réputations] *s'établissent* [...] D'APRÈS *certains signes extérieurs, l'abondance des bagues par exemple* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 297). — *Si par hasard ils se rencontrent* DANS *un mauvais lieu (par exemple l'Élysée* [...]) (*ib.*, p. 666). — *Familiarité* AVEC *les littératures classiques, notamment la grecque et la latine* (*Ac.* 1935, s. v. *humanisme*). — *À l'exemple* DES *anciens eux-mêmes, les Grecs en particulier* (PESQUIDOUX, cit. *Trésor*, s. v. *particulier*). — *Les recherches de N. Chomsky ont été* [...] *consacrées à l'établissement de contraintes relatives au formalisme* DES *transformations, en particulier celles qui provoquent des déplacements, et celles qui impliquent des processus de coréférence* (*Grand dict. enc. Lar.*, p. 4732). — *Mère,* DANS *le langage affectif, surtout celui des enfants* (*Dict. contemp.*, s. v. *maman*).

Il y a ambiguïté si l'omission permet la confusion avec un syntagme non prépositionnel.

1044 Répétition en dehors de la coordination.

a) Dans les propositions corrélatives (§ 1130) averbales réduites au terme à quoi on compare et amenées par un adjectif au comparatif faisant partie d'un syntagme prépositionnel, la préposition ne se répète pas : *Je pense à un meilleur allié que Jean* (*... *qu'*À *Jean*). *J'ai besoin d'un meilleur allié que Jean* (*... *que* DE *Jean*). Mais, si la proposition corrélative est amenée par *autre*, les prépositions *à, de, par, pour, sur* sont souvent répétées, malgré les objurgations des grammairiens. **H**

*Servira-t-elle à d'autres qu'*À *moi ?* (J. RENARD, *Journal*, 1er janv. 1897.) — *Voilà un monde* [...] *qui pense à autre chose qu'*À *la toilette* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. II, p. 153). — *Ces étendues monotones réservées à d'autres rêves qu'*À *ceux de l'imagination* (J. et J. THARAUD, *Marrakech*, p. 2). — *Un garçon de bonne famille comme toi a autre chose à faire qu'*À *vendre des chemises* (GREEN, *Chaque homme dans sa nuit*, p. 45). — *Que l'on nous parle d'un autre homme que* DE *nous* (CHAT., *Mém.*, IV, XI, 1). — *Une insolence qui serait intolérable de tout autre que* D'*un enfant* (GIDE, *Journal*, Noël 1942). — *Si elle avait été mariée par un autre que* PAR *l'abbé Blampoix* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XXII). — *Voilà ce qui était habitable par d'autres* [...] *que* PAR *toi* (CLAUDEL, *Messe là-bas*, p. 73). — *Les prémisses ont été posées par d'autres que* PAR *lui* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 193). — *Un manuscrit, toujours un peu embrouillé pour d'autres que* POUR *l'auteur* (S.-BEUVE, *Corresp.*, 26 mars 1867). — *Cette adorable fille venait pour un autre que* POUR *moi* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Péd.*, XVIII). **A**

Mais la prépos. manque souvent aussi :

Et mes tristes regards [...] / *À d'autres que moi-même adresseraient leurs larmes* (VALÉRY, *Charmes*, Fragm. du Narcisse, I). — *Ils parcouraient alors des lieux inconnus* À *tous autres qu'eux-mêmes* (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 51). — *Rien de ce qui se dit* [...] *ne vient* D'*un autre que lui* (ESTAUNIÉ, *Empreinte*, p. 51). — *Il n'est pas sûr que le beau doive être compris* PAR *d'autres que l'artiste qui le crée* (J. RENARD, *op. cit.*, 20 févr. 1908). — *Cet amour* POUR *une autre que la duchesse* (STENDHAL, *Chartr.*, XIII). — *Hochedé ne rejette pas la défaite* SUR *d'autres que lui* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 210). Etc.

Pour les autres prépos., la répétition est très rare ou exclue : *Il est* AVEC *un autre ami que moi* (*... *qu'* AVEC *moi*).

b) Avec les tours **ce dont** *je me plains*, **c'est** ..., *ce à quoi je m'intéresse, c'est*..., la tradition est de ne pas répéter la préposition après *c'est*, mais il y a, dans l'usage moderne, une forte tendance à la répéter ou à utiliser *dont* (qui en quelque sorte inclu *de*).

Sans répétition : Ce DONT *je suis redevable à cette confession* [...], *c'est l'apaisement de notre conscience* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, p. 299). — Ce À *quoi il faut toujours revenir, c'est l'organisation minutieuse du lendemain et la prévision* (Ch. DU BOS,

H 1044 HISTORIQUE

Beaucoup de grammairiens ont vu un pléonasme inadmissible dans la répétition de la prépos. après *autre que* : voir encore Littré, s. v. *autre*, Rem. 7. On en trouve pourtant des ex. dès le XVIe s. : *Si je les* [= mes vers] *consacrois à un autre qu'*À *toy* (RONS., éd. L., t. VIII, p. 151). — °*Ce sang qui* [...] *fume encore de courroux / De se voir répandu pour d'autres que* POUR *vous* (CORN., *Cid*, II, 8). — *Je ne sçay* [...] */ Sur d'autres que* SUR *moy, si je dois m'en remettre* (RAC., *Andr.*, IV, 4). — *Je ne seray point à d'autre qu'*À *Valere* (MOL., *Tart.*, II, 4). — *Pourquoi faut-il que j'apprenne des nouvelles par d'autres que* PAR *toi ?* (MONTESQ., *L. pers.*, LI.) — *Un seul moment, où Manon eût pû s'occuper d'un autre que* DE *moi* (PRÉVOST, *M. Lescaut*, p. 23). [L'auteur s'est corrigé en 1753: voir é. Allem, pp. 26 et 239.] — Autres ex. : SÉV., 23 déc. 1671 ; BOSS., cit. Le Bidois, 1911 ; VOLT., cit. Littré ; etc. — Après un adjectif au comparatif : °*Je le préfère à de bien plus honnêtes gens qu'*À *ses compétiteurs* (MALHERBE, cit. Nyrop, t. V, § 41, 1°).

A 1044 AUTRES EXEMPLES

Avec *à* : VALERY, « *Mon Faust* », Lust, II, 1 ; GENEVOIX, *Rroû*, p. 159 ; MAURIAC, *Agneau*, pp. 57-58. Avec *de* : B. CONSTANT, *Ad.*, III. Avec *pour* : R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VI, p. 218 ; MORAND, *Champions du monde*, p. 135 ; etc.

Journal 1921-1923, p. 70). — *Ce* À *quoi je tiens le plus, c'est ma mercerie* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 166).

Avec répétition : *Ce* DONT *elle avait besoin, c'était* DE *ce mouvement autour d'elle* (MAUROIS, *Climats*, p. 124). — *Savez-vous ce* DONT *j'avais le plus horreur, là-bas ? C'est* DU *luxe* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 256). — *Ce* À *quoi je parviens le plus difficilement à croire, c'est* À *ma propre réalité* (*ib.*, p. 94). — *Ce* DONT *Jerphanion s'avisait, [...] c'était* DE *la merveilleuse fécondité de sa rêverie* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XV, p. 101). — *Ce* DONT *j'étais surtout dépourvu, c'était* DES *moyens de manifester mes sentiments* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 220). — *Ce* DONT *la plupart ont soif, c'est* D'*une parole qui ne soit pas dirigée* (MAURIAC, *Journal*, t. IV, p. 193). — *Ce* DONT *elle rêvait c'était* D'*élégance* (BILLY, *Narthex*, p. 263). — *Ce* DONT *tu aurais besoin, ce serait* D'*un verre de bon vin* (J. PEYRÉ, *Fille de Saragosse*, p. 77).

c) Tant qu'*excepté, hors, hormis, sauf, y compris, non compris* ont été sentis comme des attributs de propositions absolues, on ne répétait pas devant le sujet de cette proposition la préposition qui introduit le terme qui précède (c'est-à-dire celui duquel on excepte ou écarte ou dans lequel on inclut). Mais l'effacement de la valeur primitive fait que l'on répète souvent la préposition.

Carlotta fut blâmée par tous, y compris son propre mari (MAUROIS). — *Un enfant [...] / Abandonné* DE *tous, y compris* DE *sa mère* (HUGO). Voir § 255, *b*.

d) *C'est* À *vous* À *qui je veux parler*, voir § 456, *b*, 3°.

OMISSION OU ABSENCE DE LA PRÉPOSITION

1045 Omission ou absence de la préposition *à*. R1

a) ***Bon*** (ou *meilleur*) ***marché***. Littré (s. v. *marché*, Rem. 2) exprime l'opinion suivante : « On dit souvent dans le parler vulgaire : *j'ai acheté ce livre bon marché* ; sans la préposition *à*. Cette suppression n'est pas autorisée ; il faut dire *à bon marché*, comme on dit *à bon compte, à vil prix*, etc. » — Opinion démentie par l'usage (et par l'usage de Littré lui-même).

*On l'a donné pour un morceau de pain, se dit de quelque chose de valeur vendu très-*BON MARCHÉ (LITTRÉ, s. v. *pain*, 1°). [Autre ex. s. v. *vendre*, 3°.] — *Il y a une édition de ce livre laquelle se vend fort* BON MARCHÉ (*Ac.* 1935, s. v. *lequel*). [Ex. non conservé en 2001.] R2 — *Les terres doivent se vendre* BON MARCHÉ (DE STAËL, cit. *Trésor*). — *Quand je pèse d'un côté ce qu'il me donne et de l'autre ce qu'il me dit, je trouve que je lui passe ses visites* BON MARCHÉ (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, IX). — *Le secret est d'acheter* BON MARCHÉ (P. MILLE, *Détresse des Harpagon*, p. 100). — *Produire* MEILLEUR MARCHÉ *suppose, dans l'industrie, la concentration des entreprises* (SIEGFRIED, dans le *Figaro*, 25 juillet 1956). H1

De même avec un nom, dans une fonction adjectivale ou comme attribut :

Un jeune Grenoblois [...] cherchait un logement BON MARCHÉ (STENDHAL, *Mém. d'un touriste*, t. I, p. 211). — *Qu'est-ce qui est* BON MARCHÉ *à présent ?* (HUGO, *Pierres*, p. 137.) — *J'avais alors [...] un très petit et très incommode logement, mais très* BON MARCHÉ (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 429). — *Un objet* BON MARCHÉ (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 18). — *Des livres* BON MARCHÉ *sur l'étagère* (MAURIAC, *Fin de la nuit*, p. 169). — *J'ai acheté du terrain qui est très* BON MARCHÉ (MAUROIS, *Silences du col. Bramble*, p. 57). — *Alors pourquoi les tissus anglais sont-ils* MEILLEUR MARCHÉ *que les nôtres ?* (ID., dans *Réalités*, août 1954, p. 43.) — *De la main-d'œuvre* BON MARCHÉ (A. ARNOUX, *Bilan provisoire*, p. 95). — *Le silence n'est pas* BON MARCHÉ *dans cette famille* (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 219). — *Il a trouvé de vieilles gravures* BON MARCHÉ. *Des produits* BON MARCHÉ (*Ac.* 2001 [qui ne mentionne pas l'emploi avec un verbe]). — *Restaurants* BON MARCHÉ (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 208 ; BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 90). R3

À est nécessaire dans *à bon* (ou *meilleur*) *marché* pris figurément au sens de « à peu de frais, sans beaucoup de peine » :

Ne donner que son superflu, c'est être généreux À BON MARCHÉ (*Ac.* 1935). — *Il s'est fait une réputation d'esprit* À BON MARCHÉ (*Ac.* 2001). — *Je m'aperçus que je n'en étais pas quitte* À *si* BON MARCHÉ : *j'avais le bras gauche cassé* (CHAT., *Mém.*, I, VIII, 8).

R1 1045 REMARQUE

Cas traités ailleurs : § 314, *c*, 2° : *Arrivé rue Neuve.* — § 315, *a*, 1° : *Nous sommes le 2 mai. Cela s'est passé l'hiver. Cela s'est passé début mai. Chaque fois.* — § 245, *e* : *C'est mon tour.* — § 512, *e*, 3° : *Pêches Melba, tomates provençale.* — § 1097, *d* : *Quant à présent.* — § 748, *d* : *Chacun son tour.* — § 1041, *c* : *Ils se prêtent des livres l'un l'autre.*

R2 1045 REMARQUE

On vous a fait cet objet BON MARCHÉ surprend dans *Ac.* 1935 (il a d'ailleurs disparu en 2001) parmi les ex. de *à bon marché*. Cette phrase a été substituée gauchement à celle qui était donnée de 1694 à 1878 : *Vous avez eu, on vous a fait bon marché.*

H1 1045 HISTORIQUE

Voir déjà : *Il acheta le cheval* BON MARCHÉ (VOLT., *Contes et rom.*, *Candide*, X).

R3 1045 REMARQUE

À bon marché comme attribut semble particulièrement désuet : *L'art d'acheter un objet quelconque lorsqu'il est* À BON MARCHÉ (STENDHAL, *Féder*, V).

b) Après ***d'ici***, quand il s'agit de marquer un laps de temps ou une distance, il y a une tendance à ne pas mettre *à* pour introduire l'indication de la limite considérée, surtout pour le temps.

Avec *à* : *D'ici* À *8 ou 10 jours, j'espère pouvoir faire partir la seconde moitié de ce travail* (STENDHAL, *Corresp.*, t. X, p. 350). — *D'ici* À *cinq minutes* (FARRÈRE, *Chef*, p. 99). — *D'ici* À *demain je tâcherai d'imaginer quelque chose qui sauve au moins mon amour-propre* (ROMAINS, *Dictateur*, I, 3). — *Si tu savais ce que j'ai à faire d'ici* À *ce soir !* (MAUROIS, *Terre promise*, p. 170.) — *Nous verrons bien des choses d'ici* À *ce temps-là* (*Ac.* 1935). — *D'ici* À *Angkor* (P. BENOIT, *Roi lépreux*, p. 62).

Sans *à* : *D'ici la prochaine vacance de fauteuil* (A. DAUDET, *Immortel*, VII). — *Le monde d'ici peu connaîtra une nouvelle tuerie* (L. DAUDET, *Jour d'orage*, p. 98). — *D'ici les élections sénatoriales* (MAURIAC, *Thér. Desqueyroux*, I). — *D'ici huit mois* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 26). — *Je vais y réfléchir d'ici demain* (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 76). — *D'ici quelques minutes* (GIRAUDOUX, *Amphitryon 38*, II, 3). — *D'ici une heure* (GREEN, *Moïra*, p. 245). — *D'ici peu de temps* (G. MARCEL, *Rome n'est plus dans Rome*, p. 22). — *D'ici le soir fatal* (GIDE, *Porte étr.*, p. 150). — *D'ici la fin de l'année* (DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 235). — *D'ici la Saint-Jean* (CHAMSON, *Adeline Vénician*, p. 100). — *D'ici après-demain, j'aurai sans doute réalisé qu'il est mort* (CURTIS, *Roseau pensant*, p. 60). — *Il y a loin d'ici le château ? questionnai-je* (GIDE, *Isabelle*, I). — *Y a-t-il loin d'ici Athènes ?* (DHÔTEL, *Ce jour-là*, p. 50.)

On dit presque toujours *d'ici peu* sans *à*. *D'ici à peu* est exceptionnel au XXe s. :

D'ici À *peu, ceux que l'on appelait jadis* [...] *les honnêtes gens les auront bannis à perpétuité de leur conversation* (HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. II, p. 158). **A1** — *D'ici à là* appliqué au temps est rarissime : *À jeudi, Pinchet ! D'ici* À *là nous chercherons* (FLERS et CAILLAVET, *Habit vert*, cité dans les *Annales*, mars 1951, p. 54). — Pour le lieu, cette forme se défend bien : *Les flammes vont d'ici* À *là-bas* (M. GALLO, *Oiseau des origines*, p. 225). **R4**

Quand *d'ici* est postposé, le complément de temps ou de distance s'introduit toujours par une préposition (*à, dans, avant, après...*) : *Je m'imagine,* DANS *vingt ans* D'ICI, *confronté à un petit-fils qui serait un Einstein en herbe* (CURTIS, *Roseau pensant*, p. 151).

On trouve parfois d'autres constructions dans lesquelles l'indication de la limite n'est pas introduite par la prépos. attendue :

[J']*ai fait le chemin de Nyon ici avec elle* (B. CONSTANT, lettre citée dans Ch. Du Bos, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 225). — *De Montgeron ici il y a deux lieues et demie* (MUSSET, *On ne saurait penser à tout*, I). — *Des halles chez lui, il ne vit rien* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXXIV). — *De la gare chez lui il ne fallait guère plus de dix minutes* (DANIEL-ROPS, *Deux hommes en moi*, p. 240).

CÉLINE a intitulé un de ses livres °*D'un château l'autre* (pour *à l'autre*). Cette façon de faire se répand, quoique généralement critiquée :

D'une génération l'autre nous étions d'insatiables coureurs de dots (J.-É. HALLIER, *Évangile du fou*, p. 29). — *D'une conversion l'autre, 1886-1890* (titre dans G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 68). — *Les pousser parfois, d'une Université l'autre, vers les sommets académiques* (M. WILMET, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1999, p. 57). **R5**

c) On dit *hier au matin, hier au soir*, ou, plus souvent, ***hier matin, hier soir*** (même observation pour *avant-hier, demain, après-demain, le lendemain, le surlendemain* et les noms des jours de la semaine précédés ou non d'un déterminant). **H2**

Avec *au* : *Le dimanche* AU MATIN [...] *j'aperçus Jean de la Sorgue* (MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 51). — *Torlonia est parti hier* AU SOIR (CHAT., *Mém.*, III, II, IX, 4). — *Il s'est battu hier* AU SOIR (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 162). — *Hier* AU SOIR, *j'ai vu quelque chose que je ne peux taire* (DUHAMEL, *Journal de Salavin*, p. 218). — *Je les ai entendus parler* [...] *hier* AU SOIR (SAGAN, *Femme fardée*, p. 182). **A2** — *Hier au matin* paraît peu usité en fr. commun, quoique l'*Ac.* laisse encore le libre choix en 2001, s. v. *matin*.

Sans *au* : *Si j'allais porter votre lettre demain* MATIN ? (HUGO, *Misér.*, IV, XIV, 7.) — *On résolut de partir un mardi* MATIN (MAUPASS., C., Boule de suif). — *La grand'rue au village un dimanche* MATIN (SAMAIN, *Chariot d'or*, J'aime l'aube...). — *Le lendemain* MATIN, *il voulut lui montrer les limites du domaine* (BORDEAUX, *Remorqueur*, XIX). — *Je les* [= des statues] *ai admirées avant-hier*

A1 1045 AUTRES EXEMPLES

Ex. du XIXe s. : GAUTIER, *Mlle de Maupin*, I ; FLAUB., *Corresp.*, 24 févr. 1854 ; etc.

R4 1045 REMARQUE

Avec une proposition conjonctive, on a *d'ici à ce que* ou *d'ici que* : ex. au § 1137, *b*, 1°.

R5 1045 REMARQUE

Le tour serait, nous dit-on, spontané en Lorraine, où l'on entendrait par ex. : °*Il court d'une fille l'autre*. Cela paraît sans rapport avec *d'un jour l'autre* « un jour sur deux » (§ 636, R3).

H2 1045 HISTORIQUE

Hier matin, hier soir, etc. sont très anciens : ER MATIN *sedeit* [= était assis] *li emperere suz l'umbre* (*Rol.*, 383). — HUI [= aujourd'hui] MATIN *mui* [= je suis parti] / *De Belrepeire* (CHRÉT. DE TR., *Perc.*, éd. H., 3088). — *Cil fut ocis* HER SEIR (*Rol.*, 2745). — Les formes avec *au* étaient en concurrence : *Des huy au soir* (RAB., III, 26). — *Ac.* 1694 et 1718, s. v. *matin* : « *demain matin* ou *demain au matin* » ; de 1740 à 1935 : « *demain au matin* ou plus ordinairement *demain matin* » ; en 2001, seulement *demain matin*. — De 1694 à 1798, curieuse opposition, s. v. *soir* : *J'irai chez vous demain matin ou demain* AU *soir*, phrase devenue en 1835 et 1878 : *J'irai chez vous demain matin ou demain soir.*

A2 1045 AUTRES EXEMPLES

De hier au soir : BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 110 ; RENAN, *Caliban*, III, 3 ; LOTI, *Galilée*, p. 58 ; AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 110 ; CURTIS, *Saint au néon*, F°, p. 12 ; BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1086 ; etc.

SOIR *et hier* MATIN (STENDHAL, *Corresp.*, t. X, p. 188). — *Elle est partie, et revenue dimanche* SOIR (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Je suis allé, à six heures, hier* SOIR, *là-bas* (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, XIII). — *Hier* SOIR [...] *la carapace de mon front s'est mise à couler* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 129). — *Nous devons nous revoir demain* SOIR (GIDE, *Faux-monn.*, p. 499). — *Le dimanche* SOIR, *tout le monde joue aux lotos* (ID., *Paludes*, p. 61). — *Elle aurait voulu être au lendemain* SOIR (VAUDOYER, *Reine évanouie*, p. 210). — Autres ex. au § 512, *e*, 1° (à propos des hésitations graphiques entre *tous les lundis matin* ou *matins*).

Mais quand il s'agit du jour où l'on est, on préfère *ce matin, ce soir* à °*aujourd'hui (au) matin* (ou *soir*), restés courants en Belgique. R6

On dit *hier* À *midi, demain* À *midi, le lundi* À *midi*, etc. ; mais on peut dire aussi, sans *à*, *hier midi, demain midi*, etc. :

La barricade [...] *ne sera pas prise avant demain midi* (HUGO, *Misér.*, IV, XIV, 7). — *Au moins jusqu'au lundi midi* (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, X). — *On leur laissa un rendez-vous pour le lendemain midi* (CAMUS, *Peste*, p. 181). — *Je ne sais pas si même au frigo ils* [= des rougets] *pourront résister jusqu'à demain midi* (A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 26). — On dit toujours : *hier après-midi* (ou *après midi* : § 109, *a*), *le lundi après-midi, demain après-midi*, etc. — Mais *à* est demandé dans *hier* À *minuit, demain* À *minuit*, etc. — *Aujourd'hui* À *midi* est signalé par l'*Ac.* 2001, s. v. *aujourd'hui*. Pourtant, *ce midi* existe : cf. § 587, *a*, 3°.

Après *la veille, l'avant-veille, le 15* (ou un quantième quelconque), *ce jour-là, le jour de..., tous les jours, chaque jour*, on introduit par *au*, obligatoirement, les compléments *soir* et *matin* : *La veille* AU SOIR (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — *Même le 22* AU SOIR, *il était trop tard* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 419). — *Un journal de la veille* AU SOIR (BARRÈS, *Dérac.*, p. 358). — *Le quatrième jour* AU MATIN (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, VI). — *Le 2 novembre* AU MATIN (VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 126).

La langue familière supprime aussi la préposition dans l'indication de l'heure quand cette indication suit une autre indication de temps : *Il se débrouille* [...] *et obtient* [...] *la permission pour ce soir* CINQ HEURES (LOTI, *Mme Chrysanth.*, LI). — *Samedi* SEPT HEURES, *sans faute !* (COLETTE, *Maison de Claud.*, XVII).

d) On dit sans préposition : *Ils partirent* ***le lendemain*** (*Ac.* 2000). *Ils étaient rentrés* ***la veille.*** De même pour *le surlendemain, l'avant-veille*. Lorsque ces locutions sont suivies d'un complément, l'usage est plus complexe.

La prépos. peut manquer : *D'où étaient arrivés* LE LENDEMAIN *de l'accident les parents du démineur* (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 10). — LA VEILLE *du débarquement et au cours des journées suivantes, nos forces de l'intérieur voient leur tomber du ciel un grand nombre de « containers » et des groupes de parachutistes* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 343).

La prépos. *à* est possible : *Tout lui paraissait éteint et de la couleur des choses* AU LENDEMAIN D'*une ivresse* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XLIV). — *On était* À LA VEILLE DE *la bataille de Waterloo* (STENDHAL, *Chartr.*, II). — *L'angoisse qui accabla Jésus* À LA VEILLE DE *son sacrifice* (COPPÉE, cit. *Trésor*). — *Comme un général* À LA VEILLE *de livrer bataille, qui suspend son action, parce que le lendemain est un 13 ou un vendredi* (CENDRARS, cit. *Rob.*, s. v. *gris-gris*). — *Cet enregistrement le montrait faisant face,* AU SURLENDEMAIN *du drame, aux membres de l'Académie des sciences géorgienne* (dans le *Monde*, 1989, *ib.*). — La prépos. est surtout fréquente quand le sens est plus large, « peu après » ou « peu avant » : AU LENDEMAIN DES *vendanges, peut-être avez-vous vu, dans les celliers* [...], *les tonneaux rangés en ligne* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XIX). — *Il eût fallu que Victor Hugo meure vers 1844, 45,* AU LENDEMAIN DES Burgraves (VERL., *Œuvres en pr.*, Mém. d'un veuf, p. 105). — À LA VEILLE DE *la déclaration de guerre, en 1870, quand la mobilisation était presque achevée* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 637). — Elle manque parfois dans ce sens élargi : *Si tu as des enfants, j'espère qu'ils n'arriveront pas de manière à te gâter la taille* LE LENDEMAIN DE *ton mariage ; rien de plus bourgeois que d'être grosse un mois après la cérémonie* (BALZAC, *Contrat de mar.*, Pl., p. 165). — LE LENDEMAIN DE *la victoire, on est encore injuste ; le surlendemain, on est généreux* (RENAN, cit. *Trésor*, s. v. *surlendemain*). — *Elle est bien fine. Elle n'en a pas moins vendu ses vignes juste* LA VEILLE DE *l'année où elles allaient rapporter le plus* (J. RENARD, *Journal*, 30 mai 1901). — *À* est constant dans *à la veille de* « sur le point de » + infinitif : *Une aussi belle espérance que pouvait en nourrir un chrétien des premiers âges* À LA VEILLE D'ENTRER *dans le paradis* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 391). Cf. § 821, *d*, 1°.

R6 1045 REMARQUE

Quand il s'agit de la mention générale d'un moment marqué au moyen des mots *matin* ou *soir*, non précédés de l'indication du jour, on dit *Au matin, au soir*, ou *Le matin, le soir* : *La diane* AU MATIN *fredonnant sa fanfare* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 4). — LE SOIR, *quand son regard se perdait dans l'alcôve* (*ib.*). — *Il ne me laissa la quitter qu'*AU MATIN (GIDE, *Faux-monn.*, p. 409). — LE MATIN, *quand il s'en va* (*ib.*, p. 456).

On a le choix pour *jour, moment,* etc. : *Elle viendra* LE JOUR PRÉVU ou … AU JOUR PRÉVU.

e) Tours populaires régionaux.

°*J'ai mal la tête* (ou °*ma tête*), au lieu de *J'ai mal à la tête* s'entend en Belgique R7, dans le Nord de la France et en Lorraine : *Les gens qu'avaient* […] *mal les dents, la gorge* (J. LANHER, *Contes de Frambois*, transpos. en fr. régional [de Lorraine], n°20). — De même : °*J'ai froid les pieds* (ou °*mes pieds*, parfois aussi °*des pieds*). En Belgique : °*Fais attention tes bas.* °*Faire peur les gens* (dans Pohl, p. 150). Faut-il rattacher ces faits au phénomène signalé au § 279, N. B. : locutions traitées comme transitives à l'instar de verbes simples (°*Je n'ai rien besoin*) ? — Pour *Ça (ne) va pas la tête ?* voir plutôt § 237, *b*, 2°.

R7 1045 REMARQUE

Autres tours du fr. pop. de Belgique : °*sauter bas du lit* au lieu de *…à bas* (ou *en bas* : § 1073, a, 8°) [comp. § 963, *d*, 2° et R14] ; — °*jouer soldat* pour… *au soldat* (§ 296, *b* et R1).

1046 Omission ou absence de la préposition *de*.

a) Avec le complément d'un nom, voir divers cas au § 354. — *Ils étaient (de) vingt à trente* : § 602, *b* et R3.

b) On dit aujourd'hui ***Le 3 janvier***, *Le 10 août*, ainsi que *Le 13 courant* (c'est-à-dire le 13 du mois où l'on est).

Le tour ancien *Le 13 de janvier*, encore assez usité au début du XIXe s., est devenu exceptionnel : *Le 29* D'*août* (CHAT., *Mém.*, IV, II, 20). — *Je suis allé te voir le 10* DE *mai* (CÉZANNE, *Corresp.*, 3 juin 1879). — *L'une est morte un soir, et le trois* DE *janvier* (PÉGUY, *Ève*, p. 326). — *Palma, 14* DE *mars 1937* (BERNANOS, *Corresp.*, date citée). R1 Voir aussi § 597, *a*, 3°.

R1 1046 REMARQUE

MONTHERL. fait parler une religieuse du XVIIe s. : *Ajourd'hui, le 26* D'*août* (*P.-Royal*, p. 93).

H1 1046 HISTORIQUE

Ne donnés rendés vous à Mr. Gosselin que D'*aujourd'huy en quinze jours* (MAINTENON, *Lettres*, 20 juillet 1686). — Mais bien plus ancien : *D'ui en un mois i josterons* (1re contin. de *Perceval*, t. III, L 6666) = D'aujourd'hui en un mois nous y jouterons.

c) Le tour classique H1 *Elle viendra* DE ***demain en huit*** (ou *en quinze*) est concurrencé, surtout dans la langue familière, par le tour sans *de* :

Il veut me faire un article, pour moi seul, samedi en huit (NERVAL, *Corresp.*, juillet 1853). — *Il partira le vendredi en huit, soit le 29* (CÉZANNE, *Corresp.*, 20 nov. 1901). — *C'est quel jour, ton mariage, déjà ? – Lundi en huit* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 64). — *Cécile joue, demain en huit, son concerto de Mozart* (DUHAMEL, *Jardin des bêtes sauvages*, p. 182). — *Nous n'avons rendez-vous que mardi en huit* (*Ac.* 2000, s. v. *huit*). [Innovation de cette éd.] — De semble particulièrement rare après *pour* : *Dès ce soir je pourrais arranger quelque chose pour dimanche en huit* (GREEN, *Léviathan*, p. 83). — *Elle peut être ici dimanche en huit* (Fr. DE CROISSET, *Dame de Malacca*, p. 279). — *Mais c'est mardi en quinze !* (Tr. BERNARD, *Mémoires d'un jeune homme rangé*, XXIX.) — *J'espère partir ce mardi en quinze* (BERNANOS, *Corresp.*, 14 mars 1937). — *Nous prendrons date. Merci. À mercredi en huit* (G. MARCEL, *Monde cassé*, I, 8). — *Charles et Ariane nous invitent à dîner au Relais jeudi en huit* (CURTIS, *Jeune couple*, p. 64). — *J'irai* […] *jeudi en huit* (MARTINON, p. 50).

Ex. avec *de* : *Je déjeune* […], DE *demain en quinze,* […] *chez Leroi-Beaulieu* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 236). — *Rendez-vous* DE *demain en huit* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1241). — *Quand est-ce que tu comptes partir ? – D'aujourd'hui en huit* (COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 140). — *D'aujourd'hui en huit, je vais voir Anny* (SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 103). — *J'ai parlé à Brun-Lagrange, de révolution souhaitable devant des milliers de témoins qui ne seront là* [c'est-à-dire devant leur poste de télévision] *que* DE *lundi en huit* (Cl. MAURIAC, *Certaine rage*, p. 163). — *D'aujourd'hui en huit* (*Ac.* 1935-2000, s. v. *huit*).

R2 1046 REMARQUE

Dans les diverses expressions dont il est question dans *d*, *de* n'est jamais supprimé devant un pronom personnel ou relatif : *En face* DE *moi. En face* DE *quoi.*

d) ***En face, près, vis-à-vis*** construisent parfois leur régime sans *de*. R2

Extasié EN FACE *la bien-aimée* (BARRÈS, *Sous l'œil des barb.*, p. 115). — *L'église sise* EN FACE *le magasin de nouveautés* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. I, p. 226). — EN FACE *le bordel réquisitionné par les Allemands* (VAILLAND, *Drôle de jeu*, V, 3). — PRÈS *l'escalier du potager* (GIDE, *Porte étr.*, p. 35). — PRÈS *la statue d'Étienne Marcel* (A. BRETON, *Clair de terre*, Tournesol). — *Francine d'Aubigné* […] *demeurait* VIS-À-VIS *la maison de Scarron* (FRANCE, *Génie latin*, p. 65). — VIS-À-VIS *la statue du maréchal Bugeaud* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 633). A1

A1 1046 AUTRES EXEMPLES

De *en face* : VIGNY, *Stello*, XXIV ; BALZAC, *Curé de vill.*, I ; GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VIII ; FLAUB., *Bouv. et Péc.*, I ; E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXXIV ; A. DAUDET, *Immortel*, X ; MAURRAS, cit. Deharveng, p. 132 ; LÉAUTAUD, *Petit ami*, III ; MONTHERL., *Coups de soleil*, p. 93 ; DUHAMEL, *Livre de l'amertume*, p. 84 ; OLIVIER-LACAMP, *Chemins de Montvézy*, p. 116 ; — de *près* : STENDHAL, *Chartr.*, IV ; HUGO, *Nap.-le-Petit*, III, 8 ; FLAUB., *Éduc.*, II, 1 ; BARRÈS, dans le *Voltaire*, 29 juillet 1886 ; Fr. PARTURIER, *Calamité, mon amour…*, p. 15 ; — de *vis-à-vis* : CHAT., *Mém.*, II, V, 4 ; STENDHAL, *Rouge*, I, 30 ; VIGNY, *Stello*, XXXVI ; MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, II, 3 ; HUGO, *Misér.*, I, I, 6 ; GAUTIER, *Militona*, IV ; É. BAUMANN, *Bossuet*, p. 17 ; CARCO, *Rue*, p. 11 ; ROMAINS, *6 oct.*, p. 250 ; J. POMMIER, *Spectacle intérieur*, p. 136 ; etc.

Les grammairiens émettent à ce sujet des avis divergents. Certains parlent d'emplois familiers, ce qui ne s'applique guère à la plupart des références que nous donnons et qui sont plutôt littéraires. Mais *en face la mairie*, par ex., appartient à la langue courante de régions comme l'Anjou et la Vendée.

Quand *vis-à-vis* a le sens de « à l'égard de, envers » (§ 1073, *b*, 16), l'absence de *de* est exceptionnelle (sauf au Québec) : *C'est l'habitude du vainqueur barbare* VIS-À-VIS *le vaincu* (HUGO, *H. qui rit*, I, I, 2). — *C'est tomber dans le même schéma de métropolisation que les Français* […] *ont fait* VIS À VIS [*sic*] *le Québec* (BERGERON, *Dict. de la langue québéc.*, Préf.). H2

H2 1046 HISTORIQUE

Au XVIIIe s. : voir Littré ; Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1523, note.

Près s'emploie, notamment dans la langue administrative, pour situer une localité par rapport à une localité plus importante : *À Saint-Denis-le-Guast,* PRÈS *Coutances* (FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. VI, p. 16). — On préfère *lez* et ses variantes (§ 1036). — Dans la langue juridique et diplomatique, *près* sans *de* remplace souvent *auprès de* : *Expert* PRÈS *le tribunal de...* — *Notre ambassadeur* PRÈS *le Saint-Siège* (MONTHERL., *Treizième César*, p. 49).

Proche est aussi employé comme prépos., ou comme adverbe (cf. § 963, *f*, 4°) suivi de son complément dans la langue littéraire (ainsi que dans des parlers régionaux, comme au Québec) :

Ayant construit leurs cabanes PROCHE *la sienne* (FRANCE, *Thaïs*, p. 8). — *Sur le pré,* PROCHE *les vergers aux pruniers fleuris* (APOLLIN., *Hérésiarque et Cie*, p. 153). — *L'entrée du vieux bourg* PROCHE *le calvaire* (BORDEAUX, *Maison morte*, p. 269). — *Il se trouve rue du Fer-à-Moulin dans le quartier des Tanneurs,* PROCHE *le Jardin des Plantes* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 98). — *J'étais assis à la terrasse d'un café,* PROCHE *la place de l'Opéra* (Y. GANDON, *Mascarades littér.*, Bruxelles, 1944, p. 99).

Mais *proche de* comme locution prépos. est lui-même vieilli ou régional :

J'ai vu là-haut, tout PROCHE DE *la route, des ronces toutes noires de mûres* (FRANCE, *Balthasar*, p. 191). — PROCHE DE *la maison de Philippe, le jeune Giraudoux* [...] *venait passer ses vacances* (*Guide littér. de la Fr.*, 1964, p. 420). — *Il nous a rapporté* PROCHE DE *cent quinze piastres* (GUÈVREMONT, cit. Seutin-Clas). — *Elle* [une concurrente] *est revenue très* PROCHE DE *moi* (un navigateur originaire de Vendée interviewé à la télévision, 11 févr. 2001).

Attenant comme prépos. est un archaïsme plus net encore :

Une petite remise ATTENANT *le pavillon* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 16). *Attenir qq. ch.* n'ayant jamais été usité, il est exclu de voir ici un participe présent (cf. § 923, *a*, 1°, N. B. et R3). — L'*Ac.* mentionnait encore en 1878 une triple construction où le caractère prépositionnel n'est pas douteux : *Il loge tout* ATTENANT *du palais, au palais, le palais,* ajoutant : « Cet emploi vieillit ». Depuis 1932, *attenant* n'est plus signalé que comme adjectif. **H3**

e) ***Crainte de*** + nom ou infinitif est admis par le bon usage, à côté de *de crainte de* (ou *par crainte de* ou encore *dans la crainte de*). Voir aussi § 1145, *a* (*crainte que*).

Les persécutés redoutaient la visite de leurs amis, CRAINTE DE *les compromettre* (CHAT., *Mém.*, III, II, VII, 11). — *Veillez,* CRAINTE DU *Suborneur !* (VERL., *Sag.*, I, 2.) — *Je ne les* [= des pages] *déchire pas, par superstition :* CRAINTE DE *porter la guigne au carnet* (GIDE, *Journal*, 5 mai 1942). — *Elle* [...] *se ravisa aussitôt,* CRAINTE D'*une réponse qui fit tomber sa joie* (GREEN, *Minuit*, p. 178). — *On n'allait à peu près jamais au bout de sa pensée,* CRAINTE D'*y faire toujours la même rencontre* (GUÉHENNO, *Mort des autres*, p. 177). — CRAINTE DE *malheur,* D'*accident* (*Ac.* 2001, comme fam. et vieilli, réserve que ne partagent pas le *Trésor* et le *Rob.* 2001).

On trouve parfois aussi, dans le même emploi, ***peur de*** : *Il nageait entre deux eaux, sans trop découvrir,* PEUR DES *coups, son manège* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 27 nov. 1958). — *Il n'ose pas regarder Noëlle,* PEUR DE *ne pas deviner en elle la même colère qui tressaille en lui* (NOURISSIER, *Allemande*, p. 92). **H4**

f) ***Retour de***, pour *de retour de*, en dépit des puristes, est passé de la langue parlée dans la langue écrite :

Rencontré, hier, sur le trottoir, Mme Bonnetain RETOUR DU *Soudan* (J. RENARD, *Journal*, 26 mai 1894). — *C'était un certain Beust,* RETOUR DE *la Calédonie* (TOULET, *Demoiselles La Mortagne*, p. 129). — *Des Briérons passaient, sans bruit, poussant leur pirogue,* RETOUR DES *lieux de tourbages* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 73). — *Déjeuné avec Gide* RETOUR D'*Algésiras* (GREEN, *Journal*, 17 juin 1935). — *Je me trouvais au Havre, à la gare maritime,* RETOUR D'*un voyage au Mexique* (AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 99). — *Des officiers anglais,* RETOUR DE *Pantellaria, apportent quelques renseignements sur la reddition de la petite île* (GIDE, *Journal*, 27 juin 1943). — *Elle aussi s'était peut-être fait, ou refait, des illusions sur son héros* RETOUR DU *front* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XVIII, p. 115). — *Je les* [= vos mères] *vois qui vous attendent le soir* RETOUR DES *matches* (MONTHERL., *Olympiques*, p. 285). **A2** — Plus rare : °RETOUR À *Paris, il retrouve ses vieilles envies de conjugalité orageuse* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 19 mars 1976).

H3 1046 HISTORIQUE

Près, vis-à-vis, proche et *attenant* sont attestés au XVIIe s. sans *de* (ainsi qu'avec *de*) : *Se mire-t-on* PRÈS *un rivage* (LA F., *F.*, VIII, 13). — †*Les arcades, qui doivent joindre les deux montagnes* VIS-À-VIS *Maintenon* (RAC., lettre citée dans Maintenon, *Lettres*, t. III, p. 288). — †PROCHE *la porte Saint-Bernard* (LA ROCHEF., cit. *Trésor*). — *Il a bâti* ATTENANT *ma maison* (FURETIÈRE). — *En face* sans *de* est venu ensuite. Au XIXe s., il était bien implanté, on l'a vu, comme étaient alors plus vivants les autres emplois étudiés ici.

Auprès s'est construit aussi de cette façon (solécisme pour Vaugelas, p. 577) : †*Lysandre, se retirant d'*AUPRÈS *les boutiques* (CORN., *Gal. du pal.*, I, 7). — †*Un pasteur* [...] a *sa place* [...] AUPRÈS *les pourpres et les fourrures* (LA BR., XIV, 24). — Le *Trésor* cite un conteur auvergnat : *Elle ne bougeait d'*AUPRÈS *le petit* (POURRAT) ; régionalisme ou pseudo-régionalisme ?

H4 1046 HISTORIQUE

Pour Vaugelas (p. 45), *crainte*, pour *de crainte*, était « une faute condamnée de tous ceux qui sçavent parler et escrire » ; — quant à *peur* pour *de peur*, il le déclarait « insupportable ». — *Crainte de* est chez MOL., BOSS., SÉV., (cf. Brunot, *Hist.*, t. IV, p. 761, n.1), chez VOLT. (*Contes et rom.*, Cand., XIII), BEAUMARCHAIS (*Barb.*, I, 6). — *Peur de* chez MOL. (*Éc. des f.*, I, 2).

A2 1046 AUTRES EXEMPLES

BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 240 (en italique) ; MAUPASS., C., Dimanches d'un bourgeois de Paris, X ; RIMBAUD, *Saison*, Mauvais sang ; A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, I ; BARRÈS, *Leurs figures*, p. 171 ; HERMANT, *Nouv. remarques de M. Lancelot*, p. 89 ; etc.

1047 **Omission ou absence de prépositions diverses.**

a) °***Rapport à*** (au lieu de *par rapport à* : § 1073, *b*, 14), au sens de « à cause de », « au sujet de, à propos de », est de la langue populaire ou très familière, que représentent des ex. comme les suivants :

Elle a marié sa fille à Provins, RAPPORT À *ses relations avec le banquier du Tillet* (BALZAC, *Pierrette*, IV). — *Il avait pris par les rives de l'ouest,* RAPPORT AU *coup d'œil qu'il avait à donner par là* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 80). — *D'abord essuie-toi les pieds,* RAPPORT AU *tapis* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 17). — Comp. § 1139, *c* (°*rapport à ce que*).

b) * *Cent kilomètres-heure*, etc., voir § 1048, R1. — Pour diverses rédactions de la langue commerciale : *poche revolver* (ou *révolver* : cf. § 103, *a*, 4°), etc., cf. § 354, *b*.

Section 2

Études particulières

1048 **Observations diverses sur *à*.** H1

a) *À* marquant la possession, l'appartenance : § 352, *b*. — *À* = *chez* (*aller* AU *coiffeur, étudier* AUX *jésuites*) : § 209, *c*. — *À* indiquant l'agent : avec un verbe passif (§ 319, *a*, 3°) ; dans la proposition infinitive (§ 903). *À* marquant la destination devant un infin. : § 914, *a*. — *Facile à vivre*, etc. : § 915.

b) Littré et l'*Ac*. 1932 (s. v. *aller*) enregistraient sans réserves *aller au bois, à l'eau*, etc. « aller faire provision de bois, etc. » En 1986, l'Acad. donne comme fam. *aller aux champignons, aux provisions, à la soupe*, mais, depuis 1992, elle a remplacé *à la soupe*, plus nettement fam. en effet, pour « aller manger », par *à l'eau*.

Une commission aussi pressée que celle d'aller AU *lait pour le déjeuner de ses parents* (VERL., *Œuvres en pr.*, p. 164). — *En allant* AUX *champignons dans la forêt, ou* AUX *violettes, ou* AU *muguet, ou* AUX *fraises, ou* AUX *mûres* (AYMÉ, *Jument verte*, XI). — *Ils allaient dans mon champ (de poésie) comme des femmes* À *la salade,* AUX *champignons ou* AUX *fleurs* (M. NOËL, *Notes intimes*, p. 341). — [...] *qui vont* AUX *myrtilles, avec des seaux* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2739).

c) **Au lieu de *par* distributif** (sans article) R1 indiquant l'unité par rapport à une autre donnée quantitative, la langue courante emploie souvent la préposition *à* et l'article défini :

Il gagne tant À LA *journée* (mais PAR *jour*, et non *AU *jour*), À L'*heure*. — *Cette terre produit 15, 20 quintaux de blé* À L'*hectare* (*Rob.*, s. v. *hectare*). *Pendant la guerre, on payait le beurre mille francs* AU *kilo*. — S'il s'agit, non d'un trajet, mais de l'appréciation de la vitesse, on dit *à l'heure* et non °*par heure* R2 : *Ce navire file dix nœuds* À L'*heure* (*Ac*. 1935, s. v. *nœud*). R3 — *La vitesse limite est de 60 km* À L'*heure dans les agglomérations* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *vitesse*). — *La vitesse du vent dépasse 120 km* À L'*heure* (*ib.*, s. v. *ouragan*). — *Vous vous représentez une véritable voiture* [...] *qui fait du cent vingt* À L'*heure* (HERMANT, *Xavier*, p. 136).

Quand il s'agit de ce que l'on paie, la langue courante emploie aussi simplement l'article défini sans prépos. : *Ses trois demoiselles* [...] *prenaient des leçons moyennant cinquante sous la séance* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 4). — *Il lui donna trois heures de leçons par semaine, à deux francs l'heure* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. V, pp. 260-261). — *À vendre, terres à 5 francs l'hectare* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 2). — *Je payais les enfants un franc l'heure* (LARBAUD, *Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 174). — *Des journées régulières qu'on lui payait vingt centimes l'heure* (GENEVOIX, *Marcheloup*, III, 5). — *Cette étoffe coûte vingt francs le mètre* (*Ac*. 2001, s. v. *coûter*). — Sans article : *trois francs pièce* (fam.), § 587, *c*, 4°.

On trouve aussi, surtout avec le nom *heure*, la prépos. *de*. Ce tour, considéré comme pop. par certains observateurs, est pourtant accepté sans réserves par l'*Ac*. et il se trouve dans la littérature : *Il gagne tant* DE *l'heure* (*Ac*. 2001, s. v. *de*, V, 2, parmi les compléments de temps). — *Un ouvrier français qui gagne 2 fr. 50* DE *l'heure* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIV, p. 253). — *Elle* [= une bonne]

H1 1048 **HISTORIQUE**

Le domaine de la préposition à était autrefois beaucoup plus étendu qu'il n'est aujourd'hui. Elle pouvait s'employer dans bien des phrases où nous mettons *avec, dans, de, en, par, pour, selon, sur*, etc. : *À quelle utilité ?* (LA F., *F.*, II, 1.) — *L'échange en estant fait* AUX *formes ordinaires* (*ib.*, III, 13). — *Il n'attend qu'un pretexte* À *l'éloigner de luy* (RAC., *Andr.*, II, 3). — ⁺*Il n'est responsable de ses inconstances qu'*À *ce cercle d'amis* (LA BR., I, 24). — *La licence* À *rimer alors n'eut plus de frein* (BOIL., *Art p.*, I). — Souvenir de l'usage classique : *Mince est leur objectif* À *comparaison de celui que s'assigne* [...] *le jeune « Institut de la vie »* (J. ROSTAND, dans les *Nouv. litt.*, 1er mars 1962). Voir aussi DID., *Neveu de Rameau*, p. 47.

R1 1048 **REMARQUE**

Au lieu de *par*, on utilise aussi la barre oblique (§ 136) ou le trait d'union (§ 110, *d*).

R2 1048 **REMARQUE**

On entend de plus en plus dans les prévisions météorologiques à la radio et à la télévision : *Le vent soufflera à 60 km* PAR *heure*.

R3 1048 **REMARQUE**

L'*Ac.* en 2004 bat sa coulpe : « On évitera l'expression *Filer tant de nœuds à l'heure*, le nœud étant par lui-même une unité de vitesse horaire. »

demandait dix sous DE *l'heure* (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, p. 28). — *Ces hommes* [...] *touchent six sous* DE *l'heure* (M. AUCLAIR, *Vie de Jaurès*, p. 292). — *Les ouvriers ne touchaient que quatre francs* DU *mètre* (DORGELÈS, *Réveil des morts*, p. 122). — *L'usure des fauteuils est fixée* [...] *à* [...] *cent francs* DE *l'heure* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 41).

Après *fois*, pour le nom désignant la période, *à* + article est exclu. On emploie ou *par* ou l'article défini sans préposition : *Trois fois par an, Trois fois l'an* ; voir § 315, *a*, 8°. Voir cependant un ex. de °*Deux fois* À *chaque année* (JAMMES) au § 315, *a*, 6°.

d) Cas particuliers.

1° La loc. adverbiale ***à l'occasion*** « occasionnellement, l'occasion se présentant » a évincé *dans l'occasion*.

En 1935, l'*Ac.* a remplacé *dans* par *à* dans *Je lui ferai plaisir* DANS *l'occasion* (qu'elle proposait depuis 1718), mais on lit encore dans une définition (s. v. *valoir*) : *Pour servir* DANS *l'occasion autant qu'il sera juste et raisonnable*, c'est un reste de 1718. Autre survivance, chez un auteur aimant l'archaïsme : *Je m'affectionne toujours au mari de la femme que j'aime, et je suis avec lui contre elle,* DANS *l'occasion* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, VI). H2

Par occasion implique normalement l'idée de hasard : *Trois voyageurs faisaient* PAR *occasion route avec un gendarme* (BALZAC, *Envers de l'hist. cont.*, Pl., p. 312). — Si l'expr. rejoint *à l'occasion*, l'emploi est considéré par le *Trésor* comme un canadianisme : *Je suis venue* PAR *occasion. Ils doivent m'attendre sur la grève* (GUÈVREMONT). Mais il est sans doute plus répandu : *Il avait, sous sa montagne de muscles en jeu, l'aspect pitoyable d'un Alcide* PAR *occasion succombant à la peine* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, IV).

2° On dit *considérer une chose* ***à un point de vue*** (couramment), ou *d'un point de vue* ou *sous un point de vue* (plus rare aujourd'hui). H3

L'émeute [...] *était envisagée* À *un autre point de vue encore* (HUGO, *Misér.*, IV, X, 1). — *Vos découragements vaudront mieux* AU *point de vue moral* (FROMENTIN, *Domin.*, VI). — *Et* À *ce point de vue, l'avantage appartient incontestablement à l'Espagne* (FRANCE, *Anneau d'améthyste*, p. 228). — *Péguy, lui, se plaçait* À *un point de vue mystique* (J. et J. THARAUD, *Notre cher Péguy*, t. I, p. 137). — AU *point de vue de la structure* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 133). — *Son existence aurait été assez médiocre* À *ce point de vue* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 25 mai 1957). — *Chacun envisage la question* À *son point de vue personnel* (*Ac.* 1935, s. v. *vue*). A1

Elle [= une démarche] *peut se défendre* DU *point de vue social* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 61). — *Tout regarder* DU *point de vue moral* (BREMOND, *Âmes religieuses*, p. 149). — DU *point de vue de l'idée* (CAMUS, *Justes*, p. 136). — *Le garagiste est un homme redoutable,* DE *tous les points de vue* (TRIOLET, *Fantômes armés*, XXIII). — *Il faut considérer la chose* DE *ce point de vue* (*Ac.* 1935, s. v. *vue*). Etc.

SOUS *le point de vue politique, on pourrait regarder cette entreprise comme le crime irrémissible et la faute capitale de Napoléon* (CHAT., *Mém.*, III, I, VI, 1). — *C'est particulièrement* SOUS *ce point de vue qu'il a étudié les pays dont il parle* (S.-BEUVE, *Prem. lundis*, Pl., p. 65). — *Considérons sainement les choses* SOUS *un point de vue philosophique* (MUSSET, *Contes*, Mimi Pinson, VIII). — [L'Église] *est,* SOUS *tout point de vue, un corps savant* (LACORDAIRE, *3e Conf. de N.-D., 1835*). — *Ayant pris la question* SOUS *ce point de vue* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Hist. extraord.*, p. 237). — *Jugeant les choses* SOUS *le point de vue de l'éternité* (BARRÈS, *op. cit.*, p. 11). — *Cela dépend beaucoup du point de vue* SOUS *lequel on l'apprécie* (HENRI-ROBERT, *Avocat*, p. 47). — *Indique le point de vue* SOUS *lequel on considère ce dont on parle* (*Ac.* 2000, s. v. *de*, I, A, 1).

Si l'on considère SOUS *un point de vue nouveau la pratique humaine du langage* (R.-P. DROIT, dans le *Monde*, 6 juillet 2001, p. V). R4

3° Selon Littré, ***à terre*** et *par terre* se disent de ce qui est ou tombe sur le sol à nos pieds, avec cette nuance : *à terre*, quand ce qui tombe ne touchait pas le sol auparavant ; *par terre*, quand ce qui tombe touchait le sol auparavant. Ni cette distinction ni d'autres qu'on a cherché à établir ne sont ratifiées par l'usage ; hors le cas d'expressions consacrées comme *aller ventre à terre, mettre pied à terre*, les auteurs emploient librement *à terre* ou *par terre*. Dès 1935, l'*Ac.* a reconnu la synonymie des deux expr.

H2 1048 HISTORIQUE

Dans l'occasion, qui est plus ancien, était encore fréquent au XIXe s. : *Tâchons de sauver Christophe, peut-être* DANS *l'occasion nous sauvera-t-il* (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 75). Autre ex. : SAND, *Homme de neige*, t. II, p. 33 ; etc. Mais BALZAC lui-même employait parfois *à l'occasion* : *Il fallait observer et le cœur et la tête d'un homme, pour savoir si,* À *l'occasion, l'un ne démentirait pas l'autre* (*op. cit.*, p. 86) [1843], ex. antérieur à la plus ancienne attestation connue du *Trésor* (1856, PONSON DU TERRAIL).

H3 1048 HISTORIQUE

Sous un point de vue date du XVIIe s. : voir Littré (s. v. *vue*, 25°), à qui cet emploi « *ne paraît pas très exact* », car l'observateur *ne se place pas sous un point de vue, mais à un point de vue ou dans un point de vue*. — Cet usage de *dans* est bien attesté au XVIIe et au XVIIIe s. : *Les chrétiens ne le* [= le mariage] *regardent pas* DANS *ce point de vue* (MONTESQ., *L. pers.*, CXVI). — La prépos. *de* est attestée aussi au XVIIe s. — *À* est relevé pour la première fois en 1722 : ⁺*Nous avons des auteurs admirables pour nous, et qui le seront à l'avenir pour tous ceux qui pourront se mettre* AU *vrai point de vue de notre siècle* (MARIV., *Journaux*, p. 148). Cette prépos., parfois critiquée et dont Littré ne fait mention dans son dict. que de façon rapide (pour la préférer à *sous*, s. v. *vue*, 35°), a été reçue dès le XIXe s. dans l'usage littéraire soigné. — L'*Ac.* (s. v. *point* et *vue*) ne mentionnait que des ex. avec *sous* en 1878, avec *à* et *de* en 1935.

A1 1048 AUTRES EXEMPLES

De *à* : TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 292 ; S.-BEUVE, *Premiers lundis*, Pl., p. 569 ; LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, 3e éd., t. I, p. 121 ; RENAN, *Les apôtres*, 1866, p. XXV ; MAUPASS., *Pierre et Jean*, VIII ; BERGSON, *Œuvres*, p. 6 ; DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 165 ; etc.

R4 1048 REMARQUE

Pour l'absence de la préposition *de* après *point de vue*, voir § 354, *c*, 1°.

Se jeter À *terre* (*Ac.* 1935). — *Se coucher* À *terre* (*ib.*). — *L'enfant d'Emma dormait* À *terre* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 3). — [Il] *avait jeté* À *terre sa belle chemise blanche* (LOTI, *Mon frère Yves*, XLVIII). — *Il se couchait* À *terre* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 161). — *Il manqua choir* À *terre d'étonnement* (P. BENOIT, *Dame de l'Ouest*, p. 225). — *Sa couronne a roulé* À *terre* (GIDE, *Saül*, IV, 5). — *Le mouchoir tomba* À *terre* (ID., *Caves du Vat.*, p. 240). — *Je sautai* À *terre* (BOSCO, *Âne Culotte*, p. 62).

Se jeter PAR *terre* (*Ac.* 1935). — *Il se coucha* PAR *terre* (FLAUB., *op. cit.*, II, 3). — *Il laissait tomber son Code* PAR *terre* (*ib.*, III, 1). — *Il posa son fardeau* PAR *terre* (LOTI, *op. cit.*, XLIX). — *Il avait envie de se coucher* PAR *terre* (R. ROLLAND, *op. cit.*, t. V, p. 157). — *Des chameliers* [...] *gisaient* PAR *terre* (A. CHEVRILLON, *Puritains du désert*, p. 262). — *Il la* [= sa calotte] *jeta* PAR *terre* (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 261). — *Il* [= un chien] *avait une grande langue qui pendait* PAR *terre* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Chien). R5

R5 1048 REMARQUE
Pour mettre un genou EN *terre*, voir § 1051, *b*.

4° On dit ordinairement *partir de zéro*, mais ***repartir à zéro***, par analogie avec *recommencer à zéro*, *reprendre à zéro* (c'est-à-dire en faisant table rase) :

Il m'arrive [...] *d'essayer de refaire la mienne* [= ma vie] *par la pensée* [...]. *Impossible. Ou du moins, pour y réussir, faudrait-il effacer d'abord les deux années de mon mariage – repartir* À *zéro, comme vous dites* (BERNANOS, *Mauvais rêve*, I, 5) [1935]. A2 — Même l'*Ac.* 2001, s. v. *à*, II, 1, accepte cela (comme fam.). — La préposition *de*, soutenue avec énergie par certains, se trouve de temps en temps : *Nous allons devoir les* [= des réfugiés qui ont fui les combats] *relocaliser* [...] *et puis repartir* DE *zéro*, a dit [textuellement ?] un membre de Médecins sans frontières (dans le *Monde*, 12 févr. 1994).

A2 1048 AUTRES EXEMPLES
H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 283 ; ROMILLY, *Œufs de Pâques*, L. P., p. 105 ; COCTEAU, CAMUS, AMBRIÈRE, MARTIN DU G., cités par Hanse, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1987, pp. 238-248.

e) Emplois régionaux.

Dans beaucoup de régions de France, ainsi qu'en Suisse et au Canada, °*venir* ***à bonne heure***, pour DE *bonne heure*. Cf. Rézeau, s. v. *heure*. — Comp., dans la bouche d'un personnage à qui COLETTE prête beaucoup de tours populaires : °*Un métier qui oblige de se lever* À BON MATIN (*Chéri*, M. L. F., p. 44). R6

R6 1048 REMARQUE
Nous avons relevé aussi cette expr. sans prépos. : °*Ce bouquet était porté à l'église* BON MATIN (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 2395). Croisement avec *matin* adverbe (§ 199, *b*) ?

En Belgique, °*sonner* ***à mort*** « sonner le glas » : *Les battants / Des cloches de misère / Qui sonnent* À *mort sur la terre* (VERHAEREN, *Campagnes hallucinées*, Mendiants). Comp. °*en mort* dans l'Est de la France (§ 1051, *e*, 3°). Comp. aussi chez des auteurs normands °*sonner aux morts* (C. GUÉROULT, dans Dory, p. 348), °*sonner aux Trépassés* (LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 21).

À la porte s'emploie absolument, en fr. commun, dans *mettre à la porte, attendre à la porte, laisser à la porte*, etc., qu'on peut compléter par *de la maison*. *Plus un pas dans la rue : la voiture attend* À LA PORTE (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, XV), c'est-à-dire *devant la porte* (comp. *sur la porte*, § 1071, *c*, 6°). — En Belgique, l'expr. signifie aussi plus largement « au dehors, à l'extérieur » : °*Le garagiste laisse les voitures d'occasion* À LA PORTE, *hiver comme été*. — °*Comme la place manquait à la cave* [servant de refuge à cause des bombardements], *il dut établir ses fourneaux* À LA PORTE (A. DUBRU, *Offensive von Rundstedt à Houffalize*, p. 140). — Cependant, l'expr. *un nom à coucher dehors* (c'est-à-dire bizarre, difficile à prononcer et à retenir) R7 a (ou a eu) en France une variante avec *à la porte* : *Elsasshaussen* [village d'Alsace], *un nom à coucher* À LA PORTE (ZOLA, *Débâcle*, I, 3). — *Comment l'appelez-vous, celui-là ? Cienfuegos ? Vous dites Cienfuegos ? Ce sont des noms, pardonnez-moi, des noms à coucher* À LA PORTE (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, p. 60).

R7 1048 REMARQUE
Wartburg, t. II, p. 907, ne connaît *nom à coucher dehors* que par l'*Ac.* 1932. L'expr. est déjà en 1873 chez CORBIÈRE : *Nom de singe ou nom d'Archange ? / [...] / Nom qui ronfle ou nom qui chante ? / Nom d'amante ?... / Ou nom* À COUCHER DEHORS *?...* (*Amours jaunes*, p. 46.) — Le *Trésor* prévoit aussi son application à *histoire* (mais sans ex.) et donne comme synonyme à *dormir debout* [attesté depuis 1611], qui a peut-être servi de modèle de métaphore fantaisiste.

1049 *À*, *sur* et *dans* marquant le lieu.

a) D'une manière générale, *à* envisage le lieu comme un point, *sur* comme une surface et *dans* comme un volume.

S'asseoir à SON *bureau. Déposer un objet* SUR *son bureau. Enfermer une lettre* DANS *son bureau.* — *Se coucher* SUR *son lit*, DANS *son lit.*

b) Applications particulières.

1° Le français régulier distingue, d'une part, *dans la rue* (les maisons qui la bordent formant un volume) et *sur le chemin, sur la route, sur l'avenue* (ou *dans l'avenue*), *sur la place, sur le boulevard*, ainsi que *sur le quai*.

Il distingue, d'autre part, *dans la rue* pour les emplois ordinaires ; — *sur la rue* lorsqu'il s'agit d'une maison, d'une fenêtre, d'une porte, d'une pièce qui ont accès R1 ou vue du côté de la rue ; — *à la rue* pour quelqu'un qui est sans logis, dans la misère. R2

R1 1049 REMARQUE
Comp : SUR *l'antichambre,* [...] *s'ouvrait un vaste salon* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 17).

R2 1049 REMARQUE
Pour °*en rue*, voir § 1051, *e*, 5°.

Dans : *Je ne veux pas qu'on nous voie porter des valises* DANS *la rue* (MONTHERL., *Fils de personne*, IV, 1). — *Il vagabonda* DANS *les rues* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5).

Sur : *Une fenêtre* SUR *la rue vaut un théâtre* (J. RENARD, *Journal*, 3 janv. 1908). — *Il* [= un hôtel] *était situé dans la rue de Grenelle,* SUR *laquelle nous n'avions d'ailleurs qu'un petit pavillon à un étage* (HERMANT, *Confidences d'une aïeule*, III). — *La porte est entrouverte* SUR *la rue* (ARLAND, *Terre natale*, I). — *Ma chambre d'enfant était au premier* SUR *la rue* (LOTI, *Roman d'un enfant*, XXVIII).

À : *Le père Baptiste, le vieux tourneur, que l'on jette* À *la rue après l'avoir mis en prison* (BILLY, dans le *Figaro*, 8 juillet 1959). — *Gopal sentit qu'il était sur le point de perdre son travail. Il vit sa famille* À *la rue* (DANINOS, *Tout l'humour du monde*, p. 161).

L'usage régulier qui vient d'être décrit n'est pas universellement respecté. En particulier, °*sur la rue* pour *dans la rue* se dit couramment en Belgique et au Canada, et les grammairiens y voient un calque du néerlandais et de l'anglais. Mais cet emploi s'observe aussi dans des régions où toute influence germanique est exclue : *Jusqu'aux petits souillons de cuisine et aux vendeuses de bibelots* SUR *les rues* (PÉROCHON, *Gardiennes*, p. 107). — *Suzanne, enceinte,* SUR *la rue, est quand même curieuse du repas qui lui est promis* (R. MOREL, *Joyeuse*, p. 211) [= à la rue]. — *Ce matin-là se tenait une foire aux chevaux. Devant la forge,* SUR *la rue, tout un escadron était aligné* (SABATIER, *Noisettes sauvages*, pp. 253-254). — *Cézerac franchit le porche de la maison* [...] *et sauta en selle dès qu'il fut* SUR *la rue* (M. ARTIS, *Lannes duc de Montebello*, p. 167, commun. M. Coppens d'Eeckenbrugge). — *Ne va pas* SUR *la rue. Viens là* (un cafetier de Rochepaule [Ardèche], à une chienne qui est allée se coucher au milieu de la rue, 15 juillet 1983). — L'analogie de *sur la place, sur la route* a pu jouer, ainsi que celle de *sur la chaussée* : *Vous marchez une jambe* SUR *la chaussée et l'autre sur le trottoir* (J. RENARD, *Journal*, 28 nov. 1895). **R3**

D'autre part, on trouve parfois (aussi au Québec) *dans la rue* au lieu du tour régulier *à la rue* : *Quand ils t'auront jeté* DANS *la rue, il ne te restera plus un kopek* [*sic*] (M. ACHARD, *Patate*, III). **H1**

Quand les mots *rue*, *avenue*, etc. sont accompagnés de la dénomination propre de la rue, de l'avenue, etc., ils peuvent être précédés de *dans* ou de *sur*, selon ce qui est dit plus haut. Mais ces syntagmes se construisent aussi sans préposition (ni article) : *Je l'ai croisé avenue d'Iéna*. Cf. § 314, *c*, 2°. — La préposition *à* se justifie quand le lieu est envisagé comme un point : *Il arriva* À *la rue de Grenelle*. On la trouve parfois dans d'autres cas, ce qui est généralement blâmé : *Ils habitaient un bel appartement,* À *la rue des Minimes* (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 69). — Elle est plus courante avec *quai* : *Ça lui rappelait leurs petites séances d'autrefois,* AU *quai Napoléon* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *Elle transporta sa mélancolie* [= elle déménagea] AU *quai d'Orléans* (GREEN, *Jeunesse*, p. 232). — Elle est normale quand on désigne par métonymie une institution ayant son siège dans cette rue : voir l'ex. de SEGHERS au § 99, *b*.

2° °***Sur la cour*** se dit aussi en Belgique pour *dans la cour*.

3° Dans l'usage français ordinaire, ***à la côte*** se dit lorsqu'on envisage la réalité du côté de la mer, mais *sur la côte* plutôt quand le littoral est vu du côté de la terre (*sur* se trouve parfois dans l'autre cas). **R4**

Pierre [...] *entra à la marine et se noya* À *la côte d'Afrique* (CHAT., *Mém.*, I, I, 8). — *Le capitaine Grant, son navire déjà désemparé,* [...] *se sentait entraîné* À *la côte avec une irrésistible force* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, II, 4). — *Le courant porte enfin les naufragés* À *la côte* (GREEN, *Journal*, 5 mai 1946). — *À la côte* se dit aussi au figuré, « sans ressources » : *Une gouape, voilà. Et plutôt* À *la côte quand il est parti* (MALRAUX, *Voie royale*, I, 4).

C'est SUR *la côte d'Azur que nous achevâmes de passer l'hiver* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 5). — *Comme d'autres consacrent ce temps et cet argent à un voyage* SUR *la côte d'Azur* (GIONO, dans le *Figaro litt.*, 21 oct. 1961). — *Avec nos vacances* SUR *la Côte basque, nous ne savions plus où nous mettre* (DANINOS, *Daninoscope*, p. 344). — *Il a préféré revenir* SUR *la Côte d'Azur* (PAGNOL, *Masque de Fer*, p. 200). — *Pour passer d'agréables vacances* SUR *la côte, il faut un bateau* (TROYAT, *Extrême amitié*, p. 33). — *Mes parents vont voir des cousins* SUR *la côte* (BOSCO, *Jardin des Trinitaires*, p. 233). — *J'ai rêvé que Satan était trop beau joueur pour demeurer* SUR *la Côte* (M. CLAVEL, *Tiers des étoiles*, p. 51).

R3 1049 REMARQUE

En Belgique, cet emploi de *sur* pour *dans* se combine avec un emploi de *à* pour *sur* : °*La porte* À *rue n'est jamais verrouillée* (dans la *Libre Belgique*, 10 janv. 1978, p. 5). — On dit aussi en Belgique °*à front de rue* : *Une haute tour carrée datée de 1713 domine une longue construction qui se dresse* À FRONT DE *rue* (É. POUMON, *Châteaux du Brabant*, p. 18).

H1 1049 HISTORIQUE

Déjà chez BEAUMARCHAIS, *Mar.*, V, 3 : ⁺*Las de nourrir un obscur pensionnaire, on me met un jour* DANS *la rue*.

R4 1049 REMARQUE

En Belgique, on emploie couramment *à* pour *sur* : *Cramique est naturellement connu à Gand, à Bruges et* À *la côte* (A. HENRY, *Études de lexicologie fr.*, p. 69). — Voici pourtant un ex. de France : *Il n'ira plus* À *la Côte d'Azur* (DUHAMEL, *Livre de l'amertume*, 19 nov. 1930).

c) *Dans* et *sur* sont parfois en concurrence sans que le sens soit différent, la réalité acceptant d'être considérée comme une surface ou comme un volume.

1° On dit ***dans un fauteuil*** (en envisageant le volume) ou, moins souvent, *sur un fauteuil* (en envisageant la surface sur laquelle on s'assied).

Dans : *Je m'assis* DANS *un fauteuil* (MUSSET, *Confess.*, III, 7). — *Il dormait* DANS *un fauteuil* (GAXOTTE, *Frédéric II*, p. 528). — *Il s'assit* DANS *un fauteuil* (MAUPASS., *Vie*, IV). — *Elle s'écroula* DANS *un fauteuil* (DANIEL-ROPS, *Mort, où est ta victoire ?* p. 98).

Sur : *Il trouva l'abbé* SUR *son fauteuil de bois* (STENDHAL, *Chartr.*, VIII). — SUR *un fauteuil de cuir vert* [...] *mon second malade de la journée était assis* (VIGNY, *Stello*, XXX). — *Assis* [...] SUR *un fauteuil en velours d'Utrecht jaune* (BALZAC, *Ill. Gaudissart*, p. 37). — *Quand l'obésité l'eut clouée* SUR *un fauteuil* (MAUPASS., *Vie*, II). — *On l'assit* [...] SUR *un fauteuil* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, LXIV). — *Tout à coup le vieux se dresse* SUR *son fauteuil* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Vieux). — *Ils retombaient* [...] SUR *leurs fauteuils* (DORGELÈS, *Partir...*, p. 271). — *M. Henriot s'asseyait* SUR *un fauteuil de paille* (ARLAND, *Ordre*, t. I, p. 60). — *M. Vandémanque trônant* [...] SUR *un fauteuil surélevé* (MORAND, *Lewis et Irène*, I, 1).

Même usage pour *bergère* : *Sa femme était assise* DANS *une bergère* (LACRETELLE, *Âme cachée*, p. 39). — *L'abbé s'était installé* DANS *la bergère* (R. ESCHOLIER, *Dansons la trompeuse*, p. 27). — *Bonaparte*, SUR *sa bergère*, [...] *écoutait* (O. AUBRY, *Brumaire*, p. 127). — *L'on s'assied* SUR *une bergère Louis XV* (HENRIOT, *Diable à l'hôtel*, II).

On dit *sur un canapé, sur un divan, sur un sofa* : *Le prince dormait* SUR *un canapé* (L. HALÉVY, *Criquette*, p. 73). — *Charlotte, assise* SUR *le divan* (A. DAUDET, *Jack*, t. II, p. 345). — *Je la fis asseoir* SUR *le divan* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 170). — *Il la fit asseoir près de lui* SUR *le sopha de la favorite* (FRANCE, *Île des Pingouins*, p. 352). — *Elles prirent place, la mère* SUR *un sofa, la fille sur le bras de ce meuble énorme* (GREEN, *Malfaiteur*, p. 38).

Certains linguistes considèrent que l'on dit nécessairement *sur une chaise*. C'est l'usage ordinaire, sans doute, mais il y a des chaises qui enferment, et *dans* se trouve : *On est si bien tout nu*, DANS *une vaste chaise* (MUSSET, *Prem. poés.*, Namouna, I, 5). — *Une jeune personne blonde se tenait à côté*, DANS *une chaise à dossier long* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 8). — *Mlle Genseigne* [l'institutrice] *est assise toute droite* DANS *sa haute chaise* (FRANCE, *Pierre Nozière*, 1899, p. 44). — *Miraud* [...] *s'assit* DANS *une grande chaise de chêne* (ROMAINS, 6 *oct.*, p. 277). — *La deuxième servante apporte un plateau avec des mets au maître de maison qui va s'installer* DANS *sa chaise à accoudoirs* (IONESCO, *Jeux de massacre*, 1970, p. 29). — *Henri avait installé son fils* DANS *sa haute chaise d'enfant* (HENRIOT, *Aricie Brun*, III, 3). — *Dans une chaise longue* : GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XVIII ; FRANCE, *Crainquebille*, Signora Chiara ; P. MOINOT, *Guetteur d'ombre*, p. 262 ; GREEN, *Pays lointains*, p. 557.

2° On dit d'ordinaire ***dans un escalier***, sans doute parce qu'on envisage l'espace (qu'on appelle d'ailleurs *la cage*) où se trouve la suite des marches, souvent des volées. R5

Il descendit, rencontra le vieil amiral DANS *l'escalier* (BALZAC, *Bourse*, Pl., p. 354). — *Denoisel habitait un entre-sol d'une maison propre, à tapis* DANS *l'escalier* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XXX). R6 — *Je l'ai croisée* DANS *l'escalier* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 76). — *Enfin, mon petit ami, qu'on vous surprenne dans* CET *escalier !* (H. BERNSTEIN, *Voleur*, I, 3.) — *Écoutez le pas de votre père* DANS *l'escalier* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, I). — Certains contextes impliquent particulièrement l'idée de volume : *S'engouffrer, disparaître* DANS *l'escalier* (*Ac.* 2000, s. v. *escalier*). — Notamment, pour une chute : *Il a failli se tuer en dégringolant* DANS *l'escalier* (*Ac.* 1932-2001, s. v. *dégringoler*). — *J'ai failli tomber* DANS *l'escalier* (BOSCO, *Mas Théotime*, L. P., p. 285).

Le *Trésor* prévoit *sur l'escalier* seulement quand il le considère comme une ellipse R7 de *sur les marches de l'escalier* : *À quatorze ans elle se tordait de rire et était obligée de s'asseoir* SUR *l'escalier quand elle le voyait arriver* (J. RENARD, *Journal*, 24 nov. 1908). [Il s'agit peut-être d'un escalier extérieur : voir ci-dessous.] — *Sur* se trouve pourtant comme un équivalent (plus rare) de *dans*.

Pour le même épisode, PROUST utilise à quelques lignes de distance (*Rech.*, t. II, p. 573) les deux prépos. : *Lorsque* [...] *je fus libre de reprendre mon guet, je me mis simplement* SUR *l'escalier.* [...] *Ce fut* DANS *l'escalier que je me*

R5 1049 REMARQUE
Sur le pluriel *les escaliers*, voir § 511, *c*.

R6 1049 REMARQUE
L'*Ac.* n'écrit *entresol* en un mot que depuis 1878.

R7 1049 REMARQUE
Ellipse logique ou ellipse grammaticale ? Ou plutôt métonymie ? Le fait que parfois °*un escalier* désigne une marche (cf. § 511, *c*) est une autre métonymie.

postai. — Autres ex. de *sur* : *Lorsqu'elle prit le bougeoir de sa mère pour l'accompagner à sa chambre, M*[me] *de La Mole s'arrêta* SUR *l'escalier pour faire un éloge complet de Julien* (STENDHAL, *Rouge*, II, 26). — *[...], demanda la comtesse en entrant dans la chambre et laissant* SUR *l'escalier Émile et le curé qui descendirent en entendant la porte se fermer* (BALZAC, *Paysans*, I, 10). — *Je cachais la lettre sous mon habit, de peur de rencontrer quelqu'un* SUR *l'escalier* (LAMART., *Raphaël*, LI). — SUR *l'un des escaliers, je rencontrai le médecin de la famille* (BAUDEL., trad. de : Poe, *Œuvres en pr.*, Pl., p. 352). — *Des portes ouvertes, [...] se répandait* SUR *l'escalier l'odeur des cabinets sans air, des familles tassées dans une seule chambre* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, LII). — *Il me semble que j'ai croisé Fernand* SUR *cet escalier* (H. BERNSTEIN, *op. cit.*, I, 6).

Sur est normal s'il s'agit d'un escalier ne faisant pas partie d'une *cage* : escalier extérieur d'un bâtiment, d'une église par ex. ; escalier de la chaire d'un professeur (BALZAC, *Proscrits*, Pl., p. 336) ; petit escalier intérieur (STENDHAL, *Chartr.*, XXV [de six marches] ; FLAUB., *Éduc.*, I, 4) ; escalier indépendant de tout bâtiment (pour les rues en pente, dans un parc, etc.) R8

3° Selon Littré (s. v. *sur*, Rem. 1), on pourra dire ***sur un journal***, si l'on a ce journal étendu devant soi. Il est rare que la situation prévue par Littré soit nettement réalisée (ou, simplement, vérifiable). La langue soignée préfère *dans*, quoique *sur* se rencontre dans la littérature, mais ordinairement pour rendre l'usage parlé :

Quand il avait lu, SUR *ce journal [...], son nom* (BORDEAUX, *Neige sur les pas*, p. 70). — *C'était* SUR *le journal* (LAVEDAN, *Beaux dimanches*, p. 30). — *Il croit dur comme fer ce qui est* SUR *le journal* (HERMANT, *Ainsi parla M. Lancelot*, p. 210). — *Tristan Derème, en 1935, lisait* SUR *un journal de province la même funèbre nouvelle* (L. TREICH, dans le *Soir* [Bruxelles], 12 févr. 1947). — *Un « quinquagénaire ». On voit ça* SUR *le journal* (MONTHERL., *Demain il fera jour*, II, 1). — *Il dit son nom, Félix et Tiburce ne l'ignoraient pas tout à fait. Peut-être l'avaient-ils lu* SUR *un journal* (DHÔTEL, *Pays natal*, p. 126). — *Je ne comprends pas pourquoi toi-même tu as été si étonné de voir ça* SUR *le journal* (IONESCO, *Cantatrice chauve*, I). R9

4° Avec le nom des livres qui ont la forme de **répertoires** (*registre, annuaire, agenda, carnet*, etc.), la préposition *sur* est fréquente :

Les actes de l'état civil seront inscrits [...] SUR *un ou plusieurs* REGISTRES *tenus doubles* (Code civil, art. 40). — *Il chercha le numéro* [de téléphone] SUR *l'*ANNUAIRE (BERNANOS, *Imposture*, p. 39). — *J'ai tout noté* SUR *mon* AGENDA (*Ac.* 2001). — *Comment est-ce que je me situe dans le monde ? Si j'ai le temps, je m'en occuperai* SUR *ce* CARNET (BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 431). — Carnet d'échéance, LIVRE SUR *lequel les négociants inscrivent les effets qu'ils ont à payer* (*Ac.* 1932). — *Une famille dont le nom figurait* SUR *quelques vieux* BOTTINS *mondains* (MODIANO, *Rue des Boutiques obscures*, p. 78). — *Le policeman qui écrit* SUR *son* CALEPIN (H. MICHAUX, *Qui je fus*, Pl., p. 84). — *Un itinéraire soigneusement tracé au crayon bleu* SUR *le* GUIDE *Michelin* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, XIV). — *Il cochait* SUR *un* DICTIONNAIRE *chacun de ceux* [= des mots] *dont il venait de se servir* (M. LEIRIS, *Ruban au cou d'Olympia*, p. 59). A1

Mais *dans* se trouve aussi (moins souvent pour *registre*, plus souvent pour *dictionnaire*, etc.) et se justifie fort bien :

Votre nom, que j'ai lu DANS *les* REGISTRES *de ma paroisse* (GREEN, *Mont-Cinère*, XIX). — *Je lus* DANS *un* REGISTRE *des étrangers attendus à l'hôtel [...]* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 651). — *Nous pouvons lire* DANS *le* REGISTRE *de La Grange [...]* (BRASILLACH, *Corneille*, cit. *Trésor*). — *Relever des adresses* DANS *un* ANNUAIRE (*Rob.*). — *Trop d'observations à consigner* DANS *l'*AGENDA *noir* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 922). — *Après vérification* DANS *un vieux* BOTTIN (MODIANO, *Voy. de noces*, p. 123). — *Ses amis cherchaient [...]* DANS *l'*INDICATEUR *le train que je pourrais prendre* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 137). — *En me contraignant à écrire quotidiennement* DANS *ce* CARNET (GIDE, *Journal*, 7 févr. 1916). — DANS *ce* LIVRE *de loch que tu tiens [...] / Comme un navigateur* (COPPÉE, cit. *Trésor*).

À se rencontre parfois : *On l'inscrit* AU REGISTRE *de l'église Notre-Dame* (ESTAUNIÉ, *Tels qu'ils furent*, I, 1). — *On les inscrit* AU REGISTRE *de l'état civil* (GILSON, cit. *Trésor*). — *Ses devoirs de philo étaient recopiés* AU LIVRE *d'honneur* (MONTHERL., *Ville dont le prince est un enfant*, I, 1). R10 — *Inscrire qqch.* AU CATALOGUE (*Rob.*). — *Inscrit* À, DANS, SUR *l'*INVENTAIRE [*des monuments et richesses artist.*] (*Trésor*). — *Une véritable unité lexicale, enregistrée* AU DICTIONNAIRE (H. BONNARD, dans *Grand Lar. langue*, p. 4583).

R8 1049 REMARQUE

Dans n'est pas un rival quand *sur* équivaut à donnant *sur* : *La porte du magasin* SUR *l'escalier retomba* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — Comp. *sur la rue* ci-dessus, *b*, 1°.
Notons aussi, à côté de *dans* et *sur*, cet emploi occasionnel : *Madame Camusot s'élança en peignoir* À TRAVERS *les escaliers* (BALZAC, *Cabinet des antiques*, Pl., p. 447).

R9 1049 REMARQUE

Là où on emploie encore gazette, la préposition est souvant *sur*.

A1 1049 AUTRES EXEMPLES

De *sur*, avec *guide* : J. RENARD, *Journal*, 26 août 1908 ; GIRAUDOUX, *Siegfried et le Limousin*, IV ; — avec *dictionnaire* : DUHAMEL, *Voyageurs de « L'Espérance »*, p. 154 ; ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 160 ; etc.

R10 1049 REMARQUE

Avec *sur* pour la même réalité : *J'en recopiai quelques-unes* [= des compositions françaises] SUR *le « livre d'or »* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 71).

On dit aussi *sur* ou *dans un cahier*. Les deux prépos. alternent dans les définitions du *Trésor* : Cahier de brouillon [...]. *Cahier* SUR *lequel l'élève rédige ses devoirs* [...]. Cahier de correspondance. *Cahier* DANS *lequel sont inscrits [sic] les notes de l'élève* [...]. Cahier de textes. *Cahier* SUR *lequel l'élève inscrit la liste des devoirs à faire.*

Sur une liste est plus fréquent que *dans une liste* : *Elle* [...] *ouvre un registre et, de l'index, cherche* DANS *une liste de noms* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. II, p. 113).

Hésitations aussi pour ***dossier*** : *figurer au* (ex. § 1070, R2), *dans le, sur le dossier*, la dernière construction semble plus rare : *Le comte de Forzheim lut la lettre suivante qui se trouvait* SUR *le dossier* (BALZAC, *Cous. Bette*, XCIII).

On dit *sur un **testament*** (spécialement dans la formule traditionnelle *coucher qqn sur un testament*) ou *dans un testament.* R11

R11 1049 REMARQUE
Au est rare. Chez un auteur québécois : *L'espoir téméraire d'avoir* [...] *son nom inscrit* AU *testament* (M. LA FRANCE, *Fils d'Ariane*, 1996, p. 34).

5° Au lieu de *Dans le train* (*le tram*, etc.), on entend et on lit parfois °***sur le train***, etc. (fréquemment en Belgique et au Canada) :

Et le voilà parti SUR *l'express de Marseille à la recherche du préfet* (A. DAUDET, *C. du lundi*, Défense de Tarascon). — *Qui n'ont pas voyagé* SUR *les rapides internationaux* (BERNANOS, *Essais et écrits de combat*, t. I, p. 1248). — *Lors de votre première rencontre* SUR *ce train* [...] *avec Cécile* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 74). — *Et déjà tu te retrouves* [...] SUR *un tram bondé qui te ramène à la maison* (D. ROLIN, *Lettre au vieil homme*, p. 124). — *Je ne sais si la S.N.C.F. a maintenu ses annonces* [...] *en anglais* SUR *le train joignant Paris à... l'Italie* (M. JOBERT, dans le *Monde*, 27 août 1979).

Quoique *en tram, en autobus, en bateau, en avion*, etc. R12 soient courants, Dauzat (*Guide du bon usage*, p. 171) et d'autres présentent *en **train*** comme « impossible » parce qu'il serait réservé à des expressions abstraites (comme *en train de*, § 821, *d*, 2°) ; on dit : *par le train. Impossible* est un adjectif bien dangereux. Cf. : *Des heures privilégiées, ce sont celles où je roule en auto ou – beaucoup plus rarement –* EN *train* (BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 236). — Hanse, qui trouve naturel *On voyage* EN *train*, considère comme pop. °*On arrive* AU *train* (ou °*À l'autobus*) *de midi*. Mais il est tout à fait régulier de dire *aller chercher qqn* AU *train* ou [...] *était venu «* AU *train » serrer la main des partants* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1109). — AVEC *le train*, cf. § 1055, *a*.

R12 1049 REMARQUE
On dit couramment *voyager* (GREEN, *Journal*, 5 janv. 1972) ou *des voyages* EN *chemin de fer* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 74), ainsi que *par (le) chemin de fer*. — On a employé *au* : *Charles trouva* AU *chemin de fer Rémenonville* [...] *et Grancey* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXIX) ; dans cet emploi concret, on dirait d'ailleurs aujourd'hui *à la gare*. — Dans une autre application concrète, on a employé *dans* : DANS *le petit chemin de fer d'intérêt local* [...], *je rencontrai M. de Cambremer* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1125) ; c'est *train* l'équivalent normal aujourd'hui, et cela vaut aussi parfois avec la prépos. *en* : *Enveloppé de châles, de plaids, de tout ce dont on se couvre au moment* [...] *de monter en chemin de fer* (*ib.*, t. III, p. 184). [Même la formule *prendre le chemin de fer* (AC. 1878-2001) semble désuète.]

*Sur une **voiture*** (hippomobile ou automobile) se dit parfois aussi, surtout si la voiture est découverte : *Ils partirent* [...] SUR *ma propre* VOITURE [à cheval] (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 184). — *J'ai, pour la première fois, aujourd'hui, conduit Blanche dans Paris* SUR *la* VOITURE-*école* (DUHAMEL, *Livre de l'amertume*, 21 févr. 1928). [Autre ex. : 26 févr.] — *Voyageant* SUR *une* OPEL *verte* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 479).

6° °***Sur le grenier*** pour *dans le grenier* (ou *au grenier*) est du fr. régional du Nord (Belgique incluse) et de l'Est :

On peut retrouver SUR *le grenier des presbytères des saints mis à la réforme* (BARRÈS, dans l'*Écho de Paris*, 8 oct. 1913). — *Nous avons encore un lit de cette taille-là* SUR *le grenier* (J. RENARD, cit. D'Harvé, *Parlons bien !* p. 464). H2

H2 1049 HISTORIQUE
Voir déjà : *Ce tas d'orge qui se gâte* SUR *le grenier* (DID., *Jacques le fat.*, Pl., p. 515). — À la même page : °*Et ces restes de paille qui sont encore* SUR LA GRANGE, *qu'attends-tu pour les relever ?* ce qui est aussi encore possible en fr. régional.

7° On dit ordinairement *sur un balcon*, mais ***dans une loggia*** (parce que c'est un balcon fermé).

Sur une loggia se trouve pourtant : *Il a coutume de prendre son petit déjeuner* [...] SUR *la loggia* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 56) [*dans* : p. 83].

Avec *véranda*, on peut avoir *sur, dans* ou *sous* (si on considère la véranda comme un auvent) : *Heurteur me précéda* SUR *une véranda qui dominait un étang* (MODIANO, *Rue des Boutiques obscures*, p. 15). — *Assis en face d'elle* [...] SOUS *la véranda de ce restaurant* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 223). — SOUS *une véranda en béton, quatre postes à essence trônaient* (LE CLÉZIO, cit. *Rob.*, s. v. *essence*). — *Ces événements se déroulent* [...] DANS *une luxueuse véranda donnant sur un vaste jardin* (ALLAIS, *Affaire Blaireau*, I). A2

A2 1049 AUTRES EXEMPLES
De *sur* : R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, L. P., t. III, p. 338 ; GIDE, *Retour du Tchad*, Pl., p. 923 ; GREEN, *Terre lointaine*, p. 257 ; L. NOBÉCOURT, *À nous la vie des morts*, cit. dans le *Monde des livres*, 25 août 2006, p. 12 — De *sous* : A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, VI ; LOTI, *Mariage de Loti*, XXXIII ; GIDE, *op. cit.*, p. 922 ; SARTRE, *Mur*, L. P., p. 161 ; YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 254.

Barza (sorte de véranda en Afrique) est construit aussi avec *sur* ou avec *sous* : *Nous avons pris le café* SUR *la barza* (Fr. BASTIA, *Herbe naïve*, p. 22). — *Se tenir* SOUS *la barza, rester* SUR *la barza* (*Inventaire des particul. lexic. du fr. en Afr. noire*).

8° °***Sur une ferme*** se dit dans diverses régions de France, ainsi qu'en Belgique et au Canada. On le trouve parfois dans la littérature (surtout s'il s'agit de la propriété plus que des bâtiments) :

Mon père alla chasser SUR *la ferme de Serrières* (GYP, *Souvenirs d'une petite fille*, cit. *Trésor*). — SUR *les fermes, nombreux sont les accouplements que l'on est obligé*

d'aider (GIDE, *Corydon*, p. 100). — Comp., avec d'autres noms : *Elle* [la servante] *est fière d'être née* SUR LA PROPRIÉTÉ (MAURIAC, *Enfant chargé de chaînes*, XXVI). — *Il a passé* [...] *quelques années* SUR UNE PLANTATION *de Java* (CHARDONNE, *Vivre à Madère*, p. 33). — *Dans* est possible avec ces deux noms (comp. 9°).

9° On dit, normalement, ***dans un pré***, *dans une prairie, dans un pâturage*, ***dans un champ***, sans doute parce qu'on envisage l'espace comme clos, et même ***dans la campagne*** comme *dans les champs*. R13

Mais *sur* se trouve parfois, surtout dans le Nord (Belgique comprise) et dans l'Est, où il y a peut-être une influence du néerlandais et de l'allemand : *Gardant* [...] *ses vaches* SUR LA PRAIRIE (BARRÈS, *Colline insp.*, VII). — SUR LE PRÉ [...], *le kolo* [une danse] *tournait, ronde échevelée* (APOLLIN., *Hérésiarque et Cie*, p. 153). — *Les parents arrivèrent* SUR LE PRÉ (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Le canard et la panthère). — *Les lanières de cuir qui retiennent les chevaux ou les bestiaux* SUR LES PÂTURAGES (VERNE, *Deux ans de vacances*, XVI). — *Le dimanche*, SUR LA CAMPAGNE, *Hyacinthe se sentait fragile* (AYMÉ, *Gustalin*, VII).

Mais on dit *sur le pré* pour le lieu convenu pour un duel ; — *sur le champ de foire, sur le champ de bataille* (HUGO, emploie pourtant *dans* : *Misér.*, II, I, 1).

10° Dans un compartiment de chemin de fer, on dépose ses bagages *dans* ou *sur le* ***filet*** : voir par ex. FRANCE, *Lys rouge*, VII ; BUTOR, *Modification*, 10/18, pp. 13 et 15 ; SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 10.

11° *Être exilé, abandonné sur une île, dans une île* (*Rob.*). — Avec les noms propres, concurrence de *à* et de *en*, voir § 1051, *a*, 2°.

12° Avec les noms des planètes et des étoiles, on emploie *dans* ou, plus souvent, *sur*.

Voir Togeby, § 133. On dit *Il n'y a pas d'habitants* SUR *Mars* plutôt que DANS *Mars*. — *Dans la lune* au figuré : « distrait, perdu dans ses pensées ».

d) À propos d'une chose qui ne pénètre pas entièrement.

Il est plus logique de dire qu'une clé est ***à la serrure*** (BALZAC, *Peau de ch.*, Pl., p. 139 ; ESTAUNIÉ, *Labyrinthe*, p. 133) ou *sur la serrure* (MONTHERL., *Garçons*, p. 57) que *dans la serrure*. Cette dernière expression est pourtant courante : *La clef se trouvait* DANS *la serrure de la porte d'entrée, à l'intérieur* (BALZAC, *Splend. et mis. des courtis.*, Pl., p. 1068). — [Elle] *introduisit une clef* DANS LA SERRURE (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, XII). [Le verbe favorise *dans*.] — *Il vit alors la clé* DANS LA SERRURE (DUHAMEL, *Club des Lyonnais*, XIX). — *Monneret avait-il laissé sa propre clef* DANS LA SERRURE [...] ? (ROBBE-GRILLET, *Maison de rendez-vous*, p. 125.) A3

Sa pipe, la cigarette ***à la bouche*** reste plus fréquent que *en bouche* ou *dans la bouche* R14 : *Il lui met* DANS *la bouche la cigarette qu'il vient de rouler et lui donne du feu* (DUHAMEL, *Lapointe et Ropiteau*, III). — *Il s'asseyait par terre* [...], *pipe* EN *bouche* (VERCORS, *Animaux dénaturés*, p. 28). — *Cigare* EN *bouche et whisky à ma portée* (Al. BOSQUET, *La fable et le fouet*, p. 245). A4 — On dit toujours, dans le même sens, *au bec* (fam.).

e) ***Boire dans*** *une tasse, manger dans une assiette*, etc. appartiennent à la langue générale. Comp. § 1064, *b*.

Mon verre n'est pas grand, mais je bois DANS *mon verre* (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres). — *Boire* DANS *le creux de sa* [la en 1932] *main* (*Ac.* 2001, s. v. *boire*). — *Le czar, à sa table, se réservait le privilége de manger seul* DANS *une assiette* (MÉRIMÉE, cit. P. Lar., s. v. *assiette*).

À est souvent possible (surtout avec l'article défini) : *Les eaux limpides des fontaines qu'on peut boire* AU *creux de la main pour se rafraîchir* (BOSCO, cit. Rob., s. v. *creux*). — *Apprendre aux bébés à boire* À *la tasse*. — *Manger* À *la même écuelle* [emploi figuré] (*Ac.* 1932-2001). — *Boire* À *la bouteille* est la formule habituelle. R15

f) Il y a de l'hésitation pour d'autres cas encore. R16

1° *Plan*, terme de géométrie, a été pris au figuré pour désigner un domaine, un aspect envisagés dans la pensée :

Ce n'est pas sur ce PLAN-*là* [= l'appartenance à un parti politique] *que pour la minute je me tiens* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. V, p. 177) [1906]. — *L'homme, jouant perpétuellement entre les deux* PLANS *de l'expérience et de l'imagination, voudrait approfondir la vie idéale des gens qu'il connaît et connaître les êtres dont il a eu à imaginer la vie* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 234). — *Pas de grand roman*

R13 1049 REMARQUE

Ou *aux champs*, mais le recul de cette expr. dans l'usage (et par contrecoup dans l'*Ac.* entre 1932 et 2001) est considérable, tant pour « dans la campagne » que « à la campagne ».

°*En champs* chez un auteur auvergnat : *Aller labourer* EN CHAMPS (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 19) ; — à propos de la Savoie : *Ceux qui possèdent peu de foin mènent déjà leurs bêtes* EN CHAMPS [en italique], *c'est-à-dire dans les pâtures* (VAILLAND, *Beau Masque*, I, 1).

A3 1049 AUTRES EXEMPLES

BAUDEL., trad. de : Poe, *Hist. extraord.*, G.-F., p. 62 ; MAURIAC, *Mystère Frontenac*, III ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 901 ; GREEN, *Mont-Cinère*, XXIV ; SARTRE, *Mur*, Intimité, III ; H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 266.

R14 1049 REMARQUE

Littré (s. v. *bouche*, Rem.) admettait *Il n'a que de mauvaises paroles en bouche* aussi bien que *à la bouche*, qu'il reconnaissait plus usité.

A4 1049 AUTRES EXEMPLES

De *dans* : CAMUS, *Requiem pour une nonne*, IV ; GUTH, dans le *Figaro litt.*, 4 mars 1950 ; — de *en* : THÉRIVE, *Sans âme*, p. 36 ; J. PERRET, *Caporal épinglé*, p. 369.

R15 1049 REMARQUE

Hors de n'est pas du fr. régulier : °*Un machiniste* [...] *boit une gorgée d'eau* HORS D'*une gourde en étain* (Al. BOSQUET, *Enfant que j'étais*, p. 207). Cela passe pour un germanisme.

R16 1049 REMARQUE

En France, on dit *comme un* (parfois *le*) *cheveu* ou, souvent, *des* (parfois *les*) *cheveux* **sur la soupe** « mal à propos » : *J'en ai profité pour leur poser quelques questions sur les maquis, pour ne pas y arriver comme un cheveu* SUR *la soupe* (TRIOLET, cit. *Trésor*, s. v. *cheveu*). — *Tu n'es pas arrivé dans cette histoire comme le cheveu* SUR *la soupe* (PRÉVERT, cit. Rey-Chantreau). — *Ils allaient là* [en visite] *comme des cheveux* SUR *la soupe* [dit le Dr Cottard] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 523). [Autres ex. : G. DORMANN, dans le *Rob.*, s. v. *ivrognesse* ; dans le *Monde*, 26 juillet 2005, p. 20.] — *Ça venait comme les cheveux* SUR *la soupe* (ARAGON, *Aurélien*, p. 58). Même prépos. au Québec : cf. Boulanger. — En Belgique, on dit *comme un cheveu* DANS *la soupe* : *Elle* [= une question] *tombe ici comme un cheveu* DANS *la soupe* (J.-G. LINZE, cit. Delcourt, *Dict. du fr. de Belg.*, t. I, p. 130).

qui ne se situe à l'intersection du PLAN *de l'existence et du* PLAN *des valeurs* (P.-H. SIMON, *Hist. de la litt. fr. au XX*e s., t. II, p. 59).

Dans ce cas, *plan* est souvent construit avec la prépos. *sur*. En particulier, la locution ***sur le plan*** (+ adjectif ou + *de* + nom) s'emploie, au XXe s., au sens de « au point de vue » :

Telles sont [...] *mes réactions au poulet* [= lettre] *d'Andrée*, SUR LE PLAN *général.* SUR LE PLAN *personnel, il me met dans une véritable ébriété d'amusement* (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 194). — *Faire son salut* SUR LE PLAN *spirituel* (MAUROIS, *Terre promise*, XXXVI). — SUR LE PLAN *des idées, ils sont indulgents* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 127). — SUR CE PLAN *de l'élégance, sa participation* [...] *au simple-dames prit le caractère d'une démonstration* (HÉRIAT, *Innocent*, p. 64). — *Berrion avait pleinement raison* SUR LE PLAN *des faits* (IKOR, *Murmures de la guerre*, p. 209). — La locution est parfois suivie d'un nom sans *de*, mais cela est tenu pour négligé : °SUR LE PLAN MÉDICAMENTS ET REMÈDES, *Olivier fut toujours assez tranquille* (SABATIER, cité au § 348, *b*, 1).

La prépos. *dans* est plus rare : *Le nom* [sans article] *présente cette particularité remarquable* [...] *d'être pensé* DANS *le plan, sous le jour de l'indétermination absolue* (LE BIDOIS, § 164). — *Apolline rebutait* [...] *par une inaptitude complète à transposer les réalités* DANS *le plan intellectuel le plus médiocre* (AYMÉ, *Aller retour*, II). — *Laurent se place* DANS *un plan plus vaste et plus haut* (M. BRION, *Laurent le Magnifique*, p. 263).

Au plan est un concurrent plus vigoureux, quoique très contesté :

AU *plan de la conscience et de la culture* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 26 janv. 1966). — *Je ne participais à la lutte qu'*AU *plan de la prière et de l'écrit* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 15 oct. 1970). — *Pour mettre les Musulmans à même de prendre en mains leurs affaires locales, en attendant qu'ils puissent les prendre* AU *plan du Gouvernement* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. III, p. 290). — *Si une opposition existe, elle n'existe pas* AU *plan de la réalité même des choses* (DANIÉLOU, *Scandaleuse vérité*, p. 158). A5 — Pour Le Bidois, ce tour « est doublement fautif, car, à l'impropriété (sémantique) du mot *plan*, il joint une incorrection d'ordre grammatical » (*Mots trompeurs*, p. 168). Il est sans doute venu par analogie avec *au point de vue*. Mais une influence de l'anglais n'est pas exclue : « La préposition *à* tend à se substituer à la préposition *sur* dans des expressions courantes probablement inspirées du modèle anglais, qui utilise *at* plutôt que *on* : [...] *à la demande, à vos mesures*, au lieu de [...] *sur demande, sur mesures* » (Hagège, *Le fr. et les siècles*, p. 51).

A5 1049 **AUTRES EXEMPLES**

MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 247 ; H. MITTERAND, *Mots franç.*, p. 119 ; DOMENACH, dans *Esprit*, nov. 1975, p. 686 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 68.

2° L'usage hésite entre *des **œufs sur le plat*** et *des œufs au plat* (incorrect pour Duprè).

Ex. avec *sur le* : VALLÈS, *Enfant*, XXIII ; M. CARDINAL, *Autrement dit*, p. 48 ; H. QUEFFÉLEC, *Breton bien tranquille*, p. 274 ; G. DORMANN, *Mickey l'ange*, p. 13 ; DÉON, *Taxi mauve*, p. 22 ; etc. — Ex. avec *au* : GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 2 ; AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 211 ; M. PONS, *Mlle B.*, dans les *Temps modernes*, févr. 1973, p. 1372 ; BEAUVOIR, *Force de l'âge*, p. 270 ; etc.

3° Il serait préférable de distinguer, pour la clarté du message : *La Belgique est* AU *nord de la France* et *Dunkerque est* DANS *le Nord* (ou *nord* : cf. § 99, *a*, 1°) *de la France*. Mais *à* empiète souvent sur *dans* :

En Gaule, derrière a, *la vocalisation apparaît de bonne heure* AU MIDI [...] et AU NORD (BOURCIEZ, *Éléments de linguist. romane*, § 176, a). — *Dinard et Saint-Malo*, AU N. (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Bretagne*).

1050 *En* et *dans*.

a) *Dans*. H1

H1 1050 **HISTORIQUE**

Dans (lat. vulg. *deintus*, *de* + *intus*, à l'intérieur) est rare en anc. fr. ; on préférait *en* ou *dedans* (§ 1036). C'est à partir de RONSARD que *dans* s'installe dans l'usage littéraire.

1° Lorsqu'il s'agit d'un volume, d'un espace à trois dimensions, ***dans*** est la préposition normale en français moderne. Elle peut être suivie d'un nom accompagné de n'importe quel déterminant :

Elle entre DANS *le bureau,* DANS *son bureau. On trouve ce meuble* DANS *plusieurs bureaux.* — *Boire* DANS *un verre, puiser* DANS *un sac* : § 1064, *b*. R1

R1 1050 **REMARQUE**

Pour *enfoncer son chapeau* DANS *sa tête*, etc. : cf. § 224, H2.

2° *Dans* peut avoir d'autres valeurs.

Il exprime notamment le temps : *Il a été scout* DANS *sa jeunesse* ; — et aussi le délai : *Revenez* DANS *trois jours* ou DANS *les trois jours* (EN *trois jours* exprimerait la durée). *Je vous paierai* DANS *la semaine.* — Le point de départ est le moment de la parole. Sinon, il est explicité : *Les déclarations de naissance seront faites* DANS *les trois jours de l'accouchement* (Code civil, art. 55).

Dans les peut marquer l'approximation : Il a DANS *les quarante ans*. Cf. § 602, *d*.

3° ***Dans un but*** a été condamné notamment par Littré et naguère (dans sa séance du 21 févr. 1957) par l'Acad. ; il faudrait dire *dans un dessein, dans une intention*, etc. Il est hors de doute que *dans un but* a reçu la pleine sanction du bon usage. L'*Ac.* 2001 n'en donne pas moins de cinq ex., avec cette seule réserve : « Emploi critiqué », comme si l'Acad. ne reprenait plus la critique à son compte.

DANS *le but de chasser le comte Mosca* (STENDHAL, *Chartr.*, XX). — DANS *le but de rompre une majorité* (CHAT., *Mém.*, III, II, VI, 16). — DANS *le but de prévenir les dangers de la petite vérole* (BESCHERELLE, s. v. *inoculation*). — DANS *quel but ?* (HUGO, *Misér.*, V, II, 1 ; MAUPASS., C., Boule de suif ; BARRÈS, *Union sacrée*, p. 23 ; GIDE, *Journal*, 13 mars 1943.) — *M. d'Andilly* [...] *s'était adressé* DANS *le même but à Mme de Guemené* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 2). — DANS *le but de changer de point de mire* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XVII). — *Tu as pris*, DANS *un but sublime, une route hideuse* (MUSSET, *Lorenz.*, III, 3). — DANS *le but de faire une opposition* (BALZAC, *Peau de ch.*, p. 52). — DANS *le but de s'entendre* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 47). — DANS *le but de faire une chasse à la loutre* (NERVAL, *Nuits d'octobre*, XXIV). — DANS *le but de composer l'ouvrage plus vite* (BAUDEL., *Par. artif.*, Mangeur d'opium, IV). — DANS *le seul but de lui complaire* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 5). — DANS *le but d'exaspérer son frère* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 76). — *Un assez grand nombre de personnes, choisies expressément* DANS *ce but* (MARTINON, *Comment on prononce le fr.*, p. VIII). — *Il a dépensé* DANS *ce but des sommes énormes* (BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, p. 115). — DANS *un but de diagnostic* (*Ac.* 1935, s. v. *inoculation*). [Autre rédaction en 2000.] **A1**

On rencontre moins souvent *pour un but, avec un but* : *Je n'ai pourtant pas l'intention de me contredire* POUR *le simple but de ne pas lui déplaire* (LÉAUTAUD, *Journal litt.*, I, p. 122). — *Poursuivre la guerre ? Oui, certes ! Mais* POUR *quel but ?* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 88.) — *Un effort est tenté* [...] AVEC *le but non seulement de mieux comprendre* [...] (M. COHEN, *Encore des regards sur la langue fr.*, Av.-propos).

Prenant la prépos. dans son sens le plus matériel, les puristes estiment que l'emploi de *dans* implique que le but est atteint. Mais *dans* est-il tellement plus logique avec *dessein*, avec *intention*, etc. ? On a employé aussi *vue* : *Je ne suis pas venu ici* DANS LA VUE *de demander votre fille en mariage* (SAND, *Mare au d.*, XIII). On dit encore *en vue de*.

b) ***En.*** **H2**

1° Avec un **nom**, *en* s'emploie moins librement que *dans*. **R2** Il se trouve surtout dans des expressions plus ou moins figées (quoiqu'il y en ait de récentes **R3**) et son régime est souvent **sans déterminant** (surtout sans article défini).

Comp. : EN *fin de journée*, mais À LA *fin de la journée*. EN *mon nom et* AU *vôtre*. — EN *été*, EN *automne*, EN *hiver* et AU *printemps* ↓ ; *en* se maintient devant voyelle (comp. § 1051, *a*, 1°). De même, *en enfer*, mais *au ciel* ; *paradis* ↓ et *purgatoire* sont aujourd'hui plus courants avec *au* qu'avec *en*.

On dit aussi assez souvent *à l'automne*, plus rarement *à l'été, à l'hiver* :

Pas même un saule vert qui s'effeuille À L'AUTOMNE (HUGO, *Ray.*, XLII). — *Si vous vous promenez en forêt* À L'AUTOMNE (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 15). — *Au printemps et* À L'AUTOMNE (GREEN, *Moïra*, p. 238). **A2** — *Nous étions* À L'HIVER (MUSSET, *Conf.*, IV, 6). — *Dans une plaine que recouvrent* À L'ÉTÉ *des moissons* (HERRIOT, *Dans la forêt normande*, p. 170). — À L'HIVER, *le parti Mermet faiblissait* (GENEVOIX, *Forêt voisine*, p. 243). — *Nous sommes à Carignan* [...], *en 1939*, À L'ÉTÉ (D. JAMET, dans le *Figaro*, 27 janv. 1973).

Dans l'été, etc. rend l'indication temporelle plus concrète :

Lorsque, DANS *l'hiver, à l'heure du salut, la cathédrale se remplissait de la foule* (CHAT., *Mém.*, I, I, 7). — *Nous sommes* DANS L'HIVER (LITTRÉ, s. v. *dans*, 5°). — *Dans* est normal quand le nom est accompagné d'un élément subordonné : DANS L'AUTOMNE *où nous dûmes venir à Combray* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 153). — DANS L'ÉTÉ *qui suivit* (GIDE, *Porte étr.*, p. 35). — *Nous étions* DANS L'HIVER *1940-1941* (J. D'ORMESSON, *Au plaisir de Dieu*, p. 284). — Dans ce cas aussi, *à* est fréquent avec *automne*, plus rare avec *été, hiver* : *Déjà* À L'ÉTÉ *1790, il conseillait de passer par Chantilly* (ISABELLE, comtesse de

A1 1050 AUTRES EXEMPLES

AL. DUMAS, *Tulipe noire*, Concl. ; BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, Pl., p. 408 ; DUMAS fils, *Diane de Lys*, IV, 5 ; GOBINEAU, *Mlle Irnois*, L. P., p. 154 ; FROMENTIN, *Été dans le Sahara*, p. 111 ; TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 208 ; ZOLA, *Nana*, VII ; VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 638 ; LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXX ; JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 130 ; BRUNOT, *Hist.*, t. VI, p. 663 ; FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. X, p. 188 ; DAUZAT, *Argots*, p. 155 ; NOLHAC, *Louis XV et Marie Leczinska*, p. 307 ; PROUST, *Rech.*, t. III, p. 33 ; L. DAUDET, *Partage de l'enfant*, p. 274 ; J. RENARD, *Poil de Car.*, Agathe ; DUHAMEL, *P. Claudel*, p. 103 ; LA VARENDE, *Normandie en fleurs*, p. 150 ; CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 36 ; GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 214 ; P. BENOIT, *Agriates*, p. 97 ; BORDEAUX, *Flambeau renversé*, p. 185 ; H. BAZIN, *Mort du petit cheval*, p. 108 ; M. GARÇON, *Plaidoyers chimériques*, p. 91 ; PAGNOL, *Château de ma mère*, p. 211 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 97 ; CAMUS, *Théâtre, récits, nouvelles*, p. 742 ; P. EMMANUEL, dans le *Figaro*, 5 sept. 1973 ; GREEN, *Mont-Cinère*, XVII ; ROBBE-GRILLET, *Maison de rendez-vous*, p. 163 ; etc.

H2 1050 HISTORIQUE

Comme nous l'avons dit dans H1, *en* a été généralement supplanté par *dans*, surtout dans les emplois concrets. — D'autre part, il se contractait avec *le* en *ou* et avec *les* en *es* : voir § 580, *b* et H5. — *Ou* s'est confondu avec *au* : *Ou printemps* (E. DESCHAMPS, cit. Littré) est devenu *au printemps*, etc. (cf. ci-contre). — *Aux*, par analogie, se trouve dans certaines expressions : *Tomber* AUX *mains de ses ennemis. Mettre* AUX *fers* (ou *dans les fers*) [il s'agit des chaînes d'un prisonnier].

R2 1050 REMARQUE

En est tout à fait constant dans l'expr. *en plein* : EN *pleine figure*, EN *pleine rue*, EN *plein printemps*, EN *plein midi*, etc.

R3 1050 REMARQUE

Il y a aussi une certaine mode. Voyez par ex. cette observation d'un auditeur-spectateur attentif : « Les journalistes et leurs invités ne parlent plus à la radio ou à la télévision, mais *en* radio et *en* télévision. Plus fort, alors que jusqu'il n'y a guère, ils étaient encore *sur* le plateau, ils sont désormais *en* plateau » (M. Van Overbeke, dans *Francophonie vivante*, déc. 2003, p. 226, note).

A2 1050 AUTRES EXEMPLES

E.-M. DE VOGÜÉ, *Jean d'Agrève*, p. 134 ; DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, p. 8 ; GIDE, *Amyntas*, p. 30.

R4 1050 REMARQUE

Pour l'emploi des noms de saisons sans prépos., voir § 315, *a*, 2°.

R5 1050 REMARQUE

Le pluriel est surtout usité en rapport avec le croyances de l'Antiquité. L'*Ac.* le signale aussi pour le lieu où séjournaient les âmes des justes morts avant la venue du Christ. L'application à l'enfer chrétien est rare : *Dante met aux enfers des âmes torturées sur une couche de feu* (CHAT., cit. *P. Lar.*). – Satan est appelé *prince des enfers* (dans le *Trésor*).

R6 1050 REMARQUE

Plus rarement, dans une application tout à fait matérielle : *Octave* [...] *dissimulait ses haricots* [...] EN *un journal* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, p. 250).

H3 1050 HISTORIQUE

En suivi de l'article *les*, pour Vaugelas « le plus grand et le plus grossier de tous [les solécismes] » (p. 577), se trouve plusieurs fois chez PASCAL : *Considerer Jesus Christ* [...] *comme pauvre* EN LES *pauvres* (*Pens.*, p. 24). Etc.

PARIS, *Moi, Marie-Antoinette*, p. 138). *En* est possible avec le millésime juxtaposé : EN ÉTÉ *1940*. R4

De même, *dans l'enfer* a une valeur topographique plus précise :

On entendait aller et venir DANS *l'enfer / Le démon* (HUGO, *Lég.*, II, 3). C'est ainsi qu'on dit ordinairement *dans le paradis* pour le paradis décrit dans la Genèse. — Avec le pluriel *les enfers* R5, l'*Ac.* 2001 ne donne que des ex. de *aux* : *Selon les Grecs, Hadès régnait* AUX *enfers. On appelle Tartare le séjour des méchants* AUX *enfers. Jésus-Christ est descendu* AUX *enfers.* C'est, en effet, un usage fréquent : *Orphée* [...] *alla la chercher jusqu'*AUX *Enfers* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Eurydice*) ; etc. Mais *dans les* reste utilisable : *Le fleuve qui, suivant les anciens, coulait* DANS *les enfers* (*Ac.* 1935, s. v. *oubli*). — *Divinités infernales qui tourmentaient les méchants, les criminels, soit* DANS *les enfers, soit sur la terre* (*Ac.* 2000, s. v. *furie*).

En s'emploie parfois **avec l'article indéfini,** surtout lorsque le nom régime est accompagné d'une épithète ; — parfois aussi avec d'autres déterminants que l'article, surtout dans des expressions plus ou moins figées :

EN *des temps tels que*... (LITTRÉ). — EN *un lieu agréable* (ID.). — EN *d'autres termes* (ID., s. v. *terme*). — EN *un jour*, EN *une fois.* — EN *telle année*, EN *cette situation*, EN *quel temps*, EN *quelque sorte.* EN *mon pouvoir* (mais : *au pouvoir de*).

Inversement, alors que l'on disait *à son milieu* (comme *au milieu de*) : *Ce jardin* [...] *était coupé* À *son milieu par une clôture de bâtons* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6), on préfère aujourd'hui *en son milieu* : *Le courant*, EN *son milieu, était vif* (CESBRON, *Notre prison est un royaume*, p. 215). — Scier une planche EN son milieu, par le milieu, *dans le sens de la longueur* (*Petit Rob.* 1993). — Le *Trésor* cite un ex. avec *dans* : *Chacune de ces lames est partagée en deux* DANS *son milieu par une scissure* (CUVIER).

En outre, emplois non figés dans la langue littéraire : *Jeter quelque trouble* EN *ces cœurs incertains* (JAURÈS, *Hist. socialiste Révol. fr.*, t. I, 1re partie, p. 355). Etc. R6

Avec l'article défini élidé ou féminin singulier, *en* se trouve aussi dans des locutions toutes faites :

EN L'*honneur de*, EN L'*absence de*, EN L'*air*, EN L'*espace de*, EN L'*espèce*, EN L'*état*, EN L'*église de*, EN L'*an*..., EN L'*occurrence*, EN LA *matière*, *il y a péril* EN LA *demeure* (§ 182, *a*, N. B.), EN LA *présence de*, EN LA *personne de*, EN LA (ou EN) *Chambre du Conseil*, etc.

La langue littéraire fournit des ex. non figés : *Il n'avait pas de fange* EN L'*eau de son moulin* (HUGO, *Lég.*, II, 6). — *Le rôle de l'intuition est le même* EN L'*esprit du chef qu'en celui de l'artiste* (MAUROIS, *Mémoires*, I, p. 210). — [...] *mit la pièce* EN LA *sébile* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XV). — *Ramener les religieuses* EN LA *maison des Champs* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, IV, 1). — *Dîner* EN LA *compagnie des nouveaux venus* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 2). — *Une confiance passionnée* EN LA *lettre imprimée* (TAINE, *Voy. aux Pyrén.*, p. 283). — *C'est une école de dessin que j'admire surtout* EN LA *France* (GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 200). — *J'étais venu au foyer de ce prêtre changer l'aridité de mes remords* EN LA *rosée féconde du repentir* (FRANCE, *Balthasar*, p. 78). — *J'étais dans cette campagne*, EN LA *société de ces bergers* (LOTI, *Roman d'un enf.*, LXVI). — *Sa croyance* EN LA *bonté de la foi* (PROUST, *Pastiches et mélanges*, p. 171). — *La foi* EN LA *France est de l'ordre du cœur* (MAURIAC, *Bâillon dénoué*, p. 71). — *L'âme de Pan éparse* EN LA *tiède vapeur* (P.-H. SIMON, *Recours au poème*, p. 46). — EN LA *saison des pluies* (*Dict. gén.*, s. v. *en*).

Des écrivains ne reculent même pas devant °***en le*** et °***en les***, malgré les jugements sévères prononcés par les grammairiens et les linguistes quasi unanimes : « Affreux barbarisme, contraire à la fois à l'usage et à la tradition », écrit par ex. Brunot (*Pensée*, p. 425). H3

°*En le* : *Confiante* EN LE *retour de son ami* (LOTI, *Désenchantées*, V). — *Confiant* [...] EN LE *monde entier* (DUHAMEL, *Civilisation*, p. 99). — *La valeur de l'« antiquité » consiste pour Bossuet* [...] EN LE *maintien d'une présence intacte* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 28). — *Comment laisser perdre une telle citation*, EN LE *présent sujet ?* (MONTHERL., *Fils de personne*, p. 154.) — *Si tu crois* EN LE *paysage* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, CLXII). — *Elle* [...] *ne voyait*, EN LE *miroir de leur esprit* [...] (GIDE, *Anthol. de la poésie fr.*, Préf., p. XLIII).

°*En les* : EN LES *petites localités des provinces arriérées* (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XVII). — EN LES *lueurs de cette vesprée* (VILL. DE L'ISLE-A., *Hist. insolites*, p. 249). — *J'avais annoncé une nouvelle œuvre d'Henry de Groux* EN LES *lignes*

que voici (BLOY, *Mendiant ingrat*, t. I, p. 14). — *Bloqué comme* EN LES *murs d'une étroite prison* (COURTELINE, *Conversion d'Alceste*, I). — *Elle excelle* EN LES *questions abstraites* (R. DE GOURMONT, *Chemin de velours*, p. 237). — EN LES *jours de deuil* (DUHAMEL, *Refuges de la lecture*, p. 126). — *Il trouve* EN LES *femmes de l'Inde* [...] *des aides intelligentes* (R. ROLLAND, *Mahatma Gandhi*, p. 107). — EN LES *années présentes* (MARITAIN, *Questions de conscience*, p. 218). — *Les naïves croyances de nos ancêtres* EN LES *fantômes* (FOURASTIÉ, *Long chemin des hommes*, p. 170).

2° Avec un ***pronom***.

Devant un pronom personnel, on emploie *en* et non *dans* :

J'ai confiance EN *lui*, EN *vous*, EN *eux*, EN *moi-même*. — *Elle* [= Letizia Bonaparte, enceinte de Napoléon] *le sentait remuer* EN *elle furieusement* (BAINVILLE, *Napol.*, I). — Voir cependant : *On découvre dans l'autre ou* DANS SOI-*même des précipices ou des fanges* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Ma joie était si grande, que je la voulus communiquer, enseigner à quelqu'un ce qui* DANS MOI *la faisait vivre* (GIDE, cit. Togeby, § 1683, 2). — °*Il* [= Camus] *s'engageait entièrement* DANS *elle* [= son œuvre] (J. GRENIER, *Carnets*, cité dans la *Revue générale*, oct. 1991, p. 63). **H4**

Dans est plus rare devant *ceci*, *cela*, *qui* et *quoi* relatifs, sans être tout à fait exclu : *Le doigt de Dieu est* DANS CECI, *s'écria l'abbé Chaperon* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, XXI). — *Un ancien directeur des douanes* [...] DANS QUI *le Croizeau voulut voir un rival* (ID., *Homme d'affaires*, Pl., p. 813).

Devant *lequel*, *lesquels*, *lesquelles* et devant les pronoms possessifs, *en* est au contraire peu usité dans la langue générale, mais d'autre part critiqué comme nous l'avons vu (cf. 1°) pour *en le*, *en les* en général. Les écrivains, nous l'avons vu aussi, ne sont pas toujours dociles : *Petits êtres ignorants*, EN LESQUELS *commencent seulement à parler les choses de la vie* (E. DE GONC., *Chérie*, XI). — *D'un air froid, impassible*, EN LEQUEL *il se figurait* [...] *que consistait la distinction suprême* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 878). — *Les sensations* EN LESQUELLES *cette représentation se prolonge* (BERGSON, *Énergie spirit.*, p. 184). — *Il est peu de romans contemporains où les pêcheurs aient plus d'attraits qu'*EN LES SIENS (ARLAND, *Essais crit.*, p. 165).

Devant les autres pronoms, *dans* et *en* sont souvent possibles, parfois avec des nuances de sens, *dans* étant plus concret : *Dans quoi mettrez-vous vos bijoux ?* mais : *En quoi consiste votre projet ?* Dans d'autres cas, le tour avec *en* est plus figé : *en tout*. Dans d'autres encore, plus littéraire.

3° *En* sert à former le gérondif : *Il lisait* EN *marchant*. Cf. § 926.

H4 **1050** **HISTORIQUE**

Dans se rencontrait dans cette circonstance aux XVIIe et XVIIIe s. : *Quand un discours naturel peint une passion* [...] *on trouve* DANS *soy mesme la verité de ce qu'on entend* (PASCAL, *Pens.*, p. 97). — *Cette veuve* [...] *avoit reconnu* DANS *lui les vertus qui convenoient à son cœur* (FLORIAN, *Nouvelles*, Selmours).

1051 Emplois particuliers de *en*.

a) *En* et les noms propres de lieux.

1° Les **noms de pays** se construisent avec *en* quand ils sont féminins ou quand ils commencent par une voyelle, avec *au* quand ils sont masculins et à initiale consonantique (comp. § 588, *c*, 1°). **H1**

EN *Afghanistan*, EN *Iran*, EN *Israël*, EN *Uruguay*, EN *Équateur* ; EN *Inde* (ou *dans l'Inde*). *Aller* EN *France*, EN *Chine*, EN *Égypte*, EN *Suisse*. — *Aller* AU *Pérou*, AU *Honduras*, AU *Vietnam*, AU *Sénégal*, AU *Canada*. *Une émeute* AU *Mexique*. *Faire un voyage* AU *Maroc*.

En Danemark, *en Portugal*, *en Luxembourg* et même *en Canada* se rencontrent encore parfois au XXe s. : EN *Danemark*, *rien de pareil* (BLOY, *Mon journal*, t. I, p. 164). — *Il est réfugié* EN *Danemark* (R. ROLLAND, *Précurseurs*, p. 182). — *Ce qui advint à Hamlet qui* [...] *avait passé pour un peu fou* EN *Danemark* (P. DE LA GORCE, *Napol. III et sa polit.*, pp. 7-8). — *Beaucoup allèrent chercher un refuge* EN *Portugal* (J. et J. THARAUD, *Petite hist. des Juifs*, p. 78). — *Il y avait* EN *Portugal une vice-reine, lors de la révolution de 1640* (*Ac.* 1935, s. v. *vice-reine*). — *Peut-être n'a-t-elle pas envie d'aller* EN *Luxembourg* (TOULET, *Béhanzigue*, p. 19). — *Chez mes amis Mayrisch*, EN *Luxembourg* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 712). — *Il se rendit* EN *Luxembourg* (BEAUVOIR, *Vieillesse*, p. 533). — *Aller* EN *Canada* (LARBAUD, dans la *Revue de Paris*, 1934, p. 663).

Pour *Saint-Marin* et *Monaco*, qui se passent d'article (§ 588, *c*, 1°), on emploie la prépos. *à*. Pour les noms avec lesquels l'article est sporadique, on hésite entre *en* et *à* : *Voyage* EN ANDORRE (intertitre dans GIDE, *Journal*, t. I, p. 312). — À ANDORRE, *le catalan est langue officielle* (J.-M. KLINKENBERG, *Des langues romanes*, p. 222).

H1 **1051** **HISTORIQUE**

Jusque dans le XVIIIe s., et même dans le XIXe, devant un nom fém. sing. de pays lointain, au lieu de *en*, on employait *à la*, *à l'* : *Allant* À L'*Amerique* (LA F., *F.*, XI, 8). — À LA *Chine, les voleurs cruels sont coupés en morceaux* (MONTESQ., *Espr.*, VI, 16). — *Tuer un homme* À LA *Chine* (CHAT., *Génie*, I, VI, 2). — *La céramie des salanganes dont on mange les nids* À LA *Chine* (MICHELET, *Mer*, II, 11). — *Des salons de Paris où le don de seconde vue de la beauté vraie n'existe pas plus qu'*À LA *Chine* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, Introd.). — Littré (s. v. *à*, Rem. 5) mentionnait encore *aller* À LA *Chine* ; et il ajoutait : « mais on commence à dire de préférence, EN *Chine* ». — Au XXe s. encore, on trouve par archaïsme : *Rousseau* [le Douanier] *avait été* À L'*Amérique* (APOLLIN., *Anecdotiques*, 1er mai 1911). — *Il atterrit* À LA *Chine* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, I, 6). — *On méprisait les marchands*, À LA *Chine* (ÉTIEMBLE, *Confucius*, I, 1). — À LA *Chine* [...] *il savoure le bonheur de contempler un « paradis de couleur »* (G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 73).

2° Devant les noms féminins de grandes **îles** proches ou lointaines, pour indiquer le lieu (situation ou direction), on emploie *en* : EN *Sardaigne*, EN *Islande*, EN *Nouvelle-Guinée*. — Toutefois on dit : À *Terre-Neuve*.

Devant les noms féminins de petites îles lointaines, on emploie *à la* : À *la Réunion*, À *la Martinique*. — Devant les noms de petites îles d'Europe et devant les noms masculins de grandes îles lointaines, on emploie *à* sans article : À *Malte*, À *Chypre*, À *Cuba*, À *Madagascar*.

3° Les **noms de provinces** se construisent avec *en* quand ils sont féminins ou quand ils commencent par une voyelle (*dans* est possible). Quand ils sont masculins et à initiale consonantique, ils prennent *en* ou *dans le* ; rarement *au*. R1

EN *Normandie*, EN *Anjou*. — DANS *l'Anjou* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 196). — DANS *l'Artois* (M. ROQUES, dans *Aucassin et Nic.*, p. XXXVI).

EN *Piémont* (A. HENRY, *Chrestomathie*, t. I, p. 162). — EN *Périgord* (MAUROIS, dans le *Figaro litt.*, 28 août 1967). — EN *Dauphiné* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 95). — EN *Limousin* (THÉRIVE, *Querelles de lang.*, t. I, p. 112 ; BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 337). — EN *Berry* (GIRAUDOUX, *Intermezzo*, I, 1 ; MAUROIS, *Lélia*, p. 269). — EN *Poitou* (P. RÉZEAU, dans *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 1983, p. 488). — EN *Brabant* (L. REMACLE, *Atlas linguist. de la Wallonie*, t. I, p. 12). — EN *Hainaut* (PIRENNE, *Hist. de Belg.*, 4e éd., t. II, p. 461 ; HALPHEN, *Essor de l'Europe*, 3e éd., p. 534).

DANS *le Brabant* (REMACLE, *op. cit.*, p. 15). — DANS *le Limousin* (GIRAUDOUX, *l. c.*). — DANS *le Berry* (MARTIN DU G., *Souvenirs*, Pl., p. LXXXII).

AU *Berry* (J. PRASTEAU, dans le *Figaro litt.*, 28 août 1967).

On dit d'ordinaire *dans les Flandres* ; — mais *en Flandres* n'est pas inusité : VAN GENNEP, *Folklore de la Flandre et du Hainaut fr.*, t. I, p. 330 ; P. GROULT, dans les *Lettres romanes*, mai 1952, p. 179 ; MALRAUX, *Musée imaginaire*, I.

4° Devant les noms de **départements** français, on emploie *dans* et l'article :

Dans la Gironde, dans l'Ain, dans la Seine-Maritime, dans le Bas-Rhin, dans le Vaucluse, dans les Bouches-du-Rhône. — *Conversations* DANS LE *Loir-et-Cher* (titre d'un livre de CLAUDEL). — DANS *l'Ille-et-Vilaine* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 247). — DANS *l'Eure-et-Loire* (MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 150).

Certains noms acceptent aussi *en* sans article : les noms composés singuliers (EN *Haute-Marne*, EN *Seine-et-Marne*) ; certains noms simples, sans doute confondus avec les noms des anciennes provinces [3°] (EN *Dordogne*, EN *Gironde*, EN *Vendée*, EN *Vaucluse*, *en Aveyron*). *En* l'emporte avec *Savoie* (ancienne province) et *Corse* (comme nom d'île [2°]).

5° Par imitation de l'usage occitan (pour *Avignon*, *Arles*, etc.) ou par archaïsme H2, divers auteurs utilisent *en*, au lieu de *à*, devant un nom de **ville** commençant par *A* :

Compliment à un autre magistrat EN *Arras* (VERL., *Invect.*, XX, titre). — *Quand les rats prétendront s'installer à Paris* [...], EN *Alger* [...] (A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 23). — *Il s'en faut de tout qu'on soit aussi « miéterran » à Rome, à Gênes, à Valence et Madrid, à Bucarest ou à Fiume qu'*EN *Arles*, EN *Aix ou au Martigue* (*ib.*, p. 88). — EN *Arles* (R. LALOU, *M. Barrès*, p. 66). — *Rose* [...] *s'était* [...] *installée* EN *Amiens* (DUHAMEL, *Pesée des âmes*, p. 173). — *Les gens qui s'arrêtaient ou séjournaient à la réserve du personnel*, EN *Aubervilliers* (*ib.*, p. 213). — *Son voyage de noces* [...] *l'avait conduite jusqu'*EN *Alès* (J.-P. CHABROL, *Rebelles*, p. 45). — *J'ai été joué à Orange et* EN *Arles* (MONTHERL., dans les *Nouv. litt.*, 31 juillet 1969). — *De Marseille jusqu'*EN *Arles* (PAGNOL, *Fanny*, III, 10). — *Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, ou rue du Docteur-Fanton*, EN *Arles* (H. NYSSEN, *Sagesse de l'éditeur*, p. 71). R2

En Avignon est particulièrement fréquent (mais *à Avignon* l'est plus encore) : *Les poètes provençaux publient* EN *Avignon un joyeux petit livre* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 125). — EN *Avignon, les platanes déjà feuillus murmuraient* (COLETTE, *Journal à rebours*, p. 181). — *C'est peut-être* EN *Avignon, chez Aubanel, qu'eut lieu la première lecture du récitatif du* Faune (MONDOR, *Hist. d'un Faune*, p. 99). — EN *Avignon on dut organiser un service d'ordre* (LA VARENDE, *Don Bosco*, XX). — *Je bus du café à Brignoles, j'en bus* EN *Avignon* (NOURISSIER, *Hist. franç.*, p. 137). — *Une petite brune qu'on aurait crue*

R1 1051 REMARQUE

Thibault, p. 803, range parmi les helvétismes de syntaxe *en Valais* ; « on ne trouve presque jamais » *au* ou *dans le Valais*. Ce dernier est fréquent en dehors des sources locales : voir par ex. *Suisse*, Michelin, 1969, p. 178 ; H. MICHAUX, *Face aux verrous*, Pl., p. 460 ; ROBERT, *Dict. univ. des noms propres*, 1974, s. v. *Suisse*, où on relève aussi *dans le Tessin*. *Au Tessin* dans le *Grand dict. enc. Lar.*, p. 9879.

H2 1051 HISTORIQUE

Devant un nom de ville, on employait généralement au Moyen Âge, et jusque dans le XVIIe s., la préposition *en* : *Li reis Marsilie esteit* EN *Sarraguce* (*Rol.*, 10). — *Et li roys et la royne entrèrent* EN *Callais* (FROISSART, éd. K., t. V, p. 216). — *On t'emméne Esclave* EN *Alger* (MOL., *Fourb.*, II, 7). — +*Irène se transporte* [...] EN *Épidaure* (LA BR., XI, 35). — *J'écrivis* EN *Argos* (RAC., *Iph.*, I, 1). — [Le roi] *envoya Parmenion devant* EN *Damas* (VAUGELAS, trad. de Quinte-Curce, III, 12). — +*Le Dieu créateur du monde n'avait de temple ni de culte qu'*EN *Jérusalem* (BOSS., cit. Haase, § 126, 2°, C). — Le passage de Vaugelas a été critiqué dans des Remarques de l'Acad. (1719-1720). VAUGELAS écrivait d'ailleurs un peu plus loin : [...] *arriva* À *Damas* (III, 13). En effet, *en*, dans cet emploi, s'est trouvé de bonne heure en concurrence avec *à* : *Carles serat* AD *Ais* (*Rol.*, 52). — *En Alger* est un cas particulier, car l'expression voulait dire « en Algérie ». De même, *en Avignon* a pu désigner l'État papal.

R2 1051 REMARQUE

« Pour moi, quitte à me faire traiter de pédant ignorantin, j'ai choisi dès longtemps d'écrire : en Arles, en Alger, en Alep, en Alexandrie, car j'ai pour moi Racine et son choix d'*en Argos*, dont à bon escient le louait Marmontel. » (ÉTIEMBLE, *Poètes ou faiseurs ?* p. 81.)

Cette coquetterie va rarement jusqu'à mettre *en* quand le nom commence par une consonne : °*Le café au lait et le petit pain nommé pistolet, traditionnels* EN *Bruxelles* (VERL., *Mes prisons*, IV).

née EN *Avignon ou à Nice* (MISTLER, *Bout du monde*, L. P., p. 125). — *Elle devait passer trois jours* EN *Avignon* (P.-H. SIMON, *Somnambule*, p. 150).

Dans veut dire explicitement « à l'intérieur de » :

Trouver DANS *Sparte une âme et voir un cœur* DANS *Rome* (HUGO, *Année terr.*, Enterrement). — *Les taxis roulaient* DANS *Paris* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, III, 19). — *Est-ce que vous ne savez pas que les armées allemandes sont* DANS *Paris ?* (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 27.) — *L'armée entra ainsi* DANS *Alger* (J. ROY, *Chevaux du soleil*, p. 326). — Sur l'emploi de *sur*, voir § 1071, *a*.

b) Dans diverses expressions, *en* suivi d'un nom sans article a conservé le sens ancien de « **sur** ».

En pied « debout, de la tête aux pieds » (à propos de portraits) est une expression figée : *Les photographes les plus médiocres, abandonnant l'habitude de photographier leurs modèles* « EN PIED », *avaient pris celle de les photographier à mi-corps* (MALRAUX, cit. *Rob.*, s. v. *photographe*). — *En terre* est pour *à terre, contre terre* dans l'expression littéraire (*mettre*) *un genou en terre* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 9). — Autre emploi figé : *en croupe* « derrière le cavalier ».

Avec d'autres noms, on a la prépos. *sur* s'il y a un déterminant (*sur la mer, sur la route, sur le chemin, sur la selle, sur la croix, sur la tête*). — *En mer* est courant. *En route, en chemin* aussi, les noms ayant le sens de « marche, trajet, voyage » : *Se mettre* EN *route. Ne pas s'arrêter* EN *chemin.* — *En selle* est habituel aussi : *C'est elle-même qui vient faire ses provisions, tantôt* EN *selle, tantôt en voiture, mais toujours avec le même cheval* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, III, 2). R3 — On écrit traditionnellement *Le Christ a été mis* EN CROIX, *est mort* EN CROIX. — *En tête*, plus littéraire, s'emploie surtout pour certaines sortes de coiffures : *Les convives ont tous une couronne* EN *tête* (HUGO, *Ch. du crép.*, IV). — *Le magistrat l'avait reçu debout* [...], *toque* EN *tête* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 3). — *Voici Thomas qui traverse la Manche, mitre* EN *tête* (HERRIOT, *Dans la forêt normande*, p. 128). — *Des guêtres lourdes aux jambes, le casque* EN *tête*, [...] *un revolver à la ceinture* (THÉRIVE, *Voy. de M. Renan*, p. 187).

R3 1051 REMARQUE
À la selle (en Belgique °*à selle*) est réservé pour un emploi particulier : cf. § 587, c, 4°.

c) ***En* par analogie.**

1° Sur le modèle de *en voiture, en auto, en charrette*, etc., on emploie *en* à propos de moyens de transport pour lesquels cette préposition n'est pas logiquement justifiée (comme le prouve, quand il y a un déterminant, le recours à la préposition *sur* et non à *dans*) :

En traîneau R4, ***en luge***, *en bobsleigh* [bɔbslɛg] ou *en bob, en toboggan* [tɔbɔgɑ̃] (aussi *en kart* [KART]) ne semblent contestés par personne (**à traîneau* et **à luge* paraissant inusités).

R4 1051 REMARQUE
Il s'agit du traîneau qui n'est pas une voiture.

Faire une glissade, une descente EN LUGE (*Rob.*). — *Il ne leur offrirait pas le spectacle d'un théosophe* EN LUGE (BEDEL, *Jérôme 60 °lat. nord*, III). — *Glisser* EN LUGE *sur une pente enneigée* (THIBAULT, défin. de *se luger*). — *Les cris des enfants qui dévalaient* EN LUGE *une rue abrupte* (CHARDONNE, cit. *Trésor*). — *Une rue à forte pente qu'il dévalait l'hiver* EN TRAÎNEAU (Fr. BASTIA, dans *Marginales*, hiver 2000, p. 19). — *Piste où l'on fait des descentes* EN TOBOGGAN (*Rob.*) R5

R5 1051 REMARQUE
Comp., avec *sur* : *Quelques enfants dévalaient une pente, à plat ventre* SUR LEUR LUGE (TROYAT, *Tendre et violente Élisabeth*, p. 207). — *Jean et ses camarades dévalaient les pentes* SUR *de petits* TRAÎNEAUX (L. GUISSARD, *Ressemblance*, p. 28).

En revanche, ***en bicyclette, en vélo, en moto***, etc. ont suscité une vive opposition, qui a contribué à introduire et à maintenir dans l'usage, surtout écrit, les tours avec *à* :

Monter sur sa bicyclette, À BICYCLETTE. *Aller* À BICYCLETTE (*Ac.* 2001). — *Jeunes garçons* À BICYCLETTE (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 237). — *Elle venait* À VÉLO (CAYROL, *Homme dans le rétroviseur*, p. 347). — *Enfants* À TRICYCLE (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 185). — *Petite fille* [...] À TROTTINETTE (P. WILLEMS, dans *Le monde de Paul W.*, p. 47). — *Aller au bureau* À TROTTINETTE (dans le *Monde*, 31 déc. 2000, p. 19). Etc. — Voir les ex. de GIDE, DHÔTEL, PIEYRE DE MANDIARGUES, HÉBRARD ci-dessous. R6

R6 1051 REMARQUE
Nous n'avons pas d'attestation de *à tandem* ; avec *bécane* (mot familier) *à* est rare aussi.

Cette campagne pour *à* n'a pas empêché les tours avec *en* d'être tout à fait courants dans la langue parlée et de venir sous la plume d'écrivains réputés :

À pied, en voiture, en omnibus, EN VÉLOCIPÈDE [...], *une centaine de mille hommes accouraient* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 138). — *Il* [...] *s'était fatigué à cheval*, EN BICYCLETTE, *aux armes* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 252). — *Leur père est passé* EN BICYCLETTE (GIDE, *Journal*, 14 juin 1914). [*À bicyclette*, 18 juin 1914.] — *Deux sous-offs*, EN VÉLO, *me croisèrent* (MONTHERL., *Équinoxe de sept.*,

p. 187). — *Il était* EN VÉLO (MAURIAC, *Agneau*, XV). — *Une promenade* EN MOTOCYCLETTE (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 129). [À *moto*, p. 29.] — *Ils firent une course* EN MOTO (DHÔTEL, *Plateau de Mazagran*, Guilde du Livre, p. 42) [*Courses* À *motocyclette*, p. 47.]. — *Toujours comme* EN SCOOTER (NIMIER, préf. de : Stendhal, *Lamiel*, L. P.) — *Couple qui se promène* EN TANDEM (*Rob. méthod.*) — *Rouler* EN MOBYLETTE [marque déposée] (*Trésor*). A1

Si *bicyclette, vélo*, etc. sont construits avec un déterminant, ils s'introduisent par *sur* : *Si* [...] *vous avez appris à monter* SUR UNE BICYCLETTE (HERMANT, *Savoir parler*, p. 52). — *Il parti* SUR SA BICYCLETTE (COLETTE, *Blé en herbe*, IX). — *Parce qu'ils ont voyagé ensemble à douze* SUR SIX BICYCLETTES (DUHAMEL, *Lieu d'asile*, p. 107). — *Les paysans se rendent au marché* SUR DES SCOOTERS (J. PRASTEAU, dans le *Figaro*, 14 mai 1958). — *Dont le métier était de porter*, SUR UN TRICYCLE, *les objets en matière plastique* (VAILLAND, *325 000 francs*, I).

A1 1051 AUTRES EXEMPLES

De *en bicyclette* : J. ROMAINS, *Mort de quelqu'un*, p. 204 ; BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 111 ; DAUZAT, dans le *Fr. mod.*, avril 1946, p. 103 ; F. MARCEAU, *Chasseneuil*, p. 158 ; — *en motocyclette* : MAUROIS, *Silences du col. Bramble*, p. 59 ; — *en vélocipède* : HENRIOT, *Temps innocents*, p. 147 ; — *en vélo* : TROYAT, *Tant que la terre durera...*, p. 498 ; ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 200 ; Fr. HÉBRARD, *Chambre de Goethe*, p. 39 (*à*, p. 151) ; etc.

2° On constate aussi l'alternance *en / sur* + déterminant avec ***radeau*** :

On transporte EN *radeau les bois de chauffage et les bois de construction* (P. LAR., s. v. *radeau*). — *Ils construisirent un radeau* [...] SUR *lequel se réfugièrent cent quarante-neuf malheureux* (ID., s. v. *Méduse*). — *Il avait descendu lui-même* EN *radeau les grandes rivières de Sibérie* (M. GAY et G. DE MAUTORT, trad. de : Th. Heyerdahl, *Expédition du « Kon-Tiki »*, L. P., p. 47). — *Nous serions peut-être à l'étroit* SUR *notre radeau* (*ib.*, p. 40).

De même avec ***bateau*** : *Il a voyagé* EN *bateau*. — *Je montai* SUR *un petit bateau à vapeur* [qui va à l'île de Ré] (MAUPASS., *C.*, *Épave*). — *Traversant* SUR *un bateau la mer Caspienne* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1039). — On dit moins souvent DANS *un bateau*, même à propos de marchandises. R7

R7 1051 REMARQUE

On emploie *sur* avec ***navire*** ou avec un nom propre désignant un bateau : *Nous nous sommes connus* [...] SUR *le Santa Anna* (PEISSON, *Sel de la mer*, p. 8). *En* est exclu. — On dit même *sur un **sous-marin*** : *Soixante personnes vivent* SUR *les sous-marins d'attaque* (J.-CL. FRALON, dans le *Monde*, 19 août 2000, p. 4). Mais dans sous une autre signature (Fr. BONNET) à la même page : *Le président avait passé une nuit en plongée* DANS *le sous-marin nucléaire stratégique* Karelie. *En* est possible.

Avec ***barque*** (et les mots analogues, *canot, canoë*), *en* est courant ; rarement avec l'article : *Une bande de promeneurs sortait gaîment* EN UNE *barque secouée comme une carriole* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 837) ; dans ce cas, on attendrait *dans* (qui semble l'emporter) ou *sur*. R8

R8 1051 REMARQUE

Notons *dans l'embarcation* (BALZAC, *Adieu*, Pl., p. 778) à propos d'un radeau (*sur le radeau*, p. 777).

Est-ce par analogie avec *bateau* et *navire* ou en souvenir des premiers avions que l'on dit assez souvent ***sur un avion*** (à côté de *en avion* et *dans un avion*) ? *Voyager* SUR *un avion hollandais* (VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 360).

3° *En* sans article et *dans* avec article sont normaux avec des noms de **vêtements**, chaussures comprises : *en pantalon de velours, en robe de nuit, en sabots*, etc. On dit de même : *s'habiller* EN *noir*. R9

R9 1051 REMARQUE

Ex. avec *à* : *Des Persans* À *bonnets pointus, des Bunhyas* À *turbans ronds,* [...] *des Parsis* À *mitre noire* (VERNE, cit. *Rob.*, s. v. *bonnet*).

Par analogie, l'usage tout à fait général emploie *en* pour des coiffures (*dans* étant exclu) :

Une fille EN *chapeau de paille* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Un homme* EN *bonnet grec* (*ib.*). — *Des femmes* EN *coiffe, des vieux* EN *casquette* (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 13). — De même : *Fraisier, en cravate blanche, en gants jaunes,* EN PERRUQUE *neuve* [...], *ressemblait à ces poissons mis dans du cristal* (BALZAC, *Pons*, LI).

Par analogie, ***en cheveux*** « sans chapeau », à propos des femmes, surtout usité à l'époque où l'on jugeait vulgaire ou négligé pour elles de sortir tête nue (« expr. vieillie », *Ac.* depuis 1988) H3 : *Deux petites apprenties sortaient de la blanchisserie,* EN CHEVEUX, *pour aller manger sur le pouce dans le petit logement familial* (BOURGET, *Eau profonde*, VII). — *Quelques femmes* EN CHEVEUX *et qui raccrochaient là les passants* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, III). — *Les jeunes filles du quartier* [en Algérie], EN CHEVEUX, *se tenaient par le bras* (CAMUS, *Étranger*, I, 2). — Autre analogie : *Elle est encore* EN BIGOUDIS (*Ac.* 2001). *À* est plus rare : *La patronne* [d'un petit caboulot] *vaut le déplacement ! Une grosse mémère* À BIGOUDIS *avec des bas roulés sur les chevilles* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 218).

H3 1051 HISTORIQUE

En cheveux est attesté depuis le XV[e] s. : cf. *Trésor*.

En est usité aussi pour certains aspects de la vêture : *être en manches* ou *en bras de chemise* (cf. § 209, *c*), ou pour des accessoires : EN CRAVATE *blanche*, EN GANTS *jaunes* (BALZAC, ci-dessus). — *M. de Guermantes tout prêt,* EN GANTS *gris perle et le tube sur la tête* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 579). — *En lunettes* ne semble plus guère usité aujourd'hui : *Un vieillard d'aspect sordide* EN LUNETTES *bleues* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). R10 — Accessoire qui n'est pas choisi par celui qui le porte : *Des prisonniers* [...], EN MENOTTES (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 50). R11

R10 1051 REMARQUE

En lunettes est présenté comme rare dans le *Trésor*, s. v. *lunette* (avec ex. de BALZAC), mais sans réserve s. v. *en*[1], II B 1 a (avec ex. de TAINE).

R11 1051 REMARQUE

Notons que, pour les entraves d'un prisonnier, on a les formules *être* AUX *fers*, DANS *les fers* (*Ac.* 1694-2000).

4° L'analogie avec *en chaussures, en sabots, en pantoufles*, etc. a amené aussi de l'hésitation pour les noms ***patin*** et ***ski***, qui ne désignent pas des chaussures à proprement parler R12 : le pied n'est pas enfermé

R12 1051 REMARQUE

On dit pourtant : *chausser ses patins, ses skis*. Il est vrai qu'on dit aussi, plaisamment, *chausser ses lunettes* : *Il me regarde par-dessus les lunettes de fer qu'il* CHAUSSE *pour lire ou pour repriser* (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 208). — [Déjà, RAB., IV, Prol.]
Il faut rappeler aussi que la lame métallique ou les roulettes faisaient d'abord partie de la chaussure ; ce n'est qu'ensuite que *patin* a désigné le fer ou les roulettes s'adaptant à la chaussure : comp. le *Nouveau Lar. illustré* 1902 à P. Lar. 1874, ou les éditions 1935 et 1878 de l'*Ac*. Le *Trésor* suggère une évolution inverse.

dans le patin ou dans le ski ; dans ce cas aussi, quand il y a un déterminant, on recourt à la préposition *sur*.

En patins est le tour normal : *Aller* EN *patins*, SUR *des patins* (*Rob.*). °*À patins* (qui était considéré comme un wallonisme par Dory) reste préféré par des auteurs belges, mais sans doute plus par souci de correction (comme pour *à vélo*) que par usage spontané : *Kees se vantait d'avoir fait* À *patin* [*sic*] [...] *sur le canal gelé, le long trajet d'Arnhem jusqu'à Groeninghe* (M. GEVERS, *Mme Orpha*, XXII). — *Un gosse* À *patins file en slalomant* (C. MASONI, dans la *Revue générale*, janv. 2004, p. 73). A2 — On dit de même *en rollers*, par ex. dans le *Monde*, 9 nov. 1997, p. 12 (un peu plus haut, SUR *des rollers*) ; 25 mai 2001, p. 20 ; etc.

Avec *ski*, la préposition *à* paraît l'emporter, le nom étant souvent laissé au singulier (sous l'influence d'expressions comme *faire du ski*) : *De magnifiques dispositions pour le saut* À *ski* (BEDEL, *Jérôme 60 °lat. nord*, X). — *On circulait* À *skis* (B. BECK, *Léon Morin, prêtre*, X). — *Tous mes malheurs* À *ski* (DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 222). — *Les promenades* À *ski* (TROYAT, *Tendre et violente Élisabeth*, p. 141). — *Lui-même, devant ces pentes magnifiques, s'irritait de ne pouvoir les dévaler* À *ski* (IKOR, *Frères humains*, p. 158). — *On va* À *skis* (CAYROL, *Homme dans le rétroviseur*, p. 207). — *On aurait pu aller là-bas* À *skis* (MODIANO, *Voy. de noces*, p. 143).

On dit ***en planche** à roulettes* (ou, à l'anglaise, *en skate-board*), *en planche à voile* et, à l'imitation du Québec (où l'on emploie aussi *à la raquette*), *en raquettes* : *Randonneurs* EN *raquettes* (dans le *Monde*, 13 déc. 1996, p. 24).

5° ***En parachute*** est général R13 : *Je descendrai* EN *parachute* (Al. BOSQUET, *Je ne suis pas un poète d'eau douce*, p. 9), etc. — Ni *dans* ni *sur* ne sont possibles en dehors de circonstances particulières : *J'ai craint, en l'ouvrant trop tôt, de m'entortiller* DANS *mon parachute* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 64).

A2 1051 AUTRE EXEMPLE

C. NYS-MAZURE, dans la *Revue générale*, août-septembre 2004, p. 82.

R13 1051 REMARQUE

Ou quasi général (mais cet ex. est-il autre chose qu'une coquetterie?) : °*On peut se casser la figure* À *parachute* (D. SALLENAVE, *Lettres mortes*, p. 15).

d) Autres concurrences de *à* et de *en*.

1° Dans diverses locutions prépositives concernant le lieu (*en bas de, au bas de, à bas de ; au-dedans de, en dedans de* ; etc.) : § 1073, *a*. — *La pipe en bouche* : § 1049, *d*.

2° On a le choix entre *Valeur cotée **à la Bourse*** ou ... EN *Bourse*. — *Jouer* EN *Bourse* (CURTIS, *Quarantaine*, p. 249), ou ... À *la Bourse*, etc. — Mais quand il s'agit du bâtiment lui-même, on utilise normalement *à* : *Je ne suis jamais allé* À *la Bourse* (HERMANT, *Savoir parler*, p. 134). — *En* dans ce cas paraît un belgicisme.

3° °***En confesse***, variante normande et picarde d'*à confesse* : FLAUB., *Mme Bov.*, II, 1, éd. G.-M., p. 79 (voir aussi la var. de la p. 37) ; BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., pp. 68-69.

4° *Remettre **en place*** et *remettre à sa place* sont synonymes. R14 — Au figuré, *remettre qqn à sa place*, c'est lui faire sentir qu'il s'écarte des convenances. — *En place* se disait pour *en service*, à propos d'un domestique : *Elle prit ses guenilles d'habits, en fit un petit baluchon et partit* EN *place* (PÉGUY, *Souvenirs*, p. 15).

Dans le sens « au lieu de », si l'on emploi *place* R15, on dit ordinairement *à la place de*. Variantes vieillies (survivant dans certaines régions), *en place de, en la place de* : EN PLACE DE *sa petite cravate noire d'ancêtre, elle lui avait acheté* [...] *une régate à rayures rouges et jaunes* (AYMÉ, *Gustalin*, VII). — EN PLACE D'*affirmer les droits de l'homme au travers des individus, nous avons commencé de parler des droits de la Collectivité* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 232). — De même, *en sa place* : EN SA PLACE [= en place de la conclusion], *j'ai imprimé* [...] (CAILLOIS, Préf. de Montesq., *Hist. véritable*, p. XIV). — Absolument : *Nous usons* EN PLACE [de être + partic. prés.] *de diverses périphrases de durée* (BRUNOT, *Pensée*, p. 451).

L'*Ac.* 2000, s. v. *lieu* signale ***au lieu et place** de* (cf. § 577, *b*) et *en son lieu et place*, mais non *en lieu et place de*, qui continue pourtant d'être attesté H4 : EN *lieu et place de toute inquisition utile, je n'ouvris la bouche que pour une banalité* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 42). A3

5° En parlant de quelqu'un qui s'est retiré d'une fonction ou d'un emploi, tout en continuant à toucher une somme mensuelle, on dit qu'il est *à la retraite* (*Ac.* 1935, s. v. *retraité*) ou ***en retraite*** : *Officier, fonctionnaire* EN *retraite*, À LA *retraite* (*Rob.*). — *Des ambassadeurs* À LA *retraite* (Raym. ARON, dans le *Figaro*, 20-21 juillet 1974). — *Je me demandais ce qu'il* [= un juge] *aurait bien pu faire* EN *retraite, à part s'ennuyer royalement* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 108). — C'est *à la retraite* qui est demandé après *mettre* ou *mise*, *admettre* ou *admission* : *Cet officier a été mis* À LA *retraite* (*Ac.* 1935). R16

R14 1051 REMARQUE

En Belgique, on entend °*remettre* À *place*.

R15 1051 REMARQUE

Au lieu de est pourtant plus fréquent : d'une manière générale, quand *place* et *lieu* sont en concurrence, le premier cède de plus en plus, sauf dans des usages régionaux (notamment en Belgique), cf. § 512, R5. En particulier *à la place de* + infinitif est considéré comme un belgicisme ; comp. cependant ci-contre l'ex. de SAINT EXUPÉRY (*en place de*).

H4 1051 HISTORIQUE

Malgré la disparition, à la fin du XVIIe s. (cf. Wartburg, t. V, p. 394), de *en lieu de* devant *au lieu de*, qui date seulement de 1531 (cf. *Trésor*). Encore une victime de cette rivalité.

A3 1051 AUTRES EXEMPLES

A. SCHWARZ-BART, *Dernier des justes*, p. 102 ; É. ROULEAU, dans le *Monde*, 12 nov. 1982 ; etc.

R16 1051 REMARQUE

En Belgique, quoique *être à la retraite* ne soit pas inconnu (surtout à l'armée), on dit plus souvent *être mis **à la pension***, *être à la pension*. Au Québec, on dit *être à sa pension* (Boulanger), ainsi que *prendre sa pension*, usité aussi en Belgique. Comp. aussi, à propos d'un mineur de la région de Valenciennes : *Quand il est arrivé* « À *pension* » (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 169).

H5 1051 **HISTORIQUE**

Les deux formules existent depuis le XVII[e] s. — On a dit aussi *à comparaison* là où nous disons *en comparaison* (cf. § 1048, H1).

R17 1051 **REMARQUE**

DE GAULLE emploie aussi *en proportion* : [Au cours de la guerre] *500 000 immeubles ont été complètement détruits, 1 500 000 gravement endommagés.* EN PROPORTION, *ce sont les usines qui ont principalement souffert* (*Mém. de guerre*, t. III, p. 272).

A4 1051 **AUTRES EXEMPLES**

VEUILLOT, MAURRAS, cit. Deharveng, p. 108 (les deux fois à propos d'un malade).

H6 1051 **HISTORIQUE**

Ex. antérieurs au XIX[e] s. : *Sortant* EN *ruë avec une arbaleste* (MONTAIGNE, II, 3). — *Tout ce que dit Daphnis* [...] EN LA *ruë seroit mieux dit dans sa chambre* (CORN., *Suivante*, Examen). — Avec un nom particulier : [+]*M[lle] Habert, qui demeure* EN *telle rue* (MARIV., *Paysan parv.*, p. 147). — [+]*Chez M. Barcellon*, [...] EN *rue Basse* (J.-J. ROUSS., *Corresp.*, 23 oct. 1737).

6° À côté de ***en proportion***, plus fréquent, on trouve aussi *à proportion* (vieilli pour le *Trésor*, litt. pour le *Robert 2001*) H5 : *Quel superbe animal ! Dix pieds de longueur* [...], *taille* À PROPORTION (VERNE, *Maison à vapeur*, II, 4). — *Tout ce qui est menacé par le temps secrète du mensonge pour ne pas mourir, et* À PROPORTION *du danger de mort* (S. WEIL, *La pesanteur et la grâce*, p. 66). — *Il* [= Churchill] *en* [= des désaccords] *en était blessé et chagriné* À PROPORTION *de l'amitié qui nous liait l'un à l'autre* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 250). R17 — *Elle* [= la question de la survie après la mort] *n'a d'importance* [...] *qu'*À PROPORTION *de l'intérêt narcissique que nous prêtons à nous-même* (COMTE-SPONVILLE, *Esprit de l'athéisme*, p. 71). — Quand *proportion* est suivi d'*avec*, on emploie toujours *en* : *Les moyens doivent être* EN PROPORTION AVEC *la fin* (MARITAIN, cit. *Trésor*). Si *proportion* est suivi de *que*, c'est toujours *à* : cf. § 1142, *c*.

e) Expressions diverses.

1° °***En base de*** chez les juristes du Languedoc : EN BASE *des présomptions* (cf. *Journal des tribunaux*, 8 juin 1947, p. 337). *Sur la base de* en fr. commun, °*sur base de* en fr. de Belgique (§ 587, *c*, 4°).

2° On dit, à propos d'un artisan, qu'il travaille ***en chambre*** quand il n'a pas de boutique ou d'atelier : *C'était une femme* [...] *qui fabriquait* EN *chambre « l'article de Paris »* (DABIT, *Hôtel du Nord*, XIX). — *Le travail de l'artiste est à la fois semblable à celui des artisans* EN *chambre et différent de lui* (MAUROIS, *Art de vivre*, p. 129). — *Il faisait les livraisons d'un imprimeur* EN *chambre* (SABATIER, *Allumettes suédoises*, p. 238). — *En chambre* se dit aussi à propos de qqn qui n'a pas une expérience réelle de ce dont il parle : *Thiers n'est pas un historien* EN *chambre : il sait ce que sont les affaires, la diplomatie, l'administration, les bureaux* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 271).

En dehors de ces cas particuliers, on emploie d'ordinaire la prépos. *dans*. Les ex. suivants représentent un usage désuet, comme HUGO l'indique lui-même : *Je servais déjà des messes* EN *chambre* [et non dans une église, sous la Terreur] (STENDHAL, *Rouge*, I, 28). — *Après être resté* EN *chambre jusqu'à midi moins un quart* (S.-BEUVE, *Vol.*, XXIII). — *« Je n'ai jamais vu, me disait le roi* [Louis-Philippe], *qu'une fois Robespierre* EN *chambre (*dans une chambre, de près, *mais je conserve l'expression même du roi) »* (HUGO, *Choses vues*, 6 sept. 1844). — *L'année 1879-1880, qui fut celle de sa philosophie, le délivra de l'internat où il étouffait. Il vécut* EN *chambre, à la façon d'un étudiant* (P. MOREAU, *Barrès*, p. 14). — Usage régional : *Avez-vous constaté que* [...] *venait à votre hôtel avec des hommes et qu'elle montait* EN *chambre ?* (Interrogatoire d'un hôtelier, dans la *Libre Belgique*, 4 oct. 1974, p. 6.)

À la chambre n'est pas très vivant non plus : *Rester, toute la journée,* À LA *chambre, courbé sur un livre* (H. DE RÉGNIER, *Flambée*, V). A4 — *À la Chambre* est courant quand il s'agit d'une assemblée législative.

3° °*Sonner **en mort*** « sonner le glas » dans l'Est de la France : *Les cloches sonnent* EN *mort* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. VII, p. 54). Autre ex. : H. THOMAS, dans *Romantiques allem.*, Pl., t. II, p. 266. — Comp. °*à mort* en Belgique (§ 1048, *e*).

4° °*Acheter, travailler*, etc. ***en noir*** « clandestinement, illégalement » se dit en Belgique pour ... *au noir* (réduction de *au marché noir*).

5° °***En rue*** pour *dans la rue* (cf. § 1049, *b*, 1°) est un archaïsme resté courant en Belgique et en Suisse, ainsi que dans l'Est de la France : *Polissonner* EN *rue* (ESTAUNIÉ, *Infirme aux mains de lumière*, I). — *Toute manifestation un peu importante,* EN *rue ou à l'intérieur d'un local, possède presque toujours son service d'ordre* (M. GRÉGOIRE [ancien Ministre], dans la *Libre Belgique*, 25 janv. 1979, p. 1). — Parfois aussi avec un nom particulier : EN *Bellecour* (place) à Lyon, *en Fournirue* à Metz (commun. P. Fohr), EN *Féronstrée* (rue) à Liège, par ex. — *En pleine rue* est normal : § 1050, R2. — Autre construction archaïque, *en la rue* : *Il paraît nécessaire qu'*EN LA *rue les filles ne soient que de passage* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 69). H6

6° ***En semaine***, en dehors du dimanche : EN *semaine cette partie de la ville était assez peu fréquentée* (GREEN, *Léviathan*, I, 6). — On dit aussi *dans la semaine* : *On ne doit pas travailler le dimanche. – Il est occupé* DANS *la semaine* (FRANCE, *Crainquebille*, Putois, I). — *C'était déjà trop que d'avoir consenti à ce qu'elle portât des robes blanches* DANS *la semaine* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, VIII). — Tours régionaux : °*sur la semaine* (SAND, *Maîtres sonneurs*, IV ; PÉROCHON, *Creux de maison*, p. 116) ; °*sur semaine* (JAMMES, *Rosaire au soleil*, p. 107 ;

observé aussi en Normandie et au Québec) R18 ; d'autres indications sont données par Rézeau : région franco-provençale et Suisse notamment. H7

7° Emploi figé, pour lequel ni *dans*, ni *sur* ne pourraient entrer en concurrence : *Tenir un chien* EN LAISSE. — L'équivalent, si l'on peut dire, pour des enfants commençant à marcher était **lisière**, souvent au plur. : *Les marmots nus qu'on porte ou qu'on mène aux* LISIÈRES (HUGO, *Lég.*, cit. *Trésor*). — Cet emploi est resté dans des applications figurées : « *Tenir une personne* EN LISIÈRES, exercer sur elle une tutelle, limiter sa liberté d'action » (*Ac.* 2000). — Le sing. est plus fréquent : *Où irais-je chercher l'énergie moi ?* [...] *Il faudra toujours qu'on me pousse et il faudra qu'on me tienne toujours* EN LISIÈRE *et je languirai dans une éternelle enfance* (M. DE GUÉRIN, *Corresp.*, 5 déc. 1829). [Le sens premier reste sous-jacent.] — *Ces ressources toujours prêtes, au moyen desquelles une femme d'esprit sait tenir l'amour* EN LISIÈRE *et l'éloigner ou l'appeler tour à tour* (MUSSET, *Nouvelles*, Les deux maîtresses). — *Que veux-tu ! Je ne tiens pas Gaston* EN LISIÈRE ! [dit une mère à propos des aventures amoureuses de son fils] (MAURIAC, *Chemins de la mer*, IV.) — *Mirca n'accorde que très peu d'importance à une Circassienne amoureuse que sa belle famille lui a déléguée pour le tenir* EN LISIÈRE (HENRIOT, dans le *Monde*, 11 juillet 1951). R19

f) *En* + nom de matière (*table* EN *marbre*) : voir § 355, *a*, 1°.

R18 1051 REMARQUE

Aussi dans °*jour sur semaine* « jour ouvrable ». – En revanche, *jour de semaine*, que Thibault, pp. 472-473, note comme particulièrement fréquent en Suisse, l'est tout autant en Belgique, et la plupart des dict. le donnent sans marque particulière : Gougenheim, *Dict. fondamental* ; *Grand Lar. langue* ; *Grand dict. enc. Lar.* ; *Trésor* ; Picoche et Rolland, *Dict. du fr. usuel*, p. 831.

H7 1051 HISTORIQUE

Wartburg, t. XI, p. 482, relève *sor samaine* dans un texte du XIII[e] s. et *sur la semaine* dans des dict. du XVII[e], formule qui serait aussi chez SÉV. : cf. Rézeau.

R19 1051 REMARQUE

L'Ac. 2000 signale aussi *mener à la lisière*, devenu rare : *Mme Doradour, qui n'était pas grande, se suspendait* [...] *au bras de cette vilaine créature* [...] *et se laissait mener* À LA LISIÈRE (MUSSET, *Nouvelles*, Margot, I).

1052 De. H1 R1

a) On appelle ***de* inverseur** un *de* servant à indiquer que le terme qui le suit n'a pas la fonction attendue :

- Un attribut là où on attend une épithète (§ 244, *d*) : *Il y a un enfant* DE *malade.*
- Un sujet là où on attend un attribut (§ 245, *g*) : *Si ce n'était* D'*Alain.*
- Un sujet précédé de l'attribut là où on attend un terme précédé de son épithète (§ 412, *a*) : *Pauvre* DE *moi !*

De même, *de* indique que l'on n'a pas le rôle attendu : *Si j'étais* DE *vous* (§ 245, *a*). — *Comme si* DE *rien n'était* (§ 245, *g*). — *Il le traitait comme on fait* D'*un enfant* (§ 775, *a*, 3° et H4).

b) Sur *de* servant à introduire et non à relier, cf. § 1098, *a*, 2°.

c) Le ***de* nobiliaire** B n'est autre qu'un *de* marquant l'origine, mais une origine liée à la possession d'une terre, du moins en principe. R2

1° Il se maintient pour unir le nom au prénom, au titre de noblesse ou aux titres de *monsieur, madame, monseigneur, mademoiselle, abbé, cardinal, maréchal, amiral*, etc., — au mot *famille*, aux noms de parenté (*frère, oncle, tante, neveu, cousin*, etc.) :

C'est Alfred DE *Musset qui le dit. Le comte* DE *Vigny fut élu. Monsieur* DE *Pourceaugnac se fâche ; le cardinal* DE *Retz a dépeint malignement le duc* DE *La Rochefoucauld ; le maréchal* DE *Créqui ; l'amiral* DE *Bonnivet. La famille* DE *Ventadour. Son oncle* DE *Sévigné*, etc. R3

2° Il disparaît normalement en dehors de ces conditions :

MUSSET *le dit.* VIGNY *fut élu.* Etc.

Cependant, selon Littré, « on laisse le *de*, même sans prénom, qualification ou titre : 1) devant les noms d'une syllabe ou de deux avec un *e* muet : DE *Thou a bien écrit, j'ai vu* DE *Sèze* ; 2) devant les noms qui commencent par une voyelle ou un *h* muet : *l'"Armorial" de* D'*Hozier ; à moi* D'*Auvergne ; le fils de* D'*Orléans* ».

Ces règles ne sont pas toujours rigoureusement observées.

- *De* maintenu devant des noms polysyllabiques et à initiale consonantique R4 : *Il exècre Sainte-Beuve et* DE *Vigny* (BALZAC, *Lettres à l'Étrangère*, t. II, p. 245). — *Ne craignez pas de me gêner, mon cher* DE *Roncourt* (DUMAS fils, *Question d'argent*, III, 2). — *Cela amusa beaucoup* DE *Saint-Aulaire* (FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. VI, p. 139). — DE *Heredia, ce sonnettiste inférieur à Soulary* (J. RENARD, *Journal*, 24 oct. 1899). — *Les* DE *Champcenais méritaient-ils mieux que les* DE *Saint-Papoul le reproche d'avarice ?* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. III, p. 178.) — *Voilà* DE *Vigny à l'Académie* (S.-BEUVE, cité par M. Paléologue, *A. de Vigny*, p. 61). — *Il*

H1 1052 HISTORIQUE

De était autrefois d'un emploi plus étendu qu'aujourd'hui : ⁺*Je forme des soupçons* D'*un* [= sur] *trop léger sujet* (CORN., *Hor.*, I, 1). — ⁺*Cette foi* DU [= au] *Messie* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, II, 15). — ⁺*Et traitait* DE [= avec] *mépris les dieux* (CORN., *Pol.*, III, 2). — *Excité* D'*un* [= par un] *desir curieux* (RAC., *Brit.*, II, 2). [Comp. § 319, *a*, 2°.] — ⁺*Je connais Mopse* D' [= par] *une visite qu'il m'a rendue* (LA BR., II, 38). — ⁺DE [= par] *bonheur pour elle, ces gens partirent presque aussitôt* (LA F., *Psyché*, II). — Devant un infinitif complément de nom : § 904, H. *De* « quant à » : § 1097, H2.

R1 1052 REMARQUE

La prépos. *de*, qui est souvent réduite à [d], a une variante étoffée par redoublement [dəd] ou [dət] dans la langue parlée pop. : °*Ôte-toi* DE DE *là*. — Ex. québécois : °*J'ai pas peur* DE *t'ça* (M. TREMBLAY, cit. Klinkenberg, *Des langues romanes*, p. 242).

B 1052 BIBLIOGRAPHIE

A. GOOSSE, *La particule nobiliaire en français*, dans *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*, pp. 48-73.

R2 1052 REMARQUE

Ex. d'un surnom marquant l'origine traité occasionnellement comme un nom de famille : *Deux arnaqueurs de génie lui vendirent* [...] *le vase dans lequel* D'ARIMATHIE *avait recueilli le sang du Christ* (PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 116). — En fr., les noms d'origine devenus noms de familles ont souvent agglutiné la préposition : *Deliège*, etc.

R3 1052 REMARQUE

On dit *duc* EN *Bavière* (en allem., *Herzog in Bayern*) pour la branche cadette des Wittelsbach, parce qu'elle avait le titre et non la possession, tandis que la branche aînée (branche royale) a droit au titre de *duc* (ou, naguère, de *roi*) DE *Bavière* (en allem., *von Bayern*) : *La princesse de Guermantes, née duchesse* EN *Bavière* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 568). — *Son père* [de la reine Élisabeth de Belgique] *Charles-Théodore, duc* EN *Bavière, aimait les poètes russes, les musiciens juifs, les médecins* (MAUROIS, dans le *Figaro litt.*, 2 déc. 1965).

R4 1052 REMARQUE

L'*e* du *de* nobilaire ne s'amuït pas devant consonne. Proust se moque de M[me] Verdurin, qui disait [...] *les* D'*La Trémoïlle, mais elle se rattrapait en disant : « Madame la Trémoïlle »* (*Rech.*, t. I, p. 265).

a manqué à Dumas, comme à DE *Fleury, un fonds de culture philosophique pour traiter de pareils sujets* (L. DAUDET, *Rêve éveillé*, p. 94). — *Comme l'indique* DE *Laprade* (HERRIOT, *Mme Récamier et ses amis*, p. 163). — *J'ai lu* DE *Bonald* (BLOY, *Désespéré*, p. 181). — *Bitos est donc un objet d'exécration pour* DE *Jaucourt* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 18 oct. 1956).

On observera que la disparition du *de* est fonction du caractère plus ou moins illustre de la personne. Dans les ex. ci-dessus, Balzac et Sainte-Beuve parlent de Vigny en tant que confrère. Aujourd'hui, tout le monde écrit *Vigny* sans *de*.

- *De* omis dans les deux cas où Littré prévoit son maintien. Tout le monde dit aujourd'hui *Sade* et à peu près tout le monde *un Orléans, les Orléans*. Avec d'autres noms : *Un* MAISTRE *et un Bonald sont d'heureux accidents* (BENDA, dans les *Nouv. litt.*, 14 juillet 1934). A1 — *À dîner chez* MUN (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. VI, p. 288). — *Ce furent les* ORGEL *qui* [...] *ouvrirent le bal* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 11).

N. B. Quand le *de* est contracté avec l'article défini, on n'omet pas *du* et *des* : *Je me récitais les jolis vers de* DU *Bellay* (A. DAUDET, *Immortel*, p. 57). — *La consolation à* DU *Périer* (LANSON, *Hist. de la litt. fr.*, p. 358). — *La terre de* DES *Lourdines* (CHÂTEAUBRIANT, *Les pas ont chanté*, p. 124). R5 Sur la majuscule ou la minuscule, voir § 101, *c*, 3°.

A1 1052 **AUTRES EXEMPLES**

Très fréquent, *Maistre* pour Joseph de Maistre : BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIV, p. 118 ; MAUROIS, *Chateaubr.*, p. 86 ; SARTRE, *Baudel.*, p. 118 ; CAMUS, *Homme révolté*, p. 238 ; CIORAN, *Exercices d'admiration*, p. 1521 ; etc.

R5 1052 **REMARQUE**

Sur la majuscule ou la minuscule, voir § 101, *c*, 3°.

d) Cas divers. R6

R6 1052 **REMARQUE**

Il gagne deux cents francs DE *l'heure* : § 1048, *c*. — *De* + complément d'agent : § 319, *a*, 2°. — *Verre* DE *vin, verre à vin*, etc. : § 355, *b*. — *Que j'en trouve encore une*, DE *montre* : §§ 373, R2 ; 676, *e*.

1° Au lieu du tour traditionnel *cinq* (etc.) *pour cent* (§ 685, *b*), la langue populaire dit ***du cent*** :

Tous les fournisseurs vous donnent cinq DU *cent* [dit un valet de chambre] (A. DAUDET, *Rois en exil*, VI). — *Elle avait trois mille francs d'économies, et bien placés, en bons billets, à cinq* DU *cent* [dit une servante] (BOYLESVE, *Becquée*, p. 131). — *Vous ne pouvez me faire cinq* DU *cent en sus de la remise ordinaire ?* [dit un marchand de porcelaines] (FRANCE, *Crainquebille*, p. 150.) — *Comme ces corbeaux se faisaient donner un* DU *cent pour dresser le dossier* (DORGELÈS, *Réveil des morts*, p. 86). — *Il y aurait dix* DU *cent pour lui, une fois l'affaire faite* (MARTIN DU G., *Vieille Fr.*, V). — Au contraire de *pour cent* (§ 995, *e*), *du cent* ne s'emploie qu'en matière financière.

2° Dans ***de droite et de gauche***, *de* peut ne pas indiquer les points de départ et la locution être synonyme de *à droite et à gauche*, qui est plus courant :

J'ai couru tout le jour, DE DROITE ET DE GAUCHE (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 11). — *Nous voici à certain grand carrefour magnifique au-dessus duquel,* DE DROITE ET DE GAUCHE, *s'élèvent, brillent au loin, les deux phares indicateurs* (LOTI, *Japoneries d'automne*, p. 303). — *Le docteur* [...] *sans bouger la tête lança furtivement* DE DROITE ET DE GAUCHE *des regards incertains et souriants* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 251). — *Il regarda* DE DROITE ET DE GAUCHE : *la jeune fille avait disparu* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 6). — *La jeune femme fit des petits pas,* DE DROITE, DE GAUCHE, *dans la salle* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 58).

3° °*Aller **de pied*** est un archaïsme H2 survivant dans beaucoup de régions (Nord et Wallonie, Champagne, Ouest et Canada, Suisse) :

H2 1052 **HISTORIQUE**

Vers la bonté [...], *il* [= notre zèle] *ne va ny* DE PIED *ny d'aile* (MONTAIGNE, II, 12). — +*Auguste autrefois allait* DE SON PIED *au Capitole* (LA BR., VII, 22).

Fritz alla DE *pied à Strasbourg* (BALZAC, *Pons*, XVII). — *Ils s'en allèrent* DE *pied à Turin* (LA VARENDE, *Don Bosco*, VIII). A2

A2 1052 **AUTRES EXEMPLES**

É. SOUVESTRE, cité par d'Harvé, *Parlons bien !* p. 440 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 651 (dans la bouche d'une Méridionale).

La locution synonyme °*de son pied* est un autre archaïsme qui n'a pas disparu non plus des parlers provinciaux : *Première apparition d'Augustine* [...]. *L'aspect d'une bonne fille de ferme. Elle est venue* « DE SON PIED ». *On s'étonne qu'elle n'ait pas amené sa vache* (J. RENARD, *Journal*, 30 juillet 1908). A3

A3 1052 **AUTRES EXEMPLES**

BALZAC, *Pierrette*, X ; S.-BEUVE, *P.-Royal*, V, 5 (s'inspirant d'un texte du XVIIe s. ?).

On dit très bien avec une épithète : *Il marcha* D'*un pied assuré*, etc.

4° Autres régionalismes.

On dit en Belgique °*prendre **de bonne*** (ou *mauvaise*) ***part***. L'usage régulier est *prendre* EN *bonne part*.

Par décalque du néerlandais, à Bruxelles et en pays flamand, les verbes exprimant l'ordre, la permission et la défense construisent avec *de* un complément désignant le responsable de l'ordre, etc. : °*Je ne peux pas sortir* DE *ma mère*, °*Je dois manger un bifteck* DU *docteur* « Ma mère m'interdit de sortir, Le docteur me prescrit de manger un bifteck ».

Au Québec, °***de l'avant*** pour *en avant*, avec des verbes de mouvement pris au figuré (sous l'influence de *aller de l'avant*, qui appartient au fr. commun) : *Tout programme mis* DE L'AVANT *par Ottawa* (Cl. MORIN, *Combat québécois*, p. 101).

1053 **Après.** R1

a) *Après* « sur, à » (lieu) est du français familier d'une grande partie de la France (et au Québec, mais non en Belgique). Des auteurs l'ont employé même quand ils ne reproduisaient pas des paroles, mais la langue soignée l'évite aujourd'hui.

À qui veux-tu donc que je donne ma main ? [...] Il y a du sang APRÈS *la tienne* (MUSSET, *André del Sarto*, II, 3). — *Je grimpe aux assauts, / Comme* APRÈS *un cadavre un chœur de vermisseaux* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Je t'adore...). — *Elle le repoussait, à demi souriante et ennuyée, comme on fait à un enfant qui se pend* APRÈS *vous* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 5). — *Des veuves avec du cuivre* APRÈS *leur front* (VERL., *Jadis et nag.*, Kaléidoscope). — *Elle rapportait* APRÈS *l'étoffe de cette robe une odeur des champs, comme les femmes qui viennent de sortir rapportent les parfums de l'extérieur fixés à leur voilette* (HERMANT, *Serge*, VII). — *Pourquoi avez-vous noué ce velours « nwâr »* APRÈS (sic) *votre cou ?* (WILLY et COLETTE, *Claud. à l'école*, p. 118.) R2 — *Quand [...] tu verras la grande porte craquer et remuer, c'est moi de l'autre côté qui suis* APRÈS (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, IV, 2, Var.). — *De la neige, fondue ailleurs, et qui était encore restée là,* APRÈS *les arbustes* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 155). — *Jukes eut la vision des deux paires de bossoirs [...] ;* APRÈS *eux pendait un bout de filin* (GIDE, trad. de : Conrad, *Typhon*, p. 105). — *Ils devaient l'attacher* APRÈS *les montants du lit* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 338). — Littré considérait *La clef est* APRÈS *la porte* (s. v. *après*, Rem. 3) avec une indulgence que ne partage que le *Dict. contemp.* R3

b) Le nom qui suit *après* est assez souvent construit sans déterminant :

Après décès (Rob.). *Après guerre ou après-guerre* : § 109, *a*. Voir une liste dans le *Trésor*, t. 3, p. 353.

R1 1053 REMARQUE

Sur divers verbes construits avec *après*, voir §§ 285, *d* ; 291. — *Il lui court après* : § 672, *d*. — *Après boire, après déjeuner*, etc. : § 919, *b* et H2. — Pour le tour *après fortune faite*, voir § 1039, *a*, 1°.

R2 1053 REMARQUE

Le *sic* est des auteurs.

R3 1053 REMARQUE

LITTRÉ définit *pet de maçon* par *Où il y a du mortier* APRÈS.

1054 **Avant et devant.** R1

a) **Avant** concerne ordinairement le temps : AVANT *ma naissance*.

AVANT *la guerre ou avant guerre* (où le trait d'union tend à s'introduire : § 109, *a*). L'article est absent dans la formule traditionnelle *Enfant né avant terme*. R2 Pour *avant dîner* (ou *déjeuner* ou *souper*), voir § 1039, R1.

Il s'applique au lieu R3, quand, explicitement ou implicitement, il y a une idée de déplacement, ce qui est assimilable au temps : *Vous trouverez sa maison à droite* AVANT *l'église* (*Ac.* 2001). — Plus étonnant, parce que l'idée de temps semble exclue et que l'auteur est un linguiste soucieux d'écrire sans recherche : *À quoi alors reconnaît-on les fonctions ? Pour le sujet, il y a la place, généralement* AVANT *le verbe* (M. COHEN, *Nouv. regards sur la langue fr.*, p. 148). — Le sens local subsiste aussi dans certains emplois sans régime : *La joie est peut-être aussi vive ; mais elle entre en moi moins* AVANT (GIDE, *Voy. au Congo*, 9 août 1925) ; ou adjectivaux : *Les portières* AVANT *d'une voiture*. De même, en composition : *avant-bras, avant-scène*, etc.

Avant exprime la préférence dans un ex. comme : *Il fait passer le travail* AVANT *le plaisir* (*ib.*), ce qui est compatible avec la succession dans le temps (*d'abord le travail*).

b) **Devant** concerne le lieu : *Elle était assise* DEVANT *le feu*.

Appliqué au temps, c'est un archaïsme H ou un régionalisme : *Nous nous sommes levés [...]* DEVANT *l'aube* (PÉGUY, *Morceaux choisis*, Poésie, p. 99). — *Le vent de* DEVANT *la nuit* (GIONO, *Colline*, Pl., p. 150). — Cet emploi reste plus souvent attesté quand *devant* est employé sans régime : cf. § 1004, *b*, 2°.

R1 1054 REMARQUE

Avant de, que de, devant que de + infinitif, voir § 1039, *a*, 2°.

R2 1054 REMARQUE

Soldes avant travaux, que cite l'*Ac.* 2001, ressortit au style elliptique des inscriptions. — Régionalisme sans doute : °*On m'avait fait lever* AVANT JOUR (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XXXIII). [AVANT LE JOUR : ID., *Chartr.*, II, etc.]

R3 1054 REMARQUE

L'*Ac.* 2001 cite sous cette rubrique la loc. *mettre la charrue* AVANT *les bœufs*, avec la var. *devant les bœufs*, mais celle-ci a été la seule forme signalée par l'*Ac.* de 1694 à 1932. Si *avant* s'est introduit dans l'usage, c'est justement parce que l'idée dominante a changé : le lieu (« mettre devant ce qui doit être derrière » *Ac.* 1694-1740, s. v. *charrue*) a été remplacé par le temps (« faire avant ce qui devrait être fait après » 1798-1932, « commencer par où il conviendrait de finir » 1988-2001). En cours de route, la logique de départ a disparu.

H 1054 HISTORIQUE

Devant a pu, jusque vers la fin du XVIIe s., se rapporter au temps : *On le faisoit lever* DEVANT *l'Aurore* (LA F., *F.*, VI, 11). — +*Les autres arts que nous voyons* DEVANT *le déluge* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, III, 3). — Le proverbe *La Poule ne doit point chanter* DEVANT *le Coc* (MOL., *F. sav.*, V, 3) [var. *avant*, depuis P. Lar., 1867] serait compris aujourd'hui comme signifiant « en présence du coq ».

1055 **Avec** [avɛk] (cf. § 81, *c*). H1

a) *Avec* introduisant un complément de **moyen** n'a pas toujours bonne réputation.

« La langue parlée abuse un peu d'*avec* : [...] *dîner* AVEC *un poulet, payer* AVEC *son argent, saluer* AVEC *la main, commencer ou finir* AVEC *quelque chose, arriver* AVEC *un train*, ne sont pas très bien dits » (Martinon, p. 574, note 4). Le blâme n'est pas énergique. Dans ces cas et dans d'autres, *avec* n'est pourtant pas ostracisé par les écrivains : *En lui faisant signe,* AVEC L'AUTRE MAIN, *de n'en jamais parler* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Si près du pont qu'il lui semblait qu'elle y pouvait toucher* AVEC LA MAIN (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, III, V, 1). — *En allant* AVEC LE TRAIN *jusqu'à Castel Fiorentino* (BOURGET, *Voyageuses*, p. 255). — *La douceur [...] qu'il supposait devoir leur* [= aux joues d'Odette] *trouver en les touchant* AVEC SES LÈVRES

H1 1055 HISTORIQUE

Étymologie : § 1036, H1. — La forme *avecque* s'est employée fréquemment en vers jusqu'à la fin du XVIIe s. : *Le possesseur du champ vient* AVECQUE *son fils* (LA F., *F.*, IV, 22). — *Tous les jours je me couche* AVECQUE *le Soleil* (BOIL., *Sat.*, VI). — Par la suite, c'est un archaïsme rare : *Le roi Salomon / N'eût point départagé l'homme d'*AVECQUE *l'ange* (PÉGUY, *Ève*, p. 11). — Sur la variante *avecques*, voir § 960. — *O(d)* (du lat. *apud*), *à et atout* (*à* + *tout*) ont concurrencé *avec* jusqu'au XVIe s.

(PROUST, *Rech.*, t. I, p. 223). — *Sur la* FELOUQUE *royale* AVEC LAQUELLE *je remonte le Nil* (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, p. 12). [Comp. : *Il est venu* AVEC SA VOITURE (*Ac.* 2001, s. v. *avec*, II, 2).] — De même : *Julien monta facilement* AVEC L'ECHELLE (STENDHAL, *Rouge*, I, 30). — *Il écrivait sur la terre* AVEC LE DOIGT (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 153). — *L'habitude de dormir* AVEC DES SOPORIFIQUES (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 124). — Comp. aussi § 1071, *c*, 2°. On conclura que *payer de, saluer de, commencer par, finir par, arriver par* sont plus soignés.

En particulier, pour **dîner, déjeuner**, etc., on recommande souvent de distinguer *dîner avec qqn* et *dîner de qq. ch.* Pour Littré, s. v. *déjeuner*, « cela est fondé en raison, mais souvent négligé dans la pratique ». En effet, *dîner avec qq. ch.* est la construction vraiment vivante, fréquente même dans l'usage écrit, quoique *de* reste possible.

Ex. avec *de* : *Il dîna* D'*un croissant* (MARTIN DU G., *Thib.*, III, 1, p. 39). — *Je déjeunai* DE *figues et* DE *noix* (BOSCO, *Âne Culotte*, p. 97). — *Je dînais* [...] D'*une tranche de jambon ou* D'*un œuf dur* (BILLY, *Narthex*, p. 135). — *Il déjeuna* D'*une de ces grillades intermédiaires entre l'escalope et le bifteck* (H. BAZIN, *Chapeau bas*, L. P., p. 49).

Ex. d'*avec* : *Il dînait* AVEC *du pain et des pommes de terre* (HUGO, *Misér.*, IV, IX, 3). — *L'étudiant Garnier* [...] *déjeune* AVEC *des raves* (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, IV). — *Sa mère lui envoyait chaque semaine* [...] *un morceau de veau cuit au four*, AVEC *quoi il déjeunait le matin* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 1). — *Déjeunant seul* AVEC *du thé* (BAUDEL., *Par. artif.*, Mangeur d'opium, II). — *Les gens du peuple* [...] *dînent* AVEC *du pain et un oignon* (TAINE, *Voy. en Italie*, t. I, p. 98). — *Ils avaient fort bien déjeuné* AVEC *un brochet de la Moselle et du vin de Bayon* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 44). — *Alban déjeuna* AVEC *un bouillon, un doigt de pain, un verre de cognac* (MONTHERL., *Bestiaires*, VII). — *Souper* AVEC *une pomme* (R. BAZIN, *Terre qui meurt*, I). — *Souper* AVEC *du riz* (LOTI, *Japoneries d'automne*, p. 102). — *Nous avions déjeuné* [...] AVEC *des sandwiches et des fruits* (P.-H. SIMON, *Somnambule*, p. 97). — *Maman me fit goûter* AVEC *du pain et une poire* (J. MISTLER, *Bout du monde*, p. 52). — *Déjeuner* AVEC *du chocolat* (*Dict. gén.*). — *Déjeuner* AVEC *du beurre et des radis* (*Ac.* 1878, s. v. *radis*). H2

H2 1055 HISTORIQUE

On lit déjà chez MOL. : *Et desjeunions en haste*, AVEC *quelques œufs frais* (*Fâch.*, II, 6).

L'usage hésite de même entre **écrire** (ou *prononcer*) *tel mot par deux n* et, plus fréquent, *avec deux n*.

Avec : *Ce mot ne devrait s'écrire qu'*AVEC *une* n (LITTRÉ, s. v. *honneur*). — Cela *ne s'écrit qu'*AVEC *une* l, *lui dit le marquis* (STENDHAL, *Rouge*, II, 2). — *Il nous faisait écrire notre vieux nom en deux mots*, AVEC *un H majuscule* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 54). — *Un véritable savant* [...] *n'écrit point* Science AVEC *un grand S* (PÉGUY, *Pensées*, p. 29). — *Si vous écrivez* Pennsylvanie, AVEC *une seule n* (HERMANT, *Savoir parler*, p. 104). — *Il prononce* [...] quadrilatère PAR coua *ou* ca [...], joigne AVEC oua *ou* ouè (MARTINON, *Comment on pron. le fr.*, p. IV). — *Apporter s'écrit* AVEC *deux p* (*Ac.* 2001, s. v. *écrire*).

Par : *Pourquoi l'Académie écrit-elle ralentir* PAR *une seule* l ? (LITTRÉ.) — *Elle écrit catégorie* PAR *un* th (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — PAR *un K, monsieur le supérieur*, PAR *un K ! Le nom s'écrit et se prononce à l'anglaise... comme ceci, Djack...* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 11). — *Monsieur Harry ? C'est* PAR *un H ? ou un A ?* (ARAGON, *Beaux quartiers*, III, 1.) — *Soixante-dix-sept s'écrit* PAR *deux sept* (*Ac.* 1935, s. v. *sept*). — *On prononce* lez hommes PAR *un* z (BRUNOT, *Observ. sur la gramm. de l'Ac. fr.*, p. 16). — *Il écrivait fusil* PAR ph (F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 72). — *La graphie* (PAR ô *ou* au) (MARTINET, *Prononc. du fr. contemp.*, p. 83). — *Les graphistes choisissant d'écrire un nom de personne* PAR *une minuscule initiale* (M. WILMET, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1995, p. 59).

Avoir assez avec (*son travail*, etc.) est donné comme fam. dans le *Robert* 2001, t. I, p. 869 : *L'un d'eux* [...] *m'a demandé si* [...] *je ne pourrais lui garder quelques papiers* [...]. *Moi* [...], *cela m'est difficile ? j'ai déjà assez* AVEC *les dossiers de mes clients* (MONTHERL., *Demain il fera jour*, II, 3). — Avec *de* : *J'ai déjà bien assez* DES *indigènes que je suis forcée de recevoir, ces deux de plus me feraient mourir* (BALZAC, *Pierrette*, IV).

b) De l'idée de concomitance, on passe aisément à celle de **cause**, ce que critiquent certains grammairiens. L'*Ac.* signale cet emploi sans réserves.

Ex. de l'*Ac.* 2001 : AVEC *ce froid, toutes les fleurs ont gelé. Vous vous attirerez des désagréments* AVEC *votre franchise. Qu'il est fatigant* AVEC *ces questions ! Elle est ridicule* AVEC *ce chapeau.* — Autres ex. : AVEC *la buée chaude qui régnait*

là dedans, le petit jardin en quinconces sous les fenêtres, on se serait cru dans quelque établissement de bains (A. DAUDET, *Jack*, t. II, pp. 266-267). — AVEC *l'organisation des pompes funèbres municipales, les différences somptuaires sont moins frappantes qu'autrefois* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 650). — *Ne mangez pas de fraises,* AVEC *votre urticaire* (*Rob.*, s. v. *urticaire*).

c) Emplois particuliers.

Avec introduisant le régime de divers verbes, voir §§ 285, *e* ; 288 ; 291, *d* ; 295, *b* ; — *d'avec*, § 289. — *Avec* pris absolument : § 1040. — *Nous sommes partis* AVEC *mon frère* (= mon frère et moi), § 270, *a*, N. B. *Je me suis croisé* AVEC *Jean*, § 778, *c*. — *Ami* (etc.) AVEC : § 355, *a*, 5°. *Face à face* AVEC, etc., § 966, *i*, N. B. — AVEC *un ton d'ironie*, § 1071, *c*, 8°. R

R 1055 REMARQUE

Rézeau, pp. 65-66, relève en Bretagne *avec* marquant un rapport d'origine ou de cause : °*J'ai eu des sous* AVEC [= de] *mon père*. °*Comment ça va* AVEC *toi ?* « Comment vas-tu ? » La deuxième expr. s'entend aussi dans le fr. des Flamands. — °*Être occupé avec qqn* ou *avec qq. ch.*, que les dict. ignorent, passe pour un belgicisme, mais cette construction est critiquée aussi en France.

1056 **Chez.** H

a) *Chez*, c'est proprement « dans la maison de », mais la préposition s'emploie pour diverses indications de lieu en rapport avec des personnes, « dans le pays de » et même « dans la personne de, dans l'œuvre de ».

Il habite CHEZ *ses parents.* — *Ça me donne envie d'aller vivre* CHEZ *les anthropophages !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2.) — *La mer Morte* [...] *ne manque pas de faire vibrer* CHEZ *le pèlerin les cordes les plus douces* (P. LEYRIS, trad. de : Melville, *Benito Cereno*, p. 92). — Excessivement *est à chaque page dans Balzac, avec le sens de* très [...]. *De même* CHEZ *Flaubert* (BRUNOT, *Pensée*, p. 690).

Parfois avec des noms collectifs représentant des personnes : CHEZ *quelques nations* (BESCHERELLE, s. v. *heure*). — CHEZ *la noblesse et la bourgeoisie, on blâma la clémence impériale* (VERNE, *Drame en Livonie*, XIII). — *Cette réaction se voit surtout* CHEZ *la jeunesse* (BENDA, *France byzantine*, p. 9).

Par analogie avec les magasins portant le nom de leur fondateur (CHEZ *Leclerc*), on dit dans l'usage familier CHEZ *Carrefour*, etc., et, inversement, AU *Leclerc*.

Un autre usage familier assez répandu (cf. Rézeau) est d'employer *chez* pour « dans la famille » : *Tout va bien chez Jeanne, ou chez votre sœur, ou chez vous ?* R

b) Selon Littré, *chez* ne prend pour régime que des noms de personnes ou d'êtres personnifiés. On trouve pourtant la préposition avec des noms d'animaux, ce que l'*Ac.* a accepté depuis 1988, voire (ce qui désoriente plus d'un usager) avec des noms de choses.

Il est certains animaux CHEZ *qui la transparence des tissus laisse voir à l'œil nu les veines courantes* (S.-BEUVE, *Mes poisons*, p. 11). — CHEZ *les rapaces, le bec est généralement arqué* (*Ac.* 2001). — *Porc* CHEZ *lequel la base de l'élevage est le régime à l'extérieur* (*Lar. XXe s.*, s. v. *nourrain*). [Emploi hardi.]

CHEZ *les yeux, le noir est la couleur du feu* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 3). — *L'auxiliaire* CHEZ *l'adjectif* (DAUZAT, *Génie de la langue fr.*, p. 152). — *Son attitude était celle de la pudeur féminine* CHEZ *les statues* (M. SIBON, trad. de : Gr. Greene, *La puissance et la gloire*, p. 297). — *Tendance à l'amalgame* CHEZ *le syntagme autonome* (A. MARTINET, *Éléments de ling. génér.*, 4-14). — *Une baie comestible* CHEZ *l'arbousier et* CHEZ *l'airelle* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *éricacées*). — CHEZ *le pin,* [...] *le cône femelle* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *cône*).

H 1056 HISTORIQUE

Chez est venu de locutions telles que *en chiés*, *a chiés* de l'anc. fr., *chiés* représentant le latin *casa* « maison ». Comp. wallon *amon* « chez » (mon contraction de *mohon* « maison »).

Chez a depuis le XIVe s. une var. avec |ø| au lieu de |e|. MOL. la met dans la bouche de gens du peuple : *Je parlons tout droit comme on parle* CHEUX *nous*, dit la servante Martine (*F. sav.*, II, 6) ; dans *D. Juan*, II, 1, ce sont les paysans Pierrot et Charlotte. Mais, à cette époque, selon Vaugelas (p. 436), c'est une des « mauvaises prononciations [...] tres-communes, mesme à la Cour ». Elle existe encore dans l'usage pop. de certaines régions (Québec inclus). Nyrop (t. I, § 233, 3°) l'explique par le voisinage de *ch* |ʃ|.

R 1056 REMARQUE

Dans la langue populaire, *chez Dupont* peut servir de sujet et être suivi d'un verbe au pluriel : cf. § 438, *c*, 3°. — En Alsace, *Tout va bien* CHEZ *Jeanne ?* signifie aussi « Jeanne va bien ? » Cf. Rézeau.

Au Québec, *chez* est souvent suivi d'un pronom personnel au plur. (là où ailleurs on mettrait le sing.), parce qu'on envisage la famille plutôt que la personne : *Tu vas rentrer* CHEZ VOUS ? (C. JASMIN, cit. Seutin-Clas, p. 657). — *Quand je suis partie de* CHEZ NOUS, *j'avais commencé à préparer mon dîner* (M. TRUDEL, *ib.*). — Ce syntagme sert aussi de sujet plur. : CHEZ NOUS [= des gens de ma famille] *viennent me voir souvent* (ID., *ib.*, p. 656).

En Belgique et dans l'Est de la France, *chez* prend le sens de « auprès de » : °*Il avait un saint-bernard qu'il rappelait souvent : Dehoddo, viens* CHEZ *papa ! lui lançait-il* (B. KREISS, trad. de : Canetti, *La langue sauvée, histoire d'une jeunesse*, p. 191).

1057 **Contre.**

En Suisse romande, *contre* s'emploie pour marquer : 1) la direction : °*L'hélicoptère volait* CONTRE *l'est* ; au figuré pour du temps : *On va* CONTRE *l'automne* (voir aussi l'ex. de RAMUZ au § 672, R7 ; — 2) la proximité : *Il habite* CONTRE *la gare*. Cf. Thibault, qui relève aussi ces emplois dans la France voisine. H

Le *Trésor* relève comme canadianisme *de contre* pour *près* : °*Venir de contre qqn* ; — et pour *contre* : °*Parler de contre*, dire du mal.

H 1057 HISTORIQUE

Ces emplois ont existé en anc. fr. : cf. Wartburg, t. II, pp. 1111-1112.

1058 **Derrière.**

Cette préposition, qui concerne surtout le lieu (avec ou sans mouvement), est parfois appliquée au temps.

Pour le *Trésor*, cela est normal pour des personnes (mais les ex., qui sont en rapport avec un mouvement, ne sont pas tout à fait étrangers à l'idée de lieu : comp. § 1054) et rare pour les choses, pour lesquelles il cite : °*L'inspecteur* [...] *se versait du champagne* DERRIÈRE *un souper finissant.* (ARAGON, *Beaux quartiers*) R. Cette rareté

R 1058 REMARQUE

Le *Trésor* cite aussi : *Allez-vous manger votre fromage* AU DERRIÈRE DE *votre viande ?* (J. RENARD, *Journal*., 9 déc. 1901) ; mais il faut ajouter que c'est la servante Ragotte qui parle. Autre ex., dans la construction absolue : *Elle* [c'est encore Ragotte] *donne à Philippe sa soupe et un morceau de pain* « AU DERRIÈRE » (*ib.*, 12 sept. 1907). Remarquez les guillemets : c'est manifestement du fr. pop. bourguignon.

ne vaut pas pour les médias parlés, comme l'a noté M. Van Overbeke (dans la *Revue générale* de déc. 2002) : °*Les guerres napoléoniennes se sont déroulées les unes* DERRIÈRE *les autres* (Arte, 1998). Les ex. abondent particulièrement pour l'emploi absolu : °*Un service puissant et la volée tout de suite* DERRIÈRE (au cours d'un match de tennis). — Ex. écrit, mais dans un guide au ton familier : [À la fin d'un menu] *Beaux fromages affinés* DERRIÈRE *ça* (*Guide du Routard*, Nord / Pas-de-Calais, 2001-2002, p. 273).

1059 **Depuis et dès.** B

a) Ces prépositions indiquent le **moment** (qui peut être aussi un fait) à partir duquel un fait s'est produit, *depuis* envisageant ce fait comme une durée H1 et *dès* marquant le caractère précoce (« déjà ») ou immédiat du fait.

1° **+ syntagme nominal.**

Il neige DEPUIS *le 15 novembre. Il a neigé* DÈS *le 15 novembre.* — *Il se taisait* DEPUIS *mon entrée. Il s'est tu* DÈS *mon entrée.* — DEPUIS *ma blessure de Balbec, c'était dans mon cœur* [...] *qu'était le double d'Albertine* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 253).

Dès s'emploie sans restriction pour le futur : *J'écrirai* DÈS *mon arrivée.* Le *Robert* et le *Trésor*, notamment, estiment que *depuis* ne s'emploie pas (dit l'un) ou quasiment jamais (dit l'autre) pour le futur. Cela est excessif, car *depuis* est possible quand le terminus du fait envisagé est indiqué explicitement : *La raison qui vous empêchera de venir en Italie ? questionna la duchesse* [...]. / – *Mais* [...] *c'est que je serai mort* DEPUIS *plusieurs mois* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 595). — *Je vous attendrai* DEPUIS *cinq heures jusqu'à six* (LITTRÉ).

Le repère temporel peut être une personne, par métonymie (par ellipse, selon le *Trésor*) : *Les plus grands penseurs,* DEPUIS *Aristote, se sont attaqués à ce petit problème* (BERGSON, *Rire*, p. 1). — DÈS *César, ils* [= les Anglais] *ont repoussé le joug des Romains* (DE STAËL, cit. *Trésor*). R1 — Il peut être aussi un lieu : *Bien des années ont passé* DEPUIS *Combray* [= depuis ses séjours à Combray] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 7). Cela est à distinguer du cas traité ci-dessous (*b*).

Depuis le temps (fam.) présente la durée comme un argument, « vu le temps qui s'est écoulé » : *Il aurait pu venir* DEPUIS LE TEMPS (dans Brunot, *Pensée*, p. 443). L'expression peut être suivie d'une relative : DEPUIS LE TEMPS QUE *vous êtes en communication, je vais vous couper* [menace de l'employée du téléphone] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 100). Comme phrase exclamative sans verbe principal : DEPUIS LE TEMPS QUE *je vous le répète !* (*Ac.* 2001.) Autre ex. au § 395.

2° **+ adverbe.**

Devant *hier, aujourd'hui*, on a le choix, avec la nuance indiquée ci-dessus. *Depuis* est rare devant *maintenant, à présent* et *demain* (cf. 1°) ; *dès* devant *tout à l'heure* ; l'un et l'autre semblent exclus devant *tout de suite, immédiatement*.

Depuis forme avec *quand, peu, longtemps, lors, toujours* (cf. § 1006, *e*, 1°) des syntagmes usuels. — Plus rare ou plus nouveau : DEPUIS RÉCEMMENT, *il y a des moments où je tiens à peine debout* (VOLKOFF, *Rumeurs de la mer*. Intersection, p. 384). Cela est suivi immédiatement de cette phrase : *Depuis récemment, quel français !* qui semble exprimer le sentiment de l'interlocuteur et de l'auteur.

Dès perd parfois la nuance décrite plus haut. *Dès lors* (mais non *depuis lors*) implique une conséquence directe : *On ne peut établir ce fait capital, et* DÈS LORS *tombe toute l'accusation* (*Ac.* 1932). R2 — ***Dès longtemps*** est une survivance littéraire H2 : *Je ne serais pas digne du nom de philosophe si je n'avais,* DÈS LONGTEMPS, *appris à considérer ma pensée comme la seule réalité avec quoi j'aie à compter* (BOURGET, *Disciple*, IV). — *Cette part déchue de lui-même,* DÈS LONGTEMPS *condamnée* (BERNANOS, *Imposture*, p. 217). — *Nous nous connaissons* DÈS LONGTEMPS (*Ac.* 1835-1935 ; « vieilli » en 2001). — Beaucoup plus rare : *Et lui qui fut* DÈS TOUJOURS *pâle, il est plus pâle* (RÉGNIER, *Poèmes anciens et romanesques*, cit. *Trésor*). — [Les cours d'eau] *ne sont ni n'ont été des limites* [...] *folkloriques, bien que* DÈS ASSEZ ANCIENNEMENT *on ait tenté d'en faire des limites administratives* (VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 103). H3

3° Constructions particulières.

Dès en + gérondif, *dès avant* (ou *après*) : § 1039, *c* ; — *depuis tout petit* = depuis que j'étais (ou qu'il était, etc.) tout petit, °*dès* + participe passé, § 1039, *e* ; *depuis* + infinitif, § 1039, H2. — Au contraire de *dès*, *depuis* s'emploie avec régime implicite (§ 1040, *a*) : *Il a quitté le pays l'année dernière ; je ne l'ai plus revu* DEPUIS (*Ac.* 2001).

B 1059 BIBLIOGRAPHIE

M. TENCEA, *La préposition* depuis : *temps et aspect*, dans *Neophilologica*, t. III, 1984, pp. 109-123.

H1 1059 HISTORIQUE

Depuis s'est employé aussi comme *il y a*, simplement pour situer un fait dans le passé : *J'ay passé par icy* [= un trou fort étroit] DEPUIS *cinq ou six jours* (LA F., *F.*, III, 17).

R1 1059 REMARQUE

De là l'emploi occasionnel avec un pronom personnel : [*Il donna des loix très sages, dont aucune n'a été changée* DEPUIS LUI (VOLT., *Lettres phil.*, IV).] — *Il* [...] *désirait passionnément retrouver les charmantes soirées qu'il passait entre le comte et sa tante. Il n'avait pas revu* DEPUIS EUX *les douceurs de la bonne compagnie* (STENDHAL, *Chartr.*, XIII). — *Il fallait que je revoie la boîte. / – Ça a bien changé* DEPUIS TOI (DEKOBRA, cit. Sandfeld, t. I, p. 79).

R2 1059 REMARQUE

Les ex. donnés dans *Ac.* 2001 excluent moins nettement l'idée de temps.

H2 1059 HISTORIQUE

Jusque dans le XVIIe s., *dès* s'est employé là où nous mettrions *depuis*, surtout devant un adverbe : ⁺*J'irai à Pomponne demain ; le grand d'Hacqueville y est* DÈS *hier* (SÉV., 16 juillet 1677). — *Dès longtemps* était fréquent, surtout chez RAC. : *Son orgueil* DÈS LONG-TEMPS *exigeoit ce salaire* (*Brit.*, III, 3). Au XIXe s. : STENDHAL, *Chron. ital.*, Vanina Vanini ; S.-BEUVE, cit. *Trésor*, s. v. *longtemps* ; GAUTIER, *Cap. Fracasse*, I.

H3 1059 HISTORIQUE

Dès là était usité chez les classiques : *La premiere chose à quoy il faut prendre garde, est qu'il* [= un mot nouveau] *ne soit point equivoque, car* DEZ LÀ *faites estat qu'il ne sera jamais bien receu* (VAUGELAS, p. 259). — L'*Ac.* le considérait comme « vieilli » en 1835 et 1878 (s. v. *là* et *dès*) et ne le mentionne plus ensuite. On lit avec surprise dans une chronique sportive de 1929 : *La prime de Champigny fut gagnée par Raynaud avec 50 mètres d'avance.* DÈS LÀ, *la course est jouée* (cit. *Trésor*). — Cf. *dès là que* au § 1136, *c*.

b) *Depuis* s'applique aussi au **lieu** quand on envisage un espace, un intervalle.

1° Traditionnellement, en exprimant l'autre extrémité par *jusque* : *Les barricades étaient dressées* DEPUIS *le Château-d'Eau* JUSQU'*au Gymnase* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). — Sans que cette extrémité soit explicitée, dans un contexte qui concerne un déplacement : DEPUIS *Lyon, nous avons roulé sous la pluie* (*Ac.* depuis 1992). L'idée de temps est sous-jacente.

Elle l'est aussi dans ces emplois de *dès*, avec la nuance qui lui est propre **H4** :

Emma, DÈS *le vestibule, sentit tomber sur ses épaules* [...] *le froid du plâtre* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 2). — DÈS *la porte, un relent douceâtre et gratiné* [...] *annonçait les œufs brouillés* (MARTIN DU G., *Devenir !* Pl., p. 82). — DÈS *le seuil, on entendait battre l'horloge* (ARLAND, *Plus beaux de nos jours*, p. 58). — *Ce fleuve est navigable* DÈS *sa source* (*Ac.* 1932), ex. heureusement remplacé par DÈS *la frontière, on se sent dépaysé* (*Ac.* 2001).

Simplement comme synonyme d'*à partir de*, en Suisse : °DÈS *la page 18 : notre nouveau roman* (table des matières, dans *Bouquet*, 3 mars 1971) ; voir d'autres applications dans Thibault : DÈS *Genève à Lausanne.* DÈS *1000 francs.*

2° Dans l'usage contemporain, *depuis* s'emploie souvent au lieu de *de*, pour un simple point de départ. L'*Ac.* l'enregistre depuis 1989 avec la mention « abusivement ». L'abus (d'abord attesté chez des auteurs de l'Est et du Sud), si abus il y a, est fortement installé dans la langue littéraire.

DEPUIS *sa fenêtre, Sturel plongeait sur un jeu de croquet installé dans une pelouse* (BARRÈS, *Leurs figures*, p. 242). — *On l'entendit qui appelait : Berthe ! Berthe !* DEPUIS *la salle à manger* (Tr. BERNARD, *Mémoires d'un jeune homme rangé*, XXIII). — DEPUIS *le perron, je les voyais aller et venir* (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 85). — DEPUIS *la porte, en s'en allant, elle vérifie qu'on ne peut rien voir* (GENEVOIX, *Rroû*, p. 260). — *Une petite poule blanche qui la regardait* DEPUIS *le seuil du poulailler* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, 1952, p. 143). — *La collinette forestière qu'elle voyait* DEPUIS *son lit* (DANIEL-ROPS, *Ombre de la douleur*, p. 152). — DEPUIS *les camions, tout en roulant, les repéreurs pêchaient à la ligne dans une rivière qui longeait la route* (P. GUTH, dans le *Figaro litt.*, 10 avril 1954). — *Il* [= le vent] *soufflait* DEPUIS *une trouée dans les montagnes* (CAMUS, *Noces*, p. 31). — *Il ne saurait être question* [...] *de leur* [= aux forces clandestines] *fixer* DEPUIS *Alger ou Londres des missions précises* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 310). — *Ils ont mis ta charrette derrière pour qu'elle ne soit pas visible* DEPUIS *le chemin* (B. CLAVEL, *Fruits de l'hiver*, p. 95). **A**

c) *Depuis*, souvent en corrélation avec *jusque*, peut indiquer une série :

Passer par toute la gamme des sentiments, DEPUIS *la tristesse la plus profonde* JUSQU'*à la joie la plus vive* (*Ac.* 2001).

H4 1059 HISTORIQUE

Cela n'est pas récent : *L'un des trois jouvenceaux / Se noya* DÈS *le port* (LA F., *F.*, XI, 8).

A 1059 AUTRES EXEMPLES

X. DE MAISTRE, Ch. DE BERNARD, TOEPFFER, dans L. Bergh, *Moyens d'exprimer en fr. l'idée de direction*, pp. 24 et suiv. ; MAINE DE BIRAN, cit. *Trésor* ; ESTAUNIÉ, *Tels qu'ils furent*, p. 62 ; J. et J. THARAUD, *Ombre de la croix*, p. 155 ; ARLAND, *Ordre*, t. I, p. 166 ; HÉRIAT, *Temps d'aimer*, p. 139 ; GREGH, *Âge de fer*, p. 280 ; BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 120 ; ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 13 ; ORIEUX, *Figues de Berbérie*, p. 84 ; LE CLÉZIO, *Guerre*, p. 157 ; VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 110 ; CESBRON, *Ce que je crois*, p. 146 ; D. BOULANGER, *Enfant de bohème*, p. 99 ; etc.

1060 *Durant* et *pendant*.

On peut observer, sans donner à la distinction un caractère absolu, que *durant*, conformément à l'étymologie, implique l'idée de durée continue, tandis que *pendant* concerne un évènement qui se produit au cours de cette durée.

DURANT *la campagne, les ennemis se sont tenus enfermés dans leurs places* (LITTRÉ). — *C'est* PENDANT *cette campagne que s'est livrée la bataille dont vous parlez* (ID.).

Une autre différence est que *durant* appartient plutôt à la langue soignée, alors que *pendant* s'emploie dans tous les registres.

En outre, *durant* garde de son ancienne valeur **H** la faculté de se placer après le nom, surtout dans l'expression *sa vie durant* ou avec un nom précédé d'une indication quantitative (cardinal, *des* ou déterminant indéfini) :

Il navigua vingt ans DURANT, *à travers une sorte de poudre grise* (MICHELET, *Mer*, II, 1). — *Huit jours* DURANT, *elle avait sollicité de sa part une ouverture* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — *Et cela cinq années* DURANT (CAMUS, *Chute*, p. 157). — *Il n'était guère, des mois* DURANT, *de domaine qui échappât à la critique* (B. BRIGOULEIX, dans le *Monde*, 11 févr. 1981). — *Qui a finalement tenu tête à la conjoncture politique sept ans* DURANT (N.-J. BERGEROUX, *ib.*, 4 mars 1981).

Emplois plus particuliers : *La basse-cour, où remuaient tout le jour* DURANT *des troupeaux de poules* (FROMENTIN, *Domin.*, II). [Le nom n'est pas précédé d'une indication vraiment quantitative.] — *Un pauvre petit qui délayait, des douze pages* DURANT, *un amour bavard et humilié* (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1080). [Il ne s'agit pas de temps, à proprement parler.] — *Ce durant* : § 258, H.

H 1060 HISTORIQUE

Durant et *pendant* ont été d'abord des prédicats de propositions absolues (§ 258, H) ; de là la place que peut encore occuper *durant*. — *Durant* postposé a parfois été considéré comme variable : *Le greffier de la bourgeoisie jouira de son office sa vie* DURANTE (acte de Louis XIV, 1702, dans *Privilèges et chartes de franchises de la Flandre*, t. I, p. 197). — *Dans une autre vie une séparation qui me tue, n'en continuera pas moins l'éternité* DURANTE (CHAT., *Natchez*, Pl., p. 500). — La langue juridique de l'Ouest de la France emploie encore *à vie durante*, croisement de *sa vie durante* et de *à vie* (commun. R. Besnard).

1061 **Entre.** R1

a) Les divers sens de la préposition *entre* impliquent des régimes pluriels, ces pluriels pouvant être des coordinations de singuliers.

Les loups ne se mangent pas ENTRE *eux* (prov.). — ENTRE *deux mots, il faut choisir le moindre* (VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 555). — *Vous m'avez baisé le poignet* ENTRE *le gant et la manchette* (FLAUB., *Éduc.*, III, 6). R2

b) On trouve cependant comme régime ou comme accompagnant le régime les termes distributifs *chacun* et *chaque* ; ce sont des singuliers du point de vue formel, mais ils impliquent des plur. dans la réalité. Ce tour, qui est ancien dans la langue H1, est attesté chez les meilleurs auteurs, malgré les protestations des puristes (comp. § 746) :

Il faisait des pauses ENTRE *chacune de ses phrases* (GAUTIER, *Jettatura*, V). — ENTRE *chacune des grandes familles, [...] la Nature a ménagé des points d'union* (J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 46). — ENTRE *chaque phrase elle retombait dans une distraction* (CHAT., *Mém.*, I, VII, 9). — *Poussant des soupirs* ENTRE *chaque mot* (FLAUB., *M*me *Bov.*, II, 3). — ENTRE *chaque pavé de la même rangée* (LITTRÉ, s. v. *joint*², 8°). — ENTRE *chaque ferme, les plaines recommençaient* (MAUPASS, *Vie*, VI). — ENTRE *chaque phrase, elle frappait au carreau* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 1). — *Il y avait un silence* ENTRE *chaque mot* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 930). — *J'attendais* ENTRE *chaque phrase* (GIDE, *Paludes*, p. 48). — ENTRE *chaque tableau, des ulémas [...] donnent de ce drame le commentaire métaphysique* (MAURIAC, *Dramaturges*, p. 76). A

Entre chaque ... et chaque ..., avec deux compléments, n'a rien qui puisse offusquer : *Entre chaque barrique et chaque cheval, un vidangeur est assis* (TROYAT, *Cahier*, p. 276).

Par contre, il est très rare qu'*entre* soit suivi d'*aucun* : *Sans faire de différence sensible* ENTRE *aucun de ces meubles* (BOSCO, *Chemin de Monclar*, p. 217).

Dans les ex. suivants, au lieu de coordonner deux noms identiques accompagnés chacun d'un élément subordonné (§ 218, *e*, 3°), on exprime une seule fois le nom, ce qui donne l'impression qu'*entre* est suivi d'un seul nom singulier : ENTRE *la manière que l'un ou l'autre avait de débiter, de nuancer une tirade [...]* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 74). [= Entre la manière que l'un... et la manière que l'autre...] — *La distinction* ENTRE *le train local et départemental n'ayant jamais existé* (*ib.*, t. II, p. 874). — Cela paraît gauche. L'impression est différente si le nom est au pluriel : *Les transitions* ENTRE *les parties en surface et en souterrain* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *trémie*).

c) *De* peut précéder *entre*.

1° Après un verbe exprimant une idée de séparation, quand le lieu dont on s'éloigne implique la préposition *entre* : *On l'a retiré* D'ENTRE *ses mains* (*Ac.* 1932). — *Deux chats détalent* D'ENTRE *mes pieds* (P. LAINÉ, *Eau du miroir*, p. 12). — *Le Christ est ressuscité* D'ENTRE *les morts* est une formule traditionnelle.

2° Après des expressions quantitatives R3, *d'entre* marquant une insistance plus grande que *de* seul : *Ceux* D'ENTRE *ces blessés qui sont en état de quitter leur lit* (DUHAMEL, *Lieu d'asile*, p. 53). — *D'entre* permet de mieux identifier un complément qui ne suit pas son support : D'ENTRE *plusieurs souris blanches qu'on croise [...] avec des souris noires, l'une produira des souris noires, tandis qu'une autre produira des souris panachées, une autre encore des souris grises* (J. ROSTAND, dans le *Figaro litt.*, 3 févr. 1951).

D'entre est surtout fréquent, parfois obligatoire, quand le régime est un pronom personnel : *Elle* [= la Révolution] *avait affranchi des dîmes ceux* D'ENTRE EUX [= les paysans] *qui possédaient* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, III, 4). — *Le dernier* D'ENTRE VOUS *qui sortira, fermera la porte* (*Ac.* 2001). Cf. § 662, *c*, 5°.

d) *Entre* introduit parfois un terme qui en explicite un autre. H2 Cela paraît être un trait régional.

Entre eux : *Les deux ours morts [...] étaient d'un poids considérable, plus de quatre cents livres* ENTRE *eux deux* (SAND, *Homme de neige*, t. III, p. 76). R4 — ENTRE *eux deux, ils avaient tué un vieillard pour s'emparer de son argent* (TOEPFFER, *Bibliothèque de mon oncle*, I). — *Dix ouvriers [...] pourraient faire* ENTRE *eux plus de quarante-huit millions d'épingles dans une journée* (M. FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 236). R5

Entre ... et ... : ENTRE *Boylesve et moi, il arrivait assez souvent que l'on s'entretînt de nos commencements littéraires* (VALÉRY, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — *Nous étions quatorze* ENTRE *filles et garçons pour servir la clientèle* (GIONO,

R1 1061 **REMARQUE**

Sur *entre-* élément de composition suivi d'un singulier, voir § 179, *b*, 2°.

R2 1061 **REMARQUE**

°*Entre parenthèse* est une simple négligence graphique : cf. § 132, R1.
Le fr. de Belgique connaît l'expr. °*entre l'heure de midi* ou parfois, par réduction, °*entre l'heure* (usité aussi en Lorraine : voir Rézeau, p. 580), pour la pause de midi. En France, on dit familièrement °*entre midi*. — °*Entre moi-même* pour *en moi-même* est un wallonisme pop.

H1 1061 **HISTORIQUE**

Entre chacun (avec *chacun* déterminant : § 636, H1) est attesté depuis le XVIe s. : *Et avoit* ENTRE *chascun arbre bien l'espace de dix dextres* (*Perceforest*, XXXIV, cité dans *Romania*, 1953, p. 63). — ENTRE *chascune tour estoit espace de troys cens douze pas* (RAB., *Garg.*, LIII). — Avec la forme moderne : ENTRE *chaque tilleul* (DID., *Corresp.*, t. II, p. 198).

A 1061 **AUTRES EXEMPLES**

LAMART., *Chute d'un ange*, VIII ; HUGO, *Choses vues*, p. 52 ; SAND, *Lélia*, LVIII ; BALZAC, *Urs. Mirouët*, p. 93 ; NERVAL, *Nuits d'octobre*, IX ; DUMAS fils, *Princesse Georges*, I, 8 ; A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 119 ; E. ROSTAND, *Aiglon*, IV, 14 ; BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 297 ; R. DE GOURMONT, *Songe d'une femme*, p. 174 ; MAETERLINCK, *Vie des fourmis*, p. 19 ; BLOY, *Mendiant ingrat*, t. I, p. 228 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IX, p. 135 ; L. MADELIN, *Foch*, p. 172 ; ESTAUNIÉ, *Vie secrète*, II, Intermède ; SCHLUMBERGER, *Césaire*, II, 4 ; VAUDOYER, *Laure et Laurence*, p. 153 ; MORAND, *Champions du monde*, p. 35 ; MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1346 ; SAINT EXUPÉRY, *Courrier sud*, p. 191 ; LACRETELLE, *Années d'espérance*, p. 227 ; COCTEAU, *La belle et la bête*, p. 165 ; VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, I, 3 ; CAMUS, *Été*, p. 31 ; PAGNOL, *Temps des secrets*, p. 334 ; GENEVOIX, *Raboliot*, p. 156 ; GAXOTTE, *Frédéric II*, p. 448 ; CHAMSON, *Superbe*, p. 339 ; BILLY, dans le *Figaro litt.*, 17 août 1957 ; VAILLAND, *Jeune homme seul*, L. P., p. 104 ; CABANIS, *Bonheur du temps*, F°, p. 147 ; SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 44 ; J.-P. RICHARD, *Stendhal et Flaubert*, Points, p. 176 ; DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 80 ; etc.

R3 1061 **REMARQUE**

Parmi est souvent possible. En revanche, *entre* seul est fort rare : *Ces oiseaux seront changés en hommes. [...] Beaucoup* ENTRE *ces hommes se donneront des torts qu'ils n'auraient pas eus comme pingouins* (FRANCE, *Île des Pingouins*, I, 7).

H2 1061 **HISTORIQUE**

Cette construction était très courante au Moyen Âge, et se présentait dans diverses situations : ENTRE *duc Namle et le Danois Ogier / Devant le roi se vont agenollier* [= Le duc N. et O. le D. vont s'agenouiller...] (*Aspremont*, 7350, éd. Brandin). — ENTRE *vus tuz ne veez gute* [= Vous tous ne voyez goutte] (WACE, *Brut*, 516).

R4 1061 **REMARQUE**

La langue ordinaire dirait : ... *à eux deux*.

R5 1061 **REMARQUE**

Avec un autre pronom personnel (suivi d'un numéral) : *Il faut envoyer* ENTRE VOUS DEUX [= Gobseck et Gigonnet], [...] *deux cent cinquante mille francs à Falleix* (BALZAC, *Employés*, Pl., p. 1002).

Âmes fortes, F°, p. 76, commun. G. Muraille). — *La Grande-Bretagne ne disposait* [...] *que de vingt mille hommes de troupes régulières* [...] ENTRE *Anglais, soldats des dominions, Belges et Français libres* (M. RODINSON, dans le *Monde*, 13 sept. 1974). — ENTRE *fils d'immigrés et fils de harkis, ils sont un demi-million* (R. SOLÉ, *ib.*, 25 févr. 1988). — Dans l'usage ordinaire, *et* suffirait.

1062 Envers.

Envers, d'ordinaire, signifie « à l'égard de » et concerne une relation entre une ou des personnes et une autre personne (ou d'autres personnes) ou une entité abstraite.

Son attitude ENVERS *ses camarades*, ENVERS *la religion*.

On a cependant l'expression récente *envers et contre tout* « quoi qu'il arrive » : *L'unanime élan de ces foules qui*, ENVERS ET CONTRE TOUT, *clamaient, par toute l'Europe, leur volonté de paix* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 466). H

H 1062 HISTORIQUE

Envers a eu le sens « contre », lequel s'est perpétué dans l'expression *envers et contre tous* (avec coordination de synonymes : cf. § 15, e), altérée au XXe s. en *envers et contre tout*. — *Envers* a signifié aussi « auprès de » jusqu'au XVIIe s. : *Je vois qu'*ENVERS *mon Frere, on tâche à me noircir* (MOL., *Tart.*, III, 7).

1063 Environ.

a) *Environ*, adverbe dans l'usage ordinaire (§ 998), est employé comme préposition de temps dans la langue littéraire, usage courant à l'époque classique H. L'*Ac.* n'en fait plus mention en 1932, après l'avoir introduit en 1878 ; mais cet emploi reparaît en 2001, avec l'indication « classique » (ENVIRON *cette date*. ENVIRON *le mois de mai*).

ENVIRON *ce temps* (FRANCE, *Génie latin*, p. 351). — *C'est* ENVIRON *le même temps qu'elle avait quitté son père* (TOULET, *Béhanzigue*, p. 22). — *Cette excellente femme était née* ENVIRON *1800* (HENRIOT, *Temps innocents*, p. 85). — ENVIRON *ma quinzième année* (LACRETELLE, *Âme cachée*, p. 20). — ENVIRON *le XVe siècle* (COLETTE, *Journal à rebours*, p. 41). — ENVIRON *le début du siècle* (DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 26). — *C'était* ENVIRON *les années où Adler concevait son Avion* (GENEVOIX, *Bestiaire sans oubli*, p. 247). A

b) *Environs*, nom pluriel, s'emploie avec son sens ordinaire, « lieux circonvoisins », dans *aux environs de, dans les environs de* : *Il cherche à acheter une maison de campagne dans les* ENVIRONS *de Paris* (*Dict. contemp.*). — *Il habite aux* ENVIRONS *de Tours* (*ib.*).

Aux environs de s'emploie aussi depuis le XIXe s. pour marquer l'approximation. Dans l'application au temps R, cela est trop fréquent chez les bons écrivains modernes pour qu'on accepte le jugement de Littré (« Ces phrases vulgaires sont inusitées dans le style soigné »), et qu'on se satisfasse du silence persistant (encore en 2001) de l'*Ac.* — En dehors du sens temporel, cela n'apparaît que dans le registre familier.

Sens temporel : AUX ENVIRONS DE *1750* (R. DE GOURMONT, *Promenades litt.*, III, p. 255). — AUX ENVIRONS DE *1850* (J. LEMAITRE, *Impress. de théâtre*, t. XI, p. 118 ; SARTRE, *Mots*, p. 3). — AUX ENVIRONS DU *15 novembre* (P. BENOIT, *Axelle*, p. 302). — AUX ENVIRONS DE *1900* (MAUROIS, *Cercle de famille*, p. 15). — AUX ENVIRONS DE *vingt ans* (BOYLESVE, *Sainte-Marie-des-Fleurs*, Préf.). — *Un religieux* AUX ENVIRONS DE *1700 se fût tiré avec une grâce charmante des difficultés intellectuelles de 1956* (GREEN, *Bel aujourd'hui*, p. 274). — AUX ENVIRONS DE *1660, l'art de la chaire en France est dans sa plénitude* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Égl. des temps class., t. I, p. 296). — *Il devait être* AUX ENVIRONS DE *huit heures, huit heures et demie* (ROBBE-GRILLET, *Gommes*, p. 162).

Non temporel : *La dépense s'élève* AUX ENVIRONS DE *deux mille francs* (*Dict. contemp.*).

H 1063 HISTORIQUE

En anc. fr., *environ* s'est d'abord employé pour le lieu comme prépos. (jusqu'au XVIIe s.) et comme adverbe (jusqu'au XVIe s.). Au XIIIe s., il a pris la valeur de « à peu près », qui existe encore. Comme prépos. de temps, *environ*, attesté à partir du XIVe s., était fréquent chez les classiques : ENVIRON *le temps / Que tout aime* (LA F., *F.*, IV, 22). — +ENVIRON *l'an 1402* (VOLT., *Ch. XII*, I).

A 1063 AUTRES EXEMPLES

PROUST, *Rech.*, t. II, p. 952 ; DANIEL-ROPS, *Années tournantes*, p. 194 ; AMBRIÈRE, *Galerie dramatique*, p. 372 ; THÉRIVE, *Clinique du lang.*, p. 22 ; ORIEUX, *Figues de Berbérie*, p. 37 ; etc.

R 1063 REMARQUE

Cela remédie au recul d'*environ* dans cette valeur (cf. a), à moins qu'on n'y voie la raison du recul.

1064 Hors (avec *h* dit *aspiré* : § 48). H1

N. B.1. *Hors* est mentionné aussi comme adverbe par les dict., avec l'étiquette *vieilli* (*Ac.* 2000), mais *archaïque* conviendrait mieux pour un roman de sujet médiéval : *Mettez-le* HORS *avec une bourrade !* (HUGO, *N.-Dame de P.*, X, 5) ou pour un pastiche de Molière : même locution (COURTELINE, *Conversion d'Alceste*, cit. *Trésor*). Seul emploi vivant, mais figé en loc. adverbiale, *hors tout* (ou *hors-tout*) « dans ses dimensions totales » : *Ce voiler mesure vingt-deux mètres* HORS TOUT (*Ac.* 2000). Comp. aussi § 1040, R4.

2. Pour *hors* « excepté », voir §§ 255, *b*, 2° ; 257, *b* et *c*.

H1 1064 HISTORIQUE

Hors, var. de *fors* (du lat. *foris*), est expliqué par l'influence de *dehors* : le lat. *deforis* aurait donné, selon une évolution phonétique régulière, *deors, qui, employé comme mot-phrase, aurait reçu un *h* expressif.

a) *Hors* et *hors de.* [H2]

1° *Hors* marquant le lieu au propre et au figuré se construit d'ordinaire avec la préposition *de* :

Se promener HORS DU *village.* HORS D'*ici ! Il n'aime pas manger* HORS DE *chez lui. Nous voilà* HORS DE *l'hiver. Être* HORS D'*atteinte,* HORS DE *danger. Mettre un agresseur* HORS D'*état de nuire. Sa négligence me met* HORS DE *moi.* — *Des gens arrivaient* HORS D'*haleine* (FLAUB., *Éduc.*, I, 1).

2° *Hors* sans *de* subsiste, dans la langue courante, surtout dans des expressions figées (souvent sans déterminant), parfois avec un trait d'union et rarement avec un sens qui se rapporte vraiment au lieu.

Sans déterminant, devant *cadre(s), catégorie, classe, commerce, concours, jeu, ligne, mariage* [R1], *programme, rang, saison, séance, série, service* [R2], *sujet, taxes, texte.* — *Hors nature* est moins souvent mentionné (on dit plutôt *contre nature*) : *Je voudrais que le lecteur* [...] *trouve ce trait* [de générosité] *absolument* HORS NATURE (STENDHAL, *Le rose et le vert*, III). [R3] — *Passions* HORS NATURE (E. DE GONC., *Fille Élisa*, I). — *Position* HORS NATURE [de soldats à cheval présentant les armes] (DRUON, *Grandes familles*, p. 131). — Certaines expressions sont récentes : *Le caractère* HORS NORMES *de l'affaire* (Chr. PANNIER, dans la *Revue générale*, oct. 2004, p. 7). — *Diplôme obtenu* HORS UE [= Union européenne] (dans le *Monde*, 17 sept. 2004, p. 13). — Certaines appartiennent à des langages techniques : avec *antenne* (télévision), *champ* (cinéma), *bord, piste* (sports), *banque, cote* (économie), *sol* (agriculture), etc. — Langue littéraire : *Quelque chose de fort mauvais,* HORS LITTÉRATURE (GIDE, *Journal*, mai 1907). — HORS TRAVAIL, *ses* [= du coiffeur] *mains s'agitaient comme si elles tenaient encore les ciseaux* (SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 58). [R4]

Hors de pair est concurrencé par *hors pair*, apparu à la fin du XIXe s. [H3] et encore ignoré par l'*Ac.* en 1935, mais introduit en 2000, s. v. *hors* : *Il* [= Pasteur] *y fit montre d'une habileté expérimentale* HORS DE PAIR (J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 160). — *Quand on est promis à un avenir* HORS DE PAIR (J.-P. CHABROL, *Gueuse*, p. 46). — *Il a* [...] *un avenir* [...] *qu'il « sait », lui,* HORS DE PAIR (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 179). — *Ce sont* [= les méridionaux] *des rateurs* HORS PAIR (VERL., *Œuvres en pr.*, p. 1040). [Écrit en 1881 : cf. p. 1442.] — *Picasso a trouvé une nature morte anonyme qui est un morceau* HORS PAIR (APOLLIN., *Chron. d'art*, 24 juillet 1914). — *Cuénot fut un professeur* HORS PAIR (J. ROSTAND, *Aux sources de la biol.*, p. 232). — *Des pédagogues* HORS PAIR (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 114). — *Un cavalier* HORS PAIR (*Ac.* 2000). [R5]

Hors **devant des noms de villes** est critiqué par Hanse. L'*Ac.* 2000 cite pourtant *hors Paris* (addition de cette éd.), et ce qui est reçu pour Paris ne peut être refusé aux autres villes : *Personne* HORS PARIS *ne sait et personne à Paris n'ignore* [...] (BALZAC, *Birotteau*, XIV). [Autre ex. : ID., *Pierrette*, III.] — *La transparence* [de l'air] *supprimait les distances au point que, placés* HORS TOLÈDE, *ils vivaient toujours au milieu* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 39). — *Ils allaient souvent dîner* HORS PARIS (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 128). — *La date de leur fugue* HORS PARIS *avait été arrêtée* (P. BENOIT, *Toison d'or*, p. 90). — *Lequel* [de ces endroits] *choisir si je devais aller* HORS PARIS *me reposer quelques jours ?* (M. LEIRIS, *Ruban au cou d'Olympia*, 1981, p. 87.)

Avec l'article défini : *hors la loi.*

Au mot *hors*, l'*Ac.* 2000 mentionne *La basilique Saint-Paul-hors-les-Murs à Rome*, usage traditionnel en fr. pour des églises situées en dehors du centre de Rome ; ailleurs, elle traduit *extra-muros* par *hors-les-murs*, ce qui semble impliquer un emploi plus large, que l'on trouve effectivement, mais sans traits d'union : *Des villas* HORS LES MURS [à Rome] (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, XXXIV). — *Une vague envie lui vint d'aller voir* [...] *s'il faisait vraiment si bon* [...] HORS LES MURS *de la grande ville* [Paris] (MAUPASS., C., M. Parent, II). — *Des familles hagardes* [...] *galopaient* [...] *vers quelque refuge* HORS LES MURS (H. GUILLEMIN, dans le *Figaro litt.*, 3 avril 1948). — Plus rarement *hors murs* : *La rue du Temple avait été* [...] *ouverte pour relier à ce port leurs* [= des Templiers] *établissements* HORS MURS (FARAL, *Vie quotid. au temps de s. Louis*, p. 14). [R6]

Langue littéraire : *Il nous met* HORS LE TEMPS (BARRÈS, *Du sang...*, p. 51). — *Il nous faut* [...] *des motifs occasionnels et illégitimes, des raisons* HORS LA RAISON (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, I). — *Les difficultés de vie d'un milieu intellectuel* HORS LE CADRE *d'Église de l'Université* (CHAUNU, *Temps des Réformes*,

H2 1064 HISTORIQUE

Dès l'anc. fr., *hors* (qui était aussi employé comme adverbe) et *hors de* étaient en concurrence comme prépos., le 1er moins fréquent. La concurrence subsista ; elle suscita au XVIIe s. de vives discussions : cf. Brunot, *Hist.*, t. III, p. 377 ; t. IV, p. 756.

R1 1064 REMARQUE

Ex. : *Si l'enfant naît* HORS MARIAGE (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, Pl., p. 72). [Cf. *Code civil*, art. 331.] — *Il* [= le Christ] *exige d'eux* [...] *le refus d'assouvir,* HORS LE MARIAGE, *toute soif* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, XXI).

R2 1064 REMARQUE

Hors de service, seule forme donnée par l'*Ac.* 1935 (depuis 1835), encore aussi normale que l'autre pour le *Trésor*, s. v. *service*, ne paraît plus guère usitée aujourd'hui. Ex. du XIXe s. : *Une grande pièce délabrée* [...] *pleine de vieilles ferrailles,* [...] *d'instruments de culture* HORS DE SERVICE (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 5). — *Des resserres encombrées de vieilles choses* HORS DE SERVICE (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, LXXI). — Autres ex. : BALZAC, *Drame au bord de la mer*, Pl., p. 883 ; HUGO, *Misér.*, II, V, 4 ; etc. — Comp. *hors d'usage* (*hors usage* est inusité).

R3 1064 REMARQUE

Comp. : *Elle regardait comme une exception, ou même comme tout à fait* HORS DE NATURE, *l'amour tel qu'elle l'avait trouvé dans le très petit nombre de romans que le hasard avait mis sous ses yeux* (STENDHAL, *Rouge*, I, 7).

R4 1064 REMARQUE

En Belgique, °*hors cause* (par ex. chez GHELDERODE, *Corresp.*, t. VII, p. 866), °*hors prix*, °*hors ville* pour *hors de cause, hors de prix, hors de la ville* (plutôt que *hors la ville*, cf. H4).

Chez BOSCO, y aurait-il une influence régionale ? *Les troupeaux broutent* HORS LES BERGERIES (*Mas Théotime*, cit. *Trésor*) [des, L. P., p. 428]. — *L'affaire est classée ;* [...] *la femme a disparu (elle était d'ailleurs* HORS QUESTION) (*ib.*, L. P., p. 386).

H3 1064 HISTORIQUE

On a d'abord dit *hors* DU *pair*, encore mentionné par l'*Acad.* en 1878.

R5 1064 REMARQUE

Le pluriel dans cet ex. doit résulter d'une faute d'impression : *Des cliniciens hors* PAIRS (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 82).

R6 1064 REMARQUE

Des attestations assez diverses montrent que *hors la bouche* n'est pas une fantaisie individuelle : *Ils* [= des enfants] *faisaient* [...] *le geste de mourir,* [...] *avec la langue soudain* HORS LA BOUCHE (BARRÈS, *Du sang...*, p. 42). — *Les plus jeunes enfants,* [...], *la langue tirée* HORS LA BOUCHE, *regardaient le plafond* (FRANCE, *Livre de mon ami*, II, 5). — *A-t-on jamais vu une hostie « sauter »* HORS LA BOUCHE *d'un communiant ?* (DECOIN, *Il fait Dieu*, p. 109.) — De même : *La morve lui sort du nez par saccades, comme fait la langue* HORS LA GUEULE *d'un serpent* (MONTHERL., *Coups de soleil*, p. 97).

p. 342). — *Les filles ne se mariaient jamais* HORS LA VILLE, *à peine* HORS LA MAISON, *jamais* HORS LA RUE *ou* LE QUARTIER (MAURIAC, *La chair et le sang*, IX). H4 — Langage ecclésiastique : *Toutes nos attaches profondes sont* HORS LA VIE (SERTILLANGES, *Recueillement*, p. 31). — HORS L'ÉGLISE, *un peuple sera toujours un peuple de bâtards* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1045). H5

Parfois **avec un autre déterminant** : *Le grand opéra des idées visionnaires y* [= dans un livre sur Hugo] *tient sa place*, HORS TOUT DIDACTISME [= sans aucun didactisme] (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 14 déc. 1984, p. 28).

b) On dit régulièrement ***sortir de, tirer de***, etc. *Hors de* avec des verbes de ce genre, est un pléonasme généralement blâmé (parfois comme germanisme). H6

Le désordre de ses affaires tirées HORS DES *tiroirs* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, LX). — *Elle savait mal lire le petit caractère qui, disait-elle, lui tirait les yeux* HORS DE *la tête* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, II). — *Deux flammes vives* [...] *jaillissaient* HORS DE *la carapace de charbon noir* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 46). — *Cette lettre l'informait de ma sortie* HORS DU *P. C. F.* (LE ROY LADURIE, *Paris-Montpellier*, p. 172).

On dit parfois aussi *tirer dans* : *Je puis tirer un numéro, / Dites-vous,* DANS *ce sac* (HUGO, *Lég.*, LV, 5). — Comp. : *Les bacchantes* [...] *retirent du lait et du miel des puits* OÙ *d'autres ne peuvent pas même* TIRER *de l'eau* (ROMILLY, *Alcibiade*, p. 48). — *Puiser dans* est courant : *Elle puisait* DANS *l'un des sacs ce qu'elle jetait aux passants* (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 25). — *Rodenbach a* PUISÉ [...] DANS *la liturgie* [...] *une profusion d'images* (P. GORCEIX, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1999, p. 212). — Cf. aussi *boire dans*, °*boire hors de* 1049, *e*.

H4 1064 HISTORIQUE

« *Hors la ville*, ou *hors de la ville* ; car tous deux sont bons » (Vaugelas, p. 124). « *Hors la ville ou hors de la ville* ? Ce dernier tour a prévalu au sens propre, à la fin du XVIIe s. » (Brunot, *Pensée*, p. 426). Voir cependant : *On goutoit dans un cabaret* HORS LA VILLE (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 258). [Mais (avec majuscule) *hors de la ville*, p. 251).] — *Nous souperons* HORS LA VILLE (STENDHAL, *Chron. ital.*, Abb. de Castro, V). Survivances régionales ? Il est vrai que l'*Ac.* 1935 (encore 2000), s. v. *hors*, a réintroduit, sans contexte, la formule *hors la ville*, qu'elle avait abandonnée de 1718 à 1878.

H5 1064 HISTORIQUE

Comp. : HORS L'ÉGLISE *il n'y a point de salut* (dans *Trévoux* 1752, s. v. *salut*). Cette sorte d'adage a la forme *hors de l'Église* dans *Ac.* 1694-1798.

H6 1064 HISTORIQUE

L'ancienne langue ne craignait pas des pléonasmes aussi patents que *sortir hors de* : ex. de FROISS. au § 15, H2. VAUGELAS lui-même a été censuré par l'Acad. pour avoir écrit dans sa trad. de Quinte-Curce : ^+^*Le Roi* [...] SORTIT HORS *de sa tente* ; cf. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1887.

1065 ## *Jusque.* B H1

N. B. *Jusque* est considéré par certains linguistes comme un adverbe accompagnant la prépos. *à*. Cependant, au contraire des adverbes, il ne s'emploie pas sans une suite ; sans doute celle-ci contient souvent une prépos. (pas seulement *à*), mais dans ce cas-là, on peut parler de locution prépositive, comme pour *quant à* ; d'ailleurs, le mot, dès les origines, se construit parfois sans être suivi d'une autre prépos. (cf. *c*) et exerce alors seul la fonction prépositive.

a) *Jusque* a une variante ***jusques*** [ʒyskəz], employée quand le mot suivant commence par une voyelle. Elle est usitée dans les locutions *jusques et y compris* R1, *jusques et non compris*. En dehors de cela, elle est propre à une langue écrite assez recherchée. Les poètes y recourent pour des raisons métriques. H2

Ex. en prose : JUSQUES *aujourd'hui, les souvenirs de cette grande catastrophe se sont conservés* (MÉRIMÉE, *Cosaques d'autrefois*, p. 56). — *Elle y demeura* JUSQUES *après Pâques* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 14). — JUSQUES *à un excès comique* (HERMANT, *Aube ardente*, I). — JUSQUES *au fond du cœur* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 315). — *Puisque vous critiquez depuis mes pieds* JUSQUES *aux cornes de la langouste* (JAMMES, *Rosaire au soleil*, p. 70). — JUSQUES *à quand ?* (J.-J. GAUTIER, *Hist. d'un fait divers*, p. 77.)

Ex. en vers : *Et les bois étaient noirs* JUSQUES *à l'horizon* (VIGNY, *Dest.*, Mort du loup, I). — *J'irai* JUSQUES *au bout de ma funeste route* (LEC. DE LISLE, *Poèmes ant.*, Hélène, VI). — *Vous qui dans les mortels plongez* JUSQUES *aux larmes* (VALÉRY, *Poés.*, p. 74).

b) *Jusque* se construit habituellement avec une préposition. R2

1° Cas nets.

Souvent *à*, aussi bien avec un syntagme nominal ou ses équivalents : *Jusqu'*AU *bout. Jusqu'*À *Montréal. Jusqu'*À *deux heures. Jusqu'*À *minuit. Jusqu'*À *trois personnes. Jusqu'*À *moi* ; — qu'avec un adverbe : *Depuis le milieu de la nuit jusqu'*À *maintenant* (GREEN, *Moïra*, p. 232). — *Jusqu'*À *quand ?* (*Ac.* 2000.) — *Vanneroy* [...] *m'accorde jusqu'*À *demain* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Jusqu'*À *hier ils ont donné signes de vie* (GIDE, *Journal*, 23 déc. 1927). — *Il a remis cette lecture jusqu'*À *trop tard* (*ib.*, 12 sept. 1931). — [...] *propose de le ranger jusqu'*À *plus tard dans son grand sac* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 98). — *Jusqu'*À *tantôt. Jusqu'*À *tout à l'heure.* — Voir cependant *c*), ci-dessous.

Avec d'autres prépositions : *Il vaudrait mieux retarder cette exécution jusqu'*APRÈS *celle des morceaux* [de musique] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 245). — *Elle m'a demandé de l'accompagner jusque* CHEZ *elle* (*ib.*, p. 145). — *Les*

B 1065 BIBLIOGRAPHIE

P. FALK, Jusque *et autres termes en ancien français et en ancien provençal marquant le point d'arrivée*, Uppsala, Almqvist, 1934.

H1 1065 HISTORIQUE

L'étymologie de *jusque* n'est pas sûre : on considère généralement qu'il a été tiré de la préposition *enjusque* de l'anc. fr. (même sens), laquelle représente le lat. *inde usque* ; *en-* aurait disparu parce qu'il était senti comme inutile. — L'*s* intérieur aurait dû s'amuïr : il s'est maintenu comme dans *puisque, presque, lorsque*.

R1 1065 REMARQUE

Jusque et y compris, quoique ce soit la seule forme donnée par le *Dict. contemp.*, est une variante rare : ex. de CHAUNU ci-dessous (*c*, 1°).

H2 1065 HISTORIQUE

L'*s* final de *jusques* est ce qu'on appelle un *s* adverbial (cf. § 960). Jadis il se trouvait aussi devant consonne : JUSQUES *dans son cœur* (MONTAIGNE, II, 5). — Dans cet ex. du XIXe s., c'est un pur archaïsme : JUSQUES *dans la rivière* (DE COSTER, *Ulenspiegel*, I, 12).

R2 1065 REMARQUE

Un adverbe ou un syntagme adverbial peuvent s'intercaler entre *jusque* et la préposition : *Depuis l'aube jusque* BIEN AVANT *dans la nuit* (A. DAUDET, *Fromont jeune et Risler aîné*, I, 2). — *La fesse à fossette, le sein haut suspendu pouvaient tenir* [...] *jusque* BIEN *après le mariage de Chéri* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 11). — *Le commandement* [...] *commençait de multiplier à bord les exercices de toutes sortes, jusqu'*UN PEU *par delà la satiété* (FARRÈRE, *Seconde porte*, pp. 151-152). — *Il continue souvent, jusque* TARD *dans la nuit,* [...] *à discuter avec eux* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 198). [Même formule : PIEYRE DE MANDIARGUES, dans le *Figaro litt.*, 17 juillet 1967.] *Jusqu'à* est exceptionnel dans ce cas : *Jusqu'*À FORT TARD *dans la nuit* (L. NUCERA, dans le *Magazine litt.*, juin 1982, p. 36).

carillons que l'on entend par ces beaux temps jusque DE *Crossac et* DE *Sainte-Reine* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, II). — *Conduit qui* [...] *donne passage aux œufs de l'ovaire jusque* HORS DE *l'animal* (*Grand Lar. langue*, s. v. *oviducte*). — *Il avança jusqu'*EN FACE DE *la porte* (MALRAUX, *Voie royale*, p. 113). — *Nous allâmes ainsi jusque* SOUS *les combles* (BOSCO, *Mas Théotime*, p. 72). — *Ô toison, moutonnant jusque* SUR *l'encolure !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Chevelure.)

2° Cas douteux.

Il y a et *passé* glissant vers le rôle de prépositions, on trouve *jusqu'il y a*, *jusque passé*, — mais aussi *jusqu'à il y a*, *jusqu'à passé*. R3

*Jusqu'*IL Y A *cinq minutes* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 61). — *Jusqu'*IL Y A *peu d'années* (ARISTIDE [= M. CHAPELAN], dans le *Figaro litt.*, 6 janv. 1969). — *Ce que l'on appelait*, JUSQU'IL Y A *peu*, *les humanités* (A. DOPPAGNE, dans *Wallonnes*, 2001, 3, p. 8). — *Jusque* PASSÉ *minuit* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 25).

*Jusqu'*À IL Y A PEU *de temps* (Al. CLÉMENT, dans le *Monde*, sélection hebdom., 31 juillet-6 août 1969). — *Jusqu'*À PASSÉ *onze heures* (GIDE, cit. *Grand Lar. langue*, s. v. *passé*).

Il y a une certaine tendance H3 à généraliser *à* même devant d'autres prépositions ou locutions prépositives. C'est devenu l'usage habituel dans *jusqu'à près de* ; cela est moins fréquent dans les autres cas.

*Sa toilette la tenait jusqu'*À PRÈS DE *cinq heures* (ZOLA, *Nana*, X). A — *Jusqu'*À PAR DELÀ *le trépas* (GIDE, *Journal*, 18 juin 1914). — *Jusqu'*À CHEZ *elle* (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 6). — *Jusqu'*À CHEZ *nous* (TROYAT, *Les semailles et les moissons*, p. 45). — *Jusqu'*À CHEZ *moi* (BUTOR, *Passage de Milan*, p. 149).

Dans *après-demain*, *avant-hier* et surtout *aujourd'hui*, la préposition a perdu son autonomie. R4 On emploie donc *jusqu'à* :

Jusqu'à après-demain : L. DAUDET, cit. Deharveng, t. I, p. 44 ; ARAGON, cit. Hanse, 1949, p. 395. H4

Jusqu'à aujourd'hui : HERMANT, *Serge*, XIII ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 184 ; BARRÈS, *Génie du Rhin*, p. 195 ; AYMÉ, *Passe-muraille*, p. 73 ; SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 89 ; MORAND, *Ouvert la nuit*, Préf. de l'éd. de 1957 ; MAURIAC, *Asmodée*, I, 7 ; J. LAURENT, *Bêtises*, p. 271 ; LE CLÉZIO, *Guerre*, p. 245 ; *Rob.* 2001, s. v. *depuis*, I1 ; etc.

Cependant, *jusqu'aujourd'hui* reste assez fréquent : FRANCE, *Vie en fleur*, p. 203 ; LOUŸS, cit. Colin ; APOLLIN., *Anecdotiques*, 16 févr. 1916 ; GIDE, *Journal*, 7 nov. 1915 ; FARRÈRE, *Seconde porte*, p. 39 ; M. FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 82 ; *Trésor*, s. v. *depuis*, I, B, 2.

Cela peut s'expliquer par le souvenir de l'usage ancien H5 ou par une sorte d'haplologie (§ 219).

C'est en tout cas par haplologie que l'on dit *jusqu'à présent* et non **jusqu'à à présent*.

c) *Jusque* construit sans préposition. H6

1° Dans les locutions figées *jusques et y compris*, *jusques et non compris* :

Depuis l'un des parents JUSQUES ET NON COMPRIS *l'auteur commun* (*Code civil*, art. 738). — *L'angoisse sous toutes ses formes*, JUSQUES ET Y COMPRIS *la peur* (DRUON, *Grandes familles*, IV, 2). [Comp. *d* ci-dessous.] R5

La préposition peut être nécessaire avec certains types de compléments : *Il* [= Hus] *tient ferme* JUSQUE [cf. *a*] ET Y COMPRIS SUR *la transsubstantiation* (CHAUNU, *Temps des Réformes*, p. 282). — Phrase non satisfaisante : °*Dont les dires ont été repris inlassablement* JUSQUES ET Y COMPRIS *notre époque* (R. PERNOUD, *Jeanne d'Arc*, Q. S., p. 14). [Pour *à notre époque*.] — Sans être indispensable, *à* est régulier dans cet ex. : *Le principal chef d'accusation lancé contre les détenteurs du pouvoir à tous les échelons*, JUSQU'À ET Y COMPRIS *l'échelon suprême de secrétaire général du Parti et de président de la République* (LEYS, *Essais sur la Chine*, p. 14).

2° Avec les adverbes *ici*, *là*, *où*, *alors* :

JUSQU'OÙ *m'emporteras-tu, taureau noir ?* (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 18.) — *Jusque* s'élide devant *ici*, *où*, *alors*. — On écrit *jusque-là* avec un trait d'union traditionnellement, mais l'*Ac.* 2000 accepte aussi *jusque là*.

Le *Robert* ajoute à ces adverbes « *contre*, *loin*, *récemment*, *tard*, etc. », mais il ne donne pas d'ex. Ce que l'on trouve en fait, ce sont des syntagmes formés d'un adverbe de lieu ou de temps précédé d'un adverbe de degré : *Je m'étais*

R3 1065 REMARQUE

Ex. curieux : °*Cloué sur l'oreiller* JUSQUE ET PASSÉ *midi* (MUSSET, *Prem. poés.*, Marrons du feu, V).

H3 1065 HISTORIQUE

La tendance à généraliser *à* n'est pas récente, par ex. dans *jusqu'à là* : voir Huguet. Cette formule s'entend encore dans la langue pop. actuelle, et se lit même parfois : °*Cette part de vous* JUSQU'À LÀ *distraite* (SAGAN, *Derrière l'épaule*, cité dans le *Monde*, 23 oct. 1998, p. II). Autre ex. : LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 17.

A 1065 AUTRES EXEMPLES

De *jusqu'à près de* : S.-BEUVE, MAUROIS, etc., cit. Deharveng, t. II, pp. 43-44 ; GIDE, *Voy. au Congo*, Pl., p. 829 ; BUTOR, *Modification*, VIII.

R4 1065 REMARQUE

Jusqu'après demain et *jusqu'avant hier* pourraient avoir un autre sens. — Même si l'on écrit *après-midi*, *jusqu'à après-midi* reste rare.

H4 1065 HISTORIQUE

Jusqu'à après-demain déjà chez MARIV., *Paysan parv.*, p. 205.

H5 1065 HISTORIQUE

L'hésitation entre *jusqu'aujourd'hui* et *jusqu'à aujourd'hui* est ancienne, et les grammairiens ont échangé des arguments. Vaugelas s'en fait largement l'écho (pp. 521-525).

H6 1065 HISTORIQUE

Jusque, dès l'anc. fr., était suivi habituellement d'une prépos. Elle pouvait manquer cependant : *De son houstel* JUSQUES *Orliens* [= Orléans] (Jean RENART, *Galeran de Bretagne*, 134). — *Des XL anz* JUSQUES *L* (PHILIPPE DE NOVARE, *Quatre âges de l'homme*, § 193).

R5 1065 REMARQUE

Var. rare : *La « maison » est encombrée* JUSQUES Y COMPRIS *le trou infâme où vous avez logé* (GIDE, dans Gide et Mockel, *Corresp.*, 17 août 1893).

arrangée pour faire durer JUSQU'ASSEZ TARD *ma soirée* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 150). — *Il* [= un régime] *était resté*, JUSQUE TOUT RÉCEMMENT, *aristocratique* (SIEGFRIED, *Âme des peuples*, p. 105). R6

3° On trouve parfois °*jusque même* :

L'été fut lourd. Tout Paris s'enfuit, JUSQUE MÊME *M. Angelus* (BOYLESVE, *Élise*, p. 302). — *Il était fort, il était beau ; il plaisait ; sachant s'arracher*, JUSQUE MÊME *avoir l'air de fuir* (HENRIOT, dans le *Monde*, 16 déc. 1959).

Dans ce cas, l'omission de la préposition n'appartient pas à l'usage régulier ; de même pour les ex. ci-dessous R7, dont un certain nombre paraissent refléter des faits régionaux (Paris, Nord et Est de la France, Belgique) :

Je suis confus de m'être instruit gratuitement auprès de Pascal, Rousseau, Chateaubriand et des autres JUSQUE *Leconte de Lisle* (BARRÈS, dans le *Journal*, 23 oct. 1900). — JUSQUE *ce matin, le propriétaire avait un candidat* [dit une concierge] (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 47). — *Pas une fontaine* JUSQUE *la forêt* (ARAGON, *Voyageurs de l'impériale*, I, 33). — *L'a* [...] *mesure* JUSQUE 38 CENTIÈMES DE SECONDE (Ch. BRUNEAU, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1937, p. 182). — JUSQUE *maintenant* (G. POULET, *Métamorphoses du cercle*, p. 320). — *Dans les temps modernes et* JUSQU'*hier même* (SIEGFRIED, *Savoir parler en public*, p. 176). — JUSQUE *Halle*, [...] *elles* [= des voitures] [...] *rouleront jour et nuit* (GAXOTTE, *Frédéric II*, p. 84). — *Germain travailla* JUSQUE *neuf heures et demie* (VAN DER MEERSCH, *Maria, fille de Flandre*, p. 81). — *Les Blancs paient ça* JUSQUE *six cents dollars* (GARY, *Chien blanc*, p. 39).

d) **À la manière de *même***, *jusqu'à* peut avoir une valeur de soulignement dans un syntagme nominal.

1° Devant un complément introduit normalement par une préposition (autre que *à*), *jusque* est suivi de cette préposition :

[Les peuples] *seront dépouillés* [...] JUSQUE DE *l'auréole funèbre de leur sacrifice* (R. ROLLAND, *Précurseurs*, p. 20). — *On est venu* JUSQUE DE *Milan pour prendre parti* (GIONO, *Voy. en It.*, p. 74). — *Il répandait* JUSQUE SUR *les pauvres animaux la pitié qui remplissait son cœur* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 211). — *Elle avait*, [...] *sur toute sa personne et* JUSQUE DANS *le retroussement de son chignon, quelque chose d'inexprimable* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Les* Poor White Trash *ouvertement méprisés* JUSQUE PAR *les Noirs* (GREEN, *Pays lointains*, p. 157).

2° Devant un sujet, un sujet « réel » ou un complément d'objet direct, *jusque* est suivi de la préposition *à* H7 :

JUSQU'AU *son de leur voix m'étonnait* (SALACROU, *Frénétiques*, I). — *Ce rêve vertigineux où* JUSQU'À *l'ambassadeur Abetz* [...] *lui disait : « Va ! »* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 313). — *Des femmes et* JUSQU'À *des enfants travaillaient aux barricades* (ZOLA, *Débâcle*, III, 7). — *Cet air de désespoir qu'avait remarqué* JUSQU'À *son cocher* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 300). — *Les traits m'échappent et* JUSQU'À *la couleur des yeux* (GIDE, *Porte étr.*, p. 21). — *Il y avait* JUSQU'À *un phonographe* (LOTI, *Désenchantées*, I, 3). — *Je surveillais* JUSQU'À *ses regards* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, p. 100). — Selon une langue plus courante, dans une phrase averbale où le sujet trouve son prédicat dans une relative (comp. § 412, *b*) : *Une vertu féminine gagnait la nature entière. Le parc et les bois devenaient la forêt, les prés devenaient la prairie*, JUSQU'AU *château qui s'humiliait* [...] *et* [...] *devenait la maison* (GIRAUDOUX, *Bella*, IX). R8

3° Le rôle de *jusqu'à* devant un objet direct rend difficile son utilisation devant un complément exigeant la préposition *à* :

Elle prête jusqu'à sa femme de ménage sera compris comme *Elle prête même sa femme de ménage*. Malgré l'absence d'équivoque (puisque le verbe n'admet jamais d'objet direct), des phrases comme **Il nuit jusqu'à ses amis*, **Il obéit jusqu'à sa fille* ne sont guère acceptables. H8 Malgré la présence d'un objet direct, beaucoup de locuteurs ressentent une gêne devant un ex. comme *Ils ont donné la clef des champs* JUSQU'AUX *derniers de leurs esclaves* (GREEN, *Sud*, I, 2). Mais la gêne disparaît quand le complément est coordonné à un autre objet indirect : *Celle-là* [= une nourriture] *me parut médiocre, encore que l'odeur de la truffe y fût mêlée à tout*, JUSQUES À *la salade* (HENRIOT, *Diable à l'hôtel*, III).

R6 1065 REMARQUE

Comp. les ex. de GIDE et de Fl. DELAY dans le *b*. Voir aussi R2.

R7 1065 REMARQUE

C'est par une faute d'impression (une parenthèse mal placée) que Martinon, p. 488, note, paraît donner son aval à *jusqu'hier, jusque demain, jusque maintenant*. Son opinion est exprimée sans ambiguïté, p. 581.

H7 1065 HISTORIQUE

Ces emplois sont attestés à la période classique : ⁺JUSQU'AUX *marguilliers ont disparu* (LA BR., *Car.*, XV, 5). — *J'aimois jusqu'à ses pleurs que je faisois couler* (RAC., *Brit.*, II, 2). — Par la suite, des grammairiens logiciens ont été heurtés par la présence d'une prépos. devant un sujet : voir Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1912.

R8 1065 REMARQUE

Pour *Il n'est pas* JUSQU'À *ce haut chapeau* [...] *qui n'ait l'air d'un phare* (CLAUDEL), voir § 1117, *b*, 2°.

H8 1065 HISTORIQUE

Ex. classique, où l'emploi de *jusqu'à* ne surprend pas parce que l'objet indirect est en tête de la phrase : JUSQU'AU *Chien du Logis il s'efforce de plaire* (MOL., *F. sav.*, I, 3).

1066 **Outre.**

Outre n'a guère conservé le sens local de « au-delà de » que dans certaines locutions figées :

Avec trait d'union : *Aller* OUTRE-*mer*. *Louis d'*OUTRE-*mer* (= Louis IV, roi de France). OUTRE-*monts* (= en Italie, en Espagne). *Les pays d'*OUTRE-*Meuse*, *d'*OUTRE-*Rhin*. *Outre-Quiévrain* (= en Belgique, par rapport à la France ; et inversement [ce qui est ignoré de l'*Ac.* 2005]). *Séjourner* OUTRE-*Manche*, OUTRE-*Atlantique*. *Une voix d'*OUTRE-*tombe*. *Mémoires d'*OUTRE-*tombe* (de CHATEAUBRIAND). — Sans trait d'union : *Boire* OUTRE *mesure*. *Lésion d'*OUTRE *moitié*, préjudice portant sur plus de la moitié (du prix) [juridique].

En dehors de ces expressions figées, *outre*, au sens de « au-delà de », surprend le lecteur : *Là-bas*, OUTRE *l'Océan* (M. PRÉVOST, *La nuit finira*, t. I, p. 8).

Outre signifie le plus souvent « en plus de » :

On lui donna une gratification et, OUTRE *cela, on lui promit de l'avancement* (*Ac.* 2005). Nous considérons dans ce cas *outre* comme une pseudo-préposition : cf. § 255, *b*, 3°. — Pour *en outre de*, voir *ib.*

Outre s'emploie aussi sans régime explicite (§ 1040) avec *passer*, parfois (langue littér.) avec d'autres verbes :

Il n'alla pas plus OUTRE (*Ac.* 2005, « plus loin », comme vieilli). R1 — *La nuit qui survint l'empêcha de passer* OUTRE « de continuer son chemin » (*ib.*). R2 — *Malgré les défenses et les oppositions, ils n'ont pas laissé de passer* OUTRE (*Ac.* 1935). — *La conversation n'alla pas* OUTRE (DUHAMEL, *Désert de Bièvres*, p. 85). — *Je n'avais pas encore poussé mon observation plus* OUTRE (ID., *Pesée des âmes*, p. 94). — *D'outre en outre* « de part en part » : *L'éblouissante lumière qui transperçait la quarantaine* [salle où les gens sont mis en quarantaine] *d'*OUTRE EN OUTRE (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl., p. 538).

Passer outre à qq. ch., c'est aujourd'hui « ne pas en tenir compte » :

Ils ont passé OUTRE *à toutes les objections* (*Ac.* 2005). — *Passer* OUTRE AUX *traditions* (COURTELINE, *Linottes*, VII). — *La dialectique de l'amour passe* OUTRE AUX *résistances*, AUX *réticences même de l'esprit d'examen* (MAURRAS, *Musique intérieure*, p. 80). — *Tota a passé* OUTRE À *la volonté de sa mère* (MAURIAC, *Ce qui était perdu*, II). — *Une protestation polie* À *laquelle je n'ose passer* OUTRE (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 48). R3

On constate une tendance à considérer *outre* comme une prépos. dans cette expression et à supprimer *à* : °*On comprend qu'il n'ait jamais songé à passer* OUTRE *les préjugés de son milieu* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 37). — En revanche, dans les ex. suivants le sens pourrait être « aller au-delà de », avec *outre* prépos. comme ci-dessus : *Le plus souvent le courage passe* OUTRE *la réflexion* (GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 236). — *Il passe* OUTRE *la jonglerie* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 78).

R1 1066 REMARQUE

Le dict. ajoute : « ou, selon une ancienne graphie, *plus oultre* », puis signale que cette formule était la devise des Habsbourg.

R2 1066 REMARQUE

Ensuite est mentionnée l'application juridique : *Il avait commencé de bâtir en tel endroit ; il lui fut défendu par arrêt de passer* OUTRE (vieilli).

R3 1066 REMARQUE

Passer outre SUR *qq.ch.* semble exceptionnel : °*Deux coups de revolver dont le premier avait blessé sans gravité l'un des interlocuteurs et* SUR *lesquels ceux-ci* [...] *avaient passé outre, en vertu d'un pardon demandé et accordé* (VERL., *Mes prisons*, IV).

1067 **Emplois particuliers de *par*.** R1

a) Indiquant l'agent : avec un verbe passif (§ 319, *a*), dans la proposition infinitive (§ 903).

b) Distributif : *Deux fois par semaine* ou ... *la semaine* : §§ 315, *a*, 8° ; 1048, *c*. — *Par moments* ou *par moment* : § 512, *f*. — °*Par chaque semaine*, § 636, H2.

c) Au lieu de *deux* (*trois, quatre*) *fois* (complément adverbial), on peut dire, pour souligner, *par deux* (*trois, quatre*) *fois* : *Le père respira* PAR *trois fois, profondément* (R. KEMP, *Vie du théâtre*, p. 12). — Cet emploi est peu justifié avec *une* et rare avec des numéraux supérieurs à *quatre* : °*N'avait-il pas déjà*, PAR UNE *fois, accepté le prolongement de son mandat ?* (Fr. SIMON, dans le *Monde*, 16 oct. 1981.) — PAR SEPT *fois l'enfant cria* (S. GERMAIN, *Livre des nuits*, p. 18). — Régional, °*par des fois* « parfois » : § 1006, *c*.

d) *Étouffer s'écrit* PAR *deux* f : § 1055, *a*. — *Commencer* (*débuter*, etc.) *par* + infin. : § 909, *b*, 2°. — *De par* : § 1073, *b*, 8. R2

e) ***Par côté*** est inconnu des dict. et des locuteurs interrogés. En voici pourtant des ex. écrits :

Elle aimait être boutonnée par derrière, jamais par devant ou PAR CÔTÉ (GIRAUDOUX, *Bella*, VI). — *Je regarde tout le monde comme ça. / – Oui, ou alors* PAR CÔTÉ : *comme ça... / Il lui lança un coup d'œil sournois et rapide* (SARTRE, *Âge de raison*, F°, p. 70). — *Le vieil Indien* [...] *enleva son chapeau, sa couverture et ses sandales. Il les posa* PAR CÔTÉ (J. FOURNIER-PARGOIRE, *Amazone fugitive*, p. 435).

R1 1067 REMARQUE

Par est concurrencé par la périphrase ***par le biais de*** : *Il y a ici un problème insoluble* PAR LE BIAIS DES *méthodes traditionnelles* (GUIRAUD, *Structures étymol. du lexique fr.*, p. 126). De telles périphrases empâtent le style.

[*Biais* désignait primitivement un moyen oblique, détourné. Alors que *biaiser* garde la nuance exprimée par ces adjectifs, elle est souvent absente, et depuis longtemps, dans les emplois du nom : *Quand tous nous acclamions Rochefort, j'ai vu que nous avions trouvé le* BIAIS *pour nous accorder* (BARRÈS, dans la *Cocarde*, 16 févr. 1895). – *Prenons le mot d'un autre* BIAIS (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. VIII).]

R2 1067 REMARQUE

Anglicisme québécois, *par* au lieu de *sur* du fr. commun : °*Chambre de 4 m* PAR *4 m* (dans Boulanger).

1068 **Parmi.** H1

Parmi au sens propre marque le lieu : « au milieu de ». Mais souvent il indique simplement l'appartenance à un ensemble.

Il s'emploie surtout avec un régime pluriel : *Je ne puis trouver* PARMI *ces pâles roses / Une fleur qui ressemble à mon rouge idéal* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Idéal). — *Mon frère fut le seul* PARMI *nous, pour qui l'Oncle Octave parut un instant s'attendrir* (CABANIS, *Bonheur du jour*, VII).

S'il y a une indication numérique, elle n'est pas inférieure à trois. Ex. tout à fait exceptionnel : °*Ta démission produit le plus mauvais effet parmi ces* DEUX *messieurs* (VALÉRY, *Corresp.*, cit. *Trésor*). — *Parmi* accepte difficilement les relatifs *quoi* et surtout *qui* comme régimes : § 720, *b*. — L'opinion selon laquelle on admet *Parmi vingt personnes* (quelconques), mais non *Parmi ces vingt personnes* (précises), est sans fondement : PARMI *ces 13 isotopes, quatre sont naturels* (P. et M. CURIE et BÉMONT, cit. *Rob.*, s. v. *radium*). — PARMI *ces onze ballades* [...], *quatre contiennent le nom de Coquillards* (CARCO, *ib.*, s. v. *quasi-certitude*).

Il peut aussi être suivi d'un nom collectif (tour littéraire) : PARMI *le cortège on remarquait une troupe d'Américains* (CHAT., *Mém.*, IV, XI, 3). — *Si je n'eusse pas vu* PARMI *leur troupe obscène / [...] / La reine de mon cœur* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Béatrice). — *Il faut bien se garder de ce jugement dédaigneux de l'oreille qui repousse tout d'abord un terme inaccoutumé et le rejette parmi les archaïsmes et, suivant l'expression méprisante de nos pères,* PARMI *le langage gothique ou gaulois* (LITTRÉ, *Préf.*, p. VI). — *Tous mes souvenirs* [...] */ S'abattent* PARMI *le feuillage jaune / De mon cœur* (VERL., *Poèmes sat.*, Paysages tristes, VII).

La langue littéraire l'emploie parfois encore H2 avec un nom singulier impliquant l'idée d'une certaine étendue (même abstraite) : *Et* PARMI *sa pâleur éclate / Une bouche aux rires vainqueurs* (GAUTIER, *Ém. et cam.*, Carmen). — PARMI *ce grand bonheur* (M. PRÉVOST, *La nuit finira*, t. II, p. 208). — PARMI *le grand silence à peine troublé* (A. LAFON, *Élève Gilles*, p. 233). — *Des frémissements* PARMI *l'herbe* (GIDE, *Retour de l'enf. prodigue*, p. 34). — *Le point de beauté* PARMI *un duvet noir* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 9).

H1 1068 HISTORIQUE

Parmi, formé de *par* et de *mi*, signifiait étymologiquement « par le milieu de, au milieu de ». Il avait des emplois variés dans l'ancienne langue. De là certaines survivances dans les français régionaux : par ex. en Wallonie °*l'un parmi l'autre*, en fr. ordinaire *l'un dans l'autre* (§ 744, *b*, 3°) « en faisant la moyenne ».

L'ancienne langue, à côté de *parmi*, avait le synonyme ***emmi*** (*en mi*), encore reçu au début du XVIIe s. : +*S'étant tout du long du jour promené* EMMI *la place* (MALHERBE, t. I, p. 457). — Pour Vaugelas (éd. Ch., t. II, p. 437), c'était un terme populaire, à bannir de la langue écrite. — *Emmi*, chez SAND (*Fr. le champi*, XXIV ; *emmy* : *Pet. Fadette*, VII ; etc.), chez MARTIN DU G. (*Confie*, III, 2) et chez LA VARENDE (*Manants du roi*, p. 15) est un régionalisme, connu aussi en Suisse. D'autres attestations sont de purs archaïsmes : *La libellule erre* EMMI *les roseaux* (VERL., *Jadis et nag.*, Pantoum négligé). — *Valdo s'était mis à prêcher dans les rues, sur les places,* EMMI *les carrefours* (Fr. FUNCK-BRENTANO, *Moyen Âge*, p. 256). — *Ces herbes grises,* EMMI *les dalles de la cour* (PLISNIER, *Enfant aux stigmates*, XXXVIII). — Ex. de COURIER au § 965, *e*, 3°.

Un autre synonyme, °***entremi***, survit dans diverses régions de France : cf. Wartburg, t. IV, p. 756. Pour le Québec, cela n'est pas confirmé par les sources récentes.

H2 1068 HISTORIQUE

Parmi est régulièrement suivi d'un singulier non collectif jusqu'au XVIIe s. : +PARMI *ce grand amour* (CORN., *Pol.*, I, 3). — PARMY *ce plaisir quel chagrin me devore !* (RAC., *Brit.*, II, 6.)

1069 **Emplois particuliers de *pour*.**

a) *Pour* suivi de l'infinitif.

1° *Pour* exprime le plus souvent le but :

Que ne ferait-on POUR *avoir la paix ?* — Sur la construction de cet infin. avec un sujet, voir § 902, *b*, 7°. — °*Demander pour*, § 905, *a*, 6° ; *partir* (etc.) *pour*, § 908, *d*, 3°.

2° *Pour* peut aussi exprimer la cause.

- Dans la langue commune, avec un infin. passé : *Antoine* [...] *était mort* [...] *pour s'*ÊTRE BAIGNÉ [...] *dans un étang malsain* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 8). — *Pour* AVOIR OUBLIÉ *ces choses, l'apprenti sorcier a perdu la tête* (MAUROIS, *Ce que je crois*, p. 121).
- Avec un infin. présent, dans une langue assez recherchée H1 : *Je recevais* [...] *des remontrances pour* ÊTRE *mal peigné, pour* AVOIR *les mains sales* (LOTI, *Roman d'un enfant*, L). — *Pour* ÊTRE *de si facile accès, vais-je aimer moins ces souriants abords du lac Majeur ?* (GIDE, *Journal*, 30 mai 1914.) — *Il l'admirait pour la si bien* COMPRENDRE (GENEVOIX, *Raboliot*, II, 5). — *J'ai entendu dire qu'on perd une femme pour la trop* AIMER (MONTHERL., *Pitié pour les femmes*, L. P., p. 234). — *Il y a aussi des grammairiens du dimanche qui s'infiltrent dans la presse et qui, pour* CONNAÎTRE *insuffisamment l'histoire de la langue, tombent souvent dans un purisme outrancier* (R. GEORGIN, *Comment s'exprimer en fr. ?* p. 22). — Formule figée dans la langue commune : *Il ne perd rien* POUR *attendre*.

D'une manière générale, avec d'autres régimes, *pour* indiquant la cause est bien moins usité qu'autrefois, quoiqu'il subsiste dans diverses formules : *pour l'amour de, remercier pour* (§ 293, *a*), etc. — *Pour ce que* « parce que » participe au même recul : § 1139, *b*, 8°.

3° Lorsque le verbe principal est négatif ou quand la phrase est interrogative, la cause se confond avec la concession : cf. § 1032, 2°. Avec un infin., ce tour appartient à la langue littéraire :

Elle [= de Staël] *croyait mourir. Mais elle s'aperçut alors que,* POUR *tant* SOUFFRIR, *elle ne mourait pas* (S.-BEUVE, *Portr. de femmes*, p. 1099). — POUR ÊTRE *un sage, on n'est pas un félon* (HUGO, *Lég.*, XV, II, 7).

H1 1069 HISTORIQUE

Cet emploi avec un infin. présent était courant jadis : *Et je ne fuy sa main, que pour le trop* CHÉRIR (MOL., *F. sav.*, V, 4). — +*Les longues soirées peuvent être comparées aux longues marches pour* ÊTRE *fastidieuses* (SÉV., 28 août 1675). — *Ils furent quelquefois persécutés* [...], *non pour leur Religion, mais pour ne vouloir pas* PAÏER *les dixmes au Clergé* (VOLT., *Lettres phil.*, III).

La construction peut s'émanciper de la cause, notamment quand le verbe est accompagné de *ne ... pas moins* ou de *ne ... que mieux*, qui lui confèrent un sens positif : POUR *n'être pas de la famille, il* N'EN *avait pas* MOINS *pris le deuil* (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 6). — *Ses gens qui,* POUR *paraître fringants et légers,* N'*annonçaient* QUE MIEUX *l'ankylose des années* (A. DAUDET, cit. Sandfeld, t. III, p. 415).

Parfois même le verbe principal n'est ni négatif ni interrogatif. Dans ce cas, l'opposition est marquée par des adverbes, par ex. *moins ... plus ...* : POUR ÊTRE MOINS *apparents* [que les destructions], *les dommages causés par les spoliations de biens sont beaucoup* PLUS *lourds* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 273).

4° Cas divers.

Assez (*trop*, etc.) *pour* (en Belgique : °*que pour*), § 364, *c*, 2° et *d*. Dans des incidentes : *pour parler franc*, § 378, *f*. *Avoir des raisons pour*, § 910, *b*, 6°. *Être pour*, § 821, *d*, 3°. *Destiner* pour § 294, *c*.

b) Autres constructions.

1° *En pour* (parfois écrit *empour*) « en échange de » est régional : *Tu portes les lettres de ta voisine de table dans la cour des garçons* EN POUR [en italique] *des crottes en chocolat* [dit une petite Bourguignonne] (COLETTE et WILLY, *Claud. en ménage*, Pl., p. 400). H2

2° *Pour cent* (var. pop. *du cent*, § 1052, *d*, 1°), *pour mille*, § 685, *b*. *Pour* devant un objet direct en cas d'ellipse ou de suppléance, §§ 218, R5, et 775.

1070 ***Sous.***

a) Au sens local, *sous* indique une position par rapport à une chose qui couvre ou qui domine (en contact ou non). R1

Se cacher SOUS *une couverture,* SOUS *le lit. Mettre un oreiller* SOUS *la tête du malade.*

Au figuré : *sous l'autorité de...*, etc. — Avec cette nuance, le régime pouvait désigner une personne : *Il avait étudié* [l'escrime] *à Naples* SOUS *Borelli* (MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Charles IX*, IX). Cela est désuet. *Sous* suivi d'un nom de personne évoque aujourd'hui une période du passé, « pendant le règne de » : *L'église de la Madeleine à Paris. Commencée* SOUS *Louis XV, elle devient, sous l'Empire, un temple d'allure gréco-romaine à la gloire des armées* (*Nouvelle encycl. Bordas*, 1985, p. 2073).

Autre emploi figuré : *Il a écrit,* SOUS *le nom d'Émile Ajar, trois ouvrages* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *Gary*). Comp. aussi *sous un prétexte* (§ 1071, *c*, 7°). — Curieuse innovation du droit fr., *accoucher **sous X**, être né sous X*, « sans que l'identité de la mère soit officiellement déclarée ». R2

Quand *sous* est entre deux noms de localités, cela indique en France que la seconde localité est située plus bas qu'une autre : *La Ferté-*SOUS*-Jouarre.* En Belgique, où cet usage existe, *sous* peut aussi marquer la dépendance administrative : *Le domaine des Abyes,* SOUS *Opont* [nom de la commune] (G. VANWELKENHUYZEN, *Verlaine en Belgique*, p. 23).

Pour certains lieux pouvant être clos ou non (ou considérés comme un volume ou non), l'usage hésite entre *sous* et *dans* :

Les alpinistes se sont réfugiés DANS *l'*ABRI. *Aller* SOUS *l'*ABRI *attendre l'autobus* (*Ac.* 2001). — *Quelques enfants attendaient* SOUS *l'*AUBETTE (*ib.*). — *J'offrais à la chatte du lait fraîchement trait, servi dans le parc,* SOUS *une petite* AUBETTE *bleu-ciel* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 21). — *Le timbre* [= sonnerie] *gelé, intarissable, qui grelotte l'hiver* DANS *l'*AUBETTE *des gares perdues dans la campagne* (GRACQ, *Presqu'île*, p. 225). R3 — *Forge installée* SOUS *un* HANGAR, DANS *un* HANGAR (*Rob.*). — *On a meilleur* [§ 305, 4°] *de rester à l'abri* SOUS *une* REMISE (AYMÉ, *Gustalin*, p. 229). — *Voir un combat de nègres* SOUS *un* TUNNEL (V.-L. SAULNIER dans Rab., *Pant.*, T. L. F., p. 68, note). — *Un combat de nègres* DANS *un* TUNNEL (*Rob.*). — *Manger* SOUS *une* TONNELLE (*Ac.* 1935). — *Un domestique apporta* DANS *la* TONNELLE *un plateau chargé de glaces* (FLAUB., *Éduc.*, III, 2). — Plus rare : *Les derniers* [renardeaux] *étaient* SOUS *la* GRANGE *dans une haute cage grillagée* (J. ROY, *Amour fauve*, p. 20). R4 — Voir aussi § 1049, *c*, 7° (*sous la véranda*). R5

b) *Sous* peut exprimer le délai, mais, à l'exception de *sous peu*, cet emploi est moins fréquent dans la littérature qu'au XIX[e] s. ; il est surtout juridique et administratif. R6

H2 1069 HISTORIQUE

Chez BRANTÔME et AUBIGNÉ au XVI[e] s. : Huguet, s. v. *empour* ; Wartburg, t. IX, p. 400.

R1 1070 REMARQUE

Quand il s'agit de la localisation sur une échelle de mesure, on emploie *au-dessous de* : *Il a plu* AU-DESSOUS DE *mille mètres.* — *Enrôler tous les hommes* AU-DESSOUS DE *cinquante ans* (*Ac.* 2001) [ou *en dessous*, § 1073, *a*, 3°]. — *Par un froid de dix degrés* AU-DESSOUS DE *zéro* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 750). — °***Sous zéro*** est courant en Belgique. Le *Trésor* le dit rare, mais cite GIDE (s. v. *sous*) et MAUPASS. (s. v. *zéro*). Serait-ce aussi un normandisme ?

R2 1070 REMARQUE

La définition du *Rob.* 2001 (s. v. *X*), « sans donner son nom » est contredite par un ex. comme celui-ci : *Trente personnes nées* SOUS X... *ont enfin pu connaître l'identité de leur génitrice, et sept d'entre elles ont même pu la rencontrer*, avec le commentaire qui suit : *Dans quasiment la moitié des cas, l'identité des mères figurait au dossier de l'enfant détenu par l'administration* (dans le *Monde*, 12 sept. 2003, p. 11).

R3 1070 REMARQUE

Aubette « abri où l'on attend le bus, etc. », « kiosque à journaux » est très courant en Belgique, mais le mot est connu aussi à divers endroits de France.

R4 1070 REMARQUE

Pour *sur la grange*, voir § 1049, H2.

R5 1070 REMARQUE

On dit ordinairement ***sous un porche*** : *Il y* [= un musulman sur les marches d'une mosquée] *dormira aussi en sûreté qu'un mendiant espagnol* SOUS *un porche d'église* (GAUTIER, cit. P. Lar.). — *Bergotte entrait en voiture* SOUS *le porche du nouvel hôtel des Swann* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 185). — Au figuré : *En passant* SOUS *le porche fatal de la trentaine, elles* [= les jolies femmes de Paris] *cherchent des armes* [...] *dans les chiffons* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 541). — *Dans* ne serait pas illogique si le lieu est fermé : comp. Dupré. — En revanche, *sur* est inattendu : *Ayant réuni tout le monde* SUR *le porche* (GREEN, *Pays lointains*, p. 353), qui est sans doute une sorte de perron couvert.

R6 1070 REMARQUE

Cet emploi, donné comme normal au Québec par Boulanger, est peu usité en Belgique, où l'on préfère *dans* ou, dans le même style que *sous* en France, *endéans* (§ 1036, *c*).

La suite [de la chronique] SOUS *quinzaine* (M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 2 déc. 1972). — *Elles* [= des villes] *seront détruites par un séisme* SOUS *cinquante ans* (DECOIN, *John l'Enfer*, p. 303). — *Il aura,* SOUS *sept semaines au plus tard, présenté au pays son propre programme politique* (B. GUETTA, dans le *Monde*, 12 déc. 1989). — *La prière* SOUS *huitaine sera dite le samedi 7 juillet* (rubrique nécrologique, dans le *Monde*, 6 juillet 1979, p. 14). — *La loi Fillon du 23 avril 2005 a décidé d'intégrer,* SOUS *trois ans, les IUFM* [= Instituts universitaires de formation des maîtres] *aux universités* (*ib.*, 3 nov. 2006, p. 12).

c) Expressions diverses.

1° Selon Littré, « une chose est en rapport avec une autre, est dans un certain rapport **H1**, a rapport avec ; mais elle n'est pas ***sous* un rapport** ; si elle était sous un rapport ou sur un rapport **R7**, elle serait en dehors du rapport. » Cela est fondé en logique, mais *sous le rapport*, déjà employé au XVIIe s. **H2**, s'est vigoureusement répandu, en dépit des grammairiens, l'Acad. elle-même l'a reconnu dès 1835. **R8**

Son style, admirable SOUS *le rapport de la clarté* (J. DE MAISTRE, *Soirées*, II). — *Les ordres religieux n'ont été,* SOUS *beaucoup de rapports, que des sectes philosophiques* (CHAT., *Génie*, IV, III, 4). — *Valence,* SOUS *le rapport pittoresque, répond assez peu à l'idée qu'on s'en fait* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 370). — *Les grandes manœuvres sont une image de la guerre, mais c'est une image infidèle* SOUS *ce rapport que tout y est prévu* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 161). — *J'envisageais* [...] *cette promiscuité beaucoup moins* SOUS *le rapport matériel que* SOUS *le rapport du sentiment* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, IV). **R9** — *Les rois étaient-ils,* SOUS *ce rapport, en avance ou en retard sur leurs barons ?* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 58.) — *Ces deux êtres également admirables* SOUS *plus d'un rapport* (GIDE, *Journal*, 12 janv. 1933). — SOUS *ce rapport* [= comme art social], *l'expérience musicale parfaite prend la forme du concert* (Ét. GILSON, *Société de masse et sa culture*, p. 65). — *Cette voiture est excellente* SOUS *le rapport de la commodité, de la vitesse* (*Ac.* 1935). — *Il envisageait toutes les affaires* SOUS *le seul rapport de la pratique et des procédés* (VALÉRY, *Eupalinos*, p. 104). **R10**

2° °***Sous votre respect,*** altération de *sauf votre respect*, devenu difficile à analyser (comp. § 255, *b*, 3°), est relevé par Wartburg (t. X, p. 306) dans divers dialectes, ainsi qu'au Canada.

Il faudrait ajouter l'Anjou selon ce témoignage : *Elle* [= Eugénie] *s'est conservée comme dans de la saumure,* SOUS *votre respect* (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 158). C'est le seul ex. mentionné dans le *Trésor*, dont l'étiquette *vieux* ferait croire que le tour a été jadis de plein usage.

3° °***Sous revue*** « examiné, étudié » n'est pas dans les dict. :

La commune SOUS REVUE (J. HERBILLON, *Toponymie de la Hesbaye liégeoise*, p. 563). — *La période* SOUS REVUE (chronique boursière, dans le *Monde*, sélection hebdom., 8-14 juillet 1971). — C'est un double anglicisme. — On trouve aussi : °*Le livre* SOUS RECENSION (J. WARLAND, dans la *Revue belge de philologie et d'hist.*, 1957, p. 433).

4° ***Sous peine de*** indique, à propos de tel acte, quelle est sa conséquence, soit peine **H3** (selon la loi), soit risque (dans la langue générale). La locution est suivie d'un infinitif ou, moins couramment (sauf chez les juristes), d'un nom :

Une gentillesse dont elle l'avertissait [...] *qu'il devait profiter tout de suite* SOUS PEINE DE *ne pas la* VOIR *se renouveler avant des années* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 372). — *Parlez clairement* SOUS PEINE DE *ne pas* ÊTRE COMPRIS (*Grand dict. enc. Lar.*). — *Ne peuvent se rendre adjudicataires,* SOUS PEINE DE NULLITÉ [...] / *Les tuteurs, des biens de ceux dont ils ont la tutelle* (*Code civil*, art. 1596). — *C'est une grande merveille que la médecine* [...] *puisse forcer* [...] *à continuer* SOUS PEINE DE MORT *l'usage d'un médicament* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 182). — *Cela est défendu* SOUS PEINE D'*une* AMENDE, SOUS PEINE D'AMENDE (*Ac.* 1935). — Plus rare encore, *sous peine que* suivi d'une proposition : SOUS PEINE QUE *la France perde l'indépendance, le système que les féodaux pratiquent à leur propre usage* [...] *doit être balayé* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 1er janv. 1949). [Autre ex. de DE GAULLE dans le *Rob.*] **R11**

H1 1070 HISTORIQUE

Dans le rapport de ne serait plus guère compris aujourd'hui : *Quid sur les hommes, regardés* DANS LE RAPPORT DE *l'âge,* DU *sexe,* DE *la force,* DE *la faiblesse ?* (BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, cit. *Trésor*, s. v. *quid*.)

R7 1070 REMARQUE

°*Sur le rapport de* se dit au Québec.

H2 1070 HISTORIQUE

Ex. antérieurs au XIXe s. : BOURDALOUE, cit. Littré ; TURGOT, *Étymologie*, p. 99 ; J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 195 ; BERN. DE SAINT-P., *Paul et V.*, Préamb.

R8 1070 REMARQUE

Comp. *sous un point de vue*, § 1048, *d*, 2°.

R9 1070 REMARQUE

Pour le même Abel Hermant, sous la casquette du grammairien, c'est une « faute avérée et vulgaire » (*Nouv. rem.*, p. 32).

R10 1070 REMARQUE

On fera attention que *de* et l'article sont demandés dans le tour *sous le rapport* DE LA *clarté* (voir § 354, c, 1°).

H3 1070 HISTORIQUE

Au lieu de *sous peine de mort*, on a dit *sous peine de (la) vie* : [Ils] *leur défendent* SOUS PEINE DE VIE *d'approcher du roi* (CHAT., cit. *Trésor*). — *Le Mancino fut mis hors de prison,* avec le precetto *(ordre) de retourner directement à son pays,* SOUS PEINE DE LA VIE (STENDHAL, *Chron. ital.*, Vittoria Accoramboni). [*Sous peine de mort* est aussi chez STENDHAL : *L. Leuwen*, IX.] — *On ordonne cela* SOUS PEINE DE LA VIE (*Ac.* 1935). — Plus anciennement encore, *sur peine de la vie* : *À condition* [...] *que vous n'en ouvrirez la bouche à personne du monde* SUR PEINE DE LA VIE (MOL., *Amants magn.*, II, 2). — Autres ex. : SÉV., 9 oct. 1675 ; affiche de 1658, dans *Album Théâtre classique*, Pl., p. 74. — Troisième var. : ⁺*Les parties* [...] *s'engagèrent* [...], À PEINE DE LA VIE, *à justifier leurs prétentions* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, I, 9). — L'*Ac.* de 1694 à 1878 laissait le choix entre *sur peine*, *sous peine* et *à peine de la vie*, mais en ajoutant à partir de 1798 : « *Sous peine* est la plus usitée et la meilleure. » — L'hésitation entre les trois prépos. n'a pas concerné seulement cette expr., en s'ajoutant même au trio : ⁺*On les a obligés à absoudre leurs pénitents qui ont des opinions probables,* SUR PEINE DE *péché mortel* (PASCAL, *Prov.*, V). — ⁺*Puissé-je vous devoir plus que je ne vous dois. /* EN PEINE D'*y* [= en prison] *languir le reste de ma vie* (CORN., cit. Haase, p. 345).

R11 1070 REMARQUE

Sous peut s'employer avec *peine* de façon non figée : *Chacun des chevaliers de Fermina Márquez s'entendit interdire l'entrée du parc,* SOUS *les* PEINES *disciplinaires les plus graves* (LARBAUD, *Fermina Márquez*, VII).

Quoique Wartburg (t. IX, p. 114) ne le relève pas au-delà du XVIII[e] s., on continue à trouver, mais bien moins souvent, *à* au lieu de *sous* :

Avec un infinitif : *Quelque honnêtes, quelque sincères qu'ils* [certains hommes politiques socialistes] *soient, ils cessent de l'être dès qu'ils entrent dans l'action contemporaine. Ils ne peuvent plus l'être,* À PEINE DE RECOMMENCER *l'impuissance du gouvernement provisoire* (SAND, *Corresp.*, 5 avril 1852). — À PEINE DE COMMETTRE [...] *le crime de parjure,* [...] *rappelez-vous avoir écrit que vous n'êtes pas polygame* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future,* I). — *Le Centre* [universitaire méditerranéen de Nice] *ne peut vivre que de l'opinion et de l'intérêt qu'il excitera,* À PEINE DE LANGUIR (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel,* Pl., p. 1129).

Avec un nom : *Une sommation de payer* [...] *dans les vingt-quatre heures* [...] À PEINE DE SAISIE *immobilière* (BALZAC, *Urs. Mirouët,* XVI). — *L'uniforme y* [dans les écoles, sous le 1[er] Empire] *est prescrit,* À PEINE DE CLÔTURE [= fermeture] (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t XI, p. 207). — *Aussi, devons-nous,* À PEINE DES *plus grossières* MÉPRISES, *garder de la* [= la nature organique] *juger selon nos propres normes* (J. ROSTAND, *Esquisse d'une hist. de la biol.*, Id., p. 46). — *La rédaction du jugement doit contenir,* À PEINE DE NULLITÉ, *les conclusions des parties* (MIMIN, *Style des jugements,* § 188). [Formule fréquente dans ce livre.] — *Les sommer de, dans le mois pour tout délai,* À PEINE DE FORCLUSION, *produire leur titre* (cit. *ib.*, § 29, note).

À peine que est « vieux ou archaïque » selon le *Rob.* ; *rare* conviendrait mieux : *C'est une lecture* [= Homère] *qu'on ne peut se contenter d'opérer à la pointe de l'œil,* À PEINE QU'*elle soit improductive et même fastidieuse* (DUHAMEL, *Refuges de la lecture,* p. 25). R12

R12 1070 REMARQUE
À distinguer de *à peine que* « aussitôt que » (§ 1136, *c*).

5° °*Sous la date du...,* pour *à la date* ou *en date* est resté en usage en Belgique. Le *Trésor* cite un ex. de CHAT. L'*Ac.* 2001 donne encore *Inscrire* SOUS *la même date.*

6° D'autres formules encore hésitent entre *sous* et *à* : avec *condition*, notamment, voir § 1158, *b*.

1071 *Sur.* H1

H1 1071 HISTORIQUE
La prépos. *seur* de l'anc. fr. (< latin *super*) a été refaite en *sur* par croisement avec *sus* (< latin *sursum*), qui s'employait aussi comme prépos. et qui subsiste comme telle dans beaucoup de dialectes. Quand on a la prononciation [sy] dans le fr. régional (elle est très courante au Québec : cf. *c*, 8°), doit-on y reconnaître *sus*, ou *sur* avec r amuï ? En revanche, la prononciation populaire [syl] de *sur le (banc)* avec amuïssement de e est la réduction d'une suite consonantique inhabituelle (cf. § 29, *b*, 1°).

a) La valeur fondamentale de cette préposition a été décrite au § 1049 dans ses rapports avec *dans* et *à*. Il faut signaler en outre que, depuis la seconde moitié du XX[e] s., *sur* tend à se répandre et se trouve dans des emplois nouveaux :

« Sur le territoire de (une ville, une région, etc.) » R1 : *J'ai moi-même* SUR *Paris doublé les crédits consacrés à la création de crèches en 1981* (J. CHIRAC, cité dans *Femme pratique*, mai 1981, p. 70). — *Ils* [= des soldats] *étaient trois mille huit cent* [sic] SUR *le Finistère, deux mille deux cent* [sic] *dans les Côtes-du-Nord* (P. GEORGES, dans le *Monde*, 16 mai 1978). — Le *Trésor* (s. v. *sur*, I, B, 2) donne sans commentaire *Travailler* SUR *Lunéville* (usage lorrain ?).

R1 1071 REMARQUE
Cet emploi était depuis longtemps usuel en Suisse romande : *Travailler, habiter* SUR Genève. Cf. Thibault.
Thibault signale aussi pour la Suisse (où cet usage est en recul) et le Jura fr. « sur la propriété de (qqn) » : SUR *M. X.* — SUR *moi.* — Fait analogue au Québec : *Aller* SUR (ou *sus* [cf. H1]) *le voisin* = chez le voisin. Cela est évocateur du Québec rural.

Autres cas : *Présent* SUR *le stand des Éditions du Seuil* (*ib.*, 19 mai 1978, p. 24). — *Je reviendrai l'an prochain sur le* TOUR [de France] (un coureur cycliste interviewé à la télévision, 22 juillet 2000). [Syntagme très courant. Nous l'avons entendu notamment dans la bouche du Premier ministre JOSPIN en juillet 2001.] R2

R2 1071 REMARQUE
M. Van Overbeke, dans la *Revue générale*, déc. 2004, p. 67, a relevé des emplois variés de *sur*, notamment à la télévision.

Quand on exprime à la fois le point de départ et l'aboutissement, on dit normalement *de ... à ...* : *De Paris à Nice, Du lundi au samedi.*

Selon un usage qui semble encore ignoré des dict., *sur* concurrence *à* dans certaines formules concernant une succession immédiate, le second terme étant *l'autre* « le suivant » : *D'une année* SUR *l'autre* [...], *les frères Boussardel resserraient les limites de leur société* (HÉRIAT, *Famille Boussardel,* XVI) [1944]. — *Agnès retrouvait cela d'une lettre* SUR *l'autre* (ID., *Grilles d'or,* XII). — *Elle croyait les reconnaître d'un jour* SUR *l'autre* (CESBRON, *Souveraine,* p. 210). [Même formule : H. BAZIN, *Huile sur le feu,* p. 110.] — *Il était heureux* [...] *que l'on reprît son travail, d'un an* SUR *l'autre* (BUTOR, *Passage de Milan,* III). — *À* n'est pas concurrencé quand ces formules signifient « bientôt » : *Il reviendra d'un jour* À *l'autre.* — Cas analogue : *Improvisant ses journées, de la veille* SUR *le lendemain* (HÉRIAT, *Grilles d'or,* XIV).

b) Les dict. prévoient que *sur* ait comme régime une indication de temps seulement quand il s'agit, — soit d'une simultanéité : SUR *le moment j'hésitais* R3, — soit d'une approximation (= *vers*) : SUR *le soir le vent est tombé.* On trouve pourtant des ex. de *sur* « pendant ».

R3 1071 REMARQUE
Cas particulier, *sur les* pour les indications de l'heure : *sur les deux heures, sur les une heure,* ainsi que *sur les* (ou *le*) *minuit* (ou *midi*), §§ 506, *b*, 3° ; 602, *d*, 2°. *Sur le coup de* (*midi*, etc.), § 602, *d*, 2°.

Certains reflètent des usages régionaux. : °*Comme c'est demain dimanche, tu viendras voir ta mère* SUR *le jour* [= pendant la journée, à propos de qqn qui travaille et loge ailleurs] (SAND, *Pet. Fadette*, III). — °SUR *le tantôt* = dans l'après-midi (§ 1005, *b*, 3°). — °SUR *la semaine* : § 1051, *e*, 6°. — On n'a relevé qu'en Belgique des expressions où *temps* est le nom régime : °SUR *ce temps-là* « entretemps » ; °SUR *le temps* (ou *l'heure*) *de midi* « pendant la pause de midi », ainsi que °SUR *le temps que* « pendant que » (§ 1136, *b*).

Après un verbe comme *s'étendre*, *sur* appartient à la langue générale : *L'ère quaternaire s'est étendue* SUR *quelque deux millions d'années* (*Ac.* 2000).

D'autres attestations semblent confirmer le succès grandissant de *sur* au XXe s. (cf. ci-dessus, *a*) : *Si on considère son évolution* SUR *plusieurs mois* (P. FABRA, dans le *Monde*, 9 juillet 1976, p. 1). — *L'État consacrera entre 27 et 30 milliards de francs à la sidérurgie* SUR *la période 1984-1987* (*ib.*, 7 déc. 1984, p. 40). — *Photo prise* SUR *le tournage d'un film*. — En particulier, *terme* désignant proprement une échéance, *à court* (ou *long* ou *moyen*) *terme* est plus régulier que °*sur le court* (etc.) *terme*.

Autre emploi observé en Belgique, *sur* marquant le délai (usage normal : *en* ; en outre, °*endéans* § 1036) : °*Le monde ne s'est pas fait* SUR *un jour*. — Comp. cependant : *Je vais te faire une pièce* SUR *le même temps* (E. DE GONC., *Faustin*, VIII). — *Pour rattraper l'avance que les États-Unis* [...] *pourraient acquérir* SUR *dix à quinze ans* (B. GUETTA, dans le *Monde*, 23 nov. 1984, p. 2).

c) Expressions diverses. (Voir aussi § 1049.)

1° *Aller, marcher, venir* ***sur*** *(ses)* ***trente ans*** :

Cet enfant va SUR *quatre ans*, SUR *ses quatre ans* (*Ac.* 1932, s. v. *aller*). R4 — *Elle marchait* SUR *ses vingt ans* (HENRIOT, *Aricie Brun*, III, 2). — *Tu venais* SUR *tes douze ans* (PÉGUY, *Myst. de la charité de J. d'Arc*, p. 76).

On dit moins souvent *vers* : *Frankie marchait* VERS *ses neuf ans* (G. CONCHON, *Apprenti gaucher*, p. 46).

R4 1071 REMARQUE

En 2001 (s. v. *aller*, I, A, 5), l'*Ac.* ne mentionne plus que la deuxième de ces formules, beaucoup plus fréquente en effet.

2° Hanse, s. v. *vivre*, distingue ***vivre sur*** *son capital* (parce qu'on prélève sur le capital), *vivre* SUR *la fortune de sa femme*, mais *vivre* DE *ses rentes*. Cette distinction logique n'est pas toujours respectée :

Vivre SUR *son* REVENU (*Dict. gén.*). — *Il a bien l'air de vivre* SUR *ses* RENTES (BUTOR, *Passage de Milan*, p. 26). — Il est douteux que ces ex. insistent sur le fait que seule une partie du revenu ou des rentes est dépensée. *Vivre de ses rentes* est plutôt figé, au point de signifier « vivre sans travailler » ; d'où peut-être l'ex. de BUTOR. D'où celui-ci : *Son père et sa mère vivaient* SUR *quinze cents francs de* RENTE (BALZAC, *Z. Marcas*, Pl., p. 748). — Comp. aussi *vivre de son travail* et *Des travaux d'aiguille* SUR *lesquels vivait la maison, l'ouvroir* (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, II). — Inversement, Colin trouve normal *Il vit* DE *la fortune de sa femme*. — La prépos. *avec* est d'une langue plus familière (comp. § 1055, *a*) : *Pour l'argent, c'était plus difficile, je n'en avais pas. Je vivais* AVEC *l'argent que gagnait mon mari et* AVEC *celui de mes parents* (M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 35).

Au figuré, on emploie couramment *sur* : *Vivre* SUR *sa réputation* (LITTRÉ). — *Il vécut jusqu'à la fin* SUR *un vieux fonds de culture assez sommaire* (BREMOND, *Âmes religieuses*, p. 178). — *Il pourra vivre* SUR *ses souvenirs* (J.-J. BROUSSON, *A. France en pantoufles*, p. 327). — *On y vivait* SUR *cette idée* [...] *qu'il existait un contrat sourd entre l'homme et le sort* (J. et J. THARAUD, *Notre cher Péguy*, t. I, p. 243). Mais l'*Ac.* 1935 laisse le choix entre *vivre* DE et SUR *sa réputation*.

3° ***Propre sur soi*** « soigné dans sa tenue », signalé comme un « provincialisme français » par Englebert et Thérive, *Ne dites pas... Dites...*, est enregistré sans réserves par Littré (s. v. *propre*, 13°, et s. v. *soi*, 10°) et par l'*Ac.* [depuis 1762], s. v. *soi*. Ex. : *Je me sens déplacée parce que je suis un peu* PROPRE SUR MOI, *ça doit étonner les gens qui passent de me voir au milieu des gens d'ici qui ne se rasent même pas et les femmes ont l'air de je ne sais quoi* (SARTRE, *Mur*, Intimité, II).

4° On entend en Belgique *trouver* (ou *avoir*) *à* ***redire sur*** *tout*. Les dict. ne mentionnent que des compléments introduits par *à* ou parfois *dans* : *Il trouve à redire* À *tout ce qu'on fait* (*Ac.*1935). *Je n'ai rien trouvé à redire* DANS *cet ouvrage* (*ib.*).

5° Les juristes français disent plus souvent *plaider, juger*, etc. ***au fond*** (c'est-à-dire sur les principes) et les juristes belges *sur le fond*.

Mais la formule *sur le fond*, favorisée par le danger de confusion avec *au fond* du langage ordinaire (« tout bien considéré »), est loin d'être inconnue en France : *Il est possible que quelques-uns des arguments que je vais exposer satisfassent mal des collègues avec lesquels pourtant je m'entends* SUR *le fond* (BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 197). — *Certes, Druon a raison* SUR *le fond. Mais il n'aurait pas dû s'exprimer ainsi* (M. DROIT, *La coupe est pleine*, p. 54). — *Engager* [...] *une négociation* SUR *le fond* (M. NOBLECOURT, dans le *Monde*, 22 oct. 1988). — *Mais on peut vous répondre* SUR LE FOND [en italique], *pour employer votre langue* [à un avocat] (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 203).

6° ***Sur sa porte*** « sur le seuil de sa maison, sur le pas de sa porte, devant sa porte » R5 est souvent critiqué. H2 La formule est pourtant courante, même dans la littérature :

Tué SUR *sa porte* (HUGO, *Nap.-le-Petit*, IV, 1). — *Une femme*, SUR *sa porte* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — *Assis* SUR *sa porte* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, Introd.). — *Les gens se trouvaient* SUR *leurs portes* (COLETTE et WILLY, *Claud. à l'école*, Pl., p. 166). — Déjà chez Al. BERTRAND, *Gaspard de la nuit*, cit. *Rob.*, s. v. *grivois*. — Avec l'article défini, surtout quand le « possesseur » n'est pas mentionné : *Cela* [= le bain] *se passe n'importe où, sans le moindre voile, dans les jardins, dans les cours, dans les boutiques, voire même* SUR *les portes* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXVIII). — *Sengle avait entrevu des malades, derrière des fenêtres* [...]. *L'un vint* SUR *la porte* (JARRY, *Les jours et les nuits*, II, 5). — *On s'était attroupé* SUR *les portes, les trottoirs* (PESQUIDOUX, cit. *Trésor*).

R5 1071 REMARQUE

On dit aussi *à la porte* : cf. § 1048, e.

H2 1071 HISTORIQUE

Cet emploi n'étonne que si l'on pense à *porte* comme désignant ce qui sert à fermer une entrée. Mais le mot a désigné l'ouverture elle-même, sens qui explique *mettre à la porte* « chasser », *prendre la porte* « sortir », etc. Comp. aussi : *Il espérait que, grâce à la pluie ou au soleil, il pourrait la faire s'arrêter* SOUS *une porte, et qu'une fois* SOUS *la porte, elle entrerait dans la maison* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — *Passer* SOUS *la porte Saint-Denis*, etc. On a même pu dire : *Entrez* DANS *cette porte* (MOL., *Éc. des f.*, V, 3).

7° Littré distinguait, ingénieusement, ***sur un prétexte*** « en s'appuyant sur » et *sous un prétexte* « en se couvrant de ». De ces deux expressions synonymes, la première, qui a toujours été plus rare, est tombée en désuétude, et l'*Ac.*, à juste titre, l'a écartée en 1935.

8° Avec le nom ***ton***, ***dans*** est fréquent en rapport avec la musique, notamment dans l'expr. *être* ou *ne pas être* DANS *le ton*, qui se retrouve au figuré. Aujourd'hui, la langue commune emploie surtout *sur* ; *de* (comme avec les compléments de manière), qui prédominait au XIXe s. et encore dans les ex. d'*Ac.* 1935, reste en concurrence surtout devant *un*.

Chacun [...] *chantait* DANS *un autre ton que son voisin* (BERLIOZ, cit. *Trésor*). — *Il* [= un discours] *n'était peut-être pas tout à fait* DANS *le ton qui convenait aux circonstances* (FRANCE, *ib.*).

C'est SUR *un ton sarcastique qu'il m'avait demandé de l'appeler « cher maître »* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 90). — *Tâche de te tenir, lui dit-il à voix basse, mais* SUR *un ton impérieux* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 2). — *« Que veux-tu ? » fit-il* SUR *un ton conciliant* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 276). — *« Oui ! » fit Jacques* SUR *le même ton, à la fois péremptoire et sec* (*ib.*, p. 599). — *Éric a ramené Gabrielle de Cahors, dit Simone,* SUR *un certain ton* (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 16). — *Elle dit alors* SUR *un ton empreint* [...] *d'une certaine douleur : / – Ne ferme pas les yeux* (LABRO, *Été dans l'Ouest*, VIII).

Elle répondait D'*un ton parfois irrité, parfois indulgent* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 320). — *Il acheva* D'*un ton très calme, magistral vraiment* (GIDE, *l. c.*). — *La critique sera sûrement excellente, dit Lambert* D'*un ton peu amical* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 366). — *Vous pensez à moi, j'imagine ? demandai-je* D'*un ton sec* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 534). — *Tu as vraiment un authentique visage bulgare, me dit-il* D'*un ton enamouré* (Am. NOTHOMB, *Biographie de la faim*, p. 141). — Voir aussi § 723, *a* (*dont*).

Avec est moins rare que ne le ferait penser le silence des dict. : *Vous verrez* [...] *plusieurs grands seigneurs parler de nos princes* AVEC *un ton de légèreté singulier* (STENDHAL, *Rouge*, II, 1). [Comp. : D'*un ton de légèreté un peu marqué* (ID., *Armance*, VIII).] — *Comment ? répondis-je* AVEC *un ton d'ironie* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 48). — *La princesse de Parme, impressionnée par le ton ardent* AVEC *lequel le discours avait été prononcé* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 492).

1072 Emplois particuliers de *vers*.

a) *Vers* marquant l'approximation dans le temps : VERS *le soir*. VERS *le dixième jour*. Suivi d'un déterminant cardinal : VERS *(les) deux heures*, VERS *les une heure*, ainsi que VERS *les* (ou *le*) *minuit* (ou *midi*), voir §§ 506, *b*, 3°, 602, *d*, 2°.

b) Thibault relève en Suisse romande plusieurs emplois, connus aussi dans la France voisine.

1. Proximité dans l'espace, « près de, auprès de » : °*Un tableau suspendu* VERS *la porte.* °*Elles étaient assises* VERS *la table.* °*Notre fille reste* VERS *nous à Noël.*
2. Destination d'un geste, d'une attitude, d'un acte, « envers, à l'adresse de qqn » : °*Se justifier* VERS *qqn.* °*Sourire* VERS *qqn.* Au lieu de la construction transitive : °*Supplier* VERS *qqn.* Pour *aboyer*, voir § 291, *a.* — Chez un Lyonnais : °*Galant* VERS *ses clientes* (FARRÈRE, *Petites alliées*, XI).
3. Destination d'un mouvement (avec intention d'atteindre cette destination), « jusqu'à (un lieu), auprès de (qqn) » : °*Aller* VERS *les toilettes.* °*Les femmes allaient* VERS *les propriétaires des jardins pour acheter les légumes* (C. BILLE). H

H 1072 HISTORIQUE

Ces emplois sont des archaïsmes, *vers* ayant jadis en fr. commun des applications plus larges qu'aujourd'hui. L'*Ac.* citait encore en 1878 *Envoyé* VERS *tel prince d'Allemagne* « ministre auprès de... ».

1073 Remarques sur diverses locutions prépositives.

a) Dans diverses **locutions** prépositives **concernant le lieu,** l'usage a réparti les rôles de *en* et de *au* (qui est suivi d'un trait d'union quand il précède une préposition ou un adverbe) de manière peu cohérente.

1° On dit *au-delà de*, mais *en deçà de.*

2° Pour l'*Ac.* 2001 comme pour le *Rob.* 2001, ***au-devant** de* signifie seulement « à la rencontre de » au propre et au figuré : *Aller* AU-DEVANT DE *qqn,* AU-DEVANT D'*une objection.* Pourtant le sens « sur le devant de, devant » est mentionné sans réserves par le *Trésor* ; il reste rare : *Gasselin, qui s'était mis* AU-DEVANT DE *Calyste* [pour le protéger], *avait reçu dans l'épaule un coup de sabre* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 337). — AU-DEVANT D'*un petit autel, la nuit se mit à remuer.* [...] *Elle se remplissait peu à peu de silhouettes de personnes survenantes* (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, XXXVII). — *Une boîte en forme de petite chapelle,* AU DEVANT DE *laquelle est une ouverture en forme de cœur* (RENAN, cit. *Trésor*). — *Lame placée* AU-DEVANT DES *roues pour les garantir des éclaboussures* (*Ac.* 1935, s. v. *garde-crotte*). — *Os* [...] *situé* [...] AU-DEVANT DE *l'occipital* (*ib.*, s. v. *temporal*). A1 — Sans régime : AU-DEVANT [d'une chapelle], *dans l'enfoncement sombre d'un angle de mur,* [...] *brûlent de petits cierges minces* (E. et J. DE GONC., *op. cit.*, II). — Hanse, s. v. *au-devant*, cite une phrase de BARJAVEL dans laquelle le sens est « en avant de » et qui est absurde, vu le sens ordinaire de la locution, surtout avec un verbe de mouvement : °*Quand, parti* AU-DEVANT DE *tous, il restait longtemps sans revenir.*

On lit chez RIMBAUD : [...] *s'en alla devant moi,* [...] *ramenant* EN DEVANT *sa robe de chambre* (*Cœur sous une soutane*, p. 308). Régionalisme ? H1

A1 1073 AUTRES EXEMPLES

De *au-devant de*, dont nous n'avons mentionné ci-contre que les attestations apparues dans l'éd. de 1932-1935, l'*Ac.* en a gardé jusqu'alors d'autres qui viennent des versions antérieures, certaines de la première (1694) : s. v. *couper* (pour définir *couper le chemin à qqn*), *éperon, planter* (pour définir *se planter devant qqn*) ; d'autres de 1718, s. v. *barricader* (pour traduire le pronominal) ; de 1762, s. v. *coefficient* (*au-devant* remplacé par *devant* en 1988) ; de 1798, s. v. *limonière* ; de 1835, s. v. *bouclier* (*devant* depuis 1987), *épiploon, esplanade* (trois fois ; depuis 1993, une fois *en avant de*, une fois *devant*), *foyer, goitre, lunette, terrasse.*

H1 1073 HISTORIQUE

Wartburg, t. XXIV, p. 7, n'a relevé *en devant* qu'en anc. fr. (XIIe-XIIIe s.) « ouvertement » et dans le parler de Loches (Touraine) « en avant ».

3° Les grammairiens opposent *au-dessous de* à *en dessous de*, auquel ils ne laissent que le sens « sur la face inférieure de, dans la partie inférieure de » : voir l'ex. de Hugo plus loin. — Cependant la deuxième locution concurrence la première : *S'il avait la chance de prendre un beau poisson,* EN DESSOUS DE *l'écluse du canal* (ZOLA, *Germ.*, IV, 3). — *Monsieur Marin qui habitait* EN DESSOUS DE *chez Marthe* (RADIGUET, *Diable au corps*, Imprim. nation., p. 123). — *Condorcet le* [= Condillac] *place bien* EN DESSOUS DU *grand Locke* (Él. BADINTER, Préf. de la *Corresp. inédite* de Condorcet et Mme Suard). — Avec régime implicite : *Je l'ai entendu qui sifflotait sous ma fenêtre* [...] ; *il était là* EN DESSOUS (SARTRE, *Mur*, L. P., p. 138). — *Les gens d'*EN DESSOUS [= de l'étage inférieur] *sont en vacances* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 296). — [...] *penché par-dessus la balustrade pour trier du regard toutes ces têtes vomies* EN DESSOUS *par la bouche du métro* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 260).

Il est irrégulier de donner à *en dessous* sans *de* la valeur d'une préposition : °*Passer* EN DESSOUS *la guerre* [= en éviter les effets] (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 307). — °EN DESSOUS *les arbres* (J. CHAMPION, *Passion selon Martial Montaurian*, p. 11).

4° *Au-dessus de* R1 est tout à fait courant. °*En dessus de* est très rare : *Et l'on peut encore déchiffrer encore deux mots* [...], *l'un en dessous et l'autre* EN DESSUS DE *la rose* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 70).

Avec régime implicite, *en dessus* est prévu par les dict. pour le sens « dans la partie supérieure », mais cela n'est pas courant non plus : *Une veste en peau de chèvre montrant* EN DESSUS *le cuir passementé de soie, et en dessous le poil hérissé et sauvage* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, II, 1). — Comme concurrent de *au-dessus* : *Un aide lui saisissait l'épaule à deux mains, les quatre doigts sous l'aisselle, le pouce* EN DESSUS (ZOLA, *Débâcle*, II, 6). — *Des gens vivaient* EN DESSUS [d'un oratoire] (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 149). — *Je me mettais à la fenêtre : ils ne soupçonnaient pas qu'on pût les observer d'*EN DESSUS (SARTRE,

R1 1073 REMARQUE

°*Au-dessus du marché* et °*jusqu'au-dessus de la tête* se disent en Belgique pour *par-dessus le marché* « en outre » et *jusque par-dessus la tête* « plus qu'assez ». Autre ex. : °*Nous allons tapager, claironner et crier* AU-DESSUS DES TOITS *que vous venez d'écrire un livre exquis* (RODENBACH, lettre de 1884, citée dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1999, p. 392). La formule habituelle est *sur les toits* (ou *sur tous les toits*).

HISTORIQUE. — La formule vient de l'Évangile : *Ce que vous entendez à l'oreille, publiez-le* SUR *les toits* (Matth., X, 27, trad. CRAMPON [Vulgate : *super tecta*] ; etc.), et elle s'explique par l'architecture orientale : des toits en terrasse on pouvait se parler d'une maison à l'autre.

op. cit., p. 79). — *L'aiguille du tachymètre est plus souvent au-dessous du chiffre cent qu'*EN DESSUS (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 114).

Par en dessus opposé à *par en dessous* : *L'eau* [...] *parcourue d'orbes molles chaque fois que,* PAR EN DESSOUS, *la remontée à l'air d'un dytique, le suçon d'un chevesne en touchaient la surface ou,* PAR EN DESSUS, *la ridait l'effleurement rapide de ces fausses araignées coureuses* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 225).

5° ***Au-dedans** de* et *en dedans de* ne présentent pas de différence notable : EN DEDANS DE *lui-même, il accusa le père Rouault d'être fier* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 4). — *Son regard demeurait fixe, dirigé* AU DEDANS [*sic*] DE *lui-même vers des visions qui n'étaient pas de ce monde* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 296). — *En dedans* s'emploie surtout sans régime.

6° ***Au-dehors** de*, qui est rare, ne s'emploie qu'au sens local : *Autour de la ville,* AU-DEHORS DES *remparts, la vue se perdait* (HUGO, *N.-D. de Paris*, XI, 2). — *Ce fut l'unique fois où Monsieur Marais vit son maître* AU-DEHORS *de son jardin ou de sa maison* (QUIGNARD, *Tous les matins du monde*, XI). — Il est étonnant que l'*Ac.*, qui ne cite pas [pas plus qu'en 1932, en 1878, en 1835] *au-dehors de* (mais seulement l'emploi sans régime) ait ajouté depuis 1989 cet ex. s. v. *dedans* : *Au-dedans et* AU-DEHORS DE *la ville.* — *En dehors de* est bien plus fréquent, et il est seul à pouvoir être pris au figuré (voir aussi § 255, *b*, 3°). — Quand ces expressions sont construites sans régime, *au-dehors* l'emporte au sens local. Notons pourtant : °*Lui-même, ayant fait quelques pas* EN DEHORS, *avait été attiré par la musique* (DHÔTEL, *Je ne suis pas d'ici*, p. 173).

7° *En **haut** de* est la formule la plus courante. *Au haut de*, qui n'est pas récent **H2**, est moins rare que ne le donnerait à penser le silence de l'Acad. et d'autres dict. et que ne ferait craindre la cacophonie dénoncée par Dupré : AU HAUT DE *la rue des Martyrs* (CHAT., *Mém.*, IV, I, 9). — *Jusqu'*AU HAUT DE *la côte* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 1). [Nombreux ex. chez cet auteur.] — *Il s'est mis à grimper* [...] *presque* AU HAUT D'*un petit arbre* (GIDE, *Journal*, 2 oct. 1914). **A2** **R2**

8° L'*Ac.* 2001 ne signale *en bas de* que pour indiquer une localisation (*Il habite dans l'immeuble,* EN BAS DE *chez nous. Il était arrivé* EN BAS DE *la colline*), c'est-à-dire comme équivalent de *au bas de*. Elle distingue donc *en bas de* et *à bas de*, employé avec des verbes de mouvement : *Sauter* À BAS DE *son lit, de son cheval. Jeter quelqu'un* À BAS DE *sa monture* (*Ac.* 2001). — *Il sauta* À BAS DU *lit* (R. PEYREFITTE, *Mlle de Murville*, dans le *Figaro litt.*, 7 juin 1947). — *Se faire tirer par la huque* À BAS DE *son cheval* [à propos de Jeanne d'Arc] (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 191). — En réalité, dans cette circonstance, *en bas de* s'est vigoureusement implanté dans l'usage : *Elle sauta* EN BAS DE *sa mule* (MÉRIMÉE, *Carmen*, III). [La 1re éd. portait *à* (Pl., p. 823).] — *L'oreiller avait été jeté* EN BAS DU *lit* (BALZAC, *Gobseck*, Pl., p. 666). — *Aussitôt* EN BAS DU *lit, la Faustin courut à lui* (E. DE GONC., *Faustin*, LXI). — *Tomber* EN BAS D'*une échelle* (*Dict. gén.*). — *Napoléon jeté* EN BAS DE *son trône* (BLOY, *Âme de Napol.*, p. 12). — *Riquet avait sauté* EN BAS DU *fauteuil* (A. FRANCE, *Anneau d'améth.*, p. 188). **A3**

Au bas de est plus rare et contestable dans ce cas : *Sautant* AU BAS DE *la table* [sur laquelle il a été hissé] (GHELDERODE, *Farce des ténébreux*, Théâtre, t. II, p. 314). — *Il sauta* AU BAS DE *son lit* (N. SARRAUTE, *Portrait d'un inconnu*, F°, p. 120). — *Ces menaces* [...] *me jetèrent* AU BAS DU *lit* (ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 104). **R3**

9° *En **travers** de* indique une situation, une position (« d'un côté à l'autre, dans le sens de la largeur ») : *Il a comme une barre* EN TRAVERS DU *front* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 56). — *Un dispositif militaire déployé* EN TRAVERS DE *l'Europe* (général BÉTHOUART, dans le *Figaro*, 12 oct. 1961). — Au figuré, *se mettre* EN TRAVERS DE *qq. ch.*, essayer de l'empêcher.

Au travers de et *à travers* (sans de **R4**) concernent une action, un mouvement, réels ou fictifs. Ils sont souvent interchangeables quoique l'*Ac.* 1935 garde la vieille distinction, selon laquelle *à travers* conviendrait pour un passage vide, libre, tandis qu'*au travers de* supposerait un obstacle. Mais elle ajoute que « cette distinction n'est pas toujours rigoureusement observée ». Ses ex. mêmes montrent la subtilité ou la précarité de la distinction : *Ils passèrent* À TRAVERS *les vaisseaux ennemis. Il se fit jour* [= se fraya un chemin] AU TRAVERS DES *ennemis. On ne voyait le soleil qu'*À TRAVERS *les nuages, qu'*AU TRAVERS DU *brouillard. Je vois clair* AU TRAVERS DE *toutes ces finesses.* À TRAVERS *ces artifices, je découvre que* ... — Quelques autres ex. : *Quelques-uns* [...] *se mirent en marche pour gagner le* [*sic*] *Volga* AU TRAVERS DE *la steppe* (MÉRIMÉE, *Cosaques d'autref.*, p. 314). — *À mesure qu'elle avançait,* AU TRAVERS DES *rayons, les vendeurs* [...] *s'inclinaient* (ZOLA, *Bonheur des D.*, XIV). — *Elles* [= deux femmes] *s'enfoncent* AU TRAVERS

H2 1073 HISTORIQUE

Voir MOL., *Dépit am.*, IV, 2 ; LA F., *F.*, III, 11.

A2 1073 AUTRES EXEMPLES

HUGO, cit. *Rob.* ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 140 ; MALRAUX, *Condition hum.*, p. 305 ; ROBLÈS, cit. Colin ; etc.

R2 1073 REMARQUE

°*En haut* comme locution prépositive sans *de* est courant en Suisse, mais non inconnu ailleurs (cf. Thibault, pp. 444-445 : d'après *en bas* ci-dessous) : *Il fait rose sur les grands rochers* EN HAUT *la montagne* (RAMUZ, *Règne de l'esprit malin*, I, 1). — De même, °*d'en haut* pour *du haut de* : *Les filles ayant sauté du banc et les gamins* D'EN HAUT *le mur* (*ib.*, IV, 4).

A3 1073 AUTRES EXEMPLES

[VAUGELAS, cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1875 ; VOLT., cit. Deharveng, t. VI, p. 192 ;] BARBEY D'AUR., *ib.* ; GREEN, *Mont-Cinère*, I ; AYMÉ, *Contes du chat p.*, Mouton ; SARTRE, *Nausée*, M. L. F., p. 53 ; etc.

R3 1073 REMARQUE

°*Bas de* est un wallonisme : § 1045, e. — Un autre régionalisme (Belgique et Est de la Fr.) consiste à employer *en bas de* alors qu'il ne s'agit pas d'un mouvement du corps entier : °*Tirer la clé* EN BAS DE *la serrure.* — °*Vingt fois je crus avoir la tête* EN BAS DES *épaules* (ERCKMANN-CHATRIAN, cit. D'Harvé, *Parlons mieux !*, p. 344).

En bas sans *de*, comme *en haut* (voir 7°), est courant en Suisse depuis longtemps : *Ces mots sont des rochers qui doivent leur sortir de la bouche, tourner* EN BAS *le menton* (M. CHAPPAZ, cit. Thibault, p. 118).

R4 1073 REMARQUE

Si *à travers* ne peut être suivi de la préposition *de*, il peut fort bien être suivi des partitifs ou indéfinis *du, de la, de l', des*, ce qui fait une construction tout autre : *Je ne vois plus Henriette* À TRAVERS DU *rêve, je la vois, avec mes yeux, dans la vieille lumière de la vie !* (H. BERNSTEIN, *Secret*, II, 12.)

DE *la forêt* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, III, 2). — AU TRAVERS DE *la vitre fraîche à laquelle s'appuie votre tempe, et* AU TRAVERS *aussi* DE *la fenêtre du corridor à demi ouverte* [...], *vous retrouvez* [...] *l'horloge du quai* (BUTOR, *Modification*, I, 1). — *Il avait longtemps marché* AU TRAVERS DE *la ville* (GIDE, *Caves du Vat.*, p. 286). — *Toute lumière me parvenait comme* AU TRAVERS DE *couches d'eau verdies,* À TRAVERS *feuilles et ramures* (ID., *Nourrit. terr.*, I, 2). — *Georges eut d'abord envie de passer sa pelle* À TRAVERS *le corps de l'écuyer* (FRANCE, *Balthasar*, p. 158). H3

b) Locutions particulières.

1. ***À l'encontre de*** H4, que l'*Ac.* 2001 définit « à l'opposé de, en opposition à », se prend encore au sens plus large de « contre ». D'ordinaire, cela concerne des relations, directes ou indirectes, entre êtres humains : *Il redoutait quelque lâche et subtile machination* À L'ENCONTRE DE *la jeune comédienne* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XI). — *Je ne puis y voir autre chose qu'une manœuvre arbitraire* À L'ENCONTRE DE *mon pays* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. III, p. 133). — *Une haine implicite* [...] À L'ENCONTRE [...] D'*un moraliste* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 102). — *Reproches* À L'ENCONTRE D'*une œuvre* (*ib.*, p. 212). — Voir aussi *à son encontre*, etc. au § 1038, *a*. — Dans l'ex. suivant, la condition indiquée ci-dessus n'est pas réalisée, ce qui est exceptionnel : *Les boissons qu'elle* [une guérisseuse] *composait* À L'ENCONTRE DE *la fièvre* (SAND, *Pet. Fadette*, VIII).
Sens archaïque, « à la rencontre de » (généralement avec nuance d'agressivité) : *L'héroïne* [...] *s'avança courageusement* À L'ENCONTRE DES *douleurs* (CHAT., *René*, Pl., p. 141). — [Montgomery] *assure sa lance en arrêt et pique des deux* À L'ENCONTRE DE *ce beau cavalier* (HUGO, cit. *Trésor*). — *Un chien* [...] *vint comme pour japper* À L'ENCONTRE DU *champi ; mais il s'accoisa* [= s'apaisa] *tout de suite* (SAND, *Fr. le champi*, XV). — *Juan* [un toréador] *s'avançait* [...], *courant* À L'ENCONTRE DE *ce taureau* (SAGAN, *Yeux de soie*, p. 217). — Comp. : *Quand ces beaux oiseaux* [= les flamants] *volent* À L'ENCONTRE DU *soleil* [...], *ils ont l'air de flèches empennées avec des plumes couleur de rose* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 1166). R5

2. *Alentour* ou *à l'entour* servent d'adverbes dans l'usage ordinaire (§ 1009, *a*). Cependant ***à l'entour de*** (ou *alentour de*) H5 reste bien vivant dans la langue littéraire (et aussi dans la langue parlée de diverses régions) : *Mets tes bras* À L'ENTOUR DE *mon cou !* (HUGO, *Le roi s'am.*, II, 3.) — *De petits effluves glacials circulaient* À L'ENTOUR DE *l'astre ébréché* (BLOY, *Désespéré*, p. 187). — *Une douleur minuscule* [...] *s'était installée* [...] À L'ENTOUR DE *ses yeux* (MONTHERL., *Célibat.*, p. 227). — À L'ENTOUR D'elle [= une auto] [...] *flottait l'humide et vieille odeur de la petite ville* (M.E. COINDREAU, trad. de : W. Styron, *Proie des flammes*, p. 123). — *S'il faut absolument le* [= un poème] *lire à haute voix, ce ne peut être qu'avec une extrême lenteur, en laissant aux silences le temps de s'agglutiner* ALENTOUR DES *mots* (J. ONIMUS, *Connaissance poétique*, p. 193). A4
Très rare, *alentour* (sans *de*) comme prépos. : °*Les années situées* ALENTOUR *1850* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, II, 1).

3. ***À même*** *le goulot* équivaut à *au goulot même* (cf. § 324, H1). Mais l'expression s'est figée, et la valeur première tend à s'effacer.
• *À même* s'emploie couramment au lieu d'une autre préposition que *à* : *Une espèce d'autre vêtement, qu'il aurait porté* À MÊME *la chair* (RAMUZ, *Règne de l'esprit malin*, I, 1). — *Des petites filles* [...] *glissaient sur des patins à roulettes* À MÊME *un large trottoir* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 208). — *Dormir* À MÊME *le sol* (*Ac.* 2001). — Dans ce dernier ex., *à même* devient un synonyme de *sur*. Au Québec, alors qu'il ne s'agit pas de lieu : °*Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention que le Conseil canadien de recherches sur les humanités lui a accordée* À MÊME *les fonds reçus du Conseil des Arts du Canada* (dans L. Somville, *Devanciers du surréalisme*, p. 8).
• *À même* est parfois suivi d'une autre préposition, usage qui se fait rare : *Boire* À MÊME D'*une bouteille* (CHAT., *Mém.*, I, IX, 13). — [...] *mord à belles dents* À MÊME DU *prochain* (S.-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. I, p. 65). — *Boire* À MÊME À *une cruche* (*Ac.* 1935). [Ex. disparu en 2001.] — *Emma* [Bovary] *mangea* À MÊME DANS *sa main la poudre blanche qu'elle venait de prendre* (J. POMMIER, *Spectacle intérieur*, p. 372). R6

H3 1073 HISTORIQUE
°*À travers de qq. ch.* et °*au travers qq. ch.*, déjà condamnés au XVIIe s., ont été employés par certains écrivains classiques et par quelques autres : *Ses soûpirs* [...] / *Se font jour* À TRAVERS DE *deux Camps opposez* (RAC., *Alex.*, I, 1). — ⁺À TRAVERS DE *ces affaires et* DE *ces épines, que de péchés, que d'injustices !* (BOSS., cit. Littré.) — ⁺*Un bois épais,* À TRAVERS DUQUEL *le général saxon sauva son infanterie fatiguée* (VOLT., *Ch. XII*, III). — *Je me serois précipité tout* À TRAVERS DE *ces besognes* (DID., *Corresp.*, t. II, p. 176). — *Cette bête* [...] *dégageait de tout son corps une vapeur enivrante* À TRAVERS DE *laquelle elle apparaissait* (DUMAS fils, *Femme de Claude*, Préf.). — *Ces très vieux refrains* [...] *qui m'arrivaient assourdis, fondus, poétisés,* À TRAVERS DU *tranquille silence* (LOTI, *Roman d'un enf.*, LXXVII). — AU TRAVERS *le silence et l'horreur des tenebres* (Th. DE VIAU, *Pyrame*, IV, 2). — *Le lynx ne voit pas* AU TRAVERS *la muraille* (BUFFON, cit. Littré). — *Ils n'entendirent le bruit du combat qu'*AU TRAVERS *les murs du donjon* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 224).

H4 1073 HISTORIQUE
À l'encontre (*de*) « ne se dit jamais à la Cour, ni ne se trouve point dans les bons Autheurs », écrivait Vaugelas (p. 251). L'expression était ancienne pourtant. « Elle a repris faveur ; et Bossuet, malgré l'anathème des puristes, *s'*en était servi » (Littré) : ⁺*Toute la nature criant* À L'ENCONTRE.

R5 1073 REMARQUE
L'emploi antonymique, « dans la direction opposée à », n'a été noté qu'une fois : *L'homme à la charrette coupait vers la droite et s'en allait* À L'ENCONTRE DE *nous* (SAND, *Maîtres sonneurs*, I).
Autre sens ancien, aujourd'hui régional, « à l'égard de » : *Elle fut cependant honnête* À SON ENCONTRE (SAND, *Fr. le champi*, XXIV). — *Il y a des natures si impressionnables* À L'ENCONTRE DE *certaines odeurs !* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 13.)
Emploi régional curieux, °*se marier à l'encontre de qqn* (§ 288, R2).

H5 1073 HISTORIQUE
Ménage a condamné en 1672 *alentour de*, qui, il est vrai, est assez rare chez les classiques : cf. Brunot, *Hist.*, t. IV, pp. 1048-1049. C'est à ce débat que fait allusion le proverbe *Il ne faut pas confondre autour avec alentour*. En réalité, *alentour* adverbe n'est que la prépos. employée sans régime (§ 1040).

A4 1073 AUTRES EXEMPLES
De *à l'entour de* : NERVAL, *Lettres des Flandres*, II, 2 ; Al. DUMAS, *Tulipe noire*, IX ; SAND, *Fr. le champi*, XV ; BAUDEL., *Fl. du m.*, La servante au grand cœur... ; FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 380 ; PROUST, *Rech.*, t. II, p. 204 ; BARRÈS, *Dérac.*, p. 52 ; HERMANT, *Daniel*, p. 4 ; GIDE, *Retour du Tchad*, Pl., p. 1036 ; CHÂTEAUBRIANT, *Meute*, p. 85 ; GENEVOIX, *Raboliot*, p. 89 ; LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 36 ; PIEYRE DE MANDIARGUES, *Motocyclette*, F°, p. 183 ; G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 117 ; etc. — *D'alentour de* : MUSSET, *Prem. poés.*, Portia, III ; FLAUB., 1re *Éduc.*, XXI ; SAMAIN, *Au jardin de l'infante*, Mon âme est une infante ; LOTI, *Exilée*, p. 162 ; HERMANT, *Petite femme*, p. 222 ; GIDE, *Journal*, t. I, p. 409 ; GENEVOIX, *op. cit.*, p. 123 ; DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Grand siècle des âmes, p. 485 ; GRAINVILLE, *Lisière*, p. 122 ; PILHES, *Imprécateur*, p. 211 ; JAPRISOT, *Été meurtrier*, p. 295 ; etc.

R6 1073 REMARQUE
Sur *à même de* + infin., voir § 915, *b*, 1°.

4. ***Au niveau de*** est une locution venue à la mode au milieu du XXe s. et que l'on emploie à tort et à travers au lieu de diverses autres prépositions : *Le caractère superficiel et futile des zones de conversation où l'accord se fait* AU NIVEAU DES *lieux communs répandus par la mode et des slogans imposés par la publicité* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, sélection hebdom., 16-22 nov. 1967). — *C'est* AU NIVEAU DE *l'attribut que nous voyons le problème* [*on* à valeur de pluriel] *rebondir* (A. DOPPAGNE, *Trois aspects du fr. contempor.*, p. 161). — *Les corrélations verbo-adverbiales* AU NIVEAU DE *la phrase complexe en français classique* (titre d'un art. d'Y. GALET, dans le *Fr. mod.*, oct. 1975). — *La transformation de* -ō(r)su *en* -ōre AU NIVEAU DU *lat.* (*Trésor*, s. v. *ailleurs*, Étymol.). A5

A5 1073 AUTRE EXEMPLE

CHAUNU cité au § 353, R1.

5. ***Auprès de*** R7 et ***près de*** R8 expriment tous deux la proximité, mais le premier une proximité plus grande, comme *tout près de*. Lorsqu'il est pris dans ce sens, *auprès de* est souvent suivi d'un régime humain, mais non obligatoirement : *Un jeune homme restait* [...] AUPRÈS DU *gouvernail* (FLAUB., *Éduc.*, I, 1). — *Le chanoine s'assit sur une simple chaise de paille* [...], AUPRÈS D'*un prie-Dieu* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 314). — AUPRÈS DE *la rivière, elle entendait encore la musique* [...] *de la fête* (LE CLÉZIO, *Étoile errante*, p. 52). — *Il y avait une boulangerie* AUPRÈS DE *l'église* (*Dict. contemp.*). — *Sa maison est* AUPRÈS DE *la mienne* (*Ac.* 2001).

Auprès de exprime aussi, à propos de personnes, une présence continue : *Elle a toujours vécu* AUPRÈS DE *ses parents* (*Ac.* 2001). — *Une femme de chambre qu'il avait placée* AUPRÈS DE *son amie* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 123). — Dans la langue juridique et diplomatique : *L'ambassadeur de France* AUPRÈS DU *Saint-Siège* (*Ac.* 2000), ou, sans *de* : ... PRÈS *le Saint-Siège* (§ 1046, *d*).

Auprès de est préféré à *près de* pour les emplois figurés « dans l'esprit, dans l'opinion de » : *Il avait peur que Deslauriers, avec son vieil habit noir, sa tournure de procureur et ses discours outrecuidants, ne déplût à Mme Arnoux, ce qui pouvait le compromettre, le rabaisser lui-même* [= Frédéric] AUPRÈS D'*elle* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5), et « en s'adressant à » : *La démarche que je tente* AUPRÈS DE *vous est de mon initiative pure* (ROMAINS, cit. *Rob.*, s. v. *démarche*). — *J'insistai* AUPRÈS DE *lui pour qu'il allât le voir* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 804). — *J'ai été idiote* [...] *avec ton amie Chloé, je m'excuserai* AUPRÈS D'*elle* (VAILLAND, cit. *Trésor*, s. v. *excuser*). — Dans certains cas, cela se rapproche de l'objet indirect : *Il s'est plaint* AUPRÈS DE *la direction* (*Ac.* 2001). — *Il s'enquit* AUPRÈS DU *sacristain de la date de la construction de l'église* (*Ac.* 2001, s. v. *enquérir*). R9 R10 — La concurrence avec *à* + complément de lieu n'est pas admise : °*Dépôts faits* AUPRÈS DE *la Caisse d'épargne* ; « il faut dire : À *la Caisse d'épargne* » (Hanse). R11

Au contraire de *près*, *auprès* est incompatible avec les adverbes de degré, excepté *tout* (littér.) : *Plus encore qu'à ces serres-là* [...], *ces jardins d'hiver ressemblaient à celle qu'on voyait* TOUT AUPRÈS *d'elles* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 593). Autre ex. : GIDE, cit. *Rob.*

Auprès de n'accepte plus un infinitif comme régime : cf. § 1039, *a*, 1°. — En outre, *près de* peut marquer l'approximation numérique, chronologique, etc. : *Ils étaient* PRÈS DE *cinquante. Il a dormi* PRÈS D'*une heure.*

Auprès de « en comparaison de » est de plein usage (comp. *à côté de*) : *Ce service n'est rien* AUPRÈS DE *ce qu'il a fait pour moi* (*Rob. méthod.*). — *Près de* dans ce sens est littéraire : *La morosité que j'avais à Luchon n'est rien* PRÈS DE *celle que j'ai maintenant* (FLAUB., *Corresp.*, 1er juillet 1874). — *Combien les phrases* [...] *devenaient pâles* PRÈS DES *actes !* (GIDE, *Immor.*, II, 2.) — Autre concurrent dans la langue écrite, ***au prix de*** H6 : *Il* [= Hugo] *trouve au monstrueux Océan une harmonie qui lui semble comme une lyre* AU PRIX DE *la voix des générations vivantes* (S.-BEUVE, *Portr. litt.*, t. II, p. 68). — *Qu'est-ce que la vérité, pensais-je,* AU PRIX DE *l'amitié ?* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 65.) — AU PRIX DES *terreurs qu'elle avait ressenties, son inquiétude présente n'était rien* (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 169). — *L'inégalité sociale, si frappante dans le monde visible, qu'est-elle donc* AU PRIX DE *l'inégalité dans le monde spirituel ?* (MAURIAC, *Journal*, t. III, p. 45.) — *La communauté d'époque et de langue est bien peu de chose* AU PRIX D'*écritures si opposées* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 1). — Cette locution « ne se dit que des

R7 1073 REMARQUE

Auprès sans régime se dit dans le fr. de Bruxelles avec le sens « en plus » : °*Cette auto coûte dix mille euros. – Et quelques centaines* AUPRÈS ! Cf. néerl. *daarbij*. De même, *tout près*, cf. § 1009, R2.

R8 1073 REMARQUE

Sur la construction prépositive sans *de* (*près le rivage*), voir § 1046, *d*. — Sur les rapports entre *près de* et *prêt à*, voir § 363, *b*.

R9 1073 REMARQUE

L'*Ac.* 1878 ignorait cet emploi d'*auprès de* à l'art. *enquérir* : *Je me suis enquis* D'*un tel*, À *un tel*, *si le bruit qui court est vrai* ; en 1932, *auprès de* est ajouté après *à un tel* ; depuis 1992, ces compléments avec *de* et avec *à* ne sont plus prévus.

R10 1073 REMARQUE

Dans le sens « en s'adressant à qqn », on trouve parfois *près de* : *Les femmes du coron tentèrent* [...] *une démarche* PRÈS DE *Maignat* (ZOLA, *Germ.*, IV, 5). — *S'enquérir* PRÈS DU *portier « si Madame était chez elle »* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — Selon notre enquête, ces emplois de *près* sont encore possibles, mais peu appropriés.

R11 1073 REMARQUE

Cet emploi de *dans* est normal : *On peut s'enquérir de ma famille* [...] DANS *le dictionnaire de Moréri* (CHAT., *Mém.*, I, I, 2).

H6 1073 HISTORIQUE

Dans une note posthume, Vagelas (éd. Ch., t. II, p. 474) présente *auprès de* pour *au prix de* comme un barbarisme et une faute grave. Cet emploi n'était pourtant pas récent, et les auteurs classiques ne l'ignorent pas quoiqu'ils préfèrent l'autre formule. Ils connaissent aussi *près de* : *Et* PRÈS DE *vous, ce sont des Sots, que tous les Hommes* (MOL., *Tart.*, I, 5).

choses ou des personnes qui peuvent se priser », selon Littré (s. v. *auprès*), qui exclut un nom comme *malheur*. C'est ressusciter le sens premier, perdu depuis longtemps. Voir d'ailleurs les ex. que Littré donne s. v. *prix* (où cette « règle » n'est pas rappelée). — Dans l'usage ordinaire, *au prix de* signifie « moyennant » : *Il a réussi l'épreuve* AU PRIX DE *grands efforts*.

6. ***Autour de*** marquant l'approximation a été accepté par l'*Ac.* depuis 1986 dans le style familier. Elle cite ces ex. : *Vous dépensez par jour* AUTOUR DE *trois cents francs*. *Cela se passait* AUTOUR DE *l'an 1500*. R12

7. ***Dans le cadre de,*** quand il signifie « dans les limites de » ne peut guère être considéré comme figé en locution prépositive : *Cela n'existe pas* DANS LE CADRE DE *la nouvelle réglementation* (ex. indroduit dans l'*Ac.* depuis 1987). Mais l'expression est devenue fort à la mode et signifie souvent « au cours de, à l'occasion de, parmi », notamment dans le style des journalistes et même ailleurs : *Je demande* [...] *que,* DANS LE CADRE – *pour parler comme la Radio* – DE *l'hommage de Paris à ses écrivains, la rue Perrault devienne la rue des Frères-Perrault* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 9 juin 1951). — Depuis 1987, l'*Ac.* s'est résignée, mais en cantonnant l'emploi dans la langue familière : *Un concert exceptionnel sera donné* DANS LE CADRE *des fêtes anniversaires de la fondation de la ville* (ex. qui n'est pas vraiment de style fam.).
— L'*Ac.* déconseille encore en 2001 une extension analogue de *dans le contexte de*. Il est vrai que ces clichés ne favorisent pas la précision.

8. ***De par*** [altération de *de part*] a encore son sens premier « de la part de, au nom de » dans des formules figées : DE PAR *le roi*, DE PAR *la loi*. — Par analogie : *Ouvrez la porte,* DE PAR *le diable !* (MÉRIMÉE, *Colomba*, XV.) — *De par* se trouve aussi dans l'expression *de par le monde* « (quelque part) dans le monde ». Dans l'usage actuel, il signifie surtout (ce que l'*Ac.* 1935 ignore encore) « à cause de, du fait de », jouant le rôle d'une forme renforcée de *par* : *Après avoir* DE PAR *sa longue expérience reconnu et affirmé l'authenticité du manuscrit* (A. DAUDET, *Immortel*, XI). — *J'ai connu des êtres qui,* DE PAR *une existence exceptionnelle, avaient perdu l'habitude de la peur* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 234). — DE PAR *une vocation foncière,* DE PAR *son essence même, Israël répugne* [...] *à devenir une nation* (MARITAIN, *Questions de conscience*, p. 56). — *L'abbesse de Fontevrault était,* DE PAR *ses immenses revenus, la seconde femme de France* (LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 216). — *Tout individu,* DE PAR *sa constitution héréditaire, possède une originalité de principe* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 11). — *Son suicide* [de Drieu La Rochelle] *n'a pas été l'effet d'une fuite ou d'un accident ; il était* DE PAR *sa nature prévu et commandé de loin* (HENRIOT, dans le *Monde*, 21 janv. 1953). — *Investi,* DE PAR *sa valeur et* DE PAR *la force des choses, d'une sorte de mission permanente de coordination* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 186).

9. La locution ***en fonction de,*** que l'*Ac.* 1932 n'enregistrait qu'en termes de mathématiques, s'est introduite dans la langue générale avec le sens très vague de *par rapport à* : [Dans l'ivresse] *Tout n'est plus qu'apparences et n'existe plus qu'*EN FONCTION DE *notre sublime nous-même* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 816). — *Il est mauvais de penser aux hommes* EN FONCTION DE *leur bassesse* (MALRAUX, *Espoir*, p. 27). — Cette imprécision même a suscité des critiques.
Mais l'*Ac.* a accepté cet élargissement depuis 1995, avec un ex. qui garde le contact avec la valeur primitive : *La prudence commande de régler ses dépenses* EN FONCTION *de ses ressources*. R13

10. ***En raison de*** peut signifier, soit « à proportion de », soit « à cause de ».
• *J'ai souffert ces jours-ci* [...] *de ce que les facultés de mon âme n'étaient pas occupées* EN RAISON DE *leur hiérarchie* (GIDE, *Journal*, nov. 1893). — *En raison directe, en raison inverse, en raison composée* sont des expressions usitées surtout dans la langue scientifique : *La hauteur des sentiments est* EN RAISON DIRECTE *de la profondeur de l'intelligence* (HUGO, *Rép. au disc. de récept. de Saint-Marc Girardin à l'Ac. fr.*).
• *Ces défauts nous font rire* EN RAISON DE *leur* insociabilité *plutôt que de leur* immoralité (BERGSON, *Rire*, p. 106). — *Il* [...] *ne peut avancer davantage,* EN RAISON DE *la résistance du Petit Dépôt* (BORDEAUX, *Captifs délivrés*, p. 254). — *Une entrevue diplomatique à elle confiée par ses parents* « EN RAISON, *lui avait dit M. de la Hote,* DE *ta qualité*

R12 1073 REMARQUE

Autre emploi (qui correspond à celui d'après dans le fr. fam., mais un fr. familier qui n'a pas cours partout : cf. § 1053, a) : *Je ne regrette pas le temps que je passe* AUTOUR D'*elle*, dit une Bretonne à propos de sa vache (P.-J. HELIAS, cit. Rézeau), c'est-à-dire à m'en occuper. On y voit un calque du breton. L'explication ne vaut pas pour les tours analogues qu'on entend dans d'autres régions, par ex. dans la bouche d'une Namuroise cultivée : *Je ne mange pas cette pomme : les bêtes sont allées* AUTOUR, en l'occurrence, avaient commencé à la ronger.

R13 1073 REMARQUE

L'*Ac.* accepte aussi depuis 1987 *être fonction de*, non seulement pour « être proportionnel à » mais aussi pour « dépendre de » : *Ma décision sera fonction des avis recueillis.*

d'aînée » (BOYLESVE, *Élise*, p. 146). — *J'avais refusé, et* EN RAISON DES *arguments mêmes qu'elle me donnait* (LACRETELLE, *Amour nuptial*, p. 88). — EN RAISON DE *son extrême jeunesse* (*Ac.* 1935).

À raison de a aussi les deux sens. L'*Ac.* 1935 ne signale plus le sens « à cause de », qui reste assez courant dans la littérature.
• *On paya cet ouvrier* À *raison de l'ouvrage qu'il avait fait* (*Ac.* 1935). — *Vous m'en tiendrez compte* À *raison du profit que vous en tirerez* (*ib.*). — Cette expression est notamment préférée quand il s'agit de préciser un prix, une quantité : *Je vous paierai cette étoffe* À *raison de dix francs le mètre* (*ib.*). — *Sur ce vaisseau, la disette de l'eau obligea de ne la distribuer qu'*À *raison d'un demi-litre par tête* (LITTRÉ).
• *Il put circuler librement* À *raison de son passeport* (LITTRÉ). — *Je me suis trouvé* [...] À RAISON DE *cette santé par trop incertaine, exempté du service militaire* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 148). — *La première mesure à prendre était de faire entrer l'enfant à l'hôpital, ne fût-ce qu'*À RAISON DE *la pénurie où demeuraient encore les laboratoires et les pharmacies* (E. BERL, *Sylvia*, L. P., p. 248). A6

11. ***Ensuite de*** ou *en suite de*, courants à l'époque classique, survivent dans la langue juridique (pourtant P. Mimin, *Style des jugements*, § 33, le critique) et parfois dans la littérature R14 (ainsi que dans des usages régionaux de France, au Québec et en Suisse) : *Il faut que tu accouches...* ENSUITE DE *ça, nous apporterons le moutard à la maison* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, XIX). — *Ce qu'il blâme vivement, c'est qu'on prétende éliminer des hommes d'État* EN SUITE D'*un déballage public* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 92). — EN SUITE DE *certains renseignements* [...], *j'ai lieu de croire* [...] [dit un magistrat] (PLISNIER, *Mort d'Isabelle*, p. 146). — *La théorie même de l'indo-européen se renouvelle* [...] EN SUITE D'*enquêtes et hypothèses sur le pré-indo-européen* (MAROUZEAU, *Linguistique*, p. 120). — *La durée de vie moyenne va s'allonger* [...], *tout comme elle s'est allongée* EN SUITE DE *la découverte des vaccins, des sérums* [...] (J. ROSTAND, dans le *Figaro litt.*, 24 mars 1956). — EN SUITE DE *Guillaume Apollinaire,* Sic *publie Drieu la Rochelle, Reverdy, Soupault, Tzara* (J. FOLLAIN, *Pierre Albert-Birot*, p. 13). — *Il fut entendu entre nous,* ENSUITE DE *cela, que nous nous marierions après la Noël* (E. LE ROY, *Jacquou le croquant*, L. P., p. 349). — L'*Ac.* a ajouté depuis 1992 cette nuance : *ensuite de* « n'est plus guère usité que dans l'expression familière *ensuite de quoi*, après quoi ». *Ils ont eu une franche explication,* ENSUITE DE QUOI *ils sont devenus les meilleurs amis du monde.* Il est vrai que cette formule échappe aux réserves exprimées ci-dessus : *Le rythme* [des générales, au théâtre] [...] *reprend avec les festivals du mois de juin.* ENSUITE DE *quoi on se repose jusqu'à la saison suivante* (DUTOURD, *Paradoxe du critique*, p. 15). A7 — EN SUITE DE QUOI *madame N*** me demanda si je croyais aux talismans* (FRANCE, *Crainquebille*, Pierre gravée). [Après un point.] — *Le messie implore,* EN SUITE DE QUOI *les dioscures descendent du Ciel* (LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, cit. *Trésor*).
On emploie couramment *à la suite de* et *par suite de* (qui marque plus nettement le rapport de cause à conséquence) : À LA SUITE DE *cet accident, il a dû cesser toute activité* (*Dict. contemp.*). — PAR SUITE DES *pluies, la rivière a débordé* (*ib.*). — PAR SUITE D'*une dispute* (VERL., *Mes prisons*, IV).

Suite à, venu de la langue commerciale, est généralement blâmé. Il pénètre dans l'usage littéraire : *M. de Guermantes, ayant déclaré* (SUITE AUX *asperges d'Elstir et* À *celles qui venaient d'être servies* [...]) *que les asperges vertes* [...] *devraient être mangées avec des œufs* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 503). — *L'analphabétisme, en France, croît et embellit,* SUITE AUX *géniales méthodes d'enseignement issues de Mai 68* (CURTIS, dans l'*Express*, 18 mai 1984). — SUITE *sans doute* À *cette exposition* [...], *Breton envisage une mise à jour du* Surréalisme et la peinture (Ph. ROBERTS-JONES, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr* [de Belgique], 1997, p. 299). [Autre ex., p. 304.] — C'est une réduction de *comme suite à*, qui reste dans l'usage soigné : COMME SUITE À *ma lettre circulaire du 3 novembre, je vous prie de me faire parvenir d'urgence les projets concernant votre administration* (DE GAULLE, lettre, dans *Mém. de guerre*, t. II, Plon, 1956, p. 550).

A6 1073 AUTRES EXEMPLES
MARITAIN, *Humanisme intégral*, p. 125 ; MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 6 ; P.-H. SIMON, *Parier pour l'homme*, p. 203.

R14 1073 REMARQUE
Moins rarement, semble-t-il, qu'au XIXe s. Un ex. comme celui-ci paraît isolé, aussi par le sens purement topographique : *Le cabinet de maître Doublon, situé au rez-de-chaussée de la maison, en suite de l'Étude* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 948).

A7 1073 AUTRES EXEMPLES
De *ensuite de quoi* : SAND, *Fr. le champi*, XVIII ; PERGAUD, *Guerre des boutons*, III, 5 ; P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 9 févr. 1966 ; BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 211 ; *Dict. contemp.* ; etc.

12. ***Face à*** [qui pourrait provenir des anciens commandements : *Face à droite !* etc. (aujourd'hui *Tête à droite !*)] a d'abord signifié « visage tourné vers R15 ». Il n'était pas alors une locution prépositive. Il l'est devenu, vers le milieu du XXe s., quand, synonyme d'*en face de*, il s'est appliqué aux choses, d'abord de façon concrète, puis plus abstraitement.

• Le sens « visage » reste perceptible : *Je fume, étalé* FACE AU *ciel* (LAFORGUE, *Derniers vers*, VII). — [...] *et l'* [= une fillette] *a tournée* FACE AU *mur* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1073). — *Se montrer courageux* FACE À *l'ennemi* (*Ac.* 2000). — *Trois musulmans faisaient leurs génuflexions rituelles* FACE À *La Mecque* (AMBRIÈRE, cit. *Trésor*). — *Assise* FACE AUX *jeunes gens* (TROYAT, *Eygletière*, p. 47).

• Le sens « visage » est tout à fait disparu : *Ils se remirent à lire les inscriptions sur le mur, sur celui où il y avait la porte,* FACE À *la fenêtre* (TRIOLET, cit. *Trésor*). — *La jeep freina dans une flaque d'eau,* FACE À *une bâtisse* (DÉON, *Taxi mauve*, p. 18).

• Plus abstraitement : *La science* [...] *se retrouvera toujours* [...] FACE AU *même problème* (TEILHARD DE CHARDIN, cit. *Trésor*). — FACE AU *danger germanique, l'action commune de la Russie et de la France était dans la nature des choses* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 76). — *Martyr de l'individualisme* FACE À *tous les systèmes de coercition* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 19 mai 1965). — FACE À *la réduction de l'offre résultant de la stagnation de la production industrielle, on a constaté la stabilité de la production agricole* (MITTERRAND, *ib.*, sélection hebdom., 21-27 nov. 1968). — *L'attitude « rationaliste »* [...] *de Marc Bloch* FACE AU *miracle* (J. LE GOFF, préf. de : M. Bloch, *Rois thaumaturges*, p. XXXVII). — *Le sort du français* FACE À *l'anglais* (Cl. HAGÈGE, *Le franç. et les siècles*, p. 11). A8

13. ***Grâce à*** implique l'idée d'un résultat heureux. On ne dira pas, par ex. (à moins qu'on ne s'exprime par ironie) : °*C'est* GRÂCE À *un maître ignorant que j'eus une enfance ignorante.* R16

14. Au sujet de la locution ***par rapport à***, les dict. fournissent des indications divergentes. Ils signalent tous le sens « par comparaison avec » : *La terre est très petite par rapport au soleil* (*Ac.* 1935). Mais ils n'indiquent pas toujours clairement que la signification doit être élargie, « en prenant comme point de repère, comme référence », même quand il n'y a pas de comparaison : *Système d'axes et de points* PAR RAPPORT AUQUEL *on définit la position d'un point* (*Rob.*, s. v. *référence*). — *Je ne vivais que* PAR RAPPORT À *lui* (TRIOLET, cit. *Grand Lar. langue*, avec une défin. discutable). Le sens « en ce qui concerne » est donné par l'*Ac.* 1935 sans réserves et avec des ex. peu éclairants (comme *Par rapport à moi*). Il semble tombé en désuétude. — Avant de sortir de l'usage (sauf au Canada), il prenait dans le langage parlé, surtout pop., une nuance de cause (que l'on retrouve dans la forme réduite °*rapport à* : § 1047, *a*) : *Un grand coquin de sergent de ville qui* [...] *me faisait toujours des misères,* PAR RAPPORT À *ma charrette de copeaux* [dit un menuisier] (A. DAUDET, *C. du lundi*, Trois sommations). H7 — Une autre spécialisation est le sens « envers », emploi que le *Rob. méthod.* estime, non sans raison, « négligé » : °*Une nette agressivité* PAR RAPPORT À *ma mère* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 31).

15. ***Sous couvert de*** H8 « sous prétexte de », avec comme régime un nom sans déterminant ou un infinitif, n'est mentionné ni par le *Trésor*, ni par le *Robert* 2001 : *Une vengeance assouvie* SOUS COUVERT DE *justice* (*Ac.* depuis 1989, avec la mention « vieilli »). — SOUS COUVERT D'AMITIÉ, *il m'a fait une leçon de morale* (*Rob. méthod.*). — SOUS COUVERT DE *nous aider, il s'est incrusté chez nous pendant une semaine* (*ib.*). Ces ex. ne semblent pas témoigner d'un vieillissement.

16. Le nom *vis* « visage » étant sorti de la langue, ***vis-à-vis de*** s'emploie depuis longtemps H9 dans le sens « en face de », qu'il s'agisse de choses ou de personnes (comp. le verbe *envisager*) : *En apprenant sa mort dans la cuisine* VIS-À-VIS DE *l'armoire de Marion, je me jetai à genoux* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, XXXV). — *Sur la place de la Cathédrale,* VIS-À-VIS DE *l'hôtel de* Crux (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, VIII). — *Vous plaît-il que je fasse dresser une table* VIS-À-VIS DE *ce balcon ?* (VILL. DE L'ISLE-A., *Elën*, II, 8.) — *Il* [= un bouquiniste] *posa*

R15 1073 REMARQUE

Comp. : DOS À *un bûcher d'énormes bûches, il rayonnait comme un vengeur* (GIRAUDOUX, *Bella*, VIII). — *La nouvelle arrivante* [...] *se réfugie contre le mur du fond,* [...] *où elle se plaque* DOS À *la pierre* (ROBBE-GRILLET, cit. *Rob.*, s. v. *dos*).

A8 1073 AUTRES EXEMPLES

Gramm. Lar. contemp., § 96 ; GARAUDY, *Marxisme du XXe s.*, 10/18, p. 12 ; J. CAU, dans le *Figaro litt.*, 14-23 juin 1968 ; DUBY, *Dimanche de Bouvines*, p. 46 ; LACOUTURE, *De Gaulle*, t. III, p. 248 ; etc.

R16 1073 REMARQUE

Inversement, pour certains locuteurs, *à cause de* implique un résultat défavorable ou, du moins, neutre.

H7 1073 HISTORIQUE

Cet emploi de *par rapport à* est déjà chez MARIV, *Heureux stratagème*, I, 1.

H8 1073 HISTORIQUE

Couvert « enveloppe d'un paquet, d'une lettre » était notamment employé dans la formule *sous le couvert de*, avec le nom d'un intermédiaire : *Écris* SOUS LE COUVERT DE *ma femme de chambre* (STENDHAL, *Rouge*, II, 33). [Cité par le *Trésor*, avec le sens « caution » !] — Elle a été ensuite prise au figuré, avec les sens « sous la protection de », « sous l'apparence de » : *Ce sont les maires eux-mêmes qui* [...] *déchirent les bulletins de vote* SOUS LE COUVERT DE *leur autorité municipale* (A. DAUDET, cit. *Grand Lar. langue*). — *Il accomplit toutes ces trahisons* SOUS LE COUVERT DE *l'amitié,* SOUS LE COUVERT DE *l'intérêt qu'il prétend nous porter* (*Ac.* 1932).

H9 1073 HISTORIQUE

Vis-à-vis de « en face de » + nom de chose est déjà répandu à l'époque classique : *Il y avoit* [...] *des Femmes à cette Comedie,* VIS-À-VIS DE *la loge ou nous estions* (MOL., *Crit.*, III). — Le sens « à l'égard de » a fait l'objet des critiques répétées de Voltaire, suivi docilement par beaucoup de grammairiens (voir encore Littré). Au XVIIIe s. déjà, cependant, les auteurs étaient peu sensibles à ce jugement : *Mes nobles et fiers sentimens* VIS-À-VIS DE *son injuste frére* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 294). — +*Me compromettre* VIS-À-VIS DE *Danceny* (LACLOS, *Liaisons*, LXIII). — +*De la candeur* VIS-À-VIS DE *moi, de l'urbanité avec vos compagnes et de la fourberie envers les hommes* (SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 55). — *J'ai à me reprocher* VIS-À-VIS DE *lui une mauvaise plaisanterie* (LIGNE, *Mémoires*, p. 120).

ses boîtes sur le parapet du quai Malaquais, VIS-À-VIS DE *l'hôtel de Chimay* (FRANCE, *Pierre Nozière,* 1899, p. 85). R17

La locution s'emploie plus souvent dans le sens de « à l'égard de, envers », aussi bien à propos de personnes que de choses. Cela a suscité une très vive opposition dont on ne voit pas bien le fondement R18 et qui, en tout cas, n'a eu aucune influence sur l'usage, même littéraire ; l'*Ac.* elle-même en témoigne, mais non à l'art. *vis-à-vis.*

Les autres puissances avaient pris l'initiative VIS-À-VIS DES *Tuileries* [= le gouvernement de la France] (CHAT., *Mém.,* III, II, V, 14). — *Il* [= le mari] *sera tenu* VIS-À-VIS D'*elle* [= sa femme] *comme tout mandataire* (*Code civil,* art. 1577). — *Ma position* VIS-À-VIS DU *monde n'est pas tenable* (SAND, *Mauprat,* XVIII). — *Cette espèce d'inimitié… c'est-à-dire cet état d'incertitude où vous vous trouvez l'un* VIS-À-VIS DE *l'autre* (MÉRIMÉE, *Colomba,* XIII). — *Elle a toujours été* VIS-À-VIS DE *moi d'une froideur désespérante* (GAUTIER, *Militona,* X). — *L'Angleterre a été trop modeste* VIS-À-VIS DE *Wellington* (HUGO, *Misér.,* II, I, 16). — *Cette manipulation extra-légale le compromettait* VIS-À-VIS DE *son régisseur* (FLAUB., *Éduc.,* II, 4). — *Cela* [= renoncer à ses idées philosophiques] *est impossible, aussi bien* VIS-À-VIS DE *moi que* VIS-À-VIS DU *public* (LITTRÉ, lettre à Hachette, 1863, citée dans A. Rey, *Littré, l'humaniste et les mots,* p. 139). — *Indiscrétion* VIS-À-VIS DES *actes les plus ingénus* (FROMENTIN, *Domin.,* V). — *Très réservé* VIS-À-VIS DE *cet énigmatique ami* (MAUPASS., *Mont-Oriol,* II, 4). — *Leur tort* VIS-À-VIS DU *pays* (BARRÈS, *Appel au soldat,* t. II, p. 208). — *Notre attitude* VIS-À-VIS DU *mécanisme, d'une part, et* DU *finalisme, de l'autre* (BERGSON, *Évol. créatr.,* p. 98). — *L'attitude du gouvernement* VIS-À-VIS DE *la Grèce* (GIDE, *Journal,* 22 janv. 1917). — *La complication orthographique de notre langue la met en état d'infériorité* VIS-À-VIS DE *certaines autres* (VALÉRY, *Variété,* Pl., p. 1078). — VIS-À-VIS DU *danger allemand, la Russie et la France devaient contracter entre elles un accord particulier* (DE GAULLE, *Mém. de guerre,* t. III, p. 82). — *Il* [= *jamais*] *se comporte donc,* VIS-À-VIS DE *la négation, comme les pronoms indéfinis* [...] *tels que* personne, rien, aucun (R. LE BIDOIS, dans le *Monde,* sélection hebdom., 23 févr.-1er mars 1967). — *Rien n'égale l'impertinence de cet enfant* VIS-À-VIS DE *ses parents* (*Ac.* 1935, s. v. *impertinence*). [Ex. non conservé en 2000.] — *La dépendance économique d'un travailleur* VIS-À-VIS DE *son employeur* (*Ac.* 2001, s. v. *dépendance*). A9

17. Locutions prépositives dans les français régionaux.

°***Dans le chef de*** « dans le cas de, en ce qui concerne » (en Belgique) a un rôle d'introducteur : cf. § 1098, *e.* °***Dépendant de,*** °*tout dépendant de* se disent au Canada pour *selon, suivant* : *Agir* DÉPENDANT DES *circonstances.* Calque de l'anglais. Cf. *dépendamment de,* § 364, *b,* 3°.

Aussi sous l'influence de l'anglais, on y emploie ***dû à*** comme locution prépositive pour *à cause de* : °DÛ À *un problème technique, il n'y aura pas de concert ce soir* (cf. G. Bertrand, *400 capsules linguist.,* p. 75). — Mais il paraît que cela s'entend aussi en France.

R17 1073 REMARQUE

Sur l'omission de *de,* voir § 1046, *d.*

R18 1073 REMARQUE

En face de et *devant* ont connu des évolutions analogues, sans rencontrer de critique.

A9 1073 AUTRES EXEMPLES

Il s'agit de personnes : STENDHAL, *Chartr.,* VII ; NERVAL, *De Paris à Cythère,* IX ; BALZAC, *Urs. Mirouët,* VII ; S.-BEUVE, *Corresp.,* 7 déc. 1834 ; BARBEY D'AUR., *Ce qui ne meurt pas,* Pl., p. 633 ; BAUDEL., *Art romant.,* XXII, 3 ; FUSTEL DE COULANGES, *Cité ant.,* IV, 7 ; ZOLA, *Dr Pascal,* VIII ; E. ROSTAND, *Cyr.,* II, 8 ; BOURGET, *Divorce,* II ; PROUST, *Rech.,* t. I, p. 884 ; R. ROLLAND, *Jean-Chr.,* t. III, p. 35 ; HERMANT, *Serge,* V et IX ; SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre,* XXVI ; A. BRETON, *Point du jour,* Id., p. 42 ; COCTEAU, *Enfants terribles,* Sel., p. 53 ; etc. — Il s'agit de choses : HUGO, *Trav. de la mer,* I, V, 5 ; LOTI, *Exilée,* p. 105 ; MONTHERL., *Célibat.,* p. 212 ; MARTIN DU G., *Thib.,* Pl., t. I, p. 806 ; GIRAUDOUX, *Littérature,* p. 307 ; BAINVILLE, *Allemagne,* t. II, p. 112 ; TROYAT, *Tête sur les épaules,* VII ; DAUZAT, *Génie de la langue fr.,* p. 8 ; MAROUZEAU, *Précis de stylist. fr.,* p. 10 ; A. MARTINET, *Langue et fonction,* p. 8 ; R.-L. WAGNER, *Grammaire fr.,* pp. 79-80 ; etc.

CHAPITRE VIII

LA CONJONCTION DE SUBORDINATION

1074 **Définition.**

La **conjonction de subordination** R1 est un mot invariable qui sert à unir deux éléments de fonctions différentes, dont l'un est une proposition (sujet ou complément). R2

Le pronom relatif unit aussi une proposition à un autre élément, mais trois caractères le distinguent de la conjonction de subordination : cf. § 704. — La préposition unit aussi des éléments de fonctions différentes, mais il s'agit de mots ou de syntagmes et non de propositions, sauf deux cas particuliers : voir § 1039, *d*. R3

Que en tête d'une proposition sujet joue moins le rôle d'une conjonction de subordination que celui d'un introducteur : cf. § 1098, *b*, 1°. Comp. aussi le rôle joué par *de* avec un infinitif (*ib., a*, 2°) et encore celui de *le fait que, le fait de* (*ib., d*).

La conjonction de subordination peut être composée de plusieurs mots : *quoique*. Lorsque les mots sont séparés dans l'écriture, on parle de **locution conjonctive** : *bien que, parce que*.

Certaines conjonctions (ou locutions conjonctives) peuvent avoir un complément (§ 365) : BIEN *avant qu'il fasse clair*.

Sur les divers rapports marqués par les conjonctions et locutions conjonctives de subordination, voir la quatrième partie (§§ 1118 et suivants).

R1 1074 REMARQUE

Pour distinguer la conjonction de *subordination* de la conjonction de *coordination*, Marcel Cohen a proposé en 1955 (dans le *Bull. de la Soc. de linguist. de Paris*, pp. XVI-XVII) d'appeler la première *subjonction*.

R2 1074 REMARQUE

La proposition introduite par la conjonction peut être averbale :

Il est des vérités qui sont évidentes BIEN QU'INFORMULABLES (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 145).

R3 1074 REMARQUE

La conjonction de subordination est parfois proche de l'adverbe.

Elle est alors précédée d'une pause nette dans l'oral et d'une ponctuation forte dans l'écrit. Voir notamment §§ 1032, 3° (*quand même*), 1150 (propos. de concession).

1075 **Liste des conjonctions de subordination.**

Les **conjonctions de subordination** sont : *comme, lorsque, puisque, quand, que, quoique, si*. H

Sur le traitement phonétique et graphique de *e* final, voir §§ 44 et 45. — L'*s* de *lorsque* et de *puisque* se prononce : cf. H. — ***Quand*** se prononce normalement [kɑ̃]. La prononciation [kɑ̃t] était naguère populaire, à Paris (Bauche, p. 124) et dans diverses provinces (aussi au Québec) : cf. *quante* en italique chez COLETTE et WILLY, *Claud. à Paris*, Pl., p. 313 (dans la bouche d'une Bourguignonne). Elle apparaît depuis peu dans les milieux cultivés, notamment politiques : cf. Encrevé, *Liaison avec ou sans enchaînement*, pp. 276-278 (et notes) ; cela semble résulter du phénomène décrit au § 41, *b*, N. B., plutôt que de la tendance à rendre du corps aux monosyllabes (§ 78).

On range souvent dans les conjonctions de subordination *combien, comment* et *pourquoi*, qui servent uniquement dans l'interrogation indirecte. Ce classement est contestable : 1) ces mots sont présents aussi quand il n'y a pas de subordination, c'est-à-dire dans l'interrogation directe : POURQUOI *part-il ?* → *Je demande* POURQUOI *il part ;* — 2) ces mots ont une fonction dans la proposition ; ce sont donc des adverbes. — 3) Au contraire de la plupart des conj. (§ 1078, *b*, 2°), ils sont généralement répétés devant des propos. coordonnées : *Je demande* POURQUOI *tu pars et* POURQUOI *je reste*.

H 1075 HISTORIQUE

Si (anc. fr. *se*, d'où les formes élidées *s'il* et *s'ils* : § 44, *c*, 1°) < lat. *si*. — *Quand* < lat. *quando*. — Pour *que*, il paraît continuer le latin *quia*, influencé par *quid* (qui a donné *que* pronom interrogatif). — *Comme* < lat. *quomodo*, agglutination de *quo modo*, de quelle manière. — *Lorsque, puisque* et *quoique* sont des agglutinations de locutions françaises.

Quoique l'*s* de *puis* (sauf en liaison) et de *lors* soit muet, il est prononcé dans *puisque* et dans *lorsque* (malgré la suite de trois consonnes), sous l'influence de *parce que*.

Sur la distinction entre *quoique* et *quoi que*, cf. § 1149, *c*, 2°, N. B. 1 et H11.

N. B. **1.** Distinguez *que*, conjonction, de *que*, pronom, et de *que*, adverbe.

Conjonction : *Je vois* QUE *vous comprenez.* — Pronom : *La maison* QUE *vous habitez.* QUE *faire ?* — Adverbe : QUE *n'est-il venu à temps ?* QUE *vous êtes jolie !*

2. Distinguez *si*, conjonction, dans les phrases conditionnelles et dans l'interrogation indirecte, de *si*, adverbe de degré, et de *si*, mot-phrase.

Conjonction : *Je le ferai* SI *vous l'ordonnez. Dites-moi* SI *vous viendrez.* — Adverbe de degré : *Il est* SI *faible que…* — Mot-phrase : *Vous ne ferez pas cela ?* – SI.

1076 Locutions conjonctives de subordination. H

À cause que	Cependant que	Non plus que
À ce que	Comme quoi	Parce que
À condition que	D'autant plus que	Pendant que
Afin que	D'autant que	Plutôt que
Ainsi que	De ce que	Pour peu que
Alors que	De crainte que	Pour que
À mesure que	De (telle) façon que	Pourvu que
À moins que	De (telle) manière que	Quand même
Après que	De même que	Sans que
À proportion que	De peur que	Selon que
À telle enseigne que	Depuis que	Si ce n'est que
Au cas que (où)	De (telle) sorte que	Si bien que
Au fur et à mesure que	Dès que	Si tant est que
Au lieu que	Durant que	Sitôt que
Au point que	En cas que	Suivant que
Aussi bien que	Encore que	Surtout que
Aussitôt que	En sorte que	Tandis que
Autant que	Jusqu'à ce que	Tant que
Avant que	Malgré que	Etc.
Bien que	Non moins que	

Sur les emplois et sur la vitalité de ces locutions (et de certaines autres plus rares), voir la quatrième partie, §§ 1123 et suivants. — On y mentionne aussi, dans les Hist., diverses locutions du passé.

Certains grammairiens rangent parmi les locutions conjonctives des formules où il reste possible de donner aux éléments constitutifs leut valeur habituelle : *en attendant que, comme si* (§ 1142, *b*, 2°), *même si* (comp. *même quand, même avant que*, etc.), *soit que* (comp. *soit parce que*, etc.), *maintenant que* (§ 1113, *c*), *au moment que, au moment où*, etc.

On range souvent parmi les locutions conjonctives *attendu que* et *vu que, excepté que, hormis que* et *hors que, loin que, outre que, sauf que*. Ce sont primitivement des prédicats de propositions absolues, dont le sujet peut être autre chose qu'un nom. Cf. § 257, *b*. Selon les cas, la valeur première s'est plus ou moins fortement estompée. Ce sont des pseudo-conjonctions. Mais il semble difficile d'aller jusque-là pour *à part que, mis à part que*, ainsi que pour *étant donné que*, qui appartiennent à la même catégorie, mais dont les éléments restent analysables. On pourrait d'ailleurs faire des réserves aussi pour plusieurs locutions de notre liste.

N. B. Distinguer *parce que*, locution conjonctive, et le syntagme *par ce que* (avec pronom démonstratif) :

Vous êtes mal jugé PARCE QUE *vous agissez sans réfléchir.* — *Si l'on en juge* PAR CE QUE *vous dites, le succès est certain.*

H 1076 HISTORIQUE

Ces diverses locutions conjonctives sont formées de *que* (sauf *comme quoi* et *quand même*) précédé soit d'un syntagme nominal prépositionnel (à *condition que*), — soit d'un adverbe (*bien que, encore que*), — soit d'une préposition (*avant que*) ou d'une préposition et du pronom démonstratif *ce* (*parce que*) [cf. § 371, H], — soit d'une forme verbale, surtout participe, d'abord prédicat d'une proposition absolue (*vu que*, cf. § 257, *b*).

1077 Tmèses.

On appelle *tmèse* le fait de séparer par un ou plusieurs mots soit les éléments normalement agglutinés d'une conjonction, soit ceux d'une locution conjonctive. H

a) Pour les **conjonctions** *lorsque* et *puisque*, on trouve dans la langue écrite *lors même que, lors donc que, puis donc que*.

Les vices se gagnent vite, LORS MÊME QUE *c'est un fils qui débauche son père* (ZOLA, *Terre*, V, 2). — *Beaucoup, lors* MÊME *qu'ils approuvaient l'entreprise, ne*

H 1077 HISTORIQUE

Les tmèses étaient fréquentes au XVII[e] et au XVIII[e] s. : +*Les hommes parlent de manière,* SUR CE QUI LES REGARDE, *qu'ils n'avouent d'eux-mêmes que de petits défauts* (LA BR., XI, 67). — +*Puis* DONC, MON CHER POLICLÈS, *qu'à l'âge de 99 ans* […] *j'ai assez vécu* (ID., *Car. de Théophr.*). — *Un autre qui est un j consonne, qu'on appelle un j à queuë parce* EN EFFET, *qu'il en a une* (RICHELET, 1706, s. v. *i*). — *Par ce,* DISOIENT-ILS, *que le Christianisme rend tous les hommes égaux* (MONTESQ., *L. pers.*, LXXV). [Texte des 1[res] éd. — Montesq. a corrigé en : …*parce que, disoient-ils*…] — *Lors,* PAR EXEMPLE, *qu'il y a partage entre les sentiments* (DID., *Neveu de Rameau*, p. 50).

Il est vrai que certaines conjonctions n'étaient pas agglutinées dans l'écriture au XVII[e] s. : *J'estois sur le Balcon à travailler au frais : / Lors* QUE *je vis passer* […] */ Un jeune homme bien fait* (MOL., *Éc. des f.*, II, 5). — Pour *quoi que*, voir § 1149, H11.

voulaient pas qu'elle fût autre chose qu'un concours (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 88). — *Les linguistes, lors* MÊME *qu'ils restent convaincus du caractère scientifique et désintéressé de leur entreprise, cèdent assez naturellement aux pressions d'ordres divers* (A. MARTINET, Préf. de : H. Walter, *Enquête phonologique et variétés régionales du fr.*). — *Lors* DONC *qu'on prétend que ce joli conte est d'origine indienne, on entend que, seule, la tradition parlée l'a porté du Kachemir ou du Népâl au clerc Henri d'Andeli* (BÉDIER, *Fabliaux*, p. 204). — *Lors* DONC *que Murdoire* [...] *eut obtenu pour la première fois les faveurs de la servante, il recueillit sur sa palette l'essence de son plaisir* (AYMÉ, *Jument verte*, I). — *Puis* DONC *qu'il y avait peu de chances qu'il revînt à moi, c'était donc à moi d'aller à lui* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 94). R1

b) *Même* s'intercale couramment dans les **locutions** *alors que, avant que, sans que.*

Il lui arrivait, désormais, sans MÊME *que Tonton la battît, d'avoir de ces crises de larmes* (CARCO, *Rue Pigalle*, cit. Sandfeld, t. II, p. 419). — *Avant* MÊME *que sa vision pût se formuler en pensée, il reconnut que* [...] (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 178). — *Avant* MÊME *qu'Abéraud* [...] *ne donnât son avis, je me déclarai d'accord avec la position de Chavégnac* (PILHES, *Imprécateur*, p. 346). — *Mais alors* MÊME *qu'elle se laissait aller à la pente de sa mémoire, elle éprouva quelque chose qui ressemblait à une secousse* (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 301). — *Cela ne se peut sans un double et douloureux travail intérieur, portant sur les mentalités et les sensibilités, alors* MÊME *que les obstacles dogmatiques seraient résolus* (GUITTON, *Christ écartelé*, p. 248). — *Dans la brume, on perdit le navire de vue avant* MÊME *qu'il ait quitté la baie* (*Ac.* 2001). R2

Il est plus rare d'intercaler un autre adverbe, et plus rare encore autre chose qu'un adverbe : *Pourvu qu'on ne plaisantât ni de Dieu, ni des prêtres, ni du roi, ni des gens en place* [...] *; pourvu* SURTOUT *qu'on ne parlât jamais politique, on pouvait librement raisonner de tout* (STENDHAL, *Rouge*, II, 4). — *Oiseau qui saute avant* TOUT À FAIT *qu'il s'envole* (E. ROSTAND, *Cyr.*, IV, 8). — *Malgré* DONC *que Mme Sazerat ne le divertît pas* [...]*, il alla vers elle* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 151). — *Pendant* DONC *que toute la troupe s'installait* (J. MARTET, *Azraël*, p. 555). — *Bien,* DIT-ON, *qu'il nous ait nui* (BÉRANGER, *Souvenirs du peuple*). — *Pourvu que* s'accommode mieux d'une coupure, parfois assez longue : *Pourvu,* SE DIT FABRICE EN FAISANT LA FOLIE DE SUIVRE LA FAUSTA, *que je n'aie aucune communication ni avec le ministre de la justice* [...] *ni avec la duchesse, je n'expose que moi* (STENDHAL, *Chartr.*, XIII).

R1 1077 REMARQUE

Un ex. comme le suivant est une imitation de l'usage classique : *Lors,* EN REVANCHE, *que l'on découvre une vérité subitement* (HERMANT, *Rival inconnu*, XIX).

R2 1077 REMARQUE

Parce que devient *par cela même que* dans cette phrase : *Mes parents déplorèrent avec M. Vinteuil le mariage de Swann au nom de principes et de convenances auxquels* (PAR CELA MÊME QU'*ils les invoquaient en commun avec lui, en braves gens de même acabit) ils avaient l'air de sous-entendre qu'il n'était pas contrevenu à Montjouvain* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 149).

1078 Répétition des conjonctions de subordination. H1

a) Lorsque l'on coordonne, non deux propositions complètes, mais deux éléments à l'intérieur d'une proposition, la conjonction n'est pas répétée d'ordinaire :

Elle passa dans la chambre de Jacques s'assurer QUE *celui-ci dormait et ne s'était pas découvert* (SIMENON, *Vérité sur Bébé Donge*, p. 183). — *Il se leva* QUAND *Pierre et Jeanne entrèrent.*

Cependant, *que* introduisant une proposition corrélative averbale (§ 1129) et *comme* introduisant une proposition comparative averbale se répètent souvent :

Julie est aussi grande QUE *Jeanne et* QUE *Marthe* (ou... QUE *Jeanne et Marthe*). — *André est médecin* COMME *son frère et* COMME *son père* (ou... COMME *son frère et son père*).

Quand les deux éléments coordonnés se trouvent en tête de la proposition, il arrive que la langue littéraire répète la conjonction devant chacun d'eux, surtout quand la coordination est implicite R1 :

Je crus QU'*un être ou* QU'*une force invisible l'attirait doucement au fond de l'eau* (MAUPASS., C., Sur l'eau). — SI *cette religion,* SI *cette culture,* SI *cette forme d'activité et non telles autres, favorisent dans l'homme cette plénitude* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 190). — QUAND *les Italiens avec Croce,* QUAND *les Anglo-Saxons avec Bradley et Bosanquet connaissaient un réveil du hégélianisme, l'Université française faisait bonne garde* (SARTRE, *Situations*, t. VII, p. 132). — *De là son acharnement* [...] *à vouloir* QUE *Mme Guyon,* QUE *Fénelon soient coupables non seulement d'erreurs et d'hérésie, mais encore de mauvaises mœurs* (MALLET-JORIS, *Jeanne Guyon*, p. 277).

H1 1078 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, il était fréquent que la conjonction ne fût ni répétée (même *que*) ni reprise par *que* : *SE vos peres fait demain cerquier* [= littéral., chercher] *ceste forest et on me trouve* [...]*, on m'ocira* (*Aucassin et Nic.*, XXV). — *Je vos pri* [...] / [...] / QUE *vous l'amoiz* [= aimiez] *et tenez chiere* [= chère] (CHRÉT. DE TR., *Erec*, 2723, éd. R.). — Encore au XVIIe s. : °*Si quelqu'un pour se revancher en votre endroit a fait ce qui lui est possible, mais votre bonne fortune l'en a gardé, vous n'avez point eu de sujet d'éprouver un ami* (MALHERBE, t. II, p. 230). — *Et s'il* [= l'homme] *ne s'abbaisse a cela et veuille toujours estre tendu il n'en sera que plus sot* (PASCAL, *Pens.*, p. 67).

R1 1078 REMARQUE

Rappelons que la coordination peut être implicite (c'est-à-dire sans conjonction de coordin.). Cf. § 262, *b*.

R2 1078 REMARQUE
Lorsqu'on coordonne un syntagme introduit par une préposition ou une locution prépositive et une proposition (cf. § 265, *b*) introduite par une locution ayant comme premier élément cette préposition ou la première partie de cette locution prépositive, cet élément commun peut ne pas être répété (langue littéraire) : APRÈS *avoir frappé et* QU'*elle fut venue ouvrir* (LÉAUTAUD). Voir § 1043, *b*, 6°.

A 1078 AUTRE EXEMPLE
P. MILLE, cit. Sandfeld, t. II, p. 256 (« abusivement »).

R3 1078 REMARQUE
Cet ex. est étrange, vu l'inversion du pronom personnel dans la deuxième proposition : °QUOIQU'*il fût vieux et semblât-il, par la tenue, un personnage de comédie, on voyait* [...] (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 185).

H2 1078 HISTORIQUE
Cette répétition était d'une grande fréquence au Moyen Âge, notamment pour *que* : *Avoit esté deliberé* [...] QUE, *quant ilz orroient* [= entendraient] *tirer ung coup de bombarde et deux grosses serpentines, incontinent aprés,* QU'*ilz assaillissent hardiement* (COMMYNES, t. I, p. 153). – Encore au XVIIe s. : ⁺*Je lui dis* QUE *quand il voudrait écrire* QU'*il m'envoyât ses lettres* (MALHERBE, cit. Haase, § 136, B). – Les grammairiens du temps se sont élevés contre cet usage.

b) Coordination de deux propositions complètes. R2

1° *Si* de l'interrogation indirecte, *comme* comparatif et *que* se répètent nécessairement :

Sans bien savoir s'il était secouru ou SI *au contraire il portait secours* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 322). — *Elle se déclara pour la République – comme avait déjà fait Monseigneur l'Archevêque de Paris, et* COMME *devaient faire* [...] *la Magistrature, le Conseil d'État, l'Institut* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *On dit* [...] QUE *le climat progressivement s'y assèche, et* QUE *les rares taches de végétation d'année en année s'y amenuisent d'elles-mêmes* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 10).

Comme si est parfois repris par *si* : *Comme si* [...] *porno et violence devenaient la pitance habituelle du grand public et* S'*il fallait se cacher pour contempler la beauté* (GUTH, *Notre drôle d'époque comme si vous y étiez*, p. 56). — *Il fallait* [...] *que je répète mes questions, comme si elle ne les comprenait plus,* SI *chacune faisait le vide autour d'elle* (J. BOREL, *Dépossession*, p. 308). — Il est plus souvent repris par *que* (2°).

2° Les autres conjonctions peuvent, ou bien être répétées (surtout si les propositions sont senties comme nettement distinctes), ou bien être reprises par *que*, ou bien, plus rarement, n'être ni répétées ni reprises par *que*.

- La conjonction est répétée : SI *j'étais toujours professeur et* SI *je siégeais dans un jury, les ignorances ne me surprendraient pas* (GAXOTTE, *Les autres et moi*, p. 141). — *Nous ne pourrons plus nous voir sans rougir tous les deux,* SANS QUE *je me sente mourir de honte et* SANS QUE *tes yeux ne fassent baisser les miens* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, VII).

- La conjonction est reprise par *que* : *Comme le maître était absent et* QU'*ils se trouvaient nombreux, ils mangeaient et ils buvaient en pleine liberté* (FLAUB., *Sal.*, I). — *Lorsqu'il faisait noir,* QUE *les chiens de la ferme voisine commençaient à hurler et* QUE *le carreau de notre petite cuisine s'illuminait, je rentrais enfin* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 2). — *Même quand la pluie faisait rage et* QUE *Françoise avait précipitamment rentré les précieux fauteuils d'osier* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 11). — *Comme si vous bandiez un arc et* QUE *soudain vous ayez lâché votre corde* (BUTOR, *Modification*, p. 223). [Cf. § 1157.] — On répète seulement le *que* de la locution conjonctive : *Jamais Noé ne put si bien voir le monde que de l'arche, malgré qu'elle fût close et* QU'*il fit nuit sur la terre* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 13). — *Telle personne de cinquante ans, pourvu qu'elle fût coquette, bien mise,* QU'*elle eût une certaine peau, un certain regard* [...], *lui apparaissait* [...] *comme une « femme »* (ROMAINS, *6 oct.*, p. 268).
Plus rarement quand la coordination est implicite (c'est-à-dire sans conjonction) : *Lorsque la bise souffle sur les champs,* QUE *les bois perdent leurs dernières feuilles* (CHAT., *Génie*, I, V, 7). — *Cela se supporte* [...] *à la Sainte-Chapelle parce qu'elle est minuscule,* QU'*elle est un oratoire* (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 406).
Il est rare aussi qu'une locution (ou quasi-locution) dont le dernier élément est *où* soit reprise par *que* : *Au moment où il ouvrit la porte et* QUE *le pêne grinçait, il s'excusa du délabrement de cette « baraque »* (REZVANI, *Canard du doute*, pp. 71-72). A — Cela est facilité par le fait que *au moment que* coexiste avec *au moment où*.

- La conjonction n'est ni répétée ni reprise : SI *je les soutiens toujours et je les soutiens trop* (PÉGUY, *Myst. des saints Innocents*, p. 63). — *En une longue plainte, comme celle du vent lui-même,* QUAND *il s'engage entre deux poutres ou il souffle au trou d'un mur* (RAMUZ, *Règne de l'esprit malin*, II, 2). — SI *vous aviez eu deux nez et je vous en aurais arraché un... combien vous en resterait-il maintenant ?* (IONESCO, *Leçon*, p. 70.) R3

c) La conjonction est parfois répétée par redondance (§ 372, *a*) quand un élément assez long s'interpose entre elle et le sujet. H2

SI, *par la suite, beaucoup plus tard, dans le grand débat intérieur que j'ai dû soutenir et qu'il me faudra sans doute raconter,* SI *donc, mis sans cesse en demeure de choisir entre les doctrines de force et les vertus de persuasion,* SI *j'ai pu conserver une position raisonnable, je le dois tant à ma nature que, sans doute, aux enseignements d'un honnête maître d'école* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, V).

1079 Observations sur *que*.

a) *Que* est la conjonction de subordination par excellence.

1° Elle est la conjonction ordinaire pour les propositions conjonctives essentielles (§ 1123, *a*), pour les propositions corrélatives (§ 1129).

Le titre d'un chapitre commence parfois par *que*. Il faut sous-entendre une formule comme « Nous allons montrer » : QUE *la religion, en France, n'est aux yeux de la loi qu'une chose qu'on administre* (LAMENNAIS, *De la religion*, IV).

2° Elle s'emploie aussi, surtout dans la langue familière, à la place de diverses autres conjonctions ou locutions conjonctives :

Tout s'était envolé QUE *les Français tiraient toujours* (BARRÈS, cf. § 1121, *a*). — *Comme elle dort,* QU'*il faut l'appeler si longtemps !* (HUGO, cf. § 1143, *c*.) — *Donne-moi ta main,* QUE *je la serre* (ID., cf. § 1145, *b*). — *Tous se sentirent menacés, surtout* QUE [...] *les serviteurs* [...] *avaient* [...] *aidé les assassins* (KESSEL, cf. § 1139, *b*). — *Les commandes pleuvaient à l'abbaye* QUE *c'était une bénédiction* (A. DAUDET, cf. § 1143, *c*). H1 R1

Dans le type suivant, on a plutôt une sous-phrase qu'une proposition (§ 895, *b*) : QUE *Brigitte meure demain, tu pleureras sur son cercueil* (MUSSET, *Conf.*, V, 6).

3° *Que* remplace, dans la coordination de propositions, n'importe quelle autre conjonction de subordination : voir § 1078, *b*, 2°.

Il est parfois employé abusivement pour reprendre autre chose que des conjonctions de subordination :

— La conjonction de coordination *car* (cf. § 268, *c*, 2°).

— L'adverbe *pourquoi* dans des interrogations indirectes coordonnées : °*Voilà* POURQUOI [...], *avant de partager avec lui ce souper amer et suprême, elles pensèrent à lui offrir le leur et* QU'*elles en firent un chef-d'œuvre* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 62). — °*C'est* POURQUOI, *dans les crèches de Bahia, le bœuf et l'âne sont souvent, l'âne un dromadaire, et le bœuf, un taureau zébu et* QU'*un cortège d'animaux domestiques les entourent* (CENDRARS, *Trop, c'est trop*, cit. Georgin, *Jeux de mots*, p. 91). H2

4° La langue populaire tend à introduire un *que* explétif après les conjonctions *quand, comme, si*, etc. H3

°*Quand même* QUE *je ferais n'importe quoi, je m'arrête de le faire* (PÉGUY, *Myst. de la charité de J. d'Arc*, p. 17). R2

5° Sur *que* s'introduisant entre des sous-phrases coordonnées sans conjonction de coordination, voir § 1121, *b* (*Oui,* QUE *je le sais* ; etc.).

b) Sur *que* « si ce n'est, sinon », après une négation (*Il ne trouva personne* QUE *M. Binet*), cf. § 1018, *b*. — De là, *ne ... que* (§ 1018).

c) Dans certaines constructions, on devrait avoir deux *que* successifs, l'un qui fait partie de la proposition, l'autre qui est soit un terme corrélatif (cf. § 1129), soit le *que* accompagnant le sujet redondant et postposé dont *ce* tient la place devant le verbe (§ 702, *c*), soit le *que* faisant partie de la locution négative *ne ... que* (§ 1018). Par haplologie (§ 219), ces deux *que* se réduisent à un seul. H4

Périsse le dernier rejeton de notre maison plutôt QU'*une tache soit faite à son honneur !* (MÉRIMÉE, *Âmes du purgatoire*, Pl., p. 355.) — *Je souffre trop d'avoir suivi vos mauvais conseils pour désirer autre chose* QUE *le Ciel juge bon de vous punir* (GREEN, *Mont-Cinère*, XXXVII). — *Je puis avoir des illusions. Je ne demanderais pas mieux* QU'*on m'en dépouille* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 1). — *C'est une dure loi* [...] / QU'*il nous faut du malheur recevoir le baptême* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit d'oct.). — *Il ne manquait plus* QU'*elle vous vît arriver !* (DUMAS fils, *Diane de Lys*, II, 6.) — *Tolstoï ne sait dire d'Anna Karénine* QU'*elle a de belles épaules* (J. ROY, *Saison des za*, p. 67) [ambigu].

Le *que* corrélatif est parfois remplacé par *si* (langue littéraire) : *Il vaut mieux tuer le diable que* SI *le diable nous tue* (prov. cité dans Stendhal, *Chartr.*, VI). — *Je me veux voir pendre / Plutôt que* SI *ma main de sa nuque approchait* (MUSSET, *Prem. poés.*, Marrons du feu, V). — *Il vaut mieux que ton mari fasse des choses grandes et puissantes sous la protection de l'Indien, que* SI, *par exemple, il s'en allait à la guerre* (GOBINEAU, *Nouvelles asiatiques*, p. 109). — *J'aimerais mieux la tuer que* SI *on devait*

H1 1079 HISTORIQUE

En anc. fr., *que* avait des emplois variés : *Carles se dort,* QU' [= si bien qu'] *il ne s'esveillet mie* (*Rol.*, 724). — *Prist l'olifan,* QUE [= afin que] *reproce n'en ait* (*ib.*, 2263). — *Ne l'osai ferir ne tochier, / Mes nus nel me doit reprochier* [= Mais nul ne doit me le reprocher], / QUE [= car] *ge toz desarmez estoie* (CHRÉT. DE TR., *Erec*, 239, éd. R.).

R1 1079 REMARQUE

Ces emplois sont particulièrement fréquents dans le Midi, où *que* équivaut notamment à *car* ou *parce que* du fr. commun (voir notamment Rézeau, s. v. *que*, I) : °*Je ne peux pas courir,* QUE *je suis trop vieux*. — Parfois, la valeur du *que* n'est pas facile à expliciter : °*Que viens-tu faire ici ?... / – Je viens... Ah ! ne m'en parlez pas,* QUE *je ne puis plus me tenir sur mes jambes...* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 131.)

H2 1079 HISTORIQUE

Cela n'est pas récent : [°*C'est* POURQUOI *il a souffert et est mort pour sanctifier la mort et les souffrances, et* QUE, *comme Dieu et comme homme, il a été tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a d'abject* (PASCAL, cit. Littré, s. v. *que*², 17°). — Aussi avec *pourquoi* dans l'interrog. directe : § 268, H3.] Comp. § 397, H3 (*Est-ce que ...* ET QUE *...?*)

H3 1079 HISTORIQUE

Cette tendance est ancienne. On trouvait même *que* après un pronom relatif : *Elles le donnent a qui* QU'*elles veulent* (MANDEVILLE, *Voyages*, p. 330).

R2 1079 REMARQUE

Ex. plus surprenant : °*La renommée de* La Joconde *égalait sa beauté, si même* QU'*elle n'était pas en dessous* (APOLLIN., *Chron. d'art*, 24 août 1911).

H4 1079 HISTORIQUE

La présence de deux *que* a toujours été exceptionnelle : *Ils estimoient estre plus expedient* [...] *que leurs officiers et magistrats eussent en reverence les ceremonies du service des dieux,* QUE QU'*ils vainquissent en bataille leurs ennemis* (AMYOT, *Marcell.*, 2). — Généralement on n'en exprimait qu'un seul : *J'aimerois mieux souffrir la peine la plus dure, / Qu'il eût receu pour moy la moindre égratignûre* (MOL., *Tart.*, III, 6). — En anc. fr., on pouvait même n'avoir aucun des deux *que* : *Mius aim morir vos i morez* (voir la trad. de Foulet ci-contre). — On se servait aussi de *que ce que* (cf. § 371, H) : *Il amoit mieux mourir bons crestiens* QUE CE QUE *il vesquist ou* [= dans le] *courrous Dieu et sa Mere* (JOINVILLE, § 363). — Une autre solution encore était *que non pas que* (comp. § 1024, H3) : *Ils jugent plus seur que Dieu approuve ceux qu'il remplit de son esprit* QUE NON PAS QU'*il faille observer la loy* (PASCAL, *Pens.*, p. 293). — Littré donne du proverbe cité par Stendhal (voir ci-contre) la forme suivante : *Il vaut mieux tuer le diable* QUE NON PAS QUE *le diable vous tue* (s. v. *diable*, 23°).

lui donner des coups de pied (TOULET, *Mon amie Nane*, VI). — *J'aime mieux mourir que* SI *vous deviez y mourir* (L. FOULET, glossaire de la 1re contin. de *Perceval*, p. 12).

d) Dans certains emplois, *que* a plutôt un rôle d'introducteur qu'un rôle de conjonction : voir § 1098, *b*.

e) Devant un infinitif, l'usage hésite, dans plus d'un cas, entre *de* et *que de* :

Avant que de et *à moins que de*, § 1039, *a*, 2° ; *au lieu que de*, § 273, 3° ; *plutôt que de*, § 1130, *a* ; *C'est un plaisir que de la rencontrer*, § 911, *b*.

Cas isolé : *On en avait assez* [= assez de soucis] QUE *d'épaissir la muraille* (FLAUB., *Sal.*, XIII). [Cf. § 680, *c*, 4°, N. B.]

CHAPITRE IX

LA CONJONCTION DE COORDINATION

1080 **Définition.** B

La **conjonction de coordination** est un mot invariable chargé d'unir des éléments de même statut : soit des phrases ou des sous-phrases, — soit, à l'intérieur d'une phrase, des éléments de même fonction.

Ces éléments peuvent être de natures différentes : § 265. — Sur d'autres asymétries, voir § 266. R

1081 **Caractéristiques des conjonctions de coordination.**

a) Elles se placent entre les éléments qu'elles sont chargées d'unir, ou parfois devant chacun de ces éléments (ou plusieurs d'entre eux). Cf. § 1085. R1

b) Elles n'ont pas de fonction à l'intérieur de la phrase ou de la proposition. Elles sont de purs liens.

c) Elles ne peuvent se combiner : **et ou*, **et mais*, **ou mais*, etc.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait jamais deux conjonctions l'une à la suite de l'autre. On peut avoir dans une phrase deux coordinations distinctes :

Unamuno a observé que NI *Jean de la Croix*, OU *Thérèse d'Avila*, OU *Ignace de Loyola ne rejetaient la raison*, NI *ne mettaient le savoir scientifique en question* (S. LEYS, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1999, p. 192). R2 — La conséquence éventuelle est que deux conjonctions se suivent, mais avec des fonctions distinctes : *Il était parti*, MAIS NI *son père ni sa mère ne le savaient. Elle était satisfaite*, CAR ET *la maison et le terrain avaient trouvé acquéreur.* — *La guerre ne finira pas autrement.* CAR NI *l'Allemagne ne triomphera de nous, ni nous ne triompherons de l'Allemagne* (GIDE, *Journal*, 3 mai 1917). — *J'en profite mal* ET NI *ne travaille, ni me repose vraiment* (*ib.*, 11 nov. 1915).

Dans l'expression moderne ***et/ou***, les deux conjonctions ne sont pas combinées, comme l'indique la barre oblique (§ 136) qui les sépare. Chacune d'elles a sa fonction normale, mais, par économie, on réunit en une seule deux coordinations distinctes : il y a en même temps possibilité d'addition et de choix.

Il y a pause après « Camille » ET/OU *intonation démarcative sur « enfant »* (M. DESSAINTES, dans *Mélanges Grevisse*, 1966, p. 73). — *La définition du monème relève tour à tour d'une combinatoire sémique* ET/OU *d'une combinatoire formelle* (J. DUBOIS, *Gramm. struct. du fr.*, La phrase et les transformations, p. 9). — *D'autres* [êtres] *sont nés plus tard, dans le même groupe* ET/OU *dans*

B 1080 **BIBLIOGRAPHIE**

Voir § 260.

R 1080 **REMARQUE**

La présence d'une conjonction n'est pas indispensable pour qu'il y ait coordination. Celle-ci peut être implicite : § 262.

R1 1081 **REMARQUE**

C'est-à-dire (§ 1082, *b*), avant de se figer en locution à valeur coordonnante, a pu se placer après le terme qu'aujourd'hui elle introduit : *Voici une dame compromise par vous. / – Par nous,* C'EST-À-DIRE, *s'écria d'Artagnan* (Al. DUMAS, *Tr. mousq.*, IV). — La formule négative *Ce n'est pas à dire que* n'est pas figée en locution conjonctive : cf. § 913, *b*, 1°.

R2 1081 **REMARQUE**

Voir aussi l'ex. de GIDE cité § 1085, *b*, 3°.

A 1081 **AUTRES EXEMPLES**
H. BONNARD, dans *Grand Lar. langue*, p. 211 ; G. MOUNIN, cité au § 136, *a* ; *Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *contraception*. P. IMBS, dans le *Trésor*, t. V, p. VIII ; etc.

R3 1081 **REMARQUE**
J. Pohl (dans *Langue et administration*, févr. 1969, p. 263) et P. Agron (dans *Vie et langage*, juin 1969, p. 332) ont proposé de recourir plutôt à la conjonction latine *vel*, que les logiciens emploient déjà avec cette valeur et qui, en latin, équivalait tantôt à *et*, tantôt à *ou*.

R4 1081 **REMARQUE**
Le tour est fréquent chez Duhamel.

H 1081 **HISTORIQUE**
DIDEROT a employé °*mais ni* : *Tu n'aurois jamais fait* Mahomet ; MAIS NI *l'eloge de Maupeoux* (*Neveu de Rameau*, p. 15).

d'autres groupes d'hominiens (J. FOURASTIÉ, *Long chemin des hommes*, p. 37). A

Cette expression, que l'*Ac.* 2000 ne mentionne pas, n'appartient qu'à la langue écrite, technique et non littéraire. C'est un calque de l'anglais *and/or*, et il faut reconnaître que le procédé est assez commode. R3

On trouve pourtant des °***et ni*** où il y a bel et bien combinaison et superfétation. C'est une invention des poètes symbolistes ; son succès dans une certaine langue littéraire est surprenant.

- Il y a plus de deux *ni*, *et* accompagne le dernier : *Rien, ni les vieux jardins reflétés par les yeux / Ne retiendra ce cœur* [...] / [...] *ni la clarté déserte de ma lampe* / [...] / ET NI *la jeune femme allaitant son enfant* (MALLARMÉ, *Poés.*, Brise marine). — *Je n'irai pas vers vos chênes / Ni le long de vos bouleaux et de vos frênes* / ET NI *vers vos soleils, vos villes et vos eaux* (H. DE RÉGNIER, cit. Nyrop, t. VI, § 145, Rem.). — *Ni Moscou, ni Washington, ni Madrid, ni Berne* ET NI *Budapest ne me choient* (IONESCO, dans le *Figaro*, 24 août 1974).
- Il y a plus de deux *ni*, *et* accompagne les derniers : *Pas votre squelette – ni votre foie* [...] ET NI *votre air bête* ET NI *ces yeux tard venus* (VALÉRY, *M. Teste*, p. 118). — *Ni le bouquet de la forêt la plus épaisse* / [...]. / ET NI *la claire-voie*. ET NI *le pont rustique* / [...] / *ne sont un sûr asile aux pauvres joies humaines* (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, pp. 119-120).
- Il y a un seul *ni*, et il est accompagné de *et* : *Ce n'était pas à la porte du quartier* [...] ET NI *au Palais de notre Justice* (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 300). — *Auquel il ne pouvait échapper sans défaillance* ET NI *sans encourir le blâme d'autrui* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 775). — *Je ne connaissais pas les écoles modernes* ET NI *même leurs écoliers* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 41). R4 — *Ni le jeune Désir, ni la Raison qui ruse, / Ni la Chimère ainsi qu'un cheval ébloui, / Ne m'ont été loyaux et sûrs ! tout m'a trahi ! /* ET NI *mon lâche cœur ne m'a servi d'excuse* (CLAUDEL, *Vers d'exil*, VII) [*et ni* réunit deux phrases ; il est indépendant des *ni* qui précèdent]. H

1082 **Liste des conjonctions de coordination.**

a) Conjonctions de coordination proprement dites : ***et, ni, ou, mais, car, or.***

Les deux dernières ne servent qu'à unir des phrases ou des sous-phrases (pour *car*, voir pourtant § 268, *c*, 2°). Les quatre autres peuvent en outre unir des éléments de phrases : propositions, syntagmes, mots, — et même des parties de mots (cf. § 264).

Nous avons expliqué au § 958 pourquoi nous rangeons des mots comme *donc, pourtant, partant*, etc. parmi les adverbes plutôt que parmi les conjonctions de coordination. — Nous avons noté aussi qu'il y a des mots ou des locutions pour lesquels on peut hésiter davantage, parce qu'ils ont plusieurs des caractères (cf. § 1081) des conjonctions de coordination : notamment, *puis, aussi* (marquant la conséquence), *seulement* (marquant l'opposition), *tantôt ... tantôt ..., bref, alias*. — Nous avons signalé, de plus (§ 958, *c*), que des syntagmes formés d'une préposition et de *quoi* ou de *où* ont un rôle qui se rapproche de celui des conjonctions de coordination. Cf. aussi *auquel cas* au § 619.

On met aussi parfois *c'est pourquoi* parmi les locutions conjonctives de coordination, mais cette expression 1) n'est pas vraiment figée (comp. *c'est en quoi, c'est de quoi*, etc. cf. § 719, *d*, 3°) ; — 2) peut être précédée de *et* : *J'ai vu nombre de malheureux s'épuiser à des besognes stériles,* ET *c'est pourquoi je demande pour mes contemporains* [...] *une vie d'ordre et d'effort fécond* (DUHAMEL, cit. *Rob.*, s. v. *arrière-neveu*). — Pourtant, *c'est pourquoi* est parfois suivi d'un impératif : cf. § 892, *b*, 3°.

Les conjonctions de subordination *comme, ainsi que*, etc., et la préposition *avec* ont aussi des emplois proches de la coordination : cf. § 262, *a*.

b) Conjonctions ou locutions conjonctives occasionnelles (qui ont aussi d'autres valeurs) : *voire* (§ 1094) ; *c'est-à-dire* (cf. § 1081, R1) et ses équivalents *soit* (§ 1093, *a*), *savoir* ou *à savoir* (§ 1092) et *ci* (§ 1095) ; la formule alternative *soit ... soit ...* (§ 1093, *b*).

Un stage de quelques mois, VOIRE *de quelques années* (*Dict. contemp.*). — *Il m'a prêté l'argent dont j'avais besoin,* SOIT (ou C'EST-À-DIRE, ou SAVOIR) *dix mille francs*. — *J'irai en vacances,* SOIT *en Suisse,* SOIT *en Savoie*.

Au lieu de *c'est-à-dire*, certains reprennent la formule latine ***id est***, parfois abrégée en *i.e.* : *Un matériau brut qu'il s'agit de rendre signifiant,* id est *lui faire traverser toutes les étapes qui séparent un « avant-projet » de sa réalisation* (R.-L. WAGNER, dans le *Bull. Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1977, p. 401). — *Probabilité d'être démonstratives,* i.e. *de pouvoir, effectivement, commuter* (D. François, p. 47). H

H 1082 HISTORIQUE

Peut-être y a-t-il, dans les ex. d'aujourd'hui, imitation de l'anglais, mais *id* est a été jadis tiré directement du latin : voir, notamment, SCARRON, *Poés. div.*, t. I, p. 324 ; P.-L. COURIER, p. 377.

1083 ## Historique : *si* coordonnant.

a) ***Si*** (parfois *se*) [du latin *sic*], dont d'autres valeurs sont données aux §§ 996 et 1106, servait d'équivalent à *et* dans l'ancienne langue, jusqu'au XVI[e] s., rarement au XVII[e] : *A mon vray Dieu* [...] */ Pseaumes feray tant que j'auray essence. /* SI *le supply qu'en propoz et en son, / Luy soit plaisante et doulce ma chanson* (MAROT, *Psaumes*, p. 192). — *Il se vid, aprés maints beaux exploits, / Fait chevalier en grand' ceremonie. /* [...] */* SI *s'en revient tout fier en son Village* (LA F., C., Mary confesseur). — Mais c'était plutôt un adverbe qu'une conjonction de coordination. Il se joignait souvent à *et* : *Helas ! je sçay,* ET SI *l'ay tousjours sceu / Qu'iniquité print* [= prit] *avec moy naiscence* (MAROT, *op. cit.*, p. 172). — [+]*On mangea / Tout ce qui fut mis sur la table, /* ET SI *but-on au préalable* (SCARRON, *Virg.*, cit. Haase, § 141, D). R1 — Dans *Si faut-il*, *si*, quasi pléonastique, est simplement là pour renforcer le raisonnement : *Vous avez beau faire* SI *faut-il ou croire ou nyer ou douter* (PASCAL, *Pens.*, p. 61). R2

b) *Si, et si* marquent surtout, au XVII[e] et au XVIII[e] s., l'opposition, comme *pourtant* ; quand *si* était en tête de la phrase, cela entraînait souvent l'inversion du pronom personnel sujet, de *ce* et de *on* ; on se servait aussi de la périphrase *si est-ce que*.

J'ay la teste plus grosse que le poing, ET SI *elle n'est pas enflée* (MOL., *Bourg.*, III, 5). — [+]*Cette bonne d'Escars était bien colère contre la douane : il en coûte près de cent francs !* ET SI, *elle a sur la conscience d'avoir fraudé la gabelle de plus de la moitié* (SÉV., 11 sept. 1676). — [+]*Ulysse, vous avez refusé l'immortalité pour revoir votre femme,* ET SI *avait-elle quarante bonnes années* (MONTESQ., *Mes pensées*, Pl., p. 1033). — *Je dîne dans votre voisinage,* ET SI, *je n'aurai pas le plaisir de vous voir* (DID., *Corresp.*, t. VIII, p. 168).

[+]*Vous voyez que je ne suis plus dévote. Hélas ! j'aurais bien besoin des matines et de la solitude de Livry.* SI EST-CE QUE *je vous donnerai ces deux livres de la Fontaine, quand vous devriez être en colère* (SÉV., 30 mars 1671).

L'*Ac.* enregistrait encore *si, et si* « pourtant » en 1878 ; mais, dès 1718, elle émettait des réserves sur leur vitalité. Les ex. suivants ressortissent, le premier à l'archaïsme, les autres au régionalisme : *Peu s'en est fallu qu'il ne me fendît le moule du bonnet jusqu'au menton,* ET SI *n'avait-il qu'une épée de théâtre, émoussée et mornée, dont bien me prit* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XIV). — *Les chemins* [...] *n'avaient rien de bon.* ET SI, *François talonnait la jument et allait vite* (SAND, *Fr. le champi*, VIII). — *Rapportant ses quatre petits papiers fins qui valaient gros, et ne faisaient* SI, *pas plus de bruit dans sa poche qu'une miette de pain dans un bonnet* (*ib.*, XXII).

Ces formules faisaient souvent double emploi avec des adverbes comme *pourtant* : Moron. *Non ! il n'en fera rien* [...]. / La Princesse. SI *faut-il* POURTANT *tenter toute chose* (MOL., *Princ. d'Élide*, III, 5). — [+]*Vous ne le comprenez pas, dites-vous ;* SI *est-ce* NÉANMOINS *qu'il le faut croire* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. III, p. 185). — Encore chez G. SAND : *Vous faites comme si vous ne m'entendiez pas, madame Blanchet, ramena le fermier,* ET SI POURTANT *la chose est claire* (*op. cit.*, IX).

R1 1083 REMARQUE

Au XIX[e] s., cela paraît être un trait régional : *Il* [= l'animal populaire] *marchera en aveugle, emporté par son élan involontaire,* ET SI *écrasera de sa masse tout ce qu'il rencontrera sous les pieds* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. V, p. 245).

R2 1083 REMARQUE

Chez un auteur du XIX[e] s., mais féru d'archaïsme : *Il n'y a point de meilleur placement,* [...] *quoi qu'il puisse arriver ; car enfin,* SI *faut-il que le Trappiste batte ou soit battu. Dans les deux cas, Beauregard* [une propriété] *est bon* (P.-L. COURIER, *Gazette du village*, p. 103). — *Si est-il que* « à la suite de quoi » dans une assignation judiciaire (Charleroi, 1988, commun. d'un étudiant).

1084 ## Conjonction de coordination et ponctuation.

a) Sur l'emploi de la **virgule**, voir § 125.

b) Des esprits logiciens considèrent comme une faute le fait de mettre une conjonction de coordination après un **point**. L'usage, notamment celui de Léautaud R1, ne tient aucun compte de cette interdiction, même après un alinéa. Il arrive d'ailleurs que le lien soit établi, non avec la phrase qui précède immédiatement, mais avec un ensemble comprenant plusieurs phrases.

« C'est une grange... », avait-il répété, dédaignant toute réponse. ET *ils étaient enfin montés dans la voiture* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 31). — *Nous verrons ce que cela durera.* ET *naturellement, je n'en vois jamais la fin* (LÉAUTAUD, *Amours*, p. 27). — *Nous nous y étions même assis, si je ne me trompe.* MAIS *je ne savais pas, je n'y pensai pas* (*ib.*, p. 39). — *C'est la Littérature qui est ironie, le langage constituant ici l'expérience profonde.* OU *plutôt, la Littérature est ramenée ouvertement à une problématique du langage* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, II, 5). — *Demandez et l'on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ;*

R1 1084 REMARQUE

« *Mais au commencement d'une phrase, grande faute.* [...] Pas de phrases commençant par *Et*, à moins de certains cas, par exemple la reproduction de conversations. » (Léautaud, dans le *Mercure de Fr.*, nov. 1955, p. 386.)

frappez et l'on vous ouvrira. CAR *quiconque demande reçoit ; qui cherche trouve ; et à qui frappe on ouvrira* (*Bible de Jérus.*, Matth., VII, 7-8).

Et au début d'un alinéa : HUGO, *Misér.*, II, VIII, 6 ; VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, VI (début du chapitre) ; TAINE, *Voy. aux Pyrén.*, 1910, p. 74 ; LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 3 ; J. RENARD, *Lanterne sourde*, Pl., p. 585 ; MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 648. — *Mais* au début d'un alinéa : *Code civil*, art. 1796 ; FLAUB., *Sal.*, VII ; FRANCE, *Orme du mail*, VII (aussi *et*) ; BERGSON, *Énergie spirit.*, p. 198 ; BRUNOT, *Pensée*, p. IX ; DE GAULLE, *Trois études*, p. 156 ; *Ac.* 1932, Préf. ; etc.

Or est presque toujours précédé d'une ponctuation forte : *Il m'eût fallu tout d'abord prendre conscience du péril qu'elle courait.* OR, *je n'ai jamais supposé qu'elle pût perdre ou eût déjà perdu la faveur de cet instinct de conservation* (A. BRETON, *Nadja*, pp. 167-168). **H** [Pour la virgule après *or*, voir § 125, *b*.]

c) Il arrive même qu'un texte ou un dialogue (ou une réplique) commence par une conjonction de coordination, surtout *et*, *mais*. La coordination peut être considérée comme se faisant d'une manière assez lâche tantôt avec une phrase implicite, tantôt avec ce que vient de dire l'interlocuteur.

ET *l'unique cordeau des trompettes marines* (APOLLIN., *Alc.*, Chantre [poème constitué de cet unique vers]). — *Est-il parti ?* – MAIS *oui.* — *Tout à coup le vieux se dresse sur son fauteuil : « MAIS j'y pense, Mamette… Il n'a peut-être pas déjeuné ! »* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Vieux.)

Dans des emplois de ce genre, *mais*, *et* tendent à perdre leur rôle de coordinateurs, pour devenir des introducteurs, *et* marquant par ex. l'étonnement, *mais* renforçant notamment l'exclamation : ET *toi aussi mon fils !* (*Ac.* 1932.) — ET *ainsi, vous osez me dire…* (*ib.*) **R2** — MAIS *quelle belle soirée !* **R3**

H 1084 HISTORIQUE

En anc. fr., *et* introduisait souvent une réponse : *Va, se li di* [= et dis-lui] / *que je t'ai anvoié a li.* / - ET *je m'an vois* [= vais] (CHRÉT. DE TR., *Érec*, 1059, éd. R.). — Dans une interrogation, § 388, H. — *Car* renforçant un impératif, § 957, H1.

R2 1084 REMARQUE

Ces deux ex. n'ont pas été conservés dans *Ac.* 2000, où il n'y en a pas non plus de vraiment analogues. Le premier est une parole qui aurait été prononcée par César reconnaissant son fils adoptif Brutus parmi ceux qui viennent l'assassiner. En latin, chez SUÉTONE : *Et tu, Brute !* Mais on cite souvent la phrase sans *et* et avec un adverbe : *Tu quoque, fili mi !*

R3 1084 REMARQUE

Pour le cas particulier de la phrase interrogative, voir § 388, *a*.

1085 Répétition de la conjonction de coordination.

a) ***Et* et *ou* (*ou bien*),** dans l'usage ordinaire, ne se placent que devant le dernier terme de la coordination :

Il était accompagné de sa sœur ET *de sa mère. Il était accompagné de sa sœur, de sa mère* ET *de sa tante.* — *Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine,* […] *il faudra se soumettre* OU *se démettre* (GAMBETTA, cit. Dupré, *Encycl. des citations*).

Ils peuvent cependant se placer, pour l'énergie ou le relief de l'expression, devant chacun des termes, quel que soit leur nombre, — ou devant chacun des termes à l'exception du premier, s'il y en a plus de deux :

ET *les palais antiques,* / ET *les graves portiques,* / ET *les blancs escaliers* / […], / ET *les ponts,* ET *les rues,* / ET *les mornes statues,* / ET *le golfe mouvant* / […], / *Tout se tait* (MUSSET, *Prem. poés.*, Venise). — *Mes meilleurs amis n'en* [= de ses souvenirs] *auront point connaissance, car je veux conserver la liberté de peindre sans flatterie* ET *moi* ET *eux-mêmes* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 38). [Le premier *et* permet de résoudre la difficulté signalée au § 270, *b*, 1°.] — OU *vous acceptez,* OU BIEN *je m'en vais faire cette proposition à un autre* (*Dict. contemp.*).

La terre était belle, ET *riche,* ET *féconde* (LAMENNAIS, *Paroles d'un croyant*, III). — *Voyez le ciel* ET *les champs,* ET *les arbres,* ET *les paysans surtout dans ce qu'ils ont de bon et de vrai* (SAND, *Mare au diable*, Notice). — *Je me mis à lire avec démesure les grands romans classiques* ET *Gide* ET *Malraux* ET *les premières traductions de Kafka et de Faulkner* (Fr. CHÂTELET, *Chronique des idées perdues*, p. 30). — Pour la ponctuation, voir § 125, *c*. **R1**

b) ***Ni.*** **R2**

1° Quand *ni* **coordonne des phrases** (qui deviennent ainsi des sous-phrases), il est répété en tête de chacune, chaque verbe étant précédé de la négation simple *ne*.

NI *l'Allemagne ne triomphera de nous,* NI *nous ne triompherons de l'Allemagne* (GIDE, *Journal*, 3 mai 1917). — NI *le compromis ne me paraît justifié,* NI *l'acceptation pure et simple ne me paraît nécessaire* (*Dict. contemp.*).

C'est un tour de la langue écrite soignée. Ordinairement, on recourt plutôt à *et* : *Le compromis ne me paraît pas justifié,* ET *l'acceptation pure et simple ne me paraît pas nécessaire.* Cf. § 1086, *b*, 1°.

2° Quand *ni* **coordonne des verbes** (ou des prédicats), le premier de ceux-ci ordinairement n'est pas précédé de *ni* :

Je ne veux, NI *ne dois,* NI *ne puis obéir* (LITTRÉ). — *Il ne boit* NI *ne mange* (*Ac.* 2004). — *Je ne rassasie Jacques* NI *ne l'excite* (GIRAUDOUX, *Combat avec*

R1 1085 REMARQUE

Les écrivains, et surtout les poètes, mêlent parfois librement la coordination explicite et la coordination implicite : *Ils ont nom Valençay, Saint-Aignan,* ET *Langeais, / Chenonceaux* ET *Chambord, Azay, Le Lude, Amboise* (PÉGUY, *Morceaux choisis, Poésie*, Châteaux de Loire).

R2 1085 REMARQUE

Il y a aujourd'hui (voir § 1013, H2) incompatibilité entre *ni* répété et la négation *ne … pas* (ou *point*). — Mais le sens peut demander la présence d'un auxiliaire qui concerne une négation relative (cf. § 1016) : JAMAIS NI *la Malibran,* NI *la Pasta* N'*avaient fait entendre des chants si parfaits* (BALZAC, *Femme de trente ans*, Pl., p. 714). — *Aucunement*, quoiqu'il ne concerne pas une négation relative, ne présente pas la même incompatibilité que *pas* ou *point* : *Ni ils* NE *boudaient* AUCUNEMENT *le peuple. Ni ils* N'*entendaient* AUCUNEMENT *le gouverner* (PÉGUY, *Argent*, Pl., p. 1119) ; un tour comme celui-là reste très rare. — D'ailleurs, on trouve parfois des ex. modernes avec *pas* ou *point* : °*De la plaine où nous sommes on ne voit* POINT NI *la boue* NI *l'ordure* (CLAUDEL, *Ville*, 2e version, p. 206). — °*Il n'était* PAS *question* NI *de blouses* NI *de manteaux* (TRIOLET, cit. Hanse 1949, s. v. *ni*). Archaïsme chez l'un ? Inadvertance chez l'autre ?

l'ange, VII). — *On ne va pas changer* [...] *sa vie et ses goûts pour le plaisir de peindre les gens qu'on n'aime par vocation* NI *ne hante par habitude* (THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*, p. 26).

De même, quand le premier verbe a la négation complète : *Elle ne se leva pas ce jour-là,* NI *ne fit sa toilette* (MAURIAC, *Th. Desqueyroux*, XI).

Toutefois il n'est pas incorrect de mettre *ni* après le sujet si celui-ci est autre chose qu'un pronom personnel conjoint, que *ce* ou que *on* :

Cela NI *ne nous surprend* NI *ne nous gêne* (BREMOND, *Pour le Romantisme*, p. 52). — *Or, le primaire* NI *ne médite,* NI *n'expérimente* (R. BENJAMIN, *Alibo-rons et démagogues*, p. 30).

3° **Quand *ni* coordonne autre chose que des verbes ou des sous-phrases,**

— Si le verbe est accompagné de la **négation simple *ne*, *ni*** est exprimé ordinairement devant chacun des termes coordonnés (cf. § 1013, *b*) :

NI *sa maison* NI *son jardin ne sont entretenus.* — *Il n'avait encore* NI *gelé* NI *neigé* (HUGO, *Misér.*, II, III, 1). — *Il n'est* NI *beau* NI *laid. Il n'a* NI *père* NI *mère. Il ne viendra* NI *aujourd'hui* NI *demain. Elle ne sort* NI *quand il pleut* NI *quand il neige.*

Cependant, la langue littéraire, parfois même la langue écrite, se contentent assez souvent de mettre *ni* devant le dernier terme comme dans l'usage classique. H1

• Le verbe suit la coordination : *La vieillesse* NI *la mort ne le peuvent exorciser* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 119). — *L'instituteur* NI *le curé n'ont besoin d'avoir un nom qui les désigne* (MAURIAC, *Sagouin*, p. 32). — *L'albatros de Baudelaire* NI *l'oiseau supplicié de Coleridge ne furent leurs familiers* (SAINT-JOHN PERSE, *Oiseaux*, XII). — *La Beauté, les sacrifices humains* NI *les martyrs ne suffisent* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. III, p. 516). — [...] *personnage que sa morphologie* NI *son style ne destinaient* [...] (NOURISSIER, *Histoire franç.*, I). — *Le criminel* NI *le crime ne seraient prouvés* (D. BOULANGER, *Nacelle*, p. 150). — *La valeur,* NI *le mérite de Littré ou de Sainéan ne sont ici en cause* (P. GUIRAUD, *Locutions franç.*, p. 107). A

• Plus rarement, le verbe précède la coordination : *Vous ne me trouverez pusillanime* NI *lâche* (STENDHAL, *Rouge*, II, 33). — *Ne reculant devant fourrés* NI *marécages* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 6). — *Elle n'avait père, mère, frère,* NI *sœur* (GIRAUDOUX, *Siegfried et le Limousin*, p. 53). — *Depuis bien longtemps, Paris n'avait ri* NI *pleuré publiquement, librement* (COLETTE, *Étoile Vesper*, p. 35). — *Des termes que n'auraient employés Voltaire* NI *Laclos* (THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*, p. 129). — *Je n'avais faim,* NI *soif* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 267). — Il y a plus de deux termes coordonnés et *ni* manque seulement devant le premier : *Je ne dispose malheureusement de la volonté de la jeune personne,* NI *de celle de sa mère,* NI *de celle d'une cousine* (STENDHAL, *Le rose et le vert*, VII).

• Très rarement, avec coordination différée (de part et d'autre du verbe) : *Madame Anequin mère n'était là,* NI *ses brus* (PLISNIER, *Meurtres*, t. I, p. 213).

• Très rare aussi la présence d'un seul *ni* devant le premier terme : °*Mais rien,* NI *le rasoir douteux, le blaireau jaune, l'odeur, les propos du barbier, ne put me faire reculer* (GIDE, *Immor.*, I, 7).

— Si le verbe est accompagné de la **négation complexe *ne ... pas*** ou ... *point* — ce qui n'est possible que si les termes coordonnés (ou un des termes coordonnés) suivent le verbe (cf. § 1013) —, ces termes sont précédés de *ni*, sauf le premier. H2

Fouqué n'eut pas le courage de parler NI *de se lever* (STENDHAL, *Rouge*, II, 45). — *Je ne connais pas de nom,* NI *de lois,* NI *de titre, qui puissent couvrir le vol des trois cent mille francs ignoblement arrachés à mon père !* (BALZAC, *Cous. Bette*, CX.) — *L'atmosphère qu'il laisse derrière lui à Sion n'est pas sainte* NI *féconde* (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 141). — *D'autres parmi nos concitoyens, et qui n'étaient pas toujours concierges* NI *pauvres* (CAMUS, *Peste*, p. 34). — *On ne savait pas son nom* NI *son histoire* (FARRÈRE, *Civilisés*, XXVII).

Un des deux termes coordonnés suit le verbe (coordination différée : § 270) : *Il n'existait pas encore,* NI *la femme dont il était sorti* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 174).

— Si le verbe est accompagné d'une **autre négation complexe** (*ne ... jamais, ne ... personne, ne ... rien, ne ... plus*, etc.), on peut ou non mettre *ni* devant le premier des termes coordonnés :

Jamais but ne me parut à la fois NI *plus haut* NI *plus visible* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 173). — *Je ne vois plus, je ne vois jamais* (NI) *son père* NI *sa mère. Il ne parle à personne* (NI) *de ses affaires* NI *de ses projets. Personne ne fut* (NI) *si éloquent* NI *si profond. Il n'y a là rien* (NI) *d'étonnant* NI *de rare.*

H1 1085 HISTORIQUE

Ex. classiques avec un seul *ni* : *Goufre, banc,* NY *rocher, n'exigea de péage* (LA F., *F.*, VII, 13). — *Je ne connoy Priam, Helene,* NI *Pâris* (RAC., *Iphig.*, IV, 6). — +*Le soleil* NI *la mort ne se peuvent regarder fixement* (LA ROCHEF., *Max.*, 26). — *Ma retraite* NI *ma vertu ne sçauroient me mettre à l'abri de ses soupçons extravagans* (MONTESQ., *L. pers.*, IV). — *Votre imagination* NI *la mienne ne peuvent concevoir comment un corps a des idées* (VOLT., *Lettres phil.*, XIII).

A 1085 AUTRES EXEMPLES

MALRAUX, *Tentation de l'Occident*, p. 55 ; BORDEAUX, *Captifs délivrés*, p. 238 ; SIEGFRIED, *Âme des peuples*, p. 21 ; GENEVOIX, *Dernière harde*, p. 97 ; CAMUS, *Théâtre, récits, nouvelles*, p. 1926 ; AUDIBERTI, *Maître de Milan*, VII ; VAN GENNEP, *Manuel de folkl. fr. contemp.*, t. I, p. 103 ; REMACLE, t. II, p. 260 ; LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 51 ; etc.

H2 1085 HISTORIQUE

Autrefois, le premier terme coordonné, aussi bien que les suivants, pouvait prendre *ni* : *Cela n'est pas capable,* NY *de convaincre mon esprit,* NY *d'ébranler mon ame* (MOL., *D. Juan*, V, 2). — *Je n'ay point exigé* NI *sermens* NI *promesses* (BOIL., *Lutrin*, II).

Quand la coordination précède le verbe, l'absence de *ni* devant le premier terme est plutôt un tour de la langue écrite : *Le temps* NI *les soins médicaux n'apportèrent aucun soulagement* (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 437). — *Des traits permanents auxquels le temps* NI *l'espace ne peuvent rien changer* (SAUSSURE, *Cours de ling. gén.*, p. 313). — *La cruauté même* NI *la sottise ne purent jamais tout à fait le désespérer* (GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 30 mars 1957).

Quand les termes coordonnés sont objets directs ou sujets logiques (ou réels), si le premier terme est un nom introduit par un *de* partitif, il n'est pas précédé de *ni* d'habitude :

Elle ne recevait jamais de lettres NI *de visites* (BALZAC, *Cous. Bette*, XVI). — *Ses pauvres pierres n'ont plus de forme* NI *d'histoire* (BARRÈS, *Au service de l'Allem.*, p. 13). — *Il n'y avait plus de lazzis* NI *de fausses alertes* (ESTAUNIÉ, *Simple*, p. 46). — Il n'est pas impossible, d'après notre enquête, de faire précéder de *ni* le premier terme si l'on veut mettre en évidence l'ensemble des termes coordonnés : *Elle ne recevait jamais* NI *de lettres* NI *de visites.*

Souvent on dit, en supprimant les articles et en répétant le *ni* : *Il n'a plus, il n'a jamais eu* NI *amis* NI *camarades.* — *Nous étions peut-être mal jugés par cette dame en ne lui apportant jamais* NI *lilas* NI *belles roses* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 310).

4° La présence de *ne* est exclue.

— Dans une proposition introduite par *sans que*, *ni* se met facultativement devant le premier des éléments coordonnés :

Son père [...] restait là un quart d'heure sans que NI *lui ni sa femme prononçassent une seule parole* (MONTHERL., *Garçons*, pp. 337-338). — *Sans qu'il soit* (NI) *riche ni influent.* — *Sans qu'on puisse le réduire* (NI) *par la force ni par la ruse.* — *Sans qu'elle eût sensiblement grandi* NI *grossi en devenant femme* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. I, p. 154). — Parfois avec un *ne* explétif, § 1024, *g*, 3°. R3

R3 1085 REMARQUE
Sans force ni vertu, etc., cf. § 1087, *b*.

— Dans les phrases averbales, la négation n'est représentée que par l'auxiliaire de la négation, et *ni* s'omet devant le premier terme de la coordination nécessairement si l'auxiliaire est *pas* ou *point*, souvent si c'est un autre auxiliaire :

Dans ce système-là, point de paperasses NI *de bureaucratie, la plaie de la France...* (BALZAC, *Début dans la vie*, Pl., p. 652.) — *Plus besoin de dévouement* NI *d'amour divin* (RIMBAUD, *Saison*, Mauvais sang).

c) Quand ***mais*** est suivi d'une autre coordination, les termes de celle-ci sont d'ordinaire unis par *ou*, *et* (placés comme il est dit dans le *a*), à moins que cette coordination ne reste implicite :

MAIS *sa rougeur* ET *son air embarrassé le trahissaient.* — *Son succès n'était certainement pas dû à un travail opiniâtre,* MAIS *à son habileté* OU *à l'aide de ses amis.*

La langue écrite répète parfois *mais* devant chacun des termes de la seconde coordination :

MAIS *le souci que je voyais qu'avait ma mère,* MAIS *ses objurgations,* MAIS *le chagrin silencieux de mon père, pénètrèrent enfin ma torpeur* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 3). — *L'hyperbole n'est pas dans les termes, il va sans dire,* MAIS *dans l'esprit,* MAIS *dans le cœur,* MAIS *dans le bouillonnement du sang et de la sève* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 118).

d) ***Car*** est rarement répété : voir § 268, *c*, 2°.

e) ***Soit*** : voir § 1093.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

H1 1086 HISTORIQUE
Et remonte au lat. *et*. Le *t* s'est amuï régulièrement, et on trouve souvent la graphie e en anc. fr. On a restauré très tôt le *t* dans l'écriture, afin d'étoffer le mot. Mais ce *t* est resté muet, même devant voyelle.

R1 1086 REMARQUE
Divers phénomènes concernant et ont été traités ailleurs.
La répétition de et : § 1085, *a*. La ponctuation devant et : § 1084. L'hendiadys (*Dans des patères* ET *de l'or* = dans des patères d'or) : § 272, *b*, 2°. *Et/ou* : § 1081, *c*. *Plus je le vois,* (ET) *plus je l'apprécie* : § 263, *b*, 1°. *Et donc* : § 958, a, 2°.

R2 1086 REMARQUE
Les phrases contenant *ne ... que* sont considérées comme affirmatives (cf. § 1018, *a*) : *Il ne pense qu'à manger et à dormir.*

1086 Et. H1 R1

a) *Et*, sert principalement à coordonner

- Soit deux phrases ou sous-phrases affirmatives R2, — soit deux éléments de même fonction d'une phrase affirmative (ou d'une proposition affirmative) :

La tempête s'éloigne, ET *les vents sont calmés* (MUSSET, *Prem. poés.*, Saule, II). — *Elle est aimable* ET *jolie.* — *Je suis celui qu'on aime* ET

qu'on ne connaît pas (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Éloa, II). — *Je ne connais pas de méthode qui soit à la fois efficace* ET *facile.*

- Soit deux phrases ou sous-phrases dont l'une seulement est négative, soit deux verbes (ou prédicats) dont l'un seulement est négatif :

On l'attendait ET *il n'est pas venu.* — *Ma voiture est vieille* ET *ne parvient plus à dépasser le soixante à l'heure.*

Et n'exprime qu'une simple concomitance, mais il peut s'employer quand il y a entre les termes une relation de cause ou d'opposition : *Nous t'hébergeons et tu nous voles !* (*Rob.*)

N. B. Sur l'emploi de *et* dans les numéraux complexes (*vingt* ET *un, soixante* ET *onze*, etc.), voir § 593, *b*.

Lorsque la coordination mentionne les unités R3, on ne lie pas d'ordinaire par *et* (on ne sépare pas non plus par une virgule) deux éléments consécutifs :

Cette règle a deux pieds six pouces quatre lignes de long (LITTRÉ, s. v. *ligne*, 6°). — *23 heures 56 minutes 4 secondes* (*Lar. XX*ᵉ *s.*, s. v. *heure*). — *Un homme de cinq pieds six pouces* (*Ac.* 1935, s. v. *pied*).

Toutefois, quand il s'agit d'un nombre d'années auquel s'ajoute un nombre de mois et/ou de jours, on lie ordinairement par *et* le dernier élément à celui qui précède :

Pascal rendit l'âme le 19 août 1662, âgé de trente-neuf ans ET *deux mois* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 18). — *Il y a aujourd'hui trois cent quarante-huit ans six mois* ET *dix-neuf jours* (HUGO, *N.-D. de Paris*, I, 1). — *Il cessa de se survivre, âgé de soixante-dix-huit ans trois mois* ET *vingt-quatre jours* (FAGUET, *En lisant Corneille*, p. 40).

b) *Et* concurrent de *ni*. H2

1° Très souvent, pour unir des phrases ou des sous-phrases négatives :

La journée n'était pas finie, ET *les hommes ne se préparaient pas encore à partir.* — *Ne réfléchissez pas* ET *surtout ne raisonnez pas* (BERGSON, *Rire*, p. 18). — Le tour avec *ni* répété appartient seulement à la langue écrite : cf. § 1085, *b*, 1°.

2° Souvent, pour unir des verbes (ou des prédicats) négatifs :

M. Guitrel ne parlait pas ET *ne mangeait pas* (FRANCE, *Mannequin d'osier*, p. 155). — On dirait aussi : *M. Guitrel ne parlait ni ne mangeait.*

3° Assez souvent, pour unir des éléments coordonnés dans une phrase ou dans une proposition négative :

Je ne l'[= G. Sand] *ai point vue boire à la coupe des Bacchantes* ET *fumer indolemment assise sur un sopha comme une sultane* (CHAT., *Mém.*, IV, XI, 7). R4 — *Les mathématiques* [...] *n'admettant pas l'hypocrisie* ET *le vague* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, X). — *Je n'ai point de paille* ET *point d'avoine* (HUGO, *Lég.*, X, 3). — *Le lait ne manquait pas,* ET *non plus le fromage* (DUHAMEL, *Voyageurs de « L'Espérance »*, p. 172). — *Je ne saurais plus trop dire où la pièce commence* ET *où, surtout, elle s'arrête* (ID., *Suzanne et les jeunes hommes*, XVIII). — *Sa libération ne s'encombre pas des diktats* ET *des rituels transgressés* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 19 mars 1976). — *Personne n'oserait soutenir qu'elle l'a toujours fait,* ET *qu'elle ne s'est pas servie de son autorité pour barrer la route aux nouveautés* (BRUNOT, *Pensée*, p. VII).

1087 ## *Ni.* H1

a) *Ni* sert à coordonner, soit des phrases ou sous-phrases négatives (dans la langue littéraire : § 1085, *b*, 1°), — soit des verbes (ou des prédicats) négatifs, — soit des éléments faisant partie d'une phrase ou d'une proposition négatives. R1

Je ne bois NI *ne mange entre les repas.* — *La roue ne cessait pas de tourner* NI *les coups de pleuvoir* (HUGO, *N.-D. de Paris*, VI, 4). — NI *Pierre* NI *Lucienne ne viendront ce soir.* — *Il m'a raconté une histoire qui n'avait* NI *queue* NI *tête.*

b) La négation exprimée est généralement l'adverbe *ne* (parfois *ne ... pas*, etc. : cf. § 1013, *b* H2), mais *ni* s'emploie aussi dans d'autres cas.

R3 1086 REMARQUE

Pour la coordination des fractions (*midi et un quart, midi un quart*, etc.), voir § 604, *b*.

H2 1086 HISTORIQUE

Cela n'est pas récent (quoique *et* se répande aux dépens de *ni*) : ⁺*Les rochers de Thrace et de Thessalie ne sont pas plus sourds* ET *plus insensibles* (FÉN., *Tél.*, t. II, p. 438). — *Nous ne serions jamais assurés un moment de notre bien, de notre honneur* ET *de notre vie* (MONTESQ., *L. pers.*, LXXXIII).

R4 1086 REMARQUE

Ac. 1798-1878 : *sofa* ou *sopha*.

H1 1087 HISTORIQUE

Le latin *nec* avait donné *ne* en anc. fr. (à distinguer de l'adverbe *ne*, issu de *non*). La forme *ni*, apparue au XIIIᵉ s., et difficile à expliquer, a évincé *ne* peu à peu. Celui-ci subsiste au XVIIᵉ s. dans des expressions figées, notamment dans *ne plus ne moins* (que Vaugelas, p. 36, admettait encore), qui est par ex. chez MOL., *Mal. im.*, II, 6. Celui-ci fait dire aussi à une servante : *Et je veux* [...] / *Un mary* [...] / *Qui ne sçache A,* NE *B* (*F. sav.*, V, 3). — Dans les *Contes*, LA F., qui cultive l'archaïsme, écrit : *Sans croix* NE *pile* [= sans sou ni maille] (*Mazet de Lamporechio*). — *Il ne sçaura* [...] N'*en quelle part,* / N'*en quel logis* (*Mandragore*).

R1 1087 REMARQUE

Sur la répétition de *ni*, voir ci-dessus, § 1085, *b*. — Sur °*et ni* : § 1081, c. — Sur °*mais ni* : *ib.*, H.

H2 1087 HISTORIQUE

Dans l'usage classique, *ni*, au sens de *et*, pouvait joindre deux éléments négatifs construits avec *ne ... pas, ne ... point, ne ... jamais*, etc. : *Il n'y a point d'inconvenient,* NY *l'oreille n'est point offensée* (VAUGELAS, p. 110). — *Ni l'un ni l'autre ne se dit jamais à la Cour,* NI *ne se trouve point dans les bons Autheurs* (ID., p. 251). — ⁺*Donc l'établissement de la vérité ne dépend point de leur assistance,* NI *l'empire de la vérité ne relève point de leur sceptre* (BOSS., *Sermon divin. de la relig.*, 1). — ⁺*Il n'y a pas une relation* NI *pas un homme qui ne parle de lui avec éloge* (SÉV., 12 août 1675).

Cela est, de nos jours, pur caprice d'archaïsme : *Ne sois pas trop craintif,* NI *point trop effrayé* (DUHAMEL, *Refuges de la lecture*, p. 51). — Autre caprice : °*Tu ne t'étonnes point* [...] *quand l'eau que tu bois, le pain que tu manges, se font lumière des yeux.* POINT NI *quand le soleil se fait branchage* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, 1948, p. 352).

1° *Ni* s'emploie notamment avec des éléments coordonnés dépendant de **sans.** (Après *sans que*, voir § 1085, *b*, 4°.)

α) Dans la dépendance d'un verbe nié par *ne* seul, on a *ni sans ... ni sans ...* ; — si le verbe est accompagné d'une négation complexe (*ne ... pas, ne ... point*) ou après *non*, on peut avoir *sans ... ni sans ...* ou *sans ... ni ...*

- *Ne* seul : *Le spectacle ne serait* NI SANS *intérêt* NI SANS *charme* (HUGO, *N.-D. de Paris*, I, 1). — *Il arrive* [...] *qu'elles n'aillent* NI SANS *rhétorique* NI SANS *confusion* (ARLAND, dans *Hommes et mondes*, janv. 1946, p. 176). — *Un doux soleil qui ne fut d'ailleurs* NI SANS *mélanges* NI SANS *réticences* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 192). — *Ce stoïcisme gratuit n'est* NI SANS *beauté*, NI SANS *grandeur* (MAUROIS, *Ce que je crois*, p. 129).
- Négation complexe ou *non* : [...] *ne sont pas* SANS *tendresse* NI SANS *grâce* (J. LEMAITRE, *J. Racine*, p. 65). — *Ils ne furent point* SANS *inquiétude* NI SANS *émoi* (PESQUIDOUX, *Chez nous*, t. II, p. 46). — *Le machinisme* [...] *ne serait donc pas possible* SANS *la science* NI SANS *le raisonnement à la grecque* (SIEGFRIED, *Âme des peuples*, p. 97). — *Ce n'était pas* SANS *intérêt* NI *beauté* (dans Hanse, s. v. *ni*). — *Trois quatre filles qui dansaient le chahut non* SANS *grâce* NI *impudeur* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, I).

β) Quand *sans* n'est ni précédé d'une négation ni dépendant d'un verbe négatif, on a le choix entre *sans ... ni ...* et *sans ...* (*et*) *sans ...*, tandis que *sans ... ni sans ...*, conforme à l'usage classique H3, appartient à la langue littéraire :

La rue Saint-Victor était toute sombre, SANS *un bec de gaz* NI *une lumière aux maisons* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Un livre publié* SANS *lieu* NI *date*. — *Il a délogé* SANS *tambour* NI *trompette* (*Ac.* 1935, s. v. *tambour*).

Ô vers ! noirs compagnons SANS *oreille* ET SANS YEUX, / *Voyez venir à vous un mort libre et joyeux* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Mort joyeux). — *Et je restais* SANS *geste* ET SANS *parole* (GIDE, *Retour de l'enf. prodigue*, p. 92). — *Il l'aimait* SANS *arrière-pensée*, SANS *espoir de retour* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5).

Très simplement, SANS *lâcheté* NI SANS *blasphème*, / *Nous nous sommes sauvés du monde et de nous-mêmes* (VERHAEREN, *Heures d'après-midi*, XXV). — *Il y parvint* SANS *erreur* NI SANS *retard* (HERMANT, *Rival inconnu*, II). — *Ils en sont tous restés* SANS *idées* NI SANS *souffle* (POURRAT, *Trésor des contes*, Le diable et ses diableries, p. 227). — *Je ne parle plus de cette Correspondance, mais de l'ensemble de son œuvre, qui en est la suite* SANS *disparates* NI SANS *ruptures* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 22 avril 1954). — *Bien des juges militaires* [...] *frappèrent de peines légères des bourreaux* SANS *mesure* NI SANS *excuse* (L. MARTIN-CHAUFFIER, dans le *Figaro*, 3 oct. 1956). — *Il en parle* SANS *outrance*, NI SANS *inflation verbale* (Rob. ARON, *Hist. de l'épuration*, t. I, p. 181).

2° Parfois la négation n'est pas exprimée par *ne* ou *sans*. (L'usage ordinaire mettrait *et, ou.*) R2

- La négation est lexicale : *Je suis éloigné de soutenir* NI *l'un* NI *l'autre de ces deux faits* (J. DE MAISTRE, *Soir. de Saint-Pét.*, IX). — *Elle s'est bien gardée de répéter* NI *de comprendre les réponses de mademoiselle des Touches* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 445). — *Impossibilité d'échanger avec elle une pensée, de lui parler* NI *de lui écrire* (LOTI, *Aziyadé*, I, 6). — *Cesse de me prêter ce mélange de nœuds* / NI *ta fidélité qui me fuit et devine* (VALÉRY, *Poés.*, Jeune Parque). — *Chantal était encore bien loin de pouvoir donner son nom à l'espèce de stupeur qui venait de la saisir*, NI *à cette impatience* [...] (BERNANOS, *Joie*, p. 239). — *Ce r que toi* NI *moi serions incapables de faire sortir comme lui* (A. STIL, *Seize nouvelles*, p. 120).
- L'idée de l'auteur est négative : *On s'aperçoit à peine que les maîtres flamands aient étudié les Bellini, Giorgione*, NI *Titien* (FROMENTIN, *Maîtres d'autref.*, p. 579). — *Nous imaginons difficilement les héros dans les actes humbles*, NI *Roland le nez au mur et jambes écartées* (LA VARENDE, *Sorcier vert*, p. 47). — *Un des plus beaux chevaux que j'aie jamais eus*, NI *rencontrés* (ID., *Centaure de Dieu*, p. 153). — *Il importe peu que votre critique examine de façon résolument futile* [...] *certaines démonstrations secondaires*, NI *qu'il pousse l'inconscience jusqu'à reprendre mes thèses* (CAMUS, *Actuelles*, Pl., p. 763). — *Quelle chance y avait-il pour qu'elle se le* [= mon nom] *fût rappelé*, NI *mon visage ?* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 33.) H4

H3 1087 HISTORIQUE

Ex. classiques de *sans ... ni sans ...* : ⁺*Mon équipage est venu jusqu'ici* SANS *aucun malheur*, NI SANS *aucune incommodité* (SÉV., 27 juillet 1672). — ⁺SANS *attendre qu'on l'interroge*, NI SANS *sentir qu'il interrompt, il parle* (LA BR., II, 38).

R2 1087 REMARQUE

Comp. § 1023 *ne* explétif.

H4 1087 HISTORIQUE

Ex. classiques : ⁺*Désespérant de réduire Babylone* NI *par force* NI *par famine* (BOSS., *Disc. hist. univ.*, III, 4). — ⁺*C'est une folie de s'imaginer que les richesses guérissent l'avarice*, NI *que cette eau puisse étancher cette soif* (ID., *Sermon sur l'impénit. fin.*, I). — *Un desespoir eternel de connoistre* NY *leur principe* NI *leur fin* (PASCAL, *Pens.*, p. 238).

- Dans des constructions averbales, *ni* peut se raccrocher à une négation tout à fait implicite (comp. H5) : *Pensez donc ! deux actrices, et farouches* NI *l'une* NI *l'autre* (LÉAUTAUD, *Amours*, F°, p. 41). — *Il lui faut se débarrasser de tout ce qui l'avilit* [...]. *Expérience* NI *plus triste* NI *plus décevante* (Cl. MAURIAC, *Malraux ou le mal du héros*, p. 134).
- Hanse a bien montré, s. v. *ni*, que ***ni plus ni moins*** s'est figé dans un sens positif, « exactement comme » et donc tend à se construire sans *ne* même quand l'idée de mesure reste présente et le *ne* possible : *La douleur a* NI PLUS NI MOINS *de place dans leur sexualité que dans celle de l'homme* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. II, p. 164). — *Ce qu'elle a pensé* [...] *importe* NI PLUS NI MOINS *que ce que j'ai pensé et senti moi-même* (YOURCENAR, cit. Hanse). — Dans des emplois figurés, le *ne* manque depuis longtemps : *Vous nous pourchassez* NI PLUS NI MOINS *que des bêtes féroces* (BALZAC, *Paysans*, I, 5).
  Ex. avec *ne* : *Les mendiants* NE *sont* NI PLUS NI MOINS *que des moines au petit pied* (LAS CASES, *Mémor. de S.-Hélène*, cit. *Trésor*, s. v. *ni*). — *Il* N'*en* [= des articles] *écrivait* NI PLUS NI MOINS *que ce qu'il en fallait pour vivre* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 650). — *L'admission d'un fait sans cause* [...] N'*est* NI PLUS NI MOINS *que la négation de la science* (Cl. BERNARD, *Introd. à l'étude de la médec. expérim.*, cit. *Rob.*, s. v. *fait*). — *Il* N'*est* NI PLUS NI MOINS *qu'un sot* (*Ac.* 2003, s. v. *moins*). R3

1088 Ou.

Ou [lat. *aut*], selon la grammaire sévère, ne devrait pas s'employer pour coordonner des termes dans une phrase ou une proposition négatives. Mais, comme nous l'avons constaté pour *et* (§ 1086, *b*), *ou* s'introduit de plus en plus à la place de *ni*. H

Je n'ai pas daigné ôter mon chapeau à leur cercueil, OU *consacrer un mot à leur mémoire* (CHAT., *Mém.*, IV, XI, 4). — *Les conseils* OU *les reproches n'ont rien pu sur lui* (*Dict. contemp.*). — *Ni Dion, ni Spartien ne sont de grands historiens,* OU *de grands biographes* (YOURCENAR, *Mém. d'Hadrien*, p. 431). — *Cette rêverie n'est pas* [...] *si vaine* OU *si puérile qu'elle ne tend parfois à m'apparaître* (J. BOREL, *Retour*, p. 120).

Ou est souvent renforcé par *bien, alors* :

Il paiera, OU BIEN *il sera poursuivi* (*Ac.* 1935). — *Un livre n'est rien qu'un petit tas de feuilles sèches,* OU ALORS *une grande forme en mouvement* (SARTRE, *Situations*, cit. *Rob.*, s. v. *livre* 1). — Lorsqu'il s'agit d'une correction, *ou* est précédé de *plutôt* : voir des ex. au § 448, *a*, 3°.

N. B. **1.** C'est une faute grossière de confondre la conjonction *ou* avec le pronom relatif ou adverbe *où* (avec accent) :

La ville OÙ *j'habite.* OÙ *allez-vous ?*

2. Sur la répétition de *ou*, voir § 1085, *a* ; — sur la ponctuation devant *ou*, § 1084.

1089 Mais. H1

N. B. Sur *mais* après un point ou même au début d'un discours, cf. § 1084, *b*. — Sur la répétition de *mais*, § 1085, *c*.

a) *Mais* a deux valeurs principales.

1° Il coordonne deux mots, deux syntagmes, deux propositions, deux phrases (ou sous-phrases) que le locuteur (ou le scripteur) met en opposition (comme par les adverbes *pourtant, cependant*, etc.) :

Je suis comme le roi d'un pays pluvieux, / Riche, MAIS *impuissant, jeune et pourtant très vieux* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Spleen). — *Il oublie la plus cruelle,* MAIS *la plus vraie maxime de la Royauté, à savoir que les trônes sont solidaires, et que le fils, qui peut faire de l'opposition pendant la vie de son père, doit en suivre la politique en montant sur le trône* (BALZAC, *Cath. de Médicis*, Pl., p. 39). — *Mon verre n'est pas grand,* MAIS *je bois dans mon verre* (MUSSET, *Prem. poés.*, La coupe et les lèvres, Dédic.).

2° Il coordonne à une formule négative, qui indique ce que l'on écarte, une formule positive exprimant ce que l'on tient pour exact. H2

Il n'était pas voûté, MAIS *cassé* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Sept vieillards). — *Il le considérait non comme un simple magasin,* MAIS *comme un véritable sanctuaire* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 2).

H5 1087 HISTORIQUE

La conjonction *ne* était beaucoup plus usitée en anc. et moyen fr. que *ni* aujourd'hui. Elle apparaissait dès qu'il y avait quelque chose de négatif dans le contexte, fût-ce de façon tout à fait implicite (comp. à *ne* adverbe explétif, § 1030) : *De la plaie m'estut gesir* [= il fallut que je restasse couché] / *Bien quatre mois* [...] / *Ainz* [= avant] *que fusse gariz* NE *sains* (1re contin. de *Perceval*, t. II, 13645). — *Dictes moy ou* N'*en quel pays / Est Flora la belle Rommaine* (VILLON, *Test.*, 329). — *Avoec le roi de France est toute la fleur de son roiaulme,* NE *il n'a nullui* [= nul] *laissiet derriere* (FROISS., *Chron.*, S. H. F., t. IX, p. 40). — *Vous i veés plus cler que je ne face,* NE *tout cil qui ont mis avant ces parolles* (*ib.*, p. 47) [= Vous y voyez plus clair que moi et que tous ceux qui ont eu l'initiative de cette proposition]. — Pour les constructions averbales : *Patience et longueur de temps / Font plus que force* NY *que rage* (LA F., *F.*, II, 11). — *Me montrer* [...] *exactement tel que je suis,* NI *meilleur* NI *pire* (J.-J. ROUSS., cit. Le Bidois, § 1799).

R3 1087 REMARQUE

Le *ne* est exclu quand l'expr. *ne* s'appuie pas sur un verbe. Quand il s'agit de choses mesurables, on a le sens premier : *J'en donnerai mille francs,* NI PLUS NI MOINS (*Ac.*, *l. c.*) = pas plus, pas moins. Mais une telle traduction ne conviendrait pas quand il s'agit d'un jugement : *C'est de l'escroquerie* NI PLUS NI MOINS (*ib.*) ; le sens est « bel et bien, manifestement ».

H 1088 HISTORIQUE

Ou dans une phrase négative n'est pas récent : *Pas un seul petit morceau / De moûche* OU *de vermisseau* (LA F., *F.*, I, 1).

H1 1089 HISTORIQUE

Mais est l'adverbe latin *magis* « plus ». La valeur adverbiale est conservée dans l'expression figée *n'en pouvoir mais* (§ 1016). On la retrouve aussi dans les adverbes *jamais* et *désormais*. — *Mais* est aussi adverbe, avec un sens adversatif, dans le fr. parlé en Bretagne : °*Pierre va venir. Je ne serai pas là* MAIS (commun. J.-M. Liard). Ce doit être un calque du breton.

H2 1089 HISTORIQUE

Pour le deuxième sens (*a*, 2°), on se servait en anc. fr. de *ains* et de *ainçois*. *Ains* vient du lat. *antius, comparatif de *ante* « avant » ; *ainçois* appartient aussi à la famille de *ante*, mais sa finale est difficile à expliquer. L'un et l'autre ont vécu jusqu'au début du XVIIe s., et les burlesques ont continué d'en user quelque temps : *On ne fait que des petites, et courtes diversions, qui n'empeschent nullement,* AINS *servent de beaucoup à la poursuitte de ce que nous faisons* (FR. DE SALES, *Introd. à la vie dév.*, éd. princeps, II, 9). — *Que le mal que je luy veux /* [...] */ M'afflige,* [...] */ Si pour luy je garde aucun fiel ; /* AINÇOIS *je me sens tout de miel* (SCARRON, *Poés. div.*, t. I, p. 140). La Bruyère (XIV, 73) et Littré regrettaient *ains*. Le *Trésor* le relève encore chez STENDHAL (*Vie de H. Brul.*) et MORÉAS. Pour le premier ex., on lit *mais* dans l'éd. de la Pl., p. 384. Dans le second, *ains* est employé abusivement dans le sens *a*) de *mais* : *Déjà l'été décline sur ma tête, /* [...] */* AINS, *de mes jeunes ans, ami, je n'ai regret.* — BALZAC s'en sert judicieusement quand il pastiche la langue du XVIe s. : [...] *dict ces paroles, non en patoys de souris,* AINS *en bon toscan de Muzaraignoys* [...] (*Contes drol.*, Pl., p. 693).

On peut renforcer *mais* en ajoutant *au contraire*, si le sens s'y prête. — *Mais bien* s'emploie lorsque le deuxième terme est elliptique, *bien* représentant les éléments ellipsés : *La* Puerta del Sol *n'est pas une porte, comme on pourrait se l'imaginer,* MAIS BIEN *une façade d'église* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 100). — Comp. § 1108, *a*.

H3 1089 HISTORIQUE

Comp., chez BOSSUET, *mais* « mais aussi, mais même » : +*Celui* [= le don] *des larmes est à chaque page dans saint Augustin ;* MAIS *dans saint Paul,* MAIS *dans Jésus-Christ* (cité dans les Cahiers de l'Assoc. internat. des études fr., mai 1959, p. 346). — +*Il l'a préférée à toutes les autres femmes ; et que dis-je à toutes les femmes ?* MAIS *aux anges,* MAIS *aux séraphins et à toutes les créatures* (Œuvres orat., t. III, p. 20).

b) *Mais* sert parfois à renchérir. H3

Dans la langue courante, avec reprise d'un mot (« vraiment ») : *Hassan était donc nu, –* MAIS *nu comme la main* (MUSSET, *Prem. poés.*, Namouna, I, 2).

Dans la langue littér., sans cette reprise (« voire ») : *Une pure extase,* [...] *c'est* Le Lac *qui, pendant des mois,* MAIS *des années même, me la fit éprouver* (J. BOREL, *Retour*, p. 170). [La langue courante dirait plutôt : ... NON SEULEMENT *pendant des mois, mais...* ; ceci rejoint le sens *b*) ci-dessus.] — *La psychiatrie,* MAIS *la jurisprudence, la médecine légale, les instances du contrôle social* [...] *ont fonctionné longtemps « à la dégénérescence »* (M. FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 157).

c) *Mais* s'emploie parfois sans qu'il y ait une suite.

- Tantôt il y a une simple interruption, la restriction ou la correction restant informulées : L'archiduchesse. *Le duc n'a-t-il pas toute sa liberté ? /* Dietrichstein. *Oh ! le prince n'est pas prisonnier,* MAIS... / Le duc. [...] / *Moi, le duc de Reichstadt, un prisonnier ?... jamais ! / Un prisonnier !... Je suis un* pas-prisonnier-MAIS [en italique] (E. ROSTAND, *Aiglon*, II, 2).
- Tantôt, dans la langue parlée familière, *mais* fait partir de formules exclamatives et perd à peu près toute valeur conjonctive : *Le métro ! beugle Gabriel* [...] */ Et, du doigt, il désigne quelque chose en l'air. /* [...] *Le métro ? qu'elle répète.* [...] *c'est sous terre, le métro. Non* MAIS (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, I). — [De quelqu'un qui prend un air d'autorité] *Il élève la voix, roule de gros yeux, propose des sanctions. Ah !* MAIS ! (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, VI, 5.)

H 1090 HISTORIQUE

De l'adverbe latin *quare*, agglutination de *qua re*, littéralement « par quelle chose ». — En anc. fr., car servait aussi d'adv. renforçant un impératif : cf. § 957, H1.

Au XVII[e] s., car a été l'objet d'une querelle fameuse (cf. LA BR., XIV, 73) : des puristes voulaient le proscrire. Voiture prit sa défense dans une lettre célèbre à M[lle] de Rambouillet.

B 1090 BIBLIOGRAPHIE

J. HANSE, *Car, comme, parce que, puisque*, dans *Bulletin de l'Acad. royale de langue et de litt. fr.* [de Belgique], 1973, pp. 195-225.

1090 Car. H

Car appartient surtout à la langue orale de type soigné ou à la langue écrite. La phrase ou plutôt la sous-phrase qu'il introduit exprime, non pas la cause réelle du fait énoncé auparavant (comme le ferait *parce que*), mais la justification de ce qui vient d'être énoncé. B

Vous ne le trouverez pas chez lui, CAR *je viens de le voir dans la rue* (*Ac.* 1932). — *Elle suivait apparemment des fantaisies analogues,* CAR *ses paroles rejoignirent ma rêverie* (ÉTIEMBLE, *Trois femmes de race*, p. 82). — Sur *car en effet*, voir § 374, *b*.

Le rôle de *car*, tel qu'on vient de l'indiquer, explique les raisons syntaxiques qui le font ranger parmi les conj. de coordin. et non parmi les conj. de subordination : outre le fait que *car* exclut les autres conj. de coordin., la sous-phrase introduite par *car* 1) ne se met pas en tête de phrase (voir cependant un ex. de SCRIBE dans le *Trésor*, qui interprète la sous-phrase comme faisant partie d'une phrase elliptique) ; — 2) ne peut être mise en évidence par l'introducteur *c'est ... que ...* ; — 3) ne peut introduire une phrase répondant à la question *pourquoi ?* — 4) peut être interrogative (§ 266, *b*) : *Il nous a quittés – car pourquoi aurait-il hésité ?* — Tout cela montre que ce qui est introduit par *car* ne fait pas partie de la phrase, n'a pas une fonction dans la phrase (ce qui est le cas de la proposition introduite par *parce que*), mais est une phrase autonome, ou, plus exactement, une sous-phrase.

À cause de sa ressemblance sémantique avec *parce que* et *puisque*, *car* est parfois construit abusivement comme ceux-ci : °*Il parlait du nez,* CAR *il était enrhumé* ET QUE *cette église était glaciale* (cf. § 268, *c*, 2°). °*Il parlait du nez,* CAR *enrhumé* (cf. § 268, R3). [*Car* introduit normalement une phrase (ou une sous-phrase).]

H 1091 HISTORIQUE

Or a d'abord été un adverbe : cf. § 1004, H5.

1091 Or. H

Or est une espèce de relais. Il relance en quelque sorte le récit ou le raisonnement :

Sa mère dit aux servants : « Ce qu'il vous dira, faites-le. » OR *il y avait là six urnes de pierre* [...]. *Jésus leur dit : « Remplissez d'eau les urnes. »* (*Bible*, trad. Crampon, Évang. Jean, II, 6.) — *Ce n'est pas n'importe qui, qui fait ça. Et on ne fait pas ça pour n'importe qui.* OR *Tremblet aurait pu s'appeler Monsieur N'Importe-Qui* (SIMENON, *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, p. 151).

Or coordonne des phrases, plutôt que des sous-phrases : il est généralement précédé d'une ponctuation forte, point ou point-virgule. Dans l'oral, il arrive qu'il porte l'accent tonique et qu'il soit suivi d'une pause, que la virgule représente dans l'écrit : cf. § 125, *b*. Son appartenance aux conjonctions de coordination est parfois contestée. En tout cas, il joue son rôle, non à l'intérieur de la phrase, mais à l'intérieur d'un discours.

Or donc est une formule renforcée assez courante, notamment après une digression **R1** : OR DONC, *continua Brichot, bec en normand est ruisseau* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 937). [C'est le narrateur qui a interrompu l'exposé de Brichot !] — *Quant à mon jardin, nous continuâmes à le cultiver. /* OR DONC, *un beau matin que je binais mes laitues,* [...] *j'entendis* [...] (QUENEAU, *Pierrot mon ami*, III). — OR DONC, *les arts plastiques, loin d'être négligés par les dadaïstes* [...] (SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 220). [Ce point, annoncé p. 219, a été traité après un autre.] **R2**

1092 À savoir et savoir. H

À savoir **R**, moins souvent *savoir*, sont des équivalents de *c'est-à-dire*.

- ***À savoir*** : *Il implora une autre faveur,* À SAVOIR *des billets de spectacle* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — *N'était-il pas temps qu'un conteur accueillît ce principe* [...], À SAVOIR *que l'amour consiste à vêtir la première venue qui s'y prête un peu des qualités que nous recherchons cette saison-là ?* (BARRÈS, *Sous l'œil des barb.*, Examen, I, 8.) — *Me faisant remarquer un aspect essentiel des tapisseries* [...], À SAVOIR *qu'elles ne sont pas des instantanés* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 309). **A1**
- ***Savoir*** : *La date de l'année 1823 était pourtant indiquée par les deux objets à la mode alors dans la classe bourgeoise qui étaient sur une table,* SAVOIR *un kaléidoscope et une lampe de fer-blanc moiré* (HUGO, *Misér.*, II, III, 1). — *Le mode que la logique appellerait,* SAVOIR *l'indicatif sans* ne, *se rencontre* (BRUNOT, *Pensée*, p. 536). — *Il s'allonge* [...] *dans une curieuse position.* SAVOIR : *les mains à demi fermées comme s'il étreignait un volant d'automobile* (J. CAU, cit. Togeby, § 1195, 2). **A2**

1093 Soit.

N. B. Pour les emplois de *soit* décrits ci-dessous, les orthoépistes distinguent d'ordinaire [swa] devant consonne et [swat] devant voyelle. Martinet et Walter ne prévoient qu'une seule prononciation, [swa], conforme à celle que le mot a dans sa valeur originelle, celle de forme verbale (3e pers. du sing. du subjonctif prés. de *être*). En Belgique, on prononce souvent [swat] même devant consonne, ce qui montre que le mot s'est émancipé de la forme verbale.

Inversement, voici un ex. où l'auteur traite *soit* « c'est-à-dire » comme un verbe : °*Péguy distingue deux « mentalités »,* SOIENT *les philosophies implicites de la communication que révèlent* [...] (A. GLUCKSMANN, *Cynisme et passion*, p. 110).

a) **Non répété**, comme équivalent de *c'est-à-dire* **H1**, selon un usage que l'*Ac.* ne signale pas encore en 1935, quoiqu'il soit déjà chez Littré, avec cet ex. :

Un capital d'environ quatre cent mille florins, SOIT *un million de livres italiennes.* — Autre ex. au § 936, *d*, 1°.

b) **Répété** (éventuellement plusieurs fois), pour établir une alternative entre des éléments de même fonction dans une phrase **H2**, comme *ou ... ou ...* (mais le premier *ou* est facultatif) :

Les rois ont compris [...] *la nécessité d'arracher à leur ignorance traditionnelle les grands qui les entouraient,* SOIT *afin d'augmenter l'éclat et l'agrément de leur cour,* SOIT *dans l'intention* [...] *de développer l'intelligence de ceux qui étaient les conseillers et les agents de la royauté* (BRUNOT, *Hist.*, t. II, p. 28). — *Elle leur rendait visite* SOIT *à l'hôpital Buffon,* SOIT *aux Peupliers,* SOIT *au Val-de-Grâce* (COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, L. P., pp. 58-59). — SOIT *le Pape* SOIT *Venise mettrait sans grande peine la main sur Rimini* (MONTHERL., *Malatesta*, I, 4). — *Il mettait son point d'honneur à ne se reconnaître aucune dette envers qui que ce fût,* SOIT *de haine,* SOIT *d'amour* (BERNANOS, *Imposture*, Pl., p. 444). — *Pour s'assurer* SOIT *une supériorité,* SOIT *un droit de revanche* (BALZAC, *Cous. Bette*, VII). — SOIT *méfiance,* SOIT *par le sentiment inconsciemment diabolique qui nous pousse à n'offrir une chose qu'aux gens qui n'en ont pas envie, mes grands-parents opposaient une fin de non-recevoir absolue aux prières les plus faciles à satisfaire* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 194). — SOIT *que l'expression de ce regard lui eût échappé,* SOIT *qu'il*

R1 1091 REMARQUE

Cette locution est exclue dans les syllogismes : *Tout homme est mortel ; or tu es un homme ; donc tu es mortel.*

R2 1091 REMARQUE

Or ça, Or sus : § 1104, *a*.

H 1092 HISTORIQUE

Ces formules sont issues de *C'est à savoir*, que l'*Ac.* 1935 donne encore, avec cet ex. : *On a vendu pour dix mille francs de meubles ;* C'EST À SAVOIR : *deux tapisseries pour tant, etc.* — Pour la graphie *assavoir*, comp. § 868.

R 1092 REMARQUE

La graphie *assavoir* est rare et archaïque : *Il allait lui-même avec une perche à crochet émonder,* ASSAVOIR *ôter le mort et le rompu, et élaguer,* ASSAVOIR *couper les branches inutiles et nuisantes empêchant l'arbre d'avoir bonne grâce* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 131).

A1 1092 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, cité § 1089, a, 1° ; BRUNOT, *Pensée*, p. XIX ; E. FARAL, dans *Romania*, 1953, p. 476 ; LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 332 ; etc.

A2 1092 AUTRES EXEMPLES

Code civil, art. 59 ; HERMANT, *Théâtre 1912-1913*, p. 179 ; THÉRIVE, *Essai sur A. Hermant*, p. 110.

H1 1093 HISTORIQUE

Comme équivalent de *c'est-à-dire*, *soit* est peut-être une extension de *soit* introducteur (§ 1099, c).

H2 1093 HISTORIQUE

Déjà en anc. fr., *soit* s'employait dans une alternative, mais comme on dirait aujourd'hui *que ce soit* : *A noz pooirs* [= selon notre pouvoir] *vos eiderons, / Ou* SOIT *de bien ou* SOIT *de mal* (CHRÉT. DE TR., cit. Tobler-Lommatzsch, III, 1452). — Le figement n'a été que progressif. Jusqu'au début du XVIIe s., *soit* pouvait varier en nombre et en temps : *Nous voulons d'ores en avant que tous arrests, ensemble toutes autres procedures,* SOIENT *de nos cours souveraines et autres* [...], SOIENT *de registres, enquestes, contrats* [...], *soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langaige maternel françois* (ordonnance de 1539, cit. Brunot, *Hist.*, t. II, p. 30). — SOIENT *ceux* [= les animaux] *des bois, ou* SOIENT *ceux des montagnes* (RONSARD, éd. L., t. V, p. 225, variante). — *Il* [= saint Paul] *se cognoissoit detteur de Dieu à glorifier son nom,* FUST *par vie* EUST *par mort* (CALVIN, *Inst.*, III, IX, 4). — *Et* FUST *pour estriller ses galles* OU *ses crottes* (M. RÉGNIER, *Sat.*, XI).

Il pouvait aussi se combiner avec *ou*, sous les formes *ou soit ... ou soit ..., ou soit ... ou ..., soit ... ou soit ..., soit ou ... ou ...*, ce que Vaugelas considérait comme une redondance (ce ne l'était pas au regard de l'étymologie) et condamnait, du moins en prose : « Les Poëtes ne font point de difficulté d'en user, leur estant commode d'avoir une syllabe de plus, ou de moins, pour le vers » (pp. 30-31). Les poètes en usent encore, en effet, jusqu'à la fin du XVIIIe s. : SOIT *que déjà l'attente du plaisir / L'eust disposée ;* OU SOIT *par sympathie* (LA F., C., Oraison de s. Julien). — *Pour un nombre de mots,* SOIT OU *verbes,* OU *noms* (MOL., *F. sav.*, III, 2). — SOIT OU *crime* OU *devoir* (VOLT., cit. Brunot, *Hist.*, t. VI, p. 1924). — SOIT *que ta main* [...] */ Veuille aux roses tes sœurs prodiguer leur culture, /* [...] */* OU SOIT *que ton beau corps* [...] */ Aime mieux habiter sous les ondes limpides* (CHÉNIER, *Poésies div.*, À D'. Z...).

n'y trouvât pas une excuse à la désobéissance, l'agent demanda d'une voix brève et rude si c'était compris (FRANCE, *Crainquebille*, II). — Cf. § 1134, *c*, 5°. — Sur l'accord du verbe quand *soit ... soit ...* unissent des sujets, voir §§ 441 et 449, R1.

Ni le *Trésor* ni le *Robert* 2001 ne signalent encore *soit ... soit ...* quand l'alternative porte sur des sous-phrases. Cette application, qui contredit la valeur primitive « que ce soit », se répand avec force depuis la fin du XXe s. :

°SOIT *on l'aimait*, SOIT *on le détestait* (C. RIHOIT, dans le *Monde*, 9 oct. 1981). — °SOIT *nous nous autodétruisons ;* SOIT *nous démolissons* [...] *ce que nous avons si patiemment* [...] *édifié* (J.-E. HALLIER, *Évangile du fou*, p. 41). — *New York, c'est encore plus tranché que Paris...* SOIT *on est dans la contre-société homosexuelle officielle, organisée...* SOIT *on est marié, c'est-à-dire dans le filet matriarcal resserré* (SOLLERS, *Femmes*, p. 188). — *De deux choses l'une,* SOIT *il n'avait pas recompté l'or de son cellier,* SOIT *il n'osait soupçonner l'héritier d'un si grand nom* (CHANDERNAGOR, *Enfant des Lumières*, p. 277). — SOIT *on évacue l'intrus* [...], SOIT *on accueille* [...] *des « conjonctions occasionnelles »* (WILMET, p. 571). — On devrait dire : *Ou* (*bien*)... *ou* (*bien*)..., ou encore, si les circonstances s'y prêtent, *soit que ... soit que ...* (avec le subjonctif). **R1**

Le deuxième et/ou le troisième **R2** *soit* peuvent être remplacés dans la langue littéraire par *ou*, comme à l'époque classique. **H3**

Plusieurs, SOIT *paresse* OU *prudence, étaient restés au seuil du défilé* (FLAUB., *Sal.*, XIV). — SOIT *rapide disparition du mal* OU *sursaut de volonté* (BORDEAUX, *Revenante*, p. 151). — SOIT *faiblesse* OU *bonté* (*Ac.* 1935). — SOIT *qu'il le fasse* OU *qu'il ne le fasse pas* (*ib.*). — *Ces villes* [...] *regardent passer la civilisation nouvelle comme un spectacle* [...] ; *et* SOIT *qu'elles la craignent* OU *s'en moquent, elles sont fidèles aux vieilles mœurs* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., pp. 119-120). — [...] *qui,* SOIT *honte,* SOIT *prudence,* OU ENCORE *manque de temps, ne s'aventuraient jamais à l'Amiral* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 105). — Autres ex. au § 1134, *c*, 5°. — Sur la place de *soit*, voir § 268, *d*, 1°. **R3**

R1 1093 REMARQUE

L'ex. suivant (qui est oral, mais un oral minutieusement préparé) est mixte, *deux possibilités* y étant explicitées, l'une par un syntagme nominal, l'autre par une sous-phrase : SOIT *par la dissociation de la Corse de la République* [...] ; SOIT *on décide de donner à toutes les régions de France les mêmes avantages* (CHIRAC, interviewé à la télévision le 14 déc. 2000, dans le *Monde*, 16 déc., p. 11).

R2 1093 REMARQUE

S'il y a plus de deux termes dans l'alternative, Thomas n'admet *ou* que devant le dernier terme : *Je viendrai* SOIT *demain,* SOIT *après-demain,* OU *dimanche*. On ne voit pas bien la justification de cette exigence.

H3 1093 HISTORIQUE

Vaugelas admettait *soit... soit...* et *soit... ou...* Ce dernier semble plus fréquent au XVIIe et au XVIIIe s. qu'aujourd'hui : ⁺*J'avais mes desseins,* SOIT *que vous eussiez un fils* OU *une fille* (SÉV., 2 déc. 1671). — ⁺SOIT *caprice* OU *raison, jamais il ne me parut si bien* (LACLOS, *Liaisons dang.*, X). — ⁺SOIT *qu'il l'ait négligée* OU *que je lui plaise mieux* (BEAUMARCHAIS, *Mar.*, V, 12). Etc.

R3 1093 REMARQUE

Il est tout à fait rare que le *soit* ne soit ni répété ni remplacé par un *ou* : °SOIT *que la voix mélodieuse du jeune homme et l'attrait de ses manières l'eussent charmée, qu'elle aimât sérieusement, et que ce sentiment eût opéré en elle un changement, son maintien perdit toute affectation* (BALZAC, *Bal de Sceaux*, Pl., p. 108). Il n'y a pas ici alternative, mais une hypothèse unique.

1094 ## Voire. H1

Voire s'emploie avec le sens de « et même » :

Qui trouvaient les Bergotte bien bruyants, VOIRE *un peu vulgaires* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 554). — *Ce sont de longs mois qu'il faudra encore,* VOIRE *des années* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 993). — *Les gens* [...] *désirent une voiture plus moderne ou une seconde,* VOIRE *une troisième voiture* (G. FRIEDMANN, *La puissance et la sagesse*, p. 100). — *Pour des intellectuels, la gauche signifie plus de vérité, de sincérité,* VOIRE *d'humilité* (J.-Fr. REVEL, dans le *Point*, 5 sept. 1983, p. 44).

On trouve plus souvent dans le même sens ***voire même***, parfois condamné comme pléonastique, mais qui peut alléguer en sa faveur son ancienneté **H2** et l'approbation de l'*Ac.* (depuis 1835), ainsi que celle de Littré : *Quelques-uns,* VOIRE MÊME *beaucoup, ont voulu prendre leur part de sa gloire* (MÉRIMÉE, *Portr. hist. et litt.*, p. 17). — *Les couteaux et pipes,* VOIRE MÊME *les chaises, avaient fait leur tapage* [...] *à la fin de chaque couplet* (MUSSET, *Contes*, Mimi Pinson, IV). — *Je serais bien homme à la manger sans citron ni épices. / –* VOIRE MÊME *sans sel, répondit le Tyran* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). — *On est toujours plus faible que n'importe qui dans les chemins, même au comble de la puissance,* VOIRE MÊME *d'autant plus qu'on est plus puissant, si l'on n'est pas accompagné* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 181). — *Le prolétariat inquiète,* VOIRE MÊME *terrorise les dirigeants* (CURTIS, *Saint au néon*, F°, p. 210). — *Ce remède est inutile,* VOIRE MÊME *pernicieux* (*Ac.* 1935). **A**

Sinon a des emplois proches de *voire* : cf. § 1154.

H1 1094 HISTORIQUE

Voire, du lat. *vera*, pluriel neutre de l'adjectif *verus* « vrai », était en anc. fr. un nom féminin signifiant « vérité », — ou un mot-phrase signifiant « vraiment » (cf. § 1108, *b*), — ou un adverbe signifiant « même » (cf. § 1034, *e*), qui s'est figé en conjonction devant le dernier terme d'une coordination : *Bien s'en vestiroient as festes / Empereor, ou roi,* VOIRE *ange* (*Rose*, cit. Littré). — Dans ce dernier sens, *voire* paraît avoir subi une éclipse : Bescherelle en 1846, par ex., le présente comme un mot du passé.

H2 1094 HISTORIQUE

Voire même, apparu au début du XVIIe s., est donc pléonastique. Vaugelas (p. 42) ne le trouvait pas d'un excellent usage, mais ne le condamnait pas cependant. Il est de fait assez fréquent à l'époque : *En vos yeux, en vostre bouche, en vos mains,* VOYRE MESME *en vos cheveux* (Fr. DE SALES, *Introd. à la vie dév.*, III, 23). — *Cette raison abbattue et endormie,* VOIRE MESME *morte et enterree* [...] (GUEZ DE BALZAC, *Socrate chrestien*, VI). — Autres ex. : RICHELIEU, dans Fr. Haschke, *Die Sprache Richelieus nach seinem Briefwechsel*, p. 25 ; CORN., *Clit.*, Argum. ; VINCENT DE PAUL, cit. *Fr. mod.*, juillet 1953, p. 168 (avec d'autres ex., dont le plus ancien est de 1604) ; BOSS., *Œuvres orat.*, t. V, p. 446. On a dit aussi *voire bien* : *Je veux bien avertir ceux qui aspirent à ceste gloire, d'immiter les bons aucteurs Grecz et Romains,* VOYRE BIEN *Italiens, Hespagnolz et autres* (DU BELLAY, *Deffence et illustr.*, II, 3).

A 1094 AUTRES EXEMPLES

BALZAC, *Goriot*, p. 137 ; S.-BEUVE, *Corresp.*, 7 juin 1832 ; E. DE GONC., *Faustin*, II ; A. THOMAS, *Essais de philologie fr.*, p. 203 ; LOTI, *Mme Chrysanth.*, XXXVIII ; BARRÈS, dans les *Annales de la patrie fr.*, 1er mai 1901, p. 2 ; LÉAUTAUD, *Petit ami*, I ; THÉRIVE, *Opinions littér.*, p. 124 ; P. HAZARD, *Les livres, les enfants et les hommes*, p. 16 ; FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. X, p. 9 ; MAUROIS, dans le *Figaro litt.*, 27 avril 1963 ; etc.

1095 ## Ci.

Ci « soit, c'est-à-dire » s'emploie surtout dans la langue commerciale, pour introduire une somme. **H**

Quatre mètres de toile à cinquante francs, CI : *200 F* (*Ac.* 2001, avec la mention « vieilli »). — Par extension plaisante, dans la langue littér. : *M. Georges Roth* [...] *vient de publier avec un considérable appareil de notes et de commentaires le texte intégral du roman de Mme d'Épinay, l'*Histoire de Mme de Montbrillant. CI *deux mille pages d'imprimé d'un intérêt assez mêlé* (HENRIOT, dans le *Monde*, 23 janv. 1952). — *Il s'agit d'une opération délicate* [...] : *la cataracte* [...]. CI : *trois jours d'obscurité à la clinique du Dr Favory* (CLAUDEL, dans Claudel et Massignon, *Corresp.*, p. 39). — *50 électeurs à joindre, aux quatre coins de Paris* [...], CI, *2 semaines à Paris, et totalement perdues* (L. FEBVRE, lettre à H. Pirenne, dans B. et M. Lyon, *The birth of Annales history*, p. 110).

H 1095 HISTORIQUE

Emploi particulier de *ci* adverbe (§ 1008, *c*).

CHAPITRE X

L'INTRODUCTEUR

1096 **Définition.** B

Nous appelons **introducteur** un mot invariable qui sert à introduire un mot, un syntagme, une phrase :

VOICI *votre journal.* — VOICI *qu'il revient.*

Il se distingue de la préposition ou des conjonctions en ceci qu'il ne sert pas à unir.

Cette notion recouvre en partie celle de **présentatif**, que l'on définit souvent de façon sémantique, en disant qu'il sert à désigner quelqu'un ou quelque chose. — Sous cette étiquette, les grammairiens mettent d'habitude *voici* et *voilà*, auxquels certains ajoutent *c'est* (C'EST *ici*) et *il y a* (IL Y A *dix places de libres*). Nous élargissons cette catégorie.

La répartition des mots en classes est fondée sur leur morphologie (la possibilité de varier et la manière dont ils varient) et sur leur rôle dans la phrase, ce qu'on appelle la *fonction*. Pour les classes constituées de mots invariables, la répartition ne peut se fonder que sur la fonction. Or la fonction assumée par les termes relevés dans ce chapitre n'est compatible avec aucune des définitions données pour les autres classes. On est donc contraint d'envisager une classe particulière. Mais celle-ci est constituée de termes appartenant primitivement à diverses autres catégories et en gardant certains traits. La réunion de ces termes a nécessairement une apparence hétéroclite. R

On appelle souvent *complément du présentatif* le mot ou le syntagme qu'il introduit. On peut parler de *complément* ou de *régime de l'introducteur*, sauf lorsque l'élément introduit a une autre fonction (comme celle de sujet, etc.). — La dénomination la plus adéquate serait **suite** de l'introducteur, si, dans le cas de *voilà* et de *voici*, certains mots ne pouvaient les précéder.

1097 **Introducteurs essentiels.**

a) ***Voici*** et ***voilà*** : voir §§ 1100-1101.

b) ***Est-ce que*** introduit la phrase interrogative (§ 397) :

EST-CE QUE *votre mère est là ?* — Dans l'interrogation partielle, *est-ce que* (ou *est-ce qui*) suit le mot interrogatif : *Qu'*EST-CE QUE *vous préférez ? Qui* EST-CE QUI *partira le premier ?*

c) ***Ô*** introduit le mot en apostrophe, dans la langue littéraire (§ 376) :

Ô *ma Nuit étoilée je t'ai créée la première* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deux. vertu*, p. 228). — Voir aussi § 123, *b*, 3°.

d) ***Quant à*** H1 sert, surtout dans la langue écrite, à mettre en relief un terme (qu'on peut considérer souvent comme le *thème* : cf. § 229) de la phrase ou de la proposition, généralement avec redondance. Comp. § 1098, *a*, 4°, et *e*. R1

B 1096 **BIBLIOGRAPHIE**

J.-M. LÉARD, *Les gallicismes. Étude syntaxique et sémantique*. P.-Louvain-la-Neuve, Duculot, 1992.

R 1096 **REMARQUE**

Est-ce que (qui a droit à une entrée particulière) est, pour le *Trésor*, un *morphème d'interrogation*, comme les mots voisins sont étiquetés substantif, verbe, adjectif, conjonction de coordination, etc. *Il y a* (section IV de l'article *avoir*) est un *morphème de présentation* (subdivision A ; en B, il *joue le rôle d'une prépos.*). *Pour* (I, c, 8) « *introduit* un complément de phrase qui sert au repérage du thème ». Pour *ô*, le *Trésor* crée une catégorie à la désignation peu distinctive : *mot invariable*. Voir aussi § 1098, R3 et R6.

Il nous a semblé qu'il n'était ni absurde ni inutile de réunir les termes de ce genre sous une dénomination et une définition communes. Cela a ouvert les portes plus que nous ne pensions.

Gallicisme ne désigne pas une *partie du discours*, puisqu'on trouve des gallicismes dans toutes les parties du discours.

H1 1097 **HISTORIQUE**

Var. au Moyen Âge, *quant de* : QUANT DE *la chair, que trop avons nourrie, / Elle est pieça* [= depuis un certain temps] *devoree et pourrie* (VILLON, *Poés. div.*, XV). — Autre var., *quant est de*, encore attestée au XVII[e] s. : QUAND EST DE *moy* [...] / [...] / *Je devrois bien reüssir aysément, / En cas d'Amour* (VOITURE, *Poés.*, LXV) [1650]. — L'Ac. 1935 continue à citer la périphrase *Quant à ce qui est de*, qui n'est plus guère en usage. — L'ex. suivant paraît ressortir au fr. régional : *Et maintenant,* QUANT ET QUANT DE CE QUI EST DE *son apparence et des mondes qu'elle contient, voici l'envers de la question* (S. SCHWARZ-BART, *Ti Jean l'horizon*, p. 117). [Comp. § 1137, c.]

R1 1097 **REMARQUE**

Quant à peut aussi servir de préposition au lieu de *sur*, *de*, etc. : *Je lui avais, moi-même, donné des instructions* QUANT À *la conduite à tenir* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 197). — *Je suis inquiet* QUANT AUX *conséquences de cet incident* (*Grand Lar. langue*).

QUANT À *moi, mon choix est bien arrêté* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Il sera poli du moins* QUANT À *être bienveillant, c'est une autre affaire* (ID., *L. Leuwen*, X). — *Je sortirai*, QUANT À *moi, satisfait / D'un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Reniement de s. Pierre). — QUANT AUX *tapisseries, elles étaient de Boucher* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 14). — *Mallarmé n'a pas été très satisfait de voir Claude Debussy écrire une partition de musique pour son poème. Il estimait*, QUANT À *lui, que sa musique à lui suffisait* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 670). — Autres ex. § 373, *b.* R2

Avec un infinitif : QUANT À *chercher celle qu'il me faudrait, j'y renonce !* (FLAUB., *Éduc.*, I, 2.) — Cet infinitif peut être *faire*, verbe substitut (§ 775) : QUANT À *faire, nous aurions eu mieux à emprunter* (Fr. GIROUD, *Comédie du pouvoir*, p. 155). [Voir aussi *e*, ci-dessous.]

Quant à présent, d'ailleurs vieilli H2, est une haplologie (§ 219) pour **quant à à présent* : *Notre rôle ne peut*, QUANT À PRÉSENT, *qu'être passif* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 365). — QUANT À PRÉSENT, *on ne saurait encore s'en servir pour infirmer les principes admis* (GOBINEAU, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, I, 10). — *Le petit succès de cabotinage auquel se bornait* QUANT À PRÉSENT *leur ambition* (HERMANT, dans la *Revue de Paris*, 15 mai 1937, p. 397).

e) °***Tant qu'à*** R3 s'emploie pour *quant à* dans la langue populaire. Cela apparaît rarement dans la littérature, en dehors du cas où les auteurs veulent reproduire ou imiter l'usage populaire ; ce n'est certainement pas l'intention de Chateaubriand. H3

TANT QU'*à toi il sera beau de t'être fait un parti de toi-même* (CHAT., *Mém.*, I, I, 5) [passage traduit de Dante]. — TANT QU'*à moi, ce sont les premiers bessons que je vois* (SAND, *Pet. Fadette*, I). — TANT QUA [*sic*] *ton ami médecin ce n'est qu'une pure blague* [écrit une prostituée] (Ch.-L. PHILIPPE, *Bubu-de-Montparnasse*, V). — *Et* TANT QU'*au chameau qu'avons-nous besoin de cet alambic à quatre pattes ?* (CLAUDEL, *Positions et propositions*, cit. Thérive, *Querelles de lang.*, t. III, p. 143.) — *Ta sûreté est certaine.* TANT QU'À *la mienne, y pourvoira un dieu* (P. MASQUERAY, trad. de : Sophocle, *Œdipe à Colone*, *ib.*). — TANT QU'*à moi, j'aurais cru que mon arme aurait fait long feu* (CHAMSON, *Superbe*, p. 489).

Tant qu'à faire (*que*) *de* + infinitif résulte sans doute d'un croisement de l'expression précédente avec l'expression régulière *À tant faire que de* « supposé qu'on pousse les choses jusqu'à » (§ 736, *a*, 2°). On dit souvent d'une manière absolue *Tant qu'à faire* ou on emploie *tant qu'à* avec d'autres infinitifs. Ces tours sont sans doute d'origine populaire, mais ils pénètrent dans la langue littéraire, surtout le dernier. R4

Tant qu'à faire (*que*) *de* : TANT QU'À FAIRE D'*être ta victime, j'aime autant ne pas t'en avoir obligation* (COURTELINE, *Paix chez moi*, II). — TANT QU'À FAIRE DE *mourir pour des mots, autant mourir pour les initiales* (J. PERRET, *Bande à part*, p. 33). — TANT QU'À FAIRE QUE DE *vouloir, elle avait décidé de viser haut* (VIALAR, *Robes noires*, p. 39). — TANT QU'À FAIRE QUE DE *me dépayser, il vaut mieux y aller bon cœur bon argent* (GIONO, *Voy. en It.*, p. 27). — TANT QU'À FAIRE DE *n'être pas heureux, j'observe de près* [...] *ce qu'aura été notre malheur* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 16 sept. 1965).

Tant qu'à faire absolument : *Il n'y avait aucun inconvénient* [...] *à inviter une amie. /* TANT QU'À FAIRE, *je la choisis jeune, jolie, intelligente et sensible* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 25 sept. 1948). — D'habitude, les écrivains font ainsi parler leurs personnages : LOTI, *Désenchantées*, IV ; JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 62 ; P. BENOIT, *Agriates*, p. 205. — On entend aussi °*tant que de faire.*

Tant qu'à + autre verbe que *faire* : TANT QU'À *avoir une religion, l'ancienne me suffirait* (MAUPASS., *C.*, Mon oncle Sosthène). — TANT QU'À *marcher, autant se diriger du côté de la délivrance* (GIDE, *Journal*, 31 mars 1931). — TANT QU'À *construire des usines au-dehors avec des crédits d'États, pourquoi les construire en Union soviétique* [...] *?* (Raym. ARON, dans le *Figaro*, 25 juillet 1973.) — TANT QU'À *jouer les prolongations, autant prendre pour absolu une parcelle sublime de passé* (POIROT-DELPECH, *Grands de ce monde*, p. 280). A — *Mais* TANT QU'À *mourir, je voulais du bon air* (ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 23).

R2 1097 REMARQUE

Le syntagme *quant à soi* a été nominalisé et s'écrit alors d'ordinaire avec des traits d'union. Peu importe la personne du verbe : *Je suis restée sur mon* QUANT À SOI (GREEN). Voir § 664, *c*, 1°.

HISTORIQUE. — On a d'abord dit *son quant à moy*, même dans une phrase à la 3e personne. L'existence de ce syntagme nominalisé expliquait, selon Vaugelas (p. 193), la désuétude de *quant à moy* dans son emploi ordinaire, *quant à luy*, *quant à eux*, etc. étant considérés comme normaux. Ménage a renchéri, excluant du *bel usage* toutes ces façons de parler. Comme le note Littré, ces proscriptions, fondées ou non, n'ont pas eu un effet durable.

H2 1097 HISTORIQUE

Quant à présent a été plus répandu jadis : MONTESQ., *L. pers.*, XXIV ; J.-J. ROUSS., *Rêveries*, IV ; etc.

R3 1097 REMARQUE

°*Tant que de* est plus rare : TANT QUE DE *tués et de blessés, il n'y a personne de mort* [dit une bonne] (ZOLA, *Pot-bouille*, XVI).

H3 1097 HISTORIQUE

Tant qu'à + nom ou pronom se rencontrait déjà au Moyen Âge, ainsi que diverses variantes : TANT QUE A *moy, je ne le feray ja morir* (FROISSART, *Chron.*, cit. Godefroy). — TANT QUE POUR *ma partie, / Sus toutes flours, j'aime la margherite* (ID., *Poés.*, t. I, p. 49). — TANT QU'EN *moy, je ne demoray* [= resterai] *mie de vostre conselhe tant qu'ilh y ait nuls des trahitres* (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. B., t. II, p. 491). — *Je vous conseille*, TANT QU'A *moy* [...] (*Croniques et conquestes de Charlemaine*, t. I, p. 207). — Voir aussi Tobler-Lommatzsch, t. X, col. 93.

R4 1097 REMARQUE

On trouve aussi avec la même valeur *quant à faire* : voir ci-dessus (*d*) l'ex. de Fr. GIROUD ; autre ex. : DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 226. Voir aussi *quitte à faire*, § 1098, e.

A 1097 AUTRES EXEMPLES

LOTI, *Mme Chrysanth.*, III ; AYMÉ, *Contes du chat p.*, Patte du chat ; TROYAT, *Cahier*, p. 15 ; BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 129 ; IKOR, *Semeur de vent*, p. 59 ; R. ESCARPIT, dans le *Monde*, 17 mai 1972 ; J. PIATIER, *ib.*, 7 juin 1973 ; etc.

1098 Introducteurs occasionnels (invariables).

a) **Prépositions** jouant le rôle d'introducteurs.

1° À.

- À introduit un nom ou parfois un pronom dans des appels ou des souhaits.
  À *moi !* AU *secours !* AU *feu !* AU *voleur !* — À *mort !* À *votre santé !* — À *la soupe !* AU *travail !* — Cela résulte d'une ellipse, mais souvent ce qui est omis n'est plus décelable par le locuteur. Quand l'expr. comporte un article défini, celui-ci se contracte selon la règle générale (§ 580, *b*).
  En outre, ***À bas*** locution introduisant un nom dans des formules d'exécration (antonyme : *Vive*, § 1099) : *Je me moque de la ressemblance !* À BAS *le Réalisme ! C'est l'esprit qu'on peint !* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4.) R1
- On peut aussi considérer *à* comme une sorte d'introducteur quand il précède un terme dont la fonction exclut normalement la présence d'une préposition : 1) devant un infinitif complément d'objet *direct* d'un verbe (§ 907) : *Il commence* À *rire* (même rôle pour *de*, ci-dessous, 2°) — 2) comme agent d'un infinitif sujet (§ 911, *b*) : *C'est gentil* À *vous de nous accompagner* (comp. 4°, *pour*).

2° **De.**

α) **Devant un nom ou un pronom.**

— *De* = **quant à** H1 après le tour impersonnel *Il en va autrement* (ou *de même* ou *ainsi*) : *Il peut tout spécialement en aller ainsi* DE *Nadja* (A. BRETON, *Nadja*, p. 6). — *Ainsi en va-t-il* DE *ces sensations électives dont j'ai parlé* (*ib.*, p. 22). — *Les navires sont de plus en plus grands ; il en va de même* ou *il n'en va pas autrement* DES *avions* (*Ac.* 2001). — Littré et le *Robert* 2001 H2, ainsi que l'*Ac.* 2001, ne prévoient que cette construction ; le *Trésor* laisse le choix entre *de* et *pour*, mais sans ex. ; le *Grand Lar. langue* et le *Dict. contemp.* ne signalent que *pour* : *Il en va de même* POUR *lui. Il n'en va pas de même* POUR *cette autre question.* Ex. spontané : *Il n'en va pas autrement* POUR *l'épithète juxtaposée* (GOOSSE, dans Grevisse-Goosse, *Bon usage*, 12e éd., § 335). R2

On observe la même hésitation après *Il en est de même* ou *ainsi* ; *Jusqu'ici, le contraste repose sur les sentiments, mais il en était de même* POUR *les choses* (BALZAC, *Lys dans la v.*, p. 275). — *Ce personnage si célèbre* [...] *était là, comme vous voyez, sans façon, mais il en est ainsi* DE *bien des gens illustres* (ID., *Paysans*, II, 2). — *Il alla se coucher tranquillement. / Il n'en fut pas de même* DE *Cisy* (FLAUB., *Éduc.*, II, 4). — *Il en est ainsi* DES *autres choses* (*Rob.* s. v. *ainsi*) H3 pour traduire la phrase averbale *Ainsi des autres choses*. Pour ces phrases averbales, le *de* semble constant ; *Ces âmes franchissent d'un bond les sphères humaines* [...]. *Ainsi* DE *ceux qui sont dévorés par le feu de la Foi* (BALZAC, *Séraphita*, Pl., p. 575). — *Tout est fragile et éphémère ; ainsi* DE *nous* (*Ac.* 2001). — *De* semble constant aussi dans des tours comme *Qu'en est-il* DE *vos projets de mariage ? Quoi qu'il en soit* DE *vos souhaits, la chose sera difficile à obtenir.*

— Devant un nom (ou un pronom) objet direct ou sujet, pour exprimer la notion de partitif (cf. § 583, *b*, N. B. 3) : *Il a goûté* DE *tous les plats.* — *Parfois* DE *nos camarades viennent en voisins* (MORAND).

β) **Autres cas.**

— *De* introduisant un infinitif R3, notamment un infinitif de narration (§ 901, *c*), un infinitif sujet (cf. §§ 911 et 232, *b*) : *Le lendemain, pas de Salavin. Et, cette fois, Édouard* DE *s'inquiéter* (DUHAMEL, *Deux hommes*, XVIII). — *Comme si* DE *pleurer avançait à quelque chose* (*Dict. contemp.*).

De introduit aussi des infinitifs sujets logiques (réels) ou compléments d'objet direct : *Il importe* D'*être attentif.* — *On permet* DE *fumer.* — Quand *avant* est suivi d'un infin. : *Avant* DE *partir* (§ 1039, *a*, 2°). Facultativement après un infin. amené par *plus que, plutôt que, autant que, autre que, mieux que*, etc. (§ 1131, *c*, 2°). Autres cas : § 257, *c* ; 1154, H3.

— *De* introduit un attribut du sujet dans certaines locutions : *Si j'étais* DE *vous*, etc. Cf. § 245.

— Les formules *Et d'un(e)* [§ 591, *a*], *Et de deux*, etc. soulignent les termes d'une série : *Zoé Lamour a fait son noviciat pour être religieuse.* ET D'UNE. *Éva Schourine a été poursuivie comme incendiaire et reconnue folle.* ET DE DEUX (MAUPASS., C., Dimanches d'un bourgeois de Paris, X). H4 — Comp. *En voici bien d'une autre*, § 1100, *b*, 1°.

3° ***En*** introduit le gérondif (§ 926) et l'apposition détachée à valeur de complément adverbial (§ 343, *b*) [comp. *b*, 2°].

C'est EN *forgeant qu'on devient forgeron* (prov.). — *Il s'est conduit* EN *égoïste.*

R1 1098 REMARQUE

Autre emploi : À BAS *les pattes !* devenu *Bas les pattes !* Cf. § 963, R12.

H1 1098 HISTORIQUE

De s'employait jadis plus largement pour *quant à* : *Vous avez, la Belle, une Chaise roulante /* [...] */ Mais* DE *moy ce n'est pas de mesme* [dit Mercure, obligé d'aller à pied] (MOL., *Amph.*, Prol.). — Vaugelas (p. 193) trouvait cela « fort bon, et fort elegant ». Survivance méridionale : *Il y prit l'aplomb* [...] *qui faisait dire à ses camarades émerveillés : Oh !* DE *ce Numa, pas moins'* (A. DAUDET, *N. Roumestan*, II). L'auteur traduit en note : *Oh ! ce Numa, tout de même !* [Sur *pas moins*, voir § 984, *b*, 1°.] — Faut-il en rapprocher l'usage actuel de la langue familière, où *de* signifie « en tant que » ? *Vous êtes seule* D'*enfant ? (sic)* [le *sic* est de l'auteur]. / — *J'ai encore un frère* (COLETTE, *Sido*, L. P., p. 54). [Ce n'est pas récent : *Environné de Dames et seul* D'*homme* (J.-J. ROUSS., *Conf.*, Pl., p. 377).]

H2 1098 HISTORIQUE

Littré et le *Rob.* ne citent que des ex. classiques : °*Il n'en va pas ainsi* DU *combat de D. Sanche* (CORN., *Cid*, Examen). — °*Il n'en alla pas de même* DE *l'armée navale de France* (RAC., *Campagnes de Louis XIV*). — °*Il en va de même* DES *autres planètes* (FONTENELLE).

R2 1098 REMARQUE

Le recours à avec est exceptionnel : *Elle* [= la morphine] *a bien assourdi les douleurs* [...], *mais sans apporter en surplus rien du paradisiaque que j'avais escompté. (Rouveyre m'explique qu'il en va toujours de même* AVEC *elle lorsqu'on lui demande un travail* [...].) (GIDE, *Journal*, 1er mai 1940.) *Avec elle* est gênant parce qu'il s'agit d'une chose ; *pour elle* aurait le même handicap. Le pronom *en* est impossible, puisqu'on a déjà *en* devant le verbe. *De* ou *pour cette drogue* aurait été satisfaisant, si du moins on trouve nécessaire un tel complément.

H3 1098 HISTORIQUE

Voir déjà : *Ainsi est-il* [...] / DE *ce drap* (*Pathelin*, 454-455).

R3 1098 REMARQUE

Dans ce cas, *de* est, pour Sandfeld (t. III, p. 26), un *indice*, qu'il distingue de la préposition et qu'il rapproche de l'anglais *to*, de l'allemand *zu*, etc.

H4 1098 HISTORIQUE

On a d'abord dit *Et un* : ET UN. *Je n'ay qu'à chercher l'autre* (MOL., *Fourb.*, II, 6).

R3 1098 BIBLIOGRAPHIE

Sur les divers emplois de *pour*, voir A. HENRY, *Études de syntaxe expressive*, pp. 111-124.

R4 1098 REMARQUE

Canadianisme calqué de l'anglais, °*Moi* POUR *un* « quant à moi » : *Moi,* POUR *un, j'aime bien le hockey* (dans Boulanger).

R5 1098 REMARQUE

Comp. *Allez savoir*, locution-phrase exprimant aussi la perplexité (§ 1102), ainsi que *Savoir* mot-phrase (§ 1108, *b*).

4° ***Pour.***

- Comme équivalent de *quant à* (§ 1097, *d*), mais moins limité à la langue écrite et suivi de termes plus variés. (Voir aussi la présentation du *Trésor* citée § 1096, R.) R3

  Ce n'est au fond qu'un véritable paysan. POUR *moi, je n'en ai jamais eu bonne idée* (STENDHAL, *Rouge*, I, 21). — Valentin. *Vous me paraissez savante pour votre âge, et, en même temps, aussi étourdie que moi* [...] / Cécile. POUR *étourdie, j'en dois convenir ici* [...]. POUR *plus savante, c'est une autre affaire* (MUSSET, *Il ne faut jurer de rien*, III, 5). — POUR *son maître, c'était une de ces figures du type bohémien, commun cent ans avant* (NERVAL, *Main enchantée*, IV). — *Je disais à la petite boîte* [...] : « *Parlons un peu des yeux noirs !* [...] » *Car,* POUR *en parler avec Jacques, il n'y fallait pas penser* (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 14). — POUR *un endroit propre, c'est un endroit propre* (FRANCE, *Crainquebille*, II). — *Nous retournions à Uzès* [...] *pour la* [= la grand-mère] *retrouver d'année en année la même* [...], *car* POUR *plus ridée, depuis longtemps cela n'était plus possible* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 2). — *Beaucoup d'artistes logeaient dans cet arrondissement, fidèles au principe qu'en art la recherche du neuf doit se faire dans un cadre ancien. Jonas* [...] *partageait cette conviction* [...] POUR *ancien, en tout cas, son appartement l'était* (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1631). — Autres ex. : § 373, *b* et *c*. R4

- Pour servant à introduire l'agent de l'infinitif :

  À défaut POUR *la Chambre de décider dans les délais prescrits* [...] (*Constitution belge*, version de 1993, art. 79). Comp. 1°.

b) **Conjonctions** jouant le rôle d'introducteurs.

1° ***Que*** introduit des phrases où le subjonctif est employé comme prédicat de phrase (§ 895), notamment des phrases injonctives ou optatives :

QUE *tout le monde sorte !* QUE *votre souhait se réalise !*

Que est aussi introducteur plus que conjonction de subordination quand il se trouve en tête d'une proposition sujet (§ 1124, *a*). Comp. le rôle joué par *de* avec un infinitif (*a*, 2°) et aussi le rôle de *le fait que* (*d* ci-dessous).

2° ***Comme, en tant que*** introduisent des appositions détachées à valeur de compléments adverbiaux (§ 343, *d*, 3°) :

Tout ce que j'endure COMME *épouse et* COMME *mère* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3).

3° ***Si*** introduit une interrogation équivalant à une suggestion :

SI *on allait manger un morceau ?*

Si et *pourvu que* peuvent introduire des souhaits :

SI JEANNE *pouvait réussir !* — POURVU QUE *Jeanne réussisse !*

c) Infinitifs, dans la langue familière, surtout parlée.

Dire introduisant une phrase exclamative :

Elle a demandé à revoir mes photos de lui, et elle soupirait en les regardant : « DIRE QUE *je n'aurai plus jamais un petit garçon comme cela à câliner !* » (MONTHERL., *Ville dont le prince est un enfant*, II, 2.) — Voir d'autres ex. au § 402, *e*.

Savoir suivi d'une interrogation indirecte, pour souligner la perplexité du locuteur. R5

Tout cela est fort beau... seulement voilà... SAVOIR *si nous pourrons tenir* (A. DAUDET, *Rois en exil*, p. 138). — *Elle a voulu coucher chez Garbet* [...]. *Mais* SAVOIR *si ce n'est pas dans le fossé de la route qu'elle passe sa nuit...* (MAURIAC, *Pharisienne*, VIII.) — Les auteurs mettent assez souvent un point d'interrogation : Héliodore. [...] *J'irais tout de suite le chercher.* / Agnès. *Ah ! pour ça, pas moi.* SAVOIR *comme il nous recevrait ?* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 199.) — *Quand un cambrioleur a réussi un coup,* SAVOIR *combien de temps il se tient tranquille ? Et si même il prend la peine de se cacher ?* (ROMAINS, *6 oct.*, p. 213.) — *C'est très remarquable, comme la diction de M*[lle] *Sagan à son premier livre.* SAVOIR *d'ailleurs si Bertrand Poirot-Delpech n'a pas voulu faire du Sagan au masculin ?* (HENRIOT, dans le *Monde*, 15 oct. 1958.) — La présentation de l'*Ac.* 1935 montre l'évolution par réduction progressive : *Vous me dites qu'ils contribueront tous également à cette affaire,* C'EST À SAVOIR *s'ils le pourront,* À SAVOIR *s'ils le voudront ;* SAVOIR *si vous en serez approuvé.*

d) On peut aussi considérer comme des introducteurs *le fait de* et *le fait que* servant à nominaliser, l'un un infinitif, l'autre une proposition : cf. § 371, *b*, 4°.

e) La langue dispose de moyens divers pour mettre en évidence notamment le thème (§ 229). (Ce rôle est souvent dénommé complément de *propos* par les grammairiens.) R6

- *Quant à* (ainsi que *tant qu'à*), § 1097, *d* et *e* ; pour, § 1098, *a*, 4° ; *c'est... que* (ou *qui*) et *il y a*, § 1099, *a* et *b*.
- Tours avec relative.

Pour ce qui est de (qui contient *pour* et *de* : cf. *a*, 4°) : POUR CE QUI EST DES *victimes de l'affaire, l'auteur croit leur avoir fait quelque bien* (BALZAC, *Ténébr. affaire*, Préf.). H5 — *En ce qui concerne, pour ce qui concerne,* ou... *regarde,* ou... *touche* : *Vous prendrez lecture des ordres que je donne au gouverneur, et* EN CE QUI *vous* REGARDE *vous les exécuterez* (Al. DUMAS, *Tulipe noire*, XXX). — POUR CE QUI REGARDE *la formation du caractère, l'éducation anglaise est meilleure* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 142). — EN CE QUI TOUCHE *les œuvres, il importe d'attendre après chaque* [*sic*] (COCTEAU, *Difficulté d'être*, 1947, p. 156). — *Le Gouvernement français ne peut accepter,* POUR CE QUI *le* CONCERNE, *une telle retraite* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 409). — EN CE QUI CONCERNE *votre demande* [...], *je la prends en considération* (*ib.*, t. II, p. 432). — Formule redondante pour traduire *à l'égard de* (voir plus bas) : ***quant à ce qui regarde*** (*Ac.* 1835-1935) [antérieurement, ***pour ce qui regarde***].

- Étant impersonnel, le participe présent ***s'agissant*** (§ 782), qui a retrouvé sa vitalité de jadis, peut de façon souple introduire des termes dont les rapports avec le reste de la phrase sont divers :

S'AGISSANT DES *faisans* [...] *Geoffroy Saint-Hilaire a souligné en termes imagés le contraste offert par les deux sexes* (J. ROSTAND, dans le *Figaro litt.*, 29 nov. 1952). — S'AGISSANT DE *comprendre des personnages réels, la ductile et pénétrante intelligence du moraliste produit toutes ses vertus* (P.-H. SIMON, *Hist. de la litt. fr. au XX*e *s.*, t. II, p. 60).

Concernant s'est émancipé de son rôle de participe présent : CONCERNANT *ce projet, je n'ai rien à ajouter* (*Ac.* 2001, mais avec la réserve : « Il est préférable de dire *en ce qui concerne* »). La réserve de l'*Ac.* R7 ne semble guère partagée : CONCERNANT *cette affaire, j'écrirai à son avocat* (HANSE, simplement parmi les formes de *concerner* verbe transitif).

Touchant a précédé *concernant* dans cette évolution H6 : *Nous nous adjoindrions* [...] / *Quelques amis pieux qui,* TOUCHANT *ces matières, / Puissent de leurs clartés seconder nos lumières* (HUGO, cit. P. Lar.). — *Avoir* TOUCHANT *quelqu'un et quelque chose une opinion, une présomption désavantageuse* (*Ac.*1935, s. v. *soupçonner*). [L'ordre des mots était différent dans les éd. précédentes.] — TOUCHANT *mon musicien favori, ma fleur préférée, je m'étais inventé des goûts plus ou moins factices* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 142).

- Selon un usage contestable, apparu, semble-t-il, au XXe s. et attesté par peu de dict., ***quitte à*** ajoute à ses emplois ordinaires (§ 915, *b*, 2°) le sens « quant à, s'il s'agit de » :

QUITTE À *faire, dit Kassner, j'aimerais mieux tomber de l'autre côté de la frontière* (MALRAUX, *Temps du mépris*, p. 129). — QUITTE À *croire à un communiste, Staline préférait croire à Li-Li-San, formé à Moscou* (ID., *Antimémoires*, p. 526). — *Si j'avais à choisir un titre de noblesse, je prendrais celui que je tiens de mes camarades socialistes.* [...] QUITTE À *laisser une trace dans l'histoire de mon temps, ce n'est pas le plus mauvais sillon* (MITTERRAND, dans le *Monde*, sélection hebdom., 11-17 janv. 1973). — QUITTE À *se tuer, il y a des moyens plus expéditifs* (VERCORS, *Chevaux du temps*, p. 82). — *Alors moi,* QUITTE À *renouer avec les hommes, je veux que ce soit avec toi* (DECOIN, *John l'Enfer*, p. 85).

- Il y a en outre des tours nominaux prépositionnels, plus ou moins figés :

EN FAIT DE *choses douteuses et d'une haute portée, tout dépendait à Besançon de M. l'abbé de Frilair* (STENDHAL, *Rouge*, II, 38). — [Il

R6 1098 REMARQUE

B. Combettes (dans *Travaux de linguistique*, n° 47, 2003/2, p. 139) parle aussi d'*introducteur* pour désigner le marqueur des *topiques* (terme qu'il préfère à *thèmes* pour désigner les *constituants périphériques* dont il est question dans ce e).

H5 1098 HISTORIQUE

Voir aussi § 1097, H1.

R7 1098 REMARQUE

L'*Ac.* 1932 paraissait moins réservée, mais elle ne citait à l'article *concernant* prépos. que des ex. où l'on peut voir aussi bien un partic. prés. qu'une prépos.

H6 1098 HISTORIQUE

TOUCHANT *les Scythes, on dict d'eux* [...] (MONTAIGNE, I, 12). — TOUCHANT *les Bourdons ou Frelons,* [...], *c'est une espece d'Abeilles naissant avec les bonnes* (Ol. DE SERRES, cit. Huguet, t. I, p. 10). *Touchant* dans cet emploi dit prépositionnel n'a jamais été enregistré par l'*Ac.* dans les articles *touchant ou toucher*, mais on le trouve en tant qu'équivalent (avec *concernant*) proposé pour certains emplois de *de* (IV) et de *sur*, ainsi que dans d'autres définitions (s. v. *ajuster, consultation, inquiet, remontrer, tolérance*). Ces renvois concernent l'*Ac.*1932-1935, mais la plupart sont valables aussi pour des éd. antérieures et l'un déjà (*ajuster*) pour 1694. En outre, de 1740 à 1798, le mot *concernant* est comparé, pour la syntaxe, avec *touchant*.

vient d'être question de Mme Arnoux.] À PROPOS D'*Arnoux, Deslauriers lui* [= à Frédéric] *apprit que son journal appartenait maintenant à Hussonnet* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — *À propos* s'emploie souvent d'une manière absolue, = à propos de ce dont on vient de parler : *Qu'est-ce que vous faites là ? / – Une veste que j'arrange pour ma fille. / –* À PROPOS, *je ne l'aperçois pas, où est-elle ?* (*ib.*, III, 3.)

À l'égard de risque de ne plus être compris aujourd'hui. L'*Ac.* a renoncé en 2001 à cette application qu'elle a donnée de 1798 à 1932 :

À L'ÉGARD DES *propositions que vous faites, elles ne sauraient être accueillies.* H7 Chez BALZAC, la présence de *concerner* sauve la mise : À L'ÉGARD DE *ce qui concerne la religion dans cette affaire* [...], *il en est une* [= une pratique] *cependant que je voudrais te recommander d'une manière plus particulière* (*Physiol. du mariage*, G.-F., p. 89).

H7 1098 HISTORIQUE
Ex. du XVIIIe s. : À L'ÉGARD DES *grands tourbillons, ils* [= les tourbillons] *sont encore plus chimériques* (VOLT., *Lettres phil.*, XV). — +À L'ÉGARD DE *la livrée du cocher, il s'agissait d'un galon jaune sur un drap brun* (MARIV., *Marianne*, p. 323). — +À L'ÉGARD DES *parents, ils la saluèrent d'un air extrêmement sérieux* (*ib.*, p. 326).

°***Dans le chef de***, courant dans la langue écrite de Belgique, est à rapprocher, quant au rôle, de *s'agissant de.* H8

DANS LE CHEF DE *gens qui se proposent de donner à nos contemporains des « clartés »* [*Clartés sur* est le titre de la collection critiquée] *sur la littérature d'aujourd'hui, c'est pousser un peu loin le souci de l'occultation* (G. DERYCKE, dans le *Nouveau journal*, 4 août 1943). — *Nous dûmes inventer* [...] *ceux* [= les griefs] *qui convaincraient le juge.* DANS LE CHEF DE *Rebecca : abandon éhonté du domicile conjugal par son mari* ; DANS LE MIEN : *réception de lettres outrageantes* (P. MERTENS, *Paix royale*, p. 203). — Cette locution permet de désigner un agent quand il ne peut être accroché à un verbe : *Exhibitionnisme : vrai ou faux et accidentel (sans intention délictueuse,* DANS LE CHEF D'*un individu atteint d'une affection des voies urinaires)* (ID., *Bons offices*, p. 150). — Elle se trouve aussi à propos de choses : *Je n'oserais assurer que ce n'est pas un gallicisme* DANS LE CHEF DU *terme* maint (Él. LEGROS, dans les *Dialectes de Wallonie*, 1981, p. 173). R8

H8 1098 HISTORIQUE
Le point de départ est sans doute le sens « personne » que *chef* a eu jadis : cf. Wartburg, t. II, p. 336, et surtout Tobler-Lommatzsch, t. II, col. 383. Mais l'application actuelle ne concerne pas que des personnes.

R8 1098 REMARQUE
On emploie aussi absolument °*dans son chef* (cf. § 1038, *a*), °*en son chef* : °*C'est, dans son chef, une grossière erreur.*

°***En termes de :***

La mauvaise surprise est venue du comportement des entreprises qui ont [...] *réagi* [...] *au ralentissement mondial en adoptant des comportements prudents* EN TERMES D'*achats de biens d'équipement* (dans le *Monde*, 25 mai 2001, p. 2). Cet emploi, venu en usage à la fin du XXe s., n'a pas un rapport clair avec le sens ancien, « dans le vocabulaire de » (§ 512, *b*).

f) Sur *question de* « quant à », voir § 315, *a*, 4° et R4.

1099 Autres introducteurs (tendant à l'invariabilité).

a) ***C'est*** B « présentatif » (on l'appelle parfois *gallicisme*), et spécialement ***c'est ... que*** (ou : ... ***qui***) servant à la mise en relief (§ 456). Ils introduisent un nom ou un syntagme nominal, un pronom, un infinitif, un adverbe, une proposition. H1

C'EST *le facteur.* C'EST *ici.* CE *n'*EST *pas* QUE *nous soyons satisfaits.* C'EST *le facteur* QUI *l'a apporté.* C'EST *ici* QUE *l'accident s'est produit.* C'EST *seulement quand vous serez parti* QUE *nous serons tranquilles.*

L'invariabilité en personne est acquise : C'EST *moi.* C'EST *vous.* — En nombre, l'accord est souvent menacé : cf. § 933. — Le figement est plus net pour le temps : *Et qui est-ce qui n'a plus su quoi dire ?* C'EST *M. le maire* (ROMAINS, *Knock*, II, 1) [= *Ç'a été...*]. — C'EST *bien plus tard* [...] *qu'elle s'informa systématiquement* (MALLET-JORIS, *Jeanne Guyon*, p. 121). — Voir cependant § 880, *b*, 4°. — *Est* se met au subjonctif, si la syntaxe l'exige : *À moins que ce* SOIT *toi qui le demandes* (N. SARRAUTE, *Enfance*, p. 164).

B 1099 BIBLIOGRAPHIE
M.-L. MOREAU, *C'est. Étude de syntaxe transformationnelle*, Mons, Université, 1976.

H1 1099 HISTORIQUE
On est fondé à voir un pronom relatif dans *C'est votre frère* QUE *je préfère.* Comp. *C'est votre frère* QUI *l'a dit* et les formules jadis fréquentes : *C'est votre frère à* QUI *j'en ai parlé* (§ 456, *b*, 3°). Mais l'expression *c'est ... que* s'est figée et sert à mettre en évidence des éléments variés, notamment des éléments qui ne pourraient servir d'antécédent à *que* : *C'est parler* QUE *je fais, C'est ainsi* QU'*il a perdu son procès*, etc.

b) ***Il y a*** H2 « présentatif » qui ne peut varier en nombre (comme tous les verbes impersonnels), varie en mode et en temps. C'est le moins figé des introducteurs du point de vue formel.

H2 1099 HISTORIQUE
Voir § 679, H1.

1° + un nom (ou un syntagme nominal) ou un pronom, qui peuvent être accompagnés d'une relative ou d'un attribut :

IL *n'*Y A *pas d'amis :* IL Y A *des moments d'amitié* (J. RENARD, *Journal*, 4 janv. 1894). — IL *n'*Y A *personne dans la salle.* — IL Y A *une dame qui veut vous voir.* — IL Y A *deux témoins absents.* — IL *n'*Y A *de vrai que le beau* (FRANCE, *Vie littér.*, dans Dupré, *Encycl. des citations*). [Pour le *de*, voir § 244, *d*.]

2° + une proposition conjonctive, surtout quand *il y a* a été exprimé auparavant dans sa construction ordinaire (1°) :

IL Y AVAIT *quoi ?* [...] IL Y AVAIT *que c'était son tour* (SIMENON). — *La fatigue leur est venue. /* IL Y AVAIT *cette grande chaleur ;* IL Y AVAIT *qu'ils n'avaient pas dormi et qu'ils ne mangeaient presque plus* (RAMUZ). — Cf. § 784, *b*, 2°.

3° Accompagné de *ne ... que*, il sert, comme *C'est* (cf. *a*) à mettre en évidence des éléments divers de la phrase (cf. *a*).

Sous la forme *Il n'y a que ... qui*, si cet élément est le sujet : IL N'Y A QUE *les montagnes* QUI *ne se rencontrent jamais* (prov.). R1 — Sous la forme *Il n'y a que ... que*, si cet élément est l'objet direct ou le sujet logique (ou réel) : IL N'Y A QUE *vous* QUE *je puisse entendre* (BALZAC, *Curé de vill.*, III). — Cette dernière forme sert aussi, ordinairement, pour des éléments d'une autre nature (et *que* perd son statut de pronom) : IL N'Y A QU'*aux riches* QU'*on se donne la peine de plaire* (J. RENARD, *Journal*, 17 janv. 1897). — *La jeunesse, en France, on ne l'admire que chez les vieillards.* IL N'Y A *d'ailleurs* QUE *là* QU'*elle soit admirable* (M. MARTIN DU GARD, dans Dupré, *Encycl. des citations*). R2

Le verbe qui suit, logiquement principal, mais formellement subordonné, se met traditionnellement au subjonctif (comp. les relatives au subj. précédées de *seul* ou d'une négation : § 1117, *b*), mais l'indicatif gagne du terrain sans qu'il y ait une nuance constante : *Il n'y avait que lui, sa belle garce et nous qui le* SAVIONS [dit un paysan] (BALZAC, *Chouans*, Pl., p. 1032). [*Sussions* aurait détonné.] — *Il n'y a que la glace qui me voit* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, LXII). [Discours direct. Noter que *voit* est homophone de *voie*.] — *Il n'y avait que les imbéciles qui* RÉSISTAIENT *au courant, et que les fous qui le* DEVANÇAIENT (FRANCE, *Lys rouge*, III). [Discours indirect libre.] — *Il n'y a que chez lui qu'il* EST *heureux* (dans Martinet, *Gramm. fonctionnelle du fr.*, p. 140 [seul ex. du tour]). — L'indic. s'introduit facilement pour un fait futur : *Il n'y a que vous que je* REVERRAI *avec plaisir.* R3

c) *Soit* [swa] introduit un syntagme nominal, pour exprimer une hypothèse ou un exemple dans une argumentation :

SOIT *les propositions :* Il a de l'argent, il peut tout (BRUNOT, *Pensée*, p. 362).

Soit est souvent invariable, comme dans l'exemple ci-dessus. Pourtant, bien des mathématiciens continuent à écrire : SOIENT *deux triangles...* Voir § 936, *d*, 2°.

d) *Vive* introduit un syntagme nominal dans un cri d'exaltation. R4

VIVE *les vacances !* — Le figement est manifeste puisque ce qui suit *vive* peut être un nom inanimé. Cependant, certains font varier *vive* dans l'écriture, c'est-à-dire en nombre, mais non pas en personne : voir § 936, *e*.

1100 Construction de *voici* et *voilà*. B H1

La construction de *voici* et *voilà* doit beaucoup à leur origine de syntagme verbal. H2 Aussi plus d'un linguiste les range-t-il parmi les verbes, ou même comme des formes de *voir* (cf. Togeby, § 636, 4). Mais dira-t-on que *on* est un nom parce qu'il peut recevoir un article défini ? Notre définition du verbe (§ 767) ne peut s'appliquer à ces mots, qui non seulement ne se conjuguent pas (ce qui est vrai de certains verbes défectifs), mais qu'il est impossible de conjuguer. — Le *Trésor* caractérise les divers emplois par des formules comme *présente, désigne, introduit*, qui ne semblent pas correspondre aux rôles habituels du verbe. On a parlé aussi d'*adverbe démonstratif*. Si notre définition de l'adverbe ne s'applique pas, il est vrai que, quant au sens, *voici* et *voilà* sont proches des démonstratifs. R1

a) Après *voici* et *voilà*, on peut avoir

1° Un nom ou un pronom autre qu'un pronom personnel. R2

VOILÀ *Pierre.* VOICI *votre manteau.* VOICI *mon frère préféré.* — VOILÀ *quelqu'un.*

Le nom ou le pronom peuvent être accompagnés d'un attribut (sur la nature de l'attribut, voir §§ 246 et 304) : VOILÀ *notre homme tout penaud.* VOILÀ *mon frère enfin marié.* — VOILÀ (*ou* VOICI) *le facteur qui arrive.* [Comp. §§ 412, *b* ; 457.] — VOICI *quelque chose à boire.* — L'attribut, surtout s'il est plus court, peut précéder le nom : VOICI *venu le choc décisif* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 6 juin 1944).

Lorsqu'il s'agit du pronom neutre *quelque chose*, on peut l'omettre avec l'infinitif ou avec un adjectif au comparatif : VOICI *à boire.* VOICI *plus étonnant.*

R1 1099 REMARQUE

L'accord du verbe se fait naturellement avec l'antécédent de *qui* : *Il n'y a que nous qui le* SACHIONS. On constate pourtant un certain flottement dans l'usage : cf. § 931, *a*.

R2 1099 REMARQUE

D'autres constructions sont possibles, mais plus rares : cf. § 457.

R3 1099 REMARQUE

L'indicatif est normal aussi dans *Il n'y a que deux mois qu'il* EST *ici.* Mais cette phrase ne diffère que par la nuance « seulement » de *Il y a deux mois qu'il est ici.*

R4 1099 REMARQUE

Antonyme : *À bas*, § 1098, *a*, 1°.

B 1100 BIBLIOGRAPHIE

G. MOIGNET, *Le verbe* voici-voilà, dans *Travaux de linguist. et de littér.*, t. 7, 1969, pp. 189-209.

H1 1100 HISTORIQUE

Au lieu de *voici*, l'anc. fr. (et un peu au-delà dans la poésie épique) utilisait *ez, es* (du lat. *ecce*) : *El vergier* ES *les venus* (2e contin. de *Perceval*, 28791, var.). [= Dans le verger les *voici* venus.] — *A tant* ES *Bordelois, le pute gent haïe* (*Jourdain de Blaye*, 2738) = Alors voici les Bordelais, la sale race haïe.

H2 1100 HISTORIQUE

La première partie de *voici* et de *voilà* est certainement une forme de *voir*, et plutôt l'indicatif que l'impératif, considère-t-on aujourd'hui ; peut-être les deux (cf. Wartburg, t. XIV, p. 429). — On trouvait aussi le pluriel : VEEZ *cy nostre homme* (*Cent nouv. nouv.*, I). — VOYEZ *cy argent content* (RAB., IV, 6). — Le pronom personnel conjoint pouvait s'intercaler : VEIZ *me ci* (*Rol.*, 308). — *Voy* ME *la prest à boyre* (RAB., *Garg.*, XLI). — De la variante *vela* (XIVe s.) provient la prononciation très familière °[vla] : *Le* VLA [dit un paysan] (MOL., *D. Juan*, II, 1).

R1 1100 REMARQUE

Ce qui est dit de *voici* et de *voilà* s'applique aussi à *revoici* et à *revoilà*.

R2 1100 REMARQUE

On considère parfois *voici* et *voilà* comme des prépositions quand ils introduisent un complément de temps à l'intérieur d'une phrase : *Je l'ai connu* VOICI *deux ans.*

2° Une proposition, soit conjonctive, soit relative (avec un pronom relatif sans antécédent), soit une interrogation indirecte (aussi sous la forme de l'infinitif).

VOILÀ *que le mur s'écroule tout à coup.* — VOILÀ *qui est fait* (cf. § 715, *b*). VOILÀ *qui est parler* (§ 913, *a*). — VOICI *quel sera ton programme.* VOICI *de quoi nous parlons.* VOICI *comment c'est arrivé.* VOICI *que répondre.* R3

3° Une proposition infinitive après *voici* dans la langue littéraire, surtout avec un verbe de mouvement, principalement *venir* (§ 902, *b*, 4°).

VOICI *venir une voix* (CHAT., *Génie*, I, II, 4). — VOICI *venir le temps où vibrant sur sa tige / Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Harmonie du soir). — VOICI, *de la maison, sortir un Salavin épineux et glacé* (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 209).

Voilà + infin. sans sujet est vieilli pour le *Rob.* comme pour le *Trésor.* VOILÀ *parler* (pour approuver ce qui vient d'être dit) a été une formule fréquente : *Ac.* 1835-1878, s. v. *parler* (disparue en 1935) ; STENDHAL, *Lamiel*, Suite et fin ; BALZAC, *Rabouill.*, II, 3 ; etc. R4 — Avec d'autres verbes : Doña Lucrezia. [...] *À genoux et mains jointes,* [...] *je vous demande la vie de ce capitaine.* / Don Alphonse. VOILÀ *aimer !* (HUGO, *L. Borgia*, II, I, 4.) — *Sur ce, très chère, adieu, car* VOILÀ *trop causer* (VERL., *Fêtes gal.*, Lettre).

b) **Avant** *voici* **et** *voilà*, **on peut avoir**

1° Un pronom personnel conjoint (sous la forme de l'objet direct R5), y compris *en*.

Me VOICI. *Te* VOILÀ *enfin.* — *Vous cherchez vos lunettes ? les* VOICI. — *Vous cherchez de l'ombrage ? en* VOILÀ *à une petite distance* (*Ac.* 1935). — *En veux-tu, en* VOILÀ : cf. § 121, *c*. — Le pronom personnel peut être suivi de *y* ou de *en* : *M'y* VOILÀ *habitué.* — *Je suis insociable, et m'en* VOILÀ *cruellement puni* (STENDHAL, *Rouge*, II, 6). — L'antécédent de *y* n'est pas toujours précis : *M'y* VOILÀ = Je suis arrivé (au sens concret). — *Elle n'a pas un sou, reprit Eugène étonné. / – Ah ! nous y* VOILÀ. *Encore deux mots, dit Vautrin, et tout s'éclaircira* (BALZAC, *Goriot*, p. 126). [= Nous sommes arrivés au point important.]

Avec un attribut qui suit *voici* ou *voilà* : *Le* VOILÀ *tout étonné.* — *Le* VOILÀ *qui vient par ici* (GIRAUDOUX, *Impromptu de Paris*, I). — *La* VOICI *qui revient* (MAURIAC, *Anges noirs*, p. 187). [cf. N. B. ci-dessous.] — *Nous* VOILÀ *à les regarder avec stupéfaction.* R6 — *Le* VOILÀ *encore en train de boire.*

Quand la suite de *voici* ou *voilà* est un pronom numéral ou indéfini, le nom antécédent est représenté par *en* (cf. § 676, *e*) : *Vous cherchez des timbres ? En* VOICI *deux. En* VOICI *quelques-uns. En* VOICI *d'autres.* — L'antécédent est imprécis dans la formule figée *En voilà assez*, qui met fin à une discussion, etc. — Notons aussi *En voilà un qui...* exclamatif : *Il est fort comme un Turc et doux comme un mouton. En* VOILÀ *un qui ferait le bonheur d'une femme* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 914).

Phrase figée marquant la surprise : *En* VOICI *bien d'une autre !* H3 — Var. plus rare : *En* VOILÀ *d'une autre !* (Ex. d'AYMÉ au § 741, *a*, 1°.)

N. B. Par confusion avec le tour *Voilà* QU'IL *vient* (*a*, 2°), *Voilà* QU'ELLE *vient*, on entend °*Le voilà qu'il vient.* °*La voilà qu'elle vient.* (Comp. § 717, *d*, N. B.) Cela est rare dans l'écrit : *Et le corps* [...], *le voici* QU'IL *ne peut plus se contenir dans l'étendue !* (VALÉRY, *L'âme et la danse*, Pl., p. 171.) H4

2° Un pronom relatif, avec un nom ou un pronom comme antécédent. *La belle affaire que* VOILÀ ! *L'homme que* VOICI *vous sera utile.* — *Qu'as-tu fait, toi que* VOILÀ, / *De ta jeunesse ?* (VERL., *Sag.*, III, 6.)

3° Un *que* exclamatif : *Que* VOILÀ *un beau raisonnement !*

4° L'adverbe *ne* dans des phrases interrogatives ou exclamatives : *À mon grand étonnement, ne* VOILÀ*-t-il pas qu'il se fâche !* (*Ac.* 1935.) — Le *ne* est parfois supprimé : cf. § 395. — Plus rare : *Est-ce que ne* VOILÀ *pas de la pourpre ?* (HUGO, cité § 397, *a*.)

c) *Voici* et *voilà* peuvent se trouver dans une proposition conjonctive : *Je crois que* VOILÀ (ou VOICI) *votre frère.* — *Tu as fait une bêtise de quitter le journal, parce que...* VOILÀ *le commencement* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XXII). — *Vous êtes aimés tels que vous* VOILÀ (MAURIAC, cit. Togeby, § 635, *1*).

d) *Voici* et *voilà* avec **régime implicite.**

« VOICI », *me dit-il en me donnant la clé.* — Cf. § 1105, *d*, 3°.

R3 1100 REMARQUE

La proposition interrogative est parfois averbale : *Le système patriarcal est très supérieur au système matriarcal.* VOICI POURQUOI : *il y a dans le matriarcat une grave anomalie ; la personne qui dirige la relation familiale* [...] *n'est pas le personnage principal, le plus puissant* (BERTHELOT, cit. *Rob.* s. v. matriarcat).

R4 1100 REMARQUE

On dit plutôt aujourd'hui *Voilà qui est parler* (cf. 2°) ou *Voilà ce qui s'appelle parler.*

R5 1100 REMARQUE

Il est exceptionnel que *voici, voilà* soient précédés d'un pronom conjoint objet indirect : NOUS *voici présenté le roman de l'Europe* (Al. PEYREFITTE, dans le *Monde*, 25 mai 1979).

R6 1100 REMARQUE

L'infinitif est ordinairement précédé de *à*. Avec *de*, est-ce un régionalisme de l'Est ? *Nous* VOILÀ *donc d'entreprendre cette charpente* (B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 191). — La construction directe est possible, quoique rare, avec un verbe de mouvement : *Les* VOICI *partir pour la chasse* (P. DUFAY, cit. Damourette-Pichon, § 2186).

H3 1100 HISTORIQUE

On a dit aussi : *En voici bien* D'UN AUTRE [au masc.] (VOLT., *Lettres phil.*, I) ; *En voici bien* UNE AUTRE [sans *de*] (SÉV., 1er oct. 1654). Comp. : *Ah ! en voici* D'UNE BONNE (VOLT., *Corresp.*, 29 nov. 1738) ; ⁺*En voici déjà* DE DEUX [mensonges] *en même jour* (CORN., *Suite du Ment.*, II, 7).

H4 1100 HISTORIQUE

Peut-être par imitation de l'usage du XVIIe s. : ⁺*La voilà* QU'ELLE *est à la porte* (BOSS., cit. Haase, § 35, c, Rem. 1). Cela a été critiqué par Vaugelas, p. 353.

1101 Choix entre *voici* et *voilà*.

Le choix entre ***voici*** et ***voilà*** suit les mêmes principes que le choix entre *celui-ci* et *celui-là*, *ceci* et *cela* : cf. §§ 696-697.

Dans l'espace, *voici* désigne ce qui est le plus proche du locuteur, *voilà* ce qui est plus éloigné :

Mon sillon ? Le VOILÀ. *Ma gerbe ? La* VOICI (HUGO, *Contempl.*, IV, 13).

Dans le contexte, *voici* désigne ce qui suit, et *voilà* ce qui précède :

VOICI *la chose : c'est samedi prochain, 24, la fête de Mme Arnoux* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Aimer, prier, chanter,* VOILÀ *toute ma vie* (LAMART., *Nouv. médit.*, XIII).

En fait, *voilà* est beaucoup plus fréquent que *voici*, peu usité dans la langue parlée et concurrencé par *voilà* même dans la langue écrite :

VOILÀ *l'image de la gloire : / D'abord, un prisme éblouissant, / Puis un miroir expiatoire, / Où la pourpre paraît du sang !* (HUGO, *Odes et ball.*, Odes, III, 6.) — VOILÀ *ce qu'ont chanté les filles d'Israël* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Fille de Jephté) [début du poème]. — VOILÀ *comment les choses se passent : le pays limitrophe s'avance jusque sur les bords de la frontière* [...] (AYMÉ, *Silhouette du scandale*, p. 149). — VOILÀ *comment les choses se sont passées : lorsque j'ai été démobilisé, je me trouvais en zone libre* [...] (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 80). — VOILÀ *mon excuse : l'intérêt, le plus bas intérêt personnel* (MAULNIER, dans la *Table ronde*, mars 1953, p. 73).

CHAPITRE XI

LE MOT-PHRASE

1102 **Définitions.**

a) Le **mot-phrase** est un mot invariable qui sert ordinairement à lui seul de phrase. R1

Merci. Bonjour. Bravo ! Allô ! (Ou *Allô ?*) *Oui. Zut !*

La phrase à l'impératif, parce qu'elle se passe de sujet, est assez souvent constituée d'un seul mot : *Partez. Obéissez.* Ces impératifs ne sont pas considérés comme des mots-phrases. En revanche, *Tiens, Allez, Allons, Voyons, Gare,* etc., dans certains de leurs emplois, cessent d'être de véritables impératifs et deviennent des mots-phrases (voir aussi § 1103, *b*, 2°).

Sont aussi des mots-phrases ou des éléments de locutions-phrases d'autres formes verbales comme *Soit* (cf. *ib.*), ou comme *importe* dans *N'importe, fait* dans *Si fait.* À plus forte raison, *Hallali* (avant qu'il finisse en nom commun) ou des éléments empruntés à d'autres langues comme *Vivat, Baste, Alleluia*, qui, originairement, sont des verbes ou contiennent un verbe. H1

N. B. Une phrase, notamment la phrase verbale, peut être autonome, présenter un sens complet en elle-même et constituer à elle seule un discours : *L'eau bout à cent degrés* ; ou bien se rattacher explicitement à un discours, à une suite de phrases : *Il l'a vue aussi* ; cf. § 211, *b*. — Il en est de même du mot-phrase : *Bonjour*, d'une part, se suffit à lui-même ; *Oui*, d'autre part, implique un discours commencé (souvent par un interlocuteur).

b) Nous parlons de **locution-phrase** pour une suite de mots qui constitue une phrase, sans que le locuteur puisse attribuer une fonction grammaticale (et parfois un sens) aux mots qui la composent :

Au revoir. À la bonne heure ! Tant mieux. À quoi bon ? Donnant donnant. H2

Même une phrase d'apparence normale peut être figée dans des emplois où la relation entre le sens de la phrase et la fonction ou le sens des mots est difficile à percevoir.

À qui le dites-vous ! « Je sais d'expérience ce que vous dites ». — *Qu'est-ce à dire ?* « Que signifie cela ? » — ***Le fait est*** « cela est vrai » H3 : « [...] *ne vous semble-t-il pas qu'il serait plus noble* [...] *de risquer sa vie pour une grande cause que de la risquer* [...] *en escaladant des glaciers ? / —* LE FAIT EST... », *dit Tartarin* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, VI) [1885]. — Saint Vast. [...]. *Avec ce petit travail-là on est dressé pour le reste de sa vie. /* Rosine. LE FAIT EST... (H. BATAILLE, *Poliche*, I, 4) [1906]. — *Je l'ai rencontré,* LE FAIT EST (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, II, 13).

Dis donc R2, *Dites donc* pour interpeller, *Va savoir, Allez savoir* (fam.) pour exprimer l'ignorance sont des locutions-phrases, malgré la variation du verbe.

1103 **Mot-phrase essentiel et mot-phrase occasionnel.**

a) Le **mot-phrase essentiel** (ou locution-phrase essentielle) n'a pas d'autre fonction que de servir de mot-phrase (ou de locution-phrase) :

R1 1102 REMARQUE

Comme tout élément de la langue, les mots-phrases peuvent être nominalisés. Pour quelques-uns d'entre eux, cette nominalisation est fréquente : *Oui, non, bravo, hourra, merci, bonjour*, etc. Cela pose un problème de graphie quand ces noms sont au pluriel : cf. § 520, *b*. — *Hallali*, d'abord cri lancé aux chiens, est surtout employé comme nom aujourd'hui.

H1 1102 HISTORIQUE

°***Aga***, d'abord agar (impératif irrégulier de l'anc. fr. *agarder* « regarder » ; mais certains linguistes pensent à la famille de *garer*), est encore construit avec un objet direct dans le fr. pop. de Bourgogne : AGA *le joli rideau de scène à guirlandes !* [...] AGA *aussi Valentine Chessenet en rouge* [...] AGA *encore, Annie, Mme Lalcade qui nous dit bonjour* (COLETTE et WILLY, *Claud. s'en va*, Pl., p. 566). — Dans d'autres régions, il est traité en mot-phrase, avec des nuances diverses. — Aux XVIIe-XVIIIe s., dans la langue des paysans : AGA *guien* [= tiens], *Charlote, je m'en vas te conter tout fin droit comme cela est venu* (MOL., *D. Juan*, II, 1). — $^+$M. Argante. *Eh ! qui est-il ce quelqu'un ? /* Maître Pierre. AGA *donc ! Il faut bien que ce soit une personne* (MARIV., *Dénouement imprévu*, II).

H2 1102 HISTORIQUE

Avec gérondif redoublé.

H3 1102 HISTORIQUE

Cette expression résulte d'une ellipse : = *Le fait est* (*que je l'ai rencontré*, etc.). Cf. *Matériaux*, t. 20 (ex. de 1962) ; *Rob.* (ex. de GUITRY, 1949).

R2 1102 REMARQUE

Écoute donc a des emplois analogues, notamment au Québec, où il est souvent prononcé [kudɔ̃], transcrit de façons diverses : °*coudon*, etc. : cf. Seutin-Clas, p. 820.

L'*Inventaire des particularités lexicales du fr. en Afrique noire* a relevé la fréquence de *Dis donc* comme salutation (avec la main levée).

Allô. Hélas ! O.K. Zut ! Tant pis. — On y joindra les mots-phrases que l'écriture distingue des syntagmes homonymes : *Adieu. Bonjour* (qui s'opposent aux syntagmes *à Dieu* et *bon jour*).

b) Le **mot-phrase accidentel** (ou locution-phrase accidentelle) a d'autres fonctions que celle de mot-phrase.

En théorie, un grand nombre de mots peuvent, dans des situations particulières, servir de mots-phrases : *Imbécile !* comme injure. *Gaston !* comme appel ou sur un ton désapprobateur. *Magnifique !* — Ils ne sont pas alors nécessairement invariables : *Idiot !* ou *Idiote !* ou *Idiots !* ou *Idiotes !* selon les circonstances. R

R 1103 REMARQUE
Il y a des cas où la situation est instable. Selon beaucoup de grammairiens, *Présent !* comme réponse à un appel est invariable. L'usage n'est pas aussi net : *On cessait de ramer pour demander : / « Mouche ? » / Elle répondait : / « PRÉSENTE. »* (MAUPASS., *C.*, Mouche.) — *Une dame qui répond encore « PRÉSENTE » quand on l'appelle Mâcherolles* [de son nom de jeune fille] (B. et Fl. GROULT, *Il était une fois*, p. 28). — Voir aussi § 1105, c, dernier alinéa.

Cependant, certains d'entre ces mots-phrases (ou locutions-phrases) seront retenus dans ce chapitre :

1° Lorsque, comme mots-phrases, ils ont un sens particulier, le locuteur sentant l'une et l'autre réalisation comme de simples homonymes.

Flûte ! comme exclamation et *flûte* comme nom commun (certains Belges prononcent [flyt] dans le premier cas, [fly:t] dans le second). — *Merci* comme mot-phrase exprimant la gratitude, et *merci* dans des syntagmes comme *tenir à sa merci*. — *Voire* comme réponse évasive et *voire* comme conjonction de coordination (§ 1094). — *Fouette cocher !* s'emploie sans que l'on parle à un cocher et sans qu'on donne à qqn l'ordre de *fouetter* ; il n'est qu'un synonyme de *En avant !*

2° Lorsqu'ils n'ont pas les caractères morphologiques qu'ils ont dans leur emploi normal :

Soit ! prononcé [swat] (et non [swa] comme en tant que forme verbale). — *À Dieu vat* : § 833, R1. — *Tiens !* à une personne que l'on vouvoie : TIENS, *vous voilà déjà !* (RAMUZ, *Derborence*, p. 241.) — *Allez !* à une personne que l'on tutoie. — De même, parfois *s'il vous plaît*, dans la langue du peuple ou des enfants : *S'il* VOUS *plaît, dessine-moi un mouton* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, II). — *Allons !* alors que l'on ne s'associe pas à l'impératif (comp. § 407, *a*) : ALLONS, *Monsieur, des excuses !* (LABICHE, *Chapeau de paille d'It.*, I, 6.)

3° Lorsque le locuteur ne sent pas la phrase constituée par le mot-phrase ou la locution-phrase comme une phrase incomplète ; il aurait même de la peine à suppléer les éléments qui manquent pour obtenir une phrase verbale :

Au feu ! Adieu. Salut ! (Au sens de *Bonjour*.) *Chapeau !* (= Bravo !) H

H 1103 HISTORIQUE
Réduction de *Chapeau bas !* Cf. : CHAPEAU BAS ! CHAPEAU BAS ! / *Gloire au marquis de Carabas !* (BÉRANGER, *Marquis de Carabas*, refrain.)

4° Lorsque c'est la formule normale, attendue, pour telle situation de communication :

Au secours ! Pardon. Très bien, comme appréciation d'un travail scolaire, etc. À qqn qui éternue : *À vos souhaits !*

1104 Espèces de mots-phrases. H1

H1 1104 HISTORIQUE
Les mots-phrases de la dernière catégorie sont de pures onomatopées. Ceux de la deuxième sont parfois de simples cris. *Fi !* est une onomatopée comparable à *Pff !* Elle existe depuis l'anc. fr. et des formations analogues se trouvent dans d'autres langues : déjà *Fu* en latin.
D'autres mots-phrases ont une étymologie précise. Mots ou syntagmes français, souvent détournés de leur signification première. *Gare* est un impératif ; *las* un adjectif. *Peste !* est la réduction d'une imprécation comme *Que la peste t'étouffe !* Pour *hélas !* voir H6.
Un certain nombre de mots-phrases sont des emprunts : *Alléluia ! Amen, Hosanna !* à l'hébreu par les traductions de l'Évangile ; — *Bis, sic, Proficiat ! Vivat !* au latin (pour *motus*, voir § 1030, H1) ; — *Eurêka* au grec ; — *Halte !* à l'allemand ; — *Hello ! Allo ! O.K., Stop ! Hourra !* à l'anglais ; — *Baste* et *Basta*, *Ciao* [tʃao] « au revoir » et *Bravo*, à l'italien. Notons que ce dernier (dont *brave* est un doublet) a d'abord été traité comme variable en fr. : cf. § 536, H1. Le superlatif a été emprunté aussi : *Je donne ma démission. / – Bravo !* BRAVISSIMO ! *pour me rendre suspect !...* (STENDHAL, *Chartr.*, XXV.) — Pour *S.O.S.*, voir § 201.
Pour les altérations euphémiques, voir *b* ci-contre.

En tenant compte de leur rôle dans la communication, on peut distinguer trois espèces de mots-phrases.

a) Le mot-phrase que nous appelons **objectif** est destiné à un interlocuteur, soit pour établir une communication avec lui (*Allô*), soit pour lui faire un message, acquiescement (*Oui*), dénégation (*Non*), salutation (*Bonjour*), ordre (*Stop*), félicitation (*Bravo*), etc.

Les principaux mots-phrases de ce type sont :

Adieu	Halte !	Ouste !
Alléluia ! ↓	Hello !	Pouce !
Allô ↓	Hep !	Psstt !
Amen [amɛn]	Hosanna !	*Quid ?* (§ 728, *d*)
Bis [bis]	Hourra !	Rebelote ↓
Bonjour	Merci	Si
Bonsoir	Motus [mɔtys]	Sic
Bravo !	Néant (§ 763)	Soit
Chiche !	Nenni	S. O. S. [ɛsoɛs]
Chut !	Non	Stop !
Eurêka	O. K. [oke]	Vivat ! [viva]
Gare !	Oui	Voire

Alléluia [aleluja] ou [all-].

Allô est la graphie de l'*Ac.* 2001. Cet accent circonflexe manque de justification. On trouve d'ailleurs aussi *allo.*

Rebelote : voir § 173, 8, *b* et R9.

Il y a aussi de nombreuses locutions :

À la bonne heure ! À quoi bon ? Au revoir. Mea culpa. Jamais de la vie. Si fait. Tant mieux. Tant pis. Fouette cocher ! etc., — auxquelles il faut ajouter de nombreuses locutions du registre familier ou très familier : *Tu parles ! Mon œil ! Sans blague ! Et ta sœur ?* (§ 388, *a.*) *Plus souvent !* (§ 1108, *c*, 2°.) Etc.

Locutions vieillies : *Or sus, Or çà* H2, qui servent à interpeller, à engager qqn à faire qq. ch. : OR SUS, *commençons* (*Ac.* 1935). — OR ÇÀ, *dit-il, quittons vitement la place* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). — Dans l'ex. suivant, *or çà* paraît fort proche de *or* tout court : *Votre disposition est donc de n'être ni d'un côté ni de l'autre.* [...] OR ÇÀ, *il ne vous est pas libre de ne point prendre de parti* (MONTHERL., *P.-Royal*, Pl., p. 1012). [*Or ça* dans l'éd. ordinaire, p. 67.]

Il y a aussi des faits régionaux. Littré cite comme du français normal : °HABILE ! HABILE ! *dépêchez-vous.* C'est un emploi picard, berrichon et lorrain (cf. Wartburg, t. IV, p. 366). Dans la région wallonne, l'usage familier dit [abi:j] : °HABIE, *on tue le cochon !* (M. REMY, *Ceux de chez nous*, titre d'un des récits.) H3 — °*Proficiat* « bravo » en fr. de Belgique. — En Suisse romande, où existent des formules comme *Va loin !* = Va-t'en, *loin* sert de synonyme à *ouste !* Ex. : *Le flanquer à la porte, je n'attends que ça, à la première histoire,* LOIN, *dehors, monsieur le fainéant* (CHESSEX, cit. Thibault, p. 490).

Nous rangerions aussi dans cette catégorie des mots ou des locutions que l'on appelle souvent *adverbes de phrase* : *certes, peut-être, sans doute, à coup sûr, bien entendu*, etc. Ils jouent dans la phrase le rôle d'élément incident (§ 378, *b*), mais ils peuvent aussi servir à eux seuls de phrases. H4

Une panne de lumière de bord, ça peut être grave ! / – BIEN SÛR (SAINT EXUPÉRY, *Vol de nuit*, p. 88). — ***Pour sûr*** H5 est « très familier » pour l'*Ac.* 1935, « vieux, pop. ou régional » pour le *Rob.* et le *Trésor.* Les ex. notés viennent de régions variées, et certains ne sont pas nettement pop. : *Si on incrimine les articles en particulier, le mien le sera* POUR SÛR (SAND, *Corresp.*, 1831, t. I, p. 823). [Autre ex. : 1830, p. 709.] — [Je] *rentrais chez elle. Dire que c'était chaque fois pour l'amour, non,* POUR SÛR (LÉAUTAUD, *Petit ami*, II). [Récit autobiographique.] — *À ce moment,* POUR SÛR, *il souffrait dans sa fierté* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1072). [C'est le curé qui raconte.] — *Et j'y ai du mérite,* POUR SÛR, *avec les prières que je dois supporter* [dit le Père éternel] (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 578). — *Le maître ouvrage de Simone de Beauvoir,* POUR SÛR, *c'est « le Deuxième Sexe »* (J.-P. ARON, dans le *Vif*, 25 avril 1986). Etc. R1

Un certain nombre de ces mots ou locutions peuvent être suivis d'une proposition (§ 1121, *b*) : PEUT-ÊTRE *que le pharmacien s'était trompé* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6).

b) Le mot-phrase que nous appelons **subjectif** et qui rejoint ce qu'on désigne habituellement par **interjection.** C'est l'expression comme irrésistible d'une sensation ou d'un sentiment (tristesse, joie, etc.). L'interlocuteur joue ici un rôle négligeable. Ces mots-phrases équivalent à des phrases exclamatives.

Principaux mots-phrases de ce type :

Ah !	Foutre ! (vulg.)	Na !
Aïe !	Hé !	Oh !
Bah !	Hein !	Ouf !
Bof !	Hélas ! H6	Ouille !
Brrr !	Las ! ↓	Peuh !
Chic !	Merde ! R2	Pouah !
Fi !	Miam miam !	Zut !
Flûte !	Mince !	

Las ! [las] H7, encore « vieilli » pour l'*Ac.* 2000, « vieux ou archaïque » pour le *Robert* 2001, a retrouvé de la vitalité en ce début du XXIe s. ; nous l'avons noté plusieurs fois dans des journaux divers (contextes littéraires ou non) : sur des sujets politiques, dans le *Monde*, 26 mai 2006, p. 9 ; 24 nov. 2006, p. 2 ; 16 févr. 2007, p. 19 ; etc.

H2 1104 HISTORIQUE

Sur *or*, voir § 1004, H3.

H3 1104 HISTORIQUE

C'est le même mot que l'adjectif *habile*, pris dans le sens de « vite ». Déjà en 1649 : *Or sus,* HABILLE, *Viste, preste !* (FURETIÈRE, *Ænéide travestie*, cité par F. Bar, *Genre burlesque en Fr.*, p. 165, avec une interprétation erronée.)

H4 1104 HISTORIQUE

L'étymologie de *peut-être* appuie cette analyse : c'est une sous-phrase qui se présentait ordinairement en anc. fr. sous la forme *peut cel estre*, littéralement « cela peut être ». — Cette origine explique sans doute *peut-être bien*, en tout cas plus ancien que ne le dit le *Trésor* (JOUBERT, 1824) : ⁺*Tu me permettras* PEUT-ÊTRE BIEN *de te remercier* (MARIV., *Jeu de l'am. et du has.*, I, 7).

H5 1104 HISTORIQUE

Pour sûr est daté de 1835 par Wartburg, t. XI, p. 389, à part une attestation isolée chez LA F.

R1 1104 REMARQUE

°*Pour le sûr* se dit, ou s'est dit, au Québec. Comp. *pour de sûr* au § 966, *b.* — °*De sûr*, °*de tout sûr* chez des Provençaux : *Un bœuf va plus vite* [...], *cent fois plus vite,* DE SÛR (AICARD, cit. *Grand Lar. langue*). — *La mienne elle viendra,* DE TOUT SÛR... *je la connais, ma mère* (PAGNOL, *Merlusse*, Petite Illustr., p. 21). — °*Sûr* tout court passe pour un wallonisme. Mais il doit être largement répandu dans l'usage pop. ou fam. : *L'absolution viendra en son temps, j'espère, et d'une autre main que la mienne,* SÛR ! (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1225). — *Où va-t-il passer ? / – Derrière nous, presque* SÛR, *sur la voie 7* (ROMAINS, cit. *Rob.*).

H6 1104 HISTORIQUE

Hélas ! [elas]. La prononciation [ela], recommandée par Littré et attestée par la rime avec *glas* dans un poème de jeunesse d'Apollinaire (*Apollin. à Stavelot*, Crisnée, 1999, p. 139), semble aujourd'hui régionale : cf. LA VARENDE, *Manants du roi*, p. 227 (écrit *héla*). De *hé* (cf. 1105, *b*) + adjectif *las*, lui-même employé comme mot-phrase (cf. H8).

R2 1104 REMARQUE

Emploi senti comme moins vulgaire que le mot comme nom. — ***Bran*** a signifié aussi « excrément » (il a désigné d'abord la partie grossière du son), mais il semble avoir eu une connotation moins triviale, même comme nom, à voir la présentation dans certaines éd. de l'*Ac.* Voir aussi les dérivés *breneux* (argotique [?] pour le *Trésor* ; vieux ou régional, souvent plaisant pour le *Rob.* 2001 ; sans marque dans *Ac.* 2001 [avec la graphie *bréneux*]), *embrener* (pop. et vieilli pour le *Trésor* ; vieux et fam. pour le *Rob.* 2001 ; classique [!] pour l'*Ac.* 2001), qui, profitant de leur désuétude, servent d'euphémismes dans la langue distinguée. — Comme mot-phrase, l'*Ac.* dit *bran* vieux depuis 1835, et le *Trésor* est le seul répertoire moderne à le donner sans cette réserve. Ex. : BRAN *pour les Bridau* [nom de famille] ! (BALZAC, *Rabouill.*, II, 3.) — *La Politique, ah, j'en fis ! / Mon avis ? / Zut et* BRAN ! (VERL., *Parallèlement*, Projet en l'air.)

H7 1104 HISTORIQUE

Las, d'abord adjectif, restait, comme mot-phrase, variable en genre selon le sexe de la personne dont il était question : LASSE, *por coi ne sui ge morte ?* (*Eneas*, 1822.) — « *Hé* LASSE ! *fait elle* » (E. DESCHAMPS, t. IX, p. 131). — *Las* se prononçait (et se prononce encore) [las], d'où parfois la graphie *lasse* alors qu'il s'agit d'un homme (cf. § 224, H1). — En face du concurrent *Hélas !* la désuétude de *Las !* était déjà constatée au XVIIe s. : « Il commence à vieillir » (*Ac.* 1694). De 1798 à 1878, l'*Ac.* le réservait au « style naïf et familier ».

Les locutions sont nombreuses. ***Par exemple*** (fam.) marque la surprise ou la dénégation (ce qui rejoint le *a*) : PAR EXEMPLE ! *vous ici !* – PAR EXEMPLE ! *voilà qui est fort* (dans Littré). — *Paul Vence lui demanda si elle allait s'installer dans les appartements du ministère. / Elle se récria : / « Ah ! non,* PAR EXEMPLE ! [...]. » (FRANCE, *Lys rouge*, XXXII.) — *Madame Colombot. Elle* [= une lettre] *nous révèle un fait monstrueux... Vous avez un attachement !...* [= une liaison amoureuse] / *Célimare.* PAR EXEMPLE ! (LABICHE, *Célimare le bien-aimé*, I, 8.) H8 — Var. : *Ça par exemple* (§ 1105, *d*, 2°).

On peut mentionner ici les invocations : *Ciel ! Dieu ! Dieu merci* (§ 354, H), *Mon Dieu ! Grand Dieu !* — les jurons : *Nom de Dieu ! Tonnerre de Dieu !* — En outre : *Diable !* — ***Que diable !*** H9 est rarement synonyme de *Diable !* quoi que dise Littré. Le second exprime une surprise nuancée d'admiration ou d'inquiétude et ressortit à notre catégorie *b*. *Que diable* est destiné à un interlocuteur et rend plus péremptoire une affirmation ou une négation : *L'argent ne se met pas dans la laine,* QUE DIABLE ! (BALZAC, *Rabouill.*, I, 8.) [À propos de l'or caché dans un matelas.] — *Je ne professe pas un bien grand enthousiasme pour la nature ; mais,* QUE DIABLE ! *elle est femme, elle !* [et ne devrait pas être indifférente à la nature.] (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXIII.) — *Ils sont hommes de culture,* QUE DIABLE ; *ils ont lu Pasquier* [...] *et autres historiens* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 397).

Les jurons se présentent souvent sous des formes euphémiques, soit par altération phonétique de *dieu* : *Morbleu ! Corbleu ! Parbleu !* (fort proche aujourd'hui, pour le sens, d'*évidemment*) *Pardi ! Sacrebleu ! Sacristi ! Sapristi !* — soit par réduction : *Tonnerre ! Bon sang !* De *Je renie Dieu, jarni !* aujourd'hui désuet, *jar !* en Bourgogne (cf. J. Robez-Ferraris, *Richesses du lexique d'H. Vincenot*, p. 156) ; — soit par substitution de termes anodins : *Nom d'une pipe ! Nom d'un chien ! Nom d'un petit bonhomme ! Jarnicoton !* — *Ne bougez pas,* BON SANG DE BONSOIR ! (COURTELINE, *Boulingrin*, VII.) — Autres altérations euphémiques : *Diantre !* pour *Diable ! Mince !* pour °*Merde !* — On peut aussi, dans l'écriture, réduire les mots à l'initiale suivie de points de suspension.

Parmi les formes altérées et sans qu'il s'agisse d'un euphémisme, on doit placer ***Dame !*** issu de *Notre Dame* (cf. § 7, R2). Le *Trésor* et le *Robert* 2001 le donnent comme vieilli. Mais Rézeau constate (p. 340) que *Dame !* est resté en usage « dans de larges aires de l'Ouest de la France, notamment en milieu rural ». H10

À côté des formes euphémiques, il y a des formes renforcées : *Sacré nom de Dieu ! Nom de Dieu de nom de Dieu ! Mille milliards de nom de Dieu !*

Les mots-phrases subjectifs diffèrent selon les temps, selon les lieux (et selon les individus) :

CHARRETTE ! *elles t'auront pris du temps cette année* (RAMUZ, *Aline*, VII). [Emploi euphémique de *charogne*. Cf. Thibault.] — CHÂCRE ! *dit-elle, j'ai cru que le diable sortait de dessous terre* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 691). — PÉCAÏRE ! *Elle n'aurait pas mieux demandé, elle, que de descendre...* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Mule du pape.) — *C'est tout ce qu'il sait faire,* PEUCHÈRE (PAGNOL, *César*, De Fallois, p. 27). H11 — « OUTRE » *et* « BOUFRE » *sont des jurons tarasconnais d'étymologie mystérieuse. Les dames elles-mêmes s'en servent parfois, mais en y ajoutant une atténuation.* « OUTRE !... *que vous me feriez dire !* » (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, IV, note.) [Ce sont des altérations euphémiques de *Foutre !* vulgaire.] — *Lui donneriez-vous des soins, femme charitable ? / –* BÊKE *non ! Pas à celle-là !... Mes mains qui touchèrent le Christ ne doivent pas toucher une prostituée* (GHELDERODE, *Femmes au tombeau*, V). — Le fr. pop. du Québec est riche en jurons particuliers (appelés °*sacres*) : *Baptême ! Calice ! Calvaire ! Tabernacle !* etc.

Certains mots-phrases de cette catégorie expriment des sentiments différents selon la situation. *Ah !* par ex., « sert à marquer, suivant les cas, la joie, la douleur, l'admiration, l'amour, etc. [En 2001, *l'amour* est supprimé, mais l'irritation, la surprise, le doute viennent en plus] AH ! *que je suis aise de vous voir !* AH ! *que vous me faites mal !* AH ! *que cela est beau !* Il ne sert quelquefois qu'à rendre la phrase plus expressive, plus animée. AH ! *madame, gardez-vous de le croire* » (*Ac.* 1932). [La dernière observation est supprimée en 2001.]

Des mots-phrases subjectifs sont, à l'occasion, des messages précis R3 ; par ex., pour un refus énergique : *Un général anglais* [...] *leur cria : Braves Français, rendez-vous ! Cambronne répondit :* MERDE ! (HUGO, *Misér.*, II, I, 14.) — De façon plus générale, la limite entre *a* et *b* n'est pas très nette. Un mot comme *Hein !* devrait figurer des deux côtés. *Hélas !* aussi.

H8 1104 HISTORIQUE

Emploi déjà attesté au XVIIe s. (Wartburg, t. III, p. 291, note 4) et dont l'explication est discutée. Voir § 1032, H4.

H9 1104 HISTORIQUE

Déjà chez RÉGNIER en 1609 : *Monsieur n'est pas icy, que Diable à si bonne heure* (*Sat.*, XII). – Le *que* de *Que diable* (ou *Que diantre*) est présenté dans une Rem. par le *Trésor*, t. 14, p. 133, comme un pronom interrogatif, ce qui est évident (cf. § 391, c) dans un ex. comme *Que diable manigançais-tu là-haut ?* (ARÈNE) mais l'est moins pour la locution-phrase, qui n'a rien d'une interrogation. Mais alors comment analyser ce *que* ? Simple renforcement comme dans *Que non* (cf. § 367, *b*) ?

H10 1104 HISTORIQUE

La var. *Dam !* était assez fréquente au XIXe s. : *Mais pourquoi donc s'en allaient-ils ? dit Germain* [...]. / – DAM ! *est-ce que je sais ?* (SAND, *Mare au d.*, dans le *Courrier fr.*, 14 févr. 1846.) [Remplacé par *Dame* dans les éd. que nous avons vues.] — *Femmes, je vous aime : / – Excepté si par trop laides ou vieilles,* DAM ! (VERL., *Dédicaces*, XXXIV.) [Le mot rime avec *à mon grand dam*, qui, normalement, se prononce par [dɑ̃].] — Autres ex. : BALZAC, *Goriot*, p. 125 ; E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, I ; A. DAUDET, *Femmes d'artistes*, VIII ; etc.

H11 1104 HISTORIQUE

Pécaïre (déjà attesté chez BEAUMARCHAIS, *Mar.*, II, 20) est un mot provençal, qui correspond au fr. *pécheur* et qui, comme mot-phrase a été francisé en *péchère, peuchère*, comme l'observe DAUDET : *Elle était de cette bourgeoisie provençale qui traduit* « PÉCAÏRE » *par* « PÉCHÈRE » *et s'imagine parler plus correctement* (*N. Roumestan*, IV). Voir Rézeau, pp. 769-770.

R3 1104 REMARQUE

Inversement, *Heu ! Euh !* quand on ne sait quoi dire sont en marge de la communication.

c) Le mot-phrase que nous appelons **suggestif**, utilisé par un observateur pour rendre, par imitation approximative, un bruit, parfois un mouvement ; c'est un moyen auquel la bande dessinée recourt souvent.

Je me trouve sur moi [...] *un scélérat de pistolet chargé.* PAF !... (SAND, *Mauprat*, XXVII.) [= Je tire.] — *La vanité et la curiosité deviennent énormes, et* PATATRA *sur le mari* (TAINE, *Vie et opinions de Fr.-Th. Graindorge*, p. 79). [On écrit plus souvent *patatras*, avec la même prononciation.] H12 — *Vous vous allongez sur le canapé et* PFFFT... *le sommeil s'envole* (SARTRE, *Huis clos*, I).

Nombreuses formes régionales, par ex. pour exprimer l'idée de chute (outre *patatras*) : BARDABÔ *(comme on dit chez nous* [= en Puisaye] *quand un enfant tombe...)* ! (COLETTE et WILLY, *Claud. à Paris*, Pl., p. 288.) — *Pardaf !* dans le Nord et en Belgique, où on dit plus souvent *Bardaf !* Etc.

H12 1104 **HISTORIQUE**

Patatra est déjà la graphie de la 1re attestation : 1649, cit. Fr. Bar, *Le genre burlesque en France*, p. 101. Mais *patatras* dès 1651 (cf. Brunot, *Hist.*, t. III, p. 225), 1re attestation pour le *Trésor*.

1105 Observations diverses.

a) Comme ils se rapprochent du cri, certains mots-phrases présentent une forme phonétique différente des mots ordinaires.

C'est le cas des mots-phrases constitués seulement de consonnes : *Cht ! Pst !*

b) La forme graphique de beaucoup de mots-phrases est instable.

Les mots signalés dans *a* ci-dessus ont des transcriptions arbitraires et donc variables : *Chut !* parfois *Chtt !* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Pl., p. 664), etc. — À côté de *Pst !* (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 1), on a *Pstt ! Psstt !* etc. — Au lieu de *Oh !* SALACROU écrit : *Ooh !* ou *Oooh !* (*Femme trop honnête*, F°, pp. 21 et 66.)— Il y a des confusions entre *ô* (§ 1097, *c*) et *Oh !* (qui ont d'ailleurs une même origine) : Ô ! *je sais bien ce qui va arriver* (GIDE, dans Gide et Mockel, *Corresp.*, p. 232). — Les grammairiens ont essayé de répartir les rôles entre *Ah !* et *Ha ! Eh !* et *Hé ! Oh !* et *Ho !* Cela est d'autant plus inutile que les graphies *Ha ! Hé ! Ho !* sont devenues rares (*hé* subsiste dans *Hélas !*), sauf *Ha !* répété pour rendre le rire et *Hé !* pour interpeller, l'un et l'autre pouvant se prononcer par un *h* aspiré (§ 31). °*Et bien* est fâcheux : *Je voudrais savoir à quel mot français il* [= le belgicisme castar] *correspond. / –* ET BIEN, *le castar, c'est avant tout le costaud* (HANSE, DOPPAGNE et BOURGEOIS-GIELEN, *Nouvelle chasse aux belgicismes*, p. 67). R1

R1 1105 **REMARQUE**

Pour *ouat !* voir § 1108, *b*. – Pour d'autres mots-phrases, il y a aussi des hésitations parce que leur provenance n'apparaît plus clairement : pour *À Dieu vat*, voir § 833, R1. – Pour *Autant !* qui se substitue à *Au temps !* voir § 411, *a*.

c) La phrase ne se limite pas nécessairement au mot-phrase.

— Il peut être accompagné d'un élément subordonné : cf. § 367 ; — d'un mot en apostrophe : *Merci, Madame.* (La politesse prescrit même la présence de ce mot en apostrophe : cf. § 376, R1.)

— Il peut être répété : *Voici l'État bafoué* [...]. *Et par qui ?* HÉLAS ! HÉLAS ! *par des hommes dont c'était le devoir* [...] *de servir et d'obéir* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 23 avril 1961). — Avec coordination : *Non ! que je te dis.* NON ET NON ! (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 585.) — Autres coordinations : *Y croyez-vous,* OUI OU NON *?* (MAURIAC, *Agneau*, p. 32.) — Kaliayeu. *Si la terre était libre, tu ne serais pas là. /* Faka. OUI ET NON (CAMUS, *Justes*, Pl., p. 361).

— Dans *non, merci*, deux mots-phrases sont réunis ; le second peut perdre sa valeur propre : cf. § 1108, *c*, 2°.

— Le mot-phrase s'emploie très souvent comme élément incident, comme sous-phrase : voir ci-dessus l'ex. de DE GAULLE. Mais ces éléments incidents, surtout s'ils sont brefs, s'intègrent parfois phonétiquement (sans pause et sans changement d'intonation) et graphiquement (sans virgules) à la phrase. Cela se produit notamment avec *peut-être, sans doute*, etc. (§ 377). *Diable* et *diantre* servent ainsi à renforcer des mots interrogatifs : cf. § 391, *c*. — Dieu est pris en quelque sorte à témoin dans des formules d'origine populaire exprimant la surprise ou l'indignation : *Il n'était pas* DIEU *permis de jeter tant de chrétiens à la rue* (ZOLA, *Germ.*, I, 1). — *Cinquante-trois ans, la belle Antonia !...* [...] *Ce n'est pas* DIEU *croyable !...* (A. DAUDET, *Immortel*, II.) — *Était-ce* DIEU *possible qu'on les accusât de ce mauvais coup ?* (H. QUEFFÉLEC, *Recteur de l'île de Sein*, III, 1.)

— Certains mots-phrases peuvent s'employer comme compléments d'objet sans pause après des verbes comme *dire, crier* : *Ne dire ni* OUI *ni* NON. *Dire* BONJOUR, etc. (cf. § 416, *a*). Plutôt figés en locutions : *Dire* AMEN. *Crier* GRÂCE. *Sans crier* GARE. — *Haro, raca* ne s'emploient plus guère que de cette façon : *Crier* HARO *sur qqn* (souvent, *sur le baudet*). H1 De même *crier casse-cou* (le rapport avec le nom est peu sensible). R2

Les Albanais ont répondu PRÉSENT *à l'appel des urnes* (dans le *Soir* [Brux.], 30 oct. 2000, p. 1). [Emploi figuré.] R3 — Dans un contexte évoquant

H1 1105 **HISTORIQUE**

Souvenir de LA F., *F.*, VII, 1.

R2 1105 **REMARQUE**

Dans *faire fi de*, on retrouve *Fi de* + complément (§ 367, *a*). Pourquoi *faire* ? le mépris est parfois concrétisé par un mouvement des lèvres ou par un geste de la main ; comp. *faire non de la tête*. Comp. aussi *mettre le hola*, – ainsi que *tirer à hue et à hia*, où les mots-phrases adressés normalement aux chevaux sont intégrés comme *droite* et *gauche* au lexique général.

R3 1105 **REMARQUE**

Remarquer le singulier. Comp. cf. § 1103, *b*, 2°.

l'application première : [...]. *André Flahaut, ministre de la défense* [...], *s'adressant* [...] *à la première assemblée des femmes militaires. Elles étaient deux mille à avoir répondu...* PRÉSENTE (*ib.*, 14 nov. 2000, p. 4).

d) Quelques cas particuliers.

1° Salutations. R4

R4 1105 REMARQUE
On a aussi emprunté *ciao !* [tʃao] à l'italien et *bye ! bye !* [bajbaj] à l'anglais.

Adieu se dit surtout, dans le fr. commun, à quelqu'un qu'on ne doit plus revoir : ADIEU ! *je crois qu'en cette vie / Je ne te reverrai jamais* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Adieu). — Dans tout le Sud de la France et en Suisse, on l'emploie en abordant quelqu'un ou en prenant congé de lui. *Au revoir* n'y est pas exclu : chez SABATIER, *Noisettes sauvages*, p. 307 (en Auvergne), le jeune Olivier y recourt pour une religieuse et pour des personnes à qui il dit *monsieur, madame* ; *adieu* s'adresse à qqn qu'il appelle par son prénom ; *salut*, aux copains. Cf. Rézeau, Thibault. H2

H2 1105 HISTORIQUE
Adieu comme simple synon. de *au revoir* a appartenu à l'usage général jusqu'à la fin du XIXe s. : ADIEU, *mon oncle ; vous viendrez dîner dimanche* (BALZAC, *Birotteau*, I, 5). — ADIEU, *et merci, monsieur Coupeau... Je rentre vite* (ZOLA, *Assomm.*, II).

Bonsoir se dit pour *Au revoir*, même au cours de la matinée dans le Centre de la France (Berry, Orléanais) et à l'île Maurice, — et pour *bonjour* en Lorraine.

Au revoir a diverses variantes. L'*Ac.* 1935, s. v. *revoir*, mentionne encore °*Adieu jusqu'au revoir* (qui est la formule primitive), aujourd'hui tout à fait désuet. — °***À revoir*** fait l'objet d'opinions divergentes : « vieilli » (*Trésor*), « affecté » (Wartburg, t. XIV, p. 423), « vulgaire » (Dupré). C'est un usage populaire que représente QUENEAU, *Zazie dans le métro*, I et XII. — °*À vous revoir* semble provincial : CHAMSON, *Héritages*, I, 1 ; AYMÉ, *Jument verte*, XIV. Var. : °*A nous revoir*, Haute-Saône et Franche-Comté, cf. Rézeau, p. 887. — °*À la revoyure* se dit dans le peuple à Paris et ailleurs. R5 — Formule qui se veut particulièrement aimable : *Au plaisir de vous* (ou *te*) *revoir*. La réduction à *Au plaisir !* est souvent taxée de populaire ; nous dirions « familier » tout au plus. R6

R5 1105 REMARQUE
Var. régionales (cf. Rézeau, *l. c.*) : °*À la revoyotte*, dans l'Est, des Vosges à la Savoie ; °*À la revoyance*, Doubs, et *jusqu'à revoyance*, Bretagne.

R6 1105 REMARQUE
Les jeunes, habitués du téléphone, se séparent en se disant, plutôt que *au revoir* : *On se rappelle*.

Au revoir se dit rarement au Québec ; on préfère ***bonjour*** : cf. Seutin-Clas, etc. Pour la France, cet emploi de *bonjour* est présenté comme normal par certains dict., comme le *Grand. dict. enc. Lar.* R7. *Bonjour* au moment où l'on se quitte est régional pour le *Robert* ; le *Trésor* est très prudent : « Quelques auteurs semblent confirmer cet emploi », notamment PESQUIDOUX (1923).

R7 1105 REMARQUE
Ce *Lar.* illustre le sens « au revoir » par cet ex. : BIEN LE BONJOUR ! *on se retrouvera dimanche prochain chez les Durand.* Mais *bien le bonjour*, qui ne se dit pas quand on arrive, semble plutôt la réduction de *Bien le bonjour à vos parents* (ou *à votre femme*, etc.) = *Remettez bien le bonjour...*

Bonjour, suivi d'un syntagme nominal, est employé pour indiquer une conséquence fâcheuse : *Un verre, ça va. Trois verres*, BONJOUR *les dégâts !* (Slogan d'une campagne antialcoolique, 1983-1984, cit. P. Merle, *Dict. du fr. branché*, p. 35.) [Slogan qui est à l'origine, sinon de cet emploi, du moins de sa vulgarisation.]

2° ***Çà !*** doit être distingué de *çà* adverbe de lieu et de *ça* pronom démonstratif : ÇÀ ! *te défendras-tu ?* (HUGO, *Hern.*, II, 3.) — *Or* ÇÀ, cf. § 1104, *a*.

Dans *Ça non, Ça oui, Pour ça oui* (ou *non*), renforcements, dans *Ça alors ! Ça par exemple !* marquant la surprise, *ça* est un pronom démonstratif renvoyant au contexte ou à la situation. Voir un ex. de *cela non* dans le *Trésor*, t. V, p. 353, qui traduit lui-même *ça oui* par *pour cela oui*. Comp. § 392, *c*.

3° ***S'il vous plaît*** (ou *s'il te plaît*) s'emploie, comme élément incident, pour accompagner une demande : *Dites*, S'IL VOUS PLAÎT, *au Père bibliothécaire que je n'ai pas perdu sa liste* (VEUILLOT, *Corresp.*, t. I, p. 367) ; — pour recommander avec énergie ou pour souligner ce qu'on dit : *Il nous faisait écrire notre vieux nom en deux mots, avec un H majuscule*, S'IL VOUS PLAÎT (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 54).

En Belgique, cette expression est utilisée couramment en présentant quelque chose à quelqu'un ou pour le prier de répéter ce qu'il a dit.

Dans le premier cas, on recourt plutôt dans le fr. commun à *Voici* ou *Voilà*, ou encore à *Je vous en prie*. Mais l'emploi de *S'il vous plaît* n'est pas inconnu en France : *Il crut deviner que le jeune homme aux lunettes cherchait, de l'œil, un objet, sur la table. Édouard saisit aussitôt la salière et la tendit à bout de bras, en inclinant le buste. / –* S'IL VOUS PLAÎT, *Monsieur* (DUHAMEL, *Deux hommes*, V). — *Monsieur cherche-t-il son petit carnet et le crayon qui va avec ?* S'IL VOUS PLAÎT (Il lui remet les deux objets [...]) (J. AMSLER né à Beaune, Côte-d'Or [commun. Is. Piette], trad. de : G. Grass, *Tonton*, II). R8

R8 1105 REMARQUE
Nous l'avons observé à Auch (Gers), à Saint-Pierre d'Entremont (Isère), à Nice, à Cambrai, à Belleville (Meurthe-et-Mos.), à Châlons-sur-Marne et même à Paris.

Pour faire répéter, on dit ordinairement *Plaît-il ?* ou *Pardon ?* ou *Comment ?* (moins poli) ou *Hein ?* (peu poli) ou *Quoi ?* (très peu poli) outre des phrases verbales. — Cependant *S'il vous plaît* n'est pas inconnu en France : *De temps en*

temps, il disait des paroles à la débitante [de tabac], *et la vieille femme* [...], *sortant alors d'entre ses épaules sa tête enfoncée, lentement et de côté, avec le mouvement pénible et soupçonneux d'une tortue, lui répondait :* – S'IL VOUS PLAÎT ? (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, XCIV). — *Pas de délire ! / –* S'Y VOUS PLAÎT. *– / Il n'a pas eu de délire ?* (MIRBEAU, *Contes de la chaumière*, Mort du père Dugué, I.) — Barillier. [...] *J'aime... /* Jeannine, étonnée. S'IL VOUS PLAÎT *? /* Barillier. *J'aime une personne...* (Tr. BERNARD, *Sa sœur*, III, 21.) — *Croyez-vous qu'en s'y prenant plus habilement on aurait pu démasquer le coupable ? / –* S'IL VOUS PLAÎT *? / – C'est pourtant simple* (CARCO, *Homme de minuit*, VIII). — Le gendarme. [...] *Là nous tombons dans Condillac. /* Amédée. S'IL VOUS PLAÎT *? /* Le gendarme [...]. *Nous tombons dans Condillac. Vous n'avez jamais entendu parler du philosophe Condillac, naturellement* (AUDIBERTI, *Quoat-Quoat*, Théâtre, t. I, p. 53).

4° ***Possible*** « peut-être » reste courant comme mot-phrase véritable :

Yvonne. [...] *C'est un mot de Michel... /* Léo. POSSIBLE. *Mais quelquefois un mot arrive du dehors* (COCTEAU, *Parents terribles*, I, 2). — Comme élément incident, c'est tantôt un archaïsme, tantôt un régionalisme : *Seul M. Psichari, qui est un malin, en soupçonna* POSSIBLE *quelque chose* (THÉRIVE, *Voy. de M. Renan*, p. 75). — *On voyait en s'approchant que leurs yeux étaient en verre, bien imités,* POSSIBLE, *mais en verre* (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 124). H3

Possiblement est rare dans la langue ordinaire. H4 Les ex. relevés s'expliquent, les uns par une recherche littéraire, d'autres par un usage plus spontané (notamment dans le Centre et au Québec) : *C'est à vous qu'ils en ont, je pense ? /* [...] */ –* POSSIBLEMENT [dit un braconnier de Sologne] (GENEVOIX, *Raboliot*, III, 3). — *Gide et moi allons à la recherche d'une pharmacie, seul endroit* POSSIBLEMENT *ouvert à cette heure* (M. VAN RYSSELBERGHE, *Cahiers de la Petite Dame*, 1er juin 1926). — *Une lutte s'engage, politique et* POSSIBLEMENT *juridique* (Laur. DUBOIS, dans *Québec français*, mai 1980, p. 4). — *Terrain,* POSSIBLEMENT *fangeux* (M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 87). — *Il existe le risque* [cf. § 785, *b*, 1°] *d'une nouvelle vague d'États* POSSIBLEMENT *proliférants* [= qui auraient l'arme atomique !] (J. ISNARD, dans le *Monde*, 31 oct. 2003, p. 4). A

5° ***Probable***, surtout employé comme élément incident, passe du français populaire au français familier :

Il gélera [*sic*], PROBABLE (H. GHÉON, *Jeux et miracles pour le peuple fidèle*, p. 364). — *Demain soir* PROBABLE (ARAGON, *Aurélien*, cit. *Fr. mod.*, avril 1948, p. 100).

6° ***Sans doute*** a quasi perdu sa valeur première H5, pour laquelle il faut recourir à *sans aucun doute* ou à *sans nul doute*. Il signifie le plus souvent aujourd'hui « probablement » :

Ici, maintenant, au milieu de ces réalités, je me trouvais, comme lui SANS DOUTE, *dépaysé et mal à l'aise* (LOTI, *Mon frère Yves*, LX). — *Il s'est trouvé mal,* SANS DOUTE, *est venu jusqu'à ma porte où il a succombé* (LA VARENDE, *Nez-de-cuir*, III, 4).

7° Réponses à un remerciement.

°***Bienvenue*** (parfois écrit *bienvenu*), qui s'emploie au Québec (cf. Boulanger), est un calque de l'anglais. En fr. commun : *Il n'y a pas de quoi, De rien, Je vous en prie* (qui répondent aussi à des excuses). ***À votre service***, attesté en Belgique depuis le XIXe s., n'est que dans des dict. récents : *Petit Rob.* 1993, avec cette application (dans le *Rob.* et le *Trésor*, ainsi que dans Wartburg, 1964, t. XI, p. 544, comme synonyme de la formule pleine *Je suis à votre service* « Je suis prêt à vous être utile, agréable »). R9

1106 ***Oui, non, si,* comme mots-phrases.** H1

a) Selon l'usage ordinaire, *oui* sert à approuver une phrase affirmative qui précède ; *non*, à nier une phrase affirmative ou à confirmer une phrase négative ; *si*, à nier une phrase négative. R1

Irez-vous ? OUI. (= J'irai.) — *Irez-vous ?* NON. (= Je n'irai pas.) — *Vous n'irez pas.* NON. (= Je n'irai pas.) — *Vous n'irez pas.* SI. (= J'irai.) R2

Cependant, 1) *Oui* sert parfois à confirmer une phrase négative (au lieu de *non*) : *Il n'a pas le sou. –* OUI. *Mais c'est l'homme de Paris le plus fort aux armes* (H. LAVEDAN, *Viveurs*, cit. *Fr. mod.*, janv. 1939, p. 48) ; — 2) *Oui* s'emploie parfois après une interrogation de forme négative, mais qui implique une idée positive (cf. § 390, *a*) : *Ne sonne-t-on pas le tocsin ? demanda le marquis. / –* OUI (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, IV, 4). — *Et ne vous a-t-on pas donné un papier ? / –* OUI, *madame* (MUSSET, *Contes*, Mouche, VII). — *Vous n'êtes donc pas seul ici ? / – Mais* OUI, *monsieur*

H3 1105 HISTORIQUE

Vaugelas écrivait déjà (p. 149) : « Les uns l'accusent d'estre bas, les autres d'estre vieux. Tant y a que pour une raison, ou pour l'autre, ceux qui veulent escrire poliment, ne feront pas mal de s'en abstenir. » On le trouve pourtant encore après Vaugelas : *Nôtre mort /* [...] */ Ne tardera* POSSIBLE *gueres* (LA F., *F.*, III, 6). — *C'est à vous* POSSIBLE */ Qu'est reservé l'honneur de la rendre sensible* (MOL., *Princ. d'Élide*, I, 4).

H4 1105 HISTORIQUE

Possiblement est ancien (XIVe s.), mais il n'a jamais réussi à s'installer : cf. Wartburg, t. IX, p. 239 (ajouter MONTAIGNE, cit. Huguet).

A 1105 AUTRES EXEMPLES

YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 204 (dans la bouche d'un personnage du XVIe s.) ; G. BAUËR, cit. Rob. ; MAETERLINCK, Ch. DU BOS, cit. *Trésor* ; R. PINON, dans les *Enquêtes du Musée de la vie Wallonne*, 1997-1998, p. 360.

H5 1105 HISTORIQUE

Sans doute signifiait encore « assurément » au XVIIe s. : *Et ta beauté* SANS DOUTE *emportoit la balance* (CORN., *Cid*, III, 4). — Monsieur Jourdain. *Vous l'avez fort connu ? /* Covielle. *Assurément. /* Monsieur Jourdain. *Et vous l'avez connu pour Gentilhomme ? /* Covielle. SANS DOUTE (MOL., *Bourg.*, IV, 3). — Mais le sens « probablement » existait aussi : '*Vous avez* SANS DOUTE *pris cette pensée de quelques opinions de nos Pères* (PASCAL, *Prov.*, V).

R9 1105 REMARQUE

En Alsace et en Suisse, on se sert d'une forme encore plus réduite : °*Service* (cf. Rézeau et Thibault).

H1 1106 HISTORIQUE

Oui, anc. fr. *oïl*, est l'agglutination de *o*, pronom neutre (lat. *hoc*, cela), et du pronom personnel. On disait, selon les besoins, *o je, o tu, o il, o nous*, etc. *Oïl* a évincé les autres combinaisons. — *Non* (lat. *non*), *si* (lat. *sic*) sont aussi des réductions de combinaisons, soit de *non il* (resté dans *nenni* : § 1108, *c*, 2°), soit de *non fait, si fait* (§ 1108, *a* et H2).

R1 1106 REMARQUE

Comme *si* détruit une opinion exprimée par l'interlocuteur, il y a des cas où la politesse interdit de l'employer.

On peut alors le remplacer par *Je vous demande pardon*, ou par quelque autre formule déférente. Mais des formules déférentes en soi peuvent, à cause du ton, devenir sèches et cassantes.

R2 1106 REMARQUE

La phrase représentée par le mot-phrase n'a pas nécessairement la forme exacte de la phrase antérieure.

— La personne grammaticale est accommodée au locuteur : voir les ex. ci-dessus.

— Le mot-phrase peut représenter seulement une partie de la phrase qui précède ou, si l'on veut, l'idée fondamentale exprimée par cette phrase : par ex., quand on répond *oui* à *Je vous ordonne de sortir*, *oui* est pour *Je sors*, et non pour *Vous m'ordonnez de sortir*.

Grabu ! (MAUPASS., C., Clochette.) — *Mon fils, n'avez-vous pas une déclaration à faire ? / –* OUI, *monsieur, dit l'abbé Coignard* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 358). — *Ne seriez-vous pas Catherine Bastard ? / –* OUI, *monsieur* (BORDEAUX, *Barrage*, III, 1). — *Tu n'es pas contente d'être revenue ici ?* [...] */ – Mais* OUI, *mon petit* (JALOUX, *Le reste est silence*, XI). — *N'est-ce pas anormal ? / –* OUI (LA VARENDE, *Man' d'Arc*, p. 188). — *Oui* pour *si* est quasi général au Québec.

Dans l'ex. suivant, *si* contredit une phrase dont le *sens* est négatif : *Eh bien, mon vieux, si jamais on se retrouve... / – Mais* SI, *mais* SI [= on se retrouvera] (CESBRON, *Notre prison est un royaume*, L. P., p. 69). — *Si* pour *oui* est régional. En Suisse : °Le sergent. *Une Joséphine Bella... Bellanda ? Vous connaissez ? /* Crittin. SI (P. THURRE, *Farinet*, I, 4). — À Marseille : °Fanny. *Vous m'avez peut-être laissé une lettre chez moi* [...] *? /* Le facteur. *Ah !* SI *! J'ai laissé un prospectus des Nouvelles Galeries* (PAGNOL, *Fanny*, I, I, 10).

N. B. 1. Une phrase interrogative avec *ne ... que* est sentie aussi comme positive. *Oui* sert à l'approuver ; *non* à la contester :

N'apprends-tu que l'anglais ? OUI. (= Je n'apprends que l'anglais.) — ... NON (= Je n'apprends pas que l'anglais.) H2

2. Les mots-phrases servent à approuver ou à désapprouver, non seulement des phrases interrogatives, mais aussi des phrases énonciatives (comme *Il fait beau*) ou des phrases injonctives (comme *Tais-toi*).

b) *Oui* et *non* s'emploient comme sous-phrases pour marquer plus nettement l'affirmation ou la négation de la phrase à laquelle ils sont joints :

OUI *! telle vous serez, ô la reine des grâces* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Charogne). — NON, *l'avenir n'est à personne !* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 2.) — *Ce n'est pas un irréfléchi,* NON. — La phrase qu'accompagnent *oui* et *non* est parfois transformée en proposition : *Oui, que...* Cf. § 1121, *b*.

c) Dans la langue parlée, un *non* interrogatif équivalant à *N'est-ce pas ?* suit assez souvent une autre phrase, qui n'est pas nécessairement interrogative ni négative :

Et si vous étiez mort, est-ce que vous toucheriez quelque chose, NON ? (DORGELÈS, *Réveil des morts*, p. 138.) — *Vous n'allez pas faire le jeu de M. Jouhaux,* NON ? (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, p. 117.) — *Mermoz a tout de même le droit d'avoir une belle bagnole,* NON ? (KESSEL, *Mermoz*, p. 256.) — *Il a beau être bénédictin, il reste ton copain !* NON ? (BILLY, *Madame*, p. 117.) — *C'était gentil,* NON ? (MAUROIS, *Prométhée*, p. 89.) — *J'ai le droit de parler aussi,* NON ? (GENEVOIX, *Routes de l'aventure*, p. 35.) — *J'ai été gentil...* NON ? (MAURIAC, *Asmodée*, V, 1.) — *Ils avaient perdu la tête,* NON ? (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 15.) — *Tu ne comprends pas le français,* NON ? (DANINOS, *Vacances à tous prix*, p. 190.) R3

H2 1106 HISTORIQUE

Dans l'usage classique, *non* s'employait aussi pour approuver dans cette circonstance : *Comment ! vous ne savez que cela ? Hélas !* NON, *reprit Rinconet, et vous nous voyez tout honteux de notre ignorance* (FLORIAN, *Nouvelles*, S. T. F. M., p. 339). — Il convient de rappeler que *ne... que* peut aujourd'hui être nié par *pas* (*ne... pas que*) : cf. § 1019, *c*, 2°.

R3 1106 REMARQUE

Au lieu de ce *non* interrogatif, on emploie rarement *si* (après une phrase négative) : *Je ne peux pas passer ma vie à te tenir la main,* SI ? (G. CONCHON, *Apprenti gaucher*, p. 56.)
On emploie aussi *oui* : *Tu te tiens tranquille,* OUI !... (H. BAZIN, *Huile sur le feu*, p. 185.) [On attendrait plutôt un point d'interrogation.]

1107 Autres emplois de *oui, si* et *non*.

Non peut être un adverbe (§ 1012) ou un élément de composition (§ 179, *b*, 2°).

Oui, si et *non* (parfois concurrencé par *pas*) peuvent tenir lieu d'une proposition ou d'un syntagme (§ 220, *b*) : *Il dit que* OUI ou *que* SI, *que* NON (Cf. § 416, *a*). — *Si* OUI, *Si*NON, *si* PAS (§ 1154, *b*, 2°). — *Je le connais. Toi,* NON (ou PAS). — *Tu ne le connais pas. Moi,* SI (ou OUI, etc.). — *J'aimerais mieux* NON (ou PAS), 1030, *c*, 1°. — *Partez-vous ou* NON (ou PAS) ? § 1030, *b*, 1°. — *Ne dire ni* OUI *ni* NON, § 1105, *c*.

1108 Acquiescement et dénégation : autres formes.

a) Formes renforcées de *oui, si* et *non*.

Ils peuvent être suivis ou précédés de *vraiment, certes, assurément*, etc. ; — précédés de *mais, oh ! que, ça* (§ 1105, *d*, 2°, rare après *si*) : Jupiter. *Tu n'as pas désiré être déesse, ou presque déesse ? /* Alcmène. CERTES NON. *Pour quoi faire ?* (GIRAUDOUX, *Amphitryon 38*, II, 2.) — *N'êtes-vous pas de mon avis ?* OH ! SI (ARLAND, *Vigie*, p. 211). — *Je ne prétextai pas de voyage, ah !* QUE NON (BOYLESVE). Etc. Voir § 367, *b*, ainsi que pour la var. *que de non*. — *Non merci* : voir *c*, 2°.

Non pas et surtout *non point* (qui indiquent une contestation plutôt qu'un refus) au lieu de *non* apparaissent aujourd'hui comme littéraires : *Peut-être était-il pour la reine mère ? / –* NON PAS ; *j'en suis sûr* (Al. DUMAS, *Reine Margot*, XXVIII). — *Deux Anglais ? /* NON PAS, *répondit le sergent.* [...] *Non, un Français et un Italien* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 21). — *Elle est morte ? L'infirmier fait une grimace :* « NON PAS », *dit-il* (M. OLIVIER-LACAMP, *Chemins de*

Montvézy, p. 16). — *Vous êtes le meilleur des hommes.* / – NON POINT, *mais j'ai le meilleur des équipages* (VERNE, *op. cit.*, I, 6).

Oui bien (voir aussi § 220, *b*, 2°) et *si bien*, vieillis dans la langue commune, subsistent dans certaines régions : *Ils se sont parlé ?* / – OUI BIEN (FÉVAL, *Cavalier Fortune*, 1982, p. 400). — *Vous avez mangé une choucroute ? dit Françoise.* / – OUI BIEN, *dit Xavière* (BEAUVOIR, *Invitée*, L. P., p. 23). [Autre ex. : GENEVOIX, *Raboliot*, III, 1.] — *Il ne faut faire aucun appel à la raison ?* SI BIEN (FAGUET, *Initiation philos.*, p. 68). **A1**

Oui-da **H1** se trouve dans les reproductions du parler paysan ou pour marquer une approbation ironique : *Cette Fadette avait bien prédit que la chose arriverait, reprit la mère Barbeau.* OUI-DA *qu'elle l'avait annoncé !* (SAND, *Pet. Fadette*, XL.) — *J'aurai un enfant d'elle.* / – *Peut-être.* / – *Jen aurai trois, j'ai lu cela dans ses yeux.* / – OUI-DA ! (CLAUDEL, cit. *Grand Lar. langue*, s. v. *oui*.)

Si fait **H2** : *Mais, monsieur, m'écriai-je, le modèle ne pouvait être aussi beau que cela.* – SI FAIT, *il était aussi beau* (FRANCE, *Vie en fleur*, p. 218). — Sichel. *Tu ne penses pas rester en ce trou ?* / Louis. SI FAIT (CLAUDEL, *Pain dur*, III, 3). — *N'y aura-t-il pas de moyen terme ?* SI FAIT (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, p. 25). — Var. régionale : °Germain. *Tu ne veux donc pas épouser ta bonne amie ?* / Pierre. *La Maniche ?* SI FAIT BIEN (SAND, *Diable aux champs*, II, 2). **A2**

b) Autres expressions de l'acquiescement. **H3**

Assurément, certainement, évidemment, exactement, précisément, effectivement, en effet, certes, bien sûr, bien entendu, etc. — *Absolument, parfaitement* et *tout à fait* (qui s'est répandu vers 1980) sont réunis par l'*Ac.* 2006 (s. v. *parfaitement*) dans une condamnation sèche ; ils ne sont justifiés que si on peut sous-entendre derrière eux un mot exprimé auparavant **R1** ; mais cette condition est souvent négligée, surtout pour *parfaitement*. — °*Définitivement* est un anglicisme du Québec. — *O. K.* [oke], emprunté à l'anglais d'Amérique (§ 190). — °*Gy* [ʒi], mot d'argot aux graphies variées : *Elle avait adopté aussi, malheureusement, quelques expressions fâcheuses* [...]. *Elle ne disait plus : « Oui » mais « D'accord » ou, plus mystérieusement : « GY »* (P. GADENNE, *Hauts-quartiers*, p. 81). — *Un peu* est ironique : *Il paraît que tu prendras ton fusil... ?* – UN PEU ! [= évidemment] (Al. DUMAS, cit. Le Bidois, § 1694). Forme renforcée de la langue pop. : *Un peu mon neveu !*

D'accord s'emploie depuis le XVIIe s. **H4** comme forme réduite de *Je suis d'accord* « j'en conviens » : *Ces hommes ne peuvent-ils pas, dira* [...] *la dévote, rester dans la continence comme les prêtres ?* / D'ACCORD, *madame* (BALZAC, *Physiol. du mariage*, IV). — *On n'eût pas pendu un pair de France.* [...] D'ACCORD. *On les décapite. Politesse plus grande* (HUGO, *Homme qui rit*, cit. *Rob.*, s. v. *pendre*). — *Eh bien !* D'ACCORD, *j'ai commis une faute* (LITTRÉ). — *Je tiens cette amélioration pour acquise.* / – D'ACCORD, *monsieur Stone* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, XIII). — Au cours du XXe s. (voir Dauzat, dans le *Monde*, 11 janv. 1950), *D'accord* est devenu extrêmement fréquent dans la langue parlée, comme simple équivalent de *Oui*, et cela a été critiqué : *Bitter campari* [un apéritif] ? / – *C'est trop tôt ; il vaut mieux commencer un peu plus tard.* / – D'ACCORD (DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 22). — *Dînons ensemble, dis-je. Voulez-vous le 3 janvier ?* / – D'ACCORD (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 38). — Par réduction, *D'ac* dans le registre très familier, des jeunes notamment : *Tu portes mes grolles* [= souliers] *à la cuisine ?* / – D'AC ! (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 104.) **R2**

Affirmatif a été utilisé dans les communications par radio parce que plus distinct que *oui*. Il tend à sortir de ce domaine ; usage « populaire », dit le *Grand dict. enc. Lar.* (1982) ; le *Robert* donne un ex. de 1975 (dialogue entre truands) justifiant cette étiquette ; mais « familier » conviendrait mieux aujourd'hui.

Volontiers s'emploie seulement pour indiquer que l'on accepte de faire qq. ch.

Je veux (pop.) : § 775, *d*. — *Je te* (ou *vous*) *crois !* (fam.) est une approbation qui renchérit : *Il ne fait pas chaud.* – JE VOUS CROIS, *il fait moins dix !* (*Ac.* 2001.) — Parfois par antiphrase : *Il a gagné la course ?* – JE VOUS CROIS, *il était le dernier !* (*ib.*) [Comp. ci-dessous.] — ***Tu penses*** et ***Tu parles*** se suivent dans ce dialogue entre rappelés de 1914 : *Ta femme à toi ça l'a retournée d'te voir partir ?* / – TU PENSES... Le second demande au premier (qui n'est *pas marié à la mairerie* [sic]) : *Oui, et alors... ce n'est pas plus rigolo de partir ?* / – TU PARLES, *fiston !* (R. BENJAMIN, *Gaspard*, I). — Autre ex. : *Je m'en vais, dit Valérie. Je ne vais pas attendre l'heure de l'embouteillage du métro,* TU PENSES (COLETTE, *Fin de Chéri*, p. 126).

A1 1108 AUTRE EXEMPLE

BALZAC, *Médecin de camp.*, II.

H1 1108 HISTORIQUE

Da est une contraction de *dea, dia, diva* (formé des impératifs de *dire* et *d'aller*) : *Le feriez-vous ?* [...] / – OUY-DEA *Madame* (LA F., C., Abbesse). On disait aussi *Non-da, Nenni-da, si fait da*. – Autres emplois reproduisant le langage paysan : *Dis-moi donc ce que tu penses de ta jeune maîtresse, Mariette Blanchet ?* / – *Oh* DA ! *elle est jolie fille !* (SAND, *Fr. le champi*, XVIII.) – DA ! *fit la Lorraine un peu étonnée, mais au fond très enchantée de la proposition* (E. DE GONC., *Fille Élisa*).

H2 1108 HISTORIQUE

Si fait n'est pas à l'origine un renforcement de *si* ; c'est, au contraire, *si* mot-phrase qui est sorti de cette formule et de formules analogues où *faire* (qui pouvait se trouver à d'autres personnes qu'à la 3e du sing. de l'indic. présent) se substitue (cf. § 775) au verbe exprimé auparavant. Cf. encore : *Je ne me pendray pas ? Et vrayment* SI FERAY, / *Ou de corde je manqueray* (LA F., F., IX, 16). – Lélie. *Je ne sçaurois manger.* / Gros-René. SI FERAY BIEN (MOL., *Sgan.*, VII).

On employait de la même façon *non* avec *faire* : voir les ex. au § 1012, c. – °*Non fait* se dit encore pour *non* en Wallonie, en Picardie, dans le Midi.

A2 1108 AUTRE EXEMPLE

FÉVAL, *Cavalier Fortune*, 1984, p. 314.

H3 1108 HISTORIQUE

Le XVIIe s. employait dans des contextes familiers *C'est* ***mon*** et *Çamon* comme marques d'approbation, souvent ironiques (« Ah ! oui ! ») : *Ardés* [= Regardez ! Voyez-moi ça !], *vrayement* C'EST MON (CORN., *Gal. du pal.*, IV, 10). – [Mme Jourdain à son mari :] ÇAMON *vraiment. Il y a fort à gagner à fréquenter vos Nobles* (MOL., *Bourg.*, III, 3).

Mon (que l'on rattache d'ordinaire au latin *munde*, purement) s'était employé comme renforcement avec d'autres verbes ; *savoir mon* est encore dans Furetière comme nom « bas et populaire » : *Il a laissé un sçavoir mon*, un doute. Ce lexicographe interprétait *C'est mon* comme une réduction de *C'est mon avis*. – *Çamon* est pour Ce a *mon* « Il a cela vraiment ».

R1 1108 REMARQUE

Comme on peut le sous-entendre après *entièrement* (qui, lui, n'a pas connu le glissement relevé pour *tout à fait*) : *Ne partagez-vous pas mon opinion ?* / – ENTIÈREMENT, *répondit Tom Austin* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 23).

H4 1108 HISTORIQUE

Martine. *Il me plaist d'estre battuë.* / M. Robert. D'ACCORD (MOL., *Méd. m. lui*, I, 2). [Autre ex. un peu plus bas.] – *Vous voulez que je fasse telle chose* ; D'ACCORD (*Ac.* 1694). – *On l'* [= la science du cœur humain] *apprend sans qu'on y pense* : D'ACCORD (MARIV., *Journaux et œuvres diverses*, p. 471). – Bordeu. *Ces questions ne sont donc pas aussi oiseuses que vous les disiez.* / Mlle de l'Espinasse. D ACCORD (DID., *Neveu de Rameau*, p. 63).

R2 1108 REMARQUE

Le *Trésor* ne signale que la forme *D'acc.* (avec point abréviatif), comme argotique, et cite QUENEAU : *Quarante francs la page ?* / – D'ACC (*Loin de Rueil*, III). Graphie d'étymologiste.

Et comment ! renchérit aussi : *C'était faux ? / – Et* COMMENT ! (MALRAUX, *Conquérants*, p. 65.) — *Comment donc ! Mais comment donc !* servent à autoriser : *Puis-je donner un coup de téléphone ?* – COMMENT DONC ! (*Ac.* 2001.) — *Je vous en prie* a aussi ce rôle, parmi ses applications variées, où le verbe s'éloigne de son sens propre : réponse à des remerciements, à des excuses, protestation, etc.

Soit [swat] exprime une simple concession à l'interlocuteur : *Il nous a fait un sermon* [...] : « *Que le malheur était un bienfait de la Providence pour épurer nos âmes.* » SOIT ! *À ce compte, nous devons des remercîments à cet honnête agent de change qui a bien voulu nous épurer en nous emportant notre fortune* (MÉRIMÉE, *Abbé Aubain*, I).

D'autres mots, souvent approbatifs à l'origine, servent de marques prudentes d'incrédulité.

Ouais peut n'être qu'un *oui* prononcé avec une articulation négligée : *C'est bien samedi prochain ?* – OUAIS (J.-P. CHABROL, *Bout-Galeux*, p. 108). — Mais ce mot, ainsi que ***ouiche***, ***ouat*** [wat] et leurs var., autres altérations de *oui*, exprime souvent le doute ou l'incrédulité : *Sais-tu que tu as l'air d'un bébé quand tu dors ?* OUAIS. *Couvert de poils le bébé* (NOURISSIER, *Crève*, p. 11). — *On parle de pressentiments. Ah bien* OUICHE ! (J.-J. GAUTIER, *Chambre du fond*, p. 135.) [Var. *ouitch(e)* : ZOLA, *Bête hum.*, II ; MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, XV.] — Lauriane. *Moi pas.* / Lavernié. OUAT ! / Lauriane. *Fais-en l'expérience* (COURTELINE, *Cruche*, I, 10). — César. *Mon fils est un grossier.* / Panisse. *Un véritable grossier.* / César (il hausse les épaules). *Ah* VOUATT ! (PAGNOL, *Marius*, II, 2.) — *La façon de se conduire dans la vie,* OUATT ! *ils n'en parlent pas* (QUENEAU, *Derniers jours*, VIII). — *J'ai vu vingt docteurs, mais* OUATTE ! [...] *plus je bois de leurs drogues, pire c'est !* (H. VINCENOT, *Billebaude*, p. 54.) Selon les observations de Rézeau, *ouate !* a pris, dans la 2e moitié du XXe s., un caractère régional (Est de la France, des Ardennes à l'Isère).

Voire sert, dans la langue littéraire, de réponse ironique et dubitative, « peut-être », « soit », « j'en doute », ou même « non » : *C'est le plus grand écrivain de cette époque.* – VOIRE (*Ac.* 1935). — *L'imagination, impuissante à l'état de veille, prend dans le sommeil un miraculeux pouvoir. L'imagination ?* VOIRE. *Appelons-la comme ça, si vous voulez. J'ai d'autres idées là-dessus* (VERCORS, *Silence de la mer et autres récits*, p. 99). — *Je mangerai tes petits dans l'œuf !* – VOIRE, *dit l'autre. Je bâtirai mon nid si haut, si bas, que tu ne le trouveras pas* (GENEVOIX, *Raboliot*, II, 3). [Ex. qui pourrait refléter un usage parlé régional.] — Mascherini. *Je me porte comme un charme.* / La femme malade. VOIRE ! / Mascherini. *Comment « voire » ?* / La femme malade. *Moi, j'ai une certaine expérience.* [...] *Vous avez quelque chose d'autre, sans qu'ils vous l'aient dit* (CAMUS, trad. de : D. Buzzati, *Cas intéressant*, Pl., p. 642). — *Est-ce un de ces endroits où l'on distribue de la musique ? Non. Est-ce une salle de spectacle ? Point. Et quel spectacle ? Un gigantesque salon de décrottage et de cirage ?* VOIRE ! *C'est un restaurant* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, XIV). **H5**

Savoir exprimant l'incrédulité est une réduction de *C'est à savoir* : « [...] *Il serait assez facile* [...] *de faire vibrer cette corde-là.* » / – « SAVOIR ! » *objecta Antoine* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 355). Comp. § 1098, *c*. **R3**

c) Autres expressions de la dénégation.

1° L'évolution de la négation portant sur un verbe a fait que les auxiliaires comme *pas*, *point*, etc. sont devenus les marques essentielles de la négation aux dépens du *ne* : voir §§ 1022 et aussi 1020.

— *Non* lui-même a subi cette concurrence. Comme mot-phrase, ***pas*** ne s'introduit que s'il s'appuie sur un autre mot (outre *non pas*, cf. *a*) : *Et le plan de ce livre est fait,* [...] / – *Naturellement* PAS (GIDE, *Faux-monn.*, II, 3). — *Serait-il venu à moi si j'avais été assis seul, à la terrasse de ce café ? Sûrement* PAS (TROYAT, *Extrême amitié*, p. 26). — *Faudra que j'aille à la boucherie.* / – PAS DU TOUT ; *tu nous feras du bouillon de volaille* (BALZAC, *E. Grandet*, G.-F., p. 67). **R4**

Pourquoi pas ? est le ton normal, enregistré par l'*Ac.* (dès 1798) à côté de *Pourquoi non ?* qui subsiste dans la langue littéraire. — On dit aussi, couramment, *Irez-vous ou pas ?* comme *Irez-vous ou non ?* Cf. § 1030, *b*, 1°.

Pas seul est tout à fait exceptionnel : °*Il n'y a donc pas de casuel pour les chanoines ?* / – PAS (HUYSMANS, *Cathédrale*, p. 57). **R5**

— Au contraire, ***point*** seul est une élégance de la langue littéraire : *Ces hommes-là semblent distraits ;* POINT ; *ils sont très attentifs* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, II, I, 2). — *Vous la croyez changeante et diverse ?* POINT (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 79). — Var., littéraire aussi, *non point* (cf. *non pas* dans *a*) : *Vous êtes le*

H5 1108 HISTORIQUE

Voire en anc. fr. (comme encore dans les dialectes de l'Ouest aujourd'hui) équivalait à un *oui* net : *Sa mere est ele ?* – VOIRE, *sire* (CHRÉT. DE TR., *Erec et Enide*, 6555, éd. R.). — Il a, dès le XVIe s., servi pour des réponses plus nuancées : *Ils allegueront que ce qu'ils en ont fait est pour la gloire de Dieu.* VOIRE, *mais il falloit que cela se feist sans le dommage d'autruy* (CALVIN, cit. Godefroy). — *Que l'on dresse un lict à ce gentilhomme ?* VOIRE *qui en auroit, dit l'hostesse ; il ne m'en restoit qu'un, que je viens de donner à un Marchand du bas Maine* (SCARRON, *Roman com.*, I, 6). — Au XVIIe s., c'était de la langue très familière. Après une éclipse, le mot est revenu en faveur à notre époque. Il semble subsister aussi dans l'adverbe explétif qu'on a dans *Voyons voir*, etc. : cf. § 957, *g*. — Sur *voire* adverbe et conjonction de coordination, cf. §§ 1034, *e* ; 1094.

R3 1108 REMARQUE

Tout de même comme acquiescement à une demande, à une proposition (« volontiers ») est régional : *Veux-tu rigoler ?* / – TOUT DE MÊME (MAUPASS., *C.*, *Âne*). — *Un doigt de marc ?* – TOUT DE MÊME (GENEVOIX, *Boîte à pêche*, commun. Ch. Bernard). — Le sens premier a peut-être été « Je ne le fais pas volontiers, mais je le fais *tout de même* » (comp. § 1032, 3°).

R4 1108 REMARQUE

Pas plus « pas du tout » est un méridionalisme : *La brusque façon dont il s'empara de la bouteille aurait pu faire croire qu'il allait achever de fendre, avec la tête fêlée du vieux diplomate.* PAS PLUS ! *C'était pour offrir à boire à sa voisine* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, I). — Le marquis. *C'est peut-être toi qui es enrhumé.* / Le boulanger. *Moi ? Oh !* PAS PLUS ! *Jamais un rhume* (PAGNOL, *Femme du boulanger*, Presses Pocket, p. 97, commun. Fr. K. Pohl). — Comp. *Pas moins !* § 984, *b*, 1°.

R5 1108 REMARQUE

L'ex. suivant n'entre pas en ligne de compte, car l'interlocuteur se borne à répéter la fin de la phrase qui vient de lui être dite : *Jure-moi sur l'honneur que tu seras en ceci muet comme une tombe.* – *Comme une tombe.* – *Que si l'un de tes proches était intéressé dans ce secret, il ne le saurait pas.* – PAS (BALZAC, *Maison Nucingen*, Pl., p. 645).

meilleur des hommes. / – NON POINT, *mais j'ai le meilleur des équipages sur le meilleur des navires* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 6).

— ***Aucunement, nullement*** servent aussi d'équivalents de *non* : *Frédéric lui demanda si ce n'étaient pas ses affaires qui le tourmentaient.* / – « NULLEMENT ! » (FLAUB., *Éduc.*, II, 1.)

— ***Du tout*** auxiliaire de l'auxiliaire (cf. § 1017) est parfois employé seul : *Croyez-vous que je le blâme ?* DU TOUT (BALZAC, *Goriot*, p. 123). — Il peut être répété : *Décidément, c'est de l'aversion !* / – DU TOUT, *Hamond,* DU TOUT ! (COLETTE, *Vagabonde*, Pl., p. 1116.)

2° Diverses formules de dénégation ou de refus.

Nenni H6 n'est plus utilisé que pour imiter le parler paysan (ou par badinage), avec des prononciations variées [nani] (vieux), [neni], [neni].

Au contraire, bien au contraire, tout au contraire. — °*Que du contraire* en Belgique (§ 367, *b*). — Etc.

Plus souvent s'emploie dans la langue parlée très familière pour nier une phrase affirmative qui précède ou pour approuver une phrase négative : Polyte. *Je veux l'attraper, pour voir si je peux courir aussi vite qu'elle.* / Mme Charcasseau. *Ah ! oui,* PLUS SOUVENT ! *Elle en ferait courir dix comme lui* (SAND, *Diable aux champs*, IV, 1). — Dans l'ex. suivant, l'approbation concerne une phrase de sens négatif : *Il ferait beau voir qu'un homme entrât dans la chambre des mortes !* / – PLUS SOUVENT ! (HUGO, *Misér.*, II, VIII, 3.) [L'interlocutrice ne comprend pas la formule du jardinier : *Plus souvent que quoi ?*] H7 — Sur *plus souvent que*, voir § 402, *e*.

Négatif s'emploie dans les mêmes conditions qu'*affirmatif* (voir *b*).

Par politesse ou par prudence, on donne à la dénégation une forme peu explicite : *Tu as aimé le film ?* PAS VRAIMENT (*Rob.* 2001, avec cette traduction : « pas beaucoup ou même, par euphémisme, pas du tout »). — La phrase ***Pensez-vous ?*** (ou *Penses-tu ?*) est passée de l'interrogation exprimant un doute R6 à l'exclamation de contestation : *Y a-t-il des bénéfices ?* / – *Au bout d'un mois ! s'écria Popinot,* Y PENSEZ-VOUS ? (BALZAC, *Birotteau*, XI.) — *Mais votre tante sera fâchée !* – PENSEZ-VOUS ! *Elle comprendra très bien* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 832). — *Vous en avez connu pas mal, dit Marie.* / – PENSEZ-VOUS ! *dit Simon. Une goutte d'eau dans la mer* (J. D'ORMESSON, *Hist. du Juif errant*, p. 311).

Non, merci (avec ou sans virgule) réunit deux mots-phrases, dont le second perd sa valeur propre quand la locution sert à exprimer un refus énergique : *Exécuter des tours de souplesse dorsale ?...* / NON, MERCI (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 8). — *Merci* tout seul pouvant être une façon polie de refuser, la langue familière le fait suivre de *oui* ou de *non* quand on veut faire disparaître l'ambiguïté : Lauriane. *Vous prendrez bien un verre de bière.* / Camille, hésitant. *Merci.* / Margot. MERCI OUI ? / Camille, qui se décide. MERCI OUI (COURTELINE, *Cruche*, I, 2). — *Tu en veux ?* / – *Quoi ?* / – *Du café.* / – *Merci.* / – MERCI, OUI ? / – MERCI, NON (SIMENON, *Antoine et Julie*, I, 3).

D'autres formules n'ont rien à voir avec la politesse : *Et si nous avions cru que notre Langlois avait oublié notre nom, ah !* JE T'EN FICHE ! *Nos noms et notre parentage* [...] *sont sus sur le bout de son doigt !* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 526.)

H6 1108 HISTORIQUE

Sur l'origine, parallèle à celle de *oui* (§ 1106, H1), voir § 1012, *a*. – Variante, plus paysanne encore, *nanain* : E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 4 ; cf. *nannain* dans MOL., *D. Juan*, II, 1.

H7 1108 HISTORIQUE

On a dit aussi *Le plus souvent !* Ex. : *Quarante francs de pourboire à donner à mes postillons :* LE PLUS SOUVENT ! [dit un maître de poste, *homme du peuple*, lit-on plus haut] (STENDHAL, *L. Leuwen*, IV). Autre ex. : XLV. – Dans l'attestation la plus ancienne, la formule est suivie d'une proposition (cf. § 402, *e*) : Ramponneau. *Quand il serait déjà ton mari.* / Javotte. LE PLUS SOUVENT QU'*il le sera*... (1807, dans *Matériaux*, t. 19, p. 232.) C'est une antiphrase expressive pour *jamais*. Il faut écarter d'autres explications : « (il faudrait le dire) plus souvent (pour qu'il le soit, etc.) » (cf. Tobler, *Mél.*, p. 82) ; – « (Il ne le sera) plus souvent » (cf. § 1031, *a*, 2°).

R6 1108 REMARQUE

Croyez-vous ? Vous croyez ? sont restés à ce stade.

QUATRIÈME PARTIE

LA PHRASE COMPLEXE

CHAPITRE I
GÉNÉRALITÉS

1109 **Définitions.**

La **phrase complexe** peut être considérée comme la réunion de plusieurs phrases simples. Cela se concrétise d'ordinaire par la présence de plusieurs verbes à un mode personnel :

Vous PARTIREZ | *quand vous* AUREZ FINI *votre travail.* — *Les petits enfants* IMAGINENT *avec facilité les choses qu'ils* DÉSIRENT *et qu'ils n'*ONT *pas. Quand ils* GARDENT, *dans l'âge mûr, cette faculté merveilleuse, on* DIT *qu'ils* SONT *des poètes ou des fous* (A. FRANCE, *Pierre Nozière*, 1899, pp. 56-57).

Nous disons : d'ordinaire, parce que la phrase complexe peut être averbale, c'est-à-dire que le verbe à un mode personnel se trouve uniquement dans la proposition sujet ou complément :

Merci pour les deux livres | *que vous m'*AVEZ OFFERTS.

Inversement, la proposition complément peut être averbale (cf. §§ 1115, *c* ; 1131, *c* ; 1134, *c*) : *La route devenait plus facile,* QUOIQUE GLISSANTE (CAMUS, *L'exil et le royaume*, Pl., p. 1659).

Les rapports entre les phrases simples réunies en une seule phrase peuvent être superficiels et laisser chaque phrase telle quelle. C'est le cas lorsque les phrases simples sont coordonnées. Nous disons que ces phrases sont constituées de deux *sous-phrases* :

Venez me voir, et nous causerons. — *Aide-toi, le ciel t'aidera* (prov.). R

Nous considérons aussi comme des sous-phrases, appelées **incidentes**, les phrases n'ayant pas de fonction à l'intérieur de la phrase où elles sont insérées (cf. §§ 377-378). Une forme particulière est la sous-phrase **incise** (cf. § 380).

Ex. de sous-phrase incidente : *Il a fait,* JE VOUS L'ASSURE, *tout son possible.* — Ex. de sous-phrase incise : *Il a fait,* PRÉTEND-IL, *tout son possible.*

Nous ne considérons pas les phrases jointes par coordination ou incluant une incidente comme de vraies phrases complexes. Celles-ci se réalisent quand une phrase joue dans la phrase où elle est introduite le rôle de sujet ou de complément, c'est-à-dire quand elle devient un élément, un membre de l'autre phrase :

QUI VEUT NOYER SON CHIEN *l'accuse de la rage* (prov.). — *Il ne faut pas réveiller le chat* QUI DORT (id.). — QUAND LE CHAT EST PARTI, *les souris dansent* (id.).

Les phrases ainsi insérées et servant de sujets ou de compléments cessent d'être des phrases. Nous les appelons des **propositions.** Les propositions sont dites *averbales* quand elles commencent par un mot de liaison typique de la proposition sans être suivies d'un verbe conjugué.

R 1109 REMARQUE

On parle de *parataxe* quand, entre deux phrases ou entre deux sous-phrases coordonnées (surtout sans conjonction : cf. § 262, *b*), on distingue une relation logique que l'on pourrait expliciter au moyen d'une conjonction de subordination : c'est le cas du proverbe cité ci-contre ; on pourrait le transposer par *Si tu t'aides, le ciel t'aidera*. La relation entre le discours direct et le verbe qui l'introduit (cf. §§ 414-416) ressortit aussi à la parataxe.

On parle aussi de **proposition infinitive** (cf. § 902, N. B.) et de **proposition participe** (cf. § 921) quand l'infinitif ou le participe sont pourvus d'un sujet et quand ces groupes servent de compléments :

On voyait LA RIVIÈRE MONTER RÉGULIÈREMENT. — LE CHAT PARTI, *les souris dansent* (prov.).

(La proposition participe est une réalisation de la proposition absolue [§ 254]. Celle-ci peut ne comporter aucun élément verbal : *Le chat dehors*...)

Il ne paraît pas utile de considérer de telles phrases comme des phrases complexes.

1110 Le classement des propositions.

Le **classement des propositions** suivi dans cette IVe partie est fondé sur le type de mot qui sert à les rattacher à la phrase dont elles font partie (ordinairement, à un mot de cette phrase) :

a) Les **propositions relatives** commencent par un *pronom relatif* ou parfois par un nom accompagné d'un déterminant relatif :

Cœur QUI SOUPIRE *n'a pas ce qu'il désire* (prov.). — *Vous serez peut-être absent*, AUQUEL CAS VOUS ME PRÉVIENDRIEZ (*Rob.*, s. v. *lequel*, I, 4).

b) Les **propositions conjonctives** commencent par une *conjonction* (ou une locution conjonctive) de subordination :

QUAND LE BÂTIMENT VA, *tout va* (phrase attribuée au député M. NADAUD et devenue quasi proverbiale [cf. Dupré, *Encycl. des citations*, n° 2433]). — *Il faut battre le fer* PENDANT QU'IL EST CHAUD (prov.).

c) Il faut mettre à part les propositions que l'on appelle d'**interrogation indirecte** ou d'**exclamation indirecte** ; elles ne sont rattachées à la phrase par aucun mot particulier, à l'exception de l'interrogation globale, qui est rattachée à la phrase par la conjonction de subordination *si* :

Qui a fait cela ? → *Je demande* QUI A FAIT CELA. — *Comme il est patient !* → *Tu sais* COMME IL EST PATIENT.

Mais : *Viendra-t-elle ?* — *Je me demande* SI ELLE VIENDRA.

N. B. Jusqu'à la 11e édition, le présent ouvrage divisait les propositions en trois catégories fondées à la fois sur la nature du mot auquel elles sont assimilables et sur la fonction qu'elles remplissent dans la phrase :

- Les *substantives*, assimilables à des noms et correspondant aux compléments d'objet ou aux compléments de l'adjectif ou de l'adverbe. Elles peuvent aussi être sujets, attributs ou termes complétifs d'un nom ou d'un pronom ;
- Les *adjectives* ou *relatives*, assimilables à des adjectifs ou à des participes-adjectifs et correspondant aux compléments du nom ou du pronom ;
- Les *adverbiales* ou *circonstancielles*, assimilables à des adverbes et correspondant aux compléments circonstanciels.

Nous signalerons seulement ici : 1) que la notion de *proposition relative* ainsi conçue oblige à ranger parmi les substantives des propositions commençant par un pronom relatif ; — 2) que les substantives (si l'on exclut celles qui commencent par un pronom relatif) correspondent à ce que nous appelons propositions conjonctives essentielles ; — 3) que les propositions circonstancielles ne méritent pas toutes ce nom : cf. § 1129. R

R 1110 REMARQUE

D'autres types de classement ont été proposés. Certains se fondent sur la fonction de la proposition et distinguent des propositions sujets, attributs, objets directs, objets indirects, compléments « circonstanciels » (cf. § 312, *b*), compléments d'agent, compléments du nom, compléments du pronom, compléments de l'adjectif, compléments de l'adverbe. — Ce procédé a le désavantage de multiplier les catégories et de regrouper des propositions dissemblables. Par ex., parmi les propositions sujets, il y a des relatives et des conjonctives ; elles diffèrent non seulement par le mot qui les rattache à la phrase, mais aussi par l'emploi des modes du verbe.

CHAPITRE II

LA PROPOSITION RELATIVE

1111 **Définition.** B

La **proposition relative** est une proposition commençant par un pronom relatif (*qui, que, quoi, dont, où, lequel, quiconque*) ou par le syntagme contenant le pronom relatif (cf. § 710) ou, parfois, dans la langue écrite surtout, notamment juridique, par un nom accompagné du déterminant relatif (§ 619) :

Je connaissais cette œuvre célèbre, un des portraits OÙ *Longhone passait pour avoir mis cette touche de jubilation dans l'angoisse profonde* À QUOI *se reconnaît sa manière suprême, et* QUE *matérialisent souvent dans les œuvres de la fin de sa vie le très léger strabisme du regard et la nuance imperceptible d'égarement dans le sourire* QUI *font voir à certains son chef-d'œuvre dans le portrait* [...] *du podestat Orseolo* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 106). — *C'est une chose* DONT *je suis sûr.* — *Il suivit les cours de Jean Ier Bernoulli,* AVEC LES FILS DUQUEL *il se lia d'une profonde amitié* (*Grand Lar. enc.*, s. v. *Euler*). — QUICONQUE *s'élèvera sera abaissé* (*Bible*, trad. SEGOND, Matth., XXIII, 12). — *De l'arbre, être collectif, sort l'individu, le fruit détaché,* LEQUEL FRUIT *fera un autre arbre* (MICHELET, *Mer*, II, 6).

N. B. Au contraire de la conjonction, le pronom relatif a une fonction dans la proposition : il est sujet, attribut, complément. Cf. § 704.

1112 **Fonctions de la relative sans antécédent.** H1

Cet usage apparaît surtout dans des tours figés ou dans la langue littéraire. La langue ordinaire préfère le pronom avec antécédent : *celui qui, là où*, etc.

a) ***Quiconque*** (langue soignée) « celui, quel qu'il soit, qui » (il représente toujours des personnes) est sujet de propositions relatives qui, elles-mêmes, sont sujets ou compléments :

QUICONQUE A BEAUCOUP VOYAGÉ *sait comme les heures des repas sont variables* (*Dict. contemp.*). — *Le maquis est la patrie des bergers corses et* DE QUICONQUE S'EST BROUILLÉ AVEC LA JUSTICE (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Mateo Falcone). — *Et l'on crevait les yeux* À QUICONQUE PASSAIT (HUGO, *Lég.*, II, 2). — *Oh ! mes yeux, d'une œillade hautaine, / Savent vaincre* QUICONQUE ATTAQUE MES VERTUS (E. ROSTAND, *Cyr.*, II, 4). R1 — POUR QUICONQUE A L'HABITUDE DE LA PRIÈRE, *la réflexion n'est trop souvent qu'un alibi* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, Pl., p. 1034). A

b) Propositions introduites par ***qui*** nominal représentant des personnes.

1° *Qui* est le sujet d'une proposition relative sujet, qui, le plus souvent, a une portée générale, proverbe ou sentence.

B 1111 BIBLIOGRAPHIE

Ch. TOURATIER, *La relative. Essai de théorie syntaxique*, P., Klincksieck, 1980. — B. ERIKSSON, *L'emploi des modes dans la subordonnée relative en fr. moderne*, Uppsala, Almqvist et Wiksell, 1979. — G. KLEIBER, *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition « introuvable » ?* Tübingen, Niemeyer, 1987.

H1 1112 HISTORIQUE

Jadis, la propos. relative sujet était couramment suivie d'une virgule : *Qui aime bien châtie bien* (*Ac.* 1932-2000, s. v. *châtier*) a été précédé par *Qui bien aime, bien châtie* (*Ac.* 1694-1878) [*chastie*, 1694 et 1718]. *Quiconque n'observera pas cette loi sera puni* (1935, s. v. *quiconque*) a été précédé par *Quiconque n'observera pas cette loi, sera puni* (1798-1878) et par *Quiconque n'observera pas les commandemens de Dieu, sera damné* (1762) [sans virgule, 1694-1740]. Cette virgule se rencontre encore parfois de nos jours : *Qui laisse une trace, laisse une plaie* (H. MICHAUX, *Face aux verrous*, Pl., p. 465). [D'autres aphorismes du livre ont cette forme, avec une virgule inconstante.] D'autre part, la propos. relative sujet était souvent reprise par un pronom personnel devant le verbe principal, et cela s'observe encore parfois : cf. § 237, *b*, 1° et H2.

R1 1112 REMARQUE

Le *Trésor* cite cet ex. sous une définition inadéquate d'*œillade* : « Coup d'œil plus ou moins furtif et complice. » Et Rostand n'a pas commis une impropriété, mais emploie le mot comme on le faisait à l'époque de Cyrano de Bergerac : *Il luy lança une œillade de colere, une œillade dédaigneuse, une œillade menaçante* (*Ac.* 1694).

A 1112 AUTRES EXEMPLES

Voir § 726.

Proverbes : QUI VIVRA *verra*. QUI TROP EMBRASSE *mal étreint*. QUI AIME BIEN *châtie bien*. *Rira bien* QUI RIRA LE DERNIER. Etc. — Phrases sentencieuses (surtout langue littéraire) : QUI VEUT FAIRE DE GRANDES CHOSES *doit penser profondément aux détails* (VALÉRY, *Mauvaises pensées et autres*, Pl., p. 893). — QUI S'AVEUGLE VOLONTAIREMENT SUR LE PROCHAIN, SOUS PRÉTEXTE DE CHARITÉ, *ne fait souvent rien autre chose que de briser le miroir afin de ne pas se voir dedans* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 1). — Un tour assez fréquent est la phrase commençant par *Qui dit*, phrase par laquelle on indique une équivalence : QUI DIT SAINTETÉ *dit actions vertueuses* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. II, p. 20). — Un autre tour assez fréquent dans la langue littéraire est la phrase averbale commençant par *Heureux qui*... : *Heureux* QUI FRISSONNE AUX MIRACLES DE CETTE POÉSIE (FRANCE, *Génie latin*, p. 295).

Cependant la phrase peut ne pas avoir une portée générale, mais la personne désignée par *qui* reste indéfinie (quelle qu'elle soit) :

Phrase figée : QUI M'AIME *me suive !* (Phrase qui aurait été prononcée par le roi PHILIPPE VI en 1328.) — Autres tours figés (comme le montre la place de la proposition), des relatives dont le verbe est *pouvoir* ou *vouloir* : *Sauve* QUI PEUT ! (Phrase elle-même figée.) *Comprenne* QUI POURRA. — *Explique cela* QUI POURRA (ESTAUNIÉ, *Infirme aux mains de lumière*, p. 23). — *N'est pas arbitre* QUI VEUT. *Entre* QUI VEUT. *Entrait* QUI VOULAIT. *La prenne* QUI VOUDRA.

Autres ex. (langue littér.) : QUI AVAIT DE L'ARGENT ET DE L'OR *se sentait à l'abri de toutes les crises* (JAURÈS, *Hist. socialiste de la Révol. fr.*, t. II, p. 338). — QUI EÛT PARLÉ NOTRE LANGAGE *nous aurait peut-être fait comprendre que nous étions dès ce moment marqués* (BERNANOS, *Enfants humiliés*, Pl., p. 778). — QUI POURRAIT CONNAÎTRE SA PENSÉE *n'y trouverait sans doute rien de blâmable* (*Dict. contemp.*). — QUI AVAIT SUIVI SON TRAVAIL AUX CAHIERS [*du cinéma*] *pouvait se douter que Daney possédait aussi une fibre journalistique* (dans le *Monde*, 20 déc. 2002, p. IX). R2

Une proposition relative avec *qui* sujet peut être sujet d'une proposition averbale introduite par *comme* : *Elle passa* [...], *le corps un peu penché comme* QUI VA TOMBER (LOTI, *Pêcheur d'Isl.*, L. P., p. 136). — *La jeune femme était troublée, comme* QUI PÉNÈTRE DANS UN SANCTUAIRE TRÈS VÉNÉRABLE (CURTIS, *Saint au néon*, F°, p. 153). — *Il est heureux comme* QUI A TERMINÉ UN TRAVAIL IMPORTANT (MALLET-JORIS, *Lettre à moi-même*, J'ai lu, p. 132). — Sur *comme qui dirait*, voir ci-dessous.

Dans l'ex. suivant, il s'agit d'un fait constaté et de personnes précises, identifiables (*quiconque* serait peu approprié) : QUI VOULAIT SE FAIRE UN PEU DE PLACE *trimbalait en catimini quelques piles poussiéreuses* (SCHLUMBERGER, *Éveils*, Œuvres, t. VI, p. 330). — Usage rare, considéré comme agrammatical par certains linguistes. Comp. 2°.

Il arrive que la proposition relative dont *qui* est le sujet n'ait pas dans la phrase une des fonctions attendues d'un nom. Cela donne aujourd'hui l'impression d'une anacoluthe. L'équivalent normal de *qui* serait *si l'on, si quelqu'un*.

Ex. littéraires : QUI *est une fois entré* [...] *dans la grâce de Lourdes, on peut dresser devant lui l'armée misérable des mercantis qui pullulent alentour* (MAURIAC, *Pèlerins de Lourdes*, p. 56). — *Bah !* QUI *prévoirait tous les risques, le jeu perdrait tout intérêt* (GIDE, *Caves du Vat.*, p. 230). — QUI *a pris une épouse, ils ne sont plus qu'une âme en une seule chair* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, II, 3). — QUI *de six ôte deux, reste quatre* (*Ac.* 1935, s. v. *ôter*). — *Et* QUI *sait voir la terre aboutir à des fruits, / Point ne l'émeut l'échec, quoiqu'il ait tout perdu* (CHAR, *Œuvres compl.*, p. 242). — On pourrait dire que la relative est une sorte de thème (§ 229). — Cas différent : *Pourquoi rêver,* QUI *peut agir ?* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, VI, 7.)

Ce tour, qui est ancien H2, n'est pas inconnu de la langue de tous les jours : cf. Sandfeld, t. II, § 55 ; il signale qu'A. Daudet donne comme un proverbe méridional QUI *perd une femme et quinze sous, c'est bien dommage de l'argent*.

Ce qui est bien vivant aujourd'hui, surtout dans la langue familière R3, c'est ***comme qui dirait***, qui a la même origine, « comme si on disait » mais qui est senti aujourd'hui comme une locution

R2 1112 REMARQUE

Sandfeld (t. II, p. 87) range ici une phrase comme : QUI FUT ÉTONNÉ DE CETTE CHARITÉ DE NOUVELLE ESPÈCE, *ce fut le pasteur*. Mais on pourrait considérer que la première partie de la phrase est une interrogation plus ou moins factice (§ 387, c, 2°). Comp. : *Et qui est-ce qui n'a plus su quoi dire ? C'est M. le maire* (ROMAINS, *Knock*, II, 1).

H2 1112 HISTORIQUE

La construction décrite ci-contre était tout à fait commune jusqu'au XVIe s., et même jusqu'au XVIIe s. : QUI *me paiast, je m'en alasse* (*Pathelin*, 603). — *C'est un vain estude,* QUI *veut ; mais* QUI *veut aussi, c'est un estude de fruit inestimable* (MONTAIGNE, I, 26). — ⁺QUI *serait contraint d'y vivre on trouverait moyen d'y avoir du repos* (MALHERBE, t. II, p. 373). — QUI *pourroit toutefois en destourner Lysandre, / Ce serait le plus seür* (CORN., *Gal. du pal.*, IV, 1). — *Bonne chasse, dit-il,* QUI *l'auroit à son croc* (LA F., *F.*, V, 8). — *Ce n'est rien* QUI *ne l'a veüe / Toute nüe* (id., C., Roi Candaule). — ⁺QUI *m'aurait fait voir tout d'une vue ce que j'ai souffert, je n'aurais jamais cru y résister* (SÉV., 24 mars 1676). — QUI *seroit entre la Lune et la Terre, ce seroit la vraye place pour les bien voir* (FONTENELLE, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, II).
L'ancien proverbe *Tout vient à point* QUI *sait attendre* est d'ordinaire altéré en... À QUI *sait attendre*. Voir par ex. BALZAC, *Pons*, XLIII, titre ; BLOY, *Exégèse des lieux communs*, CXXXIV.

R3 1112 REMARQUE

« et argotique », ajoute de façon surprenante le *Trésor*, t. 7, p. 242 ; pop., pour l'*Ac.* 2001, s. v. *comme*. (La loc. n'était pas dans les éd. précédentes.)

adverbiale marquant l'approximation R4, une sorte de synonyme d'*à peu près, pour ainsi dire, en quelque sorte* :

Nous avions été reçus avec bonté et gaieté, COMME QUI DIRAIT *sans façon* (STENDHAL, *L. Leuwen*, VII). — *La postérité* [...] *c'est* COMME QUI DIRAIT *la cour de cassation* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, XIII). — *Nous avons* [...] / *Des visages rongés par les chancres du cœur, / Et* COMME QUI DIRAIT *des beautés de langueur* (BAUDEL., *Fl. du m.*, J'aime le souvenir...). — *Le haut de forme, toujours mal peigné, avait l'air d'avoir de longues soies,* COMME QUI DIRAIT *un chapeau angora* (LOTI, *Prime jeunesse*, XVIII). — *Les publicains qui sont* COMME QUI DIRAIT *les percepteurs* (PÉGUY, *Myst. de la charité de J. d'Arc*, p. 122). — *Il me semble que je l'attire* COMME QUI DIRAIT *dans un guet-apens* [dit le professeur Brichot] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 283). — *Je veux seulement m'en aller* [...] ! COMME QUI DIRAIT *m'en aller en vacances* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 570). — *Il* [= Claudel] *se préparait à devenir bénédictin (je crois qu'il a déjà certains degrés préparatoires,* – COMME QUI DIRAIT : *d'un tiers ordre)* (R. ROLLAND, *Journal*, dans Claudel et Rolland, *Amitié perdue et retrouvée*, p. 113). H3

2° *Qui* est sujet, attribut ou complément d'objet direct dans une proposition relative qui, elle-même, a une autre fonction que la fonction sujet.

La proposition est objet direct : *Ce petit monde gouvernemental* [...] *veut affirmer* [...] *qu'il écrase* QUI NE LUI OBÉIT (BARRÈS, dans la *Presse*, 14 janv. 1890). — *Envoyez chercher* QUI VOUS VOUDREZ, *je ne payerai pas* (LABICHE, *Cagnotte*, II, 10). — Objet indirect : *Tout est drogue* À QUI CHOISIT POUR Y VIVRE L'AUTRE CÔTÉ (H. MICHAUX, *Plume*, Pl., p. 588). — *Il raconte ses aventures* À QUI VEUT L'ENTENDRE (*Ac.* 2001, s. v. *entendre*). [Formule fréquente que l'*Ac.* traduit « à tout le monde ».] — Complément adverbial : *Les grands actes de guerre* [...] *veulent de la noblesse* DANS QUI LES ACCOMPLIT (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, II, 3). — *Cette question,* POUR QUI CONNAISSAIT ANNE, *prouvait qu'il portait déjà de l'intérêt à François* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 47). — Complément d'agent : *Nous sommes attirés* PAR QUI NOUS FLATTE (*ib.* pp. 96-97). — Complément de nom : *La salacité commence avec le regard* DE QUI NE S'EST PAS ACCEPTÉ COMME RÉSERVE DE SENSATIONS INOUÏES ET INEFFABLES (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 19 mars 1976). — Complément d'adjectif : *La clientèle de choix se montre toujours reconnaissante* ENVERS QUI NE LA BRUSQUE POINT (P. BENOIT, *Soleil de minuit*, p. 66). — Attribut : *J'ai cherché de vous dire comment je devins* QUI JE SUIS (GIDE, *Immor.*, III). — Les propositions *à qui veut l'entendre, qui vous savez, qui vous voulez*, sont particulièrement fréquentes, ainsi que celles qui sont introduites par *pour qui* : *Cette question,* POUR QUI CONNAISSAIT ANNE, *prouvait qu'il portait déjà de l'intérêt à François* (RADIGUET, *op. cit.*, p. 47). R5

Dans les ex. qui précèdent, si on compare au 1°, assez fréquemment les phrases n'ont pas de portée générale. Cependant *qui* y est normalement indéfini. On trouve pourtant dans la littérature des ex. où ce n'est pas le cas et où *quiconque* est exclu (le sentiment d'*agrammaticalité* n'est donc pas général ; comp. 1°) :

Quand j'eus reconnu celui qui parlait, je ne m'étonnai ni de cette attention [...] *ni de l'audace* DE QUI GARDAIT AINSI LA PAROLE PLUS LONGTEMPS QU'ON N'AVAIT COUTUME DE LE FAIRE, DANS CE SALON (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., pp. 131-132). — *Tant d'autres, aussi laides et plus, avaient trouvé* QUI LES AIMÂT (R. ROLLAND, cit. Sandfeld, t. II, p. 89, pour le subjonctif, qu'il juge très littéraire). — *Si lugubre que fût l'appartement, c'était un paradis* POUR QUI [= l'auteur, quand il était enfant] REVENAIT DU LYCÉE (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 4). — *Ce fut l'amour qui le perdit* [...]. [...] *une dilection* POUR QUI VALAIT LA PEINE DE [...] TOUTES LES FERVEURS : *la petite Geneviève* (LA VARENDE, *Heureux les humbles*, p. 118). — *Grâce à lui ce château et ce domaine resteraient* À QUI LES MÉRITAIT (R. PEYREFITTE, *M*lle *de Murville*, dans le *Figaro litt.*, 14 juin 1947). — Dans l'ex. suivant s'ajoute, rareté particulière, le fait que *qui* est traité comme un pluriel : °*Le temps de feuilleter ces lettres et de reconnaître les noms* DE QUI, CHEZ LOU, LUI TÉMOIGNAIENT LE PLUS DE SYMPATHIE (E. CHARLES-ROUX, citée au § 715). R6

Quand le verbe principal et le groupe verbal de la relative appellent tous deux un complément, de même construction indirecte et de même référent (cf. § 202 : la ou les mêmes personnes), il arrive que, par une sorte de superposition (ou d'haplologie : § 219), seul le pronom relatif complément (indéfini ou défini) soit exprimé : *Il donne sa confiance* À QUI *il veut* (ou *peut* ou *doit*) *la donner* = ... À CELUI (ou À CEUX) À QUI ... – *Je puis la* [= *ta part*] *remettre ce soir*

R4 1112 REMARQUE

L'expression a signifié aussi « comme, par exemple » : *Nous faisions encore un peu de folies,* COMME QUI DIRAIT *de casser, de briser tout, de faire enrager les chiens, de les jeter à l'eau, etc.* (SAND, *Corresp.*, t. I, p. 37). – *Je prendrais comme médiateur un vieux bonhomme,* COMME QUI DIRAIT *moi* [dit un marquis] (BALZAC, *Ténébr. affaire*, Pl., p. 559). – Cet emploi est devenu rare.

H3 1112 HISTORIQUE

Ex. anciens : *On surnomme celle deesse Epitragia,* COMME QUI DIROIT, *la deesse du bouc* (AMYOT, cit. Littré, s. v. *comme*). – *Maistre est dit a Magister* [= *Maître* vient de *magister*], / *C'est* COMME QUI DIROIT *trois fois plus grand* (MOL., *Dépit am.*, II, 6). [Cette étym. de *magister* est évidemment fantaisiste.]

R5 1112 REMARQUE

Voir aussi § 715, a.

R6 1112 REMARQUE

Pour *qui vous savez*, voir ci-dessous. Pour *trouver* À QUI *parler*, voir § 1117, c et R8.

À QUI *tu veux la léguer* (BALZAC, *Splend. et mis. des courtis.*, Pl., p. 1081). — *Je le dis* POUR QUI *je dois le dire* [dit un curé] (ZOLA, *Terre*, I, 4). — Après *vouloir*, ordinairement on omet l'infinitif s'il reprend le verbe principal : *Il donne sa confiance* À QUI *il veut.* — *Elle était libre de coucher* AVEC QUI *elle voulait* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 60). — *J'ai le droit d'entrer* [...] *en me faisant accompagner* PAR QUI *je veux* (STENDHAL, *Rouge*, I, 3). [= *Par qui je veux être accompagné.*]

Les deux compléments sont des objets directs : *Tu as épousé* QUI *tu voulais* =... CELLE [la femme précise] QUE *tu voulais.* – *Tu seras indépendante et à même de marier* [= *épouser* : cf. § 287, *c*, 2°] QUI *tu voudras* (BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, I). — *Embrassez* QUI *vous voulez* (ronde enfantine) = ... CELUI (ou *celle*, selon la situation) QUE...

Plus hardiment, parce que les deux compléments n'ont pas la même construction : *Cette science* [= l'astrologie] *est une réunion de nigauds enthousiastes et d'hypocrites adroits et payés* PAR QUI *ils servent* (STENDHAL, *Chartr.*, I, 8). — *Que l'on nuit sciemment* À QUI *l'on aime !* (ARAGON, *Anicet*, cit. *Rob.* s. v. *qui*, I, C.) R7

La relative ***qui vous savez*** (ou *qui tu sais*) est utilisée couramment quand on ne veut pas nommer la personne, par prudence, par rancune, etc. : *Cet argent* [...] / *Vient* DE QUI VOUS SAVEZ *pour ce que vous savez* (HUGO, *R. Blas*, IV, 3). R8 — *Mes tantes* [...] *croyaient venger notre affront en ne prononçant plus jamais, chez Mme Legrandin mère, le nom de sa fille, en se bornant à se congratuler une fois sorties par des phrases comme* : « *Je n'ai pas fait allusion* À QUI TU SAIS, *je crois qu'on aura compris* ». (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 647.) R9

R7 1112 REMARQUE
Phrase peu compréhensible à la première lecture : °*On hait* DEVANT QUI *l'on ment* (HUGO, *Trav. de la mer*, I, VI, 6).

R8 1112 REMARQUE
L'interlocuteur, ignorant la conspiration, ne comprend pas.

R9 1112 REMARQUE
Comp. *où vous savez* employé par euphémisme (§ 221, *d*).

c) Autres cas.

- Avec *qui* nominal neutre comme sujet, proposition relative sujet dans QUI FUT DIT *fut fait*, expression figée ; — proposition relative régime de *voici, voilà* : *Voilà* QUI EST FAIT. — Cf. § 715, *b*.
- Avec *que* nominal neutre dans des expressions figées : *Advienne* QUE POURRA. *Coûte* QUE COÛTE. *Vaille* QUE VAILLE. — Cf. § 718.
- Avec *quoi*, précédé d'une préposition, attribut, après *c'est* : *C'est* À QUOI JE M'ATTENDS ; — dans la formule *de quoi* suivie d'un infinitif objet direct ou sujet réel : *Il possède* DE QUOI PAYER. *Il y a* DE QUOI SE FÂCHER. — Cf. § 719, *e*. R10
- Avec *où* : *Allez* OÙ VOUS VOULEZ.

R10 1112 REMARQUE
Dans *Voici en quoi il se trompe*, *quoi* est plutôt un interrogatif : § 1162, *b*, 2°.

1113 Fonctions de la relative avec antécédent.

a) L'antécédent est un nom ou un pronom.

1° La proposition relative a la fonction d'une *épithète*. — On distingue traditionnellement deux espèces.

- La relative **déterminative** ou *restrictive*, qui restreint l'extension (§ 203) du terme qu'elle accompagne (la suppression de la relative modifierait profondément le message) :

  Rappelez-vous l'objet QUE NOUS VÎMES, *mon âme*, / *Ce beau matin d'été si doux* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Charogne). — *Un homme* QUI PRÊTE UN SERMENT, QUI JURE DE... *ne peut être qu'un homme aveuglé* (VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 535).

  Il n'y a ni pause dans l'oral ni virgule dans l'écrit entre l'antécédent et la proposition.

- La relative **non déterminative**, souvent appelée *explicative* (ou *descriptive*, parfois *appositive* : cf. § 340, *a*, N. B. 1), qui ne restreint pas l'extension du terme qu'elle accompagne (la suppression de la relative ne modifierait pas vraiment le message) ; on peut la rapprocher de l'épithète détachée (§ 332).

  Son cocher, QUI ÉTAIT IVRE, *s'assoupit tout à coup* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 8). — *Merci de votre adhésion*, DONT JE NE DOUTAIS PAS (ROMAINS, *Knock*, II, 2). — *J'ai entendu raconter par ma mère ceci*, QUE J'IGNORAIS ALORS [...] : [...] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 353).

  Le terme *explicative* convient au 1er ex., mais moins aux deux autres, qui apportent une information supplémentaire, mais non une explication. Elle s'appliquent moins encore au cas où la relative décrit un fait postérieur au fait principal R1 : *On fit venir un taxi*, QUI EMPORTA LE

R1 1113 REMARQUE
On considère parfois que les relatives exprimant un fait postérieur au fait exprimé par le verbe principale constituent une catégorie à part, appelée *continuative* ou *narrative*. Quand elles se rapportent au sujet, elles sont placées après le verbe (§ 1114, *b*).

BONHOMME (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 654). — *Je remuai longtemps la question* [concernant le petit Jésus apportant des cadeaux à Noël] *dans ma tête, et je finis par m'en ouvrir à mes parents* QUI PASSÈRENT AUX AVEUX (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 23). A1

Lequel, comme sujet, introduit aujourd'hui une relative non déterminative : § 721, *a* et R2.

La relative non déterminative est souvent séparée de l'antécédent par une pause dans l'oral et une virgule dans l'écrit.

Cependant, lorsque l'antécédent est parfaitement délimité par lui-même, la pause et la virgule ne sont pas indispensables pour la bonne compréhension du texte. R2 Par ex., elles sont ordinairement absentes après un pronom personnel : *Dans la nuit du tombeau, toi* QUI *m'as consolé, / Rends-moi le Pausilippe* (NERVAL, *Chim.*, Desdichado) ; — et souvent après un nom propre : *Entre Casimir Delavigne* QUI *est si noble et Lamartine* QUI *est si grand, vous avez su dans le demi-jour découvrir un sentier qui est le vôtre* (HUGO, *Actes et paroles*, Avant l'exil, Réponse au discours de S.-Beuve à l'Acad.), — ainsi qu'après un adverbe de lieu ou de temps (cf. *c*).

Il n'y a pas non plus de virgule dans une phrase comme *J'ai trouvé ma sœur* QUI *lisait dans le jardin*. La relative *qui lisait dans le jardin*, qui n'est pas un attribut de l'objet (comp. § 298, *d*, 3°), équivaut à un complément adverbial non essentiel (cf. § 333) du type *alors qu'elle lisait dans le jardin*. Comp. avec l'épithète (§ 333, *e*, 3°).

2° La proposition relative a la fonction d'un attribut (surtout dans la langue parlée fam.).

- Attribut de l'objet direct, avec *avoir* (cf. § 304) : *Elle a l'oreille* QUI EST BOUCHÉE.
- Attribut de la suite des introducteurs *voici* et *voilà* (§ 1100, *a*, 1°) : *Voilà* (ou *Voici*) *votre mère* QUI RENTRE.
- Attribut du sujet logique (ou réel), avec *il y a* dans son rôle d'introducteur (§ 1099, *b*) : *Il y a votre jupe* QUI EST RELEVÉE. *Il y a votre femme* QUI VOUS APPELLE. *Il n'y a que votre frère* QUI SOIT ABSENT. Cf. § 246, *b*, 7°.

b) **L'antécédent est un adjectif** ou un participe épithètes détachées et le pronom relatif est attribut de la proposition relative.

- L'ensemble exprime une nuance de cause R3 : *Il se passait de manteau, fier* QU'IL ÉTAIT *de sa poitrine large* (H. DUVERNOIS, *Morte la bête*, I). — *Elles ne pouvaient se redresser, infléchies* QU'ELLES ÉTAIENT (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 838). — *Abrité* QU'ON ÉTAIT, *on ne percevait plus les musiques et les rumeurs de Sérianne* (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 27). — *Elle n'eut pas le loisir d'en paraître confuse, occupée* QU'ELLE ÉTAIT *à gronder vertement sa petite chienne* (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 146). — *Elles ne l'aiment point passionnément, incapable* QU'ELLES LE SENTENT DE LEUR RENDRE LA PAREILLE (BILLY, dans le *Figaro*, 24 déc. 1958). [Cf. § 304, *b*, 2°.] A2
- L'adjectif est précédé de la préposition *de*, pour marquer qu'il s'agit d'un état antérieur : *La duchesse* [...] *fit* [...] *la conquête de la princesse Clara-Paolina, qui,* DE *timide et* D'*interdite qu'elle avait été au commencement de l'audience, se trouva vers la fin tellement à son aise* [...] (STENDHAL, *Chartr.*, VI).
- Ces constructions se trouvent aussi avec des attributs nominaux dans des situations diverses : *En jurant comme un vrai Provençal* QU'IL ÉTAIT (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, p. 112). — *Le nommé André Favereau* QUE JE SUIS, *quand il mourra, pourra se vanter de les avoir eues toutes* (JOUHANDEAU, *Chroniques maritales*, p. 375). — *Entre soldats* – QUE NOUS SOMMES – *il y a* [...] *un grand et noble domaine commun* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 7 sept. 1962). A3 H

c) **L'antécédent est un adverbe de lieu ou de temps.**

1° Adverbes de lieu (*ici*, *là*, *partout*, *quelque part*, etc.) + *où* :

Vous ne pensez pas à lui offrir un logis ici, OÙ TOUT LE DEUXIÈME EST VIDE ! (BALZAC, *Rabouill.*, II, 5.) — *Elle nous verra de là-haut* [= du paradis], OÙ ELLE EST SÛREMENT PLUS HEUREUSE QUE NOUS (PAGNOL, *Marius*, I, 3). — *J'irai*

A1 1113 AUTRES EXEMPLES

Voir § 1114, *b*.

R2 1113 REMARQUE

Dans un récit comme le suivant, l'absence de virgule ne gêne pas le lecteur, qui sait de quoi il s'agit : *Michel récupéra le petit animal* QUI *tremblait de froid et de peur* (HOUELLEBECQ, *Particules élémentaires*, I, 1). Mais la virgule joue un rôle distinctif important dans une phrase comme *Léautaud détestait les enfants, qu'il trouvait « cruels, fourbes, menteurs, hypocrites »* [voir ses *Entretiens avec Robert Mallet*, p. 197], c'est-à-dire tous les enfants, et non *les enfants qu'il trouvait cruels*, etc., ce qui ferait penser que certains enfants ne sont pas cruels et que Léautaud aurait pu aimer ceux-ci.

R3 1113 REMARQUE

Comp. § 1141, avec *que*.

A2 1113 AUTRES EXEMPLES

Voir §§ 333, *d*, 1° ; 717, *c*.

A3 1113 AUTRES EXEMPLES

Voir § 717, *c*.

H 1113 HISTORIQUE

Le tour n'est pas récent : *Étranger* QUE J'ÉTOIS, *je n'avois rien de mieux à faire que d'étudier cette foule de gens* (MONTESQ., *L. pers.*, XLVIII). — Il appartient aujourd'hui à tous les styles. Le jugement suivant est purement subjectif : « Il sera toujours inélégant et prétentieux d'écrire : *Le grand observateur qu'était Balzac...* ; *Le grand philosophe que fut Kant...* ; Il ne nous a pas regardé, *distrait qu'il était* ; Il faut aimer ces idées, *imprégnées qu'elles sont* par ce pur idéalisme... » (ALBALAT, *Comment il ne faut pas écrire*, p. 44.) Le tour examiné ci-dessus est à l'origine de diverses expressions qui seront étudiées avec la proposition concessive (§ 1149, *a*).

passer mes vacances là OÙ VOUS ÊTES ALLÉ CET ÉTÉ (*Dict. contemp.*, s. v. *où*, 1°). R4 — *J'irai là-bas* OÙ L'ARBRE ET L'HOMME, PLEINS DE SÈVE, / SE PÂMENT LONGUEMENT (BAUDEL., *Fl. du m.*, Chevelure). — *Partout* OÙ J'AI VOULU DORMIR, / *Partout* OÙ J'AI VOULU MOURIR, / *Partout* OÙ J'AI TOUCHÉ LA TERRE, / *Sur ma route est venu s'asseoir / Un malheureux vêtu de noir, / Qui me ressemblait comme un frère* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Nuit de déc.). — *Jette-moi quelque part* OÙ L'ON NE PUISSE PAS DIRE EN ME VOYANT : *Voici Paquita* (BALZAC, *Fille aux yeux d'or*, Pl., p. 313). — *L'ailette de la graine sert bien à la semer* QUELQUE PART OÙ ELLE SERA MIEUX QU'À L'OMBRE D'UN GROS ARBRE (ALAIN, cit. *Rob.*, s. v. *ailette*).

R4 1113 REMARQUE

°*Là que* pour *là où* est fréquent chez le Méridional AUDIBERTI : *Une ultime traînée* [...] *signale le rivage, qui devient, presque aussitôt, le rivage d'Antibes, là* QUE *le Var touche la mer* (*Dimanche m'attend*, p. 86).

2° Adverbes de temps (*aujourd'hui, maintenant, à présent*, etc.) + *que* R5 :

Aujourd'hui QU'IL EST PUISSANT, *il pourra nous servir* (*Ac.* 2001). — *Depuis le jour où le premier épisode de l'*Histoire des Treize *fut publié, jusqu'aujourd'hui* QUE PARAÎT LE DERNIER (BALZAC, *Fille aux yeux d'or*, Note de la 1re éd.). — *À présent* QUE VOUS M'EXPLIQUEZ LE PERSONNAGE, *il me semble que je l'ai vu chez madame de Serpierre* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXI). — *Maintenant* QU'ELLE ÉTAIT PLUS MALHEUREUSE, *il l'abandonnait* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — *À présent* QUE SES YEUX ÉTAIENT CLOS, *plus rien ne restait, dans l'expression de ses traits, que d'austère* (GIDE, *Et nunc manet in te*, Pl., p. 1125). — Avec *hier*, dans une langue sentie comme négligée : *Je ne me suis pas trompée hier* QUE JE VOUS DISAIS QU'IL Y AVAIT DE L'HOMME LÀ-DESSOUS (A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 444). — *Présentement que* est reconnu comme vieux par l'*Ac.* 1935.

Le recul de *que* au profit de *où* dans les relatives concernant le temps (§ 717, *d*, 2°) se marque aussi lorsque l'antécédent est un adverbe, notamment *aujourd'hui* : AUJOURD'HUI, OÙ *l'on fait de l'argent la garantie sociale universelle, on a dispensé les magistrats de posséder, comme autrefois, de grandes fortunes* (BALZAC, *Splend. et mis. des courtis.*, Pl., p. 1018). — *Ça m'est venu* [...] AUJOURD'HUI OÙ *papa m'a promis de me mener voir le Chapeau de paille d'Italie* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XXVII). — AUJOURD'HUI OÙ *la vie de salon a diminué, ils peuvent recourir au téléphone* (THÉRIVE, *Procès de littérature*, p. 213). — AUJOURD'HUI OÙ *les Français ont cessé de croire aux images traditionnelles du surréel* [...] (J. FOURASTIÉ, *Ce que je crois*, p. 175). — Autres ex. dans Sandfeld, t. II, p. 196, qui cite en outre avec *naguère* : *C'est un homme supérieur à ce qu'il m'avait paru* NAGUÈRE, OÙ *je ne le connaissais à vrai dire que comme champion de loto* (MIOMANDRE). R6

R5 1113 REMARQUE

Comp. *lorsque* et les loc. conjonctives *alors que, aussitôt que*, etc. — *Maintenant que, à présent que*, etc. sont souvent considérés comme des locutions conjonctives introduisant les propositions adverbiales de temps (§ 1136, *c*).

R6 1113 REMARQUE

Aujourd'hui, hier et *demain*, qui ont souvent le comportement des noms (§ 955, *c*), peuvent avoir une proposition relative introduite par *qui* :

Je me disposais à aller vous présenter mes hommages hier QUI ÉTAIT VOTRE JOUR (CAPUS et ARÈNE, cit. Sandfeld, t. II, p. 215).

En dehors de cela, une relative introduite par *qui* après un adverbe est exceptionnelle : *Je ne peux pas m'en aller d'ici* QUI EST LA MAISON DE MES PARENTS (cit. Sandfeld). — *Il* [= un journaliste] *commença* [...] *par les chiens écrasés, les commissariats et les faits divers. Nous avons tous passé par là,* QUI MÈNE, UN DEGRÉ AU-DESSUS, À L'INTERVIEW DES PERSONNAGES ILLUSTRES (HENRIOT, dans le *Monde*, 1er juillet 1959).

d) **L'antécédent est,** soit **la phrase elle-même** où la relative est insérée ou qu'elle termine, soit une partie de phrase (à l'exclusion des faits décrits ci-dessus). La relative peut être considérée comme un élément incident (cf. § 378, *d*).

- Dans des formules figées : *Que je sache*, etc., voir ci-dessous, § 1117, *b*, 5°. — *Qui pis est, qui mieux est, qui plus est* : § 713, *b*. — *Dont acte* : § 722, *a*.
- Dans la langue parlée populaire, ou très familière, au début des incises (§ 380, *c*) : *J'y vais,* QU'*il a répondu Princhard* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 94).
- Dans une langue littéraire assez recherchée quand le pronom relatif est *qui* (§ 713, *b*), *dont* (§ 722, *a*) ; — d'une façon plus générale, quand le pronom est *quoi* (§ 719, *c*) précédé d'une préposition et *où* dans *d'où* (§ 725, *b*, 4°) : *Je voulais vous montrer ce que j'aime,* [...] QUI *est je crois la seule façon d'aimer* (D. BOULANGER, *Enfant de bohème*, p. 258). — *Prêtez-moi un peu d'argent, sans* QUOI *je ne pourrai payer le taxi* (*Dict. contemp.*). R7
La langue ordinaire préfère généralement reprendre (ou annoncer) la phrase ou la partie de phrase par le pronom neutre *ce* ou par un nom de sens général, comme *chose, fait*, etc., que l'on place devant le relatif : *Il fallait pour cela commencer par vider la mare,* CE *qu'on n'avait pas fait depuis quinze ans* (GIDE, *Immor.*, II, 1). — *Mon père se versa un grand verre d'eau et le vida d'un trait avant d'avoir rien mangé,* ACTE *qu'il prohibait toujours sévèrement* (JALOUX, *Le reste est silence*, VII). — *Il transporta sa cantine chez son amie Madame Favre, et* CHOSE *qui, je crois, ne lui était arrivée de sa vie, il prit un fiacre à la journée* (J. et J. THARAUD, *Notre cher Péguy*, t. II, p. 237).

R7 1113 REMARQUE

Dans des formules avec *quoi* et avec *d'où*, la relative cesse parfois d'être sentie comme telle : voir §§ 719, *c* ; 725, *b*, 4°.

1114 Place de la proposition relative.

a) Dans l'usage ordinaire, la proposition relative suit immédiatement l'antécédent :

Je choisirai dans ce livre UN CHAPITRE QUI ME PARAÎT IMPORTANT.

Il faut éviter, pour la clarté de la phrase, que la relative soit séparée de l'antécédent par un autre nom. H

Ex. de phrases ambiguës (parfois volontairement) ou prêtant à sourire : °*Il arrivait de Palerme, où* UNE LETTRE *de Pierrotte* – QUI LUI COURAIT APRÈS DEPUIS TROIS MOIS – *l'avait enfin découvert* (A. DAUDET, *Petit Chose*, II, 13). — °*Ils* [= les mots de fatalité et de déterminisme] *n'importent* RIEN *dans l'affaire* QUI LA RETIRE DE CE VAGUE OÙ TOUT EST VRAI (VALÉRY, cité et critiqué par Benda, *France byzantine*, pp. 271-273). — °*Elle aperçut alors le* MARI *de Laura, allongé sur un canapé,* QUI *sursauta en la voyant* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 135). — °*Elle boit son café à petites gorgées, une* GOUTTE *tombant sur son corsage,* QU'ELLE ÉCRASE DU DOIGT AVEC UNE SUPRÊME NONCHALANCE (MALLET-JORIS, *Lettre à moi-même*, J'ai lu, p. 177). R1

Sur l'intercalation d'un adjectif (ou d'un autre élément) entre le pronom démonstratif et la relative, voir § 700, *a* : *Les horreurs que nous venons de voir et celles pires* QUE NOUS VERRONS BIENTÔT (BERNANOS).

b) Dans la langue écrite surtout, la relative se rapportant au sujet est parfois placée après le verbe (la longueur de la relative joue aussi son rôle).

Une servante entra QUI APPORTAIT LA LAMPE (GIDE, *Porte étr.*, Épil.). — *Mon père n'arrivait pas* QUI DEVAIT ME CONDUIRE À ELLE (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 760). — *Ce passage a été découvert* QU'ONT TOUCHÉ LES PIEDS SACRÉS (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 263). — *Au train dont va la science, le jour approche* OÙ L'UN DES ADVERSAIRES [il s'agit des guerres], POSSESSEUR D'UN SECRET QU'IL TENAIT EN RÉSERVE, AURA LE MOYEN DE SUPPRIMER L'AUTRE (BERGSON, *Deux sources de la mor. et de la rel.*, p. 305). — *Beaucoup de gens croient avoir le goût classique* QUI N'ONT QUE LE GOÛT BOURGEOIS (CLAUDEL, *Réflexions sur la poésie*, Id., p. 155). — *La ligne est brisée* QUE DÉFINIRENT AUTREFOIS LES PÈRES FONDATEURS DU MOUVEMENT (dans le *Monde*, 31 juillet 1978, p. 1). — *Les jeunes se raréfient* QUI CHOISISSENT ENCORE DE SE FAIRE TEMPLIERS (DUBY, *Guillaume le Maréchal*, p. 20). R2

Le déplacement est plus courant quand le verbe principal est *être, se trouver* ou autre semblable et qu'il est accompagné d'un adverbe comme *là, ici* : *Une vieille garde-malade est là* QUI HOCHE LA TÊTE (BALZAC, *Physiol. du mariage*, Introd.). — *Pendant qu'elle est là* QUI BROSSE MES AFFAIRES, QUI CIRE MES SOULIERS (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, CLII). — *Ta mère est ici* QUI T'ATTEND DEPUIS UNE HEURE. — De même avec une autre indication de lieu : *Le comte était de l'autre côté de la rue,* QUI SURVEILLAIT LA PORTE (BOURGET, *Disciple*, VI). Mais un tel ex. ne peut être érigé en modèle (cf. *a*).

Le déplacement est habituel dans des expressions comme les suivantes : *Un matin arrive* OÙ TOUS LES CONTRESENS [...] SE RELÈVENT (BALZAC, *Physiol. du mariage*, VII). — *Le moment arriva* OÙ IL FALLUT RÉPONDRE SUR LA PROCÉDURE (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). — *Le moment était arrivé* OÙ LA TERRIBLE VÉRITÉ [...] FINISSAIT PAR APPARAÎTRE À GERMINIE (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, XXXII). — *Un jour arriva* OÙ M. DE VARANDEUIL VOULUT LA FAIRE ASSEOIR À SA TABLE (*ib.*, II). — *Un moment arrivait* OÙ LE TALENT DE CORIOLIS PARAISSAIT VAINCU (ID., *Man. Salomon*, CXLIV).

Quand l'attribut qui suit *être* est un numéral ou un autre terme concernant la quantité, la relative suit cet attribut, et son verbe s'accorde ordinairement en personne avec le sujet et non avec l'attribut : *Nous sommes une centaine* QUI REGARDONS (BARRÈS). De même : *Nous sommes deux bossus* QUI SOURIONS [...] DE LA BOSSE DE L'AUTRE (MAURIAC). Mais dans cet ex.-ci, l'accord avec l'attribut serait plus normal. Cf. § 932, *b*.

Quand le verbe de la relative exprime un fait postérieur au fait exprimé par le verbe principal, la relative ne peut guère occuper sa place habituelle. R3

Un jeune homme parut QUI SE DÉCLARA CORRESPONDANT DU *PETIT PROVENÇAL* ET PRESSA M. CHAVEGRAND DE SE NOMMER (DUHAMEL, *Tel qu'en lui-même...*, II). — *Quelqu'un passait dans le corridor* QUI S'ÉLOIGNA (BOURGET, *Sens de la mort*, p. 120). R4 — *Tel entre pape au concile* QUI EN SORT CARDINAL (prov.). — Avec plusieurs relatives concernant des évènements qui

H 1114 HISTORIQUE

C'est Vaugelas (p. 585) qui demanda, au nom de la clarté, que le pronom relatif fût toujours en contact immédiat avec son antécédent. — Il n'est pas rare de trouver, à l'époque classique, des phrases qui, aujourd'hui, ne sembleraient pas suffisamment claires : ⁺*Bien des* GENS *vont jusques à sentir le mérite d'un manuscrit qu'on leur lit,* QUI *ne peuvent se déclarer en sa faveur* (LA BR., I, 21). — ⁺*M*[me] *Foucquet la mère a donné un* EMPLÂTRE *à la Reine,* QUI *l'a guérie de ses convulsions* (SÉV., 20 nov. 1664).

R1 1114 REMARQUE

L'emploi de *lequel* (qui varie en genre et en nombre) permet souvent d'éviter les ambiguïtés.

R2 1114 REMARQUE

Avec *celui-là ... qui* : § 697, c. — Ajoutons aussi les prov. *Tel est pris* QUI CROYAIT PRENDRE, *Tout est bien* QUI FINIT BIEN (dans celui-ci, on n'a pas le choix : cf. c).

R3 1114 REMARQUE

Mais la relative exprimant un fait antérieur peut très bien être postposée : voir certains des ex. cités ci-contre.

R4 1114 REMARQUE

Dans ce second ex., la présence d'un autre nom devant la relative est gênante. Elle ne gênait pas BOURGET, coutumier de cette façon d'écrire : voir, outre ceux que nous citons, d'autres ex., et pires, dans Sandfeld, t. II, p. 142.

se succèdent après le fait principal : *Devant le guichet vous l'avez rencontrée* QUI VOUS A DIT BONJOUR AVEC SIMPLICITÉ, AVEC QUI VOUS ÊTES MONTÉ (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 119). R5

R5 1114 REMARQUE
La langue ordinaire recourt plutôt à une ou des phrases distinctes (*Il se déclara*), éventuellement coordonnées (*et s'éloigna* ou *puis s'éloigna*). Etc.

c) La relative ne peut suivre immédiatement certains pronoms.

- Pronoms personnels conjoints : *Nous le vîmes* QUI AVAIT JETÉ À TERRE SA BELLE CHEMISE BLANCHE (LOTI, *Mon frère Yves*, XLVIII). — *Il est là-bas* QUI ARROSE (BOYLESVE, *Mlle Cloque*, LX). — *Me voici* QUI ATTENDS LE JOUR (DORGELÈS, *Caravane sans chameaux*, p. 216). — *En as-tu rencontré ici* QUI AIENT LAISSÉ UNE FEMME POURRIR ? (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, XXXIX.)
- Pronoms interrogatifs : *Que faisait-il* QUI NE S'EST TOUJOURS FAIT ? (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 731.) R6
- *Tout* : *Tout est bien* QUI FINIT BIEN (prov.). — *Maître Hauchecorne* [...] *pensa que tout était bon à ramasser* QUI PEUT SERVIR (MAUPASS., C., Ficelle). [L'auteur aurait pu écrire de façon plus naturelle, ou *tout ce qui peut servir était bon.*] — Voir cependant °*tout qui* « quiconque » en fr. de Belgique (§ 715, R1).

R6 1114 REMARQUE
Sur *Qui veux-tu* QUI M'ÉCRIVE ? (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LIX), voir § 727.

d) Dans une langue littéraire assez recherchée, la relative précède parfois l'antécédent (qui ne mérite plus vraiment son nom : cf. § 650, *a*) :

Elle me montra, QUI JOUAIT, *dans son jardin, un de ces ânes charmants de Provence, aux longs yeux résignés* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 49). — *Il regarde* QUI VIENT PAR LE SENTIER SINUEUX *Violaine toute dorée* (CLAUDEL, *Ann. faite à M.*, II, 3). — *L'on vit, vers onze heures,* QUI SE FAUFILAIENT AVEC D'INFINIES PRÉCAUTIONS, *les dames Missourat, Juriat, Mègue et une Vidoulet-Bargeotte* (BOSCO, *Balesta*, p. 174). — *Il y avait là,* QUI S'ÉTAIT PLACÉ AUPRÈS DU TRIBUNAL, *un nommé Alexandre* (POURRAT, *Saints de France*, p. 23). R7

Les incidentes *qui plus est*, etc. ont une place assez libre et peuvent notamment se trouver au début de la phrase où elles sont insérées : voir l'ex. de BOSCO au § 713, *b*.

R7 1114 REMARQUE
Dans l'ex. suivant, la proposition relative est placée, hardiment, en tête de la phrase : QUI L'ACCOMPAGNAIT *il y avait une belle panthère à la robe jaune tachetée de noir et aux yeux dorés* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Le canard et la panthère).

e) Les relatives sans antécédent ont la place qu'occupe normalement le syntagme ayant la même fonction. Toutefois les propositions sujets sont placées après le verbe dans diverses constructions figées : voir § 1112, *b*, 1°.

1115 Observations diverses sur les relatives.

a) Lorsque le sujet de la relative est autre qu'un pronom relatif (ou un syntagme déterminant relatif + nom), un pronom personnel, *ce* ou *on*, il est souvent placé après le verbe dans la langue écrite, surtout si le syntagme sujet est nettement plus long que le groupe verbal :

Dans la quinzaine du jour où sera révolue L'ANNÉE (*Code civil*, art. 286). — *Les boutiques pleines de ténèbres sont autant de trous lugubres dans lesquels s'agitent* DES FORMES BIZARRES (ZOLA, *Th. Raquin*, I). — *Il devait me reconnaître à la façon qu'ont* LES BÊTES SAUVAGES *de reconnaître leur gibier* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 243). — *Les villages qui restent soigneusement sur les pourtours où passe* LA ROUTE (GIONO, *Ennemonde et autres caractères*, p. 9). — *L'Internationale est la donnée première dont découle pour des raisons secondes de pratique politique* L'ÉTABLISSEMENT DE SECTIONS NATIONALES (A. KRIEGEL, *Internationales ouvrières*, p. 6). — [...] *une vitre poussiéreuse où se distinguent à peine* QUELQUES REFLETS DE MON PROPRE VISAGE ET D'UNE FAÇADE DE MAISON, SITUÉE DERRIÈRE MOI (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 11). — Parfois dans la langue parlée la plus courante : *C'est la maison* [...] *où c'est qu'habite* FANNY (dans D. François, p. 825).

Si le verbe de la relative a un objet direct, on évite l'inversion du sujet. L'ex. suivant est d'un auteur qui aime les constructions insolites : *Cette montagne Sainte-Geneviève* [...] *où traîne* VILLON *son écritoire et ses âpres instincts* (F. DESONAY, *Villon*, p. 22).

Quand le pronom relatif est suivi par *peut-être* ou par un autre mot qui entraîne l'inversion du pronom sujet, de *ce* et de *on* dans la phrase énonciative, il arrive que par analogie cette inversion se produise dans la relative : cf. § 383, *b*, 3°.

b) La relative est parfois rattachée à son antécédent par une conjonction de coordination.

Il y a toujours eu des querelles des Anciens et des Modernes, des Classiques et des Romantiques depuis qu'il y a des hommes, ET *qui peignent, chantent ou écrivent* (MAURIAC). On a là une ellipse : *et des hommes qui...*, comme dans *Vous n'êtes plus qu'un*

homme aujourd'hui, ET *combien laid !* (GHELDERODE) : *et un homme...* Voir § 268, *d*, 2°. R1 — Dans un ex. comme celui-ci, la présence de la conjonction est moins visible : *Quand Bergues et les deux autres braconniers* ET *qui connaissaient parfaitement leur affaire* [...] *rentrèrent bredouilles* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 461).

c) Relatives averbales. D'ordinaire, le verbe absent n'est pas un verbe déjà présent dans le contexte, mais un verbe de faible contenu sémantique, comme *être, se trouver.*

1° Dans la langue courante, après *parmi lesquels* et *dont* pris dans le même sens : *Là il connut des jeunes gens instruits,* PARMI LESQUELS *Maucroix* (FAGUET, *XVIIe s.*, p. 234). — *Il leur restait environ dix mille francs de rente,* DONT *deux mille trois cents à lui* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5). Cf. § 724, *b*.

2° Dans la langue courante, après *d'où*, qui joue le rôle d'un adverbe de liaison logique, comme *par conséquent* : *Elle* [= la littérature] *aussi doit signaler quelque chose, différent de son contenu* [...]. D'OÙ *un ensemble de signes donnés sans rapport avec l'idée* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, Introd.). — Autres ex. au § 725, *b*, 4°.

3° Dans des expressions figées, certaines de la langue commune, d'autres de la langue juridique : *À qui mieux mieux* (§ 716), *tel quel* (§ 642, *g*), *ce que voyant* (§ 701, *c*), *à qui de droit* (§ 737, *d*), *ce que dessus* (§ 718, *a*, 4°), *ce que de raison* (*ib.*), *dont acte* (§ 722, *a*), *le jugement dont appel*. R2 — En Belgique, on emploie aussi dans la langue juridique ou administrative °*dont question* : *Voici le texte* DONT QUESTION (dans la *Libre Belgique*, 12 juillet 1976, p. 11). — Dans le langage de la bourse, *primes* DONT *cent* (etc.) *francs*, ce qu'on doit payer comme dédit pour une valeur qu'on n'a pas levée. Cf. *Grand dict. enc. Lar.* R3

4° Dans la langue littéraire, de façon occasionnelle : *Mon oncle s'approcha d'un guéridon* [...], *sur* LEQUEL *un journal, dont il s'empara* (GIDE, *Journal*, 13 mai 1937). A — *En bas, une sorte de caveau, au milieu* DUQUEL *un trou pareil à l'ouverture d'un puits* (R. ESCHOLIER, *Quand on conspire*, p. 90). — *L'homme était un voyou notoire, ce qui ne l'empêchait pas* [...] *d'être officier d'Académie, et* QUI *plus, délégué scolaire* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 139).

5° Dans la langue familière, *faire celui qui* (avec ellipse du verbe exprimé auparavant) : *Dort-il vraiment ou fait-il celui* QUI *?* (MONTHERL., cité au 218, *c*, 2°.)

6° Propositions correspondant à des phrases averbales : *L'homme* QUE VOICI *vous sera utile.* — *C'est mon domestique Ivan,* DONT VOICI LE PASSEPORT (MAUPASS., C., En voyage, I). [*Voici* et *voilà* ont des constructions comparables à celles des verbes : cf. § 1100.] — *Par lettre d'aujourd'hui,* DONT CI-JOINT COPIE, *j'en avertis le général Eisenhower* (DE GAULLE, lettre, dans *Mém. de guerre*, t. III, p. 407).

d) La relative peut faire partie d'une phrase averbale, souvent exclamative :

Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse / S'élancer vers les champs lumineux et sereins ! (BAUDEL., *Fl. du m.*, Élévation.)

Un ex. comme celui-là ne diffère pas du cas où on a un sujet sans relative : cf. § 405, *a*. — En revanche les deux constructions suivantes sont plus remarquables. Ce sont des phrases exclamatives surtout usitées dans l'oral.

- La relative sert seulement à identifier le sujet : *Insensé* QUE JE SUIS ! (MUSSET, *Prem. poés.*, Namouna, II, 39.)
- On attire d'abord l'attention sur le sujet, le prédicat venant ensuite sous la forme de la relative (cf. § 412, *b*) : *Onze heures déjà ! et ma tante lady Éleanor Braybrooke* QUI N'ARRIVE PAS ! (GAUTIER, *Partie carrée*, IV.) — *Oh ! ce monsieur* QUI MANGE TOUTE LA « BARQUETTE » ! (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 143.) — *Un monsieur* QUI VIENT DÉJEUNER ! (COLETTE, *Blé en herbe*, II.) — *Dans l'air, une balle* QUI SIFFLE ! (LOTI, *Pêch. d'Isl.*, III, 1.) — *Maman, Edmée* QUI NE CONNAÎT PAS LES PAQUETS RUMATHON ! (VAUDOYER, *Reine évanouie*, p. 185.)

Quand le sujet est souligné par *jusqu'à* (= même), le tour n'est pas ignoré de la langue écrite : *Jusqu'aux librairies* QUI SONT OBLITÉRÉES (LARBAUD, *Fermina Márquez*, XVI). — *Jusqu'à ses étouffements* QUI DIMINUAIENT (MALLET-JORIS, *Empire céleste*, p. 202). — *Jusqu'à la science* QUI L'ABANDONNAIT (J. D'ORMESSON, *Au plaisir de Dieu*, p. 391).

R1 1115 REMARQUE

Cette construction ne doit pas être confondue avec celle-ci, où la relative est coordonnée à un terme de la même fonction, mais d'une autre nature : *C'est un livre original* ET *qui vous plaira certainement.* Cf. § 265, *c*.

R2 1115 REMARQUE

°*Jugement dont* (ou *duquel*) *opposition* est critiqué par P. Mimin (*Le style des jugements*, § 35) : *on fait appel* D'*un jugement,* mais *on fait opposition* À *un jugement.*
Notons qu'il cite des arrêts contenant la formule le *jugement* DONT EST APPEL (par ex., p. 199, note).

R3 1115 REMARQUE

Comp. aussi *qui* répété à valeur distributive, que nous avons rangé parmi les pronoms indéfinis (§ 759). — Voir encore certaines formules avec *de quoi* au § 719, *d*.

A 1115 AUTRES EXEMPLES

Souvent chez GIDE : *ib.*, 18 juin 1914 ; etc.

1116 **Propositions relatives imbriquées.**

Le pronom relatif peut avoir sa fonction dans une proposition conjonctive qui fait partie de la relative (cf. § 704, *b*, 2°) :

Le mépris QUE *j'avais supposé qu'il aurait pour mes idées* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 568). — *À cause de cette pièce d'argent* QU'*elle sait qu'elle a perdue !* (CLAUDEL, *Messe là-bas*, p. 65.) — *Elle ne se donnait aucun mal pour combattre cette impression,* DONT *il était impossible qu'elle n'eût pas conscience* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, L. P., t. III, p. 248).

Mais le pronom relatif ne peut être sujet de cette proposition conjonctive. La langue classique tournait la difficulté en remplaçant la conjonction de subordination par le pronom relatif *qui* et en introduisant la relative par le pronom relatif *que*. H

Vous dites que Jeanne est malade → *Jeanne* QUE *vous dites* QUI *est malade.* On pourrait expliquer cela en présentant *qui est malade* comme un attribut du complément d'objet ; comp. *Jeanne que vous dites responsable.* Comp. aussi *Je le vois qui passe* (§ 1114, *c*).

Cette construction avec double relatif, malgré sa lourdeur, se trouve encore dans la langue littéraire : *Déclarer par un acte ce* QUE *l'on veut* QUI *soit exécuté après sa mort* (*Ac.* 1935, s. v. *tester*). — *Cette rencontre assez étrange,* QUE *vous dites* QUI *eut lieu ce matin* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 247). — *Ce démon* QUE *tu dis* QUI *t'assiste* (HERMANT, *Platon*, p. 121). — *Pourtant c'est l'esprit et le génie de la France* QU'*on sent* QUI *respire en ses toiles* (GIDE, *Feuillets d'automne*, p. 161). — *Elles se trahissent par cela même* QU'*elles pensaient* QUI *leur ferait honneur* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 645). — *Cette douleur ressemble plus à celle des rages dentaires,* QU'*on ne peut croire* QUI *cesse* (ARAGON, *Aurélien*, cit. *Fr. mod.*, avril 1948, p. 107). — Cette construction n'est pas inconnue à la langue parlée (sans doute en rapport avec *que* universel : cf. § 717, *d*, N. B.) : *La maison* QUE *vous disiez* QU'*est à côté de C.* (dans D. François, p. 833) [*qu'* = *qui*, cf. § 44, *c*, 2°]. — *Tous les objets* QU'*on ne voulait pas* QUI *traînent* (une Parisienne, petite bourgeoisie, 28 juillet 1948). R

Comp. QUI *crois-tu* QUI *a fait cela ?* au § 727.

On trouve parfois aussi une relative associée à une interrogation indirecte. Ces ex. défient l'analyse : °*Un abus* QUE *je sais* / COMBIEN *il pèse et combien il encombre* (VERL., *Épigrammes*, II). — °*Sur le banc* QUE *je sais* OÙ *nous nous asseoirons* [*sic*] (JAMMES, *Clairières dans le ciel*, p. 37). [On dirait normalement : *Sur le banc où je sais que…*]

Au lieu de *que … qui* (a fortiori, de *que … où*, etc.) la langue préfère employer *dont* « au sujet duquel » : *Jeanne* DONT *vous dites* QU'*elle est malade.* Cf. § 723, *d*.

H 1116 HISTORIQUE

L'explication de ces relatives imbriquées a fait l'objet de controverses : voir notamment Tobler, *Mél.*, pp. 156-166 ; M.-L. Moreau, dans *Langue fr.*, sept. 1971, pp. 77-90. — Vaugelas blâmait cette construction (p. 101), mais Littré donne des ex. de LA F., MOL., S.-SIMON, FONTENELLE, MASSILLON, VOLT., et ajoute : « Cette construction a été employée, comme on voit, par les meilleurs écrivains ; elle est vive et très commode ; il serait fort utile de la remettre en honneur. » Cette louange peut sembler excessive.

R 1116 REMARQUE

Mais peut-être [ki] dans cet ex. doit-il être compris *qu'ils* ; dans ce cas, le 1er *qu'* serait *que* relatif universel (§ 717, *d*, N. B.).

1117 **Le mode du verbe.** R1

N. B. Rappelons que, selon l'opinion qui domine aujourd'hui, le conditionnel est rangé parmi les temps de l'indicatif : cf. § 768, *a*, 1°.
Pour le subjonctif plus-que-parfait à valeur de conditionnel passé, voir R2.

a) Le verbe de la relative est le plus souvent à **l'indicatif** :

*Dans la nuit du tombeau, toi qui m'*AS CONSOLÉ, */ Rends-moi le Pausilippe et la mer d'Italie, / La fleur qui* PLAISAIT *tant à mon cœur désolé* (NERVAL, *Chim.*, Desdichado). — La relative non déterminative (§ 1113, *a*, 1°) a presque toujours son verbe à l'indic.

b) Le **subjonctif** se met dans les cas suivants. R2

1° Souvent, quand l'antécédent contient un superlatif relatif ou un adjectif impliquant une idée superlative (*seul, premier, dernier, principal, unique*, etc.) :

*Un des premiers plaisirs que j'*AIE GOÛTÉS *était de lutter contre les orages* (CHAT., *Mém.*, I, I, 7). — *Le meilleur auxiliaire que* PUISSE *trouver la discipline, c'est le danger* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, II, 12). — *Ô la plus chère tombe et la plus ignorée / Où* DORME *un souvenir !* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Souvenir.) — *Cet épisode, le principal qu'*AIENT RETENU *les historiens quand ils parlent des troubles du Midi* (duc DE CASTRIES, dans la *Nouv. revue des deux mondes*, mai 1974, p. 294). — *Il est bien le seul de tous les visiteurs de M. Chou En-Lai qui l'*AIT TROUVÉ *ennuyeux* (LACOUTURE, *A. Malraux*, p. 386). R3

Ex. avec l'indic. : *Il a épousé la plus belle femme qu'il* A PU *trouver* (BLOY, *Désespéré*, L. P., p. 301). — *Les visites de Swann avaient été les dernières qu'elle* AVAIT REÇUES (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 143). — *Chariot est le seul* [mot de cette famille] *qui n'en a qu'une* [= une r] (LITTRÉ, s. v. *chariot*). — *Le seul personnage* [dans *Saül*, pièce de Gide] *qui ne* VOIT *pas juste est considéré comme philistin*

R1 1117 REMARQUE

Pour les propositions relatives averbales, voir § 1115, c.

R2 1117 REMARQUE

Pour l'emploi des temps, voir §§ 897-899. Rappelons en particulier le subj. imparfait ou plus-que-parfait pour exprimer l'éventualité (§ 899, *b*, 2°) dans une langue littéraire assez recherchée : *Est-il un asile où j'aimasse mieux dormir pour toujours ?* (CHAT., *Mém.*, I, VIII, 3.) — Ceci est à distinguer du subj. plus-que-parfait ayant la valeur du conditionnel passé dans une proposition où l'on attend l'indic. (§ 895, e, 1°) : [...] *parée* [...] *de joyaux qu'*EÛT ENVIÉS *une impératrice* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 21). — *Son esprit, sa drôlerie faisaient accepter cette vertu qui* EÛT PU *agacer* (GREEN, *Journal*, 15 juin 1969).

R3 1117 REMARQUE

Un emploi analogue du subjonctif se trouve parfois dans les relatives dont l'antécédent comporte la formule *un des...* : *Le* Journal d'Arcachon [...] *est une des choses instructives que j'*AIE LUES (VEUILLOT, *Historiettes et fantaisies*, p. 352). — *Aimes-tu ce livre ? C'est un des beaux qu'on* AIT FAITS (FLAUB., *Corresp.*, t. I, p. 170).

(GIDE, dans Gide et Mockel, *Corresp.*, p. 213). — *Ils* [= des bribes de faits] *sont* [...] *la seule bouée qui nous* SOUTIENT *tous deux sur la mer du temps* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 12). — *Le président de la République, le seul qui* ÉTAIT RESTÉ *dans l'irrésolution et dans le doute, vient de dire* [...] (Fr. MITTERRAND, déclaration (à la radio) citée dans le *Monde*, 23 mars 1979).

2° Souvent, lorsque la relative se trouve après un tour négatif ou dans une phrase interrogative ou dans une proposition conditionnelle. R4

Il n'y a pas de domaine où AIENT GERMÉ *plus d'idées absurdes* (SAUSSURE, *Cours de ling. gén.*, Introd., II.) — *Est-il un trésor qui* VAILLE *le sommeil ?* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 225.) — *Si vous rencontriez, par hasard, une jeune fille qui ne* SOIT *pas juive et qui vous* PLAISE (DUHAMEL, *Les espoirs et les épreuves*, p. 161). R5

L'idée négative peut être implicite : *Il est donc aussi difficile de concevoir une société où tous les hommes* SOIENT *très éclairés, qu'un État où tous les citoyens* SOIENT *riches* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, II, 5). [= On ne peut concevoir ...] — En particulier, la rareté est sentie comme proche de l'inexistence : *L'histoire offre peu d'exemples de fanatiques qui* AIENT SOUFFERT *de scrupules jusque dans la mêlée* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 573). — *La faible proportion d'autochtones à qui* SOIT FOURNIE *l'occasion de s'élever à d'importantes fonctions* (SOUSTELLE, *Lettre ouverte aux victimes de la décolonis.*, p. 72). — *Un homme* [...] *dont la parole* PROVOQUÂT *des larmes, l'indignation, s'est rarement rencontré* (J. COUSIN, trad. de : Quintilien, *Institution orat.*, VI, II, 3).

Ex. de l'indic. : *Il n'est personne ici qui ne* VOUDRAIT *mourir pour lui* (KESSEL, *Équipage*, p. 44). — *Loin de « me perdre dans la vie des autres » comme si je m'enlisais dans une vase où je* SAVOURAIS *des voluptés incompréhensibles, je m'y nourris* (J.-L. BORY, *Peau des zèbres*, p. 30). — *Il n'était mendiant de Tolède ou de Salamanque qui ne* RÊVAIT *de découvrir une de ses œuvres* (L. DAUDET, *Mes idées esthétiques*, p. 236). — *Il n'est rien qui ne* CONCOURT *à en persuader* (CAILLOIS, Introd. de : Montesq., *Hist. véritable*, p. XIII).

Il n'est pas (ou ***Il n'y a pas***) ***jusqu'à ...*** + pronom relatif + *ne* régit le subjonctif : *Il n'est pas jusqu'à ce haut chapeau sur la tête d'un personnage falot qui n'*AIT *l'air d'un phare* (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 49). — *Il n'y avait pas jusqu'aux domestiques qui ne* MONTRASSENT *un zèle inusité à me servir* (BOYLESVE, *Meilleur ami*, p. 119). — *Il n'était pas jusqu'aux chants et aux danses* [...] *où ils ne* PARUSSENT *s'adonner qu'à contre-cœur* (Y. GANDON, *Captain Lafortune*, p. 129). — *Il n'est pas jusqu'à la démographie et le droit qui ne* SOIENT *représentés* (Ph.-J. CATINCHI, dans le *Monde*, 24 janv. 2003, p. V). — Sans *pas* (avec le verbe principal) : *Il n'était jusqu'au dernier clerc aux écritures qui ne* VOULÛT *se donner la mine d'un dignitaire* (DRUON, *Reine étranglée*, p. 117).

Parfois le second *ne* est omis, et la locution est construite avec l'indicatif ; *il n'est pas* est alors comme effacé dans la pensée, où il ne reste que *jusqu'à* (= et même) [à comparer : § 1115, *d*] : *Il n'est pas jusqu'aux valets qui s'en* MÊLENT (dans Bescherelle, s. v. *jusque*). — *Il n'est pas jusqu'à ses lacets de souliers, qui* S'ACHÈVENT *juste avec le nœud* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 330). — *Il n'était pas jusqu'aux désinfectants qui* AJOUTAIENT *à la plaie un air de sophistication* (M. TOURNIER, *Roi des aulnes*, p. 370). Il est fâcheux de donner à une expression un sens opposé à ce qu'elle veut dire.

3° D'une manière générale, quand le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait exprimé par la relative.

Comp., par ex., *Je cherche* (ou *J'aime*) *un livre qui* VAILLE *la peine d'être lu* à *Je cherche* (ou *J'aime*) *un livre qui* VAUT *la peine d'être lu*. En revanche, le subj. ne serait pas possible dans *Je cherche un livre que* J'AI PERDU et dans *J'ai trouvé un livre qui* VAUT *la peine d'être lu*.

Ex. du subj., notamment pour des faits ressortissant au souhait ou à la volonté : *Il me faut des êtres* [...] *sur le front desquels la noblesse humaine* SOIT MARQUÉE *en caractères plus tranchés et ineffaçables !* (LAUTRÉAMONT, *Mald.*, p. 211.) — *Le roman* [en général] *comporte une certaine lenteur de cheminement qui* PERMETTE *au lecteur de vivre avec les personnages et de s'habituer à eux* (GIDE, *Journal*, 12 juin 1931). — *L'intermédiaire choisi avait été une femme qui dans l'acte* FÛT *adultère, afin qu'il ne pût être question qu'elle eût le moindre droit sur l'enfant* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 118). — *La Russie soviétique et l'Allemagne hitlérienne ont tenté de construire un univers où chaque homme* [...] SUIVÎT *l'ordre commun et* RESTÂT *fidèle à sa vocation. Tous deux* [cf. § 686, R2] *ont échoué* (M. BLANCHOT, cit. dans *M. Blanchot, la singularité d'une écriture*,

R4 1117 REMARQUE

Pour les propositions du type *Si c'était le loup qui* VENAIT (ou *qui* VÎNT) : 1155, c, 1°.

R5 1117 REMARQUE

Âme qui vive est figé au point qu'on pourrait le considérer comme un auxiliaire de la négation au même titre que *personne* : cf. § 1016.

Louvain-la-Neuve, 2005, p. 92). — *On trouve cependant dans votre article* [...] *le silence ou la dérision à propos de toute tradition révolutionnaire qui ne* SOIT *pas la marxiste* (CAMUS, *Actuelles*, Pl., p. 765). — *Vous avez l'air de quelqu'une qui ne* SOIT *pas loin de pleurer* (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, II, 5). — *N. Chomsky* [...] *a élaboré une théorie du langage qui* PUISSE *mieux correspondre au fonctionnement du langage* (Jean DUBOIS, dans *Langue fr.*, févr. 1969, p. 49). R6

Le conditionnel conviendrait aussi dans la plupart de ces cas ; le subjonctif en est une sorte de substitut littéraire. Comp. § 899, *b*, 2°. R7

4° Le subjonctif s'introduit, par attraction, après un verbe au subjonctif :

Quels que soient les services qu'elles AIENT *pu rendre* (MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 148). — *Quelle que soit la réponse que nous* FASSIONS (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 229). — *Quelles que fussent les conditions dans lesquelles j'*ABORDASSE *ce projet* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 149). — *Vaille que vaille*, etc. : § 718, *b*, 1°.

Le cas se présente, en particulier, après les introducteurs *c'est ... qui, c'est ... que* : *Il ne faudrait pas croire que ce fût moi qui* FUSSE *à sa remorque* (HERMANT, *M. de Courpière*, cit. Sandfeld, t. II, p. 125). — *Je ne crois pas que ce soit cet homme que je* PRENNE *jamais pour conseiller.* — *Rieux n'était même pas sûr que ce fût lui qu'elle* ATTENDÎT (CAMUS, *Peste*, p. 141).

Ex. de l'indic. : *Quelque abrupt que soit le roc que nous* GRAVISSONS *c'est un poète qui nous conduit* (DUHAMEL, *P. Claudel*, p. 26). — *Quels que fussent les motifs pour lesquels on la* RECHERCHAIT [...], *ma cousine avait estimé* [...] (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 268).

Quoique le verbe intermédiaire soit à l'infinitif, on peut penser que c'est le verbe de sentiment (cf. § 1126, *d*) qui explique ce subj. : *Ça m'avait émue de rencontrer, à la Sorbonne, quelqu'un qui* AIMÂT *Cocteau* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 311).

5° Dans certaines incidentes figées, où le subjonctif est obligatoire.

- *Ce qu'à Dieu ne plaise* (subjonctif optatif) : *S'il échoue*, CE QU'À DIEU NE PLAISE, *on ne pourra lui en vouloir* (*Rob.*). Mais il n'est pas sûr qu'il faille analyser *qu'* comme un pronom relatif : cf. § 701, *b*, N. B.
- ***Que je sache*** H1 et ses synonymes *qu'on sache, que nous sachions*, « à ma connaissance, dans la mesure où je le sais » s'emploient le plus souvent dans un contexte négatif : *Les chefs de notre gouvernement ne forment point*, QU'ON SACHE, *des desseins immodérés* (FRANCE, *Mannequin d'osier*, p. 246). — *Mallarmé*, QUE JE SACHE, *n'était pas mallarméen* (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 86). — *Sade* [...] *n'a jamais eu*, QUE NOUS SACHIONS, *la bonne fortune de rencontrer un critique qui* [...] *le traite avec une véritable charité* (A.-M. SCHMIDT, *Chroniques de « Réforme »*, p. 62). Cela se trouve parfois aussi dans des phrases positives H2 : *Pierre le Grand, qui me valait bien*, QUE JE SACHE, *a été souvent dans sa vie* [...] *le juge et le bourreau* (BARBEY D'AUR., *Chev. des Touches*, VIII). — *Il existe une science que seuls les médecins ont*, QUE JE SACHE, *introduite dans le programme normal des études. Elle porte le beau nom de déontologie* (DUHAMEL, *Discours aux nuages*, p. 116). — *Son gouvernement* [de Benès] *est*, QUE JE SACHE, *provisoire* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. III, p. 78). — *Ainsi en va-t-il de ce* Contre la plèbe, *dont l'auteur*, QUE JE SACHE, *est un homme* (M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 24 avril 1967, p. 21). — *M. Louis Malle*, QUE JE SACHE, *fait du cinéma depuis longtemps* (IONESCO, *ib.*, 17 juin 1972).

  La 2e personne et surtout une véritable 3e personne sont assez rares et ne se trouvent que dans des phrases interrogatives : *Et il se porte bien*, QUE VOUS SACHIEZ, *mon père ?* (Al. DUMAS, cit. *Rob.*) — *Va-t-on au bal*, QUE TU SACHES, *pour ce qui se dit tout haut ou pour ce qui se murmure à l'oreille ?* (O. FEUILLET, cit. Plattner, t. II, fasc. 3, p. 75.) — *Cette fontaine de Merlin est-elle profonde*, QUE L'ON SACHE ? (ID., cit. Tobler, *Mél.*, p. 151.) H3

  On trouve aussi (mais rarement) *à ce que je sache* : *M. Noël Devaulx*, À CE QUE JE SACHE, *n'en a pas tiré la moindre parcelle de la gloire tapageuse que la foire littéraire dispense à ses vedettes et à ses lauréats* (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 21 août 1948). — *Ta prétendue n'a pas un frère ministre*, À CE QUE JE SACHE ? (CHAMSON, *Tour de Constance*, p. 261.) — Croisement de *que je sache* et de *à ce que je crois*, etc. (§ 378, *f*).

R6 1117 REMARQUE

Nous citions, dans l'éd. précédente, cette phrase de MONTHERL. : *Le moment est venu que je vous* METTE *au courant de la situation* (*Célibataires*, p. 23). Notre analyse a été contestée par Wilmet (§ 232), qui voit dans ce *que* une conjonction équivalant à *pour que*. Cette valeur de *que* semble limitée aujourd'hui à une situation différente de celle que nous aurions ici (cf. § 1145, *b*). Et le *que* changerait-il de nature quand il est suivi d'un indic. : *Le moment est venu que je* DEVRAIS *le rejoindre* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 8) ? Le subj. n'est-il pas là pour suggérer une modalité comme le fait le semi-auxiliaire dans l'ex. de Gide ?

R7 1117 REMARQUE

Ex. qui surprennent : °*Nous en avons traité au § 1551, auquel on* VEUILLE *bien se reporter* (Damourette-Pichon, § 2499). — °*Voici deux exemples communiqués par M. Yvon, qui* VEUILLE *accepter ici nos remerciements* (ID., § 2925). — Influence de l'impératif *veuille*, forme de politesse (§ 842, *h*) ?

H1 1117 HISTORIQUE

Comp. lat. *quod sciam*.

H2 1117 HISTORIQUE

Ex. du XVIIe s. : *Il est le premier*, QUE JE SÇACHE, *qui en ayt usé* (Vaugelas, p. 39).

H3 1117 HISTORIQUE

Ex. du XVIIIe s. : +*Et cette jeune personne a-t-elle un autre engagement*, QUE VOUS SACHIEZ ? (BEAUMARCHAIS, *Mar.*, V, 12.)

Il est douteux que, dans toutes ces formules, *que* soit senti par les locuteurs comme un pronom relatif. Voir d'ailleurs d'autres expressions au § 718, *b*, et dans certaines *que* ne peut être analysé comme un pronom relatif. Dans d'autres, on a l'indicatif.

c) L'infinitif sans sujet est employé dans des cas où la relative implique l'idée de *devoir* ou de *pouvoir* :

Il ne vit point de paysan À QUI REMETTRE LE CHEVAL (STENDHAL, *Chartr.*, X). — *Je pourrai donc rencontrer des gens* À QUI PARLER *en province* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 12). — *Si M. de la Billardière et son fils viennent* [au bal], *il faut qu'ils trouvent* À QUI PARLER (ID., *Birotteau*, I, 7). R8 — *Il indique l'endroit* OÙ PRATIQUER LA PLAIE (J. DE PESQUIDOUX, *Chez nous*, t. I, p. 119). — *Il cherchait une main* À QUOI S'ACCROCHER (FARRÈRE, *Civilisés*, XXX). — *Aucun visage* SUR QUI REPOSER SES YEUX *dans cette foule* (MAURIAC, *Thér. Desqueyroux*, p. 57). — *Le ministre* [...] *n'a point trouvé, dans son domaine, ses tombereaux d'or et les diamants de ses caves, une seule occasion* DONT USER (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, CC). — Mais n'a-t-on pas, dans ces ex., ou dans certains d'entre eux, la transformation d'une phrase interrogative ?

d) *Ce que* VOYANT, etc. : § 701, *c*. *Lesquelles* PASSÉES : § 705, *c*.

R8 1117 **REMARQUE**

Trouver à qui parler s'emploie surtout comme loc. dans le sens « trouver un adversaire résolu » : *S'il vous prenait envie de vous rebiffer, vous trouveriez* À QUI PARLER, *mon petit monsieur. Je vous administrerais d'abord une paire de claques* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 979). — BALZAC semble présenter cela comme régional : *Maxence avait donc en face un ennemi redoutable ; il trouvait, selon le mot du pays,* À QUI PARLER [les trois mots en italique] (*Rabouill.*, II, 11). En réalité, c'est du fr. commun [depuis 1658, SCARRON : Wartburg, t. VII, p. 607 ; voir aussi *Ac.* depuis 1694].

CHAPITRE III

LA PROPOSITION CONJONCTIVE

1118 **Définition.**

Les **propositions conjonctives** sont des propositions commençant par une conjonction (ou une locution conjonctive) de subordination.

Nous traitons à part des interrogations indirectes commençant par *si* (§ 1160).

1119 **Espèces de propositions conjonctives.**

Nous distinguons trois espèces.

a) Les propositions conjonctives **essentielles**, qui sont ordinairement introduites par *que* et qui remplissent des fonctions nominales essentielles, notamment celles de sujet et de complément d'objet :

QU'IL SE TROMPE *est certain.* — *Il est évident* QU'IL SE TROMPE. — *Je dis* QU'IL SE TROMPE.

b) Les propositions **corrélatives**, qui sont introduites par *que* et qui sont appelées par un terme (adverbe ou adjectif) de la phrase ou de la proposition dont elles font partie :

Il a une TELLE *faim* QU'IL MANGERAIT N'IMPORTE QUOI. — *Il est* PLUS *grand* QUE JE NE PENSAIS.

c) Les propositions **adverbiales**, qui sont ordinairement introduites par une autre conjonction de subordination que *que* et qui ont la fonction d'un complément adverbial :

QUAND LE CHAT EST PARTI, *les souris dansent* (prov.). — *Vous reviendrez* SI VOUS VOULEZ.

1120 **Propositions averbales.**

Les propositions peuvent être averbales, notamment les corrélatives (§ 1131, *c*), les adverbiales (§ 1133) de cause, de temps, de manière (§ 1142, *b*, 2°), de concession, de condition.

Tantôt, par économie, on se dispense de répéter des éléments déjà donnés dans le contexte : *Nous connaissons nos signaux mieux* QU'UN PRÊTRE SON BRÉVIAIRE (CHAMSON, *Superbe*, p. 27). — *Cette caisse est plus haute* QUE LARGE. — *Il fait moins froid* QU'HIER. — *J'ai planté là le comptoir de mon père* COMME VOUS L'ÉCOLE DE THÉOLOGIE (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 14). — Les éléments non exprimés ne sont pas nécessairement identiques à ceux qui l'ont été : *Nous* CONNAISSONS ... *mieux qu'un prêtre* [*ne* CONNAÎT]... *Il* FAIT *moins froid qu'*[*il ne* FAISAIT] *hier.* Etc.

Tantôt on se dispense d'exprimer des éléments jugés non indispensables pour la communication : *Toute mélodie s'efface*, DÈS QU'APPARUE (M. NOËL, *Notes intimes*, p. 161). — QUOIQUE ABSENTE, *je penserai souvent à vous* (GAUTIER, *M*[lle] *de Maupin*, XVII). — *Venez aussitôt* QUE POSSIBLE. — *Venez vous-même* SI POSSIBLE.

1121 Pseudo-propositions.

a) Lorsque des sous-phrases sont coordonnées d'une manière implicite, il y a entre elles une liaison logique. La langue semble ne pas se satisfaire de l'absence d'un lien visible, et elle tend à le marquer au moyen de la conjonction *que*, ce qui a souvent pour effet d'inverser la hiérarchie logique : la sous-phrase devenue proposition par l'introduction du *que* est souvent la partie la plus importante du message.

La première sous-phrase équivaut à une propos. de temps : *J'étais gamine,* QU'*elle achetait déjà des navets à mon père* (ZOLA, *Ventre de P.*, I). — *Tout s'était envolé* QUE *les Français tiraient toujours* (BARRÈS, *Union sacrée*, p. 216). — *À peine avait-il son bonheur entre les mains* QU'*on voulait le lui reprendre* (FLAUB., *Éduc.*, I, 6). — *Elle était à peine remise* QU'*elle retomba malade* (*Robert méthod.*, s. v. *peine*). R1

La première sous-phrase équivaut à une propos. de condition : *Le diable entrerait dans la maison* QU'*on le laisserait faire* (HUGO, *Misér.*, I, I, 9). — *Je serais ministre de l'Éducation nationale,* QUE *j'inscrirais au programme de l'agrégation d'histoire la sociologie, la psychologie, l'économie politique, etc.* (BRAUDEL, interviewé dans le *Magazine littér.*, nov. 1984, p. 22). — *Eût-il tort,* QU'*il se soumettrait sans effort* (BRUNOT, *Hist.*, t. III, p. 57). — *Partait-il seul pour Paris* QU'*elle s'empressait de prévenir M*^{me} *Marliani* (MAUROIS, *Lélia*, p. 321). — *L'idée vous vient-elle de vous séparer de celui-ci* QU'*il vous fiche mauvaise conscience* (PIVOT, dans *Lire*, sept. 1986).

Un *que* analogue s'introduit, dans la langue parlée familière après *à ce qu'il* (ou *qui*) *paraît* (cf. § 378, *f*) : À CE QUI PARAIT QU'*elle avait une maladie de cœur* (PAGNOL, *Marius*, I, 3). R2 — De même après *je te* (ou *vous*) *crois* (cf. § 1108, *b*) : « *Regarde donc la comtesse de Mascaret comme elle est toujours belle.* » / [...] *Quand il l'eut regardée quelque temps, Bernard Grandin répondit avec un accent badin de conviction sincère :* / « JE TE CROIS QU'*elle est belle !* » (MAUPASS., C., Inutile beauté, III.) C'est une formule servant à souligner l'approbation (comp. *oui que* dans *b*, ci-dessous) ; elle n'entre pas facilement dans les cadres syntaxiques. — De même encore, *un peu*, surtout employé par antiphrase pour un *oui* décidé (cf. § 1108, *b*) : Ropiteau. *C'est bien toi qui es Lapointe ?* / Lapointe. UN PEU *que c'est moi qui est Lapointe* (DUHAMEL, *Lapointe et Ropiteau*, I).

b) Le même phénomène se produit, surtout dans la langue familière, quand le premier élément est un mot-phrase (cf. § 1104, *a*). H R3

APPAREMMENT QUE *je suis le personnage le plus* [...] *immoral qu'il se puisse trouver en Europe* (GAUTIER, *M*^{lle} *de Maupin*, Préf.). — BIEN SÛR *donc* QUE *je n'étais pas la cause de l'accident funeste* (SAND, *Mauprat*, XXII). — PEUT-ÊTRE QUE *Dieu mesure nos douleurs aux forces de notre jeunesse* (EAD., *Corresp.*, 15 janv. 1834 [à Musset], cit. *Rob.*, s. v. *mesurer*). — PEUT-ÊTRE QUE *le pharmacien s'était trompé* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6). — BIEN ENTENDU QUE *je paierai ce petit voyage* (ID., *Corresp.*, t. I, p. 213). — HEUREUSEMENT QU'*ils trouvèrent dans leur bibliothèque l'ouvrage de Boitard* (ID., *Bouv. et Péc.*, p. 100). — OUI, QU'*elle nous effraie !...* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, Pl., p. 671.) — SANS DOUTE QUE, *pour tenir parole* [...], *ils éviteront de nuire à autrui* (FRANCE, *Lys rouge*, XIX). — *Avec eux* PEUT-ÊTRE BIEN QU'*il sera possible de faire accepter nos idées* (MAURRAS, dans Barrès et Maurras, *La république ou le roi*, p. 206). — CERTAINEMENT QU'*à cette date-là* [...] *ils ne se seraient pas liés* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 243). — *Je crois à la fidélité des femmes. À celle des hommes, pas une minute.* PROBABLEMENT QUE *ce n'est pas leur faute* (ARAGON, *Beaux quartiers*, III, 7). — POUR SÛR QUE *les anges applaudissent là-haut !* (GIDE, *Porte étr.*, IV.) — PEUT-ÊTRE QUE *la fonction crée l'organe ; mais, après, l'organe invite au fonctionnement* (ID., *Journal*, 16 févr. 1907). — SANS DOUTE QU'*il n'a pas songé à ce qu'il faisait* (*Ac.* 1835-1878). [Supprimé en 1932.] — PEUT-ÊTRE QU'*il viendra* (*Ac.* [1740-] 1935). — SANS DOUTE QU'*il accepterait si vous insistiez* (*Rob.*). A R4

Le verbe qui suit *que* a le mode qu'il aurait s'il n'y avait pas de *que* : comp. *Heureusement qu'il* A RÉUSSI à *Il est heureux qu'il* AIT RÉUSSI. R5

Cependant, dans la langue littéraire, l'accueil est aujourd'hui moins ouvert qu'à la période classique (cf. H). *Peut-être* (ou *Sans doute*) *le pharmacien s'est-il trompé* (§ 384) est d'un style plus relevé.

c) La langue très familière, voire populaire, introduit un *que* dans des cas où l'on ne peut parler de mot-phrase : *Il y a d'abord en tête un grand article de Demailly...* / – [...] *En voilà une scie !* AVEC ÇA QUE *ça amuse*

R1 1121 REMARQUE

Voir aussi § 1004, *b*.

R2 1121 REMARQUE

Cf. aussi Martinon, p. 217, note (comme pop.) ; Georgin, *Consultations de gramm., de vocab. et de style*, p. 11.

H 1121 HISTORIQUE

Cet usage n'est pas récent : *Peut-estre* QUE *l'Usage l'emportera sur la raison* (VAUGELAS, p. 28). [Autres ex. de *peut-être que* : CORN., BOSS., cit. Littré ; RAC., *Théb.*, III, 5 ; BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, I ; LA BR., II, 31 ; MONTESQ., *L. pers.*, XI ; etc.] — ⁺*Apparemment* QUE *l'amour* [...] *commence avec cette bonne foi-là* (MARIV., *Marianne*, pp. 63-64). [Autre ex. : VOLT., *Lettres phil.*, XVII, version de 1756. — Wartburg, t. XXV, p. 24, date cet emploi de 1811.] — ⁺*Sans doute* QUE *la nature n'est pas si uniforme* (PASCAL, *Pens.*, cit. Le Bidois, § 975). [Autre ex. : LA F., *F.*, III, 1.] — *Sans doute* QU'*il n'a pas bien songé à ce qu'il disoit, quand...* (*Ac.* 1694.) [Ex. conservé avec quelques petits changements jusqu'en 1878.] — *Assurement* QUE *vous avez raison* (MOL., *D. Juan*, I, 2). Etc. — Pour *peut-être* on pourrait remonter à l'anc. fr., mais, à cette époque, *peut* était encore senti comme verbe.

R3 1121 REMARQUE

Cette adjonction n'est pas toujours possible. Par ex., on ne dit pas : *MALHEUREUSEMENT QU'*elle était absente.*

A 1121 AUTRES EXEMPLES

De *peut-être que* : J. RENARD, *Journal*, 13 oct. 1891 ; P. BENOIT, *Suppliantes* [poèmes], dans Dupré, *Encycl. des citations* ; BARRÈS, cité § 383, *b*, 5° ; BEAUVOIR, BOSQUET, § 384, *b*, 3° ; BARTHES, cit. *Rob.*, s. v. *fétichiser* ; etc.

R4 1121 REMARQUE

Selon Dupré (p. 1954), « *peut-être que* est senti comme aussi vulgaire que *sans doute que* ». Ce jugement n'est confirmé ni par nos ex. ni par ceux que l'*Ac.* donne (depuis 1835 ou avant, selon les mots), sans la moindre réserve, dans les articles *peut-être, apparemment, heureusement*, ni non plus par Littré (s. v. *peut-être, doute*, etc.).

R5 1121 REMARQUE

Dans la phrase suivante, la pseudo-proposition devient une vraie propos., *Dieu merci* étant traité comme *Je me félicitais* : °*Dieu merci que j'*EUSSE *un médecin piqué de psychosomatique* (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 139).

le public, les articles de Demailly ! (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, VI.) — *Je ne peux plus l'* [= un réveil] *entendre, il me tire le nerf de l'estomac* [...]. AVEC ÇA QU'*il en est encore à marquer le quart moins de dix* (BERNANOS, *Imposture*, p. 253). — *Mais c'est que cela est vrai.* AVEC ÇA QUE *vous ne le savez pas !* (CLAUDEL, *Partage de midi*, p. 19.) R6 — *Où est le 6ᵉ léger ? cria-t-elle* [la cantinière à des soldats] / – *Là-bas, à cinq minutes d'ici, en avant de ce canal qui est le long des saules ;* MÊME QUE *le colonel Macon vient d'être tué* (STENDHAL, *Chartr.*, III). R7 — MÊME [en italique] QUE *j'ai dit à la portière de la veiller pendant que je m'absente* [dit une garde-malade misérable] (BALZAC, *Rabouill.*, III, 5). — *Et pourtant, Loup, on t'a bien défendu,* MÊME QUE *nos parents nous ont envoyées au lit sans souper* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Loup). — *Dire* [...] *que je l'ai tenue dans mes bras,* MÊME QUE *quelquefois ça me gênait un peu pour dormir* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, V). — *J'imagine Jacques Duclos et Maurice Thorez cachés sous une robe longue et coiffés d'un turban ! Quel spectacle !* DÉJÀ QU'*ils sont laids !* (J. CHAMPION, *Passion selon Martial Montaurian*, p. 172.) — *C'est un terrain sur lequel votre serviteur s'aventure rarement.* DÉJÀ QU'*il a du mal à identifier formellement les voix* (D. DHOMBRES, chron. de télévision, dans le *Monde*, 18 oct. 2002, p. 32). R8

Soi-disant, devenu adverbe (§ 665) et susceptible d'être placé en tête de phrase, s'emploie avec *que* dans la langue fam., surtout parlée, comme si on avait *On dit que, Il* (ou *elle*, etc.) *prétend que* : *C'est-il vrai, monsieur Joigneau, ce qu'on raconte, rapport à la mère Daigne ?* [...] SOI-DISANT QU'*elle songerait à vendre sa bicoque ?* (MARTIN DU G., *Vieille Fr.*, V.) — SOI-DISANT QU'*elle ne pouvait pas rester sans Jimmy plus que huit jours et c'est déjà un mois que vous êtes là !* (BOURDET, *Sexe faible*, cit. *Trésor*.) — Par rapport à la phrase ou la sous-phrase qui précèdent, *soi-disant que* peut indiquer une cause prétendue : *Un petit môme* [...] *qui prétend m'envoyer rebondir du jour au lendemain,* SOI-DISANT QU'*il serait trop jeune pour avoir une femme* (AYMÉ, cit. *Rob.*). — *Agnès s'est allongée :* SOI-DISANT QU'*elle voulait dormir* (CESBRON, *Une sentinelle attend l'aurore*, p. 116).

R6 1121 REMARQUE

Dans cet ex. de Claudel, la dernière partie est une formule courante, une antiphrase pour *Vous le savez bien*. Cf. § 402, *e*.

R7 1121 REMARQUE

Le lien logique entre la fin de la citation et ce qui précède est assez ténu.

R8 1121 REMARQUE

Pour *à peine que*, voir § 1136, *c* ; pour *surtout que*, § 1139, *b*, 10° ; pour *tellement que*, § 1139, *c*.

Section 1

La proposition conjonctive essentielle

1122 **Définition.**

Nous appelons **conjonctives essentielles** des propositions conjonctives qui remplissent dans la phrase (ou, éventuellement, dans une proposition) des fonctions nominales essentielles : cf. § 1124.

On les appelle parfois *conjonctives pures*. On a proposé aussi *conjonctives par que*, mais cela ne paraît pas satisfaisant (il y a d'autres conjonctives par *que*), pas plus que les appellations plus traditionnelles de *complétives* (il ne s'agit pas toujours d'un complément) ou de *substantives* (le substantif a d'autres fonctions). — Que le sujet ou l'objet soient des fonctions essentielles, cela est visible. Pour les noms et les adjectifs, ils reçoivent des compléments équivalant à ceux des verbes auxquels ces noms et adjectifs correspondent.

L'interrogation indirecte est aussi une proposition essentielle, mais elle n'est conjonctive que pour l'interrogation globale (la conjonction est *si*). Nous avons estimé préférable de ne pas séparer interrogation globale et interrogation partielle (§§ 1160-1163).

1123 **Mots de liaison.**

N. B. Dans la langue populaire, on a parfois des propositions sans conjonction R1 : *Tu veux je vienne ? Faut je m'en alle ? Il a dit i viendrait* (dans Bauche, p. 124). — Voir aussi Frei, p. 123 ; Cl. Poirier, dans *Revue de ling. romane*, juillet-déc. 1979, p. 417 (Afrique du Nord et Québec). Comp. Remacle, t. III, pp. 138-143. H1

R1 1123 REMARQUE

Dans la phrase *C'était beau je trouvais* (Ph. CLAUDEL, *Âmes grises*, p. 274), l'absence de virgule correspond-elle à une absence de pause et la 1ʳᵉ partie est-elle un objet direct (antéposé sans pronom de reprise, comme il arrive assez souvent dans la langue parlée (PARTIR *je voudrais*, etc., cf. § 301, *d*, 1°), mais sans *que* ? Ou bien, faut-il supposer une pause et voir dans la 2ᵉ partie une incidente sans pronom de reprise (ce qui est courant, cf. § 671, a) ? Var. possible dans la langue parlée fam. : *C'était beau, que je trouvais*.

H1 1123 HISTORIQUE

Ces ex. paraissent sans rapport avec le fait qu'en anc. fr., *que* manquait assez souvent après des verbes comme *dire, penser, vouloir*, ou devant des propositions avec *ne* explétif : *Tresbien revoudroie / Vostre amors fust moie* [= je voudrais que votre amour fût de nouveau mien] (COLIN MUSET, VII). — *Carles li magnes ne poet muer n'en plurt* [= Charlemagne ne peut s'empêcher de pleurer] (*Rol.*, B41).

Dans cet ex. du XVIIᵉ s., noter l'inversion du pronom personnel sujet : *Tout cela n'est que trop veritable, / Et plût au Ciel le fust-il moins !* (MOL., *Amph.*, I, 2.) — De même : *D'où vient faites-vous cela ?* (§ 391, H3.) — Dans ces deux phrases, *le fust-il moins* et *faites-vous cela* ne sont pas traités comme des propositions dépendant de *plût au Ciel* et de *d'où vient*.

a) C'est ordinairement la conjonction ***que*** :

Je crains QU'*on ne me trompe. Il faut* QUE *vous vous décidiez. Le malheur est* QU'*il est trop tard.* — Voir d'autres ex., passim, dans le *b*.

Lorsque les propositions correspondent à un complément nominal introduit par une préposition, elles peuvent (ou doivent, selon les cas) être introduites par cette **préposition + *ce* + *que***.

Ce phénomène est ancien, et il était plus général encore : l'introduction de *ce* permettait aux propositions d'avoir les fonctions d'un nom et a eu pour résultat de transformer les prépositions en conjonctions ; cf. § 371, H.

N. B. On ne confondra pas cela avec les constructions où *que* est le pronom relatif : *Pensez* À CE QUE *vous devez faire. Informez-moi* DE CE QUE *vous avez vu.*

b) ***À ce que*** :

1° Ex. d'*à ce que*

Le support est un verbe : *La Maheude* [...] AIDAIT *Alzire* À CE QU'*il ne manquât de rien* (ZOLA, *Germ.*, II, 4). — AIDE-*nous* À CE QUE *rien autour d'eux ne les tire l'un hors de l'autre* (GIRAUDOUX, *Sodome et Gomorrhe*, p. 19). A1 — *J'*AURAI L'ŒIL, *se dit-elle*, À CE QUE *Putois ne flâne point et ne me vole point* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 83). — *Il* S'ATTEND À CE QUE *je revienne* (*Ac.* 1932, s. v. *ce*). A2 — *L'auteur* [d'une étude sociologique] [...] CONCLUT À CE QUE *les pauvres aient moins d'enfants* (TAINE, *Notes sur l'Anglet.*, p. 192). — Conclure à plus ample informé, CONCLURE À CE QUE *de nouveaux témoins soient entendus* (*Lar. XX*[e] *s.*, s. v. *informer*). R2 — *Je* CONSENS *volontiers* À CE QU'*il vienne avec nous* (MÉRIMÉE, *Colomba*, II). — *C'était déjà trop que d'*AVOIR CONSENTI À CE QU'*elle portât des robes blanches dans la semaine* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, VIII). A3 — *Elle ne* FAISAIT *pas toujours* ATTENTION À CE QU'IL *n'y eût personne dans la chambre voisine* (PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 50-51). — FAITES ATTENTION À CE *qu'il prenne bien ses remèdes* (*Ac.* 2001, « parfois »). — *Elle* S'HABITUAIT À CE QUE *Julien la laissât manger seule* (AYMÉ, *Aller retour*, p. 117). — *Il* INCLINERAIT *fort* À CE QUE *l'Église* [...] *pût décider* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, Pl., t. II, p. 1035). — *Il faut* INTÉRESSER *l'opinion publique du monde entier* À CE QUE *la paix future soit juste* (R. ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée*, p. 111). — *Rien ne* S'OPPOSE À CE QU'*on voie reparaître* [...] *les forces centrifuges qui ont détruit la civilisation antique* (THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 282). — *M. de Maupassant* PREND GARDE À CE QUE *son peintre ne soit jamais un héros* (FRANCE, *Vie litt.*, t. III, p. 375). R3 — PRENONS GARDE À CE QUE [...] *le principe de subsidiarité ne conduise pas l'État à être dépossédé subrepticement des missions relatives à la cohésion nationale* (J.-L. DEBRÉ, cité dans le *Monde*, 4 nov. 2002, p. 6). — *On ne me fera jamais croire que le mouvement industriel* [...] TENDE À CE QUE *les machines industrielles n'aillent pas jusqu'au bout de leur usure industrielle normale* (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 154). — *La singularité de ces œuvres* TIENT *surtout* À CE QU'*elles ont exécutées dans des conditions particulières* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 848). A4 — *Il ne* TENAIT *pas* À CE QUE *des visiteurs éventuels rencontrassent chez lui les « magots »* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 75). — *Il croit* [...] *qu'il faut* TRAVAILLER À CE QUE *Dieu* [...] *gouverne le monde de plus en plus* (RENAN, *Caliban*, I, 1). — *Je compte sur vous* [...] *pour* VEILLER À CE QU'*elle reçoive ce que sa vieille mère pourrait lui laisser* (VIGNY, *Serv. et gr. mil.*, I, 5). — *Sa mère* VEILLAIT À CE QUE, *dans son armoire, un coffret restât toujours plein de friandises* (GIDE, *Journal*, 14 janv. 1943). Etc. H2

Autres supports : *À ce que* s'emploie aussi, après des expressions comme *rien d'impossible, quoi d'étonnant, il n'y a pas de mal*, etc. ou après des participes ou adjectifs comme *attentif, résolu, décidé, habitué*, etc. : IL N'Y A RIEN D'EXTRAORDINAIRE À CE QUE *le Pérugin ait été avare et probe* (FRANCE, *Lys rouge*, p. 153). — QUOI D'ÉTONNANT À CE QU'*il* [= l'absurde] *ne nous fournisse pas les valeurs qui décideraient pour nous de la légitimité du meurtre ?* (CAMUS, *Homme révolté*, p. 20.) — RIEN D'ÉTONNANT À CE QUE *Maupassant retrouve aujourd'hui une double opposition* (LANOUX, *Maupassant le Bel-Ami*, p. 422). — *Nous sommes si* ACCOUTUMÉS À CE QUE *les spectres nous accablent de malédictions* [...] (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 99). — *Il est* ATTACHÉ À CE QUE *la France reprenne son rôle moteur dans la nécessaire Europe et* À CE QU'*elle garde* [...] *son rang de grande puissance*(DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 537). — *Il n'est pas* HABITUÉ À CE QUE *ses chefs lui témoignent tant*

A1 1123 AUTRES EXEMPLES

De *aider à ce que* : IONESCO, dans le *Figaro*, 3 août 1974 ; DE GAULLE, cit. Togeby, § 786, 1.

A2 1123 AUTRES EXEMPLES

De *s'attendre à ce que*, § 1127, *b*, 3°.

R2 1123 REMARQUE

Mimin, *Le style des jugements*, § 29, note, range *Conclure* À CE QU'*il plaise au tribunal* parmi « les expressions figées qu'on garde toujours encore qu'elles n'aillent plus avec la construction grammaticale actuelle ». Cette construction s'emploie en termes de procédure, selon l'*Ac.* 1932, qui ne la sépare pas de *conclure* à + nom. L'*Ac.* ne la mentionne plus depuis 1992, quoiqu'elle garde *conclure* à + nom, et pas seulement comme juridique : *Les érudits concluent* À *l'authenticité de ce texte. Le juge d'instruction conclut* À *un non-lieu*. Etc. — Pour *conclure que*, voir plus loin, dans *b*, 2°.

A3 1123 AUTRES EXEMPLES

De *consentir à ce que* : MUSSET, *Barberine*, III, 11 ; STENDHAL, *Chartr.*, V ; FRANCE, *Orme du mail*, V ; GIDE, *Caves du Vat.*, III, 3 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 83 ; etc.

R3 1123 REMARQUE

La construction *prendre garde à ce que* est mentionnée dans l'*Ac.* 2000, s. v. *garde*, mais sans ex.

A4 1123 AUTRES EXEMPLES

Voir aussi R13.

H2 1123 HISTORIQUE

Au XVII[e] s., on disait ordinairement *consentir que* (*consentir qqch.* était d'ailleurs courant : § 285, a, 4°). Mais *à ce que* n'était pas inconnu : *Le Père de La Chaise ne voulut jamais* CONSENTIR À CE QUE *l'Evesque n'en pust dispenser* (MAINTENON, *Lettres*, avril 1686). — Autres ex. de *à ce que* : +*Le fanfaron* TRAVAILLE À CE QUE *l'on dise de lui qu'il a bien fait* (LA BR., II, 16). — *Le magistrat doit* VEILLER À CE QUE *l'esclave ait sa nourriture et son vêtement* (MONTESQ., *Espr.*, XV, 17).

de respect (MAURIAC, *Journal*, t. IV, p. 84). — *Il y avait des fissures dans cette façade, et j'étais* DÉCIDÉ À CE QU'*on ne les aperçût pas* (BORDEAUX, *Garde de la maison*, p. 1).

2° Certains de ces verbes se construisent aussi avec *que* seul, ce qui fait l'objet de jugements divers.

Hanse, qui estime ***aider** à ce que* à déconseiller (pourquoi ? parce que les dict. l'ignorent ?), ne mentionne pas °*aider que*, qui est très rare : *Pour aider* QUE *cela survive* (ARAGON, cit. Togeby, § 691).

***S'attendre** à ce que* est le tour vivant, quoique l'*Ac.* ait supprimé depuis 1986 l'ex. cité plus haut. *S'attendre que*, encore exigé par certains puristes, n'a pas disparu de la langue écrite soignée (l'*Ac.* ne le mentionnait plus en 1986, mais l'a réintroduit depuis 1992 comme littéraire) : *Aussi faut-il s'attendre* QU'*un déjeuner commencé à une heure se prolonge au moins jusqu'à quatre heures* (MAUROIS, dans le *Figaro litt.*, 28 août 1967). — *On s'attend* QUE *le clergé nous prêche la charité fraternelle* (GREEN, *Journal*, 25 mai 1968). — *Vladimir Poutine a tenu à faire savoir à M. Bush qu'il s'attendait* QUE *les forces américaines soient mises en alerte* (P. JARREAU, dans le *Monde*, 7 oct. 2001, p. 1). **A5**

A5 1123 AUTRES EXEMPLES
Voir § 1127, *b*, 3°.

***Conclure** que* est tout à fait courant : *Je conclus de tout cela* QUE *vous avez raison* (*Ac.* 2001). La proposition qui suit correspond à une phrase énonciative, alors que, dans les ex. avec *à ce que* donnés ci-dessus, la proposition correspond à une phrase injonctive.

Pour ***consentir***, l'*Ac.* ne signale encore en 2001 que la construction avec *que*, laquelle est plutôt littéraire : *Le père consentît* QU'*il visât* [...] *le Mouvement des Fonds* (HÉRIAT, *Famille Boussardel*, III). — *Il se sent* [...] *incapable* [...] *de consentir* QUE *sa fille l'oublie* (MOINOT, *Guetteur d'ombre*, p. 296). — Voir H1.

Faire attention et ***prendre garde***, quand ils signifient « veiller », sont suivis de *que* plus souvent que de *à ce que* : *Faites attention* QUE *personne ne vous voie* (*Rob. méthod.*). — *Faites attention* QUE *le malade ne sorte pas* (*Ac.* 2001). — *Prends garde* QU'*il ne soit trop tard quand tu t'y décideras !* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Mauvais jars.) — Quand ils signifient « ne pas perdre de vue » (emploi plus rare), *que* est seul possible : *Faites attention* QU'*elle ne vous pardonnerait pas, en mon absence, une exagération de prévenance* (COLETTE, *Vagabonde*, III, 1). — *Faites attention* QUE *les magasins sont fermés le lundi* (*Ac.* 2001). — *Prenez garde* QUE *les paysans sont volontiers incestueux, ivrognes et parricides, comme l'a montré Zola* (FRANCE, *Orme du mail*, XII). **A6**

A6 1123 AUTRES EXEMPLES
Voir aussi § 1127, *b*, 4°.

Tenir que dans le sens « désirer que » est peu usité : *Je tiens* QUE *tout y soit remis en ordre, sans tarder* (BOSCO, *Mas Théotime*, 1947, p. 249).

***Veiller** que*, beaucoup plus rare que *veiller à ce que* **R4**, est considéré par certains comme populaire, par d'autres comme affecté. Le premier adjectif ne convient pas à des ex. comme ceux-ci : *Veille* QUE [...] *la cruche* [...] / *Garde longtemps* [...] / *Une vapeur légère à ses flancs suspendue* (SAMAIN, *Aux flancs du vase*, Repas préparé). — *Il faut veiller* QUE *toutes nos nourritures fortifient* (BARRÈS, cit. D'Harvé, *Parlons mieux !* p. 114). — *Il lui demandait de veiller* QUE *les antiques qu'il avait rassemblées ne fussent pas dispersées* (VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 358). — *Elle veillait* QUE *le petit vacher les fît courir dans la prairie* (R. PEYREFITTE, *M*[lle] *de Murville*, dans le *Figaro litt.*, 26 avril 1947). — *Nous aurons des moyens puissants pour veiller* QUE *nos principes fondamentaux ne soient pas perdus de vue* (A. PEYREFITTE, dans le *Figaro*, 11-12 mai 1974). **A7**

R4 1123 REMARQUE
Hanse, qui présente ***voir*** (« veiller ») *à qq. ch.* et *voir à* + infin. (cf. § 908, *c*, 3°) comme normaux, considère *voir à ce que* (ainsi que *voir que*) comme vieilli. Le parallélisme semble pourtant étroit : *J'ai la consigne d'entrer* [...] *chez lui* [...] *pour voir* À CE QUE *rien ne lui manque* (BALZAC, *Peau de ch.*, Pl., p. 168). — *Ottawa voit soigneusement* À CE QUE *celle-ci* [= la présence fédérale] *ne soit pas remise en cause* (CL. MORIN, *Combat québécois*, p. 122). [Au Québec, *voir à* est bien vivant.] — L'*Ac.* 1935 prévoit seulement le tour avec *que* : *C'est à vous à voir* QU'*il ne lui manque rien* [ex. ambigu]. Le *Trésor* semble muet.

A7 1123 AUTRES EXEMPLES
De *veiller que* : BEDEL, *Traité du plaisir*, p. 121 ; SCHLUMBERGER, dans le *Littéraire*, 5 avril 1947 ; etc.

***Réfléchir** que*, sous l'influence de *se dire*, *penser*, est préféré nettement (cf. § 416, *b*, 2°) à *réfléchir à ce que* : *Réfléchissant* À CE QUE *le fait d'être invité avec les Cambremer était pour moi une recommandation suffisante* [...] (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 893).

3° Construire la proposition, non comme le complément nominal, mais comme l'infinitif, est senti comme moins soigné que la construction avec *que* seul :

Tous deux AURAIENT AIMÉ À CE QU'*il prît un jour la direction de leurs affaires* (SANDEAU, *Roche aux mouettes*, XXIV). — *Je n'*AIME pas À CE QUE *nos sentiments soient connus du public* (FLAUB., *Corresp.*, t. II, p. 385). — *Il* CHERCHAIT [...] À CE QU'*elle se plût avec lui* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 245). — *Je* DEMANDE À CE QUE *l'on n'accroche pas la cinquième symphonie à tous les lampadaires* (DUHAMEL, *Musique consolatrice*, p. 100). — *Il* DEMANDE *seulement* À CE QUE *nous ayons un fils* (GIRAUDOUX, *Amphitryon 38*, III, 6).

Quand le verbe support est accompagné de *ne ... que*, la proposition ne peut être introduite par *que* seul et *à ce que* est inévitable : *Cette canaille qui* [...] NE DEMANDE QU'À CE QUE *l'on s'occupe d'elle* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 702).

Réussir à ce que (inconnu des dict., comme °*réussir que*) peut s'expliquer par *réussir à qq. ch.*, quoique cette construction ait laissé la place à *réussir qq. ch.* (§ 287, *a*, 9°) : *Je réussis quelquefois* À CE QU'*il gagne* (PÉGUY, *Myst. des s. Innoc.*, p. 53). — *Il pouvait* [...] *réussir* À CE QU'*elle lui permît de la voir quelquefois* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 354).

Un cas particulier est celui de *tâcher*, qui ne peut avoir comme complément un groupe nominal (§ 299, *c*, 4°), mais un infinitif introduit d'abord par *à*, puis par *de* (§ 906). *Tâcher que* a été condamné par Littré, qui a rétracté son opinion dans le Supplément. Cette construction est, en effet de grand usage : *Je tâche* QU'*elles se reposent le moins possible* (MUSSET, *Barberine*, III, 5). — *Tâchons* QU'*il ait aussi de quoi rendre sage un fou* (NERVAL, *Aurélia*, II, 6). — *Il faut tâcher* QUE *cela n'arrive plus* (RENAN, *Eau de Jouvence*, IV, 1). — *Tâchez* QU'*on ne vous voie pas* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, II, 4, 28 déc.). — *Ma mère* [...] *tâchait* QUE *moi-même je ne tirasse pas tout de suite mon portefeuille* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 655). — *Il faut tâcher* QUE *je leur présente mes idées de manière qu'ils les accueillent* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XII, p. 77). — *Tâchez* QU'*il nous aide le plus possible* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XVI, p. 272). — *Le monde va sérieusement changer* [...]. *Il faut tâcher* QUE *ce soit en mieux* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 114). Etc.

°*Tâcher à ce que* est très rare : *Tâchant* À CE QUE *le contenu en demeurât invisible à la foule, elle ouvrit l'écrin* (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, VI).

°***S'efforcer** à ce que*, d'après *s'efforcer à qqch.* (tour littéraire), est très rare aussi : [Comme ex. de grossièreté] *S'efforcer* À CE QUE *votre réception soit une cohue, alors qu'on devrait s'efforcer* À CE QU'*elle n'en soit pas une* (MONTHERL., *Carnets*, Pl., p. 1014). R5

R5 1123 REMARQUE

De façon (ou *manière*) *à ce que* : § 1142, *a*. — *Quitte à ce que*, *sauf à ce que* : § 1124, e et R4.

c) ***De ce que.*** H3

H3 1123 HISTORIQUE

De ce que n'était pas rare chez les classiques : *Au lieu de* VOUS PLAINDRE DE CE QUE *Dieu s'est caché vous luy* RENDEZ GRACES DE CE QU'*il s'est tant decouvert* (PASCAL, *Pens.*, p. 302). — +*Je* LOUE *Dieu* [...] *de tout mon cœur* DE CE QUE *sa bonté vous a préservé* (BOSS., *Corresp.*, 10 févr. 1658). — +[...] QUERELLANT *son valet* DE CE QU'*il ose le suivre sans porter de l'or sur lui* (LA BR., *Car. de Théophr.*, XXIII). — *On* S'ÉTONNE DE CE QU'*il n'y a presque jamais de changement dans le gouvernement des princes d'Orient* (MONTESQ., *L. pers.*, CIII). Etc.

De quoi s'employait fréquement au XVIe s. pour *de ce que* : cf. § 719, H6

1° Si la proposition peut aussi être considérée comme **exprimant la cause** on emploie *de ce que*.

- *De ce que* seulement, après les verbes qui ont un objet direct :
  Je vous LOUERAI, *Seigneur*, DE CE QUE *vous fîtes naître Saphira, ma mère, parmi votre peuple* (FRANCE, *Île des Pingouins*, I, 7). — *Ne pas me* PUNIR DE CE QUE *vous savez un secret* (B. CONSTANT, *Ad.*, III). — *Mes Français* [...] REMERCIAIENT *Dieu* DE CE QUE *je leur avais été envoyée* (MAULNIER, *Jeanne et les juges*, XI). — *Il la* VANTAIT DE CE QU'*elle nous fait échapper à l'ordinaire de nos soucis* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 22). — De même : *Je lui* [= à l'humanité] EN VEUX DE CE QUE *je fais partie d'elle* (FLAUB., *Corresp.*, cit. *Rob.*). R6

R6 1123 REMARQUE

Ex. aberrant, quoique *blâmer* y soit sans objet direct : °*Qui pourrait blâmer* QUE *j'eusse le désir de partager ma richesse avec son dénûment* (TOEPFFER, cit. *Trésor*).

- *De ce que* ou *que* seul, après les verbes sans objet direct, ainsi qu'après des participes ou des adjectifs exprimant un sentiment :
  La vieille bonne [...] S'EXCUSA DE CE QUE *le dîner n'était pas prêt* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 4). — *Je* ME FÉLICITAIS *d'abord* DE CE QU'*on me laissait en paix* (GREEN, *Visionnaire*, p. 187). — *Elle* S'INQUIÉTAIT DE CE QU'*il allait nous manquer* (AYMÉ, *Chemin des écoliers*, p. 12). — *Jammes* S'IRRITE DE CE QUE *les critiques ne lui rendent pas justice* (MAURIAC, *Journal 1932-1939*, p. 253). — *J'aurais dû* SOUFFRIR DE CE QUE *mes enfants* [...] *s'écartaient de moi* (ID., *Nœud de vip.*, XIX). — *Ranuce-Ernest IV* [...] *était* PIQUÉ DE CE QUE *la vertu de la duchesse* [...] *n'avait pas fait une exception en sa faveur* (STENDHAL, *Chartr.*, VII). — *J'étais* RECONNAISSANT DE CE QU'*elle n'exerçait pas sa puissance* (B. CONSTANT, *Ad.*, V). — STUPÉFAIT DE CE QU'*un grand garçon pouvait pleurer encore* (MAURIAC, *Agneau*, p. 104). A6 R7

A6 1123 AUTRES EXEMPLES

Avec *de ce que* : § 1126, R12. Avec *que* : § 1126, *d*, 1°.

R7 1123 REMARQUE

Dans ***fort** de son bon droit*, on peut aussi voir un complément de cause ; *forts de ce que* est donc normal, quoique rare : *Fort des assurances de Charles* [...], *j'attendais résolument les fermiers. Eux, forts* DE CE QU'*un fermier se remplace malaisément, réclamèrent d'abord une diminution du loyer* (GIDE, *Immor.*, II, 1).

2° Si la proposition correspond plus nettement à un **objet indirect** et s'il n'y a pas d'objet direct, on emploie *de ce que* :

N'abusez pas DE CE QUE *je vous aime* (GAUTIER, *Jean et Jeannette*, XXIII). — *Je profite* DE CE QUE *le surveillant a le dos tourné pour m'esquiver* (CABANIS, *Profondes années*, p. 87). — *Vous vous targuez* DE CE QU'*on parle allemand à Strasbourg* (FUSTEL DE COULANGES, cit. *Rob.*). — *Cela provient* [ou *vient* ou *résulte*] DE CE QU'*il n'y a pas de surveillance* (*Ac.* 1935). — DE CE QUE *M. Vinteuil connaissait peut-être l'inconduite de sa fille, il ne s'ensuit pas que son culte pour elle en eût été diminué* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 148).

°***Profiter** que* se dit dans la langue parlée, que reflètent certains ex. (DORGELÈS, CÉLINE, VAILLAND, cit. *Trésor* ; Tr. BERNARD, cit. Sandfeld, t. II,

p. 31). Ceux-ci engagent les auteurs : *Profitant* QU'*il se trouvait seul avec Mathieu* (B. CLAVEL, *Saison des loups*, p. 108). — *Elle profite* QUE *cette dernière est au boulot pour m'appeler* (GRAINVILLE, *Paradis des orages*, p. 238).

Témoigner *de qq. ch.* est plus fréquent aujourd'hui que *témoigner qq. ch.* ; on comprend que *témoigner que* soit concurrencé par *témoigner de ce que* : *Elle désirait* [...] *témoigner au prochain* [...] QU'*elle ne le méprisait pas* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 425). — *Témoigner* DE CE QUE *l'auparavant surclassait l'ensuite* (H. BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 196).

Que est la construction normale pour *douter* (jadis transitif), *se douter* (qui suit *douter*), *se souvenir* R8, *s'apercevoir, s'aviser, se persuader* (qui suivent *apercevoir, aviser, persuader*). Ces ex. ne sont donc pas réguliers : *Vitalie ne* DOUTAIT *pas* DE CE QUE *le sentiment de celui-ci fût pleinement partagé* (S. GERMAIN, *Livre des nuits*, p. 24). — ME SOUVENANT DE CE QU'*elle était sur mon lit* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 528). — *Je* ME SOUVINS DE CE QU'*une amie la pressait depuis longtemps de venir la rejoindre* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, IX). A9 — *Je* ME SUIS AVISÉE DE CE QUE *les P. pouvaient fort bien se trouver dans la salle* (S. PROU, cit. Togeby).

R8 1123 REMARQUE
On a dit d'abord *il me souvient que* : voir § 784, H4.

A9 1123 AUTRE EXEMPLE
De *se souvenir que* : SAGAN, cit. Togeby, § 791, *1*.

3° Quand la proposition ne marque pas la cause, s'il y a un objet direct, on recourt normalement à *que* :

Mme Simone nous AVERTIT QUE *son intention n'a pas été de reconstituer l'atmosphère de la vie bourgeoise* (BILLY, dans le *Figaro*, 7 juillet 1954). — *Quelques mots jetés en hâte sur une carte postale avaient* INFORMÉ *les Vasseur* [...] QU'*il faisait à Nice une température admirable* (GREEN, *Malfaiteur*, p. 134). — *Je n'eus pas trop grand'peine à le* PERSUADER QUE *tout le bénéfice de cet air tonique était acquis* (GIDE, *Immor.*, III). — *Elle le* PRÉVINT QUE *la succession appartenait à sa nièce* (FLAUB., *Éduc.*, III, 5). — Moins courant : *Les agents* [...] INSTRUISIRENT *le ministre* QU'*ils avaient plusieurs fois surpris M. le président du Conseil avec une femme* (FRANCE, *Île des Pingouins*, VII, 8). — Autre ex. : HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. II, p. 177.

Ex. irrégulier : [...] PERSUADÉE DE CE QU'*il aurait pu se débrouiller pour obtenir une permission* (OLIVIER-LACAMP, *Chemins de Montvézy*, p. 169).

4° On emploie aussi *que* après beaucoup de locutions formées d'un verbe et d'un nom objet direct :

La jeune fille [...] *semblait parler comme si elle n'*AVAIT *plus* CONSCIENCE QUE *Marius fût là* (HUGO, *Misér.*, III, VIII, 4). — *Je n'*AVAIS *pas* UNE GRANDE IMPATIENCE QUE *l'époque de changer de situation arrivât* (B. CONSTANT, *Cécile*, F°, p. 193). — *On* AVAIT [...] L'IMPRESSION QUE *la maladie s'était épuisée elle-même* (CAMUS, *Peste*, p. 295). — *J'*AI PEUR QUE *mon héros ne vous paraisse étrange* (MUSSET, *Prem. poés.*, Namouna, I, 25). — *J'*AI REGRET QUE *vous n'ayez pas fait cela* (*Ac.* 1935). R9 — *J'ai* PRIS NOTE QU'*il était souffrant* (THOMAS). R10

R9 1123 REMARQUE
Avoir regret est vieilli.

R10 1123 REMARQUE
Faire part que est plus rare et critiqué : *J'ai l'honneur de vous faire part* [...] QUE [...] *j'ai été désigné* [...] (STENDHAL, *Corresp.*, t. II, p. 309).

Se rendre compte que est proscrit par certains puristes, comme Abel Hermant, qui range cela au nombre des « façons de parler barbares » (*Samedis de M. Lancelot*, p. 191). La construction est attestée par de nombreux écrivains modernes, parmi lesquels Abel HERMANT, et l'*Ac.* l'a reçue en 1988, avec la mention « familier », réserve non justifiée qu'elle a supprimée ensuite : *Je me rends bien compte à présent* QUE *ma confession était un peu étrange* (HERMANT, *Confession d'un enfant d'hier*, III). — *J'ai mis assez longtemps à me rendre compte* QUE, *dans ses lectures, il cherche surtout à se renseigner* (GIDE, *Journal*, 6 avril 1943). — *Réveille* [...] *se rendait compte* QUE *sa situation morale était extrêmement particulière* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 41). — *J'ai fini par me rendre compte* QUE *j'ai toujours moins joui de cette lumière que je ne l'ai affrontée* (BERNANOS, *Enfants humiliés*, p. 206). — *Soudain il se rendit compte* QUE *des gouttes de sueur lui roulaient sur le front* (GREEN, *Moïra*, p. 85). A10

A10 1123 AUTRES EXEMPLES
PROUST, *Rech.*, t. I, p. 99 ; FAGUET, *Hist. de la poésie fr.*, t. I, p. 379 ; BARRÈS, *Gr. pitié des égl. de Fr.*, p. 203 ; BOURGET, *Divorce*, Biblioth. Plon, p. 234 ; MAURRAS, *Amants de Venise*, p. 32 ; DOUMIC, *Misanthr. de Mol.*, p. 79 ; GROUSSET, *Épopée des croisades*, L. P., p. 189 ; R. LE BIDOIS, dans le *Monde*, 10 juillet 1963 ; MALRAUX, *Antimémoires*, p. 354 ; SARTRE, *Mots*, p. 109 ; etc.

De ce que est possible quand on peut remplacer la conjonction par *parce que* (voir 1° ci-dessus). En particulier, *de ce que* est préféré après *rendre grâce(s)* : *Je te rends grâces* DE CE QUE *je ne suis pas comme le reste des hommes* (*Bible*, trad. SEGOND, Luc, XVIII, 11). R11

R11 1123 REMARQUE
Vulgate : *Gratias ago tibi* QUIA ...

On trouve parfois *de ce que* dans d'autres cas (où *que* serait préférable) : °PRENANT [...] CONSCIENCE DE CE QU'*elle était nue* (KESSEL, *Nuits de princes*, II, 5). — °*Qu'il* AIT PRIS CONSCIENCE *ou non* DE CE QU'*il risquait de s'enliser dans le piétisme* (M. BRION, *Goethe*, p. 85). — °*Mortier* [...] SE RENDIT COMPTE DE CE QUE *le Duc allait lui rester sur les bras* (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 473).

On a ordinairement *de ce que* après *tenir compte* et après les locutions juridiques *prendre acte, donner acte* : *Il faut* TENIR COMPTE *aussi* DE CE QUE *Voltaire s'est souvenu à divers endroits de l'Évangile* (LANSON, dans Volt., *Lettres*

phil., t. I, p. 36). [Autre ex. : MAUPASS., *Pierre et Jean*, Introd.] — *Il leur sera* DONNÉ ACTE, *par le juge*, DE CE QU'*ils demandent le divorce* (*Code civil*, art. 283).

5° Les **adjectifs** sont suivis de *que*, quand il ne s'agit pas de cause :

Je suis SÛR, CERTAIN QU'*il se trompe*. — *Elle était* CONSCIENTE [...] QU'*elle exerçait pleinement les devoirs de l'hospitalité* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 500). — *Combien je suis* DÉSIREUX QUE *cette édition de* l'Otage *vous satisfasse !* (GIDE, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 165.) R12

d) ***En ce que***, avec peu de verbes (*consister, résider*) :

Un phénomène particulier, qui CONSISTAIT EN CE QU'*à mesure que s'affaiblissait le bruit des prières de la rue se renforçait* [...] *un murmure de voix analogue* (GRACQ, *Au château d'Argol*, Pl., p. 79). — *La différence entre les deux* RÉSIDE EN CE QUE *cette violence, pour Hong, suffit en tant que réalité abstraite* (L. GOLDMANN, *Pour une sociologie du roman*, cit. Togeby, § 798, 4). R13 — L'usage préfère *consister* (ou *résider*) *en ceci, que*. R14

e) ***Sur ce que*** :

Il S'EXCUSA SUR CE QU'*il avait été un peu souffrant* (FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 146). — *Il* INSISTE *beaucoup* SUR CE QUE *ces deux imprudentes n'ont pas emmené de chauffeur* (MAURIAC, *Pèlerins de Lourdes*, p. 133). — *Mme de Nettencourt* INSISTAIT SUR CE QU'*on les prenait pour frère et sœur* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, I, 1). — On dirait plus souvent *sur le fait que*. — De même : *Charles, qui lui aurait fait des observations* SUR CE QU'*elle s'apprêtait de trop bonne heure* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 5).

Après *compter* (comp. *escompter*), *être* (ou *tomber*, etc.) *d'accord*, la proposition est introduite par *que* seul : *Je comptais* QUE *vous viendriez à mon aide. Je ne compte pas* QU'*il puisse atteindre ce but* (*Ac.* 2001). — *Ces dames tombèrent d'accord* QU'*il savait vivre* (ZOLA, *Pot-bouille*, XII). R15

f) ***Comme quoi***, qui servait originairement (cf. § 419, H2) dans l'interrogation comme *comment* ou *de quelle façon*, s'est rapproché de *que*. Cette construction, jadis de niveau non marqué, est sentie aujourd'hui comme appartenant à l'oral familier, voire populaire.

Demain j'irai déclarer COMME QUOI *nos passeports nous ont été volés* (STENDHAL, *Chartr.*, XII). — *Dieu voulut qu'il y* [dans *Les mille et une nuits*] *vît* COMME QUOI *le sultan / Envoyait tous les jours une sultane en terre* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Namouna, I, 64). — *Peut-être lui eût-il raconté* COMME QUOI *il avait échappé à la vigilance de son gouverneur* (ID., *Contes*, Camille, VIII). — *En expliquant la puissance du crédit, en démontrant* COMME QUOI *nous ne devons pas amortir le capital, mais les intérêts, comme font les Anglais* (BALZAC, *Employés*, Pl., p. 1016). — *Des commis voyageurs expliquant notamment à leurs voisins* COMME QUOI *les vins des pays tempérés sont sujets à graisser dans les États Romains* (E. et J. DE GONC., *Mme Gervaisais*, II). — *La vieille Annou* [...] *m'a souvent conté* [...] COMME QUOI *mon père* [...] *reçut en même temps la nouvelle de mon apparition dans le monde et celle de la disparition d'un de ses clients* (A. DAUDET, *Petit Chose*, I, 1). — *Elle découvrait dans l'espace* COMME QUOI *c'était impossible que l'on m'emmenât* (BOYLESVE, cit. Le Bidois, § 1749). A11

Comme quoi se trouve aussi après un nom : *Elle a reçu tout à l'heure un papier du gouvernement* COMME QUOI *son fils est mort* (H. LAVEDAN, cit. Sandfeld, t. II, p. 71). Cet emploi est souvent considéré comme plus vivant que le précédent, mais tout aussi peu recommandable : cf. Hanse, Colin, etc.

g) Certaines propositions adverbiales servent parfois de propositions conjonctives essentielles :

J'aime mieux QUAND VOUS PARLEZ (GIRAUDOUX, cité § 298, *d*, 4°). — *Leur grand succès fut* QUAND ILS BRISÈRENT LES PALISSADES (BARRÈS, cité § 232, *c*, 4°). — La proposition est souvent représentée par un pronom neutre devant le verbe *être* : CE *serait une solution*, S'IL POUVAIT S'EMBARQUER COMME MÉDECIN (MAUPASS., *ib.*).

R12 1123 REMARQUE

De ce que + proposition sujet : cf. § 232, H3.

R13 1123 REMARQUE

Togeby, *l. c.*, cite aussi : °*Le premier* [défaut d'une partition] TIENT EN CE QU'*elle est sans la moindre intention pince-sans-rire* (dans le *Figaro litt.*, 1964). On préfère *à ce que* avec ce verbe : *Il est fort timide, cela* TIENT À CE QU'*il manque d'usage* (*Ac.* 1935). — *La difficulté* [...] TIENT *principalement* À CE QU'*en voulant saisir, il ne nous reste en main que l'objet nu* (G. BATAILLE, *Expérience intérieure*, cit. *Trésor*). — Voir aussi PROUST, ci-dessus *b*, 1°, et Togeby lui-même, § 786, 3.

R14 1123 REMARQUE

Autre formule : *Tout l'intérêt du scénario réside* DANS CE FAIT QUE *le temps* [...] *est réellement de 18 secondes* (ARTAUD, cit. *Rob.*, s. v. *scénario*)

R15 1123 REMARQUE

Avec le subj., quand la proposition équivaut à une phrase injonctive (cf. § 1125, c, 1°), cette proposition peut commencer par *pour que* : *Nous sommes d'accord* POUR QUE *vous partiez*. Cela est rarement signalé. Comp. § 910, *b*, 4° (*pour* + infin.).

A11 1123 AUTRES EXEMPLES

Voir § 419, *b*.

1124 Fonctions de la proposition conjonctive essentielle.

a) Sujet :

QUE LES HEURES CONSACRÉES, À L'ÉCOLE, À LA DICTÉE ET À LA GRAMMAIRE PUISSENT AVOIR ÉTÉ DU TEMPS LAMENTABLEMENT PERDU *est une pensée absolument intolérable* (A. MARTINET, *Français sans fard*, pp. 82-83). — *À cela s'ajouta* QUE M. OCTAVE AVAIT REÇU LA VISITE DE BEAUPRÉTRE (MONTHERL., *Célibataires*, p. 139). — *D'où vient* QU'IL EST TOUJOURS EN RETARD ? (*Robert méthod.*, s. v. *venir*.)

La proposition sujet introduite par *que* et placée en tête de la phrase est le plus souvent reprise par un pronom neutre ou par un nom de sens général comme *la chose, le fait*, etc. (voir § 371, *b*, 1°) : *Que Segrais ait reproduit assez fidèlement le récit du comte de Cézy*, CELA *paraît probable* (J. LEMAITRE, *J. Racine*, p. 210).

Le sujet peut être placé après le prédicat et annoncé par *cela* devant le verbe : *Cela m'étonne* QU'IL NE M'AIT PAS AVERTI. Cf. § 697, *b*, 2°.

Dans une phrase comme *Le vrai est qu'il y a des abus* (MAURIAC, *Pèlerins de Lourdes*, p. 82), on se demande si la proposition est sujet ou attribut. D'après les critères adoptés au § 242, nous la considérons comme sujet.

On peut aussi considérer comme des sujets faisant partie d'une proposition absolue (au moins, originairement) les propositions qui suivent *vu, attendu, étant donné, étant entendu, excepté, sauf, hormis, hors, mis à part, à part, outre*, etc. :

[...] *à ne jamais consulter le programme – ce qui, du reste, ne m'avancerait guère, étant donné* QUE JE N'AI PU RETENIR LE NOM DE PLUS DE CINQ OU SIX INTERPRÈTES (A. BRETON, *Nadja*, p. 38). — *Elle faisait naître des pensées inavouables et qui l'eussent fait s'évanouir d'horreur, supposé* QU'ELLE EN EÛT EU CONNAISSANCE (GREEN, *Terre lointaine*, p. 12). R1

R1 1124 REMARQUE
Voir d'autres ex. et des commentaires au § 257, *b*. — Pour *sauf à ce que*, voir R4.

b) Sujet logique (ou réel) :

Il faut QUE VOUS RÉPONDIEZ. — *Scientifiquement, il n'est pas exclu* QUE LES ASTRES INFLUENCENT NOS DESTINÉES (BEAUVOIR, *Belles images*, F°, p. 146). — *Qu'y a-t-il, monsieur le curé ? / Il y a, – me dit-il, – Madame*, QUE VOUS VOYEZ L'HOMME LE PLUS EMBARRASSÉ QU'IL Y AIT AU MONDE (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 76). — Cf. § 784, *b*, 2°, et comp. *c*, ci-dessous.

c) Complément d'objet, direct ou indirect, de verbe. R2

Je voudrais QUE TU NOUS ACCOMPAGNES. *Il a reconnu* QU'IL S'ÉTAIT TROMPÉ. *Je doute* QU'IL SOIT CONTENT. — *Qu'est-ce que tu as ?... [...] / Tu as* QUE C'EST DIMANCHE ET QU'IL PLEUT (COLETTE, *Voy. égoïste*, p. 5). R3

R2 1124 REMARQUE
Cas difficile à analyser : *Je te parie cent francs* QUE DUPONT SERA VAINQUEUR. Cf. § 294, *f*. *Jouer* s'emploie ainsi dans le Midi : *Je te joue ce que tu veux* QU'IL Y A UNE AUGE À PORCS (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl, p. 411).

R3 1124 REMARQUE
Cf. § 299, *a*, 1°, ainsi que § 1125, *b*, 1° [*faire*]. Pour les propositions introduites par *à ce que, de ce que*, voir § 1123, *b* et *c*.

d) Complément d'un nom (lequel correspond d'ordinaire à un verbe, parfois à un adjectif : cf. § 349) :

Gandhi exprime l'espoir QUE LE VICE-ROI RÉPARERA L'INIQUITÉ (R. ROLLAND, *Mahatma Gandhi*, p. 73). — *Je lui fis* [...] *le serment* QUE CETTE BAGUE NE ME QUITTERAIT JAMAIS (LOTI, *Aziyadé*, p. 241). — *L'idée* QUE POIL DE CAROTTE EST QUELQUEFOIS DISTINGUÉ *amuse la famille* (J. RENARD, *Poil de Car.*, Poux). — *La certitude* QUE LES DIRECTEURS SONT EN RAPPORT AVEC LA POLICE *ne les arrête jamais* (FARGUE, cit. *Trésor*). — Dans la langue littéraire, la proposition dépendant du sujet peut être jointe au prédicat, surtout si elle a une certaine longueur : *Subitement la pensée lui vint* QUE SES PAPIERS LUI SERAIENT PEUT-ÊTRE DEMANDÉS (GREEN, cit. Eriksson, p. 62).

Un pronom peut tenir la place du nom : *Telle de mes terreurs enfantines comme celle* QUE MON GRAND ONCLE ME TIRÂT PAR MES BOUCLES (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 4).

Être cause que (où *cause* est invariable : § 251, *d*, 1°) [attesté depuis *Ac.* 1762], « classique » selon *Ac.* 2001, est donné sans réserves par le *Rob.* et le *Trésor*. Il apparaît dans des registres variés : *Elle* [= Rosanette] *se mit à lui reprocher tout ce qui se passait, l'accusant d'avoir fait la révolution, d'être* CAUSE QU'*on était ruiné* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *Cela est* CAUSE QUE *j'ai tâtonné si longtemps* (GIDE, *Faux-monn.*, II, 5). — *L'animosité de Voltaire fut* CAUSE QU'*il échoua* (LÉVI-STRAUSS, cit. Togeby, § 747, 1). — *Peut-être que la négligence de Suzanne fut* CAUSE QUE *sa mort survint un peu plus tôt qu'elle n'aurait dû* (DURAS, cit. Colin). A — Il est suivi ordinairement de l'indic. Ex. du subj. : *Je te demande pardon* [...] *d'être* CAUSE QUE *cette conversation* AIT *lieu* (ROMAINS, cit. Togeby, qui voit ici une nuance volitive).

A 1124 AUTRES EXEMPLES
STENDHAL, cit. *Trésor* ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 19 ; DECAUX, cit. Togeby ; etc.

N. B. 1. Nous ne considérons pas comme des compléments du nom (ou du pronom) : 1) les propositions coordonnées à des noms ou à des pronoms qu'elles développent (coordination souvent implicite, que l'on pourrait exprimer par *c'est-à-dire*) : *Elle ne demandait qu'une grâce,* [...] QU'IL REVÎNT DE TEMPS À AUTRE (A. DAUDET, *Sapho*, XIII) ; — 2) les propositions avec lesquelles un pronom personnel ou démonstratif forme redondance (§§ 371, *b* ; 373, *b*) : *La mort a ceci de bon* QU'ELLE RÉCONCILIE LES PIRES ENNEMIS (COPPÉE, *Bonne souffrance*, p. 169). — *Il le savait bien avant tous* QUE LA PIÈCE ÉTAIT REÇUE (A. DAUDET, *Nabab*, t. II, p. 64). — *Cela l'eût choqué* QU'UN OFFICIER À QUATRE GALONS PARLÂT DE DÉPOSER LES ARMES (DORGELÈS, *Cabaret de la Belle Femme*, p. 115). Dans l'un et l'autre cas, la proposition a la fonction du terme auquel elle est coordonnée ou avec lequel elle forme redondance.

2. Dans *Le moment est venu* QUE JE DEVRAIS LE REJOINDRE (GIDE), nous voyons une relative détachée, puisque, dans les ex. de ce type, *que* alterne avec *où*, plus fréquent d'ailleurs : cf. § 1114, *b*.

e) Complément d'un adjectif (ou d'un participe employé adjectivement) :

Foureau [...] *souriait d'une façon narquoise, jaloux* DE CE QU'ILS AVAIENT UN DIVERTISSEMENT AU-DESSUS DE SA COMPÉTENCE (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 120). — *Jean demeura un peu froissé* QUE SON FRÈRE EÛT PARLÉ DE CELA (MAUPASS., *Pierre et Jean*, I).

C'est par l'emploi de la conjonction *que* (ou *de ce que*) que l'on peut distinguer ce type de propositions compléments d'adjectifs de celles qui sont présentées dans le § 1132.

Quitte était primitivement un adjectif, notamment dans *quitte à* + infinitif ou *quitte à ce que* + proposition. Mais cette analyse n'est plus générale et *quitte* est souvent traité comme invariable dans ces expressions ; *quitte à* est alors plutôt une locution prépositive (voir § 915, *b*, 2°) et *quitte à ce que* une locution conjonctive en rapport avec la condition, « même si » (§ 1153, *b*, 1°). — Ex. où le problème de l'accord ne se pose pas : *C'est l'homme* [...] *qui ne passe pas ses journées à guerroyer sur le forum* [...], *quitte* À CE QU'IL SACHE FORT BIEN SE MONTRER AUX HEURES GRAVES (BENDA, *Précision*, p. 97). R4

R4 1124 REMARQUE

Quitte à ce que n'est pas relevé dans le *Trésor*, ni non plus *sauf à ce que* « sauf si » (rarement signalé d'une manière générale), qui présente la même difficulté d'analyse : *Sauf* À CE QUE CETTE DERNIÈRE [= la machine bureaucratique] SE DÉTRAQUE [...], *il n'y a pas la moindre chance pour qu'un véritable débat démocratique s'instaure dans le PCF* (Ph. ROBRIEUX, dans le *Point*, 4 févr. 1985, p. 81).

f) Suite des introducteurs *voici, voilà, c'est* :

Voilà QU'IL SE MET À PLEUVOIR. — Basoche *vient de* basilica, *cela est certain ; mais comment est-ce certain ? C'est* QUE TOUS LES LIEUX QUI PORTENT LE NOM DE basoche ONT basilica POUR NOM LATIN (LITTRÉ, Préf., p. XXXIII). — *Quand je pense à moi, c'est* QUE JE NE PENSE À PERSONNE (J. RENARD, *Journal*, 16 déc. 1904). — *On peut trouver à Oran* [...] *une édifiante abondance de magasins funéraires. Ce n'est pas* QU'À ORAN ON MEURE PLUS QU'AILLEURS (CAMUS, *Été*, pp. 20-21).

Au lieu de *Ce n'est pas* (ou *point*) *que*, on peut avoir *Non que, Non pas* (ou *point*) *que, Pas que* (langue parlée fam.) : *Parmi ces idées, celles de l'Est les tentent plus que celles des Occidentaux. Non* QU'ILS ADMIRENT L'UNION SOVIÉTIQUE PLUS QUE LES ÉTATS-UNIS (Raym. ARON, dans l'*Express*, 25 mai 1984). Cf. § 1030, *a*. R5

R5 1124 REMARQUE

À distinguer de *Non, que je n'irai pas* : § 1121, *b*.

LE MODE DU VERBE B

B BIBLIOGRAPHIE

L. BÖRJESON, dans *Studia neophilologica*, 1966, pp. 3-64.

1125 L'indicatif.

N. B. Rappelons que le conditionnel est aujourd'hui d'ordinaire rangé parmi les temps de l'indicatif : cf. § 768, *a*, 1°. H1

H1 1125 HISTORIQUE

Sur le conditionnel par attraction (*Un roy qui reveroit* [= rêverait] *qu'il* SEROIT *artisan*), voir § 889, *b*, 3° et H2.

L'indicatif est le mode ordinaire, lorsqu'il n'y a pas d'intention particulière, notamment dans les cas suivants.

a) La proposition dépend d'un verbe, d'un nom, d'un adjectif qui expriment une simple **constatation**, une **certitude**, une **vraisemblance**, une **probabilité.**

Je suis sûr (ou *certain* ou *convaincu*) *qu'il* VIENDRA. *Il est certain* (ou *vraisemblable*) *que vous vous* TROMPEZ. *Je vois, je constate, je sais, je m'aperçois, je crois que nous nous* SOMMES TROMPÉS. *Il lui a fait partager sa conviction que tout se* PASSERAIT *bien.* — *Nous sommes d'accord ensemble que nous* DEVONS *quitter Paris* (MUSSET,

Conf., V, 5). — *On soupçonnait qu'une mauvaise maladie l'*EMPORTAIT (ALMIRA, *Fuite à Constantinople*, p. 298). — *Il se fait que j'*ÉTAIS *absent ce jour-là.* — *Il se trouve que, moi, je me* TAIS *depuis dix ans* (COCTEAU, *Aigle à deux têtes*, I, 6). — *Il est évident que l'effet théâtral* RESTERAIT *le même* (CHAT., *Génie*, II, II, 8). — *Il est probable que cette idée* CHOQUERA *profondément M. le duc de Modène* (STENDHAL, *Corresp.*, t. VIII, p. 142). — *Il me paraît que vous vous* ÊTES TROMPÉ (*Ac.* 1935). — *Il y a apparence que le sort de l'homme* EST *de naître, de vivre et de mourir sur la même planète* (J. ROSTAND, *Inquiétudes d'un biol.*, p. 60). — *Il y a apparence, quelque apparence, grande apparence que cela* ARRIVERA (*Ac.* 2001). — *Il s'ensuit de là que vous* AVEZ *tort* (LITTRÉ). — *Il est de fait qu'il n'*A *pas* RÉUSSI (M. COHEN, dans l'*Humanité*, 5 oct. 1970). — *Il ne lui échappe pas qu'une telle détresse* VIENT *pour une bonne part de son corps* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VI, p. 286).

Si le support de la proposition est accompagné d'une négation ou bien s'il fait partie d'une phrase interrogative ou d'une proposition de condition, on recourt plutôt au subjonctif : cf. § 1126, *b*. — Inversement, si le support est un verbe (ou une formule) exprimant le doute et employé négativement, l'indicatif est possible : cf. § 1126, *a*.

Le subjonctif n'est pas inusité dans les cas suivants.

- Le support exprime la probabilité ou la vraisemblance : *Il est vraisemblable que* [...] *cette nécessité-là* SOIT *devenue inutile* (JALOUX, *Chute d'Icare*, p. 186). — *Il y a toute apparence que le destin de l'homme ne* SUIVE *pas la même voie* (BEDEL, dans les *Nouv. litt.*, 5 déc. 1946). — Le subj. est notamment bien attesté après *il est probable que* : *Il est donc probable qu'en passant devant la cellule du Masque, il lui* AIT PARLÉ *à travers la porte* (PAGNOL, *Masque de Fer*, p. 146). — *Il est probable qu'il y* AIT *un poste de garde dans la maison à droite du barrage* (KESSEL, *Bataillon du ciel*, p. 89). — *Il est probable que le bonheur* SOIT *l'état de l'être qui n'imagine* [...] *rien d'autre que ce qui est* (J. FOURASTIÉ, *Long chemin des hommes*, p. 81). **A**
Il y a des chances (ou tel pourcentage de chances) *que* peut être considéré comme ressortissant soit à la probabilité, soit à la possibilité (§ 1126, *a*). De là l'hésitation pour le mode : *Il y a une chance sur trois qu'il* EST *Italien* (VALÉRY, *Mélange*, Pl., p. 292). — *Il y a des chances qu'il* RÉUSSISSE (*Rob.*).
- ***Espérer** que* est suivi, normalement, de l'indic. **R1** Cependant on trouve le subj., le verbe se rapprochant alors des verbes comme *souhaiter* (§ 1126, *c*) ou des verbes de sentiment (§ 1126, *d*, 1°) : *Et l'âme de l'Amante, / Anxieuse, espérant qu'il* VIENNE, *vole encor* (HEREDIA, *Troph.*, Regilla). — *Il espérait bien* [...] *que Dingo* FÛT *la cause* de ces désastres (MIRBEAU, *Dingo*, VIII). — *On pourrait espérer que sa malchance le* QUITTÂT (LA VARENDE, *Man' d'Arc*, p. 21). — *Murs d'argile* [...], *espérant qu'enfin vous* CÉDIEZ, *je vous longe* (GIDE, *Amyntas*, p. 20). — *J'avais pu espérer que ce* FÛT *d'elle que Luc fût amoureux* (JALOUX, *Chute d'Icare*, p. 109). — *Le docteur répondit* [...] *qu'il fallait espérer seulement que sa femme* GUÉRÎT (CAMUS, *Peste*, p. 96). — *Espérons que ce ne* SOIT *pas comme l'agneau dans la gueule du loup* (BERNANOS, *Liberté, pour quoi faire ?* p. 9). — *Il dénie tout réalisme à ceux qui espèrent que son redressement* PUISSE *être obtenu par l'enthousiasme d'un quatre Août* (GIRAUDOUX, *Sans pouvoirs*, p. 10). — *Je devais espérer qu'elle m'*APERÇÛT *de sa chambre* (M. CLAVEL, *Tiers des étoiles*, p. 41). **H2** — Hanse désapprouve cet emploi, qui « supprime la différence essentielle » entre *espérer*, « qui exprime une confiance dans la réalisation du fait » et *souhaiter*. Le subj. « peut être plus facilement toléré après l'impératif *espérons*, qui traduit davantage une invitation à espérer [...] ou après *on pourrait espérer* ».
Le subj. se rencontre aussi après *espoir que, espérance que* : *Avait-elle* [...] *l'espoir qu'on* IGNORÂT *qu'elle était la fille de Swann ?* (PROUST, *Albertine disparue*, I, p. 53.) — *Si j'écris ces lignes, c'est avec quelque espoir qu'elles* PUISSENT *un jour tomber sous ses yeux* (GIDE, *Journal*, oct. 1943). — *Toute force* [...] *suscite chez le fidèle* [...] *l'espoir qu'elle* VIENNE *à son secours* (CAILLOIS, *L'homme et le sacré*, p. 39). — *Tout rentre précipitamment au fond de la coquille, dans l'espoir qu'elle* PARAISSE *vide à l'ennemi* (IKOR, *Ceinture de ciel*, p. 139).
Se flatter se rapproche plus facilement encore des verbes de sentiment (quoique l'indic. reste le seul mode prévu par l'*Ac.* et par le *Rob.*) : *Il* [...] *se flatte qu'il n'y* AIT *rien que sa constance ne pourra vaincre* (GIDE, *Porte*

A 1125 AUTRES EXEMPLES
VALÉRY, *Hist. brisées*, Pl., p. 452 ; HENRIOT, *Fils de la Louve*, p. 241.

R1 1125 REMARQUE
Pour le temps, voir § 887, *c*.

H2 1125 HISTORIQUE
Ex. du XVII[e] s. : *Puis que Thesée a veû les sombres bords, / En vain vous esperez qu'un Dieu vous le* RENVOYE (RAC., *Phèdre*, II, 5).

étr., p. 111). — *Je me flattais donc qu'elle* SENTÎT *la disproportion de l'honneur que je lui avais fait* (HERMANT, *Savoir parler*, p. 145). — *Nous nous flattons qu'il y* AIT *quelque ordre dans notre royaume* (ANOUILH, *Becket*, cit. Togeby, § 705, 3).

- Le subj. après ***croire*** *que* et ***penser*** *que* pourrait être un souvenir de l'usage classique H3, mais certains ex. semblent plus spontanés : *J'aurais cru volontiers que ce* FUSSENT *les filles du directeur* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 313). — *Je le crois, tonnerre de Dieu, bien, qu'il ne* PUISSE *se tenir sur ses pieds* (COURTELINE, *Coco et Toto*, Petit malade). [D'un enfant à qui on a mis les deux jambes dans la même jambe du pantalon.] — *Votre jeune neveu s'était déjà commis dans une aventure* [...] *où je veux croire* [...] *que sa bonne foi, son innocence* AIENT ÉTÉ SURPRISES (GIDE, *Faux-monn.*, p. 429). [Influence de *vouloir* ?] — *Je pensai que le jour du jugement dernier* FÛT ARRIVÉ (HENRIOT, *Temps innocents*, p. 150). — *On eût pu croire* [...] *que notre siècle* IGNORÂT *le prodige des parapluies* (DERÈME, *Libellule violette*, p. 13). — *Il croyait qu'il* FÛT *onze heures* (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 180). — *Pensant qu'il* DÛT *être fâché* [...] (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Bœufs). — *On pouvait croire que le marquis* FÛT *bon chrétien* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 17). — *Nous pensions tous que ce* FÛT *le pas décisif vers la libération* (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 373). — Dans l'ex. suivant, *rendît* est pour *rendrait* du discours direct : *Vous pensiez que l'éloignement nous sépare de nos maux, et qu'il nous* RENDÎT *les années qui ne sont plus* (SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 84). Autre ex. du subj. au lieu du condit. : *L'un d'eux* [= des scénarios d'avenir] *prévoyait que le Premier ministre* FASSE *voter le budget de 1985* (Th. PFISTER, *Vie quotid. à Matignon...*, p. 337). [Comp. § 899, *b*, 2°.]
- Autres cas : §§ 1126, *g* (subj. par attraction) ; § 1127, *b*, 1° (*admettre, comprendre*). R2

b) Cas particuliers.

1° Quand ***faire*** a un sujet inanimé (le sens est « avoir pour résultat »), la proposition est ordinairement à l'indicatif. Quand le sujet, exprimé ou non, est animé (*faire que* signifie « agir de façon que »), on met le subjonctif.

- Sujet inanimé : *La douceur du jeune homme et la joie de l'avoir pour dupe faisaient qu'Arnoux le* CHÉRISSAIT *davantage* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1).
- Sujet animé (exprimé ou non), *faire* étant à l'impératif, à l'infinitif ou au subjonctif : *Faites qu'on* RAFFERMISSE *la Religion !* (FLAUB., *ib.*, II, 2.) — *Pouvais-je faire que ce malheur n'*ARRIVÂT *pas ?* (*Ac.* 2000, s. v. *faire*, I, C, 3, *b*.) — *Fasse le ciel qu'il* PARVIENNE *à bon port* (*ib.*).

Cependant avec un sujet inanimé, le subj. se rencontre, notamment si la réalisation du fait n'est pas certaine : *Les circonstances peuvent faire un jour que vous* SOYEZ COMMIS *à la garde de ce pacte* (GRACQ, *Rivage des Syrtes*, p. 137). — Le subj. est habituel si *faire* est accompagné d'une négation : *Rien ne ferait, même sa mort, qu'il* [= un enfant] *n'*AIT *pas* ÉTÉ (H. BAZIN, *Au nom du fils*, XI). — Le subj. est fréquent aussi si *faire* est construit interrogativement.

Dans la langue parlée, quand on reprend le verbe *faire* et qu'on explicite un pronom interrogatif employé dans une phrase précédente, le verbe de la proposition est à l'indicatif : *Qu'est-ce qu'il t'a fait ? / –* [...] *Il m'a fait qu'il* EST *laid* (COLETTE, *Ingénue libertine*, Pl., p. 693). R3

En sorte que introduit d'ordinaire des propositions adverbiales de but (§ 1145, *c*), plus rarement de conséquence (§ 1143, *a*). Quand la proposition dépend du verbe *faire* (la locution étant commutable avec *que*, mais sans la restriction concernant le mode de *faire*), elle a le rôle d'un complément essentiel. Le mode varie, comme après *que* seul, selon que le sujet de *faire* est animé ou non : *Nous ferons en sorte qu'ils n'*AIENT *pas lieu de se plaindre* (*Ac.* 2000, s. v. *faire*, II, 1). — *Les événements font en sorte que l'Afrique du Nord* EST *le terrain où commencent à s'épanouir la force renaissante et l'espérance immortelle de la France* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. I, p. 353). R4

2° Quand ***sembler*** R5 pris affirmativement est accompagné d'un objet indirect, on met le plus souvent l'indicatif :

Il me semblait [...] *que j'*ALLAIS *descendre aux enfers* (CHAT., *Atala*, Préf.). — *Il me semblait bien que ce temps* ÉTAIT VENU (SAND, *Mauprat*, XIII). — *Il lui semblait que les promeneurs le* REGARDAIENT *avec malveillance* (FRANCE,

H3 1125 **HISTORIQUE**

Dans l'ancienne langue, jusqu'au XVIIe s., les verbes d'opinion étaient souvent suivis du subj. : *Sire, ce croi je bien / Qu'ele* SOIT MORTE (*Chastelaine de Vergi*, 875-876). — *Le peuple juge que ce* SOIT *tyrannie* (MONTAIGNE, I, 42). — +*Tous présument qu'il* AIT *un grand sujet d'ennui* (CORN., *Cinna*, IV, 4). — +*La plus belle des deux je crois que ce* SOIT *l'autre* (ID., *Ment.*, I, 4). — +*On croyait que son esprit* ALLÂT *revenir* (SÉV., 5 févr. 1672). — *Je pensois, Madame, qu'il* FALUST *pleurer* (MOL., *Mal. im.*, III, 12).

R2 1125 **REMARQUE**

Plus étonnant : *Il est exact, en effet, que l'École Normale* SOIT *une école spirituelle* (GIRAUDOUX, *Littérature*, p. 163).

R3 1125 **REMARQUE**

Comp. avec *avoir* § 299, *a*, 1° ; avec *il y a* § 784, *b*, 2°.

R4 1125 **REMARQUE**

Voici pourtant un ex. de l'indic. alors que le sujet est animé : *Staline* [...] *prend l'engagement de faire en sorte que le nouveau gouvernement polonais* PROCÉDERA *à bref délai à des « élections libres »* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. II, p. 102). Lacouture peut se réclamer de Littré, qui, il est vrai, réserve l'indicatif pour la conséquence. Mais *faire* (avec agent animé) *en sorte que* + indic. est d'une syntaxe archaïque, comme d'ailleurs le choix laissé par Littré entre *en sorte que* et *de sorte que* : *Il fait* DE *sorte ou* EN *sorte qu'il* ARRIVERA. *Faites* EN *sorte, faites* DE *sorte que vous* ARRIVIEZ *avant moi.*

R5 1125 **REMARQUE**

Si ce verbe, accompagné ou non d'un objet indirect, est suivi d'un adjectif attribut, c'est le sens de cet adjectif qui détermine le choix du mode (de même pour ***Il paraît***) : *Il semblait évident que c'*ÉTAIT *un complot d'évasion qui était au moment de réussir* (HUGO, *Hist. d'un crime*, IV, 15, cit. *Rob.*). — *Il (me) semble, il (me) paraît certain que vous* RÉUSSIREZ. — *Il (me) semble, il (me) paraît sûr que vous* POURRIEZ *réussir.* — *Il (me) semble douteux, il (me) paraît douteux qu'il* VIENNE.

Génie latin, p. 277). — *Il lui semblait qu'un doigt se* POSAIT *sur son front* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, p. 308). — *Il me semble que mes souvenirs* SONT *les lambeaux d'un rêve* (LACRETELLE, *Silbermann*, p. 96). — *Il me semble que le physicien* EST *assez bien* GARDÉ *contre cette erreur-là* (ALAIN, *Entretiens au bord de la mer*, p. 52). — *Il me semble que ce ne* SERAIT *pas trop tard pour recommencer notre vie* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XI). — *Il me semblera, plus tard, que telle ou telle page de Montherlant sur le service inutile ou les chevaliers du néant* AURAIT PU *servir assez bien de devise à Philippe* (J. D'ORMESSON, *Au plaisir de Dieu*, pp. 251-252).

Le subj. se trouve pourtant dans la langue littéraire : *Il me semblait que ce* FÛT *mon devoir* (LOTI, *Roman d'un enfant*, XXIX). — *Il leur semblait qu'une malédiction* ACCABLÂT *ces bois* (BÉRAUD, *Bois du Templier pendu*, p. 19). — *Il m'a semblé pourtant qu'il m'*APPELÂT ? (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, II, 4.) — *Il me sembla dès lors que je lui* DUSSE *des soins nouveaux* (GIDE, *Immor.*, II, 1). — *Il me semble que je vous* VOIE (MIOMANDRE, dans les *Nouv. litt.*, 20 mars 1947).

Si ce verbe pris affirmativement n'est pas accompagné d'un objet indirect, on met l'indicatif ou le subjonctif. R6

Ex. de l'indic. : *Il semble qu'on* ENTEND *le silence de la campagne* (TAINE, *Voy. en It.*, t. II, p. 13). — *Il semblait bien que c'*ÉTAIT *surtout la haine qui faisait parler Françoise* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 99). — *Il semble que son esprit ne* PEUT *plus se poser que sur un objet tout matériel* (CHARDONNE, *Claire*, p. 72). — *Il semblait que l'artiste* EST *par excellence celui qui choisit* (BENDA, *Précision*, p. 89). — *Il semblait qu'on me* SCIAIT *le cou* (COCTEAU, *La belle et la bête*, p. 127). — *Il semble qu'on le* VOIT *déjà ce portrait* (GIONO, *Déserteur*, p. 44). — *Il semble qu'à force de vouloir estimer les autres, on en* EST VENU [...] *à se déprécier et à se dénigrer soi-même* (DANIÉLOU, *Pourquoi l'Église ?* p. 22). — *Il semble / Que rien n'*ÉVEILLERAIT *ces orphelins dormant* (HUGO, *Lég.*, LII). — *Il semblerait pourtant que* [...] *le sentiment d'une communauté de buts et de périls* DEVRAIT *inspirer d'un côté les précautions et de l'autre les conversions nécessaires* (P.-H. SIMON, dans le *Monde*, 16 nov. 1966).

Ex. du subj. : *Il semble qu'on* SOIT TRANSPORTÉ *en Afrique* (GAUTIER, *Voy. en Esp.*, p. 270). — *Il semble qu'on le* VOIE *couler* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 199). — *Il semblait* [...] *que cet homme* FÛT *amphibie* (HERMANT, *Aube ardente*, VIII). — *Il sembla que tout d'un coup son corps entier se* DÉTENDÎT (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 159). — *Il semblait que les forces révolutionnaires* DUSSENT *triompher* (SARTRE, *Situations*, VII, p. 196). — *Il semble que, du fond des eaux, on ne sait quelle matière* VIENNE *nourrir le reflet* (BACHELARD, *Droit de rêver*, p. 12).

Si ce verbe, accompagné ou non d'un objet indirect, est employé négativement ou interrogativement, le subjonctif est plus fréquent, mais l'indicatif reste possible : *Il ne me semble pas qu'on* PUISSE *penser différemment* (LITTRÉ). — *Il ne semble pas qu'en cette occasion il* AIT COMMIS *aucune faute* (*Ac.* 1935). — *Il ne me semble pas que je t'*AI HAÏE *dès la première année qui suivit la nuit désastreuse* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, VI).

En dehors du cas envisagé dans R5, *il* ***paraît*** *que* est presque toujours suivi de l'indic. : *Il me paraît que vous vous* ÊTES TROMPÉ (*Ac.* 1935). — *Il lui parut qu'il* FAISAIT *froid* (*Ac.* 2006). — *Il parait qu'on* AURAIT RETROUVÉ *le coupable* (*ib.*). — *Il paraît que vous* AVEZ ÉTÉ *étonnant d'esprit* (AUGIER, *Effrontés*, cit. *Rob.*). R7

c) Les verbes introduisant un **discours indirect.**

1° Ils sont suivis de l'indicatif quand la proposition équivaut à une phrase énonciative du discours direct.

Mais la proposition qui correspond à une phrase injonctive se met au subjonctif. R8

Je suis innocent → *Il dit, il prétend, il crie, il répond, il écrit, il fait signe qu'il* EST *innocent.* De même : *Je promets que cela* SERA *terminé.* R9

Sors → *Je dis que tu* SORTES. — *Qu'il sorte* → *Je dis qu'il* SORTE. — *On a crié à son de trompe que chacun* EÛT *à rendre les armes* (*Ac.* 2001, s. v. *crier*, II, 2). R10 — *Albertine fit répondre qu'elle ne pouvait pas descendre, qu'on* DÎNÂT *sans l'attendre* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 832). — *Sur les feuilles des dernières volontés, Sebastiano Lavia avait écrit que le Christ* [= crucifix] AILLE *à Ruggers Sani* (Fl. DELAY, *Course d'amour pendant le deuil*, p. 95). — *On téléphone que je* VEUILLE *bien ne pas quitter l'ambassade* (MALRAUX, *Antimémoires*, p. 522). — De même : *Il a fait signe qu'on l'*ÉCOUTÂT (*Ac.* 1935). — *Si je vous fais ce plaisir, je prétends que vous m'en* FASSIEZ *un autre* (*ib.*). — *J'ai suggéré qu'il* PARTE *se reposer* (*Rob. méthod.*).

On a la même possibilité après *être d'avis* (ou *M'est avis*), *être* (ou *tomber*,

R6 1125 REMARQUE

B. Hasselrot (dans la *Revue romane*, 1973, pp. 70-80) constate que le subj. est plus fréquent après *Il semble que* qu'après *Il semblait que*.

R7 1125 REMARQUE

Ex. du subj. (au lieu du conditionnel attendu : cf. § 899, *b*, 2°) : *Il paraît bien qu'à la fin de sa vie il ait joué double jeu* (MAURIAC, *Mém. intérieurs*, p. 234).

R8 1125 REMARQUE

Comp. *vouloir* et autres verbes spécifiques de l'injonction indir., § 1126, *c*.

R9 1125 REMARQUE

Sur le temps du verbe, voir § 887, *c*.

R10 1125 REMARQUE

Avec la mention « anciennement » pour la locution, non pour la construction.

etc.) *d'accord*. Avec l'indic. : *Il est d'avis* [...] *que ces mascarades* ONT *leur bon côté* (G. MARCEL, dans les *Nouv. litt.*, 3 janv. 1952). — *M'est avis* [...] *que le bonheur intime et propre n'*EST *point contraire à la vertu* (ALAIN, *Propos sur le bonheur*, LXXXIX). — *M'est avis que nous ne les attendrons pas longtemps* (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 48). — *Nous sommes d'accord ensemble que nous* DEVONS *quitter Paris* (MUSSET, *Conf.*, V, 5.). — *Je suis maintenant d'accord que c'*EST *être honnête que de tromper* [sic] (BALZAC, *Mém. de deux jeunes mar.*, XIX). — *Je tombe d'accord que cela* EST *ainsi* (*Ac.* [1694-]1935, s. v. *tomber*). — Avec le subj. : *Je suis d'avis que nous* FILIONS *directement sur Vauquois* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. XXV, p. 116). — *Je suis d'accord qu'il* PARTE *avant nous* (ou *pour qu'il parte*, cf. § 1123, R15). R11

De même avec ***persuader*** et ***convaincre***. Avec l'indic. : *Je ne sais quelle amie intrigante était parvenue à persuader à cette âme naïve* [...] *qu'il* ÉTAIT *de son devoir de partir pour Saint-Cloud* (STENDHAL, *Rouge*, II, 45). — Avec le subj. (ce qui n'est pas prévu dans les dict. consultés ; il est d'ailleurs beaucoup plus rare que l'infin. avec *de*) : *Aussi tâchait-elle de persuader qu'on s'en* TÎNT *aux fleurs et aux bonbons* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 205). — Hugo. [...] *Olga, il faut que tu m'aides.* / Olga. *À quoi ?* / Hugo. *À convaincre Louis qu'il me* FASSE *faire de l'action directe* (SARTRE, *Mains sales*, II, 3). R12

R11 1125 **REMARQUE**

Le subj. est rarement signalé pour notre époque après *d'accord que*. De même quand le verbe support est construit négativement : *Je ne suis pas d'accord que vous* PARTIEZ *sans moi.* [°*Ils ne demeurent pas d'accord que ces auteurs* AIENT *soutenu cette hérésie* (PASCAL, cit. Bescherelle).]

R12 1125 **REMARQUE**

Autre situation au § 1126, *b*.

2° Après *on dirait que*, *on eût dit que* et autres expressions semblables, la langue littéraire met encore assez souvent le subj., comme à l'époque classique, au lieu de l'indic. usité dans la langue ordinaire : *On eût dit que ce* FÛT *un flot de pourpre* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VI). — *On eût dit que chez ces Français du XX*ᵉ *siècle* SURVÉCUSSENT *des âmes antiques* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VII, p. 48). — *On dirait qu'arrivé au centre de son œuvre Wagner se* SOIT ENNUYÉ (CLAUDEL, *Figures et paraboles*, p. 197). — *On eût dit* [...] *que, de retour en enfance, il* JOUÂT *à « Savez-vous planter les choux ? »* (GIDE, *Caves du Vat.*, p. 259.) — *On eût dit qu'elle se* REPROCHÂT *de l'avoir entraîné sur une voie coupable* (ARLAND, *Ordre*, t. II, p. 193). — *On dirait qu'il n'*AIT *plus qu'un souci* (ID., *Essais crit.*, p. 174). — *On eût dit que, pour mieux comprendre, elle se* FÛT PLACÉE *le plus près possible de moi* (LACRETELLE, *Amour nuptial*, p. 38). — *On eût dit que le seul contact de l'enclume le* [= le fer rougi] COUDÂT (LA VARENDE, *Normandie en fleurs*, p. 172). — *On eût dit que les sons échappés de ce souffle* FUSSENT ÉMIS *comme un signal* (BOSCO, *Rameau de la nuit*, p. 141).

d) Après ***voici, voilà, c'est*** :

Voici que le soir VIENT. — *Voilà qu'il* GALOPAIT *maintenant !* (FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, II.) — *Quand vous entendrez quatre* [...] *coups de sifflet, c'est que le bateau* AURA ÉTÉ TORPILLÉ (MAUROIS, *Silences du col. Bramble*, IV).

1126 Le subjonctif.

Le subjonctif est employé quand le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait, et notamment dans les cas suivants.

a) Le support de la proposition exprime **la négation, le doute ou la possibilité.**

- *Il est impossible qu'il* VIENNE *maintenant.* — *Il est donc exclu que de tels appareils* PUISSENT *être en service dans l'armée de l'air israélienne* (communiqué du ministère fr. des Affaires étrangères, cité et critiqué [pour l'emploi d'*exclu*] par Le Bidois, *Mots trompeurs*, p. 158). — *Je nie, je conteste que les choses se* SOIENT PASSÉES *ainsi.* — *Osez nier que vous* AYEZ ÉTÉ *le confident de ma fille !* (ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 125.)
  La négation peut être implicite : *On s'aperçoit à peine* [très proche de *On ne s'aperçoit pas que les peintres flamands* AIENT ÉTUDIÉ *les Bellini, Giorgione, ni Titien. Tintoret, au contraire, les a frappés visiblement* (FROMENTIN, *Maîtres d'autref.*, p. 579).
- *Il est douteux qu'il* PLEUVE. *Je doute qu'il* SOIT *innocent.*
  Indic. insolites : *Je doute qu'ils vous* LAISSERAIENT *jouer contre votre propre monnaie* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, p. 118). — *Pour la première fois le monde incroyant commence à douter que l'Église*

TIENDRA (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 13-19 oct. 1969). — Ces ex. sont dus sans doute au besoin d'exprimer le futur.

- *Il est possible qu'il* VIENNE *maintenant. Il se peut, il peut se faire que votre projet* RÉUSSISSE. R1
 L'indicatif n'est pas régulier après *Il se peut que* : *Il se peut* [...] *que ses amis Leopardi et Lowry le* REGARDAIENT *avec tendresse* (G. CONCHON, *Apprenti gaucher*, p. 190). — *Celui qui pense ainsi est nécessairement seul dans la partie du monde où je me trouve, mais il se peut qu'en Chine on l'*ENTENDRAIT *mieux* (GREEN, *Journal*, 8 janv. 1941). — *Se peut-il que je t'*AI LIVRÉE, *sans le vouloir, à l'ineffable déchirement ?* (A. SUARÈS, *Rêves de l'ombre*, p. 81.)

On met aussi normalement le subjonctif après les expressions **Non que, Non pas** (ou *point*) **que,** *Pas que* (oral familier : cf. § 1030, *a* et R4), **Ce n'est pas** (ou *point*) **que.** H1

Je n'ai rien vu au théâtre depuis La Folle de Chaillot. *Non que je n'en* AIE EU *l'envie* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 68). — *Non pas que j'*ADMETTE *la compétence d'un écrivain à juger de son œuvre* (BOURGET, *Tribun*, p. XXXIX). — *Ce n'est pas que j'en* VEUILLE *le moins du monde à ces révolutions politiques* (CHAT., *Mém.*, IV, II, 14). — *Ce n'est pas que je* LUSSE *beaucoup* (COLETTE, *Maison de Claud.*, VII). — *Ce n'est pas que dans ses commencements* [...] *il n'*AIT CONNU *des abîmes de mélancolie* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 759). — *Ce n'est pas qu'il n'y* AIT EU *d'autres poètes d'un souffle plus large* (AYMÉ, *Confort intellect.*, p. 63).

L'indic. se trouve (surtout le conditionnel, qui rend une nuance que n'a pas le subj.), mais cela paraît d'une langue un peu relâchée : *Ce n'est pas qu'il* EST *mauvais, reprit Michel* (FRANCE, *Hist. comique*, IV). — *Ce n'est pas que les autres choses ne* VALAIENT *rien puisqu'elles ont servi à acheter celle-là !* (CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 246.) — *Ce n'est point qu'il* RECHERCHAIT *une intrigue* (GIRAUDOUX, *Contes d'un matin*, p. 137). — *Ce n'est pas que ce ne* SERAIT *pas pour moi une tentation* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 454). — *Ce n'est pas qu'il n'y* AURAIT *pas de réserves à faire* (BILLY, dans le *Figaro*, 11 juillet 1956). — *Ce n'est pas que je n'*AURAIS *rien à dire des grèves en cours, mais j'ai de la peine à accorder les vues différentes que j'en prends* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 6-12 oct. 1969). — *Ce n'est pas qu'il* ÉTAIT *rétrograde* (M. COHEN, *Nouv. regards sur la langue fr.*, p. 15). — *Alors je me suis dit que j'irais me coucher ; non pas que j'*AVAIS *sommeil : il n'était que huit heures* (L. DE VILMORIN, *Migraine*, p. 10). — *Et moi ça m'agaçait. Pas que je l'*AIMAIS, *pas que j'enviais Migraine et, pourtant, quand il me parlait d'elle, j'en éprouvais du dépit* (*ib.*, p. 133). — *Non pas que cela* AURAIT CHANGÉ *quelque chose à la mort de Ted ou à celle de Régis* (TRIOLET, *Grand jamais*, p. 47).

Quand **les expressions marquant le doute et la négation** sont **accompagnées d'une négation** ou se trouvent soit dans une phrase interrogative soit dans une proposition de condition, l'indicatif devient logique :

Il n'est pas douteux [...] *que les calculs de l'empereur* FURENT MODIFIÉS *par cet événement* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 269). — *Il ne paraît pas douteux qu'elle s'*ÉTAIT MÉNAGÉ *des intelligences au Temple* (M. GARÇON, *Louis XVII*, p. 53). — *Il n'y a pas le moindre doute que nous ne* POUVONS *plus vivre ensemble* (MUSSET, *Conf.*, V, 6). — *Il n'y a donc aucun doute qu'après la mort nous* VERRONS *Dieu* (CLAUDEL, *Présence et prophétie*, p. 13). — *Il ne faisait pas de doute qu'il m'*AVAIT PERCÉ *à jour* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 175). — *Il est hors de doute que M. Maloyau et son compagnon m'*ATTENDAIENT (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, p. 82). — *Nul doute qu'elle se* RÉVEILLA *lucide* (MAURIAC, *Préséances*, II, 10). — *Nul doute qu'il se* REMETTRA *debout* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. I, p. 69). — *Il ne doutait pas qu'il y* SERAIT *accepté* (MONTHERLANT, *Célibataires*, p. 293). — *Ne doutez pas que son cerveau désorienté* [...] MANQUERA *sa naturelle destinée* (BARRÈS, *Appel au soldat*, t. II, p. 99). — *M. D'Amorotz* [...] *ne douta point qu'il se* TROUVAIT *en face d'un coup de dés prodigieux de la Fortune* (JAMMES, *Janot-poète*, p. 229). — *On ne doute plus qu'il y* A *des choses au-dessus de l'esprit* (BERNANOS, *Dialogue d'ombres*, p. 162). — *On ne peut nier que la méthode historique* EST *tout à fait impropre à lui procurer les certitudes dont il a besoin* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 32). — *On ne pouvait pas nier que c'*ÉTAIT *là une belle vie* (DÉON, *Rendez-vous de Patmos*, p. 127). — *Nul ne contestera que Gacougnol* EST *un artiste impossible* (BLOY, *Femme pauvre*, p. 126). — *Je ne me dissimulais pas que je ne* POUVAIS *le trouver que dans de certaines conditions* (DUMAS fils, *Étrangère*, I, 1). — *Nous ne pouvons pas disconvenir que ma première petite jeunesse* A ÉTÉ *folle* (SAND, *Pet. Fadette*, XXIX).

R1 1126 REMARQUE

Tour archaïque : *Je ne peux qu'il ne m'en* SOUVIENNE (BOSCO, cité au § 299, *b*, 2°).

H1 1126 HISTORIQUE

L'indic. se rencontrait parfois aussi au XVII[e] s. après *ce n'est pas que*, mais le sens n'est pas le même qu'aujourd'hui, et nous introduirions *ne* ou *ne pas* dans la proposition : °*Si le titre ne vous plaît, changez-le : ce n'est pas qu'il m'*A PARU *le plus convenable* [= qu'il *ne* m'ait paru le plus convenable] (RAC., G. E. F., t. VI, p. 455). — °*Ce n'est pas qu'il* FAUT *quelquefois pardonner* [= qu'il *ne faille*...] (LA BR., II, 27). — Pour le sens, comp. *Il n'est pas que* au § 786, H3.

— *Douterais-tu que cette main que tu peux toucher* A TUÉ *Cragnasse ?* (Ch. SILVESTRE, *Manoir*, p. 249.) — *Si vous niez que vous* ÊTES *mon père, monsieur, je me retire* (DUMAS fils, *Fils naturel*, II, 4).

Cependant, malgré la logique, le subjonctif reste fréquent dans ces cas (on le trouve même après *Il est hors de doute*), la présence des mots *doute, douteux*, etc. restant dans l'esprit :

Il n'est pas douteux que la règle ne DOIVE *s'y étendre* (LITTRÉ, Préf., p. XV). — *Il n'est pas douteux que les premiers soldats qui s'établirent dans les îles du Dniépr ne* FUSSENT ANIMÉS *d'un sentiment patriotique et religieux* (MÉRIMÉE, *Cosaques d'autrefois*, pp. 299-300). — *Nul doute que M. Ferry ne* SOIT *enchanté* (BARRÈS, *Jardin de Bérénice*, p. 9). — *Nul doute que ce ne* SOIT *un mage* (FRANCE, *Thaïs*, p. 121). — *Nul doute qu'Augustin* SENTÎT *monter l'orage* (MAURIAC, *Préséances*, I, 5). — *Nul doute que vous* SOYEZ APPELÉ *à mettre de nouveau ces qualités au service de la France* (Fr. MITTERRAND, lettre à L. Fabius citée par P. Bourgeade dans le *Monde*, 27 mars 1986). R2 — *Il n'y a pas de doute que la famille* AIT JOUÉ *sa partie dans les combats pour la France* (R. BAZIN, *Il était quatre petits enfants*, XVI). — *Il n'y a point de doute que vous ne* SOYEZ *le flambeau même de ce temps* (VALÉRY, « *Mon Faust* », Lust, II, 1). — *Il n'est pas contestable que* Candide AIT PARU *d'abord à Genève* (BILLY, dans le *Figaro litt.*, 27 déc. 1952). — *En Normandie, il est hors de doute que les malheureux ne* SOIENT *toujours* PRÉSUMÉS *coupables* (LA VARENDE, *Cœur pensif...*, p. 204). — *Il est hors de doute que Audiberti* SOIT *un véritable poète* (M. BERNARD, dans les *Nouv. litt.*, 16 avril 1964). — *Je ne doutais pas que la France* DÛT *traverser des épreuves gigantesques* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 6). — *Il ne doutait pas que je* FUSSE *de son avis* (MAURIAC, cité par Togeby, § 698, 2). R3

Sans doute que : voir § 1121, *b*. — *Se douter que* est suivi de l'indicatif, même s'il est accompagné d'une négation.

R2 1126 REMARQUE
Non seulement citée, mais surtout critiquée (abusivement, comme le montrent les ex. ci-contre).

R3 1126 REMARQUE
Togeby note que le subj. se trouve quatre fois sur cinq après *ne pas douter*.

b) Aux supports exprimant le doute ou la négation, on peut joindre les supports exprimant **une constatation, une certitude, une vraisemblance ou une probabilité**, quand ils sont **accompagnés d'une négation** (explicite ou implicite) ou quand ils sont soit dans une phrase interrogative soit dans une proposition de condition :

Il n'est pas sûr, certain, vraisemblable, probable qu'il REPARTE *ce soir. Je ne crois pas, je ne dis pas, je ne vois pas que nous nous* SOYONS TROMPÉS. — *Oh ! je ne savais pas qu'on* SOUFFRÎT *à ce point !* (HUGO, *Hern.*, V, 6.) — *Je n'espérais plus qu'elle* VÎNT (BOSCO, *Malicroix*, p. 267). — La formule introductive équivaut à une négation : *J'étais bien loin d'en conclure qu'elle et ses invités* FUSSENT *des êtres pareils aux autres* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 42). — *Il était bien peu probable que la mère se* MÎT *en travers du projet* (AYMÉ, *Chemin des écoliers*, p. 13). — *Il était peu probable qu'elle* ALLÂT *jamais dans ce fond de province* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 22). — *Vous aurez de la peine* [...] *à me persuader que ces actions* SOIENT *des actes de foi, d'espérance ou de charité* (BALZAC, *Béatrix*, Pl., p. 387).

Crois-tu que je ne SACHE *pas la vérité sur Dicky ?* (GIRAUDOUX, *Folle de Chaillot*, p. 111.) — *Et voilà comment il se trouvait que Tartarin de Tarascon n'*EÛT *jamais* QUITTÉ *Tarascon* (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, I, 6). R4 — *Si j'avais un chien malade et si je savais qu'en me voyant il* ÉPROUVÂT *quelque plaisir, je croirais faire une mauvaise action en le laissant crever* (MÉRIMÉE, *Ars. Guillot*, Pl., p. 595). — *Tous ont pris l'accent de Paris, s'il est vrai que Paris* AIT *un accent en dehors du faubourg* (JAMMES, *Antigyde*, p. 13).

R4 1126 REMARQUE
C'est une interrogation indirecte.

Cependant, même dans ce cas, l'indicatif est possible si l'on veut marquer la réalité du fait (comp. § 1125, *a*). Ce mode permet aussi d'exprimer des nuances temporelles absentes au subjonctif (surtout si l'on évite l'imparfait et le plus-que-parfait).

Nous ne savions pas que la ville ÉTAIT *si distante* (GIDE, *Incidences*, p. 118). — *Croyez-vous que j'*AI *peur ?* (HUGO, *F. d'aut.*, XV.) — *Si vous croyez* [...] *que le travail ne lui* FERA *pas de mal, il est temps de partir* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 183). — *Est-ce que tu t'imagines qu'elle* VOUDRA *rentrer ?* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 307.) — *Je ne crois pas que je* POUVAIS *faire autrement* (VAUDOYER, *Reine évanouie*, pp. 117-118). — *Croyez-vous qu'il arrive à temps et qu'on* POURRA *l'opérer ?* (J. et J. THARAUD, *Marrakech*, p. 264.) — *Je ne soutiens pas qu'ils* [= des vers] ÉTAIENT *admirables* (DERÈME, *Libellule violette*, p. 71). — *Croit-on que nous* SOMMES *sur un lit de roses... ?* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 226.) — *Vous ne croyez pas que c'*EST

une imprudence ? (ARLAND, *Vigie*, p. 118.) — *Trouvez-vous qu'il n'y* A *pas déjà assez de morts ?* (VERCORS, *Armes de la nuit*, p. 92.) — *Croyez-vous que l'Exécutif* PEUT *se faire entendre par l'Assemblée s'il ne dispose pas de la dissolution ?* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. III, p. 572.) — *Je ne crois même pas que l'on* POURRAIT *lui reprocher une distraction* (DUHAMEL, *Maîtres*, p. 124). — *Je ne crois pas que j'*AURAIS ÉTÉ *Cathare si j'avais vécu dans ce temps-là* (HENRIOT, dans le *Monde*, 16 avril 1952). — *Si je pensais que Guillaume* SERAIT *plus heureux en menant une vie modeste et cachée, je fuirais avec lui loin de Paris* (MAUROIS, *Roses de septembre*, p. 45). — *France, un homme qui écrit trop en grec, en prévu, veux-je dire. On est trop tranquille, avec lui : on n'espère pas qu'il* MANQUERA *l'œuf* (J. RENARD, *Journal*, 9 déc. 1901). — *Oh ! je n'espérais pas qu'il me* REGARDERAIT ! (E. ROSTAND, *Samaritaine*, III, 2.) — *Il n'espère pas qu'il* ENTENDRA *de nouveau l'ordre mystérieux* (BERNANOS, *Sous le sol. de Satan*, p. 299).

Le subj. n'est fréquent après ***dire*** négatif que si celui-ci est à la 1[re] personne ou bien s'il est précédé de *vouloir* ou de *pouvoir* ou encore après *Ce n'est pas à dire*. — Employé négativement et avec un sujet inanimé, *vouloir dire* est suivi de l'indic. ou du subj. sans nuance bien nette : *Ceci* [...] *ne veut pas dire que Bergson* EST *cartésien* (GOUHIER, *Introd.* de : Bergson, *Œuvres*). — *Ça ne veut pas dire que la pensée de Lévi-Strauss* SOIT *stérile* (A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 347). — Cela vaut aussi pour ***signifier*** : *Qu'il y ait détente ou guerre froide ne signifie pas du tout que dans un cas il y* A *danger de guerre et que dans l'autre il n'y en* A *pas* (Raym. ARON, *Spectateur engagé*, p. 272). — *Cette mort d'un système de pouvoir totalitaire* [...] *ne signifie* [...] *pas que la démocratie l'*AIT *aujourd'hui emporté en URSS* (B. GUETTA, dans le *Monde*, 14 mars 1989).

Ignorer que se construit d'ordinaire avec l'indicatif. Le subj. est possible, surtout si *ignorer* est pris affirmativement ou s'il est à un temps du passé.

Ex. de l'indic. : *Il ignorait que j'*AVAIS DONNÉ *ma démission* (CHAT., *Mém.*, III, I, VI, 4). — *Le marquis ignorait* [...] *que vous lui* FERIEZ *visite aujourd'hui* (DUMAS fils, *Fils naturel*, III, 5). — *Ils ignoraient que Jean de Blaye* RESSEMBLAIT *au petit Lord* (MAURIAC, *Plongées*, p. 142). — *J'ignorais que les petits garçons* ONT *le loisir d'attendre une nouvelle guerre* (J. ROY, *Métier des armes*, p. 31). — *J'ignorais que la ville* AVAIT ÉTÉ RAVAGÉE *par un tel désastre* (SALACROU, *Dieu le savait !* p. 40). — *Vous n'ignorez pas qu'elle* EST *riche* (SAND, *Valentine*, XVI). — *Il n'ignorait pas que les Anglais* RESTAIENT *en guerre avec lui* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 477). — *Ignore-t-il donc que je* SUIS *Jean Pesnel, fils de failli ?* (ESTAUNIÉ, *Labyrinthe*, p. 39.) — *Ignorais-tu par hasard, que j'*AVAIS *un mari ?* (KESSEL, *Équipage*, p. 123.) — *Ignorez-vous qu'il* EST *malade ?* (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 88.)

Ex. du subj., plus fréquent quand *ignorer* est à l'imparfait : *On ignore communément qu'il en* SOIT *ainsi* (LITTRÉ). — *J'ignorais que la pneumonie* FÛT *contagieuse* (CHARDONNE, *Épithalame*, III, 1). — *J'ignorais qu'il* FÛT *arrivé* (*Ac.* 2000). — *Mais elle ignore, par bonheur ! que ce* SOIT *la Chèvre d'or qui, en réalité, nous divise* (P. ARÈNE, *Chèvre d'or*, XXXVIII). — *Il ignorera* [...] *que Télémaque en* SOIT *l'auteur* (V. BÉRARD, *Odyssée d'Homère*, p. 231). — *Il n'avait pas ignoré que Félicie* EÛT *un amant* (FRANCE, *Hist. comique*, II). — *Il n'ignorait pas qu'Estelle et Célestin* DUSSENT *partir* (CHÂTEAUBRIANT, *M. des Lourdines*, p. 132). — *J'ignorais qu'il* EÛT *ce pouvoir* (BOSCO, *Mas Théotime*, L. P., p. 192). — *Il ignorait qu'il* FÛT *libre de sortir* (Y. QUEFFÉLEC, *Noces barbares*, F°, p. 60).

Après ***oublier que***, le subjonctif est plus rare encore ; on le trouve cependant dans la langue littéraire quand *oublier* pris affirmativement est à un temps du passé : *Il oubliait la phrase de son père : du moins il oubliait que cette phrase* VÎNT *de son père* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 2). — *Il avait oublié qu'elle* EÛT *le teint aussi fortement bistré* (MARTIN DU G., *Thib.*, VIII, p. 30). — *Depuis près de cinq ans, il avait oublié qu'elle* EÛT *un corps* (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 175). — *Mrs Fletcher, après avoir jeté un coup d'œil indifférent sur la petite Laura, semblait avoir oublié qu'elle* EXISTÂT (GREEN, *Mont-Cinère*, XXXVIII). — *Il devint dur aux incroyants, comme s'il avait oublié qu'il l'*EÛT ÉTÉ *lui-même* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 18 sept. 1947).

c) Le support exprime **la nécessité** (*il faut*, etc.) ou **la volonté** (ordre, prière, désir, souhait, permission, défense, empêchement).

1° Cas ordinaires.

Il faut, il importe, il convient, il est nécessaire que nous PARTIONS *très tôt. Jean a besoin que nous l'aidions.* — ***Nécessiter que*** est signalé par peu d'ouvrages (il n'est ni dans *Ac.* 1935 ni dans le *Rob.* 2001) : *Une rechute assez sérieuse pour*

nécessiter qu'on le VEILLÂT *plusieurs nuits de suite* (VERL., *Œuvres en pr.*, Pl., p. 177). — *Son examen* [médical] [...] *nécessita même que je sortisse un instant* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 317). A1

Je veux, j'ordonne, je demande, je propose, je désire, je souhaite, je permets, j'interdis que vous SORTIEZ. — *Je consens que vous* SOYEZ *présent à l'entretien* (*Ac.* 2001). — *Je consens volontiers à ce qu'il* VIENNE *avec nous* (MÉRIMÉE, *Colomba*, II). [Cf. §§ 1123, *b*, 2° ; 1127, *b*, 1°.] — *Empêchez qu'il ne* SORTE. — Après un verbe de volonté, on a ordinairement la transposition, dans le discours indirect, d'une phrase injonctive. R5 Voir aussi 2° ci-dessous.

Les propos. introduites par *à ce que* (§ 1123, *b*, 1°) correspondent souvent à une nuance de volonté et sont alors au subj. : *Veillez (à ce) que nos visiteurs* SOIENT *bien traités.* Voir aussi § 1127, *b*, 4° et 5°.

A1 1126 AUTRE EXEMPLE

ARAGON, cit. *Trésor.*

R5 1126 REMARQUE

Cette injonction indirecte peut aussi être amenée par un verbe non spécifique : *Je dis qu'il* PARTE, cf. § 1125, *c*, 1°.

2° Les verbes du type de ***décider*** (*arrêter, décréter, exiger, ordonner,* etc.) sont suivis du subjonctif quand la proposition correspond à une phrase injonctive (voir § 1125, *c*), et de l'indicatif quand la proposition correspond à une phrase de forme énonciative.

La propos. est ordinairement à un des temps du futur : *Aujourd'hui j'arrête que l'exécution* AURA *lieu demain* (HUGO, *M. Tudor*, III, I, 4). — *La Commune arrêta que les églises et les temples des différents cultes existant à Paris* SERAIENT FERMÉS *sur-le-champ* (GAXOTTE, *Révol. fr.*, p. 369). — *Ils conviennent que cela* SERAIT FAIT (LITTRÉ). — *L'assemblée décidait que l'échafaud* SERAIT DRESSÉ *de nouveau sur la place de la Révolution* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 343). — *Elle avait décrété* [...] *qu'on le* SERVIRAIT *dans l'appartement* (HERMANT, *Caravansérail*, V). — *Les juges ordonneront, s'ils l'estiment convenable, que les parties intéressées* SERONT APPELÉES (*Code de procédure civ.*, art. 919). — *Le Suffète ordonna que trente-deux des éléphants se* PLACERAIENT *dans le fleuve cent pas plus loin* (FLAUB., *Sal.*, VIII). — *Le conseil ordonne que la façade de la maison Commune* SERA *sur-le-champ* ILLUMINÉE (A. FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 338). — *Le colonel, furieux, ordonna que les vingt coupables* DEMEURERAIENT *au garde-à-vous* (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 280). — *On a réglé que les choses se* PASSERAIENT *ainsi* (LITTRÉ). — *On a résolu que nous* PARTIRIONS (BESCHERELLE).

Avec un présent ou un passé : *Le tribunal a décidé que la donation* ÉTAIT *nulle* (*Ac.* 2001). — *On a purement et simplement décrété que les fautes qu'il fait* [...] *ne* SONT *pas des fautes* (HERMANT, *Xavier*, p. 99).

Comp. avec ***entendre*** : *J'entends bien que mes trois fils* SERONT *agiles, adroits, robustes, si la vie me prête assistance* (DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, p. 184). [Correspond à une phrase : *Mes fils seront* ... et non *Que mes fils soient* ...] — *J'ai toujours entendu que notre arrangement* S'EXÉCUTERAIT *ainsi* (*Ac.* 1932). R6 — Cet emploi est rare : il n'est mentionné ni par le *Rob.* ni par le *Trésor.*

R6 1126 REMARQUE

Avec le subj. : *J'entends que vous* RESTIEZ *avec moi* (*Ac.* 2001).

3° Des expressions comme *Le malheur* (ou *Le hasard*) *voulut que, Je veux bien que*, etc. expriment souvent la simple constatation d'un fait ; elles se construisent alors souvent avec l'indicatif. H2

Le malheur a voulu que tout dernièrement [...] *on* A BRÛLÉ *une foule de papiers parmi lesquels le discours a péri* (CHAT., *Mém.*, II, VII, 4). — *Le dénouement* [...] *auquel on veut assez que Molière n'*A ATTACHÉ *aucune importance* (FAGUET, *En lisant Molière*, p. 21). — *La légende veut qu'à Bagdad il* RENCONTRA *l'illustre El Ghazali, et qu'en le voyant, celui-ci* [...] AURAIT DIT : [...] (J. et J. THARAUD, *Rayon vert*, p. 3). — *Le malheur d'Alexandre avait voulu qu'après une longue suite de déveine et de coûteux apprentissage, il* COMMENÇAIT *à peine à rectifier son tir, quand un commissaire de police indiscret vint saisir les enjeux* (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 261). — *Le hasard voulut qu'en quittant le Luxembourg nous nous* INSTALLÂMES *à la terrasse d'une brasserie voisine* (DANIEL-ROPS, *Deux hommes en moi*, p. 96). — *Le malheur veut que les spécialistes ne* SAVENT *pas toujours écrire* (GREEN, *Bel aujourd'hui*, p. 9). — *Je veux donc bien que toute règle de justice* EST *vaine si l'on n'aime point* (ALAIN, *Propos*, Pl., p. 77).

Le subj. reste possible cependant, sans qu'on perçoive nécessairement une intention (comme serait la personnification du destin) : *Le hasard voulut qu'en allant et venant elle* REMARQUÂT *l'attitude de Riquet* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 109). — *Le hasard voulut qu'à ce moment le fracas lointain du train d'Angoulême* DÉCHIRÂT *le silence doré de la vallée* (P.-H. SIMON, *Elsinfor*, p. 186). — *Le hasard avait voulu que ce* FÛT *un poète qui préparât ce papier* (GREGH, *Âge de fer*, p. 199). — *Le sort voulut que ces paroles* FUSSENT *prophétiques* (BORDEAUX, *Garde de la maison*, p. 30). — *Le malheur voulut qu'un matin*

H2 1126 HISTORIQUE

Voir déjà : *Le Ciel permit qu'un saule se* TROUVA / *Dont le branchage, aprés Dieu, le* [= un enfant tombé dans la Seine] *sauva* (LA F., *F.*, I, 19). — *Le hazard voulut qu'Esope* EUT *affaire dans le logis* (*ib.*, Vie d'Ésope).

*je l'*AIE RENCONTRÉE (JOUHANDEAU, *Nouv. images de Paris*, p. 68). — *Le hasard veut qu'aucun de ceux qui se sont succédé dans la chaire* [...] *n'*AIT PRONONCÉ *de leçon d'ouverture* (MONFRIN, *Études de philologie romane*, p. 3). — *La malchance voulut que Simone* APPARÛT *vers ce moment-là* (J. RÉDA, dans le *Bull. Gallimard*, mars-avril 2002, p. 9). R7

4° ***Il n'empêche*** *que*, *n'empêche que*, *cela* (ou *ceci* ou *ce qui*) *n'empêche pas que* sont des formules exprimant la constatation d'un fait et sont d'ordinaire suivis de l'indicatif :

Cela n'empêche pas qu'il EST *insupportable d'être commandé par un Coquereau, un Jean-Jean, un Moulins* [...] ! (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, II, 3.) — *Ce qui n'empêche pas que j'*AURAIS *aimé être belle* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XI). — *Tout cela n'empêchait pas que, le samedi suivant, Arthur* MANGEAIT *sa paye* (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 168). — *N'empêche qu'ils* SONT *des petits garçons de leur village* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 42). — *Il n'empêche qu'à cause de vous, mes petits* AURONT *plus de peine à se faire une place dans la maison* (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, p. 22). — *Il n'empêche que,* [...] *si je te prenais au mot, tu ne me* PARDONNERAIS *jamais cette folie* (ID., *Mal aimés*, II, 9). — *N'empêche que cette aventure me* LAISSA *un certain sentiment de malaise* (DUHAMEL, *Positions franç.*, p. 200). — *Tout cela n'empêcherait pas qu'il* IRAIT *voir Bertrand de Kervraz* (GUILLOUX, *Batailles perdues*, p. 112). — *Cela n'empêche que l'Angleterre* EST *peut-être* ENTRÉE *dans une crise de régime* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. II, p. 353). R8

Le subj. se rencontre cependant : *Elle avait trois enfants, ce qui n'empêchait pas / Qu'elle ne se* SENTÎT *mère de ceux qui souffrent* (HUGO, *Châtim.*, V, 11). — *Cela n'empêche pas qu'il* AIT ÉCRIT *une histoire fort édifiante* (HENRIOT, *Diable à l'hôtel*, XXIII). — *Cela n'empêche pas que de grands thèmes moraux ne* PUISSENT *imprégner l'œuvre* (MAUROIS, *Aspects de la biographie*, p. 128). — *Il n'empêche que la physionomie de l'église romane ne* SOIT *personnelle* (JULLIAN, *De la Gaule à la France*, p. 238). — *Il n'empêche* [...] *que nous* APPROCHIONS *de l'objectif qui est le nôtre* (DE GAULLE, cité dans le *Monde*, 7 févr. 1962). R9

d) Le support exprime **un sentiment** (joie, tristesse, crainte, regret, admiration, étonnement, etc.).

1° Propositions introduites par *que*.

Je crains qu'il ne FASSE *fausse route. Je me réjouis, je regrette, je m'étonne qu'il* REVIENNE *déjà. Il est regrettable, heureux que vous* AYEZ ÉTÉ *absent.* — *Quel dommage que je ne vous* AIE *pas* VUE *quelques semaines plus tôt !* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1113.) — *Le rêve de ma race est mal employé et je désespère qu'à moi seul je* PUISSE *l'amener à la vie* (BARRÈS, *Homme libre*, p. 142). — *Je me désespérais qu'une façon d'être ému, que j'avais entrevue, me* FÛT *irrémédiablement fermée* (*ib.*, p. 142). — *Daniel se plaint que cet enfant* SOIT *difficile* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 856). — *Je n'ai jamais trouvé fâcheux que les femmes* EUSSENT *un peu de ventre, pourvu que le reste y fût proportionné* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, VII). — *Jean demeura un peu froissé que son frère* EÛT PARLÉ *de cela devant M*[me] *Rosémilly* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, I). — *N'ayant pas encore épuisé l'étonnement que son passage de six mois dans un camp de concentration et le réel de la mort n'*EUSSENT *pas* ÉPURÉ *son caractère de toute trace de vanité et de frivolité* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 27). R10

Si le fait est réel, on trouve d'ailleurs l'indic. plus souvent que ne le disent les grammairiens, mais surtout, il est vrai, dans des écrits peu surveillés (ce n'est donc pas par fidélité à l'usage classique H3) :

Je crains que le curé qui est venu enquêter [...] *n'*AURAIT INSCRIT, *au dossier Péguy pour Rome, ces aveux, complaisamment commentés et développés* (R. ROLLAND, *Péguy*, t. II, p. 163). — *Je crains qu'aucun art humain ne* SAURAIT *exprimer cela* (BERNANOS, *Corresp.*, 5 juin 1939). — *Où l'on avait des raisons de craindre qu'il ne* RESTAIT *plus rien à exprimer* (Cl. MAURIAC, *Alittérature contempor.*, p. 320). — *On en vient à craindre que tous* VIVRONT *moins bien demain qu'hier* (J. D'ORMESSON, dans le *Figaro magazine*, 27 oct. 1979). — *Je suis content que votre frère* LIT *le* Désespéré (BLOY, lettre citée dans : G. Vanwelkenhuyzen, *Insurgés de lettres*, p. 158). — *On peut souhaiter qu'il* [= un ensemble de graffitis] GROSSIRA *un jour le « Corpus » des inscriptions poilues* (ESNAULT, *Le poilu tel qu'il se parle*, p. 577). — *Heureux que tu* VAS *bien* (DE GAULLE, lettre citée dans le *Bull. d'information* du cercle Charles de Gaulle, sept. 1984, p. 4). — *Le dommage c'est qu'il* A *dû te classer dans les femmes pas chères* [dit une chanteuse de cabaret] (DRUON, *Grandes familles*, p. 68). — *On ne peut que louer cette modestie tout en regrettant que parfois elle*

R7 1126 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, *vouloir* se fait suivre successivement du subj. et de l'indic. : *Une tradition d'une certaine authenticité* [...] *veut qu'il* AIT PLAIDÉ *une fois, que, parlant avec difficulté, il* PLAIDA *très mal* (FAGUET, *En lisant Corneille*, p. 5). *Vouloir* d'abord a exercé sa contrainte ; elle disparaît ensuite.

R8 1126 REMARQUE

Cela s'observe aussi (mais rarement) dans des phrases où *ne pas empêcher que* a pour sujet un nom désignant une chose particulière : *Ce naufrage n'empêche pas du reste, que, le problème posé, la conséquence* DEVAIT *suivre* (CAMUS, *Homme révolté*, p. 81).

R9 1126 REMARQUE

Certains de ces ex. sont cités, avec d'autres, par H. Glättli, dans la *Revue de linguist. romane*, juillet-déc. 1964, p. 287.

R10 1126 REMARQUE

Le subj. s'emploie même quand le fait a une pleine réalité, sans doute parce que le sens du support n'implique pas en soi cette réalité.

H3 1126 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue, les verbes de sentiment construits avec *que* étaient souvent suivis de l'indic., sans doute parce qu'il s'agissait, à l'origine, d'une propos. de cause (même évolution pour *de ce que* : cf. H4). L'indic. restait fréquent au XVII[e] s. : °*L'ambassadeur d'Espagne* [...] *regrettait que tout cela se* FAISAIT *en la présence du prince d'Espagne* (MALHERBE, t. III, p. 489). — °*J'ai été toute étonnée que Gourville l'*ENVOYA *querir hier* (SÉV., 17 avril 1671). — *Vous serez ébahy que vos Juges* AURONT ESTÉ SOLLICITEZ *contre vous* (MOL., *Fourb.*, II, 5). — *Nous serions tout étonnez, que c'*EST *nous qui nous trompons* (BOIL., *Réfl. crit.*, V). — °*On craignait toujours qu'il* FINIRAIT *trop tôt* (FÉN., *Tél.*, t. I, p. 316). — *Phedre se plaint que je* SUIS OUTRAGÉ (RAC., *Phèdre*, III, 5). — *La Mouche* [...] */ Se plaint qu'elle* AGIT *seule* (LA F., *F.*, VII, 9). — *C'est dommage, Garo, que tu n'*ES *point* ENTRÉ */ Au conseil de celuy que prêche ton Curé* (*ib.*, IX, 4). Mais on trouvait aussi le subj. depuis longtemps. Dans l'ex. suivant, les deux modes se suivent : *Molt dote, se li rois l'ot dire, / Que molt en* ERT [var. *soit*] *embrasez d'ire / E del tot a lui ne se* TIAIGNE (*Barlaam et Josaphat*, 4605-4607). [= Il craint fort, si le roi l'entend dire, qu'il en *sera* tout embrasé de colère et qu'il ne le *tienne* tout à fait comme responsable.]

EST *trop grande* (G. KLEIBER, dans *Revue de ling. rom.*, juillet-déc. 1991, p. 510). — Ces ex. ne sont pas à suivre dans un écrit soigné. R11

Après ***se plaindre que*** (sans doute rapproché de *dire* : § 1125, *c*), l'indic. n'a pas ce caractère relâché :

*Mes maîtres se plaignaient que j'*OUBLIAIS *tout mon latin* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, t. I, p. 105). — *Mais le président Quatrefeuilles se plaignait que sa tête* ALLAIT *éclater* (FRANCE, *Sept femmes de la Barbe-bleue*, p. 289). — *Vous ne vous plaindrez pas que nous* AVONS FAIT *peu de besogne* (HERMANT, *Xavier*, p. 151). — *La charmante virtuose* [...] *se plaint qu'il n'y* A *pas beaucoup de fleurs à cueillir dans cette promenade littéraire* (THÉRIVE, *Retour d'Amazan*, p. 39). — *Il se plaint qu'il n'y* A *pas un artiste* (COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 53). — *L'homme se plaignait que le commerce* ALLAIT *mal* (YOURCENAR, *Œuvre au noir*, p. 232). — *Se plaindre que la mariée* EST *trop belle* (*Ac.* 1935, s. v. *marier*). [*soit* en 2001.] — *Il se plaignait qu'on ne lui* DONNAIT *pas assez à manger* (*Rob. méthod.*). — Sur *se plaindre de ce que*, voir 2°.

2° Lorsque le support exprimant le sentiment est construit avec ***de ce que*** (§ 1123, *c*), y compris *se plaindre*, il accepte l'indicatif et le subjonctif, qui prédomine aujourd'hui (sans doute parce que ces propositions sont passées d'adverbiales à essentielles). H4

Ex. de l'indic. : [...] *se plaignit de ce qu'on la* SERVAIT *horriblement* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Le concierge, furieux de ce qu'un locataire* AVAIT PU *voir son autorité méconnue* (ZOLA, *Pot-bouille*, VI). — [...] *se réjouit* [...] *de ce que le maître* ÉTAIT *en verve* (BARRÈS, dans l'*Écho de Paris*, 15 déc. 1906). — *Fanny se réjouit de ce qu'elle ne l'*AVAIT *jamais* VU *si ardent à l'attendre* (MAURIAC, *Mal*, p. 129). — *Les habitants de Londres se plaignaient de ce que, dans certaines églises* [...], VIVAIENT *des troupes de criminels* (MAUROIS, *Hist. d'Anglet.*, p. 144). R12

Ex. du subj. : *Il s'étonne de ce qu'il ne* SOIT *pas* VENU (*Ac.* 1932, s. v. *ce*). [Cet ex. a disparu en 2001.] — *Darwin* [...] *s'émerveillait de ce que les petits enfants* PUSSENT *rire et pleurer* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 204). — *Et son cœur éprouva de la peine de ce qu'un de ses anciens compagnons ne* FÛT *pas heureux* (JAMMES, *Roman du lièvre*, p. 54). — *Il s'enorgueillissait de ce que la souffrance acceptée avec foi lui* EÛT OUVERT *la vue profonde de lui-même et du monde entier* (MAURRAS, *Amants de Venise*, p. 220). — *Il s'inquiétait* [...] *de ce qu'au mois de novembre l'air* FÛT *si doux* (BEDEL, *Jérôme 60° lat. nord*, p. 21). — *Si ton voisin se courrouce de ce que tout n'*AILLE *pas d'un train plus honnête* (POURRAT, *Sous le pommier*, p. 113). — *Jacqueline s'indigna de ce qu'on* EÛT *le front d'exiger que Port-Royal la prît sans dot* (MAURIAC, *Bl. Pascal*, p. 107). — *Les philosophes s'irritaient de ce que l'on* PÛT *avec une telle impudence donner au sentiment le pas sur la raison* (ID., *Trois grands hommes devant Dieu*, p. 45). — *Ils étaient las de la course, et de ce qu'elle* EÛT ÉTÉ *vaine* (GIDE, *Retour de l'enf. prod.*, p. 52). — *Il était surtout indigné de ce que le vieil oncle Goislard se* PORTÂT *très bien* (BOYLESVE, *Becquée*, p. 148). — *Je souffrais de ce que mes frères y* FUSSENT *seuls à cueillir des lauriers* (J. ROY, *Métier des armes*, p. 30). — *Les parents se plaignirent de ce que le cochon ne* FÛT *pas encore* RENTRÉ (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Le canard et la panthère). A2

e) On met le subjonctif dans la proposition objet direct ou sujet réel en rapport avec un attribut (ordinairement un adjectif) exprimant une appréciation (autre que celles qui sont décrites § 1125, *a*) R13, ce qui peut rejoindre les nuances présentées ci-dessus dans *b* et *c*.

Propos. objet direct : *On peut trouver extraordinaire que le colonel* [...] *ignorât* [...] *des faits de cette nature* (BALZAC, *Député d'Arcis*, Pl., p. 643). — *Je trouve singulier que je* SOIS *informée de vos projets par le général Larivière* (FRANCE, *Lys rouge*, IV). — *Je trouvai incongru que le tout-puissant petit Jésus s'*AMUSÂT *à descendre dans les cheminées comme un vulgaire ramoneur* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 23). — *Je trouve étrange que vous* AYEZ *agi ainsi* (*Ac.* 2000). — *Jean considère comme normal qu'un mari* SOIT *attentif aux souhaits de sa femme.*

Propos. sujet logique (ou réel) : *Aussi n'avait-il point semblé extraordinaire qu'une femme* EÛT *pu l'aimer avec passion* (BALZAC, *Curé de vill.*, III). — *Il doit paraître étrange que deux personnages revêtus de charges si éminentes* FISSENT *ainsi le métier des chats* [ils sont assis sur le

R11 1126 REMARQUE

Heureusement que + indic. s'explique autrement : cf. § 1121, *b*.

R12 1126 REMARQUE

Quand le support n'exprime pas le sentiment, *de ce que* est ordinairement suivi de l'indic. : voir des ex. au § 1123, *b*, 2°.

Le subj. est exceptionnel et mal justifié : °*Il profitait de ce que, grâce aux incendies, les pins* FUSSENT DÉPRÉCIÉS, *pour acheter à très bon compte les derniers hectares* (MAURIAC, *Destins*, I). — °*Ma déconvenue* [...] *provenait de ce que Jean-Pierre ne* FÛT *pas* MORT *ou séquestré* (AYMÉ, cit. Togeby, § 791). — °*Ceux* [= les mots] *d'Iphigénie mourant deux fois de ce qu'il* FASSE *du soleil* (MONTHERL., *Relève du matin*, Pl., p. 75). — Il est mieux justifié dans ces ex.-ci : *Vitalie ne doutait pas de ce que le sentiment de celui-ci* FÛT *pleinement* PARTAGÉ (S. GERMAIN, *Livre des nuits*, p. 24). [Comp. a ci-dessus, mais c'est *de ce que* qui n'est pas régulier : cf. § 1123, *b*, 2°.] — *Je ne savais plus si mon désespoir venait de ce que ce bateau que j'avais si ardemment convoité ne se* DÉCIDÂT *pas à fendre* [...] *l'eau du bassin* (BOREL, cit. Togeby). [*Mon désespoir venait* est une expression de sentiment.]

H4 1126 HISTORIQUE

Dans l'usage classique, on mettait l'indic. : *L'Asne d'un Jardinier se plaignoit au destin / De ce qu'on le* FAISOIT *lever devant l'Aurore* (LA F., *F.*, VI, 11). — *Le Père de la Chaise s'est plaint au Roy de ce que j'*AY ESCRIT, *pour mes amis, au Cardinal de Janson* (MAINTENON, *Lettres*, 27 sept. 1700). — ⁺*Désespérée de ce que je* VOULAIS *partir sans me faire connaître* (MARIV., *Marianne*, p. 81). — *Je vois les peuples se réjouir de ce que ce prince* EST DEVENU *plus materiel* (MONTESQ., *L. pers.*, XL). — Autres ex. au § 1123, H3.

A2 1126 AUTRES EXEMPLES

Du subj. après *se plaindre de ce que* : MAUROIS, *Adrienne*, p. 300 ; P.-H. SIMON, *Questions aux savants*, p. 152 ; GREEN, *Journal*, 28 juin 1946 ; CURTIS, *Quarantaine*, p. 149 ; etc.

R13 1126 REMARQUE

Dans une phrase comme la suivante, il s'agit d'un fait d'observation, mais aléatoire : *Il est fréquent qu'il* PLEUVE *en cette saison.* — Dans cet ex.-ci, il s'agit de deux faits tenus tous deux comme avérés et pourtant le mode change : *Il est historique que ce personnage* A *été accusé* [...]. *Il est historique que Malatesta* [...] AIT *reçu la bénédiction solennelle de ce même pape* (MONTHERL., *Malatesta*, Présentation, Pl., p. 545). L'auteur porte-t-il sur les faits un jugement différent ? Ou bien ceci reflète-t-il une tendance à préférer le subj. dans cette construction, quel que soit le sens de l'adj. ?

bord d'un chéneau] (ID., *Cath. de Médicis*, Pl., p. 218). — *Il est juste que vous* CONNAISSIEZ *l'affaire un peu mieux* (FLAUB., *Éduc.*, II, 3). — *Il est remarquable que la dictature* SOIT *à présent* [en 1938] *contagieuse, comme le fut jadis la liberté.* [...] *Il n'est pas merveilleux que* [...] *l'idée de dictature* [...] *se* SOIT PROPOSÉE, *et même imposée, ici ou là* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, Pl., p. 981). — *Il est inutile que vous y* ALLIEZ (*Ac.* 2000). — Cas analogues : *C'est inutile que tu* REVIENNES ! (FLAUB., *ib.*, II, 5.) — *Quand la France fut défaite, ce qui parut primordial à Darlan c'est que la marine, elle, ne le* FÛT *pas* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 85). — Comp. : *L'étrange est qu'il* SOIT *revenu vous voir* (*Ac.* 2000). R14

Dans une phrase averbale : *Inutile que vous en* PARLIEZ *là-bas !* (FLAUB., *ib.*, II, 6.)

f) **La proposition conjonctive en tête de la phrase et cas voisins.** B

1° La proposition conjonctive sujet placée en tête de la phrase se met normalement au subj. R15

La proposition sujet n'est pas reprise devant le verbe (langue soutenue).

Que ses amis le MÉCONNUSSENT, *le remplissait d'amertume* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 200). — *Que Jacques* FÛT *vivant ne le surprenait guère* (MARTIN DU G., *Thib.*, V, p. 63). — *Que des vérités si simples* SOIENT DITES *et* RÉPÉTÉES, *n'est certainement pas inutile* (DUHAMEL, *Tribulations de l'espérance*, p. 189). — *Qu'il* AIT *aussi* REFUSÉ *les rubans va de soi* (MAUROIS, *Alain*, p. 18). — *Que le problème* SOIT *politique est hors de doute* (J.-J. SERVAN-SCHREIBER, *Défi américain*, p. 218). — *Qu'ils en* AIENT AGI *autrement me remplit de fureur* (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, p. 30). — *Que cette proposition* AIT ÉMERGÉ *devant la commission d'enquête parlementaire pourrait d'ailleurs surprendre* (J.-L. NADAL, dans le *Monde*, 2 juin 2006, p. 18). R16

Dans une langue plus courante, la proposition est reprise devant le verbe par *ce*, *cela* ou un nom de sens vague comme *la chose* : *Me montrer, qu'on me* VOIE, *c'est plus important que tout* [écrit un écrivain à sa sœur] (A. DAUDET, *Immortel*, III). — *Que cette préciosité popote* [de Minou Drouet] PUISSE *passer pour de la poésie* [...], *cela relève du mythe pur* (BARTHES, *Mythologies*, p. 156) — *Un homme ne commence jamais par se poser comme un individu d'un certain sexe : qu'il* SOIT *homme, cela va de soi* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 14). — *Que Dupont* SOIT *coupable, la chose me paraît évidente.*

L'indicatif est plus rare, et cet usage est ignoré ou blâmé par la plupart des grammairiens. On le trouve pourtant dans deux cas chez des écrivains attentifs.

Le groupe verbal inclut un attribut nominal R17, et le sens du nom R18 favorise l'indicatif : *Que le vieil Horace* EST *le personnage principal de cette tragédie, c'est la vérité* (FAGUET, *En lisant Corneille*, p. 121). — *Que tu* AS *une horloge dans le cerveau est un fait* (MAUROIS, *Cours de bonheur conjugal*, p. 89). — *Que l'insomnie* REND *maladroit plus que le sommeil, c'est l'avis d'Élise* (JOUHANDEAU, *Élise architecte*, pp. 136-137).

Le verbe est un pronominal de sens passif, et il semble y avoir une influence de la construction non pronominale de ce verbe : *Qu'il* AVAIT *été l'amant de cœur d'une maîtresse d'Alphonse XIII se savait maintenant à la Granja* (MALRAUX, *Espoir*, p. 263). R19 — *Qu'elle n'*ÉTAIT *pas mariée, cela se voyait à son vêtement* (KESSEL, *Jeu du roi*, p. 312).

2° ***Le fait que*** (procédé qui sert à nominaliser une proposition : cf. § 371, *b*, 4°) présente une situation analogue à la proposition sujet : il peut être suivi de l'indicatif ou du subjonctif, sans qu'il soit toujours possible de voir une nuance.

Ex. de l'indic. : *Il faut convenir que les oppositions que j'ai pu susciter dans ma ville natale ne sont pas liées au fait que je* SUIS *Bordelais* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 21 oct. 1965). — *Il y a d'un côté le fait que la vie en son principe même* EST *en expansion* (IKOR, *Murmures de la guerre*, p. 109). — *Le fait que Dauger* AURAIT EMPOISONNÉ *son maître prouve, une fois de plus, que ce n'était qu'un valet criminel* (PAGNOL, *Masque de Fer*, p. 190). — *Le fait que la production* EST *croissante et que, par conséquent, la consommation* EST *aussi croissante, est ainsi vérifié* (FOURASTIÉ, *Grand espoir du XX*e *s.*, p. 101).

R14 1126 REMARQUE
L'indic. n'est pas exclu, cf. Togeby, § 760. Le linguiste danois cite notamment MAURIAC, parlant de photographes cherchant des souvenirs de son passé : *L'étrange est qu'ils les* POURCHASSAIENT *sans que je fusse là* (*Nouveaux mém. intérieurs*, p. 12). Mais Mauriac pouvait-il écrire *pourchassassent* ?

B 1126 BIBLIOGRAPHIE
M. CURRIE, *La proposition substantive en tête de phrase dans la langue française. Aperçu historique*, dans *Studia neophilologica*, 1971, pp. 31-71 ; H. GLÄTTLI, *De quelques emplois du subjonctif en français moderne*, dans la *Revue de ling. rom.*, 1964, pp. 278-281.

R15 1126 REMARQUE
Ce subj. est généralement expliqué par le fait qu'au moment où cette proposition est exprimée, le degré de réalité du fait n'est pas encore présent à l'esprit. (Comp. avec ce qui se passe souvent pour l'accord : § 429). Pourtant le subj. apparaît dans des conditions où cette explication ne convient pas (cf. *f*, 4°).

R16 1126 REMARQUE
Procureur général de la Cour de cassation

R17 1126 REMARQUE
Certains grammairiens y voient le sujet : cf. § 242.

R18 1126 REMARQUE
Mais le subjonctif est l'usage normal si l'attribut exprime un sentiment, une volonté, etc. (cf. ci-contre pour les verbes correspondants) : *Que vous* SOYEZ *heureuse est mon plus grand souhait.*

R19 1126 REMARQUE
Togeby (§ 660, 1) a, pour cet ex., une autre explication, qui semble moins vraisemblable.

Ex. du subj. : *Le fait que nous* AYONS *nos plus gros chagrins avec les femmes qui ne sont pas « notre genre » ne tient pas seulement à cette dérision du destin* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1022). — *Jamais ne joue un rôle dans votre esprit le fait que cet enfant ne* SOIT *pas heureux* (MONTHERL., *Demain il fera jour*, I, 1). — *Toutes vos belles raisons ne changeront rien à mon idée, ni même le fait que ce* SOIT *la guerre* (DRUON, *Grandes familles*, Prol.). — *Il n'attache pas une grande importance au fait que Napoléon* AIT LAISSÉ *une France mutilée* (MALRAUX, *Chênes qu'on abat...*, p. 105). — *Le fait qu'il* FÛT *son compatriote la rendait doublement sévère à l'égard de ce petit personnage chauve et obséquieux* (TROYAT, *Barynia*, p. 134). — La formule *le seul fait que* favorise le subj. (comp. § 1117, *b*, 1°), mais ne l'impose pas : *Le seul fait que la femme* EST Autre *conteste toutes les justifications que les hommes ont jamais pu en donner* (BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 22).

Le subj. se trouve aussi, mais moins souvent, après ***L'idée que*** R20, ***La pensée que*** : *L'idée qu'il* PUISSE *risquer sa vie pour moi m'est intolérable* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 398). — *Et puis, cette pensée qu'ils* PUISSENT *croire qu'on les oublie* (MONTHERL., *Textes sous une occupation*, Pl., p. 1424). [Le prédicat non exprimé est fortement affectif, comme celui qui est exprimé chez Gide.] — Dans d'autres cas, le contexte est explicitement ou implicitement négatif : *Loin de moi la pensée que vous soyez coupable !*

R20 1126 REMARQUE
Ex. de J. RENARD avec l'indic. : § 1124, *d*.

3° **Les propositions sujets qui ne sont pas en tête de la phrase** sont souvent au subjonctif quand le prédicat équivaut à un verbe de sentiment (cf. *d* ci-dessus) :

Ma crainte était que [...] *Catherine se* FÛT LASSÉE (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Péd.*, p. 150). — *C'était un sujet de curiosité qu'il* LOGEÂT *dans un si petit corps tant d'ardeur militaire* (ID., *Crainquebille*, p. 178). — *Une chose qui me fait inquiéter beaucoup, c'est que personne ne* VIENNE *me voir dans ma prison* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, III, 3). — *Cela m'ennuie beaucoup que vous* AYEZ ATTENDU (ARLAND, *Ordre*, t. I, p. 115). — *La chose à craindre était qu'elle ne* SORTÎT *par-derrière la maison* (AYMÉ, *Gustalin*, I). — *Le malheur était que* [...] *les photographes allemands ne* FUSSENT *jamais bien loin* (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 161).

De même, quand il y a une idée négative : *Cette chose est tout à fait inadmissible que Biche* DOIVE *mourir* (A. LICHTENBERGER, *Biche*, p. 218).

Le subj. après *C'est dommage que* est d'autant plus naturel que cette expr. est une sorte de var. de *Il est dommage que* (cf. § 783, *b*) : *C'est dommage qu'il* SOIT *Turc* (E. DE GONC., *Chérie*, LVI). — Le subj. est très fréquent après *Dommage que* et *Quel dommage que* : *Dommage que ces maisons très avenantes* SOIENT *dans un paysage si ingrat !* (GIDE, *Journal*, 28 sept. 1929.) — *Quel dommage que je n'*AIE *pas mes vingt-cinq ans !* (HUGO, *Misér.*, IV, VIII, 7).

Les propositions sujets qui ne sont pas en tête de phrase sont traditionnellement à l'indic., mais on observe au XXe s. une forte tendance à employer le subj. même quand il s'agit de faits constatés :

Le pire était qu'à rêver sans cesse, il OUBLIÂT *la moitié du temps de boire et de manger* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Bœufs). R21 — *Je crains de les avoir appris comme un perroquet. / – L'essentiel* [...] *est que vous les* SACHIEZ (HERMANT, *Xavier*, 1923, p. 218). R22 — *Ainsi s'explique que certaines disciplines* SOIENT *à peine* EFFLEURÉES (BALLY et SÈCHEHAYE, Préf. de : Saussure, *Cours de ling. gén.*).

R21 1126 REMARQUE
Comp. l'ex. d'AMBRIÈRE ci-contre.

R22 1126 REMARQUE
Avec l'indicatif : *L'ennui c'est qu'il n'*A *pas* PRIS *l'argent* (CLAUDEL, cit. *Trésor*.) — *Le dommage c'est qu'il* A DÛ *te classer dans les femmes pas chères* [dit une fille légère] (DRUON, *Grandes familles*, p. 68). — *Le pire est qu'il* A DIT *cela devant plusieurs personnes* (ATTALI, *Verbatim*, t. II, p. 83).

Cette tendance est forte pour *De là vient que, D'où vient que* : *De là vient que, parent pauvre, il* [= le roman] AIT CONQUIS *la première place* (ARLAND, dans les *Nouv. litt.*, 18 sept. 1947). — *D'où vient qu'une parole, un geste,* PUISSENT *faire des ronds à n'en plus finir, dans une destinée ?* (SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 99.) — *D'où vient qu'il* AIT PRIS *d'emblée auprès de moi la place* [...] *d'un ami, d'un allié, d'un compagnon ?* (BERNANOS, *Journal d'un curé de camp.*, p. 55.) R23

R23 1126 REMARQUE
Avec l'indic. : *D'où vient que le temps de notre petite enfance nous* APPARAÎT *si doux, si rayonnant ?* (*ib.*, p. 23.) — Non interrogatif : *On sait* [...] *quelle dure exigence d'originalité guide à présent les Lettres, et jusque dans le choix d'un sujet* [...]. *D'où vient que l'on ne* PEUT *guère plus faire de bonne littérature avec de bons sentiments* (PAULHAN, *Fleurs de Tarbes*, II).

De là que ..., où l'on a une propos. sujet d'une phrase averbale, est plus souvent suivi du subj. que de l'indic. : *La seule valeur* [dans l'utopie] *est ce qui sert cet avenir. De là qu'elle* AIT ÉTÉ, *presque toujours, contraignante et autoritaire* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 613). — *Tout cela forme une des grandes pages de l'histoire du théâtre français au vingtième siècle* [...]. / DE LÀ QUE, *seize ans après sa mort, on n'en ait pas fini avec Vilar* (POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 19 juin 1987). — *Je répugne à ce qu'on me serve* [...] *et n'ai jamais admis de serviteurs chez moi qu'en les traitant en compagnons* [...]. DE LÀ QUE *leur présence m'a souvent quelque peu embarrassé* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 579).

Ce tour peut être considéré comme un élargissement des phrases averbales comme *Il n'a pas assez travaillé ;* DE LÀ SON ÉCHEC (*Rob.*). On a substitué une proposition au syntagme nominal. Comp. aussi § 1121, *b*. — Même

explication pour ***d'où que***, qui est plus rare : *Leur intervention passa pour miraculeuse,* D'OÙ QUE *de nos jours, elle ne rencontre que scepticisme* (G. BORDENOVE, *Hist. secrète de Paris*, t. I, pp. 51-52). — Même explication aussi pour ***à preuve que*** (cf. § 245, *i*) : *Le père Barbeau* [...] *n'était pas mal dans ses affaires,* À PREUVE QU'*il était du conseil municipal de sa commune* (SAND, *Pet. Fadette*, I). — Le subj. est assez rare : *Clausewitz* [...] *n'entrevoyait même rien de semblable dans l'avenir. À preuve qu'il* AIT ÉCRIT [...] (CHEVALLIER, cit. Togeby, § 662, 5).

4° Les propositions **compléments essentiels** placées en tête de phrase sont souvent au subjonctif.

*Que ce pays honnête m'*ENNUYÂT, *c'est ce que je savais d'avance* (GIDE, *Immor.*, III). — *Qu'on* PUISSE *agir sur lui par cette crainte, Napoléon en est certain* (BAINVILLE, *Napol.*, p. 444).

Telle est la règle pour beaucoup de grammairiens. R2 Pourtant, dans la littérature, ces propositions ont souvent aussi le mode qu'elles auraient à leur place normale :

*Que les pèlerins latins n'*ONT *jamais* ÉTÉ *nombreux, on le peut prouver par mille exemples* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 1092). — *Que vous vous* BATTEZ *en duel demain, je le sais* (BOURGET, *Cosmopolis*, p. 325). — *Qu'un effort de ce genre n'*EST *pas impossible, c'est ce que démontre déjà l'existence, chez l'homme, d'une faculté esthétique* (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 178). — *Qu'elle l'*AIMAIT, *il le savait depuis longtemps* (BILLY, *Princesse folle*, p. 116). — *Que l'homme* EST NÉ *pour le bonheur, certes toute la nature l'enseigne* (GIDE, *Nourrit. terr. et nouv. nourr.*, p. 93). — *Que du Theil* SUIVIT *ce conseil, nous le savons* (MAUROIS, *Chateaubr.*, p. 115). — *Que l'humanité n'*EST *pas belle, on le sait* (HENRIOT, dans le *Monde*, 11 déc. 1957). — *Que Louis XVIII ne l'*AIMAIT *pas,* [...] *cela, il le savait* (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 115). — *Qu'un jour* VIENDRAIT *où les travailleurs des entreprises étatisées, les travailleurs du secteur public feraient grève pour être aussi bien traités que les travailleurs du secteur privé, voilà ce que les partisans des nationalisations n'avaient certainement pas prévu !* (A. FRANÇOIS-PONCET, *Au fil des jours*, p. 38.) — *Que nous* SERIONS *de moins en moins nombreux à croire en ce royaume indestructible, le Seigneur le savait et l'a annoncé* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 30 oct. 1967).

g) Il arrive qu'une proposition dépendant d'un verbe au subjonctif ait elle-même son verbe au subjonctif, par un phénomène d'attraction :

Quoiqu'il prétende qu'ils SACHENT *un peu l'anglais, ils n'en comprennent pas un mot* (FLAUB., *Corresp.*, cit. Brunot, *Pensée*, p. 520). — *Un livre qu'on m'avait vivement recommandé, bien qu'il prétende que l'Algérie n'*AIT *pas d'histoire* (LARTÉGUY, *Rois mendiants*, p. 131). — Le cas se présente notamment quand le premier subjonctif concerne l'introducteur *c'est ... que* : *Tout est-il donc si peu que ce soit là qu'on* VIENNE ? (HUGO, *Hern.*, IV, 2.) — Voir aussi l'ex. de CAMUS au § 1127, *b*, 1° (*Supposez...*).

Notons ici que ***Je ne sache pas que*** est toujours suivi du subjonctif : *Je ne sache pas que mettre tout en doute, préalablement,* VAILLE *mieux que tout croire* (BOSCO, *Sites et mirages*, p. 115). — Autres ex. au § 895, *d*.

Dans les ex. suivants, la proposition dépend d'un infinitif, mais ce verbe serait au subj. si l'on avait une proposition au lieu d'un infinitif : *C'est ce que m'a dit ma mère pour m'expliquer que les Vautier* AIENT ACCEPTÉ *la demande de son frère avec joie* (GIDE, *Porte étr.*, p. 15). — *Il importe avant de commencer la partie – que dis-je ? dès avant de battre les cartes – de s'assurer que celles-ci ne* SOIENT *pas* BISEAUTÉES (ID., *Journal*, 15 janv. 1946). — *On est surpris de voir qu'un doute* AIT *pu naître* (J. GRENIER, cit. Togeby, § 722, 2).

1127 Cas particuliers.

a) Verbes impersonnels.

1° ***Il s'agit que*** n'a pas encore été enregistré par l'*Ac.* en 2001, quoiqu'il soit déjà dans Littré. La proposition est à l'indicatif ou au subjonctif selon le sens.

On met l'indic. quand on exprime une simple constatation. D'ordinaire, *il s'agit* a déjà été employé dans ce qui précède, avec une autre construction (comp. *il y a que* au § 784, *b*, 2°) : *Moi ? Il ne s'agit pas de moi. Il s'agit que tu* ES *malheureuse* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 116). H1

Le subj. s'emploie quand on indique qq. ch. à accomplir (« Il faut que ... ») : *Il ne s'agit pas que vous* ÉCRIVIEZ, *il faut que vous alliez vous-même* (LITTRÉ). — *Il ne s'agissait pas seulement qu'on* RENDÎT *compte de l'argent reçu* (BRUNOT, *Hist.*,

R2 1126 **REMARQUE**

« Uniformément au subjonctif (comme les complétives sujets) » (Riegel, Pellat et Rioul, *Gramm. méthod.*, p. 495).

H1 1127 **HISTORIQUE**

Déjà chez VOLT. : °*Il ne s'agit pas de savoir si Pompée a résisté au ciel* [...] ; *Il s'agit que Rome* A *besoin d'un maître* (*Comment. sur Corn.*, Cinna, II, 1).

t. IX, p. 1051). — *Il s'agit que nous* FAVORISIONS *de toute notre ardente amitié l'épanouissement de ce qui toujours désire d'exister : le Génie du Rhin* (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. XIV, p. 165). — *Il s'agit que la participation* DEVIENNE *la règle et le ressort d'une France renouvelée* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. V, p. 314).

2° ***Il arrive*** et les verbes de sens analogue (*il advient*, plus rarement *il survient*) se construisent aujourd'hui le plus souvent avec le subjonctif, sauf quand le verbe support est au passé simple. R1 La langue littéraire n'est pas bien fixée.

Ex. du subj. : *Il arrive souvent qu'une brebis* PERDE *son agneau* (PESQUIDOUX, *Chez nous*, t. I, p. 237). — *Il arrive que le feu* VIENNE *à bout de sa besogne* (J. et J. THARAUD, *Marrakech*, p. 12). — *Il advient ainsi que nos désirs s'en* AILLENT *vers l'Afrique* (BOSCO, *Sites et mirages*, p. 22). — *Il advient que l'on* PERDE *tout ce que l'on a* (M. BRION, *De l'autre côté de la forêt*, p. 130). — *Il arrivait qu'on ne* RENTRÂT *qu'à l'aube* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. II, p. 18). — *Il survenait qu'en pleine opération, ses confrères de la « Chirurgie générale »* TOMBASSENT *sur un néoplasme* (VAN DER MEERSCH, *Corps et âmes*, t. I, p. 246).

Ex. de l'indic. : *Il arrivait que ces festins* FINISSAIENT *par des saouleries* (BORDEAUX, *Déclassés*, p. 88). — *Il arrivait maintenant que Zeyneb et Mélek* RELEVAIENT *leur voile* (LOTI, *Désenchantées*, XXV). — *Il arriva que je me* SENTIS *malade* (ALAIN, *Hist. de mes pensées*, p. 52). — *Il advenait aussi que souvent le ravage intérieur ne se* RÉVÉLAIT *par aucune balafre au dehors* (HUGO, *Misér.*, V, III, 5). — *Il advint que cette cour* FUT DÉPAVÉE (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 40). — *Où tu es, il fait clair. / C'est pourquoi il arrive que j'*AI *peur et je voudrais me cacher de toi* (CLAUDEL, *Échange*, p. 215). — *Il arrive qu'on ne la* COMPREND *pas : il faut la deviner* (JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 216).

3° Après ***Il suffit que***, on met le subjonctif :

Il suffit que vous le DISIEZ *pour que je le croie* (LITTRÉ). — *Critiques. Le plus sale roquet peut faire une blessure mortelle ; il suffit qu'il* AIT *la rage* (VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 634). — *Il ne leur suffit pas que tu* AIES *ton diplôme* (*Robert méthod.*). H2

R1 1127 **REMARQUE**

Ex. du subj. après un passé simple : *Il advint même* [...] *que le nouveau camp* S'AVÉRÂT *préférable à l'autre* (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 269). — *Mon père était toujours plus malade. Il arriva qu'on le* TRANSPORTÂT *à l'hôpital de la ville même où j'étais* (GUÉHENNO, *Changer la vie*, p. 177) — Mais ne s'agit-il pas d'une confusion graphique du passsé simple (de la proposition) avec le subj. homophone ?

H2 1127 **HISTORIQUE**

On mettait autrefois l'indic. pour marquer la réalité du fait : *Suffit encore que nous* CROYONS *comprendre* (MUSSET, *Contes*, Lettres de Dupuis et Cotonet, II). — Ex. classiques : °*Il suffit que ta cause* EST *la cause de Dieu* (MALHERBE, t. I, p. 279). — *Ne vous suffit-il pas que je l'*AY CONDAMNÉ ? (RAC., *Andr.*, IV, 3.) — *Pour comprendre ce qu'elle est, il me suffit que vous l'*AIMEZ (MOL., *Av.*, I, 2).

b) Verbes personnels.

1° ***Imaginer*** et ***supposer*** se construisent le plus souvent avec l'indicatif.

J'imaginais qu' [...] *elle* CORRIGERAIT *son passé* (J.-E. HALLIER, *Évangile du fou*, p. 60). — *Je suppose qu'il* SERA *bientôt las de ce genre de vie* (*Ac.* 1935). — *Le docteur supposait que la phrase commencée* ÉTAIT *ridicule* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 204).

Le subj. se trouve quand la propos. envisage une pure hypothèse : *J'ai tout à coup imaginé qu'au lieu d'être ici, rescapés tous les trois, Suzanne* AIT PÉRI *dans le naufrage* (ROUSSIN, cit. Togeby, § 713). — *On peut imaginer que le poisson, sortant de temps en temps la tête de l'eau pour happer l'air,* APERÇOIVE *pendant quelques secondes un monde aérien, complètement différent – paradisiaque* (HOUELLEBECQ, *Particules élémentaires*, I, 3). — *Je suppose que le président des États-Unis* AIT COMMIS *un crime de haute trahison. / La chambre des représentants l'accuse, les sénateurs prononcent la déchéance* (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, I, 7).

Le subj. l'emporte quand le verbe support est à l'impératif : *Imaginons que la terre* SOIT *un sphéroïde homogène renflé à son équateur* (LA PLACE, *Exposition du système du monde*, cit. Littré, s. v. *ménisque*). — *Supposez* [...] *que nous en* REVENIONS *à l'évidence, supposez que ce* SOIT *vous qui ayez* [cf. § 1126, *e*] *fait sauter la tête du grand-duc* [ce qui est la réalité incontestable] (CAMUS, *Justes*, IV). — *Supposons que ce* SOIT *vrai* (*Ac.* 1935). — Il en est de même pour ***mettre*** équivalent de *supposer* : *Mettons que je n'*AIE *rien dit* (AYMÉ, *Passe-muraille*, L. P., p. 41).

Pourtant l'indic. n'est pas exclu : *Imaginez qu'elle* DISAIT *une phrase, pas même, un quart de phrase, et puis elle s'arrêtait* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 230). [Le sens est ici « représentez-vous ».] — *Supposons que vous* AVEZ *dans votre cabinet d'étude un tableau de Raphaël* (MUSSET, *Conf.*, I, 5). — *Supposons que j'*AI *vingt ans* (VIDALIE, *Hussards de la Sorgue*, p. 197). — *Supposez que vous n'*AVEZ *qu'une seule oreille* (IONESCO, *Leçon*, p. 10).

Pour *mettre* à l'impératif, l'*Ac.* 1935, donnait un ex. de chaque mode : *Mettez que je* N'AI *rien dit. Mettons que ce* SOIT VRAI. En 2002, le subj. est reconnu plus fréquent, et les trois ex. adoptent ce mode : *Mettons que ce* SOIT *vrai. Mettez que je n'*AIE *rien dit. Mettons que vous* AYEZ *raison.* — Le sens de *mettons* est « j'admets » dans l'ex. suivant : L'Interrogateur. *Vous n'avez jamais été tenté… il*

n'y a jamais rien eu entre Marie-Thérèse Bousquet et vous ? / Pierre. *Mettons que ça m'*AIT *traversé l'esprit quelquefois, mais sans plus* (DURAS, *Amante anglaise*, p. 38). L'indic. ne surprend pas dans ce cas : *Vaudoyer prétend* [...] *que, rencontrant Mme Vaudoyer dans l'escalier, je la renversai, de fureur.* [...] *Mettons que je la* BOUSCULAI *un peu, sans l'avoir reconnue* (MONTHERL., *Théâtre*, Pl., pp. 248-249). R2

Le subj. l'emporte aussi quand le verbe support est accompagné d'une négation : *Je n'imaginais pas qu'un précepteur* FÛT *un subalterne* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 58). — *Les patriciennes de V...* [...] *ne supposaient pas* [...] *que la plus belle fille de chambre* FÛT *plus pour leur mari que le plus beau laquais n'était pour elles* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 104).

Quand *supposer* a un sujet non humain, l'indic. paraît moins exceptionnel que ne le dit Togeby : *Si vous acceptez ce travail, cela suppose que vous* PENSEZ *pouvoir le faire* (*Dict. contemp.*). — *Réussir suppose qu'on* A ESSAYÉ (*Rob. méthod.*). R3

Admettre peut se placer du côté des verbes de volonté comme *permettre, autoriser* (§ 1126, *c*) et se construit alors avec le subj. : *Son père n'admet pas qu'elle sorte le soir.* Mais ce que l'on admet, ce sont surtout des opinions, et, dans ce cas, l'indic. (plus fréquent) et le subj. sont tous deux possibles, avec des nuances subtiles. *J'admets que vous* AYEZ *raison dans ce que vous pensez* (CAMUS, *Justes*, IV) : *avez* impliquerait une approbation totale, ce que le directeur du département de police ne peut pas donner au révolutionnaire. — *Pour Alan, c'était : « Tu admets que je* DOIVE *partager toute ta vie », et pour Josée : « Tu admets que tu n'*ES *pas toute la vie. »* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 113.) Le premier *admets* envisage un engagement pour l'avenir et le second est une constatation pour le présent.

Selon l'usage régulier, ***accepter*** *que* et ***consentir*** *que* (ainsi que *consentir à ce que* : § 1123, *b*, 2°) régissent le subj. (§ 1126, *c*), mais l'analogie avec *admettre* leur donne parfois le sens de « reconnaître comme vrai » : *Tout le monde consent que Louis XIV* SOIT MORT *en 1715* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1180). — *Je consens que vous ne* SOYEZ *pas bête* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 5). — Ils reçoivent même parfois la construction avec l'indic. : *Je consens que le haut clergé n'*EST *pas coupable* (*ib.*, IV, 7). — *Je consens que c'*EST *une affaire de pure imagination* (VALÉRY, trad. de : Virgile, *Bucoliques*, p. 30). — *Un vrai révolutionnaire, il doit accepter qu'il n'*EST *pas un héros* (MARTIN DU G., cit. Togeby, § 691). — Comme dit Hanse, cela est « insolite ».

Comprendre que (ainsi que *concevoir que*) est suivi de l'indic. quand le verbe signifie « se rendre compte » et du subj. quand le sens est « trouver naturel, admettre », appréciation subjective qui est surtout de mise lorsque le sujet de *comprendre* représente le locuteur ou l'inclut (*je, on, nous*) : *J'ai compris que je m'*ÉTAIS TROMPÉ (*Ac.* 2001). — *Je comprends qu'il* SOIT MORTIFIÉ *et décontenancé. On comprendra qu'il n'*AIT PU *supporter une telle situation* (*ib.*).

2° ***Feindre*** et ***faire semblant*** *que* R4 peuvent être suivis de l'indicatif ou du subjonctif :

Les Cabremer FEIGNIRENT *que l'absence du baron* ÉTAIT *un agrément de plus* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 1093). — *Cette femme* [...] *avait cherché à* FEINDRE *que pour elle* [...] *le centre de cette soirée* [...] *c'*ÉTAIT *Mme Verdurin* (*ib.*, t. III, p. 247). — *Je suis parvenu à* FEINDRE *que j'*IGNORAIS *l'anecdote* (CURTIS, cit. Togeby, § 711, 2). — *Je* FEIGNIS *que je l'*AIMAIS (*Ac.* 2000). — *Le second* FIT SEMBLANT *qu'un grain de poussière lui* ÉTAIT *entré dans l'œil* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 181). — *Procédé qui avait l'avantage de permettre* [...] *de* FAIRE SEMBLANT *qu'on* ALLAIT *se quitter* (*ib.*, p. 330). — FAITES SEMBLANT *que cela vous* PLAÎT (*Ac.* 1935 [depuis 1718]). — *Il* FAIT SEMBLANT *qu'on lui* A *volé son portefeuille* (HANSE).

Je ne cherchais pas [...] *à* FEINDRE *que ma grand'mère ne* FÛT *qu'absente* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 759). — *M. Verdurin* FEIGNAIT *que la mort des fidèles* AFFECTÂT *tellement sa femme que* [...] *il ne fallait pas en parler* (*ib.*, p. 896). — *Il* FEIGNAIT *que Charlie* FÛT *jaloux* (*ib.*, t. III, p. 46). — *De nos jours on commence volontiers par* FEINDRE *que les choses* SOIENT *tout autres qu'elles ne sont* (PAULHAN, cit. Togeby, qui estime le subj. plus fréquent après *feindre*). — *Françoise* FAISAIT SEMBLANT *qu'on* EÛT *fini* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 726).

3° ***Attendre*** *que* non pronominal régit le subjonctif :

J'attends qu'il FASSE *moins chaud pour sortir* (*Ac.* 1986). R5 — *N'attendez pas, mon cher Astolphe, que je vous* DÉCRIVE *tous les salons de la ville* (ABOUT, *Madelon*, cité par H. Glättli, dans les *Mélanges Ch.-Th. Gossen*, p. 278 [article dans lequel on peut trouver d'autres ex. des divers sens d'*attendre que*]). H3

R2 1127 **REMARQUE**

Les deux modes se suivent dans cet ex. : *Soit. Mettons que ce* SONT *des rêves. Mettons que la Jeune Parque* SOIT *un rêve* (THIBAUDET, *Paul Valéry*, cit. Togeby, § 711, 3). L'auteur applique-t-il la distinction qui vient d'être faite ?

R3 1127 **REMARQUE**

En supposant que, à supposer que, supposé que, ainsi que *en admettant que*, sont suivis du subj. : cf. § 1158, a.

R4 1127 **REMARQUE**

Le premier est classique pour l'*Ac.* 2000 (paradoxalement, aucune des éd. antérieures, depuis 1694, ne signalait la construction) ; le second, vieux pour le *Rob.* 2001. Mais, si cette construction des deux verbes est rare, c'est que, dans la plupart des situations, le verbe principal et le verbe de la proposition ont le même agent, ce qui a pour corollaire une fréquence beaucoup plus grande du recours à l'infinitif comme complément : *Il feignait* (ou *faisait semblant*) *de dormir.* Cf. § 1128.

R5 1127 **REMARQUE**

Ex. supprimé en 2001. Pourquoi ?

H3 1127 **HISTORIQUE**

L'indic. (futur) assez fréquent aux XVIIe-XVIIIe s., est devenu très rare ensuite : *J'attens de vostre complaisance, / Que desormais par tout vous* FUIREZ *ma presence* (RAC., *Mithr.*, II, 6). — °*On attend que le conseil* AGIRA *contre le livre séditieux* (VOLT., cité par H. Guillemin, dans le *Figaro litt.*, 17 mai 1947). — *J'attends de votre sincérité que vous me* RASSUREREZ (NODIER, *Contes*, p. 894).

S'attendre que, qui appartient à la langue écrite soignée (cf. § 1123, *b*, 1°), se construit le plus souvent avec le subjonctif aujourd'hui :

Il faut s'attendre que de telles transformations DEVIENNENT *la règle* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 46). — *Je m'attendais que M. Lancelot* JETÂT *les hauts cris* (HERMANT, *Xavier*, p. 79). — *Je m'étais attendu qu'elle* COMMUNIÂT (BILLY, *Narthex*, p. 199). — *Je m'attendais que M. Hornebec* FRONÇÂT *les sourcils* (G. BEAUMONT, dans les *Nouv. litt.*, 29 mai 1947). — *Je m'attendais qu'un matin nous* FUSSIONS CONDUITS manu militari *sur un chantier* (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 341). — *On s'attend que Laval* REDEVIENNE *ministre de l'Intérieur* (F. GREGH, *Âge de fer*, p. 178). — *Mr Gore* [...] *s'attend qu'ensuite,* [...] *vous lui* FASSIEZ *une petite visite de gratitude* (GREEN, *Autre*, p. 110). — *Je ne m'attendais pas que les choses* DUSSENT *tourner si mal* (*Ac.* 2001, comme littér.). R6

L'indic., encore fréquent au XIX[e] s., n'est pas tout à fait sorti de l'usage : *Je m'attendais que, parmi les textes similaires* [...], *il y en* AURAIT *quelques-uns sur la nuit* (J. DE MAISTRE, *Soirées*, VII). — *Vous devez vous attendre, lui dit-elle, que je* VAIS *vous donner quelques milliers de francs* (STENDHAL, *Chartr.*, XXII). — *On s'attendait que le lendemain on* AURAIT *sur les bras toute l'armée du khan* (MÉRIMÉE, *Cosaques d'autrefois*, p. 78). — *Je m'attendais qu'il* ALLAIT *m'éviter* (MUSSET, *Conf.*, IV, 1). — *Le petit troupeau s'attendait qu'on* NOMMERAIT *Fénelon à Paris* (BRUNETIÈRE, *Bossuet*, p. 114). — *Je m'attends que vous* VIENDREZ *demain* (*Ac.* 1932). R7 — *On peut s'attendre maintenant que tous les dossiers* SERONT DÉBLOQUÉS *dans les semaines qui viennent* (M. TATU, dans le *Monde*, 4 nov. 1976). — *S'attendant peut-être que je* FORMULERAIS *une règle très précise* (GREVISSE, *Problèmes de langage*, t. I, p. 104). A1

S'attendre à ce que (§ 1123, *b*, 2°) régit le subjonctif :

On pouvait s'attendre à ce que madame des Arcis MONTRÂT *quelque embarras et quelque inquiétude* (MUSSET, *Contes*, Pierre et Camille, IV). — *Il s'attend à ce que je* REVIENNE (*Ac.* 1932 et 2001, s. v. *ce*). — *Il ne s'attend pas à ce que vous* FASSIEZ *ce voyage* (*Ac.* 1986, s. v. *attendre*). R8 — *Je* [...] *m'attendais* [...] *à ce que mes fautes* FUSSENT DÉCOUVERTES (FRANCE, *Vie en fleur*, p. 24). — *Il devait bien pourtant s'attendre à ce que M. de Gouvres* VÎNT *prendre de ses nouvelles* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 263). — *Elle s'attendait à ce qu'il* VÎNT *à Paris* (MAUROIS, *Bern. Quesnay*, p. 107). — *Il ne s'attendait pas à ce qu'Antoine, un jour pareil,* PÛT *sourire* (MARTIN DU G., *Thib.*, VI, p. 127). A2

L'indic. ne se trouve plus après le XIX[e] s. : *Je m'attends à ce que Paris* VA *avoir le sort de Varsovie* (FLAUB., *Corresp.*, t. IV, p. 31). — *Je m'attends à ce qu'avant huit jours il* VIENDRA *me demander pardon* (SAND, *Corresp.*, t. IV, p. 487). — *Je m'attendais à ce que Georges* [...] VIENDRAIT *me demander refuge* (S.-BEUVE, *Vol.*, XV). — *Il faut vous attendre à ce que le souvenir de vos erreurs ne* LAISSERA *pas de vous crucifier longtemps, longtemps encore* (E. et J. DE GONC., *M[me] Gervaisais*, LXVII). — *J'étais à mille lieues de m'attendre à ce que* [...] *je vous* CHOISIRAIS *pour confident* (VILL. DE L'ISLE-A., *Ève future*, I, 11).

4° ***Faire attention*** et ***prendre garde*** sont suivis de l'indicatif ou du subjonctif selon le sens.

Suivis de l'indic., *faire attention que* et *prendre garde que* peuvent être remplacés par *observer, noter, remarquer* : *Faites attention que les magasins* SONT FERMÉS *le lundi* (*Ac.* 2001). — *Prenez garde que les paysans* SONT *volontiers incestueux, ivrognes et parricides, comme l'a montré Zola* (FRANCE, *Orme du mail*, XII).

Suivies du subj., ces deux locutions divergent. *Faire attention que* ou *à ce que* (§ 1123, *b*, 2°) peut être remplacé par *veiller* : *Faites attention à ce qu'il* PRENNE *bien ses remèdes* (*Ac.* 2001). — *Faites attention que le malade ne* SORTE *pas* (*ib.*). — *Prendre garde*, selon l'usage soigné, peut être remplacé par *éviter*, et le verbe de la proposition est accompagné d'un *ne* explétif (§ 1024, *b*) : *Prends garde qu'il ne* SOIT *trop tard quand tu t'y décideras !* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, Mauvais jars.)

Prendre garde a parfois aussi le sens de *veiller*, ce qui est généralement peu apprécié des grammairiens. La propos. est positive : *Elle prenait garde que les commandes de l'orphelinat* ALLASSENT *à des maisons, avant tout, bien pensantes* (R. PEYREFITTE, cit. Colin). H4 — La propos. est négative (ce qui est particulièrement critiqué) : *Prends garde que ce ne* SOIT *pas toi, le pendu* (SARTRE, cit. Togeby, § 746, 2). — *Prendre garde que le produit ne* SOIT *pas* MIS *au contact de l'humidité* (*Grand Lar. langue*, comme fam.). — *Prendre garde à ce que* (§ 1123, *b*, 2°) : *Prenez garde à ce qu'il n'*ATTRAPE *pas froid* (*Rob.*). — Ex. ambigus R9 : *Prenez garde que personne ne vous* VOIE (*Ac.* 2000). — *M. de Maupassant prend*

R6 1127 REMARQUE

Cet ex. était absent dans le fascicule paru en 1986. Cf. R7 et R8.

R7 1127 REMARQUE

Ex. supprimé en 1986, rétabli depuis 1992 comme littér. (*demain* remplacé par *nous voir*).

A1 1127 AUTRE EXEMPLE

De *s'attendre que* : CUÉNOT et J. ROSTAND, *Introd. à la génét.*, cit. *Trésor*.

R8 1127 REMARQUE

Cet ex. a été supprimé en 2001. Cela témoigne (cf. aussi R6 et R7) de la prévention contre le tour avec *à ce que*. Mais l'usage spontané se manifeste dans l'ex. qui précède.

A2 1127 AUTRES EXEMPLES

De *s'attendre à ce que* + subj. : MORAND, *Lewis et Irène*, II, 11 ; GIDE, *Porte étr.*, p. 135 ; COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 37 ; MAURIAC, *Asmodée*, III, 6 ; DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 11 ; LANOUX, *Commandant Watrin*, II, 6 ; CAMUS, *Requiem pour une nonne*, I, 2 ; ARAGON, *Semaine sainte*, p. 526 ; etc.

H4 1127 HISTORIQUE

Déjà au XVII[e] s. : ⁺*Prenez garde* [...] *que vous* ENTENDIEZ *tout ce que vous faites* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. IV, p. 239).

R9 1127 REMARQUE

Le *ne* est-il explétif ou non ? comp. § 1023, N. B. 2.

garde à ce que son peintre ne SOIT *jamais un héros* (FRANCE, cit. Rob.). — Comp. § 910, *b*, 1° (avec un infin.).

On trouve aussi le subj. après ***voir*** signifiant « veiller » (cf. § 1123, R4), après *s'**assurer*** et ***vérifier*** pris dans le même sens, après le mot-phrase ***gare*** : *Voyez que le repas* SOIT *prêt à temps* (HANSE). — *Elle ne sortait qu'à l'heure de la messe et s'assurait, avant de traverser la place, qu'il n'y* EÛT *personne* (MAURIAC, *Baiser au lépreux*, XVI). — [L'inspecteur des prisons] *vérifie que les barreaux des fenêtres* SOIENT *bien solides, que la serrure* SOIT *en ordre* (ISABELLE, comtesse DE PARIS, *Moi, Marie-Antoinette*, p. 213). — *Gare qu'il ne* FAILLE *tout recommencer !* (*Rob.*) — Ces tours sont rares ou vieillis, sauf *voir à ce que* au Québec.

5° ***Tenir à ce que*** régit un mode différent selon que le sujet est humain ou non.

Un sujet humain fait de *tenir* un verbe de volonté (§ 1126, *c*), ce qui implique le subj. : *Il tenait à ce que les manœuvres* FUSSENT EXÉCUTÉES *régulièrement* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, I). — Un sujet non humain entraîne l'indicatif : *Cela tient à ce que nous n'*AVONS *pas la même nature* (FRANCE, *Lys rouge*, XXXI).

6° ***Expliquer que*** avec un sujet non humain est suivi ordinairement du subjonctif :

Ce qui explique assez bien qu'il [= le français] AIT PERDU *son universalité d'autrefois* (FROSSARD, *Excusez-moi d'être Français*, p. 32). — *S'expliquer que* « comprendre pourquoi » est suivi aussi du subj. : *Je m'explique que vous* N'AYEZ *pas* DORMI. Comp. *comprendre* (1°). — Sinon, *expliquer que*, avec un sujet humain, est suivi de l'indic. (sauf quand *expliquer* est pris négativement ou quand il se trouve dans une phrase interrogative ou dans une propos. conditionnelle).

1129 Choix entre la proposition conjonctive et l'infinitif.

La **proposition infinitive**, n'étant pas amenée par une conjonction de subordination, ne sera pas traitée ici : voir §§ 902-903. Nous examinerons seulement le problème du choix entre la construction infinitive et la proposition conjonctive essentielle.

a) Tantôt le choix entre ces deux constructions est libre.

1° Après les verbes d'opinion et de déclaration quand l'agent du verbe principal et l'agent du verbe subordonné sont identiques : *Je pense* (ou *crois*) PARTIR DEMAIN / *Je pense* (ou *crois*) QUE JE PARTIRAI DEMAIN. — *Il dit* AVOIR ÉTÉ MALADE / *Il dit* QU'IL A ÉTÉ MALADE. — Mais : *Je pense, Je dis* QUE JEAN EST PARTI.

2° Après les verbes introduisant une injonction indirecte quand l'agent est l'objet indirect du verbe principal ou quand cet agent n'est pas exprimé : *Je lui dis* (ou *ordonne*) DE SORTIR / *Je lui dis* QU'IL SORTE (moins fréquent). *Il a dit* DE FERMER LES PORTES / *Il a dit* QU'ON FERME (ou FERMÂT) LES PORTES.

Après *empêcher*, on a le choix entre *Je l'empêche* DE SORTIR (l'agent de l'infin. est exprimé sous la forme d'un objet direct d'*empêcher*) et *J'empêche* QU'IL (NE) SORTE (l'agent du verbe subordonné est exprimé uniquement dans la propos.).

3° Après les verbes de perception quand le verbe principal et le verbe subordonné expriment des faits simultanés : *Je vois* TOMBER LA NUIT / *Je vois* QUE LA NUIT TOMBE. *Je voyais* TOMBER LA NUIT / *Je voyais* QUE LA NUIT TOMBAIT. — Mais : *Je vois* QUE LA NUIT EST TOMBÉE.

4° Après ***falloir***, 1) quand l'agent non exprimé ressort du contexte ou de la situation : *Il faut* BATTRE LE FER *tant qu'il est chaud* / *Il faut* QUE L'ON BATTE ... — *Il faut absolument* SORTIR D'ICI / *Il faut* ... QUE NOUS SORTIONS D'ICI. — *Il faut* PARDONNER, *Pierre* / *Il faut* QUE TU PARDONNES... — 2) quand l'agent peut être exprimé sous la forme d'un pronom personnel joint à *falloir* (cf. § 902, *b*, 3°) : *Il* VOUS (ou LUI) *faut* PARTIR / *Il faut* QUE VOUS PARTIEZ (ou QU'IL PARTE).

Après ***sembler*** impersonnel, 1) quand le pronom personnel conjoint objet indirect de *sembler* représente l'agent de l'infin. : *Il me semblait* VOIR UNE OMBRE / *Il me semblait* QUE JE VOYAIS ... — Très rarement avec *paraître* : *La seule découverte qu'il lui parût* FAIRE À CETTE HEURE (HERMANT, *Serge*, IX). **A1** — Si l'objet indirect n'est pas un pronom personnel, la construction infinitive est moins naturelle : *Il semble* À JEAN Y ÊTRE ALLÉ DÉJÀ (dans Gross, t. I, p. 91). — 2) Quand l'infin. est lui-même impersonnel : *Il semblait* PLEUVOIR / *Il semblait* QU'IL PLEUVAIT. — Si *sembler* a un pronom complément, le second tour s'impose : *Il me semblait* QU'IL PLEUVAIT.

A1 1128 AUTRE EXEMPLE
THÉRIVE, cit. Sandfeld, t. III, p. 39.

b) Tantôt la construction infinitive est obligatoire.

1° Après les verbes qui exigent que les agents soient identiques : *Je peux* LE COMPRENDRE. *Je dois* LE SUIVRE. *Il commence* À LIRE. *Il cesse* DE RIRE. *Léa semble* (ou *paraît*) SOUFFRIR. — Tour archaïque : °*Je ne peux* QU'IL NE M'EN SOUVIENNE (BOSCO, cité au § 299, *b*, 2°).

2° Après *faire* ou *laisser* : *Il le fait* RECULER. *Il lui fait* AVALER N'IMPORTE QUOI. *Il fait* CONSTRUIRE UNE MAISON. *Il se fait* (ou *laisse*) BATTRE. *Il se laisse* TOMBER.

Construction insolite : °*Elle laisse* QUE LES SPECTATEURS DU PREMIER RANG LUI SAISISSENT LES CHEVILLES (PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 106). E2

E2 1128 AUTRE EXEMPLE

Du même auteur : *Motocyclette*, F°, p. 19.

3° Après les verbes de volonté ou de sentiment quand les agents sont identiques : *Je veux* (ou *désire*) PARTIR. *Il aime* RÊVASSER. *Il craint* DE PARTIR. — De même après *attendre, éviter, mériter, obtenir*, etc.

N. B. 1. On peut avoir à coordonner des verbes subordonnés dont l'agent est différent.

Si l'agent du 1er verbe est celui du verbe principal, la règle donnée ci-dessus s'applique sans difficulté : *Je veux bien* MOURIR, *mais pas qu'ils me touchent !* (ANOUILH, cf. § 265, *d*.) Elle s'applique aussi si l'ordre est inverse : *Voulez-vous, madame, que je loue une loge et m'*ACCOMPAGNER *au spectacle ?* (STENDHAL, cf. *ib.*, N. B.) Mais, dans ce cas, on peut, selon divers témoins, choisir une proposition : *Je veux que Dupont parte et* QUE JE PUISSE PRENDRE *sa place.*

D'une manière plus générale, l'éloignement du verbe support favorise la proposition : *Savez-vous ce dont j'ai peur, lui dis-je, c'est* QUE *si nous continuons comme cela,* JE NE PUISSE PAS *m'empêcher de vous embrasser* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 361).

2. La langue fam. recourt parfois à un infinitif dont l'agent est un pluriel incluant le sujet singulier du verbe principal :

Je veux NOUS RETIRER *bons bourgeois de Paris avec quinze mille livres de rente* (BALZAC, *Birotteau*, I). — *Veux-tu* NOUS MARIER *tous deux Fanchette ?* [dit un petit garçon] (SAND, *Diable aux champs*, VI, 9). — *Je voudrai être toujours* NOUS DEUX (E. DE GONC., *Fille Élisa*, XLIV). R — *Raymond, s'écriait maman, tu ne songes pas à* NOUS EN ALLER ? (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, VIII.) — *Viens* NOUS PROMENER, *me dit Julie David* [une petite campagnarde] (COLETTE, *Maison de Claud.*, XIII). — *Je veux que nous nous retirions*, etc. serait plus satisfaisant.

R 1128 REMARQUE

Lettre d'un scripteur très malhabile. *Voudrai* est sans doute pour *voudrais*.

c) Tantôt la construction infinitive est exclue.

Ces verbes sont nombreux et se rangent difficilement en catégories nettes. Il y a d'ailleurs des verbes pour lesquels la construction avec infinitif se rencontre occasionnellement, hardiesses conscientes ou maladresses involontaires. Parmi les verbes qui n'accepteraient pas cette construction selon Togeby, il y a *admirer* (§ 1412, 5) et *expliquer* (§ 1401, 3). Pour le premier, voir pourtant des ex. littéraires au § 902, *b*, 1°. Pour le second : °*Comment expliquera-t-on* AVOIR *tant tardé à lancer un ultimatum ?* (Dans le *Monde*, sélection hebdom., 10-16 févr. 1994, p. 4.)

Pour la concurrence entre *Il n'a de cesse qu'il ne réussisse*, construction traditionnelle, et *Il n'a de cesse de réussir*, voir § 910, *b*, 3°.

Section 2

La proposition corrélative

1129 Généralités.

a) Nous appelons *propositions corrélatives* R1 des propositions introduites par *que* (ou *pour que* : § 1130, *a*) et qui sont commandées par un mot (autre que le verbe ou qu'un nom) de la phrase ou de la proposition dont elles font partie :

R1 1129 REMARQUE

Dans le cas de *Plus on est de fous, plus on rit*, il y a coordination, et nous préférons parler de sous-phrases corrélatives.

Elle est PLUS *malade* QUE JE NE PENSAIS. *Il a* TELLEMENT *parlé* QU'IL EST ENROUÉ.

On range souvent ces propositions parmi les adverbiales (ou circonstancielles). Elles se distinguent pourtant de celles-ci : 1) elles sont appelées par un mot corrélatif ; — 2) elles sont introduites par *que* ; — 3) elles ne dépendent pas d'un verbe : *Il travaille avec* TANT *de passion qu'il oublie l'heure* ; — 4) elles sont nécessaires ; si elles ne sont pas exprimées, elles sont suggérées par le contexte : *Il mange moins maintenant* (= *qu'il ne mangeait auparavant*) ; — 5) elles ne peuvent être mises en tête de la phrase ; s'il y a un déplacement, il entraîne aussi le mot corrélatif : PLUS QUE TOUT, *j'aime la tranquillité.*

Cependant, des expressions comme *si bien que, de telle sorte que, de telle manière que, à tel point que* sont dans certains cas des locutions conjonctives dont les éléments ne se séparent plus et qui introduisent la proposition : *Pierre a trop mangé,* DE TELLE SORTE QU' (ou SI BIEN QU') IL A ÉTÉ MALADE. Les observations présentées ci-dessus (sauf la 5ᵉ) ne sont plus valables, et l'on est fondé à ranger ces propositions parmi les adverbiales : cf. § 1143, *b*.

De la même façon, *d'autant que* peut être considéré comme une locution de subordination marquant la cause : cf. § 1139, *b*, 3°.

b) **Mots de liaison.**

1° Le mot de liaison est ordinairement ***que***. R2

L'armoire est aussi grande QU'*on me l'avait dit. Elle est plus grande* QUE *je ne pensais. Elle est si grande* QU'*elle dépassera de ce mur.*

2° Les adverbes *assez, suffisamment, trop* demandent ***pour*** devant le *que* (cf. § 364, *d*). R3

Cette armoire est assez grande POUR QUE *tous vos livres y trouvent place.*

3° L'usage selon lequel ***comme*** servait de mot de liaison devant les propositions dépendant d'un adverbe d'égalité subsiste H dans le fr. pop. de diverses régions de France (y compris Paris : Bauche, p. 182) et du Québec.

Les ex. suivants reproduisent volontairement la langue du peuple : *Ils baissent innocemment la tête comme un poulain qui baisse la tête. / Aussi souples* COMME *un poulain* (PÉGUY, *Porche du myst. de la deuxième vertu*, p. 62). — *Comme on dit à Combray, il n'y a pas de fourreurs qui s'y connaissent aussi bien* COMME *les mites* [dit la servante Françoise] (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 1034). — *Ça sera la même chose* COMME *vous* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 9). — *Des femmes qui vont à la besogne aussi capablement et d'une si belle humeur* COMME *elle a fait dans ce temps-là, il n'y en a pas beaucoup* (HÉMON, *M. Chapdelaine*, XV). — *Ça fait combien de dames ? / Autant* COMME *de neveux* [répond la bonne] (B. PINGET, *Monsieur Songe*, p. 109). — Par jeu archaïsant : *Il jugeait sainement de la gloire littéraire, et l'estimait à sa valeur, c'est-à-dire autant* COMME *rien* (FRANCE, *Opinions de Jér. Coignard*, cit. *Trésor*, s. v. *comme*).

R2 1129 **REMARQUE**

Le *que* corrélatif se superpose parfois à un autre *que* (haplologie) : voir § 1079, *c*.

R3 1129 **REMARQUE**

Sur les tours °*assez* (ou *trop*) ... *que pour que* et °*si* ... *pour que*, ainsi que sur *assez* ... *que de* + infin. (vieilli), voir § 364, c et d.

H 1129 **HISTORIQUE**

En anc. fr., les adverbes marquant l'égalité étaient accompagnés d'une proposition corrélative introduite par ***comme***. Cela est encore attesté dans la langue littéraire au XVIIᵉ s. : *Par un decret injuste autant* COMME *severe* (CORN., *Illus.*, IV, 1). — *Ce beau feu vous aveugle, autant* COMME *il vous brusle* (ID., *Rodog.*, III, 4). — Vaugelas (p. 63) ne permettait cette tournure qu'aux poètes.

Par analogie, *comme* s'est parfois introduit alors qu'il s'agit d'inégalité : *Est-il antechrist / Plus malin* COMME *ces badins ?* (MAROT, cit. Gougenheim, p. 61.) — Dans le fr. pop. moderne : *Vous êtes encore cent fois plus gentille* COMME *moi* [dit une nourrice venue de la campagne] (Tr. BERNARD, cit. Damourette-Pichon, t. II, p. 362, note).

Les ex. suivants ne sont pas de source pop., et ils sont à rapprocher plutôt de tours où *comme* est normal (*Je ne connais rien d'ennuyeux comme...*) : °*On parle du premier amour. Je ne connais rien de plus terrible* COMME *le dernier* (BALZAC, cité dans P. Descaves, *Président Balzac*, p. 208). — °*Rien de plus embêtant* COMME *la campagne* (FLAUB., *Corresp.*, cit. Nyrop, t. V, § 31, 8°).

1130 **Termes appelant une proposition corrélative.**

a) Adverbes.

- Adverbes de degré (§§ 983-986 ; 996 ; 999) : *plus, davantage* (§ 986, *a*, 1°), *moins, aussi, autant* ; — *si, tellement, tant.* — En outre, *assez, suffisamment, trop,* qui demandent *pour* devant le *que* de la proposition corrélative (cf. § 364, *d*).

  On peut aussi ranger parmi les adverbes *au point* quoiqu'il ne puisse être séparé de *que*.

- Adverbes comparatifs synthétiques (§ 970) : *mieux, pis.*

- *Ailleurs, ainsi, autrement, différemment, plutôt* [de *plus tôt*].

  Différemment que : *Il n'est plus question* [...] *de l'*[= l'argent] *employer un peu* DIFFÉREMMENT QU'*il* [= le peuple] *ne l'emploierait lui-même* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXXVIII). — *Jamais il ne put la voir en sa pensée,* DIFFÉREMMENT QU'*il ne l'avait vue la première fois* (FLAUB., *Mᵐᵉ Bov.*, I, 3). — *Les hommes qui frappent à la porte se présentent dans des conditions autrement et* DIFFÉREMMENT *amoureuses* QUE *les hommes des grandes villes* (E. DE GONC., *Fille Élisa*, XIII). — Le *Trésor*, qui cite FLAUB. et le *Journal* d'E. DE GONC., considère cet emploi comme rare et vieilli. D'autres usagers ne le trouvent pas insolite. H

H 1130 **HISTORIQUE**

De 1694 à 1878, l'Ac. donnait cet ex. : *Il a rapporté l'affaire* DIFFÉREMMENT DE *ce* QU'*elle s'est passée*, ce qui conserve la préposition plus habituelle après différemment et utilise le ce qui la transforme en conjonction (cf. § 371, H).

R 1130 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, une proposition corrélative elliptique est amenée par *égal* épithète, selon une analogie avec *même* : *J'éprouve égal profit à cultiver mes haines* QUE MES AMOURS (GIDE, *Journal*, 10 janvier 1906). Cela n'est pas signalé dans les dict. consultés. La construction normale utiliserait *et* comme dans : *À peu près à égale distance du village de Féterne* ET *de celui de Doville* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 895).

°*Différent que* s'entend dans la langue pop. — Inversement, °*autre de* et °*même de* ne sont pas inconnus : cf. § 361, H.

H1 1131 HISTORIQUE

Au Moyen Âge, le verbe de la proposition indiquant à quoi l'on compare pouvait se mettre au subjonctif : *Plus ert* [= était] *plaine de grace que ne* SOIT *la panthere* (ADENET LE ROI, *Buevon de Conmarchis*, 98, avec une note importante). — *Je vos aim plus que vos ne* FACIÉS *mi* (*Aucassin et Nic.*, XIV).

b) Adjectifs.

+ *que* : adjectifs comparatifs synthétiques (§§ 567-569) : *meilleur, moindre, pire* ; — *autre, même* (parfois pronom), *tel* (cf. § 642, *a*, 1°). R

+ *pour que* : *suffisant*.

Pareil est aussi construit de cette façon dans la langue populaire (et même fam. au Québec : cf. Boulanger). Les phrases suivantes sont mises dans la bouche de personnages : °*Tenez, les marguerites, eh bien, c'est pareil* QUE *les boutons d'or* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, p. 56). — °*C'est pareil* QUE *le jour d'avant* (J.-J. GAUTIER, *Chambre du fond*, p. 11). — Le fr. pop., notamment au Québec, dit aussi °*pareil comme* (cf. § 1129, *b*, 3°).

1131 Le mode dans la proposition corrélative.

N. B. Lorsque le sujet de la proposition est autre qu'un pronom personnel ou *ce* ou *on*, il peut se placer avant ou après le verbe :

La mer était plus impressionnante que ne l'imaginait L'ENFANT, ou *que* L'ENFANT *ne l'imaginait*. — S'il y a un complément d'objet direct de forme nominale, l'inversion ne se fait pas : *Il connaît mieux sa leçon qu'*UN ACTEUR *ne connaît son rôle*.

a) Si la proposition indique le repère à quoi l'on compare, elle se met à l'indicatif. H1

Il a ici plus d'avantages qu'il n'en AVAIT *ailleurs, ... qu'il n'en* A EU *ailleurs, ... qu'il n'en* AURAIT *ailleurs*. — De même, lorsque *d'autant* se combine avec un comparatif pour exprimer la proportion : *Je le sais d'autant mieux que j'en* AI *été le témoin* (*Ac.* 2001).

Le subjonctif se trouve parfois pourtant, quand le verbe de la proposition est *pouvoir* :

On m'apporte tant d'eau claire que j'en PUISSE *désirer pour mes ablutions* (LOTI, *Japoneries d'automne*, p. 10). — *Marchenoir, aussi blessé et aussi saignant que* PUISSE *l'être un malheureux homme* [...] (BLOY, *Désespéré*, p. 102). — *M. Teste quelquefois me demande* [...] *de lui expliquer aussi exactement que je le* PUISSE, *comment je m'y mets* (VALÉRY, *M. Teste*, p. 107).

b) Si la proposition indique la conséquence, elle se met d'ordinaire à l'indicatif :

Frédéric avait tant de confiance en Deslauriers qu'il se SENTIT *ébranlé* (FLAUB., *Éduc.*, I, 2). — *M. B... est si petit et il a une bouche si grande qu'il* TIENDRAIT *aisément tout entier dans sa bouche* (J. RENARD, *Journal*, 5 oct. 1889).

On met le subjonctif : 1) si le verbe principal est négatif ou si la phrase est interrogative :

Il n'est pas si habile qu'il SOIT *sans rival. Est-il si habile qu'il* SOIT *sans rival ?*

2) si la proposition inclut une nuance de but, et notamment quand le verbe principal exprime la volonté ou la nécessité :

Il faut faire une enceinte de tours / Si terrible, que rien ne PUISSE *approcher d'elle* (HUGO, *Lég.*, II, 2). — *Des questions si bien posées qu'il* SOIT *impossible de s'en défaire par des échappatoires* (CLAUDEL, *Réflexions sur la poésie*, Id., p. 91). — *Ils auraient voulu* [...] *se l'attacher par des liens d'une fraternité si étroite, qu'il ne trouvât plus le courage de parler contre eux* (ZOLA, *Bête hum.*, IV). — *On a bien fait d'élever si haut ce miroir / Qu'il ne* SOIT *plus jamais miroir pour un visage* (M. THIRY, *Œuvres poét. complètes*, t. III, p. 218). — *J'ai deux ambitions secrètes. L'une d'elles est d'écrire un jour un roman tel que, si le héros y mourait au dernier chapitre,* [...] *je* SOIS *accablé sous un flot de lettres anonymes et ordurières* (LE CLÉZIO, *Procès verbal*, Lettre au lecteur).

3) après *assez* (ou *suffisamment*, ou *trop*) ... *pour que* :

Cette affaire est trop grave pour que nous la PRENIONS *à la légère*.

c) La proposition corrélative indiquant à quoi l'on compare est souvent averbale.

1° On ne répète pas les éléments déjà présents dans le contexte (cf. § 218, *c*) :

Nous connaissons nos signaux mieux QU'UN PRÊTRE SON BRÉVIAIRE (CHAMSON, *Superbe*, p. 27). — *Notre homme, au fond, n'est pas si sceptique*

QUE PRUDENT (A. ROUSSEAUX, dans le *Figaro litt.*, 17 sept. 1955). — Avec omission de la copule : *Et saurai-je tirer de l'implacable hiver / Des plaisirs plus aigus* QUE LA GLACE ET LE FER ? (BAUDEL., *Fl. du m.*, Ciel brouillé.) R1

2° La proposition corrélative peut être réduite à un infinitif. Cet infinitif est précédé facultativement de *de*.

Avec *de* : *Il aimait mieux être vaincu avec des soldats que* DE *vaincre avec des peuples* (CHAT., *Mém.*, III, I, VI, 14). — *J'ai bien d'autres choses à faire que* DE *regarder des tableaux* (DUMAS fils, *Étrangère*, III, 6). — *Plutôt mourir que* D'*y renoncer* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, p. 42). — *Il aime mieux faire cela que* DE *faire autre chose* (LITTRÉ). — *Autant faire cela sur-le-champ que* DE *différer* (*Ac.* 1932). [Ex. disparu en 2001.]

Sans *de* : *Elle eût mieux aimé ne pas manger que sortir pour chercher son déjeuner* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. VIII, p. 214). — *Plutôt que répéter sans cesse à l'enfant que le feu brûle, consentons à le laisser un peu se brûler* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 434). — *Que faire d'autre que créer ?* (MONTHERL., dans les *Nouv. litt.*, 26 janv. 1950.) — *Plutôt mourir qu'abandonner l'innocent* (DUHAMEL, *Les plaisirs et les jeux*, p. 154). — *Autant vaut partir que rester* (*Ac.* 2001).

Avec *aimer mieux*, l'infinitif corrélatif peut être amené aussi par *plutôt que* ou par *plutôt que de* : *Si ce mariage doit se faire, j'aimerais mieux en courir la chance* PLUTÔT QUE DE *poser des conditions* (BECQUE, *Corbeaux*, IV, 6). — *Pour les esprits rapides qui* [...] *aiment mieux rester dans la confusion* PLUTÔT QUE DE *tâcher d'en sortir* (HENRIOT, dans le *Monde*, 3 févr. 1960). — *J'aimerais mieux,* PLUTÔT QU'*être à ce point infâme, /* [...] */ Qu'un chien rongeât mon crâne au pied du pilori !* (HUGO, *R. Blas*, I, 2.) R2

Avec **préférer**, l'infinitif corrélatif est amené, selon l'usage classique, par *plutôt que* (*de*) :

Il préférait s'aveugler PLUTÔT QUE DE *renoncer* (JALOUX, dans la *Revue belge*, 1er janv. 1933, p. 2). — *Il préférait deviner les êtres* PLUTÔT QUE DE *les interroger* (LACRETELLE, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — *Ils préfèrent souffrir dans leur chair* PLUTÔT QUE DE *perdre l'intégrité de leur pensée* (BORDEAUX, *Sur le Rhin*, p. 38). — *Vous préférez garder votre argent* PLUTÔT QUE DE *me voir en bonne santé* (GREEN, *Mont-Cinère*, XXV). — *Celui-là a préféré se couper les deux pouces* PLUTÔT QUE DE *casser des cailloux* (GIONO, *Iris de Suse*, p. 161). — *Tant de choses précieuses, fragiles, qu'on préfère abandonner* PLUTÔT QUE *risquer de les voir détruire* (BERNANOS, *Grands cimet. sous la lune*, p. 112). — *Je préférerais même mourir tout de suite* PLUTÔT QUE DE *ne plus écrire* (J. ROY, *Amour fauve*, p. 81). — Avec une propos. corrélative où l'infin. n'est pas répété : [...] *préféraient les prendre par les pieds* PLUTÔT QUE *par la tête* (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl., p. 536).

La construction *préférer souffrir* QUE (*de*) *mourir* R3, venue par l'action analogique de *aimer mieux souffrir* QUE (*de*) *mourir* (cf. ci-dessus), est condamnée par Littré et par la plupart des grammairiens. Elle n'en trouve pas moins un accueil favorable chez nombre d'écrivains :

Cette belle diablesse [...] *qui* [...] *a préféré vivre dans la maison de son amant* [...] QUE D'*être sa maîtresse à V...* (BARBEY D'AUR., *Diabol.*, Pl., p. 121). — *Fakir de la gloire, qui a préféré être ignoré* QUE D'*être incompris* (R. DE GOURMONT, *2e livre des masques*, p. 174). — *Il préfère tout louer* QUE DE *faire son choix* (JALOUX, *Figures étrangères*, p. 154). — *Je préférais croire en Dieu* QUE DE *le voir* (VALÉRY, *M. Teste*, pp. 88-89). — *Elle a préféré mourir* QUE DE *vivre ainsi* (MAURIAC, *Ce qui était perdu*, XVII). — *Elle aurait préféré mourir* QUE DE *céder à la force* (FRANCE, *Révolte des anges*, p. 267). — *Je préfère la* [= l'estime de quelques rares esprits] *perdre que la devoir à un mensonge* (GIDE, *Corydon*, Préf.). — *Ces petites gens* [...] *ont préféré quitter les terres du roi de France* QUE D'*abjurer la foi protestante* (MORAND, *New-York*, p. 10). — *Je préfère rester sur ma faim* QUE D'*avoir recours aux « faux aliments » de la conjecture métaphysique* (J. ROSTAND, *Ce que je crois*, p. 125). — *L'ouvrier qui préfère voler* QUE D'*aller en Allemagne* (DRUON, *Bonheur des uns...*, p. 130). A1

La construction *préférer ... que* se trouve aussi avec une proposition corrélative où l'infinitif n'est pas répété : *Cette conversation toute simple, je préférais de beaucoup l'avoir avec Victorine* QU'*avec ses frères* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, t. I, p. 295). — *Je préfère donner la moindre satisfaction à Pie IX* QUE *la plus grande à moi* (VEUILLOT, *Corresp.*, cit. Deharveng, t. VI, p. 72). — *Jean Delord* [...] *préférait voir son fils avec des œillères* QU'*incapable d'aller au but qu'il s'était fixé* (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 75). — *Il préfère y étaler son intelligence* QUE *ses dons* (M. ACHARD, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — *Je préfère me tromper par l'action* QUE *par l'inertie*

R1 1131 REMARQUE

Le verbe peut aussi être représenté par *faire* : *Amélie reconnut la main, mieux* QU'ELLE N'AVAIT FAIT LE VISAGE (TROYAT, *Amélie*, p. 344). — Pour les précisions, voir § 775, a.

R2 1131 REMARQUE

Bescherelle fait observer une différence de sens entre *aimer mieux ... que ...* et *aimer mieux ... que de ...* ; la première construction « se dit quand il s'agit d'une préférence de goût : *J'aime mieux danser* QUE *chanter* ; la seconde quand il s'agit d'une préférence de volonté : *J'aime mieux lui pardonner* QUE DE *le réduire au désespoir* ». — Cela s'appliquerait aussi aux constructions avec *plutôt que* et *plutôt que de*. Mais cette distinction ne semble pas être appliquée systématiquement.

R3 1131 REMARQUE

Elle est exclue si la corrélative averbale précède le verbe *préférer* : *Les filles, souvent,* PLUTÔT QUE *mourir préfèrent pleurer* (ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, p. 120). — PLUTÔT QUE DE *s'aveugler il préférait renoncer.*

A1 1131 AUTRES EXEMPLES

A. DAUDET, *Nabab*, t. I, p. 177 ; MADELIN, *Danton*, p. 147 ; BOURGET, cit. Le Bidois, § 1195 ; MIOMANDRE, *Écrit sur de l'eau*, p. 57 ; BOSCO, *Balesta*, p. 305 ; ORIEUX, *Talleyrand*, p. 516 ; etc.

(IKOR, *Semeur de vent*, p. 122). — *Quand on me traite de « poire », je réponds que je préfère être la poire* QUE *le couteau* (CESBRON, *Ce que je crois*, p. 75). — *Elle préférait vivre chez les singes* QUE *chez elle* (GREEN, *Mille chemins ouverts*, p. 124).

On trouve aussi *préférer (de)* ... *à* ... avec deux infinitifs (tour non contesté, mais vieilli) : *Je crois que j'eusse préféré d'être jeté aux crocodiles de la fontaine* À *me trouver seul ainsi avec Atala* (CHAT., *Atala*, Chasseurs). — *Il préférait la voir monter au rang des Anges* [...] À *la voir rester sur terre* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, XXI). — *J'ai préféré ne pas vous voir* À *vous voir comme cela* (MONTHERL., *Bestiaires*, V). — *Mais un vieux professeur d'histoire* [...] *préfère* [...] *se taire* À *se tromper* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. III, p. 170). — *Préférer ne penser point du tout* À *ne pas penser par moi-même* (GIDE, *Journal*, 1er mai 1940). **A2**

A2 1131 AUTRES EXEMPLES

A. SUARÈS, *Vues sur l'Europe*, p. 131 ; THÉRIVE, *Le plus grand péché*, p. 203 ; J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 244. [Voir déjà S.-SIMON, cit. Le Bidois, § 1195 ; LACLOS, *Liaisons dang.*, LXII.]

Avec *il est préférable*, on dit, selon la construction classique : *Il est préférable de mourir* PLUTÔT QUE DE *trahir*. Mais on peut dire, en suivant l'usage moderne : *Il est préférable de mourir* QUE DE *trahir*. La construction *il est préférable de mourir* À *trahir* est rare : *Il est préférable de se taire*, À *lâcher des mots qu'on a privés de leur aiguillon* (MONTHERL., *Solstice de juin*, p. 172).

Avec deux noms (ou pronoms), on dit *préférer* ... *à* ... : *Il faut préférer l'honnête* À *l'utile* (*Ac.* 1935). — *Préférer ceci* À *cela*. — C'est aller contre le bon usage que d'écrire, par ex. : °*Le même mouvement fait dire à maître Eckart* [...] *qu'il préfère l'enfer avec Jésus* QUE *le ciel sans lui* (CAMUS, *Homme révolté*, p. 32). — Sur le tour *Je préfère voir un serpent* QUE NON PAS *tes yeux* (LAUTRÉAMONT), voir § 1024, H3.
Autre cas encore, où *à* serait impossible : *Je le préfère ainsi* QU'*en prince romain* (LA VARENDE, *Roi d'Écosse*, p. 290).

3° L'auxiliaire *être* (ainsi que le sujet, qui, lui, est présent dans le contexte) peut ne pas être exprimé avec des participes passés après ***tel que*** :

L'hôpital, TEL QU'ORGANISÉ *par les sociétés modernes* (R. DE GOURMONT, *Chemin de velours*, p. 300). — *Puis la compagnie* [...] *décide d'appliquer le système du tonnage brut* [...] TEL QUE PRATIQUÉ *en Angleterre* (SIEGFRIED, *Suez, Panama*, p. 85). — *L'enterrement* TEL QUE PRATIQUÉ *par les catholiques est indéfendable du point de vue catholique* (MONTHERL., *Le chaos et la nuit*, p. 121). — *Rien d'autre dans cette histoire*, TELLE QUE NARRÉE *par Saint-Simon* (CABANIS, *Saint-Simon l'admirable*, p. 187). — *Un tableau confondant des méthodes* [...] *du communisme mondial* TEL QU'ORCHESTRÉ PAR STALINE (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 22). — Hagège voit ici un anglicisme (*Le fr. et les siècles*, p. 49). **R4**

R4 1131 REMARQUE

L'influence anglaise est particulièrement vraisemblable quand, comme cela est fréquent au Québec, le participe passé et *tel* lui-même (*tel que* étant assimilé à *comme* : cf. § 642, *a*, 1°) ne peuvent être rapportés à un nom se trouvant dans le contexte : °*Arrêtez-vous au feu rouge* TEL QU'EXIGÉ *par le code de la route.*

Cela est plus rare pour les propositions corrélatives impliquant la conséquence après *si* :

Lui décrivant Ondine [...] *si malade* QUE PRESQUE PERDUE (MALLET-JORIS, *Double confidence*, p. 249). — Chez Claude ROY, c'est une sorte de tic : °*Il a les idées si larges* QUE FLASQUES (*Temps variable avec éclaircies*, p. 18). — °*Une petite secte* [...] *tellement à l'avant-garde des Noirs américains* QUE COUPÉE D'EUX (dans le *Monde*, sélection hebdom., 4-10 déc. 1969).

Être, auxiliaire ou copule, est parfois omis, ainsi que *il* impersonnel, avec les participes *prévu* et *convenu* et parfois avec d'autres participes ou adjectifs :

Il est arrivé plus tôt QUE PRÉVU (*Rob. méthod.*, comme fam.). — *La lui avoir cédée quelques jours plus tôt* QUE D'ABORD CONVENU (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 24). — *Engager aussi souvent* QUE NÉCESSAIRE *la responsabilité du gouvernement* (Th. PFISTER, *Vie quotid. à Matignon...*, p. 337). — Comp. § 1142, *b*, 2°.

Être comme copule est souvent omis, ainsi que *il* impersonnel, avec l'adjectif *possible* après *aussi* ... *que*, *autant que* :

Le petit omnibus à chevaux qui va d'un bout à l'autre aussi lentement QUE POSSIBLE (LARBAUD, *A. O. Barnabooth*, Journal intime, Pl., p. 296). — *Il avait commencé* [...] *par l'imiter d'allures et de langage autant* QUE POSSIBLE (FLAUB., *Éduc.*, III, 4).

4° Cas particuliers.

Boire PLUS QUE DE RAISON. — *Il était* PLUS ANIMÉ QUE DE COUTUME (FROMENTIN, *Domin.*, III). **H2** — Voir *comme de raison*, *comme de coutume* au § 1142, *b*, 2°. **H3**

H2 1131 HISTORIQUE

Plus ... que de coûtume est déjà chez RAC., *Théb.*, II, 1.

H3 1131 HISTORIQUE

Le *Rob.* mentionne encore *à telle fin* QUE DE RAISON « à toutes fins utiles », mais c'est de la langue du XVIIe s. : [...] *les rendre témoins* À TELLE FIN QUE DE RAISON, *des sujets de chagrin* [...] *que leur fille me donne* (MOL., *Dandin*, I, 3).

Section 3

La proposition adverbiale

1132 Définition et fonctions.

a) Les **propositions adverbiales** sont des propositions qui sont introduites par des conjonctions de subordination diverses (rarement *que* seul) et qui, dans la plupart des cas (voir ci-dessous), jouent dans la phrase le rôle de compléments non essentiels (§ 276, *a*) et adverbiaux (§ 276, *c*) de verbes. On les appelle aussi, quand elles ont cette fonction, propositions *circonstancielles*.

Nous partirons QUAND LA CLOCHE SONNERA, ... SI LA CLOCHE A SONNÉ, ... QUOIQUE LA CLOCHE N'AIT PAS SONNÉ.

Certaines propositions temporelles jouent le rôle de conjonctives essentielles : cf. § 1123, *g*.

b) Les propositions adverbiales peuvent être aussi compléments d'adjectifs (adjectifs qui souvent correspondent sémantiquement à des verbes) :

« Oui, qui le payera ? » reprit l'employé de commerce, furieux COMME SI ON EÛT PUISÉ CET ARGENT DANS SA POCHE (FLAUB., *Éduc.*, II, 6).

Parfois aussi, compléments de noms.

- Compléments de noms correspondant sémantiquement à des verbes : *Il sentait la joie de sa bien-aimée, sa joie* PARCE QU'IL N'ÉTAIT PLUS CONTRE ELLE COUCHÉ (MAURIAC, *Baiser au lépreux*, X).
- Autre cas : *J'ai hérité de mon père un canif* COMME ON N'EN FAIT PLUS AUJOURD'HUI.

1133 Proposition adverbiale averbale.

a) Par une véritable ellipse (cf. § 217, *c*, 2°), on ne répète pas des éléments déjà présents dans le contexte. H1

Cela s'est passé aujourd'hui COMME HIER (= comme *cela s'est passé hier*). — *Les lumières des boutiques* [...] *éclairaient vivement le trottoir,* BIEN QUE D'UNE FAÇON OBLIQUE (ROMAINS, *6 oct.*, p. 216). — Cette ellipse est réalisée surtout dans les propositions de comparaison (§ 1142, *b*, 2°) et dans les propositions de concession. Elle est plus rare après la conjonction *si* (comp. *b*, 2°) : *Tout comme six ans plus tôt* [...], *avec non moins de tendresse* SI AVEC UNE SINCÉRITÉ PLUS COMPLEXE ENCORE [...], *Constant écrit à Madame de Charrière* (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 220). R1

b) Le verbe *être* (copule ou auxiliaire) n'est pas exprimé, non plus que le sujet.

1° Le sujet omis est *il* impersonnel ou *ce*.

Formules de la langue courante : *Je voulais,* AUTANT QUE POSSIBLE, *ne pas rentrer après mon amie* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 37). — *Mon intention est de retourner en Afrique* AUSSITÔT QUE POSSIBLE (DE GAULLE, télégramme, dans *Mém. de guerre*, t. I, 1954, p. 369). — *Il affectait* [...] *de considérer cette aide pécuniaire comme une avance* [...] *qu'il rembourserait* DÈS QUE POSSIBLE (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. II, p. 186). — DÈS QUE POSSIBLE, *je les ferai venir ici* (DE GAULLE, télégramme, *op. cit.*, p. 398). — *Je fais tirer trois copies ; une pour vous, que vous relirez et comparerez* SI BESOIN (GIDE, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, août 1910). — *Étaient-ce les radicaux* [...] *qui pourraient faire la loi de trois ans,* SI NÉCESSAIRE ? (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 14.) — *Familier quand il le fallait, silencieux* SI NÉCESSAIRE (CAMUS, *Chute*, p. 34). — *Les démarches nécessaires à la solution prompte et* SI POSSIBLE *définitive de cette affaire* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, XIV). — Autres formules fréquentes : *comme convenu*, etc., § 1142, *b*, 2° ; *si oui*, § 1153, *a*, N. B. 2 ; *sinon*, § 1154. R2

Tour occasionnel de la langue littéraire : *Alors,* SI L'ÉTÉ, *mon père prenait le divertissement de la pêche* [...] ; SI L'AUTOMNE ET L'HIVER, *il partait pour la chasse* (CHAT., *Mém.*, I, III, 3).

H1 1133 HISTORIQUE

Ces ellipses ne sont pas un phénomène récent : $^+$*Vous en êtes la cause,* ENCOR QU'INNOCEMMENT (CORN., *Pol.*, IV, 5). — Après *si* : *Vous pouvez l'appliquer a Dieu ou a vous.* SI A DIEU *l'Evangile est la regle.* SI A VOUS, *vous tiendrez la place de Dieu* (PASCAL, *Pens.*, p. 129).

R1 1133 REMARQUE

De là certains emplois régionaux de *quand* comme préposition (§ 1137, *c*, N. B.).

R2 1133 REMARQUE

Comp. § 1131, *c* (propos. corrélatives - auxquelles les propos. introduites par *autant que, aussitôt que* ressortissent aussi).

H2 1133 HISTORIQUE

Pour l'ancienneté, voir ces ex. : QUOIQUE SCYTHE ET BARBARE, *elle a pourtant aimé* (RAC., *Phèdre*, III, 1). – *Leurs vers à ton los ne peuvent egaller, /* BIEN QUE MAISTRES PASSEZ *en l'art de bien parler* (RÉGNIER, *Sat.*, I). – *Nostre defense a esté juste* PUIS QUE FORCÉE (AUBIGNÉ, cit. Nyrop, V, § 17, 1°). – *Il preferoit les relations de voyages anglois* PARCE QUE PLUS REMPLIS D'OBSERVATIONS DE LA NATURE (BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 129). – +*Notre princesse est* [...] *délaissée* AUSSITÔT QUE MISE AU MONDE (BOSS., cit. Spillebout, p. 292). – +*Ce faux cartel* ENCOR QUE DE MA MAIN ÉCRIT / *Est présumé de lui* (CORN., *Clit.*, I, 4). – Ce tour est peut-être dû à l'influence de l'épithète (§ 333, *d*, 3°) et de l'apposition (§ 343, *d*, 3°) détachées.

R3 1133 REMARQUE

Sans doute sous l'influence de cette construction d'*aussitôt* (mais la chronologie des faits est inversée) : *Dans ce flux, les choses ne sont plus que des signes* À PEINE SURGIS QU'EFFACÉS (JACCOTTET, *Rilke*, p. 154). Cela semble rare, mais non chez JACCOTTET : autre ex., *ib.*, p. 152.

Avec *sitôt* et *aussitôt*, on a parfois une simple juxtaposition : *Dans la fosse commune de tant d'autres beaux projets,* SITÔT NÉS, SITÔT MORTS (E. DE GONC., *Frères Zemganno*, XLIV).

2° Autre sujet, présent dans le contexte.

- Cela est courant et ancien **H2** après *quoique, bien que, parce que* et *puisque*, ainsi qu'après *encore que, aussitôt que, sitôt que*, ce que l'on attribue souvent à un registre plus recherché.

  QUOIQUE NÉ EN ALLEMAGNE, *le françois est ma langue maternelle* (DE LIGNE, *Contes immoraux*, 1801, V). — *Il était,* QUOIQUE RICHE, *à la justice enclin* (HUGO, *Lég.*, II, 6). — *Elle paraissait moins vieille qu'à l'ordinaire,* BIEN QUE DÉCOLORÉE (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 82). — BIEN QUE PHILOSOPHE, *M. Homais respectait les morts* (FLAUB., *Mme Bov.*, III, 9). — *Le puritanisme est faux* (PARCE QUE CONTRAIRE *à la nature humaine*) (MAUROIS, *Mes songes que voici*, p. 151). — *L'articulation des membres de phrases reste assez vague,* [...] *et* [...] *les conjonctions assez équivoques,* PUISQUE MAL SPÉCIALISÉES (THÉRIVE, *Libre hist. de la langue fr.*, p. 80).

  Tardieu mettait en chansons [...] *les faits et gestes de ses collaborateurs.* ENCORE QU'INJURIEUSES ET DIFFAMATOIRES, *la victime s'en amusait* (P. MILLE, cit. Sandfeld, t. II, p. 396). — *L'étude de l'écriture représente une discipline distincte de la linguistique,* ENCORE QUE, *pratiquement,* UNE DE SES ANNEXES (MARTINET, *Éléments de linguist. génér.*, 1-2). — *Un reflet fantastique, évanoui* AUSSITÔT QU'APERÇU (HUGO, *Rhin*, cit. *Trésor*). — *La course finissait* AUSSITÔT QUE COMMENCÉE (ROMAINS, cit. Le Bidois, § 1425). — L'Humanité *s'étonne que la lettre n'ait pas paru* AUSSITÔT QUE REÇUE (dans le *Monde*, 14 juillet 1978, p. 6). — *Le problème était résolu* SITÔT QUE POSÉ (DUHAMEL, *Passion de Jos. Pasquier*, VI).

  Les deux éléments d'*aussitôt* (ou *sitôt*) *que* sont parfois séparés : *Une expression* AUSSITÔT *morte* QUE *née* (P. BENOIT, cit. Le Bidois, § 1425). — *Accoutumé à ses servantes* SITÔT *quittées* QUE *conquises* (COLETTE, *Maison de Claud.*, II). **R3**

- Après d'autres conjonctions, l'omission semble plus récente et elle est moins bien acceptée (on y voit souvent une influence de l'anglais ; comp. § 1131, *c*, 3°) :

  Nous faisions baiser le sol à nos petites filles, DÈS QUE SORTIES DU LIT (MONTHERL., *P.-Royal*, p. 185). — *Certaines polyphonies de Palestrina où toute mélodie s'efface,* DÈS QU'APPARUE (M. NOËL, *Notes intimes*, p. 161). — *Il disposait ses vieilles piles sur le fourneau et les emportait dans sa chambre* DÈS QUE CHAUDES (SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 142). — *Une cabane assez gentille, surtout l'été,* LORSQUE ENVIRONNÉE DE FLEURS ET DE POULES (G. ROY, *Ces enfants de ma vie*, p. 26). — *Rien de tel dans la* Confession *mais au contraire la chair provoquée* AVANT QUE MAÎTRISÉE (S. LILAR, *Confession anonyme*, Préf.). — *Un seul bronze du Bénin, un seul Tiwenu des Hopis, un seul geste d'Uday Skangar* – POURVU QUE PARFAITS, *valent infiniment mieux que toutes les Forteresses Volantes* (ÉTIEMBLE, *Trois femmes de race*, p. 77). — *Elle ne regardait dans l'amour que les preuves de l'amour,* POURVU QUE RÉPÉTÉES (A. SCHWARZ-BART, *Dernier des justes*, p. 271). — *L'œcuménisme naturel dont le désir, quoique frustré, ou* PAR LÀ MÊME QUE FRUSTRÉ, *hante naturellement l'esprit humain* (MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 242). — *Elle l'eût pu vaincre,* SI PLUS BELLE OU PLUS HARDIE (GIDE, *Faux-monn.*, p. 232). — *Me procurer les deux derniers livres de Ch. Péguy :* Notre jeunesse (SI PARU) *et un autre* (CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 142). — *Tout homme* [...] *avait besoin d'une conception du monde et de lui, qu'il juge,* MÊME SI ANALPHABÈTE, *définitive* (GLUCKSMANN, *Cynisme et passion*, p. 243). — *Une « imitation de la nature »,* MÊME SI IDÉALISÉE (SENGHOR, *Ce que je crois*, p. 151). — *Certains hommes ne seraient pas attirés irrésistiblement vers la femme* [...] QUAND BIEN DÉNUÉE DE PARURE (GIDE, *Corydon*, III, 6). — Comp. § 257, *b* (propos. d'une autre espèce).

N. B. Pour les faits décrits dans ce 2°, on peut appliquer ce que l'on observe pour les épithètes détachées : voir § 334. Pour la clarté de la communication, il est préférable que l'attribut constituant la propos. averbale se rapporte au sujet du verbe principal, ce qui est le cas de la plupart des ex. cités.

Cependant, cette façon de faire n'est pas toujours respectée. Ou bien la propos. suit, et l'attribut se rapporte donc à quelque chose qui précède et qui reste de façon assez naturelle dans l'esprit du lecteur ou de

l'auditeur : ex. de MARTINET, MONTHERL., SABATIER, SCHWARZ-BART, CLAUDEL (ainsi que celui de STENDHAL dans *c*). Ou bien la propos. précède, et le risque d'ambiguïté croît : ex. de LIGNE et de MILLE (ainsi que ceux de RÉGNIER et de BERN. DE SAINT-P. dans H2).

c) Conjonction + participe présent ou participe passé composé, par croisement entre le tour décrit dans *b*, 2° et l'épithète détachée. Littré (s. v. *quoique*, Rem. 2 et 3) n'admettait pas cette construction parce qu'on ne peut sous-entendre le verbe *être*. Mais l'usage en a disposé autrement.

- Dans des propositions de concession : *Il frappa aux échoppes,* QUOIQUE SACHANT *très bien qu'elles étaient inhabitées* (HUGO, *H. qui rit*, II, IX, 2). — *Pierre,* QUOIQUE SACHANT *une riposte à toute botte, ne parvenait pas aussi régulièrement qu'autrefois à écarter le fer du Baron* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, IX). — BIEN QU'ÉCRIVANT *un latin très élégant et* SACHANT *orner son discours d'agréables citations de ses auteurs, il* [= Nicole] *n'a pas le goût vif des Lettres anciennes* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, V, 7). — QUOIQUE *n'*AYANT *besoin de rien prendre, Frédéric avala un verre de rhum* (FLAUB., *Éduc.*, II, 1). — BIEN QU'AYANT VÉCU *chez eux, tu connais mal ces ennemis du genre humain* (FRANCE, *Étui de nacre*, p. 12). — *Élisabeth,* BIEN QU'AYANT *déjà* VU *la pièce avant-hier, m'accompagne* (GIDE, *Journal*, 2 déc. 1946). **A**
- Après *comme* et *en tant que* : *J'aimais* [...] *les mathématiques pour elles-mêmes* COMME *n'*ADMETTANT *pas l'hypocrisie et le vague* (STENDHAL, *Vie de H. Brulard*, X). — *Une « personne qu'on connaissait »* [...] EN TANT QU'AYANT *tel degré de parenté avec des gens de Combray* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 57).

d) Dans la langue parlée familière, la phrase reste parfois suspendue après la conjonction.

Le locuteur laisse dans le vague une menace : *Tu vas te taire parce que, sinon ...* ; — une éventualité : *Prends ces mille francs, si jamais...*, ou *pour le cas où ...* ou *au cas où ...* (souvent prononcés [kazu]) ; — une restriction : *Ça pourrait encore aller, quoique ...* (ROMAINS, cit. *Rob.*) **R4** Certaines formules peuvent se figer, la voix ne marquant plus qu'il y a suspension, et la conjonction, joue le rôle d'un adverbe : *si jamais, au cas où* deviennent alors synonymes de *le cas échéant, à toutes fins utiles*. Ex. : *Une boîte* [...] *qu'on pourrait glisser dans une poche et emporter avec soi.* AU CAS OÙ (dans le *Monde*, 7 avril 1996, p. 17). — *La population, qui a fait quelques provisions* POUR LE CAS OÙ, *a réagi avec indifférence* (*ib.*, 10 juin 1993, p. 5). — Comp. : *On leur indique une sortie par les jardins,* EN CAS (HUGO, cit. *Trésor*). — Sur le figement de *parce que*, voir § 1140, *c*.

Ces faits sont à distinguer des ellipses proprement dites, qui consistent à ne pas reprendre des éléments déjà présents dans le contexte (cf. *a*) : *faire comme si, c'est tout comme* (§ 218, *c*, 2°), *à tant faire que* (§ 736, *a*, 2°) sont courants. Autre ex. : *La lecture de l'Odyssée n'est pas réputée bienfaisante pour les bronches. Et* QUAND BIEN MÊME [elle serait bienfaisante], *les bronches antiques ne sont pas les nôtres* (J. CRICKILLON, dans *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1996, p. 100). **R5**

A 1133 AUTRES EXEMPLES
MÉRIMÉE, *Colomba*, VI ; ALAIN, *Propos de littér.*, I ; MORAND, *Bucarest*, p. 141 ; BILLY, *Princesse folle*, p. 29 ; P. BENOIT, *Dame de l'Ouest*, p. 158 ; M. BRION, *Laurent le Magnifique*, p. 329 ; etc. [Déjà au XVIIe s. : *Et ce tresor à part créé /* [...] */ Ne finiroit jamais* QUOY QU'AYANT COMMENCÉ (LA F., *F.*, IX, Disc.).]

R4 1133 REMARQUE
Voir un ex. particulièrement hardi au § 1148, R1.

R5 1133 REMARQUE
Dans cette phrase de HUGO, on a une ellipse plaisante : *Ursus, médecin, guérissait, parce que ou quoique* (*H. qui rit*, I, 1), c'est-à-dire *parce que médecin ou quoique médecin.*

1134 Observations diverses.

a) **Dans les propositions adverbiales, le sujet autre qu'un pronom personnel ou *ce* ou *on* peut se mettre après le verbe, surtout dans la langue écrite. Cela est particulièrement fréquent dans les propositions de temps, de comparaison et de concession.**

Dès que m'attire UN DÉCOR, UN OBJET [...] (BEAUVOIR, *Belles images*, p. 195). — *Comme l'a écrit* PLATON. *Si grand que soit* CET AVANTAGE. — *L'effort avait été moins grand qu'elle n'eût osé l'imaginer, comme si l'eût miraculeusement devancée* LA CÉLESTE COMPASSION (BERNANOS, *Joie*, p. 35). **R1**

S'il y a un objet direct sous forme nominale, le sujet se met devant le verbe : *Dès qu'*UN DÉCOR *attire les regards*. Mais non : °*Dès qu'attire* UN DÉCOR *les regards*, ce qui n'est pas net. Mais certains auteurs ne dédaignent pas le flou : voir les ex. de S.-BEUVE et d'ÉTIEMBLE cités au § 775, *a*, 2° ; le sujet y précède l'objet direct. — Dans l'ex. suivant, l'objet direct précède le sujet, qui est plus long : *Lorsque franchit sa paupière* LA TIÈDE CARESSE DU SOLEIL (M.-Cl. BLAIS, *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, Points, p. 105).

R1 1134 REMARQUE
Ex. oraux dans D. François, p. 357.

On trouve parfois l'inversion du pronom personnel sujet, de *ce* et de *on* quand la conjonction de subordination est suivie de *peut-être, sans doute,* par analogie avec les phrases énonciatives commençant par ces mots : cf. § 383, *b*, 3°.

b) Devant des propositions coordonnées, il arrive souvent que l'on ne répète pas la conjonction, mais qu'on la remplace par *que* (cf. § 1078, *b*, 2°).

Quand il reviendra et QU'*il verra... — S'il revient et* QU'*il voie...*

Les verbes des propositions ont le même mode et le même temps, sauf quand *si* est remplacé par *que* : § 1157. Voir un ex. irrégulier de GREEN au § 1153, R10.

c) On peut substituer aux propositions conjonctives d'autres procédés. R2

1° Adverbes et compléments adverbiaux formés d'une préposition suivie d'un nom, d'un pronom ou d'un infinitif :

Cependant, Ensuite. — Malgré cela, Après son départ, etc.

Les locutions conjonctives sont d'ailleurs souvent apparentées, du point de vue formel, aux prépositions, et celles-ci peuvent souvent s'employer adverbialement, c'est-à-dire sans régime, celui-ci étant présent dans le contexte (§ 1040) : *Après qu'il est parti / Après son départ / Après.*

2° La proposition participe (et, d'une manière générale, la proposition absolue) joue le même rôle que la proposition adverbiale. H1

LES PREMIERS BROCS VIDÉS *il en réclama d'autres* (M. DURAS, *Petits chevaux de Tarquinia*, p. 7). — Comp. : *Quand les premiers brocs furent vidés...*

Comme la proposition participe n'est pas introduite par une conjonction de subordination, nous ne l'étudions pas ici ; voir §§ 921 et surtout 253 et suiv. (proposition absolue).

3° Autres constructions (qui ne comportent pas l'association d'un sujet et d'un prédicat) :

- Le gérondif (§ 926) : EN FAISANT UN EFFORT, *vous y arriverez.* — Comp. : *Si vous faites un effort...*
- L'épithète détachée (§ 332) : ASSIS, *vous étendez vos jambes* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 12). — Comp. : *Lorsque vous êtes assis...*
- L'apposition détachée (§ 343) : OBSERVATEUR ATTENTIF, *il ne laisse rien échapper.* — Comp. : *Parce qu'il est un observateur attentif...*

4° Si des phrases forment, à la suite de la coordination (implicite ou explicite), des sous-phrases, c'est, naturellement, parce que l'esprit établit entre elles un lien logique, et on pourrait le plus souvent marquer ce lien logique d'une autre façon, en transformant une des sous-phrases en proposition. Cf. § 263, *b*, 3°.

Hâtons-nous, LE SOIR TOMBE. Comp. : *Hâtons-nous, parce que le soir tombe.* — *À peine le* TRAIN SE FUT MIS EN MARCHE, *je regardai par la portière* (CABANIS, *Cartes du temps*, L. P., p. 15). Comp. : *Dès que le train...* — Avec coordination explicite : *À peine avait-on commencé,* ET *c'était fini* (ZOLA, *Débâcle*, I, 2). — Sur la variante *À peine avait-on commencé* QUE *c'était fini*, voir § 1121.

Ces sous-phrases se présentent en particulier, et avec des constructions caractéristiques, comme équivalents de propositions de condition. Voir § 1159, *d*, 2°, notamment pour les injonctions fictives (à l'impératif ou au subjonctif) : *Fais un pas, je t'assomme !* ou *Qu'il fasse un pas, je l'assomme !*

5° S'il s'agit d'une alternative, le tour avec *que* H2 et le subjonctif R3 équivaut tantôt à une proposition de condition (souvent avec une nuance d'opposition : *Même si ...*), tantôt à une proposition de temps. D'autre part, il se trouve aussi bien à la fin de la phrase qu'au début.

La coordination est implicite : *Que ce soit dans la nuit et dans la solitude, / Que ce soit dans la rue et dans la multitude, / Son fantôme dans l'air danse comme un flambeau* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Que diras-tu ce soir ...).

La coordination est explicite, marquée par des conjonctions de coordination, par *ou* (parfois répété) ou par *soit* (souvent répété), parfois remplacé par *ou* dans le second terme : *Nos parents nous ont défendu d'ouvrir la porte, qu'on nous prie* OU *qu'on nous menace* (AYMÉ, *Contes du chat p.*, p. 11). — SOIT *que l'expression de ce regard lui eût échappé,* SOIT *qu'il n'y trouvât pas une excuse à la désobéissance, l'agent demanda d'une voix brève et rude si c'était compris* (FRANCE,

R2 1134 REMARQUE

On dit souvent, par ex., que le gérondif marque ici le temps, là la cause, ailleurs encore l'opposition ou la condition, tout cela sans changer de forme. Cela prouve que le gérondif ne suffit pas à indiquer ces différentes valeurs et donc qu'il n'en indique en soi aucune. C'est le contexte, la situation qui font établir entre les faits une relation logique qui n'est pas exprimée grammaticalement.

H1 1134 HISTORIQUE

La proposition infinitive jouait un rôle analogue en moyen fr. : *Et ainsi* CESTE ARMEE ESTRE PRESTE [...], *se mist le conte de Charroloys en chemin* (COMMYNES, t. I, p. 14). — Comp. le tour québécois °AVOIR SU [= si j'avais su], *je ne serais pas venu,* § 902, H1.

H2 1134 HISTORIQUE

Dans l'ancienne langue et parfois encore au XVIIe s., ces alternatives s'exprimaient sans *que* (comp. §§ 407, *b* ; 408 ; 895, *b*) : *Voeillet ou nun* [= (qu'il) veuille ou non], *a tere chet* [= tombe] *pasmet* (*Rol.*, 2220). — *Et meure Paris ou Helaine, / Quiconques meurt, meurt a douleur* (VILLON, *Test.*, 313-314). — *Vouliez ou non, elle aura son affaire* (LA F., C., Rémois). — *Mon zele me nuira. / Mais nuise ou non, Constanse vous adore* (*ib.*, Courtisane amour.). — *Car veüille ou non son Maistre, il faut qu'il le luy vende* (*ib.*, Petit chien). — Archaïsmes ou régionalismes : *Veuille ou non veuille l'Église, Péguy est grâcié* (R. ROLLAND, *Péguy*, t. II, p. 164). — *Les linguistes ont souligné* [...] *le ravage exercé par un bilinguisme qui, veuille non veuille, sous-tend la langue maternelle des Québécois* (M. PIRON, dans le *Bull. Acad. roy. langue et litt. fr.* [de Belg.], 1968, p. 261).

R3 1134 REMARQUE

Contrairement à ce qu'enseignent grammaires et dict., *soit que,* sans doute confondu avec une locution conjonctive de subordination, est parfois suivi de l'indicatif : °*Soit qu'elles* POSSÉDAIENT *ces qualités, ou qu'elles feignissent de les avoir* (BALZAC, *Maison du Chat-qui-pel.*, Pl., p. 67). — °*Soit que ce pistolet fût de fabrication inférieure, soit que les munitions dont il était chargé* APPARTENAIENT *au genre camelote* (ALLAIS, *Allais... grement*, L. P., p. 77). — Dans ces deux ex., l'indic. n'apparaît que dans un des deux termes, comme si les auteurs ne considéraient pas les deux explications comme également vraisemblables.

Crainquebille, II). — *La lumière disparut*, SOIT QU'*elle fût cachée par une haie*, SOIT QUE *les paysans* [...] *eussent fermé leurs volets* (ALAIN-FOURNIER, *Gr. Meaulnes*, I, 10). — SOIT QUE *celle-ci ne comprît pas* OU QU'*elle ne voulût pas comprendre, elle répondait en deux ou trois mots* (GAUTIER, *Militona*, II). Cf. § 1093, *b*.

Le second *que* disparaît quand, selon un usage habituel dans la coordination (§ 269), les éléments identiques dans les deux termes sont omis dans le second terme : *Qu'elle le glorifie ou le salisse, les faits qu'elle cite m'apparaissent insignifiants* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, XX). — *Qu'elle fût bien ou mal coiffée, / Que mon cœur fût triste ou joyeux, / Je l'admirais* (HUGO, *Contempl.*, IV, 9). — *Qu'ils peignent des êtres humains ou divins, il ne s'attache désormais qu'à la représentation des âmes* (BARRÈS, *Greco*, p. 150). — *J'aime le son du Cor* [...], */ Soit qu'il chante les pleurs de la biche aux abois, / Ou l'adieu du chasseur* (VIGNY, *Poèmes ant. et mod.*, Cor). [Cf. § 268, *d*, 1°.]

Si le second terme de l'alternative est la négation du premier, il s'exprime par le simple *non* (ou par *pas*, surtout dans la langue familière : § 1030, *c*, 1°) : *Qu'elles soient en deuil ou* NON, *il est facile de les reconnaître* (BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, XIII). — *Que tu le veuilles ou* NON, *tu es* [...] *fils de roi* (GIDE, *Thésée*, p. 10).

L'alternative revêt parfois une forme averbale avec une forte ellipse : *Son travail* [de livreur] *achevé, il allait s'entraîner* [comme coureur cycliste] *sur le stade* [...] *ou sur les routes du voisinage*. TRICYCLE OU BICLYQUE, *il était toute la journée sur des roues* (VAILLAND, *325 000 francs*, I). — Autres ex. § 1029, *c*, 1°.

La coordination peut se faire avec un élément d'une autre nature (comp. § 265, *b*) : *Soit qu'il eût deviné sa pensée, soit* POUR LUI DIRE UN DERNIER ADIEU, *il prit l'anneau* [...] *et le porta à ses lèvres* (MÉRIMÉE, *Colomba*, VIII). — *Soit qu'il eût saisi quelques mots du débat, ou* PAR UNE DE CES CURIEUSES DIVINATIONS [...], *le vieux Réhu* [...] *proféra* [...] (A. DAUDET, *Immortel*, XV).

1135 Espèces de propositions adverbiales.

a) On distingue sept espèces de propositions adverbiales, d'après le sens :

1° Propositions de **temps** (question *quand ?*) ;
2° Propositions de **cause** (question *pourquoi ?*) ;
3° Propositions de **manière** (question *comment ?*) ;
4° Propositions de **conséquence** ;
5° Propositions de **but** (question *pourquoi ?*) ;
6° Propositions de **concession** ;
7° Propositions de **condition.**

Il ne nous a pas paru nécessaire de définir ces catégories (sauf la 6[e]), qui empruntent leurs dénominations à la langue ordinaire.

b) Observations complémentaires.

1° Les conjonctions de subordination seront réparties d'après leur valeur fondamentale. Dans certains contextes, elles peuvent être considérées comme équivalant à des conjonctions qui ont une autre valeur fondamentale : voir par ex. §§ 1136, *c* et *d* ; 1153, R2, et *c*.

2° On remarquera l'absence du lieu parmi les catégories énumérées ci-dessus. En effet, le lieu s'exprime, non par une proposition conjonctive, mais par une proposition introduite par *où*, c'est-à-dire une proposition relative (cf. § 1111) :

OÙ IL Y A DE LA GÊNE, *il n'y a pas de plaisir* (prov.). — *Allez* OÙ VOUS VOULEZ.

3° On range parfois parmi les adverbiales ou circonstancielles des propositions introduites par des locutions indiquant une sorte d'addition (*outre que*) ou de restriction (*sauf que, excepté que*, etc.) :

OUTRE QU'IL EST INTELLIGENT, *il est très actif.* — SAUF QU'IL AVAIT TELLEMENT GROSSI, *il avait gardé bien des choses d'autrefois* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 941).

Cependant, plus d'un grammairien considère que l'on n'a pas ici une véritable locution conjonctive, mais une préposition suivie d'une proposition conjonctive essentielle, comme, dans *Excepté quand* (ou *si*) *tu es absent*, on a une préposition suivie d'une proposition conjonctive adverbiale. Ce caractère de conjonctive essentielle apparaît clairement quand la proposition apporte une

correction à un complément essentiel qui précède : *Il a tout prévu,* SAUF QU'IL PLEUVRAIT. — Dans ce cas, *sauf que* peut être suivi du subjonctif, s'il dépend d'un verbe qui demande ce mode : *Je ne veux rien, excepté que tu me* SUIVES, ce qui est bien la preuve qu'on n'a pas ici une proposition adverbiale.

On observera en outre que les propositions en cause n'apportent pas une information sur les circonstances entourant le fait principal, mais une correction soit à ce fait principal, soit à un élément de la phrase. Autrement dit, la relation s'établit entre des faits de même niveau, ce qui, du point de vue logique, est du ressort de la coordination plutôt que de celui de la subordination. Comp. § 273.

D'un point de vue historique, et cela est encore sensible aujourd'hui pour certaines (notamment celles qui commencent par *mis à part que, à part que, supposé que*), ces propositions sont des sujets de propositions absolues : cf. §§ 1124, *a* ; 257, *b*.

4° Les réflexions émises dans le 3° s'appliquent aussi aux propositions où il s'agit d'écarter un fait au profit d'un autre fait, exprimé par le verbe principal et son entourage.

Loin (ou *bien loin*) ***que*** est suivi du subjonctif : LOIN QUE *je conclue à l'exaltation du conformisme ou de la résignation, l'essentiel de mon effort est de démontrer que ce nihilisme* [...] *est générateur de conformisme et de servitude* (CAMUS, *Essais*, p. 731). — LOIN QU'*il m'ait convaincu, je l'ai persuadé de son erreur.* BIEN LOIN QUE *son entreprise soit prospère, il se trouve aujourd'hui au bord de la ruine* (*Ac.* 2000).

Au lieu que [formé à partir de *au lieu de*, § 273] est suivi de l'indicatif s'il y a simplement opposition entre les faits et du subjonctif pour marquer, non seulement l'opposition, mais l'exclusion, la contradiction.

*Voilà encore un exemple de cet élan des pensées qui semble dépasser le but, au lieu qu'il l'*ATTEINT *à peine* (ALAIN, *Hist. de mes pensées*, p. 104). — *Une paix injuste peut, momentanément du moins, produire des fruits utiles, au lieu qu'une paix honteuse* RESTERA *toujours par définition une paix stérile* (BERNANOS, *France contre les robots*, pp. 16-17). — *Au lieu qu'un langage idéalement libre ne pourrait jamais signaler ma personne* [...], *l'écriture à laquelle je me confie est déjà tout institution* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 2).

Il sentait [...] *que la véritable extase, au lieu qu'elle* SOIT *une rupture de la raison, en est, au contraire, l'extrême pointe* (L. DAUDET, *Jour d'orage*, p. 58). — *En voyant Gilberte, au lieu qu'elle* VÎNT *aux Champs-Élysées, aller à une matinée* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 411). — *Au lieu que Dieu* SOIT *connu à travers ses symboles visibles, il l'est à travers son image invisible qu'est l'âme humaine* (DANIÉLOU, *Dieu et nous*, p. 39).

I. PROPOSITION DE TEMPS

1136 Les mots de liaison.

a) Le fait exprimé par le verbe principal est **antérieur** au fait exprimé par le verbe de la proposition[1] : *avant que* H1, *d'ici que* ou, *à ce que* ↓, *jusqu'à ce que.* H2

En outre, *en attendant que*, qui n'est pas tout à fait figé et qu'on pourrait décomposer en un gérondif et un *que* introduisant une conjonctive essentielle.

Le temps que ne nous paraît pas être une conj. de subord. : cf. § 1138, *b*.

Si archaïque qu'il puisse paraître, ***devant que*** est encore attesté au XIXe et au XXe s. : DEVANT QU'*il fit nuit noire / Notre héros* [...] */ Monta dans sa voiture* (MUSSET, *Prem. poés.*, Mardoche, L). — *Il est venu,* DEVANT QUE *la chose soit faite, / Se mettre entre les mains d'un Chevalier loyal* (LEC. DE LISLE, *Poèmes trag.*, Inquiétudes de Don Simuel). — *Que n'avez-vous lavé* [...] */ Mon front ensanglanté* DEVANT QU'*il fût sanglant* (PÉGUY, *Ève*, p. 36). — *Démène-toi, Fanchon, si tu veux arriver* DEVANT QUE *les Poméraniens ne descendent* (LA VARENDE, *Heureux les humbles*, 1947, p. 230). — *Il ne reprendrait pas,* DEVANT QU'*il l'* [= son

1. Ou, si l'on veut, le fait exprimé dans la proposition est postérieur au fait exprimé par le verbe principal. Et l'inverse pour le *c*.

H1 1136 HISTORIQUE

Comme synonymes d'*avant que*, le XVIIe s. connaissait encore *auparavant que, paravant que, devant que, premier que* : *Le galant passa pour sœur Colette /* AUPARAVANT QUE *la barbe luy crust* (LA F., C., Lunettes). — ⁺*Ta prompte guérison /* PARAVANT QU'*il soit peu t'en fera la raison* (CORN., *Clit.*, V, 3). — *Je crie tousjours :* Voilà qui est beau ! DEVANT QUE *les chandelles soient allumées* (MOL., *Préc.*, IX). — *Lyrian* [...] */ A le temps de l'atteindre* [...] */* PREMIER QU'*il expirast* (SAINT-AMANT, t. I, p. 107).

H2 1136 HISTORIQUE

On disait encore au XVIe s. ***jusque*** pour *jusqu'à ce que* : *Adieu* JUSQUES *je te revoye* (Ch. FONTAINE, cit. Huguet). — Régionalisme plutôt qu'archaïsme : °*Il faut descendre au fond de nous-mêmes* JUSQUE *nous trouvions le bleu pur* (CLAUDEL, *Présence et prophétie*, p. 37) [autre ex. : p. 17, etc.]. — Cela s'entend parfois dans le fr. pop. de Belgique. — Autre variante : °*Jusqu'à que* (qui survit dans la région picarde).

Dans le même sens, on a jusqu'au XVIIe s. ***tant que*** (mais cela était blâmé) : *Versez toûjours,* TANT QU'*on vous dise assez* (chanson à boire, dans Mol., *Bourg.*, IV, 1). — Autre ex. : CORN., *Cid*, III, 4. — Les attestations plus récentes sont isolées. Avec l'indic. : *Il reste détenu pendant plusieurs mois,* TANT QU'*enfin, après nouvelle enquête et procès, l'absurdité de l'accusation devenant trop palpable, on est obligé de l'élargir* (TAINE, *Orig. de la Fr. contemp.*, t. IV, p. 190). — Avec le subj. (et *ne* explétif : § 1024, *g*, 1°) : °*La gosse m'accompagnait jusqu'au seuil, et* TANT QUE *je n'eusse tourné le coin, elle agitait ses petites mains en signe d'adieu* (GHELDERODE, *Homme sous l'uniforme*, Mageleine).

installation] *eût terminée, son activité de partisan* (HERMANT, dans la *Revue de Paris*, 15 mai 1937, p. 393). A1 — Comme reflet d'un usage régional : DEVANT QUE *ça soit dit, ça fera un moment* (GIONO, *Un de Baumugnes*, VIII).

Jusqu'à tant que H3 est archaïque ou régional (cf. Rézeau : dans le Nord, dans l'Ouest, en Auvergne, dans la région marseillaise ; en Wallonie ; en Amérique francophone) : *J'engage donc ma correspondante* [...] *à continuer de parler comme les siens parlaient* – JUSQU'À TANT QU'*on lui apporte la preuve qu'ils parlaient mal* (HERMANT, *Chron. de Lancelot*, t. I, p. 211). — *Plusieurs années s'écoulèrent ainsi* [...] JUSQU'À TANT QUE *la mère mourût* (HENRIOT, *Aricie Brun*, III, 1). — *Et il commença à pratiquer son célèbre système de torsion de l'index* JUSQU'À TANT QUE *je ne croie plus au Père Noël* (DANINOS, *Sonia, les autres et moi*, p. 151). — *Quand nous avons la sécheresse, moi je n'y* [= à la messe] *vais pas,* JUSQU'À TANT QU'*il pleuve. Le bon Dieu a besoin qu'on lui fasse comprendre* [dit un paysan provençal] (PAGNOL, *Gloire de mon père*, p. 124). — *N'importe quelle bête sauvage a plus de dignité qui, blessée,* [...] *va se terrer* JUSQU'À TANT QU'*elle guérisse ou qu'elle meure* (E. CHARLES-ROUX, *Elle, Adrienne*, p. 212).

Quelques-uns écrivent, abusivement, °*jusqu'à temps que* : *Jusqu'à* TEMPS *qu'il dut émigrer* (HENRIOT, *Livres du second rayon*, p. 350). — *Laissez-moi vous regarder sans parole, jusqu'à* TEMPS *que mon front s'abaisse* (MONTHERL., *Olympiques*, p. 251). — *En lâchant les rênes, on livre le cheval à ses emballements jusqu'à* TEMPS *qu'il se blesse ou se harasse* (CESBRON, *Une sentinelle attend l'aurore*, p. 187).

D'ici à ce que et ***d'ici que*** (comp. *d'ici à demain* et *d'ici demain*, etc. : § 1045, *c*) explicitent le point de départ, qui est le moment de la parole. Aucune de ces deux locutions n'est dans Littré, et l'*Ac.* ne les a enregistrées qu'en 2000 H4 : D'ICI QUE *l'orage éclate, nous serons à l'abri.* D'ICI À CE QU'*il mette ses menaces à exécution, nous aurons eu le temps d'aviser.*

D'ici à ce que est la seule forme donnée par le *Dict. contemp.*, p. 664 : D'ICI À CE QU'*il vous le rende, il se passera du temps.* Il appartient à un registre plus soigné : D'ICI À CE QUE *ma vaste opération soit finie, je suis dans les embarras les plus étroits* (LAMART., *Corresp.*, 1830., cit. *Trésor*). — *Vous ne sortirez pas de l'enceinte du parc* D'ICI À CE QUE *j'aie pris des mesures pour vous soustraire aux poursuites de la justice* (SAND, *Mauprat*, VIII). — D'ICI À CE QUE *nous l'ayons rattrapée, elle ne manquera de rien* (Cl. TILLIER, *Mon oncle Benjamin*, cit. Lerch, t. II, p. 35, note). — D'ICI À CE QUE *mon neveu ait l'âge de Péclet, la condition des travailleurs peut s'être améliorée* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. I, p. 281). — D'ICI À CE QUE *l'on apprenne aux enfants comment Paris fut libéré par la France Seule contre la résistance américaine, il n'y a pas loin* (DANINOS, dans le *Figaro*, 6 janv. 1967, cit. Togeby, § 789, 1). — D'ICI À CE QU'*il comprenne que je cours après sa secrétaire, il n'y a qu'un pas* (DUTOURD, *Horreurs de l'amour*, p. 143, cit. Le Bidois, dans le *Monde*, 1er oct. 1969).

D'ici que (que le *Trésor* estime plus rare) est la forme courante : D'ICI QUE *l'eau vienne, vous seriez bien gentil d'aller jusqu'à la route me faire un peu d'herbe pour mes lapins* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 242). — *La fourrure* [de l'ours] *ne devrait pas souffrir* D'ICI QU'*on soit rentré* (VERCEL, *Au large de l'Éden*, p. 205, cit. Le Bidois). — D'ICI QUE *nos enfants soient grands, il se bricolera bien là-dedans une ou deux langues communes* (Br. PARAIN, *De fil en aiguille*, p. 299, *ib.*). — *Ne parlez pas à monsieur Vinclair* [...] D'ICI QUE *vous ne* [cf. § 1024, *g*, 1°] *soyez redescendu* (SAGAN, cit. Togeby, § 1878, 5). — D'ICI QUE *gratter dans sa thurne au lieu d'y lire des bandes dessinées* [...] *passe pour une activité contre-révolutionnaire, il n'y a pas loin du tout* (J. CAU, dans le *Figaro litt.*, 11 mars 1968). — Souvent dans des phrases averbales (= Il faudra longtemps...) terminées par un point d'exclamation ou des points de suspension *Je le* [= d'apprendre l'anglais] *dois* [...] *à l'ennui que j'ai éprouvé chez Schwob de ne savoir parler anglais avec la société, mais* D'ICI QUE *je puisse parler !* (LEAUTAUD, *Journal littér.*, 23 août 1903.) — D'ICI QUE *l'on donne le nom de Régis Lalande à une rue...* (TRIOLET, *Grand jamais*, p. 139-140.) — D'ICI QUE *Daniel m'annonce qu'il préfère la Côte-d'Ivoire à la France !* (TROYAT, *Faim des lionceaux*, p. 10.)

Togeby (§ 789, 2) semble être le seul qui mentionne, mais comme moins fréquent que le tour avec *ici*, ***de là à ce que*** : *Les langues vont marcher. Et pleuvoir, les lettres anonymes !* DE LÀ À CE QU'*un journaliste écrive un sale article et qu'on rouvre le dossier...* (BARILLET et GREDY, *Quatre pièces sur jardin.*) R1 Le point de départ n'est pas le moment de la parole.

A1 1136 AUTRES EXEMPLES

Cf. Sandfeld, t. II, § 166, 1°, Rem. 1 ; Togeby, § 1724, 1.

H3 1136 HISTORIQUE

Jusqu'à tant que est le résultat du croisement de *jusqu'à* et *tant que*. Cette locution restait courante chez les classiques : †*Il ne cesse de les travailler* JUSQU'À TANT QU'*il y ait imprimé Jésus-Christ* (BOSS., *Œuvres orat.*, t. I, p. 55).

H4 1136 HISTORIQUE

D'ici que + proposition est attesté deux fois au XIIe s. (cf. *Trésor* et Tobler-Lommatzsch) ; *de ci* (ou *deci*) *que* était plus fréquent en anc. fr., mais a disparu ensuite. Plutôt que des archaïsmes, les expr. actuelles sont des recréations du XIXe s.

R1 1136 REMARQUE

Cette construction est parallèle à ***de là à + infinitif***, tour courant : *Il n'est donc pas si beau que je le croyais, se disait-elle.* DE LÀ À *le trouver moins spirituel, il n'y avait qu'un pas* (BALZAC, *Illus. perd.*, Pl., p. 614). — *On tirait aussi à l'arbalète et au pistolet qu'on achetait même quatre marks* [quand le narrateur était enfant, en Allemagne]. [...] *Mais* DE LÀ À *nous tirer maintenant* [comme soldats] *dans le coffret* [...], *il y avait de la marge et même un abîme* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 22). Etc. [Comp. aussi *de là que* au XIIIe s. : *Ne se sont aresté / DE LA QUE il vinrent au roi* (dans Tobler-Lommatzsch, t. II, col. 1251).]

b) Les deux faits sont **simultanés** : *comme, pendant que, tandis que* ↓, *en même temps que, tant que* ↓, *alors que* ↓.

Ces locutions indiquent souvent une durée, *quand, lorsque* servant pour les faits instantanés ; *alors que* et *tandis que* (la prononciation [tɑ̃di] est meilleure que [tɑ̃dis]) impliquent souvent aussi une nuance d'opposition : *Les pintades sauvages s'envolaient devant eux,* TANDIS QUE *les perdreaux, écrasés par la chaleur, se contentaient de s'écarter un peu* (J. et J. THARAUD, *Randonnée de Samba Diouf*, p. 103). — *Tout le monde le croit heureux,* TANDIS QU'*il est rongé de soucis et de remords* (*Ac.* 1935). H5 — Sans nuance d'opposition : *Je l'ai vue deux ou trois fois* ALORS QUE *j'étais à Toulouse* (*Rob. méthod.*). — ALORS QU'*ils jouaient, la cloche sonna* (*Ac.* 2000). H6

Tant que signifie, en fr. régulier, « aussi longtemps que » : *Je ne lui parlerai pas* TANT QU'*il ne m'aura pas fait des excuses* (*Rob. méthod.*). — On a le sens « pendant que » dans l'expression fam. (*Rob.*) ou pop. (*Grand Lar. langue*) *tant que j'y suis* : *Il faut qu'il prenne des leçons d'équitation. / [...] / – Mais oui, bien sûr ! et des leçons de danse* TANT QUE TU Y ES ! (MAURIAC, *Sagouin*, pp. 63-64.) — En Belgique, en dehors de cette expression : °TANT QUE *Gide fait boire la petite bête, il me fait raconter tout ce que je sais* (M. VAN RYSSELBERGHE, *Cahiers de la Petite Dame*, 1er juin 1926). H7

En outre, des locutions qui ne sont pas vraiment figées et qu'on pourrait décomposer.

- Avec un *que* ou un *où* relatifs : *au moment où, au moment que* (littéraire), *à l'heure où, à l'instant où* R2, etc. ; — *aujourd'hui que, à présent que, maintenant que, présentement que* (§ 1113, *c*) ; — *chaque fois que* (ou *à chaque fois que* : § 315, *a*, 5°), *toutes les fois que, la fois que* (§ 1006, *c*, N. B.) ; °*sur le temps que* « pendant que » en fr. de Belgique.
- Avec un *que* introduisant une conjonctive corrélative (§ 1129) : *aussi longtemps que* (en fr. pop. de Belgique, °*si longtemps que* : cf. § 985, *b*, 3°) ; *en même temps que* est plus figé.

Locutions anciennes, encore attestées dans la langue écrite, surtout littéraire.

Cependant que se concilie avec une nuance d'opposition : *Dans l'avenir, ils aperçoivent les conditions où ils eussent été eux-mêmes plus beaux, plus heureux,* CEPENDANT QU'*ils distinguent aussi que leur sort sera de n'atteindre pas le terme de cet éternel devenir* (BARRÈS, *Du sang...*, p. 254). — *Fenns revint en triomphateur* [...] CEPENDANT QUE *la honte et la jalousie dévoraient Verschoop* (IKOR, *Pluie sur la mer*, p. 93). — Mais il marque souvent une simple concomitance : CEPENDANT QUE *l'un d'entre nous récitait* les actes après la communion [...], *José cachait son visage dans ses mains* (MAURIAC, *Robe prétexte*, XXII). — CEPENDANT QUE *les Haudouin m'* [= la jument en tableau] *accrochaient dans leur salle à manger, le génie de l'artiste palpitait dans mes yeux laiteux* (AYMÉ, *Jument verte*, I). — CEPENDANT QUE *les parachutistes tombaient dans les vignes* [...], *le canon tonnait* (AUDIBERTI, *Maître de Milan*, VI). — CEPENDANT QUE *Robinson se faisait ce triste raisonnement, il examinait la configuration de l'île* (M. TOURNIER, *Robinson ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 19). — La variante *ce pendant* (comp. § 258, H) renvoie explicitement au contexte : *Une jeune femme* [...] *boxant* [...] *un gentleman* [...] CE PENDANT QU'*elle crie* [...] (COLETTE, *Entrave*, p. 36). — *Ebert prenait sa succession,* CE PENDANT QUE *l'Empereur s'enfuyait en Hollande* (DE GAULLE, *Discorde chez l'ennemi*, p. 180).

Durant que a retrouvé une vitalité assez grande au XXe s. : DURANT QUE *j'hésitais, elle me reconnut* (COLETTE, *Chambre d'hôtel*, p. 62). — *Un beau livre, c'est celui qui,* DURANT QU'*on le lit, conjure l'impression d'inanité que donne, dans l'état de calme, toute littérature* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 165). — *Je les ai bien regardées, tout* DURANT QU'*elles me bichonnaient* (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, p. 43). A2

Toutes et quantes fois (*que*), *toutes fois et quantes* (*que*) « chaque fois que » sont des archaïsmes marqués (sur *quantes*, voir § 623, H) : *Venez voir ma femme* TOUTES ET QUANTES FOIS *vous le jugerez convenable* (BALZAC, *E. Grandet*, p. 152). — [Les hommes] *se portent à enfreindre les lois,* TOUTES FOIS ET QUANTES QUE [...] *ils peuvent espérer qu'il leur en réussira un plus grand bien* (V. COUSIN, *Hist. de la philos. mod.*, cit. *Trésor*). — TOUTES ET QUANTES FOIS, *Billy,* QUE *midi sonne / Je me ramentevois* [§ 842, H4] *votre chat qui ronronne* (L. DE G. FRICK, cit. *Grand Lar. langue*, s. v. *ramentevoir*). A3

°***Entre temps que*** et °*entretant que* « tandis que » ne sont pas dans les dict. : ENTRE TEMPS QU'*il* [= S.-Beuve] *se remet à son Port-Royal* [...], *on le*

H5 1136 HISTORIQUE

Tandis que a signifié « aussi longtemps que » : TANDIS QUE *vous vivrez, le Sort qui toûjours change, / Ne vous a point promis un bonheur sans meslange* (RAC., *Iph.*, I, 1).

H6 1136 HISTORIQUE

Vaugelas (p. 217) condamnait ***alors que*** pour *lorsque*, sauf comme licence poétique. Jusqu'en 1878, l'*Ac.* a donné cet ex. : ALORS QUE *la trompette se fit entendre, tout s'ébranla*, mais avec la réserve : « dans le style élevé, et en poésie ». BALZAC emploie encore la locution avec un verbe momentané (cf. § 774, *e*, 2°) : *La colère devait être rare chez cet homme, mais terrible* [...] ALORS QU'*elle éclatait* (*Urs. Mirouët*, I). — Nous avons relevé au XXe s. : [*J'*] *avais attendu sagement jusqu'à ce matin,* ALORS QUE *mon recruteur* [...] *me donnait enfin le coup de fil fatidique* (R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle ...*, p. 108). [On écrirait plutôt : *...quand ...me donna.*] Est-ce un usage québécois ?

H7 1136 HISTORIQUE

Tant comme, tant que ont eu ce sens en anc. et moyen fr.

R2 1136 REMARQUE

Au début que n'est pas dans les dict. : AU DÉBUT QUE *nous habitions ici*. Le *que* peut être analysé comme pronom relatif ou comme *que* conjonctif correspondant au *de* qui précède un nom (cf. § 1076, H). Comp. : DÈS LES PREMIERS TEMPS QU'*on était mariés avec l'homme, on était du côté de Pignatello à travailler* (GIONO, *Regain*, Pl., p. 339). — [Voir déjà : +AU COMMENCEMENT QUE *l'évêque avait tout seul entre les mains tout le revenu de son église, en était-il plus fastueux ?* (Massillon, cit. Littré.)]

A2 1136 AUTRES EXEMPLES

CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, Pl., p. 52 ; ESTAUNIÉ, *Appel de la route*, p. 87 ; H. DE RÉGNIER, *Flambée*, XIX ; *Ac.* 1932, Préf. ; JOUHANDEAU, *Chroniques maritales*, p. 184 ; G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, XV ; VAILLAND, *Loi*, L. P., p. 269 ; Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, p. 112 ; MALLET-JORIS, *Rempart des Béguines*, L. P., p. 66 ; etc.

A3 1136 AUTRE EXEMPLE

L. MICHEL, *Légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*, p. 11.

voit encore essayer plus d'un rêve autour de quelque admiratrice (HENRIOT, dans le *Monde*, 29 mars 1950). — [...] *menant son existence de marin, rêvant aux étoiles ou courant les filles*, ENTRETANT QU'*il ne parvient pas à souffler la belle Barbara à l'un de ses chefs* (ID., *ib.*, 7 nov. 1951). H8

°***Tandiment que*** est une var. régionale de *tandis que* ; Wartburg, t. XIII, 1re partie, p. 72, la relève dans le Berry et H. VINCENOT la met dans la bouche d'un Bourguignon : *Pardi oui, que je vais m'asseoir*, TANDIMENT QU'*il y a du travail !* (*Billebaude*, p. 76.)

c) Le fait exprimé par le verbe principal est **postérieur** au fait exprimé par le verbe de la proposition : *après que, dès que, aussitôt que, sitôt que* (plus littéraire), *depuis que, une fois que*. R3

Beaucoup d'expressions indiquant une succession immédiate dans le temps s'emploient aussi, ou surtout, pour indiquer une succession logique, avec des nuances de cause [comme *puisque*, qui a perdu sa valeur temporelle] ou de condition.

Cela est vrai, occasionnellement, pour *dès que* (cf. Sandfeld, t. II, p. 278), ainsi que pour des formules trop peu figées pour qu'on y reconnaisse des locutions conjonctives : *dès l'instant où* (ou *que*), *à partir du moment où, maintenant que*, etc. C'est notamment le cas pour les expressions suivantes. (Comp. aussi *quand*, dans le *d* ci-dessous.)

Du moment que a vieilli dans le sens de *dès que* : DU MOMENT QUE *je me fus assuré de ce point que j'étais soumis aux épreuves de l'initiation sacrée, une force invincible entra dans mon esprit* (NERVAL, *Aurélia*, II, 6). — DU MOMENT QUE *les idées atteignaient une certaine hauteur, il murmurait : « Oh ! pas d'utopies, pas de rêves ! »* (FLAUB., *Éduc.*, I, 5.) — *Nous nous arrêterons* DU MOMENT QUE *nous n'apercevrons plus la mer* (MAETERLINCK, *Pelléas et Mélisande*, II, 3, cit. *Rob.*). R4

On rencontre aussi *du moment où* (moins bien représenté dans les dict.) : *Athènes, comme État, n'exista plus* DU MOMENT OÙ *elle eut été prise par les Lacédémoniens* (CHAT., *Itinér.*, Pl., p. 904). — DU MOMENT OÙ *l'archidiacre eut aperçu cet inconnu, son attention sembla se partager entre la danseuse et lui* (HUGO, *N.-D. de Paris*, VII, 2). — *Est-ce que* DU MOMENT OÙ *deux femmes se trouvaient ensemble avec leurs amants, la première idée n'était pas de se les faire* [= de coucher avec eux] ? (ZOLA, *Nana*, IV.) — DU MOMENT OÙ *une propagande infâme se répandait par la voie de l'autorité publique* [...], *l'unité nationale courait de bien graves dangers* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 10 nov. 1942).

Dès lors que est peu fréquent au XXe s. quand il s'agit d'une pure relation temporelle : *Son premier soin* DÈS LORS QU'*il arrivait à la Souys, était de demander qu'on lui abandonnât quelque recoin* (HENRIOT, *Aricie Brun*, III, 3).

Ces trois expressions incluent d'ordinaire des nuances de cause ou de condition : DU MOMENT QUE *je ne puis vous rendre heureuse* [...], *je vous défends de m'aimer* (MUSSET, *Contes*, Mouche, I). — *Les électeurs des campagnes le traitaient en ennemi public*, DU MOMENT OÙ *il n'était pas du côté du manche* (ZOLA, *Terre*, II, 5). — DU MOMENT OÙ *Suarès a écrit sur Rimbaud, je désire très vivement* [...] *que mon étude sur R. ne paraisse pas dans la* N. R. F. (CLAUDEL, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 201). — DU MOMENT OÙ *une bête vous plaît, on peut l'acheter* (CAYROL, *Froid du soleil*, p. 31). — *Il devenait difficile*, DÈS LORS QU'*elle ne s'en allait pas, de la tenir ainsi, debout, à l'entrée* (MARTIN DU G., *Thib.*, Pl., t. I, p. 1313). — *Des quadrillions de cellules qui nous composent, chacune nous contient potentiellement tout entier* DÈS LORS QUE, *pourvue de nos quarante-huit chromosomes, elle recèle au complet notre patrimoine héréditaire* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 55). — *La carrière d'un emprunt dans la langue est à peu près assurée* DÈS LORS QU'*il satisfait certains critères* [*sic*] (HAGÈGE, *Le fr. et les siècles*, p. 133).

Dès là que est un archaïsme rare, que ce soit dans le sens « aussitôt que » ou avec une nuance de cause H9 : DÈS LÀ QUE *j'étais dehors je respirais l'odeur de vos sureaux* (CLAUDEL, *Ville*, 1re version, p 28). — *Que lui* [= au moine] *manquerait-il* DÈS LÀ QU'*il a un livre et un supérieur au-dessus de lui* (ID., *Cinq gr. odes*, V). — *Nous ne l'approuvons pas* [...] *d'avoir tracé une* Storia della lingua, DÈS LÀ QU'*elle n'était pas étroitement rattachée aux études littéraires* (P. GROULT, dans les *Lettres romanes*, mai 1947, pp. 182-183). A4 — Comp. *de là que* au § 1139, *b*, 5°.

Soudain que « aussitôt que » est aussi un archaïsme rare : SOUDAIN QUE *je suis près d'une frontière, l'envie me prend de la franchir* (H. CALET, dans le *Figaro litt.*, 21 janv. 1956). R5

H8 1136 HISTORIQUE

Entretems que « en attendant que » suivi du subj. chez un diplomate wallon : ENTRETEMS QUE *le prince reparoisse et l'aggracie* (= le gracie), *il n'est pas en sûreté à Solières* (S. BASTIN, *Corresp.*, 17 mai 1793). — Comp. § 964, *a*.

R3 1136 REMARQUE

« UNE FOIS QUE, *dès qu'une fois, lorsqu'une fois*, etc. Dès que, lorsque, quand. UNE FOIS QU'*il s'est mis quelque chose dans l'esprit* » (Ac. 1835). Cette citation a un double intérêt : c'est la 1re attestation (selon Wartburg, t. XIV, p. 412, note 8) *d'une fois que*, à part une attestation isolée vers 1550 (UNE FOYS QUE *je la tienne*, avec le subj.) ; cette locution est donnée comme synonyme des expressions qui l'ont précédée (cf. § 972, c, 2°).

Une fois que « aussitôt que » est à distinguer des cas où la même formule est synonyme *d'un jour que* (§ 717, *d*, 3°) : UNE FOIS, QUE *je passais près de lui, il feignit de ne point me voir* (Ac. 1835). [Ex. disparu des éd. suivantes.]

R4 1136 REMARQUE

Les éd. que nous avons vues portent AU *moment*.

H9 1136 HISTORIQUE

Dès là que indiquant la cause, ce qui est bien attesté à l'époque classique : cf. Littré.

A4 1136 AUTRE EXEMPLE

JAMMES dans le *Trésor*.

R5 1136 REMARQUE

L'ex. donné comme de NERVAL dans le *Trésor* est en réalité une citation d'un texte ancien.

À peine que pourrait s'expliquer par l'influence de *aussitôt que*, mais il résulte plutôt du phénomène décrit dans le § 1121, *b*. Il appartient à la langue pop. : *Aussitôt qu'il retouchait terre*, À PEINE QU'*il avait boulé* [...] *en pleine mouscaille* [= boue] [...], *c'était vraiment son premier cri* (CÉLINE, cit. *Trésor*). Voir aussi un ex. de PÉGUY au § 1137, *a*, 1° (le subj. montre bien qu'on est passé à la subordination déclarée).

°***D'abord que*** « dès que » peut être un archaïsme dans la langue littéraire, mais c'est surtout un régionalisme (notamment Midi, Est et Suisse, Belgique) : D'ABORD QU'*il voit l'âne, il éclate de rire* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, cit. *Trésor*). — *Le jeune chef en fut saisi tout* D'ABORD QU'*il entra* (AYMÉ, *Jument verte*, III). — En Belgique, au Canada et dans certaines régions de France, la locution s'emploie aussi dans le sens « du moment que, pourvu que, puisque ». *Tout à coup l'atmosphère de la maison lui était devenue insupportable. « Je vais aller faire un tour dehors, ma mère*, D'ABORD QUE *c'est comme ça* » (Gabr. ROY, cit. Seutin-Clas.)

°***Si*** (°*Aussi*) ***vite que*** « dès que » est un wallonisme populaire. — °***Tout de suite que*** est de la langue pop. ou négligée de partout : TOUT DE SUITE QU'*il eut quitté sa femme* [...], *il fut pris d'un remords aigu* (AYMÉ, *Aller retour*, p. 12).

d) ***Quand*** [kɑ̃] R6 et ***lorsque*** [lɔʀsk(ə)] H10 (surtout usité dans la langue écrite) servent aussi bien pour la simultanéité que pour la postériorité. R7

Les propositions commençant par *quand* (plus rarement par *lorsque*) peuvent inclure une nuance de condition (§ 1153, *c*) ; — une nuance d'opposition : *On vous fait croire que Mosaïde est âgé de cent trente ans*, QUAND *il n'en a pas beaucoup plus de soixante* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 310) ; — une nuance de cause : *Qu'avais-je besoin de comprendre bien leur langage*, QUAND *toute ma chair le goûtait* (GIDE, *Immor.*, III).

N. B. 1. La proposition temporelle est parfois la partie la plus importante du message :

Le soir tombait QUAND MON PÈRE RENTRA ENFIN. — *À peine eut-il refermé la porte*, QUE LE JEUNE PRINCE [...] SAISIT LA MAIN DE LA DUCHESSE (STENDHAL, *Chartr.*, XXV). R8

2. Les propositions temporelles introduites par *quand* peuvent s'employer sans verbe principal, dans la langue familière, comme phrases exclamatives.

• *Quand je (vous le) disais* (sous-entendu : *j'avais raison*) : *Hé bien, mes enfants*, QUAND JE VOUS LE DISAIS *qu'il reviendrait !* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, II, 5.) — Au présent, simple confirmation (sous-entendu : *vous devez me croire*) : *Elle a ça comme une gamine, aussi lisse que la main ! / – Allons donc, menteur ! / –* QUAND JE TE DIS ! (ZOLA, *Terre*, II, 4.)

• *Quand je (on) pense (à ... ou que ...)* (sous-entendu : selon la situation, *je suis étonné, ému, fâché*, etc.) : QUAND JE PENSE *que j'ai failli parler !* (MUSSET, *Lorenz.*, II, 5.)

• *Quand tu auras fini de ...* exprime l'agacement ou la colère et équivaut souvent à une injonction : QUAND VOUS AUREZ FINI *de bavarder, fainéants ! cria la rude voix de Maheu* (ZOLA, *Germ.*, I, 4).

3. Voir § 1137, *c*, N. B. des emplois où *quand* s'éloigne encore davantage de son rôle de conjonction.

e) On emploie le simple ***que*** (en dehors du cas où il remplace une autre conjonction dans la coordination : § 1079, *a*, 3°).

1° Pour indiquer une simultanéité ou une quasi-simultanéité, une succession immédiate : *La pluie avait cessé* QUE [= alors que] *nous allions encore à toute vitesse* (DUHAMEL, *Hommes abandonnés*, p. 71). — *Je n'avais pas ouvert la porte* QUE [= quand] *Pierre m'apostropha durement. Il avait à peine terminé son repas* QUE [= quand] *la cloche sonna.*

On peut considérer que nous avons affaire à des pseudo-propositions : cf. § 1121, *a*.

2° Avec le sens « tant que » et le subj. accompagné de *ne* (§ 1013, *e*), après un verbe construit négativement (langue soignée) : *Je ne me relèverai pas* QUE *vous ne m'ayez donné votre bénédiction* (MONTHERL., *Reine morte*, I, 7). — *Je n'irai point là* QUE *tout ne soit prêt* (*Ac.* 1935, s. v. *que*).

R6 1136 REMARQUE
Sur la prononciation [kɑ̃t], voir § 1075.

H10 1136 HISTORIQUE
Sur cette prononciation, voir § 1075, H.

R7 1136 REMARQUE
°***Mais que*** s'emploie pour *quand, dès que* dans le fr. parlé (ou dans des écrits qui le reflètent) en Normandie, au Québec et en Louisiane, suivi ordinairement du subj. [Usage ancien (encore chez MALHERBE et RACAN : cf. Brunot, *Hist.*, t. III, p. 394) que Vaugelas, pp. 162-163, rebutait comme pop.]

R8 1136 REMARQUE
C'est le cas des ex. cités dans e, 1°.

Cela se réalise notamment après *n'avoir de repos, de répit, de paix*, et après la locution figée synonyme ***n'avoir de cesse*** (d'abord, *n'avoir point de cesse*) : *Nous n'avons de repos* QUE *nous n'ayons converti ces étrangères* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 801). — *Il n'a de cesse* QUE *le médecin ne meure avec lui* (GREEN, *Ce qui reste de jour*, p. 312). — *À votre place, je n'aurais de cesse* QUE *je ne sois définitivement fixé* (IKOR, *Murmures de la guerre*, p. 127). — *Il n'avait de cesse* QUE *les brebis récalcitrantes* [...] *n'eussent rejoint le bercail* (NOURISSIER, *Siècle nrf*, p. 256). — Var. désuète : *Il n'eut* NI FIN NI CESSE *qu'il n'eût obtenu ce qu'il désirait* (*Ac.* 2000, s. v. *fin*). — Comp. : *Elle ne* LAISSA PLUS DE REPOS *à son mari qu'il ne lui eût promis d'aller en chercher* (L. et L. DELATTRE, *Jardin de la sorcière*, p. 8). Comp. aussi : *Il n'aura de cesse* TANT QU'*il n'aura pas arraché à l'auteur son acquiescement* (G. ANTOINE, *P. Claudel*, p. 358).

N'avoir de cesse est souvent mal compris. De là, l'omission (regrettable) de *ne* devant le subj. : *Ils n'auraient eu de cesse,* QUE *je me fusse remis à guignoler* (MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 581). — *Le petit fermier* [...] *n'a eu de paix ni de cesse* QU'*il ait fait des institutrices de ses quatre filles* (A. MARTINET, *Mém. d'un linguiste*, p. 13). A5 — De là aussi la construction *n'avoir de cesse (que) de* + infinitif : § 910, *b*, 3°.

A5 1136 AUTRES EXEMPLES

De l'absence du *ne* : PROUST, *Rech.*, t. III, p. 142 ; DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 33 ; F. MARCEAU, *Années courtes*, p. 112 ; DECAUX, *Tapis rouge*, p. 95.

1137 Le mode et le temps du verbe.

a) **Quand il y a postériorité** (au sens défini dans le § 1136, *c*) **ou simultanéité.**

1° Le mode est l'indicatif :

Quand (ou *Dès que*) *nous* AURONS FINI, *nous partirons.* — *Elle avait cédé sitôt qu'elle s'*ÉTAIT VUE *aimée jusqu'à la souffrance* (FRANCE, *Lys rouge*, I). — *Lorsque* PARUT la Longue Marche, [...] *il me demanda* [...] (BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 501). — *Un autre train* [...], *qui, lui, ne partira vraisemblablement qu'une fois que le vôtre* AURA QUITTÉ *la gare* (BUTOR, *Modification*, I). A1

En particulier, ***après que*** est, traditionnellement, suivi de l'indic. : *J'écoutais le fracas croissant des roues et après qu'il* AVAIT ATTEINT *son maximum je m'obligeais à l'entendre encore dans le lointain* (MAURIAC, *Robe prétexte*, XI). — *Ne reviendrait-il pas par un soir semblable, après qu'il* AURAIT ÉTÉ *vraiment* TUÉ ? (MALRAUX, *Temps du mépris*, p. 152.) — *Par rapport à l'aveu, son pouvoir n'est pas seulement de l'exiger, avant qu'il soit fait, ou de décider, après qu'il* A ÉTÉ PROFÉRÉ (M. FOUCAULT, *Hist. de la sexualité*, t. I, p. 89). — *Ce délai ne prend fin* [...] *que trois mois après que le contribuable* A EU *connaissance officielle des poursuites* (*Grand Lar. Enc.*, t. VI, p. 27). A2

Malgré la règle donnée ci-dessus, on observe une tendance, surtout forte depuis le deuxième tiers du XX[e] s., à faire suivre ***après que*** du subjonctif. B

*Autrefois – longtemps même après qu'elle m'*AIT QUITTÉ *– j'ai pensé* [...] (SARTRE, *Nausée*, p. 21). — *Trois semaines après que cette phrase* AIT ÉTÉ ÉCRITE, *un fabricant de masques me dit* [...] (MONTHERL., *Équinoxe de septembre*, p. 199). — *S'il leur fallait se séparer maintenant, après qu'ils* AIENT VERSÉ *leur sang sous le même déluge de feu* [...], *ils auraient le sentiment de perdre les derniers débris de leur malheureuse patrie* (DUHAMEL, *Lieu d'asile*, p. 107). — *Un siècle et demi après que cette parole* AIT ÉTÉ PRONONCÉE, *nous savons que le bonheur en Europe est une illusion perdue* (MAURIAC, *Cahier noir*, pp. 27-28). — *Il est distrait au volant de son auto et laisse souvent ses flèches de direction levées, même après qu'il* AIT EFFECTUÉ *son tournant* (CAMUS, *Peste*, p. 41). R1 — *Après que nous* EUSSIONS REFUSÉ *toute la nuit de mitrailler des rochers* (J. ROY, *Métier des armes*, p. 81). — *Pourquoi diable* [...] *ne me reproche-t-il ce silence qu'après que, précisément, j'*AIE PARLÉ ? (MAULNIER, dans la *Table ronde*, mars 1953, p. 74.) — *Quand il rentre de l'usine après que des tonnes de camelote lui* AIENT PASSÉ *par les bras* (CESBRON, *Les saints vont en enfer*, p. 79). — *Elle vole en éclats neuf ans après qu'*AIT ÉTÉ SCELLÉE *la fameuse Lettre* (DANIEL-ROPS, *Hist. de l'Égl.*, Égl. des temps classiques, t. I, p. 157). — *On ne le sert qu'après qu'il* AIT MONTRÉ *sa monnaie* (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 454). — *La règle* [...] *a été élargie à d'autres domaines sur la décision du général de Gaulle et après qu'il* AIT REÇU *certains accords* (Fr. MITTERRAND, intervention à la radio citée par le *Figaro*, 17 févr. 1973). A3

A1 1137 AUTRES EXEMPLES

Voir 2°.

A2 1137 AUTRES EXEMPLES

D'après *que* et l'indic. : ECHENOZ, *Je m'en vais*, pp. 22, 56, 146, 158, 190 ; etc.

B 1137 BIBLIOGRAPHIE

Voir sur ce problème de mode : J. HANSE, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belgique], 1976, pp. 7-20 ; J. STEFANINI, dans les *Annales de la Faculté d'Aix*, 1953, pp. 65-87, et 1955, pp. 107-137 ; P. WUNDERLI, dans *Vox romanica*, 1970, pp. 230-263 (art. suivi d'une discussion avec H. GLÄTTLI) ; M. WILMET, *Études de morphosyntaxe verbale*, pp. 129-152 ; D. LEEMAN-BOUIX, *Les fautes de français existent-elles ?* pp. 53-70.

R1 1137 REMARQUE

Pl., p. 1238 : *après qu'il* A.

A3 1137 AUTRES EXEMPLES

D'après *que* et le subj. (excluant *eût, fût*, peut-être simples fautes d'impression) : SAINT-JOHN PERSE [1909], cité dans la *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, mai-juin 1978, p. 415 ; PROUST, *Rech.*, t. I, p. 886 ; VALÉRY, Pl., t. II, p. 1528 ; MAURRAS, *Maîtres et témoins de ma vie d'esprit*, p. 159 ; DE GAULLE, *Disc. et messages*, 15 déc. 1965 ; IONESCO, *Jeux de massacre*, p. 27 ; VAILLAND, *325 000 francs*, p. 253 ; LACAN, *Écrits II*, p. 17 ; MARCEAU, *Années courtes*, p. 280 ; BUTOR, *Emploi du temps*, p. 63 ; ROBBE-GRILLET, *Dans le labyrinthe*, p. 146 ; G. MOUNIN, *Clefs pour la sémantique*, p. 138 ; GISCARD D'ESTAING, allocution à la télévision, dans le *Figaro*, 30 mai 1974 ; PEREC, *Vie mode d'emploi*, p. 287 ; BEAUVOIR, *Force des choses*, p. 490 ; M. BRION, *De l'autre côté de la forêt*, p. 116 ; IKOR, *Murmures de la guerre*, p. 24 ; SOUSTELLE, *Lettre ouverte aux victimes de la décolonisation*, p. 151 ; Cl. SIMON, *Vent*, p. 180 ; J. MONFRIN, dans le *Bull. Acad. roy. langue et littér. fr.* [de Belg.], 1982, p. 24 ; etc. En outre, un ex. surprenant de VERL. cité au § 818, R2.

Cette tendance a fait l'objet de vives critiques (par ex. dans *Ac.* 2001). Elle paraît pourtant irrésistible, quoique l'indic. ne soit nullement périmé, on l'a vu.

Les explications sont diverses. La plus simple est l'analogie avec les conj. entraînant le subj., spécialement avec l'antonyme *avant que*, car la tendance menace *après que* beaucoup plus que les autres conjonctions exprimant la postériorité. L'influence d'*avant que* est assez compréhensible quand les deux locutions sont coordonnées : *L'une comme l'autre* [motivation] *ont pu être attribuées au gouverneur,* AVANT ET APRÈS QU'*il* AIT *occupé sa fonction* (J. VANDERLINDEN, dans le *Bull. des séances de l'Acad. roy.* [de Belg.] *des sciences d'outre-mer*, 1966, p. 381). — Autre contamination : *après de* + infin., cf. § 919, *b* et R.

Certains ont mis en avant l'homonymie de l'indic. passé antérieur et du subj. plus-que-parf. à la 3e pers., ce qui entraîne des confusions graphiques comme : *Après que Duford* EÛT QUITTÉ *le pays* (DHÔTEL, *Homme de la scierie*, p. 141) ; mais ces deux temps appartiennent à la langue littéraire et n'ont pas une vitalité suffisante pour exercer une influence qui concerne aussi l'usage oral (voir notamment les ex. de Damourette et Pichon, § 1915). On a supposé aussi que les locuteurs auraient transporté sur le verbe subordonné la nuance de possibilité qui affecterait le verbe principal ; mais la plupart des ex. cités plus haut n'appuient guère cette interprétation.

Comp. : *Quand nous marchons sur les routes, nos pas s'y effacent* À PEINE QUE *nous* SOYONS PASSÉS (PÉGUY, cité dans B. Guyon, *Péguy*, p. 140). — *Tu le feras sitôt que je te le* DISE (dans Séguy, *Fr. parlé à Toulouse*, § 82), calque du languedocien. R2

R2 1137 REMARQUE

°*Dès que j'*EUSSE *reçu votre aimable lettre, j'écrivis au Ministre des Sciences et des Arts* (ALBERT Ier [de Belg.], lettre à Verhaeren, 3 janv. 1909, commun. G.-H. Dumont). La confusion entre ces deux formes, qui n'appartiennent pas à la langue de tous les jours, peut se produire en dehors des propos. de temps (cf. § 895, e, 1°, N. B.).

2° Pour le **temps** du verbe, on fera les observations suivantes.

- Après **dès que, aussitôt que, sitôt que,** le verbe peut être au même temps que le verbe principal, car ces conjonctions présentent les faits comme se succédant immédiatement, comme presque simultanés (comp. § 880, *b*, 1°) : *Aussitôt qu'il m'*APERÇUT, *il vint à moi* (*Ac.* 2001). — *Dès que Frédéric* ENTRAIT, *elle montait debout sur un coussin* (FLAUB., *Éduc.*, II, 2). — *Tu m'apporteras la chose dès que tu l'*AURAS (*ib.*, II, 3). — *Sitôt qu'il* FAIT *le grand choix de sa carrière militaire,* [...] *on le voit soudain pris d'une juste révérence pour la civilisation industrielle* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 528).
- Au contraire de *dès que*, **depuis que** ne s'accommode guère d'un temps du futur. Voici pourtant une attestation occasionnelle du conditionnel présent : *Questions sans doute peu pressantes puisque je les avais remises de jour en jour, mais qui me semblaient capitales depuis que, ses lèvres s'étant scellées, la réponse ne* VIENDRAIT *plus* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 201). — *Depuis que* est rarement suivi du passé antérieur (qui d'ordinaire implique une succession immédiate). Cet ex. est d'une syntaxe archaïque : *Depuis que la réimpression des Pensées* EUT *entièrement échappé au contrôle de la famille et des amis* [...], *on compta quelques éditions principales* (S.-BEUVE, *P.-Royal*, III, 20). — Le passé simple n'est guère fréquent non plus : *Depuis que la patrie* SUCCOMBA *sous les coups de l'ennemi* [...], *le trésor de l'indépendance et de la dignité nationales a pu être sauvegardé* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, 21 nov. 1942). R3
- ***Après que*** est, normalement (toujours, selon Togeby, § 894, 4), suivi d'un temps composé, passé ou futur. On trouve aussi le passif (ou le pseudo-passif : cf. § 772, *a*) à un temps non composé : *Les enfants toussent régulièrement par quintes longtemps après qu'ils* SONT GUÉRIS (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 182). — *Une heure après qu'Albertine* ÉTAIT COUCHÉE, *j'allais jusqu'à son lit* (*ib.*, p. 387). — *Jamais nous n'y pénétrons après que le soleil* EST COUCHÉ (J. et J. THARAUD, *Randonnée de Samba Diouf*, p. 34). — *Elle a accompagné Giuseppe quand il a dû s'exiler ; un peu après que j'en* FUS RÉDUIT *à la même extrémité* (GIONO, *Hussard sur le toit*, Pl., p. 502).
- Les propos. énonçant un fait en train de se dérouler au moment où se produit le fait exprimé par le verbe principal sont ordinairement à l'indic. imparfait quand il s'agit du passé. C'est le cas de **comme** en particulier : *Comme il se* PROMENAIT, *il fut surpris par l'orage* (*Ac.* 2001). H1

  D'autres temps du passé sont beaucoup plus rares après *comme*. Plus-que-parfait : *Un soir, comme j'*AVAIS DÎNÉ *chez lui en tête à tête, je lui demandai par hasard* [...] (MAUPASS., *C.*, Testament). — *Comme M. Legrandin* AVAIT PASSÉ *près de nous* [...], *marchant à côté*

R3 1137 REMARQUE

On a parfois, dans la langue familière, un présent ou un imparfait illogiques : *Nous nous détestons* (ou *détestions*) *depuis que nous* SOMMES (ou ÉTIONS) *toutes petites*. Voir § 881, a, N. B.

H1 1137 HISTORIQUE

Comme admettait autrefois les divers temps de l'indic. Ex. du XVIIe s. : *Neptune* [...] / *Comme tu* PARESTRAS *au passage des flots, / Voudra que ses Tritons mettent la main aux rames* (MALHERBE, *Œuvres poét.*, p. 170). — ⁺*Comme il* S'EST VU *seul contre trois adversaires, /* [...] *sa fuite l'a sauvé* (CORN., *Hor.*, III, 6). — *Comme il* FUT SORTI *de Delphes et qu'il eut pris le chemin de la Phocide, les Delphiens accoururent* (LA F., *F.*, Vie d'Ésope). — Au XVIIIe s., cela est plus rare : *Comme nous* FUMES ARRIVÉS *au bord du bassin, j'en vis plusieurs descendre et s'approcher de nous* (J.-J. ROUSS., *Nouv. Hél.*, IV, 11).

D'autre part, du XIIIe s. (cf. Tobler-Lommatzsch et aussi § 1140, H) jusque dans le XVIIe, peut-être sous l'influence de la syntaxe latine de *cum*, *comme* (qui vient de *quomodo* et non de *cum*) temporel ou causal se rencontre aussi avec le subj. : ⁺*Comme quelques-uns* [...] *le* PRIASSENT *de se retirer* [...], *il leur répondit* [...] (MALHERBE, t. IV, p. 208). — Vaugelas, à propos d'un autre passage de Malherbe, trouvait même le subj. « beaucoup plus élégant » (*Nouv. rem.*, éd. Ch., t. II, p. 428).

d'une châtelaine du voisinage que nous ne connaissions que de vue, mon père avait fait un salut à la fois amical et réservé (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 119). — Passé simple : *Comme une heure* SONNA, *il y avait encore de la lumière aux fenêtres du comte Norbert* (STENDHAL, *Rouge*, II, 16). — *Et comme la grosse veuve lui* DEMANDA *où il allait : / – Cela vous semble drôle, n'est-ce pas ? moi qui reste toujours* [...] *confiné dans mon laboratoire* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 8). — *Comme il* VIT *venir à lui Rouletabille, il se précipita sur une portière et sauta dans le train* (G. LEROUX, cit. Sandfeld, t. II, p. 267). — *Il me salua comme je* PASSAI *près de lui* (CARCO, *ib.*). — *Comme je lui* DEMANDAI [...] *s'il avait pensé à se suicider, Stanislas chercha dans sa bibliothèque un exemplaire d'*Audrey *et l'ouvrit* [...] *à la page où Maximilien* [...] *dit* [...] *à une femme qui lui* [...] *demande s'il va se tuer* [...] (DÉON, *Déjeuner de soleil*, p. 103). — *Comme il se* RÉVOLTA *en hurlant qu'on ne fouettait pas un Bonneval, il fut renvoyé* (ALMIRA, *Fuite à Constantinople*, p. 13).

Dans certains de ces ex., on a sans doute un *comme* causal (§ 1139, *a*). Dans d'autres, l'auteur n'a-t-il pas confondu *-ai* et *-ais* (§ 794, *c*) ?

Il est assez rare qu'on trouve le présent (notamment le présent historique) ou le futur, en relation avec un autre présent ou un autre futur, mais ces temps se justifient sans peine : *Vers midi, comme j'*ARRIVE *à Yeddo, de premières gouttes de pluie commencent à tomber* (LOTI, cit. Sandfeld). — *Comme je* PASSE *devant la loge du concierge, celui-ci m'arrête* (GIDE, *Souvenirs de la Cour d'ass.*, I). — *Tu t'en iras comme il* ENTRERA (BOURGET, *Disciple*, p. 35). — Ex. du conditionnel passé : *Eussiez-vous été là, je suis convaincu que la nature aurait eu raison même de vous, et, comme le canot* AURAIT APPROCHÉ *du débarcadère et que vous auriez vu ses marches couvertes d'abominables caricatures de notre commune humanité* [= les lépreux] [...], *avec quelle épouvante n'auriez-vous pas désespérément aspiré à retrouver votre confortable refuge de Beretania Street !* (LEYS, trad. d'une lettre de R. L. Stevenson, dans la *Revue générale*, sept. 1994, pp. 14-15.)

b) Quand il y a antériorité.

1° Le mode est le subjonctif.

J'irai le voir avant qu'il PARTE. — *Je verrai cet instant jusqu'à ce que je* MEURE (HUGO, *Contempl.*, IV, 15). — *Tu l'entendras répéter au moins une fois par semaine jusqu'à ce que tu* SOIS *vieille* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 2). — *Tu ne bougeras pas d'ici que tu n'*AIES DEMANDÉ *pardon* (SAND, *Mare au d.*, XIV). — *D'ici à ce que nos régiments* SOIENT OBLIGÉS *d'aller rétablir l'ordre* (TROYAT, *Barynia*, p. 122).

Le fr. pop. ou relâché de certaines régions fait suivre *avant que* de l'indicatif **H2** : °*Des mois passeront avant qu'il* REVERRA *la terre ferme* (dans la *Libre Belgique*, 1er févr. 1968). — °*Plus d'une lune pleine leur aurait passé sur la tête avant qu'ils* PURENT *délier leurs bras du poteau qui les gardait prisonniers* (A. MAILLET, *Pélagie-la-Charrette*, p. 199).

Après ***jusqu'à ce que***, on met encore **H3** parfois l'indicatif quand on veut marquer la réalité du fait :

Et la Pedrina [...] *continuait à dévorer le parquet de ses pas* [...] *jusqu'à ce que, haletante, épuisée, anéantie, elle* TOMBA *entre les bras des comparses* (NODIER, *Contes*, p. 701). — *Je m'étais fait un grand magasin de ruines, jusqu'à ce qu'enfin* [...] *je m'*ÉTAIS TROUVÉ *une ruine moi-même* (MUSSET, *Conf.*, I, 4). — *L'abbé et Calixte regardèrent Néel et Sombreval monter sur les chevaux et les suivirent des yeux jusqu'à ce qu'ils ne les* VIRENT *plus* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, XIX). — *L'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précédait jusqu'à ce que, venant au-dessus du lieu où était l'enfant, elle s'y* ARRÊTA (FRANCE, *Balthasar*, p. 33). — *Et je restais devant lui sans geste et sans parole, jusqu'à ce que tombant à ses pieds... je* SAISIS *de mes bras ses genoux frêles* (GIDE, *Retour de l'enfant prod.*, p. 92). — *Jusqu'à ce qu'un bruit trop connu les* ÉCARTA *brusquement l'un de l'autre* (BOURGET, *Drames de famille*, pp. 73-74). — *Des jours passaient sur ces foules, sur la ville grande ouverte comme un album inlassablement feuilleté* [...], *jusque sous la dernière clarté du jour, jusqu'à ce qu'on n'y* VOYAIT *plus* (LARBAUD, *Jaune bleu blanc*, XI). — *Un fou couve tranquillement son délire jusqu'à ce qu'un cri* [...] *le* CONVAINC *de sa folie* (BERNANOS, *Imposture*, pp. 26-27). — *Ils reprenaient haleine ; jusqu'à ce qu'enfin Louis, s'étant à demi soulevé,* REGARDA *la fenêtre blanchissante* (MAURIAC, dans

H2 1137 HISTORIQUE

Avant que et les locutions synonymes pouvaient être suivies de l'indic. dans l'ancienne langue : *Ja cis cors* [= Jamais ce cor] *ne sera sounés / Ensi devant qu'il* EST ARMÉS (1re contin. de *Perceval*, L 6190).

H3 1137 HISTORIQUE

Jusqu'à ce que est attesté, depuis qu'il existe, avec l'indic. : *Ainsi demena* [= montra] *son couroux tout le disner jusques ad ce que les tables* FURENT OSTEES (*Croniques et conquestes de Charlemaine*, t. I, p. 157) [1458]. — *Ne la declairés a personne / Jusques ad ce que le Filz de l'omme /* SERA RESUSCITÉ *de mort* (J. MICHEL, *Passion*, 9591-9593). — *Le Roy S. Loys porta la here jusques à ce que, sur sa vieillesse, son confesseur l'en* DISPENSA (MONTAIGNE, I, 14). — *Jusqu'à ce qu'en fin elle* [= notre langue] EST PARVENUE *à ce comble de perfection, où nous la voyons aujourd'huy* (VAUGELAS, Préf., XV, 3). — *Jusqu'à ce que tu* VINS, *j'avois poussé* [= prolongé] *ma veille* (MOL., *Amphitr.*, II, 3). — *Ils devinrent les maîtres du monde, jusqu'à ce qu'enfin leurs divisions les* RENDIRENT *esclaves* (VOLT., *Lettres phil.*, VIII). — ⁺*Le voyage de Versailles fut différé de jour en jour, jusqu'à ce qu'il ne* CONVENAIT *presque plus de le faire* (DID., *Ceci n'est pas un conte*, Pl., p. 801).

la *Revue des deux mondes*, 15 oct. 1926, p. 855). — *Le train s'arrêtait à chaque station de Sologne, jusqu'à ce qu'*APPARUT *la Loire* (VIALAR, *Fusil à deux coups*, p. 66). — *Elle* [= la menace] *grossira tout le temps jusqu'à ce qu'enfin* [...] *il se* LÈVERA *tout à coup avant l'heure* (N. SARRAUTE, *Planétarium*, L. P., p. 74). **A4**

Dans la phrase suivante : *Il avait combattu jusqu'à ce qu'il* FÛT TUÉ (MALRAUX, *Antimémoires*, t. I, p. 330), le subj. semble marquer un but à atteindre ; or c'est simplement une limite de temps qu'il s'agissait d'indiquer, et l'indic. *fut tué* aurait mieux convenu.

A4 1137 AUTRES EXEMPLES

De l'indic. après *jusqu'à ce que*, voir H. Glättli, dans la *Revue de ling. rom.*, janv.-juin 1960, pp. 69-89.

De nos jours, au lieu de *jusqu'à ce que*, pour marquer un fait réel, on emploie ordinairement *jusqu'au moment où* : *J'ai compté des siècles sur la mer et sur la route d'Hyères*, JUSQU'AU MOMENT OÙ *la grille de la villa s'est ouverte devant moi* (E.-M. DE VOGÜÉ, *Jean d'Agrève*, p. 152). — *Les danseurs frappaient le sol du pied* [...] JUSQU'AU MOMENT OÙ [...] *ils s'écroulaient à bout de forces* (Y. GANDON, *Captain Lafortune*, p. 131).

Semblablement, à *avant que, en attendant que*, qui régissent le subj., correspondent *avant le moment où, en attendant le moment où*, qui s'emploient avec l'indic. : *Il en était ainsi bien* AVANT LE MOMENT OÙ *j'ai fait la connaissance d'Ernest Himer* (DUHAMEL, *Complexe de Théophile*, p. 36). — *Je lirais* EN ATTENDANT LE MOMENT OÙ *vous rentreriez.*

2° Sur le *temps* du verbe qui suit *avant que*, voir § 899, *f*.

c) Sur les propositions averbales, voir § 1133, *b*.

N. B. Une réalisation particulière concerne *quand* « en même temps que », senti comme une prépos. synonyme d'*avec* et qui subsiste dans le fr. régional de l'Est (Champagne, Savoie, etc.) : *Je suis arrivé* QUAND *lui* (cf. *Revue de linguist. romane*, janv.-juin 1978, p. 182). — Comp. : *Vous pouvez venir avec la* lionne *et* QUAND *l'hercule blagueur* (BALZAC, *Corresp.*, 2 nov. 1839).

°*Quand et* (souvent écrit *quant*) est du fr. régional de l'Ouest (Normandie, Bretagne, etc.) ainsi que du Canada : *Mon père me menait* QUANT ET *lui à la chasse* (CHAT., *Mém.*, I, III, 6). — *Venez* QUANT ET *nous* (LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 41). — Autre ex. normand : BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, Pl., p. 561. — Archaïsme plutôt que régionalisme : *Nous arrivâmes à Giromagny* QUAND ET *les premières bourrasques de l'arrière-saison* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 243).

On a dit aussi °*quand et quand* : *Venez* QUAND ET QUAND *moi* (*Ac.* 1878, « vieux et pop. »). Cette expression s'employait aussi absolument, avec les sens « en même temps, en compagnie ». Ex. reflétant des usages régionaux : *Je continuai à tourner et à retourner dans ma tête les vers de mes stances, improvisant* QUAND ET QUAND *un air qui me semblait charmant* (CHAT., *Mém.*, IV, II, 4). — *Elle n'avait plus personne pour lire avec elle, pour s'intéresser à la misère du monde avec elle, pour prier d'un même cœur, et même pour badiner honnêtement* QUAND ET QUAND (SAND, *Fr. le champi*, XI). — Cet ex.-ci ressortit plutôt à l'archaïsme : *L'embrassement suivait* QUANT ET QUANT *pour baiser plus serré* (P.-L. COURIER, trad. de : Longus, *Daphnis et Chloé*, II).

1138 Autres expressions de la relation temporelle.

a) Il est souvent possible de substituer aux propositions conjonctives de temps des tours dans lesquels la relation temporelle n'est pas explicitée (proposition absolue, gérondif, épithète ou apposition détachées, même une sous-phrase coordonnée : § 1134, *c*). **H** C'est le contexte et/ou la situation qui permettent de voir qu'il y a entre les faits une relation temporelle.

H 1138 HISTORIQUE

Sur l'infinitif sans préposition au lieu d'une proposition de temps en moyen fr. (*La messe estre oïe, il s'en alla*) : cf. § 902, H1.

Parmi les sous-phrases coordonnées, il y a notamment celles qui commencent par le subjonctif *Vienne* : cf. § 895, *b*. — Pour *soit que ... soit que ...*, voir § 1134, *c*, 5°.

b) En revanche, le temps est exprimé de façon explicite par des adverbes et locutions adverbiales (§ 1004) et par des syntagmes prépositionnels, ainsi que par *le temps de* ou *que* ↓.

L'adverbe *aussitôt* (ou *sitôt*, plus littéraire), les locutions *une fois* et *à peine* se joignent à des propositions absolues, à des épithètes (surtout des participes passés **R**) et à des appositions détachées, à des compléments divers, pour exprimer la succession immédiate :

AUSSITÔT *arrivés, ils défirent leurs valises* (*Ac.* 2001). — AUSSITÔT *dans sa chambre, jetant son chapeau et son châle, Marthe prit un petit coffret* (E. et J. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXXV). — *Le mot*, AUSSITÔT *écrit, avait été* [...] *rayé* (E. DE GONC., *Chérie*, LVI). — *Il l'avait abandonnée*, AUSSITÔT *enceinte* (BOURGET, *Divorce*, IV). — *Les élèves de l'Université* [...], SITÔT *bacheliers, s'étonneront qu'il faille cirer ses bottes soi-même* (BARRÈS, *Dérac.*, I). — SITÔT *établie dans sa maison* [...], *Jeanne prit place dans un fauteuil* [...] *et ne le quitta plus guère* (YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 254). — UNE FOIS *debout, elle jeta un cri perçant* (BALZAC, *Urs. Mirouët*, p. 270). — UNE FOIS *pris dans l'événement, les hommes ne s'en effrayent plus* (SAINT EXUPÉRY, *Terre des hommes*, p. 54). — UNE FOIS *en mouvement, il ne s'arrête plus* (*Ac.* 1932, s. v. *fois*). — À PEINE *arrivées, elles louèrent au hasard une de ces voitures qui attendent pratique* [= les clients] (STENDHAL, *Chartr.*, V). — À PEINE *dans un endroit, il se transportait vers un autre* (FLAUB., *Sal.*, VII). **A**

La plupart des observateurs considèrent que ces constructions avec *aussitôt* et *sitôt* sont issues par ellipse de propositions commençant par *aussitôt* (ou *sitôt*) *que*. — Comp. aussi avec la proposition absolue (§ 255, *a*).

Parmi les tours prépositionnels, celui qui ressemble le plus à une proposition est le type *Après ma lampe éteinte* : cf. § 924, *c*.

Parmi les sous-phrases coordonnées, on a les tours familiers ***le temps de*** + nom ou infinitif, *le temps que* + propos. au subj.

Ces formules précèdent ou suivent l'autre sous-phrase, qui, si elle vient ensuite, peut commencer par *et* : LE TEMPS D'*entr'ouvrir une lucarne, frrt ! voilà le bivouac en déroute* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 23). — LE TEMPS DE *me vêtir* ET *je vous suis* (MAUPASS., C., Crime au père Boniface). — *Il logeait chez un ami, là-bas, au diable*, LE TEMPS DE *trouver une belle situation* (ZOLA, *Assomm.*, VIII). — *On a prévenu les pompiers, mais*, LE TEMPS QU'*ils viennent, la fumée aura étouffé ces petits*... (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 4). — LE TEMPS QUE *l'on construise l'hôtel et nous disposerons d'appareils beaucoup plus puissants* (DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 108).

Lorsque *le temps que* suit l'autre verbe, il est assez proche d'une locution conjonctive comme *jusqu'à ce que* : [...] *vous y retiendra* LE TEMPS QUE *vous soyez délivré par un plus malheureux* (HENRIOT, dans le *Monde*, 22 juin 1960).

Plus rarement, *le temps que* équivaut à *tant que* et est suivi de l'indic. : °*Je voulais battre le fer* LE TEMPS QU'*il était chaud* (MAC ORLAN, *Ancre de Miséricorde*, p. 113).

R 1138 REMARQUE

Il est souhaitable, pour la clarté, que les participes ou adjectifs ainsi détachés se rapportent au sujet de la phrase : voir les ex. ci-contre. Mais ce n'est pas toujours le cas : *À peine* DISPARU, *Mlle Vatnaz commença l'éloge de son caractère* (FLAUB., *Éduc.*, I, 4). — *À peine* SORTIE, *Martinon eut l'air de chercher son mouchoir* (*ib.*, III, 1). — *À peine* SEULS, *Janet a parlé le premier* (GIONO, *Colline*, Pl., p. 175). — *La voiture alla prendre à Yport Mme Annequin et les petits-enfants ; mais sitôt* DÎNÉ *les y reconduisit* (PLISNIER, *Meurtres*, t. I, p. 318). — *Il semble qu'au cinéma tout est vrai pendant le film et que tout est faux sitôt* SORTI *de la salle* (ROBBE-GRILLET, cit. Togeby, § 1765, 3). Comp. § 334.

A 1138 AUTRES EXEMPLES

Voir § 1004, *b*.

II. PROPOSITION DE CAUSE

1139 Les mots de liaison.

a) Les mots de liaison principaux sont *comme*, *parce que* et *puisque*.

La propos. introduite par *comme*, lorsqu'elle indique la cause, vient en tête de la phrase.

COMME SES RAISONS PARURENT BONNES, *on accepta son projet* (*Ac.* 2001).

Puisque n'indique pas une véritable cause, mais sert à introduire la justification de ce que l'on dit : PUISQUE *vous le voyez souvent, assurez-le que je l'aime beaucoup* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). De là découlent certaines caractéristiques qui l'opposent à *parce que*. *Puisque* ne peut être précédé d'adverbes comme *surtout*, *seulement*, etc. La proposition ne peut être mise en évidence par *c'est* ... *que*. Elle ne peut servir de réponse ; dans cet ex. : *Ainsi vous viendrez samedi ? – Puisque Mme de Morcerf m'en prie* (Al. DUMAS, *Monte-Cristo*, cit. *Trésor*), la propos. n'est pas vraiment la réponse, mais une justification de la réponse affirmative sous-entendue (la phrase est comme suspendue). D'une manière générale, la justification introduite par *puisque* est un fait connu, ou supposé connu, de l'interlocuteur. Ces observations valent aussi pour *étant donné que*.

On ajoute souvent diverses expressions qui sont peu figées ou que l'on pourrait ranger ailleurs.

Dans *du fait que*, *par le fait que*, *sous (le) prétexte que*, *pour la raison que*, on a un nom susceptible de recevoir une épithète : *Tout ce qui jusque-là faisait de lui un*

monarque serein [...] *ne compterait plus pour rien,* DU SEUL FAIT QUE *l'éclairage aurait été modifié* (paroles de GIDE, dans R. Martin du G., *Notes sur Gide*, Pl., p. 1365). — *Elle ne peut avoir de conséquence pour moi au point de vue des Juifs* POUR LA BONNE RAISON QUE *je n'en ai pas dans mes relations* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 238). — On a dit aussi *par la raison que* : PAR LA RAISON QUE *les contraires s'attirent,* [...] *je prévois une lutte secrète entre le gouverneur et le curé* (MUSSET, *On ne badine pas...*, I, 3).

On peut ranger les propositions introduites par *attendu que*, *vu que* et surtout par *étant donné que* parmi les conjonctives essentielles : cf. §§ 257, *b* ; 1124, *a*. — Même remarque pour *à preuve que* : § 1126, *f*, 3°. — *Du moment que*, *dès lors que*, etc. marquent fondamentalement le temps : § 1136, *c*.

b) Quelques locutions appellent un commentaire particulier.

1° ***À cause que*** est resté vivant à Paris (comme pop.) et dans diverses régions (notamment au Québec). Des écrivains s'en servent, tantôt en souvenir des classiques **H**, tantôt sous des influences régionales, conscientes ou non :

Je crains bien que c'est À CAUSE QUE *je lui déplais* (SAND, *Mare au d.*, XVI). — *Si l'on trouve que la dérivation n'est pas aussi régulière,* À CAUSE QUE *la syllabe* on *a été changée en* an (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. I, p. 49). — *Écrire, c'est un plus gros effort,* À CAUSE QUE *la main est déjà lassée par toutes les polygraphies courantes* (BARRÈS, *Départ pour la vie*, p. 238). — *Je ne travaille pas à mon roman* [...] À CAUSE QU'*il faut que je fasse des articles* (MAURIAC, lettre à sa mère, cit. Lacouture, *Mauriac*, p. 107). — *Il y avait déjà beaucoup de monde qui tournait,* À CAUSE QU'*il faisait beau temps* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 6). — *Ce fut sans doute* À CAUSE QU'*elle était entrée* [...] *dans ce monde de fascination où je me complaisais* (BOSCO, *Jardin des Trinitaires*, p. 106). **A1** **R1**

2° ***Dans la mesure où*** pour indiquer la cause **R2** ou la justification est un usage contesté, mais en vain.

Elle est la petite-fille de Louis-Philippe et de Marie-Amélie considérés non plus comme roi et reine de France, mais seulement DANS LA MESURE OÙ, *en tant que grands-parents, ils laissèrent un héritage* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 537). — *Je n'étais pas féministe* DANS LA MESURE OÙ *je ne me souciais pas de politique : le droit de vote, je m'en fichais. Mais à mes yeux, hommes et femmes étaient au même titre des personnes* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 189). — DANS LA MESURE OÙ *l'intelligentsia* [russe] *n'a pu ramener le peuple à elle, elle s'est sentie seule à nouveau devant l'autocratie* (CAMUS, *Homme révolté*, Pl., p. 570). — *Lyon peut devenir la cible des nationalistes corses* DANS LA MESURE OÙ [...] *huit membres de l'ex-FNLC ont été transférés dans trois établissements pénitentiaires lyonnais* (dans le *Monde*, 5 oct. 1984, p. 38). — *Et je me réjouis* [...] *que cette Europe dite de l'Est retrouve sa culture en revenant à l'Ouest* DANS LA MESURE OÙ *l'Europe s'est toujours faite d'Ouest en Est* (R. DEBRAY, discours cité dans le *Soir* [Bruxelles], 15 juin 1989). — Var., *dans la seule mesure où* : *Faisant l'apologie du mouvement nihiliste,* DANS LA SEULE MESURE, *il est vrai,* OÙ *il y voit une plus grande émancipation à l'égard des idées toutes faites* (CAMUS, *op. cit.*, p. 560).

3° ***D'autant plus que, d'autant mieux que*** (plus rare), ***d'autant que*** servent à ajouter une précision supplémentaire, qui souvent renchérit, « surtout parce que » (ou *surtout que*, cf. 10°). Il n'est pas rare que ces locutions soient précédées d'une ponctuation plus forte qu'une virgule, parfois aussi de *et*.

D'autant plus que : *Elle amusait le prince, et* D'AUTANT PLUS QU'*elle avait su conserver toute son indépendance* (STENDHAL, *Chartr.*, VI). — *Elle crève de peur !* D'AUTANT PLUS QUE *Monsieur est parti !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 6.) — *Commençons tout de même, ça la fera peut-être venir,* D'AUTANT PLUS QU'*elle est en retard d'une bonne demi-heure* (E. DE GONC., *Faustin*, VI). — *Votre ami, M. de Vaugoubert, qui préparait le rapprochement* [entre le roi Théodose et la France] *depuis des années, a dû être content. / –* D'AUTANT PLUS QUE *Sa Majesté* [...] *avait tenu à lui en faire la surprise* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 460). **R3**

D'autant mieux que : *Nous ne demandions qu'à nous y enfermer comme lui,* D'AUTANT MIEUX QUE *l'événement sembla d'abord lui donner raison* (SAND, *Nanon*, X). — *Il trouva même qu'il lui demandait un peu souvent quand il partait,* D'AUTANT MIEUX QU'*il ne restait à Paris que pour lui, et absolument pour le soigner* (E. DE GONC., *Ch. Demailly*, LXXXII).

H 1139 HISTORIQUE

À cause que était courant au XVIe et au XVIIe s., dans tous les styles ; il est un peu plus rare au XVIIIe : CORN., *Illus.*, III, 1 ; RAC., cit. Brunot, *Pensée*, p. 810 ; VAUGELAS, p. 42 ; GUEZ DE BALZAC, PASCAL, MOL., BOSS., LA BR., FÉN., cit. Littré, etc. ; — MARIV., *Paysan parv.*, pp. 139, 166, 254 ; BERN. DE SAINT-P., *Vie et ouvr. de J.-J. Rouss.*, p. 48. — La locution est généralement donnée comme vieillie depuis Bescherelle (1845). Littré a pris sa défense, mais l'usage ordinaire ne l'a pas suivi. La variante °*à cause de ce que* a toujours été rare : *À cause* DE CE *que la force regle tout* (PASCAL, *Pens.*, p. 119). — *Nous avons parlé de ses affaires, à cause* DE CE *que son père dit partout qu'il le déshéritera* (ZOLA, *Terre*, II, 3).

A1 1139 AUTRES EXEMPLES

HUGO, *Misér.*, III, II, 1 ; BOURGET, *Essais de psychol. contempor.*, 1887, p. 231 ; FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 181 ; APOLLIN., *Hérésiarque et Cie*, p. 119 ; JAMMES, *Caprices du poète*, I ; TOULET, *Mon amie Nane*, XIII ; HENRIOT, dans la *Revue des deux mondes*, 1er mars 1957, p. 73 ; SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, p. 161 ; AYMÉ, *Aller retour*, p. 71 ; CARCOPINO, *Vie quotid. à Rome à l'apogée de l'Empire*, p. 156 ; ARAGON, *Aurélien*, cit. *Fr. mod.*, avril 1948, p. 106.

R1 1139 REMARQUE

Uniquement pop. et rarement signalé, ***cause que*** : *J'voudrais bien la r'voir,* CAUSE QUE *ça me ferait plaisir d'm'expliquer* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, III, 4). [Autre ex. : *ib.*, III, 1.]

R2 1139 REMARQUE

Autre application, elle aussi contestée : § 1153, *b*.

R3 1139 REMARQUE

Il y a changement d'interlocuteur.

D'autant que : *Il faut qu'on me laisse traiter chaque scène amplement, sereinement, sans hâte,* D'AUTANT QU'*on ne gagnerait rien à passer au tableau suivant* (BARRÈS, *Col. Baudoche*, p. 18). — *J'avais un faible pour la psychologie,* D'AUTANT QUE *j'y croyais avoir quelques aptitudes* (HERMANT, *Xavier*, p. 18). — *Je n'osais pas l'interroger,* D'AUTANT QUE, *revenue soucieuse et taciturne, elle répondait distraitement à mes questions* (BOSCO, *Âne Culotte*, p. 116). — *L'espérance chez beaucoup l'emportait sur la crainte.* D'AUTANT QUE *l'adversaire hésitait* (MAURIAC, *Vie de Jésus*, p. 211). — *Me feriez-vous le plaisir de venir demain poursuivre cet intéressant entretien ?* D'AUTANT QUE *la dactylographe qui travaille dans mon bureau entasse les fautes de frappe, et que je songe à l'écarter. Je suis sûr que vous êtes artiste, vous, en machine à écrire ?* (GIRAUDOUX, *Apollon de Bellac*, V.) — *Ma tâche de direction en a été facilitée. / D'autant que, techniquement, je me trouvais bien secondé* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 149). — *Ce reniement conscient ne fait qu'exalter sa valeur.* D'AUTANT QU'*il en vient de lui-même à se détacher de sa classe* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. III, p. 122). — *J'étais loin d'imaginer que ce qui n'était qu'une incidente deviendrait le principal* [...]. D'AUTANT QUE, *dans mon esprit, il ne s'agissait que de prolonger* [...] *les pétitions de principe du programme commun* (Fr. MITTERRAND, cité dans le *Monde*, 24 juin 1977). — *À votre place, je n'irais pas,* D'AUTANT QUE *rien ne vous y oblige* (*Ac.* 2001).

Lorsque le verbe principal est accompagné d'une négation ou fait partie d'une phrase interrogative, on peut avoir *d'autant moins que* :

Il ne les comprenait pas, D'AUTANT MOINS QUE *les trompes se remettaient à jouer* (DORGELÈS, *Tout est à vendre*, p. 368). [= *Il les comprenait d'autant moins que...*] — *Évaluant les sacrifices à faire* [...], *je ne puis me bercer d'illusions.* D'AUTANT MOINS QUE *je me sais dépourvu de tout talisman* (DE GAULLE, *op. cit.*, t. III, p. 8). — *Pourquoi concéder quelque chose à cette oligarchie sans avenir* [...] *?* D'AUTANT MOINS QUE [...] *ailleurs des échéances bien préparées nous faisaient grandir nous-mêmes* (*ib.*, t. II, p. 68).

Mais ordinairement on se sert de *d'autant plus que* **R4**, qui, dans le sens « surtout parce que » s'est figé en locution ; [Le duc] *ne prit pas garde à elle,* D'AUTANT PLUS QU'*elle se dissimula bien vite dans un angle obscur de cette vaste salle* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XVII). — *Je n'aurais pas pris sa maison,* D'AUTANT PLUS QU'*elle est mauvaise* (SAND, *Fr. le champi*, I). — *La notice ne sera pas commode à écrire,* D'AUTANT PLUS QU'*elle sera le plus possible une étude* (LÉAUTAUD, *Journal littér.*, 21 avril 1904). — *Que* [...] *vous n'hésiterez pas à réunir,* D'AUTANT PLUS QUE *les membres vous sont individuellement connus* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 456). — *Oh ! non, ce n'est pas pour lui* (D'AUTANT PLUS QU'*il n'est pas Homère*) (HENRIOT, dans le *Monde*, 14 mai 1952). — *Ce n'était vraiment pas facile,* D'AUTANT PLUS QUE *ses gestes étaient encore un peu chevalins* (SUPERVIELLE, *Enfant de la haute mer*, p. 138). — *Non, je n'arrive pas à comprendre qu'elle puisse se méfier d'un être si noble, si brave, si pur...* D'AUTANT PLUS QU'*elle a beaucoup d'affection pour lui* (MAURIAC, *Asmodée*, V, 3).

R4 1139 REMARQUE

Ou de *d'autant que* : voir plus haut.

4° *De ce que* : §§ 1123, *c* ; 1126, *d*, 2° et R12.

5° ***De là que*** semble avoir toujours été rare : DE LÀ QUE *cet homme a eu quelques torts, ne le croyez pas méchant* (*Ac.*, 1835 et 1878, avec la mention « Il vieillit »). — *Elle n'a rien à craindre,* DE LÀ QU'*elle trempe son âme dans le sang divin* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, X). **R5**

Voir au § 1133, *b*, 2° un ex. de *par là que*, plus rare encore (MARITAIN).

R5 1139 REMARQUE

Le sens est peut-être « dès lors que, du moment que ». Comp. *dès là que* au § 1136, *c*.

6° ***En ce que*** (cf. § 371, H) introduit une justification : *Les paroles de Saint-Loup ne me déplaisaient pas* EN CE QU'*elles rappelaient que la prétention avoisine la bêtise* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 740). — Peloter *est souvent dépréc.* [= *dépréciatif*], EN CE QU'*il désigne des caresses importunes, imposées* (*Trésor*, s. v. *peloter*).

7° *Faute que* : § 1140, *b*.

8° ***Pour ce que*** garde des positions dans la langue littéraire, et semble même, depuis peu, en avoir retrouvé dans la langue écrite :

Sa modeste besogne de scribe, il l'a élue entre toutes, POUR CE QU'*elle retient, assise, à une table, sa seule et fallacieuse apparence d'homme* (COLETTE, *Sido*, p. 147). — *Le « charbon » : ce terme occupe une des plus vastes rubriques du dictionnaire,* POUR CE QU'*il est usité dans les vocabulaires de l'économie domestique, de l'industrie, de la géologie, de la pathologie* (M. THIRY, *Le poème et la langue*, p. 53). — *Il pâlissait d'une joue et, tout à la fois, rougissait de l'autre* POUR CE QU'*il avait vu le diable si à son avantage dans une culotte à festons* (AYMÉ, *Jument verte*, XVII). — *Cette hésitation peut se résoudre soit* POUR CE QU'*on admet que l'événement appartient à la réalité ; soit* POUR CE QU'*on décide qu'il est le fruit de l'imagination*

(TODOROV, *Introd. à la littér. fantastique*, Points, p. 165). — *Il* [= Daumier] *affectionnait aussi le visage saisi de trois quarts-dos,* POUR CE QU'*il révèle sa ligne de force de la nuque au bout du nez* (M. TOURNIER, *Vues de dos*, non paginé). A2

9° Pour ***soi-disant que*** (langue familière), qui concerne une cause prétendue, voir § 1121, *c*.

10° ***Surtout que,*** synonyme de *d'autant que, surtout parce que*, est une locution généralement condamnée par les grammairiens. Elle s'est implantée vigoureusement dans l'usage littéraire, comme le montrent les ex. suivants R6 :

Cela nous amusait, SURTOUT QUE *c'était aux dépens des autres* (DORGELÈS, *Partir...*, p. 176). — SURTOUT QUE *je ne lis pas lesdits livres* (LÉAUTAUD, *Propos d'un jour*, p. 88). — SURTOUT QU'*il ne s'agit plus de l'inspiration* (COCTEAU, *Poésie critique*, p. 63). — SURTOUT QUE *si vraiment il Vous suffit* [...] *de ce pain, / Peut-être je Vous le donnerai* (CLAUDEL, *Écoute, ma fille*, p. 31). — *La coiffure de l'Infante consterna,* SURTOUT QU'*on sut bientôt qu'elle portait perruque d'apparat* (LA VARENDE, *Belles esclaves*, p. 66). — *Tous se sentirent menacés,* SURTOUT QUE, *pour deux cas au moins, les serviteurs kikuyus avaient renseigné, aidé les assassins* (KESSEL, *Nouvelle saison*, p. 397). — *J'étais donc très excitée en arrivant au concert Armstrong,* SURTOUT QUE *les organisateurs avaient annoncé que ce serait une jam-session* (M. CARDINAL, *Mots pour le dire*, p. 52). A3

Surtout devant une conjonction de subordination (*parce que, si, quand, comme*, etc.) a son rôle normal d'adverbe. Faut-il voir ici *que* devant une propos. qui exprime une cause ? Cette valeur de *que* est fort limitée dans l'espace et éloignée dans le temps (§ 1079, *a*, 2°). R7 A-t-on affaire à une pseudo-propos. (§ 1121, *c*) ? Cette explication ne s'impose pas non plus : *surtout* en tête d'une phrase ne s'emploie pas souvent quand il y a un rapport de cause et, dans les ex. cités plus haut, la suppression de *que* ne donnerait pas souvent une phrase naturelle.

c) En outre, diverses locutions de la langue populaire.

°***Rapport à ce que,*** °*rapport que* (comp. § 1047, *a*) : *Il a de faux cheveux,* RAPPORT À CE QU'*il est rouge* [= roux] (BALZAC, *Goriot*, p. 219). — *Moins belle que la Judith ... mais d'approche plus facile* (RAPPORT QU'*elle tient un café*) (G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, VIII).

°***À force que*** [formé d'après la locution prépositive *à force de* (+ nom ou infin.)] marque l'intensité en même temps que la cause : *Edmond l'envoyait bouler* À FORCE QU'*Aurélien lui écorchait les oreilles* (ARAGON, *Aurélien*, cit. *Fr. mod.*, avril 1948, p. 106). — De même, °*tellement que* [altération (comp. § 1121, *c*) de *tellement* introduisant une sous-phrase exprimant la cause (§ 996, *a*, 3°)] : *Il n'en avait plus de dos ce grand malheureux,* TELLEMENT QU'*il avait mal* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 39).

D'abord que : voir § 1136, *c*.

Pour *que* causal dans le fr. du Midi, voir § 1079, *a*, 2°.

1140 Le mode du verbe.

a) Le mode dans la proposition de cause est **l'indicatif.**

Elle pleure, insensé, parce qu'elle A VÉCU ! / *Et parce qu'elle* VIT ! (BAUDEL., *Fl. du m.*, Masque.) — Voir aussi les ex. du § 1139. H

b) La locution ***faute que*** (venue en usage dans le deuxième tiers du XXe s. et ignorée de la plupart des dict.), peut être considérée comme marquant une fausse cause. Elle est suivie du subj. :

S'ils la négligent, c'est en partie faute qu'on leur en AIT MONTRÉ *l'intérêt* (R.-L. WAGNER, *Anc. fr.*, p. 205). — *On se quittait sur des sommations, faute que nous* AYONS CÉDÉ (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 178). — *Faute que la Chine* AIT PU [...] *s'acclimater au monde par un processus progressif d'« acculturation », elle se trouve soudain plongée par la domination étrangère, dans un processus brutal de « déculturation »* (A. PEYREFITTE, *Quand la Chine s'éveillera...*, pp. 310-311). A

c) Sur les propositions averbales, voir § 1133, *b*.

Parce que tout court s'emploie comme réponse à un *pourquoi ?* pour marquer qu'on refuse de donner ses raisons : *Père, pourquoi mangez-vous du vilain pain comme cela ? / –* PARCE QUE, *ma fille* (HUGO, *Misér.*, IV, III, 4). — *Nous devrions nous tutoyer, comme autrefois : voulez-vous ? / – Non. / – Pourquoi ? / –* PARCE QUE (FLAUB., *Éduc.*, II, 5). — Faire signe que *est donc correct, mais*

A2 1139 AUTRES EXEMPLES

GIDE, *Journal*, 7 mai 1912 ; PLISNIER, *Faux passeports*, p. 172 ; GHELDERODE, *Théâtre*, Masques ostendais ; Br. PARAIN, *Recherches sur la nature et les fonctions du langage*, Id., p. 53 ; VERCORS, *Moi, Arist. Briand*, p. 60 ; A. GLUCKSMANN, dans le *Monde*, 11 nov. 1977 ; J. GENET, *Querelle de Brest*, p. 119 ; J. LACAN, *Écrits I*, pp. 423-424, note 58.

R6 1139 REMARQUE

Nous en avons exclu les dialogues de romans ou de théâtre.

A3 1139 AUTRES EXEMPLES

NOLHAC, trad. de : Érasme, *Éloge de la folie*, LXVI ; MIOMANDRE, dans les *Nouv. litt.*, 14 août 1947 ; A. ARNOUX, *Calendrier de Flore*, p. 332 ; G. COHEN, cit. Sandfeld, t. II, p. 319 ; etc. Dans un dialogue, déjà chez A. DAUDET (1874), cit. Sandfeld. 1re attestation dans le *Trésor* : 1903, JAMMES.

R7 1139 REMARQUE

Comme ex. modernes d'un *que* mis en rapport avec la cause, on cite parfois des phrases comme *Mais tu n'as pas faim,* QUE TU NE FINIS PAS TES HUÎTRES ? Nous en parlons plutôt à propos de la conséquence, § 1143, c.

H 1140 HISTORIQUE

Comme a pu autrefois se construire avec le subj. (cf. § 1137, H1) : *Cum nous* AIONS *entendu que profitable chose seroit* (lettre de ROBERT DE BÉTHUNE, févr. 1276, dans *De oorkonden van de Sint-Baafsabdij te Gent*, éd. Vleeschouwers, t. II, p. 490).

Vaugelas constate avec regret la désuétude de ***comme ainsi soit que*** « comme le fait est que, attendu que » (pp. *469-*470). Ex., sans doute ironique : COMME AINSI SOIT QU'*on ne puisse guerir une maladie, qu'on ne la connoisse parfaitement,* [...] *vous me permettrez* [...] *d'entrer en considération de la maladie dont il s'agit, avant que de* [...] (MOL., *Pourc.*, I, 8). — En 1878, l'*Ac.* mentionnait encore cette expression, comme vieillie, s. v. *ainsi*.

A 1140 AUTRES EXEMPLES

ROMAINS, cit. Le Bidois, § 1483 ; VAILLAND, *Écrits intimes*, p. 778 ; P. GUIRAUD, dans les *Cahiers de lexicologie*, 1970, I, p. 71 ; CHEVÈNEMENT, dans le *Monde*, 7 déc. 1984 ; DRUON, *Circonstances*, t. III, p. 298.

rendre compte que, se rendre compte que *sont des façons de parler barbares. Pourquoi ?* PARCE QUE (HERMANT, *Samedis de M. Lancelot*, p. 191).

1141 Autres expressions de la cause.

a) Il est souvent possible de substituer aux propositions indiquant la cause des tours qui n'expriment pas explicitement cette relation (proposition absolue, épithète et apposition détachées, sous-phrase coordonnée), laquelle peut seulement être déduite du contexte ou de la situation. Cf. § 1134, *c*.

1° Parmi les propositions absolues, celles qui sont introduites par *vu* et *attendu* (moins courant) se sont spécialisées dans l'expression de la cause en se figeant syntaxiquement (*vu* et *attendu* nécessairement antéposés et invariables) : VU *son absence, nous avons décidé sans lui.* Quoique moins figé (*donné* peut varier), *étant donné* a le même *rôle* : ÉTANT DONNÉ ou DONNÉE *son absence...* Cf. § 259, *b*, 2°. — Le figement touche à la fois le sujet et le prédicat de la proposition absolue dans *eu égard à* (§ 258) : *Riche, mais insuffisamment pourtant* EU ÉGARD À *ce que coûtait l'entretien de tant de propriétés* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 31).

2° Le rapport de cause peut être spécialement perceptible quand l'épithète ou l'apposition détachées sont suivies de *comme* et d'une proposition dans laquelle ils servent d'attributs (comp. § 1113, *b*, avec *que*) R1 : *Malade* COMME *était la corvette, elle était peu résistante aux secousses* (HUGO, *Quatrevingt-tr.*, I, II, 7). — *Faible* COMME *elle est, j'ai peur de la voir tomber malade à chaque Carême* (BOURGET, *Drames de famille*, p. 19). — *Vaillante* COMME *elle était, cependant, elle ne tarda pas à se remettre complètement* (BLOY, *Femme pauvre*, p. 174). — On peut aussi avoir, avec le pronom personnel neutre : *Fine* COMME *vous* L'*êtes, ce n'est pas possible que vous n'ayez pas vu d'abord ce qui naissait entre Gilles et moi* (MAURIAC, *Galigaï*, IV). — *Déréglé* COMME *il* L'*était, il succomberait sans retour à un vice dégradant* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 228).

3° Sous-phrases incises commençant par *tant* (surtout langue écrite), *tellement* (langue courante), *si* (plus rare) : cf. §§ 623, *b*, N. B. 2 et surtout 996, *b*, 1°. R2

Personne ne réagit, TANT (ou TELLEMENT) *chacun était fatigué ...* SI *fatigué était chacun.* Cf. § 996, *b*. — *Tant il est vrai que* est un tour figé de la langue écrite : *Il n'y a que Colette qui ait fourni une page lisible,* TANT IL EST VRAI QUE *ce sujet si riche et si grave, l'amour physique, n'inspire en général que des pauvretés* (GREEN, *Journal*, 1er oct. 1949). — La sous-phrase peut être intercalée dans la phrase : *Nous voulons,* TANT *ce feu nous brûle le cerveau, / Plonger au fond du gouffre* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Voyage, VIII).

Tel a parfois un rôle analogue : *Elle a convaincu sans peine,* TEL *est son prestige.*

Sous-phrases coordonnées : *soit que ..., soit que ...* (§ 1134, *c*, 5°).

4° *C'est que* + proposition peut exprimer la cause par rapport à la proposition ou à la phrase qui précèdent : *S'il a échoué,* C'EST QU'*il a manqué d'énergie* (*Ac.* 2000, s. v. *être*, V, 2). — *Ce n'est pas que* s'emploie de même pour une cause niée, ainsi que *Non que, Non pas que* et, plus familier, *Pas que* (§ 1030, *a*) : *S'il a échoué,* CE N'EST PAS QU'*il ait manqué d'énergie.* – *Gaston ne répondait que par un silence stupide et des regards effarés,* NON QU'*il pensât rien refuser, mais parce qu'il n'avait pas compris* (FRANCE, cit. Sandfeld, t. II, § 190). — Cf. § 1124, *f*. Pour le mode du verbe qui suit, §§ 1125, *d* ; 1126, *a*.

b) Le rapport de cause est exprimé explicitement.

Par la conjonction de coordination *car* : § 1090.

Par des adverbes et locutions adverbiales qui établissent un lien de cause à conséquence entre ce qui précède et ce qui suit : *donc, ainsi* (§ 972, *c*, 1°), *ainsi donc* (§ 972, R8), *par ainsi* (§ 965, *e*, 1°), *partant* (§ 1033), *par conséquent, en conséquence, comme quoi* (§ 719, *d*, 4°).

Par des syntagmes régis par des prépositions ou locutions prépositionnelles *par* R3, *pour* (§ 1069, *a*, 2°), *à cause de, en raison de* (parfois *à raison de* : § 1073, *b*, 10), *grâce à, à la suite de,* °*rapport à* (pop. : § 1047, *a*), etc.

R1 1141 REMARQUE

Cela sert aussi à donner plus de consistance à l'épithète.

R2 1141 REMARQUE

Selon la tendance signalée § 1121, *c*, la sous-phrase est parfois transformée en proposition dans une langue plutôt pop. : *On l'entend de chez nos voisins* TANT *qu'elle parle bien* [dit un domestique] (COLETTE, *Chatte*, p. 70).

R3 1141 REMARQUE

Par ex. : *Ils s'enfermaient hermétiquement par* (ou *de*) *crainte des voleurs.* Le nom *crainte* peut s'employer aussi sans préposition : cf. § 1046, e.

III. PROPOSITION DE MANIÈRE

1142 **Les mots de liaison et le mode.**

Les propositions répondant à la question *comment ?* sont fort variées et nous croyons devoir traiter ensemble des conjonctions qui les introduisent et du mode employé.

a) ***De manière que, de façon que, de sorte que*** impliquent une conséquence, réalisée ou non. Si elle est réalisée, on met l'indicatif ; si elle ne l'est pas (ce qui revient à une idée de but), on met le subjonctif :

Il a partagé les gâteaux de manière que tout le monde EST *satisfait. Il a partagé les gâteaux de manière que tout le monde* SOIT *satisfait. — Élisa assurait* [...] *qu'il y avait moyen d'arranger la chose, de manière que sa mère n'*EÛT *pas le moindre soupçon* (E. DE GONC., *Fille Élisa*, V).

Il est parfois difficile de distinguer ces propositions de celles qui ressortissent plutôt au but ou à la conséquence. Cf. §§ 1145 et 1143.

De façon à ce que, de manière à ce que, locutions critiquées R1, mais courantes dans la littérature, surtout au XIXe s. Elles sont dues à l'analogie avec *de façon* [ou *manière*] *à* + infinitif R2. Elles sont toujours suivies du subjonctif et impliquent presque toujours le but :

Elle plaçait son éventail de façon À CE QU'*il pût le prendre* (STENDHAL, *Chartr.*, XXVI). — *Il s'arrangea de façon* À CE QUE *Josiane allât à la baraque Green-Box* (HUGO, *H. qui rit*, II, V, 2). — *Soutenant Camille de façon* À CE QUE *les cahots ne pussent l'éveiller* (MUSSET, *Contes*, Pierre et Camille, V). — *Il ouvrit sa porte de façon* À CE QU'*une masse de clarté se projetât sur la muraille opposée du corridor* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XI). — *Ils s'arrangent de façon* À CE QU'*il n'en soit pas ainsi à la maison* (VALLÈS, *Réfractaires*, p. 171). — *Il n'élèvera ses bâtiments que les uns après les autres, de façon* À CE QUE *les services aient toujours quelque abri* (BARRÈS, dans *Paris illustré*, 27 juillet 1889, p. 537). — *Il l'* [= une porte] *ouvrait brusquement, violemment, de façon* À CE QU'*elle allât battre en dehors contre la muraille* (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, I, 5). — *L'auteur s'arrangeait de façon* À CE QUE *le premier mari reprît la femme* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. V, p. 122). — *Il les fit payer de façon* À CE QU'*elles gagnassent deux fois plus qu'elles n'avaient gagné* (SAINT EXUPÉRY, *Citadelle*, p. 189). — *Guy* [...] *se dérangea un peu de façon* À CE QUE *la corbeille vînt le heurter* (ARAGON, *Cloches de Bâle*, I, 5). — *Sur mon lit je pliai ma capote de façon* À CE QUE *la doublure fût en dehors* (GUTH, dans le *Figaro litt.*, 10 avril 1954).

Il se coucha [...] *sans prendre même le soin d'arranger ses fers de manière* À CE QU'*ils lui fussent moins incommodes* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango). — *Le banc des Néhou* [...] *était* [...] *posé de manière* À CE QU'*on vît également sans se retourner et le prêtre qui officiait à l'autel et les fidèles priant dans la nef* (BARBEY D'AUR., *Prêtre marié*, VII). — *On le* [= un cri de guerre] *forme en appuyant une main sur la bouche et frappant les lèvres, de manière* À CE QUE *le son échappé en tremblotant* [...] *se termine par une espèce de rugissement* (CHAT., *Voy. en Amér.*, Pl., p. 804). — *Un individu couché par terre, sur le ventre, de manière* À CE QU'*on ne l'aperçût point d'en bas* (GAUTIER, *Partie carrée*, I). — *Vous ferez un bon feu, mais de manière* À CE QUE *cette nuit la flamme ne flambe pas* (MUSSET, *Lorenz.*, IV, 5). — *Un double portique, disposé de manière* À CE QU'*on trouvât de l'ombre à toute heure du jour* (FRANCE, *Sur la pierre blanche*, p. 104). — *Il est économiquement injuste que l'on s'arrange de manière* À CE QUE *nos fourneaux soient industriellement annulés* (PÉGUY, *Esprit de système*, p. 153). — *Elle sait s'arranger de manière* À CE QU'*on lui manque* (GIDE, *Caves du Vat.*, p. 35). A1

b) ***Comme, ainsi que*** (surtout dans la langue écrite), ***de même que*** indiquent la comparaison ou la conformité.

N. B. 1. Nous avons disjoint des propositions de comparaison les propositions (que nous avons appelées *corrélatives*) qui sont amenées par certains adverbes (*plus, plutôt*...) ou certains autres mots : *Elle est moins jolie* QUE VOUS NE ME L'AVEZ DIT. Voir §§ 1129-1131.

2. Au lieu de reprendre dans la proposition de comparaison le verbe principal ou au lieu de l'omettre, on peut aussi le remplacer par *faire* : *Il conduisit comme avait* FAIT *son père* (*Ac.* 2000, s. v. *faire*, I. G). — Pour les précisions, voir § 775, *a*.

3. Sur la construction *Faible comme il est, il ne pourra pas tenir le coup*, voir § 1141, *a*, 2°.

R1 1142 REMARQUE

L'*Ac.* 2000 est plus sévère pour la première (« incorrecte ») que pour la seconde (« n'est pas à conseiller », avec un commentaire qui vaudrait aussi pour l'autre : « couramment employé et qu'on rencontre même chez de bons auteurs »). Le *Trésor* fait chorus s. v. *manière*, mais n'émet pas de réserve s. v. *façon*. On observe que, dans l'historique *en façon, de façon que* (1re attestation, chez MONTAIGNE) est traduit *de manière à ce que*.

R2 1142 REMARQUE

Comme *de sorte à n'existe pas, il en va de même pour *de sorte à ce que.

A1 1142 AUTRES EXEMPLES

De façon à ce que : [SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 184 ;] MAUPASS., *Pierre et Jean*, Introd. ; ZOLA, *Faute de l'abbé Mouret*, I, 1 ; DORGELÈS, *Croix de bois*, III ; MAUROIS, *Mondes imaginaires*, p. 239 ; GUTH, dans le *Figaro litt.*, 10 avril 1954. — *De manière à ce que* : VEUILLOT, cit. Deharveng, p. 177 ; FLAUB., *Lettres à sa sœur Caroline*, p. 63 ; E. DE GONC., *Chérie*, XXXIII ; FAGUET, cit. Brunot, *Pensée*, p. 849 ; MAURIAC, *Adolescent d'autrefois*, p. 101 ; A. FRANÇOIS-PONCET, dans le *Figaro litt.*, 22 oct. 1960 ; etc.

1° Ces conjonctions ou locutions conjonctives sont suivies de l'indicatif. R3

Il vous a traité comme il AURAIT TRAITÉ *son fils. Il vous a traité comme vous vous y* ATTENDIEZ. — *Cela s'est passé* AINSI QUE *je vous l'ai dit* (*Ac.* 2001).

Selon que s'emploie parfois pour indiquer la conformité, surtout dans des textes s'inspirant du style biblique : *L'heure de l'épreuve est venue en Babylone,* SELON QU'*il est dit dans les prophètes* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque,* XIX). — *La chair,* SELON QUE *nous en avons reçu avertissement, désire contre l'esprit* (CLAUDEL, *Partage de midi,* Préf.).

°*Tel que* (pop.) pour *comme* : voir § 642, R1.

Comme peut être renforcé par l'adverbe *tout* R4 : *Je l'ai vu* TOUT COMME *je vous vois* (*Rob. méthod.*). — La langue écrite connaît aussi *tout de même que* (plus vivant que *tout de même* adverbe marquant la similitude : § 1032, 3°) : *Le monde est décidément rempli de merveilles à peine cachées* – TOUT DE MÊME QUE *la caverne d'Ali Baba* (M. TOURNIER, *Météores*, p. 196). A2 — *Tout ainsi que*, mentionné par l'*Ac.* 1935 (s. v. *tout*) sans réserve et sans ex., est vieilli.

2° Après les conjonctions marquant la comparaison, la proposition est très souvent averbale (cf. §§ 218, *c* ; 1133, *b*).

α) Le locuteur laisse tomber par économie tous les éléments déjà donnés dans le contexte R5. Le verbe ainsi omis peut ne pas être de la même personne, du même nombre, au même temps, que le verbe exprimé auparavant.

La proposition peut se réduire à un syntagme nominal, à un pronom, à un adverbe, à un syntagme prépositionnel, à une proposition conjonctive adverbiale (incluse dans la conjonctive introduite par *comme*) : *Il est enthousiaste* COMME MOI, COMME PERSONNE, ... COMME SON FRÈRE. — *Elle le dorlotait* COMME JADIS, COMME JAMAIS, ... COMME DANS SON ENFANCE, ... COMME QUAND IL ÉTAIT ENFANT, ... COMME S'IL ÉTAIT ENCORE UN ENFANT.

N. B. *Ainsi que* et *comme*, avec propos. averbales, s'emploient couramment dans la coordination différée (§ 270, *a*), comme substituts de *et* : *Le cœur débordant de tristesse à l'idée du monde que j'allais quitter,* AINSI QUE *de tout ce qu'il aurait pu me donner* (GREEN, *Journal*, 30 mars 1941). — Sur les problèmes d'accord que posent *comme* et *ainsi que* équivalents de conj. de coordin., voir § 454, *a*. Sur la place du sujet, voir § 1134, *a*.

β) D'autres propositions averbales ne résultent pas de l'ellipse décrite dans α. On supprime *il* impersonnel et *être* auxiliaire ou copule. Comp. § 1131, *c*, 3°.

- L'attribut est un syntagme prépositionnel *de* + nom. Comp. : *Il est* D'USAGE, *Il est* DE TRADITION. H1

  Comme de coutume est bien vivant : *Jacques avait,* COMME DE COUTUME, *emprunté le talus de la falaise* (FROMENTIN, *Domin.*, II). R6 ***Comme de raison*** H2 est devenu beaucoup plus rare : *Ce gueux d'hôtelier a bien attendu deux mois, il peut attendre deux heures* COMME DE RAISON (HERMANT, *Phili*, p. 103). Cette locution, assez courante avant 1850 (MÉRIMÉE, *Âmes du purgat.*, Pl., p. 371 ; BALZAC, *Physiol. du mariage*, XXIV ; MUSSET, *Contes*, Mimi Pinson, IV ; etc.), est restée vivante au Québec (cf. Boulanger), mais *plus que de raison* (§ 1131, *c*, 4°) appartient encore au fr. commun. R7

- L'attribut est un adjectif ou un participe passé masculin singulier, à valeur de neutre.

  COMME *prévu* (par ex., DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 40 ; YOURCENAR, *Souvenirs pieux*, p. 41), COMME *convenu* (par ex., PAGNOL, *Fanny*, II, 2 ; VAILLAND, *Bon pied bon œil*, II, 5), COMME *promis* (par ex., POIROT-DELPECH, dans le *Monde*, 1er févr. 1973) sont courants. Plus rares : *Je te demanderai cent mille* COMME ENTENDU (ARAGON, *Cloches de Bâle*, I, 11). — [...] *pour le saluer au passage* COMME ACCOUTUMÉ (AYMÉ, *Gustalin*, p. 174). — COMME INÉVITABLE, *les dîners chez la mère Agasseri ont repris* (FARRÈRE, *Petites alliées*, X). — *Le gouvernement de Léon Blum ne fut constitué qu'au bout d'un mois* [en 1936]. *Les communistes, tout en lui promettant leur soutien, avaient refusé,* COMME PRÉCONISÉ *par Staline, d'y participer* (DRUON, *La France aux ordres d'un cadavre*, p. 29).

  On dit aussi ***comme juste*** (ce qui est signalé par Littré comme familier,

R3 1142 REMARQUE

On peut avoir dans la proposition de comparaison le subj. plus-que-parfait à valeur de conditionnel passé : *Ma mère me déshabilla* [...] *comme elle* EÛT FAIT *d'un très petit enfant* (DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, p. 101).

R4 1142 REMARQUE

Sur *tout comme* pris absolument, voir § 218, *c*, 2°.

A2 1142 AUTRES EXEMPLES

MONTHERL., *Service inutile*, Pl., p. 648 ; AYMÉ, *Aller retour*, p. 24 ; GIDE, *Journal*, 17 sept. 1935 ; FARAL, *Chanson de Roland*, p. 36 ; M. ROBERT, *Vérité littér.*, p. 80 ; J.-Cl. MILNER, *Introd. à une science du langage*, p. 566 ; etc.

R5 1142 REMARQUE

Cette réduction est si fréquente, si naturelle, qu'il est parfois difficile de restituer la proposition complète. Par exemple, dans *Elle le considérait* COMME UN ENFANT, on est fondé à analyser *un enfant* comme l'attribut du complément d'objet direct *le* (cf. § 306, *c*).

H1 1142 HISTORIQUE

Ce n'est DE COUSTUME *que pauvres diables soient si bien montez* (RAB., *Garg.*, éd. princ., XXXII). *Il est de raison* s'est dit aussi : Wartburg, t. X, p. 108.

R6 1142 REMARQUE

Comme d'habitude est courant aussi, mais *d'habitude* s'emploie comme loc. adverbiale.

H2 1142 HISTORIQUE

Comme de raison est déjà attesté en 1506 : *Privilèges et chartes de franchises de la Flandre*, éd. Espinas, Verlinden et Buntinx, t. I, p. 299. On a dit aussi *comme de justice* : *J'emporterai* COMME DE JUSTICE *les bijoux et environ soixante mille francs* (abbé PRÉVOST, *M. Lescaut*, p. 43).

R7 1142 REMARQUE

Comp. § 718, *a*, 4° (*ce que de raison*).

avec un ex. de J.-J. ROUSS.) : *L'accès de mon cabinet lui était,* COMME *juste, interdit aux heures de ma consultation* (HERMANT, *Daniel,* p. 144). — COMME *juste, l'homme but le premier* (AYMÉ, *Gustalin,* p. 114). A3

A3 1142 AUTRES EXEMPLES
FARRÈRE, *Onzième heure*, p. 61 ; HENRIOT, dans le *Monde*, 22 nov. 1950.

Mais on dit bien plus souvent ***comme de juste*** [d'après les tours nominaux décrits ci-dessus], vivement critiqué par les puristes. Cependant l'*Ac.* l'accepte (au mot *de* en 1932, au mot *juste* en 2000), et Littré, après avoir exclu cette locution du bon usage, est revenu sur son jugement dans le Supplément. Les ex. abondent : *Après deux heures de faction, il serait relevé,* COMME DE JUSTE (STENDHAL, *Chartr.,* IV). — *Quand le commissaire s'aventure sur la scène, il reçoit aussitôt,* COMME DE JUSTE, *un coup de bâton qui l'assomme* (BERGSON, *Rire,* p. 53). — COMME DE JUSTE, *la porte était fermée* (ROMAINS, *Copains,* p. 45). — *Ce Japonais était habillé,* COMME DE JUSTE, *à l'européenne* (HERMANT, *Grands bourgeois,* XII). — *Christophe se réservait,* COMME DE JUSTE, *la plus belle* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.,* t. I, p. 172). — *La chose,* COMME DE JUSTE, *arriva aux oreilles de Théotiste* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière,* p. 116). — COMME DE JUSTE, *le comte Michel avait amené son ami* (P. BENOIT, *Axelle,* p. 91). — *Le marquis,* COMME DE JUSTE, *aurait été fêté* (MONTHERL., *Bestiaires,* I). — *Une grande part y est faite,* COMME DE JUSTE, *aux défiances humaines* (MAURRAS, *Mes idées politiques,* p. LXVIII). A4

A4 1142 AUTRES EXEMPLES
SAND, *Homme de neige*, t. III, p. 18 ; TAINE, *De l'intelligence*, t. I, p. 47 ; VERL., *Œuvres en pr.*, Pl., p. 165 ; etc.

°***Comme de bien entendu*** résulte de la contamination de *comme de juste* et de la locution-phrase *bien entendu* ; l'expression est de la langue populaire ou très familière ; d'habitude les écrivains mettent cela dans la bouche de leurs personnages : COURTELINE, *Gaietés de l'escadron,* VII, 1 ; BERNANOS, *Imposture,* p. 253 (une concierge) ; AYMÉ, *Chemin des écoliers,* p. 197 (un tenancier de bar) ; etc. — Ex. plus surprenant : *On reprend le vieux et cher moyen de locomotion : la voiture lancée à fond de train... qui verse* COMME DE BIEN ENTENDU (A. CASTELOT, *Louis XVII,* p. 276). De même, R. LÉVESQUE, *Attendez que je me rappelle...,* p. 205.
On entend aussi °*comme de vrai.* H3

H3 1142 HISTORIQUE
Comme de vrai est déjà chez BRANTÔME, *Œuvres compl.*, Bibl. elzévirienne, t. III, p. 281.

c) ***À mesure que, au fur et à mesure que, à proportion que*** (langue écrite) indiquent une proportion et sont suivis de l'indicatif. H4

*Il reculait à mesure que j'*AVANÇAIS. — À PROPORTION QUE *la science élargit son pouvoir, elle se tient moins assurée de son savoir* (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.,* p. 139). — *La vie est belle* À PROPORTION *qu'elle est féroce* (QUIGNARD, *Tous les matins du monde,* XVIII). L'*Ac.* 1935 donne encore cette valeur à *selon que, suivant que* (qui, d'habitude, expriment la condition : § 1153, *d*), avec ces ex. : *Il sera payé* SELON QU'*il travaillera. Je le récompenserai* SUIVANT QU'*il m'aura servi.* — *Dans la mesure où* et, beaucoup plus rarement, *à mesure que* tendent à perdre leur signification précise : cf. §§ 1139, *b*, 2° ; 1153, *b*. R8

H4 1142 HISTORIQUE
°***À fait que*** et °***fait à fait que***, qui se disent pour *à mesure que* dans le Nord et en Belgique, ne sont pas récents. Le premier se trouvait en anc. et moyen fr. dans des textes du Nord et de l'Est. Le second est attesté en fr. commun au XVIIe s. : FAIT-À-FAIT QUE *le char chemine* (LA F., *F.*, VII, 8). [Texte de 1671, corrigé par la suite en *aussi-tost que*.] — *J'ai promis de payer mon Maçon* FAIT À FAIT QUE *mon bâtiment s'avancera* (FURETIÈRE 1690).

R8 1142 REMARQUE
On a parfois dans la proposition un adverbe de degré qui fait pléonasme : °*Delobelle continuait à engraisser à mesure que sa « sainte femme » maigrissait* DAVANTAGE (A. DAUDET, cit. Sandfeld, t. II, p. 454).

d) ***Sans que,*** qui est suivi du subjonctif, est difficile à classer. Il exprime une non-concomitance entre ce qui suit et le fait concerné par le verbe principal, souvent la non-réalisation d'une cause ou d'une conséquence attendues. H5

H5 1142 HISTORIQUE
Au XVIIe s., *sans que* pouvait exprimer une condition négative ; il était alors suivi de l'indic. : cf. § 1153, H2.

Il est resté deux jours SANS QU'*on lui apporte à manger. Jeanne était venue* SANS QU'*on l'eût invitée.* — *Les dents lui poussèrent sans qu'il* PLEURÂT *une seule fois* (FLAUB., *Tr. contes,* S. Julien, I). — *Sans que* peut être précédée d'une négation : *On le relâcha bientôt* NON *sans qu'il ait protesté* (BAINVILLE, *Napol.,* p. 62). Cf. § 1027, *c*, 2°. R9

R9 1142 REMARQUE
Au lieu de *sans que*, la langue littéraire emploie *que ... ne* (*ne* obligatoire : cf. § 1013, *e*) + le subjonctif après un verbe construit négativement : *Il ne voit pas un brin d'herbe à terre,* QU'*il* NE *vous* DISE *comment cela s'appelle en latin* (MUSSET, *On ne badine pas avec l'am.*, I, 1).

Le verbe qui suit *sans que* est souvent accompagné d'un *ne* explétif : *Il ne se tue pas un cochon dans la paroisse* SANS QUE *je* N'*en aie ma part* (MAURIAC, cf. § 1024, *g*, 3°).

Quand le verbe de la proposition a le même sujet que le verbe principal, *sans que* est remplacé par *sans* + infinitif : *Il est resté trois jours* SANS MANGER.

IV. PROPOSITION DE CONSÉQUENCE

1143 Les mots de liaison.

Les mots de liaison ne sont pas propres à la proposition de conséquence.

La proposition introduite par *sans que* pourrait être analysée comme une conséquence non réalisée : cf. § 1142, *d*. — Le but (§ 1145) peut aussi être considéré comme une conséquence non encore réalisée.

N. B. Les corrélatives peuvent impliquer la conséquence : cf. §§ 1129-1131.

a) *De façon que, de manière que, de sorte que, en sorte que* (plus rare aujourd'hui qu'avec la valeur indiquée au § 1145, *c*) sont des locutions qui impliquaient primitivement la manière et qui en sont arrivées à pouvoir exprimer la conséquence (la manière étant alors exprimée par un autre élément de la phrase) :

Il a mangé goulûment, DE SORTE QU'IL A ÉTÉ MALADE. — Remarquer que la locution conjonctive est parfois précédée d'une ponctuation plus forte qu'une virgule : *Il s'imagina que son jeune ami* [...] *pourrait* [...] *le défendre* ; DE SORTE QU'*un matin M. Dambreuse se présenta chez lui* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1).

Pour *faire en sorte que*, voir § 1125, *b*, 1°.

b) Dans *si bien que, tant et si bien que, de telle façon que, de telle manière que, de telle sorte que, à telle enseigne que* ↓, *au point que, à (un) tel point que, à un point tel que*, un complément de manière contenant un mot corrélatif (*si, tant, tel, au point*) s'est réuni avec le *que* introduisant la proposition corrélative (cf. § 1129). H1

Arnoux avait trop présumé de lui-même, SI BIEN QUE [...] *un remords l'avait pris* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). [Comp. : *Il travaillait* SI BIEN *qu'au bout de la seconde année il passa dans la classe de Troisième* (*ib.*, I, 2).]

À *telle enseigne que* (langue écrite) est particulièrement figé, puisqu'on ne peut l'expliquer par les sens qu'a *enseigne* aujourd'hui : *Je m'installais à l'arrière, sans jamais oublier que maman s'était assise à cette même place pour ne plus revenir.* À TELLE ENSEIGNE QUE *j'avais éprouvé le sentiment d'être trahi quand ce véhicule avait été remplacé* (RINALDI, *Roses de Pline*, p. 41). — On a dit d'abord *à telles enseignes que*, aujourd'hui peu usité (l'*Ac.* 2001 a ajouté le sing. au plur. de 1932) : *Il m'avait été donné* [...] *de l'* [= la justice] *approcher de très près* [...] À TELLES ENSEIGNES QUE *la perspective de passer votre frontière fit naître en moi certaines appréhensions* (VERL., cité dans G. Vanwelkenhuyzen, *Verl. en Belg.*, p. 249). H2

Tellement que, signalé comme fam. dans cet emploi par l'*Ac.* jusqu'en 1878, supprimé en 1935, se rencontre encore dans la langue littér. au XXe s. : *L'animal en fureur* [...] *donne de la tête, des membres, des mâchoires,* [...] TELLEMENT QUE *tout son corps est comme le projectile, la massue, la pince, le bélier et les trompettes d'une excitation* (VALÉRY, *Mélange*, Pl., p. 402).

On trouve parfois encore H3 aussi *tant que* : *Il se hâtait, son pas sonnant ferré dans le silence,* TANT QU'*il fit même se lever deux hérons* (CHÂTEAUBRIANT, *Brière*, I). [Sandfeld, t. II p. 113, cite aussi COURTELINE, *Ronds-de-cuir*.] — Autre locution rare : °*Je vous rendrai plus subtilement lâches et plus immondes encore,* SI ET TANT QUE *vous en crèverez peut-être* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 312).

De là que marquant la conséquence est toujours précédé d'une ponctuation forte et ne doit pas être considéré comme une conj. de subord. : cf. § 1126, *f*, 3°.

c) La conséquence est parfois introduite par *que* seul :

Comme elle dort, QU'*il faut l'appeler si longtemps !* (HUGO, *Lég.*, LII.) — *Les commandes pleuvaient à l'abbaye* QUE *c'était une bénédiction* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 257). — Il y a un élément intensif : *comme* (ainsi que *si*) et *pleuvaient*. Dans le 2e ex., la propos. marque le haut degré.

On interroge sur la cause dont la conséquence exprimée par la propos. est une constatation : *Êtes-vous endormi,* QUE *vous ne voyez pas l'éclat des bougies ?* (SAND, *Lélia*, XLVI.) — *Mais tu n'as pas faim,* QUE *tu ne finis pas tes huîtres ?* (BOURGET, *Lazarine*, p. 138.) — *Elle n'est donc pas belle* [...], *votre luzerne,* QUE *vous voulez qu'on vous l'abîme ?* (FRANCE, *Crainquebille*, p. 162.)

Phrase insolite à la fois pour les mots de liaison et pour le mode (§ 1144) : °*Et voilà pourquoi vous vivez dans une chambre dont un des murs a perdu tout*

H1 1143 HISTORIQUE

Jusqu'au XVIe s., la proposition de conséquence était souvent introduite par ***si que***. Au XVIIe s., il était à peu près hors d'usage ; Malherbe le rejetait comme vieilli ; Vaugelas (p. 435) le déclarait « tout à fait barbare ». Il ne se trouvait plus guère que chez les burlesques et dans les *Contes* de LA F. : *Dont le mary puis aprés se vanta ;* / SI QUE *chacun glosoit sur ce mystere* (*Conte d'une chose arrivée à Château-Thierry*). — Quelques poètes, par la suite, ont eu recours à cet archaïsme : *Celle / Qu'épousa le comte Alexis /* [...] */ Sur le front ridé du burgrave / Grave /* [...] *des rameaux aussi ;* / SI / QU'*au burg vous rentrez à la brune /* [...] */ Deux !* (HUGO, *Odes et ball.*, Ball., XI.) [Deux, c'est-à-dire le cerf et le chasseur, tous deux porteurs de cornes.] — *Nous étions tous deux sous les tremblantes roses / Qu'épanouissait le printemps, /* SI QUE *sans y penser nos amours sont écloses, / Comme elles, presque en même temps* (BANVILLE, *Cariatides*, Amours d'Élise, VI). — *Toutes* [...] / [...] *ont fui les noirs hivers / De mes ennuis, de mes dégoûts, de mes détresses ! /* SI QUE *me voilà seul à présent* (VERL., *Poèmes sat.*, Mélancholia, IV). — Ex. en prose : BARBUSSE, cit. Sandfeld, t. II, p. 413.

H2 1143 HISTORIQUE

À telles enseignes que a d'abord signifié « la preuve en est que » : *Très parfaitement* [= je sais parfaitement que je vous aime], *et* À TELLES ENSEIGNES QUE *si vous aviez la bonté de faire défendre votre porte* [pour les autres personnes], *j'essayerais de vous le démontrer* (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, VII).

H3 1143 HISTORIQUE

Ex. du XVIIe s. : *Il fait connoissance avec elle, /* [...] */ Prend une main, un bras, leve un coin du mouchoir* [couvrant le cou] ; / [...] / TANT QU'*au pere à la fin cela devient suspect* (LA F., *F.*, IV, 4).

son revêtement, sans qu'on le fasse remplacer. Et des trous À CE QU'on y mette le poing (MONTHERL., Maître de Santiago, I, 1). — Tour normal : ... des trous à y mettre le poing (cf. § 909, a, 1°), qu'on y mettrait le poing. **R**

R 1143 REMARQUE

Un des sens du verbe *faire* est « avoir pour conséquence » : *Sa patience a fait* QU'*il a obtenu ce qu'il voulait.* Mais ***Ça fait que*** tend à se figer dans la langue très familière ; le *ça* n'y représente plus rien de précis, l'indicatif présent s'emploie même à propos du passé, et la locution joue le rôle d'un adverbe comme *donc, ainsi donc, alors* : *Une pièce toute noire, on n'y voyait pas...* ÇA FAIT QUE *je ne sais pas si elle pleurait ou si elle se taisait pour ne pas parler* (E. DE GONC., *Journal*, cit. *Trésor*, t. VIII, p. 601). — *Elle fut surprise d'apprendre que j'arrivais de Bruxelles. / –* ÇA FAIT QUE *vous venez de Belgique ?* (G. THINÈS, *Vacances de Rocroy*, p. 22.) — *Il pleuvait à verse,* ÇA FAIT QU'*on est resté à la maison* (*Rob.*, s. v. *faire*, II, B, b).

R 1144 REMARQUE

Subjonctif insolite : °*Ce travail l'absorbait complètement, semblait-il, au point que ses lèvres en* PERDISSENT *toute expression et ses yeux toute lueur* (GIDE, *Porte étr.*, p. 161).

1144 Le mode du verbe.

a) Le mode dans la proposition adverbiale de conséquence est **l'indicatif :**

Elle avait les bras chargés de divers paquets au point qu'elle ne PUT *relever sa robe dans cet escalier affreux* (MAURIAC, *Pharisienne*, p. 183). — Voir aussi les ex. du § 1143. **R**

b) Cas particuliers.

1° Les locutions (d'ailleurs assez rares) ***à peine que,*** *sous peine que* présentent une conséquence qui se réaliserait si le fait principal lui-même n'avait pas lieu. Elles sont suivies du subjonctif : voir les ex. du § 1070, *c*, 4°. — Comp. *de crainte que*, etc. (§ 1145, *a*) que l'on pourrait ranger ici.

2° Après ***suffire,*** comme après un adverbe comme *assez* (§ 1131, *b*), la proposition introduite par *pour que* a son verbe au subj. ; elle exprime une conséquence virtuelle : *Un jour suffit* POUR QUE *nous préparions la rencontre* (*Rob. méthod.*). Comp. *suffire pour* + infin. (§ 908, *e*).

On a aussi une conséquence dans d'autres propos. commençant par *pour que* (+ subj.) POUR QU'*on l'ait puni avec tant de sévérité, il faut qu'il ait commis une bien grande faute.* — Au lieu de *que* seul après *Il s'en faut* : *Il s'en fallait de sept à huit cents piastres* POUR QU'*à eux deux Franz et Albert pussent réunir la somme demandée* (Al. DUMAS, cit. *Trésor*, s. v. *falloir*). Cf. § 1024, *e*.

V. PROPOSITION DE BUT

1145 Les mots de liaison.

a) Locutions marquant exclusivement le but : *afin que*, surtout dans la langue écrite, et *pour que*, d'un usage plus général. **H1**

À seule fin que **H2** implique un but unique. Cette formule, comme *à seule fin de* (§ 1038, R1), a été souvent taxée de populaire : « Laissons cette façon de parler aux ouvriers maraîchers de la banlieue parisienne », écrit le linguiste Ch. Bruneau (dans le *Figaro litt.*, 3 nov. 1951). Cela semble excessif, même si les dict. sont plus accueillants pour *à seule fin de* ; Hanse, Colin et d'autres grammairiens soucieux de l'usage ne font de réserves ni pour l'un ni pour l'autre. Ex. : *C'était* À SEULE FIN QU'*elle me dît de revenir vite auprès d'elle* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 590). — *Cet homme* [...] *demanda* [...] *à un de ses confrères* [...] *de bien vouloir m'accepter près de lui* [...] À SEULE FIN QUE *j'aie une idée de la manière dont se traitaient les affaires* (LESORT, *Vie de Guillaume Périer*, p. 168).

On trouve plus rarement *à la seule fin que, à cette fin que, à cette seule fin que* : *En la faisant étinceler de tous les feux d'enfer,* À LA SEULE FIN *que les habitants de l'île en fussent scandalisés* (BOSCO, *Chemin de Monclar*, p. 32). — *Il surveille l'évacuation du cantonnement* À CETTE FIN QUE *personne ne tire au flanc* (BARBUSSE, *Feu*, cit. Le Bidois, § 1489). — *J'aurais donné mon bicorne pour pas grand'chose* À CETTE SEULE FIN QU'*on me permette d'aller seulement cinq minutes sur le boulevard* (LAVEDAN, cit. Sandfeld, t. II, p. 401).

Un **but négatif** s'exprime naturellement par *afin que ... ne ... pas* et par *pour que ... ne ... pas*, mais ce dernier est concurrencé par °*pour ne pas que* (§ 1020, *a*).

De crainte (ou *peur*) *que, par crainte* (ou *peur*) *que* (qui ne sont pas tout à fait figés) en sont des équivalents. — On trouve aussi ***crainte que,*** que Littré avait d'abord rejeté, puis qu'il a accueilli dans son supplément **H3** et que le *Trésor* considère comme vieilli : CRAINTE QU'*à la faveur de ce silence vous ne reprissiez votre esprit* (MONTHERL., *Célibat.*, p. 169). — *Ils ne l'employaient pas dans la salle,* CRAINTE QU'*elle ne reçût la pièce de temps en temps* (THÉRIVE, *Fils du jour*, p. 124). — CRAINTE QUE *l'incendie ne causât du dommage aux habitations voisines, on en*

H1 1145 HISTORIQUE

Pour que ne peut s'employer pour *afin que*, disait encore l'Acad. en 1718 ; elle ne l'admettait que dans les corrélatives amenées par *trop* ou *assez*.

H2 1145 HISTORIQUE

Pour l'origine de *à seule fin que*, voir § 616, c.

H3 1145 HISTORIQUE

Littré y cite un ex. de SÉV. ; voir aussi BOSS., *Œuvres orat.*, t. IV, p. 561.

déménagea seulement le mobilier (Y. GANDON, *Terres chaudes*, p. 107). **A** — ***Peur que*** **H4** est rarement signalé au XXe s. Ex. écrits, mais reproduisant des paroles : *Les chattes font ça par amour* [...] *et toi par respect humain.* PEUR QU'*il s'enivre,* PEUR QU'*il soit désagréable,* PEUR QU'*il fasse des scènes* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 111). — *Je n'osai croiser son regard,* PEUR QU'*il ne lût dans le mien le signe de mon trouble* (B.-H. LÉVY, *Dern. jours de Baudelaire*, p. 244). — *Ça fait quinze jours que je dors jamais plus d'une heure,* PEUR QUE *mon feu s'éteigne !* (J.-P. CHABROL, *Embellie*, p. 329.) — Comp. § 1046, *e* (*crainte de*).

b) *Que* s'emploie parfois après un impératif ou un équivalent de l'impératif :

Ôte-toi de là, QUE *je m'y mette* (formule proverb.). — *Donne-moi ta main,* QUE *je la serre* (HUGO, *R. Blas*, I, 3). — *Tuez-moi,* QUE *je n'aie plus à oser !* (MONTHERL., *Reine morte*, I, 7.)

c) Locutions marquant aussi la manière (§ 1142, *a*), mais qui expriment parfois le but (la manière pouvant être alors exprimée dans la phrase par un autre élément) : ***de façon*** (ou ***manière***) ***que, en sorte que, de sorte que*** (littéraire).

Il se décidait à se rendre sur le terrain, en avertissant les sergents, DE FAÇON QU'ILS *arrivassent au moment même où le duel commencerait* (NERVAL, *Main enchantée*, IX). — *Je l'ai installé dans la chambre à côté de la mienne,* DE SORTE QUE *je puisse recevoir des visites sans le déranger* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 396). — *Et là-haut, tout à la pointe extrême* EN SORTE QU'*il n'y ait plus au-dessus que la croix, qu'est-ce que je vois ?* (CLAUDEL, *L'œil écoute*, p. 158.) — *C'est tout autre chose de faire marcher neuf personnages* [...] EN SORTE QUE *pas un de leurs mouvements concertés soit* [cf. § 1022, *a*, 4°] *inutile à l'action* (ID., dans le *Figaro litt.*, 25 nov. 1950).

Pour *faire en sorte que*, voir § 1125, *b*, 1°.

C'est notamment le cas des locutions critiquées, mais courantes, ***de façon à ce que, de manière à ce que*** : voir § 1142, *a*.

1146 Le mode du verbe.

Le mode dans la proposition adverbiale de but est **le subjonctif** :

Ce livre est toujours sur mon bureau afin que vous PUISSIEZ *le consulter* (Ac. 2001). — *Donnez !* [...] / *Pour que votre foyer* SOIT *calme et fraternel* (HUGO, *F. d'aut.*, XXXII). — *Elle partit seule, par crainte que la présence de Nicolas n'*EMPÊCHÂT *Marie de se lancer dans les confidences* (TROYAT, *Barynia*, p. 197). — Quand le sujet du verbe dépendant est le même que celui du verbe principal, on remplace la proposition par un infinitif : *Jean travaille* POUR (ou AFIN DE) PAYER *ses études.*

A 1145 AUTRES EXEMPLES

CLAUDEL, cit. *Trésor* ; COURTELINE, cit. Sandfeld, t. II, p. 405.

H4 1145 HISTORIQUE

Peur que a existé au XVIIe s. : Brunot, *Hist.*, t. IV, p. 761.

VI. PROPOSITION DE CONCESSION B

B BIBLIOGRAPHIE

O. SOUTET, *La concession dans la phrase complexe en français des origines au XVIe siècle*. Genève, Droz, 1992.

1147 Définition.

La **proposition de concession** indique qu'il n'y a pas eu la relation logique attendue entre le fait qu'elle exprime et celui qu'exprime le verbe principal. Elle énonce notamment une cause non efficace, contrariée, qui n'a pas eu l'effet que l'on pouvait prévoir.

SI HABILES QUE VOUS SOYEZ, *vous n'y parviendrez pas.* — *Il sort* BIEN QU'IL PLEUVE.

Le nom de *concession* n'est pas très heureux : si l'on prend ce mot au sens ordinaire, il convient au premier ex. ci-dessus (où l'on accorde quelque chose à l'interlocuteur), mais non au second. — On parle souvent de *proposition d'opposition* ou de *proposition adversative*, mais ces désignations ne sont pas satisfaisantes non plus, parce qu'elles aboutissent à confondre des phrases comme celles qui ont été citées plus haut et des phrases dans lesquelles les faits sont mis en opposition sans qu'il y ait une cause contrariée : BIEN LOIN QUE SON ENTREPRISE SOIT PROSPÈRE, *il se trouve aujourd'hui au bord de la ruine* (Ac. 2000). — *Voilà encore un exemple de cet élan des pensées qui semble dépasser le but,* AU LIEU QU'IL L'ATTEINT À PEINE (ALAIN, *Hist. de mes pensées*, p. 104). — Voir § 1135, *b*, 4°.

Nous écartons aussi les propositions causales, temporelles, conditionnelles qui, occasionnellement, à cause du contexte sémantique, énoncent une contradiction

que l'on aurait pu traduire par une proposition concessive : *On vous a fait croire que Mosaïde est âgé de cent trente ans,* QUAND *il n'en a pas beaucoup plus que soixante* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, XIX). — La présence de *même* donne à des propositions temporelles ou conditionnelles une nuance de concession, mais ces propositions gardent le mode qu'elles ont en tant que temporelles ou conditionnelles. C'est le mot *même* qui est chargé d'exprimer la nuance concessive : *Si* MÊME / *Ils sont plus que cent, je brave encore Sylla* (HUGO, *Châtim.*, VII, 14). — Comp. aussi § 1153, *c*.

MOTS DE LIAISON

1148 Conjonctions proprement dites.

a) Les conjonctions ou locutions conjonctives les plus courantes sont *quoique, bien que, encore que* et *malgré que.*

Quoique (à distinguer de *quoi que* : § 1149, *c*, 2°, N. B. 1) appartient à tous les registres. R1

Bien que est plus fréquent dans l'écrit que dans l'oral. R2

Encore que appartient à la langue écrite. Souvent la proposition qu'il introduit suit le verbe principal et exprime une réserve faite après coup, comme le montre éventuellement la ponctuation :

Rien de ce qui pousse à la révolte n'est définitivement dangereux – ENCORE QUE *la révolte puisse fausser le caractère* (GIDE, *Faux-monn.*, I, 12). — *L'« amitié » entre l'U.R.S.S. et la Libye* [...] *ne devrait pas non plus faire illusion.* ENCORE QUE *leurs convergences d'intérêt soient des plus étendues* (dans le *Monde*, sélection hebdom., 23-29 avril 1981, p. 1). A1

Malgré que R3 a été formé sur la préposition *malgré*, d'après le modèle de nombreuses locutions conjonctives correspondant à des prépositions (*avant que, après que, dès que, sans que*, etc.). *Malgré que* a peut-être appartenu d'abord à l'usage populaire. H1 La locution n'a plus ce caractère, comme le montrent les ex. suivants (où l'on remarquera les subjonctifs imparfaits ou plus-que-parfaits), qui font fi de la résistance des puristes :

MALGRÉ QUE *je fusse mal satisfait de mon arrestation, il y mit de la courtoisie* (VIGNY, *Cinq-Mars*, XXV). — MALGRÉ QU'*il n'entrât guère en ma chambre* [...], *j'entendais souvent, la nuit, un bruit furtif qui venait jusqu'à ma porte* (MAUPASS., C., Confessions d'une femme). — MALGRÉ QU'*on fût au déclin de la saison* (A. DAUDET, *Tart. sur les Alpes*, p. 356). — MALGRÉ QU'*une partie de moi-même* [...] *résistât* (BARRÈS, *Homme libre*, p. 223). — MALGRÉ QUE *je ne le puisse imaginer* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, p. 98). — *Pour qui je ressentais une sympathie des plus vives,* MALGRÉ QU'*il eût vingt ans de plus que moi* (GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, 3). — *Jamais Noé ne put si bien voir le monde que de l'arche,* MALGRÉ QU'*elle fût close et qu'il fît nuit sur la terre* (PROUST, *Les plaisirs et les jours*, p. 13). — MALGRÉ QU'*il ait obtenu tous les prix de sa classe* (MAURIAC, *Robe prétexte*, XV). — *Elle vit Jacques d'un mauvais œil,* MALGRÉ QUE *de son côté elle trompât Lazare avec un peintre* (COCTEAU, *Grand écart*, III). — MALGRÉ QUE *le soir tombe* (ROMAINS, *Vie unanime*, p. 241). — *La camionnette* [...], MALGRÉ QU'*on eût chaîné les pneus* [...], *ne se risque plus guère à franchir les rampes glacées* (GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 85). A2

b) Locutions n'appartenant pas à l'usage ordinaire. H2

Nonobstant que, comme la préposition *nonobstant* (§ 1041, *b*), est encore de quelque usage : *Et chacun de ces êtres,* NONOBSTANT QU'*ils imitaient* [...] *la désinvolture des baigneurs de casino, était éperdûment* [sic] *occupé par l'obscur mystère de ses poumons* (BARBUSSE, *Nous autres*, cit. Sandfeld, t. II, p. 375). — Ex. des THARAUD (avec le subj.) dans le *Trésor*.

°***Quand même*** « bien que » et °***quand même que*** dans l'Est et en Suisse : QUAND MÊME *le syndic était content de moi et m'aurait volontiers gardé,* QUAND MÊME *aussi je n'avais aucune raison de partir, une fois de plus je fis mon paquet* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, I, 7). — *Justin prêtait à ces messieurs une figure immuable* [...] *et* QUAND MÊME QU'*il fût bien loin des bureaux* [...] *sentait toujours la présence de ces entités* (AYMÉ, *Aller retour*, p. 23). — °*Tout de même que* en fr. pop. : cf. ANDERSSON, *Nouvelles études sur la syntaxe et la sémantique du mot fr.* tout., p. 253 (ex. de GYP et de SCHWARZ-BART).

R1 1148 REMARQUE

Comme les conjonctions sont souvent constituées d'une prépos., la langue pop. emploie *quoique* comme prépos. dans °*quoique ça* : *Que tu es bête, mon pauvre petit ! dit la vivandière* [...], *et* QUOIQUE ÇA, *tu es bien gentil* (STENDHAL, *Chartr.*, IV).

Bien qu'on puisse, apparemment, traduire *quoique* par *malgré*, l'ex. suivant n'est pas d'inspiration populaire : °[*Le*] *croyant qui veut atteindre* [...] *un Jésus adorable,* QUOIQUE *l'Inquisition,* QUOIQUE *que la Croisade des Albigeois* [...] (Cl. ROY, cit. *Rob.*). Malgré l'absence des points de suspension, l'auteur laisse le lecteur compléter lui-même.

R2 1148 REMARQUE

Bien que au lieu de *quoi que* : § 1149, *c*, 2°, N. B. 2 ; *bien qu'il en ait* : § 1149, *f*.

A1 1148 AUTRES EXEMPLES

A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 38 ; MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, VI ; etc.

R3 1148 REMARQUE

Cet emploi est à distinguer de *malgré qu'il en ait* « malgré lui » (cf. § 1149, *f*).

H1 1148 HISTORIQUE

Mis dans la bouche d'un paysan : MAUGRÉ QU'OUS [= vous] *soyez bavard* (MARIV., *Île de la raison*, I, 17). — Mais la locution se trouve au XVIIe s. dans des documents juridiques : *Malgré l'égalité des voix* et MALGRÉ *même* QU'*il y en ait une de moins pour luy* (texte du parlement de Dijon, cité par L. Remacle, *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers. Documents lexicaux*, p. 165).

A2 1148 AUTRES EXEMPLES

TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 289 ; BAUDEL., *Projets de théâtre*, Pl., p. 1257 ; HEREDIA, cit. Brunot, *Pensée*, p. 860 ; MALLARMÉ, *Médaillons* et *portraits*, Deuil ; H. DE RÉGNIER, *Romaine Mirmault*, I, 1 ; R. DE GOURMONT, *Chemin de velours*, p. 13 ; BOYLESVE, *Sainte-Marie-des-Fleurs*, p. 109 ; APOLLIN., *Chron. d'art*, 17 avril 1910 ; SEGALEN, *Immémoriaux*, 10/18, p. 36 ; BOURGET, *Cosmopolis*, p. 6 ; P. DE NOLHAC, *Louis XV et Mme de Pomp.*, p. 24 ; VALÉRY, lettre à Mallarmé, Pl., t. I, p. 1723 ; COLETTE, *Entrave*, p. 10 ; TOULET, *Mon amie Nane*, XII ; LOTI, cit. Deharveng ; M. PRÉVOST, *La nuit finira*, t. II, p. 176 ; ESTAUNIÉ, *Vie secrète*, p. 46 ; SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, p. 93 ; HERRIOT, *Créer*, p. 53 ; MARTIN DU G., *Vieille Fr.*, II ; J. et J. THARAUD, *Oiseau d'or*, p. 86 ; LA VARENDE, *Heureux les humbles*, 1947, p. 160 ; CARCOPINO, *Vie quotid. à Rome à l'apogée de l'Empire*, p. 261 ; GENEVOIX, *Jeanne Robelin*, p. 34 ; etc.

H2 1148 HISTORIQUE

On a employé jusque dans le XVIIe, parfois le XVIIIe s., ***combien que,*** *encore bien que, jaçoit que* (seulement chez les notaires, pour Vaugelas, Préf., IX). On les trouve de-ci de-là, par archaïsme, au XIXe ou au XXe s. : COMBIEN QUE *peu nombreux nous faisons notre peloton* (CLAUDEL, *Corona benignitatis anni Dei*, p. 187). — *On ne le croit pas,* COMBIEN QUE *ce qu'il dit soit vrai* (E. HOEPFFNER, *Troubadours*, p. 219). — *Si je t'ai fait venir,* ENCORE BIEN QUE *mon cœur en saignât* (VERNE, *Tribulations d'un Chinois en Chine*, XXII). — *Le peuple les révérait,* JAÇOIT QU'*ils fussent souvent colères et injustes* (CLAUDEL, *Tête d'or*, 2e version, p. 345). — Damourette-Pichon (§ 1260) ont entendu *combien que* dans la bouche d'un médecin de Limoges.

°*En dépit que*, formé d'après la locution prépositive *en dépit de* (indépendamment de *en dépit qu'il en ait*, § 1149, *f*), est très rare : °EN DÉPIT QU'*il suscite* [...] *quelques railleries* [...], *le procédé* [...] *est excellent* (R. HATZFELD, *Imposteur*, p. 97). — °*En dépit de ce que* R4 n'est guère plus courant : °*Savoir si elle connaissait Léa ou non était ce qui me préoccupait le plus*, EN DÉPIT DE CE QU'*on ne devrait pas s'intéresser aux faits particuliers* (PROUST, *Rech.*, t. VI, 1924, p. 206). Mais cette 1[re] éd. est considérée comme sans autorité, et les éditeurs de la Pl. suivent le ms. : *bien qu'on ne devrait pas*, tout en s'arrogeant le droit de remplacer *devrait* par *dût* (t. III, p. 151 ; cf. p. 1077) ; comp. § 1150, *b*.

R4 1148 REMARQUE

À distinguer du cas où *ce que* garde sa valeur pronominale et *en dépit de* sa fonction prépositive : EN DÉPIT DE *tout ce que Coriolis put lui dire, elle resta attachée à cette idée* (E. et J. DE GONC., *Man. Salomon*, LXXXII).

1149 Concessives exprimant un fait variable.

Quand les propositions concessives expriment un aspect indéfini, variable en degré ou en nature, un terme appartenant à ces propositions est détaché en tête de la proposition et rappelé par *que* (cf. § 1113, *b*) R1 ; celui-ci n'étant plus senti aujourd'hui comme un pronom relatif, il ne paraît pas illégitime de ranger ces propositions parmi les conjonctives.

R1 1149 REMARQUE

Sur *coûte que coûte*, *vaille que vaille*, voir § 1152, *a*.

Elles « ont toutes les caractéristiques sémantiques et formelles des propositions circonstancielles » (Riegel, Pelat et Rioul, *Gramm. méthod.*, p. 488). Le caractère de pronom relatif de *que* s'oblitère tout à fait quand le terme détaché est un adverbe : *Si* MAL *que nous connaissions l'histoire* (ci-dessous, *a*, 1°) ; *Aussi* DOUCEMENT *qu'elle monte* (*a*, 2°) ; *Quelque* FORT *qu'il pleuve* (*a*, 3°) ; ainsi que dans OÙ *qu'il se trouve* (*c*, 4°). Il faudrait ajouter à cela la disparition des autres pronoms relatifs (cf. H14). *Quoique* est rangé par tout le monde parmi les conjonctions bien qu'il ait la même origine que *quoi que*, dont il ne s'est distingué par la graphie que tardivement : cf. plus loin H11.

a) **L'élément détaché est un adjectif, un adverbe** (parfois un nom) précédés d'un adverbe ; — ou de la préposition *pour*, laquelle se combine parfois avec un adverbe. B

B 1149 BIBLIOGRAPHIE

B. HASSELROT, *La construction* si grand qu'il soit *et ses concurrents dans le français contemporain. Quelques chiffres*, dans *Phonétique et linguistique romanes, Mélanges C. Straka*, 1970, t. II, pp. 39-47.

1° ***Si ... que ...*** est le tour le plus fréquent en français contemporain. H1

H1 1149 HISTORIQUE

Si ... que ... serait déjà chez Froissart, selon Wartburg, t. XI, p. 572, mais le texte de Froissart que cite Littré n'a pas le sens concessif, ni non plus l'ex. de Fénelon que donne Littré (*si peu que* y signifie « pour peu que, dans la mesure où »). *Si ... que ...* concessif, qui est attesté chez CALVIN (Lerch, t. I, p. 187), ne devient usuel qu'au XVIII[e] s., où on le considérait cependant comme une faute : voir *Trévoux*. L'*Ac.* ne l'a accepté qu'en 1835 (Comp. *pour si ... que*, H3).

SI *mince qu'il puisse être, un cheveu fait de l'ombre* (LITTRÉ, s. v. *si*², 10°). — SI *mal que nous connaissions l'histoire des Tcheou, nous savons donc que dès -771 leur pouvoir s'affirma* (ÉTIEMBLE, *Confucius*, I, 1). R2

R2 1149 REMARQUE

À côté de *Si* (ou *aussi*) *grand qu'il soit*, on trouve fréquemment, sans *que* et avec inversion du pronom sujet, *Si* (ou *aussi*) *grand soit-il*. Voir § 1152, *b*, 1°.

2° Il est concurrencé par ***aussi ... que ...***, qui n'est pas tout récent H2, mais qui s'est fort répandu au XX[e] s. On peut estimer qu'il a reçu la sanction du bon usage, ce que l'*Ac.* a reconnu depuis 1986 (d'abord comme « litt. » ; en 2001, avec la réserve : « On dit plutôt *si* »).

H2 1149 HISTORIQUE

Hasselrot cite FONTENELLE [1710].

AUSSI *pur*, AUSSI *grand que soit ce que l'on fit, / Il y aura des gens pour y chercher profit !* (E. ROSTAND, *Princesse loint.*, III, 4.) — *On voit pourquoi*, AUSSI *antisentimental qu'il pût être* [...], AUSSI *hostile qu'il fût à toute mysticité, il était précieux de ne pas l'écarter de ce débat* (BREMOND, *Poésie pure*, pp. 64-65). — *Quel est l'homme*, AUSSI *médiocre qu'on le juge, qui ne se rendra maître de la géométrie, s'il va par ordre et s'il ne se rebute point ?* (ALAIN, *Propos*, Pl., p. 203.) — *Une part de sa vie*, AUSSI *petite qu'on la suppose, n'importe ! – venait de lui échapper pour toujours* (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 121). — AUSSI *doucement qu'elle monte, les marches craquent sous son poids* (MAURIAC, *Genitrix*, IV). — *Le goût de l'esprit*, AUSSI *affaibli qu'il soit, relie à l'univers* (MALRAUX, *Voie royale*, p. 142). — *La possibilité permanente d'ajouter une unité à un nombre*, AUSSI *grand qu'il soit* (SARTRE, *Baudelaire*, p. 42). — AUSSI *invraisemblable que cela me paraisse* (MONTHERL., *Jeunes filles*, p. 245). — AUSSI *absurde que cela me semblât* [...], *je sortis de ma poche une feuille de papier et un stylographe* (SAINT EXUPÉRY, *Petit prince*, II). — AUSSI *méticuleux que soit le règlement, il ne parvient pas à tout prévoir* (CAMUS, *Homme révolté*, p. 63). — AUSSI *puissant qu'il soit, il sera condamné* (*Ac.* 1986). — AUSSI *surprenant que cela puisse paraître, c'est la vérité* (*Ac.* 2001).

N. B. *Aussi loin que* suivi du subjonctif ressortit au cas analysé ci-dessus. Suivi de l'indicatif, il concerne la proposition corrélative (§ 1130, *a*).

• *Tous nos sentiments sont commandés, aussi loin que nous* PUISSIONS *poursuivre leurs racines, par les dispositions de notre organisme* (E.-M. DE VOGÜÉ, *Roman russe*, p. 317). — *Aussi loin que nous* REMONTIONS *dans l'histoire de la Grèce, nous y trouvons des fables* (BÉDIER, *Fabliaux*, p. 106). — *D'aussi loin que je me* SOUVIENNE, *je l'ai toujours haï* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 76). — *Aussi loin que* PORTÂT *sa vue, elle n'apercevait que la forêt* (GREEN, *Minuit*,

p. 171). — *Mon gibet, où votre pureté ne permettrait qu'à vous de m'accompagner sans risque, aussi loin que je me* SOIS *avancé dans le Mal* (JOUHANDEAU, *Élise architecte*, p. 171). — *Aussi loin que l'homme* PUISSE *voir on ne découvre ni ville, ni champ, ni hameau, ni maison* (Cl. SIMON, *Corps conducteurs*, p. 182). — *Aussi loin que je me* SOUVIENNE, *j'étais fière d'être l'aînée* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 9).

+ *Tu mèneras ton aventure aussi loin qu'on* PEUT *aller* (FROMENTIN, *Domin.*, XIV). — *Mes pères, aussi loin que nous* POUVONS *remonter, étaient voués aux navigations lointaines* (RENAN, *Souv. d'enf. et de jeun.*, II, 1). — *Aussi loin qu'*ALLAIENT *ses souvenirs* [...], *Pascal se rappelait-il un temps où il n'avait pas été ébranlé par la raison ?* (MAURIAC, *Bl. Pascal*, p. 11.)

Il n'est pas toujours aisé de distinguer les deux séries.

3° ***Quelque ... que ...*** appartient à la langue écrite soignée. R3

QUELQUE *distrait que soit notre ami Paganel, on ne peut supposer que ses distractions aient été jusqu'à apprendre une langue pour une autre* (VERNE, *Enfants du capit. Grant*, I, 15). — *Il pensait être secouru,* QUELQUE *inégal qu'il dût se montrer à la tâche* (LACAN, *Écrits I*, p. 112). — *Quelque* est invariable dans cet emploi : *Il s'agit des brebis que Aignelet assommait pour les vendre,* QUELQUE *saines et fortes qu'elles fussent* (LITTRÉ, *Hist. de la langue fr.*, t. II, p. 38). — QUELQUE *sombres que fussent les perspectives évoquées par mon fils, il était impossible de nier l'existence des risques qu'il envisageait* (Al. DAVID-NÉEL, *Voy. d'une Paris. à Lhassa*, p. 254). — QUELQUE *forts que soient les mouvements d'opinion en faveur du mariage possible des prêtres* [...], *l'Église catholique reste attachée à la règle du célibat ecclésiastique* (*Grand dict. enc. Lar.*, s. v. *célibat*). — Assez rarement avec un adverbe : QUELQUE *bien qu'il se conduise.* QUELQUE *adroitement qu'il s'y prenne* (*Ac.* 1935). — QUELQUE *fort qu'il pleuve* (*Rob.*).

Quel avec un adjectif est un archaïsme comme les recherchait VALÉRY (comp. ci-dessous *b*, 3°) : QUELLE *grande que soit la puissance du feu, elle ne devient utile et motrice que par des machines où l'art l'engage* (*Variété*, cit. *Trésor*, t. XIV, p. 137). R4

4° ***Tout ... que ...*** n'est pas toujours synonyme des précédents R5 : voir § 1152, *b*, 2°. Il peut s'employer avec un adjectif qui n'admet pas les degrés, ou avec un nom :

Vous l'avez tué, mais tout MORT *qu'il est, il* [= un arbre] *vous domine encore* (IKOR, cit. Hasselrot). — *Alcmène* [...] *qui va te mettre à la porte, tout* MARI *que tu es* (GIRAUDOUX, *Amphitryon 38*, II, 2). — Sur les problèmes d'accord que pose *tout*, voir § 994.

5° ***Pour ... que ...*** équivaut à *si ... que ...*, mais il appartient à la langue écrite. R6

Ce texte, POUR *intéressant qu'il soit, n'est donc pas probant non plus* (BRUNOT, *Hist.*, cit. Sandfeld, t. II, p. 388). — POUR *résolu que je fusse à faire en sorte que le gouvernement français en fût un, j'entendais procéder par étapes* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. II, p. 134). — *L'inspiration de l'Araucan avait eu un résultat qui,* POUR *dérisoire qu'il fût, comportait cependant un certain aspect positif* (M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacif.*, F°, p. 163). — *Pour ... que ...* peut avoir la valeur de *tout ... que ...* et s'employer avec un nom, ce qui a des répercussions sur le mode (cf. §§ 1150-1151). R7

La préposition *pour* pouvait jadis se combiner avec *si* ou *quelque* H3. ***Pour si ... que ...*** a retrouvé aujourd'hui une assez grande faveur, bien que les grammairiens blâment son caractère redondant. ***Pour aussi ... que ...*** se rencontre plus rarement ; plus rarement encore, *pour quelque ... que ...* et *pour tout ... que ...*

Pour si ... que ... : POUR SI *haute que soit ma comparaison, je sais qu'elle n'est pas l'éloge de l'administration municipale* (NERVAL, *Lorely*, Du Rhin au Mein, I). — POUR SI *farceur qu'on soit, on n'escamote pas une ville, un port, des bassins de carénage* (A. DAUDET, *Port-Tar.*, I, 6). — POUR SI *minces qu'ils* [= des privilèges] *soient, je m'en reconnaîtrais indigne si j'hésitais à les mettre au service de ceux qui n'en jouissent pas avec moi* (BERNANOS, *Lettre aux Anglais*, p. 34). — *Il guettait le bruit,* POUR SI *léger qu'il soit, que ne manque pas de faire un homme qui veille* (GIONO, *Hussard sur le toit*, p. 86). — POUR SI *malin ou* POUR SI *idiot qu'il soit...* (Cl. SIMON, *Vent*, p. 25.) — POUR SI *fervent que fût son* Magnificat [...], *le général n'a cessé d'avoir l'œil aux aguets* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. II, p. 12). A1

R3 1149 REMARQUE

Dans l'ex. suivant, la nuance d'intensité est peu perceptible (*quelque* semble proche de *toute*) : *Hermangarde* [une jeune fille] *obéit* [à sa grand-mère] *sans répondre.* QUELQUE *Parisienne que l'on soit, quand on est très bien élevée, on a une petite obéissance dont le silence est presque romain* (BARBEY D'AUR., *Vieille maîtr.*, I, 1).

R4 1149 REMARQUE

Dans la Pl., p. 1205, on lit *Quelque grande*. Correction machinale ou volontaire ? De l'auteur ou de l'éditeur ? L'apparat critique est muet.

R5 1149 REMARQUE

Dans des phrases comme les suivantes, il ne s'agit pas de concession, mais *tout* marque seulement le degré : *Elle ne m'écoute pas,* TOUT *attentive qu'elle est au manège d'un homme qui passe à plusieurs reprises devant nous* (A. BRETON, *Nadja*, p. 101). — *Il apportait* [...] *un paquet* [...] *dont je ne pouvais guère imaginer la substance,* TOUT *enveloppée qu'elle était de papiers et de chiffons* (DUHAMEL, *Vue de la terre promise*, X). — Il est plus rare de trouver *si* dans une telle circonstance : SI *près que j'en suis encore, tous les détails de cette histoire ne me sont guère que de très petites choses* (LÉAUTAUD, *Petit ami*, VII).

R6 1149 REMARQUE

Sur *pour peu que*, voir §§ 1153, *b*, 1° ; 1158, a.

R7 1149 REMARQUE

On trouve parfois *Pour grand* au lieu de *Pour grand soit-il* : § 1152, c.

H3 1149 HISTORIQUE

Pour si ... que ..., au contraire de *si ... que ...* (cf. H1), était assez courant au XVI[e] et au XVII[e] s. : +*Aussi ne pensai-je pas qu'aucune chose,* POUR SI *utile et* SI *excellente qu'elle fût, me pût jamais plaire* (MALHERBE, t. II, p. 279). Autres ex. : voir Huguet, t. VI, p. 111 ; Haase, p. 98 ; etc. — *Pour si ... que ...* n'était pas alors tautologique : *pour grand qu'il soit* = quoiqu'il soit grand, tandis que *pour si grand qu'il soit* = quoiqu'il soit si grand.

A1 1149 AUTRES EXEMPLES

A. BAILLY, *Dict. grec-fr.*, Préf., p. X ; TOULET, *Mon amie Nane*, XI, 1 ; CLAUDEL, lettre citée dans P. Champion, *Marcel Schwob et son temps*, p. 269 ; J. RIVIÈRE, *Allemand*, p. 9 ; GIDE, lettre à Mauriac, dans la *Table ronde*, janv. 1953, p. 93 ; L. MADELIN, *Foch*, p. 32 ; G. BAUËR, dans le *Lar. mensuel*, nov. 1933, p. 562 ; JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 57 ; GUÉHENNO, dans le *Figaro litt.*, 17 avril 1948 ; BILLY, *ib.*, 22 déc. 1966 ; A. FRANÇOIS-PONCET, *ib.*, 15 oct. 1960 ; P. LEBEL, *Noms de personnes*, p. 63 ; QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, Id., p. 206 ; VERCORS, *Radeau de la Méduse*, p. 129 ; G. MOUNIN, *Clefs pour la langue fr.*, p. 145 ; etc.

Pour aussi ... que ... : POUR AUSSI *bête qu'il soit, un homme est amené à se poser bien des questions, au cours de sa vie* (CHAMSON, *Suite pathétique*, p. 29). — *Des images qui,* POUR AUSSI *belles qu'elles soient, sont moins émouvantes* (Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 17 janv. 1948). — POUR AUSSI *fort qu'il fût devenu, quelque chose manquait à mon amour conjugal* (P.-H. SIMON, *Raisins verts*, p. 53).

Pour quelque ... que ... : *Les revers effroyables que les armées essuyaient sur le front amenaient une désorganisation générale, dont le dépôt,* POUR QUELQUE *retiré qu'il fût, souffrait* (P. GASCAR, *Bêtes*, p. 25).

Pour tout ... que ... : POUR TOUT *incommensurable qu'elle soit à l'esprit, l'âme n'en est pas moins* [...] *la troisième dimension de l'esprit* (Ch. DU BOS, *Grandeur et misère de B. Const.*, p. 68). — POUR TOUTE *pécheresse qu'elle peut paraître, cette terre, on y prie* (Z. OLDENBOURG, *Pierre angulaire*, L. P., p. 457). R8

6° °***Tant ... que ...*** est un archaïsme H4, parfois un régionalisme, comme est archaïque ou régional l'emploi de *tant* pour *si* (§ 996, *a*, 2°) :

Il ne pouvait souffrir que, sur un mot du père Caillaud, TANT *doucement et patiemment qu'il* [= son frère] *fût appelé, il courût vitement au-devant de son vouloir* (SAND, *Pet. Fadette*, VI). — TANT *poëte que je sois, je ne suis pas aussi dupe que vous voudriez le croire* (BAUDEL., *Pet. poèmes en pr.*, XI). — *Nous sentons qu'il est doux de végéter encore, /* TANT *affaibli qu'on soit* (SULLY PRUDHOMME, *Stances et poèmes*, Fleurs). [Ex. moins caractéristique, *affaibli* étant un participe.] — *Respect de l'opinion d'autrui,* TANT *éloignée qu'elle soit de la nôtre* (J. ROSTAND, *Disc. de récept. à l'Ac. fr.*). — TANT *respectables que soient les intérêts des auteurs, des libraires et des éditeurs, il est un intérêt plus respectable encore, celui du lecteur* (L. TREICH, dans le *Soir* [Bruxelles], 15 oct. 1949). — Comp. l'ex. de PROUST, cité dans le *b*, 3°.

7° On rencontre parfois cette construction concessive sans adverbe (résurrection d'un ancien usage H5 ou trait régional ?) :

Imparfait QU'*il est et* QU'*il sera toujours, le Dictionnaire de Boiste restera une des vastes conceptions de l'esprit humain* (NODIER, Préf. de : Boiste, *Dict.*). — *Royalistes* QU'*ils soient, ils lui* [= à André Chénier] *préfèrent Marie-Joseph !* (ARAGON, *Semaine sainte*, p. 99.) — *Boiteux* QU'*il fût avec sa jambe raide, Louis n'était pas manchot pour ce qui est des filles* (*ib.*, p. 290). — *Rois, empereurs ou papes* QU'*ils soient, on ne peut les imaginer résistant à tant de commodités* (GIONO, dans le *Figaro litt.*, 21 oct. 1961). — Pour le mode, comp. *tout ... que* : § 1151.

b) **L'élément détaché est un nom** précédé du déterminant ***quelque*** (le syntagme peut être prépositionnel), tour appartenant à la langue écrite.

1° Habituellement, l'ensemble commençant par *quelque ... que ...* est une proposition adverbiale. H6

QUELQUE *faiblesse qu'elle eût mise dans sa tentative de départ, elle ne l'en avait pas moins faite* (MUSSET, *Conf.*, IV, 6). — QUELQUE *contact que leur métier leur donne avec les affaires, ils ne valent que pour leur spécialité* (BARRÈS, dans l'*Écho de Paris*, 3 mai 1909). — *L'histoire, avec* QUELQUE *soin qu'on l'ait interrogée depuis trois siècles, ne nous a rien ou presque rien appris sur l'époque où le latin a supplanté en Gaule les langues indigènes* (BRUNOT, *Hist.*, t. I, p. 17). — *Il persuada ma mère de me laisser vivre tête et pieds nus, par* QUELQUE *temps qu'il fût* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 7). — *Une expérience* [...] *qui, quelle que fût sa teneur en authenticité spirituelle, et* QUELQUES *illusions qu'elle ait pu confirmer, a été* [pour Teilhard de Chardin] *la vie de sa vie* (MARITAIN, *Paysan de la Garonne*, p. 184). — *De* QUELQUE *côté qu'on se tournât alors, il semblait qu'on respirât de l'eau* (CAMUS, *Été*, p. 144).

Quelque ... qui ... ou *dont ...* sont encore H7 parfois attestés en fr. contemporain : *Tout me disait que c'en était fait, et, quelque lien* QUI *pût nous unir, que je l'avais rompu pour toujours* (MUSSET, *Conf.*, V, 6). — *Quelques causes* QUI *aient suscité l'apparition de l'homme, elles sont, en tout cas, les mêmes* [...] (J. ROSTAND, *Pens. d'un biol.*, p. 85). — *On pourrait ajouter, quelque sujet* DONT *il s'empare, que* [...] *ses conclusions vont en s'éloignant* (BRUNETIÈRE, cit. Sandfeld, t. II, § 234). — Damourette et Pichon (§ 1353) citent un ex. oral avec *où* : *Dans quelque situation* OÙ *on se trouve.* On écrira plutôt aujourd'hui (cf. *c*, 1°) : *Quel que soit le lien qui... Quel que soit le sujet dont... Quelle que soit la situation dans laquelle...*

2° Par une sorte de contraction, la séquence introduite par *quelque ... que ...* sort parfois de son rôle normal de proposition adverbiale pour servir de proposition conjonctive essentielle, voire de proposition complément de nom.

R8 1149 REMARQUE

Autre formule redondante et rare : *Et la Patrie,* TOUT AUSSI *grande qu'elle soit, il* [= le peuple] *élargit son cœur, jusqu'à l'embrasser* (MICHELET, *Hist. de la Révol. fr.*, III, 11).

H4 1149 HISTORIQUE

Au XVIe et au XVIIe s., on employait aussi *tant grand qu'il soit* comme on employait *tant* pour *si* en d'autres circonstances : TANT *parfaicts hommes qu'ils soyent, ce sont tousjours bien lourdement des hommes* (MONTAIGNE, III, 4). — Ex. de VOITURE et de DESCARTES dans Haase, p. 96.

H5 1149 HISTORIQUE

Cela était connu au XVIIe s. : *Et, doux* QUE *soit le mal, je crains d'estre trompée* (MOL., *Sgan.*, XXII). — *Calculateur* QUE *fust l'Amant, / Broüiller* [= s'embrouiller] *faloit* (LA F., *C.*, Nicaise).

H6 1149 HISTORIQUE

Pour *quelque part que*, voir H14.

H7 1149 HISTORIQUE

Aussi longtemps qu'on a senti *que* comme un pronom relatif, on a pu employer aussi, selon les nécessités syntaxiques, *qui* (notamment quand le syntagme détaché est sujet), *quoi, dont, où* : *Travaillez à loisir, quelque ordre* QUI *vous presse* (BOIL., *Art p.*, I). — *Quelque indignation* DONT *leur cœur soit remply, / Ils goberont l'appast* (LA F., *F.*, VIII, 14). — *Il est bon, quelque orgueil* DONT *s'enivrent ces belles, / De leur montrer pourtant qu'on peut se passer d'elles* (CHÉNIER, *Élég.*, XVI). — *Quelque rang* OÙ *jadis soient montez mes Ayeux, / Leur gloire de si loin n'éblouit point mes yeux* (RAC., *Mithr.*, IV, 4).

Quand le syntagme est prépositionnel, tantôt il perd sa préposition, comme dans les ex. qui viennent d'être cités, — tantôt il la conserve : ⁺DANS *quelque prévention* OÙ *l'on puisse être* (LA BR., cité avec d'autres ex. par Haase, p. 73). — Comp. la construction avec *c'est* au § 456, *b*, 3°.

R9 1149 REMARQUE

Semblablement, avec *tous les* : °*Ce qu'il accepte par contre de faire*, [...] *c'est d'intervenir en faveur des condamnés* DE TOUS LES BORDS QU'ILS SOIENT (H. JUIN, *Victor Hugo*, t. I, p. 722) [croisement entre *de tous les bords* et *de quelque bord qu'ils soient*].

H8 1149 HISTORIQUE

Le pronom ***lequel***, seul ou avec un complément, s'est aussi employé dans des formules concessives, surtout comme complément (avec *que*), parfois comme sujet (avec *qui*). Littré cite : ⁺LEQUEL *des trois* QUE *l'on ôte, tout s'en va* (BOSS., *Élév. sur les myst.*). — ⁺*Mais* LEQUEL *des deux* QUI *vienne, qu'il tâche surtout de venir seul* (J.-J. ROUSS., lettre). — Autres ex. dans Haase, p. 95 (CORN., FÉN., etc.). Pour Littré, c'est « non pas une faute, mais un archaïsme meilleur que la locution lourde *quel que soit celui qui*, et à recommander d'après Bossuet et J.-J. Rousseau ». — Cet ex. oral de Damourette et Pichon (§ 1351) montre que la construction reste possible (sans qu'elle soit, malgré Littré, à recommander) : °*Je n'aime pas les gens qui font des théories,* LESQUELLES QUE *ce soit.*

H9 1149 HISTORIQUE

Dans les hauts temps, on employait *quel ... que ...*, en insérant le nom entre les deux mots : QUEL *part* QU'*il alt* [= aille] (*Rol.*, 2034). — *An* QUEL *leu* QU'*ele soit* (CHRÉT. DE TR., *Lancelot*, 1064). — *Quel* et *que* se trouvèrent ensuite rapprochés dans des phrases comme : QUEL QUE *soit le lieu où l'on aille*, ce qui amena, dès le XIIᵉ s., la soudure des deux éléments et la répétition du relatif *que* de la locution primitive. L'expression *quelque ... que ...* prit peu à peu le pas sur *quel ... que*, et l'emploi en devint général vers la Renaissance.
Cependant la forme ancienne se trouve encore au XVIIᵉ s., quoique Vaugelas la blâme comme un provincialisme de « de là Loire » (p. 136) : *En* QUEL *lieu* QUE *ce soit, je veux suivre tes pas* (MOL., *Fâch.*, III, 4). Autres ex. dans Haase, p. 93.

R10 1149 REMARQUE

Réplique à qqn qui avait dit : *Votre Buonaparte était un polisson.*

H10 1149 HISTORIQUE

Quoi que était précédé d'une préposition plus souvent qu'aujourd'hui : *Je tiens qu'il est mal,* SURQUOY *que l'on se fonde, / De fuir obstinément ce que suit tout le monde* (MOL., *Éc. des maris*, I, 1).
Quoi que pouvait aussi avoir un complément à l'intérieur de la proposition : ⁺*Et, quoi que mon amour ait sur moi de pouvoir, / Je ne consulte pas pour suivre mon devoir* (CORN., *Cid*, III, 3). Littré, qui cite cet ex. (s. v. *quoi*, 10°), prend sa défense. Le tour est pourtant désuet, et l'on préfère aujourd'hui la construction avec *quelque* : *Quelque pouvoir que ...*
Quoi que s'est dit pour des personnes (comp. § 719, H3) : ⁺*On vous obéira,* QUOI *qu'il vous plaise élire* (CORN., *D. Sanche*, I, 2).
On a eu autrefois *quoi qui* « quelque chose qui » : QUOY QUI *s'offre à vos yeux, n'en ayez point d'effroy* (CORN., *Illus.*, II, 1). — QUOY QUI *vous afflige, soyez toûjours constant* (L. CHIFLET, Gramm., 6ᵉ éd., 1700, p. 63). — Littré regrette que la construction soit tombée en désuétude. Elle est encore donnée comme normale par le *Dict. gén.*, mais avec un ex. qui paraît forgé sur le modèle de la phrase de Chiflet : QUOI QUI *vous afflige, ne vous laissez pas abattre.* — Autre ex. : QUOI QUI *arrive, rien ne pourra m'enlever cela* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, F°, p. 108) [confusion *qui* et *qu'il* ? comp. § 717, *b*, 2°.]

À qui l'on peut s'adresser sans crainte quand on veut avoir QUELQUES *détails que ce soient sur la femme qu'elles accompagnent* (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, II) [= quelques détails, quels qu'ils soient]. — *La croyance* [...] *que la plus primitive des suppositions doit permettre d'expliquer* QUELQUES *phénomènes que l'on puisse observer* (L.-J. CALVET, trad. de : N. Chomsky, *Le langage et la pensée*, Petite Bibl. Payot, p. 45). — Comp. *qui que ce soit* et *quoi que ce soit* comme pronoms indéfinis (§ 737, *c*). **R9**

3° Variantes et équivalents.

On observe encore **H8** au XXᵉ s. quelques traces de ***quel*** + nom + *que ...* au lieu de *quelque ... que ...* :

Le salut, de QUEL *nom* QU'*on le nomme* (SUARÈS, dans Suarès et Claudel, *Corresp.*, p. 161). — *Ô conscience !* [...] QUEL *monstre* QUE *tu fasses, tu ne veux pas l'avoir vu en vain* (VALÉRY, *Mélange*, Pl., p. 352). — *Sous* QUELLE *forme que se montre à nous la Terreur* (PAULHAN, cit. *Rob.*, s. v. *quel*, III, A, 2). — *Toute sa vie Jules Renard refusera la contrainte. De* QUELLE *nature* QU'*elle soit* (KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 1ᵉʳ juillet 1954). — Comme ces auteurs ont une langue assez recherchée, on est fondé à parler d'archaïsme. Il y a toutefois un ex. oral chez Damourette et Pichon, qui, comme les Le Bidois, gardent leur estime à ce tour.

Pour exprimer la quantité, PROUST a recouru à °*tant de ... que ...* et J. CELLARD à °*autant de ... que ...* : *Sa carrière que M. de Charlus désirait,* TANT D'*argent qu'il dût lui donner, que Morel continuât* (PROUST, *Rech.*, t. II, pp. 1059-1060). — *Aussi entourée que l'on soit et* AUTANT DE *gens que l'on ait autour de soi...* (J. CELLARD, dans le *Monde*, 18 févr. 1974.)

Dans le même sens, MAURIAC utilise *autant que* en laissant le nom dans la proposition, selon l'usage décrit dans le *e* ci-dessous : °AUTANT QUE *nous ayons de* JOURNAUX, *il n'en existe qu'un seul, celui de la Résistance* (*Bâillon dénoué*, p. 90).

c) **L'élément détaché est un interrogatif** (qui n'est plus senti comme tel) : *quel, quoi, qui, où* **H9**, plus rarement *comment* (régionalement, *comme*).

1° ***Quel que***, *quel* ayant la fonction d'attribut (voir cependant *b*, 3°) :

La joie que l'on éprouve charitablement aux mésaventures d'un homme, QUEL *qu'il soit* (CHAT., *Mém.*, II, II, 8). — *Deux candidats nouveaux se présentaient, l'un conservateur, l'autre rouge ; un troisième,* QUEL *qu'il fût, n'avait pas de chances* (FLAUB., *Éduc.*, III, 4). — *Il y a certains désirs* [...] *qui* [...] *exigent d'être satisfaits,* QUELLES *que doivent être les conséquences* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 309). — *Il fallait surtout réaliser toujours,* QUELS *que fussent les fantômes qui* [...] *pourraient se dresser entre l'acte et moi* (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, F°, p. 101). — *Il y a la beauté et il y a les humiliés.* QUELLES *que soient les difficultés de l'entreprise, je voudrais n'être jamais infidèle ni à l'une, ni aux autres* (CAMUS, *Été*, p. 160). — Sans que (*quelle soit-elle*), voir § 1152, *b*.

On envisage d'habitude l'identité. Dans la langue littéraire, à propos d'une personne, il s'agit parfois de caractériser et non d'identifier (comp. § 621) : QUEL *qu'ait été l'homme qui est mort à Sainte-Hélène, j'ai travaillé dix ans dans son gouvernement et mon beau-frère fut blessé trois fois sous ses aigles. Je vous supplie* [...] *de ne plus l'oublier à l'avenir* (FRANCE, *Crime de S. Bonnard*, L. P., p. 141). **R10** — *Je m'aime et je me hais,* [...] *m'acceptant tel que je suis,* QUEL *que je sois* (VALÉRY, *Mélange*, Pl., p. 366).

D'ordinaire, rien ne s'intercale entre *quel* et *que*. Voici pourtant un ex. où un mot s'intercale : QUELLES *d'ailleurs que fussent mes justifications* (HERMANT, *Chroniques de Lancelot*, t. II, p. 368) ; — et un autre où *quel* est coordonné à un adjectif précédé de *si* (*a*, 1°) : QUELLES *et si nombreuses que soient les idées éphémères qui les voilent,* [...] *l'issue ne saurait faire de doute* (H. THOMAS, trad. de : Jünger, *Mur du temps*, Id., p. 114) ; — et un autre, où ces deux particularités sont réunies : QUELS *d'ailleurs et si faibles que soient mes moyens* (PONGE, cit. *Rob.*, s. v. *quel*).

2° ***Quoi que*** **H10** est très fréquent, *quoi* étant objet direct, sujet logique (ou réel), attribut :

QUOI *que pût dire ou faire son mari, elle tint à son idée* (STENDHAL, *Rouge*, II, 22). — QUOI *qu'il décidât, il céderait à une humeur et non à une évidence* (BEAUVOIR, *Mandarins*, p. 131). — *On a toujours eu une enfance,* QUOI *que l'on soit devenue* [dit Marguerite] (DUMAS fils, *Dame aux cam.*, XIII). — *Elle se jura intérieurement de ne plus appartenir à d'autres,* QUOI *qu'il advînt* (FLAUB., *Éduc.*, III, 3). — *Il faut bien le reconnaître* [...], QUOI *qu'il nous en coûte, poursuivit le*

chirurgien [...], *notre science, notre expérience rencontrent parfois des mystères qui se jouent d'elles* (E. et J. DE GONC., *Sœur Philomène*, XXXIV). — QUOI *qu'il arrive, je ne cèderai pas* (*Ac.* 2001, s. v. *arriver*). — *Quoi qu'il en soit* est une sorte de locution adverbiale figée quant au sens (« peu importe ») et souvent quant au temps du verbe : *Pourquoi Chérie se prit-elle de passion pour cette poupée archaïque ?* [...] QUOI *qu'il en soit, on eut affaire cette fois à une ardente maternité* (E. DE GONC., *Chérie*, X).

Si *quoi* est précédé d'une préposition, l'emploi n'appartient plus à la langue courante : *De* QUOI *qu'elle parle, dans une description il manque toujours la volonté* (Br. PARAIN, dans la *Nouv. revue fr.*, 1er févr. 1969, p. 180). — *De* QUOI *qu'elle s'occupât, elle se donnait tout entière* (dans Sandfeld, t. II, p. 362, comme normal). — *D'elle !... Un rendez-vous !...* [...] *Ah ! pour* QUOI *que ce soit, elle sait que j'existe !* (E. ROSTAND, *Cyr.*, I, 7.)

Quoi qui est rare et littér., selon le *Trésor* (s. v. *quoi*, III, A, 1), qui ne cite que cet ex. : QUOI QUI *arrive, rien ne pourra m'enlever cela* [= les *abîmes de bonheur* sensuel dont il vient de parler] (MONTHERL., *Petite infante de Castille*, L. P., p. 108). R11

Quoi que ce soit sert de pronom indéfini : cf. § 737, *c*.

N. B. 1. Ne pas confondre *quoi que* avec *quoique* « bien que » (§ 1148, *a*), comme on faisait jadis. H11

QUOI QUE *tu fasses, le professeur n'est jamais satisfait.* — QUOIQUE *tu fasses ton possible, le professeur n'est pas satisfait.* — On peut penser que BARTHES a été trahi par son imprimeur : °QUOIQU'*on fasse, elle est un scandale* (*Degré zéro de l'écriture*, Médiations, p. 11).

2. La confusion fâcheuse de *bien que* et de *quoi que*, due à l'homonymie avec *quoique*, est moins rare qu'on ne croirait :

°BIEN QU'*en aient dit certains hommes qui n'avaient pas songé à ce qu'ils disaient,* [...] *la langue française n'est pas « fixée » et ne se fixera point* (HUGO, *Cromw.*, Préf.). — °*L'âme humaine n'est point partout la même,* BIEN QU'*en dise M. Levallois* (FLAUB., *Corresp.*, t. III, p. 249). — °*Aucune femme,* BIEN QU'*elles prétendent, n'étant indifférente à la beauté physique et à la gloire* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 1). — °BIEN QU'*il en crût, il n'avait pas encore le ton parisien* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 60).

On trouve aussi *malgré que* pour *quoi que* : °*J'ai la tête froide,* MALGRÉ QU'*on en dise* (SAND, *Maîtres sonneurs*, IX). — Pour la confusion inverse, voir *f* ci-dessous.

3° ***Qui que*** dans la langue écrite, *qui* ayant la fonction d'un attribut. H12

Elle [= la France] *aime la guerre.* QUI *que ce soit qui la lui donne, il sera doublement populaire* (STENDHAL, *Rouge*, II, 23). — QUI *que vous puissiez être, vous serez en sûreté sous mon toit* (BALZAC, *Femme de trente ans*, Pl., p. 796). — QUI *que tu sois, contemple* (HUGO, *Lég.*, XII, 1). — *À* QUI *que ce soit que nous parlions, nous devons être polis* (LITTRÉ).

Dans l'ex. suivant, *qui* peut aussi passer pour un attribut : QUI *que soit l'auteur de ce rouleau, je le félicite pour son humour* (PILHES, *Imprécateur*, p. 122). [On dira plutôt d'ailleurs : QUEL *que soit l'auteur.*] — *Qui* est nettement sujet dans cet autre ex., mais c'est un archaïsme badin : QUI *qu'en grogne* [...] / [...] / *Je suis pareil à la grande Sappho* (VERL., *Parallèlement*, Ballade Sappho). — *Qui* objet direct est rare aussi : QUI *qu'elle fréquentât, elle resterait pour tout le monde duchesse de Guermantes* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 669). [On dit plutôt : *Qui que ce soit qu'elle fréquentât.*]

Qui que ce soit sert de pronom indéfini : § 737, *c*. — Emploi exceptionnel de *quiconque* H13 pour *qui que ce soit qui* : *Toute vérité,* QUICONQUE *l'avance, vient du Saint-Esprit* (trad. de s. Ambroise, dans *Missel dominical de l'assemblée*, p. 1059).

4° ***Où que*** est assez fréquent dans la langue écrite. H14

OÙ *que les noms et les faits m'aient promené, le dernier horizon du tableau est toujours menaçant et triste* (CHAT., *Mém.*, III, II, VI, 17). — *Elle attire toujours les enfants :* OÙ *qu'elle soit, ils ont tendance à se grouper autour d'elle* (A. BRETON, *Nadja*, p. 101). — OÙ *que m'engage la vie, je sais que je ne trahirai pas* (GUÉHENNO, dans le *Littéraire*, 19 oct. 1946). — *On risque son esprit à se tromper de chemin. Car* OÙ *qu'on arrive, c'est pour déboucher sur l'entièreté* (H. MICHAUX, *Grandes épreuves de l'esprit*, p. 190). — *Le spécialiste peut lui-même,* OÙ *qu'il se trouve, consigner d'un trait de crayon* [...] *les données* [...] *à retenir* (B. QUEMADA, dans les *Cahiers de lexicologie*, 1959, I, p. 11). — OÙ *qu'elle fût, le regard d'Alan la suivait* (SAGAN, *Merveilleux nuages*, L. P., p. 113).

R11 1149 REMARQUE

Rare ? soit. Mais littér. ? La prononciation que suppose cette graphie serait plutôt du registre familier. Comp. § 717, *b*, 2°, où il y a un autre ex. du même auteur.

H11 1149 HISTORIQUE

La distinction entre *quoi que* et la conjonction *quoique* (qui en est d'ailleurs issue) ne s'est établie que dans le cours du XVIIIe s. Au XVIIe, la confusion est quasi constante : QUOY QUE *le sujet de cette Tragédie ne soit encore dans aucune Histoire imprimée, il est pourtant très véritable* (RAC., *Baj.*, Préf. de 1672). — QUOYQUE *vous écriviez, évitez la bassesse* (BOIL., *Art p.*, I).

H12 1149 HISTORIQUE

Qui que s'employait avec un verbe à la 3e personne : +*Et, le combat fini, m'amenez le vainqueur. / Qui qu'il soit, même prix est acquis à sa peine* (CORN., *Cid*, IV, 5). [Les 1res éd. portent : QUEL *qu'il soit.*] — *Qui* pouvait avoir la fonction d'un sujet ou d'un objet direct : +QUI *que m'en prie* (MALHERBE, cit. Brunot, *Hist.*, t. III, p. 520). — +*Il faudrait donc chercher* [...] *s'il n'y a point hors d'eux un principe qui les fait mouvoir ;* QUI *que vous trouviez, je l'appelle Dieu* (LA BR., cit. Haase, p. 97). [Haase dit qu'il s'agit de choses, mais La Bruyère pense à un être personnel.] — *Qui* pouvait être introduit par une préposition : +*Ma mort le préviendra,* DE QUI *que je l'obtienne* (CORN., *Hor.*, II, 6).

H13 1149 HISTORIQUE

Cela est attesté parfois en moyen fr. : *Je prends sur ma foy* [= j'atteste] *que* QUICONQUES *l'ait fait chevalier, qu'il n'a eu tort* (*Amadis de Gaule*, cit. Huguet). — On employait beaucoup plus souvent, avec *quiconque* attribut, *quiconque il soit* pour *qui qu'il soit* : QUICONQUES *sois, cruel, ne nous menace plus* (RONSARD, t. VIII, p. 307). — QUICONQUE *il soit, il en* [= des rapports avec la justice] *sort avecques perte* (MONTAIGNE, III, 13).

H14 1149 HISTORIQUE

La langue classique disait aussi ***quelque part que*** (comp. H7), encore mentionné comme normal par l'*Ac.* 1935, mais non relevé après le début du XIXe s. : QUELQUE PART QU'*on s'arrête* [...], *tout le monde se met à faire la révérence* (COURIER, lettre, 25 juin 1806). — On a dit aussi *quelque part où* : +QUELQUE PART OÙ *il soit, il mange* (LA BR., XI, 122). À distinguer de *quelque part* + relative (§ 1113, *c*, 1°).

Où peut être précédé de la préposition *de* (comp. § 725, *c*) : *D'*OÙ *que vienne le vent désormais, celui qui soufflera sera le bon* (GIDE, *Caves du Vat.*, II, 7). — *Elle s'est mise à accepter tous les sacrifices, d'*OÙ *qu'ils viennent,* [...] *la Patrie* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 90). — *La violence est injuste d'*OÙ *qu'elle vienne* (SARTRE, *Le diable et le bon Dieu*, VII, 1).

5° ***Comment que*** est rare. H15

COMMENT *qu'on joue, quoi qu'on joue, c'est toujours le salut qui perd* (PÉGUY, *Myst. de la charité de J. d'Arc*, p. 29). — *Ce procès étymologique est pendant ; mais* COMMENT *qu'on le résolve, il reste que synchroniquement, à notre époque,* mon *est compris comme un possessif par tous les locuteurs* (DAMOURETTE-PICHON, t. VI, p. 557). — COMMENT QU'*on veuille le prendre, il répond comme un homme* (Luc. FABRE, cité par A. Henry dans : Adenet le Roi, *Buevon de Conmarchis*, p. 167). — Autre ex. : P.-L. COURIER, cit. Littré.

°***Comme que*** s'emploie en Suisse dans le même sens : COMME *qu'il en aille je serai prêt* (RAMUZ, *Lettres 1900-1918*, p. 58). — COMME *qu'on retourne le problème, seul le oui permet de sauvegarder l'unité* (dans le *Jura libre*, 12 juin 1974, p. 12). — On dit aussi en Suisse °*comme que comme* « quoi qu'il en soit ».

d) Brunot (*Pensée*, p. 139) considère que *tel qu'il soit* (dont Littré a pris aussi la défense) « se dit toujours ». H16

Voir un ex. oral dans Damourette et Pichon, § 2789. Les attestations écrites sont rares et font l'effet d'archaïsmes : *Mon fils,* TEL QU'*il paraisse,* TEL QUE *vous le jugiez dans la suite, n'en sera pas moins un bon fils* (BESCHERELLE, s. v. *quel*). — TELS QUE *pussent être leurs sentiments à mon égard* [...] (HERMANT, *Platon*, p. 122).

Tel s'est aussi employé jusque dans le XIXe s. avec les valeurs de *quelque* (cf. *b*) comme déterminant H17 : *Son amour pour sa mère allait à l'excès, si toutefois on peut imaginer qu'il y ait de l'excès dans ce sentiment qui,* TEL *énergique qu'il devienne, n'aura jamais le nom de passion* (BALZAC, *Premiers romans*, t. I, p. 934). — *Il n'y a pourtant aucun être, de* TEL *sexe qu'il soit, qui* [...] (MUSSET, *Conf.*, V, 5). — Voir aussi Nyrop, t. V, § 420, 2° (Al. DUMAS) ; Damourette-Pichon, § 2789 (GAUTIER, BARBEY D'AUR.).

Tel comme adverbe (comp. *a*) est blâmé par Littré. Il apparaît rarement dans la littérature : °*La vertu* TELLE *belle qu'elle soit, quand malheureusement elle devient trop faible pour lutter contre le vice, devient le plus mauvais parti qu'on puisse prendre* (SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 49). — *Cent femmes m'ont dit : « J'aurais aimé ce Jean-Jacques,* TEL *vieux qu'il fût* [...] » (GRÉTRY, *Mémoires*, dans R. Trousson, *Jean-Jacques Rousseau raconté par ceux qui l'ont vu*, p. 230). — Comme reflet de l'usage populaire : °*Je n'y mettrai pas les pieds, dans un logement,* TEL *arrêté qu'il soit, sans mes animaux* (H. MONNIER, *Scènes popul.*, cit. Haase, p. 94).

e) °***Autant que*** R12, que nous n'avons relevé que chez des auteurs originaires du Sud-Ouest (il est fréquent chez MAURIAC), exprime l'idée d'un haut degré en même temps que celle de concession :

C'est généralement par un côté sensuel, AUTANT *qu'il soit dépouillé, qu'un Paul Claudel ou moi-même catéchisons* (JAMMES, dans le *Mercure de Fr.*, mars 1947, p. 397). — AUTANT *qu'il ait plu, le sable d'Argelouse ne retient aucune flaque* (MAURIAC, *Thér. Desqueyroux*, p. 219). — AUTANT *qu'il ait bu, il sait à peu près se tenir* (ID., *Mal aimés*, I, 1). — AUTANT *qu'il se force à la cacher, sa jalousie transperce* (P.-H. SIMON, *Raisins verts*, p. 205). R13

Claude SIMON, qui est originaire de la région pyrénéenne, donne à °***pour tant que*** la même valeur (comp. l'emploi de *pour* ci-dessus, *a*, 5°) : POUR TANT *que Batti fît attention, les uns et les autres savaient aussi compter les œufs, les tranches de lard et les miches de pain* (*Géorgiques*, p. 432). [= si attentif que fût Batti.]

f) Dans l'expression littéraire ***malgré que j'en aie*** (etc. R14) « malgré moi (etc.) » R15, qui varie en personne et en temps, l'élément détaché contient le nom *gré*, mais les usagers n'analysent plus cette locution.

La mesure à trois temps a quelque chose d'ensorcelant qui emporte, MALGRÉ QU'ON EN AIT (GREEN, *Bouteille à la mer*, p. 164). — MALGRÉ QU'EN AIT LA FAMEUSE CITATION DE BUFFON, *le style n'est pas seulement l'homme* (R. ESCARPIT, *Sociologie de la littér.*, p. 105). — MALGRÉ QU'ON EN AIT, *on n'échappera pas à la nécessité de définir normativement un projet de société* (J.-M. DOMENACH, dans *Esprit*, nov. 1974, p. 624). — *Mathias,* MALGRÉ QU'IL EN EÛT, *appuya sur la droite* (ROBBE-GRILLET, *Voyeur*, p. 52). — *Les trois eunuques* [...] *que je ne pouvais guère,* MALGRÉ QUE J'EN EUS [*sic*], *conserver à*

H15 1149 HISTORIQUE

Comment que a été en usage jusqu'au début du XVIIe s. : *En tous affaires, quand ils sont passés,* COMMENT *que ce soit, j'ay peu de regret* (MONTAIGNE, III, 2). — *Comme que* était moins courant. Littré (s. v. *comme*, 4°) cite toutefois encore S.-SIMON et J.-J. ROUSS. (qui le doit sans doute à la Suisse).

H16 1149 HISTORIQUE

Ex. classiques de *tel que* avec la valeur de *quel que* : ⁺*Faites donc, Seigneur, que,* TEL QUE *je sois, je me conforme à votre volonté* (PASC., *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies*, XV). — ⁺*On ne met pas la main sur un* [livre], TEL QU'*il soit, qu'on n'ait envie de le lire tout entier* (SÉV., 5 juin 1680). — Ce tour, condamné par Vaugelas (p. 413), est cependant resté courant jusque vers la fin du XVIIIe s. : *Comprenez-vous mieux comment une substance,* TELLE QU'*elle soit, a des idées ?* (VOLT., *Lettres phil.*, XIII.) — ⁺*Et ainsi des autres rapports,* TELS QU'*ils puissent être* (DID., *Traité du beau*, Pl., p. 1131). Notons cet ex. curieux (XIVe s.), qui réunit *tel* et *quel* : *Le saphir,* TEL QUEL QU'*il soit, a vertu de reconcilier discorde et faire paix entre anemis* (JEAN D'OUTREMEUSE, *Trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses*, f° 133 r°).

H17 1149 HISTORIQUE

Ex. antérieurs de *tel* déterminant : ⁺*Brute même, à* TEL *point qu'on le prise, / Voulut plus d'une fois rompre son entreprise* (CORN., *Cinna*, III, 2). — *Je ne m'occupai qu'à sauver à* TEL *prix que ce fût cette malheureuse victime* (SADE, *Infortunes de la vertu*, p. 104).

R12 1149 REMARQUE

Sur *tous autant* (ou *tant*) *qu'ils sont*, voir § 985, *b*, 2°.

R13 1149 REMARQUE

Le tour est signalé par le *Trésor* (s. v. *autant*, III, C), avec un pronostic inhabituel dans cet ouvrage : « sans doute, sera consacré par l'usage pour sa qualité de concision ».

R14 1149 REMARQUE

Il n'est pas fréquent de trouver l'infinitif en *avoir* : *Quoi que pouvait* [cf. § 1150, *b*] EN AVOIR *Mgr Picard,* [...]*, l'ACJB* [= Action catholique de la jeunesse belge] *secrétait sa démagogie militante* (P. VANDROMME, *Léon Degrelle au service d'Hitler*, p. 59).

R15 1149 REMARQUE

Le *Trésor* (s. v. *gré*) cite encore comme normale la forme alternative, avec un ex. de 1840 : *Associés ou non, nos trois industriels sont forcés d'agir comme s'ils l'étaient ;* [...] BON GRÉ MAL GRÉ QU'ILS EN AIENT, *la force des choses* [...] *les associe* (PROUDHON) ; ex. de FAGUET dans Le Bidois, § 1557. — Cette forme alternative (dont la vitalité semble avoir été toujours sporadique : cf. Wartburg, t. IV, p. 253) est à l'origine de la locution adverbiale *bon gré mal gré* « de gré ou de force, volontairement ou non », restée usuelle : *Ces États,* BON GRÉ, MAL GRÉ, *ont levé et dépensé d'énormes sommes* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 69). [On l'écrit d'habitude sans virgule.]

mon service intime (M. TOURNIER, *Gaspard, Melchior et Balthazar*, p. 138). A2

La variante ***en dépit que j'en aie***, qui est ancienne H18, est aujourd'hui rare et assez recherchée R16 : EN DÉPIT QU'IL EN EÛT, *il lui savait gré d'être l'ornement, la grâce du séminaire* (FRANCE, *Orme du mail*, p. 17). — *Mais l'idée de progrès* [...] *nous empêche*, EN DÉPIT QUE NOUS EN AYONS, *de désespérer* (HERMANT, *Platon*, p. 256). — *Christophe, profondément Allemand*, EN DÉPIT QU'IL EN EÛT, *était touché par ces manifestations pas très raffinées d'une affection véritable* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 197). — *Sa verve distrayait*, EN DÉPIT QU'ON EN EÛT (AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 360). — *Il faut bien se résigner*, EN DÉPIT QU'ON EN AIT, *à admettre après que avec le subjonctif, tant les exemples abondent* (GREVISSE, *Bon usage*, 1980, n° 2624).

La variante ***quoi que j'en aie*** est plus récente et elle a été traitée de « barbarisme » par des juges qu'on ne peut taxer de purisme (Brunot et Bruneau, 4e éd., § 597, 3°). Elle résulte de la contamination de *malgré que j'en aie* et de tours comme *quoi que j'en dise*. Elle ne paraît pas si illogique. Elle est adoptée, en tout cas, par beaucoup d'écrivains : *Il faut bien les respecter et les appuyer*, QUOI QU'ON EN AIT (BARRÈS, *Dérac.*, p. 230). — *Il a*, QUOI QU'ELLE EN EÛT, *échappé à la musique* (COLETTE, *Sido*, p. 146). — *Une réserve qui*, QUOI QU'IL EN EÛT, *ne laissait pas de lui en imposer* (HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 3). — *Cette définition est en nous*, QUOI QUE NOUS EN AYONS (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1253). — *Revenant toujours*, QUOI QU'IL EN EÛT, *à la rue des Serpents* (MONTHERL., *Bestiaires*, III). A3

La locution n'étant plus analysée, on trouve assez souvent la graphie °*quoiqu'il en ait* (cf. *c*, 2°, N. B.) ; il s'agit sans doute d'inadvertances : GIDE, *Faux-monn.*, p. 184 ; COCTEAU, *Difficulté d'être*, p. 159 ; etc.

Variante exceptionnelle : °*Ne serai-je pas conduit*, QUOI QUE J'EN VEUILLE OU N'EN VEUILLE PAS, *à me justifier* [...] ? (Fr. CHÂTELET, *Chronique des idées perdues*, p. 21.)

Une autre altération, difficile à justifier et d'ailleurs peu répandue, est °*bien que j'en aie* : *Il riait aussi, intimidé* BIEN QU'IL EN EÛT *par l'astuce de la gamine* (GENEVOIX, *Raboliot*, p. 182). A4

LE MODE DU VERBE

1150 Le subjonctif dominant, mais concurrencé. R1

a) *Tout ... que ...* mis à part (cf. § 1151), **le subjonctif est le mode habituel des propositions concessives**, même s'il s'agit d'un fait réel. C'est le seul mode indiqué dans ses ex. par le dictionnaire de l'Acad.

Il était généreux, quoiqu'il FÛT *économe* (HUGO, *Lég.*, II, 6). — *Non, si puissant qu'on* SOIT, *non, qu'on rie ou qu'on pleure, / Nul ne te fait parler* (ID., *Ch. du crép.*, V, 2). — *Pour grand qu'il vous* PARÛT, *vous le sentiez ami* (MUSSET, *Poés. nouv.*, Lettre à Lamart.). — *Malgré que Gertrude lui* AIT DÉCLARÉ [...] (GIDE, *Symphonie past.*, p. 109). — *Si bon méthodiste qu'il* FÛT, *il savait ce qu'il faisait* (M. BOEGNER, *Exigence œcuménique*, p. 25). — *Quoi que vous* AYEZ *à me dire, je ne m'en offenserai pas* (ROMAINS, *Lucienne*, p. 165). — *Quel que* SOIT *son raffinement, le style a toujours quelque chose de brut* (BARTHES, *Degré zéro de l'écriture*, I, 1). — *C'est un galant, bien qu'il n'en* AIT *pas l'air* (IONESCO, *Rhinocéros*, p. 50).

Quand il s'agit d'un fait réel, certains estiment que le subjonctif n'a pas sa valeur ordinaire (cf. § 894) ; Brunot (*Pensée*, p. 866) parle de « servitude grammaticale ». H. Bonnard justifie le subjonctif en disant qu'il « semble exprimer ici l'attitude d'esprit qui rejette (fictivement) du réel un phénomène que l'effet dément » (dans le *Grand Lar. langue*, p. 854).

b) Si le subjonctif est le mode régulier, on constate que l'**indicatif** (y compris le conditionnel) est fréquent dans la langue parlée. Il n'est pas si rare dans la langue écrite, surtout dans les concessives introduites par une véritable conjonction (§ 1148). Certains auteurs peuvent subir l'influence de la langue parlée (cela est voulu dans les romans champêtres de George SAND), mais d'autres se réclameraient plutôt de l'usage classique et de la tradition. H

A2 1149 AUTRES EXEMPLES

F. LECOY, dans la *Romania*, 1959, p. 273 ; 1960, p. 401.

H18 1149 HISTORIQUE

En dépit que j'en aie (XVIe s.) s'explique par la synonymie de *en dépit de* avec *malgré* préposition. Mais on trouve au XIVe s. l'expression plus logique *dépit que j'en aie* : *Malgreit* et DESPIT *que vos en aiiés* (JEAN D'OUTREMEUSE, éd. B. et B., t. VI, p. 157). — Quoique de conformation irrégulière, *en dépit que j'en aie* « a été consacré par les meilleurs auteurs du XVIIe siècle » (Littré).

R16 1149 REMARQUE

Elle « sent un peu la bergamote », disait Grevisse, *Problèmes de langage*, t. III, p. 352.

A3 1149 AUTRES EXEMPLES

S.-BEUVE, VEUILLOT, LEMAITRE, FAGUET, A. DAUDET, cit. Deharveng, pp. 228-229 ; GAUTIER, *Cap. Fracasse*, XVIII ; BARBEY D'AUR., *Ensorcelée*, XIV ; VERL., *Parallèlement*, Lunes I ; APOLLIN., *Chron. d'art*, 30 sept. 1910 ; JALOUX, *Branche morte*, p. 11 ; BEDEL, *M. le prof. Jubier*, p. 31 ; LA VARENDE, *Troisième jour*, p. 238 ; GENEVOIX, *Fatou Cissé*, p. 35 ; DANIEL-ROPS, *Église des temps classiques*, t. I, p. 48 ; Raym. ARON, *Opium des intellectuels*, p. 103 ; CAMUS, *Essais*, p. 1402 ; GRACQ, *Balcon en forêt*, p. 64 ; M. ROBERT, *Vérité littéraire*, p. 80 ; etc.

A4 1149 AUTRES EXEMPLES

VERL., BOURGET, BRUNOT (*sic !*), cit. Sandfeld, t. II, pp. 393-394.

R1 1150 REMARQUE

Sur les propositions concessives averbales, voir § 1133, *b*.

H 1150 HISTORIQUE

L'hésitation entre l'indic. et le subj. est très ancienne dans la langue. Elle était courante au XVIIe et au XVIIIe s. encore. Malherbe réservait le subj. aux choses douteuses, l'indic. aux choses certaines : cf. Brunot, *Hist.*, t. III, p. 575. Nous ne donnerons que des ex. de l'indic. (conditionnel inclus) :

Se freres vous clamons, pas n'en devez / Avoir desdaing, quoy que FUSMES OCCIS / *Par justice* (VILLON, *Poèmes variés*, XI, éd. R.-H.). — *Quelque part qu'il* IRA, *les œillets et les roses, / Et fust-ce au jour d'hyver, luy naissent sous les pas* (RONS., cit. Littré, s. v. *quelque*). — +*En quelque part que vous* SEREZ (MALHERBE, t. IV, p. 5). — +*Encore que cela* EST *vrai en un sens* (PASCAL, *Pens.*, Pl., 362). — +*Quoique* [...] *elle n'*AVAIT *pas* MÉRITÉ *d'être flattée* (BOSS., cit. Haase, p. 195). — *Quoy que quelques-uns* SEROIENT *d'avis* [...] (VAUGELAS, p. 146). — *Bien que pour moy, je* VOUDROIS *tousjours dire* [...] (ID., p. 366). — *Quoiqu'à ne vous rien taire, / Ce mesme amour peut-estre et ces mesmes bienfaits, /* AUROIENT DÛ *suppléer à mes foibles attraits* (RAC., *Baj.*, V, 4). — *Elles acceptèrent l'adresse de Mme de La Pommeraye ; mais, quelles que* FURENT *les instances du marquis, il ne put obtenir la leur* (DID., *Jacques le fat.*, Pl., p. 613).

À l'heure actuelle, Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui NUIRAIT *point* (CHAT., *Mém.*, IV, XI, 2). — *Bien que ses péchés* AURAIENT PU [...] *se répandre à tous les coins du diocèse* (FLAUB., *Tr. contes*, Cœur simple, IV). — *Malgré qu'ils se* RESSEMBLAIENT *toujours comme deux frères, on ne voyait plus du même coup qu'ils étaient bessons* (SAND, *Pet. Fadette*, X). — *La pièce de Plaute, bien qu'on ne me* FERA *jamais dire qu'Euclion soit « un avare de circonstance »* [...], *n'est guère qu'une jolie comédie anecdotique* (FAGUET, *En lisant Molière*, p. 60). **R2** — *Bien que nous* FÛMES [...] *très attentifs* (FRANCE, *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, p. 75). — [Ils ont arrêté] *Mélanie et Gertrude, bien qu'elles* CRIAIENT *qu'elles n'avaient rien fait* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. IV, p. 317). — *Encore que précisément ici, je ne* VOIS *pas trop l'empêchement d'une traduction quasi littérale* (GIDE, *Journal*, 1er déc. 1946). — *Si peu compliquées qu'elles nous* PARAISSAIENT, *ces maudites phrases nous coûtaient beaucoup de peine à retenir* (A. DAUDET, *C. du lundi*, p. 235). — *Si cruels qu'ils* POURRONT *être, leur bêtise fera pâlir leur cruauté* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1145). — *Pour petite qu'elle* EST, *elle est précieuse* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 65). — *Pour si pauvre que* POUVAIT *être M. Joseph, il ne manquait pas d'endroits* [...] *où il aurait pu se loger plus à son aise* (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 9). — *Aussi tard que tu* MOURRAS, *ton dernier soupir sera encore une question* (R.-L. BRUCKBERGER, *Monde renversé*, p. 91). — *Ce refus d'aimer leur temps* [...] *est souvent le propre des vieux, encore que nous le* CONNÛMES *chez des hommes jeunes* (BENDA, *France byzantine*, p. 9). — *Je finirais par faire mon profit, pour légèrement contradictoires qu'ils* SONT, *d'enseignements aussi désintéressés* (COLETTE, *Fanal bleu*, p. 137). — *En quelque endroit qu'ils* ABORDAIENT, *ces gens qui avaient perdu leur patrie, s'en reconstituaient une aussitôt* (J. et J. THARAUD, *Petite hist. des Juifs*, p. 17). — *Quelque harcelé qu'il* SERA *par son bourru de frère, il eut l'âme et l'esprit bien trop occupés* (LA VARENDE, *Don Bosco*, II). — *Quelque désir que j'en* AURAIS, *je ne puis raisonner comme il y a vingt ans* (DUTOURD, *Taxis de la Marne*, III, 31). — *Aucun ne touchait à cette mixture, bien que Jean-Baptiste, livide,* TENTAIT *de reprendre un morceau de cet infâme mélange* (CAYROL, *Enfants pillards*, pp. 96-97). **A**

Notons à part ces ex. où un indic. est coordonné à un subj. : *On les plaint comme captifs, bien qu'ils* SOIENT *des captifs gavés, choyés, et que sans doute ils ne* RENONCERAIENT *pas volontiers à leur servitude* (COPPÉE, *Souvenirs d'un Paris.*, p. 202). — *La France nouvelle, comme la France de toujours, est faite de telle façon que, quoi qu'il soit arrivé, quoi qu'il arrive, quoi qu'il* ARRIVERA *demain, quand il s'agit de défendre, de représenter, de faire valoir la liberté et la dignité des hommes, cette France sera toujours avec nous* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. III, p. 202). — *Je ne pleure donc pas de joie ce matin, bien que ce* SOIT *le dimanche du* laetare *et que c'*EST *mon cœur gaulliste qui chante l'antienne : « Réjouis-toi, Jérusalem !* [...] » (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 9 mars 1967). **R3**

Comme l'indic. dans les propos. concessives est attesté depuis longtemps, et notamment à la période classique, on ne peut guère l'attribuer au déclin du subj.

Brunot (*Pensée*, pp. 27 et 867) justifie l'indic. en disant qu'il n'y a subordination qu'en apparence : la conjonction équivaut à *malgré tout, cependant*. Cette raison n'est plausible que si la propos. est placée après le verbe principal, surtout si elle est précédée d'une pause : *Bien sûr, ma chérie... Quoique, pour un musicien, c'*EST *merveilleux d'avoir une femme capable de déchiffrer* (MAURIAC, *Fin de la nuit*, p. 91). — Pour *encore que*, voir ce qui est dit au § 1148, *a*.

On remarquera dans les ex. la fréquence du futur et du conditionnel ; c'est que le subj. est inapte à exprimer les nuances de ces temps ; voir particulièrement les ex. de DE GAULLE et de COPPÉE. D'une façon générale, l'indic. exprime plus nettement la réalité : voir notamment l'ex. de MAURIAC qui vient d'être cité.

R2 1150 REMARQUE

Dans cet ex. de Faguet, le subj. est en quelque sorte transféré dans la proposition dépendant du verbe qui aurait dû être à ce mode.

A 1150 AUTRE EXEMPLE

PROUST, cité au § 1148, *b*.

R3 1150 REMARQUE

Pour le cas particulier d'*aussi loin que*, voir § 1149, a, 2°, N. B.

1151 Le cas de *tout ... que*.

Tout ... que se construit aussi bien avec l'indicatif qu'avec le subjonctif. **H** L'indicatif était normal puisqu'il s'agissait primitivement de marquer la réalité d'un fait, mais même dans le cas d'un fait réel le subjonctif est fréquent en fr. contemporain.

Ex. de l'indic. : *Tout enfant que j'*ÉTAIS, *le propos de mon père me révoltait* (CHAT., *Mém.*, I, I, 4). — *Les deux adversaires, tout vigoureux qu'ils* ÉTAIENT, *commençaient à se fatiguer* (GAUTIER, *Militona*, IV). — *La fourbe, toute grossière qu'elle* ÉTAIT, *trouva créance auprès d'hommes encore plus grossiers* (MÉRIMÉE, *Mosaïque*, Tamango). — *Tout contrebandier et pauvre qu'il* ALLAIT *être* (LOTI, *Ramuntcho*, p. 19). — *On y passerait tous,*

H 1151 HISTORIQUE

Le subj. se rencontre avant le XIXe s. : *Voylà une creance tressalutaire, toute vaine qu'elle* PUISSE *estre* (MONTAIGNE, II, 16). — +*Tout grand jurisconsulte que je* SOIS (VOITURE, *Lettres*, cit. Littré). — *Tout nostre gendre que vous* SOYEZ, *il y a grande diference de vous à nous* (MOL., *G. Dandin*, I, 4). — +*J'adore cette conduite, tout extraordinaire qu'elle me* PARAISSE (SÉV., 4 août 1680). — Littré écrit (s. v. *tout*, 43°) : « On mettait quelquefois le verbe au subjonctif, mais ce n'est plus l'usage. » Quelle époque Littré vise-t-il par ce présent ?

le colonel comme les autres, tout mariole qu'il SEMBLAIT *être* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 25). — *À votre place, tout instituteur que je* SERAIS, *j'irais quand même à la messe* (J. ROY, *Maître de la Mitidja*, p. 204). — *Tout ivre qu'il* ÉTAIT, *il a paru très intéressé* (SIMENON, *Maigret à New-York*, II).

Ex. du subj. : *Tout intelligent que vous le* FASSIEZ, *cet enfant prodige, fixé à trois lustres, restera un imbécile* (CHAT., *Mém.*, III, I, I, 5). — *Les chances du boston, toutes variées qu'elles* SOIENT (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, VI). — *Ce goût, tout extraordinaire qu'il nous* PARAISSE (MÉRIMÉE, *Portraits histor. et littér.*, p. 20). — *Tout dissipé que je* FUSSE, *et coudoyé et tutoyé par des camaraderies de village, au fond j'étais* [...] *seul de ma race, seul de mon rang* (FROMENTIN, *Domin.*, III). — *Tout âpres qu'elles* [= des montagnes] SOIENT, *elles sourient* (TAINE, *Voy. en It.*, t. II, p. 397). — *Zéphyrin, tout savetier qu'il* FÛT, *visait au luxe* (JAMMES, *M. le curé d'Ozeron*, p. 123). — *Tout détestables qu'ils* SOIENT, *ils ne sont encore que par nous* (PÉGUY, *Notre jeunesse*, p. 62). — *Cet appel* [d'une prostituée], *tout médiocre qu'il* FÛT, *c'était le premier appel* (MAURIAC, *Robe prétexte*, XII). — *C'est Ripault qui a raison, tout lieutenant qu'il* SOIT (J. ROY, *Navigateur*, p. 134). — *Tout limité et solitaire que je* FUSSE, *et justement parce que je l'étais, il me fallait gagner les sommets* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 90). — *Tout nouveau venu que je* SOIS, *je gagne probablement autant que vous* (BUTOR, *Emploi du temps*, p. 37). — *Sa mère qui, toute déficiente qu'elle* SOIT, *le réclame avec passion* (MALLET-JORIS, *Maison de papier*, p. 100). **A**

Dans certaines phrases, l'indicatif avec *tout ... que* est hypercorrect et fausse le sens : *J'avais compris* [...] *qu'il n'est point d'âme, toute vertueuse et toute tendue à la sainteté qu'elle* EST, *qui puisse s'élever hors de l'imperfection humaine* (LACRETELLE, *Silbermann*, p. 118).

A 1151 AUTRES EXEMPLES

LAMART., *Graziella*, I, 8 ; VEUILLOT, *Çà et là*, t. II, p. 307 ; VILL. DE L'ISLE-A., *Contes cruels*, p. 573 ; BLOY, *Celle qui pleure*, p. 124 ; LA VARENDE, *Centaure de Dieu*, p. 20 ; SIEGFRIED, *Savoir parler en public*, p. 78 ; BERNANOS, *Enfants humiliés*, p. 169 ; BOSCO, *Malicroix*, p. 246 ; etc.

AUTRES EXPRESSIONS DE LA CONCESSION

1152 Tours divers en rapport avec la concession. R1

a) ***Coûte que coûte***, littéralement « [Que cela] coûte [ce] que [cela] coûte » et ***vaille que vaille***. Ce sont aujourd'hui des locutions adverbiales.

On trouve d'autres expressions dans des usages régionaux : *Vienne que vienne* (JOUHANDEAU, cit. § 718, *a*, 3°) ; — avec des noms : VACHER QUE VACHER, VALET QUE VALET [= tout vacher et valet que je suis], *vaille que vaille, le nommé André Favereau que je suis, quand il mourra, pourra se vanter de les avoir eues toutes* (ID., *Chroniques maritales*, II, 4). **H1**

b) **Formules sans *que*.**

1° Au lieu de *si* (ou *aussi*) *grand qu'il soit* (§ 1149, *a*, 1° et 2°), on écrit fréquemment ***si*** (ou ***aussi***) ***grand soit-il*** **R2**, sans *que* et avec inversion du sujet :

[L'indigène] *les* [= ses propos] *incline au gré de notre interrogation*, SI PRUDENTE ET SOUPLE ET RETORSE SOIT-ELLE (GIDE, *Retour du Tchad*, Pl., p. 899). — *On ne renverse pas un régime avec 100 000 étudiants désarmés*, SI COURAGEUX SOIENT-ILS (SARTRE, *Situations*, t. VIII, p. 194). — *Il ne désapprouvait pas mes propos*, SI VÉHÉMENTS AIENT-ILS ÉTÉ (DRUON, *Circonstances*, t. II, p. 169).

Son unique ambition est de retrouver une place, AUSSI EXPOSÉE SOIT-ELLE, *où il serait assuré de ne tuer personne* (MAURIAC, *Journal*, t. III, p. 42). — *Ne pas se laisser dépasser par les sentiments*, AUSSI *admirables*, AUSSI *légitimes soient-ils* (DANIEL-ROPS, *Éléments de notre destin*, p. 30). — *Ils restaient juste le temps de ramasser un pécule*, AUSSI *léger fût-il* (J. et J. THARAUD, *Quand Israël est roi*, p. 37). — *Aucune mise en scène*, AUSSI *ingénieuse soit-elle, ne vaudra jamais la magie évocatoire d'une phrase* (P.-H. SIMON, *Mauriac par lui-même*, p. 50). — AUSSI *puissant soit-il, il sera condamné* (*Ac.* 1986). **R3**

Avec une autre copule qu'*être* : SI PARADOXALE SEMBLE-T-ELLE, *une pareille affirmation est à peine exagérée* (DAUZAT, cit. Sandfeld, t. II, p. 387). — *Il faut avoir le courage de refuser : je le fais sans douleur*, SI SYMPATHIQUE ME SEMBLE CETTE ÉMULATION (GHELDERODE, *Corresp.*, 12 sept. 1950). [Voir aussi 2°.]

Avec un sujet autre qu'un pronom personnel de la 3e personne ou *on*, cela est moins rare, ou devenu moins rare, que ne le disent la plupart des observateurs (par ex., Le Bidois, § 882) :

SI VASTE SOIT LE PALAIS, *si apte, si bien ordonné soit-il, nous nous trouvons toujours un peu perdus et désolés dans ces galeries* (VALÉRY, *Pièces sur l'art*, Pl., p. 1292). — SI PROFONDE SOIT SON AVERSION *pour les gens du Kremlin* [...],

R1 1152 REMARQUE

Outre ceux qui ont été mentionnés au § 1134, *c*.

H1 1152 HISTORIQUE

Cette dernière construction existait déjà en anc. fr., mais sans valeur concessive, par ex. dans des proverbes : *Villain que villain* (éd. Morawski, 2484), qu'on pourrait traduire : « Un vilain est un vilain », c'est-à-dire qu'on ne peut attendre d'un vilain qu'un comportement de vilain. — Voir A. Henry, *Études de synt. expressive*, pp. 34-38.

R2 1152 REMARQUE

À distinguer de : *Nous ne pouvons vivre l'un sans l'autre*, SI FORTS SONT *les liens intellectuels et sentimentaux qui nous unissent* (J. GUYAUX, dans la *Revue générale*, nov. 1993, p. 84). Cf. § 1140, *a* et, pour la place de l'attribut, § 247, *c*, 3°.

R3 1152 REMARQUE

Cet ex. est disparu en 2001. Voir § 1149, *a*, 2°, les opinions de l'*Ac.* sur *Aussi ... que ...*

on sait [...] *qu'il n'hésitera pas à s'allier à ces diables lointains* (LACOUTURE, *De Gaulle*, t. I, p. 509). — *Il est moins simple d'écrire comme André Maurois que comme Philippe Sollers,* AUSSI ÉTRANGE PUISSE ÊTRE LE RAPPROCHEMENT DE CES DEUX NOMS (M. DROIT, *La coupe est pleine*, p. 61). **A**

Ce qui est peu courant, c'est *si* ou *aussi* suivis d'autre chose que d'un attribut du sujet : *Il était désormais impossible que,* SI LONGTEMPS DUSSÉ-JE ATTENDRE, *je retrouvasse ma grand'mère* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 772). — *La substance dont Pomme était faite,* AUSSI PRÉCIEUSE LA DEVINÂT-ON, *se révélait d'une opacité sans défaut* (P. LAINÉ, *Dentellière*, p. 103). — AUSSI LONGTEMPS PUISSENT-ILS VIVRE, *ils* [= les Italiens] *seront toujours trahis par le zézaiement* (CAVANNA, *Ritals*, Bon air).

2° Les tours ***tout grand soit-il*** (au lieu de *tout grand qu'il soit*) et ***quel soit-il*** (pour *quel qu'il soit*) se rencontrent rarement ; plus rares encore, ***pour grand soit-il, quelque grand soit-il*** et ***en quelque état soit-il*** ; on trouve aussi des traces des anciennes formules **H2** ***tant grand soit-il, tant soit-il grand,*** qui, comme *tant grand qu'il soit* (cf. § 1149, *a*, 6°), sont à mettre en rapport avec l'emploi archaïque ou régional de *tant* pour *si* (§ 996, *a*, 2°).

Ce qu'il en [= de dons] *met dans ses pièces,* TOUT DILUÉS SOIENT-ILS *et employés entièrement à des fins frivoles, ne laisse pas de nous rester sensible* (AMBRIÈRE, *Galerie dramatique*, p. 160). — *De telles indiscrétions,* TOUT INVOLONTAIRES SOIENT-ELLES, *ne se pardonnent pas* (L. MARTIN-CHAUFFIER, *Épervier*, p. 169). — *Guermantes a senti que son titre,* TOUT PIQUANT SOIT-IL, *est cependant l'indice de certain vide du cerveau* (CRITICUS, *Style au microscope*, t. IV, p. 103). — *Polk,* TOUT PIEUX FÛT-IL, *n'hésita pas à rompre le repos dominical* (J. CHASTENET, *En avant vers l'Ouest*, p. 165).

Le reste des individus [...], QUELLE SOIT LEUR VALEUR ET LEUR COMPÉTENCE PERSONNELLE (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 93). — *Toutes les autres émotions,* QUELLES SOIENT-ELLES (R. DE GOURMONT, *Chemin de velours*, pp. 149-150). — *Rien que d'imaginer l'embarras où me jetterait une réponse,* QUELLE FÛT-ELLE, *je m'arrêtai, l'haleine courte, hérissé d'angoisse* (DUHAMEL, *Pierre d'Horeb*, p. 24).

Si la foi, POUR ABSURDE SOIT-ELLE, *sert un grand homme* [...], *n'est-ce pas un pédant bien insupportable le sage docteur qui exige d'elle qu'elle se justifie ?* (A. SUARÈS, *Sur la vie*, t. I, p. 79.)

Au niveau du génie, une correspondance QUELQUE INTIME SOIT-ELLE *représente de la littérature à l'état pur* (J. CORDELIER, *Mme de Sévigné par elle-même*, cit. Hasselrot).

Le héros se prodigue, EN QUELQUE ÉTAT DE MISÈRE SOIT-IL JETÉ (SUARÈS, *op. cit.*, t. II, p. 340). — *De l'aveu des auteurs,* DE QUELQUE TENDANCE SOIENT-ILS, *qui ont étudié l'Inquisition* [...] (R. PERNOUD, *Lumière du Moyen Âge*, 1981, p. 112). **R4**

François ne la regarda pas longtemps, TANT BONNE FÛT-ELLE *à regarder* (SAND, *Fr. le champi*, XVI). — *Ceux qui pouvaient encore trouver quelque aliment,* TANT FÛT-IL IMMONDE, *ils se gardaient bien de le montrer* (MICHELET, *Jeanne d'Arc*, pp. 82-83).

c) L'épithète détachée et l'apposition détachée peuvent, sémantiquement, correspondre à une proposition concessive (§ 1134, *c*, 3°) et être suivies d'une proposition relative (§ 1149, *a*, 7°). — Épithète et apposition sont parfois précédées de *tout* ou de *pour* (sans proposition) :

Mais, POUR INCONSCIENTE, *cette phrase n'en est pas moins cruelle* (GIDE, *Caves du Vat.*, V, 7). [*Pour inconsciente* peut être rapproché de *Pour inconsciente qu'elle soit* ; mais aussi de *Pour être inconsciente* : § 1069, *a*, 3°.] — *Il est tard quand on rentre* [d'une fête]. *Pourtant, moi-même,* TOUTE VIEILLE, *j'accompagnais* (M. GEVERS, *Mme Orpha*, XXII). **H3**

d) *Il a beau se moquer...* : cf. §§ 263, *b*, 3° ; 305, 1°. — *Tant (il) y a que* (§ 235, *a*) équivaut sémantiquement à *Quoi qu'il en soit* : *Je ne sais pas bien ce qui donna lieu à leur querelle,* TANT IL Y A QU'*ils se battirent* (*Ac.* 1935). — *Qu'à cela ne tienne*, § 408, *b*.

A 1152 AUTRES EXEMPLES

Avec *si* : CONSTANTIN-WEYER, cit. Le Bidois ; A. SUARÈS, cit. Rob., s. v. *si*², IV ; HENRIOT, dans le *Monde*, 12 mars 1958 ; *ib.*, 14 sept. 1983 ; G. MOUNIN, *Clefs pour la linguist.*, 1972, p. 138 ; M. LEIRIS, *Langage tangage*, p. 139. — Avec *aussi* : Cl. MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 2 juin 1955 ; A. VERNHOLES, dans le *Monde*, 2 août 1982 ; etc.

H2 1152 HISTORIQUE

Les tours *tant soit-il grand, tant grand soit-il* se sont employés jusque dans le XVIIe s. (voir cependant ci-contre) : *+Et même ses courroux,* TANT SOIENT-ILS LÉGITIMES, */ Sont des marques de son amour* (MALHERBE, t. I, p. 246). — *Tout Amant, et* TANT FUST-IL PARFAIT, */ Auroit perdu son latin auprés d'elle* (LA F., C., Quiproquo). — *Il n'étoit point de belle / Qui n'employât ce qu'elle avoit d'attraits / Pour le gagner,* TANT SAUVAGE FÛT-ELLE (*ib.*, Belphegor). — Nous avons conservé *tant soit peu* comme locution adverbiale (§§ 379, *d* ; 991, *b*, 1°) ; comp. les var. anciennes *tant soit il peu, tant peu que ce soit* (cf. Wartburg, t. XIII, 2e partie, p. 87). Alors que la construction *si grand qu'il soit* remonte au XVIe s. (§ 1149, H1), *si grand soit-il* serait, selon Lerch (t. I, p. 189), postérieur au milieu du XIXe s. (l'ex. de Descartes cité par Littré, s. v. *si*², 10°, serait isolé) et résulterait de l'influence de *tant grand soit-il*. Cette explication, vraisemblable pour l'époque de Descartes (cf. ci-dessus), l'est beaucoup moins pour le XIXe s. : la formule avec *tant* y est rare, sauf peut-être dans des parlers régionaux ; le rôle de ceux-ci est exclu, *si grand soit-il* appartenant à la langue littéraire.

R4 1152 REMARQUE

Autres applications chez un auteur qui semble affectionner ces tours concessifs sans *que* (voir aussi 1°). 1) Sans inversion du sujet : °*Je n'aime pas la merde,* [...] DE QUELQUE FAÇON ON VOUS LA SERVE ! (GHELDERODE, *Corresp.*, 20 nov. 1952.). — 2) Avec un sujet autre qu'un pronom personnel ou *on* : °*Mon œuvre est désormais destinée à des scènes régulières et non plus aux théâtres d'amateurs,* DE QUELQUE ENSEIGNE CES DERNIERS S'AFFUBLENT (*ib.*, 18 mars 1950).

H3 1152 HISTORIQUE

La langue classique employait *tout grand* au lieu de *tout grand qu'il est*, — et aussi *si grand*, quoiqu'elle semblât ignorer *si grand qu'il soit* (§ 1149, H1) : *+Oui, je le chérirai,* TOUT *ingrat et perfide* (CORN., *Hor.*, II, 5). — *Et quels cœurs* SI PLONGEZ *dans un lâche sommeil, / Nous voyant arriver dans ce saint appareil, / Ne s'empresseront pas à suivre nostre exemple ?* (RAC., *Ath.*, IV, 3.) — Comp. : *La pensée subtile a trouvé chez M. Rodenbach l'expression qu'il fallait, l'expression subtile mais exacte qu'il a mise en valeur et,* SI TÉNUE, *l'a* [sic ?] *rendue palpable* (MALLARMÉ, cité dans P. Maes, *Georges Rodenbach*, 1952, p. 223).

VII. PROPOSITION DE CONDITION

1153 **Mots de liaison.** R1

a) *Si* est la conjonction de condition par excellence. R2

Dans la langue écrite [par imitation du lat. *quod si*], on emploie parfois ***que si*** en tête de la phrase :

QUE SI *par distraction, Édouard change d'allure ou de côté, Salavin fronce les sourcils* (DUHAMEL, *Deux hommes*, p. 299). — QUE SI *par ironie on les emploie au pluriel, on dit* des madames, des mademoiselles (BRUNOT, *Observ. sur la gramm. de l'Ac. fr.*, p. 32). — QUE SI *son discours ne devait être rien de plus qu'un vagissement, au moins prendrait-il là l'auspice de rénover en sa discipline les fondements qu'elle prend dans le langage* (J. LACAN, *Écrits I*, p. 112). — QUE SI *nous interprétons ce texte comme mis dans la bouche du Christ, prends garde que le scribe à la main rapide ne soit le Verbe de Dieu* (SOLLERS, *Femmes*, p. 195). R3 A1

°*Si que* est de la langue populaire (cf. § 1079, *a*, 4°) : *Si* QU'*i prenait son plumeau et changeait de place la* [*sic*] *anonyme poussière de la cage de l'ascenseur, alors il ne souffrirait pas* (QUENEAU, *Chiendent*, F°, p. 179).

Le caractère hypothétique de la proposition est parfois souligné par les adverbes *par hasard*, *de hasard* (archaïque ou régional), *jamais*, *quelquefois*, °*des fois* (pop.), °*en cas* (en Belgique), °*par cas* (au Canada, mais parfois en France) : *Quant à chercher ce qu'il me faudrait, j'y renonce ! D'ailleurs si* JAMAIS *je la trouve, elle me repoussera* (FLAUB., *Éduc.*, I, 2). — SI, DE HASARD, *il veut faire quand même quelques conserves ménagères* (LA REYNIÈRE [pseudonyme], chronique gastronomique, dans le *Monde*, 19 nov. 1976). — *Si* DES FOIS *t'avais peur que les Boches ne te repèrent pas assez, tu pourrais peut-être emporter un petit déjeuner* (DORGELÈS, *Croix de bois*, I). — *Elle ne pensait pas qu'elle fût positivement trompée si* PAR CAS *Édouard se laissait aller à la tentation de coucher avec l'une ou avec l'autre* (HENRIOT, dans le *Mercure de Fr.*, 1er févr. 1952, p. 256). H1

Pour insister sur le doute, on emploie *si vraiment*, ainsi que la locution *si tant est que* (cf. § 1158, *a*).

Comme si, *même si* : §§ 1076 ; 1133, *b*, 2°.

N. B. 1. La proposition de condition peut faire partie d'une phrase averbale. Dans ces ex., elle ne joue plus le rôle d'une proposition (voir aussi § 1156, *b*).

À peine SI, *de loin en loin, elle ajoutait un mot* (DUHAMEL, *Nuit d'orage*, p. 115). — *Tout juste* S'*il accepte de la laisser entrer chez lui* (DANINOS, *Sonia, les autres et moi*, p. 31). — *Du diable* SI *elle a laissé paraître qu'elle comprenait* (GIDE, *Porte étr.*, p. 80).

La phrase peut même, dans des contextes interrogatifs ou exclamatifs, être constituée seulement par la proposition (§§ 389, *c* ; 405, *a*) :

SI *seulement je pouvais vous aider !* SI *encore il faisait un effort !* — *Encor* SI *ce banni n'eût rien aimé sur terre !* (HUGO, *Ch. du crép.*, V, 4.) — *Oh !* SI *on se met à calculer ce que les autres méritent !* (MONTHERL., *Reine morte*, II, 3.) — *Comme* SI *à vingt ans on n'était pas un homme !* (MAURIAC, *Asmodée*, I, 7.) — SI *je pouvais être riche !*

Comp. avec ***pourvu que*** : *Oh !* POURVU QUE *je tienne jusqu'à l'aube...* (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, Chèvre de M. Seg.)

2. La proposition conditionnelle peut être averbale : cf. § 1133, *b*. — En particulier, quand la condition reprend une phrase antérieure, on peut représenter celle-ci par *oui* ou par *non* (qui est agglutiné à *si*), selon que l'éventualité est affirmative ou négative :

Sors-tu maintenant ? SI OUI, *je t'accompagne.* SINON, *je partirai sans toi.* Pour *sinon*, voir § 1154.

b) Des locutions, souvent avec des nuances particulières. H2

1° Dans la langue commune.

Pour peu que H3 pour la condition suffisante, *moyennant que* (littér.) pour la condition nécessaire, *pourvu que* pour la condition nécessaire et suffisante : *Aucune ligne de démarcation précise,* POUR PEU QU'*on s'attache aux idées et non aux formes, ne sépare une proposition d'une phrase* (BRUNOT, *Pensée*, p. 28). — *L'homme l'eût tué,* POUR PEU QU'*il eût trouvé de plus grosses pierres* (MALRAUX, *Noyers de l'Altenburg*,

R1 1153 REMARQUE

En dehors de la coordination où *que* remplace *si* (§ 1079, *a*, 3°, et ci-dessous § 1157), *que* introduit, non une proposition, mais une sous-phrase : QUE *tu sois là, et je ne demande plus rien* (ROMAINS, *Quand le navire...*, p. 130). [Rem. le et.] — Voir au § 895, *b*.

Que, répété ou non, peut aussi introduire des alternatives, éventuellement soulignées par la conjonction de coordination *soit*, répétée ou non : cf. §§ 1093, *b* ; 1134, *c*, 5°.

R2 1153 REMARQUE

Si la condition porte sur un fait qui se répète, il est possible de remplacer *si* par *quand* ou *chaque fois que* :

Si je dis oui, elle dit non. — *S'il voyait un ivrogne chanceler et choir, il le relevait et le réprimandait* (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 87). — Ce n'est pas une raison suffisante pour dire que *si* exprime le temps. Dans d'autres cas, *si* pourrait être remplacé par une conjonction de cause, de concession, etc.

R3 1153 REMARQUE

Trad. d'un texte de saint Ambroise : QUOD SI *ex persona Christi dictum accipimus...*

A1 1153 AUTRES EXEMPLES

VAN GENNEP, *Folklore*, p. 29 ; DAMOURETTE-PICHON, t. I, p. 96 ; etc.

H1 1153 HISTORIQUE

Si par cas est déjà chez RAB., cit. Huguet. Voir aussi Brunot, *Hist.*, t. X, p. 558 : *si au cas en Champagne en 1789.*

H2 1153 HISTORIQUE

Sans que et parfois *sans ce que* (ex. de VAUGELAS au § 371, H), suivis de l'indic., pouvaient exprimer au XVIIe s. une condition négative, comme *n'était que* (§ 1159, *e*, 2°) : SANS QUE *mon bon genie au devant m'a poussé, / Desjà tout mon bon-heur eust esté renversé* (MOL., *Étourdi*, I, 9). — +*Ils vous auraient écrit tous deux,* SANS QU'*ils sont accablés* (SÉV., 25 mai 1689). — *Sans que* connaît encore cette construction en Bretagne : SANS QUE *tu me l'as dit, je n'aurais pas su* (communic. J.-M. Liard). — *Sans* + nom a encore cette valeur : § 1159, *c*.

Mais que « pourvu que a appartenu au fr. commun jusqu'au XVIe s. ; il est encore donné comme pop. au XVIIIe s. par le dict. de Trévoux ; il survit dans beaucoup de dialectes, d'où sa présence dans le fr. régional de Dordogne : E. LE ROY, *Jacquou le croquant*, L. P., p. 11.

Des loc. qui aujourd'hui n'expriment d'ordinaire que l'exception ont pu équivaloir à *à moins que* et être suivies du subjonctif : *Il n'est* [...] *poinct besoing de torcher le cul,* SINON QU'*il y ayt ordure* (RAB., *Garg.*, éd. princeps, XII). — HORS QU'*un Commandement exprès du Roy me vienne, / De trouver bons les Vers dont on se met en peine, / Je soûtiendray toûjours, morbleu, qu'ils sont mauvais* (MOL., *Mis.*, II, 6). — +*Je compte* [...] *que vous viendrez dans l'appartement* [...] *que je vous ai destiné,* EXCEPTÉ QUE *vous ayez pour vous seule une autre maison* (SÉV., 13 sept. 1677). — *Il ne faudroit pas en user ainsi maintenant,* SI CE N'EST QUE *l'on repetast le pronom* (VAUGELAS, p. 451). — On observe quelques survivances en fr. moderne : HORS QUE *de mon château démoli pierre à pierre / On ne fasse ma tombe, on n'aura rien* (HUGO, *Hern.*, III, 6). [Pl. : À MOINS DE *démolir mon château...*] — *Ces précédents* [...] *feront apprécier dans l'unité française ce qu'elle contient d'amitié humaine profonde,* FORS QU'*elle soit dissoute par les puissants acides de l'idée de part* (MAURRAS, *Essais politiques*, p. 281). — Au Québec : HORMIS QUE *le printemps arrive bientôt, je ne sais pas ce que nous allons faire* (HÉMON, *M. Chapdelaine*, II).

[Confirmé par Boulanger.] — Littré critique pour cet emploi *sauf que* comme un mauvais néologisme.

H3 1153 HISTORIQUE

Pour peu que est formé comme *si peu que* (qui n'a pas suivi la même évolution) et ressortissait à la concession : cf. § 1149, *a*, 1° et 5°. Les ex. et les définitions de l'*Ac.* 1935 restent influencés par la valeur ancienne : « *Il le fera pour peu que vous lui en parliez,* si vous lui en parlez le moins du monde. *Pour peu que vous en preniez soin,* si vous en prenez le moindre soin. »

R4 1153 REMARQUE

Par ex., les groupes formés par *hypothèse* (ou *cas*) + *où* (ou *que*) + propos. peuvent avoir une autre fonction que celle de complément adverbial : [...] *ne se doutait pas* DU CAS OÙ *on peut ou non employer tel mot* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 879). Voir aussi § 725, a, 4°. Même quand ces groupes sont des compléments adverbiaux, leur construction n'est pas figée : on trouve aussi *dans chaque cas où* (*ib.*, p. 291), *en d'autres cas où* (*ib.*, p. 305), etc. Les dict. parlent facilement de loc. conjonctives.

R5 1153 REMARQUE

°***Advenant que*** « au cas où » se dit au Québec : cf. § 257, *b*.

p. 53). — *La vérité sera vérité pure aux mêmes conditions. C'est-à-dire* MOYENNANT QU'*on la rende muette, aveugle, sourde* (FRANCE, cit. *Trésor*). — POURVU QU'*ils ne fassent pas trop de bruit, les enfants peuvent jouer dans la pièce d'à côté* (*Dict. contemp.*). — Autres ex. au § 1158.

À moins que : *Je viendrai* À MOINS QU'*il ne soit trop tard,* À MOINS QUE *cela vous déplaise* (*Ac.* 2003). — *Sauf à ce que* : § 1124, R4. — *Quitte à ce que* « même si » : § 1124, *e*.

Pour autant que semble dater du XXe s. : voir les ex. du § 1158, *b*. Var. québécoise : °*en autant que*. Le tour classique était *autant que* :

Ce livre est bon, AUTANT QUE *j'en puis juger* (*Dict. gén.*). — La langue littéraire emploie aussi *en tant que* : *La méditation n'a de valeur qu'*EN TANT QU'*elle est fructueuse* (DUHAMEL, *P. Claudel*, p. 15). — Pour la proposition averbale des juristes *en tant que de besoin*, voir § 245, H1.

On peut y joindre des syntagmes qui ne sont pas ou pas entièrement figés **R4** : *en admettant que, supposé que* (§ 257, *b*), *à supposer que, dans la mesure où* ↓ et diverses expressions où entrent les noms *cas, condition, éventualité, hypothèse* et les relatifs *que* ou *où*. Ex. au § 1158.

On dit couramment *au cas où, dans le cas où, pour le cas où* (cf. § 725, *a*, 4°). *Au cas que* et *en cas que* appartiennent plutôt à la langue écrite, juridique (*Code civil*, art. 394) plutôt que littéraire (comp. § 717, *d*, 2°), beaucoup d'observateurs les considérant comme peu harmonieux. — *Dans le cas que* est rare (ni Littré ni les diverses éd. de l'*Ac.* ne le signalent) : DANS LE CAS QUE *les rois eussent quelque mission à remplir* (CHAT., *Mém.*, III, II, I, 13). — *Pour le cas que* est rare aussi : ex. de RAMUZ au § 1158, *c* ; de BILLETDOUX dans Togeby, § 739, 3.

Peu de dict. signalent *dans la supposition que*. L'*Ac.*1835-1935 donne cet ex. : DANS LA SUPPOSITION QU'*il agira comme vous le dites, je dois éviter de le voir.* — Le *Trésor* cite, sans indication sur la vitalité, deux auteurs nés au XVIIIe s. : *Il se présente une autre manière de nous réunir, toujours* DANS LA SUPPOSITION QUE *je serai employé sur la frontière d'Espagne* (P.-L. COURIER, *Lettres de Fr. et d'It.*, 30 mars 1793). — DANS LA SUPPOSITION QUE *mon nom laisse quelque trace, je le devrai au* Génie du Christianisme (CHAT., *Mém.*, II, I, 14).

Dans la mesure où, apparu au XIXe s., implique logiquement l'idée de proportion (voir l'ex. du § 1158, *d*), mais, comme *pour autant que* (voir les ex. du § 1158, *b*), il en vient à exprimer simplement la condition (ou la cause : § 1139, *b*, 2°) : DANS LA MESURE OÙ *vous le croirez nécessaire, avertissez-moi* (*Dict. contemp.*, avec la trad. inadéquate « dans la proportion où »). — *L'homme naissait bon, et* [...] *c'était sa conscience propre qui le rendait mauvais* DANS LA MESURE OÙ *elle ne s'évanouissait pas dans la conscience universelle* (FROSSARD, *Excusez-moi d'être Français*, p. 41). — L'*Ac.* 2002 rejette le sens « strictement hypothétique » (qu'elle représente par *dans l'éventualité où*) de *dans la mesure où*, mais en acceptant le sens « pour autant que » avec l'ex. : *Dans la mesure où il maintient son refus, la négociation est suspendue.* La nuance avec *Dans l'éventualité où il maintient son refus*, ou avec *S'il maintient son refus*, est ténue.

À mesure que est aussi sur cette pente, quoique de façon moins déclarée : *On est naturellement curieux de consulter un dictionnaire étymologique des noms de lieux* À MESURE QU'*on s'intéresse à eux* (M. COHEN, *Toujours des regards sur la langue fr.*, p. 206). Dans son sens ordinaire, cette locution est synonyme de *au fur et à mesure que*, qui reste protégé du glissement que nous signalons ici.

2° Il y a aussi des locutions appartenant à la langue populaire **R5**. Les écrivains font ainsi parler leurs personnages.

°***Quelquefois que*** : *On va regarder sur la table de Mme Tesson.* QUELQUEFOIS QU'*elle serait arrivée, votre lettre du Havre* (DUHAMEL, cit. *Rob.*).

°***Des fois que*** : *Va-t'en voir jeter un coup d'œil,* DES FOIS QUE *l'adjudant rappliquerait* (COURTELINE, *Gaietés de l'escadron*, II, 2). — *Mettez la boîte devant la bougie, dit la femme,* DES FOIS QU'*on verrait la lumière par les joints des volets* (GIONO, *Grand troupeau*, p. 158). — *Je reste là un moment,* DES FOIS QUE *vous m'appelleriez* (BOURNIQUEL, *Retour à Cirgue*, p. 244). — *Disons que je te le rappelle* DES FOIS QUE *t'aurais oublié* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, p. 21).

°***Une supposition que*** : *Je ne vois pas alors à quoi je suis bonne pour une semblable vérification,* UNE SUPPOSITION QUE *je consentirais à la faire pour deux mille francs* (BALZAC, *Goriot*, p. 190). — UNE SUPPOSITION QUE *tu sois sale, tu*

te laves, il n'y paraît plus (BERNANOS, *M. Ouine*, p. 108). — *Tenez*, UNE SUPPOSITION QUE *ce garçon ait eu l'idée d'écrire tous les jours une petite lettre à son père* (PAGNOL, *Fanny*, I, I, 9). — UNE SUPPOSITION QUE *je vous y conduise ?* (QUENEAU, *Zazie dans le métro*, p. 146.) R6

°***Supposition que*** : SUPPOSITION QUE *tu sois en retard, un dimanche, tu n'as qu'à passer par l'étang* (GENEVOIX, *Marcheloup*, II, 1). Expression relevée seulement par Wartburg, t. XII, p. 450 : dans un parler de la Charente-Maritime.

Certaines locutions exprimant un point de départ temporel (cf. § 1136, *c*) prennent un sens conditionnel (ce que marque le subj. R7) selon un usage qui semble dater du XXe s. et qui n'a pas frappé les lexicographes : °*Il en perdra son sommeil* DU COUP QUE *la terre se mette à tourner à l'envers* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 527). — °DU MOMENT QU'*il ne soit pas malade, je serai contente* (ex. oral de « parlure vulg. », cit. Damourette-Pichon, t. V, p. 539). — *Je butinais partout*, DU MOMENT QUE *la fleur m'attirât* (Ph. CRUYSMANS, dans la *Revue générale*, mai 1993, p. 77). — *Tout le monde peut dès lors se croire jeune* DU MOMENT QU'*il soit ouvert à la nouveauté et* QU'*il ait l'esprit assez souple pour être toujours « dans le vent »* (un professeur de fr. d'origine namuroise, texte ms., juin 1993). — *N'importe quoi*. DÈS L'INSTANT QUE *ça m'aille* (Maur. RENARD, *Le fripier*, dans le *Matin*, 22 févr. 1936, cit. Damourette-Pichon, t. V, p. 538).

c) Les propositions qui sont introduites par *quand* R8, *alors, lorsque* contiennent souvent une nuance de condition (« même si... ») si l'on ajoute *même* à la conjonction et si le verbe est au conditionnel :

QUAND MÊME [...] / *Le tombeau jetterait dehors les trépassés ; / Je ne fléchirai pas !* (HUGO, *Châtim.*, VII, 14.) — LORS MÊME QUE *nous n'en aurions pas l'idée distincte, nous sentirions vaguement que notre passé nous reste présent* (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 5). — *Cela ne se peut sans un double et douloureux travail intérieur, portant sur les mentalités et les sensibilités*, ALORS MÊME QUE *les obstacles dogmatiques seraient résolus* (GUITTON, *Christ écartelé*, p. 248). — Autres ex. au § 1077. — Avec le subj. plus-que-p. à valeur de conditionnel : QUAND MÊME *elle eût cru à la sincérité de ses discours, quelle confiance eût-elle pu avoir dans la durée de ses sentiments ?* (STENDHAL, *Chartr.*, XIX.)

Dans la langue littéraire, *quand* et, plus rarement, *lorsque* se trouvent sans *même* : *Après tout*, QUAND *il se fâcherait, tant pis !* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5.) — *Ils n'auront pas la maison avant dix ans*, LORSQUE *je devrais crever de faim entre les quatre murs vides* (ZOLA, *Bonheur des D.*, VII). — LORSQUE *les graves défauts que nous reproche Sieburg seraient réels* [...], *l'alternative à laquelle il prétend nous acculer n'en reste pas moins inadmissible* (GIDE, *Journal*, 25 janv. 1931). — Avec le subj. plus-que-p. à valeur de conditionnel : *Je suis honnête par instinct plutôt que par principe.* [...] *il m'eût été bien difficile de vivre en coquin* LORSQUE *je l'eusse voulu* (TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 450).

On emploie aussi, couramment, *quand bien même* et, exceptionnellement, l'ancien tour H4 *quand bien* : QUAND BIEN MÊME *vous le retrouveriez, cela serait trop tard* (*Robert méthod.*). — *J'avais cette habitude de me parler constamment à moi-même. À présent*, QUAND BIEN *je le voudrais, je ne peux plus* (GIDE, *Faux-monn.*, III, 5). A2 — Avec l'indicatif prés. (voir ci-dessous) : QUAND BIEN *je sais ne pouvoir jamais atteindre l'auteur* antérieur *à son œuvre, j'ai le droit et le devoir d'interroger l'auteur* dans *son œuvre en demandant* : qui parle ? (STAROBINSKI, *Relation critique*, p. 23.)

Suivis d'un autre temps que le conditionnel, *quand bien même, lors même que* peuvent commuter avec *même quand, même lorsque*, ce qui fait disparaître la nuance de condition (cela montre que, dans les ex. ci-dessus, cette nuance est exprimée, non par la conjonction, mais par le temps du verbe) : Tous *devant* les gens *se met au masculin*, QUAND BIEN MÊME les gens *n'est suivi d'aucun déterminatif* (LITTRÉ, s. v. *gens*, Rem. 6). — LORS MÊME QU'*elle marchandait, on restait poli avec elle* (E. et J. DE GONC., *Germ. Lacerteux*, XVII). — *Je sais bien que les hommes ne sont que des hommes* QUAND BIEN MÊME *ils sont très grands* (DUHAMEL, *Maîtres*, p. 147). R9

Si la conjonction (ou la locution conjonctive) est reprise par *que* dans une proposition coordonnée, le verbe de cette proposition se met à l'indic. et au même temps (conditionnel, par ex.) que le verbe de la première (§ 1134, *b*) : *Quand j'aurais le don de prophétie, que je* CONNAÎTRAIS *tous les mystères, et que je* POSSÉDERAIS *toute science* [...], *si je n'ai pas la charité, je ne suis rien* (*Bible*, trad. Crampon, 1re Ép. aux Cor., XIII, 2). R10

R6 1153 REMARQUE

On emploie aussi *Une supposition* comme sous-phrase introductive ou incise : *Si j'étais veuve*, UNE SUPPOSITION, *il m'épouserait* (BALZAC, *Pons*, XXXVII). — *Il ouvre*, UNE SUPPOSITION, *la porte de sa chambre* [...], *crac ! toutes les portes s'ouvrent d'elles-mêmes* (ID., *Peau de ch.*, Pl., p. 169). — UNE SUPPOSITION : *on me raconterait que monsieur* [...] *n'aime pas quelqu'un, je ne le croirais pas* (ESTAUNIÉ, cit. *Rob.*). — *Et si elle allait te dénoncer Madelon*, UNE SUPPOSITION, *pour l'affaire de la mère Henrouille ?* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 586.) — *Une supposition que* est peut-être issu de cet emploi, selon le phénomène décrit dans le § 1121 ; ou encore de membres de phrases comme le suivant, que seule la présence d'une virgule distingue de *une supposition que* : UNE SUPPOSITION, QU'*il ait été assez bête pour ne pas placer son argent pendant dix ans, c'est le compte !* (BALZAC, *Splend. et mis. des courtis.*, Pl., p. 885.)

R7 1153 REMARQUE

Avec l'indic., le sens temporel est-il nécessairement présent ? Voir par ex. : DU MOMENT QUE *la patiente a été anesthésiée, il ne peut guère en tout cas être question d'un supplice, infligé par un maniaque* (ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New-York*, p. 10)

R8 1153 REMARQUE

Le fait que *wenn* en allemand et *als* en néerlandais correspondent à la fois à *si* et à *quand* amènent des usagers influencés par ces langues à employer *quand* au lieu de *si*, par ex. dans cette menace adressée à un enfant : °QUAND *tu ne te tais pas, tu vas avoir une fessée.*

H4 1153 HISTORIQUE

Cf. Huguet ; Haase, pp. 371-372 ; etc.

A2 1153 AUTRES EXEMPLES

De *quand bien* : GYP, cit. Sandfeld, t. II, p. 378 ; SCHLUMBERGER, cit. *Rob.*.

R9 1153 REMARQUE

On entend dans le fr. populaire du Nord-Est et de Belgique °*même que* pour °*même si* : °*Même* QU'*il me le demanderait, je n'irais pas* (dans M. Tamine, *Dict. du fr. régional des Ardennes* [fr.]). — Nous l'avons entendu aussi en Suisse romande.

R10 1153 REMARQUE

Subj. insolite, dû à la confusion avec *que* remplaçant *si* (§ 1157) : °*Je ne veux aimer que toi, quand même tu te tairais toujours et que je ne te* VOIE *jamais* (GREEN, *Autre*, p. 402).

d) *Suivant que, selon que* s'emploient quand la condition est sous forme d'alternative.

Au Québec, *dépendant que* et *dépendamment que* : DÉPENDANT QUE *l'gars est marié ou pas marié* (G. GAGNON, *Fille*, cit. Seutin-Clas). — *Le comportement change* DÉPENDAMMENT QU'*on est pour ou contre* (cit. Boulanger). Comp. § 364, *b*, 3°.

1154 Sinon.

a) *Si oui* permet de présenter elliptiquement d'une manière affirmative une éventualité exprimée dans le contexte : « s'il en est ainsi » (cf. § 1153, *a*, N. B. 2). Pour présenter de façon négative cette éventualité (elle-même positive ou négative), on emploie *sinon*, agglutination de *si non*. H1

Plains-moi !... SINON, *je te maudis !* (BAUDEL., *Fl. du m.*, Épigraphe...) — *Ne pars pas.* SINON [= si tu pars], *je m'ennuierai tout seul.* — Après *sinon*, la phrase peut rester suspendue (cf. § 217, *c*, 2°), pour une menace laissée implicite : *Il faut que je sois heureux !* SINON *!...* (BERNANOS, cit. Hanse.)

Sinon est parfois écrit en deux mots, sans doute pour marquer la différence avec les cas décrits ci-dessous (*b*) : *Y a-t-il intercompréhension immédiate ?* SI NON, *avec quelle rapidité* [...] *s'établit-elle ?* (J. P[IGNON], dans le *Fr. mod.*, oct. 1959, p. 317.) Hanse, s. v. *sinon*, 4 (ex. de DANIEL-ROPS et de MALLET-JORIS), considère cette variante avec une indulgence rarement partagée.

Quoique jugé pléonastique, *ou sinon* (très ancien : voir H1) a été absous par Littré : *Obéis à l'instant,* OU SINON *tu seras châtié* (LITTRÉ). — *Écrasez-les* [= des lettres brûlées] *en une poussière invisible...* OU SINON *vous êtes perdu* (MAUPASS., C., Suicides). R1

Équivalents de *sinon* : *autrement*, etc., cf. § 1159, *b*.

b) *Sinon* comme équivalent de *si ce n'est*.

1° Pour indiquer une exception ou une restriction.

- Souvent dans un contexte négatif ou dans une interrogation oratoire : *Je ne savais pas ce que j'avais sous les yeux,* SINON *le plus clair des morceaux de peinture* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 848). — *Le premier* [groupe] [...] *n'a rien qui le distingue particulièrement* SINON *que ces hommes sont intimidés* (DUTOURD, *Au Bon Beurre*, p. 179). — *Je ne sais rien personnellement de cette affaire,* SINON *que mon mari est au courant* (*Grand dict. enc. Lar.*). — *Mais qu'est-ce que le temps,* SINON *l'ombre d'un rêve ?* (LEC. DE LISLE, *Poèmes barb.*, Coriolan.) — Après *personne* ou *rien*, on a le choix entre *que* (cf. § 1018, *b*) et *sinon*, qui, généralement précédé d'une virgule, a plutôt la nuance d'une rectification après une négation catégorique. *Sinon* est seul possible devant une proposition conjonctive essentielle : voir ci-dessus l'ex. du *Lar.* — Après *autre*, *que* serait préféré aujourd'hui à *sinon*, par ex. dans : *Il n'a pas d'autre ressource,* SINON *une petite place* (LITTRÉ, s. v. *autre*, Rem. 6). H2
  Lorsque *sinon* est suivi d'un infinitif, celui-ci a la préposition que demande sa dépendance grammaticale par rapport au contexte : *Elle* [= la connaissance poétique des choses] *ne sert à rien, sinon* À *vivre* (DUHAMEL, *P. Claudel*, p. 152). — *Il ne se préoccupe de rien, sinon* DE *manger et de boire* (*Ac.* 1935). H3
- Dans un contexte ni négatif ni interrogatif : *Cette robe* [...] *était la même pour tous,* SINON *que les ducs avaient cinq bandes d'hermine* [...] (HUGO, *Homme qui rit*, II, VIII, 5). — *Partout,* SINON *chez les Verdurin* [...], *il se rendit froid, volontiers silencieux* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 424). — *Les changements de paysage* [...] *sont très lents à se produire ;* SINON *à l'approche du moindre cours d'eau* (GIDE, *Voy. au Congo*, 15 oct. 1925).
  L'élément qui suit *sinon* a la même fonction grammaticale que l'élément qu'il corrige. Dans l'ex. du *Lar.*, il s'agit de propositions compléments d'objet directs. Dans les ex. de Dutourd et de Hugo, on corrige la phrase qui précède, et la construction est difficile à analyser, sauf si on la considère comme modelée sur celle d'*excepté*, etc. Cf. §§ 257, *b* ; 1135, *b*, 3°.

2° Pour écarter un terme par rapport à un autre (de même fonction grammaticale), parfois seul admissible, pour des raisons objectives, souvent préféré par prudence, voire par stratégie.

H1 1154 HISTORIQUE

À *sinon* correspondait en anc. fr. deux mots, *se ... non*, entre lesquels prenaient place le pronom *ce* pour l'emploi décrit dans le *a* : *Por Deu li pri* [= je la prie] *k'elle mercit* [= pitié] *en ait, / Ou,* SE CE NON, *toute joie me fuit* (dans Tobler-Lommatzsch, s. v. *ce*) [d'abord avec *ou*, comme dans cet ex.], — ou le terme représentant ce qui est excepté (cf. ci-contre *b*, 1°) : *Il n'en est nus* [= nul] *dont j'aie envie, / Des chasteaus,* SE DE CESTUI [= de celui-ci] NON (*ib.*).

R1 1154 REMARQUE

En Belgique, *ou sinon* devient souvent °*aussi non*, qu'on entend même quand *ou sinon* est impossible, notamment après *parce que* : cf. A. DOPPAGNE, *Trois aspects du fr. contempor.*, pp. 188-190.

H2 1154 HISTORIQUE

Pour *sinon que* « sauf si, à moins que », voir § 1153, H2.

H3 1154 HISTORIQUE

Cette explication ne convient pas à l'ex. suivant : *Il n'avait plus rien à y faire, sinon* QUE DE *disparaître* (DRUON, *Grandes familles*, cit. Hanse). — Il contient un double archaïsme, car *sinon* pouvait être accompagné de *que* et, devant un infinitif, de *de*, l'un et l'autre explétifs : voir Littré ; Haase, p. 285. Comp. § 1098, *a*, 2°, β.

- Le terme écarté précède **R2**, le terme retenu étant ordinairement précédé de *du moins, au moins*, etc. : *Il s'imagina que son jeune ami était un personnage très influent et qu'il pourrait* SINON *le servir,* DU MOINS *le défendre* (FLAUB., *Éduc.*, III, 1). — *La notion de droit naturel, qui assure à chacun* SINON *l'égalité totale* [inaccessible], DU MOINS *la franchise* [= liberté], *la non-servitude* (LE ROY LADURIE, *Carnaval de Romans*, p. 194). — *Cela signifiait,* SINON *qu'ils fussent incapables* [lire *capables* ?] *d'infamie,* DU MOINS *que c'est une nécessité de la vie* [...] *de fréquenter des gens qui n'en sont peut-être pas incapables* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 358). [Le subj. *fussent* est intéressant.] **R3** — *Notre notion de la personne* [...] *s'empreint* SINON *des douceurs fréquentes de l'espoir,* TOUT AU MOINS *du calme d'une tristesse permanente* (*ib.*, p. 627). — *Tous ces peuples le regardaient,* SINON *comme leur maître,* AU MOINS *comme leur chef* (*Ac.* 1935). — Le terme retenu est rarement précédé de *mais* : *Dans le domaine,* SINON *des idées* [...] MAIS *des expressions* (PROUST, *l. c.*, p. 437). [Autre ex., p. 923.] — Il est rare aussi que ce terme ne soit pas accompagné d'une marque d'opposition : *Je pense partir,* SINON *dimanche, au plus tard lundi* (J. RIVIÈRE, *Corresp.*, dans le *Trésor*, qui cite aussi R. ROLLAND).
- Le terme écarté suit : *Mon esprit,* SINON *ma personne, était enveloppé d'un crespe long* [de deuil] (CHAT., *Mém.*, I, VIII, 8). **R4** — *Il valait autant qu'eux,* SINON *mieux* (MAUPASS., *Pierre et Jean*, III). — *Même quand les fenêtres ouvertes laissaient entrer la chaleur,* SINON *les rayons du soleil qui atteignaient rarement jusque-là* (PROUST, *l. c.*, p. 72). — *Je suis pianiste de cœur,* SINON *de fait* (M. JACOB, *Cornet à dés*, p. 34). — *Le Dauphiné* [...] *est très en avance sur le reste des terres « gauloises »,* SINON *germaniques* (LE ROY LADURIE, *op. cit.*, p. 367). — Les équivalents s'échelonnent de *mais non* (Chat. et Jacob) à *ou même* et *voire* (§ 1094). De tels emplois peuvent être source d'ambiguïté ou poser un problème d'accord (cf. § 441).

Pas tendant à devenir le mot négatif par excellence (cf. §§ 1026 ; 1027 ; 1108, *c*, 1°), *sinon* est concurrencé par ***si pas***, moins élégant, mais difficile à condamner sévèrement :

Il a au moins vingt-cinq ans, SI PAS *plus* (BOURGET, *Eau profonde*, p. 248). — *À Barrès et à Bourges nous faisons depuis le début le service de la revue – à qui le ferions-nous* SI PAS *à ceux-ci !* (GIDE, dans Claudel et Gide, *Corresp.*, p. 159.) — *Il était en passe de devenir bienheureux,* SI PAS *tout à fait saint* (ARAGON, *Beaux quartiers*, I, 9). — *Qui pourrait vous dire cela,* SI PAS *moi ?* (MARTIN DU G., lettre à Gide, dans le *Figaro litt.*, 22 janv. 1968.) — *Qui la peindra* SI PAS *Faral ?* (CHAMSON, *La neige et la fleur*, p. 131.) — *Ils ont pris l'avion pour Nice. Ne rentreront que mercredi,* SI PAS *jeudi* (AYMÉ, *Tiroirs de l'inconnu*, p. 145). — *« Ça nous promet une belle nuit ! » pensa-t-elle amèrement. Et les sauts de carpe dans le lit, et les coups de pied électriques, et l'aspirine,* SI PAS *l'insomnie pure et simple* (IKOR, *Frères humains*, p. 210). **A**
Si pas a été considéré comme propre au fr. de Belgique. **H4**

R2 1154 REMARQUE
Dans certains ex. cités, *sinon* n'est pas précédé d'une virgule ; cela contredit le rythme de la phrase.

R3 1154 REMARQUE
Subj. à valeur de conditionnel : cf. § 899, *b*, 2°.

R4 1154 REMARQUE
Les deux derniers mots font partie d'une citation de Rons., éd. V., t. V, p. 145, où il s'agit de Marie Stuart se promenant dans le parc de Fontainebleau.

A 1154 AUTRES EXEMPLES
CLAUDEL, conférence dans Claudel et R. Rolland, *Amitié perdue et retrouvée*, p. 410 ; M. CHAPELAN, dans le *Figaro litt.*, 1er déc. 1956 ; Chr. ROCHEFORT, *Rose pour Morrison*, p. 11 ; A. COHEN, *Belle du Seigneur*, p. 28 ; S. KOSTER, *Homme suivi*, p. 190 ; etc.

H4 1154 HISTORIQUE
Si pas est d'ailleurs attesté en Wallonie depuis le XVIIe s. : cf. L. Remacle, *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers. Documents lexicaux*, p. 184.

LE MODE ET LE TEMPS DU VERBE

1155 Propositions de condition introduites par *si*. H1

a) Le mode.

Le verbe des propositions introduites par *si* se met à l'indicatif (en dehors du cas signalé dans *b*, 3°).

b) Le temps.

1° Il faut insister sur le fait que, parmi les temps de l'indicatif, le futur et le conditionnel sont exclus. (Voir cependant § 1156.)

Il s'agit de l'usage considéré comme correct. En effet, la langue populaire met assez souvent le conditionnel : *Si vous m'*AURIEZ ENNUYÉE, *je vous l'aurais dit* [dit une prostituée] (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 373). — *Si je ne l'*AURAIS *pas* EMPÊCHÉ, *il venait voir comment qu'il est cousu, mon gant gauche* [dit un boxeur] (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 42). — *Le vétérinaire répond : « Que penseriez-vous de moi, Monsieur, si, pour avoir pris un peu d'eau dans un mouchoir et en*

H1 1155 HISTORIQUE
Le système décrit dans le § 1155 est bien attesté en fr. dès le XIIe s. Jusque dans le XVIe s., comme en latin, on employait aussi l'imparfait du subj. à la fois pour le verbe principal et pour le verbe de la conditionnelle (ou pour un des deux seulement) : *Se je* TROUVASSE / *Ung sergent, je te* FISSE *prendre !* (*Pathelin*, 1593-1594.) — *Se je le* SCEUSSE, *je ne le* DEMANDASSE *pas* (*Cent nouv. nouv.*, XLI). — *Si j'avois des enfans masles, je leur* DESIRASSE *volontiers ma fortune* (MONTAIGNE, III, 13).
Cet imparfait du subj. est un archaïsme : *Ne savons-nous pas qu'un homme est un homme et que si tout* FÛT *exactement* MIS *à nu, personne n'oserait regarder personne ?* (VALÉRY, *Remerc. à l'Ac. fr.*, Pl., p. 724.) [Autres ex. : *Degas danse dessin*, Pl., p. 1201 ; ici § 1157.]

avoir frotté le museau de votre chien, je vous DEMANDERAIS [en italique] *de votre argent ?* » *Degas répétait cette phrase avec ravissement, la donnant comme un exemple remarquable de l'élégant parler tourangeau* (VALÉRY, *Pièces sur l'art*, Pl., p. 1215). — *Peut-être je l'aurais connu si je l'*AURAIS VU (PAGNOL, *Marius*, II, 1).

Le futur est plus rare H2 : *Si vous* VOUDREZ, *j'vous en gagnerai du pèze* (CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, 7). Il faut mettre à part la formule par laquelle on prévient le scepticisme de l'interlocuteur, dans la langue parlée de niveau plutôt relâché : *Tu me croiras, si tu* VOUDRAS [...], *mais tu sais, en anglais,* [...], *j'étais arrivé à pouvoir tout de même tenir une petite conversation* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, F°, p. 417). — *On me croira si on* VOUDRA *mais* [...] (GIONO, *Moulin de Pologne*, p. 171). Pour Damourette et Pichon, § 1833, c'est une « formule de plaisanterie », appréciation que nous ne partageons pas.

H2 1155 HISTORIQUE

On trouvait parfois le futur dans l'ancienne langue (comme en latin) : *Si ce mien labeur* SERA *si heureux que de vous contenter, à Dieu en soit la louange* (AMYOT, *Vies*, Epistre aux lecteurs).

2° S'il s'agit d'une simple condition, on emploie les temps de l'indicatif avec leur valeur ordinaire, sauf que le présent et le passé composé s'emploient après *si* au lieu du futur et du futur antérieur. R1

Si tu ADMETS *cette opinion, tu as tort.* — *Si tu* AS ADMIS *cette opinion, tu as eu tort.* — *Si tu* PARS *demain, tu auras du beau temps.* — *Si demain le mal* A EMPIRÉ, *vous me rappellerez.*

Si l'on veut marquer explicitement qu'il s'agit de l'avenir, on recourt à des périphrases : *Si cela* DOIT *se reproduire, si cela* VIENT À *se reproduire, je sévirai. S'il* PARVIENT À *tenir une heure, il sera sauvé.*

N. B. Dans la formule *s'il en fut*, par laquelle on souligne une qualité (ou un défaut) en insistant sur la rareté, on a un passé simple (sans accent) et non un subjonctif imparfait (qui demanderait un accent) :
C'était un héros s'il en FUT (*Ac.* 2000, s. v. *être*, I, 2). Comp. s'il s'agit du présent : *C'est un lettré, s'il en* EST (*ib.*).

R1 1155 REMARQUE

Le verbe principal peut être au conditionnel, surtout au conditionnel atténuatif (§ 889, *b*, 1°) : *J'*AIMERAIS, *si vous avez le temps, que vous passiez par la maison.* — Il peut être aussi à l'impératif : *Si vous revenez,* REVENEZ *la main tendue* (COLETTE, *Blé en herbe*, IX).

3° S'il s'agit d'une condition présentée comme imaginaire ou irréelle, on emploie après *si*, dans la langue ordinaire, l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif, tandis que le verbe principal est ordinairement au conditionnel présent ou passé (selon que les faits concernent le présent ou le futur ou bien le passé). R2

Si tu ADMETTAIS *cette opinion, tu aurais tort. Si tu* AVAIS ADMIS *cette opinion, tu aurais eu tort.* — *Si je n'*ÉTAIS *moi, je voudrais être vous* (HUGO, *M. Tudor*, I, 6). — [Ces maisons] *nous diraient des choses à pleurer et à rire, si les pierres* PARLAIENT (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 239). — *Madame, je suis peintre* [...]. *Si j'*ÉTAIS *sculpteur, je me plaindrais* (MAUPASS., *Fort comme la mort*, I, 2). — *S'il* [= Annibal] *a perdu Zama, ce n'est pas sa faute. Il l'aurait gagné, s'il* AVAIT EU *le soleil à dos* (FROMENTIN, *Domin.*, III).

R2 1155 REMARQUE

Il arrive que le fait présenté par le verbe principal soit postérieur au fait présenté par le verbe de la conditionnelle, ou inversement : *Si j'avais suivi vos conseils l'an dernier, je serais maintenant moins malheureux. Si j'abandonnais aujourd'hui mes études, mes parents auraient dépensé en pure perte bien de l'argent.*

Le verbe principal peut ne pas être au conditionnel quand on veut indiquer que le fait est la conséquence infaillible du fait exprimé dans la conditionnelle.

Verbe principal à l'indic. imparfait : *S'il n'avait pas plu dans la nuit du 17 au 18 juin 1815, l'avenir de l'Europe* ÉTAIT *changé* (HUGO, *Misér.*, II, I, 3). — *Si vous n'étiez pas venu, je vous* FAISAIS *appeler* (FRANCE, *Orme du mail*, p. 62). — *Si la Garonne avait voulu, / Lanturlu ! / Elle se* JETAIT *dans la Manche* (G. NADAUD, *Garonne*). — *Si c'était le vieil empereur qui avait été tué, la guerre* ÉCLATAIT *aujourd'hui* (DORGELÈS, *Au beau temps de la Butte*, p. 237).

Verbe principal au futur : *Si le vendeur avait vendu de mauvaise foi le fonds d'autrui, il* SERA OBLIGÉ *de rembourser à l'acquéreur toutes les dépenses* (*Code civil*, art. 1635). — *Si tu supprimais à présent les prophètes, les choses mêmes prendraient une voix ; et si tu te refusais à l'entendre, toi-même* PROPHÉTISERAS (GIDE, *Saül*, III, 7). — *Ce sont eux qui* SERONT *l'avenir, si jamais la fédération l'emportait* (MAURIAC, dans le *Figaro litt.*, 4 mars 1968, p. 4).

Lorsqu'il s'agit du passé, la langue littéraire admet le plus-que-parfait du subjonctif, soit à la fois après *si* et pour le verbe principal, soit pour l'un des deux seulement :

Je FUSSE TOMBÉE *s'il ne m'*EÛT TENUE (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier*, L. P., p. 163). — *Si j'avais eu son adresse, je l'*EUSSE MISE *à la torture* (*ib.*, p. 134). — *S'il* FÛT VENU, *je l'aurais su* (LITTRÉ).

c) Cas particuliers.

1° Lorsque l'un des éléments de la proposition est mis en relief au moyen de *c'était ... que* (ou ... *qui*), *ç'avait été ... que* (ou ... *qui*), on met ordinairement à l'indicatif le verbe qui suit, mais le subjonctif n'est pas rare dans la littérature.

Ex. de l'indic. : *Si c'était moi qui* AVAIS *fait cela* (*Ac.* 1935, s. v. *moi*). — *Si c'était la mienne qui* AVAIT *été frappée !* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. X, p. 261.) — *Comme si c'était lui qui y* AVAIT *pensé* (PÉGUY, *Souvenirs*, p. 108). — *Comme si ç'avait été la roue de la fortune qui* GLISSAIT *sur ces rails* (J. et J. THARAUD, *Quand Israël est roi*, p. 285). — *Si c'était moi qui* AVAIS *fait l'Univers* (CLAUDEL, *Visages radieux*, p. 48). — *Si c'était moi qui te la* DONNAIS, *la couronne* (GIDE, *Saül*, III, 8). — *Si c'était Françoise ou Simone qui* AVAIT *peint ce portrait* (MAUROIS, *Bern. Quesnay*, p. 171). — *Et si c'était Caroline qui ne* TROUVAIT *plus Maurice à son goût ?* (MAURIAC, *Feu sur la terre*, p. 16.) — *Comme si c'était son propre fils qui lui* DÉCRIVAIT *ce qu'avait été sa vie* (MONTHERL., *Célibataires*, p. 233). — *Si c'était moi qui* COMMANDAIS (SARTRE, *Le diable et le bon Dieu*, II, 1). — *Si ce n'était pas nous qui en* PROFITERIONS, *ce serait d'autres* (PÉGUY, *Esprit de système*, pp. 129-130).

Ex. du subj. : *Si c'était à sa citadelle qu'il m'*ENVOYÂT (STENDHAL, *Chartr.*, XVI). — *Si c'était lui* [...] *qui* VÎNT *m'ouvrir la porte* (VEUILLOT, *Corbin et d'Aubecourt*, XIII). — *Si c'était maintenant de Boileau lui-même qu'il* FÛT *question* (BRUNETIÈRE, *Évol. des genres*, t. I, p. 136). — *Si c'était quelqu'un des miens qui* FÎT *quelque chose comme ça* (E. et J. DE GONC., *R. Mauperin*, XXVIII). — *Si c'était au prix de la guerre qu'il* FALLÛT *acheter le mot volupté* (GIRAUDOUX, *Guerre de Troie*, I, 6). — *Et si c'était pour Mère Marie de Saint-Augustin que nous l'*AYONS *fait ?* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, III, 1.) — *Si c'était ainsi qu'il me* FALLÛT *gagner des sympathies à Thomas Muritz* (VERCORS, *Marche à l'étoile*, p. 60). — *Comme si ce n'était pas à lui qu'on s'*ADRESSÂT (J.-J. GAUTIER, *Hist. d'un fait divers*, p. 164). — *Ah ! si c'était le cœur qui* FÎT *l'homme* (JOUHANDEAU, *Nouvelles images de Paris*, p. 20).

2° La proposition introduite par ***comme si*** est d'ordinaire à l'indicatif imparfait ou plus-que-parfait ; dans la langue littéraire, elle peut être au subjonctif plus-que-parfait à valeur de conditionnel passé.

*Je me surprends à penser comme si j'*AVAIS *cinquante ans, et à agir comme si j'en* AVAIS *encore quinze* (BALZAC, *Chouans*, Pl., p. 828). — *Comme si quelque souffle* AVAIT PASSÉ *sur eux /* [...], *ces vétérans* [...] */ Tremblaient* (HUGO, *Châtim.*, V, XIII, 2).

Tu raisonnes là-dessus, dit Vallombreuse, comme si tu EUSSES ÉTUDIÉ *les cours d'amour et les sonnets de Pétrarque* (GAUTIER, *Cap. Fracasse*, VIII). — *Elle resta stupéfaite et en larmes comme si elle* EÛT *déjà* VU *sa destinée tout entière* (MICHELET, *Jeanne d'Arc*, p. 199). — *Ils discutaient maintenant comme si la vieille femme n'*EÛT *pas* ÉTÉ *présente* (MAURIAC, *Nœud de vip.*, p. 182). — *Cette vie des nuages animait l'obscurité, tantôt plus légère et tantôt intense, comme si d'immenses ombres* FUSSENT VENUES *parfois approfondir la nuit* (MALRAUX, *Condition hum.*, p. 26).

On trouve parfois d'autres temps de l'indicatif.

Le subj. imparf. : *C'était comme si ce regard que le docteur avait jeté sur elle la* SUIVÎT *partout* (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 79). — *Mais cette figure-ci demeura sombre et maussade comme si ma vue lui* FÛT *pénible* (JALOUX, *Le reste est silence*, p. 95). — *Tout se passait à Tokio comme si Berlin* FÛT *à l'infini* (VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 26). — *La cendre pour les pommes de terre reposait, comme si ce* FÛT *celle d'un héros, dans une urne* (COLETTE, *Journal à rebours*, p. 135). — *Comme si les chevaux* FUSSENT *une invention anglaise, une part excessive de notre vocabulaire hippique est infestée, infectée d'anglicismes* (ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* 1964, p. 61). — *Tous les hommes se reconnaissent dans cette image* [...] *qu'on a construit* [*sic*] *d'eux un jour comme si ce* DÛT *être pour tous les temps* (BARTHES, *Mythologies*, p. 244). — *Elle poussa un soupir comme si cette vérité non seulement lui* FÛT *cruelle mais* TÉMOIGNÂT *de tout un ensemble de phénomènes dangereusement organisés* (J. LAURENT, *Bêtises*, p. 150).

L'indic. présent : *Je ne sais pas ce qu'on donne à un procureur à trois heures de l'après-midi. « Oh ! du café, dit le procureur* [...] *», comme s'il n'*A *pas le temps de se choisir autre chose* (GIONO, *Roi sans divertissement*, Pl., p. 569). — *Newman avait préféré considérer l'histoire. Tout se passe comme si elle* EST *le champ de travail de ce qu'il nomme l'« Idée »* (GUITTON, *L'Église et l'Évangile*, p. 66). — *Ils* [= les événements de 1968] *jetèrent les sociologues les uns contre les autres.*

Comme si, à des moments cruciaux, [...] *la personne* PARLE *plus haut que le savant* (Raym. ARON, *Sociol. allem. contemp.*, 4e éd., p. XVII). — *Devant cet étranger qui croyait posséder Anna, comme si l'on* POSSÈDE *une femme tant qu'on ignore ses raisons de pleurer* (YOURCENAR, *Anna, soror...*, p. 111).

Le passé composé : [Barrès] *me fit un grief d'avoir consulté certains ouvrages dont il m'avait parlé (comme si un voyageur un peu lettré n'*A *pas tôt* FAIT *de se mettre au courant d'une bibliographie !)* (J. et J. THARAUD, *Pour les fidèles de Barrès*, pp. 166-167).

Le futur et le conditionnel (cf. § 1156, *c*) : *Maintenant, ce qui me démange, c'est la main : croquer dans mon carnet de poche d'infâmes petits dessins où enregistrer la chose vue, comme si un croquis informe* AURA *chance de fixer pour moi, dans l'écoulement de tout, mes images* (HENRIOT, *Au bord du temps*, p. 41). — *Certains* [...] *paraissent presque les* [= les élections] *regretter, comme si tout* SERAIT *plus simple si les Français n'avaient pas à se décider* (GISCARD D'ESTAING, dans le *Monde*, 30 janv. 1978). — *Elle* [= l'action] *semble suspendue et vouée à une détresse ou à un espoir sans limites, comme si, quoi qu'il advienne, il y* AURAIT *toujours, plus loin, une étendue et un temps hors de toute appréciation* (DHÔTEL, Préf. de : E. Bauchot, *Ardenne bien aimée*). — *Sa gorge est trop serrée pour qu'elle puisse parler.* [...] *C'est comme si elle ne* POURRAIT *plus jamais parler* (LE CLÉZIO, dans *Europe*, oct. 1981, p. 9).

1156 Le futur et le conditionnel après *si*.

a) Dans l'interrogation indirecte (que nous mentionnons ici pour mémoire) :

Dites-moi si vous VIENDREZ. *Je ne sais pas s'il* PARTIRA. — *Elle attendit encore un peu pour s'assurer si vraiment ces intentions* SERAIENT *solides* (FROMENTIN, *Domin.*, XIII).

b) Après *(C'est) à peine*, *(C'est) tout au plus*, *(C'est) tout juste*, *Du diable*, car nous n'avons plus affaire à une véritable proposition conditionnelle :

C'est à peine [...] *si je* REGRETTERAI *que* [...] (BRUNETIÈRE, cit. Sandfeld, t. II, § 219). — *Il faut que la robe soit* [...] *en velours ou en brocart ; c'est tout au plus si je lui* PERMETTRAIS *de descendre jusqu'au satin* (GAUTIER, *Mlle de Maupin*, I). — *Tout au plus si j'*AURAIS EU *la prudence, moi, de ne donner qu'un sou à la femme* (GIONO, *Angelo*, p. 60). — *Ce que tu es, du diable si je le* SAURAI *jamais* (FRANCE, *Lys rouge*, p. 302). — *Du diable si je vous* AURAIS RECONNU (ARLAND, *Plus beaux de nos jours*, p. 194). — *Du diable, si je me* SERAIS DOUTÉE *de ça* (J. ORIEUX, *Petit sérail*, p. 120).

c) Dans des cas où un présent ou un passé n'exprimeraient pas la nuance adéquate, notamment celle d'un futur. On explique cela en disant que la supposition porte sur un verbe sous-jacent (*s'il est vrai que, si on estime que*, etc.). **A**

A 1156 AUTRES EXEMPLES
Voir § 1155, c, 2°.

Ex. du futur : *Qui donc attendons-nous s'ils ne* REVIENDRONT *pas ?* (HUGO, *Contempl.*, VI, 8.) — *Pardon* [...] *si je ne puis t'aimer, si je ne t'*AIMERAI *jamais !* (R. ROLLAND, *Jean-Chr.*, t. III, p. 15.) — *S'il* FAUDRA *le chevalier de Méré pour affiner Pascal, leurs paroles* [des magistrats de l'ancienne France], *à l'occasion, s'élèvent tout aisément à la grandeur* (BARRÈS, *Maîtres*, p. 75). — *S'il* [= Maupassant] *ne la* DÉPASSERA *pas* [la nouvelle *Boule de suif*], *c'est qu'on ne dépasse pas la perfection* (THIBAUDET, *Hist. de la litt. fr. de 1789 à nos jours*, p. 376). — *Fais ce que tu veux si tu* POURRAS *le supporter indéfiniment* (VALÉRY, *Tel quel*, Pl., p. 575).

Ex. du condit. : *Je veux être foudroyé si elle n'*IRAIT *pas remettre une lettre d'amour à la reine si je l'en priais* (MÉRIMÉE, *Chron. du règne de Ch. IX*, XII). — *Si je ne* VOUDRAIS *pas le nier, je crois du moins qu'il en faut rabattre* (BRUNETIÈRE, *Évol. des genres*, t. I, p. 141). — *Il semble que si, quelque part, elle* DEVRAIT *se sentir chez elle et évoluer à son aise, c'est parmi les choses de l'esprit* (BERGSON, *Évol. créatr.*, p. 232). — *Si l'on ne* SAURAIT *rien affirmer de Fernand* [...], *on sait bien que, malgré ses prétentions, Laurette n'a jamais aperçu de mort* (SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, p. 56). — *Si jamais batailles* AURAIENT DÛ *être gagnées, ce sont celles-là* (MAUROIS, *Dialogues sur le commandement*, Cahiers verts, p. 135). — *Si une Simone Weil s'*ATTACHERAIT *davantage à désenchanter les sources grecques de la Rédemption, Henriot propose à la colère des Ménades contre Orphée une explication bien à lui* (R. KEMP, dans les *Nouv. litt.*, 7 juillet 1955).

d) Après *comme si* introduisant une phrase exclamative (et non une proposition) au conditionnel :

Comme si tout désormais AURAIT DÛ *lui paraître fade* (MAURIAC, *Mystère Frontenac*, p. 67). — *Comme si le Gouvernement n'*AURAIT *pas* DÛ *éviter cette humiliation à l'immortel chantre d'Elvire !* (HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 1.) — *Comme si je n'*AURAIS *pas* ÉTÉ *capable de me défendre !* (SCHLUMBERGER, *Saint-Saturnin*, p. 366.) — *Comme s'il se* RÉCONCILIERAIT *jamais avant d'avoir vaincu !* (TROYAT, *Araigne*, p. 73.)

1157 Mode après *que* remplaçant *si*.

Après *que* remplaçant *si* (ou *comme si*) dans la coordination de propositions conditionnelles (§ 1078, *b*, 2°), on met, selon l'usage le plus soigné, le subjonctif :

Si on la [= une rue] *laisse sur la droite et que l'on* SUIVE *le bas de la côte Saint-Jean, bientôt on arrive au cimetière* (FLAUB., *Mme Bov.*, II, 1). — *Comme si la Mère de Dieu résistait et qu'il* FALLÛT *la vaincre à force de prières et d'objurgations* (BARRÈS, *Colline insp.*, p. 95). — *Chaque larve royale, si l'on changeait sa nourriture et qu'on* RÉDUISÎT *sa cellule, serait transformée en ouvrière* (MAETERLINCK, *Vie des abeilles*, II, 28). — *Comme s'il était arrivé jusqu'au bord même d'un abîme et qu'il le* TROUVÂT *à ses pieds* (JALOUX, *Le reste est silence*, IX). — *Si mon nez ne vous plaît pas, ou que la coupe de mon corsage ne vous* PARAISSE *pas conforme à la mode* (GREEN, *Minuit*, p. 158). — *Comme si vous bandiez un arc et que soudain vous* AYEZ LÂCHÉ *sa corde* (BUTOR, *Modification*, p. 223). — *Il se meut dans des cercles parallèles, comme s'il reprenait sans cesse le même itinéraire de corps et d'esprit, ou plutôt qu'il* DÉSIRÂT *se défendre contre ses propres improvisations* (Al. BOSQUET, *Bonnes intentions*, p. 311). **R**

Même lorsque *si* a une nuance temporelle : *Si parfois ils se trouvaient seuls et qu'elle l'*EMBRASSÂT, *il frissonnait de la tête aux pieds* (GABORIAU, *Crime d'Orcival*, p. 263). — *Si, en revanche, le marché donnait des signes de faiblesse ou que seulement il* CONNÛT *le moindre déboire dans son commerce, alors il n'était pas* [...] *de jurons assez affreux* (Y. GANDON, *Terres chaudes*, p. 189).

Cependant on trouve aussi l'indicatif. **H**

Si c'est vrai et que Vous ÊTES VENU *pour servir* (CLAUDEL, *Seigneur, apprenez-nous à prier*, p. 103). — *Si vous arrivez par le fond du vallon, et que vous* DÉBOUCHEZ *brusquement dans la cour* (SCHLUMBERGER, *Camarade infidèle*, p. 50). — *Si on nous quitte et que nous* SOUFFRONS, *ce n'est que pour la privation de ces agréments* (LÉAUTAUD, *Propos d'un jour*, p. 46). — *S'il faisait froid et que la bonne* MONTAIT *lui allumer du feu, il attendait que le feu ait pris* (PROUST, *Jean Santeuil*, t. I, p. 172). — *Si, demain, un pouvoir pour qui vous auriez estime et confiance se trouvait à votre tête et qu'il vous* TENDAIT *la main* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. II, p. 387). — *C'était comme si, tout d'un coup, mille souvenirs s'effaçaient de sa mémoire et qu'elle* DEVENAIT *une autre personne* (GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 40). — *Comme si la vie leur était une prison et que, tout à coup, quelqu'un leur* DÉSIGNAIT *une issue* (MAURIAC, *Journal*, t. III, p. 43). — *Si vous êtes né à gauche et que vous* AVEZ *un grand talent* (GUITTON, dans le *Monde*, 15 nov. 1974). — *On peut offrir des orchidées à une dame, sauf si elle sait le grec (et qu'elle* A *l'esprit mal tourné)* (A. REY, dans le *Robert*, Suppl., 1970, p. IX). **A**

R 1157 REMARQUE

Il est très rare que *si* répété dans la coordination soit suivi du subj. : *Certaines de nos craintes ne sont que l'envers* [...] *des sévices* [...] *que nous ferions subir à quelqu'un si nous étions un autre et s'il* FÛT *nous* (VALÉRY, *Mélange*, Pl., p. 324). Voir cependant § 1155, H1.

H 1157 HISTORIQUE

Au XVIIe s., après *que* représentant *si* dans la proposition conditionnelle coordonnée, on pouvait avoir l'indic. : +*Si je n'ai pas eu de sentiments humbles* et *que j'*AI ÉLEVÉ *mon âme, Seigneur, ne me regardez pas* (BOSS., cit. Haase, p. 174).
D'autre part, en anc. fr., on se dispensait souvent de mettre une conj. de subord. devant la propos. coordonnée, ce qui n'est pas tout à fait inconnu aujourd'hui : voir § 1078, *b*, 2° et H1 Le subj. était possible, mais non obligatoire, dans ce cas : *Et se vos i parlés et vos peres le* SAVOIT (*Aucassin et Nic.*, VI). — *Se il vous voloit prometre / Trois cenz livrees* [= livres de rente] *de sa terre, / Et mon pere* VENIST *requerre / Icest afere* (*Vair palefroi*, 420-423).

A 1157 AUTRES EXEMPLES

J. et J. THARAUD, *Marrakech*, p. 283 ; CHARDONNE, *Vivre à Madère*, p. 12 ; SAINT EXUPÉRY, *Lettres à sa mère*, p. 178 ; DRIEU LA ROCHELLE, *Chiens de paille*, p. 26 ; BEAUVOIR, *Deux. sexe*, t. I, p. 146 ; SARTRE, *Idiot de la famille*, t. I, p. 193 ; LE CLÉZIO, *Voyages de l'autre côté*, p. 30 ; FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 34 ; PIEYRE DE MANDIARGUES, *Marge*, p. 100 ; ARAGON, *Blanche ou l'oubli*, F°, p. 70 ; BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 117 ; etc.

1158 Autres conjonctions.

a) On met le subjonctif après *à moins que, pour peu que, pourvu que*.

Il se peut que l'on pleure à moins que l'on ne RIE (MUSSET, *Prem. poés.*, Pl., p. 152). — *Il le fera pour peu que vous lui en* PARLIEZ (*Ac.* 1935). — *Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle, / Mais pourvu que ce* FÛT *dans une juste guerre* (PÉGUY, *Ève*, p. 133).

On a aussi le subj. après *en admettant que, en supposant que, supposé que, à supposer que* (comp. § 1127, *b*, 1°) : *Je pus* [...] *calculer approximativement de combien d'années j'aurais besoin* [...] *pour atteindre l'achèvement, à supposer qu'il ne* SURVÎNT *aucune de ces males chances* [sic] *sans lesquelles les choses humaines ne vont guère* (LITTRÉ, *Études et glanures*, p. 410). — *Supposé que l'un quelconque de ces régimes* SOIT PLACÉ *en tête de la phrase, l'inversion se produit* (FOULET, § 450).

Si tant est que se fait suivre normalement du subj. : cette locution sert à exprimer une supposition qu'on fait avec l'arrière-pensée qu'elle reste douteuse ou sujette à caution ; elle se trouve aussi, et moins rarement qu'on ne croirait, avec l'indic.

Ex. du subj. : *L'usage a rétabli ce que l'usage avait détruit, si tant est que Vaugelas et Ménage* FUSSENT *ici les véritables interprètes de l'usage* (LITTRÉ, s. v. *quant*[2], Rem.). — *Il conquerra par d'autres moyens – si tant est qu'il les* AIT *jamais conquis – ces Rhénans si différents des Prussiens* (BORDEAUX, *Sur le Rhin*, p. 255). — *Les manuscrits, si tant est qu'il y en* EÛT, *restaient enfermés dans la malle* (GIDE, *Faux-monn.*, p. 223). — *Ma dernière explication s'effondrait, si tant est que j'y* EUSSE *jamais cru* (GENEVOIX, *Derrière les collines*, p. 126). — *Puisqu'il paraît que tu l'aimes, si tant est que tu* SOIS *capable d'amour* (IKOR, *Pluie sur la mer*, p. 208). — *Voilà l'âme nègre, si tant est qu'elle se* PUISSE *définir* (SENGHOR, *Négritude et humanisme*, p. 25).

Ex. de l'indic. : *Aucune trace n'est restée de son chagrin, si tant est qu'elle en* EUT (J. et J. THARAUD, *Tragédie de Ravaillac*, p. 187). — *La personne civilisée, c'est la fourmi, qui a vu plus loin que le bout de son nez, si tant est que les fourmis* ONT *un nez* (DUTOURD, dans les *Nouv. litt.*, 29 juin 1967). — *On peut même dire que là, et là seulement, il vivait heureux si tant est qu'il le* FUT *jamais* (BOSCO, *Mon compagnon de songes*, p. 291). — *Madeleine, elle, prétendait* [...] *que Régis était incapable de dialoguer, il lui parlait, si tant est qu'il lui* PARLAIT *à elle* (TRIOLET, *Grand jamais*, p. 94). — *Il n'est pas impossible que ce soient eux qui aient raison, si tant est que c'*EST *avoir raison que de penser comme pensera l'avenir* (J. ROSTAND, *Courrier d'un biol.*, p. 117).

b) On met l'indicatif ou, plus souvent, le subjonctif après *à* (*la*) ou *sous* (*la*) *condition que, moyennant que, autant que, pour autant que.*

1° Ex. de l'indic. :

J'y consens bien volontiers, à la condition que vous DÎNEREZ *chez moi ce soir* (MAUPASS., *Notre cœur*, II, 1). — *Les Grecs renoncèrent à les poursuivre, à condition qu'ils se* RETIRERAIENT *de la Troade* (BELLESSORT, *Virgile*, p. 193). — *Sous la condition qu'ils* IRAIENT *camper à Sicca* (FLAUB., *Sal.*, II). — *Sous condition qu'un orchestre de tziganes y* JOUERAIT (MORAND, *Bucarest*, p. 240).

Moyennant qu'il RECOUVRERAIT *aussitôt sa liberté* (S.-BEUVE, *Caus. du lundi*, t. I, p. 250). — *Moyennant que je les* AVILISSAIS, *j'ai pu louer les traits d'un jeune garçon* (COLETTE, *Mes apprentissages*, p. 84).

Si tu as faim, pour autant qu'il TIENT *à moi, tu continueras à avoir faim, cela te dressera* (ARAGON, *Beaux quartiers*, II, 34). — *Ces jeunes gens ne sont blâmables que pour autant que le* SONT *leur roman et leur métaphysique* (ARLAND, *Essais crit.*, p. 35). — *L'idée n'a de prix que pour autant qu'elle* EST *liée à une cogitation personnelle* (BENDA, *France byzantine*, p. 77). — *Oh ! ne craignez pas que je fuie. / Pour autant que vous* RESPECTEREZ *notre pacte* (CLAUDEL, *Soul. de satin*, I, 7). — *La tradition culturelle à base chrétienne de l'Occident* [...] *se trouve* [...] *en face de formes fondamentalement différentes qui, pour autant qu'elles* RÉUSSIRAIENT *à s'implanter* [...], *représenteraient comme le surgissement de substances de civilisation nouvelles* (MARITAIN, *Questions de conscience*, pp. 249-250). — *J'aimerais connaître pour ma part l'intention profonde de l'auteur, pour autant que l'on* POURRAIT *la supposer* (HENRIOT, dans le *Monde*, 28 févr. 1951).

Avec la conscience d'avoir cherché à hâter, autant qu'il ÉTAIT *en elle, le mariage qui mettait Fabrice au désespoir* (STENDHAL, *Chartr.*, XXIII). — *Vialat était un brave et bon homme, autant que je m'y* PUIS *connaître* (SAND, *Corresp.*, t. VII, p. 457). — *Avec une naïveté que je m'efforcerai d'imiter, autant du moins que la différence des temps me le* PERMETTRA (FRANCE, *Pierre Nozière*, p. 183). — *Tel est l'âge magique, autant qu'on* PEUT *le décrire* (ALAIN, *Propos de littér.*, LXXIII). — *Il m'avait écrit, autant qu'il me* SOUVIENT, *à propos d'un des livres que j'ai fait paraître en ces temps lointains* (MARTIN DU G., *Thib.*, V, p. 74). **A**

A 1158 AUTRE EXEMPLE
De *autant qu'il me souvient* : GIDE, *Porte étr.*, p. 12.

2° Ex. du subj. :

J'accepterais même une catastrophe à la condition qu'elle FÛT *une issue* (FROMENTIN, *Domin.*, VI). — *À condition que ce départ* SOIT *accepté* (M. PRÉVOST, *La nuit finira*, t. I, p. 257). — *À la condition qu'elle* SÛT *les diriger* (L. MADELIN, *Danton*, p. 149). — *Sous la condition qu'un plan* FÛT *adopté* (*ib.*, p. 17).

Depuis quelques mois, il lui demandait des interviews que le professeur consentait moyennant qu'on TÛT *son nom* (BARRÈS, *Dérac.*, p. 346). — *Moyennant que l'été me* FOURNÎT *un pavot rouge* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 213). — *Ainsi s'explique qu'une doctrine, fondée sur le renoncement absolu, entraînât tant de serviteurs, moyennant qu'il leur* FÛT *possible de le différer* (LÉVIS MIREPOIX, *Aventures d'une famille française*, p. 18).

Pour autant que je le CONNAISSE, *il ne te demandera rien* (DUHAMEL, *Nuit de la Saint-Jean*, p. 92). — *Pour autant qu'on* PUISSE *se faire juge en une telle cause, ici*

même, sans doute, se consomma son destin (BERNANOS, *Imposture*, p. 102). — *Pour autant qu'il m'en* SOUVIENNE (GIDE, *Journal*, 12 juin 1944). — *Pour autant que j'en* PUISSE *juger, il y a urgence* (H. BAZIN, *Matrimoine*, p. 87). — *Il serait un artiste, et même célèbre, pour autant que la chose* PUISSE *se concevoir* (BOURNIQUEL, *Enfant dans la cité des ombres*, p. 195). — *Pour autant qu'un premier examen* PERMETTE *d'en juger, cette affaire a l'air parfaitement gérée* (MARCEAU, *Creezy*, p. 121).

Frank s'habituait à Mont-Cinère, et, autant qu'on PÛT *en juger* [...], *il s'y plaisait* (GREEN, *Mont-Cinère*, XXXVI). — *Jamais, autant que je* PUISSE *dire, elle n'avait vu de piano* (DUHAMEL, *Nuit de la Saint-Jean*, p. 79). — *Autant que j'en* PUISSE *juger, il est tout de même capable de plaire à Mademoiselle* (MAURIAC, *Asmodée*, II, 7). — *Autant que je* PUISSE *les joindre dans leur lointain, je vois nos jeunes filles vives, ambitieuses, inquiètes* (COLETTE, *Fanal bleu*, pp. 110-111). — *Ainsi, autant qu'on* PUISSE *l'être, je vivais heureux* (BOSCO, *Mas Théotime*, p. 35).

c) On met ordinairement l'indicatif (surtout le conditionnel), parfois le subjonctif dans la langue littéraire (comme chez les classiques), après les expressions contenant les noms *cas, éventualité, hypothèse*.

- Ex. avec le condit. : *Dans le cas où, au cas où une complication* SE PRODUIRAIT, *appelez-moi* (*Ac.* 2001). — *Caton le renvoie sur le port, au cas où quelques-uns* AURAIENT *besoin de secours* (MONTHERL., *Treizième César*, p. 32). — *Il donne des indications au concierge au cas que le chien* REVIENDRAIT (HENRIOT, *Livre de mon père*, p. 39). — *Il ordonna* [...] *de se tenir* [...] *à sa disposition au cas qu'il les* APPELLERAIT (BOSCO, *Balesta*, p. 252). — *Il l'avait chargée de me le dire, dans le cas où il ne* POURRAIT *quitter ses archives* (A. DAUDET, *Immortel*, III). — *Il* [...] *ne se couchait pas pour le cas où* [...] *elle* AURAIT VOULU *lui faire la surprise de venir le voir* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 295). — *Elle n'en restait pas moins debout jusqu'au matin* [...], *pour le cas qu'ils* VIENDRAIENT, *disait-elle* (RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, II, 1). — *Dans l'hypothèse où il n'*ACCEPTERAIT *pas votre proposition, que feriez-vous ?* (*Dict. contemp.*) — *Dans l'hypothèse qu'un jour cette assemblée* POURRAIT *vouloir se perpétuer* [...], *il armait du pouvoir tyrannique d'empêcher toute réforme, cette cour incorrigible* (MICHELET, *Hist. Révol. fr.*, I, 3).
- Ex. avec d'autres temps de l'indic. : *Au cas où le roi François* VOUDRA *donner bataille au roi Henri, le duc de Bourbon mènera son armée franco-allemande joindre le roi Henri* (H. MARTIN, cit. Plattner, t. III, fasc. 2, p. 127). — *Les étymologies de « racines » à sens vague* [...] *sont beaucoup plus incertaines* [...] *sauf* [...] *au cas où l'on* PEUT *mettre en évidence* [...] (A. MEILLET, *Linguist. générale et ling. comparée*, cit. Sandfeld, t. II, p. 353). — *Dans l'hypothèse* [...] *où la condamnation* EST *injuste, c'est un malheur épouvantable pour le pays* (L. HAVET, *ib.*)
- Ex. avec le subj. : *Tu as la châtaigne, à griller sur un feu de brindilles au cas où tu* PRENNES *nourriture en forêt* (BEDEL, *Traité du plaisir*, p. 136). — *On pourrait se demander* [...] *si le français – au cas où il en* SOIT *encore temps – ne pourrait pas forger un mot* (THÉRIVE, *Clinique du lang.*, p. 277). — *La postérité aura sans doute beaucoup de choses à nous reprocher, au cas que nous* AYONS *une postérité qui daigne s'occuper de nous* (NODIER, *Contes*, p. 461). — *Avec le même lexique et la même syntaxe, au cas que la chose* FÛT *possible, la langue deviendrait autre, si les formes grammaticales variaient* (A. DARMESTETER, *Vie des mots*, p. 19). — *Eugène le recommandait à son père, au cas qu'il lui* ARRIVÂT *malheur* (HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 6). — *En cas que le testateur ne* PUISSE *parler, mais qu'il* PUISSE *écrire, il pourra faire un testament mystique* (*Code civil*, art. 979). — *Ils s'achetèrent* [...] *une baignoire en cas qu'ils* FUSSENT *malades* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, I). — *Elle* [= une université] *n'était pas à l'abri d'un ukase impérial, en cas qu'elle* DEVÎNT *le centre d'une agitation* (VERNE, *Drame en Livonie*, VIII). — *Au cas que nous ne le* FASSIONS *pas, un autre le fera* (TROYAT, *Neige en deuil*, p. 97). — *La « mädchen » m'a remis un trousseau de clés* [...] *en cas qu'il me* PLAISE *de rentrer après quatre heures du matin* (BEAUVOIR, *Mém. d'une jeune fille rangée*, p. 300).

d) On met l'indicatif après *selon que, suivant que, dans la mesure où* (cf. aussi § 1139, *b*, 2°) :

[La France] *répondra aussi à ce que l'Afrique lui dira, suivant que l'Afrique* DÉCIDERA *de s'associer à elle, ou suivant que, selon une hypothèse que je rejette absolument, elle se* REFUSERAIT *à le faire* (DE GAULLE, *Disc. et messages*, t. III, p. 39). — *Et là encore il y avait comme deux accents, selon que la solution moyenne* TENDAIT *vers l'un ou l'autre extrême* (GUITTON, *Christ écartelé*, p. 39). — *Les choses désirables de la vie* [...] *s'éloigneraient ou se rapprocheraient de lui* [...] *exactement dans la mesure où il se* RAPPROCHERAIT *et s'*ÉLOIGNERAIT *de cet état de patron* (ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. I, p. 237).

On observe une certaine tendance à faire suivre *selon que, suivant que* du subj. **R** : °*À tout le moins avais-je pressenti* [...] *cette sorte d'enchantement (ou d'envoûtement, selon qu'on* VEUILLE *l'entendre) qui nous jette tout à coup au cœur d'un monde et d'une vie paniques* (GENEVOIX, *Tendre bestiaire*, pp. 181-182). — °*L'humour* [...], *c'est une certaine disposition d'esprit qui vous fait voir les gens et les choses sous un certain angle, l'angle pouvant tout changer, suivant que l'on se* TRAVESTISSE *en major anglais ou en Français moyen* (DANINOS, *Pyjama*, p. 171). — Le subj. paraît beaucoup plus rare après *dans la mesure où* : °*Rien ne nous prouvait* [...] *que cette ultime escalade n'était pas celle de la spiritualité dans la mesure où la vaine recherche de l'inspiration l'*AIT AMENÉ *à ce point extrême* (J. LANZMANN, *Baleine blanche*, p. 198).

R 1158 REMARQUE

L'ex. suivant ne témoigne pas pour cette tendance, car le subjonctif plus-que-parfait y a sa valeur de conditionnel : [si Racine était né dans un autre temps et dans une autre famille] *quel autre destin aurait-il connu ? Sanglant peut-être ; ou, au contraire, plus brillant, plus heureux, selon que ses passions furieuses ou que son goût de l'avancement et de la cautèle l'*EUSSENT EMPORTÉ (MAURIAC, *Vie de Racine*, XIV).

AUTRES EXPRESSIONS DE LA CONDITION

1159 Les divers procédés.

a) Infinitif précédé de *à condition de*, et comme équivalent d'une condition négative, infinitif précédé de *à moins de* (variante littéraire *à moins que de* : § 1039, *a*, 2°).

Vous serez reçu À CONDITION D'ÊTRE SEUL. — À MOINS D'ÊTRE FEMME, *vous ne pouvez comprendre ce qu'est la maternité* (= Si vous n'êtes pas femme, ou Sauf si vous êtes femme).

On peut aussi trouver quelque chose de conditionnel dans des constructions infinitives avec *quitte à* (§ 1098, *e*), *au risque de*, *faute de* et dans des formules comme *tant qu'à faire* (§ 1097, *e*).

b) Le sens des mots exprime l'idée de condition.

Par ex., des adverbes comme *éventuellement* et, pour une condition niant ce qui précède, *autrement* (outre *sinon* : § 1154) ; des syntagmes prépositionnels comme *dans ce cas, dans cette éventualité, sous cette condition, sans quoi, etc.* ; une proposition absolue comme *le cas échéant*. On pourrait citer ici *à condition de, au risque de* (cf. *a*).

Autrement « sinon » est le plus souvent au début de la phrase (ou de la proposition) dans laquelle il est introduit : *Prenez garde à ce que vous dites ;* AUTREMENT *vous aurez affaire à moi* (*Ac.* 2001). — À une autre place, le mot est ambigu : *Est-ce que je serais là* AUTREMENT ? (BECQUE, cit. Brunot, *Pensée*, p. 872.) **R1**

À moins de + nom « sauf si le fait exprimé par le nom se réalise » : *Chacun* [...] *se trouvait placé dans le rang* [...] *d'où rien,* À MOINS DE *circonstances exceptionnelles ou d'un mariage inespéré, ne pouvait vous tirer* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 16). — *Je ne lui pardonnerai pas,* À MOINS D'*excuses publiques* (*Ac.* 2003). — À MOINS D'*un imprévu, nous le verrons demain* (HANSE). **H1**

c) Dans d'autres cas, l'idée de condition reste tout à fait implicite et ne peut se déduire que du contexte ou de la situation :

EN PARTANT PLUS TÔT, *vous ne rateriez pas votre train.* — À LES DÉTAILLER, *les traits de madame Gance n'avaient rien d'extraordinaire* (FRANCE, *Livre de mon ami*, p. 173). — *Je serais bien bête* DE ME GÊNER (MAUPASS., *Bel-Ami*, II, 2). — SANS MON AIDE, *vous tombiez* (comp. § 1153, H2 : *sans que*). **R2** — Autres tours : § 1134, *c*, 2° et 3°.

Pour un peu « il suffirait (ou aurait suffi) de peu de chose pour que » n'est pas dans les dict. avant le *Robert* 1960 (s. v. *peu*, I, 1°, B). **R3** Conformément au sens, le verbe qui suit est le plus souvent au conditionnel, parfois au subjonctif plus-que-parfait à valeur de conditionnel : *C'est un Tiers état non représenté, que les acteurs : et* POUR UN PEU *ils* DIRAIENT : *Qu'est-ce qu'un acteur ? rien. Que doit-il être ? tout* (E. et J. DE GONC., *Hist. de la société fr. pendant la*

R1 1159 REMARQUE

Var. présentée comme pop. par le *Rob.* 2001, avec un ex. d'AYMÉ : *J'ai mis un complet neuf parce que je vais voir des amis,* AUTREMENT QUE ÇA, *je travaille tous les jours.* — Dans Wartburg, t. XXIV, p. 355, cette formule est relevée dans un parler angevin.

H1 1159 HISTORIQUE

Ce tour (comme *à moins que de* + infin. et *à moins que* locution conjonctive) semble être un emploi figuré de *à moins de* « à un prix inférieur à ». — Le tour avait aux XVIIe et XVIIIe s. des applications qui surprendraient aujourd'hui, par ex. avec un nom de personne ou de chose : *Je me voyois perdue,* À MOINS D'*un tel ostage* (CORN., *Rodog.*, II, 2). — À MOINS D'UNE *vapeur, qui vous trouble l'Esprit, / On ne peut pas sauver* [= expliquer, justifier], *ce que de vous j'écoute* (MOL., *Amph.*, II, 2). — En outre, on trouve aussi devant un infinitif *à moins que* et *à moins que de* : § 1039, H4.

Cet emploi d'*à moins que* est à distinguer d'*à moins que* suivi d'une proposition averbale : ⁺*Plus d'empire,* À MOINS QU'*avec Plautine* (CORN., *Othon*, IV, 2). — Ceci n'est pas impossible aujourd'hui : *L'eau ne pourra pas être utilisée pour le nettoyage* [d'une fresque], À MOINS QUE *pour les blancs* (rapport d'un architecte belge, 1910).

R2 1159 REMARQUE

Tour québécois : °AVOIR SU, *je serais pas venu*, cf. § 902, H1.

R3 1159 REMARQUE

D'où la date d'apparition que donnent le *Rob.* 2001 (XXe s.) et le *Grand Lar. langue* (1931, VALÉRY).

Révol., II) [1854]. — POUR UN PEU [...] *l'aimable professeur du Collège de France nous* ACCUSERAIT *d'inoculer les maladies les plus honteuses au langage de nos contemporains* (Ant. THOMAS, *Nouveaux essais de philologie fr.*, 1904, p. 33). — POUR UN PEU *Maxime* AURAIT DÉCIDÉ *d'oublier les exactions récentes* (DHÔTEL, *Je ne suis pas d'ici*, p. 166). — POUR UN PEU *il* EÛT DIT *à cette dame trop fardée des choses désagréables* (ROMAINS, *6 oct.*, p. 264). A1 — Le *Trésor* (s. v. *peu*, II, C) et Togeby (§ 862, 2) ne parlent que du condit. Cependant, l'imparfait (cf. § 881, *b*, 1°) ne doit pas être exclu : POUR UN PEU *il m'*AURAIT ÉCRASÉ *ou il m'*ÉCRASAIT (HANSE). — L'indic. présent non plus (cf. § 880, *b*, 1°) : *Tous trois ensemble, on va croire à une réunion de syndicat* [de financiers]. POUR UN PEU *on* VA *chercher où est la caisse !* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 698.)

Un peu plus R4, de même signification, mais de formation différente (comp. *d*, 2°), et suivi des mêmes temps : *Une masse tomba, en les frôlant de si près* [...] *qu'*UN PEU PLUS *ils étaient morts* (FLAUB., *Bouv. et Péc.*, p. 147). — UN PEU PLUS, *elle lui aurait dit qu'autant l'hôtel était bien tenu, autant était florissante la Normandie* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 788). — UN PEU PLUS *j'allais m'assoupir* (*ib.*, p. 962).

Encore un peu dans un sens analogue semble absent des dict. fr. : ENCORE UN PEU, *elle aurait pris* [pour un bal] *une robe lamée comme pour aller à la cour* (BALZAC, *Birotteau*, I, 7). — ENCORE UN PEU, *Mademoiselle, et vous allez manquer de respect à votre père* (ID., *Mod. Mignon*, Pl., p. 529). — ENCORE UN PEU, *il se fendait la tête sur la pomme de la chaise* (ID., *Goriot*, p. 206). — *Que ferai-je pour ce peuple ?* ENCORE UN PEU, *et ils me lapideront !* (*Bible*, trad. CRAMPON, Exode, XVII, 4.) R5 — Ce tour est resté très vivant dans le fr. de Wallonie.

d) En particulier, des sous-phrases se trouvant dans un rapport de coordination (explicite ou, ordinairement, implicite) avec ce qui suit peuvent correspondre à des propositions de condition (ou de temps : il est souvent impossible de trancher).

1° La sous-phrase est une interrogation fictive, le point d'interrogation manquant assez souvent :

Les paroles dites à voix basse, VIENNENT-ELLES À ÊTRE CRIÉES, *leur destination est faussée* (GIDE, *Journal*, t. I, p. 605). — TROUVE-T-IL CE CHEMIN BARRÉ ? *Il accepte un détour* (MAUROIS, *Art de vivre*, p. 179). — *Si je vais en Israël, je suis pour Israël contre les Arabes.* JE VAIS À DAMAS ? *Je suis pour abandonner les Israéliens...* (MITTERRAND, interview télévisée, dans le *Monde*, sélection hebdom., 13-19 déc. 1984.) — *On s'en allait* [sous-phrase interrogative ?], *la solitude lui devenait odieuse* ; REVENAIT-ON PRÈS D'ELLE, *c'était pour la voir mourir, sans doute* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 1). A2 — Sur la variante *Partait-il seul pour Paris* QU'*elle s'empressait de prévenir Mme Marliani* (MAUROIS), voir § 1121, *a*.

2° La sous-phrase est une injonction fictive à l'impératif ou au subj. (parfois non précédé de *que*) :

FAIS UN PAS ! *je t'assomme !* (HUGO, *Lég.*, XXI, II, 4.) — QU'ON LE POUSSE *et il peuplera ce désert* (CAMUS, *Été*, pp. 26-27). — VIENNE UNE INVASION, *le peuple est écrasé* (BALZAC, *L. Lambert*, p. 79). A3 — *Que ... ou que ...*, § 1134, *c*, 5°.

La sous-phrase est averbale : DEUX MOTS DE PLUS, *duègne, vous êtes morte !* (HUGO, *Hern.*, I, 1.)

Le caractère injonctif est tout à fait estompé dans *Un pas de plus, (et) je tombais*.

e) D'autres sous-phrases, qui peuvent occuper des places variées dans la phrase où elles sont introduites, ont plutôt le caractère d'incidentes.

1° La sous-phrase contient en même temps une idée d'opposition (comme une proposition de condition commençant par *même si*).

- Le verbe de la sous-phrase est au conditionnel.
  Si la sous-phrase n'est pas en tête de la phrase, le pronom personnel sujet, *ce* et *on* sont postposés et les autres sujets sont repris par un pronom personnel postposé : *Les secrets de l'âme ne s'ouvrent pas avec une seule clef, serait-*CE *celle des songes* (HUYGHE, *Dialogue avec le visible*, p. 327). — *Il ne suffit pas de poser une couche de peinture, serait-*ELLE *tricolore, sur un projet collectiviste pour le rendre approprié au tempérament et aux besoins du peuple français* (GISCARD D'ESTAING, *Démocratie franç.*, p. 72). — *Ce que le public demande aujourd'hui, c'est la complication, l'obstacle, la surprise, encore même* CETTE SURPRISE *serait-*ELLE *désagréable* (DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, p. 42). R6

A1 1159 AUTRES EXEMPLES
Du condit. présent : GIDE, *Journal*, 1905, p. 151 ; VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 67. Du condit. passé : ROMAINS, *Hommes de b. vol.*, t. VIII, p. 174. Etc.

R4 1159 REMARQUE
Var. régionales de cette expression et de la précédente. °*Pour peu* en Suisse romande : cf. Wartburg, t. VIII, p. 52. — °*D'un peu* et °*d'un peu plus* dans le Midi : *La fatigue me terrassait au point que* D'UN PEU *je tombais, achevé, fondu* (AUDIBERTI, *Dimanche m'attend*, p. 217). — D'UN PEU PLUS, *je lui aurais porté sa valise* (CHAMSON, *Héritages*, III, 2). — °*Je suis un pas de chance :* UN PEU DE PLUS, *et tu* [un camionneur] *m'écrasais* (ARAGON, *Mentir-vrai*, p. 537).

R5 1159 REMARQUE
La formule de la trad. CRAMPON correspond à celle du latin de la *Vulgate* : *Quid faciam populo huic ?* ADHUC PAULULUM, *et lapidabit me.* — *Bible de Jérus.* : *Comment me comporterai-je envers ce peuple qui* VA *me lapider ?*

A2 1159 AUTRES EXEMPLES
Voir § 121, *c*.

A3 1159 AUTRES EXEMPLES
Voir §§ 407, *b* et H2 ; 895, *b*.

R6 1159 REMARQUE
Dans cet ex., l'idée d'opposition est explicitée par *encore même*.

Si la sous-phrase est en tête, ces postpositions ne sont pas obligatoires (la sous-phrase est analogue aux interrogations fictives du *d*) : *Seraient-ils neuf cent quatre-vingt-quinze millions et moi tout seul, c'est eux qui ont tort* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit*, p. 70). — VOUS *m'offririez des fleurs, je les refuserais !* (MONTHERL., *Celles qu'on prend dans ses bras*, I, 2.) — LE GARS *aurait su trois malandrins dans ce hallier, c'est sans frayeur qu'il aurait retroussé ses manches* (POURRAT, *Gaspard des Montagnes*, t. I, 1931, p. 89).

De même, quand la sous-phrase est suivie de *que* (cf. § 1121, *a*) : *N'aurions-*NOUS *même pas la notion certaine du lieu, que nous percevrions cela comme au vol* (LOTI, *Mort de Philae*, p. 105). — ELLE *l'aurait reconnu qu'elle ne l'aurait pas avoué* (BOURGET, *Tribun*, p. 83). — *Cela* [= le fait que l'aristocratie serait critiquée dans le livre] *serait-il, qu'il n'y aurait pas lieu de s'en étonner* (PROUST, *Rech.*, t. III, pp. 46-47).

- Dans la langue littéraire (assez couramment avec *fût-ce* R7), le verbe peut être au subjonctif plus-que-parfait ou imparfait à valeur de conditionnel passé ou présent. Les postpositions signalées ci-dessous sont obligatoires : LE DANGER *eût-*IL *été dix fois plus grand, je l'aurais affronté encore.* — *N'eût-*ELLE *point eu de chagrin, elle s'en serait créé un* (CONSTANTIN-WEYER, *Un homme se penche sur son passé*, VII). — *Et je doute qu'en aucun pays aujourd'hui, fût-*CE *dans l'Allemagne de Hitler, l'esprit soit moins libre* (GIDE, *Retour de l'U.R.S.S.*, p. 67). — *Si le corps spécialisé avait existé, ne fût-*CE *qu'en partie* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 25). — *Nous voulons d'autres miracles, fussent-*ILS *moins beaux que celui-là, continssent-*ILS *moins d'enseignement* (COLETTE, *Paris de ma fenêtre*, p. 109). — *Un amour si grand et si exclusif qu'il en devenait coupable, s'adressât-*IL *à son fils* (CABANIS, *Bonheur du temps*, F°, p. 289). — *Les amis politiques de l'Union Soviétique toléraient volontiers au-dehors toute littérature, fût-*ELLE *scandaleuse et les scandalisât-*ELLE *en effet* (SARTRE, *Idiot de la famille*, t. III, p. 79). A4
- Il n'y a pas toujours une idée d'opposition. Dans ce cas, la sous-phrase à valeur de proposition conditionnelle est ordinairement en tête et peut être assimilée aux interrogations fictives dont il est question ci-dessus (*d*) : *Je souffre de l'injustice de certaines accusations. Mais* SERAIENT-ELLES MÉRITÉES, *j'en souffrirais bien davantage* (GIDE, *Journal*, 19 sept. 1935). — EUSSÉ-JE ÉTÉ SEUL, *je crois bien que j'aurais renoncé* (*ib.*, 5 mai 1942). — EUSSENT-ELLES ÉTÉ, D'AVANCE, RÉUNIES, *ces unités mécaniques* [...] *auraient pu porter à l'envahisseur des coups redoutables* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p. 41). — N'EÛT-ON ÉTÉ EN NOVEMBRE, *il se fût senti disposé à aller canoter au Bois de Boulogne* (DRUON, *Grandes familles*, III, 13). — De même, quand la sous-phrase est suivie de *que* (§ 1121, *a*) : *On l'aurait laissé faire* QU'*il attaquait le soir même* (DORGELÈS, *Cabaret de la Belle Femme*, p. 188). — *Y eût-il songé,* QU'*il aurait sans doute attribué son zèle à la gravité du cas* (FLAUB., *Mme Bov.*, I, 2).

  Il est exceptionnel que la sous-phrase ne soit pas en tête : °*Les bourgeois libéraux du* National [...] *se seraient fort bien accommodés de la monarchie constitutionnelle,* EÛT-ELLE ÉTÉ UN PEU PLUS SOUPLE (A. REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, p. 86). H2

2° Dans la langue soutenue, des éventualités irréelles négatives sont exprimées par des sous-phrases avec inversion du sujet, au lieu de *si ce n'était, si ce n'avait été.*

- *N'était* (*n'étaient*) s'emploie en principe pour des faits situés dans le présent ou le futur H3 : N'ÉTAIT *le mouvement léger de sa jambe levée, on croirait qu'il somnole* (ESTAUNIÉ, *Tels qu'ils furent*, p. 29). — *Les cases rondes seraient toutes semblables,* N'ÉTAIENT *les peintures qui les décorent* (GIDE, *Voy. au Congo*, p. 70). — N'ÉTAIENT *ces malheureuses jambes insensibles et inertes, je me croirais à peine en danger* (BERNANOS, *Dialogues des carmél.*, II, 7). — Plus rarement, ce qui suit *n'était* n'est pas un sujet : *Je ne sais d'où cela venait, n'était peut-être* DE MA FACILITÉ *à entrer dans l'esprit et à prendre les mœurs des autres* (CHAT., *Mém.*, I, II, 3).

  La formule tend à se figer (pour l'accord aussi : § 936, *a*) et à s'employer aussi pour le passé : N'ÉTAIT *le rouge et la grosse barbe qui couvraient chacun une moitié de son visage,* [...] *il eût pu supporter la com-*

R7 1159 REMARQUE

Ne pas écrire °*fut-ce*, °*ne fut-ce que* sans accent.

A4 1159 AUTRES EXEMPLES

Du subj. imp. au § 895, e, 2° (notamment avec *dût, dussent* suivis d'un sujet nominal). — De même quand la sous-phrase est en tête et suivie de *que* (cf. § 1121, *a*).

H2 1159 HISTORIQUE

Quand la sous-phrase équivalant à une propos. de condition (avec nuance d'opposition) ne se trouvait pas en tête, elle pouvait être introduite par et : +*Vous le devez haïr,* ET *fût-il votre père* (CORN., cit. Littré, s. v. et, 5°). — Cela est rare au XXe s. : *Il pouvait toucher du doigt la personne de Golda,* ET *fût-elle devenue laide, aigrie, indifférente au passé* (A. SCHWARZ-BART, *Dernier des justes*, p. 328).

H3 1159 HISTORIQUE

Ce tour est très ancien, mais, au lieu de l'indic. imparf., on avait le subj. imparf. : NE FUST *ore* [= maintenant] *vostre venue, / Tote eüsse France perdue* (*Partonopeu de Blois*, 2789). — NE FUST *Juno* [...] / [...], */ On luy eust faict un tour si tresmoleste* [= pénible] */ Que* [...] (RAB., *Garg.*, II). — C'est un ex. du recul du subj. imparf. à valeur de conditionnel : comp. § 1155, H1.

paraison [...] *avec un archer breton* (HUGO, *N.-D. de Paris*, I, 1). — *Il avoua plus tard* [...] *que plusieurs fois,* N'ÉTAIENT *ses sentiments religieux, il se serait jeté dans la Seine* (BALZAC, *Birotteau*, p. 39). — N'ÉTAIENT, *en face du lit, l'angle à peine arrondi de la chambre à trois parois, et l'insolite obscurité verte, et la tige de clarté vive* [...], *Alain se fût rendormi* (COLETTE, *Chatte*, p. 49). — *Cette Crève-cœur eût été sans doute persécutée par ses congénères,* [...] N'ÉTAIENT *sa grosseur et sa force, qui imposaient* (MONTHERL., dans les *Nouv. litt.*, 23 juillet 1959). A5

- *N'eût été* (*n'eussent été*) s'emploie pour des faits passés : N'EÛT ÉTÉ *la fraîcheur de l'air, on se serait cru encore au mois d'août* (BUTOR, *Modification*, 10/18, p. 101). — N'EUSSENT ÉTÉ *les fumées des toits, le village eût semblé désert* (J. et J. THARAUD, *Oiseau d'or*, p. 20). A6
- On trouve plus rarement le conditionnel, plus rarement encore l'indicatif plus-que-parfait et le subjonctif imparfait à valeur de conditionnel présent (cf. H3) : *Nous sommes dans des données qui,* NE SERAIENT *le ton et l'esprit, rappelleraient un vaudeville* (J. BLANZAT, dans le *Figaro litt.*, 21 juillet 1952). — NE SERAIT *l'irrésistible attirance exercée par le poste de radio, on ignorerait tout ici de la politique* (J. CHASTENET, dans les *Nouv. litt.*, 28 sept. 1961). — *La tranquillité du lieu est divine* – NE SERAIT *le bruit des marteaux, des rabots, des scies* (DANINOS, *Daninoscope*, p. 177). — *Cette déprimante monotonie, qui nous eût démoralisés* N'AVAIT ÉTÉ *le rayonnement de l'été* (L. BOURLIAGUET, *Nuit des deux roses*, pp. 12-13). — *Dans le Paris torride et vaste du 15 août – cet étrange désert de pierres et de clarté qui serait tout à fait vidé d'humains,* NE FUSSENT *quelques hordes de touristes hagards et dédaigneux* (P.-H. SIMON, *Somnambule*, p. 215). R8

A5 1159 AUTRES EXEMPLES

HENRIOT, *Aricie Brun*, I, 2 ; AMBRIÈRE, *Grandes vacances*, p. 252 ; TROYAT, *Feux du matin*, pp. 67-68 ; etc.

A6 1159 AUTRES EXEMPLES

Voir § 936, a.

R8 1159 REMARQUE

Confusion avec le tour précédent (1°) : °NE SERAIT-CE *la soie de sa chemise* [...], *on pourrait le prendre pour un type du centre* (DURAS, *Douleur*, p. 171). — °*J'ai reçu votre amicale lettre, qui m'aurait fait plaisir,* N'ÉTAIT-CE *cette réclusion stérile* (GHELDERODE, *Corresp.*, 31 juillet 1952). — Rapprochement avec la conditionnelle ordinaire : °SI N'ÉTAIENT *la lueur de ses yeux / Et la beauté de sa maigre figure, / En le voyant ainsi quiconque jure / Qu'il est un gueux* (VERL., *Jadis et nag.*, Don Juan pipé).

CHAPITRE IV

L'INTERROGATION ET L'EXCLAMATION INDIRECTES

1160 Généralités.

Les propositions exprimant l'interrogation et l'exclamation indirectes ont ceci de particulier qu'elles n'ont pas de mot spécifique pour les introduire, à part le *si* qui marque l'interrogation globale. Elles commencent par les mêmes mots qui caractérisent l'interrogation directe et l'exclamation directe, avec de rares modifications (cf. §§ 420 et 421) :

Quand pars-tu ? → *Je demande* QUAND TU PARS.

Il y a aussi des modifications dans l'ordre des mots (§ 420, *d*).

N. B. **1.** La proposition d'interrogation indirecte partielle peut être averbale, voire réduite au mot interrogatif (comme l'interrogation directe, d'ailleurs) :

On m'a parlé aujourd'hui... Je peux te dire QUI : *c'est Markovitch* (DUHAMEL, *Notaire du Havre*, IV). Voir aussi § 732, *b*, 3°. — L'exclamation indirecte peut aussi être averbale : *Il faut voir* QUEL ÉMOI DANS LA MAISON (A. DAUDET, *Lettres de m. m.*, p. 26).

2. *Si* conjonction marquant l'interrogation indirecte doit se répéter au début de chaque proposition coordonnée (sauf si le sujet lui-même n'est pas répété) :

Je me demande S'*il l'a vu et* S'*il l'a reconnu.* (Mais : *Je me demande* SI *Pierre l'a vu et l'a reconnu*, ou encore ... SI *Pierre l'a vu et reconnu.*)

1161 Support des propositions.

a) Le support de l'**interrogation** indirecte peut être un verbe R de sens nettement interrogatif, comme *demander*, mais ce n'est pas toujours le cas.

Si le verbe support implique l'incertitude par son sens (*ignorer*) ou par sa construction négative ou interrogative, ou si le verbe support est à l'impératif ou au futur, il s'agit de quelque chose qu'on ignore et dont on s'enquiert ; la nuance interrogative est donc perceptible :

J'ignore ou *Je ne sais s'il viendra* (ou ... *quand il viendra*). — *Il ne m'a pas dit s'il venait.* — *Savez-vous s'il viendra ?* — *Dites-moi s'il viendra.* — *Il vous dira s'il viendra.* (Comp. : *Il m'a dit qu'il venait.*)

La nuance interrogative est peu sensible quand les conditions données ci-dessus sont absentes (voir aussi § 1162, notamment *b*, 6°). C'est seulement la

R 1161 REMARQUE

Pour l'interrogation indirecte dépendant d'un nom ou d'un adjectif, voir § 1162, *b*, 5°.

présence d'un mot interrogatif qui permet de reconnaître une interrogation indirecte : *Je sais* QUELLE *est la réponse. Je vous dirai* QUAND *il partira,* S'*il partira.* — Mais certains mots peuvent être interrogatifs ou relatifs : *Il m'a dit* OÙ *il allait.* (Comp. : *Il va* OÙ *il veut.*)

b) Le support de l'**exclamation** indirecte est souvent un verbe d'opinion ou de perception : *savoir, voir,* etc.

Tu sais combien je l'estime. — Regarde comme il est sage.

1162 Fonctions des propositions.

N. B. Dans la langue parlée familière, le sujet de la proposition d'exclamation (plus rarement d'interrogation R1) indirecte est parfois exprimé doublement, comme sujet de la proposition et comme complément du verbe principal :

Vous ME *voyez à vos pieds, combien* JE *suis petite, faible et humble* (ZOLA, *Rêve*, cit. Sandfeld, t. II, § 38). — Souvent le verbe principal est un impératif : *Regarde* LE SOLEIL *s'*IL *est rouge* (MAUPASS., C., Loup) [= comme le soleil est rouge]. — *Tâte* MON CŒUR, *comme* IL *bat* (*ib.*, Signe). — *Regarde* JEAN, *quelle drôle de tête* IL *a. Il s'est barbouillé avec les confitures, le petit sale ! Regarde donc, mon chéri, comme il est drôle !* (*ib.*, Reine Hortense.) R2 — *Regarde-moi* ÇA, *mon vieux Jack, si* C'*est beau !* (A. DAUDET, *Jack*, t. I, p. 319.) — *J'en saute de joie ! Regarde-*MOI *si* JE *saute !* (COLETTE, *Chéri*, M. L. F., p. 148.) — *Écoute* LE CANARI *comme* IL *chante bien.* — Comp. § 1115, *d*.

R1 1162 REMARQUE

Je ne me figure pas non plus VOTRE FEMME *comment* ELLE *était* (THÉRIVE, cit. Sandfeld). [= Quelle était son apparence (interrog.) ou dans quel état elle était (exclam.) ?]

R2 1162 REMARQUES

Dans Sandfeld, cette phrase se termine par un point d'exclamation (mais non l'ex. de Daudet). Cela n'est confirmé ni par l'éd. S. et D., t. II, p. 833, ni par la Pl., t. I, p. 305. Mais ce signe et les virgules correspondent peut-être au rythme de la construction primitive. Comp. : *Regarde un peu cette épine rose ; est-elle jolie !* (PROUST, *Rech.*, t. I, p. 139.)

a) La proposition interrogative ou exclamative est le plus souvent objet direct.

Parmi les emplois de l'interrogation comme objet direct, notons le cas où le support est une locution verbale, la fonction d'objet étant liée au verbe, comme il est normal, mais la justification de l'interrogation reposant sur l'élément nominal : *Les murs* [d'une maison] *sont traversés par les arcs-boutants de Saint-Gatien* [...], *de manière à laisser en doute si la cathédrale fut bâtie avant ou après cet antique logis* (BALZAC, *Curé de Tours*, p. 3). — *Ici, peut-être, faudrait-il mettre en doute si un poète peut légitimement demander à un lecteur le travail sensible et soutenu de son esprit?* (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 621.)

b) D'autres fonctions sont possibles, certaines dans la langue littéraire.

1° Sujet (cf. § 232, *c*, 3°) : *Peu importe qui l'a dit. Peu importe s'il le sait.* — Avec redondance (§ 371, *b*), surtout dans l'exclamation indirecte : *C'est étonnant comme il a changé.*

2° Régime de *voici, voilà* : *Voici quel est mon plan.*

3° Attribut dans l'expression *C'est à qui* + futur ou conditionnel : *Chacun* [...] *s'efforçait de ressembler à l'autre. C'était à qui cacherait son cœur* (RADIGUET, *Bal du comte d'Orgel*, p. 74). — *L'humilité des saints est paradoxale. C'est à qui sera le plus pauvre, le plus modeste, le plus obscur* (DUHAMEL, *Vie et aventures de Salavin*, t. I, p. 79). [Comp. 6°.]

4° Objet indirect (surtout langue littér.) : *On disputait s'il fallait être barrésiste ou barrésien* (BARRÈS, *Homme libre*, Préf. de 1904). — *N'est-il pas permis de douter si le sculpteur cédait à son instinct d'artiste* [...] ! (GIDE, *Corydon*, III, 3.) — *Après son départ, Doudou se gratta furieusement la poitrine* [...], *doutant s'il n'avait pas reçu la visite d'un fantôme* (Y. QUÉFFÉLEC, *Noces barbares*, F°, p. 252). — *Je doute si je pourrai tenir mes engagements.* R3 — *Dominique s'enquit minutieusement si des instruments de labour d'un emploi nouveau avaient produit les résultats qu'il en attendait* (FROMENTIN, *Dom.*, XVIII). — *Je ne sais quel cacique, interrogé qui était le dieu des Espagnols, a montré du doigt une pépite d'or* (MONTHERL., *Maître de Santiago*, II, 1). — *On peut s'interroger si sa* [= de la classe ouvrière] *profonde diversité sociologique, la richesse de son héritage spirituel et politique ne justifient pas l'existence de formations* [politiques] *différentes* (CHEVÈNEMENT, *Les socialistes, les commun. et les autres*, p. 36). — *Quant à se prononcer si un homme* [...] *avait pu se jeter dans le coupé* (ZOLA, *Bête hum.*, IV). — *Vous souvenez-vous quand je vous emmenais à la campagne ?* (FLAUB., *Éduc.*, II, 5.) — *Il ne se souvient plus comment déclancher le mécanisme du tourne-disque* (R. PINGET, *Monsieur Songe*, p. 83). — *Berg ne se souvenait plus où ils déjeunèrent* (J. ROY, *Saison des za*, p. 41).

Faut-il ranger ***songer*** parmi ces verbes ? Ex. : *Quelque démarche qu'Octave eût à faire, avant de* SONGER *si elle lui serait agréable à lui-même, il cherchait à deviner si*

R3 1162 REMARQUES

Le *Trésor* considère que cet emploi de *douter* est transitif direct. Dans ce livre, nous adoptons le point de vue selon lequel la notion de transitivité directe se fonde sur la construction du syntagme nominal : cf. § 279.

Armance pourrait y voir une nouvelle preuve de son dévouement (STENDHAL, *Armance*, XXIV). — SONGEZ *donc quels dangers vous environnent* (ID., *Chartr.*, XXI). — SONGEANT *aux extrémités où peuvent se porter les femmes et comment elles passent avec rapidité de la tendresse* [...] *à la plus froide insensibilité et combien il leur est facile de sacrifier ce qu'elles ont chéri* (FRANCE, *Les dieux ont soif*, p. 168). — *Je* SONGEAIS *combien elle était plus belle qu'Albertine et comme il était plus sage de renoncer à l'autre* (PROUST, *Rech.*, t. II, p. 851). — Ce verbe s'emploie aussi avec *que*, donc pour une énonciation indirecte (cf. § 416, *b*, 2°). Malgré la coordination que l'on a, dans l'ex. de FRANCE, entre les propositions et un objet indirect, il est préférable de voir dans nos ex. une construction analogique avec les verbes transitifs introduisant un discours direct, d'y voir une sorte de pseudo objet direct.

5° Complément de nom ou d'adjectif (surtout langue littér.), ce nom et cet adjectif correspondant, formellement ou sémantiquement, à des verbes : *D'un ton qui laissait ses trois compagnons dans le doute s'il plaisantait ou s'il parlait sérieusement* (BALZAC, *Rabouill.*, III, 5). [Comp. *a*.] — *À cette première incertitude si je les verrais ou non le jour même, venait s'en ajouter une plus grave, si je les reverrais jamais* (PROUST, *Rech.*, t. I, pp. 831-832). — *Maurice, incertain si on le rappellerait* (*ib.*, t. III, p. 820). — *C'est avec une sorte de crainte que je touche à l'énigme de mes impressions du commencement de la vie, – incertain si bien réellement je les éprouvais moi-même ou si plutôt elles n'étaient pas des ressouvenirs mystérieusement transmis* (LOTI, *Roman d'un enfant*, I).

6° La relation avec le verbe support est parfois si subtile qu'on est fondé à considérer comme sous-jacent un syntagme comme *pour savoir*. **H1**

Les voici [...] *s'empressant* [...] *à essuyer le bas de mon pantalon, à toucher si mes épaules ne sont pas trempées* (LOTI, *Mme Chrysanth.*, III). — *Elle frappa contre le mur, si sonnerait le creux d'un placard* (MONTHERL., *Songe*, XVII).

Dans la langue courante, avec *à qui* + futur ou conditionnel **H2** (voir aussi DUHAMEL, ci-dessus 3°) : *Tirons au sort* À QUI *défera le pays de cette peste publique* (STENDHAL, *L. Leuwen*, XXV). — *Tous les deux* [...] *venaient de parier dix litres*, À QUI *éteindrait le plus de chandelles* (ZOLA, *Terre*, IV, 3). — *Ne jouons pas* À QUI *aura raison* (MALRAUX, *Espoir*, p. 154). **R4**

N. B. Quand la proposition d'interrogation ou d'exclamation indirectes correspond à un complément nominal prépositionnel (*se souvenir* DE *qq. ch.*, *l'incertitude* DU *lendemain*, *incertain* DE *qq. ch.*), cette préposition est parfois présente dans l'interrogation indirecte partielle ou dans l'exclamation indirecte. **R5**

• De façon régulière devant *ce qui*, *ce que* remplaçant, dans l'interrogation indirecte, *que* de l'interrogation directe, ou devant *ce que* exclamatif : *Si donc l'on m'interroge ; si l'on s'inquiète* [...] DE *ce que j'ai « voulu dire » dans tel poème, je réponds que je n'ai pas* voulu dire, *mais* voulu faire (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 1503). — *On m'interrogea* [...], *sur la politique*, SUR *ce qu'on pensait dans le public des affaires du Tonkin* (MAUPASS., C., Mlle Perle, II). — *Indécis* DE *ce que je ferais, je pris un livre* (GIDE, *Immor.*, I, 5). — *On n'a pas idée* DE *ce qu'ils sont en retard, en province...* (MIRBEAU, *Journal d'une femme de chambre*, I.) **H3**

• Dans une langue moins soignée, reflet de l'oral familier, devant d'autres interrogatifs : *Vous souvenez-vous* DE *qui nous sommes ? Des frères, confondus les uns aux autres* (CAMUS, *Justes*, I). — *Il s'enquérait* DE *quelle personne avait sonné* (H. DE RÉGNIER, cit. Brunot, *Pensée*, p. 354, note). — *C'est comme si vous me demandiez si je me souviens* DE *comment je m'appelle* [dit une vieille bonne] (GIDE, *Faux-monn.*, I, 4). — *Je suis frappé* DE *combien chaque suite d'événements* [...] *se déroule avec une allure de déjà-vu* (MONTHERL., *Service inutile*, Bruxelles, La Toison d'or, p. 217). [Exclam. indirecte.] — *Lui n'avait aucune idée* DE *qui serait son successeur* (L. WEISS, *Sacrifice du chevalier*, p. 151). — *Je ferai comme j'ai toujours fait dans l'ignorance de ce que je fais, de* QUI JE SUIS, *d'*OÙ JE SUIS (BECKETT, cit. P. Hadermann, *Étude morphosyntaxique du mot* où, p. 127). **R6** — Voir aussi *à qui* dans *b*, 6°.

c) L'interrogation indirecte se présente parfois sans support.

1° Comme titre d'un livre, d'un chapitre, comme sommaire d'un chapitre, etc. :

À quoi rêvent les jeunes filles (titre d'une comédie de MUSSET). — *Mitsou ou comment l'esprit vient aux filles* (titre d'un roman de COLETTE). — *Comment j'ai fait mon dictionnaire de la langue française* (LITTRÉ, *Études et glanures*,

H1 1162 HISTORIQUE

Certains tours littéraires décrits dans le 6°, qui peuvent paraître aujourd'hui alambiqués, étaient d'usage courant à l'époque classique : *Ne soyez point en peine où je vais vous mener* (MOL., *Éc. des f.*, V, 3). Autres ex. dans Haase, pp. 91-92. Comp. °*C'est une grande question s'il s'en trouve de tels* [esprits] (LA BR., XVI, 15) à *C'est une grande question* DE SAVOIR *si la civilisation n'affaiblit pas chez les hommes le courage* (FRANCE, *Anneau d'améth.*, XIX).

H2 1162 HISTORIQUE

Pour le tour *à qui...*, voir notamment : *Les filles* [...] *se penserent battre* À QUI *l'auroit pour son serviteur* (LA F., *F.*, Vie d'Ésope).

R4 1162 REMARQUE

La valeur de cette formule n'étant plus comprise, elle est parfois remplacée par *à celui qui* : *Imaginez qu'il* [= le responsable du réservoir d'eau de Montmartre] *fasse un match avec ses collègues des réservoirs de Montsouris et de Belleville...* À CELUI QUI *noiera* [...] *le plus de Parisiens* (ROMAINS, 6 oct., p. 111).

R5 1162 REMARQUE

Ne pas confondre le problème traité dans le N. B. et le cas où c'est l'interrogatif qui est un complément prépositionnel : *Ignorant* D'*où je viens, incertain où je vais* (LAMART., *Médit.*, II). — *J'ignore* À *qui vous pensez*. Etc.

H3 1162 HISTORIQUE

Sans préposition : *Ne vous informez point* CE QUE *je deviendray* (RAC., *Baj.*, II, 5).

R6 1162 REMARQUE

Dans cet ex., la construction est facilitée par le fait que les deux interrogatives sont coordonnées à une proposition qui peut être considérée soit comme interrogative, soit comme relative.

R7 1162 REMARQUE

Quand le titre commence par *où*, il est parfois possible ou même nécessaire de l'interpréter comme une relative : cf. § 725, *b*, 5°.

p. 390) [titre d'une causerie]. — *Du juge de paix dans la Nouvelle-Angleterre. – Par qui nommé. – Administre le comté* [...] (TOCQUEVILLE, *Démocr. en Amér.*, I, I, 5) [sommaire d'une section de chapitre]. R7

2° Pour reprendre une interrogation directe qui précède :

Comment je sais que je n'ai pas d'amis ? (CAMUS, *Chute*, p. 87.) [Dialogue dont une seule voix est reproduite.] — L'interrogation est fictive : *Pourquoi je note tout cela ? Uniquement par peur d'interrompre* (GIDE, *Journal*, 1er juillet 1914).

La reprise de l'interrogation se fait parfois pour protester et équivaut donc à une affirmation : *Est-ce que vous avez déjà tué beaucoup de lions, monsieur Tartarin ? demanda-t-il très tranquillement. / Le Tarasconnais le reçut de la belle manière : / – Si j'en ai beaucoup tué, monsieur !... Je vous souhaiterais d'avoir seulement autant de cheveux sur la tête* (A. DAUDET, *Tart. de Tar.*, III, 2).

3° Interrogation indirecte équivalant à une phrase exclamative (langue fam.) :

Si c'est permis, tout taché de vert, des talons pleins de boue... On t'en achètera des souliers neufs pour les arranger comme cela ! (VALLÈS, *Enfant*, VI.) — Voir § 405, *a*. — C'est l'origine de *ce que* exclamatif dans l'exclamation directe (§ 402, *c*).

1163 Le mode.

On garde dans l'interrogation et l'exclamation indirectes le mode qui se trouve dans l'interrogation et l'exclamation directes correspondantes, **indicatif** ou **infinitif** :

Où VAS-*tu ?* → *Je demande où tu* VAS. — *Où* ALLER *?* → *Je me demande où* ALLER. (Comp. § 1117, *c*.)

Sur les transformations concernant les temps, cf. § 417, *c*.

Le subjonctif dans cet ex. doit résulter d'une analogie avec la proposition conjonctive (§ 1126, *d*) : °*Il est extraordinaire à quel point* [...] *le seul effet du contact avec le mystère* SOIT *d'accroître* [...] *l'insignifiance des propos* (PROUST, *Rech.*, t. III, p. 757).

BIBLIOGRAPHIE

SECTION I

BIBLIOGRAPHIE LINGUISTIQUE

Cette liste indique les ouvrages généraux qui ont servi pour la rédaction de ce livre (les désignations abrégées font l'objet d'une liste alphabétique, p. 1539), mais aussi des ouvrages d'une importance particulière qui ne nous ont pas été directement utiles. — Les études plus spéciales sont mentionnées là où le problème qu'elles concernent est traité. Il va sans dire que nous n'avons pas cherché à être complets ni même systématiques ; cela aurait gonflé démesurément ce volume.

I. LINGUISTIQUE GÉNÉRALE ET LINGUISTIQUE ROMANE

0 Linguistique générale

BALLY (Ch.), *Le langage et la vie*, 3ᵉ éd. Lille, Giard, et Genève, Droz, 1952. — *Linguistique générale et linguistique française*, 3ᵉ éd. Berne, Francke, 1950.

BENVENISTE (É.), *Problèmes de linguistique générale*. P., Gallimard, 1966-1974, 2 vol.

Bibliographie linguistique, publiée par le Comité international permanent des linguistes. Utrecht-Bruxelles, 1949 suiv.

BLOOMFIELD (L.), *Le langage*, trad. de J. Gazio. P., Payot, 1970.

COHEN (M.), *Le langage*. P., Éditions sociales, 1950.

DUBOIS (J.), M. GIACOMO, L. GUESPIN, Chr. et J.-B. MARCELLESI, J.-P. MEVEL, *Dictionnaire de linguistique*. P., Larousse, 1973.

DUCROT (O.) et M. SCHAEFFER, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. P., Seuil, 1995.

DUCROT (O.) et Tzv. TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. P., Seuil, 1972.

GLEASON (H. A.), *Introduction à la linguistique*, trad. de Fr. Dubois-Charlier. P., Larousse, 1969.

HJELMSLEV (L.), *Le langage*, trad. de M. Olsen. P., Éditions de Minuit, 1966.

HÖRMANN (H.), *Introduction à la psycholinguistique*, trad. de Fr. Dubois-Charlier. P., Larousse, 1972.

JAKOBSON (R.), *Essais de linguistique générale*, trad. de N. Ruwet. P., Éditions de Minuit, 1963-1973, 2 vol.

JESPERSEN (O.), *La philosophie de la grammaire*, trad. d'A.-M. Léonard. P., Éditions de Minuit, 1971.

LEROY (M.), *Les grands courants de la linguistique moderne*, 2ᵉ éd. Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, et P., P. U. F., 1970.

LYONS (J.), *Linguistique générale*, trad. de Fr. Dubois-Charlier et D. Robinson. P., Larousse, 1970.

MARCELLESI (J.-B.) et B. GARDIN, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*. P., Larousse, 1974.

MAROUZEAU (J.), *Lexique de la terminologie linguistique*, 3ᵉ éd. P., Geuthner, 1951.

MARTINET (A.), *Éléments de linguistique générale*, nouv. éd. P., Colin, 1980. — *Langue et fonction*. P., Denoël, 1970. — *La linguistique synchronique*. P., P. U. F., 1965.

MARTINET (sous la direction d'A.), *Le langage*. P., Gallimard, 1968.

MOUNIN (G.), *Clefs pour la linguistique*. P., Seghers, 1968.

NEVEU (Fr.), *Dictionnaire des sciences du langage*. P., Colin, 2004.

POTTIER (B.), *Linguistique générale. Théorie et description*. P., Klincksieck, 1974.

POHL (J.), *Symboles et langages*. P. et Bruxelles, Sodi, 1968, 2 vol.

RECANATI (Fr.), *Les énoncés performatifs. Contribution à la pragmatique*. P., Éditions de Minuit, 1982.

SAPIR (E.), *Le langage*, trad. de S. M. Guillemin. P., Payot, 1970.

SAUSSURE (F. de), *Cours de linguistique générale*, 5ᵉ éd. P., Payot, 1955.

SLAMA-CAZACU (T.), *La psycholinguistique*. P., Klincksieck, 1972.

SOUTET (O.), *Linguistique*. P., P. U. F., 1995.

VENDRYES (J.), *Le langage*, 2e éd. P., A. Michel, 1939.

WALTER (H.), *L'aventure des langues en Occident*. P., Laffont, 1994.

WARTBURG (W. von), *Problèmes et méthodes de la linguistique*, avec la collaboration de St. ULLMANN, trad. de P. Maillard, 3e éd. P., P. U. F., 1969.

(2) Linguistique romane

BAL (W.), *Introduction aux études de linguistique romane, avec considération spéciale de la linguistique française*. P., Didier, 1966.

BOURCIEZ (Éd.), *Éléments de linguistique romane*, 5e éd. P., Klincksieck, 1956.

HOLTUS (G.), M. METZELTIN et Chr. SCHMITT (sous la direction de), *Lexikon der romanistischen Linguistik*. Tübingen, Niemeyer, 1988-2004, 8 vol.

IORDAN (I.) et J. ORR, *Introduzione alla linguistica romanza*, trad. de L. Borghi Cedrini. Torino, Einaudi, 1973.

KLINKENBERG (J.-M.), *Des langues romanes*, 2e éd., Bruxelles, Duculot, 1999.

LAUSBERG (H.), *Romanische Sprachwissenschaft*, éd. revue. Berlin et New York, De Gruyter, 1967-1972, 4 vol.

MEYER-LÜBKE, *Grammaire des langues romanes*, trad. d'E. Rabiet et d'A. et G. Doutrepont. P., Welter, 1890-1906, 4 vol. — *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, 3e éd. Heidelberg, Winter, 1935.

TAGLIAVINI (C.), *Le origini delle lingue neolatine*, 6e éd. Bologna, Pàtron, 1972.

VIDOS (B. E.), *Manual de lingüística románica*, trad. de Fr. de B. Moll. Madrid, Aguilar, 1968.

II. LINGUISTIQUE FRANÇAISE

(3) Bibliographies

BAL (W.), J. GERMAIN, J. KLEIN, P. SWIGGERS, *Bibliographie sélective de linguistique française et romane*. 2e éd. Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997.

Bulletin analytique de linguistique française. Nancy, Centre de recherches pour un Trésor de la langue française, 1969 suiv.

DAUZAT (sous la direction d'A.), *Où en sont les études de français*, nouv. éd. P., d'Artrey, 1949.

KUKENHEIM (L.), *Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale*, 2e éd. Leyde, Universitaire Pers, 1966.

MARTIN (R. et É.), *Guide bibliographique de la linguistique française*. P., Klincksieck, 1973.

WAGNER (R.-L.), *Introduction à la linguistique française*. Lille, Giard, et Genève, Droz, 1947. — *Supplément bibliographique (1947-1953)*, 1955.

(4) Problèmes généraux

BUYSSENS (É.), *Les catégories grammaticales du français*. Bruxelles, Éditions de l'Université libre de Bruxelles, 1975.

CHERVEL (A.), *... Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*. P., Payot, 1977. — *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle*. P., Retz, 2006.

CHEVALIER (J.-Cl.), *Histoire de la grammaire*. P., P. U. F., 1994 (*Que sais-je ?*).

CHISS (J.-L.), J. FILLIOLET et D. MAINGUENEAU, *Linguistique française*. P., Hachette, 1977-1993, 3 vol.

DESSAINTES (M.), *Recherche linguistique et enseignement*. Gembloux, Duculot, 1971.

FLAUX (N.), *La grammaire*. P., P. U. F., 1993 (*Que sais-je ?*).

FREI (H.), *La grammaire des fautes*. P., Geuthner, 1929.

GARDES-TAMINE (J.), *La grammaire*. P., Colin, 1988, 2 vol.

GENOUVRIER (É.) et J. PEYTARD, *Linguistique et enseignement du français*. P., Larousse, 1970.

HAGÈGE (Cl.), *Le français et les siècles*. P., O. Jacob, 1987.

LEROT (J.) et J.-R. KLEIN, *Terminologie grammaticale. Essai de clarification et d'harmonisation*. Bruxelles, De Boeck, 1984.

MÜLLER (B.), *Le français d'aujourd'hui*, trad. d'A. Elsass. P., Klincksieck, 1985.

RUWET (N.), *Introduction à la grammaire générative*. P., Plon, 1967.

SÖLL (L.), *Gesprochenes und geschriebenes Französisch*, 3e éd. Berlin, Schmidt, 1985.

WAGNER (R.-L.), *La grammaire française*. P., Société d'édition d'enseignement supérieur, 1968-1973, 2 vol.

ZEMB (J.-M.), *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch. Comparaison de deux systèmes*. Mannheim-Wien-Zürich, Bibliographisches Institut, 1978-1984, 2 vol.

(5) Ouvrages généraux : mélanges

COHEN (M.), *Grammaire et style*. P., Éditions sociales, 1954. — *Regards sur la langue française*. P., SEDES, 1950. — *Nouveaux regards sur la langue française ; Encore des regards sur la langue française ; Toujours des regards sur la langue française ; Une fois de plus des regards sur la langue française*. P., Éditions sociales, 1963-1972, 4 vol.

GOOSSE (A.), *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*. Louvain-la-Neuve, Peeters, 1991.

GOUGENHEIM (G.), *Études de grammaire et de vocabulaire français*. P., Picard, 1970.

LERCH (E.), *Hauptprobleme der französischen Sprache*. Braunschweig-Berlin-Hamburg, Westermann, 1930-1931, 2 vol.

Le point sur la langue française. Hommage à A. Goosse, éd. par M. Lenoble-Pinson et Chr. Delcourt. Bruxelles, Le Livre Timperman, 2006.

MAROUZEAU (J.), *Aspects du français*. P., Masson, 1950. — *Notre langue*. P., Delagrave, 1955.

MARTINET (A.), *Le français sans fard*. P., P. U. F., 1969.

Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse pour le trentième anniversaire du Bon usage. Gembloux, Duculot, 1966.

MOUNIN (G.), *La langue française*. P., Seghers, 1975.

MULLER (Ch.), *Langue française et linguistique quantitative*. Genève, Slatkine, 1979. — *Langue française. Débats et bilans*. P., Champion, 1993.

NYROP (Kr.), *Études de grammaire française*. Copenhague, Hoest, 7 fascicules, 1919-1929.

PINCHON (J.), *Morphosyntaxe du français*. P., Hachette, 1986.

POHL (J.), *L'homme et le signifiant*. P., Nathan, et Bruxelles, Labor, 1972.

SPENCE (N. C. W.), *Le français contemporain. Études et discussions*. München, Fink, 1976.

TOBLER (Ad.), *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*. Leipzig, Hirzel, 1906-1921, 5 vol. [t. I : 3ᵉ éd., 1921 ; t. II : 2ᵉ éd., 1906 ; t. III : 2ᵉ éd., 1908]. — *Mélanges de grammaire française*, trad. de M. Kuttner, avec la collaboration de L. Sudre. P., Picard, 1905.

WAGNER (R.-L.), *Essais de linguistique française*. P., Nathan, 1980.

(6) Histoire et grammaire historique

ANTOINE (G.) et R. MARTIN (sous la direction de), *Histoire de la langue française 1880-1914* et *1914-1945*. P., Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1985-1995, 2 vol.

ANTOINE (G.) et B. CERQUIGLINI (sous la direction de), *Histoire de la langue française 1945-2000*. P., CNRS Éditions, 2000.

BRUNEAU (Ch.), *Petite histoire de la langue française*. P., Colin, 1955-1958, 2 vol. ; 4ᵉ éd., revue par M. Parent et G. Moignet, 1966.

BRUNOT (F.), *Histoire de la langue française des origines, à 1900, puis à nos jours*. P., Colin, 1906-1979, 23 vol. (Les volumes antérieurs à 1953 ont été réédités avec des compléments bibliographiques, 1966-1969.)

BRUNOT (F.) et Ch. BRUNEAU, *Précis de grammaire historique de la langue française*, 4ᵉ éd. P., Masson, 1956.

CHAURAND (J.), *Histoire de la langue française*. P., P. U. F., 1969 (*Que sais-je ?*).

CHAURAND (sous la direction de J.), *Nouvelle histoire de la langue française*. P., Seuil, 1999.

COHEN (M.), *Histoire d'une langue : le français*, 4ᵉ éd. P., Éditions sociales, 1973.

DARMESTETER (A.), *Cours de grammaire historique de la langue française*, publié par L. Sudre, 14ᵉ éd., revue par P. Laurent. P., Delagrave, 1891-1897, 4 vol.

DAUZAT (A.), *Histoire de la langue française*. P., Payot, 1930. (Repris sous divers titres ; en dernier lieu : *Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire français*. P., Larousse, 1949 ; *Phonétique et grammaire historiques du français*. P., Larousse, 1950.)

FRANÇOIS (Al.), *Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours*. Genève, Jullien, 1959, 2 vol.

KUKENHEIM (L.), *Grammaire historique de la langue française*. Leiden, Universitaire pers, 1967-1968, 2 vol.

MEYER-LÜBKE (W.), *Historische Grammatik der französischen Sprache*. Heidelberg, Winter, 1908-1921, 2 vol. (1ᵉʳ vol. : 5ᵉ éd., 1934 ; 2ᵉ vol. : 2ᵉ éd. revue par J. M. Piel, 1966).

NYROP (Kr.), *Grammaire historique de la langue française*. Copenhague, Gyldendalske Boghandel, et P., Picard, 1899-1930, 6 vol. (t. I, 4ᵉ éd. rev. par P. Laurent, 1935 ; t. II, 2ᵉ éd., 1924 ; t. III, 2ᵉ éd., 1936).

PICOCHE (J.) et Chr. MARCHELLO-NIZIA, *Histoire de la langue française*. P., Nathan, 3ᵉ éd., 1994.

REGULA (M.), *Historische Grammatik des Französischen*. Heidelberg, Winter, 1955-1966, 3 vol.

TOGEBY (Kn.), *Précis historique de grammaire française*. Copenhague, Akademisk Forlag, 1974.

VOSSLER (K.), *Langue et culture de la France. Histoire du français littéraire des origines à nos jours*, trad. d'A. Juilland. P., Payot, 1953.

WARTBURG (W. von), *Évolution et structure de la langue française*, 10ᵉ éd. Berne, Francke, 1970.

(7) Descriptions

ARRIVÉ (M.), F. GADET, M. GALMICHE, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. P., Flammarion, 1986.

AYER (C.), *Grammaire comparée de la langue française*, 4ᵉ éd. P., Fischbacher, 1900.

BESCHERELLE aîné, BESCHERELLE jeune et LITAIS DE GAUX, *Grammaire nationale*, 13ᵉ éd. P., Garnier, 1867.

BONNARD (H.), *Code du français courant ; — Procédés annexes d'expression*. P., Magnard, 1981, 2 vol.

BRUNOT (F.), *La pensée et la langue*, 3ᵉ éd. P., Masson, 1936. — *Observations sur la Grammaire de l'Académie française*, 2ᵉ éd. P., Droz, 1932.

CHEVALIER (J.-Cl.), Cl. BLANCHE-BENVENISTE, M. ARRIVÉ et J. PEYTARD, *Grammaire Larousse du français contemporain*. P., Larousse, 1964.

DAMOURETTE (J.) et Éd. PICHON, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. P., d'Artrey, 1911-1950, 7 vol. + 1 vol. de Compléments, 1971.

DAUZAT (A.), *Tableau de la langue française*. P., Payot, 1939. — *Le génie de la langue française*, 2ᵉ éd. P., Payot, 1946. — *Grammaire raisonnée de la langue française*, 4ᵉ éd. P. et Lyon, I. A. C., 1955.

DUBOIS (J.), *Grammaire structurale du français*. P., Larousse, 1965-1969, 3 vol.

DUBOIS (J.) et R. LAGANE, *La nouvelle grammaire du français*. P., Larousse, 1973.

GAIFFE (F.), E. MAILLE, E. BREUIL, S. JAHAN, L. WAGNER, M. MARIJON, *Grammaire Larousse du XXᵉ siècle*. P., Larousse, 1936.

GIRAULT-DUVIVIER (Ch.-P.), *Grammaire des grammaires*, nouv. éd. Bruxelles-Leipzig, Lacroix, Verboeckhoven et Cⁱᵉ, 1863.

GOUGENHEIM (G.), *Système grammatical de la langue française*. P., d'Artrey, 1939.

Grammaire de l'Académie française. P., Firmin-Didot, 1932 ; nouv. éd. revue, 1933.

GREVISSE (M.) et A. GOOSSE, *Nouvelle grammaire française*. Louvain-la-Neuve, Duculot, 3ᵉ éd., 1995.

JUDGE (A.) et F. G. HEALEY, *A Reference Grammar of Modern French*. London, Arnold, 1983.

LE GALLIOT (J.), *Description générative et transformationnelle de la langue française*. P., Nathan, 1975.

MAHMOUDIAN (sous la direction de M.), *Pour enseigner le français. Présentation fonctionnelle de la langue*. P., P. U. F., 1976.

MARTINET (sous la direction d'A.), *Grammaire fonctionnelle du français*. P., Crédif et Didier, 1979.

MOIGNET (G.), *Systématique de la langue française*. P., Klincksieck, 1981.

PLATTNER (Ph.), *Ausführliche Grammatik der französischen Sprache*. Freiburg, Bielefeld, 1899-1908 ; 2e éd., Karlsruhe, Bielefeld, 1927-1929, 9 vol.

RIEGEL (M.), Chr. PELAT et R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*. P., P. U. F., 1994.

RIGAULT (A.), *La grammaire du français parlé*. P., Hachette, 1971.

TOGEBY (Kn.), *Grammaire française*, publié[e] par M. Berg, Gh. Merad et E. Spang-Hanssen. Copenhague, Akademisk Forlag, 1982-1985, 5 vol. — *Structure immanente de la langue française*. P., Larousse, 1965.

VAN HOUT (G.), *Franc-math*. P., Didier, 1973-1974, 4 vol.

WAGNER (R.-L.) et J. PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, éd. revue et corrigée. P., Hachette, 1991.

WALTER (H.), *Le français dans tous les sens*. P., Laffont, 1989.

WEINRICH (H.), *Grammaire textuelle du français*, trad. de G. Dargalier et D. Mulbert. P., Didier-Hatier, 1989.

WILMET (M.), *Grammaire critique du français*, 3e éd. Bruxelles, Duculot, 2003.

(8) États anciens de la langue

BURIDANT (Cl.), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. [P.], Sedes, 2000.

FOURNIER (N.), *Grammaire du français classique*. P., Belin, 1998.

GOUGENHEIM (G.), *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, nouv. éd. P., Picard, 1974.

MARCHELLO-NIZIA (Chr.), *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*. P., Bordas, 1979.

MOIGNET (G.), *Grammaire de l'ancien français. Morphologie, syntaxe*. P., Klincksieck, 1973.

SEGUIN (J.-P.), *La langue française au XVIIIe siècle*. P., Bordas, 1972.

SPILLEBOUT (G.), *Grammaire de la langue française du XVIIe siècle*. P., Picard, 1985.

WAGNER (R.-L.), *L'ancien français*. P., Larousse, 1974.

WOLF (L.) et W. HUPKA, *Altfranzösisch. Entstehung und Charakteristik : eine Einführung*. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1981.

ZINK (G.), *L'ancien français*. P., P. U. F., 1987 (*Que sais-je ?*).

(9) Phonétique, phonologie et orthophonie

BOURCIEZ (Éd. et J.), *Phonétique française. Étude historique*. P., Klincksieck, 1967.

BRUNEAU (Ch.), *Manuel de phonétique pratique*, 2e éd. P., Berger-Levrault, s. d. [1931].

CARTON (F.), *Introduction à la phonétique française*. 2e éd. P., Bordas, 1979.

DELATTRE (P.), *Studies in French and Comparative Phonetics*. The Hague, Mouton, 1966.

FOUCHÉ (P.), *Phonétique historique du français*, 2e éd. P., Klincksieck, 1966, 3 vol. — *Traité de prononciation française*, 2e éd. P., Klincksieck, 1958.

GRAMMONT (M.), *Traité de phonétique*, 2e éd. P., Delagrave, 1939. — *Traité pratique de prononciation française*, 10e éd. P., Delagrave, 1941.

LA CHAUSSÉE (Fr. de), *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*. 3e éd. P., Klincksieck, 1989.

LÉON (P.-R.), *Prononciation du français standard. Aide-mémoire d'orthoépie*, 4e éd. P., Didier, 1978.

LEROND (A.), *Dictionnaire de la prononciation française*. P., Larousse, 1980.

MALMBERG (B.), *La phonétique*, 11e éd. P., P. U. F., 1975.

MARTINET (A.), *La prononciation du français contemporain*, 2e éd. Genève, Droz, 1971.

MARTINET (A.) et H. WALTER, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. P., France-Expansion, 1973.

MARTINON (Ph.), *Comment on prononce le français*. P., Larousse, 1913.

PIERRET (J.-M.), *Phonétique historique du français et notions de phonétique générale*, nouvelle éd. Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994.

POPE (M. K.), *From Latin to Modern French, with Especial Consideration of Anglo-Norman. Phonology and Morphology*, 2e éd. Manchester, University Press, 1952 ; réimpression, 1956.

REMACLE (L.), *Orthophonie française. Conseils aux Wallons*, 2e éd. Liège, Les Lettres belges, 1969. — *Orthoépie. Essai de contrôle de trois dictionnaires de prononciation française*. Genève, Droz, 1994.

ROSSET (Th.), *Origines de la prononciation moderne étudiées au XVIIe siècle*. P., Colin, 1911.

THUROT (Ch.), *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après les témoignages des grammairiens*. P., Imprimerie nationale, 1881-1883, 2 vol. et un index.

TROUBETZKOY (N.), *Principes de phonologie*, trad. de J. Cantineau. P., Klincksieck, 1949.

WALTER (H.), *La phonologie du français*. P., P. U. F., 1977.

WARNANT (L.), *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle*. Gembloux, Duculot, 1987.

ZINK (G.), *Phonétique historique du français*. 3e éd. P., P. U. F., 1992.

(10) Les signes graphiques

BEAULIEUX (Ch.), *Histoire de l'orthographe française*. P., Champion, 1927, 2 vol.

BLANCHE-BENVENISTE (Cl.) et A. CHERVEL, *L'orthographe*. P., Maspero, 1969.

CATACH (N.), *L'orthographe*. P., P. U. F., 1978 (*Que sais-je ?*). — *Dictionnaire historique de l'orthographe française*. P., Larousse, 1995. — *Histoire de l'orthographe française*, éd. réalisée par R. HONVAULT. P., Slatkine-Champion, 2001. — Avec la collaboration de Cl. GRUAZ et D. DUPREZ, *L'orthographe française. Traité théorique et pratique*. P., Nathan, 1980.

GAK (V. G.), *L'orthographe du français. Essai de description théorique et pratique*, édit. franç. établie par l'auteur et I. Vildé-Lot. P., SELAF, 1976.

GOOSSE (A.), *La « nouvelle » orthographe. Exposé et commentaires*. Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991.

GOURIOU (C.), *Mémento typographique*, nouv. éd. P., Hachette, 1974.

GREVISSE (M.), *Code de l'orthographe française*, 2e éd. Bruxelles, Baude, 1952.

SÈVE (A.) et J. PERROT, *Ortho vert. Dictionnaire orthographique et grammatical* (3e degré), nouv. éd. P., Éditions sociales, 1973.

THIMONNIER (R.), *Le système graphique du français*. P., Plon, nouv. éd., 1976. — *Code orthographique et grammatical*. P., Hatier, nouv. éd., 1974.

(11) Lexicologie

DARMESTETER (A.), *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui les régissent*. P., Vieweg, 1877.

GOOSSE (A.), *La néologie française aujourd'hui. Observations et réflexions*. P., Conseil international de la langue française, 1975.

GUILBERT (L.), *La créativité lexicale*. P., Larousse, 1975.

MITTERAND (H.), *Les mots français*, 5e éd. P., P. U. F., 1976 (*Que sais-je ?*).

PICOCHE (J.), *Précis de lexicologie française*. P., Nathan, 1977.

SAUVAGEOT (A.), *Portrait du vocabulaire français*. P., Larousse, 1964.

WAGNER (R.-L.), *Les vocabulaires français*. P., Didier, 1967-1970, 2 vol.

(12) Sémantique

BRÉAL (M.), *Essai de sémantique*. 7e éd. P., Hachette, 1930.

DARMESTETER (A.), *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, 19e éd. P., Delagrave, 1937.

DUCHÁČEK (O.), *Précis de sémantique française*. Brno, Universita J. E. Purkyně, 1967.

DUCROT (O.), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. P., Hermann, 1972.

GUIRAUD (P.), *La sémantique*, 8e éd. P., P. U. F., 1975 (*Que sais-je ?*).

LYONS (J.), *Éléments de sémantique*, trad. de J. Durand. P., Larousse, 1978. — *Sémantique linguistique*, trad. de J. Durand et D. Boulonnais. P., Larousse, 1980.

MOUNIN (G.), *Clefs pour la sémantique*. P., Seghers, 1972.

RASTIER (Fr.), *Sémantique interprétative*. P., P. U. F., 1987.

TUȚESCU (M.), *Précis de sémantique française*. P., Klincksieck, 1975.

ULLMANN (St.), *Précis de sémantique française*, 4e éd. Berne, Francke, 1969.

(13) Dictionnaires

BESCHERELLE aîné, *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*. P., Garnier, 1845-1846, 2 vol.

COTGRAVE (R.), *A Dictionnarie of the French and English Tongues*, reproduced from the first edition, London, 1611. Columbia, University of South Carolina Press, 1950.

DAVAU (M.), M. COHEN, M. LALLEMAND, *Dictionnaire du français vivant*. P., Bordas, 1972.

Dictionnaire de l'Académie française, t. I, 1992 (nouv. éd. 2001) ; t. II [jusqu'à *mappemonde*], 2000. [Paraît par fascicules depuis 1986, d'abord à l'Imprimerie nationale, puis dans les *Documents administratifs* du *Journal officiel de la République française* (dernier fasc. utilisé : 2007, jusqu'à *périodiquement*). — Éd. antérieures : 1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1878, 1932-1935.

Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé *Dictionnaire de Trévoux*, nouv. éd. P., Compagnie des libraires associés, 1752, 7 vol.

DUBOIS (J.), R. LAGANE et A. LEROND, *Dictionnaire du français classique*. P., Larousse, 1971.

DUBOIS (J.), R. LAGANE, G. NIOBEY, D. et J. CASALIS, H. MESCHONNIC, *Dictionnaire du français contemporain*. P., Larousse, 1966 ; — *Nouveau dictionnaire du français contemporain*, 1980.

FURETIÈRE (A.), *Dictionaire universel contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes*. La Haye-Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, 2 vol.

GODEFROY (F.), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*. P., Vieweg (I-IV) et Bouillon (V-X), 1881-1902, 10 vol.

Grand dictionnaire encyclopédique Larousse. P., Larousse, 1982-1985, 10 vol.

Grand Larousse encyclopédique. P., Larousse, 1960-1964, 10 vol. (Suppléments, 1986, 1975.)

Grand Larousse de la langue française. P., Larousse, 1971-1978, 7 vol.

HATZFELD (A.), A. DARMESTETER et A. THOMAS, *Dictionnaire général de la langue française*. P., Delagrave, 1890-1900, 2 vol.

HUGUET (E.), *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*. P., Champion, puis Didier, 1925-1967, 7 vol.

LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*. Niort, Fabre ; P., Champion, 1875-1882, 10 vol.

LAROUSSE (P.), *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*. P., Larousse, 1866-1876, 15 vol. (Suppléments, 1877 et 1890.)

Larousse du XXe siècle. P., Larousse, 1927-1933, 6 vol. (Supplément, 1953.)

Lexis. Dictionnaire de la langue française. P., Larousse, 1975.

LITTRÉ (É.), *Dictionnaire de la langue française*. P., Hachette, 1863-1872, 4 vol. (Supplément, 1877.)

NICOT (J.), *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne*. P., Douceur, 1621 (réimpression, P., Picard, 1960).

Nouveau Larousse illustré. P., Larousse, 1897-1904, 7 vol. (Supplément, 1906.)

POITEVIN (P.), *Nouveau dictionnaire universel de la langue française*, nouv. éd. P., Reinwald, 1876, 2 vol.

RICHELET (P.), *Dictionnaire françois*. Genève, Widerholt, 1680, 2 vol. (Nouv. éd., 1706, 1732.)

REY (sous la direction d'A.), *Dictionnaire historique de la langue française*, 2e éd. dirigée par A. REY du *Dictionnaire alphabétique et analogique* de P. ROBERT [1953-1964]. P., Le Robert, 2001, 6 vol. 1re éd., 1985 — *Le nouveau Petit Robert*, nouvelle éd. sous la direction de J. REY-DEBOVE et A. REY, P., Le Robert, 1993

(1er éd., 1967). — *Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel*, sous la direction de J. REY-DEBOVE. P., Le Robert, 1982.

TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*. Berlin, Weidmann ; puis Wiesbaden, Steiner, 1925 suiv.

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle. P., Éditions du Centre national de la recherche scientifique, puis Gallimard, 1971-1994, 16 vol.

(14) Dictionnaires spéciaux et répertoires divers

Dictionnaire des fréquences. Vocabulaire littéraire des XIXe et XXe siècles. P., Didier, 1971, 7 vol.

GILBERT (P.), *Dictionnaire des mots nouveaux*. P., Hachette-Tchou, 1971. — *Dictionnaire des mots contemporains*. P., Les usuels du Robert, 1980.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Datations et documents lexicographiques, publiés sous la direction de B. QUEMADA. P., éditeurs divers (aujourd'hui Klincksieck), 1959 suiv.

REY (A.) et S. CHANTREAU, *Dictionnaire des expressions et locutions*. P., Les usuels du Robert, 1979.

RHEIMS (M.), *Dictionnaire des mots sauvages*. P., Larousse, 1969.

(15) Dictionnaires étymologiques

BALDINGER (K.), *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*. Tübingen, Niemeyer, 1974 suiv.

BAUMGARTNER (E.) et Ph. MÉNARD, *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*. P., Le Livre de Poche, 1996.

BLOCH (O.) et W. von WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 6e éd. P., P. U. F., 1975.

DAUZAT (A.), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 6e éd. P., Larousse, 1954. — A. DAUZAT, J. DUBOIS, H. MITTERAND, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, 4e éd. P., Larousse, 1988 [publié ensuite sous le titre *Dictionnaire étymologique et historique du français*].

GAMILLSCHEG (E.), *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, 2e éd. Heidelberg, Winter, 1969.

PICOCHE (J.), *Nouveau dictionnaire étymologique du français*. P., Hachette-Tchou, 1971.

WARTBURG (W. von), *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Éditeurs divers (depuis 1953 Basel, Zbinden), 25 vol., 1928 suiv.

(16) Morphologie

LA CHAUSSÉE (Fr. de), *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*. P., Klincksieck, 1977.

PICOCHE (J.), *Précis de morphologie historique du français*. P., Nathan, 1979.

(17) Syntaxe. Ouvrages généraux

BAYLON (Chr.) et P. FABRE, *Grammaire systématique de la langue française*, 2e éd. P., Nathan, 1985.

BONNARD (H.), *Les trois logiques de la grammaire française*. Bruxelles, Duculot, 2001.

BUREAU (C.), *Syntaxe fonctionnelle du français*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1978.

CHARAUDEAU (P.), *Grammaire du sens et de l'expression*. P., Hachette, 1993.

DE BOER (C.), *Syntaxe du français moderne*, 2e éd. Leiden, Universitaire Pers, 1954. — *Introduction à l'étude de la syntaxe du français*. Groningen, Erven, et P., Droz, 1933.

DUBOIS (J.) et Fr. DUBOIS-CHARLIER, *Éléments de linguistique française : syntaxe*. P., Larousse, 1970.

ETTMAYER (K.), *Analytische Syntax der französischen Sprache*. Halle, Niemeyer, 1932, 2 vol.

FOULET (L.), *Petite syntaxe de l'ancien français*, 3e éd. P., Champion, 1930.

GAMILLSCHEG (E.), *Historische französische Syntax*. Tübingen, Niemeyer, 1958.

GROSS (M.), *Grammaire transformationnelle du français*. P., Larousse, 1968-1977 ; Asstrill, 1990, 3 vol. — *Méthodes en syntaxe*. P., Hermann, 1975.

HAASE (A.), *Syntaxe française du XVIIe siècle*, trad. et remaniée par M. Obert, 5e éd. P., Delagrave, 1965.

JENSEN (F.), *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*. Tübingen, Niemeyer, 1990.

JESPERSEN (O.), *La syntaxe analytique*, trad. d'A.-M. Léonard. P., Éd. de Minuit, 1971.

LE BIDOIS (G. et R.), *Syntaxe du français moderne*, 2e éd. P., Picard, 1967, 2 vol.

LE GOFFIC (P.), *Grammaire de la phrase française*. P., Hachette, 1993.

LERCH (E.), *Historische französische Syntax*. Leipzig, Reisland, 1925-1934, 3 vol.

MAINGUENEAU (D.), *Syntaxe du français*. P., Hachette, 1994.

MARTIN (R.) et M. WILMET, *Syntaxe du moyen français*. Bordeaux, Sobodi, 1980.

MÉNARD (Ph.), *Syntaxe de l'ancien français*, 3e éd. Bordeaux, Bière, 1988.

REMACLE (L.), *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*. P., Les Belles Lettres, 1952-1960, 3 vol.

SANDFELD (Kr.), *Syntaxe du français contemporain*, 2e éd. P., Champion (t. I) ; Genève, Droz (t. II et III), 1965.

SNEYDERS DE VOGEL (K.), *Syntaxe historique du français*, 2e éd. Groningue et La Haye, Wolters, 1927.

SOUTET (O.), *La syntaxe du français*. P., P. U. F., 1989 (*Que sais-je ?*).

TESNIÈRE (L.), *Éléments de syntaxe structurale*. P., Klincksieck, 1959.

WARNANT (L.), *Structure syntaxique du français (essai de cinéto-syntaxe)*. P., Les Belles Lettres, 1982.

WARTBURG (W. von) et P. ZUMTHOR, *Précis de syntaxe du français contemporain*, 2e éd. Berne, Francke, 1958.

(18) Syntaxe. Études particulières

BLANCHE-BENVENISTE (Cl.), J. DEULOFEU, J. STEFANINI, K. VAN DEN EYNDE, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. P., SELAF, 1984.

BLINKENBERG (A.), *L'ordre des mots en français moderne*, 3ᵉ éd. ; *Le problème de l'accord en français moderne*, 2ᵉ éd. København, Munksgaard, 1968, 1969, 2 vol.

CORBEIL (J.-Cl.), *Les structures syntaxiques du français moderne*. P., Klincksieck, 1968.

DE BOER (C.), *Essais de syntaxe du français moderne*. Groningen, Noordhoff, 1922.

ERIKSSON (O.), *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis, 1993.

HENRY (A.), *Études de syntaxe expressive*, 2ᵉ éd. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1977.

HØYBYE (P.), *L'accord en français contemporain*. Copenhague, Høst, 1944.

KAYNE (R. S.), *Syntaxe du français*. P., Le Seuil, 1977.

LE BIDOIS (R.), *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*. P., d'Artrey, 1952.

LOMBARD (A.), *Les constructions nominales dans le français moderne*. Uppsala et Stockholm, Almqvist et Wiksells, 1930.

MOIGNET (G.), *Études de psycho-systématique française*. P., Klincksieck, 1974 — *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*. Genève, Droz, 1959.

PINCHON (J.), *Morphosyntaxe du français. Étude de cas*. P., Hachette, 1986.

POTTIER (B.), *Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale romane*. P., Klincksieck, 1962.

RUWET (N.), *Théorie syntaxique et syntaxe du français* ; *Grammaire des insultes et autres études*. P., Le Seuil, 1972-1982, 2 vol.

WILMET (M.), *La détermination nominale*. P., P. U. F., 1986.

ZWANENBURG (W.), *Recherches sur la prosodie de la phrase française*. Leiden, Universitaire Pers, 1965.

(19) Stylistique

BALLY (Ch.), *Traité de stylistique française*, 3ᵉ éd. Genève, Georg, et P., Klincksieck, 1951.

BLANCHE-BENVENISTE (Cl.), *Approches de la langue parlée*. P., Ophrys, 1997.

BLANCHE-BENVENISTE (Cl.) et C. JEANJEAN, *Le français parlé. Transcription et édition*. P., Didier, 1987.

CATHERINE (R.), *Le style administratif*, 8ᵉ éd. P., A. Michel, 1968.

CRESSOT (M.), *Le style et ses techniques*, 8ᵉ éd. mise à jour par L. James. P., P. U. F., 1974.

DUBOIS (J.), Fr. ÉDELINE, J.-M. KLINKENBERG, Ph. MINGUET, Fr. PIRE, H. TRINON, *Rhétorique générale*. P., Larousse, 1970.

ELWERT (Th.), *Traité de versification française des origines à nos jours*. P., Klincksieck, 1965.

GUIRAUD (P.), *La stylistique*, 7ᵉ éd. ; *Le français populaire*. P., P. U. F., 1972, 1965, 2 vol.

LEEMAN-BOUIX (D.), *Les fautes de français existent-elles ?* P., Seuil, 1994.

MALBLANC (A.), *Stylistique comparée* du français et de l'allemand, 4ᵉ éd. P., Didier, 1968.

MAROUZEAU (J.), *Précis de stylistique française*, nouv. éd. P., Masson, 1969.

MIMIN (P.), *Le style des jugements*, 3ᵉ éd. P., Librairies techniques, 1951.

MOLINIÉ (G.), *Éléments de stylistique française*. P., P. U. F., 1986.

MORIER (H.), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, 2ᵉ éd. P., P. U. F., 1975.

SAUVAGEOT (A.), *Les procédés expressifs du français contemporain*. P., Klincksieck, 1957. — *Français écrit, français parlé*. P., Larousse, 1962.

SPITZER (L.), *Études de style*. P., Gallimard, 1970.

VINAY (J.-P.) et J.-L. DARBELNET, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, nouv. éd. P. - Bruxelles, Didier, 1969.

(20) Ouvrages normatifs

Bibliographie des chroniques de langage publiées dans la presse française : I, *1950-1965* ; II, *1966-1970*. P., Didier, 1970-1972, 2 vol.

BOTTEQUIN (A.), *Le français contemporain*. Bruxelles, Office de publicité, 1937. — *Difficultés et finesses de langage*. Gand, Éditions Daphné, 1945. — *Subtilités et délicatesses de langage*. P. et Bruxelles, Baude, s. d. [1946].

CELLARD (J.), *Histoires de mots*. P., La Découverte - Le Monde, 1985.

COLIN (J.-P.), *Nouveau dictionnaire des difficultés du français*. P., Hachette-Tchou, 1970.

DAUZAT (A.), *Le guide du bon usage*. P., Delagrave, 1954.

DEHARVENG (J.), *Corrigeons-nous !* Bruxelles, Félix (I) et Dewit (II-VI), 1922-1928, 6 vol. — *Corrigeons-nous ! Aide-mémoire et additions*. Bruxelles, Dewit, 1928. — *Scrupules de grammairiens*. Bruxelles, Dewit, 1929.

D'HARVÉ (G.-O.), *Parlons mieux !* Bruxelles, Lebègue, 1922. — *Parlons bien !* Bruxelles, Office de publicité, 1923.

DOPPAGNE (A.), *Trois aspects du français contemporain*. P., Larousse, 1966. — *Le roseau vert*. Bruxelles, Fondation Plisnier, 1985.

DUPRÉ (P.), *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*. P., Éditions de Trévise, 1972, 3 vol.

ÉTIEMBLE, *Parlez-vous franglais ?* éd. revue. P., Gallimard, 1973.

GEORGIN (R.), *Pour un meilleur français* ; *Difficultés et finesses de notre langue* ; *La prose d'aujourd'hui* ; *Jeux de mots : de l'orthographe au style*. P., Bonne, 1951-1957, 4 vol. — *Le langage de l'administration et des affaires* ; *Le code du bon langage* ; *Consultations de grammaire, de vocabulaire et de style* ; *Problèmes quotidiens du langage* ; *Comment s'exprimer en français*. P., Éditions sociales françaises, 1954-1969, 5 vol.

GIRODET (J.), *Dictionnaire du bon français*. P., Bordas, 1981.

GOOSSE (A.), *Façons de parler*. Gembloux, Duculot, 1971.

GREVISSE (M.), *Le français correct*. Guide pratique, 5ᵉ éd. révisée par M. LENOBLE-PINSON. Bruxelles, Duculot, 1998. — *Problèmes de langage*. Gembloux, Duculot, 1961-1970, 5 vol.

HANSE (J.), *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*. Bruxelles, Baude, 1949. — *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 3ᵉ éd. Bruxelles, Duculot, 1994 (4ᵉ éd., 2000, sous les noms HANSE et BLAMPAIN).

HERMANT (A.), *Xavier ou les entretiens sur la grammaire française*. P., « Le Livre », 1923 ; réédition, Grasset, 1928. — *Lettres à Xavier sur l'art d'écrire*. P., Hachette, 1925. — *Remarques de M. Lancelot*

pour la défense de la langue française ; Nouvelles remarques de M. Lancelot pour la défense de la langue française ; Les samedis de Monsieur Lancelot. P., Flammarion, 1929-1931, 3 vol. — *Ainsi parla Monsieur Lancelot.* P., A. Michel, 1932. — *Chroniques de Lancelot du « Temps ».* P., Larousse, 1936-1938, 2 vol. — *Savoir parler.* P., A. Michel, 1936. — *Lancelot 1937.* P., Éditions de la Nouvelle Revue critique, 1939.

JORAN (Th.), *Le péril de la syntaxe et la crise de l'orthographe*, 6ᵉ éd. P., Savaète, 1916. — *Les manquements à la langue française*, 3ᵉ éd. P., Beauchesne, 1928.

LE GAL (Ét.), *Ne confondez pas... ; Ne dites pas... Mais dites... ; Écrivez... N'écrivez pas... ; Vous pouvez dire..., Mais dites mieux... ; Parlons mieux.* P., Delagrave, 1927-1953, 5 vol. — *Cent manières d'accommoder le français.* P., Nouvelle Librairie française, 1932. — *Le parler vivant du XXᵉ siècle. L'usage en face de la règle.* P., Denoël, 1961.

LE BIDOIS (R.), *Les mots trompeurs ou le délire verbal.* P., Hachette, 1970.

MARTINON (Ph.), *Comment on parle en français.* P., Larousse, 1927.

STAPFER (P.), *Récréations grammaticales et littéraires*, 5ᵉ éd. P., Colin, 1927.

STREICHER (J.), *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas.* P., Droz, 1936, 2 vol.

THÉRIVE (A.), *Querelles de langage.* P., Stock, 1929-1940, 3 vol. — *Clinique du langage.* P., Grasset, 1956. — *Procès de langage.* P., Stock, 1962.

THOMAS (Ad. V.), *Dictionnaire des difficultés de la langue française.* P., Larousse, 1971.

VAUGELAS (Cl. FAVRE DE), *Remarques sur la langue françoise*, fac-similé de l'éd. originale [1647] publié par J. Streicher. P., Droz, 1934 ; — éd. A. Chassang. P., Cerf, s. d., 2 vol. (contient aussi les *Nouvelles remarques*).

VINCENT (Cl.), *Le péril de la langue française*, 3ᵉ éd. P., de Gigord, 1925.

(21) Variations géographiques

BAETENS-BEARDSMORE (H.), *Le français régional de Bruxelles.* Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, 1971.

BAUCHE (H.), *Le langage populaire*, nouv. éd. P., Payot, 1946.

BÉLISLE (L.-A.), *Dictionnaire général de la langue française au Canada.* Québec, Bélisle, 1957.

BOULANGER (sous la direction de J.-Cl.), *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, 2ᵉ éd. Saint-Laurent (Québec), Dicorobert, 1993.

DELCOURT (Chr.), *Dictionnaire du français de Belgique.* Bruxelles, Le Cri, 1998-1999, 2 vol.

DORY (Is.), *Wallonismes*, dans *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 2ᵉ série, t. II, 1877, pp. 77-387.

ENGLEBERT (O.), en collaboration avec A. THÉRIVE, *Ne dites pas... Dites... (Belgicismes)*, 3ᵉ éd. Bruxelles, Labor, s. d.

FRANÇOIS (D.), *Français parlé.* P., Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, 1974, 2 vol.

Glossaire du parler français au Canada, nouv. éd. Québec, Presses de l'Université Laval, 1968.

Glossaire des patois de la Suisse romande. Genève, Droz, 1925 suiv.

Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire. P., AUPELF, 1983.

LANLY (A.), *Le français d'Afrique du Nord. Étude linguistique*, 2ᵉ éd. P., Bordas, 1970.

PIERREHUMBERT (W.), *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand.* Neuchâtel, Attinger, 1926.

POHL (J.), *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique.* Bruxelles, Palais des Académies, 1962.

POIRIER (sous la direction de Cl.), *Dictionnaire historique du français québécois.* Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998.

RÉZEAU (P.), *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde.* Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'or, 1984.

RÉZEAU (sous la direction de P.), *Dictionnaire des régionalismes de France.* Bruxelles, Duculot, 2001.

SÉGUY (J.), *Le français parlé à Toulouse*, 3ᵉ éd. Toulouse, Privat, 1978.

SEUTIN (A.), *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres, Québec.* Montréal, Presses de l'Université, 1975.

SEUTIN (É.) et A. CLAS [et M. BRUNET, avec la collaboration de M. FARIBAULT et Ch. BOUCHARD], *Richesses et particularités de la langue écrite au Québec.* Montréal, Département de linguistique et de philologie, 1979-1982, 8 fasc.

THIBAULT (É.), sous la direction de P. KNECHT, avec la collaboration de G. BOERI et S. QUENET, *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain.* Carouge-Genève, Éd. Zoé, 1997.

VALDMAN (sous la direction d'A.), *Le français hors de France.* P., Champion, 1979.

VINCENT (L.), *La langue et le style rustique de George Sand dans les romans champêtres.* P., Champion, 1916.

WISSLER (G.), *Das schweizerische Volksfranzösisch*, dans *Romanische Forschungen*, XXVII, 1910, pp. 690-851.

WOLF (L.), *Le français régional d'Alsace. Étude critique des alsacianismes.* P., Klincksieck, 1983.

(22) Revues

Beiträge zur Romanischen Philologie. Berlin, Rütter et Lœnig, 1961 suiv.

Bulletin de la Société de linguistique de Paris. P., Klincksieck, 1865 suiv.

Défense de la langue française. P., 1959 suiv.

Le français dans le monde. P., Hachette et Larousse, 1961 suiv.

Le français moderne. P., d'Artrey, puis Conseil international de la langue française, 1933 suiv.

French Studies. Oxford, Blackwell, 1947 suiv.

L'information grammaticale. P., Baillière, 1979 suiv.

Journal of French Language Studies. Cambridge, University Press, 1991 suiv.

Langage. P., Didier et Larousse, 1966 suiv.

Langue et administration. Bruxelles, C. A. D., 1962-1980.

Langue française. P., Larousse, 1969 suiv.

Larousse mensuel illustré. P., Larousse, 1907-1957.

Linguisticae investigationes. Amsterdam, Benjamin, 1977 suiv.

La linguistique. P., P. U. F., 1965 suiv.

Revue de linguistique romane. P., puis Strasbourg, 1925 suiv.

Revue des langues romanes. Montpellier, 1870 suiv.

Revue de philologie française et de littérature. P., Champion, 1887-1933.

Revue romane. Copenhague, Akademisk Forlag, 1967 suiv.

Romance Philology. Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1947 suiv.

Romania. P., 1872 suiv.

Romanische Forschungen. Frankfurt am Main, Klostermann, 1883 suiv.

Studia neophilologica. Uppsala, Lundequistska Bokhandeln, 1928 suiv.

Travaux de linguistique. Gand, Université, puis Louvain-la-Neuve, Duculot, 1969 suiv.

Travaux de linguistique et de littérature, puis *Travaux de linguistique et de philologie*. Strasbourg, 1963 suiv.

Vie et langage. P., Larousse, 1952-1974.

Vox romanica. Bern, Francke, 1936 suiv.

Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur. Leipzig, puis Wiesbaden, Steiner, 1879 suiv.

Zeitschrift für Romanische Philologie. Halle, puis Tübingen, Niemeyer, 1877 suiv.

Désignations abrégées des ouvrages mentionnés ci-dessus

Ac. ou Acad. : (13) (*Dict. de l'Acad.* [8e éd. sauf mention contraire]).
Bauche : (21).
Bescherelle : (13).
Blinkenberg, *Accord* : (18).
Blinkenberg, *Ordre des mots* : (18).
Bloch-Wartburg : (15).
Boulanger : (21).
Brunot, *Hist.* : (6).
Brunot, *Pensée* : (7).
Brunot-Bruneau : (6).
Colin : (20).
Damourette-Pichon : (7).
Deharveng: (20) [sans indication de tome : *Aide-mémoire*].
Dict. contemp. : (13) [Dubois, Lagane, Niobey, etc.].
Dict. des fréquences : (14).
Dict. du fr. vivant : (13) [Davau, etc.].
Dict. gén. : (13) [Hatzfeld-Darmesteter].
Dict. ling. : (1) [Dubois, etc.].
Dory : (21).
Dubois-Lagane-Lerond : (13).
Dupré : (20).
Eriksson : (18).
Fouché, *Traité* : (9).
Fouché, *Verbe* : voir § 788 B.
Foulet : (17).
François (D.) : (21).
Frei : (4).
Fr. mod. : (22).
Furetière : (13).
Gamillscheg : (17).
Gilbert : (14).
Girault-Duvivier : (7).
Godefroy : (13).
Gougenheim : (8).
Gramm. Lar. contemp. : (7). [Chevalier, etc.].
Grand dict. enc. Lar. : (13).
Grand Lar. enc. : (13).
Grand Lar. langue : (13).
Gross : (17) [*Gramm.*].
Haase : (17).
Hanse : (20).
Høybye : (18).
Huguet : (13).
Lar. = *Larousse* (divers ouvrages).
Lar. mensuel : (22).
Lar. XXe s. : (13).
P. Lar. : (13) [P. Larousse].
Le Bidois : (17).
Le Bidois, *Inversion* : (18).
Lerch : (17).
Littré : (13).
Martin-Wilmet : (17).
Martinon : (20).
Matériaux : (14).
Moignet : (8).
Nicot : (13).
Nyrop : (6).
Petit Rob. ou *Robert* : (13).
Plattner : (7).
Pohl : (21).
Poirier : (21).
Poitevin : (13).
Remacle : (17).
Rey-Chantreau : (14).
Rézeau : (21).
Richelet : (13).
Rob. ou Robert : (13).
Rob. méthod. : (13).
Sandfeld : (17).
Seutin : (21).
Seutin-Clas : (21).
Sneyders de Vogel : (17).
Spillebout : (8).
Thibault : (21).
Thomas : (20).
Tobler, *Mél.* : (5).
Tobler, *Verm.* : (5).
Tobler-Lommatzsch : (13).
Togeby : (7) [*Gramm.*].
Trésor : (13).
Trévoux : (13) [*Dict. univ.*].
Vaugelas : (20).
Wagner-Pinchon : (17).
Wartburg : (15).
Wartburg-Zumthor : (17).
Wilmet : (7).

SECTION 2

SOURCES ÉCRITES

La 11e édition du *Bon usage* tirait ses exemples de 500 auteurs environ, certains représentés par plus de dix livres. Depuis la 12e, le réviseur a ajouté encore d'autres auteurs et d'autres livres. Il aurait été impossible d'énumérer toutes ces sources. La présente liste ne reprend en principe que les titres des collections donnés en abrégé, et les ouvrages qui ne sont pas cités d'après la pagination des éditions ordinaires ou d'après les divisions du texte.

Une difficulté particulière vient du fait que le réviseur n'a pas utilisé nécessairement les mêmes éditions que Maurice Grevisse. Pour les auteurs classiques, la présence ou l'absence de la croix (+) devant les exemples suffit à distinguer, dans le corps de l'ouvrage, les éditions corrigeant ou ne corrigeant pas l'orthographe ; nous aurions voulu ne retenir que les dernières, mais cela n'a pas toujours été possible. Dans divers autres cas, il a fallu faire suivre les exemples d'indications sommaires permettant d'identifier l'édition utilisée.

Dans le corps de l'ouvrage, nous avons supprimé les articles définis et indéfinis des titres, nous avons abrégé le nom de quelques auteurs fréquemment cités et le titre des œuvres les plus célèbres.

Les ouvrages cités dans la bibliographie linguistique ci-dessus servent aussi, à l'occasion, de sources écrites. Pour la façon dont ils sont désignés, voir p. 1539.

Collections

C. F. M. A. = *Classiques français du Moyen âge*. P., Champion.

F° = *Folio*. P., Gallimard.

G. E. F. = + *Les grands écrivains de la France*. P., Hachette.

G.-F. = Garnier-Flammarion, collection publiée en commun par ces deux éditeurs, P.

Id. = *Idées*. P., Gallimard.

L. D. = *Le livre de demain*. P., Fayard.

L. M. I. = *Le livre moderne illustré*. P., Ferenczi.

L. P. = *Le livre de poche*. P., éditeurs divers.

M. L. F. = *Les meilleurs livres français*. P., éditeurs divers.

Pl. = *Bibliothèque de la Pléiade*. P., Gallimard.

Q. S. = *Que sais-je ?* P., P. U. F.

S. A. T. F. = Société des anciens textes français. P., éditeurs divers.

Sel. = *Select-Collection*. P., Flammarion.

S. H. F. = Société d'histoire de France. P., éditeurs divers.

S. T. F. M. = Société des textes français modernes. P., éditeurs divers (aujourd'hui Klincksieck).

T. F. = *Les textes français*. P., Les Belles Lettres.

T. L. F. = *Textes littéraires français*. P. puis Genève, Droz.

10/18 = *Le monde en 10/18*. P., Union générale d'éditions.

Indications relatives à certains auteurs (ou ouvrages) cités

ADAM LE BOSSU [XIIIe s.], *Le jeu de la feuillée*, 2e éd. ; *Le jeu de Robin et Marion*, éd. E. Langlois, C. F. M. A., 1923, 1924.

ADENET LE ROI [XIIIe s.], *Berte aus grans piés*, éd. U. T. Holmes jr, Chapel Hill, University of North Carolina, 1946 ; éd. A. Henry, Bruxelles, Presses universitaires, 1963. — *Buevon de Conmarchis* ; *Les enfances Ogier*, éd. A. Henry, Brugge, De Tempel, 1953, 1956.

Aiol, chanson de geste [XIIIe s.], éd. J. Normand et G. Raynaud, S. A. T. F., 1877.

ALAIN, *Propos d'un Normand*, 1906-1914, t. I, P., Gallimard, 1952.

ALAIN-FOURNIER, *Le grand Meaulnes*, P., Émile-Paul, 1926.

Alexis = *Vie de saint Alexis*, poème du XIe s., éd. J.-M. Meunier, P., Droz, 1933.

Aliscans [chanson de geste du XIIIe s.], éd. E. Wienbeck, W. Hartnacke, P. Rasch, Halle, Niemeyer, 1903.

Amadas et Ydoine, roman du XIIIe s., éd. J. R. Reinhard, C. F. M. A., 1926.

AMYOT (Jacques), *Vies des hommes illustres grecs et romains*, P., Gilles Beys, 1584, in-f°.

APOLLIN. = APOLLINAIRE (Guillaume), *Œuvres complètes*, éd. M. Décaudin, P., Balland et Lecat, 1965-1966, 4 vol.

ARAGON (Louis), *Les yeux d'Elsa*, Bruxelles, Cosmopolis, 1945.

ARLAND (Marcel), *L'ordre*, P., Gallimard, 1929, 3 vol.

AUBIGNÉ (Agrippa d'), *Œuvres complètes*, éd. E. Réaume et F. de Caussade, P., Lemerre, 1873-1892, 6 vol. — *Sa vie à ses enfants*, éd. G. Schrenck, S. T. F. M., 1986.

Aucassin et Nicolette, chantefable du XIIIe s., éd. M. Roques, C. F. M. A., 2e éd., nouv. tirage, 1936.

AYMÉ (Marcel), *Les contes du chat perché*, P., Gallimard, 62e éd.

BAINVILLE (Jacques), *Le Dix-huit Brumaire*, « Récits d'autrefois », P., Hachette, 1925.

BALZAC (Honoré de), *César Birotteau* ; *Le curé de village* ; *Les employés* ; *Le médecin de campagne* ; *Les paysans* ; *La peau de chagrin* ; *Une ténébreuse affaire* ; *Ursule Mirouët*, P., Ollendorff. — *La cousine Bette* ; *L'illustre Gaudissart* ; *La muse du département*, P., Nelson. — *Le cousin Pons* ; *Le curé de Tours*, *Pierrette* ; *Le lys dans la vallée* ; *Le père Goriot*, éd. M. Allem, P., Garnier, 1937-1956. — *Le colonel Chabert*, éd. P. Citron, S. T. F. M., 1961. — *La comédie humaine*, éd. M. Bouteron, Pl., 1962-1970. — *Premiers romans 1822-1825*, éd. A. Lorant, P., Laffont, coll. Bouquins, 1999, 2 vol.

BARBEY D'AUR. = BARBEY D'AUREVILLY.

Barlaam et Josaphat (Le roman de), version anonyme [XIIIe s.], éd. J. Sonet, Namur, Bibliothèque de la Fac. de phil. et lettres ; Paris, Vrin, 1950.

BARRÈS (Maurice), *La grande pitié des églises de France* ; *Colette Baudoche*, P., Émile-Paul, 1914, 1918. — *La colline inspirée*, éd. définitive, P., Plon, 1924. — *Les déracinés* ; *Leurs figures*, P., Nelson, s. d.

BARTHES (Roland), *Mythologies*, « Points », P., Le Seuil, 1970.

BARTSCH (Karl), *Chrestomathie de l'ancien français*, Leipzig, Vogel, 12e éd., 1920.

BAUDEL. = BAUDELAIRE (Charles), *Œuvres*, éd. Y.-G. Le Dantec, Pl., 1958.

BAZIN (Hervé), *Cri de la chouette*, L. P.

BAZIN (René), *Contes de bonne Perrette*, coll. « Pour tous », Tours, Mame, s. d. — *De toute son âme*, P., Nelson, s. d.

BÉDIER (Joseph), *Les fabliaux*, 5e éd., P., Champion, 1925.

BÉRANGER (P.-J. de), *Œuvres complètes*, Bruxelles, Perichon, 1850.

BERNARD (Jean-Jacques), *Le camp de la mort lente*, Bruxelles, Les Éditions libres, 1945.

BERN. DE SAINT-P. = BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*, éd. M. Souriau, T. F., 1952. — *La vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, éd. M. Souriau, S. T. F. M., 1907.

BÉROUL, *Le roman de Tristan*, poème du XIIe s., éd. E. Muret, revue par L. M. Defourques, C. F. M. A., 4e éd., 1947.

Bible (La sainte), trad. A. Crampon, P.-Tournai-Rome, Desclée, 1939 ; trad. de l'École biblique de Jérusalem, [Bruges], Desclée, 1966 ; trad. des moines de Maredsous, P. - Turnhout, Brepols, 1969 ; trad. L. Segond, Genève, Société biblique, 1979. — *Nouveau Testament*, trad. E. Osty et J. Trinquet, P., Siloé, 1964 ; trad. J.-Cl. Margot, s.l., Sociétés bibliques, 1973. — *Biblia sacra*, vulgatae editionis, P., Roger et Chernoviz, 1918.

BODEL (Jehan), *Le jeu de saint Nicolas* [XIIIe s.], éd. A. Henry, 3e éd., Bruxelles, Palais des Académies, 1981.

BOIL. = BOILEAU, *Œuvres complètes*, éd. Ch. H. Boudhors, T. F., 1934-1943, 7 vol.

BORDEAUX (Henry), *L'affaire de la rue Lepic* ; *Les Roquevillard*, L. D. — *La neige sur les pas*, Bibliothèque reliée Plon.

BOSCO (Henri), *L'âne Culotte*, M.L.F., 1950.

BOSS. = BOSSUET, *Discours sur l'histoire universelle*, +éd. A. Gasté, P., Flammarion, 1885, 2 vol. — *Œuvres oratoires*, +éd. J. Lebarq, revue par Ch. Urbain et E. Levesque, P., Desclée-De Brouwer, 1914-1926, 7 vol.

BOURDET (Édouard), *La prisonnière*, P., Fayard, Les Œuvres libres, n° 60, 1926.

BOURGET (Paul), *L'envers du décor*, Sel., 1917.

BOYLESVE (René), *La becquée*, P., Nelson, 1924. — *Souvenirs du jardin détruit*, L. M. I., 1924.

BRETON (André), *Nadja*, L. P., 1964.

BUTOR (Michel), *L'emploi du temps* ; *Passage de Milan*, 10/18, 1970.

CAILLOIS (Roger), *L'homme et le sacré*, Id., 1950.

CALVIN (Jean), *Institution de la religion chrestienne* (texte de 1560), éd. Baum, Cunitz et Reuss (dans le *Corpus Reformatorum*, vol. 31 et 32), Brunsvic, Schwetscke, 1865-1866.

CAMUS (Albert), *Noces*, éd. nouv., Alger, Charlot, 1945.

CAYROL (Jean), *Le froid du soleil*, F°, 1974.

CÉLINE (Louis-Ferdinand), *Voyage au bout de la nuit*, L. P., 1960.

Cent nouvelles nouvelles [XVe s.], éd. P. Champion, P., Droz, 1928, 2 vol. ; éd. P. Jourda, dans *Conteurs français du XVIe siècle*, Pl., 1965.

CESBRON (Gilbert), *La souveraine*, P., La Jeune Parque, 1950.

CHAMSON (André), *Héritages*, L. M. I., 1934. — *Les hommes de la route*, L. P., 1960.

CHARLES D'ORLÉANS, *Poésies*, éd. P. Champion, C. F. M. A., 1923-1927, 2 vol.

Charroi de Nîmes, chanson de geste du XIIe s., éd. J. L. Perrier, C. F. M. A., 1931.

CHARTIER (Alain), *Le quadrilogue invectif* [1422], éd. E. Droz, C. F. M. A., 1923. — *La belle dame sans mercy* [1424] *et les poésies lyriques*, éd. A. Piaget, T. L. F., 2e éd., 1949.

Chastelaine de Vergi, poème du XIIIe s., éd. G. Raynaud, revue par L. Foulet, C. F. M. A., 3e éd., 1921.

CHAT. = CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. M. Levaillant, P., Flammarion, 2e éd., 1949-1950, 4 vol. — *Œuvres romanesques* et *Voyages*, éd. M. Regard, Pl., 1969, 2 vol. — *Vie de Rancé*, éd. Letessier, S. T. F. M., 1955.

CHÂTEAUBRIANT (Alphonse de), *Monsieur des Lourdines* ; *La meute* ; *Les pas ont chanté*, L. M. I., 1924, 1939, 1941. — *Vie de Rancé*, éd. Letessier, S. T. F. M., 1955.

CHÉNIER (André), *Œuvres poétiques*, P., Garnier, 1932, 2 vol.

CHÉRAU (Gaston), *La maison de Patrice Perrier*, P., Nelson, 1927.

Chevalerie Ogier de Danemarche, chanson de geste, éd. M. Eusebi, Milano-Varese, Istituto editoriale cisalpino, 1963.

CHRÉT. DE TR. = CHRÉTIEN DE TROYES, *Erec et Enide*, éd. W. Foerster, Halle, Niemeyer, 1896 ; éd. M. Roques, C. F. M. A., 1955. — *Lancelot*, éd. W. Foerster, Halle, Niemeyer, 1899. — *Perceval*, éd. A. Hilka, Halle, Niemeyer, 1932 ; éd. W. Roach, T. L. F., 1956.

CIORAN (E.-M.), *Œuvres*, P., Gallimard, coll. Quarto, 1995.

CLAUDEL (Paul), *Tête d'or*, *La ville*, *La jeune fille Violaine*, *L'échange*, *Le repos du septième jour*, *Agamemnon*, *Vers d'exil*, dans *Théâtre* (1re série), P., Mercure de France, 1944-1946, 4 vol. — *Partage de midi*, même éditeur, 1948.

COCTEAU (Jean), *Les enfants terribles*, Bruxelles, Éd. du Frêne, 1947.

Codes (Les dix-huit, des Français), P., Lebigre, 1837.

COLETTE, *Chambre d'hôtel* ; *La naissance du jour* ; *Les vrilles de la vigne*, L. M. I. — *La retraite sentimentale*, Sel., s. d. — *Julie de Carneilhan* ; *Le képi*, L. D., 1950, 1955. — *Le voyage égoïste*, P., Ferenczi, 1928. — Voir WILLY.

COLIN MUSET, *Chansons* [XIIIe s.], éd. J. Bédier, C. F. M. A., 2e éd., 1938.

COMMYNES (Philippe de), *Mémoires*, éd. J. Calmette, P., Champion, 1924-1925, 3 vol.

CONSTANT (Benjamin), *Journal intime*, éd. D. Melegari, P., Ollendorff, 1895.

Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes, éd. W. Roach et R. H. Ivy, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, puis The American Philosophical Society, 1949-1983, 5 vol.

CORBIÈRE (Tristan), *Les amours jaunes*, éd. Y.-G. Le Dantec, P., Gallimard, 1953.

CORN. = CORNEILLE (Pierre), *Œuvres*, +éd. Ch. Marty-Laveaux, G. E. F., 1862-1868, 12 vol. — *Le Cid*, éd. originale publiée par M. Cauchie, S. T. F. M., 1946. — +*Clitandre*, éd. du texte de 1632 publiée par R.-L. Wagner, T. L. F., 1949. — *La galerie du palais*, texte de la 1re éd. publié par M. R. Margitiëc, T. L. F., 1981. — *L'illusion comique*, publiée d'après la 1re éd. par R. Garapon, S. T. F. M., 1957. — *Médée*, éd. A. de Layssac, T. L. F., 1978. — *Mélite*, texte de la 1re éd. publié par M. Roques et M. Lièvre, T. L. F., 1950. — *La place Royalle*, texte de l'édition princeps publié par J.-Cl. Brunon, S. T. F. M., 1962. — *Rodogune*, éd. J. Scherer, T. L. F., 2e tirage, 1946. — *Sertorius*, éd. J. Streicher, T. L. F., 1959. — *La suivante*, texte de la 1re éd. publié par M. R. Margitiëc, T. L. F., 1978. — *La veuve*, texte de la 1re éd. publié par M. Roques et M. Lièvre, T. L. F., 1954.

COURIER (Paul-Louis), *Œuvres complètes*, éd. A. Carrel, P., Didot, 1839.

Couronnement de Louis, chanson de geste du XIIe s., éd. E. Langlois, C. F. M. A., 2e éd., 1925.

Croniques et conquestes de Charlemaine [1458], éd. R. Guiette, Bruxelles, Palais des Académies, 1940-1951, 3 vol.

CYRANO DE BERGERAC, *L'autre monde ou les estats et empires de la lune*, éd. M. Alcover, S. T. F. M., 1977.

DAUDET (Alphonse), *Jack*, 2 vol. ; *Lettres de mon moulin* ; *Numa Roumestan*, P., Nelson. — *Contes du lundi*, L. P. — *L'immortel*, P., Lemerre, 1888. — *Les rois en exil*, P., Dentu, 1890. — *Trente ans de Paris*, P., Marpon et Flammarion, 1888.

DAUDET (L.) = Léon DAUDET.

DE COSTER (Charles), *La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel...*, éd. J. Hanse, Bruxelles, La Renaissance du livre, 2e éd., 1966.

DESCHAMPS (Eustache) [XIVe-XVe s.], *Œuvres complètes*, éd. Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud, S. A. T. F., 1873-1903, 11 vol.

DESPORTES (Philippe), *Œuvres*, éd. A. Michiels, P., Delahays, 1858.

DID. = DIDEROT (Denis), *Œuvres*, +éd. A. Billy, Pl., 1957. — *Correspondance*, éd. G. Roth, P., Éditions de Minuit, 1955 suiv. — *Éléments de physiologie*, éd. J. Mayer, S. T. F. M., 1964. — *Lettre sur les aveugles*, éd. R. Niklaus, T. L. F., 1951. — *Le neveu de Rameau*, éd. J. Fabre, T. L. F., 1950. — *Le rêve de d'Alembert*, éd. P. Vernière, S. T. F. M., 1951.

DRIEU LA ROCHELLE (Pierre), *Les chiens de paille*, P., Gallimard, 1980.

DU BARTAS (G. DE SALUSTE), *la sepmaine* ; *La seconde sepmaine Les suites de la seconde sepmaine*, éd. Yv. Bellenger, S. T. F. M., 1981, 1991-1992, 1994.

DU BELLAY (Joachim), *Œuvres poétiques*, éd. H. Chamard, S. T. F. M., 1908-1931, 7 vol. ; nouv. éd. par Y. Bellenger, 1982 suiv.

DU FOUILLOUX (Jacques), *La vénerie* et *L'adolescence*, éditées d'après l'éd. princeps de 1561 par G. Tilander, Karlshamn, Johansson, 1967.

DUMAS (Alexandre), *Viva Garibaldi !* éd. Cl. Schopp, P., Fayard, 2002.

DURAS (Marguerite), *L'amante anglaise*, [P.], Théâtre national populaire, 1968. — *Les petits chevaux de Tarquinia*, F°, 1973.

DUVERNOIS (Henri), *Crapotte*, L. D., s. d.

Eneas, roman du XIIe s., éd. J.-J. Salverda de Grave, C. F. M. A., 1925-1929, 2 vol.

ESCHOLIER (Raymond), *Dansons la trompeuse*, L. M. I., 1923.

ESTAUNIÉ (Édouard), *L'infirme aux mains de lumière* ; *La vie secrète*, L. M. I.

FABRE (Jean-Henri), *Scènes de la vie des insectes*, P., Nelson, 1949.

FÉN. = FÉNELON, *Les aventures de Télémaque*, +éd. A. Cahen, G. E. F., 1920-1927, 2 vol. — +*De l'éducation des filles, Dialogues des morts et opuscules divers, Abrégé des vies des anciens philosophes*, P., Didot, 1848.

FERNANDEZ (Dominique), *Le radeau de la Gorgone*, L. P., 1989.

FEUILLET (Octave), *Le roman d'un jeune homme pauvre*, Nouvelle collection illustrée Calmann-Lévy.

Figaro litt. = *Le Figaro littéraire* (hebdomadaire).

FLAUB. = FLAUBERT (Gustave), *Bouvard et Pécuchet*, éd. Cl. Gothot-Mersch, F°, 1981. — *Correspondance*, P., Charpentier, 1887-1893, 4 vol. [D'autres éd. sont utilisées, avec la date de la lettre.] — *L'éducation sentimentale* ; *Salammbô* ; *La tentation de saint Antoine* ; *Trois contes*, éd. É. Maynial, P., Garnier, 1954-1961. — *La première Éducation sentimentale*, P., Le Seuil, 1963. — *Lettres à sa nièce Caroline*, P., Charpentier, 1906. — *Madame Bovary*, éd. Cl. Gothot-Mersch, P., Garnier, 1973. — *Voyages*, éd. R. Dumesnil, T. F., 1948, 2 vol. — *Œuvres de jeunesse*, éd. Cl. Gothot-Mersch et G. Sagnes, Pl., 2001. — *Voyage en Orient*, éd. Cl. Gothot-Mersch, F° classique, 2006.

Floire et Blancheflor [XIIIe s.], éd. M. Pelan, P., Les Belles Lettres, 1937.

FONTENELLE, *Histoire des oracles*, éd. L. Maigron, S. T. F. M., 1908. — *Nouveaux dialogues des morts*, éd. J. Dagen, S. T. F. M., 1971.

FOURASTIÉ (Jean), *Le grand espoir du XXe siècle*, Id., 1963.

FRANCE (Anatole), *Pierre Nozière*, P., Calmann-Lévy, 1921.

FRAPIÉ (Léon), *L'écolière et autres contes*, P., Nelson.

FROISS. = FROISSART (Jean), *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, Devaux, puis Closson, 1867-1877, 25 vol. ; éd. S. Luce, G. Raynaud, L. et A. Mirot, S. H. F., 1869 suiv. — *Poésies*, éd. A. Scheler, Bruxelles, Devaux, 1870-1872, 3 vol.

FROMENTIN (Eugène), *Œuvres complètes*, éd. G. Sagnes, Pl., 1984.

GACE DE LA BUIGNE [XIVe s.], *Le roman des deduis*, éd. Å. Blomqvist, Karlshamn, Johansson, 1951.

GARY (Romain), *Les racines du ciel*, L. P., 1956.

GASTON PHÉBUS, *Livre de chasse* [1387-1389], éd. G. Tilander, Karlshamn, Johansson, 1971.

GAULLE (Charles de), *Mémoires de guerre*, L. P., 1954-1959, 3 vol. — *La discorde chez l'ennemi* ; *Le fil de l'épée* ; *La France et son armée* ; *Pour l'avenir* ; *Trois études*, L. P., 1973.

GAUTIER (Théophile), *Le roman de la momie* ; *Un trio de romans*, P., Nelson, s. d.

GENET (Jean), *Œuvres complètes*, P., Gallimard, 1966.

GENEVOIX (Maurice), *La joie*, L. M. I.

GIDE (André), *Corydon*, P., Gallimard, 1941. — *Journal*, Pl., 1948-1954, 2 vol.

GOBINEAU (A.-J. de), *Nouvelles asiatiques*, éd. J. Gaulmier, P., Garnier, 1965.

GONC. (E. [et J.] de) = GONCOURT (EDMOND [et JULES] de).

GRACQ (Julien), *Un balcon en forêt*, Lausanne, La Guilde du Livre, 1959. — *Le rivage des Syrtes*, P., Corti, 1983.

GRÉBAN (Arnoul), *Le mystère de la Passion* [XVe s.], éd. O. Jodogne, Bruxelles, Palais des Académies, 1965-1983, 2 vol.

GREEN (Julien), *Le visionnaire*, Monaco, Éd. du Rocher, 1944.

GUÉRIN (Maurice de), *Œuvres complètes*, éd. B. d'Harcourt, T. F., 1947, 2 vol.

HENRY (Albert), *Chrestomathie de la littérature en ancien français*, Bern, Francke, 5e éd., 1970, 2 vol.

HÉRIAT (Philippe), *La main tendue*, F°.

HERMANT (Abel), *Confession d'un enfant d'hier*, Le roman d'aujourd'hui, P., Flammarion, 1925. — *Trains de luxe*, Les inédits de Modern-Bibliothèque, P., Fayard, 1908.

Histoire des littératures, sous la direction de R. Queneau, Encyclopédie de la Pléiade, P., Gallimard, 1956-1958, 3 vol.

Histoire (L') et ses méthodes, sous la direction de Ch. Samaran, Encyclopédie de la Pléiade, P., Gallimard, 1961.

HUGO (Victor), *Choses vues*, P., Charpentier, 1888. — *Légende des siècles, La fin de Satan, Dieu*, éd. J. Truchet, Pl., 1967. — *Les misérables*, éd. M.-Fr. Guyard, P., Garnier,

1957, 2 vol. — *Pierres*, textes rassemblés par H. Guillemin, Genève-P.-Montréal, Éd. du Milieu du monde, 1951.

HUON LE ROI, *Le vair palefroi*, fabliau du XIIIe s., éd. A. Långfors, C. F. M. A., 3e éd., 1927.

HUON LE ROI DE CAMBRAI [XIIIe s.], *Œuvres*, éd. A. Långfors, C. F. M. A., 2e éd., 1925.

Internelle consolacion, 1re version française [XVe s.] de l'*Imitation de Jésus-Christ*, éd. L. Moland et Ch. d'Héricault, P., Jannet, 1856.

IONESCO (Eugène), *Théâtre*, Collection Soleil, P., Gallimard, 1963-1970, 4 vol.

JACOB (Max), *Le cornet à dés*, P., Gallimard, coll. Poésie, 1994.

JALOUX (Edmond), *Le reste est silence*, Bibliothèque reliée Plon, 1929. — *Sous les oliviers de Bohême*, L. M. I., 1936.

JARRY (Alfred), *Tout Ubu*, L. P., 1968.

JAURÈS (Jean), *Histoire socialiste de la Révolution française*, Paris, Les Éditions sociales, 1983-1985, 7 vol.

JEAN DE STAVELOT [1390-1449], *Chronique*, éd. Ad. Borgnet, Bruxelles, Hayez, 1861.

JEAN D'OUTREMEUSE [1338-1400], *Ly myreur des histors*, éd. Ad. Borgnet et St. Bormans, Bruxelles, Hayez, 1864-1887, 7 vol. ; fragment du second livre, éd. A. Goosse, Bruxelles, Palais des Académies, 1965. — *Trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses*, manuscrit fr. 12326 de la Bibliothèque nationale de Paris.

JEAN RENART, *Galeran de Bretagne*, roman du XIIIe s., éd. L. Foulet, C. F. M. A., 1925.

JOINVILLE (Jean de), *Histoire de saint Louis*, éd. N. de Wailly, P., Hachette, 1881. — *Vie de Saint Louis*, éd. J. Monfrin, P., Garnier, 1997.

JOUHANDEAU (Marcel), *Chaminadour* ; *Chroniques maritales*, précédé de *Élise*, L. P., 1967 et 1964.

Jourdain de Blaye en alexandrins [XVe s.], éd. T. Matsumura, T. L. F., 1999.

LA BR. = LA BRUYÈRE, *Les caractères*, +éd. G. Cayrou, P., Didier ; Toulouse, Privat, 6e éd., 1929.

LACAN (Jacques), *Écrits*, coll. « Points », P., Le Seuil, 1971, 2 vol.

LACLOS (CHODERLOS de), +*Œuvres complètes*, éd. Allem, Pl., 1959.

LACRETELLE (Jacques de), *Amour nuptial*, coll. « Succès », P., Gallimard, 1933.

LA F. = LA FONTAINE, *Contes et nouvelles en vers* [abrév. : C.], éd. P. Clarac, T. F., 2e éd., 1961, 2 vol. — *Fables* [abrév. : F.], éd. F. Gohin, T. F., 1934, 2 vol. — *Œuvres complètes*, +éd. R. Groos, J. Schiffrin, P. Clarac, Pl., 1968, 2 vol. ; +éd. H. Régnier, G. E. F., 1883-1892, 11 vol.

LAFAYETTE (Mme de), *La princesse de Clèves*, éd. É. Magne, T. L. F., 1950.

LAFORGUE (Jules), *Poésies complètes*, éd. P. Pia, L. P., 1970.

LALOU (René), *Histoire de la littérature française contemporaine*, P., P. U. F., 1946, 2 vol.

LAMART. = LAMARTINE.

LAMENNAIS (Félicité de), *Œuvres*, Genève, Éd. du Milieu du monde, s. d.

LANOUX (Armand), *La nef des fous*, éd. définitive, P., Julliard, 1965.

LANSON (Gustave), *Histoire de la littérature française*, P., Hachette, 11e éd., 1909.

LA ROCHEF. = LA ROCHEFOUCAULD, *Œuvres*, +éd. D. L. Gilbert et J. Gourdault, G. E. F., 1863-1883, 4 vol.

LA SALE (Antoine de), *Le petit Jehan de Saintré*, éd. P. Champion et F. Desonay, P., Éditions du Trianon, 1926 ; éd. J. Misrahi et Ch. A. Knudson, T. L. F., 1965.

Laurin (Roman de) [XIIIe s.], éd. L. Thorpe, Cambridge, Heffer, s. d.

LAUTRÉAMONT, *Œuvres complètes*, G.-F., 1969.

LA VARENDE (JEAN de), *Le sorcier vert*, P., Sorlot, 1938. — *Les manants du roi*, Bibliothèque Plon, 1953.

LAVEDAN (Henri), *Les beaux dimanches* ; *Leur cœur* ; *Le vieux marcheur*, Nouvelle collection illustrée Calmann-Lévy. — *Sire*, Modern-Bibliothèque, P., Fayard.

LEC. DE LISLE = LECONTE DE LISLE.

LE CLÉZIO (J. M. G.), *Étoile errante*, F°, 1994.

LEMAIRE DE BELGES (Jean), *La concorde des deux langages* ; *Les épîtres de l'amant vert*, éd. J. Frappier, T. L. F., 1947, 1948. — *La concorde du genre humain*, éd. P. Jodogne, Bruxelles, Palais des Académies, 1964.

LEMAITRE (Jules), *Les rois*, P., Nelson.

LIGNE (prince de), *Mémoires*, éd. E. Gilbert, P., Champion, 1914.

MADELIN (Louis), *Danton*, « Figures du passé », P., Hachette, 1914.

MAETERLINCK (Maurice), *La vie des abeilles* ; *La vie des fourmis* ; *La vie des termites*, Bruxelles, Éd. La Boétie, 1947. — *Morceaux choisis*, P., Nelson, s. d.

MAILLET (Antonine), *La Sagouine*, s.l., Leméac, 1986.

MAINTENON (Mme de), *Lettres*, éd. M. Langlois, P., Letouzey, 1935-1939, 4 vol.

MALHERBE (François de), *Œuvres*, +éd. L. Lalanne, G. E. F., 1862-1869, 5 vol. — *Œuvres poétiques*, éd. R. Fromilhague et R. Lebègue, T. F., 1968, 2 vol.

MALRAUX (André), *La tentation de l'Occident*, *Royaume-Farfelu*, *Lunes en papier* ; *La lutte avec l'ange* : 1. *Les noyers de l'Altenburg*, dans *Œuvres complètes*, Genève, Skira, 1945, 2 vol.

MANDEVILLE (Jean de), *Voyages* [1356], dans *Mandeville's Travels*, éd. M. Letts, t. II, London, The Hakluyt Society, 1953.

MARGUERITE DE NAVARRE, *L'heptaméron*, dans *Conteurs français du XVIe siècle*, éd. P. Jourda, Pl., 1965.

MARITAIN (Jacques), *Primauté du spirituel*, P., Plon, éd. revue, 1927.

MARIV. = MARIVAUX, *Journaux et œuvres diverses*, +éd. F. Deloffre et M. Gilot ; *Le paysan parvenu*, +éd. F. Deloffre ; *Théâtre complet*, +éd. F. Deloffre ; *La vie de Marianne*, +éd. F. Deloffre, P., Garnier, 1959-1969, 5 vol.

MAROT (Clément), *Œuvres*, éd. G. Guiffrey, mise au jour par R. Yve-Plessis et J. Plattard, P., Quantin, 1875-1931, 5 vol. — *Psaumes*, éd. S. J. Lenselinck, Assen, Van Gorcum, 1969.

MARTIN DU G. = MARTIN DU GARD (Roger).

MAUPASS. = MAUPASSANT (Guy de), *Au soleil* ; *Boule de Suif* ; *Sur l'eau*, dans les *Œuvres illustrées*, P., Albin Michel. — *Contes et nouvelles* [abrév. : C.], éd. A.-M. Schmidt et G. Delaisement, P., Albin Michel, 1970-1972, 2 vol. ; éd. L. Forestier, Pl., 1974-1979, 2 vol.

MAURIAC (François), *L'enfant chargé de chaînes* ; *Plongées*, L. M. I. — *Vie de Jésus*, P., Flammarion, 1936.

MAUROIS (André), *Bernard Quesnay*, éd. augmentée, P., Gallimard, 95e éd. — *Histoire d'Angleterre*, P., Fayard, 1937.

MAURRAS (Charles), *Les amants de Venise*, P., de Boccard, 1919. — *Anthinéa*, P., Champion, 1923.

MÉRIMÉE (Prosper), *Correspondance générale*, éd. M. Parturier, P., Le Divan ; Toulouse, Privat, 1941-1964, 17 vol.

MICHEL (Jean), *Le mystère de la Passion* (Angers, 1486), éd. O. Jodogne, Gembloux, Duculot, 1959.

MICHELET (Jules), *Bible de l'humanité*, dans *Œuvres complètes*, P., Calmann-Lévy. — *Histoire de la Révolution française*, éd. G. Walter, Pl., 1970-1971, 2 vol. — *Jeanne d'Arc*, P., Nelson, 1934. — *Le peuple* ; *La sorcière*, 2 vol., éd. L. Refort, S. T. F. M., 1946, 1952-1956.

MIOMANDRE (Francis de), *Olympe et ses amis* ; *Écrit sur de l'eau*, L. M. I. — *L'aventure de Thérèse Beauchamp*, L. D.

Missel dominical de l'assemblée, P., Brepols, 1972.

MISTLER (Jean), *Le bout du monde*, L. P., 1973.

MOL. = MOLIÈRE, *Œuvres complètes*, éd. R. Bray, T. F., 1935-1952, 8 vol.

MONTAIGNE, *Essais*, éd. A. Thibaudet, Pl., 1946 et 1958. — *Journal de voyage en Italie*, éd. Ch. Dédéyan, T. F., 1946.

MONTESQ. = MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, éd. J. Brethe de la Gressaye, T. F., 1950-1961, 4 vol. — *Histoire véritable*, éd. R. Caillois, T. L. F., 1948. — *Lettres persanes*, éd. H. Barckhausen, S. T. F. M., 2e tirage, 1932 ; éd. A. Adam, T. L. F., 1954. — *Œuvres complètes*, +éd. R. Caillois, Pl., 1956-1958, 2 vol.

MONTHERL. = MONTHERLANT (Henry de), *Le démon du bien* ; *Les jeunes filles*, L. P., 1957, 1956. — *Les olympiques*, P., Grasset, 1938.

Mort le roi Artu, roman du XIIIe s., éd. J. Frappier, P., Droz, 1936.

Nativités et moralités liégeoises [XVe s.], éd. G. Cohen, Bruxelles, Palais des Académies, 1953.

NERVAL (Gérard de), *Œuvres*, éd. A. Béguin et J. Richer, Pl., 1960-1961, 2 vol. — *Faust et le second Faust* de Goethe, suivis d'un choix de ballades et de poésies de Goethe [...], etc. trad. par G. de N., P., Calmann-Lévy, 3e éd., 1883. — *Œuvres complémentaires*, éd. J. Richer, P., Minard, 1959-1967, 6 vol.

NODIER (Charles), *Contes*, éd. P.-G. Castex, P., Garnier, 1961.

Nouv. litt. = *Les nouvelles littéraires* (hebdomadaire).

ORMESSON (Jean d'), *Histoire du Juif errant*, F°, 1992.

PAGNOL (Marcel), *César*, P., Éditions de Fallois, 1988. — *Merlusse* [texte de film], *La petite Illustration*, 1er juin 1935.

Partonopeu de Blois, A French Romance of the Twelfth Century, éd. J. Gildea, Villanova, University Press, 1967.

PASCAL (Blaise), *Œuvres complètes*, +éd. L. Brunschvicg, P. Boutroux et F. Gazier, G. E. F., 1886-1921, 14 vol. — *Œuvre*, +éd. J. Chevalier, Pl., 1941. — *Pensées*, éd. diplomatique Z. Tourneur, P., Vrin, 1942. [Nous avons appliqué les principes ordinaires de l'éd. critique.]

Passion Ste-Geneviève = *Mystère de la Passion Nostre Seigneur du manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* [milieu du XIVe s.], éd. G. A. Runnals, T. L. F., 1974.

Pathelin = *Maistre Pierre Pathelin*, farce du XVe s., éd. R. T. Holbrook, C. F. M. A., 2e éd., 1937.

PHILIPPE (Charles-Louis), *Le père Perdrix*, P., Fasquelle, 1948.

Piramus et Tisbé, poème du XIIe s., éd. C. De Boer, C. F. M. A., 1921.

PONGE (Francis), *Œuvres complètes*, éd. sous la dir. de B. Beugnot, Pl., 1999-2002, 2. vol.

POURRAT (Henri), *Gaspard des Montagnes*. Le château des sept portes, nouv. éd., P., Albin Michel, 1941.

PRÉVERT (Jacques), *Paroles*, éd. revue et augmentée, P., Gallimard, 1949.

PRÉVOST (abbé), *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*, éd. G. Matoré, T. L. F., 1953 ; +éd. M. Allem., P., Garnier, 1944.

PRÉVOST (Marcel), *Nouvelles lettres à Françoise*, L. M. I. — *La princesse d'Erminge*, P., Nouvelle bibliothèque Flammarion.

PROUST (Marcel), *À la recherche du temps perdu*, éd. P. Clarac et A. Ferré, Pl., 1960-1961, 3 vol. [Nous citons parfois l'éd. en 16 vol., P., Gallimard : *Du côté de chez Swann*, 2 vol. ; *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, 3 vol.; *Le côté de Guermantes*, 2 vol. ; *Sodome et Gomorrhe*, 3 vol. ; *La prisonnière*, 2 vol. ; *Albertine disparue*, 2 vol. ; *Le temps retrouvé*, 2 vol.] — *Les plaisirs et les jours*, P., Gallimard, 1924. — *Pastiches et mélanges*, P., Gallimard, 1925.

Proverbes français antérieurs au XVe siècle, éd. J. Morawski, C. F. M. A., 1925.

QUEFFÉLEC (Yann), *Les noces barbares*, F°, 1993.

QUENEAU (Raymond), *Le chiendent*, F°, 1974.

Queste del saint Graal, roman du XIIIe s., éd. A. Pauphilet, C. F. M. A., 1923.

Quinze joies de mariage [XVe s.], éd. J. Rychner, T. L. F., 1963.

RAB. = RABELAIS (François), *Œuvres complètes*, éd. J. Boulenger, revue par L. Schelet, Pl., 1970. — *Gargantua*, édition princeps, éd. R. Calder, T. L. F., 1970. — *Pantagruel*, édition princeps, éd. V. L. Saulnier, T. L. F., 1946.

RAC. = RACINE (Jean), *Œuvres*, +éd. P. Mesnard, G. E. F., 1865-1873, 8 vol. ; éd. G. Truc, T. F., 1930-1953, 7 vol.

RADIGUET (Raymond), *Le diable au corps*, P., Imprimerie nationale, 1958.

Renart = *Roman de Renart*, éd. E. Martin, Strasbourg, Trübner ; P., Leroux, 1882-1887, 3 vol. et un suppl. ; éd. M. Roques, C. F. M. A., 1948-1963, 6 vol.

Renart le contrefait (Roman de) [XIVe s.], éd. G. Raynaud et H. Lemaître, P., Champion, 1914, 2 vol.

RETZ (cardinal de), *Mémoires, La conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque, Pamphlets*, +éd. M. Allem et É. Thomas, Pl., 1961.

RIMBAUD (Arthur), *Œuvres*, éd. P. Berrichon, P., Mercure de France, 1946.

ROBBE-GRILLET (Alain), *Dans le labyrinthe* ; *Le voyeur*, F°, 1964, 1973. — *Les gommes*, 10/18, 1962.

ROBERT DE CLARI, *La conquête de Constantinople*, éd. Ph. Lauer, C. F. M. A., 1924.

Rol. = *Chanson de Roland*, éd. J. Bédier, P., Piazza, 1947 ; éd. G. Moignet, P., Bordas, 1969.

ROMAINS (Jules), *La vie unanime*, P., Gallimard, 1926.

Roman de Thèbes [XIIe s.], éd. L. Constans, S. A. T. F., 1890, 2 vol.

Roman de Troie en prose [XIIIe s.], éd. L. Constans et E. Faral, t. I, C. F. M. A., 1922.

RONS. = RONSARD (Pierre de), *Œuvres complètes*, éd. P. Laumonier, S. T. F. M., 1914-1975, 20 tomes ; éd. H. Vaganay, P., Garnier, 1923-1924, 7 vol.

Rose = *Roman de la rose*, par GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUNG, éd. E. Langlois, S. A. T. F., 1914-1924, 5 vol.

ROSTAND (Jean), *Pensées d'un biologiste*, P., Stock, 1954.

ROUSS. (J.-J.) = ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Œuvres complètes*, éd. publiée sous la direction de B. Gagnebin et M. Raymond, Pl., 1962 suiv.

ROY (Jules), *La vallée heureuse*, P., Charlot, 1946.

RUTEBEUF, *Œuvres complètes*, éd. A. Jubinal, nouv. éd., P., Delahays, 1874-1875, 3 vol. — *Le miracle de Théophile*, éd. G. Frank, C. F. M. A., 1925.

SADE (marquis de), *Les infortunes de la vertu*, éd. J.-M. Goulemot, G.-F., 1969.

SAINT-AMANT, *Œuvres*, éd. J. Bailbé et J. Lagny, S. T. F. M., 1967-1979, 5 vol.

SAINTE-SOLINE (Claire), *Le dimanche des Rameaux*, Genève, La Guilde du livre, 1967.

SAINT-JOHN PERSE, *Œuvres complètes*, Pl., 1972.

SAND (George), *Correspondance*, +éd. G. Lubin, P., Garnier, 1964 suiv.

SARRAUTE (Nathalie), *L'ère du soupçon*, Id., 1964.

Satyre Ménippée [1594], éd. Ch. Marcilly, P., Garnier, 1882.

S.-BEUVE = SAINTE-BEUVE, *Premiers lundis, Portraits littéraires, Portraits de femmes*, éd. M. Leroy, Pl., 1956-1960, 2 vol. — *Mes poisons*, éd. V. Giraud, P., Plon, 1926.

SCARRON (Paul), *Poésies diverses*, éd. M. Cauchie, S. T. F. M., 1947-1961, 2 tomes. — *Le romant comique*, éd. H. Bénac, T. F., 1951, 2 vol.

Secretain moine (Du), fabliau du XIIIe s., éd. V. Väänänen, Helsinki, Annales Academiae scientiarum fennicae, 1949.

Sept sages (Roman des) [XIIIe s.], éd. G. Paris, S. A. T. F., 1876.

SÉV. = SÉVIGNÉ (Mme de), *Lettres*, +éd. Gérard-Gailly, Pl., 1953-1957, 3 vol. — Quelques lettres sont citées d'après les autographes ou d'après l'édition diplomatique d'A. Liétart, mémoire de licence inédit, Louvain, 1982.

SIMENON (Georges), *Maigret à New-York*, P., Presses Pocket, 1972. — *Maigret et l'inspecteur Malgracieux*, P., Presses de la Cité, 1957. — *La vérité sur Bébé Donge*, F°, 1975. — *Pedigree*, Bruxelles, Labor, 1993 (Espace Nord).

SOLLERS (Philippe), *Femmes*, F°, s. d.

SOREL (Albert), *La grande falaise*, Bibliothèque Plon, s. d.

S.-SIMON = SAINT-SIMON, *Mémoires*, +éd. M. et J. de Boislisle et L. Lecestre, G. E. F., 1879-1927, 41 vol. ; +éd. G. Truc, Pl., 1953-1965, 7 vol.

STENDHAL, *La chartreuse de Parme*, éd. H. Martineau, P., Garnier, 1967. — *Correspondance*, éd. H. Martineau, P., Le Divan, 1933-1934, 10 vol. — *Mémoires d'un touriste*, éd. L. Royer, P., Champion, 1932-1933, 3 vol. — *Le rouge et le noir*, éd. H. Martineau, P., Garnier, 1939. — *Vie de Henri Brulard*, éd. H. Debraye, P., Champion, 1913, 2 vol.

SUARÈS (André), *Sur la vie*, P., Émile-Paul, 1925.

TAINE (Hippolyte), *De l'intelligence*, P., Hachette, 2e éd., 1870, 2 vol. — *Notes sur l'Angleterre*, P., Hachette, 9e éd., 1890. — *Les origines de la France contemporaine*, P., Hachette, 1906-1909, 11 vol.

THARAUD (Jérôme et Jean), *Dingley, l'illustre écrivain*, Bibliothèque reliée Plon. — *La randonnée de Samba Diouf*, L. D., 1927.

TOCQUEVILLE (Alexis de), *Souvenirs*, éd. L. Monnier, F°, 1978.

TURGOT, *Étymologie* [art. de l'*Encyclopédie*], éd. M. Piron, Brugge, De Tempel, 1961.

TURNÈBE (Odet de), *Les contens* [1584], éd. N. B. Spector, S. T. F. M., 1961.

VALÉRY (Paul), *Regards sur le monde actuel et autres essais*, P., Gallimard, 1945. — *Eupalinos, L'âme et la danse, Dialogue de l'arbre*, P., Gallimard, 1944. — *Œuvres*, éd. J. Hytier, Pl., 1962, 2 vol.

VAUGELAS, trad. de Quinte-Curce = Quinte-Curce, *De la vie et des actions d'Alexandre le Grand*, traduction de M. de Vaugelas, P., Brunet, 1709, édition en fac-similé dans W. Ayres-Bennett et Ph. Caron, *Les remarques de l'Académie française sur le Quinte-Curce de Vaugelas (1719-1720)*, P., Presses de l'École normale supérieure, 1996.

Ver del juïse (Li) [XIIe s.], éd. H. von Feilitzen, Upsala, Berling, 1883.

VERL. = VERLAINE (Paul), *Œuvres en prose*, éd. J. Borel, Pl., 1993.

VEUILLOT (Louis), *Historiettes et fantaisies*, P., Lethielleux, 12e éd., s. d.

VIAN (Boris), *L'écume des jours*, 10/18, 1969.

Vie de saint Eustache en prose [XIIIe s.], éd. J. Murray, C. F. M. A., 1929.

VILLEHARDOUIN, *La conquête de Constantinople*, éd. E. Faral, P., Les Belles Lettres, 1938-1939, 2 vol.

VILL. DE L'ISLE-A. = VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (AUGUSTE), *Œuvres complètes*, Pl., 1986, 2 vol.

VILLON, *Œuvres*, éd. A. Longnon, revue par L. Foulet, C. F. M. A., 4e éd., 1932 ; éd. J. Rychner et A. Henry, T. L. F., 1974-1977, 4 vol. ; éd. Cl. Thiry, L. P., 1991.

VOGÜÉ (Eugène-Melchior de), *Jean d'Agrève* ; *Les morts qui parlent*, P., Nelson.

VOITURE (Vincent), *Poésies*, éd. H. Lafay, S. T. F. M., 1971, 2 vol.

VOLT. = VOLTAIRE, *Lettres philosophiques*, éd. G. Lanson, nouv. tirage revu par A. M. Rousseau, S. T. F. M., 1964. — *Romans et contes*, +éd. R. Groos, Pl., 1967 ; *Contes et romans*, éd. Ph. Van Tieghem, T. F., 1930, 4 vol. — *Correspondance*, éd. Th. Besterman, Pl., 1964 suiv. [+à partir du tome III].

WACE [XIIe s.], *Le roman de Brut*, éd. I. Arnold, S. A. T. F., 1938-1940, 2 vol.

WILLY et COLETTE, *Claudine à l'école* ; *Claudine à Paris* ; *Claudine en ménage*, L. P., 1956-1957. — WILLY [et COLETTE], *Claudine s'en va*, P., Ollendorff, 1903.

YOURCENAR (Marguerite), *Mémoires d'Hadrien*, L. P., 1957.

INDEX

Les abréviations utilisées sont, croyons-nous, faciles à interpréter.
Les chiffres renvoient aux paragraphes.
Notons seulement : H = Historique ; N = Note ; R = Remarque ; v. = voir.

A

D

F

I

J

K

L

M

P

S

T

W

X

Y

Z

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE
Les parties du discours

QUATRIÈME PARTIE
La phrase complexe

Grevisse

langue française

le bon usage

En 1936 paraissait la première édition du BON USAGE, conçu dans l'esprit de Vaugelas par un jeune professeur de français, Maurice Grevisse (1895-1980). Déjà largement plébiscité dès les premières éditions, LE BON USAGE allait connaître une diffusion fulgurante à la suite d'un retentissant article d'André Gide. En 1947, le célèbre écrivain le recommandait aux lecteurs du supplément littéraire du journal *Le Figaro* comme **la meilleure grammaire française**.

Depuis le milieu des années 1980 et la 12e édition, c'est André Goosse, gendre de Maurice Grevisse, professeur (devenu émérite) de l'Université de Louvain, membre - et plus tard secrétaire perpétuel - de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique ainsi que membre - et aujourd'hui président - du Conseil international de la langue française, qui assure la mise à jour et la pérennité du BON USAGE.

La 14e édition, la première du XXIe siècle, offre une véritable refonte - fruit d'un travail de plus de 10 ans - et s'impose comme une référence incontournable.

Couverture LAGALERIEgraphic

www.deboeck.com

BU
ISBN 978-2-8011-1404-9

9 782801 114049

de boeck duculot